133

D

FR

L

Tant

De to

De tout c

AVEC

Le tout tiré

Chez { FL
HI
MI

A

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DEFINITION

Tant des Mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens uſages; que des Termes propres de chaque Etat & de chaque Profeſſion:

LA DESCRIPTION

De toutes les Choſes naturelles & artificielles; leurs figures, leurs eſpeces, leurs uſages, & leurs propriétez:

L'EXPLICATION

De tout ce que renferment les Sciences & les Arts, ſoit Libéraux ou Méchaniques.

AVEC DES REMARQUES D'ERUDITION ET DE CRITIQUE.

Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologiſtes & Gloſſaires, qui ont paru juſqu'icy en différentes Langues.

Imprimé par ordre de S. A. S. Monſeigneur

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Nouvelle Edition revûe, corrigée & augmentée.

TOME PREMIER.

Imprimé à TREVOUX, *& ſe vend*

A PARIS,

Chez { FLORENTIN DELAULNE, HILAIRE FOUCAULT, MICHEL CLOUSIER, || JEAN-GEOFFROY NYON, ESTIENNE GANEAU, NICOLAS GOSSELIN.

M. DCCXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU PRINCE.

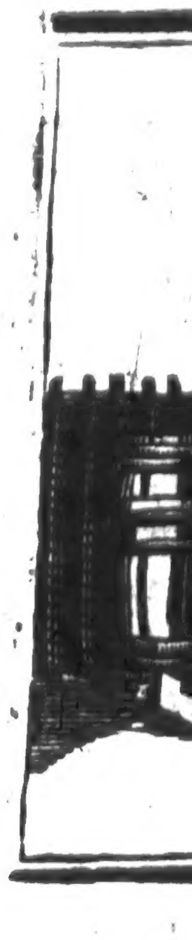

P R

M

Le Li
lui appart
ſon Ouvra
c'eſt ſur le p
l'on s'eſt fa
crû que c'e

A MONSEIGNEUR
PRINCE SOUVERAIN
DE DOMBES.

MONSEIGNEUR,

Le Livre que j'ai l'honneur de préſenter à VOSTRE ALTESSE SERENISSIME, *lui appartient par tant de titres, qu'elle peut, en quelque ſorte, le regarder comme ſon Ouvrage. C'eſt elle qui en a conçû le deſſein, c'eſt par ſes ordres qu'il a été entrepris, c'eſt ſur le plan qu'elle a bien voulu en tracer elle-même, qu'on s'eſt réglé dans l'execution; l'on s'eſt fait une loy d'autant plus inviolable de s'y aſſujettir & de le ſuivre, qu'on crû que c'étoit le plus ſûr moyen de conduire l'Ouvrage à ſa perfection.*

EPISTRE.

Ce ſeroit, MONSEIGNEUR, lui dérober une partie de ſon prix, que de laiſſer ignorer au Public la part que vous avez bien voulu y prendre. On ne pourra s'empêcher d'en concevoir une idée avantageuſe, quand on ſçaura qu'il a été fait, non ſeulement ſous ſes auſpices, mais même, ſi je l'oſe dire, ſous la direction d'un Prince ſi judicieux & ſi habile: & d'ailleurs il y va de la gloire des belles Lettres, que tout le monde ſçache que vous ne vous contentez pas de vous intéreſſer à leur avancement, & à leur progrès, par la protection & l'appuy que vous leur donnez, mais que vous daignez encore y contribuer de vos ſoins & de vos lumieres.

Cette circonſtance, MONSEIGNEUR, donne un nouveau luſtre à la faveur dont vous honorez les beaux Arts. Elle fait voir que ſi vous les protegez, ce n'eſt point ſimplement, parce qu'il eſt beau & glorieux à un grand Prince de les prendre ſous ſa protection; mais bien plus encore, parce que vous en connoiſſez toutes les beautez, & que vous en eſtes véritablement touché. Cette affection leur fait d'autant plus d'honneur qu'elle eſt plus éclairée; il y a lieu de juger qu'elle ſera d'autant plus conſtante, qu'elle n'eſt point dans VOTRE ALTESSE SERENISSIME l'effet de la prévention, mais le fruit d'un diſcernement délicat, & de ce goût exquis que vous avez reçû de la nature pour toutes choſes, & en particulier pour les belles Lettres.

Ce doit être pour moi, MONSEIGNEUR, un nouveau motif de redoubler mon application, & mes ſoins, à ſeconder vos intentions de ce côté-là, autant que j'en ſuis capable. Je crois ne pouvoir mieux répondre à l'honneur que m'a fait VOSTRE ALTESSE SERENISSIME, lorſqu'elle m'a chargé de la direction de ſon Imprimerie, qu'en m'efforçant de la rendre la plus utile au Public qu'il ſe pourra faire, par des Ouvrages ſçavans & dignes de la curioſité de ceux qui ont du gout pour les ſciences. J'oſe eſperer, MONSEIGNEUR, que la ſeconde Edition de l'Ouvrage que je prens la liberté de vous préſenter, n'aura pas un ſort moins favorable que la premiere: on n'a rien épargné pour le rendre parfait, & pour le mettre en état de paroiſtre dignement ſous le nom & ſous l'autorité de VOSTRE ALTESSE SERENISSIME. Pour moy, MONSEIGNEUR, je me tiendray trop récompenſé de mon travail, ſi elle veut bien le regarder comme une marque du zele que j'ay à remplir tous mes devoirs dans l'employ dont il luy a plu m'honorer, & du profond reſpect avec lequel je ſeray toute ma vie,

MONSEIGNEUR,

DE VOSTRE ALTESSE SERENISSIME

Le tres-humble & tres-obéiſſant ſerviteur
ESTIENNE GANEAU.

PRÉFACE

COMME il n'y a point d'Ouvrage qui ſoit d'une utilité plus étenduë & plus univerſelle qu'un Dictionnaire, on ne doit point eſtre ſurpris qu'aprés ceux qui ont paru juſqu'icy, on en donne encore un nouveau. C'eſt un bien & un avantage pour le Public, qu'on s'attache à perfectionner de plus en plus cette partie de la Litterature qui en fait comme le fondement, & qu'on luy fourniſſe toûjours de nouveaux ſecours pour écrire avec toute l'exactitude & toute la pureté que demande un ſiécle auſſi poli & auſſi délicat que le noſtre, ſur tout en matiere de Langue, où aujourd'huy on ne pardonne rien.

Quelque habile qu'on puiſſe eſtre de ce coſté là, & quelque uſage que l'on ait, il eſt difficile qu'on ne ſoit quelquefois en doute ſur un terme, ſur une maniere de parler, ſur la véritable ſignification d'un mot, ſur les divers ſens qu'il peut avoir, ſur la maniere de le placer : il y a ſur cela tant de variété, & ſi on l'oſe dire, tant de bizarrerie dans nôtre Langue auſſi bien que dans toutes les autres, qu'on s'y trouve ſurpris tous les jours, & qu'on n'oſe décider ſoy-même, ſans ſe mettre en danger de ſe tromper. C'eſt pour cela qu'il n'y a point de Livre ſi correctement écrit, où l'on ne trouve toûjours quelque choſe à reprendre. On voit des Auteurs qui ne craignent point de hazarder ſur leur réputation des expreſſions de génie, dont le brillant & le tour hardi impoſe quelquefois, mais qui n'étant point encore reçûës ni autoriſées, ne doivent point ſervir de modéle. D'autres à force de s'eſtre rendu familieres certaines façons de parler, ſe ſont imaginé qu'elles étoient en uſage, parce qu'ils s'y ſont habituez, & qu'ils s'en ſont fait un uſage eux mêmes. La connoiſſance des Langues ſçavantes ou étrangeres eſt encore un écueil pour pluſieurs, qui confondant ces idées differentes, tranſportent ſouvent dans leur Langue naturelle des tours & des manieres de s'exprimer, qui ne ſont propres, que des Langues qu'ils ont appriſes, & parlent ſouvent Latin, ou Italien en François. Enfin, ceux mêmes qui ſe ſont le plus attachez à écrire purement, & qui en font en quelque ſorte leur capital, ne ſçauroient eſtre ſi éxacts qu'ils ne donnent priſe quelquefois à la critique, & cela faute d'avoir une régle ſûre qu'ils puiſſent conſulter, & ſur laquelle il y ait lieu de faire fonds. On a beau dire que c'eſt l'uſage qui doit ſervir de régle dans les Langues vivantes, & qu'il vaut mieux que tous les Dictionnaires du monde ; cela eſt vray, mais l'embarras eſt de connoiſtre cet uſage & de ſçavoir diſcerner le bon du mauvais. Dans toutes les conteſtations qui arrivent en cette matiere, chacun croit avoir l'uſage de ſon coſté, chacun le cite pour ſoy avec la même aſſurance. Ainſi l'autorité de l'uſage, quelque déciſive qu'elle ſoit en fait de Langue, ne décidera jamais rien, tant que cet uſage demeurera vague & indéterminé. Le point eſt donc de le fixer, & c'eſt ce que fait un Dictionnaire, & ce qui en montre la néceſſité.

Or l'autorité de ces ſortes d'Ouvrages, qu'on peut appeller Claſſiques, peut eſtre fondée ou ſur l'habileté de ceux qui les compoſent, ou ſur la réputation & le mérite des Au-

teurs qui y ſont citez, & qu'on y prend en quelque maniere pour régle : ce qui fait comme deux eſpéces différentes de Dictionnaires. Celuy de l'Académie Françoiſe eſt de la prémiere eſpéce, & ceux de Richelet, de Furetiere, &c. ſont de la ſeconde ; tous ſont excellens en leur genre, & l'on n'a pû y prendre d'autre méthode que celle qu'on y a ſuivie. Les Auteurs de ces derniers n'eſtant que de ſimples particuliers, n'avoient point, quelque éclairez qu'ils puſſent eſtre, aſſez d'autorité pour décider de leur chef. Ils ſe ſont donc vûs obligez par là d'emprunter des Ouvrages d'autruy une autorité qu'ils ne pouvoient ſe donner d'eux-mêmes, & d'appeller en témoignage nos plus ſçavans Ecrivains, ſur les choſes qu'il leur falloit décider. L'Académie au contraire faiſant un Corps de perſonnes qu'on a crû les mieux verſées dans la Langue, & ſe trouvant chargée en particulier de la compoſition d'un Dictionnaire, ne pouvoit avec honneur en uſer autrement qu'elle a fait. Ce qu'on demandoit d'elle dans cet Ouvrage, n'eſtoit point de rapporter les ſentimens des autres ſur les difficultez de la Langue & ſur l'uſage, mais de déclarer les ſiens. En effet, s'il n'euſt eſté queſtion que de citer les Auteurs qui ont écrit avec ſuccès & dont l'autorité pouvoit eſtre de quelque poids, il n'euſt pas eſté néceſſaire d'aſſembler tant d'habiles gens & de les occuper durant tant d'années à un Ouvrage, qu'un ſimple particulier avec quelque érudition & quelque uſage de la Langue, euſt pû achever en beaucoup moins de temps, ainſi que l'expérience l'a fait aſſez voir. D'ailleurs, comme une partie de nos meilleurs Ecrivains étoient membres de l'Académie, ils auroient ſouvent eſté obligez de ſe citer eux-mêmes, ce qui n'euſt pas eſté dans la bienſeance, & ce qu'ils n'auroient pû faire ſans bleſſer cette modeſtie qui convient ſi bien aux Auteurs. Il n'eſtoit pas même, ce ſemble, de l'honneur de l'Académie d'en citer qui ne fuſſent pas de ſon Corps, puiſque c'euſt eſté en quelque ſorte ſoûmettre ſon autorité à une autorité étrangere, qu'elle eſtoit en droit de regarder comme inférieure à la ſienne. C'a donc eſté pour elle une néceſſité de ne citer jamais, comme c'en a eſté une pour les autres de citer toûjours. On doit regarder en cela l'Académie comme une Cour ſouveraine qui a droit de donner des Arrêts, ſans eſtre obligée d'en rendre compte ; au lieu que les autres ne peuvent eſtre conſidérez que comme des Avocats qu'on conſulte & qui ne font foy qu'autant qu'ils ſont fondez ſur de bonnes raiſons, ou ſur des témoignages certains. De dire maintenant laquelle de ces deux ſortes d'autoritez doit l'emporter, c'eſt ce qui n'eſt pas aiſé. Ceux qui ſont pour le Dictionnaire de l'Académie prétendent qu'il y a plus de ſûreté à ſuivre ſes déciſions, en ce qu'ayant eſté faites après de meures & de longues délibérations durant pluſieurs années, & après une diſcuſſion exacte de toutes les difficultez qui pouvoient ſe rencontrer, il n'eſt point probable que des perſonnes ſi habiles, en ſi grand nombre, de caractere & de profeſſion ſi differente, ſe ſoient trompez dans une matiere où ils apportoient toutes les précautions imaginables pour ne ſe point tromper ; au lieu que les divers Auteurs qu'on cite dans les autres Dictionnaires, n'ayant bien ſouvent employé un terme dans leurs écrits, que parce qu'il ſe préſentoit & qu'il leur paroiſſoit bon ſans autre examen, il eſt à préſumer qu'ils ont pû aiſément s'y méprendre. D'un autre coſté, ceux qui ſont pour les Dictionnaires appuyez ſur l'autorité de ces derniers, ſoûtiennent que les témoignages qu'on tire de leurs Livres ſont d'autant moins ſuſpects, que les Auteurs s'accordent enſemble ſans s'eſtre communiqué leurs ſentimens, & qu'ayant écrit chacun à part, ils n'ont pas laiſſé de convenir dans la maniere de s'exprimer. C'eſt cette conformité qui paroiſt plus conſidérable à bien des gens, que la déciſion de tout un Corps, quelque illuſtre & quelque éclairé qu'il ſoit, en ce qu'il arrive ſouvent dans ces ſortes de déliberations que l'autorité d'un ſeul entraîne les ſuffrages de tous les autres.

Quoy qu'il en ſoit, il ſemble que le Public penche un peu plus du coſté de ceux qui citent, que du coſté de ceux qui ne citent pas, moins peuteſtre par raiſon que par une certaine malignité, & par un effet de cet orgueil ſi naturel à l'eſprit humain, qui n'aime pas à eſtre maiſtriſé, & qui ſouffre impatiemment qu'on veuille prendre empire ſur luy, & agir ſouverainement à ſon égard, en luy impoſant des loix abſoluës ſans luy en faire connoiſtre les motifs & les raiſons. Cette eſpece de ſoumiſſion aveugle qu'il croit qu'on éxige de luy, a quelque choſe qui le choque & qui le révolte ; & il eſt au contraire flatté

agréablement par la déférence & le ménagement que font paroiſtre pour ſes lumieres ceux qui n'avancent rien ſans l'appuyer de preuves ſolides & de bons témoignages. Il aime à eſtre inſtruit, mais il n'aime pas qu'on luy faſſe des leçons, & il préſume qu'on lui en veut faire, lorſque ſans citer, on ſemble lui preſcrire d'autorité qu'il faut parler de telle ou telle maniere, ou qu'on ne doit pas ſe ſervir de telle ou telle expreſſion; au lieu que ceux qui citent ſemblent moins luy preſcrire comment il faut parler, que luy apprendre comment ont parlé les plus célebres Auteurs. Il ſe figure que les premiers veulent luy impoſer une eſpece d'obligation & de neceſſité de ſe rendre à leurs déciſions; & c'eſt ce qui ne luy plaiſt pas. Il s'imagine au contraire que les ſeconds ne font que luy expoſer les ſentimens & l'uſage des meilleurs Ecrivains, en luy laiſſant la liberté de s'y conformer, s'il le juge à propos; & c'eſt ce qui flatte ſa vanité. Enfin il regarde les uns comme des Juges ſupérieurs qui donnent des Arrêts & qui veulent qu'on s'y ſoumette ſans autre diſcuſſion; au lieu qu'il conſidere les autres comme des amis éclairez qui déliberent avec luy ſi l'on peut uſer de telle expreſſion ſur la foy & l'autorité de tels & tels Auteurs qui en ont uſé; ce n'eſt point une loy qu'on luy fait, c'eſt un avis qu'on luy propoſe, c'eſt un conſeil qu'on luy donne, & auquel il ſe rend d'autant plus volontiers, qu'il ſemble le faire avec moins de contrainte.

On ne prétend point ſe faire icy un mérite auprès du Public d'avoir ſuivi cette derniere méthode dans le nouveau Dictionnaire qu'on luy préſente, puiſque comme je l'ay remarqué on n'a pû ſe diſpenſer de la ſuivre; mais ſi l'on a lieu de ſe promettre quelque faveur auprès de luy, c'eſt uniquement ſur le ſoin & l'application qu'on a apportée à rendre cet Ouvrage plus complet, plus étendu & plus correct qu'aucun de ceux qui ont paru juſqu'icy en ce genre. Ce qu'on en dit, au reſte, n'eſt point pour diminuer en rien la gloire de ceux qui ont travaillé aux autres Dictionnaires; ils ſont tous très louables dans ce qu'ils ont fait, & tres-excuſables dans ce qui leur a échapé. Il n'eſt preſque pas poſſible de finir abſolument ces ſortes d'Ouvrages. Si nous avons eſté plus loin que les autres, nous ne nous flattons pas pour cela que perſonne ne puiſſe aller plus loin que nous, mais je ne crois pas qu'on trouve à redire que nous croyions eſtre approché de plus près que les autres de ce point de perfection que tous ſe propoſent, & où il eſt difficile de parvenir. Ceux qui viennent les derniers ont un grand avantage ſur ceux qui les ont précédé, en ce qu'ils peuvent profiter de leurs lumieres, quelque différence qu'il y ait dans la méthode qu'on ſuit, & dans la maniere d'expoſer les choſes. Car quoiqu'on travaille ſur le même fond, on ne ſuit pas toûjours la même route, & l'on ne ſe tient pas toûjours dans les mêmes bornes; & ſi l'on convient pour le principal, on ne convient pas quelquefois pour le détail, & pour le tour & l'explication. C'eſt ce qui fait que cette multiplicité de Dictionnaires, loin d'eſtre onéreuſe au Public, luy eſt au contraire d'un grand avantage & d'un grand ſecours, en ce qu'elle luy fournit de nouvelles autoritez, & qu'en confrontant enſemble ces Livres différens, on n'a point de peine à ſe rendre ſur les points dont ils conviennent. Que s'il s'en trouve ſur leſquels ils ne ſoient pas d'accord, on peut peſer leurs raiſons & leurs autoritez, & l'on ſe voit en eſtat d'en juger par ſoy-même, & de prendre le parti qu'on juge le meilleur, tout bien conſidéré.

Ce qu'on peut dire en général de ce nouveau Dictionnaire, c'eſt qu'il n'y en a peut-eſtre point qui porte avec plus de juſtice le titre de Dictionnaire Univerſel. Car quoiqu'on ſe ſoit attaché à expoſer de la maniere la plus préciſe & la plus courte qu'on a pû, tout ce qui eſt renfermé ſous ce titre, cependant il eſt certain qu'il embraſſe univerſellement tout ce qui a quelque rapport à la Langue, & qu'il n'exclut que les faits purement hiſtoriques. Ainſi encore qu'on n'ait point fait une longue énumeration de toutes les Sciences & de tous les Arts dont ce Dictionnaire explique les notions & les termes, on conçoit aiſément qu'ils ſont tous compris ſous ce titre général de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, ſoit libéraux ou mécaniques.

On y trouvera en effet tout ce qui regarde la Philoſophie & chacune de ſes parties, comme la Logique, la Métaphyſique, la Phyſique, & tout ce qui peut ſervir à l'explication des experiences par le moyen deſquelles on a ſi fort perfectionné cette derniere ſcien-

ce dans le ſiecle paſſé. J'en dis de même de la Théologie, des Mathématiques, de la Navigation, de la Médecine, de la Chimie, de la Botanique, de la Juriſprudence, de l'Architecture, de la Peinture, de la Gravûre, de la Monnoye, de l'Imprimerie, & de tous les Arts, ſans m'étendre plus au long ſur chacun en particulier & ſur tout ce qui les regarde, dont le détail ne ſerviroit qu'à charger inutilement une Préface, ſans que le Lecteur s'en trouvaſt plus inſtruit. D'ailleurs comme les autres Dictionnaires, qui ſe donnent pour Univerſels, promettent à peu près la même choſe, & que celuy-cy ne peut avoir d'autre avantage ſur eux de ce coſté-là, que ce qu'il en peut tirer d'une plus grande exactitude, j'aime mieux me retrancher à ce qu'il y a de particulier, & à ce qui le diſtingue eſſentiellement des autres & pour la matiere & pour la forme.

Je diray donc d'abord que ce qui fait proprement ſon caractere diſtinctif, & ce qu'il n'a de commun avec aucun autre Dictionnaire univerſel, c'eſt qu'il eſt FRANÇOIS & LATIN; voilà ce qui fait en partie ſon mérite particulier, & ce qui le rendoit en quelque ſorte neceſſaire. Je ſçay qu'on pourra dire que n'eſtant queſtion principalement que d'un Dictionnaire de la Langue françoiſe, & le Latin ne s'y trouvant, pour ainſi parler, que comme acceſſoire, on ne voit pas qu'il y euſt grande raiſon de le joindre au François; mais outre qu'il eſt d'un grand agrément & d'un grand ſecours de trouver en même temps & d'un même coup d'œil le mot latin & le mot françois qui ſe répondent, on ne peut diſconvenir que le mot latin ne ſerve beaucoup à l'intelligence parfaite du mot françois, nonſeulement pour les Etrangers, mais encore pour les Naturels mêmes: de ſorte qu'à bien prendre les choſes, ce n'eſt point ſortir des termes d'un Dictionnaire de la Langue françoiſe, que d'y joindre les ſecours d'une autre Langue, qui toute étrangere qu'elle y paroiſſe, y a tant de rapport pour les mots & pour les tours, & eſt ſi propre à faire prendre une idée claire & juſte du François même. Ce ſont comme deux Images différentes, qui loin de ſe nuire ou de ſe détruire s'entraident au contraire l'une l'autre, & concourent en quelque ſorte à former dans l'eſprit une notion diſtincte des objets qu'elles repreſentent. Il eſt vray que cela eſt tout-à fait inutile pour ceux qui n'entendent point le Latin; mais ceux-là en ſeront quittes pour s'en tenir préciſément au François qu'ils trouveront auſſi clairement expliqué & auſſi nettement dévelopé, que ſi on ne s'eſtoit rien propoſé de plus. A l'égard de ceux qui ont l'uſage de la Langue latine, ils ne ſeront point fâchez de voir le rapport & la liaiſon qu'il y a entre ces deux Langues, & de reconnoiſtre les mots françois qui tirent leur origine du Latin. Pour ce qui eſt des Etrangers, il eſt évident que rien ne ſçauroit eſtre d'une plus grande utilité pour eux dans l'étude qu'ils font de noſtre Langue, & que rien n'eſt plus propre à leur faire pénétrer la force & le vray ſens des mots françois. Car en premier lieu ſi l'explication d'un mot n'eſt qu'en françois, ceux qui ne ſçavent point encore nôtre Langue, & qui l'apprennent, n'entendront pas mieux l'explication du terme qu'ils cherchent, que ce terme même, & ſouvent pour un mot ſeul qui les arreſtoit, en trouvant dans l'expoſition qu'en fait le Dictionnaire deux ou trois qu'ils ignorent, leur recherche ne fait qu'augmenter leur embarras. De plus quelque peine qu'on puiſſe prendre à leur bien déterminer la véritable ſignification & les uſages différens d'un terme de noſtre Langue; le mot latin qu'ils y trouveront joint immédiatement, ſervira plus à leur en donner une idée bien nette que toutes les leçons & toutes les explications du monde. En effet ayant, comme on peut le ſuppoſer de la pluſpart de ceux qui manient les Dictionnaires, aſſez de connoiſſance de la Langue latine, ils concevront tout d'abord la force & l'énergie d'un mot françois, quand ils verront qu'il ſignifie préciſément la même choſe que le terme latin qui le ſuit, & dont ils pénétrent le ſens: au lieu que ſans cela il n'y aura qu'un long uſage qui puiſſe les agguérir, pour ainſi dire, en cette matiere. Parlez à un Etranger, par exemple, d'une avance de deniers pour un payement ou une entrepriſe, il ne comprendra jamais mieux ce qu'on entend par là, que quand il lira dans ſon Dictionnaire que ce n'eſt autre choſe que ce qu'on appelle en latin, *Repræſentatio pecuniæ*. J'en dis autant des différens uſages d'un mot. Car, pour ne point m'écarter de celuy que je viens de rapporter, on ne fera jamais mieux concevoir à un Etranger en combien de manieres ſe peut prendre le terme d'*avancer*, qu'en

luy marquant qu'il ſignifie tantôt ce qu'on entend en latin par *procedere*, tantôt ce qu'on entend par *extare*, *prominere*, ou par *creſcere*, *matureſcere* &c. C'eſt pour cela qu'on ne s'eſt pas contenté de mettre le mot principal en latin, mais qu'on y a joint encore tous ceux qui en dépendent, comme en eſtant les principales parties ou les proprietez. Ainſi ſur le mot de *Cheval*, on ne s'en eſt pas tenu au mot latin *Equus*, on y a encore ajoûté en latin comme en françois les différentes eſpeces de chevaux, ſoit pour la couleur, ſoit pour la taille, comme on peut aiſément le vérifier & ſur ce mot en particulier, dont il n'eſt pas beſoin de faire un plus long extrait, & ſur tous les autres en général. C'eſt auſſi dans la vûë de l'utilité qu'on peut tirer de ces deux Langues ainſi rapprochées & comparées l'une avec l'autre, que Son Alteſſe Séréniſſime a ſouhaitté qu'à l'inſtar du Dictionnaire de la Cruzca, on fiſt auſſi un Dictionnaire Latin & François pour répondre à celuy-cy qui eſt François & Latin, & qui par-là eſt d'autant plus utile qu'on y trouve en quelque ſorte deux Dictionnaires en un ſeul, & qu'il peut également ſervir à composer en Latin & en François.

Une ſeconde choſe particuliere à ce Dictionnaire, & qui en releve infiniment le prix au jugement de pluſieurs ſçavans hommes qui en avoient vû des morceaux avant qu'il fût tout imprimé; c'eſt qu'on y trouve ce qui n'eſt non-ſeulement dans aucun autre Dictionnaire, mais même dans aucun autre Livre, à ſçavoir une explication très-curieuſe & très-nette de toutes les ſectes différentes en fait de Religion. Comme ces mots transferez d'une Langue étrangere dans la noſtre en font maintenant une partie, on n'a pû s'empêcher de les mettre en leur place; & il eût été inutile de les y mettre, ſi l'on n'eût donné en même temps une explication aſſez ample pour faire connoître toute la force & l'étenduë de leur ſignification. En effet ſi l'on ſe fût contenté pour tout commentaire au mot de *Caraïte* de dire que c'eſt un nom de Sectaires parmy les Juifs, le Lecteur n'en ſeroit gueres plus avancé, & ne ſçauroit point en quoy ils différeroient des autres ſectaires de cette Religion, tels que les Sadducéens, les Samaritains, &c. Il a donc fallu luy apprendre en même temps ce que cette ſecte avoit de particulier, & ce qui la diſtinguoit des autres. C'eſt pour cela qu'on en a marqué l'origine, en montrant ſur l'autorité d'un fameux Rabin, qu'elle vient du mot de *Carrai*, mot dérivé de *Kara* ou *Cara*, qui ſignifie en Hebreu *Lire* & d'où ſe forme *Micrah*, qui veut dire le pur texte de la Bible; & *Karai* ou *Carai*, celui qui s'attache uniquement à ce texte, nom que l'on a donné à ces ſectaires, parce qu'ils rejettoient toutes les interpretations, paraphraſes & conſtitutions des Rabins qu'ils regardoient comme des rêveries; voulant qu'on s'en tinſt préciſément au texte & à la lettre. On fait remarquer que cette ſecte ſubſiſte encore aujourd'huy, & qu'il y a des *Caraïtes* en Pologne, à Conſtantinople, au Caire & en d'autres endroits du Levant; qu'ils ont des ſynagogues, des cérémonies & des coûtumes particulieres, & qu'ils ſe regardent comme les ſeuls vrais obſervateurs de la Loy de Moyſe. On parle de l'oppoſition extrême qui eſt entre eux & les autres Juifs qu'on nomme Rabaniſtes; on releve en paſſant les erreurs où quelques Ecrivains ſont tombez à l'égard de ces ſectaires, en leur attribuant des opinions qu'on montre qu'ils n'avoient pas, comme de dire qu'ils n'admettoient que le Pentateuque, ne reconnoiſſant point pour canoniques les autres Livres de l'ancien Teſtament; qu'ils rejettoient abſolument toutes ſortes de Traditions, & qu'ils étoient Sadducéens. Enfin on apporte quelques exemples qui font voir de quelle maniere ils s'y prenoient pour refuter les conſtitutions du Talmud, s'appuyant principalement ſur ce principe, qu'il falloit rejetter toutes celles qui n'étoient point conformes à l'Ecriture, ou qui n'en étoient point tirées par des conſéquences manifeſtes & néceſſaires. Si l'on s'eſt un peu étendu ſur cet article que l'on a pris au hazard & ſans choix, c'eſt afin qu'on pût juger de tous les autres par celuy-là. Car ſi l'on veut ſe donner la peine de les examiner, on trouvera qu'ils ſont tous traitez avec le même ſoin & la même exactitude.

Au reſte ſi l'on a eu tant d'exactitude à expliquer les différentes ſectes des Religions étrangeres, on en a encore plus apporté ſur ce qui regarde les ſectes particulieres qui partagent la Religion Chrétienne & les héréſies diverſes qui en ſont ſorties; mais on a pris

ſoin de ne point perdre de vûë la nature de l'Ouvrage auquel on travailloit. On s'eſt contenté d'expoſer les opinions ſur leſquelles ces héréſies ſont fondées, & cela d'une maniere ſimple & qui ne ſortît point des bornes d'un Dictionnaire, où l'on ne doit toucher ces matieres qu'autant qu'elles ſont du reſſort de la Grammaire, & que les termes qui leur ſont particuliers font partie de la Langue. C'eſt aux Théologiens à refuter les erreurs, & à établir les veritez ſur leſquelles eſt appuyée la veritable Religion; il ſuffit au Grammairien d'expliquer nettement les termes dont on eſt obligé d'uſer en traittant ces ſortes de queſtions, & de donner des notions claires de ces partis differens qui ſe ſont élevez contre l'Egliſe. C'eſt tout ce qu'on peut exiger de luy, & il ſortiroit de ſon caractere s'il pouſſoit l'érudition plus loin. On n'attend point de luy qu'il s'érige en Controverſiſte, mais qu'il mette les Controverſiſtes en eſtat de ſe rendre intelligibles les uns aux autres dans les démeſlez de Religion qu'ils ont enſemble. En un mot ſa juriſdiction eſt reſſerrée préciſément dans les mots & dans les termes de la Langue, & elle ne s'étend point juſqu'aux choſes, dont il ne luy eſt permis de parler qu'autant que cela eſt neceſſaire pour l'intelligence des mots mêmes, qui ſont proprement l'objet qu'il doit ſe propoſer, & la matiere où doit ſe renfermer ſon érudition & ſa critique. Il a le champ libre de ce côté-là, & il ne peut même ſe diſpenſer de diſcuter exactement les difficultez de Grammaire qu'il rencontre quelquefois en ſon chemin. C'eſt à quoy on a tâché de ſatisfaire dans ce Dictionnaire, ou quand on eſt tombé ſur des termes dont tout le monde ne convient pas par rapport à la force & à l'étenduë de leur ſignification, & qui ont donné lieu à des conteſtations entre des Auteurs célebres, juſqu'à rendre la choſe problématique; on a crû devoir quelque explication ſur ces points là, afin de mettre le Lecteur à portée de prendre ſon party. On en trouvera un exemple ſur le mot de *Commerce* qu'un ſçavant Critique avoit trouvé mauvais qu'on eût employé en bonne part dans la Traduction du nouveau Teſtament qui a paru depuis quelques années. L'Auteur qui de l'aveu public eſtoit un des hommes du monde qui entendoit le mieux noſtre Langue, & celuy peuteſtre qui l'avoit étudiée le plus à fond, s'eſtoit ſervi du mot de commerce pour traduire ces paroles de l'Ecriture au ſujet de Joſeph & de Marie, *antequam conveniſſent*, en les rendant ainſi, *ſans qu'auparavant ils euſſent eu commerce enſemble.* Il avoit eſté relevé ſur cela, & c'eſt ce qui a donné lieu de s'étendre un peu en tombant ſur ce mot où l'on vérifie par pluſieurs exemples qu'il eſt de ſoy indifferent au bien & au mal, & qu'il n'y a que le terme qu'on y joint, ou la matiere dont il s'agit, qui le determine à un bon ou à un mauvais ſens. On en a uſé de la même maniere à l'égard des mots qui ſouffroient de ſemblables difficultez. Il y auroit encore beaucoup d'autres choſes à dire à l'avantage de ce Dictionnaire, mais auſquelles on ne s'arreſte pas, pour ne point faire cette Préface trop longue. Ce qu'on y a expoſé ſuffit pour faire concevoir l'utilité du Livre, & pour convaincre qu'on n'y a rien omis de ce qui eſtoit neceſſaire pour le rendre trés-inſtructif.

Il ne reſte plus qu'à parler de la forme qu'on luy a donnée; ce qui n'eſt pas la choſe la moins à conſiderer dans les Ouvrages tels que celuy-cy, où il faut contenter l'œil auſſi-bien que l'eſprit. Il ne ſuffit pas aujourd'huy qu'un Livre ſoit plein d'érudition & de doctrine; on veut encore qu'il faſſe plaiſir à lire, par la beauté du caractere & du papier, par la netteté de l'impreſſion, & par la diſpoſition & la diſtribution commode des pages. Quelque eſtimée qu'ait généralement été la premiere édition de celuy-cy, & quelque beau qu'en fût le caractere, cependant parce que bien des gens l'ont trouvé trop menu, l'on a jugé neceſſaire d'en employer un plus gros dans la ſeconde, & qui pût convenir à tous les âges. On n'a pas eu moins d'attention que ce nouveau caractere non ſeulement égalât la beauté du premier, mais qu'il le ſurpaſſât même, & que cette édition l'emportât autant par cet endroit ſur la precedente, qu'elle la ſurpaſſe pour le nombre des additions. A la verité tout cela n'a pû ſe faire ſans groſſir beaucoup l'Ouvrage, & par conſequent ſans augmenter la dépenſe; mais les avantages que le Public en retirera, ſont ſi conſiderables, que l'on n'a pas crû qu'il nous dû ſçavoir gré de l'en fruſtrer pour luy épargner quelque dépenſe.

En changeant de caractere, il a eſté neceſſaire de changer la longueur des lignes & le nombre des colonnes. Un caractere d'un corps plus gros demande des lignes plus longues, & celuy-cy ne feroit point un bon effet, ſi l'on eut conſervé la même diſpoſition des pages que dans l'édition précédente. Chaque ligne contenant beaucoup moins de mots que dans celle-là, & ſe liſant plus vîte, il eut été incommode au Lecteur d'en changer ſi ſouvent, & de tourner & retourner inceſſamment les yeux & la tête pour en reprendre une autre. Enfin la nouvelle diſtribution fait un ſi bel œil, & tout y eſt ſi bien proportionné, les caracteres différents en ſont ſi nets & ſi propres, le papier ſi beau, que peu d'éditions pourront le diſputer à celle-cy.

A l'égard de l'ortographe on a ſuivi une méthode particuliere, laquelle, comme on l'eſperoit, a eſté univerſellement approuvée. Ce point n'étoit pas un des moins embarraſſans à cauſe de la diverſité des ſentimens qu'il y a en cette matiere entre pluſieurs bons Auteurs, ſur tout pour ce qui regarde les lettres qui ne ſe prononcent pas. Car c'eſt une choſe étrangere qu'avec tous les ſoins qu'on ſe donne depuis ſi longtemps pour perfectionner & fixer noſtre Langue, on n'ait pû encore établir une uniformité parfaite ſur cet article. Les uns pretendent qu'il faut écrire comme on parle, & ſupprimer ſur le papier les lettres qu'on ſupprime dans la prononciation. Les raiſons qu'ils en apportent ſont; premierement, qu'elles ſont inutiles, puiſqu'elles ne font point de ſon & qu'elles ne ſe prononcent pas; ſecondement, qu'elles ſont un écueil pour les Etrangers qui étudient nôtre Langue, & qui n'ayant point de régle ſûre & générale pour diſcerner les lettres muettes de celles qu'il faut prononcer, s'y trouvent ſouvent pris & prononcent *Meſtre de Camp* comme *Maiſtre d'Ecole*, ou *Maiſtre d'Ecole* comme *Meſtre de Camp*, ſupprimant ou faiſant ſonner la lettre également dans ces deux mots. Les autres conviennent bien de l'embarras qu'il y a pour les Etrangers, ſi l'on veut conſerver ces lettres, mais non pas de leur inutilité. Car ſervant à marquer l'origine des mots françois & le rapport qu'ils ont aux Langues étrangeres dont ils ſont dérivez, ils ſoûtiennent qu'elles leur ſont eſſentielles, & d'un très grand ſecours pour les entendre. Ils diſent que comme chaque Langue a ſes uſages & ſes difficultez, la nôtre a auſſi les ſiennes auſquelles ceux qui veulent l'apprendre doivent s'aſſujettir, & que ce n'eſt pas à nous à accommoder nôtre Langue au gouſt des Etrangers, mais que c'eſt aux Etrangers à s'accommoder au gouſt de nôtre Langue. Comme ces raiſons ſont bonnes de part & d'autre, & qu'il y a toûjours de l'inconvenient, ſoit à mettre ces lettres muettes, ſoit à les ſupprimer, on a pris un milieu où il paroît que tout le monde trouvera ſon compte. Car d'un côté, pour contenter ceux qui veulent qu'on les retienne on les a conſervées; & de l'autre pour donner moyen aux Etrangers de les diſcerner de celles qu'on doit prononcer en parlant, on les a miſes en caractere different & plus petit. Ainſi l'on a écrit EſPÉE, COMpTE, pour marque que la lettre ſ dans le premier & la lettre p dans le ſecond ne ſe prononcent pas. Le Lecteur jugera par ce trait particulier du ſoin qu'on a eu d'applanir toutes les difficultez, & d'aller au devant de tout ce qui pouvoit arrêter les Lecteurs les moins verſez dans notre Langue.

Il y auroit bien des choſes à ajoûter ſur la nouvelle édition que nous préſentons au Public; mais il vaut mieux le laiſſer s'inſtruire par ſes propres yeux, & former de luy-même le jugement qu'il en doit porter, que de le prévenir par des obſervations qu'il ne manquera pas de faire, ſi elles ſont vrayes, & qu'il ne pouroit s'empêcher de deſapprouver, ſi elles eſtoient trop favorables ou peu ſinceres. Il eſt pourtant certains Articles ſur leſquels il n'eſt point tout-à-fait indifferent de ſe taire; c'eſt à ceux là que nous allons nous borner.

La premiere édition du Dictionnaire de Trevoux fut reçûë ſi favorablement en France & dans les Payïs étrangers au commencement de ce ſiécle, & débitée ſi promptement, que l'on ne fût pas longtemps ſans en ſouhaiter & ſans en demander une autre. On crut qu'il ne falloit pas raſſaſier ſi-tôt cette faim; qu'il étoit bon de la laiſſer croître; qu'en donnant plus de temps aux Lecteurs pour faire leurs réflexions ſur ce Livre, leur jugement ſeroit plus ſûr, & qu'on verroit mieux ce qu'il manquoit, & ce qu'il y avoit à ajoûter ou à corriger, ſoit pour la matiere, ſoit pour la forme; que profitant enſuite

du goût conſtant du Public, on ſeroit plus en état de donner à l'Ouvrage toute la perfection, dont il eſt capable, ou du moins d'en approcher.

Dans la ſuite quand on a cru qu'il étoit temps de penſer à l'édition nouvelle, tant de perſonnes habiles s'y ſont intereſſées, & l'ont fait ſi efficacement, qu'après la rapidité avec laquelle la premiere édition fut enlevée, rien ne fait plus d'honneur à ce Livre, & ne montre mieux combien on l'eſtime, que le zele avec lequel on s'eſt porté à le corriger & à contribuer à le rendre plus accompli.

On a reçû de tout côté des corrections, des additions, des avis, des remarques.

Le premier ſoin a eſté de raſſembler tous ces Mémoires, de les examiner avec exactitude, & d'y étudier le goût du Public. On a eu le plaiſir de voir qu'il s'accordoit parfaitement avec le plan qu'on avoit ſuivi dans la premiere édition; & que les Critiques mêmes qu'on en faiſoit étoit un éloge du bon goût & des vûes excellentes du Prince, qui en avoit preſcrit & tracé le deſſein, & ſous les auſpices duquel on n'avoit fait que l'executer. Car ſi l'on y a trouvé quelque choſe à redire, c'eſt que ce deſſein n'a pas eſté rempli dans toute l'étenduë que S. A. S. l'avoit conçû: on demandoit tous les termes des Arts, même inuſitez; tous ceux des plus vieilles coûtumes par exemple; tous les noms des Ordres, tant reguliers que ſeculiers & militaires. Tous ceux des Aſtres & des Etoiles, dont l'Aſtronomie ſe ſert, fuſſent-ils tirez du Latin, du Grec ou de l'Arabe; ceux de l'Aſtrologie judiciaire; ceux des factions, des Sectes, des Religions, des Divinitez fabuleuſes, de tous les peuples; leurs cérémonies, leurs rites, leurs ſacrifices, leurs fêtes ſacrées, civiles, ou politiques; leurs combâts & leurs jeux; leurs mois, leurs cycles, les noms des jeux, & les termes dont on ſe ſert en les jouant. Les noms des animaux, & des plantes, même étrangeres, quelques barbares qu'ils ſoient & généralement tous les termes de relations; les noms de certains Livres fameux; ceux des places & des lieux publics; les noms propres d'hommes, leurs diminutifs, & tous les changemens que le peuple y fait dans l'uſage ordinaire; enfin outre les termes généraux de Géographie; tous les noms propres de Royaumes, de Provinces, de Contrées, de Villes & autres lieux; & une infinité d'autres choſes, qu'on a jugé qui manquoient à la premiere édition, & dont il ſeroit trop long de faire ici le dénombrement.

Quelque diſpoſé que l'on fût à ſe conformer aux deſirs des gens habiles qui donnoient ces avis, on n'a pas cru les devoir toûjours ſuivre aveuglement & ſans examen. On a déliberé quelque tems ſur plus d'un article, & en particulier ſur les deux derniers, qui regardent les noms propres d'hommes & de lieux; mais enfin on s'eſt rendu au parti qui nous étoit propoſé, parce qu'on a cru le voir appuyé de raiſons ſans replique.

En effet, bien que nous ayons pluſieurs Dictionnaires, où ces deux eſpeces de noms ne ſe trouvent point, il en eſt pourtant un plus grand nombre encore en toutes langues, ſi vous en exceptez peutêtre le Grec, dans leſquels on a donné place au moins en partie à ces ſortes de mots. Robert Eſtienne, qui les avoit exclus des premieres éditions de ſon Treſor de la Langue Latine, en a fait entrer pluſieurs dans l'édition de Lyon, la plus ample & la plus eſtimée de ce grand Ouvrage. Quant aux Dictionnaires des Langues modernes, il en eſt peu où les noms propres ſurtout de lieu n'ayent été mis; pourquoy donc manqueroient-ils dans celuy-cy? blameroit-on dans ce livre ce que l'on approuve & que l'on eſtime ſi utile dans beaucoup d'autres?

Ainſi autoriſez par l'exemple à prendre le parti que nous avons ſuivi, nous avons crû trouver encore dans la raiſon des motifs plus forts de nous y déterminer. En effet les noms propres n'ont-ils pas leurs ſignifications, leur étymologie, leur ortographe, leurs variations, leurs nombres, leur uſage & leurs difficultez comme tous les autres? Ils ſont donc auſſi du reſſort de la Grammaire. Ne doit-on pas ſçavoir comment il faut les traduire des autres Langues, & les exprimer dans la nôtre? Y auroit-il une moindre faute à dire *Stephane* ou *Eſtephane* pour *Eſtienne*, *Ægide* ou *Ægidie* pour *Gilles*, *Vedaſte* pour *Vaaſt*, *Noviorege* pour *Royan*, *Rothomage* pour *Rouen*, *Cadom* pour *Caën*, qu'à faire quelque ſemblable barbariſme dans les mots *voir*, *connoître*, *faire écrire*, & autres ſemblables? Eſt-il moins neceſſaire de ſçavoir la ſignification, l'uſage, l'ortographe d'une infinité de mots d'art

ſinguliers,

ſinguliers, que le plus grand nombre des hommes, je dis, des François mêmes, n'auront pas une fois dans toute leur vie beſoin ni occaſion de prononcer ou d'écrire, que de ceux que l'on entend & que l'on dit tous les jours, qui ſe trouvent dans des Livres qui ſont entre les mains de tout le monde, qu'il faut interpreter dans des Hiſtoriens, dans des Titres & dans des Chartres? Qu'on écrive l'Hiſtoire, ſurtout Eccleſiaſtique, ou la Vie des Saints, ſans être inſtruit de la maniere dont nous avons traveſti les noms propres dans nôtre Langue, que *Bonoſus*, c'eſt Venoux, *Verus* Ver, *Rodingus* ou *Chrodingus* Rouin, *Vincentianus* Viants, *Padvinus* Pavin, *Romulus* Romble, *Nicetius* Niſier ou Niſiez, *Natalis* Noël, ou No, *Fanchea* Faine, *Auſtrigiſileus* Outrillet, *Odilo* Ougean ou Olon, *Valerius* Vauri, *Leonius* Liêne, *Tigridius* Terrédes, *Hiemulus* Gemble, *Vodoalus* Voël, *Varocus* Guérec, *Ceadmaimus* Cémon, *Valburgis* Gauburge, Vaubourg, Falbourg, & Avaugourd, *Fortungoda* Artongathe, *Almachius* Telemaque, *Mathildis* Mahaut, *Sacerdos* Serdot, *Deſiderius* Didier ou Dizier, *Deodatus* Dié, *Hadelangis* Halloie, *Floſculus* Flou, *Valdus* Gaud, *Adelelmus* Alleaume, *Linentius* Louent, *Marius* Mary, *Lupatius* Lubais, *Caidocus* Cazou, *Vlfus* Ou, *Deicolus* Déel &c. On défigurera tous ces noms, & l'on ne reconnoîtra plus ceux qui les ont portez, dans les lieux mêmes où la pluſpart ſont honorez comme Saints. Combien de ces ſortes de mots, qui dans leur origine ſont les mêmes, ont neanmoins dans nôtre Langue autant preſque de differentes formes, qu'il y a de differens Saints qui les ont eus, ou de differens lieux où le culte de ces Saints s'eſt établi? Quelle confuſion l'ignorance de l'uſage ne produira-t-elle pas, ſi on les employe indifferemment & ſans diſtinction, & qu'on diſe Baſile, quand il faut dire Veſle pour *Baſilius*, Maximin au lieu de Meſmin *Maximinus*, Patrocle au lieu de Pârre *Patroclus*, Cyprien au lieu de Subran *Cyprianus*; Agrippa, ou Agripain, pour Aggréve, *Agrippa*, ou *Agripanus*, Paſchaſe pour Paſquier *Paſchaſius*, Gélaſe au lieu de Giorz *Gelaſius*, Domitien au lieu de Tuitien *Domitianus*, Sulpice au lieu de Soupplex *Sulpicius*, Leon au lieu de Lée *Leo*, Emilien pour Miani *Æmilianus*, Dagobert au lieu de Dabert *Dagobertus*, Pallade pour Palais *Palladius*, Celſe pour Ceols *Celſus*? Ne ſeroit-il pas ridicule de dire Iſabeau Reine d'Angleterre, Eliſabeth Reine de Caſtille, & Iſabelle mere de ſaint Jean-Baptiſte? Il faut donc qu'un Dictionnaire nous apprenne quel eſt l'uſage dans ces mots.

Il en eſt de même des noms de lieu. Un Etranger qui ſçaura que *Turones* c'eſt la Touraine, interpretera *Pictones* la Pictaine, & *Santones* la Santaine, au lieu de dire le Poitou & la Saintonge. Il ne s'imaginera jamais que trois provinces qui ſe touchent, & dont les noms ſont derivez de mots d'une terminaiſon ſemblable, ſe ſoient déguiſez d'une maniere ſi differente. Se trompera-t-il moins aux noms des peuples, qui habitent ces Provinces, & devinera-t-il aiſement qu'il faut dire *Turo* Tourangeau, *Picto* Poitevin, & *Santo* Saintongeois ou Xaintongeois? Combien même de nos François ignorent que ceux du Hainaut s'appellent Hennuyers, ceux du Berry Berruyers, ceux du Payis de Caux Cauchois, ceux du Périgord Perigourdins, ceux d'Orleans Guêpins? Je ne parle que des noms des peuples & des lieux de France, que ſera-ce des Etrangers? On appellera Naples en françois tout ce qui s'appelle *Neapoles* en latin, où l'on dira Naples de Romanie, Napoli en Syrie, & Naplouſe en Italie: on confondra Royaumont dans l'Iſle de France, Montreal en Canada, & Konigſberg en Pruſſe, parce que ces trois lieux ſignifient & ſe nomment *Regius Mons.* Importe-t-il plus de ſçavoir le nom d'un oiſeau & d'un ſerpent de l'Amerique, d'un fruit de Perſe, ou d'une plante de la Chine ou de l'Afrique, d'en avoir des deſcriptions exactes, qui les caracteriſent bien, que de ſçavoir diſtinguer les noms des hommes & des lieux, que nous avons ſans ceſſe à la bouche, dont nos Hiſtoires & nos Livres ſont pleins, & que nos Ecrivains ſouvent expriment mal? Où trouvera-t-on mieux & plus aiſément ces differences & les remarques qu'il faut faire ſur cela, que dans un Dictionnaire? N'eſt-ce pas là leur place naturelle? Quel embarras! quel travail que d'avoir à les chercher ailleurs! Qui a tous les Livres neceſſaires pour s'en inſtruire? Combien de gens d'étude, d'Avocats, d'Antiquaires, de ceux qui ſont obligez de lire d'anciens Titres, des Chartres, de vieux Auteurs, ſeront-ils ravis qu'on leur épargne cette peine? Enfin combien y a-t-il de phraſes & de façons de parler populaires ou proverbiales,

qui dépendent de la connoiſſance de ces mots, & dans leſquels ils entrent, comme on le peut voir aux noms, CELERIN, GILLES, GILLETTE, BASQUE, CAORSIN, MANSEAU, NORMAND, GASCON, ORLEANS, BERRY, NORMANDIE, &c.

On dira peutêtre au regard des noms de lieu que nous avons des Dictionnaires de Geographie où ils ſe trouvent. Mais outre que ces Livres n'entrent point ou preſque point dans ce qui concerne la Grammaire, nous avons auſſi des Dictionnaires des Arts en général, & en particulier des Dictionnaires d'Antiquitez, de Marine, de Droit, de Muſique, de Philoſophie hermetique, de Manege, de Mathématiques, d'Agriculture, &c. Exige-t-on moins pour cela que tous les termes de ces Arts ſe trouvent raſſemblez dans un Dictionnaire Univerſel ? Et n'eſt-ce pas parce que le Dictionnaire de Trevoux les comprend & les explique exactement tous, qu'il a été ſi recherché, quoiqu'on eût déja tous ces autres Dictionnaires particuliers ?

Enfin c'eſt principalement par la connoiſſance des noms propres que l'on apprend bien les origines, & les principes d'une Langue, & que l'on ſe rend habile dans la ſcience des étymologies. On ne ſçait ſouvent d'où viennent les autres mots, on ne peut douter de la ſource de ceux-ci. On voit quelles ſont les lettres que l'uſage y change, en quoi il les change, celles qu'il retranche ou qu'il ajoûte ; c'eſt là principalement qu'on remarque ſon art, ſa méthode, & ſi je puis ainſi parler, ſes allures & ſes façons de faire ; de quelle maniere il travaille ſur les mots, comment il les fond & les refond, les moule, les façonne, & ſe les approprie. Ainſi tout conſpire à montrer qu'il ne faut point omettre les mots dont nous parlons.

Veritablement quelques Auteurs, je ne ſçai par quelle mauvaiſe délicateſſe, ou par la vaine crainte de s'oppoſer à une coûtume qu'ils ont trop reſpectée, parce qu'ils l'ont peutêtre crûe plus générale & plus raiſonnable qu'elle n'eſt en effet, n'ont oſé donner place dans le corps de leurs Ouvrages à cette partie de la Langue qu'ils enſeignent. Perſuadez pourtant qu'ils ne la devoient pas oublier, ils ont fait des liſtes des noms propres d'hommes & de lieu, & comme un ſecond Dictionnaire qu'ils ont placé à la fin du premier. Mais à quoi bon ce nouveau Dictionnaire ? Si ces mots ſont étrangers à la Langue, pourquoi ne les pas rejetter tout-à-fait ? s'ils ne le ſont pas & s'ils ne doivent pas être oubliez, pourquoi ne les pas ranger dans leur ordre naturel ? Quelle neceſſité de donner au Lecteur l'embarras de chercher en deux endroits differens, & quelquefois en divers volumes, ce qu'il devroit trouver dans la même page ?

Telles ſont à peu près les raiſons qui nous ont perſuadé qu'on avoit droit de nous demander ces augmentations, & que le Public ne les deſagréeroit pas. Peutêtre même nous ſçaura-t-il moins de gré de la peine que nous nous ſommes donnée pour luy ramaſſer ce que nous luy preſentons en ce genre, qu'il ne nous blâmera de ne luy en donner pas davantage. Car après tout nous n'avons pas crû devoir embraſſer généralement tous les noms propres, ni déferer entierement à l'opinion de quelques-uns de ceux qui ont envoyé des Memoires, & qui euſſent voulu, ce ſemble, qu'on eût recueilli juſqu'aux noms des moindres Villages, & des plus petits lieux. Nous avons pris un milieu qui nous a paru plus raiſonnable. Pour les noms propres d'hommes & de femmes, à moins qu'il n'y eût d'ailleurs quelque choſe qui nous engageât à ne les point omettre, nous avons exclus preſque tous ceux, ſur leſquels nôtre Langue n'a point exercé ſon empire, c'eſt-à-dire ceux qui s'y conſervent tels qu'en latin ou dans les autres Langues, ou qui ſe changent ſi peu, qu'il eſt difficile qu'on s'y trompe & qu'on ne les forme bien. Et quant aux noms de lieu, nous ne donnons gueres que ceux qui ont quelque choſe de remarquable, & qu'il eſt utile de connoître ou pour l'antiquité ou pour nos temps.

Que dirons-nous Grecs, Latins & autres, que la Grammaire, la Mathématique, la Poëtique, la Rhétorique, la Medecine, l'Anatomie, la Botanique, les Antiquaires & preſque tous les Arts liberaux ſe ſont donnez ? S'il faut fermer l'entrée de nos Dictionnaires à tous ces mots, parce qu'ils ſont tirez de quelque langue étrangere, combien en faudra-t-il rejetter d'autres ? Toute nôtre Langue, ou plûtôt toutes nos Langues aujourd'huy ne ſont-elles pas chacune

un composé de dictions empruntées de celles des Anciens, ou des peuples voiſins ? Les mots qui nous paroiſſent le plus à nous & les plus françois, comme *voir*, *entendre*, *connoître*, *écrire*, *arme*, *Concile*, *épée*, *ſentir*, *gouter*, & généralement preſque tous les termes dont nous nous ſervons, n'ont-ils pas leur origine dans quelque autre langage ? Car combien en eſt-il peu que nous ayons creés, nous ou nos peres ? A quoy donc reduirions-nous nôtre Langue ſur ce principe, & combien l'appauvririons-nous ? Nous luy ôterions encore beaucoup de clarté & de préciſion dans les diſcours dogmatiques, où il en faut tant, & dont ces deux qualitez ſont les principaux ornemens. Il faudra ſans ceſſe avoir recours à de longues deſcriptions, à des periphraſes embarraſſantes, & à des circonlocutions plus obſcures cent fois, & qui ne preſenteroient jamais une idée ſi juſte & ſi nette, que les termes grecs ou latins, que les Puriſtes trop ſcrupuleux prétendent qu'on doit éviter. Qu'eus-je fait icy moi-même, par exemple, que de me rendre moins intelligible, ſi au lieu des termes de *periphraſe*, & de *circonlocution*, j'euſſe pris des détours pour n'employer que des termes purement françois ? Concevroit-on mieux ce que je veux dire, qu'on ne fait quand je l'exprime par ces deux Synonimes, l'un grec & l'autre latin ? Si c'eſt un avantage de ce Livre de contenir tous les termes des mêtiers les plus viles, ſera-ce une tache que d'y ajoûter ceux dont les Sciences & les beaux Arts ne ſe ſçauroient paſſer ? En un mot tous nos Livres dogmatiques, nos Grammaires, nos Diſſertations ſçavantes, tous les ouvrages d'érudition qui paroiſſent, l'Hiſtoire & les Mémoires de nos deux Academies, & celle des Sciences, celle des Belles Lettres ; les diſcours qu'on y prononce & qu'on entend avec tant de plaiſir dans leurs aſſemblées publiques, nos Journaux, que ſçais-je enfin ? Tous nos Livres ſont pleins de ces ſortes de termes : ils y ſont reçûs, autoriſez, employez ; un Dictionnaire doit donc en rendre compte au Public, les luy faire entendre, lui en apprendre l'uſage & la ſignification, & moins ils ſont connus & uſitez, plus il le doit. Je dis encore davantage, & je crois être bien fondé à le dire ; l'on pourroit être juſtement reprehenſible d'introduire certain terme par tout ailleurs, que l'on ſeroit louable de le placer dans un Dictionnaire, parce qu'on y doit avertir que cette expreſſion n'eſt pas bonne, & qu'il faut l'éviter. Ainſi ſans blâmer ceux qui ſuivent une autre route, nous avons cru devoir augmenter, autant que nous le pourions, de ces ſortes de mots, le ramas qu'on en avoit commencé dans la premiere édition.

Nous ne nous arrêterons point ſur les autres eſpeces d'additions. Comme elles ſont de même nature que ce qui faiſoit déja le fonds du Dictionnaire, & que nous y avons gardé la même méthode en citant même plus exactement nos ſources ; le jugement que le Public a porté de la premiere édition, peut nous répondre de celui qu'il portera de celle-ci, quant à ce point. Il ne s'agiroit donc que de lui en faire obſerver le grand nombre, & tout ce qu'il nous a fallu dépouiller de Livres en toutes langues, faire de recherches, & dévorer de peines pour les lui fournir ; mais nous aimons mieux qu'il s'en convainque par lui-même, & nous ne voulons point qu'il eſtime cet Ouvrage, par ce que nous luy en pourions dire, mais par ſa propre experience, & par l'utilité qu'il en retirera. Certainement ſi l'on ſçavoit ce que c'eſt que de compoſer un Dictionnaire, on auroit plus d'eſtime & plus de reconnoiſſance, que l'on n'en a communément, pour ceux qui oſent entreprendre un travail, d'un côté ſi utile, mais de l'autre ſi pénible, ſi déſagréable & ſi ingrat. Scaliger l'a dit, & il eſt vray.

Si quem dura manet ſententia judicis olim,
Damnatum ærumnis ſuppliciiſque caput :
Hunc neque fabrili laſſent ergaſtula maſſa,
Nec rigidas vexent foſſa metalla manus.
Lexica contexat : nam, cætera quid moror ? omnes
Pœnarum facies hic labor unus habet.

C'eſt-à-dire ſelon l'imitation qu'on en a faite, & qui poëtiquement parlant eſt vraye.

Si quelqu'un a commis quelque crime odieux,
S'il a trahi ſon pere ou blaſphemé les Dieux,
Qu'il faſſe un Lexicon; s'il eſt ſupplice au monde
Qui le puniſſe mieux, je veux que l'on me tonde.

Le travail de cette ſeconde édition ne s'eſt pas terminé à des additions; on a non ſeulement revu & corrigé la premiere, mais même grand nombre d'articles que nous avons jugé avoir beſoin de reforme; car ſans rien retrancher, nous nous ſommes contentez d'ajoûter le ſentiment contraire & vray, & nous en avons ainſi uſé d'autant plus volontiers, qu'on nous avoit donné l'exemple dans la premiere édition, & que le Public l'avoit trouvé bon.

L'on a marqué les lettres muettes & les accens plus exactement qu'auparavant; ce n'eſt pas que dans l'impreſſion il ne ſe ſoit encore gliſſé quelques fautes; mais que l'on corrigera facilement, ou en recourant à la place propre & particuliere du mot dont on doutera, ſi ce n'eſt pas là même qu'eſt la faute, ou par ſoi-même, ſi c'eſt là. Les accens regardent ſurtout les *e*: cette lettre a tant de differens ſons dans nôtre langue, qu'il eſt ſouvent difficile de les diſtinguer, tant la difference eſt délicate; & quand on le pourroit toûjours faire, on ne trouveroit pas dans l'Imprimerie des caracteres pour en marquer exactement la diſtinction. Mais on peut rapporter ces différences à quatre principales, & il a fallu nous contenter de ce nombre. La premiere eſt celle de l'*e* muet, c'eſt-à-dire, qui ne ſe prononce point ou preſque point. Cet *e* n'a point d'accent. La ſeconde eſt l'*e* avec un accent circonfléxe; c'eſt celui qu'on appelle ouvert, parce qu'il ſe prononce en ouvrant beaucoup la bouche. La troiſiéme eſt l'*e* fermé, qui ſe marque avec un accent aigu, c'eſt-à-dire une petite ligne tirée de droite à gauche, & qui ſe prononce la bouche preſque fermée; & la quatriéme, l'*e* qui a un accent grave, ou une ligne tirée de gauche à droite, & pour la prononciation duquel on ouvre plus la bouche que pour l'*e* fermé, & moins que pour l'*e* ouvert. Toutes les prononciations mitoyennes entre ces quatre-ci ſont ſouvent ſi imperceptibles, qu'il n'eſt preſque pas poſſible de les diſcerner, ou ſi indifferentes, qu'il importe peu de les exprimer en parlant. D'ailleurs dans les quatre même que nous déſignons, l'uſage eſt quelquefois double ou très douteux, & tel mettra un accent grave où un autre place un aigu; mais nous croyons pouvoir aſſurer qu'on ne fera point de fautes bien ſenſibles, en ſuivant ce que nous avons marqué, & rapportant tous les *e* à ces quatre prononciations.

Nous voudrions bien pouvoir rendre ici juſtice à tous ceux qui ont contribué en quelque maniere que ce ſoit à la perfection de ce Dictionnaire, & leur donner les éloges qu'ils méritent: mais outre qu'il y en a qui ne veulent point être nommez, le plus grand nombre ne nous eſt pas même connu. Parmi ceux qui le ſont, nous ne pouvons nous diſpenſer d'apprendre au Public ce qu'il doit à M. Moreau de Montours de l'Academie des Belles-Lettres, & à M. de Juſſieu Docteur en Medecine de l'Academie des Sciences, & de la Sôcieté Royale d'Angleterre, Profeſſeur de Botanique & Démonſtrateur des Plantes au Jardin Royal. Le premier a donné une quarantaine de remarques ou d'additions dignes d'un habile Académicien. Le ſecond a revû une grande partie des articles qui concernent la Botanique; & il eut continué juſqu'à la fin, ſi les voyages que S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orleans Régent du Royaume lui ordonne de faire, pour la perfection de la Botanique & l'ornement du Jardin Royal, ne l'en euſſent détourné.

Il nous reſte à parler des fautes qui pourront ſe trouver dans ce Dictionnaire. Quelque exactitude qu'on y ait apportée, on ne ſe flaté point que dans cinq volumes auſſi gros que ceux-ci & d'une auſſi longue haleine, chargées de tant de matieres différentes, il ne ſoit rien échapé, qui ne ſoit juſte & exactement vrai. Nous paſſons nous-mêmes condamnation par avance ſur tout ce que l'on nous y découvrira de fautes bien prouvées: nous aurons une veritable & ſincere obligation, à quiconque voudra s'en donner la peine, & en faveur du ſervice qu'il rendra au Public & dont les Editeurs futurs pourront profiter, & du plaiſir qu'il nous fera à nous-mêmes de nous inſtruire, nous

lui paſſons dès à preſent toute l'aigreur dont il pourroit l'aſſaiſonner. Il peut s'aſſurer que nous porterons ſur cela l'indifférence juſqu'à l'inſenſibilité. Sans répondre à rien nous abandonnerons au Public tous nos interêts, & le ſoin de juger qui a raiſon, & à nos ſucceſſeurs celui de recueillir les ſuffrages, & de nous juſtifier ou de nous redreſſer, s'il le faut, dans une autre édition.

Du reſte dans un Ouvrage de la nature de celui-ci, on ne doit point regarder comme des fautes, le manque d'uniformité & les contrarietez d'opinions qui peuvent s'y rencontrer. Nous rapportons ce qu'ont penſé ſur les ſujets qui ſe préſentent, ceux qui les ont traité, & qui ſouvent ſe contrediſent les uns les autres. Nous ne ſommes peutêtre pas nous-mêmes d'un même ſentiment ſur tout. Cette varieté, loin d'être un défaut dans ce Livre, fait une partie de ſon agrément & de ſon utilité.

L'on trouvera que dans les commencemens l'on y parle du feu Roy Louis le Grand, comme eſtant encore vivant, & dans la ſuite comme étant mort; c'eſt que l'impreſſion de ce livre ayant commencé avant la mort de ce glorieux Monarque, elle n'a fini que cinq ans après. On donne au mot CONSEIL une courte notice des Conſeils qui furent eſtablis au commencement de la Régence, c'eſt qu'ils ſubſiſtoient encore lorſqu'on mit cet endroit ſous la preſſe. Il en eſt de même de quelques autres changemens que le tems a fait dans le cours de l'impreſſion.

Il y a des choſes qui ont échapé par oubli ou par inadvertance. Au mot CATASTROPHE Tom. 1. col. 1505. l. 23. effacez *Louis le Gros* & mettez *Charles le Gros ou le Gras.* Au même Tome col. 1866. après l'article de CLIQUART, mettez CLIQUE ſ. f. nom collectif qui ſignifie un nombre de perſonnes liées enſemble dans le même eſprit, & pour le même parti, deſſein, faction, aſſociation. *Sodalitas, ſocietas, factio.* Il ne ſe dit guere qu'en mauvaiſe part, & il n'eſt point du ſtile grand & relevé. Une *clique* de frondeurs. Une *clique* de femmes, de jeunes gens qui ſont des mêmes parties de plaiſir. La vivacité & les empreſſemens de gens d'une même *clique.*

Un Nouveliſte politique,
Qui tient conſeil dans la Cour du Palais,
Demande au plus fort de ſa clique
Si nous aurons ou la Guerre, ou la Paix.

Au mot CONSEIL, il faut de l'Article *le Conſeil d'Etat*, & de l'Article le Conſeil des Parties. Tom. II. col. 139. n'en faire qu'un & mettre

CONSEIL PRIVÉ, autrement CONSEIL DES PARTIES ou CONSEIL D'ESTAT, que dans l'uſage ordinaire on appelle ſimplement *le Conſeil*, & dont les Conſeillers ſe nomment *Conſeillers d'Etat*, c'eſt un Conſeil qui ſe tient dans la Sale du Conſeil par M. le Chancelier ou le Garde des Sceaux, & les jours qu'il lui plaiſt; & quoique le Roi n'y aſſiſte jamais, le Fauteuil de Sa Majeſté y eſt toujours placé & demeure vuide. *Regium Conſilium, Regium Conſiſtorium, Conſiſtorianorum Comitum Senatus* ou *Concilium.* La Charge de Chancelier étant vacante, le Roi Louis le Grand a été une fois tenir le *Conſeil des Parties.* Les Conſeillers d'Etat & les Maîtres des Requêtes y aſſiſtent & y opinent, quand ils ſont de ſervice: deplus les Maîtres des Requêtes y raportent. Les affaires qui y ſont rapportées, ſont des caſſations d'Arrêts des Parlemens & autres Cours Souveraines, ou des évocations, pour récuſation d'une Juriſdiction particuliere, ou d'un Parlement ou autre Juriſdiction entiere; ſoit pour des affaires particulieres de Ville à Ville, ou de particulier à particulier, que le *Conſeil* évoque à ſoi, & dont il s'eſt reſervé la connoiſſance. Louis XIV. a ordonné par l'Article I. de ſon Réglement du 3. Janvier 1673. que le Conſeil d'Etat ſera compoſé de M. le Chancelier ou Garde des Sceaux, de XXI. Conſeillers d'Etat ordinaires, dont trois ſeront d'Egliſe, trois d'épée, du Controlleur Général des Finances, des Intendans des Finances, tous ordinaires, & de douze Conſeillers d'Etat, qui ſerviront par ſemeſtre. ESTAT DE FRANCE. T. III. C. 5.

Tom. II. col. 325. l. 73. *à Modene*, liſez *à Monza ſur le Lambro dans le Milanois, à trois lieuës de Milan.*

La même col. 312 l. 23. 455. *pariſis*, mettez 45. *ſous pariſis ſelon le calcul qu'en a fait autrefois Frere Pierre le Juge, Religieux de Sainte Geneviéve à Paris, ſur les anciens Regiſtres de cette Abbayie, & que Bonſons, du Breuil & Malingre ont rapporté dans leurs Antiquitez de Paris.*

Au même T. col 22. après le mot COQUEREILES, mettez autrefois COQUERE'ES ſ. f. &c. Après ces mots : *Il y en a dans l'écu des Sieurs de Montmagny*, ajoutez Pierre *Huault de Montmagny, qui vivoit en* 1500. *tige des Seigneurs de Bernay en Brie, portoit d'or à la face d'azur chargée de trois molettes d'éperon d'or, accompagnée de trois bouquêts de coquerelles de gueules, deux & un.* A la fin de cet article où il y a *bouquêts en Hyver*, ajoutez, *Ce dernier ſentiment eſt le meilleur. Dans les Titres des Chevaliers de Malte du nom de Huault de Vaires-Buſſy & de Montmagny, les* coquerelles *ſont appellées* Coquerées.

On eſpere qu'on voudra bien avoir auſſi quelque indulgence pour les fautes d'impreſſion. Au mot ABADIR, T. I. col. 7. ligne 43. après *horreur*, il faut deux points; & aulieu de *mais*, il faut mettre *Voſſius, dis-je, ajoute.* La pluſpart des fautes ſe corrigeront aiſement, ou le Dictionnaire les corrigera lui-même : par exemple au mot ALEP Tome I. col. 269. on a dit qu'Alep étoit *à l'orient d'Alexandrie, qui lui ſert de port.* A la page ſuivante col. 271. l'article d'ALEXANDRETTE montrera que c'eſt *Alexandrette* aulieu d'*Alexandrie* qu'il faut lire au mot ALEP.

Il y en a, mais peu, dont il ſera peutêtre plus difficile de s'appercevoir. Ce ſont des tranſpoſitions qu'on a faites, en ne rapportant pas les additions préciſement à l'endroit de l'ancienne édition, où elles devoient entrer. Ainſi au mot ADULTERE, Tome I. col. 157. l'addition qu'on a faite & qui commence par ces mots; *c'eſt trop peu dire* &c. ne devoit pas être placée immediatement après le paſſage de ſaint Matthieu, mais à la fin de tout l'article, comme les paroles mêmes par où elle commence, le font ſentir.

Il ſera plus aiſé de reconnoître la mépriſe au mot ELLIPSE, terme de Géométrie, où col. 1098. du II. Tome lig. 6. l'on a inſeré une addition d'une ligne qui regarde l'Ellipſe terme de Grammaire, & devoit être mis à la fin de l'article où l'on en traite.

Quelques additions n'étant point parvenues aſſez tôt, on a été obligé de les rejetter à la fin des Tomes; cela n'eſt arrivé que dans les deux derniers.

Au regard du changement de quelques lettres, ou de quelque mot, ce ſeroit avoir trop mauvaiſe opinion de nos Lecteurs, que de leur demander grace ſur ce point. Il faudroit être ou de bien mauvaiſe humeur pour ne les pas pardonner volontiers, ou bien peu habile pour ne les pas corriger aiſément: comme Tome I. col. 2. l. 20. *formé* pour *fermé*. col. 3. l. 18. *juſqu'au* pour *juſqu'à un*; col. 5. l. 16. & 25. BOUCH pour BOUH. col. 6. l. 3. *Aigues eaudes*, pour *Aigues caudes*. l. 32. בקר pour כחר l. 67. *la Dialecte Ionienne*, pour *dialecte Ionien*. Col. 12. l. 45. *pliuthe* pour *plinthe*. Col. 305. l. 19. *Coctiennes* aulieu de *Cottiennes*, & *Coctianæ* pour *Cottianæ*. l. 20. *Coctus* pour *Cottus* &c. Heureuſement les Ouvriers ſe ſont peu trompez dans les langues étrangeres, où il ſeroit plus difficile de corriger leurs mépriſes. Il y a cependant quelques dictions orientales, quelques mots grecs, & quelques accens, où ils ont failli, mais qui ne ſont de nulle conſequence. Ce peu de fautes, qu'il eſt impoſſible d'ailleurs d'éviter, ne diminue point le prix & le mérite d'un Livre; & l'on admirera plûtôt que des Ouvriers ayent pû n'en pas faire davantage, qu'on ne s'étonnera qu'ils en ayent fait; & ce ſera une preuve du ſoin & de la dépenſe qu'on a faite pour n'en choiſir que de bons. Enfin nous pouvons dire en finiſſant, que nous ſouhaitons n'avoir point d'autres reproches à eſſuyer, & que nous ſerons parfaitement contens, ſi le Public paroît l'être de nos travaux.

TABLE
DES AUTEURS ET LIVRES
FRANCOIS.

dont on s'eſt ſervi pour la compoſition de ce Dictionnaire.

A

ABADIE, divers Ouvrages.
Abeille, Chirurgien d'Armée.
d'Ablancourt, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
Abregé de Vitruve.
Académie Françoiſe, Dictionnaire, Recueil de Piéces & Harangues.
Academie des Jeux Floraux, Recueil de Piéces.
Academie Royale des Sciences, Hiſt. & Memoires.
Academie R. des Inſcriptions, Hiſtoire & Memoires.
l'Affilard, *Muſic.* Principes de Muſique.
les Agrémens du langage réduits à leurs principes.
d'Ahuron, Taille des Arbres.
d'Aiſy, Génie de la Langue Françoiſe.
Alais, Grammaire Méthodique.
Alleaume, *Jéſuite*, Souffrances de Jeſus.
Alliot, *Médec.* Tr. du Cancer.
Ambaſſade des Hollandois à la Chine, au Japon.
Amelot de la Houſſaye, divers Ouvrages.
Amelotte, *Prêtre de l'Oratoire*, divers Ouvrages.
Amuſemens ſerieux & comiques.
Amyot, Plutarque.
Traité de l'Amitié.
Ancillon, Mélanges Critiques.
Andoque, Hiſtoire du Languedoc.
de St André, Guillaume, Hiſtoire de Jean IV. Duc de Bretagne.
Andry, *Ecclef.* divers Ouvrages.
Andry, *Médecin*, divers Ouvrages.
l'Anglois, *Jéſuite*, Hiſtoire des Albigeois.
Angot, *Jéſuite*, Optique.
Duc d'Angouleſme, Hiſtoire des Cherifs.
Anſelme, *Abbé*, diverſes Oraiſons Funébres & Panegyriques.
Antiquité de Niſmes.
d'Argentré, Hiſtoire & Coûtumes de Bretagne.
Ariſtote, *Jardinier*, Jardins Potagers.
Arnaud d'Andilly, divers Ouvrages.
Arnaud, *Doct.* divers Ouvrages.
Aſſe, Traité des Aides.
l'Art de nager.
l'Art de prêcher.
Aubin Dictionnaire de Marine.
Auboux, Verit. Pratique civile & criminelle.
d'Aucourt, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
d'Audiffret, Géographie.
Audiger.
d'Avril, *Jéſuite*, Voyages.

B

BACHET, *V.* de Meziriac.
Bachaumont, Voyage.
Bacon, Morale.
Bacquet, Oeuvres.
Bail, divers Ouvrages.
Baillet, divers Ouvrages.
Baltus, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Balzac, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Barbier, *V.* d'Aucourt.
Bardin, le grand Chambelan de France.
Baron, Comedies.
Barrême, divers Ouvrages.
Barry, divers Ouvrages.
Bartholin, Anatomie.
Baſnage, Ouvrages des Sçavans.
Baudelot, divers Ouvrages.
Bauhin, *Gaſp. & Jean*, Hiſtoire des Plantes.
Bayle, divers Ouvrages.
de Bellegarde, *Abbé*, divers Ouvrages.
Belloſte, Chirurgien d'Hôpital.
Belon, Hiſtoire des Oiſeaux.
Benoît, divers Ouvrages.
de Benſerade, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
Beranger, Traité des Deſcentes.
Bernard, Nouv. de la Rep. des Lettres.
Benard, *Mad.* diverſes Pieces.
Beraier, *Medec.* divers Ouvrages.

de Berquen, des Pierres precieuſes.
Berroyer, *Avoc.* divers Ouvrages.
de Beſançon, l'Eſprit des hommes illuſtres dans leurs bons mots.
Sainte Beuve, Reſol. de Cas de Conſcience.
Bion, Globes & Aſtrolabe.
de la Bizardiere, divers Ouvrages.
Bizot, *Abbé*, Hiſtoire Metallique.
le Blanc, Hiſtoire des Monnoyes.
Blanchart, *Avocat*, Table des Ordonnances.
de Blegny, *Medec.* divers Ouvrages.
Blondel, *Mathém.* divers Ouvrages.
Bocquillot, Liturgies.
Boiceau, Jardinages.
Boileau, de l'*Acad.* Epictete, &c.
Boileau Deſpreaux, divers Ouvrages.
du Bois, *Abbé*, diverſes Traductions.
Boiſrobert, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Boiſſard, Dictionnaire de Muſique.
Boizard, Traité des Monnoyes.
Bordelon, *Abbé*, divers Ouvrages.
Borel, *Tréſor.* Recherches de France.
Bornier, Conferences ſur les nouvelles Ordonnances.
Boſquillon, *Abbé*, divers Ouvrages.
Boſſe, divers Ouvrages.
le Boſſu, *Chanoine Regulier*, Traité du Poëme Epique.
Boſſuet, *Evêque de Meaux*, divers Ouvrages.
Bouche, Hiſtoire de Provence.
Bouchet, Annales d'Aquitaine.
Bouhours, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Boulanger, Traité de la Sphere.
de la Boulay, Voyages.
Bourdaloue, *Jeſuite*, Sermons.
Bourdon, Anatomie.
Bourſaut, *Pere & Fils*, divers Ouvrages.
Bouteroüe, Rech. des Monnoyes.
Bouthillier, *Abbé de la Trappe*, divers Ouvrages.
Bouvet, *Jeſuite*, Portrait du Royaume de la Chine.
Boyer, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Boyer de Ruvieres, divers Ouvrages.
Boyer, Dictionnaire François & Anglois.
Brebeuf, Pharſale.
Brecourt, diverſes Pieces.
Bretonneau, *Jeſuite*, Sermons.
du Breuil, *Jeſuite*, Perſpective.
de Brianville, *Abbé*, Jeux de Cartes.
de Brieux, Orig. de pluſieurs façons de parler triviales.
Brignon, *Jéſuite* differentes Traductions.
Briot, Empire Ottoman.
le Brun, *Prêtre de l'Oratoire*, divers Ouvrages.
le Brun, Poëſies.
le Brun, Voyages.
Bruneau, *Avocat*, Traité des Criées.
de la Bruyere, *de l'Acad.* Caract. de Théophraſte.
Bruys, divers Ouvrages.
Budée, Dictionnaire.
Buffier, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Bullet, *Architecte*, divers Ouvrages.
de Buſſy Rabutin, *Comte*, divers Ouvrages.

C

CADENET, Paraphr. des Pſeaumes.
de Caillieres, *de l'Académie*, divers Ouvrages.
du Cange, divers Ouvrages.
de Cantenac, Poëſies.
Capiſtron, diverſes Pieces.
Caron, Traité des Bois.
Carré, Meſure des Surfaces.
de Caſeneuve, Origines Françoiſes.
Caſſagne, Saluſte.
Caſſandre, Rhétorique d'Ariſtote.
Caſſini, divers Ouvrages.
Caſtel, *Avocat*, divers Ouvrages.
Catel, Hiſtoire de Languedoc.
Catherinot, divers Ouvrages.
Catolicon d'Eſpagne ou Satyre Ménippée.
Catrou, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
du Cerceau, *Jeſuite*, Poëſies.
Cérémonial de France.
de Ceriſiers, Traduction de la Cité de Dieu.
de Challes, Elem. d'Euclides.
de la Chambre, *Medec.* divers Ouvrages.
de la Chambre, *Abbé*, diverſes Oraiſons Funebres.
Chamillard, *Jeſuite*, Diſſertations.
Chammelé, diverſes Pieces.
Hiſtoire de la Chancellerie.
Chanut, *Abbé*, divers Ouvrages.
Chapelain, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
de la Chapelle, *de l'Academie Françoiſe*, divers Ouvrages.
la Chapelle, divers Ouvrages.
Charas, Pharmacopée.
Charpentier, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
de la Charriere, *Chirurgien*, divers Ouvrages.
Chaſtelain, Martyrologe.
Cheminais, *Jeſuite*, Sermons.
la Chetardie, Inſtruction pour un Prince, & autres Ouvrages.
Chevreau, divers Ouvrages.
Chifflet, *Jeſuite*, Grammaire Françoiſe.
de Choiſy, *Abbé*, divers Ouvrages, Hiſtoire Eccleſiaſtique.
Chomel, Dictionnaire Oeconom.
Chorier, Hiſtoire de Dauphiné.
de Citry, divers Ouvrages.
Claude, *Miniſt.* divers Ouvrages.
le Clerc, *Miniſt.* divers Ouvrages.
le Clerc, *Medec.* Hiſt. de la Medecine.
La Princeſſe de Cléves.
la Colombiere, divers Ouvrages.
Colomier, divers Ouvrages.
Colonia, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Traité du Commerce.
Commire, *Jeſuite*, diverſes Pieces.
le Comte, *Cel.* Relation du Tunquin.
le Comte, *Jeſuite*, Mem. de la Chine.
le Comte, Cabinet d'Architecture.
Conrar, *de l'Academie*, Lettres.
Conſtitutions de Port-Royal.

Coquille,

Coquille, Hiſtoire de Nivernois.
Corbinelli, divers Ouvrages.
de Cordemoy, *Pere & Fils*, divers Ouvrages.
Corneille, *Pier. & Thom.* divers Ouvrages.
Coſtar, divers Ouvrages.
de la Coſte, Conqueſtes des Indes occidentales.
de Coulanges, Recueil de Chanſons.
de Courbeville, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Courtin, divers Ouvrages.
Couſin, *Préſident*, divers Ouvrages.
Crebillon, Tragedies.
de la Croix, Empire Ottoman, &c.
Crouzas, divers Ouvrages.
Cuiſinier François.

D

DAcier, Mr, *de l'Academie*, divers Ouvrages.
Dacier, *Mad.* divers Ouvrages.
Dagan, Fortifications.
Dalechamp, Hiſtoire des Plantes.
Dan, *Trinitaire*, Hiſtoire de Barbarie.
Dancourt, diverſes Pieces.
Danet, *Abbé*, Dictionnaire.
de Dangeau, *Abbé*, Dialogues, & autres Ouvrages.
de Dangeau, *Marquis de l'Academie Françoiſe*, quelques Pieces de Vers.
Daniel, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Danty, *Avocat*, divers Ouvrages.
Dapper, Deſcription de l'Afrique.
Daviler, Architecture.
Daumat, Loix Civiles.
Degori, *Médecin*, Dict. de Medecine.
Denys, Hiſtoire de l'Amerique.
Demoſthenes, Harang. & Philippiques.
Deſcartes, divers Ouvrages.
Deſenne, Calcul du Toiſe.
Deſ-houlieres, *Mad.* Poëſies.
Deſmarais, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Deſportes, Oeuvres.
Deſpreaux, *V.* Boileau.
Deſroches, Dictionnaire de Marine.
d'Eſtrées, *Abbé*, Diſcours prononcé à l'Acad.
Dictionnaire de Rimes.
Dictionnaire de Droit.
Dictionnaire de Philoſ. hermetique.
Dionis, *Anatomie*, Operat. de Chirurgie.
Diſcours d'Eloquence.
Diverſitez curieuſes.
Divertiſſemens de Seaux.
Dodart, *Medecin*, divers Ouvrages.
Doujat, *de l'Acad.* Vell. Paterculus.
Dubé, *Medec.* Medecin des Pauvres.
Ducaſſe, Pratiq. de la Juriſd. Eccleſiaſtique.
Duryer, *de l'Acad.* divers Ouvrages.

E

E*Cole des Arpenteurs.*
Errard, *Avocat*, Plaidoyers.
Eſprit, *Abbé*, divers Ouvrages.
de l'Eſtang, Traité de la Traduction.

les Eſtiennes, divers Ouvrages.
Eveillon, Traité des Excommunications.

F

le FAucheur, Action de l'Orateur.
Favyn, divers Ouvrages.
de la Fayette, *Mad.* divers Ouvrages.
Felibien, divers Ouvrages.
Felibien des Avaux, divers Ouvrages.
Fenelon, *Arch. de Cambray*, div. Ouvr.
de Ferriere, *Avocat*, divers Ouvrages.
Feuillet, *Maître de Danſe*, Chorographie.
le Févre, *Tanaq*, divers Ouvrages.
le Févre, *Mad. Dacier*, divers Ouvrages.
Févret, Traité de l'Abus.
Flechier, *Ev. de Niſmes*, divers Ouvrages.
Fleury, *Abbé*, divers Ouvrages.
la Fontaine, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Fontenelle, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
de la Force, *Duc*, Diſcours prononcé à l'Acad.
de la Force, *Mad.* divers Ouvrages.
Fouger, Traité des Hygrometres.
du Four, du Caffé, Thé, Chocolat.
Fournier, *Jeſuite*, Hydrographie.
Frezier, Voyages.
de Fromentiere, *Ev. d'Aire*, divers Ouvrages.
Furetiere, *Abbé*, divers Ouvrages.

G

GAillard, *Jeſuite*, divers Ouvr.
Gaudin, *Jeſuite*, Dictionnaire.
Gauret, Stile Univerſel.
Gazette.
Gedoin, *Abbé*, Traduction de Quintilien.
le Gendre, *Abbé*, divers Ouvrages.
Geneſt, *Abbé*, diverſes Pieces.
Gillet, *Avocat*, Playdoyers, &c.
Girouſt, *Jeſuite*, Sermons.
Giry, *de l'Academie*, divers Ouvrages.
Glaſer, Traité de Chymie.
Godeau, *Evêque de Vence*, divers Ouvrages.
Gollut, Mém. des Bourguignons.
Gombeaud, *de l'Academie*, divers Ouvr.
Gomberville, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Grammaire Générale & raiſonnée.
Grammaire Méthodique.
Grotius, Droit de la Paix & de la Guerre.
Guichard, Harmonie étymologique.
Guillemeau, Chirurgie.
de Guillet de la Guilletiere, Dict. des Arts de l'homme d'Epée.

H

HAbert, *de l'Academie*, Temple de la Mort.
de Harlay, Traduction de Tacite.
Harris, Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences.
Hartzſoeker, Dioptr. & Phyſique.
de Hauteroche, diverſes Pieces.
des Hayes, Voyage du Levant.
Heiſſ, Hiſtoire d'Allemagne.
Hellot, Elem. de la Philoſ. de la Chimie.

Hélyot, *Picpus*, Hiſt. des Ordres Relig. &c.
Henriette Sylvie de Moliere.
Hecquet, divers Ouvrages.
d'Her, *Chevalier*, divers Ouvrages.
d'Herbelot, Bibliotheque Orientale.
l'Heritier, *Mad.* divers Ouvrages.
Hermant, *Chanoine*, divers Ouvrages.
Hervet, *Gentian*, Traduction de la Cité de Dieu.
Hervieux, Traité des Serins.
de la Hire, divers Ouvrages.
Hiſtoire des Conclaves.
Hiſtoire naturelle d'Irlande.
Hiſtoire de la Ligue de Cambray.
Hiſtoire Critique du V. & du N. Teſtament.
Hiſtoire de la Laponie.
l'Honoré *Carme Déchauſſé*, Critique.
de l'Hoſpital, *Marquis*, les Infinimens petits, les Sections coniques.
Houdry, *Jéſuite*, Sermons.
des-Houlieres, *V.* Des-Houlieres.
Huet, *Ev. d'Avranches*, divers Ouvrages.
Huygens, *de Zwilickem*, divers Ouvrages.

I

JAQUELOT, divers Ouvrages.
du Jarry, *Abbé*, divers Ouvrages.
Jaugeon, Jeu du Monde.
le Jay, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Inquiſition de Goa.
Inſtruction pour les Confitures.
Jolly, *Ev. d'Agen*, divers Ouvrages.
Joubert, *Jéſuite*, Science des Medailles.
Jovet, Hiſtoire des Religions.
Journal des Savans.
Jouſſe, Traité de la Charpenterie.
de St Julien, Origine & Antiquité des Bourguig.
Jurieu divers Ouvrages.
de Juſſieu, Introduction à la Botanique.

L

LALLEMANT, *Chanoine Régulier*, divers Ouvrages.
Lallemant, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Lamy, *Bénédictin*, divers Ouvrages.
Lamy, *Prêtre de l'Oratoire*, divers Ouvrages.
Lancelot, divers Ouvrages.
Langlois, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Larrey, Hiſtoire d'Angleterre.
de Laval, *Duc de Luynes*, divers Ouvrages.
de Launay, Traité des Deſcentes.
de Lauriere, *Avocat*, Biblioth. des Coûtumes & Gloſſaire de Droit.
Leger, Dictionnaire d'Agriculture.
Lemery, *Médecin*, divers Ouvrages.
Lettres d'Abailard.
Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſ. J.
Lettres d'Eloyſe à Abailard.
Lettres Portugaiſes.
Liancourt, Maiſtre d'Armes.
Liger, divers Ouvrages.
Lignere, Poëſies.
Lobineau, Hiſtoire de Bretagne.
Logique de Port-Royal.
du Loir, Voyage du Levant.
Loiſeau, divers Ouvrages.
du Londel, *Jéſuite*, Faſtes.
le Long, *de l'Oratoire*, Traité des Polyglottes.
de Longepierre, divers Ouvrages.
Doct. de Louvain, Traduction de la Bible.
Louvilliers de Poincy, Hiſtoire des Antilles.
Loyer, *Dominicain*, Relation du Royaume d'Iſſiny.
Loret, Lettres.
Lucas, Voyages.

M

MABILLON, *Bénédictin*, Etudes Monaſtiques.
Macé, Hiſtoire des quatre Cicerons.
Macillon, Sermons, Oraiſons Funebres.
Maimbourg, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Mainard, Poëſies.
Mainard, Lettres.
le Maire, Antiquitez d'Orleans.
le Maiſtre, Plaidoyers.
Malbranche, *Pr. de l'Orat.* div. Ouvrages.
de Malezieux, divers Ouvrages.
Malherbe, Oeuvres.
Malingre, Antiquitez de Paris.
Mallet Maneſſon, divers Ouvrages.
de Marca, Hiſtoire de Bearn.
de la Mare, Traité de Police.
Mareſchal, Droits honorifiques.
Mariotte, divers Ouvrages.
Mariotte, *Avocat*, Diſcours prononcé au Parlement de Toulouſe.
Marmol. Deſcription de l'Afrique.
de Marolles, *Abbé*, divers Ouvrages.
Marot, Oeuvres.
Marſolier, divers Ouvrages.
Martignac, divers Ouvrages.
Maſcaron, *Evêque d'Agen*, divers Diſcours.
Maty, Dictionnaire Geographique.
de Maucroix, divers Ouvrages.
Mauriceau, Accouchemens.
du Maurier, Memoires d'Hollande.
Médailles de Louis le Grand.
Mémoires du Clergé.
Mémoires de Trévoux.
Ménage, *Abbé*, divers Ouvrages.
Menagiana.
Meneſtrier, *Jéſuite*, div. Ouvrages. Hiſtoire Conſul. de Lion.
Mercure Galant.
de Meré, *Chevalier*, divers Ouvrages.
Merlet, Traité des bons Fruits.
le Merre, des Mariages des Enfans.
Merſene, *Minime*, Harmonie.
Mery, *Chirurgien*, divers Ouvrages.
de Meuve, Dictionnaire Pharmaceutique.
Mézeray, Hiſtoire de France.
de Meziriac, divers Ouvrages.
Moliere, Oeuvres.
Mollet, Jardinages.

de Monconis, Voyages.
Monet, *Jeſuite*, Dictionnaire.
Monſambano, Etat de l'Empire Trad.
Montagnes, Eſſais.
Monteclair, Muſique.
de Montfleury, diverſes Piéces.
de Montgault, *Abbé*, diverſes Traductions.
Montmorel, *Abbé*, Homélies.
Montreuil, Oeuvres.
Moréri, Dictionnaire hiſtorique.
Morillon, *Benedictin*, diverſes Poëſies.
Morin, Culture des Fleurs.
Morland, *Chevalier*, Elévation des Eaux.
de la Morliere, Hiſtoire d'Amiens.
la Mothe le Vayer, divers Ouvrages.
de la Motte, *de l'Academie*, divers Ouvrages.
du Moulin, Coûtume de Paris.
du Moulin, Hiſtoire de Normandie.
du Moulinet, *Chan. Reg.* Curioſitez & Habits.
de Mourgues, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Munier, Mémoires & Hiſtoire d'Autun.
Muret, *Abbé*, des Feſtins.

N

NAUDE', divers Ouvrages.
Duc de Neucaſtle, Méthode de dreſſer les Chevaux.
de la Neuville, *V.* le Quien.
Neveu, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Niceron, *Minime*, Perſpective.
Nicot, Dictionnaire
de Nicolay, Voyages.
Nicole, *Preſident*, divers Ouvrages.
Nicole, *de l'Academie des Sciences*, divers Ouvrages de Mathématique.
Nicole, *Eccleſiaſtique*, divers Ouvrages.
Nivers, *Organiſte*, divers Ouvrages.
le Noble, divers Ouvrages.
Nodot, divers Ouvrages.
Noſtradamus, ſes Quatrains, & Hiſtoire de Provence.
Noüet, *Jeſuite*, divers Ouvrages.

O

OEXMELIN, Hiſtoire des Flibuſtiers.
Olearius, Voyages.
Oliers, divers Ouvrages.
les Opéra.
les Ordonnances de Louis XIV.
Ordonnance de Marine.
d'Orléans, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
d'Oſſat, *Cardinal*, Lettres.
Ovide, Epiſtres.
Ozanam, divers Ouvrages.

P

PAGAN, div. Ouv. de Mathématique.
Palaprat, diverſes piéces.
Palliot, la Science des Armoiries.
Paradin, Annales de Bourgogne.
fra Paolo, Traité des Benéfices.
Pardies, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Parent, Méchanique, & autres Ouvrages.
de Paris, Martyrologe, &c.
Parodies Bachiques.
Paſcal, divers Ouvrages.
Paſcal, *Medecin*, divers Ouvrages.
Paſquier, Recherches & Lettres.
Patin, Lettres.
Patru, Plaidoyers.
Pavillon, *Ev. d'Alet*, Rituel d'Alet.
le Pays, divers Ouvrages.
Peliſſon, divers Ouvrages.
Pellegrin, *Abbé*, Cantiques, Traductions des Odes d'Horace.
Pelletier, *Expeditionnaire*, div. Ouvrages.
Pelletier, *Abbé*, divers Ouvrages.
le Pelletier, Hiſtoire de la Guerre de Chipre.
Penicher, Traité des Embaumemens.
Perrault, *Charl. & Claude*, div. Ouvr.
Perry, *Jeſuite*, Hiſtoire de Chaalons.
Peu, Accouchemens.
Pezron, *Bernard*, divers Ouvrages.
Pibrac, Quatrains.
Pic, *Abbé*, divers Ouvrages.
Pieces Galantes.
de Pile, divers Ouvrages.
Pilpay, Fables.
du Pin, *Abbé*, divers Ouvrages.
Pinſon, *Avocat*, divers Ouvrages.
des Places, Ephemerides.
de la Placette, divers Ouvrages.
Plumier, *Minime*, divers Ouvrages
Pluvinel, Ecuyer François.
Poëme de Saint Proſper.
Poëſies Gaillardes.
Nouveau choix de Pieces de Poëſies.
Poiſſon, diverſes Piéces.
Polinier, *Chan. Reg.* divers Ouvrages.
Pomet, Hiſtoire des Drogues.
du Pont, Principes de Muſique.
de Pontis, Mémoires.
Port-Royal, divers Ouvrages.
de Prade, divers Ouvrages.
Pradon, diverſes Piéces.
Preſtet, Elémens de Mathématique.
Princeſſe de Cleves.
de Pringy, *Mad.* diverſes Piéces.
Procès verbaux du Clergé.
Illuſtres Proverbes.
Dictionnaire des Proverbes.
Etymologies des Proverbes.

Q

QUESNEL, *Pr. de l'Orat.* div. Ouvr.
D. Quichote.
le Quien de la Neuville, Hiſtoire de Portugal.
le Quien, *Dominicain*, divers Ouvrages.
le Quin, Traité des Hernies.
Quinaut, divers Ouvrages.
de la Quintinie, Jardinages.

R

RABELAIS, Oeuvres.
Racan, divers Ouvrages.
Racine, *de l'Academie*, divers Ouvrages.
le Ragois, Instruction ſur l'Hiſtoire.
Ragueau, Indice.
Raguenet, *Abbé*, divers Ouvrages.
Rainſant, *Medec.* Tableaux de Verſailles.
Ranchin, Pſeaumes en Vers.
Rapin, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Recueil de Poëſies.
Nouveau Recueil de bons mots.
Recueil de Traitez de Paix.
Recueil de Voyages.
Reflexions ſur la Langue Françoiſe.
Regis, Philoſophie.
Regnier, *Abbé*, divers Ouvrages.
Regnier, Satyres.
Relation des Campagnes de Rocroy, &c.
Remond du Cours, divers Ouvrages.
Renaudot, *Abbé*, divers Ouvrages.
Renuſſon, *Avocat*, divers Ouvrages.
Ricard, *Avocat*, divers Ouvrages.
Richard, *Abbé*, divers Ouvrages.
Richelet, divers Ouvrages.
Richer, Gnomonique.
de Richelieu, *Cardinal*, divers Ouvrages.
Robbe, divers Ouvrages.
de la Roche, *Prêtre de l'Oratoire*, Oraiſ. Funebr.
de Rochefort, Dictionnaire curieux.
de la Rochefoucault, divers Ouvrages.
des Roches, Dictionnaire de Marine.
Roger, *Recollet*, Voyages de la Terre Sainte.
de Rohan, *Abbeſſe*, divers Ouvrages.
Rohault, Phyſique, &c.
Rondelet, Hiſtoire des Poiſſons.
Ronel, Mercure Indien.
Ronſart, Oeuvres.
Roolle, divers Ouvrages.
de la Roque, *Abbé*, Traité de la Nobleſſe.
de Roſnel, Mercure Indien.
Rouſſeau, Muſique & Viole.
Rouſſeau, Poëſies,
Rouviere, Eaux de Forges.
de Rubis, Hiſtoire de Lion.
de la Ruë, *Jeſuite*, Oraiſ. Funebres & Sermons.
de Ruffi, Hiſtoire de Marſeille.
Ruzes Innocentes.
du Ryer, *de l'Academie*, divers Ouvrages.

S

de SABLE', *Marquiſe*, divers Ouvrages.
de la Sabliere, Poëſies.
de Sacy le Maiſtre, divers Ouvrages.
de Sacy, *de l'Academie*, Lettres de Pline.
de Saintonge, *Mad.* divers Ouvrages.
de Saint-Amant, Oeuvres Poëtiques.
de Saint Cyran, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Saint Didier, Hiſtoire de Veniſe.
de Saint Evremont, Oeuvres.
de Saint Gelais, divers Ouvrages.
de Saint Germain, Examen des Etats.
de Saint Hilaire, *Medecin*, divers Ouvrages.
de Saint Real, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Sainte-Beuve, *Abbé*, Cas de Conſcience.
de Sainte-Garde, Hiſtoire des Héréſies.
de Sainte-Marthe, divers Ouvrages.
Salnove, Vénerie Royale.
de Salo, Journal des Savans.
Salvaing, Traité des Fiefs.
Sanſon, Etat préſent de la Perſe.
Sarrazin, Oeuvres.
Savary, Parfait Négociant, &c.
Savaron, Recherches de Clairmont.
Saviart, Obſ. Chirurgicales.
Savot, divers Ouvrages.
Sauveur, Application des Sons harmoniques. & Principes d'Acouſtique.
Scaron, divers Ouvrages.
Scudery, *Mad.* divers Ouvrages.
Scultet, Arſenal de Chirurgie trad.
Segrais, *de l'Acad.* divers Ouvrages.
Senault, *Pr. de l'Orat.* divers Ouvrages.
Sénecé, Epigrammes.
de Senne, Traité du Toiſé.
de Sévigny, *Mad.* Lettres.
Simon, *Rich.* divers Ouvrages.
Simon, *Prêtre*, Dictionnaire de la Bible.
Simon, *Aſſeſſeur*, divers Ouvrages de Droit.
de Soleyſel, Parfait Mareſchal, &c.
Sorbiére, Lettres.
Sorel, Science Univerſelle.
Souciet, *Jeſuite*, Diſſertations ſur l'Ecriture.
Spanheim, divers Ouvrages.
Spon, *Médecin*, divers Ouvrages.
de la Suze, *Mad.* Poëſies.
de Sylvecane, *Préſident*, Juvénal & Perſe.

T

TACHARD, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Tallemant, *Abbés*, leurs divers Ouvrages.
Tardif, Traité de la Fauconnerie.
Tarteron, *Jeſuite*, divers Ouvrages.
Tavernier, Voyages.
Tauvry, *Médecin*, divers Ouvrages.
le Tellier, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
Terlon, *Chevalier*, Mémoires.
du Tertre, *Dom.* Hiſtoire des Antilles.
Teſtu, *Abbé*, Stances Chrétiennes.
de la Thaumaſſiere, Hiſtoire & Coûtumes de Berry.
Théatre Italien.
Théatre de Piedmont.
Théatre de Savoye.
Théophile, Oeuvres Poëtiques.
Thévenin, Chirurgie.
Thevenot, Recueil de Voyages.
Thiers, *Abbé*, divers Ouvrages.
Thiroux, Hiſtoire d'Autun.
Thomaſſin, *Pr. de l'Orat.* divers Ouvrages.
Thréſor de Médecine.
Thuilier, *Médec.* divers Ouvrages,
la Thuilerie, diverſes Piéces.

de Tillemont, *Abbé*, Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & des Empereurs.
du Tillet, Recueil des Rois & Couronne de France.
du Tillet, Mémoires.
Toinard, Remarques.
du Torar, Leçons Géometriques.
Toubeau, Juriſdiction Conſulaire.
Toureil, divers Ouvrages.
de Tournefort, *Médecin*, divers Ouvrages, Voyage du Levant.
le Tourneux, divers Ouvrages.
du Tremblay, Traité des Langues.
Triſtan, Comm. Hiſtoriques.

V

de la VALBONNAYE, Mémoires pour l'Hiſtoire du Dauphiné.
de Valincourt, *de l'Acad.* divers Ouvrages
de Vallemont, *Abbé*, divers Ouvrages.
de la Valterie, Homere.
Van Helmont, *Médecin*, Oeuvres.
de Varennes, *Jéſuite*, le Roy d'Armes.
Varet, Lettres, &c.
Varignon, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Varillas, divers Ouvrages.
de Vauban, *Mar. de Fr.* Fortifications.
de Vaugelas, *de l'Acad.* divers Ouvrages
de Vaumoriere, Harangues & Lettres.
Vauthier, Arbres Fruitiers.
Verduc, *J. B.* divers Ouvrages.
Verjus, *Jéſuite*, divers Ouvrages.
de Vernage, *Abbé*, divers Ouvrages.
du Verney, *Médecin*, divers Ouvrages.
de Vertot, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Vertron, divers Ouvrages.
Vigenere, divers Ouvrages.
de Vigneul-Marville, Mélanges Hiſtoriques.
de Villars, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Ville, *Chev.* Fortifications.
de la Ville, *Avocat*, Dictionnaire des Arreſts.
de Ville-Dieu, *Mad.* Oeuvres.
de Villiers, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Viſé, Hiſtoire du Roy & Mercure Galant.
Vitruve, Architecture.
de Voiſin, Miſſel, &c.
Voiture, *de l'Acad.* Oeuvres.
de la Volpiliere, *Abbé*, divers Ouvrages.
de Voltaire, Tragédie.
Wicquefort, { l'Ambaſſadeur. / Ambaſſade de Figuéroa, Traduct.

FIN.

PRIVILEGE DU PRINCE.

LOUIS AUGUSTE PAR LA GRACE DE DIEU PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES: A tous ceux qui ces Preſentes verront, SALUT. Nôtre amé RENE' DE MOMMORT, nous a tres-humblement fait expoſer que le public ſe plaignant de ne plus trouver de *Dictionnaire Univerſel François-Latin, & Latin-François*, ci devant imprimé de nôtre ordre, en l'Imprimerie par nous établie en nôtre Ville de Trevoux; il lui fût permis de faire réimprimer ledit Dictionnaire Univerſel, François-Latin, & Latin-François, corrigé, & augmenté conſiderablement, ſi il nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Privilege. A CES CAUSES, deſirant traitter favorablement l'Expoſant qui eſt obligé de faire de tres-grandes depenſes pour l'Impreſſion dudit Livre; Nous lui avons par ces Préſentes, permis & accordé, permettons & accordons, ainſi qu'à ſa Veuve, heritiers, & autres, à qui il poura remettre, ceder, ou faire part du preſent Privilege, de faire imprimer le Dictionnaire Univerſel, François-Latin, & Latin-François, en tant de Volumes, de telle marge & Caracteres que bon lui ſemblera, dans nôtre Imprimerie établie à Trevoux, & non ailleurs; Après que ledit Dictionnaire aura été approuvé par deux de nos Cenſeurs ordinaires, le faire vendre & debiter par tout où il ſouhaittera, & ce pendant le tems de trente années conſecutives: A la charge par l'Expoſant, de le faire mettre inceſſamment ſous preſſe. En outre de nôtre pleine puiſſance & autorité Souveraine, avons revoqué, revoquons, caſſons, & annullons, tous Privileges qui pouroient avoir été par Nous accordez ci-devant, au ſujet dudit Dictionnaire Univerſel, François-Latin, & Latin-François, comme auſſi tous les Traittez faits en conſequence, pendant le tems deſdites trente années; Faiſons tres-expreſſes inhibitions & défences à toutes ſortes de Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être, d'imprimer, faire imprimer, ou contrefaire, vendre, ni debiter ledit Dictionnaire Univerſel François-Latin, & Latin-François, même des Abregez, tant du Dictionnaire François-Latin, que Latin-François, ſous quelque pretexte que ce puiſſe être, ſans le conſentement par écrit de l'Expoſant, ou de ſes ayans cauſe, ſous peine de vingt-mille livres d'amende, un tiers applicable à l'Hôpital general de Trevoux, un tiers audit Expoſant, & l'autre tiers au Denonciateur; de confiſcation des Exemplaires, & de tous dépens, dommages, & interêts: Voulons & ordonnons, que nôtre amé & feal le Sieur Cachet de Montezan, Premier Préſident en nôtre Parlement, que nous avons commis, & commettons ſeul en cette partie, juge, & décide ſommairement: Donnant à nôtredit Commiſſaire tout pouvoir, & attribution de Juriſdiction à cet effet, faiſant défenſes à tous nos autres Juges d'en connoître, à peine de nullité, & de répondre en leurs noms, de tous dépens, dommages, & interêts. Sera tenu ledit RENE' DE MOMMORT, de faire mettre dans nôtre Bibliotheque un Exemplaire dudit Dictionnaire, un en celle de nôtre tres-cher & feal le Sieur de Malezieu Chancelier de nôtre Souveraineté, & d'en donner un à nôtredit Commiſſaire. Voulons en outre, que la Copie des Preſentes qui ſera imprimée au commencement, ou à la fin dudit livre, ſoit tenue pour dûement ſignifiée; & qu'aux Copies collationnées, foy ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier de nos Huiſſiers, ou Sergens, de faire pour l'execution d'Icelles, tous exploits, ſaiſies, & autres actes neceſſaires, nonobſtant toutes oppoſitions, ou appellations, & lettres à ce contraires, toutes leſquelles nous avons revoquées, & revoquons d'abondant par ces Preſentes ſignées de nôtre main, & ſcellées: CAR TEL EST NOTRE PLAISIR. Donné à nôtre Conſeil Souverain le quatre Janvier l'an de grace mil ſept-cent quatorze, & de nôtre Souveraineté le vingt-deux. Signé, LOUIS-AUGUSTE.

Et ledit Sieur DE MOMMORT a cédé le préſent Privilege au Sieur Hilaire Foucault, qui en a fait part aux Sieurs Florentin Delaulne, Michel Clouſier, Jean-Geoffroy Nyon, Eſtienne Ganeau, & Nicolas Goſſelin, ſuivant l'accord paſſé entre eux.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN.

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA LANGUE FRANÇOISE; DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les termes Latins qui peuvent y convenir.

A

A EST la premiere lettre de l'alphabet François. Elle répond entierement à la lettre *A* des Latins, qui eſt, comme Jules Scaliger l'a remarqué, le premier ſon articulé que la nature pouſſe, le premier cri des enfans, & qui n'a point beſoin d'autre mouvement que de celui d'ouvrir la bouche.

C'eſt inutilement que la plûpart des Grammairiens comparent la lettre *a* des Latins & des François, avec l'*aleph* des Hebreux & l'*eliph* des Arabes, parceque ces deux lettres n'ont aucun rapport avec nôtre *a*, ſi ce n'eſt qu'elles ſont les premieres dans l'alphabet Hebreu & dans celui des Arabes; mais elles ne ſont pas des voyelles comme dans la langue Françoiſe. Quelques Auteurs diſent que la lettre *aleph* n'eſt ni une conſonne, ni une voyelle; mais qu'elle répond à ce que les Grammairiens appellent *eſprit*. Et c'eſt ce qui a fait dire à Voſſius que chez les Hebreux l'*aleph*, le *he*, le *heth*, le *hain*, ne ſont point proprement des lettres, mais des *eſprits*; en ſorte que l'*aleph* eſt ce qu'on nomme communément *ſpiritus lenis*, un *eſprit doux*. Ils ajoutent que pour parler exactement, il faut dire que ce ſont des lettres qui ſervent d'aſpiration, *pneumaticæ litteræ*, comme la lettre *H* en nôtre langue & dans la Latine; que c'eſt de cette maniere que S. Jérôme s'explique en parlant de ces quatre lettres, lorſqu'il eſt exact; ce qu'il avoit ſans doute appris des Juifs de Tiberiade, qui avoient une connoiſſance parfaite de la langue Hebraïque; mais ce ſentiment, ou eſt faux, ou n'eſt qu'une queſtion de nom. L'*aleph* Hebreu, l'*eliph* Arabe, & l'*olaph* Syriaque ſont de vrayes conſones, auſſi-bien que le *he*, le *hhet*, le *hain*, & toutes les lettres aſpirées. Voyez ce que nous dirons au mot Aspirée & au mot Esprit.

A ſe prononce du goſier, ce qui ne rend pas ce ſon déſagréable, s'il n'y a de l'affectation. Covarruvias dit, que le premier ſon que l'homme fait entendre en naiſſant eſt le ſon de l'*a*; enſuite il diſtingue & dit, que les garçons font entendre le ſon de l'*a*, & les filles le ſon de l'*e*, chaque ſexe faiſant entendre le ſon qu'a la pemiere lettre du nom des premieres perſonnes de même ſexe qu'il y a eû dans le monde.

Le ſon de l'*a* eſt ordinairement un ſon clair. Quelquefois il eſt obſcur & long, & alors l'*a* pour l'ordinaire eſt marqué d'un accent circonflexe, comme âne; l'*a* a encore le même ſon obſcur, & eſt long devant une *ſ* qui ne ſe prononce pas, comme dans ces mots, *blaſme*, *aſne*, *aſpre*: il eſt vrai qu'aujourd'hui on ôte cette *ſ*; & pour en marquer le retranchement, on met un accent circonflexe ſur l'*a*, *blâme*, *âne*, *âpre*.

Le ſon de l'*a* eſt un de ceux que les muets forment plus aiſément, ſur tout quand il eſt un peu nazal & obtus, comme *an*, parceque pour former ce ſon on n'a pas beſoin des muſcles & des autres organes de la bouche, qui manquent ordinairement aux muets; mais de ceux de la gorge & du nez qu'ils ont.

A devant un *e*, avec lequel il fait une diphtongue, n'a point de ſon, & ne ſe fait point ſentir, comme dans le mot *Aeole*, &c. Dans ces mots là on ſupprime l'*a*, & l'on écrit comme on prononce *Eole*, *équateur*, *équinoxe*, &c. Et non pas *Aeole*, *æquinoxe*, *æquateur*, &c.

A devant un *i* avec lequel il forme une diphtongue, a differens ſons: quelquefois il ſe prononce comme un *e* ouvert, comme dans *pain*, &c. quelquefois comme un *e* formé, comme dans *païs*, *paiſan*; liſez & prononcez *péis*, *péiſan*, &c. quelquefois comme un *e* muet, comme dans ces mots *faiſois*, & les autres perſonnes du même tems, *faiſant*, &c. Prononcez *feſois*, *feſant*.

A devant *o* & ne faiſant qu'une même ſyllabe avec l'*o* & la conſone qui ſuit, conſerve le ſon qui lui eſt propre, & abſorbe celui de l'*o*; Exemple, *faon*, *Laon*, *paon*; liſez & prononcez *fan*, *lan*, *pan*; la même choſe arrive à l'*e* dans le mot *Caen* ville de baſſe Normandie, que l'on prononce comme s'il étoit écrit *Can*.

A devant *u* ſe prononce comme un *o*, comme dans les mots *auteurs*, *autoriſé*, *autentique*. Dans la derniere ſyllabe d'un mot cet *au* ſe prononce quelquefois comme un *o* long, à cauſe de l'*s*, ou de l'*x* qui ſuivent, comme dans *animaux*, *chevaux*: les autres conſones ont le même effet, & allongent la prononciation d'*au*. Exemple, *badaud*, *ſaut*, &c.

A devant *y* a le même ſon que devant *i*; il faut ſeulement remarquer que l'on met aujourd'hui un *i* dans preſque tous les mots où l'on mettoit autrefois un *y*, comme dans *paier*, *païs*, *paiſan*,

&c. Il y a quelques perſonnes qui ſe ſont faites une regle de conſerver l'*y* dans les mots où il eſt devant une voyelle, & où il ſe fait ſentir, comme dans le mot *payen*.

A devant les conſones a toujours le même ſon qui eſt clair, ſi ce n'eſt devant une *s* qu'on ne prononce point; car alors le ſon de l'*a* eſt obſcur & long, & devant une *m* ou une *n*, devant leſquelles il a un ſon obtus & nazal, comme dans *amphibologie*, *anſe*, *enfant*, &c.

A après les autres lettres, à la fin d'un mot, a toujours un ſon clair; mais s'il eſt au milieu d'un mot ſa prononciation changera, & le ſon qu'on lui donnera ſera clair, ou obſcur, ou obtus, court ou long, ſelon les differentes conſones qui le ſuivront, comme on vient de l'expliquer.

A. ſ. m. C'eſt le nom de cette lettre, ou du caractere que nous appellons *a*. Un grand *a*, un petit *a*, un *a* bien formé. Ce nom eſt du genre maſculin, comme celui de toutes les voyelles Françoiſes. Cette lettre ſert de corps à un Rebus en cette maniere: On range pluſieurs *A* de ſuite juſqu'au tombeau, & ces paroles ſont l'ame du Rebus, *Amis juſqu'au tombeau*.

Cette lettre *A* étoit auſſi chez les Anciens une lettre numérale qui ſignifioit 500, comme on le voit dans Valerius Probus. Voyez ſur ces prétenduës lettres numérales ce qu'on en a remarqué ſur la lettre *e*. Il y a des vers anciens rapportez par Baronius, qui marquent les lettres ſignificatives des nombres, dont le premier eſt:

Poſſidet A *numeros quingentos ordine recto.*

Quand on mettoit un titre ou une ligne droite au deſſus de l'*A*, il ſignifioit cinq mille. Les Romains l'appelloient *lettre ſalutaire*, parce qu'on s'en ſervoit pour déclarer innocent celui qui étoit accuſé. *A* vouloit dire *abſolvo*, je l'abſous.

Cette lettre a diverſes ſignifications. Cependant il en faut éviter la rencontre trop fréquente dans une même période. Quelquefois cette repetition rend le diſcours rude & moins agréable.

C'eſt quelquefois un ſubſtantif maſculin. Cet *A* eſt mal formé. On dit par une façon de parler proverbiale: Il n'a pas fait une panſe d'*a*, pour dire, il n'a pas formé une ſeule lettre; & figurément, il n'a fait quoi que ce ſoit. On dit auſſi dans la converſation familiere: Il ne ſçait ni *A* ni *B*, pour exprimer un ignorant.

Ci deſſous gît Mr l'Abbé,
Qui ne ſçavoit ni A *ni* B. MENAG.

C'eſt auſſi la troiſiéme perſonne du verbe auxiliaire *avoir*. Il *a* fait de l'éclat mal-à-propos. L'imagination du Poëte n'*a* pu vous peindre ſi belle que vous êtes. VOIT. La verité, qui *a* des bornes, *a* dit pour vous tout ce que le menſonge, qui n'en connoît point, *a* inventé pour les autres. S. EVR. Dans cette ſignification l'on n'y met point d'accent, ni quand il eſt précedé de la particule *y*; car alors il a la force du verbe ſubſtantif *être*. Il y *a* un Dieu. On ne lui donne pas non plus d'accent quand il eſt nom; mais ſeulement quand il eſt prépoſition ou particule; car alors on le marque d'un accent grave. Au moins ceux qui ſe piquent d'exactitude dans leur écriture en uſent ainſi; mais cette exactitude n'eſt plus maintenant d'un grand uſage, & l'on remarque que les étrangers qui apprennent nôtre langue par principes & par l'étude, ſont plus exacts là-deſſus que ceux qui ne la ſçavent que par l'uſage. Les Italiens ſont plus exacts dans leur langue à marquer les accens que nous ne le ſommes dans la nôtre. Ils font bien, parceque les accens marquent dans leur langue une differente prononciation, au lieu que dans le François la prononciation d'*a*, quand il fait ſeul une diction, étant toûjours parfaitement la même, il ſemble que nous ayions plus de droit de négliger les accens.

Cette lettre exprime preſque tous les mouvemens de l'ame; & pour rendre l'expreſſion plus forte, on y ajoute une *h* après, comme dans l'admiration: *Ah* le beau tableau! Dans la joye: *Ah* quel plaiſir! Dans l'indignation: *Ah* le ſcelerat! Dans la douleur: *Ah* la tête! Quand on ſe ſent affoiblir: *Ah* je me meurs! Dans la conteſtation: *Ah!* Monſieur, pour ce vers je vous demande grace. BOIL. Dans l'étonnement: *Ah* perfide!

A étant une prépoſition eſt formé du Latin *ad*, & on l'écrivoit autrefois ainſi, *ardent déſir ad ce mon cœur allume*. CRETIN. *qui l'avoit meu ad ce*. CONTINUATEUR DE MONSTRELET.

A ſert ſouvent à décliner les noms propres & en marque le datif. Ce livre eſt *à* Pierre; cet éventail eſt *à* Agnés. Preſque tous ceux qui ont compoſé des Grammaires Françoiſes ont mis la lettre *A* au nombre des articles, quand elle eſt employée devant les noms propres pour en marquer le datif. Mais ces Grammairiens ne parlent pas exactement; car on ne met point d'articles devant les noms propres. Quand donc la lettre *A* jointe à un nom eſt la marque du datif, c'eſt une ſimple particule ou prépoſition; & lorſqu'on y ajoute *le* ou *la*, ou la ſimple lettre *l'* avec une contraction, c'eſt alors un article joint à cette particule, & qui eſt la même choſe que *ille* & *illa* des Latins. Il en eſt de même de *au* & de *aux*, ou comme l'on écrivoit autrefois *aulx*. Nôtre langue a changé la lettre *l* en *u*.

On doit raiſonner de la même maniere ſur la particule *de*, qu'on appelle mal à propos *l'article du genitif*; car c'eſt une ſimple particule, & quand on y joint l'article on dit *du*, qui eſt le *del* des Italiens & des Eſpagnols. L'Auteur judicieux de la Grammaire raiſonnée a fait cette diſtinction de ſimple particule & d'article, lorſqu'il dit, p. 48. *On ſe ſert d'une particule dans toutes les langues vulgaires pour exprimer le genitif, comme eſt* de *dans la nôtre.* Il ajoute p. 49. en parlant du datif: *Les Langues vulgaires marquent ce cas par une particule, comme eſt* a *en la nôtre.* Au chap. 7. de la même Grammaire il a très-bien remarqué, que preſque dans toutes les langues on a inventé de certaines particules nommées *articles*, qui déterminent la ſignification des noms. Il dit de plus, parlant de l'article *le*, que le genitif & le datif ſe fait toûjours au pluriel & ſouvent au ſingulier par une contraction des particules *de* & *à*, qui ſont les marques de ces deux cas, avec le plurier *les* & avec le ſingulier *le*; au plurier on dit toûjours au genitif *des* par contraction, pour *de les*; *des Rois*, pour *de les Rois*; & au datif *aux* pour *à les*; *aux Rois*, pour *à les Rois*. On ſe ſert de la même contraction & du même changement d'*l* en *u* au genitif & au datif ſingulier, aux noms maſculins qui commencent par une conſone; car on dit *du*, pour *de le*; *du Roy*, pour *de le Roy*; *au*, pour *à le*; *au Roy*, pour *à le Roy*. Dans tous les autres maſculins qui commencent par une voyelle, & tous les feminins generalement, on laiſſe l'article comme il étoit au nominatif, & on ne fait qu'ajouter *de* pour le genitif, & *à* pour le datif; *l'état, de l'état, à l'état: la vertu, de la vertu, à la vertu*. Gram. raiſ. p. 53.

A quand il eſt prépoſition ſe met ou devant les noms, ou devant les verbes. Quand il eſt mis devant les noms, il ſert à marquer 1° La ſituation: *A* droit, *à* gauche: être bien *à* cheval. 2° La poſture & le geſte: *A* genoux, *à* bras ouverts. 3° La diſtance: *A* vingt lieuës de là. 4° La qualité: De l'or *à* tant de carats. 5° Le prix: *A* dix écus. 6° La quantité: L'eau eſt *à* la hauteur d'une toiſe. 7° La maniere: il eſt habillé *à* l'Eſpagnole. Il faut dire *à* coups de trait, *à* coups de canon: & non pas *à* coups de traits, & *à* coups de canons. MENAG. 8° La fin: Les fraudes *à* bonnes intentions ne manquent point d'approbateurs parmi les dévots. PORT-R. 9° Il ſe met après les noms qui ſignifient neceſſité, utilité, difficulté, poſſibilité. Dans le Traité de l'Examen votre but a été de prouver que l'examen de la Religion, tel que vos freres le veulent prendre ſur eux, & tel qu'il ſeroit neceſſaire par leurs principes, eſt impoſſible *aux* uns, difficile *aux* autres, inutile *à* tous, s'ils n'établiſſent une infaillibilité avec laquelle il ne ſera plus beſoin d'examen. PELISS.

A ſignifie ſucceſſivement: Pas *à* pas. Il ſe ſent mourir peu *à* peu. Il ſignifie avec: Je l'abandonne *à* regret. Les douleurs *à* grand bruit ſont d'ordinaire ſuſpectes d'affectation. M. SCUD. Ce poſte a été emporté *à* la pointe de l'épée. Peindre *à* l'huile.

A eſt plus élegant que *par* dans certaines phraſes. Il ne faut point ſe laiſſer prendre *à* l'apparence, ni *à* l'éclat trompeur des grandeurs humaines. FLECH. Ne vous laiſſez pas conduire *à* vos paſſions. *A* ſignifie ſelon: *A* mon avis.

A, Cette lettre s'employe auſſi fort ſouvent pour marquer ce que l'on poſſede. C'eſt un homme *à* caroſſe, *à* équipage.

A, prépoſition, ſe met auſſi devant l'infinitif des verbes; en quoi la langue Françoiſe differe de la Latine, & reſſemble à la Grecque, & aux langues Orientales, ainſi que nous le montrerons au mot PRÉPOSITION.

A ſe met quelquefois abſolument devant l'infinitif de quelques verbes, ſans être précedé d'aucun nom qui ſoit ou exprimé, ou ſous-entendu, & alors il ſe peut réſoudre par le gerondif. *A* voir ſes airs dédaigneux. *A* dire le vrai, cependant l'opinion de Calvin ainſi adoucie, ne renferme pas moins une contradiction formelle. PELISS. *A* tout prendre l'aſſemblage de ſes traits, qui ſont beaux en détail, ne fait point une belle perſonne. FONTEN. C'eſt comme ſi l'on diſoit, en prenant tous ſes traits enſemble. Paſſer tranquillement la nuit *à* bien dormir, & le jour *à* rien faire. BOIL. Il y a auſſi des occaſions où il ſe peut réſoudre par *quand*, ou *lorſque*. *A* ne prévoir rien on eſt ſurpris, & *à* prévoir trop on eſt miſerable. S. EVR. *A* raconter ſes maux ſouvent on les ſoulage. CORN. Il ſe met auſſi devant l'infinitif de quelques verbes, ſans être précedé d'aucun nom exprimé; il y eſt ſeulement ſous-entendu: & en ce cas il ſe peut reſoudre par le terme *de quoi*. Donnez-moi *à* manger. Servez-nous *à* dîner. *A* ſe met encore devant l'infinitif au lieu de *pour*. Je ſuis homme *à* ne contraindre perſonne. MOL. Il eſt d'humeur *à* ſe moquer de tout. *A* bien

bien prendre la choſe. *A* ne point mentir. Il a auſſi la même ſignification de *pour* devant quelques ſubſtantifs, comme, Prendre Dieu *à* témoin, Prendre quelqu'un *à* partie.

A ſe met encore devant l'infinitif des verbes, avec un nom ſubſtantif, & ſignifie quelquefois ce que l'on doit obſerver. C'eſt une choſe *à* taire : & quelquefois il déſigne à quoi une choſe eſt propre, ou à quoi elle eſt deſtinée ; Bois *à* brûler ; Cela eſt bon *à* manger.

A ſe met devant les noms, comme prépoſition, & ſignifie *vers*, ou *du côté de*. Je me tournai *à* trois ou quatre Chevaux-Legers. Bussy.

A eſt quelquefois prépoſition, mais rarement. Il eſt *à* la ville, *aux* champs. Cela eſt *à* la mode.

On dit aller *à* Rome, quand on fait le voyage de Rome. Mais quand on eſt à Rome, il faut dire aller *dans* Rome. Les Ambaſſadeurs vont *dans* Rome avec un grand équipage. Bouch. Quand il s'agit d'une ſimple demeure ou fixe, ou paſſagere, on dit *à* Paris : mais s'il s'agit d'autre choſe, il vaut mieux dire *dans* Paris. Il s'eſt fait un meurtre *dans* Londres. On dit, aller *à* la Chine, aller *au* Japon, *au* Peloponneſe, *au* Perou, *au* Breſil, *au* Mexique, *à* la Caroline, & ainſi de la plûpart des contrées de l'Amerique, contre la regle commune, qui veut qu'aux verbes de mouvement on mette *en* devant les noms de Province, ou de Royaume, qui ſont le terme de mouvement ; & *à* devant les noms de ville ou de petit lieu, Bouch. Cependant les François établis à la Chine & dans les Indes Orientales diſent plus communément *en* Chine qu'*à* la Chine : Je n'ai pû trouver l'occaſion de paſſer *en* Chine, Il y a quatre ans que je ſuis *en* Chine. Je ne prétends pas que cet uſage doive prévaloir à celui qui eſt établi en France, de dire *à* la Chine, & non pas *en* Chine ; j'avertis ſeulement d'un fait certain ſur lequel on fera telle reflexion qu'on jugera à propos. Quelques Grammairiens ont prétendu que *A* eſt le plus ſouvent adverbe, non ſeulement de temps & de lieu, comme, il vint *à* une heure imprévûë aborder *à* terre : mais encore il ſe joint à preſque toutes les phraſes adverbiales. Malheur à nous ſi nous conſacrons ces victimes purifiées *à* la hâte, & ſur le point de recevoir le coup mortel. Flech. Etre *à* couvert ; Vivre *à* diſcretion, &c. Car ſi on n'y prend garde de près, diſent ces Auteurs, la plûpart des exemples qu'on donne de ſon uſage pour marquer la prépoſition, ſe réduiſent à l'article du datif. Mais ce ſentiment eſt faux, & contraire à ce que l'on a établi ci-deſſus touchant l'uſage de l'*a* dans la déclinaiſon des noms. Dans tous les exemples qu'on vient de rapporter ici, il eſt vrai que la phraſe entiere eſt une phraſe adverbiale ; c'eſt-à-dire, une maniere de parler, qui équivaut à un adverbe ; mais il n'eſt pas vrai que l'*à* qui en fait partie ſoit un adverbe : c'eſt une veritable prépoſition. La preuve en eſt claire ; tout adverbe ſignifie quelque choſe tout ſeul, par lui-même, & indépendamment de ce qui précede ou de ce qui ſuit ; au lieu que dans ces phraſes l'*à* ne ſignifie rien de lui-même, & s'il n'eſt joint à ce qui ſuit, comme toutes les autres prépoſitions,

A eſt ſouvent une particule indéclinable, ou prépoſition, qui ſert à la compoſition de pluſieurs mots, & qui augmente, diminuë, ou change leur ſignification. Quand elle s'y joint, quelques Ecrivains redoublent la conſone ; comme Addonner, Affaire, Attrouper : d'autres retranchent cette ſeconde conſone comme étant inutile & ſuperfluë.

Il ſeroit difficile de déterminer tous les differens uſages de la prépoſition ou de la particule *à*. On les remarquera dans la ſuite, il s'en préſentera des exemples preſqu'à toutes les pages.

A eſt la marque de la monnoye de Paris. *A* eſt dans le Calendrier Romain la premiere des ſept lettres qu'on nomme dominicales, comme elle étoit dans l'ancien Calendrier, avant l'établiſſement du Chriſtianiſme ; la premiere des huit lettres nundinales. Un grand *A* au revers des medailles eſt la marque de la monnoye d'Argos.

L'*A* a ſervi à quelques deviſes. Un *A* avec ce mot Latin, *Ordine potior*, c'eſt-à-dire, le premier en ordre, pour marquer, dit l'Abbé Picinelli, que la foi & le ſervice de Dieu, qui s'eſt appellé *Alpha* & *Omega*, ſont les choſes du monde les plus précieuſes, & qui doivent paſſer avant tout le reſte. Un Italien à la mort de ſa femme prit pour deviſe un *A* & un *C*, avec ces mots, *Neutra juvabit*, ni l'un ni l'autre ne ſervira ; peut-être, dit l'Abbé Ferro dans ſon Théatre de Deviſes, pour marquer que la puiſſance humaine ne pouvoit rien là.

A A. C'eſt le nom de pluſieurs petites rivieres ; les unes dans les Païs-Bas, d'autres en Weſtphalie, d'autres en Suiſſe, en Allemagne, en Livonie. Ce nom a été donné à toutes ces rivieres, à cauſe de ſa ſignification. Originairement il eſt Grec ; Ἄα, dans Heſichius ſignifie *Amas d'eau*. D'Ἄα s'eſt fait Ἄκα en ajoutant un κ, de même que de σπέος s'eſt formé *ſpecus*. De Ἄκα eſt venu le nom Latin *aqua*, d'où s'eſt formé en François d'abord *aque*, & enſuite *Aigue* qui nous reſtent encore l'un & l'autre dans quelques noms propres de lieux, comme *Aegs* ville de Gaſcogne, Aigues-belles, Aigues-caudes, Aigues-mortes, Aigues-perſes, &c. De là enfin eſt deſcendu le nom *eau* en uſage aujourd'hui, en retranchant le κ, comme il avoit été ajouté d'abord.

A A A. Les Chymiſtes ſe ſervent de ce ſigne pour ſignifier, *Amalgamer*, *Amalgamation*, & *Amalgame*. Voyez *Amalgamer*.

A. ſubſt. Nom d'une petite riviere de France, qui a ſa ſource proche de Fontaines en Sologne, & qu'on appelle *A*, parcequ'aſſez près de ſa ſource elle forme une petite Iſle qui a la figure d'un *A*. On l'appelle auſſi *Connon* & *Baignon*.

A A. ſubſt. C'eſt le nom de pluſieurs rivieres. Il y a apparence que c'eſt le nom general ou appellatif, qu'on a fait nom particulier & propre ; car, ſelon la remarque d'Icquez, *ea* en vieux Saxon veut dire *eau* ; & *aa* en langue Iſlandoiſe veut dire *riviere*.

A A, ou *A A S*, ſubſt. autrement *fontaine des Arquebuzades*. C'eſt une ſource d'eau vive dans le Bearn, laquelle eſt excellente pour la gueriſon des coups de feu. Davity.

Aahus, ſubſt. *Aahuſium*. Ville de l'Evêché de Munſter. Ce nom vient d'*Aa* petite riviere de Weſtphalie, ſur laquelle cette ville eſt ſituée, & de *Haus*, qui en Alemand ſignifie *maiſon*. Cette ville apparemment a commencé par quelques maiſons bâties ſur l'*Aa*.

AAR, ou AHR. ſubſt. *Aara*, *Abrinca*. Riviere d'Alemagne, qui a ſa ſource dans l'Eiffel, traverſe une partie des Dioceſes de Cologne & de Juliers, & ſe décharge dans le Rhein, près de Lintz. Maty. 1712.

AAR, Arula, ou Arola, & non pas *Aroſa*, comme on a imprimé dans Maty 1712. Grande riviere qui traverſe toute la Suiſſe, depuis les confins du Valais juſqu'à la Suabe. Elle a ſa ſource proche de celle du Rhein, au mont de la Fourche. Id.

Ce nom pourroit être un ancien nom Celtique qui viendroit de l'Hebreu נער, *Naar*, qui ſignifie *fleuve*. C'étoit aſſez la coûtume des anciens peuples d'appeller leurs rivieres ſimplement du nom de fleuve. Ainſi *Nilus*, le Nil, vient de נחל, & ſouvent le Nil & l'Euphrate dans l'Ecriture ſont déſignez par le nom appellatif נהר, *near*, fleuve.

Il y a auſſi une Iſle de Dannemarck dépendante de celle de Funen qui porte le nom d'*Aar*. Corn.

AARBRER, Terme ancien qui n'eſt pas aujourd'hui en uſage. Ce mot ſe trouve dans le Roman de Perceval, & veut dire ſe cabrer. *Efferre ſe*, *erigere ſe*, *pectus arrigere*.

AaRON. ſ. m. Aaron. Nom propre qu'il faut prononcer comme s'il n'y avoit qu'un A. Il ſignifie *Montagne*, à ce que l'on croit communément, ou plûtôt *Montagnard*. D'autres l'interpretent *Enſeignant*, ou *Concevant*. *Conception* ſeroit mieux. C'eſt l'étymologie la plus vraiſemblable.

A B. A B A.

A B. Cinquiéme mois des Hebreux, qui répond à nôtre mois de Juillet.

AB, en langue Syriaque, le dernier mois de l'Eté. C'eſt le même nom & le même mois que celui dont il eſt parlé dans l'article précedent. Il ne faut pas confondre ce mois avec un autre nommé *Abib*, qui répond à nôtre mois de Mars. Celui-ci étoit un mois des anciens Hebreux, & ſe trouve dans l'Ecriture, au lieu que *Ab* ne ſe trouve que dans le Thalmud & dans les Rabbins.

ABA. ſ. *Aba*, ou *Abæ*. C'eſt le nom d'une ville de la Phocide que les Abantes y bâtirent, & qu'ils nommerent du nom d'*Abas* leur Chef, ſous la conduite duquel ils étoient ſortis de Thrace. Quelques-uns diſent que c'eſt cette *Aba*, & non pas *Abæ*, qui fut ruinée par Xerxes. Je ne ſçai ſur quoi fondé M. Corneille l'appelle *Abée*.

Etienne le Géographe met encore une autre *Aba* dans la Carie, & Ptolemée une autre dans l'Arabie au 86e degré 30 min. de longitude, & au 30e de latitude.

Etienne place encore une ville de ce nom dans l'Italie. Ptolemée la nomme Ἦβα, par un changement ordinaire dans la dialecte Ionienne, qui met l'η à la place de l'α long.

C'eſt auſſi le nom d'une montagne d'Arménie, d'où ſortent l'Euphrate & l'Araxe, & qui fait partie du mont-Taurus. Les Georgiens l'appellent *Caicol*.

ABBA, ou Anba, *Pere*, titre que les Egliſes Syriaques, Cophtes & Ethiopiennes donnent à leurs Evêques. Au reſte, il faut dire *Abba*, & non pas *Aba*, & la preuve en eſt le ſynonime *Anba* ; car ceux qui ſçavent le Syriaque n'ignorent pas que le *nun* n'eſt mis là qu'à la place d'un *dageſch*, ou de l'un des deux *beth* BB.

ABACHER. ſ. m. & nom propre d'homme. *Abbacyrus*. Ce nom eſt moitié Syriaque & moitié Grec, compoſé d'*Abba*, Pere, Abbé ; & du nom propre Grec, & ſignifie l'*Abbé* Cyrus. On n'en a fait qu'un mot *Abbacyrus*, dont les Cophtes ont fait *S. Abbacher*, & les Italiens *S. Appaſſara*. Chastel. Janv.

ABACO. ſubſt. maſc. *Abacus.* Ce mot ſe trouve dans Roüillard pour ſignifier l'Arithmetique. Les Italiens diſent auſſi *abaco* pour exprimer la même choſe. C'étoit une petite table polie, ſur laquelle les Anciens traçoient des figures, ou des nombres. Elle ſervoit à apprendre les principes de l'Arithmetique. Ils l'appelloient *Table de Pythagore.*

Abaco chez les Italiens, & *Abacus* chez les Anglois, ſignifient auſſi l'*A*, *B*, *C*, *Abécé.*

ABACOT. Ornement de tête que portoient anciennement les Rois d'Angleterre. Il avoit la forme de deux couronnes par en-haut. HARRIS.

ABADA. ſ. m. Animal farouche du païs de Benguela, dans la baſſe Ethiopie. Il reſſemble à un cheval par la tête & par le crin. Il eſt un peu moins grand. Sa queuë eſt pareille à celle d'un bœuf, excepté qu'elle eſt moins longue. Ses pieds ſont fendus comme ceux du cerf, & plus gros. Il a deux cornes, l'une ſur le front, & l'autre ſur la nuque. Les Negres tuent ces animaux à coups de fleche, pour en prendre la corne, dont ils font un remede.

ABADDON. ſ. m. C'eſt dans l'Apocalypſe c. 9. ℣. 11. le nom du Roy des Sauterelles. S. Jean explique lui-même ce qu'il ſignifie. Elles avoient pour Roy l'Ange de l'Abiſme, qui s'appelle en Hebreu *Abaddon*, en Grec *Appollyon* (ἀπολλύων,) & en Latin *Exterminans.* Tous ces mots ſignifient le même, chacun dans ſa langue; & Abaddon vient de אבד, *abad*, perdre, exterminer.

ABADIR, ou ABADDIR; car Priſcien qui nous a conſervé ce nom, dit l'un & l'autre, & même ABDIR, ſelon la remarque de Voſſius, *De Theol. Gent.* L. VI. c. 39. terme de Mythologie. C'eſt le nom d'une pierre que Saturne dévora. Car ſoit parceque ſon frere Titanus ne lui avoit cedé l'empire du monde, qu'à condition qu'il n'éleveroit point d'enfant mâle, ſoit parceque les deſtinées portoient qu'il ſeroit un jour détrôné par un de ſes enfans, il les faiſoit tous périr. Enfin Cybele, ou Ops ſa femme, le trompa, & lui fit avaler cette pierre, au lieu de l'enfant dont elle étoit accouchée. Voſſius prétend que ce mot vient de βαιθὴλ, *Bethel*; car il faut remarquer que les Grecs appellent βαίτυλος la pierre que Saturne dévora, au lieu de l'enfant que Rhea avoit mis au monde. Voſſius donc après avoir dit que cette pierre avoit été en grande veneration parmi les Iſraëlites, juſques-là que quelques-uns étoient allez juſqu'à lui rendre des honneurs divins : ce qui fit que ce lieu qui s'appelloit *Bethel* auparavant, fut nommé depuis *Bethave*, Maiſon de menſonge, par les vrais Iſraëlites, qui eurent ce culte idolatrique en horreur. Mais pour les Payens la connoiſſance confuſe qu'ils eurent de cette pierre & de l'hiſtoire de Jacob, leur fit dire que c'étoit cette pierre que Saturne avoit dévorée au lieu de Jupiter; & ils la nommerent βαίτυλος, du mot Hebreu *Bethel.* Puis ajoutant un *A* au commencement du mot, & changeant *L* en *R*, ils ont fait *Abadir.* Il falloit ajouter, & changeant encore le *th* en *d.*

Tout cela n'eſt pas fort évident & paroît bien forcé; ce n'eſt rien cependant en comparaiſon de la ſeconde étymologie. Toute cette fable de Saturne ſont, dit-on, des myſteres qui ſe découvrent par le moyen de la langue Phénicienne, qui étoit alors en uſage. En Phenicien *Aben*, en mettant un *aleph* devant *ben*, comme font les Arabes, ſignifie également un fils & une pierre. Le mot *achal* dans les langues orientales ſignifie tuer & manger : de ſorte que pour dire que Saturne tuoit les enfans que Rhée lui faiſoit remettre entre les mains, on a dit qu'il mangeoit des pierres. On a appellé ces prétenduës pierres *Abaddir* : ce qui eſt un mot formé de ces deux, *Aben-dir*, qui ſignifient *l'enfant d'un autre*; car *dir* peut être la même choſe que *zar*, c'eſt-à-dire, *alienus*; parceque le *daleth* & le *zain* ſe changent facilement, & que l'on n'a aucun égard aux voyelles dans les étymologies orientales. En verité il faut avoir l'eſtomac auſſi bon que Saturne pour digerer toutes ces choſes. Comment s'enſuit-il que parceque les Arabes diſent *Ibu* pour fils, les Phéniciens ont dit *Aben*? Dans quelle langue Orientale *Achal* ſignifie-t'il *tuer*? Comment prouve-t'on que ceux qui ont les premiers inventé cette fable parloient Phénicien? Eſt-ce Cadmus & ſes compagnons qui l'ont apportée en Grece? Mais quel eſt ce Saturne qui tuoit tous ces enfans, & dont les Phéniciens raconterent les avantures en Grece? Comment s'enſuit-il enfin que parceque le ד & le ז ſe changent quelquefois en Chaldéen, & dans des ſiecles bien poſterieurs, ils ſe ſoient changez de même dès les commencemens en Phénicien? On ajoute, les Grecs nommoient cette pierre βαίτυλος : ce mot vient de *batal*, ou *batil*, comme écrivent les Arabes, qui veut dire *faux* & *mépriſé* : ce qui convient fort bien, dit-on, avec l'hiſtoire que l'on vient de rapporter, puiſque les enfans que Saturne faiſoit mourir n'étoient pas de Rhée, mais apparemment de quelque eſclave. Tout cela convient très-mal avec l'hiſtoire qu'on vient de rapporter : car ſelon cette hiſtoire c'étoient les enfans

même de Rhée que Saturne mangeoit. Enfin *batal*, dans le ſens qu'on lui donne, eſt purement Arabe, il n'eſt point Hebreu : grand préjugé qu'il n'étoit pas non plus Phénicien. Quel mélange monſtrueux de prétendu Phénicien, de Chaldéen, d'Arabe!

Bochard dans ſon *Chanaan* L. II. C. 2. nous fournit encore une autre étymologie. Il dit que *Abaddir* eſt formé du Phénicien *aben* pierre, & *dir*, ſpherique ou rond. Il tire cette derniere ſignification non ſeulement de l'Arabe, mais encore de l'Hebreu, où דור, *dur*, ou plûtôt *dour*, ſignifie *pila*, une balle, & דר *dor margarita*, une perle, & par conſequent un corps rond. Il montre que ce nom convient à la pierre βαίτυλος, ou *abaddir*, parceque Damaſcius & Pline nous apprennent qu'elle étoit ronde. Il faut loüer les efforts de tous ces Sçavans, pour nous éclaircir une antiquité ſi reculée, ſans ſe livrer aveuglément à toutes leurs opinions. Je m'étonne que perſonne n'ait dit que *Abaddir* venoit de *abad* perdre, & *dour* habitation, demeure. Car cette pierre fut cauſe qu'il perdit le Ciel, ſon ſéjour & ſa demeure.

Priſcien rapporte qu'*Abadjr* étoit auſſi le nom d'un Dieu. Iſidore dans ſes gloſes, & Papias, témoignent la même choſe. Et Saint Auguſtin écrivant à Maxime de Madaure, dit que *les Carthaginois avoient des Dieux nommez* ABADDIRS. Il ſemble que ce nom n'étoit point un nom propre, mais un nom appellatif qu'on donnoit aux Dieux plus grands & plus conſiderables; car *Ab-addir* ſont deux noms purement Hebreux & Phéniciens, ſignifiant *Pere magnifique.* C'eſt ainſi que les Grecs ont diſtinguez les Dieux & les Demons, δαίμονας, & les Romains, *Dii majorum gentium*, & *Dii minorum gentium.*

ABAEUZ. ſ. m. & adj. Terme de Coutume. Biens *abaeux. Bona vacantia.* Il en eſt parlé dans l'ancienne coutume de Poitou. Ce ſont, dit Ragueau, des biens vacans, ou les biens de ceux qui vont de vie à trépaſſement, & ne délaiſſent aucuns parens ou ligniagiers qui leur doivent ou veüillent ſucceder, auquel cas leſdits biens appartiennent au Bas-Juſticier, en la Seigneurie duquel leſdits biens étoient au tems de ſon décès, ſi le défunt n'avoit teſtamenté, ou autrement ordonné de ſes biens.

ABAJOUR. ſ. m. Terme d'Architecture, *Spiraculum*, eſpece de fenêtre en forme de grand ſoupirail, dont l'embraſement de l'appui eſt en talus, pour recevoir le jour d'en haut. Il ſert à éclairer les offices & les étages ſouterrains. Les Marchands ont d'ordinaire un *abajour* dans leurs magazins; la lumiere ſombre qui entre par là efface moins le luſtre de leurs étoffes. On appelle auſſi *abajour* la fermeture en glacis d'un vitrail d'Egliſe, ou de dôme, qui ſe fait pour en raccorder ou réünir la décoration interieure & exterieure.

Ce mot eſt compoſé du verbe *abatre* & du nom *jour*, & ſignifie une choſe qui abat, c'eſt-à-dire, qui diminuë, qui affoiblit le jour, ou la lumiere, ou qui le fait deſcendre de haut en bas. On fait auſſi des *Abajours* en appliquant aux fenêtres ordinaires des planches de bois, qui joignant la fenêtre & la fermant par en bas, & s'en éloignant par en haut, font que le jour n'entre que de ce côté là.

ABAJOUR. ſ. m. Terme de Botanique. *Spiraculum.* Les Botaniſtes ſe ſervent de ce terme d'Architecture, pour exprimer certaines ouvertures qui ſont placées ſous le chapiteau du fruit de quelques eſpeces de pavots. TOURNEF. *Elem. Bot.*

ABAISER. v. act. vieux mot qui ſignifie appaiſer. *Sedare, componere.*

> *Mais ne pot ſouffrir tel deſroy,*
> *Pallas qui la noiſe* abaiſa.

ABAISSE. ſ. m. terme de Pâtiſſier. C'eſt la pâte qui fait le deſſous d'une piece de pâtiſſerie.

ABAISSEMENT. ſ. m. Diminution, retranchement de hauteur. *Depreſſio.* L'*abaiſſement* de ce mur qui ôtoit la vûë à cette maiſon, l'a bien égayée.

ABAISSEMENT, ſe dit figurément en choſes morales, pour ſignifier humiliation, diminution de crédit & de grandeur. *Demiſſio, ſubmiſſio.* L'*abaiſſement* devant Dieu eſt le plus neceſſaire des devoirs du Chrétien. Cette pieuſe Princeſſe travailloit à humilier ſa grandeur par des *abaiſſemens* volontaires. FLECH. On approuve tout ce que diſent les Grands par un *abaiſſement* interieur de l'eſprit, qui plie ſous le faix de leur grandeur. PORT. R. Le mariage des cadets apporte d'ordinaire de l'*abaiſſement* dans les grandes Maiſons. P. DE CL. Les ambitieux veulent exciter des mouvemens de terreur, de reſpect & d'*abaiſſement*, ſous leur grandeur. PORT. R. L'*abaiſſement* de courage eſt malſéant à un Philoſophe. On s'en ſert quelquefois pour exprimer une diminution ou de merite, ou de réputation. Il déchiroit la réputation de ces grands hommes, comme ſi leur *abaiſſement* contribuoit à ſa gloire. ABLANC. Il ſignifie auſſi un état d'aviliſſement & de miſere. JESUS-CHRIST a paru ſur la terre dans

dans un profond *abaiſſement*. Ce triſte *abaiſſement* convient à ma fortune. RACINE.

ABAISSER. verb. actif. Faire deſcendre en bas, ou diminuer de la hauteur. *Deprimere*. *Abaiſſer* les voiles. *Abaiſſer* les fumées du vin. *Abaiſſez* ce mur. *Abaiſſez* ce luth d'un ton, d'un demi-ton. *Abaiſſez* la voix. NICOD.

ABAISSER, ſignifie auſſi, Diminuer le prix. *Minuere*. Le bon ordre de la police a fait *abaiſſer* le prix du blé; c'eſt-à-dire, qu'il eſt diminué. Ce mot en ce ſens n'eſt pas du bel uſage; il faut dire *rabaiſſer*. Voyez RABAISSER.

On s'en ſert figurément dans le même ſens. L'envie *abaiſſe* par ſes diſcours les vertus qu'elle ne peut imiter. S. EVR. *Abaiſſer* la Majeſté du Prince. L'uſage, comme la fortune, chacun dans leur juriſdiction éleve ou *abaiſſe* qui bon lui ſemble. VAUG. Les grands noms *abaiſſent*, au lieu d'élever, ceux qui ne ſçavent pas les ſoutenir. ROCHEF.

ABAISSER, ſignifie auſſi en morale, Ravaler l'orgueil de quelqu'un, le mortifier. *Abjicere, reprimere, contundere*. Les Romains ſe vantoient d'abaiſſer les ſuperbes, & de pardonner aux humbles. S. EVR. C'eſt ce que Virgile fait dire par Anchiſe dans le 6ᵉ livre de l'Enéide.

Tu Regere imperio populos, Romane, memento...
Parcere ſubjectis & debellare ſuperbos.

Abaiſſer l'orgueil de Carthage. VAUG. Il faut *abaiſſer* les eſprits hautains. S. EVR. La crainte trouble & *abaiſſe* l'eſprit. M. SCUD. c'eſt-à-dire, qu'elle le relâche & l'avilit.

En termes de Fauconnerie on dit, *Abaiſſer* l'oiſeau, lors qu'ayant trop d'embonpoint, on lui ôte quelque choſe de ſon pât ordinaire, pour le mettre en état de bien voler.

ABAISSER, en termes de Jardinage, ſignifie couper une branche près du tronc.

ABAISSER ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie alors s'humilier, ſe ſoumettre, ſe ravaler. *Abjicere ſe*. Il faut s'*abaiſſer* devant la Majeſté divine. S'*abaiſſer* à des choſes indignes. S'*abaiſſer* juſqu'aux plus lâches complaiſances. L'humilité n'eſt ſouvent qu'un artifice de l'orgueil, qui ne s'*abaiſſe* que pour s'élever. ROCHEF. On le dit encore par reſpect d'une perſonne éminente en dignité, lorſqu'elle ſemble rabatre de ſa grandeur, en deſcendant juſqu'à des perſonnes fort inferieures. Le Prince s'eſt *abaiſſé* juſqu'à moi, en prenant ſoin de ma fortune. P. DE CL. Les Grands ne s'élevent jamais plus haut que lorſqu'ils s'abaiſſent, dit Coſtar, en écrivant à Madame Servien. Il avoit tiré ce paſſage du Paneg. de Pline: *Scilicet qui verè maximi ſunt, hoc uno modo poſſunt creſcere, ſi ſe ipſi ſubmittant, ſecuri magnitudinis ſuæ*. DE ROCH. Il ſignifie auſſi la complaiſance, ou l'adreſſe par laquelle on ſe conforme, & on ſe proportionne à la comprehenſion foible & bornée de ceux à qui on parle. Un Prédicateur habile ſçait s'*abaiſſer* à la portée de ſes auditeurs. C'eſt quelquefois un artifice de l'orgueil de s'*abaiſſer* avec excès, pour s'attirer des loüanges. M. SCUD. Pline dit en parlant de la bonté de Trajan, qu'il ſe familiariſoit avec ceux qui l'approchoient: Celui qui tient la premiere place n'a qu'une voye pour s'élever, c'eſt de s'*abaiſſer* lui-même; parce que les Grands n'ont rien moins à craindre que de ſe ravaler en s'*abaiſſant* de la ſorte. BOUH.

ABAISSER, avec le pronom perſonnel, veut dire quelquefois s'affaiſſer. *Subſidere*. La terre s'eſt *abaiſſée*: ou décroître, La riviere s'*abaiſſe*; le vent s'eſt *abaiſſé*.

ABAISSÉ, ÉE, participe paſſif & adjectif. *Depreſſus*.

ABAISSÉ, en termes de Blaſon, ſe dit du vol des aigles, & du vol en general des oiſeaux, dont la repreſentation ordinaire eſt d'être ouvert & étendu, en ſorte que le bout de leurs aîles tende vers les angles ou le chef de l'Ecu: mais lorſque ce bout eſt en bas, & vers la pointe de l'Ecu, ou que les aîles ſont pliées, on l'appelle Vol *abaiſſé*.

On dit auſſi, un chevron, un pal *abaiſſé*, une bande *abaiſſée*, quand la pointe finit au cœur de l'Ecu, ou au deſſous, & ne monte pas plus haut. On dit auſſi qu'une piece eſt *abaiſſée*, lors qu'elle eſt au deſſous de ſa ſituation ordinaire, comme le chef, la faſce, &c. Et ainſi les Commandeurs de Malte qui ont des chefs dans leurs Armoiries, ſont obligez de les *abaiſſer* ſous celui de la Religion.

ABAISSEUR. adj. eſt une épithete que les Medecins donnent au ſecond muſcle des yeux, qui les fait mouvoir en bas, & fait regarder la terre. On l'appelle auſſi l'humble. *Humilis*. DIONIS.

ABALOURDIR. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, *Abrutir*, rendre ſtupide. *Hebetem reddere*. Il ſe trouve dans pluſieurs Coutumes.

ABANA. ſ. f. *Abana*. 4º *Reg*. v. 12. Riviere de Syrie, qui prend ſa ſource dans le Liban, arroſe les murs de Damas du côté du Midi & de l'Occident, & va ſe jetter dans la mer de Syrie. A l'endroit de l'Ecriture que j'ai cité elle eſt appellée Riviere de Damas, auſſi-bien que le Pharphar. Au reſte, quoique le texte Hebreu porte אבנה, *Abana*, auſſi-bien que la Vulgate, cependant le *Keri*, ou Variante, porte אמנה, *Amana*, & les Septante l'ont ainſi écrit, Ἀμανὰ: ce que le P. Montfaucon n'a point remarqué.

ABANDON. ſ. m. Mépris, délaiſſement de quelque choſe. *Derelictio, deſtitutio. Neglectus rei alicujus*. Il n'eſt point du bel uſage. On ne le trouve guere que dans Moliere, lequel dit en parlant des coquettes qui renoncent par neceſſité au monde qui les quitte:

Dans un tel abandon *leur ſombre inquietude*
Ne voit d'autre recours que le métier de Prude.

Il n'eſt ſupportable en ce ſens qu'en terme de pratique. Le debiteur a fait l'*abandon* de tout ſon bien à ſes créanciers. *Abandonnement* vaut mieux.

Les Myſtiques ont nommé *abandon*, la ſainte indifference d'une ame déſintereſſée, qui s'abandonne totalement & ſans reſerve à Dieu. Cet *abandon* n'eſt que l'abnégation ou renoncement de ſoi-même. FENEL. Les Quietiſtes ont abuſé de ce terme dans un ſens impie & très-juſtement condamné. Tout bon Myſtique eſt toûjours bon Chrétien, & par conſequent ſon *abandon* ne va jamais juſqu'à l'indifference pour ſon ſalut, ni au mépris des bonnes œuvres, ni à la négligence dans le ſervice de Dieu, &c. Les excès ſont déteſtables, & bien éloignez du loüable *abandon* que les ſaints Myſtiques ont enſeigné & pratiqué.

ABANDON, ſe dit d'ordinaire adverbialement. Il a laiſſé ſa maiſon à l'*abandon*, au pillage. *Direptioni permittere, dare*. On a dégarni la frontiere, on l'a laiſſée à l'*abandon*. On s'en ſert peu, excepté dans le diſcours familier: mais il n'eſt pas aſſez noble pour le ſtile élevé. Du Cange dérive ce mot de *abandum* & *abandonum*, qui ſe trouvent en pluſieurs endroits de la baſſe Latinité, diſant que *bandum* ſe prenoit ſouvent pour *arbitrium*, *pro re derelictâ ad arbitrium primi occupantis*. Pâquier le fait venir de ces trois mots *à ban donner*; c'eſt-à-dire, expoſer une choſe à la diſcretion du public, & la laiſſer à quiconque voudra s'en emparer.

ABANDONNEMENT. ſ. m. Délaiſſement, ceſſion de biens, de terres, &c. *Deſertio, derelictio*. L'heritier beneficiaire eſt déchargé envers les créanciers par l'*abandonnement* des biens de la ſucceſſion. G. G. L'*abandonnement* d'heritages n'eſt pas ſemblable au déguerpiſſement: car l'*abandonnement* d'heritages ſe fait par le tiers-détenteur aſſigné en déclaration d'hypoteque, pour s'exempter de payer la dette à laquelle l'immeuble qu'il poſſede eſt hypotequé. Le déguerpiſſement au contraire ne ſe doit faire par le détenteur que lorſqu'il ne veut point reconnoître le cens, ou paſſer titre nouveau d'une rente fonciere, & d'autres charges réelles de pareille nature. Voyez Loyſeau de la Diſtinction des Rentes, Liv. I. L'*abandonnement* de biens rend un homme quitte envers ſes créanciers, ſans qu'ils puiſſent rien prétendre aux biens qu'il pourroit acquerir dans la ſuite. Il ſignifie encore l'état d'une perſonne dont tout le monde s'éloigne. Dans la déſertion, & l'*abandonnement* general de ſes amis, il ſe livre tout entier aux chagrins & aux reflexions de la ſolitude. S. EVR.

Il ſe met auſſi pour reſignation, vertu par laquelle nous nous remettons de tout entre les mains & à la conduite de Dieu. A moins d'un *abandonnement* entier dans la main de Dieu, la vie ſe paſſe dans le mécontentement & dans l'amertume. AB. D. L. TR.

Il ſignifie, Débauche, proſtitution, quand il eſt mis ſans regime. Le pecheur eſt dans un grand *abandonnement*, lors qu'il ne ſent plus de remords.

ABANDONNEMENT eſt auſſi un contract maritime qui ſe fait lors qu'un Marchand, ou autre particulier, à qui appartiennent des marchandiſes chargées ſur un vaiſſeau, les abandonne au profit de l'aſſûreur.

ABANDONNER. verb. act. Laiſſer à l'abandon. *Derelinquere, deſerere*. Dieu n'*abandonne* jamais les ſiens au beſoin. On a *abandonné* cette ville au pillage. Il a *abandonné* le ſoin de ſon honneur. Dans les plaiſirs on *abandonne* ſon cœur & ſon eſprit, on ſe découvre tout entier. P. DE CL. c'eſt-à-dire, qu'on s'y montre avec moins de précaution, & c'eſt là qu'on connoît les mœurs & les inclinations des gens. Le merite ne ſert de rien quand il eſt *abandonné* de la fortune. B. RAB. C'eſt le génie de l'erreur, qu'auſſitôt qu'elle ſe ſent preſſée, elle reprend ce qu'elle avoit *abandonné*. PELISS.

Il ſignifie encore livrer en proye. La ville fut *abandonnée* à la fureur du ſoldat. Elle n'oſe *abandonner* ſon cœur à l'amour. M. SCUD.

ABANDONNER au bras ſeculier, c'eſt Renvoyer un Eccleſiaſtique devant des Juges laïques, pour donner une ſentence

de condamnation à peine afflictive ſur un cas privilegié.

On le dit auſſi de l'Inquiſition. Lorſqu'elle a prononcé ſur le crime d'hereſie, elle livre les coupables au bras ſeculier; parceque l'Egliſe n'ayant point la puiſſance temporelle pour infliger la peine de mort, elle implore le ſecours du Juge temporel, qui ne manque point d'executer les arrêts du S. Office. C'eſt ce qu'on appelle *abandonner* au bras ſeculier.

On l'employe avec le pronom perſonnel pour exprimer un homme qui eſt entraîné par ſes paſſions, qui en eſt devenu l'eſclave, qui s'y proſtituë abſolument. *Tradere ſe, committere ſe.* Quand les gens auſteres viennent à goûter les voluptez, alors la nature laſſe des peines, *s'abandonne* aux premiers plaiſirs qu'elle rencontre. S. Evr. Il *s'abandonna* à la triſteſſe & à ſon déſeſpoir. Il s'eſt *abandonné* à la colere & à ſes déſirs. On dit auſſi *s'abandonner* à la Providence, *s'abandonner* à la fortune, pour dire ſe confier à la Providence, à la fortune, & attendre tout de Dieu, ou du hazard & du bonheur. *S'abandonner* à la joye; c'eſt-à-dire, en goûter tout le contentement, & en reſſentir tous les plaiſirs. *S'abandonner* à l'oiſiveté; c'eſt-à-dire, s'éloigner abſolument de toutes les affaires, ſans vouloir s'occuper d'aucun des exercices honnêtes de la vie. Il faut *s'abandonner* à ſon feu, & ne rien refuſer de ce que l'imagination préſente. Bouh. Il ſe trouvoit malheureux d'être *abandonné* à lui-même, & à ſes propres penſées, ſans avoir quelqu'un qui pût le plaindre, & lui donner de la force. P. de Cl. Il eſt plus ſûr de s'arrêter à l'autorité de l'Egliſe, que de *s'abandonner* aux foibles efforts de nôtre miſerable raiſon. Nicol.

Abandonner, ſignifie encore, Quitter, jetter là. *Abjicere.* Il *abandonna* ſes armes.

Abandonner, ſignifie encore, Quitter un lieu, en ſortir. *Deſerere.* Il a *abandonné* le païs. On lui fit *abandonner* la ville.

Abandonner, ſignifie encore, Laiſſer, donner. Dans une traduction en proſe où l'on *abandonne* tous les termes de la langue au Traducteur, il demeure ſouvent au deſſous de l'Original. S. Evr. Je vous *abandonne* cette affaire, je vous en laiſſe le maître. Je vous *abandonne* à vous même, & à vôtre propre conduite.

Abandonner, ſignifie encore, Expoſer, commettre à. *Abandonner* quelqu'un à la haine publique. *S'abandonner* au danger de perdre la vie pour la Religion.

Abandonner, ſignifie auſſi ſimplement, Quitter, laiſſer, renoncer à quelque profeſſion, ou à quelque perſonne. *Abandonner* une entrepriſe. Son crédit & ſa réputation l'ont *abandonné*. Les plus ſages ne ſont pas toujours maîtres d'eux-mêmes, & il y a des momens où leur diſcrétion les *abandonne*; c'eſt-à-dire, qu'elle les quitte, en ſorte qu'ils ſe laiſſent aller à l'impatience de parler. Ce Marchand a *abandonné* le commerce. Ce Magiſtrat a *abandonné* les affaires pour vivre dans la retraite. Les perſonnes vaines *abandonnent* aux ames communes le merite d'une vie ſuivie & commune. La Bruy.

Mainte veuve ſouvent fait la déchevelée,
*Qui n'*abandonne *pas le ſoin du demeurant.* La Font.

Dans ce ſens il ſe dit de la réſignation que nous faiſons à Dieu de nous-mêmes & de tout ce qui nous touche. Il faut *s'abandonner* à la providence, à la conduite, à la bonté de Dieu. Il *abandonne* tout à la providence. Il a *abandonné* ſa vie, ſon honneur, entre les mains de Dieu.

On dit en termes de Fauconnerie, *Abandonner* l'oiſeau, pour dire, le mettre libre en campagne, ou le congédier tout à fait, & s'en défaire entierement.

On dit proverbialement, N'*abandonnez* pas les étriez; pour dire, ſervez-vous bien des avantages que vous avez, ne les quittez point. *Utere fortunâ.*

Abandonné, ée. part. paſſ. & adj. *Derelictus, deſtitutus, permiſſus.* Le merite ne ſert de rien quand il eſt *abandonné* de la fortune. B. Rab. Biens *abandonnez*. L'amitié genereuſe court aux perſonnes *abandonnées*, pour eſſuyer leurs larmes. M. Esp. Il faut que vous ſoyez les plus *abandonnez* calomniateurs qui furent jamais. Pasc. En ce ſens il ſignifie des gens déterminez, & qui ne gardent aucunes meſures pour noircir la réputation d'autrui.

On dit abſolument au ſubſtantif, C'eſt un *abandonné*, pour dire, un homme perdu & débauché, qui ne donne point d'eſperance de converſion. *Corruptus, depravatus.* On dit auſſi une *abandonnée*, pour dire une fille proſtituée. Je ne veux point brûler pour une fille *abandonnée*. Mol.

On dit auſſi *Abandonné* des Medecins, pour dire, que la gueriſon de quelqu'un eſt déſeſperée. Un homme *abandonné*, ſignifie un homme ſans appui & ſans ſecours. *Abandonné* à ſon ſens réprouvé. C'eſt une expreſſion de l'Ecriture, pour déſigner un homme qu'on laiſſe à ſes égaremens, & à la perverſité de ſon cœur. On ne doit pas attendre des lumieres bien pures, de ceux que Dieu a *abandonnez* aux tenebres inſeparables des grands crimes. Nicol. On dit auſſi, qu'une cauſe eſt *abandonnée*, pour dire, qu'elle eſt déplorable & inſoutenable.

ABANTES, ſ. m. & plur. Abantes peuples de Thrace, qui paſſerent en Grece, & y bâtirent une ville qu'ils nommerent Abée, dont nous avons parlé. Xerxes l'ayant ruinée, ils ſe retirerent dans l'Iſle de Negrepont qu'ils nommerent *Abantide*. Ils ne laiſſoient croître leurs cheveux que par derriere, de peur que leurs ennemis ne pûſſent les prendre pardevant, & les terraſſer. Ils tenoient, dit-on, cette coutume des Curetes, qui s'étoient établis avant eux dans la même Iſle. Boch. *Chanaan.* L. i. c. 13. prétend qu'*Abantes* & Eubenes ſignifie la même choſe; l'un en Grec & l'autre en Phénicien. Eubéen en Grec, ſignifie celui qui nourrit & engraiſſe des bœufs, de εὖ & βοῦς, & *Abas*, אבס, en Hebreu ſignifie *engraiſſer*. Il ne faut point confondre les Abantes avec les Abéates. Voyez ce mot.

ABANTEENS. *Abantæi.* Les peuples d'Argos ſont ainſi appellez dans Ovide, Met. XV. v. 164. du nom de leur Roy Abas.

ABANTIDE. ſ. f. *Abantis.* C'eſt le Negrepont. Voyez Abantes. Il ſemble qu'en François il faut dire *Abantide*, & non pas *Abantis*, comme fait Maty. Car les noms Latins & Grec en *is*, dont le genitif eſt en *idis*, nous les avons terminez en ide, les formant du genitif. Ainſi de *Colchis*, nous avons fait Colchide, de *Propontis*, Propontide, de *Mareotis*, Mareotide, &c. Auſſi ſi nous n'avions que l'autorité de Maty nous douterions moins; mais M. Corneille met *Abantide*, ou *Abantis*. Après tout, cela ne fait point encore l'uſage, & lui-même dans le même endroit a dit *Theſprotide* de *Theſprotis*.

On appelle auſſi *Abantide* un pays de l'Epire, où les Abantes furent jettez, auſſi-bien que les Locriens, après la priſe de Troye, & où ils s'établirent. Voyez Pauſanias.

ABAQUE. ſ. m. *Abacus.* Terme d'Architecture. C'eſt la partie ſuperieure, ou le couronnement du chapiteau de la colonne. Il eſt quarré au Toſcan, au Dorique, & à l'Ionique antique; & échancré ſur ſes faces aux chapiteaux Corinthien & Compoſite. Dans ces deux ordres, dit Harris, ſes angles s'appellent cornes, le milieu s'appelle balay, & la courbure s'appelle arc, & elle a communément une roſe en ſculpture au milieu. Les Ouvriers, dit Mauclerc, appellent auſſi *Abaque* un ornement Gothique, qui a un filet ou chapelet, lequel eſt la moitié de la largeur de l'ornement, & que l'on nomme le filet ou Chapelet de l'*abaque*. Harris. Dans l'ordre Corinthien l'*abaque* eſt la ſeptiéme partie de tout le Chapiteau. Id. Andrea Palladio appelle *abaque* la pliuthe, qui eſt autour de l'ove ou quart de rond, appellé *échinne*. Il ſert comme de couvercle à la corbeille ou panier de fleurs qu'elle repréſente. On l'appelle autrement *tailloir*, parce qu'étant quarré, il reſſemble aux aſſietes de bois qu'on nomme tailloirs. Il s'en met en pluſieurs ſortes d'endroits. Ce mot vient du Grec ἄβαξ, qui ſignifie *buffet*, *credence*, ou *table*. Etienne Guichard remonte plus haut, & tire *Abacus* & ἄβαξ de l'Hebreu אבך, *extolli*, *elevari*, être élevé: de ſorte que *abaque* ſignifie proprement une choſe élevée pour ſervir de ſiege & repoſitoire de diverſes choſes: ou bien de אבק, terre, pouſſiere bien menuë, parceque l'abaque étoit une table où l'on étendoit de la pouſſiere bien menuë, ſur laquelle les Mathematiciens traçoient leurs figures.

ABARE. ſ. m. *Abaricus.* Nom de peuple. Voyez AVARE. M. de Cordemoy & le P. Daniel écrivent *Abares*. C'étoient les reſtes de la Nation des Huns. Sigebert ayant appris les courſes du Roy des *Abares* alla au devant de lui dans la Turinge. La ſeule figure de ces Huns avoit de quoi épouvanter des gens moins intrepides que les François. Ils étoient pour la plûpart d'une taille qui approchoit de la giganteſque, d'un regard farouche, & d'une laideur à faire peur. Ils avoient de grands cheveux rejettez en derriere, ſeparez avec des cordons & par treſſes, qui rendoient leurs têtes aſſez ſemblables à celles de ces Furies qu'on nous dépeint toutes heriſſées de ſerpens. P. Dan.

ABAREMO TEMO. Arbre du Bréſil. Il eſt d'une hauteur médiocre; il croit ſur les montagnes; ſes feüilles ſont d'un verd triſte, & petites; il jette des gouſſes d'un rouge noirâtre, & courbées en differentes manieres. Son écorce eſt couleur de cendre, le bois au dedans eſt d'un rouge enfoncé. On attribuë à ſes feüilles des qualitez adſtringentes. Son écorce, qui eſt amere, ſi on la réduit en poudre, ou qu'on la faſſe boüillir, ſert à faire des fomentations, qui gueriſſent les ulceres vireteres, & même les cancers. Pisor.

ABARIM. *Mons*, ou *Montes Abarim.* Vulg. Montagne de l'Arabie, à l'Orient du Jourdain, vis-à-vis de Jerico, dans le Pays des Moabites. C'eſt l'avant derniere ſtation des Iſraëlites dans le deſert, & le lieu d'où Moyſe vit la Terre promiſe. Nomb. XXVII. & où il mourut. Deut. XXXII. Une de ces montagnes

tagnes s'appelle Nebo, & l'autre Phaſga, ou Phiſga. Montez ſur cette montagne d'*Abarim*, & conſiderez de là la terre que je dois donner aux enfans d'Iſraël. Sacy. Nomb. XXVII. 12.

Ce nom eſt purement Hebreu, & vient du verbe עבר, abhar, *paſſer*; d'où ſe fait עבר *ebber*, paſſage, & au plurier עברים, *abbarim*, les paſſages. A la maniere dont les Septante ont traduit au Liv. des Nombres ch. XXVII. v. 12. *Ἀνάβηθι εἰς τὸ ὄρος τὸ ἐν τῷ πέραν τοῦ ὄρους ναβαῦ*. Ou comme d'autres exemplaires portent: *ἐν τῷ πέραν τοῦ Ἰορδάνου*. Il ſemble que ces Interpretes ayent crû que ce nom avoit été donné à ces montagnes, ou parce qu'elles étoient au-delà de la montagne Nebo, ou parce qu'elles étoient au delà du Jourdain. Ni l'un ni l'autre ne paroît vrai. Le premier ſurtout ne paroît pas ſoûtenable, puiſque Nebo, qu'ils appellent *Ναβαῦ*, ou *Ναβάν*, étoit une de ces montagnes. Maty prétend qu'elles ont eû ce nom de ce que les Iſraëlites allant prendre poſſeſſion de la Terre promiſe, paſſerent par ces montagnes; mais il ſemble certain qu'elles ont eû ce nom avant le paſſage des Iſraëlites. La veritable raiſon de cette dénomination, ſi je puis parler ainſi, eſt que ces montagnes étoient vis-à-vis d'un gué du Jourdain, & que dans les cols de ces montagnes, étoit le grand chemin qui y aboutiſſoit, & par lequel on paſſoit de l'Orient dans la Terre de Chanaan. Il eſt encore moins raiſonnable de chercher dans le Syriaque une étymologie à ce nom, & de dire que dans cette langue il ſignifie *froment*; car outre que c'eſt en Hebreu & non en Syriaque que ces montagnes ſont nommées *Abarim*, c'eſt que froment en Syriaque n'eſt point *abbar*, ni *ebber*; mais עבורא, *abbouro*, qui aſſûrement n'auroit point au plurier *abarim*.

ABARIME, ou ABARIMON. ſ. *Abarimon*. Grande Vallée que forme le mont-Imaüs dans la Scythie. Plin. L. 11. c. 2.

ABARO. ſ. *Abarum*. Bourg, ou petite ville de Syrie, ſituée dans l'anti-Liban, apparemment dans un col ou paſſage de cette montagne; car c'eſt la ſignification de ce nom en Syriaque & en Arabe. Voyez ce que nous avons dit ſur Abarim.

Abasse, ou Abasce, ſ. m & f. *Abaſſus*, *Abaſcius*. Habitans de l'Abaſſie. Les Eſclaves *Abaſſes* ſont recherchez en Turquie, à cauſe de leur induſtrie & de leur beauté. Les *Abaſſes* enferment leurs morts dans un tronc d'arbre creuſé, dont ils leur font une biere, qu'ils attachent enſuite aux plus hautes branches d'un grand arbre.

ABASSI, ou ABASSIS. ſ. m. C'eſt une monnoye d'argent qui eſt ronde, & qui a cours en Perſe & en Orient, qui vaut environ dix-huit ſols ſix deniers. Il faudroit écrire Abassi, parceque ce mot vient d'*Abbas*, nom de deux Rois de Perſe, au nom deſquels cette monnoye a été frappée. En leur montrant un *Abaſſi*, qui eſt une monnoye d'argent de la valeur de deux réales de Caſtille, ils firent eſperer de la recompenſe à ceux qui leur voudroient ſervir de guide. Wicqfort.

ABASSIE, ABASSINIE, ABASSINS, V. Abaſſinie.

ABASSIE. ſ. f. *Abaſſa*. Pays de la Georgie, priſe en general. Il a la Mingrelie au Levant, la Circaſſie noire au Nord & au Couchant, la Mer noire au Midi. Quelques Géographes la confondent avec l'Arogaſie: d'autres les diſtinguent, & mettent l'Abaſſie au Levant, & l'Arogaſie au Couchant.

ABASTER, nom d'un des trois chevaux qui tirent le char de Pluton, ſelon Bocace, & ſignifie noir. Le ſecond s'appelle METHEUS, obſcur, & le troiſiéme NONIUS, tiede.

ABATAGE. ſ. m. *Caſura*, *caſura ſumptus*, *impenſa*. Signifie entre les Marchands de bois la peine & les frais pour abatre les bois qui ſont ſur pied. C'eſt à l'acheteur à payer l'*abatage*.

ABATANT. ſ. m. Terme de Marchand de drap, eſpece de deſſus de table qu'on éleve au fond d'une boutique, & à chaque bout des magaſins, & qui s'éleve ou s'abat, ſelon le jour que l'on veut donner au lieu où l'on vend la marchandiſe.

ABATARDIR. v. act. *Depravare*, *corrumpere*. Rendre ſauvage, corrompre, gâter, alterer la nature de quelque choſe, la faire décheoir de ſon premier état. La miſere & l'eſclavage ont *abatardi* le courage des Grecs. La trop grande avidité des richeſſes a *abatardi* les mœurs.

Il ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel, & ſignifie Degenerer, s'avilir, ſe corrompre. *Degenerare*, *depravari*. Toutes les bonnes choſes s'*abatardiſſent* avec le tems. Les plantes d'Orient qu'on apporte en Europe s'*abatardiſſent*, & perdent beaucoup de leur bonté. Cette maiſon s'eſt *abatardie* dans l'oiſiveté, elle ne produit plus de grands hommes. La vertu Romaine s'*abatardit* ſi fort, qu'elle ne put réſiſter à la force des Barbares.

Abatardi, ie. part. paſſ. & adj. *Corruptus*, *vitiatus*.

ABATARDISSEMENT. ſ. m. diminution de valeur, de merite, de bonnes qualitez. *Corruptio*, *depravatio*. Les délices d'un païs cauſent l'*abatardiſſement* du courage des peuples. Ils ſont tombez dans un honteux *abatardiſſement*. Nic.

ABATÉE. en termes de Marine ſe dit du mouvement d'un Vaiſſeau en panne, qui arrive de lui-même juſqu'à un certain point, après quoi il revient au vent.

ABATEIS. Vieux mot qui ſignifioit autrefois Forêt. *Sylva*. Il eſt hors d'uſage.

ABATEMENT. ſ. m. Foibleſſe, manque de force. *Defectio virium*. Ce malade eſt dans un grand *abatement*, les forces lui manquent. Il n'eſt gueres en uſage au propre.

Abatement, ſe dit figurément en Morale. *Infractio animi*. Cet homme eſt dans un grand *abatement* d'eſprit depuis le renverſement de ſa fortune.

En terme de Blaſon on appelle en Angleterre *Abatement*, ou *Abatement* d'honneur, une marque accidentelle ajoutée à l'Ecu, pour faire connoître une diminution de dignité, à raiſon de quelque qualité déshonorable, ou de quelque tache dans celui qui la porte. Cela ſe fait, ou en ajoutant quelque marque de diminution, ou en renverſant tout l'Ecu. Harris.

ABATEUR. ſ. m. Qui abat, qui fait tomber. *Everſor*. Ce Bucheron eſt un grand *abateur* de bois. Acad. Fr. Ce qui ſe dit encore dans le figuré & populairement de celui qui vante ſes proüeſſes, ou qui ſe glorifie de faire beaucoup de choſes au deſſus de ſes forces. Cet homme eſt un grand *abateur* de bois, ou de quilles.

Les vents d'automne ſont de grands *abateurs* de fruits. La Quint.

ABATIS. ſ. m. Démolition, renverſement, ruine. *Everſio*, *demolitio*. Il y a eû un grand *abatis* de maiſons par le tremblement de terre. Il y a pluſieurs *abatis* de pierre dans cette carriere. Les Carriers appellent ainſi la pierre qu'ils ont détachée, ſoit celle qui eſt bonne pour bâtir, ſoit celle de rebut. Il fut fait un grand *abatis* de bois en cette forêt par la tempête. *Dejectus arborum*.

Abatis, ſignifie en terme de Venerie, le chemin que ſe font les jeunes loups, lorſqu'en allant ſouvent au lieu où ils ont été nourris, ils abatent l'herbe. *Luporum tramites*, *veſtigia*.

Abatis, ſe dit auſſi d'une grande tuërie de bêtes. *Cædes pecorum*. Ce Chaſſeur a fait un grand *abatis* de gibier. Ce Boucher fait un grand *abatis* de beſtiaux tous les ans. On dit auſſi en cuiſine, faire des potages d'*abatis* d'agneau, d'*abatis* de poulets d'Inde, &c. pour dire qu'on les fait avec des bouts d'aîles, foyes, & autres menuës parties, & iſſuës de ces volailles. Les Bouchers appellent *abatis*, les cuirs, graiſſes, tripes, & autres menuës choſes des bêtes qu'ils ont tuées.

Les Reglemens de Police portent, que les Tuëries, ou *Abatis* des Bouchers ſeront hors les Villes. de la Marre. En cet endroit il ſemble ſignifier le lieu où un Boucher tuë ſes beſtiaux.

ABATOS. ſ. *Abatos*. Iſle de l'Egypte dans le Palus de Memphis. On y conſervoit le ſepulcre d'Oſiris; & Lucain dit, L. X. qu'elle étoit venerable par ſon antiquité; le lin & le *papyrus* y croiſſoient. Ce mot ſignifie *inacceſſible*, & vient de l'*a* privatif, & de *βαίνω*, *je vais*.

Il y a eû encore au-delà de l'Egypte & de l'Ethiopie un lieu, ou plûtôt un rocher de ce nom, dont Seneque parle. Nat. Quest. L. 4. c. 6.

ABATRE. v. act. Renverſer, démolir, faire tomber, coucher par terre. *Diruere*, *evertere*. *Abatre* une maiſon pour la rebâtir. Ce *Lutteur* a *abatu* ſon homme ſous lui. Ce Chaſſeur *abat* bien du gibier. On *abat* les noix avec la gaule. On dit qu'il *abatit* avec ſa baguette la tête des pavots. Ablan. Les moiſſonneurs ont *abatu* trois arpens de blé aujourd'hui. Les Bouchers diſent *abatre* le cuir d'un bœuf, pour l'écorcher. Les ennemis en ſe retirant ont *abatu* le château, & les fortifications de la place. Il lui *abatit* l'épaule d'un coup de hache. Ablanc. Saint Pierre *abatit* l'oreille de Malchus. Un habile Oculiſte a *abatu* la cataracte qui me couvroit l'œil. Il ſignifie quelquefois, affoiblir, débiliter. Son corps eſt attenué & *abatu* par la vieilleſſe. S. Evrem. On dit auſſi, que le caffé *abat* les fumées du vin, les vapeurs, pour dire, les rabaiſſe, les diſſipe. On dit auſſi que la chaleur, le vent, la pouſſiere s'*abatent*, pour dire, ceſſent, tombent, diminuent. On dit qu'un cheval eſt ſujet à s'*abatre*, pour dire à broncher, à tomber. On dit au jeu du Trictrac, *abatre* du bois, pour dire, *abatre* des Dames, afin de caſer. Nicod dérive ce mot de *à bas*, adverbe local, composé de *à* & de *bas*. Il pourroit paroître plus ancien. On lit dans la Loy Salique, tit. 45. *Si quis hominem de barco abattiderit*; c'eſt-à-dire, *Si quelqu'un abat ou fait tomber un homme de deſſus un arbre*. On lit auſſi dans les mêmes Loix tit. 38. *Battiderit*. Ainſi les François avoient déja fait *battere*, ou *battidere*, & *abbatere*, du Latin *batuere*, dans le même ſens que nous diſons, *batre* & *abatre*; & c'eſt de là que ces deux noms nous ſont venus, ſelon Chifflet, dans ſon *Gloſſarium Salicum*, p. 125. & 135.

Abatre, En terme de Marine, ſignifie Décheoir, dériver, s'écarter de la vraye route. *Declinare*, *deerrare*. Ce qui ſe fait par la force des courans, ou des marées, ou par les erreurs du pointage,

pointage, ou du mauvais gouvernement du timonier. On dit auſſi, qu'un Pilote *abat* ſon vaiſſeau d'un quart de Rumb, ou d'une autre aire de vent, quand il vire ou change ſa courſe, & gouverne ſur un autre Rumb que celui de ſa route. On dit, *Abatre* un navire, pour dire, le faire obéïr au vent, lorſqu'il eſt ſur les voiles, ou qu'il preſente trop l'avant au lieu d'où vient le vent. On dit, Le navire *abat*, lorſque l'ancre a quitté le fond, & que le vaiſſeau obéït au vent pour arriver. *Aller à la dérive*, s'appelle auſſi *abatre* : c'eſt quand on va de côté au gré du vent & de la marée, au lieu d'aller en droiture. On dit auſſi, *Abatre* un vaiſſeau ſur le côté, lorſqu'on veut travailler à la carene, ou en quelque endroit des œuvres vives.

En terme de Fauconnerie on dit, *Abatre* l'oiſeau, pour dire, le tenir & ſerrer entre deux mains pour le garnir de gets, le poivrer, ou lui donner quelque médicament par force. On dit encore que l'oiſeau de proye s'*abat*, lorſqu'il s'abaiſſe vers terre.

ABATRE, ſe dit figurément en Morale, pour vaincre, dompter, renverſer. *Comprimere, reprimere, dejicere, ſternere, proſternere.* *Abatre* l'orgueil de quelqu'un. Quand la mort *abat* la plus floriſſante jeuneſſe, alors on reconnoît la vanité des attraits du monde. Il ſignifie auſſi accabler, & ſe dit des troubles & des afflictions de l'ame & du corps. *Debilitare, frangere.* Ce changement de fortune lui a *abatu* l'eſprit & le courage. Il s'eſt laiſſé vaincre & *abatre* à la douleur. Quand il ſe met avec le pronom perſonnel, il ſignifie Perdre courage. *Demittere & contrahere animum. Contrahi ac dimitti animo.* Il ne s'*abat* point dans l'adverſité. ABLANC. Se laiſſer *abatre* à la moindre affliction. ABLANC.

On dit dans la converſation, *Abatre* le caquet, pour dire, reprimer la fierté & la préſomption de quelqu'un, le faire taire. *Loquacitatem, linguam comprimere, coercere.*

On dit proverbialement, Petite pluye *abat* grand vent, pour exprimer que quelques paroles flatteuſes appaiſent un grand emportement. On dit d'un homme qui fait bien de la beſogne, & d'un Juge qui expedie beaucoup de procès, qu'ils *abatent* bien du bois.

ABATU, üe, part. paſſ. & adj. *Dirutus, everſus.* Maiſon *abatuë.* Bois *abatus.*

ABATU, dans les ouvrages des anciens Praticiens veut dire *rabatu. Remiſſus, deductus, detractus.* En toutes choſes qui ſont comptées pour heritages, li coûts doivent être *abatus.* BEAUMANOIR.

Figurément il ſignifie, Accablé, vaincu, terraſſé. *Debilitatus, fractus, victus.* Jupiter ne pouvoit rien voir de plus beau que Caton, ſe ſoutenant dans un parti *abatu*, & demeurant ferme parmi les ruines de la Republique. BOUH. L'eſprit *abatu* par les ſoins rongeans de la pauvreté, n'eſt guere capable de mouvemens nobles & élevez. S. EVR. On voit l'orgueil à ſes pieds *abatu.* GOMB. Il ſignifie encore, Etre languiſſant & ſans courage. Je me ſens tout *abatu. Languidus debilis.* Quelques-uns ont écrit *abbatre*, & *abbatu* par deux *bb*. Une Religion qui ſans autres forces que celles de la perſuaſion, de l'humilité, de la charité, de la patience, & des ſouffrances, a vaincu le monde, ſubjugué la raiſon humaine, dompté l'orgueil des Philoſophes, *abbatu* l'audace des Princes, foulé aux pieds la chair & le ſang qui lui reſiſtoient, ne peut s'être établie que par une ſuite de miracles de vôtre main. PELISS. L'origine de ce mot montre qu'il ne faut qu'un *b*; mais quoiqu'il en ſoit, de la maniere dont on l'écrira, il ne faut prononcer qu'un *b*.

ABATURE. ſ. f. *Dejectio, dejectus, everſio.* Vieux mot qui s'eſt dit pour *Abatis*, action d'abatre, & pour ce qui eſt *abatu*. *Abature* de gland. MONET.

ABATURES. ſ. f. plur. Terme de Venerie. Foulures, menu bois, broſſailles, fougere, que le cerf abat du bas de ſon ventre en paſſant. *Depreſſio virgultorum.* On connoît le cerf par ſes *abatures.*

ABAVENT. ſ. m. eſt la charpente qui ſe met dans les ouvertures des clochers, qui eſt ordinairement couverte d'ardoiſe, qui ſert à abatre le vent, & qui n'empêche pas que le ſon de la cloche n'agite l'air de dehors, & ne ſe faſſe entendre au loin : au contraire il renvoye en bas le ſon des cloches, qui autrement ſe diſſiperoit en l'air. Ce mot eſt compoſé du verbe *abat*, & du mot *vent*. Pour le verbe *abatre*, il eſt formé de *abas*, comme qui diroit *à bas mettre*. Et *bas* vient du Grec βαθὺς, qui ſignifie *profond, bas.*

ABAZÉE. Voyez SABAZIE.

ABB.

ABBASSIDE. ſ. m. *Abbaſſius, Abaſſida, ex Abbaſſi familiâ.* C'eſt le nom d'une famille qui a donné pluſieurs Califes aux Arabes. Elle eſt ainſi nommée d'*Abbas* oncle de Mahomet, duquel ils deſcendoient. Ce fut la centiéme année de l'Hegire, que Mahomet, arriere-petit-fils d'Abbas, commença à publier ſes pré-

tentions ſur le Calyfat. La Maiſon des *Abbaſſides* a donné trente-ſept Calyfes à l'Egypte, depuis l'an 132. de l'Hegire, juſqu'en l'an 656. pendant le cours de 523 années Arabiques, ou Lunaires, deux mois & 23. jours. Voyez HERBELOT.

ABBATIAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Abbé. Logis *abbatial.* Dignité *abbatiale.* Menſe *abbatiale.* Meſſes *abbatiales* : ce ſont celles que les Abbez doivent celebrer. *Abbatialis.*

ABBAYE, ſe prend quelquefois pour un compoſé des Religieux, & de l'Abbé. Voilà une *Abbaye* bien reglée, où l'Abbé vit comme un ſimple Moine.

ABBAYE. ſ. f. *Abbatia.* Monaſtere érigé en Prélature, ou Maiſon de Religieux ou de Religieuſes, régie par un Abbé ou par une Abbeſſe. Les *Abbayes* ſont d'ancienne fondation, comme les *Abbayes* de Cluny, de S. Denis, de Sainte Geneviève, &c. Il y a des *Abbayes* en Commande; d'autres *Abbayes* Regulieres, ou en Regle; d'autres qui ſont ſeculariſées, poſſedées par des Chanoines ſeculiers. Les *Abbayes* ſont des Benefices conſiſtoriaux; il n'y a que le Roy qui y nomme.

ABBAYE, ſe prend quelquefois ſimplement pour la maiſon & le Couvent. C'eſt, par rapport à l'Architecture, un logement joint à un Couvent, & habité par un Abbé. Dans une *Abbaye* de fondation Royale, il s'appelle le *Palais Abbatial.* VIGN. Voilà une *Abbaye* bien bâtie, une *Abbaye* qui tombe en ruine. Il ſe dit auſſi dans ces phraſes & ſemblables, non ſeulement pour le Palais Abbatial, mais pour tous les bâtimens, tant de l'Abbé que des Moines.

ABBAYE, ſe prend auſſi pour un Benefice, & pour le revenu dont joüiſſent les Abbez. Il a obtenu pour ſon fils une *Abbaye* de dix mille livres de rente. Henry de Coilli ayant été élû Archevêque d'York en 1141. Innocent II. ne voulut point qu'il fût Archevêque, s'il ne renonçoit à l'*Abbaye*. FLEURY.

Quoiqu'il y ait eû autrefois des Laïques qui ont joüi du revenu des *Abbayes*, on ne doit pas pour cela leur donner le nom d'*Abbé*; car ç'a été dans des tems de déſordre & de neceſſité que les Princes donnerent ces *Abbayes* à des Seigneurs de leur Cour, pour ſoutenir les dépenſes de la guerre. Charles Martel eſt le premier qui l'ait fait.

Toutes les *Abbayes* de France, à la réſerve de celles qui ſont Chefs d'Ordre, comme Cluny, Ciſteaux, &c. ſont à la nomination du Roy. On doit joindre à celles-là les quatre Filles de Ciſteaux, qui ſont ſaint Edme de Pontigni, la Ferté, Clermont & Morimont, qui ont auſſi conſervé le droit d'élection. Il y a outre cela cinq *Abbayes* qu'on nomme de *Chezal Benoiſt*, qui ſont à l'élection de l'Ordre de ſaint Benoiſt, tous les trois ans, par une longue poſſeſſion. Ces Abbayes ſont Chezal Benoiſt en Berry, ſaint Sulpice de Bourges, ſaint Alire de Clermont, ſaint Vincent du Mans, & ſaint Martin de Sez. On a ſouvent agité la queſtion, ſi cette poſſeſſion exclut le Roy de ſon droit de nomination à ces Abbayes, & cette queſtion n'eſt pas encore aujourd'hui vuidée. Les Moines Benedictins qui ont eû de puiſſans patrons dans le Conſeil du Roy, joüiſſent encore aujourd'hui paiſiblement de leur droit d'élection.

Comme le Roy n'a ſon droit de nomination qu'en vertu du Concordat fait entre Leon X. & François I. il y a eû quelques difficultez ſur les *Abbayes* de filles, parce qu'elles ne ſont point compriſes dans le Concordat. Il y a même un Article de l'Ordonnance d'Orleans, qui porte que les Abbeſſes ſeront élûës par les Religieuſes des Monaſteres, & même qu'elles ne ſeront que triennales. Mais cette Ordonnance n'a point été executée. Le Roy nomme également aux *Abbayes* de filles & à celles d'hommes. Il y a cependant toujours eû des diſputes ſur les *Abbayes* de l'Ordre de ſainte Claire, qu'on prétend être à l'élection triennale des Religieuſes. Et de fait, je ne ſçai s'il y en a de cet Ordre auxquelles le Roy nomme; mais il eſt ſûr qu'il y en a auxquelles il ne nomme point, & où les Religieuſes éliſent leur Abbeſſe tous les trois ans.

On dit proverbialement, Pour un Moine l'Abbaye ne faut pas; pour dire, que faute d'une perſonne qui ne ſe trouve pas dans une aſſemblée, on ne laiſſe pas de ſe réjoüir, ou d'executer ce qui a été réſolu.

ABBÉ. Ce nom dans ſa premiere origine, qui eſt Hebraïque, ſignifie *Pere*. Car les Hebreux appellent *Pere* en leur Langue *Ab*, d'où les Chaldéens & les Syriens ont fait *Abba*, & de *Abba* les Grecs ont formé ἀββᾶς, que les Latins ont conſervé; & c'eſt de là qu'eſt venu le nom d'*Abbé* en nôtre langue. Saint Marc & Saint Paul ont gardé le mot Syriaque ou Chaldaïque *Abba*, pour dire *Pere*, parce qu'il étoit alors commun dans les Synagogues & dans les premieres aſſemblées des Chrétiens; mais ils l'ont interpreté en ajoutant le mot de *Pere*. C'eſt pourquoi *Abba Pater* au chap. 14. de S. Marc, ℣. 36. ne ſignifie pas *mon Pere, mon Pere*, comme il y a dans la verſion de Mons, & dans celle des Jeſuites de Paris. Il eſt mieux de traduire avec le P. Amelotte,

lotte, *Abba, mon Pere*; ou plûtôt avec M. Simon, *Abba, c'eſt-à-dire, mon Pere*. Tel eſt le ſentiment de M. Simon, & de quelques-autres Interpretes avant lui, comme Emanuel Sa, Beze, & Lighfoot. Leur raiſon eſt qu'il y a dans le Grec *Ἀββᾶ ὁ πατὴρ*, & non pas *ὦ πάτερ*. Mais d'autres Interpretes non moins habiles, tels que ſont Mariana, Luc de Bruges, Cornelius à Lapide, Grotius, Loüis Cappell, &c. prétendent que cette répetition marque l'affection & la ferveur avec laquelle JESUS-CHRIST prioit. L'Interprete Syriaque a été dans ce ſentiment, quand il a traduit אבי אבא, *Pere! mon Pere!* lui qui n'avoit pas beſoin d'interpreter, ou d'expliquer le mot Syriaque *Abba*. Très-vrai-ſemblablement c'étoit auſſi la penſée de l'Interprete Arabe, lorſqu'au lieu de [illegible], dont il s'eſt ſervi en Saint Mathieu, chap. 26. ỳ. 39. & en Saint Luc, chap. 22. ỳ. 42. où il n'y a que *Pater*, ou *Pater mi*; en Saint Marc, où il y a *Abba Pater*, il a employé [illegible], interjection plus forte, & plus propre à faire ſentir avec combien d'ardeur & d'empreſſement JESUS-CHRIST prioit. La verſion Ethiopienne ſuppoſe auſſi que JESUS-CHRIST dit ces deux mots: car elle traduit *Wajaba, Aba, Waabouy*. Et il dit; *Pere! & Mon Pere!* D'ailleurs, dans les explications, ou interprétations de mots, l'Ecriture met toujours *ὅ ἐστι*, ou bien *ὅ ἐστι μεθερμηνευόμενον*; c'eſt-à-dire, ou *ce qui s'interprete*, & non pas ſimplement, comme ici. Voyez MATTH. I. 23. MARC. 5. 41. 15. 22. 34. JEAN I. 38. 41. 42. 9. 7. ACT. 4. 36. 9. 36. Après tout, dans une verſion je mettrois *Abba, Mon Pere!* Déterminer ſi c'eſt là explication, ou non, c'eſt le fait du Commentateur, & non du Traducteur. Quoique ces deux mots *Abba, Pere*, ſoient la même choſe, tant dans S. Marc que dans S. Paul au chap. 8. de l'Epître aux Rom. ỳ. 15. & au chap. 4. de l'Epître aux Galat. ỳ. 6. il n'y a cependant point de pleonaſme dans cette expreſſion. Les Evangeliſtes & les Apôtres ont conſervé dans leurs écrits pluſieurs mots Syriaques, qui étoient en uſage; & comme ils écrivoient en Grec, ils ont en même-tems ajouté l'interprétation de ces mots en Langue Grecque. C'eſt ſur ce pied-là qu'au chap. 13. des Actes des Apôtres, ỳ. 8. où il y a dans nôtre Vulgate, conformément à l'original Grec, *Elymas magus*, Meſſ. de P. R. & le P. Amelotte ont fort bien traduit, *Elymas, c'eſt-à-dire, le Magicien*. Ces autres paroles qui ſuivent immédiatement après, *car c'eſt ce que ſignifie Elymas*, confirment ce qu'on vient de dire, touchant la ſignification de *Abba Pater*, & qui a été remarqué par ſaint Jerôme dans ſon Comment. ſur le chap. 4. de l'Epître aux Galates, où il explique doctement ces mêmes mots *Abba Pater*. Le nom de *Ab*, ou *Abba*, qui dans les commencemens étoit un mot de tendreſſe & d'amour dans la langue Hebraïque ou Caldaïque, devint enſuite un nom de dignité & un titre d'honneur; les Docteurs Juifs affecterent ce titre, & un de leurs plus anciens livres, qui contient diverſes ſentences, ou apophtegmes de leurs Peres, eſt intitulé *Pirke Abbot*, ou *Avoth*; c'eſt-à-dire, *Chapitre des Peres*. C'eſt par rapport à cette affectation, que JESUS-CHRIST dans S. Matth. chap. 23. ỳ. 9. dit à ſes Diſciples: *N'appellez perſonne ſur la terre vôtre Pere: car vous n'avez qu'un Pere qui eſt dans le Ciel*. S. Jerôme ſe ſert de ces paroles de JESUS-CHRIST contre les Superieurs des Monaſteres de ſon tems, qui prenoient le titre de *Peres*, ou *Abbez*. Il dit, expliquant ces paroles de S. Paul, *Abba Pater*, dans ſon Commentaire ſur l'Epître aux Galates, ch. 4. *Je ne ſçai par quelle licence le titre de Pere, ou Abbé, a été introduit dans les Monaſteres*, JESUS-CHRIST *ayant deffendu expreſſément que qui que ce ſoit prît ce nom, parce qu'il n'y a que Dieu-ſeul qui ſoit nôtre Pere*. Mais comme JESUS-CHRIST a plûtôt condamné la vaine gloire des Juifs, qui prenoient la qualité de *Peres*, que le nom de *Pere*, il n'eſt pas ſurprenant que les Chefs ou Superieurs des Monaſteres l'ayent pris dès les premiers établiſſemens des Moines.

Le nom d'Abbé eſt donc auſſi ancien que l'inſtitution des Moines. Ceux qui les gouvernerent prirent le nom d'*Abbez* & d'*Archimandrites*. Ce nom s'eſt toujours conſervé depuis dans l'Egliſe: & comme ils étoient eux-mêmes Moines, ils étoient diſtinguez du Clergé, avec lequel cependant on les mêloit quelquefois, parce qu'ils tenoient un rang au deſſus des Laïques. S. Jerôme écrivant à Heliodore, nie abſolument que les Moines ſoient du Clergé: *Alia*, dit-il, *Monachorum eſt cauſa, alia Clericorum*. Il reconnoît néanmoins que les Moines n'étoient pas exclus par leur profeſſion des emplois Eccleſiaſtiques. *Vivez*, dit-il, dans ſa lettre au Moine Ruſticus, *d'une maniere que vous puiſſiez meriter d'être Clerc; & ſi le peuple ou vôtre Evêque jette pour cela les yeux ſur vous, faites ce qui eſt du devoir d'un Clerc*.

Les *Abbez*, ou Archimandrites, dans ces premiers tems étoient ſoumis aux Evêques & aux Paſteurs ordinaires; & comme les Moines vivoient alors dans des ſolitudes éloignées des villes, ils n'avoient aucune part aux affaires Eccleſiaſtiques. Ils alloient à la parroiſſe avec le reſte du peuple; & quand ils en étoient trop éloignez, on leur accordoit de faire venir chez eux un Prêtre pour leur adminiſtrer les Sacremens. Enfin, ils eurent la liberté d'avoir des Prêtres qui fûſſent de leur corps. Souvent l'*Abbé*, ou l'Archimandrite, étoit Prêtre; mais ces Prêtres ne ſervoient qu'aux beſoins ſpirituels de leurs Monaſteres. Quelque pouvoir que les Abbez euſſent ſur leurs Moines, ils étoient ſoumis aux Evêques, qui avoient beaucoup de conſideration pour eux, ſurtout après les ſervices qu'ils rendirent aux Egliſes d'Orient. Comme il y avoit parmi eux des perſonnes ſçavantes, ils s'oppoſerent fortement aux hereſies naiſſantes; ce qui fit que les Evêques jugerent à propos de les tirer de leurs ſolitudes. On les mit dans les fauxbourgs des villes, pour être plus utiles aux peuples. S. Chryſoſtome jugea même à propos de les faire venir dans les villes; ce qui fut cauſe que pluſieurs s'appliquerent aux Lettres, & ſe firent promouvoir aux Ordres. Leurs Abbez en devinrent plus puiſſans, étant conſiderez comme de petits Prélats. Mais quelques Moines qui ſe crurent en quelque maniere indépendans des Evêques, ſe rendirent inſupportables à tout le monde, même aux Evêques, qui furent obligez de faire des Loix contr'eux dans le Concile de Chalcedoine. Cela n'empêcha pas que les *Abbez*, ou *Archimandrites*, ne fûſſent fort conſiderez dans l'Egliſe Orientale, où ils ont toûjours tenu un grand rang, & ils y ont même été quelquefois preferez aux Prêtres. Ils ont eû ſeance dans les Conciles après les Evêques.

La dignité d'Abbé n'eſt pas moins conſiderable aujourd'hui qu'elle l'a été autrefois; car elle tient le premier rang après celle des Evêques. Selon le droit commun tout Abbé doit être Régulier, ou Religieux, parcequ'il n'eſt établi que pour être le Chef & le Supérieur des Religieux; mais ſelon le droit nouveau on diſtingue deux ſortes d'Abbez; ſçavoir, l'Abbé Régulier, & l'Abbé Commendataire. Le premier, qui doit être Religieux & porter l'habit de ſon Ordre, eſt veritablement titulaire. Le ſecond eſt un Séculier, qui eſt au moins tonſuré, & qui par ſes Bulles doit prendre l'Ordre de la Prêtriſe quand il aura atteint l'âge. Quoique le mot de Commendataire inſinuë qu'il n'a l'adminiſtration de l'Abbaye que pour un tems, il en poſſede néanmoins les fruits à perpetuité, étant entierement ſubſtitué aux droits des Abbez Réguliers; enſorte que l'*Abbé* Commendataire eſt veritablement titulaire par ſes Bulles, où on lui donne tout pouvoir, *tàm in ſpiritualibus quàm in temporalibus*, c'eſt-à-dire, tant au ſpirituel qu'au temporel; & c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt obligé par les mêmes Bulles de ſe faire promouvoir dans le tems à l'Ordre de Prêtriſe. Cependant les Abbez Commendataires ne font aucunes fonctions pour le ſpirituel, ils n'ont aucune juriſdiction ſur les Moines. Et ainſi ce mot de *in ſpiritualibus*, qu'on employe dans les Bulles, eſt plûtôt du ſtile de Rome qu'une réalité. Les plus ſçavans Juriſconſultes de France, & entr'autres du Moulin & Loüet, mettent la commande *inter titulos Beneficiorum*, c'eſt-à-dire, entre les titres de Benefices. Ce ſont des titres Canoniques qui donnent aux Commendataires tous les droits attachez à leurs Benefices. Mais comme ces proviſions en commande ſont contraires aux anciens Canons, il n'y a que le Pape ſeul qui puiſſe les accorder par une diſpenſe de l'ancien droit. V. le mot de *Commande & Commendataire*. Voyez auſſi les *Acta Sanct. Benedict. ſæc. III. p. 1. præf. p. 89.* & ſuiv.

Les *Abbez* Commendataires étant *Séculiers* n'ont aucune juriſdiction ſur les Moines. Quelques-uns néanmoins prétendent que les Cardinaux dans les Abbayes qu'ils ont en commande, ont le même pouvoir que les Abbez Réguliers. On donne pour exemple Monſieur le Cardinal de Boüillon, qui en qualité d'Abbé Commendataire de Cluny, a le gouvernement ſpirituel de tout l'Ordre de Cluny, comme s'il en étoit Abbé Régulier. On répond à cela, que Mr le Cardinal de Boüillon ne joüit pas de cette juriſdiction ſpirituelle en qualité de Cardinal Abbé Commendataire, mais par un bref particulier du Pape. Mr le Cardinal d'Eſtrées, Abbé Commendataire d'Anchin en Artois, ayant voulu joüir de ce même droit à l'égard des Religieux de cette Abbaye, en a été exclus par un Arreſt du grand Conſeil, datté du 30. Mars 1694. L'obligation principale d'un Abbé Commendataire eſt de procûrer par toutes les voyes poſſibles la gloire & le ſervice de Dieu, dans la Communauté dont il ſe trouve chargé. AB. DE LA TR.

Il n'y a que les *Abbez* Réguliers que l'on beniſſe, les Commendataires ne l'ont jamais été. Cette benediction, qui s'appelle auſſi conſécration, ſe faiſoit autrefois, en les revêtant de l'habit appellé *cuculla*, coulle, en leur mettant en main la croſſe, ou bâton paſtoral, & aux pieds la chauſſure appellée *pedales*, ou *pedules*, qui étoient des bandelettes propres à entourer le pied. C'eſt de l'*Ordo Romanus* de Theodore Archevêque de Cantorbery, dans ſa Collection des Canons, & de la Vie de Saint Anſelme, que nous apprenons ces particularitez. Le pouvoir que quelques *Abbez* ont de donner la tonſure n'appartient auſſi

qu'aux *Abbez* Réguliers, mais ils ne la peuvent donner qu'à leurs Religieux. Le P. Hay Moine Benedictin, dans ſon livre intitulé *Aſtrum inextinctum*, aſſûre que les Abbez de ſon Ordre ont une juriſdiction comme Epiſcopale, & même comme Papale, *poteſtatem quaſi Epiſcopatem, imò quaſi Papalem*, ſur tous leurs Religieux, & que c'eſt pour cette raiſon qu'ils conferent à leurs Moines la tonſure & les Ordres mineurs. Il ſe peut faire qu'en Allemagne les Abbez de l'Ordre de Saint Benoiſt joüiſſent de ce privilege, mais ils n'en joüiſſent point aujourd'hui en France, bien que quelques Abbayes prétendent avoir ce droit en vertu de leur exemption. On dit même qu'Innocent VIII. a accordé à l'Abbé de Ciſteaux le pouvoir d'ordonner des Diacres & des Souſdiacres. A l'égard de la tonſure, Innocent III. répondant à Robert Pullus Archevêque de Roüen, qui l'avoit conſulté, pour ſçavoir ſi les Abbez pouvoient donner la tonſure à leurs Moines, il lui dit qu'il n'y a pas de difficulté, puiſque le ſeptiéme Concile l'a ainſi reglé. Il paroît par les actes de la Vie de S. Convoion Abbé, qu'autrefois les Abbez pouvoient tonſurer des Laïques qui n'étoient pas Moines. Le ſecond Concile de Nicée permet aux Abbez de faire des Lecteurs; & pluſieurs Abbez, par des conceſſions particulieres, ont eû du ſaint Siege le privilege de donner les quatre moindres Ordres. P. Martene.

ABBÉ s'eſt dit quelquefois même des ſimples Moines, qui n'avoient aucune autorité ou juriſdiction. *Abbé* eſt pris dans ce ſens dans la regle de ſaint Colomban, c. 7. où il eſt dit, qu'il y avoit mille *Abbez* ſous la conduite d'un Archimandrite.

ABBÉ DES ABBEZ. *Abbas, Abbatum.* C'eſt le titre que Ponce *Abbé* de Cluny prit à Rome au Concile l'an 1116. ſur quoi Jean Cajetan Chancelier du Pape lui ayant demandé, ſi les Religieux de Cluny avoient reçû une regle de ceux du Mont-Caſſin, ou s'ils leur en avoient donné une? Il répondit, que non ſeulement les Moines de Cluny, mais auſſi tous les autres qui ſont en Occident, ont reçû leur regle des Moines du Mont-Caſſin. Le titre d'*Abbé des Abbez* doit donc être donné à l'*Abbé* du Mont-Caſſin, repartit le Chancelier. Voyez le liv. 4e, c. 61. de la Chronique du Mont-Caſſin par Pierre Diacre.

Abbé Mitré. *Abbas Mitratus.* C'eſt un Abbé qui a droit de porter la mitre, & les autres ornemens qui diſtinguent les Evêques de ceux qui leurs ſont inferieurs.

Abbé en second. *Abbas ſecundarius.* C'eſt le Prieur du Monaſtere, celui qui gouverne le Monaſtere ſous l'*Abbé*, & en l'abſence de l'*Abbé*.

Il y a des *Abbez* mitrez, c'eſt-à-dire, qui ont droit de porter la mitre. Harris dit qu'en Angleterre les *Abbez* mitrez étoient éxempts de la juriſdiction de l'Ordinaire; qu'ils avoient une autorité épiſcopale dans leur diſtrict, & qu'ils étoient membres ou Lords du Parlement; quelquefois on les a appellez *Abbez* ſouverains, ou *Abbez* generaux; que les autres *Abbez* étoient ſoumis à l'Evêque diocеſain pour le ſpirituel; qu'il y a eû auſſi des Lords-Prieurs, qui avoient une juriſdiction libre, & étoient Lords du Parlement. Edoüard Coke dit qu'il y a eû vingt-ſept de ces *Abbez* & deux Prieurs qui ont eû ſéance au Parlement; mais le nombre n'a pas toujours été le même, & dans le Parlement qui fut tenu la vingtiéme année de Richard II. ils n'étoient que vingt-ſept en tout, c'eſt-à-dire, vingt-cinq Abbez & deux Prieurs. Harris. Il y a auſſi des *Abbez* croſſez, c'eſt-à-dire, qui ont droit de porter la croſſe. L'Abbé Régulier des Benedictins de Bourges eſt croſſé, & non pas mitré. On dit qu'il y en a qui ſont mitrez & croſſez, c'eſt-à-dire, qui ont permiſſion de porter la mitre & la croſſe.

Il y a eû chez les Grecs des Abbez qui ont pris la qualité d'Abbez Oecumeniques, ou Univerſels, à l'imitation du Patriarche de Conſtantinople. *Abbas Oecumenicus.* La Regle de S. Benoît parle de quelques Moines qui ſe vouloient arroger la qualité de ſecond Abbé.

Quelques Abbez ont été appellez *Abbez Cardinaux*. C'étoient les Abbez en chef, lorſque des Abbayes qui avoient été unies venoient à être ſeparées. On a auſſi donné quelquefois ce titre d'*Abbé Cardinal* à quelques *Abbez*, purement par honneur, comme le Pape Calixte le donna à l'*Abbé* de Cluny. Ponce *Abbé* de Cluny, dans un Concile tenu à Rome en 1126. prit la qualité d'*Abbé des Abbez*; mais il ne fut pas approuvé, & l'on jugea qu'elle convenoit plûtôt à l'*Abbé* du Mont-Caſſin, le premier de l'Ordre de S. Benoît.

On trouve dans le VIe, VIIe, & VIIIe ſiécle des *Abbez* qui n'étoient pas Prêtres, mais ſeulement Diacres, ou Souſdiacres. Et ſaint Benoît dans ſa Regle ordonne, qu'ils ayent néanmoins le pas devant les Prêtres. Vers le commencement du neuviéme ſiecle Eugene I. ordonna dans un Concile de Rome, que les *Abbez* fuſſent Prêtres. Cependant on en trouve encore après ce Reglement qui n'ont point été Prêtres, & juſqu'au 16e ſiécle; car Chriſtophe Abbé d'Otmars, mort en 1576. ne fut jamais que Diacre. On a quelquefois donné la qualité d'Abbé aux Curez Primitifs. Selon M. du Cange les parroiſſes avoient ordinairement trois principaux Officiers; l'*Abbé*, ou le Gardien, qui eſt preſentement le Curé; les Prêtres, ou Chapelains, & le Sacriſtain. Les Prêtres étoient chargez du ſoin des ames & de l'adminiſtration de la Cure, & l'Abbé avoit l'œil ſur les beſoins de ſa parroiſſe, & ſur la conduite des Prêtres. Il y a eû des Evêques qui ont été appellez *Abbez*, parceque leurs Evêchez étoient originairement des Abbayes, & qu'ils étoient même élus quelquefois par les Moines, comme ceux de Catanes & de Montreal en Sicile. Enfin, quoiqu'il n'y ait proprement que les Moines dont le Superieur ſoit appellé Abbé, les Chanoines réguliers ont auſſi donné le nom d'Abbé à celui qui eſt à leur tête, & comme leur General. C'eſt l'Abbé de Sainte Geneviéve de Paris qui eſt régulier depuis le Cardinal de la Rochefoucault.

Abbé de Cour. On entend par là un jeune Eccleſiaſtique poli, & dans les manieres & dans les habits: cela marque du déreglement, & quelque choſe de profane. Bouh. On y joint une idée de délicateſſe, de volupté & de galanterie. On ſuppoſe d'ordinaire plus de ſcience du monde dans un *Abbé* de Cour, que d'étude de la Théologie.

Abbé ſe dit aujourd'hui, ſurtout parmi le peuple, de qui que ce ſoit qui porte l'habit Eccleſiaſtique. On fait aujourd'hui très-bon marché de la qualité d'*Abbé*. Les moindres Eccleſiaſtiques ſe l'attribuënt, & même ceux qui n'ont aucun Benefice, ni eſperance d'en avoir. C'eſt un fantôme de vanité inſupportable. de Roch. On peut dire que l'uſage a prévalu, & que ce n'eſt qu'un terme de civilité de la part de ceux qui le donnent, nullement une preuve ou un effet de la vanité de ceux à qui on le donne.

Abbé, s'eſt dit auſſi de quelques Magiſtrats ou perſonnes laïques & ſeculieres. Chez les Genois il y avoit un principal Magiſtrat qu'on appelloit *Abbé* du peuple. En France il y a eû pluſieurs Seigneurs, ſurtout du tems de Charlemagne, à qui on donnoit le ſoin & la garde des Abbayes, qu'on appelloit *Abba-comites*. Autrefois on appelloit auſſi *Abbé* le Grand Maître de la Chapelle Royale.

Dans les anciens titres on trouve que les Ducs & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*; & pluſieurs Seigneurs & Gentilshommes, qui n'étoient aucunement Religieux, ont auſſi pris ce nom, comme remarque Menage après Fauchet & autres. Les Rois mêmes n'ont pas dédaigné de porter le titre d'*Abbé*, qui n'étoit pas moins honorable que celui de Duc & de Comte. Philippe I. & Loüis VI. & enſuite les Ducs d'Orleans, ſont appellez *Abbez* du Monaſtere de S. Agnan d'Orleans par Hubert Hiſtorien de cette Abbaye. Les Ducs d'Aquitaine ont porté le titre d'*Abbez* de S. Hilaire de Poitiers. Les Comtes d'Anjou celui d'Abbez de S. Aubin, & les Comtes de Vermandois celui d'Abbez de S. Quentin. Loüis le Begue & ſes enfans ſont fort ſouvent nommez Abbez dans l'Hiſtoire de ces tems-là.

On appelle auſſi *Abbé*, celui qu'on élit en certaines Confrairies & Communautez, particulierement entre les Ecoliers & les Garçons Chirurgiens, pour commander aux autres pendant un certain tems. A Milan dans toutes les Communautez de Marchands & d'Artiſans, il y en a de prépoſez qu'on appelle *Abbez*. Et c'eſt de là apparemment qu'eſt venu le jeu de l'*Abbé*, dont la regle eſt, que quand le premier a fait quelque choſe, il faut que tous ceux qui le ſuivent faſſent de même.

Abbé, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On vous attendra comme les Moines font l'*Abbé*, c'eſt-à-dire, en mangeant toûjours; en commençant à diner: en un mot, on ne vous attendra pas. On dit encore, pour un Moine on ne laiſſe pas de faire un *Abbé*, pour dire, que l'oppoſition d'un particulier n'empêche pas la déliberation d'une Compagnie, ou la concluſion d'une affaire. On dit en proverbe Eſpagnol, *Como canta el* Abad *reſponde el Monazillo*; & en François, Le Moine répond comme l'*Abbé* chante, pour dire, que les inferieurs tiennent le même langage, ou ſont de même avis que leurs ſuperieurs. On appelle par raillerie, *Abbez* de Sainte Eſperance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbez* ſans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de Benefice; ou de Sainte Elpide, qui veut dire la même choſe; car ἐλπὶς ſignifie Eſperance en Grec.

ABBECHER. v. act. Donner la béchée à un oiſeau qui n'a pas encore l'adreſſe de la prendre de lui-même. *Eſcam ingerere.* Ce mot vient de *à* & de *bec*, c'eſt à dire, mettre au bec. Nicod.

En Fauconnerie on dit, *Abbecher* l'oiſeau, pour dire, lui donner une partie du pât ordinaire pour le tenir ou pour le mettre en appetit, dans le deſſein de le faire voler un peu après.

ABBÉE. ſ. f. Ouverture par où on laiſſe couler l'eau d'un ruiſſeau ou d'une riviere, pour faire moudre un moulin, & qui ſe peut

peut fermer avec des pales ou lançoirs. Il en eſt fait mention dans la Coutume de Loris, cap. 10. Ce mot peut venir de *baye* ouverture. *Foramen.*

ABBESSE, c'eſt le nom qu'on donne à une Religieuſe qui eſt Supérieure d'une *Abbaye*. *Abbatiſſa.* Elle a tous les mêmes droits ſur ſes Religieuſes que les Abbez Réguliers ont ſur leurs Moines, parce qu'elles ſont revêtuës de la même dignité. Leur ſexe ne leur permet pas à la verité de faire les fonctions ſpirituelles qui ſont attachées à la Prêtriſe ; mais il y a des *Abbeſſes* qui ont droit, ou plûtôt un privilege, de commettre des Prêtres pour ces fonctions. Elles ont même une juriſdiction comme Epiſcopale, auſſi bien que quelques Abbez Réguliers qui ſont exempts de la juriſdiction de leurs Evêques. Voyez *Exemption.* Autrefois les *Abbeſſes* étoient électives, aujourd'hui le Roi les nomme preſque toutes. Ce n'eſt pas en vertu du Concordat, car il n'y en eſt pas fait mention. François I. & Henri II. ont obtenu des Indults pour nommer les *Abbeſſes.* Aujourd'hui les Bulles que le Pape donne pour les *Abbeſſes* portent, que le Roi a écrit en faveur de la Religieuſe nommée, & que la plus grande partie de la Communauté a conſenti à ſon élection. Cela ſe fait pour conſerver une image de l'ancien uſage. PINSON. Le Pere Martene, dans ſon traité des rits de l'Egliſe, dit que quelquefois les Abbeſſes ont entendu les confeſſions de leurs Religieuſes : il le prouve par les actes de la vie de Sainte Burgondofere. Il ajoute, que quelques Abbeſſes s'étant attribuées en cela plus d'autorité qu'il ne convenoit, on avoit été obligé de réprimer leur vanité, ou leur curioſité. On lit dans le droit oriental que Marc Patriarche d'Alexandrie conſulta Balſamon, pour ſçavoir ſi un Evêque devoit accorder aux Abbeſſes la permiſſion qu'elles demandoient, d'entendre les confeſſions de leurs Religieuſes ; à quoi Balſamon répondit que non, quoique Saint Baſile dans ſes petites regles permit aux Abbeſſes d'entendre avec un Prêtre les confeſſions de leurs Religieuſes. S. Ceſaire Evêque d'Arles a écrit une Regle pour le Monaſtere de S. Ceſarie ſa ſœur, où il y a de fort beaux Reglemens par rapport aux Abbeſſes. Elle ſe trouve dans Bollandus t. 1. p. 730. & ſuiv. C'étoit une coutume aſſez ordinaire dans la ſeconde race de nos Rois, de faire les filles des Rois Religieuſes & Abbeſſes. P. DAN. Selon le Concile de Trente ſeſſ. 25. c. 7. les *Abbeſſes* doivent être éluës en preſence de l'Evêque, ou d'un autre tenant ſa place, du corps, s'il ſe peut, du monaſtere, âgée de quarante ans, ou au moins de trente ; ayant huit ou au moins cinq années de profeſſion. Une même Abbeſſe ne peut régir deux monaſteres. Les François fonderent autrefois les Abbayes ſans qu'il leur en coûtât beaucoup ; on cedoit à des Moines autant de terres incultes qu'ils pouvoient en mettre en valeur. Ils travailloient à deſſécher, à défricher, à bâtir, à planter, moins pour être plus à leur aiſe, que pour en ſoulager les pauvres. Ces lieux arides & deſerts devinrent agréables & fertiles. Il y avoit des Abbez ſi riches, qu'ils pouvoient mettre une petite armée ſur pied ; ce qui fit qu'on les invita aux aſſemblées du Champ de Mars, & aux Cours plenieres. LE GENDRE.

ABBEVILLE. *Abbavilla, Abbatiſvilla.* Nom d'une ville de France, Capitale du Comté de Ponthieu dans la Picardie, ſituée ſur la Somme, environ à cinq lieuës de ſon embouchure, patrie des deux Samſons, celebres Geographes. Son nom, qui ſignifie *Maiſon de campagne de l'Abbé*, lui vient de ce que ce n'étoit autrefois qu'une maiſon ou ferme qui appartenoit à l'Abbé de S. Riquier. Hugues le Grand l'ôta aux Moines de cette Abbaye, dit Hariulphe. l. 4. c. 12. pour en faire un château qui arrêtât les courſes des Barbares. Il en donna le commandement à Hugues ſon Gendre, qui après la défaite & la mort du Comte de Boulogne, épouſa la Comteſſe Adelaja ſa femme, prit le titre de Comte, qu'il laiſſa à ſa poſterité. Ce fut ſous ces Comtes qu'Abbeville de ſimple ferme devint une ville. L'Hiſtoire Eccleſiaſtique d'*Abbeville* & de l'Archidiaconé de Ponthieu en François a été faite par le P. Ignace Joſ. de Jeſus Maria, Carme Déchauſſé. Il y a à la fin un catalogue des Auteurs d'Abbeville & de l'Archidiaconé de Ponthieu. A Paris 1646. *in* 4°. Les Memoires de l'Academie des Sciences donnent à Abbeville pour longitude 19. 30. pour latitude 50. 5.

ABBOI ſubſtantif maſc. On diſoit autrefois *abay.* Le cri d'un chien. *Latratus.* Ce mot eſt factice, & formé ſur le ſon des chiens qui crient, ou abboyent. L'*abboi* des chiens fait connoître le lieu où eſt le gibier. L'*abboi* des mâtins eſt leur cri, quand ils ſentent le loup, ou quelque choſe d'étrange autour de la maiſon. Au premier *abboi* que fait le limier, le loup ſort de ſon liteau. SALN.

On dit proverbialement, tenir quelqu'un en *Abboi*, pour dire, repaître de vaines eſperances.

ABBOI, ſe dit auſſi de l'extremité où eſt réduit le cerf ſur ſes fins ; car alors on dit qu'il eſt aux *abbois*, qu'il ne peut plus courir, qu'il manque de force & de courage. *Ultima ſervi deficientis neceſſitas.* On ne s'en ſert dans ce ſens qu'au pluriel.

ABBOIS, ſe dit figurément de l'homme, & ſignifie l'agonie, ou la derniere extremité. Il eſt réduit aux *abbois*, c'eſt-à-dire, il ſe meurt. *Animam agere, expirare.* On dit auſſi, qu'une place eſt aux *abbois*, lorſqu'elle ne peut plus tenir, & qu'elle eſt ſur le point de ſe rendre ; qu'un procès eſt aux *abbois*, quand il eſt preſque jugé, ou perdu ; qu'une fidelité eſt aux *abbois*, lorſqu'elle eſt preſque vaincuë, & qu'elle eſt prête à ſuccomber. *Extrema, ſumma anguſtia.* On y voit tous les jours l'innocence aux *abbois*. BOIL.

ABBOYEMENT. ſ. m. Le cri du chien. *Latratus.* Les longs & affreux *abboyemens* des chiens ont troublé mon ſommeil.

ABBOYER, ou *abbayer*, v. n. qui ſe dit pour exprimer le cri des chiens. *Latrare.* Les chiens *abboyent* quand ils ſentent des larrons. Il ſe met quelquefois activement : Ce chien *abboye* les paſſans.

Le chien qui de ſes cris bat ces rives deſertes,
*Retint prêt d'*Abboyer *ſes trois gueules ouvertes,*

dit S'AR. ſur la deſcente d'Orphée aux enfers. Ce mot vient du Latin *adbaubare*, MENAG. ou de *boare* Latin, qui vient de de βοᾶν Grec : ou eſt un mot factice qui imite le ſon que fait le chien en *abboyant.* NICOD.

ABBOYER, ſe dit figurément des hommes, lorſqu'ils s'attendent à quelque choſe, qu'ils la déſirent & la pourſuivent avec avidité. *Inhiare.* Cet avare, cet ambitieux, *abboye* après cette ſucceſſion, après cette charge. Ce chicaneur *abboye* toûjours après le bien d'autrui.

On le dit encore de ceux qui font crier après eux. Un Avocat demandant à quelqu'un qui lui diſoit des injures, pourquoi m'*abboye* tu ? Cet autre répondit, parceque je vois un voleur. ABLANC. Cet homme eſt ſi méchant, que tout le monde *abboye* après lui. Un Satyrique *abboye* après les vices. C'eſt un médiſant qui *abboye* tout le monde. ABLANC.

Je ſuis partout un fat, comme un chien ſuit ſa proye,
*Et ne le ſens jamais, qu'auſſi-tôt je n'*abboye. BOIL.

Je tiens qu'originairement *abboyer* & *abbayer* ſont deux mots differens, & qu'*abboyer* s'eſt dit ſeulement au propre du cri des chiens, ou de ce qui lui reſſemble ; & qu'*abbayer* s'eſt dit au ſecond ſens figuré, & eſt compoſé de *bayer*, ou *beer*, qui ſignifie regarder attentivement, ou attendre impatiemment, ce qu'on fait ordinairement avec une bouche béante ; mais que par abus l'affinité de ces mots les a fait confondre, & prendre l'un pour l'autre.

On dit proverbialement, *Abbayer* à la lune, pour dire, crier & peſter inutilement contre une perſonne au deſſus de ſoi. On dit auſſi, tout chien qui *abboye* ne mord pas, pour dire, que ceux qui menacent ſouvent ne font pas grand mal.

ABBOYEUR. ſ. m. *Latrator.* Qui abboye. Un chien qui eſt un grand *abboyeur* eſt importun. On appelle *abboyeurs*, une ſorte de chiens pour le ſanglier qui abboyent devant lui ſans l'approcher.

On le dit auſſi ſingulierement des hommes qui crient, & qui preſſent avec importunité. Voilà bien des *abboyeurs*. Il a des *abboyeurs* à ſes côtez. ABLANC. Jamais bon chien n'*abboye* à faux, pour dire qu'un homme ſage ne menace pas ſans raiſon, ou qu'un habile homme ne manque pas ſon coup.

ABBREUVER. v. act. *Adaquare.* Donner à boire aux chevaux & au bétail. On *abbreuve* les chevaux deux fois par jour. Anciennement on diſoit *abbeuver*, & par tranſpoſition de lettres l'on a dit *abbreuver.* Dans une vieille chartre de l'an 1343, il eſt parlé de l'éponge dont J. C. fut *abbreuvé.* L'Auteur de *Flandria illuſtrata* rapporte une lettre très-ancienne où l'on trouve *enbuver* les chevaux.

ABBREUVER, ſignifie auſſi, Humecter & imbiber d'eau. *Humectare, imbuere.* Il faut *abbreuver* ces tonneaux, cette cuve, avant que d'y mettre la vendange. Ce drap eſt *abbreuvé* d'eau. La terre eſt *abbreuvée* par les pluyes. *Abbreuver* les prez, c'eſt les arroſer, y faire venir de l'eau par le moyen des ſaignées. Les poroſitez des corps ſont *abbreuvées* par des humeurs cruës, épaiſſes, froides.

ABBREUVER, v. act. Terme de Verniſſeur. On dit dans ce ſens que la premiere couche de vernis ne ſe met que pour *abbreuver* le bois.

ABBREUVER, Terme d'Agriculture, faire entrer l'eau dans un pré. Les prez ont beſoin qu'on les *abbreuve.* Nos prez n'ont pas beſoin d'être *abbreuvez*, à cauſe des pluyes fréquentes qui les arroſent. LIGER. Il ſemble qu'on ne le dit que des prez.

ABBREUVER, ſe joint avec le pronom perſonnel. En ce cas il

il ſignifie boire, s'enyvrer. *Inebriari.* Ce jeune homme étoit ſi bien *abbreuvé*, qu'il bronchoit à chaque pas.

Abbreuver, ſignifie figurément, Inſtruire, prévenir quelqu'un par quelque choſe, & l'en remplir. *Imbuere.* Il l'a *abbreuvé* de cette opinion. J'en ſuis *abbreuvé* dès ma jeuneſſe. Tout le monde eſt *abbreuvé* de cette nouvelle. Souvenez-vous de ces ſources immortelles où vous vous êtes *abbreuvez* des ſaintes eaux de la ſageſſe. Patru.

Abbreuvé, ée. part. paſſ. & adj. *Imbutus.*

Si tôt que du nectar la troupe eſt abbreuvée. Boil.

AbBREUVOIR. ſ. m. Lieu où on abbreuve les chevaux. *Aquarium.* Mener les chevaux à l'*abbreuvoir.* Il ſe dit plus préciſément d'un glacis le plus ſouvent pavé de grais, & bordé de pierre, qui conduit à un baſſin, ou à une riviere, pour abbreuver les chevaux. Dav. Il ſe dit auſſi de l'endroit d'un ruiſſeau où les oiſeaux vont boire. On prend des oiſeaux à l'*abbreuvoir* en y mettant grand nombre de petit gluaux. La vraye heure de tendre à l'*abbreuvoir* eſt depuis deux heures du matin juſqu'au ſoir, demi heure devant le ſoleil couché; mais le meilleur tems c'eſt ſur les dix heures juſqu'à onze, & depuis deux heures juſqu'à trois; & enfin, une heure & demie devant le coucher du ſoleil, que les oiſeaux viennent en foule à l'*abbreuvoir.* Chomel.

Abbreuvoir, en terme de Maçonnerie, ſe dit des intervalles que les Maçons laiſſent entre les joints des pierres, pour y faire entrer du mortier. En ce ſens l'on ſe ſert plus ſouvent du mot *godet.* *Rima.* Les Anglois ſe ſervent du mot *abbreuvoir* dans ce même ſens.

On dit proverbialement d'une playe large & ſanglante, que c'eſt un *abbreuvoir* à mouches. Il lui a porté un coup à la tête, & lui a fait un grand *abbreuvoir* à mouches. Ablanc. On dit auſſi, qu'un bon cheval va bien tout ſeul à l'*abbreuvoir*, quand on ſe leve de table pour prendre ſoi-même à boire au buffet. Ces phraſes ſont du ſtile burleſque.

A B C.

A. B. C. on prononce *abécé.* ſ. m. *Rudimentum.* Alphabet de la langue Françoiſe. C'eſt auſſi un petit livre qui ſert à apprendre à lire aux enfans. Cet enfant eſt encore à l'*abécé.*

ABCASSE. Voyez Abasse.

Abécé, ſignifie auſſi le commencement d'une ſcience, ou d'une affaire; le principe d'un Art. *Prima Elementa.* Quand on penſe avoir penetré les ſecrets de la nature, on ſe trouve encore à l'*abécé.* Renvoyer quelqu'un à l'*abécé*, c'eſt le traiter d'ignorant. C'eſt dans le même ſens qu'on appelloit l'Empereur Juſtin ἀναλφάβητος. Ce mot eſt composé des trois premieres lettres de l'alphabet François, comme le Grec qui lui répond des deux premieres, *Alpha* & *Beta.* Les Eſpagnols l'appellent *Cartilla*, les Italiens *Abaco*, & les Anglois *Abacus*, qui vient du Grec ἄβακος, & s'eſt ainſi appellé, parceque pour commencer à apprendre les lettres aux enfans, on les figuroit ſur une tablette, ou ſur une carte en forme de tablette, comme on fait encore dans les Ecoles de Mathematique pour les figures qu'il faut montrer aux étudians. Ou bien il s'eſt formé des trois premieres lettres de l'alphabet, comme le mot François *Abécé.*

ABECEDAIRE. ſ. m. Qui eſt encore à l'abécé. *Elementarius.* S. Jerôme & S. Fulgence 3. *Mythol.* c. 10. diſent *Abecedarius, a, um.* On ſe moque d'un vieillard *abécédaire*, qui eſt encore à l'abécé, qui ne ſçait rien. On a donné le titre d'*Abécédaire* à un livre de Pierre d'Alva ſur la Conception de la Vierge en 21. volumes, dont la premiere lettre A contient trois gros volumes *in fol.* imprimez à Madrid en 1648. Il eſt intitulé, *Abecedarium Marianum.* S. Auguſtin dans ſes Retractations l. 1. c. 20. dit qu'on appelloit *Abécédaires*, *Abecedarios*, les Pſeaumes dans leſquels les premieres lettres de chaque ſtrophe, ou quelquefois peutêtre de chaque vers, ſuivoient l'ordre alphabetique. Dans l'Ecriture le cxviii. Pſeaume & les Lamentations de Jeremie ſont de cette ſorte; par où il paroit que les Hebreux ont été les premiers Auteurs de cette eſpece de poëſie, inventée apparemment pour aider la memoire.

A B D.

ABDALLA. ſ. m. & nom propre. Quoique ce nom ne ſoit pas François, mais Arabe, comme on le trouve ſouvent dans des hiſtoires ou relations écrites en François, & qu'il vient de paroitre encore tout récemment un Roman intitulé, les Avantures d'*Abdalla*, il ne ſera pas inutile de dire ici ce qu'il ſignifie. Il eſt composé de deux mots Arabes, עבד, *Abad*, qui veut dire *ſerviteur, celui qui honore*, du verbe *abada*, adorer, honorer, ſervir, & de *Alla*, Dieu; ainſi *Abdalla*, c'eſt ſerviteur de Dieu.

ABDARA. *Abdera, æ*, ou *Abdara.* Nom d'une ancienne ville d'Eſpagne, dans Bétique, ſur la côte de la Mediterranée. Elle avoit

été bâtie par les Carthaginois. On la place ordinairement dans ce que nous appellons aujourd'hui le Royaume de Grenade, à peu près où eſt Adra, qui peutêtre eſt Abdara même, dont le nom s'eſt corrompu.

ABDERE. ſ. f. *Abdera, orum.* Ancienne ville de Thrace. Pluſieurs Sçavans croyent qu'elle fut bâtie par *Abderus*, ou bien par Hercule, en memoire d'Abderus qui avoit été déchiré par les chevaux de Diomede. Leurs garents ſont Philoſtrate, Etienne de Byzance, Scycmus de Chio, &c. Mais Solin, & Mela, diſent qu'elle fut bâtie par Abdera ſœur de Diomede, qui lui donna ſon nom, & ſur les medailles de cette ville, on lit d'un côté ΑΒΔΗΡΑΣ ΚΟΡΑΣ, avec la tête d'une Heroïne. Voyez Mr. Spanheim, p. 562. & ſuiv. Elle fut rebâtie par Timeſius, qui y conduiſit une Colonie de Clazomeniens; & enſuite vers la 31. Olympiade, c'eſt à dire, environ 650 ans avant J. C. Les Teiens, peuple de l'Aſie mineure, ne pouvant ſouffrir la domination des Perſes paſſerent en Thrace, & s'établirent à *Abdere.* Quelques Auteurs veulent que ce ſoit Aſperoſa, ville maritime de Romanie. Elle a encore été nommée Aſtrizza.

ABDÉRITE. ſ. m. *Abderites, Abderita.* Qui eſt de la ville d'Abdere. Les Medailles de cette ville ont une tête rayonnée, avec ce mot, ΑΒΔΗΡΙΤΕΩΝ. Les Abdérites étoient ſi ſtupides que leur ſtupidité avoit paſſé en proverbe, & qu'on diſoit un eſprit d'Abdere, *Abderitica mens*, pour un eſprit groſſier, peſant, ſtupide. Ciceron *ad Attic. viii. ep. 7.* appelle un projet mal concerté, ſans vûës, ſans prudence, un projet Abderitique. Abdere néanmoins produiſit de grands hommes, témoins Protagore & Democrite.

ABDIAS. ſ. m. & nom propre. C'eſt le nom du quatriéme des douze petits Prophetes, que les Proteſtans appellent communément *Obadias*, faiſant paſſer la prononciation Hebraïque dans les autres langues. Ce qui eſt à mon ſens pecher contre le premier principe des langues, qui eſt l'uſage. Car de quelque maniere que l'on prononce un nom dans la langue originaire de ce nom, il faut le prononcer comme il eſt établi par l'uſage qu'on le prononce dans la langue dans laquelle on parle, ou l'on écrit, & il n'y a pas moins d'abſurdité à vouloir dire *Obadias, Jeſchejahu, Jechezchiel* &c. au lieu de Abdias, Iſaïe, Ezechiel, qu'il y en auroit à vouloir dire *Miriam, Jehoſchua, Jehohhanan, Petrus, Alexandros, Julius Ceſar, Pompeius, Hieronymus, Quintus Curtius &c.* au lieu de Marie, Jeſus, Jean, Pierre, Alexandre, Jules Céſar, Pompée, Jerôme, Quinte-Curce &c. Auſſi tous les Traducteurs François de l'Ecriture, & ceux même de Geneve, ont dit *Abdias.* Au reſte, ce nom vient de עבד, *abad*, ſervir, honorer, & יה, *Ja*, abregé de Jehova, nom de Dieu. Ainſi il ſignifie ſerviteur de Dieu, ou de *Jehovah.*

ABDICATION. ſ. f. Démiſſion, acte de renonciation à une charge, à une magiſtrature. *Abdicatio.* Il faut remarquer que l'*abdication* differe de la réſignation, en ce que l'*abdication* ſe fait purement & ſimplement, au lieu que la réſignation ſe fait en faveur d'une tierce perſonne.

On dit, L'*abdication* d'un fils rebelle & déſobéïſſant. Dans le Droit Civil l'*abdication* eſt oppoſée à l'adoption. L'*abdication* n'étoit differente de l'exheredation que dans cette circonſtance: c'eſt que le fils abdiqué étoit exclus de la famille, & de la ſucceſſion paternelle, par un acte public pendant la vie du pere; au lieu que l'exheredation n'avoit d'execution qu'en vertu de ſon teſtament. Les cauſes de l'*abdication* étoient les mêmes que celles de l'exheredation. *Harris*, dans ſon Dictionnaire Anglois des Arts, dit qu'on trouve qu'*abdication* s'eſt dit encore d'un homme libre qui renonce à ſa condition pour ſe faire eſclave, ou d'un Citoyen Romain qui renonce à cette qualité & aux privileges qui y étoient attachez.

On dit auſſi au Palais, faire une *abdication* de biens, quand on en fait un abandonnement entier.

ABDIQUER. v. act. Renoncer à une magiſtrature, à une charge, s'en dépoüiller, l'abandonner. *Abdicare.* Diocletien, & Charles-quint ont *abdiqué* l'Empire. Il ſe dit auſſi abſolument, ce Prince a été forcé d'*abdiquer.*

On dit en Droit, *Abdiquer* un fils, pour dire, l'abandonner, le chaſſer de ſa maiſon, ne le reconnoître plus pour fils. C'eſt l'exhereder, & le priver de tous les avantages attachez à ſa qualité de fils. *Eſt quaſi negare filium.*

Abdiqué, ée. part. paſſ. & adj. *Abdicatus.*

ABDOMEN. ſ. m. Terme de Medecine, qui ſignifie la partie exterieure du bas ventre, depuis les cuiſſes en remontant juſqu'au diaphragme. *Abdomen.* C'eſt, dit Harris, le plus bas des trois ventres du corps humain, appellé proprement le bas ventre, qui comprend dans ſa capacité le ventricule, les boyaux, le foye, la ratte, la veſſie, &c. & qui eſt couvert en dedans d'une membrane, que l'on nomme *Peritonæum*; ſa partie inferieure Hypogaſtre, *Hypogaſtrium*: ſa partie de devant eſt diviſée

dans l'Epigaſtre, *Epigaſtrium*, les Hypocondres, le droit & le gauche, & le nombril. Il eſt terminé en haut par le *cartilago enſiformis*, à droit & à gauche par les fauſſes côtes, en bas par les vertebres des reins, par les os du Coxendis, l'*os pubis*, & l'*os ſacrum*. Il a dix muſcles, dont il eſt couvert, & qui ſervent à pouſſer hors les excrémens, & l'urine, & le fœtus dans les femmes. Nous rapporterons leurs noms propres chacun à leur place. Selon Mr. Dionis l'*Abdomen* eſt la partie antérieure du ventre, laquelle ſe diviſe en trois régions, dont la ſupérieure s'appelle épigaſtrique, la moyenne (il veut dire celle du milieu) umbilicale, & l'inférieure hypogaſtrique. La premiere commence au cartilage xiphoïde, & finit deux travers de doigts au deſſus de l'umbilic; la ſeconde commence où finit la premiere, & ſe termine environ deux travers de doigts au deſſous de l'umbilic; & la derniere deſcend juſqu'à l'os pubis. Chacune de ces trois régions ſe diviſe encore en trois parties, une moyenne, & deux laterales. La partie moyenne de la région épigaſtrique eſt appellée épigaſtre, & les laterales hypocondres, dont l'un eſt à droit & l'autre à gauche. La partie moyenne de la région umbilicale ſe nomme umbilic, ou nombril; ſes parties laterales ſont les deux lombes. Le milieu de la région hypogaſtrique s'appelle hypogaſtre, ſes côtez ſont les îles, ou les flancs. Il ſe dit quelquefois, mais improprement, des parties contenuës dans le bas ventre. Les Grecs l'appellent *ὑπογάστριον*, & les Arabes *mirach*.

ABDUCTEUR. adj. m. *Abductor*. C'eſt une épithete que les Medecins donnent au quatriéme muſcle des yeux, qui les fait mouvoir en dehors, & regarder de côté pour marque de mépris & de dédain : c'eſt pourquoi on l'appelle auſſi *orgueilleux*, & *indignabundus*, ou dédaigneux, *faſtidioſus*. On le dit auſſi des muſcles du pouce, & d'autres parties du corps qui ſe peuvent mouvoir en dehors. *L'Abducteur* eſt le troiſiéme muſcle de l'index. Il prend ſon origine de la partie externe & moyenne de l'os du coude, & paſſant ſous le ligament annulaire, il và s'inſérer à la partie laterale & externe des os du doigt indice, qu'il tire en dehors vers les trois autres doigts. Dionis. Ce mot vient du Latin *abduco*, qui ſignifie Emmener.

ABDUCTION. ſ. f. *Abductio*. Terme d'Anatomie. Le mouvement d'*abduction* eſt celui qui fait que les doigts s'éloignent du pouce. Dionis. Et dans les muſcles des yeux le mouvement d'*abduction* eſt celui qui éloigne la vûë, ou l'œil du nez, & fait regarder par deſſus l'épaule.

ABE.

ABEATES. ſ. m. *Abeata*. Habitans de la ville d'Abée. Corn. Ce ſont les habitans d'Abée du Peloponeſe. Ceux d'*Abée* de Phocide s'appellent Abantes.

ABÉE. *Abaa*. Ville du Détroit Meſſenien, ou Manſettin, près de Pharis dans le Peloponeſe. Elle fut ainſi appellée, dit Pauſanias, d'Abbas fils de Lyncée & d'Hypermneſtre. Quelques Auteurs la confondent avec Ira, l'une des ſept villes qu'Agamemnon offre à Achilles. Iliad. IX. Il y avoit un temple fameux où Apollon rendoit des Oracles; les troupes de Xerxes le brûlerent. Il y eut auſſi dans la Phocide une ville de ce nom bâtie par les Abantes.

ABEILLE. ſ. f. Inſecte volant, groſſe mouche qui a un aiguillon fort picquant, & qui fait le miel & la cire. *Apis*.

> *Comme on voit au printems la diligente* abeille,
> *Qui du butin des fleurs va compoſer ſon miel.* Boil.

Swammerdam en fait la deſcription, auſſi bien que des bourdons appellez *fuci*, qui ſont les mâles. A l'égard des *abeilles* qui font le miel, qu'il appelle *apes operariæ*, il dit qu'on ne peut découvrir ſi elles ſont mâles ou femelles; mais dans le Roi & les bourdons les parties qui ſervent à la generation ſont très-perceptibles. Jean de Horn, fameux Anatomiſte, a fait voir les œufs des *abeilles* dans la femelle, que l'on nomme ordinairement le Roi. Elles ont un tiſſu dont elles ſont enveloppées, qui eſt ourdi de même que celui des vers à ſoye. Swammerdam montre auſſi des rayons de miel où l'on voit les appartemens du Roi & des autres *abeilles* : on y découvre ſenſiblement les poumons compoſez de deux petites veſſies. Leur gouvernement ne conſiſte que dans un amour mutuel, ſans qu'elles ayent la moindre ſuperiorité les unes ſur les autres. Les *abeilles* ſervent d'aliment aux hyrondelles, qui ont l'adreſſe de les prendre en volant. C'eſt pourquoi lorſqu'il va pleuvoir, & qu'il y a peu de ces petits animaux dans l'air, les hirondelles deſcendent vers la terre pour y chercher leur aliment : d'où eſt venuë l'erreur de croire qu'elles prédiſent la pluye. Il y a auſſi des mouches d'eau, qui portent les aiguillons dans la bouche, auſſi bien que tous les autres inſectes aquatiques. Aldrovandus les décrit ſous le nom d'*abeilles amphibies*; & Jonſtons les appelle *abeilles ſauvages*. Il y a une eſpece d'*abeilles ſauvages* qu'on trouve dans les jardins & dans les bois. Swammerdam en fait voir de ſix ſortes: Il y en a qui ont des cornes fort longues; d'autres dont le corps eſt velu. Mouffet les appelle *abeilles ſolitaires*, dont le nid eſt fait de gravier, de ſable, & d'argille. Il fait voir auſſi ſept ſortes de gueſpes. Il y en a auſſi de bâtardes, qu'on appelle *pſeudophecæ*. Hoeffnagel en a dépeint de 14 ſortes, entre leſquelles il y en a une mouche à trois queües, en Latin *veſpa*. Il y en a une que Goedart appelle *gloutonne & devorante*, que quelques-uns nomment *muſcalupus*, parcequ'elle dévore ſa proye avec les dents. On voit dans l'Abyſſinie une eſpece particuliere d'*abeilles*. Elles ſont plus petites que les autres, noires, & ſans aiguillon; elles ont leurs ruches cachées dans la terre, & font du miel & de la cire d'une blancheur extraordinaire. Maty. Les *abeilles* des Antilles & de l'Amerique méridionale ſont plus petites que celles d'Europe. Il y en a qui ſont griſes, d'autres brunes, ou bleüës. Ces dernieres font plus de cire, & de meilleur miel. Elles ſe retirent toutes dans des fentes de rochers, & dans des creux d'arbres. Leur cire eſt molle, & d'une couleur ſi noire que rien n'eſt capable de la blanchir. En recompenſe leur miel eſt beaucoup plus blanc, plus doux & plus clair que celui d'Europe. Elles n'ont point d'aiguillon. Lonvillers. Le P. du Tertre ajoute, qu'il eſt impoſſible d'aprivoiſer ces *abeilles*, qu'elles ſont toutes ſauvages. Il convient du reſte, à cela près, qu'il aſſûre qu'il eſt faux de dire que leur miel ſoit plus blanc que celui d'Europe. Celles d'Ethiopie ſont auſſi plus petites que les nôtres, ſans aiguillon, font leur miel en terre, elles entrent dans ces ruches ſouterraines par un ſeul trou très-petit; quand un homme en approche cinq ou ſix le bouchent de leurs petites têtes ſi juſte, qu'on ne s'en apperçoit point ſans beaucoup d'attention. Elles ſont noires; mais leur cire en eſt très-blanche, & leur miel très-doux. *Ludolf l.1. c.13.* Voyez Meurſius dans ſa Creta liv. 1. chap. 15. ſur les *abeilles* qui obligerent les habitans de Rhocus d'aller s'établir ailleurs; ſur les *abeilles* de l'Iſle de Crete, qui quand elles veulent doubler un cap, prennent de petites pierres dans leur muſeau pour leur ſervir de tête, & pour n'être point emportées par les vents. Là même l.11. c.7. & ſur celles du mont Ida qui nourrirent Jupiter.

Le Roi des *abeilles* eſt femelle, & jette environ ſix mille œufs par an. Il eſt deux fois plus gros que les autres *abeilles*. Il a les aîles courtes, les jambes droites, & marche plus gravement que les autres. Il a une marque au front, qui lui ſert de diademe & de couronne. Pline dit que le Roi des *abeilles* n'a point d'aiguillon. C'eſt là-deſſus qu'eſt fondée la réponſe qu'on fit au nom d'Urbain VIII. après ſon exaltation. Il portoit des abeilles dans ſes armes, un François fit là-deſſus ce vers, en faveur de ſa nation :

> *Gallis mella dabunt, Hiſpanis ſpicula figent.*

Enfin, on répondit au nom du Pape d'une maniere fort ingénieuſe & fort convenable à la qualité de pere commun des Chrétiens :

> *Cunctis mella dabunt, nulli ſua ſpicula figent,*
> *Spicula Rex etenim figere neſcit apum.*

Quelques-uns prétendent qu'on remarque dans la République des *abeilles* une régularité & une ſubordination admirables; qu'on y voit une diſtribution bien reglée des emplois; un ordre, & un concert auſſi parfait qu'entre des eſprits qui conſpirent à l'execution d'un même deſſein. Ce que Virgile dit que les piqûres des *abeilles* leur coûtent la vie, parcequ'elles laiſſent leur aiguillon dans la playe, *animas in vulnere ponunt*, n'eſt point veritable, & les Naturaliſtes n'en demeurent pas d'accord. C'eſt le ſeul inſecte né pour l'utilité de l'homme, à ce que dit Pline, liv. 11. En quoi il ſe trompe, car il devoit du moins ajoûter le vers à ſoye. Il raconte pluſieurs merveilles des *abeilles*, auſſi bien que Mathiole, touchant leur œconomie, qui ſont telles, que le Philoſophe Ariſtomache employa 60 ans en leur contemplation. Quelques-uns croyent qu'on peut faire des *abeilles* par art. Lorſqu'on tuë un bœuf en été, & qu'on l'enferme dans une chambre baſſe bien cloſe, pour le laiſſer pourrir dans ſon cuir, ils prétendent qu'au bout de 45 jours il en ſort une infinité d'*abeilles*. Les principaux des Anciens qui ont parlé des *abeilles*, ſont Ariſtote, Hyginus, Virgile, Celſe, Marc Varron, &c. Et parmi les Modernes, outre ceux que nous avons citez, un Anglois nommé Majow en a fait un Traité, intitulé *Monarchia fœminina*, ſeu *Apum hiſtoria*. M. Maraldi de l'Academie Royale des Sciences y donna en 1713. un ſçavant mémoire ſur les *abeilles*. Il eſt dans les Regiſtres de l'Academie, & ſera imprimé dans l'hiſtoire de cette Academie. On dit pour le moins auſſi communément mouche à miel, que l'on dit abeille. Voyez Mouche a Miel.

On a ſouvent fait entrer les *abeilles* dans des déviſes. Une *abeille* avec ce mot d'Horace, *Studioſa florum*, eſt la déviſe d'un homme appliqué à des ouvrages d'eſprit. Elle conviendroit encore mieux à une femme ſçavante. Une ruche, & *Labor omnibus unus*, con-

vient à une ſocieté de gens qui travaillent de concert. Et avec ce mot pris de Virgile, *Ore legum ſobolem*, on l'a appliqué aux Prédicateurs. Et ceux-ci à des Sçavans, *Utile dulci*, ou *E Pluribus unum*. Epheſe a une groſſe *abeille* au revers de ſes medailles. Les *abeilles*, ſi l'on en croit M. Reger, étoient le ſymbole des Colonies, auſſi bien que celui de la ſageſſe. *Sic vos non vobis* fut appliqué à Charles V. lorſqu'il fit la guerre pour rétablir le Duc de Sforce dans le Duché de Milan. Une *abeille* qui voltige ſur les fleurs, *Ut proſim*, pour marquer un homme qui conſacre toutes ſes veilles & ſes travaux à l'utilité du public. Loüis XII. entrant dans Gennes parut avec un habit blanc ſemé d'un eſſain d'*abeilles* d'or, au milieu duquel étoit le Roi, avec ces mots : *Rex non utitur aculeo*, le Roi n'a point d'aiguillon, pour faire connoitre aux Genois qu'il leur pardonnoit leur rebellion.

ABEILLE, eſt l'une des douze conſtellations auſtrales qui ont été obſervées par les Modernes depuis les grandes navigations. OZAN. Elle eſt compoſée de quatre étoiles de la cinquiéme grandeur.

ABEILLE, ſe dit quelquefois figurément de ceux qui parlent, ou qui écrivent également. Xenophon a été appellé la Muſe & l'*abeille* Athenienne, à cauſe de la douceur de ſon ſtile. M. SCUD. Mais ces ſortes de métaphores, qui ſont fort bonnes en Grec, ne ſont point tolerables dans nôtre langue, ou du moins ont beſoin de quelque adouciſſement. C'eſt avec cet adouciſſement que M^e. Scuderi s'en eſt ſervie, elle ne dit pas cruëment que Xenophon étoit l'*abeille Athenienne*, mais qu'il *a été appellé la Muſe & l'abeille Athenienne, à cauſe de la douceur de ſon ſtile*. Voilà trois adouciſſemens. 1. *Il a été appellé*, & non pas il étoit. 2. *La Muſe & l'abeille Athénienne* : ces deux mots ſervent à s'expliquer l'un l'autre. 3. *A cauſe de la douceur de ſon ſtile*. Cette raiſon approche encore la métaphore & la rend plus intelligible. C'eſt à peu près de cette ſorte qu'il faut ſe ſervir en François de la plûpart des métaphores, & il eſt bon de donner cet avis ſurtout aux étrangers. Comme les ſens figurez & les expreſſions métaphoriques frappent davantage l'eſprit du Lecteur que les expreſſions propres & ſimples, il arrive ſouvent que ceux qui étudient nôtre langue dans les bons Auteurs, remarquent avec attention ces ſortes de mots, & en rempliſſent leurs recueils. Ils ſont enſuite portez à croire qu'on peut s'en ſervir en toutes rencontres, parce qu'ils les ont remarquez dans un bon Auteur ; mais cela demande bien de la précaution, & un diſcernement que l'uſage ſeul peut donner. Une expreſſion métaphorique bien placée eſt d'un grand agrément, mais elle ne vaut rien hors de ſa place, & ſurtout en François, il ne faut point s'en ſervir indifferemment, outre qu'on ne doit point tranſporter dans un ſtile grave ce qu'un Auteur n'aura dit que dans un diſcours enjoüé, ni détacher une expreſſion hardie de tous les adouciſſemens qui l'accompagnent. Cette remarque peut ſervir à toutes les pages de ce Dictionnaire.

ABEL. ſ. m. *Abel*, ou *Abela*. Petite ville des Ammonites, qu'Adricomius met dans la Tribu de Gad, & Joſeph dans la demi-Tribu de Manaſſes, au-delà du Jourdain, c'eſt-à-dire, dans le petit pays qu'on nomma depuis la Trachonite, elle étoit à ſept mille de Philadelphie. Les Septante l'appellent Ἐβελχαρμίμ. Elle étoit dans un pays de vignes. Ce fut là que Jephté défit les Ammonites. LIV. DES JUG. ch. XI. Son nom, qui eſt Hebreu, אבל, ſignifie *pleureux*, & non pas *affliction*, qui ſe dit en Hebreu *Ebel*. Jephté prit & ravagea vingt villes depuis Aroer juſqu'à Mennith, & juſqu'à *Abel*, qui eſt planté de vignes. SACI. M. Corneille dit auſſi *Abela*.

ABEL. ſ. m. eſt auſſi le nom du ſecond fils d'Adam & d'Eve, qui fut tué par Caïn ſon frere aîné.

Joſeph, dans ſon premier Livre des Antiquitez Juives, ch. 3. dit, que ce nom ſignifie *affliction*, πένθος, & l'Auteur d'un Dictionnaire imprimé depuis peu en nôtre langue en dit autant. Joſeph ne ſçavoit point l'Hebreu ; car s'il l'eût ſçû, il eſt impoſſible qu'il n'eût pas fait attention que Abel s'écrit en Hebreu הבל, qui ſignifie *une choſe vaine*, *vanité* ; & non pas אבל, qui ſignifieroit effectivement *affliction*, *pleurs*. Ce qui a trompé Joſeph, & beaucoup d'autres avec lui, c'eſt qu'ils ont trouvé le nom d'Abel écrit avec un *a*, ou un *alpha*, au commencement : ils ſe ſont imaginé qu'il y avoit dans le texte Hebreu un *aleph*, qui répondoit à cet *a* des Grecs & des Latins, & ils ont cherché la ſignification du nom d'*Abel* dans אבל, qu'une legere connoiſſance de la langue Hebraïque leur eut fait chercher ailleurs.

ABÉLIENS, ou ABÉLOITES, ou ABÉLONIENS. ſ. m. & plur. *Abeliani*, *Abeliotæ*, *Abelonii*. Nom de Payſans heretiques qui habitoient un bourg proche d'Hippone. Le dernier de ces noms vient de celui qu'on leur donnoit en langue Punique ; les deux premiers ſont ceux que S. Auguſtin leur donne en Latin. Ces heretiques ſe marioient ; mais ils vivoient avec leur femme dans la continence, & ſans avoir de commerce enſemble. Ils adoptoient un jeune garçon & une jeune fille, à condition qu'ils ſe marieroient, mais qu'ils vivroient auſſi en continence ; & ils ne manquoient point, dit S. Auguſtin, de trouver dans le voiſinage des pauvres qui leur fourniſſoient leurs enfans pour qu'ils les adoptaſſent. Quelques Auteurs croyent, qu'ils ſe fondoient ſur cet endroit de S. Paul, 1. COR. VIII. 29. *Que ceux qui ont des femmes ſoient comme s'ils n'en avoient point.* S. Auguſtin n'en dit rien. Un Auteur moderne, qui avoüe que ce Pere eſt le ſeul qui ait parlé de cette Secte, dit que ces gens là regloient le mariage ſur le pied du Paradis terreſtre, prétendant qu'il n'y eut entre Adam & Eve qu'une union de cœur. Ils ſe regloient auſſi, pourſuit-il, ſur l'exemple d'Abel ; car ils prétendoient qu'Abel avoit été marié, mais qu'il étoit mort ſans avoir jamais connu ſa femme. C'étoit de lui que leur ſecte avoit pris ſon nom... Voilà, dit-il, ce que S. Auguſtin nous en apprend. Il n'y a pas un mot de tout cela dans ce Pere. *l. de Heres. ad Quodvult. hær.* 87. Il ne parle ni du Paradis, ni d'Adam & d'Eve, ni du mariage d'Abel, ni de ſa continence. Il dit ſeulement, que quelques-uns diſent que ces Sectaires tiroient leur nom d'Abel fils d'Adam ; mais il ne le rapporte pas de ſon chef, ni comme ſon opinion. *Hos nonnulli dicunt*, &c. Il eſt cependant aſſez vraiſemblable que c'eſt en effet là l'origine de ce nom, & qu'ils furent ainſi appellez, parce qu'ils n'avoient pas plus de poſterité qu'Abel, à qui l'Ecriture n'en donne point, & qui par conſéquent n'en eut point ; non pas qu'il eût vécu en continence dans le mariage, mais parceque très-vraiſemblablement il fut tué avant que d'avoir été marié : on pourroit dire certainement, puiſque l'Ecriture n'en dit rien, & que peut-être Caïn ſon aîné ne l'étoit point encore lui-même quand il le tua. Un autre Moderne dit, qu'il y avoit une fable repanduë dans tout l'Orient, qui diſoit qu'après la mort d'Abel Adam fut 130 ans ſans avoir de commerce avec Eve ; que c'eſt un ſentiment des Docteurs Juifs, que ce conte avoit eû cours, même parmi les Arabes ; que c'eſt pour cela qu'au rapport de Gigejus תאבל, *thabala*, en Arabe ſignifie s'abſtenir de ſa femme, & qu'il eſt le plus trompé du monde, ſi cette opinion n'avoit point pénetré juſqu'en Afrique, & donné occaſion à leur nom. Il eſt vrai que les Rabbins diſent qu'Adam, touché de la mort d'Abel, fut long-tems ſans uſer du mariage, & juſqu'à ce qu'il engendra Seth. Si quelques-uns diſent que ce tems fut de cent trente années, c'eſt une erreur manifeſte, & contraire à leurs propres Chronologies, qui mettent la naiſſance de Seth à la 130e année du monde & de la vie d'Adam, comme on le peut voir dans les deux Seder Olam, & dans David Gauz. Car comment auroit-il eû Seth à ſa 130e année, ſi Seth n'avoit été conçû que 130 ans après la mort d'Abel ? Auſſi Abarbanel dit, que ce fut 130 ans depuis ſon peché. Car il croit, comme beaucoup d'autres Rabbins, que Caïn & Abel furent conçûs immédiatement après le peché d'Adam. Mais ſoit que l'on prenne ſa pénitence & ſa continence depuis ſon peché, ou depuis la mort d'Abel, ce ſeroit la continence d'Adam, & non pas celle d'Abel, que ces heretiques auroient imitée ; & ſi c'eut été de cette fable que leur nom leur fût venu, on les eût nommez Adamites, ou Adamiens, plûtôt qu'Abeliens. Le *thabala* des Arabes ne prouve point que ceux qui à l'exemple d'Adam n'uſoient point du mariage fuſſent nommez du nom Abel. Car 1°, ce *thabala* ne vient point du nom d'Abel, הבל ; s'il en venoit il s'écriroit par un ה, & non par un א. Il ne faut point dire que ces lettres ſe changent aiſément ; car les Arabes ne l'ont point fait. On peut voir tous nos Interpretes, auſſi bien qu'Eutychius, & Albufaragius, qui écrivent tous le nom d'Abel par un ה, auſſi bien qu'en Hebreu. 2° *Thabala* vient de *abala*, qui comme l'*abal* des Hebreux ſignifie être en deüil, en affliction, & s'abſtenir en general du plaiſir à raiſon du deüil, de ſorte qu'il vient de l'*abal* des Hebreux, comme l'a très-bien remarqué Golius, & après lui Caſtel. Ainſi il eſt plus croyable que les heretiques dont nous parlons s'appellerent *Abeliens*, parce qu'ils ne laiſſoient point de generation non plus qu'Abel. Cette hereſie fut toute renfermée dans un ſeul village, & ne dura point, comme S. Auguſtin le remarque. *Eſt quædam hereſis ruſticana in campo noſtro, id eſt Hipponenſi, vel potius fuit. Paulatim enim diminuta in una exigua villa remanſerat ; in qua quidem pauciſſimi, ſed omnes hoc fuerunt.*

ABELISER. verb. act. Vieux mot, qui veut dire, Charmer & ravir. *Allicere*, *delinire*.

Si m'abeliſoit & ſeoit.

ROM. DE LA ROSE.

ABELLINAS. S. *Abellina vallis*. Grande & belle vallée de Syrie, entre le Liban & l'Antiliban, dans laquelle eſt Damas.

ABELLION. ſ. m. *Abellio*. C'eſt le nom d'un Ancien Dieu des Gaulois. On a trouvé vers Cominges dans l'ancienne Novempopulanie trois inſcriptions antiques qui font mention de lui ; Scaliger

liger

liger les rapporte dans ſon l. 1. ſur Auſone, c. 9. & Gruter p. 37.

La premiere eſt,

DEO
ABELLIO-
NI
MINVCIA
IVSTA
V. S. L. M.

Les autres n'apprennent rien davantage de ce Dieu. Bouche en ſon hiſtoire de Provence t. 1. p. 61. croit que c'étoit un Dieu qui étoit adoré en quelque lieu qui étoit anciennement nommé *Abellio*. Voſſius *de Idolol.* l. 11. c. 17. croit que c'eſt le ſoleil, qu'il a été ainſi nommé du nom Belus; que les habitans de Pamphilie & ceux de Crete appelloient ainſi le ſoleil, comme le témoigne Heſychius; que les Anciens Romains nommoient auſſi le ſoleil *Apello*, au lieu d'*Apollo*; que ce nom ſe pouvoit être formé du mot Ἀβέλιος, qu'ils avoient pris de l'Iſle de Crete; que c'eſt ainſi que pour *hemo*, on a dit *homo*, & pour *bonus*, *benus*, d'où eſt reſté *bene*. Quoi qu'il en ſoit de la choſe, le nom *Apollo* ne s'eſt pas fait de l'Ἀβέλιος des Cretois, mais de l'Ἀπόλλων des Grecs.

ABENEZER. Nom de lieu dans la terre ſainte, ſitué entre Maſphat & *Sen*. C'eſt là que les Iſraëlites furent défaits per les Philiſtins, & que l'Arche d'alliance fut priſe. Ce mot qui eſt Hebreu ſignifie *la pierre du ſecours*; venant de אבן, *aben*, pierre, & עזר, *ezer*, ſecours. L'Armée campa près de la pierre du ſecours. SACY. Iſraël campa près d'*Eben-hezer*. TRAD. DE GEN. & LES DESMAR. Il ne faut point écrire *heſer*, par un *h*, mais *eſer*. Il eſt mieux. C'eſt en Hebreu un *ain*.

ABEONE. ſ. f. *Abeona*. Déeſſe du Paganiſme, à laquelle les Romains ſe recommandoient quand ils ſe mettoient en chemin pour s'en aller. S. Aug. *De Civ. l.* IV. *c.* 22. Ce nom eſt formé du verbe *Abeo*, je m'en vais.

ABERCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Avitcius. S. Aberce*, ou Avirce Marcel, Evêque d'Heraple en Phrygie, a été celebre parmi les Grecs, vers l'an 230. BAILL.

ABERHAVRE. Embouchure de riviere, c'eſt de là que vient le mot havre, du mot Hebreu *habar*, ſelon Bochart. *Oſtia fluvii*. Ce mot n'eſt plus en uſage.

ABESTIR. v. act. *Hebetem*, *ſtupidum reddere*. Rendre un homme ſtupide & ſemblable à une bête par de mauvais traitemens. Son fils eſt tout *abêti*. Nabuchodonoſor fut *abêti* par un juſte jugement de Dieu. Les yvrognes s'*abêtiſſent* par l'excès du vin. Les afflictions, la ſolitude *abêtiſſent* les gens. Ce verbe eſt quelquefois neutre. *Hebeſcere*. On dit cet enfant *abêtit* tous les jours.

ABESTI, IE. part. & adject. *Hebes*.

ABEYANCE. ſ. f. *Abbeyantia*, *abeyantia*. Terme de Droit. Litteton le définit ainſi. Le droit de fée ſimple eſt en *Abeyance*, c'eſt à dire, il eſt tant ſeulement en le remembrance entendement & conſideration de la ley. Car moi ſemble que tiel choſe & tiel droit que eſt dit en divers livres etre en *abeyance*, eſt a tant a dire en Latine. *Talis res vel tale rectum, quæ vel quod non eſt in homine ad tunc ſuperſtite, ſed tantummodo eſt & conſiſtit in conſideratione & intelligentia legis, & quod alii dixerunt, talem rem, aut tale rectum fore in nubibus.* Edoüard Cok dit que ſelon les Juriſconſultes les choſes ſont en *abeyance*, *Quæ non dum ſunt definitæ, aut ſententia comprobatæ, ſed ſunt adhuc in expectatione*, c'eſt, ajoute-t'il, en donnant l'étymologie du mot *abeyance*, que *beer* chez les François & les Flamands ſignifie, *attendre avec empreſſement quelque choſe*. Ce mot *abeyance* eſt ancien.

A B H.

AB HOC ET AB HAC. Mots empruntez du Latin. On s'en ſert en ſtile familier pour dire, Confuſément, ſans ordre, ſans raiſon, à tort & à travers. *Temere*, *inconſideratè*, *inconſultè*. Diſcourir *ab hoc & ab hac*.

Ici gît Monſieur de Clezac
Qui baiſoit ab hoc & ab hac. MEN.

ABHORRER. v. act. Avoir en horreur, deteſter; avoir de l'éloignement & de l'averſion pour une perſonne. *Abhorrere*. C'eſt un mélancolique qui *abhorre* le mariage. Un tyran & un monſtre que tout le monde *abhorre*. Tout animal *abhorre* la mort. Un Chrêtien doit *abhorrer* le blaſpheme. On dit auſſi, S'*abhorrer* ſoi-même dans l'agitation & dans les remords d'un crime.

Objet infortuné des vengeances celeſtes,
*Je m'*abhorre *encore plus, que tu ne me deteſtes.* RACIN.

A B I.

ABIBON. ſ. m. *Abibon*. Nom propre d'homme. *Abibon* étoit le puîné des fils de Gamaliel. BAILL. Ce mot eſt Hebreu, formé de אב, *ab*, pere, & בין *bun*, ou *bon*, *comprendre*, être intelligent, & ſignifie *Pere de l'intelligence*. Mr. Baillet l'appelle *Abibas*. Quoique ce mot puiſſe abſolument ſe dire, il paroit mieux de dire *Abibon* comme le Martyrologe.

ABJECTION. ſ. f. Condition ſervile qui fait tomber une perſonne dans le mépris. *Abjectio*. La fortune a réduit ce Gentilhomme dans une grande *abjection*. Quelques-uns ont écrit *abjection* d'eſprit, pour dire, Abatement d'eſprit. Le merite des premiers Chrêtiens, des premiers Religieux, a été de vivre dans l'*abjection*, dans l'humilité, dans le mépris du monde. Il eſt mal aiſé de comprendre que la profeſſion d'un Chrêtien n'étant dans la verité, & dans la croyance de tous les Saints, qu'une *abjection* & une humiliation continuelle, on puiſſe condamner l'uſage des mortifications dans les Religieux, qui ne ſont rien que des Chrêtiens obligez de tendre à la perfection de l'Evangile. AB. D. L. TR. On ne ſe ſert gueres de ce mot que dans les livres ou les diſcours de dévotion; mais il y eſt fort en uſage.

ABIENHEUR, & ABIANNEUR. ſ. m. Terme de coutume. *Depoſitarius*, *Sequeſter*. Ce ſont en Bretagne les Dépoſitaires, les Sequeſtres ou Commiſſaires d'un fonds ſaiſi. Voyez M. Hevin ſur Frain.

ABIENS. ſ. m. & pl. *Abii*. C'eſt le nom d'un peuple de Scythie, qu'Homere appelle les plus juſtes de tous les hommes, δικαιοτάτους ἀνθρώπων. Iliad. V. Quelques Auteurs les placent dans la Thrace. Quoique les Abiens aimaſſent leur liberté au dernier point, & qu'ils l'euſſent toûjours conſervée depuis Cyrus, ils vinrent ſe ſoumettre volontairement à Alexandre, lorſqu'il étoit à Maracande.

On rapporte trois ou quatre étymologies de ce mot. 1°. On dit qu'il vient du fleuve Abien, *Abianus*, ſur les bords duquel ils habitoient. Si cela étoit, ils euſſent été appellez Abianiens, *Abiani*, plûtôt qu'Abiens, *Abii*. 2°. On le fait venir de l'*a* privatif, & de βίος, *vie*, comme qui diroit des gens qui ne vivent pas, *quorum non eſt vita vitalis*, parcequ'ils vivoient dans le célibat, ne ſe nourriſſant que de lait, & demeurant toûjours dans des chariots. Le célibat entier d'une nation paroît une fable; comment ſe fût-elle perpetuée? Bien d'autres chez les Scythes menoient une vie encore moins humaine, qu'on n'appelloit point pour cela *Abii*. 3°. D'autres tirent ce nom de l'*a* privatif, & de βιός, un arc, parce qu'ils ne s'en ſervoient point. 4° Enfin, & c'eſt ici ce qu'il y a de plus probable, d'autres veulent qu'ils fuſſent ainſi appellez de l'*a* privatif, & de βία, violence, force; parcequ'ils n'uſoient point de force, ni de violence, & n'avoient jamais fait la guerre, à moins qu'on ne voulût attenter à leur liberté. L'épithete que leur donne Homere confirme ce ſentiment.

ABJET, ETTE, ou ABJECT, CTE, ou ABJECT, CTE. adj. Mépriſable. *Abjectus*, *vilis*, *contemptus*. Il ſe dit ſurtout de la naiſſance & de la profeſſion. Une naiſſance *abjette*, un métier *abjet*, un homme *abjet*. On le dit auſſi de l'eſprit, du courage. C'eſt un eſprit vil & *abjet*, une ame baſſe, & *abjette*, qui n'a aucune élevation, qui ne penſe à rien de grand. Le commencement des autres arts eſt bas & *abjet*; mais celui du paraſite eſt illuſtre, & commence par l'amitié. D'ABLANC. Par les exemples qu'on vient de citer, on peut remarquer que le terme *abjet* marche rarement ſeul, & ſans être accompagné d'une autre épithete qui lui ſert de commentaire & d'explication. On le trouve ſeul dans Vaugelas: La gloire qui s'acquiert ſur des ennemis *abjets* perd bientôt ſon luſtre. Ce mot vient d'*abjicio*, qui ſignifie, Jetter par mépris, abandonner une choſe comme inutile.

ABIGEAT. Terme de Droit Romain. L'*Abigeat* eſt une action qui conſiſte à emmener les troupeaux des pâturages pour ſe les approprier. Celui qui n'enleve qu'un mouton ne commet point le crime d'*abigeat*, mais un ſimple vol. La diſtinction de l'*abigeat* & du vol ſimple n'eſt pas connuë en France.

ABIHAIL. ſ. m. ou f. ſelon qu'il eſt nom d'homme ou de femme. Car c'eſt le nom de pluſieurs perſonnes dans l'Ecriture. Quand il eſt écrit par un ה, on l'interprete Pere de lumiere, ou de loüange. Et quand il s'écrit par un ח, *Abihhail*, Pere de force, ou Pere de l'armée, ou de douleur, ou la force du Pere. Leur Prince eſt Suriel fils d'*Abihaiel*. SACI. Nomb. III. 35. Il faut lire. *Abihhail*.

ABIME, ABIMER. Voyez ABYSME, ABYSMER.

ABIMALIC. La langue d'Abimalic c'eſt la langue des Africains Berberes, ou anciens & veritables Africains naturels du pays. On la nomme ainſi, à ce que l'on croit, de l'Auteur de leur Grammaire nommé Abimalik, qui n'eſt apparemment autre choſe qu'Abimelech, c'eſt à dire, *Pere de Roi*, ou *mon Pere Roi*.

ABIMELECH. ſ. m. *Abimelech*. Ce nom, qui eſt Hebreu, compoſé de אבי, *abi*, *pere*, ou *mon pere*, & de מלך Roi, & qui ſignifie par conſéquent *pere de Roi*, ou plûtôt, *mon pere Roi*, comme qui

qui diroit *mon Pere & mon Roi*, eſt 1°. un nom propre d'homme dans l'Ecriture. 2° C'eſt un nom appellatif, ou comme appellatif, qui paroît commun à tous les Rois de Gerare, comme celui de Pharaon l'étoit à ceux d'Egypte. Car le Roi de Gerare, qui reçut Abraham, s'appelle Abimelech; & Achis, qui reçut David, eſt auſſi appellé Abimelech dans le titre du XXXIII. Pſeaume. C'eſt un nom très-convenable aux Rois de ces premiers tems, qui furent les Peres ou les Chefs des familles, enſorte qu'on pourroit les appeller Peres & Rois en même tems. Il eſt croyable que ce fut là un des premiers que les Rois porterent.

AB-INTESTAT. Terme de Juriſprudence, qui ſe dit de celui qui hérite de droit d'un homme qui n'a point fait de teſtament, & qui avoit pourtant le pouvoir de teſter. *Inteſtatò.* On ne dit point d'un mineur qu'il eſt mort *ab-inteſtat*; mais on dit d'un fils qu'il eſt heritier de ſon pere *ab-inteſtat*. Il y a eû un tems où l'on privoit de ſepulture ceux qui étoient décedez *ab inteſtat*: ce qui donna lieu à un Arrêt du 19. Mars 1409. portant deffenſes à l'Evêque d'Amiens d'empêcher, comme il faiſoit, la ſepulture des décedez *ab-inteſtat*.

ABJURATION. ſ. f. Renonciation ſolennelle à une erreur, à une hereſie. *Erroris confeſſio & deteſtatio.* C'eſt auſſi l'acte en forme, par lequel on juſtifie que l'on a *abjuré*. Son *abjuration* eſt ſignée de l'Evêque.

ABJURATION. Se dit auſſi dans l'hiſtoire & les Loix d'Angleterre du ſerment qu'un homme qui a commis un crime de felonie, & qui s'eſt refugié dans un azyle, fait de ſortir du Royaume pour toujours. C'eſt S. Edoüard le Confeſſeur qui en fit la loi, mais depuis elle a été changée. HARRIS. Selon Boyer, il ſignifie exil perpetuel, Ce mot vient du Latin *Abjurare*, qui dans Ciceron & dans les autres bons Ecrivains de ce tems-là, ſignifie, nier quelque choſe avec ſerment.

ABJURER. v. act. Renoncer ſolennellement à quelque mauvaiſe doctrine, à des maximes erronées. *Errorem damnare, deteſtari.* Cet homme a *abjuré* les erreurs de Socin. On dit ſimplement & abſolument, il a *abjuré*, pour dire, il a changé de Religion, il s'eſt converti. On a dit autrefois, *Abjurer* ſa patrie, pour dire, quitter la Province pour n'y plus retourner, comme ſont les bannis & les proſcrits. *Abnegare.* Voyez ABJURATION.

L'uſage de ce terme n'eſt pas reſtreint aux matieres de Religion. Il ſert à exprimer qu'on renonce pour toûjours à certaines choſes, & qu'on les abandonne. Il a *abjuré* la Poëſie. SCAR. Elle a *abjuré* tout ſentiment de pudeur & de vertu. PASC.

ABJURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Damnatus, abjectus, repudiatus.*

ABL.

ABLAB. ſ. m. Arbriſſeau de la hauteur d'un ſep de vigne, dont les rameaux s'étendent de même. Il croît en Egypte, & ſubſiſte un ſiécle, également verd en hyver & en été. Ses feüilles reſſemblent à celles de nos féves de Turquie, & ſes fleurs, qu'il porte deux fois l'an, au printems, & en automne, ſont preſque pareilles. Cette plante produit des féves qui ſervent de remede contre la toux, & contre la retention d'urine. Les Egyptiens s'en nourriſſent. Voyez HABLAB.

ABLAIS. ſ. m. Terme de Pratique en quelques Provinces. Dépoüille de bleds. La Coutume d'Amiens deffend d'enlever les fruits, & *ablais*, quand ils ſont ſaiſis, ſans donner caution au Seigneur de ſes droits. *Ablais*, dans les coûtumes d'Amiens & de Ponthieu, ſont les bleds coupez qui ſont encore ſur le champ. *Segetes detectæ in agro jacentes.*

ABLATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. Sixiéme cas de la declinaiſon du nom & du participe. *Ablativus caſus, auferendi caſus.* On dit auſſi *ablatif abſolu*, quand il eſt ſans régime. On l'a nommé autrefois *ablatif égaré*. On dit populairement *ablativo tout en un tas*; c'eſt-à-dire, tout enſemble, avec confuſion. Le mot d'*ablatif* Latin a été fait *ab auferendo*. Priſcien l'appelle auſſi *comparatif*, parce qu'il ne ſert pas moins à comparer qu'à ôter, parmi les Latins. Les Grammairiens prétendent que les Grecs n'ont point d'*ablatif*. L'*ablatif* eſt oppoſé au datif, parce qu'on ſe ſert de l'*ablatif* pour exprimer l'action par laquelle on ôte, comme on ſe ſert du datif pour exprimer l'action par laquelle on donne. Il n'y a pas en François de marque fixe & certaine dans la grammaire qui diſtingue l'ablatif de tous les autres cas; & nous diſons qu'un mot eſt à l'*ablatif* par analogie avec la langue Latine. Ainſi dans ces deux phraſes, *La grandeur de la ville*, & *Je viens de la ville*, nous diſons que *de la ville* dans la premiere eſt au genitif, & dans la ſeconde, à l'*ablatif*; parceque cela ſeroit ainſi en Latin, ſi les deux phraſes étoient exprimées en cette langue.

ABLE, ou ABLETTE. ſ. m. Petit poiſſon plat & mince, qui a le dos verd & le ventre blanc. *Alburnus.* Il ſe trouve dans les rivieres. Il ſemble que ce mot vient d'*albus*, & qu'on dit *able*, pour *albe*, à cauſe de ſa blancheur, par une ſimple tranſpoſition de lettres aſſez ordinaire dans les langues.

ABLERET. Terme de pêche. C'eſt une eſpece de filet carré attaché au bout d'une perche, avec lequel on peche les *ables*, ou autres petits poiſſons: ce qui eſt permis par pluſieurs Coutumes. On l'appelle en quelques païs *carré*. *Rete quadratum.*

ABLOQUIEZ. adj. plur. Terme de Coutume. Celle d'Amiens deffend aux tenanciers de démolir aucuns édifices *abloquiez*, & *ſolivez*, dans l'heritage qu'ils tiennent en roture, ſans le conſentement de leur Seigneur. Ces mots viennent apparemment de *amovere à loco & à ſolo*.

ABLUTION. ſ. f. *Ablutio.* Qui n'eſt en uſage en François que pour ſignifier cette goutte de vin & d'eau qu'on prend après la Communion, pour conſommer plus facilement la Sainte Hoſtie, ou qui ſert à laver les doigts du Prêtre qui a conſacré, ou dans quelque autre ceremonie Eccleſiaſtique. Faire l'*ablution*. De là vient qu'on appella auſſi *ablution*, le vin que l'on mettoit dans un calice pour le donner aux enfans, à qui l'on adminiſtroit autrefois la Communion ſous la ſeule eſpece liquide. On voit cette coutume dans quelques Rituels voiſins du douziéme ſiécle. La reſſemblance de cette action avec l'*ablution* que prennent les Prêtres à la Meſſe, lui a fait donner le même nom.

ABLUTION, ſe dit auſſi chez les Religieux qui portent des habits blancs, de l'action de les blanchir & de les nettoyer. *Lotio, lotura.* Il y a des écriteaux qu'on met dans les Cloîtres pour marquer les jours d'*ablution*.

ABLUTION. Les Medecins & les Chirurgiens appellent *ablution*, une préparation du médicament dans quelque liqueur, pour le purger de ſes immondices, ou de quelque mauvaiſe qualité.

ABN.

ABNAQUIS, ISE. ſ. m. & f. *Abnaquii.* Peuple de l'Amerique ſeptentrionale, entre la Mer de Nord, le lac de Champlain, & la riviere de S. Laurent. MATY. Au reſte, je ne ſçai pourquoi Maty & Mr. Corneille écrivent *Abnaquiois*; j'ai toûjours oüi dire *Abnaquis* par les François qui ont été en Canada; & un Auteur de Dictionnaire, qui les appelle *Abnaquiois*, avoüe neanmoins qu'on les appelle auſſi ſouvent *Abnaquis*.

ABNEGATION. ſ. f. Terme de dévotion. Renonciation à ſes paſſions, à ſes plaiſirs, à ſes interêts. *Abnegatio.* L'abnégation de ſoi-même eſt neceſſaire pour la perfection chrétienne. Il n'eſt gueres en uſage que dans cette phraſe, & pour ſignifier un renoncement de ſoi-même, & un détachement de tout ce qui n'a point de rapport à Dieu. L'*abnégation* & la haine de ſoi-même recommandées dans l'Evangile, ne ſont pas une haine abſoluë de nous-mêmes, mais de nôtre corruption. FENEL. La pauvreté religieuſe renferme une *abnégation* & un renoncement ſincere à tout ce qui n'eſt point Dieu, & qui ne peut contribuer ni à ſa gloire ni à ſon ſervice. AB. D. L. TR. Vivre dans une ſincere *abnégation*. ID. Ce terme vient du Latin *abnegare*, qui ſignifie, Déſavoüer, ne vouloir point reconnoître une choſe comme ſienne.

ABO.

ABOI. Voyez ABBOI.

ABOILAGE. ſ. m. Vieux mot qui ſe trouve encore dans quelques Coutumes, & qui ſignifie un droit du Seigneur ſur les abeilles qui ſe trouvent dans les forêts de leurs Chatelenies. Il a été formé d'*aboilles*, qu'on diſoit autrefois pour *abeilles*. MENAG.

ABOILE. ſ. f. Vieux mot qui veut dire une *Abeille*. *Apis.*

ABOKELLE. ſ. f. Terme de Negotiant en Egypte & de Relation. C'eſt le nom que les Arabes donnent à une Monnoye d'Hollande. Elle vaut moins que le piaſtre, & les Arabes la nomment ainſi à cauſe d'une figure de lion qu'elle porte. Cependant au lieu de lui donner le nom de lion, ils lui donnent celui de *kelb*, qui ſignifie chien, ſoit par mépris pour les Chrétiens, ſoit pour marquer ſon bas alloy. HERB. Ce nom vient de אב, *ab*, Pere, & *Kelb*, qui eſt la même choſe que l'Hebreu כלב, *Chaleb*, qui veut dire chien. C'eſt un Arabiſme. Les Arabes diſent *aba*, Pere, au regime de tout ce qui a, qui poſſede quelque choſe, dans le même ſens que les Hebreux diſent בן, *fils*. Ainſi *Aboukelb* eſt une monnoye, qui a un chien gravé, qui eſt marquée d'un chien. Car proprement il faudroit dire *Aboukelb*, mais on dit vulgairement en Egypte *Abokelle*.

ABOLIR. v. act. Mettre quelque choſe hors d'uſage, l'abroger, l'annuller. *Abolere, abrogare, refigere.* Le Magiſtrat a *aboli* cette méchante coûtume. Le Roi a *aboli* une telle loi, une telle procedure; il a entierement *aboli* les duëls. Il ſignifie encore, Détruire, anéantir. Le tems a *aboli* les plus beaux monumens de l'antiquité. Il n'y a que le Roi qui puiſſe *abolir* un crime, c'eſt-à-dire, abſoudre le coupable, & l'exempter du châtiment. On

dit auſſi *abolir*, ou effacer la memoire & le ſouvenir des choſes paſſées. *Obliterare memoriam.* *Abolir*, ou bannir la ſuperſtition. *Superſtitionem tollere.* *Abolir* ou revoquer les impôts. Le tems qui conſume tout, *abolit* tous les jours les noms & les titres qui ſont gravez ſur ces magnifiques monumens. BOUH. Ce mot vient du Latin *abolere*, *ita extinguere & delere*, *ut ne oleat quidem.*

ABOLIR, ſe dit auſſi avec les pronoms perſonnels. Les mandats apoſtoliques ſe ſont *abolis* par un non-uſage. Il ne faut pas ſouffrir que les bonnes coûtumes s'*aboliſſent.*

ABOLI, IE. part. paſſ. & adj. *Abolitus*, *abrogatus.* Loi *abolie.* Crime *aboli.*

ABOLISSEMENT. ſ. m. Abrogation, extinction. *Abolitio legis.* L'*aboliſſement*, ou l'abrogation des loix, ſe fait par l'établiſſement des nouvelles. L'*aboliſſement* des coutumes arrive par le tems, & par le non-uſage. L'*aboliſſement* des ceremonies Judaïques a été l'effet de la prédication de l'Evangile.

ABOLITION. ſ. f. Terme de Chancellerie. *Abolitio criminis.* Lettres de pardon du Prince, par leſquelles il abolit entierement un crime qui n'eſt pas rémiſſible par les Ordonnances, ſans même qu'on ſoit tenu d'en expliquer les circonſtances, & de les rendre conformes aux informations, ainſi qu'il eſt requis aux lettres de grace, qui ne s'accordent que pour les cas rémiſſibles. *Abſolutoriæ litteræ.* Les lettres d'*abolition* doivent contenir cette clauſe : En quelque ſorte & maniere que le cas puiſſe être arrivé. Celui qui obtient l'abolition de ſon crime ſe met au nombre des innocens, & reprend ſon premier rang, l. 3. ff. *de accuſat.* DE ROCH. Quoique la parole d'un Roi ſoit un fondement inébranlable, néanmoins en matiere de crime de léze-Majeſté il faut toujours faire enteriner les lettres d'abolition au Parlement. Matthieu, en la Vie de Henry IV. L. 5. DE ROCH. L'amniſtie eſt une *abolition* generale de tout ce qui s'eſt commis durant la guerre civile. Un vrai acte de contrition emporte l'*abolition* de tous les pechez : en ce cas il ſignifie abſolution. Les lettres d'*abolition* pour les Gentilshommes, ſont adreſſées aux Parlemens ; & pour les Roturiers, aux Baillifs, Seneſchaux, ou à leur deffaut aux autres Juges reſſortiſſans nuëment aux Parlemens, pourvû, ſuivant la déclaration de 1681. que les crimes ayent été commis dans leur reſſort. Le Roi n'accorde point de lettres d'*abolition* pour les duëls, les aſſaſſinats prémeditez, le crime de rapt commis par violence. ORDONN. de 1670. tit. 16.

ABOLITION, ſignifie auſſi la deſtruction d'une loi, d'une coutume. On a eû bien de la peine à faire une entiere *abolition* des ſuperſtitions Payennes. L'entiere *abolition* de l'Ordre des Templiers.

ABOMASUS. C'eſt l'un des eſtomacs des animaux qui ruminent. On en compte quatre, *Venter*, *Reticulum*, *Omaſus*, & *Abomaſus.* HARRIS. Ce mot eſt Latin, & vient d'*Omaſus*, ou *Omaſum*, qui ſe trouve dans Pline.

ABOMINABLE. adj. m. & f. Horrible, déteſtable, execrable. *Abominandus*, *deteſtandus.* Le repas d'Atrée & de Thyeſte fut un repas *abominable.* Néron étoit un monſtre *abominable.* L'hereſie d'Arius étoit *abominable.* Le parricide eſt un crime *abominable.* Il ſe dit par exageration de tout ce qui eſt très-mauvais. Uue phraſe *abominable.* Une muſique *abominable.*

ABOMINABLEMENT. adv. Execrablement, horriblement. *Abominandum*, *deteſtandum in modum.* Il en a uſé avec lui *abominablement*, c'eſt-à-dire, d'une maniere déteſtable. Il écrit *abominablement.*

ABOMINATION. ſ. f. Horreur, execration. *Abominanda*, *deteſtanda res.* L'Egliſe a cette opinion en *abomination.* Le Seigneur a en *abomination* les ſanguinaires. SALN. Ce ſcelerat eſt en *abomination* à tous les gens de bien. Ce mot ſignifie auſſi la choſe, ou la perſonne même abominable. Ce brigand commet tous les jours mille *abominations.* Il eſt l'*abomination* de tous les gens de bien.

ABOMINER. v. act. Vieux mot qui n'eſt plus gueres en uſage. Avoir en horreur. *Abominari*, *Execrari.*

Ces mots viennent d'*abominari*, comme qui diroit, *ab omine rejicere*, *rejicere tanquam malum*, rejetter une choſe comme ſi elle étoit de mauvais augure.

ABONDAMMENT. adv. En abondance, fertilement. *Abundanter*, *abundè*, *copioſè*, *cumulatè.* Cette ſource donne de l'eau *abondamment.* Ce champ me fournit *abondamment* de quoi vivre. Le Paraſite ne ſeme, ni ne moiſſonne, & trouve tout *abondamment.* ABLANC.

ABONDANCE. ſ. f. Foiſon, grande quantité, affluence de pluſieurs choſes en un même lieu. *Abundantia*, *copia.* La commodité des rivieres amene l'*abondance* à Paris. Le luxe, les plaiſirs, enfans de l'*abondance.* CAIL. On ſe laſſe des plaiſirs, & l'*abondance* engendre le dégoût. ABLANC. L'*abondance* n'eſt pas toujours la marque de la perfection des langues. BOUH. Tu épouſeras une femme gentille, qui fera venir l'*abondance* chez toi. MOL. Il étoit dans une heureuſe *abondance* de toutes choſes. PATR. Il fit un fond dans ſes années d'*abondance*, pour paſſer celles de ſterilité. GOMB. Il a *abondance* de bien, ou des biens en *abondance.* L'Auteur du Dictionnaire Oeconomique rapporte pluſieurs manieres, ou ſecrets, de faire une grande *abondance* de bled, de crême, de pêches, de poires, &c. On dit auſſi, *abondance* de droit. Dieu verſe ſur nous ſes graces en *abondance.* Une année d'*abondance.* Pour exprimer qu'une grande *abondance* nuit quelquefois, ou rend les gens faineans & inutiles, on a fait pluſieurs deviſes. L'une a pour corps un arbre dont les branches ſe ſont rompuës ſous le poids des fruits dont il étoit chargé, avec ce mot : *Inopem me copia fecit.* L'*abondance* m'a appauvri. Ou bien une chandelle qui ſe fond à un grand feu, au lieu de s'y allumer, avec le même mot. Une chevre bien graſſe : *Sterileſcit obeſa.*

On appelle la corne de la chevre Amalthée, la corne d'*abondance.* *Copiæ cornu.* En Sculpture & en Peinture, c'eſt une figure de corne d'où il ſort des fruits. L'architecture de ce palais eſt ornée partout de cornes d'*abondance.* A l'égard des medailles l'on obſerve qu'elle ſe donne à toutes les Divinitez, aux Génies, aux Heros, pour marquer les richeſſes & l'*abondance*, procurées par la bonté des Dieux, & par la valeur des Heros. Quelquefois l'on en met deux, pour marquer une *abondance* extraordinaire.

L'*abondance* eſt quelquefois repréſentée ſur les médailles, ſous la forme d'une Divinité. Elle tient à la main des épics, & elle a à ſes pieds un pavot entre des épics ſortant d'un boiſſeau.

On dit proverbialement, De l'*abondance* du cœur la bouche parle ; pour dire, qu'on ne peut retenir certaines choſes, & qu'on eſt preſſé de s'en expliquer.

ABONDANCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Abundantius.* Il y a pluſieurs Saints de ce nom. Celui que le Martyrologe Romain appelle *Abonde* le 27. de février, s'appelloit *Abondance*, comme il paroît par le Martyrologe de S. Jérôme & ceux qui l'ont ſuivi. C'eſt une erreur de Galeſinius d'avoir mis *Abondien* pour *Abondance* : ce qui a fait mettre *Abonde* à Baronius, ſans appercevoir que ſon propre manuſcrit de S. Cyriaque avoit *Abondance.* CHAT.

ABONDANT, ANTE. adj. Qui a abondance. *Abundans*, *affluens*, *circonfluens.* Un jardin *abondant* en fruits. La langue Grecque eſt fort *abondante* en mots & en phraſes. Cette maiſon eſt *abondante* en biens. Ce Prédicateur eſt *abondant* en paroles, & en comparaiſons. La Perſe étoit alors paiſible, & *abondante* en toutes choſes. VAUG.

ABONDANT, ſignifie encore, grand & ample. Une pluye *abondante.* Une moiſſon abondante. Une *abondante* nourriture. La profuſion des loüanges eſt aujourd'hui ſi *abondante*, qu'il eſt ſurprenant que tant de gens en ſoient ſi avides. PORT-ROYAL.

Un nombre *abondant*, en terme d'Arithmetique, eſt celui dont les parties jointes enſemble par addition, font un autre nombre plus grand que celui dont elles ſont parties. Ainſi 12 eſt un nombre *abondant*, parceque ſes parties, qui ſont 1, 2, 3, 4, & 6, font ſeize. HARRIS. Mais 10. n'eſt pas un nombre *abondant*, parceque 1, 2, & 5, qui ſont ſes parties, ne font que 8.

D'ABONDANT, adv. En outre. *Inſuper*, *præterea.* Il lui a dit cela d'*abondant.* Ce mot vieillit, & ne ſe dit gueres qu'au Palais. VAUG.

ABONDE, ſ. m. Nom propre d'homme. *Abundius.*

ABONDER. v. n. Avoir beaucoup de quelque choſe. *Abundare*, *affluere*, *circumfluere.* Ce païs *abonde* en froment, en vins, en fourrages. Cet homme *abonde* en richeſſes, en eſprit. Toutes ſortes de délices *abondent* en ce lieu. VOIT. L'eau *abonde* en cet étang. Cette famille *abonde* en honnêtes gens.

On dit figurément, Qu'un homme *abonde* en ſon ſens, pour dire, qu'il eſt attaché avec opiniâtreté à ſes opinions, & qu'il ne veut jamais s'en rapporter au ſentiment des autres. *Pertinax.* On parleroit mal en diſant, *Abonder en ſon ſentiment*, quoique *ſens* & *ſentiment* ſoient ici la même choſe. VAUG. *Tout* abonde *en vûes & en conſiderations politiques.* AB. D. L. TR.

*Fuyez de tant d'Auteurs l'*abondance *ſterile,*
Et ne vous chargez point d'un détail inutile.

Il *abonde* en malice, en mauvais raiſonnemens. L'Ecriture dit que la grace *abondera*, où le peché a *abondé.* On dit proverbialement, Ce qui *abonde* ne vitie pas.

Ces mots viennent du Latin *abundare*, qui vient de *unda*, & qui ſe dit en premier lieu des rivieres quand elles ſont groſſes, & enſuite par rapport, de toutes les choſes qui ſont en grande quantité.

ABONNEMENT, ou ABOURNEMENT ; ABONNAGE, ou ABOURNAGE. ſ. m. Traité, ou convention, par lequel on *abonne*, c'eſt à dire, on vend ou on rachette à un prix certain une redevance incertaine. *Clientelaris juris venditio*, vel

redemptio. Ce mot vient de ce qu'on met de certaines bornes & limites aux droits incertains qu'on pourroit prétendre. Paq. On diſoit même autrefois *bonnes* pour *bornes*, ou limites. C'eſt pourquoi on diſoit *abonner* un heritage, pour dire, y mettre des bornes. Menag. Il eſt *abonné* à tant par an pour tous droits Seigneuriaux. Ce Marchand eſt *abonné* à cent écus par an avec le Doüanier, pour les droits d'entrée de toutes ſes marchandiſes. Il ſe dit avec le pronom perſonnel. Je m'*abonnai*, je me ſuis *abonné*. Par pluſieurs Coutumes les rouſſins de ſervice ſont *abonnez* à un écu. Les *abonnemens* avec les Sous-Fermiers des Aides ſont obligatoires, pourvu qu'ils ſoient rédigez par écrit, & il eſt défendu d'en recevoir la preuve par témoins. Ordonn. de 1680. ſur le fait des Aides.

Abonner, ou Abourner. v. act. Terme du Palais. Eſtimer & réduire à une certaine ſomme d'argent un droit qu'on recevoit ou qu'on payoit en eſpeces, & dont le prix étoit incertain. *Clientelaria jura vendere*, vel *redimere*. Dans l'uſage ordinaire on dit *abonner*, & non pas *abourner*.

Abonner, ſignifie auſſi, Aliener, changer : c'eſt quand un vaſſal aliene ſes rentes, ou change ſon hommage à quelque autre devoir. *Abalienare, commutare*. Voyez les Coutumes d'Anjou & du Maine. L'ancienne Coutume de Tours portoit *aliener*, au lieu d'*abonner*, qui eſt en la nouvelle.

Abonner, eſt auſſi quelquefois neutre paſſif, & l'on dit, Je ſuis *abonné* à tant avec le Fermier des Aides, c'eſt à dire, Je ſuis convenu avec lui qu'au lieu de lui payer à chaque tonneau de vin que je ferai entrer, ou que je vendrai, la ſomme qui lui revient, je lui donnerai par an, ou par mois, une telle ſomme pour tous ceux que je pourrai faire entrer, ou vendre. En cette forme on le joint quelquefois au pronom perſonnel. Je me ſuis *abonné*. Il s'étoit *abonné*. Vous vous ſeriez *abonné*.

Abonné, ée. part. paſſ. & adj. *Venditus*, vel *redemptus*. Champart *abonné*, ou *abourné*. Les Coutumes font auſſi ſouvent mention d'hommes & de femmes ſerfs *abonnez*, de quête *abonnée*, d'aides *abonnées*, c'eſt-à-dire, fixées.

On dit auſſi, Des Meuniers *abonnez* au Seigneur, pour avoir permiſſion de chaſſer, & de chercher les mounées dans ſa Seigneurie.

On dit auſſi, Taille *abonnée* en la Coutume de Nevers, & *abournée* en la Coutume de Troyes.

ABONNI, IE. part. paſſ. *Melior redditus, effectus*. En ſallant les viandes elles en ſont abonnies. La Quint.

ABONNIR. v. act. ou n. Rendre, devenir meilleur. *Rem meliorem facere, meliorem fieri*. Les cabaretiers trouvent moyen d'*abonnir* leur vin par les drogues qu'ils y mêlent. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. Cet homme s'*abonnit* tous les jours depuis qu'il hante les gens de bien. Les affaires criminelles s'*aboniſſent*, quand on les fait tirer en longueur. Les fruits s'*aboniſſent* en meuriſſant. Ce mot ſe tire du Latin *bonus*, bon. Il n'eſt en uſage que dans la converſation.

Abonnir, terme de Potier, ſignifie, Faire ſecher le carreau, & le mettre en état de rebatre. *Siccare, indurare*.

ABORD. ſ. m. Entrée, accès, approche. *Aditus*. Les *abords* de cette place ſont dangereux. Toutes les côtes d'Angleterre & de Hollande ſont de difficile *abord*. Le commerce fleurit d'ordinaire dans les ports qui ſont de facile *abord*. Ce mot eſt compoſé de *à*, & de *bord*, ſignifiant rivage.

Abord, ſe dit auſſi de l'accès qu'on donne aux perſonnes qui ont à faire à nous. Le premier *abord* de cette femme eſt froid, & dédaigneux. Ce Prince a l'*abord* doux & gracieux. Sa bonté inſpiroit de la confiance à ceux auxquels l'impreſſion de ſes grandeurs pouvoit faire apprehender ſon *abord*. Le P. Gail. Ce Juge eſt rebarbatif, il a l'*abord* bruſque & déſagréable. Il ſe dit auſſi de la préſence, de la vuë. Son *abord* importun me fait fuir. Préparez-vous à ſoutenir avec fermeté l'*abord* de vôtre Pere. Mol.

Son air, ſon abord *engage,*
Il plait, il charme, il ſurprend ;
Il eſt grand en eſprit, il eſt grand en courage,
Et ſon plus ſimple langage,
A quelque choſe de grand. L'Ab. Testu.

Abord, ſe dit de l'affluence des perſonnes, ou des marchandiſes qui arrivent en un même lieu. *Apulſus*. Conſtantinople eſt une ville d'un grand *abord*. Il y a un grand *abord* de pelerins à Rome pendant l'année du Jubilé. Il y a un grand *abord* de joüeurs, de beau monde dans une telle maiſon. L'*abord* des Marchands étrangers ſe fait en la maiſon des Conſuls établie dans les échelles d'Orient.

Abord, ſignifie encore, Arrivée. A nôtre *abord* dans l'Iſle nous fûmes attaquez. Ablanc. Son *abord* dans le Royaume allarma tout le monde.

Abord, ſe dit auſſi d'une attaque d'ennemis, ſoit par mer, ſoit par terre. L'*abord* des François eſt à craindre, on ne peut ſoutenir leur premier *abord*. L'*abord* fut rude quand on eut accroché le vaiſſeau. *Impetus, aſſultus.*

d'Abord, tout d'*abord*, de prime *abord*, à la premiere vûë, ſont des phraſes adverbiales. *Primo aſpectu, prima fronte*. Du commencement. *Principio, initio*. Aux tables de Perſe on ſert d'*abord* le fruit & les confitures. *Tout* d'*abord* a une ſignification plus forte. Quoique je n'euſſe point vû cet homme il y a long-tems, je le reconnus *tout d'abord*. Cette nouvelle me ſurprit d'*abord*. Au *premier abord* ils ſe regarderent fierement. De prime *abord* eſt vieilli, & ſe dit moins aujourd'hui.

d'Abord, incontinent, auſſi-tôt. *Statim.*

ABORDABLE. adj. m. & f. Acceſſible, accoſtable. *Ad quem facilis eſt aditus*. Cette côte n'eſt pas *abordable* à cauſe des écueils. Cet homme eſt ſi glorieux qu'il eſt *abordable* à peu de perſonnes.

ABORDAGE. ſ. m. Terme de marine, qui ſe dit lorſque deux vaiſſeaux ſe heurtent, ou s'accrochent pour ſe combattre. *Appulſus*. Aller à l'*abordage*, ſe dit de l'action d'un vaiſſeau qui en a joint un autre pour l'enlever. Faire l'*abordage* en belle ou debout au corps, c'eſt-à-dire, l'éperon dans le flanc. L'*abordage* de franc étable eſt celui qui ſe fait par le devant, & en droiture, pour s'enferrer par les éperons. L'*abordage* de bout au corps, c'eſt mettre l'éperon dans le flanc.

Abordage, ſe dit auſſi du choc de deux vaiſſeaux du même parti, ſoit lorſqu'ils vont en flotte, ſoit lorſqu'ils ſont en même moüillage ; ce qui arrive par la violence des flots ou des vents qui les portent, & qui les font dériver les uns ſur les autres.

ABORDER. v. n. Arriver en quelque lieu, ſpecialement par mer ; prendre terre. *Navem, claſſem ad portum appellere*. J'*aborde*, j'*abordai*, je ſuis *abordé*. Les Marchands *abordent* de tous côtez à la foire de Beaucaire le 21. de Juillet. On ne convient pas qu'Enée ſoit *abordé* en Italie. Il n'eſt pas ſeur d'*aborder* de cette côte, parceque la mer ſe retirant, les vaiſſeaux y demeurent à ſec. Ablanc. Il ne put *aborder* à cauſe que la rive étoit eſcarpée. Id. Ils *aborderent* en des païs inconnus. Vaug. Il ſignifie, Arriver en foule. Les preſens *abordent* chez moi de toutes parts. Ablanc. Il ſignifie encore, Entrer, parvenir. Nous ne pûmes *aborder* de la place, parce que toutes les avenuës étoient gardées. Il fut impoſſible d'*aborder* juſqu'à l'autel à cauſe de la foule du peuple.

Aborder, ſignifie auſſi, Venir à bord d'un vaiſſeau. On a contraint ce vaiſſeau ennemi de mettre pavillon bas, & d'*aborder*. *Accedere*. On dit de deux vaiſſeaux qui s'approchant en droiturure, s'enferrent par leurs éperons, qu'ils s'*abordent* de franc étable. On dit, *Aborder* au port, ſur les rivieres : mais en termes de marine, quand on veut dire gagner le rivage, on ne dit pas *aborder*, mais *moüiller*, *toucher*, *rendre le bord*.

Aborder, v. act. ſignifie, Attaquer l'ennemi hardiment, tant par mer, que par terre. *Aggredi, invadere*. Les vaiſſeaux dans les batailles tâchent toûjours d'empêcher qu'on ne les *aborde*. Ce bataillon *aborda* les ennemis avec une contenance ferme.

On dit auſſi, Qu'on n'oſeroit, ou qu'on ne peut *aborder* d'un lieu, à cauſe de la ſituation, ou de quelque autre obſtacle qui le rend inacceſſible, ſoit des voleurs, ou des bêtes farouches. Quand ce dogue eſt lâché, on n'oſeroit *aborder* de la baſſe-cour.

Aborder, ſignifie auſſi, Approcher quelqu'un pour lui parler. *Adire aliquem, congredi cum aliquo*. Ce Miniſtre eſt ſi honnête, qu'on l'*aborde* facilement. Il l'*aborda* avec ce compliment : Les Grands doivent ſoulager le reſpect, & la timidité de ceux qui n'oſent les *aborder*. M. Esp.

Aborder *la remiſe*. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lorſque la perdrix pouſſée par l'oiſeau a gagné quelque buiſſon : alors on *aborde la remiſe* ſous le vent, afin que les chiens ſentent mieux la perdrix cachée dans le buiſſon.

Abordé, ée. part. & adj. *Appulſus*.

ABORENER. v. act. Ce mot ſe trouve dans un Roman de la Roſe, pour dire, Abhorrer : il vient d'*abhorrere*. Borel.

ABORIGINES, ou Aborigenes, ſ. m. & pl. Il y a quatre principales opinions ſur l'origine de ce peuple, qui feront en même tems connoitre celle du nom. 1°. Aurelius Victor les appelle *Aborigenes*, comme ſi l'on diſoit *Abeorigenes*, vagabonds, de *ab* & *erro*, j'erre çà & là ; & il prétend que ce ſont des Scythes, qui vinrent demeurer dans cette partie de l'Italie ; Feſtus eſt auſſi de ce ſentiment. S. Jerôme dit qu'ils ont été appellez *Aborigenes*, parce qu'ils n'avoient point d'origines, de *ab* & *origo*, origine, c'eſt à dire, parce qu'ils étoient originaires du pays, & non point une Colonie venuë de nouveau, ou comme dit Denys d'Halicarnaſſe qui rapporte ce ſentiment, mais ſans l'embraſſer, διὰ τὸ γενέσθαι τοῖς μετ' αὐτοὺς ἄρξαι, parce qu'ils furent les chefs de la

37
la poſterité qui
ment, *Aeneid.*
Saturnumq
Veſtibulo a
Car Servius ren
riginum Reges. E
rigines Gadium
les fondateurs.
pellez *Aborigin*
tagnes ; comme
ble favoriſer ce
Is genus in
Compoſuit,
D'autres, dit D
de *ab*, pere, & d
braïque, mais i
montagnes, fil
genie de la lang
Quelques Auteur
Egyptiens, aya
en Italie. Tite-
Aborigines vin
de Lycaon. G
Chananéens ch
de citer, voyez
ſa Celtopædie l
lonie Gauloiſe.
mais encore ſu
das nous a con
qui dit que les
net & Maty é
rigines.
ABORNER. v
à une terre. *Li*
ABORTIF, I
peut pas acque
ſe dit gueres q
pourtant d'un
mieux être *ab*
Ce mot vient d
ABOUCHEME
conference. *Co*
ſouvent nuiſibl
par un *abouche*
gociation par
Abouchement
de deux vaiſſea
rum concurſus.
ABOUCHER
conferer avec
cher cet homm
ferer une perſo
terminé leurs
perſonnel. Il fa
Rois de Franc
Pirenées en 16
Aboucher,
l'un dans l'aut
bum cum tubo
des veines &
munication,
ABOUEMEN
Menuiſerie. C
grande partie
onglet.
ABOUGRI,
dans les forêt
le tronc eſt co
guere de bra
abougri n'eſt p
cepage.
ABOUQUE
tion de nouve
qu'on appell
L'Ordonnanc
Officiers Roy
ABOUQUE
du vieux ſel.
ABOUTÉ.

la poſterité qui habita ce pays. Virgile ſemble être de ce ſentiment, *Aeneid.* l. VIII. v. 177.

Saturnumque Senex Janique bifrontis imago
Veſtibulo adſtabant, aliique ab origine Reges.

Car Servius remarque, que *ab origine Reges*, eſt mis pour *Aboriginum Reges*. Et Plin. l. IV. dit qu'on appelle les Tyriens *Aborigines Gadium*, les Aborigines de Cadix, parcequ'ils en étoient les fondateurs. 3°. Denys d'Halicarnaſſe croit qu'ils ſont appellez *Aborigines*, Ἀϐοριγῖνες, de ce qu'ils habitoient les montagnes; comme qui diroit Ἀπὸ ὀρέων, *à montibus*. Virgile ſemble favoriſer ce ſentiment *Aeneid.* l. VIII. v. 321.

Is genus indocile ac diſperſum, montibus altis
Compoſuit, legeſque dedit.

D'autres, dit Danet, en ſuivant la même opinion, le décrivent de *ab*, pere, & de *ori*, caverne, ou lieu creux. L'origine eſt Hebraïque, mais il falloit dire *har*, ou *hor*, montagne. Pere des montagnes, fils des montagnes, בני הרים, ſeroit plus dans le genie de la langue Hebraïque.

Quelques Auteurs prétendent que Cham, qui étoit le Saturne des Egyptiens, ayant ramaſſé divers peuples errans, les conduiſit en Italie. Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe aſſûrent que les *Aborigines* vinrent d'Arcadie ſous la conduite d'Oenotrus fils de Lycaon. Genebrad prétend que ce ſont des Pheniciens ou Chananéens chaſſez par Joſué. Outre les Auteurs que je viens de citer, voyez Suidas, & les Notes de Portus. Jean Picard dans ſa Celtopædie livre V. prétend que les *Aborigines* étoient une Colonie Gauloiſe. Il ſe fonde non ſeulement ſur Caton & Solin, mais encore ſur Timagene, fameux Hiſtorien Grec, dont Suidas nous a conſervé le témoignage, & ſur Ammien Marcellin, qui dit que les *Aborigines* parurent d'abord dans les Gaules. Danet & Maty écrivent *Aborigenes*, mais Mr. Corneille écrit *Aborigines*.

ABORNER. v. act. Terme de Geometrie. Donner des bornes à une terre. *Limites ponere, ſtatuere.*

ABORTIF, IVE. adj. Qui eſt venu avant terme, ou qui ne peut pas acquerir la perfection ni la maturité. *Abortivus.* Il ne ſe dit gueres que des plantes qui ont des fruits *abortifs*. On le dit pourtant d'un enfant en cette phraſe de l'Ecriture : Il vaudroit mieux être *abortif*. Et on s'en ſert auſſi ſouvent en Medecine. Ce mot vient du Latin *aboriri*, qui ſignifie, Venir avant le tems.

ABOUCHEMENT. ſ. m. Entretien de bouche, de vive voix, conference. *Collocutio.* L'*abouchement* des grands Princes a été ſouvent nuiſible à leurs Etats. On a plûtôt terminé une affaire par un *abouchement* d'une demie heure, qu'en trois mois de négociation par lettres.

ABOUCHEMENT. Terme d'Anatomie. La rencontre & l'union de deux vaiſſeaux, des veines & des arteres. *Venarum, arteriarum concurſus.*

ABOUCHER. v. act. Aborder quelqu'un, lui parler tête à tête, conferer avec lui bouche à bouche. *Colloqui.* On ne peut *aboucher* cet homme-là, tant il a d'affaires. Il ſignifie auſſi, Faire conferer une perſonne avec une autre. Je les ai *abouchez*, & ils ont terminé leurs affaires. On le dit plus volontiers avec le pronom perſonnel. Il faut que ces Chefs de parti s'*abouchent* enſemble. Les Rois de France & d'Eſpagne ſe ſont *abouchez* pour la paix des Pirenées en 1659.

ABOUCHER, ſe dit auſſi dans les Arts, des tuyaux qui entrent l'un dans l'autre, qui ſe touchent, qui ſe communiquent. *Tubum cum tubo jungere.* On le dit particulierement en Medecine des veines & des arteres, & autres vaiſſeaux qui ont de la communication, dont les orifices ſe touchent. *Confluere, conjungi.*

ABOUEMENT, ou plûtôt BOUEMENT, ſ. m. Terme de Menuiſerie. On appelle aſſemblage d'*abouement*, celui où la plus grande partie de la piece eſt quarrée, & la moindre partie à onglet.

ABOUGRI, ou plûtôt, RABOUGRI. Terme dont on ſert dans les forêts, pour ſignifier des bois de mauvaiſe venuë, dont le tronc eſt court, raboteux, plein de nœuds, & qui ne pouſſe guere de branches. *Arbor retorrida, peruſta, ſcabra.* Le bois *abougri* n'eſt point propre pour les ouvrages, & eſt ſujet au recepage.

ABOUQUEMENT. ſ. m. En fait de ſalines, c'eſt une addition de nouveau ſel ſur un meulon, ou monceau de vieux ſel, qu'on appelle *vache*. *Recentis ſalis ad veteris cumulum acceſſio.* L'Ordonnance deffend l'*abouquement*, ſi ce n'eſt en preſence des Officiers Royaux.

ABOUQUER. v. act. Faire un *abouquement* de nouveau ſel ſur du vieux ſel. *Veteri ſali recentem addere.*

ABOUTÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de quatre hermines dont les bouts ſe répondent & ſe joignent en croix. *Vellera velleribus in crucem obverſa.*

ABOUTIR. v. n. Finir, tendre, ſe rendre, ſe terminer à un certain endroit, en toucher un bout. *Terminari.* Cette maiſon *aboutit* au grand chemin. Tous les rayons d'un cercle *aboutiſſent* à ſon centre. Cette pyramide *aboutit* en pointe. VAUG.

ABOUTIR, ſe dit figurément en Morale, de la fin que les choſes peuvent avoir. *Spectare, pertinere.* Ce procès a *abouti* enfin à une tranſaction. On ne ſçait où *aboutiront* tous ces grands deſſeins. Cette grande recherche n'*aboutira* à rien. Ce long compliment n'a *abouti* qu'à me demander de l'argent à prêter. Les murmures alloient *aboutir* à une ſédition. VAUG.

ABOUTIR, ſe dit auſſi en Medecine, d'une playe qui vient à ſuppuration. *Suppurare.* On met des emplâtres, des cataplâmes, pour faire *aboutir* des bubons, des abcès, des froncles, des tumeurs.

ABOUTIR, en termes de Plombier, ſignifie Revêtir de tables minces de plomb blanchi, une corniche, un ornement, ou toute autre ſaillie d'Architecture, & de Sculpture de bois. *Plumbeas lamellas operi ſculpto ſuperaddere.* On ſe ſert pour cela de coins, & autres outils; mais enſorte que l'épaiſſeur du métal n'empêche pas que le profil ne ſe conſerve. Quelques-uns diſent *amboutir*.

ABOUTIR, v. n. & n. p. avec le pronom perſonnel ſe dit en termes de jardinage, pour ſignifier que les arbres ſont boutonnez. Ainſi nos Jardiniers diſent : Nos arbres s'*aboutiſſent* fort bien cette année. Les poiriers s'*aboutirent* très-peu l'année paſſée. Nos pêchers ſont bien *aboutis*. On applique ce mot aux arbres par rapport à aboutir, qui ſignifie à l'égard des animaux, faire comme une eſpece de tête, un abcès; en Latin, *Caput facere*; parceque les boutons des arbres naiſſent comme de petites têtes. LIGER. Peutêtre auſſi que les Jardiniers qui n'entendent pas tant de fineſſe, l'ont tiré de bouton, & l'ont dit au lieu de boutonner. Je doute que nos Jardiniers ſçachent ce que veut dire *aboutir* en terme de Medecine. Arbres bien ou mal apprêtez, bien ou mal préparez, bien ou mal aboutis, ſont termes qui ſignifient la même choſe. LA QUINT.

ABOUTISSANT, ANTE. adj. Qui touche par un bout. *Terminatus.* Cette piéce de pré eſt *aboutiſſante* à la riviere par un bout, & par l'autre à la varenne.

On dit au ſubſtantif, Ce champ a la forêt & deux grands chemins pour ſes tenans & *aboutiſſans*; ce ſont les bouts, & les côtez par où il tient à d'autres.

On dit au Palais, Donner une déclaration d'heritages par tenans & *aboutiſſans*, quand on en déſigne les bornes & les limites de tous les côtez : ce qu'on applle autrement les *bouts* & *joutes*. *Fines laterum & capitum agri.* Une ſaiſie réelle de biens roturiers doit contenir tous les tenans & *aboutiſſans*.

On dit figurément, Sçavoir tous les tenans & *aboutiſſans* d'une affaire, d'une entrepriſe, pour dire, en connoître parfaitement le ſecret; en ſçavoir le fort & le foible, toutes les circonſtances & toutes les dépendances. *Singula cauſa capita, ordo rei & ſeries.*

ABOUTISSEMENT. ſ. m. Terme de couture. C'eſt une piece d'étoffe que l'on coud avec une autre qui n'eſt pas aſſez longue pour aller juſqu'où l'on veut. *Productio.* Cette piece eſt trop courte, il y faut mettre un *aboutiſſement* pour l'allonger.

ABOUTS, au lieu de BOUTS. ſ. m. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des extremitez de toutes les piéces de Charpenterie & de Menuiſerie miſes en œuvre. C'eſt dans l'aſſemblage de la Charpenterie, la partie du bout d'une piéce de bois depuis une entaille, ou une mortoiſe *Materiaria ſtructura extrema.* Les couvreurs diſent auſſi, un *remanie about*.

Tous ces mots viennent de *bout*.

ABOYER. Voyez ABBOYER.

ABR.

ABRACADABRA. Terme barbare qui ſe trouve dans les Lettres de Voiture. C'eſt dans la 192ᵉ lettre à Mʳ Coſtard, qu'il lui propoſe en riant cette recette pour la fiévre.

Inſcribas charta quod dicitur Abracadabra.
Sæpiùs & ſubter repetas, mirabile dictu,
Donec in anguſtum redigatur littera conum.

C'eſt-à-dire, *Abracadabra*, & au deſſous *Abracadabr*, & à la troiſiéme ligne *Abracadab*, &c. Mʳ. Voiture a raiſon de ſe railler de cette recette, & on auroit de la peine à croire que perſonne y eût jamais ajouté foi, ſi l'on ne ſçavoit d'ailleurs de quels excès l'eſprit humain eſt capable, lorſqu'il s'abandonne à la ſuperſtition & à l'amour des nouveautez en fait de religion.

ABRACADABRA, étoit une inſcription qui ſervoit de caractere pour guerir pluſieurs maladies, & chaſſer les Demons. L'Auteur de ce caractere ſuperſtitieux vivoit ſous l'Empereur Adrien.

Il reconnoiſſoit pour Dieu ſouverain *Abracax*, ou *Abraxas*, duquel dépendoient pluſieurs autres Dieux, & ſept Anges qui préſidoient aux ſept Cieux. Il leur attribuoit 365 vertus, autant que de jours en l'an, & debitoit d'autres pareilles rêveries. S. Jerôme dans ſon Commentaire ſur le chap. 3. du Prophete Amos, écrit que le Dieu ΑΒΡΑΞΑΣ eſt le même que les Payens adoroient ſous le nom *Mitra*; & l'on trouve auſſi des pierres gravées, où la figure d'un lion couronné de rayons a pour inſcription ΜΙΘΡΑC, ou ΜΙΘΡΑΞ. On trouve chez les curieux pluſieurs pierreries ſur leſquelles eſt inſcript ce nom *Abracax*. C'étoient les Gnoſtiques, les Baſilidiens, & les Carpocratiens qui faiſoient graver ces pierres, qui avoient des figures fort ſingulieres, & qui repréſentoient quelquefois des Anubis, des têtes de lions, de dragons &c. Les Anciens qui en ont parlé ſont S. Irenée, L. 1. ch. 24. de la derniere édition, Tertullien *de Præſcrip.* ch. 46. S. Epiphane *hær.* 24. *num.* 7. *&* 8. S. Jerôme à l'endroit que j'ai cité, Theodoret *hær. & fabul. Liv.* 1. c. 4. S. Auguſtin *hæres* 4. S. Jean Damaſcene *hær.* 24. Tous ces Peres n'attribuënt la fable du Dieu Ἀβρασὰξ qu'à Baſilides, & aux Baſilidiens. Parmi les Modernes Macarius & Chiflet ont fait des traitez ſur cet Ἀβρασὰξ. Baronius, Gaſſendi, Du Cange, le Pere Hardouin, dans une diſſertation particuliere, le P. Montfaucon *Palæogr.* L. 11. ch. 8. Fev-ardent, & le P. Maſſuet dans leurs notes ſur S. Irenée, en font auſſi mention.

Le mot qu'on a écrit ici, *Abracax*, doit être écrit en caracteres Grecs, ΑΒΡΑCΑΞ, parce qu'outre que ceux qui l'ont autrefois inventé parloient la langue Grecque, on n'y trouvera pas le nombre de 365, ſi on l'écrit en Latin: cette faute, qui eſt dans la plûpart des livres, vient de ce que la lettre Grecque *Sigma* a la figure du C Latin dans les anciennes inſcriptions. Si donc on veut l'exprimer en Latin il faut écrire *Abraſax*, & en lettres Grecques courantes, ou ordinaires, ἀβρασὰξ. Au reſte, Baronius a eû raiſon de ſoutenir dans l'appendix de ſon ſecond tome des Annales Eccleſiaſtiques qu'il falloit lire ΑΒΡΑΣΑΞ, & non pas ΑΒΡΑΞΑΣ. Car dans tous les Peres Grecs qui en parlent, c'eſt-à-dire, S. Epiphane, Theodoret, S. Jean Damaſcene, on lit Ἀβρασὰξ. Il n'y a que dans les Latins qu'on trouve *Abraxas*, & *Abraxan*, à l'accuſatif. Il eſt vrai que dans S. Irenée on lit Ἀβραξὰς; mais nous n'avons qu'en Latin le chapitre où il en parle, & ſi Ἀβραξας y eſt écrit en Grec, c'eſt aux copiſtes Latins, ou aux Editeurs qu'il faut l'attribuer. Or il eſt très-facile qu'on ait tranſporté le Ξ & le Σ. Il paroît même, ſurtout par Saint Jerôme, que c'eſt l'uſage qui avoit fait la tranſpoſition. Pour les pierres, je n'en ai point vû qui euſſent Ἀβραξὰς. S'il en eſt, comme on le dit, je ne doute point que ce ne ſoit ou un mauvais uſage que l'ignorance avoit introduit, ou une faute de Graveur. C'eſt ainſi que l'on trouve Μιθραξ au lieu de Μιθραc.

ABRAHAM. ſ. m. *Abraham*, *Abrahamus*. Nom propre d'un ſaint Patriarche fils de Tharé, ou comme l'on prononce en Hebreu, *Tharahh*, & pere d'Iſaac ayeul de Jacob, & par lui pere de tous les Hebreux, qui ſont ſouvent appellez les enfans, c'eſt-à-dire, les deſcendans d'*Abraham*. Dieu tira *Abraham* de la Chaldée, & le conduiſit dans la terre de Chanaan, où il entra à l'âge de 75 ans. Ce Patriarche s'appelloit d'abord *Abram*, qui ſignifie *Pater excelſus*. Après les promeſſes que Dieu lui fit d'une poſterité nombreuſe, il lui changea ſon nom en ajoutant un ה, *hé*, au milieu, le nommant *Abraham*. Les Rabins trouvent de grands myſteres dans ce *hé*, ה, ajouté. Nos Interpretes expliquent ce mot en pluſieurs manieres. Les uns diſent que אברהם, *Abraham*, eſt la même choſe que אב המון, *Pere de multitude*, c'eſt-à-dire, d'une nation grande & nombreuſe. D'autres diſent que c'eſt אביר המון, *Multitude forte, puiſſante*. D'autres croyent qu'il eſt compoſé de trois mots אב רב, & המון, ce qui ſignifie *Pere d'une grande multitude*. D'autres enfin, que c'eſt une contraction du premier nom de ce Patriarche אברם, *Abram*, & המון, *amon*, d'où l'on a dit אברהם, c'eſt-à-dire, *Pater excelſus multitudinis*; Pere Haut, c'eſt-à-dire, glorieux d'une multitude, ou d'une nation nombreuſe. La foi d'*Abraham* eſt celebre dans l'Ecriture. Dans le même ſtile un enfant d'Abraham eſt quelquefois un homme fidelle, plein de foi, qui imite la foi d'*Abraham*. Les Arabes diſent *Ebrahim*, & les Turcs *Ibrahim*.

ABRAHAMIEN, ENNE, ou ABRAHAMITE. ſ. m. & f. *Abrahamianus*, *Abrahamita*. Nom de Secte. Les *Abrahamites* nommez par les Arabes Ibrahimiah, du nom de leur Auteur *Ibrahim*, ou *Abraham*, parurent ſur la fin du ſecond ſiécle de l'Hegire, & au commencement du IXe de JESUS-CHRIST, ſous l'empire de Nicephore en Orient, & de Charlemagne en Occident: ce fut dans Antioche ſa patrie qu'Ibrahim renouvella la ſecte des Paulianiſtes. Cyriaque alors Patriarche d'Antioche lui réſiſta puiſſamment. D'HERB.

ABRAHAMITES. ſont auſſi des Moines Catholiques du IXe

ſiécle, qui ſouffrirent le martyre pour le culte des images ſous Theophile; ainſi qu'on le peut voir dans le Continuateur de Conſtantin Porphyrogenete, L. III. c. II. & dans Cedrenus.

ABRAME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Abramius*. Sozom. L. II. c. 16. M. CHAPPELL. 4. Fevr.

ABRAMEZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Abraames*. CHAPP. 14. Fev.

ABREGÉ. ſ. m. Sommaire, épitome, racourci; diſcours dans lequel on réduit en peu de paroles ce qui eſt ailleurs plus ample & plus entendu, *Epitome*. *Abregé* de l'Hiſtoire Romaine. Mezerai a fait l'*abregé* de ſa grande Hiſtoire en trois volumes *in quarto*.

On dit auſſi, Un *abregé* des merveilles du monde, quand on veut bien louer une choſe, ou une perſonne qui a toutes ſortes de perfections, & où on trouve tout ce qu'on peut voir de beau ailleurs. *Orbis miraculum*. Les Anglois diſent que Londres eſt l'épitome, ou l'*abregé* du monde. Le monde eſt appellé *microcoſme*, pour dire qu'il eſt un *abregé* des merveilles de l'Univers. L'amour eſt la plenitude & l'*abregé* de toute la Loi. PORT. R. Voici l'*abregé* de toute la ſageſſe, & de toute la folie. ABLANC.

ABREGÉ, ſignifie auſſi abréviation, retranchement de quelques lettres dans un mot, pour écrire plus promptement, & en moins d'eſpace. *Compendium ſcribendi*. Il eſt malaiſé de déchifrer les *abregez* qui ſont dans les Bulles, & les ſignatures de la Cour de Rome. PELIS.

ABREGÉ, en termes d'Organiſtes, ſe dit d'une certaine réduction des touches du clavier de l'orgue, qui a été inventée, afin que chaque touche qui n'a que deux pieds de long ſe rapporte à chaque ſous-pape des ſommiers, qui ſont longs de 4, 5, ou 6 pieds; ce qui ſe fait par pluſieurs barreaux, pointes & chevilles: d'où vient qu'une marche du clavier fait ſouvent parler un tuyau fort éloigné. En examinant une orgue, on connoît que les *abregez* ſont bien faits, lorſque le clavier n'eſt point tardif à donner le vent aux tuyaux, lorſqu'il ſe ferme aiſément, & qu'il n'eſt pas beſoin d'enfoncer beaucoup les touches.

EN ABREGÉ. adv. Sommairement, en peu de paroles. *Summatim*. Pour profiter de la lecture, il faut recüeillir en *abregé* ce qu'on trouve de plus curieux dans les livres. Contez nous la choſe en *abregé*, ſans tant de circuits & de détours.

ABREGEMENT. ſ. m. Accourciſſement. *Contractio*. Ce mot a été renouvellé, parcequ'il eſt très-commode. Le P. Bouhours le condamne pourtant dans cette phraſe: Ceux qui ont voulu introduire l'uſage des tables, ſemblent avoir été trompez par l'*abregement* des paroles & du papier. PORT-R.

ABREGER. v. act. Rendre en moins de paroles, ou renfermer dans un plus petit eſpace; racourcir, reſſerrer ce qui eſt trop diffus. *Contrahere*. *Abreger* ſon diſcours, dire ſuccinctement. On a *abregé* le tems de ſon exil. Cette traverſe *abrege* le chemin. *Via compendium*. Les jours de l'homme ont été *abregez*, & réduits à 120 ans depuis le Deluge. Les excès *abregent* la vie. ABLANC. Ce mot vient de *abbreviare*. NICOT.

ABREGÉ, ÉE. part. & adj. Racourci, le plus court. *Contractus*. Chemin *abregé* pour aller à la gloire.

Pour *abreger*. Façon de parler adverbiale, pour dire, Enfin, pour concluſion. *Quid multa, ne longum ſit*. On dit auſſi, *Abregez*, quand un Superieur eſt ennuyé d'un diſcours trop prolixe qu'on lui fait. *Contrahe*. On le dit auſſi en un calcul de jettons quand il y a trop de jettons ſur une même ligne.

ABRENONCIO. Mot Latin, qui ſignifie Renoncer. Le peuple s'en ſert en François, lorſqu'un homme nie de mauvaiſe foi quelque dette, ou autre choſe qu'on lui demande. Un tel avoit promis de payer cent écus, mais quand on les lui a demandez, il eſt allé à *abrenoncio*. Ce mot eſt tiré des exorciſmes qui ſe font en baptiſant, ou en faiſant l'eau bénite, où l'on dit ſouvent, *abrenoncio*. Le peuple s'en ſert encore quand on lui dit ou qu'on lui fait quelque choſe qui lui déplaît, à quoi il ne veut point participer; & ce mot a de l'énergie, & marque quelque horreur, & comme Harris l'a remarqué du mot *abrenonciation*, un *renoncement*, un *abandonnement* entier; tel en un mot que celui par lequel on renonce au Démon, d'où ce mot eſt pris.

ABREVIATEUR. ſ. m. Celui qui abrege un livre. *Qui epitome conficit*. Mr. de Sponde Evêque de Pamiers eſt l'*abréviateur* de Baronius. Mr. Bernier a rendu un grand ſervice au public; il eſt l'*abréviateur* de Gaſſendi. Les *abréviateurs* ſont cauſe qu'on ſe peut paſſer des originaux. Il faut du bon goût & de l'intelligence pour être un excellent *abréviateur*.

ABRÉVIATEUR, ſe dit encore de deux ſortes d'Officiers de la Chancellerie Romaine. Les *Abréviateurs*, qu'on appelle *de parco majori*, ſont des Prelats à qui le Regent de la Chancellerie diſtribue les ſupliques, & qui ont des ſubſtituts pour dreſſer la minute des Bulles. Et les *Abréviateurs de parco minori* ont le ſoin de dreſſer les diſpenſes de mariage.

ABRÉVIATION. ſ. f. Ecriture en abregé, qui ſe fait avec des marques & des caracteres qui ſuppléent les lettres qu'on retranche, & qu'il faut deviner, quand on veut écrire pluſieurs choſes en peu d'eſpace, ou avec diligence. *Scribendi compendium.* Les ſignatures de la Cour de Rome ſont pleines d'*abréviations.* L'écriture Gothique étoit incommode à cauſe de ſes *abréviations.* On ne ſçauroit lire les écrits des Rabbins, qu'on n'ait une explication des *abréviations* Hebraïques. Les Copiſtes, ou les Ecrivains Juifs, ne ſe contentent pas de faire des *abréviations*, comme les Grecs & les Latins, en retranchant quelques lettres ou ſyllabes dans un mot. Ils ne mettent d'un mot que la premiere lettre; ר ſignifie *Rabbi*, א ſignifie אל, ארוני, ou אמר &c. Selon l'endroit où il ſe trouve. Souvent même ils prennent ces premieres lettres de pluſieurs mots de ſuite, les joignent enſemble & en y ajoutant des voyelles ils font un nom barbare, qu'ils donnent à la perſonne qui porte les noms qu'ils ont abregez de la ſorte. Ainſi Rabbi Schelomoh Jarhhi en jargon d'abbréviations Hebraïques s'appelle *Raſi*; Rabbi Moyſe ben Maïemon, *Rambam*; & de même en d'autres dictions que les noms propres. מביא, par exemple, eſt mis pour מתן בסתר יכפה אף, *Donum in abdito evertit iram.* Mercerus David de Pomis, Schindler, Buxtorf, & d'autres, ont fait des explications de ces eſpeces de chiffres, ſans leſquelles on ne peut aborder les Rabbins, ſurtout en commençant. Les *abréviations* de l'Écriture s'appelloient Notes dans l'Antiquité. On les appelle encore ainſi dans les anciennes inſcriptions Latines. Pluſieurs ont fait des collections & des explications de ces abréviations Romaines. Une des plus ample eſt celle de Sertorius Urſatus, qui ſe trouve à la fin des Marbres d'Oxfort. *Sertorii Urſati Equitis de notis Romanorum Commentarius.* Tous ces mots viennent du Latin *Abbreviare*, dont l'origine eſt *brevis*, bref, court, qui vient du Grec βραχὺς.

ABREUVER, ABREUVOIR. Voyez Abbreuver, Abbreuvoir.

ABRI. ſ. m. Lieu à couvert du ſoleil, du vent & du froid, où l'air eſt moins agité. *Locus ab aeris injuria defenſus.* Ces eſpaliers ſont à l'*abri* du mauvais vent. Ce lieu eſt à l'*abri* du ſoleil. On ſe met à l'*abri* quand il pleut. Ce mot vient de *apricus*, quoiqu'il ſignifie tout le contraire. Ménage veut qu'il vienne d'*opericus* inuſité, qu'on a fait d'*operio*, je couvre.

Je veux une coëffure en depit de la mode,
Sous qui toute ma tête ait un abri *commode.* Mol.

On le dit fort ſouvent en terme de Marine. Moüillage, ou ancrage à couvert du vent. Cette rade eſt à l'*abri* des vents du Nord. Ces montagnes mettent ce port, ce moüillage à l'*abri.* C'eſt un bon *abri.*

Abri, ſe dit figurément en Morale. *Perfugium tutum à &c.* L'étude des cas de conſcience n'eſt point un art de s'aveugler, pour pecher à l'*abri* des loix. La Plac. On s'en ſert particulierement pour exprimer un lieu de refuge & de ſeureté contre les inconſtances du ſort, & contre les revers. La ſolitude eſt un bon *abri* contre les coups de la fortune. Il eſt entré au ſervice du premier Miniſtre, c'eſt un bon *abri* contre ſes ennemis. Il eſt à l'*abri* de la perſécution. Son amitié me doit ſervir d'*abri* & de conſolation dans mes diſgraces. Sa vertu s'eſt maintenuë ſans tache à l'*abri* de ſon peu de merite. Vill. Dieu l'a retiré des agitations du monde, & l'a mis comme dans un *abri*, pendant que tout eſt dans la confuſion, & dans le trouble. Ab. d. l. Tr. Dieu eſt le maître des Monaſteres. C'eſt lui qui doit faire les vocations de ceux qui viennent y chercher des retraites & des *abris* contre les orages du monde. Id. Il arrive des tentations qui nous arrachent des *abris*, dans leſquels nous nous étions refugiez. Id.

*A l'*abri *d'une longue & ſeure indifference,*
Je joüis d'une paix plus douce qu'on ne penſe. Des Houl.

Si dans la pauvreté l'on eſt à l'*abri* des inquiétudes des richeſſes, l'on n'y eſt pas exemt des ſoins rongeans de la miſere. S. Evr. Boileau parle de certains Abbez, dont tout le métier,

*Eſt d'aller à l'*abri *d'une perruque blonde,*
De leurs froides douceurs fatiguer le beau monde.

On dit auſſi adverbialement, Se mettre à l'*abri* de l'orage. Etre à l'*abri* des coups. Ce criminel ayant eû avis qu'on le vouloit prendre, s'eſt mis à l'*abri*, & s'eſt ſauvé en quelque aſyle. On dit auſſi d'un priſonnier, qu'on l'a mis à l'*abri*, qu'on s'en eſt aſſuré, qu'on l'a mis en priſon.

ABRIC. ſ. m. Quelques Chymiſtes Anglois nomment ainſi le ſouffre. Harris, Boyer.

ABRICORNER. v. act. *Inducere.* Borel dit que ce mot vouloit dire autrefois *charlater*, c'eſt à dire, engager comme font les Charlatans, gagner, obtenir ce qu'on veut. Il cite une vieille

traduction d'Ovide, où il eſt parlé de ce qu'Uliſſe fit pour obtenir qu'Iphigenie fût ſacrifiée.

Bien tôt la mere abricorner.

ABRICOT. ſ. m. *Prunum*, ou *Malum armeniacum.* Fruit participant de la pêche & de la prune. Il eſt doux & agréable au goût. Il eſt un peu rouge & jaune en meuriſſant, & pour cela on l'a appellé à Rome *chryſomele*, comme qui diroit *pomme d'or.* Il meurit en Jüin avant les autres fruits, & pour cela on a appellé chez les Medecins ces fruits, *mala præcoqua*, c'eſt-à-dire, *hâtifs.* Il y a trois ſortes d'*abricots.* Les *abricots* ordinaires, qui ne meuriſſent qu'à la mi-Juillet. Les *abricots hâtifs*, qui ſe mangent dès le commencement du même mois; & ceux qu'on nomme *Le petit abricot*, qui vient à la mi-Juillet. Chomel. Menage fait dériver ce mot de *mala præcoqua*, ou *præcocia*; d'autres du Grec ἁϐρὸν, qui ſignifie mol & délicat, ou du Latin *aperitium*, parcequ'il s'ouvre facilement. Mais Mathiole dit que les *abricots* retiennent le nom que les Grecs leur ont donné, qui les appellent *Bericocia.* On dit que les *abricots* en Perſe ſont un poiſon, & même qu'ils ſont ſi dangereux en Piémont, qu'un ſeul a quelquefois donné la fiévre: & néanmoins la Framboiſiere ſoutient qu'ils valent mieux que les pêches; car ils ne ſe corrompent ni ne s'aigriſſent dans le ventricule, ou l'eſtomac. Et d'habiles gens prétendent que les *abricots* ne ſont pas plus pernicieux en Piémont qu'en France, & qu'ils ne ſont fiévreux que lorſqu'ils ſont verds, de même que la plûpart des autres fruits. Il y a une eſpece d'*abricot* qui eſt tout blanc dehors & dedans; qui s'ouvre net, & qui eſt de bon goût. Il y en a un autre qui eſt jaune, & plus rouge que les autres, lequel eſt le mâle, dont le noyau tient à la chair, dont le goût eſt exquis, muſqué & extraordinaire; ſon amande eſt douce comme celle de l'amandier. Un des plus habiles Botaniſtes qui ſoient en France nous avertit qu'il ne connoit point ces deux eſpeces-ci d'abricots, & qu'il les croit fort extraordinaires, ſi elles ne ſont pas ſuppoſées.

Les *abricots* verds ſont les premiers fruits qui ſe confiſent. On les prend tendres, avant que le bois du noyau commence à ſe durcir. Ils s'éverdument dans l'eau claire, y mettant un peu de bon tartre pour détacher la bourre qui eſt deſſus; puis on les eſſuye chacun à part; pour ôter cette bourre, & on les confit, mettant ſeulement livre à livre de ſucre & de fruit: ſi c'eſt pour manger en compôte, il ſuffira de demi livre de ſucre à une livre de fruit. Les abricots en leur parfaite groſſeur ſe confiſent pelez & ſans peler. Voyez dans Chomel la maniere de faire les compôtes, les marmelades, les pâtes, & les confitures d'*abricots.* On dit non ſeulement une marmelade d'*abricots*, une compôte *d'abricots*; mais encore des *abricots* en compôte, une aſſiete d'*abricots* en marmelade; des *abricots* confits.

Blanchir, ou faire blanchir des *abricots.* Terme de Confiſeur. C'eſt la premiere façon qu'on leur donne pour les confire. Elle conſiſte à les jetter dans l'eau boüillante, après leur avoir ôté le noyau. Il faut prendre garde qu'ils ne ſe lâchent trop dans l'eau. Enſuite on les tire proprement avec une écumoire, & on les met égoutter ſur un tamis.

Peler des *abricots* verds. Terme de Confiſeur. C'eſt leur ôter la bourre, ou la premiere peau, pour les mettre en confiture ou en compôte. Cela ſe peut faire en deux manieres. La premiere eſt de mettre les *abricots* verds dans une ſerviette, & ſuivant la quantité que l'on en a, broyer du ſel à proportion le plus menu que l'on pourra, & le jetter ſur les *abricots*; que l'on arroſe enſuite avec une cuillerée d'eau & de vinaigre. On peut les laiſſer ainſi dans la ſerviette, ou les ſaſſer bien d'un bout à l'autre de la ſerviette, juſqu'à ce que la bourre au premier feu ſoit tombée. Il faut enſuite faire tomber le ſel, les jetter dans l'eau fraîche & les bien laver. L'autre maniere eſt de faire une leſſive avec de la cendre de bois neuf, & lorſque la cendre aura boüilli, jetter les *abriçots* dans cette leſſive parmi la cendre, & la faire boüillir juſqu'à ce qu'ils ſe debourrent & quittent leur premiére peau, en les frotant doucement avec les mains. Si l'on n'a point de bonnes cendres on peut faire une leſſive de cendres gravelées. Enfin, on les lave comme à l'autre maniere.

ABRICOT HATIF. Petite eſpece d'*abricot.* La chair en eſt fort blanche, & la feuille plus ronde, & plus verte qu'aux autres, mais pour cela il n'eſt pas meilleur. Id.

Les *abricots* ordinaires ſont bien plus gros, & ont la chair jaune, & ne meuriſſent que vers la mi-Juillet. Il en faut mettre aux quatre expoſitions pour en ſauver, quand il vient des gelées pendant la fleur. Id.

En Angoumois il y a un petit *abricot* à amande ſi douce, qu'on la prendroit preſque pour des avellines. On laiſſe ſouvent les noyaux pour les manger. Cet *abricot* a la chair blanche, & eſt très-bon en ce païs-là, il n'en n'aît guere qu'en grands arbres, & voilà ce qui a établi la réputation de ſa bonté. Id.

ABRIÇOTÉ. ſ. m. Dragée faite d'un petit morceau du fruit de l'abricot entouré de ſucre. *Prunum Armeniacum ſaccaro conditum.*

ABRICOTIER. ſ. m. Arbre qui porte des abricots. *Prunus armeniaca.* Ses feüilles ſont ſemblables à celles du tremble, un peu pointuës par le bout, dentelées en leur circonference, & ſortent quatre à quatre, ou cinq à cinq. Il jette des fleurs blanches comme le ceriſier, d'où ſort le fruit en forme de pêche, ayant au dedans un os, dans lequel il y a un noyau, tantôt doux, & tantôt amer. Pour avoir un *abricotier* on prendra d'un jet qui aura pouſſé dans l'année, des greffes ou écuſſons qu'on appliquera ſur le prunier, ou amandier, ou ſur le noyau d'un pêcher, ſoit à la pouſſe, à la S. Jean, ou à l'œil dormant. Ces greffes d'*abricotiers* réüſſiſſent plus ſeurement quand on ne prend pas les écuſſons ſur une branche, qui ne vient que d'être coupée tout nouvellement ſur un *abricotier*; il eſt important de ne greffer que le lendemain. Ch o m. Les *abricotiers* qui n'ont qu'un an de greffe, pourveu que le jet ſoit beau, valent mieux pour planter que ceux qui en ont deux ou davantage. La Quint.

Abricotier. ſ. m. *Armeniaca Malus*, ou *Prunus Armeniaca.* ſ. f. Arbre d'une moyenne grandeur, dont les feüilles ſont poſées le long des branches alternativement, ſemblables à celles du tilleüil, mais plus arrondies. Ses fleurs ſont compoſées de cinq piſtils diſpoſez en roſes dans les échancrures du calice, qui eſt un godet découpé en cinq parties. Le piſtil devient un fruit charnu, preſque ſphérique, d'un côté ſilloné de ſa baſe à ſa pointe, & qui renferme dans ſa chair un noyau oſſeux, un peu applati, & ne contenant qu'une amande, douce en quelques eſpeces, amere en d'autres. Les eſpeces d'*abricotiers* ſe diſtinguent ſurtout par la varieté de leurs fruits.

Il vient d'aſſez bons *abricots* en grands arbres, où ils ſe trouvent tous tanelez de petites marques rouges, qui réjoüiſſent la vûë & éveillent l'appétit par un goût bien plus relevé qu'ils n'ont en eſpalier; mais l'eſpalier leur augmente la groſſeur, & leur donne un vermillon admirable. Les meilleurs ſont un peu ſucrez, mais d'ordinaire pâteux. On commence d'en avoir dès l'entrée de Juillet, principalement d'une petite eſpece qu'on appelle l'*abricot* hâtif. La Quint.

ABRIER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit proteger, deffendre, mettre à l'abri. *Defendre.* Mezeraï l'a employé. Les Jardiniers s'en ſervent, pour dire, mettre une couche, une fleur à l'*abri* du vent.

ABRIEVER. verb. neut. Ce mot n'eſt plus en uſage. Dans le Roman de Perceval il veut dire *arriver. Advenire.*

ABROGATION. ſ. f. Action par laquelle on annulle, ou on change une loi; on ſupprime une coutume. *Abrogatio.* L'*abrogation* de la Pragmatique Sanction s'eſt faite par le Concordat entre François I. & Leon X. en 1516.

ABROGER. v. act. Caſſer, annuller, mettre hors d'uſage. *Abrogare.* Il ne ſe dit guere que des loix & coutumes. Les anciennes Ordonnances ſont *abrogées* par les nouvelles. Les coutumes s'*abrogent* par un uſage contraire pendant un long eſpace de tems. Ce Prince entreprit d'*abroger* les privileges de la nation.

Abrogé, ée. part. paſſ. & adj. *Abrogatus.* Les loix *abrogées* n'ont plus de force.

ABROLLES. ſ. m. C'eſt un nom de rochers qui s'étendent l'eſpace de 50 lieuës dans la mer du Breſil, vers la Capitainie du Rio, grande. Nos François ont formé ce nom ſur celui que les Portugais ont donné à ces écüeils, *Abrolhos*, composé de *abrar* ouvrir, & *olhos* les yeux. Ces rochers ſont très-dangereux, & il faut bien y prendre garde pour les éviter.

ABROTONE. ſ. f. *Abrotonum.* Lucain l. IX. v. 920. a dit auſſi *Abrotonus* maſculin. Herbe, ou plante fibreuſe & odoriferante. Elle ne peut ſupporter le froid, & vient mieux dans une terre maigre & ſeche. Il y en a de deux ſortes, mâle & femelle. La femelle ſe dit en Latin. *Abrotonum fœmina*, ou *Santolina*, & ſelon quelques Auteurs *Cupreſſus*, Cyprès. Elle eſt toûjours verdoyante, ſelon Theophraſte. Elle étoit d'un grand uſage dans la Medecine, ce qui a fait dire à Horace, *abrotonum ægro non audet, niſi qui didicit, dare &c.* On dit auſſi par corruption *Brotanne* pour *Abrotone*, mais ces deux termes ſont peu uſitez dans la Botanique, & ne ſe trouvent que dans d'anciennes & mauvaiſes traductions de livres de plantes. Il faut dire Aurone. Voyez ce mot.

ABRUS. Voyez Pois de Bedeau.

ABRUTIR. v. act. Rendre bête, ſtupide. *Stupidum ac bruti ſimilem facere.* Le vin l'a tellement *abruti*, qu'il eſt inſupportable. On le dit auſſi avec le pronom perſonel. Les eſprits foibles s'*abrutiſſent* dans la ſolitude. Vaug.

ABRUTISSEMENT. ſ. m. Stupidité groſſiere. Etat de celui qui vit en bête. *Stupor.* Quand un vieux pecheur eſt tombé dans l'*abrutiſſement*, il ne s'en peut retirer ſans une ſpeciale grace de Dieu.

ABRUZZE. ſ. f. *Aprutium.* C'eſt une des quatre parties generales du Royaume de Naples. Elle a au nord le Golfe de Veniſe, au levant la Capitanate avec la Principauté ultérieure; la terre de Labour au midi, avec l'Etat Eccléſiaſtique qui la borne auſſi au couchant. L'Abruzze ſe diviſe en citérieure, ultérieure, & Comté de Moliſſe. Elle occupe une partie du pays des anciens Samnites. Le mot François s'eſt formé de l'Italien Abruzzo, & celui-ci du Latin, *Aprutium.*

ABS.

ABSCÉS. Voyez Absés.

ABSCONSER. v. neut. Se cacher. *Abſcondere, abdere ſe.* Vieux mot qui n'eſt plus en uſage. On dit encore en Picardie, Eſconſer. le ſoleil s'eſt *eſconſé. Eſconſement* du ſoleil. *Occaſus ſolis.* Nicot. On trouve en Latin barbare *abſconſa*, abſconſe, pour ſignifier une lanterne ſourde, dont la lumiere ſe cache, *abſconditur.*

ABSENCE. ſ. f. Retraite, éloignement, ſoit du lieu, ſoit de la perſonne. *Abſentia.* L'*abſence* nous fait connoître le prix des choſes que nous perdons. *Vix bona noſtra aliter quam perdendo cognoſcimus.* Petrarq. De Roch. Les ſouvenirs dans l'*abſence* ſont plus vifs en amour, qu'en amitié. M. Scud. Le portrait de la perſonne aimée addoucit les ennuis de l'*abſence.* Felib. Les longues *abſences* éteignent l'amour, mais une courte *abſence* le r'anime. St. Evr.

> *Je veux finir mes jours dans l'amour d'Uranie.*
> *L'*abſence *ni le tems ne me ſçauroient guerir.* Voit.
> *L'ingrat de mon départ conſolé par avance,*
> *Daignera-t'il compter les jours de mon* abſence? Racin.

On travaillera à cette affaire tant en preſence, qu'*abſence*: phraſe de Pratique, dont on ſe ſert contre ceux qui ne comparoiſſent point aux jours d'aſſignation. Pour marquer en deviſe les douleurs de l'abſence on a peint une tulippe ſous les rayons du ſoleil, ou ſous un ſoleil caché d'épaiſſes nüées, ou au ſoleil couchant, avec ce mot Eſpagnol: *Sin ſus rayos, mis deſmayos.* Sans ſes rayons je tombe en défaillance.

Absence d'eſprit, ſignifie Diſtraction, quand on ſonge à une autre choſe qu'à celle dont on parle. *Mentis aberratio, avocatio.* On s'en ſert auſſi pour exprimer, ou pour excuſer une faute, ou une bévûë, ou dans la conduite, ou dans la converſation. On l'attribuë à un défaut d'application. Cet homme a des *abſences* d'eſprit que ſes amis ont de la peine à juſtifier.

ABSENT, ente. adj. & ſ. Qui eſt éloigné. *Abſens.* Les *abſens* pour la Republique ſont réputez preſens. Mépriſer les dangers *abſens.* Ablanc. Tant qu'un amant eſt *abſent*, il eſt où il aime, & non pas où il vit. M. Scud. Les *abſens* malheureux ſont en peu de tems effacez du ſouvenir du monde. M. Esp.

Absent, en matiere criminelle, eſt celui que l'on ne trouve point, & de qui on fait le procès par contumace.

Absent, en cas de preſcription, eſt celui dont le domicile eſt ſitué hors du reſſort de la juriſdiction où ſont les heritages.

Celui qui eſt abſent du Royaume, avec intention de n'y plus retourner, eſt reputé étranger: mais il n'eſt pas pour cela reputé mort, ſes heritiers ne laiſſent pas quelquefois de partager ſes biens, par proviſion ſeulement: mais ſa femme ne ſçauroit convoler à de ſecondes noces, qu'elle n'ait des certificats authentiques de ſa mort. Voyez les Decretales de Greg. IX. l. 4. & M. Loüet lettre C. n. 22.

On dit proverbialement, que les os ſont pour les *abſens*, lorſqu'on dîne ſans eux, lorſqu'on ne leur laiſſe que les reſtes des autres.

ABSENTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se retirer, s'éloigner de la preſence des autres. *Abeſſe.* Ce Prince s'eſt *abſenté* de la Cour. Il s'*abſente* de ſes amis avec peine.

> *Ou ſois long-tems abſent, ou ne t'*abſente *point:*
> *Une courte abſence eſt à craindre:*
> *Souvent l'amour s'en ſert pour nous mieux enflammer.* Corn.

s'Absenter, ſignifie encore, S'enfuir, ſe cacher, ſe mettre à couvert. *Abire, evadere, diſcedere, aufugere, proripere ſe, abdere ſe.* En ce ſens il marque une cauſe fâcheuſe de s'éloigner. Il s'eſt *abſenté* de la ville, à cauſe qu'on avoit decreté contre lui. Ce Marchand s'eſt *abſenté*, a fait banqueroute.

ABSES ou **ABSCES.** ſ. m. On écrit auſſi *Abcès.* Tumeur contre nature, qui tend à corruption. Amas d'humeurs, ou de ſang, qui ſe forme dans une partie interne du corps. *Abſceſſus, vomica.* Le peuple l'appelle *apoſtume.* Cet homme eſt mort d'un *absès* qu'il avoit dans le ventre. Un *absès* qui perce ou ſuppure en dehors eſt capable de gueriſon. Voyez *Tumeur* & *Apoſtheme.* Quand un ſerin eſt attaqué d'un abcès qui ſe forme ſur le croupion, vous le prenez dans vos mains, & avec une pointe de ciſeaux bien fins, vous lui coupez adroitement la moitié de ce bouton blanc, puis en faites ſortir le pus en le preſſant un peu avec le doigt

doigt, & y mettez auſſitôt deſſus la playe un petit grain de ſel fondu dans la bouche, & cela ſera ſecher entierement le mal. Si vous vous appercevez que vôtre ſerin ſouffre un peu, parceque le ſel le cuit, vous pourrez une heure après, ou environ, mettre ſur ſon mal un petit morceau de ſucre fondu avec la ſalive; cela adoucira l'acreté du ſel, & achevera de ſecher la playe. HERVIEUX.

ABSIDE. ſ. f. *Abſis* & *abſida*. Terme d'Architecture & de Liturgie. C'eſt une voute, car ἀψὶς, en Grec, d'où l'on a fait *abſide*, veut dire *arcus*, *fornix*, *arc*, *voute*. On appelle auſſi *abſide*, le ſanctuaire, ou la partie de l'Egliſe qui eſt ſéparée du reſte, & dans laquelle eſt l'autel; on l'a appellée du nom *abſide*, parcequ'elle eſt en voute. DU CANGE.

ABSIDES. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont deux points de l'orbite d'une planete, dont le plus haut eſt nommé *apogée*, & le plus bas *perigée*, ou le plus près de la terre. *Apſides*. Le diametre qui les joint s'appelle la ligne des *abſides*, qui paſſe par le centre de l'orbite de la planete, & par le centre du monde. L'excentricité ſe prend dans la ligne des *abſides*; car l'excentricité eſt la diſtance entre le centre de l'orbite de la planete, & le centre de la terre.

Il s'eſt dit auſſi quelquefois pour des Oratoires ſecrets, qu'on a autrement appellez *Doxologia*, *Doxalia*, noms Grecs qui viennent de δόξα, loüange, parcequ'on y chante les loüanges de Dieu. Ces mots ſont encore en uſage dans les Pays-Bas, & ſignifient ce que nous appellons en François Chœur; un lieu au delà de l'autel, où les Religieux chantent l'office ſeparez du peuple, & ſans en être vûs. Voyez *Act. SS. April. Tome*. 1. *page* 694.

Il y avoit quelquefois pluſieurs *abſides* dans une même Egliſe, ainſi l'Auteur de la vie de Saint Hermenland qui écrivoit au huitiéme ſiécle dit, que ce Saint fut enterré dans l'*abſide* méridionale de la Baſilique de Saint Paul à Nantes. *Abſides* alors ne peut, ce ſemble, ſignifier que deux choſes; ou ce que nous appellons Chapelles, qui étant voutees étoient chacune une petite *abſide* ſeparée; ou dans les Egliſes bâties en forme de croix, on appelloit *abſide* méridionale le côté droit de la croiſée qui regardoit le Midi, l'autel étant toûjours à l'Orient. Ce ſecond ſens paroit d'autant plus probable, qu'au même endroit le même Auteur diſtingue *abſide* d'Oratoire, qui n'eſt autre choſe que Chapelle. Mr. Chapelain écrit *apſide*, conformément à l'origine de ce mot.

ABSIDE, eſt auſſi le nom que l'on donnoit autrefois à la biere où l'on mettoit les reliques des Saints, on l'appelle aujourd'hui *chaſſe*. On appelloit *abſides* ces ſortes de bieres, parcequ'elles étoient élevées, & diſpoſées en voute. DU CANGE.

ABSINTE. Voyez ABSYNTHE.

ABSIRTIDES, ou plutôt ABSYRTIDES. ſ. f. & pl. *Abſyrtides*. Iſles ſituées dans l'ancienne Liburnie, ou de la Dalmatie, vers l'entrée du Golfe de Veniſe. On les nomme Abſyrtides du nom d'Abſyrte frere de Medée, qu'elle y tua, & dont elle ſema les membres ſur ſa route pour arrêter, à les ramaſſer, ſon pere Aëtes, qu'elle fuyoit avec Jaſon. Quelques Auteurs ont cependant appellé Aegialque ce frere de Medée. Lucain ſemble n'en reconnoitre qu'une qu'il appelle *Abſyrtos*, & Brebeuf *Abſyrte*.

*Au Golfe d'Adria l'*Abſyrte *tributaire*
A ce commun devoir n'oſe pas ſe ſouſtraire.

ABSOLU, üE. adj. Souverain, indépendant. *Cujus Poteſtas ſumma*. Prince *abſolu*. *Summus rerum Dominus*. Commandement *abſolu*. Il a obtenu cela d'autorité *abſoluë*.

Il ſignifie auſſi, Sans réſerve, ſans reſtriction. Les Ambaſſadeurs ont quelquefois un plein pouvoir, un pouvoir *abſolu*. On dit qu'un homme eſt *abſolu*, imperieux, pour faire entendre qu'il veut être obéï, qu'il ne peut ſouffrir qu'on lui réſiſte, qu'il veut fortement ce qu'il ordonne. *Imperioſus*. On dit encore, Parler d'un ton *abſolu*; pour dire, parler d'un ton imperieux, commander avec hauteur. Une conduite ouverte & familiere gagne mieux les cœurs, qu'une autorité ſeche & *abſoluë*.

On appelle, *Jeudi abſolu*, le Jeudi ſaint. Ce nom lui eſt venu de ce que dans l'ancienne Egliſe c'étoit le jour auquel on *abſolvoit* les Pénitens publics, comme il paroit par la lettre d'Innocent I. à Decentius c. 7. Flodoard l. 1. de l'hiſt. de Rheims ch. 14. Eloy de Novion dans ſes homelies *in Cæna Domini*; Hincmar dans la vie de S. Remi; l'*Ordo Romanus*; le Livre *de Divin. Off.* dans Alcuin, le Concile de Châlon ſur Saone c. 47. &c. De là vient que ce jour s'appelle dans les vieux titres, *Abſolutionis dies*, Jour de l'Abſoute. Voyez ABSOUTE. Le P. Morin prétend néanmoins que ceci ne doit s'entendre que des Egliſes d'Occident; & que dans les Egliſes d'Orient, & même dans celles d'Eſpagne & de Milan, l'*abſolution* ne ſe donnoit que le Vendredi ſaint, ou même le Samedi ſaint. Mr. Godeau a dit la même choſe; mais d'habiles Théologiens prétendent qu'ils ſe trompent.

En terme de Grammairien, un terme *abſolu*, eſt un terme qui ne ſe rapporte à rien autre choſe. Il eſt oppoſé à relatif. Un Ablatif *abſolu*, eſt une locution détachée & indépendante, qui ne régit rien, & qui n'eſt régie de rien. *Dictio ab alia minimè pendens*. C'eſt à l'imitation des Latins: *Deleto exercitu: L'armée ayant été taillée en pieces. Tout bien conſideré*, en matiere de Religion, le plus ſur eſt de s'en tenir aux déciſions de l'Egliſe. PORT. R. *Abſolu*, en terme de Philoſophie, ſignifie, ce qui ne porte ou ne renferme point l'idée d'une relation, ni de rapport à autre choſe; & il eſt oppoſé à relatif. Homme eſt un terme *abſolu*; au contraire, Créature, Pere, ſont des termes relatifs, parceque l'un emporte un rapport au Créateur, & l'autre à des enfans.

En terme de Théologie quelques Ecrivains, ou Catholiques, ou Proteſtans, le prennent encore dans un autre ſens, & l'oppoſent à déclaratoire. Ainſi dans la doctrine Catholique l'abſolution du Prêtre eſt *abſoluë*; il remet *abſolument* les pechez; mais dans la doctrine des Lutheriens & des Anglicans l'abſolution du Prêtre n'eſt que déclaratoire & miniſteriale. *Abſolu* ſignifie encore ce qui eſt ſans condition; & une promeſſe, une propoſition *abſoluë*, eſt oppoſée à une promeſſe, ou à une propoſition conditionnelle.

Nombre *abſolu*. Terme d'Algebre en matiere d'équation. C'eſt ce que Viete appelle *Homogeneum comparationis*, & qui fait toûjours un côté ou une partie entiere de l'équation, & eſt toûjours une quantité connuë. C'eſt encore le rectangle, ou le ſolide dont on cherche la racine inconnuë. Ainſi dans cette équation $aa + 16a = 36$. Le nombre abſolu eſt 36, lequel eſt égal au produit des deux racines ou valeurs de l'*a*; c'eſt à dire, à *a* multiplié par lui-même, plus *a* pris ſeize fois. Equation *abſoluë*, en termes d'Aſtronomie, eſt la ſomme de deux équations de l'excentrique, & de l'optique. HARRIS. Voyez EQUATION.

ABSOLUMENT. adv. Souverainement, avec une autorité abſoluë. *Summo jure*. Il commande *abſolument* dans la Province. Il ſignifie imperieuſement & déciſivement. *Superbè*. Cet homme parle *abſolument*, & en maître. Ce mot vient du Latin *abſolvere*, en tant qu'il ſignifie achever, parceque celui qui commande *abſolument*, veut que la choſe s'execute ſans trouver d'oppoſition.

Il ſignifie quelquefois, Tout-à-fait, entierement, ſans reſerve, & ſans reſtriction. *Prorſus*, *omninò*. Il le nie *abſolument*.

Il ſignifie encore, Neceſſairement, de neceſſité abſoluë. Il faut partir *abſolument*, & ſans repliquer. On dit vouloir *abſolument*, pour dire, Vouloir déterminément, & à quelque prix que ce ſoit. Je n'en ferai *abſolument* rien, & toutes vos remontrances ne m'y feront point conſentir. La nature ne ſe laiſſe pas conduire au haſard, & n'eſt pas *abſolument* ennemie de l'art, & des regles. BOIL.

On dit auſſi en Grammaire, qu'un mot ſe dit *abſolument*, quand il eſt ſans regime. Par exemple. Il faut prier ſans ceſſe: le verbe *prier* eſt mis là *abſolument*, parce qu'il ne régit rien. En Philoſophie & en Théologie, *abſolument*, outre les ſignifications déja rapportées, ſignifie encore. 1°. De ſoi-même, par ſoi-même, ſans rapport à aucun autre, indépendamment de tout autre, & il eſt oppoſé à *relativement*. L'homme pris, ou conſideré *abſolument*, eſt un animal raiſonnable. 2°. Sans addition, ſans reſtriction, ſans modification. Et Cela eſt bon *abſolument*. En ce ſens on y joint ſouvent *ſimplement*. Cela eſt ſimplement & *abſolument* bon. *Simpliciter & abſolutè bonum*. *Abſolument* & ſimplement univerſel. 3°. Par une puiſſance, une vertu extraordinaire, au deſſus ou hors du cours ordinaire de la nature. Les accidens ſe peuvent *abſolument* ſéparer de leur ſujet. 4°, Quelquefois *abſolument* en morale veut dire, Souverainement. Dieu, la derniere fin de l'homme, eſt *abſolument* bon. 5°, *Abſolument* ſignifie ſans condition. Dieu ne promet point *abſolument* le pardon, mais à condition qu'on ſera veritablement repentant de ſes pechez.

En Geometrie *abſolument*, ſe prend encore pour Entierement, parfaitement. Ainſi on appelle *abſolument* rond, ce qui l'eſt entierement, parfaitement, pour le diſtinguer de ce qui n'eſt que preſque rond, comme la cycloïde & la ſpheroïde.

ABSOLUMENT, ſe dit d'une choſe dont on parle en general, & ſans entrer dans le détail. *Universè*, ou *generaliter & abſolutè*. Cet ouvrage a quelques défauts, mais il eſt bon *abſolument* parlant.

ABSOLUTION. ſ. f. Jugement juridique par lequel l'accuſé eſt abſous & déclaré innocent. *Abſolutio*. Il a obtenu un arrêt d'*abſolution* en matiere criminelle. Quand les opinions ſont partagées entre la condamnation & l'*abſolution*, on renvoye l'accuſé abſous; cette juriſprudence eſt fondée ſur les loix de la nature & ſur le droit civil: c'eſt le ſentiment de Faber ſur la loi 125. *De div. reg. jur.* de Ciceron *pro Cluentio*, de Quintilien *declam.*

clam. 254. de Strabon liv. 9. On dit auſſi, *Abſolution* d'une demande civile, quand on en eſt déchargé.

J'entens que l'uſurpation
De mon cœur, qu'avez à preſent,
*N'empêche l'*abſolution ;
Car je vous en fais un preſent. S. Gel.

L'*abſolution* des cenſures eſt la troiſiéme partie d'une ſignature de Cour de Rome qui porte *abſolution* des cenſures qui pourroient empêcher l'effet de la grace accordée. On appelle auſſi en Chancellerie Apoſtolique une *abſolution à ſavis*, une grace accordée par une ſignature particuliere à celui qui a aſſiſté à quelque jugement de mort, ou qui a commis quelque cas qui le rend irrégulier, & incapable de poſſeder aucuns Benefices.

Absolution, terme d'Egliſe, acte juridique, par lequel un Prêtre approuvé, comme Juge, & en vertu du pouvoir qu'il a reçu de Jesus-Christ, remet les pechez au Pénitent, qui eſt dans les diſpoſitions neceſſaires. Il faut dire *abſolution* ſacramentelle, plutôt que ſacramentale. Menag. Ceux qui par l'*abſolution* ſacramentelle euſſent été en la grace de Dieu. God. Les Lutheriens ont retenu l'*abſolution* ſacramentale. Boss. L'*abſolution* qu'Hincmar envoya par lettre à Hildebold Evêque de Soiſſons n'étoit qu'une eſpece d'indulgence & de benediction, & non une *abſolution* ſacramentelle, puiſqu'il ſuppoſe d'ailleurs que l'on doit ſe confeſſer au Prêtre en détail. Fleury. Et que non ſeulement il le ſuppoſe, mais qu'il avertit Hildebold de le faire. De plus, dit-il, je vous avertis par précaution, ne doutant point que vous ne l'ayez déja fait, qu'outre cette confeſſion generale vous ayez ſoin de confeſſer en détail à Dieu, & à un Prêtre, tout ce que vous reconnoiſſez avoir commis depuis le commencement de vôtre vie juſqu'à preſent.

Le P. Amelote de l'Oratoire au *liv.9. ch.* 3. de ſon abregé de Théologie, dit en parlant du Sacrement de la Penitence : La principale force du Sacrement, ce qui en eſt comme l'ame, & où réſide principalement l'influence & la vertu de Jesus-Christ jugé pour nous, c'eſt dans le Sacrement d'*abſolution* que le Prêtre prononce par ces paroles : *Je t'abſous de tes péchez. L'abſolution*, ou les paroles de l'*abſolution*, ſont la forme du Sacrement de Pénitence, ainſi que l'enſeignent le Concile de Florence dans le Decret *ad Armenos*, & le Concile de Trente ſeſſ. xiv. c. 3. Cette forme eſt abſoluë dans l'Egliſe Latine, & déprécatoire dans l'Egliſe Grecque, ainſi que l'on peut voir dans l'Euchologe des Grecs imprimé à Venize en 1638. dans la cenſure de la Confeſſion d'Auſbourg faite par Jeremie Patriarche de Conſtantinople, & dans l'Inſtruction de Clement VIII. ſur les Rits des Grecs imprimée en 1595. Arcudius prétend néanmoins que la forme de ce Sacrement eſt abſoluë chez les Grecs, auſſi bien que chez les Latins, & que ce ſont ces mots : *Mea mediocritas habet te veniâ donatum.* Mais les exemples qu'il en apporte, ou ne ſont point des formules d'*abſolution*, ou ſont des formules d'*abſolution* d'une excommunication, mais non pas de l'*abſolution* ſacramentelle. D'ailleurs, Arcudius avoüe lui-même que pluſieurs Prêtres ne diſent point la formule qu'il rapporte. Enfin, il faut juger du rite Grec plûtôt par les Euchologes, que par les paſſages de Gabriel de Philadelphe, & des autres particuliers que cite Arcudius. L'*abſolution* ſacramentelle n'eſt pas déclaratoire ſeulement ; elle remet veritablement les péchez. Le P. Seguenot de l'Oratoire ayant dit dans ſes Remarques ſur le livre *de la S. Virginité* de Saint Auguſtin : Qui diroit que l'*abſolution* n'eſt autre choſe qu'un acte judiciaire, par lequel le Prêtre déclare, non ſimplement, mais avec autorité, & de la part de Jesus-Christ, que les pechez ſont remis, & en prononce l'arrêt juridiquement, celui-là n'avanceroit rien à mon avis, ni contre le Concile de Trente, qui ſemble même avoir donné lieu à cette interpretation, lorſqu'il s'eſt expliqué ſur cela plus nettement, ni contre les anciens Théologiens, je dis même Scholaſtiques, que la plûpart des nouveaux ont quitté en cette matiere, comme on les quitte maintenant eux-mêmes. Dieu veüille qu'ils nous le le pardonnent, comme on le leur pardonne. Toute cette Remarque fut juſtement cenſurée par les Theologiens de la Faculté de Paris. Cette doctrine eſt Luthérienne, contraire aux paroles préciſes de Jesus-Christ en S. Jean Ch. xx. v. 23. *Ceux dont vous aurez remis les péchez, leurs pechez leur ſeront remis* ; condamnée par le S. Concile de Trente ſeſſ. xiv. Ch. vi. & Can. 9. & contraire à la Tradition. Voyez Tertull. *de pudic.* S. Cyprien *de Lapſ.* & la troiſiéme lettre de Pacien. Voyez le mot de *Contrition.*

Le Jeſuite Dandini traite fort mal les Grecs ſur la maniere dont ils donnent l'*abſolution* aux pénitens. Un homme, dit-il, au *chap.* 7. de ſon voyage du Mont-Liban, s'étant confeſſé d'un péché commun & ordinaire fut renvoyé par le Confeſſeur, qui refuſa de l'abſoudre, à moins qu'il n'appellât ſept autres Prêtres. Ceux-ci ayant été attirez par quelque argent firent étendre à terre le pénitent, comme s'il eut été mort, & ils lui donnerent enfin l'*abſolution*, en récitant de certaines prieres. Ils ont accoûtumé de demander de l'argent pour l'*abſolution*, & de la refuſer, quand on ne leur en donne point. Car ils prétendent qu'il leur eſt dû quatre ou cinq écus & davantage pour les péchez communs & ordinaires. La pénitence qu'ils donnent pour les gros pechez, c'eſt de défendre la Communion pour quatre ou cinq ans. Peutêtre font-ils cela par mépris, & par averſion qu'ils ont pour l'Egliſe Latine, qui l'ordonne tous les ans.

Mr. Simon, dans ſes Remarques ſur le voyage du Mont-Liban imprimé à Paris, juſtifie la pratique des Grecs dans le Sacrement de Pénitence. Si les Grecs, dit-il, different de donner l'*abſolution* aux pénitens, ils ſuivent en cela l'uſage de leur Egliſe, qui eſt très-ancien : ils ont leurs livres Pénitentiaux qui les reglent, & ce n'eſt point leur caprice qui leur fait impoſer une pénitence plutôt qu'une autre : mais ils ſuivent les Canons, & ils appellent *faire le Canon*, ce que nous appellons ordinairement *faire la Pénitence*. Ils éloignent ſouvent leurs Pénitens de la Communion pour un an, pour deux ans, & même pour davantage, ſuivant en cela les anciens Canons. Si les Grecs ne paſſent point leur Canon, ou leurs anciens livres Pénitentiaux, Mr. Simon a raiſon ; mais il eſt certain qu'ils y ajoutent ſouvent beaucoup, & qu'il ſe gliſſe parmi eux bien des abus dans l'adminiſtration de ce Sacrement.

On ne doit pas auſſi traiter les Grecs d'ignorans & de ſuperſtitieux, parce qu'un Confeſſeur refuſe de donner l'*abſolution* à un pécheur s'il n'a auparavant fait venir ſept Prêtres qui donnent tous enſemble l'*abſolution*. Cette façon paroit étrange à ceux qui ne conſultent que l'uſage preſent : mais ſi l'on remonte juſqu'aux anciens tems, on trouvera que cela s'obſervoit même dans Rome. Le Pape Corneille aſſembla les Prêtres & les Evêques qui étoient alors dans Rome pour déliberer de la Pénitence qu'on devoit donner à quelques Schiſmatiques qui rentroient dans l'Egliſe. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'un Papas ou Prêtre Grec, délibere avec pluſieurs de ſes Confreres touchant la Pénitence qu'il doit donner à un homme, qui étant engagé au ſervice d'un Latin, étoit tous les jours dans des occaſions prochaines de pécher contre les ceremonies de ſa Religion.

On ne doit point auſſi tourner en ridicules les Prêtres Grecs, ſous prétexte qu'ils font coucher par terre le pénitent, & qu'en cet état ils récitent ſur lui des prieres en forme d'*abſolution* ; car les Grecs ſe confeſſent d'ordinaire aſſis. Ils ſe contentent de ſe proſterner deux fois, à ſçavoir, au commencement, quand ils demandent la benediction du Prêtre, qui invoque ſur eux la grace du S. Eſprit, & à la fin quand ce même Prêtre prie Dieu qu'ils puiſſent accomplir la pénitence qu'il leur impoſe. En un mot, il ne faut point condamner tout ce qui eſt conforme à leurs anciens Livres Pénitentiaux, & ce que Clement VIII. n'a point blamé dans ſon Inſtruction ſur les Rits des Grecs. C'eſt une erreur de dire que dans l'ancienne Egliſe on n'accordoit l'*abſolution* aux Pénitens qu'après une ſatisfaction publique. Il n'y avoit qu'un petit nombre de crimes énormes & publics que l'Egliſe ſoumit à la pénitence publique, comme l'idolatrie, l'homicide, & l'adultere. C'eſt encore une erreur de dire que juſqu'au vi. ſiécle de l'Egliſe on n'a accordé l'abſolution qu'une fois. C'eſt la pénitence publique qu'on n'accordoit qu'une fois, & non pas l'*abſolution* en general. Il n'y a jamais eû que Novare qui ait porté les choſes à cet excès. Les Novatiens & les Montaniſtes n'alloient point juſque-là. Ils accordoient la pénitence à tous les péchez legers & médiocres. Il n'y avoit que les grands péchez que Tertullien appelle des monſtres, auxquels ils prétendoient que l'Egliſe ne pouvoit, ou ne devoit point accorder l'*abſolution*, après le Baptême. Cela eſt évident par Tertullien *l. de Pudic.* & par Origene *l. de Orat.* qui tous deux étoient infectez de l'erreur des Montaniſtes, & par ceux qui ont combatu les Novatiens, comme S. Ambroiſe *l. de Pœnit.* & S. Pacien de Barcelonne *ep.* 3. &c. Quelquefois même dans la pénitence publique on accordoit l'*abſolution* & l'Euchariſtie avant que la pénitence fût accomplie. Pour les péchez qui n'étoient point ſoumis à la pénitence publique, M. Godeau, qui croit que l'*abſolution* ſe donnoit régulierement quand la ſatisfaction étoit achevée, avoüe pourtant que ſouvent, & pour des raiſons aſſez legeres, elle ſe donnoit immédiatement après la Confeſſion.

Absolution *ad cautelam.* C'eſt une maxime que l'excommunié par ſentence demeure en état d'excommunication, nonobſtant ſon appel : ainſi pour éviter les inconveniens qui pourroient arriver, l'on demande au Juge l'*abſolution* que les Docteurs appellent *ad cautelam*, laquelle n'a d'effet que pendant l'appel, & ne ſe doit accorder qu'avec beaucoup de circonſpection. Cette abſolution ne ſe donne qu'après que le condamné affirme par ſerment qu'il executera le jugement qui ſera rendu. Voyez Eveillon, *Traité des Excommunications.* Quelques-uns qu'il

qu'il y a croyent que l'*abſolution ad cautelam* ne ſe donne que par proviſion à celui qui a été excommunié, dans la crainte qu'il ne meure ſubitement, ou par quelque accident, avant qu'il ait pû ſe faire abſoudre. Mais ce n'eſt point par cette raiſon; car elle ſe donne moins en faveur de celui qui a été excommunié, qu'en faveur de ceux, qui par une conſcience timorée feroient ſcrupule de frequenter l'excommunié: or cette *abſolution* leur ſert de précaution, pour les aſſurer qu'ils ne participent point à l'excommunication. Bouchel. On dit auſſi *abſolution à cautele*; ou *à caution*, & tous ces mots ſe trouvent dans les bons livres. La premiere fois que l'on trouve mention de l'*abſolution à cauteles*, *ad cautelam*, c'eſt dans une lettre du Pape Celeſtin écrite en 1195. à l'Evêque de Lincolne, où il lui ordonne de publier une ſuſpenſe par tout le Dioceſe d'York, & à Geofroy qui en étoit Archevêque, en l'avertiſſant cependant d'abſoudre ces perſonnes *ad majorem cautelam*.

Absolution, en terme de Breviaire, eſt une courte priere que dit celui qui officie à chaque nocturne des Matines avant les benedictions & les leçons. On appelle *abſolutions*, les encenſemens & aſperſions d'eau bénite qu'on fait ſur le corps des Princes & des Prélats qu'on enterre avec grande ceremonie.

ABSOLUTOIRE. adj. Qui porte abſolution. *Abſolutorius*. Il a une ſentence *abſolutoire*.

ABSORBANT. ſ. m. ABSORBANS. pl. Terme de Medecine, qui eſt tantôt adjectif, tantôt ſubſtantif. *Medicamina ad abſumendum nata*. On appelle *abſorbans* des medicamens terreſtres & poreux qui s'imbibent aiſément des ſels acides & alkalis, & qui boivent les ſubſtances aqueuſes ou ſulphureuſes. Les os calcinez, la corne de cerf préparée, l'yvoire brûlé, le corail, les yeux d'écreviſſe &c. ſont de veritables *abſorbans*. On a confondu quelque tems les *abſorbans* avec les ſels alkalis, ſans doute à cauſe de leurs effets & de leurs proprietez; les alkalis abſorbant les acides en amortiſſent l'activité. Le quinquina eſt une ſorte d'*abſorbant* qui guérit les fievres intermittentes.

ABSORBER. v. act. Engloutir, diſſiper, conſumer, emporter. *Abſumere*. Les eaux *abſorbent* preſque toute la lumiere qu'elles reçoivent du ſoleil. Roh. Il eſt peu en uſage au propre, ſi ce n'eſt en parlant des animaux voraces: mais il ſe dit au figuré, & il emporte d'ordinaire un mauvais ſens. Les droits de la femme ont *abſorbé* tous les biens du mari. Les frais d'un ſcellé *abſorbent* les plus clairs deniers de cette ſucceſſion. Ce goinfre a *abſorbé* tout ſon patrimoine. La voix eſt *abſorbée* dans les voutes. Ablanc. c'eſt-à-dire, qu'elle s'y perd. La queſtion de l'infaillibilité de l'Egliſe *abſorbe* toutes les autres controverſes. Claude. Ce mot vient du Latin *abſorbeo*, ſignifiant le même.

Absorber, ſe dit en jardinage des branches gourmandes, qui naiſſent ſur les arbres fruitiers, & qui ôtent aux autres branches la plus grande partie de la nourriture dont elles ont beſoin. Il faut être très-ſoigneux de retrancher les branches gourmandes, crainte qu'elles n'*abſorbent* la ſubſtance neceſſaire pour nourrir le reſte du corps de l'arbre. Cette branche a toute *abſorbé* la ſeve, ou le ſuc nourricier. Liger. Il ſe dit avec le pronom perſonnel. Comme tout paſſe & s'*abſorbe* pour jamais dans l'éternité de Dieu, les choſes periſſables ne valent pas la peine d'être conſiderées. Ab. de la Tr.

ABSOUDRE. v. act. Décharger d'une accuſation, de la peine d'un crime. Remettre un crime commis. *Abſolvere*. *Abſoudre* un pénitent, lui remettre ſes pechez dans le tribunal de la Confeſſion. Dans le doute il eſt plus expédient d'*abſoudre* un criminel, que de condamner un innocent. Court. On l'a *abſous* à pur & à plein. On dit auſſi dans le diſcours familier, en parlant d'un defunt, que Dieu *abſolve*, c'eſt-à-dire, à qui Dieu faſſe miſericorde.

ABSOUS, oute. Affranchi, ou déchargé de crime. *Abſolutus*. Quand on eſt *abſous* de la coulpe du peché, il reſte encore communément à ſatisfaire à la peine qu'il merite.

Absous, ſe dit auſſi en matiere civile. Un deffendeur conclut toûjours à être renvoyé quitte & *abſous* de la demande qu'on lui a faite.

ABSOUTE. ſ. f. Abſolution publique & ſolemnelle qui ſe donne au peuple. *Abſolutio*. L'Evêque en fait la ceremonie le Jeudi ſaint, ou le Mercredi au ſoir dans les Cathedrales. L'*abſoute* ſe fait auſſi par les Curez dans les Parroiſſes le jour de Pâques.

ABSTEME. ſ. m. Terme dogmatique. Qui ne boit point de vin. *Abſtemius*. Pline dit *vini abſtemius*. l. xxii. Et Apulée a fait *Invinius*. On s'en ſert dans la Theologie, pour parler de ceux qui dans la Communion ne pourroient prendre les eſpeces du vin, à cauſe de l'averſion naturelle qu'ils ont pour cette liqueur. Mr de Meaux s'eſt ſervi de l'exemple des *abſtêmes*, pour défendre le retranchement de la Coupe. Les Dames Romaines dans les premiers tems étoient *abſtêmes*; & afin qu'on pût s'appercevoir ſi elles buvoient du vin, une des Loix de la Civilité Romaine étoit qu'elles donnaſſent le baiſer à leurs parens, quand elles les abordoient. Plin. l. 22. c. 24. Aulugelle, l. 10. c. 22. Ce mot eſt formé de la prépoſition *abs*, & de *temetum*, ancien mot, qui ſignifioit du vin. Cependant à l'endroit de Pline que nous avons cité, & dans Horace l. 1. ep. 12. *Abſtemius* ſemble être pris pour un homme qui s'abſtient de quelque boiſſon, ou même de quelque mets que ce ſoit.

ABSTENIR. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se deffendre l'uſage, ſe contenir à l'égard de quelque choſe, ſe priver de quelque plaiſir. *Abſtinere*, *temperare*. Conjuguez, je m'*abſtiens*; je m'*abſtenois*; je m'*abſtins*; je me ſuis *abſtenu*; je m'*abſtiendrai*; je m'*abſtiendrois*, &c. Ils ſentent, à chaque peché qu'ils commettent, un avertiſſement interieur de s'en *abſtenir*. Pasc. Il faut ſe garder, & s'*abſtenir* de ſe mettre en colere. Ils diſoient qu'Auguſte s'étoit *abſtenu* de la qualité de Dictateur. Ablanc. Il faut s'*abſtenir* du vin pendant la fievre. Les Chrétiens ne s'*abſtenoient* de viande pendant leurs jeûnes, que pour mortifier les ſens. Du Pin. Les Juifs étoient obligez de s'*abſtenir* de leurs femmes pendant certains tems. Il ne ſe peut *abſtenir* de joüer, de parler. Il faut s'*abſtenir* de manger des choſes deffenduës par la Loi. S'*abſtenir* de certaines expreſſions. Peliss.

Abstenir, ſe dit auſſi en matiere de récuſation de Juges; & quand la Cour la trouve bien fondée, elle dit pour adoucir l'expreſſion, que le Juge s'*abſtiendra*, c'eſt-à-dire, de rapporter le procès, ou d'y opiner.

ABSTINENCE. ſ. f. Vertu morale par laquelle on s'abſtient de certaines choſes, en vertu d'un précepte moral, ou d'une inſtitution ceremonielle. *Abſtinentia*. C'eſt une eſpece de la temperance, & elle ſe confond quelquefois avec la ſobrieté. Le grand jeûne, dit S. Auguſtin, eſt l'*abſtinence* des vices. Les Athletes, pour ſe rendre plus robuſtes, vivoient dans une *abſtinence* generale de tous les plaiſirs. Dac. L'Egliſe a enjoint aux Eccleſiaſtiques l'*abſtinence* des femmes: elle a marqué auſſi certains jours de jeûne, & d'*abſtinence*. Il ſe dit auſſi de la ſimple moderation dans l'uſage des alimens. On fait des *abſtinences* par un pur regime de vivre, comme de vin, de ſalines, &c. La diete & l'*abſtinence* ſont neceſſaires, pour rétablir l'eſtomac affoibli par la débauche.

Abstinence, ſignifie quelquefois une ſimple privation de manger de la chair. *Abſtinentia carnium*. L'*abſtinence* des viandes aſſaiſonnée de dévotion, & accompagnée de la priere, eſt un des moyens les plus efficaces pour avancer nôtre ſanctification. Boss. L'Egliſe ordonne ſimplement l'*abſtinence* le jour de ſaint Marc, & non pas le jeûne. Les Mercredis ſont des jours d'*abſtinence* chez pluſieurs Religieux. Les dévots font auſſi des *abſtinences*, & des macerations volontaires.

ABSTINENT, ente. adj. Temperant à l'égard du boire & du manger. *Sobrius*. Les peuples du Midi ſont plus *abſtinens* que ceux du Septentrion.

Abstinent, ſ. m. Nom qu'on donna à certains Heretiques qui s'éleverent dans les Gaules & en Eſpagne au 3e ſiecle, pendant la perſecution de Diocletien & de Maximien, parcequ'ils blâmoient le mariage. Les *Abſtinens* étoient les mêmes que les Hieracites, ſelon Baronius; & ſelon d'autres c'étoient des Eucratites, nom Grec qui ſignifie la même choſe à peu près qu'*Abſtinent*. Quoi qu'il en ſoit, tout le monde convient que les *Abſtinens* étoient une branche des Gnoſtiques & des Manichéens. Ils faiſoient auſſi profeſſion de ne point manger de viande, comme étant de ſoi mauvaiſe, & ayant été créée par Satan. Voyez Philaſtrius *her.* 83. Ces Heretiques furent nommez *Abſtinens*, à cauſe qu'ils s'abſtenoient de l'uſage du vin & de pluſieurs viandes. God.

ABSTERGER. v. act. *Abſtergere*. Ce mot vient du Latin. Terme de Medecine & de Chirurgie. Purger, nettoyer une playe, ou un ulcere, c'eſt la nettoyer d'une quantité de pus. Cela ſe fait par le moyen des amers, comme l'aloës, la myrrhe, & les herbes vulneraires, qui abſorbent un acide lequel ronge les fibres, & tuent de petits vers qui ſe forment dans les ulceres, & les rendent difficiles à ſe ſecher.

ABSTERSIF, ive. adj. Qui purge & nettoye. *Smegmaticus*, *ſmecticus*. Medicament, purgation *abſterſive*. *Smegma*.

ABSTRACT, acte. Terme de Philoſophie. Il eſt un peu barbare en François. Ce qu'on détache par la penſée de toute autre choſe, afin d'en avoir une connoiſſance ſimple, & par lui-même. *Species abſtracta per mentem*. La quantité eſt un terme *abſtract*, quand on la conſidere en elle-même, & ſans être attachée à aucun corps, quoiqu'elle ne puiſſe ſubſiſter naturellement ſans lui, ni lui ſans elle. La blancheur eſt un terme *abſtract*, quand on la conſidere détachée d'un ſujet. De la connoiſſance des *abſtracts* on parvient à celle des concrets, qui eſt le terme opposé.

ABSTRACTION. ſ. f. C'eſt une action de l'eſprit, par laquelle on conſidere quelque partie d'un tout, ſans faire atten-

tion aux autres ; ou un détachement qui ſe fait par la penſée de tous les accidens ou circonſtances qui peuvent accompagner un être, pour le conſiderer mieux en lui-même. L'*abſtraction* eſt l'action, ou l'exercice d'une faculté, ou puiſſance, propre & particuliere à l'eſprit de l'homme, & qui diſtingue entierement & eſſentiellement ſon ame de celle des bêtes, faculté qui conſiſte en ce que l'homme peut en élevant ſes idées au deſſus des êtres particuliers, en faire des repréſentations generales du tout de la même eſpece, auquel tous les Philoſophes donnent le nom d'univerſel. *Actio animi ſpeciem aliquam abſtrahentis.* On conſidere par *abſtraction*, lors que dans un mobile on conſidere le mouvement, ſans faire attention au corps mû. Si mon œil me repréſente de la blancheur ſur une muraille, je puis par *abſtraction* conſiderer cette qualité de blancheur en elle-même, & en faire un attribut general de pluſieurs autres choſes differentes, comme de la neige, du laict &c. Cette qualité quelle qu'elle ſoit, conſiderée ainſi à part & ſans le concret, ou le ſujet auquel elle eſt inhérente, eſt une qualité conſiderée par *abſtraction*. HARRIS. Ce ſont les Methematiciens qui conſiderant la quantité ſans matiere, ſuppoſent dans leur empire d'*abſtraction* des indiviſibles ſans parties : mais il n'eſt pas permis aux Phyſiciens de faire ces ſortes d'*abſtractions*, ni de ſortir des bornes de la matiere. BERN. La Métaphyſique conſidere auſſi les êtres par *abſtraction*, & c'eſt proprement ſon objet. En Arithmetique nombres *abſtracts* ſont ceux que l'on conſidere préciſément comme nombres, ſans les appliquer à aucun ſujet. HARRIS. En terme de Mathematique, la Mathematique abſtraite eſt oppoſée à la Matemathique mixte ; le premier terme ſignifiant purement la Géometrie & l'Algebre ; & le ſecond l'Optique, la Gnomonique, la Navigation, & les autres parties, dans leſquelles la Phyſique eſt jointe à la Mathematique. HARRIS. Pour bien juger d'un homme, il faut faire *abſtraction* de tout ce qui nous peut préoccuper, ou pour, ou contre lui. Rien n'eſt plus digne de compaſſion que ces fanatiques, qui ſe font une pieté à leur mode, & qui ſous le prétexte d'être tous ſpirituels, trouvent le ſecret de faire des *abſtractions*, & des ſéparations, qui n'ont jamais été imaginées, que de ceux qui ont renoncé à la vie de l'eſprit, pour s'abandonner à celle des ſens. ABBÉ DE LA TRAPE.

ABSTRAIRE. v. act. faire une abſtraction, un détachement de toutes les qualitez d'une choſe, pour ne conſiderer que ſon eſſence. *Abſtrahere.* Quand on raiſonne en Algebre, on *abſtrait* la quantité, le nombre de toutes ſortes de matieres & de ſujets. Il y a pluſieurs tems de ce verbe qui ne ſont point uſitez, comme l'imparfait, le préterit indéfini &c.

ABSTRAIT, AITE. part. & adj. ſe dit figurément en Morale d'un eſprit qui ne s'applique à rien, qui n'entre point dans la converſation ; qui ſe ſépare & s'éloigne des choſes ſenſibles par le moyen de l'eſprit d'un homme qui détache ſes regards de tous les objets qui l'environnent, pour ne s'attacher qu'à la contemplation de celui qu'il a dans la penſée. *Abſtractus.* Cet homme eſt *abſtrait*, dédaigneux, & ſemble toûjours rire en lui même de ceux qu'il croit ne le valoir pas. LA BRUY. On dit qu'un homme eſt *abſtrait*, quand il ne répond pas à celui qui lui parle, parce qu'il ſonge à autre choſe.

On dit encore des raiſonnemens *abſtraits*, pour exprimer qu'ils ſont trop ſubtils. *Argumenta tenui filo deducta.* Ces idées ſont *abſtraites*, & ne tombent point ſous l'imagination. MALB. C'eſt une Philoſophie *abſtraite*, & chimerique. PORT-R. pour dire, une Philoſophie trop dégagée des choſes ſenſibles, trop métaphyſique, & trop difficile à pénetrer. On ne doit pas confondre la définition d'une idée *abſtraite* & arbitraire, avec la définition des choſes qui exiſtent réellement. LE CL.

ABSTRUS, USE. adj. Qui eſt caché & inconnu au commun du monde. *Abſtruſus.* L'Algebre, les Sections Coniques, ſont des ſciences, des matieres fort *abſtruſes*, où peu de perſonnes peuvent pénetrer.

ABSURDE. adj. maſc. & fem. Terme de Philoſophie. Ce qui choque les ſens communs, qui eſt impertinent, incroyable, impoſſible. *Abſurdus.* Propoſition *abſurde*. Quand on ſuppoſe une choſe *abſurde*, on en tire mille conſéquences *abſurdes*. Il prouve une choſe *abſurde* par une choſe plus *abſurde*.

ABSURDEMENT. adv. D'une maniere abſurde. *Abſurdè.* C'eſt conclure *abſurdement*, que de dire, &c.

ABSURDITÉ. ſ. f. Qui contient quelque choſe d'abſurde. *Abſurdè dictum aut factum.* Il s'enſuivroit de grandes *abſurditez* d'une telle ſuppoſition. La plus grande des *abſurditez* eſt la contradiction. Quelle foi peut-on ajouter à des gens qui propoſent ſerieuſement d'auſſi grandes *abſurditez* ? LE GEND.

ABSUS. ſ. m. Herbe qui croît en Egypte à la hauteur de quelques doigts. Ses feüilles reſſemblent à celles du triolet ; & ſes fleurs blanches, & d'un jaune pâle, produiſent une ſemence noire, renfermée dans de petites cellules. Cette deſcription eſt tirée de P. Alpin. On doit ranger cette plante parmi les Caſſes & la nommer, *Caſſia ſylveſtris, Ægyptiaca, tetraphylles.* Bauhin l'appelle *loto affinis Ægyptiaca*. PIN. 332.

ABSYNTHE, ou ABSINTE. ſ. m. & f. ſelon Malherbe ; & ſelon Vaugelas, toûjours maſculin. On le fait plus ordinairement féminin. L'Academie Fr. le fait féminin. Ménage veut qu'on écrive *apſinthe* par un *p*, ſans doute à cauſe de l'étymologie. Plante medecinale. Les Botaniſtes anciens ne faiſoient mention que de quatre eſpeces d'*abſinte* ; ſçavoir, la vulgaire ou Romaine, la menuë ou pontique, la marine & la ſantonique ; mais les Modernes en diſtinguent plus de trente eſpeces. Voyez Bauhin, Tournefort, Plukenet & Barrelier. L'*abſinte* vulgaire, grande *abſinte*, ou *abſinthe* romaine, a ſes racines branchuës, cheveluës & éparpillées. De ſes racines s'élevent ordinairement pluſieurs tiges, hautes de trois à quatre pieds, blanches & garnies de feuilles ſemblables à celles de l'armoiſe, branchuës des deux côtez. Ses fleurs naiſſent à l'extremité des branches & des tiges, & ſont diſpoſées en épi aſſez long, blanchâtre, & garni de petites feüilles qui ſoutiennent les fleurs, chaque fleur eſt un bouton composé de pluſieurs fleurons dorez, & renfermez dans un calice écailleux. Ces fleurons ſont portez ſur des embryons qui deviennent des ſemences menuës, oblongues & nuës. Cette *abſinte* vulgaire eſt la plus en uſage dans la Medecine. Pluſieurs croyent que c'eſt la barbotine qu'on appelle *ſemen ſanctum* ; mais Matthiole dit que c'eſt une plante bien differente. Quelques-uns prétendent que *l'abſinte* eſt l'aurone femelle. L'*abſinte* menuë, petite *abſinte*, ou *abſinte* pontique, eſt beaucoup plus baſſe ; ſes tiges ſont plus menuës ; ſes feüilles plus petites, plus finement découpées & moins blanches. Ses fleurs ont la même ſtructure & le même arrangement que celles de la vulgaire ; mais elles ſont un peu plus petites. Son amertume & ſon odeur ne ſont pas ſi inſupportables que celle de la vulgaire. La marinej ſe diſtingue de la pontique par ſes feuilles plus épaiſſes, moins découpées, & par ſon goût ſalin. A l'égard de la ſantonique, on a confondu ſous ce nom diverſes plantes. Voyez BARBOTINE.

L'*abſinte* eſt ſtomacale, aperitive, febrifuge, bonne contre les vers, & pour les vapeurs, les coliques, la jauniſſe & les pâles couleurs. On la prend en infuſion dans du vin, c'eſt ce qu'on appelle *vinum abſinthites* ; en extrait, *extractum abſinthii* ; en ſyrop, *ſyrupus de abſinthio*. On l'employe dans les fomentations & dans les cataplaſmes pour arrêter le progrès de la gangrène. On ne ſe ſert que des feuilles & des ſommitez de cette plante. Du vin d'*abſinthe*, *vinum abſinthites*, *a* ; Colum. l. XII. c. 35... Et de l'eau d'*abſinte*, *aqua abſinthites*. On a auſſi donné à *l'abſinte* le nom d'*alvine* ou d'*alvyne*. Voyez ce mot.

ABSYNTHE, figurément, ſignifie Douleur, amertume, déplaiſir. *Dolor animi.* Mais je ne voudrois pas hazarder à l'employer au plurier comme Malherbe, qui a dit, adoucir toutes nos *abſinthès*.

Ce mot vient d'*α*, particule privative en Grec, & *πίνθιον*, c'eſt-à-dire, *impotabile*, non potable. Et les Comiques Grecs la nomment en effet *ἀπίνθιον*, parceque c'eſt une plante ſi amere, qu'on a de la peine à boire une liqueur dans laquelle elle aura trempé. Quelques-uns le font venir du Grec, *ἅπτω*, *toucher*, *ἅψασθαι*, *ἄψιστον*, & veulent que ce nom ſe ſoit donné à cette plante par antiphraſe, parceque nul animal n'en peut goûter, ni la toucher, à cauſe de ſon amertume. Cette étymologie n'eſt pas vrai-ſemblable, & il eſt étonnant que d'habiles gens ayent pû l'hazarder ; *ἅπτω*, eſt aſpiré & *abſinthium* ne l'eſt pas, on dit *ἀψίνθιον*, & non *ἄψιστον*, l'un a un *θ* & l'autre un *τ*, & le premier n'a pû ſe former du ſecond, ni de *ἅψασθαι*. D'autres le font venir d'*ἀψίνθιον*, qui veut dire déſagréable, *indelectabile*, & qui s'eſt formé de l'*α* privatif, & de *ψίνθος* plaiſir, *delectatio*, à cauſe de l'amertume qui rend cette plante déſagréable. Cette étymologie paroît plus juſte, & juſtifie en même tems l'orthographe d'*abſinthe* ſans *y*.

A B U.

ABUNA, ou ABOUNA. ſ. m. Terme Arabe qui ſe trouve dans les Relations, & qui ſignifie proprement, *Nôtre pere*. L'on s'en ſert en parlant des Religieux Chrétiens Arabes. Ainſi ils diſent *Abouna Ephrem*, c'eſt-à-dire, *Nôtre pere Ephrem* ; qui eſt la même choſe que ſi nous diſions *le Pere Ephrem*, en parlant d'un Religieux de ce nom, ou *Pere Ephrem*, en parlant au même. Selon Portel il faut dire *Abana*, אבנא, & l'Interprete Arabe l'écrit ainſi Matth. VI. 9. On dit cependant *Abouna*, אבונא.

ABUS. ſ. m. Déreglement, ce qui fait contre les regles le bon ordre. *Abuſus.* Il y avoit des *abus* dans tous les ordres de l'Etat, qui ont été reformez par Louïs le Grand. Les Conciles, les Ordonnances, tendent à reformer les *abus* contre la Diſcipline & la Police.

Police. C'eſt le Grand Conſtantin qui en introduiſant les richeſſes dans l'Egliſe, y a introduit en même tems les *abus*, & le relâchement de la Diſcipline. Port-R. Ce Miniſtre a reformé les *abus* des Finances; ce Préſident les *abus* de la Juſtice.

Ce mot ſe met quelquefois abſolument pour rejetter ce qu'un autre a dit.

> Abus, *s'écria-t'il; hé devenez debout.* Deshoul.

Vous croyez réüſſir par là, *abus*, *abus*; vous n'en viendrez jamais à bout.

Abus, ſignifie auſſi, Mauvais uſage d'une choſe. On commet bien de l'*abus* dans la diſtribution des aumônes. Les *abus* qu'on fait de l'Ecriture ne naiſſent pas de la lecture innocente du peuple, Gomber. Le Concile de Trente a défendu les *abus* qu'on fait de l'Ecriture, c'eſt à dire, les mauvais uſages, les applications qu'on en pourroit faire à des choſes profanes, mauvaiſes, criminelles.

Abus, ſignifie auſſi, Erreur, mécompte, tromperie. *Error.* Si vous croyez que cela ſoit, c'eſt un *abus*, c'eſt-à-dire, c'eſt une erreur, un mécompte, vous vous trompez. C'eſt un *abus* que de croire telle choſe, pour dire que c'eſt ſe tromper. C'eſt un *abus* que de s'imaginer de réüſſir dans le monde ſans avoir de puiſſans patrons. C'eſt un *abus* que d'exhorter un jeune libertin à ſonger à la mort, pour dire, cela eſt inutile, on n'y gagne rien. C'eſt dans ce dernier ſens que Mr. de la Fontaine a dit fort élegamment dans ſes fables:

> *Alleguer l'impoſſible aux Rois, c'eſt un* abus.

C'eſt-à-dire, que quand un Roi veut quelque choſe, il faut lui obéïr, quand même la choſe ſeroit très-difficile, & paroîtroit impoſſible. Les Mahometans vivent dans l'*abus*, ils ſuivent les *abus* de leur faux Prophete. Dans ce dernier exemple il ſignifie tromperie, & ſe prend activement. Il ſe dit plus ordinairement dans l'autre ſens qui eſt paſſif. En Arithmetique, quand la preuve ne ſe trouve pas bonne, on connoît qu'il y a de l'*abus* dans le calcul.

Appel comme d'*abus*. *In abuſu dicendi juris ad Regium ſuperius tribunal provocatio.* C'eſt un appel qu'on interjette au Parlement, des ſentences des Juges Eccléſiaſtiques, quand ils entreprennent ſur la puiſſance ſeculiere; quand ils jugent des choſes qui ne ſont point de leur juriſdiction, ou quand ils jugent contre les Saints Canons & la Diſcipline de l'Egliſe. Les appels comme d'*abus* ont été introduits autant pour s'oppoſer aux entrepriſes de la Juriſdiction Eccléſiaſtique ſur la Juriſdiction temporelle; qu'à celle de Rome ſur les libertez de l'Egliſe Gallicane. Il eſt certain en effet que l'entrepriſe des Evêques alla ſi loin, qu'ils ſe rendirent les maîtres de toutes les affaires civiles ſous des prétextes de pieté, & qu'ils dépoüillerent preſqu'entierement la Juriſdiction ſeculiere. On ne peut point déterminer tous les cas où l'on peut appeller comme d'*abus*, parce qu'on ne peut pas limiter toutes les contraventions dont les Eccléſiaſtiques ſont capables pour relever leur autorité. Bouchel. L'*abus* ne ſe couvre point par quelque ſentence, par quelque poſſeſſion, ou preſcription que ce ſoit. Quand l'Official juge du poſſeſſoire des dîmes inféodées, du poſſeſſoire des Benefices, il y a *abus*. On appelle comme d'*abus*, des unions des Benefices, des Reſcrits de Cour de Rome, des fulminations des Bulles d'excommunication, quand elles ſont contre les loix de l'Egliſe reçûës en France. Alors la Cour prononce qu'il y avoit *abus*. Quelquefois l'on convertit l'appel comme d'*abus* en appel comme de grief. L'appel comme d'*abus* a commencé d'être en uſage du tems de Philippe de Valois, lorſque Pierre de Cugnieres ſon Avocat General ſe plaignit des entrepriſes que faiſoient les Eccléſiaſtiques ſur les perſonnes & la Juſtice ſeculieres. Au lieu d'appeller des uſurpations, des entrepriſes du Juge Epiſcopal, on ſe ſervit du terme d'*abus*, comme le moins dur, pour exprimer qu'il abuſoit de ſon autorité. Pour ſe venger de Pierre de Cugnieres, les Chanoines de Nôtre Dame firent mettre au côté du Chœur un petit marmot, que par dériſion ils appellerent Pierre du Cognet, qui y eſt encore. Le Clergé étoit alors ſi redoutable, que les laïques n'eurent pas tout-d'un-coup la hardieſſe de reprendre leurs droits. Enfin, François I. par ſon Ordonnance de 1539. ſappa les fondemens de la Juriſdiction Eccléſiaſtique, & le remede des appels comme d'*abus* a été ſi fréquemment mis en uſage, que la puiſſance royale ſe trouve rétablie dans tout ſon luſtre, & remiſe en poſſeſſion de toute ſon autorité. Voyez Pâquier dans ſes recherches l. 3. c. 33. Fevret Avocat de Dijon a fait un fort beau volume de l'appel comme d'*abus*. Les appellations comme d'*abus* ne ſe relevent qu'au Parlement, & ne ſe plaident qu'à la Grand' Chambre; ſuivant l'édit de 1606. & de 1610. les appels comme d'*abus* devroient être ſcellez au grand ſceau; mais en conſequence d'un renvoi de Mr. le Chancelier le Tellier en 1678. on les prend au petit ſceau, en y attachant une conſultation de trois Avocats. On appelle comme d'*abus* de l'execution du Reſcrit du Pape, & non du Reſcrit même, pour ne blâmer que l'impetrant; mais on appelle comme d'*abus* de l'octroi d'un Evêque, ou de la ſentence d'un Official.

ABUSER. v. act. Faire un mauvais uſage de quelque choſe. *Abuti.* Il ne faut pas *abuſer* des Sacremens; *abuſer* de la bonté de Dieu. Il n'y a rien de ſi ſaint, dont la malice des hommes ne puiſſe *abuſer*. Port-R. Alexandre tua Clitus qui avoit *abuſé* de ſa patience. Vaug. Que ſeroit-ce que juſtice & pieté, que des noms vains dont on *abuſe*, ſi après cette vie il n'y à plus rien à eſperer? Gomber. Ce Magiſtrat *abuſe* de ſa charge, de ſon pouvoir, de ſon autorité, quand il en uſe pour ſes interêts particuliers.

Abuser, ſignifie encore, interpreter mal la penſée de quelqu'un, & y donner un mauvais ſens. Vous *abuſez* de quelques paroles ambiguës qui ſont dans ſes lettres. Pasc. Les Heretiques *abuſent* de l'Ecriture, ils en corrompent le ſens. *Abuſer* de l'Ecriture, c'eſt auſſi en faire de mauvaiſes applications.

Abuser, ſignifie auſſi, Tromper, ſeduire. *Fallere, decipere.* Les faux Prophetes, les Charlatans, *abuſent* les peuples. Les meilleurs Arithméticiens s'*abuſent* quelquefois en leur calcul. Nôtre amour propre nous *abuſe*, nous fait ſuivre nos paſſions, qui nous *abuſent*, qui nous trompent. J'ai pris cet Auteur pour un autre, je me ſuis *abuſé* en le citant.

> *Il conçoit le néant des objets qui l'*abuſent:
> *Il gemit ſous ſa chaine, & n'oſe la briſer.* Breb.

> *Quand l'amour eſt ardent aiſément il s'*abuſe.
> *Il croit ce qu'il ſouhaite, & prend tout pour excuſe.* Corn.

Abuser, ſignifie plus particulierement, Suborner une femme, corrompre une fille, lui arracher les dernieres faveurs. *Vitiare, comprimere.* Il faut être bien malhonnête pour *abuſer* de la femme de ſon ami; pour *abuſer* de la fille de ſon hôte. Etoit-il juſte d'emprunter mon nom, & ma reſſemblance, pour *abuſer* de ma Maîtreſſe? Ablanc. On s'en ſert auſſi dans un cas plus odieux: On dit que Neron avoit *abuſé* pluſieurs fois de Britannicus. Ablanc.

Abusé, ée. part. & adj. *Falſus, deceptus, corruptus, vitiatus, compreſſus.*

ABUSEUR. ſ. m. Qui abuſe, qui ſeduit, qui trompe. *Deceptor, veterator.* Mahomet a été un grand *abuſeur* de peuples.

ABUSIF, ive. adj. Où il y a de l'*abus*. *Errori obnoxius.* Une union de Benefice ſans cauſe veritable & importante eſt *abuſive*. Un jugement d'Official contre un laïque, & pour cauſe profane, eſt *abuſif*. En termes de Grammaire, prendre un mot dans un ſens *abuſif*, c'eſt le placer mal; c'eſt en faire une mauvaiſe application; c'eſt le prendre improprement, *improprie, contra uſum & loquendi conſuetudinem.*

ABUSIVEMENT. adv. D'une maniere abuſive. *Per abuſionem.* La Cour en infirmant les ſentenees des Juges de l'Egliſe, prononce: Mal, nullement, & *abuſivement* jugé. Il y a pluſieurs mots de la Langue qu'on prend quelquefois *abuſivement*, qu'on dit improprement.

ABUTER. v. n. Terme de Joüeurs de quilles. Ayant mis une boule à 20, ou 30, ou 40 pas du quillier, c'eſt tirer à qui joüera le premier, en jettant chacun une quille vers la boule, enſorte que celui dont la quille eſt la plus proche de la boule, ait l'avantage de joüer le premier. *Sortiri, experiri quis prior ludat.* On *abute* avant que de joüer aux quilles. On a *abuté*, & je ſuis le premier.

Ce mot eſt formé de la prépoſition Françoiſe à, qui dans la compoſition ſe met ſouvent pour la prépoſition Latine *ad*, & a ſa ſignification, & du mot François *but*, tirer au *but*.

ABUTILLON. ſ. m. ou guimauve de Theophraſte ſ. f. *Abutilon.* Plante annuelle qui s'éleve depuis deux pieds juſqu'à cinq. Ses tiges ſont droites, rondes, revétuës de duvet, branchuës & garnies de feuilles drapées, blanchâtres, taillées en forme de cœur, ſemblables par leur figure à celle du tillieul; mais bien plus grandes, & portées ſur des pédicules qui ont quelquefois plus de demi pied de longueur. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de la guimauve ordinaire; mais elles ſont jaunes. Son fruit eſt une tête applatie ordinairement par deſſus, canelée & compoſée de pluſieurs graines membraneuſes, aſſemblées autour d'un poinçon. Chaque graine en s'entr'ouvrant laiſſe tomber des ſemences taillées en forme de rein. Ces ſemences ſont adouciſſantes, & recommandées pour la gravelle. L'écorce des tiges ſert aux Iſles d'Amerique pour faire des cordages.

ABY.

ABYDE, ou ABYDOS. ſ. m. *Abydus.* maſ. & f. & *Abydon* neutr.

par le Droit Romain, qui ſont en grand nombre. On trouve là dans un grand ordre toutes les diviſions & ſubdiviſions des *actions*, & les diverſes formules dont ſe ſervoient les Romains, & dans leſquelles il falloit être ſi prudent, & ſe renfermer ſi préciſément, que celui qui y manquoit, étoit déchû de ſa prétention au fond. C'eſt pourquoi la matiere des *actions* eſt propoſée dans les écoles comme un monſtre invincible, à cauſe des obſcuritez & des difficultez qui s'y rencontrent. En France on ne ſuit point les formules, ni l'ordre judiciaire des Romains. Il n'eſt pas beſoin de qualifier poſitivement l'*action* que l'on intente ; il ſuffit de former la demande, & d'en expoſer le ſujet. Un défaut de qualification, ou dans la maniere, n'annulle pas le droit & l'*action* du demandeur.

ACTION, en choſes morales, ſignifie un Acte, une œuvre. *Actio, factum.* Il faut faire de bonnes *actions* pour gagner le ciel. Il a fait une *action* digne d'être immortaliſée. Il faut compter la vie des hommes par leurs *actions*, & non point par leurs années. S. Evr. Cet homme a tant fait d'*actions* folles & extravagantes, qu'il n'oſe plus ſe montrer. Ablanc. Il ne faut pas s'imaginer que toutes les *actions* des Princes ſoient meditées, ni s'aviſer d'y chercher un ſens myſtique & allegorique. Balz. Les Gymnoſophiſtes ne laiſſoient pas mettre à table ceux de leurs Ecoliers qui n'avoient fait aucune *action* loüable pendant le jour. *Apul.* De Roch. On peut dire que toutes les paſſions des hommes par leſquelles l'ame ſe porte à quelque choſe, comme l'amour, ou l'ambition, ſont de veritables *actions*, plûtôt que des paſſions ; & qu'au contraire tous ces mouvemens par leſquels l'ame ſe trouve interrompuë dans ſon *action*, ſont de veritables paſſions, comme la triſteſſe. On dit, qu'un homme va rendre compte de ſes *actions* à Dieu, pour dire, qu'il va mourir.

Une belle *action* ne rend pas nôtre ombre plus grande. Ce proverbe, rapporté par Rochefort, ſignifie, qu'il ne faut point s'enorgueillir d'une belle *action*. C'eſt encore une eſpece de proverbe que ce que dit le même Auteur : Toutes nos *actions* ſe prennent à deux anſes ; les uns loüent ce que les autres blâment.

On appelle *action* de graces, un témoignage de reconnoiſſance ; & un remerciement pour un bienfait reçu. *Gratiarum actio.* Rendre mille *actions* de graces. On le dit auſſi de la priere qu'on fait après le repas.

ACTION, ſignifie quelquefois, Vertu, force d'agir. *Virtus, vis.* L'aimant perd ſon *action*, quand on le laiſſe longtems ſans être armé.

ACTION, ſe dit auſſi de ces effets momentanées qui conſomment toute la force d'agir de quelque choſe. Ce petard a fait ſon *action* ou ſon effort en l'air. Une mine éventée n'a plus d'*action*.

ACTION, ſe dit auſſi d'un diſcours public, comme eſt un Sermon, une harangue, un Plaidoyer. *Oratio.* Ce Prédicateur, cet Avocat, a fait une fort belle *action*. Acad. Fr.

ACTION, ſe dit encore pour ſignifier quelque fait remarquable, ſurtout en matiere de guerre. *Præclarum facinus.* Ce Capitaine, ce ſoldat, a fait une *action* brillante, une *action* de vigueur & d'éclat. La retraite de ce General eſt une *action* auſſi glorieuſe qu'une victoire. Les armées ſont ſi proches, que la campagne ne finira point ſans quelque *action*.

ACTION, ſe dit auſſi en Peinture, de la poſture & de la diſpoſition du corps, ou du viſage, quand ils marquent quelque paſſion de l'ame. *Habitus, ſtatus.* Il étoit à genoux en *action* de ſuppliant. Il a peint Jupiter avec une *action* menaçante.

Au manege on remarque l'*action* de bouche du cheval, qui lui fait mâcher ſon mors, & jetter beaucoup d'écume : ce qui témoigne beaucoup de vigueur & de feu. Ce cheval eſt toujours en *action*.

ACTION, en termes de Juriſprudence, eſt un droit qu'on a de pourſuivre quelque demande, ou prétention en Juſtice. *Jus.* Il lui a cedé une *action* ſur un tel ; il l'a ſubrogé en ſes droits, noms, raiſons & *actions*.

On appelle en Hollande *Action*, une obligation ſur les deux Compagnies des Indes d'Orient, ou d'Occident. On nomme *Actionniſtes*, les proprietaires de ces ſortes d'*actions*. Les *Actions* de la Compagnie des Indes ſont montées à tant, ſont diminuées de tant, ſont à ſix pour cent.

ACTION, ſignifie auſſi quelquefois, Effets mobiliaires. Les créanciers d'un tel Marchand ſe ſont ſaiſis de toutes ſes *actions*, pour dire, qu'ils ſe ſont ſaiſis de toutes ſes dettes actives.

ACTIONNER. v. act. Ne ſe dit qu'en termes de Palais, & ſignifie, Intenter un procès à quelqu'un en matiere purement civile, & pour le payement d'une dette. *Litem intendere.* S'il refuſe de me payer, je le ferai *actionner*.

ACTIONNÉ, ÉE. part. Il a la ſignification de ſon verbe.

ACTIVEMENT. adv. D'une maniere active. Il ne ſe dit qu'en Grammaire. *In agendi ſignificatione.* Ce verbe ſe prend *activement*, c'eſt-à-dire, dans un ſens actif, & marque une action.

ACTIVITÉ. ſ. f. Vertu d'agir, faculté active, la force & la chaleur pour agir. *Vis in agendo.* Le feu eſt l'agent qui a le plus d'*activité* dans la nature. Il éprouva ſur ſon eſclave l'*activité* du poiſon. Ablanc. La ſphere d'*activité* d'un corps, eſt l'eſpace qui l'environne, & dans lequel il peut répandre le mouvement qu'il a, pour produire quelque effet ſenſible. Lors qu'il eſt au delà de cet eſpace, il eſt hors de ſa ſphere d'*activité*.

ACTIVITÉ, ſe dit figurément du feu de l'eſprit, de la diligence dans le travail, de la promtitude dans l'action. *In agendo celeritas.* L'*activité* de ſon eſprit s'étendoit ſi loin, qu'il y avoit peu de ſciences où il n'eût pénetré. Les gens du monde n'ont point d'autre vie que celle des paſſions qui les animent, & qui ſont toute leur *activité*. Port-R. La pieté a bien moins d'*activité* & de feu que les paſſions. La Plac. Le même tempérament qui donne la diligence, donne un certaine *activité* à ceux qui en ſont capables, qui les oblige à ſe faire à eux-mêmes mille affaires difficiles. M. Scud. La moderation eſt la langueur de l'ame, comme l'ambition en eſt l'*activité*, l'ardeur. Rochef. Dans un jour de bataille ſon *activité* le multiplioit, pour ainſi dire, parce qu'il ſe trouvoit partout. Bourd.

ACTIUM. ſ. m. C'eſt le nom d'un Promontoire de l'Epire, devenu fameux par la victoire qu'Auguſte remporta ſur Antoine & Cléopatre à la hauteur de ce Promontoire, & qui décida de l'Empire entre eux. La Bataille d'*Actium* ſe donna, ſelon Dion Caſſius, le 6. d'Août, & ſelon d'autres le ſecond du même mois, l'année du 4e Conſulat d'Auguſte, la 30e avant l'Ere Chrétienne, l'an de Rome 724. ou 723. Il y avoit auſſi une ville au même endroit nommée *Actium*, qu'Auguſte fit agrandir & embellir, & qu'il nomma Nicopolis, c'eſt-à-dire, *ville de la victoire*, pour être un monument de celle qui lui aſſura l'Empire. Servius néanmoins dit que ce fut *Ambracia*, & il appelle Leucate, & non pas *Actium*, le Promontoire de l'Epire vis-à-vis duquel elle étoit ſituée. Une medaille de Tyr frapée pour Marc Aurele porte au revers, SEPT. TYRUS METRO COLONIA ACTIA. Et dans l'exergue ERACL. M. Vaillant en a inferé que l'on avoit celebré les jeux *Actiaques* à Tyr en l'honneur d'Apollon. Colon. T. II. p. 72. Une autre medaille de Tyr frapée pour Philippe le Pere, a au revers dans une couronne ACTIA KAICAPIA. Les Actiaques Céſariens, ou joüez à l'honneur de Ceſar. Probablement cela ne ſignifie autre choſe que des jeux faits ſur le rivage, ou au bord de la mer. Il y avoit dans cette ville un temple d'Apollon qu'Auguſte rétablit, & rendit plus magnifique. Auſſi voit-on ſouvent ſur le revers des medailles de ce Prince un Apollon, avec Act. dans l'exergue. Servius au même endroit, c'eſt-à-dire, ſur le v. 274. du IIIe Liv. de l'Eneïde dit encore, qu'Auguſte bâtit ce temple, & non pas ſeulement qu'il le rétablit.

ACTIAQUE. adj. m. & f. Qui appartient à *Actium*. Les jeux *Actiaques* furent inſtituez, ou ſelon d'autres rétablis ſeulement par Auguſte, en mémoire de la victoire d'*Actium*. Quelques-uns diſent qu'ils ſe celebroient tous les trois ans ; l'opinion la plus commune eſt qu'ils ſe celebroient tous les cinq ans à l'honneur d'Apollon. *Actia, orum.* Au reſte, c'eſt un mécompte groſſier de dire que Virgile ſemble inſinuer qu'Ænée les avoit fondez, parce qu'il dit Æn. III. v. 280.

Actiaque Iliacis celebramus litora ludis.

Il eſt vrai qu'il fait alluſion aux jeux *Actiaques* ; mais ce n'eſt que pour faire honneur à Auguſte, qu'il attribue au Héros dont il tiroit ſon origine, ce que cet Empereur avoit inſtitué, ſelon la remarque de Servius. Voyez ſur ces jeux Meurſius *de Græc. fer.* au mot Ἄκτια. p. 12. Les années *Actiaques*, *Anni Actiaci*, ſont les années d'une époque que l'on commence à la bataille d'*Actium*, & qu'on appelle l'ére d'Auguſte. Les années *Actiaques* commencent en automne.

ACTIEN, ENNE. adj. Qui eſt d'*Actium*. Le temple d'Apollon *Actien* étoit très-riche & très-bien bâti. T. Corn.

Le nom *Actium* vient du Grec ἀκτὴ, qui ſignifie *rivage*, d'où ſe forme ἄκτιος, *qui eſt ſur le bord de la mer.*

ACTUEL, ELLE, adj. qui eſt en effet ; réel & effectif. *Quod eſt, aut exiſtit re ipſa.* Un payement *actuel*, c'eſt un payement effectif, & non chimerique. En Phyſique on dit, une chaleur *actuelle*, par oppoſition à une chaleur *virtuelle*, & ainſi de toutes les autres qualitez phyſiques : en Théologie, une grace *actuelle*, par oppoſition à une grace *habituelle* ; un peché *actuel*, par oppoſition au peché *originel*. Et il a differens ſens dans ces differentes phraſes : Chaleur *actuelle*, s'il ſe prend activement, c'eſt l'action de produire la chaleur ; paſſivement, c'eſt la qualité qui fait qu'un corps eſt chaud. Et la chaleur *virtuelle* priſe activement, c'eſt la puiſſance, la faculté de produire de la chaleur ; priſe paſſivement, ce ſeroit la puiſſance, ou la faculté d'être échaufé, ou de recevoir la chaleur *actuelle* ; mais on ne

le

le dit point en ce
donne pour agir,
la grace ſanctifian
hérente en nos am
de la recompenſe
l'homme adulte c
c'eſt celui que n
d'Adam.

ACTUELLEMEN
maniere réelle & a
en deniers compta
actuellement. Ces
de l'obligation d'ai
uns, *actuellement*,
ſignifie, preſente
che.

ACUDIA. ſ. m. E
eſt fait comme u
neau. Il ſert à écl
ouvrages pendant
deux autres ſous
quelqu'un ſe frott
qu'il a dans ces é
humidité durera.
avant l'arrivée d
chandelles de ſuif,

ACUITZE-HUA
Indes Occidentale
ſortent de la racin
la hauteur de 4 à 5
petites fleurs, d'un
cine eſt ronde, bl
plante croît dans
dans les lieux plat
Medecine, de ſa r
peu plus froide &
d'un goût doux &
appaiſe l'ardeur de
poiſon très-préſent
meuſes, principale
broyée & appliq
cela cette plante a
monie des urines
l'appétit, guérit le
un remède contre
que l'on en uſe,
des Plantes du Me
teur dit que cette
lui donne encore
Chipa huacaixtic,
cheur de ſa racine
ajoute, qu'il a en
buariacua, que les
Scorſonere ; mais

ACUT. Terme d'I
d'un accent aigu.
ouvert ou maſculi
diſtinguer de l'e fe

ACUTANGLE,
trois angles ſont
aigus, il s'appelle

ADAD, ou ADO
ſyriens. Macrobe
dit que ce nom ſi
diſoit אחד, hhad
tôt aigu. Quelque
lui donnoit pour
Diis Syr. ſynt. 1.
nom ne marque
tations de gens
pourroit bien av
les ſacrifices de M
qui eſt de femini
qu'Atergatis, ou
Adad étoit *Adad*
livre de ſes Antiq
ſucceda après l'av
par les Syriens, ſ

le dit point en ce ſens là. Grace *actuelle*, c'eſt la grace que Dieu donne pour agir, pour faire une action. Grace *habituelle*, c'eſt la grace ſanctifiante, l'habitude de la charité, une habitude inhérente en nos ames, & qui les rend agréables à Dieu, & dignes de la recompenſe éternelle. Peché *actuel*, c'eſt le peché que l'homme adulte commet par ſa propre volonté. Peché originel, c'eſt celui que nous contractons par origine, comme enfans d'Adam.

Actuellement. adv. Veritablement, effectivement; d'une maniere réelle & actuelle. *Reipſa, Reapſe.* Il l'a payé *actuellement* en deniers comptans. Il a toujours été à Paris, & il y eſt encore *actuellement*. Ces Caſuiſtes indulgens ont déchargé les hommes de l'obligation d'aimer Dieu *actuellement*. Pasc. Selon quelques-uns, *actuellement*, dans ſa premiere & plus ordinaire notion, ſignifie, preſentement. Les troupes ſont *actuellement* en marche.

A C U.

ACUDIA. ſ. m. Eſt un petit animal des Indes Occidentales; il eſt fait comme un eſcargot, & un peu plus petit qu'un moineau. Il ſert à éclairer pour écrire, peindre, & faire d'autres ouvrages pendant la nuit. Il a deux étoiles proche des yeux, & deux autres ſous les ailes qui rendent une grande clarté. Si quelqu'un ſe frotte la main ou le viſage avec quelque humidité qu'il a dans ces étoiles, il paroîtra tout brûlant tant que cette humidité durera. Les Indiens s'en ſervoient pour s'éclairer; car avant l'arrivée des Caſtillans ils n'avoient point l'uſage des chandelles de ſuif, ni de cire. Herrera.

ACUITZE-HUARIACUA. ſ. m. Plante conſiderable des Indes Occidentales. Ses feuilles ſont ſemblables à la porelle, & ſortent de la racine même. Ses tiges ſont rondes & tendres, de la hauteur de 4 à 5 pouces. Au ſommet de ſes jettons naiſſent de petites fleurs, d'un blanc rougiſſant, aſſemblées en rond. Sa racine eſt ronde, blanche en dedans, jaunâtre en dehors. Cette plante croît dans les climats temperez, ou un peu chauds, & dans les lieux plats & humides. On ſe ſert, principalement en Medecine, de ſa racine, qui eſt d'une nature temperée, ou un peu plus froide & plus humide que chaude & ſeche, & qui eſt d'un goût doux & agréable. Son ſuc, ou la liqueur qui en découle, appaiſe l'ardeur de la fiévre & fortifie le cœur. C'eſt un contrepoiſon très-préſent & très-ſeur. Il réſiſte aux picqueures venimeuſes, principalement à celles du Scorpion. Sa racine ſurtout, broyée & appliquée en emplâtre, a beaucoup de force. Outre cela cette plante apaiſe les douleurs des reins, tempere l'acrimonie des urines, modere les douleurs de poitrine, donne de l'appétit, guérit les tumeurs qui naiſſent à la gorge; c'eſt même un remède contre toutes ſortes de maladie, de quelque maniere que l'on en uſe, ſi l'on en croit Hernandez dans ſon hiſtoire des Plantes du Mexique l. VII. c. 53. d'où ceci eſt tiré. Cet Auteur dit que cette plante croît chez les Michuacanoix; qu'on lui donne encore d'autres noms, que quelques-uns l'appellent *Chipa huacaiztic*, à cauſe de ſes qualitez froides & de la blancheur de ſa racine; que d'autres la nomment *Huichocataqua*. Il ajoute, qu'il a encore oüi parler d'une autre eſpece d'*Acuitze-huáriacua*, que les gens du païs nomment Uquiro, & d'autres Scorſonere; mais qu'il ne l'a pas vûë.

ACUT. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit d'un caractere marqué d'un accent aigu. *Littera accentu acuto notata.* Un *é acut* eſt l'*e* ouvert ou maſculin; qu'on eſt obligé de marquer ainſi, pour le diſtinguer de l'*e* feminin.

ACUTANGLE, adj. m. & f. Il ſe dit des triangles, dont les trois angles ſont aigus. Quand un triangle a les trois angles aigus, il s'appelle *acutangle*, ou Oxygone. Le P. Pardies.

A D A.

ADAD, ou ADOD. ſ. m. *Adadus.* Nom d'une Divinité des Aſſyriens. Macrobe, qui en a parlé au ch. 18. de ſon premier livre, dit que ce nom ſignifioit, *un*. Il s'eſt trompé: *un* en Aſſyrien ſe diſoit חדא, *hhada*, & non pas חדד *hhadad*, qui ſignifioit plûtôt *aigu*. Quelques-uns croyent que c'étoit un Dieu, & qu'on lui donnoit pour femme Adargatis, ou Athergatis; Selden *De Diis Syr. ſynt.* 1. *t.* 1. prétend que *Adad* étoit le ſoleil, que ce nom ne marque pas mal les cris ou les exhortations, les excitations de gens qui exhortent, *celeuſma hortantium*; & qu'il pourroit bien avoir du rapport avec les cris des enfans, dans les ſacrifices de Moloch. Il dit encore qu'il eſt different de Ada, qui eſt de féminin, & qui pourroit bien être la même Déeſſe qu'Atergatis, ou Derceto. Quelques-uns ont dit que ce Dieu *Adad* étoit *Adad* Roi de Syrie, dont Joſeph parle dans le IX. livre de ſes Antiquitez c. 2. où il dit qu'*Adad* & Azaël, qui lui ſucceda après l'avoir étouffé, ſont honorez comme des Dieux par les Syriens, ſurtout à Damas.

ADAGE. ſ. m. Proverbe, ſentence populaire, & commune. *Adagium.* Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes. Les *Adages* d'Eraſme. C'eſt un vieil *adage*. Autrement on ne le dit qu'en badinant, ou pour mépriſer un ouvrage chargé de vieux proverbes. Ce mot vient de *ad* & *agor*, dit Scaliger; *quòd agatur ad aliud ſignandum*, parce qu'on en uſe pour ſignifier autre choſe.

ABALBAULD. ſ. m. Nom propre. *Adalbaldus S. Adalbauld* étoit de la race de Dagobert. Chast. 2. *Fev.*

ADALBERT, ou ADELBERT. ſ. m. Voyez Albert.

ADALIDE. ſ. m. *Adalis.* Les *Adalides* ſont en Eſpagne des Officiers de Juſtice pour les troupes. Rodrigue de Tolede, les loix du Roi Alphonſe, & Gregoire Lopez en parlent. Suivant les loix d'Alphonſe les *Adalides* ſont des Officiers qui ſont chargez de conduire les troupes dans leurs marches en tems de guerre, Lopez dit que les *Adalides* jugent les differends qui arrivent au ſujet des courſes qu'on fait dans le païs ennemi, du partage du butin, & de la reſtitution des choſes qui ſe perdent: c'eſt encore aux *Adalides* à mettre pendant le jour des ſentinelles qui les avertiſſent de tout.

ADAM. ſ. m. *Adam, a; Adamus.* Ce nom eſt purement Hébreu. Dieu lui même ſemble en marquer l'origine Gen. III. 19, lorſqu'il dit au premier homme: *Vous mangerez vôtre pain à la ſueur de vôtre corps, juſqu'à ce que vous retourniez à la terre*; en Hébreu *el haadama*; *car c'eſt d'elle que vous avez été pris.* Cependant on varie ſur l'étymologie & le ſens de ce nom. La plus commune opinion eſt que ce nom vient de אדמה, *adama*, terre, & qu'il ſignifie terreſtre; de là vient que les Peres Grecs l'interpretent γήϊνος, ou χοϊκός. D'autres veulent qu'il ſignifie *rouge*, du verbe Hebreu אדם, *Adam, être rouge*, parce que la couleur de l'homme & de ſa chair eſt rougeâtre. D'autres joignent ces deux opinions, & diſent qu'*Adam* ſignifie celui qui eſt pris d'une terre rouge, & qui pour cela eſt appellé rouge, auſſi bien que la terre dont il eſt formé. Ludolf hiſt. d'Ethiop. l. 1. c. 15. croit qu'il ſignifie beau, parfait, parce qu'en Ethiopien il a cette ſignification. Un Proteſtant d'Allemagne, nommé Neuman, prétend que la veritable racine de ce nom eſt דם, *dam*, verbe primitif qui ſignifie *acquieſcer, être content*, & répond aux mots Alemands, *ruhen, geruhen, behuren*; qu'ainſi אדם, *Adam*, nom dérivé de ce verbe, ſignifie une choſe à laquelle on acquieſce, qui fait plaiſir, qui donne du contentement, qui eſt agréable; que c'eſt pour cela qu'on a appellé le *rouge, Adam*, en Hébreu, comme la couleur qui plaiſoit le plus, & qu'au contraire les Arabes appellent le blanc *Adam*, parce que le blanc eſt la couleur qui leur plait davantage; que c'eſt encore pour cela que dans l'Ethiopien *Adam* ſignifie, beau, agréable. Ainſi אדם, *Adam*, ſelon cet Auteur, ſignifie *repos, acquieſcement*, & la terre a été appellée *adama*, parce qu'elle eſt en repos, & que dans la diviſion des élemens elle eſt allée à l'endroit le plus bas, où elle perſiſte en repos: *Utpote quæ nihil aliud eſt niſi quieſcens ſemper athmoſpharæ hujus, totiusque univerſi ſedimentum, quod in primâ rerum diviſione ima petiit, & cui hodie omnia modo debito confirmata acquieſcunt.* Pour le premier homme, il a été appellé *Adam*, c'eſt-à-dire, beau, agréable aux yeux de Dieu, conforme à Dieu, qui acquieſça à cet ouvrage de ſes mains, & en fut content; & parce qu'après l'avoir fait, Dieu ſe repoſa. Mais tout cela n'eſt qu'une ſubtilité outrée. L'Ecriture marque le ſens & l'étymologie de ce mot, comme je l'ai dit, *Gen. III.* 19. & encore II. 7. où elle dit que Dieu forma *Adam* d'argile, de l'*haadama*, c'eſt-à-dire, de la terre. Car c'eſt ainſi mot à mot que l'Hébreu s'exprime, & ce jeu de mots, cette alluſion de *adam* & *adama*, ſemble n'être faite que pour nous marquer le ſens du nom *Adam*, & la raiſon pour laquelle il fut donné au premier homme. Voyez encore S. Paul, Cor. XV. 47.

Les Grecs celebrent le 4. de Février, par une eſpece de deüil, & de ceremonies triſtes, le banniſſement d'*Adam* & d'Eve du Paradis terreſtre; apparemment parce que c'eſt le premier jour auquel l'Egliſe faſſe ſouvenir les fidelles de la ſentence portée contre *Adam*, en leur mettant de la cendre ſur la tête, & leur diſant: Souvenez vous, ô homme! que vous êtes pouſſiere, & que vous retournerez en pouſſiere. Car le 4e de Février eſt le jour des Cendres quand Paſques eſt le 22e Mars. Les mêmes Grecs celebrent la mémoire d'*Adam* & d'Eve, & des autres Juſtes, le Dimanche qui précede la Nativité de N.S. Voyez leurs Ménologes, & Bollandus, Fév. t. 1. p. 440.

Adam, dans l'Ecriture eſt auſſi le nom de l'eſpece, & ſignifie en general *homme*. Gen. V. 2. Dieu les créa homme & femelle, & appella leur nom homme. Genev. & Lovan. En Hébreu *Adam*. Créons l'homme à nôtre image. Saci.

Le ſecond *Adam*, ou le ſecond homme, dans S. Paul, c'eſt Jesus-Christ. 1. Cor. XV. 45. *Adam* le premier homme a été créé avec une ame vivante, & *le ſecond Adam* a été rempli d'un eſprit vivifiant. v. 47. Le premier homme eſt le terreſtre formé

de la terre, & le *ſecond homme* eſt le celeſte deſcendu du Ciel. Port R.

Quelques Grecs interpretent Cabbaliſtiquement le nom *Adam*, & que A ſignifie ἀνατολὴ, *l'orient*; D, δύσις, *le couchant*; A, ἄρκτος, le ſeptentrion; M, μεσημβρία, le midi; parce qu'il étoit Roi des 4 parties du monde, ou qu'il devoit les peupler, & les remplir, ou qu'il étoit un petit monde, μικρόκοσμος.

ADAMA. ſ. f. *Adama*. Les Traducteurs de Geneve, & les Deſmarets prononcent *Adma*, gardant les voyelles & la prononciation Hébraïques. C'eſt une ville de la Pentapole, proche de Sodome & de Gomorrhe, & qui fut conſumée avec elle par le feu que Dieu fit pleuvoir ſur ces villes infames. Les limites de Chanaan furent depuis le païs qui eſt en venant de Sidon à Gerara juſqu'à Gaza, & juſqu'à ce qu'on entre dans Sodome, dans Gomorrhe, dans *Adama*, & de Seboin juſqu'à Leſa. Saci.

ADAMITES. ſ. m. Ce ſont d'anciens heretiques, qui ont voulu imiter la nudité d'Adam, comme ſi l'homme avoit été rétabli dans l'état de l'innocence originelle. *Adamitæ*. Ils aſſiſtoient tout nuds dans les temples, & ſe joignoient publiquement avec les femmes. S. Epiphane, S. Auguſtin & Iſidore en font mention. Prodicus fut Auteur de la ſecte des *Adamites*, au rapport de Théodoret. C'étoit un rejetton des Baſilidiens & des Carpocratiens. Ils avoient toutes les mêmes erreurs. Cette Secte ſe renouvella vers le commencement du XVe ſiécle. Leur Chef s'appelloit *Picard*. Il paſſa de Flandre en Allemagne. Il prétendoit rétablir la loi de la nature, qui ſelon lui conſiſtoit en deux points; la communauté des femmes, & la nudité. Ces derniers marchoient nuds dans les places publiques; au lieu que ceux dont parle S. Epiphane, & qui ne ſubſiſtoient plus de ſon tems, ne ſe dépoüilloient de leurs habits que dans leurs aſſemblées. Il y a des *Adamites* en Angleterre, qui font leurs aſſemblées de nuit, & qui ont pour deviſe ce vers Latin:

Jura, perjura, ſecretum prodere noli.

Jure, parjure, & ne découvre point le ſecret. Iovet. Il y en a auſſi en Allemagne, qui vont nuds, & refuſent les habits qu'on leur préſente, affectant l'innocence & la ſainteté d'Adam. Ils vont errant dans les bois, rapportent le commencement de leur Secte à Adam & à Eve, faiſant gloire d'être appellez leurs enfans. Quelques-uns diſent *Adamiens*; *Adamites* eſt plus en uſage.

ADAPTATION. ſ. f. Action par laquelle on applique une choſe à une autre. *Accommodatio*. L'*adaptation* de ce mot convient fort bien au ſujet, il eſt bien appliqué. On ne le dit gueres que dans le dogmatique.

ADAPTER. v. act. Appliquer, ajuſter, accommoder une choſe à une autre. *Accommodare*. Ce vers de Virgile lui a été bien *adapté*. Cette comparaiſon eſt ingénieuſe, mais elle eſt mal *adaptée*. On s'en ſert principalement en pratique. Le créancier eſt en droit d'*adapter* les premiers payemens ſur les arrérages, & non ſur le capital. Ce mot vient du Latin, & eſt composé de *ad* & *aptare*. On s'en ſert auſſi en Chymie en parlant des diſtillations. *Adapter* un récipient au chapiteau.

Adapter, en Architecture, c'eſt approprier une ſaillie, ou un ornement à quelque corps.

Adapté, ée. part. & adj. *Accommodatus*.

ADAR. ſ. m. *Adar*. C'eſt le nom du dernier mois, ou de la derniere lunaiſon de l'année Hébraïque, ou Juifve, comme il eſt dit dans Eſther xvi. 20. Ce nom ne ſe trouve point avant ce tems-là dans les livres de l'Écriture, les Juifs l'avoient pris des Babyloniens. Les Hébreux d'abord ne donnerent point de noms à leurs mois: ils diſoient, le premier, le ſecond, le troiſiéme mois &c. comme on le voit dans les livres de Moyſe, & dans beaucoup d'autres endroits. Dans la ſuite, quand ils eurent plus de commerce avec leurs voiſins, ils emprunterent d'eux les noms des mois. C'eſt dans l'hiſtoire de Salomon 3. *Reg.* vi. 1. 38. que nous trouvons pour la premiere fois des noms propres de mois. Ce Prince introduiſit bien des coutumes étrangeres: il paroit même que l'uſage ne s'en établit pas encore trop bien; car nous n'en trouvons que ce ſeul endroit, & deux ſeulement, *Zio*, & *Bul*. Mais pendant la captivité de Babylone, les Juifs prirent des Chaldéens les noms des mois, & nous en trouvons plus communément. C'eſt de là que vint celui d'*Adar*; comme les Juifs avoient le Cycle de 19 ans, & un mois intercalaire de tems en tems, il y avoit ces années là deux mois *Adar*. Le premier *Adar* étoit de 30 jours; le ſecond n'en avoit que 29. Les années communes, ou non intercalaires, *Adar* n'avoit encore que 29 jours. Les années du Cycle de 19 ans, qui avoient deux *Adar*, étoient la 3e, la 6e, la 8e, la 11e, la 17e, & la 19e. Voyez le Calendrier Hébraïque de Munſter, & celui qu'a donné Bartolocci dans la Biblioth. Rabbin. T. II. pag. 592. & ſuiv.

ADARCA. ſ. f. Ecume ſalée qui s'amaſſe dans les marais pendant la ſechereſſe. Cette drogue eſt ſeche, & tellement chaude qu'elle a une vertu cauſtique. On dit *Adarce*. L'*adarce* eſt âcre, on ſe ſert de l'*adarce* pour les dartres, on mêle l'*adarce* avec de la graiſſe.

ADARGATIS, ou ADERGATIS, ou ATERGATIS. ſ. f. Nom d'une Divinité des Syriens, dont ils faiſoient la femme du Dieu Adad, & que Selden, *de Diis Syris Syntagm. II. c.* 2. croit avoir été la même que le Dieu Dagon, dont les Européans par corruption ont fait Adirdaga, Atergatis, Adergatis, Dercero; & même Argatis, qui ſe trouve dans Tertullien, *Adv. Nation. L. II. c.* 8. Dans ce ſentiment il faut dire que *Adargatis* s'eſt formé de *adar*, grand, magnifique, & *Dagon*.

ADARIGE. Quelques Chymiſtes donnent ce nom au ſel Ammoniac. Harris.

ADD.

ADDAD. ſ. m. C'eſt le nom que les Arabes donnent à une racine d'herbe fort amere, qui ſe trouve en Numidie, & par toute l'Afrique, & qui eſt ſi venimeuſe, que 30 ou 40 goutes d'eau diſtillées dans cette racine, ſont capables de faire mourir une perſonne en une heure. Ablanc. *tradt. de Marmol. L. VII. c.* 1.

ADDITION. ſ. f. Augmentation, adjonction, ſupplément, action par laquelle on ajoute une choſe à une autre. *Adjectio*. Quand il s'agit de l'Écriture Sainte il ne faut faire aucune *addition* au texte, de peur de le corrompre, ou d'en altérer le ſens. On dit en Phyſique, que tous les corps naturels ſe forment par *addition* de parties.

Addition, ſe dit auſſi de la choſe ajoutée qui ſert à en amplifier une autre. *Additamentum, acceſſio, adjunctio*. Les *additions* marginales d'un tel livre ſont excellentes. La plûpart des Auteurs qui font réimprimer leurs livres, y font des *additions* & des ſupplémens: ils font ſouvent des *additions* ſuperfluës, au lieu de retrancher l'inutile.

Addition, en termes d'Arithmétique, & d'Algebre, eſt la premiere des quatre regles fondamentales de ces ſciences: elle fait trouver la ſomme totale que composent pluſieurs nombres, ou quantitez particuliérement ajoutées enſemble. *Additio*. On arrange ces nombres les uns ſous les autres; enſorte que les nombres ſimples ſoient ſous nombres ſimples, les dixaines ſous les dixaines: ce qui forme pluſieurs colonnes. On commence à compter par la derniere colonne, de haut en bas. Si les nombres de cette colonne étant aſſemblez n'excedent point le nombre de 9, il faut marquer ſous cette ligne dans le rang de la même colonne, le nombre que vous avez trouvé. S'ils excédent le nombre de 9, il faut marquer ſous la même colonne le nombre qui excede, & retenir l'autre pour tranſporter à la colonne ſuivante, & le joindre avec ceux de cette colonne, comme étant de même valeur. Roh. Le nombre qui réſulte de l'*addition*, ou de l'aſſemblage de ces nombres particuliers, s'appelle la ſomme.

Exemples d'*additions* Arithmétiques.

16	34	756	5789	93256
72	68	382	3452	13700
88	102	568	7898	78250
		1706	3257	97662
			20396	15628
				298496

Si les nombres ſont de differentes dénominations, par exemple, de livres, de ſols, & de deniers, il faut ajouter enſemble tous ceux d'une même dénomination, en commençant par la plus baſſe, & ſi après l'addition il y en a aſſez pour faire un nombre d'une dénomination plus haute, par exemple aſſez de deniers pour faire un, ou pluſieurs ſols, il faut les ajouter aux chiffres de cette dénomination, c'eſt-à-dire, aux ſols, & ne retenir pour les deniers que les nombres qui ne montent pas juſqu'à douze, & ne peuvent par conſéquent faire un ſol; & ainſi des ſols par rapport aux livres. Exemple.

135^l	17^ſ	8^d
95	11	2
3	5	9
234	14	7

9, 2 & 8 ſont 19 deniers, dans 19 il y a une fois douze, qui fait 1 ſol, plus 7 deniers. Il faut marquer 7 d. & retenir 1. ſ. pour le joindre à la colonne ſuivante, qui ſont des ſols. Ainſi 1 & 5 & 1 & 7 font 14. Je mets 4 & retiens 1 pour la colonne des dixaines, 1 & 1 & 1 font trois dixaines de ſols, ou 30 ſ. Dans 30 ſ. il y a 1. fois 20 ſ. qui ſont une livre, plus 10 ſ. J'écris 1 dans la colonne des dixaines de ſols, & je retiens 1 pour la colonne des livres; & je continuë l'addition des livres ſelon les regles précedentes.

En-

En Algebre l'*addition* ſe fait en joignant enſemble les quantitez propoſées, & conſervant leurs propres marques. La marque de l'*addition* en Algebre eſt $+$, que l'on ſuppoſe toujours appartenir à la quantité qui ſuit. Ainſi ſi vous voulez ajouter $2a$ à $3a$, la ſomme ſera $2a + 3a$; c'eſt-à-dire, deux a, plus $3a$, ou $5a$. Ou ſi vous ajoutez $A + 2b$ à $c + bb$.

La ſomme ſera $A + c + 2b + bb$.

Pour faire plus aiſément l'*addition* en Algebre, voici les regles qu'il faut obſerver.

1°, Quand on veut additionner des entieres ſimples & ſemblables, il faut joindre en une ſomme tous les nombres, & joindre à cette ſomme les lettres par leſquelles une de ces quantitez eſt exprimée. Par exemple,

$$\begin{array}{r} -b \\ -2b \\ \hline \text{fait } -3b \end{array}$$

Et

$$\begin{array}{r} +bcd \\ +2bcd \\ +4bcd \\ \hline \text{fait } 7bcd \end{array}$$

Et

$$\begin{array}{r} -36dc \\ -4dc \\ \hline \text{La ſomme eſt } -40dc. \end{array}$$

2°, Quand deux quantitez ſimples & ſemblables ont deux nombres égaux devant elles, mais des ſignes ou des marques differentes, c'eſt-à-dire, que l'une a la marque de l'addition $+$ & l'autre la marque de la ſouſtraction $-$, alors la ſomme eſt o.

$$\text{Ainſi } \begin{array}{r} +3a \\ -3a \\ \hline \text{fait } \quad 00 \end{array} \qquad \begin{array}{r} -bb \\ +bb \\ \hline \text{fait } \quad 00 \end{array}$$

Et

$$\begin{array}{r} +7dcc \\ -7dcc \\ \hline \text{fait } \quad 00. \end{array}$$

La raiſon en eſt manifeſte, parce qu'une quantité qui a devant ſoi un ſigne négatif, eſt directement contraire à une égale quantité qui aura devant ſoi un ſigne affirmatif. Ainſi elle la détruit entierement. Si un homme a 10 l. dans ſa caſſette, & qu'il vienne à s'endetter de 10 livres, c'eſt-à-dire, ſi vous ajoutez à ce qui eſt dans ſa caſſette $-$ 10 l. moins dix livres, il ne reſte rien. Ainſi c'eſt une regle generale en Algebre que ajouter $-$ c'eſt la même choſe qu'ôter $+$; & ôter $-$ c'eſt la même choſe qu'ajouter $+$; & ôter $+$ c'eſt la même choſe qu'ajouter $-$.

3°, Si l'on propoſe des quantitez ſimples & ſemblables, mais qui ayent des ſignes differens, & des nombres inégaux, ôtez le plus petit nombre du plus grand, & ajoutez au nombre qui reſte la lettre, ou les lettres qu'avoient ces deux nombres, & mettez devant ce même reſte la marque du plus, d'où vous avez fait la ſouſtraction. Ainſi

$$\begin{array}{r} +3a \\ -a \\ \hline +2a \end{array} \qquad \text{Et} \qquad \begin{array}{r} -8b \\ +2b \\ \hline -6b. \end{array}$$

On en voit la raiſon par ce qui a été dit dans la regle précedente.

4°, Quand il faut additionner pluſieurs quantitez ſimples & ſemblables, mais qui ont des ſignes differens, faites une addition des quantitez affirmatives, & une autre des quantitez négatives; faites enſuite l'addition de ces deux ſommes, ſelon la troiſiéme régle que nous venons de donner. La ſomme de cette derniere addition ſera celle que vous cherchez. Par exemple.

$$\left.\begin{array}{r} -7a \\ -3a \\ +5a \\ +9a \end{array}\right\} \begin{array}{r} -10a \\ \\ +14a \\ \hline \end{array}$$

$$\text{ſomme } +4a.$$

Avec un peu de réflexion ſur ces regles, on peut aiſément faire l'addition des quantitez compoſées. Ainſi

$$\left.\begin{array}{l} +3ee+7bb \\ +ee-2bb \\ +ff+3ff \end{array}\right\} \begin{array}{l} +3ee+7bb+4ff \\ \\ -ee-2bb \\ \hline \end{array}$$

La ſomme $+2ee+5bb+4ff$. Harris.

On dit en termes de Palais, des *additions* premieres, ſecondes, troiſiémes: ce ſont les nouvelles écritures qu'on donne après avoir fourni de déffenſes & de repliques. Les *additions* ſont déffenduës par l'Ordonnance de 1667. On dit auſſi, Informer par *addition*, quand on informe après qu'une prémiere information eſt cloſe & décretée.

AdDITIONNER. v. act. Terme d'Arithmétique. *Addere*. Aſſembler pluſieurs ſommes pour en ſçavoir le total.

AdDOMESTIQUER. v. n. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit, Se rendre familier, ou domeſtique chez quelqu'un. *Inſinuare ſe in familiaritatem*. Il ſe dit encore en quelques lieux des animaux apprivoiſez qui viennent habiter en quelque maiſon. Ce mot vient du Latin *domeſticus*, de *domus*, Maiſon.

AdDUCTEUR. adj. m. Eſt une epithéte que les Medecins donnent au troiſiéme muſcle des yeux qui les fait mouvoir du côté du nez, comme les menant de ce côté-là. On l'appelle auſſi *beuveur*, parce que c'eſt un mouvement qu'on fait d'ordinaire en beuvant. On le dit auſſi des muſcles qui ſont dans le pouce, & dans les autres parties du corps qui ont beſoin d'un mouvement en dedans. Ce mot vient du Latin *adducere*, Amener. Le ſecond muſcle de l'index eſt l'*adducteur*. Il prend ſon origine à la partie antérieure du premier os du pouce, & ſe va inſerer au premier os du doigt indice, qu'il approche du pouce. Dionis. Il y a auſſi des *adducteurs* des jambes, & des orteils des pieds. L'*adducteur* du ſecond orteil du pied eſt ſon troiſiéme muſcle qui s'appelle encore *Tenar*. Id.

ADDUCTION. ſ. f. *Adductio*. Terme d'Anatomie. Le mouvement d'*adduction*, eſt celui qui mene les doigts vers le pouce. Dionis. Les muſcles lumbricaux, ou vermiculaires, ſont placez dans la paume de la main, & prennent leur origine des tendons du profond & du ligament annulaire, puis portez vers la partie interne des doigts, s'inſerent à leur ſeconde articulation, pour l'*adduction*. Le mouvement d'*adduction* dans les yeux eſt celui qui les tourne vers le nez.

ADE.

ADELAÏDE. ſ. f. *Adelaïs*. Nom propre. On a dit auſſi Adelaïs, & par contraction, ou par corruption, Alix; car Alix eſt la même choſe qu'Adelaïs; ce qui paroît parce que quelques femmes qui ont porté ce nom ſont appellées tantôt Adelaïs, ou Alix, comme par exemple, Adelaïs, ou Alix, femme d'Hugues Capet; Adelaïs, ou Alix, femme de Raoul Roi de Bourgogne au Xe Siécle; Adelaïs, ou Alix, fille du Roi Robert & femme de Richard II. Duc de Normandie, dans l'onziéme ſiécle. Dans le même ſiécle *Alix*, ou *Adele*, Comteſſe de Crepi, ou de Valois, mere d'Alix qui porta ces terres à Hugues le Grand fils d'Henri I. &c, On trouve auſſi quelquefois Adelheis, & Adelis. De là s'eſt fait *Adlis*, puis *Alis*, que l'on trouve en effet pour *Alix*. Et M. Chaſtelan dit dans ſes notes ſur le Martyrologe 5. Févr. qu'à Cologne le petit peuple au lieu de ſainte Adelaïs la nomme ſainte *Alez*.

ADELARD. Voyez ALLARD.

ADELBERT, ſubſt. maſc. *Adelbertus*. Nom propre. Voyez ALBERT.

ADELITES. ſ. m. & pl. *Adelitæ*. Les Eſpagnols appellent ainſi certains peuples qui font profeſſion de deviner les choſes futures, par le vol ou le chant des oiſeaux, par la rencontre des bêtes ſauvages, & autres moyens ſemblables. Ils les appellent encore *Almoganens*. Les *Adelites* conſervent parmi eux des livres de cette prétenduë ſcience. C'eſt ce qu'en rapporte Valla *L. I. hiſtor.*

ADEMAR, ou ADIMAR, ou ADHEMAR. *Ademarus*, *Adimarus*, *Adhemarus*. Noms propres d'hommes & de familles, qui ſont tous trois la même choſe.

ADEMPTION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Révocation, retranchement. *Ademptio*. L'*ademption* d'un legs peut être, ou expreſſe, ou tacite. Elle eſt expreſſe, ſi le Teſtateur déclare formellement qu'il révoque ce qu'il avoit légué; & tacite, lorſque le Teſtateur ne révoque qu'indirectement le legs.

ADEN. *Aden*, *Adena*, *Adenium*. Nom d'une ville de l'Arabie heureuſe, & non pas de la haute Ethiopie, Cornelius l'a dit dans le Marmol François. *Aden* eſt un port de mer celebre, depuis ſurtout que les Portugais ont détruit Adel, dont tout le commerce a paſſé à *Aden*. Marmol. *Aden* eſt dans une preſqu'Iſle de la côte méridionale, vis à vis du Cap de Guadarfui. Les Portugais aſſiégerent inutilement *Aden* en 1513. Les Turcs la prirent en 1528. Maty. Ce nom eſt Arabe, le même que *Eden* en Hébreu, dont il vient originairement. Il ſignifie un lieu délicieux. On l'a donné dans l'Orient à pluſieurs lieux differens, à cauſe de leur beauté, de même que le nom de Beaulieu en nôtre langue; car *Aden* eſt un nom Arabe, & originairement Hébreu, qui ſignifie délices, & eſt le même que *Eden*, עדן, La montagne d'*Aden*, qui a des mines d'argent, eſt dans le Royaume de Fez. La ville d'*Aden*, Capitale du Royaume d'*Aden*, eſt dans l'Arabie heureuſe, & appartient au Prince de la Mecque. Elle porte ce nom à juſte titre; car on dit qu'elle eſt une des plus belles & des plus délicieuſes du païs. Alphonſe d'Albuquerque aſſiégea *Aden* en 1513. Les Turcs la

prirent

prirent en 1538. Tel eſt ce port celebre nommé *Adana*, ou *Aden*, ſi fréquenté depuis pluſieurs ſiécles, qui pour avoir été le lieu le plus délicieux d'une région très-délicieuſe, je veux dire de l'Arabie heureuſe, a été nommé lui même l'Arabie heureuſe, comme renfermant en ſoi toutes les beautez de cette contrée; quoiqu'outre cet *Adana* il y en eut encore une autre méditerranée dans le même païs, portant le même nom que la premiere, & pour la même raiſon. HUET.

ADENA, ou ADANA. ſ. f. Aujourd'hui Malmiſtra. Ville Archiépiſcopale de Cilicie, dans l'Anatolie. Un fleuve nommé Gehon, c'eſt le Pyramus des Anciens, paſſe par la ville d'*Adana*. HUET. Le nom *Adana* eſt le même que celui d'Eden. ID. & que celui d'*Aden*.

ADÉNÉRER. v. act. Vieux terme de Pratique & de Coutumes, dont on ſe ſervoit dans les licitations, pour dire, Mettre à prix. *Pretium ſtatuere*.

ADENT. ſ. m. Terme de Charpenterie & de Menuiſerie, qui ſe dit de certaines entailles ou emboëtures qui ſe font en forme de dents, pour mieux lier & aſſembler des pieces de bois, ou des tenons dans des mortaiſes. Aſſemblage en *adent*.

ADEODAT. ſ. m. *Adeodatus*. Nom, ou ſurnom qu'on a donné à pluſieurs hommes, & qui eſt formé du Latin, & ſignifie *Donné de Dieu*; ou, comme on a dit en François, Dieu donné, ou de Dieu donné. Le Pape *Adeodat* fut élû en 671. après Vitalien. Philippe Auguſte & Loüis XIV. ont été ſurnommez *Adeodat*.

ADEONE. ſ. f. *Adeona*. Déeſſe à laquelle les Romains ſe recommandoient quand ils alloient quelque part, comme témoigne S. Auguſtin dans la cité de Dieu L. IV. c. 22.

Ce mot a été formé du verbe *Adeo*, *Je vais*, *J'entre*.

ADEPTE. ſ. m. *Adeptus*. Les *Adeptes*. Nom de certains Alchymiſtes qui prétendent avoir trouvé le ſecret de la tranſmutation des métaux, ou la pierre Philoſophale. HARR.

Ce nom vient du participe *adeptus*, du verbe Latin *adipiſcor*, qui ſignifie, *trouver*, *acquerir*, parce qu'ils prétendent avoir trouvé le grand ſecret de la tranſformation des métaux. Ces Alchymiſtes diſent qu'il y a toujours douze *Adeptes*, qui ſont remplacez par d'autres, lorſqu'il plaît à quelqu'un de la fraternité de mourir, ou de ſe tranſporter lui même quelque part où il puiſſe faire uſage de ſon or; car dans ce mauvais monde-ci, diſent-ils, il ne leur procure pas une chemiſe. HARR.

ADER. Voyez la tour d'*Ader*; car c'eſt une erreur de prendre *Ader* ſeul pour tout le nom de ce lieu, & de dire qu'il ſignifie la tour du troupeau; car *Ader* ſignifie ſeulement troupeau.

ADÉS. Vieux mot, qui veut dire, ſelon Paſquier, *incontinent*, *maintenant*, *alors*,

Et tout adês *en regardant*. ROM. DE LA ROSE.

Adês ſera procedé à la requête du diligent. BOUTILLIER.

ADESSÉNAIRES. ſ. m. & f. *Adeſſenarii*. Hérétiques qui croyent que JESUS-CHRIST eſt dans l'Euchariſtie, mais d'une maniere differente du dogme Catholique. Les *Adeſſénaires* ſont de quatre différentes opinions ſur cela. Les uns ſoutiennent qu'il faut dire que le corps de JESUS-CHRIST eſt au pain; les autres qu'il eſt à l'entour du pain; les autres qu'il eſt avec le pain; & les autres enfin, qu'il eſt ſous le pain. Les *Adeſſénaires*, comme il paroît par là, ſont ceux qu'on appelle autrement *Impanateurs*. *Adeſſénaire*, eſt un nom forgé par Prateole. Il vient du verbe Latin *adeſſe*, *adſum*, Je ſuis preſent. Mais il n'a jamais été dans l'uſage ordinaire, & nulle ſecte ne l'a porté. Quelques-uns de nos Auteurs s'en ſervent néanmoins, comme Jovet & le Dictionnaire Hiſtorique.

ADEXTRÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des piéces qui ſe mettent au côté dextre de l'Ecu; comme au contraire, ce qui ſe met au côté ſeneſtre ſe dit *ſéneſtré*. *Habens ad dexteram, ad ſiniſtram*. On le dit auſſi, lors que l'on blaſonne la partie droite de l'Ecu, & qu'elle eſt d'un émail different de la gauche.

On dit encore d'un pal, ou autre piéce qui a, par exemple, un lion à ſa droite, qu'il eſt *adextré* de ce lion.

ADH.

ADHÉRENCE. Terme de Philoſophie. État de deux corps qui tiennent enſemble; ſoit parce que leurs parties ſont contiguës, ou engagées les unes avec les autres; ſoit parce qu'ils ſont ſeulement comprimez par l'action des corps extérieurs qui les touchent immédiatement. *Adhæſio*, *copulatio*.

ADHÉRENCE. ſ. f. Attachement à une choſe, à un parti, ou à un ſentiment. *Adhæſio*. L'*adhérence* à l'héreſie emporte excommunication. On dit auſſi en Médecine & en Anatomie l'*adhérence* de la peau, l'*adhérence* des poumons. Les poumons ſont quelquefois attachez à la pleure, & au diaphragme, par des ligaments fibreux. La cauſe de cette *adhérence* embarraſſe les Anatomiſtes. DIONIS.

ADHÉRENT, ENTE. adj. Qui eſt joint, contigu, attaché à quelque choſe. *Adhærens*, *inhærens*. Il a acheté cette maiſon, parce qu'elle étoit *adhérente* à la ſienne. La gangrene corrompt toutes les parties *adhérentes*, ou voiſines. La pierre eſt *adhérente* à la veſſie.

D'autres l'écrivent *adhérant*, *ante*, comme étant participe du verbe adhérer. La peau eſt plus *adhérante* à l'homme qu'à certains animaux, ce qui fait qu'ils la meuvent plus aiſément. DIONIS. La chaux ne vaut rien quand elle eſt éteinte en certaines eaux; au lieu que d'autres la rendent beaucoup plus liée, plus forte & plus *adhérente*. P. LE COMTE.

ADHÉRENT. ſ. m. Se dit au figuré de ceux qui ſuivent un même parti, qui ſont dans les mêmes ſentimens, ou dans les mêmes intérêts. *Studioſus*. Tous les *adhérens* d'Antoine furent déclarez ennemis du Senat. ABLANC. On a excommunié cet héretique, & tous ſes fauteurs & *adhérens*. Il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part.

ADHÉRER. v. act. Etre joint, & uni; être tout près. *Adhærere*. Il n'eſt gueres en uſage au propre, ſi ce n'eſt dans le dogmatique, où l'on dit que l'accident *adhére* néceſſairement à la ſubſtance: & en Médecine, c'eſt une maladie du poumon d'*adhérer* aux parois du thorax.

Au figuré il ſignifie, être attaché aux ſentimens de quelqu'un; les approuver. *Studere*, *ſtudioſum eſſe*. Il n'a jamais *adhéré* aux hérétiques, pour dire, Il n'a jamais été de leur parti. Pourquoi pouſſez-vous la complaiſance juſqu'à *adhérer* à toutes ſes fantaiſies?

ADHÉSION. ſubſt. f. Attache, jonction, liaiſon. *Adhæſio*. Les Scholaſtiques, & nommément ſaint Bonaventure, diſtinguent deux certitudes. L'une de ſpéculation, qui naît de l'évidence de la choſe; & l'autre d'*adhéſion*, qui naît non pas de l'évidence, mais de l'importance de la choſe, & de l'intérêt qu'on y a. Ainſi la volonté *adhére* fortement à la verité, à cauſe de l'intérêt qu'elle a à la croire. C'eſt là ce que les Scholaſtiques appellent certitude d'*adhéſion*.

ADI.

ADIABENE. ſ. f. *Adiabene*, Contrée d'Aſie toute entiere à l'orient du Tigre, & non entre le Tigre & l'Euphrate, comme l'a prétendu Etienne le Géographe, & après lui Suidas, qui diſent qu'elle s'appelloit auſſi Meſſène, Μεσσήνη, parce qu'elle étoit entre ces deux fleuves. Voyez. MESSENE. Pline met l'*Adiabene* au delà de l'Armenie, & dit au Liv. VI. Chap. 9. qu'elle eſt entourée de montagnes d'un côté, & du Tigre de l'autre. Pinet ſon Traducteur, au lieu d'*Adiabene*, dit la Région du Diarbeck, ou Moſul. Pline ne dit point que l'*Adiabene* fût une partie de l'Aſſyrie; mais l'Aſſyrie elle même, qui avoit changé de nom. Voyez L. V. c. 12. Ammien Marcellin en dit autant L. XXIII. c. 6. Ainſi les Dictionnaires, qui diſent que c'eſt une contrée de l'ancienne Aſſyrie, ſe trompent. Et quoique Pline L. VI. c. 13. diſe *Adiabene Aſſyriorum initium*, cela ne ſignifie pas que ce ne ſoit qu'une partie de l'Aſſyrie; mais que ce n'eſt qu'une partie de l'Empire des Aſſyriens qui commença par-là; mais à quoi ils ajouterent enſuite bien d'autres Provinces, & par conſéquent que c'eſt là proprement l'Aſſyrie. Dans le ſens étroit l'Aſſyrie étoit une Province aſſez bornée, dont Ninive étoit la Capitale; & c'eſt cette Province qui a depuis été nommée *Adiabene*. HUET. Les Grecs ont dérivé ce nom de ἀδιάβατος, qui ſignifie *inacceſſible*; & ils ont cru qu'elle avoit ce nom à cauſe des fleuves dont elle eſt toute entrecoupée. Ammien Marcellin prétend avec plus d'apparence que ce nom vient du fleuve Diava, qui eſt celui que les Grecs appellent Lycus; car Deva, ou Diava, eſt la même choſe en Chaldéen que Lycus en Grec, & veut dire Loup. De Diava en y ajoutant l'article *ha*, on fait *Hadiaba*, & enſuite *Hadiabene*. Les Juifs l'appellent *Hadiab*; ainſi ce nom ſignifie la même choſe que Lycie, ou Région des Loups.

ADIABENIEN, ENNE. *Adiabenus*. Homme d'*Adiabene*, habitant de l'*Adiabene*; ainſi appellé dans des tems poſtérieurs. Tigrane étant ſorti de l'Arménie étoit entré dans les terres des *Adiabeniens*, qui eſt une nation limitrophe. DE HARLAY.

ADJACENT, ENTE. adj. Contigu; ſitué auprès, ou très-proche. *Adjacens*, *continens atque adjunctum*. Il a le gouvernement d'une telle Province, & des Iſles *adjacentes*. Ce mot vient du Latin *ad* & *jacere*. On ne s'en ſert gueres que dans la pratique.

ADIANTUM. ſ. m. Plante qui eſt une eſpece des cinq capillaires. Elle croît ordinairement autour des puits; les Eſpagnols l'appellent *Sargaſſo*; ils donnent le même nom à une herbe dont toute la mer eſt couverte au Cap Verd, & aux Iſles de Cuba & Eſpagnola. Ce mot eſt composé de la particule privative *a*, & du verbe διαίνω, *humeſco*, Je deviens humide, ou je ſuis mouillé. Ainſi on la nomme *adiantum*, parce que lorſqu'on verſe

verſe de l'eau ſur les feuilles, elles paroiſſent toûjours ſeches, & ne ſe moüillent point. Voyez Capillaire.

ADIAPHORE. ſ. m. *Adiaphorus.* C'eſt-à-dire, indifferent. C'eſt le nom que M. Boyle donne à une eſpece d'eſprit qu'il tiroit du tartre par diſtillation, & de quelques autres corps vegetaux, & qui n'étoit ni acide ni vineux, ni urineux. Voici comment il ſe fait. Premierement on diſtille dans une retorte des coupaux de buis, de gayac, ou de quelque autre bois peſant, enſuite on rectifie la liqueur aigre en la ſéparant du flegme; après cela on jette une quantité de poudre de corail &c. dans l'eſprit aigre, qui le diſſout incontinent, & les parties acides du menſtruum s'uniſſoient de telle maniere avec le corail, qu'il reſtoit une partie de la liqueur, qui n'étoit nullement de la nature des acides; mais qui, lorſqu'on en avoit doucement tiré le corail, avoit une odeur forte, & quelque acidité, & qui étoit en toute maniere differente de preſque tous les autres eſprits ordinaires.

ADIAPHORISTE, ſ. m. & f. *Adiaphoriſta.* Ce nom eſt originairement Grec, & a été formé d'ἀδιάφορος, *Indifferent.* On l'a donné dans le XVIe ſiécle aux Lutheriens mitigez, qui ſuivoient les ſentimens de Melanchton; & enſuite à ceux qui ſouſcrivirent l'*Interim* de Charles V. On pourroit encore appeller *Adiaphoriſtes* ceux qu'on nomme encore aujourd'hui en Allemagne Indifferentiſtes. *Indifferentiſta.* Voyez ce mot. M. Jovet écrit *Adiaphorite.* Les *Adiaphorites*, ou Indifferens, reçoivent tantôt une ſorte de cérémonie, tantôt une autre, ſelon le cours du monde. Jovet.

ADJECTIF. Terme de Grammaire. C'eſt un nom qui eſt toûjours joint avec un ſubſtantif exprimé, ou ſous-entendu, pour en marquer la maniere d'être; c'eſt-à-dire, les accidens ou les qualitez. *Adjectivum nomen.* Le P. Buffier dans ſa Grammaire Françoiſe définit autrement l'*adjectif*, & prend les choſes d'une maniere nouvelle & differente du commun des Grammairiens. Les noms, ſelon lui ſont ſubſtantifs, quand les objets qu'ils déſignent ſont conſiderez ſimplement en eux-mêmes, & ſans rapport à leurs qualitez. Ils ſont dits au contraire noms *adjectifs*, quand ils déſignent la qualité d'un objet. Ainſi quand je dis ſimplement le *cœur*, ce mot, cœur, eſt dit nom ſubſtantif, parce qu'on n'exprime aucune de ſes qualitez: mais ſi je dis, *le cœur généreux*, ou *le cœur perfide*, ces noms *généreux*, & *perfide*, ſont dits *adjectifs*, parce qu'ils ajoutent une qualité à l'objet. Ainſi, ſelon cet Auteur; les *adjectifs* ne ſont que des modificatifs; & les Grammairiens auroient mieux fait connoître la nature de ces noms, s'ils les avoient conſiderez ſous cette qualité. En effet, dit le P. Buffier dans ſes principes, la nature du nom *adjectif* étant d'exprimer la qualité d'un objet, ſi cette qualité eſt l'objet même dont on parle, alors ce ſera un nom ſubſtantif. Si je dis un *principe vrai*, ce mot, vrai, eſt ici *adjectif*; mais ſi je dis, *le vrai eſt toujours agréable*, il eſt évident que *vrai* eſt ici le ſujet dont je parle, autant que ſi je diſois, *la verité eſt toujours agréable*; & par conſéquent vrai, eſt en cet endroit nom ſubſtantif. Souvent auſſi, ſelon le P. Buffier, le nom qu'on nomme ſubſtantif devient *adjectif*. Par exemple, on demande ſi le nom Roi eſt ſubſtantif, ou *adjectif*. Il eſt l'un & l'autre, ſelon l'emploi qu'on en fait. Dans cette phraſe: *Le Roi eſt un modele pour ſes ſujets*, le mot *Roi* eſt ſubſtantif. Dans cette autre phraſe: *Un Prince vainqueur & Roi, comme Alexandre*, le mot *Roi* eſt *adjectif*, auſſi bien que le mot vainqueur. Au reſte, dans ce nouveau plan de Grammaire tous les noms, qui d'eux mêmes ſont *adjectifs*, ne ſont pas cenſez tels dans l'uſage commun de la Grammaire, qui dépend en ce point, comme en une infinité d'autres, d'un uſage arbitraire: car elle n'appelle ordinairement *adjectifs* que ceux qui ſans changer, ou preſque changer, ſe joignent indifferemment à des noms ſubſtantifs de divers genres. Ainſi, *fidelle*, *grand*, &c. ſont *adjectifs*, & cenſez tels dans la Grammaire. Au contraire, les mots *Roi*, *vainqueur*, *Magiſtrat*, &c. ne ſont jamais cenſez *adjectifs* dans l'uſage de la Grammaire, quoiqu'ils le ſoient en effet très-ſouvent. Souvent il ſe tourne en ſubſtantif, comme blanc, ſage, vertueux. Nous avons trois adjectifs qui ont deux terminaiſons pour le maſculin; *vieux*, & vieil, *beau* & *bel*: *nouveau* & *nouvel*. Ce terme de Grammaire vient du Latin *adjicio*, ajouter, parce qu'on le joint au ſubſtantif, ſans lequel il ne peut faire un ſens fixe & poſitif. C'eſt pourquoi à proprement parler les *adjectifs* n'ont point de genre: ils ont ſeulement une proprieté, & une terminaiſon differente pour ſe joindre avec les divers genres. Il n'eſt pas aiſé de décider en quel genre doit être mis l'*adjectif*, lors qu'il eſt mis après deux ſubſtantifs, qui ſont de different genre. Par exemple, faut-il dire, il avoit les pieds & la tête *nuë*, ou *nuds*. Selon la Grammaire Latine le dernier doit l'emporter, parce que le maſculin prédomine toûjours, lors qu'il ſe rencontre avec le feminin. Cependant l'uſage s'eſt déclaré pour le feminin, lors qu'il touche immédiatement le ſubſtantif feminin: mais lors qu'ils ſont ſeparez

par un verbe, & qu'ils régiſſent un pluriel, il faut mettre l'adjectif au maſculin, quoi qu'il ſoit plus proche du ſubſtantif feminin. Le mari & la femme *ſont importuns.* Vaug. Corn. Obſervez qu'en matiere d'outrages, les *adjectifs* ſont beaucoup plus offenſans que les ſubſtantifs. Par exemple, c'eſt un fourbe, eſt plus injurieux que ſi l'on diſoit, il a fait une fourberie. La raiſon eſt que l'*adjectif* marque une habitude, & le ſubſtantif ſeulement un acte. Cependant il eſt bon de remarquer que ſouvent le ſubſtantif eſt plus fort, & plus ſignificatif que l'*adjectif*, & preſque toujours on y ajoute *même*. Ce n'eſt point un fourbe, c'eſt la fourberie même. C'eſt la pareſſe même que cet homme-là, pour dire, c'eſt un pareſſeux achevé, c'eſt la négligence même; c'eſt-à-dire, un homme très-négligent. Alors on perſonnifie en quelque ſorte ces ſubſtantifs, & ils ont bien plus d'énergie que l'*adjectif*. Il en eſt de même en Grec & en Latin. Appeller un homme *ſcelus*, *flagitium*, *perjurium*, c'eſt plus que de l'appeller, *ſcelerate*, *flagitioſe*, *perjure*. La raiſon eſt qu'un fourbe, un ſcélérat, un pareſſeux, &c. ne peut changer & devenir homme de bonne foi, homme de bien, diligent &c. mais la fourberie, le crime, la pareſſe, ne peut pas ne pas être fourberie, crime, pareſſe, il lui eſt eſſentiel d'être telle; & de même dans le bien. M. de Balzac n'a oſé décider la queſtion, ſi l'*adjectif* doit ſuivre, ou préceder le ſubſtantif. En effet, il n'y a point de regle fixe, il faut s'attacher à l'uſage, pour donner la préſéance à l'un ou à l'autre: car ils ont une ſignification differente, ſelon la place qu'on leur donne. En matiere de Généalogie il faut dire, deſcendu en *droite ligne*: deſcendu en *ligne droite* ne vaut rien. C'eſt une regle generale, & très-commune, que l'*adjectif* doit s'accorder avec le ſubſtantif en nombre, en genre, & en cas. On dit cependant des Lettres-Royaux, parce que Lettres-Royaux, ne forme proprement qu'un nom compoſé. Quand certains noms collectifs ſont ſuivis du génitif, on fait accorder l'*adjectif* pour le genre avec ce ſecond nom qui eſt au génitif, & non pas avec le nom collectif. *Une troupe de gens étourdis. Un grand nombre de ſoldats y furent tuez.*

ADJECTIVEMENT. ad. D'une maniere adjective. *Adjectivo more, modo.* La plûpart des noms s'employent tantôt *adjectivement*, tantôt ſubſtantivement.

ADJECTION. Terme dogmatique. Jonction de quelque corps à un autre. *Adjectio, copulatio.* L'accroiſſement des corps naturels ſe fait par *adjection* de parties.

ADIEU. adv. Terme de compliment, dont on ſe ſert quand deux perſonnes amis ſe ſéparent, ou lors qu'on prend congé de quelqu'un, & qu'on le quitte. *Vale.* Il y eut bien des larmes répanduës quand ils ſe dirent *adieu*. Sa Maîtreſſe n'a oſé s'expoſer aux tendreſſes, & aux émotions d'un *adieu*. S. Evr. Rien ne coûte plus en amour que l'*adieu*. Saras.

Iris lors qu'il me faut retirer de chez-vous,
Plus de vingt fois en un quart d'heure,
Je dis adieu*, puis je demeure.* La Sabl.

Adieu, eſt quelquefois un ſubſt. maſc. Un tendre *adieu* déchire le cœur d'un amant bien touché. S. Evr. Il s'employe élégamment au pluriel. Rien n'étoit plus touchant que leurs triſtes *adieux*. Portez lui mes *adieux*, & recevez les ſiens. Racin.

On dit populairement, revoir. *Adieu* juſqu'au revoir. Sans *adieu*, pour marquer qu'on ſe reverra bien-tôt. Je ne lui veux dire que bon jour & *adieu*, pour dire, Je ne lui veux dire qu'un mot.

Adieu, ſe dit auſſi des choſes chéries qui paſſent, & qui nous échapent. *Valedicere.* Dès que la S. Martin eſt venuë, *adieu* les beaux jours. Quand on a paſſé 60 ans, il faut dire: *Adieu* la joye, & les plaiſirs.

On dit auſſi, Dire *adieu* au vin, au jeu, aux femmes, à la débauche, au commerce, & au monde; pour dire, Y renoncer, ſe retirer des choſes pour leſquelles on avoit de l'attachement. *Renuntiare, nuntium remittere.* En ce cas il marque de la tendreſſe & du regret. Se dire *adieu* pour jamais: ſe dire un éternel *adieu*: ſe dire le dernier *adieu*: cela marque une longue ſéparation, & une réſolution ou une néceſſité de ne ſe revoir jamais.

Adieu, *je vais le cœur trop plein de vôtre image,*
Attendre, en vous aimant, la mort pour mon partage. Rac.

Adieu, eſt auſſi un terme de commandement, de chagrin, ou de refus, lors qu'on chaſſe, ou congedie quelqu'un. *Adieu*, vous m'importunez trop. *Apage te.* *Adieu*, en voilà aſſez; j'entends vôtre affaire.

Il ſe dit encore d'une perſonne, ou d'une choſe qui eſt en péril. *Actum eſt.* Si la fiévre redouble, *adieu* le bon homme. Si vous vous engagez dans le monde, *adieu* l'étude, & les ſciences. Si vous laiſſez approcher cet étourdi, *adieu* mes porcelaines. Cette façon de parler n'eſt en uſage que dans la converſation.

On dit proverbialement, *Adieu* la voiture, *adieu* vous dis, c'eſt

fait de lui ; pour dire, qu'un homme ſe meurt, qu'il eſt perdu. *Adieu* paniers, vendanges ſont faites : pour dire, qu'on n'a plus beſoin de certaines choſes, quand la ſaiſon où on s'en ſert eſt paſſée. *Adieu* mon argent, *adieu* mes eſpérances ; pour dire, qu'on a perdu ſon argent, ſes prétentions.

On dit en termes de Marine, *Adieu va*, ou Parez à virer ; pour avertir l'équipage, afin qu'il manœuvre de concert, lors qu'on veut faire virer le vaiſſeau pour changer de route.

ADIGE. ſ. f. *Atheſis*. Riviere d'Italie, qui prend ſa ſource au Braulio dans le Tirol, & après avoir paſſé le Trentin & le Veronois ſe jette dans la mer Adriatique, au midi de la côte de Veniſe, & au nord de l'embouchure du Pau.

ADIMION. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt une tulippe amarante, avec un peu de rouge & de blanc de lait.

ADIMAIN. ſ. m. Animal privé qui ne ſe trouve que dans les deſerts de la Lybie. Il reſſemble au mouton. Il porte une laine courte, & très-fine. Il n'y a que la fémelle qui ait des cornes. Il a les oreilles fort longues & pendantes. C'eſt tout le bétail de Lybie, qui fournit aux habitans quantité de lait & de fromage. C'eſt un animal fort paiſible qui ſe laiſſe monter aux enfans, & les porte ſur ſon dos plus d'une lieue ; il eſt auſſi grand qu'un moyen veau. Ablanc. *Traduct. de Marmol.* Voyez encore Jean Leon l'Africain. Deſ. de l'Afrique. P. IX.

Adjoindre. v. act. Donner un collegue ; aſſocier quelqu'un pour ſervir d'aide & de conſeil, & quelquefois de controlleur dans une affaire, ou dans une négociation importante. *Adjungere*. On dit *Ajoindre* à un Rapporteur deux Evangéliſtes, lorſqu'il rapporte un procès, pour examiner l'inventaire & les piéces.

Adjoint. ſ. m. Celui qui eſt joint avec un autre pour lui aider dans ſon miniſtere, ou pour en partager les fonctions, ou pour prendre garde à ſes actions. *Socius, Collega*. Ce Syndic ne ſçauroit rien conclure ſeul ; il faut négocier avec ſon *Ajoint*. On a créé en titre d'office des *Ajoints* aux Enquêtes, pour être préſens à la confection des enquêtes avec le Juge commis pour la faire. Le Syndic des Libraires a auſſi ſes *Ajoints*.

Adjoints, en termes de Rhétorique & de Grammaire, ſe dit des mots, ou des choſes qu'on joint à d'autres pour en augmenter la force, ou pour amplifier le diſcours : comme les mots adjectifs, ou les épithétes, ſont *ajoints* aux ſubſtantifs, pour marquer leur nature & leurs qualitez. *Adjuncta*. Les argumens qui ſe tirent des *ajoints*, ſont les adminicules de preuve, qui naiſſent des circonſtances particulieres du Fait.

ADJONCTION. ſ. f. Il ne ſe dit qu'en Pratique du Palais. On conclut toutes les requêtes de plaintes en matiere criminelle, en demandant l'intervention, & en requérant l'*adjonction* de M. le Procureur General, du Procureur du Roi, ou du Procureur Fiſcal. *Subſcriptio*.

AdJOURNEMENT. ſ. m. Aſſignation, ou exploit qu'on donne à quelqu'un pour comparoître en juſtice à un certain jour, & répondre ſur quelque demande qu'on fait contre lui. *Vadimonii denuntiatio, in jus vocatio*. Les *ajournemens* qu'on fait en Cour Souveraine, ou aux Requêtes du Palais, ſe font en vertu d'un mandement, ou d'une commiſſion du ſceau ; mais les *ajournemens* qui ſe donnent devant les Juges ſubalternes ſe font par un ſimple exploit. Un *ajournement* ſe doit ſignifier à la perſonne, ou au domicile. Par l'Ordonnance de 1667. les *ajournemens* des étrangers ſe font à l'hôtel du Procureur General du Parlement, où reſſortiront les appellations du Juge devant lequel ces étrangers abſens, & hors du Royaume, ſeront aſſignez. Avant cette Ordonnance on les aſſignoit ſur la frontiere. Les *ajournemens* doivent être libellez, & contenir la demande, le nom, & le domicile du demandeur, celui du Sergent, & le nom de celui à qui l'exploit a été laiſſé. Enfin, l'exploit d'*ajournement* doit être contrôllé trois jours après la datte. Les autres formalitez des *ajournemens* ſont reglées par le ſecond titre du Code-Louis, c'eſt-à-dire, de l'Ord. de 1667. *Ajournement* perſonnel en matiere criminelle, eſt une ordonnance, ou ſentence du Juge, par laquelle il eſt enjoint à l'accuſé de comparoître en perſonne. *Vadimonii per ſe obeundi denuntiatio*. On décerne ſeulement un *ajournement* perſonnel, quand le crime n'eſt point capital, & n'emporte ni peine afflictive, ni peine infamante. Cependant ſi l'accuſé eſt Officier, il demeure interdit des fonctions de ſa charge par le ſeul *ajournement* perſonnel. Si celui contre lequel il y a *ajournement* perſonnel, ne comparoît point dans le tems qui lui eſt marqué par l'aſſignation, le Juge convertit le decret d'*ajournement* perſonnel, en decret de priſe de corps. Autrefois il y avoit certaine forme & ſolennité pour *adjourner* un Pair de France, un Prince, un Prélat, un Seigneur, un Gentilhomme, à cauſe de leur révérence & autorité. Ragueau.

Adjournement, ſe dit figurément des avertiſſemens qui nous font ſouvenir de la mort, & des jugemens de Dieu. Malgré tant d'*ajournemens* ſubis devant le tribunal divin, dont nous

ſommes témoins, nous vivons avec ſécurité, ſur la périlleuſe eſperance d'un tems de préparation, qui peut-être ne nous ſera jamais donné. Le P. Gail.

AdJOURNER, v. act. Aſſigner quelqu'un pour comparoître en juſtice, & deffendre à quelque demande qu'on fait contre lui. *Diem dare, dicere*. Il a été *ajourné* à quinzaine, au mois, au Parlement, au Conſeil. On n'*ajourne* point les témoins pour dépoſer ; on ne fait que les *aſſigner* : & en Cour Eccléſiaſtique on doit *citer*.

Ménage dérive ce mot de *adjurnare*, comme qui diroit, *diem dicere*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires. Il ſignifioit anciennement, que le jour étoit venu ; nous en avons perdu la naïveté pour la tourner en chicane. Pasq.

Adjourner *à trois briefs jours*, c'eſt crier à ſon de trompe, ou à cri public, qu'il y a un decret contre quelqu'un, après qu'on a fait perquiſition de ſa perſonne, afin qu'il ait à comparoître dans les trois jours en juſtice : à faute de quoi on lui doit faire ſon procès par contumace.

Adjourner, vouloit encore dire autrefois ſe faire jour, il eſt employé en cette ſignification dans Perceval, le Roman d'Alexandre & Paſquier ; & dans le Roman de Pepin *adjourner* veut dire, que le jour ou l'aurore commencent.

Adjourné, ée. part. & adj.

AdJOUsTER, v. act. Joindre quelque choſe à une autre, l'amplifier. *Addere, adjungere*. On a *ajouté* quatre Compagnies à ce Régiment. On voit dans ce lieu tout ce que l'art peut *ajouter* à la nature ſans la gâter. M. Sc. Il faut *ajoûter* ces trois ſommes enſemble. Il *ajoûte* crime ſur crime. Les arts ſe perfectionnent par le tems, parce que l'on *ajoute* toûjours à la premiere invention, & aux premiers efforts de l'eſprit. S. Evr. La ſplendeur des Grands *ajoûte* à nôtre propre miſere le poids du bonheur d'autrui. La Br. Ce paſſage a été *ajoûté* à ce livre, pour dire, il n'eſt pas dans l'original. On ne peut rien *ajouter* à ſa débonnaireté, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt extraordinaire. Il y en a qui *ajoûtent* à la gloire de leurs ancêtres, une gloire qui leur eſt propre. Du R.

Nicod dérive ce mot de *ad*, & de *juxtà*, ou d'*adjungo*.

On dit quelquefois, pour faire une tranſition à une derniere raiſon : *Ajoûtez* à cela que, &c. Je n'*ajoûte* qu'un mot ; je finis. On dit auſſi ſimplement, Vous *ajoûtez*, pour dire, Vous y mettez ce qui n'y eſt pas ; vous dites plus qu'il n'y en a. Je n'*ajoute* rien ; c'eſt-à-dire, je rapporte les choſes de bonne foi, je n'*ajoûte* rien à la verité. Il n'y a rien à *ajoûter* à ce que vous dites, à ce que vous faites ; pour dire, Vous parlez & vous agiſſez parfaitement bien.

Adjoûter créance, *ajoûter* foi à quelqu'un, c'eſt-à-dire, Croire ſon témoignage, s'y confier. *Fidem habere, adjungere*. Toutes les ſentences finiſſent ainſi : Et afin que foi ſoit *ajoûtée* aux préſentes, nous y avons fait appoſer nôtre ſcel.

AdJOUsTÉE. ſ. f. En termes de Géométrie, eſt une ligne prolongée, & à laquelle on ajoûte quelque choſe. *Adjuncta*. Ainſi c'eſt un axiome, que ſi à des grandeurs égales, on ajoûte des grandeurs inégales, l'excès des toutes ſera la même, que l'excès des *ajoûtées*. Roh. C'eſt un autre axiome, que ſi une grandeur eſt double d'une autre, & l'*ajoûtée* de l'*ajoûtée*, le tout ſera double du tout. Id.

ADIPEUX, euse. Terme de Médecine, qui ſignifie Gras. *Pinguis, obeſus*. Il ſe dit particuliérement d'un rameau qui ſort du tronc deſcendant de la veine cave, qui eſt un des cinq rameaux iliaques, qui va à la tunique extérieure des reins, parce qu'il eſt environné de graiſſe. La membrane appellée pannicule eſt *adipeuſe* à l'homme, & charneuſe aux bêtes. Cette membrane eſt la baſe des cellules *adipeuſes*. *Cellulæ adipoſæ*. Elle eſt double, & peut ſe diviſer en deux parties ; l'une intérieure, dans laquelle ſont pluſieurs petites cellules pleines de graiſſe ; l'autre extérieure, que les Anatomiſtes ont confonduë avec la membrane charneuſe, parce qu'elle a un grand nombre de vaiſſeaux ſanguins. Harris. C'eſt dans les eſpaces des fibres de la membrane *adipeuſe*, ou graiſſeuſe, & dans les petites cellules qu'elle forme, que la graiſſe s'embarraſſe & ſe fige. Dionis. Le même Auteur appelle auſſi la membrane des reins *adipeuſe*. Les conduits *adipeux*. *Adipoſi ductus*. C'eſt ainſi qu'on nomme les ſacs, ou véſicules *adipeuſes*, qui portent l'adeps, ou la graiſſe dans les interſtices des muſcles, ou dans les parties entre chair & cuir. Id. Ce mot vient du Latin *adeps*, graiſſe.

ADIRER. v. n. Ancien terme de Palais. Égarer quelque titre, ou papier, ne le pouvoir retrouver. *Amittere*. Cette piece étoit le fondement de mon procès, le malheur a voulu qu'elle ait été *adirée*. Il vaut mieux ſe ſervir d'*égarer*.

Quelques-uns dérivent ce mot de *aderrare*, qui a ſignifié autrefois *aberrare à via*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *trouver à dire*, qui ſignifie *manquer*.

Adiré, ée. part. & a

Ancien. de No

De la cuillé qu'il

Qu'ils ont au ma

Adiré, ée. Ce même

nom eſt *adiré* de l'Eta

ADIRES. Les petits a

res, ſont une eſpece

fins & ruſez naturelle

les attraper, s'ils n'ét

pour mieux dire, fin

dans les maiſons qu'ils

que choſe à manger,

ne ſongeant point à ſe

ſi bien ſe ſervir en tou

eux mêmes, & ſe fo

plus grands que ceu

vûs à Goa ; car ils ſont

Mais ceux du païs (c'

qui ſe retirent dans les

de la ville, ſont beau

attaquer ces *Adires*,

viter la rencontre d'

Ils ſont la plûpart de m

a qui ſont à demi bla

chiens, avec leſquels,

lent naturellement ; ce

ſuader, parce que c'e

quelque rapport en la

Ambaſſ. de Figueroa en

ADITION. ſ. f. Term

d'une hérédité, ou la

joüir du droit que la

L'*adition* d'hérédité ob

la ſucceſſion. Dans le

aditio, que quand un

teſtament. A l'égard de

on diſoit *immiſtatio*.

ADJUDICATAIRE

enchériſſeur à qui on a

ritage qu'on afferme,

judicataire d'un héritage

judication dans 8 jours

corps. L'*adjudicataire* d

On le dit auſſi de ceux à

des réparations au raba

Adjudicataire,

du Roi. L'*adjudicataire*

un Commis ſous le no

& contraintes pour le r

des Aydes.

ADJUDICATIF, ive

adjudicat. Il y a eû un

tence du premier Juge

ADJUDICATION.

dernier enchériſſeur un

meuble dans un encan

prieté d'un héritage qu

trepriſe au rabais. *Adju*

cret eſt, de purger les

Pourſuivre une *adjudica*

même par laquelle on a

ADIVE. ſ. f. Animal qui

qu'un renard, & du mê

tes les ruſes. Il hurle co

ADJUGER. v. act. Juge

ſa prétention ; l'envoye

Adjudicare. On lui a *ad*

Cette ſucceſſion lui a ét

ritier. On lui a *adjugé*

parmi les Orateurs.

Adjuger, ſignifie au

offrant & dernier enché

héritage par décret, &

Adjugé, ée. part. paſ

ADJURATION. ſ. f.

teſtatio, imperium. Ter

exorciſmes, pour faire

Démons de ſortir du co

que choſe.

ADJURER. v. act. Fai

ADIRÉ, ÉE. part. & adj. Querelle des choſes *adirées*. COUT. ANCIEN. DE NORMAND.

De la cuillé qu'il a trouvée
Qu'ils ont au manger adirée. ROMAN DE ROU.

ADIRÉ, ÉE. Ce même participe ſignifie encore. *Rayé, effacé*. Son nom eſt *adiré* de l'Etat des Officiers.

ADIRES. Les petits animaux que l'on appelle en Eſpagne *Adires*, ſont une eſpece de chiens de Barbarie. Ces animaux ſont fins & ruſez naturellement, enſorte qu'il ſeroit bien difficile de les attraper, s'ils n'étoient entierement voraces & goulus; ou pour mieux dire, ſi n'étant pouſſez par la faim, ils n'entroient dans les maiſons qu'ils trouvent ouvertes, & rencontrant quelque choſe à manger, ils font des cris pour appeller les autres, & ne ſongeant point à ſe cacher avec la même ruſe dont ils ſçavent ſi bien ſe ſervir en toutes les autres rencontres, ils ſe trahiſſent eux mêmes, & ſe font prendre, Ces *Adires* (de Perſe) ſont plus grands que ceux de la même eſpéce que nous avions vûs à Goa; car ils ſont auſſi forts qu'un grand chien couchant. Mais ceux du païs (c'étoit à Schiras) nous aſſuroient que ceux qui ſe retirent dans les jardins & dans les buiſſons plus éloignez de la ville, ſont beaucoup plus puiſſans. Les chiens n'oſoient attaquer ces *Adires*, & ces *Adires* ne manquoient jamais d'éviter la rencontre d'un gros dogue qu'on lâchoit contre eux. Ils ſont la plûpart de même couleur que ceux de Goa, & il y en a qui ſont à demi blancs, la couleur ſe rapportant à celle des chiens, avec leſquels, à ce que diſent les Jardiniers, ils ſe mêlent naturéllement; ce que néanmoins j'ai de la peine à me perſuader, parce que c'eſt tout une autre eſpece, quoiqu'il y ait quelque rapport en la couleur & en la taille. WICQFORT *Ambaſſ. de Figueroa en Perſe*.

ADITION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. C'eſt l'acceptation d'une hérédité, ou la déclaration que fait l'héritier, qu'il veut joüir du droit que la nature, & la loi lui donnent. *Acceptio*. L'*adition* d'hérédité oblige ſolidairement à toutes les dettes de la ſucceſſion. Dans le Droit civil on ne ſe ſervoit du terme *aditio*, que quand un étranger étoit appellé à ſucceder par le teſtament. A l'égard des héritiers par la loi du ſang, & *ab inteſtat*, on diſoit *immixtio*.

ADJUDICATAIRE. ſ. m. & f. Le plus offrant, & dernier enchériſſeur à qui on a adjugé le bail, ou la proprieté d'un héritage qu'on afferme, ou qu'on vend en juſtice. *Manceps*. L'*adjudicataire* d'un héritage eſt tenu de conſigner le prix de ſon adjudication dans 8 jours; autrement il y peut être contraint par corps. L'*adjudicataire* d'une ferme eſt tenu des frais du bail.

On le dit auſſi de ceux à qui on adjuge en juſtice des ouvrages, ou des réparations au rabais.

ADJUDICATAIRE, ſe dit abſolument des fermiers des droits du Roi. L'*adjudicataire* géneral des Gabelles, des Aydes, eſt un Commis ſous le nom duquel on fait toutes les pourſuites & contraintes pour le recouvrement des deniers des Gabelles & des Aydes.

ADJUDICATIF, IVE. adj. Qui adjuge ou qui a adjugé. *Qui adjudicat*. Il y a eû un arrêt *adjudicatif* de ſa demande. La ſentence du premier Juge étoit *adjudicative* des dépens.

ADJUDICATION. ſubſt. fem. Acte par lequel on adjuge au dernier enchériſſeur une choſe qui ſe vend en juſtice, ſoit un meuble dans un encan, ſoit un bail d'une ferme, ſoit la proprieté d'un héritage qu'on décrete, ſoit un ouvrage ou une entrepriſe au rabais. *Adjudicatio*. L'effet d'une *adjudication* par décret eſt, de purger les dettes, & les hypothéques du vendeur. Pourſuivre une *adjudication*. On appelle *adjudication* la ſentence même par laquelle on a adjugé l'héritage décreté.

ADIVE. ſ. f. Animal qui naît en Afrique. Il eſt un peu plus grand qu'un renard, & du même poil. Il en a toutes les fineſſes & toutes les ruſes. Il hurle comme un chien.

ADJUGER. v. act. Juger en faveur de quelqu'un; lui accorder ſa prétention; l'envoyer en poſſeſſion d'une choſe conteſtée. *Adjudicare*. On lui a *adjugé* des dépens, dommages, & interêts. Cette ſucceſſion lui a été *adjugée* comme au plus prochain héritier. On lui a *adjugé* le prix de l'éloquence, & la préſéance parmi les Orateurs.

ADJUGER, ſignifie auſſi, Vendre & délivrer en juſtice au plus offrant & dernier enchériſſeur un meuble à l'encan, un bail, un héritage par décret, & un ouvrage ou des réparations au rabais.

ADJUGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adjudicatus*.

ADJURATION. ſ. f. Exhortation, injonction. *Obſecratio, obteſtatio, imperium*. Terme Eccléſiaſtique; on s'en ſert dans les exorciſmes, pour faire commandement au nom de Dieu, aux Démons de ſortir du corps d'un poſſedé, ou de déclarer quelque choſe.

ADJURER. v. act. Faire des adjurations, des exorciſmes. *Obſecrare, obteſtari, imperare*. Je t'*adjure* par le Dieu vivant, &c. c'eſt-à-dire, je t'exhorte, je te conjure. Ce mot vient du Latin *adjurare*, quoiqu'il ne ſignifie pas la même choſe, on ne laiſſe pas néanmoins de s'en ſervir dans les exorciſmes.

ADJUTEUR. ſ. m. Nom propre. Voyez AJOUTRE.

ADM.

ADMETTRE. v. act. Recevoir, donner entrée, rendre participant de quelque avantage. *Admittere*. *Admettre* quelqu'un aux charges. *Admettre* un Ambaſſadeur à l'audience. Ce Prêtre a été jugé capable, il a été *admis* aux Ordres ſacrez. Un honnête homme eſt *admis* & bien reçû dans toutes les bonnes compagnies. Il a été *admis* à ſa défenſe, & à faire preuve de ſes faits juſtificatifs. Je ne puis pas *admettre* cette propoſition, en demeurer d'accord Je ne puis *admettre* vos excuſes; c'eſt-à-dire, les approuver, les recevoir pour bonnes & valables.

ADMETTRE, terme de Finances. C'eſt recevoir une partie, ou un chapitre, ou article, en recépte dans un compte, en vertu des piéces juſtificatives qui ſont rapportées. Ce Commis en rendant ſes comptes n'a jamais pû faire *admettre* trois ou quatre articles aux Fermiers Géneraux; mais ils lui ont paſſé tous les autres; car on dit auſſi paſſer dans le même ſens.

ADMIS, ISE. part. paſſ. & adj. *Admiſſus*.

ADMINICULE. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Commencement de preuve, ou preuve imparfaite; circonſtance ou conjecture, qui contribuë à former, ou à fortifier une preuve. *Adminiculum*. Il y a tant de préſomptions & d'*adminicules* contre cet accuſé, qu'on lui pourroit donner la queſtion. Un puiſſant *adminicule*. En terme de Médailliſte, on appelle *adminicules* les ornemens avec leſquels Junon eſt repréſentée ſur les médailles.

ADMINISTRATEUR, ADMINISTRATRICE, ſ. m. & f. Celui qui régit les biens de quelqu'un, qui eſt chargé du ſoin de les adminiſtrer. *Adminiſtrator, curator*. Un pere eſt le légitime tuteur & *adminiſtrateur* de ſes enfans. On l'applique à ceux qui prennent ſoin du ſalut, & de la conſcience de ceux qui leur ſont commis. Dieu a établi les Anges pour des eſprits *Adminiſtrateurs*. BOSS. On l'étend encore à ceux qui diſtribuent la Juſtice, & qui exercent la puiſſance publique.

ADMINISTRATEUR, ſe dit auſſi de celui qui eſt un des Directeurs d'un Hôpital, ou de quelque maiſon Religieuſe; qui ont ſoin d'en recevoir les revenus, de les diſtribuer, & d'en ordonner. Il y a pluſieurs *Adminiſtrateurs* de l'Hôtel Dieu, de l'Hôpital general. Ces *Adminiſtrateurs* ſont les tuteurs des pauvres. Les *Adminiſtrateurs* de l'Hôtel-Dieu de Paris aſſiſtent aux Aſſemblées generales de police. DE LA MARRE. Les *Adminiſtrateurs* des revenus publics doivent être vigilans, & déſintereſſez. Les *Adminiſtrateurs* des Léproſeries joüiſſoient autrefois de leur revenu.

ADMINISTRATION. ſ. f. Conduite, gouvernement des affaires; exercice de la Juſtice diſtributive. *Adminiſtratio*. Les Rois faineans ſe repoſoient de l'*adminiſtration* de leur Etat ſur leurs Miniſtres. Les guerres civiles pendant les minoritez ont d'ordinaire pour prétexte la mauvaiſe *adminiſtration* des affaires; ou les abus qui ſe commettent dans l'*adminiſtration* de la Juſtice.

ADMINISTRATION, ſe dit auſſi de la régie, du maniement, & de la direction des biens d'un mineur, d'un furieux, d'un interdit. Il faut qu'un tuteur rende compte de l'*adminiſtration* qu'il a eûë des biens de ſon pupille. On le dit auſſi de la régie des Hôpitaux, tant pour le temporel, que pour le ſpirituel. L'*adminiſtration* de cet Hôpital eſt en bonne main.

ADMINISTRATION, ſe dit encore des fonctions eccléſiaſtiques. C'eſt un tel Prêtre qui eſt chargé de l'*adminiſtration* des Sacremens dans une telle Parroiſſe. On refuſe l'*adminiſtration* des Sacremens aux excommuniez. On interdit l'*adminiſtration* des Sacremens à un Prêtre irrégulier; c'eſt-à-dire, on lui défend de les conférer. En matiére béneficiale on diſtingue deux ſortes d'*adminiſtrations*: l'une au temporel, & l'autre au ſpirituel. L'*adminiſtration* au temporel conſiſte dans le droit d'adminiſtrer la Juſtice, de recevoir les redevances, de bailler à ferme, &c. L'*adminiſtration* au ſpirituel conſiſte dans le pouvoir d'excommunier, de corriger, de conférer les Bénéfices, &c. Ainſi quand un Evêché eſt vacant par réſignation, l'*adminiſtration* du temporel appartient au Roi par le droit de Régale; mais il n'a point l'*adminiſtration* du ſpirituel, & le réſignant conſerve le pouvoir de conférer les Bénéfices juſqu'à ce que le réſignataire ait reçû ſes proviſions. BOUCH.

ADMINISTRATION, ſe dit auſſi au Palais des titres, preuves, ou témoins qu'on fournit à quelqu'un en juſtice. *Suppeditatio*. Un dénonciateur doit faire l'*adminiſtration* des témoins au Procureur General.

ADMINISTRER. v. act. Gouverner les affaires; manier les

biens d'une perſonne, ou d'une Communauté. *Adminiſtrare.* Tandis que ce Surintendant a vécu, les Finances ont été bien *adminiſtrées.* Il eſt difficile d'*adminiſtrer* les affaires publiques au gré de tout le monde. Les Hôpitaux de Paris ſont fort bien *adminiſtrez.* Ce tuteur onéraire a fort bien géré & *adminiſtré* la tutelle de ce Prince, il en a rendu bon compte. Ce Magiſtrat a fort bien *adminiſtré* la juſtice tant qu'il a vécu.

ADMINISTRER, ſe dit auſſi en matiére Eccléſiaſtique. Ce Curé a *adminiſtré* les Sacremens à cet agoniſant.

ADMINISTRER, ſignifie auſſi au Palais, Fournir des preuves & des témoignages. *Suppeditare.* Il a *adminiſtré* des témoins ſuffiſans au Procureur General pour vérifier ſa dénonciation. Un pourſuivant criées ſomme tous les oppoſans de lui *adminiſtrer* & fournir titres & moyens pour faire débouter un nouveau créancier de ſa demande.

ADMINISTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adminiſtratus.*

ADMIRABLE. adj. m. & f. Digne d'admiration; ſurprenant, merveilleux; qu'on ne peut comprendre. *Admirabilis, mirandus, mirificus.* Pétrone eſt *admirable* dans la pureté de ſon ſtile, & la délicateſſe de ſes ſentimens. S. EVR. Jean Bacon a été nommé par excellence, le Docteur *admirable.*

ADMIRABLE, dans le diſcours familier ſignifie, charmant, excellent, beau. Le vin eſt *admirable.* Cette beauté eſt *admirable.* Voici une raiſon *admirable.*

On s'en ſert ironiquement en cette phraſe: Vous êtes un homme *admirable*, de vous laiſſer perſuader ſi aiſément ces bagatelles! Je vous trouve *admirable* d'oſer me plaiſanter! Le détour eſt fort bon, & l'excuſe *admirable*! MOL.

ADMIRABLE. ſ. f. Eſpece de Pêche. *Malum Perſicum, dictum admirabile.* La Pêche *admirabile* a preſque toutes les bonnes qualitez qu'on peut ſouhaiter, & n'en a point de mauvaiſes. Elle fait un très-bel arbre, elle eſt des plus groſſes & des plus rondes, elle a le coloris beau, la chair ferme, fine, & bien fondante, l'eau douce & ſucrée, le goût vineux & relevé; elle a le noyau petit, & n'eſt point ſujette à être pâteuſe, elle eſt aſſez longtems ſur l'arbre à réjoüir la vûë, elle meurit vers la mi-Septembre; elle rapporte beaucoup. LA QUINT. Les *Admirables* paroiſſent en foule dès la mi-Septembre. Bon Dieu! Quelles pêches en groſſeur, en coloris & délicateſſe de chair, en abondance d'eau, en ſucre, en goût relevé! &c. Qui eſt-ce qui n'en eſt pas charmé, & particuliérement de celles qui ont meuri en plein air? ID. Les Pêches *admirables* qui meuriſſent les dernieres ſur l'arbre ſont d'ordinaire les meilleures. Ce ne ſont pas des fruits à meurir hors de l'arbre, quoi qu'après les en avoir détachées on les puiſſe garder trois ou quatre jours ſans ſe gâter. A moins que l'arbre ne ſoit très-vigoureux, cette pêche eſt ſujette à tomber demi-meure, verdâtre & veluë, & pour lors ce qu'elle devroit avoir de goût vineux & relevé, ſe tourne en amertume & en âcreté; cette chair qui doit être ſi fine & ſi fondante, ſe trouve groſſiere & preſque ſeche; enfin, le noyau en eſt plus gros qu'il ne devroit être, & s'ouvre même quelquefois. ID.

ADMIRABLE-JAUNE. Autre eſpece de pêche. *Malum Perſicum admirabile flavum.* L'*admirable-jaune* tardive eſt auſſi nommée la pêche d'abricot & Sandalici. Elle eſt une mirlicotonne, comme le Pavie jaune eſt un mirlicoton: elle reſſemble entierement par ſa figure, & par ſa groſſeur, à la pêche *admirable*; mais elle eſt differente par le coloris jaune qui eſt dans ſa peau & dans ſa chair. LA QUINT. qui lui a donné ce nom. L'une & l'autre *admirable* colorent aſſez au ſoleil, & ce rouge pénetre même un peu davantage auprès du noyau de la jaune qu'auprès du noyau de la blanche. L'*admirable-jaune* eſt de très-bon goût, mais ſujette à devenir pâteuſe. ID.

ADMIRABLEMENT. adv. D'une maniere admirable, parfaitement bien. *Admirabiliter, mirificè.* Il parle *admirablement* bien ſur la Phyſique. Cela vous ſied *admirablement.*

ADMIRAL. Voyez AMIRAL.

ADMIRATEUR, ATRICE. adj. m. & f. Celui qui admire. *Admirator. Miratrix.* C'eſt un *admirateur* de tous les beaux eſprits. C'eſt un *admirateur* perpétuel. Il eſt paſſionné *admirateur* des Anciens. BOIL. Sans l'amour nous ſerions de tranquilles *admirateurs* des beautez les plus parfaites. S. EVR. On eſt bien ſouvent ſon premier & ſon unique *admirateur.* M. SCUD. Les grands *admirateurs* ſont la plûpart de ſottes gens. S. EVR. Nôtre ſiécle eſt fertile en ſots *admirateurs.* BOIL.

> *De ſes triſtes écrits* admirateur *unique,*
> *Plaint en les reliſant l'ignorance publique.* BOIL.

ADMIRATIF. ſ. m. Terme de Grammaire. Ponctuation qui marque qu'il faut admirer, marquée ainſi (!). *Punctum admirationis.* On dit auſſi, un geſte *admiratif*, un ton *admiratif.* Et en ces phraſes il eſt plûtôt adjectif que ſubſtantif. Les Imprimeurs appellent un *admiratif*, le ſigne, ou la ponctuation, qui ſe met après un diſcours de contemplation, ou d'élevation.

ADMIRATION. ſ. f. Mouvement, paſſion de l'ame; action par laquelle on regarde ou avec une haute eſtime, ou avec étonnement, quelque choſe de beau, de grand & de ſurprenant. *Admiratio.* Les prodiges excitent l'*admiration.* FLEIB. Le Taſſe & l'Arioſte voulant repréſenter un homme dans l'*admiration*, le font paroître comme immobile. IDEM. L'*admiration* qu'on a pour les actions glorieuſes eſt ſouvent accompagnée d'un ſecret déplaiſir de n'en pouvoir faire autant. COST. Rien n'attire plus l'*admiration* de tout le monde que la vertu. DUR. Vous ne plairez jamais à un homme ſi fier, à moins que vous ne ſoyez dans une *admiration* continuelle pour tout ce qu'il fait. ROCHEF. Un diſcours ſi grave nous remplit d'une profonde *admiration.* DU R. L'*admiration* gâte & corrompt le cœur. MALEB. Ce qui fait l'*admiration* du peuple ne divertit pas toûjours les gens d'eſprit. S. EVR. Ce qui rend la ſolitude inſupportable à la plûpart des gens, c'eſt qu'elle les éloigne de l'*admiration.* PORT. R. Quand l'homme ne regarde Dieu que comme ſon Juge, il ceſſeroit de l'admirer, s'il pouvoit lui refuſer ſon *admiration.* ABAD.

ADMIRATION, ſe dit auſſi de la choſe qui ſe fait admirer. Ce Prince eſt l'*admiration* de ſon ſiécle. S. Chryſoſtome a été l'honneur de ſon ſiécle, & l'*admiration* de la poſterité. NICOL.

On dit proverbialement que l'*admiration* eſt la fille de l'ignorance; c'eſt-à-dire, une *admiration* fauſſe, & mal fondée. C'eſt dans ce ſens que S. Evrémont a dit, que l'*admiration* eſt la marque d'un petit eſprit.

ADMIRER. v. act. Conſiderer avec ſurpriſe; regarder avec étonnement quelque choſe de ſurprenant, ou dont on ignore les cauſes. *Admirari, mirari.* *Admirer* les myſteres divins. On n'*admire* rien tant qu'un homme qui ſçait être malheureux avec courage. RACIN. *Admirer* la magnificence d'un Prince; on *admire* beaucoup le mépris des grandeurs. DU R. Les hommes vains ne ſongent qu'à ſe faire regarder, & à ſe faire *admirer.* ST. EVR. Nous aimons toûjours ceux qui nous *admirent*; & nous n'aimons pas toûjours ceux que nous *admirons.* ROCHEF. La ſeule choſe qui puiſſe rendre l'homme heureux, c'eſt de n'*admirer* rien, parce qu'alors on ne déſire rien. DAC. Les hommes n'aiment point à vous *admirer*; ils ne cherchent qu'à être applaudis eux mêmes. LA BRUY. Bien des gens *admirent* un faux merveilleux enveloppé d'une obſcurité qu'ils reſpectent. FONTEN. On ne peut trop *admirer* la grandeur & l'étenduë des cieux. Un ſot trouve toûjours un plus ſot qui l'*admire.* BOIL.

On dit auſſi ironiquement & en mauvaiſe part, Pour moi je vous *admire*; pour dire, Je ne comprend pas à quel point va vôtre foibleſſe: j'en ſuis ſurpris. N'*admirez*-vous pas la folie des hommes? J'*admire* l'avarice de cet homme qui a des richeſſes immenſes.

Il ſe met auſſi avec le pronom perſonnel. Un ſot content de tout ce qu'il fait, s'*admire* lui-même. BOIL.

ADMIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suſpectus.*

ADMISSIBLE. adj. m. & f. Valable, recevable. *Legitimus, Probabilis.* Il ne ſe dit gueres qu'en ces phraſes. Cette raiſon n'eſt pas *admiſſible.* Ces moyens de faux ont été declarez pertinens & *admiſſibles.*

ADMISSION. ſ. f. Réception, action par laquelle on eſt admis. *Admiſſio.* La calomnie qu'on a débitée contre cet Eccléſiaſtique a empêché ſon *admiſſion* aux Ordres.

ADMITTATUR. ſ. m. Billet que donnent les Examinateurs, portant certificat qu'un homme eſt capable d'obtenir des degrez dans une Faculté, ou digne d'être promû aux Ordres. Ce Prêtre a reçu du grand Vicaire ſon *admittatur.*

ADMODIATEUR. ſ. m. Fermier, métayer qui prend un héritage d'un propriétaire pour le cultiver, & lui rendre une partie des fruits. *Conductor, Redemptor.* Ce païſan a joüi 30 ans de cette terre en qualité d'*amodiateur*, de fermier.

ADMODIATION. ſ. f. Bail d'un héritage en argent, ou pour la moitié des fruits, en les partageant entre le maître & le métayer. *Conductio, redemptio.*

ADMODIER. v. act. Affermer un héritage à moitié fruits, ou à une certaine redevance de grains. *Locare.* Il vaut mieux *amodier* ſa terre, que de la cultiver ſoi-même. Ce mot vient de *modius*, parceque ces baux ſe font d'ordinaire à une certaine quantité de muids de grain. On ne ſe ſert de ces mots-là qu'en certaines Provinces.

ADMODIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Locatus, conductus.*

ADMONESTER. v. act. Terme du Palais. Avertir, faire une remontrance, une correction en juſtice. *Admonere.* L'arrêt ordonne qu'un tel Procureur ſera *admoneſté.* C'eſt une peine qui s'impoſe en matiere criminelle, & qui ſe joint ordinairement avec l'aumône. Cela ſe fait à huis clos, & n'emporte point de note,

note, comme la condamnation d'être blâmé & réprimandé, qui eſt ſuivie de l'amende. On dit auſſi qu'un Confeſſeur doit *admoneſter* ſon pénitent ; le reprimander doucement des fautes dont il s'accuſe.

ADMONESTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Admonitus.*

ADMONITION. ſ. f. Avertiſſement, action par laquelle on admoneſte. *Admonitio.* Il y a un arrêt d'*admonition* & d'interdiction contre cet Officier. Un Bénéficier ſcandaleux doit être privé par le Juge de ſes Bénéfices après trois *admonitions.* On a fait pluſieurs *admonitions* au prône, pour dire, pluſieurs publications de cenſures.

ADO.

ADOLER, & ADOLORER. verb. neut. qui veut dire, ſelon Perçeval, *être dolent, mœrere, dolere.* Ce verbe n'eſt plus en uſage.

ADOLESCENCE. ſ. f. La fleur de la jeuneſſe, l'âge qui ſuit l'enfance depuis 14 ans juſqu'à 25. *Adoleſcentia, adulta ætas.* Cet homme dès ſon *adoleſcence* s'eſt mis dans les voyes de la fortune. LA BRUY. Clement Marot a fait un recueïl des vers faits en ſa jeuneſſe, qu'il appelle l'*Adoleſcence* Clementine. Il ne ſe dit que des garçons.

ADOLESCENCE, ſe dit figurément du premier âge du monde. On ne l'employe que dans le ſtile elevé. L'innocence & la vertu regnoient parmi les hommes, lorſque le monde étoit encore dans ſon *adoleſcence.*

ADOLESCENT. ſ. m. Jeune homme depuis 14 ans, juſqu'à 20 ou 25 ans. *Adoleſcens.* Il ne ſe dit gueres qu'en raillerie. C'eſt un jeune *adoleſcent*, pour dire, c'eſt jeune homme étourdi, un peu niais, & ſans expérience.

Ce mot vient d'*adoleſco*, mot Latin qui ſignifie croître ; parceque le tems de l'*adoleſcence* dure tout autant que le corps croît & ſe fortifie, & que le jugement ſe forme. Après l'âge de l'*adoleſcence*, le corps ne reçoit plus gueres d'accroiſſement.

ADONAI. ſ. m. C'eſt un des noms de Dieu, qui ſignifie proprement, Monſeigneur ; car quoi qu'en Hébreu il ſoit pluriel, il n'a cependant qu'une ſignification ſinguliere, comme bien d'autres dans l'Hébreu & dans toutes les langues. Quelques Auteurs le tirent de ארן, *eden, baſe*, & diſent qu'il convient à Dieu, parce qu'il eſt le fondement, la baſe, le ſoutien de toutes les créatures. Il eſt plus naturel de le tirer de דון *juger, être Juge ou Magiſtrat, gouverner, dominer.* Les Septante le traduiſent par Κύριος, & la Vulgate par *Dominus*, Seigneur, & les Juifs le mettent & le prononcent à la place du nom propre de Dieu *Jehovah. Adonai* ſe dit auſſi des créatures ; mais le plus ſouvent quand il ſe dit des hommes, il y a dans l'Hébreu *Adoni* au ſingulier, ou *Adonai* au pluriel par un *a* bref, & quand il ſe dit de Dieu, jamais qu'*Adonai* au pluriel, par un *a* long. Quelquefois il ſe dit au pluriel pour un ſeul homme, comme d'Abraham Geneſ. XXIV. 9. de Putiphar Geneſ. XXXIX. 2. de Pharaon, Geneſ. XL. 1. de Joſeph Geneſ. XLII. 30. &c. Au reſte, la forme ſeule de ce nom ne prouve pas qu'il ſoit pluriel ; mais les autres endroits où l'on trouve *Adonim* & *Adone*, qui ſont dits d'un ſeul, ou bien avec d'autres pronoms, comme *adonecha*, ne laiſſent aucun lieu de douter qu'il ne ſe diſe au pluriel également bien d'un ou de pluſieurs. Buxtorf le fils, & beaucoup d'autres prétendent que quand il ſe dit des Anges, c'eſt moins de ces Miniſtres de Dieu qu'il ſe dit, que de Dieu lui-même agiſſant par le miniſtere des Anges. Cela ne doit s'entendre que d'*Adonai* écrit par un *Kamets*, ou *a* long.

ADONC, adv. Vieux mot qui ſignifioit, Alors, ou donc. *Tunc, igitur.*

> Adonc, *répondit l'épouſée*,
> *Je ne vous ay pas mors auſſi.* MAR.

ADONIES, ou ADONIENNES. ſ. m. & plur. *Adonia.* Fêtes inſtituées à l'honneur d'*Adonis*, dans leſquelles les femmes imitoient les lamentations de Venus après la mort d'*Adonis*, enſuite chantoient ſes loüanges, & ſe rejoüiſſoient comme s'il eut été reſſuſcité. Ou plûtôt, ſelon le ſentiment de Murcius, cela faiſoit deux fêtes en deux differens tems de l'année, à ſix mois l'une de l'autre ; parceque l'on s'imaginoit qu'*Adonis* paſſoit ſix mois avec Proſerpine & ſix mois avec Venus. Les Grecs, les Egyptiens, & les Babyloniens, celebroient cette fête, & donnoient le ſurnom de *Salambon* à Venus ; ou à la fête même, comme Lampridius l'a fait, en diſant que Heliogabale celebra *Salambon* à la maniere des Syriens, avec de grands cris & de grandes lamentations. Saint Jerôme parle de cette fête dans ſon Commentaire ſur Ezechiel VIII. 14. La 31e Idylle de Théocrite contient une fiction jolie ſur la mort d'*Adonis* ; mais ce n'eſt rien moins qu'une deſcription de la fête *Adonienne*, comme un Nouveau Dictionnaire le dit. La premiere Idylle de Bion pourroit bien plûtôt paſſer, non pas pour une deſcription de cette fête ; mais pour une lamentation propre à être chantée dans cette fête pour cela. Voyez Meurs. *De Græc. fer.* p. 3. Caſtellan *Eortologion* imprimé à Anvers *in* 8°, & Beger t. 1r p. 93. & 200. juſqu'à 207.

ADONIS. ſ. m. *Adonis.* C'eſt le nom propre d'un jeune homme d'une rare beauté, né de l'inceſte de Cynicas Roi de Chypre, & de Myrrha ſa fille. Il fut tué par un ſanglier, & Venus, qui l'avoit tendrement aimé, le changea en une fleur, qui fut teinte de ſon ſang. C'eſt l'anemone rouge. Quelques Auteurs ont fait *Adonis* hermaphrodite. Les Egyptiens le prennent pour Oſiris ; & Plutarque dit qu'il a ſouvent été pris pour Bacchus. S. Jerôme ſur Ezech. VIII. 14. le prend pour Thammuz, dont parle le Prophete Macabbe Liv. 1r Saturn. c. 21. & Onomacrite pour le Soleil. On prétend que la fable d'*Adonis* n'eſt qu'une allégorie. Il eſt fils de Myrrha, dit-on, parceque la Myrrhe eſt agréable. On pouvoit ajouter, & de Cyniras, qui en Phénicien ſignifie *guittarre*, parceque c'eſt un inſtrument de plaiſir. D'autres prétendent qu'elle exprime le Soleil, & ſa révolution annuelle, le bled. *Adonis* avoit un temple à Biblos en Phénicie. Les Jardins d'*Adonis* ſont célébres dans l'antiquité, & avoient paſſé en proverbe, pour ſignifier des Jardins délicieux, faits pour le pur plaiſir.

On ne doute pas que le Paradis terreſtre n'ait été le modele ſur lequel les Poëtes profanes ont formé les Iſles fortunées, les Champs Élyſiens, les prez de Pluton, les Jardins des Heſpérides, d'*Adonis*, de Jupiter, d'Alcinoüs. HUET. La conformité des mots jardin d'*Eden*, & jardin d'*Adon*, peut bien avoir été l'occaſion de ces jardins conſacrez à *Adonis*, que les Grecs, les Egyptiens & les Aſſyriens plantoient dans des vaſes de terre, & dans des paniers d'argent, pour en parer leurs maiſons, ou pour les porter dans leurs proceſſions ; quoique je n'ignore pas que les Mythologues, qui ont obſcurci par leurs fictions la verité de l'hiſtoire, rapportent l'origine des jardins d'*Adonis* à ces laitues dans leſquelles Venus mit ſon corps fraîchement tué. ID. Moſchopulus fait venir ce nom de ᾄδω, je chante. C'eſt une erreur. Un nouveau Dictionnaire dit que Bochard remarque qu'*Adon* en langue Phénicienne, ou Syriaque, ſignifie *Seigneur.* Cela eſt vrai ; mais c'eſt quand il s'écrit par un *aleph*, comme *Adonai* dont nous avons parlé ; mais *Adon* peut s'écrire par un *ain*, & c'eſt delà que M. Huet prétend qu'il eſt dérivé ; alors *Adon*, ſignifie *délicieux, beau, agréable.* Certainement ce nom revient mieux à tout ce qu'on dit d'*Adonis.* Cependant il paroit que les Grecs l'on tiré de אדון, *Adon*, Seigneur, parce qu'ils l'ont appellé Ιτᾶνος, de ἰτέα, *un ſaule*, parce qu'en Phénicien *Adon*, Seigneur, & *Adan*, ſaule, s'écrivent avec les mêmes lettres. Les Poëtes Grecs ont fait à l'envi des vers ſur la mort d'*Adonis.* M. Ménage a fait ſur le même ſujet un petit Poëme en vers Grecs Adoniques, qui mérite d'être comparé aux anciens, dans leſquels il a pris les penſées les plus délicates & les expreſſions les plus polies.

ADONIS, ſ. m. *Adonis.* Fleuve de la Phénicie, ainſi appellé d'*Adonis.* Il ſe jettoit dans la mer de Syrie proche de Biblos, où *Adonis* étoit particulierement honoré.

ADONIS étoit auſſi une dance des anciens Grecs, ſelon Meurſius, & il eſt vrai qu'il y avoit chez les anciens une dance dans laquelle un Comédien, ou une Comédienne, imitoient *Adonis.* Cela paroît dans Arnobe Liv. VII. & par Prudence περὶ στε. hymne 10. mais il ne ſuit pas de ces Auteurs qu'elle s'appellât *Adonis*, quoique cela ſoit vraiſemblable.

ADONIQUE, ou ADONIEN. adj. Terme de Poëſie. C'eſt un vers en uſage chez les Grecs & les Latins, compoſé d'un dactile, & d'un ſpondée, qu'on met à la fin de chaque ſtrophe des vers ſaphiques. On lui a donné le nom de ſon inventeur.

> *Nec mori per vim metuam, tenente Cæſare terras.* HOR.

Il eſt cependant à remarquer qu'on trouve quelquefois des vers ſaphiques qui ne ſont point ſuivis de vers *adoniens*, & des vers *adoniens* détachez des vers ſaphiques. On trouve des exemples de tout cela dans les Anciens.

ADONNER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se donner, s'appliquer, s'attacher à quelque exercice, à quelque profeſſion. *Dedere ſe.* Ce jeune homme s'eſt *adonné* à l'étude de la Juriſprudence. Celui-là s'eſt entierement *adonné* aux Mathématiques.

ADONNER, ſe dit des perſonnes que l'on voit, chez qui l'on va ſouvent. Comme il étoit Gaſcon, il s'*adonna* chez le Maréchal de Grammont. BUSSI.

ADONNER, ſe dit auſſi en ce ſens en parlant des choſes où nôtre plaiſir & nôtre inclination nous portent. Ce jeune homme eſt *adonné* aux femmes, au vin, au jeu, cet autre eſt *adonné* à l'étude

l'étude, à la chaſſe, aux armes. Heureux celui qui s'*adonne* à la vertu.

On dit quelquefois d'un chien, qu'il s'eſt *adonné* dans une maiſon; pour dire qu'il y eſt venu de lui-même, qu'il s'y eſt apprivoiſé. On le dit auſſi des hommes qui s'intriguent & ſe familiariſent dans quelque maiſon. *Admiſcere ſe.*

On dit en termes de Marine, que le vent *adonne*, quand il change, & devient plus favorable qu'il n'étoit.

S'ADONNER. Le peuple dit auſſi en parlant des chemins: Je vous prie de paſſer chez moi, quand vôtre chemin s'*adonnera* de ce côté-là. *Cum iter feret.* Quand on eſt égaré dans une forêt, on marche ſelon que le chemin s'*addonne*; ſelon les ſentiers qu'on trouve.

ADONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deditus.* Ce mot vient de *ad* & de *donare.*

ADOPTER. v. act. Prendre un étranger pour le mettre en ſa famille, & le reconnoître pour ſon fils, le deſtiner à ſa ſucceſſion. *Adoptare.* La coutume d'*adopter* étoit fort familiere aux Romains. Ils l'avoient appriſe des Grecs, qui l'appelloient *υἱωσις*; mais elle n'eſt point en uſage en France. Elle a encore lieu en quelques endroits de l'Empire. En Lorraine on la conteſte. Celui qui étoit *adopté* paſſoit dans la famille, & entroit ſous la puiſſance paternelle de celui qui l'*adoptoit*; mais il n'étoit point délivré de celle de ſon pere naturel, qui conſervoit ſes droits.

Du Cange dit que ce mot vient du Latin *adoptare*, d'où on a fait dans la baſſe Latinité *adobare*, qui ſignifie, faire Chevalier, ceindre l'épée: d'où eſt venu auſſi le mot de *miles adobatus*, qui ſignifioit un Chevalier nouvellement fait, parceque celui qui le faiſoit Chevalier, en faiſoit une eſpece d'adoption.

On dit auſſi, Par la paſſion de JESUS-CHRIST nous ſommes *adoptez* enfans de Dieu; nous avons part à l'héritage céleſte. Les Religieux ont mis la réforme dans un tel Couvent, & l'ont *adopté* & uni à leur Congrégation.

ADOPTER, ſe dit figurément en choſes morales, pour ſignifier, qu'on s'approprie & qu'on s'empare des penſées & des ouvrages d'autrui. *Vindicare, adſciſcere.* Il ſe prend auſſi dans un bon ſens, pour exprimer qu'on approuve les ſentimens d'autrui.

ADOPTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adoptatus.*

ADOPTIF, IVE. adj. Qu'on a adopté. *Adoptatitius, Filius adoptivus.* L'Empereur Adrien préferoit les enfans *adoptifs* aux enfans naturels, parce qu'on choiſit les enfans *adoptifs*, & que le hazard donne les enfans naturels. Les enfans *adoptifs* chez les Romains partageoient avec les enfans naturels. C'eſt pourquoi ils prenoient le nom & le ſurnom de celui qui les adoptoit; ſeulement pour marquer leur extraction & leur naiſſance, ils ajoûtoient le nom de la maiſon d'où ils deſcendoient, ou le ſurnom de la branche particuliere d'où ils étoient iſſus. Ménage a fait imprimer un livre d'éloges, ou de vers qu'on lui a adreſſez, & qu'il appelle un livre *adoptif*, qu'il a joint à ſes œuvres. D. Heinſius & Furſtemberg de Munſter ont auſſi publié des livres *adoptifs*; c'étoient des recueils de poëſies faites à leur honneur.

ADOPTIF, IVE, ou ADOPTIEN, ENNE. *Adoptivus*, ou *Adoptianus.* Nom de ſecte. Les *Adoptiens* eurent pour Chefs Elipand de Tolede, & Felix d'Urgel, qui avoit été ſon précepteur. Le premier écrivit à l'autre pour ſçavoir de lui comment il entendoit que JESUS-CHRIST, fût fils de Dieu. Celui-ci lui répondit, que ſelon la nature humaine il n'étoit point fils naturel, mais ſeulement fils *adoptif.* Ils répandirent tous chacun de ſon côté cette doctrine ſur la fin du VIIIe ſiécle; & c'eſt ce qui les fit appeller *Adoptifs*, ou *Adoptiens*, eux & leurs Sectateurs. Felix fut convaincu & condamné à Narbonne en 788. à Ratiſbone en 792. à Francfort ſur le Mein en 794. peu de tems après par le Pape Hadrien; en 799. par Leon III. & encore la même année à Urgel dans un Synode. Felix & Elipand revinrent de leur erreur. Felix a décrit toute cette affaire dans la Confeſſion de foi qu'il envoya après ſon retour aux Clercs de ſon Dioceſe. Nous avons auſſi un ouvrage d'Alcuin contre Felix & Elipand. Il y ſoutient que c'eſt retomber dans le Neſtorianiſme de diſtinguer en JESUS-CHRIST deux fils de Dieu, l'un naturel, & l'autre *adoptif*, & deux Dieux, l'un vrai, & l'autre *nuncupativus*, qui ne l'eſt que de nom. On appelle Feliciens ceux qui ſuivirent Felix & Elipand, du nom de Felix, qui en étoit Auteur. *Feliciani.* Et leurs erreurs, l'héreſie Felicienne. *Hereſis Feliciana.* Il y a dans les Nouvelles litteraires de la Mer Baltique 1699. au mois d'Août p. 238. & ſuivantes une Diſſertation de Jean Trelland ſur cette héreſie. Voyez auſſi les *Acta Sanct. Bened. Sæc. IV. p. 1. præf. §. 1.*

ADOPTION. ſ. f. Action par laquelle on adopte. *Adoptio.* L'*adoption* ſe faiſoit par acte public, & avec certaine formule. C'étoit une imitation de la nature, inventée pour la conſo-

lation de ceux qui n'avoient point d'enfans; cette imitation de la nature étoit ſi réguliere, que les Eunuques ne pouvoient adopter, parce qu'ils étoient dans l'impuiſſance actuelle d'avoir des enfans. Il n'étoit pas non plus permis au plus jeune d'adopter le plus vieux, parceque cela eût été contre l'ordre naturel; & il falloit que celui qui adoptoit eût 18 ans plus que l'enfant adoptif, afin qu'il pût être pere: car l'*adoption* eût été un monſtre, ſi le fils eût été plus âgé que le pere. Chez les Romains on diſtinguoit deux ſortes d'*adoptions*: l'une qui ſe faiſoit devant le Préteur: & l'autre par l'aſſemblée du peuple, dans le tems de la Republique, & depuis par un reſcript des Empereurs. La premiere regardoit un fils de famille, & alors on s'addreſſoit au Préteur devant lequel le pere naturel déclaroit, qu'il émancipoit ſon fils, & qu'il conſentoit qu'il paſsât dans la famille de celui qui l'adoptoit. La ſeconde regardoit une perſonne libre, & cette eſpece d'*adoption* s'appelloit *adrogation*: Celui qui étoit adopté changeoit tous ſes noms, & prenoit le prénom, le nom & le ſurnom de celui qui l'adoptoit. Du tems du Pape Benoît II. l'Empereur Conſtantin Pogonate envoya à Rome les cheveux de ſes deux fils, Juſtinien & Héraclius qui furent reçus par le Pape, le Clergé, & l'armée. C'étoit une eſpece d'*adoption* uſitée en ce tems-là, & celui qui recevoit les cheveux d'un jeune homme, étoit regardé comme ſon pere. FLEUR. Le Pape Jean VIII. avoit adopté Boſon premier Roi d'Arles, comme il parle dans une de ſes lettres. A peine trouvera-t'on d'autre exemple de l'*adoption* dans l'ordre Eccléſiaſtique, la loi qui imite la nature neceſſairement, n'oſant pas donner des enfans à ceux à qui ce ſeroit un crime de s'en faire. CHORIER *Hiſt. de Dauph. l. x. t. 1. p. 693.*

Les anciens Gaulois appelloient l'*adoption* une *afiliation.* L'*adoption* ne ſe pratique point en France: on en trouve ſeulement quelques veſtiges dans la coutume de Xaintonge, qui porte que l'afilié ne ſuccede à l'afiliant qu'aux biens meubles; & non aux héritages, pour leſquels l'*adoption* ne lui peut profiter. Au reſte, les enfans par *adoption* n'étoient point diſtinguez des autres; & ils entroient dans tous les droits que la naiſſance donne aux enfans à l'égard de leurs peres. C'eſt pourquoi ils devoient être ou inſtituez héritiers, ou nommément exhérédez par le pere qui les avoit adoptez; autrement le teſtament étoit nul. Cependant l'enfant *adoptif* ne ſuccedoit point aux parens du pere adoptant, à moins qu'ils n'euſſent conſenti à l'*adoption.* Les Chrétiens ſont enfans de Dieu par *adoption.* C'eſt une eſpece d'*adoption* que la réception d'un Religieux. C'eſt auſſi une eſpece d'*adoption* honoraire, que l'inſtitution d'un héritier univerſel, à la charge de porter le nom, & les armes de la famille. Cette *adoption* teſtamentaire étoit auſſi en uſage chez les Romains: mais comme cette eſpece d'héritier n'étoit qu'un ſimple légataire, plûtôt qu'un enfant adoptif, il falloit que l'*adoption* par teſtament fût confirmée par le peuple. Ainſi, lors qu'Auguſte ſe trouva adopté par le teſtament de Ceſar, M. Antoine retarda la confirmation de l'aſſemblée du peuple, parce qu'il ne vouloit point qu'Auguſte fût appellé le fils de Ceſar en vertu d'une *adoption* juridique. Nous avons quelques *adoptions* marquées ſur les médailles. Celle de Trajan par Nerva ſur les médailles de Trajan IMP. CAES. NERVA TRAJAN. AUG. GERM. Au revers, ADOPTIO. Une figure en habit de guerre, tenant de ſa main gauche une haſte, tend la main droite à une figure qui eſt en habit de Senateur. Celle d'Hadrien par Trajan. IMP. CAES. TRAJANUS HADRIANUS AUG. & au revers, ADOPTIO PARTH. DIVI TRAJAN. AUG. P. M. TR. P. COS. Mr Bouſſac dans ſes *Noctes Teologicæ* 14. 15. & 16e Diſſertation, explique diverſes ſortes d'*adoptions*, dont l'une ſe faiſoit au Batême, l'autre par l'épée & la derniere par les cheveux. Mr de Cordemoy a cependant remarqué à la fin de l'hiſtoire de Dagobert, que l'*adoption* étoit permiſe quand on n'avoit point d'enfans: elle ſe faiſoit devant le Roi, qui en donnoit des lettres; & celui qu'on adoptoit étoit conſideré comme fils: il joüiſſoit dès ce moment des biens de ſon pere adoptif, à la charge de lui fournir toutes les choſes dont il avoit beſoin pour vivre commodément ſuivant ſa condition.

ADORABLE. adj. m. & f. Digne d'être adoré; qui mérite le plus profond des reſpects. *Adorandus.* Dieu ſeul eſt *adorable.* Les myſteres de la Religion ſont *adorables.*

ADORABLE, ſe dit auſſi abuſivement & hyperboliquement des choſes du monde qu'on aime infiniment. *Venerandus.* Les amans trouvent leur maîtreſſe *adorable*: c'eſt une exagération amoureuſe.

ADORATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui adore: qui rend un culte, & des hommages religieux. *Cultor, venerator, cultrix.* Les *adorateurs* du vrai Dieu. Il y a beaucoup d'obſervateurs des coûtumes, & des bienſéances; mais peu d'*adorateurs* en eſprit, & en verité. FLECH. S. Benoît forme des hommes

hommes que Die
faite; ce ſont de
LA TR.
On le dit abuſivemen
ment, ou qui adm
toutes les belles. I
avec elles une fou
teur de ſes propre
ſont la cour avec
nes élevées au def
teurs que d'amis. E
Je n'ai p
Les flots toujo
Qu'attire ſur
Adorateurs d
Dupes d'un cœ
Juſques à qua
Charmera-t'il
Recüeil de ver
ADORATION. ſ.
le plus grand des re
poſture humiliée,
miſſion. *Adoratio.*
tre culte, & nos *ad*
que Dieu a décidé
plus grand des péc
grimaces, & les *a*
On le dit auſſi des ch
beaucoup d'amour
d'un profond reſpec
ont eu pour ce Prin
ont de la beauté s'i
comme à des divini
tion, n'écoute des
On crée un Pape par l'
l'*adoration* ſe fait lo
comme inſpirez du
proclament Pape. C
qu'étant confuſe &
d'une délibération
priſe. Car les indif
ces occaſions impr
ſant ſe haſarder à ê
au nouveau Pape,
qui les emporte. H
élu, il eſt placé ſur
C'eſt le premier ho
ADORER. v. act. F
ge ſouverain avec l
a que Dieu ſeul qu
adorent les idoles. I
ſignifie, Faire un ad
en Jéruſalem. FLE
ADORER, ſignifie c
rendre une eſpece
n'eſt dû qu'à Dieu
rer les Saints, qu'c
mais il eſt d'un ord
rer les reliques, les
la vénération.
Tu joüis dans l'
De ce ſoleil, dor
Eſt ſans coucha
Ce feu ſeul te p
Mais ſouviens
N'étant plus d
Il y a pluſieurs paſſag
Ecrivains Eccléſiaſt
d'un ſimple honneu
tion qu'on a pour lu
mot d'*adorer* en ſa p
origine, ne ſignifie a
num ad os admovere
baiſer les mains. Le
ſonnes de ſon Clerg
étoit venu à Rome
l'armée de Ravenne
que le Pape étoit a
premiers du Clerge

hommes que Dieu a deſtinez, & qu'il appelle à une vie parfaite; ce ſont de veritables *adorateurs* qu'il inſtituë. Abbé de la Tr.

On le dit abuſivement de celui qui eſtime, ou qui aime paſſionnément, ou qui admire extrêmement. Ce galant eſt l'*adorateur* de toutes les belles. Les femmes du monde ſont vanité de traîner avec elles une foule d'*adorateurs*. S. Evr. Ce Poëte eſt l'*adorateur* de ſes propres Ouvrages. On le dit encore de ceux qui font la cour avec trop de ſoumiſſion & de baſſeſſe, aux perſonnes élevées au deſſus d'eux. Les favoris trouvent plus d'*adorateurs* que d'amis. Bouh.

Je n'ai percé qu'à peine,
Les flots toûjours nouveaux d'un peuple adorateur,
Qu'attire ſur ſes pas ſa prochaine grandeur. Racin.

Adorateurs *d'un bien fragile,*
Dupes d'un cœur ambitieux,
Juſques à quand un cœur d'argile
Charmera-t'il nos foibles yeux?

Recuëil de vers imp. par le P. Bouhours.

ADORATION. ſ. f. Vénération, action par laquelle on rend le plus grand des reſpects, & des honneurs divins; ſoit par une poſture humiliée, ſoit par d'autres actes d'une profonde ſoumiſſion. *Adoratio.* L'*adoration* ſuprême n'eſt dûë qu'à Dieu. Nôtre culte, & nos *adorations* ſont abſolument inutiles, s'il eſt vrai que Dieu a décidé de nous par un décret éternel. Port R. Le plus grand des péchez eſt l'*adoration* des idoles. Dieu hait les grimaces, & les *adorations* extérieures des hypocrites.

On le dit auſſi des choſes & des perſonnes, pour leſquelles on a beaucoup d'amour & d'admiration; & une eſtime accompagnée d'un profond reſpect. *Cultus, veneratio.* L'amour que les peuples ont eû pour ce Prince alloit juſqu'à l'*adoration*. Les femmes qui ont de la beauté s'imaginent que nous leur devons des *adorations* comme à des divinitez. S. Evr. Un Prince accoutumé à l'*adoration*, n'écoute des remontrances qu'avec impatience.

On crée un Pape par l'*adoration*, ou par le ſcrutin. L'élection par l'*adoration* ſe fait lorſque les Cardinaux vont bruſquement, & comme inſpirez du S. Eſprit, à l'*adoration* d'un d'entr'eux, & le proclament Pape. Cette maniére d'élection eſt dangereuſe, parcequ'étant confuſe & tumultueuſe, & n'étant point accompagnée d'une déliberation tranquille, il arrive qu'elle ſe fait par ſurpriſe. Car les indifférens ſe laiſſent entraîner ſans réflexion dans ces occaſions imprévuës: & ceux qui ont d'autres vuës, n'oſant ſe haſarder à être les derniers à donner leur conſentement au nouveau Pape, ſe joignent preſque malgré eux au torrent qui les emporte. Hist. des Concl. Lorſque le Pape eſt élu, il eſt placé ſur l'autel, & les Cardinaux vont à l'*adoration*. C'eſt le premier hommage qu'on lui rend.

ADORER. v. act. Réverer avec dévotion; rendre un hommage ſouverain avec la plus profonde ſoumiſſion. *Adorare.* Il n'y a que Dieu ſeul qu'on doive *adorer* véritablement. Les Payens *adorent* les idoles. Il ſe met quelquefois ſans régime, & alors il ſignifie, Faire un acte de Religion. Les Iſraëlites alloient *adorer* en Jéruſalem. Fleury.

Adorer, ſignifie quelquefois ſimplement, Réverer, reſpecter; rendre une eſpece de culte ſubalterne, & inférieur à celui qui n'eſt dû qu'à Dieu. *Venerari, colere.* Dans ce ſens on dit, *adorer* les Saints, qu'on honore ſimplement d'un culte religieux; mais il eſt d'un ordre inférieur à celui qu'on rend à Dieu; *Adorer* les reliques, les images, pour leſquelles on a ſeulement de la vénération.

Tu joüis dans l'éternité
De ce ſoleil, dont la clarté
Eſt ſans couchant & ſans aurore.
Ce feu ſeul te peut enflammer;
Mais ſouviens toi que je t'adore,
N'étant plus digne de t'aimer. Des Mar.

Il y a pluſieurs paſſages, tant de la Sainte Ecriture, que chez les Ecrivains Eccléſiaſtiques, où le mot d'*adorer* ſe dit ſeulement d'un ſimple honneur qu'on fait à quelqu'un, ou de la vénération qu'on a pour lui. La Reine Eſther *adora* le Roi Aſſuerus. Le mot d'*adorer* en ſa plus étroite ſignification, & en ſa premiere origine, ne ſignifie autre choſe que *porter la main à la bouche, manum ad os admovere*; c'eſt-à-dire, ſaluer, faire la réverence, ou baiſer les mains. Le Pape S. Martin ayant envoyé quelques perſonnes de ſon Clergé à l'Exarque de Ravenne Callipas, qui étoit venu à Rome en 653. avec le Chambellan Theodore, & l'armée de Ravenne, l'Exarque les reçut dans le palais, croyant que le Pape étoit avec eux; mais ne l'y trouvant pas, il dit aux premiers du Clergé: Nous voulions l'*adorer*; mais demain, qui eſt Dimanche, nous l'irons trouver & le ſaluer. On voit ici les mots *adorer* & ſaluer employez indifféremment, & il y avoit long-tems que l'on diſoit *adorer* l'Empereur. Fleury. L'Adoration ſe prend en deux manieres. Il y a celle que nous rendons à Dieu, ſeul adorable par ſa nature, & qui s'appelle latrie. Il y en a une autre que nous rendons à cauſe de Dieu à ſes amis, & à ſes ſerviteurs; comme quand Joſué & David *adorerent* des Anges; ou aux lieux & aux choſes conſacrées à Dieu; ou aux Princes qu'il a établis, comme quand Jacob *adora* Eſaü, ſon frere aîné, & quand Joſeph fut *adoré* par ſes fréres. Il y a auſſi une *adoration* qui n'eſt qu'un honneur rendu réciproquement, comme entre Abraham & les enfans d'Hemor. Fleur. *d'après S. Jean Damaſcene.* Le IIe Concile de Nicée dans ſa lettre à l'Empereur Sev. VII. explique ainſi le mot d'adoration. *Adorer* & ſaluer ſont le même en Grec, *πρὸς Κύνειν* & *ἀσπάζεσθαι*. Car dans l'ancien Grec *Κύνειν* ſignifie ſaluër, ou baiſer, & la prépoſition *πρὸς* marque une plus forte affection. Nous trouvons la même expreſſion dans l'Ecriture ſainte. Il eſt dit que David ſe proſterna ſur le viſage, & *adora* trois fois Jonathas, & le baiſa. Saint Paul dit que Jacob *adora* le haut du ſceptre de Joſeph. Ainſi quand nous ſaluons la Croix, nous chantons: Nous adorons la Croix, Seigneur, & nous adorons la lance qui a percé vôtre côté: ce qui manifeſtement n'eſt qu'un ſalut, comme il paroît en ce que nous les touchons de nos lévres. Que ſi l'on trouve ſouvent l'*adoration* dans l'Ecriture, & dans les Peres, pour le culte de latrie en eſprit, c'eſt que ce mot a pluſieurs ſignifications: car il y a une *adoration* mêlée d'honneur, d'amour & de crainte; comme quand ils diſent: Nous adorons vôtre Majeſté. (Les Peres parlent à l'Empereur) Il y en a une de crainte ſeule, comme quand Jacob adora Eſaü. Il y en a une d'action de graces, comme quand Abraham *adora* les enfans d'Heth. C'eſt pourquoi l'Ecriture voulant nous inſtruire dit: Tu *adoreras* le Seigneur ton Dieu, & ne ſerviras qu'à lui ſeul. Elle met l'*adoration* indéfiniment, comme un terme équivoque, qui peut convenir à d'autres: mais elle reſtreint à lui ſeul le ſervice *λατρείαν*, que nous ne rendons qu'à lui ſeul. Fleur. *d'après le Concile.*

Cependant quelques nouveaux Critiques ont prétendu que dans une verſion Françoiſe de l'Ecriture on ne devoit ſe ſervir du mot d'*adorer*, que lorſqu'il étoit parlé du culte qui ſe rend à Dieu ſeul. Il eſt vrai que le mot Latin *adorare*, dans l'ancienne édition de la Bible, qui a été traduit par *adorer* dans les verſions Françoiſes, eſt de lui-même équivoque, & cet équivoque vient du verbe Hebreu שחח *ſchahha*, qui ſignifie ſimplement *ſe courber, ſe proſterner* devant quelqu'un pour le ſaluer. Mr. Simon au contraire, dans ſa réponſe aux *ſentimens de quelques Théologiens de Hollande* ch. 16. croit qu'on doit conſerver toûjours le mot d'*adorer* dans les verſions Françoiſes de l'Ecriture, comme un terme conſacré & autoriſé dans l'Egliſe par un long uſage. Il ajoute qu'il eſt facile de remédier à l'équivoque de ce mot par une pure note, & qu'il n'eſt pas poſſible de retrancher entierement les équivoques qui ſont dans toutes les langues, parcequ'il n'y a pas autant de mots, qu'il y a des choſes: *Res infinitæ, voces finitæ.*

En effet, au ch. 2. de S. Matth. v. 2. où il eſt dit que les Mages vinrent *pour adorer* l'Enfant Jeſus, il a ajouté cette note à la marge de ſa verſion: Le mot d'*adorer* ſignifie en general dans l'Ecriture ſe mettre à genoux, ou ſe proſterner devant quelqu'un; mais quand il eſt appliqué à Dieu, il ſignifie une véritable adoration. Sur le verſ. 11. du même chap. où il eſt dit que les Mages *ſe proſternant adorerent* l'Enfant Jeſus, il ajoute cette autre remarque: *C'eſt la maniere de ſaluer qui étoit en uſage dans une bonne partie de l'Orient, & pluſieurs peuples l'obſervent encore aujourd'hui à l'égard de leurs Rois.* On lit auſſi ſur ce même endroit dans la verſion Françoiſe de toute la Bible imprimée à Anvers en 1534. avec le privilege de Charles V. & l'approbation de quelques Docteurs de Louvain. *Les Hébreux uſent ſouvent de ce mot* adorer, *pour* honorer *avec proſternation de corps, comme on fait encore aux Rois & aux Princes en Orient.* Lorſqu'il s'agit du culte que les Mages rendirent à l'enfant Jesus, on fait bien de garder le terme d'*adorer*, parceque les Mages par leur culte reconnurent la divinité de Jesus-Christ, & l'*adorerent* effectivement. Mais il ne faut pas pour cela garder dans les verſions le terme d'*adorer* partout où le Latin porte *adorare*, le terme François eſt bien plus déterminé que le Latin, & par conſéquent il n'eſt pas permis de mettre indifféremment l'un pour l'autre, comme il ſeroit ridicule de mettre dans une verſion Françoiſe Concile partout où le Latin porteroit *Concilium*; & *Egliſe*, partout où le Grec porteroit *ἐκκλησία*. C'eſt un deffaut des premieres verſions qu'on a renduës trèsmauvaiſes à force de vouloir les rendre trop litterales. Voyez là-deſſus la Préface du P. Bouhours ſur ſa Traduction du Nouveau Teſtament.

Il eſt vrai que les Grecs ont deux mots différens pour exprimer l'adoration qu'ils rendent à Dieu, & celle qu'ils rendent aux choſes créées. Ils expriment ordinairement la premiere par le verbe λατρεύειν, & la ſeconde par προσκυνεῖν. Ils ſe ſervent de ce dernier quand ils parlent de l'adoration des Images, de l'adoration du livre des Evangiles, & de celle des Saints Dons, c'eſt-à-dire, des Symboles du pain & du vin avant qu'ils ſoyent conſacrez. Voyez les mots *Image*, *Evangile*, *Dons*.

ADORER, ſignifie auſſi hyperboliquement, Avoir beaucoup d'amour; une ſoumiſſion extrême, ou une admiration aveugle pour quelqu'un. J'*adore* juſqu'à vos dédains & vos rigueurs. ST. EVR. On *adore* Virgile dans ſon Eneïde. Je ne ſçaurois *adorer* toutes vos fantaiſies; c'eſt à dire, je ne les reſpecte point; je ne vous applaudis point aveuglément. Cette mere *adore* ſes enfans; c'eſt-à-dire, elle les aime éperdûment. Les Courtiſans *adorent* les Favoris & ceux dont ils attendent des bienfaits. L'audace eſt triomphante, & le crime *adoré*. BREB. Je ne vais point au Louvre *adorer* la fortune. BOIL. C'eſt peu dire, je l'aime; Elvire, je l'*adore*. CORN. Le mérite qui fait *adorer* les Princes, attire aux particuliers la haine & l'envie. BOUH. Loüis II. Prince de Condé ſe ſeroit fait *adorer* de tout le monde, s'il ſe fût un peu ménagé. ROCHEF.

Et les Rois à genoux venoient de toutes parts,
Adoret *la grandeur du trône des Céſars.* GOD.

L'abſence ni le tems, je vous le jure encore,
Ne peuvent vous ravir ce cœur qui vous adore. RACIN.

Tonne, frappe, il eſt tems; rends moi guerre pour guerre,
*J'*adore *en périſſant la raiſon qui t'aigrit;*
Mais deſſus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qu'il ne ſoit tout couvert du ſang de Jeſus-Chriſt?
DES BARRAUX.

On dit proverbialement, *Adorer* le Veau d'or; pour dire, faire bien des ſoumiſſions à un homme ſans mérite, en conſidération ſeulement de ſes richeſſes; par alluſion au Veau d'or qu'adorerent les Iſraëlites.

ADOS. ſ. m. Terme de Jardinage. Terre élevée en talus contre une muraille bien expoſée. On ſeme des poix & des féves ſur un *ados*, pour les avancer plus qu'en pleine terre, parceque la réflexion du ſoleil échauffe ces talus. Les laituës ont beſoin d'un bon *ados* pour venir promptement. Les raves & les pois hâtifs croiſſent fort bien ſur un *ados*. LIGER. Le mot *ados* eſt dit ainſi à cauſe que la terre miſe ainſi le long d'un mur forme une eſpece de dos. ID. Ou bien parcequ'elle eſt au dos du mur, adoſſée, appuyée contre le mur.

ADOSSER. verb. act. Conj. Je m'*adoſſai*; je me ſuis *adoſſé*; je m'*adoſſerai*. Mettre le dos contre quelque choſe. *Dorſum applicare, dorſo incumbere.* Il ſe dit plus ordinairement au figuré en ces phraſes. Cette maiſon eſt *adoſſée* contre l'Egliſe; contre la montagne. Ce lit eſt *adoſſé* contre la muraille. *Inniti, incumbere, applicari.* Lorſqu'il ſe vit attaqué, il s'*adoſſa* contre la muraille.

On dit auſſi avec le pronom perſonnel s'*adoſſer* contre quelqu'un, pour dire, avoir le dos tourné l'un contre l'autre. *Tergum obvertere.* Les Soldats s'étant ainſi adoſſez, ne craignirent plus d'être enveloppez par l'ennemi. ABLANC.

ADOSSER, ſe dit auſſi en terme de Blaſon de ce qui eſt tourné le dos contre le dos de ſon pareil. *Averſos, obverſos pingere, ponere.* Mont-Beliard porte d'azur à deux bars *adoſſez* d'or: ce ſont deux eſpeces de poiſſons. On dit auſſi *adorſé*: le contraire eſt *affronté*. Il ſe dit particulierement des animaux rampans, comme le lyon, &c. On le dit en general de tout ce qui a de la longueur, & qui a deux faces différentes: comme, des clefs *adoſſées*, quand leurs pannetons ſont en dehors: des faux *adoſſées*, &c. Ce mot vient d'*ad* & de *dorſum*.

ADOSSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a en François comme en Latin la ſignification de ſon verbe.

ADOUBER. v. act. Accommoder, boucher des trous dans une fontaine, dans une machine, &c. *Reficere*. Tous les tuyaux de cette machine ſont bien *adoubez*: elle doit joüer maintenant. On le dit quelquefois des vaiſſeaux; mais on ſe ſert plus ordinairement de *radouber*.

Ce mot vient du Latin *adaptare*. Du Cange le dérive du mot *adobare*, qui ſignifioit autrefois, Armer. Voyez *adopter*.

ADOUBER, vouloit dire autrefois donner à un Chevalier, ou à un ſoldat, les armes neceſſaires, les habits, &c.

Se ne fuſſiez Chevaliers adoubez. ROMAN DE GAYDON.

Là me fit-il Chevalier adouber. ID.

Il ſignifie figurément, Rajuſter, accommoder, mettre en ordre. *Ordinare, diſponere.* On dit au jeu des échets, du triquetrac, & des dames, J'*adoube*, pour faire entendre qu'on touche une piéce qu'on ne veut pas joüer; mais ſeulement pour arranger ſon jeu.

ADOUCIR. v. act. Rendre plus doux, moins âcre, moins rude, ou moins amer, &c. *Temperare, rem aliquam dulcem efficere, mollire.* On a trouvé le ſecret d'*adoucir* l'eau de la mer. *Adoucir* l'âcreté des humeurs. On *adoucit* la voix, le ſon des inſtrumens, en les baiſſant d'un ton. On *adoucit* le fer à force de le battre. La pluye *adoucit* le tems, en le rendant moins froid. On *adoucit* les métaux par un alliage convenable. Ceux qui travaillent aux glaces de miroir, aux lunettes, &c. ne les poliſſent qu'après les avoir *adoucies*. Le mélange *adoucit* auſſi les odeurs, les couleurs, &c. L'aigreur des fruits s'*adoucit* en meuriſſant.

ADOUCIR, ſe dit auſſi des choſes ſpirituelles, pour ſignifier, Appaiſer, rendre moins fâcheux, & plus ſupportable; moderer, temperer. *Mitigare, lenire.* Il faut *adoucit* les termes injurieux ou barbares, quand on eſt obligé de s'en ſervir. On dit que l'amour a inventé la peinture, pour *adoucir* la douleur de l'abſence par la copie des traits de la perſonne aimée. FELIB. La lecture *adoucit* les ennuis, & les chagrins de la ſolitude. S. EVR. Il eſt difficile d'*adoucir* une humeur ſi farouche. ID. La joye *adoucit*, & relâche la triſteſſe. DAC. On peut *adoucir* & apprivoiſer les lyons, & les tigres mêmes; à plus forte raiſon peut-on ſe flater d'*adoucir* la fierté naturelle de ce jeune Prince. ABLANC. Il ſeroit bon d'*adoucir* la ſeverité incommode de la Philoſophie, de peur de la rendre haïſſable. PORT-R. Pour ne point rebuter les pecheurs vous avez *adouci* les rigueurs de la pénitence. PASC. Sur l'Euchariſtie Nos Freres tentant l'impoſſibilité de l'opinion de Calvin priſe à la lettre, l'*adouciſſent* autant qu'ils peuvent. PELISS. A dire le vrai cependant ſon opinion ainſi *adoucie*, n'enferme pas moins une contradiction formelle. ID. J'ai tâché d'*adoucir* ſon eſprit, & de le rendre plus calme. P. DE CL. La ſoumiſſion *adoucit* les plus farouches. La patience & la Philoſophie *adouciſſent* l'amertume des douleurs.

Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Devenir plus doux. *Miteſcere.* Conj. Je m'*adoucis*, je m'*adouciſſois*; je m'*adoucirai*. L'hyver s'eſt *adouci*; le froid eſt moins âpre, & moins violent. Le dépit de ne poſſeder pas les richeſſes ſe conſole, & s'*adoucit*, par le mépris que l'on a pour ceux qui les poſſedent. ROCHEF. Les haines & les inimitiez s'*adouciſſent* par le tems. DU R. Il n'y a perſonne ſi ſauvage qui ne *ſe* puiſſe *adoucir*. DAC. Le Roi s'*adoucit* dans la ſuite, & ne parut plus ſi irrité. P. DE CL. La fiévre s'*adoucit* par l'abſtinence & le repos.

ADOUCIR. Terme de Peinture. Mêler les couleurs avec la broſſe, ou le pinceau. *Expolire picturam.* On dit auſſi, *Adoucir* les deſſeins lavez, & faits avec la plume: c'eſt-à-dire, en affoiblir la teinte. *Adoucir* une peinture, c'eſt en changer quelques traits, & donner plus de douceur à l'air d'un viſage, qui avoit quelque choſe de rude. FELIB.

ADOUCI, IE. part. paſſ. & adj. *Temperatus, mitigatus, lenitus.*

ADOUCISSEMENT. ſ. m. L'action d'adoucir; ou ce qui ſert à adoucir; état de la choſe adoucie. *Temperatio, mitigatio.* L'*adouciſſement* de la bile, & des humeurs.

ADOUCISSEMENT, ſignifie, fig. Soulagement, diminution de peine & de douleur. *Levamen, levamentum, mollimentum.* Rien ne peut apporter d'*adouciſſement* à mes déplaiſirs. Il ſignifie auſſi accommodement, temperament, correctif. Ne ſçauriez vous trouver quelque *adouciſſement* pour concilier les eſprits. Les *adouciſſemens* de la Confeſſion attirent le monde. PASC. Il faut chercher quelques *adouciſſemens* pour exprimer les choſes ſales & malhonnêtes. CAIL. La Reine ſe priva de certains *adouciſſemens*, que le privilége de ſon rang lui faiſoit regarder comme permis, & que la flaterie lui avoit conſeillé comme neceſſaires. FLECH. Les perſonnes polies n'expriment qu'avec bien des précautions & bien des *adouciſſemens*, tout ce qui peut faire naître des idées obſcenes. S. EVR.

ADOUCISSEMENT. Terme de Peinture. *Expolitio.* On s'en ſert pour exprimer que les couleurs ſont bien noyées; que les traits ne ſont pas tranchez, & qu'il n'y a rien de rude. L'*adouciſſement* des couleurs rend la peinture plus tendre & plus fine.

ADOUCISSEMENT. Terme d'Architecture. C'eſt le racordement qui ſe fait d'un corps avec un autre par un chamfraim, ou par un cavet, comme le congé du fuſt d'une colonne; ou lorſque le plinthe d'une baſe eſt joint à la corniche de ſon piédeſtal par un cavet.

ADOUÉES. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des perdrix qui ſont pariées & accouplées. *Copulata.*

ADOULÉ, ÉE. adj. Vieux mot, qui vouloit dire autrefois *dolent, triſte. Mœrens, mœſtus, dolens.*

A. D. R.

ADR.

ADRACHNE. C'eſt une eſpéce d'arbre de grandeur médiocre, dont l'écorce eſt blanche, luiſante, ſon bois eſt fort dur, ſa fleur & ſon fruit ſont ſemblables à ceux de l'arbouſier, il vient en Candie; ſa feuille réſiſte au venin. Voyez Theophraſte.

ADRAGAN. ſ. m. *Adragantum gummi.* C'eſt le nom que l'on donne à une gomme qui ſe tire d'un arbre que les Grecs appellent *Tragacantha*, les Perſans *Khir Meghilan*, & les Arabes *Carad*. D'Herb. On ne dit point *Adragan* tout ſeul, mais gomme d'*Adragan*. Quelquefois on écrit *Adragante*, & quelquefois *Adraganth*. D'Herbelot écrit *Adragan*.

ADRAMELECH. ſ. m. Faux Dieu des Sepharraimites, peuple envoyé dans la Terre ſainte par les Rois d'Aſſyrie, à la place des Iſraëlites, après que Salmanazar eut détruit le Royaume d'Iſraël. Les Adorateurs d'*Adramelech* brûloient leurs enfans en ſon honneur, IV. des Rois 17. 31. ce qui a perſuadé Selden que c'étoit la même Divinité que Moloch. Quelques Auteurs Hébreux citez par Münſter, diſent qu'on le repréſentoit ſous la forme d'un mulet, & d'autres ſous celle d'un paon.

Adramelech, eſt auſſi le nom d'un des fils de Sennacherib. Ce nom ſignifie, puiſſance, grandeur, magnificence du Roi; ou Roi puiſſant, magnifique.

ADRASTÉE, ou plûtôt **ADRASTIE.** ſ. f. *Adraſtia.* C'eſt le nom d'une fauſſe Divinité, nommée autrement Neméſies, fille de Jupiter & de la Neceſſité, ou ſelon Heſiode, de la nuit, & ſelon Pauſanias de l'Ocean & de la nuit. Son emploi étoit de venger les crimes. Les Prêtres Egyptiens plaçoient *Adraſtie* au deſſus de la lune, d'où elle examinoit tout le monde, ſans qu'aucun coupable lui échapât.

Strabon tire ce nom de celui d'Adraſte Roi d'Argos; mais Phormetus le dérive du Grec ἀεὶ δρᾶν, de ſorte qu'il marque une Divinité qui eſt toujours en action, que rien n'empêche d'agir & de punir les coupables; Pauſanias de l'α privatif, & de δρᾶν, pris dans le ſens de διδράσκω, Je fuis, parceque on n'évite jamais la vengeance celeſte.

Adrastie, ou Adrastée, eſt auſſi le nom d'une Ville de la Troade bâtie par un Adraſte, fils de Merops, qui y bâtit un temple à la Fortune: il y eut auſſi un Oracle d'Apollon.

ADRESSANT, ANTE. adj. m. & f. Qui eſt envoyé à certain lieu, ou à certaine perſonne. *Inſcriptus.* Les lettres de Chancelerie ſont toutes *adreſſantes* aux Juges, ou aux Royaux.

ADRESSE. ſ. f. Dexterité, induſtrie, ſubtilité, ſoit de la main, ſoit du corps. *Induſtria, ſolertia, ars.* Les Charlatans font mille tours avec une *adreſſe* merveilleuſe. Ce Cavalier fait tous ſes éxercices avec beaucoup d'*adreſſe*; il a une *adreſſe* naturelle pour toutes choſes. Les jeux d'*adreſſe* ſont permis, comme la paume, le billard, &c. Si l'*adreſſe* humaine peut quelquefois imiter la nature, que ne peut point le ſouverain Architecte du monde? P. Dan.

Adresse, ſe dit figurément de la ſubtilité, de la prudence, & de la fineſſe de l'eſprit, ou pour le bien, ou pour le mal. *Calliditas, dexteritas, conſilium.* Il faut beaucoup d'*adreſſe* pour conduire une piéce de théatre. On lui a tiré ſon ſecret avec *adreſſe*. Dans le monde il faut diſſimuler avec *adreſſe* les veritez qui ne plaiſent pas. S. Evr. On ne peut point s'aſſurer d'un cœur qu'on ne retient que par *adreſſe*. Ch. d. Mer. Pour réüſſir à la Cour, il faut plus d'*adreſſe* que de bonne foi. Il ſe prend auſſi pour ruſe, & artifice. On déteſte les lâches *adreſſes* de ceux qui abuſent de la foibleſſe des Princes. S. Evr. Par l'*adreſſe* de ceux qui s'enrichiſſent de la ſuperſtition des autres, on ne voyoit partout que nouvelles cérémonies. Bayl.

Ce qui devroit venir de la bonté des cœurs.
*Vient de l'*adreſſe*, & du génie.*

On le dit auſſi de la conduite, & de l'habileté dans le maniment des affaires. Il a fait réüſſir cette affaire par ſon *adreſſe*, & par la maniere dont il l'a tournée. Le peuple eſt ſi groſſier qu'on ne doit pas ſe donner la peine de le tromper avec *adreſſe*. S. Evr. Le crime trouve moins d'averſion quand il eſt conduit avec beaucoup d'*adreſſe*. S. Evr.

Adresse, ſe tranſporte quelquefois figurément de l'ouvrier à l'inſtrument dont il ſe ſert.

De ſon étui à leurs yeux l'autre étale l'ouvrage,
*Et leur fait admirer l'*adreſſe* du ciſeau.*

Adresse, ſe dit auſſi de la ſouſcription des lettres ordinaires, qui marque le lieu, ou la perſonne, où on les veut faire tenir. Il a fait tenir ce paquet à ſon *adreſſe*. Vous avez mis ſur ma lettre une *adreſſe* qui n'eſt pas liſible.

Adresse, ſe dit encore des mémoires qu'on laiſſe, ou des inſtructions qu'on donne pour trouver quelque perſonne, ou quelque choſe. *Inſtitutio.* Il n'a garde de manquer de trouver cet homme-là, on lui a donné de trop bonnes *adreſſes*. Il a toutes les *adreſſes* du chemin qu'il doit tenir dans ſon voyage, & des lieux où il ſe doit arrêter.

Adresse, ſe dit quelquefois des requêtes qu'on preſente, en cette phraſe fort ordinaire dans les Gazettes: On a preſenté une *Adreſſe* au Roi d'Angleterre, pour dire, une requête, un mémoire, un placet. *Libellus ſuplex memorialis. Adreſſe* eſt un terme plus honorable que celui de Requête. Larrey, *Edoüard* VI. p. 624.

On appelle Bureau d'*adreſſe*, un Bureau établi à Paris par Théophraſte Renaudot fameux Médecin, où on trouve les advis de pluſieurs choſes dont on a beſoin. C'eſt auſſi le bureau où ſe fait la Gazette: d'où vient qu'on appelle figurément un bureau d'*adreſſe*, les maiſons où on débite beaucoup de nouvelles. Le bureau d'*adreſſe* de Paris a été long-tems interrompu, & ſon peu de ſuccès avoit découragé ceux qui s'en étoient mêlez. On vient de le rétablir en 1702. & la maniere dont on y a établi le bon ordre pour la commodité du public fait eſperer qu'il réüſſira.

ADRESSER. v. n. Tirer, aller droit au but. *Ferire ſignum.* Ce tireur a bien *adreſſé*; dès le premier coup il a emporté le prix.

Adresser, v. act. Envoyer quelque choſe en quelque lieu, ou à quelque perſonne qui eſt marquée & déſignée par quelques inſcriptions. *Mittere.* Les Commis de la Poſte portent les lettres où on les *adreſſe*. Vous m'avez *adreſſé* un homme dont je ſuis embarraſſé. Si Dieu ôte à une ame ſon Directeur, il faut qu'elle attende en paix qu'il lui en *adreſſe* quelqu'autre en ſa place. Ab. de la Tr. Cette lettre s'*adreſſe* à vous. On dit auſſi, *adreſſer* ſes pas; pour dire, tourner ſes pas vers quelque endroit. *Iter dirigere.* Où *adreſſez*-vous vos pas?

Adresser, avec le pronom perſonel. Conj. Je m'*adreſſe*, je m'*adreſſai*, je me ſuis *adreſſé*. Il ſignifie, Se préſenter, avoir recours à quelqu'un; lui demander une grace, reclamer ſa protection, ſon ſecours. *Confugere.* Il faut s'*adreſſer* directement à Dieu. Le Roi veut qu'on s'*adreſſe* à lui pour obtenir des graces. Il faut s'*adreſſer* au Parlement pour faire entériner une rémiſſion. C'eſt à vous que s'*adreſſent* mes vœux. Je m'*adreſſe* à vous pour me tirer du mauvais pas où je ſuis engagé.

On dit proverbialement, Il faut s'*adreſſer* à Dieu plûtôt qu'à ſes Saints; pour dire, qu'il vaut mieux s'*adreſſer* directement au Maître pour obtenir quelque grace, que d'employer pour cela la faveur de ſes créatures, ou de ſes domeſtiques.

Adresser, Dédier un Ouvrage. *Dicare, dedicare.* Le P. Maimbourg s'eſt fait un honneur d'*adreſſer* tous ſes Ouvrages au Roi. Bayl. Mr Ménage a ramaſſé un recüeil des vers qui lui étoient *adreſſez*. Bail.

s'Adresser, Attaquer quelqu'un, ſoit par raillerie, ſoit par malignité. *Oppugnare, inſectari, petere, faceſſere.* Prudemment on ne doit point s'*adreſſer* aux perſonnes puiſſantes, de peur de ſuccomber ſous leur crédit. S. Evr. Vous êtes bien téméraire de vous *adreſſer* à moi. Ce reproche ne s'*adreſſe* qu'aux lâches.

On dit, A qui vous *adreſſez-vous*? Vous vous trompez. Vous vous êtes mal *adreſſé*; pour dire, A qui vous joüez-vous? Vous n'y trouverez pas vôtre compte. Je ſçai bien à qui je m'*adreſſe*.

On dit encore, *Adreſſer* la parole, le diſcours à quelqu'un; pour dire, lui parler directement. *Compellare, alloqui.* C'eſt à vous, Scipion l'Affricain, que j'*adreſſe* maintenant la parole; vous dont le nom donne encore tant d'éclat & de gloire à cette ville, quoique vous ne ſoyez plus au monde.

Celui qui ſans diſcernement
Adreſſe *à tous venans les loüanges qu'il donne,*
Fait grand tort à ſon jugement,
Et ne fait honneur à perſonne. Pavill.

Adressé, ée. part. & adj. *Miſſus, inſcriptus.*

ADRIA. ſ. f. *Adria.* C'eſt le nom d'une ville Epiſcopale d'Italie dans l'État de Veniſe; elle eſt dans la Poleſine de Rovigo. C'étoit, ſelon Ptolemée, une Colonie de Romains. Les vins d'*Adria, vinum Adrianum*, étoient renommez. Il y a auſſi dans l'Abruzze une ville de ce nom. Strabon parle encore d'un fleuve qu'il nomme *Adria*.

ADRIANE. ſ. f. *Adrianopolis.* Ville de la Province de Cyrene en Afrique. Ce nom vient de celui de l'Empereur *Adrien*, qui comme le témoigne Spartien, au lieu de monuments publics, aimoit à donner ſon nom à des villes. Comme les médailles écrivent toujours HADRIANUS par un H. il faudroit auſſi en François écrire *Hadrien*, & *Hadriane*, mais l'uſage contraire a prévalu.

ADRIANISTE. ſ. m. & f. Nom de Sectaires. Il y en a de deux ſortes qui ont porté ce nom. Les premiers *Adrianiſtes* étoient une branche des Sectateurs de Simon le Magicien. Theodoret ſeul nous en a conſervé le nom & la mémoire, ſans nous en apprendre

apprendre l'origine. Il eſt vraiſemblable que cette Secte, & les ſix autres qui ſortirent des Simoniens, prirent leur nom des diſciples de Simon qui ſe mirent à leur tête ; leurs noms ſemblent marquer cela ; Doſithéens, Cléobaniens, Géorthениens, Maſbothéens *Adrianiſtes*, Eutychiſtes, & Caniſtes.

Les autres *Adrianiſtes* ſont les Sectateurs d'Adrien Hamſtedius, Anabaptiſte du XVIe Siécle, qui enſeigna auſſi des erreurs particulieres ſur Jesus-Christ.

ADRIATIQUE. La Mer *Adriatique*. *Adria, Adriaticum mare.* C'eſt le Golfe de Veniſe, appellé quelquefois par les Latins, *Mare ſuperum* ; & qui ſelon Strabon L. 7. prit le nom d'*Adriatique*, du fleuve *Adria*. On trouve encore deux autres mers appellées *Adriatiques* dans des ſiécles plus reculez. 1°, S. Jerôme dans la vie de S. Hilarion, c. 30. appelle mer *Adriatique* celle qui eſt entre la Paleſtine & la Sicile. 2°, Les Auteurs de la vie de S. Willibalde dans Surius, *Jun. VII.* & dans Caniſius, *Var. Lect. T. IV.* appellent la mer Phénicienne mer *Adriatique*. Apparamment c'eſt le nom que les Phéniciens donnoient à la Mediterranée, l'appellant grande mer, ים אדיר, ou peut être ים אדירה, *Jam adir*, ou *Jam adira*, d'où en Latin l'on aura fait *Adria*, & *Adriaticum mare*. Les Hébreux l'appelloient auſſi ים הגדול, *la Grande Mer*.

ADROGATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Eſpéce d'adoption ; elle n'étoit différente de l'adoption, que parce qu'il s'agiſſoit d'une perſonne libre, qui conſentoit à être adoptée par une autre ; & parce qu'elle ſe faiſoit dans l'aſſemblée du peuple, pendant que la République ſubſiſtoit, & depuis par un reſcript des Empereurs. Hors ces différences, qui ne regardent que la forme, c'eſt dans le fond la même choſe que l'adoption.

ADROIT, oite. adj. Induſtrieux ; qui a une grande dextérité de main, de corps. *Induſtrius, ſolers, dexter.* Ce ſauteur eſt bien *adroit*, bien agile. Cet ouvrier eſt fort *adroit* de la main.

Adroit, ſe dit d'un eſprit fin, délicat, habile & ſubtil. *Subtilis, elegans.* Le diſcours de cet Orateur eſt fort *adroit* ; il a donné une loüange fort *adroite*, fort délicate.

Adroit, mis ſubſtantivement, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & ſe dit d'un homme fin & ruſé, qui ſe ſert de ſon eſprit pour tromper. *Aſtutus, verſipellis.* Deffiez-vous de cet homme ; c'eſt un *adroit*.

ADROIT. adv. Du côté droit, qui eſt oppoſé à *gauche*. *Dextrà.*

On dit populairement, qu'un gaucher ne fait jamais rien *à droit*.

ADROITEMENT. adv. Avec eſprit, avec prudence ; d'une maniére adroite & ſubtile. *Dexterè, ſubtiliter, callidè.* Ce coupeur de bourſe lui a volé *adroitement* ſa montre dans ſa poche. Les gens ſages ſçavent s'accommoder *adroitement* au tems. Ce mot vient du Latin *dexter*.

ADRUMETE. *Adrumetum.* Ancienne ville d'Afrique appellée aujourd'hui *Hamameta* par les Arabes. Elle a eû un Evêque Suffragant de Carthage ; & en 394. il s'y tint un Concile. Elle étoit Capitale de la Province Byzacene. Strabon l'appelle *Adrume*, & Etienne *Adrumès*. Mais Ptolemée, Saluſte, Hirtius, Pline, &c. la nomment *Adrumete*. Saluſte dit que c'étoit une Colonie Phénicienne.

Scaliger, & après lui Druſius, Caſaubon, & d'autres, prétendent que ce nom eſt Phénicien, & ſignifie le Palais de Pluton, de חצר מורת, *Palais de la mort*. D'autres ſoutiennent que cela ne peut être, qu'on auroit dit *Adramota*, & non *Adrumetum* ; peut-être même *Hatſarmotha*, ou *Hatſramotha*, plûtôt qu'*Adramotha*, que d'ailleurs il n'y avoit point de raiſon de l'appeller ainſi ; qu'elle étoit dans un païs beau & fertile, qu'une ancienne inſcription la nomme, COLONIA CONCORDIA ULPIA TRAIANA AUG. FRUGIFERA HADRUMETINA ; que Pline L. XVII. 5. XVIII. 10. Varron de R. R. l. 1. c. 44. Silius Italicus, L. VIII. mettent la Bizacene parmi les contrées les plus fertiles. Bochart aime donc mieux tirer ſon nom de חצר Palais, & מאה cent, & ſous entendre שערים meſures, parce que ſon territoire produiſoit cent pour un. Cette étymologie ne prévient pas les Connoiſſeurs en ſa faveur. *Adrumete* s'appelle aujourd'hui *Mahometta*, & par les Arabes *Hamamatha*. Le Concile d'*Adrumete* ſe tint en 394. Quelques Moines d'*Adrumete* & au commencement du Ve ſiécle, ſe ſcandaliſerent de la doctrine de S. Auguſtin.

ADV.

ADVEILLER. verb. neut. Vieux mot, qui veut dire être dolent. *Dolere, mœrere.*

AdVENANT. ſ. m. Terme de Coutume. C'eſt la légitime & contingente portion des propres héritages & patrimoine en laquelle une fille peut ſucceder ab inteſtat. *Legitima hereditatis pars.* Le plus que l'*advenant* eſt la quatriéme partie de ladite portion que les pere & mere nobles, avant le mariage de leurs fils aîné, peuvent donner en faveur de mariage, ou autre don de noces, à leur fille aînée, ou autre premierement mariée. Ragueau.

Advenant, ante. adj. Convenable, ſortable. On dit un mariage *advenant*, pour dire d'une fille qu'elle eſt mariée, ſelon lignage & biens, à une perſonne convenable. *Conveniens.* Ragueau.

AdVÉNEMENT, ou AVÉNEMENT. ſ. m. Venuë, arrivée. *Adventus.* Il ne ſe dit guéres qu'en ces deux phraſes : Les Juifs ſont encore dans l'attente de l'*avénement* glorieux du Meſſie & de ſon regne temporel. Les Chrétiens attendent le ſecond *avénement* de Jesus-Christ, quand il viendra juger les vivans & les morts. Les Prophétes avoient prédit deux *avénemens* de Jesus-Christ : l'un dans l'humilité, & l'autre dans l'éclat. Nicol.

Advénement, ſe dit auſſi du tems que les Princes parviennent à la Couronne, de celui où ils prennent poſſeſſion de leurs Etats. *Regni, Principatus initia.* L'*avénement* de Tibére à l'Empire fut ſignalé par le meurtre d'Agrippa. Ablanc. Tous les corps payent un certain droit au Roi pour ſon joyeux *avénement* à la Couronne. Pluſieurs Communautez font renouveller leurs priviléges par les Rois, au tems de leur joyeux *avénement*. Les Evêques exigeoient autrefois des preſens à leur joyeux *avénement*. Le Pape accorde ordinairement un Jubilé pour ſon *avénement* au Pontificat.

AdVENIR, ou AVENIR. v. n. Arriver vaut mieux : ſe dit du ſuccès & de l'événement des choſes ; de ce qui en peut arriver. *Evenire, contingere.* Je veux pouſſer cette affaire, quoiqu'il en puiſſe *avenir*. S'il vous *avient* jamais de retomber en faute vous en ſerez châtié. Il eſt *avenu* tout le contraire de ce qu'on lui avoit prédit. Un infracteur de paix eſt reſponſable de tous les maux qui en *aviendront*. S'il *avient* que je meure, ce ſera d'amour. Gom.

AdVENIR. ſ. m. Tems futur ; qui n'eſt pas encore préſent. *Futurum.* Dieu, à qui l'*avenir* eſt preſent, voyoit &c. Peliss. Il ſeroit indigne de Dieu, de ſe ſervir de ſignes auſſi vagues, & auſſi obſcurs que le ſont ceux que l'on débite pour des préſages de l'*avenir*. Bayl. Le Seigneur dit à ſes Diſciples, qu'ils n'euſſent point de ſoin de l'*avenir*, en parlant des choſes temporelles. Comme le ſouvenir du paſſé donne du plaiſir, l'eſpérance de l'*avenir* en donne auſſi. M. Scud. On tient que les Anges même ne peuvent pas pénetrer dans l'*avenir*. La connoiſſance de l'*avenir* eſt réſervée à Dieu. Les ſciences qui prédiſent l'*avenir* ſont toutes vaines & ſans fondement. Les loix n'ont de force que pour l'*avenir*, & non point pour le paſſé. Dans le ſombre *avenir* je ne vois pas trop clair. Bens. Nous ne nous tenons jamais au preſent : nous anticipons l'*avenir*, comme trop lent, & pour le hâter ; & nous rappellons le paſſé pour l'arrêter comme trop prompt. Pasc. La curioſité inſatiable de ſçavoir l'*avenir* a fait inventer une infinité de maniéres de divination toutes chimériques, dont les hommes n'ont pas laiſſé de ſe payer. Bayl. Pourquoi foüiller dans l'*avenir* pour ſe rendre malheureux ? Port-R. Il y a de l'imprudence à haſarder l'*avenir* pour le preſent. S. Evr. L'idée de la mort l'afflige d'autant plus qu'elle ne lui laiſſe voir qu'un long *avenir* derriére un rideau, qui redouble ſes inquiétudes. Abad. Le paſſé eſt un abîme qui engloutit toutes choſes, & l'*avenir* eſt un autre abîme impénetrable. L'*avenir* s'écoule dans le paſſé. Nicol.

*Le regret du paſſé, la peur de l'*avenir*,*
Le chagrin du preſent, penſer qu'il faut finir ;
Ce ſont les beaux preſens que nous fait la raiſon. S. Evr.

Vaines réflexions ! inutiles diſcours !
L'homme malgré vôtre ſecours,
Du frivole avenir *ſera toujours la dupe.* Des-Houl.

Advenir, ſe dit quelquefois des perſonnes *avenir*. Ainſi dans un Sonnet aux Officiers François qui ſervoient un Prince étranger, on a dit :

L'incrédule avenir *refuſera de croire*
Qu'après avoir ſervi ſous le plus grand des Rois,
Vous ayez lâchement abandonné ſes loix,
Pour ſuivre des drapeaux qu'abhorre la victoire.

Advenir, Se dit quelquefois pour la poſterité. Les hommes des ſiécles futurs. Voilà bien de l'éclat, bien du fracas ; mais comment l'*avenir* en jugera-t'il ?

Oüi, du malheur public s'en prénant à ton nom,
Le ſevere avenir *demandera raiſon.* Le P. Chomel J.

*Tout l'*avenir *dira, regrettant le repos,*
Que viendra lui ravir la fureur des Héros,
Loüis toujours vainqueur pendant dix ans de guerre,
Fit bien plus en calmant, qu'en ſoumettant la terre. Id.

Advenir, terme de Palais. Aſſignation, ou acte qu'on ſignifie à un Procureur de partie adverſe, pour ſe trouver à l'audience pour venir plaider. *In jus vocatio, denuntiatio vadimonii*. Il y a *avenir* précis à ce jour pour plaider. On ne peut pas obtenir un défaut, qu'on n'aye un *avenir* en main.

A l'Avenir, façon de parler adverbiale, qui ſignifie déſormais. Vous en uſerez à l'*avenir* comme il vous plaira. Ne faites plus cela à l'*avenir*. Acad. Fr.

Advent. ſ. m. Le tems qui précede la fête de Noël. Il dure quatre ſemaines. Le premier Dimanche de l'*Avent* eſt un Dimanche de la premiere claſſe. Les Religieux & les perſonnes de pieté jeûnent l'*Avent* comme le Carême. On ne marie point durant l'*Avent* ſans diſpenſe. Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe on jeûnoit pendant l'*Avent* trois fois la ſemaine, le Lundi, le Mercredi, & le Vendredi. Il eſt parlé de ce jeûne dans le 9ᵉ Canon du Concile de Mâcon tenu en 581. Mais il étoit en uſage dès auparavant dans l'Egliſe Romaine, & même dans l'Egliſe de France, où l'on prétend que Rupert Évêque de Tours l'introduiſit. Quelques-uns croyent que le Concile de Mâcon ne le preſcrit qu'aux Clercs. Enſuite on jeûna tous les jours. Ce jeûne commençoit depuis la Fête de S. Martin; c'eſt pour cela qu'on l'appelloit le Carême de S. Martin. Les Capitulaires de Charlemagne nous apprennent auſſi qu'on faiſoit dans le IXᵉ ſiécle un jeûne de quarante jours avant Noël. Les Clercs y ayant été obligez, comme nous l'avons dit, les perſonnes pieuſes entre les laïques les imiterent. La coutume s'en introduiſit, & l'uſage & la pratique en firent une loi. Cependant Amalarius témoigne dans le IXᵉ ſiécle que cette pratique ne regardoit que les perſonnes pieuſes. En 1270. Urbain V. au commencement de ſon Pontificat en fit une loi pour les Clercs de la Cour Romaine. L'*Avent* n'a pas toujours commencé au même tems. Dans l'Office Ambroſien il y a ſix Dimanches de l'*Avent*, & le premier eſt celui qui ſuit la fête de S. Martin. S. Gregoire dans ſon Sacramentaire met cinq Dimanches, qu'il appelle Dimanches d'avant Noël, & qui ſont comme les Dimanches de l'Avent; & l'on trouve que l'*Avent* eſt quelquefois appellé ſimplement Carême, *Quadrageſima*; comme dans la vie de S. Dominique l'Encuiraſſé. On appelle aujourd'hui premiere ſemaine de l'*Avent* celle par où l'*Avent* commence, & qui des quatre qui le compoſent eſt la plus éloignée de la fête de Noël. Nous apprenons d'Amalarius & de S. Grégoire dans ſon Sacramentaire qu'autrefois c'étoit tout le contraire, & que l'on appelloit premiere ſemaine de l'*Avent*, celle qui eſt la plus près de la fête de Noël, & qu'on appelle aujourd'hui la derniere. Aujourd'hui dans toute l'Egliſe Romaine l'*Avent* n'a que quatre Dimanches, & le premier eſt le Dimanche le plus proche de la S. André. Dans l'Egliſe Grecque il commence le 14. Novembre; ce qui revient à l'ancienne pratique de le commencer à la S. Martin.

On dit, Prêcher l'*Avent*. Cet Abbé a l'*Avent* de la Cour; c'eſt à dire, il eſt nommé pour prêcher pendant l'*Avent*. Les Marguilliers de S. Paul ont donné leur *Avent* à ce Prédicateur; c'eſt à dire, ils l'ont choiſi pour prêcher pendant l'*Avent* dans leur Paroiſſe.

*Et déja l'on diroit, que pour l'*Avent* prochain*
Le Roi le doit exprès mander à S. Germain. De Villiers.

Advent, ſignifie auſſi les Sermons qu'un Prédicateur prêche pendant l'*Avent*; & le livre qui contient ces Sermons, ſoit manuſcrits, ſoit imprimez. L'*Avent* d'un tel Prédicateur eſt beau; mais ſon Carême ne l'eſt pas tant. Cet Abbé vient de chez Dadure acheter un *Avent* pour prêcher l'année prochaine. Il y a deux *Avents* de ce Prédicateur imprimez. L'*Avent* du P. Bourdalouë imprimé chez Rigaud m'a coûté tant. L'*Avent* du P. Texier eſt intitulé, L'Impie malheureux; celui de Biroat, La Condamnation du Monde. C'étoit aſſez la coutume au commencement du dernier ſiécle de faire tous les Sermons de l'*Avent* ſous une ſeule idée, telle que les deux que l'on vient d'indiquer; de les rapporter tous à cette idée, de ſorte qu'ils fiſſent un corps de Sermons ſuivis & tendans tous au même but. Cette coutume a paſſé.

Adventif, ive. adj. *Adventitius*. Terme de Juriſprudence, ſe dit des biens qui arrivent à quelqu'un, ſoit comme un préſent de la Fortune; ſoit par ſucceſſion collatérale; ſoit par la libéralité d'un étranger. *Bona adventitia*. Ce mot eſt oppoſé à *profectitia*, qui ſignifioit les biens qui proviennent du pere directement. Ce mari a été condamné à reſtituer aux héritiers de ſa femme, non ſeulement ſes deniers dotaux; mais auſſi ſes biens *adventifs*, qui lui étoient échûs par ſucceſſion collatérale. Il y en a qui écrivent *aventice*.

Advenu, üe. part. paſſ. du verbe *Avenir*. *Quod evenit, contigit*. Il faut attendre que le cas ſoit *avenu*, avant que de faire cette demande. On dit au Palais, Il faut regarder cette procédure comme non faite, & non *avenuë*.

Advenuë. ſ. f. Paſſage pour aborder en quelque maiſon, en quelque ville. *Aditus, introitus*. Les Archers ont occupé toutes les *avenuës* de la maiſon pour prendre ce criminel. La cavalerie ſe ſaiſit de toutes les *avenuës* d'une place pour la bloquer; elle occupe, elle bouche tous les paſſages. Le General s'eſt emparé de toutes les *avenuës*, & les a fait fermer par des retranchemens.

Advenuë, eſt auſſi une allée d'arbres plantez en droite ligne, qui conduit à une maiſon de plaiſance. *Aditus ductis arboribus ad lineam conſitus*. Les *avenuës* de Verſailles, de Vincennes, &c. Voilà de belles *avenuës* d'ormes. Il y a devant ce château une grande avenuë de noyers. Liger.

Adventure, Aventure, ou **Avanture**. ſ. f. Événement, accident; choſe qui arrive inopinément. *Eventus, caſus, fortuna*. Les Chiromanciens, les Bohémiens, diſent la bonne *aventure*: on croit ſottement qu'ils prédiſent ce qui doit arriver. Il m'eſt arrivé aujourd'hui une *aventure* que je n'attendois pas. Il m'a raconté ſes *aventures* amoureuſes. Ce Roman eſt plein d'*aventures* bien bizarres, & bien burleſques. Cette Belle peut aiſément me dire ma bonne *aventure*, puis qu'elle me la peut faire. Chev.

Adventure, ſignifie ſimplement un événement, une action, un amas de pluſieurs circonſtances, & l'épithete qu'on joint à *aventure* détermine plus en particulier ſa ſignification. On dit également bien, plaiſante *aventure*, fâcheuſe *aventure*. Malherbe a dit,

Les ridicules aventures *d'un amoureux en cheveux gris*.

Le même dit ailleurs,

O! que pour avoir part en ſi belle aventure,
Je me ſouhaiterois la fortune d'Eſon,
Qui vieil comme je ſuis, revint contre nature
En ſa jeune ſaiſon.

Adventure, ſe dit auſſi de ces accidens ſurprenans & extraordinaires, qui ſont ſouvent de pures imaginations, ou des entrepriſes haſardeuſes, comme ſont celles des Romans de Chevalerie. Il y a des gens qui ſont ſujets à trouver des *aventures*: & certains eſprits Romaneſques qui courent après les *aventures*. Dom Quichot a voulu imiter les anciens Paladins, qui alloient chercher les *avantures*. L'Amadis eſt tout plein d'*aventures* périlleuſes, ſurprenantes, enchantées. On dit auſſi, C'eſt une femme à *avanture*, lors qu'elle a fait parler d'elle par ſes galanteries.

On ſçait de cent beautez les triſtes avantures;
Et l'Empire amoureux eſt tout plein de parjures.
M. de la Suze.

Une *avanture* galante ne le touche point, à moins qu'elle ne ſoit aſſaiſonnée de danger, & de crainte. S. Evr. La triſte *aventure* d'un agneau injuſtement dévoré par un loup, eſt un exemple inſtructif que la fable propoſe. Le Bos. Les bilieux, dont l'amitié eſt ardente, & emportée, font bien du bruit dans les fâcheuſes *aventures* de leurs amis. M. Esp. Les *aventures* naiſſent ſous les pas des Héros. S. Evr. Les *aventures* de Belfégor ſont plaiſamment imaginées, & il y a beaucoup d'art. S. Evr. Les Portugais ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils couvrent toutes les images de leur chambre avant que d'achever une *aventure* amoureuſe. Inq. de Goa. Il arrive ſouvent qu'à la lecture d'un Roman, les filles ſe paſſionnent pour des intrigues, & des *aventures* chimériques. Fenel.

Adventure, ſignifie auſſi, Un événement qui eſt au pouvoir du haſard, & de la fortune. Je ſuis préparé à toute ſorte d'*aventure*. Cet homme attend pour ſe marier quelque bonne *aventure*; c'eſt-à-dire, qu'il trouve par haſard quelque bon parti. Prendre ſur ſoi l'*aventure* d'une affaire: c'eſt ſe réſoudre à tout ce qui en peut arriver.

On dit en ce ſens, Mettre de l'argent à la groſſe *aventure*, pour dire, le mettre à profit ſur le négoce de mer, & ſur la quille du vaiſſeau, où on riſque le naufrage, & la priſe des Corſaires. Le bureau des aſſeurances répond de la groſſe *aventure*.

A l'adventure, *D'aventure*, & *Par aventure*, ſont des phraſes adverbiales, pour dire, par haſard. *Forte, fortuitò*. Errer à l'*aventure*, c'eſt marcher ſans deſſein, & ſans ſçavoir où l'on veut aller. C'eſt être imprudent, que de mettre tout *à l'aventure*, de faire tout *à l'aventure*; c'eſt-à-dire, ſans réflexion. Chacun a la liberté de dire *à l'aventure* tout ce qu'il penſe. Pasc. Combien a-t-on vû de Miniſtres étourdis gouverner les Etats à l'*aventure*? Balz. La plûpart des gens n'ont point de principes, & vivent à l'*aventure*. La Bruy. Un baiſer bien ſouvent ſe donne à l'*aventure*. La Sabl. Si d'*aventure*, ou *par aventure* il arrivoit; c'eſt-à-dire, ſi le haſard vouloit que cela arrivât. Ces deux derniers ſont du ſtile badin, & burleſque. Réfl.

On appelle auſſi, Mal d'*aventure*, une apoſtume qui vient au bout des

des doigts, lorſqu'on s'eſt piqué, & qu'on n'a pas bien fait ſortir le ſang de la playe, qui enſuite s'y eſt corrompu. *Paronychia.* Il eſt fort différent du *panaris,* quoi qu'il vienne au même endroit. Voyez *Panaris.*

ADVENTURER. v. n. Riſquer, mettre au haſard. *Adire aleam. Fortunæ committere, objicere.* Il a beaucoup *aventuré* de mettre ſon argent dans cette affaire. Cet argent eſt bien *aventuré*, pour dire, qu'on le tient perdu, ou qu'il eſt en grand danger. On le dit plus ſouvent avec le pronom perſonnel, Vous vous *aventurez* trop. Ce Capitaine s'eſt bien *aventuré*, d'entrer ſi avant dans le païs ennemi.

ADVENTURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ADVENTUREUX, EUSE. adject. Hardi, qui s'expoſe témérairement au péril. *Audax, periculi contemptor, ad audendum projectus.* Ce ſoldat eſt fort *adventureux.* Ce terme n'eſt guéres en uſage.

ADVENTURIER, ou AVENTURIER, ou AVANTURIER. ſ. m. Qui cherche la gloire par ſes armes; qui court après la fortune à travers les dangers, & les *aventures.* Il y avoit bien des volontaires, des *aventuriers* en cette armée. *Velites, velones.* Les anciens Paladins étoient des Chevaliers *aventuriers.* Combien de ces mots *aventuriers* qui paroiſſent ſubitement, qui durent un tems, & qu'on ne revoit plus? LA BRUY. On a fait une Hiſtoire des *Aventuriers*; ce ſont des Corſaires qui ont couru les Iſles de l'Amérique. On le diſoit particuliérement autrefois de ceux qui alloient volontairement à la guerre pour ſe ſignaler, & pour acquérir la réputation de brave.

ADVENTURIER, ſe dit plus ſpécialement de ceux qui ſont peu favoriſez de la fortune, & qui cherchent à s'établir. On le dit auſſi des téméraires, qui haſardent tout légerement, & imprudemment. *Temerarius.* Cet homme eſt un *aventurier* que les mauvais ſuccès ne rebutent point. Le Maréchal de Gaſſion, ſi *aventurier* pour les partis & ſi bruſque à charger, craignoit les engagemens entiers. S. EVR. Ce nouvel Auteur eſt un *aventurier* qui ſe veut faire connoître en attaquant un Auteur célébre. Ce Meſtre de Camp ſe mocque des gens, de ſe mettre à tous les jours ainſi que de pauvres *avanturiers.* BUSSI.

ADVENTURIER, Il s'applique par ſimilitude à ceux qui ſans être amoureux d'aucune femme, tâchent de gagner les bonnes graces de toutes. C'eſt un jeune *aventurier*, qui ne s'attache à rien, & qui donne à tout. ACAD. FR. Compagnie des *Aventuriers*, ancienne Compagnie d'Anglois autrefois établie à Hambourg, & à Anvers. LARREY. Edoüard VI. p. 723.

ADVENTURINE, ou AVENTURINE. ſ. f. Pierre précieuſe, jaunâtre, remplie de pluſieurs points d'or qui ſe répandent par toutes ſes parties, qui lui donnent un brillant admirable. *Lapis fortuitus.* Il y en a auſſi de couleur d'olive. On en trouve de fort grands morceaux dans la Boheme & dans la Siléſie.

ADVENTURINE. ſ. f. Eſt une ſorte de verre mêlé avec de la limaille de cuivre, qui y éclate comme de petits grains d'or. Ce nom lui a été donné, parce que le ſecret en a été trouvé par aventure. Le haſard ayant fait tomber quelque limaille de cuivre dans les fourneaux de verriers, pour faire de l'émail qui devoit venir de la couleur de l'émeraude, le métal demeura ſans ſe fondre, & fit cet agréable mélange de cuivre & de verre qu'on voit en l'*aventurine*, & qui la rend fort caſſante. Ce nom lui peut venir auſſi de la reſſemblance qu'il a avec l'*aventurine*, pierre précieuſe.

ADVERBE. ſ. m. Terme de Grammaire. *Adverbium.* C'eſt une des parties d'oraiſon qui ne ſe décline, ni ſe conjugue, & qui ſe joint avec les verbes, ou avec les adjectifs, pour expliquer la maniere d'agir, ou de ſouffrir, & pour en marquer les différentes circonſtances. Ce mot vient de la prépoſition Latine *ad*, & du nom *verbum*, verbe; & ſignifie une diction qui ſe joint au verbe, non pas qu'elle ne ſe joigne qu'au verbe; mais parcequ'elle s'y joint plus ordinairement; car elle ſe joint auſſi aux adjectifs, comme on vient de le dire, & même aux ſubſtantifs, dans les occaſions où ils ſignifient un attribut, ou qualité de l'objet dont on parle. Il agit *conſtamment*; il eſt *vivement* pourſuivi; il eſt *fort* malade: il eſt *puiſſamment* riche; *ſaintement* avare; *ſouverainement* maître; *veritablement* Roi, plus Mars que le Mars de la Thrace. MALH. Un *abverbe* ſe joint même quelquefois à un autre *adverbe* pour en modifier le ſens. Très-*courageuſement*, fort *dévotement*, bien *malheureuſement.* De là vient que quelques Grammairiens aiment mieux les appeller modificatifs, & les renfermer ſous ce nom avec quelques autres parties d'oraiſon, comme la prépoſition, la conjonction. Les *adverbes* ſe diſtinguent en *adverbes* de tems, de lieu, & en un grand nombre d'autres. Ils augmentent, ou diminuent la force des mots avec leſquels ils ſont joints. Notez qu'il ne faut pas placer l'*adverbe* trop loin de ſon verbe; & quand c'eſt à un nom ou à un autre *adverbe* qu'il ſe joint, il ne faut jamais l'en ſéparer, ni rien mettre entre deux; les *adverbes* de quantité veulent avoir l'article indéfini après eux: il y a peu *de* blé, beaucoup *de* vin. Il en faut excepter *bien*, qui demande l'article défini: On a recueilli bien *du* blé, bien *du* vin: Il a bien *de* l'eſprit, au lieu qu'on dit, il a beaucoup d'eſprit avec l'article indéfini. Il n'eſt pas neceſſaire au reſte pour cela que l'*adverbe* précede immédiatement le nom, comme dans les exemples qu'on vient de rapporter; il ſuffit qu'il ſoit devant: quand il y auroit quelque choſe entre deux on ne laiſſeroit pas de mettre l'article indéfini. Il a beaucoup trouvé d'avantages *à* ce mariage. Il a beaucoup gagné *de* bien *à* ce commerce. Les étrangers manquent ſouvent à ces régles. Si l'*adverbe* de quantité ne ſe rapporte point à la choſe dont on parle, mais ſeulement au verbe dont il amplifie, ou modifie la ſignification, en ce cas on ſe ſert de l'article défini: Donnez-moi un peu *de* l'eau: Il aime trop *le* jeu, ou *les* femmes; & s'il ſe rapporte à la choſe, on dit, Donnez-moi un peu *d'*eau. Il y avoit trop *de* femmes; voilà trop *de* jeu, trop *de* diſcours. Il eſt bon de remarquer encore que le génitif, qui vient après les *adverbes* de quantité, donne la loi au verbe, & le régit: Beaucoup *de* témoins *rapportent.* Bien *des* gens ſe *laiſſent* aller au vice. Il y a des *adverbes* de quantité, c'eſt-à-dire, qui marquent la quantité, comme *peu*, *beaucoup*; des *adverbes* de lieu, comme *près, loin*; des *adverbes* de tems, comme *demain, hier, toujours, jamais*; des *adverbes* de ſituation, comme *en haut, en bas, devant, derriere*; des *adverbes* de qualité, & le plus grand nombre eſt de ceux-ci, ils ſont ordinairement formez de l'adjectif, qui ſignifie la qualité, ou la maniere, comme écrire *poliment*, parler *agréablement*, combattre *vaillament*; des *adverbes* d'affirmation & de négation, *oüi, non, certainement, nullement*; des *adverbes* de doute, *peut-être.* On diſoit il y a quelque tems *poſſible* en ce ſens; par exemple, *il ſera poſſible gueri dans quatre jours*: cette maniére de parler n'eſt plus en uſage; des *adverbes* de répétition, qui marquent que la choſe ſe réitere, ſe fait plus d'une fois, *encore*; des *adverbes* de choix & de comparaiſon, *ſurtout, principalement, plus, moins, plûtôt*; des *adverbes* de ſimilitude, *comme, ainſi, de même.*

On dit proverbialement, que Dieu aime mieux les *adverbes* que les noms, c'eſt-à-dire, que pour lui plaire il ne ſuffit pas qu'une action ſoit *bonne*, qu'il faut encore qu'elle ſoit *bien* faite.

ADVERBIAL, ALE. adj. Qui tient de l'adverbe. *Adverbialis.* Phraſe qui ſe fait de deux ou trois mots qui ont la force d'un adverbe, comme, *A tâtons, Au pis aller, Coup ſur coup, De tems en tems*, ſont des phraſes *adverbiales.*

ADVERBIALEMENT. adv. A la maniére d'adverbe. *Adverbialiter.* Ce mot ſe prend *adverbialement* en telles ou telles phraſes.

ADVERSAIRE. ſ. m. & f. Antagoniſte, celui qui combat, ou qui diſpute contre quelqu'un. *Adverſarius.* David avoit à combattre un redoutable *adverſaire*: c'étoit Goliath. Cardan avoit un puiſſant *adverſaire* qui écrivoit contre lui: c'étoit Scaliger en ſes Exercitations. Ne pouſſez point un *adverſaire* à bout. Il faut prendre conſeil ſur le champ, & ſe réſoudre ſur la mine, & ſur la contenance de ſon *adverſaire.* BALZ. Vous aurez de la peine à vaincre, ou à repouſſer une ſi dangereuſe *adverſaire.*

ADVERSATIF, IVE. adject. Terme de Grammaire, ſe dit d'une particule, ou conjonction *adverſative*, laquelle marque quelque différence, ou quelque oppoſition entre ce qui la ſuit, & ce qui la précede. *Adverſus. Mais* eſt une particule *adverſative. Ou* eſt une conjonction *adverſative*: oüi, *ou* non.

ADVERSE. adj. Terme de Palais. Contraire, oppoſé. *Adverſus.* C'eſt la partie contre laquelle on eſt en procès. Voilà les deux parties *adverſes.* On dit auſſi, l'*adverſe* fortune, pour dire, la mauvaiſe fortune. Il ne s'employe que dans ces deux phraſes.

On le dit par application d'une perſonne qui n'en aime pas une autre, qui la déchire, ou la contredit par tout. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit d'une telle; c'eſt ſa partie *adverſe.*

ADVERSITÉ. ſ. f. Diſgrace, malheur, état fâcheux où l'on ſe trouve par la perte de la ſanté, de l'honneur, ou des biens. *Adverſæ res.* Job ſouffrit conſtamment ſon *adverſité.* Dieu éprouve ſes Élus par l'*adverſité.* La vertu ſe recueille, & ſe réünit dans l'*adverſité*; au lieu qu'elle ſe relâche, & ſe diſſipe dans le bonheur. FLECH. Il eſt plus aiſé de réſiſter aux chagrins de l'*adverſité*, qu'aux charmes de la proſperité. S. EVR. Les plus courageux ſuccombent ſouvent ſous les *adverſitez* extrêmes. ID. Un ami ſoulage le poids de l'*adverſité*, parce qu'il en prend la moitié ſur lui même. L'homme ne ſçauroit tenir ni contre la proſperité, ni contre l'*adverſité.* FLECH. Il n'y a rien qui s'uſe tant, & qui s'épuiſe ſi aiſément, que les conſolations dans l'*adverſité.* B. RAB.

Ces mots viennent de la prépoſition *adverſus*, Contre.

ADVERTIN. Vieux mot, qui veut dire *fantaiſie, boutade. Impetus, lubido, arbitrium.*

ADVERTIR. verb. act. Apprendre à quelqu'un une choſe qu'il lui importe de ſçavoir; l'inſtruire de ce qu'il ignore; lui en donner avis. *Admonere.* Cet eſpion *avertit* de tout ce que les ennemis entreprennent. Il faut l'*avertir* ſans ceſſe de penſer à ſes devoirs. Un ami qui nous *avertit* judicieuſement de nos fautes, eſt un bien ineſtimable. S. Evr. Les grands admirateurs ſont de ſi ſottes gens, qu'ils ont ſouvent beſoin qu'on les *avertiſſe* quand il faut rire. Id. La mort qui nous *avertit* tous les jours du peu de tems que nous avons à joüir des biens fragiles du monde, ne modére point nos empreſſemens. P. Gail.

On dit en general qu'un homme eſt bien *averti*, pour dire, qu'il eſt bien informé de ce qui ſe paſſe.

Adverti, ie. part. *Admonitus.*

On appelle au manége, un pas *averti*, ou un pas *écouté*, celui qui eſt reglé & ſoutenu; un pas d'école.

On dit en proverbe, qu'un *averti* en vaut deux; pour dire, qu'un homme inſtruit a un grand avantage, & qu'il eſt dangereux d'attaquer un homme qui eſt ſur ſes gardes. *Avertir* quelqu'un de ſon ſalut; pour dire, lui apprendre une choſe qui décide de toute ſa fortune.

ADVERTISSEMENT. ſ. m. Inſtruction, conſeil, remontrance. *Admonitio.* Ce Précepteur donne de bons *avertiſſemens* à ſes écoliers. *Avertiſſement* au Lecteur, eſt la préface d'un livre, qui ſert d'inſtruction au Lecteur.

Advertissement, ſignifie auſſi, des preſſentimens; des avant-coureurs; des avis qu'on donne, ou qu'on reçoit, & qui ſont utiles pour profiter de quelque choſe, ou pour éviter quelque mal. La laſſitude, ou la peſanteur des membres, eſt un *avertiſſement* de quelque maladie.

On dit proverbialement, C'eſt un *avertiſſement* au Lecteur; pour faire entendre à propos de quelque accident, que l'on doit prendre garde à ſoi.

Advertissement, en termes de Palais, eſt une piece d'écriture que font les Advocats en premiere inſtance pour l'inſtruction du procès, pour y déduire le fait, & tous les moyens de droit. *Avertiſſement* en droit que met & baille par devant vous, &c. c'eſt le titre des écrits d'un procès.

ADVERTISSEUR. ſ. m. Eſt un Officier chez le Roi, qui avertit lorſque le Roi vient dîner. *Admonitor, monitor.* Il y a des États de la Maiſon du Roi qui en marquent deux qui ſervent par ſemeſtre. Ces Officiers ſervent lorſque le Roi eſt à la campagne.

ADVEU. ſ. m. Reconnoiſſance, confeſſion. *Confeſſio.* Il a été condamné par ſon propre *aveu.* De vôtre propre *aveu* cette propoſition eſt fauſſe.

Adveu, ſignifie auſſi, Approbation, ou conſentement donné. *Approbatio, comprobatio, auctoritas.* Il n'a rien fait que par l'*aveu* du Roi, ou de l'*aveu* du Roi. Ce fils ne fait aucune action ſans l'*aveu* de ſon pere. Il a l'*aveu* de ſes parens pour ce mariage.

Adveu, en termes de Palais, ſignifie reconnoiſſance, ou Acte qu'on eſt obligé de donner au Seigneur de fief 40 jours après qu'on a fait la foi & hommage, contenant un dénombrement en particulier de toutes les terres qu'on avoüe tenir de lui. *Clientelaris juris profeſſio.* Il faut donner à la Chambre des Comptes un *aveu* & dénombrement de toutes les terres qu'on tient du Roi. Par la Coutume de Paris un *aveu* & dénombrement (ces mots ne ſe ſéparent gueres) doit être blâmé dans les 40 jours après qu'il eſt donné, autrement il eſt reçu. En Normandie l'*aveu* peut être blâmé dans les 40 ans. Les *aveus* ne font preuve qu'entre ceux qui les donnent, ou qui les reçoivent.

On appelle communément un homme ſans *aveu*, un vagabond, qui n'a ni feu, ni lieu, & qui n'a perſonne de qui il ſe reclame. *Erro, vagabundus.* Le dernier eſt meilleur en ce ſens, l'autre ſe dit plûtôt d'un eſclave fugitif, & ſignifie moins que fugitif. Voyez. *Placitor, feud. gloſſ. l. 4. §. Prætor. ff. de damno infecto*, & Bartole *in l. 1. C. Ubi de crim. agi opor. & in l. Quiſquis C. De agric. cenſ. & colon. L. 11. Spieg. Prat. Arrian. De re milit. l. Qui cum.* Les Ordonnances veulent que les Prévôts ſe ſaiſiſſent des Bohémiens, vagabonds, & gens ſans *aveu*, & qu'ils les envoyent aux galeres.

ADVIS. ſ. m. Avertiſſement, inſtruction qu'on donne à quelqu'un de quelque choſe qu'il ignore, ou à quoi il ne prend pas garde. *Admonitio, monitum.* Il lui a donné de bons *avis* ſur la correction de ſon livre. Un homme d'étude qui ne prend *avis* que de ſes livres, en entrant dans le monde fait bien des faux pas. S. Evr. Il faut aider la liberté de celui qui nous avertit, en recevant facilement ſes *avis.* Id. Il faut bien de l'adreſſe pour donner un *avis* à un Prince, on ne leur doit parler qu'avec des paroles de ſoye, & avec une certaine hardieſſe toujours reſpectueuſe, qui eſt difficile à attraper. Test. de Rich. C'eſt un métier bien délicat & bien dangereux que celui de donneur d'*avis*, & tel n'en a donné qu'un en toute ſa vie qui en a trop donné.

En ce ſens on dit en termes de guerre, de négoce, de marine, Donner *avis*, pour dire, Faire ſçavoir des nouvelles de ce qui ſe paſſe. *Nuntium.* Ce Gouverneur a reçu *avis* qu'on venoit aſſiéger ſa place. Une barque d'*avis*, eſt une barque deſtinée pour porter les nouvelles & les ordres à une flotte. Aller aux *avis*, c'eſt envoyer quelques troupes battre l'eſtrade, prendre des priſonniers, pour découvrir les deſſeins de l'ennemi. Une lettre d'*avis*, c'eſt la lettre par laquelle un marchand, ou un banquier, mande à ſon correſpondant, qu'il a tiré ſur lui une telle lettre de change, qu'un tel aſſocié eſt prêt à faire banqueroute. Cet homme a toûjours de bons *avis*; pour dire, de bonnes nouvelles.

Advis, ſignifie auſſi, Sentiment, opinion. *Sententia, judicium.* Tous les Théologiens ſont d'un même *avis* ſur cette queſtion. Ce Préſident eſt allé aux *avis*, a pris les *avis* de ſa Compagnie. Ce Docteur eſt toujours d'un *avis* ſingulier. Les *avis* ſont partagez. Voilà mon *avis.* Ouvrir un *avis* rigoureux. La Rochef. Nous ne trouvons gueres de gens de bons ſens que ceux qui ſont de nôtre *avis.* Id. Autant de têtes autant d'*avis.* Pel. On dit auſſi, Il m'eſt *avis*, pour dire, Il me ſemble: mais il n'eſt plus de bon uſage.

Advis, en termes de Palais, ſe dit de certains arrêtez ou déliberations de ceux qui ſont commis par des ſupérieurs pour examiner une affaire, ou des faits dont ils ne peuvent pas être éclaircis autrement; ſur leſquels arrêtez ils donnent un jugement conforme. On a fait aſſembler les parens de ce mineur, pour donner leur *avis* ſur la vente de ſes biens. C'eſt en ce même ſens que Boileau a dit en parlant d'Alexandre:

> *Et qu'un ſage Tuteur l'eût dans cette demeure*
> *Par* avis *de parens enfermé de bonne heure.*

Les anciens Avocats, au bas des écritures qui contenoient leur *avis*, mettoient, *ſi quid mei eſt judicii.* De Roch.

Advis, ſe prend preſque en ce ſens pour Réflexion, conſeil, reproche, réprimande. *Conſilium.* Je lui ai donné des *avis* ſur ſa conduite. Je vous remercie de tous vos bons *avis.* Il y a jour d'*avis* entre ci & là, pour dire, il y a du tems pour faire réflexion, pour prendre conſeil. Le compartiteur d'un procès, eſt celui qui ouvre un ſecond *avis.*

Advis, en termes de Finances, ſignifie l'invention, & les moyens d'établir quelque impoſition nouvelle, ou de faire la recherche des deniers divertis qui appartiennent au Roi. Les donneurs d'*avis* ſont des gens fort odieux. Il a eu tant pour ſon droit d'*avis.* On le dit auſſi de ces gens d'intrigue qui donnent des *avis* des Offices ou Bénéfices vacans, qui négocient des affaires, ou des mariages.

On dit burleſquement & ironiquement, A vôtre *avis*, me conſeilleriez-vous de faire cela?

A'DVISER. v. act. Conſulter, déliberer, penſer, pourvoir à une choſe. *Conſultare, deliberare; conſiderare, perpendere, providere.* Nous *aviſerons* à ce que nous aurons à faire. Vous avez du loiſir pour *aviſer* à ce que vous avez à dire pour vôtre défenſe. Vous vous en *aviſez* un peu tard. On y *aviſera.*

Adviser, C'eſt auſſi prendre une réſolution après quelque déliberation. *Statuere, decernere.* Les États aſſemblez pour la réformation du Royaume, *aviſerent* qu'il falloit que, &c. Après avoir bien conſulté, bien raiſonné, on *aviſa* que &c. Il fut *aviſé* que &c.

Adviser, ſignifie auſſi, Croire, juger. La Cour a renvoyé les parties pour ſe pourvoir comme elles *aviſeront* bon être: pour dire, comme elles le jugeront à propos.

Adviser, ſignifie auſſi, Avertir. Il vous trompera, je vous en *aviſe.* *Admonere.* C'eſt le premier qui m'en a *aviſé.* Mais en ce ſens il vieillit, & n'eſt en uſage que dans quelques Provinces.

Adviser, quand on y ajoute le pronom perſonnel, ſignifie ſe ſouvenir, faire réflexion, s'appercevoir. *Occurrere, venire in mentem.* Je ne m'en ſuis pas *aviſé.* Perſonne preſque ne s'*aviſe* de lui-même du mérite d'un autre. La Bruy.

Adviser, ſignifie encore, Voir de loin, ou découvrir avec quelque recherche ou application. *Proſpicere.* Je vous ai *aviſé* de cent pas. Il *aviſa* ſon ennemi qui s'étoit caché dans la foule. Il eſt bas en ce ſens, & de la lie du peuple. Ainſi au lieu de dire, Il *aviſa* un homme ſur une tour, il faut dire, il découvrit un homme ſur une tour. Vaug.

Adviser, ſe dit figurément des découvertes qui ſe font par les yeux de l'eſprit après quelque méditation. *Adinvenire, excogitare.* Il s'eſt *aviſé* d'une bonne invention. Ils ſe ſont *aviſez* d'un mauvais expédient pour ſe tirer d'affaire. Il n'y a ſotiſe, il n'y a malice dont il ne s'*aviſe.* S'*aviſer* d'une ruſe, d'un ſtratagême. Les hommes ne pouvant éviter la mort, ſe ſont *aviſez* de n'y point penſer, afin de ſe rendre moins malheureux. Pasc. Fabius

ayant trouvé l'armée rebutée de combattre ſans ſuccès, s'*aviſa* de conſumer Annibal par la lenteur. S. Evr. Il lui a fait toute la bonne chére dont il s'eſt pû *aviſer*. On dit auſſi, C'eſt bien *aviſé* à vous, pour dire, vous avez raiſon.

On dit proverbialement qu'un fou *aviſe* bien un ſage, pour faire comprendre qu'il faut écouter les avis de quelque part qu'ils viennent.

Ce mot vient de la prépoſition *ad*, & du mot des langues ſeptentrionales *Wiſan*, en vieux Saxon *viſan*, & *viſa* dans la langue des Cimbres. Ce mot dans toutes ces langues qui ont une même origine, ſignifie *monſtrare, docere, inſtruere; montrer, enſeigner, inſtruire*. Icquez.

Adviſé, ée, part. paſſ. & adj. Il a la ſignification de ſon verbe, en Latin, comme en François.

Adviſé, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit d'un homme ſage, prudent, circonſpect, éclairé dans la conduite de ſes affaires, & qui ne fait rien ſans bien conſidérer toutes choſes. *Prudens, cautus, conſideratus*. On n'eſt jamais ſi *aviſé* en ſon propre fait qu'en celui d'autrui. Vaug. Pluſieurs perſonnes très-judicieuſes & très-*aviſées*, ont préferé l'éxil aux douceurs de la patrie. Balz. On peut lui fier cette négociation, il eſt fort *aviſé*. Il a fait cette faute comme un imprudent, & un mal-*aviſé*.

Ménage dérive ces mots de *adviſare*, qui ſe trouvent pour *deliberare* dans les Auteurs de la baſſe Latinité.

ADVISEMENT. ſub. maſc. Ce mot ſe diſoit autrefois pour *advis*, & dans le même ſens,

Je ſuis de cet adviſement
Que foy leur ſoit gardée.

ADULATEUR. ſ. m. Celui qui fait métier de flater. *Adulator, aſſentator*. C'eſt un lâche *adulateur*, un perpétuel *adulateur*. Combien ſa fortune a-t'elle d'*adulateurs*? P. Gail.

*Lyre d'*adulateurs *chantant ſur tous les tons.*

Ce mot n'eſt gueres en uſage qu'au païs Latin, cependant on s'en peut ſervir dans la Poëſie à l'exemple de Boileau, qui a dit, Du Tiran ſoupçonneux pâles *adulateurs*. On peut s'en ſervir encore dans le ſtile oratoire, à l'exemple du P. Gaillard qu'on vient de citer. Ce mot n'y fait pas mal, & il a quelque choſe de plus beau, & de plus grand que flateur. Il faut cependant en uſer ſobrement & ne le point prodiguer. Dans le diſcours ordinaire on ne s'en ſert point; on dit flateur. Pour répréſenter le mal que fait un *adulateur*, on a peint un ſinge, qui étouffe ſes petits à force de les embraſſer, & de les flater; avec ce mot pour ame de la deviſe, *Complectendo necat*. Ou une abeille avec ce mot Italien, *Se porta ſuo il mel, la punge ancora*. On a donné à l'*adulateur* même pour deviſe une petite barbe, avec ce mot Italien. *Ad ogni vento*, pour ſignifier qu'il change avec la fortune; ou bien une alloüette, *Sub pluvio ſilet*. Elle ne dit mot quand le tems eſt mauvais.

ADULATION. ſ. f. Ce mot, qui vient du Latin *adulatio*, eſt nouveau, & ſignifie flaterie. *Adulatio, aſſentatio*. Le foible des Grands eſt d'aimer à être trompez, & à écouter avec plaiſir l'*adulation* & le menſonge, dont on nourrit ſans ceſſe leur amour propre. Bourd. Les femmes doivent plus à nos *adulations*, qu'à leur mérite. S. Evr. Je crois qu'il faut en uſer peu dans la converſation, & dans le diſcours ordinaire, auſſi bien que d'*adulateur*; à moins que ce ne fût en badinant, & en affectant un diſcours relevé.

ADULTE. adj. m. & f. Qui eſt parvenu à un âge de diſcrétion. *Adultus*. Qui entre dans l'adoleſcence, & qui eſt aſſez grand pour avoir du jugement & du diſcernement. Il n'a gueres d'uſage qu'en Théologie, où on parle du Batême des *Adultes*. Dans les premiers tems on ne baptiſoit les *Adultes* que la veille de Pâques ou de la Pentecôte. Le Gend.

Adulte. Ce mot eſt auſſi très-ſouvent ſubſtantif. Il eſt maſculin quand on parle d'un garçon, & féminin quand on parle d'une fille.

On le dit auſſi en Anatomie. Il y a pluſieurs parties dans le corps des enfans qui ſont différentes de celles des *adultes*: comme la fontaine de la tête, les apophyſes des os, &c. Ce mot vient d'*adoleſcere*. *Croitre*.

ADULTERE. ſ. m. Péché qui ſe commet par des perſonnes mariées, contre la foi qu'ils ſe ſont promiſe dans le mariage, en s'abandonnant à quelque autre, ou même par une perſonne non mariée, quand elle a commerce avec une autre qui l'eſt. *Adulterium*. Quoique le mari qui viole la fidélité conjugale, ſoit coupable d'*adultere*, auſſi-bien que la femme, elle n'eſt point reçûe à accuſer ſon mari. Ceux qui accuſent la providence parce qu'elle rend l'*adultere* auſſi fécond qu'un mariage légitime, ſe ſcandaliſent mal-à-propos. La Plac. Par l'ancien Droit Romain il n'y avoit point de loi établie contre l'*adultere*: l'accuſation &

la peine en étoient arbitraires. L'Empereur Auguſte a été le premier qui en a fait une loi, qu'il a eu le malheur de voir éxécuter dans la perſonne de ſes propres enfans. C'eſt la loi *Julia*. Quoique par cette loi l'accuſation du crime d'*adultere* fût publique, & permiſe à tout le monde, il eſt pourtant certain que ce crime a été plus conſidéré comme un crime domeſtique, & particulier, que comme un crime public. On permettoit rarement aux étrangers d'en pourſuivre la vengeance, ſurtout quand le mariage étoit paiſible, & que le mari ne ſe plaignoit point. La raiſon qu'en apporte Papinien eſt qu'il eſt très-difficile d'arrêter une ſi juſte douleur. *Papin. ad l. Jul. de adult.* Cette peine a été corrigée par l'Empereur Leon. De Roch. Et les Conſtitutions des Empereurs avoient abrogé les loix qui permettoient aux étrangers l'accuſation d'*adultere*. La raiſon eſt, que cette accuſation ne pouvoit être intentée, ſans mettre de la diviſion entre la femme & le mari; ſans mettre l'état des enfans dans l'incertitude; ſans attirer ſur le mari le mépris & la riſée du public; & ſans couvrir la famille de honte, & de confuſion. Comme le mari eſt le plus offenſé, il eſt juſte quand il garde le ſilence, que perſonne ne parle pour lui. On doit ſuppoſer qu'étant le principal intereſſé à examiner les actions de ſa femme, il en juge auſſi avec plus de circonſpection; parce qu'il y a un péril égal ou à croire légerement, ou à croire difficilement. C'eſt pourquoi la loi en certains cas l'a établi Juge, & exécuteur en ſa propre cauſe: elle lui a permis de ſe venger par lui-même de l'injure qui lui étoit faite; & de ravir la vie à des *adulteres* qu'il ſurprenoit ſoüillant ſon lit, & qui étoient aſſez hardis pour lui ravir l'honneur. Dans le cas de la complicité du mari, c'eſt-à-dire, ou lors que le mari fait un commerce infâme de la débauche de ſa femme; ou qu'ayant vû de ſes propres yeux l'infidélité de ſa femme, il n'entroit pas dans une juſte indignation, & diſſimuloit l'affront, en le ſouffrant patiemment; en ce cas l'*adultere* devenoit un crime public, & la loi *Julia* décernoit même des peines contre ces infames maris. En France l'*adultere* n'eſt point entre les crimes publics. Le mari ſeul, & non pas même les gens du Roi, en peut former l'accuſation, & en exercer la vengeance. Il faudroit un ſcandale bien notoire, pour autoriſer les étrangers à ſe porter accuſateurs. Socrate L. V. c. 8. dit, que ſous Théodoſe l'an 380 on châtioit les femmes *adulteres* par une conſtupration publique. Lycurge ordonna qu'on puniroit l'*adultere* comme le parricide. Les Locriens leurs arrachoient les yeux. Val. Max. L. VI. c. 5. Les Orientaux les puniſſent ſévérement. Voyez Tavernier, Relat. du Tunquin c. 7. Toute la peine que l'on inflige à la femme ſurpriſe dans le crime, & convaincuë d'*adultere*, eſt de la priver de ſa dot, & de toutes ſes pactions matrimoniales, & de la reléguer dans un monaſtere. Cependant l'*adultere* eſt un empêchement légitime au mariage entre les perſonnes qui l'ont commis. C'eſt la déciſion du Pape Leon, *Ne quis ducat in matrimonium quam prius polluit per adulterium*. On ne doit pas ſouffrir que ceux-là s'uniſſent par le lien du mariage, qui en ont ſoüillé la pureté par l'*adultere*. C'eſt là l'empêchement dirimant que les Théologiens appellent, *Impedimentum criminis*. Au reſte, pour qu'il ait lieu, les Théologiens demandent trois conditions. La premiere, que l'on ſçache que c'eſt un *adultere* que l'on commet, & que la perſonne avec qui on a le mauvais commerce eſt mariée. La ſeconde, que l'*adultere* ſoit complet. La troiſiéme, qu'il intervienne promeſſe de ſe marier après la mort du mari ou de la femme de celui des coupables qui eſt marié. Selon les loix de Moyſe, celui & celle qui avoient commis *adultere*, étoient punis de mort. Le Grand Conſtantin fit auſſi une loi qui les condamne au dernier ſupplice. Les Conſtitutions de Charlemagne, & de Loüis le Debonnaire, leur infligent une peine capitale. Autrefois chez les Saxons on puniſſoit de mort l'*adultere*. Une femme qui en étoit convaincuë étoit penduë & brûlée, & deſſus ſes cendres on plantoit une potence où l'on étrangloit le complice du crime. Quelquefois la femme qui avoit commis un *adultere* étoit condamnée à être foüettée par les bourgs & les villages, & dans chaque endroit les femmes éxécutoient elles mêmes la ſentence, pour venger l'injure faite à leur ſexe. Voyez la lettre de S. Boniface Archevêque de Mayence au Roi Athelbalde, & Opmer dans ſa Chronologie p. 345. En Angleterre par les loix du Roi Edmond on puniſſoit l'*adultere* comme l'homicide; mais le Roi Canut ordonna qu'on envoyât en éxil les hommes qui l'auroient commis, & qu'on coupât le nez & les oreilles aux femmes qui en ſeroient coupables. Les loix des Viſigots nous apprennent que chez ces peuples on amenoit à un mari, dont la femme avoit commis un *adultere*, la femme & le complice, & ſi le complice n'avoit point d'enfans, ſes biens étoient confiſquez au profit de celui de la femme duquel il avoit abuſé. En Eſpagne on coupoit à ceux qui étoient coupables d'*adultere* les parties qui avoient été l'inſtrument de leur crime. En Arragon on condamnoit ſeulement à une amande pour crime d'*adultere*.

d'*adultere*. Ditmarus dit qu'en Pologne, avant que la religion Chrétienne y fût établie, on puniſſoit l'*adultere* & la fornication d'une maniere ſinguliere. On amenoit au pont du marché le coupable; & là on l'attachoit avec un clou par la bourſe des teſticules, on mettoit un raſoir près de lui, & on le laiſſoit dans la malheureuſe néceſſité de ſe faire juſtice lui même, ou de mourir en cet état. Chez les Parthes, les Lydiens, les Arabes, les Athéniens; ceux de Plaiſance, & les Lombards, la mort a toujours été la punition de l'*adultere* : mais les Lacédémoniens au lieu de le punir le permettoient, ou du moins le toléroient, au rapport de Plutarque. Chez les Egyptiens, après que l'homme qui en étoit convaincu avoit reçu mille coups de foüet, on coupoit le nez à la femme. En France, quoique le crime n'ait jamais été impuni, la diverſité des Arrêts fait voir que la peine a toujours été arbitraire : on ſe régle ſur la qualité des perſonnes & ſur l'éxigence des cas. On appelle *un double adultere*, celui que deux perſonnes mariées commettent enſemble. Enfant né *d'un double adultere*. Les Grecs, & même toutes les autres Societez Chrétiennes du Levant, ſont dans cette pratique, que l'*adultere* rompt le lien du mariage; enſorte qu'en ce cas là, & même en pluſieurs autres, le mari peut épouſer une autre femme. Ils s'appuyent pour ce qui eſt de l'*adultere* ſur ces paroles de Jesus-Christ au chap. 19. de S. Matthieu v. 9. *Quiconque répudie ſa femme hors le cas d'*adultere*, & en épouſe une autre, devient adultere*. C'eſt trop peu dire; le ſentiment qu'on vient de rapporter eſt abſolument faux. Les paroles de S. Matthieu ne prouvent point que le mariage conſommé puiſſe être diſſolu par l'*adultere*; elles prouvent même tout le contraire. En effet, ces paroles (*Quiconque renvoyera ſa femme, ſi ce n'eſt pour cauſe d'* adultere ou *hors le cas d'* adultere, *& en épouſera une autre, devient adultere*) prouvent ſeulement, qu'en cas d'*adultere* la partie innocente peut ſe ſéparer de la partie coupable; mais non pas qu'elle puiſſe ſe marier à une autre, & que le premier mariage ſoit diſſolu. La ſéparation n'emporte point cette diſſolution, les paroles ſuivantes démontrent même le contraire; car ſi le mariage eſt diſſolu, comment le mari innocent en répudiant cette femme coupable la rend-il *adultere*, ou l'expoſe-t'il à l'*adultere*? Bien plus, Jesus-Christ ajoute: *Et celui qui l'épouſera après que ſon mari l'aura renvoyée, commet un adultere*, ou *devient adultere*. Si le mariage eſt diſſolu, cette femme n'a plus de mari : comment donc celui qui l'épouſe eſt-il *adultere*? En un mot, il y a deux parties dans la propoſition de Jesus-Christ. 1°, Renvoyer ſa femme, ou la répudier. 2°, En épouſer une autre. C'eſt après la premiere partie, & avant que d'avoir rien dit de la ſeconde, que Jesus-Christ ajoute la reſtriction, *hors le cas d'adultere*; & par conſéquent cette reſtriction ne tombe que ſur cette premiere partie, & nullement ſur la ſeconde, dont Jesus-Christ n'a point encore parlé. Et ainſi quiconque en épouſe une autre, en quelque cas que ce ſoit, & même lorſque la premiere eſt tombée en *adultere*, devient *adultere* lui même. Au contraire, l'arrêt ou la déciſion de Jesus-Christ *Mœchatur, il devient adultere*, tombe également ſur l'une & ſur l'autre partie ſéparément; & c'eſt une propoſition complexe, qu'il faut réduire à ces deux propoſitions-ci : Celui qui renvoye ſa femme hors le cas d'*adultere* eſt adultere : Celui qui en épouſe une autre eſt adultere, parce qu'elle doit être réduite à ces deux propoſitions, Jesus-Christ a dû ajouter après la premiere partie la reſtriction qu'il ajoute, hors le cas d'*adultere*; car ſans cela la premiere propoſition ſeroit celle-ci : Quiconque renvoye ſa femme eſt adultere, ce qui ne ſeroit pas vrai, puiſqu'il eſt des cas où l'on peut la renvoyer. Mais par la même raiſon que ce ſont deux propoſitions, nous ne pouvons tranſporter à la ſeconde la reſtriction que Jesus-Christ n'a miſe qu'à la premiere. Il eſt de la nature de la reſtriction, & de l'intention de celui qui la met, de ne la faire tomber que ſur les paroles auxquelles il l'ajoute; & il eſt contre tout uſage de la tranſporter à d'autres. C'eſt en effet la doctrine des Peres. Voyez S. Auguſtin, L. [illegible] *adult. conj. c.* 13. Innocent I. *ep. ad Exup*. Le ſecond Concile de Mileve en 416. le Concile d'Elvire Can. 9. le Concile de Florence, ou Eugene IV. *Inſt. ad Arm*. Et enfin le Concile de Trente Seſſ. XXIV. Can. 7. l'enſeignent expreſſément. Ce fut pour cette raiſon que les Ambaſſadeurs de Veniſe préſenterent une Requête, afin qu'on trouvât quelque tempérament au Canon qu'on étoit prêt de publier contre ceux qui diſoient que l'*adultere* rompoit le mariage. Ce qui fit agir la Republique en cette occaſion, c'eſt qu'elle avoit dans ſa dépendance les Grecs de Candie, de Corfou, de Zante, & de quelques autres lieux; & ces Grecs ſont tous dans un uſage contraire à celui que le Concile vouloit condamner. On donna dans le Concile ſatisfaction aux Ambaſſadeurs de Veniſe, parce que leurs raiſons furent trouvées bonnes, comme le Cardinal Palavicini en demeure d'accord dans ſon hiſtoire du Concile de Trente. Il faut néanmoins avoüer que les Grecs & les autres Chrétiens d'Orient rompent trop facilement leurs mariages, ſous prétexte de ſe conformer en cela aux loix Canoniques & Civiles. On ne changea rien du Concile de Trente dans le Canon, pour le fond de la doctrine. Les Ambaſſadeurs de Veniſe ne le demanderent pas même, comme il paroit par l'hiſtoire du Cardinal Pallavicin, L. XXII. c. 4. §. 27. mais ſeulement ils prierent qu'on changeât le tour qu'on avoit donné au Canon, & qu'on l'adoucît. Voilà toute la ſatisfaction que Pallavicin convient qu'on donna aux Vénitiens; on ne changea rien à la doctrine. Le Concile dans le Canon tel qu'il eſt, condamne manifeſtement le ſentiment des Grecs. Car 1°, il dit anathême à quiconque dira que l'Egliſe erre en enſeignant que le mariage ne ſe diſſout point pour cauſe d'*adultere*; & ſelon la remarque de Frapaolo lui même, & de pluſieurs Peres du Concile, il n'y a point de différence réelle entre dire cela, & dire anathême à quiconque enſeignera que le mariage ſe diſſout par l'*adultere*. 2°, Le Concile déclare que ſa doctrine, contradictoire à celle des Grecs, eſt la doctrine de l'Evangile & des Apôtres, *Evangelicam & Apoſtolicam doctrinam*. Une doctrine n'eſt-elle pas hérétique quand elle eſt contraire à celle de l'Evangile & des Apôtres?

Adultere, eſt auſſi adjectif, & ſe dit de celui, ou de celle qui commettent l'adultere. *Adulter*, *Adultera*. Un *adultere* public doit être privé de ſes Bénéfices.

> *Faut-il que ſur le front d'un profane* adultere,
> *Brille de la vertu le ſacré caractere?* Racin.

Solon croyoit que la plus grande peine qu'on pût ordonner contre les femmes *adulteres*, étoit la honte publique. Le Mait. A Rome on mutiloit l'*adultere* ſurpris en flagrant délit; & par cette punition le mari pourvoyoit à ſa ſeureté pour l'avenir. Dac. Jesus-Christ ne voulut pas condamner la femme *adultere*. S. Thomas queſt. 154. dit que ce mot vient, *quòd aliquis accedat ad alteram*. La Marre dans ſon Traité de Police, L. III. Tit. v. c. 1. dit que c'eſt *quaſi ad alterius thorum acceſſio*. On diſoit en vieux François, *Avoultre*, & on dit encore en Baſſe Bretagne *Avoultr*, pour ſignifier la même choſe. J'aimerois mieux dire que la ſignification propre & primitive du Latin, *adulterare*, eſt corrompre, mêler, ajouter à quelque choſe une matiere étrangere; qu'enſuite par métaphore on l'a appliqué à l'infidélité dans le mariage; parce qu'elle mêle & confond les enfans & les familles.

Les Aſtronomes appellent *adultere* du ſoleil & de la lune, leurs éclipſes, quand elles ſe font en quelque maniére contre les regles de l'Aſtronomie, comme il arrive aux éclipſes horiſontales. Car quoique le ſoleil & la lune ſoient diamétralement oppoſez, ils ne laiſſent pas de paroître en même-tems ſur l'horiſon. On en a vû une à Paris le 16. Juin 1666. On tient que de ſemblables éclipſes doivent arriver tous les 19 ans. 1°, L'*adultere* du ſoleil & de la lune n'eſt point un terme Aſtronomique, du moins je ne ſçache point que les Aſtronomes s'en ſervent. Je ne reconnois point pour Aſtronomes des charlatans qui ſe mêlent d'Aſtrologie judiciaire, & qui pourroient bien être les Auteurs de ſemblables termes. 2°, Les éclipſes de lune horizontales ne ſont point du tout contre les regles de l'Aſtronomie. Il n'y a point aujourd'hui de petit Aſtronome, qui ne ſçache que quoique la lune & le ſoleil ſoient pour lors diamétralement oppoſez, cependant la réfraction fait paroître l'un & l'autre plus élevez. Ainſi lorſque ces Aſtres ſont préciſément dans l'horiſon, la réfraction les fait paroître tous deux au deſſus de l'horiſon, l'un au couchant & l'autre au levant. 3°, Il eſt très-certain que non ſeulement de ſemblables éclipſes, mais auſſi toutes les autres éclipſes arrivent dans le même ordre & avec très-peu de changement au bout de 19 années, & un peu plus d'une heure. C'eſt là-deſſus qu'eſt fondé le nombre d'or ou l'ennéadecaeteride de Méton l'Athénien. Il eſt vrai qu'on a trouvé que Méton s'eſt trompé, parce qu'il avoit compté qu'au bout de 19 ans juſtes les mêmes phaſes & les mêmes éclipſes revenoient ſans aucune différence, & c'eſt pour cela que dans la réformation du calendrier on a abandonné, ou du moins corrigé le nombre d'or. Mais il eſt toûjours certain que cette différence eſt très-petite, & nous avons encore en Aſtronomie bien des pratiques fondées là-deſſus. 4°, Cette différence, toute petite qu'elle eſt, ſuffit pour faire qu'une éclipſe horiſontale, qui revient à peu près la même au bout de 19 ans & une heure, ne ſoit plus horiſontale dans le même païs, parceque n'arrivant pas à la même heure, le ſoleil & la lune ne ſe trouvent plus dans l'horiſon, mais l'un deſſus & l'autre deſſous. Il eſt vrai cependant que dans le grand nombre d'éclipſes qui arrivent pendant l'eſpace de 19 ans, il eſt difficile qu'il n'y en ait quelqu'une d'horiſontale dans chaque païs. Bien plus, il eſt très-vrai qu'il n'y a aucune éclipſe de lune qui ne ſoit horiſontale à l'égard de quelque endroit de la terre, ſçavoir, à l'égard de celui qui a pour lors

lors les deux aſtres dans ſon horiſon : dans cette année 1703. l'éclipſe de lune du 3. Janvier a été horiſontale,& celle du 23. de Decembre la ſera encore d'une maniere plus remarquable à Paris & dans bien d'autres endroits.

ADULTERER. v. act. Commettre adultere. *Adulterari, adulterare.* Ces deux perſonnes ont pluſieurs fois *adulteré* enſemble. Celui qui convoite la femme d'autrui, a déja *adulteré* dans ſon cœur. Aucun de nos Traducteurs, que je ſçache, n'a traduit ainſi en S. Matthieu Ch.V.v. 28. Tous, même les Anciens, Olivetan, Le Febvre dans la Bible d'Anvers, Geneve, les Docteurs de Louvain, Mons, le P. Bouhours, M. Simon, ont mis, *Il a déja commis l'adultere en ſon cœur.* Ce mot n'eſt gueres en uſage.

ADULTERIN, INE. adj. Fils ou fille qui ſont nez d'un adultere. *Nothus, Notha.* Les bâtards *adulterins* ſont incapables de Bénéfices. C'eſt un mot de Droit, dont on ne ſe ſert guéres que dans le Barreau. Les enfans *adulterins* ſont plus odieux que ceux qui ſont nez de perſonnes libres. Le Droit Romain leur refuſoit même le nom d'enfans naturels, comme ſi la nature les déſavoüoit.

ADVOATEUR. ſ. m. *Advocator.* Terme de Coutumes. On appelle en certains païs *advoateur*, celui qui trouvant des beſtiaux en dommage ſur ſes terres, les appelle, les prend, les avouë, comme s'ils étoient à lui.

AdVOCASSER. v. n. Faire la profeſſion d'Avocat. *Cauſas agere.* On ne le dit point des Avocats célébres ; mais de ceux qui ont peu de pratique. Il y a longtems qu'il *avocaſſe*, & meurt de faim. Ce mot eſt bas.

AdVOCASSERIE. ſ. f. Profeſſion d'Avocat. *Advocatio.* On ne voit guéres de gens s'enrichir aujourd'hui par l'*Avocaſſerie.* Il y a déja pluſieurs années que cet homme s'addonne à l'*Avocaſſerie.* Ce mot eſt bas.

AdVOCAT. ſ. m. Homme ſçavant en Juriſprudence, qui en vertu de ſes licences & de ſa matricule, plaide & défend de vive voix, ou par écrit, le droit des parties qui ont beſoin de ſon aſſiſtance. *Advocatus, Cauſidicus ; cauſarum Actor. Avocat* au Conſeil, eſt celui qui fait toutes les inſtructions des affaires du Conſeil du Roi, comme un Procureur. *Litis ordinator in Conſilio regio.* Un *Avocat plaidant*, celui qui s'applique à la plaidoirie. *Cauſidicus, cauſarum Actor.* Un *Avocat conſultant*, celui qui ſe renferme à la conſultation. *Patronus de jure reſpondens.* Cette diſtinction entre les *Avocats* plaidans, & les *Avocats* conſultans, ſe rapporte à celle que mettoient les Romains entre les *Avocats* & les Juriſconſultes. Il y avoit ſeulement cette différence, que la fonction des Juriſconſultes, qui donnoient ſimplement leurs conſeils, étoit diſtincte, & ſeparée de celle des *Avocats.* Les Juriſconſultes ne plaidoient point ; c'étoit une eſpece de Magiſtrature privée, & perpétuelle ; principalement ſous les premiers Empereurs. D'autre côté les *Avocats* ne devenoient point Juriſconſultes : au lieu qu'en France les *Avocats* deviennent Juriſconſultes en ce ſens-là ; c'eſt-à-dire, qu'ayant acquis de l'expérience, & de la capacité dans la plaidoirie, & ne pouvant plus en ſoutenir le tumulte, & la fatigue, ils deviennent *Avocats* conſultans. C'eſt la récompenſe de leurs travaux, & la retraite d'honneur de leur vieilleſſe. C'eſt pourquoi à l'audience des Parlemens, ils ſe placent ſur les ſiéges inférieurs couverts de fleurs de lys, avec les Juges des Juriſdictions ſubalternes. Dans les anciennes Ordonnances ils ſont nommez *Avocats* Conſeillers ; *Advocati Conſiliarii.* Pour être reçu Avocat, il faut avoir pris ſes licences dans une Faculté en Droit, après y avoir étudié trois ans, y avoir été examiné deux fois, & y avoir ſoutenu deux Theſes. Il faut prêter ſerment, & ſe faire immatriculer au Parlement où l'on veut plaider. Ciceron dit qu'un habile Avocat eſt comme l'Oracle que chacun va conſulter. La loi 14. du Code L. 2.T.7. appelle le métier d'*Avocats* une milice ; parce que les *Avocats* combattent pour la vie, & pour la fortune de ceux qui implorent le ſecours de leur éloquence. Les Eſpagnols de Cuba ne voulurent plus qu'il paſsât d'*Avocats* dans leur Iſle ; ils les appellent *Letrados* : & obtinrent que ceux qui y étoient déja ne plaideroient plus, diſant qu'ils étoient cauſe de tous le débats & procès des habitans. HERRERA.

Dans les anciennes pratiques & ſtiles des Cours, les *Avocats* ont été appellez *Parliers*, ou *Amparliers.* Le mot de *Parlier* eſt encore en uſage en quelques endroits de la Suiſſe, comme dans le Comté de Neuchâtel. Ils ont été auſſi appellez *Conteurs*, & *Plaideurs.*

Les Romains avoient une opinion honorable de la profeſſion d'*Avocat.* Les ſiéges du barreau de Rome étoient remplis de Conſuls, & de Sénateurs, qui ſe tenoient honorez de la qualité d'*Avocat.* Les mêmes voix qui commandoient aux Peuples, étoient auſſi employées à les défendre. C'eſt pourquoi les Empereurs préférant la robbe à l'épée, donnoient aux *Avocats* le titre de Comtes, & de Clariſſimes, & ils portoient ſi loin l'honneur qui

étoit dû à l'excellence de cette profeſſion, qu'on les déſignoit par le nom d'*Honorati.* C'étoit encore par ce même principe d'eſtime qu'on les appelloit *Patroni*, comme ſi leurs cliens ne leur étoient pas moins obligez, que les affranchis à leurs maîtres, qui les avoient tirez de ſervitude. Enfin, l'Empereur Théodoſe après avoir réüni dans ſa Novelle *De poſtulando*, tous les éloges imaginables, conclut, que les privileges qu'il leur accorde ſont peu de choſe pour une fonction ſi noble, & ſi néceſſaire. Cette profeſſion s'avilit dans la ſuite. Car pendant le tems de la République floriſſante, ceux qui aſpiroient aux charges, & aux honneurs, plaidoient gratuitement, pour s'acquérir la bienveillance du peuple, & ſe faire des cliens. Alors les Sénateurs euſſent eû honte de rendre leur éloquence vénale ; ils ne cherchoient que de la gloire, & de la réputation. Mais depuis que la faveur populaire ne ſervit plus à parvenir aux dignitez, & que les *Avocats* ne furent plus récompenſez par les charges, ils devinrent mercénaires. Le métier d'*Avocat* fut un métier lucratif, & ils vendirent leur zéle, & leur colére, comme ils avoient fait dans les premiers tems. Les *Avocats* de Rome rançonnoient tellement leurs parties, que le Tribun Cincius fit une loi qu'on appella de ſon nom, *Cincia*, afin de corriger cet abus ; elle défendoit aux *Avocats* de rien éxiger de leurs cliens. Fredericus Brummerus a fait un ample Commentaire ſur cette loi. Il étoit d'abord défendu aux *Avocats* de prendre aucuns preſens pour plaider une cauſe. L'Empereur Auguſte y ajoûta une peine : & l'Empereur Claudius crut faire un grand coup, de les réduire à ne prendre pas plus de dix grands ſeſterces pour chaque cauſe, qui valoient 437. livres 10. ſols de nôtre monnoye. Ménage cite un titre de Charlemagne tiré de Nauclerus, qui défend aux *Avocats*, quand ils viendront plaider, d'amener plus de 30 chevaux. Autrefois en France les *Avocats* étoient élus dans chaque Tribunal en préſence du premier Magiſtrat, comme tous les autres Officiers. L'on y obſervoit les mêmes formalitez, & l'on y prenoit les mêmes précautions que pour l'élection des Juges. Ils étoient choiſis entre ceux des Citoyens qui avoient le plus d'érudition, & de probité, & faiſoient corps avec tous les autres Officiers de la Juriſdiction. Comme eux auſſi ils étoient ſujets à ſuppreſſion. Les Capitulaires & anciennes Ordonnances de nos Rois ſont pleins de reglemens ſur cela. Voyez ſur les *Avocats Leg.14.c. de Advoc. diverſ. Jud.* M. Mackenſi, *Idea Elog. For.* & M. Ménage dans l'Epître dédic. de ſes *Juris Civil. Amœnitates.*

Advocat General, eſt un Officier de Cour Souveraine, à qui les *Avocats* des parties communiquent les cauſes, où le Roi, & le Public, l'Egliſe, & les Mineurs, ont intérêt, & qui en pleine audience en rend compte à Meſſieurs les Préſidens & les Conſeillers, & qui même donne ſes concluſions, après avoir oüi les plaidoyers des *Avocats* des parties. *Advocatus regius in ſupremo Senatu*, ou *Catholicus.*

Advocat du Roi, eſt celui qui eſt Subſtitut de l'Avocat Géneral, & qui eſt employé dans une Juriſdiction qui releve d'un Parlement. *Advocatus regius in inferiore Curia.* L'*Avocat* du Roi conclut toûjours à l'Audience, pour le Roi, pour le Public, pour les Mineurs. Sous la premiere & la ſeconde race de nos Rois il n'eſt fait aucune mention d'*Avocat* du Roi, ou du Fiſc en particulier ; mais il ſemble que tous les *Avocats* en general en exerçoient les fonctions.

Advocat Fiſcal, eſt un Officier qui a été inſtitué par l'Empereur Adrien, comme remarque Budée, pour déffendre la cauſe du Fiſc, non ſeulement en la Chambre, mais auſſi en tous les autres Tribunaux. *Fiſci Advocatus.*

Advocat Conſiſtorial, eſt un Officier de Cour de Rome créé pour y plaider ſur les oppoſitions qu'on forme aux proviſions des Bénéfices, qui étoient fort communes du tems des élections. Ils ſont dix en nombre. *Advocatus in Pontificio Conſilio.*

L'Avocat d'une ville, c'eſt en Allemagne un Magiſtrat établi dans cette ville là pour y rendre la juſtice au nom de l'Empereur. Les Monaſteres y avoient auſſi autrefois leurs *Avocats*, pour ſoutenir leurs droits, & rendre la juſtice à leurs vaſſaux ; mais ces *Avocats*, plus à leurs interêts qu'à leur devoir, pilloient ſouvent ceux qu'ils étoient obligez de proteger. Voyez ADVOUÉ.

ADVOCAT, ATE, ſe dit figurément de celui ou de celle qui prend nos interêts en main, & qui les défend. *Patronus. Patrona.* Quelques-uns croyent qu'en ce ſens il faut dire *Avocat*, & non pas *Avocate.* Je veux prendre la verité pour mon *Avocat.* ABLANC. Cependant il ſemble que l'uſage veüille que dans cette phraſe on diſe *Avocate*, & non pas *Avocat.* C'eſt pourquoi ceux qui ont eû le ſoin de la nouvelle édition de Lucien, après la mort d'Ablancourt, ont écrit : Je veux prendre la vérité pour mon *Avocate.* On dit pareillement, la Sainte Vierge eſt l'*Avocate* des pecheurs. Dans les prieres que l'Egliſe offre pour nous à Marie, elle l'appelle Mere de miſericorde, refuge des pecheurs, porte du ciel, nôtre *Avocate.* P. D'ORL.

On

On appelle auſſi *Avocate*, la femme d'un Avocat. Cependant on ne le dit ordinairement que de la femme d'un Avocat Général, ou d'un Avocat du Roi, en y ajoutant le mot de Madame. Ainſi on dit Madame l'*Avocate* Générale, Madame l'*Avocate* du Roi.

Il y avoit autrefois des *Avocats* pour deffendre les droits de l'Égliſe, tant par armes qu'en juſtice, qu'on a appellez plus communément *Avoüez*. Voyez *Advoüé*.

On appelle proverbialement & ironiquement un Avocat qui manque de pratique, un *Avocat* à tort & ſans cauſe, un *Avocat* de cauſes perduës. *Imperitus & iners Cauſidicus, Patronus ſine patrocinio.* On dit de même proverbialement un *Avocat* de balle, un *Avocat* de Pilate, par alluſion à ce mot, *Non invenio cauſam.* On dit, il eſt alteré comme la bourſe d'un *Avocat*. DE ROCH.

ADVOLER. v. n. Ce mot, qui ſignifie aller vite pour ſe rendre en quelque lieu, eſt vieux, & tout-à-fait hors d'uſage. *Advolare.* Mezerai s'en eſt ſervi: Mais lui étant *advolé* à Paris. Il faut dire, étant accouru.

ADVOUATEUR. ſubſt. m. Terme de Coutume. C'eſt celui qui avoüe & reconnoît que ſon bétail a été pris en dommage. RAG.

ADVOUÉ. ſ. m. C'étoit autrefois un patron, un deffenſeur des droits d'une Égliſe. *Bonorum Eccleſiæ patronus.* Charlemagne prenoit le titre d'*Avoüé* de S. Pierre, & Protecteur de la ville de Rome; & le Pape Leon III. lui envoya une banniere & des clefs, en lui donnant cette qualité. Il y avoit auſſi des *Avoüez* pour les Égliſes Cathédrales, & pour les Abbayes; même pour celles des filles. Le Roi Hugues, au rapport d'Hariulphe, avoit été *Avoüé* de S. Riquier, & ſon fils Angelram ſe contenta de la même dignité. Bollandus rapporte dans la vie de S. Edoüard Roi d'Angleterre des lettres de Nicolas II. par leſquelles entre autres privilèges il le fait, lui & ſes ſucceſſeurs, *Avoüé* & deffenſeur du Monaſtère de Weſtminſter & de toutes les Egliſes d'Angleterre. Sous Henri I. Roi de France, le Comte d'Anjou avoit la banniére de S. Martin dans ſon armée en qualité d'*Avoüé*, ou de deffenſeur de l'Abbaye de Marmouſtier, comme les Comtes du Véxin portoient l'oriflamme de l'Abbé de S. Denis avec un pareil titre. P. DAN. Les Vidames prenoient la qualité d'*Avoüez*, & même les Hiſtoriens du VIIIe ſiécle confondent ces deux qualitez; & de là vient que pluſieurs ſeculiers d'Allemagne & Grands Seigneurs portent des mitres en cimier ſur leurs Écus, parce qu'ils avoient les qualitez d'*Avoüez*, ou d'Officiers des grandes Égliſes. Ces *Avoüez* étoient d'abord des Avocats qui deffendoient les cauſes des Égliſes. On leur donne auſſi le nom d'*Avoüez* des Moutiers; c'eſt-à-dire, des Monaſtéres. Ils étoient comme patrons, gardes, & adminiſtrateurs du temporel des Égliſes, ſous l'autorité deſquels ſe faiſoient tous les contracts qui concernoient les Monaſtéres. Il paroît même par les plus anciennes chartres, que les donations qu'on faiſoit aux Égliſes ſe conféroient en la perſonne des *Avoüez*. C'étoient eux auſſi qui ſe preſentoient en jugement pour les Monaſtéres dans toutes leurs cauſes, & qui rendoient la juſtice pour eux, dans les lieux où ils avoient la Juriſdiction. Ils conduiſoient à la guerre les vaſſaux des Monaſtéres obligez de fournir des ſoldats au Roi. Ils ſe battoient même quelquefois en düel pour les Monaſtéres. On prétend que cette charge fut introduite dès le tems de Stilicon, dans le IVe ſiécle. Le Canon 99. du Concile d'Afrique ſemble le dire. Les Bénédictins n'en fixent l'origine qu'au VIIIe ſiécle. Voyez ſur tout cela leurs *Acta Sanct. Benedict. Sec. III. P. I. præf. p. 91. & ſuiv.* Ils reconnoiſſent néanmoins que cela avoit commencé long-tems avant; mais on s'y étoit toujours oppoſé, témoin le Concile de Châlons en 664. ou environ. Mais enfin les grands Seigneurs prirent cette qualité; quand il les fallut défendre par les armes, ou les proteger par leur autorité. Dans quelques Monaſtéres on les appelloit Conſervateurs, *Conſervatores*; mais ſans en avoir le nom, ils avoient toutes les mêmes fonctions que les *Avoüez*. Il y avoit auſſi quelquefois pluſieurs *Sous-Avoüez*, pour chaque Monaſtere, qui en faiſoient les affaires à la place des *Avoüez*, ce qui ruinoit les Monaſtéres. C'eſt pour cela que l'Empereur Othon en faiſant Lantbert Comte de Louvain *Avoüé* du Monaſtére de Gemblours en 948. il lui défend d'avoir jamais plus d'un *Sous-Avoüé*; & ordonne que dans les métairies de ce Monaſtére ce *Sous-Avoüé* n'ait jamais de droit par chaque année qu'un denier, une poulle, & un ſeptier d'avoine de chaque maiſon. On appelloit auſſi autrefois *Avoüez*, les maris, les tuteurs, & même ceux qui ſe battoient en combat ſingulier pour la querelle d'un autre, & généralement tous ceux qui entreprenoient la deffenſe d'autrui. Les villes avoient auſſi leurs *Avoüez*; on trouve dans l'Hiſtoire, les *Avoüez* d'Auſbourg, d'Arras, &c. Ils s'établirent long-tems après les *Avoüez* des Eccléſiaſtiques; & ſans doute à leur exemple. Ce mot vient d'*Advocatus*: & de là vient que les Juges de Suiſſe s'appellent encore en Roman *Avoyers*; c'eſt-à-dire, Deffenſeurs de la juſtice, & du peuple opprimé. Chorier dans ſon hiſtoire de Dauphiné, T. I. p. 522. ſe ſert du terme d'Avocat au lieu d'*Avoüé*. Il eſt mieux de dire *Avoüé*; Avocat dans l'uſage préſent ſignifie autre choſe. Auſſi, ajoute-t'il, nos Peres ont du mot d'Avocat fait celui d'*Advoyer*, & d'*Advoüé* en nôtre langue.

On trouve auſſi des *Avoüez* de villes, de païs, de Provinces. Ainſi dans une Charte de l'an 1187. & dans une autre de 1210. Berthold Duc de Zeringhen eſt appellé *Avoüé* de Thurgic. *Thuregici loci.* Dans la Notice des Égliſes Belgiques de Miræus c. 109. Henri Comte de Louvain eſt appellé Comte & *Avoüé* de Brabant. On trouve encore au XIIe & XIIIe ſiécles des *Avoüez* d'Alſace, de Suabe; & Raymond de Agiles dit, qu'après la priſe de Jéruſalem, quand il fut queſtion d'élire un Roi, les Evêques répondirent, qu'on ne devoit point élire de Roi dans un lieu où Dieu avoit ſouffert & avoit été couronné; mais qu'il falloit ſeulement élire quelque *Avoüé* qui gardât la ville, & qui eût ſoin de diſtribuer à la garniſon les tributs qui ſe leveroient dans le païs. Et de vrai dans Dodechin Abbé Allemand, qui écrivoit un voyage de la terre Sainte dans le XIIe ſiécle, Godefroi de Boüillon eſt appellé *Avoüé* du S. Sépulcre. Au reſte, d'habiles gens prétendent que les villes & les provinces n'ont jamais eû d'*Avoüez*, mais ſeulement les Egliſes; & que les Seigneurs qui portent le titre d'*Avoüé* de quelque païs, ne l'étoient que des Monaſtéres & des Égliſes de ces païs là, comme Albert Marquis d'Autriche, fils aîné de Léopold, qui fut fait *Avoüé* de tous les Monaſtéres d'Autriche. Néanmoins, la réponſe des Evêques pour la création d'un *Avoüé* de Jéruſalem, & non pas d'un Roi, paroit contraire. *Non debere ibi eligi Regem, ubi Deus paſſus & coronatus eſt.... Sed eſſet aliquis Advocatus, qui & Civitatem cuſtodiret, & cuſtodibus Civitatis tributa regionis divideret & reditus.* Il ne s'agit point là d'Égliſes, ni de Monaſtéres, ni de leurs biens; mais de la ville, & des tributs & revenus du païs.

Les Empereurs ont nommé les *Avoüez* des Provinces, ou des villes. Bertold, dont nous avons parlé, eſt appellé, *Par la grace de Dieu & de l'Empereur Advoüé.*

Spelman, ſçavant Anglois du dernier ſiécle, diſtingue deux ſortes d'*Avoüez* des Égliſes. Les uns qu'il appelle *Advoüez* des cauſes, ou des procès, *Advocati Cauſarum*; & les autres qu'il nomme *Advoüez* du territoire, *Advocati ſoli.* Ceux-ci étoient héréditaires, les autres ſe donnoient. Ceux-ci ſe donnoient par le Prince pour ſoutenir en juſtice les Droits des Égliſes, comme il paroit par le Canon 99. du Concile de Carthage & par les Capitulaires de Charlemagne, L. V. Ch. 31. Les autres étoient les fondateurs des Égliſes, ou leurs héritiers; que nous appellons aujourd'hui Patrons. En ce ſens les femmes étoient auſſi *Avoüées*, *Advocatæ*, ou *Advocatiſſæ*; & l'on en trouve en effet dans le droit Canon qui ont ces titres, & elles avoient droit de preſenter dans les Égliſes dont elles étoient *Avoüées*. On trouve dans la Chronique de Sens, L. II. c. 17. des *Advoüez* libres, *Advocati liberi*. Les *Advoüez* matriculaires, *Advocati matriculares*, dont parle une vieille Charte rapportée par Vigul. Hondius dans la Métropole de Salſbourg T. II. p. 254. étoient les *Advoüez* de l'Égliſe Cathédrale, appellée Égliſe Matrice.

ADVOUER, v. act. Reconnoître la vérité; confeſſer, demeurer d'accord qu'une choſe eſt véritable. *Fateri, confiteri. Avoüer* le fait. *Avoüer* ingénûment ſon crime. Je vous *avoüe* que je n'y comprends rien. Voilà, je vous l'*avoüe*, un abominable homme. MOL. Il faut *avoüer* que la Providence divine eſt merveilleuſe. Ce criminel a tout *avoüé* à la queſtion. La malignité des hommes a de la peine à convenir de nos bonnes qualitez. Ils les *avoüent* plûtôt qu'ils ne les ſouhaitent. LA PLAC.

ADVOÜER, ſignifie auſſi, Reconnoître quelqu'un pour ſon Seigneur. *Clientem ſe profiteri ergà &c.* Il s'eſt *avoüé* vaſſal d'un tel Prince, il a *avoüé* tenir de lui un tel fief, tels héritages.

ADVOÜER, ſignifie auſſi, Approuver ce qu'on a donné charge de faire. *Approbare.* Cet Ambaſſadeur a plein pouvoir, il ſera bien *avoüé* de tout ce qu'il fera. Il y a ici des perſonnes qui m'*avoüeront* de tout ce que j'écrirai. VOIT. Quelque choſe qu'il faſſe, il en ſera *avoüé*. Je n'en ai pas charge ſpéciale; mais je m'en ferai bien *avoüer*. MEZ.

ADVOÜER, ſignifie auſſi, Reconnoître pour ſien, protéger. *Suum agnoſcere, tueri.* Ce pere *avoüe* cet enfant pour ſon fils. Cet Auteur a *avoüé* pour ſien un tel Ouvrage. Il eſt *avoüé* de ce Prince pour ſon domeſtique, pour ſon vaſſal.

S'ADVOÜER de quelqu'un; c'eſt ſe reclamer, s'autoriſer de quelqu'un. *Inclamare.* Quand je ſerai là, je m'*avoüerai* de vous.

S'ADVOÜER d'une telle Religion, c'eſt confeſſer que l'on profeſſe cette Religion. *Profiteri.* Il s'*avoüa* franchement de la Religion Chrétienne.

On dit proverbialement, *Avoüer* la dette, pour dire, reconnoître qu'on a tort.

ADVOÜÉ, ÉE. part. Il a la ſignification de ſon verbe.

ADVOUERIE. ſubſt. fém. La qualité, & la charge d'Avoüé.
Advocatia, en terme de la baſſe Latinité, ou *Advocatio*. Il ſignifie 1°, Protection. Dans la Chronique de Cambrai, L. I. c. 10. implorer l'*avoüerie* d'un Abbé, c'eſt implorer ſa protection. 2°, La Charge d'*Avoüé*, qui n'étoit autre que le ſoin de protéger, comme il paroit par les lettres de Nicolas II. à S. Edoüard, où *Advocatio & tuitio* ſont ſynonymes. 3°, Le Droit de preſenſenter à un Bénéfice, ou de Patronage. 4°, L'action de donner un Champion, ou Chevalier qui ſe batte en champ clos pour la deffenſe de quelqu'un. 5°, *Advoüerie, advocaria*, ou *advocatia*, eſt la penſion qu'on faiſoit à l'*Avoüé* pour la protection qu'il donnoit. L'*Advoüerie* d'une Egliſe ſe conferoit autrefois à celui qui l'avoit bâtie & fondée, après la conſervation de cette Egliſe, en mettant ſur lui un morceau de drap, *panno impoſito*. Chorier, dans ſon hiſtoire de Dauphiné, L. VIII. T. I. p. 522. ſe ſert du terme d'Advocation, au lieu de celui d'*Advoüerie*, mais mal. On a dit autrefois Avoüeſon pour *Advoüerie*.

ADVOUERIE, ſignifie auſſi certain droit que les ſujets doivent à leur Seigneur, par lequel ils l'avoüent & le reconnoiſſent pour Seigneur. Dans les comptes du Domaine du Comté de Boulogne de l'an 1474. on lit ces paroles: Les *Advoüeries* d'Eſtaples & Rombly que doivent les habitans d'icelles villes à la Touſſaints. Et dans les comptes du Comté de Ponthieu de la même année 1474. f. 1. cens, rentes, recognoiſſances, & *Advoüertes* deuës au Roi à cauſe de ſa Comté de Ponthieu.

ADURÉ, ÉE. part. & adj. Vieux mot, qui veut dire **endurci** au travail, comme ſi l'on diſoit, qui eſt devenu dur. *Duratus, induratus.*

ADUSTE. adj. m. & f. Terme de Médecine, qui ne ſe dit que du ſang & des humeurs, quand elles ſont brûlées par une trop grande chaleur naturelle. *Aduſtus.* Un tempérament *aduſte*. La mélancolie eſt une bile noire, & *aduſte*. Un ſang *aduſte*, eſt lorſque à raiſon d'une chaleur extraordinaire, les plus ſubtiles parties du ſang étant ſéparées, les plus groſſiéres reſtent chargées de lie, & toutes noires, comme ſi elles étoient brûlées. HARRIS. Il eſt mieux dans l'uſage ordinaire de dire un ſang brûlé.

On le trouve au figuré. *Tetricus, auſterus.* C'eſt la bile qui domine dans l'humeur de ce Magiſtrat, & cette humeur *aduſte* imprime ſur ſon front une négative perpétuelle. BALZ. Cet exemple ne doit pas être imité.

ADUSTION. ſ. f. Brûlement. *Uſtio, aduſtio.* Ce mot ne ſe dit, non plus que le précedent, qu'en parlant du corps humain. Sa maladie eſt cauſée par une *aduſtion* d'humeurs.

Æ.

Æ. Diphtongue. On l'a bannie de tous les mots qui viennent du Latin. On écrit Céſar, l'Enéide, Egyptien, avec un É ſimple. Et de vrai Æ n'eſt point à proprement parler une diphtongue en François, ſi ce n'eſt une diphtongue d'écriture. Car pour le ſon que forme ce double caractére, il eſt très-ſimple, & ne différe point du ſon de la voyelle. Voyez au mot DIPHTONGUE. Cependant parce qu'on s'obſtine encore à retenir l'Æ, ſurtout dans les mots purement Latins, l'on en mettra encore quelques-uns avec cette diphtongue.

Æ A.

ÆACÉES. ſ. m. & plur. *Æacea.* Fêtes & jeux, ou combats ſolennels qui ſe célébroient à Ægine en l'honneur d'Æaque, ou Æacus, d'où ils avoient pris leur nom, & dont il y avoit un temple à Ægine.

ÆAQUE. ſ. m. *Æacus.* C'étoit chez les Anciens le nom d'un des trois Juges des Enfers. Æaque fut fils de Jupiter & d'Europe, ou ſelon d'autres d'Ægine. Strabon dit qu'il regna dans Œnopie. Quelques-uns croyent qu'il faut lire *Oenonem*, au lieu d'*Oenopiam*. Il donna à cette Iſle le nom de ſa mere Ægine. La peſte ayant emporté tous les hommes de l'Iſle, il pria Jupiter de changer des fourmis qu'il avoit vûes en hommes; de là les Myrmidons. Il eut d'Eudeïde Telamon & Pelée, & Phocus de Pſamathe. Il étoit d'une équité ſi grande & ſi reconnüe, que dans les Enfers Pluton le fit Juge des morts avec Minos & Rhadamante.

Æ C.

ÆCHMALOTARQUE. ſ. m. & f. *Æchmalotarcha.* Ce nom eſt Grec, & vient de αἰχμάλωτος, & de ἀρχή; le premier formé de αἰχμή, une pointe, une pique, & ἁλίσκω, ou ἁλόω, je prends; ſignifie un homme pris par les armes, ou comme nous diſons, pris à la pointe de l'épée, ou de la pique; & le ſecond ἀρχὴ marque un Chef. Ainſi *Æchmalotarque*, ſignifie Chef des Captifs. Les Juifs qui ne voulurent point ſuivre Zorobabel, ni retourner à Jéruſalem avec lui, créerent un *Æchmalotarque* pour les gouverner. Mais c'eſt une erreur groſſiére de dire que *Æchmalotarque* eſt le nom que ces Juifs donnérent à celui qu'ils choiſiſſent pour leur Chef proche de Babylone; car ces Juifs ne parloient pas Grec, mais Hébreu, ou Chaldéen. Ils appellerent ce Chef qu'ils ſe donnerent, ראש גלות *Roſch galuth*, ou ראש גולה, *Roſch Gula*, Chef de la Captivité, ainſi qu'ils le nomment encore, comme on le peut voir dans les Rabbins, & en particulier dans le *Sepher Juhhaſin fol.* 122. *p.* 2. & dans l'Itineraire de Benjamin, p. 71. 72. & 81. Origene, qui écrivoit en Grec, a nommé ce Chef de la Captivité, αἰχμαλωτάρχης. Au reſte, je ſuis perſuadé que les Juifs n'attendirent point au retour de la captivité à ſe donner des *Æchmalotarques*. Les Rois de Babylone leur laiſſerent beaucoup de liberté, comme il paroit par ce que Jeremie leur dit, Ch. XXIX. v. 5. & 6. & ſelon la coutume des Rois d'Orient, dont Herodote nous rend témoignage. L'hiſtoire de Suzanne en eſt une preuve évidente, & les deux vieillards qui la condamnerent étoient les *Æchmalotarques* de cette année là. Les Juifs diſent que les *Æchmalotarques* ne peuvent être pris que de la Tribu de Juda; qu'ils commandent à tous les Iſraélites, de quelque Tribu qu'ils ſoient; qu'on les inſtalle avec beaucoup de cérémonies, & qu'on leur rend de grands honneurs, que l'on trouvera décrits dans le *Sepher Juhhaſin*, & dans *Benjamin de Tudela*, aux endroits que j'ai citez. On peut voir encore R. Salon Ben Wirga, la Gemare ſur le Traité Sanedrin, L. I. fol. 5. 1. Selden, *De Synedr. Vet. Hebr.* L. II. C. 4. §. 10. & C. 7. §. 5. Origene L. II. des Princip. C. 1. S. Epiphane contre les Ebionites, & le I. Dialog. de Théodoret.

Æ G.

ÆGÉE. adj. *Ægæum mare.* C'eſt le nom ou l'épithete que l'on donne à la partie de la Méditerranée qui a l'Anatolie à l'Orient, la Macedoine, la Theſſalie, l'Achaïe & le Peloponeſe à l'Occident, la Romanie au Nord, & l'Iſle de Candie au midi. On la nomme communément Archipel. Les Grecs, au témoignage de Leunclavius, l'appellent *Acdeniz*, c'eſt-à-dire, Mer Blanche, pour l'oppoſer au Pont Euxin, qu'ils appellent Garadeniz, c'eſt-à-dire, Mer Noire.

On apporte pluſieurs étymologies du mot *Ægée*. Les Fables diſent que Theſée fils d'Ægée revenant victorieux du Minotaure, n'ayant point penſé à faire changer les voiles noires de ſon navire, ſon pere le crut mort, & de douleur ſe précipita dans la mer, & lui donna ſon nom. D'autres le tirent d'Ægeon, un des Géants qui fit la guerre à Jupiter; & d'autres d'une Ægea Reine des Amazones. Le Scholiaſte d'Apollonius prétend que cette mer a pris ſon nom d'une petite Iſle voiſine de l'Eubée, ou Negrepont, & qui s'appelloit *Æga*. Le même rapporte un autre ſentiment qui le dérivoit de Cariſte, ville de l'Eubée, qui s'appelloit *Ægaa*. Strabon dans ſon 8e Livre rapporte l'origine de ce nom à une ville de l'Eubée qui ſe nommoit *Æga*, & dans ſon 13e livre d'un promontoire de l'Æolide nommé *Æga*. Pline, L. IV. c. 11. à un rocher nommé *Æge*, qui eſt entre Tenedos, & Scio. D'autres diſent qu'*Ægée* eſt un ſurnom de Neptune, qu'on a donné à cette mer. D'autres le font venir de je ne ſçai quelle chévre qu'ils ſurnomment Percania. D'autres diſent, qu'on l'a donné à cette mer, parce qu'elle s'agite, qu'elle bondit comme une chévre. Feſtus aſſure que ce nom vient des Iſles fréquentes dont cette mer eſt pleine, & qui de loin paroiſſent comme des chévres. Enfin, il en eſt qui conjecturent que les Phéniciens ont appellé cette mer עז, *az*, forte, violente, à cauſe de ſes agitations & de ſes tempêtes; & que les Grecs confondant עז, *az*, fort, avec עז, *ez*, qui veut dire une chévre, lui donnerent le nom de mer *Ægée*, qui en Grec ſignifie Mer de la chévre, de αἴξ αἰγὸς. C'eſt le ſentiment du ſçavant Bochart dans ſon Phaleg Liv. I. chap. 13.

Ainſi la mer Ægée au fond de ſes abimes,
Ou d'Erix, ou d'Athos, engloutiroit les cimes. BREB.

ÆGIPAN. ſ. m. *Ægipan.* Ce mot vient de Pan, nom d'un Dieu champêtre, & αἴξ αἰγὸς, *chévre*. Les Poëtes ont donné ce nom au Dieu Pan, parce qu'ils ſuppoſoient que ce Dieu étoit demi chévre, qu'il en avoit les cornes, la queuë, les pieds, & même tout le bas du corps depuis la ceinture.

Les Anciens ont encore appellé *Ægipans*, des monſtres dont Mela parle L. I. c. 8. Pline & Solin en parlent auſſi, & les placent en Libye; celui-là, L. V. c. 8. & celui-ci, c. 34. Saumaiſe dans ſes Notes ſur Solin a prétendu que l'*Ægipan*, étoit ce que les Romains appelloient *Sylvanus*. Voſſius le réfute dans ſes Notes ſur l'endroit de Mela que j'ai cité. Car 1°, dit-il, Saumaiſe ne ſe fonde que ſur les petits Paralleles attribuez à Plutarque; mais il eſt certain que ce livre n'eſt point de cet Auteur, & qu'il eſt indigne de lui, auſſi bien que celui qui eſt intitulé, *De Fluminibus*, qui ſont tous deux de la même plume. 2°, Les *Ægipans* n'avoient point un viſage d'homme comme les Sylvains, mais un muſeau de chévre; ils avoient même toute la partie ſupérieure du corps d'une chévre; outre cela on les peignoit avec une queüe de poiſſon.

Ainſi

Ainſi le monſtre qu'on voit ſur les médailles d'Auguſte, & que nos Antiquaires appellent Capricorne, eſt la vraye figure d'un *Ægipan*; & en effet Theon ſur Aratus dit, que le Capricorne eſt la figure de l'*Ægipan.* Hyginus & le Scholiaſte de Germanicus diſent la même choſe. On voit auſſi ſouvent des *Ægipans* dans les anciens monumens des Égyptiens.

ÆGOBOLE. ſ. m. *Ægobolus.* Surnom que les Potniens donnerent à Bacchus, parce qu'au lieu d'un jeune homme bien fait qu'ils immoloient à ce Dieu par le conſeil d'Apollon, il leur déclara lui même qu'il ſuffiſoit dans la ſuite de lui ſacrifier une chévre, & qu'il n'en vouloit pas davantage. Ce mot vient de ἀιξ αἰγὸς, chévre, & Βούλομαι, Je veux.

ÆGOCEROS. ſ. m. *Capricornus.* Capricorne. De ἀιξ αἰγὸς, *chévre*, & κέρας, *corne*.

ÆGYLOPS, ou ANGILOPS, ou ANCHYLOPS. ſ. m. *Æglyops.* Terme de Médecine. C'eſt une tumeur ou enfleure dans le grand angle de l'œil à la racine du nez, accompagnée d'inflammation, ou ſans inflammation. HARR. Ce mot eſt Grec, αἰγιλωψ. Cette tumeur naît entre le grand canthus & l'os du nez. Cette eſpece d'abcès eſt appellée *ægilops*, c'eſt-à-dire, *œil de chévre*, parce que les chévres ſont fort ſujettes à cette affliction. Si on néglige l'*ægilops* il ſe creve, & dégenere en une fiſtule qui pénetre juſqu'à l'os. Æginete appelle cette tumeur *anchilops* avant qu'elle ſe change en ulcere, & *ægilops* quand l'ulcére eſt fait, & quand elle dégenere en fiſtule; les autres la nomment toujours *ægilops*, avant & après ſon changement. Quoique l'*ægilops* ſe change ſouvent en fiſtule, il n'eſt pas proprement une fiſtule, & il n'en eſt pas toujours ſuivi. Si l'*ægilops* eſt accompagné d'inflammation, il a pour cauſe l'abondance du ſang, que la trop grande plénitude fait regorger ſur le grand coin de l'œil: s'il eſt ſans inflammation, il procéde des humeurs corrompuës qui ſe déchargent ſur cette partie, & le plus ſouvent d'une humeur pituiteuſe, craſſe & viſqueuſe. DE GORI.

ÆGYPTIAC. adj. m. Terme de Pharmacie. *Pharmacum Ægyptiacum.* C'eſt une eſpece d'onguent déterſif décrit par Meſué, ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt d'une couleur obſcure comme les Égyptiens. Il eſt compoſé de verd de gris, de vinaigre & de miel, & ſert à conſumer les chairs pourries.

Æ O.

ÆOLE. ſ. m. *Æolus.* Nom propre d'homme. Il y a trois *Æoles.* L'un qui régna dans les Iſles qui ont porté ſon nom, & qui par la fumée de ces Iſles découvroit, dit-on, les vents qu'il devoit faire trois jours auparavant. Voyez Pline L.III.c.9.& Solin c.12. Un autre qui regna en Étrurie; & un troiſiéme fils d'Hellen. Quelques-uns attribuënt à ce dernier l'invention de la Carte des vents. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt de cette invention que les Poëtes ont pris occaſion de faire un *Æole* Roi des vents, ou du moins modérateur & diſtributeur des vents. Ovide le fait fils d'Hippotas; d'autres lui ont donné Jupiter pour pere. Les uns diſent que Menecla, & d'autres que Ligya, fut ſa mere. Il réſidoit, ſelon la Fable, dans les Iſles Vulcaniennes, qui furent appellées de ſon nom, Æoliennes. Le Géographe Denys a dit qu'il fut grand Hoſpitalier. Au lieu de ce que nous avons rapporté de ſes prédictions ſur les vents, Iſacius & Palæphatus diſent qu'il étoit grand Aſtronome; & Strabon que par le flux & le reflux, il prévoyoit les tempêtes & les vents qu'il devoit faire. Bochart L.I. c. 33. croit que cette fable eſt venuë de la langue Phénicienne, où עַוֹל, *Aol*, ſignifie tempête; d'où s'eſt fait en Grec ἀελλα.

ÆOLIE, ou ÆOLIDE. ſ. f. *Æolis, Æolia.* Païs de l'Aſie mineure entre la Troade au ſeptentrion & l'Ionie au midi, & ſitué ſur la mer Ægée. Il s'appella d'abord Myſie; mais les Æoliens étant venus l'habiter, ils lui donnerent leur nom.

ÆOLIEN, ENNE. *Æolius*, & au pl. ÆOLIENS. *Æoles.* Peuples de Grece ainſi appellez d'Æole fils d'Hellen. Ils quittérent la Grece leur patrie, paſſérent dans l'Aſie mineure, s'emparérent de la Myſie, & fondérent peu à peu une des trois grandes Colonies des Grecs en Aſie. Les jeunes Gentilshommes ſervoient chez les *Æoliens* aux ſacrifices publics.

ÆOLIEN, ENNE. Eſt auſſi adjectif. Le Dialecte *Æolien* ſe rapporte au Dorien. PORT R. La Muſique *Æolienne* étoit douce, appaiſoit les paſſions, & endormoit agréablement. T. CORN. Les Iſles *Æoliennes* étoient pluſieurs Iſles dans la Mer de Toſcane entre l'Italie & la Sicile, plus près toutefois de la Sicile.

Les Iſles *Æoliennes*, ſont ſept petites Iſles entre l'Italie & la Sicile; *Lipara, Hiera, Strongyle, Didyme, Ericuſa, Phœnicuſa*, & *Eronymos.* Voyez AEOLE.

ÆOLIPILE. Voyez *Eolipile.* De même *Æquateur, Æquivoque, Ætherée.* Voyez ces mots par É.

ÆOLIQUE. adj. m. & f. *Æolicus.* Qui appartient aux Æoliens. Le dialecte *Æolique* eſt un des cinq dialectes de la langue Grecque; c'étoit la maniére de parler propre des Æoliens. *Dialectus Æolica.* C'eſt du dialecte *Æolique* que la langue Latine s'eſt formée. Je trouve cependant qu'on dit communément *Æolien* plutôt qu'*Æolique*, ſi ce n'eſt dans les Colléges.

ÆON. ſ. m. Ce mot, qui eſt Grec, αἰων, ſiécle, ſignifie la durée d'une choſe, éternité; mais les hérétiques des premiers ſiécles y ont attaché une autre idée. Abuſant de la Philoſophie de Platon, ils donnoient de la réalité aux idées que ce Philoſophe avoit admiſes en Dieu; bien plus, ils les perſonifioient, & feignoient que c'étoient des êtres diſtincts de Dieu, & qu'il avoit produits, les uns mâles & les autres femelles; c'eſt là ce qu'ils appelloient *Æons*, de l'aſſemblage deſquels ils compoſoient la divinité toute entiére, qu'ils appelloient πλήρωμα, nom Grec qui ſignifie *Complément*, comme ſi c'eût été là le Complément de la divinité. Au reſte, quoique tous les *Æons* fuſſent différens de Dieu en grandeur, ils étoient de la même nature, & de la ſubſtance même de Dieu. Simon le Magicien eſt le premier inventeur des *Æons*, Valentin les perfectionna & en reconnut juſqu'à 30. S. Irenée Liv. I. des héréſ. & L. II. c. 4. Tertullien dans ſon Traité contre les Valentiniens, & S. Épiphane dans l'héréſie 31. ſont parmi les Anciens ceux qui ont le plus expliqué la doctrine des *Æons*; Théodoret & Philaſtrius en ont auſſi parlé. Et parmi les Modernes, Baronius à l'an de JESUS-CHRIST 145. & 175. le P. Alexandre, M. De Tillemont & M. Fleury hiſt. Eccl. & M. Du Pin Biblioth. des Auteurs Eccleſ. IIe Part. des 3 prem. ſiéc. Les Centuriateurs en ont auſſi dit quelque choſe Cent. II. Ch. 5.

A E R.

AERER. v. act. Donner de l'air à un bâtiment. *Cœlum aperire, liberiori cœlo exponere, ſupponere.* Il a fait percer ſa galerie de deux côtez pour l'*aerer* davantage. Il eſt de peu d'uſage, & en ſa place, on dit mettre en bel air. Ce mot vient d'*aer*.

AERÉ, ÉE. adj. Qui eſt bien expoſé à l'air dans une plaine, ou ſur une élevation. *Liberiori cœlo expoſitus, ſuppoſitus.* Une maiſon bien *aerée* eſt fort ſaine. Le Château neuf de S. Germain eſt bien *aeré*.

AERIEN, ENNE. adj. Qui eſt fait d'air, ou qui ſe réſout en air. *Aerius, Aereus.* Dans la diſſolution des corps, les parties *aeriennes* s'élevent en l'air. Les atômes *aeriens* montent les premiers dans un alembic. On dit que les bons ou mauvais Anges qui paroiſſent, prennent des corps *aeriens*. Les Eſſéniens, la ſecte la plus parfaite des Juifs, tenoient que les ames étoient d'une matiére *aerienne*. ARN. Porphyre & Jamblique ont admis des Démons, des Eſprits *aeriens*, auxquels ils ont donné divers noms. Les Peintres appellent une perſpective *aerienne*, celle qui fait paroître les corps diminuez à proportion de leur éloignement, ou diſtance de la ligne de terre, ou du plan géometrique.

AÉRIENS. Nom de Sectaires, qui tirent leur origine d'un certain Aërius, lequel vivoit encore au tems de S. Épiphane, & qui avoit ſur le myſtére de la Trinité les mêmes ſentimens que les Ariens. Il avoit outre cela pluſieurs opinions particuliéres qui ſont rapportées fort au long par ce S. Evêque *hæreſ.* 75. & entr'autres celle-ci: Qu'il n'y avoit aucune différence entre les Evêques & les Prêtres; que la Prêtriſe & l'Épiſcopat étoient abſolument le même Ordre & la même dignité. L'Évêque, diſoit-il, impoſe les mains, le Prêtre les impoſe auſſi: l'Évêque eſt aſſis dans le thrône, le Prêtre y eſt auſſi aſſis. S. Epiphane ſe déclare en ce lieu là fortement pour la ſupériorité des Évêques, & il répond en particulier à toutes les raiſons d'Aërius, qui s'appuyoit principalement ſur quelques paſſages de S. Paul, & entr'autres ſur celui de l'Epître Ire à Tim. ch. 4. v. 14. où ce S. Apôtre lui recommande de ne point négliger le don qu'il a reçu, *lorſque l'aſſemblée des Prêtres lui a impoſé les mains.* Il n'eſt parlé en cet endroit, diſoit Aërius, que des Prêtres ſeulement, & nullement des Evêques. Mais il eſt aiſé de voir que le mot de *Prêtres* dans S. Paul ſignifie également les Evêques; en ſorte que *Presbyterium*, qui eſt dans le Grec & dans le Latin de la Vulgate, ſe prend pour le Sénat, ou l'aſſemblée de ceux qui préſidoient aux Egliſes. S. Paul avoit ordonné Timothée, étant accompagné des Prêtres, ou Évêques, qui ſe trouvoient preſens à l'ordination. Voyez le mot Anciens. Il faut prononcer dans le mot *Aeriens* le premier *e* ſéparé de l'*a*, *Aëriens*, en quatre ſyllabes, & non pas Æriens, ainſi qu'écrivent quelques Auteurs, comme ſi ce n'étoient que trois ſyllabes. La raiſon qu'Aërius eut de ſe ſéparer de l'Égliſe fut le chagrin qu'il eut de ce qu'en 349. ou 355. ſelon un autre ſentiment, Euſtathe lui fut preféré pour l'Evêché de Sébaſte en Arménie. Voyez S. Epiph. hér. 75. S. Aug. hér. 53. Onuphrius Chron. A. C. 349. Sander. her. 69. Tillemont Hiſtoire Eccléſiaſtique, T. IX.

AERIER, ou AIRIER. v. act. C'eſt purifier l'air de quelque lieu, en y brûlant des ſenteurs pour en rendre l'air plus pur. *Infectam auram purgare.* *Aerier* une maiſon. Ce mot ne ſe dit que

que très-rarement, & en ſa place on ſe ſert d'un tour qui ſignifie la même choſe. Ainſi au lieu de dire, il faudroit *aerier* cette chambre, on diſoit, il faudroit brûler quelque choſe dans cette chambre, pour en chaſſer le mauvais air.

AEROMANCIE. ſ. f. Ce mot vient du Grec. C'eſt l'art de déviner par le moyen de l'air. Il y a pluſieurs ſortes d'*aeromancies*, dont Bodin ne traite point dans le livre des Sorciers. L'*aeromancie* eſt une vaine ſcience. Les Payens s'attachoient à l'*aeromancie*, mais les Chrétiens la rejettent comme fauſſe & ſuperſtitieuſe.

AEROMÉTRIE. ſ. f. *Aerometria*. C'eſt l'art de meſurer l'air, ſes forces, ſes proprietez. Chrétien Wolfius, Profeſſeur de Mathématique en l'Univerſité de Hall de Magdebourg, a donné un Traité d'*Aerométrie*, intitulé, *Aerometriæ Elementa*, à Lipſic 1709.

A E S.

ÆSCULAN. ſ. m. *Æſculanus*. C'étoit un Dieu qui chez les Romains préſidoit à la monnoye avec le Dieu Argentin. Voyez S. Aug. de la Cité de Dieu, L. IV. c. 21. & Budé, *De Aſſ.* L. V. & ARGENTIN. On diſoit que le Dieu *Æſculan* étoit Pere du Dieu Argentin. C'eſt que la monnoye de cuivre eſt plus ancienne que celle d'argent. Ces deux Dieux avoient la puiſſance d'enrichir les hommes. On honoroit à Rome la monnoye ſous le nom d'*Æſculan*.

AESMER. verb. neut. Ce mot autrefois vouloit dire, *Trouver, juger, eſtimer, conjecturer*. Et *a-eſmerent* qu'il y avoit 400 Cavaliers. VILLEHARD.

AESMER, ſignifioit auſſi quelquefois, *Comparer*.

> *Ains le pooit-on a-eſmer*
> *A chant de ſerene de mer.*

ÆS USTUM. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt une drogue qu'on appelle autrement *Crocus Veneris*, ou ſafran de Vénus, qu'on a fait tremper dans une diſſolution de ſel, dans de fort vinaigre, & qu'on ſtratifie enſuite avec du ſoufre dans un fourneau. On le remet après dans du vinaigre où il y a du ſel armoniac fondu, & qu'on reitere juſqu'à ce que les lames ſoient toutes conſumées. On en ôte le vinaigre par la diſtillation, & il reſte une matiere qu'on appelle *Æs uſtum*, qui ſert à divers uſages en médecine.

A E T.

ÆTHIOPIS. ſ. f. Plante qui eſt une eſpece de toute-bonne, ou de ſclarea. Ses feuilles qu'elle pouſſe les premieres ſont couchées par terre, & diſpoſées en rond; elles reſſemblent à celles du boüillon; elles ſont grandes, épaiſſes & veluës. Il ſort d'entre ces feuilles une tige garnie de feuilles ſemblables aux précédentes, mais d'ordinaire plus petites. Cette tige eſt quarrée, veluë, de la hauteur d'environ deux pieds; elle a pluſieurs ailes, & concavitez. Ses fleurs ſont rangées par anneaux, & blanches. Sa racine eſt fibreuſe. Sa ſemence eſt noirâtre, triangulaire, & contenuë dans des capſules; chaque capſule contient quatre ſemences. La racine de l'*Æthiopis* eſt bonne pour la ſciatique, & pour les maladies de poitrine. Voyez ORVALE.

ÆTHNA, ou ÆTNA. ſ. m. *Æthna*, ou *Ætna*. Montagne de Sicile la plus haute qui ſoit en ce Royaume. On l'appelle aujourd'hui dans le païs *Monte Gibello*, & en François le Mont Gibel. Son premier nom, ſi l'on en croit Volateran, eſt *Hieſius*. L'*Ætna* eſt fameux par les feux, les cendres, & les cailloux calcinez qu'il vomit de tems en tems. Les Poëtes diſent que c'eſt ſous cette montagne que Jupiter précipita les Géants vaincus. Juſtin explique plus phyſiquement la cauſe de cet incendie. L. IV. c. 1. Il dit que la Sicile eſt toute creuſe, & par conſéquent pleine d'air & de vents ſouterrains, que le choc de ces vents produit du feu; que ces cavernes ſont pleines de ſoufre & de bitume, auxquels le feu s'attache, & que c'eſt la cauſe de ces feux que l'*Ætna* jette de tems en tems.

Ce mot, *Ætna*, ſelon Bochard dans ſon Chanaan, C. 28. vient du mot Hébreu אתונא, *Attuna*, qui ſignifie, fournaiſe, ou *Æthuna*, obſcurité. Ceux qui ont le mieux décrit le mont *Ætna*, ou qui en ont le mieux parlé, ſont Virgile Æneïd. L. III. v. 571. Lucrece, L. VI. v. 680. Ovid. *Met.* L. XV. v. 340. Silius Italicus, L. XIV. v. 67. Claudien, L. I. *de Rapt. Proſ.* Juſtin à l'endroit que j'ai cité, Leandro Alberti dans ſa Sicile, Cluvier, Bembo dans un Dialogue exprès, Natalis Comes, L. XVII. & XXX. *Ant. Philotheus de homodeis Ætna Topographia*. Pour jetter des feux & des flammes, & quelquefois des fleuves de feu, le mont *Ætna* n'en eſt pas moins fertile. Il eſt couvert de bois & de vignes, & quelquefois de neiges & de glaces, ainſi que diſent Silius Italicus & Claudien, Pindare Pyth. I.

> *C'eſt ainſi que d'*Ætna, *la caverne bruyante*
> *Vomit avec horreur une flamme ondoyante,*
> *Ou plutôt c'eſt ainſi que Typhon en courroux*
> *Fait trembler Inarime, & fondre les cailloux.* BREB.

> *Lors qu'avec le ſoufre & les rochers brûlans*
> Etna *ſemble ſortir lui même de ſes flancs.* ID.
>
> *Et l'*Etna *vomiſſant le ſoufre & les cailloux,*
> *Eſt moins impétueux que l'*Anton *en courroux.* ID.

On écrit communément *Etna*, comme on le voit par ces exemples. Une belle Ode à M. Fagon ſur le Quinquina dit, en parlant de la Fiévre:

> *Dis nous quel eſt ce monſtre armé de feux cruels,*
> *Caché dans nôtre ſein, à nos yeux inviſible?*
> *Quel* Etna! *quel gouffre d'horreur!*
> *Dis nous où s'alluma ſa torche meurtriere;*
> *A ce traître ennemi quels chemins ſont ouverts?*
> *Deſcend-il du Ciel en colere?*
> *Ou ſort-il du fond des enfers?*

AËTIEN, ENNE. ſ. m. & fém. *Aëtianus*. Prononcez. *Aëtien* en quatre ſyllabes, & non pas *Ætien* en trois, comme il ſemble que quelques Dictionnaires l'ayent voulu marquer en écrivant par un Æ diphtongue. Les *Aëtiens* étoient une ſecte d'Arriens diſciples d'Aëtius d'Antioche ſurnommé l'Impie, qui fut d'abord forgeron, ou comme dit Philaſtrius, Orfévre; puis Sophiſte; & enſuite Médecin, ou plutôt Charlatan. Les *Aëtiens* eurent divers noms; on les appella *Purs Arriens, Eunoméens, Anoméens, Etéruſiens, Troglodytes*, ou *Troglites, Exomontiens*, & *Exaconites*. Nous expliquerons ces mots en leur place.

AETITES, autrement *Pierre d'aigle*. Voyez *Aigle. Aëtites*. Laurentius Bauſchius a fait un Traité exprès de la pierre *Aëtites*, où il aſſure qu'on ne les trouve point dans les nids d'aigles, mais qu'on en rencontre ſur des rivages, dans les champs, & ſur des montagnes. Ce mot vient du Grec ἀετὸς, qui ſignifie *aigle*. On ne ſçauroit creuſer quelques pieds en terre à Trevoux ſans trouver des lits conſidérables de pierres d'aigles, dont les unes n'ont qu'un noyau, d'autres en contiennent juſqu'à trois; il y en a de différente groſſeur & de différente figure, & preſque toutes ſont compoſées de deux à trois couches de terre ſemblable à de terre cuite; la derniere ſurtout, c'eſt-à-dire, celle qui eſt la plus intérieure. Ces pierres ſont dans leur origine molles, de la conſiſtance & de la couleur de l'ocre jaune, & preſque toujours à pluſieurs couches.

A E U.

AEURER. Vieux mot, qui veut dire *prier*: il vient d'*orare*.

A F F.

AFFABILITÉ. ſ. f. Courtoiſie, honnêteté avec laquelle un ſupérieur reçoit ſon inférieur, & ſe communique à lui. *Affabilitas*. Ce mot vient du Latin. Il ſe dit rarement d'égal à égal, & jamais d'inférieur à ſupérieur. Il n'eſt pas ſi uſité qu'il l'étoit il y a 40 ou 50 ans. Son *affabilité* & ſa bonté ſont des qualitez qui ne ſe trouvent nulle part. VOIT. L'*affabilité* des Grands n'eſt qu'une vertu artificieuſe, elle ſert à leurs deſſeins & à leurs projets d'ambition. M. ESP. Jamais homme avec tant de grandeur, n'a allié tant d'*affabilité* à tant de douceur. BOURD. L'*affabilité* des perſonnes de qualité ſans mérite, eſt une baſſeſſe d'ame, & une incapacité de tenir leur rang. M. ESP. Heureux celui qui dans ſon *affabilité* naturelle trouve des diſpoſitions favorables à la bénignité Chrétienne. LE P. GAIL. Patru avoit beaucoup d'antipathie pour *affabilité*: il eſt François, diſoit-il, mais laiſſons le dire aux autres.

AFFABLE. adj. m. & f. *Affabilis*. Ce mot vient du Latin, & ſignifie celui qui parle à ſes inférieurs d'une maniere douce, civile, honnête, engageante, & qui les écoute de même, ſans avoir rien dans ſes regards, ni dans ſes geſtes, de rude ni de rebutant pour eux. Il commence un peu à vieillir: cependant il y a des gens de mérite qui s'en ſervent, & qui croyent pouvoir lui redonner cours dans le bel uſage.

> *Il eſt civil, accoſtable,*
> *Doux, bénin, courtois,* affable. MÉNAG.

Quoiqu'il fût occupé de grandes affaires, & de plus très-*affable* & très-civil, il ne laiſſoit pas d'être toûjours recüeilli. AB. REG.

> *Lui, parmi ſes tranſports,* affable *& ſans orgueil.* RACIN.

Cependant, quoique ce mot fût plus uſité du tems de M. Patru, il avoit de la peine à le ſouffrir. Il le laiſſoit dire aux autres, & ne s'en ſervoit jamais.

AFFABLEMENT. adv. D'une maniere affable. *Affabiliter, Humaniter*. Il faut recevoir *affablement* les moindres perſonnes. Ce mot n'eſt preſque plus en uſage. Ceux qui écrivent poliment, préfereront toûjours civilement, honnêtement, à *affablement*.

AFFADIR. v. act. Rendre fade & inſipide, donner du dégoût, ôter toute ſorte de ſaveur. *Saporem detrahere*. On a *affadi* cette viande

viande en la faiſant trop boüillir. Le ſucre, le miel, *affadiſſent* le cœur. Si le ſel eſt *affadi*, avec quoi aſſaiſonnera-t'on ? dit le Sauveur en S. Matthieu.

Affadi, ie. part. paſſ. & adj. *Fatuus.*

Affaire. ſ. f. Ce qui peut occuper nos ſoins, nos pas, nos penſées, nous obliger à travailler, aller & venir. *Negotium, res.* Il y a des gens toûjours auſſi occupez, que s'ils avoient mille *affaires*, quoi qu'ils n'en ayent point d'autres que de ſçavoir celles d'autrui. M. Scud. Pour faire l'homme occupé, & paroître accablé d'*affaires*, il faut froncer le ſourcil, & rêver à rien très-profondement. La Bruy. Plus le poids des *affaires* eſt grand, plus elles demandent de relâche. Le Gend. Nôtre grande *affaire* eſt celle de nôtre ſalut. Voilà une *affaire*, un cas de conſcience. Il faut que chacun aille à ſon *affaire*, au travail qui lui eſt ordonné. Ne vous mettez pas en peine de cela, j'en fais mon *affaire*. Chacun ſe doit mêler de ſes *affaires*. On dit auſſi d'une choſe que l'on regarde comme pénible, ou difficile à éxécuter, que c'eſt une *affaire* : & au contraire, on dit d'une choſe dont on croit venir facilement à bout, que ce n'eſt pas une *affaire*. Virgile a trouvé tant de rapports entre Didon & Enée, qu'il a cru que les trois cens ans qui les ſeparoient, n'étoient pas une *affaire*. Cela ne fait rien à l'*affaire*, pour dire, C'eſt un diſcours inutile. Du Cange dérive ce mot de *affarium*, ou *affare*, qui ſignifioit autrefois une *métairie* ; & il dit qu'en Languedoc & en Provence il ſignifioit toute ſorte de biens. On a dit auſſi *afferi* & *affri*, pour ſignifier des chevaux de labour : ce qui a été étendu à toutes ſortes de poſſeſſions, & enſuite au négoce & aux *affaires* qu'on eſt obligé d'avoir pour les acquérir ou pour les deffendre. Au reſte, ce mot *affaire* étoit autrefois maſculin, c'eſt pourquoi l'on met encore ſur les paquets du Roi, pour les *expres affaires* de ſa Majeſté. On a conſervé le ſtile & le genre ancien par dignité. Vaug. Il faut éviter les inventions humaines dans les *affaires* de Dieu, & ſe former autant que l'on peut ſur l'éxemple des Saints. Ab. d. l. Tr. c'eſt-à-dire, dans ce qui regarde le ſervice de Dieu & nôtre ſalut.

Affaire, ſe dit auſſi d'une choſe, de quelque maniere qu'elle ſoit. Je vous fais le maître de cette *affaire*, pour la terminer à vôtre volonté. C'eſt une *affaire* faite ; pour dire, c'eſt une choſe finie. C'eſt une *affaire* qui ne ſouffre point de remiſe. C'eſt une étrange *affaire* qu'une Demoiſelle. Mol. Le mariage eſt une *affaire* trop ſérieuſe pour lui. Vous avez pris l'*affaire* du biais qu'il la falloit prendre. Mol. Je viens d'apprendre de belles, d'étranges *affaires*. Il a pouſſé l'*affaire* d'une maniére aſſez vigoureuſe. Mol. Entreprendre vertement une *affaire*. Commencer courageuſement une *affaire*. Terminer une *affaire* avec eſprit & avec cœur. Il faut déliberer avec l'occaſion, & en la préſence des *affaires*.

Affaire, ſe dit des ordres, des ſoins, des négociations qui regardent l'État. Les grandes *affaires* demandent en ceux qui en ont le maniement, un jugement prompt & déciſif, de peur qu'elles ne ſe ruinent par la lenteur. S. Evr. Un honnête homme ſçait mêler les plaiſirs aux *affaires*. S. Evr. La multitude, ni l'embarras des *affaires*, ne mirent jamais ſur ſon front ces nuages de chagrins qui écartent les gens. P. Gail. Depuis qu'un tel Miniſtre a pris le timon des *affaires*, toutes choſes vont bien. C'eſt un homme qui eſt entré dans les *affaires*, dans les négociations étrangeres. Les *affaires* de Rome ſont brouillées. C'eſt une *affaire* d'État, de Religion. On dit en ce ſens : Les *affaires* du tems ; pour dire, les nouvelles de l'état des choſes du monde. Il eſt toûjours fort dangereux d'écrire des *affaires* de ſon tems, quand on affecte trop d'en dire la vérité.

Affaire, ſe dit auſſi quelquefois de la fortune, de l'état des biens d'une perſonne. Maintenant que les *affaires* du genre humain ſont déplorées, & ſans reſſource, mettons Caton en ſeureté. Bouh. La plûpart des gens ne ſe mêlent des *affaires* d'autrui, que pour mieux faire leurs propres *affaires*. S. Evr. Graces à Dieu les *affaires* vont bien. Ce bourgeois eſt fort bien dans ſes *affaires* ; c'eſt à dire, qu'il a du bien, qu'il n'a point d'*affaires* mauvaiſes, ni embroüillées, que ſes *affaires* ſont en bon état.

Affaire, ſe dit proverbialement en ces phraſes : Chacun ſçait ſes *affaires*, ou du moins les doit ſçavoir ; & abſolument qu'un homme ſçait ſes *affaires*, quand il conduit bien ſes *affaires*, avec prudence. On dit d'un homme, que ſes *affaires* ſont faites, pour dire qu'il eſt perdu, qu'il eſt ruiné, ou qu'il ne doit plus prétendre à quelque choſe. On dit que les *affaires* font les hommes ; pour dire, qu'avec un médiocre génie on devient habile homme, quand il paſſe beaucoup d'*affaires* par les mains de quelqu'un. On dit qu'il n'eſt point de petite *affaire* ; pour dire, que le moindre ennemi peut donner beaucoup de peine. On dit, Dieu nous garde d'un homme qui n'a qu'une *affaire* ; parce qu'un homme qui n'a qu'une ſeule choſe à faire, en eſt ordinairement ſi occupé, qu'il en fatigue tout le monde. On dit avoir *affaire* à la veuve & aux héritiers ; pour dire, qu'on ne manque pas d'occupation. On dit auſſi avoir *affaire* à forte partie ; pour dire, qu'on n'a rien à négliger, & que l'on ſera bien heureux ſi l'on ſe tire d'embarras. On dit, que ceux qui n'ont point d'*affaires* s'en font ; pour dire, que les hommes ſont inquiets, & ſe laſſent d'être oiſifs & ſans agir. On dit, A demain les *affaires* ; pour dire, qu'on ne veut ſonger alors qu'à ſe divertir. On dit ironiquement, qu'un homme a fait une belle *affaire*, pour dire, qu'il s'eſt trompé, qu'elle eſt ruineuſe. C'eſt une autre *affaire*, c'eſt une *affaire* à part ; pour dire, qu'il ne faut pas confondre les choſes. Les Poëtes ont feint que les Fées avoient cent yeux hors de leur maiſon, & que dedans, elles étoient aveugles. Nous ne voyons rien dans nos *affaires*, & cependant nous voulons voir clair dans celles des autres. De Roch.

Affaire, ſe dit encore de tout ce à quoi on eſt plus propre que les autres, & pour quoi on a un talent tout particulier. C'étoit l'*affaire* de Moliere de joüer les Bigots, & les Médecins. C'étoit l'*affaire* de M. de la Bruyere de nous caractériſer les mœurs de ce ſiécle. C'étoit l'*affaire* de Lucien de ſe moquer des Dieux. C'étoit l'*affaire* de la Fontaine de tourner un conte en vers.

On dit *avoir affaire* à quelqu'un ; pour dire, avoir à lui parler, avoir quelque choſe à traiter avec lui. J'ai *affaire* à lui. Nous n'avons point d'*affaire* enſemble. Un marchand a *affaire* à tout le monde.

On dit auſſi *avoir affaire* à quelqu'un ; pour dire, avoir quelque conteſtation, quelque démêlé avec quelqu'un. Il a *affaire* à un terrible homme. Il faut prendre garde à qui on a *affaire*. Si vous l'attaquez, vous aurez *affaire* à moi. Je n'avois point *affaire* à de la Cavalerie. Bussi. Dans ce ſens on ſe ſert plûtôt du verbe faire, & l'on écrit, vous aurez *à faire* à moi.

Affaire, ſignifie auſſi, Devoir. *Partes, munus, officium.* Ce n'eſt point mon *affaire* ; pour dire, cela n'eſt point mon devoir, cela ne me regarde pas. Qu'avoit-il *affaire* d'aller porter cette nouvelle ? Pour dire ; cela étoit-il de ſon devoir ?

Affaire, ſignifie encore, Beſoin. *Opus*, avec le verbe *ſum*, ou *habeo.* Je n'ai point *affaire* de vos conſeils. Qu'ai-je *affaire* de toutes ces querelles ? Acad. Fr. Qu'ai-je *affaire* de me fatiguer des penſées de la mort pour la recevoir conſtamment ? Je mourrai peutêtre ſans y penſer. Nic. En ce ſens on dit par ironie, J'ai bien *affaire* de cet homme-là ; pour dire, je ne me ſoucie gueres de lui, je n'ai pas beſoin de ſon ſervice.

Affaire, ſignifie encore, Maladie dangereuſe. *Morbus gravis, periculoſus.* Tirer un malade d'*affaires* ; pour dire le guerir. Je me ſuis tiré d'*affaires* en faiſant diéte. J'ai vû nôtre malade, ſes *affaires* ſont faites ; pour dire ; il n'en peut revenir, il faut qu'il meure.

Affaire, ſe dit auſſi de ce qui donne beaucoup d'embarras, de peine, d'inquiétude. *Cura, ſollicitudo.* La mort de ſon patron lui donnera beaucoup d'*affaires*, le fera bien courir. Un homme ſage ne ſe veut point faire d'*affaires*. Il y a des gens qui ſe font des *affaires* de gayeté de cœur. Vois-tu la belle *affaire* que tu m'as faite par tes beaux avis ? Il étoit bien embarraſſé, mais je l'ai tiré d'*affaires*. Je lui ai fait une fâcheuſe *affaire*, ſans y penſer. Cet homme vous donnera bien des *affaires*. On dit dans le ſtile familier, Avoir des *affaires* par deſſus la tête ; pour dire, avoir beaucoup d'*affaires*, beaucoup d'embarras.

Affaire, ſe dit auſſi d'un grand deſſein, d'une entrepriſe. *Conſilium.* D'un grand coup, d'un accident particulier. *Caſus, eventus.* L'entrepriſe du canal de Languedoc a été une grande *affaire*. La mort du Général ennemi eſt une grande *affaire*, eſt un coup fort avantageux, très-important. Le tonnerre eſt tombé ſur ſa maiſon, c'eſt une *affaire* toute fraîche.

Affaire, ſe dit particuliérement des procès, & de tout ce qui ſe traite en quelque juriſdiction que ce ſoit, tant en matiére civile, qu'en matiére criminelle. *Lis, cauſa, controverſia.* Il a une grande *affaire* au Conſeil, au Parlement. C'eſt une *affaire* de grande & de longue diſcuſſion. Celui qui n'entend point les *affaires*, ne doit point ſe mêler de plaider. Ce Procureur, cet Avocat, ce Juge, ont beaucoup d'*affaires* ; pour dire, ont beaucoup de procès à inſtruire, de cauſes à plaider, d'inſtances à juger. Les *affaires* ne finiſſent point maintenant. On ne ſçauroit ſortir d'*affaire*, vuider d'*affaire*, terminer une *affaire* avec ce chicaneur. Mon *affaire* va bien. Ce n'eſt pas parler en langage d'*affaires*, c'eſt-à-dire, en homme habile & expérimenté dans les *affaires*. Il s'eſt bien démêlé de cette *affaire*. Voilà le nœud de l'*affaire*, la difficulté du procès. On le dit auſſi en d'autres matiéres. Cette *affaire* eſt bien embroüillée, bien intriguée. En ce ſens on appelle un homme d'*affaires*, celui qui fait les *affaires* d'une maiſon ; un ſolliciteur à gages, celui qui a ſoin des *affaires* domeſtiques d'un Seigneur. Le Droit Civil accorde une action à celui qui a manié les *affaires* d'autrui, même ſans commiſſion, du moins pour ce qu'il a fait utilement.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des querelles, des combats, des différens, des broüilleries d'amitié. *Rixa, jurgium, contentio.* Ne vous faites point d'*affaires* avec cet homme-là, il a la mine de vous malmener. SCAR. L'inquiétude des eſprits vifs ſuſcite partout des *affaires.* P. GAIL. Il y a une grande *affaire* à la Cour, un tel & un tel ſe ſont querellez. Cette plaiſanterie lui a fait une *affaire* avec un de ſes bons amis. Cet homme s'attire toujours quelque *affaire*; pour dire, il ſe fait toûjours quelque querelle. C'eſt une *affaire* d'honneur, de pique. Il s'eſt démêlé avec eſprit de l'*affaire* qu'on lui avoit faite. On fait honneur à l'*affaire* de Bleneau de l'appeller un combat, ce ne fut qu'une déroute. BUSSI.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des divertiſſemens. *Oblectamenta voluptatis.* Cet homme a tous les jours quelque *affaire* de plaiſir; pour dire, quelque partie pour ſe divertir.

On appelle Gens d'*affaires*, les Financiers, les Traittans & Partiſans qui prennent les Fermes du Roi, ou le ſoin du recouvrement des impoſitions qu'il fait ſur les peuples. *Publicani, vectigalium redemptores.* La Chambre de Juſtice eſt établie pour la recherche des malverſations des Gens d'*affaires*: toutes leurs contraintes portent cette clauſe, Comme pour les propres deniers & *affaires* de ſa Majeſté.

On dit qu'un homme a *affaire* à une femme, ou une femme à un homme; pour dire qu'ils ont enſemble un commerce criminel; de même qu'en Latin *Res. Rem habere cum muliere.*

AFFAIRE *amoureuſe.* Mots plaiſans, pour ſignifier le ſervice galant qu'on rend aux Dames qui ne refuſent rien. Trente-ſix yvrognes comme vous, ne valent pas en l'*amoureuſe affaire* un buveur d'eau. VOIT. Et même ſans le mot d'*amoureuſe*, celui d'*affaire* tout ſeul ſignifie la même choſe. Mais à-propos comment va cette *affaire*? VOIT.

AFFAIRES, ſignifie quelquefois, Dettes, embarras. *Debitum, æs alienum.* C'eſt un homme qui a beaucoup d'*affaires*, de dettes. Ce Marchand met ordre à ſes *affaires*, a payé ſes dettes.

On dit, Aller à ſes *affaires*, faire ſes *affaires*; pour dire aller à la garderobe. *Latrinam petere.* Il eſt tout conſtipé, il ne ſçauroit faire ſes *affaires.*

On appelle à la Cour un Brevet d'*affaires*, le Brevet qui donne permiſſion d'entrer dans la Chambre du Roi quand les autres ſe ſont retirez, & dès qu'il eſt ſur ſa chaiſe d'*affaires.* Depuis n'agueres, j'ai vû le Roi dans ſes *affaires.* VOIT.

AFFAIRE, ſe dit auſſi des choſes qui nous conviennent. Il cherche un bon cheval, j'ai ſon *affaire. Conveniens.* Ce valet eſt ſon *affaire.* Ce mot eſt du ſtile bas & familier en ce ſens.

> *Si feu mon pauvre pere*
> *Etoit encore vivant, c'étoit bien vôtre* affaire. RACIN.

AFFAIRE, ſignifie auſſi, Marché, traité, convention. *Pactum, conventio.* J'ai fait *affaire* avec un tel de ſa maiſon, de ſa charge. Je vous donne ma parole, c'eſt une *affaire* faite. Parlons d'*affaires*, c'eſt-à-dire, concluons.

En termes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau eſt de bonne *affaire*, qu'on l'a rendu de bonne *affaire*, quand on l'a bien affaité, bien duit à la volerie.

AFFAIRÉ, ÉE. adj. Qui fait l'empreſſé, l'occupé, l'homme chargé d'affaires. *Negotioſus, negotii plenus.* Il y a des gens qui ſont toûjours *affairez*, qui diſent qu'ils n'ont point de tems à eux.

> *Il vous jette en paſſant un coup d'œil effaré,*
> *Et ſans aucune affaire, eſt toûjours* affairé. MOL.

Ce mot eſt bas, & on ne s'en ſert gueres que par ironie.

AFFAIRÉ, ſignifie auſſi, un homme accablé de dettes, dont les affaires ſont embarraſſées. *Ære alieno oppreſſus.* Quelque riche que ſoit un homme, il ne trouve rien à emprunter, quand on le croit *affairé.*

AFFAISSEMENT. ſ. maſc. C'eſt l'abbaiſſement de quelque choſe, cauſé par ſon propre poids, par ſa propre peſanteur, ou par quelque force extérieure. *Sedimentum.* L'*affaiſſement* de la terre en cet endroit eſt fort conſidérable. L'*affaiſſement* ſe dit encore des tas de fumier que les Jardiniers entoiſent, & empilent, & qui s'affaiſſent notablement quelques jours après avoir été dreſſez. Il eſt à craindre que ces couches ne viennent à un trop grand *affaiſſement*, ſi on n'a ſoin d'en bien fouler le fumier. LIGER. Il ſe dit auſſi parmi les Jardiniers des terres & des ſables, lorſqu'en ayant nouvellement porté en quelque endroit; ou qu'en ayant nouvellement remué de deux ou trois pieds en fond, elles paroiſſent ſurpaſſer la ſuperficie de la terre où elles ſont, & puis qu'elles viennent à s'*abaiſſer*; pour lors ils diſent: Il s'eſt fait un petit *affaiſſement* de ces terres. LA QUINT. LIGER. Les Jardiniers habiles en rempliſſant quelque grand trou, ont accoutumé de le remplir d'un bon pied au moins plus haut que le reſte de la ſuperficie, en vûë que l'*affaiſſement* qui doit ſurvenir après les pluyes, ou les neiges, rende tout le terrein égal. LA QUINT.

AFFAISSER. v. act. C'eſt faire que des choſes, que l'on met les unes ſur les autres, s'abaiſſent, ſe foulent, & tiennent moins d'eſpace en hauteur. *Deprimere, ſtipare.* Les pluyes *affaiſſent* les terres. On *affaiſſe* les marchandiſes, quand on les emballe.

AFFAISSER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, s'abbaiſſer par ſa propre peſanteur, ou par quelque force ou impreſſion extérieure. *Sidere.* Les fortifications de terre s'*affaiſſent* ſenſiblement. Ce mur commence à s'*affaiſſer.* Il n'y a gueres de planchers qui conſervent toûjours le niveau, & qui ne s'*affaiſſent* avec le tems. Les montagnes s'*affaiſſent* quelquefois. Un bâtiment s'*affaiſſe* lorſqu'étant fondé ſur un terrein de mauvaiſe conſiſtence, ſon poids le fait baiſſer: ou lorſqu'étant vieux, il menace ruine. En terme de Jardinage on dit, Cette terre, ou cette couche, s'eſt *affaiſſée.*

AFFAISSÉ, ÉE. part. Qui s'eſt abaiſſé, qui occupe moins d'eſpace en hauteur. *Depreſſus.*

AFFAISTEMENT. ſ. m. Voyez ENFAITEMENT.

AFFAISTER, ou AFFAITER. v. act. Raccommoder le faîte d'une couverture, y mettre des faîteries. *Tecti faſtigium reficere.* Voyez auſſi *Enfaiter.*

AFFAITAGE. ſ. m. Terme de Fauconnerie. Soin qu'on prend pour affaiter, ou pour bien dreſſer un oiſeau de proye. *Cura cicurandi accipitris.* Il faut bien du ſoin & de l'induſtrie pour réuſſir à l'*affaitage* d'un oiſeau. Les effets de l'*affaitage* ſont tout-à-fait merveilleux, puis qu'il fait que l'oiſeau naturellement farouche, fier, fantaſque, & paſſionné pour ſa liberté, la quitte néanmoins au premier rappel du Fauconnier, & abandonne l'air où il vole, pour ſe rendre volontairement eſclave.

AFFAITER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit en parlant des oiſeaux ſauvages qu'on apprivoiſe, qu'on rend familiers & doux, & qu'on aſſeure pour revenir ſur le poing, ou au leurre. *Cicurare, manſuefacere, erudire.* C'eſt auſſi l'introduire au vol, le curer, le traiter, r'habiller ſes pennes, le tenir en ſanté, & le rendre de bonne affaire. *Curare.* On *affaite* l'oiſeau en le portant d'ordinaire ſur le poing; en le découvrant ſouvent pour lui faire voir toutes ſortes d'objets; en ſe faiſant connoître à la voix, au viſage; en le careſſant de toutes les maniéres, & en ſe rendant fort doux à ſon égard, & patient à ſouffrir toutes ſes mauvaiſes humeurs.

AFFAITER des peaux; c'eſt les façonner à la Tannerie. *Coria, pelles effingere, perficere.*

AFFAITIER, & AFAITIER. Verbe actif, qui vouloit dire autrefois *inſtruire, rendre habile* en quelque ſcience:

> *Car de pluſieurs langages s'étoit fait* affaitier. ROM. DE LA RO.

AFFAITIER, ſignifioit auſſi *racommoder.* Et lui demandez de ce cuir qu'il emporte, & vous dira qu'il en veut ſes ſoliers *affaitier*, quand il ſeroit dépeciez. MERL.

AFFAITIEZ. part. & adj. Appris, inſtruit. Jean li Nivelois fut moult bien *affaitiez.*

AFFALE. C'eſt le commandement aux gens de mer pour faire baiſſer quelque choſe. *Deprime.*

AFFALÉ. adj. maſc. Terme de Marine, qui ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt arrêté ſur la côte, qui ne peut s'élever, ni courir au large par trop, ou trop peu de vent: ou que le vent force à ſe tenir près de terre. *Navis coacta littus radere.*

AFFALER, ſe dit en général, pour dire, Abaiſſer, *Deprimere.* Il faut *affaler* cette manœuvre, cette poulie, c'eſt-à-dire, il faut faire baiſſer.

AFFAMER. verb. act. Faire ſouffrir la faim, cauſer une faim qu'on ne puiſſe ſupporter; retrancher, couper les vivres; empêcher qu'ils n'entrent dans quelque lieu, afin d'y cauſer la famine. *Famem inferre.* Quand les places ſont trop fortes, on leur coupe les vivres par un blocus pour les *affamer.*

AFFAMER, ſe dit auſſi des goulus qui *affament* les autres, parce-qu'ils ne leur laiſſent pas aſſez de quoi manger.

AFFAMÉ ÉE. part. paſſ. & adj. *Famelicus, fame preſſus.* Il eſt cruel comme un loup *affamé.*

AFFAMÉ, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie une perſonne qui déſire ardemment quelque choſe, qui a une paſſion extrême d'en joüir. *Cupidus, incenſus, inflammatus ſtudio alicujus rei.* Les Fidelles ſont *affamez* de la grace de Dieu. Ce Prince eſt *affamé* de gloire. Cet homme eſt *affamé* de nouvelles, il eſt *affamé* d'argent. Penſez-vous que ce ſoit un homme *affamé* de femmes? MOL. Ce qui rend la ſolitude inſupportable à la plupart des gens, c'eſt que leur cœur demeure vuide & *affamé* de loüange, & qu'étant privé de cette nourriture ordinaire, il ne trouve pas dans ſoi-même de quoi ſe remplir. PORT-R. Ne vous attachez jamais à ces hommes ambitieux, & *affamez* de gloire: ils vous ſacrifieront toûjours à leur vanité.

> *De loüange & d'honneur vainement* affamée,
> *Vous ne pouvez aimer, & voulez être aimée.* VOIT.

Depuis Janvier juſqu'en Avril,
Sans redouter aucun péril,
Dorilas affamé *de gloire*
Forme de généreux deſſeins,
Dont tout ce Héros perd la mémoire,
Depuis Mai juſqu'à la Touſſaints.

AFFAMÉ, ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec avarice, ou épargne, ou qui n'ont pas la grandeur ou la groſſeur qui ſeroit requiſe. *Conſtrictus, arctatus.* Ainſi on dit, qu'un habit eſt trop *affamé*, ou trop étroit; un caractére, une lettre *affamée*, qui n'eſt pas bien nourrie, ou aſſez chargée d'encre. *Macer, tenuis, tenuior, exilis, exilior, gracilis.*

On dit en proverbe, Ventre *affamé* n'a point d'oreilles; pour dire, qu'un peuple n'écoute point la raiſon dans la famine. *Jejunus venter non audit verba libenter.* On appelle un poux *affamé*, un gueux à qui on a donné un emploi lucratif, dans lequel il ſe veut enrichir en peu de tems. Il eſt *affamé* comme un jeune levron. *Affamé* comme un rat d'Egliſe. MASCUR.

AFFAN. Ce mot vouloit dire autrefois *entente, intelligence. Peyre Guillen tot ſon* affen *Miſt Dieu in ley far per mon dam.* C'eſt-à-dire, Dieu mit toute ſon entente à la faire pour mon dommage.

AFFANEURES. ſ. f. Pluriel. Terme dont on ſe ſert en quelques Provinces, pour ſignifier le blé que les batteurs & les moiſſonneurs gagnent, au lieu de l'argent qu'on leur donne ailleurs.

AFFEAGER. v. act. Donner à feage. C'eſt lorſque le Seigneur aliéne une portion de terres nobles de ſon fief, pour être tenuës en roture à la charge d'une certaine redevance. V. l'art. 358. de la Coutume de Bretagne.

AFFEBLOYER. verb. act. Qui vouloit dire autrefois, lorſqu'il étoit en uſage, *affoiblir. Debilitare.*

AFFECTANT, ANTE. adj. Qui témoigne vouloir quelque choſe, ou l'aimer. *Affectator, conſectator, conſectatrix.* Les Républiques banniſſent les citoyens *affectans* la tyrannie. Le ſtile d'un Orateur *affectant* certaines figures ou expreſſions, eſt vicieux. Ces façons de parler ne ſont pas bonnes : il faut dire en de pareilles occaſions, *qui affecte*, & non pas *affectant*.

AFFECTATION. ſ. f. Déſir véhément dont on fait paroître trop de marques au déhors. *Affectatio, Conſectatio.* L'*affectation* des honneurs, & du commandement, eſt choquante. L'*affectation* qu'a une partie pour choiſir un Rapporteur, le rend ſuſpect aux autres.

AFFECTATION, ſe dit auſſi de certaine maniére de parler ou d'agir qui n'a rien de naturel, qui eſt particuliére à quelqu'un, & d'ordinaire vicieuſe. *Affectatio, nimia concinnitas.* L'*affectation* eſt une envie démeſurée de plaire, mais mal entenduë. BAIL. L'*affectation* eſt un menſonge, qui déguiſe le naturel, pour chercher dans un air emprunté de quoi ſe rendre ridicule. ID. Ceux qui parlent bien, parlent en termes propres & naturels, ſans qu'il y paroiſſe ni étude, ni *affectation*, CAIL. En penſant vous élever, vous tombez dans une *affectation* baſſe, puérile, fade, impertinente. ST. EVR. Le Taſſe donne quelquefois dans l'*affectation*. BOUH. Croit-il réjouïr les honnêtes gens par quantité d'*affectations* indignes & ridicules? RACIN. On dit que c'eſt Gorgias qui a introduit le premier l'*affectation* de cette politeſſe. ABLANC. Tout eſt naturel en lui; il n'a rien qui reſſente l'*affectation*. On ne penſeroit point à démêler les intrigues de cette femme, ſans l'*affectation* qu'elle a de paſſer pour une femme modeſte & réguliere. BELT. Une *affectation* trop étudiée de paroître prude, & ſuſpecte. ID. Les uns mépriſent la mort par brutalité, & les autres par l'*affectation* d'un courage magnanime. LA PLAC. On a blâmé l'*affectation* des hyperboles, & des figures extraordinaires des premiéres lettres de Balſac. En cherchant trop le plaiſant & l'agréable, on tombe d'ordinaire dans une ſotte *affectation*. BOIL. Les femmes ont certaines *affectations* qui les rendent ridicules.

AFFECTATION, ſignifie auſſi, Hypothéque, ou autre obligation dont un héritage eſt chargé. *Hypotheca.* Il m'a conſtitué une rente avec une *affectation* ſpeciale ſur cette terre. Ce revenu a une *affectation* particuliére, il doit être employé à telles & telles aumônes par ſa fondation, & ſa deſtination.

On dit auſſi en Juriſprudence Canonique, *Affectation* d'un Bénéfice, en parlant de ſa réſervation au Pape, aux Graduez, &c. *Jus, attributio.*

AFFECTATION, en termes de Médecine, ſe dit de la diſpoſition d'un membre à l'égard des maladies, ou des bleſſures qui l'incommodent. *Affectio.* Quand on ordonne un remède, il faut avoir égard à l'*affectation* des parties.

AFFECTER. verb. act. Aimer, ſouhaiter quelque choſe avec empreſſement & avec oſtentation, la rechercher avec trop de ſoin. *Affectare, conſectari.* JESUS-CHRIST a blâmé les Phariſiens d'*affecter* les premiers rangs dans les aſſemblées. Les Républiques appréhendent ceux qui *affectent* la tyrannie. Il *affecte* des maniéres de parler & d'agir qui ſont ſinguliéres. J'eſpére que les rieurs dont il *affecte* les ſuffrages, ne ſeront pas de ſon côté. MENAGE. On n'eſt jamais ſi ridicule par les qualitez que l'on a, que par celles que l'on *affecte* d'avoir. ROCHEF.

AFFECTER, ſignifie encore plus ſpécialement, faire les choſes avec deſſein, & avec artifice. Dans toutes les profeſſions chacun *affecte* une mine extérieure, pour paroître ce qu'il veut qu'on le croye. NICOL. Il *affecte* de paroître ce qu'il n'eſt pas. ABLANC. C'eſt à la Cour que l'amitié *affecte* de s'étaler, & de jouër ſes rôlles les plus artificieux. M. ESP. Ne laiſſons pas voir que nous *affections* ce Tribunal.

AFFECTER, ſignifie encore, Feindre, contrefaire. *Fingere, ſimulare.* Il y a un certain âge où il faut *affecter* d'être ſage, de peur de paſſer pour ridicule. FLECH. J'*affectois* à tes yeux une fauſſe fierté. RACIN. Bien loin de ſoulager les perſonnes affligées, vous *affectez* de les ignorer. FLECH. Sous l'humble dehors d'un reſpect *affecté*, vous cachez une noire malignité. BOIL.

AFFECTER, ſignifie encore, Toucher. *Afficere.* Cela m'*affecte* fort : mais il a vieilli en ce ſens.

AFFECTER, ſignifie auſſi, Attacher, joindre. *Adnectere, adjungere, attribuere.* On a *affecté* ce droit à la charge.

AFFECTER, ſignifie auſſi, Obliger, hypothéquer au payement de quelque rente, ou de quelques charges ou devoirs. *Oppignerare fundum.* Tous ſes biens ſont *affectez* & hypothéquez à ſes créanciers. Les revenus de ce Bénéfice ſont *affectez* avant toutes choſes au payement des penſions. Les revenus de cet Hôpital ſont *affectez* à la nourriture des orphelins.

AFFECTÉ, ÉE. part. Qui a de l'affectation, qui paroît recherché & étudié avec trop de ſoin, & trop d'art. *Affectatus, exquiſitior.* Il a un air *affecté* qui le rend ridicule. Cléante ne rend pas juſtice au P. Bouhours quand il dit, que le livre de ce Pére eſt d'un ſtile *affecté*, flatté, peint, de nul uſage, un pur artifice. L'air *affecté* & précieux empoiſonne les meilleures choſes. M. SCUD. Ce qui eſt faux & *affecté*, eſt toûjours fade & ennuyeux. ID. La ſimplicité *affectée* eſt une impoſture délicate. ROCHEF. Je ne ſçaurois ſouffrir vos rigueurs *affectées*. GOMB. L'ignorance vaut mieux qu'un ſçavoir *affecté*. BOIL.

On appelle en termes de Juriſprudence Canonique, un Bénéfice *affecté*, quand il eſt chargé de quelque mandat, indult, nomination ou réſervation du Pape, en telle ſorte que le collateur n'y peut pourvoir à la premiére vacance qui arrive : ce qui n'a point de lieu en France. *Attributus, addictus.* On dit auſſi, qu'il y a des noms *affectez* à certaines familles, qui leur ſont attachez. *Addictus, deſtinatus, proprius.* Le nom de Taxile étoit *affecté* à ceux qui ſuccedoient au Royaume. VAUG. Il y a des droits & des priviléges *affectez* à certaines charges, pour dire, qui leur ſont attribuez.

En termes de Médecine on dit, qu'une partie du corps eſt *affectée* de quelque maladie, quand elle a contracté une mauvaiſe qualité ou diſpoſition par quelques humeurs malignes, ou par quelque autre cauſe. *Malè affectus.* Ce Prédicateur a la poitrine *affectée*; il ne ſoutiendra pas long-tems ce ton-là.

AFFECTIF, IVE. adj. Qui affecte, qui touche, qui excite, qui remuë les paſſions. *Affectuum movendorum potens, peritus.* Il a un naturel tendre & *affectif*. Son diſcours eſt *affectif* & touchant. Ses maniéres de prononcer ſont *affectives*. Ce mot vieillit fort.

AFFECTION. ſ. f. Paſſion de l'ame qui nous fait vouloir du bien à quelqu'un, & qui ſe dit de l'amour, de la tendreſſe, de l'amitié. *Amor, ſtudium; benevolentia.* Porter de l'*affection* à quelqu'un. Prendre quelqu'un en *affection*. ABL. L'*affection* des hommes a coutume de changer avec la fortune. Ce pére a une ardente *affection* pour ſes enfans. L'*affection* conjugale eſt plus forte que la paternelle. Il faut pourtant remarquer ſur ce mot, pris dans le ſens de bienveillance & d'amitié, qu'il n'y a que les Grands qui s'en puiſſent ſervir à l'égard de leurs inférieurs. Ce Prince témoigne une *affection* toute ſinguliére aux perſonnes qui s'attachent à lui, & qui le ſervent fidellement. Alexandre prenoit le mérite en *affection*. ABLANC. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'on s'en peut ſervir d'égal à égal; mais il faut que ce ſoit avec ménagement, & lorſque l'on eſt dans une grande familiarité. Une *affection* parfaite vaut mieux que toutes choſes. VOIT. Penſer à Dieu autant qu'on le peut, refuſer ſon cœur à tout ce qui n'en eſt pas digne, & lui en donner tous les ſentimens & toutes les *affections*, c'eſt une conduite très-ſimple, qui peut cependant plus qu'aucune autre élever les ames à ce que l'Évangile de JESUS-CHRIST a de plus grand. AB. D. [illegible]TR.

AFFECTION, ſignifie auſſi une inclination qui nous porte à une choſe, plûtôt qu'à une autre. *Propenſio, proclivitas.* Cet homme a mis toute ſon *affection* à l'étude. Loin d'ici cette dévotion vaine & frivole, qui laiſſe vivre au dedans les déſirs, & les *affections* du ſiécle. FLECH.

AFFECTION, ſignifie encore l'ardeur, le zéle que l'on ſent pour le ſervice de quelqu'un. *Studium.* Et alors les inférieurs s'en peuvent fort bien ſervir à l'égard des ſupérieurs. Vous direz aux belles Princeſſes, auprés de qui vous êtes, que j'ai une *affection* ſans pareille pour leur ſervice. VOIT. On ſe fait honneur de faire comprendre à des perſonnes ſupérieures l'extrême *affection* qui nous attache à elles. Il eſt d'un honnête homme de ſe porter avec *affection* à tout ce qui regarde ſon devoir. CH. DE MER.

AFFECTION, ſe dit auſſi chez les Philoſophes des qualitez des choſes, & des divers changemens qui leur arrivent. *Affectio.* On a trouvé l'art d'obſerver, par le Thermometre, toutes les différentes *affections* de l'air. ROH.

AFFECTION HYPOCONDRIAQUE. Terme de Médecine, maladie des hypocondres, qui cauſe divers accidens fâcheux. Voyez HYPOCONDRIAQUE.

AFFECTIONNER. v. act. Avoir de l'affection pour quelque choſe, ou pour quelque perſonne. *Amare.* Le mot d'*affectionner* ne ſe doit jamais dire en ce ſens de l'inférieur au ſupérieur, & rarement d'égal à égal. Le Sur-Intendant Bullion ne parla pas juſte, en répondant aux Cordeliers qui lui demandoient à quel Saint il vouloit dédier une Chapelle : Helas ! ils me ſont tous indifférens, je n'en *affectionne* aucun. BOUH.

AFFECTIONNER, ſignifie auſſi, S'intéreſſer pour quelque choſe. *Studere alicui rei ; propendere in aliquid, vel in aliquem.* C'eſt une affaire que j'*affectionne*, & à laquelle je m'intéreſſe.

AFFECTIONNER, ſignifie encore, Attacher les perſonnes à quelque ſujet, les y intéreſſer par quelque choſe qui touche, qui émeut, qui entraîne, & donne du plaiſir. *Afficere.* Cela ſe dit particuliérement des Faiſeurs de piéces Dramatiques & de Nouvelles Hiſtoriques, qui doivent faire tous leurs efforts pour *affectionner* les ſpectateurs, & les lecteurs, à leurs principaux perſonnages. Je n'ai jamais vû une Hiſtoire plus languiſſante, en la liſant on ne prend parti pour perſonne, & l'Auteur n'*affectionne* à rien. M. SCUD.

s'AFFECTIONNER à quelque choſe, c'eſt s'y attacher fortement, s'y appliquer avec ardeur & avec affection. Il faut s'*affectionner* à ſon métier pour y réüſſir. Il y a des Écrivains qui s'attachent plus qu'il ne faut à finir certains endroits de leurs diſcours, auxquels ils s'*affectionnent*. BOUH. Il s'*affectionna* tellement à la ſolitude qu'il cherchoit le ſilence des forêts. ID.

AFFECTIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Benevolus, ſtudioſus.* On finit les lettres par cette formule, Vôtre très-humble & très-*affectionné* ſerviteur. On a uſé de cette formule différemment ſelon les tems & les perſonnes. Il n'y a que 30 ou 40 ans qu'on s'en ſervoit en écrivant aux perſonnes de la premiére qualité : & même M. d'Urfé en a uſé dans la ſouſcription de l'Épître Dédicatoire de ſon Aſtrée au Roi en l'année 1620. Il y en a grand nombre d'autres exemples. Mais depuis on s'eſt rendu plus délicat, & on a mis au lieu d'*affectionné*, le mot d'*obéiſſant*, à ceux qui avoient la moindre élévation, ou à qui on vouloit faire civilité. On a retranché le ſuperlatif en écrivant aux inférieurs ; & toûjours en diminuant, on a dit Vôtre *affectionné* à vous ſervir, en écrivant à quelque païſan ou artiſan ; & enfin, Vôtre *affectionné* à vous rendre ſervice, quand un grand Seigneur écrivoit à un domeſtique, ou à quelqu'un de ſa dépendance.

On dit qu'un homme eſt mal *affectionné* envers un autre ; pour dire, qu'il lui nuit ſourdement dans les occaſions. *Malè affectus, malevolus.*

AFFECTUEUX, EUSE. adj. Diſcours ou paroles qui témoignent de l'affection. *Amoris & benevolentiæ plenus.* Un compliment *affectueux*, des prieres très-*affectueuſes*. *Affectueux* ſe dit encore des piéces d'éloquence, qui excitent & qui remüent les paſſions. *Affectuum movendorum potens.* Un Orateur doit remplir les péroraiſons de mouvemens *affectueux*. Ce mot ne ſe dit que des choſes, & eſt vieux. Cependant il y a des gens qui s'en ſervent dans les matiéres de pieté, pour marquer ce qui vient du cœur.

AFFECTUEUSEMENT. adv. D'une maniére affectueuſe. *Amanter, benevolè, ſtudioſè.*

Ces mots viennent d'*afficio, afficior, affectus.*

AFFÉRENTE. adj. fém. Terme de Palais, qui ſe dit en cette phraſe : Il faut partager cette ſucceſſion en trois lots, afin que chacun en ait ſa part *afférente* ; pour dire, qui lui doit écheoir, ou appartenir.

AFFERMER. v. act. Donner, ou prendre à ferme quelque terre, quelques droits pour un certain tems, & moyennant certain prix. *Locare, vel conducere, redimere.* Il a *affermé* ſa Seigneurie pour neuf ans. Ce Traitant a *affermé* les Gabelles. On a *affermé* cette métairie trop haut, le métayer n'y peut pas vivre. Les Greffes s'*afferment* parce qu'ils ſont domaniaux. Quand on *afferme* quelque terre au delà de neuf ans, c'eſt une eſpece d'aliénation. Remarquez que ce nom ſe dit auſſi bien de celui qui donne, que de celui qui prend à ferme.

AFFERMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Locatus, conductus.*

AFFERMIR. v. act. Rendre ferme & inébranlable. *Indurare, ſolidare, firmare.* Il faut *affermir* une voute par de bons arcs-boutans. *Affermir* un plancher.

AFFERMIR, ſignifie auſſi, Rendre ferme & conſiſtant ce qui étoit mou. Le vin *affermit* le poiſſon. La glace *affermit* les chemins.

AFFERMIR, ſignifie encore, Rendre plus ſtable, plus aſſuré, plus inébranlable. *Stabilire, confirmare, aſſerere.* Cela n'a ſervi qu'à *affermir* nôtre amitié. ABLANC. Brutus *affermit* la liberté des citoyens. Il l'*affermit* au ſervice de ſon Prince. Cela vous doit *affermir* davantage dans vôtre opinion.

AFFERMIR, ſe dit au figuré de choſes ſpirituelles. *Confirmare, roborare, corroborare.* La Philoſophie *affermit* le courage. La victoire *affermit* un Prince dans ſon trône. La grace *affermit* les fidelles dans la foi. On tire de l'Écriture Sainte une conſolation qui *affermit* l'eſpérance des biens avenirs. PORT-R. L'approbation *affermit*, & fortifie les hommes dans l'idée qu'ils ont de leur propre excellence. NICOL.

AFFERMIR, ſe dit auſſi en ce ſens avec le pronom perſonnel ; & ſignifie ſe rendre plus ferme, plus aſſuré, plus inébranlable ; & il ſe dit dans le propre & dans le figuré. *Firmari, ſolideſcere, roborari. Stabilire ſe.* Aimer à s'*affermir* dans l'attente des biens éternels. PORT-R. Le courage des fidelles s'*affermit* à la vûë des périls. S'*affermir* dans ſes connoiſſances. ABLANC. Il s'*affermit* dans la mauvaiſe voye. PORT-R.

AFFERMI, IE. part. paſſ. *Stabilitus, ſolidatus, firmatus, roboratus, aſſertus* &c.

AFFERMISSEMENT. ſ. maſc. Action qui affermit quelque choſe. *Stabilimentum, firmamentum, confirmatio, ſtabilimen.* L'entrait, ou le tirant, ſert à l'*affermiſſement* d'une ferme de charpente. On dit au figuré, l'*affermiſſement* d'un Etat. L'amour des peuples envers le Prince, eſt l'*affermiſſement* de ſon Empire. Mon Dieu, vous êtes le ſeul ſoutien & le ſeul *affermiſſement* des ames. ARN. Les Religieux ſuccédent à ceux dont JESUS-CHRIST s'eſt ſervi pour l'établiſſement de la foi, & l'*affermiſſement* de ſon Egliſe. AB. D. L. TR.

AFFÉTTÉ, ÉE. adj. Qui affecte trop de plaire par des maniéres de parler ou d'agir qui ont un air de coquetterie. *Affectator, conſectatrix.* Fille *affétée*. C'eſt une petite *affétée* : elle ne ſeroit point déſagréable, ſi elle n'étoit point *affétée*. ACAD. FR. Ce mot ſe dit auſſi des choſes qui ſont faites avec cette affectation de plaire. *Affectatus.* Cet homme eſt ridicule avec ſon langage *affété*, ſa mine *affétée*.

Je laiſſe aux doucereux ce langage affété.
Où s'endort un eſprit de molleſſe hébeté. BOIL.

AFFÉTTERIE. ſ. f. Les paroles & les actions d'une perſonne *affétée* ; certaines maniéres étudiées & pleines d'affectation ; ſoin viſible & plein d'art dans les choſes qu'on dit, & qu'on fait. *Affectatio, conſectatio nimia concinnitatis.* *Afféterie* pure, ridicule, dégoûtante, ennuyeuſe. Poppée, la plus ſpirituelle & la plus belle Dame de ſon tems, prit d'abord Neron par ſes *afféteries*, & par ſes careſſes. ABLANC. Elle le voulut porter par ſes *afféteries* & par ſes careſſes à des choſes honteuſes. ID.

AFFEURER, ou AFFORER. v. act. C'eſt mettre le prix ou le taux aux denrées, en qualité de Seigneur ou de Magiſtrat. *Annonæ pretium dicere, rei venali pretium ſtatuere.*

AFFEURAGE. ſ. m. Prix que l'on met aux denrées. Droit d'*affeurage*. *Æſtimatio venalium.* Voyez auſſi AFFORAGE.

AFFICHE. ſ. fém. Placard attaché en lieu public, pour rendre quelque choſe connuë à tout le monde, ſoit pour le plaiſir, ſoit pour l'intérêt. *Libellus publicè affixus.* Il eſt menteur comme une *affiche* de Charlatan. Ce Comédien s'eſt réſervé les annonces & les *affiches*.

Au Palais on nomme *affiches*, les proclamations que l'on attache aux places publiques, pour proceder à un bail judiciaire. *Tabula publicè propoſita.* De même l'on appelle l'*affiche* de quarantaine, de quinzaine, celles qui ſe font avant l'interpoſition du decret ; & tout cela pour avertir les créanciers de faire trouver des enchériſſeurs. La premiére *affiche* doit contenir une enchére. Ces deux *affiches* doivent être publiées au prône, & appoſées aux portes des Égliſes, & autres lieux publics. En matiére criminelle, on donne aſſignation à l'accuſé par *affiche* à la porte de l'auditoire.

AFFICHE, en termes de Collége, eſt une ſolennité que font les Écoliers, où ils expoſent leurs compoſitions au jugement les uns des autres. *Solennes litterariarum lucubrationum proſcriptiones.* Elles ſont écrites dans des images, ou cartouches qui ont divers ornemens. On propoſe des énigmes & des prix à ceux qui les

les expliqueront pendant les *affiches*. Ce mot en ce ſens ne ſe dit jamais qu'au pluriel. Les *affiches* ſont d'une grande utilité pour donner de l'émulation aux Écoliers. Il n'y a que les Jéſuites qui faſſent de ces ſortes d'*affiches*. Il ſe dit au ſingulier, quand il ſe prend en particulier pour une de ces images, ou cartouches, dans leſquels chacun écrit ſa compoſition. Mon *affiche* de proſe n'a point été picquée. J'ai repris ou piqué un ſollécisme dans ſon *affiche* de vers. L'*affiche* Grecque d'un tel a été déchirée. Les Écoliers le diſent auſſi de l'ouvrage, qu'ils écrivent dans le cartouche: J'ai fait mon *affiche* de vers, elle eſt ſans faute; mais je n'ai pas encore achevé l'*affiche* de Grec. Les *affiches* ſont auſſi anciennes, & l'on peut certainement ajouter autant & plus néceſſaires, que les Publications, pour inſtruire le public des loix qu'il doit obſerver. Tous les peuples qui ont acquis le plus de réputation par la ſageſſe de leur Gouvernement, ont ſuivi cette méthode des *affiches*, pour rendre leurs loix publiques. Les Grecs les écrivoient ſur des rouleaux de bois plus longs que larges, & les expoſoient dans les places publiques. Ils nommoient ces rouleaux, ſelon Ariſtote, *Cyrbes*. D'autres diſent que ce nom n'étoit donné qu'aux tables qui contenoient les loix des ſacrifices, & qu'ils nommoient *Axones* les autres tables. Les Romains affichoient leurs loix gravées ſur des tables d'airain. Cet uſage paſſa dans les Gaules avec la domination des Romains. Il fut conſervé par nos premiers Rois après leur conquête. François I. le confirma par ſon Edit du mois de Novembre 1539. De la Marre.

AFFICHER. v. act. Publier quelque choſe par un placard qu'on colle, qu'on attache en un carrefour, ou autre lieu public. *Libellum, ſabulam proſcribere, figere, affigere*. Cet Edit, ce Réglement a été lû, publié & *affiché* en tous les lieux ordinaires, afin que perſonne n'en prétende cauſe d'ignorance. On *affiche* les livres nouvellement imprimez pour les faire connoître. On dit encore en badinant, & quand on menace de rendre la choſe publique, qu'on la fera *afficher*. Le droit de faire publier & de faire *afficher*, n'appartient en chaque ville qu'au Juge qui a la juriſdiction ordinaire, & territoire. Lors même que dans une ville il y a pluſieurs Juges ordinaires, ce droit de faire publier & *afficher*, n'appartient qu'au prémier & principal Magiſtrat de la ville, comme une ſuite & dépendance de la police. Le Prévôt de Paris en eſt en poſſeſſion de tems immémorial. De la Marre. Il rapporte les preuves de ce dernier article. Traité de Police. L. I. tit. XV. c. 2. On dit de même d'un Prédicateur qui annonce à la fin de ſes ſermons ſur quoi il prêchera les jours ſuivans: Il *affiche* ſes ſermons. Cette expreſſion ne ſe dit que dans la converſation, annoncer eſt mieux. *Declarare, monere, præmonere*.

Afficher, Terme de Cordonnier. C'eſt couper les extrémitez du cuir, lorſqu'il eſt ſur la forme. *Afficher* une paire de ſemelles. *Afficher* une paire d'empeignes.

Affiché, ée. part. *proſcriptus*.

AFFICHEUR. ſ. m. Celui qui affiche. *Afficheur* de Theſes, de Comédiens.

AFFIDÉ. ée. adj. Confident, celui en la foi & en la diſcrétion de qui on ſe confie. *Fidus, fidelis*. Il faut toûjours avoir un ami *affidé* qui ſoit ſeur, à qui on puiſſe confier ſes penſées. Les plaideurs pour les Bénéfices ont toûjours quelque partie *affidée*, qui eſt leur confidentiaire. Il eſt auſſi ſubſtantif: C'eſt ſon *affidé*: c'eſt ſon *affidée*; c'eſt-à-dire, ſon accordé, ou ſon accordée, en ſtile de Notaire.

Affidez, ou Affidati. Les *Affidez*. C'eſt le nom des Académiciens de Pavie, dont la deviſe eſt un héron avec l'étoile de Mercure ☿, & pour ame ce mot Latin, *Utraque felicitas*, pour marquer, dit le P. Kirker Œd. Ægypt. T. I. p. 10. la félicité de l'action & de la contemplation, ou de la vie d'action & de la vie de contemplation, c'eſt-à-dire, d'étude.

AFFIER, eſt un vieux mot qui ne s'employe qu'avec le pronom perſonnel, & qui ſignifie, Faire fond ſur la fidélité d'une perſonne, compter ſur ſa bonne foi. *Confidere alicui*. En ſa place on dit ſe fier, ſe confier, s'aſſeurer ſur quelqu'un.

Affier. v. act. Terme d'Agriculture. Planter, provigner des arbres en ſions, ou boutures dans un jardin: c'eſt-àdire, en bouts de branches miſes dans la terre pour prendre racine. *Serere, propagare*. Mais ce mot aujourd'hui eſt vieux, & on ne s'en ſert plus: car on dit à preſent, Planter de bouture, & non plus *affier*. Liger.

AFFILER. v. act. Terme de Coutelier. Donner le fil à un couteau, à une épée, à une faux, à une cognée, & à tous autres inſtrumens trenchans, en les paſſant ſur la meule, ou ſur le grais, ou avec la pierre à aiguiſer. *Affiler* un raſoir. *Acuere*.

Affiler, eſt auſſi un terme de Tireur d'or. Il ſignifie, Mettre le lingot d'or ou d'argent dans la filiere. *Affiler* un lingot d'or; *affiler* une verge d'or ou d'argent. *Aurum vel argentum in fila ducere*.

Affiler, eſt encore un terme de Jardinier. Il ſignifie planter à la ligne. *Affiler* des arbres. *Arbores ad lineam exigere*. Mais aligner vaut mieux. Voyez Aligner.

Affiler, terme d'agriculture. Les laboureurs diſent, Nos blez ſont tous *affilez*. Les gelées du mois de Mars ont *affilé* tous nos blez, c'eſt-à-dire, ont rendu les fanes du blé tellement petites & pointuës, qu'il ſemble que ce ne ſoit que des filets. Cet accident, qui n'arrive aux blez que par des froidures qui ſurviennent au mois de Mars, n'eſt autre choſe qu'une altération cauſée aux fibres de la fane encor tendre, qui perdant par là les diſpoſitions néceſſaires pour recevoir le ſuc nourricier en auſſi grande quantité qu'elle le recevoit avant ce malheur, s'*affile*, au lieu de prendre toute l'extenſion en longueur & largeur qui lui convient pour être belle. Liger.

On dit figurément au participe, Un bec *affilé*, d'une perſonne qui eſt grande parleuſe, & le plus ſouvent médiſante. *Loquax, garrulus*.

AFFILIER. v. act. Vieux mot, qui veut dire *adopter, prendre pour fils. Adfiliare, in filium adoptare*. Honoré Bonnor en l'arbre des batailles, part. 4. c. 106. dit: Je traite la queſtion, ſçavoir, ſi la Reine Jeanne de Naples a pû *affilier* le Roi Loüis &c. Voyez AFILIER, & AFILIATION.

AFFINAGE. ſ. m. Action par laquelle on épure, on rend plus fin & plus pur, plus net, ou meilleur. *Purgatio*. Il y a beaucoup de déchet dans l'*affinage* du ſucre pour le rendre blanc. L'*affinage* des métaux ſe fait par le feu, le mercure, le plomb, l'eau forte, &c. Il y a pour l'argent l'*affinage au plomb*; c'eſt lorſqu'on l'affine dans une grande coupelle que l'on fait dans un fourneau couvert d'un chapiteau de carreaux de briques, pour déterminer la flamme à reverberer ſur les matieres, & qu'on appelle feu de reverbere. On chauffe ce fourneau par un grand feu de bois, & on met du plomb dans la coupelle, à proportion de la quantité & de la qualité des matieres à affiner. Quand le plomb a boüilli quelque tems on jette les matieres dans la coupelle, ce qu'on appelle *charger la coupelle*; & quand elles ont boüilli on ſe ſert d'un gros ſoufflet, pour ſouffler la ſurface des matieres, affin de les faire tourner & circuler; & qu'en circulant elles chaſſent l'impureté des métaux, qui vient en écume aux bords de la coupelle. Cette écume coule par un conduit que l'on fait au bord de la coupelle en l'échancrant en un endroit. On continuë le vent du ſoufflet juſqu'à ce que l'argent ait paru de couleur d'opale, qui fait connoître que toute l'impureté a été chaſſée, & que l'argent eſt pur, c'eſt-à-dire, à 11 deniers 19 à 20 grains. *Affinage au ſalpêtre*, c'eſt quand on ſe ſert d'un fourneau à vent; on y met un creuſet; on le charge d'environ 40 marcs de matiere d'argent, puis on le couvre; & on charge le fourneau de charbon. Quand la matiere eſt en bain, on jette deux ou trois onces de plomb dans le creuſet; on braſſe bien la matiére en bain; puis on retire le creuſet du feu; on verſe enſuite cette matiere par inclination dans un bacquet plein d'eau commune, pour la réduire en petits grains, qu'on appelle grenaille &c. Après lui avoir donné trois feux, on laiſſe refroidir le creuſet ſans y toucher, on le retire, enſuite on le caſſe, & on y trouve un culot dont le fond eſt d'argent fin, & le deſſus de craſſes de ſalpêtre avec l'alliage de l'argent &c. Voyez le Traité des monnoyes de Boizard. c. 20.

Pain, ou *Plaque d'Affinage*. C'eſt lorſque dans l'*affinage* au plomb on ne retire point avec la canne l'argent en coquillons; mais qu'on le laiſſe ſe fixer dans la coupelle en forme de pain plat, qu'on appelle *pain* ou *plaque d'affinage*. Boizard. Les *affinages* des matieres d'or ſe font avec l'antimoine, ou avec le ſublimé, ou avec l'eau forte. Cette derniére maniére d'affiner eſt appellée *Depart d'or*. Il y a encore en terme de monnoye l'*affinage* de caſſes, ou de coupelles, & des glettes, ou litarges, qu'on eſt obligé d'affiner, parce qu'il reſte toûjours quelque partie d'argent dans les caſſes qui ont ſervi aux *affinages*, & qu'il en reſte auſſi parmi les glettes ou impuretez qui ont coulé des caſſes, & qu'on ne peut retirer ces parties d'argent qu'en affinant les caſſes & les glettes. Idem. Cet Auteur décrit tous ces différens *affinages* dans ſon Traité des monnoyes c. 20. & 21.

Affinage, ſe dit auſſi de l'adreſſe que l'on a eûë de rendre certaines choſes plus fines & plus déliées. L'*affinage* du ciment, que l'on appelle royal, eſt variable & incertain.

AFFINEMENT. ſ. m. C'eſt de même l'action d'affiner; mais il ſe dit mieux des métaux. L'*affinement* de l'or ſe fait en pluſieurs manières.

AFFINER. v. act. Rendre plus pur, plus fin, plus excellent, & de plus haut prix. *Purgare, expurgare*. On *affine* l'or & l'argent par la coupelle, par l'inquart, par la cémentation, par les eaux fortes. Voyez l'explication de ces mots à leur ordre. Les autres métaux s'*affinent* par une fuſion réitérée. Comme le feu *affine* l'or, ainſi l'adverſité éprouve la fidélité d'un ami. St. Evr.

Affiner le ſucre, c'eſt le faire fondre, boüillir, & écumer. *Purgare, perficere*. *Affiner* le fromage, c'eſt le mettre à la cave avec du foin, & de la lie, pour le rendre plus fort & plus piquant. *Caſeum acriorem, mordaciorem fingere; vini fece imbuere, inficere, macerare.*

AFFINER, ſe dit auſſi du ciment, & c'eſt le rendre plus fin, plus délié, & le réduire en une poudre preſqu'impalpable. *Intritam tenuiſſimum in pulverem redigere.*

AFFINER, eſt auſſi un terme de Relieur, & ſignifie renforcer. *Stipare, ſubigendo ſtringere*. *Affiner* du carton.

AFFINER, eſt auſſi un terme de Cordier; & ſignifie paſſer le chanvre ou le lin par l'affinoir, pour le rendre meilleur & plus fin. *Cannabim aut linum tenuiſſima in fila ducere.*

AFFINER, ſe dit auſſi figurément en Morale des niais, qu'on rend plus fins, en leur faiſant quelque tromperie. *Catum*, ou *Cautum reddere; deludere, illudendo erudire.* Il a voulu joüer contre ce filou, il a été *affiné*. Les plus ſubtils ſont tous les jours *affinez*.

On dit en termes de Marine que le tems *affine*; pour dire, que l'air s'éclaircit, & que le tems devient plus beau; & alors il ſe prend dans un ſens neutre. *Dies aperitur, [illegible]reſcit; redit ſerenitas.*

AFFINER, autrefois vouloit dire *tuer*, mettre fin à la vie.

Achilles le [illegible]ux combatables
Avoit été ſi deſtinez,
Qu'il ne pouvoit être affinez
Fors par la plante ſeulement. OVIDE. Mſ. cité par Borel.

AFFINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Purgatus, expurgatus, &c.*

AFFINERIE. ſ. f. C'eſt un terme de gens qui travaillent aux forges. Il ſignifie une eſpece de petite forge, où l'on tire le fer en fil d'archal. *Fabrica tenuando in fila ferro apta, apposita.* Porter le fer à l'*affinerie*.

AFFINERIE, ſignifie du fer rafiné & mis en rouleaux, pour faire divers ouvrages. *Ferrum in laminas tenuatum.* J'ai fait venir, j'ai achetté, j'ai employé un millier d'*affinerie*.

AFFINEUR. ſ. m. Celui qui affine. *Auri, vel argenti, vel ferri excoquendi, purgandi, artifex.* Il y a des Officiers à la Monnoye qui ont le titre d'*Affineurs* pour l'or & pour l'argent. Tous les *Affineurs* ſe doivent retirer dans les hôtels des Monnoyes par les réglemens de l'an 1555. & il leur eſt deffendu de travailler ailleurs. Il y a des *Affineurs* dans les ſucreries pour affiner & écumer le ſucre.

AFFINEUR, ſe dit auſſi de ceux qui travaillent aux forges de fer, & ſignifie l'ouvrier qui affine le fer dans l'affinerie. *Qui ferrum ducit, tenuat in fila.*

AFFINITÉ. ſ. f. Liaiſon qui ſe fait entre deux maiſons, ou familles, par le moyen d'un mariage. *Affinitas.* C'eſt-à-dire, que *l'affinité* ſe contracte entre le mari, & les parens de ſa femme: & réciproquement entre la femme, & les parens de ſon mari. Ainſi l'*affinité* n'eſt pas une véritable parenté; mais à cauſe de l'étroite liaiſon qui eſt entre le mari & la femme, la parenté devient commune. Le Lévitique a marqué certains degrez où l'*affinité* eſt un obſtacle au mariage. C'eſt au ch. XVIII. Il y en a trois 1°, Un frere ne pouvoit pas épouſer ſa belle ſœur, c'eſt à dire, la veuve de ſon frere, Lev. XVIII. 16. à moins que le frere mort n'eut point laiſſé d'enfans; car en ce cas non ſeulement il étoit permis, mais il étoit ordonné, ſous peine d'infamie, à un frere d'épouſer la veuve de ſon frere, comme on le peut voir au Deut. XXV. 5. 2°, Le beaupere ne pouvoit épouſer la fille de ſon beau-fils, ou de ſa belle fille, c'eſt-à-dire, du fils ou de la fille de ſa femme. Lev. XVIII. 17. 3°, Il n'étoit pas permis d'épouſer ſa belle ſœur, c'eſt-à-dire, la ſœur de ſa femme, pendant que celle-ci vivoit encore; c'eſt-à-dire, qu'il n'étoit pas permis d'avoir en même tems pour femme les deux ſœurs. Lev. XVIII. 18. Avant la Loi le dernier point n'étoit pas défendu, comme il paroit par l'éxemple de Jacob. Sotus, Vaſquez, & d'autres encore, que l'on peut voir dans Bonacina *T. I. q. 3. de Matrim. p. 12. n. 7.* prétendent que le droit naturel ne deffend le mariage *cum affini* qu'au premiér degré. Quoi qu'il en ſoit, il eſt clair par le premier article, ſelon la remarque de Tirin, que tous les degrez d'*affinitez* prohibez par la loi de Moyſe, n'étoient pas deffendus par la loi naturelle. On ne trouve rien dans l'ancien Droit Romain qui regarde la deffenſe des mariages à cauſe de l'*affinité*. Papinien eſt le premiér qui en ait parlé à l'occaſion du mariage de Caracalla. Les Juriſconſultes qui vinrent après lui étendirent ſi loin les liaiſons de l'*affinité*, qu'ils mirent l'adoption au même point que la nature. Les Chrétiens qui ne voulurent pas être ſurpaſſez par les Payens dans les égards pour la bienſéance, & l'honnêteté des mariages, introduiſirent un troiſiéme genre d'*affinité* qui n'étoit point encore connuë. Les Canoniſtes ont donc diſtingué trois eſpeces d'*affinité*. La 1re, ſe contracte entre le mari & les parens de ſa femme; & entre la femme, & les parens de ſon mari. La 2e, entre le mari, & les alliez de ſa femme; & entre la femme, & les alliez de ſon mari. La 3e, entre le mari, & les alliez des alliez de ſa femme; & entre la femme, & les alliez des alliez de ſon mari. Enfin dans le IVe Concile de Latran tenu en 1213. on traita à fond la matiére de l'*affinité*. On trouva qu'il n'y avoit que l'*affinité* du premiér genre qui produiſit une véritable alliance, & que les deux autres eſpeces d'*affinité*, n'étoient que des rafinemens qu'il falloit abroger. C'eſt ce qui fut fait dans le fameux chapitre *Non debet*, au titre *De Conſang. & Affin.* Quelques-uns prétendent que cette abrogation du deuxiéme & du troiſiéme genre d'*affinité* ne ſe doit entendre que de la ligne collatérale, & non pas de la ligne directe. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les récuſations des Juges ont lieu juſqu'au quatriéme degré d'*affinité*, ſuivant l'Ordonnance. De même l'*affinité* eſt un empêchement au mariage juſqu'au quatriéme degré incluſivement. Mais il faut remarquer qu'il s'agit d'une *affinité* directe, & du premiér genre; & qu'elle ne s'étend pas juſqu'à ceux qui ont de l'*affinité* avec les perſonnes avec qui j'ai de l'*affinité*: *Affinis mei affinis, non eſt affinis meus.* Enfin, il faut encore remarquer que cet empêchement du mariage ſuit non ſeulement de l'*affinité* que l'on contracte par un mariage légitime; mais encore de celle qui ſe contracte par un mauvais commerce, ſi le crime a été conſommé. Le crime cependant n'apporte d'obſtacle au mariage qu'au premiér & au ſecond degré *Conc. Trid. Seſſ. xxiv. c. 4.* au lieu que le mariage en met juſqu'au quatriéme degré. Il n'eſt pas néceſſaire au reſte que le commerce ait été volontaire; un commerce involontaire a les mêmes effets, comme il paroit par le chapitre *Diſcretionem de eo qui cognovit conſanguineam.* Quant à la maniére de compter les degrez d'*affinité*, elle n'eſt point différente de celle, dont on compte les degrez de conſanguinité, & par conſéquent elle eſt autre dans le Droit Canon que dans le Droit Civil. Voyez CONSANGUINITÉ. Ils ſe reſſouvenoient de l'*affinité* qu'ils avoient avec les Tyriens. VAUG.

AFFINITÉ, ou *Cognition ſpirituelle*, eſt celle qui ſe contracte par les Sacremens de Batême & de Confirmation, comme entre les parreins & marreines d'un côté, & les filleuls & les filleules de l'autre. Un parrein ne peut pas contracter mariage avec ſa filleule ſans diſpenſe. Il ſe contracte auſſi *affinité* avec les pere & mere de l'enfant qu'on tient ſur les fonts: ce qui s'appelle *compaternité*; mot qui n'eſt gueres en uſage. Voyez le Concile de Trente. *Seſſ. xxiv. De Reform. c. 2.*

AFFINITÉ, ſe dit figurément des liaiſons, habitudes, ſociétez, & rapport, ou communautez que deux choſes, ou deux perſonnes, ont l'une avec l'autre. Ces deux eſprits ont grande *affinité*. Ces deux mots ont beaucoup d'*affinité* enſemble. La Phyſique & la Médecine, la Géometrie & l'Aſtronomie, ont bien de l'*affinité* entr'elles. Nôtre ame a comme une eſpece de liaiſon & d'*affinité* avec ces choſes. BOIL. Ces choſes n'ont aucune *affinité* entr'elles. ABLANC.

Je vous ſçai fort bon gré de m'avoir ſupplanté;
Coquettes & Cocus ont grande affinité. SCAR.

Ce mot eſt dérivé d'*affinitas, voiſinage*. Ceux-là ſont proprement appellez *affines*, dont les limites ſe touchent.

AFFINOIR. ſ. m. C'eſt un terme de Cordier, qui ſignifie une eſpece de ſeran dont les broches ſont petites & ſerrées, au travers deſquelles on fait paſſer le lin, ou le chanvre, pour les affiner. *Pecten, echinus.* Prenez cet *affinoir* & affinez ce chanvre. Faites paſſer ce lin par l'*affinoir*.

AFFIQUETS. ſ. m. plur. On entend par là tous les petits ornemens que les Dames employent pour ſe parer, & pour relever leur beauté; comme ſont les bracelets, les colliers, & toutes les autres choſes qui regardent particuliérement la coëffure. *Mundus muliebris.* On ne ſe ſert de ce mot qu'en raillant, & il n'a le plus ſouvent cours que dans le ſtile bas & comique. Ablancourt a pourtant dit: Les femmes n'apportent rien en mariage aux Alemans, au contraire elles reçoivent d'eux non pas des parures, ni des *affiquets*; mais une couple de bœufs, un cheval enharnaché, le bouclier, la lance & l'épée. En général toutes les parures vaines, ſuperfluës, affectées, s'appellent par raillerie, & même par mépris, *affiquets*. Que voulez-vous faire de tous ces *affiquets*-là? Nicod dérive ce mot *ab affigendo*, parceque les *affiquets* ſe fichent particulierement ſur la tête. On diſoit autrefois *affigets*.

Vous avez de riches manteaux,
Vous avez de belles cornettes,
*Vous faites d'*affiquets *nouveaux*
Toujours d'inutiles emplettes.
Mais de jeuneſſe, Iris, d'embonpoint, & d'attraits,
N'en ferez vous jamais? COULANGES.

AFFIRMANT, ANTE. Terme de Logique. *Affirmans.* Il y a des

des propoſitions univerſelles *affirmantes*, qui ſont d'ordinaire les premiéres dans les ſyllogiſmes.

AFFIRMATIF, IVE. adj. Qui affirme. Vous ſoutenez que cela eſt ainſi d'une maniére ſi *affirmative*, d'un ton ſi *affirmatif*, qu'il faut vous en croire. On ne doit rien propoſer d'un certain air *affirmatif*, qui témoigne qu'on ne doute pas de ce qu'on avancé, & qu'on ne veut pas même en douter. NICOL. *Oui*, eſt une particule *affirmative*.

AFFIRMATIF. ſ. m. *Affirmativus*. Terme de l'Inquiſition Romaine. C'eſt le nom que donne le S. Office aux hérétiques qui avoüent qu'ils ſont dans les erreurs dont on les accuſe, & qui dans les interrogatoires ſoutiennent ces erreurs avec opiniâtreté.

AFFIRMATIVE, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & ſignifie une opinion, un ſentiment qui affirme. *Affirmantium opinio*. L'*affirmative* & la négative de la plûpart des opinions, ont chacune leur probabilité. PASC. L'*affirmative* paroît la plus probable. ROH. Prendre l'*affirmative* pour quelqu'un, c'eſt ſe déclarer pour lui. Il prend toûjours l'*affirmative* contre moi; c'eſt-à-dire, il eſt toujours contraire à mes ſentimens.

AFFIRMATION. ſ. f. Témoignage qu'on donne qu'une choſe eſt vraye. *Affirmatio*. Ce mot qui vient du Latin n'eſt guéres en uſage que dans le Barreau.

AFFIRMATION en Juſtice, c'eſt le ſerment qu'on prête, & l'aſſurance qu'on donne de la vérité de quelque fait: ce qui ſe paſſe en préſence du Juge, lequel fait lever la main, & jurer que la choſe affirmée eſt véritable. On diſtingue deux ſortes d'*affirmations*, l'une en matiére civile; l'autre en matiére criminelle. On prétend qu'en matiére criminelle l'*affirmation* ſe peut diviſer; enſorte que dans la dépoſition du criminel l'on prenne ce qui fait contre lui, & l'on rejette ce qui tend à ſa décharge. Mais en matiére civile, lorſque l'*affirmation* eſt volontaire, & faite en conſéquence d'un ſerment déferé à l'une des parties, l'on ne peut point la diviſer, ſurtout ſi elle contient des choſes connexes, & il faut ou l'accepter toute entiére, ou la répudier de même. L'*affirmation*, par exemple, de celui qui déclare avoir reçu, & reſtitüé un dépôt, doit être priſe dans ſon entiér, & l'on ne peut l'accepter pour la réception du dépôt, & la rejetter pour la reſtitution.

AFFIRMATION, eſt auſſi un terme de Logique, qui ſignifie l'expreſſion par laquelle une propoſition affirme, & dit d'une choſe, qu'elle eſt. Cette propoſition contient une *affirmation*, celle-là une négation. Il eſt de la nature de l'*affirmation* de porter l'eſprit à cela. PORT-R.

AFFIRMATIONS au pluriel, ſe dit en parlant du Greffe des *affirmations*. *Tabularium forenſe affirmationum*. Par l'Ordonnance de 1667. il y a un Office de Gréffier établi au Parlement pour recevoir, & donner les Actes des *affirmations* des voyages, & du ſéjour de ceux qui viennent pour faire juger leurs procès. Ces Actes des *affirmations* ſervent au plaideur qui gagne ſon procès, pour faire taxer ſes voyages.

AFFIRMATIVEMENT. adv. D'une maniére affirmative. *Affirmatè*. Il m'a ſoutenu cela *affirmativement* & poſitivement. On dit dans l'Ecole, quand on propoſe une queſtion, Je répons *affirmativement*; pour dire, que la choſe eſt ainſi.

AFFIRMER. v. act. Soutenir qu'une choſe eſt véritable. *Affirmare*. On dit qu'une propoſition *affirme*, quand elle tend à établir une vérité poſitive, & qu'une choſe eſt. L'eſprit en concevant deux choſes, *affirme* de l'une, qu'elle eſt l'autre, ou au contraire. ROH. Ils *affirment* que le monde a été compoſé d'atômes. BERN.

AFFIRMER en Juſtice, c'eſt ſe purger par ſerment, lever la main devant le Juge, qu'une choſe eſt véritable. *Jurejurando affirmare*. Il a été déchargé de la demande qu'on lui faiſoit, en *affirmant* qu'il avoit payé. Il faut qu'un compte qu'on préſente ſoit *affirmé* véritable pardevant le Juge; qu'on *affirme* la vérité d'une dette, quand on en a obtenu la collocation.

AFFISTOLEUR. ſ. m. Ce mot veut dire *raporteur*, ſelon Coquillart. Voyez Borel. Il n'eſt plus du tout en uſage.

AFFLEURER. v. act. Terme d'Architecture. Réduire deux corps qui ſont proches à une même ſaillie; comme une trape au niveau du plancher. *Æquare ad libellam*.

AFFLICTION. ſ. f. Peine du corps, ou de l'eſprit. *Dolor, mœror, ægritudo*. Les Élûs ſont éprouvez dans l'*affliction*. Les diſcours étudiez de ces conſolateurs ſans douleur irritent plus l'*affliction* qu'ils ne l'adouciſſent. M. SCUD. Le Sage dit que toutes les choſes de ce monde ne ſont que vanité, & *affliction* d'eſprit. Il reçut une ſenſible *affliction* de la mort de ſon ami. ABLANC. Je trouverai la paix dans mon *affliction* la plus amére. PORT-R. Il n'y a qu'une *affliction* qui dure; c'eſt celle qui vient de la perte des biens. LA BRUY. Jamais *affliction* n'a été ni ſi piquante, ni ſi vive. P. DE CL. Il y a des femmes qui ont la triſte & fatigante vanité de ſe rendre célébres, par la montre d'une inconſolable *affliction*. ROCHEF. L'homme doit être dégoûté & laſſé de la vie par les douleurs, & par les *afflictions*. ABAD. L'*affliction* eſt un tribut que l'homme ſage doit payer ſans honte à la nature; & rien en cela ne le doit diſtinguer des foibles, que la modération. CAIL. Il ſuffit que les *afflictions* faſſent une partie de la profeſſion de l'Évangile, pour en rebuter les gens du monde. GOMBER. Scarron a dit d'Énée,

> *Qu'il pleuroit en perfection,*
> *Et même ſans* affliction.

AFFLICTIVE. adj. f. Se dit ſeulement des peines corporelles qu'on ſouffre par ordre de la Juſtice. *Pœna pœnaria*. Quand on entend un criminel ſur la ſellette, c'eſt une marque qu'il y a des concluſions à peine *afflictive*.

AFFLIGEANT, ANTE. adj. Qui afflige. *Triſtis, acerbus*. La mort de la perſonne aimée eſt la choſe du monde la plus *affligeante*. Combien d'*affligeantes* réflexions ne devrions nous pas faire ſur nôtre malheureuſe deſtinée? P. GAIL.

AFFLIGER. v. act. Faire ſouffrir quelque chagrin, peine ou douleur. *Dolorem afferre, contriſtare*. Dieu *afflige* les bons par la proſpérité des méchans. Cet homme eſt *affligé* de la goute. Cette ville eſt *affligée* de la peſte. Je ne vous en dis pas davantage de peur de vous *affliger*.

AFFLIGER, ſignifie auſſi, Maltraiter ſon corps, le mortifier, le faire ſouffrir. *Affligere, afflictare, cruciare, macerare*. *Affliger* ſon corps par des auſtéritez. PORT-R. Les Saints ont toûjours eû le ſoin d'*affliger* leurs corps par le jeûne & par les diſciplines. ID.

AFFLIGER, ſignifie encore, Ruiner, déſoler par toutes ſortes de maniéres. *Evertere, vaſtare, depopulari*. La guerre *affligera* l'Etat. MAIN.

AFFLIGER, avec le pronom perſonnel, ſignifie S'attriſter, concevoir du chagrin & de la douleur de quelque choſe. *Dolere, mœrere*. La civilité éxige qu'on aille ſe réjouïr, ou s'*affliger*, avec les gens, de mille choſes qui ne donnent ni joye, ni douleur. M. SCUD. Si la ſageſſe de Dieu avoit impoſé aux hommes la néceſſité de vivre toûjours, ils s'*affligeroient* peut-être de leur immortalité. ABAD. Pourquoi à la lecture de mes ſatires, aimez-vous mieux vous *affliger* avec les ridicules, que de vous réjouïr avec les honnêtes gens? BOIL.

AFFLIGÉ, ÉE. part. *Dolens, mœrens*. Preſque tous ceux qui vont s'*affliger* avec les *affligez*, ne ſentent rien de ce qu'ils diſent ſentir. M. SC. C'eſt aſſez d'être du nombre des *affligez*, pour être de vos amis. VOIT. Le temple de la Juſtice eſt le réfuge inviolable des *affligez*. PATR.

AFFLUBER. verb. act. Vieux mot, qui veut dire *couvrir*. Borel croit qu'il vient d'*infulare*. Voyez AFFUBLER. C'eſt la même choſe. *Affluber* s'eſt fait d'affubler, par une tranſpoſition de l'*l*, qui ſe fait en quelques Provinces, où *affluber* eſt encore en uſage parmi les païſans & le peuple.

AFFLUENCE. ſ. f. Abondance. *Affluentia, ubertas*. L'*affluence* des eaux a rompu la chauſſée de ces étangs. L'*affluence* des humeurs cauſe diverſes maladies. Le chemin étoit rompu par l'*affluence* des ruiſſeaux. VAUG. On dit auſſi *affluence* de paroles, mais le plus ſouvent en mauvaiſe part. *Verborum copia*. Bon Dieu! quelle *affluence* de paroles!

On dit encore ce mot figurément, d'une grande abondance de biens, *divitiarum copia*; D'un grand concours de monde. *Magnus hominum concurſus, ſumma frequentia*. *Affluence* de toutes ſortes de biens, grande *affluence* de peuple. ACAD. FR.

AFFLUENT, ENTE. adj. Il ſe dit d'une riviére qui tombe dans une autre. *Affluens*. On a expedié des Patentes pour rendre la Seine navigable juſqu'à ſa ſource, & toutes les rivieres y *affluentes*, tant au deſſus qu'au deſſous de Paris.

AFFLUER. v. n. Se rendre en un même lieu. *Affluere*. Il ſe dit premiérement des eaux qui coulent vers un même endroit. Il n'y a point de fleuve en France où il *afflue* tant d'eaux qne dans la Loire. Il y a beaucoup de grands fleuves qui *affluent* dans la mer Caſpie. Ce mot vient de *fluere, abundis fluentibus*, parce que la grande *affluence* & abondance des choſes ſe fait par le moyen des riviéres. Ou plûtôt, il vient d'*affluere*, qui ſe dit des eaux qui vont ſe rendre dans un endroit, & s'y ramaſſent en abondance; puis il s'eſt appliqué par métaphore à toutes les autres choſes qui ſe rendent & ſe trouvent en abondance en même lieu. Ce mot déplaît à bien des gens: aucun bon Auteur ne s'en ſert aujourd'hui. RÉFL. A la vérité Mezerai l'a employé. Il n'eſt point condamné par Meſſieurs de l'Académie; cependant on ne doit pas s'en ſervir ſans ſcrupule.

AFFLUER, ſignifie auſſi, Arriver en abondance; & ſe dit tant des perſonnes, que des choſes. Les Écoliers *affluoient* de toutes parts autrefois dans l'Univerſité de Paris. Les richeſſes, les délices, *affluent* dans la France. Les mauvaiſes humeurs *affluent* ſur les playes.

AFFOIBLIR. v. act. Rendre plus foible, débiliter ; diminuër les forces, les abbatre. *Debilitare, enervare, frangere, infringere.* Il ſe dit également dans le propre, & dans le figuré. La trop grande chaleur *affoiblit* le corps, A force de rabotter une planche, on l'*affoiblit.* Les bois *affoiblis* exprès ſont toiſez de la groſſeur de leur boſſage, & comme s'il n'y avoit aucun cintre, ni vuide. *Affoiblir* le crédit & l'autorité d'une perſonne. La vieilleſſe *affoiblit* la mémoire. L'affectation en matiére de langage *affoiblit* la penſée. Il n'y a rien qui *affoibliſſe* cette preuve. *Affoiblir* le parti des ennemis. Ablanc. Le tems *affoiblit* l'amour. Pell. Le relâchement des Directeurs faciles ne tend qu'à *affoiblir* la vigueur des loix. P. Gaill. Le tems *affoiblit* les plus juſtes reſſentimens. S. Evr. Le vin *affoiblit* les nerfs. Les afflictions *affoibliſſent* l'eſprit. La diſette *affoiblit* bien-tôt une armée. On a ordonné le jeûne pour *affoiblir* les appétits ſenſuels. *Affoiblir* ſes appas, pour *affoiblir* leurs droits. Corn.

Il ſe dit particulierement des monnoyes. *Pondus vimque imminuere.* On *affoiblit* l'or en le mettant dans l'eau forte, en y mélant de l'argent, du cuivre, de l'émeril. Lorſque le beſoin de l'État le demandoit, le Roi pouvoit non ſeulement lever de groſſes ſommes ſur la fabrication des monnoyes ; mais même les *affoiblir,* c'eſt-à-dire, en diminuer la bonté. C'eſt ce que nous apprend un plaidoyer fait en l'an 1304. par le Procureur Général de Philippe le Bel, contre le Comte de Nevers, qui avoit *affoibli* ſa monnoye. *Item abaiſſier, & amenuiſer la monnoye eſt privilege eſpeciale au Roi de ſon droit Royal, ſi que à lui appartient, & non a autre, & encor en un ſeul cas, c'eſt à ſçavoir en néceſſité, & lors ne vient pas le gāag ne converſit en ſon profit eſpécial, mais au profit & en la déſenſe dau commun.* Le Blanc.

AFFOIBLIR, ſe dit d'un corps dont on ôte de l'épaiſſeur, ou de la groſſeur, ce qui le rend plus foible. On a trop *affoibli* cette poutre. Et figurément, on adoucit & on *affoiblit* la Croix de Jesus-Christ, enſorte qu'elle n'a plus ni dureté, ni peſanteur. Ab. d. l. Tr.

AFFOIBLIR, eſt auſſi neut. & ſignifie, Devenir plus foible, plus débile, perdre de ſes forces & de ſa vigueur. *Conſeneſcere, debilitari, deficere.* L'eſprit lui *affoiblit* de plus en plus. Le parti *affoiblit.* Ablanc.

AFFOIBLIR, eſt auſſi neut. paſſif. Et ſignifie tout de même, devenir moins vigoureux, moins fort, s'abbattre, ſe débiliter. Son corps & ſon eſprit s'*affoibliſſent* beaucoup. Son autorité s'*affaiblit* tous les jours. Le tribunal de Druſus ſemble s'*affoiblir.*

AFFOIBLISSANT, ante. adj. Qui affoiblit. *Debilitans, infringens, imminuens.* La ſaignée trop réitérée eſt un remède *affoibliſſant.*

AFFOIBLISSEMENT. ſ. m. Diminution de force, diminution de vigueur ; & ſe dit également bien dans le ſens propre & dans le figuré. *Debilitatio, infractio. Affoibliſſement* de corps. *Affoibliſſement* d'eſprit. La fleur de l'âge ſe paſſe, & la vigueur de la jeuneſſe a ſes *affoibliſſemens.* Port-R. L'*affoibliſſement* de la République de Rome eſt venu de la grandeur de ſes Citoyens. La vie auſtère produit l'*affoibliſſement* des paſſions. Ces ames ont reſſenti de grands *affoibliſſemens* dans le bien que Dieu commençoit à mettre en elles. Ab. d. l. Tr. On dit l'*affoibliſſement* des monnoyes. Charles VII. dans la grande néceſſité de ſes affaires pouſſa l'*affoibliſſement* ſi loin, & leva un ſi gros droit ſur les monnoyes, qu'il retenoit les trois quarts d'un marc d'argent pour ſon droit de Seigneuriage, & pour les fruits de la fabrication. Le Blanc. Le peuple ſe reſſouvenant des dommages infinis qu'il avoit reçus de l'*affoibliſſement* des monnoyes, & du fréquent changement du prix du marc d'or & d'argent, pria le Roi qu'il quittât ce Droit, conſentant qu'il imposât les Tailles & les Aides, ce qui fut accordé. Id. Une Ordonnance de Philippe le Bel du mois de Mai 1295. porte, que le Roi étant à Paris, ayant aucunement affoibli les monnoyes en poids & loi, eſpérant encore les affoiblir pour ſubvenir à ſes affaires, & connoiſſant être chargé en conſcience du dommage qu'il avoit fait & feroit porter à ſa République pour raiſon de cet *affoibliſſement* ; le Roi s'oblige par Charte authentique au peuple de ſon Royaume, que ſes affaires paſſées il remettra la monnoye en bon ordre & valeur à ſes propres coûts & dépens, & portera la perte & tarre ſur lui. Boizard. Il y a encore une pareille Ordonnance du Roi Jean donnée à Paris le 28. Décembre 1355. rapportée par le même Auteur, Traité des Monn. chap. 10. Voyez EMPIRANCE. Ce mot vient du primitif *foible.*

AFFOLER. v. act. Rendre exceſſivement paſſionné ; toucher ſi ſenſiblement une perſonne, qu'elle en ſoit en quelque façon troublée. *Impotentem cupiditatis alicujus motum ciere, excitare.* Il n'eſt guéres en uſage que dans le ſtile familiér, badin & ſatirique, encore n'eſt-ce ordinairement qu'au participe. C'eſt la beauté de ſa femme qui l'a *affolé.* Il étoit tellement entêté de cette opinion, qu'il en étoit *affolé* ; c'eſt-à-dire, qu'il en avoit preſque perdu l'eſprit.

Cloris que l'amour affole,
Aime les Galans de Cour. Gomb.

*Dites hardiment que j'*affoles
Si je dis-huy autres paroles. Pathelin.

Autrefois ce mot ſignifioit, Eſtropier un membre. *Affoler* une jambe, la bleſſer. *Lædere, ſauciare. Affoler* une femme enceinte, la faire avorter. *Abortum prægnanti inferre, facere.* En ce ſens il eſt hors d'uſage. Du Cange dérive ce mot de *affolare,* qui ſignifie, Toucher légerement, flatter en badinant. Le Roman d'Aubery employe ce mot en le prenant pour bleſſer. *De Sarazins i ot molt* affolez. Cela eſt vieux.

AFFOLÉ, ée. adj. Qui eſt ſi paſſionné, ſi ſenſiblement touché de quelque paſſion, qu'il approche de la folie. *Inſaniens cupiditate.* C'eſt un homme *affolé* de ſon amour propre. C'eſt une femme *affolée* de ſa propre beauté. Tout cela n'eſt bon que dans le ſtile familiér & comique.

En termes de marine, on appelle une bouſſole, ou une aiguille *affolée,* celle qui eſt défectueuſe ; ou touchée d'un aiman qui ne l'anime pas ; qui indique mal le Nord. *Acus magnetica deficiens, aberrans à polo.*

AFFOLEURE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie bleſſure. *Gravior læſio.* Ce mot n'eſt plus en uſage, il vient d'*affoler.* Dans une Charte de l'an 1328. elle eſt d'Odoard Seigneur de Ham, il eſt dit, ſauf à iceli Seigneur le cas d'*affoleure.*

AFFOLIR. v. n. Devenir fou. *In inſaniam incidere.* Cet homme *affolit* tous les jours. Il n'eſt uſité que dans le ſtile comique & familier.

AFFONDER. Vieux mot, qui ſignifioit *plonger, enfoncer, aller vers le fond.*

S'il peut ſe plonge & affonde
Souventefois en mer profonde. Ovide. Ms. cité par Borel.

AFFORAGE. ſ. m. Droit ſeigneurial qu'on paye au Seigneur, pour avoir permiſſion de vendre du vin, ou autre liqueur dans ſon fief, & ſuivant la taxe qui en ſera faite par ſes Officiers. *Jus Dominij in vinum venale.* Ragueau & Du Cange en parlent.

AFFORAGE, eſt auſſi employé dans la derniere Ordonnance de la ville de Paris du mois de Décembre 1672. pour dire, le prix d'une choſe vénale mis par l'autorité de Juſtice. *Venalium æſtimatio Judicis auctoritate facta.* On ne peut vendre des vins étrangers, que le prix n'en ait été fixé par les Échevins, & qu'il n'en ſoit fait mention par l'acte d'*afforage,* comme il eſt porté au ch. 9. de la même Ordonnance. Paſquier témoigne que le mot d'*affeurer* ſignifioit autrefois *acheter,* & qu'on diſoit *affeurer* ſon cheval, pour dire, l'acheter au feur, & au juſte prix.

Ce mot vient du Latin *afforare,* c'eſt-à-dire, *juxta foros & leges judicare.* D'autres le dérivent de *fodrum,* par une métaphore tirée de ceux qui étant obligez de payer au Seigneur une certaine quantité de feurre, ou de foarre, la faiſoient eſtimer en argent à un certain prix.

AFFOUAGE. ſub. maſ. Droit de couper du bois dans une forêt pour ſa famille. Du Cange. *Jus cadendæ ſilvæ domeſticos in uſus.*

Ragueau dit plus particuliérement, le droit de prendre du bois dans une forêt pour ſon chauſage. Ce mot vient de *ad, pour,* & *focus, feu,* comme ſi l'on diſoit, proviſion de bois pour ſon feu.

AFFOUAGEMENT. ſ. m. Eſt un état ou département qui ſe fait dans la Provence, & autres païs où les Tailles ſont réelles, pour faciliter la levée des impoſitions qu'on fait ſur la Province, en réglant le nombre des feux de chaque Parroiſſe, ou Communauté. *Vectigalium deſcriptio.* Environ l'an 1471. ſe fit le général *affoüagement,* ou la quotité de feux pour l'impoſition des tailles, par tous les Baillages, Vigueries & Vallée de Provence ; auquel *affoüagement* tous les biens poſſedez alors par les Eccléſiaſtiques, & par les Gentilshommes, furent déclarez Nobles, & exempts de tailles, & ceux que déſormais les uns & les autres acquerroient ſeroient ſujets à la taille. Ce général *affoüagement* eſt le dernier de tous ceux qui ont été faits en Provence. Bouche. *Hiſt. de Prov. T. II. p.* 471. Le dernier *affoüagement* de Provence a été enregiſtré le 20. Mai 1666. La Viguerie d'Aix eſt comptée pour 74 feux dans cet *affoüagement.* Ce mot vient de *foüage,* qui vient de *feu.*

AFFOUIR en un lieu, vieux mot, qui veut dire, ſe retirer en un lieu en fuyant d'ailleurs. *Confugere, ſecedere in aliquem locum.*

AFFOURCHER. v. act. Terme de Marine. C'eſt moüiller une ſeconde ancre éloignée de l'autre, enſorte que leurs cables faſſent une eſpéce de fourche, ce qui empêche les vaiſſeaux de ſe tourmenter. Ce mot vient de *furca.*

AFFOURCHER *à la voile,* c'eſt porter l'ancre d'affourche avec le vaiſſeau, lorſqu'il eſt encore à la voile.

AFFOURRAGEMENT. ſ. m. L'action d'affourrager. *Pabuli præbitio. Paſtionis invectio.*

AFFOURRER, ou AFFOURRAGER. v. act. Donner du *fourrage*, de la paille aux moutons, ou à d'autres beſtiaux, pour vivre & *fourrager.* Ce mot vient de *foarre, feurre*, ou *fourrage*, & du Latin *far.* Quelques-uns on dit auſſi *affeurer:* mais ce mot ſignifioit autrefois, Mettre le prix aux denrées; d'où eſt venue la phraſe, *Au ſeur, & à meſure.*

AFFOYS. Vieux mot, qui veut dire, *promeſſes. Promiſſa.*

AFFRANCHIR. v. act. Mettre quelqu'un en liberté, hors de ſervitude; le déljvrer de quelques devoirs d'engagement; l'éxempter, le tirer d'une ſujettion fâcheuſe, dure, & contraire à la liberté naturelle. *Manumittere, liberare, eximere, immunem facere.* Le mariage *affranchit* de la puiſſance paternelle. On *affranchit* un eſclave, lorſqu'il a rendu quelque ſervice ſignalé à ſon maître.

AFFRANCHIR, ſignifie auſſi Délivrer. *Liberare, ſolvere.* S. Paul ſouhaittoit de mourir, pour être *affranchi* des miſéres de ce monde, & être avec JESUS-CHRIST. On ne peut-être *affranchi* des devoirs, du joug du mariage, que par la viduité.

On *affranchit* une terre, un fief, en obtenant des lettres d'amortiſſement. Il eſt d'une ame grande & généreuſe d'*affranchir* les peuples d'une cruelle ſervitude. VAUG. On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. On ne cherche qu'à s'*affranchir* de la domination des Souverains. ABLANC. Les Hollandois ſe ſont *affranchis* de la domination des Eſpagnols.

Vos invincibles mains
Ont de monſtres ſans nombre affranchi *les humains.* RAC.

Par le droit Romain on ne pouvoit *affranchir* un eſclave avant l'age de 18 ans.

AFFRANCHIR, ſe dit auſſi au figuré en parlant des diverſes paſſions qui nous agitent, & qui nous tiennent dans une eſpéce d'eſclavage. L'Évangile nous a *affranchis* de la tyrannie du péché. Le fidelle eſt *affranchi* de toute crainte. Heureux qui s'*affranchit* du pouvoir de l'amour. CORN. On dit auſſi dans le même ſens, Être *affranchi* du pouvoir de la fortune. Être *affranchi* de ſoucis, de ſoins, d'inquietudes, d'affaires, d'embarras, & généralement de tout ce qui peut cauſer de la peine à l'eſprit. M. Geneſt a dit de Luther,

Il déchire l'Egliſe, il s'acharne contre elle,
Et voulant s'affranchir *des droits qu'elle a ſur nous,*
Il ſe les attribue, & les prodigue à tous.

AFFRANCHIR la pompe, ſe dit en termes de Marine, lors qu'on jette, & qu'on tire plus d'eau par la pompe qu'il n'en entre dans le vaiſſeau. Ainſi la pompe eſt franche, quand il n'y a plus d'eau dans le vaiſſeau.

AFFRANCHI, IE. part. & adj. *Manumiſſus. Liberatus.*

AFFRANCHI, IE. ſubſt. maſc. Un eſclave mis en liberté. *Libertus, Liberta.* L'*affranchi* de Ciceron. Les jeunes Romains préféroient les *Affranchies*, qui étalloient leurs innocens appas ſans fard, & ſans artifice. DAC. Corneille a dit du Roi Attale.

*Qui du Peuple Romain ſe nommoit l'*Affranchi.

Les *affranchis* prenoient le nom, & le ſurnom de leurs maîtres, & s'uniſſoient par là en quelque ſorte à leur famille. A Athênes les *affranchis*, & les fils naturels, étoient ſur le même pied. Les *Affranchis* révéroient comme des Dieux, les perſonnes qui les avoient délivrez de la ſervitude. PATR.

AFFRANCHISSEMENT. ſ. m. Manumiſſion, action par laquelle on affranchit un eſclave. *Manumiſſio.* Il ſignifie auſſi éxemption de quelques charges, ou des impoſitions. *Immunitas.* Les *affranchiſſemens* ſe faiſoient à Rome avec certaines formules. Les *affranchiſſemens* des charges, ou impoſitions publiques, ont été preſque tous révoquez. Du tems de Loüis IX. Roi de France on fit un *affranchiſſement* en faveur de certains villages, qui dépendoient de l'Abbaye de S. Germain des Prez. LE MAIT.

AFFRANCHISSEMENT, ſe prend auſſi pour toute ſorte de délivrance. *Liberatio.* Ces pertes, que la nature préoccupée s'imagine faire par la mort, ne ſont à en bien juger qu'un *affranchiſſement* d'un état où le bien ne balance point le mal. ABAD. Le permiérs pas que doivent faire ceux qui ſe conſacrent à JESUS-CHRIST par les vœux de la Religion, eſt celui d'un *affranchiſſement* de toute appréhenſion de la mort. AB. D. L. TR.

AFFRES. ſ. f. plur. Grand effroi cauſé par la viſion de quelques objets terribles. *Pavores.* Les *affres* de la mort. *Pavores mortis.* Il faillit à être pris par les Archers, jamais il ne fut en de telles *affres. Affray*, & *Affraiment*, ſe trouve au même ſens dans les loix communes, ou droit coutumier d'Angleterre. HARR. Ce mot vient de *affari, quando quis nec loqui, nec affari poteſt præ timore.* D'autres croyent qu'il vient du ſon & du mouvement naturel qu'on fait dans le frémiſſement & dans le friſſon, qui s'explique par *fri* & *fre:* car en effet, ce qui donne de l'horreur & de la peur donne une eſpéce de friſſon. D'autres le dérivent du mot Grec φρὴν, & de α privatif, comme qui diroit, Inſenſé & privé de jugement. Quelques-uns dérivent ce mot de *Africoſus*, comme qui diroit, Qui vient d'Afrique, qui eſt le païs des monſtres. Il eſt tout-à-fait hors d'uſage.

AFFREUX, EUSE. adj. Qui cauſe des affres; qui eſt horrible, qui fait peur, qui donne de l'effroi. *Terribilis, horribilis, horrendus.* Ce mot *affreux* veut le datif quand il eſt ſuivi d'un nom, & l'infinitif quand il eſt ſuivi d'un verbe, en y ajoûtant la particule *a.* La mort eſt quelque choſe d'*affreux* à tout le monde, & plus encore aux méchans qu'à tous les autres. Tout n'eſt qu'or & que pourpre dans nôtre armée, celle des Macédoniens au contraire eſt *affreuſe* à voir. VAUG. Il ſe met auſſi quelquefois ſans régime. L'Afrique a des monſtres & des deſerts *affreux.* Les mourans ont des regards *affreux.* Il a la mine *affreuſe.* ARN. Sa fin fut *affreuſe.* BOSS. C'eſt l'avarice qui a rendu les hommes aſſez hardis, pour mépriſer tout ce que la mort a d'*affreux* dans un naufrage. BOUH. M. de Caſeneuve fait venir ce mot d'*Afer*, Africain; à cauſe de la noirceur des Africains, qui les rend *affreux.* Voyez AFFRES ſon primitif.

AFFREUSEMENT. adv. D'une maniére affreuſe. *Terribilem in modum.* Quand on eſt en colere, on regarde *affreuſement* ſon ennemi. *Torve intueri.* L'uſage de ce mot eſt aſſez borné, & bien des gens voudroient qu'en ſa place on dît d'*une maniére affreuſe*; ou qu'on ſe ſervît de quelque autre adverbe, comme de *grandement, d'extrêmement, d'horriblement* &c. Il eſt *extrêmement* gros, il eſt *horriblement* laid, plûtôt que, il eſt *affreuſement* gros, il eſt *affreuſement* laid. Ce ſeroit le plus ſeur. Et c'eſt auſſi en effet le plus ordinaire.

AFFRÉTEMENT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt la convention pour le loüage d'un vaiſſeau. *Navis conductio.* Ce mot ſe dit ſur l'Océan. Sur la Méditerranée on dit *Noliſſement.* L'acte qu'on paſſe, quand on prend un vaiſſeau à loüage, s'appelle *Charte partie.*

AFFRÉTER. v. act. Prendre un vaiſſeau à loüage. *Navim conducere.* Le propriétaire du navire fréte, ou donne à loüage; & le marchand chargeur *affréte*, prend à loüage.

AFFRÉTEUR. ſ. m. Celui qui prend le vaiſſeau à loyer. *Navis conductor.* Ce mot vient de *fretum*, Détroit de mer.

AFFRIANDER. v. act. Accoutumer à la friandiſe. *Allectare, prolectare.* Il ne faut pas donner aux enfans trop de douceurs, cela les *affriande.* Vous m'*affriandez* à vôtre bonne chére. VAUG.

On dit en Fauconnerie, *Affriander* l'oiſeau, lors qu'avec de bon pât, ſoit de pigeonneaux, ou de poulets, on le fait revenir ſur le leurre.

On le dit auſſi au figuré des choſes agréables à l'eſprit. *Allicere, illicere.* Il s'eſt *affriandé* à la lecture des Romans, des Relations étrangéres, de la Poëſie. On dit auſſi, il eſt *affriandé* au jeu, il eſt *affriandé* au gain. Mais tout cela n'eſt bon que dans le ſtile ſimple & familier.

AFFRIOLER. v. act. Terme populaire. Affriander, attirer par quelque amorce de plaiſir. Les femmes ſont aiſément *affriolées* par la Comédie & les cadeaux. On *affriole* les ſouris avec du lard, ou des noix, pour les prendre.

AFFRODILLE. ſ. f. ou **ASFODELE.** Plante. *Aſphodelus, haſta regia.* Cette plante a une tige droite comme une pique, ou hache Royale. Voyez. ASPHODELLE.

AFFRONT. ſ. m. Honte qu'on fait à quelqu'un, ſoit par des paroles outrageantes, ſoit par quelques coups, ou mauvais traitemens. *Injuria, contumelia.* Les *affronts* à l'honneur ne ſe réparent point. CORN. Il reçut un grand *affront* à l'audience, quand on lui fit voir ſon impoſture. Il n'y a que le Chriſtianiſme qui nous puiſſe faire ſouffrir patiemment un *affront.* Un démenti eſt un ſanglant *affront.*

On dit figurément, Boire un *affront*, avaler un *affront*, eſſuyer un *affront*; pour dire, le recevoir, le ſouffrir. *Sorbere contumeliam, ac concoquere.* On dit auſſi, ne pouvoir digérer un *affront*; pour dire, qu'on l'a toûjours ſur le cœur, qu'on ne le peut oublier. Comment pourriez vous digérer un ſi cruel *affront?*

Mon honneur eſt le ſien, & le mortel affront
Qui tombe ſur mon chef, rejaillit ſur ſon front. CORN.

Il pourroit bien, mettant affront *deſſus* affront,
Charger de bois mon dos, comme il a fait mon front. MOL.

Sénéque dit que la douleur qu'on reſſent d'un *affront*, eſt la marque d'un cœur foible, & bas. S. EVR. Ce mot vient de l'Italien *affronto.* MÉNAG. Paſquier a obſervé que ce mot n'étoit pas ancien de ſon tems.

AFFRONT, ſe dit auſſi de la honte que nous recevons nous-mêmes par nôtre faute, ou par celle de ceux qui nous touchent. Un

Général d'armée reçoit un *affront*, quand il leve le ſiége de devant une place. Un criminel qu'on éxecute fait un *affront* à toute ſa famille. Quand un Prédicateur demeure court en chaire, on dit que c'eſt un *affront* que lui fait ſa mémoire.

AFFRONTAILLES. ſ. fem. pl. Les confins de pluſieurs fonds aboutiſſans aux côtez d'un autre fond.

AFFRONTER. verb. act. Tromper quelqu'un malicieuſement, finement, d'une maniére baſſe, ruſée, maligne, & ſous prétexte de bonne foi; ſoit en lui faiſant quelques emprunts qu'on n'a pas deſſein d'aquitter, ſoit en lui vendant une marchandiſe. *Fraudare, defraudare.* Ce banqueroutier a *affronté* cent perſonnes ſous l'apparence qu'il avoit d'être riche. Ce Changeur m'a *affronté*, il m'a donné de la monnoye qui eſt fauſſe. Il m'a *affronté* de dix piſtoles. Ablanc.

> *Par des concuſſions fatales à la France*
> *Il a déja vingt fois* affronté *la potence.* Ren.
>
> *Vois ces pâles joüeurs, qui pleins d'extravagance,*
> *Du deſtin inſolens* affrontent *l'inconſtance,*
> *Et ſur trois dez maudits liſent l'arrêt fatal,*
> *Qui les condamne enfin d'aller à l'hôpital.* Id.

Affronter, ſe dit quelquefois en bonne part, des braves qui ne craignent point de s'expoſer dans les occaſions honorables. *Hoſtem adoriri fortiter, adire pericula.* En ce ſens il ſe dit des choſes auſſi bien que des perſonnes, & ſignifie, Faire front en attaquant hardiment, en s'expoſant avec courage & avec intrépidité. Les deux armées s'*affronterent* terriblement. Ablanc. Alexandre alloit *affronter* ſes ennemis en plein jour & à découvert. Vous allez de la mort *affronter* la preſence. Racin. Où eſt le ſoldat qui n'*affronte* pas le danger en preſence de ſon Prince. Ablanc.

Affronter, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qui ſont poſez vis-à-vis l'un de l'autre, dont les têtes ſe regardent dans un Ecu. Deux lyons *affrontez*, ſont ceux qui ſont front contre front. *Gemini leones adverſis frontibus picti.* On le dit auſſi, quand il n'y a que leurs têtes ainſi diſpoſées. On le dit même, quand ils ſont en des quartiers différens, encore qu'il y ait d'autres piéces entre deux. Il portoit d'or à deux lions, *affrontez* de gueules.

AFFRONTERIE. ſ. f. Tromperie. *Fraus, fraudatio.* Il y a un très-grand nombre de gens qui ne vivent que d'*affronterie*. Servez-vous rarement de ce mot. Apparemment que la reſſemblance avec effronterie n'a pas peu contribué à le bannir preſque de l'uſage ordinaire.

AFFRONTEUR, euse. adj. & ſ. Qui trompe, qui affronte. *Fraudator, ſycophanta.* Paris eſt plein de devins, de donneurs d'avis, de faux Chymiſtes, qui ſont tous des gueux & des filous & des *affronteurs*.

AFFUBLEMENT. ſ. m. Voile, vétement, habillement; tout ce qui couvre, cache, envelope la tête, & le corps. *Velamentum, amictus.* Ce mot ne peut avoir d'uſage que dans le comique.

AFFUBLER. v. act. Cacher ſa tête & ſon corps par quelques habillemens qui couvrent juſqu'au viſage. *Amicire, obtegere, involvere.* Les Moines & les Hermites s'*affublent* d'un froc. Dans les cérémonies des obſéques des Princes, les parens ſont *affublez* de grands chaperons de deüil. Cette femme étoit *affublée* dans ſa cappe pour n'être pas connuë. Il y a de bons Auteurs qui prétendent que le mot d'*affubler* n'eſt plus en uſage que pour ſignifier ſe couvrir, ſe vétir, ſans avoir égard à la tête. Au moins eſt-il certain qu'*être affublé* ſe trouve pour être couvert, être vétu.

> *Le moindre de leurs valets*
> *Eſt* affublé *d'écarlate.* Main.
>
> *O qu'il eſt indignement*
> Affublé *d'une ſoutane!* Id.

Nicod dérive ce mot de *infula*, qui ſignifie une ancienne coëffure. On dit encore en Picardie *defuler*; pour dire, ſe décoëffer, ôter ſon chapeau. Du Cange le dérive de *affibulare*, mot de la baſſe Latinité qui vient de *fibula*: c'étoit une boucle ou agraffe ſervant à attacher les habits longs qui couvroient & enveloppoient tout le corps; comme on a dit *clavi*, & *lati-clavi*, des vetemens honorables ainſi attachez.

On dit au figuré avec le pronom perſonnel, s'*affubler* de quelqu'un; pour dire en être coëffé & entêté, ne voir que par ſes yeux, n'entendre que par ſes oreilles. *Efferri ſtudio alicujus viri aut rei.* Les diſciples de Platon étoient *affublez* des opinions de leur maître. Les gens foibles ſe laiſſent aiſément *affubler* par des directeurs & par des flatteurs. Ce mot, en quelque ſens qu'on le prenne, ne ſe peut dire qu'en raillant. Les Normans prononcent *afſluber*, tranſpoſant une lettre, comme ils font en bien d'autres mots; *vrêpres* pour *vêpres*, &c.

Affublé, ée. part. Qui eſt couvert, qui eſt enveloppé de quelque voile, de quelque habillement. *Opertus, amictus, involutus.*

Affust. ſ. m. Ce qui ſert à pointer le canon quand on le tire, ou à le tranſporter ailleurs. *Tormenti bellici lignea compages. Pes, fulcimentum, ſeſſibulum, vehiculum.* L'*affut* d'un canon de navire, ou de caſemate, conſiſte en deux rouës ſans rais, d'une ſeule piéce de bois. L'*affût* d'un canon qui va en campagne conſiſte en deux fortes roues, qui portent deux longues & fortes piéces de charpente, qu'on nomme *flaſques*, dans leſquelles eſt comme enchaſſé le canon, qui ſe meut ſur ſes torillons comme ſur un centre en équilibre. On y ajoûte un avant-train compoſé de deux moindres roues, quand on le fait marcher. Les mortiers ont auſſi leurs *affûts*, dont les roues ſont comme celles des canons des vaiſſeaux, ou des caſemates.

Affust de bord, eſt le nom qu'on donne aux *affûts* des canons qui ſervent ſur les vaiſſeaux.

Affust, en terme de chaſſe, eſt un lieu caché où on ſe met avec un fuſil tout prêt à tirer, & on attend le gibier au paſſage. *Venatoris inſidiæ, ſpecula.*

On dit figurément, qu'un homme eſt à l'*affût*, quand il s'eſt arrêté quelque part pour épier le paſſage de quelqu'un à qui il veut parler, ou une occaſion favorable de faire quelque affaire. *Eſſe in ſpeculis, in inſidiis.*

AFFUSTAGE. ſ. m. Soin qu'on prend du canon pour le braquer, le diſpoſer à tirer. *Tormenti bellici ad emiſſionem comparatio.*

Affustage, ſe dit auſſi chez les ouvriers, d'une garniture & proviſion de tous outils dont ils ont beſoin. *Omnia artis alicujus inſtrumenta, ſupellex.* On le dit encore des piéces qu'on applique aux fontaines jailliſſantes pour en diverſifier le jet.

AFFUSTER. v. act. Diſpoſer le canon à tirer, le mettre en mire. *Tormentum ad emiſſionem diſponere, librare.*

Affuster, ſignifie auſſi chez les ouvriers, Aiguiſer ſes outils. *Acuere, exacuere.*

Affusté, ée. adj. On dit qu'un artiſan eſt *affûté* de tous ſes outils, quand il a près de lui tous ceux dont il a beſoin pour travailler. *Comparatus ab omnibus inſtrumentis, ab omni artis ſuppellectile.*

Affusté, ſe dit auſſi figurement d'une perſonne qui eſt venuë préparée & diſpoſée à dire ou faire quelque choſe. *Meditatus.* Ils étoient trois ou quatre Juges *affûtez* pour faire gagner le procès à cet homme-là.

Nicod dérive tous ces mots du Latin *fuſtis*, *bâton*.

AFI.

AFICHIER & AFICHER. Vieux mot, qui veut dire, *attacher, mettre ſon application.*

> *Celui qui en treſors* s'afiche. R. de la R.
>
> *Le cuer eſt en mal* afiché.

AFIERT. Vieux mot, qui veut dire *Convient, appartient.* Voyez Borel, Nicod, le Songe du Vergier, & les Stances Chrétiennes, où il eſt dit,

> *Faites à mon nez l'honneur*
> *Qui* afiert *à tel Seigneur.*

Borel dit qu'*affertir* veut dire appartenir.

AFILIATION. ſ. f. Terme Gaulois, qui ſignifie adoption. Cette eſpéce d'adoption ſe pratiquoit entre les Rois, & les grands Seigneurs. Elle ſe faiſoit avec des cérémonies militaires. Le pere préſentoit une hache à celui qu'il adoptoit pour ſon fils; & cela ſignifioit, qu'il vouloit qu'en ſuccédant à ſes biens, il les conſervât par le glaive.

Afiliation, eſt auſſi un terme de Religieux, qui ſignifie la communication qu'un Ordre Religieux fait à quelque maiſon particuliére, de tout ce que l'Ordre a de plus ſaint & de plus précieux. *Communicatio.*

AFILIER. v. act. Terme de Religieux. C'eſt faire quelqu'un participant de tout ce qu'il y a de plus ſaint dans un Ordre. *Communicare.* Voyez Affilier.

AFIN. Conjonction qui dénote l'intention, & ſignifie, Pour, à deſſein. *Ut, ad.* Elle eſt toûjours ſuivie d'un *de*, ou d'un *que*. Quand elle eſt ſuivie d'un *de*, elle régit l'infinitif: Cet Abbé prêche *afin* d'obtenir un Evêché, *afin de* parvenir à l'Epiſcopat. Je ſuis venu ici *afin de* vuider d'affaire. Faites, Seigneur, que nous connoiſſions la briéveté de nos jours, *afin* d'acquérir la ſageſſe du cœur. Port-R. Et quand cette conjonction eſt ſuivie d'un *que*, elle régit le ſubjonctif: *Afin que* vous y mettiez ordre. *Afin que* je voye la fin de mon procès. *Afin que* nous puiſſions ſçavoir ce que vous faites. *Afin qu'*on ne fût informé de rien, il ordonna &c. Ablanc. Elle régit même bien ſouvent deux conſtructions différentes dans une même période: J'ai tenu cette conduite,

ce, *afin de* faire voir mon innocence à mes Juges, *& que* l'impoſture ne triomphe pas de la vérité. Vaug. Il eſt vrai que M. Corneille dans ſes notes, n'approuve pas tout-à-fait cette derniére façon de parler; mais elle eſt trop uſitée, & trop utile pour la rejetter. Je veux vous le donner chez vous, *afin de* le guérir avec plus de commodité, & *qu'il* ſoit vû de moins de monde. Mol. Au reſte, *pour* avec l'infinitif, eſt bien plus en uſage qu'a*fin de* & qu'*afin que*. Quand on eſt obligé de ſe ſervir d'*afin que*, & qu'on veut le répéter dans une même période, on ne répete que la ſeconde partie, la premiére étant ſous-entenduë: Ils livreront le Fils de l'homme aux Gentils, *afin qu'*ils le traitent avec outrage, *& qu'*ils le foüettent & le crucifient. Port-R. Ménage dérive ce mot de *ad finem*. Le peuple dit dans de certaines Provinces, *A celle fin que*. *Ad eum finem ut*.

AFRIGNE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Africanus*. S. Africain, vulgairement *S. Afrigne*, plus communément encore S. Efrique, & par corruption S. Frique & San-Fric, étoit Evêque de la Ville de Comminge en Gaſcogne au VIe ſiécle. Baill.

AFRIQUE. ſ. f. *Africa*. Troiſiéme partie du monde, au Midi de l'Europe. Elle eſt bornée au Septentrion par la mer Méditerranée, à l'Occident & au Midi par l'Ocean; & à l'Orient par le détroit Arabique. Les anciens Géographes la bornent tous à l'Orient par le Nil; & ce qui eſt entre le Nil & la mer Rouge, ils le donnnent à l'Aſie, *Africa ab Orientis parte Nilo terminatur, pelago à cœteris*. Mela Liv. I. ch. 4. Voyez Marmol Liv. 1. c. 1. 2. 3. 4. 5. Diego de Torrez hiſt. des Cherifs Ch. 1. & la deſcription d'Afrique de Jean Leon l'Africain, qui ſe trouve dans les Navigations & Voyages recueillis en Italie, par Ramuſio. On n'eſt point d'accord ſur l'origine & ſur la ſignification de ce mot. Quelques Auteurs prétendent qu'elle eſt ainſi nommée du mot Arabe *Iphrik*, qui vient du verbe *Faraka*, *diviſit*, il a diviſé, ou ſeparé; & l'on apporte deux raiſons de cette étymologie; la premiere, eſt que cette partie de la terre eſt ſéparée de toutes les autres, ſoit par la mer, ſoit par le Nil, qui, comme je l'ai dit, en faiſoit autrefois les bornes du côté de l'Orient. L'autre eſt, qu'un certain Iphric, qui a régné dans ces contrées, lui a laiſſé ſon nom. Marmol L. Iiv. ch. 1. ſe déclare pour cette étymologie. D'autres diſent que ce nom vient du mot Hébreu עפר, *aphar*, qui ſignifie *pouſſiere*, parce que le païs eſt extrêmement aride & ſabloneux. Joſeph au Liv. I. de ſes Antiquitez Judaïques c. 16. prétend que ce nom lui vient d'Ophres, fils de Mandane, & petit-fils d'Abraham, qui s'empara, dit-il, de la Lybie, & dont les deſcendans la poſſéderent, & la nommérent de ſon nom, *Afrique*. Servius & Iſidorus diſent que *Africa*, ou *Aphrica*, eſt la même choſe que *Aprica*; comme qui diroit, expoſée au Soleil. Quelques Grammairiens dérivent ce nom de l'*a* privatif, & de φρίκη, horreur, comme qui diroit une terre qui ne fait point friſſonner, qui n'a jamais de froid, ni d'hyver. Dans Euſebe Liv. IX. de la Prép. & dans Joſeph Liv. I. des Ant. ch. 16. Alexandre Polyhiſtor rapporte le ſentiment d'un certain Cléodémus, qui prétendoit que parmi les enfans qu'Abraham avoit eûs de Chettura, il y en avoit un nommé Apher, & un autre nommé Aphran; que l'un avoit donné ſon nom à la ville d'Afra, & l'autre à l'*Afrique*. Solin & Cedrenus prétendent que ce nom lui vient d'Afer fils d'Hercules. D'autres prétendent qu'il lui vient d'Ophir fils de Jectan, ou de l'autre Ophir dont parle l'Écriture, & que l'*Afrique* eſt la terre d'Ophir ſi fameuſe par le commerce qu'y faiſoit Salomon. Bochart dans ſon Chanaan Liv. I. ch. 15. rejette toutes ces étymologies, & prétend que ce nom vient de פרך, *pharach*, qui en Syriaque & en Arabe ſignifie *froter*; & d'où s'eſt formé פרוך, *pheruch*, ou פריך, *pherich*, qui ſignifie *un épic de blé*; que de-là eſt venu le nom *Africa*, comme ſi l'on avoit voulu dire, *une terre d'épics*, parce que ce païs eſt fertile en blé. Quoi qu'il n'y ait rien de ſeur ſur l'origine de ce nom, j'aimerois beaucoup mieux le faire venir d'Ophir, non pas de celui qui donna ſon nom à la terre où Salomon envoyoit ſes flotes, mais d'un autre que l'Écriture place à l'entrée de l'Afrique, & qui probablement s'avança dans ce païs. La raiſon eſt 1°, Que dans ces premiérs tems les terres n'ont point pris leur nom des qualitez qu'elles avoient, mais de ceux qui les occupoient. 2°, Parceque ç'a été la coûtume de donner le nom de ceux qu'on rencontroit d'abord à l'entrée, à tout le païs qu'ils avoient derriére eux. L'*Afrique* s'etend depuis le 35e degré de latitude ſeptentrionale, juſqu'au 35e de latitude méridionale, & depuis le troiſiéme degré de longitude, juſqu'au 83e.

*Du côté que l'*Afrique *avoiſine ces ſables*
Si ſouvent périlleux & ſi ſouvent coupables,
De cent monſtres divers les champs ſont infectez,
Leurs hyvers ſont plus chauds que ne ſont nos étez. Breb.

Sur les médailles l'*Afrique* eſt coëffée d'une tête d'Élephant, dont la trompe avance au-deſſus du front; de la même maniére que Bérénice, & Cleopatre, Reines d'Égypte, le ſont auſſi quelquefois.

On appelle en particulier *Afrique*, une Province de l'*Afrique* ſur les côtes de la Méditerranée, entre la Mauritanie & l'Occident, & la Cyrénaïque à l'Orient; c'eſt la partie Orientale de ce que nous appellons aujourd'hui Barbarie. Les Arabes n'appéllent *Afrique*, *Afrikiaf*, que cette Province; car l'*Afrique* en général, qui paſſe pour la troiſiéme partie du monde, ils l'appellent *Magreb*, ou plûtôt *Macreb*, qui veut dire *Occident*.

Afrique, eſt encore une Ville d'*Afrique* ſur la côte de la Méditerranée, que quelques-uns prennent pour l'ancienne Leptis, & Marmol pour Adrumete; mais il s'eſt trompé, elle eſt à vingt lieuës d'Adrumete, & c'eſt plûtôt l'*Aphrodiſium* des Anciens. Le Galif Mehedi l'ayant fortifiée la nomma Mehedie. Des Corſaires de Sicile s'en étant ſaiſis, l'appellérent enſuite *Afrique*, & ce nom lui eſt reſté. Charles V. la prit en 1550. & la ruina. Voyez Marmol Liv. VI. ch. 26. & 28. Il y en a auſſi une de ce nom en Languedoc.

AFRICAIN, aine ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'Afrique, qui appartient à cette partie du monde. *Afer*, *Africanus*. Hannibal, Aſdrubal, Terence, Tertullien, Saint Cyprien, Saint Auguſtin, ſont d'illuſtres *Africains*.

Africain a été le ſurnom de P. Cornelius Scipion, qui prit Carthage, la détruiſit, & défit pour jamais Rome d'une ſi terrible ennemie. C'eſt en récompenſe d'un ſervice ſi conſidérable qu'on lui donna le ſurnom d'*Africain*, comme on donna à ſon frere celui d'Aſiatique. Nous avons des médailles où l'on voit d'un côté la tête de Scipion nuë, avec ces mots, P. Scipio Afric. & de l'autre Scipion dans un char à quatre chevaux, & Cart. Subact.

Africain a encore été le ſurnom d'un Hiſtorien & Chronologiſte fameux du IIIe ſiécle, natif de Paleſtine, dont nous n'avons plus rien que les fragmens que nous en ont conſervé Euſebe & Syncelle. Il ſe nommoit *Julius Africanus*, qu'il ne faut point confondre avec *Sextus*, ou *Ceſtus Africanus*, comme ont fait Euſebe, & après lui Photius & Syncelle. Quand on parle de Scipion; on ajoûte toûjours l'article, Scipion l'*Africain*. Quand on parle des deux autres on ne met jamais d'article, Jules *Africain*, ou ſeulement *Africain*, le plus ſouvent même en parlant François on retient leurs noms Latins, *Julius Africanus*, ou ſeulement *Africanus*. Quand on dit ſimplement *Africain*, ou *Africanus*, c'eſt de Jules qu'on parle, & non pas de Sextus. Voyez Marmol Liv. I. ch. 1. 2. 3. 4. 5.

Il y a auſſi un Saint nommé *Africain*. Voyez Afrigne.

Africain. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Renoncule jaune doré, marqueté de nacorat, ſur un fond jaune.

AFTOMATES. Voyez AUTOMATES.

AGA.

AGA. Interjection admirative. Vieux mot & populaire, qui vient d'un autre vieux mot, *Agardez*, pour dire, *Regardez, voyez un peu*. M. Huet croit que ce mot eſt purement Hébreu, & que c'eſt une abbréviation de deux mots Hébreux, qui ſignifient *animadverſio Authoris*; ainſi on a dit *aga*, pour *animadverte*.

Et qu'eſt-ce ceci? eſt-ce mes huy,
Diable y ait part, aga *quel prendre?*
A Sire que l'on le puiſe pendre
Qui ment. Tripault de Bardis et Pathelin.

AGA, Terme d'Hiſtoire & de Relations. Ce mot ſignifie dans la langue des Mogols, & dans celle des Khovarezmiens, un homme puiſſant, un Seigneur, & un Commandant. Les Turcs ſe ſervent de ce mot pour ſignifier abſolument un Commandant. Ainſi l'*Aga* des Janiſſaires eſt leur Colonel, & le *Capi Aga* eſt le Capitaine de la porte du Serrail. On donne par civilité à quelques perſonnes le titre d'*Aga*, quoiqu'ils n'ayent aucune charge. Quand ce mot eſt au régime, c'eſt-à-dire, quand il y a un autre ſubſtantif après lui qui en dépend, & que dans nos langues Occidentales nous mettrions au génitif, on dit Agaſſi, & non pas *Aga*. Auſſi *Capi Agaſſi*, ſignifie l'*Aga*, ou le Gouverneur des Pages, Spahilar Agaſſi, l'*Aga*, ou le Général de la Cavalerie. Il y a des provinces où *Aga* eſt encore fort uſité parmi le peuple.

AGACE. ſ. f. Eſpéce de pie qui a les plumes plus noires que les autres. *Pica glandularia*. Ce mot vient de l'Italien *ragazza*, qui ſignifie *garrula*.

AGACEMENT. ſ. m. Incommodité, ou douleur qui vient aux dents par le moyen de quelques acides. *Dentium hebetatio*. L'*agacement* ſe fait plûtôt dans les gencives que dans les dents mêmes; car ſi on frotte les gencives avec du vitriol, ou d'autres acides, il en vient le même effet. Dans un combat que fit faire le Duc de Savoye en 1421. d'un ours contre des dogues, le Gouverneur lui frotta les dents avec du vitriol, ce qui lui cauſa un tel *agacement*, qu'il ne put mordre les chiens.

AGACER. v. act. Attaquer, irriter, picoter; provoquer quel-

qu'un doucement à quelque diſpute, ou querelle. *Laceſſere, provocare*. Il l'a ſi ſouvent *agacé*, qu'il a été contraint de répondre. C'eſt une choſe bien agréable de ſe voir *agacer* par le mérite d'une jolie femme, quand elle n'a d'enjouëment qu'autant qu'il en faut pour plaire. Corn. Ils s'*agacent* l'un l'autre. Boil.

Cher Tirſis je me ſens picquer
De vingt Sonnets dont tu m'agaces.

Tout cela n'a d'uſage que dans le ſtile ſatyrique, ou badin. Ménage dérive ce mot du Latin *acax*, du verbe *aceo*, & de *acaciare*, qui ſont factices, d'où il prétend que ſont venus *agace*, & *agacer*: d'autres du mot *laceſſere*, qui prétendent qu'on a dit en quelques lieux *aceſſer*, pour dire *agacer*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *begace*, vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui ſignifie *agacer*, où *begaſus* ſignifie auſſi *contentieux*. Autrefois on diſoit auſſi *Agacier* dans le même ſens.

Agacer, ſignifie auſſi, Endormir, aſſoupir la faculté de quelque choſe, empêcher ſon action. *Hebetare*. Les fruits verds & âcres *agacent* les dents, c'eſt-à-dire, qu'ils les rendent molles, & en état de ne mâcher qu'avec peine & dégoût. On le dit auſſi du trenchant des ferremens. Un couteau eſt *agacé*, quand on a coupé du fruit.

Agacé, ée. part. paſſ. & adj. *Laceſſitus, provocatus*, ou *hebetatus*.

AGACIN. ſ. m. Cors au pied. *Clavus*. Voyez Cors.

AGALLOCUM. Voyez Aloes.

AGANTE. Terme de mer, c'eſt-à-dire, prens. Ce mot n'eſt uſité que parmi les matelots.

AGAPES. Terme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui ſignifioit dans la primitive Égliſe Grecque les feſtins que faiſoient enſemble les premiérs Chrétiens dans les Égliſes, pour entretenir l'union, & la concorde entr'eux. Voici ce qu'en dit Tertullien dans ſon Apologétique pour en expliquer l'origine: Le nom de nos ſoupers apprend la raiſon de leur établiſſement. On leur donne un nom qui ſignifie en Grec *charité*. Quelque dépenſe que l'on y faſſe, on regarde comme un gain, une dépenſe que l'on fait par piété. C'eſt un rafraichiſſement par lequel on ſoulage les pauvres. Chacun y mangeoit modeſtement, & le repas finiſſoit par la priere.

Saint Paul dans ſon Epiſt. 1. aux Corinth. ch. 11. parle de ces *Agapes*, ou feſtins, que ceux de Corinthe faiſoient dans l'Égliſe en l'honneur de celui de Jesus-Christ, lorſqu'il inſtitua l'Euchariſtie. Mais au lieu de le faire tous en commun, les riches faiſoient leur ſouper à part, & c'eſt ce que Saint Paul reprend, lorſqu'il leur dit: *De la maniere donc que vous faites ces aſſemblées, ce n'eſt point manger la Céne du Seigneur. Car chacun prend & mange par avance le ſouper qu'il apporte, en ſorte que les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres font grande chere.* La *Céne du Seigneur* ne ſe prend pas en ce lieu-là pour l'Euchariſtie, mais pour le feſtin ou ſouper qui l'accompagnoit, & que les premiérs Chrétiens faiſoient en mémoire du ſouper que Jesus-Christ fit avec ſes Apôtres, lorſqu'il inſtitua l'Euchariſtie. Les Juifs nouvellement convertis faiſoient ce feſtin avec beaucoup d'apparat, pour mieux repréſenter le feſtin de la Pâque légale. Les paroles de l'Apôtre ſemblent inſinuer que ce feſtin ſe faiſoit avant la Communion; mais il y eut dans la ſuite des Ordonnances de l'Égliſe qui obligeoient les fidelles de recevoir l'Euchariſtie à jeun; & ainſi les *Agapes* ne ſe firent plus qu'après la Communion.

Quelques Auteurs ont crû que cette cérémonie ou coutume étoit empruntée des Payens: *Mos verò ille, ut referunt*, dit Sedulius ſur le Chapitre 11. de la 1re Épître aux Corinth. *de gentili adhuc ſuperſtitione veniebat*. C'eſt même un reproche que Fauſte Manichéen fait aux Chrétiens dans Saint Auguſtin, d'avoir changé les ſacrifices des Payens en *Agapes*. *Chriſtianos ſacrificia Paganorum vertiſſe in Agapas*. Mais ſi les *Agapes* tiroient leur origine des ſacrifices, il ſeroit bien plus vraiſemblable, que les premiers Chrétiens auroient ſuivi en cela ce qui ſe pratiquoit dans les ſacrifices des Juifs. Le reproche d'un ennemi de l'Égliſe, comme Fauſte, à qui quelque reſſemblance de ces feſtins à ceux des Payens avoit donné lieu de faire cette calomnie, ne prouve rien. C'eſt ainſi qu'une infinité de reproches, que nous font les Proteſtans, ſont très-faux. Ces feſtins qui ſe faiſoient dans les ſacrifices ſont fort anciens. On lit au Chap. 18. de l'Éxod. v. 12. *Jethro beaupere de Moïſe offrit des holocauſtes & des ſacrifices à Dieu, & Aaron accompagné des Anciens des Iſraëlites vint pour manger avec lui en la preſence de Dieu*. Après tout, il paroit plus vraiſemblable que ces feſtins ſe faiſoient en mémoire du repas que fit Nôtre Seigneur la veille de ſa mort avec ſes Diſciples, avant l'inſtitution de l'Euchariſtie. Saint Paul, qui en ſçavoit bien l'origine, ſemble le marquer par le mot *Cœna*, ſouper, & *Dominica Cœna*, ſouper du Seigneur, dont il s'eſt ſervi.

Il eſt encore parlé des *Agapes*, ou feſtins de charité, dans l'Épitre 2. de Saint Pierre chap. 2. v. 13. où ce Saint Apôtre faiſant le portrait de quelques faux Docteurs, dit *qu'ils n'aiment que leurs plaiſirs, & que les feſtins qu'ils font ſont de pures débauches*. On lit dans les plus anciens manuſcrits Grecs le mot d'ἀγάπαις, & dans nôtre Vulgate, *In conviviis ſuis luxuriantes*. Selon cette ancienne leçon ces impies faiſoient leurs délices de ces feſtins, qui n'avoient été établis par les premiérs Chrétiens, que pour exercer leur charité envers leurs fréres. Il eſt encore fait mention de ces *Agapes* au v. 12. de l'Épître de Saint Jude. Ces feſtins religieux donnérent lieu aux Payens d'accuſer les Chrétiens de commettre des impuretez, & de ſe mêler au haſard dans leurs aſſemblées. Ce mot d'*agape*, qui en Grec ſignifie amour, fortifioit le ſoupçon, & faiſoit prendre ces repas de charité, pour des banquets de diſſolution. Le baiſer de paix, par lequel finiſſoit la cérémonie, étoit une nouvelle raiſon qui confirmoit la médiſance, & faiſoit conjecturer, que cette marque d'affection fraternelle n'étoit pas tout-à-fait pure, ni tout-à-fait innocente. Pour faire ceſſer la calomnie, l'on ordonna d'abord que le baiſer de paix ſe donneroit ſéparément entre les hommes, & de même entre les femmes; afin que le mélange des deux ſexes ne donnât plus lieu aux mauvais ſoupçons, & que la concupiſcence ne pût avoir aucune part à cette ſalutation fraternelle. Il fut enſuite défendu de dreſſer des lits, pour la commodité de ceux qui vouloient manger plus voluptueuſement. Comme cette pratique pouvoit être mal interprétée par les Payens, elle fut abſolument retranchée des *agapes*. Enfin, on fut obligé d'abolir entiérement les *agapes* mêmes, à cauſe des abus qui s'y commettoient. Ce fut le Concile de Carthage qui les condamna en 397. en ſorte que la mémoire en eſt preſque perduë avec l'uſage. Ce mot vient du Grec ἀγάπη, *dilectio*, *dilection*, charité mutuelle; du verbe ἀγαπάω *diligo*, *j'aime*, *je chéris*.

AGAPETES. ſ. f. Bien-aimées. *Agapetæ*. On donnoit ce mot dans l'ancienne Égliſe à des vierges qui vivoient en communauté; ou qui s'aſſocioient avec des Eccléſiaſtiques, par un motif de piété, & de charité. A cauſe de cela ils les appelloient, Sœurs adoptives. Dès le Ier ſiécle il y avoit des femmes qui étoient inſtituées Diaconeſſes; & comme elles ſe conſacroient au ſervice de l'Égliſe, elles choiſiſſoient leur demeure chez les Eccléſiaſtiques, à qui elles rendoient tous les offices de charité conformes à la ſainteté de leur miniſtére. Dans la ferveur des premiérs commencemens du Chriſtianiſme, il n'y avoit rien de ſcandaleux dans ces pieuſes Societez. Mais dans la ſuite elles dégénérérent en libertinage; en ſorte que S. Jérôme demande avec indignation, *Unde Agapetarum peſtis in Eccleſias introiit?* Les Conciles, ſoit pour ôter aux Payens un ſujet plauſible de calomnie, ſoit pour éloigner les occaſions du mal, contraignirent les Prêtres à ſe ſéparer de ces femmes, & défendirent avec beaucoup de ſévérité ces *Agapetes*. S. Athanaſe raconte d'un Prêtre, nommé Leontius, qu'il offrit de ſe mutiler, & de retrancher toutes les raiſons de ſoupçon, afin de conſerver ſa compagne.

AGARÉEN, enne. *Agarenus*. Nom de peuples. Ce ſont des Iſraëlites, ainſi nommez du nom d'Agar mere d'Iſmaël duquel ils deſcendoient. Ils ſe ſont appellez depuis Sarazins. Trajan fit la guerre aux *Agaréens*, & démantela leur Capitale, appellée Agares. Dion & Strabon diſent qu'ils l'obligérent d'en lever le ſiége.

AGARIC. ſ. m. Terme de Botanique & de Pharmacie. *Agaricus*, *Agaricum*, *Fungus laricis*. C'eſt une plante qui eſt de la nature du champignon, dont il ne différe que par ſa ſtructure, & parce qu'il s'attache au tronc des arbres. Il y a pluſieurs eſpéces d'*Agaric* par rapport à leur différente conformation, & par rapport aux arbres ſur leſquels elles croiſſent. Celui qui eſt employé en Médecine eſt blanc, leger, friable, très-amer, & s'attache au tronc du Méliſe ou de ſes eſpéces. Cet *agaric* eſt appellé *agaric* femelle, & on l'apporte des Alpes, ſur tout du Briançonnois & du Trentin. Celui qui vient du Levant eſt beaucoup plus blanc, plus léger & plus eſtimé; il croît ſur le cédre, arbre qui eſt une eſpéce de Méliſe. Ce qu'on appelle *agaric* mâle, eſt un *agaric* compact, jaunâtre, quelquefois brun, & qui croît ſur les noyers & ſur d'autres arbres. Les Teinturiers ſe ſervent de ce dernier pour teindre en noir. L'*agaric* eſt purgatif, on le joint ordinairement à d'autres purgatifs, à cauſe qu'il agit fort lentement. L'*agaric* eſt chaud & adſtringent, il appaiſe les trenchées, la ſciatique, la ſuffocation de la matrice. L'on en fait un ſyrop propre aux mêmes maux, & qui outre cela purge, ſoulage les maladies du cerveau, le haut mal, les douleurs d'eſtomac & de rate, & fait uriner. Etant pris un peu devant les accès des fiévres intermittentes, il retarde le friſſon: c'eſt auſſi un contrepoiſon contre la morſure des bêtes venimeuſes; c'eſt pourquoi il entre dans la thériaque. On peut en uſer, ou ſimplement, ou le faire infuſer dans de l'eau mêlée, ou dans du vin. La doſe eſt d'une dragme juſqu'à deux, ſuivant la force des gens. Chomel. L'*agaric* en naiſſant n'eſt pas de la même couleur

que

que quand il eſt parfaitement formé. Au commencement il eſt d'un verd pâle ; mais il eſt blanc étant parvenu à ſa maturité. Il ſert à relever l'éclat de l'écarlatte. Le vrai eſt celui qui ſe trouve ſur les méliſes ; car le foſſile, que quelques Naturaliſtes appellent le lait de la Lune, n'en a qu'improprement le nom, & n'en a pas tous les effets. CHORIER.

Ce nom lui a été donné d'une Province de Sarmatie, nommée *Agarie*, d'où il eſt venu d'abord, à ce que dit Dioſcoride. Scaliger dit qu'il ſe trompe, & que le nom de ce païs eſt imaginaire, auſſi bien que le païs même. Mais Saumaiſe, dans ſon livre *de Homonymis*, a juſtifié Dioſcoride. Pluſieurs Auteurs, & entr'autres Galien, en parlent comme d'une racine. Mais l'opinion commune eſt que c'eſt une eſpéce de champignon, qui s'engendre ſur le tronc des arbres. Pline dit que toutes ſortes d'arbres portans gland portent l'*agaric* ; mais il ſe trompe.

AGATE. ſ. f. Pierre précieuſe, en partie tranſparente, en partie opaque. *Achates*. Il y en a de pluſieurs couleurs : ce qui lui a fait donner divers noms chez Pline & les autres Auteurs. On peut réduire les différentes ſortes d'*agates* à quatre eſpéces ; l'Onix, ou *Agate* Orientale, la coraline, la noire, & celle d'Allemagne. L'*Agate* eſt ordinairement de couleur rouge, & parſemée de lignes & de taches, qui ſont quelquefois diſpoſées d'une maniére ſi admirable, qu'il ſemble que la nature ait pris ſoin d'y peindre les figures différentes qu'on y remarque. On y voit des bois, des fleuves, des arbres, des animaux, des fruits, des fleurs, des nuages, & d'autres choſes ſemblables. Camillus Léonardus dit qu'il en a vû une qui repreſentoit ſept arbres ſituez dans une plaine ; & Boot rapporte qu'il en a une de la grandeur de l'ongle du doigt du milieu, qui repreſente très-bien un Evêque avec ſa mitre. Si on la tourne tant ſoit peu on y voit une autre image ; & ſi on la tourne davantage, on y remarque les portraits d'un homme & d'une femme. Les *Agates Sardoines* ſont de trois couleurs : les vrayes ſont entiérement rouges, qu'on fait paſſer pour la carnéole, comme ayant une petite teinture de couleur de chair mêlée de brun. Il y en a d'autres moindres, qui ſont en partie mêlées de rougeur, comme celle de ſang : & les derniéres le ſont d'un rouge tirant ſur le jaune. L'*Agate Sardonix* eſt compoſée de la Sardoine & de l'Onix, & a une couleur ſanguine & diſtinguée de cercles ou zones qui ſemblent y avoir été peints par artifice, & quelquefois mêlée d'une blancheur ſurprenante. Pline, Strabon & Ciceron, diſent que la bague de Polycrate étoit de *Sardonix* : ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on dit de Mithridate, qui avoit quatre mille vaſes de cette même pierre. Car ou cette bague n'auroit pas été de grand prix, ou ces vaſes auroient été d'un prix exceſſif.

Les *Agates Onix* ſont toutes opaques, de couleur blanchâtre & noire, tellement diſtinctes, qu'on croiroit qu'elles y ont été appliquées par art.

Les *Agates Onix Sardonix* ſont celles où il ſe rencontre trois couleurs differentes, & néanmoins unies enſemble. On en a ruiné les mines ; & celles qui ſe trouvent à preſent grandes & parfaites n'ont point de prix. La couche du milieu eſt propre pour exprimer la carnation du viſage ; celle de deſſus qui eſt *Sardoine*, ou couleur de pourpre, donne la couleur aux vêtemens : & le deſſous eſt d'une autre couleur propre pour faire le fonds, qui détache les deux premiers, & fait un ouvrage merveilleux ſuivant la ſcience du Graveur. Pyrrhus avoit une *Agate* où étoient repreſentées les neuf Muſes & Appollon tenant ſa harpe.

L'*Agate Calcedoine* eſt à demi opaque, & à demi tranſparente, & le plus ſouvent de couleur de roſe remplie de certain nuage. Il y en a d'entiérement blanches, qui ſont les plus rares.

Les *Agates* d'Egypte ſont dures, rouges, & entremêlées de bleu & de blanc. Quand elles ſont dans leur perfection, elles ont des couleurs ſemblables à l'Iris, & ſont les plus eſtimées d'entre les *Agates*.

L'*Agate Romaine* ne tient rien de celle d'Orient ; & il y en a de pluſieurs couleurs différentes, qui les ont fait nommer differemment. On en faiſoit autrefois ces vaſes mirrhains ſi fameux dans l'Antiquité, qui avoient diverſes couleurs, & qui repreſentoient diverſes figures.

Il ſe trouve auſſi des *Agates* en Allemagne, en Pologne, & en Dannemark, dont quelques-unes ont diſputé le prix aux Orientales. L'*Agate* d'Allemagne eſt tendre, blanche, & bleuâtre ; c'eſt la moins eſtimée.

Les Anciens parlent auſſi d'une *Agate rouge*, comme du corail, mouchetée de points d'or, qu'on trouve en Candie, qu'on a nommée *Sacrée*, parce qu'elle préſerve du venin des ſcorpions, des vipères & des araignées. On a fait de tous tems des cachets d'*Agate*, parceque cette pierre ne retient point du tout la cire. Les Tireurs d'or bruniſſent l'or avec une *Agate*. C'eſt pour cela que l'inſtrument même s'appelle *Agate*. Les *Agates* ſervent à enrichir les tabernacles, & les cabinets de marbre, & de marqueterie. Pline dit que les premiéres *Agates* furent trouvées en Sicile le long du fleuve *Achates*, qu'on nomme aujourd'hui le *Canthera* ; ce qui lui a donné le nom d'*Agate*.

AGATHE, ou AGATHE. En terme de Fleuriſte, eſt le nom d'un grand nombre de Tulippes dont voici les noms & les couleurs.

L'*Agathe d'Aſte* eſt rouge, pourpre, roſe ſeche & blanc.
L'*Agathe Amirale* gris de lin, fiamette, rouge vif & blanc.
L'*Agathe Armand* gris de lin ſale, colombin & blanc.
L'*Agathe d'Arquelaine*, colombin obſcur, colombin clair & blanc.
L'*Agathe Royale* n'a que trois couleurs, mais parfaitement diſtinctes & ſéparées les unes des autres ; elle a pourpre clair, avec du rouge, qui s'étendent en panaches dans beaucoup de blanc. C'eſt une des belles Tulippes du tems.
L'*Agathe Broſſet*, rouge fort enfoncé, colombin clair, blanc d'entrée.
L'*Agathe Brillet*, colombin & blanc, printaniére.
L'*Agathe Barbanſonne*, rouge, obſcur, colombin clair, & blanc obſcur.
L'*Agathe Brune*, rouge ſur brun, & colombin clair.
L'*Agathe Chapelle*, rouge, colombin, & blanc.
L'*Agathe coſte*, gris de lin chargé, rouge vin & blanc de ſatin.
L'*Agathe de Cointe*, colombin obſcur, colombin clair, & blanc terni.
L'*Agathe Caſtelain*, colombin, rouge pâle, & blanc.
L'*Agathe Chon*, colombin, minime, & couleur de citron terni.
L'*Agathe dentelée* a du colombin, chargé de rouge avec du blanc.
L'*Agate de Dru*, couleur de roſe mêlée d'incarnat colombin, couleur de citron & blanc terni.
L'*Agate Datte*, gris-lavandé, & pourpre cramoiſi.
L'*Agathe d'Epine*, blanc de lait, & tacheté de rouge cramoiſi clair.
L'*Agathe Ferrans*, pourpre enfoncé, couleur de Viceroi & peu de blanc.
L'*Agathe Frioul*, gris de lin enfumé, triſtamin, & couleur de citron broüillé.
L'*Agathe Guerin*, feüille morte & blanc.
L'*Agathe Gobelet*, rouge cramoiſi, colombin, blanc & jaune.
L'*Agathe Gobelin* eſt ornée de cinq couleurs, d'incarnat, de rouge, de jaune & de lacqué, chargé de chamois.
L'*Agathe Gorle*, rouge, ſang de bœuf & blanc.
L'*Agathe Gorion*, rouge obſcur, colombin & citron.
L'*Agathe la Deſerte*, colombin & peu de blanc, printaniére.
L'*Agate Lante*, amarante & blanc, non d'entrée.
L'*Agathe Lionnoiſe*, couleur de brique, colombin, & blanc, le tout broüillé.
L'*Agathe Lorney*, colombin & blanc, non d'entrée.
L'*Agathe Minime* a quatre couleurs aſſez diſtinctes, qui ſont gris-de lin, jaune, amarante, & rouge.
L'*Agathe Monſieur de Chartres*, colombin, obſcur, gris lavandé, & de blanc.
L'*Agathe Magnin*, colombin, obſcur, mêlé d'un colombin clair & blanc.
L'*Agathe Mole*, colombin obſcur, colombin clair & blanc.
L'*Agathe Morin* a du pourpre, & du gris ſale dans beaucoup de blanc.
L'*Agathe Molard*, colombin obſcur, gris lavandé & blanc.
L'*Agathe Ochée*, triſtamin, rouge & chamois.
L'*Agathe la Piémande*, gris de lin, colombin, rouge, & blanc.
L'*Agathe Proſerpine*, minime, brûlé jaune, & citron terni.
L'*Agathe Patin*, couleur de roſe, colombin & blanc, non d'entrée.
L'*Agathe Picot*, colombin obſcur, colombin clair, & blanc terni.
L'*Agathe de Quibly*, gris de lin, colombin obſcur, colombin clair, & blanc d'entrée.
L'*Agathe Rouſſi*, rouge brun, colombin, & blanc d'entrée.
L'*Agathe Riviere*, rouge brûlé, colombin obſcur, & un peu de blanc terni.
L'*Agathe Robain* a du pourpre, du rouge & du blanc ; mais quoiqu'elle ait les couleurs de l'*Agathe Royale*, néanmoins elle eſt fort différente : l'*Agathe Royale* a beaucoup plus de blanc, & les panaches ne ſont pas ſemblables.
L'*Agathe Romaine* eſt colombine, avec un peu de la copie & du blanc.
L'*Agathe S. Marc* eſt gris de lin, incarnat & blanc.
L'*Agathe ſans pareille*, rouge cramoiſi, colombin, & blanc d'entrée.
L'*Agathe Saunier*, gris de lin clair, colombin, & blanc d'entrée.
L'*Agathe ſauvage*, violet, pourpre enfoncé & blanc.
L'*Agathe du Vaſſeur* eſt d'un gris violet, avec du blanc & un peu d'incarnat.

On a fait une deviſe d'une *Agathe* avec ce mot, *Copiâ vileſcit*.

AGATHANGE. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Agathangelus*. Ce mot eſt Grec, compoſé de ἀγαθὸς, *bon*, & ἄγγελος, Ange. Il y avoit aux fauxbourgs de Conſtantinople, où eſt maintenant le quartier de Pora, une Egliſe de S. Clément Evêque d'Ancyre,

re, & de S. *Agathange* ſon Diacre, bâtie par l'Empereur Baſile le Macédonien. Bail.

AGATHE, GATTE, ou JATTE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le retranchement que l'on fait au dedans de l'avant d'un vaiſſeau, pour recevoir l'eau que les coups de mer ſont entrer par les écubiers.

AGATHYRSES. ſ. m. plur. *Agathyrſi.* C'eſt le nom d'un ancien peuple de la Sarmatie d'Europe. Hérodote parle des *Agathyrſes*, comme d'un peuple très-mol. Le même Auteur les appelle Χρυσοφόροι, gens qui portent de l'or; & S. Jérôme aſſure qu'avec beaucoup d'or, les *Agathyrſes* n'avoient ni avarice ni envie. Virgile dit qu'ils étoient peints, *pictique Agathyrſi*; ce que quelques Commentateurs expliquent des habits de différentes couleurs dont ils ſe vêtoient; & d'autres, de ce qu'ils ſe peignoient le corps & les cheveux.

Je trouve trois différentes opinions ſur l'origine du nom des *Agathyrſes*. Car, 1°, Quelques-uns prétendent qu'ils le tenoient d'un Agathyrſe fils d'Hereule, & c'eſt l'opinion d'Étienne le Lybien. 2°, Piſandre dans Suidas prétend qu'il vient ἀπὸ τῶν θύρσων τοῦ Διονύ ch. 8. des Thyrſes de Bacchus. 3°, Bochard dans ſon Phaleg Liv. III. chap. 2. prétend, ſur la reſſemblance de la troiſiéme partie de ce nom, que ce ſont les deſcendans de Thiras fils de Japhet. Gen. X. 2. auſſi-bien que les Thraces, dont ils étoient voiſins.

AGATIS. ſ. m. Terme de Coutume. C'eſt le dégât, ou dommage, fait & cauſé par des bêtes. Ragueau. *Damnum à pecoribus illatum.* Voyez la Coutume d'Angoumois.

AGD.

AGDE. *Agatha.* Ville de France dans le bas Languedoc, ſur la riviére d'Erant. Elle a un Évêque, dont le Diocèſe eſt le plus petit du Royaume après Bethléhem, n'ayant que dix-neuf Paroiſſes. *Agde*, dit Strabon, Liv. IV. eſt une Colonie des Marſeillois, & l'on prétend qu'ils la bâtirent en mémoire de quelque victoire, comme ils avoient bâti Nice en mémoire de l'avantage qu'ils remportérent ſur les Liguriens. Dans une ancienne notice de la Gaule *Agde* tient le cinquiéme lieu entre les Villes de la premiére Narbonnoiſe; mais dans une autre plus ancienne, & qui ſemble être faite ſous l'Empire d'Honorius, il n'en eſt point parlé, peut-être, parce qu'elle n'avoit point encore d'Évêché; car on ne trouve point d'Évêque d'*Agde* avant l'an 506 de Jesus-Christ qu'on y tint un Concile. On lit dans Pline *Agathopolis Maſſilienſium*, parceque ce ſont les Marſeillois qui ont bâti *Agde*. Chorier.

AGE.

AGE. ſ. m. On écrivoit autrefois *aage*, ou *eage*. C'eſt la durée naturelle de chaque choſe, & ſpécialement la durée ordinaire de la vie de l'homme. *Ætas.* L'*âge* de l'homme a été borné à 120 ans en la Geneſe ch. 6.

Age, ſignifie auſſi, l'état de l'homme en certaines parties de ſa vie, laquelle on partage ordinairement en quatre *âges* différens, l'enfance, la jeuneſſe, l'*âge* viril, & la vieilleſſe. L'*âge* d'innocence, l'*âge* tendre, c'eſt juſqu'à ſept ans. *Pueritia.* L'adoleſcence, l'*âge* de puberté, c'eſt l'*âge* nubile au deſſus de quatorze ans. *Adoleſcentia.* La fleur de l'*âge*, c'eſt la jeuneſſe juſqu'à 30, ou 35 ans. *Juventus.* La force de l'*âge*, l'*âge* meur, l'*âge* viril juſqu'à 50 ans. *Virilis ætas.* Après quoi commence le déclin de l'*âge*, qui fait la vieilleſſe. *Senectus.* L'*âge* décrepit, c'eſt au deſſus de 75 ans. C'eſt le dernier *âge* de la vie. *Decrepita, exacta, extrema ætas.* L'*âge* d'homme, c'eſt l'*âge* ordinaire de la vie des hommes, de 50 ou 60 ans. Jamais on n'eſt dans un *âge* trop avancé pour étudier, ou pour apprendre, diſoit S. Auguſtin écrivant à S. Jérôme. *Ætas nulla ad diſcendum ſera.* La malice ſupplée à l'*âge*, dit la Loi 3. *Cod. Si minor.*

Age. Ce mot étant employé abſolument, ſignifie vieilleſſe. *Senectus.* Être ſur l'*âge*, c'eſt être avancé en *âge*. Être ſur le penchant de l'*âge*, être ſur le retour de l'*âge*; tout cela ſignifie être vieux.

*On ne voit point mes pas ſous l'*âge *chanceler.* Boil.

Être entre deux *âges*, c'eſt n'être ni jeune ni vieux. *Ætas media.* Être dans le bel *âge*, c'eſt être jeune, c'eſt être dans l'*âge* des plaiſirs.

Pendant une aimable jeuneſſe
On n'eſt bon qu'à ſe divertir;
Et quand le bel âge *nous laiſſe,*
On n'eſt bon qu'à ſe convertir. La Sabl.

Age, ſignifie auſſi le tems qu'il y a que l'on eſt au monde. Nous ſommes de même *âge*. Le ſecret de l'*âge* eſt le ſeul que les femmes gardent inviolablement. Tibère avertit le Sénat de ne point enorgueillir les eſprits de la jeuneſſe, par des honneurs au deſſus de leur *âge*. Ablanc.

Quel âge *a cette Iris, dont on fait tant de bruit?*
Elle a vingt ans le jour, & cinquante ans la nuit. Breb.

Dans les Maîtriſes des Eaux & Forêts on appelle l'*âge* du bois, ou *uſance* de bois, le tems qu'il y a qu'on a coupé un taillis. L'Ordonnance veut que dans la coupe des taillis on laiſſe ſeize baliveaux par arpent de l'*âge* du bois, pour croître en haute futaye. Un chêne à 100 ans eſt en *âge* de conſiſtence, c'eſt-à-dire, il ne croît plus.

Age, en terme de Chaſſe, ſe dit de la connoiſſance qu'on a de l'*âge* des cerfs par l'ouverture de la tête, par la groſſeur du marrein, par les rayeures plus creuſes, par les perlures plus groſſes, par les andouillers plus près des meules, par la largeur du talon du pied de devant, & la petiteſſe du pied de derriére, &c.

Age, ſe dit auſſi en termes de Manége de la connoiſſance qu'on a de l'*âge* du cheval par pluſieurs marques, comme les dents, les coins, le germe de féve, &c. de ſorte qu'on dit qu'il n'a plus d'*âge*, quand il ne marque plus.

Age, ſe dit auſſi du lait des nourrices; & c'eſt le tems qui s'eſt écoulé depuis que la nourrice a été en couche. Quel *age* a vôtre lait? On ne doit point faire de difficulté de donner deux nourrices à un enfant, pourvû que l'*âge* des laits & des perſonnes ait quelque rapport. Mart. *Diſc. ſur les dents.*

En Aſtronomie l'*âge* de la lune ſignifie les jours qui ſe ſont écoulez depuis ſa conjonction; autrement, le quatriéme de la lune.

En Chronologie on appelle l'*âge* du monde, le tems qui s'eſt écoulé depuis ſa création. L'Incarnation eſt arrivée en l'an 3947. de l'*âge* du monde. On peut réduire les différens *âges* du monde à trois principales époques. L'*âge* de la loi de la nature, depuis Adam juſqu'à Moïſe: l'*âge* de la Loi, juſqu'à Jesus-Christ: l'*âge* de la loi de la grace, depuis Jesus-Christ juſqu'à préſent 1715. Le premier *âge* eſt, ſelon David Gauz & la Chronologie des Juifs, de 2447 ans; ſelon Scaliger de 2452; ſelon le P. Petau de 2453; ſelon Jacques Cappelle de 2501; ſelon Loüis Cappelle de 2508; ſelon Uſſerius de 2513; ſelon Salien de 2543 ans. Le ſecond *âge* eſt, ſelon Génébrard de 1420 ans; ſelon Uſſerius de 1491; ſelon Jacques Cappelle de 1498; ſelon Scaliger de 1508; ſelon le P. Petau de 1531; ſelon Loüis Cappelle de 1557; ſelon Salien de 1959; & ſelon Gauz & les Juifs de 1312 environ: car ils ſçavent peu l'année de la naiſſance de Jesus-Christ, ils varient ſur cela, comme on le peut voir dans les Obſervations de Vorſtius ſur l'ouvrage de David Gauz, & ne marquent point cette époque dans leurs Chronologies. Le troiſiéme *age* eſt de 1713 ans. Nous entrons dans la 1714e année de l'Ére de Jesus-Christ. Les Chronologiſtes ne conviennent cependant pas ſur cela. Le P. Petau croit que Jesus-Christ eſt né quatre ans avant l'Ére commune, & par conſéquent il augmente le troiſiéme *âge* de quatre ans. Marcus Anton. Cappellus l'augmente de cinq; Baronius & Scaliger de deux. Le P. Pagi croit qu'on ne peut rien déterminer de certain ſur cela. Je crois qu'il ſe trompe, & qu'il eſt ſûr que l'Ére commune s'accorde avec la véritable Ére de Jesus-Christ. Les Romains diſtinguoient en trois *âges* tout le tems qui les avoit précédez. L'*âge* obſcur, ou incertain, qu'ils étendoient juſqu'au tems d'Ogyges Roi de l'Attique, ſous lequel arriva le déluge en Grece: l'*âge* des fables, ou des Héros, juſqu'à la 1re Olympiade: & l'*âge* de l'Hiſtoire, qui commence à la fondation de Rome. Depuis pluſieurs *âges*, c'eſt-à-dire, depuis pluſieurs ſiécles. C'eſt un homme de tous les tems & de tous les *âges*, pour dire qu'il a la connoiſſance de toutes les Hiſtoires vieilles & modernes. Chez les Poëtes les quatre *âges* du monde ſont les ſiécles d'or, d'argent, d'airain, & de fer. Voyez Ovide au 1r livre des Métamorph. & mieux encore Héſiode, dans ſon Poëme intitulé, Ἔργα καὶ ἡμέραι, *Opera & dies* v. 108. & ſuiv. C'eſt le premier, & celui qui a le mieux décrit ces quatre *âges*.

On a fait dire à Saturne,

Je veux donner un nouvel âge *au monde,*
Les ſiécles les plus beaux ne durent pas toûjours,
Je veux, pour le bonheur de la Terre & de l'Onde,
Des ans & des ſaiſons renouveller le cours. P. du Cerc.

Les Indiens comptent auſſi quatre *âges* depuis le commencement du monde. Le premier, qu'ils nous repréſentent comme un ſiécle d'or, a duré, diſent-ils, 1728000 ans. C'eſt alors que fut formé le Dieu Brame; les hommes étoient d'une taille gigantesque. Leurs mœurs étoient innocentes; ils étoient exempts de maladie, & vivoient juſqu'à 400 ans. Dans le ſecond *âge*, qui a duré 1296000 ans, ſont nez les Rajas. Le vice commença à ſe gliſſer dans le monde. Les hommes vivoient juſqu'à 300 ans: leur taille n'étoit pas ſi grande que dans le premier *âge*. Le troiſiéme a duré 864000 ans: le vice augmenta beaucoup; auſſi ne vécut-on que 200 ans. Le dernier *âge* eſt celui où nous vivons, & où la vie de l'homme eſt diminuée des trois quarts. Le vice a pris la place de la vertu, &c. Ils prétendent qu'il s'eſt déja écoulé 4027195 ans. Lett. éd.

On dit proverbialement à ceux qui reprochent à quelqu'un ſon *âge*, que l'*âge* n'eſt fait que pour les chevaux ; pour dire, qu'il faut conſiderer ſeulement la beauté, la force, la ſanté d'une perſonne, plûtôt que ſon *âge*. On dit encore en burleſque, S'il vit, il aura de l'*âge*. Laiſſez faire à George, il eſt homme d'*âge*. Voyez GEORGE.

On dit en termes de Juriſprudence, Il eſt en *âge*, c'eſt-à-dire, en majorité, il eſt capable de conduire ſes affaires. *Sui juris, ſua tutela factus eſt*. L'Ordonnance de Blois art. 28. conforme au Concile de Trente, a fixé l'*âge* de la profeſſion Religieuſe à 16 ans accomplis. Il étoit en bas *âge*, c'eſt-à-dire, il étoit mineur ; & on dit à la Chancelerie, Lettres de benéfice d'*âge* : ce ſont les lettres d'émancipation qui affranchiſſent un mineur de la puiſſance d'un tuteur, & qui lui donnent pouvoir de joüir du revenu de ſon bien : on ne les obtient guéres avant l'*âge* de 18 ans.

AGÉ, ÉE. adj. Qui a atteint quelque âge. Il eſt *âgé* de 20 ans. *Annos natus viginti*. *Agé* ſe dit abſolument d'un vieillard, d'un homme avancé en âge. *Ætate provectus*.

On dit encore, qu'un homme eſt *âgé*, non ſeulement pour dire qu'il eſt en majorité ; mais encore qu'il eſt en âge compétent de faire des actes en Juſtice, comme de contracter, faire teſtament, de rendre foi & hommage. Cet âge eſt différemment preſcrit par les Loix, & les Coûtumes. Il étoit alors *âgé*, pour faire telle choſe.

AGÉMOGLAN. ſ. m. Terme de Relation. Ce mot eſt composé de deux noms Arabes, ſçavoir 1°, de אגם, *agem*, qui ſignifie en général, ſelon la remarque de Mr. d'Herbelot, ce que barbare ſignifioit chez les Grecs ; car chez les Arabes il comprend tout ce qui n'eſt point Arabe, & chez les Turcs tout ce qui n'eſt point Turc. Et comme les Hébreux diviſoient le monde en Hébreux & en nations, les Arabes & les Turcs le diviſent en Arabes, ou Turcs, & en *Agémoglans*. 2°, du nom Arabe עלאם, qui veut dire Enfant. Ainſi *Agemoglan* ſignifie, un enfant barbare, qui n'eſt pas Turc, ou comme l'on pourroit dire en nôtre langue, un enfant gentil ; parce que ces *Agémoglans* ſont les enfans de Tribu que le Grand Seigneur léve de trois ans en trois ans ſur les Chrétiens qu'il ſouffre dans ſes Etats.

Quelques-uns diſent *Azamoglans*. Les Janiſſaires ſont tirez des enfans de Tribu appellez des Turcs *Azamoglans*. Des Commiſſaires les vont prendre de gré, ou de force, juſques dans les maiſons des Chrétiens, où de trois qu'ils en trouvent, ils en enlévent un, s'adreſſant toujours à ceux qui leur ſemblent les plus beaux & les plus adroits. On les amene incontinent à Conſtantinople, ou à Gallipoli. Là ils ſont premiérement circoncis, puis on les inſtruit en la Religion Mahometane, & on leur donne des maîtres qui prennent ſoin de leur enſeigner la langue Turque, & de les dreſſer aux exercices de la guerre, juſques à ce qu'ils ſoient en âge de pouvoir porter les armes. Que s'il arrive qu'ils n'y ſoient point jugez propres, on les employe en tel cas à ſervir dans le Serrail aux actions les plus viles, comme par exemple, aux cuiſines, aux écuries, aux jardins, &c. Mais quelque petit que ſoit cet emploi, s'ils s'en acquittent comme il faut, ſouvent de ces degrez, bien que bas, ils ſont élevez aux plus hautes dignitez de la Porte & du Serrail. DAN. Mr. d'Herbelot dit qu'*Azamoglan* eſt la prononciation vulgaire. Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt pas la plus vraye & la plus conforme à l'origine de ce nom, comme il paroit par ce que nous avons dit. Nicolaï, qui en parle aſſez en détail dans ſes Navigations & Pérégrinations Orientales L. III. ch. 1. & 2. écrit auſſi *Azamoglan* ; il dit même quelque part *Azamoglan*, ou *Jamoglan*. Il dit qu'on ne les léve que de quatre ans en quatre ans ; qu'il y a deux cens Commiſſaires pour les lever, que les *Azamoglans ruſtiques* n'ont de gages que deux à trois aſpres par jour ; qu'ils ſont vétus & chauſſez deux fois l'an de gros drap bleu, portant en tête un haut bonnet jaune en forme de pain de ſucre ; & ſont ſous un Capitaine appellé *Agiander Agaſſi*, qui a de gages trente aſpres par jour, & eſt habillé aux dépens du Grand Seigneur.

AGEN. *Agenno*, *Agennum Nitiobrigum*, *Aginum*, *Aginnum*, *Ageducum*, à ce que l'on prétend dans Achilles Statius, & *Agredicum*, dans l'Itineraire d'Antonin. Ville Épiſcopale de Guyenne ſur la Garonne. *Agen* eſt une très-ancienne ville. Je ne voudrois pas cependant lui donner pour Fondateur, comme ont fait quelques Auteurs, ni Agenor fils d'Antenor, qui ſelon Virgile bâtit Padoüe, ni Agenor petit-fils d'Ajax le Télamonien, ni même Agenides Éphore de Lacédémone, parceque cela n'eſt fondé que ſur la ſeule reſſemblance du nom. Les reſtes des Antiquitez qui ſe trouvent autour d'*Agen*, montrent que c'étoit autrefois une ville conſidérable.

AGENOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'Agen, ou qui apartient à Agen. *Agennenſis*.

AGENOIS. ſubſt. m. *Agennenſis ager*. L'*Agenois* eſt un païs dans la Guyenne, avec titre de Comté, dont Agen eſt la Capitale. Il y a l'*Agenois* deçà le Lot, & l'*Agenois* delà le Lot. On croit que c'eſt le païs des anciens Nitiobriges, peuples conſidérables parmi les Gaulois. *Nitiobriges*.

AGENCE. ſ. f. Emploi de celui qui fait les affaires d'autrui. *Rerum adminiſtratio*. Il ne ſe dit que des gens qui ſont chargez des affaires des Princes, ou de quelque Corps illuſtre, comme du Clergé, d'une Province, &c. Chez les Princes de l'Empire on brigue les *Agences*. En la Cour de France l'*Agence* génerale du Clergé eſt fort recherchée.

AGENCEMENT. ſ. m. Ajuſtement, arrangement ; l'ordre & la diſpoſition où les choſes ſe trouvent, & qui leur donne plus ou moins d'agrément. *Compoſitio*, *diſpoſitio*, *ordinatio*. L'*agencement* des os a quelque choſe de ſurprenant. Il ſe dit auſſi au figuré de l'ordre, & de la maniére dont les choſes & les mots ſont diſpoſez dans un diſcours ; mais en ce ſens il vieillit un peu. Je me charge du ſoin de l'*agencement*. Rien ne reléve tant l'éclat d'une Hiſtoire, que l'*agencement* des choſes & des paroles.

AGENCER. v. act. Ranger, ajuſter, mettre les choſes dans l'ordre où elles doivent être ; les diſpoſer d'une certaine maniére qui les rende agréables. *Componere*, *diſponere*, *ordinare*. *Agencer* la mariée. Vous avez bien *agencé* vôtre cabinet. Il vieillit en ce ſens ; mais dans le figuré il eſt un peu plus uſité. *Agencer* les couleurs d'une harangue. ABLANC. *Agencer* les choſes à nôtre air. ID. Je lui promets de fournir le ſoin d'*agencer* ſes lauriers. VOIT. Il vient du vieux mot *gent*, qui ſignifioit *poli*, & qu'on nomme maintenant *gentil*.

Le mot de s'*agencer* a encore un autre ſens, où il ſemble être un peu plus du bel uſage ; & c'eſt lors qu'il ſignifie, Se mettre, ſe placer, ſe ranger, s'accommoder d'une certaine maniére. Calanus paré de ſes magnifiques habits, ſe coucha tout de ſon long ſur le bucher, s'*agençant* le plus honnêtement qu'il lui fut poſſible. VAUG.

AGENCER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie, S'approprier, s'ajuſter, ſe parer. *Ornare ſe*, *comere*, *pectere*. Mais en ce ſens il n'a cours que dans le ſtile plaiſant & familier.

On a beau s'agencer *& ſaire les doux yeux ;*
Quand on eſt bien parée, on en eſt toujours mieux. REGN.

AGENDA. ſ. m. Tablette, ou mémoire où on écrit ce qu'on a à faire durant le jour, pour s'en ſouvenir en allant par la ville. *Pugillares*. Un Almanach d'*agenda*. Cet homme a tant d'affaires, qu'il auroit beſoin d'un *agenda* in folio.

Ce mot, qui n'entre que dans les diſcours familiérs ; eſt pur Latin, & ſignifioit autrefois dans l'Égliſe, l'Office du jour, ou de la fête, & le nombre des Meſſes & des Mortuaires qu'on avoit à dire. On a appellé auſſi *Agenda*, les livres de Batêmes, & ceux qui ſe liſoient dans le Chapitre. On l'a dit enſuite des affaires du Royaume, & enfin de celles des particuliers. DU CANGE.

AGENOIS. Voyez ci-devant AGEN.

AGENOUILLER, S'AGENOUILLER, v. n. paſſ. Se mettre à genoux. *Genua ſubmittere*, *flectere*. *Ponere genua*. Quelle impieté de s'*agenoüiller* devant des Dieux qu'on traîne captifs en triomphe ! ABLANC. S'*agenoüiller* ſe dit auſſi des Chameaux & des Élephans, qui s'*agenoüillent*, quand ils voyent qu'on les veut charger, afin qu'on le puiſſe faire plus facilement.

AGENOÜILLÉ, ÉE. part. paſſ. Qui s'eſt mis à genoux. *Genibus nixus*, *aſtans in genua*.

AGENT, ENTE. adj. Terme de Phyſique. Ce qui agit ſur les corps, & qui cauſe toutes les corruptions & les générations. *Agens*. Les *agens* naturels agiſſent toûjours de la même ſorte. L'*agent* & le patient ſont des termes oppoſez.

Il obſerve étonné que de la même argile
Dont nôtre feu mortel fait un vaſe fragile,
Le feu de la nature, inimitable agent,
Forme, comme il lui plait, de l'or ou de l'argent. PERRAULT.

AGENT. ſ. m. Celui qui eſt commis pour faire les affaires d'un Prince, de quelque Corps, ou de quelqu'un en particulier. *Procurator*. Ce Prince n'a point d'Ambaſſadeur en cette Cour, il n'a qu'un *Agent*. Ce Gentilhomme a un valet qui eſt l'*agent* de toutes ſes affaires, &c. Ménage le dérive du mot *agens*, qu'on trouve en cette ſignification dans le Code Théodoſien.

AGENS *de change & de banque*, ſont des Officiers établis dans pluſieurs villes de commerce, qui s'entremettent entre les Marchands négocians & Banquiers, pour faciliter leur négoce de lettres & billets de change, & le débit de leurs marchandiſes en gros : auquel cas on les appelle auſſi *Courtiers*. A Paris il y a 30 *Agens* de banque, & Courtiers de marchandiſes de draps, de ſoye, de laine, de toile, &c. qui furent créez en titre d'Office par Charles IX. en Juin 1572. dont le nombre fut fixé par Henri IV. en 1595. qui a fort varié depuis. Ils ſont un Corps qui élit ſes Sindics. Ils ne prennent plus la qualité de Courtiers, mais ſeu-

lement celle d'*Agens* de change. Leur droit eſt un quart pour cent, dont la moitié eſt payable par celui qui donne ſon argent, & l'autre par celui qui le reçoit, ou qui en fournit la valeur en lettres de change. Dans les villes où ils ne ſont pas établis en titre d'Office, ils ſont choiſis par les Conſuls, Maires, & Échevins, devant leſquels ils prêtent le ſerment. Les *Agens* de change ne peuvent être Banquiers, & ne peuvent porter bilan ſur la place, où ils doivent avoir un livre paraphé d'un Conſul, cotté & numeroté, par l'Ordonnance de 1673.

AGENT, & Patient, ſe dit dans le droit coutumier d'Angleterre de celui ou de celle qui ſe donne quelque choſe à ſoi-même, de ſorte qu'il eſt tout à la fois, & celui qui donne la choſe, & celui à qui elle eſt donnée, ou qui la reçoit. Par éxemple, quand une femme s'aſſigne à ſoi-même ſa dot ſur le plus bel héritage de ſon mari. HARRIS.

AGERATUM. Eſt une plante qui pouſſe beaucoup de petites feuilles oblongues, dentelées, éparſes ſur la terre, d'un goût tirant ſur l'amer; ſes fleurs ſont purpurines, chacune eſt un tuyau évaſé par le haut: cette plante vient aux montagnes, & lieux pierreux. Ce nom vient de *γῆρας*, vieilleſſe, & de l'*alpha* privatif; parceque la fleur ſe conſerve en ſa couleur, & ne ſe reſſent point des effets de la vieilleſſe.

AGG.

AGGRANDIR. v. act. Accroître, rendre plus grand, plus étendu. *Augere, amplificare.* Le Roi a *aggrandi* le parc de Verſailles. Ce Partiſan a bien fait *aggrandir* ſa maiſon, ſes jardins. Claudius *aggrandit* auſſi la ville de Rome, ſuivant la coutume ancienne, qui donne cette permiſſion à ceux qui ont *aggrandi* l'Empire.

AGGRANDIR, ſe prend auſſi pour faire paroître plus grand, ſans augmenter véritablement la grandeur, ni donner d'accroiſſement réel. Comme par le moyen des microſcopes, nous multiplions les corps les plus ſimples, & *aggrandiſſons* les plus inſenſibles; de même par le moyen des lunettes nous approchons de nos yeux les objets les plus éloignez. P. LE COMTE.

AGGRANDIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie rendre plus grand en honneurs, en crédit, en fortune; élever dans le monde à un état plus conſidérable. Les Princes *aggrandiſſent* qui ils veulent.

Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel; ſoit au propre, Les héritages s'*aggrandiſſent* par alluvion; ſoit au figuré, Dans les occaſions de s'*aggrandir*, il n'eſt preſque point de fidélité qui ſoit à l'épreuve. PATR. On ne ſe pouſſe & on ne s'*aggrandit* dans le monde, que pour augmenter l'idée que chacun ſe forme de ſoi. NICOL. Cet homme *s'eſt* bien *aggrandi* en peu de tems.

AGGRANDIR, ſignifie auſſi, Exaggérer, amplifier. *Dicendo amplificare.* Vous avez bien *aggrandi* ſa faute par vos diſcours.

AGGRANDI, IE: part. paſſ. & adj. *Auctus, amplificatus.*

AGGRANDISSEMENT. ſ. m. Augmentation, ce qui rend une choſe plus grande. *Amplificatio, incrementum.* L'*aggrandiſſement* d'un parc, d'une ville. L'*aggrandiſſement* de l'État. Il doit l'*aggrandiſſement* de ſa famille à la faveur de ce Miniſtre. Cromwel n'avoit de religion & de fidélité, qu'autant que ces vertus pouvoient ſervir à ſon *aggrandiſſement*. BOUH.

Ces mots viennent du Latin *grandis*.

AGGRAVANT, ANTE. adj. Qui aggrave, qui rend plus odieux, plus coupable. Les crimes ſont plus ou moins grands, ſelon qu'il y a plus ou moins de circonſtances *aggravantes*.

AGGRAVE, ou AGGRAVATION. ſ. f. Cenſure Eccléſiaſtique, qui menace qu'on fulminera l'excommunication après trois monitions ou avertiſſemens de ſe ſoumettre à l'Égliſe, & d'éxécuter ce qu'elle a ordonné. *Comminatio gravioris pœnæ per cenſuram infligendæ.* Quand il eſt néceſſaire de paſſer juſqu'à l'*aggravation*, & à la réaggravation, c'eſt-à-dire, à la derniére excommunication, ce qui ne ſe fait qu'après trois publications des monitoires, il faut une permiſſion du Juge laïque, ſans laquelle l'Official, ou le Juge Eccléſiaſtique, ne peut ordonner l'*aggravation*, & la réaggravation. Le Curé auſſi ne peut publier l'*aggravation* ſans un ordre de l'Official.

AGGRAVER. v. act. Augmenter, rendre plus coupable. *Aggravare, prægravare.* Le mariage, & les vœux, *aggravent* le péché de luxure. La violence *aggrave* le péché du raviſſeur.

AGGRAVER, ſignifie auſſi, Augmenter la peine duë à un crime, la rendre plus griéve. Les Juges *aggravent* la peine dans les récidives. Depuis qu'on a *aggravé* le ſupplice des meurtriers, il ſe fait bien moins de meurtres.

AGGRAVÉ, ÉE. part. paſſ. Augmenté, fait, rendu plus grand qu'il n'étoit. *Aggravatus.* Son crime eſt *aggravé* par toutes ces circonſtances.

AGGRAVÉ, ÉE. Ce mot, dans quelques Ouvrages burleſques, ſignifie appeſanti.

Là-deſſus achevant ſon ſomme,
Et les yeux encore aggravez. LA FONT.

AGGRÉGATION. ſ. f. Action par laquelle on joint, on unit enſemble; réception au nombre de ceux qui compoſent un Corps. *Adſcriptio, cooptatio.* Être d'un Corps par *aggrégation*. PATR. On a fait l'*aggrégation* de pluſieurs Docteurs aux Profeſſeurs des Écoles du Droit. Il ſe fait ſouvent en Italie des *aggrégations* des familles & des maiſons, par le moyen deſquelles ils portent tous les mêmes noms, & les mêmes armes.

AGGRÉGATION, eſt auſſi un terme de Phyſique. *Aggregatio.* Corps par *aggrégation*, c'eſt-à-dire, par l'amas de pluſieurs choſes qui n'ont point entr'elles de liaiſon, ni de dépendance naturelle. Ainſi un monceau de ſable, un tas de blé, ſont des corps par *aggrégation*.

AGGRÉGER. v. act. Joindre, unir, & aſſocier quelqu'un à un même Corps, à une même Compagnie. *Adſcribere, cooptare.* L'Univerſité n'a pas voulu *aggréger* dans ſon Corps pluſieurs ſortes de Religieux.

AGGRÉGER, en terme de Phyſique, c'eſt amaſſer pluſieurs choſes enſemble, qui n'ont point entre elles de liaiſon, ni de dépendance naturelle. *Aggregare, congregare.* Pluſieurs matiéres qui ſont *aggrégées* enſemble compoſent un corps phyſique.

AGGRÉGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit en Phyſique, un *aggrégé* par accident, c'eſt-à-dire, par haſard, d'un corps compoſé de parties qui ne lui ſont pas toutes eſſentielles, mais dont pluſieurs y ont été jointes par haſard. *Aggregatus.* Voyez-en des éxemples au mot AGGRÉGATION.

AGGRESSEUR. ſ. m. Celui des deux accuſez, ou contendans, qui a commencé la querelle ou la diſpute. *Qui aggreditur.* En matiére criminelle on regarde d'abord qui eſt l'*aggreſſeur*. Ces deux Auteurs ont bien écrit l'un contre l'autre; mais c'eſt un tel qui eſt l'*aggreſſeur*. Il faut toûjours par proviſion donner le tort à l'*aggreſſeur*. S. EVR.

AGGRESSION. ſubſt. f. Action de l'aggreſſeur. *Aggreſſio.* Il y a preuve de l'*aggreſſion* contre un tel.

AGH.

AGHAIS. Terme de Coutume. On dit marché à *aghais*, c'eſt un marché fait à terme de payement & délivraiſon, de ſorte que celui qui ſouhaite en profiter doit *agheiter*, ou agueſter, gueſter & obſerver le jour du terme, & ne le point laiſſer écouler ſans avoir préalablement livré, ou payé, & au refus de ſa partie, conſigné en juſtice & fait ſignifier. Voyez Galland dans ſon traité du Franc-alleu de la derniére édition.

AGI.

AGILE. adj. m. & f. Léger, diſpos, & qui par la diſpoſition de ſes organes, ſe remuë, & agit avec facilité, avec ſoupleſſe. *Agilis.* Ce baladin eſt très-*agile*. Les cerfs ſont des animaux fort *agiles*.

AGILE. Nom propre. Voyez AYL.

AGILEMENT. adv. D'une maniére agile, d'un air ſouple & diſpos. Avec agilité. *Agiliter.*

AGILITÉ. ſ. f. Légéreté, ſoupleſſe, diſpoſition du corps à ſe remüer, à agir aiſément. *Agilitas.* Il dance, il ſaute avec grande *agilité*. Les liévres ne ſauvent leur vie que par leur *agilité*. Le faiſan a bien moins d'*agilité* dans ſon vol que le héron. Quelques Auteurs s'en ſervent auſſi figurément: Il avoit une grande *agilité* d'eſprit.

AGIOS. ſ. m. Terme populaire, ſous lequel on comprend tous les menus affiquets & parures affectées des femmes du commun. On dit à Paris en ſe moquant des colifichets d'une femme: Ce ſont *agios* de mariée de village. Ce nom eſt purement Grec, & ſignifie *ſaint*. On l'a pris des Orientaux, qui ſont fort ſuperſtitieux pour les cérémonies & pour les ornemens, parce qu'ils ont toûjours ce mot d'*agios* en la bouche. Pour la même raiſon il ſignifie quelquefois admiration, exclamation, parce que les Grecs le diſent par admiration & en exclamation, dans l'étonnement & la ſurpriſe, comme nous diſons Bon Dieu! Grand Dieu! Quand je lui ai appris cette nouvelle il a fait cent *agios*: mais il n'eſt que du ſtile familier.

AGIOTEUR. ſ. m. Ce mot doit être regardé comme ſubſtantif, auſſi bien que ſon féminin, *Agioteuſe*. Ce mot eſt très-nouveau, & ſans qu'on ſçache d'où il eſt venu il a d'abord fait fortune, & s'eſt trouvé établi. On entend par *Agioteur*, celui qui trafique des billets à perte pour celui de qui il prend les billets.

AGIR. v. n. Faire, cauſer, produire quelque effet. *Agere.* Je penſe que vous *agiſſez* dans cette affaire avec beaucoup de courage & de vigueur. Il s'offenſe parce qu'il me voit *agir* d'une autre maniére que lui. Le nom du poëme Dramatique vient d'un mot Grec qui ſignifie *agir*, pour montrer que la nature de ce poëme conſiſte dans l'action. MOL. Le chaud & le froid *agiſſent* differemment ſur les corps. BERN. Quand le feu *agit* ſur le bois, il le

le réduit en cendre. Les corps ſupérieurs *agiſſent* ſur les inférieurs. Cette médecine *agit*, ou opére fortement.

On dit auſſi d'un homme, qu'il *agit* toûjours; pour dire, qu'il ſe remuë, & ſe tourmente ſans prendre aucun repos.

Agir, ſe dit auſſi en matiére de négociations & d'affaires qu'on fait ſoi-même, ou qu'on fait faire par autrui. Il *agit* à la Cour pour ſa Province. On lui a donné tout pouvoir d'*agir*. Il *agit* par affection. Il n'eſt rien tel que d'*agir* ſoi-même.

Agir, ſe dit auſſi en parlant de la maniére dont on ſe comporte, ou dont on uſe envers quelqu'un. *Agir* en homme d'honneur. *Agir* en ami. *Agir* en galant homme. Ablanc. Vous avez *agi* d'une maniére très-obligeante. Comme l'on dit *en uſer* bien, *en uſer* mal; il y a des gens qui diſent auſſi *en agir* bien, *en agir* mal: mais Meſſieurs de l'Académie ne mettent point cette particule *en* avec *agir*, & le P. Bouhours la condamne abſolument.

Agir, ſignifie encore, Intenter quelque action en Juſtice. Un mari ne peut *agir* criminellement contre ſa femme, ſinon en cas d'adultére, ou d'attentat à ſa vie. Les mineurs ne peuvent *agir* en Juſtice que ſous le nom de leur tuteur. Cet intervenant *agit* de concert avec la partie principale.

On le dit abſolument à l'imperſonnel, par relation au ſujet dont eſt queſtion. Il s'*agit* en cette rencontre de nôtre tout. Venez au fait, à la queſtion dont il s'*agit*. Il ne s'*agit* pas de ſe divertir; il s'*agit* de bien étudier. De quoi s'*agit*-il? Il s'*agit* de mon honneur; il s'*agit* de la gloire du peuple Romain; il s'*agit* du ſalut de vos alliez; il s'*agit* des biens de pluſieurs Citoyens. L'Auteur de la critique du Dictionaire de l'Académie Françoiſe remarque qu'on ne dit point, quand il s'*eſt agi de*... Quoiqu'on diſe, quand il a été queſtion de... quand il fut queſtion de...

Agir, ſe dit figurément en Morale de ce qui agite, & fait mouvoir les paſſions. Un bon exemple *agit* puiſſamment ſur nôtre ame. Les figures de l'Orateur doivent *agir* ſur l'eſprit pour l'exciter à la compaſſion, à la haine. La beauté *agit* puiſſamment ſur les cœurs.

Agir, ſe dit auſſi en parlant de certaines matiéres de Théologie, & principalement de la grace: La grace ſuffiſante donne le pouvoir d'*agir*, la grace efficace fait actuellement *agir*.

AGISSANT, ante. adj. Qui agit, qui opére. *Actuoſus*. Il n'y a rien de plus *agiſſant* que le feu. Il faut prendre un reméde plus *agiſſant*. On le dit auſſi d'un homme qui entreprend pluſieurs affaires enſemble, & qui y travaille avec beaucoup de diligence; qui ſe remuë beaucoup.

AGITATEUR. ſ. m. Nom que l'armée d'Angleterre donna à des Officiers qu'elle créa en 1643. pendant les troubles de ce Royaume, pour avoir ſoin des intérêts de la milice. Cromwel ſe lia ſecrettement avec les *Agitateurs*, qui avoient plus de pouvoir que le Conſeil de guerre. Les *Agitateurs* ſe mêlérent de faire des propoſitions pour la réforme de l'État & de la Religion. Salmonet.

AGITATION. ſ. f. Action par laquelle une choſe eſt agitée, ſecoüée, remuée diverſement, ſans qu'elle change tout-à-fait de place. *Agitatio*. L'*agitation* de la mer eſt forte durant la tempête. Les feüilles tremblent par la moindre *agitation du vent*. L'*agitation* de l'air eſt remarquable. Bern. Le travail & l'*agitation* du chemin m'ont fatigué. Voit. Il y avoit une ſorte d'*agitation* ſans déſordre dans cette Cour, qui la rendoit très-agréable. P. De Cl.

Agitation, eſt ſouvent un terme de Philoſophie, qui ſignifie un mouvement intérieur & violent des petits corpuſcules d'un corps naturel. Ainſi le feu & la chaleur agitent les parties inſenſibles de tous les corps, & les mettent dans un mouvement rapide. Harr.

Agitation, ſe dit auſſi figurément en Morale. Cet accident l'a jetté dans un grand trouble, lui a mis l'eſprit dans une grande *agitation*.

AGITER. v. act. Pouſſer deçà, & delà, donner à quelque choſe des mouvemens contraires, ou réciproques. *Agitare*. Les vents *agitent* les arbres, les flots. Le bruit que le zéphire excite parmi les feüilles des bocages, *agitoit* doucement la forêt. Saras. L'eſprit impur l'*agita* avec de grandes convulſions. Port-R. *Agiter* l'air doucement. Ablanc.

Agiter, ſe dit figurément des mouvemens de l'ame & de l'eſprit, & ſignifie, Troubler, inquiéter, tourmenter. Il a eû long-tems l'eſprit *agité* de diverſes penſées, de pluſieurs paſſions. L'horreur de ſon crime l'*agitoit*. Vaug. Les Furies *agitent* & pourſuivent les impies, & ne leur laiſſent aucun repos nulle part. La peur de la mort l'*agite*. Theop.

Agiter, ſignifie auſſi, Diſputer, éxaminer, conteſter, débattre. Il *agita* la queſtion de l'amitié. J'aime mieux diſcourir ſur des matiéres que j'ai *agitées*, que décider quoi que ce ſoit. L'affaire fut fort *agitée* & débattuë dans le Conſeil. Les Docteurs ont *agité* enſemble pluſieurs points de controverſe.

Agiter, ſignifie encore, Jetter dans le trouble, dans le déſordre, dans la confuſion. On verra les choſes les plus remarquables qui ont *agité* l'Italie. Tall. La guerre *agite* une partie de l'Europe.

Agiter, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, mais ſeulement au figuré; & ſignifie, Se tourmenter, s'inquiéter, ſe troubler, ſe remuer avec force, ſe donner de grands mouvemens. Il s'*agita* beaucoup lorſqu'il fut prêt de mourir. L'on ſe ſouléve & l'on s'*agite* tant qu'on peut dans cette vie. Nicol. Il s'*agite* de mille viſions qu'il a dans l'eſprit. Il n'y a rien de moins agréable que certains Prédicateurs qui s'écrient indifféremment ſur tout, & qui ne s'*agitent* pas moins ſur des raiſonnemens Philoſophiques, que ſur les véritez les plus étonnantes & les plus néceſſaires pour le ſalut. Port-R.

AGITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Agitatus*.

A G L.

AGLIBOLE. ſ. m. *Aglibolus*. C'étoit un Dieu des Palmyriens dans la Syrie, comme il paroît par une inſcription trouvée à Palmyre, & rapportée dans Gruter p. 81. ΑΓΛΙΒΩΛΩ ΚΑΙ ΜΑΛΑΧΒΗΛΩ ΠΑΤΡΩΟΙΣ ΘΕΟΙΣ. C'eſt-à-dire, *A Aglibole, & à Malachbelus Dieux du païs*. Voſſius croit que ce nom eſt formé de ces trois mots Arabes, אג על בל, *ag al bal*, c'eſt-à-dire, mot à mot, *pone ſuper corde*, Appliquez vous, faites attention: nom qu'on aura donné à ce Dieu, pour marquer que Dieu voit tout, qu'il fait attention à tout; ou bien qu'il faut penſer continuellement à Dieu. Ce ſont là les conjectures de Voſſius. Voici celles de Selden dans ſon livre *de Diis Syriis Syntagm. II. c.* 1. Il prétend que *Aglibolus* s'eſt fait d'*Aglibalus*, & celui-ci d'*Agalibalus*, qui vient originairement d'*Aghol-Baal* c'eſt-à-dire, עגול בעל, qui ſignifie *Dominus rotundus*, ou *circularis*, ou *volubilis*, le Seigneur rond, ainſi que diſent dans Ciceron L. II. de la nat. des Dieux, ceux qui croyent que Dieu eſt le Globe du monde; que cette étymologie convient parfaitement à ce que rapporte Hérodien, que la figure de ce Dieu étoit une groſſe pierre ronde par en bas, & qui ſe terminoit en pointe. Un autre Auteur veut que *agul Baal* ſignifie le Dieu de l'Univers, parce que l'Univers eſt rond: il dit que c'eſt ainſi que les Hébreux & les Phéniciens ont appellé Dieu, *Baal Schamain*, ou *Balſemin*, Le Seigneur du Ciel. Un ſçavant a dérivé ce nom du Grec ἄγλη, lumiére, éclat, ſplendeur, & βάλλω, je *jette*, comme ſi *Aglibolus* vouloit dire, le Dieu jette ſplendeur. Mais outre que cette étymologie ne s'accorde guéres avec la maniére dont *Aglibolus* eſt écrit dans l'inſcription que j'ai citée, il n'eſt pas croyable que le nom d'un Dieu Palmyrien ait été Grec. Il doit être Syrien, & le nom de l'autre Dieu qu'on lui joint dans l'inſcription Malachbelus en eſt la démonſtration. Saumaiſe, dans ſes notes ſur l'Aurelien de Vopiſcus N° 35 dit, qu'avec l'inſcription dont j'ai parlé, on a les figures de ces deux Dieux, tous deux de forme virile, ayant les cheveux friſez, & que l'un a ſur l'épaule une figure de la lune, des cothurnes aux pieds, & un javelot en main; & que pour lui il ne doute point que Malachbelus ne ſoit le Soleil, & *Aglibelus* la Lune; qu'il n'eſt point rare dans l'antiquité de faire de la Lune un Dieu, & non pas une Déeſſe. Selden au contraire croit que *Aglibelus* eſt le Soleil; que la groſſe pierre qui repréſentoit ce Dieu eſt le ſymbole de cet aſtre, parce qu'il eſt rond, & que le feu ſe termine toûjours en pointe. Enfin, on ajoute que *Aglibalus* eſt toujours nommé le premier, & qu'ainſi il paroît que c'eſt le Soleil. Au reſte, ajoute encore Selden, comme on a fait de *Aghol Baal Aglibolus*, on en a fait auſſi *Alagabale*, & *Heliogabale*; & c'eſt le nom de ce Dieu que l'Empereur Élagabale, qui étoit d'Émeſſe en Syrie, avoit pris le ſien.

A G N.

AGNAN. ſ. m. *Anianus*. Nom propre d'homme, qui s'eſt formé du mot Latin *Anianus*, Anian; puis en moüillant l'*n*, au lieu de mettre un *i*, *Agnan*. Il ne faut pas cependant appeller *Agnan* tous ceux qui s'appellent en Latin *Anianus*. Ce mot n'eſt en uſage que pour S. *Agnan* Evêque d'Orleans, & ceux qui portent ſon nom. S. *Agnan* au commencement de ſon Épiſcopat ayant guéri Agrippin Gouverneur d'Orléans, il lui accorda la liberté de tous les priſonniers, avec leſquels le Saint entra comme en triomphe dans Orléans; & c'eſt là, dit-on, l'origine du privilege qu'ont les Évêques d'Orléans, de délivrer les priſonniers à leur entrée. M. De Cordemoi dit cependant *Anian* dans ſon hiſtoire de France T. I. p. 118. & 119. *Anian* Evêque d'Orleans qui avoit prévu que cette ville ſeroit attaquée, l'avoit fait fortifier... Attila faiſoit battre la ville de toutes parts, & comme il avoit cinq cens mille hommes, il y faiſoit donner des aſſauts ſi continuels, qu'après une réſiſtance incroyable que l'eſpérance d'être ſecourus avoit fait faire aux aſſiégez, ils perdirent enfin courage, & envoyérent *Anian* au camp des Huns demander miſéricorde. Cor-

dem. Mais l'uſage eſt de dire *Agnan. Agnan* étoit natif de Vienne, & de Noble race. Fleury. D'ailleurs ce n'eſt plus la coutume de tourner en *ian* les noms Latins terminez en *ianus.* Ainſi nous diſons Tertullien, Cyprien, Gordien, Voluſien, &c. & non pas Tertullian, Cyprian &c. comme on faiſoit autrefois. Les autres *Anianus* doivent s'appeller *Anien.* Anien Moine d'Égypte, Anien Diacre de Célede, Anien Juriſconſulte du tems d'Alaric, Anien Abbé de Caſſel &c. & non pas *Agnan.*

AGNAT. ſ. m. *Agnatus.* Terme de Droit. Ce nom ſignifie les mâles deſcendans de même pére; mais dans une autre ligne. Tous les biens qui appartiennent au Prince de Salm & aux Rheingraves, & Valgraves ſes *agnats.* Traité de Riswich *art.* XXVI. M. le Card. de Fuſtemberg... joüira avec ſes *agnats* & cognats; & domeſtiques, ou ayant cauſe, ne pourront en aucune maniere éxiger quoi que ce ſoit, &c. Ib. Art. XLIII. Ce mot, comme l'on voit, s'écrit avec un *e*, *agnate*, & ſans *e agnat.*

AGNATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. *Agnatio.* C'eſt, ſelon le Droit Romain, le lien de conſanguinité entre les mâles deſcendans de même pére; comme *cognation* eſt le lien de parentage entre les mâles & les fémelles enſemble deſcendans auſſi de même pére. On doit obſerver qu'il y avoit cette différence entre la cognation, & *l'agnation*; c'eſt que la cognation étoit le nom univerſel, ſous lequel toute la famille, & les *agnati* eux-mêmes, étoient renfermez; & que l'*agnation* étoit une eſpéce particuliére de cognation, qui ne comprenoit que les deſcendans par le ſexe maſculin. Par la loi des 12 tables les femmes étoient appellées à ſuccéder avec les mâles, ſans diſtinction de ſexe, & ſelon leur degré de proximité. La Juriſprudence changea dans la ſuite, & par la loi *Voconia* les femmes furent excluſes des priviléges de l'*agnation*, à moins qu'elles ne fuſſent dans le degré de conſanguinité; c'eſt-à-dire, excepté la ſœur de celui qui étoit mort ab inteſtat. De là vient que les deſcendans en ligne maſculine étoient ſeuls appellez *agnati*; & en vertu de l'*agnation* ils ſuccédoient à l'excluſion des deſcendans en ligne féminine. Juſtinien *Inſt. Liv.* 3. *T.* 10. abolit cette diſtinction, & rétablit les femmes dans les droits de l'*agnation*, en ſorte qu'abrogeant cette différence, il ordonna qu'indiſtinctement, ſoit mâles, ſoit fémelles, tous les deſcendans du côté paternel viendroient à la ſucceſſion, ſuivant l'ordre de leur proximité. D'où il s'enſuit que l'*agnation* eſt reſtreinte aux parens paternels, & que la cognation s'étend auſſi aux maternels. Les enfans adoptifs joüiſſoient auſſi des prérogatives de l'*agnation*; que l'on appelloit civile à leur égard, par oppoſition à l'*agnation* naturelle. Grotius a obſervé que dans la Famille Royale de France on ſuit l'*agnation*, en n'admettant que les mâles deſcendus des mâles, de branche en branche.

AGNEAU. ſ. m. Jeune animal engendré d'une brebis & d'un Belier. *Agnus. Agneau* de lait. Quelques-uns font ſentir le *g* & d'autres non. Ainſi il eſt permis de prononcer *agneau* & *anneau.* Et même quoique cette derniére façon ſoit très-vicieuſe, ſur tout à cauſe de l'équivoque d'*anneau* dans la ſignification d'*annulus*, la plûpart veulent que l'on s'y ſoumette. D'autres prétendent qu'en parlant de la chair d'*agneau*, il faut prononcer *anneau*; & *agneau* en parlant de l'animal même. Quoi qu'il en ſoit, il faut faire ſentir le *g* en parlant de l'*agneau Paſcal*, que les Juifs mangeoient en mémoire de la délivrance que Dieu avoit procurée à leurs péres, & qui devoit être immolé vers la fin du quatorziéme jour du mois de Niſan. Ils le mangeoient ſolennellement avec des pains ſans levain, & des laituës ſauvages, à l'entrée de la nuit. Anciennement le Clergé de la Cathédrale de Marſeille obſervoit la coutume toutes les années de manger un *agneau* rôti le jour de Pâques, en mémoire de la ſolennité de la Fête & de la Réſurrection de N. S. J. C. Cette cérémonie ſe pratiquoit après avoir chanté Tierce, & pendant le repas le Lecteur liſoit le premiér Livre des Morales, & le derniér de la Cité de Dieu de S. Auguſtin, qui traitent de la Réſurrection de nos corps. Il m'a été impoſſible de ſçavoir en quel tems cette coutume fut ſupprimée. Les Arméniens en pratiquoient encore une preſque ſemblable l'an 1560. Car le jour de Pâques ils pendoient au milieu de leur Égliſe un *agneau* rôti, dont l'Évêque, revêtu de ſes habits Pontificaux, le Clergé & le peuple, mangeoient chacun un morceau; mais peu après elle fut abolie par un de leurs Evêques, qui avoit été Religieux dans l'Ordre de S. Dominique. De Ruffi. *Hiſt. de Marſ.* Autrefois on béniſſoit le jour de Pâques pendant la Meſſe l'*agneau* Paſcal que l'on devoit manger, comme il paroit par la vie de S. Uldric Évêque d'Auſbourg. On ne fait plus cette cérémonie pendant la Meſſe dans les Communautez anciennes où elle ſe pratique encore, comme dans l'Abbaye de S. Victor à Paris, où on le bénit dans le Réfectoire, & on le mange à dîner.

La diminution du nombre des bêtes à laine a ſouvent obligé à défendre l'uſage de la chair des *agneaux.* Charles IX. le défendit en 1563. & Henri III. en 1577. De la Mar. Le Roi vient auſſi de le défendre en 1714. Ce mot vient de *annicula*, car il perd ce nom dès qu'il a paſſé l'année; ou d'*ἀμνὸς* en Grec, qui ſignifie le même. Varron dit que les *agneaux* ſevrez ſont ſujets à mourir de chagrin. *Quùm depulſi ſunt agni à matribus adhibenda eſt cura ne deſiderio ſeneſcant.* C'eſt pour cela qu'à un homme qui ſe conſumoit à la Cour ſans avancer, on lui donna pour déviſe un *agneau*, avec ce mot, *Deſiderio ſeneſcit.*

Agneau, ſe dit figurément de l'homme, & des animaux apprivoiſez qui ont beaucoup de douceur. Jesus-Christ s'eſt laiſſé conduire à la mort comme un *agneau.* Cet homme eſt un *agneau*, tant il eſt docile à obéir. Ce cheval depuis qu'il eſt dompté, eſt un *agneau.*

Agneau, en termes de Blaſon, eſt l'hiéroglyphe de l'homme paiſible, ſimple & debonnaire; qui a le cœur ouvert & franc. Les Seguiers portent d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un *agneau* d'argent.

AGNEL, ou AIGNEL, eſt un vieux mot qui étoit le nom d'un ancienne monnoye d'or que fit battre S. Loüis, ſur laquelle étoit repreſenté un agneau, ou mouton. Le mouton que l'on peint ordinairement auprès de S. Jean Baptiſte a donné lieu à quelques-uns de croire que le Roi Jean avoit fait le premiér fraper cette monnoye pour honorer ſon Patron; Froiſſard aſſure même que ce fut après la bataille de Poitiers. Voyez Bude L. V. & Froiſſ. T. I. ch. 171. L'inſcription de cette monnoye étoit, *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miſerere nobis.* Il n'y a rien de ſi fréquent dans les anciens titres que cette monnoye, ſous le nom de *Mutones*, ou *Moultones.* Le Blanc. Cet Auteur marque que cette monnoye étoit d'or fin à $59\frac{1}{6}$ au marc ſous S. Loüis, & Charles le Bel, en 1226. & en 1321. Et il dit dans ſa Préface p. 5. qu'elle peſoit 3 deniers 5 grains trébuchans, qu'elle valoit 12 ſols 6 deniérs tournois, qui étoient des ſols d'argent, qui peſoient environ autant que l'*aignel.* Ceux que le Roi Jean fit faire étoient auſſi d'or fin; mais ils étoient plus peſans environ de 10 à 12 grains que ceux de ſes prédeceſſeurs; puis qu'ils peſoient 3 deniers 16 grains la piéce. Ceux de Charles VI. & Charles VII. ne peſoient que deux deniérs, & n'étoient pas d'or fin.

Cette monnoye prit ſon nom de ſa marque; & elle fut nommée *aignel* d'or, à cauſe de la figure d'un mouton, ou d'un aignel, comme on parloit en ce tems-là, qui étoit repréſentée ſur l'un de ſes côtez. Le Blanc. En Latin *agnus*, un agneau, & *agnellus*, diminutif, un petit agneau. On la nomma auſſi *Denier d'or à l'aignel, florin, d'or à l'aignel, Moutons d'or à la grande laine,* & *Moutons d'or à la petite laine.* Id. Nos Auteurs François appellent auſſi *agneaux* la monnoye que Jacob donna aux enfans d'Hemor, & que le texte Hébreu appelle קשיטה, *Gen.* XXXIII. 19. Nous apprenons encore du même livre de la Genéſe que Jacob paya cent *agneaux* aux enfans d'Hemor pour le champ qu'il avoit acheté d'eux; c'eſt-à-dire, cent pieces de monnoye, ſur leſquelles un agneau ou un mouton étoit gravé, ce qui eſt juſtifié par les Actes des Apôtres ch. VII. v. 16. où il eſt marqué que Jacob avoit acheté à prix d'argent. Cette circonſtance marque que ces agneaux étoient des monnoyes réelles, comme ont été autrefois en France les deniers d'or à l'*agnel*, & les moutons d'or à la grande ou à la petite laine..... Ce nom d'agneau fait voir que la monnoye étoit marquée dès ce tems-là. Boizard. M. Pelletier de Roüen a fait une Diſſertation ſur cette monnoye. Elle eſt dans les Mémoires de Trevoux 1704. au mois de Mai, dans laquelle il montre que c'étoit une monnoye des Chaldéens, & qu'elle étoit marquée d'un côté d'un *agneau*, & de l'autre d'un Sagittaire, ou archer, ou d'un arc, ou d'un carquois plein de fléches. Hottinger *de Num. Orient. p.* 110. prouve auſſi que c'étoit une monnoye. 1°, Par l'endroit des Actes VII. 16. que nous avons déja cité. 2°, Par le commerce que faiſoit Jacob. 3°, Par l'ancienne coutume de preſque tous les peuples, de donner à l'argent, à la monnoye, le nom des animaux qu'on y gravoit; témoins les Bœufs d'Athêne & de Rome, les Loups d'Argos, les Chevaux de Céphalene & de Theſſalie &c. 4°, Par le conſentement unanime des Hébreux, qui diſent que ces Keſita ſont une eſpéce de monnoye. 5°, Par l'uſage de cette monnoye, que l'on trouve encore dans le Thalmud: il devoit ajouter, & parmi les Arabes. Ce ſentiment eſt le plus commun; c'eſt celui de Waſerus, *De Antiq. Hebr. Numm. L. II. C.* 15. *p.* 89. De Druſius *in Gen. XXXIII.* 19. Du P. De la Haye, *Bibl. Max.* & de Grotius ſur le même endroit de l'Écriture; de R. David Kimhhi, *Libr. Rad.* & du Miclol Jophi *in Gen.* XXXIII. 19. de Villalpandus & de beaucoup d'autres. Il n'y a pas juſqu'à M. Sperlingius, dans ſa Diſſertation *de Nummis non cuſis* chap. 13. ſoutient que c'étoit une monnoye d'or, quoiqu'il prétende qu'elle ne fût point marquée. On en fabriqua auſſi en l'année 1320. ſous Philippe le Bel. Cette monnoye fut en uſage juſqu'à Charles VII. Elle étoit d'or fin, elle peſoit

peſoit 3 deniérs 5 grains trébuchans, & valoit 10 ſols pariſis, ou 12 ſols 6 deniérs tournois; ce qu'il faut entendre des ſols de ce tems-là, leſquels étoient d'argent fin, & peſoient environ une dragme 7 grains. Ceci ſe prouve par une Ordonnance de Philippe le Bel de l'an 1320. dans laquelle il dit: *Agnels que nous faiſons forger comme au tems de S. Loüis.* Et ſous ce Roi cette monnoye étoit d'or fin, & peſoit 3 deniérs 5 grains trébuchans. Loüis Hutin dans une de ſes Ordonnances dit que S. Loüis fit faire le deniér d'or appellé l'*agnel*, & qu'il eut cours pour 10 ſols pariſis. Parmi les Auteurs qui ont parlé de cette monnoye les uns la font beaucoup poſtérieure à S. Loüis, mais leur opinion eſt condamnée par les deux Ordonnances que je viens de citer. Quelques autres veulent que Loüis VIII. ſoit le premiér qui la fit faire, & ce ſentiment me paroit détruit par un endroit des Ordonnances de Philippe le Bel, où il dit *qu'il fera forger monnoye d'or, qui eſt & ſera appellée à l'*agnel, lequel eſt du tems de Saint Loüis nôtre ayeul.

M. de Peireſt, qui au rapport de M. Du Cange eſt un de ceux qui prétendent que les prédéceſſeurs de S. Loüis firent cette monnoye, croit qu'elle fut fabriquée au tems de la guerre des Albigeois, pour payer les troupes de l'armée des Croiſez, & qu'on la marqua de cet agneau, que nous appellons communément *agnus Dei*; à cauſe qu'il étoit ſur les drapeaux des principaux Chefs de cette armée; que depuis ce tems-là le Clergé de France, auſſi bien que pluſieurs Égliſes, le mirent dans leurs armes. Je ne ſçai d'où M. De Peyreſt a tiré celà. Les Ordonnances citées marquent clairement que ce fut S. Loüis qui fit faire cette monnoye: ce fut ſans doute par un effet de ſa piété qu'il y fit mettre le ſymbole ſous lequel on a accoutumé de repreſenter le fils de Dieu.

AGNELER. v. act. Qui ſe dit de la brebis, quand elle fait un agneau. *Agnum parere.* Cette brebis n'a pas encore *agnelé*.

AGNELET. ſ. m. Diminutif d'agneau; pour ſignifier un petit agneau. *Agnellus.* M. Le Blanc, dans ſes tables du prix & du poids des Monnoyes, appelle quelquefois *Agnelet* ce qu'il appelle d'autres fois *Agnel*; c'eſt-à-dire, une monnoye d'or fin à la taille de 59 ⅙ au marc valant 20 ſols ſous Philippe le Bel, Loüis Hutin & Philippe le Long.

AGNÉS. ſ. f. *Agnès.* Nom propre de femme. La Belle *Agnès*. Nom que l'on donna à *Agnès* Sorel Maîtreſſe de Charles VII. Il y a à Bourges la Tour de la Belle *Agnès*.

Belle Agnès eſt auſſi un terme de Fleuriſte. C'eſt un ancien œillet marqué de peu de violet ſur un blanc paſſable, il créve facilement, mais il eſt facile à grener.

AGNOITES, ou AGNOETES. C'eſt le nom qu'on a donné à d'anciens hérétiques, qui nioient que JESUS-CHRIST eût connu le jour du derniér jugement. Eulogius Patriarche d'Alexandrie attribua cette héréſie à quelques ſolitaires du voiſinage de Jéruſalem, qui produiſoient là-deſſus pluſieurs paſſages du nouveau Teſtament, & entr'autres celui-ci du chap. 13. de S. Marc v. 32. *Quant à ce jour & à cette heure-là, perſonne n'en a connoiſſance, non pas même les Anges qui ſont dans le Ciel, ni le Fils, mais le Pere ſeul.* Ces paroles, qui ſe trouvent dans tous les exemplaires Grecs du nouveau Teſtament, ſemblent d'abord appuyer le ſentiment des *Agnoites*. Mais JESUS-CHRIST vouloit ſeulement faire connoître à ſes Apôtres en parlant de la ſorte, que c'étoit inutilement qu'ils lui faiſoient des queſtions ſur le jour du jugement derniér, parce que cela ne regardoit point ſa qualité de Meſſie, mais le Pere ſeul. Comme les Ariens oppoſoient ce paſſage de S. Marc aux Orthodoxes, les anciens Docteurs de l'Égliſe l'ont expliqué de différentes maniéres: quelques-uns d'eux ont crû que JESUS-CHRIST ne parloit pas de ſa nature divine en ce lieu-là, mais ſeulement de ſa nature humaine. Le ſens le plus ſimple eſt celui qu'on vient de rapporter, & qui eſt de M. Simon dans ſa note ſur cet endroit. Il faut conſulter ſur ces *Agnoites* Photius dans ſa Biblioth. ſect. 230. L'Auteur de cette héréſie a été un certain Themiſtius, qui ſe faiſoit nommer Calonymus. Voyez le même Photius ſect. 108. de ſa Biblioth. La plûpart des Théologiens ont parlé de ces *Agnoites*. Conſultez auſſi Du Cange dans ſon Gloſſaire Grec ſur le mot Ἀγνοῖται. On a encore appellé de ce nom d'autres hérétiques, dont le Chef fut Théophrone de Cappadoce, qui s'étoit joint aux Eunomiens, qui le rejettérent, parce qu'il révoquoit en doute que Dieu connût tout.

AGNUS DEI. ſ. m. Pâte bénite, qu'on porte par dévotion, & qu'on couvre d'une petite piéce d'étoffe qui eſt ordinairement brodée & en forme de cœur. *Cerea agni cœleſtis effigies.* Les plus beaux préſens des Religieuſes ſont des *Agnus Dei*. On dit auſſi ſimplement un *Agnus*, ſans ajouter *Dei*; & l'on prononce à la Françoiſe, c'eſt-à-dire, en ne faiſant du *g* & de l'*n* qu'une *n* moüillée, comme dans *beſogne* & *Cologne*. Il eſt indéclinable, & l'on dit au pluriel, Des *Agnus*, quatre *Agnus*, ou des *Agnus Dei*. Le Pape bénit de ſept ans en ſept ans les *Agnus Dei* avec le S. Chrême, dont la diſtribution appartient à la charge du Maître de ſa Garderobbe. Les Cardinaux les reçoivent avec grande révérence dans leurs mitres. Les Feüillans ont droit de paîtrir ceux qu'on fait de pâte.

Cette cérémonie vient d'une coutume ancienne de l'Égliſe. On prenoit une certaine partie du cierge de Pâques qu'on avoit béni le Samedi Saint, & après la communion on la diſtribuoit au peuple pour en faire des parfums dans leurs maiſons, & dans leurs champs & vignes, afin d'en chaſſer les Démons, & les préſerver des tempêtes & des orages, comme témoigne le Pére Sirmond. A Rome l'Archidiacre béniſſoit de la cire arroſée d'huile, & il mettoit deſſus l'empreinte de la figure d'un agneau pour la diſtribuer au peuple. Ce qui a fait que depuis les Papes en ont fait des conſécrations plus ſolennelles. Voyez Amalarius Auteur du IXe ſiécle dans ſon Ouvrage des Offices Eccléſiaſtiques. Alphonſe Ciccarelli a fait un Traité de l'origine de la bénédiction & des vertus de l'*Agnus Dei*, dont le Pére Labbe fait mention en ſa Bibliotheque.

Nous appellons auſſi vulgairement *Agnus Dei*, cette partie de la Meſſe où le Prêtre ſe frappant la poitrine dit trois fois à haute voix une priere qui commence par ces mots, *Agnus Dei*. La Meſſe eſt-elle avancée? Elle en eſt à l'*Agnus Dei*. C'eſt le Pape Sergius qui à la fin du VIIe ſiécle ordonna que l'on chantât à la Meſſe *Agnus Dei*, pendant que l'on rompoit les hoſties. FLEUR.

AGNUS CASTUS. ſ. m. *Vitex.* Arbriſſeau dont les branches ſont pliantes & fort ſouples. Ses feüilles ſont découpées en cinq parties, c'eſt-à-dire, en main ouverte, & reſſemblent à celles du chanvre, ſi ce n'eſt qu'elles ne ſont pas dentelées ſi profondément à leur bord, & qu'elles ſont plus blanchâtres. Ses fleurs naiſſent au ſommet des branches en forme d'épi, ramaſſées enſemble autour des branches en maniére d'anneaux. Chaque fleur eſt d'une ſeule piéce, qui a la figure d'un tuyau, dont l'ouverture extérieure s'évaſe & ſe découpe en deux lévres. Le fruit qui ſuccéde à la fleur eſt ſphérique, dur, & partagé ordinairement en quatre loges, qui contiennent chacune une ſemence aſſez menuë. Les Anciens étant perſuadez que cet arbriſſeau étoit un ſpécifique pour conſerver la chaſteté, lui ont donné le nom de doublement chaſte: les Médecins ſe ſervent de ſes fruits en émulſion, pour adoucir l'âcreté des urines, & pour les gonorrhées virulentes. L'infuſion de ces mêmes fruits eſt bonne pour l'hydropiſie, & pour les pâles couleurs. Les Grecs l'ont appellé ἄγνος, c'eſt-à-dire, *Chaſte*, parce que les Dames Athéniennes qui faiſoient profeſſion de chaſteté, couchoient ſur des feuilles d'*Agnus Caſtus* pendant les ſacrifices de Cerès. Comme ces deux mots ſignifient la même choſe, l'un en Grec, l'autre en Latin, il ſemble qu'il ſe falloit contenter de l'un ou de l'autre, & ne les pas joindre tous deux enſemble. Sa ſemence eſt en uſage en Médecine, & on dit que ceux qui s'en ſervent peuvent plus facilement conſerver leur chaſteté. On fait des conſerves & opiates d'*Agnus Caſtus*. M. Chomel en diſtingue deux eſpeces; le grand, qui devient arbre comme le ſaule; & le petit, qui a les feuilles plus landées, & plus veluës.

AGO.

AGON. ſ. m. *Agon.* Ce mot eſt Grec, ἀγών, & ſignifie un combat, un jeu public & ſolennel, un jeu ſacré qui ſe faiſoit en certains jours de Fêtes, ou en certaines cérémonies, à l'honneur de quelque Dieu, ou à la mémoire de quelque Héros. Ainſi il y avoit l'*Agon* d'Androgée, inſtitué par Minos en Crete; l'*Agon* Gymnique, *Agon Gymnicus*, à Athènes; l'*Agon* Néméen, inſtitué par les Argiens dans l'Olympiade 53. l'*Agon* Olympien, *Olympius*, inſtitué par Hercule 430 ans avant la premiére Olympiade, ſelon Euſebe. Les Romains en inſtituerent auſſi à l'éxemple des Grecs. L'Empereur Aurelien établit l'*Agon* du Soleil; & Dioclétien l'*Agon* Capitolin, qui ſe célébroit de quatre ans en quatre ans comme les jeux Olympiques, & par lequel cet Empereur ordonna que l'on comptât les années comme on comptoit par les Olympiades; mais cela ne dura pas. C'eſt dans ce derniér ſens ſeulement qu'on pourroit uſer de ce mot en François, ſi l'on vouloit dans l'hiſtoire de ce tems-là compter les *Agons*. En toutes les autres occaſions il faudroit dire jeux, les jeux Olympiques; les jeux Neméens &c. Il y a une médaille Grecque de Commode rapportée par M. Beger T. II. p. 679. au revers de laquelle on voit une figure d'homme toute nuë, ayant la main droite ſur ſa tête, & tenant de la gauche un bâton, avec ces mots pour inſcription, ΙΕΡΟϹ ΑΓΩΝ ΝΙΚΑΙΕΩΝ. L'*Agon* ſacré des habitans de Nicée. M. Beger ne croit point que ce ſoit la figure du Dieu *Agon*, dont parle Pauſanias, mais un Athlete qui avoit remporté le prix à Nicée.

AGONALES. ſ. f. Fêtes que célébroient les Romains à l'honneur du Dieu Janus dans le mois de Janvier; ou ſelon quelques-uns, à l'honneur des Dieux Agoniens, que les Payens invoquoient

voquoient quand ils entreprenoient quelque choſe importante. D'autres prétendent qu'elles ont pris leur nom du mont *Agon*, qui fut depuis le mont Quirinal, ſur lequel ſe faiſoit la ſolemnité. *Agonalia*. On varie ſur l'étymologie de ce mot. Les uns diſent qu'il vient d'une cérémonie qui s'obſervoit dans le ſacrifice qu'on faiſoit en ce jour. Le Sacrificateur, tenant le couteau nud, & prêt à fraper la victime, qui étoit un bélier, crioit *Agon; ferai-je?* C'eſt le ſentiment d'Ovide, Faſt. Liv. I. v. 319. D'autres rapportent l'origine de ce nom au mont Quirinal, ſur lequel ſe faiſoit ce ſacrifice, & qui s'appelloit *Agon*. D'autres enfin, comme on le voit dans Ovide au même Liv. 329. croyoient que ce mot étoit Grec, & qu'il venoit d'*ἀγὼν*, qui ſignifie combat, jeu public & ſacré, parce qu'anciennement il y avoit ce jour là un combat de Chars.

AGONALE. *Agonalis*. Eſt auſſi un adjectif, ou épithéte qui ſe donne aux Saliens, ou Prêtres que Numa Pompilius conſacra au Dieu Mars, ſurnommé Gradivus, & qu'on appelloit auſſi Palatius, ou Quirinaux. Les Saliens *Agonales* étoient au nombre de douze. Il ſemble que l'analogie demanderoit qu'on dît les Saliens *Agonaux*, plûtôt qu'*Agonalès*; cependant les Dictionnaires mettent *Agonales*. Au reſte, ces Dictionnaires ſe trompent, lorſqu'ils en font un ſubſtantif. Je ne crois pas qu'on diſe *Agonales* tout ſeul, comme on ne dit point Palatins, ou Quirinaux ſeuls; mais Saliens Palatins, Saliens Quirinaux, Saliens *Agonales*, ou *Agonaux*. *Agonales Salii*. Roſinus Liv. III. des Antiq. Rom. ch. 33. les appelle *Agonenſes Salii*. On donnoit auſſi cette épithete au mont Quirinal, qu'on appelle quelquefois le mont *Agonale*; *mons Agonalis*; autre preuve qu'*Agonale* eſt adjectif. Le Cirque *Agonale* étoit où eſt aujourd'hui la place Navone.

AGONE. ſ. m. *Agon*. Nom qu'on donnoit au Sacrificateur qui frapoit la victime. Avant que de donner le coup il demandoit au peuple *Agon*, pour *Agone*. Le ferai-je? C'eſt-à-dire, fraperai-je? C'eſt de là qu'eſt venu leur nom.

AGONIE. ſ. f. Extrémité de la maladie, où la nature fait ſon dernier effort contre le mal qui menace de mort. *Extrema morientis anguſtia, extrema corporis animique colluctatio*. Ce malade a été trente heures à l'*agonie*. Ce mot vient du Grec *ἀγὼν, certamen*. Il n'y a pas un plus grand combat que celui de la mort contre la vie.

AGONIE, ſe dit figurément en Morale, de l'eſprit, quand il ſouffre de grands travaux, de grandes inquiétudes, ou de grandes angoiſſes. *Angor*. Cette nouvelle a mis ſon eſprit dans une mortelle *agonie*. La vie des pauvres eſclaves eſt une longue mort, ou une *agonie* continuelle. PASC. Ils allèrent à la montagne des Oliviers, où après qu'il eut ſouffert une rude *agonie*, il fut pris pour être expoſé à tous les opprobres.

AGONIE, ſe dit auſſi dans le ſtile enjoüé, des tourmens que l'amour fait ſouffrir. Philis me met à l'*agonie*.

AGONISANT, ANTE. adj. Qui eſt a l'agonie. *Moriens, agens animam*. La Confrairie des *Agoniſans* a été inſtituée par les Péres Auguſtins, ſous le nom de S. Nicolas de Tolentin.

AGONISER. v. act. Souffrir l'agonie, être à l'agonie. *Cum morte ultimùm colluctari*. On dit proverbialement, Il ſe débat comme l'ame d'un Sergent qui *agoniſe*.

AGONISTIQUE. ſ. m. & f. *Agoniſticus*. C'eſt le nom que Donat impoſoit à ceux de ſa ſecte qu'il envoyoit prêcher ſa doctrine dans les lieux voiſins & dans les Foires, ainſi que le témoigne Optat de Mileve Liv. III. c. 4.

Pour la même raiſon on les appella *Circuitores*, *Cercelliones*, *Catropitæ*, *Coropitæ*; & à Rome ſurtout *Montenſes*, Montagnards, parce qu'ils tenoient leurs aſſemblées ſur les montagnes. Apparemment que Donat les appelloit *Agoniſtiques, du mot ἀγὼν*, combat, parce que c'étoient comme des troupes qu'il envoyoit combattre, & faire des conquêtes. Ou bien, à ce que prétend M. Du Pin dans ſes Notes ſur Optat, parce qu'ils combattoient contre ceux qui vouloient défendre leurs biens contre leurs violences. Car ils en éxercèrent beaucoup ſous la conduite d'Axide & de Faſir, qu'ils appelloient les Chefs, ou les Capitaines des Saints.

AGONIUS. ſ. m. Nom propre du Dieu qui préſidoit aux affaires, aux entrepriſes. Les Fêtes qui ſe nommoient Agonales étoient, ſelon quelques-uns, les Fêtes de ce Dieu. On appelloit auſſi adjectivement *Agonius*, ou *Agonalis dies*, le jour auquel on ſacrifioit une victime Agonale, ou au Dieu *Agonius*. Ce mot ſemble venir du verbe *ago*, j'agis. Voyez AGONALES.

AGONOTHÉTE. ſ. m. *Agonotheta*. Titre d'un Magiſtrat qu'on choiſiſſoit chez les Grecs, pour préſider aux jeux ſacrez, il en faiſoit la dépenſe; il déclaroit auſſi vainqueurs ceux qui l'avoient méritez, & il leur diſtribuoit les prix propoſez dans ces jeux. *Agonothéte* vient du Grec Ἀγωνοθέτης, composé du Grec Ἀγὼν, *combat, jeu ſacré*, & de θετὴς, *celui qui poſe, qui ordonne, qui régle*. On donne encore dans les Colléges le nom d'*Agonothéte* à celui qui fait la dépenſe des prix qu'on diſtribuë aux Écoliers. *Agonothéte* perpétuel eſt celui qui a fondé le prix. *Ex munificentia Regis Chriſtianiſſimi Agonotheta perpetui* &c. Ce terme en cette ſignification eſt un terme de Collége, & peu François; on s'en ſert encore parmi les Antiquaires, auſſi bien que de *Athélothéte*. Dans la baſſe Latinité on trouve quelquefois *Agonotheta*, & *Agonitheta*, pour Lutteur, celui qui combat; mais c'eſt une impropriété manifeſte, comme l'a remarqué Bollandus, Févr. T. I. p. 200. & p. 891.

AGONYCLITE. ſ. m. & f. *Agonyclites*, *Agonoclitæ*. Celui ou celle qui ne fléchit jamais le genoüil. Ce mot eſt formé de l'*a* privatif, de *γόνυ*, *le genoüil*, & *κλίνω*, *j'incline, je fléchis*. On donna ce nom dans le VIIe ſiècle à certains hérétiques qui ne ſe mettoient jamais à genoux, & faiſoient toutes leurs priéres debout. S. Jean Dam. héreſ. 91.

AGORANOME. ſ. m. Magiſtrat d'Athênes. *Agoranomus*. Il étoit prépoſé pour maintenir l'ordre, & la police, afin que tout ce qui ſe débitoit au marché, fût vendu ſans fraude, & avec poids, & meſure. Cette Magiſtrature étoit à-peu-près la même choſe que celle des Édiles Curules chez les Romains. Ce nom eſt formé de deux mots Grecs, *Ἀγορὰ, marché, & νέμειν, diſtribuer*. Ariſtote diſtingue deux ſortes de Magiſtrats; les *Agoranomes*, qui avoient l'intendance ſur les marchez; & les Aſtynomes, Ἀστυνόμοι, qui avoient le ſoin des édifices.

AGORÉE. adj. m. & f. *Agoraus, a*. Du Grec Ἀγοραῖος formé du Grec *Agora*, *ἀγορα*, qui ſignifie marché, place publique. On donnoit cette épithète aux Dieux dont les Statuës étoient dans les places publiques. Minerve *Agorée* étoit en vénération chez les Lacédémoniens.

AGOUTY. ſ. m. C'eſt un animal des Antilles. Il eſt de couleur brune, tirant ſur le noir. Il a le poil rude, clair, & une petite queuë ſans poil. Il a deux dents en la machoire d'enhaut, & autant en celle d'en bas. Il tient ſon manger en ſes deux pattes de devant, comme l'Écureüil. Il jette un cri comme s'il diſoit diſtinctement *Coüyé*. On le pourſuit avec des chiens, parce que ſa chair, quoiqu'elle ſente un peu le ſauvagin, eſt eſtimée de pluſieurs, autant que celle du lapin. Quand il eſt chaſſé il ſe retire dans le creux des arbres, d'où on le fait ſortir avec la fumée, après qu'il a crié étrangement. Si on le prend jeune il s'apprivoiſe aiſément. Lorſqu'on le met en colere le poil de deſſus ſon dos s'hériſſe, & il frape la terre de ſes pattes de derrière, comme font les lapins. Il eſt auſſi de même groſſeur; mais ſes oreilles ſont courtes & rondes, & ſes dents trenchantes comme un raſoir. LONVILLERS. Voyez ACOUTI. Le P. Du Tertre écrit ainſi dans ſon Hiſtoire des Antilles.

AGR.

AGRA. ſ. f. *Agra*. Ville du Mogol. M^{rs} de l'Académie des Sciences lui donnent pour longitude 101. 0. & pour latitude 28. 30.

AGRAFE. ſubſt. fém. Petit crochet ſervant à attacher des habits, ou quelque autre choſe, & qu'on fait quelquefois paſſer dans un anneau qui lui répond, qu'on appelle *porte*. *Fibula*. Cette montre a une *agraffe* d'argent, une *agraffe* de diamans.

AGRAFFE, en Architecture, eſt un crampon, ou morceau de fer à crochet, qui ſert à retenir les pierres, & les marbres.

AGRAFFER, eſt auſſi un terme de Vanier. C'eſt un oſier tortillé qui tient le bord de la hotte.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *garaph*, qui ſignifie, *fortiter comprehendit*. D'autres le dérivent de *gryphium*, parce que l'*agraffe* eſt crochuë comme une griffe. On dit encore en quelques lieux, *agrappe*; & les Italiens diſent *agrapare*; pour dire, *agraffer*. Les Anciens l'appelloient *fermail*.

AGRAFFER. v. act. Attacher avec une agraffe, avec une épingle, ou autre choſe. *Fibula ſubnectere, aſtringere, ſubſtringere*. *Agraffer* ſa jupe. *Agraffez* ces rubans à cette tapiſſerie. Selon le P. Labbe, *agraffer* a été ſuppoſé pour agriffer, la lettre *a* donnant plus d'emphaſe au mot.

s'AGRAFFER, ſignifie auſſi, Se prendre, s'attacher à ce qu'on trouve. *Apprehendere, arripere*. Un homme qui ſe noye s'*agraffe* à tout ce qu'il peut.

AGRAFFÉ, ÉE. part. adj. *Subnexus, aſtrictus, ſubſtrictus fibulâ*.

AGRAIRE. adj. f. Terme de Juriſprudence. C'eſt le nom qui fut donné à une loi que publia Spurius Caſſius, pour le partage des terres priſes ſur les ennemis: c'étoit vers l'an de Rome 268. *Agraria*. On trouve dans le Digeſte deux autres loix *Agraires*; l'une de Céſar, & l'autre de Nerva: mais elles ne regardent que les limites des champs, & n'ont aucun rapport avec celle de Spurius Caſſius. Ciceron pendant ſon Conſulat s'oppoſa à la loi *Agraire*, que Rullus Tribun du peuple vouloit faire paſſer. Voyez ſes harangues *De lege agraria contra Rullum*. Il faut cependant remarquer que ce mot *Agraire* n'eſt point le nom particulier d'une loi; mais un nom générique de toutes les loix faites pour le partage

rage ou la diſtribution des terres. Il y a quinze ou vingt loix *Agraires*, dont les principales ſont la loi *Apuleia*, portée l'an de Rome 653 ; la loi *Rebia* ; la loi *Caſſia*, de l'an de Rome 267 ; la loi *Cornelia*, de l'an 673 ; la loi *Flaminia*, de l'an 525 ; la loi *Flavia* ; la loi *Julia*, de l'an 691 ; la loi *Licinia*, de l'an 377 ; la loi *Ælia Licinia* ; la loi *Livia* ; la loi *Marcia* ; la loi *Rubria*, portée après la priſe de Carthage ; deux loix *Sempronia*, de l'an 620 ; la loi *Servilia*, de l'an 690 ; la loi *Thoria* ; la loi *Titia*.

AGRÉABLE. adj. m. & f. Ce qui nous plaît, ce qui eſt ſelon nôtre goût. *Gratus, acceptus, jucundus*. La campagne eſt *agréable* aux mélancoliques. Il n'y a rien de plus *agréable* que la converſation des honnêtes gens. Il faut tâcher de ſe rendre *agréable* à tout le monde. La condition naturelle des hommes leur fournit peu de choſes *agréables*, & leur raiſon leur apprend à en goûter encore moins. FONTEN.

AGRÉABLE, s'employe auſſi fort ſouvent ſubſt. L'*agréable* de cette affaire, c'eſt qu'il ne faut point d'argent. Il faut, autant qu'il eſt poſſible, mêler l'utile avec l'*agréable*. Molière a quitté pour le bouſon, l'*agréable* & le fin. BOIL.

AGRÉABLE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une des eſpèces des œillets piquetez. Voyez Amarillis.

AGRÉABLEMENT. adv. D'une manière agréable. *Jucundè, lepidè, feſtivè*. Cette perſonne chante *agréablement*. La nouvelle d'un ſi heureux ſuccès fut reçuë fort *agréablement*. Paſſer *agréablement* la vie. ABLANC. Tourner les choſes le plus *agréablement* du monde. MOL.

AGRÉER. v. n. Avoir de l'agrément, plaire, être au gré de quelqu'un. *Placere*. *Agréer* aux Princes. Cette peinture m'*agrée* fort. Si ce mariage vous *agrée*. Il y a beaucoup de choſes qui ſont bonnes, & cependant qui n'*agréent* pas à tout le monde.

AGRÉER. v. act. Avoir pour agréable, recevoir favorablement. *Gratum & acceptum habere*. Vous *agréerez*, s'il vous plaît, mes complimens. Dieu *agrée* les prières de ſes enfans. Il a *agréé* le preſent que je lui ai fait.

AGRÉER, ſignifie auſſi, Trouver bon, ratifier, approuvèr. *Approbare, comprobare*. *Agréez* que je ne me mêle point de cette affaire. Je lui ai fait *agréer* les raiſons que j'avois d'agir de la ſorte. Le Roi a *agréé* la réſignation d'un tel Bénéfice, d'une telle charge. Il faut que le mari *agrée* & ratifie le contract fait par ſa femme pour ſa validité.

AGRÉER. Terme de Marine. Fournir un navire de ſon funin, voiles, canons, poudre, balles & mêche, ſelon le voyage. *Navim inſtruere*. Il ſignifie auſſi, Voir ſi tous les cordages ſont bien garnis, ſuffiſans & en état. Et on dit entre Marchands, *Agréer* un vaiſſeau, pour dire, Accepter un navire. *Accipere*.

On dit proverbialement, qu'il faut payer, ou *agréer* ; pour dire, qu'un débiteur doit ſatisfaire ſes créanciers par argent, ou par ſes ſoumiſſions en obtenir terme, ou compoſition.

AGRÉEUR. ſ. m. Celui qui fournit tout ce qu'il faut à un navire pour le mettre en état de faire voyage. *Inſtructor*.

AGRÉEUR, eſt auſſi celui qui paſſe le funin, frape les poulies, oriente les vergues, & met en bon ordre tout ce qui eſt de ſa charge.

AGREILS. ſ. m. plur. Voiles, cordages, & toutes les autres choſes néceſſaires pour les manœuvres d'un vaiſſeau, & pour le mettre en état d'aller en mer. *Armamenta*. On les appelle *ſartie* ſur la Méditerranée. On les nomme auſſi *agrez*, ou *agreilz*.

AGRÉMENT. ſ. m. Ce qui eſt agréable, ou ce qui contribuë à rendre tel. *Jucunditas, ſuavitas, delectatio*. On trouve de grands *agrémens* dans l'étude de la ſageſſe. Ce Poëme a de grandes beautez, de grands *agrémens*.

AGRÉMENT, ſignifie encore le raport agréable des traits avec l'air d'une perſonne, ou de quelque choſe qu'on a peint. *Lepor, concinnitas, gratia*. Cette femme a de grands *agrémens*. Les *agrémens* naiſſent de la régularité. S. EVR. Les *agrémens* trop réguliers ont rarement le ſecret de plaire.

AGRÉMENT, ſe dit auſſi de quelques ornemens qu'on met ſur un habit, ſur un viſage. *Ornatus, ornamentum, munditia*. Un paſſepoil, un petit galon d'or, eſt un *agrément* ſur un habit. Ce qui ſe dit particulièrement en broderie, des ouvrages de paillettes, de grains faits de boüillons, ou de petits points noüez, quand ils ſont bien aſſis, & donnent de la grace à la beſogne. Une mouche qui n'eſt pas miſe par néceſſité ſur un viſage, s'appelle un *agrément*. Les Perruquiers appellent auſſi *agrément* les cheveux bouclez qui accompagnent les temples ; parce qu'ils donnent un air plus agréable au viſage.

AGRÉMENT, ſignifie auſſi, Ratification, conſentement. *Approbatio, comprobatio*. Le Roi promet ſon *agrément* à celui qui traitera d'une telle charge. Cette maiſon a été venduë avec l'*agrément* de tous les créanciers, c'eſt-à-dire, avec leur conſentement, leur approbation. C'eſt à peu près en ce ſens que l'Abbé de la Trape a dit, Il n'eſt gueres poſſible que Dieu reçoive avec *agrément* ce qu'on lui donne, lorſqu'on ſe perſuade que l'on en fait aſſez. Ou bien il a pris *agrément* pour plaiſir. Quoi qu'il en ſoit, cet uſage de ce mot paroit un peu particulier ; car *agrément* paroit là actif, & dans l'uſage il eſt paſſif. On dit, Il a été reçu avec beaucoup d'*agrément* ; mais on ne dit pas, Le Roi a reçu ce Courtiſan, a reçu ce preſent avec beaucoup d'*agrément*. Le même Auteur (l'Abbé de la Trape) a dit que ſans la ferveur on ne peut trouver d'*agrément* aux yeux de celui qui rejette les offrandes & les victimes quand elles ſont impures.

AGRÉMENT, eſt auſſi un mot plaiſant & badin, uſité parmi les femmes ; pour dire, un lavement. *Clyſter*. Madame n'eſt pas viſible, on vient de lui donner un *agrément*. Selon Ménage le mot d'*agrément* dans cette ſignification n'eſt pas ancien dans nôtre langue : il ſoupçonne qu'on n'a donné un nom ſi honnête aux lavemens, que parce que les Dames s'en ſervent pour ſe faire un teint plus frais & plus beau.

AGRENER. Voyez ENGRENER.

AGRESTE. adj. m. & f. Acide, qui ſe dit de certains fruits verds & âcres, dont le goût eſt ſauvage, fâcheux & déſagréable. *Acidus, acerbus*. Il vient du Grec ἄγριον, qui ſignifie, *âcre*, & déſagréable au goût. Les Italiens appellent le vinaigre, *agreſto*.

AGRESTE, ſe dit auſſi des perſonnes, & ſignifie peu poli, peu civil. *Agreſtis, ruſticus*. Cet homme eſt devenu tout-à-fait *agreſte*. Son humeur eſt bizarre & *agreſte*. Ses mœurs ſont ſauvages & *agreſtes*.

AGRESTIE. ſ. f. C'eſt un vieux mot, qui veut dire, *rudeſſe, ruſticité*. *Ruſticitas*. BOREL.

AGREVE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Agrippa*. C'eſt ainſi que les plus anciens manuſcrits nomment *Agreve* ; les autres *Agrippanus* & *Agripanus*. *Agreve* vient mieux d'*Agrippa* que d'*Agrippanus*, qui feroit Agrevain. Mais ce Saint eſt le ſeul pour lequel il faille ainſi changer le nom Agrippa. Pour tous les autres qui l'ont porté il faut retenir en François la forme Latine. Ainſi l'on dit, Agrippa dit à Paul : Peu s'en faut que vous ne me perſuadiez d'être Chrétien. *Act*. XXVI. 28. Auguſte honora deux fois du Conſulat Agrippa, homme d'aſſez baſſe condition ; mais habile dans le métier de la guèrre, & qui avoit eû beaucoup de part aux victoires du Prince.

AGREZ. Voyez AGREILS.

AGRICULTURE. ſ. f. Art de cultiver la terre, de la rendre fertile, de faire venir les fruits & les plantes. *Agricultura*. On le dit auſſi de toute l'œconomie d'un ménage champêtre. Virgile a donné de belles leçons ſur l'*agriculture*. Le Théatre d'*agriculture* enſeigne tout le ménage de la campagne. Les Conſuls Romains ſe ſont ſouvent occupez à l'*agriculture*. Les Auteurs qui ont écrit de l'*agriculture* ſont, Caton, Varron, Columella, Palladius Conſtantinus, Ceſar, Baptiſta Porta, Hereſbachius : en Italien Alphonſe Herrera : en François Charles Étienne, & Jean Liebault ; le Théatre d'*agriculture* d'Olivier de Serrée, & de Pièrre de Croiſcens, dit le bon Ménager, que je trouve auſſi nommé Pièrre Creſcenzi, *Petrus Creſcentienſis*. Il étoit Sénateur de Bologne, & après avoir été employé en pluſieurs Ambaſſades, ou Légations, il compoſa en aſſez mauvais Latin un Traité d'Agriculture à la prière de Charles Roi de Jéruſalem & de Sicile, auquel il le dédia au commencement du XVe ſiècle. *De Agriculturâ, omnibuſque plantarum & animalium generibus, L. XII.* Ce Traité fut imprimé en 1538. à Bâle par Henri Pièrre, ſur des éxemplaires écrits du tems de l'Auteur. Il a été traduit d'abord en Italien, enſuite en François, & il y en a pluſieurs éditions. Pièrre Bellon a fait auſſi un Traité du Labeur de la Campagne, qui eſt très-inſtructif. Cluſius l'a traduit en Latin, & l'a inſeré dans ſes œuvres de Botanique. La Quintinie a fait l'Inſtruction pour les Jardins Fruitiers & Potagers ; c'eſt un éxcellent ouvrage. Le Jardinier Solitaire, par le Frere François Chartreux eſt un livre eſtimé. Loüis Liger a imprimé un Dictionnaire général des termes propres à l'*agriculture*, à Paris 1703. *in* 12. Vinet, La Maiſon Champêtre ; Les Délices de la Campagne, *à Paris* 1662. Chomel, Dictionnaire Œconomique, ſont encore des Auteurs d'*agriculture*. Voyez de plus les Tranſactions Philoſophiques, T. II. pag. 748. & ſuivantes, & ci-deſſous aux noms JARDIN, JARDINIER, FLEUR, & FLEURISTE.

AGRIER. ſ. m. Vieux terme de Coutumes, qui ſignifie, Champart, ou terrage, ſelon Ragueau. *Ager*.

AGRIERE. ſ. f. Terme de coutumes. C'eſt un droit que les Seigneurs perçoivent en certaines provinces ſur les terres labourables. Selon Ragueau c'eſt la même choſe qu'AGRIER. *Agrarium*.

AGRIFFER. v. neut. paſſ. S'attacher avec des griffes à quelque choſe. *Arripere, ſtringere unguibus*. Un chat qu'on éffarouche ſaute, & s'*agriffe* à la tapiſſerie, aux nattes, &c. Il ſignifie auſſi, S'attacher avec les mains. Cet homme en tombant s'*agriffa* à un endroit de la muraille, & ſe retint.

AGRIONIES. ſ. m. & plur. *Agrionia*. Fêtes de Bacchus qui ſe célébroient la nuit & dans leſquelles on ſe couvroit de lièrre. C'eſt Plutarque

Plutarque qui nous l'apprend en deux ou trois endroits, & en particulier à la fin des *Queſtions Romaines*, où Meurſius a très-bien corrigé le texte de cet Auteur, où on lit, Καὶ ὅτι ἐν Ἥραις Ἀθήνησι, ὅτι Θήβησιν ἐν Ἀφροδίτης ἴδοι τις ἂν κιττὸν ἀγρίων δὲ καὶ Νυκτελίοις. Et où il faut lire, ἴδοι τις ἂν κιττὸν Ἀγριωνίοις δὲ καὶ Νυκτελίοις. Ainſi il ne faut pas traduire comme a fait Amyot: Et pourtant ne voit-on jamais ès ſacrifices & cérémonies de Junon à Athènes, ni de Venus à Thebes, du lièrre ſauvage; mais bien en voit-on ès ſacrifices qui ſe font de nuit. Il falloit ôter *ſauvage*, & dire, mais bien en voit-on aux *Agrionies*, & aux ſacrifices qui ſe font de nuit.

AGRIOPHAGE. ſ. m. & f. *Agriophagus.* Qui vit de bêtes féroces, ou ſauvages. Ce mot eſt Grec, composé de ἄγριος, ſauvage, féroce, & φάγω, Je mange. On l'a donné à quelques peuples, vrais ou fabuleux, qui ne ſe nourriſſoient que de chair de lion s& de panthères. Solin, c. 33. & Pline Liv. V. c. 30. met des *Agriophages* dans l'Ethiopie, & Ptolemée en met dans l'Inde en deçà du Gange. On les appelle auſſi Moſcophages.

AGRIOTTE. ſ. f. Eſpèce de groſſes ceriſes aigres, qui valent mieux à confire que les douces, & qui ſont meilleures aux fébricitans. *Ceraſum aciduli ſaporis.* Le peuple les appelle *griottes*, & c'eſt ainſi qu'il faut dire. Le mot d'*agriotte* ne ſe trouve dans aucun bon Auteur. Voyez GRIOTTES. Ce mot vient du Grec ἄγριος, qui ſignifie *ſauvage*. Voyez Ceriſe.

AGRIPAUME. ſ. f. *Cardiaca, Agripalma.* Plante qui croît dans les chemins, près des maſures, & qu'on a nommée *Cardiaca*, à cauſe qu'on a cru qu'elle étoit bonne pour les maladies du cœur, telles que la palpitation, les défaillances &c. Sa racine eſt fort fibreuſe; ſes tiges ſont droites, quarrées. & s'élèvent depuis trois juſqu'à cinq pieds; elles ſont garnies de feuilles oppoſées deux à deux, arrondies, découpées aſſez profondément, dentelées à leurs bords, d'un verd obſcur, & un peu veluës. Celles du bas ſont ſemblables à celles de l'aconit, & de la renoncule, au lieu que celles du haut des tiges vont toûjours en s'étréciſſant, perdent de leur rondeur, & deviennent étroites & dentelées. Ses fleurs ſortent de la baſe des feuilles; elles ſont purpurines, formées en gueule, ayant la lèvre ſupérieure pliée en gouttière, & plus longue que l'inférieure, qui eſt partagée en trois. Chaque fleur eſt renfermée dans un calice en forme de cornet, dans le fond ſont contenues quatre ſemences anguleuſes.

AGRIPPA. Voyez AGRÉVE.

AGRIPPEUR. ſ. m. Jean le Maire en l'*Amant vert* employe ce mot, pour dire un *mâtin*. BOREL.

AGRIPPER. v. act. Terme populaire, qui ſignifie, Prendre avec une main avide, comme avec une griffe. *Accipere.* A peine ai-je perdu ma montre de vuë, qu'elle a été *agrippée*. On dit plus ſouvent *grippée*.

AGRIPPÉ, ÉE. part. *Arreptus.*

Ces mots viennent du Grec γριπίζειν, qui ſignifie *piſcari*, *pêcher*; & de γρῖπος, auſſi Grec, qui ſignifie un filet pour prendre des poiſſons.

AGROUPER, GROUPER. v. act. L'un & l'autre ſe dit en termes de Peinture, & ſignifie, Mettre pluſieurs corps en un peloton, accoupler, & ramaſſer pluſieurs corps enſemble. *Conglobare.* Il faut que les membres ſoient *agroupez* de même que les figures. FÉLIB.

AGU.

AGUAPA. ſ. m. Sorte d'arbre des Indes Occidentales, dont l'ombre eſt ſi dangereuſe, que s'il arrive à quelqu'un de s'endormir deſſous, il enfle d'une manière extraordinaire, & ſi c'eſt un Nègre nud, il crève.

AGUAXIMA. Terme de Botanique. C'eſt une plante qui ſe trouve au Bréſil, & dans les Iſles de l'Amérique Méridionale. Voyez QUEUE DE LEZAR. C'en eſt une eſpèce.

AGUEBAUD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Agobardus.* C'eſt un Evêque de Lyon du IXe ſiècle, dont le vrai nom eſt Agobard.

AGUERRIR. v. act. Rendre propre à la guèrre, apprendre l'art de la guèrre; accoutumer aux fatigues, aux fonctions de la guèrre. *Bellicis laboribus aliquem exercere, erudire, aſſuefacere.* Ce Capitaine eſt bien *aguèrri*; il a fait trènte campagnes, il ſçait toutes les ruſes de la guèrre. Ces ſoldats ſont *aguèrris*, ils ne craignent point d'aller au feu, ils réſiſtent aux fatigues de la guèrre. Il eſt dangereux de laiſſer *aguèrrir* les bourgeois d'une grande ville.

AGUERRIR, ſe dit figurément, pour dire, Se rendre habile en ſa profeſſion; s'accoutumer à quelque choſe qui paroît pénible dans le commencement. *Erudiri, exerceri.* Cet Avocat eſt bien *aguerri*, il ſçait bien ſon métier. Il a peine à s'accoutumer à la raillerie; mais il faut s'y *aguèrrir*.

> *Je crains peu Corbulon, les Romains, la Syrie;*
> *Contre ces noms fameux, mon ame eſt* aguèrrie. CREBILL.

AGUERRIR, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Devenir plus brave, plus vaillant, & plus propre à faire la guèrre. *Exercitum belli fieri.* Nos ſoldats *s'aguèrriſſent* tous les jours. Ces troupes ſe ſont bien *aguèrries* depuis quelque tems. Il ſe dit auſſi figurément, pour s'accoutumer à quelque choſe de difficile dans le commencement. C'eſt un jeune homme, qui n'eſt pas encore fait au grand monde; mais il *s'aguèrrira*.

AGUERRI, IE. part. paſſ. & adj. *Exercitus.* C'étoient tous vieux ſoldats bien *aguèrris*. Veſpaſien avoit trois légions bien *aguèrries*.

AGUET. ſ. m. Ce mot vieillit, & ne trouve bien ſa place que dans le ſtile comique, & rarement dans le noble, ſi ce n'eſt en traitant des matières de piété. On ne le dit qu'au pluriel, & ſignifie l'action de la perſonne qui en épie une autre, l'obſervation qu'on fait de la marche ou des actions de quelqu'un pour le prendre, ou de quelque occaſion dont on peut tirer avantage. *In inſidiis, in ſpeculis eſſe.* Les Sergens ont été dès le matin aux *aguets* pour prendre ce priſonnier. Il y a longtems que ce Courtiſan eſt aux *aguets* pour obtenir du Roi quelque don avantageux. Le Diable eſt aux *aguets* pour faire ſuccomber un ſaint homme à la tentation. On dit auſſi adverbialement, qu'un homme a tiré ſes chauſſes d'*aguet*; pour dire, qu'il a trouvé une occaſion favorable de s'enfuir.

AGUILANNEUF. ſ. m. Vieux mot, qu'on crioit autrefois le premier jour de Janvier en ſigne de réjoüiſſance. Ce mot vient d'une ancienne ſuperſtition des Druides. Les Prêtres alloient, au mois de Décembre, qu'on appelloit ſacré, cueïllir le gui du chêne en grande cérémonie. Cela ſe faiſoit avec beaucoup de ſolennité. Les Devins marchoient les premiers, entonnant des cantiques, & des hymnes, en l'honneur de leurs Divinitez. Enſuite venoit un Héraut, le caducée en main; après lui ſuivoient trois Druïdes de front, portant les choſes néceſſaires pour le ſacrifice. Enfin, paroiſſoit le Chef, ou le Prince des Druïdes, accompagné de tout le peuple. Alors le Chef des Druïdes montoit ſur le chêne, & coupoit le gui avec une faucille d'or. Les autres Druïdes le recevoient, & au premier jour de l'an on le diſtribuoit au peuple, comme une choſe ſainte, après l'avoir béni, & conſacré, en criant, *Au gui l'an neuf*, pour annoncer une année nouvelle. On fait encore ce cri en Picardie, où on ajoûte, *Plantez, Plantez*, pour ſouhaiter une année abondante & fertile. De-là eſt venu le nom d'un fauxbourg de Lyon, qu'on nomme encore à preſent *la Guilletiere*. En Bourgogne, à Dreux, & autres lieux, les enfans crient *Aguilanneuf*, pour demander leurs étreines.

On donna depuis le nom de *Aguilanneuf* à une quête qui ſe faiſoit le 1er jour de l'an. Elle ſe faiſoit par de jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe. Les Synodes ont aboli cette quête, à cauſe de la licence, & du ſcandale, dont elle étoit accompagnée. Voyez là deſſus les Remarques de M. Moſant de Brieux.

AGUL, de Jean Bauhin, eſt un petit arbriſſeau épineux, qui croît en Arabie, & en Perſe; ſes feuilles reſſemblent à la Centinode, & ſont de couleur rougeâtre; il leur ſuccède des gouſſes rouges. On trouve le matin ſur ſes feuilles de la manne groſſe comme des grains de coriandre, qui ſe diſſipe au ſoleil: ſes feuilles ſont purgatives.

AGUYEE, ou AGUIATE. ſ. m. *Agyens, Agyates.* Qui eſt dans les ruës. Il répond au mot François De la Ruë, que portent pluſieurs familles. C'étoit chez les Grecs un ſurnom d'Apollon, parce qu'il avoit des autels, & des ſtatuës dans les ruës.

AGYNNIEN. ſ. m. *Agynnius.* Qui n'a point de femme, Qui n'en veut point prendre. Ce mot vient de l'α privatif, & de γυνὴ, *femme*. C'eſt le nom de certains hérétiques qui parurent vers la fin du VIIe ſiècle l'an 694. Ils ne ſe marioient point, prétendant que Dieu n'étoit point l'Auteur du mariage. C'eſt ce qui les fit nommer *Agynniens*.

A H.

AH. Interjection, qui ſe dit en admirant, en ſoupirant, en corrigeant, en exhortant, en applaudiſſant &c. *Ah! proh! Ah* que cela eſt beau! *Ah* mon Dieu, que je ſouffre! *Ah* ſi je te prends!

> *Cy gît ma femme*, ah! *qu'elle eſt bien,*
> *Pour ſon repos & pour le mien.*

AHAN. ſ. m. Peine qui fatigue le corps, & qui fait quelquefois perdre l'haleine. *Gravis labor, anhelantis labor.* Il ſe dit particulièrement de ceux qui fendent du bois, & qui crient *han* à chaque coup de cognée qu'ils donnent. Par extènſion on l'applique à ceux qui courent à perte d'haleine, & à tous ceux qui ſont quelque choſe de bien pénible. Jupiter en ſua d'*ahan*. COST.

> *Jehan Maillard, à mon avis,*
> *Et de Seredan Jehan*
> *Fit l'en traire trop grand* ahan.

Ce

Ce mot & le ſuivan[t] …
Ménage dérive *ahan* d[e] …
Paſquier & Nicod …
Charpentiers en fe[ndant] …
vraiſemblable. D'a…
qui ſignifie, *difficu*[…]
On diſoit autrefois, T…
lis. Il eſt encore en …
pagne, & de Picar[die] …
labouer, comme o…
d'où vient que Du …
le travail du labou[r] …
AHANER. verb. n…
gue. *Exanlare labo*[…]
nir ici.
AHANER, ſignifioi[t] …
terre. En ce ſens il …
AHANER, ſe dit fig[urément] …
la peine à prendre …
ſon conſentement …
res, & bas. Quelqu[…]
ner. Voyez ENHA[…]

AHERDRE, & A…
cher, addonner. BO…

> *Ceux qui ne ſ*[…]
> *La vie leur co*[…]

AHEURTEMEN[T] …
qui nous rend ſi fo…
peut perſuader le c…
pur *aheurtement* qu…
AHEURTER. v. …
ſonnel. Se préoccup[er] …
peut détromper. *In*[…]
permanere. L'homm[e] …
que quand une fois …
rir de ſa préoccup[ation] …
homme qui s'*aheu*[…]
AHEURTÉ, ÉE. pa[rt.] …
ſententia. Il eſt *ah*[…]
aheurté.

AHI. *Heu!* C'eſt une …
le mouvement nat[urel] …
Ahi, Ahi, à l'aid[e] …
MOL. Elle ſert a…
pris. *Ah! Ahi* la …
vous là?

AHMELLE. ſ. f. …
bre depuis quelque …
buë, de diſſoudre …
eſt le nom que les …
ſçai, dit M. Hotto[n] …
II. p. 648. ſi quelq[…]
vée, lorſque j'avo[is] …
l'extrémité de ſes …
celles du Chryſant[hème] …
quarrée, & porte …
& ſemblables à cel[les] …
& qui ſont un peu …
l'eſpèce du chanvr[e] …
Bidens; & qu'on p…
na, ou *Bidens urti*[…]

AHONTAGE. …
honte. BOREL.
AHONTER. Ce …
voir affront.

> *A donc y'*[…]
> *Honte, j'a*[…]
> *Car lécher*[…]
> *Que trop* […]

AHOUAI. ſ. m. …
tartique pag. 66. …
dont les feuilles …

Ce mot & le ſuivant viennent d'*ἄω*, *ſpiro*.

Ménage dérive *aban* de l'Italien *affano*, qui ſignifie *peine*, & *travail*. Paſquier & Nicod le dérivent de *ban*, qui eſt le cri que font les Charpentiers en fendant du bois, & c'eſt l'étymologie la plus vraiſemblable. D'autres de *anhelitus*, qui vient du Grec ἆσθμα, qui ſignifie, *difficulté de reſpirer*.

On diſoit autrefois, Terre *ahanable*, pour dire, *labourable*. *Ager arabilis*. Il eſt encore en uſage parmi quelques Laboureurs de Champagne, & de Picardie; auſſi bien qu'*ahaner* la terre, pour dire *labourer*, comme on voit dans la Somme rurale de Boutillier; d'où vient que Du Cange dérive ce mot de *anhelare*, à cauſe que le travail du labourage eſt violent.

AHANER. verb. neut. Souffrir beaucoup de peine & de fatigue. *Exantlare laborem*. Il a fallu bien *ahaner* avant que de venir ici.

Ahaner, ſignifioit autrefois *Labourer*; & on diſoit *ahaner* la terre. En ce ſens il étoit actif. *Arare*.

Ahaner, ſe dit figurément en Morale de l'eſprit, quand il a de la peine à prendre ſes réſolutions. Il a beaucoup *ahané* à donner ſon conſentement à cette affaire. Tous ces mots ſont populaires, & bas. Quelques Auteurs ont dit *enhanner*, au lieu de *ahanner*. Voyez ENHANNER.

AHE.

AHERDRE, & AHERDER. Vieux mot, qui ſignifie *attacher*, *addonner*. Borel.

> *Ceux qui ne ſi voudront* aherdre,
> *La vie leur conviendra perdre*. R. De La Rose.

AHEURTEMENT. ſ. f. Préoccupation, obſtination, opiniâtreté qui nous rend ſi fort attachez à un ſentiment, qu'on ne nous peut perſuader le contraire. *Obſtinatio*, *pertinacia*. C'eſt par un pur *aheurtement* qu'il n'a pas été de l'avis des autres.

AHEURTER. v. neut. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se préoccuper fortement d'une opinion dont on ne nous peut détromper. *In ſua ſententia obſtinare*, *obſtinato animo perſtare*, *permanere*. L'homme eſt ſi naturellement jaloux de ſes ſentimens, que quand une fois il s'*aheurte* à une opinion, on ne le peut guérir de ſa préoccupation. On le dit auſſi abſolument: C'eſt un homme qui s'*aheurte*.

Aheurté, ée. part. & adj. *Obſtinatus*, *pertinax*, *obfirmatus in ſententia*. Il eſt *aheurté* à ſon ſens. Scar. C'eſt un homme *aheurté*.

AHI.

AHI. *Heu!* C'eſt une ſorte d'interjection inventée pour marquer le mouvement naturel d'une perſonne qui ſent de la douleur. *Ahi*, *Ahi*; à l'aide, au meurtre, au ſecours, on m'aſſomme. Mol. Elle ſert auſſi à marquer quelque dégoût, quelque mépris. *Ahi*! *Ahi* laiſſons cela, je vous prie. *Ahi*! que me dites-vous là?

AHM.

AHMELLE. ſ. f. *Ahmella*. Plante de l'Iſle de Ceïlan fort célébre depuis quelques années, à cauſe de la vertu qu'on lui attribuë, de diſſoudre la pièrre, ou de la réduire en poudre. *Ahmelle* eſt le nom que les habitans de l'Iſle de Ceïlan lui donnent. Je ne ſçai, dit M. Hotton, dans les Tranſactions *philoſophiques* Tom. II. p. 648. ſi quelqu'un a encore cette herbe; mais je l'ai cultivée, lorſque j'avois l'Intendance du Jardin d'Amſterdam. A l'extrémité de ſes branches elle jette des fleurs très ſemblables à celles du Chryſanthemum. Sa ſemence eſt fourchuë. Sa tige eſt quarrée, & porte des feuilles diſpoſées vis-à-vis l'une de l'autre, & ſemblables à celles de l'ortie morte, *lamii*, ou de l'ortie, *urtica*, & qui ſont un peu âcres; ce qui montre que l'*Ahmelle* eſt de l'eſpèce du chanvre, que Ceſalpinus & M. Tournefort appellent *Bidens*; & qu'on pourroit aſſez juſtement la nommer, *Cannabina*, ou *Bidens urticæ folium Indicum Lithontripticum*.

AHO.

AHONTAGE. On trouvé ce mot dans un Ovide mſ. pour dire, *honte*. Borel.

AHONTER. Ce mot, dans le *Roman de la Roſe*, veut dire *recevoir affront*.

> *A donc répondit jalouſie*,
> *Honte, j'ay paour d'être trahie*,
> *Car lécherie eſt tant montée*,
> *Que trop pourroit être* ahontée.

AHOUAI. ſ. m. Arbre venimeux dont parle *Thevet*, *France antartique pag.* 66. qu'il dit être de la groſſeur de nos poiriers, & dont les feuilles ſont longues de trois à quatre doigts, & larges de deux; ſes fruits ſont gros comme une chataigne moyenne. Piſon fait mention de deux eſpèces de cet arbre; l'une qui porte des fruits gros comme des chataignes, & l'autre qui en donne d'auſſi petits qu'une aveline. Le P. Plumier en a décrit une eſpèce, dont les feuilles ſont longues & plus étroites que celles du laurier roſe, ſes fleurs ſont d'une ſeule pièce en forme d'entonnoir, & fenduës à leurs bords. Le piſtile qui s'emboëtte avec la fleur devient un fruit charnu gros comme une poire, & renferme un noyau triangulaire, dur, diviſé en deux loges, qui contiennent chacune une amande. Il arrive ſouvent qu'une de ces amandes avorte. Cet arbriſſeau donne du lait en quelque endroit qu'on le bleſſe. Il eſt figuré dans *Hernand. hiſt. Mexic.* ſous le nom d'*Yccotli pag.* 443. & il eſt nommé par Plukenet *Nerio affinis*, *anguſti folia*, *flore luteo*, *Americana Phytogr. Tab.* 207. *fig.* 3. Il y en a une quatrième eſpèce dans le premier Volume de *Hortus Malabaricus* pag. 71. indiqué ſous le nom d'*Odallam*. Les Indiens après avoir ôté les amandes des noyaux, les enfilent, & en font des jartières, des tablièrs, des ceintures, &c. qu'ils portent pour chaſſer les animaux ſauvages, ou ſe faire entendre de leurs camarades, par le bruit que font ces noyaux en ſe heurtant les uns contre les autres. On peut voir ces ſortes d'ajuſtemens dans Garcias des jardins & dans Cluſius.

AHU.

AHURIR. v. act. Vieux mot, dont on ſe ſert encore en quelques Provinces. Affliger quelqu'un, le rendre tout interdit, en lui annonçant un nouvelle fâcheuſe. *Obſtupefacere*.

AIA.

AIABUTIPITA. ſ. m. Arbriſſeau du Bréſil. Il porte un fruit noir, & pareil aux amandes, dont les Sauvages tirent une huile pour fortifier les membres affoiblis.

AJAMBÉE. ſ. f. Voyez Enjambée.

AJAMBER. v. act. Voyez Enjamber.

AJAX. ſ. m. Nom propre d'homme. Il y avoit deux *Ajax* au ſiège de Troye. L'un fils d'Oilée Roi des Locriens, & l'autre fils de Télamon & d'Héſione fille de Laomédon. Celui-ci entra dans une ſi grande fureur de ce que les Grecs lui avoient préferé Uliſſe, en lui donnant les armes d'Achille, qu'il ſe jetta ſur un troupeau, & le tua, croyant tuer les Atrides & Uliſſe. De là vint le nom *Ajax* dont nous allons parler.

Ajax. ſ. m. Nom d'une danſe furieuſe chez les Grecs, ainſi nommée parce qu'on imitoit la fureur d'Ajax. Lucien en parle à la fin de ſon Traité de la danſe, & dit Danſer l'*Ajax*, ὀρχήσαδς τὶς Αἴαντα. Il y avoit auſſi à Salamine une Fête à l'honneur d'Ajax, nommée Αἰάντια. Les *Ajanties*.

Ajax, eſt encore le nom d'une Tragédie. L'*Ajax* de Sophocle. Pour le lieu de la Scène il ne faut que lire le *Rudeus* de Plaute, avec ſon *Curcullio*, les Grenoüilles d'Ariſtophane, & l'*Ajax* de Sophocle, où par une infinité d'adreſſes les ſingularitez du lieu repreſenté par l'Avant-Scène ſont clairement déſignez. D'Aubignac.

AIC.

AICARDE. Nom propre. Voyez ACHART.

AICE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois Territoire, païs, contrée. *Tractus*, *pagus*. Il eſt encore en uſage en Auvergne.

AICHAR. ſ. m. & nom propre d'homme. *Aicharius*, *Acharius*. S. Achaire, que quelques-uns nomment S. *Aichar*, donna une ſi haute opinion de ſa vertu, & de ſa capacité, qu'après la mort d'Évroul Evêque de Noyon, que l'on rapporte à l'an 621. il fut choiſi pour remplir ſa place. Baill.

AID.

AIDANCE. ſ. f. Vieux mot. Aide, ſecours.

> *Et vous li ſarez en* aidance.

AIDE. ſ. f. Aſſiſtance, ſecours qu'on prête à quelqu'un, quand il n'a pas aſſez de force pour faire quelque choſe, ou éviter quelque mal. *Auxilium*, *adjumentum*. Cet homme eût été aſſaſſiné, ſi ſon ami ne fût accouru à ſon *aide*. Il faut inceſſamment appeller Dieu à nôtre *aide*; c'eſt-à-dire, implorer la grace de ſon ſecours dans toutes nos actions. C'eſt le dernier des maux d'implorer l'*aide* d'un traître. Ablanc. Le Sage eſt Roi ſans l'*aide* de la fortune. Balz. C'eſt dans les livres qu'on trouve de l'expérience ſans l'*aide* de la vieilleſſe, & du jugement qui ne coûte rien. M. Scud.

Aide, ſignifie quelquefois, Faveur, ſupport, protection. *Favor*, *ſtudium*, *gratia*. Il a à la Cour un patron qui lui a offert toute ſorte d'*aide* & de faveur. Il eſt ſorti de cette affaire par l'*aide* & faveur de ſon Rapporteur. Cette veuve eſt maintenant ſans *aide* & ſans appui.

A i d e, ſe dit quelquefois des choſes inanimées, & des cauſes inſtrumentales. *Opis.* On ne peut appercevoir les ſatellites de Saturne ſans l'aide de grandes lunettes. On ne peut remuer les grands fardeaux qu'à l'*aide* des machines. Les ennemis ſe ſont coulez ſecrettement dans la place à l'*aide* d'un bois, à la faveur d'un rideau qui les a dérobez à nôtre vuë. Il eſt arrivé au camp à l'*aide*, à la faveur de ce convoi. La ſédition fut étouſée à l'*aide* des Troupes. A b l a n c.

> *La Satyre ſouvent à l'*aide *d'un bon mot,*
> *Va venger la raiſon des attentats d'un ſot.* B o i l.
>
> *Que tu ſçais bien, Racine, à l'*aide *d'un Acteur,*
> *Emouvoir, étonner, ravir un Spectateur.* I d.

A i d e, eſt auſſi quelquefois ſubſt. maſc. & fém. & ſignifie la perſonne qui prête ce ſecours. *Adjutor, adjutrix.* Dieu après avoir créé l'homme dit, Faiſons-lui une *aide*; il lui donna la femme pour *aide*, pour l'aſſiſter en tous ſes beſoins.

On dit auſſi, des *Aides* de cerémonies, & en pluſieurs autres fonctions, où il y a des Officiers qui ſervent à ſoulager ceux qui ont trop d'emploi.

On appelle un *Aide* de cuiſine, un *Aide* de ſommelerie, un ſecond Cuiſinier & Sommelier, ou le compagnon qui les ſert & les ſoulage, quand ils ont trop de beſogne.

On dit auſſi un *Aide* de Panneterie, d'Échançonnerie, de Fouriére, &c. & généralement dans tous les petits Offices de la Maiſon du Roi il y a des Chefs, & des *Aides* en titre d'Office, qui ont des gages, & ſont couchez ſur l'état.

En Architecture on appelle *aide*, tous les petits lieux qui ſont à côté des plus grands pour leur ſervir de décharge.

En Maçonnerie, un *Aide* à Maçon & à Couvreur, c'eſt celui qui leur ſert à apporter les matériaux dont ils ont beſoin.

Un *Aide* de Mouleurs de bois, eſt un Officier de ville, ou Gagnedenier, qui aide à ranger le bois dans la membrure.

Les *Aides* des Maitres des ponts & pertuis ſont appellez *Chableurs*, qui aident à faire paſſer les bateaux en ces lieux difficiles. Voyez les Ordonnances de la Ville de Paris, qui contiennent les réglemens faits à leur égard.

A i d e, eſt auſſi celui qu'on donne pour compagnon à un autre, pour contribuer avec lui, & lui aider à ſupporter les frais d'un logement de gens de guerre, pour faire des corvées, pour fournir des chariots, ou des pionniers, ou des étappes, & autres charges & impoſitions publiques & paſſagéres.

Sur la mer on a coutume d'apparier deux matelots & deux ſoldats pour ſe ſervir d'*aides* l'un à l'autre, & s'aſſiſter réciproquement en tous leurs beſoins & fonctions; & cela à l'imitation des armées Romaines, où on nommoit cette ſorte d'*aide*, *Optio caſtrenſis, quia ſibi mutuò opem ferebant.* On appelle cela aujourd'hui *amateloter.*

A i d e de Plongeur. Terme de marine en uſage dans la pêche des perles, où chaque plongeur a deux *aides*, qu'on appelle autrement Aſſiſtans ou Pêcheurs, Aſſiſtans. Ces *aides* ne plongent point, mais ils reſtent dans la barque attentifs au ſignal que leur donnera le plongeur, par le moyen de la corde qui eſt attachée à ſon corps par un bout & amarrée par l'autre ſur le bord de la barque pour les tirer du fond de l'eau. Dès que les plongeurs ſe ſentent preſſez ils tirent la corde où leur ſac eſt attaché, & ils s'y attachent eux mêmes fortement avec les mains. Alors les deux *aides*, qui ſont dans la barque, les guindent en l'air & les déchargent de leur pêche. P. L e C o m t e. Voyez A s s i s t a n t & P e r l e, où nous parlerons de la maniére dont ſe fait la pêche des perles.

A i d e, en termes canoniques, ſe dit d'une Égliſe ou Chapelle, qu'en Droit on appelle *ſuccurſale*, & qu'on bâtit pour la commodité des parroiſſiens, quand l'Égliſe parroiſſiale eſt trop éloignée, ou n'eſt pas aſſez grande pour contenir tout le peuple. *Templum vicarium.* La Parroiſſe de Saint Paul a une *aide* au fauxbourg St Antoine.

A i d e. C'eſt un terme de Religion, qui ſignifie une Religieuſe qui *aide* celle qui eſt en charge. Donner une *aide* à une Officiére. *Adjutrix.*

A i d e d e C a m p. ſ.m. C'eſt un Terme de guerre qui ſignifie, Un Officier d'armée qui porte les ordres des Officiers Généraux partout où il eſt beſoin. *Ferendis Ducum imperiis Præfectus.* C'eſt ordinairement un Volontaire de qualité à qui on donne cet emploi ou commiſſion.

A i d e-M a j o r, eſt un Officier de guerre qui ſert auprès du Major, & qui en fait la fonction en ſon abſence. *Præfecti caſtrorum*, ou *militum, vicarius.* Il y en a pluſieurs dans les places ſelon leur grandeur, ou leur importance. Il y en a auſſi dans les divers corps de troupes. Chaque régiment de cavalerie en a un; ceux d'infanterie deux. Ceux des Gardes en ont quatre. Il y a d'ordinaire un *Aide-Major* pour chaque bataillon.

A i d e d e R e l i e f. Droit qui eſt dû en certaines Provinces aux héritiers du Seigneur immédiat, pour leur aider à relever leur fief envers le Seigneur ſupérieur. *Inſtaurativi prædii ſubſidiaria penſio.* En Normandie on paye la moitié du relief, pour l'*aide de relief*: & il ne ſe paye que par ceux qui tiennent un fief, & ſeulement en cas de mort du Seigneur dont il reléve immédiatement.

On a appellé auſſi *aides de relief*, celles qu'un vaſſal étoit tenu de payer aux héritiers de ſon Seigneur décédé, pour leur aider à relever leur fief, ou payer le relief au fief chevel, ou dominant.

A i d e-c h e v e l. Droit qui eſt dû par les vaſſaux à leur Chef Seigneur; & duquel ils ſont relevans. *Tributum clientelare, Tributi clientelaris penſio.* Il y en a de trois ſortes. L'un eſt l'*aide* de Chevalerie; il ſe paye quand le fils aîné du Seigneur eſt fait Chevalier. Comme aujourd'hui l'ancien ordre de faire des Chevaliers eſt changé, ce droit ne peut être éxigé que pour l'Ordre du Saint Eſprit. L'autre s'appelle *aide* de mariage; lorſque le Seigneur marie ſa fille. Le dernier Hiſtorien d'Angleterre croit que ces taxes furent établies en ce Royaume par le Conquérant, qui les y fit paſſer de Normandie. Cependant la premiére à laquelle l'hiſtoire donne ce nom ne fut levée que par Henri I. en conſidération du mariage de Matilde ſa fille avec l'Empereur Henri V. Le dernier eſt l'*aide* de rançon; lorſque le Seigneur eſt fait priſonnier: c'eſt un ſecours favorable que ſes vaſſaux ne lui peuvent refuſer. La Coutume de Bourgogne ajoûte une quatriéme eſpéce d'*aide-chevel*, lorſque le Seigneur veut aller en Jéruſalem. Ces *aides-chevels* ſont en uſage preſque par tout le Royaume. Bouteiller rapporte que de ſon tems, & ſous Charles IV. ces *aides* dépendoient de l'honnêteté, & de la bienveillance des vaſſaux; c'eſt pourquoi on les appelloit *Droits de complaiſance. Tributum clientelare arbitrarium.* Peut-être que les Seigneurs ont impoſé cette marque de ſervitude ſur les vaſſaux, à l'exemple des Patrons de l'ancienne Rome, qui recevoient des preſens de leurs cliens, & de leurs affranchis, ou pour doter leurs filles, ou à certains jours ſolemnels, comme le jour de leur naiſſance. On nomme ces droits, *aides-chevels*, parce qu'ils ſont dûs au Chef Seigneur; *quia capitali Domino debentur.*

Les Evêques ont auſſi levé des *aides* ſur les Eccléſiaſtiques, qu'ils appelloient *Coutumes Epiſcopales*, ou *Synodales*, quelquefois *Denier de Pâques.* On les payoit au tems de leur ſacre & joyeux avenement, ou lorſqu'ils recevoient les Rois chez eux, ou lorſqu'ils étoient appellez par le Pape pour venir en ſa Cour, ou à un Concile, comme auſſi lorſqu'ils alloient prendre à Rome le *pallium.*

Les Archidiacres éxigeoient auſſi des *aides* ſur les Prêtres de leur Archidiaconé. Voyez dans Monſieur Du Cange des preuves & des éxemples de toutes ces choſes qu'il a recherchées fort curieuſement.

Le droit d'*aides*, eſt auſſi un droit établi par pluſieurs Coutumes. *Jus exigendi Tributa, Vectigalia.* Il étoit dû autrefois par le vaſſal au Seigneur féodal, & étoit différent ſuivant les lieux. Il ſe payoit particuliérement en trois cas; lorſque le Seigneur faiſoit ſon fils aîné Chevalier, ou lorſqu'il marioit ſa fille aînée, ou lorſqu'il étoit fait priſonnier des ennemis, pour payer ſa rançon: c'eſt ce qu'on appelloit *loyaux*, ou *leaux aides*, & *devoirs*, ou *aides coutumiéres* & *communes*, ou *aides-chevels*, ou *aides de nobleſſe*, qui étoient dûës de droit & par la coutume. *Legitima penſionis clientelaris ſubſidia.* Voyez les exemples qu'en rapporte le P. Daniel. hiſt. de France. T. II. p. 827. & 833. Il y avoit auſſi des *aides raiſonnables*, qu'on donnoit au Seigneur en cas de néceſſité, & qu'on taxoit raiſonnablement ſelon les facultez de chacun, noble, ou roturier. On appelloit auſſi *aides libres & gracieuſes*, celles qui étoient offertes volontairement au Seigneur par les ſujets dans les néceſſitez imprévuës. Il y a des lettres du Roi Jean de l'an 1353. par leſquelles il déclare qu'il tient pour ſubſides & *aides gracieuſes* certaines ſommes levées ſur les Nobles, le Clergé, & le peuple. On a ajoûté aux *aides loyaux* celles qu'on a appellées *pour l'allée d'outre-mer*, enſuite d'une *aide* qu'établit Louïs VII. pour le voyage de la Terre-Sainte, qui fut payée par toutes ſortes de perſonnes, ſans diſtinction de ſexe, ni d'âge, ni de dignité.

On a payé auſſi des *aides*, tant au Roi, qu'aux Seigneurs, en pluſieurs autres occaſions. On payoit une *aide* au Seigneur quand il vouloit acheter une terre: ce qui n'arrivoit qu'une fois en ſa vie. Il y avoit des *aides* pour la fortification des places & des maiſons royales; d'autres pour la défenſe de la terre contre l'invaſion des ennemis; d'autres pour faire un voyage en la Cour de l'Empereur. Il y avoit des *aides de l'oſt*, & *de chevauchée*, qu'on devoit au Seigneur, quand on ne pouvoit pas lui rendre ſervice en perſonne à l'armée.

AIDES. ſ. f. plur. Il étoit autrefois maſculin. *Tributa, vectigalia.* C'eſt en général toute impoſition de deniers extraordinaires, que le Roi léve ſur le peuple pour ſoutenir les charges de ſon

Etat

Etat, auxquelles le revenu de ſon Domaine ne pourroit ſuffire.

Les *Aides* ont été nommées d'abord ainſi, à cauſe que c'étoient des ſubſides que les États conſentoient être levez ſur le peuple, pour aider les Rois à ſoutenir les guerres. On appella Généraux des *Aides*, ceux qui étoient nommez par les États, pour recevoir ces deniers, & qui avoient l'intendance générale ſur tout le Royaume, pour en prendre la direction, & en rendre compte aux États. On appelloit Élûs ceux qui avoient la direction particuliére des *Aides* dans chaque Province. Dans l'inſtitution ils étoient tous choiſis par les États, & confirmez par le Roi. Depuis le Roi pourvut ſeul à ces charges, qui devenoient très-importantes à cauſe du maniment des Finances. Ces *Aides* ne furent impoſées au commencement que pour un an, & puis pour deux ou trois ans; & enfin elles devinrent perpétuelles.

AIDES, ſe dit particuliérement des deniers que le Roi léve ſur les marchandiſes qui ſe vendent, & ſe tranſportent dedans & dehors ſon Royaume. La ferme des *Aides* étoit autrefois diſtinguée, & maintenant eſt unie à celle des Gabelles, & autres impoſitions. Ainſi les *Aides* répondent au mot Latin *vectigal, à vehendis mercibus*; & elles ſont payées par toutes ſortes de perſonnes privilégiées, ou non. C'eſt par-là qu'elles différent des tailles, parceque les tailles ne ſe payent que par les roturiers, & ſont une eſpéce de capitation qui répond au Latin *tributum*.

Cour des *Aides*, eſt une juriſdiction ſouveraine établie en pluſieurs endroits du Royaume pour juger des différends qui arrivent ſur le payement des *Aides*, & de tous les autres deniers royaux, à la réſerve du Domaine, &c. *Rei Tributariæ Supremum Tribunal, Conſilium. Curia ſubſidiorum. Oblationum*, ou *Oblationis Senatus ſummi vectigalium Judices.* Quelques-uns les ont appellez *viginti quatuor viri vectigales*, ou *Generales ærarii.* Anciennement il n'y avoit point en France de Juriſdiction particuliére pour les *Aides*. Les États du Royaume qui avoient conſenti à ces impôts, conſtituoient des Généraux des *Aides*, à qui ils en commettoient la direction générale par tout le Royaume; & des *Elus* pour chaque Province. Mais les Rois s'étant attribué la nomination à ces charges, ils donnérent auſſi le pouvoir aux Généraux des *Aides* de rendre la Juſtice, & de juger en dernier reſſort les appels des ſentences rendues par les Élûs, qui étoient les Juges inférieurs. Mais ce fut Charles VI. qui le premier mit quelque diſtinction entre les Officiers des Finances, & ceux de la Juſtice. Par ſon Édit de 1388. il nomma des Généraux pour les *Aides*, & des Généraux pour la diſtribution de la Juſtice ſur le fait des *Aides*; qui exercérent leurs fonctions ſéparement. Par un autre Édit de 1404. on conſtitua trois Conſeillers Généraux avec l'Archevêque de Bezançon, qui étoit le Préſident, pour l'adminiſtration de la Juſtice. Cependant pluſieurs années s'écoulérent avant que cette Compagnie fût érigée en Cour ſouveraine, quoique ceux qui la compoſoient jugeaſſent en dernier reſſort. Lorſque Charles VII. rentra dans Paris en 1436. elle n'étoit point encore cenſée faire corps. PASQ. Ce fut François I. qui établit les Généraux des *Aides* ſur le fait de la juſtice: c'eſt ce qu'on a appellé depuis, *Cour des Aides*.

On appelle auſſi le lieu où l'on tient ce Tribunal, La Cour des *Aides*. Le Greffe, la beuvette de la Cour des *Aides*.

AIDES, en termes de Manége, ſe dit des ſecours & des ſoutiens que tire le Cavalier des effets moderez de la bride, de l'éperon, du poinçon, du caveçon, de la gaule, du ſon de la voix, du mouvement des jambes & des cuiſſes, pour faire manier un cheval comme il lui plaît. *Adjumenta.* Ce cheval connoît les *aides*, obéit, répond aux *aides*; prend les *aides* avec beaucoup de facilité, & de vigueur. Ce ſauteur alloit extrêmement haut & juſte en ſes ſauts, & ſans aucune *aide*. NEWCASTLE. Ce cavalier donne les *aides* extrêmement fines: pour exprimer qu'il manie le cheval à-propos, & lui fait remarquer avec juſteſſe ſes tems, & ſes mouvemens. Les *aides* dont on ſe ſert pour faire aller un Cheval par airs, & celles dont on ſe ſert pour le faire aller ſur le terrein, ſont bien différentes. NEWCASTLE. Il y a trois *aides* différentes qui ſe font ayant la reſne de dedans du caveçon à la main. La premiére eſt de mettre l'épaule de dehors du cheval en dedans; la ſeconde eſt de lui mettre auſſi en dedans l'épaule de dedans, & la troiſiéme eſt de lui arrêter les épaules. ID. Il y a les *aides* des éperons, les *aides* ſecrettes du gras de la jambe & des éperons, les *aides* de la houſſine, les *aides* ſecrettes du corps du cavalier. Les *aides* du corps doivent être fort douces.

A L'AIDE. adv. Crier au meurtre. *A l'aide.* On me tuë, on m'aſſaſſine. *Adeſte, ferte opem.*

AIDE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit avec un ton admiratif, Dieu nous ſoit en *aide*, dans quelque accident ſurprenant: Et Dieu vous ſoit en *aide*, à ceux qui éternüent, ou à des gueux & à des importuns qu'on conduit, & qu'on veut renvoyer. *Adſit Deus: Deus adjuvet.*

Enfin il n'eſt rien tel que d'avoir un mari:
Ne fût ce que pour l'heur d'avoir qui vous ſaluë,
D'un Dieu vous ſoit en aide alors qu'on éternue. MOL.

On dit, Bon droit a beſoin d'*aide*; pour dire, Ce n'eſt pas aſſez que d'avoir une bonne cauſe, il faut bien encore la ſolliciter. Un peu d'*aide* fait grand bien. On dit d'un homme qui va aux emprunts chez ſes amis, d'un Auteur qui ſe fait aider par un autre, ou d'une coquette qui ne ſe contente pas de ſon mari, qu'ils vont *à la Cour des Aides.* Tout cela eſt bas & populaire.

AIDER. v. act. Secourir quelqu'un; lui prêter ſon aide & ſon aſſiſtance. *Opitulari, auxiliari, opem ferre.* Il régit indifféremment le datif & l'accuſatif de la perſonne. *Aider* quelqu'un. *Aider* à quelqu'un. Dieu nous ordonne d'*aider* les pauvres, d'*aider* aux pauvres. Il y a pourtant des gens qui mettent quelque différence entre *aider* quelqu'un, & *aider* à quelqu'un. *Aider* quelqu'un, c'eſt lui donner ſeulement quelque ſecours, & quelque aſſiſtance: au lieu qu'*aider* à quelqu'un, c'eſt partager avec lui le travail & la peine. Il y en a d'autres qui y mettent une autre différence, & qui diſent que *aider* régit l'accuſatif quand il ſe dit des perſonnes, & le datif quand il ſe dit des choſes. Apollon *aide* à la naiſſance des beaux eſprits. GOMBER. *Aider* à la fortune de quelqu'un. VAUG. Il faut encore remarquer ſur le verbe *aider* que quand il régit l'accuſatif de la perſonne, il régit l'ablatif de la choſe. *Aider* quelqu'un de ſon crédit. ABLANC. Il *aidoit* ſes voiſins de ſes biens. Il faut *aider* ſes amis de ſa bourſe.

AIDER. Quand ce verbe eſt ſuivi immédiatement d'un autre verbe, il régit l'infinitif précédé de la particule *a*; & alors il ſignifie, Être utile, ſervir, contribuer, participer au ſuccès d'une choſe, & s'employer pour la faire réüſſir. *Aider* quelqu'un à porter un fardeau. Elle n'avoit perſonne qui lui *aidât* à faire les funérailles de ſa mére. Les petites rentes *aident* à vivre.

AIDER, ſe dit auſſi des choſes inanimées, pour marquer les utilitez qu'on en tire. *Adjuvare, juvare, adjumento eſſe.* Les machines ont été inventées pour *aider* les hommes à remüer de gros fardeaux. Un peu de vin pur après le repas, *aide* à la digeſtion. On voit tous les jours des hommes avec peu de mérite, *aidez* du haſard, & de la fortune, aquérir de la réputation. P. BOURD. En ce ſens, il ſe dit quelquefois pour ſignifier tout le contraire d'un ſecours, d'une utilité. La perte de ce vaiſſeau a beaucoup *aidé* à la banqueroute de ce Marchand. Sa derniére débauche n'a pas peu *aidé* à le faire mourir. Cette aventure a beaucoup *aidé* à le perdre dans l'eſprit des honnêtes gens.

AIDER, ſe dit auſſi en matiére ſpirituelle. La grace *aide* un pecheur à ſe convertir. En vain travaillons-nous, ſi Dieu ne nous *aide*. Il faut *aider* la liberté de celui qui nous avertit, en recevant facilement ſes avis. S. EVR. Une gloſe *aide* à faire entendre le texte. Cet Avocat l'a *aidé* de ſon conſeil. Le repos d'eſprit *aide* à la guériſon d'un malade. Les premiers Chrétiens n'ont pas laiſſé d'*aider* & de ſoutenir leur foi imparfaite ſur la Sainte Trinité.

On dit au jeu de la bête, qu'il faut *aider* au Contre, pour dire, tâcher de le faire perdre. *Aider* à marcher à une Dame, pour dire, lui donner la main. *Aider* à la Meſſe, pour dire, y ſervir, y répondre. *Miniſtrare ſacro.*

On dit au Manége, *Aider* un cheval, lorſque l'adreſſe & le ſecours du cavalier lui *aide* à travailler à-propos, & à lui faire marquer ſes tems avec juſteſſe par les *aides* de la langue, de la main, de la jambe, du talon, de la bride, de la gaule, &c. Mr Ménage dérive ce mot de l'Italien *aitare*, qui eſt fait du Latin *adjutare*, qui ſe trouve dans Ennius, dans Plaute, dans Térence, & même ſur des médailles du bas Empire; d'où les Eſpagnols on fait *adjudant*.

AIDER, s'employe ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie alors, Se ſervir de quelque choſe. *Uti aliqua re, adhibere aliquid.* Un paralitique ne ſe peut *aider* de ſes membres. Un gaucher ne s'*aide* pas ſi bien de ſa droite que de ſa gauche. Dans la néceſſité on s'*aide* de tout ce que l'on trouve. Ce cavalier s'*aide* auſſi bien de la plume que de l'épée. Il ne s'*aide* point, il demeure les bras croiſez. ABLANC. S'*aider* des armes de la Foi. GOMBER.

On dit au Palais, qu'un homme s'*aide* d'une piéce, quand il la produit pour en tirer quelque avantage, ou induction. On n'eſt point reçu à s'inſcrire en faux contre un acte qu'a produit une partie adverſe, que le Juge ne lui ait fait faire une déclaration préciſe ſi elle s'en veut *aider*. Les préſomptions ſont des adminicules de preuve qui *aident* à la conviction d'un accuſé.

On dit auſſi abſolument, & dans la converſation commune, qu'il faut qu'un homme s'*aide*; pour dire, qu'il faſſe un effort de lui-même, pour profiter du ſecours qu'on lui veut donner. *Conari, eniti.* Je ne puis pas vous prêter toute la ſomme que vous me demandez, il faut que vous vous *aidiez*, que vous cherchiez le

reſte ailleurs. On dit à des domeſtiques, Tenez, voilà de quoi manger, *aidez-vous*.

Ce verbe devient quelquefois réciproque, en y prépoſant la particule *entre*. Il faut que les hommes s'*entr'aident*, qu'ils s'*aident* l'un l'autre, & ſe prêtent un mutuel ſecours. *Mutuam ſibi opem, operam præſtare, navare.*

AIDER, ſe dit proverbialement en ces phraſes: Dieu *aide* à trois ſortes de perſonnes, aux fous, aux enfans, & aux yvrognes. On dit auſſi, *Aide*-toi & Dieu t'*aidera*, pour dire, qu'on n'obtient rien de Dieu ſans travailler ſoi-même au ſuccès de ſes entrepriſes, & que les pareſſeux ne doivent attendre aucun ſecours de la Providence, ſuivant ce proverbe Eſpagnol.

A quien madruga, Dios le ayuda.
A qui ſe leve matin,
Dieu aide *& prête la main.*

On dit auſſi qu'il faut *aider* à la lettre; pour dire, ſuppléer à ce qui manque, deviner à demi-mot, excuſer les petits défauts qui ſont en quelque choſe. On dit auſſi, *Aider* à la lettre, lorſqu'on ajoute quelque choſe du ſien en une narration, & qu'on ne la fait pas comme la choſe eſt arrivée.

Chez les Anciens c'étoit une formule de jurement de dire, *Ainſi m'aide Dieu, Ità me Deus adjuvet*, c'eſt-à-dire, qu'on prend Dieu à témoin de la ſincerité de ſa promeſſe, & qu'on fait une eſpèce d'imprécation ſur ſoi-même, en cas qu'on vienne à y manquer par ſa faute. Et le ſens eſt, que Dieu m'*aide*, de la même manière que je promets. Ainſi que je promets cela, ainſi Dieu m'*aide*, ou, ce qui revient au même; Je veux n'être point *aidé* de Dieu, ſi je ne promets pas cela véritablement, & ſincèrement.

AIDÉ, ÉE. part. paſſ. *Adjutus, nixus, fretus*. Un homme *aidé* de la faveur de ſon Prince peut entreprendre beaucoup de choſes.

AIDANT. autre part. & adj. Celui qui aide. *Adjutor, adjutrix*. C'eſt un vieux mot, dont on ne ſe ſert plus guères maintenant. On diſoit autrefois, Malgré lui & ſes *aidans*, dont on a fait ce proverbe corrompu, *Malgré lui, & malgré ſes dents.*

On le dit auſſi abſolument en cette phraſe: *Dieu aidant*, pour dire, S'il plaît à Dieu, moyennant ſon ſecours. *Deo juvante*. Je vous irai voir mardi, *Dieu aidant*. Ce malade guèrira bien-tôt, *Dieu aidant*. Les Grecs diſoient Σὺν θεῷ, & l'on trouve une fois dans Plaute, *Cum Diis*. Ainſi il ne faut pas abſolument blâmer ceux qui diſent en Latin *Cum Deo*.

AÏE.

AÏE. Vieux mot, qui veut dire *aide*.

*Qui ja ne vous faudroit d'*aïe. R. DE PERC.

C'eſt apparemment de là qu'eſt venu l'interjection *Aie*, que nous diſons, quand nous ſentons une douleur ſoudaine. Si quelqu'un nous marche ſur le pied, par exemple, nous nous écrions, *aie!* Comme ſi nous diſions à l'*aide*; de l'*aide*. Quelques-uns écrivent cette interjection *ai*, ou *ahi*; mais ce qu'on vient de dire ſemble plus naturel.

AÏE, Plante de l'Amérique, dont les branches prennent d'elles mêmes à terre, comme le lièrre, mais ſes feüilles ne ſont pas ſi épaiſſes que celles du lièrre. L'*Aie* eſt de la couleur de la queüe du paon noir & azuré. Cette herbe eſt cordiale. *Gonzalve d'Oviedo Sommaire des Indes Occident.* Je trouve encore une racine appellée *Agies*, & qui eſt probablement la même choſe, elle croît en forme de navet dans l'Iſle Eſpagnole, & les habitans s'en ſervent au lieu de pain, dit *Dom Pierre Martyr dans ſon Sommaire des Indes Occidentales.*

AÏE, eſt un mot que les Chartiers diſent à leurs chevaux pour les faire marcher, & qui paroit fait de *aille*, impératif du verbe aller. *I, Ito.*

AIG.

AIGAIL. ſ. m. Roſée qui ſe trouve ſur les feüilles des arbres ou des herbes. *Ros.* MÉNAGE. Il n'eſt pas d'un uſage fort commun.

AIGLANTIER. ſ. m. Arbriſſeau, eſpèce d'épine. Il porte un fruit rouge, dont on fait une tiſane pour prévenir la gravelle. Voyez ESGLANTIER & ROSIER.

AIGLAT. ſ. m. Le petit d'une aigle. *Pullus aquilæ.* Les petits *aiglats* ne prennent pas ſi tôt la queuë blanche. Ce mot n'eſt pas uſité; il faut dire *aiglon*.

Et l'aigle fait ſentir à ſes tendres aiglons,
La clarté du ſoleil au fort de ſes rayons. BOIL.

AIGLE. *Aquila.* Nos Écrivains ont bien de la peine à convenir de ſon genre; mais la plus grande autorité que nous ayons le fait maſculin, & féminin dans le propre, & plus ordinairement maſculin. Pour le figuré il y a quelques diſtinctions à faire, dont on pourra être inſtruit par la lecture des articles qui ſuivent. L'*aigle* eſt le plus grand, le plus fort, & le plus vîte des oiſeaux qui vivent de proye. Il a un bec long & crochu, & les jambes jaunes couvertes d'écailles, les ongles crochus & fort grands, la queuë courte. Son plumage eſt châtain, brun, roux, & blanc. Son bec eſt noir par le bout, & bleuâtre par le milieu, & en quelques autres jaune. Il y a un duvet ſous ſes grandes plumes, dont le tuyau a d'ordinaire neuf lignes de tour. *L'aigle* fait ſon aire ſur les plus hauts rochers des païs d'Occident. Il nourrit ſes petits juſqu'à ce qu'ils ſçachent voler, & alors il les chaſſe de ſon aire. Il ſe nourrit de la chair des oiſeaux ou des lièvres qu'il prend. Il vit fort longtems, & ne meurt ordinairement que parcequ'il ne ſçauroit plus manger. Il a la vûë très-perçante, & de là vient que pour dire qu'une perſonne a bonne vûë, on dit qu'il a des yeux d'*aigle*. TARDIF. FAU. Le P. Ange Jéſuite, dans ſon Optique, dit que la raiſon pour laquelle les *aigles*, qui n'ont pas les fibres des yeux plus fortes que les autres animaux, peuvent cependant regarder plus fixement le ſoleil, & en ſupporter plus facilement les rayons, eſt qu'ils ont deux paupières; l'une dont ils ſe ferment entièrement les yeux, l'autre qui eſt plus délicate, & ſous celle-ci, dont ils ſe les couvrent lorſqu'ils regardent quelque corps lumineux, pour s'en rendre ainſi la lumière plus ſupportable.

Le ſeul nom de Louis redoutable aux Tyrans
Arrêta la fureur de ces fiers conquérans
Fit floter ſur le Rab leurs dépoüilles captives,
Et rendit la victoire aux Aigles *fugitives.* FLECH.

L'*aigle* hait le Roitelet, & en a peur.

On a dreſſé les *aigles* à la volerie, mais elles ne réüſſiſſent qu'en païs de montagnes. L'*aigle* ne peut tenir longtems ſur aile dans les plaines. Elle eſt foible quand elle ſe rabat, & les ſacres la battent, & la tuent. Les Peintres repreſentent Jupiter monté ſur une *aigle*. On appelle de bons yeux des yeux d'*aigle*, parcequ'elle regarde fixément le ſoleil. Un vol d'*aigle*, eſt celui qui s'élève au deſſus des autres oiſeaux. Entre les *aigles* qu'on nourriſſoit dans le Palais de Motezume Roi de Méxique, il y en avoit une ſi grande, qu'elle mangeoit un mouton à tous ſes repas. On dit que l'*aigle* meurt quelquefois de faim, parceque la partie ſupérieure de ſon bec étant recourbée par la pointe, & croiſſant avec l'âge, elle ſe courbe ſi fort en deſſous, qu'elle ferme la partie inférieure, enſorte qu'elle ne peut plus s'ouvrir, ni prendre la nourriture.

On donnoit chez les Grecs le nom d'*aigle* à de certains toits de maiſon qui étoient faits en forme d'*aigle*. *Nous couvrirons vos maiſons en forme d'aigle*, dit Ariſtophane dans ſa Comédie intitulée *des Oiſeaux*. Voyez le Dictionnaire Grec d'Harpocration, ſur le mot Ἀετὸς, qui ſignifie *aigle*.

AIGLE-FAUCON, eſt une *aigle* qui prend les oiſeaux de proye.

AIGLE-D'ORINOQUE. Gros oiſeau de proye qui paſſe ſouvent de la terre ferme aux Antilles. Les premiers habitans de Tabago l'ont ainſi nommé, à cauſe qu'il a la groſſeur & la figure d'une *aigle*, & qu'il ſe voit communément dans la partie méridionale de l'Amérique, qui eſt arroſée de la rivière d'Orinoque. Tout ſon plumage eſt d'un gris clair, marqueté de taches noires, hormis que les extrémitez de ſes ailes & de ſa queuë ſont bordées de jaune. Il a les yeux vifs & perçans, les ailes fort longues, le vol roide & prompt. Il ſe repaît d'autres oiſeaux. Il n'attaque jamais ceux qui ſont plus foibles & ſans défenſe. Il ne ſe ruë point ſur ſon gibier tandis qu'il eſt à terre, ou ſur un arbre; il attend qu'il ait pris l'eſſor, pour le combattre en l'air. LONVILLERS.

Ariſtote & Pline font ſix eſpèces d'*aigles*, auxquelles ils ont donné divers noms Grecs ſur la différence de leur plumage: comme l'*aigle royale* eſt appellée γνήσιος par Ariſtote, & ἀστερίας, à cauſe de la couleur rouſſe & comme dorée de ſes plumes, & que ſes taches rouſſes repreſentent des étoiles. L'*aigle noirâtre*, qui eſt la plus petite de toutes, & la plus vigoureuſe. *Valeria*. L'*aigle à la queuë blanche*. *Pygargus*. L'*aigle de moyenne grandeur*, qui a la queuë grande, & demeure auprès des étangs. *Morphnus*. L'*aigle de mer*, ou orfraye, qui éprouve ſes aiglons aux rayons du ſoleil. *Haliaetus*. L'*aigle barbuë*, qui eſt une eſpèce d'oſſifrage. *Oſſifraga*.

AIGLE, en termes de Blaſon, & de deviſe, eſt féminin. C'eſt le ſymbole de la Royauté, ſelon Philoſtrate, parce que c'eſt le Roi des oiſeaux. L'Empereur la porte dans ſes armes. On la repreſente quelquefois avec une tête, quelquefois avec deux, & en ce cas on la qualifie *éployée*, quoi qu'elle n'ait jamais qu'un corps, deux jambes, & deux ailes ouvertes, & étenduës, montrant entièrement l'eſtomac. Celle de l'Empire eſt de cette ſorte. Il y en a de couronnées, d'autres membrées & becquées de different émail que celui du corps; & même il y en a de monſtrueuſes,

cruelles, qui ont des têtes humaines, & de loup. Les premiers qui ſe trouvent avoir porté l'*aigle* en leurs enſeignes, ſont les Perſans, ſelon le témoignage de Xenophon. Les Romains après avoir porté diverſes autres enſeignes, s'arrêtèrent enfin à l'*aigle*, la ſeconde année du Conſulat de Marius. Avant lui ils portoient indifféremment des loups, des léopards & des *aigles*; ſelon qu'il plaiſoit au Général. On dit que ce fut Conſtantin qui fut auteur de l'*aigle* à deux têtes, pour montrer qu'encore que l'Empire ſemblât diviſé, ce n'étoit néanmoins qu'un corps. D'autres diſent que ce fut Charle-Magne qui remit les *aigles* Romaines dans les étendarts de l'Empire; & qui y ajoûta en même tems une ſeconde tête. Cependant cette opinion eſt détruite par une *aigle* à deux têtes, que Lipſe a obſervée dans la colonne Antonine, & parceque poſtérieurement on ne voit qu'une ſeule tête dans le ſceau de la Bulle d'Or faite du tems de Charles IV. Empereur. Deſorte qu'il y a plus d'apparence à la conjecture du Père Méneſtrier, qui dit que de même que les Empereurs d'Orient, quand il y en avoit deux ſur le trône, marquoient leurs monnoyes d'une croix à double traverſe, que chacun d'eux tenoit d'une main, comme étant le ſceptre des Chrétiens; auſſi firent-ils la même choſe de l'*aigle* dans leurs armoiries; & au lieu de doubler leurs écuſſons & leurs *aigles*, ils les joignirent, & y repréſentèrent deux têtes. Ce que les Empereurs d'Occident ont ſuivi quelque tems après. Un Poëte Italien a dit là-deſſus, qu'on avoit fait de l'*aigle* de l'Empire, un oiſeau bien carnaſſier, en lui donnant deux têtes, & deux becs, pour dévorer davantage. Le P. Papebroch dans le Ve Tome du mois de Mai p. 218. dit qu'il voudroit voir la conjecture du P. Méneſtrier prouvée par d'anciennes monnoyes, que ſans cela il doutera ſi l'uſage de l'*aigle* à deux têtes n'a point été purement arbitraire, comme celui de la croix à double traverſe; qu'au reſte il panche beaucoup à croire que cet uſage de l'*aigle* à deux têtes s'eſt introduit à l'occaſion de deux Empereurs qui auront été en même tems ſur le trône. Il ajoute, que depuis l'*aigle* à deux têtes de la colonne d'Antonin, on n'en trouve plus juſqu'au quatorzième ſiècle ſous Jean Paléologue. Voyez-en la figure dans l'édition de Georg. Codinus faite à Paris. Voyez auſſi Lipſe, *Analecta ad utuit. Roman. L. III. Dial.* 2.

Aigle, Ce mot ſignifie donc quelquefois l'enſeigne des Légions des anciens Romains. Ils virent briller les *aigles* & les enſeignes des Légions. Ablanc. Quelquefois encore les armées Romaines. C'eſt vôtre ſageſſe ſeule qui a donné de la terreur à l'*aigle* Romaine. Patr. Et quelquefois même les enſeignes de l'Empereur d'aujourd'hui, & les Troupes de l'Empire. Au reſte, bien d'autres nations que les Romains ont eû des *aigles* pour enſeignes. Nous dirons tout à l'heure que ſelon le ſentiment de quelques Sçavans, les Romains ont pris cette coutume de Jupiter de Crète. D'autres diſent que c'eſt des Toſcans, ou des Épirotes. On conjecture auſſi que Ganymede fut enlevé par un navire nommé l'*aigle*, parce qu'il en portoit la figure, ou par des troupes Phrygiennes, dont les étendarts étoient des *aigles*; & que c'eſt là ce qui a donné lieu à la fable du rapt de Ganymede par une *aigle*. Ces *aigles* Romaines n'étoient point des *aigles* peintes ſur des drapeaux. C'étoit des *aigles* d'argent ou d'or, au haut d'une pique. Elles avoient les ailes étenduës, & tenoient quelquefois un foudre dans leurs ſerres. Voyez l'hiſtoire de Dion au Liv. XL. Au deſſous de l'*aigle* on attachoit à la pique des boucliers, on y mettoit quelquefois des couronnes. Tout cela ſe voit encore très-diſtinctement ſur pluſieurs médailles. Feſchius traite de tout cela dans ſa Diſſert. *de Inſignibus, des Enſeignes*; & Juſte Lipſe dans ſon Traité de la Milice Rom. Liv. IV. Dial. 5.

*On ne ſçauroit parler, ni de l'*Aigle *étonnée,*
Ni du luſtre des Lis. Gomb.

En tous ces ſens le mot d'*aigle* eſt toûjours féminin.

Aigle, ſignifie auſſi l'Empire d'Alemagne, & l'Alemagne même. L'*aigle* commence à triompher du Croiſſant. En ce ſens le mot d'*aigle* eſt maſculin. Déja prenoit l'eſſor pour ſe ſauver dans les montagnes, cet *aigle* dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos Provinces. Flech. Rendre à l'*aigle* éperdu ſa premiere vigueur. Boil.

Aigle, Ce mot ſe prend auſſi figurément pour un eſprit grand, élevé, pénétrant. En ce ſens il eſt ordinairement maſculin quand on parle d'un homme, & féminin quand on parle d'une femme. C'eſt une *aigle* dont je ne puis ſuivre le vol. Pelis. On compare Saint Jean l'Évangéliſte à une *aigle*, à cauſe de la manière haute, & ſublime, dont il commence ſon Évangile.

Aigle, en Aſtronomie, eſt l'une des 21. conſtellations ſeptentrionales. L'aile droite de l'*aigle* touche la ligne équinoctiale; ſon aile gauche eſt voiſine de la tête du ſerpent. Son bec eſt ſéparé du reſte du corps par le cercle qui va du Cancer au Capricorne. Il ſe lève avec le Capricorne, & ſe couche lorſque le Lion ſe lève. La fable dit que l'*aigle* a été miſe au nombre des aſtres, parce qu'il portoit à Jupiter le Nectar, pendant qu'il étoit caché dans un antre de l'Iſle de Crète, pour éviter d'être dévoré par Saturne. C'eſt le ſentiment de Mero femme de Byzance, célèbre par ſon génie pour la poëſie. D'autres diſent que c'eſt parce qu'au tems que le Jupiter de Crète ſe préparoit à faire la guerre aux Géants, qui avoient mis ſon père aux fers, cette *aigle* lui apporta à Naxi un bon augure de la victoire, & que depuis ce tems là il ſe ſervit pour enſeignes de la figure d'une *aigle*, & que c'eſt de lui que les Romains prirent cette coutume dans la ſuite. D'autres diſent que ce fut en recompenſe de ce qu'il avoit enlevé Ganymède dans les Cieux. Un Ancien même a feint que c'étoit l'ame de Platon. Elle a 32 étoiles.

Il y a trois étoiles auxquelles les Aſtronomes Arabes donnent le nom d'*aigle*. Ils appellent l'une *Naſr Sohail*, l'*aigle* de Canapus, ou autrement *Sitareh Jemen*, l'étoile de l'Arabie heureuſe; parcequ'ils prétendent que cet Aſtre y domine. L'autre porte le nom de *Naſr Althair*, l'*aigle* volante; & la troiſième *Naſr Alvake*, l'*aigle* repoſante. D'Herb.

Aigle-blanc. Ordre de Chevalerie de Pologne. Il fut inſtitué en 1325. par Uladiſlas V. lorſqu'il maria ſon fils Caſimir avec la fille du Grand Duc de Lithuanie. Les Chevaliers de cet Ordre portoient une chaîne d'or d'où pendoit ſur l'eſtomac un *aigle* d'argent couronné.

Aigle-noir. C'eſt le nom d'un Ordre de Chevalerie inſtitué par l'Électeur de Brandebourg le 18. Janvier 1701. après qu'il eut été couronné & ſacré Roi de Pruſſe. Les Chevaliers de l'Ordre de l'*Aigle-noire* portent un ruban orangé d'où pend une *aigle*.

On appelle auſſi dans les Égliſes *aigle*, le pupitre de cuivre qui eſt au milieu du Chœur, à cauſe qu'il repréſente une *aigle*: & on dit dans les Chapitres, qu'un Chanoine eſt à l'*aigle*, quand il eſt Semainier, lorſqu'il fait l'Office; & c'eſt ſouvent lui qui confére les Bénéfices de la collation du Chapitre venans à vaquer pendant ſa ſemaine.

Aigle, en termes d'Architecture, eſt un oiſeau qui ſervoit anciennement d'attribut aux chapiteaux des temples dédiez à Jupiter. Il ſert encore d'ornement à quelques chapiteaux.

On appelle *Pièrre d'aigle*, certaine pièrre creuſe & ſonnante, à cauſe d'une petite pièrre intérieure qui eſt dedans, qu'on dit ſervir aux femmes en couche, pour retenir, ou faire ſortir l'enfant, ſuivant qu'elle eſt appliquée au deſſus ou au deſſous de la matrice. *Aetites*. On l'appelle du Grec Ἀετὸς, *aigle*. *Pietra d'aquila* en Italien, parce qu'on la trouve quelquefois dans des nids d'*aigles*. Voyez-en les diverſes ſortes dans Dioſcoride, qui dit auſſi qu'elle ſert à découvrir un larron: car ſi on la met dans ce qu'il mangera, il ne le pourra jamais avaler. Mathiole ajoûte, que les oiſeaux de proye n'éclorront jamais leurs petits ſans cette pièrre, & qu'ils la vont chercher juſques aux Indes. Mais la plûpart de ces choſes ſont fabuleuſes. La principale proprieté qu'on attribuë à cette pièrre, c'eſt d'avancer les accouchemens, en l'attachant au haut de la jambe. Bauſch a fait un Traité Latin ſur la pièrre d'*aigle*, qui mérite d'être lû. Il y a auſſi aux Indes un bois exquis qu'on appelle *palo d'aquila*, ou *bois d'aigle*, qui croît au Royaume de Siam, & dont on fait un grand trafic au Japon. Il en croit auſſi à la Chine dans la Province de Quantung.

L'*aigle* ſur les médailles eſt la marque de la Divinité, & de la Providence, ſelon Mr Spanheim, & de l'Empire, ſelon tous les Antiquaires. Les Princes qui ont le plus ordinairement des *aigles* ſur leurs médailles ſont les Ptolemées d'Égypte, ſouvent auſſi les Seleucides Rois de Syrie. Une *aigle*, avec ce mot, Consecratio, eſt la marque de l'Apothéoſe pour les Empereurs. On a fait entrer l'*aigle* en pluſieurs déviſes. Une *aigle* que les rayons du ſoleil n'ébloüiſſent point, & qui n'en voit que mieux après les avoir regardez fixement, avec ce vers de Pétrarque,

Equanto il mira più, tanto più luce.

Plus elle le conſidere, plus elle eſt éclairée, marque, ſelon Picinelli, une ame que ſes communications avec Dieu éclairent. Une *aigle* qui s'élève au-deſſus des nuës, *Sudum per nubila quarit*, eſt la deviſe de ceux qui acquièrent de la gloire dans une vie retirée & cachée. Celle d'un grand courage eſt une *aigle* au milieu d'un ciel orageux avec ce mot, *Nil fulmina terrent*; ou celui-ci en Eſpagnol, *Ni matar me, ni ſpentar me*. Guillaume II. Roi d'Angleterre avoit pris pour la ſienne une *aigle* qui regarde fixement le ſoleil, avec ce mot, *Profero*.

On dit proverbialement, crier comme une *aigle*, pour dire, crier d'un cri haut, & importun.

Aigle, ou l'Aigle. ſ. fém. Eſt auſſi le nom propre d'une petite ville de Normandie. *Aquila*. On fait à l'*aigle* un gros commerce d'épingles.

Aigle blanc. Terme de Chymie. *Aquila alba*. C'eſt la même choſe

choſe que *Mercurius dulcis*, Mercure doux. HARR.

AIGLETTE, petite aigle. *Junior aquila.*

AIGLETTES, ou *Aiglons*, en termes de Blaſon, ſe dit quand il y a pluſieurs aigles dans un Ecu. Elles ont bec & jambes, & ſouvent ſont becquetées & membrées d'une autre couleur, ou métal que le gros du corps.

AIGLON. ſ. f. Le petit d'une aigle. *Pullus Aquilæ.* Un jeune *aiglon* qui regarde fixement le ſoleil. Je vous ai portez comme l'aigle porte ſes *aiglons*. PORT-R. Le renard mit le feu à l'arbre, & les *aiglons* tomberent. PORT-R.

Ainſi l'aigle pouſſé d'un instinct ſans pareil,
Eprouve ſes aiglons *aux flammes du ſoleil.*
Ils ſont déſavoüez, s'ils ferment la paupière,
Et ſont dignes de lui s'ils ſouffrent la lumiere. BERR.

Un *aiglon* qui ſuit ſon père volant vers le ſoleil, & le regardant fixement comme lui, avec cette deviſe, *Non inferiora ſecutus*; ou cellé-ci, *Auſpiciis animiſque patris*, marque un enfant qui imite ſon père, qui apprend à ſervir ſon Prince ſous la conduite & par l'exemple de ſon père.

AIGLURE. ſ. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit des taches rouſſes ſemées ſur le deſſus du corps de l'oiſeau qui bigarrent ſon pennage. *Verſicolores ovium plumæ.* Le lanièr plus que tous les autres oiſeaux eſt bigarré d'*aiglures*. On appelle auſſi cela *bigarrure*.

AIGRE. adj. m. & f. Acide; qui a une qualité rude, piquante, & déſagréable à l'égard du goût. *Acer, acidus.* Le vinaigre eſt *aigre*, & pique le goût. On appelle un goût *aigre* celui qu'on ſent, quand l'eſtomac renvoye le goût des viandes mal digèrées. C'eſt là ſa ſignification primitive & ſon uſage propre. Enſuite on a appliqué ce mot par analogie à deux autres ſens; & ce qui fait à peu près ſur l'ouïe & ſur l'odorat, ce que l'*aigre* fait ſur le goût, on l'a auſſi appellé *aigre*. Une voix *aigre*, eſt un ton rude, qui écorche l'oreille. Ce vin ſent l'*aigre*, & bleſſe l'odorat.

AIGRE eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Cela ſent l'*aigre*. Je n'aime pas l'*aigre*.

AIGRE ſe dit auſſi d'un métal qui eſt caſſant quand il vient de la mine, & avant qu'il ait paſſé pluſieurs fois par la fonte; & en cet état il eſt difficile à mettre en œuvre. *Intractabilis, aſper, fragilis.* Le cuivre eſt *aigre* juſqu'à ce qu'il ait été fondu. Les piſtolets & autres ouvrages de balle ne valent rien, lorſqu'ils ſont faits d'un fer *aigre*. Il y a des Officiers créez pour marquer le fer *aigre* d'avec le fer doux.

AIGRE ſe dit auſſi figurément en Morale de l'eſprit & des humeurs, pour dire, rude, piquant, choquant. *Acerbus, aſper.* C'eſt un eſprit *aigre*; ſon humeur eſt *aigre*, pour dire, il eſt prompt à piquer les autres, & difficile à s'appaiſer. En ce ſens on dit, une *aigre* réprimande, une *aigre* repartie. Tibère étoit *aigre* dans ſes répréhenſions. ABLANC. Il ſe plaignit de l'humeur *aigre* & incompatible d'Olimpias. VAUG.

Il eſt dans ſes diſcours plus aigre, *& plus mordant,*
Qu'une femme en furie, ou Gautier en plaidant. BOIL.

Ce mot vient d'*acer*, qui eſt la même choſe; mais ſelon le P. Pezron *acer* eſt pris du Celtique *aigre*.

AIGRE-DOUX. Qui a le goût mêlé de doux & d'*aigre*. Il ne ſe dit guères que des fruits. *Acido & dulci miſtus.* Les anciens Poëtes diſoient, Ton eſprit *aigre-doux*. Baïf avoit inventé ce mot, qui n'a pas été heureux. On le diroit cependant encore dans le ſtile badin, ou comique, & un Poëte de ce tems dit,

Un compliment aigre-doux *& malin,*
Bref, comme on dit, moitié figue & raiſin.

En Normandie il ſe dit du vieux Cidre, qu'on a paſſé ſur le marc du nouveau, afin d'adoucir ſon aigreur & ſa dureté. Les bons Gourmets diſcernent facilement le vieux Cidre, qu'on a repaſſé ſur du marc nouveau, parcequ'il eſt *aigre-doux*.

AIGRE DE CÉTRE, eſt un breuvage un peu aigret qui ſe fait avec du citron, & du ſucre.

AIGREFIN. ſ. m. Poiſſon de mer qui eſt une eſpèce de gros merlan: en Latin *Jecorarius*. C'étoit auſſi une eſpèce de monnoye, dont Rabelais fait mention.

AIGRE-FIN. Terme ironique, & burleſque, pour ſignifier un homme fin & difficile à tromper. *Cautus, callidus, verſutus.*

AIGRE-FIN, eſt auſſi un nom que l'on donne aux Officiers d'Infanterie.

AIGRELET, ETTE. adj. Qui eſt un peu aigre. *Acidulus, ſubacidus.* Cette ſauce eſt *aigrelette*. Cela n'eſt bon que dans le ſtile ſimple & bas.

AIGREMENT. ad. D'une manière aigre. *Acerbè, aſperè.* Il ne ſe dit point au propre; mais on dit au figuré, Parler, répondre, répliquer *aigrement*, pour dire, avec des paroles offenſantes, pleines de colère & d'aigreur. Tibère reprit les Juges *aigrement*. ABLANC. Le monde eſt en poſſeſſion de parler librement des défauts des autres en leur abſence, les uns le font *aigrement* & malignement, & les autres d'une manière plus douce. NICOL.

AIGREMOINE. ſ. f. *Agrimonia.* Plante qu'on a nommée *Eupatorium* dans les vieux Diſpenſaires. Ses racines ſont vivaces, longues & noirâtres, ſes tiges ſont rondes, velües, hautes de deux à trois pieds, quelquefois branchuës, & garnies dès le bas de quelques feüilles longues, velües, ailées, c'eſt-à-dire, compoſées de pluſieurs petites feüilles qui ſont rangées ſur une même côte terminée par une ſeule feüille. Chaque petite feüille eſt crenelée à ſes bords, relevée de pluſieurs nervûres qui parcourent la ſurface, & chargée d'un duvet court, blanchâtre ou griſaſtre. L'extrémité des tiges & des branches ſe termine par un épi long de demi pied. Les fleurs, qui forment cet épi, ſont jaunes, compoſées de cinq pétales, diſpoſées en roſe au tour du piſtile, & ſoutenuës par un calice, qui devient dans la ſuite un fruit oblong, hériſſé de piquants vers ſa moitié, & qui renferme une ou deux ſemences un peu longues. L'*Aigremoine* eſt *apéritive*, & bonne pour les maladies de la poitrine. On dit qu'on l'appelle Eupatoire, du nom du Roi Eupator, qui en a été l'inventeur. Il ne faut pourtant pas la confondre avec d'autres plantes, qu'on appelle auſſi Eupatoire, quoiqu'elles ſoient bien différentes de celle-ci. Je ne ſçai quel eſt ce Roi Eupator dont on vient de parler; car Eupator n'eſt point un nom, mais un ſurnom de pluſieurs Rois. On l'a donné à deux Rois de Syrie, Antiochus V^e^ du nom, & Alexandre, le fameux Roi du Pont; Mithridate fut auſſi ſurnommé Eupator.

AIGRET, ETTE. adj. Qui a un goût médiocrement aigre, & qui eſt agréable, comme l'épine vinette, la grenade. *Acidulus, ſubacidus.*

AIGRETTE. ſ. f. Oiſeau, eſpèce de petit héron blanc qui a une voix aigre, & qui fréquente les bords des rivières. *Ardeola alba.* Il a le bec long, droit & pointu; les jambes longues, de couleur cendrée; les pieds noirs & grands; le cou long & courbé; & ſur le dos & à côté des ailes il a des plumes blanches, fines & déliées, qui ſont fort recherchées & fort chères. Sa chair eſt tendre & délicate. BELL. Il s'appelle *aigrette* à cauſe de l'aigreur de ſon cri. On voit près des Antilles, & quelquefois bien loin en mer, des oiſeaux parfaitement blancs, qui ont le bec & les pieds rouges comme du corail, & ſont un peu plus gros que les corneilles. On tient que c'eſt une eſpèce d'*aigrette*, à cauſe qu'ils ont une queuë compoſée de deux plumes longues & prétieuſes. LONVILLERS.

AIGRETTE. *Ardeola criſta.* Il y a auſſi des *aigrettes*, dont les plumes de deſſus la tête ſont noires. Le Grand Seigneur porte à ſon Turban un bouquet d'*aigrettes*. Les *aigrettes* portent ſur la tête trois plumes, & non pas une ſeule, comme diſent les Dictionnaires.

AIGRETTE, eſt auſſi la plume de ces oiſeaux qu'on porte en panaches, ou qu'on met en bouquets ſur les colonnes d'un lit. *Ardeola alba Muſcarium.*

AIGRETTE, ſe dit auſſi de ce qui a la figure d'une *aigrette*, comme un bouquet de pièrreries qu'on met ſur la tête, un bouquet de crin qu'on met ſur la tête des chevaux de caroſſe. *Muſcarium.*

AIGRETTE, ſe dit encore d'une eſpèce de broſſe ou pinceau de poil délié, qui ſe trouve au haut des graines des chardons, de la dent de lion, &c. Ces ſortes de ſemences reſſemblent à des volans. Le vent les emporte facilement, & la graine, qui eſt plus ſolide & plus peſante, ſe préſente toûjours la prémière à terre, ce qui fait que ces graines ſe ſement d'elles-mêmes.

AIGREUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt aigre, qui ſe dit des métaux, des fruits, de la voix, des humeurs. *Acor.*

AIGREUR, ſe dit figurément en Morale, des diſcours, des eſprits. *Aſperitas, acerbitas.* Ces plaideurs ont beaucoup d'*aigreur* dans l'eſprit, ne ſe parlent qu'avec *aigreur*. Elle ſe ſentit quelque *aigreur* de lui voir chercher des raiſons d'une choſe, dont il ſçavoit apparemment mieux la vérité que perſonne. P. DE CL.

On dit auſſi, L'*aigreur* d'une peine, d'un tourment, d'une douleur. La Philoſophie adoucit l'*aigreur* de tous les maux.

Pour adoucir l'aigreur *des peines que j'endure,*
Je me plains aux rochers. MAIN.

AIGRIR. v. act. Donner, cauſer de l'aigreur. *Acidum reddere.* La grande chaleur *aigrit* le lait. Le levain *aigrit* la pâte.

AIGRIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Piquer, irriter, mettre en colère. *Aſperare, exacerbare, exaſperare.* Cette conférence a *aigri* les eſprits, au lieu de les adoucir. Cette propoſition l'a *aigri* davantage. Combien de fois ont-ils *aigri* Dieu dans le deſert? ARN.

AIGRIR, eſt le plus ſouvent n. paſſ. & ſignifie, Devenir aigre. *Aceſcere, coaceſcere.* Le vin *s'aigrit* quand il eſt long-tems à l'air. Et dans le figuré il ſignifie, S'irriter, ſe mettre en colère. *Aſperari, exacerbari.* Les eſprits *s'aigriſſent.* Sans ſujet voulez-vous vous *aigrir* contre moi ? MOL.

AIGRIR, ſignifie auſſi figurément, Rendre chagrin, fâcheux, augmenter. *Irritare, Augere.* La mauvaiſe fortune lui a *aigri* l'eſprit. Les remedes *aigriſſent* le mal, au lieu de le ſoulager. COSTAR. Pourquoi venir encore *aigrir* mon déſeſpoir ? RACIN. En ce ſens il eſt auſſi n. paſſ. Les affaires *s'aigriſſent*, s'éloignent de l'accommodement. Le mal *s'aigrit*, s'augmente de plus en plus.

AIGRUN. ſ. m. Vieux mot, ſe dit de toutes ſortes d'herbes fortes, & de fruits aigres. MÉN.

AIGU, uë, adj. qui ſe termine en pointe, & qui eſt perçant ou trenchant. *Acutus.* Cette coignée eſt bien *aiguë.* Le fer de ce javelot eſt fort *aigu*, fort pointu. Ce mot vient de *acutus*, & *aiguiſer* de *acutiare.* MÉNAG. Les mots d'*Aiguille*, d'*Aiguillon*, d'*Aiguillonner* & d'*aiguillette* ſont ſes dérivez.

En terme de Géometrie on appelle un angle *aigu*, celui qui eſt meſuré par un arc plus petit qu'un quart de cercle, ou qui a moins de 90 degrez : un triangle *acutangle*, ou *oxigone*, celui qui a ſes trois angles *aigus.*

AIGU, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles. Cet homme a l'eſprit *aigu*, c'eſt-à-dire, fort ſubtil. Une penſée *aiguë*, une pointe *aiguë*, c'eſt une pointe d'eſprit fort ſubtile, qui convient à l'Epigramme. Ce diſcours eſt plus *aigu* que ſolide.

AIGU, uë, ſe dit auſſi du ſon de la voix, & ſignifie haut, aigre, clair, & qui ſemble percer l'oreille. Un ſon *aigu.* Les enfans ont la voix plus *aiguë*, que les perſonnes d'âge. LA CHAMB.

AIGU, uë, ſe dit encore des maladies, & ſignifie ce qu'elles ont de plus ſenſible, & de plus douloureux, de plus violent. Il a été travaillé d'une colique bien *aiguë.* Les maladies *aiguës* ſont plus aiſées à guérir, que les chroniques ; mais elles ſont plus dangereuſes. Le mal eſt *aigu*, la fiévre eſt *aiguë.* En ce ſens on le peut dire auſſi des paſſions. Ce qui rend les douleurs de la honte, & de la jalouſie ſi *aiguës*, c'eſt que la vanité ne peut ſervir à les ſupporter. ROCHEF.

AIGU, ſe dit proprement par les Médecins des maladies qui ſe terminent bien-tôt, *Cum bonis vel malis ægri rebus*, ou comme diſent les Médecins, *Citò & cum periculo terminantur.* Les maladies *aiguës* ſont d'autant plus dangereuſes, qu'outre la violence des ſymptômes, ſi l'on manque à tems de vuider les premières voyes, ou de diminuer la quantité du tems, il eſt très-difficile d'en arrêter le progrès, & de ſauver le malade. On diviſe les maladies *aiguës* en celles qu'on nomme proprement *aiguës*, celles qu'on appelle fort *aiguës*, & en celles qui à raiſon de leur peu de durée & de la vehémence des ſymptômes ont pris le nom de très-*aiguës*; car celles qui paſſent quarante jours ſont chroniques.

En Grammaire on appelle un accent *aigu*, celui qui marque que la ſyllabe ſe doit prononcer d'un ton élevé & avec un ſon *aigu.* C'eſt une virgule, ou petite ligne qui ſe met deſſus la voyelle, & qui s'incline un peu en deſcendant de droit à gauche. Dans les manuſcrits Grecs l'accent *aigu* eſt beaucoup plus panché que nous ne faiſons maintenant, ſoit dans nos éditions, ſoit en écrivant. En François l'accent *aigu* ne ſert qu'à marquer l'*é* fermé, ou maſculin, comme dans *élevé* le premier & le dernier *é* ſont fermez.

AIGU, eſt auſſi un terme de Poëſie. Les Eſpagnols appellent vers *aigus*, les vers qui finiſſent par des mots qui ont l'accent ſur la dernière ſyllabe.

> *A buſcar a ſu mugér*
> *Orfeo baxo ab infierno*
> *Què por ſu muger no pudò*
> *Baxar a otra parte Orfeo.* QUEVEDO.

AIGUADE. ſ. f. Prononcez EGADE. Terme de Marine. Renouvellement de proviſion d'eau douce, quand on trouve des lieux propres dans les voyages de long cours. *Aquatio.* Les vaiſſeaux entrèrent dans cette baye pour faire *aiguade*, *Aquari.* Il répandit ſa Cavalerie le long du rivage, pour empêcher la flotte de faire *aiguade.* L'*aiguade* ſe dit également de la proviſion de l'eau, & du lieu où on la fait. On dit dans le même ſens, *Faire de l'eau.* Des-Roches dit qu'on ne s'en ſert qu'au Levant.

AIGUAIL, ou AIGAIL. ſ. m. Roſée qui tombe le matin dans les bois, les prez & les campagnes, ſur la verdure. *Ros.* Ce mot n'eſt guères en uſage. Il faut ſe ſervir de celui de *roſée.*

On dit en termes de Chaſſe, que les chiens d'*aiguail* ne valent rien au haut du jour. Et au contraire ils ne valent rien dans l'*aiguail*, quand ils ſont bons le haut du jour.

AIGUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit de l'*eau. Aqua.* Il n'eſt plus en uſage que dans une partie de le Gaſcogne, & à Lyon, où les Bateliers diſent, Beau rouſſeau, voulez-vous paſſer l'*aigue* ; pour dire la rivière. Il ſe dit encore en ſes compoſez, *Aigueperſe*, *Aigues mortes*, &c.

AIGUE. ſ. f. Eſt auſſi le nom d'une rivière de la Principauté d'Orange.

AIGUE-BELLE. ſ. f. *Aqua pulchra*, *Aqua bella.* C'eſt le nom d'un bourg de Dauphiné ſur la petite rivière de Bevre ; & d'une petite Ville de Savoye, ſituée ſur la rivière, ou plûtôt le torrent d'Arc. Ce nom eſt formé du mot *aigue*, *aqua*, de l'eau, & belle ; c'eſt la même choſe que Belle eau.

AIGUES-CAUDES, C'eſt-à-dire, *eaux chaudes.* C'eſt une ſource du Bearn, fort célèbre, dont les eaux mêlées de ſoufre, de nitre, & d'alun, ſont très-ſalutaires pour pluſieurs maladies.

AIGUE MARINE. ſ. f. Pièrre précieuſe qui eſt de couleur de verd de mer. *Aqua marina.* Elle a la même dureté que l'améthiſte Orientale. C'étoit la dixième pièrre du Rational du Grand Prêtre des Juifs, à ce que dit Arias Montanus ; & elle étoit appellée en Hébreu *Tharſis.* C'eſt auſſi le ſentiment de Junius & de Tremellius, de Buxtorf le père, de Danæus, qui nomment cette pièrre *Berillus Thallaſſius*, & même de Jonathan & d'Onkélos, qui l'appellent en Chaldéen כרום ימא, *Cherum Jamma.* Car quoiqu'on ne ſçache pas trop ce que ſignifie le premier mot, *cherum*, qu'on pourroit interpréter, ou *fuligo*, ſi c'eſt la même choſe que אכרום, ou *vinea*, ſi on le prend pour כרם, ou ſi on l'en dérive ; il eſt toûjours certain que le ſecond mot, *jamma*, ſignifie *la Mer* ; & qu'ainſi ils ont voulu indiquer une pièrre dont la couleur approche de celle de la mer. Le mot Hébreu ſignifie la même choſe. Car תרשיש ſe prend ſouvent pour la mer, ſuivant la remarque de Loüis de Dieu. Les deux Interprètes Arabes traduiſent, אזרק *azrak*, qui ſignifie *glaucus*, *cæruleus*, de couleur de mer, & ſe dit d'une pièrre prétieuſe de couleur de mer, & des yeux qui ſont de la même couleur, & qu'on appelle en Latin *glauci*, *cærulei.* Cependant les Septante, Joſephe, ſaint Jérôme, Aquila, Pagnin, les Traducteurs de Genève, Schindler, traduiſent *chryſolithus.* D'autres prétendent que c'étoit une Turquoiſe Symmaque. Léon de Juda, & Hutterus traduiſent *ὑάκινθος*, *Hyacinthus.* R. David Kimhhi prétend auſſi dans ſes Racines que cette pièrre approchoit de la hyacinthe ; mais c'eſt l'interprétation qui revient le moins à l'Hébreu. Les Italiens l'appellent *Aqua marina.* Pluſieurs Lapidaires la prennent pour le *béril* ; ce qui revient au premier ſentiment que j'ai rapporté. Les Hébreux l'appellent auſſi *jaſchpeh*, d'où on croit que le mot de *jaſpe* eſt venu.

AIGUES-MORTES. ſ. f. C'eſt-à-dire, *Eaux mortes. Aqua mortua.* Quelques Auteurs croyent que c'eſt un ouvrage de Marius, & les *Foſſæ Marianæ* des Latins. D'autres prétendent qu'*Aigues-mortes* n'eſt pas une Ville ſi ancienne. On l'appelle *Aigues-mortes* à cauſe des eaux croupiſſantes qu'il y avoit en cet endroit-là. C'étoit autrefois un port, & Nangi raconte que ce fut-là qu'en *1269.* S. Loüis s'embarqua. Aujourd'hui elle eſt éloignée d'une grande demie lieuë, ou près d'une lieuë de la mer. Au reſte, ceux-là ſe trompent, qui croyent que c'eſt l'ouvrage de Marius appellé *Foſſa Mariana* ; car les Foſſes de Marius étoient de l'autre côté du Rhône, dans la Province de Vienne, au lieu qu'*Aigues-mortes* eſt dans la première Narbonnoiſe à droit du Rhône.

AIGUE-PERSE. ſ. f. *Aqua-ſparſa.* C'eſt-à-dire, *Eau éparſe.* C'eſt le nom d'une petite ville d'Auvergne Capitale du Duché de Montpenſier. Elle eſt ſituée ſur une petite rivière nommée Luron.

AIGUES-VIVES. *Aqua-viva. Eaux vives.* Bourg de Touraine.

AIGUIERE, ou ÉGUIERE. ſ. f. Vaiſſeau rond & quelquefois couvert, propre à ſervir de l'eau ſur la table, il faut que ſon corps ſoit cylindrique : car s'il eſt plus enflé en un endroit qu'en un autre, on l'appelle alors *pot à l'eau. Aqualis*, *Urceus aquarius.* Les *aiguières* d'argent doivent être marquées & contre-marquées au corps, couvercle, & collet du pied. A l'égard des deux coquilles de l'anſe, du bec, du ſuage, ou doucine, du quarré de pied, ils ſont marquez ſeulement du poinçon du maître.

AIGUIERE à deux becs. C'eſt celle qui dans ſon ouverture a deux becs oppoſez, & propres à verſer l'eau. *Aqualis utrinque roſtratus.* Le fruit du Geum a la figure d'une *aiguière* à deux becs.

AIGUIERÉE, ou ÉGUIERÉE. ſ. f. Pleine aiguière ; ce que contient une aiguière pleine ; la capacité, la meſure d'une aiguière, la quantité d'eau ou d'autre liqueur qui tient dans une aiguière, & qu'il faut pour la remplir. *Urceus aquâ plenus.* Il a bû une *aiguierée* d'eau tout d'un coup dans ſa fiévre.

AIGUILLE, ou ÉGUILLE. ſ. f. Petit fer pointu & délié qui ſert à coudre, à broder, & à faire d'autres ouvrages. *Acus.* Broderie faite à l'*aiguille.* Le cul d'une *aiguille*, c'eſt l'endroit où elle eſt percée, par où on paſſe le fil, ou la ſoye. Une piqueure d'*aiguille.*

d'*aiguille*. JESUS-CHRIST a dit qu'un cable entreroit plûtôt dans le trou d'une *aiguille*, qu'un riche dans le Royaume des cieux. La pointe d'une *aiguille* la plus déliée vûë avec le microſcope, reſſemble à une cheville rompuë par le bout, & ſes côtez paroiſſent raboteux & pleins de cavitez. Les Muſulmans diſent qu'Edris, c'eſt-à-dire, Enoch, eſt l'inventeur de l'*aiguille*.

On dit, qu'une fille ne ſçait pas faire un point d'*aiguille*; pour dire, qu'elle eſt entièrement ignorante, ou fainéante.

AIGUILLE, ſe dit auſſi de pluſieurs inſtrumens pointus. Une *aiguille* de tête, eſt celle qui ſert à coëffer les femmes. *Acus, diſcerniculum*. *Aiguille* à tricotter des bas. *Aiguille* d'Emballeur. *Aiguille* d'Oculiſte, pour ôter les cataractes des yeux. *Aiguille* de Graveur, avec laquelle il deſſigne ſur le vernis. Une *aiguille* d'Orfèvre, pour enfiler des perles. Le fleau d'une balance a auſſi une *aiguille* au milieu, qui marque la moindre inclination de la balance, & ſert à faire remarquer la différente peſanteur des choſes qui ſont dans les deux baſſins de la balance.

AIGUILLE AIMANTÉE, en termes de Marine, eſt une petite verge de fer poſée au milieu de la bouſſole, ſur une pointe de cuivre ſur laquelle elle ſe meut. Lors qu'elle eſt touchée d'aimant, ſes extrémitez ſe tournent toûjours au Nord & au Midi; c'eſt la plus ſeure guide des vaiſſeaux. *Acus magnetica, magnete perfricta*. Les Phyſiciens ont remarqué, que le bout de l'*aiguille* d'une bouſſole, qui a touché à l'un des pôles de l'aimant, ſe trouve vers le pôle oppoſé à celui qu'elle a touché. Par exemple, l'extrémité de l'*aiguille* qui a touché au pôle qui regarde le Sud, ſe tourne vers le Nord. D'ailleurs le bout de l'*aiguille* frotté d'aimant, bien loin de s'élever vers l'étoile polaire, panche au contraire, & incline vers la terre. L'*aiguille* aimantée incline de 70. degrez à l'horiſon de Paris. Mais cette inclination diminuë à meſure qu'on approche de la ligne équinoxiale; & ſous cette ligne il n'y a plus d'inclinaiſon. Cependant en avançant vers le Sud, c'eſt l'extrémité méridionale de l'*aiguille* qui commence à incliner, & l'inclinaiſon augmente à proportion que l'on s'approche du Sud. Les Pilotes Hollandois ont obſervé qu'étant arrivez fort près du pôle, l'*aiguille* aimantée, ou la bouſſole, leur étoit inutile, & qu'elle ſe tournoit indifféremment vers tous les côtez de l'horiſon, parce que le mouvement de la matière magnétique ſe fait en ces lieux-là d'une manière perpendiculaire à la terre. Mais dans les autres endroits de la ſuperficie de la terre, l'*aiguille* eſt diverſement inclinée, ſelon la ligne que décrit la matière magnétique. La déclinaiſon, la variation de l'*aiguille* eſt fort inégale & incertaine. Le Cap des *Aiguilles* vers le Cap de Bonne Eſpérance eſt ainſi nommé, à cauſe que l'*aiguille* n'y décline point.

AIGUILLE, eſt auſſi en termes de Marine, la partie de l'éperon qui eſt compriſe entre les portes-vergues & la gorgère, ou la partie qui fait une grande ſaillie en mer. On appelle *aiguilles de veutré*, ou de *trevier*, celles qui ſervent à coudre des voiles. Il y en a de trois ſortes, de *coûtures*, d'*œillets*, & de *ralingues*. *Aiguilles* de Bordeaux, ſont de petits vaiſſeaux à pêcher les maigres, qui ſont des poiſſons.

AIGUILLE, ſe dit auſſi d'une étaye, ou arcboutant fait d'une longue piéce de bois, dont les Charpentiers ſe ſervent pour appuyer le mât, quand on donne carêne au Vaiſſeau, & qu'on le met ſur le côté pour le radouber.

On appelle auſſi *aiguilles*, pluſieurs piéces de bois poſées à plomb, qui ſervent à fermer les pertuis des rivières pour arrêter l'eau, & qu'on lève quand les batteaux ſe preſentent au paſſage.

AIGUILLE, eſt auſſi une verge de fer qui montre l'heure ſur les horloges & ſur les cadrans. *Gnomon*. L'ombre de l'*aiguille* eſt ſur le midi dans les cadrans au ſoleil. On l'appelle plus ordinairement *ſtile* en Gnomonique.

En termes d'Architecture, on appelle *aiguille*, une pyramide bâtie ſur quelque clocher, ou un obéliſque dreſſé dans une grande place. *Pyramis, Obeliſcus*. L'*aiguille* de S. Pièrre de Rome. On ſe ſert auſſi de ce terme pour décrire certains fruits qui reſſemblent à ces ſortes de pièces.

AIGUILLE, eſt auſſi un poiſſon de mer long & menu par ſa partie antérieure, qui reſſemble à une *aiguille*. *Acus*. Lonvillers, dans ſon Hiſtoire des Antilles ch. 16. art. 5. ne l'appelle pas ſimplement *aiguille*, mais *aiguille* de mer. Il dit que c'eſt un poiſſon ſans écailles, de la longueur de quatre pieds, ou environ, qui a la tête en pointe, longue d'un bon pied, les yeux gros & luiſans, bordez de rouge, la peau du dos rayée de lignes bleuës & vertes; celle de deſſous le ventre eſt d'un blanc mêlé de rouge. Il a huit nageoires qui tirent ſur le jaune, & une queuë fort pointuë, qui a peut-être donné occaſion à lui donner le nom qu'il porte, comme la figure de ſa tête l'a fait appeller des Hollandois *Pipe à tabac*. Le Lucarini fit cette deviſe pour Marguerite Reine d'Eſpagne, qui mourut en couche: Une *Aiguille* poiſſon, avec ce mot, *Perit dum parit*, Elle meurt en mettant ſon fruit au monde.

AIGUILLE, en Fauconnerie, ſe dit d'une eſpèce de maladie des Faucons, cauſée par de petits vers courts, ou lombriques, très-dangereux pour ces oiſeaux, parce qu'ils s'engendrent dans leur chair.

AIGUILLE A BERGER, ou *Aiguille de Berger*. Terme de Botanique. *Scandix, icis*. ſ. m. ou *Pecten Veneris*. Plante annuelle & umbellifere, dont les tiges ſont rondes, hautes d'un pied, aſſez branchuës, garnies de feüilles plus menuës que celles du cerfeüil. Elle porte des umbelles de fleurs à cinq pétales inégales, & diſpoſées comme les fleurs de lys des armes de France, chaque calice qui ſoûtenoit une fleur devient un fruit compoſé de deux ſemences, qui avec leurs enveloppes repréſentent aſſez bien une *aiguille* à coudre, longue de deux pouces environ ſur une demie ligne de largeur. Son odeur n'eſt pas agréable, elle croît communément dans les champs. Il y en a une autre eſpèce qui vient en Provence, en Languedoc, & en Italie, plus petite dans toutes ces parties que la précédente, & dont l'odeur eſt auſſi douce que celle du cerfeüil & de l'anis.

AIGUILLE, ſe dit proverbialement en ces phraſes: Il eſt venu de fil en *aiguille*; pour dire, d'un propos à l'autre de ſuite. Faire un procès ſur la pointe d'une *aiguille*; pour dire, Conteſter ſans ſujet, ou pour une affaire de peu d'importance. On dit de celui qui fait pluſieurs menus emprunts d'outils, qu'il lui faut fournir de fil & d'*aiguille*. On a fait une deviſe d'une *aiguille* à broder, *Pungit ut ornet*, Elle pique pour orner.

AIGUILLE, eſt un nom qu'on a donné à quelque lieu. *Aiguille* eſt une Iſle de la mer Ethiopique. Ce nom vient de ſon nom Portugais *Agulha*.

Le Cap des *Aiguilles*, *Acuum promontorium*, eſt ſur la côte des Cafres en Afrique.

AIGUILLÉE. ſ. f. Certaine quantité de fil, de ſoye, de laine, qu'on paſſe dans une aiguille, proportionnée à l'étenduë du bras qui la tire. *Acia*.

AIGUILLER. v. a. Terme d'Oculiſte. C'eſt ôter la cataracte de l'œil. Les Oculiſtes ſont adroits à *aiguiller*. Cette expreſſion vient de ce qu'ils ſe ſervent d'une aiguille pour cette opération.

AIGUILLES de Bourdeaux. C'eſt le nom d'un batteau pêcheur de la rivière de Dordogne, & de la Garonne.

AIGUILLETTE. ſ. f. Cordon ou tiſſu ferré par les deux bouts, qui ſert à attacher quelque choſe à une autre. *Ligula*. On attache le haut de chauſſes avec une *aiguillette*. Un ferret d'*aiguillette*. On fait auſſi des *aiguillettes* de cuir de mouton, coupé en bandelettes ferrez par les deux bouts.

On appelle auſſi *aiguillettes*, des touffes de rubans ou de cordons ferrez qu'on met au bas des chauſſes, ou aux impériales de caroſſe, ſeulement pour les orner.

Noüer l'*aiguillette*, ſe dit d'un maléfice qui empêche la conſommation du mariage. *Faſcinare conjuges*.

On dit au Manége, Noüer l'*aiguillette*, quand un cheval ſauteur s'épare & ruë entièrement du train de derrière, allongeant les jambes également de toute leur étenduë. *Extenſis pedibus calcitrare*.

On dit, Lâcher l'*aiguillette*, pour dire, Satisfaire aux néceſſitez naturelles. *Ligulas ſolvere*. On dit proverbialement, qu'on ne doit point ſervir un maître qui ſerre ſes vieilles *aiguillettes*; c'eſt-à-dire, qui eſt trop bon ménager. Courir l'*aiguillette*, ſe dit d'une femme qui va ſe proſtituer deçà & delà. Ce qui vient de ce qu'autrefois à Toulouſe les femmes débauchées étoient obligées de porter une *aiguillette* ſur l'épaule, pour marque d'infamie; ce que Paſquier dit avoir vû encore pratiquer de ſon tems. C'étoit une exécution de l'Ordonnance de S. Loüis. Boyer le témoigne auſſi ſur la Coûtume de Bourges. *Vitam meretriciam agere, ſcortari*.

AIGUILLETER. v. act. Attacher ſon haut de chauſſes avec une ou pluſieurs aiguillettes. *Veſtem Ligulis aſtringere*.

AIGUILLETÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Aſtrictus ligulis*. Autrefois on étoit toûjours *aiguilleté*; pour dire, qu'on avoit le haut de chauſſes attaché au pourpoint avec pluſieurs aiguillettes. Un amant *aiguilleté* ſera pour elle un ragoût merveilleux. MOL.

AIGUILLETIER. ſ. m. Ouvrier qui ferre les aiguillettes, & les lacets. *Ligularum artifex*.

AIGUILLIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des aiguilles. *Acuum artifex*.

AIGUILLIER, ſe dit auſſi du petit étui où l'on met des aiguilles. *Theca acuum*. Mon *aiguillier* eſt fort joli. On trouve *acuarium* dans la baſſe Latinité.

AIGUILLON. ſ. m. Ce qui eſt piquant en manière d'aiguille. *Aculeus*. Les hériſſons ſont couverts de pointes & d'*aiguillons*. Les abeilles ont un *aiguillon* dont la figure ſe voit dans la Micrographie de Mr Hook, & dans le Journal des Sçavans, 1666. pag. 497.

AIGUILLON, ſignifie auſſi un bâton aſſez long & délié, au bout duquel

duquel il y a une pointe de fer pour piquer les bœufs, & pour les faire marcher. *Stimulus*. Piquer de l'*aiguillon*, donner de l'*aiguillon*. Les Bouviers chaſſent leurs bœufs avec un *aiguillon*.

AIGUILLON, ſe dit figurément en Morale de ce qui excite. *Incitamentum*. L'*aiguillon* de l'amour, c'eſt la difficulté. MALH. Nos paſſions ont plus beſoin de bride que d'*aiguillon*. La loüange des belles actions ſert d'*aiguillon* à la vertu. ABLANC. La colère ſervoit d'*aiguillon* à ſon ardeur naturelle. VAUG. La recompenſe eſt un puiſſant *aiguillon* pour nous porter avec courage aux travaux & aux dangers. Ariſtote diſoit de Caliſtène, qu'il avoit beſoin d'*aiguillon* pour être excité, & Théophraſte d'un frein pour le retenir. On dit d'un Orateur, qu'il laiſſe l'*aiguillon* dans l'eſprit de ſes Auditeurs; pour dire, qu'il les excite puiſſamment & vivement. Avec quelles pointes, & quels *aiguillons* ſçavons-nous réveiller la concupiſcence endormie, & languiſſante? BALZ.

AIGUILLONNER. v. act. Donner de l'aiguillon. Piquer de l'aiguillon. Terme de laboureur. *Aiguillonnez-moi ce bœuf*, il ne s'employe pas comme il faut. LIGER.

AIGUILLONNER, au figuré ſignifie, Exciter, pouſſer quelqu'un à faire, ou à entreprendre quelque choſe. *Stimulare, incitare, acuere*. L'exemple de nos ayeuls nous *aiguillonne* à la vertu. Il y a de bons Auteurs qui prétendent que quoique le terme d'*aiguillon* ſoit du bel uſage, il n'en eſt pas tout-à-fait de même de celui d'*aiguillonner*, qui ſelon eux, ne s'employe jamais bien noblement; & qu'en ſa place il faut dire, provoquer, exciter, enflammer, &c.

AIGUISEMENT. ſ. m. Action d'aiguiſer. *Exacutio*. Il a tant coûté pour l'*aiguiſement* de ces couteaux.

AIGUISER. v. act. Rendre piquant & trenchant, en frottant ſur quelque meule, ou pierre dure. *Acuere, Exacuere*. Les faucheurs *aiguiſent* leurs faux de moment en moment avec des queux, ou des dalles. Les tailleurs de pierre *aiguiſent* leurs marteaux & leurs ciſeaux ſur des pavez. On porte les couteaux & les raſoirs chez les émouleurs pour les *aiguiſer*, & les paſſer ſur la meule, ſur la pierre, pour leur donner le fil.

AIGUISER, ſe dit figurément de l'eſprit & de quelques paſſions. Les Conférences Académiſtes *aiguiſent* l'eſprit; le rendent plus ſubtil, & plus appliqué à l'étude. Un ragoût *aiguiſe* l'appetit; l'augmente, le renouvelle.

On dit proverbialement *Aiguiſer* ſes couteaux, pour dire, ſe préparer au combat: *Aiguiſer* les dents; pour dire, Se préparer à bien manger.

AIGUISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exacutus*.

AIGUISÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des pièces qui ont les bouts aigus & terminez en pointe. *In mucronem, acumen, cuſpidem deſinens*. Comme une croix *aiguiſée*, une faſce *aiguiſée*, des pals *aiguiſez*. Quand ils ne ſont pointus que par le bout d'en bas, on les appelle *fichez*.

Ces mots ſe peuvent fort bien écrire par un *e* ſimple.

AII.

AIIS DANGILLON. ſ. m. plur. *Aiatia*. C'eſt le nom d'une petite ville de Berry. Ce nom eſt pluriel. Les *Aiis Dangillon*. Il y a une Collégiale aux *Aiis*; car ordinairement on dit ſimplement les *Aiis*, & il faut prononcer les *Ais*. Ce mot s'eſt formé du Latin *Aiatia*, & le ſecond de *Dam*, ou Dom Gillon, qui en a été autrefois Seigneur.

AIL.

AIL. ſubſt. m. Plante aſſez connuë, & dont il y a diverſes ſortes. *Allium*. Le cultivé, qui eſt celui des jardins, a une tige aſſez longue, toute unie, & creuſe: ſes fleurs ſont à ſix feuilles, & naiſſent en gros bouquets ſphériques. Son fruit eſt diviſé en trois loges, remplies de quelques ſemences preſque rondes; ſes feuilles ne ſont point fiſtuleuſes, comme celles de l'oignon. Sa racine eſt bulbeuſe, ou à oignon, compoſée de quelques tuniques, qui enveloppent pluſieurs tubercules charnus, d'un goût âcre, & d'une odeur forte. L'*ail* eſt fort chaud, & cauſtique; non ſeulement il excite des veſſies, mais il ronge, étant appliqué en dehors: il ne fait pas le même effet dans l'eſtomac, quand on en mange, ſoit à cauſe du levain, & des autres alimens qui y ſont contenus; ſoit parce que ſa tiſſure en eſt différente. On s'en ſert dans la peſte, dans la colique venteuſe, & dans pluſieurs autres maladies. On l'appelle pour cette raiſon, la Thériaque des païſans. Son uſage eſt fâcheux, à cauſe de ſa puanteur inſupportable. Outre les *aulx* domeſtiques, il y en a de ſauvages. Il y en a un dont les feuilles ſont plus larges, ſemblables à celles du poireau. D'autres ont leurs feuilles menuës & très-étroites, & les têtes très-petites, en comparaiſon du domeſtique; elles ſont garnies de fleurs, ou blanches, ou purpurines, ou rayées, ou jaunes. Il y en a une eſpèce commune en France qui vient dans les bois & fleurit au printems. Cette eſpèce ne donne qu'une ou deux feuilles auſſi larges que celles du muguet; d'entre ces deux feuilles s'élève une tige haute d'un pied au plus, qui porte à ſon extrémité une tête garnie de fleurs blanches. On la nomme *Ail d'ours*, *Allium urſinum*. Les Anciens Botaniſtes avoient donné le nom de *Moly* à une partie de ces *aux* ſauvages, & ils appelloient *Scorodopraſum*, les eſpèces qui portoient des feuilles de poireau.

Ail de Chien. Voyez MUSCARI. Leurs fleurs ſont de couleur de pourpre. Il y auſſi un *ail poireau*, qui eſt gros comme un poireau, & qui participe aux qualitez de l'un & de l'autre: en Grec σκοροδόπρασον. On ne peut ſouffrir l'haleine de ceux qui ont mangé de l'*ail*. En 1368. Alphonſe Roi de Caſtille fit un Ordre de Chevalerie, qu'il appella l'Ordre de la Bande; il leur défendit par ſes Statuts de manger des *aux*, ni des oignons, & ordonna que les contrevenans s'abſtiendroient pendant un mois de pratiquer la Cour, ni les autres Chevaliers. MATTH. Vie de Loüis XI. Liv. 6. en ſes annot. marg. DE ROCH. Les *aux* & les oignons ſont les viandes ordinaires des Eſpagnols & des Gaſcons; la dixme de l'*ail* rend plus de 1000 écus de rente à l'Archevêché d'Alby. ID. La pointe d'une épée qui a touché de l'*ail*, fait une playe où la gangrene ſe met d'abord, ſi l'on n'y remédie. ID. L'*ail* ſe ſème de gouſſe, ou autrement de caïeux, à la fin de Février, & ſe met trois à quatre poucées avant dans la terre, & de trois à quatre pouces de diſtance. On les tire de terre vers la fin de Juillet, & on les met ſécher, pour les garder enſuite d'une année à l'autre dans un lieu qui ne ſoit point humide. L'*ail* mangé à jeun eſt la Thériaque des Païſans. Il eſt vrai qu'il cauſe la ſoif, la chaleur par tout le corps, & des maux de tête quand on en uſe ſouvent; mais on peut corriger ces accidens en mangeant de l'ache, ou du perſil, incontinent après. Pluſieurs gens, principalement les Béarnois, au commencement du Printems mangent tous les matins des *ails* avec du beurre frais par principe de ſanté. CHOM. L'*ail* appliqué en forme de cataplâme ſur une morſure de ſerpent, ou de chien enragé, eſt un ſouverain remède. ID. La décoction des *ails* entiers donnée en cliſtère, ou appliquée ſur le ventre en forme de fomentation, apaiſe la colique, & la toux invéterée & cauſée par le froid. ID. Pour empêcher que les oiſeaux ne nuiſent aux fruits nouveaux des arbres, il faut pendre aux branches quelque quantité d'*ails*. ID. En Latin *allium*, qui vient du Grec ἄγλιθες, qui ſignifie la tête de l'*ail*. Veſpaſien dit à un jeune homme, qui lui demandoit un Gouvernement: J'aimerois mieux que tu ſentiſſes l'*ail*, que le parfum. ABLANC. Il étoit défendu à ceux qui avoient mangé de l'*ail*, d'entrer dans le temple de la mère des Dieux. BAYL. Au reſte, il y a quelque tems qu'on diſoit des *aulx* au pluriel. Balzac le diſoit ainſi. La Fontaine en a uſé de même: Tu peux choiſir, ou de manger trente *aulx*. Mais aujourd'hui quelques-uns diſent *ails*. C'eſt pourquoi, comme le mot d'*ail* eſt beaucoup plus uſité au ſingulier, qu'au pluriel; on évite tant qu'on peut le pluriel, & on dit, par exemple, deux gouſſes d'*ail*.

AILBERT. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt fait d'Agilbert. *Agilbertus*. S. *Ailbert*, ou Agilbert, étoit Evêque de Paris. BAILLET. 11e Oct.

AILE. ſ. f. La partie de l'oiſeau qui l'élève ou qui le ſoutient en l'air, quand elle eſt étenduë. *Ala*. L'aigle eſt un oiſeau qui vole à tire d'*aile*. Les faucons ſe tiennent long-tems ſur *aile*: ils ont l'*aile* vîte, trenchante, l'*aile* forte, l'*aile* entière. On dit auſſi, Faire voir en *aile* l'oiſeau, le mettre en *aile*: voler de belles *ailes*. Les pouſſins ſont encore ſous l'*aile* de la mère.

Et d'un léger battement d'aile,
Elle fait ſur lui rejaillir,
La bouë & l'ordure nouvelle,
Dont elle vient de ſe ſalir. REC. DE VERS.

AILE, ſe dit auſſi d'une chauve-ſouris, d'une mouche, d'un papillon, d'un ſerpent, d'un dragon, & généralement de tout ce qui vole. La chauve-ſouris n'a point de plumes à ſes *ailes*.

AILE, ſe dit auſſi de cette partie charnuë qui s'étend de l'eſtomac à la cuiſſe dans les volailles qu'on mange. Une *aile* de chapon, de perdrix. Il y en a qui préfèrent la cuiſſe à l'*aile*.

AILE, en terme d'Anatomie, ſe dit de pluſieurs parties du corps. Les lobes du foye s'appellent ſouvent *ailes*, ou *ailerons*. On appelle *ailes & ailerons*, des chairs molles & ſpongieuſes qui ſortent de la partie naturelle des femmes, que les Anatomiſtes appellent *Nymphes*, ou *Dames des eaux*, parce qu'elles ſervent à conduire l'urine dehors. On appelle auſſi *ailes*, ou *ailerons*, les deux cartilages qui ſont aux côtez du nez, & qui forment les narines. Pareillement on appelle *aile*, ou *aileron*, le haut des oreilles.

L'AILE, en termes de Blaſon, quand elle eſt ſeule, s'appelle un *demi-vol*; & lorſqu'il y en a deux, s'appelle un *vol*: ce qui ſe dit de quelque oiſeau que ce ſoit.

On appelle au Manége *ailes*, ces piéces de bois qu'on met aux côtez de la lance pour la charger vers la poignée.

Aile, en termes de Botanique, c'eſt l'angle que les feuilles d'une plante, ou la queuë des feuilles forment avec la tige, ou avec une branche de la plante. Cet angle eſt ordinairement aigu, & tourne toujours en haut. Il s'appelle ainſi par reſſemblance à l'angle que forment les ailes d'un oiſeau avec ſon corps, ou plutôt à l'angle que forme le bras de l'homme avec le tronc du corps, & qui s'appelle auſſi *aile*. Quelquefois on appelle auſſi de ce nom les branches mêmes, ou les feüilles qui pouſſent à côté l'une de l'autre ſur les tiges des arbres ou des plantes, & qui forment avec la tige l'angle dont on vient de parler.

Ailes, en terme de Jardinage, ſont des branches d'arbres, ou d'autres plantes, qui pouſſent à côté l'une de l'autre. Ces branches ſont des *ailes*. Liger. Ce terme ſe dit en particulier des artichaux, & ces *ailes* ſont les pommes qui accompagnent le principal montant ſur la même tige, & ne ſont pas ſi groſſes que la principale pomme. La Quint. Liger. Il ne reſte plus que des *ailes* ſur nos pieds d'artichaux. Lig. On donne ce nom à ces ſortes de productions, à cauſe qu'étant placées vis-à-vis l'une de l'autre, & s'étendant des deux côtez oppoſez, elles ſont comme des *ailes*. Id.

Aile, ſe dit auſſi d'un moulin à vent. Ce ſont quatre grands chaſſis couverts de toile & garnis d'échelons, qui traverſent l'aiſſieu en dehors, & reçoivent le vent pour faire tourner le moulin. Les Meuniers les appellent autrement *volans*.

Les Ouvriers nomment auſſi les *ailes* d'une fiche, ou couplet, ces deux petits morceaux de fer mobiles par le moyen de leurs charnières, qui ſervent à ſoutenir & à faire mouvoir des portes, ou des fenêtres, ou des volets briſez. Ils appellent *ailes* de lucarne, les deux côtez qui poſent ſur les chevrons, & qu'on appelle autrement *joüées* de la lucarne.

Aile, ſe dit auſſi des Lardoires; & l'on entend par là les parties de la lardoire, où l'on met le lardon, lorſqu'on veut larder ou piquer quelque viande.

Aile, eſt auſſi un terme d'Horloger, qui ſe dit des pignons. L'*aile* eſt à l'égard d'un pignon, ce que la dent eſt à l'égard d'une roüe.

En Jardinage on appelle, *ailes* d'artichaux, les pommes d'artichaux qui naiſſent aux côtez de la pomme du principal montant, & ne ſont pas ſi groſſes que cette principale pomme.

Les Vitriers appellent encore *ailes*, ou *ailerons*, ces petites bandes de plomb fort déliées qui ſervent à engager les loſanges du verre dans les paneaux des vitres, & à les y tenir ferme.

Aile, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, Protection, tutelle. C'eſt une fille d'honneur qui a toûjours été élevée ſous l'*aile* de la mère. Et ſur tout en Poëſie: Cache la ſous ton *aile* au jour épouvantable, dit Deſportes en parlant à Dieu en faveur de l'ame péchereſſe. Malherbe a dit auſſi,

> *Et ſon ame étendant ſes* ailes,
> *Fut toute prête à s'envoler.*

On dit auſſi, La peur lui a mis des *ailes* aux talons; pour dire, l'a fait fuir en diligence. Si la peur vous donne des *ailes* pour vous ſauver, l'eſpérance lui en donnera de plus fortes pour vous atteindre. Vaug. On peint Mercure avec des *ailes* aux talons. L'amour lui prêtera ſes *ailes*. On en donne auſſi au cheval Pégaſe, aux vents, & autres choſes ſemblables, &c.

On dit encore poëtiquement, Son nom volera ſur les *ailes* de la Renommée, ſur l'*aile* des beaux vers; pour dire, que ſa réputation ira bien loin. On dit auſſi, Sur l'*aile* des zéphirs.

On donne auſſi figurément des *ailes* aux Chérubins, & aux Anges. Les Chérubins devant Dieu ſe couvrent la face de leurs *ailes*: ils couvroient l'Arche de leurs *ailes*.

On appelle les *ailes* d'un bâtiment, ce qu'on bâtit à droit & à gauche pour accompagner le principal corps de logis, & faire les deux côtez de la cour. Ce bâtiment eſt imparfait, il n'y a qu'une *aile* de bâtie. On appelle auſſi ces *ailes*, *bras*, ou *potences*. On dit encore les *ailes* d'un théatre, les *ailes* d'un pont.

On appelle auſſi *aile* dans les Egliſes, ce qui eſt à droit & à gauche de la croiſée; les bas côtez, ou les petites voutes qui ſont à côté de la grande. Le portail de l'*aile* droite eſt plus beau que celui de la gauche. On n'a bâti que le Chœur, on va bientôt travailler aux *ailes*.

Aile, ſe dit en termes de Guèrre des deux extrémitez d'une armée rangée en bataille. L'*aile* droite fut la premiére rompuë. La Cavalerie ſe met ſur les *ailes*; c'eſt-à-dire, ſur les flancs, ou ſur les extrémitez de chaque ligne à droit, & à gauche. En ce ſens ce mot vient de *alauda*, ſelon Bochart, qui ſignifioit une Légion Gauloiſe, ainſi nommée à cauſe de la figure des caſques que portoient les ſoldats, qui étoient crêtez comme des aloüettes. On dit que Pan, l'un des Capitaines de Bacchus, a été le premier inventeur de cette maniére de ranger une armée en bataille: d'où vient que les Anciens l'ont peint avec des cornes à la tête, parce qu'ils appelloient *cornes* ce que nous appellons les *ailes*. Il y a beaucoup plus d'apparence, ou plûtôt, il eſt certain que *aile* dans ce ſens vient du mot Latin *ala*, *aile*, qui ſe donnoit à un Corps de Cavalerie, parce que dans les armées Romaines la Cavalerie ſe diviſoit en deux Corps, qu'on jettoit ſur les deux côtez de l'armée, l'un à droite & l'autre à gauche, & dont on la flanquoit, & qu'on appelloit *ala*, les deux *ailes*, parce qu'ils faiſoient à peu près par rapport au corps de l'armée, la figure que font au regard du corps d'un oiſeau, ſes *ailes*, quand elles ſont étenduës. Les deux côtez, les deux flancs de l'armée, s'appelloient donc *ailes*; c'eſt de là que nous avons pris ce mot, pour ſignifier la même choſe.

Aile, ſe dit auſſi des deux côtez ou des files qui terminent chaque bataillon, ou chaque eſcadron, à droit, & à gauche. Les Picquiers ſont rangez au milieu, & les Mouſquetaires ſur les *ailes*. On a commencé à défiler par l'*aile* droite. On appelle auſſi les *ailes* d'un bataillon, ſes manches, ou ſon flanc.

Aile de S. Michel. Ordre militaire de Portugal, qui fut inſtitué, ſelon le P. André Mendo Jéſuite, *De Ordin. Milit.* l'an 1165. ou l'an 1171. ſelon Joſeph di Michieli dans ſon *Teſoro militar de Cavalleria antiqua y moderna*, c'eſt-à-dire, Thréſor militaire de Chevalerie ancienne & moderne, imprimé à Madrid en 1642. Alphonſe Henri I. Roi de Portugal l'inſtitua en mémoire d'une victoire qu'il remporta ſur le Roi de Séville & ſes Sarazins, & dont il crut être redevable à S. Michel, qu'il avoit pris pour Patron dans cette guérre contre les Infidelles. Les Chevaliers de l'*aile de S. Michel* furent ainſi nommez, parce que dans leur enſeigne ils portoient une *aile* en forme de celle de cet Archange, laquelle étoit de couleur de pourpre, environnée de rayons d'or. Ces Chevaliers avoient la Règle de S. Benoît, ſuivant l'Inſtitut de Cîteaux. Ils faiſoient vœu de défendre la Religion Chrétienne, & les confins du Royaume, & de protéger les veuves & les orphelins. Dans leur Étendart on voyoit d'un côté un S. Michel terraſſant le Démon, & de l'autre la Croix de l'Ordre en forme d'épée, avec ce mot, *Quis ut Deus*, Qui eſt ſemblable à Dieu? Cet Ordre ne ſubſiſte plus. Outre les deux Auteurs que j'ai citez, voyez Antonio Bromdon, *Monarc. Luſitana*, Liv. XI. ch. 22. Antonio Mauriquez, T. II. ch. 8. Auguſt. Barboſa, *Summ. Apoſt. deciſ. col.* 306. Caramuel, *Theol. Reg.* p. 9. Bernardo Juſtiniano, *hiſtoria dell' origine de Cavallieri*, ch. 28.

Aile, ſe dit auſſi dans le diſcours ordinaire de ceux qui marchent à côté, & un peu à l'écart, pour donner ſecours au beſoin. Il ſembloit que ce Prévôt marchât ſeul; mais il y avoit pluſieurs Archers ſur les *ailes* pour l'aſſiſter.

Aile, ſe dit auſſi en termes de Fortification, du flanc d'un baſtion; & plus ordinairement des longs côtez qui terminent à droit, & à gauche, un ouvrage à corne ou couronné, & qui ſont flanquez par quelque endroit de la place, par quelque dehors, ou travail particulier.

Aile, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Cet homme ne bat plus que d'une *aile*; pour dire, que ſon crédit, ſa fortune, ſon eſprit, ſont diminuez, & qu'il n'en peut plus. On lui a tiré une plume de ſon *aile*; pour dire, qu'on lui a arraché quelque choſe de ſon bien: qu'on en tirera pied ou *aile*; pour dire, qu'on tirera quelque choſe d'une affaire, & qu'on ne perdra pas tout; On lui a rogné les *ailes*; pour dire, qu'on a retranché de ſon autorité, de ſes richeſſes. On dit d'un téméraire, qu'il a voulu voler avant que d'avoir des *ailes*, qu'il n'a pas encore l'*aile* aſſez forte; pour dire, qu'il a commencé trop tôt quelque entrepriſe au deſſus de ſes forces. On dit d'un homme malheureux, qu'il en a dans l'*aile*: pour dire, qu'il lui eſt arrivé quelque accident fâcheux, ou bien qu'il a paſſé les 50 ans, qu'on marque avec une *L*. On le dit auſſi d'un homme qui a perdu ſa liberté.

> *Mon cher ami, j'en ai dans l'*aile.
> *Je ſuis perdu, j'ai regardé Cloris.* Scar.
> *Si vous en avez dans l'*aile,
> *Plaignez vous adroitement.* S. Amant.

On dit auſſi voler à *tire d'aile*, pour dire, d'un vol prompt & vigoureux. Et figurément d'un grand empreſſement, d'une viteſſe grande & précipitée, d'une ardeur prompte, comme en ces vers,

> *Sa vengeance auſſi-tôt qu'elle appelle,*
> *On part, on court, on vole* à tire d'aile.
> *On ne lui plaint ni dépenſe ni ſoin,*
> *Contre quiconque on ſoutient la querelle.*

Et en ceux-ci,

> *Elle a beau faire, la cruelle*, (la goute)
> *Elle ne peut durer toujours,*
> *Et nous irons en dépit d'elle,*
> *Dans vos cantons*, à tire d'aile,
> *Vous relancer un de ces jours.*

On

On appelle *Bouts d'ailes*, des plumes à écrire, qui ſont tirées du bout des *ailes* d'une oye. *Penna*.

Une *aile étenduë*, avec ce mot, *Serpere neſcit*, marque dans Areſi l'élevation du génie. Une *aile* avec ce mot, *Non ſufficit una*, Une ſeule ne ſuffit pas, ſignifie qu'une vertu, ou une bonne qualité ſeule, ne ſuffit pas pour quelque entrepriſe. L'Académie des Philoponi, c'eſt-à-dire, des amateurs du travail, de Faënza, a pour deviſe une *aile* miſe en évantail, dont une main chaſſe les mouches, avec ce mot, *Fugantur deſides*, On chaſſe les fainéans. Deux *ailes*, avec ce mot, *Portantem portant*, Elles portent celui qui les porte, marquent un ſecours réciproque.

Les *ailes*, ſelon Platon, ſont l'hiéroglyphe de l'intelligence, & les *ailes* d'or que le prétendu Orphée donne au premier né de Saturne, ſont au ſentiment du P. Kircher le ſymbole de la ſageſſe de l'ame du monde, dans les idées Platoniciennes.

AILE. ſ. f. C'eſt un mot qui vient de l'Anglois *ale*, & qui eſt en uſage à Paris. La première ſyllabe ſe prononce un peu long. C'eſt une ſorte de bière Angloiſe, qui ſe fait ſans houblon, & qui eſt plus forte & plus chargée que la bière ordinaire.

AILÉ, ÉE. adj. Qui a des ailes. *Alatus*. Pégaſe eſt un cheval *ailé*. Les Poëtes appellent auſſi les oiſeaux, les peuples *ailez*. Les papillons, les cigales, ſont des inſectes *ailez*. Les Bonites ſont des poiſſons *ailez* qui ſont fréquens ſur l'Océan Atlantique.

En termes de Blaſon on appelle un oiſeau *ailé*, quand ſes ailes ſont d'un autre émail que ſon corps. On appelle auſſi *ailé*, tout ce qui eſt peint avec des ailes, quoique contre ſa nature: comme un cerf *ailé*, un cœur *ailé*, des dragons, des ſerpens *ailez*, une main *ailée*, une tête de léopard *ailée*, une bande *ailée*, &c.

AILÉ, *Alatus*, ſe dit en Botanique des tiges qui ſont garnies dans leur longueur de feuillets membraneux. Pluſieurs eſpèces de chardons ont leurs tiges & leurs branches *ailées*. On appelle auſſi feuilles *ailées*, celles qui ſont compoſées de pluſieurs petites feuilles égales, ou inégales, & qui ſont rangées ſur une même côte, enſorte que toutes enſemble elles ne ſont qu'une même feuille. *Folia alata*, ou *pennata*. Telles ſont les feuilles d'Aigremoine, de la Reine des prez, de l'Acacia, du Frêne &c.

AILERON. ſ. m. Petite aile. *Pennula*. Il ſignifie auſſi un bout d'aile. *Extrema ala*.

AILERON. ſ. m. Qui ſe dit des nageoires des poiſſons qui leur ſervent comme d'ailes, ou de rames pour s'agiter dans l'eau. *Pinna*. C'eſt un poiſſon qu'on voit le dos appuyé contre ſa coquille, qui lui ſert comme de prouë: ſa tête, qu'il élève, lui tient lieu de voile; & ſes *ailerons* ſont ſes rames. ABLANC.

AILERON. Terme d'Anatomie. Voyez AILE.

AILERON, ſignifie auſſi, les planches de bois ſur leſquelles tombe l'eau qui fait tourner les rouës des moulins à eau. On les appelle autrement *alichons*, ou *volets*.

On appelloit auſſi autrefois *Ailerons*, de petits bords d'étoffe qu'on mettoit aux pourpoints pour couvrir les coutures du haut des manches.

AILETTE. Terme de Cordonnier. C'eſt une petite pièce de cuir qu'on met par dedans le long du ſoulier, & qui prend depuis le pâton juſqu'aux quartiers. L'*ailette* de ce ſoulier eſt bien couſuë. On dit auſſi l'*ailette* d'un rouët de femme à filer.

AILLEURS. adverbe de lieu. Autre part. *Alibi*. Quand on ne trouve pas à vivre en un lieu, il en faut chercher *ailleurs*. On dit d'un homme diſtrait, Son corps eſt ici, mais ſon eſprit eſt *ailleurs*. J'apprends d'*ailleurs*, pour dire, d'un autre côté. *Aliundè*.

On le dit au figuré. Cela procède d'*ailleurs*, auſſi pour dire, d'une autre cauſe.

AILLEURS, ſert quelquefois de conjonction, ou de tranſition, quand on veut alléguer une nouvelle raiſon. *Jam verò*, *Accedit hùc*. D'*ailleurs* il me ſemble, &c.

AILLIER. Sorte d'oiſeau de proye. On lit dans la Bible hiſtoriaux rapportée par BOREL.

Si comme aigles, ailliers, & eſcouſles.

AILLORS, ſe diſoit autrefois pour *ailleurs*. BOREL.

A I M.

AIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt digne d'être aimé; qui a des qualitez qui attirent l'amour, ou l'amitié de quelqu'un. *Amabilis*. Cet homme eſt fort *aimable* par ſa belle humeur. Cette femme eſt *aimable* par ſa beauté. Admirez la ſimplicité de cette Bergère; elle ne ſçait qu'être *aimable*, & ne ſçait pas encore ſe faire aimer. FONTEN. Le plus dangereux ridicule des vieilles perſonnes qui ont été *aimables*, c'eſt d'oublier qu'elles ne le ſont plus. ROCHEF. Allons en ces *aimables* lieux, où, &c. J'en garderai toûjours l'*aimable* ſouvenir.

Un amant ſeur d'être aimé,
Ceſſe toûjours d'être aimable. DES-H.

AIMABLE ORPHÉE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt un œillet cramoiſi & blanc; ſa fleur n'eſt pas bien large, mais elle eſt bien tranchée: ſa plante eſt d'un beau verd, abondante en marcottes. Il vient de Lille.

AIMANT, ou AIMAN, ou AYMAN. ſ. m. *Magnes*. C'eſt une pièrre minérale, ou plûtôt un métal, ou un fer imparfait, dont la peſanteur & la couleur approchent fort de celles du fer. Il eſt pourtant plus peſant, & plus dur. On le trouve pour l'ordinaire dans les mines de fer, & il ſe rencontre ſouvent des morceaux, qui ſont moitié *aimant*, & moitié fer. Sa couleur eſt differente ſuivant les différens païs d'où il vient; le meilleur eſt d'un noir luiſant. Il n'y en a point de blanc. Celui d'Arabie eſt rougeâtre; celui de Macédoine noirâtre; celui de Hongrie, d'Alemagne, d'Angleterre, &c. de couleur de fer non poli. Sa figure ni ſa groſſeur ne ſont point déterminées. On en trouve de toutes figures, & de groſſeurs différentes. Il a des propriétez merveilleuſes. Il va s'unir au fer, lorſqu'il en eſt à une certaine diſtance; & il peut même le tenir ſuſpendu, quoiqu'il ne le touche pas, & qu'il y ait même entr'eux du papier, du carton, du cuivre, ou quelque autre corps mince. C'eſt ce qu'on appelle ſa vertu attractrice. Il tourne toûjours un certain côté vers le Nord, & le côté oppoſé vers le Sud. C'eſt là ſa vertu directrice. On appelle ſes côtez, les pôles de l'*aimant*, & la ligne qui va de l'un à l'autre pôle, l'axe de l'*aimant*. Il communique ces mêmes propriétez au fer qu'il touche, ou qui a paſſé près de lui à une certaine diſtance; en ſorte qu'il a des pôles qui ſe tournent vers les pôles du monde, auſſi bien que ceux de l'*aimant*. Ce qu'il y a de ſingulièr, c'eſt que ſi ayant préſenté au pôle d'un *aimant*, le pôle d'un autre *aimant*, ils ſe joignent; en lui preſentant le pôle oppoſé, ils ſemblent ſe fuir. On connoit les pôles de l'*aimant*, en poſant deſſus une aiguille en liberté: cette aiguille ſe tournera, de ſorte qu'un de ſes bouts marquera un pôle de l'*aimant*, & l'autre marquera le pôle oppoſé. Pour conſerver un *aimant*, il faut l'armer, ou l'entourer de petites plaques de fer, qui puiſſent le toucher; ou bien le ſuſpendre à un fil par ſon équateur, pour lui laiſſer prendre ſa ſituation. S'il s'enroüille, ſi on le laiſſe quelque tems dans le feu, ou ſi on le met en poudre, il perd la conformation naturelle de ſes pores, & par conſéquent toutes ſes propriétez. On peut augmenter, ou diminuër la force de l'*aimant*; au lieu qu'on ne peut point la rétablir lorſqu'elle eſt perduë. Il n'eſt pas vrai qu'un *aimant* frotté d'ail perde ſa vertu. Matthiole dit que l'*aimant* fondu avec de la bronze rouſſe, la fait devenir de couleur d'argent, comme la calamine donne la couleur d'or au cuivre. Pline dit que l'Architecte Dinocrates Aléxandrin avoit commencé à vouter d'*aimant* le temple qu'un des Ptolomées avoit fait bâtir à Aléxandrie à ſa ſœur Alſinoé, afin d'y faire tenir ſuſpenduë en l'air l'image de cette Princeſſe qui étoit toute de fer. Mais Ptolomée & l'Architecte moururent avant que l'ouvrage fût achevé. M. Godeau écrit la même choſe de la ſtatuë de Serapis faite par le Roi Seſoſtris, & ſuſpenduë dans un temple d'Aléxandrie. On a fait accroire au peuple la même choſe du cercueil de Mahomet, Mais ce ſont des fables. Le tombeau de Mahomet eſt en terre au milieu de la Moſquée.

Gaſſendi & le Pere Fournier dérivent ce mot de l'amour que l'*aimant* a pour le fer & pour le pôle, *quia nil amantius quàm attrahere & retinere*. Ménage le dérive de *adamante*, ablatif de *adamas*, dont on a uſé en cette ſignification. Voyez les *Acta SS. April. T. I.* p. 19. Et dans la vie de S. Walric ch. 2. Cette étymologie eſt plus vraye que celle qu'apporte au même endroit Henſchenius, qui dit que nous l'appellons *Pièrre aimant*, c'eſt-à-dire, *Lapis amans*, ou *adamans*. Guichard va plus loin. Il prétend qu'*Adamas* ſignifie proprement la pièrre d'*aiman*, & qu'elle a été ainſi appellée du mot Hébreu אדם, *adam*, qui ſignifie être rouge, parce qu'en effet il y en a de rougeâtre. On l'appelle en Latin *magnes*, *lapis Lydius*, ou *Heraclius*, parce qu'on le trouvoit auprès d'Héraclée, qui eſt une ville de Magnéſie qui fait partie de la Lydie; ou du nom d'un berger nommé *Magnes*, qui le premier le découvrit avec le fer de ſa houlette au mont Ida, comme témoigne Nicander.

Les Anciens qui ont ſçû que l'*aimant* attire le fer, ont entièrement ignoré la propriété qu'il a de ſe diriger vers les pôles du monde. Cette faculté ne nous eſt connuë que depuis 3 ou 4 ſiècles. On aſſûre qu'un certain Jean de Goya de Melphi dans le 13e ſiècle a été l'inventeur de l'aiguille aimantée. Cependant Georges Wler Anglois, dans ſon voyage de Dalmatie, de Grèce & du Levant, dit qu'il a vû un ancien livre d'Aſtronomie, qui ſuppoſoit l'uſage de l'aiguille aimantée, quoiqu'on ne s'en ſervit pas pour la navigation, mais pour d'autres uſages d'Aſtronomie. Platon appelle l'*aiman Pièrre Herculienne*, à cauſe qu'elle commande au fer, qui dompte toutes choſes. C'eſt ainſi qu'elle eſt nommée dans Euripide. On l'appelle auſſi *Lapis nauticus*, à cauſe de ſon extrême utilité pour la navigation; & *ſideritis*, à cauſe qu'il attire le fer,

 que

que les Grecs nomment [illegible], & en vieux François *calamite*, ou *marinette*. Gilbert, Cabeus, les Pères Grandami & Kircher, en ont écrit amplement. Le Père Lieutaud en a donné un nouveau Syſtême. Deſcartes, Rohault, & après eux Mr Regis, en ont auſſi traité au long. Ils ont tâché d'en expliquer les effets d'une manière très-claire & très-ſimple; & ils ont confirmé leurs ſentimens par une infinité d'expériences, qui s'accordent parfaitement avec leurs principes. Les Anciens ont attribué la vertu attractive de l'*aimant*, ou à une ame qui l'anime, ou à une certaine ſimpathie entre le fer, & l'*aimant*; ou à certains corpuſcules qui s'écoulent du fer, & de l'*aimant*, & qui vont s'inſinuer dans les pôles de l'un & de l'autre. Pour expliquer les effets de l'*aimant*, les Philoſophes modernes diſent, qu'il ſort continuellement des pôles de la terre une matière très-ſubtile, impalpable, & inviſible, qui circulant autour d'elle ſur le plan des méridiens, y rentre par le pôle oppoſé à celui d'où elle eſt ſortie, & paſſe par les pôres paralleles à ſon axe: que l'*aimant* a deux pôles comme la terre, & qu'il en ſort une pareille matière. Cette matière canelée, qui rentre par l'un des pôles, fait l'impulſion par laquelle le fer s'unit à l'*aimant*, & produit ce qu'on appelle la vertu d'attraction. Par cette raiſon, c'eſt parler improprement que de dire, que l'*aimant* attire le fer. L'*aimant* s'unit au fer, & cette union ſe fait par l'impulſion de la matière magnétique. Ainſi l'union, ou l'attraction du fer, & de l'*aimant*, eſt réciproque. Il faut encore obſerver, qu'outre la matière magnétique, qui paſſe de la terre dans l'*aimant*, il y a toûjours une certaine quantité de cette matière qui ſe meut autour de l'*aimant*, & qui compoſe une eſpèce de tourbillon autour de lui. Or l'eſpace dans lequel ſe meut cette matière eſt la ſphère d'activité de l'*aimant*. Sa faculté attractrice ne s'étend point au delà.

Aiman Philosophique. M. Boyle, dans ſes conjectures ſur les qualitez occultes de l'air, appelle *aimans philoſophiques* les corps qui n'attirent pas, mais qui retiennent fortement les émanations étrangères, comme la perte de ſang, qui vient d'un principe intérieur, non pas d'une playe.

M. André Médecin, dans ſes Entretiens ſur l'acide & ſur l'alkali, prétend qu'on peut expliquer par le moyen de ces ſels tous les effets qu'on attribuoit autrefois à des qualitez occultes, & entre autres la vertu de l'*aiman*. Il dit que la force de l'*aiman* qui eſt un fer imparfait, conſiſte dans de petits corps pointus qui rempliſſent ſes pôres, qu'il ſort ſans ceſſe de l'*aiman* quantité de ces petits corps, en même tems qu'il y en rentre d'autres qui prennent leur place, parce que l'air en eſt tout rempli; que ces atômes qui ſortent continuellement de l'*aiman* s'inſinuent dans les pôres du fer, & les rempliſſent; mais que comme ils ne peuvent ſortir ſans agiter l'air avec violence, cet air ainſi agité pouſſe le fer vers l'*aiman*, ou l'*aiman* vers le fer, ſuivant que l'un de ces deux corps lui réſiſte.

Nicolas Hartſoeker, dans ſes Principes de Phyſique, prétend que l'*aiman* n'eſt qu'une pièrre ordinaire parſemée d'une infinité de priſmes creux, qui par le mouvement diurne de la terre ſe ſont rangez paralleles les uns aux autres, & à peu près paralleles à l'axe de la terre. Ces priſmes contiennent dans leurs canaux une matière extrêmement ſubtile, qui par le mouvement diurne de la terre doit couler par les canaux des priſmes qui ſont à la file l'un de l'autre, & ayant ainſi coulé de priſme en priſme juſqu'au dernier, elle doit retourner vers le premier, & y rentrer par la même ouverture qui lui a déja ſervi d'entrée; ainſi elle doit faire une circulation perpétuelle autour de ces priſmes. Par ces principes, il prétend expliquer tous les phénomènes de l'*aiman*.

Monconis T. II. p. 449. parle d'une pièrre d'*aimant* qui ne peſoit qu'une once, & qui en portoit 33 étant armée, & d'une autre qui peſoit 5 onces, & portoit 13 livres de 12 onces chacune. Voyez ſur l'*aimant* le Livre du P. Lieutaud Jéſ. intitulé *Magnetologia*, & imprimé à Lyon en 1668. *in* 4. Velſchius dans ſes *Obſervationes Phyſico-Medicæ*, parle d'un *aiman* blanc, qui avoit la même force & la même vertu que le meilleur *aiman* du monde, & d'un *aiman* artificiel ſur lequel il diſcourt amplement.

On trouve en preſque toutes les Provinces de la Chine des pièrres d'*aiman*. Il en vient auſſi du Japon; mais le grand uſage qu'en font les Chinois eſt dans la Médecine. On les achete au poids, & les meilleures ne ſe vendent que 8 ou 10 ſols l'once. J'en ai apporté une d'un pouce & demi d'épaiſſeur, qui quoiqu'aſſez mal armée, lève néanmoins 11 livres; elle en lèvera 14 ou 15, quand elle ſera en état. Au reſte, ils ont une facilité fort grande de les tailler; on a coupé à Naukin la mienne en moins de deux heures. La machine dont ils ſe ſervirent pour cela eſt ſimple, & ſi nos ouvriers veulent en uſer, ils abrégeront beaucoup le travail. Elle eſt compoſée de deux jambages de 3 ou 4 pieds de haut arboutez par deux liens en contrefiches, & ſéparez par une membrure qui les traverſe, & qui eſt emmortaiſée dans leurs ſemelles. Sur la tête des jambages on poſe de champ un petit rouleau, ou un cilindre, d'un pouce & demi de diamètre, qui peut tourner circulairement par le moyen d'une corde roulée ſur le milieu, dont les deux bouts pendants ſont attachez à une double marche, ſur laquelle poſent les pieds de l'ouvrier. A l'une des extrémitez du cilindre on a maſtiqué par ſon centre une plaque de fer fort mince, fort ronde, & bien aiguiſée en tout ſon contour, qui a environ huit pouces de diamètre, & qui ſe meut avec une grande viteſſe, tantôt en deſſus & tantôt en deſſous, ſelon qu'on éleve ou qu'on abat les marches. L'ouvrier cependant preſente d'une main l'*aiman*, & de l'autre de la bouë faite d'un ſable très-fin, qui raffraîchit le fer, & qui ſert à couper la pièrre; mais parce que le fer en paſſant au travers du ſable le jette & le pouſſe tout autour avec violence, ce qui pourroit aveugler celui qui travaille, on a ſoin de placer préciſément au deſſus une petite latte tournée en demi cercle qui le reçoit & qui en défend l'ouvrier. P. Le Comte.

AIMANTER. v. act. Faire toucher une aiguille à de l'aimant pour la faire tourner au Nord. *Magnete perfricare.*

Aimanté, ée. part. L'aiguille *aimantée* eſt l'aiguille de la bouſſole. *Magnete perfrictus.*

AIMANTIN, ine. Qui a la vertu de l'aimant, ou une nature ſemblable. *Vi magnetica præditus.* Pluſieurs Philoſophes attribuënt à la terre une vertu *aimantine*, qui lui fait attirer les corps graves.

AIMAR. ſ. m. *Ademarus.* Nom propre, le même que celui d'*Ademar*, ou *Adimar*, dont il s'eſt formé par le retranchement du *D*, *Ademar*, *Aemar*, *Aimar*. *Ademar*, ou *Aimar* de Chabanois, Moine de S. Cibar d'Angoulême, au XIIe ſiècle écrivit une Chronique qui commence à l'an de Jesus-Christ 829. & finit en 1029. *Ademar*, ou *Aimar*, Cardinal de S. Anaſtaſe au XIVe ſiècle.

AIMER. v. act. ſe dit en général des perſonnes & des choſes pour leſquelles on a de l'affection, de l'amour, de l'inclination. *Amare.* Un Ancien a dit qu'il faut *aimer* ſes amis, comme devant les haïr un jour; & haïr ſes ennemis, comme devant les *aimer* un jour. Cet ancien eſt Iſocrates, & il n'eſt pas le ſeul qui ait été dans ce ſentiment: une maxime peut avoir un bon ſens, mais abſolument parlant elle eſt fauſſe, & même pernicieuſe, & contre les loix de la Religion & de la raiſon. Voyez ce qu'en ont dit Ciceron & Mr de Sacy, dans leurs traitez de l'amitié. Il faut *aimer* Dieu de tout ſon cœur, ſon prochain comme ſoi-même. La Religion fait *aimer* l'auſtérité aux perſonnes pieuſes. S. Evr. Les uns *aiment* le bien; les autres la gloire. Les uns *aiment* l'étude; les autres les plaiſirs; le vin, la débauche, le jeu. On dit, qu'un homme *aime* ſa maiſon, quand il eſt attaché à ſon ménage, à ſes affaires.

Aimer, abſolument, ſe dit plus particulièrement de l'inclination qu'on a pour une maîtreſſe; & de cette forte, & tendre affection, qu'un ſexe a pour l'autre. Je trouvai qu'il falloit que vous m'*aimaſſiez*, pour ſentir le mal de n'être point *aimé* que j'éprouvois ſi cruellement. P. de Cl. Toutes les femmes ont la vanité de ſe faire *aimer*. S. Evr. Le mariage n'apprend point à *aimer*, il veut ſeulement qu'on ſe laiſſe *aimer*. Qui *aime* en plus d'un lieu ne ſçauroit bien *aimer*. Despor. *Aimer* ou n'*aimer* pas n'eſt pas de nôtre choix. M. d. la Suze.

Aimer. Ce mot ſignifiant prendre plaiſir à quelque choſe, veut le verbe qu'il régit à l'infinitif avec la particule *à*. On n'*aime* point *à* loüer, & on ne louë jamais ſans intérêt. Rochef. Le menſonge eſt tellement reconnu pour un vice, que ceux qui *aiment* le plus *à* mentir, le condamnent. Pelliss. Le Lecteur *aime* à être traité en habile homme; & non pas en ignorant qui ne peut rien ſuppléer de lui-même. Perr. Les femmes n'*aiment* point qu'on les gêne.

> Aimez, *Seigneur*, aimez à *vivre*. Voit.
>
> *Il l'épouſe* (cette laide) *& je ſçai pourquoi;*
> *C'eſt qu'il* aime *comme les Princes*
> *A nourrir des monſtres chez ſoi.* Main.

Aimer. Signifie auſſi quelquefois, Sçavoir gré à quelqu'un d'une choſe, lui en être obligé. Mol. Je vous *aime* de ce que vous avez répondu à Octavius. *Aimez* qu'on vous conſeille, & non pas qu'on vous louë. Boil.

Aimer, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & alors il ſignifie, Se plaire. *Delectari aliqua re.* Il *s'aime* bien à la Cour, à la guèrre, à l'étude. Les éléphans ne *s'aiment* pas dans les païs froids. Les ſaules, les aulnes *s'aiment* dans les lieux humides. On dit auſſi qu'une perſonne *s'aime* bien, quand elle a un ſoin extraordinaire de ſa perſonne; ou quand elle a trop d'amour propre. *Sibi placere.*

> *Très-ſouvent un eſprit qui ſe flate, & qui s'aime,*
> *Méconnoit ſon génie, & s'ignore ſoi-même.* Boil.

Aimer mieux. *Malle.* Quand ces mots ſont ſuivis d'un infinitif, cet infinitif veut être ſuivi des particules *que* & *de* qui en régiſſent un autre. Ils *aimèrent mieux* le prendre vif, *que de* le tuer. Vaug. Il *aime mieux* dire du mal de ſoi, *que de* n'en point parler. Rochef.

Aimer mieux. Ces mots ſe diſent quelquefois des choſes, dont on préfère les unes aux autres. Il *aime mieux* une fortune baſſe & tranquille, qu'une fortune élevée & tumultueuſe. Bouh.

Aimer mieux. Ces mots ſe diſent auſſi des perſonnes, quand il ne s'agit pas d'amitié, mais d'une ſimple préférence. J'*aime mieux* un valet mal fait & ſage, qu'un valet bien fait & fripon. Id. Mais quand il s'agit d'amitié, & non pas de préférence, il faut dire *aimer plus*, & non pas *aimer mieux*. Ainſi il faut dire, c'eſt l'homme du monde que j'*aime le plus*, & non pas, c'eſt l'homme du monde que j'*aime le mieux*. Id.

Aimer, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Qui *aime* Bertrand, *aime* ſon chien. On dit à la guèrre, ou en quelque entrepriſe périlleuſe, Qui m'*aime*, me ſuive. On dit auſſi, Qui bien *aime*, bien châtie. Il n'eſt pas dégoûté, il *aime* mieux deux œufs qu'une prune, pour dire, il préfère un grand avantage à un moindre. On dit auſſi burleſquement, il l'*aime* comme ſes petits boyaux, comme la prunelle de ſes yeux. Cette dernière expreſſion eſt priſe apparemment de l'Écriture, qui dit conſerver comme la prunelle de l'œil, pour dire, conſerver avec beaucoup de ſoin & d'affection. *Deut.* XXXII. 10. *Pſalm.* XVI. 10. & ailleurs. On dit encore, *J'aime* mieux *un tien*, que *deux tu l'auras*, pour dire, je préfère une choſe médiocre, mais preſente & aſſûrée, à une plus conſidérable, qui ſera incertaine & à venir. Loüis XIII. étant preſſé par des Députez des Huguenots de leur conſerver pluſieurs grands privilèges, à l'exemple des Rois ſes prédéceſſeurs, leur répondit: Henri III. vous craignoit, le Roi mon père vous *aimoit*, & moi je ne vous crains, ni ne vous *aime*. Bons mots.

Aimé, ée. part. & adj. *Amatus.* C'eſt mon fils bien-*aimé*, dit l'Écriture. On ne trouve rien mauvais d'une perſonne *aimée*. Une longue abſence affoiblit peu-à-peu l'idée de l'objet *aimé*, & l'éfface enfin du cœur. M. Scud.

AIMÉ. Nom propre. Voyez AMÉ.

AIMÉE. ſ. f. & nom propre de femme. *Amatalis.* Ce nom n'eſt ni Grec, ni Latin, comme on le pourroit ſoupçonner d'abord; il eſt Syriaque. En Syriaque *Amma* ſignifie mère, comme *Abba* ſignifie père, & *Talis* eſt un nom propre; de ſorte qu'*Amma*, ou *Ama Talis*, eſt la même choſe que *la Mère*, ou l'*Abbeſſe Talis*. Dans le Pallade Grec de Meurſius, imprimé en 1616. cette Sainte eſt nommée tout en un mot *Amatalis*, au génitif *Amatalidos*; & dans la Traduction du Paradis d'Héraclide, que Roſweid Jéſuite a fait imprimer à la fin des vies des Pères, elle eſt nommée ſimplement *Amata*; & c'eſt de cette ſeule manière que l'ont nommée Vincent de Beauvais, les Chartreux de Cologne en leurs Additions à Uſuard, le Martyrologe Germanique, Raderus en un Catalogue des Saints écrit de ſa main, Guillaume Gazée au Calendrier des Saintes joint à ſon Cimeliarque, Sadder en ſes gravûres, & Ferrarius en ſon Catalogue des Saints qui ne ſont point au Martyrologe Romain. D'*Amata* il a été naturel de faire *Aimée*, comme ſi ç'avoit été un nom propre qu'on eut fait du participe paſſif du verbe *amo*, j'aime. Auſſi cette Sainte eſt-elle appellée *Aimée* en quelques Calendriers François; ce qui ne doit point paroître extraordinaire, puiſque depuis pluſieurs ſiècles, non ſeulement en Occident, mais même en Orient, on dit *Amata*, pour *Amatalis*. De même l'incorporation d'*Amma* avec *Talis* ne doit pas paroître plus extraordinaire que celle d'Abba avec Cyrus, dans le mot *Abbacyrus*, d'où les Cophtes ont fait Sainte Abacher, & les Italiens *Appaſſara*, pour *Abba Cyre*. Chast. 5 Janv. Pallade rapporte ch. 137. qu'à Antinoé il alla voir Sainte *Aimée*, ou *Amatalide*, Religieuſe depuis 80 ans. M. Chaſtelain ſemble douter ſi le nom d'*Aimée* qu'on donne ſouvent au Batême eſt celui de cette Sainte, ou Eſmée, Émée, en l'honneur de S. Edme, ou Eſme. Mais ce dernier ſentiment ne paroit point douteux, on ne connoit point Sainte Amatalide en France, où Saint Edme au contraire eſt fort connu.

AIMORAGIE. ſ. f. Prononcez *émoragie*. Terme de Médecine, qui vient du Grec αἱμοῤῥαγία, & qui ſignifie écoulement de ſang. *Sanguinis emiſſio.* Provoquer une *aimoragie*. Arrêter une *aimoragie*. Si l'on ſuit l'étymologie, il faut écrire *Hæmorragie*.

AIN.

AIN. ſ. m. vieux mot. Hameçon. *Hamus.*

AIN. Terme de Grammaire Hébraïque & Arabe. C'eſt le nom d'une lettre, qui eſt une aſpiration paſſée par le nez. Toutes les langues orientales ont le *ain*. Les Arabes en ont deux, dont l'un eſt beaucoup plus fort que l'autre. Ils marquent celui qui eſt fort & âpre d'un point par deſſus. Peutêtre que les anciens Hébreux en avoient auſſi deux, & que c'eſt pour cela que les Septante ont rendu cette lettre de deux manières différentes, tantôt ſans aſpiration, comme dans עדן, qu'ils expriment Ἐδὲν, *Eden*; & tantôt par un Γ, c'eſt-à-dire un G; comme dans עמרה, qu'ils traduiſent Γόμοῤῥα, *Gomorrha*, Gomorrhe. Nous n'avons point cette lettre dans nos langues d'Europe, & nous ne ſçaurions preſque en bien attraper la prononciation. Quelques Grammairiens l'expriment par *ng*, d'autres par *gn*. Ce n'eſt point cela. C'eſt comme je l'ai dit, une aſpiration paſſée par le nez.

AINC. Vieux adverbe, qui veut dire *Jamais*. Ce mot eſt formé d'*unquam*.

> *Après Lot Juitekins qui* ainc *n'ama Francois.*
> *Cil fut fils juſtament, mout fu de grand buſois.* R. de Bertain.

AIN-CHAREM, & non pas AIN-CHARIN. Petit village de la Judée, à deux bonnes lieuës de Jéruſalem, & à une lieuë de ce qu'on appelle le Déſert de S. Jean. On le montre aux voyageurs comme la demeure de S. Zacharie & de Sainte Eliſabeth; quelques-uns ajoutent même que c'étoit une des ſix villes Sacerdotales de la Tribu de Juda; mais tout cela eſt fort incertain. Bruyn met la ville de Sainte Elizabeth après le bourg de S. Jean, ſur le chemin de Jéruſalem à Bethléhem par le déſert. Ce nom eſt compoſé de deux mots, *ain*, & *Charem*. Le premier mot en Hébreu & en Arabe ſignifie *fontaine*. Ceux qui l'écrivent par deux AA, *aain*, comme ſi dans les langues originales, d'où il eſt tiré, il commençoit par la même lettre doublée, ou repetée, l'écrivent mal. L'une eſt un *ain* conſone gutturale nazale, & l'une des radicales de ce nom, qui ne répond point à nôtre *a*, & ne peut s'exprimer par aucun caractère des langues d'Occident; & l'autre n'eſt qu'un point voyelle, qui répond à nôtre *a*. L'autre mot, que le P. Nau dans ſon voyage de la Terre Sainte écrit *Karem*, mais qu'il vaut mieux écrire *Charem*, parce qu'en Arabe c'eſt un *Chef* qu'il eſt bon de diſtinguer du *Kaf*, que nous exprimerons toujours par un K, & qu'il faut bien ſe donner de garde d'écrire *Charin*, comme Mr Corneille, que des voyageurs mal habiles ont trompé; ce mot, dis-je, vient de l'Arabe *Charama*, & ſignifie libéral, magnifique. De ſorte que *Ain-Charem* ſignifie, *La fontaine libérale*, c'eſt-à-dire, abondante, copieuſe, qui jette beaucoup d'eau; & en effet à un bon jet de pièrre de ce lieu l'on rencontre une belle fontaine, abondante en eau, qui va ſe répandre dans la vallée voiſine, qui n'en eſt ſéparée que par le chemin. Elle l'arroſe, & donne moyen aux habitans du village voiſin d'y faire des jardins, & d'y ſemer des légumes, des melons, des paſtegues, des concombres &c. comme on peut voir dans le voyage du P. Nau, p. 474. Ce Père, & les autres voyageurs, prétendent que c'eſt la fontaine de Nephthoa, dont il eſt ſouvent parlé dans l'Écriture. Je ne ſuis pas de ce ſentiment; je pourrai m'en expliquer au mot NEPHTHOA.

AINE. ſ. f. Partie du corps où ſe fait la jonction de la cuiſſe & du ventre. *Inguen.* Il y a dans l'*aine* une glande, ou émonctoire, où ſe forment les bubons peſtilentiels & les maux vénériens. Quelques-uns moüillent l'*n*, comme ſi l'on écrivoit *aigne*. Dans une vie de Sainte Humiliane, écrite au 13e ſiècle, on trouve *Anglio*, pour dire, l'*aine*, *inguen*.

AIN-MIRIAM, ou MARIAM. *Fontaine de Marie.* C'eſt une ſource de bonne eau proche de Jéruſalem, à 200 pas de Siloé vers le Septentrion, ſous une voute qui eſt au pied du mont qu'on prétend être le mont Moria. On lui a donné ce nom, parce qu'on ſuppoſe que quand la Sainte Vierge étoit à Jéruſalem elle y alloit comme les autres femmes, prendre de l'eau, ou laver ſon linge, & les hardes de ſa maiſon. Voyez le P. Roger dans ſa Terre Sainte, Liv. I. p. 161.

AINS, Ainçois. adv. Ce ſont de vieux mots qui ſignifioient autrefois *Mais*. *At, ſed.* On dit encore dans le burleſque, *Ains au contraire*, pour dire, *Tout au rebours*. Ce mot vient de l'Italien *anzi*, qui a été fait de *ante*. Ménag. D'autres le dérivent du Grec ἀντὶ, ou du Latin *aſt*; parce que c'eſt un terme correctif qui marque quelque objection, ou quelque choſe de contraire.

AINS. ſ. m. *Ens, Indus, Indis, Danus, Idanus.* C'eſt le nom d'une petite rivière de France dans la Breſſe & le Bugey.

AINSI. adv. Qui ſignifie, de même, comme. *Ita, ſic.* Par exemple, Cela eſt *ainſi* que vous l'avez dit. Quand on eut fait ſilence, l'Orateur parla *ainſi*. On répond pluſieurs requêtes avec cette formule, Soit fait *ainſi* qu'il eſt requis. La guèrre a ſes faveurs *ainſi* que ſes diſgraces. Racin.

Ainsi, ſert particulièrement aux deux membres de la comparaiſon. *Quemadmodùm, Ità.* *Ainſi* que le hibou craint le ſoleil, *ainſi* le pécheur fuit la lumière. On diſoit autrefois, Tout *ainſi* comme, par *ainſi*, comme *ainſi* ſoit.

Ainsi soit-il, *Amen.* C'eſt un ſouhait que l'on fait à la fin de

de toutes les prières, ou quand quelqu'un fait eſpérer à un autre quelque choſe qui ſera avantageux. *Utinam*. Deſmareſts a dit,

> Ainſi *les celeſtes brandons*
> *Verſent ſur ton chef mille dons.*

AINSNÉ, ÉE. ſ. m. & f. On diſoit autrefois *Ainſné*, pour dire, l'*Aiſné*, celui qui eſt né avant les autres. *Natu prior*, comme on diſoit *Maiſné*, pour dire *Puiſné*.

AIN-TOGIAR. ſ. Nom d'un lieu dans la Terre Sainte, ainſi appellé, parce qu'il y a une fontaine, auprès de laquelle ſe tient tous les Mardis une Foire; car ce nom eſt compoſé de *ain*, fontaine & de תגר *tagara*, qui en Arabe ſignifie *commercer*. Il eſt à une petite lieuë du mont Thabor à l'Orient.

AINZ. Borel dans ſes recherches cite ces paroles de Villehardoüin, qui *ainz ainz*, qui mielx mielx; & il les explique ainſi, à qui mieux mieux, *Certatim*.

AJO.

AJO. ſ. m. Les Bouquetières de Paris appellent de ce nom une ſorte de fleur jaune, qui vient en Janvier, qui dure preſque juſqu'à Pâque, & qui eſt un Narciſſe jaune & ſimple. Ces *ajos* ſont fort jolis.

AJOUIL. *Aigulphus*. Voyez AOU.

AJOURÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des piéces qui ſont percées, & à jour. *Perforatus*. On le dit d'un chef crénelé dont les crénaux ſont remplis d'une autre couleur que le champ. On le dit auſſi des jours d'une tour & d'une maiſon, quand ils ſont d'un autre émail; mais il ſe dit particulièrement de l'ouverture du chef, ſoit qu'elle ſoit ronde, quarrée, ou en croiſſant, pourvû qu'elle touche le bout de l'écu.

AJOUTRE. ſ. m. & nom propre. *Adjutor*. Saint Adjuteur, que le peuple appellé vulgairement S. *Ajoutre*, & quelques endroits S. Uſtre, s'étant croiſé avec la Nobleſſe Françoiſe, il alla à la guèrre Sainte contre les Sarazins, commandant une Compagnie de 200 hommes. BAILL. Ce nom s'eſt formé du Latin, & ſignifie, celui qui aide, qui ſecourt.

AIP.

AIPLOMAY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Apollinaris*. C'eſt ainſi que dans le Diocèſe de Valence le vulgaire appelle par corruption S. Apollinaire Évêque de cette Ville. BAILL. 5e *Oct*. Il ne faut point appeller ainſi les autres Saints de même nom; l'uſage n'a point corrompu leur nom de même.

AIR.

AIR. ſ. m. Élément, matière liquide, & tranſparente, qui environne le globe terreſtre, la mer & la tèrre, & qui ſert à la reſpiration. *Aër*. Ce mot, *air*, vient du Latin *aër*, qui ſignifie la même choſe, & qui s'eſt formé du Grec ἀὴρ, qui eſt auſſi la même choſe; mais ſur l'origine duquel les opinions ſont partagées, même parmi les Grecs. Platon en rapporte trois; la première, le fait venir d'αἴρω, *tollo*, j'emporte, *quia* αἴρει τὰ ἀπὸ τῆς γῆς, il emporte, il enlève ce qui eſt ſur la tèrre. La ſeconde de ἀεὶ, *toûjours*, & ῥέω, *je coule*; parceque l'*air* eſt toûjours fluide; & la troiſième de ῥέω encor, mais parceque c'eſt ſa fluidité & ſon mouvement qui fait le vent. Un vieux Léxique le tire de l'α privatif, & de ὁράω, *je vois*, Henri Étienne a trouvé cette étymologie très-fauſſe; Conſtantin ne l'a point mépriſée. Pour la confirmer il dit, ce qui eſt vrai, que l'*air* n'a point de lumière de lui-même, qu'il n'eſt éclairé que par les aſtres; que ἀὴρ ſe prend ſouvent chez les Grecs pour les ténèbres. Cela eſt encore certain; on peut le voir dans Héſiode, dans Théocrite, &c. D'autres en plus grand nombre le dérivent de ἄω, *flo*, je *ſouflo*; & Henri Étienne d'ἄημι, qui a la même ſignification. Mais dans ce ſentiment on ne ſçait d'où vient le ρ, dernière lettre d'ἀὴρ. J'aimerois mieux le faire venir de αἴρω, en ſorte qu'il ſignifiât une choſe légère, qui s'élève au deſſus des autres; ou peut-être de l'Hébreu אור *lumière*, parceque de tous les corps, c'eſt celui qui reçoit le plus la lumière, & qu'il nous la tranſmet. De plus, אור s'eſt dit des influences des nuées, de la pluye, des exhalaiſons, comme les Hébreux le prétendent ſur Job XXXVIII. 11. 21. & XXXIV. 30 & Pſ. CXXXVIII. 11. Il a bien pû ſe prendre auſſi pour l'*air*, ſurtout en paſſant dans une autre langue. Le P. Pezron prétend, mais ſans preuves, dans l'Ant. des Celt. qu'*aër* eſt un ancien mot Celtique, duquel vient le Grec ἀὴρ, le Latin *aër*, & le François *air*. On dit *air* natal, *air* groſſier, *air* tempéré, *air* ſubtil, *air* ſerein, *air* étouffé. L'*air* ſe diviſe en baſſe, en moyenne, & en ſuprême région. La région baſſe, ou inférieure de l'*air*, eſt celle que nous habitons; & que l'on borne par la réfléxion des rayons du ſoleil. Elle eſt tantôt froide, tantôt chaude, ſuivant la diverſité des climats, & des ſaiſons. La moyenne région de l'*air*, eſt l'eſpace d'*air* depuis le ſommet des plus hautes montagnes, juſqu'à la baſſe région de l'*air* que nous reſpirons. Elle eſt froide & humide, à cauſe des vapeurs, & des exhalaiſons que le ſoleil y élève. La région ſupérieure de l'*air*, eſt celle qui s'étend depuis la cime des montagnes, juſqu'au terme de l'atmoſphère. Elle eſt plus pure, plus rare, & plus légère que les autres. L'*air* diffère de la matière éthérée entr'autres choſes, dit Mr Harris, en ce que les rayons de la lune, & des aſtres, ſupérieurs, ſouffrent une réfraction en y entrant, ce qui n'arrive pas dans la matière éthérée. Et en effet, comment feroit-elle une réfraction; puiſque les aſtres nagent dans cette matière? Mr Hook dans ſa Micrologie pag. 13. ſemble croire que l'*air* n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de teinture & de diſſolution des parties terreſtres & aqueuſes, agitées par la matière éthérée, & il ſuppoſe que ces parties ſont de la nature du ſel. Les Anciens n'ont point connu la peſanteur de l'*air*. On la connoît par le Baromètre, ſa chaleur par le Termomètre, la ſécheresſe par l'Hygromètre.

C'eſt Galilée qui a le premier découvert la peſanteur de l'*air*, & qui l'inféra de ce que l'eau s'arrête & demeure ſuſpenduë dans les pompes à 34. ou 35. pieds. Après lui Torricelle continua de procurer la même choſe par de nouvelles expériences. Mr Boyle, après des expériences réitérées, a avancé que la peſanteur de l'*air* eſt à l'eau comme 1000. eſt à 1. Mr Hallay, dans les Tranſactions Philoſophiques N. 181. dit, que ſelon pluſieurs expériences la peſanteur ſpécifique de l'*air* proche de la ſurface de la tèrre, eſt à celle de l'eau, comme 1. à 840. comme 1. à 852. comme 1. à 960. & qu'il l'a ainſi conclu de pluſieurs expériences, le mercure s'arrêtant toutes ces fois-là environ à 29. pouces ¾; mais parceque ces expériences ont toutes été faites en Été, & que conſéquemment l'*air* étoit raréfié, il croit que l'on peut dire ſans crainte de ſe tromper ſenſiblement, que le mercure demeure ſuſpendu à la hauteur de 30. pouces, & que dans un tems mitoyen, entre la chaleur & le froid, la peſanteur ſpécifique de l'*air* eſt à l'eau comme 1. à 800. Ainſi puiſque le mercure eſt à l'eau comme 13½ eſt à 1, le mercure doit être à l'*air* comme 10800. eſt à 1. & une colonne d'*air* de 10800. pouces, eſt égale à 1 pouce de mercure. Et ſi l'air étoit partout également denſe, ou également comprimé, la hauteur de l'athmoſphère ne devroit pas être moindre de 5. mille & ⅒ de mille; & ſi on élevoit le baromètre au deſſus de la ſurface de la tèrre, à chaque 900. pieds, le mercure devroit deſcendre d'un pouce; mais parceque l'*air* n'eſt pas également comprimé partout, il s'enſuit que l'atmoſphère a plus de 5. mille de hauteur. On a trouvé l'invention de pomper l'*air* pour faire du vuide, par la machine de Mr Boyle. Mr Mariotte dans ſes Eſſais de Phyſique dit, que l'*air* ſe peut dilater plus de quatre mille fois davantage qu'il n'eſt auprès de la terre, avant que d'être dans ſa dilatation naturelle, telle qu'il l'a au haut de l'athmoſphère, où il n'eſt chargé d'aucun poids. Sa hauteur, ſuivant ſon calcul, ne va guère qu'à 20. lieuës, & elle n'iroit pas à 30. quand il ſeroit huit millions de fois plus raréfié que celui qui eſt près de la terre. Voyez cependant ce qui ſe va dire à cet égard peu après dans ce même article ſur d'autres obſervations. Le même Mariotte prétend que l'*air* eſt bleu, contre l'opinion de pluſieurs qui le croyent ſans couleur. Quelques-uns ſoûtiennent que l'*air* des lieux ſoûterrains n'eſt pas effectivement plus froid en Été, mais qu'il paroît ſeulement tel en comparaiſon du dehors, qui eſt beaucoup plus chaud. On infère de la peſanteur de de l'*air*, que la terre eſt autant comprimée par l'*air* qui l'environne, que ſi elle étoit partout couverte d'eau à la hauteur de 31. pieds. Borelli dit, que l'*air* eſt compoſé de corpuſcules, ou petites lames dures, fléxibles, capables de reſſort, & qui faiſant pluſieurs tours en ligne ſpirale, forment la figure d'un cylindre creux.

Mr Harris croit que l'*air* eſt compoſé de trois différentes eſpèces de corpuſcules. Les premiers y ſont envoyez par forme d'exhalaiſons, ou vapeurs, de la tèrre, de la mer, de tous les corps des animaux, des végétaux, & des minéraux, par le moyen du ſoleil, ou de la chaleur ſoûterraine. La ſeconde eſpèce ſont des parties encore plus ſubtiles, qui y ſont envoyées par les corps céleſtes, & par les ruiſſeaux de la matière magnétique qui ſort de la tèrre, & de l'eau. La troiſième eſpèce mérite peut-être plus proprement le nom d'*air*, étant les parties propres & ſpéciales de l'*air*, pris dans ſa ſignification étroite. Ce ſont des corpuſcules qui ont une vertu élaſtique, conſtante & permanente; car cette vertu, dit-il, eſt une propriété eſſentielle de l'*air*, qui ne convient aux autres liquides qu'autant qu'ils participent de l'*air*, ou qu'ils renferment de parties d'*air*. Il eſt donc probable, continuë-t'il, que nôtre *air* eſt compoſé ou abonde de parties dont la nature eſt de ſe rétablir d'elles-mêmes autant qu'elles le peuvent dans leur prémier état, en s'étendant quand elles ont été comprimées. Suivant les expériences communes la peſanteur de l'*air*, proche de la ſuperficie de la tèrre, eſt à peu près à l'égard de l'eau, ce qu'un eſt à 800. mais les altérations qui arrivent dans l'*air* font qu'il peſe ou plus, ou moins, ſur la ſurface de la tèrre.

térre. Quelquefois le poids de toute l'athmoſphère eſt balancé par 28 pouces de vif-argent, & quelquefois par 30. Outre cela le froid & le chaud dilatent, ou compriment l'*air*, & par conſéquent en changent la peſanteur. De plus les éxhalaiſons des parties inſenſibles qui s'échapent preſque de tous les corps, & qui demeurent ſuſpenduës en l'*air*, en augmentent la peſanteur. Sur ce pied-là, ſi l'*air* étoit également condenſé, toute l'athmoſphère n'auroit guères plus de cinq lieuës de hauteur. Mais comme les parties ſupérieures de l'*air* ſont beaucoup plus raréfiées que les inférieures, chaque eſpace qui répond à un pouce de vif-argent, & qui eſt de 900. pieds d'*air*, s'augmente auſſi, enſorte que la hauteur de l'athmoſphère devient beaucoup plus grande. En effet, on ſuppute qu'à la hauteur de 41 lieuës l'*air* eſt ſi raréfié, qu'il occupe un eſpace 3000 fois plus grand qu'ici. Il eſt probable qu'il n'y a aucune partie de l'athmoſphère qui ſoit élevée plus de 45. lieuës ſur la ſuperficie de la térre. Borelli a encore obſervé, que bien que l'*air* rempliſſe naturellement beaucoup de place, il peut être réduit à un petit eſpace; que dans une grande condenſation, telle que dans les arquebuſes à vent, le lieu qu'il occupe eſt différent de l'ordinaire d'un à 2000; & ce reſſerrement eſt la cauſe que l'effort qu'il fait pour ſe remettre dans ſon état naturel, eſt ſi violent. Mr Boyle, dans ſon Traité ſur l'admirable raréfaction de l'*air*, dit que l'*air* peut occuper 52000. fois plus d'eſpace qu'il ne fait ordinairement; il ajoûte que par des expériences inconteſtables, il a trouvé que la même quantité d'*air* miſe dans le récipient en l'état où le met la ſeule preſſion de l'athmoſphère, & ſans le ſecours d'aucune chaleur étrangère, pour augmenter ſon reſſort, pourra occuper 13000. fois plus d'eſpace qu'il ne fait dans ſon état naturel. Le même Mr Boyle croit que l'eſpace qu'occupe l'*air* comprimé eſt toûjours en proportion réciproque avec la force qui le comprime. Voyez ce qu'en infère Grégory Aſtron. pag. 401. Il n'eſt pas aiſé d'expliquer comment il faut que les particules de l'*air* ſoient formées, pour être capables d'une ſi grande raréfaction, & d'une ſi grande condenſation. Mr Harris croit cependant qu'on peut aſſez aiſément concevoir cette prodigieuſe compreſſion & dilatation de l'*air*, ſi l'on ſuppoſe que chaque particule élaſtique de l'*air* eſt entortillée autour de ſon propre axe, comme le reſſort d'une montre, ou comme un rouleau de ruban. Car ſi cela eſt, les parties de chaque rouleau doivent faire effort pour s'éloigner par leur propre mouvement de leur axe, & l'effort doit être plus ou moins grand, à proportion de la viteſſe de leur mouvement, & elles ſe mettroient en liberté, & s'étendroient de toute leur longueur, ſi elles n'en étoient pas empêchées par les particules ſemblables qui les environnent. Mais ſi elles étoient une fois délivrées de ce poids extérieur qui les comprime, alors elles ſe développeroient d'elles-mêmes, & par leur propre reſſort, & étendroient leur rouleau, ou leur cercle, à un eſpace immenſe. C'eſt pour cela qu'une veſſie où l'on n'a laiſſé que très-peu d'*air* s'enfle dans le récipient juſqu'à ſe briſer.

Par la même raiſon, continuë-t'il, il eſt aiſé de concevoir comment la chaleur peut cauſer une raréfaction dans l'*air*. Car le mouvement rapide des parties calorifiques, doit néceſſairement mettre en mouvement celles de l'*air*, & faire par ce moyen qu'elles s'éforcent plus de s'éloigner de l'axe de leur mouvement, & conſéquemment de ſe dévider, de ſe dérouler davantage, & d'occuper un plus grand eſpace; & en étendant leur reſſort, il faut qu'elles preſſent & pouſſent les autres corps, & qu'elles s'en débarraſſent & s'en ſéparent. Reyer dans une Diſſertation de l'*air*, donne auſſi des parties ſpiralles & ſerpentines aux parties de cet élément.

Monconis Tom. II. p. 33. parle d'un Anglois, nommé Dredel, qui ſçavoit extraire un eſprit ſubtil de l'*air*, qui répandu dans un *air* groſſier qu'on n'eut pû reſpirer, faiſoit tomber en bas les parties groſſières, & le rendoit ainſi propre à la reſpiration. Et d'un Italien, Jéſuite, à ce qu'il croit, qui faiſoit vivre des enfans tant qu'il vouloit ſans qu'ils reſpiraſſent. Cela ſent bien la fable. Voyez le même Auteur *Ibid. pag.* 40. où il parle plus en détail du ſecret de Dredel. Là même pag. 69. il eſt parlé d'une machine par laquelle un homme puiſſe aller au fond de la mer, au moins à 60. braſſes, & qui lui fournira l'*air* néceſſaire pour reſpirer, pourvû qu'il ne s'y comprime pas trop.

On dit prendre l'*air*, pour dire, Se promener: Changer d'air, Aller en un un lieu éloigné, ou bien découvert. On dit donner de l'*air* à un tonneau. Prendre l'*air* du feu; pour dire, Se chauffer légèrement. On dit encore, qu'un homme a pris du mauvais *air*, quand il a été en un lieu où il a pris la peſte. On dit que nous vivons d'*air* autant que de ce que nous mangeons. Quelques Médecins prétendent que non ſeulement il entre dans nos corps avec les alimens, & par la reſpiration; mais encore qu'il s'y inſinuë par les pores, & par la même voye par laquelle ſe fait la tranſpiration.

Lorſque l'*air* eſt corrompu on le purifie en brûlant du romarin, du genièvre, du cyprès, du laurier, du ſerment de vigne, du bois d'aloës, du ſantal, ou des gommes aromatiques, comme de l'encens, du ſtirax, du calamus, du benjoin, & autres ſemblables. Il y a des plantes qu'il faut rejetter, comme le noyer, le figuier, le choux, l'hièble & la ruë. CHOM. Voyez les Règlemens pour la ſalubrité de l'*air* dans le Traité de Police de Mr de la Marre Liv. IV. tit. II. ch. 1. & ſuiv.

LeiP. d'Acoſta Hiſt. des Juifs Liv. III. ch. 9. dit, qu'il y a au Perou une montagne ſi haute, que quand il fut à un certain endroit il fut ſaiſi d'un étouffement mortel; qu'il eut enſuite des vomiſſemens violens, juſqu'à rendre le ſang, & que cela dura trois ou quatre heures, juſqu'à ce qu'il fut arrivé à un endroit plus bas, plus tempéré, & où l'*air* fut moins ſubtil. Tous les autres de ſa compagnie furent incommodez de même, lui demandant à ſe confeſſer, parce qu'ils croyoient être à l'article de la mort. Un ſurtout ſe jetta par terre, en criant comme un furieux des douleurs qu'il ſouffroit. Cette montagne s'appelle Pariacaca. Ce paſſage ne coûte cependant ordinairement que de grands vomiſſemens. Il dit encore, que dans le chemin qui va du Pérou au Chili par les montagnes, il y a des déſerts où l'*air* a des qualitez ſi mauvaiſes, qu'il tuë les gens en un moment, qu'il y eſt péri bien des Eſpagnols, & que ceux qui ont été aſſez heureux pour échaper en ſont revenus eſtropiez, les doigts des pieds & des mains leur étant tombez; que ce même *air* conſerve les corps morts, & que long-tems après on en a trouvé de tous entiers ſans corruption. C'eſt le froid exceſſif de l'*air* qui produit ces effets.

En terme de Jardinage, un arbre en plein *air*, c'eſt un arbre qui a une tige de ſix pieds, parce qu'il joüit pleinement de l'*air*, ſans qu'aucun mur l'en puiſſe empêcher. LIGER.

En termes de Poëſie on dit les plaines de l'*air*, les campagnes de l'*air*. *Aura, cœlum.* Ganimède fut enlevé dans les *airs*. Junon eſt la Déeſſe de l'*air*. Quoique les Poëtes diſent, voler dans les *airs*, régulièrement l'*air* n'a point de pluriel en proſe. MÉNAG.

AIR, ou AIRE de vent, terme de Marine, ſignifie un des 32. vents que l'on marque ſur la bouſſole. *Ventus, venti regio, trames.* Il ſignifie auſſi la route que fait le vaiſſeau en ſuivant un de ces 32 vents. *Navis trames, via.* On l'appelle auſſi *Rumb*, parce que les figures qui marquent les vents ſur la Bouſſole ſont faites en lozanges. Au reſte, on ne dit point *air*; mais *aire* de vent, *area venti*, qui cependant n'eſt pas Latin dans ce ſens.

AIR, ſignifie auſſi, Souffle, vent, haleine. *Spiritus, Halitus Aura.* Le vent eſt défini par les Philoſophes, un *air* agité. Il faut donner de l'*air* à ce feu, ſi on veut qu'il brûle. Il fait un *air* doux, un *air* étouffant, un *air* frais.

AIR, ſe dit figurément de choſes morales: L'*air* du monde eſt infecté, & fait preſque toûjours des impreſſions malignes ſur les perſonnes d'une profeſſion retirée, auſſi-tôt qu'elles le reſpirent. AB. DE LA TR. Le ſeul *air* du monde eſt ſi dangereux, que les ames les plus innocentes, & les plus vigoureuſes, ont peine à ſe défendre de ſes impreſſions. ID.

AIR, ſe dit encore figurément en Morale des choſes qui n'ont pas de vérité, ou de fondement ſolide. *Falsò, nequidquam, fruſtrà.* Ainſi on dit, Donner un exploit en l'*air*, pour dire, ne le point donner du tout. Faire des conjectures en l'*air*. On dit auſſi, Parler en l'*air*, c'eſt alléguer un fait ſans preuve, ou ſans montrer la charge ou le pouvoir qu'on a de parler ainſi.

Faudra-t'il de ſang froid, & ſans être amoureux,
*Pour quelque Iris en l'*air *faire le langoureux?* BOIL.

On dit auſſi qu'un homme bat l'*air*; pour dire, qu'il travaille inutilement, ou qu'il dit pluſieurs choſes vaines, qui ne vont point au but. Cet Orateur a battu l'*air* pendant un quart d'heure, après quoi il eſt venu un peu plus au fait. Qu'il tire en l'*air*, pour dire, qu'il hâble, qu'il ſe vante, qu'il ment. Ce ſont des promeſſes, des deſſeins en l'*air*, des contes en l'*air*; pour dire, qui ſont ſans fondement, ſans ſolidité, qui ne réüſſiront point.

AIR, en termes de Muſique, eſt un chant compoſé de ſons, de tems, & de meſures, pour témoigner de la joye, de la triſteſſe, ou quelqu'autre paſſion. *Cantilena, canticum.* Un *air* ſignifie en général, la mélodie, & l'inflexion d'une pièce de Muſique. On les appelle ainſi, parce qu'ils proviennent de divers mouvemens de l'*air*. Voilà un bel *air*, une belle compoſition de Muſique: ce qui ſe dit, ſoit qu'on l'applique à des paroles pour chanter, ſoit qu'on le mette ſeulement ſur les inſtrumens, comme, un *air* de Cour, un *air* de Ballet, un *air* à boire. On a mis cet *air* ſur le luth. Un *air* de trompettes. Les *airs* de Boiſſet, de Lambert, de Lully.

AIR, ſignifie encore, L'apparence extérieure. *Habitus, figura & conformatio corporis.* Il eſt des gens du bel *air*. Il a l'*air* de pédant, de campagnard. Il a l'*air* provincial, il a bon *air*, bonne grace à parler, à danſer. Le Prince marchoit d'un *air* ſuperbe, majeſ-

tueux, & témoignoit par ſes regards aſſeurez que ſon ame étoit libre de crainte. M. Scud. Les Allemans diſent *ards* en la même ſignification. Borel dit que le mot *air* autrefois ſignifioit auſſi *colere*, & il cite ces vers du Roman de Perceval,

> *Si fiers & fiere par grand* air.

Et ailleurs,

> *Si va le Chevalier ferir*
> *Sur ſon eſcu de grand* air.

Air, ſignifie auſſi maniére; façon de parler ou d'agir. *Agendi, loquendi ratio; Mores.* Il vit d'un *air* à ſe faire bien des amis, ou des ennemis. Il a l'*air* bas, l'*air* dédaigneux. Ce que vous me rapportez qu'il a dit, a bien de ſon *air*, de ſon ſtile. Il a bien l'*air* d'être du complot. Je vis d'un *air* dans le monde à ne rien craindre. Mol. Vous verrez de quel *air* la nature a déſſigné ſa perſonne. Mol. Un *air* trop libre ne ſied pas bien à une femme. Un *air* un peu haut & un peu dédaigneux ne déplaît point en une belle perſonne. M. Scud. Vous prenez un faux *air*, une ſotte hauteur. Boil. Un *air* de maître, & de pédagogue révolte l'auditeur, qui n'aime pas à être traité de diſciple, & d'écolier. Per.

Air, ſignifie auſſi la phyſionomie, la mine, les traits du viſage, la reſſemblance. *Vultus, vultûs ſpecies, oris habitus, ſimilitudo.* Avoir un *air* de qualité. Avoir l'*air* grand & noble. Avoir l'*air* chagrin, l'*air* triſte. D'où vous vient aujourd'hui cet *air* ſombre & ſévère? Boil. Il faut à celui qui regne un *air* d'empire, & d'autorité. La Bruy. Ces deux perſonnes ont bien de l'*air* l'une de l'autre. Il y a bien de la différence entre avoir le grand *air*, & l'*air* grand. On dit d'un homme qui vit en grand Seigneur, qu'il a le grand *air*: & d'un homme qui a la phyſionomie noble, & la mine haute, qu'il a l'*air* grand. Bouh. Son *air* grave & doux, noble & modeſte tout enſemble, inſpire d'abord autant de reſpect que d'amour. Le Gend.

En Peinture, l'*air* du viſage, eſt l'harmonie des parties qui rend le viſage agréable. *Oris forma, concinnitas, conformatio.* On dit qu'un tableau a bon *air*, que le Peintre a bien pris l'*air* d'un viſage, qu'il y a de beaux *airs* de tête; pour dire, qu'un tableau eſt bien reſſemblant, ou bien déſſigné. Il y a des Peintres qui, quelque habiles qu'ils ſoient, ont de la peine à attraper cet *air* qui diſtingue un viſage d'un autre. Bouh. On dit encore l'*air* d'un tableau, pour exprimer, que la couleur de tous les corps eſt diminuée, ſelon les divers degrez d'éloignement. Cette diminution s'appelle, la *perſpective aërienne.*

Air, ſe dit auſſi du tour que l'on donne aux choſes, de la manière dont on les tourne, du caractère qui les diſtingue. *Ratio dicendi, loquendi, ſcribendi.* Ce ſecond Écrit eſt d'un *air* tout différent du prémier. Il y a des gens qui gâtent les choſes par le mauvais *air* qu'ils leur donnent. Les Fables de Phédre ont un *air* de ſimplicité, qui cache un ſens fort juſte & fort noble. M. Scud. Un *air* d'ingratitude. Bussi.

On dit abſolument d'un homme, qu'il ſe donne des *airs*; pour dire, qu'il affecte des manières qui le rendent ridicule, pour vouloir paroître plus qu'il n'eſt. *Efferre ſe arroganter, ſuperbè, inſolenter.* On dit auſſi ſe donner des *airs* importans, des *airs* d'un homme à bonne fortune. Mais il y a de bons Écrivains qui condamnent toutes ces façons de parler ſi ordinaires. Ils veulent qu'on diſe ſimplement, affecter des manières ridicules; faire l'homme important; faire l'homme à bonne fortune; & c'eſt le plus ſeur.

Air, en termes de Manége, eſt le mouvement des jambes d'un cheval, avec une cadence, & une liberté naturelle, qui le fait manier avec juſteſſe. *Scitus equi motus, inceſſus, ſaltus.* On dit qu'un cheval n'a point d'*air* naturel, quand il plie fort peu les jambes en galoppant. Ce cavalier a bien rencontré l'*air* de ce cheval, & il manie bien terre à terre. Ce cheval prend l'*air* des courbettes; il ſe préſente bien à l'*air* des cabrioles; pour dire, qu'il a de la diſpoſition à ces ſortes d'airs. Les courbettes & les *airs* mettent parfaitement bien un cheval dans la main, le rendent léger du devant, le mettent ſur les hanches; ces *airs* le font arrêter ſur les hanches, le font aller par ſauts, & l'aſſûrent dans la main. Newcastle. Les chevaux de Manége dans les *airs* violens pourroient rompre les ſangles, ſi elles ne ſont bien fortes, ce que ne fera jamais un cheval qui va l'amble. Id. Le pas, le trot, le galop, ne ſont pas comptez au nombre des *airs*.

On dit au pluriel, qu'un cheval a les *airs* relevez; pour dire, qu'il s'éléve plus haut qu'au terre à terre, & qu'il manie à courbettes, à croupades, à ballotades, à cabrioles.

Air, Terme de Liturgie. On appelle *air* dans l'Egliſe Grecque, le voile qui couvre le Calice, & le diſque, ou la patène. On appelle ce voile *air*, dit Saint Germain de Conſtantinople, parce qu'il couvre ce qui eſt offert ſur l'autel, comme l'*air* entoure la terre de tous côtez.

Air, Eſt auſſi une partie du ſciade, qui étoit un ornement de tête

des Empereurs Grecs. L'*air* eſt la partie du ſciade qui avance en pointe pardevant.

On dit proverbialement, qu'un homme a toûjours un pied en l'*air*; pour dire, qu'il eſt alaigre, remuant, coureur. *Levis, mobilis.*

On dit en terme de guèrre, La droite de nôtre Brigade étoit en l'*air*; la gauche de nôtre Bataillon étoit en l'*air*. On tira le Bataillon que nous avions à nôtre gauche, & on le porta au centre, qui plioit, pour le ſoutenir; par là nôtre gauche demeura en l'*air*. J'ai trouvé cette expreſſion dans une piéce manuſcrite d'un Officier Général, très-bien écrite. Elle ſignifie qu'il y a dans une ligne d'armée un grand vuide par où les ennemis pourroient entrer, & qui fait que la droite ou la gauche d'un Bataillon, ou d'une Brigade, eſt trop éloignée du corps, ou du Bataillon le plus voiſin, qu'elle n'eſt point appuyée & ſoutenue de ce Bataillon, qui n'eſt pas dans la diſtance requiſe. C'eſt ce qui s'appelle être en l'*air*.

On dit d'un homme qui n'a rien, que quand il ſaute tout ſon bien eſt en l'*air*.

AIRAIN. ſ. ſ. Cuivre, métal rouge qu'on mêle quelquefois avec de la calamine pour le rendre jaune, & dont on fait du bronze, de la fonte, du leton, &c. Il ſert à faire des utenciles de ménage, des cloches, des canons, &c. *Æs.* Le vitriol ſe trouve dans les mines d'*airain*.

Comme l'*airain* a été en uſage avant le fer, les armes dans ces prémiers tems étoient d'*airain*, auquel, comme Tzetzes l'a remarqué, on donnoit une certaine trempe qui le rendoit fort tranchant. Héſiode au Liv. I. *des Oeuvres* dit clairement, que les armes & les outils étoient alors faits d'*airain*; parce que le fer n'étoit point encore en uſage. La faucille enchantée dont Medée ſe ſervit pour couper des herbes étoit auſſi d'*airain*, ſelon Ovide au Liv. VII. de ſes Métamorphoſes: *Succidit curvamine falcis aëna.* Virgile parlant d'une ſorcière au Liv. IV. de l'Énéide dit qu'elle coupoit des herbes aux rayons de la lune avec des faucilles d'*airain*.

> *Falcibus & meſſæ ad lunam quæruntur aënis*
> *Virentes herbæ.*

Macrobe au Liv. V. de ſes Saturnales a remarqué doctement, que ces deux Poëtes avoient pris cette penſée d'une Tragédie de Sophocle, intitulée *Rhizotomi*, c'eſt-à-dire, *les coupeurs ou les coupeuſes de racine*, où Sophocle décrit Medée, qui coupoit des herbes venimeuſes avec des faucilles d'*airain*. Le même Macrobe ajoute, que les Anciens ſe ſervoient de l'*airain* dans pluſieurs de leurs Sacrifices, & il remarque après Carminius, que quand les Toſcans vouloient bâtir une nouvelle ville, ils en marquoient le circuit avec un coutre d'*airain*, & que les Prêtres des Sabins ſe coupoient les cheveux avec des couteaux d'*airain*. De plus, Servius a remarqué ſur le Ier Liv. de l'Énéide, qu'à Rome le Prêtre de Jupiter n'étoit jamais tondu qu'avec des couteaux d'*airain*. Les Anciens, comme l'a obſervé le Scholiaſte de Théocrite, ſur l'Idylle IIe ſe ſervoient d'*airain* en toutes ſortes d'expiations, parce qu'ils croyoient que ce métal étoit fort pur. Sur quoi de Meziriac, d'où on a pris ce qu'on vient de rapporter, fait cette réflexion dans ſon Commentaire ſur la Lettre d'Ovide, qui porte le titre de Hypſipyle à Jaſon: *Si la raiſon qu'aporte le Scholiaſte de Théocrite eſt bonne, je trouve que nos anciens Druides faiſoient beaucoup mieux, qui coupoient leur gui ſacré avec une faucille d'or, comme le raporte Pline, Liv. XVI. chap. 44. Car ſans doute l'or eſt beaucoup plus pur, plus noble & plus parfait que l'airain.* On a foüillé depuis quelques années dans le Nord, & ſurtout dans le Jutland, pluſieurs anciens tombeaux, dans leſquels on a trouvé ſouvent des armes d'*airain*, comme on le peut voir dans de ſçavantes Diſſertations de M. Mellem, Sperlingius, Rhodius, Schachtius &c. inſerées dans les Nouvelles Litteraires de la Mer Baltique, en 1699. p. 88. & 1700. p. 14. 24. 333. M. Sperlingius croit cependant que ce ne ſont point des armes; mais des figures des armes. Il prétend qu'on laiſſoit toûjours les armes à ſes héritiers. Monſieur Mellem, & Monſieur Rhodius prétendent au contraire que ce ſont les Armes mêmes. Il dit qu'il n'a jamais lû que la coutume fût d'enterrer avec un mort des figures de ſes armes; mais toûjours ſes armes mêmes, & il cite ſur cela Tacite, *De Morib. Germ. ch. 27. Bartholin Antiq. Dania. L. II. ch. 13. Hart. Diſſ. 13. Rer. Pruſſ. n. 1. 6. Disburg. P. III. Chron. Pruſſ. chap. 5. Snoro. Saxon le Gram. L. VIII.* Et quoiqu'il y ait de ces armes qui ſoyent de pierre, comme des haches & des couteaux, l'éxemple des peuples de l'Amérique, qui arment leurs fleches de pierres aiguës, & qui s'en ſervent comme nos ouvriers de leurs outils d'acier pour creuſer des arbres, & pour les ouvrager, doit perſuader que les barbares du Nord ont pû avoir autrefois des armes & des inſtrumens de pierre & d'*airain*, avant que le fer fût connu, ou commun parmi eux. Il eſt parlé dans l'Écriture de certains

certains miroirs d'*airain*, qui étoient à l'uſage des femmes au tems de Moïſe. Voyez le mot de *miroir*. Ce mot vient du Latin *æs, æris*. Guichard le tire de l'Hébreu נחשת, en Chaldéen נחשא, & en ôtant la prémière lettre חש, *as*, d'où s'eſt formé *æs*; & encore plus évidemment, dit-il, ès adjectifs, quand des trois radicales tranſpoſées en חנש, *hanas*, *anus*, *aneus*, *ahenens*, ont été formez, pour ſignifier autant qu'*æreus*. Car il eſt vraiſemblable, ajoute-t'il, que de *as, anis* devoit être dit au lieu d'*aris*; mais *s* a été convertie en *r* ſelon ſa coutume.

On confond ſouvent le cuivre & l'*airain*, à proprement parler; il faut cependant les diſtinguer. Il y a beaucoup de mines de l'un & de l'autre métal en Suède. Elles ſont toutes de droit au Roi par un uſage immémorial. Il eſt permis de les ouvrir partout où on les trouve. La Nobleſſe a de grands privilèges par rapport au travail des mines. Ceux qui les cherchent & qui les trouvent en ont de même, auſſi bien que les ouvriers qui n'ont d'autre métier que celui de travailler aux mines, & ceux qui travaillent aux inſtruments & aux machines néceſſaires à ces ouvriers. Les mines de Sahlberg, celle qu'on appelle de la montagne de Cuivre, *Cuprimontana*, & celle de Galpenberg, ſont les plus fameuſes de Suède, & celles qui ont le plus de privilèges. La dernière ſe trouve aujourd'hui beaucoup plus abondante qu'elle n'étoit autrefois.

AIRAIN DE CORINTHE, étoit un mélange de métaux fort eſtimé chez les Anciens, fait, ſelon quelques-uns, de quatre parties d'or, & d'argent. *Æs Corinthium.*

On dit en Poëſie, Le ſiècle d'*airain*, pour ſignifier le troiſième âge du monde, *ſæculum æreum*, & que le ciel eſt d'*airain*; pour dire, qu'il eſt dur & inéxorable. Il eſt dit dans Job, que les cieux ſont très-ſolides, & fondus comme de l'*airain*. On dit auſſi, qu'un homme a un front d'*airain*; pour dire, qu'il ne rougit point.

On dit en proverbe d'un homme ſimple, qu'on lui fait accroire que des veſſies ſont des lanternes, & que les nuës ſont poëles d'*airain*. Cela eſt tout-à-fait bas. On dit auſſi que les injures s'écrivent ſur l'*airain*, & les bienfaits ſur le ſable; pour dire, qu'on oublie aiſément le bien, & qu'on ſe ſouvient long-tems du mal.

AIRE. ſ. f. Toute ſuperficie plane ſur laquelle on marche. *Area.* Il ſe dit plus particulièrement d'une place bien battuë & préparée pour battre les grains, ſoit à la campagne, ſoit dans une grange. En pluſieurs lieux on bat les blez en pleine campagne: d'où vient que les Italiens appellent *ſolaio*, & les Eſpagnols *ſolar*, ce que nous appellons *aire*, *quaſi ſub ſole*. Il vaut mieux faire venir ce mot du Latin *area*, qui ſignifie la même choſe, & qui vient du verbe *areo*. Il eſt néceſſaire que les *aires* ſoient ſèches pour y pouvoir travailler.

AIRE, en parlant d'un bâtiment, ſe dit de la capacité de ſon plancher. Il faut tant de milliers de quarreaux pour couvrir l'*aire* de cette chambre. On fait des *aires* de plâtre, ou de planches.

L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que les bois des habitans ſoient coupez à tire & à *aire*, c'eſt-à-dire, qu'ils ne ſoient point choiſis çà & là, mais coupez entre les liſières marquées, & qu'il s'y faſſe un champ, ou une *aire* dans laquelle on ne laiſſe que les arbres de réſerve. On appelle *aire* de moilon, une petite fondation au rez de chauſſée, ſur laquelle on poſe le carreau, ou les dales de pièrre. *Corium*, *teſta*. On appelle encore *aire* de chaux, & de ciment, un maſſif d'une certaine épaiſſeur qu'on fait ſur les voutes à l'air po...es conſerver.

AIRE de recoupes, en termes de Jardinage, eſt une épaiſſeur d'environ 8 à 9 pouces de recoupes de pièrre, pour affermir les allées des jardins.

En termes de Géométrie *aire* ſignifie la ſuperficie, l'eſpace enfermé entre pluſieurs lignes, ou en quelque figure que ce ſoit. *Superficies.* Meſurer l'*aire* d'un triangle, c'eſt en meſurer la grandeur, & la capacité intérieure. Archimède a trouvé un triangle, dont l'*aire* eſt égale à celle d'un cercle. L'Égliſe de S. Sulpice eſt plus petite que celle de Nôtre-Dame; & cependant ſon *aire* eſt plus grande, parce qu'il y a moins de piliers.

AIRE, en termes d'Aſtrologie, ſignifie le cercle, ou la couronne de lumière, qui paroit autour du ſoleil, & des autres aſtres. *Corona*, *area.*

En termes de Fauconnerie *aire* ſignifie le nid, ou le rocher, ou le précipice que les faucons choiſiſſent pour faire leurs petits fauconneaux. *Nidus.* De là on dit un faucon de bonne *aire*.

AIRE, ſe dit auſſi du nid des autours, encore qu'ils airent ſur des arbres, *quaſi æreus, aut in arbore & nubibus ſitus.*

AIRE de vent, terme de Marine. Voyez ce qui a été dit ſur *Air*, ou *Aire*.

AIRE. ſ. f. *Aturum*, *Aturium*, *Atarenſium*, ou *Atyrenſium civitas*, *Vico-julium*, *Martianum*. Ville Épiſcopale de Gaſcogne ſur l'Adour. La ville d'*Aire* eſt fort ancienne. Elle étoit autrefois le ſéjour des Rois Viſigots, & l'on voit encore près de l'Adour les

reſtes du Palais d'Alaric. Voyez Du Chêne Antiquitez des villes de France, Atlas, Audifret, Maty, Corneille.

AIRE. En Flamand, *Arien*. *Aria*, *Æria*, *Heria*. Ville de l'Artois ſur la rivière de Lys. La ville d'*Aire* fut priſe en 1641. par le Maréchal de la Meilleraye après un des plus rudes ſiéges qu'on eut vû depuis long-tems; & en 1676. par le Maréchal d'Humiéres après cinq jours de tranchées ouvertes.

AIRELLE, ou Couſine. ſ. f. Mirtille ſubſt. maſc. *Vitis Idæa*, *Myrtillus*, & ſuivant quelques Auteurs, *Vaccinia nigra*, dont parle Virgile Éclog. II. v. 18. ſont les fruits de l'*airelle*, ce petit arbriſſeau s'élève tout au plus à la hauteur de deux pieds, & donne pluſieurs branches dès ſa racine. Ses feüilles ſont d'un verd obſcur, les plus grandes ont un pouce de long ſur un demi pouce de large; elles ſont crénelées légèrement à leurs bords, & tombent à l'entrée de l'hyver. Ses fleurs naiſſent le long des tiges entre leurs feuilles, & ſont d'une ſeule pièce, en grelot, & d'un rouge de brique. Son fruit eſt une baye molle, de la groſſeur & figure du grain de Genièvre, mais un peu applatie à ſon extremité, pleine de jus, & elle renferme pluſieurs ſemences menuës. Cette baye eſt verte dans ſon commencement, elle devient rougeâtre enſuite; & enfin noirâtre, couverte cependant d'un duvet ou fleu griſâtre, lorſqu'elle eſt bien meure; ſon ſuc eſt d'un rouge violet, & a un goût aigrelet aſſez agréable. On ſe ſert de ſes bayes pour les dévoyemens, les cours de ventre, & pour appaiſer les vomiſſemens. Les ſemences renfermées dans la baye ſont encore plus aſtringentes que le ſuc.

AIRER. v. n. ne ſe dit qu'en parlant des faucons & autours qui *airent*, ou font leurs nids ſur des rochers, ou des arbres. *Nidificare.*

AIRIER, ou plûtôt, AERIER. v. act. Mettre en grand air, chaſſer l'air infecté d'une maiſon. *Infectum aerem purgare.* Il faut étendre ces habits dans la cour pour les *airier*. Il faut brûler des bois odorans dans les chambres pour les *airier*. On *airie* avec grand ſoin les maiſons où il y a eû de la peſte.

AIRY. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Agericus*, ou *Agiricus*. Saint *Airy*, que d'autres nomment encore S. *Airy*, naquit vers l'an 517. dans le Diocèſe de Verdun. S. *Airy* avoit acquis beaucoup d'eſtime & de crédit ſur l'eſprit du Roi Childebert, tant à cauſe de ſa vertu, que parce qu'il étoit ſon parrein. BAILL.

AIS.

AIS. ſ. m. Pièce de bois de ſciage, longue, & peu épaiſſe. *Axis*, *aſſis*. *Ais* de ſapin. *Ais* de batteau. On fait des planchers, des cloiſons avec des *ais*. On dit auſſi, des *ais* ou feüilles de carton. Les vitriers ſe ſervent d'un *ais* feuillé pour couler l'étain pour ſouder. On appelle *ais* de batteau, des planches de chêne, ou de ſapin qu'on tire des batteaux, & qui ſervent à faire des cloiſons légères.

AIS. ſ. m. Terme de Relieur. Petite planche planée, rabottée & unie, avec de la peau de chien marin, de laquelle un Relieur ſe ſert pour foüetter ſes livres. Un *ais in douze*, un *ais in octavo*, un *ais in quarto*, un *ais in folio*. Vite qu'on me défoüette ce livre, & qu'on me mette les ficelles ſur les *ais*.

Un coup d'*ais*; c'eſt en terme de jeu de Paume, un coup que la balle donne dans un *ais*, qui eſt du côté du ſervice.

Le mot *ais* s'eſt formé du Latin *axis*, d'où s'eſt fait auſſi *aſſis*, & delà *aſſer*, ſelon Bollandus Tom. II. pag. 243. On trouve auſſi *aſſis*, *aſſidis*, *aſſides*.

AISSI. ſ. m. Petit ais, petite planche & fort mince qui eſt faite comme une petite tuile, & qui ſert à couvrir les maiſons & les granges des païſans. *Axiculus*, *aſſiculus*. On l'appelle autrement *bardeau*, ou *aiſſeau*. Ce mot vient d'*ais ſcié*, ou plûtôt c'eſt un diminutif formé d'*aſſiculus*.

AISANCE. ſ. f. Ce mot ſe dit des perſonnes, pour ſignifier la facilité qu'elles ont à faire les choſes; mais en ce ſens il commence à vieillir. *Facilitas.* Vous avez dans vos vers une *aiſance* qu'on ne peut aſſez admirer. BALZ.

On trouve dans mes vers une certaine aiſance,
Qu'on peut loüer ſans trop de complaiſance. BOIS-R.

AISANCE, commodité. *Commoditas*, *opportunitas*. Il a acheté cette maiſon avec toutes ſes *aiſances*. En ce ſens il ne ſe dit qu'en Pratique. On dit auſſi, qu'il faut donner de l'*aiſance* à quelque choſe; pour dire lui donner du jeu, de la place pour ſe mouvoir plus facilement.

AISANCE, Terme d'Architecture. Lieu commun; commodité. *Latrina*; *forica*. Les Ordonnances de Police ſe ſervent de ce mot, & appellent des foſſes d'*aiſance*.

AISANCE. ſ. f. C'eſt le nom d'une petite rivière de Normandie.

AISANCES, au pluriel ſignifie le retrait, garderobe; le lieu où eſt la chaiſe percée. Le mot d'*aiſances* en ce ſens n'eſt guères connu qu'à Paris. BOUCH.

AISCEAU. ſ. m. Inſtrument recourbé, avec lequel on polit le bois. *Aſcia*. Les Tonneliers s'en ſervent pour ébaucher des pièces de bois creuſes, & courbes. Borel donne encore une autre ſignification à *aiſceau*, ou *aiſcette*; & il dit que ces mots veulent dire *bêche*, *ligo*, *marra*.

AISE. adj. de tout genre. Qui eſt content, qui a de la joye, du plaiſir, de la ſatisfaction. *Lætus, contentus*. On met ordinairement quelque particule devant ce mot pour en augmenter la ſignification. Je ſuis *bien-aiſe*, je ſuis *fort aiſe*, je ſuis *très-aiſe*, je ſuis *infiniment aiſe*. Le mot d'*aiſe* en ce ſens ſe conſtruit en deux manières. Ou avec un infinitif précedé de la particule *de*; J'euſſe été bien-*aiſe* de voir ce que l'on eût répondu. VOIT. Je ſuis bien *aiſe* de vous avoir vû. Ou avec le ſubjonctif précedé de la particule *que*: Je ſuis très-*aiſe que* ceci *ſoit* achevé: Vous ne ſerez pas bien-*aiſe que* je vous *diſe* la vérité. VAUG. Mais lorſque ce mot *aiſe* eſt ſuivi d'un nom, on met ce nom au génitif. N'êtes-vous pas bien-*aiſe* de ce mariage? MOL.

AISE. ſubſt. Le genre de ce mot eſt aſſez incertain, parce qu'on ne le joint à aucune épithète, & que le plus ſouvent il s'employe adverbialement. Cependant la plus grande autorité que nous ayons en cette matière, s'eſt déterminée à le faire féminin. Il ſignifie joye, contentement, plaiſir, repos. *Lætitia, voluptas, gaudium*. Je ſuis ravi d'*aiſe*. Je ne me ſens pas d'*aiſe*. Cyrus ne ſe laiſſe point tranſporter à l'*aiſe* de la victoire. ABLANC. La guerre trouble l'*aiſe* de nos jours. MAIN.

AISE, ſignifie auſſi, Commodité de la vie; état auquel on eſt commodément. *Commoditas, commodum, opportunitas*. Cet homme eſt fort à ſon *aiſe*. Il étoit trop à ſon *aiſe* dans cet emploi, il n'a pû s'y tenir. On ne travaille que pour ſe mettre à ſon *aiſe*. On le dit auſſi fort ſouvent au pluriel. Prendre ſes *aiſes*, chercher ſes *aiſes*, aimer ſes *aiſes*.

AISE, ſignifie auſſi loiſir, commodité de tems. *Otium*. Vous ferez cela à vôtre *aiſe*, c'eſt-à-dire, ſans vous preſſer, à vôtre loiſir, à vôtre commodité. Je m'acquitterai de cette commiſſion tout à mon *aiſe*, quand j'en aurai le tems. Ce mot vient de l'Italien *agio*, formé du Latin *otium*. MÉNAGE. Guichard le tire de l'Hébreu שש, qui vient de שוש *gaudere*; mais ſans apparence. Chorier dans l'Hiſtoire de Dauphiné T. I. Liv. II. pag. 100, dit qu'en Dauphiné on dit *aiſia*; *aiſia* de ſon corps, qui ſignifie fort & ſouple, d'αἴζηος, qui ſignifie, fort, vigoureux, & que ce même mot a encore un autre ſens, & ſignifie, *aiſé* & accommodé, & qu'il vient alors d'αἴζιος, heuteux.

A L'AISE. adv. Facilement, commodément. *Facilè, commodè*. Vous pouvez *à l'aiſe* faire 20 lieuës par jour ſur ce cheval. On eſt aſſis *à l'aiſe* dans ce fauteüil. Je ſuis entré à cette cérémonie tout *à l'aiſe*, ſans être preſſé. Nous pouvons rire *à l'aiſe*, & prendre du bon tems. BOIL.

Avant lui Juvenal avoit dit en Latin,
Qu'on eſt aſſis à l'aiſe *aux ſermons de Cotin*. BOIL.

On dit auſſi *paix & aiſe*; pour dire, paiſiblement & doucement. Il vit chez lui *paix & aiſe*.

On dit proverbialement à un homme qui a bien dîné, & qui recommande de jeûner, vous en parlez bien à vôtre *aiſe*.

AISE. ſ. f. Eſt auſſi le nom d'une petite rivière de Normandie.

AISÉ, ÉE. adj. & ſ. Facile, commode, riche. *Commodus, facilis*. Le manîment des Finances donne des moyens *aiſez* de s'enrichir. La litière eſt une voiture fort *aiſée*; pour dire, commode. Le Pere le Moine a fait un livre de la Dévotion *aiſée*. Cet homme eſt fort *aiſé*, il a bien du bien. On l'a taxé aux *aiſez*. Cela eſt *aiſé* à dire, à faire, à apprendre.

On dit d'un eſcalier, qu'il eſt *aiſé*, lorſqu'il eſt large, & que les marches ſont baſſes: Cet appartement eſt *aiſé*, pour dire, de plain pied, & fort commode: Qu'un eſprit eſt *aiſé*, lorſqu'il conçoit facilement, qu'il s'explique bien: Qu'il eſt *aiſé* à vivre, lorſqu'il n'eſt point bourru, qu'on peut vivre avec lui ſans s'incommoder: Un ſtile *aiſé*, qui eſt clair, coulant & ſans embarras. Voiture nous a appris cette manière d'écrire *aiſée* & délicate qui règne preſentement. BOUH.

J'aime un eſprit aiſe, *qui ſe montre, & qui s'ouvre,*
Et qui plait d'autant plus que plus il ſe découvre. BOIL.

On dit proverbialement, Il eſt *aiſé* de reprendre, & mal-*aiſé* de faire mieux. On dit auſſi, qu'il eſt *aiſé* d'ajouter aux inventions des autres.

AISEMENT. ſ. m. ſignifie le lieu où on ſe décharge le ventre. *Latrina*. Ce mot vieillit un peu.

AISEMENT, ſignifie encore, Ce qui eſt facile & commode. *Commodum*. Il ne ſe dit guères qu'en cette phraſe: Vous ferez cela à vos bons points & *aiſemens*; pour dire, quand vous le pourrez faire ſans vous incommoder.

AISÉMENT. adv. Facilement, ſans peine. *Facilè*. Il écrit, il parle *aiſément*. Les Philoſophes triomphent *aiſément* des maux

paſſez. ROCHEF. Alexandre ſe laiſſoit gagner *aiſément* à la flatterie. VAUG.

AISIER, & AAISIER. verbe act. Ce mot, qui n'eſt plus d'uſage, ſignifie *mettre à ſon aiſe*. *Commodè collocare*.

AISNE. ſ. *Axona*. Nom propre d'une rivière de France. La rivière d'*Aiſne* naît de deux ſources dans le Duché de Bar, & ſe jette dans l'Oyſe au deſſous de Noyon.

AISNÉ, ÉE. adj. & ſ. Enfant qui naît le prémier d'un mariage. *Natu maximus*. Les *aînez* ont de grandes prérogatives ſur les cadets. Il a été partagé en *aîné*, c'eſt-à-dire, avec avantage. Dans les païs coutumiers les *aînez* nobles ont le principal fief ou manoir par préciput, ou le vol du chapon. Les *aînez* portent les armes pleines; & les cadets ſont obligez de les briſer pour la diſtinction des branches.

Ce mot vient de *ains né*, comme qui diroit, *né auparavant*, par oppoſition à *puiſné*. NICOD. Ménage le dérive de *antè natus*. On appelloit autrefois *maiſné*, le cadet ou le dernier né des enfans.

AISNÉ ſe dit auſſi des autres enfans par ſubordination. Le ſecond eſt *aîné* du troiſième, le troiſième du quatrième, &c.

AISNÉ, ſe dit auſſi du plus avancé en âge comparé à un plus jeune. *Major, natu major*. Il eſt mon *aîné*, mon doyen de plus de ſept ans.

AISNÉ, ſe dit auſſi en choſes morales. Le Roi très-Chrétien eſt le Fils *aîné* de l'Egliſe. *Filius Eccleſiæ primogenitus*. L'Univerſité de Paris ſe dit la Fille *aînée* du Roi. De ces deux Métropoles l'une eſt l'*aînée*, & l'autre la cadette; c'eſt-à-dire, l'une eſt fondée devant l'autre.

En la Coutume de Normandie on appelle Rente *aînée*, celle qui eſt la prémiere en datte.

AISNESSE. ſ. f. Primogéniture, qualité de ce qui fait un aîné, & le droit que cette qualité lui donne. *Natalium inter fratres prærogativa*. L'*aineſſe* eſt un grand avantage. Le droit d'*aineſſe* eſt reconnu partout, & particulièrement chez les Nobles. Eſaü vendit ſon droit d'*aineſſe* pour une éculée de lentilles. Il ſemble que le droit d'*aîneſſe* eſt une prérogative injuſte, & contraire au droit nature; car puiſque la naiſſance ſeule donne aux enfans le droit de prétendre à la ſucceſſion paternelle, le haſard de la primogéniture ne doit point mettre d'inégalité entr'eux. Auſſi le droit d'*aineſſe* qui appelle l'aîné par préference à la couronne, s'eſt-il introduit fort tard en France. Il n'étoit point connu ſous les Rois de la prémiere Race, ni même de la ſeconde. Les quatre enfans de Clovis partagèrent également le Royaume. Louïs le Debonnaire diviſa auſſi l'Empire en quatre portions, qu'il donna à ſes quatre fils. Apparemment ce n'eſt que ſous la race de H. Capet, que la prérogative de la ſucceſſion à la couronne fut affectée à l'*aîné*. La prérogative du tems eſt un droit d'*aineſſe* que la nature nous oblige de reconnoître. PATR. Il n'eſt pas permis aux Pères, ni aux Mères d'y déroger directement, ni indirectement. Cette prérogative eſt inviolablement obſervée parmi toutes les nations, enſuite de ce qui eſt dit au Deut. XXI. 15. & au 2. Paral. XXI. 3. DES-ROCH. Voyez encore Gen. XXV. 31. XLIX. 3. Du Moul. in Conſ. Par. §. 8. q. 3 n. 24. *Aîneſſe* & primogéniture ſont quelquefois deux choſes différentes: la primogéniture eſt un titre que la nature établit, & que la naiſſance fixe; l'*aineſſe* eſt un droit que la loi donne & que la coutume étend. En France on a étendu le droit de primogéniture, car après la mort du prémier né, le ſecond lui ſuccède au droit d'*aineſſe*, de ſorte que ce droit paſſe toûjours à celui des freres qui eſt le plus âgé.

AISSADE. Terme de Marine. *Aiſſade* de poupe eſt l'endroit où la poupe commence à ſe retrécir, & où ſont auſſi les radiers.

AISSELLE. ſ. f. Partie creuſe du corps humain qui eſt ſous l'épaule à la jointure du bras, & qui a ordinairement du poil. *Ala*. On l'appelle quelquefois *le gouſſet*. Les abcès qui ſe forment ſous les *aiſſelles* ſont dangereux, parcequ'il y a dans ces endroits des gros vaiſſeaux ſanguins & limphatiques & des cordons de nerfs, qui y forment des pléxus conſidérables. Ce mot vient de *aſcella*, qu'on a dit pour *axilla*. MÉNAG. D'autres le dérivent de *ala*, & *axilla*, qui ſont la même choſe, comme Ciceron lui-même l'a remarqué, tout de même *mala* & *maxilla*, *pallus* & *paxillus*; & d'*axilla* s'eſt fait dans la baſſe latinité *aſcella*, que l'on trouve dans Gregoire de Tours, dans Baldricus, dans Céſaire, dans la vie de Saint Walburge par le Prêtre Volphard, & dans d'autres; d'*aſcella* eſt venu *aiſſelle*, on trouve même dans la latinité barbare *aſſella*. Voyez les *Acta Sanct*. T. IV. du mois de Mai p. 569. ch. 17. Et ainſi Catulle a dit d'un homme qui ſentoit le gouſſet: *Valle ſub alarum trux habitare caper*. On pend les criminels par deſſous les *aiſſelles*, quand ils ſont au-deſſous de la puberté. *Aiſſelle* vient de plus loin, ſelon le P. Thomaſſin. Cet Auteur remonte juſqu'à l'Hébreu *aſſil*, qui a pris en Italie la terminaiſon Latine *axilla*, d'où l'on a fait *aiſſelle*.

AISSELLE, en termes de Botanique, eſt l'eſpace compris entre les tiges des plantes, & leurs feüilles, ſoit que ces feüilles ſoient ſoutenuës par une queuë, ou qu'elles ſoient attachées par elles-mêmes.

mêmes. Ainſi l'
feüilles, c'eſt-à-
AISSETTE. ſ.
naigriers & les T
mettre & ôter les
latinité, *Aſcibol*
AISSIEU. ſ. m.
globe par ſon ce
du monde eſt inv
paſſe par le centr
Il ſignifie auſſi, les
les poulies, les cy
chines qui ſe tour
rette, d'une gru
En termes de Mari
l'on attache à l'a
ber, enſorte qu'
AISSIEU, ou A
tèbre, ainſi nom
ſur lequel les deu
me ſur un *aiſſieu*.
AISTRE, ſelon
vie, éxiſtence, é
l'école diroient
Toſt vous fa
AIT. Vieux mot,
Si la par gra
AIT, Veut encore
BOREL.
Qu'il ira ſe
De là eſt venu cette
vieux ſerment, c
AITIOLOGIE.
C'eſt la partie de l
des maladies. Fern
vient du Grec
uns l'appellent Pa
AITRE. ſ. m. Term
geois ſe ſervent po
partemens, les ch
prendre les *aitres*
Ce mot vient d'*at*
latinité.
AITRE, ſe pren
Atrium. Ce mot
AJUBATIPITA
cinq ou ſix palme
des, dont on tire
ſervent de cette h
quelque mal a ôté
AJUBITE. Voye
AJUDANT. ſ. m
païs étrangers. *A*
nonier, *Aide* de P
adjudant, en term
Pilote qui n'a pas
toute la conduite
ou Pilote en chef,
les choſes les plus
nal, on lui fait re
ſeaux du Roi, ſu
cours, il y a deux
Pilotes. Dans les
toûjours Aide de
eſt un Officier de
AIVIER. Voyez
AJURATIBIRA
fruit rouge.
AJUSTAGES,
tenier, ſont des t
à l'ouverture d'un
tes, & en détermi
en verre, ſuivant l
ges. Il y a des *aj*
fleurs de lys. Ce
AJUSTE. ſ. f. Te
chées enſemble.

mêmes. Ainſi l'on dit, ces fleurs naiſſent dans les *aiſſelles* des feüilles, c'eſt-à-dire, à la baſe des feüilles, ou de leurs pédicules.

AISSETTE. ſ. f. C'eſt une ſorte de petite hache, dont les Vinaigriers & les Tonneliers ſe ſervent pour couper les foſſets, & mettre & ôter les bondons. *Aſcia minor.* On trouve dans la baſſe latinité, *Aſcibola*.

AISSIEU. ſ. m. Ligne ou piéce de bois, ou de fer, qui traverſe un globe par ſon centre, & ſur lequel il eſt mobile. *Axis.* L'*aiſſieu* du monde eſt inviſible. L'*aiſſieu* de la ſphère eſt la ligne droite qui paſſe par le centre de la terre, & aboutit aux deux pôles.

Il ſignifie auſſi, les piéces de bois ou de fer ſur leſquelles les roues, les poulies, les cylindres, les cônes, & toutes les piéces des machines qui ſe tournent en rond ſont mobiles. L'*aiſſieu* d'une charrette, d'une gruë, d'une roue d'horloge, d'un cabeſtan, &c.

En termes de Marine, on appelle *aiſſieu*, deux piéces de bois que l'on attache à l'ancre pour faciliter le moüillage, & la faire tomber, enſorte qu'elle morde le fond pour arrêter le vaiſſeau.

AISSIEU, ou AXE. Terme d'Anatomie, c'eſt la troiſième vertèbre, ainſi nommée, parce qu'elle commence à former un corps ſur lequel les deux premiers vertèbres & la tête ſont portées comme ſur un *aiſſieu*. Dionis.

AISTRE, ſelon Borel, eſt encore un vieux mot, qui ſignifie, *vie*, *éxiſtence*, *être*. *Vita*, *exiſtentia*. Les Philoſophes en ſtile de l'école diroient τὸ *eſſe*.

Toſt vous faudroit clorre vôtre aiſtre. Villon.

AIT.

AIT. Vieux mot, qui veut dire *force*. *Vis*. Borel.

Si la par grand ait ſachié. Perceval.

AIT, Veut encore dire dans le vieux langage, *aide*. *Auxilium*. Borel.

Qu'il ira ſe Dex li ait. Perceval.

De là eſt venu cette manière de parler, *ce m'ait Dieu*, qui eſt un vieux ſerment, comme ſi l'on diſoit, *ſic me Deus adjuvet*.

AITIOLOGIE. ſ. f. Terme de Médecine, qui vient du Grec. C'eſt la partie de la Médecine où l'on traite des différentes cauſes des maladies. Fernel a fait un beau Traité de l'*Aitiologie*. Ce mot vient du Grec *αἰτία*, cauſe, & de *λόγος*, diſcours. Quelques-uns l'appellent Pathologie. Harr.

AITRE. ſ. m. Terme bas & populaire, dont le peuple & les bourgeois ſe ſervent pour éxprimer les appartemens, les piéces d'appartemens, les chambres & autres endroits d'une maiſon. Apprendre les *aitres* d'une maiſon. Sçavoir les *aitres* d'une maiſon. Ce mot vient d'*atrium*, d'où l'on a formé *aſtrum* dans la baſſe latinité.

Aitre, ſe prend encore pour *cour* dans la Bible hiſtoriaux. *Atrium*. Ce mot eſt très-vieux en ce ſens.

AJU.

AJUBATIPITA. ſ. m. Arbriſſeau du Bréſil, de la hauteur de cinq ou ſix palmes. Il porte un fruit noir ſemblable aux amandes, dont on tire une huile de même couleur. Les Sauvages ſe ſervent de cette huile, pour frotter les membres de ceux à qui quelque mal a ôté les forces.

AJUBITE. Voyez JOBITES.

AJUDANT. ſ. m. Aide de camp. On ne s'en ſert que dans les païs étrangers. *Adjutor*. Il faut dire, *Aide* de camp; *Aide* Canonier, *Aide* de Pilote. Les François diſent pourtant *ajudant*, ou *adjudant*, en termes de Marine. *Adjudant* Pilote, eſt un jeune Pilote qui n'a pas encore aſſez d'expérience pour qu'on lui confie toute la conduite du vaiſſeau, mais qui eſt avec le Maître Pilote, ou Pilote en chef, & achève de s'inſtruire. On lui donne à faire les choſes les plus aiſées, on lui fait faire ſon eſtime & ſon journal, on lui fait rendre compte de ſes obſervations. Sur les vaiſſeaux du Roi, ſurtout en cas de guèrre ou de voyage de long cours, il y a deux Pilotes Royaux, & quatre ou cinq *Adjudans* Pilotes. Dans les païs étrangers *adjudant* ne ſignifie pas au moins toûjours Aide de camp. M. Harris dit qu'*Ajutant* en Angleterre eſt un Officier de guèrre, qui eſt la même choſe qu'Aide major.

AIVIER. Voyez EVIER.

AJURATIBIRA. ſ. m. Arbriſſeau du Bréſil, qui porte un fruit rouge.

AJUSTAGES, ou AJUTAGES. ſ. m. plur. Terme de fontenier, ſont des tuyaux de fer blanc, ou de cuivre, qu'on met à l'ouverture d'un jet d'eau, pour faire des jets de différentes ſortes, & en déterminer la groſſeur, en pluye, en nappe, en ſoleil, en verre, ſuivant la différente figure qu'ont les têtes de ces *ajutages*. Il y a des *ajutages* à tête d'arroſoir; d'autres forment des fleurs de lys. Ce mot vient du primitif *juſte*, *juſtus*.

AJUSTE. ſ. f. Terme de Marine. Nœud de deux cordes attachées enſemble.

AJUSTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met une choſe en état de perfection, de bien agir. *Compoſitio*. L'*ajuſtement* d'une balance, eſt le travail qu'on y fait pour la mettre en équilibre.

Ajustement, ſignifie auſſi, Ornement, parure. *Ornatus*, *munditia*. Ce locataire a bien fait des *ajuſtemens* en cette maiſon, dont le propriétaire ne voudra pas le rembourſer. Cette femme eſt toûjours dans un grand *ajuſtement*, dans la dernière propreté. Vos actions & vôtre *ajuſtement* ont un air de qualité qui enchante. Mol.

Ajustement, ſignifie encore, Accommodement. *Concordia*. Depuis l'*ajuſtement* de ces deux parties, elles ont toûjours bien vécu enſemble.

AJUSTEMENT, En terme de Monnoyes, c'eſt ce qui ſe fait pour rendre les flans des monnoyes du poids qu'ils doivent être; l'action de les ajuſter, de les limer, quand ils ſont trop peſans, pour les réduire au juſte poids qu'ils doivent avoir. *Æquatio*, *ad legitimum pondus exactio*.

AJUSTER. v. act. Accommoder quelque choſe, la mettre en état, la rendre juſte pour être propre à ſervir ſelon ſa deſtination. *Componere*, *aptare*. Ma pendule va bien maintenant, je l'ai fait *ajuſter*. Mon trebuchet n'étoit pas bien *ajuſté*, je l'ai envoyé à la Monnoye pour l'*ajuſter*. Il m'a fallu replier ma tapiſſerie pour l'*ajuſter* à mon cabinet. Ce mot vient de *juſtum facere*. Nicod.

Ajuster, Terme de Maître d'armes. C'eſt porter juſtement ſon coup où l'on veut donner. *Dirigere*. Il ſçait bien *ajuſter* ſon coup.

On dit en termes de Manége, *Ajuſter* un cheval ſur les voltes à toutes ſortes d'airs. *Inſtruere*, *erudire*.

On dit auſſi en termes de Monnoye, *Ajuſter* les flans ou les carreaux recuits. *Rudes nummos ad legitimum pondus exigere*. C'eſt les couper, les limer, pour leur donner le juſte prix qu'ils doivent avoir, quand ils ſont trop peſans, & les rejetter quand ils ſont trop légers. Le Prévôt diſtribuë les flans aux ouvriers & aux taillereſſes pour les *ajuſter* au poids des eſpèces. Ils ſe ſervent de certains poids appellez deneraux pour les peſer; & de limes en manière de rapes, avec des cannelures par angles entrans & ſortans appellées eſcovennes, pour limer les plus peſans, juſqu'à ce qu'ils ſoient conformes aux deneraux. Boizard. Cela s'appelle *ajuſter* la breve. Voyez Breve.

Ajuster, ſignifie auſſi, Orner, embellir, parer. *Ornare*, *decorare*. Quand un logis eſt à ſoi, on prend plaiſir à l'*ajuſter*. Ce pavillon n'étoit point meublé, on l'a *ajuſté* depuis peu. Cette femme veut aller au bal, elle eſt là haut à s'*ajuſter*.

AJUSTER, Terme de Fleuriſte. Je viens d'*ajuſter* un œillet. C'eſt en arranger les feüilles, de telle manière qu'au déffaut de l'ordre naturel, elles ſe trouvent chacune ſi bien diſpoſées, que l'œillet en eſt plus large à cauſe de l'extrémité de leur coſſe, qui a été un peu courbée; & l'on s'applique à ce travail, lorſque cette fleur eſt toute épanouïe, & qu'on voit que la nature n'y a pas apporté un bel ordre. Lig. *Floris alicujus folia eleganter diſponere*.

Ajuster. Ce mot ſe prend auſſi ironiquement pour mal-traiter, mal-accommoder. *Malè habere*, *excipere*. Molière a *ajuſté* de toutes piéces Meſſieurs les Médecins. Vous voilà *ajuſté* comme il faut. Vôtre habit eſt bien *ajuſté*, le voilà tout couvert de bouë.

Ajuster, avec le pronom perſonnel, ſignifie auſſi, ſe mettre en poſture, ſe préparer à faire quelque action d'adreſſe, comme pour tirer le mouſquet, porter une botte, courre la bague. *Componere ſe*, *accingere ſe*. S'*ajuſter* ſur les étriers.

Ajuster, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a long-tems que ces parens plaidoient enſemble; enfin un ami les a *ajuſtez*, les a accommodez. *Reducere*, *revocare ad concordiam*. On dit en ce ſens populairement, *Ajuſtez* vos flûtes, à des Muſiciens dont les inſtrumens ne ſont pas d'accord, ou à des gens qui ont enſemble quelque conteſtation; ou à une perſonne qui ſe prépare à faire quelque choſe, ou qui l'avoit commencée ſans être tout à fait préparée, & qui s'arrête faute de quelque diſpoſition. On le dit au propre dans le premier cas, & par métaphore tirée de la Muſique dans les deux autres.

Il ſignifie encore, Convenir de quelque condition. *Paciſci*, *tranſigere*. Ces deux Marchands ſe ſont enfin *ajuſtez* pour entreprendre une telle manufacture, ils ſont convenus de leurs conditions. On dit encore *ajuſter*, pour dire, concilier, faire convenir. *Conciliare*, *componere*. On ne ſçauroit *ajuſter* enſemble Dieu & le monde. Arn. Comment *ajuſtez*-vous enſemble la dévotion & la coquetterie? Comment *ajuſtez*-vous, comment conciliez-vous ces deux paſſages contraires? Ces conjoints ſont d'une humeur douce, qui s'*ajuſtent* bien enſemble.

On dit en ce même ſens, cela s'*ajuſte* mal au deſſein que vous avez. Ablanc. Il faut que vôtre volonté s'*ajuſte* à la ſienne. Bail. Ce qui s'exprime par le verbe Latin *congruere*. On dit auſſi s'*ajuſter*

ſter au tems, pour dire, s'accommoder au têms. *Servire tempori.* Il faut s'*ajuſter* au tems. Mol.

Ajusté, ée. adj. & part. paſſ. Il a la ſignification de ſon verbe. On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été bien *ajuſté*, mal *ajuſté*, qu'il a été *ajuſté* comme il faut, *ajuſté* de toutes piéces; pour dire, qu'il a été fort maltraité, ſoit en ſa perſonne, ſoit en ſes biens. *Malè habitus, exceptus.*

AJUSTEUR. ſ. m. Ouvrier pour les Monnoyes. C'eſt celui qui ajuſte les flans, & les met au juſte prix que doivent avoir les eſpéces, en limant ceux qui ſont trop peſans, & rejettant ceux qui ſont trop légers. *Æquator, exactor ad legitimum pondus.* Les flans ſont mis entre les mains du Prévôt des Ouvriers *Ajuſteurs*, pour les faire ajuſter. Boizard. Les fonctions de ces *Ajuſteurs* ont été décrites au mot ajuſter. Les flans ajuſtez ſont remis par le Prévôt entre les mains du Maître, enſemble ceux qui ont été rebutez comme foibles & les limailles, le tout poids pour poids, comme il s'en étoit chargé; ce qui s'appelle rendre la breve. Le Maître paye dans la ſuite à ce Prevôt deux ſols pour marc d'or, & un ſol pour marc d'argent, pour être diſtribué à ceux qui ont ajuſté la breve. Boizard. Ce ſont les droits des *Ajuſteurs.*

AJUSTOIR. ſ. m. Petite balance où l'on péſe, & où on ajuſte les monnoyes avant que de les marquer. *Libra.*

AIX. Nom propre de pluſieurs Villes, formé du nom Latin *Aquæ, Eaux.*

Aix. *Aquæ Gratianæ.* Petite ville en Savoye, près du Lac du Bourget. Cette ville eſt ancienne, & a titre de Marquiſat. Elle a des eaux minérales, où il va tous les ans bien du monde. Les bains d'*Aix* ſont l'ouvrage des Romains. L'Empereur Gratien les fit réparer. C'eſt la cauſe de ſon nom Latin.

Aix. *Aquæ Sextiæ, Aquenſis Civitas.* Ville Archiépiſcopale de France, capitale de Provence. Sa longitude eſt 26 degrez, 45'. Sa latitude 43 degrez 31', ſelon Hoffman; mais ſelon Mrs de l'Académie des Sciences ſa longitude eſt 23. 15. & ſa latitude 43. 3. On dit que C. Sextius Calvinus Conſul Romain en eſt le fondateur; c'eſt à dire, qu'il y envoya une Colonie, après avoir vaincu les Saliens, qui habitoient ce païs, l'an 630. ou 631. de Rome, dans la 164e Olympiade, 142 ans environ avant Jesus-Christ, & que c'eſt du nom de ce Conſul qu'elle a pris le ſien. Nous avons une médaille de Veſpaſien dont l'inſcription Colonia Aquæ Sext. Leg. xxv. nous apprend que ce fut de la 25e Légion que fut tirée la Colonie qui fut envoyée à *Aix*. Il y avoit à *Aix* des Bains chauds, qui l'ont fait appeller par Auſone *Baiæ Sextiæ*, par alluſion à Bayes proche de Naples. Solin dit que de ſon tems ſes eaux avoient beaucoup perdu de leur force. *Aix* fut convertie à la foi par S. Maximin, qui en fut le premier Évêque. Depuis elle fut érigée en Archevêché, & dans les anciennes notices des Gaules elle eſt Métropole de la ſeconde Narbonnoiſe. Loüis XII. y a mis un Parlement, & Alexandre V. y fonda une Univerſité en 1409. que Henri IV. rétablit en 1603.

Aix la Chapelle. *Aquis-granum*, ou *Aquæ grani*, ſelon Bollandus T. I. p. 309. Ville Impériale dans le Duché de Juliers, entre la Meuſe & le Rhin au 27e degré 37 min. de longitude, & au 56e d. 45' de latitude ſeptentrionale. Les Alemans l'appellent *Ach*, & les Flamans *Aken*. Cette ville eſt fort ancienne, célébre par ſes termes, dont elle a tiré ſon nom *Aqua*. On dit que Granus frére de Neron y découvrit ces eaux, s'y établit, & y bâtit une tour qui retient encore aujourd'hui ſon nom, auſſi bien que la Ville même, *Aquis-granum*. C'eſt une fable, & ce Granus frére de Neron eſt un perſonnage de Roman. Je connois des Granius; mais je ne crois pas que dans toute l'Hiſtoire Romaine il y ait un *Granus*. Pour Neron, Suetone ſemble dire nettement que C. Domitius ſon pére en mourant ne laiſſa que lui d'enfans: *Deceſſit que Pyrgis morbo aquæ intercutis ſublato filio Nerone ex Agrippina Germanico genita.* D'autres prétendent qu'elle a été bâtie par *Serenius Granius*; mais tout ce que nous ſçavons de ce *Granius*, c'eſt qu'il a été Proconſul d'Aſie ſous Adrien, comme Euſébe le rapporte Liv. IV. ch. 8. & 9. mais il l'appelle *Granianus*, & non pas *Granius*; & nous ne ſçavons ſi jamais il vint dans les Gaules. *Aix la Chapelle* fut le ſéjour ordinaire de Charlemagne, qui l'agrandit & l'embellit beaucoup. Il y mourut, & l'on y voit encore ſon tombeau. L'on y conſerve auſſi ſon baudrier, ſon épée, & l'Évangile dont il ſe ſervoit étoit en lettres d'or. C'eſt à *Aix la Chapelle* que ſe devroit faire le Couronnement de l'Empereur, ſelon la Bulle d'or, & toutes ces choſes y doivent être employées: les Magiſtrats d'*Aix* les envoyent au lieu où il ſe fait.

Aix en Otte, ou en Ote. *Aqua in Utta*, ou *Otta*. Ville ou Bourg de France dans le Senonois, ſituée ſur la petite riviére de Vannes, *Venena*, ou ſur un ruiſſeau qui ſe jette dans la Vannes. Ce lieu étoit autrefois dans une forêt appellée *Otta Sylva*, d'où eſt venu le nom d'*Aix en Otte*. Je ne ſçai ſur quoi fondé M. Corneille écrit *Aix en Gotte*. Je trouve partout ailleurs *Aix en Otte*, *Séan en Otte*, & jamais en Gotte, & l'étymologie demande *Otte*, & non pas Gotte. Voyez M. de Valois dans ſa notice de France.

AKBAL. ſ. m. C'eſt le ſurnom général que les Arabes donnent à leurs Rois, comme celui de Pharaon à ceux d'Égypte &c. Les Rois de l'Iemen, ou Arabie *heureuſe*, *portent celui de Toba.* Ce mot vient apparemment de קבל prépoſition Arabe, qui ſignifie *ante, priùs.* Ainſi מקבל *Akbal*, ſignifiera, celui qui eſt devant les autres, le premier de l'État.

AKOND. Terme de Relation. C'eſt le nom du troiſiéme Pontife de Perſe. Il eſt Officier de Juſtice, & eſt proprement le premier Lieutenant Civil, qui connoit des cauſes des Pupilles, des Veuves, des Contracts, & des autres matiéres Civiles. Le Roi lui donne cinquante mille livres de penſion annuelle, afin qu'il ne prenne rien des parties. C'eſt le Juge qui termine le plus de procès. Il eſt le chef de l'école du Droit, & il en donne des leçons à tous les Officiers ſubalternes de la loi. Il a auſſi des ſubſtituts dans tous les Tribunaux du Royaume, qui avec ceux du ſecond Sadre font tous les Contracts. Au Palais il a ſa place au bas du ſofa après le grand Sadre.

A L.

AL. ſ. m. Riviére de Pruſſe, que quelques-uns croyent être le *Guttalus* de Pline, mais d'autres ne ſont pas de ce ſentiment.

A L A.

ALACHIR. Vieux mot, qui ſignifie *défaillir*, ſelon Nicod rapporté par Borel.

A LA FIN. adv. Enfin, après tout, après bien du tems. *Tandem, denique.* Ce mot peut avoir ſa place partout; mais il eſt pourtant plus de la Poëſie; & principalement quand on l'employe au milieu du vers, que de la Proſe. Cet homme m'a bien donné de la peine, mais *à la fin* j'en ſuis venu à bout.

> *On me dit qu'à la fin toutes choſes ſe changent.* Malh.
>
> *Mes flammes à la fin me vont réduire en cendres.* Gomb.

ALAIGRE. adj. m. & f. Agile, diſpos à ſauter, à danſer, à courir. *Alacer.* On ne pourroit pas s'en ſervir dans le beau ſtile, mais ſeulement dans le familier, & en riant. A ſe ſauver de nous, Dieu ſçait s'il eſt *alaigre*. Racin. Nicod dérive ce mot de *alacer*, qui a été fait de *adacer*, qui ſignifie, *qui ne pleure point, qui a toûjours l'œil riant.* Feſtus le dérive de *alis acer.* Il vaut mieux dire qu'*alacer* ſe dit comme *non alacer, entier*, qui n'eſt point mutilé.

ALAIGREMENT. adv. D'une maniére gaillarde & joyeuſe. *Alacriter.* Il eſt allé à ce voyage *alaigrement.* Les ſoldats le ſuivoient *alaigrement*, lorſqu'ils le virent à pied marcher à leur tête. Ablanc. Ce mot commence à vieillir, & on diroit plûtôt, les ſoldats le ſuivirent avec joye, avec ardeur.

ALAIGRESSE. Voyez Alegresse.

ALAIN. ſ. m. *Alanus.* Nom propre d'homme uſité ſurtout en France, & en Angleterre depuis la conquête de Guillaume. Il y a trois Ducs & quatre Comtes de Bretagne qui ont porté le nom d'*Alain*, qui eſt très commun dans cette Province, dit de Valois dans ſa notice de France, parceque Aëtius y envoya Eocharic leur Roi avec ſa Cavalerie pour retenir dans le devoir les peuples de l'Armorique, auxquels dans la ſuite les *Alains* ſe mêlerent, ne faiſant plus qu'un peuple avec eux.

Alain. ſ. m. *Alanus.* Nom de peuple de la Sarmatie d'Europe. Joſeph qui parle des *Alains* dans ſon VIIe Liv. de la guérre des Juifs, dit qu'ils étoient Scythes; & Prolemée les place dans la partie de la Scythie qui eſt en deçà du mont Imaüs, & d'autres dans la partie qui eſt audelà de la même montagne. Cependant Lucien dans ſon Toxaris, & Lucain dans ſa Pharſale Liv. X. v. 455. les diſtingue des Scythes.

> *Quam non violaſſet Alanus,*
>
> *Non Scytha, non fixo qui ludit in hoſpite Maurus.*

Joſeph dit qu'ils habitoient ſur le Tanaïs, & ſur le Palus Mæotide. Claudien le dit auſſi Liv. I. contre Rufin, & Procope Liv. IV. de l'Hiſtoire des Goths dit que les *Alains*, nation libre & toûjours alliée aux Perſes contre les Romains & leurs autres ennemis, occupent tout ce qui s'étend depuis le mont Caucaſe juſqu'aux portes Caſpiennes. Sidonius Apollinaris les appelle auſſi habitants du Caucaſe dans l'Ép. I. du IVe Liv. *Caucaſigenas Alanos.* Joſeph confirme ce que vient de rapporter Procope; car au VIIe Liv. de la guérre des Juifs il dit, que ſous Veſpaſien les *Alains* ayant obtenu paſſage du Roi des Hircaniens ravagérent la Médie. Martial ſemble les placer dans la Sarmatie Liv. VII. Ep. 29. en leur donnant des chevaux Sarmates: *Nec te Sarmatico tranſit Alanus equo.* Et Pacat, qui en parle deux fois dans le Panégyrique de Théodoſe, les joint toûjours aux Goths & aux Huns.

Huns. Ammien Marcellin prétend que les *Alains* ſont ceux qu'on appelloit auparavant Maſſagetes. Les *Alains*, qui avoient ravagé la Médie ſous Veſpaſien, ravagèrent l'Europe au commencement du Ve ſiècle, & s'étant joints aux Vandales, aux Suèves, & aux Goths, ils pénétrèrent juſque dans les Gaules ; prirent Mayence, Vormes, Amiens, & pluſieurs autres lieux, paſsèrent en Eſpagne & juſque dans l'Afrique. On prétend que ce fut Stilicon qui les appella, qu'alors ils avoient quitté le Tanaïs, & demeuroient ſur le Danube. Ceux qui reſtèrent en Gaules ſe diviſèrent en deux bandes. L'une ſe plaça le long de la Loire, ſous la conduite du Roi Eocharic ; & l'autre ſur le Rhône, dans le territoire de Valence, ſous Sangiban. Ce furent les premiers qu'Aëtius envoya dans l'Armorique. Lucien dit que les *Alains* parloient la même langue que les Scythes, & qu'ils n'en différoient que par les cheveux qu'ils portoient courts. Procope dit que les *Alains* étoient Goths. Il y a dans le Turqueſtan une Ville nommée *Alan*, qui donne ſon nom à une Province, où ſont les Villes de Bilcan & de Caoubari. M. D'Herbelot croit qu'apparemment c'eſt de là que ſont ſortis les *Alains*. Le P. Lobineau prétend que ce nom d'*Alain* eſt un nom propre fort uſité en Bretagne dans tous les tems ; qu'il peut venir de l'ancien mot Breton *Allan*, expliqué par celui d'*extrà*, ou dehors, dans le Dictionnaire de Davies, & que dans ce ſens il ſignifieroit étranger. Mais ce mot n'eſt en Bretagne que depuis qu'Aëtius y eut envoyé une armée d'*Alains* pour tenir ces peuples dans le devoir. Ils s'y établirent, & c'eſt de là que ce nom y devint commun. Si c'étoit les Bretons ou Armoriques qui euſſent donné ce nom aux *Alains*, comment Joſeph, Lucain, Lucien, & tant d'autres, les nommeroient-ils ainſi avant que les Armoriques euſſent jamais connu aucun *Alain* ? Voyez ſur les *Alains* la Notice des Gaules de M. de Valois, & Grotius dans l'Hiſtoire des Suèves, des Goths & des Vandales. Lucien appelle *Alanie* le païs des *Alains*.

S'il ſe ſouvient encor que mon bras autrefois,
N'épargna que ſon Trône en détrônant les Rois,
Que preſſant les Alains *& perçant les montagnes,*
Je permettois aux ſiens d'errer dans les campagnes. BRÉB.

ALAIS. ſ. m. C'eſt un oiſeau de proye qui vient d'Orient ; qui eſt propre pour voler les perdrix. Il y en a d'entretenus dans la Fauconnerie du Roi. Quelques-uns les appellent *alethes*, ou *véritables* ; car ils ſont en telle réputation, qu'on croit que rien ne leur échappe. Il en vient auſſi de bons du Pérou.

ALAIS, que quelques-uns écrivent ALÈS, ou ALETS. *Aleſia.* Ville de France dans le bas Languedoc, avec titre de Comté, & Evêché. Elle eſt ſur le Gardon au pied des montagnes des Cevennes.

ALAISE. Voyez ALESE.

ALAISE. ſ. f. Terme de menuiſerie. C'eſt dans une porte collée & emboitée, ou dans un panneau d'aſſemblage, la planche la plus étroite qui achève de le remplir. Les panneaux d'un lambris doivent être aſſemblez ſans *alaiſe*, pour être plus propres.

ALAITER. v. act. Nourrir un enfant avec le lait qu'il ſucce des mammelles. *Mammas, ubera infanti porrigere.* Une bonne mère doit *alaiter* ſes enfans de ſon lait. Rémus & Romulus furent *alaitez* par une louve. On appelle Madame la Nourrice, celle qui a *alaité* un Roi, ou un Fils de France. On a dit au Sauveur, Bienheureux le ventre qui t'a porté, & les mammelles qui t'ont *alaité*. Ce mot vient du Latin *allactare*.

On dit poëtiquement, qu'un bon Poëte a été *alaité* au Parnaſſe, qu'il eſt le nourriſſon des Muſes.

ALAITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Lacte nutritus, paſtus.*

ALAM PENA. Terme de Relation. Ces deux mots veulent dire *ombre du monde*, ou *aſyle aſſuré de toutes les nations*. C'eſt le ſurnom que les Perſans donnent à leur Roi. SANSON.

ALAMATOU. ſ. m. Fruit de l'Iſle de Madagaſcar. Il reſſemble à une prune noire, & il en a le goût.

ALAMBIC. Voyez ALEMBIC.

ALAMBIQUER. Voyez ALEMBIQUER.

ALAN. ſ. m. Terme de Vénerie. C'eſt un gros chien, ou eſpèce de dogue, qui eſt venu originairement d'Épire. *Moloſſus.* Il y en a de trois ſortes : *Alan gentil*, celui qui eſt de la taille d'un lévrier : *Alan vautré*, qui tire ſur le mâtin, qui eſt bon à chaſſer aux ours & aux ſangliers : & *Alan de Boucherie*, qui ſert à garder les maiſons, & à conduire des bœufs. Ce mot eſt venu de l'Eſpagnol *Alano*. Les Anciens diſoient auſſi *alant*.

ALANGOURI, IE. adj. Qui eſt affoibli par une grande maladie, ou affliction, laquelle oblige à mener une vie langoureuſe. *Extenuatus, languidus.* Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage, quoique fort ſignificatif. Il pourroit néanmoins ſe dire encore dans un diſcours bien familier & en riant. Je vous trouve tout *alangouri*.

ALAQUE. ſ. f. Terme d'Architecture. Membre quarré & plat, qui fait le fondement de la baſe des colonnes. On l'appelle auſſi plinthe ou orlet. *Plinthus, Quadra.*

ALAQUECA. Pierre qui ſe trouve en petits fragmens polis en Balagate dans les Indes : elle arrête le ſang lors qu'on l'applique extérieurement.

ALARBES. ſ. m. C'eſt, dit Marmol, le nom qu'on donne aux Arabes établis en Barbarie. Ce mot ne me paroit être autre choſe que l'article *al*, & le nom Arabe ; & qu'on a dit *Alarabes*, puis *Alarbes*, c'eſt-à-dire, les Arabes. Le Roi Sebaſtien, environné de ſoixante des plus hardis des ennemis, commanda à quelqu'un des ſiens de mettre un linge blanc au haut de ſa lance, pour ſigne qu'il ſe vouloit rendre ; mais ſon malheur voulut que ceux qui l'entouroient fuſſent *Alarbes*, qui croyant que c'étoit un ſignal pour appeller ſes gens à ſon ſecours, ſe jettèrent ſur lui & le tuèrent. Les *Alarbes* ſont des voleurs qui vont en troupe dans la Barbarie en Afrique, dit Nicolaï.

ALARES. ſ. m. *Alares.* Quelques Auteurs prétendent que c'étoit le nom d'une nation de Pannonie. D'autres diſent que c'étoit le nom d'une milice, ou d'une eſpèce de ſoldats, qu'ils le tiroient du mot *ala*, aile, & les Dictionnaires attribuent ce ſentiment à Ortelius. Le dernier Éditeur du Moreri, qui a copié ceci du Dictionnaire d'Hofman, ajoute qu'ils tiroient leur nom d'*ala*, à cauſe de leur légèreté à combattre. Cependant Ortelius n'en dit mot dans ſon Dictionnaire Géographique, & il prend au contraire les *Alares* pour un peuple de Pannonie. Cependant il me paroit plus probable que *Alares* n'eſt ni nom propre, ni nom de peuple ; mais un nom adjectif, qui ſignifie Cavaliers, parceque la Cavalerie chez les Romains ſe jettoit ſur les deux ailes de l'armée, & on appelloit pour cela un Corps de Cavalerie *ala*. Tacite ſemble même conduire à ce ſentiment, en ajoutant que ces prétendus *Alares* étoient la force de la Cavalerie. *Alares quoque Pannonios, robur equitatus in parte campi locat.* Ç'a été le ſentiment de Mr de Harlay dans ſa traduction Françoiſe de Tacite, où il a dit : Il enferma encor dans ſon Camp la Cavalerie légère des Pannoniens, qui étoit la meilleure qu'il eût. C'eſt auſſi celui de Bernardo Davanzati dans ſa traduction Italienne. Il ne faut donc point prendre *Alares* pour un peuple, ni en faire un nom François.

ALARGUER. v. n. Terme de Marine. C'eſt ſe mettre au large, s'éloigner de la côte, ou de quelque vaiſſeau. *In altum navim propellere.*

Ce mot eſt tiré du Latin *largus*, qui ſignifie, *qui n'eſt point à l'étroit, large.*

ALARME. ſ. f. Signal qu'on donne par des cris, ou par des inſtrumens de guèrre, pour faire prendre les armes dans l'arrivée imprévûë d'un ennemi. *Conclamatio ad arma.* Mais il paroit que c'eſt le tirer d'un peu loin. Pourquoi ne pas dire plûtôt, que comme maintenant, quand on eſt ſurpris de l'ennemi qui paroit tout à coup, on crie au pluriel *aux armes*, *aux armes*, autrefois on crioit au ſingulier *à l'arme*, *à l'arme*, & que c'eſt de là que ce mot s'eſt formé ? L'étymologie paroit plus naturelle.

Que Marli
Eſt rempli
De merveilles
Sans pareilles !
Le ſeul Seaux
A des charmes
Preſqu'égaux,
Sans alarmes

On y vit
Tout y rit
L'heureux maître
De ces lieux
Fait connoitre
Que ſon être
Vient des Dieux.

Il ſe dit auſſi d'une émotion cauſée par les ennemis. *Pavor, trepidatio.* Les ennemis donnèrent une chaude *alarme* ; une fauſſe *alarme* en cette occaſion.

Dieu des combats, retirez vous ;
La paix vient finir nos alarmes,
Et combler nos vœux les plus doux ;
Portez ailleurs vos triſtes armes,
Dieu des combats, retirez vous.

ALARME, ſe dit auſſi figurément de toutes ſortes d'appréhenſions bien ou mal fondées. Il étoit en de continuelles *alarmes* de la perte de ſon procès. Cette femme étoit toûjours en *alarme* pour ſon mari qui étoit à la guèrre. Vous avez pris l'*alarme* bien légèrement. Nous voyons finir nos *alarmes*. MOL. Tenir la pudeur en *alarme*. MOL.

ALARMER. v. act. Donner l'alarme, cauſer de l'émotion, de l'épouvante, ſe dit tant au propre qu'au figuré. *Terrere, terrorem injicere.* L'approche des ennemis *alarma* tout le camp. Une ſi fâcheuſe nouvelle *alarma* ſon amour. SCAR.

Il trouble ma raiſon, alarme ma tendreſſe. LA SUZE.

L'amitié remplit & remuë le cœur, ſans le troubler & ſans l'*alarmer*.

mer. Pluſieurs le font venir du cri de guèrre des Grecs, qui étoit ἀλαλά.

On y joint le pronom perſonnel, S'alarmer, prendre l'épouvante. *Trepidare, conſternari*. Un Général ne doit point *s'alarmer* ſans de bons avis. Vous vous *alarmez* d'une nouvelle qui ſe trouvera peut-être fauſſe. A quoi bon cette délicateſſe, qui *s'alarme* d'un mot nouveau, & qui ne peut ſouffrir la rencontre de deux voyelles? Bouh.

ALASTOR. ſ. m. *Alaſtor*. Nom d'un des quatre chevaux de Pluton dans Claudien *De rapt. Proſ*. Liv. I.

C'eſt auſſi le nom propre de quelques hommes, & entre autres d'un des compagnons de Sarpedon, qui fut tué par Ulyſſe, & d'un des Fils de Neſtor.

Ce nom eſt Grec & ſignifie, incommode, qui fait du mal, nuiſible. Il vient de l'α privatif, & du verbe λήθω, oublié, de ſorte qu'ἀλάστωρ eſt celui qui fait des maux ſi grands qu'on ne les oublie jamais.

Alastor, eſt encore quelquefois un nom appellatif, de certains eſprits malins, de Démons qui ne cherchent qu'à nuire, qui cauſent des orages, des tempêtes, des peſtes, &c. Plutarque les appelle *Telchines Alaſtoras*, que Thomas Maurus traduit, malins eſprits; Amyot a dit comme en Grec *Alaſtoras*, & au ſingulier *Alaſtor*. Les Démons que nous appellons *Alaſtoras* & *Palamnaos*, c'eſt-à-dire, pourſuivans la punition & vengeance de crimes ſi énormes, que la mémoire en dure à jamais. Amyot. Qu'eſt-ce qu'*Alaſtor*? Il ne faut pas croire que ce ſoit ce que quelques uns veulent dire, celui qui en tems de famine va épier ceux qui en leurs maiſons meulent du blé, & qui le raviſſent & emportent à force; ains faut penſer que *Alaſtor* ſoit celui qui a commis des maleſices, *alaſta*, c'eſt-à-dire, non oubliables. Amyot, d'après Plutarque.

ALATERNE. ſ. m. *Alaternus*, ou *Phylica*. Arbriſſeau ainſi appellé à cauſe que ſes feüilles ſont rangées alternativement le long de ſes branches. Ses feüilles ſont arrondies, quelquefois dentelées à leurs bords comme celles du chêne verd, d'un verd brun, & elles ne tombent point pendant l'hyver. Ses fleurs ſont vertes, d'une ſeule piéce, en entonnoir, dont le pavillon eſt découpé en cinq pointes. Le piſtile qui s'élève du fond de ces fleurs devient, après qu'elles ſont paſſées, une baye molle, remplie de trois ſemences arrondies ſur le dos, & applaties par les côtez qu'elles ſe touchent. On connoit quatre eſpèces, ou varietez d'*Alaterne*; l'une à feüille arrondie, entière & aſſez ample; l'autre à feüille plus petite & dentelée à ſes bords; la troiſième, dont les feüilles ſont panachées de blanc & de verd, & la quatrième a ſes feüilles jaunes & vertes. On le cultive pour le mettre en paliſſade, ou pour le tailler en boule.

ALB.

ALBAIN. ſ. m. *Albanus*. Habitant d'Albe longue. Les *Albains* ſoutinrent de grandes guèrres, & furent enfin obligez de ceder après le combat des trois Curiaces pour les *Albains*, & des trois Horaces pour les Romains.

ALBANIE. ſ. f. *Albania*. C'eſt le nom de pluſieurs païs. Car 1°. On a ainſi appellé une Province d'Aſie ſituée ſur la mer Caſpienne, qu'elle avoit à l'Orient, l'Iberie à l'Occident, & l'Atropatie au Midy. On prétend qu'elle fut ainſi nommée à cauſe de la blancheur de ſes habitans. L'auteur de l'Ambaſſade de Figueroa en Perſe prétend que la Georgie orientale, ou Gurgiſtan, eſt l'ancienne *Albania Aſiatica*. 2°. On appelle Albanie la région de la Grèce, qu'on nommoit autrefois Épire, & qui étoit la partie Occidentale de la Macédoine, & qui eſt aujourd'hui ſous la domination du Turc. L'*Albanie* eſt fameuſe par la valeur & l'adreſſe des gens de cheval qui en ſortent. Les Albanois & les Turcs l'appellent Arnauth. 3°. On a donné quelquefois le nom d'*Albanie* à l'Écoſſe, & encore à préſent une Province Septentrionale de l'Écoſſe s'appelle *Albanie*, & par les Ecoſſois *Briad Albain*, c'eſt-à-dire, la plus haute partie d'Ecoſſe; ou *Drun Albain*, le dos de l'Écoſſe. C'eſt un païs rempli de montagnes fort blanches, d'où l'on prétend qu'il a pris ce nom; *albus* en Latin ſignifie blanc. Les fils des Rois d'Écoſſe ont ſouvent porté le titre de Ducs d'*Albanie*.

ALBANIN, ou BALBANIN. ſ. m. Nom d'une Nation, qui prétend deſcendre des anciens Grecs, qui ont poſſédé l'Égypte depuis Alexandre, & qui n'a maintenant aucune demeure fixe, & ſubſiſte ſeulement par les courſes fréquentes qu'elle fait ſur les Nubiens, & ſur les Abyſſins. Les *Albanins* ont une langue tout-à-fait différente de celle des Arabes, des Cophtes, & des Abyſſins. D'Herb.

ALBANOIS, oise. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'Albanie. Il ſe dit 1°. de ceux qui habitent l'Albanie d'Aſie. Comme les Hiberiens, & les *Albanois*, habitent des lieux pleins de bois, auſſi ſont-ils plus endurcis à la peine & à la patience. De Harlay.

2°. Il ſe dit plus communément aujourd'hui des habitans de l'Albanie de Grèce, ou de l'Épire. Les ſoldats *Albanois* s'appellent Capelets. 3°. On a auſſi appellé autrefois les Écoſſois *Albanois*; & parce qu'ils étoient ſi grands voyageurs, que la coûtume de voyager avoit paſſé dans eux en nature, comme dit Walafridus Strabo dans la vie de S. Gal. Liv. II. ch. 47. on appella *Albani*, *Albanois*, tous les étrangers, d'où enſuite s'eſt formé, à ce que l'on prétend, en François les noms d'*Aubin* & d'*Aubeine*.

Albanois. Eſt auſſi le nom qu'on donna dans le VIIIe ſiécle à des hérétiques qui renouvellèrent les erreurs des Manichéens.

Albanoise. ſ. f. Terme de Fleuriſte. L'*Albanoiſe* eſt une anémone toute blanche, ſinon un peu d'incarnat au fond des grandes feüilles, & de la peluche.

ALBANOPOLIS. ſ. f. *Albanopolis*. Ville capitale de l'Albanie de Grèce, & dont cette Province a pris ſon nom, à ce que quelques uns prétendent. On lui donne 46. d. de long. & 41. d. 6. m. de latit.

ALBASTRE, ou ALBATRE. ſ. m. Eſpèce de pièrre moins dure que le marbre; mais plus dure que le plâtre. *Alabaſtrides*, *onyx*. On en trouve de toutes ſortes de couleurs. Il y en a qui eſt très-blanc & luiſant; c'eſt le plus commun: & d'autre qui eſt rouge comme du corail. Il y en a d'une ſorte qu'on appelle Onyx, parce que ſa couleur eſt ſemblable à celle d'une autre pièrre qu'on nomme proprement Onyx, & qui en eſt bien différente. L'*Albâtre* eſt aiſé à tailler. On en fait de petits vaſes, des ſtatues & des colonnes. *Albâtre* chez les Anciens ſignifioit une boëte à parfums. Quelques-uns tirent ce mot du Latin *albus*, à cauſe de la blancheur de cette pièrre: d'autres du Grec ἀλάβαστρον, qu'ils tirent d'α privatif, & de λαμβάνω, *capio*. Cette pièrre eſt ſi unie, que les mains gliſſent deſſus ſans pouvoir s'y attacher.

On dit figurément d'une femme fort blanche, qu'elle a la gorge d'*albâtre*, le teint d'*albâtre*, que c'eſt de l'*albâtre* animé.

Albastre. Dans S. Matth. ch. XXVI. 7. dans S. Marc XIV. 3. & en S. Luc VII. 37. *Alabaſtrum*, *albâtre*, eſt pris pour un vaſe d'onguent prétieux. Les Traducteurs de Port-Royal ont cru, ou ſemblent avoir cru que ce vaſe fut d'*albâtre*. Ce n'eſt pas le ſentiment le plus reçû, ni le plus approuvé; & d'habiles Interprètes ont peine à croire qu'il ſe ſût caſſé ſi aiſément que la femme de l'Évangile le caſſa, comme S. Marc le rapporte. Auſſi M. Simon, qui dans le texte a traduit comme Port-Royal, un vaſe d'*albâtre*, avertit dans ſa note qu'on pourroit traduire autrement, un vaſe façon d'*albâtre*; & que comme on mettoit ordinairement ces ſortes de liqueurs dans des boëtes ou vaſes d'*albâtre*, on donnoit ce nom à tous les vaſes où l'on en mettoit. C'eſt en effet le ſentiment de Luc de Bruges, & d'autres Commentateurs. D'autres veulent qu'*albâtre* en ces endroits de l'Écriture ſignifie un vaſe fait d'une certaine manière, & d'une certaine forme, & ſurtout ſans anſes, d'où ils prétendent que ſon nom lui a été donné, διὰ τὸ μὴ ἔχειν λαβάς; de l'α privatif, & de λαβὴ *anſe*. S. Épiphane rend ce mot par un vaſe de verre, & l'Auteur de l'Étimologique l'a ſuivi, auſſi-bien qu'Eraſme & l'Interprète Arabe. Mais d'autres avec beaucoup plus de raiſon, ce ſemble, prétendent qu'*alabaſtrum* en ces endroits ſignifie préciſément en général un vaſe de liqueur. Et de vrai Pollux le rend ſouvent par μυροθήκη. Au IIe Liv. des Rois XXI. 13. quelques Interprètes traduiſent צלחת par ἀλάβαστρον, & d'autres ſimplement par πυξίον. Heſychius & Phavorinus interprètent ἀλάβαστρον *lecythus olei*, un pot d'huile. On trouve de ces prétendus vaſes d'*albâtres* qui ſont de marbre, d'onyx, d'or, d'argent, & d'autres métaux. Ainſi le P. Bouhours a très-bien traduit, quand il a dit en général: une femme s'approcha de lui avec un vaſe plein d'une liqueur odoriférante, &c.

Le P. Kirxer dans ſon *Oedipus Ægypt*. Tom. II. p. 288. dit qu'*albâtre*, *alabaſtrum*, eſt non ſeulement un vaſe de liqueur prétieuſe, mais auſſi une meſure Égyptienne, qui contenoit 9 Koſt, autre meſure, & 9 livres d'Égypte, c'eſt-à-dire, ſelon lui 24 livres ou 24 ſextiers Romains. Si cela eſt vrai, ce ne fut pas ce vaſe là que la femme dont il eſt parlé dans l'Évangile rompit ſur la tête de N. S.

Albastre, ou Alabastra. ſ. f. *Alabaſtra*. Ville d'Égypte du côté de l'Arabie, & dans la partie Orientale de ce Royaume. Quelques-uns diſent qu'elle eſt ainſi appellée, parce qu'elle eſt entourée de montagnes, où l'on trouve l'*albâtre*. D'autres diſent que de ces montagnes on en tiroit une pièrre dont on faiſoit des vaſes appellez *alabaſtri*; & que c'étoient des vaſes de ſenteurs, faits d'onyx. Le Géographe Étienne met cette place dans la Phrygie, & cite Herodote ſur cela. Saumaiſe réfute ce ſentiment p. 558. ſur Solin Ep. 240. Il dit qu'elle étoit dans la Thébaïde.

ALABASTRITE. ſ. m. & f. *Alabaſtrites*. Habitant d'Alabaſtre.

ALABASTRIDE. ſ. f. *Alabaſtris*. Le païs d'Alabaſtra dans S. Épiphane.

ALBE. ſ. f. *Alba.* Nom de pluſieurs Villes.

Albe longue. *Alba longa.* Ville ancienne d'Italie, bâtie par Aſcanius fils d'Énée environ 1100. ans avant Jesus-Christ, elle fut ſurnommée la longue, parce qu'elle s'étendoit en long ſur une montagne. Voyez Tite-Live Liv I. ch. 7. Denys d'Halicarnaſſe Liv. I. Son nom lui vint de ce que l'on trouva en cet endroit une laie blanche, qui parut d'un bon augure. Voyez Juven. Sat. XII. v. 70.

Albe. *Alba Pompeia.* Ville Épiſcopale d'Italie dans le Montferrat ſur le Tanaro.

Albe Royale. *Alba Regia.* Ville de la Baſſe Hongrie. C'eſt dans cette Ville que les Rois d'Hongrie étoient couronnez & inhumez. C'eſt ce qui l'a fait ſurnommer Royale.

Albe Grecque. C'eſt Belgrade.

Albe-Julie. C'eſt Wiſſembourg.

ALBE, ou ALBETTE. Petit poiſſon de rivière qui reſſemble à l'Anchois. Sa tête eſt petite, ſes yeux à proportion, & rouge, ſon dos eſt verdâtre, ſon ventre blanc, avec deux lignes aux côtez; il eſt apéritif. C'eſt le poiſſon qu'Auſone appelle *Alburnus*.

ALBENGA. ſ. f. *Albiga*, ou *Albinga*, ou *Albingannum*, ou *Alba Ingannum.* Ville Épiſcopale, & port de mer de la République de Gennes. *Albenga* eſt une grande ville; mais déſerte, parcequ'elle eſt mal faite. Elle eſt au 29ᵉ d. 30′ de longit. & 43. d. de latitude.

ALBERGER. Verbe, qui eſt en uſage en Dauphiné, pour dire, donner en emphythéoſe. Il vient de celui d'alpen, ou d'alpage, qui ſignifie un lieu qui n'eſt point labouré, ce qui ne ſert que de paquerage.

ALBERGE. ſ. f. Eſpéce de pêche précoce, & qui vient devant les autres; la chair en eſt jaune, & ferme. *Perſicum, duracinum.* La Quintinie ne dit pas ſimplement *Alberge*, mais *Alberge-jaune*. Il y a encore une pêche qu'on appelle Pavie *alberge jaune*, ou le petit Pavie *alberge jaune*. Ces pêches meuriſſent à la fin de Juillet, ou au commencement d'Août, & n'ont pas grand mérite l'une & l'autre. La Quint.

Alberge rouge. Autre eſpéce de pêche. L'*alberge rouge* eſt une de nos plus jolies pêches, par ſon goût vineux & relevé, ſi on la laiſſe bien meurir, autrement elle a la chair dure comme les autres pêches; mais conſtamment elle demande plus de maturité qu'elles. Elle n'eſt que de la groſſeur de la pêche de Troye, & lui reſſemble aſſez, hors qu'elle me paroit plus colorée. Le ſeul défaut de cette pêche c'eſt de n'être pas groſſe. Id.

Alberge violette. ſ. f. Autre eſpéce de pêche. La pêche *Alberge violette*, & le petit Pavie *Alberge* violet meuriſſent vers la fin du mois d'Août, & ſont fort bonnes. La Quint. Le Pavie *Alberge* violet eſt encore une autre eſpéce, comme il paroît par ce que nous venons de dire.

ALBERGIER. ſ. m. L'arbre qui porte les *alberges*.

ALBERT. ſ. m. *Albertus.* Nom propre d'homme, formé d'*Adelbertus*, Adelbert; car la même perſonne s'appelle quelquefois Adelbert, ou *Albert*, comme Adelbert, ou *Albert* Comte de Bavière ſous l'Empereur Henry III. dans l'onzième ſiécle, à qui cet Empereur donna l'Archevêché de Hambourg & de Brême, & qui dépouillé enſuite ſous Henri IV. de tous ſes biens par la brigue de Hannon Archevêque de Cologne & des autres Seigneurs, ſoûtint avec tant de fermeté ſon éxil & ſa diſgrace. Tel encor au XIIᵉ ſiécle Adelbert, ou *Albert* Abbé d'Hildeſeim. Ainſi l'on a dit d'abord Adelbert, puis prononçant l'*e* muet, Adlbert; & enfin, *Albert*. Il y a de l'apparence que c'eſt encore la même choſe que *Aldebert*, qui s'eſt fait par la tranſpoſition d'une lettre, & en effet cet impoſteur qui parut en France dans le VIIIᵉ ſiécle, & qui en débitant des viſions ridicules, & affectant une dévotion ſingulière, parvint à la Prêtriſe & à l'Épiſcopat, fut enſuite dépoſé, & condamné dans le Concile de Soiſſons de 744. ſe trouve nommé *Aldebert*, ou *Adalbert*, qui eſt la même choſe qu'Adelbert.

ALBERTINE. Adj. f. *Albertina ſtirps.* Nom de la branche puiſnée de la maiſon de Saxe; l'aînée s'appelle *Erneſtine*. Elles ont tiré ces noms de leurs Chefs, Erneſt & Albert, fils de Frideric le Paiſible, Électeur de Saxe.

ALBERT. Terme de Jardinier Fleuriſte, c'eſt le nom qu'on donne à une anémone. *Anemone Albertina*, ou *ab Alberto dicta*. Il y en a une autre ſorte qu'on appelle *le Paſſe-Albert*.

ALBERTINE ſ. f. Terme de Fleuriſte. Eſpéce d'anémone. L'*Albertine* eſt de couleur de chair & incarnat; quelques uns la nomment *Parangon*, ou *Paſſeſcala*. C'eſt ainſi le nom d'une Tulippe, qui a de petits traits pourpres par menus panaches, avec du gris de lin clair, & du blanc.

ALBI. ſ. m. *Albia*, ou *Albiga*. Ville de France dans le haut Languedoc, avec Archevêché, ci-devant Évêché ſuffragant de Bourges. *Albi* eſt une très-ancienne Ville. On la met à 23. d. 10. min. de longitude, & à 43. degrez 59. min. de latitude. Il en eſt fait mention dans Ptolemée, dans la Notice de l'Empire, & dans Grégoire de Tours. Sabin Evêque d'*Albi* aſſiſta & ſouſcrivit au Concile d'Agde en 506. *Albi* eſt ſur le Tarn.

ALBICANTE. ſ. f. Terme de Fleuriſte, c'eſt une eſpéce d'anémone dont les grandes feüilles ſont d'un blanc ſâle, ſa peluche eſt blanche, à l'extrémité couleur de roſe: en Bretagne on la nomme Carnée. *Albicans Anemone.*

ALBICORE. ſ. m. C'eſt un poiſſon qu'on trouve dans la mer Océane, d'un goût & d'une couleur aſſez approchante de celle de nos maquereaux, ſi ce n'eſt qu'il eſt bien plus grand. Les *Albicores* que l'on tuoit étoient la plûpart auſſi grands que des Tons; de ſorte que deux Matelots avoient de la peine à en tirer un dans le bord. Wicqfort. Quelques anciennes rélations écrivent *albocores*, & appellent *albocorets* les jeunes *albocores*. Elles diſent que ce poiſſon eſt blanc, parce qu'il n'a point d'écailles; qu'il a le ventre tout blanc & mol avec des ailerons jaunes, qu'on voit reluire de loin ſous l'eau, qu'il eſt plus grand que les Bonites, auxquelles il reſſemble, qu'on en a pris de 5 pieds de long, & gros comme un homme; que ſa chair eſt maigre & farineuſe, & moins délicate que la Dorade, que ſa peau eſt tendre, & qu'il n'a qu'une ſeule arête traverſante. Il fait la chaſſe aux poiſſons volans qui ſe trouvent dans cette mer-là.

ALBIGEOIS, oise. ſ. m. & f. *Albigenſis.* Qui eſt d'Albe. Anciennement on diſoit *Albienſes*, & non pas *Albigenſes*. On appelle auſſi de ce nom tous ceux qui ſont du territoire d'Albi, dont nous allons parler.

Albigeois. ſ. m. *Albienſis*, ou *Albigenſis ager*. Le païs dont Albi eſt la capitale. La rivière d'Agouſte le ſépare preſque entièrement du reſte du Languedoc. Le Roüergue & le Querci le bornent de l'autre côté. Caſtres en *Albigeois* & Albi ſont les principales villes de l'*Albigeois*.

Albigeois, oise. ſ. m. & fém. Nom d'hérétiques qui s'élevèrent au XIIᵉ ſiécle dans le Languedoc, aux environs de Toulouſe, & ſurtout dans l'*Albigeois*, d'où ils prirent leur nom. Ils s'appellerent encore *Pétrobuſiens*, *Arnaudiſtes*, *Cathares*, *Piſſres*, *Patarins*, *Tiſſerans*, *Bons-Hommes*, *Publicains*, *Paſſagiens*, ou *Paſſagers*, &c. Les *Albigeois* étoient des vrais Manichéens. C'eſt de la Bulgarie que l'erreur prit ſon cours vers les différentes parties de l'Europe, d'abord en Allemagne, puis en Italie, & de là dans la Provence & le Languedoc. La Bulgarie avoit été infectée par les Pauliciens d'Armenie, & les Pauliciens deſcendoient des anciens Manichéens. Pierre de Bruys, Provençal, eſprit inquiet & viſionnaire, paſſe pour avoir été le premier qui porta une erreur ſi monſtrueuſe dans le Languedoc vers l'an 1126. Il fut brûlé à S. Gilles 20. ans après qu'il eût commencé de dogmatiſer. Le plus conſidérable de ſes Partiſans fut un Moine, nommé Henri, Héréſiarque d'autant plus dangereux, que ſes manières étoient plus inſinuantes que celles de ſon maître. Les *Albigeois* qui ſembloient n'attaquer que le culte extérieur de l'Égliſe & les Sacremens, cachoient dans un ſilence impénétrable des dogmes horribles. Ils poſoient pour fondemens de leur ſyſtême qu'il y avoit deux Dieux, l'un infiniment bon, l'autre infiniment méchant. Ils diſoient que ces Dieux n'avoient pas créé la matière; qu'elle étoit comme eux un être néceſſaire; que le Dieu bon avoit fait un monde inviſible, & que le méchant avoit formé celui que nous voyons; que chaque Dieu avoit ſes femmes & ſes enfans; que le Diable étoit fils du Dieu méchant, & Jesus-Christ fils du Dieu bon; que l'un de ces Dieux ne pouvoit faire que du bien dans ſon monde, & que l'autre ne pouvoit faire que du mal dans le ſien; qu'ils avoient tous deux une égale puiſſance, pour ſe former mutuellement des obſtacles dans l'exécution de leurs deſſeins, & que par une néceſſité fatale, qui ſuivoit de cette égalité de pouvoir, le bien & le mal étoient mélez partout. La Providence, ſelon eux, n'étoit qu'une impreſſion néceſſaire, qui joignoit le bien & le mal dans preſque tous les êtres inférieurs aux Dieux. Ils croyoient que l'ancien Teſtament étoit la parole & la loi du Dieu méchant, & le Nouveau l'ouvrage du Dieu bon; tous dogmes Manichéens, deſquels les *Albigeois* tiroient des conſéquences abominables pour la pratique & pour les mœurs. Ils avoient une Hiérarchie compoſée de Prêtres, de Diacres, & d'Évêques, & leur Pape tenoit ſon Siége en Bulgarie. Les Calviniſtes pour trouver à leur ſecte une origine plus ancienne, prennent les *Albigeois* pour leurs prédéceſſeurs & leurs pères. Vers le commencement du XIIIᵉ ſiécle, ſous le Pontificat d'Innocent IIIᵉ, & ſous le Règne de Philippe Auguſte, l'héréſie des *Albigeois* devint ſi puiſſante, que les Catholiques ne virent plus d'autre remede efficace à lui oppoſer, que celui d'une Croiſade. Les Religieux de Cîteaux formèrent le projet de cette ſainte ligue. Les *Albigeois* furent condamnez en 1180. au Concilé de Latran. Philippe Auguſte en ſollicita l'exécution auprès du S. Siége; & le Pape en qualité de père commun des fidellês, leva le premier l'étendart de la Croix. Elle fut publiée en 1210. Le fameux Comte de Montfort l'Amaury en fut le Chef. Loüis VIII.

Roi de France fit aux *Albigeois* une guèrre qui ne finit qu'en 1228. La paix fut ſuivie en 1229. de l'établiſſement de l'Inquiſition contre ces hérétiques à Toulouſe. Depuis ce tems les *Albigeois* s'affoiblirent peu à peu, & furent enfin entièrement détruits, à la réſerve de quelques-uns qui ſe joignirent aux Vaudois, & dans la ſuite à Zuingle, qu'ils reconnurent pour le Réformateur de leur ſecte; & enſuite à Calvin, dont les diſciples donnèrent aux Égliſes des *Albigeois* la forme de celle de Genève. Les *Albigeois* prirent les noms de *Cathares*, ou *Puritains*.

On trouve bien des choſes concernant l'hiſtoire des *Albigeois* dans les ouvrages de S. Bernard, ſurtout dans ſes lettres; dans Jean Paul Perrin, hiſtoire des Vaudois, & dans l'hiſtoire des Comtes de Toulouſe par Caſtel. Roger de Hoveden dans ſes Annales d'Angleterre a conſervé des pièces très-curieuſes ſur ce qui concerne les *Albigeois* avant le tems de la Croiſade. Pièrre de Vaucernay Religieux de Cîteaux, témoin oculaire de la plûpart des grandes actions de Simon de Montfort, a écrit l'hiſtoire des *Albigeois* d'un ſtile ſimple; mais d'une manière fort animée contre leurs abominations. La Chronique de Robert, Moine d'Auxerre, renferme des particularitez conſidérables ſur les *Albigeois* du Nivernois. Reinier, d'abord Evêque des *Albigeois*, & enſuite Dominicain, prend l'héréſie des *Albigeois* par le fond, & donne de grandes lumières pour l'intelligence de leurs dogmes. Vincent de Beauvais, la chronique d'Alberic Abbé d'un Monaſtère près de Liége, Guillaume de Puy-Laurent Aumônier de Raymond VII. Comte de Toulouſe, & Luc Évêque de Tuy, ont auſſi très-bien écrit de la même matière. M^r^ Boſſuet en parle dans ſes variations. Le P. Langlois Jéſuite imprima en 1703. une hiſtoire très-éxacte des Croiſades contre les *Albigeois*.

Autrefois on diſoit & on écrivoit AUBIJOIS & AUBEJOIS, ſoit qu'on parlât d'un canton du Languedoc, ſoit qu'on parlât des hérétiques qui ont tiré leur nom de ce canton.

> *En cel tems fu d'*Aubijois *ſires*,
> *Simon le Comte de Monfort*. GUIART.

Et dans l'Ordene de Chevalerie de Huë de Tabarie. MS.

> *Ja li bon durer ne porroient*
> *Se che n'eſt fors de Sarazins*
> *D'*Aubejois *& de Barbarins*.

ALBION. ſ. f. *Albion*. C'eſt un ancien nom de l'Iſle de la Grande Bretagne. On en rapporte pluſieurs raiſons. Les uns diſent que ce nom vient d' ὄλβιος, *heureux*. La plus commune opinion eſt qu'elle fut ainſi nommée à cauſe de ces rochers blancs, ou des falaiſes qui paroiſſent ſur ſes côtes. Si cela eſt il ne faut pas dire pour cela que ce mot ſoit Latin d'*albus*, blanc; mais plûtôt Celtique, venant de l'Hébreu לבן, *laban*, qui ſignifie *blanc*, & que l'*a* ajoûté au commencement eſt l'article ה, *a*. D'autres le tirent d'Albion fils de Neptune; car ſi l'on en croit les hiſtoires fabuleuſes d'Angleterre, Albion fut de la poſtérité de Cham., fils de ce Neptune que Moïſe Gen. X. 13. appelle Naphtuhim. Il équipa une flotte ſur laquelle il parcourut l'Océan, & vint s'établir dans l'Iſle de la Grande Bretagne, qui s'appelloit alors Samothée, trois cens ans après que Samothes y eût mené les premières Colonies, quelque tems après le déluge. Albion ne regna que ſept ans dans cette Iſle, il fut défait dans une bataille, & tué avec ſon frere Bergion, par Hercule l'Égyptien leur couſin, qui vengea ſur eux la mort d'Oſiris leur ayeul commun, que ces barbares avoient maſſacré. La bataille ſe donna à l'embouchure du Rhône, où dit-on, les deux flottes ſe rencontrèrent. Il eſt étonnant que le dernier Hiſtorien d'Angleterre nous ait encore étalé de ſang froid toutes ces fables. La nouvelle *Albion* eſt une partie de l'Amérique Septentrionale, découverte autrefois ſous le régne d'Elizabeth par Drax en 1578. Elle eſt voiſine du Méxique d'un côté, & de l'autre de la Floride. Les Anglois l'ont abandonnée, ce qui fait qu'elle eſt peu connuë juſqu'ici.

ALBIQUE. ſ. f. Terme de Droguiſte, eſt une eſpèce de craye, ou terre blanchâtre, graſſe & viſqueuſe, qui reſſemble en quelque ſorte à la terre Lemnienne ou ſigillée. On a découvert depuis peu une terre auprès de Blois, ſemblable en vertu à celle qu'on apporte de Lemnos. Ce mot vient du Latin *albus*, *blanc*.

ALBORNOZ. ſ. m. Quelques-uns diſent *Bornoze*; mais mal. Il faut dire *Albornoz*, maſculin. C'eſt un mot Eſpagnol; c'eſt une ſorte de manteau à capuce qui eſt fait de poil de chèvre, & tout d'une pièce. Les Maures, les Turcs, & les Chevaliers de Malthe, s'en ſervent lorſqu'ils vont au camp pendant le mauvais tems. *Pallium cucullatum*.

ALBOUR, ou **AULBOUR.** ſ. m. *Daléchamp hiſt. des Plant.* 88. I. *vol. Alburnum*, ou *Saburnum*. ſubſt. n. Arbre, qu'on a appellé Faux Ébénier, à cauſe que ſon bois acquiert en vieilliſſant & en ſe ſéchant une couleur noirâtre. Il croît communément dans les Alpes, & il reſſemble à l'*Anagyris*, ou *bois püant*. L'écorce de ſon bois eſt d'un verd cendré. Ses feüilles ſont au nombre de trois attachées à une même queuë; elles ont chacune deux pouces de long ſur un pouce de large; elles paroiſſent argentées lorſqu'elles ſont nouvelles, mais enſuite elles deviennent d'un verd de mer, & un peu pâles en deſſous. Ses fleurs ſont jaunes, légumineuſes, ramaſſées en un aſſez gros épi, qui pend de la longueur d'un demi pied. A ces fleurs ſuccédent des gouſſes compoſées de deux coſſes, qui renferment des ſemences taillées en rein. On a nommé cet arbre *Cytiſus Alpinus*, *flore racemoſo*, *pendulo*. *Inſt. R. Herb.* & on en a remarqué deux eſpèces qui varient par leurs feüilles, plus larges, ou plus étroites. Son écorce, ſes feüilles, ſes fleurs & ſes fruits, ſont vomitifs & laxatifs, comme l'a remarqué Daléchamp.

ALBRENT, ou **ALEBRAN** D'autres écrivent *halbran*, ou *halebran*. ſ. m. Jeune canard ſauvage, qui eſt ainſi nommé juſqu'en Octobre, auquel tems il devient canardeau, & un mois après on l'appelle *canard*, ou oiſeau de rivière. *Anaticula fluviatilis*. Ménage dit que ce mot vient du Grec ἁλιβρενθος, qui ſignifie une *canne de mer*, dont on a fait depuis *albrent*.

ALBRENER. v. n. Terme de Fauconnerie. Chaſſer aux albrens. *Anaticulas venari*.

ALBRENÉ, ÉE. part. Qui ſe dit de tout oiſeau rompu en ſon pennage, ou défaillant de pennage, ſans pennage entier à ſes ailes. *Illiſus*, *fractus*, *diffractus*.

On le dit figurément de ce qui eſt en mauvais état. Un homme *albrené*; armée *albrenée*. Rabelais a dit dans l'Apologue de l'Aſne & du Rouſſin, Te voilà tout *albrené*. Ce mot vient de l'article *al*, & de βρένθος, qui ſignifie une eſpèce d'oiſeau que Pline appelle *canard*.

ALBRET. ſ. m. *Leporetum*, *Lepretum*, *Albretum*. Ville de Gaſcogne, capitale du païs dont on va parler.

ALBRET. ſ. m. *Pagum Leporetanum*, *Leporetanus ager*, ou *tractus*. Païs de Gaſcogne dans les landes de Bourdeaux, & dans le Diocèſe de Bazas. Le païs d'*Albret* poſſedé long-tems par des Seigneurs auxquels il donnoit ſon nom, fut érigé en Duché en 1556. par Henri II. pour Antoine de Bourbon Roi de Navarre, & Jeanne d'*Albret* ſon épouſe.

Ce mot vient du nom Latin *Leporetum*, qu'on a donné apparemment à ce païs, à cauſe de la quantité de liévres qui s'y trouvoient.

ALBUGINEUX, EUSE. adj. Terme d'Anatomie, qu'on donne à la tunique qui couvre immédiatement le teſticule, & qu'on appelle ainſi parce qu'elle eſt blanche. *Albidus*.

On donne auſſi ce nom à une des humeurs de l'œil, qui s'appelle autrement, l'humeur acqueuſe.

ALBUNÉE. ſ. f. *Albunea*. Déeſſe qui avoit un temple à Tibur, ou Tivoli. Quelques Auteurs veulent que ce fût la Nymphe qui préſidoit aux eaux minérales de Tivoli. D'autres la prennent pour la dixième Sybille, appellée Tiburtine, c'eſt-à-dire, de Tibur; & d'autres la confondent avec Ino fille d'Athamas.

ALBURNE. ſ. m. *Alburnus*. C'étoit le nom d'une montagne de la Lucanie. On en fit enſuite un Dieu, ou plûtôt, on donna le même nom au Dieu de cette montagne, & Tertulien dans ſon apologie ch. 5. & dans ſon I^r^ Liv. contre Marcion ch. 18. nous apprend que c'étoit M. Æmilius Metellus qui introduiſit ce nouveau Dieu.

ALC.

ALCADE. ſ. m. *Judex*, *Prætor*. C'eſt le nom d'un Juge Eſpagnol. Les Eſpagnols ont pris ce nom des Maures. Voyez ALCAIDE. Je trouve dans des Dictionnaires Eſpagnols, dont quelques-uns ſont fort reçus, *Alcalde*, au lieu d'*Alcade*.

Alcalde de Juſtice. C'eſt un Juge, un Prévôt. *Alcalde* de la Cour, ou de la maiſon Royale, c'eſt ce que nous appellons grand Prévôt de l'Hôtel. F^r^ Rolland commença à joüir de l'Office d'*Alcalde* Major, & étant arrivé à S. Dominique avec ſes gens, il y arriva d'autres *Alcaldes* qui étoient là. DE LA COST. traduct. de Herrera. *Alcaldie*, en Eſpagnol *Alcaldia*, c'eſt la charge de ce Magiſtrat. *Pretura*. On trouve auſſi & l'on dit *Alcaide* & *Alcaidia*, comme le prononcent les Maures. Diego de Torres, dans ſa Rélation, ou Hiſtoire des Cherifs dit, que les puînez du Roi de Maroc, ſes frères & ſes parens, ſont au nombre des principaux *Alcaides*; que ce Roi a un *Alcaide* qui a charge de commander aux Miniſtres de la Juſtice, & de faire les éxecutions ſecrettes, comme d'arrêter quelque *Alcaide*, ou Seigneur; qu'il y a un autre *Alcaide*, qui eſt comme Maître des cérémonies; un autre qui a l'office de grand Écuyer; un *Alcaide* des chameaux, qui a ſoin de les faire panſer, &c. Un autre qui eſt comme pourvoyeur général; un *Alcaide* des Cetaires, qui ſont les laquais, ou valets de pied. Un *Alcaide* qui commande à 50 hommes de cheval, nommez Almahareques, qui ſont comme des Sergens qui commandent de la part du Roi aux *Alcaides* & Gentils-hommes, ce qu'ils doivent faire; qu'il y a un *Alcaide* du

du charrol, qui a charge de dreſſer, plier, porter les tentes du Roi.

ALCAIDE. ſ. m. *Judex*, *Prætor*, *civitatis Rector*, *Gubernator*. Juge & Gouverneur d'une Ville dans la Barbarie; car on ne le dit que de ceux de ce païs-là. La Juriſdiction de l'*Alcaide* eſt ſouveraine, tant au civil qu'au criminel, & les amendes lui appartiennent. Je trouve auſſi dans quelques Dictionnaires Eſpagnols *Alcaide* dans le même ſens, ainſi que je l'ai dit.

Ce mot vient de l'article *al*, du verbe Arabe קוד *Kad*, & *Akad*, qui ſignifie gouverner, régir, adminiſtrer; être Gouverneur. Son participe eſt *Kaid*, dont on a fait auſſi un nom appellatif, qui chez les Arabes ſignifie *Gouverneur*, *Chef*, *Préteur*, *Préſident*, *Juge*, *petit Roi*. Voyez ALCADE.

ALCAIQUE. ſ. m. & adj. Terme de Poëſie Latine. Les vers *Alcaiques* ſont des vers lyriques compoſez de quatre pieds & une céſure, le premier eſt ſpondée ou ïambe, le ſecond ïambe, enſuite vient la céſure, puis deux dactyles; le dernier peut être un amphimacre. Tels ſont ceux-ci dans Horace. Liv. II. Od. 3.

Omnes eodem cogimur: omnium
Verſatur urna: ſeriùs, ociùs
Sors exitura.

On appelle encore *alcaïques* des vers d'une autre méſure compoſez de deux dactyles & de deux trochées, comme celui-ci de la même Ode.

Exilium impoſitura cymbæ.

Une ode *Alcaïque* eſt compoſée de ſtrophes, dont chacune comprend quatre vers. Les deux premiers ſont deux vers *alcaïques* de la première eſpèce. Le troiſième eſt un ïambe dimetre hypercatalectique, c'eſt-à-dire, de quatre pieds & une ſyllabe.

Sors exitura & nos in æternum.

Le quatrième eſt un *alcaïque* de la ſeconde eſpèce. Voici la ſtrophe *alcaique entiere*.

Omnes eodem cogimur; omnium
Verſatur urna: ſeriùs, ociùs
Sors exitura, & nos in æternum
Exilium impoſitura cymbæ.

Ces deux eſpèces de vers s'appellent *alcaïques dactiliques*. Il y en a une autre eſpèce qu'on nomme ſimplement *alcaïques*, & qui ſont compoſez de quatre pieds, dont le premier eſt un épitrite, le ſecond & le troiſième deux choriambes, le quatrième un bacchius.

Cur timet fla | vum Tiberim | tangere? cur | olivum.

Le Poëte Alcée, *Alcæus*, inventa ces eſpèces de vers; c'eſt pour cela qu'on les appella *Alcaïques*, de ſon nom.

ALCALA. ſ. f. C'eſt le nom de pluſieurs Villes d'Eſpagne. La prémière & la plus célèbre eſt *Alcala* de Henarez dans la Nouvelle Caſtille. *Complutum*. *Alcala* eſt fameuſe par ſon Univerſité fondée en 1517. par le Cardinal Ximenes, & par la Polyglotte que ce Prélat y fit imprimer en 1515. On l'appelle *Carpetanorum urbs*.

Alcala de Guadira, *Hienipa*, eſt une petite ville d'Andalouſie.

Alcala-Reale, ou Royale, *Alcala Regalis*, eſt auſſi dans l'Andalouſie ſur les frontières du Royaume de Grenade.

ALCANA. ſ. f. Terme de Botanique. Quelques-uns donnent ce nom au Troëne, & d'autres à la Filaria. Il y en a auſſi qui le donnent à la colle de poiſſon.

ALCANNA. ſ. m. Arbre qui eſt médiocrement élevé, dont le bois eſt blanchâtre, aſſez dur, & dont les branches ſortent par paire du tronc, & en ſoûtiennent d'autres. Celles-ci ſont revétues de feüilles qui gardent le même ordre, qui ſont aſſez étroitement ſerrées, & ne vont pas juſqu'à la fin de la branche, qui ſe termine toûjours par une épine longue, aſſez foible. Ses feüilles ſont d'un verd jaunâtre, & ont la figure d'un fer de pique, plus larges vers la pointe qu'en approchant de la queuë; elles ont deux pouces & quelques lignes de longueur, ſur onze lignes de largeur, & ce ſont les plus grandes. Ses fleurs naiſſent en forme de bouquet à l'aiſſelle des branches: chaque fleur eſt compoſée de quatre ou cinq petales d'un pourpre ſâle diſpoſées en roſe autour du piſtile, & ſoûtenuë par un calice d'une ſeule piéce découpée juſqu'à ſa baſe; ſon pédicule eſt aſſez court & aſſez délié. Huit étamines blanches diſpoſées deux à deux portant des ſommets fort petits environnent le piſtile, qui devient une baye du volume de celle du génévrier. Cette baye contient ſous une écorce caſſante un nombre prodigieux de ſemences triangulaires & un peu pyramidales. Pluſieurs Auteurs de Botanique ont confondu cet arbre avec le Troëne ou avec le Fillirea. Proſper Alpin nous a donné le prémier la deſcription de l'*Alcanna* dans ſon traité des plantes d'Égypte pag. 44. La figure qu'il en donne n'eſt pas éxacte, comme l'a fort bien remarqué Veſlingius pag. 16. On peut avoir recours à l'*Hortus Malabaricus* vol. 1. pag. 57. où l'on y verra une branche de cet arbre très-bien deſſinée ſous le nom de Mail-anſchi, ſa deſcription eſt très-correcte. Cet arbre vient donc dans les Indes auſſi-bien qu'en Égypte, où il eſt appellé *Elle hanne*, & *Alcanna*, par les Médecins. On a crû que c'étoit le *Cyprus* de Pline, & qu'il devoit ſe rapporter au genre de Troëne; mais mal à propos, comme on le peut voir à l'article du Troëne. Les feüilles de l'*Alcanna* ſont fort aſtringentes, on en fait un grand trafic au Caire après les avoir réduites en poudre, qu'on nomme *Archenda*, de laquelle les femmes ſe ſervent pour ſe teindre les ongles & les cheveux en jaune doré. Cette même poudre jettée dans de l'eau chaude eſt un remède dont on uſe pour ſupprimer la trop grande ſueur des pieds, en les y baignant, & en y appliquant le marc. Les Tranſactions Philoſophiques Tom. II. p. 645. diſent que l'*Alcanna* eſt la feüille d'une plante, qui quand elle a trempé pendant une nuit dans du vin, rougit le cloux.

ALCANTARA. ſ. f. *Norba Cæſarea Turobrica*, ou *Pons Trajanus*. C'eſt le nom d'une ville de Portugal, dans l'Eſtramadure, ſur le Tage.

ALCANTARA. Ordre militaire d'Eſpagne. La ville d'*Alcantara* ayant été repriſe ſur les Maures par Alphonſe IX. en 1212. il la confia à la garde des Chevaliers de Calatrava. Deux ans après elle fut remiſe aux Chevaliers du Poirier. C'étoit un Ordre de Chevaliers inſtitué en, 1170. par Gomez Fernand, & approuvé par le Pape Alexandre III. ſous la règle de S. Benoît. Alors ils changèrent de nom, & prirent celui de la ville d'*Alcantara*, dont ils étoient en poſſeſſion. Après la défaite des Maures, & la priſe de Grenade, la Maîtriſe de l'Ordre d'*Alcantara*, & celle de l'Ordre de Calatrava, furent réünies à la Couronne de Caſtille par Ferdinand & Iſabelle. En 1540. les Chevaliers d'*Alcantara* demandèrent la permiſſion de ſe marier, & elle leur fut accordée. Le Pere Andrea Mendo Jéſuite, dans ſon traité Latin des Ordres militaires, place l'époque de l'inſtitution de cet Ordre à l'an 1156. *Barboſa Summ. Decis. Apoſtol. collect.* à l'an 1176. Les Chroniques de l'Ordre diſent que Ferdinand Roi de Leon, de Caſtille, des Aſturies & de l'Eſtramadure, le prit ſous ſa protection en 1176. l'année ſuivante Alexandre III. l'approuva. Lucius III. leur donna la règle de S. Benoît l'an 1184. en 1218. Nugnez Fernand leur donna Alcantara, & ils en prirent le nom. Outre les Auteurs citez voyez Joſeph Michieli *Theſoro militar de Cavalleria*. Caramuël *Theolog. reg.* p. IX. Soranzo, l'*Idea del Cavaliere*. Franc. Menenio dans ſes délices des Ordres de Chevalerie. Bernardo Juſtiniane *hiſt. de gl. Ordini militari*. Ch. 29. Miræus *Orig. Ord. equeſt.* Liv. I. ch. 9. Mais Mariana dit que ce fut Alphonſe Roi de Léon qui en 1213. donna *Alcantara* aux Chevaliers de Calatrava. Le Licentié Franc. de Rades, & le Licentié Franc. Caro de Torres, qui ont fait des Hiſtoires de cet Ordre, diſent l'un & l'autre qu'il s'appella d'abord l'Ordre de S. Julien del Pereyro, du nom du lieu où il fut inſtitué, dans l'Évêché de Ciudad Rodrigo; qu'il eſt de l'Ordre de Cîteaux, & qu'il a la règle de S. Benoît; qu'on ne ſçait point préciſément en quelle année il fut établi; mais qu'il fut approuvé par Alexandre II. en 1177. qu'il eſt certain que l'année précedente il ſubſiſtoit déja, parce que l'année 1214. de l'ère de Céſar, qui eſt la 1176. de J. C. Fernand Roi de Léon & de Galice leur accorda un privilège, & que l'ère 1256. c'eſt-à-dire, l'an 1218. de J. C. le grand Maître de Calatrava la ceda à l'Ordre del Pereyro, qui commença à s'appeller l'Ordre d'*Alcantara*.

ALCATRACE. ſ. m. Petit oiſeau qui ſe trouve ſur l'Océan des Indes vers le 16e degré de latitude, & les côtes d'Arabie. WICQFORT. Plus bas le même Auteur le nomme d'*Alcatras*.

ALCATRAZ. ſ. m. Poiſſon que l'on trouve daus la mer des Indes vers le 15e degré de latitude Septentrionale. Ce nom eſt Eſpagnol. WICQFORT.

ALCE. ſ. f. Animal dont il eſt parlé dans les Auteurs Latins, & que l'on ne connoit point. Quelques Sçavans veulent que ce ſoit une eſpèce de biche, d'autres un Aſne ſauvage, d'autres un Éland &c. Il y en avoit dans la forêt noire, ou Hercinie. Capitolin rapporte que Gordien entre pluſieurs autres bêtes en avoit fait venir à Rome dix de cette eſpèce, & que Philippe s'en ſervit dans les jeux ſéculaires qu'il donna. On trouve au reſte des médailles de Philippe le Fils un animal ſingulier, avec ces mots, SÆCULARES AUGG. que M. Spanhein croit être une *Alce*. M. Réger eſt de même ſentiment. T. II. p. 731.

ALCHYMIE. ſ. f. On dit auſſi *Alquimie*, ou ſimplement *Chymie*. *Chymia*. C'eſt un Art qui apprend à diſſoudre tous les corps naturels, & à les réſoudre dans leurs principes. Elle enſeigne à ſéparer les ſubſtances utiles de chaque mixte d'avec les inutiles. L'*Alchymie* n'eſt décriée qu'à cauſe qu'il y a pluſieurs ignorans,

charlatans, & chercheurs de pièrre Philoſophale qui ſe vantent de ſçavoir l'*Alchymie*, pour attraper des dupes, & des avares. Nicod dérive ce mot du Grec χυμὸς, *ſuc*, à cauſe que la *Chymie* extrait le ſuc des plantes & des animaux; ou de χύειν, *fondre*, parce qu'elle donne le moyen de mettre les choſes les plus ſolides en fuſion. Guichard prétend que de l'Hébreu מחה, & מקק, qui ſignifient diſſoudre, liquéfier par inverſion, de ces radicales s'eſt fait en Grec χύω, *Fundo*, & de là χυμὸς; Libanius & Savot, d'un certain *Alchymus* qui faiſoit de faux or; Ménage après Bochard, de l'Arabe *chema*, & de l'article *al*, qui ſignifie l'*art occulte*. Saumaiſe dit qu'il vient d'un certain *Chymes*, ou *Chemes*, fort eſtimé des Grecs, comme le prémier inventeur de la *Chymie*. D'autres diſent qu'il vient de *Chamia*, ou *Chemia*, nom ancien de l'Égypte, d'où cette ſcience fut portée en Grèce. Mais ce qui a plus d'apparence, c'eſt que ce mot eſt Grec, & veut dire *ſalis fuſio*, ou *fonte des ſels*, de ἅλς, *ſal*, & χέω *fundo*; c'eſt le ſentiment de Quercetanus, Liv. I. *de Priſcor. Medicina*. c. 11. car une des principales opérations de la *Chymie* ſe fait ſur les ſels. Quoique le mot d'*Alchymie* & celui de *Chymie* ſignifient la même choſe, les Chymiſtes pourtant ſe ſervent particulièrement de celui d'*Alchymie*, pour exprimer la *Chymie* la plus ſublime, & la partie qui enſeigne la tranſmutation des métaux. Selon le jargon des *Adeptes* ou ſouffleurs du premier ordre, *al* n'eſt pas là un article Arabique; mais il ſignifie une vertu merveilleuſe. M. Harris, qui diſtingue *Alchymie* de la *Chymie*, dit que la vraye définition de l'*Alchymie* eſt celle-ci, *Ars ſine arte, cujus principium eſt mentiri, medium laborare, & finis mendicare*, c'eſt-à-dire, un art ſans art, dont le commencement eſt de mentir, le milieu de travailler, & la fin de mendier. Un Alchymiſte réduit à l'hôpital (c'eſt Pénote) avoit coûtume de dire qu'il ne ſouhaitoit rien à ſes plus mortels ennemis, qu'un peu de goût pour l'*Alchymie*. L'*Alchymie* eſt une agréable folie, qui a ruiné inſenſiblement les plus riches maiſons de l'Europe, dans l'eſpérance de pouvoir trouver par le ſecours de l'art, ce qui ne peut être operé que par la nature. C'eſt pour cela que Rome bannit autrefois ceux qui ſe mêloient de cette profeſſion, & qu'enſuite les ſacrez Canons les ont foudroyez de leurs cenſures; Giber Morienùs, Gilgilides, Raymond Lulle, Arnaud de Villeneuve, ſe ſont vantez d'avoir réüſſi en ce métier, & l'on n'en croit rien. Dioclétien fit brûler tous les Livres qui traitoient de cette matière; Céſar en fit de même. *Agrippa de vanitate ſcientiarum. cap.* 110. DES-ROCH.

Jean Leon l'Africain, Deſcription de l'Afrique, pag. 3. dit, qu'il y a beaucoup d'*Alchymiſtes* à Fez; qu'ils s'aſſemblent ordinairement le ſoir dans la grande Moſquée, pour y diſputer de leur art; qu'ils ont beaucoup d'Auteurs qui en ont écrit; que les principaux ſont un Grec renégat, dont l'ouvrage eſt intitulé *Geber*; un Secretaire du Sultan de Bagdeth, dont l'ouvrage a pour titre *Attogrebi*; un ouvrage en vers, ou cantiques, compoſé par Mugairibi, qui étoit de Grenade, & qui paſſe pour avoir été ſçavant en cet art. Il ajoute, que ces Alchymiſtes, qui ſont les plus ſottes gens du monde, & qui ſentent le plus mauvais, ſont de deux ſortes: les uns, qui cherchent la pièrre philoſophale, ou une matière qui feigne tous les métaux; & les autres qui cherchent la multiplication de ces mêmes métaux, en les mêlant les uns avec les autres. Jean ſurnommé l'*Alchymiſte*, céda l'Électorat de Brandebourg à ſes frères, vers le milieu du XVe ſiècle.

Quelques-uns, au rapport du P. Kirker Œd. Æg. T. II. p. 389. diſent que le premier inventeur de l'*Alchymie* eſt Mercure Triſmegiſtes. Les Égyptiens, dit ce Père, l'appellent ſageſſe hermetique. Voyez ce qu'il dit en cet endroit & p. ſuiv. de l'*Alchymie* de ces peuples.

On appelle, Or & argent d'*Alchymie*, ou d'*Alquemie*, un mélange de ces métaux avec d'autres métaux imparfaits. Les faux monnoyeurs ſe ſervent d'or & d'argent d'*Alchymie*, qui ne réſiſtent point au feu, & qui ne ſouffrent point la coupelle.

On dit proverbialement, Faire l'*Alchymie* avec les dents, lorſqu'on remplit ſa bourſe par l'épargne de ſa bouche. D'autres appliquent ce proverbe à Mydas, qui convertiſſoit en or tout ce qu'il bûvoit & mangeoit, duquel on peut dire proprement, qu'il faiſoit l'*Alchymie* avec les dents.

ALCHYMISTE, ou CHYMISTE. adj. Celui qui ſçait la Chymie, qui l'enſeigne, ou qui en fait les opérations. *Chymicus, Chymica peritus*. Quand on met ce mot tout ſeul, on dit plûtôt *Alchymiſte*; & alors il eſt ſubſtantif. Quand on le joint avec quelque autre pour épithète, on dit plûtôt *Chymiſte*. Un Médecin *Chymiſte*. On a obligation aux *Alchymiſtes* de la découverte des plus beaux ſecrets de la nature, de la fonte & de la préparation des métaux. Le mot d'*Alchymiſte* ſe dit particulièrement de celui qui s'applique à la tranſmutation des métaux.

ALCIDE. ſ. m. *Alcides*. C'eſt un nom d'Hercule, qui marque ſa force; car il vient du Grec ἀλκὴ, *force*.

ALCIDON. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une des eſpèces des œillets picquetez.

ALCMANIEN. Terme de Poëſie Latine. C'eſt une épithete que l'on donne à une eſpèce de vers compoſé de trois dactyles & une céſure, comme

Munera, lætitiamque Dei.

ALCOLISER. Voyez ALKOLISER.

ALCORAN. ſubſt. m. *Alcoranus. Coranus*. Ce mot, qui eſt Arabe, ſignifie la même choſe en cette langue, que celui de *hammikra* en Hébreu, c'eſt-à-dire, *Lecture*, ou *Collection*; car le verbe Arabe קרא a les mêmes ſignifications que le verbe Latin *legere*, & ſe prend non ſeulement pour *lire*; mais encore pour *cueillir*, *recueillir*, *ramaſſer*; mais quoique l'*Alcoran* puiſſe être appellé collection, parce que c'eſt le ramas, ou la collection de tous les préceptes de Mahomet & de ſa loi, il paroit plus vraiſemblable que c'eſt dans le premier ſens qu'on a pris ce nom, & qu'on le lui a donné pour faire entendre que c'eſt la *lecture*, ou le livre de *lecture* par excellence. Mahomet qui a été le ſinge des Juifs & des Chrétiens, a emprunté d'eux & a donné à ſon livre les mêmes noms qu'ils donnent à la Bible, voulant marquer par là que ſon *Alcoran* n'étoit pas moins divin que la Bible. Auſſi l'appelle-t'il quelquefois *Alkitab*, comme les Juifs diſent מכתוב, c'eſt à dire, l'*Ecriture*, comme nous diſons en Grec τὰ βιβλία, & en Latin *Biblia*, c'eſt à dire, *le livre* par excellence; il lui donne le nom de *Livre de Dieu*, pour montrer qu'il l'a reçu de Dieu. Les Mahométans l'appellent encore אלפרקאן, *alphorkan*, du verbe פרק, *pharaca*, qui ſignifie *diſtinguer*, ou parce que ce livre diſtingue ſelon eux le vrai du faux, & ce qui eſt permis de ce qui ne l'eſt pas, ainſi que Marracci l'a prétendu; ou peut-être parce qu'il contient les chapitres de la loi, ou de Mahomet, & dans le ſens que les Hébreux donnent à quelques livres le nom de פרקים, *Perakim*, *Capita*, ou *Capitula*; par exemple פרקי אבות, *Capita Patrum*, *Majorum*; פרקי ר' אליעזר, *Capitula R. Eliezer*. Car *Alphorkan* eſt auſſi en Arabe le pluriel du nom פקר, *phark*, ou *alphark*, qui ſignifie la même choſe que l'Hébreu פרק, *perek*. Enfin, ils appellent encore l'Alcoran *Alzechr*, Avertiſſement; ou plûtôt, ſi l'on peut ainſi parler, Remembrance, parce qu'il fait rémémorer, c'eſt à dire, qu'il conſerve ou rappelle la mémoire de la loi. Il eſt diviſé en *Surates*, c'eſt-à-dire, en *Sections*, ou *Chapitres*, & chaque Section, ou *Surate*, eſt diviſée en petits verſets, qui ſont la plûpart écrits d'un ſtile fort coupé, & qui approche plus des vers que de la proſe. Les Mahométans ont chez eux, auſſi bien que les Juifs, une eſpèce de *Maſoretes*, qui ont compté le nombre des verſets, des mots, & même de toutes les Lettres qui ſont dans l'*Alcoran*.

Nous croyons communément que Mahomet eſt l'Auteur de ce Livre, & qu'un Moine nommé Sergius l'a compoſé avec lui. Mais les Mahométans croyent comme un article de foi, qu'il n'a point été compoſé par leur faux Prophête, qui a été, diſent-ils, un homme ſans littérature. Ils ſont perſuadez, que comme Dieu a donné la Loi à Moïſe, l'Évangile à JESUS-CHRIST, & d'autres Livres ſacrez aux autres Prophêtes, de même il a donné l'*Alcoran* à Mahomet; & qu'il s'eſt ſervi pour cela du miniſtère de l'Ange Gabriel, qui ne l'a néanmoins communiqué que peu à peu, par verſets, & en differens lieux, pendant l'eſpace de 23 ans. C'eſt ce qui fait que tout cet ouvrage eſt ſans ordre, parceque Mahomet, ou plûtôt ſon Copiſte, ayant mis ces verſets dans une boëte, ſans aucun ordre & avec confuſion, il n'a pas été poſſible de les remettre dans leur prémier ordre, quelque ſoin que les Docteurs Mahométans ayent pris pour le trouver. Ces 23 années qu'on ſuppoſe que l'Ange Gabriel employa pour donner l'*Alcoran* entier à Mahomet, ſont d'une merveilleuſe utilité à ſes Sectateurs. Car elles leur ſervent de denouëment pour répondre à ceux qui leur oppoſent les contradictions manifeſtes dont ce Livre eſt rempli. Ils diſent, que c'eſt Dieu même qui eſt l'auteur de ces contradictions, parce qu'il a révoqué dans la ſuite du tems pluſieurs préceptes qu'il avoit d'abord donnez, la néceſſité des choſes le demandant ainſi. Ils ont même marqué dans leurs Commentaires les verſets de l'*Alcoran* que Dieu a révoquez & abrogez.

Monſieur D'Herbelot croit que ce qu'il y a de plus vraiſemblable touchant la compoſition de l'*Alcoran*, eſt que pluſieurs Évéques, Prêtres, Moines, & autres gens ayant été reléguez par les Empereurs dans les déſerts de l'Arabie & de l'Égypte, après que les héréſies des Neſtoriens, des Eutychiens, & des Monothélites eurent été condamnées par les Conciles Œcuméniques, il s'en trouva d'aſſez méchans pour fournir à Mahomet les Mémoires peu fidelles & mal conçus de l'ancien & du nouveau Teſtament, dont il a prétendu couvrir ſes impoſtures. Les Juifs qui s'étoient fort répandus dans l'Arabie y ont contribué auſſi de leur côté, & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'ils ſe vantent que douze de leurs principaux Docteurs ont été les Auteurs de ce Livre déteſtable, dans la

la vûë de confondre les Chrétiens ſur l'étenduë de la Religion. L'*Alcoran* eſt plein de ſentimens erronées des hérétiques dont on a parlé, ce qui confirme la conjecture.

On remarquera que cet *Alcoran* n'étoit du tems de Mahomet qu'en des feüilles ſeparées, qui ne faiſoient point un corps de Livre. Ce fut Abubecre ſon ſucceſſeur qui ramaſſa ces feüilles diſperſées, & en fit un volume, qu'il donna à garder à Haphſa veuve de Mahomet pour ſervir d'original. Comme il ſe trouva de la variété entre les éxemplaires de ce Livre, qui furent répandus en diverſes Provinces, Othman ſucceſſeur d'Abubecre les fit ramaſſer, & donna ordre qu'on fit pluſieurs copies de l'*Alcoran* ſur l'éxemplaire de Haphſa; l'on ſupprima en même tems tous les autres qui n'y étoient point conformes. Cette révision cependant, quelque éxacte qu'elle fût, n'a pas empêché qu'il ne ſe trouve encore aujourd'hui de la diverſité entre les éxemplaires de ce Livre; & elle conſiſte principalement dans les points voyelles, qui n'étoient point encore en uſage au tems de Mahomet & de ſes ſucceſſeurs. Ils y ont été ajoûtez dans la ſuite pour en fixer la lecture, de la même manière que les Maſoretes des Juifs ont ajoûté ces ſortes de points voyelles au texte Hébreu de l'Écriture: & comme ceux-ci ont eû des Critiques qui ont marqué les véritables Leçons de leur texte, il ſe trouve auſſi parmi les Mahométans des Écrivains qui ont compoſé des Livres touchant la véritable lecture de l'*Alcoran*.

Il y a ſept éditions principales de l'*Alcoran*; deux faites à Médine, une à la Mecque, une à Coufa, une autre à Barſora, une en Syrie, & une que l'on appelle Commune, ou Vulgate. La première de ces éditions contient ſix mille verſets, les autres la ſurpaſſent de 200. juſqu'à 236. Mais elles ſont toutes égales quant au nombre des mots & des lettres, car dans tous les éxemplaires de ce Livre on compte 77639 mots, & 323015 lettres.

Cet ouvrage a été d'abord diviſé en petits verſets, en quoi ils ont ſuivi les Grecs & les Latins, qui ont nommé ces ſortes de verſets *στίχους*, *Lineas*, *verſiculos*: & quoi qu'ils ayent différentes éditions, où le nombre de ces verſets eſt marqué différemment, cette variété eſt de nulle importance; car tous les éxemplaires de l'*Alcoran* conviennent pour le nombre des mots & des lettres; & à l'égard de la diviſion des *Surates*, ou Chapitres, elle eſt aſſez nouvelle. Les Mahométans le partagent communément en 60 Sections, & chaque Section ſe récite en différens tems; & en diverſes occaſions dans les Moſquées, où ils ont des gens gagez pour faire cette lecture.

Il y a un ſi grand nombre de Commentateurs & d'Interprétes ſur l'*Alcoran*, que l'on pourroit faire un gros volume des ſeuls titres de leurs Livres. Ben Oſchair en a fait une hiſtoire aſſez ample, intitulée, *Tarikh Ben Oſchair*. Tous ces Commentaires portent en général le Titre de *Taſſir*. Les principaux ſont Reidhaori Thaalebi, Zamalchſchari, & Bacai.

Comme l'uſage de l'impreſſion n'eſt point chez les Mahométans, & qu'elle y eſt au contraire défenduë par les loix de l'État; il n'eſt pas ſurprenant qu'on n'en ait vû aucune édition juſqu'à ces derniers tems. Il en a paru une à Hambourg *in* 4° en 1694. où il n'y a que le texte Arabe. Le P. Marracci, Profeſſeur en langue Arabe dans le Collège de Rome, l'a fait imprimer à Padouë *in folio* en 1698. avec une verſion Latine, à laquelle il a travaillé pendant 40 ans. Il l'a accompagnée de notes priſes des Docteurs Mahométans: & il réfute en même teims la doctrine de l'*Alcoran*, dont il fait voir les fauſſetez aſſez au long, dans un ouvrage ſeparé qu'il a mis à la tête de ſon édition, ſous le titre de *Prodrome*.

Outre l'*Alcoran*, qui eſt le principal fondement de la Religion des Mahométans, ils ont un autre Livre qui renferme leurs traditions, auquel ils ont donné le nom de *Sonna*. Voyez le mot *Sonna*. Voyez auſſi le mot *Mahométiſme*.

L'*Alcoran* a été traduit en François par André Du Riet Sieur de Maillezais.

L'Auteur des Remarques ſur le voyage du P. Jérôme Dandini Jéſuite au Mont-Liban rapporte, que les Mahométans ont une Théologie poſitive appuyée ſur l'*Alcoran*, & ſur la tradition; & une autre Scolaſtique ſur la raiſon; qu'ils ont leurs Caſuiſtes, & une eſpéce de Droit Canon, où ils diſtinguent ce qui eſt de droit divin d'avec ce qui eſt de droit poſitif. Ils ont auſſi des eſpéces de Bénéficiers, de Chapelains, d'Aumôniers, & de Chanoines, qui liſent chaque jour un chapitre de l'*Alcoran* dans la Moſquée, & qui ont des Prébandes pour cela. Le *Hatib* de la Moſquée eſt proprement ce que nous appellons le Curé d'une Parroiſſe; & les *Scheics* ſont les Prédicateurs qui tiennent devant eux l'*Alcoran* ouvert, & qui en liſent quelque verſet pour leur ſervir de texte. Voyez D'Herbelot au mot *Alcoran*. M. Joly, dans ſon voyage de Munſter, dit qu'un docte perſonnage de ſes amis appelloit l'apologie pour Meſſire Henry Loüis Chaſtaigner de la Rochepozay Évêque de Poitiers, contre ceux qui diſent qu'il eſt défendu aux Eccléſiaſtiques de prendre les armes en cas de néceſſité, l'*Alcoran* de l'Évêque de Poitiers. VIG. DE MAR.

ALCORAN. ſ. m. ou ALCORANE ſ. f. *Turris fanorum Mahummedanicorum*. Les Perſes appellent auſſi *Alcoran* une eſpéce de tours ou clochers étroits & hauts, accompagnez en dehors de deux ou trois galeries les unes ſur les autres; d'où leurs Moravites, qui ſont une eſpèce de leurs Prêtres, font leurs prières à haute voix, trois fois le jour, & cela avec un ton fort clair & grave, en faiſant le tour de la baluſtrade, ou galerie, afin d'être mieux entendus partout. WICQFORT, Ambaſſ. de Figuer. Le même Auteur ſe ſert plus bas du féminin. On voyoit 27 colonnes poſées ſur leurs baſes, & ſi hautes que les Perſes & les Arabes les appellent *Alcorans*, qui ſont certaines tours hautes, & menuës, dont ils ornent leurs principales Moſquées. ID.

ALCOVE. ſ. f. Les Architectes le font maſculin; mais dans l'uſage ordinaire il eſt féminin. C'eſt la partie d'une chambre qui en eſt ſeparée par une eſtrade, & par quelques colonnes, ou ornemens d'Architecture; on y place d'ordinaire le lit, ou des ſiéges, comme dans un lieu retiré. *Alcova*.

Dans le réduit obſcur d'une alcove *enfoncée*,
S'éleve un lit de plume à grands frais amaſſée. BOIL.

Nos Cabanes, Segrais, ne ſont point magnifiques,
Nous dédaignons l'orgueil des Alcoves *dorez*,
Nous poſſédons des bois, des muſettes ruſtiques,
Des moutons & des prez.

Un homme n'eſt point heureux, s'il n'a la goute dans une magnifique *Alcove*. BALZ. Le mot eſt venu de l'Eſpagnol *alcoba*; & les Eſpagnols l'ont pris de l'Arabe *elkanf*, où il ſignifie ſeulement un *cabinet*, ou le lieu où on dort; ou d'*elcobat*, qui ſignifie *tabernaculum*. Gouſſet prétend que ce ſont les Arabes qui ont porté ce nom en Eſpagne, qu'il eſt compoſé de l'article Arabe *al*, de l'Hébreu קבה, qui ſelon lui ne ſignifie pas *lupanar*, comme on l'interpréte ordinairement, mais un lieu dans une tente à mettre le lit.

ALCYON. ſ. m. Eſpéce d'oiſeau hantant la mer & les marécages, de la groſſeur d'une caille, au plumage bleu, verd & rouge, qui couve ſur l'eau, & parmi les roſeaux. *Alcyon*. Belon dit que l'*Alcyon* eſt un oiſeau de mer, qui fait ſon nid parmi les roſeaux; qu'il a le corps de couleur rouſſe & enfumée, le bec trenchant, & les jambes & les pieds cendrez. Quelques-uns l'appellent *Martinet*, ou *oiſeau de St. Martin*, & ſurtout en Normandie; ou *Martinet pêcheur*: & en quelques lieux on le nomme *Drapier*. Les Naturaliſtes diſent que la mer eſt calme quand les *Alcyons* font leurs nids.

On appelle les jours *Alcyoniens*, ceux pendant leſquels les *Alcyons* font leur nid, qui ſont vers le ſolſtice d'hyver. *Alcyonis dies*. Il y a pluſieurs déviſes priſes de l'*Alcyon* pondant dans ſon nid au milieu des flots, *Silentibus auſtris*; pour un Sçavant qui travaille dans le ſilence. *Agnoſcit tempus*; pour un homme prudent. Un *Alcyon* au milieu d'une tempête, *Necquicquam terreor æſtu*, pour un guèrrier intrépide au milieu des hazards.

ALCYONIUM. ſ. m. nom d'un genre de plante marine, dont les eſpèces ſont ſpongieuſes, & quelquefois pièrreuſes, mais preſque toûjours informes. Imperatus en décrit quatre à cinq eſpèces; Mr de Tournefort en rapporte une douzaine, mais les dernières qu'il nomme vermiculées doivent être excluës de ce genre, parce que ce ſont des dépoüilles d'eſpèce de vers de mer, de même que le *Tubularia purpurea*. On croit que ce nom a été donné à ce genre de plante, à cauſe que quelques unes de ces eſpèces ont été trouvées dans les endroits où l'*Alcyon* avoit fait ſon nid, ou parcequ'on a préterdu que cet oiſeau s'en ſervoit pour faire ſon nid.

A L D.

ALDE. ſ. m. *Aldus*. Nom propre. Le plus connu qui l'ait porté eſt *Alde* Manuce, fameux Imprimeur au commencement du XVIe ſiécle, & l'un des premiérs reſtaurateurs des belles Lettres en Europe. On l'appelle ſouvent *Alde*. Il y a des Éditions d'*Alde* qui ſont fort recherchées. M. Chaſtelain écrit S. *Ald* dans ſon Martyrol. 10. Janv. p. 156. & 163.

ALDÉBARAN. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. Étoile qu'on appelle autrement, l'œil du Taureau. *Oculus Tauri*. C'eſt une étoile fixe de la prémière grandeur, qui eſt ſituée à la tête de la conſtellation, ou du ſigne du Taureau. Ce mot eſt Arabe. Raphelange interpréte דבראן *λαμπαδίας*.

ALDEBERT. Nom propre d'homme. Voyez ALBERT.

ALDERMAN. ſ. m. C'eſt un mot Anglois, qui eſt connu en France, à cauſe du commerce & du voiſinage du païs. Il y a des *Aldermans* dans toutes les villes municipales, qui en compoſent le Conſeil commun. Chaque corps de Métier en fournit un certain nombre. Ce ſont eux qui règlent tout ce qui appartient à la Police. Ils ſe mêlent auſſi quelquefois des affaires civiles & cri-

minelles, mais fort rarement, & ſeulement en certains cas. C'eſt d'entr'eux que l'on choiſit les Maires & les Échevins des villes, leſquels après leur Maîrie, & leur Échevinage, retournent dans le Corps des *Aldermans*, dont ils étoient comme les Commiſſaires. Spelman eſt incertain quelle a été autrefois cette dignité; mais il tient en général qu'elle appartient à des Juges. Il y a eû auſſi des *Aldermans* des Marchands, des *Aldermans* de l'Hôpital, &c. Ce mot vient d'*alder* Saxon, qui ſignifie *ſenior*, & *mann*, qui ſignifie *homo*; & il eſt ancien. Dans les *Acta Sanct. Febr.* T. I. p. 910. Le P. Henſchenius rapporte un édit de S. Ina Roi des Saxons Occidentaux, dans lequel on trouve deux fois ce mot. *Aldermannorum meorum, & ſeniorum, & ſapientum regni mei,* &c. *Et nulli Aldermanno, vel alicui de toto regimine noſtro, conſcripta liceat abolere judicia.* Henſchenius remarque que dans une autre édition ces *Aldermans* ſont appellez *Senatores*, Sénateurs. On trouve que dans les ſiécles poſtérieurs au lieu d'*Alderman* on a dit Juſticier, *Juſticiarius*, dans Matthieu Paris. Spelman dit que ce fut ſous les Rois Normands, qu'au lieu d'*Alderman* que les Saxons avoient introduit, on dit Juſticier. Thomas, Moine d'Ely, dans la vie de Ste Etheldrede interprète *Alderman* par Prince, ou Comte. *Egelvvinus qui cognominatus eſt* Alderman, *quod intelligitur Princeps, ſive Comes.*

A L E.

ALÉAUME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Adelelmus.* S. Aléaume, que les Eſpagnols appellent S. Eleſme, ou S^t^ Leſmes, de la Chaiſe-Dieu où il étoit Moine, fut attiré en Eſpagne par la Reine Conſtance femme d'Alfonſe VI. Roi de Caſtille & de Léon, & il y mourut vers l'an 1100. Ce nom s'eſt formé du Latin *Adelelmus, Adelelme, Adlelme, Alelme, Alaume, Aleaume.* Les familles qui portent ce nom l'ont reçu de quelqu'un de leurs ancêtres qui s'appelloit *Adelelme.* Mariette, qui a écrit ſa vie en Eſpagnol, le fait natif de Lyon; mais il étoit de Loudun. Voyez les notes de M. Chaſtelain 30. Janv. p. 464. & 465.

ALECTON. ſ. m. *Alecto.* C'eſt le nom d'une des trois furies, ſœur de Tiſiphone & de Megere, & fille de l'Acheron & de la Nuit. Ce nom eſt formé de l'*a* privatif, & du verbe λήγω, je ceſſe, & ſignifie celle qui ne ceſſe point, à ſçavoir, de perſécuter & de nuire; ou comme d'autres veulent, parceque la cupidité eſt inſatiable, & ne ceſſe jamais de déſirer.

ALECTORIENNE. ſ. f. C'eſt une pièrre qui ſe trouve quelquefois dans l'eſtomac ou dans le foye des vieux coqs, d'où elle a tiré ſon nom. *Alectria, Alectoria.* Car Ἀλέκτωρ, eſt un mot Grec, qui ſignifie, *Coq.* Elle eſt ordinairement de la figure & de la groſſeur d'un lupin. Elle excède rarement la groſſeur d'une féve. Sa couleur eſt tantôt cendrée, & tantôt brune. Elle eſt quelquefois parſemée de veines rouges. On lui attribuë beaucoup de vertus; mais la plûpart ſont fabuleuſes.

ALECTOROMANTIE, ou ALECTRYOMANTIE. ſ. m. f. *Alectryomantia, Alectoromantia.* Divination par le moyen d'un Coq. L'*Alectryomantie* étoit en uſage parmi les Grecs. Voici comment elle ſe pratiquoit. On traçoit un cercle ſur la tèrre; on le partageoit enſuite en 24 petites caſes, ou eſpaces; dans chacune de ces caſes on écrivoit une lettre de l'alphabet, ſur chacune de ces lettres on mettoit un grain de blé; cela fait, on prenoit un coq, & on le mettoit dans ce cercle. On remarquoit quels grains il mangeoit, & quelles étoient les lettres des caſes où ces grains avoient été placez, on faiſoit un mot de ces lettres, & l'on croyoit que ce mot apprenoit la choſe que l'on vouloit ſçavoir. C'eſt par cet art d'*Alectryomantie* que le Sophiſte Libanius & Jamblique cherchèrent ce qu'ils crurent avoir trouvé, quel ſeroit le ſucceſſeur de l'Empereur Valens. Car le coq ayant mangé les grains qui étoient ſur les lettres Θ, Ε, Ο, Δ, ils ne doutèrent point que le ſucceſſeur de Valens ne fût Theodore. Ils ſe trompèrent, ce fut Théodoſe. C'eſt Socrate, Sozomene, Cedrenus, & Zonaras, qui nous ont conſervé ces particularitez. Voyez le P. Kirker. *Œd. Ægyp.* T. II. p. 472. & 473. Ce mot vient d'ἀλέκτωρ, ou ἀλεκτρύων, qui ſignifie un *coq*, & μαντεία *divination.*

ALÉGRESSE. ſ. f. Joye éclatante & générale, qui vient d'une cauſe ſoudaine, & dans certaines fêtes ou ſolennitez. *Alacritas.* Ce Prince fut reçu avec grande *alégreſſe* de ſes ſujets, avec pluſieurs cris d'*alégreſſe.* Venez loüons le Seigneur avec *alégreſſe.* PORT-R. On appelle les ſept *alégreſſes*, certaines prières que l'Egliſe adreſſe à la ſainte Vierge. Ce mot eſt dérivé d'*alaigre*, *alacer*, parceque dans cette joye on ſaute, on danſe, on s'émeut, & on montre ſon agilité.

ALEHEURE. Vieux mot, qui veut dire *allure, galop.* BOREL. *Inceſſus, curſus celer.*

ALEINS. Vieux mot, qui veut dire *auſſitôt.*

Vers li s'en vet Aleins *qu'il puet.* PERCEV.

ALEMANDE. ſ. f. Autrefois ce mot vouloit dire, *Amande*, fruit; ce qui a fait croire à quelques-uns que les *amandes* nous ſont venuës d'Allemagne.

ALEMBIC. ſ. m. Terme de Chymie. Vaiſſeau qui ſert à diſtiller. *Vas diſtillandis ſuccis, Alembix.* Dans ſa ſignification étroite, c'eſt un vaſe rond, élevé en pointe vers le haut, & plus large vers le bas. Il a en dedans un rebord courbé, & aſſez large pour recevoir les liqueurs; ce rebord eſt percé pour laiſſer écouler la liqueur, laquelle ſort par un long bec, ou tuyau, & tombe dans un autre vaiſſeau, qu'on appelle le *récipient.* Ce vaſe, ou *alembic*, eſt adapté à un vaiſſeau, qu'on appelle la *cucurbite*, & dans lequel on met la liqueur qu'on veut diſtiller. La force du feu éléve de la liqueur contenuë dans la cucurbite des vapeurs qui ſont reçûës dans l'*alembic*; & là elles ſe condenſent, ſoit par la froideur de l'air extérieur, ſoit par l'eau qu'on y applique extérieurement, & ſe convertiſſent en liqueur, laquelle s'écoule dans le récipient par le bec de l'*alembic.* Comme ce vaiſſeau reſſemble un peu à une chapelle à l'antique, on l'appelle *chape*, *chapelle*, ou *chapiteau.* Quelquefois on met autour de ce chapiteau une eſpéce de baſſin rempli d'eau fraîche, qui ſert à condenſer & à réſoudre les vapeurs qui s'élevent de la cucurbite. Quelquefois le bec de l'*alembic* eſt joint & uni à un tuyau entortillé, qui à cauſe de cela s'appelle *ſerpentin*, & qui paſſe à travers un tonneau plein d'eau froide, & que l'on a ſoin de raffraichir à meſure qu'elle s'échauffe. En ce cas on ſe ſert plus communément d'une chape étamée, en forme de tête, qu'on appelle *tête de more*, autour de laquelle il n'y a point de réfrigérant. Mais le mot *alembic* dans ſa ſignification plus étenduë, & plus générale, comprend toute la machine qui ſert à diſtiller; c'eſt-à-dire, la cucurbite, le chapiteau, &c. Il y a différentes ſortes d'*alembics*: un *alembic* ouvert, lequel eſt compoſé de deux piéces ſéparées; la cucurbite, & le chapiteau: un *alembic* aveugle, compoſé d'un chapiteau poſé, & ſcellé hermétiquement ſur la cucurbite, &c.

On dit proverbialement, qu'une propoſition, qu'une affaire a paſſé par l'*alembic*; pour dire, qu'elle a été bien diſputée, bien examinée, qu'on en a tiré toute la ſubſtance. *Res diu multùmque agitata.*

Ce mot vient de l'article Arabe *al*, & du mot Grec ἄμβιξ, qui eſt une eſpèce de vaiſſeau de tèrre, dont pàrlent Athénée & Héſychius, Ménage après Caſaubon, & Voſſius. Guichard tire outre cela ἄμβιξ de l'Hébreu, car, ſelon lui, de אביק, qui eſt interpreté *fiſtula, canna per quam aqua fluit in balneum*; c'eſt-à-dire, tuyau, canal, par lequel l'eau ſe rend dans un bain, de ce mot, dis-je, אביק, ἄμβιξ a été formé en Grec. Mais Mattheus Silvaticus dans ſes Pandectes de Médecine dit que ce mot eſt Arabe, & ſignifie *la partie ſupérieure* du vaiſſeau diſtillatoire. Il a raiſon; on le trouve dans Avicenna אלאנביק *alanbic*, pour ſignifier *alembic*, vaiſſeau diſtillatoire. Ce mot vient du verbe נבק, *nabaka*, qui à la huitième conjugaiſon אנבק, *Inbaca*, ſignifie *eduxit, elicuit*, il a tiré; d'où ſe forme le nom אנביק *Anbic*, ou *Enbic*, & avec l'article, אלאנביק, *Alanbic*, ou *alenbic*, d'où nous avons fait *alembic*, en changeant l'*n* en *m*, ſans rien changer au ſon, ni à la prononciation. C'eſt auſſi le ſentiment de M. D'Herbelot.

ALEMBIQUER. v. act. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom perſonnel en cette phraſe figurée: *S'alembiquer* l'eſprit, *Torquere ingenium*, pour dire, Appliquer fortement ſon eſprit à quelque étude; chercher quelque choſe de noûveau dans la pointe de l'eſprit, & par des méditations ſubtiles & trop rafinées, s'épuiſer à force de réflexions; s'embarraſſer, s'inquiéter, ſe gêner l'eſprit par une trop grande application ſur les choſes difficiles. Il n'eſt en uſage que dans le ſtile bas, & comique. Il prend plaiſir à *s'alembiquer* l'eſprit par mille chimères. SCAR. On dit auſſi dans le même ſens *s'alembiquer* la cervelle. *Alembiquer* une opinion, une propoſition, c'eſt la prendre ou la traiter trop ſubtilement, avec une métaphyſique outrée. Mais *alembiquer* dans le ſens de diſtiller, de tirer par l'alembic, ne ſe dit plus.

ALEMBIQUÉ, ÉE. part. paſſ. *Oratio ſubtilior.*

ALENÇON. ſ. m. *Alenconium.* Ville de France, dans la Normandie, ſur la Sarte, avec titre de Duché, & Baillage *Alençon* fut érigé en Duché en 1414.

ALENCONTRE. adv. qui ſe dit de ce qui eſt contraire. *Contrà.* Si vous êtes de cet avis, je ne vais pas *alencontre*; je ne dis rien *alencontre.* On diſoit autrefois au Palais, Je plaide pour un tel, *alencontre* d'un tel; maintenant on dit ſeulement *contre* un tel, & pareillement en pluſieurs autres occaſions. Car ce mot n'eſt pas du bel uſage.

ALENOIS. adj. C'eſt un épithéte qu'on donne à une eſpèce de creſſon, qu'on appelle, Creſſon *alenois. Naſturtium.* Voyez CRESSON.

ALENTIR. v. act. Rendre un mouvement plus lent, une action plus lente. *Lentitudinem afferre, inducere, lentiorem reddere.* Il ne faut qu'augmenter le nombre des roues dans une horloge, ou charger ſon balancier, pour *alentir* ſon mouvement. La vieilleſſe

leſſe *alentit*, rend les hommes lents. On croit qu'*alentir* n'eſt pas ſi uſité que *ralentir*.

ALENTIE, IE. part. paſſ. & adj.

ALENTOUR. Adv. Aux environs. *Circum.*

*A l'éclat de ſes yeux les rochers d'*alentour,
Tous durs, tous froids qu'ils ſont, furent
touchez d'amour. MÉN.

Remplit de ſes regrets tous les lieux
*d'*alentour. SARAZ.

Mais comme prépoſition, il vieillit; & en ſa place on dit *autour*.

Ses fils alentour *de ſa table*
Font une couronne agréable. GOD.

ALEP. Quelques-uns écrivent ALEP, ou ALEB. ſ. m. *Alepum.* Ville de Syrie à 30 lieües à l'Orient d'Alexandrie, qui lui ſert de port. *Alep* eſt une ville très-marchande, & l'abord de toutes les Nations d'Europe & d'Aſie. Quoiqu'*Alep* ſoit ſoumis au Turc, il y a un très-grand nombre de Chrétiens, ſoit Catholiques Romains, ſoit Grecs ou Orientaux, du rite Grec. La plûpart des Géographes diſent qu'elle eſt la Ville Archiépiſcopale, que les anciens nommoient *Berrhœa* ou *Berœa*, Berée, quelques-uns la prennent pour *Hierapolis*, d'autres pour *Chalibon*, & d'autres pour Lariſſe, *Lariſſa*. Les Tranſactions Philoſophiques T. I. p. 652. diſent que la longitude d'*Alep* eſt à peu près la même que celle de Moſcou, qui eſt de 30 degrez. 45'.

Le Beglerbey d'*Alep*, *Alepenſis Præfectura*, eſt la Province dont *Alep* eſt la capitale. Elle comprend la partie Septentrionale de la Syrie, & l'Orientale de la Cilicie.

ALERCE. ſ. m. Arbre du Chili en Amérique. Ces arbres ſont plus gros & plus ronds que les Cyprès. Leur bois eſt rouge, mais avec le tems il perd la vivacité de ſa couleur, & prend celle du Noyer. Ces arbres ſont d'une groſſeur prodigieuſe, & on en voit de 12 braſſes de tour, des branches deſquelles on fait juſqu'à 600 planches longues de 20 pieds, & larges de deux palmes & demi. Pour faire ces planches on ne ſe ſert point de la ſcie, mais on les fend avec la coignée & le coin. Il y a des forêts immenſes de ces arbres dans les Iſles du Chili. Voyez l'Hiſt. du Chili en Italien par le P. Alfonſe d'Onaglie Jéſuite.

ALERS. ſubſt. maſc. On ſe ſervoit autrefois de ce mot pour dire *voyage*, *li alers*. VILLEHARD. Il vient du verbe *aller*, & étoit la même choſe que *el andar* en Eſpagnol; c'eſt-à-dire, que c'étoit un nom formé de l'infinitif.

ALERTE. adj. Qui ſe dit en parlant des gens éveillez, & qui ſont toûjours ſur leurs gardes, comme s'ils étoient ſur quelque lieu éminent d'où ils pûſſent découvrir tout ce qui ſe paſſe autour d'eux. *Vigilans*, *attentus*, *intentus*. On ne ſurprendra pas ce Général, il eſt toûjours *alerte*, pour dire, toûjours vigilant. Il eſt *alerte*; pour dire, déffiant, & ſur ſes gardes. On dit auſſi dans le ſtile ſimple & enjoüé, avoir l'eſprit *alerte*, pour dire vif; gai, diſpos. *Promptus*, *alacer*, *expeditus*. Ce mot eſt formé de ces deux, *à*, & *airte*. On diſoit autrefois *airte* pour *air*; ainſi *alerte* veut dire qui eſt toûjours *à l'air*, & prêt à faire quelque choſe. HUET.

ALERTE, eſt auſſi une eſpèce d'adverbe dont on ſe ſert pour avertir qu'on ſe tienne prêt, & ſur ſes gardes. *Alerte*, l'ennemi approche. *Vigilate*, *attendite*.

Ce mot eſt dérivé d'*air*, comme qui diroit un homme qui cherche l'air, qui ne garde point les tiſons. Quelques-uns le dérivent de *erta*, qui ſignifie, un *ſentier* qui monte ſur un côteau, par où on envoye les ſoldats pour découvrir les ennemis: d'où vient qu'on a dit, *ſtar a l'erta*; pour dire, *Etre au guet*.

ALESAN, ou ALZAN. ſ. m. Cheval qui prend ſon nom de ſon poil, qui eſt d'une couleur rouſſâtre, & qui a le crin roux, ou blanc. *Equus rufus*. Il y a un *alzan* brûlé, & un *alzan* clair, ſelon que la couleur eſt plus ou moins obſcure. Un proverbe Eſpagnol dit: *Alzan toſtado antes muerto que canſado: Alzan brûlé plutôt mort que laſſé:* ce qui montre que c'eſt la marque d'un bon cheval. Quand il a les extrémitez lavées, c'eſt une marque de foibleſſe.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *alazan*, & celui-ci de l'Arabe *alheſan*, qui ſignifie un cheval courageux & de bonne race. MÉNAGE. D'autres le dérivent de l'article *al*, & de *aza*, qui ſignifie *color infumatus*. D'autres diſent qu'il vient par corruption de *aleran*, à cauſe que les chevaux de ce poil vont ſi vîte qu'ils ſemblent avoir des ailes. Quelques-uns le dérivent du Grec ἀλαζὼν, *ſuperbus*, & prétendent qu'on a donné le nom d'*alezan* aux chevaux qui ſont d'une certaine couleur, parcequ'ils ſont plus beaux & plus vigoureux que les autres.

ALESE. ſ. f. Drap qui ſert à envelopper, ou à chauffer un malade, qui n'eſt fait ordinairement que d'un lé de toile, d'où il y a apparence qu'il a pris ſon nom. *Linteum*.

ALESÉ, ÉE. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des pièces honorables de l'Ecu qui ſont retranchées, ou diminuées, qui ne vont pas juſqu'à ſes bords, ou qui ne touchent pas les deux flancs. *Acciſus*, *& ad oram ſcuti non pertingens*.

C'eſt la même choſe qu'*aliſé*, ou *aliſé*. On dit auſſi, *accourci*, & *arrêté*, pour ſignifier la même choſe. Ainſi on dit, une croix *aliſée*, un pal *aleſé*, une faſce *alaiſée*, un chevron *aleſé*, arrêté, ou raccourci.

ALESER. v. act. Terme de monnoye. *Nummorum marginem complanare*. *Aleſer* les carreaux, c'eſt les flatir, ou les battre ſur l'enclume légèrement, & ſeulement pour redreſſer leurs bords & rehauſſer leurs cornes.

ALESNE, ou ALENE. ſ. f. Pointe d'acier enmanchée, qui ſert à pluſieurs artiſans, comme aux Bourreliers, Cordonniers, Malletiers, Savetiers, &c. pour percer le cuir, & y paſſer du fil, afin d'en attacher pluſieurs pièces enſemble. *Subula*.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *aleſna*, que Covarruvias & Ménage diſent avoir été fait du Latin *à ledendo*, ou de l'Arabe *aleſenna*, fait de la racine *ſanna*, qui ſignifie *rendre pointu*. D'autres le dérivent *à linea*, parce qu'il ſert à faire paſſer le fil que les ouvriers appellent *ligneuil*; & prétendent qu'on a dit autrefois *aleigne*, & *aligne*.

On dit proverbialement d'un poltron qui ſouffre qu'on lui faſſe des inſultes, qu'il ſe laiſſeroit donner cent coups d'*alêne* dans les feſſes, plûtôt que de ſe battre.

ALESNIER, ou ALENIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & vend des alênes, & des éguilles. *Subulæ artifex*.

ALETH. ſ. m. *Aletta*, ou *Elacta*. Ville Épiſcopale de France dans le Languedoc, ſur l'Aude. *Aleth* fut érigé en Évêché en 1317. par Jean XXII. Le Rituel d'*Aleth* fut condamné en 1668. par Clement IX.

ALETHE. ſ. m. Terme de fauconnerie. C'eſt un oiſeau propre à voler la perdrix, qui vient des Indes, qui eſt fort cher, & qu'on vend au moins cent écus en Eſpagne, quoiqu'il ne ſoit point dreſſé.

ALETHE, ce mot eſt Grec, & ſignifie *véritable*. Voyez au mot ALAIS pourquoi on les appelle ainſi.

ALETTE. ſ. f. Terme d'Architecture. Petite aile; côtez d'un trumeau qui eſt entre deux arcades. *Pila*. Quand il y a dans le même trumeau une colonne, ou un pilaſtre, c'eſt ce qui reſte, & ce qui paroît du trumeau entre le vuide de l'arc, & la colonne, ou le pilaſtre. On appelle auſſi les *alettes*, jambages.

ALEVIN. ſ. m. Menu poiſſon qui ſert à peupler les étangs, les marais, & les rivières. *Piſciculi*. En pluſieurs lieux on l'appelle *du norrain*, & généralement *du peuple*. Il faut tant de milliers d'*alevin* pour empoiſſonner cet étang. Il ſe dit particulièrement du carpeau.

ALEVINAGE. ſ. m. Poiſſon que rebutent les Marchands, & que les pêcheurs rejettent dans l'eau pour peupler, quand ils en trouvent dans leurs filets.

ALEVINER. v. act. Empoiſſonner un étang, en y jettant de l'alevin. Il faut quatre milliers de peuple pour bien *aleviner* cet étang. Ces mots viennent du Grec Ἁλιεὺς, *pêcheur*, Ἅλς qui ſignifie la mer, d'où vient Ἁλιευτικὸν, Ouvrage compoſé ſur la pêche.

ALEXANDRA. ſ. f. *Alexandra*. Nom propre de femme. Il y a eû depuis le retour de la captivité de Babylone trois Reines des Juifs nommées *Alexandra*.

ALEXANDRE. ſ. m. *Alexander*. Nom propre d'homme. Le prémier que l'on trouve qui ait été appellé *Alexandre*, eſt Paris fils de Priam. Il y a un Roi de Macédoine, trois d'Égypte, deux d'Épire, autant de Syrie, autant des Juifs, deux Empereurs Romains, & huit Papes, qui ont porté le nom d'*Alexandre*. De tous les *Alexandres* le plus célèbre eſt *Alexandre* de Macédoine fils de Philippe, vainqueur des Perſes & de l'Aſie.

*Quoi donc, à vôtre avis, eſt-ce un fou qu'*Alexandre?
Qui? Cet écervelé qui mit l'Aſie en cendre!
Ce fougueux l'Angeli, qui de ſang altéré,
Maître du monde entier s'y trouvoit trop ſerré? BOIL.

Boileau a pris ce ſentiment dans Sénèque Ep. 94. *Agebat infelicem Alexandrum furor aliena devaſtandi, &c.*

*Que crois-tu qu'*Alexandre *en ravageant la terre,*
Cherche parmi l'horreur, le tumulte & la guerre?
Poſſedé d'un ennui, qu'il ne ſcauroit dompter,
Il craint d'être à ſoi-même, & ſonge à s'éviter.

M. Tourreil finit ainſi le caractère qu'il a fait d'*Alexandre*. Après avoir dit que c'étoit un ambitieux, un ſuperbe, &c. Enfin conclut-il, une eſpèce d'inſenſé, qui las de n'être qu'un homme, ſe déclare fils de Jupiter, ſe déifie enſuite, & fait ſi bien que ſes exploits couvrent preſque le ridicule de ſa divinité. Tout cela

compoſe

compoſe dans *Alexandre* un Héros à part, & lui forme un caractère dont la ſingularité n'admet point de comparaiſon. Ce nom, qui eſt Grec, eſt formé d'ἀλέξω, *je chaſſe*, *je repouſſe*, *j'aide*, *je défends*, & de ἀνὴρ, *homme*, & ſignifie le défenſeur, le protecteur des hommes.

ALEXANDRETTE ſ. f. *Alexandria*. Nom propre d'une ville de Syrie ſur le Golphe d'Ajazzo. Les Turcs la nomment Scanderonne. *Alexandrette* eſt le port d'Alep, dont elle eſt éloignée de 20 lieuës au couchant. *Alexandrette* eſt preſque ruinée, & l'air en eſt ſi mauvais, qu'il y a peu d'habitans. On dit qu'au lieu de courriers on ſe ſert de pigeons, qui ont des petits, & qu'on porte d'Alep à *Alexandrette*, & qu'on lâche enſuite à *Alexandrette*, après leur avoir attaché au cou un petit billet, qu'ils ne manquent point de porter à *Alep*, & que c'eſt ainſi qu'on y donne avis des Vaiſſeaux arrivez, & de leur cargaiſon. Sa longitude eſt 68 d. o. m. Sa latitude 38. d. 10. m.

ALEXANDRIE ſ. f. *Alexandria*. Nom propre de pluſieurs Villes; la plus fameuſe eſt *Alexandrie* d'Égypte, ſurnommée la Grande, bâtie par Alexandre le Grand 332 ans avant Jesus-Christ. Elle eſt ſituée entre un des ſept bras du Nil, appellé par les Latins *Oſtium Canopicum*, l'embouchure de Canope, & aſſez près de l'Iſle de Pharos, qui eſt aujourd'hui une péninſule. La longitude d'*Alexandrie* eſt de 58. d. 20. m. & ſa latitude de 31. d. 25. m. *Alexandrie* eſt célèbre dans l'hiſtoire Eccléſiaſtique. L'Égliſe d'*Alexandrie* fut fondée par S. Marc vers l'an 50. de Jesus-Christ, & la 7ᵉ année de Néron, & elle a eû titre de Patriarchat, qu'elle conſerve encore. C'étoit le Patriarche d'*Alexandrie* qui indiquoit tous les ans le jour de Pâques. Voyez Marmol Liv. XI. c. 14. où il décrit cette Ville.

Le Lac d'*Alexandrie*, *Alexandria lacus*, *Mareotis Arapotes*, *Maria*, ou *Marea*, à ſept lieuës d'*Alexandrie* au Midi. On l'appelle le Lac d'Antacon & de Bucheira, du nom de deux petites villes voiſines. Autrefois Maréotide.

Les autres villes de ce nom ſont l'une dans l'Albanie, au pied du mont Caucaſe, ſur la mer Caſpienne, que les habitans appellent aujourd'hui *Derbent*, & les Turcs *Demircapi*, c'eſt-à-dire, portes de fer. Une troiſième dans le Cabul, vers le 117ᵉ d. de longitude, & le 32ᵉ d. 30. m. de latitude. Une quatrième dans l'Arie, province d'Aſie, entre la Parthie & la Bactriane, au 3ᵉ d. 30. m. de long. & 38. d. 50 m. de latitude. Quelques uns l'appellent Burgien. Une cinquième dans la Carmanie au 100ᵉ d. de longitude, & au 30ᵉ d. 30. m. de latitude, & une ſixième dans la Margiane.

Ces Villes tirent leur nom d'Alexandre le Grand leur fondateur, comme on le peut voir dans Quinte-Curce Liv. IV. c. 8. & Liv. VII. Dans Pline Liv. VI. chap. 16. 23. 25. & dans Étienne le Géographe.

L'Empereur Commode nomma auſſi Carthage *Alexandria*, *Commoda Togata*, ainſi que rapporte Lampridius.

ALEXANDRIE *de la Paille*. ſ. f. *Alexandria Statelliorum*. Ville Épiſcopale d'Italie dans le Milanois, ſur le Tanaro. Elle fut bâtie en 1178. par ceux de Milan, de Crémone & de Plaiſance, qui ſuivoient le parti du Pape Alexandre III. contre l'Empereur Frideric Barberouſſe. Sa longitude eſt 30ᵈ. 30'. & ſa latitude 45. 54. On dit qu'elle fut d'abord nommée Céſarée, & enſuite *Alexandrie*, du nom d'Alexandre III. On a dit qu'elle avoit eû le ſurnom *de la Paille*, parceque les Empereurs y recevoient une couronne de paille. C'eſt une fable. D'autres diſent que l'Empereur voulant qu'elle fût nommée Céſarée, les habitans s'obſtinerent à retenir le nom du Pape, & que pour cela l'Empereur la nomma par mépris *Alexandrie de la Paille*. D'autres prétendent qu'elle fut ainſi nommée, parce que ſes murailles n'etoient bâties que de paille & de bois, enduits de terre. Cela paroît plus vraiſemblable.

Il y a auſſi une Ville nouvelle en Pologne qui s'appelle *Alexandrie*. Elle eſt dans la Volhinie, au Palatinat de Luſuc ſur le Horin.

ALEXANDRIN, ine. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'Alexandrie, ou qui appartient à cette Ville. On ne le dit guere que de l'Alexandrie d'Égypte. Les *Alexandrins* étoient railleurs & voluptueux. Les *Alexandrins* ſoûtinrent un rude ſiége contre Céſar. La Bibliothéque *Alexandrine* ramaſſée par les libéralitez de Prolemée Philadelphe, & par les ſoins de Demetrius Phalereus, fut brûlée pendant ce ſiége. La Chronique *Alexandrine*, ou d'*Alexandrie*, eſt un ramas de pluſieurs Auteurs Grecs fait ſous Heraclius, auquel elle finit. Elle fut trouvée en Sicile vers le milieu du XVIᵉ ſiécle. Raderus Jéſuite, qui l'imprima en 1615. à Munich, lui donna le nom de Chronique *Alexandrine*, parce qu'il trouva le nom de Pierre d'Alexandrie à la tête de la copie qu'il eut de cet ouvrage. Cependant ce n'étoit pas le titre de l'ouvrage; mais un paſſage fauſſement attribué à Pierre d'Alexandrie. Mʳ Du Cange a imprimé depuis en 1688. la Chronique d'Alexandrie ſous le titre de Chronique Paſchale. C'eſt la meilleure édition. Clement *Alexandrin* eſt un Auteur Eccléſiaſtique du IIIᵉ ſiécle, natif d'Athènes, mais appellé *Alexandrin*, parcequ'il y expliqua l'Écriture Sainte. Il fut maître d'Origène.

ALEXANDRIN. ſ. m. *Alexandrinus ager*, ou *tractus*, petite Province du Duché de Milan, dont Alexandrie de la Paille eſt la Capitale. Nous étions en quartier d'hyver dans l'*Alexandrin*.

ALEXANDRIN. adj. m. Épithete qu'on donne à un certain genre de vers de la Poëſie Françoiſe, *Alexandrinus*. Ces ſortes de vers ſont alternativement de 12 & de 13 ſyllabes; c'eſt-à-dire, que les maſculins ſont de 12, & les féminins de 13 ſyllabes. Ils ont leur repos à la ſixième ſyllabe. On leur a donné le nom d'*Alexandrins*, à cauſe d'un poëme de la vie d'Alexandre, qui fut compoſé avec cette meſure de vers par Alexandre Paris, Jean li Nivelois, Lambert li Cor, & autres vieux Poëtes François. D'autres diſent que l'*Alexandriade* étoit un Poëme Latin que Guillaume le Court & Alexandre de Paris ne firent que traduire en vers François de douze ſyllabes; & que ce fut du nom d'un des Traducteurs que ces vers prirent leur nom. C'eſt le ſentiment de M. le Gendre, *Mœurs & Cout. de France. p.* 264. Mais ce genre de Poëſie ne fut point approuvé, & l'on en négligea même abſolument l'uſage. Du tems de Marot il étoient encore ſi peu connus, que quand il s'en ſervoit, il en avertiſſoit le Lecteur en mettant ce titre, *Vers Alexandrins*. Baif, & du Bartas en renouvellerent l'uſage, Ronſard s'eſt vanté de les avoir remis en vogue, & en honneur. Cependant les poëmes héroïques étoient encore compoſez de vers de dix & de onze ſyllabes, qu'on nommoit, *vers communs*. Mais les meilleurs Poëtes s'apperçurent enfin que les vers *Alexandrins* ſont les plus propres pour les Poëmes épiques, & pour la poëſie la plus relevée. C'eſt pourquoi on les appelle *vers héroïques*. Les vers de dix ſyllabes furent trouvez trop courts pour y renfermer un ſens achevé; au lieu que les vers *Alexandrins* ſont d'une juſte longueur, pour parler plus ſentencieuſement. Ils ſont plus magnifiques, & plus raiſonnans, & la compoſition eſt plus grave, & plus hautaine. Ils tiennent dans la langue Françoiſe la place des vers Héxametres des Grecs & des Latins, & ils ſont propres aux ſujets héroïques. On s'en ſert auſſi pour les piéces de Théatre, & ils ont très-bonne grace dans une élégie amoureuſe, & plaintive. Pasq. Men. J'eſpére faire un jour marcher ma Franciade à la cadence *Alexandrine*. Rons.

ALEXIE, ou ALISE ſ. f. *Alexia*, *Aleſia*. Ancienne ville des Mandubiens dans les Gaules, fameuſe dans les Commentaires de Céſar, & par le ſiége qu'elle ſoûtint contre lui. Il y a encore une Ville de ce nom en Bourgogne, dans l'Auxois, ſur la pente d'une colline, au pied de laquelle le ruiſſeau de Loze & celui d'Ozerain ſe jettent dans la Brenne, ſituation qui convient à la deſcription que Céſar fait de l'ancienne *Aléxie*, ce qui fait croire avec raiſon que celle-ci a été bâtie ſur les ruines de la premiére que Céſar fit détruire. Quelques-uns diſent qu'elle fut bâtie par Hercule.

ALÉXIPHARMAQUE. Il eſt tantôt adjectif, tantôt ſubſtantif maſc. C'eſt une proprieté qu'un remède ſimple ou compoſé à de réſiſter à tout ce qu'on appelle communément venin. Car nos Anciens croyoient qu'il y avoit du venin dans toutes les maladies malignes, & dans la plûpart de celles dont la cauſe leur étoit inconnuë. Alexitère, Cordial, Antidote, ſont des mots ſynonimes. On diviſe ordinairement les *Aléxipharmaques* en ceux qui ſont plus généraux, & en ceux qui ſont particuliers, & qui ne conviennent qu'à certain poiſon, ou qui ne combattent qu'une eſpéce de venin; mais cette diviſion eſt plus ſpéculative que pratique. Voyez Antidote, peſte, poiſon & venin. Les *Aléxipharmaques* ſont des médicamens qui contiennent beaucoup de parties volatiles, & qui peuvent rendre fluide la maſſe du ſang. La plûpart ſont aromatiques & piquans au goût. Il eſt vrai qu'il y a certaines plantes qui ſont acides, & qui n'ont été miſes au nombre des *Aléxipharmaques*, que parcequ'elles conviennent dans les fiévres malignes colliquatives. On dit, la carline eſt *Aléxipharmaque*, la Thériaque eſt un puiſſant *Aléxipharmaque*, la Thériaque eſt un merveilleux antidote, un bon Alexitère. Ces ſortes de remedes, ſoit ſimples, ou compoſez, ſont auſſi regardez comme des préſervatifs contre les fiévres malignes & peſtilentielles, on doit cependant en uſer avec précaution, puiſque les uns ne conviennent que dans le tems de l'épaiſſiſſement, & les autres contre les colliquations du ſang.

ALEXIS. ſ. m. *Alexius*. Nom propre d'homme.

ALEXITERE. ſ. m. Ce terme ſignifie la même choſe qu'Aléxipharmaque.

ALF.

ALFANGE. ſ. Eſpéce de Laituë. Les *Alfanges*, les chicons, & les impériales, qui ſont laituës à lier, ſe plantent au mois d'Avril. Chomel.

ALFAQUIN. ſ. m. *Maurorum Sacerdos*. Les *Alfaquins* ſont une ſorte de Prêtres des Maures qui ſont encore aujourd'hui cachez

en

en Eſpagne. Ce mot vient du verbe Arabe פקה, qui ſignifie faire exercer l'office de Prêtre, être miniſtre des choſes ſaintes. De là פקי, *faki*, Miniſtre de la Religion, & parmi les Chrétiens *un Clerc*. Au reſte, ces mots ſemblent venir originairement de פקה *faka*, qui en Arabe ſignifie *ſapere*, *intelligere*, d'où ſe forme פקיהו, *Fakiaoni*, un ſage, nom très-convenable aux Miniſtres de la Religion. D'autres diſent *Alfaqui*. Dans le voiſinage de la première & plus conſidérable Moſquée de toute la ville de Caſbin, on a logé l'*Alfaqui*, ou le grand Sayd, qu'ils appellent Maphty : c'eſt un vénérable vieillard Arabe, de la poſtérité de Mahomet. WICQFORT. *Amb. de Figuer*. Le P. de Quintanilla, dans ſon *Oranum Ximenii virtute Catholicum*, dit que les Maures d'Oran appelloient Ximenès *Alfaquin*, au lieu de l'appeller Archevêque. Le principal *Alfaqui* de la grande Moſquée de Fez, qui eſt comme l'Evêque, eſt ſouverain dans les choſes ſpirituelles, & en quelques cas où il ne s'agit pas de mort. ABLANC. Trad. de Marm. Liv. IV. ch. 22.

ALFIERE. ſ. m. Porte-enſeigne. Ce mot eſt étranger, & ſe dit en France pour ſignifier les Officiers Eſpagnols, ou Flamans, qui ſervent en cette qualité. *Vexillarius*. Il vient de l'Eſpagnol *Alferez*, & originairement de *Aquilifer*, qui ſignifie, *Porte-enſeigne* de l'Empire.

ALFONSE. ſ. m. *Alphonſus*. Nom propre d'homme très-commun, ſurtout en Eſpagne. C'eſt le même qu'Ildefonſe, car je trouve dans Nebrixa pour *Alonſo*, qui eſt le mot Eſpagnol, *Alfonſus*, & *Aldefonſus*, nom ancien. Or *Aldefonſus* eſt le même qu'*Ildefonſus*. Il eſt arrivé à ce mot, ce qui eſt arrivé à beaucoup d'autres, l'*e* devenu muet ne s'eſt plus fait ſentir, & inſenſiblement de *Aldefonſe*, on a fait *Aldfonſe*, puis en adouciſſant la prononciation le *d* s'eſt retranché, & l'on n'a plus dit que *Alfonſe*, & même en Eſpagnol *Alonſo*. Je trouve auſſi *San Elifonto*, S. Ildefonſe, & l'Alphonſine eſt ainſi nommée du nom de Saint Ildephonſe. Selon Covarruvias ce nom eſt Goth, & ce ſont les Goths qui l'ont porté en Eſpagne : il vient, dit-il, du nom de la lettre *Alpha*, & ſignifie *premier*, *principal* ; parceque cette lettre eſt la première lettre de l'alphabeth. Quoique les Goths ayent pû ſçavoir le nom d'une lettre Grecque, & le prendre pour ſignifier *premier*, depuis qu'Ulphilas au 4ᵉ ſiécle leur donna les lettres, & qu'en differens tems ils ayent fait des irruptions dans la Gréce, je ne ſçai s'il ne ſeroit pas plus vraiſemblable qu'*aleph* étoit un ancien mot Gothique qu'ils avoient retenu de la première langue, dans laquelle en effet il ſignifie être le premier, le chef, le maître, le conducteur, & d'où la lettre *aleph* & *alpha* a pris ſon nom. Il y a ſept *Alfonſes* Rois de Caſtille.

ALFONSINE. ſ. f. *Actus Alfonſinus*. C'eſt le nom que l'on donne dans l'Univerſité d'Alcala à un acte de Théologie qu'y ſoûtiennent les Bacheliers. Il s'appelle ainſi, parce qu'il ſe ſoûtient dans la Chapelle de S. Ildefonſe du grand Collége. Il a ſoûtenu ſon *Alfonſine* avec beaucoup de diſtinction, comme on dit à Paris ſa Sorbonique.

ALFRIDARIE. ſ. f. Eſpéce de ſcience par laquelle on donne ſucceſſivement le gouvernement de la vie à toutes les planetes, chacune gouvernant un certain nombre d'années.

A L G.

ALGALIE. ſ. f. Eſt un inſtrument de Chirurgie, ou une ſonde creuſe qui ſert à faire piſſer ceux qui ont une rétention d'urine. Ce mot eſt originairement Arabe. Ménage le fait venir du Grec barbare ἀργαλεῖον.

ALGANON. ſ. m. Terme de Galérien. C'eſt une petite chaîne qu'on met aux Galériens, ſeulement pour la forme. *Catenula*. On l'appelle auſſi *Arganeau*.

ALGARADE. ſ. f. *Inſultatio*. Ce mot, qui ne doit être employé que dans le ſtile ſimple & familier, ſignifioit autrefois, courſe imprévuë ſur l'ennemi : aujourd'hui il ſignifie ſeulement les injures ou inſultes qu'on fait à quelqu'un qu'on mépriſe, ſoit par des paroles, ſoit par quelques adreſſes malicieuſes. Il s'eſt abſenté de cette maiſon, parce qu'on lui faiſoit mille *algarades*.

Pluſieurs croyent que ce mot eſt venu d'Alger, parceque de tout tems ceux d'Alger ont été en poſſeſſion de faire des invaſions ſubites, des courſes & des pillages dans le Détroit de Gibraltar, & ſur les côtes de France, & d'Eſpagne.

Covarruvias dit que ce mot ſignifie proprement une eſpéce de ſtratagême pour tromper l'ennemi, qui conſiſte à faire un grand nombre de feux, & faire pluſieurs paſſades tout au tour en jettant de grands cris, pour faire croire qu'il y a plus de gens qu'il n'y en a en effet : ce qui épouvante les ennemis d'une telle façon qu'ils délogent au plutôt. Cet Auteur croit que ce mot vient de l'Italien *garada*, qui vient de *garrire* ; ce ſtratagême ne réüſſiſſant, comme nous avons dit, que par le grand bruit qu'on fait à l'entour de ces feux. Cette étymologie ſe prouve par une loi d'Eſpagne, qui déffend de vendre aux Infidelles du fer, ou du bois pour faire des *algarades* aux Chrétiens. Nébricenſis explique ce mot par celui de *tumulte*.

ALGAROT. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt une poudre qui ſe fait avec le beurre d'Antimoine, & n'eſt proprement que le régule de ce minéral diſſout par les acides, dont on le ſépare par le moyen de pluſieurs lotions faites avec de l'eau tiéde qui ſe charge de ces acides. On l'appelle auſſi Mercure de vie, ou ſimplement poudre émétique. Cette poudre purge fortement par haut & par bas. Si on ramaſſe toutes les lotions, & qu'on en faſſe évaporer les deux tiers, il reſte une liqueur fort acide qu'on appelle *eſprit de vitriol philoſophique*.

ALGARVE, ou ALGARBE. ſ. f. ou LES ALGARVES, au plur. *Algarbia*. C'eſt une Province de Portugal, qui a au Nord l'Alentejo; la Guadianela la ſépare de l'Andalouſie du côté de l'Orient, le golfe de Cadis la baigne au Midi, & l'Océan Atlantique au Couchant. L'*Algarve* eſt très-fertile, c'eſt pour cela que les Mores lui ont donné ce nom, qui ſignifie, Campagne fertile. L'*Algarve* a titre de Royaume ; on la diviſe en deux Comarias, ou Territoires ; celui de Tavira & celui de Lagos. MATY. C'eſt une erreur groſſière de faire dire à Marmol, que l'*Algarbe* eſt une Province du Royaume de Fez. Il dit tout le contraire. Covarruvias dit qu'*Algarve* en Arabe veut dire *Couchant*, & que cette Province a eu ſon nom de ſa ſituation vers le Couchant par rapport aux autres Provinces d'Eſpagne. Le même Auteur ajoûte qu'*Algarbe*, ou *Algarve*, pourroit bien venir de l'article Arabe *al*, & du mot Hébreu *ngereb*, *veſpere*.

ALGÉBRE. ſ. f. Science par le moyen de laquelle on peut réſoudre tout problême dans les Mathématiques, pourveu qu'il puiſſe être réſolu. *Algebra*. C'eſt dans cette vûë qu'on a inventé cette eſpéce de calcul, qu'on appelle *Algébre*. M. Harris la définit l'Art Analytique, ou l'art de l'Équation. Les Arabes l'appellent l'Art de la Reſtitution & de la Comparaiſon, ou l'Art de la Réſolution & de l'Équation. Lud de Burgos, le plus ancien Européan qui ait écrit de l'*Algébre*, l'appelle la Régle de la reſtauration ou du rétabliſſement & de l'oppoſition. *Reſtaurationis & Oppoſitionis Regula*. Les Italiens la nomment *Regula Rei & Cenſus*, c'eſt à dire, la Regle de la racine & du quarré ; car ils appellent la racine, *Res* ; & le quarré, *Cenſus*. Il y a deux ſortes d'*Algébre* ; vulgaire, & ſpécieuſe. La vulgaire, ou nombreuſe, qui eſt celle des Anciens, ſe ſert de nombres pour la ſolution des problêmes d'Arithmétique, ſans démonſtrations. L'*Algébre* ſpécieuſe, ou nouvelle, au lieu de nombres, employe les lettres de l'alphabeth, pour déſigner les eſpéces, ou les formes des choſes ſur leſquelles elle exerce ſes raiſonnemens, ce qui ſoulage extrêmement l'imagination de ceux qui s'appliquent à cette ſcience. Car autrement il faudroit avoir toûjours préſentes à l'eſprit les choſes, dont on auroit beſoin, pour découvrir la verité que l'on cherche, ce qui ne ſe pourroit ſans un prodigieux effort de mémoire. C'eſt pourquoi on la pourroit appeller, Géometrie métaphyſique. L'*Algébre* ſpécieuſe n'eſt pas, comme la nombreuſe, limitée par un certain genre de problêmes; & elle n'eſt pas moins propre à inventer toutes ſortes de Théorêmes, qu'à trouver les ſolutions, & les démonſtrations des problêmes. Les lettres dont on ſe ſert dans l'analyſe, repréſentent chacune en particulier des lignes, ou des nombres, ſelon que le problême eſt de Géometrie, ou d'Arithmétique, & enſemble elles repréſentent des plans, des ſolides, & des puiſſances plus ou moins élevées, ſelon le nombre de ces lettres. Par exemple, s'il y a deux lettres, *a b*, elles repréſentent un rectangle, dont les deux lignes ſont déſignées, l'une par la lettre *a*, & l'autre par la lettre *b*, afin que par leur mutuelle multiplication elles produiſent le plan, *a b*. Mais s'il y a deux lettres pareilles, comme *a a*, alors elles déſignent un quarré. S'il y a trois lettres *a b c*, elles repreſentent enſemble un ſolide, & un parallelepipéde rectangle, dont les trois dimenſions ſeront exprimées par ces lettres *a b c*. La longueur par *a* ; la largeur par *b* ; la profondeur par *c*. En ſorte que par leur multiplication mutuelle, elles produiſent le ſolide *a b c*.

D'Herbelot dit qu'il ne faut point croire que l'*Algébre* tire ſon nom du Philoſophe & Mathématicien nommé Geber, que les Arabes appellent Giaber ; & moins encor de Gefr, nom d'une membrane, ou parchemin fait de la peau d'un chameau, ſur laquelle Ali & Giafar Sadek écrivirent en caractères myſtiques la deſtinée du Muſulmaniſme, & les grands évenemens qui devoient arriver dans le monde juſqu'à la conſommation des ſiécles. Mais il le tire de *Gebr*, mot duquel, avec l'article *al*, nous avons fait *Algébré*, qui eſt Arabe tout pur, & qui ſignifie proprement la réduction des nombres rompus à un nombre entier. Cependant, ajoute-t'il, les Arabes ne ſe ſervent jamais de ce mot ſeul pour ſignifier ce que nous entendons par *Algébre* ; mais ils y joignent toûjours celui de *Macabelah*, qui ſignifie oppoſition & comparaiſon. Ainſi *Algébre u almocabelah* eſt

eſt proprement chez eux ce que nous appellons *Algébre*. M. Harris eſt de même ſentiment, & dit que de ces noms Arabes nous n'en avons retenu que le premier pour le donner à cette ſcience. Ménage a penſé la même choſe, & dérive ce mot de l'Arabe *Algebra*, qui ſignifie le rétabliſſement d'un os rompu, de la racine *giabara*, ſuppoſant que la principale partie de l'*Algébre* eſt la conſidération des nombres rompus. Quelques-uns croyent qu'il ſe trompe, & qu'il a pris l'origine d'un autre mot Eſpagnol, *Algebriſta*, qui ſignifie un Renoüeur de membres diſloquez, que nous appellons en France un *Bailleul*. Ils ajoutent que la fraction n'a rien de commun avec l'*Algébre*, qui ne conſidère pas plus les nombres rompus que les entiers, & qui même exprime ſes puiſſances par des lettres qui ne ſont pas ſuſceptibles de fractions; qu'il eſt vrai que le mot *Algébre* eſt un mot Arabe; mais qu'il eſt primitif de ſa langue, & lui a été donné par ſon Auteur, qui étoit Arabe. Cardan dit qu'il ſe nommoit Mahomet fils de Moïſe; & il le met au neuvième rang des douze plus excellens hommes qu'il a choiſis dans l'Antiquité pour la ſubtilité de leur eſprit. Mais tout ce raiſonnement eſt de gens qui n'entendent point l'Arabe, ni ce que les Arabes appellent *Algébre*. Ce que nous venons de rapporter de M. d'Herbelot eſt bien plus vraiſemblable, pour ne pas dire certain. Scriverius en attribuë l'invention à Diophante, Auteur Grec, dont Régiomontanus a recüeilli treize livres, qui ont été commentez par Gaſpar Bachet, Sieur de Meziriac, de l'Académie Françoiſe. Il y en a quelque choſe dans Euclide, ou pour le moins dans Théon, qui dit que Platon avoit commencé à l'enſeigner. Il y a auſſi quelques éxemples d'*Algébre* dans Pappus; & plus encore dans Archimèdes, dans Apollonius, & dans quelques autres, quoiqu'ils y ſoient cachez & déguiſez avec ſoin, comme dit M. Harris. De ſorte qu'on peut dire, avec le même Auteur, que Diophante eſt le premier & le ſeul parmi les Grecs qui ait traité de l'*Algébre* par profeſſion. Bachet y a fait quelques Additions, & M. Fermat, qui l'a encore publié depuis lui, y en a fait auſſi; mais cette ſcience a été en uſage chez les Arabes beaucoup plûtôt que chez les Grecs, & l'on dit qu'ils l'ont reçûë des Perſans, & les Perſans des Indiens. Les Arabes l'apportèrent en Eſpagne, d'où M. Harris prétend qu'elle paſſa en Angleterre avant que l'on y connût Diophante. Le plus ancien Européan qui ait écrit de l'*Algébre* eſt Lucas Pacciolus, ou Lucas de Burgo, Cordelier; ſon livre, qui eſt en Italien, fut imprimé à Veniſe en 1494. Il y parle de Léonardus Piſanus, & de quelques autres, dans qui il avoit appris cet art; mais nous n'avons aucun de leurs écrits. Il dit que cet art nous vient originairement des Arabes, & ne fait aucune mention de Diophante, ce qui fait croire que cet Auteur n'étoit point encore connu en Europe. Son *Algébre* ne va qu'aux équations quarrées. Après Pacciolus parut Stychelius, bon Auteur; mais qui n'alla pas plus loin que lui. Enſuite vinrent Scipio Ferreus, Cardan, Tartalea, & quelques autres; qui pouſſerent juſqu'à la ſolution de quelques équations cubiques. Bombelli ſuivit, & alla encore un peu plus loin. Enfin, parurent Nuñez Ramus, Schoner, Salignac, Clavius &c. qui prirent des routes différentes, mais n'allerent point au delà des équations quarrées. Vers ce tems-là parut Diophante, dont la méthode eſt fort différente de celle des Arabes, que l'on avoit ſuivie juſques-là. Viétte entra ſur la ſcène en 1590. & introduiſit ce qu'il appelle l'Arithmétique ſpécieuſe, qui conſiſte à donner des marques ou ſymboles à toutes ſortes de quantitez, ſoit connues, ſoit inconnues. Viette fut ſuivi de Oughtred, Anglois, qui dans ſon *Clavis Mathematica* imprimé en 1631. déſapprouva fort la méthode de Viétte, & inventa un chemin plus court par le moyen de certains caractères qui marquoient les ſommes, les differences, les rectangles, les quarrez, les cubes, & leurs ſommes, leurs différences &c. Harriot, autre Anglois, contemporain de Oughtred, mais qui mourut avant lui, laiſſa entre pluſieurs autres ouvrages une Analyſe, ou *Algébre*, que Warner imprima en 1631. Mr. Harris prétend que c'eſt de ce Harriot que Mr. Deſcartes a pris tout ce qu'il a mis dans ſa Géométrie, & qu'on ne peut comparer ces deux ouvrages ſans en être convaincu; car il eſt impoſſible, dit-il, que l'un de ces deux Auteurs n'ait pas copié l'autre. Or l'ouvrage de Deſcartes ne parut en François qu'en 1637. & en Latin en 1649. au lieu que celui d'Harriot fut imprimé après ſa mort dès 1631. Quoi qu'il en ſoit, on prétend que la méthode de Deſcartes eſt autant au deſſus de celle de Viétte, que celle-ci eſt au deſſus des autres. Wallis, & quelques autres, ont auſſi conteſté à Deſcartes l'honneur de cette découverte, & l'ont attribuée à Harriot; mais Mr. Hudde & Mr. Preſtet, en ont reſtitué la gloire à Mr Deſcartes.

Comme la multiplication des lettres dont on a parlé ci-deſſus éxprime la multiplication des dimenſions, & que le nombre en

pourroit être ſi grand qu'il ſeroit incommode de les compter, on écrit ſeulement la racine, & l'on ajoûte à droite l'expoſant de la puiſſance; c'eſt à dire, le nombre des lettres dont la puiſſance qu'on veut éxprimer eſt compoſée $a^1\ a^2\ a^3\ a^4$. Le dernier veut dire un *a*, multiplié quatre fois en ſoi-même; & ainſi des autres à proportion.

Les principales notes de l'*Algébre* ſont telles:

+ Signifie plus: ainſi 9 + 3, veut dire, 9 plus 3.

— Signifie moins, ainſi 14 — 2, veut dire, 14 moins 2.

= Eſt la note de l'égalité: ainſi 9 + 3 = 14 — 2, veut dire, neuf plus trois, eſt égal à quatorze moins deux.

: : Ces quatre points entre deux termes devant, & deux termes après, marquent que les quatre termes ſont en proportion géometrique: ainſi, 6. 2. : : 12. 4. veut dire, comme 6 eſt à deux, ainſi 12 eſt à quatre.

∺ Eſt la note d'une proportion continuë: ainſi, ∺ 3. 9. 27. veut dire, que trois eſt autant de fois dans 9, comme neuf dans 27.

: Ces deux points au milieu marquent la proportion arithmétique entre ces nombres: ainſi 7. 3 : 13. 9. veut dire, 7 ſurpaſſe 3, comme 13. ſurpaſſe 9. D'autres au lieu de ces deux points; en mettent trois diſpoſez de cette manière .:

÷ Cette note marque la proportion arithmétique continuë: ainſi, ÷ 3. 7. 11. veut dire, 3 eſt ſurpaſſé de 7 autant que 7 par 11.

Deux lettres enſemble marquent une multiplication de deux nombres: ainſi *bd* eſt le produit de deux nombres, comme 2 & 4, dont le prémier s'appelle *b*, & l'autre *d*.

√ Signifie racine: ainſi, √4, c'eſt à dire, la racine de 4, qui eſt 2; lequel multiplié par lui-même fait 4.

On dit figurément, quand quelqu'un n'entend rien à quelque choſe, qu'il lit, ou qu'il écoute, que c'eſt de l'*Algébre* pour lui.

ALGÉBRAÏQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Algébre. Les notes, ou les caractères *algébraiques*, ſont ceux dont on a fait mention ci-deſſus.

ALGÉBRISTE. ſ. m. Homme qui ſçait, ou qui enſeigne l'*Algébre*, qui réſout tous les problêmes d'*Algébre*. *Algebræ peritus*. Les ſçavans *Algebriſtes* modernes ont été Viétte, Deſcartes, le Pére Malebranche, &c.

Outre les Auteurs *Algébriſtes* dont nous avons parlé, en voici encore quelques-uns. *Labyrinthus Algebræ per Joan. Jac. Perguſon.* 1667. *in* 4°. *Kerſeys Algebra 2 vol. in fol. Lond.* 1683. *Bakers Géométrical Key of Equations Lond.* 1681. *Analyſis Geometrica Auctore Hug. De Omérique Sanlucarenſe, Cadiz* 1698. *Jeaks Arithmetiks, Lond.* 1696. *Brankers Algebrarby De Pell. Lond.* 1668. *Bartholini Dioriſtice, Haſniæ* 1663. Traité de l'Algébre de Monconis. *De Billys Diophantus redivivus, Lugd.* 1670. *Wells Arithmetica numeroſa & ſpecioſæ Elementa, Oxon.* 1698. *Oughtredi Clavis Mathematica denuò lineata, Oxon.* 1667. *Harris Algebra, Lond.* 1705. & l'*Arithmetica Univerſalis de Nevvton.* Cambridge 1707. L'Analyſe démontrée 2 vol. *in* 4°. à Paris. Il y a encore des Traitez d'Algébre de Moor, de Parſons, de Sturmius, de Balaam, de Wards, de Hays, de Nierventiit.

ALGENEB. C'eſt le nom d'une étoile fixe de la ſeconde grandeur, qui eſt au pied droit de Perſée. Sa longitude eſt 51. 27. Sa latitude 22. Son aſcenſion droite 44. 15. HARR.

ALGER. ſ. m. Ville de Barbarie en Afrique. *Algeria, Algerium, Algaria*. *Alger* eſt le *Ruſucurum* des Anciens, & non pas la *Julia Cæſarea*, que Juba fit bâtir à l'honneur de Céſar. *Alger* eſt un port de mer ſur la Méditerranée, & une retraite de pirates. Voyez ſa deſcription dans Marmol, Liv. V. c. 41. Le Royaume d'*Alger* prend ſon nom de la Capitale, & eſt diviſé en cinq Provinces. La Province d'*Alger*, l'une des quatre qui compoſent le Royaume de Trémecen, eſt celle qui ſe nommoit autrefois Céſarée. MARM. Voyez cet Auteur T. II. p. 398. ou Liv. V. c. 39.

ALGÉRIEN. ENNE. ſ. m. & adject. *Algerianus*. Qui eſt d'*Alger*. Les *Algériens*, ou les pirates *Algériens*, n'ont oſé attaquer les vaiſſeaux François depuis que le Roi a fait bombarder Alger.

ALGOL, ou Tête de Meduſe. C'eſt une étoile fixe de la troiſième grandeur, qui eſt dans la Conſtellation de Perſée, & dont la longitude eſt 51. 27. la latitude 22. 22. & la déclinaiſon 39. 39.

ALGONQUIN. INE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Les *Algonquins* habitent dans la nouvelle France, le long des bords du fleuve de S. Laurent juſqu'au grand Lac des Hurons. Un ſauvage *Algonquin*, un village *Algonquin*, une *Algonquine*, la langue *Algonquine*. Le P. le Comte écrit *Alkonkin*. Si à trois cens lieuës de Quebec nous trouvions des Mathématiciens Iroquois, ou de ſçavans *Alkonkins* &c. mais on croit que c'eſt une faute, & qu'il faut dire par un *g*, *Algonkin*, ou *Algonquin*.

ALGORITHME. ſ. m. Eſt un mot Arabe dont pluſieurs Auteurs ſe ſont ſervis, & ſurtout les Eſpagnols, pour ſignifier la ſcience

ſcience des nombres. *Algorithmus.* C'eſt l'art de bien & facilement ſupputer. L'*Algoriſme* comprend les ſix régles de l'Arithmétique vulgaire : on l'appelle autrement *Logiſtique nombreuſe.* Voyez Clavius *L. I. Algebra. c. 1.*

ALGUAZIL. ſ. m. *Accenſus, Satelles.* Sergent, Huiſſier, Exempt. Officier de juſtice qui exécute les Ordres d'un Magiſtrat. On a mis les *Alguazils* aux trouſſes de ce banqueroutier pour s'en ſaiſir. Ce mot eſt Arabe, & il ſignifie dans cette langue l'Officier qui arrête & punit les coupables. Les Arabes l'ont donné aux Eſpagnols, & d'Eſpagne il a paſſé en France il y a déja quelque tems. L'*Alguazil Démoniaque*, eſt le titre d'une eſpéce d'ancien Roman traduit, je crois, de l'Eſpagnol. Il y a dans Fez quatre *Alguazils*, qui vont ordinairement par la ville jour & nuit. Ablanc. trad. de Marmol. Covarruvias rapporte pluſieurs étymologies de ce mot. La première eſt, qu'*Alguazil* eſt une corruption d'*al*, article, & *guazir*, qui ſignifie Miniſtre de juſtice. La ſeconde eſt, que ce mot vient de *veſilun, vaſala, conduire*, parceque les *Alguazils* arrêtent, & conduiſent en priſon les malfacteurs. Diego Urrea, auteur de ce ſentiment, remarque que les mots Eſpagnols qui commencent par *gua* viennent de mots Arabes qui commencent par le *ouaou*, ou ו Hébreu & Arabe, que les Maures d'Eſpagne prononcent *gua*, de ſorte que pour Al-Vaſil, ils diſent *Alguazil.* On peut ajouter que c'eſt ainſi que de *Willelmus*, on a fait *Guillelmus*, & que l'on dit *Ulphilas*, ou *Gulphilas* &c. Pour Covarruvias il croit qu'on peut tirer ce nom du verbe Hébreu *gazal*, qui ſignifie, prendre; les *Alguazils* prennent les coupables. On appelle les araignées qui prennent les mouches dans leurs filets, des *Alguazils* de mouches. Nebrixa traduit *Alguazil* par *Officialis Præfecti, vel Executor.* Les Loix du Roi Alphonſe nous apprennent ſûrement ce que c'étoit que les *Alguazils* dans les commencemens: c'eſt dans la ſeconde partie. Tit. 9. Liv. 20. où on lit ces paroles : *Alguazil Naman en Arabigo, aquel que ha deprender, & de juſticiar los omes en la corte del Rey, por ſu mandado, o de los Jueces que judgan los pleytos.* Voyez le Répertoire de Michel du Moulin. Les Eſpagnols diſent proverbialement, *Cada que tiene ſu* Alguazil, chacun a ſon *Alguazil*, pour dire, chacun a ſa peine. *Quiſquis ſuos patimur manes.*

ALGUE. ſ. f. *Alga.* Plante qui croît au fond des eaux, & dont les feüilles reſſemblent à celles du Chiendent. Il y en a quelques eſpéces qui ont leurs feüilles auſſi déliées que les cheveux. Il n'a pas été poſſible juſqu'ici d'obſerver leurs fleurs ni leurs fruits; peutêtre que dans la ſuite on découvrira les unes & les autres parties. L'*Algue* la plus commune trace comme le Chiendent; ſes feuilles ſont très-longues, & n'ont qu'environ deux à trois lignes de largeur. Celle-ci eſt ſi abondante dans la méditerranée, que les laboureurs la vont ramaſſer aux bords de la mer pour fumer leurs terres. On fait la même choſe en Écoſſe. Les Vitriers & les Parfumeurs s'en ſervent auſſi pour emballer leurs verres, & leurs bouteilles. Les anciens Botaniſtes donnoient ce nom indifféremment à preſque toutes les plantes marines que nous rangeons aujourd'hui ſous le genre de *Fucus.* L'*Algue* a divers noms ſur les différentes côtes de France. On l'appelle en Normandie *Varech*, en Bretagne *Goeſmond*, en Poitou *Sar.*

A L H.

ALHANDAL. Terme de Pharmacie Arabe. On s'en ſert pour ſignifier des trochiſques compoſez de coloquinte, & de gomme Tragacanth. Ils ſont purgatifs, & on s'en ſert en bien des occaſions. La coloquinte s'appelle en Arabe, *Handel* & *Handhal.* Voyez Coloquinte.

ALHIDADE, ou ALIDADE. ſ. f. Ce mot eſt Arabe, & a été tranſporté dans toutes les autres langues, pour ſignifier une régle mobile qu'on applique ſur un aſtrolabe, ou un graphomètre, ou ſur tous les autres inſtrumens de Géometrie, & d'Aſtronomie, qui ſervent à obſerver des hauteurs, ou des longueurs. *Dioptra.* Il y a aux extrémitez d'une *alhidade* deux pinnules, c'eſt-à-dire, deux petites plaques de fer percées vis-à-vis de la ligne de foi, par où on obſerve les aſtres & les autres points & objets qu'on déſire. On l'appelle en Grec διόπτρα, & en Latin *linea fiducia.* On appelle le clou de l'*alhidade*, l'*eſcroüe* ou le *chevalet.* Il y a quelques *alhidades* qui ont des bras, c'eſt-à-dire, deux ou trois petites régles, ou lames plattes & mobiles, qui s'allongent, & ſe raprochent pour faire diverſes opérations de cet inſtrument.

A L I.

ALIBI. ſ. m. Terme qui a été adopté dans le Palais. Ailleurs; lieu éloigné de celui où on prétend qu'un homme étoit en quelque occaſion particulière. *Purgatio criminis ex abſentia.* On a prouvé la fauſſeté de cette piéce, de cette accuſation, par un *alibi* : car on a fait voir que la perſonne qu'on prétend l'avoir ſignée un tel jour, en un tel lieu, étoit à cent lieuës de là. Ce mot *alibi* n'a point de pluriel ſelon Ménage : ainſi on ne dit pas des *alibis.* On appelle proverbialement des *alibi forains*, de vaines allégations pour ſa deffenſe; ou des contes en l'air. *Tergiverſatio, cavillatio.* Je lui reprochois une telle faute, il m'a apporté mille *alibi forains.* On dit auſſi, Chercher des *alibi*, pour dire, des chicanes, des défaites, de frivoles appellations, &c. Regnier a dit agréablement en parlant d'un chat :

> *On m'écrit ſur les reins*
> *De griffes & de dents mille* alibi forains.

ALIBORUM. Ce mot ne ſe dit qu'en cette phraſe, *Maître Aliborum.* Rabelais fait dire à Panurge : Que Diable veut ce *Maître Aliborum* ? M. Huet conjecture qu'*Aliborum* eſt le génitif d'*alibi*, & que *Maître Aliborum* a été dit d'abord, d'un homme fécond & ſubtil à trouver des *alibi.*

ALICA. ſ. f. Eſpéce de froment que les Anciens appelloient Zea. *Alica.* Ils en faiſoient une boiſſon, qu'ils nommoient auſſi *alica*, & que nous appellons fromentée. Voyez Fromentée.

ALICANTE. ſubſt. fém. *Alicanta.* Ville d'Eſpagne ſur la côte du Royaume de Valence. Quelques-uns croyent que c'eſt l'ancienne Alone; mais Alone avoit d'éxcellentes ſalines, d'où elle avoit pris ſon nom, & *Alicante* n'en a point. Il eſt donc plus croyable qu'Alone eſt Guardamar, où il y en a encore de très-bonnes & en grand nombre. *Alicante* eſt renommée pour ſes vins. Le vin d'*Alicante.* Le Golfe d'*Alicante*, *Sinus Illicitanus*, s'étend le long des côtes du Royaume de Valence juſqu'à celui de Palos. Il prenoit autrefois ſon nom de la Ville d'Illici, il le prend aujourd'hui de celle d'*Alicante.* Le port d'*Alicante*, autrefois *Portus Illicitanus.*

ALICHON. ſ. m. Planche de bois ſur laquelle il faut que l'eau tombe, pour faire tourner une roue de moulin à eau. *Pinna.* C'eſt la même choſe qu'aileron.

ALICONDE. ſ. m. Arbre fort commun dans la baſſe Éthiopie. Quoiqu'il y en ait d'une groſſeur extraordinaire, ayant 12 ou 15 braſſes de tour, le vent les renverſe ſans beaucoup d'effort, parceque ſes racines ne ſont pas profondes. Son fruit reſſemble aux noix de Coco. Les Négres en font moudre le cerneau dans la néceſſité pour en faire du pain.

ALIDADE. Voyez ALHIDADE.

ALIDOR. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet violet.

ALIDORE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. C'eſt une Tulippe de couleur de feu, avec un gris de lin enfoncé ſur chamois blanchiſſant.

ALIE. On appelloit ainſi autrefois le fruit de l'*aliſier.* Borel.

> *Car bien voyoit que courtoiſie.*
> *Ne valloit vaillant une* alie.

ALIÉNABLE. adj. m. & f. Ce qu'on eſt libre d'aliéner. *Quod poteſt abalienari.* Rien n'empêche que cette maiſon ne ſoit *aliénable*; elle eſt à un majeur. Le Domaine du Roi n'eſt *aliénable* qu'à faculté de rachat perpétuel.

ALIÉNATION. ſ. f. Vente, donation, tranſlation de proprieté. *Abalienatio.* Les baux emphythéotiques ſont des eſpéces d'*aliénation.* Pour l'*aliénation* des biens d'Égliſe la preſcription de 40 ans ſuffit, quand l'*aliénation* eſt faite dans les formes. Il y avoit chez les Romains une eſpéce particulière d'*aliénation*, qui ſe faiſoit avec pluſieurs cérémonies, qui ne ſe pouvoit faire qu'en faveur des ſeuls citoyens Romains.

On dit au figuré, l'*aliénation* des affections, pour dire, Averſion, haine, froideur extrême. *Alienatio, disjunctio.* Leur *aliénation* avoit pris ſon origine de l'étroite communication qu'ils avoient euë enſemble. Rochef. On dit auſſi *aliénation* d'eſprit, pour dire, folie. *Inſania.* La fureur eſt une violente *aliénation* d'eſprit ſans fiévre. J'ai vû en elle de l'*aliénation* d'eſprit. Mol.

ALIÉNER. v. act. Vendre ou transférer la proprieté d'une choſe par quelque manière que ce ſoit. *Abalienare, alienare.* *Aliéner* une terre, une rente, un droit, une ſucceſſion, une univerſalité de meubles. Les défenſes d'*aliéner* ſont odieuſes, & contre le droit commun. Le Mait. On ne peut retirer des intérêts de ſon argent, qu'on n'*aliéne* le fonds en conſtituant une rente; on ne l'*aliéne* qu'avec la faculté de rachat perpétuel. Le Concile général de Latran en 1123. défend à aucun Clerc d'*aliéner* ſa prébende ou autre bénéfice Eccléſiaſtique.

Aliéner les affections, les cœurs, les eſprits, pour dire, les détourner, faire perdre l'eſtime & l'affection. La cruauté de Néron lui *aliéna* l'affection de tous ſes ſujets. Cela lui *aliéna* les eſprits de la Province. Ablanc. On dit auſſi *aliéner* l'eſprit à quelqu'un, pour dire, lui faire perdre l'eſprit, le faire devenir fou. *Ad inſaniam adigere.*

Aliéné, ée. part. *Abalienatus, alienatus.*

ALIGNEMENT. ſ. m. Terme d'Architecture & de Jardinage. *Directura.* Action par laquelle on met les choſes en ligne droite, ſoit avec la régle, ou le cordeau, ſoit en ſe ſervant de points marquez par des rayons viſuels. Ce Jardinier a mal pris ces *alignemens.* On dit auſſi, Tirer des *alignemens.* Il faut que les herbages, pour être proprement plantez ſur des planches, ſoient mis ſur des *alignemens* tirez au cordeau. LIGER.

ALIGNEMENT, ſe dit auſſi du plan que donnent les Voyers & Architectes pour conſtruire la face des maiſons qui ſont ſur la ruë, pour en marquer les longueurs, les angles, & autres diſpoſitions ſuivant leſquelles on eſt obligé de bâtir à peine de démolition. *Frontis ædium deſcriptio.* Les Officiers de Juſtice aſſiſtent les Voyers dans les *alignemens* qu'ils donnent pour les maiſons des coins des ruës.

ALIGNER. v. act. Tirer un bâtiment, une allée en ligne droite au cordeau, réduire pluſieurs corps à une même ſaillie, les mettre ſur une même ligne. *Ad lineam dirigere.* Cette muraille n'a pas été bien *alignée*, elle fait un coude.

ALIGNER, en termes de Vénerie, ſignifie, Couvrir une bête femelle. *Inire feminam.* Comme, Le loup *aligne* la louve, ainſi dit, *quia rectà illam petit.*

Ces mots viennent du Latin *linea.*

ALIGNÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe. *Ad lineam directus.* Autrefois on appelloit femme *alignée*, une femme droite & bien miſe.

ALIMENT. ſ. m. Nourriture néceſſaire pour faire croître & ſubſiſter tout ce qui a vie, ou quelque choſe d'analogue à la vie. *Alimentum.* Les Médecins appellent *aliment*, tout ce qui peut être diſſout par le levain de l'eſtomac, ou par la chaleur naturelle, & changé en chyle, pour après devenir ſang, & réparer la diſſipation continuelle des parties du corps. Le pain eſt le meilleur *aliment* de l'homme, l'avoine des chevaux. L'eau eſt le principal *aliment* des plantes. Le bois eſt l'*aliment* du feu. Mr. Bernier dit qu'on ne doute pas qu'au bout de ſept ou huit ans toute la matiére de nôtre corps ne faſſe place à celle des *alimens.* Les Païſans ſont d'ordinaire aſſez ſtupides, parce qu'ils ne ſe nourriſſent que d'*alimens* groſſiers, & terreſtres, qui ne peuvent faire qu'un chyle & un ſang fort groſſier. BAYL. On ne connoît pas facilement le myſtère de la digeſtions des *alimens*, & de leur tranſmutation en chyle, & en ſang. ROH. Fortunius Licetus a fait un livre *in folio* de ceux qui ont vécu longtems ſans *alimens.* Cyriacus Lentulus, Sennert, Fabricius Hildanus, & Velochius, ont auſſi écrit ſur ces grands Jeûneurs. On a vû un fou dans les Petites Maiſons de Harlem en l'année 1685. qui s'imaginoit être le Meſſie, & qui pour l'imiter fit un jeûne de 40 jours & 40 nuits ſans prendre aucun *aliment.* Après quoi on lui donna à manger peu à peu. Il ſouffrit les prémiers jours de grandes trenchées, enſuite il mangea comme à l'ordinaire, & ne ſentit plus de douleur. En pareille rencontre on a ſouvent découvert de la tromperie; en celle-ci on apporta toutes les précautions imaginables, ſans qu'on pût jamais ſoupçonner qu'il y en pût avoir.

ALIMENT, ſe dit auſſi de la ſéve des plantes,

De nouveaux rejettons qui comme autant de bouches,
*Attirent l'*aliment, *& forment la liqueur,*
Qui de l'arbre au Printems fait toute la vigueur. PERRAULT.

ALIMENT, ſe dit figurément en Morale. L'étude, la contemplation, ſont les *alimens* de l'eſprit. *Nutrimentum.* Les ſciences ſont les *alimens* de l'eſprit; elles le nourriſſent. LA BRUY.

Le P. Le Moine fait dire à Melédin contre les Chrétiens,

Ces lâches Baptiſez cachez dans nos murailles,
Sans venir à l'aſſaut, ſans livrer de batailles,
Par leurs complots ſecrets fourniſſent ſourdement
A ce triſte incendie un funeſte aliment.

Il ſe dit auſſi de ce qui entretient une maladie,

De l'hydropique enflé la ſoif inſatiable
Cherche en vain dans les eaux à ſe déſaltérer,
Plus il boit, plus il enfle, & la ſoif qui l'accable,
Ne ſe peut tempérer.

Il en porte la cauſe en ſes brûlantes veines,
C'eſt de là que le mal tire ſon aliment*;*
Qu'il éteigne ce feu, s'il veut calmer ſes peines,
Et finir ſon tourment.

ALIMENS, au plur. ſe dit en Juriſprudence, non ſeulement de la nourriture, mais encore de l'entretien, ou des habits, & du logement, comme étant des choſes néceſſaires à la vie. Les enfans naturels ſe font adjuger des *alimens* contre leurs pères. En matiére d'excès & de bleſſures, on adjuge des proviſions pour *alimens* & médicamens. Les parreins ne ſont obligez aux *alimens* envers leurs filleuls que par une loi de bienſéance, & de charité. C'eſt moins un devoir naturel de fournir les *alimens* à un père tombé dans l'indigence, qu'un crime de les lui refuſer.

ALIMENTAIRE. adj. m. & f. Terme de Pratique. Ce qui eſt deſtiné pour les *alimens. Alimentarius.* Penſion *alimentaire. Penſio alimentaria.* Proviſion *alimentaire.*

On a auſſi donné ce nom à de jeunes garçons, & de jeunes filles, que la libéralité de quelques Empereurs Romains faiſoit élever dans des lieux publics à peu près ſemblables à nos Hôpitaux. Trajan eſt le prémier qui ait fait élever de ces enfans *Alimentaires, Alimentarii.* Hadrien l'imita, Antonin Pie fit de même pour de jeune filles à la ſollicitation de Fauſtine. Nous trouvons ſur des médailles de cette Impératrice PUELLAE FAUSTINIANAE. M. Antonin & Luce Vere firent la même choſe, Alexandre Sévère le fit auſſi en faveur de Mammée, & les filles qu'il fit ainſi élever s'appellerent *Mammeanæ*, Mamméenes. Voyez Capitolin dans M. Antonin Liv. VII. & dans Sévère, & les notes de Saumaiſe.

ALIMENTER. v. act. Nourrir, fournir les choſes néceſſaires à la vie. *Alere, nutrire.* Il faut qu'un bon Magiſtrat donne ordre qu'il y ait toûjours de quoi *alimenter* tous les habitans de ſa ville; de quoi *alimenter* les pauvres. Le mot *alimenter* ne peut paſſer que dans le Barreau. En ſa place on dit *nourrir.*

ALIMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Alitus, nutritus.*

ALIMENTEUX, EUSE. adj. Terme de Médecine. Qui ſert d'aliment, qui nourrit. *Alibilis.* Les Médecins reconnoiſſent pluſieurs remèdes *alimenteux*, & des alimens médicamenteux. Les quatre humeurs ont toutes deux parties; l'une *alimenteuſe*, & l'autre excrémenteuſe. Il y a des chairs qui ont un ſuc, ou un jus fort *alimenteux*, ou nutritif.

ALINER. verb. act. Borel dit que ce mot dans Vigenere veut dire *équiper; aliner* des vaiſſeaux, c'eſt équiper des vaiſſeaux. *Adornare.*

ALIQUANTE. adj. fém. Terme de Géométrie & d'Arithmétique. Une partie *aliquante.* Voyez le mot ſuivant ALIQUOTE.

ALIQUOTE. adj. f. Terme de Géométrie & d'Arithmétique, qui ſe dit des parties qui ſont compriſes pluſieurs fois dans un nombre, ou dans une autre quantité; ou qui meſurent leur tout éxactement, 2 eſt une partie *aliquote* de 8: il y eſt compris quatre fois. 16 eſt un nombre compoſé de quatre parties *aliquotes*, dont chacune eſt 4; ou de deux parties *aliquotes*, dont chacune eſt 8. Les nombres de 7, de 11, de 13, & autres ſemblables, n'ont point de parties *aliquotes*, car ils ne ſe peuvent diviſer en parties égales.

Une partie *aliquante*, eſt celle qui étant priſe pluſieurs fois avec une de ſes parties *aliquotes*, compoſe le tout: 8 eſt une partie *aliquante* de 20, & *aliquote* de 24; car 8 étant pris deux fois avec 4, qui eſt une de ſes parties *aliquotes*, il fait 20; & étant pris trois fois, il fait 24. D'autres la définiſſent plus ſimplement, par une partie qui ne meſure point ſon tout éxactement.

Ces mots viennent d'*aliquotus* & d'*aliquantus.*

ALIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Illidius.* Illidius, que nous appellons communément *Allyre*, ou plûtôt *Alire*, vint au monde vers le commencement du régne de Conſtantin le Grand. BAILL.

ALISÉ, ÉE. adj. On dit auſſi *Alaiſé.* Terme de Blaſon. Voyez *Aleſé.*

En termes de Marine on appelle vents *aliſez*, des vents généraux & réglez qui ont accoûtumé de régner pendant certaine ſaiſon ſur des mers, ou le long de certaines côtes; comme les vents Étéſiens, les Mouſons, &c. *Briſe.* Quelques-uns dérivent ce mot de *venti electi*, *vents choiſis*, bons vents, comme qui diroit *éliſez*, parce qu'étant toûjours les mêmes, on peut compter ſur eux, & que ſans eux les longues navigations ſeroient impoſſibles. D'autres le dérivent de *liſière*, comme qui diroit, qui viennent des côtes ou liſières des terres.

ALISE, ou **ALIZE.** ſ. f. *Alexia.* Bourg de France dans l'Auxois, qui eſt à la place où étoit autrefois *Alexie*, *Alexia*, ville forte & célébre dans les Commentaires de Céſar. C'eſt de ce nom que s'eſt formé celui d'*Aliſe.* Jean Picard dans ſa Celtopédie Liv. III. p. 127. prétend après Diodore de Sicile Liv. VI. que ce nom eſt originairement Grec, qu'il fut donné à cette ville par l'Hercule Celtique, qui après ſa victoire ſur les Leſtrygons, qui avoient conſenti à la mort d'Oſiris ſon père, & la défaite de Geryon, ſe retira dans les Gaules, délivra les Héduens des tyrans qui les opprimoient, & nomma ce lieu Alexie, comme il étoit nommé lui même, Ἀλεξίκακος, du verbe ἀλέξω, *Je chaſſe, Je porte du ſecours.*

ALISE. ſ. f. Fruit de l'aliſier. *Aliſaria Bacca.*

ALISIER. ſ. m. *Cratægus* ſ. m. *Cratægus Apii folio laciniato. Inſt. R. herb.* 633. Arbre qui vient dans les bois, & qui s'éleve aſſez haut. L'écorce de ſon tronc & de ſes branches eſt liſſée; ſon bois

bois eſt aſſez dur ; ſes feuilles reſſemblent à celles de l'Aubepin, mais elles ſont beaucoup plus larges, d'un verd plus pâle, & les découpures en ſont moins profondes, leurs bords ſont dentelez & découpez, comme dans les feuilles de la vigne. Ses feuilles ſont blanches, compoſées chacune de cinq pétales diſpoſées en roſe ; ces fleurs ſont ramaſſées en un bouquet qui naît à l'extrémité des branches. Le calice qui ſoutient la fleur devient un fruit de la figure de celui de l'Aubepin, d'un rouge brun, fort âpre au goût, à moins qu'il ne ſoit mol. Il contient des ſemences renfermées dans des loges qui occupent le milieu du fruit. L'*Aliſias* ne donne des fruits mûrs qu'en automne. On le diſtingue du ſorbier par ſes feuilles ; car il eſt eſſentiel au ſorbier d'avoir ſes feuilles ailées ; c'eſt à dire, compoſées de pluſieurs petites feuilles rangées ſur une même côte. On le diſtingue du poirier par ſes feuilles dentelées & découpées, & par ſes fruits. Daléchamp parle d'un eſpéce d'*Aliſias* connu ſous ce nom en Bourgogne, & qu'on nomme *Cratægus folio ſubrotundo ſerrato &c.* Voyez Cirier. Le fruit d'*Aliſier* eſt aſtringent, & ſe peut employer au défaut de celui du ſorbier.

ALISMA. ſ. m. Terme de Botanique. *Aliſma.* On donne ce nom à pluſieurs ſortes de plantes. Il y a l'*Aliſma* de Matthiole, qu'on appelle auſſi Plantain de montagne, & qui eſt une eſpéce de Donoric. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du Plantain ; mais plus étroites, & moins nerveuſes. Elles ſortent proche de la racine, & ſont recourbées contre terre. Sa tige eſt menuë, & de la hauteur d'une coudée. Sa partie ſupérieure ſe diviſe en pluſieurs branches, qui portent des calices velus, d'où ſortent des fleurs ſemblables, & qui ſont de couleur jaune. Ses racines ſont menuës, comme celles de l'éllébore noir ; âcres, odorantes, & un peu graſſes. On les employe pour les dyſenteries, & les tranchées.

Alisma, ſe dit auſſi d'une eſpéce d'élléborine, qu'on appelle *Aliſma* à grape. *Aliſma racemoſum.* Elle eſt de la hauteur d'environ douze pouces & demi. Sa tige eſt pleine de nœuds, d'où ſortent ſes feuilles, qui reſſemblent à celles du grand Plantain, & qui ont un pouce & demi de largeur. Ses fleurs ſont en grape, & de couleur rouge.

Alisma, ſe dit encore d'une plante qu'on appelle double feüille. *Ophris bifolia.* Voyez Double-feüille.

ALISON. ſ. f. Nom de femme, terme populaire qu'on dit à une femme de baſſe condition & en riant. Voyez cette Dame *Aliſon*, à qui en veut-elle ? On ne le dit jamais ſeul, & on y joint toûjours *Dame*. C'eſt peutêtre un diminutif d'Alix dont aura fait *Aliſon*, comme Loüiſon de Loüiſe.

ALITER. v. act. & n. Garder le lit faute de ſanté. *Affigi lecto ob ægritudinem.* Cette bleſſure l'a *alité* pendant trois mois. Il a long-tems traîné dans la chambre, & enfin il s'eſt *alité*. Il faut qu'il ſoit bien malade, puiſqu'il eſt *alité*.

Alité, ée. part. paſſ. & adj. *In lecto jacens, detentus.*

ALIX. ſ. f. Nom propre de femme. Voyez Adelaïs.

ALK.

ALKAEST. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt le diſſolvant univerſel de Van-Helmont & de Paracelſe, avec lequel ils ſe vantoient de diſſoudre & de réduire tous les corps en leurs prémiers principes, & de tirer la ſubſtance ſulphureuſe de tous les mixtes.

ALKALI. ſ. m. Terme de Chymie & de Phyſique. *Sal erutus, elicitus.* Ce nom a été donné prémiérement par les Arabes au ſel qu'on tire des cendres d'une plante, qu'ils appellent *Kali*, & les François *Soude* : & parce que ce ſel fermente avec une liqueur acide, on a depuis donné ce même nom à tous les ſels lixivieux des plantes ; c'eſt-à-dire, qu'on tire par la lotion de leurs cendres, & qu'on appelle fixes. On l'a auſſi donné à tous les ſels volatiles, & à toutes les matiéres terreſtres, qui fermentent avec les acides. Tachénius, Swalve, & quelques autres Chymiſtes, ont prétendu que le ſel *Alkali*, & l'acide, étoient les ſeuls principes de toutes choſes, & ils ont voulu expliquer par leur moyen tout ce qu'il y a de plus difficile dans la nature ; mais ce qu'ils ont avancé a paru ſi défectueux, & ſi abſurde, qu'ils ont trouvé peu de ſectateurs. On peut cependant s'en ſervir, pour expliquer quelques phénomènes particuliers.

ALKALISER. v. act. Tirer le ſel de tous les végetaux & minéraux après leur calcination par le moyen de la léſcive ; c'eſt-à-dire, en verſant deſſus de l'eau pluſieurs fois qui s'impreigne de leur ſel. *Sales eruere, elicere.*

Alkalisé, ée. part. paſſ. & adj.

ALKEKENGE. *Alkekingi.* ſ. maſc. Plante qu'on appelle autrement en François Coqueret, & qui eſt fort ſemblable à la morelle, ou *ſolanum*. Elle n'en differe que par une veſſie membraneuſe, dans laquelle ſon fruit eſt enfermé ; d'où vient qu'on a donné le nom de *Solanum* à l'*Alkekingi* : mais on y a ajouté l'épithète, *veſicaire*, pour le diſtinguer du vrai *ſolanum*. On l'appelle auſſi *Halicacabum*. Il y en a diverſes eſpéces. Celle qu'on nomme *Alkekingi* vulgaire, a ſa tige grêle, ronde, rougeâtre, & la hauteur d'une coudée, & pleine de nœuds. Sa racine eſt auſſi noüeuſe & rampe ſur terre. Ses feuilles ſont attachées à de longues queuës ; elles reſſemblent à celles de la morelle ; mais elles ſont plus grandes, & d'un verd obſcur. Ses fleurs ſont grandes, blanches, & n'ont qu'une feuille qui a cinq découpûres. Son fruit eſt rouge, de la groſſeur & de la figure d'une petite ceriſe, les enfans l'appellent ceriſe d'hiver ; il eſt enfermé dans une veſſie large, pentagone, & qui devient rouge quand elle eſt meure. Sa ſemence eſt petite, blanche & aplatie. Ce fruit eſt propre pour faire uriner, & pour vuider les reins, & la veſſie, des impuretez qui y peuvent être contenuës. Voyez Coqueret.

ALKERMES. ſ. m. Terme de Médecine, qui vient de l'Arabe. C'eſt une confection faite avec le ſuc exprimé de grains de kermes, d'où elle a tiré ſon nom, le ſuc de pommes, la ſoye cruë, les perles, le ſantal citrin, la canelle, l'ambre gris, le muſc, l'azur, les feüilles d'or. C'eſt un des meilleurs cordiaux qu'on ait en Médecine. On en prépare une très-grande quantité à Montpellier, qu'on envoye dans toute l'Europe.

ALKOOL. ſ. m. Terme de Chymie qui eſt Arabe. Il ſignifie deux choſes bien différentes. 1°. Une poudre très-ſubtile, & preſque impalpable. 2°. Un eſprit de vin très-rectifié par des diſtillations réïterées, de ſorte qu'y ayant mis le feu, il ſe conſume entiérement, & ne laiſſe point du tout de phlégme. L'*Alkool* de vin eſt l'eſprit le plus ſubtil ainſi rectifié. Harr.

ALKOOLISER. v. act. Subtiliſer ; réduire un corps en une poudre très-ſubtile, & preſqu'impalpable, & purifier les eſprits ; & les eſſences des impuretez & du phlégme qu'ils pourroient avoir. M. Harris écrit *Alcohol* & *Alcokolıſe*. Je ne vois pas pourquoi ajouter une *h* ; car ce mot vient de l'Arabe קלל, qui ſignifie diminuer, devenir menu, ſe ſubtiliſer, & à la troiſiéme conjugaiſon קאל, *Kaal*, diminuer, rendre ſubtil, ſubtiliſer, & ce mot vient originairement de l'Hebreu קלל, qui ſignifie, être ou devenir léger. Or cette étymologie ne demande point d'*h* ; mais parcequ'en Anglois ces deux *oo* de ſuite ſe prononceroient comme nôtre *ou*, on les ſépare en ajoutant un *h*, pour en faire deux ſyllabes.

ALL.

ALLAH, pour Alelah. C'eſt le nom de Dieu chez les Arabes, & chez tous ceux qui font profeſſion du Mahométiſme, quelque langue qu'ils parlent. Ce nom eſt le même en Arabe que אלה, *Eloah*, ſingulier de אלהים, *Elohim*, en Hébreu, & répond à ces mots, & à celui d'*Adonai* chez les Hébreux, & même à celui que l'on appelle *Tetragrammaton*, ou de quatre lettres, qui marque plus particuliérement l'eſſence divine. D'Herbel. Les Mahométans répétent d'ordinaire ce mot pluſieurs fois dans leurs invocations à Dieu. Les Turcs pour toute reſſource prononçoient d'une voix baſſe & ſuppliante, le mot *Allah Allah.* S. Evr. Quoique les Turcs ſe ſervent de ce mot, il ne faut pas dire avec quelques Dictionnaires que ce nom eſt Turc. Il eſt Arabe, mais les Turcs l'ont pris de l'Arabe, ou de l'Alcoran, comme beaucoup d'autres. Il eſt même originairement Hébreu, & vient du verbe אלה, *alah*, qui ſignifie, *honorer*, *adorer*, & qui eſt encore en uſage en ce ſens chez les Arabes. Ainſi *Eloah*, comme on dit en Hébreu, ou *Allah*, comme prononcent les Arabes, ſignifie par excellence l'Être digne de culte ; l'Être adorable.

ALLANT, ante. adj. & ſubſt. Qui va & qui vient. Cette hôtellerie eſt ouverte à tous *allans* & venans. *Iens*, *vadens*. On dit proverbialement, C'eſt un *allant*, pour dire, c'eſt un homme alerte, qui ne laiſſe pas perdre ſes affaires par pareſſe, & faute d'aller ; ou qui s'intrigue partout. *Ardelio.* Il y a auſſi une eſpéce de chiens qu'on appelle *Allans*, ou *Gentils.* Voyez Chien, ou Alan.

ALLANTOÏDE. ſ. f. Terme de Médecine, qui ſe dit d'une troiſiéme taye, ou membrane, qui enveloppe une partie du fœtus, comme une ceinture, ou écharpe, depuis le cartilage Xiphoïde juſqu'au deſſous des flancs ſeulement ; mais elle ne ſe trouve point au fœtus humain. On l'appelle ainſi, parce qu'elle reſſemble à une andoüille. Drelincourt, célébre Profeſſeur à Leyde, dans une Diſſertation qu'il a faite ſur cette membrane, ſoutient que l'*Allantoïde* ne ſe trouve que dans les animaux qui ruminent, & que c'eſt une membrane étenduë d'une trompe à l'autre, par le fond de l'utérus entre le chorium & l'amnios. Il y a dans les Tranſactions Philoſophiques N. 271. une Diſſertation de Mr Hale ſur l'*Allantoïde*.

ALLARD. ſ. m. Nom d'homme. *Adelardus.* Adelard, vulgairement S. *Allard*, naquit dans les Païs-Bas dépendans du Royaume d'Auſtraſie, l'an 753. & fut élevé à la Cour de France près du Roi Pepin ſon oncle. Baill. De tous ceux qui ont porté le

nom d'Adelard, il n'y a que ce Saint qu'il faut appeller *Allard*. Ce n'eſt que pour lui que l'uſage a fait ce changement. C'eſt de là que vient le nom d'*Allard*, que portent en France pluſieurs Familles parmi le peuple. Mʳ Chaſtelain écrit *Aſtard*, & dit dans ſes Notes ſur le Martyrol. 2. Janv. S. Adelard eſt nommé S. *Aſtard* aux anciennes vitres du Cloître de Corbie; & on l'appelle encore ainſi à Huiſe près d'Oudenarde, où ceux du païs aſſurent qu'il eſt né. S. *Aſtard* a laiſſé un Traité de la Lune Paſchale. Il mourut en 826.

ALLÉCHEMENT. ſ. m. Ce mot, qui eſt un peu vieux, ſignifie, Amorce, attraits, appât. *Illecebra*. Il ne ſe dit qu'au figuré. Il faut fuir les vanitez mondaines, qui ſont les *allêchemens* du peché. Réſiſter aux *allêchemens* de la volupté. ABLANC. Les *allêchemens* des voluptez n'ont pas été ſi grands, tandis que nôtre empire ne s'eſt pas étendu au delà de l'Italie. ABLANC.

ALLÉCHER. v. act. Inviter, attraire par quelque appât. *Allicere, Illicere, pellicere*. On allêche des ſouris avec du lard, ou des noix, pour les faire tomber dans la ratière. Il eſt plus en uſage au figuré; mais comme il vieillit fort, on ne le peut gueres employer que dans le ſtile plaiſant. La douceur des plaiſirs *allêche* les hommes à la volupté.

ALLÉCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Illectus, allectus*. Ce mot eſt vieux, & on ne l'employe plus que dans le Comique.

Maître Corbeau ſur un arbre perché
Tenoit en ſon bec un fromage:
Maître Renard par l'odeur allêché,
Lui tint à peu près ce langage. LA FONT.

ALLÉE. ſ. f. Courſe, voyage. *Itus, Itio*. On employe ſouvent tout ſon tems en *allées* & en venuës.

ALLÉE, ſignifie auſſi un paſſage, ou un corridor, dans des bâtimens, par où on va d'un lieu à un autre, & qui en fait la communication. *Xyſtum*.

ALLÉE, ſoit dans un jardin, ſoit ailleurs, eſt un chemin droit, & parallele, bordé d'arbres, ou d'arbriſſeaux, & généralement tout lieu qui n'eſt point planté, ni labouré, ou bêché, mais battu, & qui a été laiſſé pour ſe promener, pour aller d'un endroit à un autre. *Ambulacrum, ambulatio*. Une *allée* eſt ordinairement ce qui partage les quarrez d'un jardin, ou les autres parties convenables aux jardins. LIG. Par le mot d'*allée* je n'entends que la place employée pour la promenade, & rien autre choſe, comme font quelques-uns, qui appellent *allée* tout ce qu'il y a de place depuis le mur juſqu'aux buiſſons du contr'eſpalier, ou ce qu'il y a de diſtance d'un buiſſon à l'autre dans le partage des carrez. Cette place d'*allée* ne doit jamais être moins large que de cinq à ſix pieds, quelque petit que ſoit le jardin, & n'en doit guere excéder dix-huit ou vingt, quelque grand potager que ce puiſſe être. LA QUINT. Ce qui fait la différence d'une *allée* d'avec un ſentier, c'eſt que dans l'*allée* il faut au moins ſe pouvoir promener deux perſonnes de front, & ainſi elle ne peut guere avoir moins de cinq ou ſix pieds de large. ID. On appelle *contre-allée*, les deux petites *allées* qui ſont à côté de la plus grande. *Ambulatiuncula majorem juxtà poſita*. Dans un jardin une *allée* eſt une eſpéce de chemin ferme, ſablé pour l'ordinaire, avec une bordure qui ſépare les quarrez les uns des autres. Mʳ Thevenot dit dans ſon voyage de l'Indouſtan, qu'il y a dans la Province de Delhy une *allée* de 150 lieuës de long.

ALLÉE *de front*; celle qui va droit en face du bâtiment. *Ambulacrum adverſum*.

ALLÉE *de traverſe*, celle qui coupe une *allée* de front à angles droits. *Tranſverſum*.

ALLÉE *diagonale*, celle qui coupe un quarré de bois, ou de parterre, d'angle à angle. *Diagonalium*.

ALLÉE *biaiſe*, celle qui par ſujettion, ou d'un point de vuë, ou d'un terrein, n'eſt parallele ni à l'*allée* de front, ni à celle de traverſe. *Obliquum*.

ALLÉE *rampante*, celle qui a une pente ſenſible. *Declive*.

ALLÉE *en zic-zac*, celle qui étant trop rampante, & ſujette aux ravines, eſt traverſée d'eſpace en eſpace, par des plate-bandes de gazon, en manière de chevrons briſez, pour en retenir le ſable. *Serratum*. On appelle auſſi *allée en zic-zac*, celle qui dans un boſquet, ou un labyrinthe, eſt formée par divers retours d'angles pour la rendre plus ſolitaire, & en cacher l'iſſuë. *Labyrintheum*.

ALLÉE *en perſpective*, celle qui eſt plus large à ſon entrée qu'à l'iſſuë, pour lui donner plus d'apparence de longueur. *Opticum*.

ALLÉE *couverte*, celle qui eſt bordée de grands arbres, comme tilleuls, ou ormes, qui par l'entrelaſſement de leurs branches donnent du couvert, & de la fraîcheur: ou une *allée* qui eſt faite d'un berceau de treillage. *Opertum*.

ALLÉE *labourée, & herſée*, celle qui eſt repaſſée avec la herſe, & où les carroſſes peuvent rouler. *Occatum*.

ALLÉE *ſablée*, celle où il y a du ſable ſur la terre battuë. *Sabulo ſubſtratum*. On ratiſſe les *allées* de ſable pour les tenir propres.

ALLÉE *de gazon*, c'eſt une *allée* où l'herbe croît, & qu'on a ſoin de tems en tems de faucher, pour rendre le tapis plus uni & plus agréable aux yeux. LIGER. On l'appelle auſſi Boulingrin.

ALLÉE *bien tirée*, celle que le Jardinier a nettoyée de méchantes herbes avec la charruë, & qu'il a enſuite repaſſée avec le râteau, pour unir, & approprier la ſuperficie. *Raſtello complanatum*. On l'appelle auſſi, *Allée bien repaſſée*, ou *bien retirée*. LA QUINT. Cela ſe fait à la herſe, le rateau, & quelquefois le rabot. ID.

ALLÉE *de compartiment*, un large ſentier qui ſépare les carreaux d'un parterre. *Areolis diſtinctum*.

ALLÉE *d'eau*, chemin bordé de jets, ou boüillons d'eau ſur deux lignes paralleles. *Salientibus aquis prætextum*.

ALLÉGATION. ſ. f. Citation d'une loi, d'une autorité, d'un paſſage. *Prolatio*. La plûpart des *allégations* des Hérétiques ſont fauſſes. Au tems de Paſquier c'étoit la coutume de remplir ſes diſcours d'*allégations* d'Auteurs Grecs & Latins, & comme il parle dans une de ſes lettres, de rapiécer, ou pour mieux dire, rapetaſſer l'éloquence de divers paſſages. Cette nouvelle forme de plaider, ſi je ne m'abuſe, eſt venuë, dit-il, d'une opinion que nous eûmes de contenter feu Mʳ le Premier Préſident de Thou, devant lequel ayant à plaider, & voyant ſon ſçavoir être diſpoſé à de telles *allégations*, nous voulûmes nous accommoder à l'oreille de celui qui avoit à nous écouter. Paſquier, qui avoit bien du bon goût, blâme fort cette manière de plaider, & il ajoute: Or puiſqu'il a plu à Dieu l'appeller à ſoi (Mʳ De Thou) je déſire auſſi qu'avec lui ſoit enſevelie cette nouvelle manière d'éloquence, en laquelle pendant que nous nous amuſons à alléguer les Anciens, nous ne faiſons rien d'ancien. Les Grecs, ni les Romains, dit-il encore, lorſqu'ils furent en vogue de bien dire, n'en uſerent de cette façon; ni ceux même qui vinrent ſur le déclin de leur éloquence, entre les Latins, comme nous voyons par leurs Panégyricz. Je n'ai jamais vû de Prêcheur mieux fourni d'*allégations* que toi. NAUDÉ, *dans le Maſcurat*.

ALLÉGATION, ſe dit auſſi de la ſimple propoſition d'une choſe qu'on met en avant. Il y a lieu d'admettre la preuve de l'*allégation* de cet alibi.

ALLÉGE. ſ. f. Bateau de ſuite ou de convoi qu'on attache vuide à la queuë d'un grand, pour l'alléger & prendre une partie de ſa charge, en cas qu'il periclitât. *Cymba, Actuariolum, ſcapha*. Les coches de Sens, de Joigny, d'Auxerre, ne partent point, qu'il n'y ait une ou deux *alléges* attachées à la queuë.

On le dit auſſi ſur mer des bâtimens deſtinez à porter les marchandiſes des vaiſſeaux qui tirent trop d'eau. Les *alléges* ſervent auſſi au déleſtage. Le maître ne peut pas faire ſaiſir pour ſon fret les marchandiſes, tant qu'elles ſont dans ſon bord, mais il le peut faire quand elles ſont dans les *alléges*. En quelques lieux on les appelle *ſouléges*. Du Cange les appelle en Latin *levia* & *levamentum*.

ALLÉGE, en termes de Maçonnerie, eſt ce petit mur qui ſert d'appui dans les croiſées, & qui eſt moins épais que les pieds droits, & que le reſte du mur. *Fulmentum*.

ALLÉGEANCE. ſ. f. Soulagement d'un mal. *Levamen, levatio*. Cette veuve cherche de l'*allégeance* à ſa douleur dans la retraite, dans les conſolations ſpirituelles. Corneille s'eſt ſervi de ce terme; mais on ne s'en peut plus ſervir aujourd'hui: il a trop vieilli.

ALLÉGEANCE. Serment d'*allégeance*, eſt un ſerment que les Anglois prêtent au Roi en qualité de Roi & de Seigneur temporel, pour le diſtinguer d'un autre ſerment qu'ils lui prêtent en qualité de Primat, & qu'ils appellent le ſerment de Primatie. En ce ſens le mot d'*allégeance* vient de ces mots Latins *ad legem*.

ALLÉGEMENT. ſ. m. Il ſignifie la même choſe, mais ſon uſage eſt plus ordinaire & plus étendu. Les remédes donnent de l'*allégement* aux maladies: s'ils ne guériſſent la goute, au moins ils y donnent quelque *allégement*. Les réflexions éternelles donnent de l'*allégement* à l'eſprit, quand il eſt fort affligé. Ce mot eſt auſſi un peu vieux.

ALLÉGER. v. act. Rendre moins peſant, moins chargé, moins douloureux. *Levare, allevare*. Les Marchands dans la tempête jettent une partie de leurs marchandiſes dans la mer pour *alléger* le vaiſſeau. Je me ſens tout *allégé* d'avoir quitté mon manteau. Un lavement *allége* beaucoup ceux qui ſont tourmentez de la colique.

ALLÉGER, ſe dit en termes de Marine, pour dire, Aider à quelque mouvement qui ſert à faire ſoulever, ou pouſſer en avant quelque choſe, ou pour faire parer quelque manœuvre. Ainſi on dit, *Alléger* la tournevire, quand on ſoulève une corde près du cabeſtan qui aide avec le cable à lever l'ancre: *Alléger* le cable, quand on y attache pluſieurs morceaux de bois qui le font flotter ſur l'eau, & empêchent qu'il ne s'arrête ſur les rochers. *Alléger*
les

les carguefonds, ou les carguebouline, c'eſt les mettre en état de ſe pouvoir ſervir de ces manœuvres. *Allèger* un vaiſſeau, c'eſt lui ôter une partie de ſa charge, afin de le mettre à flot, & de le rendre plus léger à la voile.

ALLÉGER, ſe dit figurément en morale du ſoulagement des chagrins, des afflictions d'eſprit. Il eſt allé philoſopher à la campagne pour *alléger* ſes ennuis. Malherbe a dit élégamment :

C'eſt bien, je le confeſſe, une juſte coutume,
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux vuidant ſon amertume,
Cherche d'être allégé.

Des Auteurs plus modernes que Malherbe s'en ſont ſervis auſſi ; mais cela n'a pû le remettre dans le bel uſage. Il faut dire en ſa place, *ſoulager*.

ALLÉGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Levatus, alleviatus.*

ALLÉGERIR. v. act. Terme de Manége. C'eſt rendre le cheval plus léger du devant que du derrière ; faire qu'en trottant il ſoit prêt de galoper, & qu'il ne ſoit point peſant d'épaules.

ALLÉGORIE. ſ. f. Figure de Rhétorique, qui eſt une métaphore continuée, quand on ſe ſert d'un diſcours qui eſt propre à une choſe pour en faire entendre une autre. *Allegoria.* L'*allégorie*, pour être belle, doit être ingénieuſement continuée. S. EVR. Il y a dans les Pères de l'Egliſe des *allégories* bien froides, & qui ne ſont fondées que ſur quelque étymologie grammaticale, ou ſur des jeux de mots auxquels ils font alluſion. M. SIMON. Le Vieux Teſtament eſt une perpétuelle *allégorie* des myſtères contenus dans le Nouveau. Philon Juif a fait trois livres des *allégories* ſur l'ouvrage des ſix jours. L'uſage des *allégories* ne s'eſt introduit que fort tard parmi les Payens ; c'eſt-à-dire, lorſque les Philoſophes voulurent rendre raiſon des fables, & des anciennes Hiſtoires des Dieux. Il fallut faire accroire à ceux qui étoient choquez de ces abſurditez, que les Poëtes avoient penſé toute autre choſe que ce qu'ils avoient dit ; & de-là vient le mot d'*allégorie*. Car un diſcours qui à le prendre dans ſon ſens propre, ἀλλὰ ἀγορεύει, ſignifie toute autre choſe que ce que l'on veut dire, eſt ce qu'on appelle proprement une *allégorie*. Ainſi parmi les Grecs on tourna l'Hiſtoire en *allégorie*, de peur que l'on ne crût que les Dieux de la Gréce avoient été des hommes aſſez corrompus. Les Juifs trouvèrent cette méthode d'expliquer la Religion admirable, & s'en ſervirent pour interpréter les livres ſacrez d'une manière plus conforme au goût des payens. Clement d'Aléxandrie donna beaucoup dans les *allégories*. Origène qui avoit l'imagination vive, & féconde, eſt tout plein d'*allégories*. Il appelloit corporels ceux qui s'attachoient trop à la lettre, & qui ne s'appliquoient pas à découvrir le ſens myſtique caché ſous chaque mot & ſous chaque ſyllabe. M. SIMON.

ALLÉGORIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'Allégorie. *Allegoriis refertus, conſtans.* L'Écriture a ſon ſens littéral, & ſon ſens *allégorique*. Le ſens *allégorique* ne fait point une preuve : c'eſt ſeulement une application arbitraire. S. EVR. Il y a une Nouvelle *Allégorique* des troubles arrivez dans le Royaume de l'Éloquence.

ALLÉGORIQUEMENT. adv. D'une manière allégorique. *Per allegoriam.* On ne doit pas prendre ce paſſage à la lettre, il s'entend *allégoriquement*.

ALLÉGORISER. v. act. Parler par allégorie. *Uti allegoriis.* Les Levantins ſe plaiſent à *allégoriſer*. Par exemple, le Gouverneur de Schiras fait ajoûter à tous ſes titres, *Fleur de courtoiſie, Muſcade de conſolation, & Roſe de plaiſir.*

ALLÉGORISTE. ſ. m. Auteur qui explique les choſes par allégorie. *Qui allegorias adhibet.* Les anciens Interprétes de l'Écriture ont été preſque tous des *Allégoriſtes*. S. Auguſtin, S. Grégoire, Theophylacte, Origène, Denis le Chartreux, ont expliqué la Bible en *Allégoriſtes*, dans des ſens allégoriques.

Ces mots viennent du Grec ἀλληγορέω, *muto, je change.*

ALLÉGUER. v. act. Citer une loi, une autorité, un éxemple. *Laudare, citare, proferre.* Les Avocats doivent rapporter les propres termes des loix qu'ils *allèguent*. Pluſieurs Orateurs *allèguent* des paſſages, & des autoritez qu'ils forgent eux-mêmes.

ALLÉGUER, ſignifie auſſi, Mettre en avant. *Cauſari, allegare.* Celui qui a tort, a toûjours quelque prétexte, quelque vaine excuſe à *alléguer*. *Alléguez*-vous cela de vôtre chef, ou ſi vous avez pouvoir de l'*alléguer*, de le propoſer ? Ne m'*alléguez* point pour auteur ; c'eſt-à-dire, Ne me citez point. C'eſt à celui qui *allègue* un alibi, de le prouver. En Droit on ne croit point à celui qui *allègue* ſa propre turpitude.

ALLÉGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Allegatus, laudatus, prolatus.* Un Juge doit prononcer ſelon que les choſes ſont prouvées & *alléguées*.

ALLÉGUÉ, ſe prend quelquefois pour prétendu, ſuppoſé, ſans être aſſez prouvé. La grace prouvée décideroit tout ; qui en peut douter ? La grace *alléguée* ne décide rien ; qui en peut douter encore ? PELISS.

ALLELUYA. ſ. m. Petite plante, dont les racines ſont longues, menuës, fibreuſes, comme écailleuſes dans quelques endroits, & d'un blanc tirant ſur le rouge. Elles donnent des feuilles portées ſur des pédicules grêles. Chaque pédicule ſoutient trois feuillés à ſon ſommet, comme le trefle, taillées en cœur. D'entre ces feuilles qui ſont d'un verd tirant ſur le jaune lorſqu'elles paſſent, s'élèvent quelques pédicules, qui pour l'ordinaire ne ſoutiennent qu'une ſeule fleur en forme de cloche, découpée en cinq parties juſque vers ſon centre. Le piſtile qui ſort du fond du calice, s'emboëte avec la fleur, & devient enſuite un fruit membraneux, ſemblable en quelque manière à une lanterne, & diviſé le plus ſouvent en cinq loges, qui s'ouvrent chacune en dehors par une fente étenduë de la baſe du fruit juſqu'à ſa pointe. Chaque loge contient quelques ſemences enveloppées d'une coëffe qui par ſa contraction pouſſe ordinairement la graine aſſez loin du fruit. Il y a pluſieurs eſpéces d'*Alleluya*, les plus communes en France, & celles auxquelles cette deſcription convient, ont leurs fleurs, ou blanches, ou jaunes, ou purpurines. Elles ont un goût aigrelet dans preſque toutes leurs parties. Elles ſont bonnes dans les fiévres malignes. Francus Médecin Allemand a ramaſſé dans un traité toutes les vertus de cette plante : les autres eſpéces qui ſont étrangères diffèrent de celles-ci, parcequ'elles ſont, ou branchuës, ou parcequ'elles ont de fort groſſes racines. On l'appelle autrement, Pain de Cocu, & en Latin, *Trifolium acetoſum, oxys, oxytriphillum, acetoſella, & lujula.* Selon Dodonée on l'appelle *alleluya*, parce qu'elle fleurit dans le tems qu'on chante *alleluya* dans les Égliſes : & ſelon Scaliger il vient de l'Italien *Juliola* par corruption.

ALLELUYA, eſt un mot de réjoüiſſance, que l'Égliſe chante au tems de Pâques à la fin des traits ou verſets. C'eſt S. Jérôme qui l'avoit introduit dans l'Égliſe du tems du Pape Damaſe. Sozomene ſe trompe quand il dit qu'il ne ſe chantoit qu'une fois l'année, & S. Jérôme au contraire témoigne qu'on le diſoit même dans l'enterrement des morts. GOD. Il ſemble néanmoins que dans l'Égliſe Romaine, on ne le diſoit plus hors le tems de Pâques avant S. Grégoire le Grand ; mais qu'on le diſoit dans l'Égliſe Grecque. Car ce S. Pape ayant ordonné qu'on le dît pendant tout le cours de l'année, & quelques gens l'ayant trouvé mauvais, parce qu'il introduiſoit, diſoient-ils, à Rome les coutumes de l'Egliſe de Conſtantinople ; il répondit qu'il n'avoit eu égard en cela à la coûtume d'aucune Égliſe, que ç'avoit été l'ancien uſage de Rome, & que ſous le Pape Damaſe cette coutume avoit été apportée de Jéruſalem. Ainſi S. Grégoire ne fit que la rétablir. Les Grecs diſent encore aujourd'hui ſouvent l'*Alleluya* durant le Carême, & même dans les cérémonies funébres. GOAR. S. Jérôme dans la vie de Sainte Paule & dans ſon épitre 23e à Marcelle, fait entendre qu'on appelloit & qu'on aſſembloit les Réligieuſes pour l'office, ou la priére, au chant d'*Alleluya*, au lieu de cloches. Dans la Liturgie Ambroiſienne, *Alleluya* ſignifie ce que nous appellons le Graduel.

Ce mot eſt Hébreu, ou plutôt ce ſont deux mots Hébreux, dont l'un eſt הללו, *hallelu*, & l'autre יה, *Ja*, nom abregé du nom propre de Dieu יהוה, *Jehova*. L'un ſignifie *Laudate*, Loüez, & l'autre, ſelon l'interprétation commune, *Dominum*, le Seigneur. *Loüez le Seigneur.* Ç'a été auſſi autrefois un cri militaire, comme on voit dans Ado Viennenſis.

ALLEMAGNE. ſ. f. *Alemannia, Germania.* Grand païs d'Europe qui a titre d'Empire. Au lieu d'*Alemannia*, les médailles de Criſpus & de Conſtantin le Jeune, tous deux fils de Conſtantin le Grand, diſent *Alamannia*. L'*Allemagne* autrefois avoit pour bornes au Septentrion la mer Baltique & la mer Germanique, au Midi le Danube, à l'Occident le Rhin, & à l'Orient la Viſtule. Elle avoit encore ces bornes du tems de Charlemagne. Aujourd'hui & depuis pluſieurs ſiécles on y comprend encore au Midi tout ce qui s'étend depuis le Danube juſqu'à la Suiſſe, à l'Italie, & à la Dalmatie. Elle a à l'Orient la Hongrie, la Pologne & la Pruſſe. Au Nord la mer Baltique & le Dannemark, & une petite partie de l'Océan, & à l'Occident l'Alſace & les Païs-Bas. La haute *Allemagne* eſt la partie qui eſt au Midi, & dont la Franconie, la Bohême, & la Moravie, ſont le Nord. La Baſſe *Allemagne* eſt tout ce qui eſt compris entre ces trois Provinces, & la mer Baltique, le Dannemark & l'Océan. L'*Allemagne* s'appella d'abord Teutonie, enſuite Germanie, & enfin *Allemagne*. Trebellius Pollion, qui vivoit ſous Conſtantius Chlorus, eſt le premier que je ſçache qui ſe ſoit ſervi du mot *Alemannia*. On le trouve enſuite dans Claudien, *de Laud. Stilic. Liv.* 1. Mais celui d'*Allemannius* ſe trouve dans Spartien, & il paroit qu'il étoit plus ancien, & que dès le tems d'Antonin Caracalla il étoit en uſage ; puiſque Spartien dit dans la vie de cet Empereur qu'il prit le titre d'*Alemannique, Alemannicus*, parce qu'il avoit vaincu la nation des

des *Alemans*. C'eſt de ce peuple que l'*Allemagne* a pris ſon nom. L'*Allemagne* eſt entre le 44ᵉ & le 45ᵉ degré de lat. & entre le 27ᵉ & le 41ᵉ de longit. MATY.

ALLEMAGNE Françoiſe. *Germania Francica*. Quelques Auteurs appellent ainſi les terres d'Allemagne qui ont été cedées à la France par la paix de Munſter, ou depuis, comme la haute & la baſſe Alſace, & le Sundgow.

La Mer d'*Allemagne*. *Mare Germanicum*. *Germanicus Oceanus*. C'eſt le nom que l'on donne à la partie de l'Océan Septentrional qui eſt renfermée entre la Grande Bretagne au couchant, les Païs-Bas au levant, avec un bout de l'*Allemagne* & la Jutie, & qui s'étend depuis le pas de Calais juſques aux côtes méridionales de Norwege.

ALLEMAGNE, ſe dit quelquefois en François pour l'Empire d'*Allemagne*, les Princes d'*Allemagne*, le Corps Germanique. L'*Allemagne* eſt une République dont l'Empereur eſt le Chef, & dont les membres ſont les trois Colléges de l'Empire. Le Collége des Electeurs, le Collége des Princes, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, & le Collége des Villes Impériales. La Souveraineté de l'*Allemagne* ne réſide point dans l'Empereur, mais dans les Etats ou Aſſemblées generales d'*Allemagne*, ou de l'Empire, qu'on nomme Diètes, ou journées Impériales. Dans la vie de Charlemagne compoſée par Eginard il eſt dit que le Lech ſeparoit la Bavière des Alemands. Walafridus Strabo, qui écrivoit ſous Loüis le Débonnaire, dit dans la Préface de la vie de S. Galle, qu'il a trouvé que l'Auteur de la vie de ce Saint appelle ſouvent l'*Allemagne Altimannian*, Hautemannie. Il ajoute qu'il n'a trouvé ce nom nulle part ailleurs, qu'il croit qu'il a été forgé par les modernes à cauſe de ſa ſituation élevée, parce qu'une partie de l'*Allemagne* eſt entre les Alpes Pennines & le rivage méridional du Danube.

ALLEMAND. ſ. m. Ce mot eſt le nom du peuple qui a occupé la vieille Germanie, qui habite le long des rives du Rhin, du Danube, de l'Elbe, & de l'Oder. *Alemannus*, *Germanus*. Le mot Allemand, *Allemannus*, ne ſe trouve point comme j'ai dit avant Caracalle. Quelques Auteurs ont tiré ce nom du lac Leman, *à lacu Lemano*, aujourd'hui le Lac de Genève; d'autres d'un Fleuve nommé *Alleman*, aujourd'hui *Altmul*. Mais la plus commune opinion, & qui paroit certaine, eſt qu'il vient de deux mots *Allemands*, dont l'un eſt *all*, qui ſignifie *tout*, & l'autre *man*, qui ſignifie *homme*. Dès le IIIᵉ ſiecle Aſinius Quadratus, qui écrivoit ſous les Philippes, diſoit au rapport d'Agathias, que dans la langue des *Allemans* c'étoit là le ſens de leur nom; cependant on ne convient pas de la raiſon qui le fit donner à ces peuples, & l'on varie ſur cela, ſelon que l'on varie ſur l'origine de ce peuple. Quelques-uns ont prétendu, qu'on avoit appellé les Germains *Allemands*, c'eſt-à-dire, *Tout homme*, de *gar* & *man*, *planè virum*, Entièrement homme; parce qu'ils étoient très belliqueux, qu'ils n'avoient rien que d'homme & de mâle; que tout en eux étoit homme, mâle, virile. Peu d'Auteurs ſont de ce ſentiment, qui ne paroit pas vrai. Cluvier dans le IIIᵉ Liv. de ſon Ancienne Germanie, prétend que les *Allemands* n'étoient point Germains, mais Gaulois d'origine. Tacite dit au Liv. des mœurs des Germains ch. 29. que des Gaulois avoient paſſé le Rhin, & s'étoient établis au delà ce Fleuve & du Danube, & y avoient étendu leurs conquêtes. Ce ſont là ſelon Cluvier les prémiers *Allemands*, qui furent ainſi appellez, parce que c'étoit un mélange de différentes nations Gauloiſes. D'autres veulent que ces Gaulois n'ayent point été les vrais *Allemands*, mais un aſſemblage de différens peuples venus de différens endroits, du Nord, ou de l'Orient de la Germanie. Mʳ Sperlinger, ſçavant Danois, dans une Diſſertation où il a prétendu montrer que nous venons du Nord, auſſi bien que preſque tous les peuples de l'Europe, ſoutient que le Septentrion a été peuplé d'abord, que c'eſt la première demeure des Celtes; que ces peuples multiplièrent en ſi grande quantité dans ce païs, qu'on les appella *All-man*, qui ne ſignifie pas aſſemblage de différens peuples, mais grande & nombreuſe nation; comme il paroit par les autres compoſez ſemblables du nom *all*. Car, dit ce ſçavant Danois, *allarf* ſignifie, grande & univerſelle ſucceſſion, *magna & univerſa hæreditas*, & *alting*, Jugement grand & général. Tout cela peut être vrai ſans que ni les *Allemands*, ni les Gaulois ſoient venus du Nord, & l'on a pu appeller les Celtes des Gaules, La grande & univerſelle nation, parce qu'en effet ils multiplierent extrêmement & peuplèrent beaucoup de païs en Eſpagne, en Italie, dans l'Albion, & en Germanie. Sous Clovis les *Allemands*, qui n'avoient pas encore donné leur nom à toute cette grande étenduë de païs aujourd'hui ſi peuplée, & ſi féconde en vaillans guerriers, faiſoient un peuple à part qui habitoit la plus grande partie des terres ſituées entre le Mein, le Rhin & le Danube. P. DANIEL.

Le mot *Allemand* eſt venu en uſage dans la langue en ces phraſes proverbiales: Vous me prenez bien pour un *Allemand*; c'eſt-à-

dire, pour une duppe, pour un homme qui ne connoît pas le prix des choſes. Ainſi Sarraſin a dit, Philis, la plupart des amans ſont des *Allemands*, de tant pleurer, &c. On dit auſſi, une querelle d'*Allemand*; c'eſt-à-dire, une querelle faite ſans ſujet, & de gayeté de cœur. Je n'entens non plus cela que le haut *Allemand*; c'eſt-à-dire, que c'eſt une choſe qui n'eſt point intelligible.

Ce mot en langage du païs ſignifie, *tout homme*: de ſorte que ce peuple a été appellé ainſi, à cauſe qu'il étoit compoſé de pluſieurs nations, comme témoigne Agathias, de même que les anciens habitans du même païs avoient été appellez autrefois *Germains*, parce qu'ils vivoient entr'eux en paix, ſans haine ni jalouſie. Le mot d'*Allemand* eſt fort ancien. On le trouve dans la vie d'Antonin Caracalla écrite par Spartien.

ALLEMANDE. ſ. f. Piéce de Muſique qui eſt grave, & de pleine meſure, qu'on joüe à quatre tems lents ſur les inſtrumens, & particulièrement ſur le luth, le tuorbe, l'orgue, & le claveſſin. Elle commence par une crochuë hors de meſure.

ALLER. v. neut. Se tranſporter d'un lieu à un autre, ſoit par ſon propre mouvement, ſoit par le ſecours d'une voiture. *Ire*, *pergere*, *vadere*, *proficiſci*. *Allons* entendre le Sermon. Il eſt *allé* en voyage. Il eſt plus ſeur d'*aller* par terre que par mer. On dit auſſi, Je ne ferai qu'*aller* & venir; pour dire, Je ne m'arrêterai point en chemin. Ce verbe *aller* eſt le ſeul irrégulier de la première Conjugaiſon. Il ſe conjugue ainſi: *je vais*, ou *je vas*; *tu vas*, *il va*. *Nous allons*, *vous allez*, *ils vont*. Il a à l'imparfait *j'allois*: au prétérit, *je fus*, *j'ai été*, *je ſuis allé*: au futur *j'irai*. Dans le ſubjonctif, il a *que j'aille*, pour le préſent; *j'irois*, *j'allaſſe*, pour l'imparfait: *que je ſois allé*, *que j'aye été*, pour le prétérit: *je ſerois allé*, *je fuſſe allé*, *j'aurois été*, pour le plus que parfait: *je ſerai allé*, *j'aurai été*, pour le futur. Dans l'impératif on dit *va*, *qu'il aille*, *allez*, *qu'ils aillent*. Il ſeroit trop long de rapporter ici les diverſes occaſions où il ſe faut ſervir tantôt de l'un, & tantôt de l'autre des prétérits de ce verbe. On peut conſulter tous ceux qui ont fait de nouvelles remarques ſur la langue Françoiſe, pour s'en inſtruire. On dira ſeulement, que quand on veut exprimer que quelqu'un eſt en chemin pour aller en quelque lieu, ou qu'il eſt dans ce lieu-là, il faut dire qu'il *eſt allé*; mais ſi l'on veut exprimer qu'il eſt de retour, il faut dire *Il a été*. *Il eſt allé* à Rome, pour dire, il eſt à Rome, ou en voyage pour y *aller*. *Il a été* à Rome; pour dire, il en eſt de retour; ou, il en eſt parti. Il faut dire encore pour parler régulièrement, *il alla* trouver ſon ami; & non pas *il fut* trouver ſon ami. On dit, Le courier eſt *allé* de Paris à Rome en dix jours; & il eſt *venu* de Rome à Paris en huit jours. Il eſt bon de remarquer cette différence. MÉNAG.

M'en irai-je *moi ſeul*, *rebut de la fortune*,
Eſſuyer l'inconſtance au Parthe ſi commune? RACIN.

Ménage dérive ce mot de *anare*, qui a été fait de l'Italien *andare*, qu'il prétend avoir été fait d'*anduare*, qu'on a dit pour *andruare*. Voyez ſes raiſons. Et en un autre lieu il dit qu'il vient de *ambulare*, qu'on a dit pour *proficiſci*. D'autres le dérivent de *ala*, parceque les ailes ſervent à *aller* plus vîte, *quaſi ab alis ferri*.

ALLER, ſe dit auſſi en parlant d'un mouvement inſenſible qui aboutit à quelque fin. Cet homme s'en *va* mourant; pour dire, que ſa ſanté s'altère beaucoup; ou abſolument: Il s'en *va*, ou, Il s'en *va* le grand galop; pour dire, Il tire à la fin. Il eſt *allé* de vie à trépas. On dit, qu'un enfant s'en *va* grand; pour dire, qu'il croît beaucoup, qu'il eſt tantôt en âge. On diſoit autrefois, Il s'en *va* diſant, il s'en *va* chantant, & une infinité de phraſes ſemblables, qui ſont condamnées dans une des Remarques de Vaugelas. En effet, le verbe *aller* n'eſt plus en uſage avec aucun gérondif, ni en proſe ni en vers, à moins qu'il n'y ait un mouvement viſible, comme en ces exemples: Elles *vont ſautant* & *danſant*. ABLANC. Il les *alloit chaſſant* comme des troupeaux de moutons. VAUG. Encore vaut-il mieux dire, elles danſent, & ſautent: il les chaſſoit comme &c.

ALLER, ſe dit auſſi des choſes qui ſont d'ordinaire enſemble, ou de compagnie. *Unà pergere*. Ces Meſſieurs ſont *allez* de compagnie en un tel lieu. Les étourneaux ſont maigres, parce qu'ils *vont* en troupe. On dit auſſi ces deux bas, ces deux gans *vont* enſemble, pour dire ſont pareils. *Pares*. Ces deux Seigneurs *vont* de pair, ſont égaux en rang. On dit encore qu'une choſe *va* de pair avec une autre, quand elle eſt d'un mérite égal.

ALLER, ſe dit auſſi de ce qui conduit, qui aboutit en quelque lieu. *Terminari*. Où *va* ce chemin-là? Il *va* à l'Egliſe, à la rivière; il y aboutit. Cette pyramide *va* en pointe.

ALLER, précédé de la particule *en* ſignifie, Oter, éffacer. *Delere*, *abolere*. On ne ſçauroit faire en *aller* cette tache d'encre qu'avec du verjus, ou quelque acide. Il ſignifie auſſi ſortir. *Abire*.

Ce

Ce valet s'en eſt *allé* ſans qu'on l'ait chaſſé. Donnez moi un ſecret pour faire en *aller*, pour chaſſer les écorniſleurs.

Aller, ſignifie auſſi, S'échapper, s'écouler. *Diffluere.* Le tonneau s'en *va*, pour dire, que la liqueur s'en écoule, qu'il s'enfuit. On le dit auſſi du tems. On dit d'un débauché, que tout ſon bien s'en eſt *allé*, pour dire, qu'il l'a diſſipé, qu'il l'a perdu. C'eſt un Chymiſte dont tout le bien s'en eſt *allé* en fumée. Tous les deſſeins de cet homme s'en ſont *allez* avau l'eau.

On dit, *Aller* du ventre, *aller* à la ſelle, *aller* à la garderobe, *aller* par haut & par bas, pour dire, Vuider ſes excremens. *Evacuare.* Ce malade laiſſe tout *aller* ſous lui.

Aller aux avis, c'eſt-à-dire, recueillir les voix quand on préſide. *Suffragia cogere.* *Aller* au conſeil, c'eſt-à-dire, conſulter une affaire. *Conſulere.* *Aller* au Devin, *aller* aux nouvelles, aux enquêtes, c'eſt, s'enquerir, chercher des inſtructions des faits dont on a beſoin, de ce qui ſe paſſe. *Aller* aux écoutes, c'eſt, épier, écouter ſecrettement ce qu'on dit d'une affaire où on prend quelque intérêt. *Speculari*, *obſervare.*

Aller aux coups, *aller* au feu, c'eſt dans la guerre s'expoſer dans la mêlée, dans les endroits où il y a danger.

> *Loüis eſt ſage & généreux,*
> *Dans ſes deſſeins il eſt heureux,*
> *A ſes amis il eſt fidelle,*
> *Les autres Monarques jaloux*
> *Voudroient le prendre pour modèle,*
> *S'il* n'alloit *trop ſouvent* aux coups.

Aller, joint à l'infinitif d'un verbe, ſert à marquer toutes les actions de la vie; *Aller* boire; *aller* manger: *aller* dormir: *aller* jouër. On dit encore: Le ſoleil *va* ſe coucher; pour dire, qu'il eſt ſur le point de ſe coucher, de diſparoître.

Aller, en termes de jeu, ſignifie, Mettre au jeu, provoquer les autres joüeurs à coucher une pareille ſomme. *Poſita ludere pecunia.* On dit au berlan & au lanſquenet, J'y *vais* de tant, pour dire, Je mets tant au jeu. Au dez & à la baſſette, il y *va* de tout ſon reſte.

On dit auſſi, S'en *aller* de ſes cartes, pour dire, les écarter, s'en défaire en les joüant. *Abjicere*, *dimittere.* Il faut s'en *aller* des hautes cartes pour aider au contre.

On dit auſſi avec le pronom perſonnel, *S'aller* battre, *s'aller* promener, *s'aller* baigner, &c.

Se laiſſer *aller*, ſe dit des gens qui ne ſont pas fermes de corps. *Dejicere*, *demittere*; & s'il eſt neutre, *prolabi*, *flacceſcere*; *laxo ac remiſſo eſſe corpore.* Il laiſſe *aller* ſon corps, ſes bras, ſa tête, en danſant. Il s'applique figurément aux choſes ſpirituelles & morales. Il ſe laiſſe *aller* à toutes ſes paſſions. Il ſe laiſſe *aller* à tout ce qu'on lui dit, pour dire, Il eſt crédule, facile. On dit auſſi ſe laiſſer *aller*, pour ſignifier, s'abandonner, ne pas réſiſter, *permittere ſe*, *parere*, *morem gerere.* Cette fille s'eſt laiſſée *aller*, pour dire, qu'elle n'a pas réſiſté aux perſuaſions de ſon amant. Il ſe laiſſe *aller* aux pleurs comme une femme. Ablanc. Heureux l'homme qui ne ſe laiſſe point *aller* au conſeil des méchans.

Aller, ſignifie auſſi, Réüſſir, ſuccéder bien ou mal. *Procedere*, *ſuccedere.* Tout *alloit* bien de ce côté-là. Ablanc. Qu'on ait ſoin que tout *aille* comme il faut. Mol.

Aller, ſe dit auſſi des choſes inanimées & des automates. Saturne *va* le plus lentement de toutes les Planetes. Toutes les rivières *vont* à la mer. Cette horloge *va* trop vîte, ne *va* pas bien. Cela *va* tout ſeul. Cela s'en *va* fait, pour dire, ſera bien-tôt achevé. Ce bâtiment *va* fort lentement; pour dire, il n'avance guéres. Sa dépenſe *ira* plus loin qu'on n'avoit crû. C'eſt un tel galant qui fait *aller* le ménage, la cuiſine de cette maiſon.

Aller, ſe dit auſſi pour ſe comporter, ſe gouverner, s'y prendre d'une certaine manière. *Procedere.* La médiſance y *va* plus doucement. Boil.

Aller, ſe dit encore pour s'étendre loin, ſe porter loin. Je n'euſſe jamais crû que le luxe & la vanité dûſſent *aller* juſques-là. Boil.

Aller, s'employe fort ſouvent auſſi ſeulement par élégance. Voyez où j'en ſerois, ſi elle *alloit* croire cela. Mol. Il n'eſt pas de la prudence d'*aller* attaquer à force ouverte les défauts qu'on a deſſein de corriger. S. Evr. Le verbe *aller* en ces ſortes de phraſes ne s'exprime point dans le Latin.

Aller, ſe dit auſſi en parlant de la manière dont on ſe ment. Ce cheval *va* l'amble. *Aſturco.* Le pas. *Gradarius equus.* Le trot. *Succuſſator equus.* Ce valet *va* comme un Baſque; il *va* du pied comme un chat maigre. Il *va* à pied. *Pedes incedit.* A cheval. *Equitat.* En chaiſe. *Geſtatoriâ ſellâ vehitur.* En carroſſe. *Rhedâ.* En litière. *Lecticâ.* *Aller* en relais. *Veredis uti.* *Aller* à tâtons. *Viam pratentare.* Il *va* toûjours bon train. *Pleniore gradu.* Il *va* en pas de tortuë. *Teſtudineo gradu incedit.* *Aller* toûjours devant. *Anteire*, *precedere.* *Aller* bon train, c'eſt aller vîte, avancer beaucoup en peu de tems, & il ſe dit au propre & au figuré, d'un hommes par exemple, qui s'enrichit bien vîte, d'un écrivain qui compoſe aiſément & en peu de tems ſes pièces; d'un Orateur qui prononce un diſcours fort vîte, &c.

On dit auſſi, qu'un homme *va* pied à pied en une affaire; pour dire, qu'il y *va* doucement, & avec prudence. *Senſim*, *pedetentim procedere.* Qu'il y *va* de bon pied; pour dire, qu'il y agit diligemment, & ſoigneuſement. *Celeriter*, *feſtinanter*, *diligenter.* On dit auſſi, qu'il *va* au devant par derrière, lors qu'il prévient les objections.

On dit en termes de Venerie, *Aller* ſur ſoi, *ſe ſuraller*, *ſe ſurmarcher*, pour dire, Revenir ſur ſes erres, ſur ſes pas; repaſſer par le même lieu. *Decurſum tramitem remetiri.*

En termes de Marine on dit *aller* vent largue. C'eſt avoir le vent par le travers, enſorte qu'on ne ſoit point obligé de haler les boulines. *Tranſverſo vento navigare.* *Aller* au plus près du vent: c'eſt cingler à ſix quarts du Rumb d'où il vient. *Aller* à la boulinograſſe, ou à la graſſe bouline, eſt ſe ſervir d'un vent éloigné du lieu de la route par un intervalle d'environ ſix rumbs. *Aller* proche du vent, ou *aller* à la bouline, c'eſt ſe ſervir d'un vent qui ſemble contraire à la route, & prendre ce vent de biais, en mettant les voiles de côté par le moyen des boulines. *Obliquis ventis navigare.* *Aller* au lof, c'eſt chercher l'avantage du vent, & la même choſe qu'*aller* au plus près du vent. *Aller* debout au vent, ou avoir le vent par prouë, c'eſt *aller* contre le vent, ou à vent contraire, comme il arrive aux petits bâtimens. *Adverſo vento.* *Aller* à la dérive; c'eſt *aller* de côté au gré du vent, & de la marée, au lieu d'*aller* en droiture. *Deflectere.* *Aller* terre à terre, c'eſt ranger la côte; naviger en côtoyant le rivage. *Terras radere.* *Aller* à trait, & à rame, c'eſt *aller* avec les voiles, & avec les rames. *Remis ventiſque procedere.* *Aller* à mâts, & à cordes, c'eſt quand on a abaiſſé les vergues, & les voiles, pour éviter la fureur du vent. *Contractis velis ire.* *Aller* à la ſonde; c'eſt, quand on ſe trouve dans un païs inconnu, ou dangereux, *aller* en ſondant le fond. *Ad Bolidem navigare.* *Aller* entre deux écoutes, eſt *aller* contre un vaiſſeau ennemi pour l'enlever. *Hoſtilem navim invadere.* *Aller* de flotte, c'eſt *aller* de compagnie. *Conjunctis ire navibus.* *Aller* en caravane, c'eſt *aller* croiſer ſur les Turcs, & faire une campagne de mer. *Navalem contrà Turcas expeditionem moliri.* *Aller* en droiture, c'eſt naviger en droite route, ſans ſe détourner, & ſans s'arrêter. *Rectà pergere.* *Aller* en courſe, c'eſt croiſer ſur les vaiſſeaux du parti contraire. *Mare infeſtum habere.*

Aller, ſe dit figurément en choſes morales. Cet homme *ira* bien loin, pour dire, qu'il a du génie, du talent pour ſe bien avancer dans les Lettres, dans les charges, pour faire fortune. On dit, qu'une affaire *ira* loin, pour dire, qu'elle deviendra de conſéquence, qu'elle durera longtems, qu'elle coûtera bien de la peine & des frais: que cela n'*ira* pas plus loin, qu'on en demeurera là, qu'on gardera le ſecret. Je vois bien où *ira* cette queſtion, ce procès; pour dire, à quoi il ſe déterminera. Le commerce ne *va* pas; pour dire, on n'a pas débit de ſes marchandiſes. Les affaires de ce Marchand *vont* mal, pour dire, ſont en mauvais état.

Aller ſon train, c'eſt ne s'embarraſſer point de tout ce qu'on dit, & n'y avoir nul égard. On crie beaucoup contre cet homme, mais il *va* toûjours ſon train.

Aller, ſignifie auſſi, Tendre, aſpirer. *Tendere*, *contendere.* Cet Abbé *va* tout droit à l'Épiſcopat. Ce Prélat *va* au Cardinalat. C'eſt un adroit qui *va* à ſes fins, qui ne ſonge qu'à ſes avantages, il *va* droit au but. Il vouloit *aller* à la gloire par le chemin de la vertu. Ablanc.

On dit encore, Je ne *vais* pas au contraire de ce que vous prétendez, pour dire, J'y conſens, je ne conteſte pas. *Aſſentior.* On dit auſſi, qu'un homme *va* droit, pour dire, qu'il eſt juſte, ſincère; qu'il n'eſt point trompeur, ni corrompu; & pareillement qu'il *va* droit en beſogne. *Sincerè*, *ſine fuco agere.*

On dit auſſi, *Aller* par juſtice, pour dire, Pourſuivre par les voyes de droit. *Jus perſequi.* *Aller* par la douceur, par des voyes amiables. *Humanitatem ſequi*, *ſectari.*

Aller, s'employe quelquefois pour dire, Il s'agit. C'eſt une affaire où il y *va* de tout ſon bien. *Agitur de fortunis &c.* Il faut prendre garde d'offenſer Dieu, il y *va* de nôtre ſalut. C'eſt une entrepriſe où il y *va* de la vie, de la tête. Il y *va* de vôtre réputation. Vaug. Il y *alloit* de ſa gloire. Ablanc.

Aller, ſignifie auſſi, être en une diſpoſition ou ſituation convenable. *Benè habere.* Cet habit vous *va bien.* Ce rabat vous *va* à merveilles, pour dire, Cela vous ſied bien, il eſt bien mis. On dit auſſi, Comment vous *va*? pour dire, Comment vous portez-vous?

Aller, ſignifie encore, Atteindre à quelque choſe, y arriver. *Pertingere.* Il n'y a qu'une grande pénétration qui puiſſe *aller* là. On

On dit encore *aller*, pour regarder, toucher. *Pertinere.* Je n'ai rien dit qui *aille* à vous, pour dire, je n'ai rien dit qui vous regarde, qui vous touche.

Aller, avec un participe, ne ſe dit que dans le ſtile familier: La mode de l'ignorance à la Cour s'en *va* tantôt paſſée. Bussi. Cela s'en *va* fait.

Allez, ſe dit abſolument à l'impératif, pour un commandement de ſortir, ou une marque qu'on eſt en colère. *Abi. Allez* tout à l'heure dehors. *Allez*, vous ne méritez pas qu'on vous aime. *Allez vous faire pendre. Abi in malam crucem.*

Aller, eſt quelquefois un mot ſubſtantif. *Ingreſſus.* L'*aller* ne me coûte rien, il n'y a que le retour.

Au long *aller*, Au pis *aller*. Adverbes. Mettre la choſe au pis. On dit auſſi, un pis *aller*, pour dire, ce que j'aurai de plus fâcheux. *Quod contingere deteriùs poteſt.* On dit dans le même ſens l'affaire *va* de mal en pis, pour dire, que le mal *va* toûjours en augmentant. *Malum ingraveſcit.*

Aller, ſe dit proverbialement en ces phraſes: *Aller* ſon grand chemin, *aller* ſon train, pour dire, N'entendre point de fineſſe en quelque choſe: qu'un homme ſçait *aller* & parler, pour dire, qu'il eſt éclairé, qu'on lui peut confier quelque affaire. On lui a donné l'*aller* & le venir, pour dire, un ſoufflet ſur chaque jouë. On dit encore, A force de mal *aller* tout ira bien, quand on eſpère quelque changement aux affaires. On dit auſſi, Il y *va* de cul & de tête, comme une corneille qui abbat des noix: Il n'y *va* que d'une feſſe, pour dire, qu'il agit mollement, & lentement. Cela eſt comme le Bréviaire de Meſſire Jean, il s'en *va* ſans dire, en parlant de quelque choſe, qu'on doit ſouſentendre. Cela *va* comme il plait à Dieu, en parlant d'une choſe dont on néglige la conduite. Cela ne *va* pas comme vôtre tête, pour dire, n'*ira* pas comme vous penſez. On dit, qu'un homme *va* vîte en beſogne, pour dire, qu'il expédie les affaires; & quelquefois, qu'il y *va* à l'étourdie, & qu'il ne conſulte pas aſſez. *Allez* lui dire cela, & puis *allez* vous chauffer à ſon feu, pour dire, *Allez* lui reprocher en face ſa faute. Toujours *va* qui danſe; pour dire, Faire une choſe bien ou mal. Tout ſon bien s'en eſt *allé* en eau de boudin, en broüet d'andoüilles, avau l'eau. On dit auſſi, Il *va* & vient comme pois en pot. Tout y *va*, la paille & le blé. On dit encore, On *va* bien loin depuis qu'on eſt las. Tous chemins *vont* à Rome. On dit, qu'un homme n'y *va* pas de morte main, pour dire, qu'il frappe de toute ſa force. On dit, qu'on a bien hâté d'*aller* quelqu'un, pour dire, qu'on lui a fait quelque verte réprimande. On appelle auſſi un las d'*aller*, un fainéant, un pareſſeux, qu'on a de la peine à faire travailler. On dit auſſi, Ce qui vient par la flûte, s'en *va* par le tabourin, pour dire, que le bien s'en eſt *allé* comme il étoit venu, ce qui ſe dit auſſi d'un bien mal acquis. Cet homme *va* comme on le mène, c'eſt-à-dire, eſt foible, & ne fait rien de lui-même. Qui *va* trop loin ſe perd. Mr Coulanges a employé ce proverbe, pour marquer qu'il ne faut rien entreprendre au deſſus de ſes forces.

Sapho, qui va trop loin ſe perd,
Je crains un labyrinthe,
Le chemin ne m'eſt point ouvert,
Pour aller *à Corinthe.*

Ces deux derniers vers ſont encore un proverbe Grec & Latin qu'il a traduit en nôtre langue. *Non licet omnibus adire Corinthum:* ou comme Eraſme l'exprime, ſur le Grec de Suidas qui le rapporte, *Non eſt cujuſlibet Corinthum adpellere.* Il ſe dit auſſi des entrepriſes difficiles, & étoit fondé ſur la difficulté qu'il y avoit à entrer dans le port de Corinthe.

ALLÉRIONS, ou ALELIONS. ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit des petites aigles qui n'ont ni bec, ni jambes, non plus que les merlettes, qui différent pourtant les unes des autres. *Minor aquila roſtro & unguibus mutila.* Car les merlettes ont les ailes ſerrées, & ſont comme paſſantes, là où les *allérions* ſont en pal montrant l'eſtomac, & ont l'aile étenduë comme les aigles & aiglons; toutefois avec cette différence, que le vol eſt abaiſſé. Montmorency porte d'or à la croix de gueules cantonnée de ſeize *allérions* d'azur. La Maiſon de Lorraine a pris pour armes une bande de gueules à champ d'or chargée de trois *allérions* d'argent, ſur ce fondement qu'*allérion* eſt l'anagramme de Lorraine, en un tems où les Rebus & les alluſions étoient en règne.

Ce mot ſignifioit autrefois *aiglettes*, & il n'y a pas cent ans que l'uſage a prévalu de les nommer *allérions*, & de les peindre à ailes étenduës ſans pieds & ſans bec: ce qui fait que Ménage dérive ce mot de *aquilario*, diminutif de *aquila.* D'autres le dérivent des *alliers*, vieux mot François, qui ſignifioit une ſorte d'oiſeaux vivans de rapine.

ALLETES. ſ. plur. Terme de Coutume. *Alletes.* Les Us & Coutumes de quelque canton de Normandie citées par Mr Du Cange nous apprennent ce que c'eſt que le droit des *alletes*.... Entre les autres Coutumes, il eſt une Coutume que l'on appelle les *alletes*, à laquelle Coutume il appartient que de Pâques juſques à la Trinité, quiconque porte poiſſon d'eau douce à col, il paye un denier, à cheval quatre deniers, en bouteille un denier; mais qu'il ait mis le poiſſon de ſon col en la bouteille, & ſe il y a mis autrement, il païera quatre deniers pour la bouteille.

AlLEU, ou ALEU, ou ALODES. ſ. m. Vieux mot Gaulois. *Allodium, prædium immune, liberum, nihil penſitans.* L'Auteur de la vie de S. Déïcole, qui écrivoit dans le Xe ſiécle, dit *alodus*, qu'il fait féminin. Il eſt vrai que deux manuſcrits écrivent *allodium.* Bollandus T. II. p. 204. l'explique ainſi: *Eſt allodium, prædium, ſeu quævis poſſeſſio libera juriſque proprii, & non in feudum clientelari onere accepta.* La Loi Salique dit *Alode* auſſi bien que les Loix des Boïens, ou Bavarois. ch. 11. & les Formules de Marculphe. Après les conquêtes des Gaules, les terres furent partagées en deux manières à l'égard des particuliers: en bénéfices, & en alodes, ou *aleuds.* Les bénéfices conſiſtoient en terres que le Prince donnoit aux gens de guèrre, ou à vie, ou pour un tems fixé. Les *aleuds* étoient les terres qu'on laiſſoit en propriété aux anciens poſſeſſeurs. Le Tit. 62. de la Loi Salique eſt Des *Alleus, De Alodis*, & ce terme y eſt pris pour les biens héréditaires, patrimoniaux, qu'on reçoit de ſes pères, & ſouvent *Alode* & *patrimonium* ſont employez comme ſynonymes. Voyez le *Gloſſarium Salicum* de Chifflet au mot *Alodes*, & les Notes de Mr Bignon ſur Marculphe Liv. I. ch. 12. Liv. II. ch. 4. 6. & 9. Dans les Capitulaires de Charlemagne, de Loüis le Débonnaire, & de Charles le Chauve, on trouve cette perpétuelle oppoſition entre bénéfice, & *aleu.* Le P. Sirmond en diſtingue de trois ſortes; propres, acquêts, & ceux qui provenoient de la libéralité du Prince. Cette prérogative des *aleuds* ſur les bénéfices dura juſqu'à la décadence de la ſeconde race. Alors les *aleuds* changèrent de nature. Les Seigneurs féodaux contraignirent les poſſeſſeurs des biens allodiaux de les tenir d'eux à l'avenir. Ce changement arriva en Allemagne auſſi-bien qu'en France. Il n'y eut que les villes qui ſe conſervèrent un peu davantage contre l'oppreſſion; c'eſt pourquoi l'on y trouve encore plus de francs *aleuds.* Ainſi les *alodes*, ou les *aleuds*, dans leur naturelle ſignification, n'étoient autre choſe qu'une propriété héréditaire. Mais préſentement ce mot n'eſt plus en uſage qu'en y ajoûtant le mot de *franc*; & alors il ſignifie une terre, Seigneurie, ou héritage, ſoit noble, ſoit roturier, indépendant de tout Seigneur, qui ne doit aucune charge ni redevance, & qui n'eſt ſujet à aucuns droits, ni devoirs Seigneuriaux: il eſt ſeulement ſujet à la juriſdiction. L'uſurpation des féodaux ſur les biens allodiaux alla ſi loin, que preſque tous les *aleuds*, ou leur furent aſſujettis, ou furent eux-mêmes convertis en fiefs. De-là eſt venuë la maxime, *Nulle terre ſans Seigneur.* Sur ce fondement la plûpart des Docteurs François tiennent que le *franc-aleu*, étant un privilège, & une conceſſion particulière contre le droit commun, tout héritage eſt préſumé tenu d'un fief, à moins que le *franc-aleu* ne ſoit prouvé par un titre ſpécial. La préſomption générale eſt pour le Seigneur; ſurtout quand ſon territoire eſt continu, & uniforme, enſorte qu'il ne s'y trouve point de terre *en franc-aleu* qui y ſoit enclavée. En ce cas il faut que celui qui prétend poſſéder un *franc-aleu*, le juſtifie par un titre particulier. En quelques lieux, on diſtingue entre un *franc-aleu* noble, & un *franc-aleu* roturier. Le *franc-aleu* noble, eſt celui qui eſt érigé en fief, où il y a Juſtice, cenſive, & fief mouvant de lui. Le *franc-aleu* roturier, eſt celui qui n'a ni Juſtice, ni fief relevant de lui: il ſe partage roturièrement, & l'autre noblement. Voyez Du Moulin ſur l'art. 68. de la Coûtume de Paris. En Latin *allodium.*

L'origine de ce mot eſt fort controverſée. Mr de Caſeneuve dit qu'elle n'eſt guères moins inconnuë que celle du Nil. Budée & Alciat le dérivent de *a*, & de *laudare*, parce que celui qui tient en *franc-aleu* n'eſt point tenu de loüer, ni de reconnoître aucun Seigneur: Bodin, de *aldius*, ou de *aldia*, qui dans les Loix des Lombards ſignifie un *Affranchi:* Voſſius, de l'Allemand *al-oudt*, qui ſignifie, Ce qu'on poſſede en propre d'ancienneté, ſans aucun bienfait de Seigneur: Caſeneuve, de *a*, & de *loz*, ou de *an lodt*, après Rhénatus, vieux mots Allemands, qui ſignifioient *ſort*, croyant que ces terres en *franc-aleu* étoient venuës d'un ancien patrimoine, & n'avoient point paſſé par le ſort qu'avoient jetté les Conquérans des Gaules, quand ils avoient partagé entre eux les terres qu'ils avoient uſurpées. Hauteſerre, après Dominicus, le dérive de l'Allemand *ohn leiden*, qui veut dire, *ſans ſujettion.* Quelques-uns le dérivent de l'Hébreu *halal*, qui ſignifie *laudare*, *quaſi poſſeſſionem laudatam habere.* Lipſe le dérive de *Alendi*, Iſle d'Allemagne: Borelli du Grec ἀυτὸς, c'eſt-à-dire, *libre*; car en effet *alleu* ſignifie *franchiſe.* Le P. Ménetrier, dans ſon hiſtoire de la ville de Lyon, p. 94. veut que ce nom vienne du nom *Alauda*, mot Gaulois, qui ſelon lui ſignifie franc, ou libre; d'où vient qu'il appelle Légion libre, celle que Céſar avoit

appellée

appellés *Alauda*; ainſi que Suétone le rapporte; mais il ſe trompe ſur la ſignification de ce mot Celtique. Voyez Allouette. Du Cange prétend que *alodium* tout ſeul ſignifie un héritage ſans charge: mais qu'en général *alodis* & *alodum* s'eſt dit de tout héritage, ou fonds, ou immeuble propre; & qu'on diſoit *Tranſire in alodum*, pour dire, Donner en propriété. Outre les origines ci-deſſus, il dit que Spelmannus le dérive du mot Saxon *leod*, qui ſignifie *héritage populaire*, oppoſé à *Seigneurial*. Wendélinus le dérive de *alder*, qui ſignifie *majeur*, comme étant une choſe qui advient par ſucceſſion légitime des ancêtres. Ménage rapporte toutes les différentes opinions des Auteurs là-deſſus, & ne ſe détermine point. Mais après toutes ces incertitudes, il y a plus d'apparence de s'arrêter à ce que dit Galand, que *leud* eſt un vieux mot François d'origine Gauloiſe, dont Paſquier dit que ſont dérivez *lots*, & *lotir*. Ce dernier obſerve dans ſes Recherches Liv. VIII. ch. 2. que *Leudes* dans Grégoire de Tours & Aimoin eſt pris pour ſujet, que Flodoart les nomme *Allodes*, & que de ce mot eſt venu *alleud*, qui eſt la reconnoiſſance cenſuelle, que nous faiſons à nos Seigneurs, en conſéquence de quoi nous diſons tenir des tèrres en *franc-alleud* quand nous n'en payons aucune redevance. Pasq. Chifflet dans ſon Gloſſaire Salique p. 128. le dérive de l'Allemand *ael*, qui ſignifie *ingenuum*, *legitimum*, légitime, franc; & de *lod*, qu'il interprete: *Onus meum quod porto & mihi aufero*: Ma charge, ce que je prends pour moi, & que j'emporte; du verbe Allemand *laden*, qui veut dire, *emporter*, *enlever*. De là, dit-il, s'eſt formé *Ael-lod*, *Allodium*, *allea*; pour dire, mon bien légitime, que je prends pour moi, & dont je me ſaiſis.

Les Eſpagnols appellent encore *Aldea* un village, ou une bourgade: & les eſclaves, hommes & femmes, ſont appellez *Aldii*, *Aldia*, *Aldiones*, & *Aldiona*, du même mot *ael*, ou parcequ'ils étoient à la campagne, dans les villages, dans les tèrres que l'on héritoit de ſes pères, ou parce qu'ils étoient une partie de l'*alleu*, ou patrimoine. Icquez paroit avoir rencontré la véritable origine de ce mot *alleu*, ou *alodes*, en le dérivant de deux mots de la langue Teutonique & Gothique, *all*, tout, & *lod*, revenu: ſuivant cette étymologie *aleu*, ou *alodes*, veut dire un bien dont le revenu appartient tout entier à celui qui poſſède le fonds, dont le revenu eſt franc; c'eſt ce qu'on a éxprimé par le terme de *franc-alleu*. Il y a un petit païs vers l'Auvergne qu'on appelle *Franc-alleu*, qui eſt proche de Combrailles. Voyez Mr Bignon ſur Marculphe, & le P. Sirmond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, & Chifflet dans ſon Gloſſaire.

Allodial. adj. qui eſt compris dans un franc-alleu. *Immunis*, *liber*. Cet héritage eſt *allodial*, il ne paye point de lods & ventes, & n'eſt ſujet à aucunes redevances. Les fonds *allodiaux* ne reconnoiſſent aucun ſupérieur en féodalité. Propriétaires & poſſeſſeurs d'héritages *allodiaux*.

ALLODIALITÉ. ſ. f. *Immunitas*. Qualité de ce qui eſt allodial; franc-alleu; indépendance d'une terre, ou d'un héritage. Loüis XIII. par une Déclaration du 4e Decembre 1641. ordonna, que toutes perſonnes nobles & roturières, propriétaires & poſſeſſeurs d'héritages allodiaux, & franc Bourgage, & franche Bourgeoiſie, qui n'ont juſtice, fuſſent & demeuraſſent confirmées, & leurs ſucceſſeurs à perpétuité, à leur *Allodialité*, le tout en payant chacun d'eux les ſommes auxquelles ils ſeroient moderément taxez. Tessereau.

ALLIAGE. ſ. m. Mélange de divers métaux, ou d'un ſeul métal de différens titres. *Metallorum permiſtio ac temperatio*. On le dit particulièrement de l'or & de l'argent, & des monnoyes. Le titre des monnoyes change ſuivant la quantité d'*alliage* qu'on y met. L'argent d'Allemagne eſt plus bas que celui de Paris, parce qu'on y met plus d'*alliage*. L'*alliage* pour les ſtatuës ſe fait moitié de cuivre rouge, & moitié de cuivre jaune. Félib. Charles le Chauve défendit que doreſnavant il ne fût fait aucun *alliage* d'or ni d'argent dans le Royaume. Le Blanc. Voyez les Capitulaires de ce Roi Tom. II. fol. 117. §. 8.

Ce qui a donné lieu à l'*alliage*, eſt 1°, le mélange des métaux qui ne viennent pas des mines en leur entière pureté. 2°, L'épargne de la dépenſe qu'il faudroit faire pour les affiner. 3°, La néceſſité de les rendre plus durs par quelque portion d'autre métal, afin que le frai ne diminuât point leur poids. 4°, La fonte des monnoyes étrangeres qui ſont alliées. 5°, Les frais de la fabrication qui ſont pris ſur la monnoye. 6°, Le droit des Princes pour leur ſeigneuriage.

Alliage, ſe dit en Arithmétique du mélange de pluſieurs choſes enſemble de divers prix, ou de différente valeur. Par la règle d'*alliage* on ſuppute, ou le prix commun de ce mélange de choſes de différente valeur; ou combien il faut de chacune de ces choſes pour en compoſer un mélange ſur un certain pied, afin de les réduire à un certain prix, ou à un certain nombre.

Alliage, ſe dit auſſi au figuré pour toute ſorte de mélange & d'union. *Conjunctio*. Les élemens ſont des êtres ſimples qui naiſſent du premier *alliage* des principes. Roh.

ALLIAIRE. ſ. f. Plante dont la racine eſt petite, blanche, & ſentant l'ail. Elle pouſſe des tiges d'une ou de deux coudées de hauteur, minces & veluës. Ses feüilles ſont au commencement rondes, comme celles du lièrre terreſtre; enſuite elles deviennent un peu longues & dentelées tout à l'entour; elles ont auſſi le goût & l'odeur de l'ail, comme la racine, mais moins forts. Les fleurs ſont au haut de la tige & des branches; elles ſont petites, blanches, & compoſées de quatre petites feüilles. Sa ſemence, qui eſt noire & oblongue, eſt contenuë dans des ſiliques longues, angulaires, & diviſées en deux loges, dans chacune deſquelles il y a une ſemence. *Alliaria*. C'eſt une eſpéce de Juliene, ou *Heſperis*. Quelques-uns l'appellent, *Heſperis allium redolens*. On s'en ſert dans les ſauſſes, & dans les ragoûts. Elle eſt bonne auſſi pour faire uriner, contre le venin, contre les vieilles toux, & ſurtout contre la gangrène.

ALLIANCE. ſ. f. Liaiſon qui ſe fait entre deux perſonnes, ou deux familles, par le moyen d'un mariage. *Affinitas*, *affinitatis conjunctio*. Il y a pluſieurs *alliances* contractées entre ces deux maiſons. L'heureuſe *alliance* de la France & de l'Eſpagne. L'*alliance* eſt une cauſe de récuſation. Les Romains blâmoient les *alliances* baſſes dans les Princes, elles choquoient leur amitié, dit Tacite. De Roch. La loi des douze Tables défendoit les *alliances* entre les perſonnes inégales de biens, & de condition. Id. Les mariages étoient défendus en Portugal entre les hommes, qui n'avoient jamais fait la guèrre, & les filles des nobles. Id. Ce mot vient d'*adligatio*. Huet.

Alliance, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Il ſe contracte une *alliance* ſpirituelle au Batême entre le parrein & la marreine, le père & la mère du batiſé. La plûpart des Bourgeois s'appellent compère & couſin, & il n'y a rien de plus ordinaire entr'eux que ces noms d'*alliance*. Caïl. Il n'y a de véritable grandeur pour un Chrétien, que celle d'être à Jesus-Christ, & de le ſervir: mais il faut qu'une perſonne qui s'eſt donnée à lui par l'engagement des vœux, ſe tienne tellement heureux de la nobleſſe de cette *alliance*, que, &c. Ab. d. l. Tr.

Alliance, ſe dit auſſi des unions, des ligues, des traitez qui ſe font entre des Souverains & des États, pour ſe joindre d'intérêt dans une défenſe commune. *Fœdus*. La Triple *alliance* de la Hollande avec la Suede & l'Angleterre a été fort fameuſe. Ainſi on dit, jurer *alliance* avec quelqu'un. Ablanc. Recevoir quelqu'un en ſon *alliance*. Id. Rompre, quitter l'*alliance* de quelqu'un. Arn. C'eſt en ce ſens qu'on dit, l'*alliance* de Dieu avec les hommes, ou avec ſon peuple. L'Arche d'*alliance* chez les Juifs étoit le coffre où étoient enfermées les Tables de la loi, qui contenoient les principaux articles de cette *alliance*.

Alliance, ſe dit figurément pour union, mélange. *Societas*, *commercium*. Faire *alliance* des maximes de l'Évangile avec celles du monde. Pasc. Il faut que l'art vienne au ſecours de la nature, parce que c'eſt leur parfaite *alliance* qui fait la ſouveraine perfection. Boil. L'*alliance* monſtrueuſe que vous faites de la ſainteté avec les crimes les plus déteſtables, eſt une preuve que vous n'avez nulle idée de la piété. Nicol. Les *alliances* fermes & durables ſont appellées des *alliances de ſel*, parce que le ſel eſt incorruptible, ou bien parce que le ſel eſt le ſymbole de la ſageſſe, qui fait préſumer qu'elles ont été faites avec mûre délibération. De Roch.

Alliance. Terme d'Orfévre. Bague ou jonc que l'accordé donne à ſon accordée, où il y a un fil d'or & un fil d'argent. *Sponſalium annulus*.

ALLIER. v. act. Fondre différens métaux enſemble pour les mêler, ou les joindre. *Metalla commiſcere*. L'or & le fer ne s'*allient* point enſemble pour ſe mêler, non pas même pour ſe ſouder, ſi ce n'eſt par le moyen du cuivre. L'étain fondu avec l'or s'*allie* tellement qu'on ne les peut ſéparer, & il gâte toute une fonte. Ce mot vient d'*adligare*.

Allier, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Joindre une famille à une autre par quelque mariage; & alors il ſe dit avec le pronom perſonnel. *Inire affinitatem*. Cette maiſon eſt bien noble, elle s'eſt *alliée* pluſieurs fois avec des Princes. Quand on s'eſt *allié* dans une maiſon, on eſt réputé de la même famille. Le compérage eſt une voye de s'*allier* ſpirituellement.

Allier, ſignifie auſſi en parlant d'États & de Souverains, Se conféderer, ſe joindre d'intérêt; faire ligue offenſive & deffenſive contre un ennemi commun. *Fœdus icere*, *ſancire*. Les Suiſſes ſe ſont toûjours *alliez* avec la France.

Allier, ſe dit figurément pour mêler, joindre enſemble. *Jungere*, *conjungere*, *ſociare*. Vous *alliez* les loix humaines avec les divines. Pasc. Avec le pronon perſonnel, il ſe dit pour s'aſſocier, ſe joindre. La miſericorde & la vérité s'*allieront* heureuſement. Port-R.

ALLIÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Aſſinis, conjunctus, ſociatus, fœderatus*, dans le ſens de leurs verbes.

ALLIÉ, eſt auſſi ſubſtantif, Confédéré. *Socius, fœderatus.* Les Rois ont grand ſoin de prendre les intérêts de leurs *alliez*. Les Romains avoient beaucoup de Rois *alliez*. Il a fait rendre les places priſes ſur ſes *alliez*.

> Alliée, *ou plûtôt, ſujette des Romains,*
> *De leur choix l'Arménie attend ſes Souverains.* CREBILL.

ALLIER. ſ. m. Filet tendu ſur deux bâtons, propre à prendre des cailles & des perdrix, qu'on appelle auſſi *trimallier*, parcequ'il eſt fait de trois doubles de mailles. *Rete triplici hamulo conſertum.* Les *alliers* ſont défendus par les Ordonnances.

Ces mots viennent du Latin *alligare, lier.*

ALLIER. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois certains oiſeaux qui vivent de rapine, comme on l'a dit au mot ALLERION. Eſpéce d'oiſeaux de proye.

ALLIER. ſ. m. Nom de fleuve. *Elaver.* L'*Allier* ſort de la montagne de Loſêve, la plus haute du Girandon, traverſe l'Auvergne & le Bourbonnois, & ſe jette dans la Loire au deſſous de Nevers, à un endroit appellé pour cela le Bec d'*Allier*, *Os Elaveris. Allier* eſt un nom formé par corruption, du nom Latin *Elaver*, qui ſe trouve dans Céſar. Pour le Bec d'*Allier*, quelques Auteurs veulent que ce ſoit une corruption de *bucca Elaveris*, la bouche d'*Allier*. Peut-être auſſi a-t'on appellé cet endroit-là bec, *roſtrum*, à cauſe de la pointe de terre qui fait le confluent des deux riviéres. Quoi qu'il en ſoit, il faut prononcer Bé d'*Allier*, ſans faire ſonner le *c*: c'eſt l'uſage.

ALLIOTH. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le nom d'une étoile de la queuë du grand Ours, dont l'obſervation eſt d'un grand uſage ſur mer. Elle ſert auſſi à connoître la hauteur du pôle. Obſervez quand l'*Allioth* paſſe le méridien ſous le pôle; prenez alors la hauteur de l'étoile polaire avec un quart de cercle, & de la hauteur trouvée retranchez 2° 25′, qui eſt la diſtance du pôle à l'étoile polaire, ce qui reſte eſt la hauteur du pôle. HARR.

ALLOBROGE. ſ. m. *Allobrox.* C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois un ancien peuple de la Gaule Narbonnoiſe, peuple puiſſant, dit Polybe Liv. XXX. ch. 50. qui les appelle en Grec, auſſi-bien que Ptolemée, Ἀλλόβριγες, *Allobriges.* Quelques-uns prétendent qu'*Allobroges* s'eſt dit pour *Ariobroges*, formé d'ἀρήϊος, *martial, belliqueux*, & *brig*, qui en cette langue ſignifioit peuple, nation. D'autres le dérivent d'ἄλλος, Βρότος; & diſent qu'il ſignifie une nation qui habite un païs coupé de montagnes & de vallées. Étienne Barlet a crû que ce nom étoit compoſé d'ἄλλος, & de Βρότος, & qu'ils le prirent par vanité, pour dire qu'ils étoient autres que des hommes mortels. Ils croyoient, ajoûte-t'il, que le Soleil eſt l'image corporelle de Dieu inviſible, & ils l'adoroient par cette raiſon. Les Chaldéens nommoient Dieu *Alla*; & les Allemands *Brux*, ou *Brox*, toute médaille où eſt gravée une tête. D'*Alla*, & de *Brox*, a été compoſé *Allobrox*; ce ſont des rêveries. Chorier a grande raiſon d'en juger ainſi. Un ancien Scholiaſte de Juvenal dit, qu'en Gaulois *broga* ſignifie *champ*, terre, & qu'*Allobrox* eſt compoſé de *alius*, autre, & *broga*, comme qui diroit une homme venu d'une autre terre, venu d'ailleurs; mais le nom d'*Allobroge* étoit fait long-tems avant que la langue Gauloiſe fût mêlée de Latin: ainſi Mʳ Bochart tire plus vraiſemblablement ce nom de ברו, *bro*, qui en langage Celtique, comme en Hébreu, ſignifie *champ, terre*. C'eſt ce qu'a voulu dire le Scholiaſte de Juvenal, qui n'a pas ſçû diſtinguer l'infléxion Latine *gis, gi, ga*, des radicales *bro*. *Al* en cette occaſion, comme en Hébreu, על, ſignifie *haut*; de ſorte qu'*Allobroge* ſignifie celui qui habite un païs élevé, montagneux, des montagnes; un montagnard, nom qui convient très-bien aux *Allobroges*, puiſqu'ils occupoient depuis Genève juſqu'au Rhône toute la Savoye & le Dauphiné; païs plein de montagnes & de très-hautes montagnes. Ptolemée dit que Vienne étoit la Capitale des *Allobroges*. D'autres dérivent ce nom du Grec Ἀρήϊος, qui ſignifie *martial, belliqueux*, & de Ἄρης, *Mars*, & du Gaulois, *Brig*, qui ſignifie *nation, peuple*. Geoffroy de Viterbe, Secretaire des Empereurs Conrad III. Frederic I. & Henri IV. dans l'onziéme ſiécle, tire ce nom de celui d'une riviére nommée *Labroga*, ſur les bords de laquelle les *Allobroges*, ſelon lui, habitérent d'abord. Borel dit qu'il vient d'*al*, & de *brava*, parceque les *Allobroges* étoient un peuple de *Gallia bracata*: & ailleurs il dit qu'il vient d'*al, tout, lo, haut, & brig*, ou *brug, pont*, ou *tour, donjon, montagne*, comme s'il y avoit *berg*. J. Picard, dans ſa Celtopédie Liv. III. pag. 126. a penſé que ce nom étoit Grec, ἀπὸ τῶν ἄλλων καὶ τῶ βρέμειν, c'eſt-à-dire, de ἄλλος, *autre*, & Βρέμω, *ſoudre, être en mouvement; quòd aliis atque aliis rebus moveantur*, parce qu'ils étoient remuans, & qu'ils aimoient le changement. Il prétend que c'eſt à cela qu'Horace fait alluſion Épod. XVI. *Noviſque rebus infidelis Allobrox.* Mais on peut dire contre ces étymologies que dans les prémiers tems les lieux n'ont point donné le nom aux hommes, mais plûtôt les hommes aux lieux. C'eſt un principe dont il n'eſt pas ſûr qu'il ne faut guère s'écarter dans cette matiére. Joint qu'il n'eſt pas ſûr que les *Allobroges* ayent habité d'abord les rivages de la Labroga. Un nom Grec pour les Gaulois, ou la compoſition d'un mot Grec & d'un nom Celte, ou Gaulois, ne revient pas davantage, & Ἀλλόβριγες s'écrit par un *iota*. Il paroît que Mʳ Bochart a été le plus heureux. Céſar Liv. I. ch. 6. Ciceron dans ſon Oraiſon pour Fonteius, Strabon Liv. IV. Tite-Live Liv. I. de la Décade III. Tacite Liv. I. Hiſt. ch. 66. Polybe Liv. XXX. 50. Mʳ Valois *Notit. Gall.* ſur Vienne parlent des *Allobroges*. Les Anciens font mention du Sénat & du peuple des *Allobroges*. Aujourd'hui par *Allobroge* nous n'entendons que les Savoyards, & de-là eſt venu que dans le ſtile comique & burleſque, il eſt pris pour groſſier. Il parle François comme un *Allobroge*. Cette maniére de parler n'eſt pas nouvelle, & nous trouvons dans Juvenal Sat. VII. v. 214. qu'un certain Rhéteur Gaulois, nommé Rufus, & qui eut de la réputation, traitoit Ciceron d'*Allobroge* par mépris. Voyez le IIᵉ Livre de l'Hiſtoire de Dauphiné de Chorier. Il y a pluſieurs choſes ſur les *Allobroges*.

ALLOBROGIE. ſ. f. *Regnum*, ou *Ditio Allobrogum*. Chorier prétend que le Royaume de Bourgogne a porté ce nom. Voici ſes preuves & ſes paroles. Conrad Abbé d'Urſperg écrivant que ceux qui étoient autrefois appellez *Allobroges* ſont préſentement nommez Bourguignons, dit, que ce que nous appellons aujourd'hui Dauphiné, a été nommé autrefois Bourgogne. L'Auteur des Actes du Martyr S. Alban, publiez par Caniſius, donne de même à Sigiſmond fils de Gondebaud le titre de Roi très-Chrétien des *Allobroges*. Guntherus parlant à l'Empereur Frederic I. dit auſſi *Allobrogum Regna*, pour la Bourgogne. D'où il conclut, Peut-on nier que le Dauphiné, ou païs des *Allobroges*, n'ait été la principale Province de cet État, puiſqu'à cauſe d'elle tout le Royaume de Bourgogne a été appellé autrefois le Royaume des *Allobroges*?

ALLOBROGIQUE. adj. m. & f. *Allobrogicus*. Qui appartient, ou qui a rapport aux *Allobroges*. On donne le titre d'*Allobrogique* à Q. Fabius Maximus, pour avoir vaincu les *Allobroges*. PLINE L. VII. ch. 50.

ALLOCATION. ſ. f. Terme de compte, qui ſe dit lorſqu'on approuve, & qu'on allouë un article, & qu'on le paſſe en compte. *Computationis approbatio.* Il y a la moitié des articles de ce compte qu'on diſpute, dont on ne ſçauroit obtenir l'*allocation*. Ce mot vient du Latin *alloco*.

ALLODIAL, ALLODIALITÉ. Voyez après ALLEU.

ALLOISE. ſ. f. Charge, Dignité, ou Juridiction d'Alloüé. On trouve dans l'Hiſtoire de Bretagne Tom. II. pag. 1085. que le Duc François donne au Duc de Rays Amiral de France, & à ſes héritiers, privilége de congié & de menée à ſe délivrer à ſes Généraux plaids de Nantes, au quint jour d'iceux, ſans que eux, leurs Officiers & Sujets, &c. ſoient tenus obéir à l'*Alloiſe* de Nantes.

ALLONGE. ſ. f. Ce qu'on ajoûte à une étoffe, ou à autre choſe, pour la rendre plus longue. *Additamentum.* Cette juppe étoit trop courte, il a fallu mettre une *allonge* par en bas. On a mis des *allonges* à ces guides pour mener les chevaux du train de devant, qui ſont à la volée.

ALLONGE, ſ. f. Terme de Marine. Piéce ou membre d'un vaiſſeau, qui ſert à allonger un autre membre. On appelle *allonge prémiére*, celle qu'on empâte avec la varangue, & avec le genoüil de fond. *Allonge ſeconde*, celle qui s'éleve au deſſus de la prémiére, avec le bout du genoüil de fond. *Allonge de revers*, celle qui eſt plus proche du plat-bord, & qui termine la hauteur du côté du vaiſſeau. *Allonges de trepont*, deux *allonges* qui ſont miſes au deſſus des étains. *Allonge de porque*, une piéce de bois qui *allonge* une porque. *Allonge d'écubiers*, ſont des piéces de bois plattes, dans leſquelles on perce les écubiers, ou les trous pour paſſer les cables du vaiſſeau. *Allonge de poupe*, eſt la derniére piéce de bois au plus haut, qui étant aſſemblée avec le bout ſupérieur de l'étambord, forme le bout de la poupe.

ALLONGE. Terme de Boucher. Nerf de bœuf tortillé, au bout duquel il y a un crochet de fer où la viande eſt attachée. *Nervus bubulus intortus, & hamo præfixus.*

ALLONGEMENT. ſ. m. Ce qui allonge, qui rend plus long. *Productio.* Le régime de vivre ſert beaucoup à l'*allongement* de la vie. L'*allongement* des procès n'eſt cauſé que par les chicannes que font les Procureurs. De quoi ai-je profité que d'un *allongement* de nom? MOL. Comment ſe fait l'*allongement* & la groſſeur tant de la tige & des branches, que des feüilles & des fruits. LA QUINT.

ALLONGER. v. act. Rendre plus long. *Producere, extendere.* *Allonger* une jupe, une corde, l'allée d'un jardin, ſon chemin.

Il *allongeoit* un grand cou de gruë pour voir par deſſus les autres. Quand on change de cheval, il faut *allonger* ou raccourcir les étriers.

ALLONGER, ſe dit figurément en choſes morales. Un débiteur tâche d'*allonger* le tems pour ne point payer ſes dettes. Toutes ces diſtinctions ne ſont qu'*allonger* la diſpute.

ALLONGER, en terme d'Eſcrime, c'eſt, Porter un coup d'eſtocade. *Adverſarium petere.* Les gens de grande taille ont bien de l'avantage à *allonger*. *Allonger* la bote, *allonger* la pique.

S'ALLONGER, ſe dit en termes de Fauconnerie, de l'oiſeau quand il ſe revêt de ſes pennes, de ſes plus groſſes plumes. *Majoribus pennis indui.*

ALLONGER. On dit en termes de Marine, *allonger* la terre; pour ſignifier, aller contre la terre, ou le long de la terre. *Terram radere.* *Allonger* le cable, pour dire, l'étendre juſqu'à un certain lieu ſur le pont, ſoit pour le bitter, ſoit pour mouiller l'ancre. *Allonger* la manœuvre, pour dire, l'étendre ſur le pont, afin qu'elle ſoit en état de s'en ſervir.

ALLONGER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit à un homme qui s'étend: Le cuir ſera à bon marché, les veaux *s'allongent*. On dit auſſi, *Allonger* la courroye, le parchemin; pour dire, Étendre les choſes audelà du pouvoir qu'on a reçû; dire plus qu'on n'a charge de dire. *Allonger* la courroye ſe dit auſſi d'un Auteur qui étend trop un diſcours, ou une piéce de vers.

Dont la veine ſtérile allonge *la courroye,*
Et par les incidens qu'il pille chez autrui,
Il tâche d'annoblir le peu qui vient de lui.

ALLONGÉ, ÉE. part. & adj. *Productus, extenſus.*

On appelle en termes de Chaſſe, un chien *allongé*, celui qui a les doigts du pied étendus par quelque bleſſure qui a touché les nerfs.

On dit auſſi en fauconnerie, un oiſeau *allongé*, quand il a toutes ſes pennes entières, & de la longueur qu'il les doit avoir. *Majoribus indutus pennis.*

Ce mot vient du Latin, *elongare*, de *longus*.

ALLOUER. v. act. Approuver quelque point, ou article, en demeurer d'accord. *Approbare.* Il ſe dit proprement dans les redditions de compte. Cet article a été *alloüé* après qu'on en a repréſenté la quittance. Paſquier dit que ce mot vient de *los*, ancien mot François, qui ſignifie *loüange*, ou approbation. Et en effet il vient du mot *elaudare*, qui ſignifie *approuver*, ſelon Nicod. D'autres le dérivent de *allocare*, diſant qu'il vient de *locum dare*: d'autres de *locare*, *conducere*; ce qui convient aux compagnons artiſans, qu'on appelle *alloüez*.

ALLOÜER, ſe dit quelquefois dans les converſations. Cette propoſition eſt trop hardie, c'eſt un article qui ne vous paſſera pas, qui ne vous ſera point *alloüé*. Il s'en faut beaucoup qu'on ne vous *alloüe* tout ce que vous dites.

ALLOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Approbatus.*

ALLOÜÉ. ſ. m. Se dit chez les artiſans, des compagnons qui ont fait le tems de leur apprentiſſage, & qui s'engagent encore pour quelque tems à ſervir les maîtres. *Locatus*, *conductus.* Les compagnons ſont ceux qui ſervent à la journée; & les *alloüez*, ceux qui ont promis de ſervir pendant quelque tems. Autrefois *alloüé* s'eſt dit du Lieutenant Général du Senéchal, & particulièrement en Bretagne. *Judex ſubſidiarius.* Une réformation des Ordonnances de l'Hôtel du Duc de Bretagne, faite le 1er Avril 1415, porte *Alloüez*, ou Baillifs. L'*Alloüé* de Rennes, &c. Voyez l'Hiſtoire de Bretagne du P. Lobineau Tom. II. pag. 916. *Alloüé* ſe dit auſſi de celui qui agit au nom de quelqu'un, on l'appelle aujourd'hui Procureur; on le trouve en ce ſens dans les vieux titres, *Lui, ou ſes alloez.*

ALLOUVI, IE. Qui a une grande faim, telle que celle d'un loup, qui eſt difficile à raſſaſier. *Famelicus.* Les jeunes gens qui ſortent d'une maladie ſont *allouvis*; ils veulent manger par excès. Ce mot vient de *loup*, de *lupus*. Il eſt tout-à-fait bas, & ne ſe dit que par les nourrices de Paris. Cet enfant eſt tout *allouvi*.

ALLOUYSE. ſ. f. Charge, dignité d'Alloüé. *Judicis Subſidiarii dignitas, munus, Magiſtratus.* Hiſt. de Bretagne Tom. II. pag. 1199. Inſtitution pour Mr Raoul Paſtourel de l'*Alloüyſe* de Nantes. On a dit auſſi *Alloiſe*.

ALLOY. ſ. m. Certain degré de bonté, lequel réſulte du mélange de pluſieurs métaux qui ont quelque conformité entre eux, ou titre légitime des monnoyes, & des ouvrages d'or & d'argent ſuivant les Édits du Prince. *Legitima materia nummaria conflatura.* L'or doit être travaillé à un certain carat pour être de bon *alloy*. Le titre de l'argent doit être de tant de deniers de fin, autrement il eſt de mauvais *alloy*. Ce mot eſt un composé de *loy*, qu'on dit auſſi en même ſens, qui eſt fait ſelon l'Édit & la Loy.

ALLOY, ſe dit figurément de la valeur & bonté de toute autre choſe. Cette drogue n'eſt pas de bon *alloy*, elle eſt falſifiée. *Adulterinum pharmacum.* Cette raiſon eſt de mauvais *alloy*, elle ne paſſera jamais. *Adulterina, non proba ratio.*

Pour moi je n'envierois que quelque ſolitude,
Qui me fit fabriquer des vers de bon alloy,
Et chanter dignement les vertus de mon Roy. SANLEC.

ALLOYER. v. act. Terme de Monnoye. Donner à l'or & à l'argent l'alloy requis & ordonné par les loix. *Legitimâ materiâ nummum afficere.*

ALLOYÉ, ÉE, part. & adj. Qui a le degré de pureté, ou d'alloy, c'eſt-à-dire, d'alliage ordonné par la loi. *Ad legem exactus, legitimâ materiâ conſtans.*

ALLUCHON. ſ. m. Le bout d'un hériſſon, qui eſt une eſpéce de dent, ou de pointe, qui entre dans les fuſeaux, ou la lanterne des moulins, & autres machines qui ſe meuvent par roues & pignons.

ALLUMELLE. ſ. f. C'eſt la partie trenchante des couteaux, des raſoirs, des ganifs, des ciſeaux, laquelle eſt faite de fer & d'acier. *Lamina, lamella.* Ce mot commence à vieillir, ſi ce n'eſt peut-être parmi les Jardiniers. Car La Quintinie Part. IVe, chap. 10, en parlant des outils néceſſaires pour tailler des arbres, dit: Il faut que l'*alumelle* de ces ſerpettes ſoit d'une médiocre longueur. Et plus bas: Il eſt bon que le premier doigt ſoit étendu le long du manche juſque ſur le bord de l'*alumelle*, pour conduire plus droit le mouvement de la ſcie. Et en ce dernier endroit il le prend pour le fer d'une ſcie. En ſa place on dit une *lame*. Les Prêtres en divers endroits appellent *allumelle*, une ſoutane ſans manches.

On dit proverbialement, qu'un homme s'eſt tué de ſa propre *allumelle*; quand il a trop fait la débauche de vin ou de femmes.

ALLUMER. v. act. Produire de la lumière en attachant le feu à quelque matière combuſtible, capable de donner de la clarté. *Accendere.* *Allumer* un flambeau. *Allumez* la lanterne.

On le dit auſſi du feu qu'on attiſe, & qu'on ſouffle ſimplement pour avoir de la chaleur. *Ignem ſuſcitare.* On *allume* le feu avec un fuſil & de la mèche. En ſoufflant le feu il s'*allume*. Le feu d'une forge s'*allume* davantage en y jettant quelques gouttes d'eau.

ALLUMER, ſe dit figurément en Morale des paſſions, & ſignifie enflammer, exciter. *Incendere, inflammare.* Son excuſe, au lieu d'adoucir ſon maître, a *allumé* ſa colère. Un amant ſe plaint que les yeux de ſa maîtreſſe ont *allumé* un grand braſier dans ſon cœur. Ce n'eſt pas peu pour vous d'avoir *allumé* le cœur d'un homme auſſi froid que je ſuis. VOIT. La loi de Dieu excite, & *allume* en nous ſon amour de plus en plus. PORT-R. Les efforts qu'on fait pour ſe délivrer de l'amour, ne ſervent bien ſouvent qu'à l'*allumer*. LA BRUY.

Ma flamme par Hector fut jadis allumée;
Avec lui dans la tombe elle s'eſt renfermée. RAC.

Il y a des boutefeux qui *allument* des ſéditions, des guèrres. On dit auſſi en débauche, *allumer* la lampe, pour dire, verſer du vin dans un vèrre à quelqu'un pour l'obliger à boire.

ALLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Accenſus.*

ALLUMÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des yeux, quand ils ſont d'un autre émail que le corps de l'animal. *Rubris oculis.* Robert Ier Duc de Bar portoit d'azur à deux bars, ou barbeaux d'or, dentez, & *allumez* d'argent.

ALLUMÉ, ſe dit auſſi de la flâme d'un bucher, d'un flambeau, & d'un bâton qui eſt brûlant. Saint François de Paule portoit d'or au phœnix de gueules, ſur un bucher *allumé* de même.

ALLUMETTE. ſ. f. Petit bâton de bois ſec, ou de roſeau trempé dans du ſouffre, qui ſert à allumer la chandelle. *Sulphuratum.* On dit, quand on veut vanter du bois à brûler, qu'il brûle comme des *allumettes*. Une femme avare veut qu'on faſſe ſervir les *allumettes* par les deux bouts.

Ces mots viennent de la propoſition *ad*, & de *lumen*, *lumière*, qui vient de *lucere*, *luire*.

ALLURE. ſ. f. La manière de marcher ou de ſe tranſporter d'un lieu à un autre. *Inceſſus, ingreſſus.* On connoît bien des gens à leur *allure*. L'*allure* par eau eſt la plus douce.

ALLURE, ſe dit du train, de la marche du cheval. *Gradus.* Ce cheval a l'*allure* froide, pour dire, qu'il ne lève pas aſſez le genou, ni la jambe, & qu'il raſe le tapis. Ce barbe a de belles *allures*; pour dire, qu'il a la marche belle. Il n'y a perſonne qui puiſſe parfaitement dreſſer un cheval, qu'il ne ſçache exactement toutes leurs *allures* naturelles, & les actions des jambes. NEWCAST. Les *allures* naturelles ſont le pas, ou petit trot, le trot, l'amble, le galop. Si le cheval continuë à falſifier ſon *allure*, donnez-lui de l'éperon dans la volte. ID.

ALLURES DE CERF. Ce ſont les endroits par où il paſſe. *Cervi via.*

Allures, ſe dit auſſi au figuré, en parlant de la conduite, & des intrigues de quelqu'un. *Agendi ratio, conſilia, artes.* J'ai bien reconnu à ſes *allures* qu'il briguoit ſécrettement cet emploi.

Ce mot a la même étymologie que ſon verbe *aller*.

ALLUSION. ſ. f. Terme de Rhétorique. C'eſt une figure qui ſe fait par un jeu de mots preſque ſemblables. *Annominatio, luſus in verbis.* L'affectation des *alluſions* eſt extrêmement vicieuſe en France. Et même ſans affectation, elles paſſent pour froides, à moins qu'elles ne ſoient fort heureuſes. Mais on peut élégamment faire *alluſion* à quelque apophtegme, à quelque hiſtoire, à quelque coutume, lorſqu'on dit quelque choſe qui y a du rapport, & qu'on veut faire entendre au lecteur, ou à l'auditeur, qu'on y a penſé en l'écrivant. *Rei alterius ex altera notatio.*

ALLUVION. ſ. f. Accroiſſement qui ſe fait le long des rivages de la mer, ou des grandes rivières, par les tempêtes, ou les inondations. *Alluvio.* Le droit Romain met l'*alluvion* entre les moyens légitimes d'acquerir par le droit des gens. Il définit l'*alluvion*, un accroiſſement latent & caché; parcequ'il faut que cela arrive preſqu'imperceptiblement. Car ſi un débordement ſubit de la rivière détachoit une portion conſidérable d'un fond pour le joindre à un héritage voiſin, en ce cas cette portion n'eſt point cenſée acquiſe par le droit d'*alluvion*, & le premier propriétaire la peut reclamer. Les *alluvions* ont éloigné Aiguesmortes de la mer, où il y avoit un port du tems de Saint Loüis. Cette Iſle s'eſt faite par *alluvion*; le Seigneur voiſin prétend qu'elle eſt à lui par droit d'*alluvion*.

ALLYRE. ſ. m. *Illidius*. Voyez ALIRE.

ALM.

ALMADIE. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont de petites barques de quatre braſſes de long, faites ſouvent d'écorce de bois, dont uſent les Sauvages de la côte d'Afrique. *Cymbula.* C'eſt auſſi un vaiſſeau des Indes, long de 80 pieds, & large de ſix ou ſept, qui reſſemble à une navette, à la réſerve de ſon derrière qui eſt quarré. Voyez ALMODIE.

ALMAGESTE. ſ. m. Terme qui ſe dit d'un livre fameux compoſé par Ptolomée, où il a recueilli un grand nombre de problêmes des Anciens, ſervant à la Géometrie, & à l'Aſtronomie. *Almageſte Ptolomai.* Il eſt intitulé en Grec, σύνταξις μεγίστη: ce dernier mot joint avec l'article Arabe *al*, lui a fait donner le nom d'*Almageſte* par les Arabes, quand il fut traduit par l'ordre de Maimon Calyphe de Babylone vers l'an 800. *Almageſthi* eſt le mot Arabe; & nous en avons fait *Almageſte*. Le Pere Jean Baptiſte Riccioli a fait auſſi une Aſtronomie réformée, qu'il appelle *Almageſte* nouveau, où il a compilé toutes les obſervations des Aſtronomes anciens, & modernes, & en a conferé les hypothêſes.

ALMANACH. ſ. m. Calendrier ou table où ſont écrits les jours, & les fêtes de l'année, le cours de la lune, &c. *Ephemeris, Lunarium motuum Ephemeris, Calendarium.* Cardan a fait un Traité *de ſupplemento Almanach.*

Ce mot eſt Arabe, compoſé de l'article *al*, & de *mana*, qui ſignifie *compter*. Nicod. C'eſt auſſi l'opinion de Saumaiſe dans ſes prolégomènes ſur Solin. Covarruvias dit, que ſelon quelques-uns ce mot vient de *manach*, qui ſignifie, ſelon eux, *Calendrier*. Il ajoûte que Diego Durrea aſſûre que la terminaiſon Arabe de ce mot eſt *manaquebu*, du verbe *necaba*, qui ſignifie, *prédire l'avenir*. Cependant il ſoutient que ces deux ſentimens ne reviennent qu'à une même choſe. Car l'Hébreu *manach* ſignifie, *nombrer, ſupputer*. Or tout le monde ſçait que les *Almanachs* ne conſiſtent qu'en ſupputations aſtronomiques. Scaliger dit qu'il a été fait de l'article *al*, & de Μὴν, mot Grec qui ſignifie *mois*. Scaliger ſur le *Culex* de Virgile, prétend que les Arabes l'ont pris du Grec μοναχὸς, qui ſignifie *cours des mois*, en prépoſant leur article *al*, comme alembic, almageſte, alchymie. D'autres croyent que ce mot vient des Égyptiens long tems avant les Arabes. Du Cange. Ménage dit que les Arabes l'ont fait du Perſan *ſalmaha*, qui ſignifie, la *période de la lune*. M. Chaſtelain dans ſes Notes ſur le Martyrol. au 1er Janv. dit qu'il vient du mot Hébraïque *manha*, (il falloit dire *minhha*) avec l'article *al* des Arabes. *Manha*, ajoute-t'il, ſignifie preſent, ou don. Et le ſçavant Golius en ſes Notes ſur les Élémens Aſtronomiques d'Alfragan dit, que preſque dans tout l'Orient les ſujets font des préſens aux Rois au commencement de l'année, & entre autres les Aſtrologues, qui leur donnent les Éphémérides de l'année qui commence; d'où, dit-il, ces Éphémérides ont été nommées *Almanha*; c'eſt-à-dire, Étrennes. Cornelius Kiliam croit que le mot *Almanach* eſt un mot Allemand, & que *Almanach*, eſt comme ſi l'on diſoit *almaen acht, omnium lunarum totius anni conſideratio, conſideration de toutes les lunes de l'année.*

L'*Almanach* du Palais, eſt celui où on marque les jours où le Parlement ne s'aſſemble pas. *Feri Ephemeris, Calendarium. Almanach* Hiſtorial, eſt un Journal où on marque quelques hiſtoires mémorables au jour où elles ſont autrefois arrivées. *Faſti.* On appelle ordinairement *Almanach* de l'Obſervatoire, le petit Livre intitulé *Connoiſſance des tems*, qui paroît tous les ans depuis plus de 20 ans, & qui contient pluſieurs ſupputations aſtronomiques: on l'attribuoit à Meſſieurs de l'Obſervatoire, ou de l'Académie des Sciences, quoique M. le Févre ou M. Lieutaud, ou quelque autre particulier, en fût ſeul l'Auteur, & que les autres n'y euſſent d'autre part que d'y avoir fourni quelques mémoires, ſans garantir tout le reſte. En 1703. on a donné une nouvelle forme à cet ouvrage; Meſſieurs de l'Académie des Sciences y ont eû plus de part qu'auparavant, c'eſt par leur ordre & ſous leur direction, que M. Lieutaud a fait les calculs aſtronomiques, & y a ajoûté pluſieurs mémoires & remarques très-curieuſes que l'Académie lui a fourni. Par une Ordonnance de Charles IX. aux Etats d'Orléans en 1560. art. 26. il eſt défendu à tous Imprimeurs, ou Libraires, d'imprimer ou expoſer en vente aucuns *Almanachs* & prognoſtications, qu'auparavant ils n'ayent été viſitez par l'Archevêque, ou Évêque, ou ceux qu'il commettra; & il eſt ordonné qu'il ſoit procedé par les Juges extraordinairement, & par punition corporelle, contre celui qui aura fait & expoſé leſdits *Almanachs*. Henri III. confirma cette Ordonnance aux États de Blois en 1579. art. 36. qu'ils ſoient approuvez par des certificats ſignez de la main des Archevêques ou Évêques, & qu'il y ait auſſi permiſſion du Roi ou des Juges ordinaires. Louis XIII. confirma ces Ordonnances le 20. Janv. 1628. & fait défenſes à toutes ſortes de perſonnes de faire ni compoſer aucuns *Almanachs* & prédictions hors les termes de l'aſtrologie licite; même d'y comprendre les prédictions concernant les États & perſonnes, les affaires publiques & particulières, ſoit en termes exprès, ou couverts & généraux, ni autres quelconques, & d'y employer & mettre autre choſe que les lunaiſons, éclipſes, & diverſes diſpoſitions & tempéramens de l'air & déréglemens d'icelui. De la Marre.

On dit proverbialement, Je ne prendrai pas de vos *Almanachs*; pour dire, Je ne prendrai pas vôtre conſeil ſur l'avenir; vos prédictions ne ſont pas ſeures. J'ai beau dire la vérité, on ne prend plus de mes *Almanachs*. Ablanc. On appelle un faiſeur d'*Almanachs*, un ridicule Aſtrologue Judiciaire. On dit auſſi que quelqu'un fait ou s'amuſe à faire des *Almanachs*, quand il s'occupe à des imaginations vaines, & groteſques. On dit auſſi d'une perſonne qui ſe reſſent de quelque infirmité à tous les changemens de tems, que ſon corps eſt un *Almanach*.

ALMANDINE. ſ. f. Pièrre précieuſe. C'eſt une eſpéce de rubis beaucoup plus tendre, & plus léger que le rubis Oriental, & qui tire plus ſur la couleur du grenat, que ſur celle du vrai rubis. Elle eſt pourtant au nombre des pièrres les plus eſtimées, quoiqu'elle céde au vrai rubis. On l'appelle auſſi *Albandine*. Ce mot vient d'*Albanaa*, ville de Carie, d'où Pline dit qu'on l'apporte.

ALMAQUE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Almachius.* Saint *Almaque*, appellé Télémaque par Théodoret, fut maſſacré par les Gladiateurs, ou par le peuple, en tâchant de le retirer des ſpectacles des jeux ſéculaires qu'Honorius avoit permis aux Gentils de Rome. Honorius touché de la généreuſe réſolution de ce Saint ſupprima entièrement ces ſpectacles, & fit mettre *Almaque* au nombre des Martyrs. C'eſt peut-être dans la vûë de cet heureux ſuccès, & de cette victoire de l'Égliſe ſur le Paganiſme, que Théodoret à donné à ce S. Martyr le nom de Télémaque, qui veut dire *fin du combat*. Il ſe peut faire auſſi que par une altération de nom qui n'eſt pas ſans exemple, celui que les Grecs appelloient Télémaque, ait été nommé depuis *Almaque* par les Latins. Baill. Le P. Ruinart croit auſſi, après Baronius & Bollandus, que *Almaque* eſt le même que le Télémaque de Théodoret, Hiſt. Eccl. Liv. V. ch. 6. Chaſtelain eſt d'un ſentiment contraire. Il veut avec Galeſinius qu'il ait ſouffert ſous Dioclétien. Voyez ſes Notes ſur le Martyrologe au 1er jour de Janvier. Wake Proteſtant Anglois, dans un Livre écrit contre la vie de S. Ignace par le P. Bouhours, & intitulé, *De l'Enthouſiaſme*, a donné dans des imaginations, qui font voir le peu de connoiſſance qu'il a des anciens manuſcrits. Il prétend que quelque Moine ignorant du 7e ou 8e ſiécle voyant au haut du Calendrier *S. Almanachum*, écrit par Abbréviation, ſelon la coutume de ce tems là, *S. Almāchum*, prit ce mot peu uſité alors, pour le nom de quelque Saint, lui donna une terminaiſon en *us*, & le plaça après la Fête de la Circonciſion. Mais cette fauſſe conjecture n'eſt pas difficile à réfuter. 1°. Il ne ſçauroit faire voir un ſeul manuſcrit, quelque ancien qu'il puiſſe être, ſoit de Calendrier, ſoit de Martyrologe, qui ait pour titre le mot d'*Almanachum*. 2°. On ne trouve pas que ce mot ait jamais été en uſage dans la langue Latine. 3°. Quand ce mot auroit été en uſage, ce n'eut pas été au titre du 1er Janvier qu'on l'auroit mis,

mais

mais au titre du 25. Décembre, qui eſt le jour où commencent les plus anciens Martyrologes. CHASTEL. Voyez encore M. de Tillemont, Hiſt. des Emp. T. V. p. 805. 806.

ALMODIA. ſ. f. *Cymba.* C'eſt une eſpéce de barque, ou Chalouppe, dont les Négres, ſujets & eſclaves des Portugais, ſe ſervent dans les Indes Orientales. Les *Almodias* ſont fort larges par en haut & très-étroites de quille, laquelle eſt ſi grande en quelques-unes, que quoi qu'elles ne ſoient faites que d'une ſeule piéce, elles ne laiſſent pas d'être auſſi longues que les bords mêmes, comme celles de Goa. Celles qui ſont les plus étroites de bord, ſont faites de pluſieurs ais couſus avec du cuir, & gaudronné, dont l'on appelle les plus grandes Coches; mais elles danſent ſi fort ſur l'eau, qu'il ſemble qu'elles doivent renverſer à tous momens; mais les Négres s'y tiennent fort aſſurez, quelque chargées qu'elles ſoient, & quelque tempête qu'il faſſe. WICQFORT, *Amb. de Figuer.* Le plus grand nombre des Auteurs diſent Almadie. Voyez ce mot.

ALMOHADE. ſ. m. C'eſt le nom de la quatrième race des Rois de Maroc & de Fez. Le prémier des *Almohades*, fut un Maître d'école nommé Abdalla, qui trouva le moyen de monter ſur le trône vers le milieu du XIIe ſiécle : ce fut au commencement du XIIIe ſiécle pendant les diſſentions des dix *Almohades*, fils de Mohammed-Euazir, que les Gouverneurs de Provinces ſe révoltèrent, & formèrent les Royaumes de Grenade, de Tremuen, de Tunis, de Tripoli, &c. D'HERBEL.

ALMORAVIDE. ſ. m. Nom de peuple. Les *Almoravides* habitent dans l'Afrique vers le mont Atlas. Les *Almoravides* s'emparèrent du Royaume de Fez, après avoir chaſſé les Zenetes, l'an de JESUS-CHRIST 1052. & y regnèrent cent ans environ, juſqu'aux Almohades.

ALMUCANTARA, ou ALMICANTARA. ſ. f. m. Terme d'Aſtronomie. Ce ſont des cercles paralleles à l'horiſon qu'on s'imagine paſſer par tous les degrez du Méridien. Les Méridiens paſſent par tous le degrez de l'Equateur, & les *Almucantarats* paſſent par tous les degrez du Méridien de chaque lieu. Tous les *Almucantarats* ſont paralleles à l'horiſon, & ont les mêmes pôles, ſçavoir, le Zenith & le Nadir. Les *Almucantarats* ſont à l'égard des Azimuths & l'horiſon, ce que les cercles qu'on appelle ſimplement paralleles ſont à l'égard des Méridiens & de l'Equateur. De la manière dont on a écrit ici *Almucantarats* au pluriel avec un *s*, il ſemble qu'il faudroit écrire au ſingulier *Almucantarat.* Mais Meſſieurs Furetière & Corneille écrivent *Almucantara*, & le dernier avertit qu'il n'y a que quelques-uns qui diſent au pluriel *Almucantarats.* Ce ſont ceux qui ſçavent l'Arabe, & qui expriment la manière dont ce mot eſt écrit en cette langue. M. d'Herbelot, qui écrit le mot Arabe *Almocantharat*, comme il faut l'écrire, dit cependant *Almucantarats* au pluriel, quand il explique en François ce que c'eſt. Ils ſervent à montrer la hauteur du ſoleil, & des aſtres, & ſont décrits en pluſieurs Quadrans & ſur l'Aſtrolabe. Ce mot eſt tiré de l'Arabe *Almocantharat.*

ALMUGÉE. Terme d'Aſtrologie. Deux planètes ſont dans leur *Almugée* lorſqu'elles ſe regardent du même aſpect que leurs domiciles. Jupiter & le Soleil ſont dans leur *Almugée*, lorſqu'ils ſe regardent de trine, parce que le Lion & le Sagitaire, qui ſont leurs maiſons, ſe regardent auſſi de trine.

A L O.

ALOE. ſubſt. f. Vieux mot qui ſignifie *aloüette.* On diſoit auſſi autrefois *alloüe* pour ſignifier la même choſe.

Plutôt paſſans que le vol d'une aloüe.

Ce mot ſe trouve dans Villan.

ALOÉ. Vieux mot, qui veut dire, loüé, *laudatus.*

Et des loent les aloez. R. DE LA ROSE.

ALOËS. ſ. m. *Aloë.* Nom d'un genre de plante dont les fleurs ſont des tuyaux découpez profondément en ſix parties, & dont les fruits naiſſent ou du piſtile, ou de la partie poſtérieure de la fleur, & ſont longs, comme cylindriques, diviſez en trois loges remplies de ſemences applaties & preſque demi circulaires, poſées les unes ſur les autres. TOURNEFORT. Dioſcoride, Pline, & tous les anciens Naturaliſtes, n'avoient la connoiſſance que d'un *Aloës* que nous nommons Aloës commun, *Aloë vulgaris*; plante commune en Sicile, & qu'on cultive dans pluſieurs jardins. Sa racine eſt un pivot oblique, garni par intervalle de quelques fibres cheveluës, plein de ſuc, blanchâtre en dehors, & d'un goût un peu amer. Elle donne à ſon collet pluſieurs feuilles diſpoſées en rond, & dont les plus longues ont environ un pied & demi. Elles s'embraſſent par leur baſe, & ſont charnuës, d'un verd gai qui pâlit par la ſuite, remplies d'un ſuc glaireux & tant ſoit peu amer, terminées en pointe, & garnies ſur leurs bords de petits piquants courbes dont les pointes regardent le haut des feuilles. D'entre ces feuilles s'élève une tige branchuë, haute de deux à trois pieds, & garnie de pluſieurs fleurs jaunes, ramaſſées en épi. Le piſtile de ces fleurs devient un fruit oblong, diviſé en trois loges, qui contiennent des ſemences applaties & brunes. Le ſuc qui coule des racines de cette plante & de ſes feuilles coupées, étant deſſeché au ſoleil, ſe réduit en une ſubſtance réſineuſe ſemblable à l'*Aloës* ſuccotrin. F. Columna l'a éprouvé à Naples. Les voyages fréquens qu'on a fait depuis quelques années, en Aſie, en Afrique & en Amérique, ont donné lieu à la découverte de plus de quarante eſpéces d'*Aloes* inconnuës à l'antiquité. Il eſt vrai que dans ce nombre il n'y en a peut-être pas douze dont on puiſſe tirer un ſuc amer & purgatif, & que les autres eſpéces ont des uſages tous differens; les unes fourniſſant une liqueur vineuſe par le moyen de la fermentation, d'autres contenant dans la ſubſtance charnuë de leurs feuilles des filamens blancs & fermes, dont on fait dans les Indes pluſieurs ouvrages. Il eſt faux que l'*Aloes* ne fleurit que tous les cent ans, & il n'eſt pas vrai qu'il faſſe du bruit lorſqu'il pouſſe ſa tige à fleur. Ce conte a été fait à plaiſir à l'occaſion de l'*Aloes* d'Amérique. *Aloë Americana*, ou *Aloe folio in oblongum aculeum abeunte*, *C. B. Pin.* qu'on cultive en Catalogne, ſert pour border des hayes, c'eſt à cauſe de la filaſſe qu'on tire de ſes feuilles, & dont les Catalanes font des guippures, à l'exemple des Indiens, qui en font des cordages, des toiles & des hamachs. Cette plante a ſa racine vivace, longue, noüeuſe comme celle du roſeau. De ces nœuds partent des petits rejettons qui ſervent à multiplier l'eſpéce. Le collet de ces racines eſt formé par pluſieurs feuilles fort épaiſſes & comme triangulaires à leur baſe, charnuës, d'une couleur cendrée, ou de verd de mer, d'un goût d'herbe, longues à proportion de leur âge, les plus longues ayant cinq pieds environ, terminées par un aiguillon dur & noir, & garnies ſur leurs bords d'épines crochuës, noirâtres, dont la pointe regarde le bas des feuilles. Lorſque cette plante eſt parvenuë à une groſſeur ſuffiſante, elle pouſſe d'entre ſes feuilles une tige verdâtre fort haute, branchuë, & garnie de quelques petites feuilles; chaque branche eſt terminée d'un bouquet de fleurs jaunes à étamines & à ſommets, de même couleur; la partie poſtérieure de ces fleurs eſt un embrion de fruit oblong, verdâtre, triangulaire, canelé, & diviſé en trois loges, qui renferment des ſemences applaties. On voit rarement fleurir l'*Aloës* d'Amérique dans les païs froids; on a eû cependant cette ſatisfaction au Jardin Royal en 1663. & 1664. & on ne s'apperçut pas d'aucun bruit. Quelques voyageurs rapportent que ces fleurs continuent une liqueur mielleuſe très-agréable. On peut joindre à ces deux eſpéces que nous venons de décrire, une troiſiéme qui commence à devenir commune dans les jardins, & qu'on appelle *Aloës perroquet*, à cauſe que ſes feuilles ſont d'un beau verd panaché de blanc; c'eſt l'*Aloë Africana, humilis, foliis ex albo & viridi variegati, Commel.* Cette plante eſt baſſe, vivace, & pouſſe au collet de ſes racines quelques feuilles longues de huit pouces au plus, fort épaiſſes, charnuës, triangulaires, terminées en pointe, rudes ſur leurs bords, appliquées les unes ſur les autres & panachées d'un verd de perroquet, & d'un blanc qui jaunit un peu en ſe paſſant. D'entre ſes feuilles s'élève une tige ronde, tachée, longue d'un pied & demi au plus, & garnie à ſon extrémité de quelques fleurs couleur de ponceau, longues d'un pouce, & découpées profondément en ſix parties. Toutes ces trois eſpéces craignent le froid.

Aloës vient du mot Grec *ἅλς*, qui ſignifie, du ſel & la mer, apparemment à cauſe qu'on trouve l'*Aloes* ſur les côtes maritimes; par la même raiſon on le nomme Joubarbe de mer, *ſemper vivum marinum*, c'eſt-à-dire, plante graſſe du bord de la mer. On l'appelle auſſi Perroquet, à cauſe de la couleur de ſes feuilles, qu'on compare à celle des ailes du Perroquet.

ALOË. ſ. m. *Aloë.* Suc épaiſſi d'une plante graſſe qu'on nomme Aloës, & non pas de l'arbre qui donne le bois d'Aloës. On diſtingue ordinairement trois ſortes d'extrait d'*Aloë*, l'un qu'on nomme ſuccotrin, parce qu'on nous l'apporte de Succotra, eſt le plus pur, le plus tranſparent, & d'un beau jaune, lorſqu'il eſt écraſé. L'autre s'appelle hépatique, à cauſe de ſa couleur de foye; il eſt réſineux, d'une odeur qui tient de la Myrrhe, & ſa couleur eſt jaune lorſqu'il eſt mis en poudre : il nous vient de la Chine. Pour la troiſiéme, comme il eſt le plus impur, le plus noir, & qu'il ne s'employe preſque que pour les chevaux, il a gardé le nom de Caballin, & on s'en ſervoit autrefois dans les Indes Orientales pour gaudronner les vaiſſeaux au lieu de poix. L'*Aloë* qu'on nomme lucide, *Aloë lucida*, paroît ne différer du ſuccotrin & de l'hépatique, que parce qu'il ſe rompt en morceaux tranſparents comme les réſines bien pures & bien deſſechées. Nous avons encore un *Aloë* qui eſt d'une odeur très-vineuſe, qui eſt renfermé dans de groſſes calebaſſes, & qui ſe prépare dans l'Iſle Barbade. On a crû mal à propos que ces différences ne dépendoient

pendoient que du plus ou du moins de purification ; car on ne voit pas que par des diſſolutions réïterées l'hépatique devienne ſuccotrin, ou que le caballin ſe change en hépatique. D'ailleurs, on remarque que parmi les eſpèces de plantes d'*Aloës*, qui ont un ſuc amer, il y en a dont le ſuc approche par ſon odeur de l'*Aloë* ſuccotrin, d'autres du caballin. La manière de faire l'extrait d'*Aloës* eſt aiſée, puiſqu'il n'y a qu'à faire deſſecher le ſuc qui coule de ſes feuilles coupées. L'*Aloë* eſt très-amer, purgatif, bon pour tuer les vers ; extérieurement appliqué en ſubſtance, ou en teinture, il réſiſte à la pourriture, à la gangrène & à la carie.

On donne encore le nom d'*Aloës* à un bois peſant, fort réſineux, dont les morceaux ſont remplis de veines noires & toutes réſineuſes, de différentes groſſeurs & figures, bruns tirant ſur le noir, d'un goût amer & d'une odeur douce & très-agréable, ſurtout lorſqu'on les met au feu, où ils fondent comme de la poix. Les Portugais nous l'apportoient de Calecut, de Sumatra & de Malaca ; mais il eſt devenu très-rare depuis que les Japonois apportèrent en France une groſſe quantité de deux ſortes de bois réſineux odoriférans qu'on vend aujourd'hui chez nos Droguiſtes pour vrai bois d'*Aloës*, *Xilo Aloës*, *Lignum Aloes*. L'un de ces deux bois appellé plus ordinairement bois d'*Aloës* approche aſſez de l'ancien ; mais il eſt en plus petits morceaux, ſemblables à des bois pourris & vermoulus, d'une couleur tânée, moins réſineux & d'une odeur plus douce, plus fades & d'un goût bien moins amer. L'autre eſt nommé *Calambou*, peut-être par corruption, au lieu de Calambac, nom ſynonyme du bois d'*Aloes*. Celui-ci eſt en groſſe buche, peſante, brune, paroiſſant fort réſineux, fort compacte & ſans vermoulure, d'une odeur plus forte & d'un goût plus amer que le précedent. On fait avec ce dernier des meubles prétieux.

Il y a encore d'autres bois de différentes couleurs auxquels on donne le nom de bois d'*Aloës*, à cauſe qu'ils ſont réſineux, & qu'ils exhalent une odeur douce étant brûlez. Mais l'*Agallochum* eſt-il différent du *lignum Aloës* ? faut-il beaucoup conter ſur les deſcriptions de l'arbre du *Xilo Aloës* rapportées par les Auteurs ? ne ſont elles point fondées ſur des oüi dire ? & connoiſſons nous bien les differences de bois d'*Aloës* qu'ils ont établies ? Si on en croit Rumphius, Hollandois établi à Amboine, c'eſt un arbre dont le ſuc laiteux fait perdre la vûe, ſi par malheur il vient à toucher les yeux. *Ephem. d'Allem. ann. 3. dec. 11. pag.* 79. Voyez ſur l'*Aloës* Loüis Barthema dans ſon Itineraire chap. 20. Hernandez, Muntingius, Commelin, & Daléchamp, T. II. Liv. XVI. chap. 28.

ALOGE. ſ. m. Nom de Secte. Théodore de Byzance, Corroyeur de ſon métier, ayant apoſtaſié pendant la perſecution de l'Empereur Sévère, dit pour ſe défendre des reproches qu'on lui faiſoit, Ce n'eſt point Dieu que j'ai renié, mais un homme ; que Jesus-Christ n'étoit qu'un pur homme. Ceux qui le ſuivirent furent nommez en Grec Ἄλογοι, *Aloges*, comme rejettant le Verbe. Ce mot eſt compoſé de l'*a* privatif, & de λόγος, verbe.

ALOGIEN, enne. ſ. m. & f. Nom d'Hérétiques, qui vient de l'*a* privatif, & de λόγος, *le verbe*, & ſignifie ſans verbes, parcequ'ils nioient que Jesus-Christ fût le Verbe éternel.

ALOIERE. ſ. f. *Alloverium*, *marſupium*. Vieux mot, qui ſignifie une gibecière.

> *Riche cheinture, & aloiere,*
> *Que chacun appellent gibecière.* Rom. Dudit.

ALOIGNE. ſ. maſc. Terme de Marine. Voyez Boüée. Autrefois ce mot ſe diſoit pour *délay*, *retardement*, *mora*,

> *Dont le dirai-je ſans* aloigne.

ALOIGNER. Ce verbe autrefois ſe diſoit pour *allonger*. Borel.

> *Ce fu el mois de may que le tems s'*aloigna. R. de Guyot de Nanteuil.

ALOPÉCIE. ſ. f. Sorte de maladie qui fait tomber le poil de la tête & quelquefois les ſourcils, & la barbe, autrement *la Pelade*. *Alopecia*. Elle eſt ainſi appellée par les Médecins, parceque le renard, qu'on nomme en Grec ἀλώπηξ, eſt ſujet dans ſa vieilleſſe à une certaine galle qui lui fait tomber le poil.

ALOPH. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eliphius* Saint Eliphe, que le vulgaire nomme S. *Aloph* en divers endroits, & S. *Eloph* en d'autres, étoit de la ville de Toul en Lorraine, & de l'une des meilleures familles de la prémière Belgique. Baill.

ALORS. Adverbe qui veut dire, En ce tems-là. *Tum*, *Tunc*. Vaugelas dit dans ſes Remarques, que cet adverbe ne doit pas être ſuivi immédiatement d'un *que* : Quand vous aurez accompli vôtre promeſſe, *alors* je verrai ce que j'aurai à faire. Cela eſt vrai : cependant il falloit s'exprimer d'une manière plus préciſe ; car il eſt conſtant qu'on dit fort bien, Ce fut *alors* que cette excellente mère commença ouvertement à triompher de joye. Il faut donc dire qu'*alorſque* ne vaut rien, quand on l'employe pour la conjonction *lorſque*. Ainſi pour bien parler on doit dire, Je fus bien fâché *lorſque* j'eus fait cela ; & non pas *alorſque* j'eus fait cela. Ce qui néanmoins ne ſe doit entendre que de la proſe ; car on dit toûjours en proſe *alors*, & non pas *lors* ; *lorſque* & non pas *alorſque* ; mais de bons Poëtes diſent quelquefois en vers *alorſque*, comme l'a remarqué le P. Mourgues, au lieu de *lorſque*, & *lors* pour *alors*, ſelon qu'ils ont beſoin, ou qu'ils ont trop d'une ſyllabe.

Alors, ſignifie auſſi, En ce cas-là : Si on me fait une telle objection, *alors* je répondrai.

Alors *comme alors*. Proverbe qui ſignifie, ſelon les diverſes conjonctures où l'on ſe trouve. Si une telle choſe arrive, *alors* comme *alors* ; c'eſt-à-dire, nous verrons *alors* quel parti nous prendrons.

ALOSE. ſ. f. Sorte de poiſſon de mer reſſemblant à la ſardine, mais bien plus gros. *Alauſa*, *aloſa*. L'*aloſe* monte au printems par les rivières, & ſurtout par les graveleuſes, où elle devient fort graſſe. On fait grand trafic d'œufs d'*aloſe* dans les Indes, où on en voit pluſieurs grands navires tout chargez. Quelques-uns dérivent ce mot du Grec ἅλς, qui ſignifie *ſel* : car en effet l'*aloſe* aime tant le ſel, qu'elle ſuit les bateaux qui en ſont chargez plus de trois cens lieuës en terre.

ALOSER, & ALOUSER. Ce mot ſe diſoit autrefois pour *loüer*, *laudare*. Voyez le R. d'Artus. Il ſe diſoit auſſi pour *acquerir los*, ou *renom*. *Famam parare*. Voyez Perceval & le Roman de la Roſe.

ALOST. ſ. *Aloſtum*. Ville des Païs-Bas ſur la rivière de Dender, Capitale de la Flandre Impériale. Quelques Auteurs prétendent que la ville d'Aloſt fut bâtie au Vᵉ ſiécle par les Goths. Le Comté d'*Aloſt*, *Aloſtanus Comitatus*, eſt preſque renfermé entre l'Eſcaut, la Denre & la Tenre. La race des Comtes d'*Aloſt* finit en 1165.

ALOUETTE. ſ. f. Petit oiſeau gris bon à manger, & qui chante agréablement. *Alauda*, *Galerita*, *Caſſita*. Il couve trois fois l'année, en Mai, en Juillet, & en Août. Il élève ſes petits en moins de 15 jours, & vit 9 à 10 ans. Olina. On prend les *aloüettes* au miroir, & avec des filets. Il y a de deux ſortes d'*aloüettes*, l'une huppée, ou crêtée, qui a ſur la tête une crête de plume comme le paon, & qui ſe nourrit en terre. On l'appelle en Latin *alauda criſtata*, & en François Cochevis. L'autre ſorte, qui s'appelle ſimplement *aloüette*, vit en troupe, & eſt le premier oiſeau qui annonce l'Été : mais on dit que les mâles deviennent borgnes, s'ils ſont nourris en cage.

> *Autour de cet amas de viandes entaſſées*
> *Regnoit un long cordon d'*aloüettes *preſſées.* Boil.

On prend des *aloüettes* aux miroir, aux lacets, & à la ridée. Les *aloüettes* en ragoût s'apprêtent en les paſſant à la poële, avec du lard fondu & un peu de farine, puis on les met dans une terrine avec du lait & du vin blanc ; on les aſſaiſonne de ſel, de poivre, & de canelle ; on les laiſſe cuire ainſi juſqu'à ce que la ſauce en ſoit courte. On y met un jus d'orange, & on les ſert.

On les appelle en Latin *galerita*, ou *alauda*, & en Grec κορυδαλὸς. Ménage dérive ce mot de *alaudetta*, diminutif de *alauda* : c'eſt un mot que les Romains ont pris de l'ancien Gaulois, lorſque Jules Ceſar leva des ſoldats en France, qui s'appellèrent *aloüettes* à cauſe de la figure de leur caſque, reſſemblant à des *aloüettes* huppées, comme dit Suétone. Ainſi il n'eſt pas vrai que cet oiſeau ait été nommé *alauda*, parceque leurs ailes ont une fréquente agitation ; *Alauda ab inſigni alarum agitatione*, comme quelques-uns le prétendent. On trouve quelquefois dans la baſſe Latinité *Acredula*. Adelin Evêque de Sez, dans le Livre des miracles de Sainte Oportune dit : *Vidit aviculam nomine Acredulam, quam vulgus vocavit Alaudam* ; ce qui montre qu'*Alauda* étoit encore au IXᵉ ſiécle le nom commun en France.

Aloüette de mer. Oiſeau qui reſſemble à l'*aloüette* de terre, ſinon qu'il eſt un peu plus gros, plus brun par deſſous le corps, & plus blanc par deſſus le ventre. Bel.

On dit proverbialement d'un fainéant, qu'il attend que les *aloüettes* lui tombent toutes roties dans le bec. On dit, Si le ciel tomboit, il y auroit bien des *aloüetes* priſes, à ceux qui craignent des accidens qui n'arriveront jamais.

ALOURDIR. v. act. C'eſt faire un bruit capable d'incommoder la tête, & la rendre lourde, ou ſtupide. *Obtundere*. Le bruit des cloches, & des carroſſes qui paſſent par cette ruë, eſt capable d'*alourdir* les gens. Regnier a dit des Poëtes importuns récitateurs, Qu'ils *alourdent* de vers, d'alegreſſe vous privent. Ce mot eſt vieux, & n'eſt guères en uſage qu'au participe.

Alourdi, ie, part. & adj. *Obtuſus*.

ALOYAU. ſ. m. Piéce de bœuf qu'on coupe le long des vertèbres au haut bout du dos de cet animal. *Bubula coſta*. On dit un *aloyau*

aloyau de la première, de la ſeconde, de la troiſième pièce. Quand il n'y a de la chair que d'un côté, on l'appelle une *charbonnée*. On l'appelle auſſi, *la pièce de huit heures*, car elle eſt bonne à manger quand on déjeûne du matin. L'*aloyau* ſe mange ordinairement, ou rôti, ou mariné, ou mis en ragoût.

A L P.

ALPAGE. ſ. m. Voyez ALPEN.

ALPEN, & ALPAGE. ſubſt. m. Qui ſignifie un lieu qui n'eſt point labouré, & qui ne ſert que de pâturage. CHORIER, *Hiſt. de Dauphiné c. 1. p. 93.* Si ce mot eſt en uſage ce n'eſt qu'en Dauphiné.

ALPES. ſ. f. Ce ſont de fort hautes montagnes qui ſéparent l'Italie de la France, de la Suiſſe & de l'Alemagne, & qui commençant à la côte de la mer de Gennes, vont en demi cercle finir à la mer Adriatique, ou Golphe de Veniſe. Les *Alpes* ont eû différens ſurnoms en différens endroits. Les *Alpes* Maritimes, *Alpes Maritima,* ou *Littorea*, ſont celles qui s'étendoient depuis la côte de Gennes juſqu'au mont Viſo, ou à la ſource du Pô. Les *Alpes* Coctiennes, *Alpes Coctiana,* ou *Cottia,* depuis le mont Viſo juſqu'au mont Ceniz, ainſi nommées de *Coctus*, ou *Cottius*, qui regna dans ces montagnes. Les *Alpes* Grecques, *Alpes Graia*, depuis le mont Ceniz juſqu'au mont S. Bernard. Les *Alpes* Apennines, *Alpes Apennina*, *Pennina*, *Pœna*, ou *Pœnina*, celles du Valais, entre le mont Saint Bernard & celui de Saint Gothard. Les *Alpes* hautes, *Alpes ſumma*, celles du mont S. Gothard, & aux environs des ſources du Rhin & du Rhône dans la Suiſſe. Les *Alpes* Lépontiennes, *Alpes Lepontina*, au midi des hautes *Alpes* entre la ſource du Rhin & le Lac Mayor. Les *Alpes* Rhétiques, *Alpes Rhatica*, *Juga Rhatica*, à l'Orient des hautes *Alpes*, entre les Griſons & la Walteline. Les *Alpes* Tridentines, *Alpes Tridentina*, entre le Tirol & l'Evêché de Trente. Les *Alpes* Noriques, *Alpes Norica*, au Levant des Tridentines, entre l'Evêché de Saltzbourg & l'État de Veniſe. Les *Alpes* Carniques, *Alpes Carnica*, à l'orient des Noriques, entre la Carinthie & le Frioul. Les *Alpes* Juliennes, *Alpes Julia*, grande partie des *Alpes*, & la plus orientale, qui s'étend depuis la rivière de Liſonzo juſqu'au Golfe de Carnero, ayant la Carniole au Nord, & une grande partie du Frioul avec l'Iſtrie au Midi. Ptolemée comprend auſſi celles-ci ſous le nom de Carniques. Le nom de Juliennes leur vient du *forum Julium*, Frioul, qui en eſt près, & le nom de Carniques, du nom de Carnes, peuple qui les habitoit; & ainſi des autres noms qu'elles ont tirez la plûpart des villes ou des peuples qui y étoient.

Alpes eſt un nom Celtique, compoſé de *al*, qui ſignifie, *haut*, *élevé*; & *pen*, qui dans cette langue veut dire le ſommet d'une montagne. Il paroît que c'eſt la vraye étymologie de ce nom. Servius la confirme, en diſant ſur le 13ᵉ vers du Xᵉ livre de l'Énéide, que les Gaulois appellent *Alpes* toutes les hauteurs des montagnes. Hierôme, Moine Camaldule qui a fait la vie de Saint Romuald, y prend ſouvent le nom d'*Alpes* pour un nom appellatif, qui ſignifie de hautes montagnes; car en parlant des lieux où ce Saint établit des monaſtères dans l'Étrurie & dans le mont Apennin, il dit c. 2. *Ornantur Monaſteriis innumera Alpes*, & ch. 10. *Veniens itaque Pater Sanctus in Romandiolam aſcendit altiſſimum Apennini montem, luſtrans Alpes per circuitum, &c.* On trouve encore d'autres éxemples, où le mot *Alpes* eſt pris en général pour montagnes; & même *Alpis* au ſingulier, pour *mons*, une montagne. Voyez la vie de S. Landulphe, *Act. Sanct. T. II. p. 44. B.* Chorier remarque que Penne eſt un village dans le Dios bâti ſur une éminence, & il veut que le nom de Puy tire auſſi de là ſon origine. Cependant Foſtus prétend que ce nom a été donné à ces montagnes à cauſe des neiges dont elles ſont toûjours couvertes, qu'*alphor* en Grec ſignifie blanc, & que les Sabiens au lieu d'*alphus* diſoient *alpus*, d'où s'eſt formé ce nom *Alpes*. Bochart a recours aux Phéniciens à ſon ordinaire; il ſoutient *Chan. L. I. c.* 42. que c'eſt eux qui ont donné le nom à ces montagnes, qu'il vient de לבן, *laban*, blanc, d'où le nom Liban a auſſi pris ſon nom. אלבן, *alban*, dans la forme Syriaque ſignifie être blanc; de là s'eſt fait *Alpes*. M. D'Herbelot, qui croit auſſi que les *Alpes*, comme le Liban, ont pris leur nom de la blancheur des neiges qui les couvrent, le tire du Grec ἀλφὸς, blanc, & cite ſur cela Foſtus, & Procope, *De bello Goth. L. I.* Euſtachius ſur Denys le Géogr. fait entendre que *Alpes* ſignifie un col dans des montagnes. On trouve auſſi ce nom pour ſignifier un pâturage dans les montagnes, d'où s'eſt formé *Alpagium*, qui ſignifie le droit d'y conduire ſes beſtiaux, ou le prix qu'on paye pour en avoir la permiſſion. Mais tous ces ſens dérivez ſont poſtérieurs au nom & à la ſignification des *Alpes*.

Les Grecs les nomment Ἄλπιαι & Ἄλπειαι, & Phavotinus ὄλπια. On trouve même Σαρπωι dans Lycophrom; & Iſacius ſon Commentateur l'entend des *Alpes*.

Déjà plein de courroux, & de ſes grands projets,
Déjà mettant Pompée au rang de ſes ſujets,
Céſar avoit franchi les Alpes *étonnées,*
Ces rochers de frimats, & d'horreur couronnées. BREB.

Cluvier a traité fort au long des *Alpes* dans ſon Italie ancienne Liv. I. ch. 30. & Joſias Simler en a fait un Traité exprès, intitulé *De Alpibus*. Voyez Auſſi Gaudentius Merula. *De Antiq. Gallor. Ciſalp. Liv. III. c. 5.* & ſuiv.

ALPES, ſe prend auſſi dans le ſtile figuré & bas, & ſignifie *Boſſe*. Prétendez-vous en belle taille avec les *Alpes* ſur le dos? C'eſt-à-dire, avec une boſſe.

ALPHA. ſ. m. C'eſt le nom de la prémière lettre des Grecs. Ce nom eſt originairement Hébreu, & vient du verbe אלף, *alaph*, qui ſignifie apprendre, d'où s'eſt formé אלוף, qui ſignifie le Chef, le premier d'une troupe, celui qui la conduit. C'eſt dans ce ſens que les Hébreux ont appellé leur première lettre *aleph*. Les autres peuples lui ont donné le même nom. Les Chaldéens le nomment *Alpha*; les Syriens *Olaph*; les Arabes *Eliph*, & les Grecs *Alpha*. Cet *Alpha* n'eſt pas bien formé, cet *alpha* eſt inutile, il faut l'ôter.

Parceque l'*alpha* eſt la première lettre on a dit figurément, *alpha*, pour dire premier. C'eſt ainſi que JESUS-CHRIST dit dans l'Apocalypſe Liv. VIII. & XXII. 13. *Ego ſum alpha & omega, primus & noviſſimus, principium & finis.* Je ſuis l'*alpha*, & l'*omega*, le prémier & le dernier, le commencement & la fin. BOUH. C'eſt ainſi que ſur des médailles de Conſtantius, de Magnentius, de Decentius, & de quelques autres Empereurs, nous trouvons le monograme de JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, les deux premières lettres du nom Χριστὸς, & à droite un A, à gauche un Ω, pour faire alluſion aux paroles de S. Jean que je viens de rapporter, en diſant dans cette inſcription Χριστὸς A & Ω. *Jeſus-Chriſt eſt l'alpha & l'omega, le prémier & le dernier, le principe & la fin* de toutes choſes: témoignages authentiques que telle étoit la foi des Chrétiens dans nos premiers ſiécles, qu'ils étoient perſuadez que c'eſt à JESUS-CHRIST que doivent s'appliquer ces paroles de l'Apocalypſe, & par conſéquent qu'il eſt le Dieu ſouverain; puiſqu'il n'y a que le Dieu ſouverain de qui on les puiſſe dire ſans blaſphême. On trouve auſſi ſur les monnoyes de nos premiers Rois l'A & l'Ω aux côtez de la Croix. Le Blanc p. 14. rapporte un tiers de ſol d'or d'un des Clovis où cela ſe voit. C'eſt auſſi dans le ſens dont nous parlons que Martial Liv. II. Ep. 57. appelle en plaiſantant un certain Codrus l'*Alpha* des gens proprement vétus. *Alpha penulatorum*. Les anciens Chrétiens faiſoient graver un A & un Ω ſur leurs tombeaux.

ALPHA ſubſt. Nom de quelques rivières de Suiſſe & de Weſtphalie, qu'on appelle auſſi Aa. MATY.

ALPHABET. ſ. m. Diſpoſition par ordre des lettres d'une langue. *Litterarum elementa, Littera. Alphabet* Latin, François, Grec. Cette lettre n'eſt point dans nôtre *alphabet*. Ce mot vient de ce que l'*alphabet* des Grecs commençoit par *alpha bita*; noms des deux premières lettres, qu'ils avoient pris des Hébreux, chez qui elles s'appellent *aleph, beth*. Il y a dans Bouteroüe, Rech. Cur. des Monn. de France p. 157. un *Alphabeth* Gaulois tiré des légendes de leurs monnoyes, dont les caractères ſont fort différens de ceux dont on uſe à preſent.

L'ALPHABET François eſt compoſé de 23 lettres. Gregoire de Tours rapporte que le Roi Chilperic voulut tranſplanter dans l'*alphabet* toutes les lettres doubles des Grecs: θ, φ, χ, ξ, ψ, afin de repréſenter par un ſeul caractère *th*, *ph*, *ch*, *cſ*, *pſ*. Cet uſage ne dura qu'autant que ſon régne. Paſquier prétend que l'*alphabet* François eſt compoſé de 25 lettres; parcequ'il y ajoûte ces deux lettres doubles, & pour *et*, & ᵒ pour *us*: mais ce ne ſont que des abbréviations. Mʳ l'Abbé d'Angeau prétend, avec beaucoup plus de fondement, que nous avons 34 ſons différens dans nôtre langue, & que conſéquemment nôtre *alphabet* devroit être compoſé de 34 caractères différens, en retranchant même nos lettres doubles qui ſont X & Y, & une ſuperfluë, qui eſt le Q. Rien n'eſt plus éxact, ni plus ſçavant en fait de Grammaire, que ce que cet illuſtre Académicien en a écrit dans ſes Eſſais de Grammaire. Voyez ce que nous en dirons au mot LETTRE. Le P. Buffier dans ſa Grammaire a ſuivi le ſentiment de Mʳ l'Abbé d'Angeau, à cela près qu'il n'admet que 14 voyelles, au lieu que Mʳ l'Abbé d'Angeau en admet 15; car il ne diſtingue point l'*au* de l'*o*, & réduit par là nôtre *alphabet* à 33 lettres. Voyez au mot LETTRE, au mot CONSONE, & au mot VOYELLE. Au reſte, quoique ces Auteurs ayent raiſon, néanmoins le mot *alphabet* ne ſe prenant que pour les lettres écrites, ou les caractères dont on écrit les mots d'une langue, il eſt toujours vrai que le nôtre n'a que 22 caractères pour exprimer ces 33 ou 34 ſons. Les autres langues n'ont pas toutes le même nombre de lettres dans leur *alphabet*. L'*Alphabet* Hébreu, le Chaldéen, le Syrien, le Samaritain, ont 22 lettres; l'Arabe 28; le Perſan 31; le Turc 33; le Géorgien 36; le Cophte 32; le Moſcovite 43; le

Grec 24; le Latin 22; le Sclavon 27; l'Allemand, le Flamand, l'Anglois, 26; l'Eſpagnol 27; l'Italien 20; les Indiens de Bengale 21; les Baramas 19. Les Chinois n'ont point d'*alphabet* comme nous, qui contienne les élemens & comme les principes des paroles. Leurs lettres ſont des hieroglyphes, & l'on en compte plus de 80000. LE P. LE COMT. On ne doit pas au reſte être étonné du petit nombre de lettres qu'il y a dans l'*alphabet* de la plûpart des langues, on pourroit encore retrancher les lettres doubles comme inutiles, & ne donner que 24 lettres à un *alphabet*, & ces 24 lettres combinées entre elles donneroient un nombre de mots, qui paſſe de beaucoup le nombre des mots des langues que nous connoiſſons. Mr Preſtet en a fait la ſupputation dans ſes *nouveaux élémens de Mathématiques*, & il a trouvé que toutes les combinaiſons de 24 lettres priſes ſeules d'abord, & enſuite deux à deux, trois à trois, & ainſi de ſuite juſques à vingt-quatre, font le nombre ſuivant,

1391724288887252999425128493402200

On peut exprimer ainſi par paroles la valeur de ces 34 chiffres, un million trois cens quatre vingts onze mille milliards de milliards de milliards; ſept cens vingt-quatre milliards de milliards de milliards; deux cens quatre-vingt huit millions de milliards de milliards; huit cens quatre-vingt ſept mille milliards de milliards; deux cens cinquante deux milliards de milliards; neuf cens quatre vingt dix-neuf millions de milliards; quatre cens vingt-cinq mille milliards; cent vingt-huit milliards quatre cens quatre vingt treize millions; quatre cens deux mille deux cens mots, ou combinaiſons de 24 lettres. Sur quoi il faut remarquer, que chaque combinaiſon peut faire un mot, lors même que dans la combinaiſon il ne ſe trouve point de voyelle. Parceque dans la prononciation on inſere imperceptiblement nôtre *e* muet entre les conſones, ou après la ſeconde, s'il n'y en a que deux de ſuite à la fin d'un mot; ſans cela la dernière ſeroit inutile, & ne ſeroit point entendue: on peut remarquer l'uſage de cet *e* muet dans la langue Allemande & dans la langue Arménienne, dont la plûpart des mots ont pluſieurs conſones de ſuite. Il faut ajouter que chaque lettre ſeule fait un mot, ce que l'on comprend aiſément ſi cette lettre eſt voyelle, puiſque *α*, *η*, *ω*, font des mots dans la langue Grecque; *a*; *e*, *o*, en font dans la Latine; *a*, *o*, *y*, en font dans la langue Françoiſe; *a*, *e*, *i*, *o*, dans l'Italienne; *a*, *y*, dans la langue Eſpagnolle; *a*, *o*, dans la langue Portugaiſe; *i*, *o*, dans la langue Angloiſe; *o*, dans preſque toutes les langues, même dans l'Allemande & la Suédoiſe; une conſone ſeule peut auſſi faire un mot en mettant après elle dans la prononciation un *e* muet. Enfin, quand on retrancheroit une grande partie des combinaiſons poſſibles de vingt-quatre lettres, il en reſteroit encore un nombre immenſe. Il y a dans la Bibliotheque du Roi un ouvrage Arabe intitulé *Sephat Alacham*, qui comprend pluſieurs differentes ſortes d'*alphabets* imaginaires, que l'Auteur diſtingue en Prophétiques, Myſtiques, Philoſophiques, Magiques, Taliſmaniques &c. D'HERB. Mr Lodwick a donné l'Eſſai d'un *Alphabeth* univerſel, que l'on trouve dans les Tranſactions Philoſophiques T. III. p. 373. & ſuiv. L'Auteur du Poëme de la Magdelaine au déſert de la Ste Baume repréſente cette Sainte Pénitente apprenant toutes les ſciences depuis l'*alphabet* juſqu'à la Théologie, & dit:

> *Repaſſant tous les jours ce divin* Alphabet,
> *Qu'elle voit de ſon long couché ſur un gibet:*
> Alphabet *compoſé ſeulement d'une lettre*,
> *Qui fait tout ſon bonheur, & d'où dépend ſon être*,
> *Par cette même lettre elle comprend qu'enfin*
> *L'alpha, c'eſt ſon principe, & l'oméga ſa fin.*

On dit, Être encore à l'*alphabet*; pour dire, Étudier encore le petit livre qu'on donne aux enfans pour apprendre les lettres. *Elementarius.*

ALPHABET, ſe dit auſſi des ferremens ou poinçons qui ſervent aux Doreurs, aux Graveurs, & autres ouvriers, pour marquer, graver, ou imprimer les caractères, ou les lettres qui ſont ſur leurs pointes.

ALPHABET, en termes de Polygraphie, eſt le double du chiffre que garde par devers ſoi chacun des correſpondans, qui ſe doivent écrire ſecrettement: c'eſt un *alphabet* où les lettres ordinaires ſont diſpoſées par ordre, & vis-à-vis, où au deſſous ſont les caractères ſecrets qui y répondent; les nulles, ou lettres inutiles, & les autres marques qui ſervent à le rendre indéchiffrable.

On a donné le nom d'*alphabet* à pluſieurs livres. Poſtel imprima un *alphabet* de douze langues. Pluſieurs ont donné des *alphabets* Grecs, ou Hébreux. L'*alphabet* de la France eſt un livre de Géographie de France. L'*Alphabetum Auguſtinianum* eſt une hiſtoire de tous les Monaſtères des Auguſtins par ordre alphabétique.

ALPHABÉTIQUE. adj. Qui eſt ſelon l'ordre de l'alphabet. *Quod Litterarum ſeriem, ordinem ſervat.* Table *alphabétique*. Un bon Dictionaire doit être diſpoſé par ordre *alphabétique*.

ALPHANET. ſ. m. C'eſt un oiſeau de proye très-doux & très-agréable, qui ſert au vol de la perdrix, & du liévre. *Tunetanus accipiter*. Les Grecs lui ont donné ce nom de la première lettre de leur alphabet; mais en France on l'appelle *Tuniſſien*, parce-qu'il vient de Tunis en Barbarie, où il eſt fort eſtimé.

ALPHÉE. ſ. m. *Alpheus*. Fleuve du Peloponéſe, aujourd'hui *Orfea*. Les Italiens le nomment Carbon. Il arroſe l'Arcadie & l'Achaïe, & ſe décharge dans la mer Ionienne au deſſous de Piſes. Les Poëtes ont feint qu'*Alphée* conſervant la paſſion qu'il avoit eûë pour Aréthuſe, qui fut changée en une fontaine qui eſt en Sicile & porte ſon nom, paſſe ſous les flots de la mer ſans s'y mêler, & vient joindre ſes eaux avec celles de cette fontaine. Pomponius Mela & Pline diſent qu'on retrouve dans la fontaine d'Arethuſe ce que l'on jette dans le fleuve *Alphée*. Cette opinion a donné lieu à la fable.

ALPHETA. Terme d'Aſtronomie. C'eſt une étoile fixe de la ſeconde grandeur, autrement appellée *Lucida Corona*. Elle eſt dans la Couronne ſeptentrionale. Sa longitude eſt 217°, 38'. Sa latitude 44°, 23'. Son aſcenſion droite 230°, 12'.

ALPHONSE, ALPHONSINE. Voyez ALFONCE, ALFONCINE.

ALPION. ſ. m. Terme de Baſſette. *Alpion* eſt une marque que l'on fait à ſa carte, pour marquer qu'on joue ſa couche, & ce que le banquier doit. J'ai fait ſix *alpions*, que j'ai tous perdus.

ALPISTE. ſ. f. Terme des Graineticrs de Paris. C'eſt la ſemence d'une eſpéce de Chiendent qu'on appelloit autrefois *Phalaris*. Le propre nom de cette ſemence c'eſt *Graine de Canarie*, parce qu'on en nourrit les ſerins de Canarie. Cette graine eſt un peu plus menuë que le millet, tantôt blanche, tantôt noirâtre, tantôt griſe, ou de couleur Iſabelle. C'eſt la graine d'une plante qui s'appelle *Gramen ſpicatum ſemine meliaceo albo*. On croit que cette graine a été apportée des Iſles de Canarie. On la cultive maintenant en France & en Flandres. Voyez Mr De Tournefort *Inſtit. Rei Herbar.*

ALQUAQUENGE. Simple. *Solanum*.

ALQUITTE. Terme de Fleuriſte. Tulippe panachée de jaune & de rouge.

ALRAMECH. Terme d'Aſtronomie. C'eſt le nom Arabe de l'Arcturus; il ſignifie Cavalle.

ALREDE. ſ. m. *Alredus*. Nom propre corrompu de Athelrede, ou Ethelrede, de la même manière que Albert a été fait de Adelbert.

ALS.

ALSACE. ſ. f. *Alſatia*. En Allemand *Elſatz*. Goldaſt l'appelle en Latin *Eliſaza*, & d'autres *Aleſatia*. Nom d'une Province d'Allemagne, ſituée le long du Rhin, qui la traverſe. Elle a à l'Orient la Suabe, au Septentrion le Palatinat du Rhin, & le Duché de Vittemberg, au Couchant la Lorraine, au Midi une partie de la Bourgogne & une partie de la Suiſſe.

Quelques Auteurs prétendent que ce nom vient par corruption & abbréviation de *Edelſatz*, qui ſignifie aſſiette belle & noble. D'autres le dérivent du nom du fleuve Illa, comme ſi l'on avoit dit d'abord *Ilſatz*, & enſuite changeant l'*i* en *e*, *Elzatz*, qui ſignifieroit, aſſiette aux environs ou ſur les bords du fleuve Illa. C'eſt le ſentiment de Lymnæus Liv. VII. ch. 3. Car ce fleuve, dit-il, s'eſt appellé d'abord Hellel, & puis Ell, d'où l'on a fait *Elſas*.

Les Rois de France ont poſſedé l'*Alſace* juſqu'à Othon I. dans le Xe ſiécle. On dit que Childeric érigea l'*Alſace* en Duché. Othon III. l'érigea en Lantgraviat. La maiſon d'Autriche ſe l'étoit appropriée. La France l'a conquiſe, & elle lui a été cedée par les traitez de Munſter en 1648. & celui des Pyrenées en 1659. La Capitale d'*Alſace* eſt Straſbourg, que le Roi prit en 1681. L'*Alſace* eſt un Lantgraviat. On diſpute ſi l'Évêque de Straſbourg a été Seigneur de l'*Alſace*, & ſi le Lantgraviat a été un fief dépendant de l'Évêque. Imhoff ſoutient la négative, dans ſa Notice des Dignitez de l'Empire Liv. III. ch. 7. a. 3. Voyez encore ſur l'*Alſace* Mr Obrecth, *Prodromus hiſtor. Alſatiæ. Lymneus Jus publ. Imper. Liv. VII. c. 3. n. 1. Liv. VI. c. 3. n.* 70. Imhoff dans l'Ouvrage que j'ai cité Liv. I. ch. 5. n. 6. & Liv. V. ch. 11.

ALT.

ALTE. ſ. f. Arrêt, ou pauſe que font les gens de guerre en marchant. *Subſiſtere, conſiſtere*. Il y avoit tant de défilez, qu'il falloit faire *alte* à tous momens. Ils font des *altes* à toute heure pour s'entre-ſecourir. ABLANC. L'armée fit cette marche malgré toutes ſes *altes*. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de l'Italien *alto*, à cauſe que l'on tient les piques hautes dès que les troupes ſont arrêtées. Les autres veulent qu'il vienne de l'Allemand *halten*,

ten, qui ſignifie la même choſe. Et c'eſt pour cela qu'ils retiennent l'*h*, & qu'ils la font aſpirée : *faire la halte*.

Alte-là. Sorte d'adverbe dont on ſe ſert à l'armée, pour faire arrêter les Troupes, comme ſi on diſoit *demeure-là*. *Sufficit*. On s'en ſert auſſi pour interrompre dans le diſcours :

> Alte-là, *mon beau-frere*,
> *Vous ne connoiſſez pas celui dont vous parlez*. Mol.

Alte là-dessus. Pour dire, briſons-là ; n'en parlons pas davantage. Mol.

ALTEA FRUTEX. ſ. m. C'eſt un petit arbre qui vient de graine, & qui porte des fleurs comme celles du *volubilis*, & de même figure. Il y en a de violets & de blancs. Il eſt quatre ou cinq ans avant que de fleurir. Il ne craint point le froid, & quand il eſt dans ſa perfection & fleuri il eſt charmant à la vûë, & dure fort longtems. Chomel.

ALTEMBOURG, ou ALTENBOURG. ſ. m. Nom de pluſieurs villes. *Altembourg* dans la Miſnie en Allemagne ſur la rivière de Pleis, Capitale du Duché d'*Altembourg*. *Altemburgum*. *Altembourg* étoit ville Impériale ; mais en 1308. Fredericle Mordu la ſoumit.

Le Duché d'*Altembourg*. *Oſtia*, *Oſterlandia*, *Thuringia orientalis*, *Ducatus Altemburgicus*. Païs du Cercle de la haute Saxe, partie autrefois de la Thuringe, aujourd'hui de la Miſnie. Il eſt borné par les territoires de Naumbourg & de Lipſic, par l'Ertzgebourg, le Voitland & la Thuringe.

Altembourg & Owar, *Altemburgum*, *Ovaria*, *Flexum*. Ville forte de la baſſe Hongrie, vers les frontières d'Autriche, ſur le Danube, à quatre lieuës au Midi de Preſbourg.

Il y a auſſi des *Altembourgs* en Bavière, en Tranſylvanie & en Suiſſe.

ALTÉRABLE. adj. de tout genre. Qui peut être altéré & changé ; qui eſt ſujet à l'altération, & au changement. *Mutabilis*. Les métaux ne ſont pas tous également *altérables*.

ALTÉRANT, ante. adj. verb. Qui ſe dit de tout ce qui peut cauſer la ſoif. *Quod ſitim inducit*, *incendit*. Il n'y a rien de plus *altérant* que ces ſortes de ragoûts.

ALTÉRATIF, ive. adj. Terme de Chymie. Qui altère, qui apporte quelque changement aux choſes. *Vim habens immutandi*. Remédes *altératifs*.

ALTÉRATION. ſ. f. Action qui change la nature de quelque choſe. *Mutatio*. Ariſtote admet un mouvement d'*altération*, qui eſt cauſe des générations & corruptions. Selon les Philoſophes modernes il n'y a point d'*altération* ſans mouvement local. Il y a de l'*altération* dans un corps, lorſqu'il arrive quelque dérangement, ou quelque changement notable dans la figure des parties ſenſibles, ou inſenſibles, dont il eſt compoſé. Roh. L'*altération* peut être cenſée un mouvement, auſſi-bien qu'un changement. Bern.

Altération, ſignifie auſſi, Corruption, changement. *Corruptio*, *depravatio*. Cette fauſſe interpretation eſt cauſée par l'*altération* du texte.

Altération, Signifie auſſi, la ſoif cauſée par la ſécheresſe du goſier, & de la bouche, faute de ſalive pour l'humecter. *Sitis*. La fiévre cauſe une grande *altération*. Quand on a marché, quand on s'eſt échauffé, on ſent de l'*altération*.

Altération, ſignifie figurément, émotion d'eſprit. *Commotio*, *perturbatio animi*. Cette ſéditieuſe harangue cauſa beaucoup d'*altération* dans les eſprits. Il parut une grande *altération* ſur ſon viſage.

Ces mots viennent du Latin *alterare*, *changer*.

ALTERCAT. ſ. m. ou ALTERCATION. ſ. f. Débat, conteſtation entre deux perſonnes qui ont enſemble de la familiarité. *Altercatio*. Ils n'ont pas de querelle formée ; mais il y a toujours quelque petite *altercation* entr'eux. *Altercat* eſt vieux ; mais *altercation* eſt un peu plus uſité. Du Cange dit que ce mot vient d'*altercari*, qui ſignifioit ſimplement *s'entretenir enſemble*, & *altercatio*, *dialogue*.

ALTÉRER. v. act. Terme de Phyſique. *Mutare*, *corrumpere*, *vitiare*, *depravare*. Le feu *altère* toutes choſes, même les métaux. Le ſoleil *altère* les couleurs, la fiévre *altère* le ſang. Les éxercices trop violens *altèrent* la ſanté. Le tems *altère* toutes choſes. Quelque accident peut avoir *altéré* en ces perſonnes le ſens & l'organe de la vûë. Pelis.

Altérer, ſe dit auſſi figurément. La corruption du ſiécle *altère* les bonnes coûtumes. La ſubtilité des Commentateurs *altère* ſouvent le vrai ſens d'un Auteur. Nous rapportons les choſes comme nous les avons reçuës, ſans y rien *altérer*. Vaug. Les Hérétiques ont *altéré* & falſifié pluſieurs endroits de l'Écriture pour ſéduire les peuples. Port-R. La flaterie ne peut point anéantir la vérité qu'elle *altère*, ou qu'elle ſupprime. Tourr.

Altérer, ſignifie auſſi, Troubler, fâcher, à cauſe du changement qui en paroît ſur le viſage. *Commovere*, *irritare*, *perturbare*. Quel ſujet inconnu vous trouble & vous *altère* ? Boil.

Altérer, ſignifie auſſi, Cauſer de la ſoif en déſſéchant les humeurs qui fourniſſent la ſalive. *Sitim accendere*, *gignere*, *efficere*. La chaſſe *altère* les chiens, & les Veneurs. Ces mets trop ſalez m'ont bien *altéré*. Je crois que c'eſt en ce ſens que l'on dit par métaphore, en terme d'Agriculture, Nos raiſins ont été *altérez* cette année, c'eſt-à-dire, n'ont pas donné de fruit ſi gros qu'on l'eſpéroit. Ce bois eſt tout *altéré*. Ces blez ſont *altérez* pendant les trop grandes ſécheresſes. Cependant Liger croit que dans ces phraſes il ſignifie changement de nature.

Altérer, eſt auſſi quelquefois neutre paſſif ; & ſignifie, Se changer, ſe diminuer, ſe corrompre. *Corrumpi*, *depravari*, *vitiari*. Ce vin commence à s'*altérer*. Les arbres qu'on apporte de loin s'*altèrent*. Les bonnes coûtumes s'*altèrent* avec le tems. Acad. Fr.

Altéré, ée. part. Il a toutes les ſignifications de ſon verbe, en Latin comme en François.

On le dit ſurtout au figuré : Un grand Prince eſt toûjours *altéré* de gloire. *Cupidus gloria*. Les Tyrans étoient *altérez* du ſang des Martyrs. *Sitiens ſanguinis*. On dit d'un homme âpre au gain, que c'eſt un *altéré* ; & alors il eſt ſubſtantif.

ALTÉRES. ſ. f. plur. Inquiétude d'eſprit, paſſions véhémentes. *Sollicitudo*, *anxietas*, *vehemens animi commotio*, *perturbatio*. L'approche de l'ennemi a mis tout le Royaume en de grandes *altéres*. Ce mot vieillit & n'eſt preſque plus en uſage. Il a ſignifié auſſi autrefois, *Enthouſiaſme*, fureur prophétique. Ce mot vient par corruption de *artères*, parceque la grande émotion cauſe un violent battement des artères.

ALTERNATIF, ive. adj. Qui ſuccède l'un après l'autre. *Alternus*, *alternatus*. Une charge *alternative*, un Office *alternatif*, qui s'éxerce tour-à-tour. On a ſupprimé les Officiers triennaux, & quadriennaux, & on a conſervé les *alternatifs*. On dit de deux Officiers Généraux d'armée qui ſervent chacun leur jour, qu'ils roulent, qu'ils ont un commandement *alternatif*.

Alternative. ſ. f. ſe dit de deux choſes dont on propoſe le choix à quelqu'un. *Alterutrum*. Prendre l'*alternative* de deux propoſitions. Cette *alternative* ne me plaît pas. On vous propoſe cette *alternative*, choiſiſſez. On donne en Juſtice l'*alternative*, ſur l'acceptation des offres ; ſur la preſtation d'un ſerment.

ALTERNATIVEMENT. adv. Tour-à-tour ; l'un après l'autre. *Alterna vice*, *alternis*, *alternatim*. Ces Offices s'éxercent *alternativement*, chaque Officier a ſon année d'éxercice. On dit auſſi en Botanique, que les feüilles d'une Plante ſont placées *alternativement*, lors qu'elles ſont placées l'une après l'autre, & tour-à-tour, des deux côtez d'une branche.

ALTERNE. adj. Terme de Botanique. *Alternus*. On dit que les feüilles d'une plante ſont *alternes*, lorſqu'elles ſont placées *alternativement*.

Alterne. adj. m. ſe dit en Géometrie, des angles internes, que forme une ligne qui coupe deux lignes paralleles. Cette ligne fait huit angles : il y en a quatre internes, qui ſont auſſi *alternes*, par leur ſituation, qui ſe répond en alternative. Il y en a deux externes qui ſont alternativement oppoſez avec deux internes. En Trigonométrie la bâſe *alterne* eſt différente de la véritable bâſe. Car dans un triangle oblique la véritable bâſe eſt toûjours la ſomme des côtez, & alors la différence des côtez eſt appellée bâſe *alterne* ; ou bien la véritable bâſe eſt la différence des côtez ; & alors la ſomme de ces *alternes* côtez eſt appellée bâſe *alterne*. Harr.

ALTERNÉ, ée. adj. En termes de Blaſon, ſe dit de la ſituation des quartiers, ou des figures, qui ſe répondent en alternative : comme, dans l'écartele, le premier, & quatrième quartier ſont *alternez*, & ils ſont d'ordinaire de même nature ; & pareillement le deux & le troiſième. On dit de même du loſengé, fuſelé & échiqueté, des points équipollez, &c.

ALTESSE. ſ. f. Titre d'honneur qu'on donne aux Princes. *Celſitudo*. Ce n'eſt qu'un peu avant l'année 1630. que les petits Princes d'Italie ont été traitez d'*Alteſſe*. En ce tems-là il n'y avoit que le Duc d'Orleans à qui l'on donnoit ce titre. Enſuite (1631.) il ſe fit donner celui d'*Alteſſe Royale*, pour ſe diſtinguer des autres Princes. Le Prince de Condé arbora l'*Alteſſe Séréniſſime*, laiſſant l'*Alteſſe* ſimple aux Princes naturaliſez. Ménag. Ce fut par l'ordre du Cardinal de Richelieu que l'Ambaſſadeur Charnaſſe traita Frédéric Henri Prince d'Orange d'*Alteſſe* en 1637. au lieu du titre d'*Excellence* qu'on lui donnoit. Le Duc de Savoye, à cauſe de ſes prétentions ſur le Royaume de Chypre, prend auſſi le titre d'*Alteſſe Royale*. Les Électeurs prennent celui d'*Alteſſe Electorale*. Balzac appelloit Joſeph Scaliger, ſon *Alteſſe* de Vérone, en le raillant ſur ſa prétention de Principauté. Avant Charles-Quint, & même quelque tems après, on ne donnoit que le titre d'*Alteſſe* au Roi d'Eſpagne. Wicq. A l'égard du

du Grand Seigneur, ou le Turc, on l'appelle Sa *Hauteſſe*. Les Ducs de Savoye n'ont pris le titre d'*Alteſſe* Royale que pour ſe mettre au deſſus des Ducs de Florence, qui s'étoient fait appeller Grands Ducs. Mais depuis le Grand Duc a pris auſſi la qualité d'*Alteſſe* Royale, afin de s'égaler au Duc de Savoye.

ALTESSE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Œillet d'un violet brun, ſur un blanc, qui paroît d'abord carné, mais qui dans la ſuite devient un blanc de lait. Sa plante eſt délicate, & ſon verd pâle. Il vient large, & porte de gros panaches fort détachez. Il a été élevé à Compiegne.

ALTHÆA. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *Guimauve*. *Althaa*. Voyez GUIMAUVE.

ALTIER, ERE. adj. Orgueilleux, fier, qui commande avec hauteur. *Superbus, ferox, arrogans, inſolens*. Cet homme a la mine *altière*; l'eſprit *altier*. Ne peut-on fléchir cette humeur *altière* & hautaine? Son ame *altière* & ſuperbe eut beaucoup de peine à ſe ſoumettre.

> *Lucile le premier*
> *Vengea l'humble vertu de la richeſſe* altière. BOIL.
> *La colère eſt ſuperbe, & veut des mots* altiers. ID.

ALTIÉREMENT. adv. D'une façon altière. *Superbè, arroganter, inſolenter*. Il lui a parlé, il l'a reçû fort *altierement*. Ce mot ne ſe trouve nulle part.

Ces mots viennent du Latin *altus*.

ALTIMÉTRIE. ſ. f. C'eſt la prémière partie de la Géométrie pratique, qui enſeigne à méſurer des lignes droites, ou inclinées, ſoit en hauteur, ſoit en profondeur. Comme une montagne, ou une tour. *Altimetria*. Ce mot eſt tiré d'*altus, haut, profond*, & de μετρέω, *metreo*, en François, *je meſure*.

ALTRESSI. Vieux mot, qui veut dire, *de même que; auſſi*. BOREL.

ALU.

ALUCO. BELL. JONST. C'eſt une eſpéce de Hibou, & oiſeau nocturne: il y en a de pluſieurs ſortes; les uns ſont gros comme un chapon, & les autres comme un pigeon. Leur couleur eſt plombée, & marquetée de blanc. Leur tête eſt groſſe, ſans oreilles, couronnée de plumes, leur bec eſt blanc, leurs yeux ſont grands, noirs, paroiſſant enfoncez à cauſe de beaucoup de petites plumes qui les environnent; leurs jambes ſont toutes couvertes de plumes jaunes, leurs pieds ſont velus avec des ongles longs & aigus. Ils habitent les édifices ruinez, les tours & cavernes. Ils vivent de rats, & de petits oiſeaux, leur cri eſt éffroyable. Leur ſang ſéché & mis en poudre depuis dix juſqu'à vingt grains eſt bon pour l'aſthme.

ALUDE. ſ. f. Baſane colorée, qui a l'envers velu, & dont on couvre les livres. *Aluta*. POMEY.

ALUDEL. ſ. m. Terme de Chymie, qui ſe dit de pluſieurs pots ou tuyaux de terre ſans fond, mis les uns ſur les autres, qui vont en étréciſſant par en haut, & qu'on adapte ſur un pot percé au milieu de ſa hauteur. On s'en ſert à ſublimer.

ALVÉOLE. ſ. m. Qui ſe dit des trous qui ſe font dans les rayons ou gâteaux des mouches à miel. *Alveolus*.

On le dit auſſi en Médecine des trous où les dents ſont enchaſſées. Les foſſes ſont au nombre de ſeize à chaque machoire; ce ſont des *alvéoles* dans leſquels ſont emboëtées ſeize dents. DIONIS.

ALVÉOLE. En Botanique on appelle *alvéoles*, des cavitez formées par l'arrangement de pluſieurs écailles pliées le plus ſouvent en gouttière, & qui ſéparent ſes ſemences les unes des autres. Les ſemences des ſoleils, ou *corona ſolis*, & celles du chardon à bonnetier, ou *Dipſacus*, ſont enchaſſées dans des *alvéoles*.

ALUÉS. Terme de Coutume. Beaumanoir nous apprend ce que c'eſt, quand il dit: On appelle *alués* ce que on tient ſans faire nulle redevance à nului.

ALVIN. Voyez ALEVIN.

ALUINE. ſ. f. Voyez ABSYNTHE; c'eſt la même choſe. *Abſynthium*. Quelques-uns dérivent ce mot de celui d'*Aloës*, à cauſe de ſon amertume, *quaſi aloinum*, ou *aloſinum*. Guichard dérive ces mots de l'Hébreu לען, ou לענה, *amaritudo, amertume*.

ALVINER. Voyez ALEVINER.

ALUMIERE. ſ. f. L'endroit où l'on travaille l'alun. *Aluminis officina*.

ALUMINEUX, EUSE. adj. Qui eſt de nature d'alun, qui tient de l'alun. *Aluminoſus, Aluminatus*. Des terres *alumineuſes*. Des eaux *alumineuſes*.

ALUN. ſ. m. *Alumen*. Sel minéral d'un goût acide, & qui laiſſe dans la bouche une douceur accompagnée d'une âpreté ou aſtriction conſidérable. On peut établir avec les anciens Naturaliſtes deux ſortes d'*alun*; l'un naturel, & l'autre artificiel. Le naturel ſe trouve dans l'Iſle de Milo. Ce ſont des eſpéces de plâtras blancs, légers, & poreux, chargez de filamens argentez & ſerrez. On le ſervoit autrefois de cet *alun* en Italie ſous le nom d'*alun* de Plume, *Alumen plumaceum & ſciſſile*. Dioſcoride nous en a laiſſé une bonne deſcription. L'artificiel ſe prépare de pluſieurs maniéres, ſuivant les matiéres dont on eſt obligé de ſe ſervir. En Italie près Civitavechia, en un lieu nommé *la Tolſa*, on tire d'une montagne des pierres dures, leſquelles étant caſſées, calcinées, & expoſées enſuite à l'humidité de l'air, ſe réduiſent en une chaux ou terre qu'on fait leſſiver comme les vieux plâtras dont on veut extraire le ſalpêtre. Le reſte de la manipulation eſt ſemblable à celle du ſalpêtre; & la maniére qu'on employoit du tems de Mathiole s'obſerve encore aujourd'hui. Cet *alun* ſe nomme *alun* de Rome, *Alumen Romanum*, *alun* de roche, *Alumen rupeum*, parce qu'on le tire de la pierre. Il eſt de couleur de chair, ou rougeâtre, à cauſe que l'eau dans laquelle ſes ſels étoient en diſſolution, s'eſt trouvé chargée d'une lie rouge qui venoit de la pierre calcinée, & qui s'eſt unie aux ſels dans leur criſtalliſation. A la Solfotara près Pouzzol dans le Royaume de Naples on ramaſſe en été une ſuye fine, qui ſe forme ſur la ſurface de la terre au haut de ce volcan. Cette ſuye diſſoute, évaporée & criſtalliſée, donne un *alun* blanc & tranſparent. En Angleterre dans la Province d'York & de Lancaſtre on prépare l'*alun* avec une eſpéce de pyrites de couleur d'ardoiſe, on le fait calciner auſſitôt qu'on l'a tiré de ſa minière, enſuite infuſer & boüillir avec la leſſive des cendres des plantes marines. La matière étant repoſée, il ſe précipite une ſubſtance ſaline ſur laquelle on verſe une bonne quantité d'urine qui achève la précipitation des matiéres terreuſes & ſulfureuſes. La liqueur qui reſte, étant tranſvaſée & en repos donne des criſtaux blancs & ſalins, qu'on lave dans l'eau, & qu'on fait refondre pour les réduire en groſſes maſſes propres à remplir des tonneaux. Cet *alun* ſe nomme *alun* de roche, *alun* de glace, *alumen commune*, *alumen glaciale*; à cauſe que ſes fragmens reſſemblent à des morceaux de criſtal de roche. L'*alun* de Suéde ſe fait avec un minéral qui contient beaucoup de ſouffre & de vitriol, qu'on ne peut emporter que par la calcination, ou par des diſtillations. Sa matière qui reſte dans les vaiſſeaux de fer, dont on s'eſt ſervi pour tirer tout le ſouffre de ce mineral, ſe réduit, étant expoſée à l'air pendant quelques années, en une cendre bleüe qu'on leſſive & qu'on fait criſtallizer. Ce que les Anciens appelloient *alun* liquide ne paroît qu'un *alun* réſout en liqueur, il y a des eaux minérales qui tiennent de l'*alun*. Si on ajoûte du cuivre ou du fer à l'*alun*, on fera du vitriol. L'*alun* ſuccharin, ou ſaccharin, *Alumen ſaccharinum*, eſt une compoſition d'*alun*, d'eau roſe & de blancs d'œufs. A l'égard des autres eſpéces d'*alun* dont les Anciens ont parlé, on ne les connoit plus, & peutêtre n'ont-elles que des variétez peu conſidérables. On ne doit point mettre au nombre des ſortes d'*alun*, ce qu'on nomme *alun* catin, *alumen catinum*; voyez SOUDE, ni l'*alun* ſcaiole, voyez PLATRE. Et l'on doit bien diſtinguer l'*alun* de plume d'avec l'amiante ou aſbeſte. Voyez AMIANTE.

Le mot *alun* vient du mot Grec ἅλς, qui ſignifie ſel, il peut auſſi venir de *lumen*, à cauſe qu'il donne de l'éclat aux couleurs. On ne ſçauroit guère teindre ni enluminer ſans *alun*; car c'eſt le principal des ſels minéraux dont on ſe ſert dans la teinture, & c'eſt comme un lien entre l'étoffe & la couleur; de même que les huiles gluantes & les eaux gommées ſont un lien à l'égard de la peinture & de l'enlumineure. L'*alun* diſpoſe les étoffes à recevoir la couleur, & à leur donner la vivacité, comme on voit à la cochenille & à la graine d'écarlate, dans leſquelles on mêle auſſi quelque acide, & même de l'eau forte, pour donner de la vivacité à leur couleur rouge, & leur ôter le violet. L'*alun* fait ſes effets par la ſtipticité, ou vertu aſtringente qui lie la matière délicate des couleurs, & empêche qu'elles ne s'évaporent. L'*alun* empêche que le papier qui en eſt trempé ne boive. Tout *alun* diſſout dans l'eau qui vient à ſe coaguler, prend la figure pyramidale, ou le tetraëdre compoſé de quatre triangles fort égaux. Les anciens Médecins & les plus modernes conviennent aſſez ſur la vertu & l'uſage de l'*alun*, tel qu'on vient de le décrire. Il eſt aſtringent, bon pour arrêter les hémorragies & les pertes; l'*alun* calciné eſt employé pour ronger les chairs baveuſes des ulcères. Ramuſio, dans ſon recüeil de navigations & de voyages fol. 236. parle d'un *alun* appellé en Europe *alun d'Alexandrie*, & qui s'apporte de l'Iſle d'Ormus dans la Mer Rouge.

ALUNER. v. act. Faire tremper dans l'alun, ou dans un bain d'alun. *Aluminis immergere*. Toutes les étoffes qu'on veut teindre en cramoiſi doivent être fortement *alunées*.

ALUYNE. Voyez ALUINE.

ALY.

ALYPUM. Voyez GLOBULAIRE.

ALYSSON. ſ. m. Nom que les anciens Botaniſtes avoient donné indifféremment à pluſieurs plantes qui ſont cependant chacune d'un

d'un genre particulier. Les Modernes ont attaché ce nom à un ſeul genre de plantes dont les fleurs ſont en croix, & dont le piſtile devient un fruit arrondi, compoſé de deux panneaux appliquez parallélement ſur une cloiſon mitoyenne qui diviſe ce fruit en deux loges remplies de ſemences menuës. TOURNEFORT. Il y a pluſieurs eſpéces compriſes ſous ce genre; ce terme d'*Alyſſon* n'eſt pas François; les Grecs l'avoient attribué à des plantes qu'ils croyoient bonnes contre les morſures des chiens enragez.

L'ALYSSON de Dioſcoride, eſt une eſpéce d'un autre genre de plante, qu'on appelle Bulbonac. *Lunaria.* Sa racine eſt dure, blanche, & d'un goût brûlant. Ses feüilles ſont au commencement preſque rondes; enſuite elles deviennent plus longues, & finiſſent en une pointe obtuſe. Elles ſont blanches, velües, & rudes. Ses fleurs ſont en grand nombre, compoſées de quatre feüilles diſpoſées en croix, & petites. Sa ſemence, qui eſt contenuë dans des ſiliques, eſt de la figure d'un petit rein, élevée en lentille, & dont les bords ſont déliez. L'*alyſſon* de Dioſcoride s'appelle autrement, *Leucoium Alyſſoides clypeatum majus.* Il y a une autre plante qu'on appelle *Alyſſon* de Galien, & qui eſt une eſpéce de Marrube.

ALYTARCHIE. ſ. f. *Alytarchia.* Charge, dignité de l'Alytarque, ou Prêtre d'Antioche. Il y avoit à Antioche des jeux qu'on appelloit les jeux de l'*Alytarchie*; c'étoient des jeux Olympiques inſtituez dans cette ville par Afranius, prémier Alytarque l'an 260. de l'ère d'Antioche, & abolis par l'Empereur Juſtin l'an 568. de la même ère, comme nous l'apprend Jean Malela dans une Chronique Mſ. Cet Auteur compte en ce tems 77 Alytarques, ce qui montre que l'*Alitarchie* duroit quatre ans comme l'Olympiade. Voyez le Card. Noris, Epoch. Syr. p. 220.

ALYTARQUE. ſ. m. *Alytarcha.* C'étoit le nom du Pontife de la ville d'Antioche, ſelon le Cardinal Noris Epoch. Syr. p. 220. Une Loys Code Theodoſim, ou Theodoſe, ordonne, qu'il ſoit permis à l'*Alytarque* de planter pluſieurs cyprès & d'en couper un. L'*Alytarque* n'étoit Prêtre que de la ville d'Antioche; celui de toute la Province s'appelloit Syriaque. Voyez le Cardinal Noris à l'endroit que j'ai cité. Tout ceci néanmoins ne prouve pas que cet *Alytarque* fût un Prêtre, mais un Magiſtrat, ou Officier de la ville d'Antioche. En effet, *Alytarque* eſt un nom Grec, compoſé de ἀλύτης, & ἀρχή. Ἀλύτης, ſelon l'étymologie, ſignifie la même choſe que ῥαβδοφόρος μαστιγοφόρος; un homme qui porte une verge, une baguette, ou comme nous dirions, un huiſſier à la verge. De ſorte que l'*Alytarque*, comme le témoigne encore l'Etymologiſte, & comme on le voit aſſez, n'étoit autre choſe que l'Officier qui commandoit ces huiſſiers à la verge.

A M A.

AMABILITÉ. ſ. f. Qualité dans l'humeur ou dans l'eſprit, qui rend une perſonne aimable. *Amabilitas.* Ce mot eſt vieux.

AMABLE. ſ. m. *Amabilis.* Nom propre d'homme. S. *Amable* Patron de Rion en Auvergne, vivoit au Vᵉ ſiécle. Il y a encore un Saint Amé Evêque d'Oleron, *Amatus*, qu'on nomme quelquefois *Amable.*

AMACAO. C'eſt la même choſe que MACAO. Ville d'Aſie, dans une Iſle de la Cheut. *Amacaum.*

AMACOZTIC. ſ. m. Grand arbre de la nouvelle Eſpagne, dont les feüilles ſemblables à celles du lièrre ſont larges, épaiſſes, purpurées, & preſque faites en cœur. Le fruit qu'il porte reſſemble à une petite figue. Il eſt de couleur pourprée, & plein de ſemences petites & rouges. Il y en a qui nomment cet arbre *Textalamalt*, & d'autres *Tepeamalt.*

AMADES, ou HAMADES. ſ. m. Terme de Blaſon. *Lacinia, faſcia brevior.* Ce ſont trois liſtes plattes paralleles, chacune de la largeur d'un tiers de la faſce traverſant l'Ecu en même ſituation qu'elle, mais qui ne touchent point aux bords d'un côté ni d'autre: c'eſt en quoi elles différent des jumelles.

AMADIS. ſ. f. Manche d'une veſte d'homme, ſerrée, & boutonnée juſqu'au poignet. On lui donna ce nom, parce qu'à la repreſentation de l'Opera d'*Amadis*, les Acteurs avoient de ces ſortes de manches.

AMADONTE. Eſpéce de poire, qu'on nomme petit-oin. Voyez ce mot.

AMADOR. ſubſt. maſ. Ce mot, qui n'eſt plus d'uſage, veut dire, *amoureux. Amaſius.*

> *Ane mays no vic* amador,
> *En ſerdel de vôtre color.* PEYRE GUILLEM.

AMADOTE. ſ. m. Sorte de Poirier qui porte des poires qu'on appelle *Amadotes.*

AMADOTE. ſ. f. Sorte de poire trouvée prémièrement en Bourgogne, & appellée *Amadote* par abbréviation & par corruption; pour dire *de Dame Oudot*, du nom d'une femme qui les aimoit, & qui en eut la première en ce païs-là. MÉNAG. L'*Amadote* a un aſſez grand parfum, mais il eſt renfermé dans une chair extrêmement dure, pierreuſe, & pleine de marc. LA QUINT.

AMADOUER. v. act. Flatter avec des paroles douces & attirantes. *Blandiri, adulari, aſſentari.* Il n'y a que les enfans & le peuple qui ſe laiſſent ſottement *amadoüer.* Ménage dérive ce mot de *amaturare*, inuſité, qui a été fait de *amator*; d'autres de la phraſe Latine & flatteuſe, *amabo te.*

AMADOÜER, ſignifie auſſi quelquefois, Adoucir, appaiſer par de belles paroles. *Lenire, delinire.*

AMADOÜÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Lenitus, delinitus*, ou *mollibus verbis captus, illectus.* Regnier a dit, Je devins auſſi fier qu'un chat *amadoüé.*

On dit quelquefois auſſi *Amadoüeur*, de celui qui amadouë; & *Amadoüement*, d'une flatterie ou careſſe; mais ces mots ſont populaires.

AMAIGRIR. v. act. & n. Rendre maigre. *Emaciare, macie tenuare.* Le vinaigre *amaigrit* ceux qui en boivent. Il eſt auſſi neutre, & ſignifie, Devenir maigre. *Maceſcere, macreſcere, emaciari.* Ce malade *amaigrit* à vûë d'œil, ſa graiſſe diminuë.

AMAIGRIR, ou DÉMAIGRIR, en termes de Maçonnerie & de Charpenterie, ſe dit de la coupe du bois, ou de la pièrre, qu'on fait en angle aigu. *Imminuere, minuere.* Et on dit au contraire, *engraiſſer*, quand cette coupe ſe fait en angle obtus.

S'AMAIGRIR. Terme de Sculpteur. *Imminui, contrahi.* On dit d'une figure de têrre qu'elle *s'amaigrit*, lorſqu'étant nouvellement faite, elle vient à ſécher, parce qu'alors les parties ſe reſſerrent, & deviennent moins groſſes, & moins nourries.

AMAIGRISSEMENT. ſ. m. Diminution d'embonpoint. *Macies, macror.* C'eſt de-là que vient cette toux & cet *amaigriſſement.* Elle amaigrit tous les jours, & cet *amaigriſſement* fait voir qu'elle ſe porte mal.

AMALARIC. ſ. m. *Amalaricus.* Nom propre d'homme. *Amalaric* Roi des Wiſigoths, fils d'Alaric tué par Clovis, l'an 507. à la journée de Voüillé. Et par conſéquent ce nom eſt Goth, ou Gothique, & ce ſont ces peuples qui l'ont apporté en France. Nous en avons fait *Amalric*, & puis *Amauri.*

AMALES. ſ. plur. *Amali.* C'eſt le nom d'un des peuples qui compoſoient la nation Gothique. M. Du Cange croit que du nom des *Amales* ſont venus les noms d'*Amalaſunte*, d'*Amalafrede*, d'*Amalaburge*, d'*Amalarie*, &c. Jornandez parle des *Amales* comme d'un peuple conſidérable.

AMALGAMATION, ou AMALGAME. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt la calcination de quelque métal, par le moyen du mercure. Elle ſe fait en mettant rougir dans un grand feu des lames de métal les plus déliées qu'on peut; puis on verſe deſſus du vif-argent, on remuë la matière avec une petite verge de fer, & quand on voit qu'il commence à s'élever une fumée, on jette le mélange dans un vaiſſeau plein d'eau, qui ſe coagule & devient maniable. Cette calcination eſt en uſage parmi les Orfèvres & les Doreurs, qui par ce moyen rendent l'or fluide & extenſible ſur les ouvrages qu'ils veulent dorer. Tous les métaux s'amalgament, excepté le fer & le cuivre. L'or retient environ trois fois ſon peſant de mercure. Les Chymiſtes dénotent cette opération, avec cette marque AAA. Boizard dans ſon traité des Monnoyes ne dit point *Amalgamation*, mais toûjours *Amalgame. Amalgame* de l'or & de l'argent avec le mercure. *Amalgame* de l'or en chaux pour le vermeil doré; ce qui fait croire qu'*Amalgame*, au moins en terme de monnoyes, eſt le ſeul, ou le plus en uſage.

AMALGAMER. v. act. Faire une amalgamation. *Amalgamer* de l'or. Ce mot vient du Grec ἅμα, *ſimul*, enſemble, & γαμεῖν, *jungere*, joindre enſemble. Quand on veut employer l'or à dorer des ouvrages qu'on appelle de vermeil doré, on l'*amalgame* avec du mercure, & on l'employe enſuite à ces ſortes d'ouvrages. BOIZARD. On *amalgame* l'or en chaux dans un fourneau à vent. On y met un creuſet; on charge le creuſet de l'or en chaux, & on fait grand feu: quand l'or eſt en pâte, on jette dans le creuſet deux fois autant de mercure qu'il y a d'or, on le couvre, & on retire auſſi-tôt le creuſet du fourneau. Lorſque le creuſet eſt un peu refroidi on verſe l'or & le mercure dans un vaiſſeau plein d'eau commune, d'où on le retire en pâte blanche, & on l'étend ſur l'ouvrage à dorer. On met après cela l'ouvrage au feu ſur une plaque ou grille de fer, où le mercure s'évapore, à meſure que l'ouvrage ſe recuit & rougit. ID.

AMALTHÉE. ſ. f. *Amalthea.* Nom propre 1°, d'une fille de Meliſſe Roi de Crête, qui ſelon Lactance fut nourrice de Jupiter. 2°, ſelon d'autres d'une chévre qui fut nourrice de ce Dieu. La corne d'*Amalthée* eſt la même choſe que la *corne d'abondance*, ſi célèbre chez les Poëtes, parce qu'ils feignent que Jupiter donna aux Nymphes qui avoient eû ſoin de ſon enfance une corne de la chévre Amalthée, & que cette corne avoit la vertu de produire ſur le champ tout ce que les Nymphes vouloient. On a

pris pour cela une corne dans l'antiquité pour ſigne d'abondance de richeſſe & de fertilité. On en voit ſur une infinité de médailles Grecques & Latines de tous païs : l'abondance, la fertilité, la fortune, & cent autres Divinitez, ou génies, portent auſſi d'une main une Corne d'*Amalthée* ſur les médailles. Ces Cornes d'*Amalthée*, ſont repréſentées pleines de feuilles, de fleurs, de fruits, & avec une pointe qui en ſort.

AMALTHÉE, Eſt encore le nom de la Sybille de Cumes.

AMALTHÉE, ſ. m. *Amaltheus*. Nom propre d'homme.

AMALTHÉE, ſ. m. *Amaltheum*. Eſt un nom ou titre de différens livres. Il y a *Amalthea Onomaſtica*, *Amaltheum Ciceronianum*, &c. On a voulu ſignifier par là des Recueils abondans, par alluſion à la Corne d'*Amalthée*, ou d'abondance.

AMAN. ſ. m. Terme de Coutume. *Amanuenſis*. Voyez les Ordonnances de Mêts. A Mêts il y a des Notaires & des *Amans*, les *Amans* ſont les Gardenotes. Bertram cinquante neuviéme Evêque de Mêts y inſtitua les *Amans*. DE LAURIERE.

AMAND. ſ. m. *Amandus*. Nom propre d'homme.

AMANDE. ſ. f. Semence de tous les arbres à noyau, qui eſt enfermée dans une écorce fort dure, qu'on caſſe quand on la veut manger. *Amygdala*. *Amande* d'abricots. *Amande* de ceriſes. *Amande de prunes*.

AMANDE, eſt auſſi un fruit particulier qui eſt enfermé dans un gros noyau, & ſous une écale. C'eſt le fruit de l'Amandier. Il y a des *amandes* vertes; des *amandes* confites pelées. On fait du lait d'*amandes*, du maſſepain avec des *amandes*; & de la pâte d'*amandes* pour blanchir les mains. Le Médecin de Druſus, grand beuveur au rapport de Plutarque, prenoit à chaque coup cinq *amandes* amères, pour appaiſer les fumées du vin. L'huile d'*amandes* douces tirée ſans feu eſt fort eſtimée. Voyez l'hiſtoire des Indes d'Acoſta ſur les *amandes* du Pérou. Ménage dérive ce mot de *amandala*, qui ſe trouve dans les Capitulaires. D'autres croyent qu'elles ſont ainſi nommées pour être venuës d'Allemagne, à cauſe que Perceval en ſon Roman les nomme *Allemandes*. Il vaut mieux tirer ce mot du Grec ἀμυγδάλη. Quelques-uns diſent que les *amandes* amères concaſſées endorment les poules, ou les tuënt, enſorte qu'on les prend facilement à la main; & que c'eſt un ſecret de Bohémiens, auſſi bien que le marc d'*amandes* dont on a tiré l'huile, qui leur eſt un poiſon dangereux, quoiqu'il ne nuiſe point aux autres animaux. Il y a auſſi de certaines dragées qu'on nomme *amandes* liſſées, qui ſont des *amandes* couvertes de ſucre fondu; des *amandes* à la Prâline, qui ſont fricaſſées au ſucre en conſerve avec la peau. On les appelle *Prâlines*, d'un Sommelier du Maréchal du Pleſſis-Prâlin, qui le prémier s'eſt aviſé de les préparer de cette façon. Quand on fait des *amandes* a la prâline, il faut les remüer toûjours avec une ſpatule juſqu'à ce qu'elles ayent bien pris tout le ſucre, & qu'elles ſoient bien prâlinées. On pèle les *amandes* vertes pour en faire des compôtes, ou confitures, de la même manière que les abricots, excepté qu'il faut ſe ſervir de leſſive & non point de ſel. La compôte d'*amandes* vertes ſe fait comme celle d'abricots, & quand elles ont pris leur verd, il faut les achever promptement de peur qu'elles ne noirciſſent. CHOM. La pâte d'*amande* ſert à décraſſer les mains. A l'égard des *amandes* amères, on prétend qu'elles empoiſonnent les renards, les poules, & les écureuils, on la donne dans les coliques néphretiques, & dans la pleureſie. Extérieurement on s'en ſert pour les maux d'oreille. *Amygdalus*, vient du mot Grec ἀμυχή, qui ſignifie une gerſure, à cauſe que la première écorce, ou le bon fruit de l'amandier, ſe gerſe & ſe fend.

AMANDE, ſorte de peine pécuniaire. Voyez AMENDE.

AMANDEMENT. Voyez AMENDEMENT.

AMANDER. Voyez AMENDER.

AMANDES, ſont auſſi des morceaux de cryſtal qui ſont en figures d'*amandes*, & dont on compoſe les luſtres.

AMANDÉ. ſ. m. Terme de Médecine, eſt un remède compoſé de deux onces d'amandes dépoüillées de leur écorce, qu'on pile & qu'on diſſout dans huit ou dix onces de décoction d'orge mondé, ou dans de l'eau de veau ou de poulet qu'on paſſe dans un linge, & où on mêle un peu de ſucre & d'eau roſe. *Potio Amygdalina*. Les Dames s'en ſervent pour conſerver leur ſanté & leur embonpoint.

AMANDELIER. ſ. m. Autrefois on appelloit ainſi l'arbre que nous nommons maintenant *amandier*. BOREL.

AMANDIER. ſ. m. *Amygdalus*. Arbre qui s'éleve aſſez haut, & qui devient gros à proportion, il eſt branchu; ſon tronc eſt aſſez droit, & revêtu d'une écorce un peu raboteuſe, ſur-tout dans les vieux pieds. Ses feüilles ſont alternes, longues comme le doigt, étroites, terminées en pointe, dentelées légérement ſur ſes bords, d'un verd un peu brun & luiſant par deſſus, plus pâles par deſſous, & d'un goût amer. Ses fleurs ſont à cinq pétales diſpoſées en roſe dans les échancrures du calice, qui eſt un godet découpé en cinq pointes. Le piſtile devient un fruit charnu, renfermant un noyau, dans lequel ſe trouve l'amande qui eſt la ſemence. La partie charnuë & extérieure eſt celle où le brou de ce fruit s'entr'ouvre dans ſa maturité ſelon ſa longueur. Alors le noyau paroît & s'en échape entre les *Amandiers*: les uns ſont à ſemences douces, les autres à ſemences amères; on en remarque encore certaines eſpèces dont les ſemences ſont plus groſſes ou plus menuës, ou dont les noyaux ſont plus ou moins durs. Les amandes douces ſont incraſſantes & adouciſſantes, on les met dans les émulſions. Leur huile nouvellement tirée ſans feu eſt employée pour purger les enfans, pour appaiſer les coliques, les vomiſſemens, & pour arrêter les mauvais effets des poiſons corroſifs. Extérieurement on en frotte les parties où l'on ſent de la douleur.

AMANSE. C'eſt un terme barbare, inventé par quelques Chymiſtes, pour ſignifier des pierres précieuſes contrefaites. HARR. Le même Auteur dit auſſi *Amauſe*.

AMANT, ANTE. ſ. m. Celui ou celle qui aime d'une paſſion violente & amoureuſe. *Amator*, *Amaſius*, *Amatrix*. Les jeunes gens ſont les *amans* de toutes les belles. Si la vertu ſe montroit toute nuë, elle ſe feroit beaucoup d'*amans*. Vous n'êtes ni jaloux, ni ſoupçonneux, & peut-on être *Amant* ſans cela? VILL. Il ne faut pas ſe laiſſer attraper à ce que diſent les *amans* dans leur colère. VOIT. Tous les pas d'un *amant* content, ſont des démarches languiſſantes. S. EVR. Dans les prémières paſſions les femmes aiment l'*amant*, & dans les autres elles aiment l'amour. ROCHEF. Ne déſeſperez point une *amante* en furie. RACIN. Eſt-il rien de plus divertiſſant que toutes les grimaces, & les diverſes poſtures d'un *amant* qui cherche à plaire? S. EVR. Entre *amans* tout plaît, tout eſt parfait. LA FONT. Si l'*amant* ne plaît pas, l'amour ne peut déplaire.

Pour ſauver ma vertu de tant d'égaremens,
Je ne veux point d'amis qui puiſſent être Amans.
DES-HOUL.

Vaine erreur des Amans, *qui pleins de leurs déſirs,*
Voudroient que tout cedât au ſoin de leurs plaiſirs. RACIN.

On appelle un *amant* tranſi, un *amant* pâle & langoureux, qui porte ſur le viſage toutes les marques d'une violente paſſion, & que les rigueurs d'une maîtreſſe font languir.

On le dit auſſi dans la ſpiritualité de l'amour de Dieu, & d'une amour ſainte. On appelle les ames ſaintes, les chaſtes *Amantes* de JESUS-CHRIST, & en particulier la Magdelaine, la ſainte *amante de* JESUS-CHRIST. Les perſonnes qui ſe mortifient beaucoup, les *amans*, ou les *amantes* de la Croix. Le P. Bourdaloüe ne l'a cependant employé qu'avec un correctif dans un ſermon de la Magdelaine: Ce fut ſur la Croix que Magdelaine reconnut plus que jamais JESUS-CHRIST pour ſon Sauveur; & ce fut pareillement ſur la Croix que JESUS-CHRIST reconnut Magdelaine, ſi j'oſe uſer de ce terme, pour ſon *amante* la plus zelée & la plus fidelle. BOURDAL. Tout cela n'étonne point cette généreuſe *amante*, qui dit hardiment, je l'emporterai. P. BRION.

AMANTER, & AMANTEVOIR. Verb. act. Vieux mot, qui veut dire *raconter*, *Narrare*, *referre*.

Car l'Ecriture amantoit *bien*
Que toute puiſſance eſt de bien. R. DE LA ROSE.

Qui leur alla de ce mo vant
Tous langages amantevant. MEHUN, au teſt.

AMARAND. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Amarandus*, *Amaranthus*. S. Amarand, autrement appellé *Amaranthe*, eſt célèbre parmi les Martyrs qui ont honoré l'Égliſe des Gaules. BAILL.

AMARANTE. ſ. f. *Amarantus*, ou *Amaranthus*. Plante annuelle qu'on nomme autrement Paſſevelours, & fleur d'amour, & que l'on cultive dans les jardins, à cauſe des belles variétez de ſes fleurs, qui ſont tantôt couleur de feu, tantôt cramoiſi, tantôt pourpre, tantôt jaune doré ou jaune pâle, & quelquefois blanches ou argentées, diſpoſées en épi dans la plûpart des eſpéces, dans d'autres en panicules ou en crêtes de Coq. Chaque fleur eſt compoſée de pluſieurs pétales diſpoſées en rond autour du piſtile, qui devient une coque membraneuſe, arrondi, qui s'ouvre tranſverſalement en deux, & qui renferme quelques ſemences menuës, arrondies, tantôt blanches, tantôt carnées, & le plus ſouvent noires, ſes feüilles ſont oblongues, pointuës, vertes, & quelquefois teintes d'un rouge brun. On nomme *Amarante tricolor* une eſpéce qui eſt remarquable par des taches rouges, jaunes & vertes, qui ſont aſſez également répanduës ſur ſes feüilles. Ses fleurs qui ſont verdâtres, & ſemblables à celles de la Blête, naiſſent par paquets dans les aiſſelles des feüilles.

En Latin *amarantus*, qui vient du Grec ἀμάραντος, qui eſt compoſé de l'α privatif, & de μαραίνω, qui ſignifie *flêtrir*. C'eſt pourquoi

quoi Ménage & le P. Tachard ont raiſon de dire qu'il faut écrire *amarante* & *amarantus* ſans *h*. Ce mot ſignifie une fleur qui ne ſe flétrit point ; en effet les épis de la plûpart de ces eſpéces ne perdent pas en ſe ſéchant toute la vivacité de leurs couleurs ; on diroit ſouvent que ce ſont des morceaux de panne, ou de velours, & c'eſt auſſi de là que leur vient le nom de *Paſſe-velours* que les Fleuriſtes leur ont donné. L'*Amarante* & l'immortelle ſont deux genres de plantes bien differens, & on ne doit point les confondre. On dit l'*Amarante* à crête de Coq.

AMARANTE. Couleur d'*Amarante*, ou *Amarante*, car il eſt auſſi adjectif en ce ſens. Un tafetas *amarante*, comme un tafetas cramoiſi. L'*Amarante* eſt le ſymbole de l'immortalité chez les Poëtes.

Ta loüange dans mes vers
D'Amarante *couronnée*,
N'aura ſa fin terminée
Qu'en celle de l'Univers. MALH.

Les *Amarantes* veulent être ſemées & élevées ſur une couche de bonne chaleur, avec les cloches de verre, au commencement d'Avril, le 5, ou 6ᵉ jour de la lune, s'il ſe peut. Quand elles auront deux pouces de haut, & quatre ou cinq feüilles, il faut les faire au grand air, en élevant les cloches ſur des fourchettes. Lorſque les nuits ſeront chaudes, on ôtera entiérement les cloches, & on les mettra le matin ſur les fourchettes. Tout cela ſe fait durant un mois ou ſix ſemaines. Quand les *Amarantes* ſont fortes, & le tems doux, c'eſt-à-dire, environ la fin de Mai, ou le commencement de Juin, on les tranſplante où l'on veut avec leur motte, en tems de pluye s'il ſe peut. C'eſt ainſi qu'il faut les gouverner quand on veut les avoir de bonne heure, c'eſt-à-dire, au mois de Juillet. Si l'on ne veut les avoir qu'au mois d'Aouſt, il faut les ſemer en pleine terre bien amandée, & compoſée d'un tiers de ſable, mis dans des pots au commencement de May. CHOM. Les Perſans appellent l'*Amarante Roſtan afruz*, la lumiére des jardins, à cauſe de ſa couleur de pourpre. D'HERB.

AMARANTE. Eſpéce d'Ordre de Chevalerie inſtitué en Suéde par la Reine Chriſtine, en 1653. après une fête qui ſe fait tous les ans en Suéde, & qui s'appelloit Wirtſchaft, c'eſt-à-dire, divertiſſement de l'Hôtellerie, & qui conſiſtoit en repas, en bal, en maſcarades, & autres divertiſſemens ſemblables, qui duroient depuis le ſoir juſqu'au matin. La Reine, qui trouva ce nom trop bas, le changea en celui de Fête des Dieux, parce que chacun repréſentoit quelque Divinité, ſelon que le ſort en décidoit. La Reine prit le nom d'*Amarante*, c'eſt-à-dire, *immortel*, & ſe mêla parmi la jeune nobleſſe, qui habillée en Nymphes & en Paſteurs ſervoit les Dieux à table. A la fin de la Fête, la Reine changea tout à coup d'habit, & ordonna que celui qu'elle quittoit, & qui étoit tout couvert de diamans, fût mis en piéces & donné aux maſques; & en mémoire d'une Fête ſi galante, elle inſtitua une eſpéce de Chevalerie nommée en Suédois *Geſclchafft*. Tous ceux qui avoient été de cette fête y furent admis; c'eſt-à-dire, ſeize Seigneurs, & autant de Dames, ſans compter la Reine. Elle leur donna pour marque le Chifre d'*Amarante*, compoſé d'un double A, l'un droit & l'autre renverſé, & entrelaſſé l'un dans l'autre, & enfermé dans une couronne de laurier, avec ces mots Italiens, *dolce nella memoria*, qui ſignifient, *Le ſouvenir en eſt agréable*. Ashmole Anglois, dans ſon traité de l'Ordre de la Jartiere, parle de celui de l'*Amarante*, mais peu exactement, & ſe trompe dans l'époque de ſon origine, qu'il place à l'an 1645. au lieu de 1653. Voyez Bernard Juſtiniano dans ſon hiſtoire Italienne des Ordres militaires ch. 85. 9.

AMARANTE. ſ. m. Nom propre. Voyez AMARAND.

AMARANTE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Tulippe qui a un fond blanc, ſur lequel s'étendent des panaches amarantes.

On appelle auſſi *Amarante*, la teinture qui imite la couleur de cette fleur. *Amaranti color.*

AMARANTE, eſt auſſi un nom que les Poëtes donnent à leurs maîtreſſes dans les vers qu'ils leur adreſſent.

La divine Amarante *enfin s'en eſt allée.* GOMB.

AMARANTES. ſ. m. & plur. Peuple ancien de la Colchide qui habitoit une montagne de même nom. *Amaranti*. Le Mont Amarante. *Mons Amarantius.*

AMARANTINE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Sorte d'anémone dont les grandes feüilles ſont d'un rouge blafard : c'eſt encore, en terme de Fleuriſte, une Tulippe panachée de pourpre, ſur du blanc, & la pluche d'un amarante brun, ſur laquelle vient quelquefois une houppe ou floquet incarnadin. MORIN.

AMARITUME & AMARITUDE. ſ. f. Ce mot n'eſt plus d'uſage, il veut dire *Amertume*. BOREL.

AMARILLIS. ſ. f. Nom de femme. En terme de Fleuriſte, c'eſt une eſpéce des œillets piquetez. L'*Amarillis*, l'Agréable, la belle Amynte, & l'Etoile du jour, ſont quatre piquetez à peu près de même ſorte, & ne different que par leur couleur & leur feüillage; mais non pas en largeur, ni en groſſeur. C'eſt auſſi une Tulippe qui a trois couleurs, roſe ſeche, pourpre enfoncé, & blanc.

AMARQUE. ſ. f. Autrement, Boüée, ou baliſe. Marque, ſignal, ſoit par un tonneau flottant, ſoit par un mât élevé, pour avertir les vaiſſeaux qui font route, de s'éloigner pour ne pas échoüer, & pour éviter les bancs, ou les rochers. *Signum.*

AMARRAGE. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt l'ancrage, ou le moüillage des vaiſſeaux. La ſcience d'un Pilote eſt de bien faire ſes *amarrages*. *Ancoræ jactus, appulſus.* D'ancrer en bon lieu.

AMARRAGE, ſignifie auſſi, l'endroit où deux groſſes cordes, ou la même miſe en double, eſt liée par une petite. *Nodus, vinculum.*

AMARRER. v. act. Terme de Marine. C'eſt lier ou attacher fortement avec un cordage, ſoit un vaiſſeau, ſoit quelqu'une de ſes parties, ou de ſes agreils. *Rudente, fune nautiço ligare navim.* Dans la pêche des perles chaque plongeur porte un grand rets en forme de ſac, ſuſpendu à ſon cou par un long cordage, dont l'extrémité eſt *amarrée* ſur le bord de la barque P. LE C. Ce mot vient d'*amarr* Bas-Breton, qui ſignifie *lien*. Ainſi on dit, *Amarre* basbord, ou *amarre* ſtribord, pour commander de lier, ou attacher une manœuvre à droit ou à gauche.

AMARRÉ, ÉE. part. paſſ. *Ligatus.*

AMARRES. ſ. m. plur. Terme de Marine. Ce ſont les cordages avec leſquels on attache le vaiſſeau à quelques pieux, ou anneaux, ou avec leſquels on le lie, & on l'arrête ſur la mer par le moyen des ancres. *Rudentes, funes ancorales.* On dit qu'un vaiſſeau a ſes trois *amarres* dehors, quand il a moüillé ſes trois ancres. Les écoutes, les couëts, ſont des *amarres* de voiles.

AMARRES, en Architecture, ſont auſſi deux morceaux de bois qui ont une ouverture dans le milieu, pour y faire paſſer le bout d'un moulinet. *Chelonia.* On les appelle *hoches*, ou *boetes*; & les Charpentiers de Paris *joüieres*.

AMAS. ſ. m. Multitude de choſes aſſemblées en un même lieu. *Acervus, cumulus.* Il faut faire un grand *amas* de matériaux avant que de commencer à bâtir. L'alluvion ſe fait par un grand *amas* de gravier, de limon, qui s'arrête en quelque lieu. *Colluvies.* L'*amas* de mauvaiſes humeurs dans le corps cauſent les abcès, les maladies. *Collectio.* Que ſert à un avare l'*amas* de tant de richeſſes qu'il faut qu'il quitte ? Ce Marchand a fait de grands *amas* de blé dans ſes greniers. Les lacs & les étangs ſe font d'un grand *amas* d'eau. Les nations Orientales ſurpaſſent celles de l'Europe dans l'*amas* des titres. NICOD. La plus grande partie de la Philoſophie humaine n'eſt qu'un *amas* d'obſcuritez, d'incertitudes, ou même de fauſſetez. NICOL. La vie n'eſt qu'un *amas* de craintes, de douleurs, de travaux, de ſoucis, de peines. M. DESH.

Tout ce pompeux amas *d'expreſſions frivoles,*
Sont d'un déclamateur amoureux de paroles. BOIL.

Ce long amas *d'ayeux que vous diffamez tous,*
Sont autant de témoins qui parlent contre vous. ID.

Un long amas *d'honneurs rend Theſée excuſable.* RACIN.

Il ſe dit auſſi des perſonnes. *Collectio.* Ce Prince fait un grand *amas* de troupes, de ſoldats, pour faire la guerre.

AMASSER. v. act. Mettre enſemble pluſieurs choſes, ou perſonnes. *Colligere.* Un homme généreux ſe moque d'amaſſer du bien. Que fait cet homme qui *amaſſe* des richeſſes, ſinon de ſerrer ſes liens, & de fortifier les murs de ſa priſon ? AB. D. L. TR. Un charlatan a bientôt *amaſſé* la canaille autour de lui. Pourquoi fou que vous êtes, *amaſſez*-vous talent ſur talent ? ABLANC.

La vieilleſſe chagrine inceſſamment amaſſe. BOIL.

AMASSER, ſignifie auſſi, Lever de terre ce qui y étoit tombé. On *amaſſe* les fruits qui tombent des arbres. Plutarque n'*amaſſe* que les fleurs qui ſe préſentent ſous ſes pas, & ne ſe détourne point de ſon chemin pour en aller chercher d'autres. On dit d'une choſe qu'on veut bien mépriſer, qu'elle ne vaut pas l'*amaſſer*. On ſe ſert auſſi en ce ſens du mot de *ramaſſer*; & même il eſt beaucoup plus en uſage qu'*amaſſer*. On dit bien, *Amaſſez* mes gands, mais encore mieux *ramaſſez* mes gands. Cependant Ménage prétend qu'on dit à la Cour, *amaſſez*, & non *ramaſſez* vôtre chapeau. Nicod le dérive du Grec ἀμάω, *accumulo*; ou de l'Hébreu *maſſach*, qui ſignifie *mêler*. Ménage le dérive du Latin *admaſſare*, fait de *maſſa*. Cependant il vaut mieux tirer ce mot du Grec ἀμάω, *colligo*; qui vient de l'adverbe ἅμα, *ſimul*, *enſemble*.

Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. *Confluere.* Le peuple qui s'*amaſſe* dans les carrefours fait craindre une ſédition. Le ſable qui s'*amaſſe* peu à peu dans ce port, le comblera à la fin. La mer

eſt

eſt un gouffre où toutes les eaux de la terre s'*amaſſent*.

AMASSETTE. ſ. f. Petit outil de bois, ou de corne, qui ſert au garçon Peintre à amaſſer les couleurs quand il les broye. *Cornu pigmentis legendis.*

AMASTRIDE. ſ. f. *Amaſtris.* Ville maritime de Paphlagonie ſur le pont Euxin, aujourd'hui *Tamaſtro.* Elle s'appelle auſſi Amaſtre, *Amaſtrum.* Elle eſt au 60° d. 43 m. de longitude, & 44. d. 25 m. de latitude. Elle a eu un Évêque.

Il y a auſſi un fleuve de ce nom, *Amaſtris*, qui arroſe la Bithynie & le Pont.

AMATALIDE. ſ. f. Et nom propre de femme. *Amatalis.* Ce mot eſt Syriaque, compoſé de *amma*, ou *ama*, qui ſignifie *Mère*; & de *Talis*, nom propre. Ainſi *Amatalide* c'eſt *la Mère*, ou l'*Abbeſſe Talide.* Voyez AIMÉE. Monſieur Buleteau la nomme Sainte Amme Talide, à la marge de ſon Hiſtoire Monaſtique d'Orient, comme ſi c'étoit un nom & un ſurnom. CHAST. 5 *Févr.* C'eſt une faute.

AMATELOTER. v. act. Terme de Marine. C'eſt donner un compagnon à chaque homme de l'équipage; ou aſſocier les matelots deux à deux, afin qu'ils ſe ſoulagent l'un & l'autre, & qu'ils ſervent chacun à leur tour. *Nautas binos componere.*

AMATEUR. ſ. m. Qui aime quelque choſe. *Amator.* Il ne ſe dit point de l'amitié, ni des perſonnes. Il eſt *amateur* de l'étude, des curioſitez, des tableaux, des coquilles. *Amateur* de la Muſique, des beaux Arts. Le peuple eſt *amateur* de nouveautez. Un Saint eſt toûjours *amateur* des croix & des humiliations. Les Indiens ſont fort *amateurs* de la Poëſie. DETR. ÉD.

AMATEUR. Eſt auſſi un nom propre d'homme. Saint *Amateur*, dit vulgairement Saint Amatre, ou Amaitre, Evêque d'Auxerre. BAILL. I. *Mai.*

AMATHUS. ſ. fém. *Amathus.* Ville de Chypre, où Vénus étoit honorée, & où elle avoit un temple fameux. C'eſt aujourd'hui Limiſſo.

AMATHYSTE. Voyez AMÉTHISTE.

AMATIR. v. act. Terme d'Orfèvre. C'eſt Rendre mat, laiſſer l'or ou l'argent ſans le polir, ou le brunir. *Aurum impolitum inducere. Amatir* ſe dit proprement de l'or : à l'égard de l'argent, on dit plus ſouvent *blanchir.*

AMATRE. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt fait par corruption d'*Amator*, Latin. Voyez AMATEUR. S. *Amatre* connut par révélation que ſa fin étoit proche, & que Germain devoit lui ſuccéder. FLEURY.

AMAITRE. ſ. m. Le même qu'AMATRE.

AMAURI. ſ. m. Nom propre d'homme. *Amalaricus*, *Amalricus.* Ce mot nous eſt venu des Goths, qui diſoient *Amalaric*, comme je l'ai dit en ſon lieu. Nous en avons fait *Amalric*, puis changeant *al* en *au*, ſelon la coutume ordinaire, nous avons dit *Amauric*, & enfin *Amauri.* Et en effet on dit Amalaric, ou *Amauri*, Roi des Viſigoths au VIe ſiécle. Amalaric, ou *Amauri*, eſt donc en François la même choſe qu'Amalaric en langage Gothique. Voyez encore AYMERIC.

AMAUROSE. ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt une privation entière de la vûë, qui arrive, ſans qu'il y ait aucun vice ſenſible dans les yeux. *Oculorum obſcuritas.* Elle eſt cauſée par l'obſtruction des nerfs optiques. Ce mot vient du Grec ἀμαύρωσις, & ſignifie *obſcurciſſement.*

AMAXOBIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Amaxobius.* Nom propre d'un ancien peuple de Sarmatie, qui n'avoit point de maiſons, ni de tentes; mais vivoit dans des chariots, dans leſquels il erroit ſans ceſſe çà & là. Ce nom eſt Grec, & vient de ἄμαξα, *Chariot*, & βίος, *vie.*

AMAZONE. ſ. f. Femme ou fille courageuſe, & guerrière. *Amazon.* C'étoient autrefois des femmes de Scythie qui habitoient près du Tanaïs, & du Thermodoon, qui ont conquis une partie de l'Aſie, qui vivoient ſans hommes, & qui s'abandonnoient aux étrangers; mais elles faiſoient périr tous les enfans mâles, & elles brûloient la mammelle gauche des filles pour les rendre plus propres au combat: d'où on dit qu'eſt venu leur nom, de *a* privatif, & de μαζός, qui ſignifie *mammelle.* Dans les médailles le buſte des *Amazones* eſt ordinairement armé d'une petite hache d'armes, qu'elles portent ſur l'épaule, avec un petit bouclier fait en croiſſant, que les Latins nomment *pelta.* Voyez l'Hiſtoire des *Amazones* de Samuël Petit, en attendant celle qu'on nous promet, & qui ſera plus exacte, & plus curieuſe.

Strabon & Palæphatus, & d'autres encore, nient qu'il y ait eû autrefois des *Amazones.* On leur oppoſe Hérodote, Pauſanias, Diodore de Sicile, Trogue Pompée, & Juſtin ſon Abbréviateur, Plutarque, &c. Pline & Mela font mention de celles de Scythie. Hippocrate dit qu'il y avoit une loi chez elles qui condamnoit les filles à demeurer vierges, juſqu'à ce qu'elles euſſent tué trois hommes du païs ennemi. Il dit auſſi qu'elles retranchoient la mammelle droite, afin que le bras droit en devînt plus robuſte, en profitant de la nourriture que le teton auroit emportée. On dit auſſi qu'elles tordoient les jambes à leurs enfans mâles, afin d'être toûjours les maîtreſſes. On dit qu'en Afrique il y a un Royaume compoſé de ſeules femmes, qui tuënt les garçons qui leur naiſſent du commerce qu'elles ont avec les peuples voiſins, comme témoigne Jean de Los Sanctos, Jacobin Portugais, dans la Deſcription de l'Éthiopie Orientale. Æneas Silvius rapporte qu'on a vû dans la Bohême pendant ſept ans une République toute ſemblable à celle des *Amazones*, fondée par la valeur d'une fille nommée Valaſca. Monſieur Petit Médecin a fait une diſſertation Latine pour montrer qu'il y a eû véritablement un État d'*Amazones.* Elle fut imprimée en 1685. chez Cramoiſi. Il y fait pluſieurs recherches curieuſes ſur leurs vêtemens, leurs armes, les Villes qu'elles ont bâties, ou habitées, &c.

La rivière des *Amazones*, *Fluvius Amazonius*, eſt une grande rivière qui arroſe la partie méridionale de l'Amérique; & la région qui lui donne ce nom eſt à deux degrez & demi de hauteur méridionale proche la nation des Topinambous. Cette rivière a plus de 80 lieuës de large à ſon embouchure, & dans le reflux elle pouſſe ſon eau douce plus de 30 lieuës dans la mer. Le Père Chriſtophe d'Acunña en a écrit une Rélation, & le Sieur de Villarmond une autre. Voyez auſſi le Père Alfonſe d'Ouaglie, dans ſon *Hiſtoirca relatione del Regno di Cile. Liv. IV. ch. 11.* Et le Père Alphonſe Rodrigues, dans ſon Livre intitulé, *Et Marañon y Amazonas.* Les Lettres Édifiantes & curieuſes des Jéſuites Miſſionnaires Tome. X. pag. 241, portent qu'il y a en effet dans l'Amérique méridionale une Nation de femmes belliqueuſes, qu'à certain tems de l'année elles reçoivent des hommes chez elles; qu'elles tuënt les enfans mâles qui leur naiſſent, qu'elles ont grand ſoin d'élever les filles, & que de bonne heure elles les endurciſſent aux travaux de la guèrre. Le Père Lamberti dans ſa Rélation de la Mengrélie dit qu'en ce païs-là on voit encore à préſent des *Amazones.* Les plus fameuſes ont été Marthéſie, Orythie, Pentaſilée, qui fut tuée par Achille, &c.

AMAZONE, ſe dit auſſi en général d'une femme courageuſe, & capable d'une entrepriſe hardie. La pucelle d'Orleans a paſſé pour une *Amazone.* Vous êtes l'une & l'autre deux franches *Amazones.* SCAR.

AMB.

AMBA. C'eſt un fruit, qui vient dans le Calécut ſur un arbre appellé Manga. Il eſt verd, ſemblable à nos noix, plus gros qu'une pêche; ſon écorce eſt amère, quand elle eſt meure. Elle eſt jaune & luſtrée. Elle renferme un os comme une amande; ce qui eſt dedans eſt doux comme du miel. Quand ce fruit eſt meur, on le met dans l'eau, & on le conſerve, comme nous faiſons les olives; mais il eſt beaucoup meilleur, & même que les prunes de damas. *Loüis Barthema, & Nicolas de Conti Venitien, dans le Recüeil de Ramuſio.*

AMBAGES. ſ. f. plur. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, un amas confus & obſcur de paroles, dont on a de la peine à deviner la ſignification. *Ambages.* Les Chymiſtes ne parlent que par *ambages*, & ne ſont point entendus. Ce mot eſt plus Latin que François. Ablancourt s'en eſt ſervi.

AMBAINTINGA. ſ. m. Arbre ſauvage du Bréſil. Il tient du pin, & du cyprès, ſans être préciſément ni l'un ni l'autre.

AMBARA, ou AMBARE. Grand poiſſon qui ſe trouve dans l'Océan Atlantique vis-à-vis les côtes d'Afrique. Jean Léon l'Africain, dans la IXe partie de ſon Afrique, rapporte qu'il eſt d'une forme & d'une grandeur énorme, qu'on ne le voit jamais que quand il eſt mort, parce qu'alors la mer le jette ſur le rivage; que ſa tête eſt dure comme ſi elle étoit de pièrre; qu'on en a trouvé qui avoient ving-cinq braſſes de long, & d'autres encor plus; que les Africains qui demeurent ſur les côtes diſent que c'eſt le poiſſon qui jette l'ambre, & que les uns diſent que c'eſt ſon excrément, & d'autres ſa ſemence. Il paroît par-là que c'eſt le même que d'autres appellent Ambracan.

AMBARE d'Inde, eſt un arbre dont les feüilles ſont grandes comme celles du noyer, d'un verd plus clair, parſemées de pluſieurs veines ou nerfs; les fleurs ſont petites, blanches : ſon fruit eſt gros comme une noix, verd au commencement, en meuriſſant il devient jaune, d'une odeur agréable, & d'un goût aigrelet : l'odeur *ambrée* du fruit lui a fait donner ce nom.

AMBARVALLES. ſ. m. & plur. *Ambarvalia. Ambarvale ſacrum.* Fête, ou cérémonie qui ſe faiſoit chez les anciens Romains, pour obtenir des Dieux une bonne recolte. On immoloit une géniſſe, ou une laye pleine, ou une brébis, & avant le ſacrifice on la conduiſoit en proceſſion autour des champs. C'eſt de-là que cette Fête aura pris ſon nom. Roſinus la met parmi celles qui n'étoient point fixées à un certain jour; mais qui ſe faiſoient néanmoins tous les ans. Le titre du chap. 141 de Caton de *Re Ruſt.* ſemble marquer qu'il étoit libre de faire

cette

cette cérémonie : *Si agrum luſtrare vis, quid facere debeas.* Il pourroit cependant parler ainſi quand la Fête eſt réglée. Quelques Auteurs diſent que les *Ambarvalles* ſe célébroient deux fois l'année. 1°. A la fin de Janvier, ou au mois d'Avril, & la ſeconde fois au mois de Juillet. Roſinus dit qu'elle ſe célébroit vers le tems de la moiſſon, *maturis frugibus.* Ce ſentiment me paroît d'autant plus vraiſemblable, que dans les faſtes d'Ovide, qui nous décrit toutes les Fêtes des ſix premiers mois de l'année, depuis Janvier juſqu'à Juin incluſivement, il n'eſt point parlé des *Ambarvalles.* Il faut donc qu'ils ne tombaſſent point dans ces ſix premiers mois, mais apparemment en Juillet. Caton de *Re Ruſt.* ch. 141. Virg. Ecl. III. v. 77. Tibul. Liv. II. Éleg. 1. v. 15. & ſuiv. Servius ſur l'endroit de Virgile que j'ai cité. Macrob. Liv. III. ch. 5. Turnèbe *Adverſ.* Liv. XVIII. ch. 17. parlent des *Ambarvalles* ; & Joannes Roſinus les décrit exactement dans ſon Ve Liv. des Antiquitez Romaines chap. 17.

AMBARVALLE, eſt auſſi un adjectif m. & f. Victime *Ambarvalle*, *Ambarvalis hoſtia.* On faiſoit faire à la victime *Ambarvalle* trois tours autour des champs. Le ſacrifice *Ambarvalle* étoit composé d'une truye, d'une brebis, & d'une géniſſe, ou d'un taureau, & s'appelloit *Suovetaurilia.* La prière *Ambarvalle*, *Ambarvale carmen*, c'eſt la prière que l'on faiſoit dans cette cérémonie, & dont Caton nous a conſervé la formule dans ſon 141. ch. *De Re Ruſt.* Cette cérémonie ſe faiſoit non ſeulement à la campagne, mais encore à Rome, & l'on appelloit ceux qui en avoient le ſoin & la conduite, *Fratres Arvales.*

Ambarvalle eſt formé de *ambio*, je tourne autour, & *arva*, les champs, pour la raiſon que j'ai dite.

AMBASSADE. ſ. f. Envoi que les Souverains ſe font les uns aux autres de quelque perſonne habile, expérimentée, & ordinairement de qualité, pour négocier les affaires qu'ils ont enſemble. *Legatio.* Il s'en fait auſſi pour quelques complimens, ou cérémonies ſolennelles. L'*Ambaſſade* de Rome eſt tenuë pour la plus honorable. L'*Ambaſſade* de Nimégue pour la paix étoit composée de trois Plénipotentiaires. Il y a quelquefois un Sécretaire de l'*Ambaſſade.*

AMBASSADE, ſe prend auſſi pour la charge d'Ambaſſadeur, pour la fonction d'Ambaſſadeur. Faire bien ſon *Ambaſſade.* S'acquitter glorieuſement de ſon *Ambaſſade.*

AMBASSADE, ſe prend encore pour les gens mêmes qui ſont envoyez en ambaſſade. Il lui arriva une *Ambaſſade* des Scythes. VAUG.

AMBASSADE, ſignifie auſſi en termes familiers, un petit meſſage qu'on fait faire par un ami, ou par un domeſtique, pour quelque petite négociation, & particulièrement d'amour. Elle a reçu une *ambaſſade* de la part de ſon galant. MOL.

On dit proverbialement, pour ſe moquer d'un train en déſordre, C'eſt l'*Ambaſſade* de Viarron, deux chevaux & une mule.

AMBASSADEUR. ſ. m. C'eſt un Miniſtre public envoyé par un Souverain à un autre Souverain, pour y repréſenter ſa perſonne. *Legatus*, *Orator.* WICQ. Ce mot a une ſignification bien plus ample que celui de *Legatus* chez les Romains ; & à la réſerve de la protection que le droit des gens donne à l'un, & à l'autre, il n'y avoit preſque rien de commun. L'*Ambaſſadeur* eſt un eſpion honorable à couvert du droit des gens. WICQ. Tout le rafinement d'un *Ambaſſadeur*, & toute ſa politique tendent à tromper, & à n'être point trompé. LA BRUY. Un *Ambaſſadeur* après avoir bien joüé ſon rôle ſur le théatre de la Cour, doit quitter ſon perſonnage en particulier. WICQ. Ce composé de formalitez, & de bienſéance, peut bien former un pédant politique, & non pas un parfait *Ambaſſadeur*, qui doit être honnête homme quand il ne jouë plus la comédie. ID. *Ambaſſadeur* Ordinaire, eſt celui qui réſide en la Cour d'un autre Prince par honneur, & pour entretenir réciproquement l'amitié, ou pour négocier les affaires ſurvenantes. *Legatus*, *Orator ordinarius.* A proprement parler, les Ambaſſades ordinaires ne ſont point du droit des gens. Il y a 200 ans qu'elles étoient inconnuës. Tous les *Ambaſſadeurs* étoient extraordinaires, & ſe retiroient ſi-tôt qu'ils avoient achevé l'affaire qu'ils avoient à négocier. *Ambaſſadeur* Extraordinaire, eſt celui qui vient en la Cour d'un Prince pour quelque affaire particulière, comme pour conclure une paix, un mariage, conduire une Reine, faire des complimens, &c. *Legatus*, *Orator extraordinarius.* Il n'y a nulle différence eſſentielle entr'eux, & ils joüiſſent également de toutes les prérogatives que le droit des gens leur accorde. Il n'eſt point néceſſaire qu'un *Ambaſſadeur* ſoit homme de bien. Il ſuffit qu'il ait un grand extérieur, & une belle apparence, dont il tirera de plus grands avantages que de la vertu même. WICQ. Le nom d'*Ambaſſadeur* eſt un nom de reſpect & d'autorité. CICERON *Orat.* 6. *in Verr.* v. 85. David fit la guerre aux Ammonites pour venger l'injure faite à ſes *Ambaſſadeurs.* Liv. II. des Rois ch. 29. 1er Paral. ch. 19. Alexandre fit paſſer au fil de l'épée les habitans de Tyr qui avoient inſulté ſes *Ambaſſadeurs.* La jeuneſſe de Rome ayant outragé les *Ambaſſadeurs* de Vallonne fut livrée entre leurs mains pour ſe venger à diſcrétion. DE ROCH. Les *Ambaſſadeurs* des Rois ne doivent aller aux noces, aux enterremens, ni aux aſſemblées publiques & ſolennelles, ſi leur maître n'y a intérêt ; ils ne doivent point porter auſſi le deüil, parce qu'ils repréſentent la perſonne du Prince. *Scaliger* au mot *Ambaſſadeur*, ID. Cela ne ſe doit entendre que d'un deüil que leur maître ne porte point. On fait des entrées aux *Ambaſſadeurs*, c'eſt-à-dire, qu'on les envoye recevoir avec cérémonie ; les carroſſes du Roi & des Princes vont au devant d'eux. Il y a des Charges d'Introducteurs des *Ambaſſadeurs* chez le Roi & chez Monſieur. C'étoit la coutume ſous nos premiers Rois, & cette coutume dura long-tems en France, d'envoyer enſemble pluſieurs *Ambaſſadeurs*, qui compoſoient comme une eſpéce de Conſeil. P. DAN. Avant Loüis XI. la manière étoit, que quand un Prince avoit du mécontentement d'un autre pour quelque ſujet qui ne méritoit point une déclaration de guerre, il rompoit toute liaiſon avec lui, ne lui envoyoit plus d'*Ambaſſadeurs*, veilloit ſeulement ſur ſes démarches dans les Cours étrangères, & juſqu'à ce que quelque conjoncture eût rétabli la bonne intelligence, ils n'avoient plus aucun rapport enſemble. La coutume fut alors toute contraire, quelque ſoupçon, quelque défiance que l'on eût les uns des autres, quelques differends qui ſurvinſſent, on étoit en négociations continuelles, & l'adreſſe des Princes, ou des *Ambaſſadeurs*, étoit de fournir toûjours quelque matière pour les continuër. ID. L'Auteur des Mémoires & Inſtructions pour ſervir dans les négociations, & affaires concernant les droits du Roi, imprimées chez Cramoiſi en 1666. obſerve que les Cardinaux peuvent, ſans ſe faire tort, être *Ambaſſadeurs* des Princes ſéculiers. Ce mot vient de *Ambaſciator*, dont ſe ſont ſervis les Auteurs de la baſſe Latinité, qui a été fait de *ambactus*, vieux mot Latin tiré du Gaulois, ſignifiant *ſerviteur*, client, domeſtique, ou Officier, ſelon Borel & Ménage, & Chiflet dans ſon *Gloſſarium ſalicum*, après Saumaiſe, Spelman : & les Jéſuites d'Anvers, dans les *Acta Sanct. Mart. Tom. II. pag.* 128. rejettent cette opinion, parceque l'*ambact* des Gaulois avoit ceſſé d'être en uſage long-tems avant que le terme d'*ambaſcia*, & d'ambaſſade s'introduiſît. Mais cela n'eſt pas vrai ; car on trouve *ambaſcia* dans la Loi Salique Tit. 19, qui s'eſt fait d'*ambactia*, en prononçant le *t* comme dans *actio*, & *ambactia* vient d'*ambactus.* Lindenbrok le dérive de l'Allemand *ambacht*, qui ſignifie *œuvre*, comme ſi on ſe loüoit pour faire quelque ouvrage ou légation. Chorier, dans ſon Hiſtoire de Dauphiné, ſur l'*ambaſcia* qui ſe trouve dans la loi des Bourguignons, dit la même choſe que Lindenbrok, & il ajoûte, Parmi les ouvriers des plus bas métiers, *ambauche* & *ambaucher*, ſont des mots connus qui viennent de cette origine. Albertus Acharifius en ſon Dictionnaire Italien le dérive de *ambulare.* Les Jéſuites d'Anvers, à l'endroit que j'ai cité, diſent que l'on trouve *Ambaſcia* dans les loix des Bourguignons, que c'eſt de-là qu'on a fait *Ambaſſicatores* & *Ambaſciatores*, pour dire les Envoyez, les Agens d'un Prince, ou d'un Etat, à un autre Prince, ou Etat. Ils croyent donc que chez les Barbares qui inondérent l'Europe *ambaſcia* ſignifioit, le diſcours d'un homme qui s'humilie, qui s'abaiſſe devant un autre en le priant, & qu'il vient de la même racine qu'*abaiſſer*, en ajoûtant une *m*, pour rendre le nom plus doux ; ou bien que c'eſt le diſcours par lequel un homme reconnoît qu'un autre eſt ſon Seigneur, & que ce nom eſt composé de *an*, où *am*, qui ſignifie *ad*, & de *bas*, qui vouloit dire *Seigneur.* Enfin, ils ne doutent nullement que ce mot dans ſon origine n'emporte de la ſoumiſſion & de l'infériorité, de même que celui d'*Orator*, que l'on a donné auſſi à ceux que nous appellons *Ambaſſadeurs.*

On dit qu'un homme a un train, un équipage d'*Ambaſſadeur* ; pour dire qu'il a un train, un équipage magnifique.

A Athènes les *Ambaſſadeurs* étrangers montoient dans la Tribune des Orateurs, pour expoſer leur Commiſſion, & pour ſe faire mieux entendre du peuple. A Rome ils étoient introduits au Sénat, auquel ils expoſoient leurs Ordres. Athènes & Sparte floriſſantes n'avoient autrefois rien tant aimé, que de voir & d'entendre dans leurs Aſſemblées divers *Ambaſſadeurs*, qui recherchoient la protection, ou l'alliance de l'une ou de l'autre. C'étoit à leur gré le plus bel hommage qu'on leur pût rendre ; & celle qui recevoit le plus d'ambaſſades, croyoit l'emporter ſur ſa rivale. TOURR.

AMBASSADEUR, ſe dit auſſi de quelques perſonnes qu'on envoye pour faire quelque petit meſſage, ou négociation ; mais ce n'eſt qu'en diſcours familier & en raillerie. C'eſt un *Ambaſſadeur* d'amour. Il a bien choiſi ſon monde, que de te prendre pour ſon *Ambaſſadeur.* MOL.

AMBASSADRICE. ſ. f. C'eſt la femme de l'Ambaſſadeur. *Legati uxor*, *Oratoris conjux.* La Maréchale de Guébriant a été la

première femme, & peut-être la ſeule qui ait eû cette qualité de ſon chef. Wicq. Le Roi de Perſe envoya une Dame de ſa Cour en *ambaſſade* vers le Grand Seigneur pendant les troubles de l'Empire, Matth. Liv. IV. vie d'Henry VI. De Roch. On appelle auſſi une *Ambaſſadrice* d'amour, celle qui en eſt l'entremetteuſe. Je ſuis une *Ambaſſadrice* de joye. Mol.

AMBAYBA. Arbre des Indes Occidentales. Il reſſemble un peu au figuier. Il croît dans les champs. Les Indiens en tirent une liqueur, qui a toutes les vertus du baume.

AMBESAS. ſ. m. Terme de jeu de triquetrac, qui ſe dit quand le dé améne deux as. *Luſoria teſſera punctorum duella.* Ce mot vient du Latin *ambo.* On trouve dans le Roman de la Roſe *ambedeux.* Les Italiens diſent auſſi *ambedue.*

AMBIA MONARDI, eſt un bitume liquide, jaune, dont l'odeur approche de celle du Tacamahaca : il coule d'une fontaine ſcituée aux environs de la mer des Indes : il eſt réſolutif, adouciſſant : il guérit les dartres.

AMBIANOIS. Voyez AMIENOIS.

AMBIDEXTRE. adj. m. Qui ſe ſert également de ſes deux mains, de la gauche auſſi-bien que de la droite, pour tous les uſages où on n'a beſoin que d'une main. *Siniſtrâ perindè utens ac dextrâ.* Hippocrate en ſes Aphoriſmes dit que cela n'arrive jamais aux femmes. Du Cange dit qu'on a auſſi appellé *ambidextre*, un Juge qui prend à droit & à gauche; qui reçoit des préſens de l'une & de l'autre des parties. Ce mot eſt tiré du Latin *ambidexter*, qui ſignifie la même choſe.

AMBIGU, UE. adj. Obſcur, qui ſe peut entendre en deux ſens contraires ou différens. *Ambiguus, obſcurus.* Les réponſes des Oracles des Anciens étoient *ambiguës.* Il vous a écouté avec une raillerie *ambiguë*; on ne ſçait s'il veut vous flatter, ou vous railler. Le ſens de ce paſſage eſt fort ambigu.

Ambigu, ſe dit auſſi quelquefois d'un homme qui ne ſçait à quelle profeſſion ou à quelle Religion ſe déterminer. *Anceps, incertus.* Cet homme eſt un véritable *ambigu*, on ne ſçait s'il eſt homme de robe, ou homme d'épée, Catholique ou Proteſtant.

Ambigu. ſ. f. Eſt une collation mêlée, & où l'on ſert la viande & le fruit enſemble ; enſorte qu'on doute ſi c'eſt une ſimple collation, ou un ſouper. *Cœna dubia, dubia epula.*

Ambigu, ſignifie auſſi mélange. *Admiſtio.* C'eſt un *ambigu* de précieuſe, & de coquette, que leur perſonne. Mol.

AMBIGUITÉ. ſ. f. Obſcurité de paroles, qui fait qu'on leur peut donner un double ſens. *Ambiguitas, Amphibologia.* Il faut que les termes des Loix & des Édits ſoient clairs, & ſans *ambiguité.* Un cœur droit & ſincère s'explique ſans détour, & ſans *ambiguité.* S. Évr. La diverſité des accens fait quelquefois l'*ambiguité* d'un mot; comme *pécheur*, ou *pêcheur.* La ſignification de ces deux mots ainſi accentuez, eſt fort différente.

AMBIGUMENT. adv. D'une manière douteuſe, obſcure & incertaine. *Ambiguè.* Ce criminel répond toûjours *ambigument.* Un habile négociant ſçait parler *ambigument*, & d'une manière enveloppée, pour faire valoir, ou pour diminuer dans la ſuite la force des mots ſelon ſes intérêts. La Bruy. Ces mots viennent d'*ambo, deux*, & *ago*, je pouſſe. Et l'on appelle *ambigu* & *ambiguité*, ce qui tient l'eſprit en ſuſpens, qui le diviſe çà & là, ſans qu'il puiſſe ſe réſoudre à un parti fixe & déterminé. De Roch. Ce qui le pouſſe, l'entraîne, le porte également de deux côtez en lui offrant deux ſens, dont il ne ſçait lequel prendre.

AMBITIEUX, EUSE. adj. Rempli d'un déſir déréglé de gloire, de dignitez, de fortune. *Ambitioſus.* C'eſt un homme *ambitieux* d'honneur. Le P. Bouhours déſapprouve cette phraſe. Un Prince *ambitieux* eſt un mauvais voiſin. Céſar étoit *ambitieux* outre meſure. Il faut être délicatement *ambitieux.* Esp. Un *ambitieux* a autant de maîtres qu'il y a de gens qui lui ſont utiles. La Bruy.

La fortune capricieuſe
Fait acheter trop cher le ſuprême crédit :
Et la crainte, & l'eſpoir d'une ame ambitieuſe,
La font plus ſouffrir qu'on ne dit. M. Scud.

Ambitieux, euse, ſe prennent auſſi ſubſtantivement, & ſignifient, qui a de l'ambition. Voyez un *ambitieux*, l'obſcurité de ſon nom l'importune : il aime mieux pétir, pourvû qu'il faſſe du bruit en tombant. Du R. Senéque étoit un *ambitieux* qui prétendoit à l'Empire. S. Évr. Catherine de Médicis étoit une *ambitieuſe*, qui n'aſpiroit qu'à régner ſouverainement. On a donné pour déviſe à un *ambitieux*, un Caméleon, *Veſcitur aurâ*, Il ſe nourrit d'air; une chandelle, *Luce perit ſuâ* : Une flâme, *Semper ſurſùm*; Du feu, *Splendet & abſumit*; Un oiſeau dans une cage, *L'eſca mi dona, & libertà mi foglie.*

On appelle en termes de Banquier en Cour de Rome, Une courſe *ambitieuſe*, quand on envoye un courier à Rome pour impétrer le Bénéfice d'un homme qui n'eſt pas encore mort ; & quand cela eſt prouvé, l'impétration eſt nulle.

AMBITIEUSEMENT. adv. D'une manière ambitieuſe. *Ambitioſè.* L'inſtruction morale, ou politique, ne doit point être *ambitieuſement* étalée. Vaill. Ce n'étoit point un eſprit de ſupériorité qui cherchât à s'élever *ambitieuſement* au deſſus des autres. S. Évr.

Ambitieusement, ſe dit auſſi figur. du ſtile, & ſignifie pompeuſement, avec enflure, & d'une manière trop élevée. Il a retenu ſon ſtile dans une juſte médiocrité, ſans lui permettre de s'élever trop *ambitieuſement.* Pell.

AMBITION. ſ. f. Paſſion dereglée qu'on a pour la gloire, & pour la fortune. *Ambitio.* L'*ambition* eſt un déſir ardent de ſurpaſſer les autres en mérite, & en gloire. Cail. L'*ambition* eſt une paſſion turbulente qui bouleverſe tout, & qui ſert de ſupplice à ceux mêmes qui en ſont tourmentez. Du R. Il y a auſſi une honnête, une noble, une loüable *ambition*, qui fait arriver aux honneurs par le chemin de la vertu. L'*ambition* d'Alexandre a ruiné toute l'Aſie. Quoi ! s'écria S. Canut, lorſque les Danois s'offrirent à chaſſer ſon frère, & à le mettre ſur le Trône, quoi ! mon *ambition* déſoleroit ma patrie ? Ah ! C'eſt Dieu qui diſpoſe des Couronnes, je ne la méritois pas, puiſqu'il ne me l'a pas donnée. Ab. De Choisy. L'*ambition* paſſe pour une vertu parmi les grands. Le Cl. L'*ambition* eſt une dédaigneuſe, qui ne peut ſouffrir d'égal; elle mépriſe le vulgaire. Cail. Il y a des gens qui ne renoncent à l'*ambition*, que par pareſſe, & pour s'épargner les mouvemens, & les agitations qui en ſont inſéparables. S. Évr. L'*ambition* fait tout entreprendre pour acquerir l'eſtime des hommes ; & par-là il n'y a point de vertu ſi utile que cette folle paſſion. Du R. L'*ambition* parce qu'elle eſt trop contraire au repos, n'eſt ni une paſſion générale, ni une paſſion délicieuſe. Fonten. Le ſage ſe guérit de l'*ambition*, par l'*ambition* même. La Bruy. L'*ambition* déplaît quand elle eſt aſſouvie. Corn. Depuis que l'*ambition* s'eſt emparée d'un cœur, elle lui donne plus de déſir d'acquerir de la gloire, que de force pour la ſupporter. Le Gend.

Il étoit bien fait, il avoit l'air grand, & plus d'*ambition* qu'un Prince n'en doit avoir quand il n'eſt pas Souverain. Le Gend. Il n'y a point telle épargne pour nos Rois, que celle qui provient de l'*ambition* de leurs ſujets, c'eſt un fonds inépuiſable. En ceci chacun court en poſte à la pauvreté. Il n'y a bonne maiſon, dont nos Rois ne ſoient par ce moyen héritiers. Pasquier.

AMBITIONNER. v. act. Rechercher avec une forte paſſion les honneurs, les grandes charges, la gloire. *Ambire.* Vaugelas n'approuve point ce mot, quoiqu'il ſoit bon & néceſſaire dans la langue. Un homme de bien ne doit pas *ambitionner* la Prélature, il ne doit *ambitionner* que de ſervir Dieu. La gloire de vous ſervir eſt la choſe que j'*ambitionne* le plus. T. Corn.

On appelloit proprement *ambitioſi* chez les Romains, ceux qui briguoient les charges. Ils alloient tout alentour de l'aſſemblée pour mendier les ſuffrages. *Ambibant*, c'eſt-à-dire, *ibant circùm comitia. Am* en ancien Latin ſignifioit *circùm, alentour.*

Ambitionné, ée. Adj. Souhaité avec ambition. *Cupitus, quæſitus ambitioſè.* Servir ſon païs eſt un honneur *ambitionné* de tout le monde. T. Corn. La belle gloire eſt *ambitionnée* de tous les honnêtes gens.

AMBLE. ſ. m. Train, ou certaine allûre de cheval, lorſque les deux jambes du même côté ſe meuvent enſemble, & que les deux autres ſe meuvent après. *Aſturconis mollis alterno crurum explicatu glomeratio. Tolutarii gradus, Aſturconis inceſſus, Tolutarius inceſſus.* C'eſt la première allûre des poulains quand ils ne ſont pas aſſez forts pour trotter. Pour leur entretenir cette allûre, on leur met des entraves, & on leur attache des bouchons de foin autour des paturons des jambes de derrière. Cette allûre eſt bannie des manéges, où l'on ne veut que le pas, le trot, & le galop. La haquenée eſt un cheval qui va l'*amble.* On appelle un cheval franc d'*amble*, quand il va l'*amble* lorſqu'on le mene en main ſeulement avec le licou. On dit auſſi au plur. Les grands *ambles.* On a dit *ambleure* en vieux Gaulois; du Latin *ambulatura.*

Végece dit que l'*amble* eſt un petit pas de cheval fort vite, qui plaît à celui qui le monte, qui ne s'enſeigne point par art, mais qui vient plûtôt naturellement.

On dit proverbialement, Mettre quelqu'un aux *ambles*, pour dire, le ranger à ſon devoir.

Ménage dérive ce mot de *ambulare*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins en la même ſignification. Nicod le dérive du Grec ἀμβλύνω, qui ſignifie *tarder, rompre*, parce que l'*amble* eſt un train rompu. Les Latins ont appellé un cheval d'*amble*, un haquenée, *ambulator equus*; Sénéque, *tolutarius*; Pline, *aſturco*; d'autres, *gradarius*, &c.

Quelques-uns appellent fauſſe jambe de devant un *amble* dans la viteſſe du galop, ou les deux actions du trot & de l'*amble* dans la viteſſe

viteſſe du galop. Newc. Il y a pluſieurs chevaux qui bien qu'ils ne puiſſent que trotter, étant preſſez au manége, vont ſouvent un *amble* confus, & par fois un *amble* très parfait. Id.

AMBLER. v. n. Aller l'amble. *Tolutim incedere, aſturconis more incedere.* Il y a pluſieurs chevaux bien forts, qui *amblent* étant preſſez au manége, mais le plus ſouvent c'eſt par foibleſſe, ou naturelle, ou de laſſitude. Newc.

AMBLETEUSE. ſ. f. *Ambletoſa.* Port de mer dans la Picardie à deux lieuës de Boulogne.

AMBLEUR. ſ. m. Officier de la petite Écurie du Roi.

AMBLIGONE, ou AMBLYGONE. ſ. m. Terme de Géométrie. Angle obtus, ou qui a plus de 90 degrez. *Amblygonium.* Un triangle *ambligone*, qui a un angle plus grand que le droit. Ce mur fait en cet endroit un coude qui eſt *ambligone*, ou *obtuſangle.* Ce mot eſt Grec, composé d'*ἀμβλὺς*, *obtus*, & de *γωνία*, *angle.*

AMBLYOPIE. ſ. f. Terme de Médecine. Maladie des yeux, qui ſe dit d'une hébétation ou éblouïſſement continuel de la vûë, ſans apparence que l'œil ſoit aucunement offenſé. *Amblyopia.* Ce mot eſt composé du Grec *ἀμβλὺς*, *obtus*, *hebes*, & de *ὤψ*, *ὠπὸς*, *oculus*, *œil.*

AMBOINE. ſ. fém. *Amboina.* Maty écrit AMBONE. Mais l'uſage eſt d'écrire & de prononcer *Amboine.* Le P. Bouhours écrit même par un *y Amboyne*, ſelon l'ancienne maniére, qui met ſouvent un *y* où il ne faut qu'un *i.* *Amboine* eſt une petite Iſle des Indes, découverte par les Portugais en 1515. Les Hollandois les en ont chaſſez, & y ont trois forteresſes, Victoria, Hiton & Low. L'Iſle d'*Amboyne* eſt éloignée de Malaca d'environ 250 lieuës, elle en a 30 de circuit à peu près. Bouh. L'*Amboine* n'a qu'environ 16 grandes lieuës de circuit. Maty.

AMBOINES. ſ. f. & pl. *Amboinæ.* Les *Amboines* ſont quelques petites Iſles autour d'Amboine, & auxquelles elle donne ſon nom. Les *Amboines* produiſent une grande quantité de cloux de géroſle. Maty.

L'Archipel d'*Amboine.* *Amboinæ Archipelagus.* C'eſt la partie de l'Archipel des Moluques, qui eſt autour d'*Amboine.* Maty.

AMBOISE. ſ. f. *Ambaſia, Ambacia.* Ville de France dans la Touraine, ſur la Loire. Charles VIII. naquit à *Amboiſe* en 1470. & y mourut en 1498. Loüis XI. inſtitua l'Ordre de St Michel à *Amboiſe* en 1469. La conjuration d'*Amboiſe* eſt fameuſe dans les troubles des Calviniſtes de France, qui voulurent en 1560 ſe ſaiſir de François II. de Catherine de Médicis, & des Princes de Guiſes qui étoient à *Amboiſe*; mais les conjurez furent tous paſſez au fil de l'épée à *Amboiſe*, où ils s'étoient rendus pour exécuter leur crime. Les Édits d'*Amboiſe* ſont trois Édits portez à *Amboiſe* en Février & Mars 1559. ſur les affaires de la Religion.

AMBOISE eſt auſſi le nom d'une famille illuſtre de France, qui a poſſedé la Seigneurie d'*Amboiſe.* *George d'Amboiſe.* Nom d'une groſſe cloche de la Cathédrale de Roüen, dont le Cardinal de ce nom fut parrein.

AMBON. ſ. m. *Ambo*, *Analogium.* C'eſt une Tribune, qui étoit autrefois dans les Égliſes, & ſur laquelle on montoit pour lire ou chanter certaines parties de l'Office divin, & pour prêcher au peuple. Il y avoit des degrez pour y monter. Après la lecture de l'Épitre le Chantre montoit ſur l'*ambon* avec ſon livre nommé Graduel, ou Antiphonier, & chantoit le répons que nous nommons Graduel, à cauſe des degrez de l'*ambon*, & répons, à cauſe que le Chœur répond au Chantre. Fleury. Le Diacre montoit ſeul ſur l'*ambon*, & liſoit tourné vers le Midi. Id. Il eſt dit dans le prémier livre des miracles de S. Othmar c. 4. que l'Évêque ordonna à l'Archiprêtre de monter ſur l'*ambon*, & de faire le ſermon au peuple à ſa place. Et Odilon, Moine du Xe ſiécle, auteur du Livre de la tranſlation des reliques de St Sébaſtien & de St Grégoire, dit que l'Évêque monta ſur l'*ambon* pour prêcher au peuple. Voyez *Annales Francor. ad an.* 800. l'hiſtoire Tripartite Liv. X. ch. 4. Socrate Liv. VI. ch. 5. Prudence hymn. 4. de S. Hippol. v. 225. Les Arabes appellent l'*ambon* *Mambar*, ajoûtant une *m* au commencement ſelon leur coûtume. De là vient qu'au ch. XXIII. de S. Matthieu v. 2. où la Vulgate a traduit, *Super cathedram Moyſi*, ſur la chaire de Moyſe, l'Arabe dit *ſur le mambar de Moyſe.* Les Latins l'ont appellé quelquefois *analogium*, parce que c'eſt là que l'on lit. Car les Grecs récens entendent autre choſe par *analogium*; c'eſt chez eux le pulpitre, ou couſſin, ſur lequel on appuye le livre. On montoit à l'*ambon* de deux côtez; c'eſt pour cela que quelques Auteurs, comme Balde & Durand, ont cru que ce nom étoit tiré de *ambo*, qui ſignifie *deux.* L'Évangile ſe liſoit tout au haut de l'*ambon*; l'Épitre ſe liſoit un degré plus bas, comme il paroît par l'Ordre Romain. Les Empereurs étoient auſſi couronnez ſur l'*ambon.* Voyez Théophanes p. 405. 418. 419. 426. 431. Saumaiſe croit que ce nom a été donné à cette tribune, parcequ'elle étoit ronde, de même que les Grecs ont appellé *ἄμβωνα*, le ventre d'une bouteille, parce qu'il eſt rond, & qu'ils diſent *ἄμβιξ* pour ſignifier une marmitte. Il vient d'*ἀναβαίνω*, *aſcendo*, je monte, d'où en retranchant un *α* ſe fait *ἀνβαίνω*, & parce que *ν*, qui eſt une lettre palatale, ne peut ſoûtenir une lettre labiale, telle qu'eſt *b*, ſelon les judicieuſes remarques de M. l'Abbé d'Angeau, qui ſe vérifient dans toutes les langues, cette *n* s'eſt changée en *m*, & l'on a dit *ἀμβαίνω*, *je monte*; d'où s'eſt formé *ἄμβων*, *ambo.*

AMBOUTIR, ou EMBOUTIR. Terme d'Orfévres, qui ſe dit quand ils rendent quelque piéce d'argent ou d'autre métal convèxe d'un côté, & concave de l'autre: ce qui ſe fait en la travaillant ſur une petite machine qu'on appelle *étampe*; & la piéce ainſi forgée s'appelle *amboutie.* *Convexum facere*, *reddere.*

C'eſt auſſi un terme de Plombier, qui ſignifie revêtir un ornement d'Architecture, ou de ſculpture, de tables de plomb blanchi qui ſoient minces, & qui n'empêchent pas que le profil ne ſe conſerve. Voyez Aboutir.

AMBOUTISSOIR. ſ. m. Outil de Serrurier, qui ſert à former la tête des gros clous qui ont la figure d'un champignon. *Inducendæ*, ou *faciendæ convexitatis inſtrumentum.*

AMBRACAN. ſ. maſc. C'eſt un poiſſon de mer d'une grandeur énorme, & qu'on ne voit que quand la mer le jette ſur le rivage après ſa mort. Il a la tête dure comme un cailloux, & plus de douze aulnes de long. Quelques Africains diſent que c'eſt l'*ambracan*, & non pas la baleine, qui jette l'ambre. Ablanc. Trad. de Marm. Liv. III. ch. 21. D'autres l'appellent *Ambara.*

AMBRE. ſ. m. Autrement Karabé, ou Succin. *Succinum*, *Lyncurium*, *Electrum*, *Chryſolectrum*, *Karabé.* Il y a eû juſqu'ici bien des ſentimens différens ſur l'*ambre.* Selon Pline c'eſt une réſine qui découle des Pins, ou des Sapins; & ſelon d'autres elle vient des Peupliers, & c'eſt ce qui lui a fait donner par les Anciens le nom de *ſuccinum.* La fable dit que c'eſt la matiére des larmes des Sœurs de Phaëton. L'on a cru que c'étoit une concrétion des larmes d'un oiſeau, ou l'urine d'un animal qui s'appelle Lynx. D'autres ont dit qu'il venoit d'un lac appellé Cephiſide, voiſin de la mer Atlantique; & que ſon limon échauffé du ſoleil produiſoit l'*ambre.* Et d'autres que c'eſt une congélation qui ſe trouve dans la mer Baltique, & dans quelques fontaines, où il nage comme une eſpéce de bitume. Agricola eſt de ce ſentiment. Mais enfin l'on connoît aujourd'hui la véritable nature de l'*ambre.* C'eſt une ſubſtance bitumineuſe, d'un goût réſineux, & un peu âcre, d'une odeur d'huile de Thérébentine, lorſqu'on en frotte des morceaux les uns contre les autres, un peu déſagréable étant brûlée, communément jaune & tranſparente, quelquefois opaque, quelquefois rouge, & quelquefois blanchâtre, ou plûtôt pâle, & qui étant échauffée par le frottement, attire les brins de paille. Comme le Karabé ſe ramaſſe ſur les côtes de la mer Baltique, & ſur tout ſur celles de Pruſſe, on a cru que ce bitume étoit d'abord formé dans la mer, qu'il y couloit par des ſources ſouterraines, & qu'il étoit jetté ſur les côtes par les vagues. Mais on s'eſt détrompé de cette erreur en foüiſſant à quelque diſtance de la mer; car on y a trouvé du Karabé pareil à celui qu'on ramaſſe ſur la côte. Certains indices font découvrir les endroits où ſe peut trouver ce bitume; la ſurface de la terre y eſt couverte d'une pièrre tendre qui s'écaille facilement. Le vitriol y eſt auſſi commun, tantôt blanc dans les tèrres noires, tantôt réduit en matière ſemblable à du vèrre fondu, & tantôt figuré de manière qu'on diroit que ce ſont des morceaux de bois pétrifiez, parmi leſquels il s'en trouve de très conſidérables. Où ils ſont fréquens, c'eſt marque qu'il y a abondance de Karabé, & on ne manque guère de le trouver renfermé dans ces bois vitrioliques. Il y a lieu de ſoupçonner que la Pruſſe, & les autres païs qui donnent du Karabé, ſont abreuvez d'une matière bitumineuſe qui ſe congèle & ſe fige en morceaux, ou en petites miettes, à proportion de la quantité de cette partie graſſe & bitumineuſe, & des ſels vitrioliques qui ſont plus ou moins dégagez. Voici comment Hartman raiſonne ſur la formation de l'*ambre.* Le terroir de la Pruſſe eſt tout bitumineux, & plein par conſéquent d'exhalaiſons bitumineuſes répanduës de tous côtez dans ſon ſein; la chaleur ſouterraine les raſſemble & les réünit en gouttes. Ce terroir étant plein auſſi, non ſeulement de vitriol, mais encore d'alun de Mars, de nitre, & d'autres ſels, comme les leſcives le démontrent, la chaleur naturelle pénétrant de même ces ſels, elle en entraîne des exhalaiſons avec ſoi, & les mêle aux gouttes bitumineuſes qu'elle a formées; les pointes de ces ſels mêlez au bitume en fixent la fluidité. Et c'eſt ce mélange qui fait l'*ambre*, lequel eſt plus ou moins pur, brillant, ferme, & de bonne odeur, ſelon la pureté & la proportion de ces parties de bitume & de ſels. L'*ambre* qui ſe trouve dans la mer ſe produit de la même manière dans les montagnes, ou collines de la mer, c'eſt-à-dire, dans les bans & les grèves. La mer venant dans la ſuite à les bouleverſer, elle en tire l'*ambre*, & le jette ſur les côtes. Il ſe peut faire auſſi qu'une partie du Karabé qui ſe ramaſſe ſur la côte eſt tombé des falaiſes

dans la mer, & qu'il en eſt rejetté enſuite par le mouvement de ſes flots.

Pour tirer l'*ambre* de la tèrre l'on a un louchet emmanché au bout d'un long bois. On l'enfonce dans la tèrre pour ſonder les endroits où il y a quelques couches de bois; quand on l'a ſenti on racle ce bois, & l'on reçoit ſur le louchet panché les morceaux d'*ambre*. Ce n'eſt que depuis l'Électeur Fréderic Guillaume qu'on foüit les montagnes & les falaiſes pour ſuivre les veines que l'on trouve, quand la nature du terroir le permet; comme en celles d'Eroſſ, Gubuicken, Eckoſſ, Dirſſchxeim, Warnicken, Srobſchnec, & Palming. L'antiquité, ſi l'on en croit Hartman, n'a point ſçû tirer l'*ambre* de la tèrre. Cependant Philémon dit qu'en deux endroits de Scythie l'*ambre* ſe foüit en terre.

Les morceaux d'*ambre* prennent toutes ſortes de figure dans la tèrre; celle d'une poire, d'une amande, d'un oignon, d'un pois, &c. On y trouve des lettres bien marquées, & quelquefois même des caractères Arabes, ou Hébreux. M. Hartman en à une qui repreſente un vieillard tenant un enfant entre ſes bras.

Il ſe trouve des morceaux de Karabé qui renferment des inſectes, des feüilles, des morceaux de bois &c. Ce ne peut être que parceque cette matière a pû être fluide, ou parce qu'étant expoſée au ſoleil dans les falaiſes, elle s'y eſt amollie, & y eſt devenuë comme une glu qui a enveloppé les herbes, les inſectes, & autres corps ſur leſquels elle a paſſé. M. Hartman croit que ces animaux s'étoient retirez pendant de mauvais tems dans de petits trous des falaiſes, ou des montagnes, dans leſquels la vapeur bitumineuſe venant à pénétrer, elle les a enveloppez; mais il remarque qu'il y en a beaucoup qui y ont été mis dans des morceaux d'*ambre* après coup & par art. On les connoît en ce que ceux-ci ſont tout au milieu de l'*ambre*, & les autres plus près de la ſuperficie; outre cela quand l'*ambre* où ils ſont enclavez, eſt pur, ſolide, & ſans fente, c'eſt un ſigne que c'eſt l'art & non la nature qui les y a placez. Les bois, les graines, les pailles, les feüilles, les fleurs, l'eau, &c. que l'*ambre* renferment ſouvent, ſe ſont auſſi trouvez dans ces petits trous, où l'exhalaiſon bitumineuſe a été pouſſée, & s'eſt formée en *ambre* par le mélange des ſels dont nous avons parlé.

Quoique l'*ambre* ſe tire de la tèrre, ce n'eſt point un minéral; car il n'eſt ni ductile, ni fuſible. Il approche plus du bitume & du ſoufre. Sa dureté le fait mettre au rang des pièrres, & ſon éclat au rang des pièrres prétieuſes.

Ce qu'on ramaſſe de Karabé ſur les côtes de la mer Baltique dans les États du Roi de Pruſſe, fait à ce Prince un revenu conſidérable. La Pruſſe n'eſt pas le ſeul endroit où l'on trouve du Karabé, on en ramaſſe ſur les bords du Pô, ſur les côtes de Marſeille en Provence. Monſieur Hartman non ſeulement révoque ce fait en doute, auſſi-bien que tout ce que l'on a dit de l'*ambre* d'Aſie, d'Afrique, & d'Amérique; mais il le traite même de fables. Il ſoûtient qu'on n'en trouve qu'en Pologne, en Siléſie, en Bohême, mais rarement; plus ſouvent en pluſieurs endroits de l'Allemagne Septentrionale, de Suéde, de Danemarcx, du Jutland, du Holſtein; plus encore ſur les côtes de Samogitie, de Curlande, & de Livonie, où il s'en trouve auſſi dans la tèrre; mais qu'en nul endroit ni la mer, ni la tèrre, n'en fourniſſent tant qu'en Pruſſe dans le païs appellé Sambie depuis Nève Tiff. juſqu'à Vrantz Vrug, & après la Pruſſe en Poméranie, ſurtout depuis Dantzic juſqu'à l'Iſle de Rugen. Quoi qu'il en ſoit, les plus beaux morceaux viennent de la mer Baltique, le Roi de Pruſſe en a de très-belles piéces, & conſerve pluſieurs ouvrages faits de cette matière. On a vû à Paris un morceau d'*ambre* jaune d'un pied & demi de haut, taillé en crucifix avec les figures de la ſainte Vierge & de ſaint Jean. Comme le Karabé eſt moins friable que les réſines des arbres, on le tourne pour en faire des colliers, des pommes de canne; on en fait auſſi différentes figures, en y ajoûtant à propos deux à trois nuances de Karabé, afin que les parties que ces figures repreſentent puiſſent être diſtinguées les unes des autres. On colle ſi proprement ces piéces de rapport, qu'on auroit peine à les croire collées ſans la diverſité de leurs couleurs.

Les habitans des côtes où l'*ambre* ſe trouve en plus grande abondance, ont remarqué que tous les animaux terreſtres, volatiles, & aquatiques, en ſont fort frians. De là vient qu'on en trouve très-ſouvent dans leurs excrémens, ou dans leurs corps quand on les ouvre.

Les vertus de l'*ambre* ſont d'attirer les corps étrangers, ceux mêmes, dit Hartman, avec leſquels les Anciens ont crû qu'il avoit de l'antipathie, comme ſont le Baſilic, les corps huileux ou humides, & les gouttes d'eau. Il attire même une petite ſueur à la partie du corps où on l'applique. Rohault explique la cauſe de cette faculté attractive Part. IIIe ch. 8. Phyſ. Hartman l'attribuë à des particules huileuſes qui ſortent de l'*ambre*. Son odeur vient de la même cauſe; elle eſt différente ſelon les différentes couleurs ſur leſquelles l'*ambre* tire.

Le Karabé eſt employé dans des ſuffumigations pour diſſiper des fluxions, & en poudre comme un altérant, abſorbant, adouciſſant & aſtringent. Dans un tems de peſte, les ouvriers qui travailloient l'*ambre*, *Elettroterenta*, n'en furent point attaquez à Konigſberg. Il chaſſe le mauvais air, & jamais on n'en ſentit aux côtes de Sudavie, d'où on le tire en abondance. Pris en poudre il eſt diurétique, il chaſſe la pièrre, il excite les mois des femmes. Il a les mêmes effets, mais avec moins de force, quand on le prend en poudre dans du vin chaud où il a boüilli. En Médecine le blanc eſt le meilleur, parce qu'il a plus de ſels. En pilules il eſt diurétique, & conſume la pituite & les humeurs ſuperfluës. Il s'employe avec ſuccès dans les emplâtres céphaliques, diaphorétiques, & ſtomachiques, & ſurtout contre la paralyſie, l'apopléxie, l'épilépſie, & la gangrène.

On en tire une huile fetide par la diſtillation, & un ſel volatile, huileux & acide. Hartman ajoûte, qu'il a trouvé un baume d'*ambre* qui a plûtôt, plus ſûrement, & plus agréablement, tous les mêmes effets que l'*ambre*, ou préparé, ou employé ſans préparation. Il explique auſſi les vertus du bois vitriolique qui produit l'*ambre* dans la tèrre, & les épreuves chymiques auxquelles il l'a mis.

Kerkring a trouvé l'invention, ſans ôter la tranſparence de l'*ambre* jaune, d'en faire une envelope, ou plûtôt un cercüeil pour les corps morts. Peut-être a-t'il penſé aux Éthiopiens, qui enſeveliſſoient leurs morts dans du vèrre. Un Éthiopien bien noir ſous un beau criſtal de Veniſe, feroit un bel émail, & encore quelque choſe de plus beau dans une envelope d'*ambre* jaune. Vig. De Mar.

Comme le Karabé eſt ordinairement jaune, on l'appelle *ambre jaune*, & ſous ce nom l'on comprend les autres eſpèces, qui ont des nuances plus ou moins claires, ou plus ou moins foncées.

Il y a de l'*ambre* factice, tant de l'*ambre* jaune que du gris. On trouvera la compoſition de l'un & de l'autre dans le Diction. Œcon. au mot *Ambre*.

Ce mot, *ambre*, vient de l'Italien *ambra*, dérivé de l'Arabe *ambar*, Ménage, ou *anbar*, comme écrit d'Herbelot. On trouve *ambar*, & *ambarum*, dans la baſſe Latinité. Voyez Bollandus T. II. p. 290. Joannes de Janua le dérive d'*ambroſia* ſans aucun fondement. On l'a auſſi appellé *Harpaga*, du Grec *ἁρπάζω*, *rapio; eò quod folia & veſtium fimbrias & paleas rapiat*.

On dit proverbialement de ceux aux habits deſquels quelques pailles ſe ſont attachées, parce qu'ils ſe ſont aſſis en quelque endroit où il y en avoit, qu'ils ont le cul d'*ambre*, qu'il attire la paille.

Voyez ſur l'*ambre* Hevelius Polonois, Schefferus Profeſſeur Suédois, & Cœlius; & les Tranſactions Philoſophiques. T. II. p. 473 & ſuiv. Il y a une hiſtoire de l'*ambre* en Latin par Juſte Klobius Docteur de l'Univerſité de Wittemberg. Mais celui qui a le mieux écrit ſur l'*ambre*, & découvert ſa veritable nature, eſt un Médecin nommé Phil. Jacq. Hartman, dont nous avons deux ouvrages ſur cette matière. L'un a pour titre *Succini Pruſſici Phyſica & Civilis hiſtoria*, & parut en 1677. Et l'autre, qui parut à Berlin en 1699. *Succincta ſuccini Pruſſici Hiſtoria & Demonſtratio.* On l'a inſéré dans les Tranſactions Philoſophiques N. 248. p. 5. & Tom. II. p. 473.

Ambre gris. ſ. m. *Ambarum* ſ. n. *Ambra griſea*. Drogue qui ſe fond à peu près comme la cire, d'une couleur tantôt gris de fouris clair, tantôt cendrée, ou blanchâtre, tantôt mêlée de blanc, de gris & de jaune, & quelquefois noirâtre, d'une odeur très-douce, lorſqu'elle eſt étenduë, ou mêlée parmi quelqu'autre drogue odoriférante; car étant nouvelle elle répand très-peu d'odeur. Elle ſe ramaſſe au bord de la mer dans différentes contrées, mais ſurtout aux Maldives. Il n'y a guère de voyageur qui n'ait parlé de l'*ambre*, & qui n'ait donné ſes conjectures ſur cette matière, il ſemble même que la plûpart ayent pris plaiſir d'en haſarder de nouvelles, ſoit afin de paſſer pour plus habiles obſervateurs, ſoit peut être pour avoir le plaiſir de contredire ceux qui en avoient écrit avant eux. On pourroit faire un juſte volume, ſi on vouloit ramaſſer tous les différens ſentimens, & les prétenduës obſervations rapportées dans toutes les relations, & tous les raiſonnemens qu'on y fait, ſouvent auſſi peu ſolides que les obſervations ſont peu ſûres.

Les ſentimens qui ont le plus prévalu chez les Naturaliſtes ſont 1°, Que c'eſt l'excrément d'une eſpèce d'oiſeau commun dans certaines Iſles, comme Madagaſcar, les Maldives, au rapport de quelques voyageurs, & que ces excrémens ſe fondent à la chaleur du ſoleil, ſe réduiſent en maſſe, & ſont entraînez par les vagues de la mer, qui vient flotter ſur les rochers où ces excrémens ſe ſont amaſſez. Ou bien, comme Barboſa rapporte l'avoir appris des Mores habitans des Maldives, où il ſe trouve beaucoup d'*ambre*, & de fort gros morceaux, les uns blancs, les autres bruns, & d'autres noirs; ces excrémens expoſez au ſoleil, à la lune, & au grand air, s'affinent ſur ces rochers, d'où la mer

mer les détache quand elle s'enfle. Ils ajoutoient que les baleines en avaloient pluſieurs, que c'étoient les noirs, qui prenoient cette teinture dans le corps de ces animaux; que les bruns ſont ceux qui ont le plus longtems floté ſur la mer; & les blancs ceux qui n'y avoient pas été longtems, & qu'ils eſtimoient davantage. Voyez le Recueil de Ramuſio Tom. I. fol. 313. 2°. Certains Voyageurs diſent que c'eſt l'éxcrément d'un poiſſon *cetacé*, parcequ'on a trouvé de l'*ambre* auprès de ces excrémens, ou qu'on en a tiré du ventre de ces poiſſons. Juſtus Klobius en ſon Hiſtoire de l'*ambre*, dit que ce poiſſon eſt une baleine, appellée *la trompe*, parce qu'elle a ſur ſa tête une trompe où il y a des dents longues d'un pied, & groſſes comme le poing; & que c'eſt auſſi dans ſa tête qu'on trouve le *ſperma ceti*. Le ſentiment le plus commun eſt qu'en effet c'eſt la baleine qui jette l'*ambre*. Cependant quelques Orientaux, au rapport de M. d'Herbelot, & en particulier les Perſans, diſent que c'eſt l'éxcrément du veau marin, agité par les flots de la mer, & cuit par l'ardeur du ſoleil. Quelques Africains, ſi l'on en croit Marmol, diſent auſſi que ce n'eſt pas la baleine qui jette l'*ambre*, mais un autre poiſſon nommé Ambracan, au rapport de Lonvillers. Quelques-uns ſe ſont imaginez que l'*ambre* vient des crocodilles, parce que leur chair eſt parfumée. Mais on oppoſe à ces deux premiers ſentimens, qu'on n'a point encore trouvé d'excrément qui pût ſe fondre comme de la cire. D'ailleurs, ſi c'étoit l'excrément de la baleine, il s'en devroit plus trouver aux plages où ces animaux ſont en plus grand nombre, comme en Groenland, Spitſberg, &c. qu'aux endroits où ils ne vont point; ce qui n'arrive pourtant pas, n'y ayant point de lieu où il ſe voye plus d'*ambre gris* qu'aux Maldives, à Soffala, à Melinde, à Satſuma, au Cap de Commorin, & en quelques autres lieux des Indes, où il n'y a point de baleines.

Le IIIe ſentiment dit, que c'eſt une eſpéce de cire qui tombe des arbres, ou des rochers, dans la mer, qui s'y déguiſe, & devient *ambre*; ou bien que ce ſont des rayons de miel, qui étant recuits, avec le tems ſe détachent des rochers, & tombent dans la mer, dont le ſel & les flots agitez achevent la digeſtion, & lui donnent la conſiſtence où on le trouve. Ce ſentiment eſt fondé ſur ce qu'on a rencontré dans des piéces d'*ambre* des rayons de ruche dont les alvéoles étoient encore remplis & de miel & de mouches. Mais comment les flots de la mer agiront-ils, pour convertir une matière qui n'a aucune odeur, en une approchante de l'*ambre*? Comment pourront-ils la faire changer, de manière qu'elle puiſſe pouſſer une odeur particulière, comme eſt celle de l'*ambre*?

IVe ſentiment. Pluſieurs Orientaux, ainſi que le rapporte M. d'Herbelot, croyent qu'il ſort du fond de la mer, comme la Naphte ſort de certaines fontaines. Ils ajoutent que ces ſources d'*ambre gris* ne ſe trouvent que dans la mer d'Oman, entre le golphe Arabique, & le golphe Perſique. Edriſſi, qui eſt de ce ſentiment, écrit dans le prémier climat de ſa Géographie, que l'on a trouvé des morceaux d'*ambre gris* ſur les côtes de cette mer qui peſoient plus d'un quintal. Quelques-uns veulent que ce ſoit une eſpéce de champignon marin que la tempête arrache du fond de la mer, & qu'elle pouſſe au rivage; car l'*ambre gris* ne s'y trouve qu'après une grande agitation des flots; & c'eſt un préſent que la mer ne fait aux hommes que dans ſa colère. B o u h. Le rapport de cette matière à une plante n'eſt point juſte. V^e^. Quelques-uns diſent que c'eſt le ſperme de la baleine. VIe. D'autres diſent que c'eſt une écume de mer. VIIe. Quelques autres que ce ſont des piéces d'Iſles, & des fragmens de rochers cachez en la mer.

VIIIe. Iſaac Vigny croit que c'eſt une viſcoſité maritime qui devient *ambre* étant ſéchée au ſoleil. IXe. D'autres ſoutiennent que c'eſt une terre ſpongieuſe que l'agitation de la mer tire de deſſus les rochers, & qui, comme elle eſt légère, ſurnage ſur la ſuperficie de l'eau. Paludanus & Linſchoot prétendent que c'eſt une ſorte de poix qui ſe détache inſenſiblement du fond de la mer, & ſe durcit aux rayons du ſoleil, de même que l'*ambre jaune* & le corail, & l'Auteur des Ambaſſades de la Compagnie Hollandoiſe des Indes, croit que c'eſt l'opinion qui aproche le plus de la vérité.

X^e^. Enfin, le dernier ſentiment enſeigne que c'eſt une matière bitumineuſe, & c'eſt le plus vraiſſemblable; car que ce bitume ſoit liquide, & qu'il coule dans la mer, ou qu'il tombe en maſſe, peu importe. Comme il eſt ſouvent en morceaux compoſez de pluſieurs couches appliquées les unes ſur les autres, qu'ils renferment des pierres, ou autres corps, & que les couches ſont quelquefois remplies de quelques coquillages qui paroiſſent être d'une eſpéce de *concha anatifera*, ce qu'on a pris fauſſement pour des becs de perroquets, on doit ſoupçonner qu'il a été liquide, ou qu'au moins il a pû ſe fondre, & couler ſur ces corps à différentes repriſes, embarraſſer même avec eux des coquillages. On a apporté des Indes en Europe de fort gros morceaux d'*ambre*. Les Hollandois en ont longtems conſervé une des plus conſidérables piéces qu'on ait jamais vûës.

Quelques Auteurs tiennent qu'il y a un poiſſon nommé *axel*, qui eſt ford friand de l'*ambre gris*, de ſorte qu'il eſt toûjours après à le chercher, mais il ne l'a pas ſi-tôt mangé, qu'il en meurt; & les pêcheurs voyant flotter ce poiſſon mort, tâchent de l'attraper, pour tirer de ſon ventre l'*ambre* qu'il a englouti. Le P. De Urreta Liv. I. de ſon Hiſtoire d'Ethiopie 29. dit, que les baleines dans un certain tems de l'année mangent d'un fruit qui croît dans le fond de la mer, & qui reſſemble à des féves; mais dont l'odeur eſt ſi forte, & les vapeurs ſi violentes, qu'elles entêtent ces animaux & leur cauſent une eſpéce de fureur; que pour ſe guérir, leur remede eſt de boire de l'eau douce, qu'elles viennent en bandes dans le fleuve appellé el Rio Negro; qu'elles prennent de ſon eau, qui les fait vomir, & rendre tout ce qu'elles ont dans l'eſtomac avec tant d'impétuoſité, qu'elles en pouſſent une partie juſque ſur le rivage, que ces ordures qui ſortent de l'eſtomac de la baleine ſont l'*ambre*; que comme on ſçait le tems où cela arrive, on diſpoſe des gens proche de l'embouchure de ce fleuve, qui, les uns ſur les bords du fleuve, les autres dans des barques, ramaſſent ce que ces animaux rejettent, en levant la tête au deſſus de l'eau; que ces gens ont grand ſoin de ſe bien boucher le nez, parce que l'odeur eſt ſi forte, qu'elle les entêteroit violemment; qu'ainſi l'*ambre* n'eſt autre choſe que les ordures que vomit la baleine. Le Pere d'Ouaglie rapporte auſſi ce ſentiment dans ſon Hiſtoire du Chili, où il aſſure qu'il s'en trouve une grande quantité, parce qu'il y a auſſi une quantité prodigieuſe de baleines.

L'*ambre gris* ſe trouve en plus grande abondance ſur les côtes de la Floride, qu'en aucune des autres contrées de l'Amérique. On en a auſſi ramaſſé quelquefois ſur les rades de Tabago, de la Barboude, & des autres Antilles. L o n v i l l e r s. *Hiſt. nat. des Antilles ch.* 20. Le meilleur *ambre gris* ſe trouve dans l'Iſle Mauricius, & ſe trouve communément après une tempête. Les pourceaux le ſentent à une grande diſtance, & y courent comme enragez. Iſaac Vigny, grand voyageur François, dit, qu'en une certaine côte il en trouva une ſi grande quantité, qu'on en eût pû charger 1000 vaiſſeaux. Il en prit une piéce qu'il vendit 1300 livres ſterling. Mais on n'a pû retrouver ce lieu-là, quoiqu'on ait croiſé ſur cette côte ſix ſemaines durant. Chriſtoval de Acoſta, dans ſon livre *De las drogas*, rapporte après Orta, que des vaiſſeaux avoient trouvé une Iſle entière d'*ambre*, qu'ayant remarqué l'endroit, & y étant retournez, ils n'avoient plus rien trouvé, d'où ils avoient conclu qu'elle étoit flotante, dit le P. de Urreta Liv. I. de l'Hiſtoire d'Ethiop. ch. 29. où il rapporte encore que le même Acoſta aſſure qu'il a vû un morceau d'*ambre* de la grandeur d'un homme, & un autre long de 90 palmes, & large de 18, & qu'en 1555. on trouva par le travers du Cap de Comorin une maſſe d'*ambre* qui peſoit quinze mille liv. L'Ambaſſade mémorable à l'Empereur du Japon Part. II. p. 90. parle d'un morceau d'*ambre gris* peſant 130 livres, que le Seigneur de Satſuma vouloit vendre 14000 tails.

Ce qu'on nomme *ambre* blanc eſt quelquefois une variété de l'*ambre gris*, d'autrefois on entend le blanc de la baleine, ou *Sperma ceti*. A l'égard de l'*ambre* noir, tantôt c'eſt le jayet, *Gagates*, tantôt une matière noire, graſſe & odorante, que nos Droguiſtes nomment *ambre* noir, *ambre* renardé. Eſt-il naturel ou factice? C'eſt ce que nous ne ſçavons pas. Les Parfumeurs employent le gris & le noir. L'*ambre* fortifie; mais on n'oſeroit à preſent le mettre en uſage, à cauſe que la plûpart des perſonnes en craignent l'odeur, & qu'elle leur cauſe des vapeurs. On fond l'*ambre* ſur un petit feu, & on en fait des extraits, des eſſences, & des teintures. On le mêle auſſi avec d'autres aromates. Voyez Rumphius Cœſius & les Tranſ. Phil. Tom. II. p. 490. On dit d'un homme qui ſent bon, qu'il ſent le muſc & l'*ambre*. On dit auſſi d'un homme fin, il eſt fin comme l'*ambre*.

A m b r e. Eſpéce de Saule appellé *Salix amerina*. Ce mot n'eſt guère uſité que dans le Lyonnois.

LA PRUNE D'AMBRE. Eſpéce de Prune qui a la chair ſéche. L a Q u i n t. Elle eſt de celles qui ne quittent point le noyau. I d.

AMBRER. v. act. Parfumer avec de l'ambre gris. *Ambaro ſuffire, imbuere*. Des gands *ambrez*, ou d'*ambrette*. Hypocras *ambré*.

AMBRETTE. ſ. f. *Cyanus odoratus, Turcicus, &c. Turneſ. Inſt. R. herb.* Plante annuelle qui a été apportée de Conſtantinople, & qu'on a rangée ſous le genre de Bluet, ou *Cyanus*. Ses feüilles reſſemblent aſſez aux premières feüilles du Bluet des champs, ou Barbeau; mais elles ſont plus larges, plus déchiquetées & moins blanches. Ses tiges ne s'élevent guère que de deux à trois pieds, elles ſont branchuës, garnies de feüilles, & terminées chacune par une tête écailleuſe, qu'on appelle fleur plus groſſe que celle du Barbeau. Elle renferme une infinité de fleurons de différentes

couleurs, ceux de la circonférence ſont plus grands, & d'une couleur différente de ceux du centre, qui ſont plus petits. Ses ſemences ſont oblongues, noirâtres, & chargées d'une aigrette; l'odeur de ſes fleurs eſt très-douce, & tient de l'ambre & de la civette, & c'eſt à cauſe de ſon odeur qu'elle a été appellée *ambrette*. Il y a pluſieurs eſpéces d'*ambrette* qui ne différent ſurtout que par la couleur de leurs fleurs, qui eſt le plus ſouvent purpurine, quelquefois blanche, & jaune dans certaines eſpéces. L'*Ambrette* s'appelle auſſi *fleur du Grand Seigneur*.

AMBRETTE. ſ. f. Ou ſemence muſquée, en Latin *Bamia moſchata*. C'eſt la ſemence d'une plante nommée par les Arabes *abel moſch*, qui ſignifie en leur langue graine de muſc. Cette ſemence eſt petite, griſâtre, taillée en rein, & a une odeur d'ambre & de muſc très-forte; elle eſt ambrée & douçâtre au goût. La plante qui donne cette ſemence eſt appellée *Ketmia Ægyptiaca, ſemine moſchato. Inſt. R. herb.* Elle eſt commune en Égypte, & Proſper Alpin rapporte que dans ſon tems on en prenoit la poudre dans du caffé pour fortifier le cerveau & réjoüir le cœur; les Armoricains l'employent au lieu de muſc, & nos Parfumeurs la mêlent parmi leurs poudres & leurs compoſitions odoriférantes.

AMBRETTE, ſe dit auſſi d'une ſorte de petite poire qui a l'odeur d'ambre gris, & qu'on appelle à cauſe de cela, poire d'*ambrette*. *Ambretta*. L'*Ambrette* eſt une des poires qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée & de bon goût, & un peu de parfum. LA QUINT. La poire d'*ambrette* eſt aſſez ancienne parmi nous, & en grande conſidération; elle porte en certains païs le nom de Trompe-Valet. ID. L'*ambrette* eſt à peu près ronde, cependant un peu plus platte, & a l'œil plus enfoncé que la leſchaſſerie; ſa groſſeur eſt médiocre, d'environ deux pouces en tout ſens; ſon coloris verdâtre & tiqueté, d'ordinaire plus couvert & plus rouſsâtre que celui de la leſchaſſerie; ſa queuë eſt droite & aſſez longue. Elle meurit en Novembre & Décembre, & quelquefois en Janvier. Sa chair eſt fine, beurrée; ſon eau ſucrée & un peu parfumée, mais d'un parfum très-agréable. Sa chair eſt quelquefois un peu plus verdâtre, & ſon pepin plus noir que celui de la leſchaſſerie, & logé plus au large, la peau en paroît auſſi d'ordinaire un peu plus rude. Son bois eſt extrémement épineux & picquant. LA QUINT. L'*ambrette* eſt le plus ſouvent une très-excellente poire, ayant la chair fine & fondante, & un goût relevé, ſuppoſé qu'elle ſoit venuë en bon fonds, & en bonne expoſition, & qu'elle ſoit dans ſa parfaite maturité; mais elle a la chair verte, un peu d'eau fade dans le goût; & un je ne ſçai quoi de pourriture ſeche & entiérement cachée ſe trouve en quelques-unes. ID.

AMBRISE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Eſpéce de Tulippe. L'*Ambriſe* eſt colombin rouge & blanc.

AMBROIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ambroſius*. Ambroiſe, que le vulgaire appelle plus ordinairement S. *Ambrois* fut fait Évêque de Cahors vers l'an 752. BAILL. Il y a des endroits où ce ſaint eſt appellé Ambroiſe, & il n'y a que le bas peuple qui diſe *Ambrois*.

AMBROISE. ſubſt. m. *Ambroſius*. Il y a S. *Ambroiſe* Archévêque de Milan au IVe ſiécle, & S. Ambroiſe Evêque de Cahors au VIIIe ſiécle.

SAINT AMBROISE AU BOIS, en Italien, *al nemo*. Ordre Religieux, ſous la regle de S. Auguſtin, confirmé par Eugene IV. en 1431. Les Religieux de S. *Ambroiſe al nemo* portent l'image de S. *Ambroiſe* gravée ſur une petite plaque, & gardent l'office Ambroſien. Il n'y en a qu'en Italie, & preſque que dans le Milanois. Ils ont pris leur nom de leur Égliſe de Milan, qui s'appelle S. *Ambroiſe au bois*, ou *al nemo*. On appelle en Berry les Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, les Pères de S. *Ambroiſe*, parce que l'Égliſe de leur Abbaye à Bourges eſt dédiée à S. *Ambroiſe* de Cahors.

SAINT AMBROISE, eſt encore une petite Ville du Marquiſat de Saluces.

AMBROSIE. ſ. f. Viande éxquiſe dont les Anciens feignoient que leurs Dieux ſe nourriſſoient. *Ambroſia*. Il mange l'*Ambroſie*; c'eſt-à-dire, il a été admis dans le ciel à la table des Dieux.

> *Saoule toi de Nectar, creve toi d'*Ambroſie,
> *Nous n'avons pour ces mets aucune jalouſie.*

Il vient de α & βροτὸς, qui ſignifie immortel, parce qu'on devenoit immortel en mangeant cette viande délicieuſe; ou parceque c'étoit la nourriture des immortels.

Figurément on appelle *Ambroſie*, quelque manger, ou boiſſon éxcellente. C'eſt du Nectar, c'eſt de l'*Ambroſie*.

AMBROSIE. ſ. f. *Ambroſia*. Plante que l'antiquité a cru être recherchée par les Dieux à cauſe de ſon odeur. *Ambroſia, quaſi cibus Deorum*. Sa racine eſt ligneuſe, chevelüe, & donne à ſon collet une ou pluſieurs tiges, branchuës, canelées, blanchâtres, quelquefois rougeâtres, veluës, & garnies de feüilles aſſez ſemblables à celles de l'abſinte ordinaire, pareillement découpées, un peu veluës & blanchâtres, ou cendrées, d'une odeur douce, aromatique, & d'une amertume qui n'eſt pas déſagréable. Ses fleurs ſont à fleurons jaunâtres, renfermez dans des petites têtes rondes, & naiſſent ſur des épis à l'extrémité de ſes branches comme l'abſinte, mais elles ſont ſtériles. Ses fruits ſe trouvent au deſſous des fleurs dans des endroits ſeparez, ce ſont autant de petites maſſes à pluſieurs faces; ils renferment une ſemence noire ſemblable au pepin du raiſin. Cette plante croît ſur le bord de la mer en Toſcane.

AMBROSIE, eſt auſſi une préparation de médicamens qui ſont agréables à prendre, & dont l'opération ne cauſe point d'incommodité. Ils ſont compoſez en faveur des Seigneurs, & des Dames, pour les purger ſuivant Hippocrate, *citò, tutò & jucundè*. Il y en a en forme de ſyrops, d'électuaires, &c. Il y en a de laxatifs, d'apéritifs, de confortatifs, &c. Voyez-en pluſieurs préparations chez la Framboiſiére.

AMBROSIEN. Terme Eccléſiaſtique. *Ambroſianus*. Rit *Ambroſien*. *Ambroſianus*, ou *Mediolanenſis Eccleſiæ ritus*. Office *Ambroſien*, Meſſe *Ambroſienne*. On parle de la ſorte quand on fait mention de l'Office Eccléſiaſtique qui eſt en uſage dans l'Égliſe de Milan, qui s'appelle auſſi l'Égliſe *Ambroſienne*. Voyez la vie de S. Pièrre d'Amiens N. 32. On trouve le Chant *Ambroſien*, qui étoit different du Romain. Le Chant *Ambroſien* étoit fort, & haut, *fortis & ſolemnis*, dit Radulphe Doyen de Tongre; & le Romain étoit plus doux & plus réglé, *magis dulcoratus & ordinatus*.

Ce nom vient de S. Ambroiſe, qui en a été Évêque. Walafride Strabo a prétendu que S. Ambroiſe a été véritablement l'auteur de l'Office qu'on nomme encore aujourd'hui *Ambroſien*, & qu'il le diſpoſa d'une manière particuliére, tant pour ſon Égliſe de Milan, que pour toutes les autres Égliſes de ſon Diocéſe. Mais il y a de l'apparence qu'avant même S. Ambroiſe l'Égliſe de Milan avoit un Office particulier & différent de celui de Rome, auſſi-bien que les autres Égliſes d'Italie. Quand les Papes firent prendre aux Égliſes d'Occident l'Office Romain, celle de Milan ſe mit à couvert ſous le nom de S. Ambroiſe, & depuis ce tems-là on nomma ſon Office, l'Office ſelon le Rit *Ambroſien*, pour le diſtinguer de celui des autres Égliſes qui ſuivoient le Rit Romain. Avant Charlemagne chaque Égliſe avoit ſon Rit particulier, dans Rome même il y a eû une grande diverſité d'Offices. Pierre Abalard a remarqué, que dans Rome il n'y avoit que la ſeule Égliſe de Latran qui conſervât en ſon entier l'ancien Office de Rome.

On apelle auſſi la Bibliothéque de Milan, la Bibliothéque *Ambroſienne*.

AMBROSIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Ambroſianus*. Nom d'une Secte d'Anabaptiſtes; diſciples d'un Fanatique nommé Ambroiſe, qui ſe vantoit d'avoir des révélations. On les nomme auſſi Pneumatiques. Ils s'éleverent au XVI. ſiécle.

AMBROSIES. ſ. m. & plur. *Ambroſia*. Nom d'une Fête que les Ioniens célébroient à l'honneur de Bacchus, & qu'ils appelloient encor *Lenæa*, ou *Choa*. Voyez Rhodigin *Antiq. Lect. Liv. XXVII. chap. 24. & Liv. XXVIII. chap. 25.* & Roſinus *Antiq. Rom. Liv. IV. chap. 15.* Elle ſe célébroit au mois appellé *Lenæon*. Elle avoit été miſe en mois, apparemment parce qu'il étoit auſſi conſacré à ce Dieu, & qu'il portoit un de ſes noms.

AMBRUN. ſ. m. *Ebredunum Caturigum*, *Eberodunum*, *Ebredunum*. Quelques-uns écrivent EMBRUN, qui n'eſt pas moins en uſage que l'autre, & qui a plus d'analogie au Latin, dont il eſt formé. C'eſt le nom d'une Ville Archiépiſcopale de Dauphiné, ſur la Durance. *Ambrun* eſt une très-ancienne ville, & je crois que ſon nom eſt Celtique, compoſé de עבר, *eber*, paſſage, & *dun*, qui ſignifioit montagne, hauteur; de ſorte que *Ebredunum* eſt la même choſe que la montagne du paſſage; & de vrai *Ambrun* eſt ſur un rocher haut & inacceſſible du côté de la Durance, qui avoit apparemment là un paſſage. *Ambrun* étoit la Capitale des Caturiges. CHORIER.

AMBRUNOIS. ſ. m. *Ebrodunenſis ager*. Baillage d'Ambrun, partie du Dauphiné qui dépend du Bailli d'Ambrun. L'*Ambrunois* eſt tout entier dans les Alpes. Le conſeil en fut pris dans l'*Ambrunois*, où les Nations des Alpes s'étoient réfugiées. CHORIER. Le Comté d'*Ambrunois* fut d'une telle conſidération, qu'il fut dans la Maiſon des Dauphins le titre d'honneur de leurs aînez, héritiers préſomptifs de leur Principauté. CHORIER.

AMBRUNOIS, OISE, adj. Qui eſt d'Ambrun, ou de l'Ambrunois. Les *Ambrunois* ſeuls avoient forcé les Romains dans leur Camp, & leur avoient tué 80000 ſoldats & 40000 valets. CHORIER. Il y a eû la Bourgogne Viennoiſe, la Bourgogne *Ambrunoiſe*. ID.

AMBUBAIE. *Ambubaia*. AMBUBAIES. plur. *Ambubaia*. Ce mot, que quelques-uns de nos Dictionnaires ont fait François, eſt pris d'Horace Liv. I. Sat. 2. & de Suetone dans Neron. Un Commentateur

Commentateur d'Horace a crû que les *Ambubaiæ* étoient des femmes viles & des coureuſes, que l'on avoit ainſi appellées à cauſe des ſottiſes qu'elles diſoient en bégueyant dans l'yvreſſe. Torentius ſur Suétone, & Turnèbe Liv. XI. ch. 13. & Pulmannus dans ſes Notes ſur Suétone, ont penſé que ce mot venoit de *ambu*, ou *am*, vieille prépoſition Latine, qui ſignifioit *circùm*, autour; & de *Baiæ*, Baïes, lieu délicieux proche de Naples, & que c'étoient des femmes débauchées qui ſe trouvoient aux environs de Baïes; qu'*ambu* a été dit pour *am*, de même que *indu* a été dit pour *in*; que c'eſt de là qu'on a dit *ambarvale*, & *ambedo*, & de même *ambubaia*. Cruquius, dans ſon Commentaire ſur Horace, croit qu'*ambubaia* s'eſt dit pour *ambubeja*, & qu'il ſignifie proprement, Un vendeur d'*ambubeja*, herbe, dont Dioſcoride, Celſe, Panthin, Matthiole & d'autres ont parlé, & qui dans Pline s'appelle *Ambugia*, par la faute des Copiſtes, qui ont ſubſtitué ce mot à *ambubeja*, parceque ces vendeurs d'*ambubeja* étoient des charlatans; qu'enſuite on a tranſporté ce mot à toutes ſortes de charlatans, & que c'eſt là ce qu'il ſignifie. Mais toutes ces étymologies ne paroiſſent pas vrayes; la dernière ſurtout n'a pas d'apparence. Il faut dire avec Acron, ancien Commentateur d'Horace, avec Mercérius cité par Lambin, avec Scaliger, Caſaubon, Beroald, Sabellicus, Caninius ſur Suétone, & Lambin dans ſes Notes ſur Horace, Buxtorfe, Schindler, Bochard, & tous ceux qui ſçauront les langues, que ce nom eſt Syriaque. En effet, de אביב, *abib*, qui ſignifie une tige de blé, on a fait אבוב, *abbub*, qui revient au *calamus* des Latins, & ſignifie originairement un petit inſtrument de muſique fait avec un chaume, une tige de blé, en un mot, un chalumeau; & parceque les flûtes ont commencé par-là, quoiqu'elles ſe ſoient perfectionnées dans la ſuite, & qu'elles n'ayent point été de ſimples chalumeaux, ou parce qu'elles y reſſembloient, on les a toûjours appellées אבוב, *abbub*, & avec la terminaiſon Syriaque, אבובא, *abbuba*, ou אבוביא, *abbubaia*; & comme le Syriaque met un נ, *nun*, au lieu du *Dageſch*, auſſi-bien que l'Arabe, pour אבוביא, *abbubaja*, on dit אנבוביא, *anbubaia*, une flûte, dont les Romains ont fait *ambubaia*, en changeant ſeulement l'*n* en *m*, ſans changer rien dans le ſon, ni la prononciation, & ils ont donné le nom de l'inſtrument à celui qui en joüoit, appellant *ambubaia*, Joüeur ou Joüeuſe de flûte, comme nous appellons Flûte, Haut-bois, Violon, Trompette, non ſeulement ces inſtrumens, mais encore ceux qui en jouënt. J'ai dit Joüeur ou Joueuſe de flûte, parce que Lambin croit que c'étoient des hommes; mais la plus ancienne & la plus commune opinion eſt que c'étoient des femmes Syriennes, & dans Suétone il paroit que ce ſont des femmes. Nous dirions en François, des Joüeuſes d'inſtrumens, des Chanteuſes, des Comédiennes.

AMBULANT. adj. m. Errant, vagabond, qui n'a point de demeure fixe. *Erro, erroneus, errabundus*. Il ſe dit en particulier de ces Commis des Fermes qui ſe promènent par la ville, & par la campagne, pour découvrir ſi on ne fraude point les droits du Roi. On le dit auſſi des Comédiens errans, qui vont de ville en ville faire leurs repréſentations.

AMBULATOIRE adj. m. & f. Qui ſe dit des Juriſdictions qui n'étoient point fixes en certain lieu, mais qui s'exerçoient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. *Fixam & certam ſedem non habens*. Les Parlemens ont été rendus ſédentaires; ils n'étoient auparavant qu'*ambulatoires*. Larrey a dit, *des Parlements courans, ou ambulatoires*. Il falloit ôter *courant*, qui n'eſt point en uſage; on ne dit que Parlement *ambulatoire*.

On dit auſſi au Palais, que la volonté des hommes eſt *ambulatoire* juſqu'à la mort, en parlant des teſtamens, qu'on eſt toûjours en liberté de révoquer. *Ambulatorius*.

AMBURBALE, ou AMBURBIALE. adj. m. & f. Qui appartient aux Amburbies, ce qui en fait partie. Le ſacrifice *Amburbale*, *Amburbale ſacrum*, Les victimes *Amburbiales*, *Amburbiales victimæ*, ſont celles que l'on conduiſoit dans cette cérémonie autour des murs de la ville, & que l'on immoloit enſuite. Lucain la décrit Liv. I. & Brebeuf l'a ainſi traduit,

> *Dont après que du culte & des vœux uſitez*
> *Il eut reglé la pompe & les ſolemnitez;*
> *Et preſcrit à ce peuple eſclave de ſa crainte*
> *Que de ces vaſtes murs il parcourût l'enceinte;*
> *Soudain l'auguſte corps des Pontifes ſacrez,*
> *A l'entour des rempars marche à pas meſurez.*
> *Et ceux* &c.
> *Tous marchent en bel ordre, & pouſſent vers les Dieux*
> *Des vœux & des ſoupirs, qui ne vont point aux Cieux.*
> *Après cet appareil de la cérémonie*
> *Rome purifiée, & la pompe finie,*
> *La victime s'approche* &c.

AMBURBIES. ſ. m. & pl. *Amburbia*. Cérémonie, ou fête des

anciens Romains, qu'ils célébroient en faiſant des proceſſions autour de la ville. Ce mot vient de *ambio*, je tourne autour, ou bien *amb*, ou *ambu*, ancienne prépoſition, qui ſignifie *autour*; & *urbs*, ville. Scaliger, dans les Notes ſur Feſtus, prétend que les *Amburbies*, & les Ambarvales, ſont la même cérémonie.

AME.

AME. ſ. f. C'eſt le principe interne de toutes les opérations des corps vivans. *Anima*. Pluſieurs Philoſophes ont crû une *ame* qui remuë, & qui anime la machine du monde; que c'étoit elle qui faiſoit agir toutes les cauſes naturelles. Platon traite fort au long de l'*ame* du Monde dans ſon Timée. D'autres ont donné des *ames* à tous les globes céleſtes, & à la terre, pour en régler les mouvemens.

AME, ſe dit plus particulièrement du principe de vie dans les végétaux, & dans les animaux. L'*ame* végétative eſt dans les plantes; la ſenſitive dans les bêtes; & l'*ame* raiſonnable & ſpirituelle eſt dans l'homme. Les Épicuriens ont crû, que l'*ame* n'étoit autre choſe qu'un air ſubtil composé d'atômes; & les Stoïciens, que c'étoit une flâme ſubtile, ou une portion de la lumière céleſte. Les Platoniciens enſeignoient l'immortalité de l'*ame*. Parmi les Juifs la ſecte des Saducéens tenoit que les *ames* ſont mortelles, & corruptibles; & qu'elles ne ſont ni punies, ni récompenſées après la mort. JESUS-CHRIST les confondit par les termes mêmes de la loi, comme il eſt rapporté dans S. Matthieu. Ch. XXII. v. 29. & ſuiv. en leur montrant que Dieu s'appelloit le Dieu d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob, en parlant aux deſcendans de ces Patriarches, & longtems après leur mort; qu'ainſi il falloit bien que leurs *ames* fûſſent encore vivantes; car Dieu n'eſt point le Dieu des morts, & de gens qui ne ſeroient plus rien; mais il eſt le Dieu des vivans. La ſecte des Phariſiens croyoit l'*ame* immortelle; que celles des juſtes paſſent en d'autres corps, & que celles des méchans ſouffrent des tourmens qui durent toûjours. La ſecte des Eſſéniens prétendoit que les *ames* ſont immortelles, & incorruptibles; qu'elles ſont d'une ſubſtance aërienne très-ſubtile; que les *ames* des bons s'envolent dans une région tempérée, & qu'un doux zéphir rend toûjours agréable; & qu'au contraire celles des méchans n'ont pour demeure que des lieux glacez, où elles gémiſſent éternellement dans des peines infinies. Tous les livres Indiens que j'ai vûs ſuppoſent l'immortalité de l'*ame*. LETTR. ÉD. La paſſion que les Anciens avoient de laiſſer des monumens de leur gloire, étoit une marque de la croyance qu'ils avoient de l'immortalité de l'*ame*. Il ne faut qu'une réflexion ſur nous mêmes pour reconnoître qu'il y a en nous une ſubſtance qui penſe. Le doute même que nous formerions ſur cette matière, eſt une preuve de ſon exiſtence. Cette ſubſtance qui penſe, & qui agit d'une manière dont la matière eſt incapable, eſt ce qu'on appelle eſprit. On donne le nom d'*ame* à ceux de ces eſprits qui ont été créez pour être unis à des corps.

Les Cartéſiens définiſſent l'*ame*, une ſubſtance qui penſe; & ils prétendent que cet attribut qui lui eſt ſpécial, en prouve la ſpiritualité, & l'immortalité. La penſée eſt auſſi eſſentielle à l'*ame*, que l'étenduë à la matière. Or on ne ſçauroit concevoir que la matière diſpoſée & arrangée d'une certaine manière puiſſe produire une penſée. Il y a trop de différence entre les proprietez de la matière, & les opérations de l'*ame* lorſqu'elle juge, ou qu'elle raiſonne. D'où il s'enſuit qu'elle eſt ſpirituelle. Il en réſulte en même tems, que l'*ame* étant incorporelle, & immatérielle, elle ne peut être diſſoluë, ni détruite par l'atteinte des agens extérieurs; & qu'étant ſimple & ſans parties, elle ne peut être ſéparée ni diviſée. Par conſéquent elle eſt immortelle. Afin que ces raiſonnemens & ces concluſions ſoient vrayes, il n'eſt pas néceſſaire de recourir au principe faux des Cartéſiens, & de définir l'*ame* une ſubſtance qui penſe. Il ſuffit que l'*ame* ſoit capable de penſer, & qu'elle produiſe en effet des penſées, ſans qu'il ſoit beſoin que la penſée ſoit ſon eſſence. Il n'eſt pas plus eſſentiel à l'*ame* de penſer, que de vouloir; & ni l'un ni l'autre n'eſt l'eſſence de l'*ame*, car une choſe ſans laquelle je puis concevoir l'*ame*, & ſans laquelle elle peut être, n'eſt pas ſon eſſence. La comparaiſon de l'étenduë, que les Cartéſiens prétendent être l'eſſence du corps, ne prouve rien; ou ſi elle prouve quelque choſe, c'eſt contre eux mêmes; puiſque l'Euchariſtie montre que leur ſentiment n'eſt pas trop ſûr. D'ailleurs ſi la penſée eſt l'eſſence de l'*ame*, comme une choſe ne ſe produit point ſoi même, qu'on ne produit point ſon être, ni ſon eſſence, l'*ame* ne produira point ſes penſées; elle ne produira pas plus ſes volontez que ſes penſées. Ainſi la voilà réduite à la condition des bêtes, ou même des corps inanimez, ſans action, ſans liberté. Que ſi les Cartéſiens entendent ſeulement parler de la faculté de penſer, ils ont encore tort de dire que c'eſt l'eſſence de l'*ame*; elle n'eſt pas plus ſon eſſence que la faculté de vouloir, puiſque

l'on

l'on conçoit quelque choſe dans l'*ame* avant ces deux facultez. L'*ame* eſt une ſubſtance ſpirituelle propre à informer, ou animer le corps humain, & à faire, unie à ce corps, un animal raiſonnable, ou un homme: c'eſt là ſon eſſence & ſa définition. Au reſte, les Cartéſiens prouvent très-bien la ſpiritualité & l'immortalité de l'*ame*, parce qu'elle penſe: mais il ne faut pas leur faire honneur de cette preuve comme d'une invention qui leur ſoit propre, tous les bons Philoſophes l'on dit avant eux, & le diſent encore.

Les Philoſophes ne ſont pas d'accord ſur la manière dont l'*ame* réſide dans le corps. Les uns diſent qu'elle eſt également répanduë dans toutes les parties du corps. Les autres prétendent qu'elle a ſon influence dans tout le corps qu'elle régit & qu'elle gouverne; & que cependant elle fait ſa réſidence principale dans la glandule pinéale du cerveau, où aboutiſſent toutes les fibres, & tous les organes, qui l'avertiſſent de tout ce qui ſe paſſe au dehors. L'*ame* eſt là comme ſur ſon trône, d'où elle commande à tous les membres. Borry, Médecin du Nord, prétend dans une lettre à Bartholin, qu'il ſe fait dans le cerveau une certaine liqueur très-ſubtile, & d'une odeur agréable, qui eſt le ſiége où l'*ame* raiſonnable réſide; & que la ſubtilité de l'eſprit dépend du tempérament de cette liqueur, plûtôt que de la conformation du cerveau, à laquelle on a coutume de l'attribuer. La diverſité des connoiſſances ne vient que de la différente diſpoſition du cerveau qui ſe trouve dans diverſes perſonnes, ou dans la même dans divers tems, & la diverſité des ſentimens n'eſt cauſée que par le différent uſage qu'elles font de leur liberté. De Rassiels.

On diſtingue ſept principales proprietez dans l'*ame*, qui en ſont les différentes modifications; l'entendement, la volonté, le ſentiment, la liberté, la mémoire, l'imagination, & les habitudes diverſes qu'elle contracte.

A l'égard des bêtes les Cartéſiens diſent que ce ſont des Automates, ou des machines qui ſe meuvent d'elles-mêmes, & par reſſorts; qu'elles n'ont par conſéquent nulle connoiſſance, nul ſentiment de douleur, & de joye; & que leur *ame*, de même que celle des plantes, ne conſiſte que dans un arrangement de parties, qui les rendent les unes & les autres propres à faire leurs fonctions. Les Myſtiques diſtinguent deux parties dans l'*ame*: la partie ſupérieure; c'eſt l'entendement, & la volonté. La partie inférieure, c'eſt l'imagination, & les ſens. Jesus-Christ étoit heureux ſur la croix par la *partie ſupérieure de ſon ame*, & ſouffroit par l'*inférieure*. La partie inférieure ne communiquoit à la ſupérieure ni ſon trouble involontaire, ni ſes défaillances. La ſupérieure ne communiquoit à l'inférieure ni ſa paix, ni ſa béatitude. Fenel. Les Quiétiſtes, qui abuſent de cette diſtinction, diſent, que dans les épreuves tout ce qui ſe paſſe contre les bonnes mœurs dans la partie inférieure de l'*ame*, n'eſt point contraire à la pureté de la partie ſupérieure, parce que la volonté n'y a point de part.

> *Sous les titres pompeux d'une illuſtre fortune,*
> *Souvent les plus grands Rois n'ont qu'une* ame *commune.* Flech.

En termes de Chymie on dit l'*ame* des métaux, des minéraux, végétaux; pour dire, ce qu'il y a en eux de plus eſſentiel, leurs eſprits, & leurs ſels, &c.

Ame, ſe prend ſouvent pour la vie. Rendre l'*ame* à Dieu, c'eſt Mourir. *Animam agere.* Cette nouvelle me rend l'*ame*; pour dire, me redonne la vie. Il a l'*ame* ſur le bord des lévres; pour dire, Il eſt prêt à expirer. Malherbe a dit agréablement:

> *Et ſon* ame *étendant ſes ailes,*
> *Fut toute prête à s'envoler.*

On dit auſſi, il a l'*ame* ſur les lévres; pour dire, qu'il parle comme il penſe. En ce ſens on dit bien mieux, Avoir le cœur ſur les lévres.

Ame, ſe dit auſſi de la partie ſpirituelle de l'homme, quand elle eſt ſéparée de ſon corps. Prier Dieu pour les *ames* des deffunts; pour le repos de leurs *ames*. Dans le diſcours familier on dit, en parlant d'une perſonne morte, Dieu veüille avoir ſon *ame*. Malherbe a dit des Rois:

> *Et dans ces grands tombeaux, où leurs* ames *hautaines*
> *Font encore les vaines,*
> *Ils ſont rongez de vers.*

Ame, ſe dit encore par rapport à la Religion, *Ame* régénérée par le baptême, *ame* rachetée par le Sang de Jesus-Christ, *ame* ſanctifiée, illuminée par la grace, une ſainte *ame*, une bonne *ame*; les *ames* dévotes, les *ames* Chrétiennes; nous avons une *ame* à ſauver, vous perdez vôtre *ame*. Acad. Franc.

Ame, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt l'*ame* d'une telle affaire, d'une telle entrepriſe; pour dire, que c'eſt lui qui en ſçait le ſecret, & qui en conduit les reſſorts; qui donne le branle à tout. *Motor*, *Auctor*. Un Rapporteur eſt l'*ame* du procès. La briéveté peut s'appeller l'*ame* d'un conte, puiſque ſans elle il faut qu'il languiſſe. La Font. Ainſi le mot d'*ame* ſe prend en général pour tout ce qui anime, qui fait agir, qui fait mouvoir quelque choſe. Ce qui en fait la partie ou la qualité principale. *Vis*, *principium*, *virtus*, *cauſa*. La charité eſt l'*ame* des vertus Chrétiennes. La joye eſt l'*ame* d'un feſtin. L'action eſt l'*ame* du diſcours.

> *C'eſt l'eſprit, le ſalut, l'*ame* de ſon Empire,*
> *Même cet univers trop aveugle aujourd'hui,*
> *Qui de ſes triomphes ſoupire,*
> *Ne peut être heureux que par lui.*

Ame, ſe prend auſſi pour le cœur, la partie de l'*ame* où ſe forment les paſſions. *Animus.* L'homme s'abandonne ſans précaution dans les plaiſirs, & ſon *ame* s'y développe toute entière. Tour. Vous allumez dans l'*ame* de Philippe cette ambition inſatiable qui le dévore. Id. Une *ame* noble & grande, eſt celle qui a de grands ſentimens. Au contraire, une *ame* baſſe, *ame* vénale, *ame* de coquin, *ame* noire, *ame* double, *ame* mercenaire, eſt celle qui en a de mauvais. C'eſt une bonne *ame*, une *ame* dévote, incapable de tromper. Un cœur noble a de la peine à ſe laiſſer entraîner à toutes les baſſeſſes, & à toutes les importunitez des *ames* intéreſſées. P. Gail. Frédegonde n'étoit point de ces *ames* foibles, qui donnent par timidité dans la ſuperſtition. Le Gend. Loin d'ici ces *ames* foibles, qui ne ſçavent que craindre, & déſeſperer. Tour. Le ſouverain bien d'une *ame* grande & généreuſe, c'eſt de ne craindre rien. S. Evr.

Ame, ſignifie encore, Cœur, courage, force accompagnée d'amour & de paſſion. Vos charmes dompteroient l'*ame* la plus farouche. Voit. Avoir l'*ame* fort baſſe. Mol. Loüer Dieu de toute ſon *ame*. Arn.

On dit qu'un homme n'a point d'*ame*; pour dire, qu'il a mauvaiſe conſcience. Le peuple n'a point d'eſprit, & les Grands n'ont point d'*ame*. La Bruy. Qu'il ſçait en ſon *ame* la verité d'une telle choſe; qu'il en jure ſur ſon *ame*. Un Bénéfice à charge d'*ames*, c'eſt celui dont le Bénéficier eſt chargé d'inſtruire, d'adminiſtrer les Sacremens, de reprendre, de corriger, de veiller à la conduite de certaines perſonnes, & de travailler au ſalut de leurs *ames*; tels ſont les Evêchez, les Cures, &c. & ce terme eſt oppoſé à celui de Bénéfice ſimple. Voyez BÉNÉFICE.

Ame, ſignifie encore, une perſonne particulière. *Homo.* Il y a cent mille *ames* dans cette ville; pour dire, Il y a cent mille habitans de tous âges & de tous ſéxes. Vous venez de ſauver un million d'*ames*. Voit. Ces *ames* ſi pures fuyent les choſes qui peuvent déplaire à Dieu. Pasc. Il ne voit *ame* vivante, ou *ame* qui vive; pour dire, il ne voit perſonne. Il n'y avoit pas une *ame* au logis. Malherbe appelle *ames d'enfer*, les révoltez de la Rochelle.

> *Fais choir en ſacrifice au Démon de la France,*
> *Les fronts trop élevez de ces* ames *d'enfer,*
> *Et n'épargne contre eux pour nôtre délivrance,*
> *Ni le feu ni le fer.*

Ame, ſignifie auſſi, la perſonne qu'on affectionne extrêmement. Ma chere *ame*, mon *ame*. Et ſe dit particuliérement des maîtreſſes. *Anima*, *animula*, *corculum*. Si quelque amant vous veut payer en vous nommant ſon *ame*, vous n'entendez pas des termes ſi courtois. Voit. On appelle, *Ame* de fagot, le menu bois qui eſt dans un fagot.

L'Ame d'une deviſe, eſt le mot qui accompagne la figure qu'on appelle le corps de la déviſe. *Lemma.* Une bonne deviſe doit être compoſée d'un corps & d'une *ame*, c'eſt-à-dire, d'une figure, & de certaines paroles. On a donné à la figure le nom de *corps*, & aux paroles celui d'*ame*, parce que comme le corps & l'*ame* joints enſemble font un compoſé naturel, certaines figures, & certaines paroles étant unies, font une déviſe. Bouh. Le mot de la déviſe doit être proportionné à la figure; car l'un & l'autre devant faire un compoſé ſemblable en quelque façon à celui que la matière & la forme font enſemble; il eſt néceſſaire qu'il y ait de la proportion entre l'un & l'autre, à peu près comme il y en a entre la matière & la forme. Cette proportion demande que le mot convienne au corps dont il eſt l'*ame*, & qu'il lui convienne de ſorte qu'il ne puiſſe convenir à une autre figure, non plus qu'à l'*ame* de l'homme ne peut convenir le corps du lion. Par exemple, une mer ſous une Lune, *Ut variat movet*. Une barre de fer ſur l'enclume: *Se non arde, non ſi piega*. Ces *ames* ſont proportionnées à leurs corps, & ne peuvent s'appliquer à d'autres pour faire le ſens qu'elles font. Bouh.

Ame. Terme de Lutier, & de Muſique. C'eſt un petit morceau de bois droit, qu'on met dans le corps de l'inſtrument de Muſique directement ſous le chevalet, pour fortifier le ſon. *Ame* de poche, *ame* de viole. *Ame* de violon.

Ame, chez les Sculpteurs & Fondeurs, ſe dit d'un noyau, ou des figures

figures de terr…
jette en bronz…
figures de ſtuc…
tre matière, a…
Ame, ſe dit auſ…
on met la pou…
On appelle prov…
ſans chef, ou c…
ſiſter. On app…
de faire toute ſ…
d'un autre. La…
met la lettre…
lettre ſe prono…
nant. Ainſi on…
M. c'eſt-à-dire…
primées en 14…
crit, contenan…
François. Pou…
ſyllabe *eſt*, deu…
le ſecond, la n…
Dame à joüer;…
fran & *ce*, une…
Prions ihs. *qu*…
E…
L…
D…
P…
Ces Heures, avec…
dans la belle &…
ler d'État, ſi c…
de ſon cabinet,…
aux vrais ſçava…
Le mot *ame* s'eſt…
ſon Françoiſe,…
au lieu de pron…
dit que *anima*,…
même choſe.
AMÉ, ée. adj.…
l'affection du R…
feaux Conſeille…
auſſi une formu…
ſujets, quand ils…
& feal un tel C…
fois *amer*, pou…
avoient coutum…
Magiſtrats & le…
par ces titres, *D*…
çois par *Nos A*…
Loiſeau, dans ſ…
ordinairement…
Prince. De l…
AMÉ, ou AME…
S. *Amet*, que…
étoit né dans le…
qui étoient Ro…
du païs, & non…
Amé. ſ. m. *Amat*…
me auſſi Amable…
deaux dans le X…
Amé. Eſt encore…
AMÉDÉE. ſ. m.…
tin, *Amans Deu*…
de Dieu. Il y a I…
Archevêque de…
ou *Amédée*, c…
C'eſt une erreur…
pour le nom Fr…
pris pour une al…
long *Amédée*.
AMÉLANCHE…
melanchier.
AMÉLANCHI…
ſubdulci. Inſt. R.…
vence, & aux…
s'en trouve a…
Il part de la raci…
nus ordinairem…
brune & liſſe. Se…
pouce environ d…
blanchâtre par d…
par des queuës…

figures de tèrre, ou de plâtre, qui ſervent à former celles qu'on jette en bronze. *Typus, forma.* On le dit auſſi de l'ébauche des figures de ſtuc, qu'on forme groſſièrement de plâtre, ou d'autre matière, avant qu'on les finiſſe, en les couvrant de ſtuc.

Ame, ſe dit auſſi du creux & de l'ouverture du canon, du lieu où on met la poudre, & par où il tire. *Tormenti alvus.*

On appelle proverbialement, un corps ſans *ame*, un corps qui eſt ſans chef, ou qui n'a pas les choſes néceſſaires pour le faire ſubſiſter. On appelle auſſi, *Ame* damnée, un ſcélerat, qui eſt prêt de faire toute ſorte de mal, ſoit pour ſon profit, ſoit en faveur d'un autre. La bonne *ame*, dit-on ironiquement. En rebus on met la lettre *M.* pour ſignifier *ames*, parce qu'autrefois cette lettre ſe prononçoit *am*, & non pas *em*, comme on fait maintenant. Ainſi on trouve dans quelques épitaphes, priez pour ſon *M.* c'eſt-à-dire, pour ſon *ame*. J'ai vû dans de vieilles heures imprimées en 1496. à Paris par Antoine Chappiel un *rebus* manuſcrit, contenant l'Épitaphe d'Anne de Bretagne en quatre vers François. Pour le prémier vers, il y avoit une *aile* d'oiſeau, la ſyllabe *eſt*, deux flêches, ou traits, deux *pas*, la ſyllabe *ſée*; pour le ſecond, la note de muſique *la*, la ſyllabe *no*, une table, une *Dame* à joüer; pour le troiſième, *deux foüets*, entre les ſyllabes *fran* & *ce*, une *couronne* ſur la ſyllabe *ce*, & pour le quatrième *Prions* IHS. *qu'il ait ſon M.* Cela ſignifie,

Elle eſt trépaſſée,
La notable Dame,
Deux fois en France couronnée.
Prions Jeſus qu'il ait ſon ame.

Ces Heures, avec un très-grand nombre d'autres, ſont maintenant dans la belle & curieuſe Bibliothéque de Mr Foucault Conſeiller d'État, ſi connu de tous les Antiquaires, & par la richeſſe de ſon cabinet, & par le plaiſir qu'il ſe fait de le communiquer aux vrais ſçavans.

Le mot *ame* s'eſt formé du Latin *anima*, & prenant une terminaiſon Françoiſe, & changeant l'*i* en *e* muet, *aneme*, ou aume, puis au lieu de prononcer l'*n*, on a fait l'*a* long *âme*. Le P. Pezron dit que *anima*, *ame*, a été pris du Celte *Ane*, ou *Eve*, qui eſt la même choſe.

AMÉ, ÉE. adj. Terme de Lettres de Chancelerie, qui marque l'affection du Roi envers ſon ſujet. *Amatus, a, um.* A nos *Amez* & feaux Conſeillers. Nôtre *Amé* & feal un tel nous a expoſé. C'eſt auſſi une formule pour intituler les Lettres que le Roi écrit à ſes ſujets, quand ils ne ſont pas de la prémière qualité. A nôtre *Amé* & feal un tel Conſeiller en nôtre Parlement. On diſoit autrefois *amer*, pour *aimer*; de là *amé* nous eſt demeuré. Nos Rois avoient coutume de diſtinguer dans leurs Lettres Patentes les Magiſtrats & les Officiers qui avoient dignité d'avec les autres, par ces titres, *Dilecti & fidelis noſtri*, que l'on a traduits en François par *Nos Amez & Feaux*, & ce titre, ſelon la remarque de Loiſeau, dans ſon Traité des Ordres & Dignitez, ne ſe donnoit ordinairement qu'à ceux qui avoient celui de Conſeillers du Prince. De la Mar.

AMÉ, ou AMET. Eſt auſſi un nom propre d'homme. *Amatus.* S. *Amet*, que d'autres écrivent S. *Amé*, & d'autres S. *Aimé*, étoit né dans le territoire de Grenoble, de parens fort qualifiez, qui étoient Romains d'origine, c'eſt-à-dire, Gaulois naturels du païs, & non de race Bourguignone, ou Françoiſe. Baillet.

Amé. ſ. m. *Amatus.* Nom propre d'homme. S. *Amé*, qu'on nomme auſſi Amable, Évêque d'Oleron, & puis Archevêque de Bourdeaux dans le XIe ſiécle.

Amé. Eſt encore un abregé d'Amédée. *Amedeus.*

AMÉDÉE. ſ. m. *Amedeus.* Nom propre d'homme formé du Latin, *Amans Deum*, Qui aime Dieu; ou plutôt *Amatus Deo*, aimé de Dieu. Il y a IX. *Amédées* Comtes, ou Ducs de Savoye. S. Amé Archevêque de Bourdeaux eſt appellé *Amé*, *Amable*. *Amatus*, ou *Amédée*, comme ſi tous ces noms étoient la même choſe. C'eſt une erreur. Son nom étoit *Amé*. Quelques-uns l'ont pris pour le nom François qui répond à *Amatus*, & d'autres l'ont pris pour une abbréviation d'*Amédée*, & l'ont appellé tout au long *Amédée*.

AMÉLANCHE. ſ. f. Se prend en Provence pour le fruit de l'*Amelanchier*.

AMÉLANCHIER. ſ. m. *Meſpilus folio rotundiori fructu nigro, ſubdulci. Inſt. R. Herb. Turnef.* Arbriſſeau très-commun en Provence, & aux [illegible] des montagnes de Savoye & de Genève, il s'en trouve au[illegible]ns les rochers de la forêt de Fontainebleau. Il part de la racine de cet arbriſſeau pluſieurs jets branchus, menus ordinairement comme le petit doigt, couverts d'une écorce brune & liſſe. Ses feuilles ſont alternes, ſéches, arrondies, d'un pouce environ de diamétre, crénelées ſur leurs bords, d'un verd blanchâtre par deſſus, plus blanchâtres par deſſous, & ſoutenuës par des queuës minces, purpurines, ou brunes, longues d'un

pouce environ. Ses fleurs naiſſent des œilletons des branches, & par bouquets compoſez de huit ou dix pédicules, qui ſoutiennent chacun une fleur blanche à cinq pétales aſſez grandes. Le calice qui ſoutient la fleur eſt découpé ſur les bords en cinq quartiers, il devient un fruit rond gros comme un pois, & eſt couronné par les découpures du calice. Il eſt d'abord violet, & enſuite noir, pour lors il eſt doux, & agréable. Ses ſemences reſſemblent aſſez par leur couleur & leur figure aux pepins des pommes.

AMÉLÉON. ſ. m. Eſpéce de Sidre excellent du Beſſin en Baſſe Normandie. Le Sidre y eſt excellent (dans le Beſſin) principalement le doux aureſque, & l'*améléon*, que les plus délicats préfèrent à beaucoup de vins. G. Du Moulin. Diſc. De la Norm. p. 5.

AMELETTE, ou OMELETTE. ſ. f. Œufs battus & fricaſſez dans la poële avec du beurre. *Intrita ovorum in ſartagine.* *Omelette* ſe dit plus communément. Dès le tems de Rabelais on diſoit, *Omelette*. L'un, dit-il, appelloit une ſienne amie *mon omelette*; elle le nommoit *mon œuf*, & étoient alliez comme une *omelette* d'œufs. Borel dérive ce mot de l'Anglois *ham*, ou du Grec ἅμα, *ſimul*, à cauſe que ces œufs ſont mêlez enſemble.

Ménage triomphe ſur l'étymologie de ce mot, & s'en félicite, comme l'ayant trouvée par bonheur. Il dit donc que ce mot tire ſon origine de l'Italien *animella*, qui ſignifie, *petites ames*, *béatilles*, comme foyes, roignons, géſiers, cœurs, dont on fait des fricaſſées: & ſoutient que l'*amelette* n'étant qu'une fricaſſée d'œufs, a pris ſon nom de cette *animella* Italien, que d'*animella* on a formé *animalette*, & de là *amelette*. Voyez Aumelette, & Omelette.

AMÉLIORATION. ſ. f. Action par laquelle on rend une choſe meilleure. *Refectio, inſtauratio, reparatio.* Il ſe dit auſſi des choſes que l'on fait pour rendre meilleur. Cette tèrre a grand beſoin d'*amélioration*. Les *Améliorations* qu'on a faites à cette tèrre & au Château, montent à des ſommes conſidérables. Les amandemens ne ſont autre choſe qu'une amélioration de tèrre. Cette *amélioration* ſe peut faire avec toutes ſortes de fumiers. La Quint.

Il y a trois ſortes d'*améliorations* d'héritages, celles qui ſont néceſſaires, & ſans leſquelles le bien dépériroit, celles qui ſont utiles, qui ſervent à augmenter la choſe, & ſans leſquelles elle ne laiſſeroit pas de ſubſiſter, celles qui ne ſont que voluptueuſes, & qui ne ſervent point à l'augmentation du revenu. Quand une mineure ſe marie, il eſt néceſſaire que ſon tuteur & ſes parens conſentent à l'*ameubliſſement*, ſi on en fait par le contract de mariage, & que leur avis ſoit omologué en juſtice. Voyez Baquet, des droits de juſtice, & Brodeau ſur Loüet.

AMÉLIORER. v. act. Rendre une choſe meilleure. *Melius reddere, reficere, inſtaurare, reparare.* Il ſe dit ſurtout en termes d'agriculture & d'architecture, lorſqu'il s'agit d'un champ, ou d'une tèrre épuiſée de ſels pour avoir porté trop ſouvent; ou d'un bâtiment, qui a beſoin de réparations. Il n'y a rien de tel que d'*améliorer* une tèrre. On a *amélioré* tous les bâtimens de cette ferme. Les Abbez Commendataires dégradent ſouvent les tèrres, au lieu que les Communautez les *améliorent*. Les cendres ſeroient d'un grands ſecours pour *améliorer* les tèrres, ſi on en avoit beaucoup. La Quint.

AMÉLIORÉ, ÉE. Part. paſſ. *Refectus, reparatus, reſtauratus.* Un jardin en rend toûjours plus de profit, lorſqu'il eſt *amélioré*. Liger.

AMÉLIORISSEMENT. ſ. m. AMÉLIORATION. *Reparatio, refectio, inſtaurario.* Ce terme eſt affecté à l'Ordre de Malthe. Ailleurs on dit *Améliorations*. Les Chevaliers ſont obligez de faire des *amélioriſſemens* dans leurs Commanderies, & de les juſtifier, avant qu'ils puiſſent en opter une meilleure qui ſe préſente.

AMEN. ſ. m. Terme d'Égliſe, & indéclinable, qui ſert de concluſion à toutes les prières qu'on y fait, & qui ſignifie, *Ainſi ſoit-il*, ou *fiat*. Il ſignifie auſſi, *Vrayement*, ou *fidellement*. Parmi les Juifs le peuple répondoit *amen* à la fin de chaque prière. Il diſtinguoit quatre ſortes d'*amen*. Celui qu'ils appelloient l'*amen juſte*, devoit être accompagné d'attention, & de dévotion. Cette pieuſe coutume a paſſé dans l'Égliſe Chrétienne. On dit, quand on eſt ennuyé des crieries, ou des harangues de quelqu'un, Il ne reſte plus qu'à dire *amen*. Il n'eſt pas vrai que le mot *amen* n'eſt qu'un compoſé de lettres initiales de ces paroles, *Adonai Melech Neeman*, ou *Dominus Rex fidelis*, qui étoit une formule uſitée en Judée pour donner du poids, & faire ajoûter foi aux promeſſes de Dieu. Il eſt vrai ſeulement que pour exprimer par abbréviation אדוני מלך נאמן, *Adonai*, *Melech Neeman*, les Rabbins ne prennent à leur ordinaire que la première lettre de chacun de ces trois mots, & que ces trois lettres jointes enſemble ſont les lettres du mot, אמן *amen*. Il eſt vrai encor que les Auteurs Cab-

baliſtes, par une de leur maniére de trouver les ſens cachez, & qu'ils appellent *Notaricon*, laquelle conſiſte à prendre une lettre pour un mot entier, font de אדוני מלך נאמן, *amen*, אמן; & qu'un de leurs Rabbins, nommé Chanina, donne cette explication dans la Gémare, ou Gloſſe du Traité Sanédrin; mais il n'eſt pas vrai que ce ſoit là l'étymologie du mot *amen*, אמן, comme quelqu'un l'a prétendu. Ce mot étoit dans la langue Hébraïque, & en uſage avant que la Cabbale fût inventée, & qu'il y eût des Cabbaliſtes au monde, comme il paroît évidemment par le Deutéronome Chap. XXVII. v. 15. & ſuivans. Sa véritable origine eſt le verbe אמן, *aman*, qui au paſſif נאמן, ſignifie *être vrai, fidelle, ferme, conſtant*. De là le nom אמן, qui ſignifie proprement *verité*; enſuite on en a fait une eſpéce d'adverbe affirmatif, qui quand il eſt mis après quelque choſe, à la fin d'une phraſe, ou propoſition, ſignifie, *Que cela ſoit ainſi*; *Que ce ſoit là la verité*; *Je le veux, je le ſouhaite, j'y conſens*. C'eſt ainſi qu'à l'endroit du Deutéronome que j'ai cité, Moyſe ordonne que les Lévites diſent à tout le peuple, *Maudit ſoit l'homme qui fera une idole, ce qui eſt une choſe abominable au Seigneur, un ouvrage de la main de l'homme*; & que tout le peuple réponde *amen*, c'eſt-à-dire, *oüi, qu'il ſoit maudit, nous le voulons, nous y conſentons, ainſi ſoit-il*. Mais quand il eſt au commencement d'une phraſe, comme en pluſieurs endroits du nouveau Teſtament, il ſignifie véritablement, certainement. Matth. V. 18. 26. &c. c'eſt-à-dire, *En vérité, certainement, je vous dis*, ou comme traduit aſſez bien M. Simon, *Je vous aſſure*. Quand il ſe double, ou qu'on le répéte, qu'on le dit deux fois de ſuite; comme a toûjours fait S. Jean, il a la force de ſuperlatif, ſelon le génie de la langue Hébraïque & de ſes filles, la Syriaque, & la Chaldaïque; deſorte que *amen amen dico vobis*, ſignifie, *très-certainement je vous dis*. Les Évangeliſtes ont conſervé dans le Grec le mot Hébreu ἀμὴν, *amen*. Saint Luc l'exprime néanmoins quelquefois par ἀληθῶς, *véritablement*, ou ναὶ, *certainement*; comme on le peut voir en comparant Matth. XVI. 28. avec Luc IX. 27. Matth. XXIV. 47. avec Luc XII. 44. Marc XII. 43. avec Luc XXI. 3. Matth. XXIII. 36. avec Luc XI. 51. Ce qui prouve l'explication que nous venons d'en donner. Il paroit encor par ce que nous venons de dire, que Rochefort ſe trompe, quand il dit qu'*amen* eſt un terme Arabique, qui ſignifie la fin de quelque choſe; & que c'eſt ce que les Latins ont exprimé par ces mots, *Explicit, finis*.

On voit les différentes ſignifications du mot *amen* dans ces vers rapportez par M. Du Cange.

> *Verum, verè, fiat*, amen, *tria denotat iſta*,
> *Si verum, nomen, adverbium ſit tibi vere*.
> Amen, amen, *verè, duo ſunt adverbia verè*,
> Amen *pro, fiat, tibi verbum deficiens eſt*.

Ce mot *Amen* a paſſé dans preſque toutes les langues ſans aucun changement, quand il veut dire, *ainſi ſoit-il*. On le trouve dans les Liturgies, les verſions de la Bible, & les prières de toutes les nations. Il n'en eſt pas de même quand il veut dire *certainement, en vérité*. Les Abyſſins appellent *Amen* le Sacrement de l'Euchariſtie; apparemment parceque ſelon un ancien uſage, dont nous trouvons des veſtiges dans les Pères, lorſqu'on leur donne l'Euchariſtie ils répondent *amen*. Les Mahometans diſent auſſi, *amin*, à la fin de leurs prières, de même qu'en témoignant le déſir de voir arriver ce qu'ils ſouhaitent.

Quand on eſt ennuyé des crieries, ou des harangues de quelqu'un, on dit; Il ne reſte plus qu'à dire *amen*. Quand on nous interrompt, quand on prévient ce que nous allions dire, ou qu'on nous fait une difficulté que nous allions prévenir, on dit, Vous n'attendez pas juſqu'à *amen*, ou bien, attendez juſqu'à *amen*, c'eſt-à-dire, juſqu'à la fin, juſqu'au bout, & je vous ſatisferai, & je dirai ce que vous demandez. Tout cela n'eſt que du ſtile populaire & familier.

AMENAGE. ſ. m. Ce mot ſignifie tantôt l'action d'amener, & tantôt le ſalaire que l'on donne à celui qui a eû la peine d'amener. *Advectio, ſubvectio*. L'*amenage* des marchandiſes ne ſe peut faire par charroi dans les païs des montagnes. J'ai tant payé pour l'*amenage* de chaque muid de vin par terre, & tant par bateau.

AMENCE. ſubſt. f. Vieux mot, qui veut dire, *folie*. *Amentia*. Il vient de ce mot Latin.

AMENDABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être condamné à l'amende. *Multandus*. Cette faute eſt *amendable*. On dit auſſi parmi les Artiſans, qu'une béſogne eſt *amendable*, quand on peut corriger ſa défectuoſité. Il ne ſe fait point de confiſcation des ouvrages *amendables*, on ordonne ſeulement qu'ils ſeront amendez.

AMENDE. ſ. f. Peine pécuniaire impoſée par les Juges pour quelque crime, ou mauvaiſe procedure. *Multa*. L'*amende* ordinaire du fol appel eſt de 12 livres: celle des appels comme d'abus & en pluſieurs autres cas eſt de 25 écus. Il faut conſigner une *amende* de cent écus envers le Roi, & de 50 écus pour la partie, avant que d'obtenir une Requête civile. Par l'Ordonnance de 1667. une omiſſion de compte par un comptable emporte une *amende* ou peine du quadruple. Cela eſt défendu ſous peine d'*amende*. L'*amende* du fol appel eſt l'*amende* à laquelle eſt condamné l'appellant, quand la ſentence dont eſt appel eſt confirmée. Celui qui eſt ſimplement condamné à une *amende* pécuniaire n'encourt point infamie. Les *amendes* impoſées au criminel, pour tenir lieu de dédommagement à la partie civile, ſont appellées des réparations civiles. Une *amende* pécuniaire eſt payable par corps. Entre les droits Seigneuriaux il y a des cens emportans profit, ſaiſines, & *amendes*. Il y a des Receveurs des *amendes*. Ce mot vient du Latin *emendatio*.

Dans tous les tems, & chez toutes les nations, l'*amende* a été une peine que l'on a miſe en uſage. Chez les Cyréniens les Juges prononçoient des *amendes*, & déclaroient infames ceux qui y étoient condamnez. Les Grecs obligeoient les parties à dépoſer une ſomme dans le Prytanée, afin que celui qui ſeroit condamné perdît la ſomme dépoſée. Les Romains obſervoient la même choſe, & la conſignation ſe faiſoit entre les mains des Pontifes. Les Empereurs Gratien, Valentinien & Théodôſe, introduiſirent les *amendes* contre les folles appellations. En France nos Rois ont fait publier dans tous les tems des Ordonnances ſur les *amendes*. L'*Amende* pour récuſations déclarées inadmiſſibles eſt de deux cens livres aux Cours ſupérieures; de cent livres aux Requêtes de l'Hôtel & du Palais; de cinquante livres aux Préſidiaux, Baillages & Sénéchauſſées, & de trente cinq livres aux Châtellenies, Prévôtez, Vicomtez royales, Élections, & Juſtices des Seigneurs, tant Duchez, Pairies, qu'autres qui reſſortiſſent nuëment aux Cours ſupérieures. Dans les appellations comme d'abus, celui qui eſt condamné paye une *amende* de ſoixante & quinze livres envers le Roi, & de la moitié envers la partie. Il n'y a que les Magiſtrats qui puiſſent condamner à l'*amende*. Les Juges Eccléſiaſtiques ne peuvent condamner à l'*amende*, ſans prononcer qu'elle ſera employée à quelque œuvre pie. On ne remet point l'*amende* à cauſe de la pauvreté, mais on accorde une ſurſéance.

On appelle, *amende honorable*, une peine afflictive qui emporte note d'infamie, quand on eſt condamné d'aller nud en chemiſe, la torche au poing, & la corde au cou, devant une Égliſe, ou dans un auditoire, demander pardon à Dieu, au Roi & à Juſtice, de quelque méchante action. *Multa honoraria*. On dit au Palais, que cette *amende* eſt faite *cum figuris*. Les Romains ont compris quelquefois le banniſſement ſous le nom d'*amende*. Mais ils n'ont point connu ce genre de peine que nous appellons *amende honorable*.

On appelle encore plus particulièrement, Faire *amende honorable* à quelqu'un, quand on eſt condamné à venir en Juſtice, ou en préſence des perſonnes choiſies par la perſonne offenſée, déſavoüer les injures qu'on lui a dites, ou les mauvais traitemens qu'on lui a faits, lui en demander pardon, & lui en donner acte.

Amendes coutumieres, ſont celles qui ſont taxées par la Loi & par la Coutume du païs. Elles ſont differentes des *amendes arbitraires*, qui ſe taxent par le Juge. L'*amende ſimple*, ou *de gage*, eſt de [illegible] ſols ſix deniers dans les Coutumes. La *groſſe amende* eſt de 60 ſols. L'*amende de tôt entrée*, eſt celle qui eſt dûë au Seigneur en quelques lieux par celui qui s'eſt mis en poſſeſſion d'un héritage, ſans en être vétu ou enſaiſiné par le Seigneur.

On dit proverbialement, C'eſt la Coutume de Loris, où le battu paye l'*amende*, lorſqu'on blâme, ou que l'on condamne celui qui a raiſon. Voyez l'origine de ce proverbe à COUTUME. On dit en raillant, à un homme qui dit qu'il ne ſçait que faire, Va-t'en battre le Prévôt, tu gagneras double *amende*.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient d'*emendare*, parceque l'*amende* eſt une peine qui corrige le coupable: ſelon d'autres on a appellé l'*amende* de ce nom, parceque par elle le coupable expie & efface ſa faute, *Reus extrà mendum, id eſt, extrà culpam ponitur*.

AMENDEMENT. ſ. m. Changement par lequel on devient meilleur, tant à l'égard de l'ame que du corps. *Emendatio, correctio*. Dieu veut l'*amendement* du pécheur, & non pas ſa perte. Ce malade eſt toûjours de même, il n'y a point d'*amendement*.

AMENDEMENT, ſignifie auſſi, Engrais qu'on met ſur des terres, comme marne, fumier, cendres, &c. *Stercoratio*. L'*amendement* eſt un ſecours qu'on donne aux [illegible] uſées, pour les obliger de produire quelque choſe de plus [illegible] en prenant une nouvelle ſubſtance, & de nouveaux ſels; & cet *amendement* eſt ce que nous appellons fumier, de quelque nature qu'il puiſſe être. Ces terres ſont ſi maigres, qu'elles ont grand beſoin d'*amendement*. Le ſeul bon endroit à mettre les *amendemens* eſt vers la ſuperficie. Le fumier le plus mal placé pour les tranchées, eſt celui

celui qui ſe met dans le fond. La Quint.

Amendement, eſt auſſi l'action d'amender une tèrre. *Stercoratio.* Liger. La Quintinie a traité des *amendemens* des tèrres P. I. ch. 3. art. 4. & P. II. ch. 22. & 23.

AMENDER. v. act. Terme du Palais. Condamner à l'amende. *Multâ afficere.* La Cour prononce ſouvent, Débouté de ſon appel, & l'*amendera*, c'eſt-à-dire, il payera l'amende du fol appel, qui eſt de 75 livres.

Amender. Corriger, améliorer, rendre meilleur. *Emendare, corrigere.* Il faut *amender* ſa vie, ſes mœurs, par les inſtructions & par les exemples des gens de bien. On dit auſſi *amender* une beſogne; pour dire, en corriger les défauts. On dit encore, il n'*amendera* pas ſon marché à plaider; pour dire, qu'il ne le rendra pas meilleur par ſon opiniâtreté.

Amender, ſe dit particulièrement des tèrres, & ſignifie les engraiſſer, les améliorer en y mettant du fumier, de la marne, & autres amendemens. *Stercorare.* J'ai *amendé* mes tèrres. Toutes ſortes de fumiers pourris, de quelque animal que ce ſoit, ſont bons pour *amender* les tèrres employées en plantes potagères. Celui du mouton a plus de ſel que tous les autres, ainſi il n'en faut pas mettre en ſi grande quantité. Il eſt à peu près la même choſe pour celui de poules & de pigeons; mais je ne conſeille guère d'en employer, à cauſe des pucerons, dont ils ſont toûjours pleins. La Quint.

Ce mot vient du Latin *emendare.* Nicod. La Quintinie & Liger écrivent *amander* & *amandement* par un a. C'eſt une faute; il vient d'*emendare.*

Amender, eſt auſſi neut. & ſignifie, Devenir meilleur, ſe porter mieux. Mais en ce ſens il ſe dit moins bien des perſonnes, que des animaux. *Convaleſcere, pingueſcere.* Ce malade n'eſt point *amandé*, quoiqu'on lui ait fait bien des remédes. Ce cheval n'eſt point *amendé*, quoiqu'on l'ait fort bien nourri, il n'a point pris de graiſſe.

Amender, ſignifie auſſi, Diminuer de prix. *Pretium minuere.* Le blé *amende.* Quand l'argent n'eſt pas commun, toutes les marchandiſes *amendent.* En ce ſens *ramender* eſt plus en uſage.

Amender, ſignifie auſſi, Profiter, tirer quelque avantage de quelque choſe. *Emolumentum conſequi.* Cet héritier n'a rien *amendé* de cette ſucceſſion, il y avoit trop de dettes.

Amender, eſt auſſi neut. paſſif, & ſignifie, Se corriger, ſe rendre meilleur, s'avancer dans la vertu. *Corrigi, emendari.* Les Juifs furent exhortez à s'*amender* pour ſe rendre dignes du Royaume des cieux. Je ne ſens qu'une très-foible réſolution de m'*amender.* God.

On dit proverbialement, Mal vit qui ne s'*amende.* Jamais cheval, ni mauvais homme, n'*amenda* pour aller à Rome. Ou bien, Bon cheval & méchant homme, n'*amende* point pour aller à Rome.

AMENER. v. act. Conduire, mener vers quelque perſonne, ou quelque lieu. *Adducere, deducere.* Les Ambaſſadeurs ont été *amenez*, & conduits à l'audience du Roi. Xerxes *amena* en Grece un million d'hommes. On a *amené* du ſecours. Les Marchands *amenent* du blé, des beſtiaux aux marchez. Il a *amené* ſa marchandiſe par tèrre, par bateaux, par mulets, par charroi. Il faudra *amener* du canon pour ſe rendre maître de ce château. *Advehere.* Il a *amené* ſon Avocat à l'Audience.

Amener, ſignifie auſſi, Apporter en un païs quelque invention, y mettre en vogue quelque mode. *Adducere.* Les Allemands nous ont *amené* l'Imprimerie. Les Italiens ont *amené* en France la chicane, l'uſure, la malrôte.

Amener, ſe dit figurément en choſes morales; pour dire, Perſuader quelqu'un. A force de prêcher cet opiniâtre, je l'ai *amené* à la raiſon, je lui ai fait reconnoitre la verité. Pour *amener* les autres à vôtre ſentiment, il faut les ménager avec une ſoupleſſe étudiée, dont on ne ſente point l'artifice. Bell. On dit auſſi, *Amener* des preuves, des autoritez, des témoignages. On dit encore, qu'un paſſage, qu'une comparaiſon eſt *amenée* de loin; pour dire, qu'elle eſt tirée par les cheveux, qu'elle ne convient guères. Un épiſode produit un agréable effet dans la Tragédie quand il eſt bien *amené*, & qu'il y a quelque choſe qui précéde, & qui y prépare l'eſprit.

> *Mais enfin l'indigence* amenant *la baſſeſſe,*
> *Le Parnaſſe oublia ſa première Nobleſſe.* Boil.

Amener, ſe dit auſſi des choſes qui ſe ſuivent les unes les autres ordinairement, ou même des cauſes naturelles. L'aurore *amene* le ſoleil. Ce vent nous *amenera* de la pluye, du beau tems, de la peſte. Cette affaire *amene* de grands inconvéniens, elle a de grandes ſuites. La priſe de cette place nous *amenera* la paix.

On dit auſſi, Quel bon vent, quelle bonne affaire, quel ſujet vous *amene*; vous oblige à faire ce voyage?

On dit proverbialement & ironiquement, Qui m'a *amené* cet étourdi, cet impertinent? On dit auſſi, qu'un malheur *amene* ſon frère; pour dire, qu'il ne vient jamais ſeul.

Amener, ſe dit auſſi dans les jeux de haſard, des dez, ou des cartes. Ces dez ſont pipez, ils *amenent* toûjours gros jeu, *amener* rafle, *amener* chance. Je n'avois qu'un coup contre moi, je l'ai *amené.* Il a *amené* ſa carte la prémière, il s'eſt donné un couppecul.

Amener, ſignifie auſſi Entraîner, mener par force. *Trahere.* Un torrent *amene* avec lui de la fange, & du limon. Un Sergent *amene* un priſonnier pieds & poings liez. On a *amené* ce vaiſſeau à bord à force de rames: c'eſt ce qu'on appelle *remorquer.*

> *Voilà donc le triomphe où j'étois* amenée;
> *Moi-même à vôtre char je me ſuis enchaînée.* Racin.

Amener, ſignifie quelquefois ſimplement, Attirer à ſoi. *Afferre, Admovere. Amenez*-moi ce ſiége, ce livre. Il faut *amener* cette branche d'arbre avec cette autre pour faire un berceau.

Amener, en termes de Palais, ſignifie auſſi, Obliger à venir en Juſtice, faire aſſigner pour comparoître. Pour *amener* des témoins, il faut les faire aſſigner. *Diem dicere, in jus rapere.* On a ordonné qu'il *ameneroit* ſon garand, qu'il le mettroit en cauſe. On a deffendu les *amenez* ſans ſcandale.

Amener, en termes de Marine, ſignifie, Abaiſſer les voiles & les pavillons: & en ce ſens il vient d'*amena*, qui eſt un mot Bas-Breton ſignifiant la même choſe; & ſe dit quand le plus fort oblige le plus foible de venir à lui, d'approcher de ſon bord pour le reconnoitre, le viſiter, & même le prendre & le confiſquer, s'il y a lieu. *Accedere.* On dit auſſi, *Amener* les voiles, ou mettre bas; pour dire, les baiſſer; c'eſt un ſigne de ſoumiſſion, ou qu'on ſe rend. *Amener* ſes huniers, ou ſes perroquets, c'eſt abbaiſſer ces ſortes de voiles. Sur la Méditerranée on dit *mayner.* On dit auſſi, *Amener* une tèrre, un vaiſſeau; pour dire, s'en approcher, ou ſe trouver vis-à-vis. *Accedere.*

AMÉNITÉ. ſ. f. Beauté, agrément. *Amœnitas.* Ce mot n'eſt pas encore tout-à-fait établi. On prétend qu'il a quelque choſe de précieux, & qu'ainſi il ne s'en faut ſervir qu'avec beaucoup de retenuë. Quoiqu'il ne ſoit pas encore naturaliſé, les Poëtes ne le rejetteront pas. Mr Ménage a tâché de l'introduire. Mr Charpentier s'en eſt ſervi: Hérodote, dont les écrits ont paru aux yeux des Anciens ſi remplis d'élégance, & d'*aménitez.*

AMENRIR. v. act. Vieux terme de Coûtume, qui veut dire, *diminuer, eſtropier.* Il y a apparence qu'on dit aujourd'hui *amoindrir* pour *amenrir*, qu'on diſoit autrefois. *Minuere, imminuere, truncare, decurtare.*

AMENUISEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, & ſignifie l'action d'amenuiſer. *Extenuatio.* Il n'eſt pas fort en uſage.

AMENUISER. v. act. Rendre plus menu. *Tenuare, extenuare, minuere.* Cette cheville n'entrera pas dans le trou, ſi vous ne l'*amenuiſez* par un bout. Ces piliers ſont trop groſſiers, il faut les remettre au tour, & les *amenuiſer.* Ce mot viellit un peu, quoique nous n'en ayons point d'autre en ſa place.

Amenuisé, ée. part. paſſ. & adj. *Tenuatus, extenuatus.*

AMER, ere. adj. Qui a une ſaveur très-rude & déſagréable à la langue; tel que le fiel des animaux, l'aloës, l'abſynthe. *Amarus, acerbus.* Le mot *amèr* vient du Latin *amarus*, qui eſt dérivé de l'Hébreu מרר, *marar*, être *amèr*, & מרה, *mara*, *amèr*, amertume.

Amer, ſe dit figurément en Morale. Une douleur *amère*, des paroles *amères*, c'eſt-à-dire, que nous goûtons avec peine, & avec chagrin.

AMER. ſ. m. L'*amèr* & le doux ſont des qualitez contraires.

On dit proverbialement, Ce qui eſt *amèr* à la bouche eſt doux au cœur; pour dire, que les médecines qui ſont *amères* font du bien.

Amer, ſignifie auſſi, le fiel des animaux. *Fel.* L'*amèr* de bœuf eſt propre à ôter les taches des habits. On ne ſçauroit manger de cette carpe; on en a crevé l'*amèr.*

AMERADE. ſ. m. *Ameras, adis.* C'eſt un terme de dignité, & le nom d'un Officier chez les Sarazins. Les *Amerades* étoient ce que ſont en Europe les Gouverneurs de Province. Ce mot eſt la même choſe qu'Emir, & vient du même verbe אמר, *amar, dire, commander.*

AMEREMENT. adv. D'une manière amère & douloureuſe. *Acerbè.* Saint Pierre pleura *amèrement* ſa faute. Aléxandre voyant le corps de Darius, pleura *amèrement.* Vaug.

AMÉRIQUE. ſ. f. *America.* Nom propre de la quatrième partie du monde, découverte en 1492. par Chriſtophe Colomb Génois, & puis en 1497. par Améric Veſpuce, de qui on lui a donné le nom d'*Amérique.* On l'appelle en général les Indes Occidentales, *India Occidentales*, par oppoſition aux vrayes Indes, qui ſont à l'Orient de l'Europe. On l'appelle encore le nouveau Monde, *Novus orbis.* Quelques Auteurs ôtent à Colomb, ou Colonne, la gloire de la prémière découverte du nouveau Monde.

de. Ils diſent qu'un Pilote Eſpagnol, nommé Alphonſe Sanchez de Huelva, ou Aldrete, ou Garcias Vega, en trafiquant ſur les côtes d'Afrique, fut jetté par la tempête ſur ces tèrres inconnuës; qu'ayant retrouvé ſa route, il toucha à Madère, & logea chez Colomb qui y demeuroit; qu'il lui raconta ſon aventure, & qu'étant mort quelque tems après, il lui laiſſa en mourant les memoires qu'il avoit dreſſez ſur cela, dont Colomb, habile d'ailleurs en Géographie & en Aſtronomie, profita, & ſur leſquels il entreprit d'aller chercher ces tèrres juſqu'alors inconnuës.

Jean III. Roi de Portugal, & Ferdinand le Catholique, eurent un grand différend ſur la découverte de l'Amérique. Le Pape Alexandre VI. le termina, par une Bulle que Bzovius rapporte dans ſes Annales à l'an de Jesus-Christ 1493. par laquelle le Pape ſuppoſant une ligne tirée du Septentrion au Midi, qui partage le nouveau Monde en deux, il aſſigne la partie Orientale à Jean, & la partie Occidentale à Ferdinand.

L'*Amérique* conſiſte en deux grandes preſqu'Iſles qui ſe joignent à Panama par un Iſthme, qui n'a que 17 lieuës de large, & s'étendent du Cercle Arctique juſqu'au Cercle Antarctique. Il n'eſt pas ſeur néanmoins que l'*Amérique* du côté du Nord ne ſoit point jointe aux tèrres Boréales; on n'en a jamais fait le tour. Il n'eſt pas certain non plus que l'*Amérique* n'ait point été connuë des Anciens. Bien des gens prétendent que c'eſt l'Atlantique dont Platon parle dans ſon Timée. Crantor premier Interpréte de Platon, Origéne, Porphyre, Proclus, favoriſent ce ſentiment, & Marſile Ficin le ſoutient. On peut voir encore Diodore de Sicile Liv. V. Pline Liv. II. chap. 92. Arnob. Liv. Ier. *Contr. Gent.* Gorop. Becan. *Orig. Antuerp.* Turneb. *Adv. Liv.* XX. ch. 11. Pamelius ſur les endroits de Tertulien que j'ai citez; Voſſius *De ſcient. Mathem. chap.* 42, & la première des exercitations Académiques de Witſius, dans laquelle il entreprend de prouver, non ſeulement que l'*Amérique* eſt l'Atlantique de Platon, non ſeulement qu'elle a été très-connuë des Grecs & des Romains; mais même que quelqu'un, ou quelques-uns des Apôtres y ont prêché l'Évangile. Sa raiſon eſt que non ſeulement il étoit prédit que Jesus-Christ ſeroit annoncé à toutes les Nations de la tèrre, mais que Jesus-Christ lui-même l'avoit ordonné à ſes Apôtres, qu'il étoit prédit de plus que cela ſeroit accompli avant la deſtruction de Jéruſalem; que l'*Amérique* étoit dès lors peuplée, & que les Américains n'étoient point exclus de la grace du ſalut, qu'ainſi cela a dû s'accomplir. Qu'au reſte les Apôtres ont pû paſſer en *Amérique*; que les Grecs & les Romains y ont eû commerce; que les Phéniciens ont eû l'uſage de la Bouſſole; que quand ils ne l'auroient point eû, on a navigé ſans cela; que les Apôtres ont pû y paſſer par tèrre; qu'enfin quoiqu'il en ſoit, s'ils n'ont pas trouvé de chemin, Dieu a bien ſçû leur en faire; & qu'au reſte Hornius a remarqué que S. Thomas avoit prêché aux Braſiliens, ou du moins que ces peuples le connoiſſoient. Mais il eſt bon de remarquer que ce que Jesus-Christ dit à ſes Apôtres, il le dit ſouvent dans leurs perſonnes à leurs ſucceſſeurs. Ainſi tous les endroits où il leur ordonne d'aller prêcher l'Évangile à toutes les Nations, à toute créature, juſqu'aux extrémitez de la tèrre, &c. ne les regardent pas ſeuls, mais encore leurs ſucceſſeurs. Et pour ce que dit S. Marc. XIII. 10, qu'avant la deſtruction de Jéruſalem l'Évangile doit être prêché à toutes les Nations, c'eſt, ou du moins ce peut être, une de ces expreſſions univerſelles de l'Écriture que les Interprétes conviennent qu'il ne faut pas prendre dans toute leur étenduë. Quant à la remarque d'Hornius ſur Saint Thomas, voici le fait: Les Braſiliens diſent qu'un Saint homme eſt venu les enſeigner, & ils l'appellent *Meyr humane*. Sur cela Hornius dans ſon IIIe Livre de l'Origine des Américains chap. 19, ne doute nullement que ce ne ſoit S. Thomas. Car en langue Baſilienne *Meyr* ſignifie un *Etranger*, un homme venu d'ailleurs, & *Human*, dit-il, eſt manifeſtement le nom même de Saint Thomas corrompu par ces barbares, ou plûtôt dont-ils n'ont retranché que le T; car pour la terminaiſon chaque langue a la ſienne, & comme les Grecs ont dit *Ajas*, & la Latine *Ajax*, les Braſiliens ont pû dans leur langue changer la terminaiſon *as* du nom Thomas en *ane*. Mais quand cette conjecture ſeroit auſſi évidente qu'elle eſt heureuſe, les Braſiliens ont pû être des Indiens, ou comme dit Hornius lui-même, des Tartares, qui ſont venus habiter le Bréſil, ou qui y ont été jettez, & y ont porté la connoiſſance de S. Thomas, qui avoit prêché chez eux, ou chez leurs pères. Ainſi le ſentiment de Witſius, qui a été auſſi celui de Lirius & de Mœbius, dans ſon Traité *De oraculorum origine*, n'eſt pas ſi certain qu'il le prétend.

L'Amérique Méridionale, *America Meridionalis*, Eſt celle des deux Peninſules qui eſt au Midi, & s'étend depuis Panama juſqu'au détroit de Magellan. L'autre qui eſt au Nord s'appelle l'Amérique Septentrionale. *America Septentrionalis.* On appelle auſſi la première l'*Amérique Péruviane*, *Peruana*, du Pérou, qui en eſt une des plus conſidérables parties, & la ſeconde eſt l'*Amérique Mexicane*, à cauſe du Méxique qu'elle renferme. *America Mexicana.*

AMÉRIQUAIN, aine. ſ. m. & f. & adj. Habitant de l'Amérique; qui eſt d'Amérique; qui appartient à l'Amérique. Grotius & Hornius ont fait des livres de l'origine des Nations *Américaines*, dans leſquels ils montrent que les *Américains* ſont des habitans de l'ancien monde, qui ont pénétré juſque là, ou par mer, ou peut-être par tèrre. Grotius croit que les *Américains* du Nord ſont venus de Norvége par la Groënlande; que ceux du Jucatan ſont des Éthiopiens; que ceux du Pérou ſont partis de l'Inde & de la Chine; que ceux qui ſont au Midi juſqu'au détroit de Magellan y ſont paſſez de l'Orient par les tèrres Auſtrales. Outre cela ſi de la Norvége on a pû paſſer dans le Nord de l'Amérique, on l'a pû auſſi de la Tartarie, & il y a d'autant plus d'apparence à cela, que l'on aſſure que la langue des *Américains* du Nord a beaucoup de rapport à la langue Tartare. Hornbeck, qui examine la même matière dans ſa VIIIe & ſa IXe Diſſertation de la converſion des Indiens & des Gentils, dit, que l'on trouve des preuves manifeſtes que les peuples du Méxique, du Pérou & du Bréſil, ſont originairement Scythes & Tartares. Pour les Iſles de l'Amérique, il ne doute point que la plûpart n'ayent été peuplées par les Phéniciens & les Carthaginois. Il ne doute pas non plus que dans le tems que les Saxons envahirent & ravagèrent la grande Bretagne, & que les Saraſins s'emparèrent d'Eſpagne, pluſieurs Bretons & Eſpagnols fuyans les cruautez de leurs vainqueurs, ne ſe ſoient jettez chacun de leur côté dans l'Amérique. Enfin, il eſt très-croyable que l'avanture d'Alonſo Sanchez eſt arrivée à pluſieurs autres, & que bien des navires, ou Européans, ou Africains, ont été jettez par la tempête, ou emportez par les Courants ſur les côtes d'Amérique, qui n'en ſont pas revenus comme lui. Voyez le P. de Acoſta Jéſuite Liv. Ier de l'Hiſtoire des Indes ch. 16 & ſuiv. Il croit que les *Américains* ſont venus là par tèrre. Voyez encor le P. Alfonſe d'Ouaglie. Hiſt. du Chili Liv. III. ch. 1. Maffée dans le IIe Livre de ſon Hiſtoire des Indes décrit aſſez au long l'Amérique. Il y a pluſieurs Hiſtoires de l'Amérique dont voici les principales. Antonio de Remoſal, *Hiſt. gener, de las Indias Occid.* Juan de Torquemada, *Monarch. Indiar. Herrera Nov. Orb. ſive Deſcr. Ind. Occid. & Hiſtor de las Indias Occidentales Decades IV.* elle a été traduite par N. de la Coſte, & imprimée à Paris en 1660. Bernard De Vergas, *Deſcrip. de las Indias*, Cerolamo Benzoni, *Hiſt. del mundo Nuvo*, Jean de Léri Hiſt. de l'Amérique, Joſeph Acoſta *Hiſt. nat. 7. moral de las Indias & de natura Novi orbis. Petr. Martyr. Anglerius De Orbe Novo Decades VIII. Joan de Laët, Novus orbis, ſeu deſcriptio India Occid. Liv. XVIII.* qui ont été traduits en François, & imprimez à la Haye en 1633. *folio*; Conſ. Ferd. De Oviedo, *Hiſtor. de las Indias.* Corn. Witfliet, *Deſcriptionis Ptolemaica augmentum*, Cadamaſto, *Les Navigations d'Améric Veſpuce*, Calveton, *Nova Novi orbis Hiſtor.* Gaſpao Eus, *Hiſt. Ind. Occident.* Franc. Lopez, *La Hiſtoria general de las Indias*, à Anvers 1554, & traduite en François par Martin Fumée, à Paris 1584. Guill. Copier, Hiſt. du Voyage des Indes Occident. *Joan. Biſſelius, Argonauticorum Liv. VIII.* à Dantzic 1698. Il y a des remarques de Laët ſur la Diſſert. de Grotius, *De Orig. Gent. American.* & un Traité du Juriſconſulte Jean de Solorzano, *De Indiarum jure.*

AMERMÉ, ée. adj. Vieux mot, qui ſignifie *empiré, diminué, amoindri.* Voyez les Aſſiſes de Jéruſalem.

AMERTUME. ſ. f. Eſpéce de ſaveur piquante & déſagréable, comme celle du fiel & de l'abſynthe. *Amaritudo, amarities, amaror.* On ſucre la pilule, afin qu'on n'en ſente point l'*amertume.*

Amertume, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Douleur, déplaiſir, chagrin, haine. *Animi dolor, acerbitas.* Il y a toûjours quelque *amèrtume* dans les plaiſirs. Dans les fortunes les plus élevées on trouve beaucoup d'*amèrtume.* Que j'ai eû de peine à achever cette longue & fatale année, & qu'elle m'a fait boire d'*amèrtumes*! Balz. Dieu la ſoutint également & dans les douceurs, & dans les *amèrtumes* de la vie. Flech. Dieu nous détache des trompeuſes douceurs du monde, par les ſalutaires *amèrtumes* qu'il y mêle. Ce mariage lui a inſpiré toute l'*amèrtume* d'une marâtre. Patr.

> *Vous ſembloit-il croyable,*
> *Qu'un cœur toûjours nourri* d'amèrtume *& de pleurs,*
> *Dût connoître l'amour, & ſes folles douceurs?* Racin.

AMESUREMENT. ſ. m. Terme de Coutume. Eſtimation faite par la Juſtice, ou par le Juge.

AMESURER. v. act. Terme de Coutume. Eſtimer, réduire à meſure

meſure légitime. En ſi pol de tems bien devroit être li outrage *ameſuré* par le Souverain. Beaumanoir. Voyez cet Auteur & Pièrre des Fontaines. On dit auſſi, *Ameſurer* ſon ſujet, pour dire, éxiger de ſon ſujet l'eſtimation & le dédommagement du meſfet par lui commis avec l'amende encouruë. Voyez Beaumanoir.

AMET. Voyez AME.

AMÉTÉ, ée. adj. Terme de Coûtume. Il veut dire *abonné*. Un fief *amété*. Ce mot vient de *meta*, mot Latin, qui ſignifie *borne*. On a dit d'abord *aborné*, d'où s'eſt fait *abonné*, qui dans ſon origine ſignifie une choſe à quoi l'on a mis ou donné des bornes, & de même *amété*.

AMÉTHYSTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *amathyſte*; mais *améthyſte* eſt beaucoup plus uſité; Ménage n'en convient pas. Pièrre précieuſe qui eſt la plus belle après l'émeraude. *Amethyſtus*. Quand elle eſt taillée au cadran à huit pans, elle a la couleur ſatinée. Quand ſa table eſt ronde, & en cabochon, elle eſt veloutée. Il y en a de trois ſortes. Les Orientales, qui ſont les plus dures: les plus rares & les plus eſtimées, ſont de couleur colombine; celles de Carthagéne de couleur de penſée; celles d'Allemagne violettes; & on les nomme quelquefois *Rubis violets*, quand leur table eſt en cabochon. Il y en a auſſi d'Orientales qui ont la couleur de pourpre; d'autres blanches, & ſemblables au diamant. Les Indiens les mêlent enſemble dans leurs ouvrages. Elles ont une grande vivacité & dureté, & reçoivent un poliment admirable. On trouve de belles *améthyſtes* dans les Pyrenées du côté de la plaine de Vic, & dans les montagnes d'Auvergne. Plutarque dit que ſon nom vient de ce que ſa couleur reſſemble au vin trempé d'eau, & non pas à cauſe qu'elle empêche de s'enyvrer, comme pluſieurs ont crû fort légèrement, qui en pendoient pour cela au cou des beuveurs. Ceux qui croyent que cette pièrre précieuſe empêche de s'enyvrer, font venir ce mot de l'*α* privatif, & de *μεθύσκω*, *inebrio*.

AMEUBLEMENT. ſ. m. Quelques-uns diſent *Emmeublement*. Meubles dont on garnit une chambre. *Suppellex*. On le dit particulièrement d'un lit & des ſiéges, & même de la ſimple étoffe dont on les garnit. Il a acheté un bel *ameublement* de tapiſſerie.

AMEUBLER. v. act. Mettre dans une chambre tous les meubles qu'il faut pour la parer. *Supellectile domum inſtruere*. Mais ce mot n'étant pas beaucoup uſité, on dit en ſa place *meubler*.

AMEUBLIR. v. act. Terme de Palais. Convertir en nature de bien meuble. *In ſupellectilem convertere, ſupellectili addicere*. On ſtipule dans les contracts de mariage, que de la dot qu'apporte une fille, ſoit en argent, ou en héritages, il en ſera *ameubli* une certaine ſomme pour entrer dans la Communauté; & que le reſte demeurera propre à elle, & aux ſiens. Il a vendu tous ſes héritages pour les *ameublir*, & en diſpoſer plus facilement.

Ameublir, en termes d'Agriculture, ſe dit des tèrres endurcies ou par le tems ou par la pluye, qu'on laboure & qu'on prépare. *Terram vertere, invertere*. Il ſe dit auſſi de la tèrre qui eſt dans les caiſſes d'Orangers, ou dans des pots de fleurs, lorſqu'elle s'eſt endurcie vers la ſuperficie, & qu'on y fait de petits labours pour l'amollir, & pour donner entrée à l'eau que l'on y verſe, afin qu'elle pénétre juſqu'aux racines.

Ce verbe en ce ſens vient de *mobilis*, mobile, qui ſe remuë aiſément, ou, comme on diſoit autrefois, meuble; & il ſignifie rendre mobile. Les Jardiniers diſent encore une tèrre meuble, une tèrre douce & meuble, pour mobile.

AMEUBLISSEMENT. ſ. m. Ce qui a été converti en meuble, & qui eſt entré dans la Communauté de la part de la femme. *Quod in ratione ſupellectilis computatur. Supellecticaria, orum*. Si la femme renonce à la Communauté, elle reprend ſes *ameubliſſemens*: autrement ils demeurent confondus dans la Communauté.

AMEUTEMENT. ſ. m. Action d'ameuter; Aſſemblage de chiens en une meute. Pomey. *Canum caterva*.

AMEUTER. v. act. Aſſembler les chiens courans pour courir la bête. *Canes aggregare*. On *ameute* les jeunes chiens avec les vieux, qui ſont déja exercez, pour les dreſſer.

Ameuter, ſe dit figurément des perſonnes qu'on aſſemble pour faire du bruit ou du mal à quelqu'un. *Excitare, ſtimulare, incendere aliquem in alium*. Il a été rechercher tous les ennemis, tous les créanciers de cet homme, & il les a tous *ameutez* contre lui, il les a excitez à le pourſuivre. Il y a dans les ſéditions des boutefeux, des gens qui *ameutent* le peuple, qui l'excitent à faire du bruit.

Ameuter, eſt auſſi neut. paſſ. & ſignifie, S'aſſembler. *Convenire*. Ils ſe ſont *ameutez* enſemble.

AMI.

AMI, Amie. adj. & ſ. Qui a de l'affection pour quelque perſonne. *Amicus, familiaris. Amica*. On diſpute encore ſi être *ami* de quelqu'un, c'eſt l'aimer, ou en être aimé; ou l'un & l'autre tout enſemble. La pluralité des ſuffrages va pourtant à ſoûtenir, qu'il eſt néceſſaire que l'amitié ſoit réciproque, pour prendre, ou pour donner la qualité d'*ami*. Il n'y a point de plus douce conſolation dans les adverſitez, que de les épancher dans le ſein d'un *ami* fidelle. S. Évr. Ces *amis* ſi circonſpects ſont d'ordinaire des *amis* tiédes & froids. Am. Ces faux & lâches *amis*, dont la politique donne à des ennemis qu'ils craignent, des égards qu'ils dérobent à leurs *amis*, ne méritent pas d'en porter le nom. Cet homme a trop d'*amis* pour en avoir. S. Évr. L'*ami* du genre humain n'eſt point du tout mon fait. Mol. A peine pourroit-on imaginer une véritable amitié entre Aléxandre & Céſar: ils ſeroient rivaux plûtôt qu'*amis*. Il eſt plus honteux de ſe défier de ſes *amis*, que d'en être trompé. Rochef. Je veux un *ami* qui ſçache me corriger avec prudence, & qui n'ait pas une molle complaiſance pour mes défauts. S. Évr. Il n'y a rien de plus rare que les véritables *amis*. Socrate s'étant bâti une maiſon fort petite. Comment vous faites-vous une maiſon ſi étroite, lui dit quelqu'un? Plût aux Dieux! répondit-il, que je puiſſe la remplir de vrais *amis*. Il y a des peuples *amis*, des maiſons *amies*, qui ont les mêmes intérêts, ou qui ont contracté des alliances qui les uniſſent. Jamais la fortune n'a élevé un homme ſi haut qu'il n'eut beſoin d'un *ami*. Seneq. *de Benef. Liv. VI. ch.* 29. De Roch. Voilà un coup d'*ami*, un tour d'*ami*. Des *amis* de Cour, c'eſt-à-dire, de faux *amis*. Il faut être *ami* juſqu'aux autels. Traiter en *ami*, c'eſt traiter ſans cérémonie, vivre familièrement enſemble. Montagne parle d'un Juge qui rencontrant des queſtions douteuſes & problématiques, mettoit à la marge de ſon livre, *queſtion pour l'ami*; parce qu'alors on peut faire grace à ſon *ami*, ſans bleſſer la juſtice. Dans l'égalité des raiſons l'amitié détermine l'eſprit.

Mais ſçachez d'un ami *diſcerner le flatteur*. Boil.

Un ſage ami *toûjours rigoureux, infléxible,*
Sur vos fautes jamais ne vous laiſſe paiſible. Id.

Socrate étoit ſans doute digne d'avoir des *amis*, & il en avoit; cependant aucun d'eux ne s'apperçut qu'il étoit ſans manteau pendant l'hyver, & aucun ne fit réfléxion qu'il n'étoit pas riche. Ce ſage Philoſophe ne s'en plaignoit point, & ſa tendreſſe leur épargna juſqu'au chagrin d'entendre qu'on leur demandât ce qu'ils avoient négligé de lui donner: il ſe contenta ſeulement de leur dire, j'aurois acheté un manteau, ſi j'avois eû de l'argent. De Sacy.

C'eſt quelquefois un terme de familiarité ou de hauteur, un ſupérieur dit, Mon *ami*, allez faire cela. D'où vient, mon *ami*, que tu as été dompté par la mort? Ablanc.

On le dit encore des animaux, & des choſes inanimées. Le chien eſt *ami* de l'homme. Le fer eſt *ami* de l'aimant; la vigne de l'ormeau. Le vin eſt *ami* du cœur.

On dit proverbialement, Les bons comptes font les bons *amis*. Entre *amis* tous biens ſont communs. *Amicorum omnia communia*. Quitte à quitte & bons *amis*. *Ami* au prêter, ennemi au rendre. On connoit les *amis* au beſoin. Un honteux n'a point belle *amie*. On dit auſſi dans l'École, *Ami* de Socrate, *ami* de Platon; mais encore plus *ami* de la vérité.

Ami, eſt quelquefois un terme de galanterie. *Amator, Amaſius*. C'eſt ſon *ami*, pour dire ſon amant. C'eſt ſon *amie*, pour dire, ſa maîtreſſe.

Une fontaine, avec ce mot, *Nec negat, nec prodigit*, eſt la déviſe d'un *ami* diſcret. Celle d'un *ami* véritable & conſtant, un lézard qui tient quelque choſe entre ſes dents, *Aut morte, aut numquam*. Un lièrre attaché à un arbre, *Numquam divellar*. Celle d'un faux *ami* eſt une ſangſuë avec ce mot, *Et dum ſatiatur, adhæret*; ou un roſeau avec cet hémiſtiche, *Quà flamina vergunt*, ou une giroüette, avec ce mot Italien, *S'aggirerà ſe picciol aura ſpira*.

Amiable. adj. Qui ſe dit d'un tiers qui fait office d'ami. *Amicus*. On appelle un *amiable* compoſiteur, celui qui accommode un procès en ami, & qui ne juge pas avec la rigueur d'un arbitre, ne retranchant un peu du droit de chacune des parties.

A l'amiable. adv. Avec douceur. *Amicè, placidè*. Cette vente, ce decret, ont été faits *à l'amiable* pour éviter les frais.

Amiable. ſ. m. Terme de Fleuriſte, tulippe qui a du blanc de lait, du rouge & du brun velouté.

AMIABLEMENT. adv. C'eſt la même choſe qu'*à l'amiable*. D'une manière honnête. Le meilleur eſt de terminer ce procès à l'amiable, ou *amiablement*.

AMIANTE. ſ. m. ou f. autrement *Asbeſte*. *Amiantus lapis*. Pièrre qui ſe ſépare preſque toute en des filamens aſſez fins, caſſans, néanmoins un peu ſouples, ſoyeux & d'une couleur gris argenté, à peu près comme le Talc de Veniſe; elle eſt preſque inſipide au goût, & ne ſe diſſout point dans l'eau; expoſée au feu elle ne s'y conſume, ni ne s'y calcine point, ſi ce n'eſt au miroir ardent

où elle ſe réduit en petites boulettes de vèrres à meſure que ſes filamens ſe ſéparent ; mais le feu ordinaire ne fait que la blanchir. Ces filamens ſont de différentes longueurs ; les plus longs n'ont guère plus de huit à dix pouces , & quelquefois ils ſont ſi courts , qu'ils ſe réduiſent en bourre. Cette ſorte de pièrre ſe trouve renfermée entre d'autres pièrres très-dures, tantôt brunes ou noirâtres, & ſemblables à la craye noire de Briançon , tantôt blanchâtres & criſtalines. On en tire des Iſles de l'Archipel , de pluſieurs endroits des Pyrenées : on en trouve auprès de Montauban , &c. Pluſieurs perſonnes ſe ſont vantées d'avoir la maniére de filer l'*amiante*. Porta aſſure que de ſon tems on en filoit à Veniſe , & qu'il n'y avoit perſonne dans cette Ville-là qui en ignorât la maniére ; cependant il ne paroit pas poſſible de pouvoir en venir à bout ſans le mélange de quelques laines ſouples , ou du chanvre de lin bien battu ; car les filamens de l'*amiante* ſont trop caſſants pour pouvoir en faire des ouvrages fins , & ce que nous en voyons aujourd'hui eſt très-groſſier. On faiſoit autrefois tant de cas des ouvrages faits d'*amiante* , qu'on les eſtimoit preſque autant que l'or , & il n'y avoit que quelques Empereurs , ou des Rois, qui en euſſent des ſerviettes. Cette grande rareté n'a pas empêché pluſieurs Antiquaires de croire après Pline que l'*amiante* ſervoit à faire des chemiſes & des draps, dans leſquels on brûloit les corps des Rois & des Empereurs pour conſerver leurs cendres , & empêcher qu'elles ne ſe mêlaſſent avec celles des bois & autres matières combuſtibles dont on formoit leurs buchers. Mais les Hiſtoriens des Empereurs n'ont jamais fait mention de ces toiles, quoiqu'ils décrivent exactement la cérémonie qu'on obſervoit en brûlant ces corps, & les moyens qu'on avoit de ramaſſer les cendres des morts , enſorte qu'il eſt inutile d'avoir recours aux toiles d'*amiante* ; d'ailleurs on trouve dans pluſieurs urnes ſépulchrales des charbons mêlez parmi les cendres , ce qui fait aſſez voir que les Anciens n'étoient pas toûjours ſi ſoigneux à ne ramaſſer que les ſeules cendres du mort. De cette erreur on eſt tombé dans une autre , en s'imaginant qu'on employoit l'*amiante* à faire des méches perpetuelles aux lampes ſépulchrales. Perſonne cependant n'y en a jamais obſervé. Il eſt vrai qu'on ſe ſert à preſent des méches d'aſbeſte pour des lampes auxquelles on ne veut guère toucher ; car l'*amiante* ne ſe conſumant pas , on n'eſt pas obligé de tirer la méche qui en eſt faite. On dit qu'autrefois on a vendu des morceaux d'*amiante* pour du bois de la vraye Croix de Nôtre Seigneur , & le public s'y laiſſoit aiſément tromper , parce qu'on aſſuroit que la meilleure preuve pour reconnoître ce bois prétieux étoit de le mettre au feu , d'où il devoit ſortir entier.

Amiante & Aſbeſte ſignifient un corps incombuſtible. Ce qu'on nomme Lin incombuſtible , n'eſt autre choſe que l'*amiante* , quoique Pline les ait diſtinguez , & qu'il traite de tous les deux ſéparément. L'*amiante* excite la démangeaiſon , il étoit cependant recommandé anciennement pour les maladies de la peau, & ſurtout pour la galle , peut-être étoit-ce l'alun de plume qu'on demandoit ; car on a confondu à preſent ces deux matières , qui ſont néanmoins bien différentes. Ce mot *Amiante* eſt Grec , & vient d'ἀμίαντος, compoſé de l'α privatif , & de μιαίνω , *polluo* , & ſignifie , qui ne ſe gâte , ne ſe corrompt point.

AMICT. Quelques-uns écrivent & tous prononcent *Amit*. ſ. m. Linge béni de figure quarrée , que les Eccléſiaſtiques mettent ſur la tête quand ils ſe doivent revêtir d'une Aube. *Amiculum ſacrum. Amictus*. Il ſe porte par les Prêtres , Diacres , Soudiacres & Acolythes, quand ils ſervent à l'Autel. C'eſt le prémier des ſix ornemens qui ſont communs à l'Évêque & au Prêtre. Il déſigne la chaſteté , parce qu'il couvre le cœur ; & il ſerre le col , afin que le menſonge ne vienne point à la bouche , comme prétend Bruno, qui a écrit des ornemens Épiſcopaux. L'*Amict* ſe mettoit autrefois ſur la tête , comme nous avons dit. C'eſt pourquoi Clopinel en décrivant les exorciſmes tels qu'on les pratiquoit de ſon tems , dit ,

Où ſont-ils qui ſaints Apoſtoles
D'aubes vêtus , d'amits coëffés
Qui ne ſont ceints fors que d'eſtolles
Et par le col prent li malfaits ?

On le met encore quelquefois ſur la tête , mais communément on le rabat ſur le cou.

Ce mot vient de *amictus* , qui chez les Romains ſe diſoit d'un vêtement qu'on mettoit ſur la tête , & qui couvroit tout le corps : d'où eſt venu auſſi le mot d'*aumuſſe*. On l'a auſſi appellé en Latin *ſuperhumerale*.

AMIDA. ſ. m. *Amida* , *æ*. Nom propre d'un Dieu du Japon. Les Japonois croyent qu'en prononçant ſeulement ſon nom , ils ſeront heureux. Ils le peignent dans un lieu délicieux planté de roſiers , & lui couronnent la tête de rayons ; ils lui donnent auſſi une eſpèce de chapelet à la main. Il y a une figure de ce Dieu dans le cabinet du Collége Romain des Jéſuites. Le P. Kirker l'a fait graver dans ſon *Muſæum Collegii Rom.* & dans ſa *China illuſtrata* p. 138. mais différente de ce que nous venons de dire : car il eſt accroupi ; il a un bonnet à la Chinoiſe ſur la tête , un collet ſur les épaules , & un plaſtron par devant qui lui pend au cou , tous deux écaillez ; de chaque côté de la tête , il lui pend une chainette à 4 anneaux ; il tient un chapelet à la main. Ce lieu de délices où ils placent *Amida* eſt apparemment le paradis qu'ils attendent après leur mort , & qu'ils appellent *Gocurac*. La Mythologie Japonoiſe met le paradis d'*Amida* à l'Orient , & les Bonzes ſe tournent de ce côté là , quand ils prient. Ils diſent ſouvent , *Nanut Amida , but* , c'eſt-à-dire , *heureux Amida , ſauvez-nous*. Ils ont auſſi des eſpèces de chapelets , ſur leſquels ils diſent cette prière , ou quelques autres , & portent de petites figures d'*Amida* penduës au cou. On l'appelle *Omyto* , & plus communément *Amida*.

AMIDON , ſ. m. C'eſt une pâte qui ſe fait avec du froment , qu'on moüille & remoüille cinq fois par jour , & autant la nuit , pour le laiſſer bien fermenter ; puis on le braſſe dans beaucoup d'eau , comme on fait l'orge quand on fait la bière. *Amylum*. On ôte le ſon qui nage ſur l'eau avec un crible , ou un écumoir. La farine mêlée avec l'eau tombe au fond comme du caillé ; on verſe l'eau par inclination , & ce qui reſte au fond eſt l'*amidon* , qu'on met ſur des tables ſécher au ſoleil. L'empois ſe fait avec de l'*amidon*. Pline dit que ce ſont les habitans de l'Iſle de Chio qui ont inventé l'*amidon* , & que le meilleur vient de là. Dioſcoride dérive ce mot du Grec ἄμυλον , comme qui diroit , *farine faite ſans meule*. Voyez le Diction. Œcon.

AMIDONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait l'amidon. *Amyli artifex*.

AMIENS. ſ. m. *Ambianum. Samarobriva Ambianorum* , *Samarobriva, Sommonobria*. Ville ancienne de France , capitale de Picardie ſur la Somme. Elle a été nommée *Ambianum* , *ab ambientibus aquis* , à cauſe des eaux qui l'environnent. Antonin Pie , & M. Aurele rétablirent *Amiens*. Il y a une médaille de Magnence que l'on croit être d'*Amiens* , parce qu'au revers on y voit le monogramme de JESUS-CHRIST avec ces mots. SALUS D. D. NN. AUG. ET CAES. Et dans l'exergue AMB. c'eſt-à-dire, AMBIANUM.

Les Eſpagnols prirent *Amiens* par ſtratagême en 1597. Henri IV. la reprit par force peu de tems après , & y fit bâtir une Citadelle. *Amiens* a un Évêque ſuffragant de Rheims. Sa longitude eſt 23. 20. & ſa latitude 49. 50. La Morliére a écrit les antiquitez d'*Amiens*.

AMIÉNOIS , OISE ſ. m. & f. *Ambianus*. Pline joint les *Amiénois* aux Bellovaques. Céſar Liv. II. ch. 4. compte les *Amiénois* parmi les Belges , & les place entre les Cambréſiens , ou Nerviens , & les Bellovaques. Pline dit au Liv. V. ch. 32. que les *Amiénois* étoient de ceux qui conquirent la Galatie en Aſie. Solin le dit auſſi ch. 43. Il y a dans le Code Théodoſien Liv. VIII. des reſcripts de Valentinien , de Valens , & de Gratien , aux *Amiénois*. Les *Amiénois* ſont les habitans d'*Amiens*.

AMIENOIS. ſubſt. m. *Ambianenſis ager* , ou *pagus*. Contrée de France , partie de la Picardie entre la Normandie , l'Iſle de France , le Santerre , l'Artois , le Ponthieu & le Vimeu. Il tire ſon nom d'Amiens ſa Capitale. De la Morliére dans ſes antiq. d'Amiens p. 16. prétend que l'*Amiénois* comprenoit autrefois tout ce qui eſt entre la Somme & l'Eſcaut. Le même Auteur dit communément *Ambianois* , quelquefois *Amianois* , ou même *Ambianien*. Il faut toûjours dire *Amiénois*.

AMIGDALE. ſ. f. Se dit de petites glandes qui ſont aux côtez de la gorge , & qui ont la figure d'une amande. *Tonſilla*. Les Médecins les appellent en Grec παρίθμια , à cauſe qu'elles ſont auprès d'une partie de la gorge qu'on appelle *iſtme*. Elles ſervent à arroſer perpétuellement de ſalive la gorge , la bouche , & la langue. Les *amigdales* filtrent le ſang qui leur eſt porté par les rameaux des carotides , elles en ſéparent les ſéroſitez & les déchargent dans le fond de la bouche pour humecter le larinx , &c. DIONIS.

AMIGNARDER. v. act. Careſſer avec tendreſſe une perſonne qu'on aime. *Blandiri , blanditiis permulcere , delinire*. C'eſt la même choſe qu'*amignoter*. Il eſt dangereux de trop *amignarder* les enfans. Ce mot ne ſe dit que parmi le petit peuple.

AMIGNOTER. v. act. Flatter , careſſer quelqu'un , & particulièrement un enfant. On *amignote* les enfans en leur donnant des confitures. On gâte les enfans à force de les *amignoter*. Ce mot n'eſt pas plus en uſage que le précédent.

AMIGNOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

AMINTE. ſ. f. Nom de femme chez les Poëtes. En terme de Fleuriſte la belle *Aminte* eſt un œillet piqueté de mente , & de la même groſſeur & largeur que l'amarillis , & qui n'en differe que par ſa couleur & ſon feuillage.

AMIRAL. ſ. m. Officier de la Couronne qui commande en chef les

les armées navales d'un État. *Maris Præfectus. Thalaſſiarchus*, ou *Architalaſſius. Rei maritimæ*, ou *Claſſiariæ magiſter*, *Regiæ claſſis Prætor*, *Imperator*, quelques-uns ont dit *Neptunus Galliarum*, & *Duumvir claſſiarius*. Ce dernier ne ſe peut dire du grand *Amiral* qui eſt ſeul, mais ſeulement quand il y a un *Amiral* du Ponent, & un du Levant ; de même qu'à Rome des Duumvirs de la flote l'un commandoit dans la mer de Toſcane, *Duumvir maris inferi*, & l'autre dans la mer Adriatique, & étoit *Duumvir maris ſuperi*. Il y a eû autrefois un *Amiral* du Ponent, & un *Amiral* du Levant. L'*Amiral* d'Arragon, d'Angleterre, l'*Amiral* de Hollande, l'*Amiral* de Zélande, ne ſont que des commiſſions. En Eſpagne on dit l'*Admirante* ; mais l'*Amiral* n'eſt là que le ſecond Officier, qui a un Général d'armée au deſſus de lui. L'*Amiral* en France porte pour marque extérieure de ſa dignité deux ancres d'or paſſées en ſautoir derrière ſon écu. Il a droit de donner les congez tant en guèrre qu'en marchandiſe. Il a le dixième des priſes faites en mer & ſur les gréves, & celles des rançons & des repréſailles, le tiers de ce qu'on tire de la mer, ou qu'elle rejette, le droit d'antrage, tonnes & baliſes. L'*Amiral* n'a point de ſeance au Parlement, ſuivant l'Arreſt rendu à la reception de l'*Amiral* de Châtillon en 1551. Et à la réception de Gaſpard de Coligni, après qu'il eût prêté le ſerment ordinaire, le P. Préſident Gilles le Maitre lui dit, que comme *Amiral* il n'avoit point de ſeance au Parlement, mais que comme Gouverneur de l'Iſle de France il l'avoit, & que comme tel il pourroit prendre place. Les anciens *Amiraux* n'avoient point de Juriſdiction contentieuſe : elle appartenoit à leurs Lieutenans ou Officiers de robe longue. Mais en l'an 1626. le Cardinal de Richelieu, en ſe faiſant donner le titre de Grand Maître & de Surintendant du commerce & de la navigation, au lieu de la charge d'*Amiral* qui fut alors ſupprimée, ſe fit attribuer l'autorité de décider & de juger ſouverainement de toutes les queſtions de la Marine, même des priſes & du bris des vaiſſeaux : de ſorte que les Juges de l'Amirauté n'ont plus en cette matière que la ſimple inſtruction. Le jugement s'en fait aujourd'hui au Conſeil de la Marine, compoſé de Conſeillers d'État. Quand l'armée eſt licentiée, le vaiſſeau où aura été la perſonne du Roi, avec toutes ſes armes & munitions, appartiennent à l'*Amiral*. Le premier *Amiral* en France fut Enguerrant de Couſſy en 1284. ſelon Jean le Ferron en ſon Traité des *Amiraux*. Il en compte 33 juſqu'à l'*Amiral* de Châtillon ; mais Du Tillet dit que le premier fut Amaury Vicomte de Narbonne. La Popeliniére a auſſi fait un Livre intitulé l'*Amiral*. C'eſt le Comte de Toulouſe qui eſt aujourd'hui (mil ſept cens quinze) *Amiral* de France. Il fut pourvû de cette charge en 1683. Il y a eû quelquefois en France autant d'*Amiraux* que de régions maritimes. On fait mention ſurtout de trois, l'*Amiral* d'Aquitaine, l'*Amiral* de Bretagne, & l'*Amiral* de Normandie, qui fut depuis appellé *Amiral* de France : cette diſtinction eſt venuë de ce que ces Provinces étoient poſſedées par différens Souverains. La charge d'*Amiral* a été rétablie par le Roi en 1669. avec le titre d'Officier de la Couronne. Le Roi alors ſe réſerva le choix & la proviſion de tous les officiers de guerre & de finance de la marine, & accorda à M. l'*Amiral* que toute la juſtice de l'Amirauté ſe rendroit en ſon nom, qu'il pourvoiroit de plein droit aux offices des Siéges des Amirautez ; qu'il joüiroit des droits des amendes, confiſcations, du droit du dixième ſur toutes les priſes, du droit d'ancrage comme les *Amiraux* en ont joüi, du droit de congé ſur tous les vaiſſeaux qui partent des ports du Royaume. Voyez ſur la charge d'*Amiral* ſes droits, ſes fonctions, &c. l'Ordonnance de François I. de 1543. celles de Loüis XIV. du 1. Février 1650. du mois de Novembre 1669. du mois d'Août 1681. & c'eſt à cette dernière qu'il s'en faut tenir dans les choſes en quoi elle eſt différente des autres.

Ce mot vient du Grec ἁλμυρὸς, qui ſignifie *ſalure*, ou *ſaline*, comme qui diroit, *Maitre des Salines*, ou de la mer, qu'on appelle en Latin *ſalum*. Nicod. Les Grecs nommoient les Capitai[illegible] mer *Almiraux*. Covarruvias dit que ſelon Léon d'Afrique ce mot eſt Arabe, & qu'il ſignifie *Capitaine général de l'armée*. D'autres diſent que ce mot vient de l'Affriquain *Amiras*, qui ſignifie *Prince*. Nébricenſis dit qu'en Arabe ce mot ſignifie *Roi*. D'autres Auteurs tiennent que ce mot vient du Grec ἅλμη, qui ſignifie *eau ſalée*, & de ἀρχὸς, *Princeps*. D'autres diſent que ce mot vient du Grec μυρίαρχος, qui ſignifie celui qui commande ſur dix mille hommes. D'autres le dérivent de *Emir*, ou *Amir*, qui ſignifie *Seigneur* en Arabe, & de ἅλιος, qui ſignifie *marinus*. On trouve ſouvent *Emir* dans Zonares, Cedrenus, Nicetas, & les autres Grecs du même ſiécle, pour ſignifier un Chef qui commande aux autres. C'eſt pourquoi quelques-uns prétendent que la dignité, auſſi-bien que le nom, eſt venuë d'Orient. En effet on ne trouve l'établiſſement de la charge d'*Amiral*, que ſous le regne de Philippe en 1284. lequel avoit ſuivi le Roi St Loüis en Afrique, & dans la guèrre contre les Sarrazins. Pasq. Néanmoins dans l'Empire de Conſtantinople l'*Amiral* n'étoit pas le premier officier ſur mer. C'étoit le *Dux magnus*, Grand Duc, ou Grand Chef, Grand Général, qui avoit ſous lui l'*Amiral*, *Amiralius*, le premier Comte, *Protocomes*, &c. C'eſt mal à propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d*. Il ne faut pas non plus l'écrire avec un *l*, comme fait Rochefort *Almiral*. Quand même il viendroit de l'Arabe, & que *al* ſeroit l'article, ou quand il viendroit du Grec ἅλς, il ne faudroit point y mettre d'*l*, l'uſage ne le veut point. Du Cange dit que chez les Sarrazins le nom de *Amir* a été donné à des Juges, Prévôts, Conſuls, Capitaines, Vicerois, & Gouverneurs de Provinces, auſſi bien qu'aux Généraux de leurs flottes ; & que les Siciliens ont été les premiers, & enſuite les Génois, qui ont appellé *Amiraux* les Généraux de leurs armées navales. Je trouve en effet dans la vie de S. Pierre Thomaſius, *Admiratus Jeruſalem*, pour le Gouverneur de Jéruſalem pour le Soudan d'Égypte, ſur quoi Bollandus remarque T. II. p. 1002. qu'on a appellé *Amiraus*, Emir, le Chef du Conſeil ; ou comme il parle, du Sénat des Sarrazins.

Amiral, ſe dit auſſi du principal vaiſſeau que monte l'Amiral. *Navis prætoria*. Il porte le pavillon quarré au grand mât, & quatre fanaux en poupe. On appelle auſſi *Amiral*, le principal vaiſſeau d'une flotte, quelque petite qu'elle ſoit. Quand deux navires de guèrre de ſemblable bannière ſe rencontrent dans un même port, le premier arrivé a les prérogatives & la qualité d'*Amiral* : celui qui arrive après, quoique plus grand & plus fort, ne ſera que *Vice-Amiral*. Il en eſt de même des Terreneuviers, dont le premier arrivé prend la qualité d'*Amiral*, & la retient pendant tont le tems de la pêche. Il porte le pavillon au grand mât, donne les ordres, & aſſigne les places pour pêcher à ceux qui ſont arrivez après lui, & regle leurs conteſtations.

Le mot d'*Amiral* ſe diſoit autrefois de ceux qui commandoient dans les Provinces, auſſi-bien que ſur la mer. On dit auſſi des *Amiraux* de Galères. Monſtrelet fait mention d'un *Amiral* des Arbalêtriers.

Amiral, ale adj. Qui appartient à l'*Amiral*. Vaiſſeau *Amiral*. Pavillon *Amiral*. Galère *Amirale*. *Prætorius*.

AMIRAL-TROMP. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Ce nom, qui eſt celui d'un Amiral d'Angleterre, fameux dans le XVIIe ſiécle, a été donné à une eſpéce d'œillet. C'eſt un violet ſur un fin blanc, qui vient de Lille, ſa fleur eſt large.

Amiral de friſe. ſ. m. Terme de Fleuriſte, eſpéce d'œillet piqueté.

Ce nom *Amiral*, en terme de Fleuriſte, entre encore dans les noms de pluſieurs tulippes que voici. *Amiral d'Angleterre* a rouge brun, colombin vif & blanc. *Amiral caſtellin* eſt colombin, rouge pâle, & blanc. *Amiral chrétien*, colombin pâle, mêlé d'un colombin obſcur & blanc d'entrée, elle eſt printanière. *Amiral de Boiſſiere*, rouge brun, colombin, & blanc d'entrée. *Amiral de Delf*, roſe rouge & blanc. *Amiral fray*, gris lavandé, minime brulé & blanc. *Amiral de France*, pourpre obſcur, colombin clair & blanc non d'entrée. *Amiral fournier*, triſtamin rouge & jaune blanchiſſant. *Amiral d'heverte*, pourpre obſcur, violet clair & blanc d'entrée printanière. *Amiral d'Hollande* rouge & blanc. *Amiral de Mars*, rouge de ſang & blanc. *Amiral Poncet*, fleur de lin, colombin & blanc d'entrée. *Amiral Triverman*, couleur de roſe, colombin & blanc non d'entrée. *Amiral Vallier*, orange, couleur de roſe, citròn & blanc ſale. *Amiral Villiers*, pourpre, colombin, & blanc d'entrée. *Amiral de Veſnes*, rouge triſte, roſe & chamois blanchiſſant.

AMIRALE. ſ. f. Galère que monte l'Amiral des Galères. *Triremis prætoria*. Ils lui firent préſent de l'*Amirale* qu'ils avoient remontée par la rivière. Ablanc.

> L'Amirale *barbare en bel ordre roulant*
> *Paroiſſoit un Chaſteau de ſix ailes volant ;*
> *Les fléches comme greſle en foule débordées*
> *De là ſur nos vaiſſeaux s'épandoient par ondées :*
> *Le Roy partout vainqueur, s'appreſte à l'attaquer,*
> *Elle tourne la proue, & vient pour le choquer*. P. le M.

Amirale. ſ. f. L'épouſe de l'Amiral. Madame l'*Amirale*.

AMIRANTE. ſ. m. C'eſt le nom d'une grande charge en Eſpagne. L'*Amirante* eſt en Eſpagne ce que l'Amiral eſt en France. On peut apprendre ce que c'eſt que l'*Amirante* en Eſpagne par ces paroles d'Alphonſe IX. Roi de Caſtille. *Almirante es dicho, el que es cabdillo de todos los que van en los navios para fazer guerra ſobre mar*.

AMIRAUTÉ. ſ. f. Charge d'Amiral. *Maris præfectura*. L'*Amirauté* a été poſſédée par Mrs de Châtillon, de Montmorenci, de Breze, &c.

Amirauté, eſt auſſi une Juſtice qui s'exerce à la Table de Marbre ſous le nom & l'autorité de l'Amiral, & qui connoît des différends qui arrivent ſur les mèrs qui touchent le païs, les tèrres & les Seigneuries de la Couronne de France ; en un mot, qui juge en

première

premiére inſtance de tout ce qui regarde les marchandiſes, la pêche, & les divers ports du Royaume. *Rei maritimæ tribunal.* Voyez là-deſſus les ordonnances & les mémoires de Piérre Miraumont. Il y en a une à Paris, & en la plûpart des grands ports de mer du Royaume. Les Officiers de l'*Amirauté* ont des proviſions du Roi, mais ils ſont à la nomination de l'Amiral. Le premier livre de la Nouvelle Ordonnance de la Marine régle les droits de l'Amiral, & ceux des Officiers de l'*Amirauté*.

Il y a réguliérement trois degrez de juriſdiction dans l'*Amirauté*, d'abord on procéde pardevant les Lieutenans particuliers; enſuite par appel aux Lieutenans Généraux, & enfin des Lieutenans Généraux aux Parlemens. Il y a des Siéges particuliers dans tous les Ports & Havres du Royaume, & il y a trois Siéges Généraux, ſçavoir, un à la table de marbre du Palais à Paris, pour le reſſort du Parlement de Paris; un à Rouën pour le reſſort du Parlement de Normandie, & un en Bretagne.

Chez les Hollandois les cinq *Amirautez* ſont compoſées des Députez de la Nobleſſe, des Provinces & des villes. Elles ont ſoin de faire les équipages de mer, & de fournir ce qui eſt néceſſaire à leur entretien.

AMIRE-ROUX. ſ. m. Autrement gros oignonet, & Roi d'Été, Poire de la mi-Juillet, qui eſt aſſez colorée, ronde, & paſſablement groſſe. LA QUINT. Voyez OIGNONET.

AMISSIBLE. adj. Qui ſe peut perdre. *Quod amitti poteſt.* Il n'eſt en uſage que parmi les Théologiens, qui ſoutiennent contre les Calviniſtes que la grace eſt *amiſſible*, *amiſſibilis*, & non inamiſſible, comme Calvin l'a enſeigné; c'eſt-à-dire, qu'on peut perdre la grace aprés l'avoir reçûë, & qu'effectivement on la perd ſouvent; qu'il y a bien des damnez, qui aprés avoir été véritablement juſtifiez, ont perdu la grace, & ſont morts dans la haine de Dieu.

AMITIÉ. ſ. f. Affection qu'on a pour quelqu'un, ſoit qu'elle ſoit ſeulement d'un côté, ſoit qu'elle ſoit réciproque. *Amicitia, neceſſitudo, familiaritas, benevolentia.* L'*amitié* eſt une convention tacite de s'aimer & de s'eſtimer mutuellement. S. ÉVR. C'eſt l'*amitié* qui adoucit toutes les douleurs, qui redouble tous les plaiſirs, & qui fait que dans les plus grandes infortunes on trouve de la conſolation. M SCUD. Ce que les hommes ont nommé *amitié* n'eſt qu'un commerce d'intérêt, où l'amour propre ſe propoſe toûjours quelque choſe à gagner. ROCHEF. Rien n'eſt ſi beau que ce qu'on dit de l'*amitié*, il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que cela fût véritable. M. ESP. Les paſſions violentes des jeunes gens rompent toutes les meſures de l'*amitié*. S. ÉVR. Cette communication & cet échange ſi libre & ſi ſincère de ſentimens qui ſe fait dans l'*amitié*, eſt le plus doux plaiſir de l'eſprit. M. ESP. Ces violentes *amitiez* d'Oreſte & de Pylade ſont un peu chimériques, & la belle union de ces héros de l'*amitié* paſſeroit aujourd'hui pour un attachement outré, qui n'eſt bon qu'à faire le ſujet d'une Tragédie. S. ÉVR. L'*amitié* conſiſte dans cette conformité univerſelle de ſentimens qui fait aimer, & haïr les mêmes choſes. M. De Buſſi Rabutin employe ce mot *amitié* en parlant de lui-même à l'égard du Roi. L'*amitié* que j'avois pour le Roi.

L'innocente amitié *de la tèrre éxilée,*
Retourna dans le ciel, où Dieu l'a rappellée:
Son nom ſeul eſt reſté: l'eſpoir, l'ambition,
Le plaiſir, l'intérêt, emprunterent ſon nom.

Dans le Livre que les Juifs appellent les *Chapitres*, ou ſentences de leurs *Pères*, *Pirke Abboth.* On dit Ch. 5. L'*amitié* qui dépend de quelque choſe finit avec la choſe dont elle dépend; l'*amitié* qui ne dépend de rien, dure toûjours. L'une eſt la paſſion d'Aman pour Thamar. L'autre eſt l'*amitié* de David & de Jonathas.

Tous deux d'une même ame ils furent la moitié;
Mais ſouvent leur amour troubla leur amitié. MÉNAGE.

On dépeint l'amitié comme une fille vétue d'un habit blanc, qui marque ſa ſincérité, & ſa candeur, & on lui donne cette déviſe, *Longè & propè.* DE ROCH. La couronne des fleurs de Grenade étoit chez les anciens la figure & le ſymbole d'une amitié parfaite. Sa couleur qui ne change jamais, éxprime l'ardeur & la conſtance de l'*amitié*. Le fruit de cet arbre a été pris auſſi pour le véritable hiéroglyphe d'une tendreſſe légitime. Il a le cœur ouvert ſous la pourpre & le diadême, & ſes graines ſont autant de marques d'une véritable union.

AMITIÉ, ſe dit auſſi en matière d'amour, & ſignifie Amant & Maîtreſſe. *Amans, Amaſius, Amica.* Cette femme a fait une nouvelle *amitié*. Cet homme a quitté ſon ancienne *amitié*.

AMITIÉ, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Son *amitié* ſont les livres, les tableaux, la bonne chère. *Studium.*

AMITIÉ ſe dit auſſi des animaux. Ce chien a beaucoup d'*amitié* pour ſon maître.

AMITIÉ, ſe dit figurément des choſes qui ſympathiſent. *Neceſſitudo.* Il y a de l'*amitié* entre la vigne & l'ormeau, entre le fer & l'aimant.

AMITIÉ, ſignifie encore, Plaiſir, bon office. *Opera*, Faites-moi cette *amitié* de recommander mon affaire.

Au plurier, *Amitiez*, ſignifie, Careſſes, complimens. *Blanditiæ, officioſa verba.* Quand je lui ai porté cette nouvelle, il m'a fait cent *amitiez*. Faites, je vous prie, mes *amitiez* à un tel.

AMITIÉ, en termes de Peinture, ſe dit pour éxprimer la convenance & le rapport que les couleurs ont les unes auprès des autres, & le bel effet qu'elles font à la vûë, lorſqu'elles s'accordent bien enſemble. *Convenientia.*

AMITIÉ. Terme de certains Jardiniers précieux. Je ne ſçaurois approuver le ſentiment de ceux, qui étant prévenus de l'erreur commune ſur le fait des fumiers, en mettent indifféremment partout; juſques-là que pour en faire une grande maxime, ils diſent que particuliérement à l'égard des arbres, on ne leur ſçauroit donner trop d'*amitié*. C'eſt le terme doux & galant dont ils ſe ſervent en parlant de ce qu'on appelle vulgairement fumier. LA QUINT.

AMITIÉ, en termes de Blaſtiers & de Marchands de blé, ſignifie la fraicheur néceſſaire au blé pour être de bonne qualité. *Frumenti bona dos & conditio.* Le blé pour être bon doit être ſec, & non pas aride; mais conſervant une eſpéce de fraicheur que les Marchands appellent avoir de l'*amitié*, ou de la main. DE LA MARE.

On dit proverbialement que l'*amitié* paſſe le gand, quand quelqu'un touche en la main d'un autre ſans ſe déganter. Il eſt de bonne *amitié*, il a le viſage long. Les Marchands diſent à ceux qui leur offrent trop peu, Vous l'auriez auſſi-tôt pour vôtre *amitié*. On dit auſſi populairement, qu'une viande n'a point d'*amitié*, pour dire, qu'elle eſt dure, inſipide, ou dégoûtante.

Autrefois on diſoit *amiſtié* pour *amitié*.

AMM.

AMMI. ſ. m. *Ammi.* Plante umbelliſère, annuelle. Ses feüilles ſont vertes, découpées en laniéres oblongues, étroites, dentelées ſur leurs bords, comme rangées par paires & terminées par une ſeule laniére. Ses tiges ſont hautes de deux à trois pieds, creuſes, canelées, branchuës, & garnies de feüilles découpées en moins de ſegmens que les inférieurs. Ses fleurs naiſſent en umbelle à l'éxtrémité des tiges & des branches; elles ſont blanches & fleurdeliſées. Ses ſemences ſont menuës, arrondies, & canelées ſur leurs dos, & applaties par l'endroit qu'elles ſe joignent; elles ſont âcres & picquantes au goût. On appelle cette plante *ammi majus*, grand *ammi* ou *ammi* commun; *ammi commune*, pour le diſtinguer de quelques autres eſpéces plus petites, & dont les ſemences ont une odeur aromatique.

AMMI. ſ. m. ſe prend auſſi quelquefois pour la ſemence de la plante appellé *ammi*. Elle entre dans la Thériaque, & on la met dans le nombre des quatre petites ſemences diurétiques chaudes. L'*ammi* qui nous vient du Levant, ou d'Alexandrie, eſt le plus eſtimé; & doit avoir une odeur aromatique qui approche de celle de l'Origan. On la nomme *ammi Creticum*, *ammi* du Levant, ou d'Alexandrie.

AMMITES ou AMMENITES, eſt une piérre ſablonneuſe, il y en a de pluſieurs ſortes; les unes ſont groſſes comme des noix, d'autres comme des orobes, & ſemences de pavot, elles reſſemblent à des œufs de poiſſon. Celles qui ſont groſſes comme des pois, ſont appellées par quelques Auteurs Beſoard minéral. Elles ſe trouvent proche de Berne en Suiſſe; l'étymologie eſt de ἄμμος, ſable, parce qu'elles ſe réduiſent facilement en ſable.

AMMODITE. ſ. m. Serpent de couleur de ſable, & tout couvert de taches noires. *Ammodites.* Il reſſemble à la vipère. Son venin eſt fort ſubtil; & ſur tout celui de la femelle.

AMMON. ſ. m. *Ammon.* Epithéte ou nom qu'on donnoit à Jupiter en Lybie, où étoit le temple célébre de Jupiter *Ammon.* Quelques-uns écrivent *Hammon*, & l'on a eû différens ſentimens ſur l'origine de ce nom. Quelques Auteurs ont cru qu'il venoit du Grec ἀμμὸς, qui ſignifie *ſable*, & qu'il vouloit dire un lieu ſabloneux, parceque le lieu où il étoit adoré, étoit au milieu des ſables brûlez de la Lybie. Mais Plutarque dans ſon Livre d'Iſis & d'Oſiris, nous aſſure que ce nom eſt Égyptien, & non point Grec, & étant beaucoup plus ancien que la langue Grecque en Afrique; Hérodote & Héſychius nous témoignant qu'Ammon eſt Jupiter, il n'y a pas d'apparence que ce ſoit là la véritable étymologie. Bochart dans ſon Phaleg. Liv. IV. c. 30. dit que les Égyptiens ont appellé une brebis ענם, *anam*, comme les Arabes le font encore, que de là eſt venu le nom d'*Ammon*, parceque ce fut un bélier qui l'indiqua, ou le fit connoître, ainſi que le rapporte Hyginus d'aprés Hermippus, Germanicus ſur Aretus & Athenagoras dans ſon Ve Liv. des Amours, Fuller au

Liv. II. de ſes *Miſcellanea* ſoutient que Jupiter *Ammon* étoit le ſoleil, que les Hébreux appellent חמה, *hhema*, de חמם, *hhamam*, être chaud, brûler, que les cornes avec leſquelles on le repréſentoit en ſont une preuve, n'étant autre choſe que les rayons du ſoleil, parce qu'en Hébreu rayon s'appelle corne, & que le même mot קרן, *Keren*, ſignifie l'un & l'autre. On peut ajouter que Pline & Quinte-Curce mettent proche de l'oracle d'Apollon une fontaine fameuſe, que l'on appelle fontaine du ſoleil, & l'autre eau du ſoleil. Voſſius veut que Jupiter Hammon ſoit Cham, ou Hham, חם, fils de Noé, dont la poſtérité peupla l'Afrique, & adora Hham ſous le nom d'Ammon. Et en effet l'Egypte eſt appellée terre de Cham dans l'Écriture, Pſ. CIV. 23. & Plutarque nous aſſure qu'on la nommoit Chemie ou Chamie. Cette dernière opinion n'eſt pas la moins vrai-ſemblable. Quoi qu'il en ſoit, Jupiter Ammon étoit repréſenté ſous la figure d'un Belier. Lucain le décrit au Liv. IX. v. 512. *Stat corniger illus Jupiter* &c. que Brebeuf a rendu ainſi,

Ils approchoient du lieu de ce temple ſauvage,
Où Jupiter Ammon *reçoit un plein hommage.*
Il n'eſt pas en ces lieux la foudre dans la main,
Ni ſous un air divin, ni ſous un air humain:
Ce Dieu des autres Dieux & l'arbitre & le maître,
Y paroit ſous un port indigne de ſon être.

Nous avons cependant des médailles où Jupiter *Ammon* eſt repreſenté en forme humaine, ayant ſeulement deux cornes de Belier, qui naiſſent au deſſus des oreilles, & ſe recourbent tout autour, comme on le peut voir ſur une médaille frapée à Caſſandrie pour Veſpaſien, & rapportée par M. Vaillant dans ſes Colonies T. I. p. 190. Alexandre fit un voyage au temple de Jupiter *Ammon* dont on trouve une élegante deſcription dans Quinte-Curce Liv. IV. ch. 7. Il y a beaucoup de choſes ſur *Ammon* & ſa figure dans la Ire & la II^de Diſſ. de M. Vandale *de Oraculis*.

AMMON S'eſt dit auſſi du lieu où étoit le temple de Jupiter *Ammon*.

AMMON eſt encore le nom propre d'un des fils de Loth, né de l'inceſte de ce Patriarche avec la plus jeune de ſes deux filles, Gen. XIX. 28. mais il vient de עמי, & ſignifie *mon peuple*.

AMMON. ſ. m. Nom propre d'homme. S. *Ammon* ſolitaire, fondateur de l'hermitage de Nitrie en Égypte, dont le vrai nom étoit *Amous*, ou *Amoun*, naquit dans la baſſe Égypte vers les commencemens de l'Empire de Dioclétien. BAILL.

AMMONIAC. ſ. m. C'eſt le nom d'une gomme dont on ſe ſert en Pharmacie. *Gummi armoniacum*. On nous l'apporte des Indes Orientales, & on croit qu'elle découle d'une plante umbellifère. Elle doit être en larmes ſeches, blanchâtres en dedans, un peu rouſsâtres en dehors, faciles à ſe fondre, gommeuſes & réſineuſes, un peu amères, d'une odeur & d'un goût âcre, tenant de l'ail. On en apporte auſſi en maſſes remplies de petites larmes bien nettes & bien blanches. Cette gomme rouſſit en vieilliſſant. Dioſcoride & Pline en font mention. Dioſcoride dit que l'*Ammoniac* eſt le jus d'une eſpéce de ferule qui croît en Afrique auprès de Cyrène de Barbarie. La plante qui le porte, & ſa racine, s'appellent *agaſyllis*. Le bon *Ammoniac* eſt haut en couleur, & n'eſt broüillé ni de raclure de bois, ni de ſable, ni de pièrres. Il a force petits grains comme l'encens, retire à l'odeur du *caſtoreum*, & il eſt amèr au goût. On appelle le bon *Ammoniac*, θραῦσμα, c'eſt-à-dire, *émiettement*, & *briſure*; & celui qui eſt plein de pièrres & de ſable, φύραμα, c'eſt à dire, *miſtion*. Pline appelle l'arbre d'où il découle *metopion*, du Grec μέτωπον, & dit que ſon nom vient du temple de Jupiter Ammon auprès duquel croît cet arbre. L'*Ammoniac* des Apoticaires eſt réduit en maſſe comme poix reſine, au lieu d'être fraiſe & menu comme de l'encens. On prétend qu'elle ſervoit d'encens aux anciens dans leurs ſacrifices. Cette gomme entre dans pluſieurs compoſitions; elle eſt purgative, fondante, & réſolutive étant appliquée extérieurément. Gaſer en tire un eſprit & une huile, qui ont, à ce qu'il dit, de grandes vertus, leſquelles ne procédent que du ſel volatile qu'elle contient. Mais comme il eſt mêlé d'un acide qui empêche ſon activité, il donne le moyen de ſéparer ces deux eſprits, leſquels ſont capables, ſelon lui, de produire des effets tous différens. Voyez cet Auteur, Lemery, & les autres Chymiſtes modernes. Il y a un ſel qu'on appelle auſſi *armoniac*, ou *ammoniac*. *Sal Armoniacus*. Voyez ARMONIAC.

AMMONIEN. ENNE. ſ. m. Nom du peuple qui habitoit la forêt de Jupiter Ammon. *Ammonius*. On les appelle auſſi AMMONITES. Junon *Ammonienne*, *Juno Ammonia*. Elle étoit adorée dans l'Élide. Quelques-uns prétendent que c'étoit la Lune, comme Jupiter Ammon étoit le ſoleil.

AMMONITE. ſ. m. *Ammonita*, *Ammonites*. Nom propre de peuple, deſcendant d'Ammon fils de Loth. Gen. XIX. 38. Les *Ammonites* habitoient à l'orient du Jourdain, entre les Moabites au midi, dont ils étoient ſéparez par le torrent de Jaboc, les Arabes au levant, la Celeſyrie au nord, le Jourdain à l'occident. Leur Capitale étoit Rabbath, qui fut depuis appellée Philadelphie. Le Seigneur a exterminé les Énacins, & il a fait que les *Ammonites* ont habité ce païs au lieu d'eux. SACI. Les *Ammonites* furent ſouvent vaincus par les Iſraëlites 1°, par Jephté, Jug. XI. 19. par Saül, 1. *Reg*. XI. 1. Joſeph *Ant. Jud*. Liv. VI. c. 5. & 6. par David 2. *Reg*. X. 1. 1. Paral. XIX. 1. par Judas Machabée Joſeph, *De bello Jud*. Liv. III. c. 2. Joſeph les appelle *Ammanites*. L'Écriture par un Hébraïſme ordinaire les appelle ſouvent *Les Enfans d'Ammon*. Og Roi de Baſan étoit demeuré ſeul de la race des Géans. On montre encore ſon lit de fer dans Rabbath, qui eſt une ville des *Enfans d'Ammon*. Ce lit a neuf coudées de long & 4 de large. SACI. *Deut. III*. 11. Voyez auſſi AMMONIENS.

AMMONITE. ſ. f. *Ammonitis*. Femme *Ammonite*. Aucun de nos Traducteurs, que je ſçache, n'a traduit *Ammonitide*. Salomon aima pluſieurs femmes étrangères outre la fille de Pharaon, à ſçavoir, des Moabites, des *Ammonites*, des Iduméennes, des Sidoniennes, & des Héthiennes. DESMAR. 3. Reg. XI. 1. & de même tous les autres. Les Proteſtans & quelques Hébraïzans écrivent *Hamonites*. Cela eſt contre l'uſage.

AmMONITION. ſ. f. Ce mot ne ſe dit qu'en cette mauvaiſe phraſe, *Pain d'amonition*. *Panis caſtrenſis*. Le Soldat le dit par corruption, au lieu de *pain de munition*: mais il ne faut pas l'imiter. Cependant Du Cange remarque qu'on a dit *Amonitio* dans la baſſe Latinité, pour ſignifier ſubſiſtance; & il prétend que c'eſt de là qu'eſt venu ce mot uſité parmi les troupes, Pain d'*Amonition*, pour ſignifier le pain qu'on leur donne pour leur ſubſiſtance; & il écrit *Amonition* ſeulement par une *m*.

AMN.

AMNIOS. ſ. m. Terme de Médecine, qui ſe dit d'une ſeconde membrane qui enveloppe immédiatement tout le fœtus, & qui eſt d'une ſubſtance plus déliée que le chorion. *Amnium*. Ce mot ſignifie *agnelet*, & on lui donne ce nom à cauſe de ſa délicateſſe.

AMNISTIE. ſ. f. Pardon général accordé à des ſujets par un Traité, ou par un Edit, quand le Prince déclare qu'il oublie & qu'il abolit tout ce qui s'eſt paſſé, & promet qu'on n'en ſera point recherché. *Oblivio injuriarum*, *abolitio*. On a donné trois mois à ces peuples pour accepter l'*amniſtie*. Il y a une *amniſtie* pour tout le parti. ROCHEF. L'*amniſtie* générale accordée ne couvre point une injure commiſe de particulier à particulier, qui n'eſt point pour la querelle publique.

Ce mot vient du Grec ἀμνηστία, que les Grecs prononcent depuis pluſieurs ſiécles par *amniſtia*, d'où l'on a fait en François *amniſtie*. Après que les trente Tyrans eurent été chaſſez d'Athènes, les Athéniens firent une Loi, par laquelle il fut réglé qu'on oublieroit de part & d'autre tout ce qui s'étoit paſſé pendant la guerre, & cette loi, dont Thraſibule fut auteur, ſe nomma ἀμνηστία, *Amniſtie*. C'eſt là que ce nom a commencé à s'employer; & c'eſt Cornelius Nepos dans la vie de Thraſibule c. 3. & Valère Maxime Liv. IV. c. 1. qui nous l'apprennent. Andocides Orateur Athénien, dont Plutarque a écrit la vie, & dont Henri Étienne donna une édition en 1575. nous a conſervé dans ſon oraiſon *ſur les Myſtères* une formule de l'*Amniſtie* & des ſermens qu'on y faiſoit.

AMO.

AMOBILE. Voyez AMOVIBLE.

AMODIATEUR. ſ. f. Fermier. Celui qui prend une terre à ferme. *Conductor*. Ce mot ſignifie auſſi celui qui donne une terre à ferme. *Locator*.

AMODIATION. ſ. f. Convention par laquelle on donne une terre à ferme. *Locatio*. Faire l'*amodiation* d'un bien. Ce mot ſignifie auſſi la convention par laquelle on la reçoit. *Conductio*.

AMODIER. v. act. Terme de Coutume, qui eſt en uſage dans quelques Provinces, & qui ſignifie, Donner à ferme. *Locare*. *Amodier* une terre en grain ou en argent. Il ſignifie auſſi prendre à ferme. *Conducere*.

AMOGABARE. ſ. m. Eſpéce de Milice Eſpagnole. *Amogabarus*. Il n'y a plus d'*Amogabares* dans les troupes Eſpagnoles. Les *Amogabares* étoient fort eſtimez pour leur bravoure; quelquefois on appelle les *Amogabares* du nom d'*Almugavares*, ce qui fait croire avec aſſez de vraiſemblance que ce mot vient de l'Arabe. Il eſt compoſé de l'article *al*, & *mugabar*, qui vient de גבר, *gabar*, & peut avoir les ſignifications de grand, de géant, de fier, de brave, de fanfaron.

AMOINDRIR. v. act. Diminuer de bonté, ou de quantité. *Minuere*, *diminuere*. On amoindrit tous les jours les étoffes dans les manufactures. On a *amoindri* la largeur de ces draps. On le dit auſſi des choſes qui diminuent d'une manière avantageuſe

geuſe. La clarté du jour *amoindrit l'horreur* de la nuit.

AMOINDRIR, eſt auſſi neutre. *Minui, diminui.* Les forces de ce malade *amoindriſſent* chaque jour. Son revenu *amoindrit* tous les ans.

AMOINDRIR, eſt auſſi neutre paſſ. Le crédit de ce Marchand *s'amoindrit* tous les jours. Les revenus *s'amoindriſſent*, déperiſſent, ſi on n'a grand ſoin de ſes affaires. Le vin *s'amoindrit* quand il eſt à la barre, il perd de ſa bonté. Ce tas de blé *s'amoindrit*, il diminuë. Ce terme n'eſt guères en uſage que dans la converſation.

AMOINDRISSEMENT. ſ. m. Diminution. *Diminutio, imminutio.* Il y a bien des choſes qui dépériſſent, & dont l'*amoindriſſement* eſt inſenſible.

AMOINER. verb. act. Vieux mot, qui veut dire, *amener. Adducere.* BOREL. Ou plutôt ce n'eſt qu'une ancienne manière d'écrire le verbe amener.

A MOINS. adv. Voyez MOINS.

A MOINS QUE. Conjonction qui régit le ſubjonctif, & qui ſignifie, ſi ce n'eſt que. *Niſi. A moins que* vous ne rampiez devant lui, n'en attendez aucune grace. On met ordinairement une négation après, comme dans l'exemple qu'on vient de rapporter. En voici un où il n'y en a point. Nos Frères diſent quelquefois, les Apôtres de JESUS-CHRIST voyoient bien que ce pain n'étoit pas ſon Corps, *à moins qu'*il le fût en figure. PELISS. On pourroit dire auſſi *à moins qu'il ne le fût*, & il eut même été plus ſelon l'uſage.

A MOINS QUE, ſe conſtruit auſſi avec l'infinitif & la particule de. *A moins que* de faire cela, on n'en viendra point à bout. Il y en a qui diſent auſſi *à moins* de faire cela; mais mal, ſelon Vaugelas.

AMOISE. ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſe dit des piéces de bois qui embraſſent les ſoufaites, liens, & poinçons, à l'endroit des aſſemblages pour les affermir: elles ſont jointes l'une à l'autre par des chevilles de bois qui traverſent de part en part. Voyez MOISE.

AMOISTIR. verb. act. Ce mot, qui n'eſt plus d'uſage, veut dire, *moüiller.* C'eſt de ce verbe que viennent *moite* & moiteur. BOREL. Ou plûtôt ce verbe avoit été formé de moite, & ſignifioit rendre moite, *humectare, s'amoiſtir*; & peutêtre *amoitir* neutre, devenir moite, humide, *humeſcere.* Il ſeroit bon de retenir ce verbe; nous n'en avons point pour exprimer ce qu'il ſignifie.

AMOLETTES. C'eſt ainſi qu'on appelle les trous où l'on paſſe les barres du cabeſtan & du virevau.

AMOLIER. verb. act. Ce mot veut dire, *adoucir.* BOREL.

AMOLLIR. v. act. Rendre moins dur. *Mollire, emollire.* La chaleur *amollit* la cire, & ſeche la bouë. Les Courroyeurs préparent les cuirs pour les *amollir.* On dit que le vin *amollit* les nerfs. Un peu de pluye *amollit* la tèrre qui eſt trop ſeche. On prononce *amolir*, & on l'écrit quelquefois avec une ſeule *l.*

Il ſe dit figurément des choſes même les plus dures, quand l'art ſemble leur ôter leur dureté, & leur donner de la flexibilité & de la molleſſe.

A mes yeux il reſpire, il agit, il ordonne;
Et le bronze amolli *par un art qui m'étonne*
Diſpute avec la vérité. DE BELLOCQ.

AMOLLIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, attendrir, toucher, adoucir, rendre moins rigoureux, moins ferme, moins conſtant. On tient que les délices de Capouë *amollirent* Hannibal. On ne peut *amollir* cette fière beauté. GOMBER. Il *amollit* leur courage par les délices de la paix. ABLANC. Les profanes accuſent la Religion d'avoir *amolli* le cœur des hommes, & de les avoir rendus lâches, & timides. BAL. Il y a d'habiles gens qui prétendent que l'étude des belles Lettres amollit le courage. VALL.

Nous avons tout fait ſans reproche
Pour amolir *ce cœur de roche.* DIVERT. DE SEAUX.

On y joint le pronom perſonnel. *S'amollir*, pour ſignifier les choſes qui perdent leur dureté, ou les perſonnes qui perdent leur courage, ou leur rigueur. *Molleſcere.* La tèrre commence à *s'amollir.* Ce père étoit dur & inéxorable; mais ſon cœur *s'eſt amolli* par les larmes & les ſoumiſſions de ſon fils.

AMOLLI, IE. part. paſſ. & adj. *Mollitus, emollitus.*

Aux accens dont Orphée emplit les monts de Thrace,
Les Tygres amollis *dépoüillent leur audace.* BOIL.

AMOLLISSEMENT. ſ. m. Action qui rend une choſe molle. *Mollimentum.* L'*amolliſſement* de la cire ſe fait en la maniant, & en l'échauffant.

AMOLVIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Amalguinus, Alobes.* S. *Amolvin* Chorévêque, dont le corps eſt à Bins en Hainault. CHAST. 7. Févr.

AMÔME. ſ. m. *Amomum. ſ. n.* Fruit d'une plante nommée dans le XIe volume de l'*Hortus Malabaricus Elettari primum.* On dit *amôme* en grappe, *amôme* en raiſin, *amomum racemoſum*, à cauſe que ce fruit eſt une grappe compoſée de pluſieurs capſules blanchâtres, rondes, & groſſes comme des pois chiches, membraneuſes, diviſées en trois loges, qui renferment pluſieurs ſemences brunes, anguleuſes, d'un goût & d'une odeur très forte & très aromatique. Ce fruit nous eſt apporté des Indes Orientales, & il entre dans la Thériaque. Les Commentateurs de Dioſcoride & de Pline n'ont jamais pû s'accorder ſur le choix de ce fruit, & la plûpart ont voulu qu'on employât des plantes bien différentes de celle-ci. Quelques-uns font paſſer les roſes de Jérico pour l'*amomum.* Scaliger prétend que l'*amôme* n'eſt pas le fruit ou la grappe de l'arbre, mais que c'eſt le bois de l'arbre même qui eſt roulé comme une grappe, & dont on ſe ſervoit particulièrement pour embaumer les corps: d'où vient qu'on a donné le nom de *momie* aux corps des Égypciens qui en étoient embaumez.

AMONCELER. verbe act. Amaſſer, aſſembler, mettre par tas & monceaux. *Cumulare, acervare.* Quelques-uns mettent ce mot au rang de ceux qui ont vieilli. Que ſert à l'avare d'*amonceler* tant de richeſſes, puiſqu'il faut les quitter dans un moment? On dit quelquefois au Manége, qu'un cheval *amoncele*, pour dire, qu'il eſt bien ſous lui, qu'il marche ſur ſes hanches, & ſans ſe traverſer.

AMONCELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Acervatim poſitus, cumulatus.*

AMONCELEMENT. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie l'action d'amonceler. *Acervatio, coacervatio, accumulatio.*

AMONT. adv. Qui ſe dit d'une choſe plus haute à l'égard d'une autre, & ſurtout en parlant de païs. *Suprà, ſursùm, è ſuperiore loco.* Il eſt oppoſé à *aval.* La Bourgogne eſt appellée à l'égard de Paris, le païs d'*amont.* Et généralement ce qui eſt vers la ſource des rivières, eſt païs d'*amont.* On dit, Monter en *amont*, pour dire, Remonter, aller contre le fil de l'eau: & on diſoit autrefois, Montez *amont*, pour dire, Montez ici haut. Ménage dérive ce mot de *ad montem.*

Vent d'*amont*, eſt le vent d'Orient oppoſé à vent d'*abas*, ou d'*aval*, qui eſt celui d'Occident. *Apeliotes, ſolanus.* On dit en Fauconnerie, Tenir *amont*, quand l'oiſeau ſe ſoutient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque gibier.

AMORAVIS. Nom de peuple, les anciens Romans appellent ainſi les Sarazins, ou les Maures d'Afrique; peut être parceque leurs Amirs ou Emirs, c'eſt-à-dire, leurs Rois ou Gouverneurs, y établirent leur domination. On lit dans le Roman manuſcrit d'Aubery cité par M. Du Cange, *Hongres, venarres, acapars Beduins, des Eſclaves & des* Amoravis.

AMORCE. ſ. f. Appât dont on ſe ſert à la chaſſe, ou à la pêche. *Illicium.* On met de la chair pour ſervir d'*amorce* pour prendre des loups. Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *hamus*; & ils prétendent qu'on doit écrire *hamorce.* D'autres le dérivent de *à morſu.*

AMORCE, eſt auſſi de la poudre à canon fort fine, qu'on met au baſſinet des armes à feu pour les faire tirer. *Ignis illicium.* On appelle auſſi *amorce*, une traînée de poudre, ou une corde préparée pour faire tirer des boëtes tout de ſuite, ou des petards & des fuſées pour un feu d'artifice.

AMORCE, ſe dit auſſi des méches ſoufrées qu'on attache aux grenades, ou à des ſauciſſes, avec leſquelles le feu prend aux mines.

AMORCE, ſe dit figurément en Morale des appâts qui attirent, & perſuadent l'eſprit. *Illecebra.* L'argent & les plaiſirs ſont les *amorces* du vice. Les vertus apparentes de quelques Hérétiques ont été des *amorces* pour faire embraſſer leur doctrine par les peuples, qui ne jugent que par les apparences. L'*amorce* d'un ſi doux plaiſir l'arrête. VOIT. Craignez d'un vain plaiſir les *amorces* trompeuſes. BOIL. La loüange eſt une *amorce* agréable. BOUH. Des plaiſirs de l'amour vanter la douce *amorce*. BOIL.

L'amour a beau parler;
Pour engager un cœur ſes amorces *ſont vaines,*
Si ce cœur ne court pas au devant de ſes chaînes. CORN.

Du bien que nous cherchons la longue jouïſſance
Peut flater, mais non pas contenter nos déſirs;
Quand un ſouhait finit un autre recommence,
Un plaiſir ſert d'amorce *à de nouveaux plaiſirs.*
LE P. LEDREL.

AMORCER. v. act. Terme de Pêcheur, qui ſignifie ploter, c'eſt-à-dire, jetter ſur l'eau de petites plottes de mangeaille pour attirer le poiſſon, *amorcer* le poiſſon. *Eſcâ illicere, allicere piſcem.* Et au figuré on dit, Il faut *amorcer* le peuple par l'eſpoir d'un grand gain, d'une grande récompenſe. *Illicere, ineſcare.* Ménage

nage dérive ce mot de *amorſare*, qui a été fait de *morſus*, comme *morceau* de *morcellus*.

AMORCER. Terme d'Artillerie. Mettre de *l'amorce* à un canon, à un mouſquet, ou à quelque autre arme à feu. *Pulverem ignis illicem indere, inmittere. Amorcez* vôtre fuſil, il ne ſera pas tems de le faire quand le gibier paroîtra.

AMORCER. Terme de Serrurier. C'eſt ôter quelque choſe du fer avant que de le percer.

AMORCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Illectus, ineſcatus.*

AMORÇOIR. ſ. m. Outil d'artiſans qui travaillent en bois, & qui leur ſert à commencer à le percer. Il y'a des tarières de pluſieurs ſortes de groſſeurs, dont les plus petites s'appellent des *amorçoirs*.

AMORRHÉEN, ENNE. ſ. m. *Amorrhæus*. Nom de peuple deſcendu d'Amorrhée, *Amorrhæus*, fils de Chanaan. *Gen. X.* 15. Les *Amorrhéens* étoient diviſez en deux parties. Les uns habitoient les montagnes de la tèrre de Chanaan, les autres s'étoient établis audelà du Jourdain, & y avoient fondé deux Royaumes, celui de Baſan & celui d'Héſébon. Moyſe ayant vaincu ceux-ci donna leur païs aux Tribus de Gad, de Ruben, & à la moitié de la Tribu de Manaſſès.

AMORTIR. v. act. Terme de Pratique. Conſentir par un Seigneur ſouverain que des gens de main morte poſſédent des fiefs, moyennant le dédommagement des avantages qu'il en tireroit s'ils demeuroient dans le commerce. *Jure caduci prædium exſolvere*. Il n'y a que le Roi qui puiſſe *amortir* des fiefs. Les fiefs *amortis* ne doivent plus rien au Roi.

AMORTIR, ſignifie auſſi, Éteindre, racheter une rente, une penſion, une dette. *Annua penſionis obligatione ſe ſe exſolvere*. On fait ſouvent revivre des rentes qui ont été *amorties* ou rachetées. Il eſt permis d'*amortir* à prix d'argent une penſion ſur un Bénéfice, parceque c'eſt une choſe temporelle.

AMORTIR, ſignifie auſſi, Éteindre une choſe allumée. *Extinguere, reſtinguere*. Il ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. *Extingui, reſtingui*. Cet incendie a été grand, mais il s'*amortit*. L'ardeur de la fiévre s'*amortit* par la ſaignée.

AMORTIR, ſignifie encore affoiblir, diminuer la violence de quelque choſe. *Infringere*. La natte d'un jeu de paume *amortit* le coup de la balle, & empêche ſa réflexion. On garnit un ſautereau d'épinette d'un morceau d'étoffe pour *amortir* le ſon de la corde.

AMORTIR, ſe dit encore des herbes dans un ſens qui approche de celui qui précéde. *Amortir* des herbes, c'eſt les laiſſer dans l'eau chaude, ſeulement autant de tems qu'il faut pour leur faire perdre leur grande verdeur, ſans les faire cuire. Pour ce remède il ſuffit de faire *amortir* des herbes.

s'AMORTIR, eſt un terme de coûtume, qui veut dire, donner ſon bien à quelqu'un à condition d'en être nourri juſqu'à la mort. LAURIERE ſur RAG.

AMORTIR, ſe dit figurément en morale. *Extinguere, reſtinguere*. L'âge *amortit* les plus violentes paſſions, *amortit* l'ardeur de la jeuneſſe. Son amour s'eſt fort *amorti*, pour dire, s'eſt fort ralenti. Le tems *amortit* les afflictions. PASC.

AMORTI, IE. part. paſſ. & adj. *Extinctus, infractus*.

AMORTISSABLE. adj. Qui ſe peut amortir. C'eſt un terme de coûtume. Rente *amortiſſable*. *Fundus annui debiti ſolutione eximendus*.

AMORTISSEMENT. ſ. m. Eſt une grace ou conceſſion que fait le Roi par lettres patentes aux gens de main morte, comme Égliſes, & Communautez, de tenir des fiefs & héritages à perpétuité, ſans être obligez de les mettre hors de leurs mains, moyennant une ſomme qu'on lui paye pour le dédommager des profits & confiſcations qui lui appartiendroient dans les mutations qui ſe feroient, s'ils demeuroient dans le commerce ordinaire. *Exemtio caduca, Liberatio à caducitate*. Ce réglement eſt imité de la loi Papiria, par laquelle il étoit deffendu de conſacrer aucun fond ſans le conſentement du peuple, de peur que les biens ne ſortiſſent peu-à-peu du commerce des hommes. Le Roi en ſe relâchant en faveur des Communautez Écléſiaſtiques, ou Laïques, & en leur permettant d'acquérir, en a éxigé un tribut; en conſéquence duquel ils ne peuvent être contraints d'aliéner, & de ſe déſſaiſir de l'héritage; ſoit fief, franc alleu, ou roture. Par les anciennes conſtitutions du Royaume les Égliſes, & les Couvens, ne pouvoient poſſéder aucuns fonds, & il ne leur étoit pas permis de prendre part aux biens temporels. Les Écclefiaſtiques troublez par les Seigneurs, pour les forcer à ſe déſſaiſir de leurs acquiſitions, adréſſérent leur plainte au Pape Aléxandre IV. S. Loüis pour déferer au Pape trouva cet expédient; il leur accorda la grace d'acquérir des fonds, en lui payant une ſomme qu'il crut aſſez groſſe pour les retenir, & pour les empêcher de faire beaucoup d'acquiſitions au préjudice du bien de ſon Royaume. Il voulut auſſi qu'ils dédommageaſſent les Seigneurs. Ainſi l'*amortiſſement* eſt dû au Roi, & l'indemnité au Seigneur immédiat dont relève le fief. Les droits d'*amortiſſement* ſont arbitraires, & ſe taxent par le Roi. Il y a une Chambre des francs-fiefs & *amortiſſemens*. Le droit d'*amortiſſement* dû au Roi par les gens de main-morte ne ſe preſcrit point par quelque tems que ce ſoit, parceque c'eſt un droit de la Couronne. Voyez Loüet, le Maître, Bacquet, & Joüet dans ſa Bibliothéque des Arrêts.

AMORTISSEMENT, ſignifie auſſi, Adouciſſement d'une douleur, d'une inflammation. *Extinctio, reſtinctio. Repreſſio, hebetatio*. Les Médecins ſaignent pour procurer l'*amortiſſement* de l'ardeur de la fiévre. Si cette emplâtre ne guérit pas, elle cauſe du moins l'*amortiſſement* de la douleur. Sans l'*amortiſſement* du coup, il auroit été plus griévement bleſſé.

AMORTISSEMENT, ſignifie auſſi, Extinction, rachat. L'*amortiſſement* d'une rente ſe fait en rembourſant le ſort principal. *Penſionis annuæ abolitio*.

AMORTISSEMENT. Terme d'Architecture. C'eſt la même choſe que couronnement; & c'eſt ce qui finit & termine quelque ouvrage au haut d'un bâtiment, ou d'une menuiſerie, ou d'une corniche, comme quelque vaſe, ou quelque figure; & généralement tout ce qui fait ſaillie, ou ornement en cet endroit-là. *Acroterion*. Les Ouvriers appellent chapiteau l'*amortiſſement*, ou le couronnement d'un miroir, d'un tableau, &c.

Tous ces mots viennent de *mors*, mort, qui eſt la fin, & le terme de toutes choſes, & dont par métaphore l'on a tiré ces mots, qui ſignifient fin & terme; car *amortir* n'eſt proprement autre choſe que mettre à fin, faire finir, terminer.

AMOVIBLE, ou AMOBILE. adj. m. & f. *Mobilis*. Terme Eccléſiaſtique, qui ſe dit de celui qu'on établit en quelque charge, ou emploi, par commiſſion, & pour un tems ſeulement, & qui peut être révoqué & deſtitué, quand il plaît au Supérieur. Les Vicaires des Paroiſſes n'ont pas une charge, ou un Bénéfice en titre, ils ſont *amovibles ad nutum*, toutefois & quantes qu'il plaît aux Curez. Tous les Obédienciers ou Religieux qu'on envoye déſſervir un Bénéfice ſont *amovibles*, ou *amobiles*.

Ce mot vient du verbe Latin *amovere*, qui ſe dit pour ſignifier, Ôter d'un lieu, d'une place, d'un poſte, d'une charge que l'on occupoit. On en a formé le mot barbare *amobilis*, d'où s'eſt fait *amobile*, & enſuite *amovible*, *Qui amoveri poteſt*.

AMOUN. Nom propre. Voyez AMMON.

AMOUQUE. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt le nom des Gouverneurs, ou Paſteurs des Chrétiens de S. Thomé dans les Indes. *Præfectus*, ou *Paſtor Chriſtianorum S. Thomæ*. Ce nom eſt Indien.

AMOUR. ſ. m. & f. *Amor*. Autrefois c'eût été une faute de faire *amour* maſculin: Bertaud a dit, La petite *amour* parle, & la grande eſt muette. Aujourd'hui il eſt plus ſouvent maſculin que féminin. Il y a même ceci à remarquer, que quand il s'agit de l'*amour* que nous avons pour Dieu, ce mot eſt toûjours maſculin: *Amour* divin, *amour* ſacré; & jamais *amour* divine, *amour* ſacrée. Il faut remarquer d'ailleurs, que quand *amour* ſignifie une Maîtreſſe, il eſt toûjours féminin. Il ſuit partout ſes nouvelles *amours*, & jamais nouveaux *amours*. Hors ces cas, & quelques autres ſemblables, *amour* peut être maſculin, & féminin indifféremment. En Poëſie il eſt hermaphrodite; mais plûtôt maſculin que féminin. Quelques-uns le font maſculin au ſingulier, & féminin au pluriel: Le paſſé n'a point vû d'éternelles *amours*. Mais de bons Auteurs n'obſervent point cette régle: Mon ame eſt remplie, & pénétrée de la plus vive douleur, & de la plus tendre *amour* qu'on ait jamais ſentie. P. DE CL. Quoi qu'il en ſoit, l'*amour* eſt une paſſion de l'ame qui nous fait aimer quelque perſonne, ou quelque choſe; ou, ſelon B. Rabutin, un déſir d'être aimé de ce que l'on aime. L'*amour* divin eſt le ſeul qui nous doit enflammer. L'*amour* paternelle, l'*amour* conjugale, ſont les *amours* les plus violentes. L'*amour* des richeſſes eſt la cauſe de tous les vices. L'*amour* de la gloire eſt la cauſe des plus belles actions. On dit auſſi, Il aime d'*amour*; pour dire, d'une amitié violente. Ce Prince eſt l'*amour* des peuples.

AMOUR, ſe dit principalement de cette violente paſſion que la nature inſpire aux jeunes gens de divers ſexes. L'*amour* eſt une envie cachée & délicate, de poſſéder ce que l'on aime. ROCHEF. L'*amour* eſt une paſſion inquiéte, & tumultueuſe. L'*amour* eſt l'enfant du loiſir. CORN. L'*amour* s'éteint dès qu'il ceſſe d'eſpérer, ou de craindre. ROCHEF. On ne peut pas long-tems cacher l'*amour* où il eſt, ni le feindre où il n'eſt pas. ROCHEF. L'*amour* n'eſt plus *amour* dès qu'il eſt ſans déſirs. VILL. L'*amour* a beſoin de changer d'objet pour reveiller ſa vivacité. On dit, qu'un jeune homme fait l'*amour* à une fille, quand il la recherche en mariage. On dit auſſi odieuſement, qu'il s'eſt marié par *amour*; c'eſt-à-dire, déſavantageuſement, & par l'emportement d'une aveugle paſſion. Il y a auſſi des *amours* brutaux, monſtrueux & contre nature. Les Anciens plaçoient le ſiége de l'*amour* dans le foye, comme nous dans le cœur.

Un de nos Auteurs a dit, qu'il en eſt de l'*amour* comme de la petite verolle, qui eſt bien moins dangereuſe, quand on eſt jeune, que dans un âge plus avancé.

Le P. le Moine, dans ſa diſſertation ſur le Poëme Héroïque, a donné des régles pour les *amours* que l'on fait entrer dans un poëme. Il veut, 1°, qu'on les renferme dans les épiſodes, ſans leur permettre pour quoi que ce ſoit d'entrer dans l'action principale. 2°, Les *amours* qui entrent dans le poëme, doivent être des *amours* de Héros & d'Héroïnes, & non pas des *amours* de coquets & de coquettes. 3°, Qu'il n'y ait rien que de bien ſéant & de modeſte. P. LE M. Mais rien n'eſt plus contre la vrai ſemblance que de ne faire aucune piéce que l'*amour* n'en ſoit l'ame; comme s'il entroit dans tout ce qui ſe fait au monde.

L'*Amour* fait faire des choſes bien extraordinaires. En 1226 le Comte de Champagne devint amoureux de Blanche de Caſtille Mère de S. Loüis. Pour elle il perdit Montereau, Font-yone, Nogent, & pluſieurs autres places; enſuite de quoi il ſe retira à Provins, pour faire des Vers & des Chanſons amoureuſes. *Mezeray.* DE ROCHEF.

L'*Amour* conjugal. *Amor conjugum*, *conjugalis*, ou *conjugialis*. L'*amour* conjugal a été repréſenté par Alciate en ſes emblêmes par deux corneilles, dont l'amitié eſt inſéparable, & pendant la vie & à la mort, ſelon Elien Liv. III. ch. 9. *Hiſt.* DE ROCH. S. Chryſoſtome dit que le cœur eſt le ſymbole de l'*amour conjugal*; il meurt par la moindre diviſion de ſes parties. ID.

Le portrait d'un époux,
Qui ſans ceſſe agité de mouvemens jaloux,
Et paré du dehors d'une tendreſſe vaine,
Aime, mais d'un amour *qui reſſemble à la haine.* REN.

Les loups vivent d'agneaux; les abeilles de fleurs;
*Les herbes de roſée, & l'*Amour *de douleurs.* MÉNAG.

Le Pêcheur aime l'eau; le Soldat les alarmes;
Le Berger les troupeaux; Amour *aime les larmes.* ID.

On dit auſſi des animaux qui ſont en chaleur, qu'ils entrent en *amour*, lorſqu'ils recherchent leurs femelles.

AMOUR. ſ. m. Se prend encore pour la Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils s'imaginoient préſider à l'*amour*. Ils tenoient que l'*Amour* exerçoit ſon empire ſur tout le monde, & qu'il inſpiroit aux deux ſexes une inclination mutuelle. On a travesti l'*Amour* en Dieu pour excuſer le vice. PORT-R. L'*Amour* eſt tout nud. Les flambeaux de l'*Amour*, les fléches de l'*Amour*. Le bandeau de l'*Amour*. L'*Amour* eſt aveugle. On repréſente l'*Amour* comme un enfant, parce qu'il n'eſt jamais ſage; & qu'au contraire il eſt toûjours badin, & indiſcret. S. EVR.

Il ſignifie auſſi en ce ſens, tous les petits agrémens qui naiſſent de la beauté. Les jeux, les ris, les *amours*, & les graces. *Gratiæ, veneres, lepores.* Vénus eſt la mère des *amours*. Les *amours* ne ſe preſſent plus guères autour d'elle, & je ne voudrois point eſſayer la honte de porter les derniers encens ſur un autel qui tombe en ruine. LE CH. D'H. Je veux des graces qui rient, & des *amours* qui folâtrent. ID.

AMOURS, ſe dit auſſi au pluriel. *Amores.* Les livres, les tableaux, ſont ſes *amours*. Il nourrit de folles *amours*. C'étoient ſes jeunes *amours*, ſes tendres *amours*. Il ſignifie auſſi, l'objet aimé. Mon cœur, mes *amours*, m'aimerez-vous toûjours?

L'*Amour propre*, c'eſt l'*amour* de ſoi-même. *Amor ſui.* Rien n'eſt ſi impétueux que ſes déſirs, rien de ſi caché que ſes deſſeins, rien de ſi habile que ſa conduite. ROCHEF. L'*Amour propre* eſt le plus grand de tous les flateurs. ID. Dieu ne nous commande point d'étoufer abſolument l'*amour propre*. Au contraire, l'*amour* de nous-mêmes eſt renfermé dans le précepte de JESUS-CHRIST, d'aimer nôtre prochain comme nous-mêmes. L'*amour propre* entre eſſentiellement dans l'exercice des vertus, & une bonne action n'eſt qu'une manière de s'aimer, plus noble que les autres. ABAD. Dieu intéreſſe l'*amour propre* par ſes promeſſes, & par ſes menaces, & bien loin de le condamner, il en tire des motifs pour nous porter à la ſanctification. ID. L'*amour propre* trahit les intérets à force d'être intéreſſé. S. EVR. Un *amour* déſintéreſſé eſt une chimère: on n'aime que pour l'*amour* de ſoi-même. M. SCUD.

L'amour propre *eſt la ſource en nous de tous les autres:*
Lui ſeul allume, éteint, & change nos déſirs. CORN.

L'amour propre *a ſouvent des routes inégales,*
S'il fait vôtre déréglement,
Il eſt auſſi le fondement
De toutes les vertus morales. AB. D'HALLY.

Pour l'amour. Sorte d'adverbe, qui ſignifie, à cauſe, en conſidération. *Cauſâ; gratiâ alicujus.* Il faut tout abandonner *pour l'amour* de Dieu. J'eſpère que vous ferez cela *pour l'amour* de moi. Les Romains ſe ſont ſacrifiez pour l'*amour* de la patrie. Il faut donner l'aumône pour l'*amour* de Dieu. On s'en ſert auſſi en parlant des choſes. Les avares n'agiſſent que *pour l'amour* des richeſſes. On entreprend tout *pour l'amour* de la gloire: mais alors il eſt bas.

AMOUR, ſe dit proverbialement en ces phraſes: Il n'eſt point de belle priſon, ni de laides *amours*. On dit encore, Tout par *amour*, & rien par force. On dit encore, qu'une femme laide eſt un remède d'*amour*. On dit auſſi, A batre faut l'*amour*. On dit auſſi que

... L'hymen qui ſuccède à ces folles amours,
Pour une bonne nuit a bien de mauvais jours. CORN.

POIRE D'AMOUR. Eſpéce de poire qui ſe nomme autrement poire de livre. Voyez LIVRE.

FRERES DE L'AMOUR. Une ſecte de fanatiques née en Hollande vers l'an 1590. prit le nom de *Frères de l'Amour*. Elle paſſa vers le même tems en Angleterre, où Henri Nicolas de Liége fit paroître pluſieurs livres pleins des rêveries & des blaſphêmes de ſa ſecte. Entre autres l'Évangile du Royaume, les ſentences Dominicales, la Prophétie de l'eſprit d'*amour*; la Publication de la paix ſur la terre.

AMOURACHER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, & en mauvaiſe part, de ceux qui ſont amoureux d'une perſonne de vile ou d'inégale condition. *Inſano alicujus amore capi.* Cette femme s'eſt *amourachée* de ſon valet.

AMOURETTE. ſ. f. Ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, d'un attachement ſecret & caché, ou d'un commerce illicite entre perſonnes diſproportionnées. C'eſt ce qu'on appelle ordinairement une folle amour. *Clandeſtinus, aut illicitus amor.* Ce vieillard a encore une petite *amourette* en tête. Il s'eſt marié par *amourette*.

AMOUREUX, EUSE. ſ. m. & f. Qui a de la paſſion pour quelque choſe, ou quelque perſonne. *Amator, Amatrix.* Il eſt *amoureux* des tableaux, *amoureux* de toutes les femmes qu'il voit. *Amoureux* de bonne foi. *Amoureux* tranſi. Si tu veux me perſuader que tu es *amoureux*, ſois ſérieux & triſte; autrement on ne croira pas que tu déſires. B. RAB. Auguſte rendit de ſon joug l'Univers *amoureux*. BOIL. L'homme n'eſt *amoureux* que de lui-même. M. ESP. C'eſt un ſot perſonnage qu'un vieux *amoureux* qui ſe radoucit auprès d'une jeune perſonne. BELL. Je pars plus *amoureux* que je ne fus jamais. RACIN.

Siéroit-il bien à mes écrits,
D'ennuyer les races futures,
Des ridicules avantures.
D'un amoureux *en cheveux gris.* MALHERBE.

On dit auſſi *amoureux* parmi les marins, pour dire *ami*, travaillons mes *amoureux*, dit un Capitaine en commandant la manœuvre aux matelots; c'eſt-à-dire, mes amis.

AMOUREUX, EUSE. adj. Se dit des choſes qui ſont les inſtrumens de l'amour, ou qui concernent l'amour. *Amatorius.* Regards *amoureux*. Déſirs *amoureux*. Vers, & billets tendres & *amoureux*. Faveurs *amoureuſes*.

Je hais ces vains Auteurs, qui fous de ſens raſſis,
S'érigent pour rimer en amoureux *tranſis.* BOIL.

Secrets *amoureux*. Tranſports *amoureux*. Les Amans s'occupent de mille riens *amoureux*, pour eux ſeuls importans. FONTEN. On dit poëtiquement: Languir dans l'empire *amoureux*.

Fuyez la ſolitude, elle ſert à nourrir
Une amoureuſe *inquiétude.* CORN.

Les Médecins appellent les deux muſcles obliques de l'œil, *amoureux*, circulaires & rotateurs, parceque leur mouvement marque de la tendreſſe ou de la paſſion.

On dit proverbialement d'un homme qui aime en tous lieux, & dont le cœur eſt ouvert de tous côtez, que c'eſt un *amoureux* des onze mille Vierges; & de celui qui n'aime point du tout, qu'il eſt *amoureux* comme un chardon.

AMOUREUSEMENT. adv. D'une manière amoureuſe, tendre, & favorable. *Amanter.* Cet amant regardoit *amoureuſement* ſa maîtreſſe. Ce Paraſite regarde *amoureuſement* les bons morceaux. Le ciel regarde *amoureuſement* la terre, quand il l'échauffe, & la rend féconde par ſes bénignes influences. Et en matière de piété & en parlant d'un amour ſainte, Il regardoit *amoureuſement* ſon Crucifix, & le baignoit de ſes larmes.

AMOUS. Nom propre. Voyez AMMON.

AMP.

AMPÉLITE. Se dit d'une terre, qui ſe diſſout, & ſe fond dans l'huile; elle ſert à teindre les ſourcils, ou les cheveux, & à les noircir. *Ampelitis.*

AMPHIARÉES. ſ. m. & pl. *Amphiaraa*. Nom d'une fête chez les Grecs. Elle ſe célébroit au temple d'Amphiarée, qui étoit ſur le chemin d'Athênes à Orope.

AMPHIARTROSE, ou AMPHIARTHROSE. ſubſt. f. Terme d'Anatomie. C'eſt une eſpéce d'articulation neutre, ou douteuſe, que l'on diſtingue de la Diartroſe, parcequ'elle n'a pas un mouvement manifeſte; & de la Synartroſe, parcequ'elle n'en eſt pas abſolument privée. Telle eſt l'articulation des côtes avec les vertébres, & celle des os du carpe & du tarſe entre eux, laquelle tenant de l'une & de l'autre, eſt appellée *Amphiartroſe*, & par quelques-uns *Diartroſe ſynartrodiale*. DIONIS. Ce mot vient d'ἀμφω, deux, & ἄρθρωσις, articulation, comme ſi l'*amphiartroſe* tenoit de deux autres eſpéces d'articulations.

AMPHIBIE. adj. & ſ. m. Animal qui vit tantôt dans l'eau, tantôt ſur la terre. *Beſtia ancipites.* Les crocodiles, les caſtors, les loutres, les grenoüilles, les tortuës, le veau marin, ſont des animaux *amphibies*. On a étendu ce mot à des hommes qui vivent longtems ſous l'eau. On trouve divers éxemples de ces hommes *amphibies*. Il n'y en a point de plus ſurprenant que celui d'un Sicilien, que l'on appelloit le *poiſſon Colas*. Dès ſa jeuneſſe il s'étoit tellement accoutumé à vivre dans l'eau, que ſon tempérament étoit tout changé; vivant plûtôt à la maniére des poiſſons, qu'à la maniére des hommes. KIRKER. Les Paravas qui font la pêche des perles ſont en quelque ſorte *amphibies*. Voyez au mot PLONGEUR.

Ce mot vient du Grec, où il ſignifie, *Vie en deux maniéres*, ou *en deux endroits*.

AMPHIBLESTROIDE. ſ. f. *Tunica Retina*, ou *Retiformis*. C'eſt une tunique de l'œil, qui eſt molle, blanche, & glaireuſe. Elle s'appelle par les Grecs ἀμφιβληστροειδὴς χιτών, *Tunique amphibleſtroide*, parceque ſi on la jette dans l'eau, elle reſſemble à un filet. Ce mot eſt composé d'ἀμφίβληστρον, qui vient d'ἀμφὶ, *circùm*, & de βάλλω, *jacio*; & ſignifie une eſpéce de filet à jetter dans l'eau pour prendre du poiſſon; & de εἶδος, *forme*. On appelle ainſi cette tunique de l'œil, parceque elle eſt tiſſuë en forme de filet, ou de réſeau. Elle ſort du centre du nerf optique, & eſt composée de la ſubſtance medullaire de ce nerf, & s'étendant ſur l'humeur cryſtalline, elle va auſſi loin que le ligament ciliaire, ou les ligamens des paupiéres. Parceque cette membrane eſt blanche & d'une ſubſtance moëlleuſe, il ſemble qu'elle parte de la ſubſtance moëlleuſe & fibreuſe du nerf optique, enſorte qu'elle ne ſoit rien autre choſe qu'une éxtenſion des fibres de ce nerf, lequel s'aſſemble là en un corps rond, & ſemblable à un filet ou réſeau dans ſa configuration. Cette tunique ſemble être le principal organe de la vûë, elle reçoit les eſpéces viſibles dans le fond de l'œil, de la même maniére qu'une feüille de papier blanc reçoit dans une chambre bien fermée celles qui entrent par un petit trou, qu'on a laiſſé ouvert. HARRIS.

AMPHIBOLOGIE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt un vice du diſcours qui le rend ambigu & obſcur, & qui le peut faire interpréter en divers ſens. *Amphibolia*. Il s'entend plus particuliérement de la phraſe, que des mots. Cet homme ne veut pas qu'on l'entende, il fait de grandes *amphibologies* qui aboutiſſent à rien. C'eſt une *amphibologie* que la réponſe que Pyrrhus reçut de l'Oracle, qu'il avoit conſulté ſur la guérre qu'il avoit deſſein de faire aux Romains, & qui lui répondit par ce vers,

Aio te, Æacida, Romanos vincere poſſe.

L'*amphibologie* conſiſte en ce que *te* & *Romanos* peuvent être également nominatif & cas: la langue Françoiſe, qui énonce toûjours les choſes d'une maniére naturelle, n'a point de ces ſortes d'*amphibologies*, mais elle en peut avoir dans ſes relatifs; par éxemple, *le Père du ſoldat que vous avez vû*. Le *que*, ſuivant la Grammaire, ſe rapporte au dernier, c'eſt-à-dire, à *ſoldat*, & ſelon l'intention de celui qui parle, il ſe rapporte ſouvent au prémier, *le père*: quand des deux noms il y en a un de genre féminin, & l'autre de genre maſculin, ſi le relatif ſe rapporte à celui qui eſt de genre féminin, on évite l'*amphibologie*, en mettant *laquelle*, au lieu de *que*, ou de *qui*; par éxemple, *la mère d'un tel laquelle parla*, au lieu de *la mère d'un tel qui parla*. Quand le verbe eſt au prétérit défini l'*amphibologie* eſt ôtée par le participe qui avec le verbe être compoſe ce prétérit, & alors il n'eſt pas néceſſaire de ſe ſervir du relatif *laquelle*, qui ne fait pas un bel effet dans le diſcours; par éxemple, *la mère d'un tel que vous avez vûe*, le *que* eſt déterminé par le participe *vûë*, & ſe rapporte au mot *mère*. S'il n'y avoit rien qui ôtât l'*amphibologie*, il faudroit dire *laquelle*, parceque la clarté eſt la premiére & la plus eſſentielle qualité du diſcours, puiſque les hommes ne parlent que pour ſe faire entendre.

On ne dit point cependant en Grec ἀμφίβολος, ni ἀμφιβολογία, ſi ce n'eſt dans un Grec barbare, & ainſi le mot Latin *amphibologia*, d'où l'on a formé en François *amphibologie*, n'eſt point véritablement Latin. Ceux qui parlent bien diſent *amphibolia* en Latin. Eraſme néanmoins s'eſt ſervi du mot Latin *Amphibologia*, mais il n'eſt pas à imiter en cela.

AMPHIBOLOGIQUE. adj. maſc. & fém. Qui contient de l'amphibologie, & ne ſe dit que des diſcours, & des paroles. *Ambiguus, anceps*. Cette phraſe, cette conſtruction, eſt *amphibologique*.

AMPHIBOLOGIQUEMENT. adv. D'une maniére amphibologique. *Ambiguè*. Tous ces mots viennent du Grec ἀμφίβολος, qui ſignifie, *ambigu*, & λόγος, *diſcours*.

AMPHIBRANCHIES. ſ. m. & pl. Ce ſont les eſpaces qui ſont autour des glandes des gencives, qui humectent la trachée artère & l'eſtomac. HARRIS. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *autour*, & βράγχια, qui ſe prend quelquefois comme βρόγχος, pour le goſier, la gorge.

AMPHIBRAQUE. adj. Teme de poëſie Latine & Grecque: c'eſt le nom d'un pied de trois ſyllabes, dont la prémière & la dernière ſont bréves, & celle du milieu eſt longue, comme *ămārĕ*. *Amphibrachius*. Ce mot vient d'ἀμφὶ, *circùm*, *tout autour*, & de βραχὺς, *brevis*, *bref*. C'eſt comme ſi l'on diſoit que ce pied eſt bref tout autour, & long dans le milieu.

AMPHICTYON. ſubſt. m. Membre du Corps, ou Aſſemblée des *Amphictyons*. *Amphictyon*. Les *Amphictyons* étoient les Députez des villes & des peuples de la Gréce qui repréſentoient la nation, avec un plein pouvoir de concerter, de réſoudre, & d'ordonner ce qui leur paroiſſoit convenir aux avantages de la cauſe commune. C'étoit à peu près ce que l'on appelle en Hollande les États Généraux, ou plûtôt ce que l'on nomme en Allemagne la Diéte de l'Empire. *Amphictyones*. Il y avoit pluſieurs ſortes d'*Amphyctions*. Les plus anciens inſtituez par Amphictyon, troiſiéme Roi d'Athênes, à deſſein de lier plus étroitement les Grecs, & d'en former un corps, dont l'union imprimât du reſpect & de la terreur aux Barbares, s'aſſembloient deux fois l'année aux Thermopiles dans le temple de Cerès, bâti au milieu d'une grande plaine près du fleuve Aſope. TOURREIL. C'eſt de cet *Amphictyon* leur Inſtituteur, que ceux-ci, & de ceux-ci que les autres enſuite prirent leur nom. Pauſanias dans l'énumération des dix peuples qui compoſoient l'Aſſemblée des *Amphictyons*, ne compte que les Ioniens, les Dolopes, les Theſſaliens, les Ænianes, les Magnetes, les Maléens, les Phthiotes, les Doriens, les Phocéens, & les Locriens voiſins de la Phocide. Il ne parle point des Achéens, des Éléens, des Argiens, des Meſſéniens, des Éoliens, ni de beaucoup d'autres. TOURR. On trouve encore le nom des peuples admis dans cette aſſemblée dans l'Oraiſon d'Æſchine *de falſa legatione*. Toute la Gréce relevoit de ce Tribunal, & il décernoit toutes les récompenſes & les peines. Les nouveaux *Amphictyons*, qu'Acriſius inſtitua ſur le modéle des premiers, s'aſſembloient auſſi deux fois l'année dans le temple de Delphes, & avoient une inſpection particuliére ſur ce temple. Les uns & les autres s'appelloient indiſtinctement Ἀμφικτύονες, Πυλαγόραι, Ἱερομνήμονες; & leur aſſemblée Πυλαία. Rome dans ſa plus haute ſplendeur ne ſupprima pas l'aſſemblée des *Amphictyons*. Auguſte y donna droit de ſcéance à la ville de Nicopolis, qu'il fit bâtir après la bataille d'Actium; mais ils n'avoient plus qu'un vain titre qui peu à peu s'anéantit. Strabon même aſſure Liv. IX. que de ſon tems ils ne s'aſſembloient plus. Au reſte, Androtion dans Pauſanias Liv. X. par une raiſon d'étymologie arbitraire veut qu'originairement les *Amphictyons* s'appellaſſent *Aphictyons*, & que le tems ait ajouté une lettre à leur nom. Anaximénes & le Scholiaſte de Thucidide par la même raiſon les nomment *Amphictyons*. Moi tout uniment j'aime mieux croire, ſur la foi de Théopompe, qu'ils prirent & portèrent le nom de leur Fondateur, le Roi Amphictyon. TOURR. Philippe fut aggrégé au corps des *Amphictyons*, & déclaré Chef de la Ligue ſacrée, & depuis ce tems-là il préſidoit au jeux Pythiques inſtituez par les *Amphictyons*. ID. Les *Amphictyons* avoient dans les jeux Pythiques le titre de Juges, ou d'Agonothétes. Philippe, nouvel *Amphictyon*, éxerça tous leurs droits, & joüit de tous leurs priviléges. Il en abuſa même dans la ſuite, & y préſida par Procureur. ID. Le même Auteur dit dans ſa préface p. 81. qu'ils s'aſſembloient tantôt aux Thermophyles & tantôt à Delphes.

AMPHIDÉE. ſubſt. m. *Amphydaum*. Terme d'Anatomie. Dans quelques Auteurs c'eſt le haut de la bouche de la matrice. HARRIS.

AMPHIDROMIE. ſ. f. Fête du Paganiſme. *Amphidromia*. On la célébroit le cinquiéme jour après la naiſſance d'un enfant. C'étoit une réjoüiſſance qui ſe terminoit par un feſtin, où le père convoquoit ſa famille, & ſes amis. Il ſemble qu'il faudroit dire *Amphidromies*, pluriel; car ce nom eſt purement Grec, & en Grec il eſt pluriel, Ἀμφιδρόμια, auſſi bien que preſque tous les autres noms de fêtes. Voyez ſur cette fête Meurſius, *Animad. miſcell. Liv. III. art. 33. & de fer. Græc.*

AMPHIMACRE. ſ. m. Terme de poëſie Grecque & Latine. C'eſt le nom d'un pied de trois ſyllabes, dont la première & la dernière ſont longues, & celle du milieu bréve, au contraire de l'amphibraque. *Prævident*, *Omnium*, *Caſtitas*, ſont des *amphimacres*. Ce mot eſt Grec, composé d'*ἀμφὶ*, autour, & *μακρὸς*, long; parceque les extrémitez de ce pied ſont longues.

AMPHIPOLES. ſ. m. Archontes, ou Magiſtrats de Syracuſe. *Amphipoles*. Ils furent établis par Timoleon en la 109e Olympiade, après qu'il eut chaſſé Denys le Tyran. Ils ont gouverné Syracuſe pendant plus de 300 ans. Diodore de Sicile aſſûre qu'ils ſubſiſtoient encore de ſon tems.

AMPHIPROSTYLE. ſ. m. Temple des Anciens qui avoit 4 colonnes à la face de devant, & quatre à celle de derrière. *Amphiproſtylos*. Il vient du Grec *ἀμφὶ*, *de côté & d'autre*, *πρὸ*, *devant*, & *στῦλος*, *colonne*.

AMPHISBENE. ſ. m. Serpent à deux têtes, qui mord par la tête & par la queuë. *Amphisbæna*. On dit qu'il s'en trouve dans les deſerts de Lybie, & il eſt le ſymbole de la trahiſon.

Quelques-uns mettent l'*Amphisbène* au rang des lézards. Aërius dit que la *Scytala* & l'*Amphisbène* ſont ſemblables; que ces animaux ne vont point en amenuiſant, & ſont auſſi gros d'un côté que d'autre, deſorte qu'il eſt difficile de connoître où eſt leur tête. L'*Amphisbene* va en avant & en arrière; ce qui n'eſt point en l'autre. Leurs piqûres, quoique venimeuſes, ne ſont pas mortelles, mais ſont comme celles des guêpes. On l'appelle autrement *Ennoye*, ou *Enny*: en Latin *cæcilia* & *amphisbæna*, qui vient de *ἀμφὶ*, & de *βαίνω*, *je marche*, comme ſerpent marchant des deux côtez, car on lui attribuë deux têtes: & ce qui a donné occaſion à cela, c'eſt que ſa figure eſt toute ſemblable à celle des vers de tèrre, dans leſquels il eſt fort difficile de diſtinguer la tête d'avec la queuë.

Il y a des ſcolopendres qui ſont auſſi de ce genre. Voyez *Scolopendre*. On s'en ſert dans le Blaſon, & quelquefois on le confond avec l'*emphiſtere*, quoiqu'il en ſoit fort different. Quand on ouvrit le tombeau de Chilpéric à Tournay, on y trouva des abeilles, & des figures de ſerpens *amphisbenes*, ou à deux têtes.

L'*Amphisbène*, avec ce mot, *Mordet utrimque*, eſt la déviſe d'un Satyrique qui déchire les autres par ſes diſcours & par ſes écrits.

AMPHISCIEN. Terme d'Aſtronomie & de Géographie. *Amphiſcii*. On nomme ainſi les peuples qui habitent la Zone torride, parcequ'ils ont l'ombre tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, tantôt au Septentrion, & tantôt au Midi. Ce mot vient du Grec *ἀμφὶ*, & de *σκιὰ*, *ombre*.

AMPHISMELE. ſ. f. *Amphiſmela*. Terme d'Anatomiſte. C'eſt un inſtrument dont on ſe ſert dans la diſſection des os. HARRIS.

AMPHISTERE. ſ. m. Serpent, ou dragon qui a deux ailes, & qui eſt ſouvent repreſenté dans les armoiries. *Amphiſtera*. Ce mot vient du Grec *ἀμφὶ*, qui ſignifie *autour*, & de *πτερὰ*, qui ſignifie *aile*.

AMPHITHÉATRE. ſ. m. Bâtiment ſpatieux, rond, ou ovale, dont l'arene étoit de divers rangs de ſiéges, diſpoſez par degrez, avec des portiques au dedans & au dehors. *Amphitheatrum*. Chez les Anciens il étoit deſtiné à donner des ſpectacles au peuple; comme les combats des Gladiateurs, ou des bêtes féroces. Le Théâtre étoit conſtruit en forme de demi cercle plus la quatrième partie du diamétre. Et l'*amphithéâtre* étoit un double théâtre, ou deux théâtres joints enſemble. Ainſi l'axe de l'*amphithéâtre* avoit de long un diamétre & demi. Voyez Philand. ch. II. Liv. V. de Vitruve, Albert Liv. VIII. ch. 8. & les antiquit. de Nîmes par J. Poldo ch. 24. On voit encore des *Amphithéâtres* à Rome, à Nimes, &c. L'*Amphithéâtre* de Veſpaſien, appellé le Coliſée, & celui de Vérone en Italie, ſont les plus célébres de l'antiquité. Un Gladiateur prenoit conſeil dans l'*Amphithéâtre*, & ſe déterminoit ſur la mine & ſur la contenance de ſon ennemi BALZ. Pline rapporte que Curion dreſſa un *Amphithéâtre* qui tournoit ſur de gros pivots de fer; de ſorte que du même *Amphithéâtre* on pouvoit en faire, quand on vouloit, deux théâtres différens, ſur leſquels on repreſentoit des piéces toutes différentes. Voyez Juſte Lipſe dans le traité qu'il a fait de l'*Amphithéâtre*. Thom. Demſter *Antiq. Rom.* Liv. V. ch. 5. Ant. Friſius *de Arte Gymn.* Liv. III. ch. 4.

AMPHITHÉATRE de Comédie, en France, ſe dit d'un lieu élevé vis-à-vis du théâtre, d'où l'on voit commodément la Comédie: il eſt au deſſous des loges, & plus haut que le partèrre.

On appelle auſſi *Amphithéâtre*, des échafauts élevez par degrez, qu'on dreſſe dans les lieux où on doit faire de grandes cérémonies, afin d'y ménager de la place pour plus de ſpectateurs.

On dit auſſi d'une colline qui s'éleve doucement, & en rond, qu'elle s'éleve, qu'elle ſe courbe en *amphithéâtre*.

Ce mot vient d'*ἀμφὶ*, autour, & *θέατρον*, *theatrum*, lequel vient de *θεάομαι*, *contemplor*, pour dire, qu'un *Amphithéâtre* eſt un lieu d'où l'on peut voir de tous côtez.

AMPHITRITE. ſ. f. *Amphitrite*. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Grecs & Romains. Elle étoit fille de Nerée & de Doris, ſelon Héſiode Theog. v. 243. femme de Neptune, là même v. 930. *Claud. de Rapt. Proſerp. v.* 103. C'eſt pour cela que les Poëtes la font Déeſſe de la mer, & qu'en Poëſie on prend quelquefois *Amphitrite* comme Neptune pour la mer. Comme dans Ovide Metam. Liv. I. v. 13. Catull. Argon. Ep. 65. v. 5. & Dion. Perieg. v. 55. Elle eut de Neptune un fils nommé Triton Héſiod. Theog. v. 930. Ce nom ſemble venir d'*ἀμφὶ*, *circum*, & *τρίβω*, *tero*, de ce que la mer environnant la tèrre la ronge tout autour; ou bien d'*ἀμφὶ*, & de *τρεῖν*, qui ſignifie épouvanter, parceque la mer épouvante. C'eſt l'opinion d'Heſychius, de l'Etymologiſte, & de Tzetzes, ou du Scholiaſte d'Héſiode. *Amphitrite* eſt repréſentée ſur des médailles de Corinthe devant Neptune. Elle tient un petit enfant, qu'elle preſente à ce Dieu; & Pauſanias dit qu'il y avoit à Corinthe une ſtatue d'*Amphitrite* dans le temple de Neptune. *Vaill. Colon. T. p.* 201. M. Spanheim p. 253. de la dernière édit. prétend qu'elle eſt ſouvent repréſentée comme une Syrène, c'eſt-à-dire, tout le haut du corps juſqu'à la ceinture ſemblable à une femme, & pour le bas au lieu de deux jambes deux queües de poiſſon.

AMPHORE. ſ. f. Sorte de meſure des choſes liquides, qui étoit en uſage chez les Romains. *Amphora*. Chaque *amphore* tenoit trois boiſſeaux. Les vaiſſeaux qu'il étoit permis à chaque Sénateur d'avoir au nombre de deux pour ſon uſage particulier, furent reglez du tems de la République à 300 *amphores*, & par Auguſte à 1000 *amphores*. DE LA MAR.

AMPLE. adj. m. & f. Qui eſt grand & étendu. *Amplus*. Ils ſe ſont battus dans une *ample* & vaſte campagne. Ce bâtiment n'eſt pas aſſez *ample* pour loger le train du maître. Ce pourpoint, ces manches, ſont trop *amples*, trop larges. On lui a donné une *ample* collation, pour dire, fort grande.

AMPLE, ſe dit figurément en Morale, & des choſes ſpirituelles. Le pouvoir qu'on donne à des Plénipotentiaires ne ſçauroit être trop *ample*. Cette Bulle contient des priviléges fort *amples*.

AMPLEMENT. adv. D'une manière fort ample. *Fusè*, *latèque*, *ample*. Il a *amplement* répondu à toutes les objections qu'on lui a faites. Nous parlerons plus *amplement* de cette affaire une autre fois.

AMPLIATIF. adj. m. *Amplians*. On appelle indults *ampliatifs*. les indults que le Pape augmente en y ajoûtant quelque houvel avantage.

AMPLIATION. ſ. f. Terme de Finance. *Exemplum*, *exemplar*. C'eſt le double qu'on retient d'une quittance; ou autre acte dont on a beſoin pour en faire apparoir, ou le produire en divers endroits.

Lettres d'*ampliation*, en termes de Chancelerie, ſont des lettres qu'on obtenoit ci-devant pour articuler les moyens omis dans les lettres de Requête civile, qu'on avoit auparavant impetrées. Par l'Ordonnance de 1667. elles ſont abrogées, & il eſt dit que ces moyens ſeront articulez par une ſimple requête.

AMPLIER. v. act. Terme de Palais, Differer. *Amplier* le terme d'un payement. *Ampliare præfinitum ſolvendo debito tempus*.

AMPLIER un criminel; c'eſt differer ſon jugement. *Ampliare reum*.

AMPLIER un priſonnier, C'eſt lui donner dans ſa priſon plus de liberté qu'il n'en avoit; le tenir moins reſſerré qu'il n'étoit. *Cuſtodiam facere liberiorem*.

AMPLIFICATION. ſ. f. *Amplificatio*. Terme de Rhétorique. C'eſt une partie du diſcours, ou de l'oraiſon, dans laquelle, & par laquelle on aggrave un crime, on augmente une loüange, on étend une narration, & l'on éxcite les mouvemens qu'il convient dans l'ame de l'auditeur. La première partie eſt l'argumentation, qui comprend les preuves, & la ſeconde eſt l'*amplification*, qui les étend, & les pouſſe: toutes deux appartiennent à l'invention, qui eſt le premier devoir de l'Orateur. L'*amplification*, dit Cicéron, dans les partitions oratoires, eſt une eſpéce d'argumentation véhémente. C'eſt, dit-il, encore une forte affirmation qui perſuade en éxcitant les mouvemens de l'ame. L'*amplification* eſt un des moyens qui contribuënt au ſublime. LONGIN. L'*amplification* ſe peut diviſer en un nombre infini d'eſpéces; mais l'Orateur doit ſçavoir que pas une de ces eſpéces n'eſt parfaite de ſoi, s'il n'y a du grand & du ſublime; ſi ce n'eſt lorſqu'on cherche à émouvoir la pitié, ou que l'on veut ravaler le prix de quelque choſe. Partout ailleurs ſi vous ôtez à l'*amplification* ce qu'elle a de grand, vous lui arrachez, pour ainſi dire, l'ame du corps. ID. Les Maîtres de l'éloquence appellent l'*amplification* l'ame du diſcours. Longin blâme ceux qui la définiſſent, un diſcours qui donne de la grandeur aux choſes. Car, dit-il, cette définition peut convenir tout de même au ſublime, au pathétique, & aux figures; puiſqu'elles donnent toutes au diſcours je ne ſçai quel caractère de grandeur. Le ſublime conſiſte dans la

la hauteur, & l'élevation ; au lieu que l'*amplification* conſiſte auſſi dans la multitude des paroles. Le ſublime ſe trouve quelquefois dans une ſimple penſée ; mais l'*amplification* ne ſubſiſte que dans la pompe & dans l'abondance. L'*amplification* donc, pour en donner une idée générale, eſt un accroiſſement de paroles, que l'on peut tirer de toutes les circonſtances particuliéres des choſes & de tous les lieux de l'oraiſon, qui remplit le diſcours, & le fortifie en appuyant ſur ce qu'on a déja dit. Ainſi elle diffère de la preuve, en ce qu'on employe celle-ci pour prouver la queſtion, au lieu que l'*amplification* ne ſert qu'à étendre & à exaggérer. Rien n'eſt plus contraire à l'éloquence qu'une *amplification* puérile, vuide de penſées, & qui ne conſiſte que dans un vain appareil de mots entaſſez les uns ſur les autres. La bonne *amplification* eſt un amas de penſées, qui enchériſſent toutes les unes ſur les autres, & qui ſont ſoutenuës d'expreſſions vives, fortes, & convenables au ſujet.

On ſe ſert auſſi de ce terme hors de la Rhétorique, où on l'applique à tous les diſcours, & les narrations même ordinaires, quand on groſſit, qu'on augmente les choſes. Il y a de l'*amplification* à cette nouvelle ; il ſe prend alors pour exaggération.

On appelle encore *Amplification*, le diſcours amplifié. On exerce les écoliers à faire des *amplifications* au Collége. Pour faire une bonne *amplification*, il faut que le diſcours s'éléve par degrez, enſorte qu'un mot enchériſſe ſur l'autre : autrement l'*amplification* eſt languiſſante, & n'a plus ni force, ni mouvement. Boil. Longin dans ſon traité du ſublime ch. IX. & X. Cicéron dans ſes *Partitiones Oratoriæ n.* 27. & 53. & le P. Cauſſin, dans tout le Vᵉ Liv. de ſon *Eloquentia ſacra & profana*, ont traité de l'*amplification*.

AMPLIFICATEUR. ſ. m. Celui qui amplifie, & qui aggrandit les choſes au delà de ce qu'elles ſont. *Amplificator*.

AMPLIFIER. v. act. Etendre, augmenter. Il ne ſe dit qu'au figuré. *Amplificare*. Il *amplifie* toutes les hiſtoires qu'il rapporte. Il a *amplifié* ſon livre de divers Traitez. Il a *amplifié* cette action par toutes les circonſtances qui la peuvent aggrandir.

AMPLISSIME, eſt une qualité dont on honore quelques perſonnes en leur parlant, particuliérement chez les étrangers, & dans les Colléges. *Ampliſſimus*.

AMPLITUDE ORTIVE. ſ. fém. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'arc de l'horiſon qui ſe trouve entre le point où s'éléve un aſtre, & celui du vrai Orient où ſe fait l'interſection de l'équateur, & de l'horiſon. *Amplitudo ortiva*. On l'appelle autrement, *Latitude ortive*. L'*amplitude* Occidentale eſt l'arc de l'horiſon terminé par le point où l'aſtre ſe couche, & le point de l'Occident équinoctial. L'*amplitude* Orientale, ou Occidentale, eſt appellée *ſeptentrionale*, quand elle eſt dans la quarte ſeptentrionale ; & *méridionale*, quand elle eſt dans la quarte méridionale de l'horiſon. L'*amplitude* Orientale du ſoleil ſe nomme *Orient* du ſoleil, & ſon *amplitude* Occidentale, *Occident* du ſoleil.

AMPOULETTES. ſ. f. plur. Terme de Marine. C'eſt le poudrier, ou l'horloge à ſable, qu'on tient dans la chambre du vaiſſeau où eſt la bouſſole. *Horologium ex arena*.

AMPOULLE. ſ. f. Terme de Phyſique. Il ſe dit de certaines petites bouteilles, ou enflures pleines de vent qui ſe font ſur l'eau quand il pleut. *Bulla*. Il s'en fait auſſi dans toutes les autres liqueurs agitées ; & c'eſt ainſi que ſe forme l'écume, quand l'ébullition eſt bien petite.

Ampoulle, ſe dit auſſi de ces petites veſſies, ou élévations qui ſe font ſur la peau, & qui ſont pleines d'eau, ou de pus. *Tumor*. Il lui eſt venu des *ampoulles* par tout le corps.

On appelle *la Sainte Ampoulle*, certaine petite bouteille venuë du ciel, où il y a de l'huile qui ſert à ſacrer les Rois de France, laquelle on garde bien dévotement en l'Abbaye de ſaint Rémi de Rheims. *Sacra Ampulla*. Hincmar Archevêque de Rheims, qui vivoit du tems de Charles le Chauve, rapporte en la vie de ſaint Rémi qu'une colombe blanche l'apporta du Ciel en ſon bec, lorſque les ſaintes Huiles lui manquoient, à cauſe de la foule qu'il y avoit auprès des fonts baptiſmaux ; qu'elle diſparut auſſitôt, que cette huile parfuma toute l'Egliſe, & que le Roi Clovis en fut batiſé. Il y a eû un beau Traité Apologétique de la *Sainte Ampoulle*, fait par Aléxandre le Tenneur contre Jacques Chifflet, imprimé en 1652. Voyez Du Cange au mot *Ampoulle*, Aimoin Liv. I. ch. XVI. Flodoard, *Hiſt. Remens. Liv. I. ch. XIII. Annales Bertinienſium Chr.* 868. Gaguin du Haillan *Liv. III. Rerum Gallicar*. le P. Sirmond ſur la Lettre d'Avitus, *Conc. Gall. T. I. ad an.* 446. *p.* 1268. *Morus de ſacris unctionibus*, Le Sueur Calviniſte, Hiſt. de l'Emp. & de l'Egliſe à l'an de Jesus-Christ 496. les notes du P. Ruynard ſur Grégoire de Tours, *Hiſt. Franc.* Liv. II. ch. XXI. Gaguin, Hincmare, & Aimoin, diſent auſſi que Clovis inſtitua un Ordre de Chevaliers de la ſainte *Ampoulle*. Joſeph de Michieli, dans ſon *Teſoro Militar. fol.* 77. & le P. Andrea Mendo Jéſuite, *De ordinib. militar. fol.* 16. & Bernardo

Giuſtiniani, *Hiſt. dell'origine de Cavallieri Ch.* VI. en parlent auſſi. Ce dernier dit, que les Auteurs ne diſent point l'année que cet Ordre fut inſtitué ; mais qu'il eſt aiſé de juger que ce fut dans la ſolemnité de ſon baptême que Clovis l'inſtitua, & par conſéquent l'an 485. de Jesus-Christ ; qu'il voulut que les Chevaliers s'appellaſſent *Chevaliers de ſaint Rémi* ; qu'ils ne pûſſent être plus de quatre ; que leur fonction fût d'aſſiſter l'Évêque lorſqu'il porte la ſainte *Ampoulle*, & qu'ils n'ont point de bannière particuliére, parceque la dignité de leur fonction ſuffit pour les diſtinguer parmi tous les autres Chevaliers. Ces quatre Chevaliers ſont les Barons de Terrier, de Beleſtre, de Seneſtre, & de Louverſy. Ce même Auteur remarque dans ſa ſeconde édition, que ces Chevaliers n'étant que quatre, ils ne peuvent paſſer pour un Ordre militaire. Une deſcription des Ordres militaires imprimée à Paris en 1671. dit, qu'ils ont une Croix dont le tronc & les branches ſont triangulaires, avec quatre fleurs de lis dans les angles, & ſur le tronc de laquelle on voit au centre la ſainte *Ampoulle* ſoutenuë d'une main par deſſous, & deſſus un S. Eſprit en forme de colombe. Tout cela certainement n'eſt pas plus du tems de Clovis que le nom de Chevaliers de S. Rémi.

Ce mot, *Ampoulle*, vient du Latin *ampulla*, qui ſignifie une bouteille qui a un cou long & étroit. C'étoit autrefois un vaiſſeau où on gardoit le vin ſervant à l'autel. C'étoit auſſi celui où on gardoit l'huile, & le ſaint Chrême pour les Catéchuménes, & les malades.

Ampoullé, ée. part. qui ſe dit d'un ſtile vicieux, & rempli mal à propos de pluſieurs grands mots, & magnifiques. *Tumidus, inflatus*. Des vers *ampoullez*. Un diſcours *ampoullé*.

AMPOURDAN, ou AMPURDAN. Mais prononcez *Ampourdan*. ſ. m. Petit païs de la Catalogne, dont la capitale eſt Ampurias, de laquelle il a tiré ſon nom. *Ampurienſis ager*, ou *Emporienſis*, ou *Emporitanus tractus*. Dans l'uſage, on dit le *Lampourdan*, du *Lampourdan*, par une corruption manifeſte, qui du nom & de l'article *en* a fait un nouveau nom.

AMPURIAS. ſ. f. *Emporiæ, Ampuria*. Capitale du Lampourdan. On l'a nommé auſſi *Emporium*, & c'eſt de là qu'eſt venu ſon nom, parceque c'eſt un port ſur la méditerranée, & que c'étoit un abord de marchands.

AMPUTATION. ſ. fém. Terme de Chirurgie. Retranchement d'un membre qui ſe fait avec le fer. *Amputatio*. On ne peut guérir cette playe ; il faut faire l'*amputation* du bras. En Juſtice on punit comme une eſpéce de meurtre, les playes faites par *amputation* de membres.

A M S.

AMSDORFIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte d'hérétique Proteſtant du XVIᵉ ſiécle, diſciple d'Amſdorf. Les *Amſdorfiens*, dit Sanders *her.* 186. enſeignoient que les bonnes œuvres étoient pernicieuſes au ſalut ; cependant d'autres prétendent qu'à la vérité Amſdorf l'enſeigna, mais que ſes diſciples l'abandonnérent en ce point. Les *Amſdorfiens* étoient Confeſſioniſtes rigides. Voyez encore Prateolus au mot Amſdorf.

AMSTERDAM, ou AMSTELDAM. ſ. f. *Amſtelodamum, Amſterodamum, Amſtelrodamum*. Ville & port de mer en Hollande. Ce n'étoit qu'un Château ſur la rivière d'Yam, lequel appartenoit aux Seigneurs d'Amſtel, dont il prit ſon nom. Quelques Pêcheurs s'établirent autour du Château, en firent un bourg, qui groſſit peu à peu par le commerce de la pêche. Giſbert d'Amſtel, l'un des conjurez contre Florent V. Comte de Hollande, après ſon retour y fit bâtir des ponts, des tours, & apparemment une chauſſée, & ce bourg commença à s'appeller *Amſteldam*, du mot *dam*, qui ſignifie *chauſſée*, & du nom des Seigneurs du Château, *Amſtel*. Ainſi *Amſteldam* eſt proprement ſon nom ; mais l'uſage eſt de dire *Amſterdam*. Elle ne fut entourée de murailles qu'en 1480. Depuis ce tems là *Amſterdam* eſt une ville, & a toûjours crû juſqu'au point que nous la voyons. C'eſt aujourd'hui une des villes du monde des plus riches & des plus marchandes. Mais c'eſt une tache pour une ville ſi célébre, dit un Auteur imprimé à la Haye en 1698. que d'être le receptacle de toutes les religions. Sa longitude eſt 26ᵈ. 34'. & ſa latitude 52. 30. *Amſterdam* fut pris en 1578. par Guillaume de Naſſau après un long ſiége. *Amſterdam* porte d'or au pal de gueule chargé de trois ſautoirs d'argent. le P. Meneſtrier remarque très-bien que ce pal ſignifie la chauſſée d'Amſtel, & les trois ſautoirs marquent les levées & les digues. Par une conceſſion de l'Empereur Maximilien, de l'an 1490. ces armes ſont timbrées d'une couronne impériale.

NOUVELLE AMSTERDAM. *Novum Amſtelodamum*. C'eſt une ville de l'Amérique ſeptentrionale à l'embouchure du fleuve du Nort.

Il y a encore cinq Iſles auxquelles on a donné le nom d'*Amſterdam*. L'une eſt dans la mer glaciale, près des côtes du Spitſberg. Une autre

autre dans l'Aſie, entre les Iſles du Japon & Formoſe. Une troiſième dans la mer Pacifique, entre l'Iſle Salomon & les côtes du Pérou. La quatrième eſt dans l'Océan Indien, entre la nouvelle Hollande au levant, & l'Iſle de Madagaſcar au couchant. Enfin, la cinquième eſt dans l'Aſie, près de la côte Orientale de l'Iſle de Ceilan. Les Hollandois y ont un fort, qu'ils nomment *Amſterdam*.

AMU.

AMULER. Terme de Marine. C'eſt peſer ſur la voile & ſur le bord vers le vent. Voyez AMURER.

AMULETTE. ſ. m. Médicament composé de ſimples. On prétend qu'en l'attachant au col, il guérit ou préſerve de divers maux. *Amuletum*. Il y a des *amulettes* myſtérieux, qui conſiſtent en caractères, & en paroles qui ſervent à éloigner les maux, & à en garentir. Pline en fait ſouvent mention. Les ſuperſtitieux ſe chargeoient ſouvent de ces ſortes d'*amulettes*.

Le mot d'*amulette* vient du Latin *amuletum*, ou plûtôt *amoletum*, *amolimentum*; c'étoit un remède ſuperſtitieux contre les maladies, nous dirions en nôtre langue un *préſervatif*. Les Grecs appellent ces ſortes de remèdes φυλακτήρια, περίαπτα, ἀποτελέσματα, ἀπεριζρήμματα, περιάμματα, Βρέβια.

Le Concile de Laodicée défend aux Eccléſiaſtiques de porter de ces *phylactères*, ou *amulettes*, ſous peine d'être dégradez. S. Chryſoſtôme en parle dans quelques-unes de ſes homélies ſur S. Paul, & il les regarde comme une eſpéce d'idolatrie, ne pouvant ſouffrir que les Chrétiens ſe ſerviſſent d'*amulettes* pour guérir les maladies, quoiqu'ils cruſſent ne point pécher, ſous prétexte qu'ils ne faiſoient autre choſe que d'invoquer le nom de Dieu. S. Jérôme n'eſt pas plus favorable aux *amulettes* dans ſon Commentaire ſur le chap. 23 de S. Matthieu, où il condamne de ſuperſtition tous les *phylactères* des Juifs, bien qu'ils fuſſent d'une autre nature que les *amulettes*. Il prend de-là occaſion de rejetter comme ſuperſtitieuſe une coûtume qui étoit de ſon tems parmi le ſimple peuple, ſurtout parmi les femmes, qui portoient à leur col de petites parties des Évangiles, du bois de la Croix, quelques-autres choſes ſemblables, faiſant paroître en cela plus de zéle que de véritable piété. *Hoc apud nos*, dit ce Saint Docteur, *ſuperſtitioſæ muliercula in parvulis Evangeliis & in crucis ligno & iſtiuſmodi rebus quæ habent quidem zelum Dei, ſed non juxta ſcientiam, uſque hodie factitant.* Voyez Kirker, *Oed. Ægyp. Claſ. XI. chap. 4. Tom. II. pag.* 445 & ſuiv. & dans le troiſième Tome pag. 219, 335, 470, 518, 528, 564, &c.

AMURCA. ſ. f. Terme de Pharmacie. Médicament fait de la lie des olives. *Amurca*. Il eſt aſtringent.

AMURÉES. ſ. f. Nom d'un certain Ordre de Religieuſes reſſerrées étroitement, & enfermées de hautes murailles. *Amurées* a été dit pour *emmurées*. MÉNAG.

AMURÉES, n'eſt point un Ordre de Religieuſes. Il y a à Roüen un Couvent de Religieuſes de S. Dominique qu'on appelle les *Amurées*, ou *Emmurées*; je crois qu'on leur a donné ce nom, parce qu'elles ſont enfermées *intra muros*, quoique cela ne les diſtingue pas maintenant des autres Religieuſes, qui toutes ſont *Amurées* dans le même ſens : peut-être que celles de Roüen ne l'ont pas été toûjours, & qu'on n'a commencé à les nommer *Amurées*, que lorſqu'elles furent bâties, & enfermées. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a point d'Ordre de Religieuſes qui s'appellent *Amurées*. C'eſt une maiſon particulière, & non pas un Ordre.

AMURER, ou AMULER. v. act. Terme de Marine. C'eſt bander, & roidir les coüets, ou cordages qui tiennent au point d'enbas des pacfis, ou grandes voiles. *Pedem veli ſtringere*. On dit, *Amurer* tout bas; lorſque l'on *amure* le plus bas qu'il eſt poſſible pour aller au plus près du vent, ou pour aller vent largue.

AMURES. ſ. f. Terme de Marine. Ce ſont des trous pratiquez dans le platbord d'un vaiſſeau & dans la gorgère de l'éperon, pour y arrêter les cordages qui ſervent à bander les voiles. *Pes veli*. Les *amures* des voiles d'étay, ſont de ſimples cordes. Les *amures* de la grande voile s'appellent *dogues d'amures*. L'*amure* d'une voile eſt ſon étroit, ou la manœuvre qui ſert à l'amurer. L'*amure* d'artimon, eſt un palanquin, ou quelquefois une corde ſimple. L'*amure* à baſbord ou à ſtribord; c'eſt à droit ou à gauche.

AMUSEMENT. ſ. m. Occupation qui ſert à paſſer le tems; tout ce qui occupe ou qui diſtrait quelqu'un; galanterie, badinage. *Occupatio ludicra, levis, jocoſa*. La Poëſie eſt un agréable *amuſement*. Il ne faut pas joüer par avarice; mais par *amuſement*, pour paſſer le tems. Un ſimple *amuſement* n'a pas la vivacité d'une paſſion. LA BRUY. Il y a d'innocens *amuſemens*, qui ne divertiſſent plus dès qu'ils deviennent une néceſſité, & qu'on eſt dans la diſgrace. S. ÉVR. Il eſt bon d'égayer la triſteſſe des leçons, & de les déguiſer en badinage, & en *amuſement*. ID. En Hollande les femmes ſont aſſez ſociables pour faire l'*amuſement*

d'un honnête homme; & trop peu animées pour en troubler le repos. B. RAB. Vous pourriez avoir de ces *amuſemens* galans, qui ſans avoir les inquiétudes de l'amour, s'élevent pourtant au deſſus de la tiédeur. S. ÉVR. Une coquette peut avoir pluſieurs *amuſemens*. LA BRUY. C'eſt-à-dire, plus d'une galanterie.

Soins de ma Bergerie, amuſemens *utiles!*
Vous n'êtes pas touchans; mais vous êtes tranquilles. FONTEN.

Un Lecteur ſage fuit un vain amuſement,
Et veut mettre à profit ſon divertiſſement. BOIL.

Une Ballade préſentée à Monſeigneur, après le Camp de Compiégne, commence ainſi :

Je viens, Monſeigneur, hardiment
Célébrer vôtre bien-venuë,
Et le guerrier amuſement,
Où les Princes ſi galamment
Paſſerent Bellone en revûë :
Vous agréerez mon compliment,
Et ma Muſe en eſt prévenuë;
Mais s'il en arrive autrement,
Un peu de honte eſt bien-tôt bûë.

Le jeu ne convient nullement à un homme qui fait profeſſion de piété, & il ne doit pas s'en faire ni un *amuſement*, ni une affaire, ni un plaiſir. AB. DE LA TR. Il ne faut penſer qu'à Dieu, & laiſſer le monde pour ce qu'il eſt; ſoyez ſeur que tout y eſt, ou crime, ou affaire, ou *amuſement*. ID.

AMUSEMENT, eſt auſſi une ſorte de diverſion. *Diſtractio*. C'eſt un *amuſement* qu'il donne à ſa douleur. Il y a de certains chagrins auxquels on ne peut donner d'*amuſemens*.

Nôtre eſprit, malgré nous, ſe répand au dehors,
Et ſur d'autres objets cherche à porter ſa vûë :
De-là viennent ces jeux, ces divertiſſemens,
Que tout le monde cherche avec des ſoins extrêmes,
Et qui ne ſont au fond que des amuſemens,
Dont tous les divers changemens
Sçavent nous empêcher de penſer à nous-mêmes. DE VALINC.

AMUSEMENT, eſt auſſi une eſpéce de tromperie, pour gagner du tems en faiſant de belles promeſſes, & en donnant de fauſſes eſpérances pour éblouïr les gens. *Ludificatio*. Ce créancier eſt las de tant d'*amuſemens*. Tous ces vains *amuſemens* m'impatientent; je veux finir.

AMUSER. v. act. Arrêter quelqu'un, badiner, perdre le tems inutilement. *Morari, detinere*. J'ai trouvé un homme qui m'a *amuſé* long-tems à me compter ſon procès. Ce valet s'*amuſe* à chaque bout de champ. Voilà un homme qui ne s'*amuſe* qu'à la bagatelle, il n'a point de ſérieuſe occupation. Il ne faut pas s'*amuſer* à diſcourir, quand il faut agir. On a défait les ennemis qui s'*amuſoient* au pillage.

Des Princes amoureux d'un indigne repos
Vous pouvez amuſer *les prémieres années;*
Mais je dois me hâter de former des Héros
Dont l'Univers attend ſes deſtinées.

AMUSER, ſignifie auſſi, Tromper, repaître les gens de vaines eſpérances. *Ludificari*. Les Nobles ſont ſujets à *amuſer* leurs créanciers, en leur promettant de les payer. Ce jeune homme *amuſe* cette fille de l'eſpérance de l'épouſer. Ils prétendoient nous *amuſer* par des contes en l'air. MOL. On n'*amuſe* pas long-tems le monde par les qualitez que l'on n'a point. WICQ.

Dans un Roman frivole aiſément tout s'excuſe;
C'eſt aſſez qu'en courant la fiction amuſe. BOIL.

AMUSER. Avec le pronom perſonnel ſe prend quelquefois en bonne part, & ſignifie ſimplement, S'occuper, paſſer ſa vie à quelque choſe. *Occupari*. C'eſt un homme qui s'*amuſe* à l'étude; à la Géométrie, à des expériences de Phyſique; à l'obſervation des aſtres.

AMUSER, ſe dit auſſi au figuré des maux & des paſſions auxquelles on tâche de faire diverſion, en s'efforçant d'occuper ſon eſprit à quelqu'autre choſe. *Diſtrahere, avertere*. On doit dans l'état où il eſt, faire tout ce qu'on peut pour *amuſer* ſa douleur, *amuſer* ſon amour. ABLANC. Un malade *amuſe* ſon chagrin, & ſe ſoulage en parlant de ſes maux. BELL.

AMUSER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. On dit, *Amuſer le tapis*; pour dire, Perdre le tems en vaines propoſitions, & ne rien conclurre; s'arrêter à pluſieurs circonſtances inutiles, ſans venir à la queſtion principale. On dit auſſi, S'*amuſer* à la moutarde;

moutarde ; pour dire, S'arrêter à des choſes légères, & ne pas venir aux ſolides.

AMUSETTE. ſ. f. Petit amuſement ; bagatelles qui amuſent, qui occupent. *Nugæ.* On ne s'en ſert guère qu'en riant, & dans le Comique. Il s'applique à mille bagatelles ; c'eſt pour lui une petite *amuſette.* Il eſt impoſſible de vivre ſans quelque *amuſette.*

AMUSEUR. ſ. m. Qui amuſe, qui trompe par ſes délais, ou par ſes fauſſes promeſſes. *Fruſtrator.* Défiez-vous de cet homme-là, c'eſt un *amuſeur*, qui ne donne que des paroles.

AMUSOIR. ſubſt. mſac. ou AMUSOIRE. ſ. f. Ils ne ſont que dans le ſtile bas & familier. Ils ſignifient choſes qui amuſent & qui occupent. Voyez amuſement.

Colonnes en vain magnifiques,
Amuſoirs *des foux curieux.* S. Amant.

Cet homme s'eſt fait une plaiſante *amuſoire.*

AMY.

AMYANTE. ſ. f. Pièrre incombuſtible, laquelle étant boüillie dans une leſcive faite avec de l'indigo, autrement de la gueſde, perd les parties qui la rendent aride, & après avoir été battuë ſous le marteau, devient ſi ſouple, qu'on la peigne, ou la file, on l'ourdit, & on en fait de la toile, qui ſe nettoye quand on la jette dans le feu. *Amiantus.* Elle croît en Chypre, & les Cypriens en faiſoient autrefois des voiles. Les Anciens, & ſur tout les Brachmanes, s'en ſervoient pour brûler les corps morts, afin d'en mieux recüeillir les cendres. Dioſcoride & Matthiole diſent que c'eſt la même choſe que l'*alun de plume*, que les Grecs appelloient ἄσβεστος, c'eſt-à-dire, *incombuſtible* ; ou ἀμίαντος, c'eſt-à-dire, *inviolable au feu.* Voyez Amiante. Car c'eſt ainſi qu'il faut l'écrire.

AMYGDALE. Voyez AMIGDALE.

AN.

AN. ſ. m. ou ANNÉE. ſ. f. Termes ſynonymes. Meſure du tems que le ſoleil, ou la lune, employe pour venir au même point du Zodiaque. *Annus.* L'*année* ſolaire eſt de 365 jours, cinq heures, 49 minutes, & 16 ſecondes. M^{r} Caſſini a donné à l'*année* ſolaire apparente 365 jours, cinq heures, 49 minutes, cinq ſecondes ; à l'*année* moyenne 365 jours, cinq heures 29′ 12″. C'eſt préciſement l'*année* Grégorienne. Tacquet donne à l'*année* apparente 365 jours, cinq heures, 48′ 45″. Et à la moyenne 365 jours, cinq heures, 48′ 40″. Dans les nouvelles literaires de la mer Baltique 1699. Mars pag. 83. Joachim Tædius donne à l'*année* ſolaire 365 jours, cinq heures 47′ 50″ 16 ‴. L'*année* lunaire eſt de 354 jours, & de 49 minutes, pendant leſquels elle parcourt douze fois le Zodiaque. L'*an* ſolaire eſt, ou aſtronomique, ou civil. L'aſtronomique eſt, ou tropique, ou aſtral. Le tropique, ou naturel, conſiſte dans le tems que le ſoleil employe à parcourir le Zodiaque. L'aſtral eſt l'eſpace que le ſoleil employe à retourner au même aſtre d'où il s'étoit éloigné. L'*an* civil, ou politique, eſt la forme de l'*année* que chaque nation a établie pour compter le tems.

Les Aſtronomes font une autre diviſion de l'*année.* Ils diſtinguent l'*an planétaire* ; l'*an émergent*, l'*an climatérique.* L'*année* planétaire, eſt le tems qu'une planète employe à parcourir le Zodiaque par ſon mouvement propre d'Occident en Orient. Ainſi l'*an* planétaire de la lune eſt de 27 jours. L'*an* du ſoleil de Vénus & de Mercure, eſt de 365 jours. L'*an* de Mars eſt de deux *ans* ; l'*an* de Jupiter de douze *ans* ; & l'*an* de Saturne de 30 *ans.* Ces *années* planétaires s'appellent auſſi *périodes.* L'*an* émergent, eſt l'époque où chaque peuple commence à compter ; comme les Grecs par la Ire Olympiade. L'*année* climatérique eſt l'eſpace de 7, ou de 9 *ans*, pendant leſquels on prétend qu'il arrive quelque changement dans le tempérament de chaque perſonne. En particulier à l'égard de l'*année* lunaire on la diſtingue en *commune*, & *emboliſmique.* L'*an* lunaire commun eſt de 354 jours. L'*an* emboliſmique eſt celui où l'on intercaloit un 13e mois lunaire ; enſorte que cette *année* emboliſmique étoit de 384 jours.

Les hommes curieux de découvrir la cauſe de la viciſſitude des ſaiſons, s'apperçurent bien-tôt que l'éloignement, ou la proximité du ſoleil, produiſoit cette diverſité ; & ils appellèrent *année*, tout l'eſpace de tems que le ſoleil employe à parcourir l'intervalle dans lequel il roule ſans ceſſe. Cependant l'on n'a point fait partout le même calcul du cours du ſoleil. Si l'on en croit Hérodote, les Égyptiens ont les premiers diſtingué l'*année* en 12 mois, qui faiſoient 360 jours. Mercure y ajoûta 5 jours : & l'on dit que Thalès inſtitua l'*année* ſur le même pied chez les Grècs. Cela n'étoit pourtant point général dans la Gréce. Il y avoit trop de villes indépendantes les unes des autres, pour convenir d'une régle uniforme. L'*année* des Hébreux étoit mixte ; car quoiqu'elle fût dirigée ſelon le cours de la lune, c'eſt-à-dire, de 12 mois lunaires, ils intercaloient tous les trois *ans* un mois de 30 jours ; & par cette augmentation leur *année* ſe rapprochoit à la meſure de l'*année* ſolaire. Voyez le Calendrier des Hébreux traduit par Munſter & imprimé à Bâle en 1527. & dans la Bibliothéque Rabbinique de Bartolocci Tom. II. pag. 550. & ſuiv.

Diodore de Sicile Liv. I. Plutarque dans la vie de Numa, & Pline Liv. VII. ch. 48, diſent, que les Égyptiens meſurèrent d'abord leurs *années* par le cours de la lune, & qu'elles n'étoient que d'un mois ; qu'ils les firent enſuite de trois mois, puis de quatre, comme celles des Arcadiens, puis de 6, comme celles des peuples d'Acarnanie ; & que c'eſt pour cela qu'ils comptent un ſi grand nombre d'*années* depuis le commencement du monde, & que l'on trouve dans leur Hiſtoire des Rois, qui ont vécu 1000 ou 1200 *ans.* Mais Hérodote ne parle point de cela ; il dit même que l'*année* Égyptienne étoit de douze mois, comme nous l'avons rapporté. D'ailleurs, nous ſçavons par l'Écriture que dès le déluge l'*année* étoit compoſée de douze mois ; Cham & ſon fils Mizrain, fondateur de la Monarchie d'Égypte, avoient donc cet uſage ; il n'eſt pas probable que ſes deſcendans l'ayent changé. Enfin, quoique Pline rapporte abſolument, & ſans reſtriction, ce que nous avons dit, Plutarque ne le rapporte que comme une choſe incertaine, ne diſant pas que cela eſt, ni qu'il y en ait des monumens ou des preuves ; mais ſeulement qu'on le dit. Bien plus, Diodore de Sicile nous fait entendre que ce n'eſt qu'une conjecture de je ne ſçai quels Auteurs qu'il ne nomme point, & qui probablement avoient imaginé ce ſyſtême, pour ajuſter, & réduire la chronologie Égyptienne à celle des autres peuples, & la rendre croyable. Ἀπίστου δ' ὄντος τοῦ πλήθους τῶν ἐτῶν, ἐπιχειροῦσί τινες λέγειν ὅτι, &c. C'eſt-à-dire, *ce nombre d'années étant incroyable, quelques-uns tâchent*, ou *entreprennent de dire* ; paroles qui montrent évidemment ce que j'ai remarqué. Un Auteur récent a écrit que Varron avoit dit de tous les peuples de la tèrre ce que ces Auteurs diſoient des Égyptiens, & il ajoûte que Lactance l'en reprend avec ſujet. Je ne ſçai en quels endroits de Varron, ou de Lactance, il a vû cela. Ce que je ſçai, c'eſt que Lactance *Liv. II. Divin. Inſt. ch.* 13. où il rapporte le ſentiment de Varron, ne le fait parler que des ſeuls Égyptiens ; mais Saint Auguſtin Liv. XV. *De Civit. Dei*, ch. 14. montre que les *années* des Patriarches marquées dans l'Écriture ſont ſemblables aux nôtres, & qu'une des nôtres n'en vaut pas dix des leurs ; & quoiqu'il n'attribuë ce ſentiment à perſonne, il ſemble cependant que quelqu'un l'eut ſoutenu, puiſque ce Saint le réfute. Au reſte, il ne parle point de tous les peuples de la tèrre ; mais ſeulement des Patriarches des Hébreux.

Les Romains commençoient leur *année* aux calendes de Janvier. Romulus, peu verſé dans l'Aſtronomie, abrégea l'*année* en 10 mois, qui s'achevoient en 304 jours. Numa Pompilius corrigea la confuſion qu'apportoit cette conſtitution irrégulière de l'*année*, & compoſa les mois de Janvier, & de Février, des jours qui manquoient à l'*année* de Romulus, & les plaça devant le mois de Mars, que Romulus avoit mis le prémier, en le conſacrant au Dieu Mars ſon père. Enfin, Jules Céſar, pour donner une forme certaine à l'*année*, la régla par le cours annuel du ſoleil ; & pour trouver place aux jours dont l'*année* ſolaire ſurpaſſoit l'*année* lunaire de Numa, qui étoit de 355 jours, il les diſtribua ſur les mois qui en avoient le moins. Ainſi l'*année* fut fixée à 365 jours & 6 heures. L'*année* Chrétienne eſt conſtituée ſelon la réformation de Jules Céſar. Cependant parceque l'*année*, qui à cauſe de lui a été appellée *Julienne*, étoit plus longue de quelque minutes que l'*année* ſolaire aſtronomique, cette erreur preſqu'imperceptible, répétée pluſieurs fois, devint conſidérable ; enſorte que depuis la correction de Céſar elle formoit 13 jours, & que par-là les équinoxes avoient preſque remonté au commencement des mois. Le Pape Grégoire XIII. pour remédier à ce dérangement des tems, qui s'augmentoit tous les *ans*, convoqua les plus habiles Aſtronomes ; & pour remettre les équinoxes dans leur place, il ordonna par une Bulle, que l'an 1582 on retrancheroit 10 jours qui s'étoient accrus depuis le Concile de Nicée, & que l'on compteroit le 15 Octobre, lorſqu'on ne devoit compter que le 5.

L'An, ſe diſtingue par différentes marques particulières, qu'on y a attachées. *Ans* de Grace, ſont ceux que l'on compte depuis la Naiſſance de Jesus-Christ 1698, *Anni à Chriſto nato. Ans* du Monde, ceux qui ſont écoulez depuis la Création du Monde. *Anni ab orbe condito.* C'eſt-à-dire, ſelon Scaliger, 5647 *ans.*

On le dit auſſi des autres époques des tems. Un tel *an* de la fondation de Rome, de l'Hégire, de Nabonaſſar, &c. Voyez la différence de ces *années* au mot Époque, & les Tables de Du Cange pour la réduction de toutes ces *années* différentes à nôtre ſupputation commune.

S'il faut nombrer quelque tems, le bon homme
Ne compte point par les Conſuls de Rome ;
Mais ſeulement connoit les ans *paſſez,*
*Aux fruits qu'il a d'*an *à autre amaſſez.* S. Gel.

L'An Biſſextil, eſt celui où de quatre *ans* en quatre *ans* on inſère un jour pour le faire de 166 jours. *Annus intercalaris.* Comme l'*année* Julienne eſt de 365 jours & 6 heures, Céſar ordonna que l'on compoſât de 6 h. qui excédent, un jour en 4 *ans*, & il fit intercaler ce jour après le 23 de Février, qui étoit le 6 des Calendes de Mars. Ainſi parcequ'on comptoit cette *année*-là *bis ſexto calendas*, on l'appella *biſſextus* ; & de-là vient l'*an biſſextil.* Mais parceque dans la réformation du Calendrier par les ordres du Pape Grégoire XIII. on s'apperçut en ſupputant, qu'il manquoit 11 minutes aux 6 heures dont ſe formoit le biſſexte, & que ces 11 minutes en 134 *ans*, ou environ, compoſoient un jour, l'on arrêta qu'en 400 *ans* l'on retrancheroit trois biſſextes. Par conſéquent les *années* 1700, 1800, & 1900, ne ſeront point biſſextiles, parceque l'*an* 1600 a été biſſextil. Le premier jour de l'*année* eſt appellé par excellence, *le jour de l'an*, & *le bout de l'an* ſe dit proprement d'un ſervice qu'on fait dire pour un mort à pareil jour qu'il eſt décédé après l'*année* révoluë.

An de viduité, ou An de deüil : c'eſt l'*année* pendant laquelle une veuve doit s'abſtenir de paſſer à un ſecond mariage. *Annus viduitatis.* Les loix ont voulu qu'elle rendît ce reſpect aux cendres de ſon mari, & que du moins elle honorât ſon tombeau de ſes larmes, & de ſes regrets, pendant la première *année* de ſon veuvage. Par le droit Romain les veuves qui convoloient à de ſecondes noces dans l'*an* de deüil, étoient privées de tous les avantages qu'elles avoient reçus de leurs maris, afin de les obliger à conſerver le ſouvenir de l'amitié conjugale. Cela s'obſerve encore dans les Provinces où le Droit civil eſt en uſage. Ailleurs on ſuit plus communément le Droit canonique ; & l'*an* de viduité n'eſt qu'une loi de bienſéance. Seulement s'il y a ſoupçon de groſſeſſe, la veuve ne doit pas précipiter ſon mariage, pour éviter la confuſion du ſang.

On dit, une preſcription de dix *ans*, de vingt *ans*, de trente, de quarante *ans*, de cent *ans*. *Denarii, vicenarii, tricenarii, quadragenarii, centenarii anni præſcriptio ; denaria, vicenaria, tricenaria, quadragenaria, centenaria uſucapio.* On dit auſſi *an* & jour, pour dire un *an* entier & accompli, de ſorte qu'il y ait même un jour de l'*année* ſuivante. Cet homme eſt chargé d'*ans* & d'ennuis. Les vieillards aiment ce qui rappelle leurs premières *années.* La Bruy. Mon corps n'eſt point courbé ſous le faix des *années.* Boil. Mon ſang déja glacé par le froid des *années.* Racin. Chargé de gloire & d'*années*, vous devez regarder déſormais les choſes humaines avec une indifférence Stoïque. S. Évr.

Que j'aime à voir la décadence
De ces vieux palais ruinez,
Contre qui les ans *mutinez*
Ont déployé leur inſolence. S. Amant.

Année de Méthon. Voyez Nombre d'or.

Année Sabbatique, eſt la ſeptième *année* pendant laquelle les Juifs laiſſoient repoſer les terres, ſelon la loi de Moïſe. *Annus Sabbathi.* L'*an du Jubilé* étoit la 49e *année.* Comme elle étoit la ſeptième *année ſabbatique*, les Juifs la célébroient avec beaucoup de ſolennité.

Année de probation, eſt celle du Noviciat des Religieux, dans laquelle on les éprouve, pour ſçavoir s'ils pourront ſupporter les auſtéritez de la Régle. *Annus probationis.*

Année d'exercice, eſt celle où un Officier qui a des compagnons exerce ſa charge. *Annus muneris functionis.*

Année Climactérique. C'eſt celle qui dans la vie de chaque homme revient de 7 en 7 *ans*, ou de 9 en 9. Voyez Climactérique.

En Juriſprudence on dit que l'*année* commencée eſt tenuë pour complette.

A Rome on appelle l'*Année* Sainte, celle où on fait l'ouverture du Grand Jubilé. *Annus Jubilæi.*

La grande *Année* des Platoniciens, eſt une révolution de trente-ſix mille *ans*, après laquelle ils prétendent que les planétes & les étoiles ſe retrouveront au même point, & dans le même ordre, ou dans leur première diſpoſition.

Chez les Romains le commencement & la fin de l'*année* étoit conſacrée à Janus, & c'eſt pour cela qu'on lui donnoit deux viſages, dit S. Fauſtin, dans un Sermon imprimé par le P. Chifflet, & dans Bollandus Tom. I. pag. 2, & 3.

Les premiers Chrétiens n'avoient point d'autre époque pour compter les *années*, que celle des Romains, ou des Payens. C'eſt Denys le Petit qui en 525 établit l'ère Chrétienne, & commença à compter de la naiſſance de Jesus-Christ, qu'il fixa à la 45e *année* Julienne. Euſébe l'a pourtant placée à l'*an* 43 Julien, & 3947 du monde. En France l'on ne commença à compter par les *années* de la naiſſance de Jesus-Christ que dans le VIIIe ſiécle, & le Pape Eugéne IV. en 1431 a été le premier qui ait employé dans les Bulles l'*année* de l'Incarnation, ſi l'on en croit quelques Auteurs ; mais le P. Papebroch, dans les *Acta Sanct.* du mois de Mai Tom. IV. p. 13. a montré que long-tems avant Eugéne d'autres Souverains Pontifes l'avoient marquée. Il rapporte une Bulle de Paſchal dattée de l'*an* 1114 de l'Incarnation de Nôtre Seigneur, & il remarque que cette manière de datter étoit très-ordinaire à ce Pape, & à Urbain ſecond ſon Prédéceſſeur ; que cependant ils ne l'obſervoient pas toûjours, qu'Honorius II. dans ſa Lettre 7, & Innocent II. dans les 3, 9, 12, 31, & les ſix ſuivantes, marquent l'*année* de l'Incarnation ; qu'on la trouve auſſi dans la 5 & 6 de Lucius II. dans la 9, 10, 66, 70, 71, 72 d'Eugéne III. dans la 12e d'Anaſtaſe IV. les 30, 38, 39 d'Hadrien IV. dans la 52e, & d'autres encore d'Aléxandre III. & dans la 5e d'Urbain III. que depuis ce tems-là on n'en trouve aucune dans la collection des Conciles juſqu'à Eugéne IV, qui marquent l'*année* de l'Incarnation ; mais on la trouve ſouvent dans Wading, *in Regeſto*, ſous Grégoire IX. & ſes ſucceſſeurs depuis 1234 juſqu'en 1269. Après quoi on trouve peu d'actes ſolennels ſignez de pluſieurs Cardinaux dans un Conſiſtoire, & expédiez par le Vicechancelier de l'Égliſe Romaine, qui ayent cette datte. Dans ce petit nombre le dernier eſt de Clément V. ſigné de quinze Cardinaux en datte de l'*an* 1343. Depuis ce tems on ne la trouve plus juſqu'en 1431. Sous Eugéne IV. auquel tems à la repréſentation de Blondus de Forli Secretaire du Conſiſtoire on commença, non pas abſolument à datter, mais à datter conſtamment & toûjours les Bulles & les Reſcripts des Papes de l'*année* de l'Incarnation. Mais que dès le Pape Jean XIII. au Xe ſiécle & depuis, on la trouve quelquefois dans des actes moins ſolennels.

L'*Année* Françoiſe commençoit du tems des Mérovingiens, le jour de la revûë des troupes, qui ſe faiſoit tous les *ans* le premier jour de Mars. Elle commençoit d'ordinaire à Noël ſous le régne des Carlovingiens, & ſous les Capétiens à Pâques ; ainſi cela varioit entre le 22 de Mars, & le 25 d'Avril. L'*année* Eccléſiaſtique commença encor à Pâque. C'eſt Charles IX. qui ordonna en 1564 que l'*année* civile à l'avenir commenceroit au premier Janvier. On dit que c'eſt le Chancelier de l'Hôpital, qui fut Auteur de l'Édit dont on vient de parler. On a toûjours depuis ſuivi ce ſtile en France, quoique cet article 39 de l'Ordonnance de Rouſſillon n'ait jamais été enregiſtré au Parlement.

En Allemagne, en Italie, en Chypre, &c. on a auſſi commencé l'*année* à la Nativité. En Iſlande on la commençoit de même, ſi l'on en croit Olaüs Vormius, *Faſt. Danic. Liv. I. ch.* 12. mais Suénon *LL. Caſtr. ch.* 7. dit que c'étoit à la Circonciſion. Les Piſans & les Florentins, ceux de Tréves, &c. l'ont commencée à la Fête de l'Incarnation, ou Annonciation.

En Angleterre l'*année* civile (par éxemple, pour les Actes du Parlement) ne commence que le 25 de Mars. Stow, Annaliſte Anglois, remarque que Guillaume le Conquérant ayant été ſacré le jour de Noël, ce jour devint le premier jour de l'*année* pour les Hiſtoriens, quoique dans les affaires civiles on retint l'ancienne façon de compter, qui commençoit l'*année* au 25e de Mars. Depuis ce Prince les Diplômes des Rois ne marquent plus que l'*année* du régne, & les autres actes n'en marquent preſque point.

Les Juifs, comme preſque toutes les nations de l'Orient, avoient une *année* Civile, qui commençoit à la nouvelle lune de Septembre ; & une *année* Eccléſiaſtique, ou ſacrée, qui commençoit à la nouvelle lune de Mars.

Euſébe dit que les *années* des Égyptiens ne furent d'abord que de 360 jours, enſuite de 365 ; & par conſéquent toûjours défectueuſes. Le P. Kirker prétend qu'outre cette *année* ſolaire, il y avoit en Égypte quelques Nomes, ou Cantons, qui n'avoient qu'une *année* lunaire ; qu'il y en eut même dans des tems plus reculez, qui prirent la révolution de la lune, c'eſt-à-dire, le mois pour une *année* ; que d'autres trouvant cette *année* trop courte la firent de deux mois, quelques-uns de trois, & enfin de quatre. Voyez l'*Oedip. Ægypt. Tom. II. pag.* 252. & le Cardinal Noris *de Epoch. Syro-Mac. pag.* 206.

Les Macédoniens établis en Syrie commençoient l'*année* en Automne, & le premier mois étoit celui qu'ils appelloient Dius, dont le premier jour, qui étoit auſſi le premier jour de l'*an*, répondoit au 24 de Septembre. Ainſi le commencement de l'*année* Syro-Macédonienne tomboit à peu près à l'équinoxe d'Automne. Voyez le Card. Noris au même endroit pag. 14.

Les Mahométans la commencent au moment que le ſoleil entre dans le ſigne d'Aries. Les Perſes au mois Fervardin, qui répond au mois de Juin, & les Gentils de l'Inde la commencent au premier

premier jour de Mars. Les Aſiatiques ne comptent point comme en Europe l'*année* par le cours que fait le ſoleil, mais par celui de la lune, qui contient, ſelon eux, 354 jours, qui ſont douze lunes, de ſorte que tous les trois *ans* ils comptent treize lunes pour leur biſſexte, & croyent par ce moyen les égaler aux *années* ſolaires. MARIN. Les Arméniens (en Perſe en 1619.) célébrent le jour de la Naiſſance de Nôtre Seigneur, ſelon le calcul du vieux Calendrier le 5e Janvier du nouveau ſtile. WICQF. *Amb. de Fig.*

Le P. d'Acoſta, Jéſuite, dans ſon Hiſtoire des Indes Liv. VI. ch. 2, rapporte que les Méxicains commencent l'*année* au 23e Février, ſelon nôtre calcul, lorſque les feuilles commencent à reverdir; qu'ils diviſent leur *année* en 18 mois de 20 jours chacun, ce qui fait 360 jours, que les 5 qui reſtent pour accomplir l'*année*, ils ne les donnent à aucun mois, mais qu'ils les comptent ſéparément; que toute affaire ceſſe pendant ces cinq jours, même les ſacrifices; qu'on ne s'aſſemble point aux temples, & qu'ils ne s'occupent qu'à ſe viſiter les uns les autres; qu'ils appellent ces cinq jours les jours fainéans; qu'ils ont des ſemaines de 13 jours; qu'ils ont auſſi des ſemaines d'*années* compoſées auſſi de 13 *années*, qu'une révolution de quatre de ces ſemaines d'*années*, c'eſt-à-dire, de 52 *ans*, fait leur ſiécle. Nous pourrons dire le reſte aux mots *Calendrier*, *Mois*, *Semaine*. Antoine De Solis dit la même choſe dans ſon Hiſtoire du Méxique, Liv. III. ch. 17.

Dom Franciſco Alvares rapporte quelque choſe de ſemblable des Abyſſins dans ſon Voyage d'Éthiopie. Il dit qu'ils commencent leur *année* le 26 d'Août, jour de la Décolation de Saint Jean; que l'*année* eſt de 12 mois, & les mois de 30 jours; qu'après ces douze mois il reſte cinq jours, & les *années* biſſextiles ſix, qu'ils nomment *Pagomen*, c'eſt-à-dire, fin de l'*année*. Ludolf Liv. III. ch. 6. §. 97, dit qu'ils commencent l'*année* le premier jour de Septembre. Du reſte, il convient avec Alvarès, dans le Calendrier Éthiopien qu'il nous a donné dans ſon II. Tome p. 389, il met le premier jour de l'*année* au 29 d'Août. Voyez auſſi Kirker *Lex. Copt. pag.* 537.

Le P. d'Acoſta au chap. 3 du livre que j'ai cité dit, que les peuples du Pérou réglent encore mieux leur *année*; parce qu'ils ont égard aux lunes. Ils donnent à leur *année* 365 jours comme nous, & la partagent auſſi-bien que nous en 12 lunes, ou mois, dans leſquels ils répartiſſent les jours qui reſtent. Avant la conquête des Eſpagnols ſur les collines qui entourent Guzco, qui étoit la Capitale de l'Empire & le ſanctuaire de la Religion, ils avoient élevé douze piliers de bois, diſpoſez de ſorte, & en telle diſtance, que chaque pilier marquât l'endroit où le ſoleil ſe levoit, & où il ſe couchoit chaque mois. Ils appelloient ces piliers *ſuccanga*, & marquoient deſſus les Fêtes de chaque mois, & les tems des ſemences de la récolte, &c. Chaque mois avoit ſon nom propre & ſes Fêtes particulières. Ils commençoient autrefois l'*année* comme nous au mois de Janvier, mais un de leurs Incas, qu'ils nomment *Paſchacuto*, c'eſt-à-dire, Réformateur du tems, plaça le commencement de l'*année* dans le mois de Décembre, apparemment pour commencer l'*année* au tems que le ſoleil part du dernier point du Capricorne, qui eſt le Tropique qu'ils voyent. Quelques-uns prétendent que les Péroüans & les Méxicains avoient des *années* biſſextiles; mais le P. Acoſta dit qu'on n'a rien de certain ſur cela. Les Péroüans n'avoient point de ſemaines.

Les Brames de l'Inde commencent l'*année* avec la nouvelle lune qui tombe en Avril, auquel jour ils célébrent une fête qu'ils nomment *Samwat ſaradi Padunga*; c'eſt-à-dire, *la Fête du premier jour de l'an.* Ceux du Guzarate commencent leur *année* le 18 de Mars. Les Chinois & la plûpart des Indiens avec la premiére lune en Mars, & alors ils ſe réjoüiſſent auſſi, & font de grands feſtins. Les Brames ont 12 mois en l'*année*, & une *année* de treize mois, après le cours de trois ans; ils joignent entre deux, comme nous, un jour au mois de Février, après le cours de quatre *ans*. Ils ont ſept jours, qui tirent leur nom des planétes, comme parmi les Latins. Ils ont auſſi un ſiécle de ſoixante *ans*, & après qu'ils ſont achevez, ils recommencent de nouveau. Ceux de la Chine, & les autres Indiens, ont auſſi une *année* de 13 mois, comme les Bramines, ou Brachmanes. Voyez Abraham Roger de la vie & des mœurs des Bramines.

Le Portugais Barboſa dit, que les habitans de Calecut commencent l'*année* au mois d'Avril, qu'ils ont l'*année* lunaire; qu'ils diviſent leurs mois ſelon les ſignes, & qu'il y en a de 20, de 30, & de 31 jours.

Les Grecs commencent à compter les *années* du monde par le premier de Septembre. A Rome il y a deux manières de compter l'*année*: l'une commence à Noël, à cauſe de la Nativité de Nôtre Seigneur; les Notaires uſent de cette datte, & diſent, *A Nativitate*: & l'autre au mois de Mars, à cauſe de l'Incarnation; & c'eſt ainſi que les Bulles ſont datées, *Anno Incarnationis.*

Nos anciens Hiſtoriens François ont compté les *années* du jour de la mort de Saint Martin, qui mourut en 401, ou 402. C'eſt l'époque de Grégoire de Tours.

Les Coptes & les Abyſſins ont une ère, dont les *années* commencent au tems de la perſécution de Dioclétien, comme l'a remarqué Kirker *Prodr. Copt. ch.* 2, & Bollandus Tome I. page 572, & qu'ils appellent les *années* de grace & de miſéricorde paſſées depuis la mort des Martyrs.

Les Turcs appellent l'*année* du ſerpent, l'*année* du loup Cervier, ou du léopard, l'*année* du porc, l'*année* du liévre, &c. les *années* différentes d'un cycle particulier qu'ils ont dans leur Calendrier, auſſi bien que les Orientaux.

L'*année* de l'Hégire eſt l'*année* de l'ère dont ſe ſervent tous les Mahométans, & qui commence, ſelon eux, le premier jour de la lune de Moharrem, la 5e férie, ou ſelon nos Chronologiſtes, la 6e, qui repond au 15e Juillet, prenant le commencement de cette lune depuis le ſoleil couché du même jour de l'*an* 622 de JESUS-CHRIST. Voyez HÉGIRE.

A la Chine les trois premiers jours de l'*année* ſe paſſent dans tout l'Empire en réjoüiſſances. On s'habille magnifiquement, on ſe viſite, on fait des preſens à tous ſes amis, & aux perſonnes qu'on a quelque intérêt de ménager. Le jeu, les feſtins, les comédies, occupent tout le monde. P. LE COMTE.

Souhaiter la bonne *année*, une heureuſe *année*, c'eſt un devoir de civilité que les amis ſe rendent mutuellement au commencement de l'*année*. Cette cérémonie eſt très-ancienne. On ne s'en tenoit pas ſeulement aux complimens chez les Romains, on offroit auſſi des préſens, ou des étrennes, comme nous faiſons encore, & l'on faiſoit des vœux aux Dieux pour la conſervation de ſes amis. Lucien dit que c'étoit une très-ancienne coutume, & que Numa en étoit l'Auteur. Ovide indique la même cérémonie au commencement de ſon premier livre des Faſtes.

Poſtera lux oritur: linguiſque animiſque favete,
Nunc dicenda bono ſunt bona verba die.

Et Pline encore plus clairement Liv. XXVIII. ch. I. *Primum anni incipientis diem latis precationibus invicem fauſtum ominamur.*

On dit, qu'une terre rapporte tant, bon *an*, mal *an*, lors qu'on fait compenſation des bonnes & des mauvaiſes *années*, & qu'on en fait un prix mitoyen, ou une *année* commune. Ainſi on dit, une bonne *année*, une méchante *année*, ſelon que les moiſſons ont été abondantes, ou défectueuſes, ou qu'une charge a été lucrative.

On dit proverbialement, Il nous en a donné pour la bonne *année*, quand on a donné quelque choſe en abondance, & plus qu'on n'en avoit de beſoin.

Ce mot vient du Latin *annus*, qui vient de la prépoſition *an*, qui anciennement ſe prenoit pour *circùm*. L'*année* n'eſt qu'une certaine révolution de jours. Quelques-uns le font venir du Grec ἔννος. Il ſemble de plus au P. Pezron que *Ennus*, vieux mot, le même que *Annus*, eſt pris du *henn* des Celtes, qui ſignifie *vieux* & *ancien*; parceque l'*année* vieillit toûjours en s'avançant.

ANA.

ANA. ſ. m. Les livres en *ana*. Ce mot ne ſignifie rien, & n'eſt qu'une terminaiſon Latine de noms adjectifs neutres pluriels; mais parceque depuis quelque tems on a formé de ces ſortes d'adjectifs Latins des titres à des livres, même François, qui ſont des Recüeils des mots ou ſentimens mémorables de quelques ſçavants, ou gens d'eſprit, on appelle ces livres des livres en *ana*, ou ſimplement des *ana*, ainſi l'on dit, Tous ces livres en *ana*, ou tous ces *ana*, me déplaiſent fort. Les livres en *ana* font ſouvent dire aux gens des choſes auxquelles ils n'ont jamais penſé, ou qu'ils devroient n'avoir jamais dites. M. Wolfius a fait l'Hiſtoire des livres en *ana* dans ſa préface des *Caſauboniana*. Il y dit que ſi ces ſortes de titres ſont nouveaux, la choſe eſt fort ancienne; que les livres de Xénophon, des dits & faits de Socrate, & les Dialogues de Platon, ſont des *Socratiana*; que les Apophthegmes des Philoſophes recüeillis par Diogène Laërce, les ſentences de Pythagore, celles d'Epictéte, les ouvrages d'Athenée, de Stobée, & de pluſieurs autres, ſont des livres en *ana*. La Gemare même des Hébreux, & pluſieurs livres Orientaux, dont la Bibliothéque Orientale d'Herbelot eſt pleine, ſont encore de ce genre, ſelon M. Wolfius.

Les *Scaligeriana* ſont le premier livre qui ait paru avec un titre en *ana*. Ils ont été faits ſur les papiers de Vaſſant & de Verthunien, qui, à ce que l'on prétend, les avoient recüeillis de la bouche de Scaliger, auquel ils étoient attachez. La première édition fut faite à la Haye en 1666. ſur les papiers de Vaſſant, qui les avoit donnez à M. Pithou. La ſeconde à Groningue en 1669. ſur ceux de Verthunien, que M. Sigone Docteur en Droit de Poitiers avoit recouvrez,

recouvrer, & ce fut Tannegui le Févre qui en eut ſoin. Enſuite vinrent les *Perroniana*, les *Thuana*, les *Naudæana*, les *Patiniana*, les *Sorberiana*, les *Menagiana*, les *Anti-Menagiana*, les *Furetieriana*, les *Chevræana* &c. juſqu'aux *Arlequiniana*, les plus fades de tous les *ana*. Les *Menagiana* paſſent pour être les meilleurs, & les mieux choiſis. Les *Chevræana* ſont des traitez compoſez; les *Caſauboniana* des remarques écrites & laiſſées par Caſaubon. Wolfius y a ajouté des notes. Burcard Gotthelſius Struvius, dans ſes *ſupplementa ad notitiam rei litterariæ*, ch. 7. donne une liſte de tous les *ana*.

A s'en tenir à la première idée qu'on a des *ana*, ils devroient n'être recüeillis que des entretiens, & cela même ſuffit preſque pour les décrier, puiſque tous les défauts qu'on reproche à la langue doivent s'y rencontrer, légèreté, précipitation, manque d'éxactitude, inutilitez, médiſances, & ſouvent calomnie. La plume eſt plus circonſpecte, & par conſéquent les lettres ſont autant préférables à tous ces *ana*, que ce qui eſt penſé l'eſt à ce qui eſt jetté au hazard & ſans réflexion.

ANABAPTISME. ſ. m. *Anabaptiſmus*. Héréſie, ou ſecte des Anabaptiſtes. L'*Anabaptiſme* s'eſt inſenſiblement gliſſé dans toute l'Allemagne, hormis dans l'Autriche, & dans les États de Bavière. Il s'eſt répandu dans la Bohême, en Saxe, dans les villes Anſéatiques, dans les États de Brunſwich, en Danemarx, en Hollande, en Angleterre & en Ecoſſe. Jovet.

ANABAPTISTE. ſ. m. & fem. Sectaire; c'eſt un nom formé de leurs erreurs touchant le Baptême. *Anabaptiſta*. Ils tiennent qu'il faut rebaptiſer les enfans quand ils ſont en âge de raiſon; parce qu'ils ſoutiennent qu'il faut être en état de rendre raiſon de ſa foi, pour recevoir légitimement le Baptême. Ce mot vient du Grec ἀνὰ, qui ſignifie *denuò*, *une ſeconde fois*, & qui dans la compoſition des mots ſignifie *réitération*; & de βαπτίζω, *Je baptiſe*, verbe dérivé de βάπτω, *mergo*, je plonge dans l'eau.

Il y a eû des *Anabaptiſtes* dans la primitive Égliſe, c'eſt-à-dire, des Hérétiques qui baptiſoient une ſeconde fois. Tels étoient les Novatiens, les Cataphryges, les Donatiſtes. Il y eut même au troiſième ſiécle des Prélats Catholiques en Aſie & en Afrique qui prétendirent, que le baptême des Hérétiques n'étoit pas valide, & qu'il falloit rebaptiſer ceux d'entre eux qui ſe convertiſſoient. Ceux de Cilicie, de Cappadoce, de Galatie, & de quelques Provinces voiſines, dans un Concile qu'ils tinrent à Icone, ayant à leur tête Firmilien, & ceux d'Afrique, dans deux Conciles de Carthage, où préſida S. Cyprien, le déclarent ainſi; mais le Pape Étienne I. s'oppoſa à cette erreur, & elle n'eut pas de ſuite. Ces anciens Rebaptiſans ne ſont pas communément appellez *Anabaptiſtes*. Au XIIe ſiécle les Pétrobuſiens, les Vaudois, les Albigeois, erroient auſſi dans ce point, comme il paroit par S. Bernard Ép. 24. & Serm. 66. ſur le Cantique, & par les écrits du vénérable Pierre. Mais ceux qu'on appelle proprement *Anabaptiſtes*, ſont une ſecte de Proteſtans du XVIe ſiécle, ainſi nommez pour la raiſon que l'on a dite.

Cette ſecte a fait beaucoup de bruit & de ravages en Allemagne dans le XVIe ſiécle, ſurtout en Weſtphalie. Ils tiennent qu'on ne doit point baptiſer les petits enfans; qu'il n'eſt point permis de jurer, ni de porter les armes; qu'un vrai Chrétien ne peut être Magiſtrat, &c. On ne ſçait pas bien quel eſt l'Auteur des *Anabaptiſtes*. Quoique Luther ſe ſoit fort déclaré contre ces fanatiques, il eſt cependant certain que quel que ſoit leur Chef, il eſt ſorti de ſon École, & que lui-même y a donné occaſion, ſoit en aſſurant qu'il faut une foi actuelle pour le baptême, ſoit en écrivant, dit-on, aux Vaudois, qu'il vaut mieux ne pas conférer le baptême, que de le donner aux enfans. Quelques Auteurs en accuſent Carloſtad, & d'autres Zuingle. Cochlæus dit que c'eſt Baltazar Pacimontanus qui commença à l'enſeigner en 1527. diſant l'avoir puiſée dans les ouvrages de Luther; dans la ſuite il fut brûlé à Vienne en Autriche. Mezorius dit que ce fut Pelargus l'an 1522. & qu'il eut pour compagnons Bodeſtein, Carloſtad, Mélanchthon, Weſtenberg, Quiccou, Didyme, More, &c. Enfin, on en fait plus communément les Auteurs Thomas Muncer de Zwickau, ville de Miſnie, & Nicolas Storck de Stalberg en Saxe, tous deux diſciples de Luther, dont ils ſe ſéparèrent, parce qu'ils ne trouvoient pas ſa doctrine aſſez parfaite. S'ils ne ſont pas les inventeurs de cette pernicieuſe doctrine, c'eſt eux au moins qui ont commencé, & qui ont le plus contribué à l'établir, & à la répandre dans le monde.

Sleidan parle de la faction des *Anabaptiſtes* en pluſieurs endroits de ſes Commentaires hiſtoriques. Luther avoit ſi fort prêché la liberté Évangélique, que les païſans de Suève & des environs s'attroupèrent, & ſe liguèrent contre les puiſſances Eccléſiaſtiques, ſous prétexte de défendre la doctrine Évangélique, & de ſecoüer le joug de leur ſervitude: *Obducta cauſa quaſi & Evangelii doctrinam tueri, & ſervitutem ab ſe profligare vellent.* Voyez Sleidan à la fin de ſon 4e Liv. Il ne fut pas poſſible d'arrêter leur fureur par d'autre voye, que par celle des armes. Ils oppoſoient à Luther ſa propre doctrine, ils diſoient qu'ayant été faits libres par le ſang de Jesus-Christ, c'étoit une choſe indigne du nom Chrétien, qu'on les eût regardez juſqu'alors comme des ſerfs: *Quod hac uſque fuit habiti veluti conditione ſervi.* Le même Sleidan dans ſon Liv. 5e rapporte les exhortations que Luther faiſoit aux *Anabaptiſtes*, pour leur faire mettre les armes bas; mais toutes ſes prédications furent inutiles. Ils publioient partout, qu'ils n'avoient pris les armes, que parce qu'ils s'y croyoient obligez par un commandement de Dieu. Cet Héréſiarque voyant que ſes longues harangues étoient inutiles, publia un Livre, où il convioit tout le monde à prendre les armes contre ces ſcélérats, qui abuſoient ainſi de la parole de Dieu. Il fut obligé d'en écrire un ſecond pour juſtifier ſa conduite, qui paroiſſoit cruelle à bien des gens.

Ces *Anabaptiſtes* étant au nombre de quarante mille, déſoloient tous les lieux par où ils paſſoient. Muncer, qui étoit leur Chef, prétendit que Luther n'avoit encore fait que la moitié du chemin pour ce qui étoit de la Réformation, & qu'il falloit joindre les révélations divines à l'Écriture ſainte: *Ex revelationibus divinis judicandum eſſe dicebat, & ex Bibiliis Muncerus.* Conſultez Sleidan au commencement de ſon Liv. 5e En effet, ces Enthouſiaſtes ne croyent pas que le ſeul texte de l'Écriture ſuffiſe pour établir la vérité de la Religion Chrétienne, ils ont recours aux révélations.

Cet Hiſtorien fait encore mieux connoître au commencement du 10e Liv. de ſes Commentaires hiſtoriques, les excès où les *Anabaptiſtes* portèrent cette liberté Évangélique, qui avoit été prêchée par Luther. Jean de Leyde, fameux Fanatique qui ſe déclara leur Roi, ne marchoit point en public qu'il ne fût accompagné d'un certain nombre de grands Officiers; deux jeunes gens à cheval marchoient immédiatement après lui, dont l'un qui étoit à la droite portoit la couronne, & l'autre portoit une épée toute nuë. Mais les *Anabaptiſtes* d'aujourd'hui, quoiqu'ils ſoient Fanatiques & Illuminez, ſont fort éloignez de ces excès de fureur où étoient leurs premiers maîtres, qui vouloient établir ſur la terre le nouveau Régne de Jesus-Christ par la force des armes; ils condamnent au contraire les guerres qui ſont entre les Chrétiens, & ils ne ſouffrent point qu'aucun parmi eux porte les armes.

Calvin a écrit contre les *Anabaptiſtes* un ouvrage qui ſe trouve parmi ſes Opuſcules. On y voit qu'il eſt fort embarraſſé à leur répondre ſur le Baptême des enfans, qu'ils rejettent comme s'il eût été contraire à ces paroles de Jesus-Christ, au ch. 16. de S. Matth. v. 16. *Celui qui croira, & ſera baptiſé, ſera ſauvé.* Comme il n'y a que les adultes qui ſoient capables de croire, les *Anabaptiſtes* inféroient de là qu'on ne devoit point baptiſer les enfans, puiſqu'on ne lit aucun paſſage dans tout le nouveau Teſtament pour appuyer clairement leur baptême. Calvin, & même tous les autres Proteſtans, ſe trouvent fort embarraſſez à répondre à cet argument des *Anabaptiſtes*. Ils ſont obligez de recourir à la tradition avec les Catholiques. Et en effet on voit que le baptême des enfans étoit en uſage dès les premiers ſiécles de l'Égliſe. Cela paroit évidemment par l'Auteur des Queſtions attribuées à S. Juſtin p. 56. par Origène Liv. V. ſur le ch. VI. de l'Épitre aux Romains; qui dit que c'eſt-là une tradition Apoſtolique, par un Concile d'Afrique, où S. Cyprien rapporte *Epiſt. ad Fidum*, qu'il fut décidé d'un conſentement unanime de tous les Évêques, ſans en excepter un ſeul, qu'il falloit baptiſer les enfans immédiatement après leur naiſſance, & ne point attendre; par le Concile de Mileve, Can. 2. le Concile d'Autun Can. 18. le ſecond Concile de Mâcon Can. 3. le Concile de Girone ſous Hormiſdas; le Concile de Londres en 1237. Can. 3. le Concile de Vienne ſous Clément V. le Concile de Trente ſeſſ. VII. Can. 12. & 13. Seſſ. V. Can. 4. par les Papes Siricius *Ep. ad Himer*; Innocent I. dans ſon Épitre au Concile de Mileve; Clément V. *de ſumma Trinit. & fid. Cath.* Innocent III. *Extra C. Majores de bapt.* par S. Irénée Liv. II. ch. 39. S. Cyprien dans la lettre que j'ai citée; l'Auteur du Liv. de la Hiérarchie Eccleſ. attribué à S. Denys, au dern. ch. S. Auguſtin Ép. 20. à S. Jérôme, où il dit que ce ne fut point un nouveau decret que celui de S. Cyprien, qu'il ne fit que conſerver la foi de l'Égliſe; le même Saint dans le Sermon 10. *De verb. Dom.* Liv. III. *De peccator. mer.* ch. I. 26. Liv. IV. *De Bapt.* ch. 23. S. Ambroiſe Liv. *De Myſtico Paſch.* ch. 5. S. Jérôme Dial. 3. contre les Pelag. l'Auteur du Liv. de la Vocat. des Gent. ch. 6. S. Grégoire Liv. I. Ép. 17. &c. De plus, les Catholiques tirent encore de l'Écriture même des argumens très-forts contre les *Anabaptiſtes*; car en premier lieu il eſt certain que les enfans ſont capables du Royaume des Cieux, & qu'ils peuvent être ſauvez; Jesus-Christ l'aſſure en S. Marc X. 14. & en S. Luc XVIII. 16. Il les fait approcher, il les bénit. Cependant Jesus-Christ dit en S. Jean III. 5. qu'on ne peut entrer dans le Royaume de Dieu, qu'on ne ſoit baptiſé. Il

Il faut donc que les enfans qui peuvent y entrer puiſſent être baptiſez. Les *Anabaptiſtes* répondent, que ceux dont Jesus-Christ parle étoient déja grands, puiſqu'ils pouvoient venir à lui; qu'ainſi ils étoient capables de faire un acte de foi. Mais cela eſt manifeſtement contraire à l'Ecriture, qui en S. Matthieu, & en S. Marc, les appelle *νήπια*, & en S. Luc *βρέφη*, *de petits enfans*. Et le même S. Luc dit, qu'on les apportoit à Jesus-Christ, marque qu'ils ne pouvoient encore marcher, & qu'ils n'étoient point auſſi grands que les *Anabaptiſtes* le diſent. En ſecond lieu, le vénérable Pierre, Liv. I. Ép. 2. diſputant contre les Pétrobuſiens, tire un argument contre eux des paroles de S. Paul dans le ch. V. de l'Ep. aux Rom. où il dit, que *ſi par le péché d'un ſeul homme la mort a regné dans le monde, à plus forte raiſon ceux qui recevront l'abondance de la grace & du don de la juſtice regneront dans la vie par le moyen d'un ſeul*. Car, dit ce Docteur, parce que tous ſont coupables par un ſeul, nous concluons, que les enfans ſont coupables. Donc, parce que tous ſont juſtifiez par un ſeul, nous devons conclure auſſi que les enfans ſont juſtifiez; ce qui ne ſe peut faire ſans le baptême. Tout cela étant clair il s'enſuit que les enfans peuvent avoir la foi requiſe pour recevoir le baptême. Or cette foi ne peut être que ou une foi actuelle, qui précéde le baptême, comme une diſpoſition néceſſaire à le recevoir; ou une foi habituelle, qui ſuit le baptême, & qui eſt un des effets qu'il produit. Les enfans ont ſuffiſamment l'une & l'autre avant que de recevoir le baptême: ils ont la foi actuelle, non pour eux mêmes, comme le dit fauſſement Luther; car ils ne ſont pas capables de produire aucun acte; mais par d'autres, c'eſt-à-dire, leurs parreins & marreines, qui répondent pour eux. Et il n'y a rien dans cette diſpoſition de Dieu non ſeulement que de très-miſéricordieux, mais que de très-juſte & de très-raiſonnable; car il eſt juſte que puiſqu'ils n'ont péché que par la volonté d'autrui, ils puiſſent auſſi être juſtifiez par la volonté d'autrui. 2°. Ils ont la foi habituelle; car le baptême produit en eux les habitudes de la foi, de l'eſpérance & de la charité. Ainſi ils croyent comme ils ont péché: le défaut de foi ne peut donc les empêcher d'être baptiſez; & c'eſt en vain qu'on nous oppoſe le verſ. 16. du ch. XVI. de S. Marc. Voyez Bellarm. *Liv. I. de Bapt. ch. 8. 9. 10. &c.*

Les *Anabaptiſtes* ont adopté pluſieurs autres dogmes qui leur ſont particuliers. Ils ont quelque choſe de commun avec les anciens Gnoſtiques. Ils ne croyent pas que Jesus-Christ ait tiré ſa ſubſtance de la ſainte Vierge; & ils ſe fondent ſur ces paroles du ch. I. de S. Matth. verſ. 20. *Ce qui eſt conçû en elle vient du S. Eſprit*. Comme ſi la chair de Jesus-Christ étoit ſpirituelle; & de même eſſence que la ſubſtance de Dieu. Ils ont là-deſſus, & ſur pluſieurs autres choſes, une Philoſophie particuliére, ſelon laquelle ils expliquent auſſi le myſtère de l'Incarnation. Ils font paroître au dehors une grande modeſtie dans toutes leurs actions & dans leurs habits. Ils ſont perſuadez que dès cette vie on peut acquérir une pureté parfaite, & exempte de tout peché. On remarquera enfin que Sixte de Sienne, qui réfute ſouvent les *Anabaptiſtes* dans ſa Biliothéque ſainte, leur attribue pluſieurs erreurs où ils ne ſont point préſentement.

Les *Anabaptiſtes* s'étant beaucoup multipliez, ſe diviſérent en pluſieurs ſectes, à qui l'on donna les noms, ou de leurs Chefs, ou des erreurs particuliéres qu'ils ajoutérent aux erreurs communes des *Anabaptiſtes*. Les principales de ces ſectes ſont les Muncériens, les Separatiſtes, les Cathariſtes, les Apoſtoliques, les Enthouſiaſtes, les Silentes, ou Silentieux, les Adamites, les Géorgiens, les Libres, ou Indépendants, les Hutites, les Melchioriſtes, les Mennonites, les Bulcholdiens, les Auguſtiniens, les Servétiens, les Denchiens, les Monaſtériens, les Libertins, les Déorelíotiens, les Semperorantes, c'eſt-à-dire, priants toûjours, les Polygamites, les Ambroſiens, les Clanculaires, les Manifeſtaires, les Baculaires, les Pacificateurs, les Paſtoricides, les Sanguinaires, les Démoniaques, &c. Jovet. Il y a cependant de ces noms, qui ſont plûtôt de différentes épithetes données aux mêmes Hérétiques, que des noms de différentes ſectes. Ceux de Moravie furent appellez Apoſtoliques, ou Nudipedales, c'eſt-à-dire, pieds nuds, Mennonites en Hollande & en d'autres endroits du Nord. Ils conſervent le nom d'*Anabaptiſtes* en Angleterre. Honbeck, dans ſa Somme de Controverſe, définit un *Anabaptiſte*, un Socinien ignorant; & un Socinien, un *Anabaptiſte* plus inſtruit. Arnoldus Mezorius nous a donné une Hiſtoire fort éxacte des *Anabaptiſtes* en ſept Livres. *Hiſtoria Anabaptica libri ſeptem. Colonia*, 1617.

ANABASIEN. ſ. m. *Anabaſius*. Les *Anabaſiens* étoient chez les Anciens des couriers à cheval, ou en chariot. S. Jérôme en parle dans ſon IIIᵉ Liv. contre Ruffin ch. I. Voyez encore le Gloſſaire de M. Du Cange. Ce mot vient d'*ἀνάβασις*, *adſcenſus*, montée; ainſi *Anabaſien* eſt un Courier qui eſt monté, qui n'eſt pas à pied.

ANABLE. adj. m. & f. Habile, capable. C'eſt un vieux mot qui ſe trouve ſouvent dans les vieilles Chartes. *Aptus, idoneus*. On lit dans un Ancien titre de l'an 1331. le Roi Philippe de Valois eſt bien perſonne *anable* à donner bénéfices.

ANABROSIS. ſ. f. Terme de Médecine. Ce mot eſt Grec. On entend par *anabroſis* la ſortie du ſang par l'ouverture de la veine corrodée. *Anabroſis*. On dit en Grec *ἀνάβρωσις*, qui veut dire, *eroſio*.

ANACALIFE. ſ. m. Inſecte venimeux de l'Iſle de Madagaſcar. Ses piqûres ſont mortelles.

ANACALYTERIE. ſ. f. Fête du Paganiſme. Elle ſe célebroit le jour qu'il étoit permis à la nouvelle mariée d'ôter ſon voile, & de ſe laiſſer voir à tout le monde. *Anacalypteria*. Ce mot vient du Grec *ἀνακαλύπτειν*, *découvrir*.

ANACANDEL. ſ. m. Eſpéce de ſerpent. On le trouve dans l'Iſle de Madagaſcar.

ANACARDE. *Anacardium*. ſ. n. Semence qui ne diffère de celle de l'acajou que par ſa figure, qui approche d'un cœur applati. Elle vient à l'extrémité d'un fruit charnu; l'écorce & l'amande de l'*anacarde* ſont tout à fait ſemblables par leurs effets, & par leur goût à celles de l'acajou. Les plus gros *anacardes* n'ont pas un pouce de largeur & de longueur ſur deux à trois lignes d'épaiſſeur. On a cru que l'arbre qui porte les *anacardes* pourroit bien être l'œpata du quatriéme volume de l'*hortus Malabaricus*; mais la deſcription du fruit de cet arbre ne convient point avec nôtre *anacarde*. On employoit autrefois les *anacardes* dans la compoſition d'un électuaire recommandé pour les mémoires foibles. *Confectio anacardina*. Au défaut des *anacardes* on prenoit les acajous, & dans quelques diſpenſoires on ne les a diſtinguez que par le païs d'où ils nous ſont apportez. On y a nommé *anacardium Orientale*, le veritable *anacarde*; & *anacardium Occidentale*, l'acajou. *Jonſton & Rai, hiſt.* Ces mots, *anacarde*, & *anacardium*, viennent du Grec *ἀνὰ*, & *καρδία*, cœur.

ANACEPHALÉOSE. ſ. f. Terme de Rhétorique. Récapitulation, répétition courte & ſommaire de ce que l'on a dit. Ce mot eſt Grec, & vient d'*ἀνὰ*, qui dans la compoſition ſignifie retour, & répétition, & *κεφαλὴ*, chef. Ainſi *anacephaléoſe* ſignifie la répétition des principaux chefs d'un diſcours, & répond à nôtre mot récapitulation.

ANACHIS. ſ. m. *Anachis*. Nom propre d'un des Dieux Lares, ou des Dieux domeſtiques des Égyptiens; car ils en avoient quatre; Dymon, Tychis, Heros, & *Anachis*, qui étoit le quatriéme. Ils ſe perſuadoient qu'auſſi-tôt qu'un homme étoit né, ils en prenoient le ſoin. *Gyrald. Syntagm. XV.* croit que ces mots ſont Grecs & corrompus par les Égyptiens, & que ce n'eſt autre choſe que *Dynamis, Tiche, Eros, & Anance*, c'eſt-à-dire, *force, fortune, amour, néceſſité*.

ANACHORETE. ſ. m. Hermite, homme dévot qui vit ſeul dans le déſert, & qui ne s'eſt ainſi retiré du commerce des hommes, que pour avoir la liberté de tourner toutes ſes penſées du côté de Dieu. *Homo ſolitarius, Anachoreta, Eremita*. Ces ſaints hommes ſe retiroient dans les ſolitudes, parce qu'ils prétendoient y rencontrer moins de ſujets de tentation, & moins d'objets pour ébranler la vertu. Du Pin. S. Antoine, S. Hilarion, ont été des *Anachoretes*. S. Paul Hermite a été le prémier des *Anachoretes*. Ce mot vient du Grec *ἀναχωρεῖν*, qui ſignifie, *je me retire à l'écart*.

Leo Allatius au Liv. 3. chap. 8. *de Conſ. Eccleſ. Occid. & Orient.* & après lui de Moni dans ſon Hiſtoire des Religions du Levant, parlent aſſez au long des *Anachoretes* Grecs. Ce ſont, diſent-ils, des Moines qui ne pouvant pas travailler ni ſupporter les autres charges du Monaſtère, veulent vivre dans le repos de la ſolitude. Ils achetent une cellule hors du Monaſtère avec un petit fond dont ils puiſſent vivre, & ils n'y vont qu'aux jours de Fêtes pour aſſiſter à l'Office, après lequel ils retournent à leurs cellules, où ils s'employent à leurs affaires, n'ayant aucunes heures arrêtées pour la priére. Il ſe trouve néanmoins de ces *Anachoretes* qui ſont ſortis de leurs Monaſtères avec le conſentement de leur Abbé pour mener une vie plus retirée, & pour s'appliquer davantage à la méditation. Le Monaſtère leur envoye une fois ou deux le mois de quoi ſe nourrir, parce qu'ils ne poſſédent ni fonds ni vignes. Mais ceux qui ne veulent point dépendre de l'Abbé loüent quelque vigne voiſine de leur cellule, dont ils mangent le raiſin; & il y en a qui vivent de figues, d'autres vivent de ceriſes, ou de quelques fruits ſemblables; ils ſément des féves dans la ſaiſon. L'on en voit de plus qui gagnent leur vie à copier des Livres. On donne à ces *Anachoretes* le nom d'*Aſcetes* & d'*Hermites*.

Dandini, parlant dans ſon voyage du Mont-Liban des Religieux Maronites, dit au chap. 23. que c'eſt un reſte de ces anciens Hermites qui vivoient ſeparez des hommes, & habitoient les déſerts de la Syrie & de la Paleſtine. Ils ſont retirez dans les endroits les plus cachez des montagnes, éloignez de tout commerce,

merce, & ſous de grands rochers. Ils vivent de ce que la tèrre produit d'elle-même, ne mangeant jamais de chair, quand même ils ſont malades & en danger de mourir; & pour ce qui eſt du vin, ils n'en boivent que très-rarement. Il faut conſulter Caſſien ſur ces anciens *Anachoretes.*

Il y a auſſi eû dans l'Occident des *Anachoretes.* Pièrre de Damien, qui étoit de l'Ordre des Hermites, en fait ſouvent l'éloge, comme étant les plus parfaits d'entre les Moines. Il n'a aucune eſtime des Moines *Cœnobites*, c'eſt-à-dire, de ceux qui vivent en Communauté. Il les regarde comme des Moines qui ſont bien éloignez de la perfection de la vie Monaſtique. Nous les aimons, dit-il, comme l'on aime des ânes, ou des ſerfs, parce qu'ils ſont utiles pour le travail. *Petr. Dam. Epiſt. Lib. 6. Epiſt.* 12.

Saint Benoît, qui a été le principal Auteur des Moines qui ſont dans l'Occident, a auſſi eû dans ſon Ordre des *Anachoretes.* Il eſt permis par les Conſtitutions de cet Ordre, de quitter la Communauté pour vivre *Anachorete*, ou ſolitaire; ce qui s'appelloit *de Clauſtrenſi fieri Anachoretam*; c'eſt-à-dire, d'homme de Cloître devenir *Anachorete.* Voici la deſcription que Jérôme à Coſta fait de ces *Anachoretes* de l'Ordre de S. Benoît, dans ſon hiſtoire *de l'origine & du progrès des revenus Eccléſiaſtiques*, pag. 52. Ces *Anachoretes*, qui s'étoient retirez du Monaſtère avec la permiſſion de leur Abbé, alloient habiter quelques lieux du voiſinage, & ils n'étoient pas ſi ſolitaires, qu'ils ne fûſſent viſitez ſouvent par le peuple, qui venoit ſe recommander à leurs prières. On leur faiſoit de grandes aumônes, parce qu'ils étoient eſtimez plus ſaints que les autres. Ils recevoient toutes ſortes de donations, ſoit en fond de tèrre, ſoit en meubles. Quand ils étoient enrichis dans un lieu, ils alloient en un autre, où le peuple leur faiſoit les mêmes charitez. Le bien qu'ils acqueroient par ce moyen leur appartenoit, & avant que de mourir ils en diſpoſoient en faveur du Monaſtère d'où ils étoient ſortis.

A Coſta n'a rien avancé touchant ces *Anachoretes*, & les biens qu'ils acqueroient pour leurs Monaſtères, qui ne ſoit appuyé ſur les Cartulaires des Abbayes: & en effet il produit la formule de la donation, qui eſt conçûë en ces termes dans le célèbre Cartulaire de Caſevre, qu'on trouve preſentement dans la Bibliotheque du Roi: *Moi N. Prêtre & Moine d'un tel Monaſtère, qui ſuis ſorti avec la permiſſion de l'Abbé pour mener une vie plus retirée. Je donne à mon Abbé N. pour le repos de mon ame tous les biens que je poſſede, & que j'ai acquis avec ſa permiſſion.* L'Acte de la Donation contenoit un dénombrement des biens, tèrres & Égliſes que ces ſolitaires laiſſoient à leurs Monaſtères, & ils donnoient en même tems les Actes des donations particulières, qu'on gardoit dans les Archives avec les autres écritures.

ANACHRONISME. ſ. m. Erreur qu'on fait dans la ſupputation des tems. *Erratum contra temporum rationem. Anachroniſmus.* Les Poëtes ſont ſujets à faire des *anachroniſmes.* Ce mot vient du Grec ἀναχρονισμὸς, qui vient de χρόνος, *tempus*, *tems*, & de la prépoſition ἀνὰ, qui dans la compoſition ſignifie *ſursùm*, *ſuprà*, *retrorsùm.* Ainſi *anachroniſme* n'eſt pas en général une erreur dans la ſupputation des tems; mais en particulier l'erreur que l'on commet dans la Chronologie en remontant un événement, en le plaçant plûtôt qu'il n'eſt véritablement arrivé, comme a fait Virgile, qui place Didon en Afrique au tems d'Énée; quoiqu'elle n'y ſoit venuë que trois cens ans après la priſe de Troye. Parachroniſme au contraire eſt la faute que l'on fait en plaçant un événement plus tard qu'il ne doit être placé.

ANACLÉTERES. ſ. plur. *Anacleteria.* Les *Anaclétères* étoient une fête inſtituée en l'honneur des Rois & des Princes, lorſqu'ils prenoient le gouvernement de leur État, & qu'on le déclaroit à leurs peuples, afin qu'ils les reconnuſſent pour Rois. Voyez Polybe. Ce mot vient d'ἀνὰ, & de καλέω, *voco, j'appelle*, parceque durant les *anaclétères* on alloit ſaluer le Prince, & on l'appelloit du nom de ſa nouvelle dignité.

ANACONTS. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar. Ses feüilles reſſemblent à celles d'un Poirier. Il porte un fruit long, d'où l'on tire un ſuc propre à faire cailler le lait.

ANACRÉONTIQUE. adj. m. & f. Terme de poëſie Grecque & Latine. Qui eſt inventé par Anacréon, qui eſt à la manière d'Anacréon, dans le goût d'Anacréon. *Anacreonticus.* Anacréon Poëte de Teïos, qui vivoit plus de quatre cens ans avant Jesus-Christ, fut célèbre par la délicateſſe de ſon eſprit, & par le tour fin, mais aiſé & naturel de ſes poëſies. Il nous reſte de lui des Odes qu'il ne faut lire qu'avec précaution, à cauſe des ſentimens de débauche & de galanterie dont elles ſont pleines. Elles ſont pour la plûpart compoſées en vers de ſept ſyllabes, ou plûtôt de trois pieds & demi, ſpondées & ïambes, ou quelquefois anapeſtes. C'eſt cette ſorte de meſure qu'on appelle vers *anacréontique.* Une Ode *anacréontique* eſt une Ode compoſée de ces vers, ou dans le goût d'Anacréon.

ANAETIS. ſ. f. *Anatis.* Nom propre d'une Déeſſe honorée dans

l'Orient. Selon Strabon Liv. V. les Lydiens l'adoroient. Hérodote & Pauſanias diſent la même choſe; mais Strabon dit qu'elle étoit ſur tout honorée par les Arméniens. Les gens les plus diſtinguez de la nation conſacroient leurs filles à ſon ſervice, & les proſtituoient publiquement à ſon honneur. Après quoi ils les marioient, & c'étoit à qui les auroit pour femmes. Dans la fête & les ſacrifices qu'ils lui faiſoient, ils s'enyvroient tous, hommes & femmes, juſqu'à perdre tout ſentiment, parce que Cyrus, diſoient-ils, ayant fait ſemblant de fuir & d'abandonner ſon camp où il laiſſoit beaucoup de vin, ceux qui célébroient les fêtes d'*Anatis*, qu'on appelloit *Sacra*, y étant entré s'enyvrèrent, & furent tous tuez par Cyrius. Voyez Strabon Liv. XI. & XII. Plin. Liv. XXXIII. ch. 4. & Harmolaüs ſur cet endroit de Pline. La première ſtatuë d'or ſolide qui ait jamais été faite, avant même qu'on en fit de bronze qui fûſſent ſolides, eſt celle du temple d'*Anatis*, au rapport de Pline à l'endroit que j'ai cité. On écrit auſſi *Anaitis*, & *Anetis.*

ANAGALLIS. ſ. f. Plante, qu'on appelle auſſi Mouron. *Anagallis.* Voyez Mouron.

ANAGOGIE. ſ. f. *Anagoge.* Élevation de l'eſprit aux choſes céleſtes & éternelles. Penſée, explication par laquelle on éleve l'eſprit à la conſidération de ces choſes. Il y a des Commentaires de l'Écriture, des diſcours entiers, qui ſont des *anagogies* perpétuelles. Ce n'eſt point là le ſens naturel de ce paſſage de l'Écriture, c'eſt une *anagogie.* L'*anagogie* doit être fondée ſur le ſens littéral.

ANAGOGIES. ſ. m. & plur. Fête qui ſe célébroit par les habitans d'Eryx, aujourd'hui Trapano, en Sicile, à l'honneur de Vénus, comme ſi elle fût partie pour aller en Libye, & dans laquelle on la prioit de retourner. Ἀναγωγὴ ſignifie *retour* en Grec.

ANAGOGIQUE. adj. m. & f. Myſtérieux, qui éléve l'eſprit aux choſes céleſtes & divines de la vie future & éternelle, dont joüiſſent les Saints dans le Ciel; car le terme *anagogique* n'emporte pas ſeulement une élévation à la connoiſſance des choſes céleſtes & divines, mais des choſes céleſtes & divines de la vie future, de celles qui ſe paſſent & ſe paſſeront dans l'éternité, entre Dieu & les Saints. Ce mot ne ſe dit guère que par rapport aux ſens differens de l'Écriture. Le ſens littéral eſt le ſens naturel & le premier. Le ſens myſtérieux eſt fondé ſur le ſens naturel, & ſe tire du ſens naturel par analogie, ou comparaiſon, par ſimilitude, ou reſſemblance d'une choſe à l'autre, & ſe diviſe en pluſieurs eſpéces. Car ſi les choſes myſtérieuſes ou cachées que l'on tire par analogie & par reſſemblance du ſens littéral, regardent l'Égliſe & les myſtères de nôtre Religion, c'eſt le ſens allégorique: quand elles ont rapport aux mœurs, c'eſt le ſens tropologique; & quand elles regardent la vie future à l'éternité, c'eſt le ſens *anagogique. Anagogicus.* Voyez au mot Sens. Les Interprétes de la Bible y trouvent des ſens myſtiques, *anagogiques*, tropologiques, & autres. Ce mot vient du Grec, ἀναγωγὴ, qui ſignifie *enlévement*, *ſoulévement*; & qui eſt formé de la prépoſition ἀνὰ, qui dans la compoſition ſignifie ſouvent *ſursùm*, *au-deſſus*, *en haut*, & de ἀγωγὴ, *ductio*, *conduite*, qui vient de ἄγω, *duco*, *je conduis.* Ce ſens conduit, éléve l'ame à la connoiſſance des choſes ſupérieures & céleſtes.

ANAGRAMME. ſ. f. Tranſpoſition de lettres de quelque nom, dont on fait tant de combinaiſons, qu'à la fin on y trouve quelque mot, qui eſt à l'avantage ou au déſavantage de celui qui le porte, & qu'on embellit par quelque épigramme. *Anagramma, Anagrammatiſmus.* Par exemple, l'*anagramme* de *Galenus*, c'eſt *Angelus*; de *Logica*, c'eſt *Caligo*; Loraine, c'eſt Alérion, c'eſt pour cela que la Maiſon de Loraine a pris des alérions dans ſes armes. Calvin, dans le titre de ſon Inſtitution imprimée à Straſbourg l'an 1539. ſe donna le nom d'Alcuin, qui eſt l'*anagramme* de celui de Calvin, ſe voulant faire honneur du nom de ce ſçavant homme, dont Charlemagne ſe ſervit ſi utilement pour faire refleurir de ſon tems la doctrine & les belles Lettres en France. P. Dan. Tom. III. p. 668. Lycophron, qui écrivoit ſous Ptolémée Philadelphe Roi d'Égypte, environ 280 ans avant Jesus-Christ, excella non ſeulement dans la Poëſie, mais encore dans l'art de faire des *anagrammes*, au rapport de Canterus, dans ſes Prolégomènes ſur Lycophron, où il en rapporte deux aſſez heureuſes de la façon de ce Poëte, la prémière ſur le nom du Roi Ptolémée, Πτολεμαῖος, dont il faiſoit ἀπὸ μέλιτος, *de miel*; comme pour dire que ce Prince étoit tout de miel, c'eſt-à-dire, plein de douceur & de bonté. La ſeconde eſt ſur le nom de la Reine Arſinoé, en Grec Ἀρσινόη, dont il avoit fait Ἴον Ἥρας, *violette de Junon.* Les Cabbaliſtes auſſi chez les Juifs font perpétuellement des *anagrammes.* La troiſième partie de leur art, qu'ils appellent תמורה, *themura*, c'eſt-à-dire, changement, n'eſt autre choſe que l'art de faire des *anagrammes*, ou de trouver dans un nom des ſens cachez & myſtérieux, en produi-

ſant

ſant d'autres noms & d'autres phraſes, par le changement, la tranſpoſition, & la différente combinaiſon des lettres d'un même mot. Ainſi de נח, qui ſont les lettres du nom de Noé, ils font חן, qui ſignifie *grace*; de משיח, le Meſſie, ils font ישמח, qui veut dire, *il ſe réjoüira*. Ainſi nous ne ſommes point les premiers qui ayent fait des *anagrammes*. Nous ne ſçavons point que les Latins en ayent fait. Ils ont eû cependant quelque idée de la première eſpéce d'*anagramme* dont nous allons parler, comme il paroit par Aulugelle Liv. XII. ch. 6.

Les *anagrammes* ſe font en deux manières; car 1°, Quelques-unes conſiſtent ſeulement à diviſer un mot en pluſieurs mots. Ainſi l'énigme du Dieu Terminus qu'Aulugelle rapporte à l'endroit que j'ai cité, eſt fondée ſur l'*anagramme* TERMINUS. Ainſi dans ce vers, que les enfans dans leurs jeux innocens ſe propoſent quelquefois à expliquer,

Furfur edit pannum, panem quoque ſuſtineamus.

Pour qu'il y ait du ſens il faut de *ſuſtineamus* en faire trois mots, *ſus, tinea, mus*. La ſeconde eſpéce d'*anagrammes* eſt de celles où l'on renverſe, & l'on diſpoſe autrement les lettres. Telles ſont celles que nous avons rapportées ci-deſſus; & encore, *Roma, Maro, mora, amor; Julius, Livius; Corpus, porcus, procus, ſpurco.* Les meilleures *anagrammes* ſont celles dans leſquelles il ne faut ni changer ni ſuppléer de lettres, comme dans celles que nous avons rapportées. Quelquefois on ſe donne la liberté d'en changer quelqu'une. Par éxemple, dans celle qu'on fit ſur Marie Stuart pendant ſa priſon, *Maria Stuarta, Virtus armata*, il faut changer un *a* en *v*. Colletet a dit contre les faiſeurs d'*Anagrammes*:

Et ſur Parnaſſe nous tenons,
Que tous ces renverſeurs de noms
Ont la cervelle renverſée.

De ces quatre opinions on en pourroit faire un grand nombre, les mêlant & confondant enſemble, comme on fait une feuille d'*anagrammes* d'un nom de peu de mots. PELISS.

C'eſt Daurat qui ſous le régne de Charles IX. s'aviſa le prémier de faire des *anagrammes*. Il prétendoit en avoir trouvé le plan dans le Poëte Lycophron. Il mit les *anagrammes* tellement en vogue, que tout le monde s'en mêloit. L'Abbé Catelan a encore enchéri ſur cela, & il inventa en 1680, une *anagramme mathematique*, par le moyen de laquelle il trouva que les huit lettres du nom du Roi Loüis XIV. font, *vrai Héros*.

On appelle auſſi quelquefois *anagramme* numérique, ces vers dont les lettres numérales, c'eſt à dire, celles qui en chifre Romain ſervent à marquer les nombres, priſes enſemble ſelon leur valeur numérique, ou comme des chifres déſignent une époque. Telle eſt le dyſtique de Claude Godart ſur la naiſſance du Roi qui arriva en 1638. le 5ᵉ Septembre, jour auquel ſe fait la conjonction de l'aigle & du cœur du lion.

eXorIens DeLphIn aqVILæ CorDIsqVe LeonIs
CongreſsV gaLLos spe, LætItIaqVe refeCIt.

ANAGRAMMATISER. v. act. Faire l'anagramme d'un nom. *Anagramma ſcribere, fingere.* Le Poëte Daurat paſſoit pour un ſi grand devin en matière d'anagrammes, que des perſonnes illuſtres lui donnérent leur nom à *anagrammatiſer*. BAIL. On dit que Rabelais, pour ſe venger de Calvin qui avoit *anagrammatiſé* ſon nom, trouva *Jan cul* dans le nom de Calvin. S. ÉVR. Une des plus heureuſes anagrammes, eſt celle qui fut faite ſur le nom du meurtrier de Henri III. Roi de France. Il s'appelloit *Frere Jacques Clement*. L'anagramme ſans rien changer eſt, *C'eſt l'enfer qui m'a créé*. En voici encore d'autres fort heureuſes pour le ſens, & pour le rapport des lettres, *Loüis de Boucherat*. L'anagramme eſt, *Eſt la bouche du Roi*. Mʳ De Boucherat étoit Chancelier de France lorſque l'anagramme fut faite. Ces paroles, *Eſt vir qui adeſt*, ſont l'anagramme de celles-ci, que Pilate dit à JESUS-CHRIST, *Quid eſt veritas?* Cette anagramme eſt peutêtre la plus belle qui ait jamais été faite, parceque les mots, qui ſont comme la matière de l'anagramme, font une queſtion, ou une interrogation, & les mots de l'anagramme, qui ſont compoſez des mêmes lettres, ſont la réponſe la plus juſte & la plus vraye qu'on pût faire à la queſtion, dans les circonſtances où elle fut faite.

ANAGRAMMATISTE. ſ. m. Qui a coutume de faire des anagrammes. *Scriptor anagrammatum.*

Ces mots viennent du Grec ἀναγράφω, qui ſignifie, *écrire à rebours.*

ANAGYRIS. ſ. f. Plante qui eſt la même que le Bois-puant. Voyez BOIS-PUANT. *Anagyris.*

ANALABE. ſ. m. *Analabus.* C'eſt une partie de l'habillement des Moines Grecs. L'*analabe* étoit dans l'Orient ce que le ſcapulaire eſt dans l'Occident. Saint Dorothée dit que l'*analabe* ſe porte ſur les épaules en forme de croix. Ce mot vient d'ἀνὰ, *ſuper*, deſſus, & de λαμβάνω, *accipio, je prens*, parce qu'on porte l'*analabe* ſur les épaules.

ANALECTES. ſ. m. & plur. C'eſt un nom Grec, qui ſignifie *Recüeil*, & qui vient d'ἀναλέγω, *colligo*, je ramaſſe. Le Père Mabillon a donné ce nom à un ouvrage en quatre volumes, qui contient différentes piéces qu'il a fait imprimer. Il y a auſſi les *Analectes* Grecs de D. Loppin *in* 4°. CHAST.

ANALEME. ſ. m. Terme de Gnomonique. Projection orthographique de la ſphère ſur le côlure des ſolſtices, en ſuppoſant que ſon plan convient avec celui du méridien. *Analemma.*

ANALEPTIQUE. adj. Reſtauratif, médicament propre à rétablir le corps conſommé & atténué, ou par la longueur de quelque maladie, ou par le défaut de nourriture. *Inſtaurativus.* Ce mot vient du Grec ἀναληπτικός, dérivé d'ἀναλαμβάνω, qui ſignifie *rétablir, reſtaurer, refaire.*

ANALOGIE. ſ. f. Terme dogmatique. Rapport, ou proportion, ou convenance que quelques choſes ont enſemble. *Comparatio, proportio, analogia.* Le taureau terreſtre, & le taureau céleſte ne ſe reſſemblent que par *analogie*. Les raiſonnemens qui ſe font par *analogie* ſervent à expliquer la choſe, & ne la prouvent point. Ce mot eſt dérivé du Grec ἀναλογία, qui ſignifie la même choſe.

Le mot d'*analogie* ſe dit auſſi du langage; & c'eſt, ſelon Vaugelas, une conformité aux choſes qui ſe trouvent déja établies, ſur laquelle on ſe fonde, comme ſur un modele, pour faire des mots, ou des phraſes ſemblables aux mots, ou aux phraſes déja établies. L'*analogie* éclaircit les doutes de la langue. L'uſage eſt ſouvent contraire à l'*analogie* des mots.

En Géométrie l'*analogie*, eſt une proportion, ou une ſimilitude de raiſons géométriques.

ANALOGIQUE. adj. qui a du rapport. *Analogus.* La métaphore doit être *analogique*.

ANALOGIQUEMENT. adv. Par proportion, par convenance. *Per analogiam.* Voyez PROPORTION.

ANALOGISME. ſ. m. *Analogiſmus.* Terme de Dialectique. Argument de la cauſe à l'effet.

ANALOGUE. adj. m. & f. Qui a de l'analogie, du rapport, de la convenance. *Analogus.*

ANALYSE. ſ. f. Éxamen de quelque diſcours ou propoſition, en recherchant ſes principes, ſa conſtruction; & en ſéparant & en développant les parties d'une choſe qu'on ne connoiſſoit qu'en gros, pour les conſidérer à part & en détail, afin de connoître plus préciſément la nature du tout. *Analyſis.* Quand on démonte une machine, on en connoit toute l'*analyſe*, & la conſtruction. Quand on fait l'anatomie d'un animal, c'eſt une eſpéce d'*analyſe* qui en fait connoître toutes les parties. Meſſieurs de l'Académie des Sciences ont entrepris de faire l'*analyſe* de toutes les plantes ſuivant la méthode contenuë dans leurs Mémoires rédigez par Mʳ Dodard. Ce mot eſt Grec, ἀνάλυσις, & ſignifie *diſſolution*.

ANALYSE, en termes d'Algébre, ſe dit de la réſolution de toutes ſortes de problémes. Il y a deux méthodes générales pour rechercher toutes les véritez dans les Mathématiques: la ſynthéſe & l'*analyſe*. L'*analyſe* propre eſt la démonſtration, ou la conſidération des conſéquences qu'on tire d'une propoſition ſuppoſée, juſqu'à ce qu'on parvienne à une vérité connuë, par le moyen de laquelle on puiſſe donner la ſolution du probléme. L'*analyſe* conſiſte plus dans le jugement & dans l'adreſſe de l'eſprit, que dans les régles particulières, lorſqu'on s'en ſert par la pure Géométrie, comme faiſoient les Anciens. Mais à préſent on s'en ſert par l'Algébre, qui eſt une régle aſſurée pour parvenir à la fin que l'on ſe propoſe. Voyez les Œuvres de François Viete, qui a excellé en cette ſcience; celles de Willis Anglois, & les deux volumes du P. Rayneau de l'Oratoire.

ANALYTIQUE. adj. Qui réſout les choſes dans leurs principes pour les éxaminer. *Analytica.* Pour être bien éclairci de la vérité d'un probléme, la meilleure voye eſt l'*analytique*. Ariſtote a écrit deux livres des *Analytiques* prieures & poſtérieures.

ANALYTIQUEMENT. adv. D'une manière analytique. *Analyticè.* En Algébre & en Géométrie on procéde *analytiquement*, on remonte juſqu'aux principes.

ANAMELECH. ſ. m. C'eſt le nom d'un des Dieux des Samaritains, ſur tout de ceux qui étoient venus de Sépharraim, où il étoit adoré avec *Adramelech*. On brûloit des enfans en l'honneur d'*Adramelech*, & d'*Anamelech*, IVᵉ Liv. des Rois XVII. 31. Selden prétend que c'eſt le même que Moloch. *Synt. I. ch. 6.*

ANANAS. ſ. maſc. *Ananas.* Plante qu'on cultive dans les Indes à cauſe de la bonté de ſes fruits. Ses racines ſont noirâtres, menuës, fibreuſes, branchuës, & ramaſſées à leur collet, d'où partent quelques feuilles diſpoſées en rond, de la figure & de la conſiſtance de celles du roſeau, longues d'un ou deux pieds, larges

larges de deux pouces, pliées en gouttière, pointuës par leurs bouts, dentelées ſur leurs bords, de telle ſorte qu'elles en deviennent comme épineuſes, tantôt lavées d'un peu de pourpre, tantôt toutes teintes d'un verd pâle. Du milieu de ſes feuilles s'éleve une tige, haute plus ou moins, le plus ſouvent de deux pieds, & épaiſſe d'un pouce, garnie de feuilles pareilles à celles du bas; mais plus courtes, & terminées par un fruit qu'on nomme *ananas*. Il eſt très-petit d'abord, & les feuilles qui le couronnent ſont teintes d'une ſi vive couleur de feu, qu'on diroit que c'eſt un bouton de roſe preſqu'épanoüi; mais peu à peu il groſſit, & ſes fleurs ſont placées ſur des embrions, ou tubercules charnuës, augmentent ſa beauté par leur couleur bleuë, ce qui fait un mélange de rouge & de bleu charmant. Chaque fleur eſt un tuyau d'une ſeule piéce, long d'un demi pouce, découpé en trois parties; le tubercule qui la ſoutient eſt charnu, ſucculent, & renferme pluſieurs ſemences applaties, rouſſâtres, plus petites que des lentilles, & enveloppées par une membrane. Le fruit de l'*ananas* eſt compoſé de pluſieurs de ces tubercules unis & ramaſſez très-étroitement enſemble. Il eſt le plus ſouvent jaunâtre, & gros comme un petit melon, & c'eſt l'*ananas* ordinaire. Quelquefois il eſt plus petit & plus arrondi, & on l'appelle la pomme de renette: quelquefois il eſt fort gros, pyramidal, jaune & on le nomme *ananas* en pain de ſucre. On cultive encore dans les Iſles Antilles une autre eſpéce d'*ananas*, qui ſe diſtingue aiſément du précédent par ſes feuilles, qui ne ſont point rudes & épineuſes ſur les bords. On appelle cette dernière eſpéce l'*ananas* pitte. Il faut encore remarquer que les feuilles qui couronnent le fruit, perdent à meſure que le fruit groſſit la belle couleur rouge qu'elles avoient d'abord, & que peu à peu elles deviennent vertes. Ce fruit a une odeur & un goût ſi agréable, qu'on le regarde comme le plus excellent fruit des Indes. On le croit ſi peu malfaiſant, qu'on en fait manger aux malades, on en confit une grande quantité qu'on tranſporte en Europe. Dapper dit que les *ananas* viennent auſſi très-bien à la côte d'Afrique, & qu'on a grand ſoin de les cultiver; mais qu'il n'eſt pas ſain d'en manger beaucoup, parce qu'ils ſont trop chauds. Il n'y a preſque point de Voyageur qui n'en ait parlé.

Ananas. ſ. m. Se prend quelquefois pour le fruit de la plante d'*ananas*. Cet *ananas* n'agace point les dents. Voyez l'Hiſtoire naturelle des Antilles de Mr Lonvillers de Poincy chap. X art. 6, & celle du P. Du Tertre Traité III. ch. 2, & l'Ambaſſade de la Compagnie Hollandoiſe des Indes à la Chine Part. II. pag. 91.

ANAPESTE. Terme de Proſodie Grecque & Latine. C'eſt un pied de vers compoſé de deux breves & une longue. *Anapeſtus*. Le mot *legerent* eſt un *anapeſte*.

ANAPESTIQUE. adj. Qui ſe dit d'un vers particulièrement compoſé d'anapeſtes. *Verſus ex anapeſtis conſtans*. Les vers *anapeſtiques* ont été en vogue chez les Romains.

Ce mot d'*anapeſte* vient d'ἀναπαίω, qui en Grec ſignifie, *contrà ferire, rendre le coup*. Ce pied eſt contraire au dactyle.

ANAPLÉROTIQUE. adj. Terme de Médecine. Qui ſe dit des remédes qui ſervent à faire revenir la chair à la place d'un ulcère, à la remplir de chair. Ce mot eſt Grec, d'ἀναπληροῦν, *remplir*.

ANARCHIE. ſ. f. État qui n'a point de Chef véritable; ou plûtôt qui n'en a point du tout, & où chacun vit à ſa fantaiſie, & ſans aucun reſpect pour les loix. *Natio carens Principe*. Perſonne n'aime l'*Anarchie* que ceux qui font impunément leurs affaires dans le déſordre, & dans la confuſion. Il eſt impoſſible que les particuliers conſervent leur vie & leurs biens quand l'État eſt en *Anarchie*. Le G.

ANARCHIQUE. Qui eſt ſans gouvernement, & dans l'Anarchie. *Anarchon, qui caret Principe*. Un État *anarchique* devient bientôt la proye de ſes ennemis.

Ce mot vient de l'α privatif, & de ἀρχὴ, *principauté*.

ANARGYRE. ſ. m. Qui eſt ſans argent, qui ne prend point d'argent. Ce mot eſt Grec, & compoſé de l'α privatif, & d'ἄργυρος, *argent*. *Anargyres*, eſt une épithète que l'on donne à S. Côme & à S. Damien, parce qu'ils ne prenoient point d'argent de leurs malades. Chast.

ANASTOMATIQUE. adj. *Anaſtomaticus, vim habens aperiendi*. Terme de Médecine, qui ſe dit des remédes qui ont la force d'ouvrir, & de dilater les orifices des vaiſſeaux, & qui par ce moyen font que le ſang circule plus aiſément.

ANASTOMOSE. ſ. f. Terme d'Anatomie. Jonction de deux vaiſſeaux qui ſe fait par leurs extrémitez; par exemple, d'une artère avec une artère, d'une veine avec une veine, ou bien d'une artère avec une veine. *Anaſtomoſis*. La circulation du ſang dans le fœtus ſe fait par les *anaſtomoſes* de la veine cave avec la veine pulmonaire, & de l'artère pulmonaire avec l'aorte. On le dit auſſi de l'ouverture de l'extrémité d'un vaiſſeau, ſoit artère, ſoit veine, ou vaiſſeau lymphatique, par où le ſang ou la lymphe s'écoulent. Ce mot eſt Grec, & ſignifie la rencontre de deux bouches, qui donnent la communication à deux vaiſſeaux. Il vient du verbe ἀναστομόω; qui ſignifie, *j'ouvre, je débouche*. George Frédéric Francus de Frankenau, Médecin à Copenhague, imprima en 1705 un ouvrage ample & ſçavant, intitulé, *Anaſtomoſis Retecta*.

ANASTOMOTIQUE. ſ. m. Médicament qui ouvre par ſon acrimonie les orifices des vaiſſeaux, & en fait ſortir le ſang. *Quod venarum oſtia aperiendi vim habet*.

ANATHÉMATISER. v. act. Excommunier, retrancher de la ſociété de l'Égliſe. *Arcere aliquem ab Eccleſia, à ſocietate piorum ſecludere*. L'Égliſe *anathématiſe* les hérétiques. Il ſe dit non ſeulement des perſonnes, mais encore des ſentimens, des opinions, de la doctrine. Le Concile de Trente a *anathématiſé* la doctrine de ceux qui diſent que le libre arbitre ne peut réſiſter à la grace. Comment oſez-vous ſoûtenir des opinions tant de fois *anathématiſées* par l'Égliſe?

Anathématiser, ſe dit figurément & dans le ſtile ſimple, pour maudire. *Deteſtari, execrari*. Combien de fois m'a-t-il pris envie d'*anathématiſer* vignes & vendanges? Patr.

ANATHÊME. ſ. m. Excommunication, qui ſe dit proprement chez les Auteurs Eccléſiaſtiques, de celle qui eſt faite par un Évêque, par le Pape, ou par un Concile, avec exécrations & malédictions, qu'on ne prononce que contre ceux qui ont commis quelque grand crime, ou qui ſont incorrigibles: & en cela il diffère de la ſimple excommunication, qui défend ſeulement l'entrée de l'Égliſe, & la communion avec les Fidelles; au lieu que l'*anathême* ſépare du corps, de la ſociété & du commerce des Fidelles. *Anathema, deteſtatio, execratio*. On a fulminé *anathême* contre cet hérétique relaps. Il y a deux ſortes d'*anathêmes*, les uns judiciaires, les autres abjuratoires. Les judiciaires ne peuvent être faits que par perſonnes fondées en juriſdiction. Les abjuratoires le peuvent être même par des Laïques; comme quand quelqu'un revient de l'héréſie à l'Égliſe Catholique, on lui fait toûjours *anathématiſer* l'héréſie qu'il abjure: mais ces *anathêmes* ne ſont que ſimples exécutions, & applications des *anathêmes*. Ainſi le mot d'*anathématiſer* en tel cas judiciaires, ne veut dire autre choſe, ſinon, Abjurer, abhorrer, & tenir pour *anathématiſé*. Ces opiniâtres furent frappez d'un *anathême* éternel, dont ils furent plûtôt abbatus que convertis. Boss.

Anathême, ſe prend auſſi figurément pour des excluſions & des malédictions prononcées par des particuliers qui chaſſent ou qui déteſtent quelqu'un.

Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuſe,
Leur fait contre un ami coupable ou malheureux,
*Lancer d'un ſaint mépris l'*anathême *orgueilleux.*

Anathême, ſe dit auſſi de celui qui eſt excommunié par le Pape, par un Évêque, ou par un Concile. *A piorum ſocietate ſecluſus*. Si quelqu'un ſoûtient que les cauſes de mariage n'appartiennent point aux Eccléſiaſtiques, qu'il ſoit *anathême*, dit le Concile.

Anathême, ſe dit encore figurément d'un homme qui s'eſt rendu l'horreur de tous les gens de bien, & avec lequel perſonne ne peut avoir de commerce. Il eſt l'*anathême* de tout le monde.

La plûpart des Écrivains Grecs diſtinguent *anathême* écrit avec un *e* bref, ἀνάθεμα, d'*anathême* écrit avec un *e* long, ἀνάθημα. Pollux dans ſon Lexicon l'écrit de cette dernière manière, & il dit qu'il ſignifie pour l'ordinaire les dons qui étoient dédiez aux Dieux. Héſychius confirme cette interprétation dans ſon Dictionnaire, où il explique le mot d'*anathême* par celui d'*ornemens*, parceque ces dons étoient comme des ornemens dans les Temples. Saumaiſe appuye dans ſes exercitations ſur Pline cette diſtinction du mot d'*anathême* écrit différemment; mais Bèze la rejette dans ſon Commentaire ſur le ch. 9 de l'Épître aux Romains v. 3 où S. Paul ſouhaite d'être *anathême* pour ſes frères. De quelque manière qu'on écrive ce mot il a différentes ſignifications. Il ſe prend en bonne part, & en mauvaiſe part.

A l'égard du mot d'*anathême* dans ce paſſage de S. Paul, où il eſt écrit avec un *e* bref, il ſe prend en mauvaiſe part. On eſt cependant fort partagé ſur l'explication des paroles de l'Apôtre, pour ſçavoir en quel ſens il ſouhaite d'*être anathême*. Meſſieurs du Port-Royal ont traduit, *J'euſſe déſiré de devenir moi-même anathême, & d'être ſéparé de* Jesus-Christ *pour mes Freres*. Ils ont conſervé le mot d'*anathême*, & l'ont en même-tems expliqué par celui d'*être ſéparé*, conformément aux Commentateurs Grecs, qui lui ont donné ce ſens, à cauſe de la particule ἀπὸ qui eſt dans le Grec, auquel répond le Latin de nôtre Vulgate, où il y a *à Chriſto*. Mr Simon a traduit ce même paſſage de Saint Paul de cette manière; *Je ſouhaiterois d'être anathême, à cauſe de*

Jesus-Christ

JESUS-CHRIST *pour mes Frères.* Il remarque en peu de tems dans ſa note, que dans toute l'Ecriture, quand ce mot ſe prend en mauvaiſe part, il ne ſignifie autre choſe, *qu'être dévoüé, être traité comme un ſcélérat, être exterminé.* En effet, S. Jérôme a ſuivi ce ſens-là. A l'égard de la prépoſition Grécque *ἀντὶ*, & de la Latine *à*; M. Simon ajoûte qu'on la doit prendre en ce lieu-ci pour *propter*, parce qu'elle a quelquefois cette ſignification dans la langue Hébraïque. Cet Hébraïſme, qui n'a point été connu à St. Chryſoſtôme & aux autres Commentateurs Grecs, apporte un grand éclairciſſement aux paroles de S. Paul. Voyez ſur l'*anathéme* Baronius à l'an de JESUS-CHRIST. 57. n. 169. Mr de Laubeſpine Liv. II. de ſes Obſervat. ch. 4. le P. Pétau dans ſes Notes ſur Julien ch. 13, 14, 15, 16. Saumaiſe ſur Solin, Fileſac ſur Vincent de Lerins, Lindenbroch, &c.

ANATOCISME. ſ. m. *Anatociſmus, uſurarum renovatio, uſurarum uſura, fœnoris fœnus.* C'eſt un Contract uſuraire, lorſque des intérêts d'un principal, on en fait un Contract de conſtitution; ou bien lorſque l'on joint les intérêts au principal, & que dans un même billet, ou autre acte, on comprend les intérêts avec le principal. Il n'eſt point d'uſure plus défenduë ni plus criante que l'*anatociſme*, parce qu'il n'en eſt point qui ruine plus ſeurement & plus vîte les familles. L'*anatociſme* eſt défendu ſévèrement dans le droit Romain *Liv.* 8. *Cod. de uſuris.* Il eſt auſſi très-expreſſément défendu en France. L'ordonnance du Roi donnée à Saint Germain au mois de Mars 1679. parle ainſi Tit. 6. art. 2. *Les Négocians & Marchands, & aucun autre, ne pourront prendre l'intérêt d'intérêt ſous quelque prétexte que ce ſoit.* Et encore, *Défendons aux Negocians & Marchands, & à tous autres, de comprendre l'interêt avec le principal dans les lettres ou billets de change, ou autres actes.* M. Domat a remarqué à ce ſujet Liv. III. des Loix. Civil. Tit. I. n. 10. qu'il faut prendre garde de ne pas confondre avec les intérêts des deniers les revenus d'une autre nature, comme le prix d'un bail à ferme, les loyers d'une maiſon, & les autres ſemblables. Car ces ſortes de revenus ſont, dit-il, differens des intérêts, en ce que les intérêts ne ſont pas un revenu naturel, & ne ſont de la part du débiteur, qu'une peine que la loi lui impoſe pour ſon retardement, & de la part du Créancier un dédommagement de la perte qu'il ſouffre pour n'être pas payé. Au lieu que le prix des fruits & des loyers, eſt un revenu naturel, qui de la part du débiteur eſt la valeur d'une joüiſſance dont il a profité, & de la part du Créancier un bien effectif, qui en ſes mains fait un capital comme ſes autres biens. Ainſi, conclut-il, le débiteur d'un bail à ferme, ou des loyers d'une maiſon, en doit juſtement les intérêts depuis la demande. C'eſt ce que l'on entend quand on dit que l'*anatociſme* eſt toleré pour les fermages.

Il ajoute dans ſes notes: Les rentes conſtituées à prix d'argent ſont d'une autre nature qu'un loyer, ou le prix d'un bail. Car ces rentes ne ſont pas des fruits d'un fonds, & n'ont pour le principal qu'une ſomme de deniers qui a fait le prix de l'acquiſition de la rente. Ainſi les arrérages de ces rentes ne peuvent jamais produire d'intérêts, ni s'accumuler avec le principal, pour faire un capital, dont le débiteur puiſſe devoir de nouveaux intérêts. Cependant l'*anatociſme* eſt aujourd'hui toleré pour les arrérages des rentes foncieres, & on l'exige après avoir obtenu une ſentence pour cela. Quant aux Mineurs, il dit au v. 13. que la régle qui défend les intérêts des intérêts n'empêche pas qu'ils ne puiſſent éxiger légitimement de leurs Tuteurs non ſeulement les intérêts des ſommes provenuës des intérêts, que les débiteurs du Mineur ont payez au Tuteur, mais même les intérêts des intérêts des ſommes que le Tuteur lui-même pourroit devoir en ſon nom, car, dit-il, tous ces intérêts entre les mains des Tuteurs ſont des capitaux, dont leur Charge les oblige de faire un emploi. Il en apporte la raiſon Liv. II. Tit. 1. ſect. 3. v. 24. dans ſes notes. Si le Tuteur, dit-il, ſe trouve débiteur en ſon nom envers ſon Mineur, il ſera tenu de comprendre dans le fond qui proviendra des revenus, les intérêts de ce qu'il devra lui-même. Car il a dû en faire le payement, & il en eſt de même à ſon égard, que s'il les avoit reçûs d'un autre débiteur. *A ſemetipſo exigere eum oportuit.* Liv. 36. ff. *de Neg. geſt.* Ainſi dans ces cas l'*anatociſme* n'eſt pas défendu.

Ce mot eſt Grec, & Ciceron s'en eſt ſervi en Latin; il vient d'*ἀνὰ*, prépoſition qui dans la compoſition ſignifie répetition, rénovation, duplication & de *τόκος* qui veut dire *uſure.* Ainſi *anatociſme* eſt uſure de l'uſure, intérêt de l'intérêt.

ANATOILE. ſ. f. nom propre de femme, *Anatolia.* Sainte *Anatolie*, que nos Auteurs modernes nomment vulgairement *Sainte Anatoile* & que l'on trouve auſſi nommée Calliſthéne, étoit Romaine de naiſſance. BAILL.

ANATOLE. ſ. m. *Anatolius.* Nom propre d'homme, qui ſignifie *qui ſe lève* ou qui eſt levé, d'*ἀνατέλλω*, quelques Auteurs de Dictionnaires diſent *Anatole*; mais l'uſage le plus commun, pour ne pas dire général, eſt de conſerver en François le mot Latin. *Anatolius* Patriarche de Conſtantinople au Ve ſiécle fut fort oppoſé au Pape S. Leon.

ANATOLIE. ſ. f. *Anatolia.* C'eſt le nom que les Grecs ont donné à l'*Aſie* mineure; Ἀνατολὴ dans leur langue ſignifie *Levant, Orient.* L'Aſie mineure eſt à l'Orient de la Gréce; c'eſt de là que lui vient ce nom. Les Turcs prononcent *Anadoli.* Nous diſons *Natolie* par corruption; car le vulgaire entendant l'*Anatolie*, a cru que *la* étoit l'article, & *Natolie* le nom entier; au lieu que l'*A* eſt du nom, & que celui de l'article eſt mangé, comme dans l'*Angleterre.* Mais ce mauvais uſage a pris le deſſus. On dit cependant auſſi *Anatolie*, & il ne faut pas le condamner. C'eſt ainſi que nous diſons la Pouille au lieu de l'Apoüille, d'*Apulia.*

ANATOLIE. ſ. f. nom propre voyez ANATOILE.

ANATOMIE. ſ. f. Science qui donne la connoiſſance des parties du corps humain par la diſſection, & même celle des autres animaux. *Anatome, diſſectio, confectio, ars diſſecandi corpora.* Ceux qui ont écrit de l'*Anatomie* chez les Anciens ſont Hippocrate, Démocrite, Ariſtote, Eraſiſtrate, Galien, Avicenne, Herophile, & pluſieurs autres, qui en avoient parfaitement connu la neceſſité, & qui la regardoient comme la plus importante partie de la Médecine, ſans laquelle il n'étoit pas poſſible de connoître l'uſage des parties du corps humain, ni par conſéquent les cauſes des maladies. Cependant elle avoit été entièrement abandonnée pendant pluſieurs ſiécles, & ce n'a été que dans le ſeiziéme qu'elle a commencé à ſe rétablir. La diſſection du corps humain a paſſé pour un ſacrilége juſqu'à François I. & on voit une conſultation que fit faire l'Empereur Charles V. aux Théologiens de Salamanque, pour ſçavoir ſi en conſcience on pouvoit diſſéquer, un corps pour en connoître la ſtructure. LE GENDRE. Veſal Médecin Flamand, mort en 1564. eſt le premier qui ait débroüillé ce qu'on appelle *Anatomie.* ID. Ceux qui y ont le plus contribué ſont, Carpus, Jacques Sylvius, Charles Etienne, Veſale; Fernel, Columbus, Fallope, Euſtathius, Fabrice d'Aquapendente, Paré, Du Laurens, Caſſerius, Gaſpar Bauhin, Hofman, Riolan, &c. Mais ceux qui ſont venus depuis l'ont beaucoup perfectionnée, & l'ont enrichie d'un grand nombre de belles découvertes. Aſellius découvrit les veines lactées en 1622. Le celébré Harvée publia ſon admirable découverte de la circulation du ſang en 1628. que le P. Faber Jéſuite avoit cependant enſeignée avant lui. Pecquet découvrit le réſervoir du chile & les conduits thoraciques en 1651. Olaüs Rudbeck Suédois, & Thomas Bartholin, trouvèrent les vaiſſeaux lymphatiques en 1650. & 1651. Wharton trouva en 1655. les conduits ſalivaires inférieurs. Stenon découvrit les conduits ſalivaires ſupérieurs, ceux du palais, des narines, & des yeux, en 1661. Il travailla auſſi ſur les muſcles, & ſur d'autres parties avec beaucoup de ſuccès. Wirſungus en 1642. découvrit le conduit du pancreas. Willis, qui eſt venu depuis, a donné l'*Anatomie* du cerveau, & des nerfs, d'une manière beaucoup plus éxacte qu'on n'avoit fait avant lui, il avoit pourtant omis pluſieurs choſes conſidérables qui ont été depuis remarquées par Vieuſſens, célébre Médecin de Montpellier, & qui a auſſi compoſé un excellent Traité du cerveau & des nerfs. Gliſſon a traité du foye; Wharton des glandes; Graaf du ſuc pancréatique, & des parties de la génération, tant des hommes que des femmes; Lower du mouvement du cœur; Thruſton de la reſpiration; Peyer des glandes des inteſtins; Drelincourt de la conception des œufs des femmes, du placenta, des membranes du fœtus, &c. Malpighi, qui eſt mort premier Médecin du Pape Innocent XII. en 1694. eſt un de ceux à qui on eſt le plus obligé, par un grand nombre de nouvelles découvertes qu'il a faites ſur les poumons, ſur le cerveau, ſur le foye, ſur la rate, ſur les reins, ſur les glandes, & ſur les vaiſſeaux lymphatiques. Il a fait auſſi une excellente Anatomie des plantes, & de très-belles obſervations ſur la génération, ſur les œufs, ſur les vers à ſoye, & ſur pluſieurs autres choſes qui regardent l'hiſtoire naturelle. Grew a auſſi fait une *Anatomie* des plantes. Mauget & le Clerc, deux Médecins de Genève, ont fait une Bibliothéque Anatomique qui eſt un Recueil de toutes les nouvelles inventions faites dans cet art. Ce mot vient du Grec *ἀνατομὴ, ſection.*

ANATOMIE, ſe dit auſſi figurément de la diſcuſſion, de l'éxamen qui ſe fait de quelque choſe, de quelque diſcours, de quelque affaire. *Circumſpectio, accurata conſideratio.* Mon Rapporteur a fait l'*anatomie* de mon procès. J'ai éxaminé cette doctrine, j'en ai fait l'*anatomie.* On a fait l'*anatomie* de cet ouvrage dramatique. Il faut un peu ſçavoir faire l'*anatomie* du cœur. VALL. Cet Auteur charge trop ſes deſcriptions, s'appeſantit ſur les détails; il fait une *anatomie.* LA BRUY.

On dit proverbialement, qu'une perſonne eſt devenuë une vraye *Anatomie*, lorſquelle eſt devenuë ſi maigre par une longue maladie, qu'on la prendroit pour un ſquélette.

ANATOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Anatomie.

Ad corporum inciſionem pertinens. Diſcours, diſſection *anatomique*.

ANATOMISER. v. act. Faire l'anatomie. *Incidere corpora; diſſecare.* Il ſe dit tant au propre qu'au figuré, d'un corps, d'une affaire, d'un ouvrage.

Vous dont l'éloquence hardie,
Sçait compiler la tragédie,
Et dans ſes ouvrages divers,
Anatomiſer les beaux vers. DIVERT. DE SEAUX.

Mais au figuré il n'eſt guère propre que du ſtile familier, ou du burleſque.

ANATOMISTE. ſ. m. Qui fait une anatomie, qui en ſçait la ſcience, qui raiſonne ſur chacune des parties dont il fait la diſſection. *Anatomicus.*

Ces mots ſont tirez du Grec ἀνατέμνω, *diſſeco, je coupe.*

ANATRON. ſ. m. C'eſt le ſel volatil, & l'écume de la compoſition du vèrre que l'on tire des creuſets dans les fourneaux des Verriers. Il eſt gris, blanc, brun & bleuâtre. Il eſt inutile à la vitrification, & n'eſt bon qu'à donner aux brebis, ou à mettre dans un colombier. Si on le pile, il laiſſe tomber au fond une poudre de ſable qui en ſe reſolvant à l'humidité de l'air, ou dans une certaine liqueur, le réduit en ſel commun après la coagulation.

ANATRON, ſe dit auſſi d'un ſuc nitreux condenſé contre les voutes, & les murailles des lieux ſouterrains. Il ſe dit encore d'un ſel, qui eſt compoſé de chaux vive, d'alun, de vitriol, de ſel commun, & de nitre, on l'appelle *ſel anatron.*

ANAZARBE. ſ. f. *Anazarbus.* Ville de Cilicie ſur le Pyrame, avec Archevêché. *Anazarbe* étoit métropole de la ſeconde Cilicie. Elle s'appella depuis Diocéſarée, Céſarée Auguſte, & Juſtinianopolis, en l'honneur de Céſar, d'Auguſte, & de Juſtinien. Elle s'appelle aujourd'hui Axar, ou Acſarai, ou Acſerai, ou Ainzarba.

ANAZE. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar. Sa tige s'éléve en diminuant en forme de pyramide.

ANBOUTOU. ſ. m. Petite plante de l'Iſle de Madagaſcar. On la mâche. Elle eſt corroborative, & un peu ſtiptique.

ANC.

ANCARIE. ſ. f. *Ancaria.* Déeſſe du Paganiſme qui étoit adorée à Aſculum, ville de la Poüille. C'eſt Tertullien qui nous l'apprend, dans ſon *Apolog. ch.* 24. On y liſoit *Æſculanorum Ancariam.* Turnébe *adv. Liv. XVIII. c.* 24. a lû *Aſculanorum*, & Pamelius l'a ſuivi. Quelques-uns de nos Dictionnaires écrivent *Ancharie*, Rhodigin l'a fait auſſi; mais toutes les éditions de Tertullien portent *Ancariam.*

ANCELLE. ſ. f. *Ancilla.* C'eſt un vieux mot, qui ſignifioit autrefois ſervante. Il eſt formé du nom Latin. Il ſemble par la Thaumaſſiere, hiſt. de Berry Liv. II. c. 29. que les Religieuſes de l'Annonciade, fondée par Jeanne Reine de France femme de Loüis XII. appellent leur Supérieure *Ancelle*, car voici comme il parle à l'endroit que j'ai marqué. Pour l'entretien des Mere *Ancelle*, & Religieuſes, leur bienheureuſe Fondatrice leur délaiſſa le lieu de Mazieres &c.

Si prient Dieu, & ſa très-douce Ancelle.

ANCESSORIE. ſubſt. f. Vieux mot, qui veut dire, *ancienneté.* BOREL.

ANCÊTRES. ſ. m. plur. Ayeuls, prédéceſſeurs, ceux de la race deſquels on eſt deſcendu. *Majores, Patres.* Si vous vivez dans la molleſſe, & dans l'oiſiveté, la gloire de vos *ancêtres* n'empêchera pas qu'on ne vous mépriſe. BELL. L'entêtement de ceux qui veulent paſſer pour gens de qualité, fait qu'on va déterrer leurs *ancêtres*, qu'on laiſſeroit pourrir en repos ſans cela. ID. Il marche ſur les pas de ſes *ancêtres.* Il ne ſe dit dans l'uſage le plus ordinaire, que des gens de qualité, d'épée, ou de robe. *Ancêtres* fameux. *Ancêtres* glorieux. *Ancêtres* auguſtes. Cette action redonne aux Rois vos *Ancêtres* autant de luſtre que vous en avez reçu d'eux. VOIT. Le nom de ces glorieux *ancêtres* vivra à jamais dans vos annales. PATR. Tant qu'on ſe peut parer de ſon propre mérite, on n'emprunte point celui de ſes *ancêtres.* S. ÉVR. La Princeſſe fondoit plûtôt ſa grandeur ſur les exemples, que ſur les titres de ſes *ancêtres.* FLECH. On le dit auſſi de tous ceux qui nous ont précédé, particuliérement de ceux d'une même nation. Nos *ancêtres* étoient plus ſages, & par conſéquent plus heureux que nous.

Menage dérive ce mot de *anteceſſore*, ablatif de *anceſſor*, qu'on a dit par contraction pour *anteceſſor.* On diſoit en vieux François *anceſſor*, pour dire *ancêtres.*

Pour remembrer des anceſſors.
Les faits, les dits, & les morts. CHAN. DE GASSE.

Au reſte, le mot d'*Ancêtres* ne ſe dit bien qu'au pluriel, quoiqu'on le trouve quelquefois employé au ſingulier.

Or quant à mon Ancêtre, *il a tiré ſa race,*
D'où le glacé Danube eſt voiſin de la Thrace. RONS.

ANCETTES, ou Cobes de boulines. Terme de Marine. Nom que l'on donne à des bouts de cordes qui ſont jointes à la ralingue de la voile, dont le plus long n'excéde pas un pied & demi: leur uſage eſt d'y paſſer d'autres cordes que l'on appelle, *pattes boulines.*

ANCHE. ſ. f. Petite languette par laquelle on donne le vent aux hauts-bois, aux flûtes, à quelques tuyaux de l'orgue, & à d'autres inſtrumens de Muſique. *Lingula.* La plus ſimple des *anches* eſt faite d'un chalumeau ou tuyau de blé avec une petite entaille, ou fente en longueur. Celle de roſeau ſe fait d'une ou de deux piéces auſſi déliées qu'une feüille de papier, qui ſont tellement jointes enſemble, qu'elles ne laiſſent qu'une petite fente par où paſſe le vent. On fait auſſi des *anches* de haut-bois avec des feüilles de palmier. Il y a dans l'orgue des jeux d'*anche* faits en forme de demi-cylindre, dont la partie concave eſt couverte d'une languette, ou lame de leton platte, mobile & tremblante, qu'on appelle *échalotte.* On la fait entrer dans le noyau du tuyau qu'on perce exprès de la même groſſeur. Elle ſert à baiſſer, ou à hauſſer le ton des tuyaux par le moyen d'un fil de fer, qui fait le même effet que les chevilles avec le marteau à tendre les cordes, parce qu'on l'ouvre, ou on la ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on nomme *raſette*, le *mouvement*, le *reſſort*, ou le *gouvernail*, lequel ſelon qu'il preſſe plus ou moins la languette, fait faire au tuyau des ſons plus graves, ou plus aigus. On fait les *anches* des tuyaux d'orgues de cuivre ou autre métal.

Ce mot vient du Grec ἄγχειν, qui ſignifie, *ſuffocare*, parceque l'*anche* fait une eſpéce de ſuffocation de voix.

ANCHE, ſe dit du conduit de bois par où tombe la farine dans la huche d'un moulin.

ANCHE, & ANCHEAU, ſe diſoient autrefois pour *cuve.* BOREL.

ANCHÉ. adj. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'un cimeterre recourbé. *Recurvus.*

ANCHOIS. ſ. m. C'eſt, ſelon Scaliger, une eſpéce de harang, ou un petit poiſſon de mer de la longueur d'un doigt, ſans écailles, ayant le muſeau pointu, la bouche grande, & ſans dents, mais les machoires rudes, comme une ſcie. On lui ôte la tête avant de le ſaler; après quoi il eſt d'un goût agréable. *Enchraſicholus, Lycoſtomus.* Les *anchois* reſſemblent aux petites ſardines, & ſe mangent ſalez, avec huile, vinaigre, & poivre, pour exciter l'appétit. On en fait des ſalades & des ſauces. On les mange cruds. Le peuple dit des *anchoyes*, & Maynard l'a ainſi employé dans une Epigramme, où il dit des écrits d'un méchant Poëte, qu'ils ſerviront de ſimarre aux *anchoyes.* Quelques-uns font ce nom féminin; *Anchoie, Anchoies*; mais il eſt maſculin, & s'écrit avec une *s*, ou une *x*, à la fin. *Anchois* bien ſalé.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *anchova*, ou plûtôt de l'Italien *anchoia.* MÉNAG. D'autres le dérivent de *apua*, comme *ache* de *apium.* On l'appelle en Grec ἐγκρασίχολος, parcequ'il a le fiel en la tête, ou λυκόστομος, pour avoir la gueule fenduë comme le loup.

ANCHOLIE. ſ. f. *Aquilegia.* Herbe, ou fleur, qui fleurit au mois de Mai. D'autres écrivent *Ancolies* ſans *b*: l'Auteur du Traité de la culture des fleurs écrit ainſi avec une *b.* Voyez ANCOLIE.

ANCIEN, ENNE. adj. Ce qui eſt depuis longtems, ou qui a été autrefois. *Antiquus, vetus, vetuſtus.* L'*Ancien* Teſtament, l'*Ancienne* Loi. *Anciens* monumens. *Anciens* Auteurs. Les *Anciens* Pères. L'*ancien* Droit. L'*ancienne* Coutume de Paris, par oppoſition à la nouvelle. Nous applaudiſſons à mille erreurs groſſières, ſeulement parce qu'elles ſont *anciennes.* PERR. Il a fait cela en conſidération de l'*ancienne* amitié qu'il lui porte. Il eſt d'une *ancienne* Nobleſſe, d'une *ancienne* famille. Une famille *ancienne* dans l'épée. Ce mot ſemble s'être formé d'*antiquus*; peutêtre d'*antiquus*, antique, & *annus*, an, année. Quoi qu'il en ſoit, Guichard dérive *antiquus* de l'Hébreu עתק, *atak*, qui ſignifie *veteraſcere, ſeneſcere*, devenir vieux.

Quand on dit abſolument, les *Anciens*, on entend les Grecs & les Romains, *Priſci, veteres.* Les *Anciens* avoient accoutumé de brûler les corps. Quand on cite un vieux Auteur dont on a oublié le nom, on ſe ſert de cette expreſſion: Un *Ancien* a dit une belle parole. Il ne faut pas décider légérement ſur les ouvrages des *Anciens.* RACIN. Les eſprits ſe ſont fort échauffez depuis quelque tems ſur la préférence que les uns donnent aux *Anciens*, & les autres aux Modernes. Il ne faut lire les *Anciens*, ni ſervilement, ni avec mépris, mais avec un juſte diſcernement. VALL. L'affectation de loüer les *Anciens*, eſt quelquefois une maniére détournée pour cenſurer les Modernes. BELL.

ANCIEN, ſe dit auſſi de celui qui eſt le premier reçu dans un Corps, ou de ceux qui ont paſſé par les charges. *Primus ætate geſte munere*; ou *prior*, ſi l'on ne parle que de deux perſonnes. Il faut lui

lui céder le p
s'appelle l'*A*
l'*ancien* Éche
On appelle a
tems eſt fait.
dit, les *Anci*
On dit auſſi d'u
faut porter d
ville, lorſqu
à ſa place. C
On dit auſſi au P
premier en d
d'un héritage
ANCIENS, ſ
c'étoient les
& par leurs
Anciens du p
commandé.
ment; Vous i
ROYAL.
Le mot de *Preſb*
ment, & qui
ſignifie *Ancie*
dans ſon *ſupple*
1681. Ceux q
étoient ordina
tion des 70 A
Sanédrin. Cel
d'*Ancien*, éta
les premières
premier rang
Prêtres. Le Pr
prenoit la qua
le nouveau Te
du avec celui
cette origine d
avoit au com
entre les Évêq
Pour cette même
Chrétiens étoi
vêque y préſi
étant aſſis au n
ciens, qui étoi
Juge, & c'eſt
coporum par le
ſidérable qui n
où l'Évêque ne
ou *Prêtres*, pa
Épiſcopale ne c
les *Anciens*, do
ANCIENS. ſ. m
fois, lorſqu'ils
nombre de per
poſent leurs Co
Religion, & p
d'entre le peup
ſorte de cérém
défendoit aux
lique Romain
de 1680.
ANCIENNES
Couvent, & d
gardent le bien
cette affaire.
ANCIENNEM
ſiécles éloignez
le monde avec
ANCIENNET
le long tems,
y a qu'elle eſt
tuſtas. Cela eſt
ſons eſt une ma
On le dit auſſi de
ce ſens c'eſt le
Charge, ou dan
choſe, avant q
ſent ce même
théque le fera
fera monter le
qui régle les ra
ANCILE. ſubſt
tomba, dit-on

lui céder le pas, c'eſt vôtre *Ancien*. En ce ſens le premier de tous s'appelle l'*Ancien*, ou le Doyen d'une compagnie. On appelle l'*ancien* Échevin, ou Marguillier, celui qui fait ſa ſeconde année. On appelle auſſi *anciens* Échevins, ou Marguilliers, ceux dont le tems eſt fait. Il en faut paſſer par l'avis des *anciens* Avocats. On dit, les *Anciens*, en parlant des véterans dans un Corps.

On dit auſſi d'un vieillard, que c'eſt un homme *ancien*, qu'il lui faut porter du reſpect. *Senior*. On dit, l'*ancien* Évêque d'une telle ville, lorſqu'il a quitté ſon Égliſe, & qu'il y en a un nouveau à ſa place. Cet homme eſt *ancien* dans la robbe; il y a vieilli.

On dit auſſi au Palais, le plus *ancien* en hypothéque, pour dire, le premier en date, & qui doit venir le premier en ordre ſur le prix d'un héritage.

ANCIENS, ſe dit auſſi en parlant de l'ancien peuple de Dieu: c'étoient les plus conſidérables d'entre ce peuple, par leur âge & par leurs mœurs. *Primores, ſeniores*. Moïſe fit aſſembler les *Anciens* du peuple, & leur expoſa ce que le Seigneur leur avoit commandé. PORT-ROYAL. Il ſe dit auſſi quelquefois abſolument; Vous irez vous & les *Anciens*, vers le Roi d'Égypte. PORT-ROYAL.

Le mot de *Presbyteri*, qui eſt ſi ſouvent dans le nouveau Teſtament, & qui comprend également les Prêtres & les Évêques, ſignifie *Anciens*. Voici ce qu'a remarqué là-deſſus M. Simon, dans ſon *ſupplément aux Cérémonies des Juifs*, imprimé à Paris en 1681. Ceux qui tenoient les prémiers rangs dans les Synagogues étoient ordinairement appellez *Zekenim*, *Anciens*, à l'imitation des 70 *Anciens*, que Moïſe établit pour être les Juges du Sanédrin. Celui même qui préſidoit aux autres prenoit le nom d'*Ancien*, étant ſeulement comme le Doyen des *Anciens*. Dans les premiéres aſſemblées des Chrétiens, ceux qui y tenoient le premier rang prirent auſſi le nom de *Presbyteri*, *Anciens*, ou *Prêtres*. Le Préſident, ou Évêque, qui étoit le Chef des *Anciens*, prenoit la qualité d'*Ancien*; & c'eſt pour cette raiſon que dans le nouveau Teſtament le nom d'*Evêque* eſt quelquefois confondu avec celui de *Prêtre*, ou *Ancien*. Ceux qui n'ont point ſçu cette origine du nom de *Prêtre*, ont cru mal-à-propos qu'il n'y avoit au commencement du Chriſtianiſme aucune différence entre les Évêques & les Prêtres.

Pour cette même raiſon le Conſeil des premières aſſemblées des Chrétiens étoit appellé *Presbyterium*, ou Conſeil des *Anciens*. L'Évêque y préſidoit en qualité de premier *Ancien*, & de Chef, étant aſſis au milieu des autres *Anciens*. Les Prêtres, ou *Anciens*, qui étoient à ſes côtez, avoient chacun leur chaire de Juge, & c'eſt à cauſe de cela qu'ils ſont appellez *Aſſeſſores Epiſcoporum* par les Pères de l'Égliſe. Il ne s'éxécutoit rien de conſidérable qui n'eût été auparavant déliberé dans cette aſſemblée, où l'Évêque ne compoſoit qu'un corps avec les autres *Anciens*, ou *Prêtres*, parceque la Juriſdiction qu'on nomme aujourd'hui Épiſcopale ne dépendoit point de l'Évêque ſeul, mais de tous les *Anciens*, dont l'Évêque étoit le Préſident.

ANCIENS. ſ. m. & pl. C'eſt le nom que les Calviniſtes autrefois, lorſqu'ils étoient tolerez en France, donnoient à un certain nombre de perſonnes, qui conjointement avec les Paſteurs compoſent leurs Conſiſtoires, pour prendre garde aux intérêts de leur Religion, & pour faire obſerver leur Diſcipline. On les choiſit d'entre le peuple, & on les reçoit publiquement avec quelque ſorte de cérémonie. Le nombre des *Anciens* étoit réglé. Le Roi défendoit aux *Anciens* des Conſiſtoires de ſouffrir aucun Catholique Romain dans leur Prêche. Voyez l'Édit de Loüis XIV. de 1680.

ANCIENNES. ſ. f. Religieuſes qui ſont depuis long-tems au Couvent, & dont on prend les ſuffrages pour les choſes qui regardent le bien de la maiſon. Il faut conſulter les *Anciennes* ſur cette affaire.

ANCIENNEMENT. adv. Autrefois, au tems jadis, dans les ſiécles éloignez. *Priſcè, antiquè, olim*. *Anciennement* on vivoit dans le monde avec plus de franchiſe.

ANCIENNETÉ. ſ. f. Ce qui fait qu'une choſe eſt ancienne, le long tems, la longue durée qu'une choſe a ſubſiſté, ou qu'il y a qu'elle eſt paſſée, qu'il y a entre elle & nous. *Antiquitas, vetuſtas*. Cela eſt établi de toute *ancienneté*. L'*ancienneté* des maiſons eſt une marque de leur nobleſſe.

On le dit auſſi de ce qui eſt plus ancien, & par priorité de tems, & en ce ſens c'eſt le tems qu'il y a qu'une perſonne eſt reçûë dans une Charge, ou dans une Compagnie, ou qu'elle a droit à quelque choſe, avant que d'autres fuſſent entrez dans ces Corps, ou euſſent ce même droit. *Jus antiquitatis*. L'*ancienneté* de ſon hypothéque le fera payer devant vous. L'*ancienneté* de ſa réception le fera monter le premier à la Grand' Chambre. C'eſt l'*ancienneté* qui régle les rangs.

ANCILE. ſubſt. m. *Ancile*. C'eſt le nom d'un petit bouclier qui tomba, dit-on, du ciel ſous Numa Pompilius. En même tems une voix ſe fit entendre, qui dit que Rome ſeroit la maitreſſe du monde tant qu'elle conſerveroit ce bouclier. Ainſi ce fut le Palladium de Rome. Denys d'Halicarnaſſe, Lactance, Ovide, Faſt. Liv. III. v. 373. rapportent cette fable. Les *Anciles* ſe gardoient dans le temple de Mars, & tous les ans au mois de Mars on les portoit en proceſſion autour de Rome, & le 30e jour de ce mois on les renfermoit.

On donne différentes origines à ce nom. Camérarius & Muret croyent qu'il eſt Grec, & qu'il s'eſt formé d'ἀγκύλος, qui ſignifie, courbé. De là vient que quelques Auteurs qui les ſuivent écrivent *ancyle* & *ancylia*, par un *y*. Plutarque, dans la vie de Numa, écrit ἀγκύλια, & dit que Juba dans ſon hiſtoire vouloit à toute force que ce mot eut été tiré du Grec. Mais les médailles & les manuſcrits condamnent cette ortographe. Dans Antonin Pie ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS. III. & au revers IMPERATOR II. SC. ANCILIA, avec deux *anciles*. Varron au Liv. VI. *De ling. Lat.* dit que ces boucliers étoient appellez *ancilia ab anciſu*, parcequ'ils étoient coupez, ou échancrez des deux côtez, de même que les boucliers des Thraces, qu'on nommoit *pelta*. Plutarque, dans la vie de Numa, dit la même choſe de la figure des *anciles*; mais il diffère de Varron, en ce qu'il prétend que ce n'étoit point la figure des *peltes*, qui étoient toutes rondes & ſans échancrures. Ovide au Liv. III. de ſes Faſtes v. 377. ſemble dire que la figure de l'*ancile* étoit toute ronde, & que c'étoit pour cela qu'il étoit appellé *ancile*, comme ſi l'on avoit dit *anciſum*, de *am*, & *cædo*, coupé tout autour également; deſorte, dit ce Poëte, qu'on n'y remarque aucun angle de part ni d'autre. Plutarque dit encore après Juba, qu'*ancile* pourroit bien venir d'*ancon*, ἀγκών, *coude*, parce qu'on porte ces armes au coude. Une autre étymologie, qui n'eſt que de lui & non pas de Juba, comme les deux autres qui ſont Grecques, eſt que ce mot vient d'ἀνέκαθεν, qui ſignifie d'*enhaut*, pour marquer que l'*ancile* étoit tombé du ciel. Il ajoute encore de ſon chef deux ou trois autres étymologies Grecques ſi peu vrai-ſemblables, que je ne les rapporterai point. L'opinion de Varron paroit la plus vraye. Au reſte, quoiqu'il ne fût tombé du Ciel qu'un *ancile*, il y en avoit pourtant douze, parceque pour conſerver plus ſurement celui-là, Numa, par le conſeil, dit-on, de la Nymphe Égérie, en fit faire onze autres tous ſemblables à celui-ci, afin que ſi quelqu'un vouloit entreprendre de l'enlever, comme Uliſſe enleva le Palladium, il ne pût diſtinguer l'*ancile* véritable des faux *anciles*. Il inſtitua de plus les douze Saliens pour la garde de ces boucliers. M. Beger rapporte Tom. II. p. 560. une médaille d'Auguſte au revers de laquelle il y a deux boucliers, qu'il prétend être des *anciles*.

ANCOLIE. ſ. f. *Aquilegia*. On ſe ſert peu du mot d'*Aquilina*. Plante dont la racine eſt vivace, blanche, douce au goût, branchuë, épaiſſe à ſon collet d'environ un pouce. Ses feüilles ſont portées par des pédicules diviſez en trois branches; chacune de ces trois branches eſt encore partagée en trois autres plus petites, qui portent à leurs extrémitez des feüilles larges d'un pouce environ, obtuſes, échancrées le plus ſouvent en trois, & crénelées ſur leurs bords. Elles ſont d'abord d'un verd aſſez gai, qui brunit enſuite, & devient plus foncé en deſſus, & beaucoup plus pâle en deſſous. Les tiges qui s'élèvent d'entre ces feüilles ſont aſſez minces, quoique roides & fermes, branchuës, & hautes de trois à quatre pieds, garnies de quelques feüilles qui diminuent dans leur volume à meſure qu'elles approchent de l'extrémité des tiges. Ces branches portent des fleurs à pluſieurs pétales, dont les unes ſont roulées en cornets, & les autres ſont applaties. La couleur de ces fleurs varie beaucoup; l'arrangement & le nombre des pétales des fleurs de l'*ancolie* ne ſont pas conſtants, on en trouve dont les fleurs ſont à cinq rayons en manière d'étoile; on les a nommées *ancolie* étoilées, *Aquilegia ſtellata*. Il y en a auſſi à fleurs plus ou moins doubles. Le piſtile de la fleur de l'*ancolie* devient un fruit compoſé de pluſieurs gaines ramaſſées, longues d'un pouce environ, & qui renferment des petites ſemences un peu applaties, noires & luiſantes. La ſemence d'*ancolie* eſt apéritive, bonne pour la jauniſſe, & antiſcorbutique. On a appellé l'*ancolie* en Latin *Aquilegia*, *ab Aquila*, parcequ'on a comparé les cornets des fleurs de l'*ancolie* aux ſerres d'une Aigle. On la nommoit autrefois Colombine, à cauſe d'une prétenduë reſſemblance de ces cornets avec le bec d'un pigeon; mais ce mot n'eſt plus guère uſité que chez les Anglois.

ANÇON. C'eſt une ſorte d'arme ancienne, que Borel prétend être la même choſe que la *Franciſque*.

ANCONE. ſ. f. *Ancon*, ou *Ancona*. Ville d'Italie dans l'ancien Picenum, que nous appellons aujourd'hui marche d'*Ancone* ſur la côte de la mer Adriatique. Elle fut bâtie par les Siciliens, PLINE, Liv. III. ch. 13. Trajan y fit conſtruire le port, & c'eſt à cela que l'on rapporte une médaille de cet Empereur, qui porte

porte au revers P o r. A v g. c'eſt-à-dire, *portus Auguſti.* Le type eſt un port, avec un navire au milieu. Elle a pris ſon nom de la figure de ſon port; ἀγκὼν, en Grec ſignifie, le coude. De là vient que dans ſes médailles elle a pour ſymbole un bras, avec ce mot ΑΓΚΩΝ. Elle eſt voiſine du Promontoire appellé autrefois *Crumerum*, & aujourd'hui *Monte S. Ciriaco*, ou *Monte Guaſco*. Sa longitude eſt 37^{d}. 16'. & ſa latitude 43. 48. *Ancone* a un Evêché. Elle étoit libre, mais en 1532. Clément VII. y mit garniſon, pour la défendre des courſes des Turcs, depuis ce tems là, elle eſt de l'État Eccléſiaſtique. Il y a à *Ancone* un bel Arc de triomphe de l'Empereur Trajan.

La Marche d'Ancone, c'eſt-à-dire, le Marquiſat d'*Ancone*, *Marchia*, *Anconitana*, Province de l'État Eccléſiaſtique, entre le Golfe de Veniſe au Nord, l'Abruzze au Levant, le Duché de Spoléte au Midi, & celui d'Urbain au Couchant.

Ancone eſt auſſi le nom d'une petite Ville de Dauphiné. *Acunum*, *Ancona.* Quelques Géographes la prennent pour *Acuſio Colonia*, Ville des Vocontiens, que d'autres placent à Vaiſon.

ANCONÆUS. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt le 6e muſcle du coude, ainſi nommé, parce qu'il eſt ſitué derrière le plis du coude, que les Grecs appellent *Ancon*, ἀγκὼν, & nous l'olécrane. *Anconæus.* L'*Anconæus* eſt le plus petit des ſix muſcles du coude, il prend ſon origine de la partie inférieure du condile externe de l'humerus, & va s'inſérer en deſcendant entre le cubitus & le radius, par un tendon, à la partie poſtérieure & latérale du coude, trois ou quatre doigts au deſſous de l'olécrane. Il aide à faire l'extenſion de l'avant bras. D i o n i s. C'eſt Riolan qui a donné ce nom à ce muſcle, à cauſe de ſa ſituation. H a r r i s.

ANCRAGE. ſ. m. Lieu propre à jetter l'ancre. *Opportunus Ancoræ jaciendæ locus; ſtatio.* Cette côte eſt de bon *ancrage*. Il ſignifie encore, Ce qui appartient à l'ancre. *Ancorarius.* Il y a certains Officiers qui ont ſoin de l'*ancrage*, comme les Boſmans. Il ſignifie auſſi, un droit qu'on paye en pluſieurs lieux, ou au Roi, ou à l'Amiral, pour avoir permiſſion d'ancrer. *Vectigal pro jactu ancoræ.* Le droit d'*ancrage* a auſſi appartenu autrefois à quelques Seigneurs particuliers, comme on le voit par l'Hiſtoire de Bretagne T. II. p. 1201. Ce mot vient du Latin *anchora*, qui eſt tiré du Grec ἄγκυρα, qui ſignifie une ancre.

ANCRE. ſ. f. Terme de Marine. *Ancora.* Les gens de mèr le font ſouvent maſculin. C'eſt une groſſe piéce de fèr, qui par un bout eſt courbée, & forme deux pointes ou pattes, ou crochets, qui aboutiſſent de deux côtez en arc, & ſont ſemblables à un hameçon. Elle ſert à arrêter toutes ſortes de vaiſſeaux ſur la mèr, & ſur les rivières, & à les tenir en état dans leur moüillage. Il y en a de quatre ſortes. La plus grande, qu'on nomme *maîtreſſe*, ne ſert jamais que dans le danger, pour empêcher que le navire ne tombe en côte. La ſeconde ſert à tenir le vaiſſeau à la rade. La troiſième eſt l'ancre d'affourche, que l'on moüille après en avoir moüillé un autre à la partie oppoſée: c'eſt pour enfourcher le navire, & l'empêcher de s'éloigner, de ſe tourmenter, ou de chaſſer ſur ſon ancre. La quatrième s'appelle *toüeux*, ou à *toüer*, dont on ſe ſert pour haler un navire, & pour le faire avancer avec le cabeſtan, ou vitevaux, quand il faut changer de place dans les rades; ou entrer dans un hâvre, ou en ſortir. On appelle encore *ancre de toüe*, les ancres qui ſervent à rappeller le vaiſſeau à la mèr quand le vent le jette à ſa côte. On appelle *ancre à la veille*, celle qui eſt prête à être moüillée; & l'*ancre du large*, celle qui eſt moüillée vers la mèr, lorſqu'il y en a une autre moüillée vers la tèrre, & qu'on nomme *ancre de tèrre*. Les ancres qui ſont moüillées à l'oppoſite l'une de l'autre, s'appellent *ancres de flot*, & de juſant: l'une pour tenir contre le flux, & l'autre contre le reflux de la mèr. Le câble dont on ſe ſert dans cette occaſion s'appelle *hanſiere*. Les parties d'une *ancre* ſont, l'anneau, la verge, les bras ou la croiſée, & les pattes. L'anneau qu'on appelle *arganeau*, ou *organeau*, eſt entortillée de certaines cordelettes qu'on nomme *bodinure*. Talinguer le câble, c'eſt l'ajuſter dans l'anneau. Les piéces de bois qui ſortent en ſaillie à l'avant du vaiſſeau pour poſer l'*ancre*, s'appellent *boſſeurs*. L'orin eſt une groſſe corde qui accole les deux bras de l'ancre, & aboutit à un gros liége, ou à un baril qui flotte ſur l'eau, & montre l'endroit où eſt l'*ancre*. On appelle auſſi la tige droite d'un *ancre*, *ſtangue*, ou *ſcape*. On dit, Jetter l'*ancre*. *Ancoras jacere.* Moüiller l'*ancre*. *Tollere*, *vellere.* Lever l'*ancre*, être à l'*ancre*. *Stare*, *conſiſtere in ancoris.* Donner fond, mettre le vaiſſeau ſur le fèr; ſur ſon *ancre*. On dit que l'*ancre* eſt *dérapée*, ou qu'elle a quitté, lorſqu'étant au fond de l'eau, elle ne tient plus à tèrre. *Capponner l'ancre*, c'eſt crocher à l'orin l'arganeau de l'*ancre* avec le capon. *Enjauler*, ou *enjaler* une *ancre*, c'eſt attacher deux piéces de bois vers l'arganeau, pour contrebalancer les pattes de l'*ancre* dans l'eau, & la faire tomber d'une manière que l'une des pattes s'enfourche dans le terrein, & qu'elle morde le fond, afin de ſoutenir, & de faciliter le moüillage. Ces deux piéces de bois s'appellent le *jas*, l'*aiſſieu*, ou le *joüet* de l'*ancre*. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau chaſſe ſur ſes *ancres*; ou que l'*ancre* a chaſſé, lorſqu'elle laboure le fond, ou lorſqu'il s'éloigne du lieu où il a moüillé; ſoit par la violence des coups de mèr, ſoit parceque le fond eſt de mauvaiſe tenuë. On dit, Gouverner ſur l'*ancre*, quand on vire le vaiſſeau pour déſancrer plus facilement. Faire venir l'*ancre* à pic, pour dire, Venir ſur l'endroit où l'*ancre* eſt moüillée. C'eſt lorſqu'on a retiré le câble, & qu'il n'en reſte plus préciſément que pour aller perpendiculairement droit à l'*ancre*. Brider l'*ancre*, c'eſt empêcher que le fèr ne creuſe, & n'élargiſſe le ſable par le moyen des planches qu'on met à ſes pattes, & dont on les enveloppe. Boſſer l'*ancre*, c'eſt, la mettre ſur les boſſeurs, ou boſſoirs. Il y a des peuples dans les Indes qui ſe ſervent dans la navigation d'*ancres* de bois.

Il eſt clair que ce mot vient d'*ancora*, qui vient d'ἄγκυρα; mais ſelon le P. Pezron il a été formé ſur le Celtique *angor*. Quelles preuves qu'*angor* ſoit un mot Celtique, & qu'il ſignifie *ancre*?

A n c r e, ou *Tirant*, en Architecture, & en terme de Serrurier, c'eſt une groſſe barre & piéce de fèr droite, ou faite en *S*, ou ayant la figure de deux *ancres* adoſſées, qui ſe mettent aux encognures des murs, & au bout des poutres, & qui ſert à affermir les murailles & à tenir tout le bâtiment plus ferme & plus lié. On s'en ſert auſſi aux cheminées, quand elles ſont ſur les crouppes, pour les garantir de l'effort des vents.

A n c r e, eſt auſſi un terme de Blaſon; mais en cet art ſes parties y ſont nommées différemment. Le bois traverſant qui eſt au deſſus s'appelle *trape*. *Tranſverſarius ancoræ ſtipes*, *ancoræ brachia.* Le fèr droit qui entre dans la trape, s'appelle *ſtangue*. *Scapus*, *truncus ancoræ.* Et le câble eſt appellé *gumene*. *Funis ancorarius.* L'*ancre* eſt le ſymbole de l'eſpérance.

Juſtin Liv. XV. ch. 4. & Appien *in ſyriacis*, rapporte que tous les Séleucides naiſſoient marquez d'une *ancre* à la cuiſſe. M. Spanheim p. 404. & 405. de la dernière édition, c'eſt-à-dire, celle de Londres, & d'habiles Antiquaires ont cru que c'étoit la raiſon pour laquelle non ſeulement Séleucus I. mais d'autres encor de ſes ſucceſſeurs ont une *ancre* ſur leurs médailles; & que Séleucus l'avoit gravée ſur ſon cachet, ainſi que le dit Clément Aléxandrin *Pædag. Liv. III. ch. II.* Pour les médailles, outre celles de Séleucus, il y en a d'Antiochus Soter, d'Antiochus ſurnommé Θεὸς, *Dieu*, & de Démétrius Nicator, qui ont des *ancres* ou ſeules, ou avec d'autres figures. Il eſt ſurprenant que des gens qui ſe picquent d'érudition ayent dit *anchora*; marque de la famille des Séleucides, que ceux de ce nom apportoient en venant au monde; comme s'ils n'avoient pas entendu ce que ſignifie *anchora*, & que tous les Séleucides ſe fuſſent appellez Séleucus, ou qu'il n'y eut eû que ceux qui ſe nommoient Séleucus qui euſſent été marquez d'une *ancre*, quoique Juſtin, qu'ils citent apparemment ſans l'avoir lû, diſe que tous ceux de la race de Séleucus apportoient cette marque en naiſſant.

A n c r e, ſe prend figurément & moralement pour recours, refuge, aſyle. *Refugium*, *azylus.* La Paroiſſe n'eſt que comme une dernière *ancre*. P a t r u. *Plaid.* 8e.

A n c r e, ou E n c r e, ſignifie auſſi, une liqueur ſervant à écrire, compoſée de quatre parts de vitriol Romain, ou couperoſe verte, de deux parts de noix de galle, d'une part d'alun de roche, & d'une de gomme Arabique, le tout cuit en eau, en vin, ou eau de vie, avec un peu de ſucre candi pour la rendre luiſante. *Atramentum.* Voyez E n c r e. *Ancre* double, *ancre* noire. *Ancre* d'Imprimerie, qui ſe fait avec de la térebentine & de l'huile de noix, ou de lin, avec du noir broyé, le tout cuit enſemble. *Ancre* rouge, ou roſette. Il y a apparence qu'en ce ſens ce mot vient d'*incauſtum*, ou de l'Italien *inchioſtro*; & l'on prétend par-là qu'il ſe doit écrire par un E. Canéparius a fait un traité ſingulier des *ancres*. *De Atramentis.* Il a été réimprimé en Angleterre *in* 4°.

On dit proverbialement, barboüillé d'*ancre*, pour dire, qu'un homme eſt fort noir, & qu'il eſt noir comme un Diable, ou bien de ceux qui ſe mêlent de magie, qui ont commerce avec le Diable. Ce proverbe s'établit au tems du Maréchal d'Ancre, & on appella barboüillez d'*ancre*, ceux qui prirent les armes contre les Princes & qui les pourſuivirent, parce qu'on ſe perſuada que c'étoit le Maréchal d'*Ancre* qui avoit fait accroire aux Princes par les effets de la magie que le Roi les faiſoit pourſuivre.

On appelle auſſi *ancre*, toute liqueur noire, comme celle que jette la Séche; & ces couleurs qui ſervent aux Peintres, aux Teinturiers & aux Corroyeurs, *atramentum ſutorium.*

On dit, Écrire de bonne *ancre*, pour dire, Recommander par écrit une affaire de la bonne façon. *Enixè commendare.*

ANCRER. v. neut. C'eſt jetter l'ancre, moüiller l'ancre. *Ancoram jacere.*

On dit figurément, que quelqu'un s'eſt bien *ancré* dans une maiſon, pour dire, qu'il y eſt bien établi, bien affermi, qu'on auroit de la peine à l'en chaſſer. *Adhæreſcere firmiter*, *duabus niti ancoris.*

A n c r é,

ANCRÉ, ÉE. part. & adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit des croix & ſautoirs dont les bouts ſe diviſent en deux, & ſont tournez comme les pattes d'une ancre. *Ancoratus.*

ANCRER. v. act. Terme d'Imprimerie en taille douce. C'eſt faire entrer le noir avec le tampon ſur la planche qui eſt gravée. *Atramento imbuere. Ancrer* une planche.

ANCRER. v. act. Terme d'Imprimeur en lettres. C'eſt prendre de l'ancre ſur les balles & en toucher la forme. *Ancrer* une forme. Mais ayant vieilli en ce ſens, on dit mieux toucher une forme.

ANCRER. v. neut. Terme d'Imprimeur en lettres. Ce mot d'*ancrer* ſe dit des lettres, & ſignifie prendre bien l'*ancre*. Voilà une lettre qui *ancre* bien. Cette lettre n'*ancre* pas comme il faut.

ANCRIER. ſ. m. Petit vaiſſeau où on met l'ancre pour écrire, & qui fait ſouvent partie d'une écritoire. *Vaſculum atramentarium. Ancrier* de vèrre. *Ancrier* d'argent.

ANCRIER. Terme d'Imprimeur. Morceau de pièrre ou de bois qui eſt ſur le derrière de la preſſe, & qui eſt médiocrement large, où l'on met l'ancre pour toucher les formes. *Tabula atramentaria.*

ANCYRE. ſ. f. Ville de Galatie dans l'Aſie mineure, ou Anatolie, ſituée ſur les confins de la grande Phrygie, ce qui fait que quelques Auteurs l'ont miſe dans la Phrygie. Pline Liv. V. ch. 32. en diſtingue deux, l'une en Phrygie, & l'autre en Galatie, qu'il dit avoir été une ville des Gaulois Tectoſages. Tite Live en place encore une autre dans la Macédoine, ou l'Illyrie. La plus célèbre eſt *Ancyre* de Galatie. C'eſt dans les campagnes d'*Ancyre* que Pompée défit Mithridate, & que Tamerlan vainquit & prit Bajazet en 1402. ou 1403. Libanius *orat.* 26. dit qu'elle étoit Métropole de Galatie. Il y a deux Conciles d'*Ancyre*, l'un de l'an 314. l'autre de 357.

ANCYRE, eſt un nom Grec, ἄγκυρα, qui ſignifie *ancre*. Si l'on en croit le Géographe Étienne, ce nom lui fut donné des ancres des navires que Ptolémée envoyoit au ſecours des Galates, & que Mithridate prit. *Ancyre* s'appelle aujourd'hui *Angouri*, *Anguri*, *Angori*, & *Anger*. Elle eſt au Turc, & eſt un Sangiacat, ou petit Gouvernement. Sa longitude eſt 62. 10. ſa latitude 42. 30. Il y a encore eû une *Ancyre* en Sicile, dont parlent Diodore de Sicile Liv. XIV. & Cluvier dans ſon ancienne Sicile Liv. II. p. 373.

ANCYROÏDES. Terme d'Anatomie. C'eſt une éxcréſcence de l'omoplate en forme de bec, que l'on nomme auſſi Coracoïde. *Anchoralis*, & *Cornicularis*. HARRIS. Ce mot vient d'ἄγκυρα, *ancre*, & εἶδος, forme, reſſemblance, parce qu'elle a la reſſemblance d'un bec d'ancre.

A N D.

ANDA. ſ. m. Grand arbre qui croît dans le Bréſil, & dont le bois eſt utile à pluſieurs choſes. Le fruit qu'il porte rend une huile dont les Sauvages ont accoûtumé de s'oindre le corps. Ils ſe ſervent de ſon écorce, quand ils veulent prendre du poiſſon. Sa vertu eſt telle que l'eau dans laquelle elle a trempé endort toutes ſortes d'animaux.

ANDABATE. ſ. m. Gladiateur qui combattoit les yeux fermez. *Andabata.* Quelques-uns prétendent que c'étoient ceux qui ſe bandoient les yeux à un jeu qui étoit en uſage parmi les Romains.

*Tel jadis l'*Andabate *armé de ſon poignard*
Combattoit à l'aveugle, & vainquoit au hazard. SANLECQ.

ANDAILLOTS. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont des anneaux qui ſervent à amarrer la voile, qu'on met de beau tems ſur le grand étai.

ANDAIN. ſ. m. Étenduë en longueur d'un pré qu'on fauche ſur la largeur de ce qu'un faucheur peut couper d'herbe à chaque pas qu'il avance. *Nudatus herbâ trames feniceſa manu.* Il y a tant d'*andains* dans la largeur de ce pré. La plûpart des Meuniers prétendent avoir droit de faucher un *andain* de pré le long du biez de leur moulin. Quelques-uns diſent *ondain*, mais abuſivement; car ce mot vient de *andare*, *aller*, parceque l'*andain* ſe fait en marchant. D'autres dérivent ce mot de *antes*, *antium*, qui ſignifie, les ſillons & rangs de vignes reſſemblans à des *andains* de pré. Du Cange dit qu'il vient du Latin *andena*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifie, l'eſpace compris entre les jambes d'un homme eſcarquillées.

ANDALOUSIE. ſ. fém. *Andalouſia*, *Vandalitia*. Province d'Eſpagne qui comprend preſque toute l'ancienne Bétique. L'*Andalouſie* a à l'orient le Royaume de Grenade; à l'occident la Guadiane, rivière qui la ſépare de l'Algarve, Province de Portugal; au midi l'Océan & la Méditerranée; au ſeptentrion l'Eſtramadoure & la Caſtille neuve. La capitale d'*Andalouſie* eſt Seville. Ce Païs eſt le plus fertile d'Eſpagne; c'eſt pour cela qu'on le nomme le grenier & la cave du Royaume.

L'ANDALOUSIE NOUVELLE, *Andalouſia nova*, eſt une Province de l'Amérique méridionale, dans la Caſtille d'or. Son nom eſt *Paria*; ſa Capitale Comana, ou la nouvelle Cordouë.

ANDELI. ſ. m. *Andelium*, ou *Andeliacum*. C'eſt le nom de deux lieux de Normandie qu'on nomme communément les *Andelis*. Le grand *Andeli* eſt une petite ville ſituée entre deux montagnes ſur le Gumbon, à un quart de lieüe de la Seine; & le petit *Andeli* eſt un bourg ſur la Seine à l'embouchure du Gumbon. Le grand *Andeli* eſt la patrie du Pouſſin, de Tourneboeuf, ou Turnebe, & des deux Corneilles.

ANDELS. Vieux mot, qui veut dire, *avec eux*. BOREL.

ANDEOL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Andeolus. S. Andeol*, ou S. *Andiol*, que quelques Provinciaux appellent encore S. *Andeux*, & S. *Anduel*, eſt un des illuſtres Martyrs que fit la perſécution de l'Empereur Sévère dans les Gaules. BAILL. *Andeol*, diſciple de S. Polycarpe Evêque de Smyrne, enſeignoit la foi dans le païs des Helviens. CHORIER.

ANDES. ſ. m. & plur. *Andes*. Anciens Gaulois habitans de l'Anjou. Pluſieurs croyent qu'entre les peuples qui ſuivirent Ségoreze, il y eut des Bituriges, des Volſces, des Tutoſages, des Boïens, des Sénonois, des *Andes*, & des Belloruaciens; c'eſt-à-dire, des peuples du Berry, des environs de Toulouſe & de Carcaſſone, du Cap de Buch en Guyenne, de Sens, d'Anjou & de Beauvais. CORDEMOY. Les *Andes*, c'eſt-à-dire, ceux d'Angers. La capitale des *Andes* étoit *Juliomagus*, ou *Andegavi*, Angers. Les *Andes* étoient voiſins des Carnutes & des Turonois, & du côté de l'Occident ils touchoient l'Océan. Voyez Céſar, à la fin du IIe Liv. & Liv. III. de la Guèrre des Gaules. Les *Andes* ſont auſſi des montagnes de l'Amérique méridionale.

ANDEUX. Voyez ANDEOL.

ANDYLLY. La Blanche d'*Andilly*. ſ. f. Eſpèce de pêche qui eſt de grand rapport. Elle eſt belle à voir, groſſe, ronde, plate; elle coloré fort vif au ſoleil, n'a nul rouge au dedans, & donne quelque ſatisfaction ſi on ne la laiſſe pas trop meurir, enſorte qu'elle en devienne pâteuſe. LA QUINT. Les Blanches d'*Andilly* ſont fort ſujettes à avoir la chair molle, & preſqu'on bouillie. ID.

ANDIOL. Voyez ANDEOL.

ANDIRA, ou ANGELIN, *Piſon*. C'eſt un Arbre du Bréſil, dont le bois eſt dur & propre aux bâtimens, ſon écorce eſt cendrée, ſes feuilles reſſemblent à celles du laurier & ſont plus petites. Il a des boutons noirâtres, d'où ſortent beaucoup de fleurs ramaſſées, odorantes, de côuleur purpurine & bleuë; ſon fruit a la groſſeur & la figure d'un oeuf, verd au commencement, & noirciſſant peu-à-peu. Il eſt couvert d'une écorce dure, il renferme une amande jaune, d'un goût amèr. On pulvériſe ce noyau, & on en donne dix grains pour les vers.

ANDIRA, ou ANDIRA GUACU, *Piſon*. Sont des eſpèces de chauve-ſouris du Bréſil. Les plus grandes égalent nos pigeons. Elles ont une éxcroiſſance, ou corps pliant ſur le nez, ce qui les fait appeller cornuës; leurs ailes ſont longues de demi-pied, de couleur cendrée; elles ont des oreilles larges, & des dents blanches. Leurs pieds ont chacun cinq doigts armez d'ongles aigus; elles courent après toutes ſortes d'animaux, & elles en ſuccent le ſang ſi elles les attrapent. Quelques-unes ſe gliſſent dans les lits & ouvrent les veines des pieds. La langue & le coeur de ces animaux eſt, à ce qu'on croit, un poiſon.

ANDOUILLE. ſ. f. Mèts que les Charcutiers préparent avec des boyaux de cochon enfermez dans un autre boyau, qui s'appelle pour cet effet la robe de l'*andoüille*. *Hilla.* Il s'en fait auſſi avec de la chair hâchée, & aſſaiſonnée d'oignon, & d'épices. Il y a auſſi des *andoüilles* de veau. Mr Chomel donne deux manières de les faire dans ſon Dictionnaire Œconomique, au mot *Andoüille*. Les *andoüilles* de Troyes & de Blois ſont les plus renommées. Ce mot vient du Latin *induſiola*, ſelon quelques-uns; mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*anduiller*, vieux mot Celtique, ou Bas-Brêton, ſignifiant la même choſe. Mr Huet le fait venir d'*edulium*.

ANDOUILLETTE. ſ. f. Petit ragoût que font les Cuiſiniers avec de la chair de veau hâchée & des oeufs, qu'ils roulent ordinairement en ovale, & dont ils garniſſent les potages & les pâtez, & dont ils font des entrées de table. *Farcimen ovatum.*

ANDOUILLERS. ſ. m. ou ANTOILLIERS. Terme de Vénerie. *Cornus cervini.* Premiers cors ou ramûres du bois de la tête du cerf joignant la meule, ou chevilles les plus baſſes de chaque perche, ou du marrain du cerf. Les *ſurandoüillers* ſont les ſeconds cors.

ANDRATOMIE. ſ. f. *Andratomia.* Diſſection du corps humain, comme la Zootomie eſt la diſſection du corps des bêtes. HARRIS. Anatomie eſt le genre, qui ſignifie en général toute diſſection, d'hommes, de bêtes, de plantes; *Andratomie*, & Zootomie ſont les eſpèces.

ANDRÉ. ſ. m. *Andreas.* Nom propre d'homme. S. *André* étoit diſciple

diſciple de S. Jean Baptiſte ; il fut le premier appellé par JESUS-CHRIST à l'Apoſtolat. Il prêcha aux Scythes, aux Sogdiens, aux Thraces, dans l'Épire, dans le Péloponeſe, dans l'Achaïe, où il fut crucifié par ordre du Proconſul Ægée. Les Actes du Martyre de S. *André*, ſont une Relation du Martyre de ce S. Apôtre attribuée fauſſement aux Prêtres & aux Diacres de l'Achaïe, & que quelques Critiques croyent ſuppoſée par d'anciens hérétiques. S. *André* eſt le Patron d'Écoſſe. Le jour de ſa fête la plûpart des Gentilshommes, & preſque généralement tout le monde, portent une Croix de ruban bleüe & blanche au chapeau. Ce mot eſt fait du Grec ἀνδρεῖος, qui ſignifie Courageux.

Croix de S. *André*, c'eſt une Croix en ſautoir, comme ſi celle où ce Saint fut attaché avoit eû cette figure, ce que néanmoins l'on ignore. *Crux decuſſata.*

S. ANDRÉ DU CHARDON. Ordre militaire en Écoſſe, inſtitué à ce que quelqu'uns croyent, par Hungus, ou Hungo Roi des Pictes, après la victoire qu'il remporta ſur Athelſtadam. Il lui étoit apparu, dit-on, une Croix de S. André, Patron de l'Écoſſe ; il voulut à la gloire de ce S. Protecteur, à qui il devoit cette victoire, que l'on mît dans ſes étendarts une Croix de S. André, & il inſtitua l'Ordre dont nous parlons, & dont le collier eſt d'or tiſſu de fleurs de chardons. De ce collier pend une médaille qui repréſente S. André tenant ſa croix de la main droite, avec ce mot, *Nemo me impunè laceſſet* ; c'eſt-à-dire, *On ne m'attaquera point impunément*. Voilà ce qui ſe dit de l'origine de cet Ordre. D'autres prétendent que cet Ordre fut inſtitué après la concluſion de la paix entre Charles VII. Roi de France & le Roi d'Écoſſe. Giuſtiniano dans ſa ſeconde édition remonte plus haut, & veut qu'il ait été inſtitué par Achaïus I. Roi d'Écoſſe en 809. Ce Prince gouvernoit les Écoſſois au même tems que Hugues étoit Roi des Pictes, c'eſt-à-dire, au commencement du IXe ſiécle, après qu'ayant fait alliance avec Charlemagne il eut pris pour ſa déviſe, Le Chardon de la Ruë, avec ces mots, *Nemo me impunè laceſſet* ; qui eſt en effet celle de cet Ordre. Jacques IV. le renouvella, ou peutêtre l'établit, & prit S. André pour Protecteur. Il n'y a que douze Chevaliers, dont le Roi eſt le Chef. Ils portent un cordon bleu, avec une médaille d'or émaillée, ſur laquelle eſt d'un côté l'image de S. André, & de l'autre la déviſe que j'ai dite. Ils portent encore ſur le juſte-au-corps & ſur le manteau, au côté gauche, une Croix de S. André cantonnée de feuilles de Ruë, avec le chardon & la deviſe au milieu. Voyez Le Mire *Orig. Ord. Equeſt. Liv. II. ch.* 10. & Juſtiniano. Buchanan *hiſt. Scot. Liv. V. & Liv. XI.* & *Boethius Deidonanus Liv. X.* dans leur hiſtoire d'Écoſſe ne parlent point de cet Ordre.

S. ANDRÉ. Ordre militaire, établi en 1608. par Vincent Gonzague Duc de Mantoüe. Les Chevaliers de S. André s'appellent autrement les Chevaliers du Redempteur. Voyez REDEMPTEUR.

S. ANDRÉ, Ville d'Écoſſe. *Andreapolis*. Elle eſt ſur la côte orientale de ce Royaume au 17 d. 28 m. de longitude, & au 57 d. 46 m. de latitude, ſi l'on en croit la derniére édition d'Hofman. Les cartes de Samſon la font beaucoup plus méridionale & plus occidentale. Les Écoſſois l'appellent *S. Androvvs*. Elle a une Univerſité & un Archevêché. On place ſa fondation un peu après le milieu du quatriéme ſiécle, que S. Reule, ou *Regulus Albatus*, Moine Grec, apporta au Roi des Pictes des reliques de S. André : ce qui donna le nom à la ville qui fut bâtie près du lieu où il aborda, & qui devint la capitale du Royaume. LARR. L'Évêché de cette ville fut fondé par Kenneth Roi d'Écoſſe, après qu'il eut conquis & réüni à ſa couronne le Royaume des Pictes au milieu du IXe ſiécle ; & en 1474. il fut érigé en Archevêché, & Grahan, qui en fut le prémier Archevêque, prit le titre de Primat d'Écoſſe, qu'il a tranſmis à ſes ſucceſſeurs. ID.

S. ANDRÉ. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une anémone, *Anemone, à Sancto Andreâ dicta.*

ANDRIAGUE. ſ. m. Animal fabuleux, ſur lequels les Auteurs des anciens Romans ont monté leurs Héros, au lieu de chevaux. C'eſt des montures fabuleuſes des anciens Héros de l'Orient que nos Romans ont pris leurs Hippogrifes, & leurs *Andriaques*, ſur leſquels leurs Chevaliers ont exécuté des entrepriſes ſi merveilleuſes ; & le mot d'*Andriaque* pourroit bien être dérivé des *Egdeha* des Orientaux, qui ſignifient en leur langue des Dragons, des Chimères, & des Pégâſes. D'HERB. Il eſt plus vraiſemblable qu'il vient du Grec, comme Hippogriphe, & qu'il eſt compoſé de ἀνὴρ, ἀνδρὸς, *homme*, & ἄγω, *duco, ago.*

ANDRINOPLE. ſ. f. *Adrianopolis, Hadrianopolis*. Nom propre de ville. Il y en a eû pluſieurs de ce nom. La plus conſidérable eſt une ville de Thrace ſur les bords de l'Hèbre, ou de la Marize. On dit qu'elle a été fondée par Oreſte ; qu'elle en porta le nom d'abord ; qu'elle fut auſſi nommée Uſcudama ; qu'ayant été ruinée par un tremblement de terre, & Hadrien ayant été frapé de folie, l'Oracle répondit que pour guérir il s'emparât de la demeure de quelque furieux ; qu'Hadrien appliqua cette réponſe à la ville d'Oreſte, la fit rétablir après ſa guériſon, & lui donna ſon nom. *Adrianopolis* ſignifie, ville d'Hadrien. Elle fut dans la ſuite Métropole, ſous le Patriarchat de Conſtantinople, & elle eut onze ſuffragans. Aujourd'hui elle eſt aux Turcs, qui la nomment *Endet*, ou *Andernopoli*. Sa longitude eſt de 53 d. 30'. ſa latitude 43. 20.

Il y a eû d'autres *Andrinoples* ; une en Piſidie, une en Bithynie, une dans l'Étolie, une dans l'Épire, dont il eſt parlé dans le Concile de Chalcédoine Act. I. Spartien remarque qu'Hadrien avoit donné ſon nom à pluſieurs villes, & il ajoute à celles-ci Carthage, & une partie d'Athènes.

ANDROGYNE. ſ. m. & f. Hermaphrodite, qui a les deux natures, qui eſt mâle & fémelle tout enſemble. *Androgynus, Hermaphroditus.* Un grand nombre de Rabins ont crû qu'Adam avoit été créé *androgyne*, c'eſt-à-dire, mâle d'un côté, & fémelle de l'autre, enſorte que c'étoit deux corps, l'un d'homme & l'autre de femme, joints enſemble par un de leurs côtez, & que Dieu ne fit que les diviſer en deux pour former Éve. Dans les Dialogues de Platon il y a une fable de l'*Androgyne*. Il ſuppoſe que certains hommes naiſſoient doubles, & avec les deux ſexes ; & parce que cette duplicité de tous les membres leur donnoit beaucoup de force, & de vigueur, ils devinrent inſolens juſqu'à déclarer la guèrre aux Dieux. Jupiter pour réprimer leur audace partagea ces *Androgynes* en deux ; en ſorte pourtant qu'il eſt toûjours reſté à ces deux moitiez diviſées une forte paſſion de ſe reüinir : de là vient l'amour entre les deux ſexes. Pline Liv. VII. ch. 1. dit qu'un certain Calliphanes avoit écrit qu'il y avoit un peuple d'*Androgynes* en Afrique, & qu'Ariſtote ajoute qu'ils avoient la mammelle droite comme un homme & la gauche comme une femme. C'eſt une fable.

Ce mot eſt Grec, ἀνδρόγυνος, & ſignifie *mâle & fémelle*. Les Aſtrologues appellent Planétes *Androgynes*, celles qui ſont tantôt chaudes, & tantôt humides ; comme Mercure, qui eſt ſec & chaud étant près du ſoleil, & humide proche de la lune.

ANDROÏDE. ſ. m. *Androides*. Figure d'homme qui par le moyen de reſſorts & de machines marche & parle. On dit qu'Albert le Grand avoit fait un *Androïde*. Ce mot eſt Grec, compoſé d'ἀνὴρ, ἀνδρὸς, *homme*, & εἶδος, *forme*, *Androïdes*, Qui a la forme d'homme. Prononcez *Androïde* de quatre ſyllabes.

ANDROLEPSIE. ſ. f. Naudé s'eſt ſervi de ce nom dans ſon Maſcurat p. 296. mais il n'eſt point François, ni reçû par l'uſage. C'eſt un mot Grec, qui vient d'ἀνὴρ, *homme*, & λαμβάνω, *capio*, & ſignifie proprement la priſe des hommes. Quand un Athénien avoit été tué par un citoyen d'une autre ville, ſi cette ville ne vouloit pas livrer le coupable pour qu'on le punît, il étoit permis de prendre trois citoyens de cette ville, & de leur faire ſouffrir la peine de l'homicide ; c'eſt ce qui s'appelloit ἀνδροληψία, ou ἀνδρολήψιον ; en Latin, *Clarigatio*. Naudé le prend dans un ſens un peu different, & pour ce que nous appellons repréſailles en fait de biens ſeulement. La vente de ſes meubles (du Cardinal Mazarin) a duré, dit-il, plus de ſix ſemaines, & a été faite la premiére fois par forme de confiſcation ; la ſeconde par *Androlepſie*, ou clerigation, à cauſe des dégâts vrais, ou préſuppoſez tels, que faiſoient les troupes du Comte de Grance en beaucoup de maiſons des habitans de cette ville, & il ajoute, Repréſailles ſignifie la même choſe que *pignorationes Budæo, aut clarigationes Hermolao* ; car pour ce mot Grec d'*androlepſie*, il vaut autant dire que *Pignorandi poteſtas* en Latin.

ANDROMAQUE. ſ. m. *Andromacus*. Nom propre d'homme. Ce mot eſt Grec, & ſignifie qui combat les hommes, de ἀνὴρ, ἀνδρὸς, *homme*, & μάχη, *combat*.

ANDROMAQUE. ſ. f. *Andromache*. Nom propre de femme.

ANDROMÈDE. ſ. f. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'une des 21. conſtellations ſeptentrionales. *Andromede*. Elle a 27 étoiles.

ANDRONIC, ou ANDRONIQUE. ſ. m. *Andronicus*. Nom propre d'homme, qui vient d'ἀνὴρ, ἀνδρὸς, *homme*, & νικάω, vaincre, & ſignifie, victorieux des hommes. Quatre Empereurs de Conſtantinople ont porté le nom d'*Andronique*.

ANDROS. *Andros*. Iſle de l'Archipel. L'Iſle d'*Andros* eſt à vingt lieuës de Thermia. Les montagnes y ſont très-hautes ; les vallées fort agréables y ſont ſemées de quantité de maiſons de Campagne, & de beaux Jardins, que des ruiſſeaux qui y ſerpentent entretiennent dans leur continuelle fraîcheur. Il y a un Bourg, ou Ville, du même nom, qui a un Evêque. LETTR. ÉD.

ANDRIOT, ou ANDRIOTE. ſ. m. & fém. *Andrius*. Qui eſt d'Andros. Les *Andriotes* ſouhaitent depuis long-tems nous voir établis dans leur Iſle. Les *Andriots* ne ſeroit-il point mieux ? On dit Cypriot, & non pas Cypriote, & les Cypriots. Au reſte, quoiqu'on diſe *Andriot*, & non pas *Andrien*, on dit cependant l'*Andrienne* de Térence, en parlant de la Comédie de ce Poëte intitulée *Andria*.

ANDROSACE.

ANDROSACE. ſ. f. *Androſace vulgaris.* Plante annuelle, dont la racine eſt menuë, fibreuſe, & qui donne à ſon collet quelques feüilles couchées par terre, diſpoſées en rond, larges de demi pouce, longues environ de deux pouces, velues, & relevées dans leur longueur de quelques nervures, légèrement crenelées ſur leurs bords, & d'un verd pâle. Au milieu de ces feüilles partent des tiges menuës, le plus ſouvent au nombre de ſept à huit, nuës, velues, verdâtres, hautes de ſix à ſept pouces, & couronnées par quelques feüilles d'entre leſquelles ſortent pluſieurs pédicules terminez chacun par un calice aſſez ample, qui renferme une fleur blanche, d'une ſeule piéce, taillée en forme de ſoucoupe & découpée en cinq parties, comme ſon calice. Le piſtile qui s'emboëte avec la fleur devient une coque ronde, enveloppée en partie par le fond du calice, & s'ouvre de ſa pointe à ſa bâſe en deux, pour laiſſer tomber ſa ſemence qui eſt menuë, rouſſe & triangulaire. Toute la plante paroît d'abord au goût un peu aſtringente, mais elle laiſſe enſuite un peu d'âcreté, & d'amertume dans la bouche. Elle croît en Provence.

Androsace, ſe prenoit autrefois pour une plante marine, que les Botaniſtes modernes ont nommée *Acetabulum*, à cauſe que ſes feüilles ſont des baſſins creux & ronds, ſemblables, à ce qu'on prétend, à ceux qu'on employoit du tems des Romains pour meſurer le vinaigre. On l'appelloit encore *Umbilicus marinus*, nombril marin, parce qu'il reſſemble aux feüilles du cotyledon, ou *Umbilicus veneris.* L'Acetabulum croît au fond de la mer ſur des coquilles, des piéces de bois, & ſur les rochers; il eſt un peu diuretique.

ANDROSÆMUM. ſ. m. ou Toute-Saine. *Androſæmum.* Plante dont les branches ſont ligneuſes, ſouples, rouges, droites & ailées. Ses feüilles ſont deux à deux par certains intervalles, de couleur d'un verd obſcur par deſſus, & blanchâtres par deſſous: elles ſont ſemblables à celles du chévrefeüille; mais elles ſortent par les nœuds, & ne ſont pas ainſi percées par leur branche. Ses fleurs ſont jaunes; elles reſſemblent à celles de mille pertuis; mais elles ſont plus petites. Elles ſont compoſées de cinq feüilles jaunes, qui ſont ſoutenuës par cinq autres feuilles vertes. Son fruit eſt une eſpéce de baye qui contient pluſieurs ſemences menuës. *Androſæmum* vient de deux mots Grecs, ἀνδρὸς, génitif de ἀνὴρ *vir*, & αἷμα *ſanguis*; car la plante que les Anciens nommoient *Androſæmum*, rendoit du ſuc couleur de ſang.

ANDUEL. Voyez ANDEOL.

ANE.

ANÉANTIR. v. act. Réduire au néant, ou à peu de choſe. *Ad nihilum redigere, delere penitùs, funditùs extinguere.* Les corps naturels changent de forme; mais ils ne s'*anéantiſſent* pas. De grandes villes ont été *anéanties* par les guèrres, par les embraſemens. Le tems *anéantit* toutes choſes. La grandeur Romaine s'eſt *anéantie*, il n'en reſte plus que l'ombre. Ce mot vient de ſon primitif *néant.*

Anéantir, ſe dit figurément en choſes morales. Ce Prince a *anéanti* toutes les loix. Il a *anéanti* pluſieurs grandes maiſons pour en élever d'autres. Ils *anéantiſſent* la Morale Chrétienne. Pasc. L'opinion de la deſtinée irrévocable va à *anéantir* tout le culte de la Religion, & à éteindre l'amour des vertus. Port-R. Il y a des gens qui brillent dans l'action & dans le mouvement, & que le repos obſcurcit & *anéantit.* Bouh.

Un torrent de feux l'embraſe,
L'horrible poids qui l'écraſe
Ne le peut anéantir. Anony. *Ode ſur l'Enfer.*

Anéantir, ſignifie auſſi, s'humilier extrêmement. *Ex intimo ſui contemptu propè ad nihilum deſcendere, abjicere ſe ſe, demittere.* S. Paul dit que le Seigneur s'eſt *anéanti* lui-même en ſe faiſant homme, & en prenant la forme d'un eſclave. On affecte des diſtinctions dans les Égliſes mêmes où doit s'*anéantir* toute la gloire humaine. Flech. Les Saints s'*anéantiſſent* continuellement en la preſence de Dieu. Nicol.

ANÉANTISSEMENT. ſ. m. Diminution d'une choſe, réduction à rien, au néant. *Extinctio.* Il n'y a point d'entier *anéantiſſement* dans la nature: Dieu ſeul peut faire cette ſorte d'*anéantiſſement.* Épicure, qui étoit ſi perſuadé de l'*anéantiſſement*, ne laiſſe pas d'être inquiet de ce qui ſe paſſera après lui. Bayl.

Anéantissement, ſe dit figurément en Morale d'une grande humilité. *Summus ſui contemptus.* L'*anéantiſſement* de ſoi-même devant la Majeſté Divine eſt une action fort chrétienne.

ANECDOTES. ſ. f. Terme dont ſe ſervent quelques Hiſtoriens pour intituler les Hiſtoires des affaires ſecrettes des Princes, c'eſt-à-dire, des Mémoires qui n'ont point paru au jour, & qui n'y devroient point paroître, parce qu'on y parle, ou avec trop de liberté, ou avec trop de ſincérité, des mœurs, & de la conduite des perſonnes du premier rang. *Anecdota, Rerum à principibus viris clam ac ſecretò geſtarum hiſtoria.* Ils ont imité en cela Procope, Hiſtorien, qui a ainſi intitulé un Livre qu'il a fait contre Juſtinien & ſa femme Théodora. C'eſt le ſeul des Anciens qui nous ait laiſſé des *Anecdotes*, & qui ait montré les Princes tels qu'ils étoient dans leur domeſtique. Varillas a fait les *Anecdotes*, ou l'Hiſtoire ſecrette de la Maiſon de Medicis.

Anecdotes ſe dit auſſi des ouvrages des Anciens qui n'ont pas encor été imprimez: ainſi M. Muratori a intitulé *Anecdotes* Grecques, *Anecdota Græca*, les ouvrages des Pères Grecs qu'il a tirez des Bibliothéques pour les imprimer la première fois. Le P. Martène a donné le *Theſaurus Anecdotorum novus, in fol. 5, vol.*

Ce mot vient du Grec ἀνέκδοτα, qui ſignifie, Choſes qui n'ont pas paru, qui ont été tenuës ſecrettes, qui n'ont pas été données au public.

ANÉMONE. ſ. f. *Anemone.* L'*anémone* proprement dite, chez les Fleuriſtes, eſt une plante qui a ſes racines nouëuſes, tubéreuſes, d'où naiſſent des feuilles qui ſont tantôt arrondies, tantôt fenduës en trois ou quatre ſegmens, & tantôt découpées fort menu. Du milieu de ces feuilles s'élèvent des tiges nuës juſques vers leur milieu, où ſont attachées trois feüilles, quelquefois quatre, qui n'ont point de pédicule, & qui forment par une bâſe aſſez large un collet aux tiges qu'elles embraſſent: le haut des tiges ſoutient une fleur à pluſieurs pétales, dont la couleur varie à l'infini, & il n'y a point de couleur biſarre qu'on ne trouve dans l'*anémone*; rien n'eſt plus charmant que le doux mélange des couleurs qu'on obſerve dans quelques-unes de ces fleurs. On appelle *anémone* ſimple, celle qui outre ces pétales colorées donne ſeulement des étamines d'un violet obſcur qui environnent le piſtile, dont toute la ſurface eſt chargée d'une infinité de ſemences menuës, enveloppées d'une coëffe cotoneuſe. *Anémone* double, eſt celle qui au lieu d'étamines, n'a que des bèquillons qui ſont quelquefois fleurdeliſez, & qui ne ſont autre choſe que les étamines de la fleur ſimple applaties & aggrandies, leurs ſommets étant avortez. Cet amas de bèquillons eſt nommé la peluche, & par quelques Fleuriſtes la fanne; mais comme ſouvent toutes les étamines n'avortent pas, elles forment auſſi entre les pétales de la fleur, & la peluche, ce qu'on appelle le cordon de l'*anémone*; il eſt tantôt compoſé de petits filamens plats & courts, tantôt grenez, & on le nomme cordon grené. On dit le vâſe & le calice de la fleur, pour exprimer l'épanouiſſement de la fleur d'une *anémone.* La culotte d'une *anémone*, c'eſt la naiſſance des pétales ou feuilles de la fleur, comme le manteau eſt l'extrémité de ces mêmes pétales. On dit la culotte de cette *anémone* eſt bleu violet, & le manteau tire ſur le blanc. La fanne de l'*anémone* ſont ſes feuilles. Une *anémone* doit être bien dômée pour être belle, c'eſt-à-dire, que ſa peluche doit être bien arrangée, faire le dôme, & couvrir en partie les pétales qui la ſoutiennent. Il ne faut point que ſes bèquillons s'engagent entre les pétales de la fleur, ni que le cordon déborde les bèquillons; les pétales de la fleur doivent encore s'évaſer également, & n'être point trop longues ni trop pointuës. Bèquillon, vient du mot de bec, à cauſe de ſa reſſemblance: on dit un bèquillon fleurdeliſé, lorſqu'il eſt un peu découpé à ſon extrémité.

Et la durable anémone
De l'éclat qui l'environne
Embellit les autres fleurs. M. Cheron.

Il y a des *anémones* de jardin, & des *anémones* ſauvages; & l'on en voit quantité de l'une & de l'autre ſorte, que l'on ne ſçauroit diſtinguer que par la couleur & par la multiplicité de leurs feuilles. Il y en a de rouges, de blanches, de violettes, de bleuës, de panachées, &c. Ces couleurs différentes leur ont fait donner beaucoup de noms pour les diſtinguer. La *Calleblanche*, eſt celle dont la houppe eſt incarnate; la *Flandre blanc*, celle dont la houppe eſt verte; la *Sermonette blanche*, celle dont la houppe eſt cramoiſi couvert; le *Cayetan colombin*, eſt blanc; le *Salvian*, blanc marqueté d'incarnat; le *Pariſien*, incarnat & blanc; le *Gallipol*, panaché blanc; le *Turc*, ou *Bizantin*, couleur de roſe; le *Martelé*, celui dont les feuilles ſont couleur de paille foüetée de cramoiſi, & la coupe de même couleur; la *Merveille de Bretagne*, moitié blanc, moitié cramoiſi. Il y a encore le S. *André*, le S. *Charles*, *Martedot*, l'*Albert*, le *Paſſe-Albert*; la *rouge à peluches*, la *violette*, la *couleur de pêcher*, la *Flamette*, la *Tricolor*, la *Chalcédoine*, l'*Orbat*, la *Régale*, la *Lyre*, la *Perche* & la *couleur de feu.*

Il y a deux ſortes d'*anémones*, l'une qui a la feüille de deſſous étroite & tranchée comme celle de la coriandre; & celle de deſſus dans le tour de la fleur large, quelquefois double, quelquefois ſimple. L'autre au contraire a la fleur de deſſous large, & faite comme celle du perſil, & étroite par en haut, & eſt ſans houppe. Les Jardiniers de ce tems appellent celles-ci argemones. Les *anémones* nuancées ſont rares & prétieuſes; les veloutées ſont auſſi des belles; les panachées ſont préferables aux pures, pourvû qu'elles

les

les ayent les autres qualitez de la beauté. Les ternes ſont à mépriſer. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait à choiſir que des incarnates, des couleur de feu, des blanches, ou d'autres couleurs éclatantes; car il y en a de biſarres, & des brunes, qui ſont merveilleuſes; mais il faut qu'elles ſoient luſtrées.

L'*Anémone* eſt médecinale; elle purge le cerveau, attire les phlegmes, &c. Voyez Matthiole & Chomel Diction. Œcon.

Une *anémone*, avec ce mot, *Gloria vento diſcutitur*, dans Ferro; ou celui-ci dans Picinelli, *Tenui diſcutitur aurâ*, a ſervi de deviſe pour exprimer la fragilité de la beauté. *Tenui corrumpitur aurâ* ſeroit mieux; & avec ce mot, *Brevis eſt uſus*, on a marqué la fragilité de la vie.

Cette fleur étoit inconnuë en France il y a 40, ou 50 ans. Elle fut apportée des Indes par M. Bachelier, fameux Fleuriſte. Elle fleurit en Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril, & Mai. On dit la fanne de l'*anémone*, la peluche de l'*anémone*, le vâſe de l'*anémone*, ou le calice de l'*anémone*, le cordon de l'*anémone*, la culotte de l'*anémone*, la tige de l'*anémone*, la patte de l'*anémone*. La touffe de l'*anémone* doit être baſſe & bien garnie; ſa peluche doit être garnie de béquillons; les béquillons doivent être arrondis par le bout; plus ils ſont larges, plus la fleur eſt conſidérable. Le cordon de l'*anémone* doit un peu ſe faire voir, & ne point excéder les premiers béquillons, ni faire le bourlet par ſon épaiſſeur. Quand le cordon eſt de pluſieurs couleurs différentes de ſa peluche, ou des grandes feuilles, l'*anémone* en eſt plus belle. Quand les béquillons ſont étroits elle eſt déteſtable, & on l'appelle un chardon.

Ce mot vient du Grec *ἄνεμος*, *ventus*. Et cette fleur s'appelle en Grec, *ἀνεμώνη*, qui ſignifie, *herbe du vent*, parce qu'elle ne s'épanoüit point que quand le vent ſouffle, à ce que dit Pline, ou parce qu'elle ſe trouve dans des lieux expoſez au vent, ou parceque le vent eſt propre à la faire éclorre.

Heſychius dans ſon Dictionnaire comprend ſous le nom d'*anémone* toutes les fleurs qui ſont de courte durée, & qui ſont facilement abbatuës & gâtées par le vent. D'autres diſent que cette fleur a été ainſi nommée parceque ſes ſemences ſont aiſément emportées par le vent. Ovide dans ſes métamorphoſes, & Nicander cité par le Scholiaſte de Théocrite ſur l'Idille 5. font naître l'*anémone* du ſang d'Adonis. Tzézes ſur Lycophron dit, que le ſang d'Adonis tomba ſur des *anémones*, & que ces fleurs, qui auparavant étoient blanches, en prirent la couleur rouge.

Les *anémones* ſimples ſe peuvent planter toute l'année; les belles *anémones* ne ſe plantent que depuis le mois de Septembre juſqu'à la fin d'Avril. A moins qu'il ne faſſe un tems humide, il faut les mettre dans l'eau pendant un jour; avoir de la tèrre bien préparée, avec de bon terreau bien vieux, & de bon ſablon, le tout bien mêlé, & ſoit en pot ſoit en pleine tèrre, s'il fait ſec & qu'il ne gele point, arroſez les un peu; s'il gele il faut les couvrir, & quand le ſoleil paroit les découvrir; ſi elles ſont en pot, il faut mettre les pots en tèrre juſqu'au bord, & ne les en point tirer, que les *anémones* ne ſoient prêtes à fleurir. Aux païs froids, où les hyvers ſont longs & rudes, comme en Picardie & en Flandre, on replante les *anémones* en Novembre par un beau jour, le 5e ou 6e jour de la lune, dans des pots que l'on met dans une ſerre expoſée au midi. Quand les pots ſont petits, il faut dépoter les *anémones* après l'hyver, & les mettre en pleine tèrre, bien proprement, ſans rompre leur gaſon; leurs fleurs en ſeront plus belles. En Mars il faut les arroſer quelquefois; en Avril ſouvent, & de même juſqu'à ce qu'elles ſoient en pleine fleur. Alors il faut les mettre à l'ombre, & les garder de la pluye, afin qu'elles durent plus long-tems. Les *anémones* ſe doivent lever de tèrre tous les ans auſſi-tôt que le fanage eſt ſec, prenant ſoin de les nétoyer de la pourriture qui s'y trouve, la coupant juſqu'au vif de leurs bulbes. Les bulbes d'*anémone* ſe gardent deux ou trois ans en lieu ſec ſans les replanter. Il y a des Jardiniers qui parmi la tèrre mettent pour les *anémones* de la glaize, ou forte tèrre, qui a paſſé un hyver à l'air. Elles y profitent merveilleuſement.

L'Auteur du Diction. Œconom. a fait une fois ce nom maſculin. L'*anémone* étant également fort a les mêmes propriétez que le ſafran. Il emporte les clous & les froncles qui viennent aux yeux. Peut-être entend-t'il par-là l'oignon de l'*anémone*. Les Perſans appellent les *anémones Laleh Deſchet*, & *Laleh Goubi*, Tulippe de campagne, & de montagne, c'eſt-à-dire, ſauvage & non cultivée. Les Arabes les nomment *Schacaik al Noôman*, c'eſt-à-dire, fleurs découpées, ou panachées, de *Noôman*; à cauſe que ce fut Noôman Roi d'Arabie qui les tranſporta le premier de la campagne dans ſes Jardins, & qui en a fait le prémier la culture. Ce n'eſt peut-être cependant qu'une alluſion du nom de ce Roi avec celui d'*anémone*. D'Herb. Cette alluſion a pu ſuffire aux Arabes pour dire ſans autres preuves que ce Prince fut le premier qui cultiva ces fleurs. Voyez ſur les *anémones* le Traité de la culture des fleurs P. II. après la Quintinie T. II.

Anémone, chez les Botaniſtes, eſt un genre de plante qui comprend non ſeulement les *anémones* des Fleuriſtes, mais encore pluſieurs autres qu'ils ne cultivent pas. On diſtingue la renoncule d'avec l'*anémone* par la ſemence, qui dans celle-ci eſt enveloppée d'une coëffe cotoneuſe, ce qui ne s'obſerve pas dans l'autre.

ANÉMOSCOPE. ſ. m. Eſt un nom que Mr Guerike, Bourguemeſtre de Magdebourg, & grand Mathématicien, a donné à une machine de ſon invention, qui fait connoître le changement de l'air & du vent, ou le beau & le mauvais tems, deux ou trois jours avant qu'il arrive. C'eſt un petit homme de bois qui s'éléve ou s'abaiſſe dans une colonne de vèrre où il eſt enfermé. Le Sr Comiers a fait voir que ce n'étoit autre choſe que l'application du barometre, & que ce mouvement ne ſe faiſoit que par la peſanteur ou légèreté de l'air, dans un Traité qu'il en a donné au public, qui a été inſeré dans le Mercure Galant du mois de Mars 1683. Ce mot vient d'*ἄνεμος*, *vent*, & *σκοπέω*, *je regarde*.

ANÉRÉTE. Terme d'Aſtrologie. L'*anéréte* eſt la planéte qui donne la mort lorſqu'elle vient par direction à l'aphéte.

ANET. ſ. m. *Anethum*. *ſ. n.* Plante annuelle & umbellifere. Sa racine eſt menuë, & donne une tige haute de deux à trois pieds, quelquefois branchuë, garnie de feüilles ſemblables à celles du fenoüil, mais plus courtes & encore plus menuës. Ses umbelles ſont compoſées de fleurs jaunes, & ſes ſemences ſont ovales, applaties, canelées ſur leurs dos, & garnies d'une bordure fort mince. Toute la plante a une odeur de drogue très-forte. On en faiſoit autrefois des chapeaux dans les feſtins. Jesus-Christ reprochoit aux Phariſiens, qu'ils payoient les dîmes de la menthe & de l'*anet*, en marquant leur hypocriſie. Ce mot vient du Grec *ἄνω*, *ſurſum*, *θέειν*, *creſcere*, parce qu'il croît fort vîte.

Anet, Se prend quelquefois pour la ſemence de la plante d'*anet*. On s'en ſert dans les décoctions carminatives, & ſon huile eſt employée pour la colique.

ANETE. Ce mot, qui eſt formé du Latin *anas*, ſe diſoit autrefois pour *canard*. On lit dans l'Art de Rhétorique ancien

*Taſte ſe l'*aneta *pont*.

ANEURISME. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt une tumeur molle qui obéït au toucher, engendrée de ſang & d'eſprits épandus ſous la chair par dilatation ou relaxation d'une artère. *Tumor ex ſanguine aut arteriarum remiſſione excreſcens. Aneuriſma*. Galien dit que quand l'artère eſt ouverte par anaſtomoſe, il ſe fait une maladie dite *aneuriſme*. Elle ſe fait auſſi lorſqu'en ſaignant on ouvre une artère au lieu d'une veine. Voyez de Gori, dans ſon Dictionaire Médical. *Jul. Cæſar Claudinus Conſ. 67. Guill. Fabritius Hildanus, obſ. 44. Cent. 3.*

A N F.

ANFORGE. ſubſt. fém. Ce mot, ſelon Borel, veut dire une *gibecière de cheval*.

ANFRACTUEUX. adj. m. Terme dogmatique, qui ſe dit particulièrement en Médecine des veines, artères, & autres conduits qui font pluſieurs tours & détours fort irréguliers. *Interruptus anfractibus*. Les conduits de l'oreille ſont fort *anfractueux*. Ce mot vient du Latin *anfractus*, qui ſignifie, *détour*.

ANFRACTUOSITÉ. ſ. f. Terme dogmatique, dont on ſe ſert ſur tout en Médecine. Tours & détours irréguliers, d'un vaiſſeau, ou d'un conduit. *Anfractus*. On tient que les hommes, & les animaux qui ont le plus de ſillons, ou *anfractuoſitez* dans le cerveau, ont plus d'eſprit & de ſagacité que les autres.

A N G.

ANGADRÊME. ſ. f. Nom propre de femme. *Angadriſma*. Sainte *Angadrême*, qui ſe trouve mal nommée Andragiſme, *Andragiſina*, dans la plûpart des Martyrologes Latins, ne doit point être confonduë avec ſainte Angarême, ou Angariſme, Abbeſſe d'Arluc, qui vécut & qui mourut preſque en même tems qu'elle. Baillet.

ANGAR. ſ. m. Appentis. Place couverte d'un demi-comble adoſſé contre un mur, & ſoutenu de piliers diſpoſez d'eſpace en eſpace. *Tectum alteram in partem declive & nixum pilis*. Il ſert de remiſe, ou de bucher, dans les baſſecours.

Ce mot vient de l'Allemand *angen*, qui ſignifie ſimplement, *appentis*. Ménage. Je ne ſçai où M. Ménage & Nicod ont pris *angen* en Allemand. Pour moi je ne le trouve nulle part, ni pour *appentis*, ni pour autre choſe. Tous mes Auteurs Allemands appellent un *angar* en Allemand *ſchopff*. Si *angar* venoit de l'Allemand, ce ſeroit de *anhangen*, qui ſignifie tenir à quelque choſe, être appuyé contre quelque choſe; mais je ne ſçache point qu'il ſe ſoit formé de là que *anhan*, qui répond à ce que nous appellons acceſſoire, & au nom de parti, faction, adhérant, partiſan, &c. Pour *angar*, il n'y a pas lieu de croire qu'il s'en ſoit formé. Le ſentiment de M. Du Cange eſt bien plus vrai-ſemblable. Voyez Hangart.

ANGE. ſ. m. Subſtance ſpirituelle & intelligente, qui tient le premier rang entre les créatures de Dieu. *Angelus.* *Ange* n'eſt point proprement un nom de nature, ou qui ſignifie la nature, ſelon la remarque de ſaint Hilaire Liv. V. de la Trin. mais un nom d'office, qui ſignifie *Nuntius*, Meſſager, celui dont on ſe ſert pour porter ſes ordres, pour expliquer ſes volontez. C'eſt ce que S. Paul a exprimé par ces paroles, Hébr. 1. 14. *Les* Anges *ne ſont-ils pas tous des eſprits qui lui ſervent, & qu'il envoye travailler au bien de ceux qui recevront l'héritage du ſalut?* C'eſt pour cela que ce nom ſe donne aux Prêtres dans Malachie II. 7. à S. Jean Baptiſte, Malach. III. 1. Matt. XI. 10. Car comme dit Tertullien, dans ſon ouvrage contre les Juifs, ch. 4. *Dieu a coutume d'appeller* Anges, *ceux qu'il conſtitue les miniſtres de ſa puiſſance.* JESUS-CHRIST lui-même en Iſaïe IX. 6. eſt appellé par les Septante l'*Ange du Grand Conſeil*; nom, dit Tertullien, L. *De carne Chr. C.* 14. qui marque ſon emploi, & non pas ſa nature. Le nom que l'Écriture donne en Hébreu aux *Anges* eſt auſſi un nom d'office, & non pas un nom de nature, מלאך, qui ſignifie *Legatus, nuntius*, un Legat, un Envoyé, un Miniſtre. Cependant l'uſage a prévalu, & ce nom d'*Ange* ſe prend communément pour un nom de nature, même dans l'École, & dans l'Écriture. Voyez *Art. XXIII.* Les Sadducéens ont nié autrefois qu'il y eut des *Anges* ou des eſprits. Ç'a été auſſi l'erreur de quelques Philoſophes, au rapport d'Ariſtote; mais il n'eſt pas permis à un Chrétien d'en douter. L'Écriture eſt formelle en cent endroits ſur cet article; & la tradition, les Pères, tout conſpire à prouver cette vérité. Dans toutes les Religions on a crû l'éxiſtence des *Anges*. Les Samaritains mêmes & les Caraïtes, que les Juifs traitent de Saducéens, les reconnoiſſent. Abuſaïd, de la ſecte des Samaritains, qui eſt l'auteur d'une verſion Arabe du Pentateuque, en parle dans ſes notes. Aaron, Juif Caraïte, en fait auſſi mention dans ſon Commentaire ſur les cinq livres de Moyſe. Ces deux ouvrages, qui ſont fort rares, ſe trouvent en manuſcrit dans la Bibliothéque du Roi. Il eſt ſouvent parlé des *Anges* dans l'Alcoran. Les Mahométans croyent qu'ils ſont les éxécuteurs des Commandemens de Dieu; qu'ils ſont différens en dignité, qu'ils ſont deſtinez à de certains offices, tant dans le ciel que ſur la terre, & qu'ils écrivent les actions des hommes. Ils attribuent une très-grande puiſſance à l'*Ange* Gabriel, à ſçavoir, de deſcendre dans l'eſpace d'une heure du ciel en terre, & de renverſer une montagne avec une ſeule plume de ſon aîle. L'office de l'*Ange* Afraïl eſt de prendre les âmes de ceux qui meurent. Un autre *Ange*, nommé Eſraphil, tient toûjours à ſa bouche une corne, ou trompette, pour en ſonner au jour du jugement. En un mot les *Anges* ſont d'un grand ſecours aux Mahométans dans toutes les fables dont leur Religion eſt remplie. Ils en ont emprunté une partie des *Medraſcim*, [illegible] livres allégoriques des Juifs. Voyez de *Moni* au chap. 15. de l'*hiſtoire de la créance, & des coutumes des nations du Levant*. Les Philoſophes & les Poëtes payens ont auſſi reconnu des ſubſtances intelligentes ſupérieures à l'homme. S. Cyprien le prouve, dans ſon Livre de la vanité des Idoles par le témoignage de Platon, de Socrate, de Triſmegiſte, & des Poëtes. Les Énergumènes & les opérations de la magie en ſont des preuves convaincantes, dont Lactance ſe ſert au Liv. I. de ſes Inſtitutions ch. 15. Voyez encore les raiſons de ſaint Thomas *Liv. II. contr. Gent. ch.* 46.

On n'a pas été ſi d'accord ſur la nature des *Anges* que ſur leur éxiſtence. S. Clément d'Aléxandrie a crû que les *Anges* avoient un corps. C'étoit auſſi l'opinion d'Origéne, de Cæſarius, de Jean de Theſſalonique, de Tertullien, & de quelques autres, à qui on l'attribue. Aujourd'hui on convient généralement que ce ſont des Intelligences ſpirituelles. Le Concile de Latran ſous Innocent III. *C. firmiter de ſum. Trin.* décide que Dieu eſt créateur des deux natures, la ſpirituelle & la corporelle, c'eſt-à-dire, ainſi qu'il s'explique lui-même, des *Anges*, & de ce monde. C'eſt auſſi le ſentiment général des Pères, S. Athanaſe, S. Baſile, S. Grégoire de Nyſſe, S. Cyrille, S. Jean Chryſoſtôme, &c. Enfin l'Écriture appelle les *Anges* des eſprits, & ſe ſert du même mot que quand elle parle de Dieu, & qu'elle dit que *Dieu eſt eſprit*, pour marquer qu'il eſt immatériel. Voyez Act. XXIII. 8. & en S. Luc III. 36. VI. 18. VII. 21. VIII. 2. & ſouvent ailleurs elle nomme les Démons eſprits immondes, eſprits malins, &c.

S. Paul parle de cette ſorte des *Anges* au chap. I. de l'Épître aux Hébr. v. 7. L'*Ecriture dit touchant les* Anges: *Dieu ſe ſert des eſprits pour en faire ſes Ambaſſadeurs & ſes* Anges, *& des flammes ardentes pour en faire ſes Miniſtres.* C'eſt ainſi qu'on lit dans la verſion de PORT-R. Mr. Simon a traduit plus à la lettre: *A l'égard des* Anges, *Dieu dit qu'il fait les eſprits ſes* Anges, *& ſes Miniſtres, des flammes de feu.* Puis il ajoûte dans ſa note: L'article qui eſt dans le Grèc devant le mot d'*Anges* inſinuë qu'il faudroit traduire à la lettre, *que Dieu fait ſes* Anges *des eſprits*; mais le ſens eſt, que les eſprits lui ſervent d'*Anges*, c'eſt-à-dire, de miniſtres, *ou envoyez*, pour éxécuter ſes volontez.

Comme S. Paul cite en cet endroit le verſet 4. du Pſeaume 103. où le Prophete ſemble plûtôt parler des vents que des *Anges*, Mr. Simon y fait cette remarque: *Le mot qui eſt dans l'Hébreu eſt équivoque, ſignifiant également* vent *&* eſprit. *La plûpart des Rabbins entendent ce paſſage du Pſeaume, des vents & des tonnerres, dont Dieu ſe ſert comme de miniſtres. Mais S. Paul a ſuivi le ſens que lui préſentoit la verſion des Septante, & qui eſt même appuyée ſur les plus anciens Rabbins. On pourroit auſſi traduire à la lettre, en donnant au mot d'*eſprit *la ſignification de* vent; *qu'il fait ſes Anges,* comme *des vents, c'eſt-à-dire, ſes envoyez prompts comme le vent, étant certain que les Hébreux ſouſentendent en une infinité d'endroits la particule* comme.

Sur ces autres mots, & ſes Miniſtres, des *flammes de feu*, M. Sim. ajoûte cette autre remarque: C'eſt ainſi qu'il faut traduire à la lettre, & cela ſignifie, que ceux dont Dieu ſe ſert pour être ſes Miniſtres, ſont légers & actifs comme le feu. Selon l'interprétation des Rabbins, il faudroit traduire de cette manière les paroles du Pſeaume, que les flammes ardentes lui ſervent de Miniſtres; ce qui ſe voit par l'éxemple de Sodôme & de Gomorrhe.

L'Apôtre dit encore parlant des *Anges* au même endroit verſ. 14. *Tous les* Anges *ne ſont-ils pas des Eſprits qui tiennent lieu de Serviteurs & de Miniſtres?* Verſion de Mons. Il y a dans la Verſion de M. Simon: *Ces* Anges *ne ſont-ils pas tous des Eſprits faiſant les fonctions de Miniſtres?* Et dans la note: Les *Anges* ſont à l'égard de Dieu, comme les Miniſtres d'un grand Roi, & JESUS-CHRIST, qui eſt le fils unique de Dieu, eſt à l'égard des *Anges*, comme le fils de ce grand Roi, lequel fils eſt au deſſus de tous ces Miniſtres.

L'Égliſe Grecque fait la Fête des SS. *Anges* l'onziême de Janvier, *Bollandus T. I. p.* 665. & l'Égliſe Latine le ſecond d'Octobre. On compte dans l'Écriture neuf Hiérarchies des *Anges*. Nous avons la ridicule fantaiſie de nous faire accroire que les cieux ne roulent que pour nous, & que les *Anges* mêmes, qui compoſent ces grandes Hiérarchies, n'ont été créez que pour avoir ſoin de nos commoditez. MOTH. VAY. Nous peignons les *Anges* en figure humaine, dit Jean de Theſſalonique, parce qu'ils ont ſouvent ainſi apparu à ceux à qui Dieu les a envoyez. FEUR.

ANGE, ſe prend ſpécifiquement pour une des créatures qui eſt du neuviême & du plus bas Chœur de la Hiérarchie céleſte, les *Anges*, Archanges, &c. L'*Ange* Exterminateur. Un *Ange* de lumière, c'eſt un bon *Ange*. L'*Ange* de ténèbres, c'eſt le Diable. L'Écriture fait mention de Sathan, & de ſes *Anges*. L'*Ange* gardien, ou le bon *Ange*, eſt celui que Dieu a commis à la garde de châque perſonne. *Angelus cuſtos, tutelaris.* Les Platoniciens tenoient de même, que chacun étoit ſous la protection d'un Génie particulier.

ANGE, ſe dit figurément en parlant de celui qui a une qualité éxtraordinaire. Cet Auteur écrit comme un *Ange*. Cet homme peint en *Ange*. Il a la voix d'un *Ange*. Cette fille eſt un *Ange*, un *Ange* mortel; elle a le viſage d'un *Ange*. On dit, qu'un homme vit en *Ange*, quand il vit dans une grande pureté: & pour cette raiſon on a donné autrefois aux Papes & aux Evêques le nom d'*Anges*, comme témoigne Du Cange. Ces façons de parler s'éxpriment en Latin par les adverbes, *pulchrè, mirificè, mirabiliter*. Dans l'Apocalypſe ce nom eſt donné aux Paſteurs de pluſieurs Égliſes: L'*Ange* de l'Égliſe d'Éphèſe; l'*Ange* de l'Égliſe de Smirne. On l'a donné auſſi à pluſieurs autres hommes par éxcellence, à cauſe de leurs qualitez éxtraordinaires: Saint Thomas eſt l'*Ange* de l'École. PASC. C'eſt une ſociété d'hommes, ou plûtôt d'*Anges*. ID. Mais Madame après tout je ne ſuis pas un *Ange*. MOL. C'eſt-à-dire, je n'ai pas la ſageſſe d'un *Ange* pour réſiſter à vos charmes. On appelle des manches d'*Anges*, certaines manches des femmes qui ſont fort larges, & qui ne vont qu'à la moitié du bras, parce qu'on habille ainſi les *Anges* quand on les peint. Un lit d'*Ange*, eſt celui dont les rideaux ſont faits en pavillon, retrouſſez & ſuſpendus au plancher, & ſans quenoüilles. De l'eau d'*Ange*, eſt une eau odoriférante faite de pluſieurs fleurs & aromates, qui eſt éxtrêmement agréable.

ANGE, pris abſolument, eſt un nom que les Poëtes & les Amans donnent quelquefois à leurs Maîtreſſes.

A la fin mes yeux ſont contens,
Amour a ramené mon Ange. THÉOPH.

ANGE. ſ. m. Eſpéce de monnoye ſous Philippe de Valois. Dans l'Édit qui en ordonne la fabrication ces *Anges* ſont nommez Angelots. Voyez ce nom. On diſcontinua de les fabriquer l'an 1342. Ils furent toûjours d'or fin; mais ils ne furent pas toujours de même poids; les premiers peſoient 5 deniers 16 grains, & on les appelloit *premiers Anges*. On en fit dans la ſuite qui ne peſoient que 5 deniers, & on les nommoit *ſeconds Anges*. Les derniers peſoient ſeulement 4 deniers 13 grains, & c'étoit les troiſiêmes

troiſiémes *Anges*. L'Écuſſon que l'*Ange* tient de la main droite n'eſt rempli que de trois fleurs de lys. Le Blanc. Le même Auteur dans ſes tables du poids & de la valeur des monnoyes diſtingue ſous Philippe de Valois en 1340. 1341. & 1342. *des Anges*, & *des demi-Anges*, d'or fin les uns & les autres. Ceux-ci à la taille de 67. ½ au marc, & ceux-là à la taille de 33. ¾ au marc en 1340, & de 38, ½ en 1341. & de 42 en 1342. Il dit auſſi dans ſa préface p. 6. que *Ange* & *Angelot* ſont la même choſe. L'*Ange* qui eſt ſur cette monnoye lui fit donner ſon nom. Id.

Ange, en termes d'Artillerie, eſt un boulet de canon fendu en deux, dont les deux moitiez ſont attachées par une chaine, ou une barre de fer. On en tire ſur la mèr pour déſemparer les vaiſſeaux, & pour rompre les cordages, mâts & manœuvres des ennemis.

Ange, eſt auſſi le nom du principal étendart de l'armée. Dans les commencemens de l'Empire d'Occident, on portoit l'Ange devant l'Empereur. Voyez Witikind Liv. I.

Ange, ſe dit des petits moucherons qui naiſſent du vin & du vinaigre.

Ange, eſt auſſi un poiſſon de mèr qu'on fait paſſer pour de la raye, parce qu'il lui reſſemble, mais il eſt plus gros, & il a la chair plus dure. *Squatina*.

On dit proverbialement, Rire aux *Anges*, quand on rit ſeul & ſans ſujet : Boire aux *Anges*, quand on ne ſçait plus quelle ſanté on peut boire. On appelle par raillerie les crocheteurs, des *Anges* de Grève, à cauſe de leurs crochets qui tiennent lieu d'ailes. On dit auſſi d'un viſionnaire, ou qui a reçu quelque coup violent dans les yeux, qu'il a vû des *Anges* violets.

Ce mot vient du Grec ἄγγελος, qui ſignifie, *meſſager, envoyé*.

ANGEINE. ſ. f. Catherine de Laval, jadis Comteſſe de Léon, dans une quittance qu'elle donne au Duc de Bretagne *l'an* 1281. *le mercredy emprès la Fête de S. Martin d'Eté* dit, que le payement étoit dû de cette *Angeine* prochaine à venir. Sur quoi le P. Lobineau dit que l'*Angevine* (car il écrit toûjours ainſi, au lieu d'*Angeine*, qui eſt dans l'acte dont nous parlons) que l'*Angevine*, dis-je, eſt l'une des fêtes de la Ste Vierge le 8. de Septembre. C'eſt celle de la Nativité. Cela fait conjecturer que ce mot pourroit peutêtre venir de *Anna & genuit*, ou *Anna genitalis dies*, ou *genitura*, le jour de l'accouchement de Ste Anne. Ste Anne eſt depuis long-tems particuliérement honorée en Bretagne, il ne ſeroit pas ſurprenant qu'ils euſſent donné ſon nom à cette Fête.

ANGEIOGRAPHIE. ſ. f. Il vient du Grec ἀγγεῖον, *vas*, & γράφω, *deſcribo*. C'eſt la deſcription des poids, des vâſes, des meſures, des inſtrumens pour l'agriculture. L'*angeiographie* eſt vaſte, étenduë, épineuſe. Ferrari, Albert Rubens, Wormius, Sonetius, ont écrit de l'*angeiographie*.

ANGEIOLOGIE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt l'hiſtoire ou la deſcription des vaiſſeaux du corps humain, qui ſont les nerfs, les artères, les veines & les vaiſſeaux lymphatiques. *Angeiologia*. Il faut diviſer la Sarcologie en trois, en Splanchnologie, en Myologie, & en *Angeiologie*. Dionis. Ce mot vient d'ἄγγος, vâſe, d'où ſe forme ἀγγεῖον, qui appartient aux vâſes, ou vaiſſeaux ; & de λόγος, diſcours ; diſcours touchant les vaiſſeaux du corps humain.

ANGÉLIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'Ange. *Angelicus*. La Salutation *Angélique*, c'eſt l'*Ave Maria*, que l'Ange dit à la Sainte Vierge, lors qu'il lui annonça le myſtère de l'Incarnation, avec quelques mots pris d'ailleurs, & ajoûtez par l'Égliſe. Voyez Ave.

Angélique, ſe dit auſſi des qualitez excellentes de quelque choſe. *Mirificus, mirabilis, egregius*. Une vie *angélique*. Un eſprit *angélique*. Un viſage *angélique*. Une chère *angélique*. On appelle en Théologie ſaint Thomas, le Docteur *Angélique*. On a quelquefois appellé le Saint Siége, *Siége Angélique*, comme on l'appelle, *Siége Apoſtolique*. Voyez le Concile de Calcédoine, Art. 3.

On appelle *habit angélique*, l'habit de certains Moines Grecs de ſaint Baſile. On diſtingue deux ſortes de Moines, ceux qui ſont profeſſion d'une vie parfaite ſont appellez les Moines *du grand & angélique habit* ; les autres, qu'on nomme *du petit habit*, ſont d'un rang inférieur, & ne menent pas une vie ſi parfaite. *Allat. de conſ. Eccl. Occid. & Or. l. 3. c. 8.* Ce mot d'*habit angélique* a été auſſi en uſage chez les Moines Latins. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire Latin.

ANGÉLIQUES. Bernard Juſtiniano, au ch. III. de ſon hiſtoire Chronologique de l'origine de tous les Ordres de Chevalerie, parle d'un Ordre inſtitué, à ce qu'il prétend en 313. par Conſtantin, dont les Chevaliers furent appellez *Angéliques*, & *Dorez de la Croix de Conſtantin*, *Angelici & aureati della Croce di Conſtantino*. *Angéliques*, dit-il, à cauſe de l'Ange qui apparut à Conſtantin avec le ſigne de la Croix ; & qui lui dit, *In hoc ſigno vinces* ; Dorez, *Aureati*, à cauſe du collier d'or qu'ils portent. Cet Ordre fut mis ſous la protection de S. George, & ſi l'on en croit Monſieur Juſtiniano, c'eſt de ces Chevaliers qu'il faut entendre une Médaille de Majorien, au revers de laquelle il y a une Croix, avec cette légende, Gloria Cæsarum Georgianorum, c'eſt-à-dire, *la gloire des Céſars Géorgiens*. Je doute que tous les Antiquaires ſoient de ſon ſentiment. Il diſtingue trois Ordres de Chevaliers ſous le Grand Maître. Le premier, ſont les Grands Croix, qui s'appellent *Torquati*, à cauſe du collier qu'ils portent : ils ſont au nombre de cinquante, en mémoire des cinquante Guerriers que Conſtantin deſtina à la garde du *Labarum Imperiale* : ils portent au cou une Croix placée entre pluſieurs *Labarums*, c'eſt-à-dire, pluſieurs monogrammes de Jesus-Christ repreſentez ſur les mailles qui forment le grand collier, auquel pend pardevant l'image de S. George à cheval, tuant de ſa lance un dragon qui eſt ſous les pieds de ſon cheval. Le ſecond Ordre ſont les *Chevaliers* de juſtice, qui ſont Eccléſiaſtiques. Ils portent au cou une Croix d'or émaillée de gueules. Ces deux premiers Ordres portent au côté gauche la Croix de velours fleurdeliſée, marquée d'un I en haut, d'une S en bas, d'un ⋗ renverſé à droite, & d'une ⌶ renverſée à gauche, & chargée d'un monogramme de Jesus-Christ avec un A à droite, & un Ω à gauche, que cet Auteur appelle *Labarum*. Les Chapellains la portent au côté droit, & non pas de velours, mais de drap cramoiſi. Ils prouvent quatre quartiers. Le troiſiéme ordre ſont les *Chevaliers* ſervants, qui portent la Croix rouge, mais coupée & non fleurdeliſée par en haut, & ſans autres lettres que celles du *Labarum*, qui ſe voit au centre. Il prétend que S. Léon parle de cet Ordre dans la lettre qu'il écrivit l'an 456 à l'Empereur Marcien & au Prince Alexius Angelus Flavius, alors Grand Maître de cet Ordre. L'Empereur Léon I. lui accorda de grands priviléges en 485. Cet Ordre rendit des ſervices ſignalez, ſelon le même Auteur, en 615. contre des hérétiques qui ravagèrent la Perſe, enſuite dans les Croiſades de la terre ſainte, & contre les Albigeois. Enfin en 1191. Iſacius Angelus Flavius Comnenus, Empereur de Conſtantinople, le rétablit ; il falloit dire, l'inſtitua. Car que Conſtantin l'ait inſtitué, ou même qu'en ce tems l'on connût ce que nous appellons des Ordres militaires, c'eſt une fable. Michel Paléologue le confirma en 1293. & 1294. & Paul III. en 1540. & 1545. auſſi bien que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs, qui lui ont accordé différens priviléges ; que cet Auteur rapporte. Voyez le ch. III. de ſa ſeconde édition, qui eſt *in fol.* à Veniſe en 1692.

Angéliques. Saint Épiphane & Saint Auguſtin font mention de certains Hérétiques appellez *Angéliques*, parce qu'ils rendoient aux Anges un culte exceſſif & qui tendoit à l'Idolatrie. S. Épiphane néanmoins dit qu'on leur donna ce nom, parce qu'ils croyoient que le monde avoit été créé par les Anges.

Angélique. ſ. f. Eſt auſſi une eſpéce de boiſſon, qui eſt un hypocras fait de vin de Coindrieu, ou d'autre vin éxquis.

Angélique, eſt auſſi un inſtrument de Muſique à cordes, qui eſt compoſé du luth & du thuorbe.

Angélique. ſ. f. C'étoit le nom d'une danſe des anciens Grecs, qui ſe danſoit dans les feſtins. Elle étoit ainſi appellée du mot Grec ἄγγελος, *Nuntius*, Meſſager, parce que ceux qui la danſoient étoient habillez en Meſſagers, comme Pollux nous l'apprend Liv. IV. ch. XIV. Voyez auſſi Héſychius au mot ἀγγελίη, où il faut corriger ἀγγελική, ſelon la remarque de Meurſius.

Angélique de Bohême. *Imperatoria ſativa. Inſt. R. Herb.* Sa racine eſt épaiſſe d'un pouce & demi, ou de deux pouces, diviſée en quelques branches garnies de fibres chevelues, ſon écorce eſt brune, ridée. Sa ſubſtance intérieure eſt blanche, molle, picquante au goût, âcre, un peu amère, & fort aromatique. Ses feüilles ſont fort amples, & comme compoſées de pluſieurs petites feüilles rangées ſur une côte branchuë terminée par une ſeule feüille, crénelées ſur leurs bords, molles, verd gai en deſſus, plus pâles en deſſous, & d'une odeur & d'un goût un peu forts & ambrez. Ces feüilles ſont portées par des pédicules branchus teints d'un peu de pourpre. La tige qui s'éleve d'entre ces pédicules eſt haute de cinq à ſix pieds, creuſe, légère, noüeuſe, branchuë, canelée, rouge à ſa naiſſance, d'un verd pâle & cendré à ſon extrémité, & garnie de quelques feüilles beaucoup moindres que celles du bas, ſe termine en des umbelles de fleurs blanchâtres. Ses ſemences ſont applaties, preſque ovales, légèrement rayées ſur leurs dos, & comme bordées par une aile très-mince. Ses feüilles, ſes tiges & ſes ſemences ont une odeur fort agréable. On confit les pédicules de ſes feuilles & de ſes tiges ; elles ſont ſtomachiques & alexitères ; ſes racines entrent dans pluſieurs compoſitions aléxipharmaques. L'*angélique* de Bohême eſt rangée parmi les Impératoires, à cauſe que ſes ſemences ſont ſemblables à celles de l'Impératoire ordinaire. On cultive l'*angélique* de Bohême, & elle perit auſſi-tôt après qu'elle a donné des graines. *Angélique* proprement dite, ſuivant Mr de Tournefort, eſt un genre de plante umbellifère, dont les ſemences ſont longues,

longues, étroites, arrondies, & canelées ſur leurs dos. Elle a comme l'Impératoire, ſes feuilles aſſez grandes, rangées ſur une côte branchuë terminée par une ſeule feuille. Il y a pluſieurs plantes qui ſe rangent ſous ce genre, quoiqu'elles n'ayent pas ni l'odeur de l'*angélique* de Bohême, ni même tout le port.

L'*angélique* a été ainſi appellée à cauſe des grandes vertus qu'on lui attribuoit. C'eſt pour la même raiſon qu'on l'appelle encore *Racine du S. Eſprit*. La forme de ſes fleurs s'appelle *Ombelle*, *Umbella*. Les Anglois uſent des feuilles & de la racine d'*angélique* dans leurs ſauces, parcequ'elle corrige les humeurs groſſières, & l'haleine puante, & qu'elle aide beaucoup à la digeſtion.

Il y a une *angélique* d'Acadie nouvellement décrite dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, qui a la fleur jaune, la racine noire & touffuë, pluſieurs tiges creuſes, anguleuſes, & hautes d'un pied & démi, avec des branches qui naiſſent des aiſſelles des feuilles. Chaque branche porte en ſon extrémité une petite ombelle compoſée de pluſieurs bouquets de fleurs jaunes très-petites, qui ont cinq feuilles, qui naiſſent d'un péricarpe verd, gros comme la tête d'une épingle. Sa graine eſt brune, canelée, & ſemblable à celle du carvi. Cette plante eſt âcre, amère & aromatique, & a l'odeur fort différente de l'*angélique* ordinaire.

Eau d'angélique. C'eſt une eſſence qui ſe fait en prenant demie once d'*angélique*, autant de canelle, un quart d'once de géroſle, autant de maſtic, de coriandre, & d'anis verd, & demie once de bois de cédre. On concaſſe tout cela dans un mortier. On le fait infuſer pendant une nuit dans un pot d'eau de vie; on la diſtille enſuite au bain marie; & l'on met de cette eſſence ſur un pot d'eau de vie, depuis une juſqu'à deux ou trois onces; on y met auſſi de l'ambre, du muſc & de la civette. CHOM.

ANGÉLIQUE. ſ. f. Sorte d'anémone blanche à peluche gris de lin.

ANGÉLIQUE. ſ. f. Eſpéce de figue. L'*angélique* eſt violette & longue, peu groſſe, la chair rouge, & paſſablement bonne. LA QUINT.

ANGÉLITES. ſ. m. & pl. *Angelitæ*. Hérétiques ſectateurs de Sabellius, ainſi nommez à Alexandrie du lieu où ils s'aſſembloient, qu'on appelloit *Agellio*, ou *Angelio*. C'eſt Nicéphore qui le dit Liv. XVIII. ch. 49. Voyez le Gloſſaire de Mr du Cange.

ANGELOT, eſt une eſpéce de monnoye qui étoit en uſage vers l'an 1240. & qui valoit un écu d'or fin. Il y en a eû de divers poids & de divers prix. Ils portoient l'image de ſaint Michel, qui tenoit une épée à la main droite, & à la gauche un Écu chargé de trois fleurs de lys, ayant à ſes pieds un ſerpent. On en voyoit du tems de Loüis XI. Il y en a eû d'autres qui avoient la figure d'un Ange, lequel portoit les Écus de France, & d'Anglетèrre, battus du tems de Henri VI Roi d'Angletèrre. Ils valoient quinze ſols. Ils furent frappez pendant que les Anglois étoient maîtres de Paris. Le traité entre Henri VII. Roi d'Angletèrre, & Anne Ducheſſe de Bretagne porte, que les monnoyes d'Angletèrre auroient cours en Bretagne, que le denier Anglois y ſeroit mis pour la valeur qu'il avoit en Angletèrre, qui étoit la 80e partie d'un Noble, ou *Angelot*. LOBINEAU. Il y a encore dans ce Traité, *vinginti groſſi Angliæ valeant unum nobile vocatum* Angelot; par où il paroît que l'*Angelot* s'appelloit auſſi noble.

ANGELOT. Ce mot ſignifie auſſi une eſpéce de petits fromages qui n'eſt preſque connu qu'en Normandie. On dit *les angelots du Pont-l'Evêque, les angelots du païs de Bray*, Jacques Cahagne, dans ſes Eloges des Citoyens de Caën, cité par M. Ménage dans ſon Dictionnaire Étymologique, croit que ce fromage a été ainſi appellé, parce qu'il avoit la figure d'une monnoye d'Angletèrre nommée *angelot*, *Pontem Epiſcopi illuſtrat*, dit Cahagne, *caſeus, qui angelotus appellatur, quod figuram nummi angelici cognominis exhibeat*. Il y a de l'apparence que les Normans du païs de Bray & du Pont-l'Évêque auront pris ce mot des Anglois. M. de Bras croit qu'on dit *angelot*, pour *augelot*, & qu'on appelle ainſi cette eſpéce de fromage, parce qu'elle ſe fait dans le païs d'*Auge*.

ANGELUS, eſt une prière à la Sainte Vierge qui commence par le mot d'*Angelus*, & qui ſe fait trois fois le jour, lorſqu'on ſonne trois petits coups de la cloche, & par trois fois, pour avertir de la faire. *Salutatio Angelica*. On appelle cela autrement *le pardon*, parce qu'on gagne des indulgences en la récitant. Les petits coups que l'on ſonne s'appellent auſſi l'*Angelus*. *Pulſus campanæ ad ſalutationem Angelicam*. Voilà l'*Angelus* qui ſonne; diſons nôtre *Angelus*. S. Ignace établit en ſon païs la prière qu'on nomme communément *Angelus*. BOUH. Loüis XI. ordonna dans ſon Royaume la Salutation Angélique, qui ſe dit le matin, à midi, & le ſoir, au ſon de trois coups de cloche. C'eſt ce que nous appellons l'*Angelus*. Ce fut le premier de Mai 1472. MEZER. *en la vie de Charles VIII*. En 1316. Jean XXII. avoit inſtitué cette dévotion à la ſainte Vierge. DE ROCH. Ce fut lui (Loüis XI.) qui établit en France la coutume de ſonner l'*Angelus* à midi. P.

DAN. On commença vers l'an 1330. à ſonner l'*Angelus* le ſoir avant que l'on couvrît le feu dans les familles, & il y avoit deux jours d'indulgence à gagner en diſant trois *Ave*. LOBINEAU. Voyez les Statuts Synodaux de Tréguier de l'an 1329. La Faille dans ſes Annales de la ville de Toulouſe p. 247. à l'an 1475. dit: La prière de l'*Ave Maria* fut inſtituée cette année. Le Pape, à la prière du Roi, accorde trois cens jours d'indulgence à tous les fidelles, qui aux trois coups de cloche qu'on ſonnera à midi, diront trois fois à genoux l'*Ave Maria* pour la conſervation de la perſonne du Roi & de ſon Royaume. Cette Bulle fut ſuivie d'un Édit du Roi: l'un & l'autre furent enregiſtrez dans toutes les Cours du Royaume.

ANGEMME, ANGENE, ou ANGENIN. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une fleur factice & imaginaire qui a ſix feüilles, qui reſſemble à la quinte-feüille, à la réſerve que ſes feüilles ſont arrondies, au lieu d'être pointuës, comme celles de la quinte-feüille. Elles ſont quelquefois percées; ce qu'il faut expliquer en blaſonnant. Pluſieurs croyent que ce ſont des roſes d'atour ou d'ornement faites de rubans, de broderies, ou de perles: & ce mot vient de *ingemmare*, Italien, c'eſt-à-dire, *adornar di gemme*. On les a encore nommées *Acheſmes*, de *azimare*, *coëffer*. On dit encore en Picard, *Acheſmer*; pour dire, *Coëffer*; *Acheſmes* ſe diſoit autrefois pour toutes ſortes d'ornemens.

ANGENE. Voyez ANGEMME.

ANGENIN. Voyez ANGEMME.

ANGER. v. act. Quelques-uns diſent que ce verbe eſt en uſage, au moins en parlant familièrement, en raillant, ou en témoignant quelque colère, & qu'il ſignifie embarraſſer, incommoder. *Vexare, angere*. Vôtre Père ſe mocque-t'il, de vouloir vous *anger* de l'Avocat? MOL. Je ne ſçai ſi aujourd'hui on entendroit ce mot, tant il ſe dit peu.

ANGERMANIE. ſ. f. *Angermania*. Nom propre d'une Province de Suéde, qui eſt entre la Bothnie, la Laponie, la Jemptie, la Médelpadie, & le Golfe Bothnique. Il n'y a dans toute l'*Angermanie* que quelques Bourgs de peu de conſidération. MATY. L'*Angermanie* a 20 milles & demi de long & autant de large. Un Auteur d'*Angermanie* remarque que parmi les monumens de l'antiquité qu'on y trouve, il n'y a point de pièrres Runiques. Preſque toutes les Paroiſſes de cette Province ont chacune leur dialecte particulier. Si l'on en croit ce même Auteur, le nom d'*Angermanie* vient de *anger*, qui ſignifie *ſe repentir*, & *man*, homme, & veut dire, que c'eſt une tèrre dont les habitans ſe repentent de s'y être établis, à cauſe des lieux eſcarpez & incultes dont elle eſt pleine.

ANGÉRONE. ſ. f. *Angerona*, *Angeronia*. Nom d'une Déeſſe des anciens Romains. Feſtus & Julius Modeſtus cité par Macrobe *Saturn. L. I. ch.* 10. dérivent ce nom de *angina*, eſquinancie, & veulent que cette Déeſſe fut ainſi nommée, parcequ'elle guériſſoit de ce mal, dans l'opinion des Payens. D'autres ont prétendu qu'elle étoit ainſi nommée du mot *angor*, douleur, peine, ou du verbe *angor*, je ſouffre, j'ai du chagrin; parceque cette Déeſſe délivroit des peines & des chagrins. C'eſt ainſi, dit-on, que de *pello* on a fait *pellonia*; *& de populor populonia*, qui ſe trouvent, le premier dans Arnobe Liv. IV. & le ſecond, dans S. Auguſtin de la Cité de Dieu Liv. VI. ch. 10. D'autres veulent que ce nom ait été fait d'*angeo*, *je preſſe*, *je ſerre*, parceque cette Déeſſe étoit la Divinité du ſilence, & qu'elle ſerroit ou fermoit la bouche, c'eſt-à-dire; qu'elle faiſoit garder le ſilence. Enfin, quelques Auteurs doutent s'il ne faut point lire *Agerona*, au lieu d'*Angerona*, & ſi ce nom ne vient point de *agere*, *ago*, j'agis, parcequ'elle éxcitoit à agir fortement, comme dit S. Auguſtin Liv. VI. de la Cité de Dieu. *Ango* eſt l'étymologie de ce nom la plus vraye & la mieux fondée; car *Angérone* étoit effectivement & la Déeſſe de la patience dans les maux, & la Déeſſe du ſilence, qui préſidoit aux conſeils, parcequ'il y faut du ſecret. D'ailleurs, l'uſage de lire *Angeronia* eſt ancien & conſtant; il n'y a nul lieu de douter de cette leçon.

La fête d'*Angerone*, *Angeronalia*. Les *Angéronales* ſe célébroient à Rome le 21e Décembre. C'eſt Varron & Feſtus qui nous apprennent le nom de cette fête, & Pline, Solin & Macrobe, qui nous diſent le tems qu'on la célébroit. Voyez Saumaiſe *Exercit. Plin. page*. 9.

ANGERS. ſ. m. *Andegavum*, *Juliomagus*, *Andium*, ou *Andegavorum*, *Andegava*, ou *Andigarum Andigava*. Ville de France, Capitale d'Anjou, ſur la rivière de Mayenne, entre l'endroit où elle reçoit la Sarte & le Loir, & celui où elle ſe jette dans la Loire. *Angers* s'appelle la ville noire, parce qu'ayant tout proche des carrières d'ardoiſes, elle en eſt toute couverte. *Angers* eſt l'ancienne *Juliomagus*. Elle a un Evêque ſuffragant de Tours. L'Académie d'*Angers* fut érigée en 1685. par lettres patentes du Roi.

ANGES. ſ. m. *Angelius*, ou *de Angelis*. Nom propre d'homme & de famille.

ANGEVIN. ſ. m. & f. *Andes*, au plur. *Andegavus*, *Andegavenſis.* On trouve quelquefois *Andecavus*, qui eſt de la Province d'Anjou. Mʳ Ménage, dont il eſt parlé ſi ſouvent dans cet ouvrage, étoit *Angevin.* L'*Angevin* Pièrre Des Roches Évêque de Winceſtre ne gouverna-t'il pas longtems l'Angleterre ſous Henri III? Mascur. C'eſt auſſi un adjectif: Une famille *Angevine.* Nobleſſe *Angevine.* Dans le Parlement de Bretagne les Charges Françoiſes, c'eſt-à-dire, qui ne peuvent être poſſedées par des Bretons, mais ſeulement par des François, s'appellent auſſi Charges *Angevines*, parceque la plus grande partie eſt poſſedée par des *Angevins*, à cauſe du voiſinage des deux Provinces.

Quand la Bergère Iris, que cent grâces divines
Rendirent l'ornement des plaines Angevines. Ménage.

Angevine. Voyez Angeine.

ANGHIVE. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar. La décoction de ſes racines diminuë l'ardeur de l'urine, & guérit de la gravelle.

ANGISCOPE. ſ. m. Voyez Microscope; c'eſt la même choſe.

ANGLE. ſ. m. Terme de Géometrie. C'eſt l'inclination de deux lignes l'une vers l'autre, qui enfin ſe coupent en ſe rencontrant, & font l'*angle* au point de leur interſection. *Angulus.* L'*angle droit* ſe forme, quand une ligne tombe perpendiculairement ſur une autre. *Rectus, normalis.* Mais quand elle tombe obliquement & qu'elle ne s'approche pas beaucoup, elle forme un *angle* qui s'appelle *obtus. Obtuſus.* Et ſi elle eſt fort inclinée, elle forme un *angle aigu. Acutus.* La grandeur des *angles* ſe meſure, non par la longueur des lignes qui le font; mais par leur inclination. Un *angle rectiligne*, eſt celui qui ſe fait par la rencontre de deux lignes droites inclinées ſur le même plan. *Rectilineus.* Il eſt d'un plus grand uſage que les autres. Ainſi quand on dit un *angle* ſimplement, cela s'entend d'un *angle* rectiligne. Le curviligne eſt celui qui ſe fait de deux lignes courbes. *Curvilineus. Angle mixte*, ou mixti-ligne, eſt un *angle* compris d'une ligne droite, & d'une ligne courbe. *Angulus mixtus. Angle plan*, eſt celui qui ſe fait ſur une ſuperficie plane. *Angulus planus.* Celui-ci ſe fait en pluſieurs manières, qui ont des noms differens chez les anciens Géométres. On appelle, *Angle cornu*, celui qui ſe fait d'une ligne droite qui touche ou qui coupe un cercle. *Angulus cornutus. Angle lunulaire*, qui eſt en forme d'un croiſſant, qui ſe fait de deux lignes courbes qui ſe coupent, dont l'une eſt convéxe, & l'autre concave. *Angulus lunularis. Angle* dans un ſegment, eſt celui qui ſe fait par deux lignes droites tirées de deux éxtrémitez du ſegment par quelque point de ſa circonférence. *Angulus in ſegmento.* L'*angle* d'un ſegment, eſt l'*angle* que fait la circonférence d'un cercle avec une ligne droite. *Angulus ſegmenti. Angle ciſſoïde*, eſt l'*angle* intérieur qui ſe fait de deux lignes circulaires convéxes qui ſe coupent. *Angulus ciſſoides. Angle ſiſtroïde*, qui a la figure d'un ſiſtre. *Angulus ſiſtroides. Pelecoïde*, qui a la figure d'une hache, ou d'une coignée, &c. *Angulus pelecoïdes. Angle ſphérique*, eſt celui qui ſe fait ſur la ſurface d'un globe par l'interſection de deux grands cercles. *Angulus ſphericus. Angle ſolide*, qui ſe fait par plus de deux *angles* plans, qui ne ſont point dans la même ſuperficie plane, & qui aboutiſſent à un même point. *Angulus ſolidus. Angle* de poſition. *Angulus poſitionis.* Les *angles* ſe meſurent par les degrez d'un cercle diviſé en 360. dont le centre eſt dans l'interſection de leurs lignes. Ainſi on dit, un *angle* de 60, de 90, de 120 degrez, &c. L'*angle* ſe déſigne ordinairement par trois lettres, dont celle du milieu marque le point où les deux lignes ſe touchent. Le point où les deux lignes ſe coupent, s'appelle point de l'*angle. Apex anguli.*

Angle, en termes de Fortification, ſe dit de celui que forment les diverſes lignes qui ſervent à fortifier. L'*angle* du centre eſt formé dans le centre du polygone, par deux demi diamétres qui de-là vont aux deux éxtrémitez les plus proches du polygone. *Angulus centri polygoni.* L'*angle* du polygone, eſt celui qui ſe fait à la pointe du baſtion par la rencontre des deux baſes, ou des deux côtez du polygone. *Angulus polygonus.* L'*angle* du flanc, ou de la courtine, eſt celui qui a pour ſes côtez le flanc, & la courtine, ſur laquelle il tombe à plomb ordinairement. *Angulus alæ & cortinæ.* L'*angle flanqué*, eſt la pointe du baſtion, ou le concours de deux faces du baſtion. *Angulus propugnaculi.* L'*angle flanquant extérieur*, ou l'*angle de tenaille*, eſt celui qui ſeroit fait des deux faces des baſtions, ſi elles étoient prolongées. *Angulus decuſſationis.* L'*angle flanquant intérieur*, eſt celui que fait la ligne raſante ſur la courtine. *Angulus defenſionis interior. Angle de l'épaule*, eſt celui qui eſt formé par le flanc & la face du baſtion. *Angulus humeri. Angle diminué*, eſt l'*angle* que fait la face du baſtion avec le côté extérieur du polygone. *Angulus imminutus. Angle ſaillant*, que quelques-uns appellent, *Angle vif*, eſt celui dont la pointe eſt en dehors de la place, ou qui préſente la pointe vers la campagne. *Angulus prominens. Angle rentrant*, ou *Angle mort*, autrement *Angle de tenaille*, eſt celui dont la pointe rentre dans le corps de la place, comme ceux des petits forts, qui ont la figure d'une étoile. *Angulus recedens.*

Angle, Terme d'Anatomie, ſe dit des coins des yeux, qui ſont les endroits où la paupière de deſſus s'aſſemble avec celle de deſſous. Ils ſont deux, l'un auprès du nez, nommé *le grand angle*, ou l'interne; & l'autre vers les temples, appellé le *petit angle*, ou l'externe. Dionis.

En Architecture, l'*angle* d'un mur, eſt le point, ou l'encoignûre, où ſes deux faces, ou ſes deux côtez viennent à s'unir, & à ſe terminer enſemble. En général les ouvriers appellent *angles*, les piéces d'encoignûre qui ſervent dans les compartimens. *Angle* de paveur, eſt la jonction de deux revers de pavé, laquelle forme un ruiſſeau en ligne diagonale dans l'*angle* rentrant d'une cour. Daviler.

On appelle auſſi, les *angles* d'un bataillon, les ſoldats qui terminent les rangs & les files, ou qui ſont ſur les ailes d'un corps rangé en bataille: & on appelle, Emouſſer les *angles* d'un bataillon, quand on retranche les hommes qui ſont aux quatre encoignûres, enſorte que d'un bataillon quarré on en faſſe un octogone, qui preſente partout des piques, ſans laiſſer aucun intervalle vuide.

Ce mot, *angle*, vient du Latin *angulus.*

ANGLÉ. adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une croix, ou ſautoir, quand il y a des figures mouvantes de ſes angles: comme, La croix de Malte des François eſt *anglée* de quatre fleurs de lys. *Crux cujus ex angulis lilia prodeunt.*

ANGLET. ſ. m. Terme d'Architecture. Petite cavité feüillée en angle droit, comme ſont celles qui ſéparent les boſſages; ou pièrre de refend.

ANGLETERRE. ſ. f. *Anglia.* Nom de la partie méridionale de l'Iſle de la Grande Bretagne, depuis les côtes de la Manche juſqu'au mont Cheriot, & aux rivières de Solwal & de Twede qui la ſeparent de l'Écoſſe. Les Anglois la nomment *Engleland*, qui eſt la même choſe qu'en François *Angleterre*, c'eſt-à-dire, tèrre des Anglois. Elle a pris ce nom des Saxons Anglois, qui la conquirent au VIIIᵉ ſiécle. Avant cela on avoit appellé *Angleterre*, *Engeland*, *Anglia*, le païs que poſſédoient ces Anglois, le Holſtein & le Jutlan, & quelques Auteurs prétendent qu'il fut ainſi nommé du mot Allemand, ou Téutonique, *Eng*, qui ſignifie *angulus*, angle, coin; ou *anguſtia*, lieu étroit ou ſerré, & de *land*, tèrre; parceque ce païs étoit très-étroit. Ils veulent encore que l'*Angleterre* ait été appellée du même nom à cauſe du peu de largeur de l'Iſle; mais cela ne paroît pas vraiſemblable, car les Saxons dûrent s'y trouver fort au large, en comparaiſon de cette *Angleterre*, dont les Danois les avoient chaſſez: ainſi il eſt plus probable qu'on appella la Bretagne *Angleterre*, parcequ'elle étoit devenuë la tèrre des Anglois. Ce fut Egbert premier Roi Saxon qui monta ſur le trône en 801. qui lui donna le nom d'*Angleterre.* Il le préfera, dit-on, à celui de Saxe, à cauſe de l'alluſion que S. Grégoire a fait du nom d'Anglois à celui d'Ange, en diſant, *Anglos eſſe Angelicos.* Car en Saxon *Engel* ſignifie Ange, & *Engelſch*, Angélique. Quelques Auteurs ont cependant appellé l'*Angleterre* la Saxe d'outremer, ou *Saxonia ultramarina*; la nouvelle Saxe, *Saxonia nova.* Elle avoit été nommée d'abord Albion, & puis Bretagne, pour les raiſons que nous avons rapportées en leur place. La Capitale d'*Angleterre* eſt Londres. Depuis la réünion que la Reine a faite de l'*Angleterre* & de l'Écoſſe en un ſeul Royaume, on ne diſtingue plus dans ces Royaumes *Angleterre*, ni Écoſſe; on dit ſimplement, Grande Bretagne. Mais les loix du Parlement n'ont point changé nôtre uſage en France, & nous parlons encore comme auparavant. L'*Angleterre* a la forme d'un triangle, dont la bâſe eſt au midi, & la pointe au nord. Elle eſt baignée au midi par la mer Britannique, ou la Manche, à l'Orient par la mer d'Allemagne, & à l'Occident par celle d'Irlande, au Nord par celle d'Écoſſe. L'*Angleterre* eſt un païs fertile, commode, & dont l'air eſt éxtrêmement tempéré. Les laines d'*Angleterre* ſont fines & prétieuſes. Les chevaux & les dogues d'*Angleterre* ſont eſtimez. On n'y voit point d'ânes, de mulets, ni de loups, ſoit qu'on les ait éxterminez par la chaſſe, ou en faiſant grâce à tous les coupables condamnez à l'éxil, s'ils rapportoient une certaine quantité de têtes de loups. L'*Angleterre* a des mines d'étain, de plomb, & de fer. Les Sciences & les Arts y fleuriſſent. Cambden croit que l'*Angleterre* fut autrefois jointe à la France; ſa raiſon eſt que la mèr eſt fort baſſe entre Calais & Douvres. L'*Angleterre* eſt une Monarchie, à laquelle les femmes ſuccédent au défaut des mâles. Sur un paſſage de Corneille Tacite, qui dans la vie d'Agricola ſon beau-père parle de Voadica femme du ſang royal, on prétend que les Anglois n'ont jamais mis de différence entre les hommes & les femmes, pour ce qui regarde l'Empire. On dit

même que 800 ans avant cette Voadica qui vivoit ſous l'Empereur Claude, la Reine Cordeille avoit glorieuſement rempli le Trône. Larr. Tout cela ſent bien la fable. Tacite ne dit pas même que Voadica regnât ; mais qu'elle ſe mit à la tête de ceux qui ſe revoltèrent contre les Romains. Mais quoi qu'il en ſoit de ces premiers ſiécles, depuis longtems les loix d'*Angleterre* appellent les femmes à la ſucceſſion du Royaume au défaut des mâles.

L'*Angleterre* a été ſoumiſe à cinq peuples differens. D'abord les Bretons, nation Gauloiſe, y paſſèrent, & s'y établirent ; on ne ſçait pas en quel tems. Il y a ſur cela, & ſur le nombre des Rois Bretons, mille contes dans les hiſtoires anciennes d'*Angleterre*. Il eſt étonnant que le nouvel Hiſtorien ait adopté toutes ces fables. Jules Céſar ſoumit les Bretons aux Romains, dont ils furent tributaires juſques vers l'an 446. Pour ſe délivrer de ces Maîtres ils appellèrent les Pictes d'Écoſſe, qui après avoir chaſſé les Romains dominèrent dans la Bretagne. Pour chaſſer les Pictes, on appella les Saxons, qui au VIIIe ſiécle ſe rendirent maîtres de la Bretagne. Aux Saxons ſuccédèrent les Danois, que Guillaume le Conquérant ſubjuga à ſon tour l'an 1066. Sa poſtérité régne encore en *Angleterre*, qui malgré la conquête des Normands a toujours conſervé juſqu'ici le nom que les Saxons lui avoient donné.

S. Grégoire écrivit à Brunehaut Reine de France, ſur le grand ſuccès des prédications d'Auguſtin & de ſes Compagnons en *Angleterre* : Quelles graces & quel ſecours n'a pas reçu de vous nôtre très-Reverend Frere & Coévêque Auguſtin dans ſon voyage d'*Angleterre* ? Nous le ſçavions par la renommée ; mais les Moines qui ſont revenus d'*Angleterre* ici nous en ont appris le détail. Cordem. Tout Roi d'*Angleterre* qu'étoit le Roi Guillaume, il n'avoit pas oublié qu'il étoit né en Hollande. De la Chap.

Il y a un très-grand nombre d'hiſtoires d'*Angleterre*. On a fait pluſieurs Recueils des anciens Écrivains de l'hiſtoire d'*Angleterre* à Hydelberg *in fol.* 1587. à Francfort *in fol.* 1601. à Londres 2. vol. *in fol.* 1652. à Oxford 2 vol. *in fol.* 1684. Les principaux Hiſtoriens d'*Angleterre* ſont Bede, Guillaume de Maleſbury, Roger Hoveden, Henri Huiſtington, Ethelward, Indulphe, Jean Aſſer, Mathieu Paris, Thomas Walſinghan, Thomas Morus, Matthieu de Weſtminſter, Ranulphe de Cheſter, Froiſſard, Polidore, Virgile, Cambden, Speed. Pour bien connoître ceux qui ont écrit de l'*Angleterre*, il faut voir l'excellent ouvrage de Mr Nicolſon, Evêque de Carliſle, intitulé, *The Engliſch hiſtorical Library*, c'eſt-à-dire, Bibliothéque hiſtorique d'*Angleterre*, en deux volumes, dans leſquels il fait le dénombrement & la critique de tous les Auteurs qui ont écrit ſur l'*Angleterre*. Nous avons en nôtre langue une hiſtoire d'*Angleterre*, d'Écoſſe & d'Irlande par Du Cheſne, & une par Du Verdier. Les Revolutions d'*Angleterre*, par le P. Dorleans, ouvrage eſtimé, même des Proteſtans, & une hiſtoire générale d'*Angleterre* par Larrey en quatre volumes *in folio*, mais il y a tant de fables, tant de paſſion, non ſeulement dans les matières de religion, mais en tout, & principalement contre la France, qu'elle n'eſt pas ſupportable. L'hiſtoire des derniers Régnes n'eſt qu'une compilation des Gazettes & des Lardons d'Hollande.

Nouvelle Angleterre. *Anglia Nova.* C'eſt une contrée de l'Amérique méridionale. Elle eſt bornée au Nord & au Couchant par la Nouvelle France, au Midi par la Nouvelle York, ou le Nouveau Païs-Bas, & au levant par la mer du Nord, ou l'Océan. Les habitans naturels de la *Nouvelle Angleterre* ſont les Almouchiquois. La Capitale eſt Baſton.

ANGLEUSE. adj. f. Eſt une épithéte qui ſe donne à des noix, quand elles ne ſe peuvent arracher qu'avec peine & par morceaux de leur coque ; parceque la ſubſtance de la noix eſt enfermée dans de petits angles ou recoins. En Latin *nux lignoſa*. Ainſi *angleuſe* vient d'angle, & ſignifie, qui a beaucoup d'angles & de petits recoins.

ANGLICAN, ane. adj. D'Angleterre, qui appartient à l'Angleterre. Il ne ſe dit point que de la Religion & de l'Égliſe. En d'autres matières il faut dire Anglois, Angloiſe. La Religion *Anglicane*, c'eſt la Prétenduë Réforme introduite par Henri VIII. Depuis que l'Angleterre avoit été convertie par le Moine S. Auguſtin qui y fut envoyé par S. Grégoire, & qu'il eut chaſſé l'idolatrie, que les Saxons ou Anglois y avoient rappellée, l'Angleterre avoit été Catholique, juſqu'à ſe faire tributaire du S. Siége. Mais Henri VIII. ayant fait diſſoudre ſon mariage avec Catherine d'Arragon, pour épouſer Anne de Boulen, & le Pape l'ayant excommunié, ce Prince changea la Religion, & prémièrement il défendit, ſous peine d'être traité de criminel de leze Majeſté, de reconnoître l'autorité du Pape, & ordonna qu'on le reconnût lui même Chef de l'Égliſe *Anglicane* en terre, qu'on lui payât les Annates & les décimes des Benéfices, qu'on s'adreſſât à lui pour la déciſion des procès, & la reforme des abus, & que le Pape ne fût plus appellé que l'Évêque de Rome ſimplement. Il ſe créa un Vicaire Genéral dans les affaires ſpirituelles & Eccléſiaſtiques. Ce Vicaire, quoique laïque, fit des ordonnances, qu'il appella Injonctions, auxquelles il aſſujettit les Prélats & tout le Clergé. Il préſida au nom du Roi au Synode que ce Prince aſſembla, il n'y fut rien décidé contre la foi. Juſque là ce n'étoit que ſchiſme ; mais bientôt après l'héréſie s'y mêla. Le nouveau Chef de l'Égliſe ſoutint qu'il y avoit ſept Sacremens, mais qu'il n'y en avoit que trois inſtituez par Jesus-Christ ; le Baptême, l'Euchariſtie, & la Pénitence ; que les autres avoient été ajoutez par l'Égliſe. Il changea beaucoup de choſes dans la Liturgie. Il ôta le nom du Pape du Canon de la Meſſe, & y mit le ſien. Il nia que la Confeſſion fût d'inſtitution divine, quoiqu'il la crût néceſſaire. Il laiſſa les prières pour les morts, & nia le Purgatoire. Il preſcrivit une nouvelle forme pour l'ordination des Évêques. Il défendit le mariage aux Prêtres, & le permit aux Religieux qui n'étoient pas Prêtres. Tel fut l'origine & le commencement de la Religion *Anglicane*. Sous le régne d'Edoüard VI. fils d'Henri VIII. Edoüard Seimer, ſon oncle & ſon tuteur, hérétique Zuinglien, introduiſit en Angleterre les Luthériens, les Zuingliens, & leurs erreurs. Elizabeth fit auſſi differens réglemens, ſur tout pour la conſervation de tout l'extérieur de la Religion, auſſi bien que Jacques I. & Charles ſon fils. Deſorte qu'en général on peut dire que les principaux points de la Religion *Anglicane* ſont, 1°, De ne reconnoître point le Pape pour Chef de l'Égliſe, de reconnoître au contraire le Souverain, quel qu'il ſoit, homme, femme, ou enfant, pour Chef de l'Égliſe d'Angleterre. 2°, De conſerver la hiérarchie & les differens ordres de miniſtres. 3°, De conſerver la Liturgie & le culte extérieur de Religion, quoique differemment des Catholiques. 4°, Outre les erreurs dont j'ai parlé, de rejetter le culte des Saints, la préſence réelle, & de ne croire ſur cela que ce qu'enſeigne Zuingle, ou Calvin, &c.

L'Égliſe *Anglicane*, c'eſt la Société des Anglois qui profeſſent la Religion dont je viens de parler. L'Égliſe *Anglicane* eſt compoſée du Roi, qui en eſt le Chef, du Clergé & du Peuple. Le Clergé comprend les Archevêques & Évêques, les Prêtres, & les Diacres. Élizabeth n'admit aucun Ordre inférieur au Diaconat. Il y a dans l'Égliſe *Anglicane* differens Bénéfices, des Cures, ou Parroiſſes, des Chapitres, des Dignitez dans ces Chapitres, des Canonicats, des Chanoines, &c. Mais il n'y a point de Religieux, quelque choſe qu'Élizabeth ait fait pour tâcher d'en conſerver. Cette Reine ſe vantoit d'avoir un Clergé honorable, & non pas des Miniſtres affamez comme ceux de Genève. Jovet.

On dit encore le mot *Anglican* en toutes les autres choſes qui concernent la Religion. La Liturgie *Anglicane*, un Rituel *Anglican*, un Prêtre de l'Égliſe *Anglicane*, les Égliſes *Anglicanes*, la doctrine de l'Égliſe *Anglicane*.

Anglican, ane. ſ. m. & f. Celui ou celle qui profeſſe la Religion établie en Angleterre par les loix. Les *Anglicans* ſe ſont moins éloignez des Catholiques, que la plûpart des autres Proteſtans. Tout ce qui n'eſt pas *Anglican*, s'appelle Non-Conformiſte en *Angleterre*. Les *Anglicans* ſe nomment autrement Toris. Les Partiſans de l'Égliſe *Anglicane* avoient conſeillé au Roi Guillaume de reconnoître le Duc d'Anjou, & on aſſure que le Comte de Godolfin, qui étoit alors dans les intérêts de l'Égliſe *Anglicane*, dit au Roi en Novembre 1701, que ſi Sa Majeſté entreprenoit cette guèrre, il ſeroit obligé de quitter ſon emploi, & de ſe retirer, ce qu'il éxécuta peu de tems après. D. l. Chapelle. Le meilleur Hiſtorien que nous ayons ſur le Schiſme de l'Égliſe *Anglicane* eſt Sanderus, *de Schiſmate Anglicano*. L'Hiſtoire de la Réformation par Burnet Évêque de Saliſburi, eſt un tiſſu de fauſſetez groſſières. Pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, il y a un fort gros Recüeil des conſtitutions qui la concernent, faites ſous les Rois Jean, Henri III. & Édoüard I. & tirées des Archives de la Tour de Londres par Éd. Prynne Garde de ces Archives ; le *Monaſticon Anglicanum* en trois vol. *in folio*, mais où il y a bien des piéces fauſſes ; l'*Anglia Sacra*, deux volumes *in folio*, à Londres 1691. Enfin, la Reine vient de faire imprimer tous les Actes & les Titres, ou Chartes qui regardent l'Hiſtoire d'Angleterre, tirées des Archives de la Tour de Londres, par Mr Rynner, Garde de ces Archives ; mais à peine ce Recüeil avoit-il paru que Mr Anderſon, Juriſconſulte habile, a prétendu y montrer bien des piéces fauſſes.

ANGLICISME. ſ. m. Façon de parler Angloiſe. Cet homme parle aſſez bien François ; mais il eſt ſujet à faire des *Angliciſmes*.

ANGLOIS, oise. ſ. m. & f. C'eſt le nom du peuple qui habite l'Angleterre. Les habitans de cette Iſle s'appelloient autrefois Bretons, *Britanni*, comme on le voit dans Céſar Liv. III. *de Bello Gall.* dans Tacite vie d'Agricola, dans Suétone, dans l'Épitome de Tite-Live, Liv. V. dans Pline Liv. IV. ch. 16 & ailleurs,

dans Méla Liv. III ch. 6, Tertullien *adv. Jud.* ch. 7, S. Athanaſe, les Géographes Denys, v. 562 & ſuiv. & Etienne, & généralement toute l'antiquité.

On ne convient pas ſur l'origine de ce nom, ſur le tems que les *Anglois* le prirent, ni ſur la raiſon qui le leur fit prendre. J'ai dit ſur le mot *Angletèrre*, que quelques Auteurs prétendent que le petit canton de tèrres qu'occupèrent d'abord les Saxons entre le Holſtein & le Jutlan, s'appelloit *Engeland*, Angletèrre, & que ces peuples portèrent ce nom dans l'Iſle Britannique, & donnèrent à leur nouvelle conquête le nom de leur ancienne habitation. C'eſt le ſentiment de Béde & de Krantzius, & ce ſont ces *Anglois* là que Béde appelle *Anglois* du milieu des tèrres, *Middelengli, Angli mediterranei*. Goropius Bécanus prétend que le nom *Anglois* vient d'*Angeln*, qui ſignifie pêcher à la ligne, ou avec un hameçon, & qu'il leur fut donné, parcequ'ils étoient ſur le bord de la mer, comme qui diroit pêcheurs. Il prétend néanmoins que ce ne fut pas ſeulement à cauſe de leur pêche, mais plus encore à cauſe de leurs rapines, qu'il leur fut donné.

Quelques-uns diſent que vers le milieu du Ve ſiécle ſix petits Souverains vinrent à divers tems de l'ancienne Saxe, menant avec ſoi chacun les peuples de ſa Province, ou de ſa Seigneurie, dont l'un étoit l'*Anglois*, qui donna ſon nom à tous les autres, & qui abolit le nom général de Saxon. D'autres diſent que ſur la fin du Ve ſiécle, Hengiſte, Prince Saxon Roi de Kent, ayant fait la conquête de Londres, voulut que toute la Bretagne changeât de nom pour prendre le ſien, & s'appellât *Hengeſteland*; c'eſt-à-dire, Tèrre d'Hengiſte, d'où par corruption s'eſt formé *England*, Angleterre. D'autres ſoutiennent que ce ne fut qu'au commencement du IXe ſiécle qu'Égbert, Roi des Saxons Orientaux, ayant réüni les ſept petits Royaumes que les Saxons avoient formez dans le Midi de l'Iſle Britannique, lui donna le nom d'*Angletèrre*, comme nous avons dit à ce mot. Saxon le Grammairien prétend qu'il eſt dérivé du nom d'un Roi qu'avoient eû ces peuples, nommé Angul; mais cet Auteur ſeul n'eſt pas un bon garant. Ce qui eſt ſeur en tout ceci, c'eſt qu'il y a eû un peuple dans la Germanie qui s'appelloit *Anglois, Anglus*. Nous le voyons dans Tacite *de morib. Germ. ch.* 40. Ce peuple fut un de ceux de la partie méridionale de la Bretagne, & il y porta ſon nom. Tout le reſte eſt conjecture; mais il eſt très-vraiſemblable qu'Égbert étoit *Anglois*, & Roi de ce peuple *Anglois*, & que par ſa conquête ce peuple étant devenu le peuple dominant dans ce païs, ſon nom fut donné à tous les autres; qu'ainſi ce n'eſt qu'au commencement du IXe ſiécle que tous ces peuples, tant anciens Bretons, que Saxons, portèrent le nom d'*Anglois*.

Berte fille de Cherebert Roi de Paris, qui avoit épouſé Éthelbert Roi de Kent, fut cauſe de la converſion des *Anglois*, par la protection qu'elle donna à Saint Auguſtin, CORDEM. S. Grégoire écrit à Brunehaut Reine de France: Vous ſçavez combien de choſes miraculeuſes Dieu a faites pour la converſion des *Anglois*, & vous devez en avoir bien de la joye, puiſque vous avez la meilleure part à cet ouvrage. ID. Matth. dans la vie de Loüis XI. Liv. 5. dit que le Comte d'Armagnac regardoit la rencontre d'un *Anglois* comme un mauvais augure. DE ROCH.

ANGLOIS, OISE. adj. *Anglus, Anglicus.* Ercoubert fut le premier des Rois *Anglois*, qui ordonna par édit dans tout ſon Royaume d'abatre les Idoles, & d'obſerver le jeûne du Carême. FLEUR. Dreyden eſt le meilleur Poëte *Anglois* qui ait paru juſqu'ici. La Critique du Théâtre *Anglois* par M. Coullier eſt un bon livre. Un livre *Anglois*. Caton eſt une Tragédie *Angloiſe* qui ſe repreſente depuis un an avec ſuccès à Londres. Un vaiſſeau *Anglois*, la flotte *Angloiſe*. Un cheval *Anglois*; mais on ne dit point un dogue *Anglois*, il faut dire un dogue d'Anglétèrre.

ANGLOIS. ſ. m. Créancier fâcheux. *Moleſtus creditor.* La puiſſance redoutable des *Anglois* en France, & les ravages qu'ils y firent pendant les longues guèrres entre Philippe de Valois, & Edoüard III. pour la ſucceſſion à la Couronne, après la mort de Charles le Bel, donnèrent lieu à cette expreſſion. Le peuple appella *Anglois*, tout créancier trop dur, & trop preſſant. Marot s'en eſt ſervi dans ce ſens. Paſquier atteſte qu'on le diſoit encore de ſon tems, & il rapporte ces vers addreſſez au Roi François I.

Et aujourd'hui je fais ſolliciter
Tous mes Anglois, *pour mes dettes parfaire*,
Et le payement entier leur ſatisfaire.

C'eſt encore ce qui fait dire à Marot dans un rondeau, qui commence par,

Un bien petit de près vous me preſſez,

Et qu'il adreſſe à un homme à qui il devoit de l'argent.

Je ne vis onc Anglois *de vôtre taille.*

On donne encore le nom d'*anglois* à une eſpéce de pâtiſſerie qu'on fait avec des prunes ſimplement, ſans les couper, ni peler.

l'ANGLOIS. ſ. m. La langue que l'on parle en Angletèrre. Le Moine Auguſtin allant en Angletèrre paſſa par Mèts, où il fut reçu par Théodebert & Brunehaut d'une manière qui répondoit fort à l'attente de S. Grégoire. On lui permit de prendre des Prêtres François qui ſçûſſent l'*Anglois*, & le Latin, pour ſervir d'Interprétes. CORD. L'*Anglois* eſt compoſé d'ancien Breton, de Latin, de Saxon, ou Alemand, & de François. Wallis a fait une ſçavante & judicieuſe Diſſertation ſur la langue Angloiſe; elle ſert de Préface à ſon Traité *de loquela*, & à ſa Grammaire Angloiſe; nous n'avons point de bonne Grammaire Angloiſe. Celle de Miege eſt la moins mauvaiſe; celle de Wallis eſt utile à ceux qui ſçavent déja l'*Anglois*, mais elle ne peut ſervir à l'apprendre.

l'ANGLOIS. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Narciſſe, qui jette une petite fleur, un peu plus grande néanmoins que le narciſſe de Narbonne. Il a le gaudet jaune, & partout égal.

ANGLOISE. ſ. f. Autre terme de Fleuriſte. Tulippe d'un beau colombin rouge & blanc.

ANGLOSAXON, ONE. ſ. m. & f. *Angloſaxo.* On ſe ſert quelquefois de ce nom, pour ſignifier les peuples d'Allemagne, qui vinrent s'établir dans l'Iſle Britannique, & les diſtinguer des naturels de l'Iſle, ou Bretons, qui depuis la conquête des Anglois & Saxons, furent auſſi appellez Anglois. Ce mot eſt compoſé d'*Anglus*, Anglois, & de *Saxo*, Saxon, parceque ces Conquérans de la Bretagne étoient partie Anglois, partie Saxons.

ANGLUICHURE. ſ. f. Eſpéce de baudrier qui ſert aux Veneurs à porter un cor de chaſſe.

ANGOBERT. ſ. m. Sorte de poirier & de poire. L'*Angobert* eſt une poire à cuire, groſſe, & qui fait une compote de belle couleur. Elle a la chair douce & un peu ferme, & ſe garde aſſez avant dans l'hyver. LA QUINT. Elles durent juſqu'au mois de May. ID. L'*Angobert* eſt une aſſez groſſe poire, longue, colorée d'un côté; le bois de l'arbre tire extrêmement à celui du beurré, & la poire n'y reſſemble pas mal. ID.

ANGOISSE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie, douleur violente. *Angor, agritudo.* Il s'eſt pris les doigts dans les fentes de cette porte, il en a ſenti beaucoup d'*angoiſſe*. Il ſe dit plus communément des afflictions de l'eſprit. Il a ſenti de cruelles *angoiſſes* en apprenant la mort de ſon fils. Les ſonges le faiſoient rire dans les *angoiſſes* de la mort. VOIT. Leur ſalut eſt en danger dans cette tèrre de tribulation & d'*angoiſſe*. PAT. J'ai ſçû vos peines & vos *angoiſſes*, qui marquent ſi bien le zéle dont vous êtes embraſé. DU BOIS.

Ce mot vient du Latin *anguſtia*. Icquez fait venir le mot François *angoiſſe*, & l'Italien *angoſcia*, des langues Septentrionales. Il remarque qu'en vieux Saxon, *anglumian* veut dire, *faire de la peine*, *angere*; *angſum*, *triſte*, *inquiet*, *triſtis*, *ſollicitus*; qu'en Allemand *angſt* veut dire, *anxiété*, *angoiſſe d'eſprit*, *anxietas*, *animi anguſtia*; que dans la langue des Cimbres, c'eſt-à-dire, dans la langue qu'on parloit dans une partie de la baſſe Allemagne, *angor* veut dire, douleur, chagrin, *dolor*, *mœror*; *angiſſi*, angoiſſe, *anguſtia*; *angra*, faire de la peine; *angere*, *angraſt*, avoir du chagrin, *triſtari*.

*Poires d'*ANGOISSE, ſont des poires de mauvais goût, qui prennent à la gorge, que Ménage dit avoir été ainſi nommées d'un village qui eſt en Limoſin du même nom, où elles furent trouvées en l'an 1094. *Pirum anginam premens, pirum angoſſiacum.*

*Poire d'*ANGOISSE, eſt auſſi une eſpéce de cadenas qui s'ouvre par un reſſort, & qu'on met dans la bouche d'une perſonne pour l'empêcher de crier au ſecours, ou pour la forcer à donner ſon argent.

On dit auſſi au figuré, On lui a bien fait avaler des *poires d'angoiſſe*; pour dire, qu'on lui a dit beaucoup de choſes fâcheuſes dont il n'a oſé ſe plaindre.

ANGOISSELS. adj. Ce mot ne ſe dit plus, il ſignifioit *angoiſſeux*.

ANGON. ſ. m. *Jaculum, ſpiculum.* Eſpéce de javelot dont ſe ſervoient les anciens François. L'*angon* ſe dardoit de loin, le fer de ce Javelot reſſembloit à une fleur de lys. LE GENDRE. Une opinion ſur les armes de nos Rois eſt que ce ne ſont véritablement lys de Marais ni de Jardin, mais le fer de l'*angon*, ou javelot des anciens François. La piéce du milieu étoit droite, pointue & tranchante; les deux autres qui l'accompagnoient étoient renverſées en croiſſant: une clavette lioit ces piéces, ce qui faiſoit ce qu'on dit, le pied de la fleur de lys. ID.

ANGOULÊME. ſ. m. *Inculiſma, Engoliſma, Ecoleſina, Æquoleſina, Aquilimenſis, Ratiaſtum.* Ville Épiſcopale de France, capitale de l'Angoumois, avec titre de Duché. Les deux Hiſtoriens d'*Angoulême*, Corlien & Maichin, l'écrivent toûjours par un A. La Ville d'*Angoulême* n'a pas toujours été appellée d'un même nom;

nom; car il paroît par les monumens & Titres anciens, & par les légendes des piéces de monnoye que faiſoient battre les Comtes d'*Angoulême*, qu'elle a été quelquefois nommée *Icoliſma*, *Engolima*, *Angolia*, *Equaliſma*, & *Engoleſſima*; d'autres fois *Engolma*, & *Egoleſma*, & enfin *Engoleſma*, *Angoulêmo*. MAICHIN, CORLIEU. Auſone l'appelle *Icnuſa* Ep. 15. Mais Helie Vinet en ſon diſcours de la ville d'*Angoulême* aſſure qu'il y doit avoir *Icoliſma*, & qu'il l'a ainſi trouvé dans les vieux exemplaires d'Auſone écrits à la main. ID. S. Auſone eſt le premier Evêque d'*Angoulême*. Maichin prétend que ce Saint fut diſciple de S. Martial, qui l'avoit été de JESUS-CHRIST, & qui ayant été envoyé par S. Pièrre dans les Gaules, fut Evêque de Limoges. Corlieu, dans ſon Hiſtoire d'*Angoulême*, ne place l'un & l'autre que ſous l'Empereur Dece, ſuivant en cela le ſentiment de Grégoire de Tours. Voyez MARTIAL. *Angoulême* eſt une ville très-ancienne, ſituée ſur une montagne dont la Charente baigne le pied, & qui forme une eſpéce de longue plaine entre cette rivière, & celle d'Anguienne. L'Évêque d'*Angoulême* eſt ſuffragant de l'Archevêché de Bourdeaux. L'hiſtoire d'*Angoulême* a été écrite par François de Corlieu, intitulée, Recueil en forme d'hiſtoire de ce qui ſe trouve par écrit de la Ville & des Comtes d'*Angoulême*. La ſeconde édition eſt augmentée par Gabriel de la Charlonie, *in 4°*, à *Angoulême* 1629.

ANGOUMOIS. ſ. m. *Engoliſmenſis ager*. Province de France, Angoulême en eſt la Capitale, & lui a donné la dénomination. MAICHIN. Corlieu écrit *Engoumois*. La Charente a ſa ſource dans l'*Angoumois*, & en baigne une partie. Armand Maichin a écrit l'hiſtoire de Saintonge, Poitou, Aunis, & *Angoumois*, imprimée *in fol.* à S. Jean d'Angely 1671. Le païs Royal d'*Angoumois* contient, au rapport de Corlieu, 20 lieuës de long, & environ 15 à 16 de large. Il eſt limité à l'orient du Limoſin, de la Saintonge à l'occident, au midi du Perigord, & du Poitou au ſeptentrion. MAICHIN. Durant le Régne de Charlemagne l'*Angoumois* fut uni à la maiſon de Poitou, par le délaiſſement qu'en fit ce Monarque en faveur d'Abbon, ou Albon, premier Prince de ſon ſang, en 778. ID. Bien que l'*Angoumois* fût originairement une portion & une dépendance de l'Aquitaine, néanmoins il n'a jamais reconnu d'autre juriſdiction ſouveraine que celle du Parlement de Paris. ID.

ANGOUMOISIN, INE. ſ. m. & f. & adj. *Inculiſmenſis*. Qui eſt de l'Angoumois, Pline au Liv. IV. de ſon hiſt. Nat. ch. 19. parle de certains peuples d'Aquitaine, nommez *Ageſinates*, qui étoient proches voiſins de ceux de Poitou. Ces peuples là ſont indubitablement les *Angoumoiſins*, & non pas ceux du païs d'Agénois, qui ſont fort éloignez de la Province de Poitou. MAICH. Corlieu, dans ſon hiſtoire d'Angoulême, écrit ENGOMOISIN. Durant le tems de la domination des Romains juſqu'à celle des François, il n'eſt fait mention que les *Engomoiſins* ayent eû plus de trois Evêques; mais cet Auteur eſt ſuranné. Les Poëtes *Angoumoiſins* ont feint que le Baudiac fut amoureux de la Toutre. MAICHIN. Ce ſont deux rivières de l'Angoumois, dont la première ſe perd dans les campagnes, & va joindre, dit-on, la ſeconde par des conduits ſouterrains.

ANGOURIA. ſ. Eſpéce de melon d'eau, que les Grecs nomment ainſi. Les Turcs l'appellent *Schamcaouni*, le melon de Damas; & les Arabes *fegg' a Rhathikh*, *al hindi*, le melon des Indes. D'HERB.

ANGUIEN, ou ENGUIEN. ſ. m. *Angia*, *Anghia*. Petite ville des Païs-Bas, entre Mons & Bruxelles. Les gens du païs écrivent *Enguien*. *Anguien* eſt la première Baronie du Comté de Hainaut. La Baronie d'*Anguien* tomba dans la Maiſon de Bourbon, par le mariage de Marie de Luxembourg, Comteſſe de S. Paul, Dame d'*Anguien*, avec François de Bourbon, qui ſous le nom de Comte d'*Anguien*, remporta la bataille de Ceriſole, en 1544. La Baronie d'*Anguien* étant échûë en partage à Charles père d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre, Loüis de Bourbon, premier Prince de Condé, ſon frère, en fit tranſporter le nom à Nogent le Rotrou au Perche, qu'il fit nommer *Anguien* le François. Henri IV. vendit à Charles de Ligne Comte d'Aremberg la ville d'*Anguien* en Hainaut. Henri de Bourbon II. du nom, Prince de Condé, ayant échangé Nogent *Anguien* avec le Duc de Sully, il fit donner le titre de Duché d'*Anguien*, à la Baronie d'Iſſoudun en Berry, & enſuite il a été transferé au Duché de Montmorenci. Les fils aînez des Princes de Condé portent le nom de Duc d'*Anguien*. Le Grand Condé n'étoit encore que Duc d'*Anguien*, quand il gagna les batailles de Rocroi & de Nortlingue.

ANGUILLADE. ſ. f. Coups de foüet; & ſe dit particuliérement de ceux qu'on donne avec une peau d'anguille. Regnier dit dans ſes Satires: M'eût donné l'*anguillade*, & puis m'eût laiſſé là.

ANGUILLADE, a ſignifié autrefois, Tromperie; & ce mot étoit venu en ce ſens de la farce de Pathelin, parce qu'il promit au Marchand de lui faire manger d'une belle anguille, pour avoir ſon drap.

ANGUILLE. ſ. f. Poiſſon de rivière, long & menu, de la figure d'un ſerpent, dont la peau eſt ſi gliſſante, qu'on ne la peut tenir dans les mains. Elle a la bouche aſſez grande, & garnie de petites dents, avec deux nageoires auprès des oüies. La chair en eſt gluante, & viſqueuſe. *Anguilla*. ROND. Les *anguilles* demeurent dans la bourbe, & ne ſe pêchent en abondance que dans les inondations, & quand les eaux ſont troubles. On a découvert avec le microſcope, que les *angilles* ont la peau écaillée comme les autres poiſſons.

On dit que les *anguilles* frayent avec les ſerpens. Abraham Mylius, dans un Traité qu'il a fait de l'origine des animaux, enſeigne la manière de faire des *anguilles* par artifice. Il dit qu'il faut couper deux gazons au mois de Mai couverts de roſée, puis les mettre l'un ſur l'autre, enſorte qu'ils ſe touchent par la partie herbuë. Quelques heures après qu'ils auront été ſur le bord d'un vivier échauffez par le ſoleil, il en ſortira une infinité d'*anguilles*.

On dit proverbialement, Écorcher l'*anguille* par la queuë, pour dire, Commencer une affaire par où il la faut finir. C'eſt une *anguille* de Melun, il crie devant qu'on l'écorche; pour dire, il a peur ſans ſujet. Ce proverbe vient de ce qu'un nommé l'*Anguille*, bourgeois de Melun, qui repreſentoit à une Comédie le perſonnage de S. Barthelemy; voyant l'Éxécuteur le couteau à la main qui faiſoit ſemblant de l'écorcher, ſe mit à faire un grand cri auparavant qu'il le touchât: ce qu'on trouva ſi plaiſant, que cela a donné cours au Proverbe. On dit auſſi, il y a *anguille* ſous roche; pour dire, Il y a quelque myſtère caché ſous ce qu'il dit, ou ſous ce qu'il fait. Il s'échappe comme une *anguille*, pour dire, Il diſparoît ſans qu'on le puiſſe retenir, ſans qu'on s'en apperçoive. On dit encore, Rompre l'*anguille* au genou, pour ſe moquer des gens qui prennent une manière de faire quelque affaire qui n'eſt pas propre pour y réüſſir. On diſoit autrefois, Rompre l'andoüille au genou, dans le même ſens.

ANGUILLERS, ou ANGUILLÉES. Terme de Marine. Canaux qui régnent à fond de câle à côté de la carlingue pour conduire les eaux à la pompe.

ANGUILIÉRE. ſ. f. *Anguillarum Vivarium*. Ce mot ſe trouve dans le Théâtre d'Agriculture de De Serres, pour ſignifier le lieu où l'on nourrit, ou bien où l'on conſerve des anguilles. On dreſſera l'*anguilière* en un lieu ombreux, ou bourbeux, & l'on y nourrira les anguilles des entrailles de toutes ſortes de poiſſons frais & ſalez, de volailles, levrauts, lapins, & autres bêtes, des pelures de fruits, de figues à demi-gâtées, de cormes, de glands concaſſez, de marc de raiſin &c. DE SERRES.

ANGUILLOMEUX. adj. Borel dit que ce mot veut dire, *cauteleux*, & qu'il vient d'*anguis*, *ſerpent*, comme qui diroit ἀσκυλομάϊλης. Ce mot n'eſt plus en uſage.

ANGULAIRE. adj. m. & f. Qui a des angles. *Angularis*. Côté *angulaire*. Il ne ſe dit guères que de la pièrre fondamentale qu'on met à la première aſſiſe d'un bâtiment, qui fait l'angle ou le coin du bâtiment.

On dit figurément en termes de l'Écriture, que JESUS-CHRIST eſt la pièrre *angulaire* de l'Égliſe: ce qui eſt fondé ſur la Prophetie, *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus eſt in caput anguli*.

ANH.

ANHALT. ſ. m. *Anhaltivus Principatus*. Principauté d'Allemagne dans la haute Saxe. Elle eſt entre le Duché de Saxe, le Comté de Mansfeld, le Lantgraviat de Turinge, & les tèrres d'Alberſtat & de Magdebourg. La Maiſon d'*Anhalt* paſſe pour une des plus anciennes de l'Europe.

ANHALT. ſ. m. *Anhaltinum vetus*. Château de la Principauté d'Anhalt, à laquelle il a donné ſon nom. Il eſt ſur la rivière de Seſke; il eſt preſque ruiné. MATY.

ANHIMA. *Jonſton*. C'eſt un oiſeau de rapine, aquatique, du Bréſil. Il eſt plus grand que le cigne, ſa tête eſt groſſe comme celle d'un coq, ſon bec eſt noir, recourbé vers le bout, ſes yeux de couleur d'or entourez de noir. Il s'éléve deſſus ſa tête une corde plus groſſe que celle d'un violon, blanche comme un os, entourée de plumes très-courtes, blanches & noires. Son corps eſt d'un pied & demi, ſes aîles ſont grandes, & de differentes couleurs; ſes pieds ſont de chacun quatre doigts, ſa voix eſt forte, & il paroît crier *vihu*. Il eſt toûjours avec ſa femelle; le mâle eſt plus gros de moitié. Sa corne réſiſte au venin, & aux ſuffocations.

ANI.

ANICROCHE. ſ. f. Terme bas & populaire, qui ſignifie, Embarras,

barras, difficulté. *Obex*, *mora*, *obſtaculum*. Cet homme trouve toûjours quelque *anicroche* en ſon chemin.

ANIEN. Autrefois on écrivoit ANIAN. ſ. m. *Anianus*. Nom propre d'homme. Voyez AGNAN.

ANILLE. ſ. f. Terme de Blaſon. C'eſt une figure en forme de deux crochets adoſſez & liez enſemble, dont chacune a la figure d'un *C*, ou d'un *ſigma* Grec. *Securiclatum utrinque ferrum*. Il portoit d'azur à une *anille* d'argent entourée d'une couronne de gueules. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec celle du fèr qui ſoutient la meule du moulin. *Anille* eſt ainſi nommée, parceque c'étoit d'abord un fèr qui ſe mettoit comme un anneau autour des moyeux pour les fortifier. On a appellé auſſi *anilles*, des croix ancrées qui ſont faites en forme d'*anille*. Autrefois on appelloit auſſi *anille*, une potence d'eſtropiez des jambes, ou de vieilles : ce qui eſt dérivé du mot *anus*. *Subalaris ſcipio*. Quelques-uns écrivent ANNILLES.

ANIMADVERSION. ſ. f. Terme de Palais. Correction. *Animadverſio*, *caſtigatio*. L'allégation téméraire d'un fait ſi faux mérite l'*animadverſion* de la Cour.

ANIMADVERSION, ſe dit auſſi dans le dogmatique, pour ſignifier quelques notes, ou obſervations, que les Critiques font ſur quelques Auteurs, *Animadverſio*, *obſervatio*, comme les *Animadverſions* ſur Pétrone.

ANIMADVERSION, ſignifie auſſi, Conſidération, remarque. La raiſon qui fut alléguée méritoit quelque *animadverſion*, quelque réfléxion. Le mot d'*animadverſion* n'eſt point du tout en uſage en ce dernier ſens.

ANIMAL. ſ. m. Corps animé qui a du ſentiment, & du mouvement. *Animal*, *animans*. Les Philoſophes comprennent l'homme ſous le genre d'*animal*, & le définiſſent, *animal* raiſonnable. Ils y enferment auſſi les oiſeaux, les poiſſons, & les inſectes. Mais dans le diſcours ordinaire on entend ſeulement par ce mot les bêtes à quatre pieds qui vivent ſur la tèrre, un bœuf, un cheval, &c. Il y avoit dans l'Arche toutes ſortes d'*animaux*. S. Auguſtin rapporte, que beaucoup de perſonnes ſcrupuleuſes étendoient juſqu'aux *animaux* la défenſe de la Loi, *Tu ne tueras point*. Ils ſe fondoient ſur quelques paſſages de l'Écriture, où Dieu a égard aux *animaux*, comme s'ils avoient quelque principe de raiſon. Il dit qu'il redemandera le ſang de l'homme de la main des *animaux*. Gen. c. 9. Et dans le même endroit, il contracte alliance tant avec Noé, qu'avec tout *animal* vivant, & toutes les bêtes de la tèrre. C'eſt l'orgüeil de l'homme qui lui fait croire que tous les *animaux* ont été créez pour lui, & qu'il a ſur eux un empire deſpotique. MOTH. VAY. Nous avons un pouvoir Royal ſur les *animaux*; mais il ne doit pas être tyrannique. ID. Deſcartes a dépoüillé les *animaux* de toute intelligence; & les a mis au rang des machines, qui ne ſont mües que par reſſorts. Le P. Daniel a refuté l'hypothèſe de Deſcartes. Il fait voir que les *animaux* ne ſont point deſtituez de connoiſſance, & qu'il eſt impoſſible d'expliquer tous leurs mouvemens, & toutes leurs ſenſations, par les loix de la Méchanique. Les *animaux*, avec leur ſeul inſtinct, ſont ſouvent plus ſages que l'homme avec la raiſon. S. ÉVR. Ariſtote, Pline, Solin & Ælian, ont écrit de l'Hiſtoire des *Animaux*, chez les Anciens. Aldrovandus, Geſner, Jonſton, en ont écrit pluſieurs volumes entre les Modernes.

Les *animaux* ſe diviſent en *animaux* terreſtres, *animalia terreſtria*; aquatiques, *aquatica*; oiſeaux, *volucres*; amphibies, *ancipites beſtia*; inſectes, *inſecta*, &c. Les *animaux* terreſtres, ou ſont *animaux* à quatre pieds, *quadrupedia*; ou *animaux* reptiles, *reptilia*. Ceux qui ſont à quatre pieds, ou bien ils ont le pied fourchu, comme les bœufs; ou ils l'ont ſolide, comme les chevaux; ou ils l'ont diviſé en pluſieurs doigts, comme les chiens, les loups, les lions. Les autres diviſions des *animaux* ſe trouveront dans les mots d'*Oiſeau*, *Poiſſon*, *Reptile*, *&c.*

On appelle par injure, *Animal*, un homme lourdaut, groſſier, ſtupide. *Stupidus*, *bardus*, *ſtolidus*. Celui qui vous a dit cela eſt un *animal*. Elle aime le plus ſot *animal* qui jamais eût la forme d'homme. GOMB. Dans certaines tèrres nouvellement découvertes à peine ſont-ce des hommes que les habitans : ce ſont des *animaux* à figure humaine. FONTEN.

Il n'eſt point néceſſaire d'avertir que ce mot vient d'*animal*, formé d'*anima*, âme, & qu'il ſignifie, ce qui a une âme. Le P. Pezron prétend qu'il eſt formé de l'*aneral* des Celtes, qui vient de *ane*, ou *ene*, qui dans cette langue ſignifie âme.

ANIMAL, en terme de Blaſon, reçoit pluſieurs épithètes différentes. Quand les *animaux* ſont repréſentez en leur aſſiette naturelle, on les appelle *paſſans*. *Animal gradiens*. On appelle la brebis *paiſſante*, *paſcens*; & le lion *rampant*, *erectus*. Quand ils ſont en autre aſſiette, il la faut exprimer, comme *debout*, *ſtans*; *couché*, *ſtratus*; *courant*, *currens*; *en pied*, *erectus in pedes*, &c. Le cheval ſe câbrant eſt appellé *poulain gai*, *arrectus*; ou *effrayé*, *forcené*, *efferatus*; le loup *raviſſant*, *rapiens*; le taureau *furieux*, *furens*; la licorne *saillante*, *saliens*; le chat *effarouché*, ou *hériſſonné*, *pilis horrentibus*; le belier & le bouc *ſautans*, *exiliens*. Quand l'Écu en contient au delà de ſeize, on dit qu'ils ſont *ſemez*, ou *ſans nombre*.

ANIMAL, ALE. adj. Qui appartient au corps ſenſitif. *Animalis*. Les Philoſophes admettent des eſprits naturels, vitaux, & *animaux*, pour faire toutes les fonctions *animales*. Duncan Médecin de Montpellier a expliqué toutes les fonctions *animales* par une voye nouvelle & méchanique, après Willis Anglois. Les eſprits *animaux* ne ſont autre choſe que les parties les plus ſubtiles, & les plus agitées du ſang. Si le ſang eſt ſubtil, il y aura beaucoup d'eſprits *animaux*; & s'il eſt groſſier, il y en aura peu. MALB. Le vin eſt ſi ſpiritueux, que les eſprits du vin ſont des eſprits *animaux* tout formez. ID. En Morale on oppoſe la partie *animale*, qui eſt la partie ſenſuelle, & charnelle, à la partie *raiſonnable*, qui eſt l'intelligente. Leurs connoiſſances ne changent point cette manière *animale*, de ne concevoir les choſes que par les ſens. NICOL. Ce ſont les défiances & l'incrédulité naturelle de l'homme *animal*, qui vous ſéparent de nous. PELISS.

ANIMATION. ſ. f. qui ſe dit en Médecine du tems où l'ame eſt infuſe dans le corps de l'homme. *Animatio*. L'*animation* du fœtus n'arrive qu'après les 40 jours. Il y a un Traité Latin du P. Jérôme Florentinius, *Homo dubius*, *ſive de Baptiſmo abortivorum*, dans lequel il prétend que cette opinion là eſt très-douteuſe, d'où il conclut qu'il faut baptiſer les avortons en quelque terme qu'ils viennent.

ANIME. ſ. f. ou Gomme Anime. Terme de Pharmacie. C'eſt une réſine qu'on diſtingue en Occidentale & en Orientale. La première ſe tire par l'inciſion d'un arbre de la nouvelle Eſpagne. Elle eſt tranſparente, & d'une couleur qui approche de celle de l'encens. On l'apporte en grains, comme l'encens, mais qui ſont plus gros. Ces grains étant rompus paroiſſent d'un jaune clair, de même que la réſine. Son odeur eſt très-douce & très-agréable. Si on la jette dans le feu, elle ſe conſume facilement.

La gomme *anime* Orientale eſt de trois ſortes. Il y en a 1°, Une blanche. 2°, Une noirâtre, qui reſſemble en quelque manière à la mirrhe. 3°, Une pâle, réſineuſe & ſéche. Toutes ces eſpéces d'*anime* ſervent pour les parfums, à cauſe de leur odeur agréable. On l'employe auſſi extérieurement dans les affections froides de la tête & des nerfs; dans les paralyſies, & dans les catèrres.

ANIME. Eſpéce d'armûre ancienne. *Lorica textilibus laminis conſerta*. Voyez CORNEILLE.

ANIMER. v. act. Mettre une âme dans un corps pour lui donner du ſentiment & du mouvement. *Animare*. Dieu *anima* l'homme d'un ſoufle de vie. ARN. On dit que le fœtus n'eſt pas *animé* dès le tems de ſa formation. Voyez au mot ANIMATION.

ANIMER, ſignifie encore, Rendre ſenſible. Je pourrois de ma plainte *animer* une ſouche. GOMB.

On dit auſſi qu'un Orateur *anime* ſon diſcours, qu'il *anime* les paſſions, quand par la force de ſon action, & de ſes paroles, il touche & émeut ſes auditeurs. *Vividum efficere*.

On dit d'une Belle, qu'elle eſt *animée*; pour dire, qu'elle a pris un nouvel éclat. Elle étoit *animée* d'une beauté capable d'être aimée. VOIT.

On dit d'un cheval, qu'il s'*anime*; pour dire, qu'il fait paroître une nouvelle vigueur. On dit être *animé* contre quelqu'un; pour dire, être en colère contre lui.

ANIMER, ſignifie auſſi, Exciter à la colère, à la vengeance, au combat, à des entrepriſes. *Concitare*, *incitare*, *incendere*. Ce valet a fort *animé* ſon maître par ſes diſcours inſolens. Le Général *anime* ſes ſoldats à monter à la bréche. Pourquoi *animez*-vous cet Auteur à entreprendre un ouvrage au deſſus de ſa capacité ? Vous avez trouvé aſſez d'obſtacles pour vous *animer* à vaincre, & mes actions vous ont donné aſſez d'eſpérance, pour ne vous pas rebuter. P. DE CL. *Animez* le corps de vos actions, par vôtre confiance en la bonté de Dieu. AB. D. L. TR.

ANIMER, ſe dit figurément en Morale, quand des Peintres, des Sculpteurs, par la force des traits de leurs pinceaux, ou ciſeaux, ſemblent rendre vivantes leurs figures. *Mutis rebus & ſenſu carentibus animam addere*. Ce Sculpteur *anime* le marbre.

> *Ce Cheval* animé *ſous ſon auguſte maître*,
> *Prouve aſſez que le Ciel fait naître*
> *Aux Siécles des Héros les fameux artiſans*. DE BELLOCQ.

La Quintinie a dit *animer* de la tèrre, pour dire, l'échauffer, la fertiliſer, l'amender. Pour ce qui eſt d'échauffer, ou *animer* la tèrre, il eſt des fumiers qui amendent & échauffent plus, & il en eſt qui amendent & échauffent moins. LA QUINT.

ANIMER, ſe dit auſſi parmi les maîtres à danſer, en parlant du pas; & ſignifie, prendre un air plus vif en s'élevant ſur la pointe du pied. Allons, *animez* vôtre pas.

Animer, ſe dit de tout ce qui fait le mouvement, l'action, la beauté, le plaiſir, de quelque choſe que ce ſoit, qui y répand de l'agrément.

Commencez aujourd'hui le cours,
D'une longue ſuite d'années,
Eſpérez en croiſſant d'heureuſes deſtinées,
Et qu'une belle humeur anime *vos beaux jours.* Pavil.

Animé, ée. part. paſſ. & adj. *Animatus, incitatus, concitatus, inflammatus.* Les ſervices des vrais amis ont quelque choſe d'*animé* qui prévient juſqu'à nos déſirs. S. Évr. Une charité ardente & *animée.* Ab. de l. Tr. Un Chrétien dont la foi eſt *animée.* Id.

A quoi bon d'une Muſe au carnage animée,
Echauffer ta valeur déja trop allumée! Boil.

Animé *d'un regard je puis tout entreprendre.* Racin.

On dit d'une perſonne morne, peſante & languiſſante, qu'elle n'eſt point *animée. Minimè vividus.* Il manque à cette beauté d'être un peu *animée.*

Animé, en termes de Blaſon, ſe dit d'un cheval qui eſt en action, & qui montre un déſir de combattre. On le dit même de ſa tête ſeule, & c'eſt lorſque l'œil eſt de différent émail. Il porte d'or au cheval de ſable, *animé* de gueules. *Oculatus murice minio.*

ANIMOSITÉ. ſ. f. Paſſion de l'âme qui nous fait témoigner de la colère, de la haine, du reſſentiment contre quelqu'un. *Odium, animus infenſus.* Ces parties plaident avec beaucoup d'*animoſité.* Les ſoldats s'acharnèrent avec tant d'*animoſité* que la nuit ſeule les ſépara.

ANINCAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Animchadus.* Le B. *Amincat* étoit des Iſles Britanniques, d'où il amena pluſieurs Moines en France & en Allemagne. Florent de Vorceſtre mort en 1119. l'appelle *Animchadus*, en citant Marianus Scotus, dans l'imprimé duquel on a mal mis *Annuchadus.* Chast. 30. Janvier.

ANINGA. Terme de Botanique. Piſon, dans ſon Liv. IV. des facultez des ſimples C. 70. donne deux plantes ſous le nom d'*Aninga.* L'une qu'on nomme *Aninga-iba*, laquelle, comme je crois, eſt l'Arum, arbre à feüilles de ſagittaire, quoiqu'elle ait les feüilles arrondies, & ſemblables à celles de la Nymphæa; car ces feüilles ſont tantôt plus & tantôt moins pointuës, ce qui ne peut cauſer une différence eſſentielle. L'autre *Aninga* eſt l'Arum à tige & à feüilles de la canne d'Inde. L'*Aninga-iba*, ſelon Piſon, a une groſſe racine bulbeuſe, qu'on doit préférer aux feüilles & au fruit dans l'uſage de la Médecine, puiſqu'outre les prémières qualitez froides qu'elle a, elle eſt encore compoſée de parties tenuës, propres à emporter les obſtructions, & eſt employée à divers uſages par les Portugais, & par les ſauvages. On en fait des fomentations contre l'inflammation & les obſtructions des reins & des hypocondres. Enfin, l'huile qu'on tire de l'*aninga* eſt très-ſouveraine contre les mêmes maux, & peut ſuppléer à l'huile de Capres. Si on fait des bains de ces racines cuites dans l'urine humaine, & qu'on les reïtère quelque fois, ils ſoulagent les douleurs & les maladies articulaires. Plumier.

ANJOU. ſ. m. *Andes, ium; Andegavia, Andegavenſis Provincia,* ou *Ducatus.* L'*Anjou* eſt une Province de France, qui a au nord le Maine, au couchant la Bretagne, au midi le Poitou, au levant la Touraine. La Loire la diviſe en deux parties, dont l'une s'appelle l'*Anjou* inférieur, au midi de la Loire; & l'autre, l'*Anjou* ſupérieur, au nord de la même rivière. Ce nom vient du nom du peuple Gaulois nommé *Andes, Andegavi*, ou *Andecavi*, qui habitoient autrefois ce païs. Quelques-uns ont crû que ce nom venoit d'aiguade, c'eſt-à-dire, lieu plein d'eau; parceque l'*Anjou* eſt arroſé d'un grand nombre de rivières, la Loire, la Sarte, le Loir, la Mayenne, la Vienne, la Dire, le Tonay, le Larion, l'Eure, la Guinate, & pluſieurs autres; & d'un grand nombre de lacs, d'etangs, de ruiſſeaux & de fontaines. Le Comté d'*Anjou* fut érigé en Duché par le Roi Jean. Henri III. avant que de parvenir à la Couronne de Pologne, Philippe de France frère unique du Roi, & Philippe V. Roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, ont porté le nom de Duc d'*Anjou.*

En approchant du village, où
La pauvre Nobleſſe d'Anjou
Fut une nuit trouſſée en male
Par une troupe Impériale. Ab. Régn.

ANIS. ſ. m. *Aniſum, anicetum.* C'eſt une plante qui a une tige ronde, haute d'une coudée, & fort branchuë. Elle porte un bouquet blanc, ayant une odeur de miel, d'où ſort une graine ſemblable à l'ache, qui eſt longuette, & d'un goût entremêlé de doux, de piquant, & d'amèr. Cette ſemence eſt chaude, & ſert à chaſſer les vents. On en met dans les médecines, & c'eſt un des correctifs du ſéné.

Anis, eſt auſſi une dragée dans laquelle on enferme un grain d'*anis. Aniſum ſaccaro conditum.* L'*anis* de Verdun eſt la plus dure des dragées.

POMME D'ANIS. Eſpéce de poirier & de pomme, dite autrement le Fenoüillet. Voyez Fenouillet.

ANK.

ANKYLOSE. ſ. f. C'eſt une maladie des articles, ou jointures du corps humain. *Ankyloſis.* L'*Ankyloſe* eſt lorſque la liqueur glaireuſe qui ſert à faciliter les mouvemens de la jointure, venant à s'épaiſſir par ſon abondance, elle colle les têtes des os avec leurs cavitez, & cette union s'appelle *ankyloſe*, qui eſt une maladie des os très-difficile à guérir dans les anciennes luxations. Dionis. Ce mot eſt Grec, ἀγκύλωσις, qui vient d'ἀγκύλη, qui ſignifie, une dureté, ou callus dans la jointure. Au reſte, c'eſt mal écrire que d'écrire *anchyloſe*, avec Mr Dionis, comme ſi l'on diſoit en Grec ἀγχύλωσις, & non pas ἀγκύλωσις. Dans ces occaſions il faut ſe ſervir du K.

ANN.

ANNA. ſ. f. *Anna.* Nom propre d'une Déeſſe qui préſidoit aux années, & qui avoit pris de-là ſon nom. Quelques-uns prétendent que c'eſt la ſœur de Didon, dont il eſt parlé dans le IVe Liv. de l'Énéïde de Virgile. On dit qu'après la mort de ſa ſœur, Hiarbas Roi des Gétules s'étant rendu maître de Carthage, elle quitta l'Afrique, & ſe retira chez Battus, qui régnoit dans l'Iſle de Malthe, que Pygmalion étant ſurvenu quelque tems après avec une flote, Battus la pria de ſe retirer; qu'elle paſſa en Italie, où Énée la reçut très-bien; mais que la jalouſie de Lavinia, femme d'Énée, l'obligea de s'échaper, & de ſe jetter dans le fleuve Numicius, aujourd'hui Nemi, & que dans la ſuite on la déïfia. Voyez Ovide, *Faſt. Liv. III. v.* 653 *& ſuiv.* D'autres diſent que la Déeſſe *Anna* eſt la lune, parce qu'elle fait l'année par ſes révolutions. D'autres que c'eſt Thémis, d'autres Io, d'autres celle des Atlantides qui avoit allaité Jupiter. Voyez Ovide, à l'endroit cité.

ANNA. ſ. f. eſt auſſi une ville de l'Arabie déſerte ſur l'Euphrate, partie du côté de la Méſopotamie, & partie du côté de l'Arabie.

Anna. ſ. m. Petite bête du Pérou, dont il ſort une odeur qui infecte les lieux où elle paſſe les nuits.

ANNAL, ale. adject. Qui ne dure qu'un an. *Annuus, annalis.* C'eſt une commiſſion *annale.* On le dit auſſi de tout ce qui revient tous les ans. Une fête *annale.* Les Lettres de Chancelerie ſont *annales*, ne valent rien après un an, comme Committimus, Relief d'appel, & autres: il faut obtenir des Lettres de ſurannation après l'an. Les arrêts pour les tailles ſont la plûpart réputez *annaux.*

ANNALES. ſ. f. plur. Hiſtoire qui décrit les Évenemens d'un État par l'ordre des années. *Annales.* Les *annales* Ecléſiaſtiques de Baronius. Les *annales* de France. Les *annales* de Corneille Tacite.

On apporte pluſieurs différences entres les *annales* & l'hiſtoire. Aulugelle Liv. V. ch. 18, dit, que quelques-uns prétendent que l'hiſtoire eſt proprement le récit des choſes auxquelles l'Écrivain a aſſiſté, qu'il a vûës. Il ajoûte, que Verrius Flaccus doutoit que cette opinion fût vraye, quoi qu'il avoüât qu'elle étoit fondée ſur l'étymologie & l'origine du nom hiſtoire. Car, diſoit-il, hiſtoire en Grec ſignifie la connoiſſance des choſes préſentes, & en effet, ἱστορεῖν en Grec ſignifie, *voir.* Servius ſur le v. 377 du Ier Liv. de l'Énéïde, rapporte cette différence, & appuye ſur cette étymologie. Au contraire, les *annales*, dit-il, ſont ce que l'on n'a point vû de nos tems: ainſi, pourſuit-il, l'ouvrage de Tite-Live eſt partie hiſtoire, partie *annales.* Il ſemble que Tacite ait auſſi été de ce ſentiment; car il intitule la prémière partie de ſon ouvrage Hiſtoire. C'eſt qu'il y parle des tems qui l'avoient précédé; & la ſeconde où il décrit les affaires de ſon ſiécle, il l'appelle *annales.* Aulugelle eſt d'un autre ſentiment. Il prétend que hiſtoire & *annales*, ne diffèrent que comme le genre & l'eſpéce. L'hiſtoire eſt le genre, & c'eſt la narration, ou l'expoſition des choſes paſſées. *Annales* eſt l'eſpéce, & c'eſt la même choſe, mais rédigée par ordre des années, de même que journal, eſt la même choſe digérée ſelon l'ordre des jours. Le même Auteur rapporte une autre différence que Sempronius Aſellio mettoit entre l'hiſtoire & les *annales.* Ceux-ci, ſelon cet Écrivain, ſont une ſimple narration de ce qui s'eſt fait chaque année. Celle-ci eſt un récit, non ſeulement des faits, mais encore des cauſes, des motifs, des raiſons, & de tous les reſſorts qui ont fait agir. L'Annaliſte ne fait que déduire ces faits, l'Hiſtorien raiſonne ſur ces faits. Cicéron ſemble être de même avis au Liv. II. *de orat. v.* 12. ou du moins ce qu'il dit revient à peu près à cela. La différence qu'il y a, ſelon lui, entre les *annales* & l'hiſtoire, c'eſt que les *annales* ne ſont ſimplement que raconter les faits de chaque année, ſans aucun autre ornement que la brièveté, au lieu que l'hiſtoire demande des ornemens. *Unam dicendi laudem putant eſſe brevitatem...... Non exornatores rerum, ſed*

ſed tantùm narratores. La différence que donne Servius n'eſt pas d'uſage aujourd'hui. Celle que met Aulugelle entre hiſtoire & *annales* ne ſuffit pas; il faut joindre celle de Cicéron, & d'Aſellio. Cependant on appellera fort bien *annales* toute hiſtoire diſtinguée par année; ſouvent même *annales* ſe prend pour toute ſorte d'hiſtoires, ou pour hiſtoire en général, tant en Latin qu'en François. C'eſt ainſi que l'a pris Florus Liv. Ier, chap. 10. Virgile, Enéïde I. v. 377, & Cicéron en pluſieurs endroits.

Cicéron, à l'endroit que j'ai cité, rapporte l'origine des *annales* à peu près en ces termes: L'hiſtoire n'étoit d'abord que la compoſition des *annales*. Pour en conſerver la mémoire, le Grand Pontife écrivoit ce qui ſe paſſoit chaque année, & l'expoſoit ſur une tablette dans ſon logis, afin que le peuple pût l'aller lire. C'eſt ce qu'on appelloit les Grandes *Annales*. Cette coutume ſubſiſta juſqu'au Pontificat de Publius Mutius Scævola. Il étoit Conſul l'an 620, ou 621, de Rome, c'eſt-à-dire, 134 ou 133 ans avant Jesus-Christ. Pluſieurs Écrivains imitèrent cette manière d'écrire l'hiſtoire, ſans ornemens, & ſimplement, en racontant les faits. Tels furent Caton, Pictor, & Piſon. Antipater fut le prémier qui releva un peu plus ſon ſtile, & qui donna des ornemens à l'hiſtoire. Ce Cœlius Antipater étoit ami de Craſſus, & vivoit par conſéquent vers l'an de Rome 630, environ 120 ans avant J. C.

ANNALISTE. ſ. m. Hiſtorien qui écrit les annales. *Annalium ſcriptor.* Les principaux *Annaliſtes* parmi les Grecs ſont, au rapport de Cicéron, Liv. II. *De Orat. v.* 53, Phérécides, Hellanicus, Aenſilas. Il marque qu'il y en avoit encore un grand nombre d'autres. Parmi les Romains, d'abord les Souverains Pontifes, & enſuite Caton, Pictor, & Piſon, comme nous l'avons marqué.

ANNATE. ſ. f. Droit que l'on paye au Pape ſur tous le Bénéfices Conſiſtoriaux, & lorſqu'il donne les Bulles, ou d'une Abbaye, ou d'un Évêché. C'eſt le revenu d'une année, qui a été taxé ſelon l'évaluation du revenu du Bénéfice, faite au tems du Concordat. *Annuum vectigal vacantis Beneficii Eccleſiaſtici.* On l'appelle communément *annata*. Ce droit eſt appellé *annuale* dans une Charte de Robert Abbé de S. Victor de Paris, & *annualia* au pluriel dans le Nécrologe de la même Abbaye.

Ce fut Jean XXII. qui introduiſit les *annates* en France. Il prétendoit que le revenu de la prémière année de chaque Bénéfice vaquant lui appartenoit; de-là ce droit fut appellé *Annate*. Boniface IX. les confirma à toute ſa poſtérité par une ſentence décretale. Clément VII. ordonna que de tous les Bénéfices de France il prendroit la moitié du revenu pour lui & pour l'entretien des Cardinaux. Les Papes ont pris auſſi quelque tems tous les fruits des Abbayes pendant la vacance, & généralement l'*Annate* de tous les Bénéfices vaquans en quelque ſorte que ce fût, même en Régale & en Patronage lay, juſqu'à ce qu'il y a eû une Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385, qui abrogea cette coutume. Les Rois & les Parlemens ſe ſont toûjours oppoſez aux *Annates*, comme à un tribut qui leur paroiſſoit odieux. Le Concile de Bâle même, dans la ſeſſion XII. & XXI. en 1431, abolit les *Annates*, & ce Decret fut inſéré dans la Pragmatique Sanction, dreſſée à Bourges en preſence de Charles VII. Cependant par le Concordat entre Léon X. & François Ier en 1516, on ne parla point des *Annates*, & la Pragmatique Sanction fut ſupprimée. Au reſte, Polydore, Virgile *de Invent. Rer.* Livre VIII. ch. 2, & pluſieurs autres, croyent les *Annates* plus anciennes qu'on n'a dit ci-deſſus. Il eſt certain que dès le XIIe ſiécle il y eut des Évêques & des Abbez qui par une coutume, ou par un privilége particulier, recevoient les *Annates* des Bénéfices dépendans de leur Diocèſe, ou de leur Abbaye. Voyez la lettre d'Étienne Abbé de ſainte Géneviéve, & l'Archevêque de Rheims. Il y en a encore des éxemples à Beauvais, à Paris, à Amiens, dans le même ſiécle. Matthieu Paris, dans ſon hiſtoire d'Angleterre à l'année 746 rapporte, qu'autrefois l'Archevêque de Cantorbery, par une conceſſion du Pape, joüiſſoit des *Annates* de tous les Bénéfices qui vaquoient en Angleterre. Clément V. prédéceſſeur de Jean XXII. ſe fit payer les *Annates* des Bénéfices vaquans en Angleterre pendant deux ans, ſelon Matthieu Weſtminſter, & pendant trois ans, ſelon Thomas Walſingham; & le prémier aſſure que ce fut de tous les Bénéfices, Cures, & même Vicariats, & juſqu'aux plus minces Bénéfices: ce qui montre que Polydore Virgile ſe trompe, quand il dit que les Anglois n'ont point payé les *Annates* des petits Bénéfices. Il paroit encore par le même Matthieu Weſtminſter, qu'avant ce tems-là le Pape accordoit aux Évêques d'Angleterre les *Annates* des Bénéfices de leur Diocèſe. Car Clément V. dit-il, ne les prit que parce qu'il crût qu'un ſupérieur pouvoit s'approprier ce qu'il donnoit aux autres. Outre les Auteurs dont j'ai parlé, on peut voir Budé *Liv. V. de Aſſe*, Card. Cuſanus, *De Concord. Cathol. Liv. II. ch.* 40. Nic. de Clamaugis, *De annat. non ſolv.* Duaren *Liv. I. de Sacr. Eccleſ. Min. ch.* 6. Par le droit commun les Bénéfices qui ne ſont pas conſiſtoriaux ne laiſſent pas d'être ſujets à l'*Annate*; mais en France on s'en diſpenſe, en expoſant dans la Supplique que le Bénéfice dont on demande les Bulles, n'excède pas la valeur de vingt-quatre ducats, bien qu'il ſoit de plus grand revenu; & en France la régle de la Chancellerie *De vero valore exprimendo*, n'a pas lieu, comme dans les païs d'obédience. Il y a des Chapitres qui joüiſſent du droit d'*Annate* des Chanoinies vaquantes: ces revenus ſont deſtinez pour la Fabrique & les ornemens de l'Égliſe.

ANNE. ſ. m. *Annas*. Nom propre d'homme. *Anne*, l'un des Grands Prêtres des Juifs, dont il eſt parlé en S. Luc III. 2. en St Jean XVIII. 13. 24. & aux Actes des Apôtres IV. 6. Joſeph l'appelle *Ananus*; & quelques-uns de nos Dictionnaires lui donnent le même nom, ou celui d'*Anna*; c'eſt une faute, l'uſage eſt de dire *Anne*. Sous le Pontificat d'*Anne* & de Caïphe, la parole du Seigneur ſe fit entendre à Jean, fils de Zacharie, au déſert. Bouh. Ils l'amenèrent d'abord chez *Anne*, parcequ'il étoit beaupère de Caïphe, qui étoit Grand-Prêtre cette année là. Port-R. *Anne* l'interrogea touchant ſes diſciples & ſa doctrine. Royaumont. Les Magiſtrats, les Anciens, & les Scribes, s'aſſemblèrent le lendemain dans Jéruſalem avec *Anne* le Grand Prêtre, &c. Simon.

Joſeph parle encore de deux autres *Ananus*, ou Grands Prêtres nommez *Anne*, dont le prémier fut fils & ſucceſſeur de celui-ci, de la ſecte des Sadducéens. C'eſt lui qui fit mourir S. Jacques le Majeur. Le ſecond chaſſa les zélateurs du Temple; mais étant redevenus les plus forts, par le ſecours qu'ils reçurent des Iduméens, ils maſſacrèrent *Anne*, l'an 67. de Jesus-Christ. Il y a encore un *Ananus*, ou *Anne*, Evêque d'Aléxandrie après S. Marc. Tous ceux-ci peuvent être appellez *Ananus*; car comme on en parle peu, l'uſage ne leur a point donné une forme Françoiſe. Pour le prémier, il faut toûjours l'appeller *Anne*. C'eſt ainſi qu'en ont uſé Mrs Godeau, dans ſon hiſtoire de l'Égliſe, & Arnaud d'Andilly, dans ſa traduction de Joſeph.

Anne. ſ. f. Nom de femme. *Anna*. *Anne* mère de Samüel. Elcana avoit deux femmes, dont l'une s'appelloit *Anne*, & l'autre Phenenna. Saci. Sainte *Anne* Mère de la Sainte Vierge. *Anne* la Prophéteſſe. En ce tems-là vivoit *Anne*, qui avoit le don de Prophétie, & qui étoit fille de Phanüel de la Tribu d'Aſer. Bouh. *Anne* Comnéne, fille de l'Empereur Alexis Comnéne, a écrit l'hiſtoire de ſon père en quinze livres, depuis l'an 1064. juſqu'à l'an 1118. *Anne* de Bretagne, fille & héritière du Duc François, & de Marguerite de Foix, femme de Charles VIII. & de Loüis XII. apporta la Bretagne à la France, & fut la prémière qui éléva à la Cour des filles de qualité, qu'on nomma filles de la Reine. *Anne* d'Autriche, fille aînée de Philippe III. Roi d'Eſpagne, femme de Loüis XIII. mère de Loüis le Grand.

> Anne, *dont la vertu nous aſſiſte au beſoin,*
> *Va ramener le calme après tant de tempêtes;*
> *Et ces Princes divins, dont elle a tant de ſoin,*
> *De l'aurore au couchant borneront leurs conquêtes.*

Ce ſont les vers que Mezerai a mis ſous le portrait de cette Princeſſe au commencement de ſon hiſtoire. Nous avons encore une Reine de France nommée *Anne*. C'eſt la femme d'Henri I, fille de Jaroſlas Roi de Ruſſie. On trouve dans le VIIIe ſiécle proche du Proconeſe une Égliſe dédiée à Sainte *Anne*.

Anne, Quoique nom d'une Sainte, s'eſt auſſi donné quelquefois à des hommes. *Anne* Roi d'Eſtangle, ou des Anglois orientaux, régnoit au commencement du IXe ſiécle. Il n'eſt pas ſeur néanmoins que ce fût un nom Chrétien; mais il y a deux *Annes* de Bourbon Maleuſe, & *Anne* de Montmorenci, Duc, Pair, & Connêtable de France ſous cinq Rois, Loüis XII. François I. Henri II. François II. & Charles IX. Il fut tué à l'âge de 80 ans à la bataille de S. Denys. *Anne* Duc de Joinville, ſous Henri III. tué à la bataille de Courtrai. Pour les hommes, quoique ce nom ſoit celui de Sainte *Anne*, qu'on leur donne au Baptême, & non pas celui du Pontife *Anne*, on dit en Latin *Annas*, & non pas *Anna*.

Ce nom, *Anne*, ſoit maſculin, ſoit féminin, eſt Hébreu, & vient du verbe חנן, *hhanan*, qui ſignifie gratifier, faire grâce, donner des grâces, faire miſéricorde, être gracieux, être miſéricordieux. De là vient חן, *hhan*, grâce, miſéricorde, d'où ſe forme חנה, *hhannas*, qui ſignifie la même choſe, & gratieux, miſéricordieux, gratieuſe, miſéricordieuſe; & de là le nom *Anne*, qui devroit par conſéquent s'écrire avec une aſpiration forte; mais l'uſage l'a ôtée, auſſi bien qu'en beaucoup d'autres, quoique dans ſon origine, c'eſt-à-dire en Hébreu, ſans aſpiration, il dût avoir des ſignifications très-différentes.

AnNEAU. ſ. m. Bague qu'on met au doigt pour quelque cérémonie, ou par un pur ornement. *Annulus*. Ménage dérive ce mot

de

de *annellus*, qui ſe trouve dans Cicéron pour *annulus*. Voyez M. le Vayer ſur la manière de diverſes nations à porter des *anneaux*, & ſur tout des Indiens. Sénèque a déclamé contre la vanité des femmes, qui portoient un ou deux patrimoines à chaque doigt.

L'*anneau* d'un Evêque fait partie de ſes ornemens pontificaux. Les Rois de France, & les Empereurs, inveſtiſſoient anciennement les Evêques, & les Archevêques, en leur donnant la croſſe & l'*anneau*. L'*anneau* eſt un gage du mariage ſpirituel de l'Évêque avec ſon Égliſe. L'uſage de l'*anneau* pour les Évêques eſt très-ancien. Le IVe Concile de Tolède tenu en 633. en parle au ch. 28. où il ordonne qu'un Évêque dépoſé, s'il eſt trouvé innocent dans un ſecond Concile, ne pourra être rétabli qu'en recevant des mains d'un Évêque devant l'autel, l'étolle appellée *orarium*, l'*anneau*, & le bâton, ou la croſſe. Un ſermon ſur S. Valentin Évêque de Gennes, au commencement du IVe ſiécle, fait mention de l'*anneau* des Évêques en ce ſiécle; mais ce Sermon n'eſt que du XIIIe ſiécle. Cet uſage de l'*anneau* pour les Évêques a paſſé aux Cardinaux, qui doivent même donner je ne ſçai quelle ſomme pour cela, *pro jure annuli Cardinalatitii*.

Les Brefs Apoſtoliques ſont ſcellez de l'*anneau du Pêcheur*. Ce ſceau s'appelle l'*anneau du Pêcheur*, parce qu'on ſuppoſe que S. Pierre, qui étoit pêcheur, en a uſé le prémier, & les Papes s'en ſervent après lui. Il n'y a cependant qu'environ 400 ans que ce terme eſt en uſage. Ce ſceau s'appelle ainſi, parce qu'il a l'image de S. Pierre. Voyez le Hiérolexicon des Macri. Grégorius Tholoſanus, *ſyntagm. Juris univerſ. L. XV. c. 3. v. 24. & ſeqq.* & Gerard. Von Maſtric, *Hiſtor. Jur. Eccleſ.* §. 402.

Pline Liv. XXXIII. chap. 1. dit, qu'on ignore celui qui a le prémier fait un *anneau*, que ce que l'on dit de Prométhée eſt une fable, auſſi-bien que l'*anneau* de Midas. Les prémiers chez qui nous trouvons l'uſage de l'*anneau* ſont les Hébreux, Geneſe XXXVIII. 18. où Judas fils de Jacob donne ſon *anneau* à Thamar, pour gage de ſa parole. Les Égyptiens dans le même tems en uſoient auſſi. Gen. XLI. 42. Pharaon tire ſon *anneau* de ſon doigt, le met entre les mains de Joſeph pour marque de la puiſſance qu'il lui donne. Au troiſième Liv. des Rois ch. XXI. 8. Jézabel cachéte de l'*anneau* du Roi l'ordre qu'elle envoye de faire mourir Naboth. Les Chaldéens & les Babyloniens s'en ſervoient de même. Voyez Daniel VI. 17. XIV. 10. les Perſes s'en ſervoient auſſi, comme il paroît par le livre d'Eſther ch. VIII. v. 10. & par Q. Curce Liv. VI. c. 6. où il dit, qu'Aléxandre cachetoit de ſon ancien *anneau* les lettres qu'il écrivoit en Europe, & celles qu'il envoyoit en Aſie, de l'*anneau* de Darius. Les Perſes diſent que Guiamſchid, 4e Roi de la prémière race, introduiſit l'uſage de porter des *anneaux* au doigt, pour cacheter les lettres & les autres actes néceſſaires dans le commerce de la vie. Les Brachmanes ſe parent d'*anneaux* dans Philoſtrate Liv. 3. c. 4. Pour les Grecs, Pline croit L. XXXIII. ch. I. qu'au tems de la guèrre de Troye, ils n'avoient point encore l'uſage de l'*anneau*. Sa raiſon eſt qu'Homère n'en parle point, & que quand il s'agit d'envoyer des lettres, ou de renfermer des habits précieux, & des vâſes d'or & d'argent dans des caſſetes, on les lie, on noue les liens dans Homère, mais jamais on n'imprime la marque de l'*anneau*. Voyez le VIe Livre de l'Iliade, & le VIIIe de l'Odyſſée. Les Sabins avoient des *anneaux* dès le tems de Romulus, au rapport de Denys d'Halicarnaſſe Liv. II. Les Étruriens en avoient auſſi du tems des Rois de Rome, témoins les *anneaux* que le vieux Tarquin prit aux Magiſtrats d'Étrurie après les avoir vaincus. Ibid. Liv. I. ch. 5. Pline croit que cet uſage avoit paſſé de Gréce à ces habitans de l'Italie; & c'eſt de l'un ou l'autre de ces peuples qu'il ſe tranſmit aux Romains. Il ne s'y introduiſit pas cependant d'abord. Pline ne ſçait lequel des Rois a commencé d'en porter; il aſſure que la ſtatuë de Romulus, qui étoit dans le Capitole, n'en avoit point; ni même aucune autre que celle de Numa, & de Servius Tullius. Celle de Brutus même n'en portoit pas, ni les Tarquins, quoi qu'originaires de Gréce, d'où Pline croit que cet uſage avoit paſſé en Italie. Les anciens Gaulois & les Bretons, peuple originaire des Gaules, portoient des *anneaux*; mais les paroles de Pline, qui le rapporte au même Chapitre, ne nous donnent point à entendre, ſi l'*anneau* avoit chez ces peuples d'autre uſage que l'ornement. Les François en portoient auſſi, & l'on a trouvé dans le tombeau de Childeric ſon *anneau* d'or, qui ſe garde à la Bibliothèque du Roi, & ſur lequel ſont ces mots, CHILDERICI REGIS. Celui de Loüis le Débonnaire, rapporté par Chifflet, avoit pour inſcription, XPE PROTEGE HLDDOVICUM IMPERATOREM.

Quant à la matière des *anneaux*, il y en avoit d'un métal ſimple, & d'autres d'un métal mixte, ou d'un double métal. Car quelquefois on doroit le fer, & l'argent, ou bien on enfermoit l'or dans le fer; comme il paroit par Artémidore Liv. II. ch. 5. Les Romains ſe ſervirent très-longtems d'*anneaux* de fer, & Pline aſſure à l'endroit que j'ai cité, que Marius n'en porta un d'or qu'à ſon troiſième Conſulat, qui tombe à l'année de Rome 650. Il en eſt cependant parlé dans Tite-Live à l'année 432. de Rome, à l'occaſion du deüil que cauſa dans Rome le traité honteux de Caudium. C'eſt la prémière fois qu'on l'a trouvé dans l'hiſtoire Romaine, Tite-Live, Liv. IX. ch. 7. Il y en avoit dont l'*anneau* étoit de fer, & le cachet d'or. Quelques-uns étoient ſolides, & d'autres étoient creux, comme le rapporte Artémidore Liv. II. chap. 2. Feſtus au mot *Edera*, & Aulugelle Liv. X. ch. 15. Quelques-uns avoient une pièrre prétieuſe pour cachet, & d'autres n'en avoient point. Ariſtot. Phyſic. Liv. III. ch. 9. Jul. Pollux Liv. VI. ch. 33. v. 7. Artenud. Liv. II. ch. 5. En quelques-uns la pièrre étoit gravée, en d'autres elle ne l'étoit point, Plin. Liv. XXXIII. ch. 1. Il y en a eû qui avoient deux pièrres, ou même davantage: une lettre de l'Empereur Valérien en fait foi, auſſi bien que Trebellius Pollion, dans la vie de Claude le Gothique, ch. 14. Au lieu de pièrre prétieuſe le peuple mettoit du vèrre. Plin. Liv. XXXV. ch. 6. La graveure étoit en creux: on appella celle-là *Gemma ectypa*, ou en relief; celles-ci s'appelloient *Gemmæ ſculpturâ prominente*. Il y avoit des *anneaux* qui étoient tout d'une pièrre prétieuſe, mais ſur tout pluſieurs d'ambre, comme on le peut voir dans Artémidore, Liv. II. ch. 5. dans Plin. Liv. XXXVII. & dans le *Dactyliotheca* de Gorlæus n. 101.

Il y a eû pluſieurs manières différentes de porter les *anneaux*. Il paroit par Jéremie XXII. 24. que chez les Hébreux on les portoit à la main droite. Chez les Romains avant qu'on les ornât de pièrres prétieuſes, lorſque la figure ſe gravoit encore ſur la matière même de l'*anneau*, chacun les portoit à ſa fantaiſie, à quelle main & à quel doigt il lui plaiſoit, Macrob. Liv. VII. ch. 13. Quand on y eut ajouté les pièrres, on les porta ſur tout à la main gauche, & ce fut une délicateſſe exceſſive d'en porter à la droite. Lucien *Navig.* Tertull. de l'habit des femm. ch. dern. Pline Liv. XXXIII. 1. *Silius Ital. Liv. XI. Horat. Liv. II. Sat. VII.* v. 8. Jul. Capitol. *in Maxim. ch. 6.* Il ſemble par les derniers mots du I. Liv. de Tert. *De Cultu fem.* que du tems de ce Père on n'en portoit encore qu'à la main gauche. *Siniſtra per ſingulos digitos de ſaccis ſingulis ludit.* Il n'eut pas oublié la main droite dans un endroit où il ne cherche qu'à exagérer ces ſuperfluitez, ſi on y avoit porté des *anneaux*. Pline dit qu'on les porta d'abord au quatrième doigt, que les ſtatuës de Numa & de Servius Tullius en étoient des preuves; qu'enſuite on en mit au ſecond doigt, c'eſt-à-dire, à l'index, puis au petit doigt, & enfin à tous les doigts, excepté celui du milieu. Les Grecs le portoient auſſi au quatrième doigt de la main gauche, *Aulugelle Liv. X. ch.* 10. La raiſon qu'il en rapporte eſt qu'ayant trouvé par l'anatomie que ce doigt avoit un petit nerf qui alloit droit au cœur, ils crurent qu'à cauſe de la communication qu'il avoit ſeul avec la plus noble partie de l'homme, il étoit plus honorable. Les Gaulois & les anciens Bretons les portoient au doigt du milieu, comme Pline le rapporte, à l'endroit que j'ai cité. D'abord on ne porta qu'un ſeul *anneau*, enſuite on en porta à tous les doigts, Mart. *Liv. V. Epigr.* 63. Tertull. *de cult. fem. Liv. I.* & pluſieurs même à chaque doigt. Martial *Liv. XI. Ep.* 60. Enfin on en porta un & quelquefois pluſieurs à chaque jointure de chaque doigt, Ariſtoph. *in nubib. Martial Liv. V. Epigr. II. Senec. nat. quæſt. Liv. VII. ch.* 31. *Quintil. Inſtit. Liv. XI. Clement Alex. Pædag. Liv. III. chap.* 11. La délicateſſe & le luxe allèrent ſi loin en ce genre, qu'on eut des *anneaux* qui ſervoient par ſemeſtre, pour me ſervir du terme de Juvenal, Sat. VII. v. 89. *Aurum ſemeſtre, ſemeſtres annuli*, les uns pour l'été, & les autres pour l'hyver. Il paroit par les derniers mots du premier Livre de Tertullien, *de l'ornement des femmes*, qu'on faiſoit des dépenſes exceſſives en ce genre; mais ſi l'on en croit Lampridius ch. 32. perſonne ne pouſſa les choſes à un excès ſi grand qu'Elagabale, qui ne porta jamais deux fois le même *anneau*, ni la même chauſſure. Aujourd'hui on n'en porte qu'au quatrième & au cinquième doigt, mais plus ordinairement au quatrième, qui s'appelle le doigt *porte-anneau*, & en Latin *ſalutaris*. Quelques tableaux de 100 & 200 ans en mettent auſſi à l'index, c'eſt-à-dire, au ſecond doigt.

On a auſſi porté des *anneaux* aux narines, de la même manière que des pendants d'oreille aux oreilles. Voyez S. Jérôme ſur le ch. XVI. d'Ezéchiel. S. Auguſtin l'aſſure des Maures, & Bartolin a fait un Livre de *Annulis narium*, des *anneaux* des narines. Piedro de Valle & Licet en parlent auſſi, & le prémier aſſure que les Orientaux ont cette mode. Enfin, il n'y a guère de parties du corps humain où la galanterie n'en ait fait mettre, auſſi bien qu'aux doigts de l'une & de l'autre main, les Relations de l'Inde Orientale aſſurent que les habitans les portoient ordinairement au nez, aux lèvres, aux joues, & au menton. André Corſal en dit autant de toutes les femmes Arabes du port de Calayates. Nous liſons à peu près la même choſe dans Ramuſio des Dames de Narſingue vers le levant, & Diodore Sicilien témoigne au 3^{e}

Liv. de ſa Bibliotheque, que celles d'Éthiopie avoient accoutumé de ſe parer les lèvres d'un *anneau* d'airain. Pour le regard des oreilles, c'eſt par tout le monde qu'on s'eſt plû, hommes & femmes, à y pendre des bagues de prix. Le Vayer. Les Indiens & les Indiennes, & entre autres les Guzzerattes, ont porté des *anneaux* aux doigts des pieds. Quand Pièrre Alvarès reçut ſa prémière audience du Roi de Calicut, il le vit tout lumineux de pièrreries enchaſſées dans des pendans d'oreilles. Des bracelets & des *anneaux*, tant aux doigts des mains que des pieds, faiſant voir ſur l'un de ſes orteils un rubis, & une eſcarboucle de très-grand prix. Louïs Bartome repréſente un Roi de Pégu, qui étoit encore plus éxceſſif en cela, n'ayant aucun des doigts de ſes pieds qui ne fût chargé d'*anneaux* garnis de pièrreries. Id.

Par rapport à l'uſage il y avoit trois différentes ſortes d'*anneaux* chez les Anciens. Il y avoit des *anneaux* qui ſervoient à diſtinguer les conditions. Pline aſſure à l'endroit que j'ai déja cité ſouvent, que dans les commencemens les Senateurs même n'avoient point permiſſion de porter d'*anneau* d'or, à moins qu'ils n'euſſent été Ambaſſadeurs chez quelque peuple étranger, encore ne leur étoit-il permis alors de ſe ſervir de l'*anneau* d'or qu'on leur donnoit publiqement, que dans les actions publiques; dans leur particulier ils en portoient un de fèr. Ceux qui avoient mérité le triomphe obſervoient la même choſe. Il fut enſuite permis aux Sénateurs & aux Chevaliers de porter l'*anneau* d'or; mais ſi l'on en croit Æron ſur Horac. Liv. II. ſat. VII. v. 53, ils ne le pouvoient faire que le Préteur ne le leur eut donné. Après cela ce fut la diſtinction des Chevaliers Romains, Pline XXX. 8. Diodore Liv. XLVIII. Le peuple portoit l'*anneau* d'argent, & les eſclaves le portoient de fèr. On accordoit cependant quelquefois l'*anneau* d'or à des gens du peuple. Voyez Cicéron dans ſon troiſiéme diſcours contre Verres, & Liv. X. Ép. 31. Macrobe *ſaturn.* Liv. II. ch. 10. Sévère le permit même à tous les ſimples ſoldats. Avant Auguſte on ne l'accorda jamais qu'à des gens libres, ce Prince fut le prémier qui donna l'*anneau* d'or à des affranchis, Dion, Liv. 48 & 53. Cet abus alla ſi loin, que Tibère fut obligé, au rapport de Pline Liv. XXXIII. ch. 2. de le corriger par une loi qu'il fit l'an de Rome 775. la 9e année de ſon gouvernement. On paſſa bien-tôt après pardeſſus ce réglement, & le Sénat accorda l'uſage de l'*anneau* d'or à des affranchis de Claude, de Galba, de Vitellius, de Domitien, & même de particuliers, Pline Liv. VIII. Ép. 6. Tacite Hiſt. Liv. I. ch. 13. Suét. dans Galba ch. 14. Enfin, la Novelle 78. de Juſtinien le permet à tous les affranchis.

Une autre ſorte d'*anneaux* ſont les *anneaux* des épouſailles, *Annuli ſponſalitii*, ou les *anneaux* de noces, ou de mariage, *annuli geniales*, *annuli pronubi*, *annuli nuptiales*. Quelques-uns font remonter l'origine de cet uſage juſqu'aux Hébreux; parce que Éxod. XXXV. 22. il eſt dit que les hommes & les femmes donnèrent leurs colliers, leurs pendans d'oreille, leurs *anneaux*, leurs bracelets; pour faire les vâſes du ſanctuaire. D'autres ſoutiennent que ces *anneaux* n'étoient que pour l'ornement. La vérité eſt que ni l'un ni l'autre n'eſt expliqué, & qu'on ne peut conclure de cet endroit ſi ces *anneaux* avoient été donnez à la cérémonie du mariage, ou non, & s'ils avoient d'autres uſages que celui de ſervir à l'ornement. Il faut dire le même à plus forte raiſon du verſet 21. du ch. III. d'Iſaïe, où le Prophéte ne parle que d'ornement. Léon de Modéne P. IV. ch. 3. dit que les prémiers Hébreux ne donnoient point d'*anneau* nuptial; que dans la ſuite cet uſage s'introduiſit; mais qu'il fut rare. Selden, dans ſon Traité de la femme Hébraique Liv. II. ch. 14. dit, qu'ils en donnent un dans les épouſailles, mais qu'il tient lieu d'une piéce de monnoye que l'on donnoit auparavant, & qu'il doit être de même poids. Les Grecs & les Romains ont pratiqué la même choſe. Les Chrétiens la pratiquent auſſi, & cet uſage eſt très-ancien, comme il paroit par Tertullien, dans ſon Traité de l'habillement des femmes, par Grégoire de Tours, dans les vies des Pères, par Iſidore *De officiis* Liv. II. ch. 19. & comme Laurentius Pignorius le prouve dans ſa Ire & 19e lettre, par les anciennes Liturgies, dans leſquelles on trouve la bénédiction de l'*anneau* nuptial, auſſi bien que dans l'Ordre Romain, & dans les plus anciens Rituels. En Moſcovie ce n'eſt point aux épouſailles, c'eſt à la cérémonie des noces qu'il ſe donne. Chez les Grecs le Prêtre bénit deux *anneaux*; l'un d'or, qu'il donne au mari, & l'autre d'argent, qu'il donne à la femme. Voyez l'Euchologe, Allatius, le P. Martene.

La troiſiéme ſorte d'*anneaux* ſont ceux qui ſervoient à cacheter, *annuli ſignatorii*, *annuli ſigillaricii*, *Cirographi*, ou *Cerographi*; car c'eſt ainſi qu'il faut lire dans Catulle Épigr. 25. & non pas *Chirographoſque Thynos*: c'eſt à Saumaiſe qu'on doit cette correction. Catulle donne à ces *anneaux* l'epithéte *Thini*, & des vers rapportez par Iſidore diſent que la lime Thynienne les poliſſoit, parceque c'étoit ſur tout en Bithynie qu'on les faiſoit, ou qu'on les travailloit le mieux. On prétend que ces *anneaux*, & l'uſage de cacheter, eſt une invention des Lacédémoniens, qui non contens de fermer leurs coffres & leurs armoires avec des clefs, y ajoutèrent encore un cachet; qu'à cet effet ils ſe ſervirent d'abord de bois rongé de vers, dont ils imprimoient les marques ſur la cire, ou ſur une tèrre molle; qu'après cela ils trouvèrent l'art de graver ſur les *anneaux* des figures qui s'imprimaſſent de la même ſorte. Il eſt cependant certain que dès le tems de Moyſe on gravoit non ſeulement ſur l'or & ſur les métaux, mais même ſur les pièrres prétieuſes. Voyez Graveure. Mais il ne paroit pas, comme je l'ai déja remarqué, que l'*anneau* chez les prémiers Hébreux eût d'autre uſage que les bracelets & les pendans d'oreilles; c'eſt-à-dire, qu'il ſervît à autre choſe qu'à orner. Dans la ſuite l'*anneau* ſervoit à cacheter, ou ſceller tous les actes, les contracts, les diplômes, les lettres. On en voit des éxemples dans l'Ecriture 3e Liv. des Rois XXI. 8. Eſther VIII. 10. dans Xénophon Hellen. Liv. I. dans Quinte-Curce Liv. VI. ch 6. dans Juſtin Liv. XLIII. ch. 3. où l'on apprend encore que ce fut une charge auprès des Empereurs que d'avoir la garde de l'*anneau*, le Referendaire faiſoit autrefois la même fonction auprès de nos Rois, de même qu'aujourd'hui les Sceaux ſont entre les mains du Chancelier, ou du Garde des Sceaux. Comme Pharaon avoit donné le ſien à Joſeph, ainſi Aléxandre donna le ſien en mourant à Perdiccas, pour le déſigner ſon ſucceſſeur, ſi nous en croyons Lucien dans ſes Dialogues. On s'en ſervoit encore pour ſceller l'entrée de tout ce que l'on vouloit tenir éxactement fermé. Ainſi dans Daniel Darius ſcelle de ſon *anneau* & de celui de ſes Miniſtres la foſſe aux Lions, ch. VI. 17. & le temple de Bel ch. XIV. 10. 13. On ſcelloit de même l'entrée des maiſons, Ariſtote, *De miracul. aud.* l'appartement des femmes, Ariſtophane dans la fête de Ceres; la pièrre du ſépulchre, dans S. Matth. XXVII. 66. tous les meubles, les coffres & les caſſetes, les bouteilles de vin, les bourſes, comme on le voit dans Pline, Liv. XXXIII. ch. I. Plaute *Caſin. Act. II. Sc.* 2. Martial *Liv. XI. Epigr.* 89. Tacit. *annal. Liv. II. ch.* 2. &c. Voyez Janus Rutgerſius *Var. Lect.* Liv. V. ch. 5. Solon fit une loi par laquelle pour la ſureté publique il défendit à tous faiſeurs ou Marchands d'*anneaux*, de garder un modéle d'un *anneau* qu'ils auroient vendu.

Aujourd'hui on grave ſur ſon cachet les armes de ſa maiſon. Chez les Anciens les figures des *anneaux* n'étoient point héréditaires, & chacun prenoit celle qu'il lui plaiſoit. Numa avoit défendu par une loi que l'on y gravât la figures des Dieux. Pythagore défendoit la même choſe à ſes diſciples, *Clem. al. ſtrom. Liv. V.* L'uſage abrogea la loi de Numa, & les Romains gravèrent ſur leurs *anneaux* non ſeulement leurs Dieux; mais encore les Dieux étrangers, & ſur tout ceux des Égyptiens, ainſi que Pline le rapporte, Liv. II. ch. 7. Liv. XXXIII. ch. 3. Ils y gravèrent des hommes, des animaux, des choſes inanimées, leurs ayeux, leurs fondateurs, leurs Capitaines, les Princes, & leurs favoris &c. Les Antiquaires ſeront bien aiſes de trouver ici les figures des *anneaux* dont l'hiſtoire nous a conſervé la mémoire, cela peut ſervir à connoître ceux que l'on voit dans les Cabinets. Jules Céſar avoit une Vénus ſur ſon cachet, Dion Liv. 43. le Philoſophe Aſclepiade une Uranie; la famille des Macriens, un Alexandre. Ils y gravoient auſſi leurs ancêtres, ou leurs amis. P. Lentulus Sura avoit ſon ayeul *Ciceron Catilin.* 3. *Ovide Triſt. Liv. I. eleg.* 6. Scipion le jeune, un Scipion l'Africain; Scipion l'Africain, un Siphax; Sylla, un Jugurta; les amis d'Épicure, la tête de ce Philoſophe, *Cic. de fin. Liv. V.* L'Empereur Commode, une Amazone repréſentant Martia, *Jul. Capit. dans la vie d'Albin c.* 2. Ariſtomène, un Agathocle Roi de Sicile, *Polyb. Liv. XV.* Callicrates, un Uliſſe, *Athen. Liv. VI.* Auguſte, un Aléxandre; pluſieurs des ſucceſſeurs d'Auguſte, un Auguſte, *Suéton. dans Auguſt. c.* 50. *Dion Liv.* 51. Narciſſe une Pallas; pluſieurs Romains, un Sejan; les Grecs, un Hellen; les Troyens, un Pergame; ceux d'Heraclée, un Hercule; ceux d'Athénes, un Solon; ceux d'Aléxandrie, un Aléxandre; ceux de Séleucie, un Séleucus; ceux de Lacédémone, un Lycurge; les Cherſonites, un Conſtantin; les Antiochiens, un Méléce leur Evêque, *S. Chryſoſt. de laud. Melet.* Quelques-uns ſe faiſoient graver eux mêmes ſur leur *anneau*, *Plaut. Pſeudol. Act. I. Scen. I.* L'*anneau* d'or de Childeric, trouvé dans ſon tombeau, & qui ſe voit à la Bibliothéque du Roi, porte le portrait & le nom de ce Prince. Auguſte avoit un Sphinx, *Pline Liv. XXXIII.* 1. Mécéne, une grenoüille, *Ib.* Pompée, un Chien ſur la proüe d'un navire; les gens de guerre en Egypte, un eſcarbot, *Plutarq. De Iſide* [illegible] Roi de Sparte, qui écrivit à Onias, un aigle tenant un ſerpent dans ſes ſerres, *Joſeph. Liv. XII. c.* 5. Darius Roi de Perſe, un Cheval; Sporus, l'enlevement de Proſerpine, *Suet. in Nerone c.* 46. les Locriens occidentaux, l'Étoile du ſoir appellée Heſperus, *Strabon Liv. IV.* Pline le jeune, un char tiré par quatre chevaux; Polycrate, une lyre; Séleucus, une ancre, *Clem. Alex.*

Alex. Pedag. Liv. III. pluſieurs Chrétiens, le Monogramme de Jesus-Christ, que l'on trouve auſſi ſur pluſieurs médailles des Empereurs Chrétiens. Clément Alexandrin exhorte les Chrétiens à n'avoir ſur leurs *anneaux*, qu'une colombe, un poiſſon, un navire, une lyre, une ancre, ou quelque autre figure capable de leur rappeller les myſtères de leur religion. Il leur défend abſolument les figures d'idôles, & les nuditez; il ne peut même ſouffrir que des gens qui ne doivent reſpirer que la paix y faſſent graver un arc, ou une épée; ni que des gens à qui la température & la ſobriété doivent être chères, y portent des coupes & des vâſes à boire. Au reſte il ne permet point de porter d'*anneau* pour l'ornement; mais ſeulement pour ſceller les choſes qui en ont beſoin, & il ſemble par ce qu'il dit en cet endroit, que c'étoit la femme, plûtôt que le mari, qui avoit l'*anneau* dans les familles.

Anneau de jonc, ou de paille. Richard Evêque de Sariſbery, dans ſes Conſtitutions de l'an 1217. c. 55. défend de mettre dans les doigts des femmes des *anneaux* de jonc, ou de quelque matière que ce ſoit, prétieuſe, ou non, afin d'en abuſer plus aiſément; & il inſinuë que la cauſe de ſa défenſe eſt, qu'il y avoit des gens aſſez ſimples pour croire que ce qu'ſe faiſoit ainſi en badinant, étoit un vrai mariage. Du Breüil, dans ſes antiquitez de Paris, Liv. I. dit, qu'on avoit coutume dans la cérémonie des noces de donner un *anneau* de jonc, ou de paille, à ceux qui avoient eû un commerce défendu avant leur mariage.

Saint Loüis prit pour déviſe au tems de ſon mariage, un *anneau* entrelaſſé d'une guirlande de lys & de marguerites, pour faire alluſion à ſon nom, & à celui de la Reine ſon épouſe, & mettant ſur le chaton de cet *anneau* l'image d'un Crucifix gravée ſur un ſapphir, il l'accompagna de ces mots: *Dehors cet anel pourions avoir amour?* Cette déviſe eſt ſur l'agrafe du manteau qu'il portoit le jour de ſes noces, & on voit cette agrafe au Monaſtère Royal de Poiſſy. Un homme d'eſprit, dans le départ ou l'éloignement d'un ami, prit pour déviſe, un *anneau* ſans diamant, avec ce mot Eſpagnol, *Falta lo mejor*, Le meilleur manque.

Nous avons de Licet un Traité *De Annulis veterum*, des *anneaux* des Anciens. Gorlæus a fait *Dactyliotheca*; c'eſt un Recueïl d'*anneaux*, Jean Kirchman, ſçavant de Lubec, a donné un Traité *De annulis*; Thomas Bartholin, un Livre *de annulis narium*. Voyez auſſi les Macri & M. Du Freſne dans leurs Dictionnaires, & Meurſius *De luxu Romanorum*, ch. 5. La Mothe Le Vayer T. II. épitre 3. le P. Kirker Œdip. Æg. Liv. XII. & Latium p. 69. Beger *Theſaur. Brandeb.* Tom. I. p. 150. & ſuiv. où il y a pluſieurs figures d'anciens *anneaux*, & beaucoup de choſes curieuſes ſur cela.

On dit proverbialement, qu'il ne faut point mettre en ſon doigt d'*anneau* trop étroit, *Annulum digito vi ne inſerito*; pour marquer qu'on ne doit point faire d'alliance inégale. C'eſt un des ſymboles de Pythagore.

En termes de Marine, les *anneaux* des vergues ſont des *anneaux* attachez de diſtance en diſtance aux deux grandes vergues. *Anneaux* de ſabords, ſont des boucles de fèr d'une médiocre groſſeur, qui ſervent à fermer, & à ſaiſir les mantelets des ſabords. L'*anneau* de l'ancre s'appelle auſſi *arganeau*.

Anneau, ſignifie auſſi, un cercle de matière ſolide qui ſert à attacher quelque choſe. Il y a des *anneaux* aux ports, & aux quays pour attacher les bateaux. Un *anneau* pour pendre des rideaux. Un *anneau* de clef. Un *anneau* de corde, pour faire un nœud coulant.

En termes de Blaſon, l'*anneau* eſt un cercle dont on meuble les Écus. Il eſt tantôt tout uni, tantôt avec un chaton garni de pièrres précieuſes. L'*anneau* autrefois étoit le plus ſouvent gravé, & ſervoit pour ſigner: on l'appelloit *annulus ſignatorius*, dont il eſt parlé au ff. *de verb. ſign.* L'*anneau* eſt le ſymbole de la fidélité: ce qui eſt cauſe qu'on en donne dans les épouſailles, & que les Prélats en portent, pour montrer qu'ils ſont époux de leur Égliſe. C'étoit auſſi le ſymbole de l'ingénuité chez les Romains, quand l'Empereur le donnoit à un Affranchi, comme il paroit dans le titre *de jure aur. ann.*

Anneau, ſe dit auſſi des boucles dont ſont faites pluſieurs chaines.

Anneau, ſe dit encore des boucles qui ſe font par la friſure des cheveux. *Cincinni.* Les Anciens ſe ſervoient du même mot pour ſignifier la même choſe, Martial Liv. II. ép. 66.

Unus de toto peccaverat orbe comarum
Annulus, *incertâ non bene fixus acu.*

Saumaiſe ſur Solin p. 760. prétend néanmoins qu'il ne s'agit pas là, comme ailleurs, d'une ſimple boucle de cheveux; mais de tous les cheveux raſſemblez enſemble, tournez en ligne ſpirale, & attachez avec la même aiguille avec laquelle on les ſéparoit.

On dit en termes d'Aſtronomie, l'*anneau* de Saturne, en parlant de cette planéte accompagnée de ſes cinq ſatellites, qui le font paroître avec une lumière en forme d'*anneau*. On en attribuë la découverte à M. Huygens. Après avoir longtems obſervé cette planéte, il apperçut deux bras, ou deux pointes qui ſortoient du corps de la planéte en droite ligne. Il reconnut enſuite que ces deux bras formoient une anſe, & parcequ'après de continuelles obſervations il apperçut toûjours la même figure, il en conclut que Saturne étoit environné d'un *anneau* ſolide & permanent. Il produiſit ſon nouveau ſyſtême de Saturne en 1659. Le plan de cet *anneau* n'eſt incliné au plan de l'Écliptique que de 23 degrez 30 minutes, ſelon M. Huygens. Il paroit quelquefois ovale, & ſon grand diamétre eſt double du petit, ſelon l'obſervation de Campani.

Anneau Aſtronomique, eſt un petit *anneau* de métal diviſé en degrez, que l'on tient ſuſpendu par un *anneau* plus petit, pour prendre à l'aide d'une alidade la hauteur des Aſtres, & meſurer les lignes acceſſibles & inacceſſibles ſur la tèrre. Les machines de l'Obſervatoire de Pekin nous parurent d'une forme approchante de nos *anneaux* Aſtronomiques. P. le Comte.

Anneau Univerſel, eſt un quadran univerſel, compoſé de deux anneaux perpendiculaires entr'eux, dont l'un repréſente l'Équateur qui contient les heures aſtronomiques, & l'autre le Méridien, qui contient les degrez de latitude, avec un diamétre commun qui repréſente l'axe du monde, & ſur lequel ſont marquez les ſignes du Zodiaque, diviſez de cinq en cinq, ou de dix en dix; ou bien les mois de l'année diviſez auſſi de cinq en cinq, ou de dix en dix.

Anneau fibreux. Terme d'Anatomie. A l'endroit où le col de la véſicule du fiel forme le conduit ou canal du fiel, il y a un *anneau fibreux* qui ſe dilate & ſe reſſerre comme un ſphincter, pour lâcher, ou pour retenir la bile dans la véſicule, & pour empêcher qu'elle ne remonte d'où elle vient. Cet *anneau* fait le même office que le pilore au ventricule. Dionis.

ANNÉE. Voyez An.

ANNÉE. ſ. m. *Annæus.* Nom propre d'homme. C'eſt le nom des Séneques, qui étoient originaires de Cordoüe en Eſpagne, où les Carthaginois avoient longtems dominé; ainſi ce nom pourroit bien être Punique, & le même que le nom Hébreu *Anne*; ou bien un langage des prémiers habitans d'Eſpagne, qui viendroit du même nom Hébreu.

ANNELER. v. act. Friſer les cheveux par anneaux. *Capillos criſpare, in annulos inflectere, in cincinnos.* On le dit auſſi d'une cavale qu'on boucle.

Annelé, ée. part. Il ne ſe dit que des cheveux *annelez*, ou friſez par boucles. *Criſpatus, Cincinnatus.* Mais il commence à vieillir. Elle avoit les cheveux *annelez*. B. Rab. Beaux cheveux *annelez* écüeil de ma franchiſe.

ANNELET. ſ. m. Petit cercle rond pour attacher des choſes légères. *Annellus.* Les *Annelets* en Blaſon, ſont ſouvent des meubles dont on charge les Écus, parce que c'étoit autrefois une marque de Nobleſſe, de grandeur, & de juriſdiction: & c'eſt pour cela que les Prélats recevoient leur inveſtiture *per baculum & annulum.*

Annelets, en termes d'Architecture, ſont de petits membres quarrez que l'on met au chapiteau Dorique au deſſous du quart de rond. *Annelli.* On les nomme auſſi filets, ou liſteaux. *Annelets* ſe prennent auſſi quelquefois pour les baguettes, ou petites aſtragales.

ANNELURE. ſ. f. Friſure de cheveux par boucles, par anneaux. *Cincinni.*

ANNETTE. ſ. f. Nom propre de femme, & diminutif du nom Anne. *Anna.* Petite Anne. On ne ſe ſert de ce mot que dans les chanſons de Berger & de Bergère, & dans des chanſons à danſer.

Le Berger Thyrſis,
Loin de ſa chere Annette,
Chantoit ſur ſa muſette, &c.

Car dans l'uſage ordinaire le diminutif de Anne eſt Nannette.

ANNEXE. ſ. f. Ce qui eſt uni ou joint, & qui eſt dépendant ou fait partie d'un autre. *Appendix.* Les *annexes* qu'un Teſtateur fait de ſon vivant à l'héritage qu'il a legué, ſont compriſes dans les legs. Patr. Le Prieuré de S. Éloy eſt une *annexe* de l'Archevêché de Paris. Cette tèrre eſt une *annexe* de ſon fief, qu'il peut démembrer.

Droit d'annexe. *Jus in tabulas publicas referendi.* Le Parlement d'Aix eſt le ſeul en France qui joüiſſe du privilége du *droit d'annexe*, qui conſiſte dans l'enregiſtrement des brefs, bulles, diſpenſes, jubilez, indulgences, & autres ſemblables reſcrits qui viennent de Rome, ou de la légation d'Avignon. C'eſt Loüis de Fourbin, Doyen, & Conſeiller, Garde des ſceaux du Parlement, Ambaſſadeur pour les Rois Loüis XII. & François I. au

Concile de Latran, auquel préſidoit Leon X. qui l'obtint en 1515. après avoir parlé devant ce Concile. Merc. Gal.

ANNEXER. v. act. Joindre, attacher quelque choſe à une autre. *Adjungere, annectere.* On ne le dit qu'en parlant d'affaires. Le Roi a *annexé* la charge de Préſident à celle de Lieutenant Général. Il a *annexé* un tel droit à un tel office. Il a *annexé* cette terre à ſon domaine. On a *annexé* cette Cure à ce Prieuré. Le Roi Charles VIII. en 1486. *annexa* la Provence à la Couronne.

Annexé, ée. part. paſſ. & adj. *Annexus, adjunctus.*

ANNIBAL. ſ. m. *Annibal.* Nom propre d'homme. Ce nom, qui a encore été en uſage en Italie, eſt Carthaginois. Il n'eſt perſonne qui ne connoiſſe *Annibal* Général des Carthaginois, qui ayant pris après la mort d'Aſdrubal ſon beaufrère le commandement des armées Carthaginoiſes l'an 534. de Rome, 220 ans avant Jesus-Christ, âgé ſeulement de 26 ans, ſoumit l'Eſpagne, paſſa les Alpes, & fit tant d'affaires aux Romains. Nous trouvons encore quatre ou cinq Carthaginois nommez *Annibal.* Ainſi on ne peut douter que ce ne ſoit un nom Punique. Cela ſuppoſé, il faut qu'il vienne du Phénicien חנה, *hhanna*, qui ſignifie grâce, comme je l'ai dit au nom Anne, & de בעל, *Baal*, Seigneur, maître, poſſeſſeur, & qu'il ſignifie Seigneur, ou maître de la grâce, c'eſt-à-dire, gratieux, plein de grâces. Ce qui confirme ceci c'eſt que nous trouvons que des Hébreux ont auſſi porté ce nom. Il eſt parlé dans Joſeph Liv. XIX. *antiq.* ch. 7. d'un Juif nommé *Annibal*, & de plus la médaille d'Annibalien dont je parlerai tout à l'heure, écrit ce nom avec une aſpiration. Les Grecs ont changé l'*l* de ce nom en *s*, & diſent Ἀννίϐας. Voſſius s'eſt trompé quand il a dit que c'étoient les Latins qui avoient changé l'*s* en *l*. C'eſt tout le contraire, & dans la langue originale il y a un *lamed*, בעל, *Baal.*

ANNIBALLIEN. ſ. m. *Anniballianus; Hanniballianus.* C'eſt le ſurnom d'un Neveu de Conſtantin le Grand, fils d'un Delmatius frère de père du même Empereur. Il y a une médaille de ce jeune Prince dans Mr Triſtan T. 3. p. 501. laquelle du côté de la tête a pour inſcription, FL. CL. HANNIBALIANO REGI, & au revers, SECVRITAS PVBLICA, un fleuve avec ſon urne qui a un roſeau à côté gauche, & tient de la main droite, ou un roſeau, comme prétend Mezabarba, ou plûtôt, comme dit M. Triſtan, un long ſceptre ſur lequel il s'appuye, & dans l'exergue, Conob. Conſtantin ſon oncle l'avoit fait Roi du Pont. Il y a encore d'autres *Hanniballiens* avant celui-ci. Voyez M. Triſtan Tom. III. p. 493. Pluſieurs écrivent Hannibal & *Hannibalien*, & certainement c'eſt le même; l'uſage Latin, qui paroit ſur la médaille que j'ai rapportée, & l'étymologie de ces mots, que j'ai donnée au mot Annibal, demandent une H au commencement. Conſtantius Chlorus eut deux femmes, Hélène & Théodora. D'Hélène il eut Conſtantin, & de Théodora Jules Conſtantius & Delmace, ſurnommé *Hannibalien*, que Conſtantin ſon frère fit couronner. Celui-ci laiſſa deux fils, Jules Delmace, & Claude *Hannibalien*. Conſtantin donna à Delmace le titre de Céſar, avec la Thrace, la Macédoine & l'Achaïe; à *Hannibalien*, le titre de Roi, avec la Cappadoce, le Pont & l'Arménie. Sa réſidence étoit à Céſarée de Cappadoce. Fleur.

ANNIBAULD. ſ. m. *Annibaldus.* Ce mot, que nous avons fait François, & formé du Latin *Annibaldus*, en changeant à l'ordinaire *al* en *au*, n'eſt autre choſe que le nom d'Annibal; avec une terminaiſon Latine. Je crois que d'abord on a dit *Anniballus*, doublant l'*l*, comme dans *Hanniballianus*, dont je viens de parler. Puis changeant *l* en *d*, *Annibaldus*, Annibaud.

ANNICHILER. v. act. Vieux mot, qui veut dire *anéantir.* Borel. *Annihilare, exinanire, funditùs tollere.* Ce mot vient des mots *nihil*, ou *nihilum*, qui ſe trouvent écrits dans les manuſcrits, *nichil*, & *nichilum.*

AnNILLE. ſ. f. Terme de Blaſon. Fer de moulin. *Securiclatum utrinque ferrum.* La famille de Montfort en Gueldres porte d'argent à trois *anilles*, ou fers de moulin, de gueules. Voyez Anilles.

ANNION. Terme de Droit. On appelle bénéfice d'*annion*, un répit, ou délai, accordé pour un an à un débiteur par lettres de Chancellerie. Voyez Ragueau, Pyrrhus, Imbert, Cujas, &c.

ANNIVERSAIRE. adj. maſc. & fémin. & ſubſt. Fête, ou cérémonie qui ſe fait tous les ans à certain jour. *Anniverſarius.* La Dédicace d'une Égliſe eſt une Fête *anniverſaire.* On fait encore à Saint Germain des Prez le Service ou l'*Anniverſaire* de Childebert. Ce mot vient de *annus*, & de *verto*, ce qui ſe fait tous les ans l'an révolu. L'*Anniverſaire* & les prières que l'on fait pour une perſonne morte en odeur de ſainteté, ne dérogent point au culte religieux que le peuple lui rend, confirmé par des miracles, & toléré par les ſupérieurs Eccléſiaſtiques. Voyez ſur cela *Acta Sanctorum* des Jéſuites d'Anvers le 11e de Mai, ſur Saint Walbert N. XI. & le 5e de Juin pag. 563, & pag. 810 N. IV. & les *Acta Sanct. Bened. Sac. III. Part. I. Præf. pag. LXXVIII.* Il paroit par Tertullien, dans le Livre *De corona Militis*, & par Caſſien Coll. I. chap. 19, que dès les prémiers ſiécles de l'Égliſe on faiſoit des prières *anniverſaires* pour les morts.

ANNOBLIR, ANNOBLISSEMENT. Voyez Anoblir & Ennoblir, &c.

ANNON. Voyez HANNON.

ANNONA. ſ. f. m. Arbre de la nouvelle Eſpagne. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'oranger. Ses fleurs ſont blanches & d'une odeur douce. Il porte un fruit aſſez gros.

AnNONCE. ſ. f. Publication qui ſe dit des promeſſes que font les Comédiens ſur leur théâtre de joüer les jours ſuivans telles ou telles piéces. *Declaratio, monitio, ſignificatio.* Le Chef d'une troupe ſe réſerve les affiches & les *annonces.* On le dit auſſi des publications des mariages qui ſe font parmi les Proteſtans. Ce qu'on appelle chez les Catholiques; *Publications de bans.*

On le dit dans la converſation de l'avis qu'un laquais vient donner à ſon Maître qu'il y a quelqu'un qui arrive, & qui demande à entrer, à le voir, à lui parler. *Nomenclatio, nomenclatura.* Voilà une belle *annonce*, diſoit une Dame à ſon laquais, en le grondant de la manière, dont il *annonce* une perſonne qui arrive.

Annonce, eſt auſſi ce qui ſe lit d'un Saint au Martyrologe la veille de ſa fête, ou du jour de ſa mort. Chast. Ce ſont les paroles avec leſquelles on annonce que ce ſera le lendemain ſa fête. On le dit encore des autres choſes qui ſe liſent ou s'annoncent dans le Martyrologe. Table des Lettres du Martyrologe pour l'*annonce* du jour de la lune. Chast. *Annonce* des Mobiles; c'eſt-à-dire, des fêtes mobiles. Id.

AnNONCER. v. act. Apprendre publiquement quelque choſe. *Nuntiare, ſignificare.* On *annonce* au Prône les fêtes de la ſemaine. Les Comédiens ont *annoncé* une nouvelle piéce. Les Hérauts ont publiquement *annoncé* & publié la paix. Seigneur, les cieux *annonceront* vos loüanges. Port-R. Une grande naiſſance, ou une grande fortune, *annonce* le mérite, & le fait plûtôt remarquer. La Bruy.

En mille écrits fameux la ſageſſe tracée
Fut à l'aide des vers aux mortels annoncée. Boil.

Un dévot orgueilleux n'admet de ſainteté,
Qu'en ceux dont les vertus avec art compaſſées,
Par la démarche & l'air ſont d'abord annoncées. Id.

Annoncer, ſe dit auſſi des prophéties & des révélations. *Prædicere, prænunciare.* Les Prophétes ont *annoncé* Jesus-Christ pendant pluſieurs ſiécles. L'Ange vint *annoncer* à la ſainte Vierge qu'elle concevroit un fils. On le dit encore des nouvelles particulières. On lui eſt venu *annoncer* la mort de ſon père. Comment *annoncer* de ſi méchantes nouvelles? Mol.

Annoncer, ſe dit encore de l'avis que vient donner un domeſtique, qu'il y a quelqu'un à la porte, ou dans l'antichambre, qui demande à entrer, à voir le maitre, ou la maitreſſe, à leur parler. *Nuntiare, monere, ſignificare.* Les domeſtiques *annoncent* à leurs maitres les gens qui viennent les voir. Il faut être bien familier pour entrer ſans ſe faire *annoncer.*

Annoncer, ſe dira auſſi de ce qui ſe lit dans le Martyrologe la veille d'une fête touchant cette fête. *Monere, indicere, deſignare.* Il faut conſulter la table des fêtes mobiles, pour ne point manquer à les *annoncer* la veille.

AnNONCIADE. ſ. f. Ordre de Religieux inſtitué en 1232. par ſept Marchands Florentins, auxquels ſe joignit peu après S. Philippe Beniti, ou Benizi, qui paſſe pour le fondateur. *Ordo virorum Religioſus ab Annunciatâ Virgini incarnatione dictus.* On le nomme auſſi l'Ordre des Servites, *Servitarum Ordo*, ou des Serviteurs de la ſainte Vierge, *Servorum B. Virginis.*

AnNONCIADE. ſ. f. Eſt un Ordre de Chevalerie inſtitué en 1355. Miræus *Orig. Ord. Equeſtr. Liv. II. ch.* 4. dit en 1350, & Bernardo Giuſtiniano *hiſt. di tutti gl' Ord. Mil. ch.* 58. dit en 1360. par Amédée VI. Comte de Savoye. *Militaris Ordo ſalutatâ ab Angelo Virginis nomen conſecutus.* Il fut d'abord appellé l'*Ordre du Laqs d'amour*, à cauſe d'un braſſelet de cheveux treſſez en laqs d'amour, qu'une femme préſenta au Comte de Savoye. S. Maurice patron de la Savoye pendoit au collier, lequel étoit compoſé de roſes d'or, émaillées de rouge & de blanc, & jointes par des laqs d'amour. Amedée VIII. Duc de Savoye, lequel fut élû Pape par le Concile de Bâle ſous le nom de Felix V. changea en 1494. l'Ordre du laqs d'amour, en celui de l'*Annonciade*, & fit mettre l'image de la ſainte Vierge en la place de S. Maurice; & au lieu des laqs d'amour il fit mettre des cordelières. On y ajoûta les paroles de la ſalutation Angélique à la ſainte Vierge. Voyez Joſeph de Michieli, *Theſoro Militar*; Andrea Mendo, *De Ordin. Militarib.* Soranzo, *l'Idea del Cavaliere*; Caramuel, *Theolog. Regolar. p.* 9. Bernardo Giuſtiniano, *hiſt dell' origine de Cavaleri ch.* 58. Foranzo, Menenio, Sanſorino &c.

Annonciade,

ANNONCIADE. Ordre de Religieuſes fondé à Bourges en 1448. par la Bienheureuſe Jeanne, Reine de France, fille de Loüis XI. & femme de Loüis XII. après qu'elle eût été répudiée de ſon conſentement par ce Prince, avec la diſpenſe d'Alexandre VI. Le prémier Couvent de l'*Annonciade* eſt à Bourges, & s'appelle auſſi l'*Annonciade*, du nom de l'Ordre. Il fut achevé de bâtir en 1503. Par contract du 15 Nov. de la même année, la B. Jeanne donna des biens pour l'entretien des Mère Ancelle & Religieuſes; & Loüis XII. confirma cette fondation par lettres du mois de Décembre ſuivant. Par lettres du jour de la Préſentation de N. Dame 1504. la Fondatrice ratifia la prémière donation & en fit d'autres, & par ſon teſtament du 10e de Janvier 1504. elle choiſit ſa ſépulture dans le chœur des Religieuſes de l'*Annonciade* de Bourges. Ce ſacré dépôt y fut juſqu'en 1562. que trois ſoldats Huguenots l'en tirèrent, & le brûlèrent publiquement. Les Religieuſes de l'*Annonciade* s'appellent auſſi des dix vertus, & non pas des douze vertus, comme a écrit depuis peu un de nos Auteurs; il ſemble par le Teſtament de la Bienheureuſe Fondatrice, que ce ſoit à cauſe des dix vertus, qui éclatent principalement dans les dix myſtères de la ſainte Vierge que l'Égliſe célèbre dans ſes dix fêtes. Voyez la Thaumaſſière Hiſt. de Berry. Liv. II. ch. 39. Les Religieuſes de l'*Annonciade* ſont habillées de gris, & ont un ſcapulaire rouge, & portent une croix d'or ou d'argent dorée penduë au cou, & un anneau d'or au doigt. Leur Régle fondée ſur l'imitation des vertus de la ſainte Vierge a été approuvée par Jules II. & Leon X.

ANNONCIADE. Autre Ordre Religieux de filles appellées auſſi les Céleſtes, *Cœleſtes*, *Cœleſtina*, fondé en 1600. ou 1604. ſelon Spond, par une Dame Génoiſe, veuve, nommée Marie Victoire Fornaro, qui mourut en 1617. Voyez ſur ces deux Ordres la vie de la B. Jeanne, édition d'Attichius, & Henſchenius *Act. Sanct.* Febr. T. I. p. 575. 576. & Miræus *Lib. de Ordine Annonciatarum.*

Il y a encore une Confrairie de l'*Annonciade* fondée à Rome en 1468 par le Cardinal de Turrecremata pour marier des pauvres filles. Elle a été érigée depuis en Archiconfrairie, & eſt devenuë ſi riche, que tous les ans le jour de l'Annonciation elle donne des dottes de 60 écus Romains chacune à plus de 400 filles, avec un habit de ſerge blanche, & un florin pour des pantoufles.

On ne dit jamais *Annonciade* ſans article, mais toûjours l'*Annonciade* avec l'article, & l'on prononce comme ſi l'on écrivoit *la Nonciade*, de même que nous diſons la Natolie, & la Poüille, au lieu de l'Anatolie, & l'Apoüille. Cette prononciation ſe remarque ſurtout à Bourges, où eſt le prémier Monaſtère de l'Ordre. Mais l'on écrit toûjours l'*Annonciade*.

ANNONCIATEUR, ou ANNONCIATEUR. ſ. m. *Annunciator.* C'eſt le nom d'un Officier de l'Égliſe de Conſtantinople. C'étoit à l'*Annonciateur* à avertir le peuple des fêtes qu'il falloit obſerver. Voyez l'Euchologe, ſur les Officiers de l'Égliſe de Conſtantinople.

ANNONCIATION. ſ. f. Nouvelle que l'Ange Gabriel apporta à la ſainte Vierge du myſtère de l'Incarnation. *Annuntiatio futuræ Incarnationis Verbi*; ou *divino ſatu prægnationis.* On le dit auſſi de la Fête où on célèbre ce myſtère, qui eſt le vingt-cinquième de Mars. *Salutata ab Angelo Virginis anniverſarius dies.* Marguerite d'Autriche Reine d'Eſpagne femme de Philippe III. ſervoit à table neuf pauvres femmes tous les ans le jour de l'*Annonciation*. La fête de l'*Annonciation* eſt très-ancienne dans l'Égliſe Romaine. Le Sacramentaire du Pape Gelaſe I. montre qu'elle étoit établie à Rome au tems de ce ſouverain Pontife, qui ſuccéda au Pape Felix en 492. & mourut en 496. Parmi les ſermons de S. Auguſtin, qui mourut en 430, il y en a deux ſur l'*Annonciation*, le 17. & le 18. *de Sanctis*. Dans l'Égliſe Grecque nous en trouvons des preuves encore plûtôt. Non ſeulement S. Baſile de Séleucie, mort en 455, Proclus P. C. mort en 446, mais encore S. Jean Chryſoſtôme, mort en 407. S. Grégoire Thaumaturge Évêque de Neocéſarée, mort en 295. à qui Voſſius outre deux Homélies ſur la fête de l'*Annonciation* qui ſont dans ſes ouvrages, en attribuë encore une que d'autres donnent à S. Jean Chryſoſtôme; tous ces Peres, dis-je, ont des diſcours ſur l'*Annonciation*. Les Grècs appellent cette fête Εὐαγγελισμὸς, *bonne Annonciation*, & χαιρετισμὸς, *Salutation*. Perſonne ne doute que dans l'Égliſe Grecque, depuis le Concile de Conſtantinople *in Trullo*, l'*Annonciation* ne fût une Fête. Voyez le Canon 52. de ce Concile, Zonaras ſur ce Canon; & dans l'Égliſe Latine depuis le milieu du ſeptiéme ſiécle, puiſque le dixiéme Concile de Tolede tenu en 659. en parle. Mais un Auteur moderne prétend qu'avant le Concile *in Trullo*, tenu ſelon lui en l'an 692. on ne trouve point dans l'Égliſe Grecque de mention de la fête de l'*Annonciation*. Cependant S. Grégoire Thaumaturge, qui vivoit à la fin du troiſiéme ſiécle, parle dans ces deux prémières Homélies de l'*Annonciation*, comme d'une Fête ſolemnelle. Dans la prémière, il dit, que Dieu voulant couronner ce jour là les têtes de ceux qui célèbrent les fêtes avec ſoin, raſſemble les vrais fidelles, &c. & il commence la ſeconde par ces paroles: Nous devons célébrer toutes les fêtes, & faire tous nos chants de la même manière que les ſacrifices que nous offrons à Dieu; mais la prémière de toutes les fêtes, c'eſt celle de l'*Annonciation* de la ſainte Mère de Dieu. Je ſçai que Perkins & Rivet prétendent qu'il eſt douteux ſi ces Homélies ſont de S. Grégoire Thaumaturge; & que le P. Alexandre, & quelques autres nouveaux Écrivains, ont copié ces Proteſtans; mais Voſſius non ſeulement a reconnu ces deux Homélies pour de véritables ouvrages de ce Pere, mais il lui en attribuë même encore une troiſième, qui dans Lipoman & Surius porte le nom de S. Chryſoſtôme. Bellarmin dit, qu'il n'a aucune raiſon de rejetter ces trois Homélies. Vincent Richard, Théatin, doute à la vérité ſi la ſeconde n'eſt point de Proclus P. C. mais il ne doute nullement des deux autres, & le P. Labbe dit, que la raiſon de Perkins & de Rivet eſt impertinente, *ineptiſſima ratione perſuaſi.* Cette raiſon eſt, que la coûtume de chanter des hymnes, & de lire les vies des Saints, n'a été miſe en uſage que ſous Charles-Magne, au commencement du neuviéme ſiécle, & ils citent pour garant de ce fait Paul-Émile, L. II. *De Geſtis Francor.* ſans faire attention que cet Auteur vivoit il n'y a que deux ſiécles, & que c'eſt un mauvais garant. Le P. Alexandre dit encore, qu'aucun Ancien n'a parlé de ces ouvrages de ſaint Grégoire, mais il devoit faire attention que Bellarmin, dans qui il a pris cela, remarque fort bien que ce n'eſt point là une raiſon de les rejetter. Où en ſerions-nous s'il nous falloit condamner tous les opuſcules des Pères dont les anciens n'ont point parlé? Ne ſuffit-il pas que de bons manuſcrits nous les donnent pour des ouvrages d'un tel, ou d'un tel Auteur, & avec leur nom? Avons-nous d'autres preuves pour le plus grand nombre des anciens ouvrages? Pour l'Égliſe Latine, le même Auteur dit qu'on ne voit pas, qu'au tems de S. Auguſtin il y eût encore de fête inſtituée pour honorer ſéparément l'Incarnation de JESUS-CHRIST. Mais les Homélies ſur ce myſtère ne marquent-elles pas une Fête? S. Auguſtin, dans le ſecond ſermon ſur ce myſtère qui eſt le 18. *de Sanctis* qu'on ne révoque point en doute, en parle comme d'une Fête, & la nomme un *jour ſolemnel.*

Dès les commencemens cette Fête s'eſt célébrée au Printems; & Théophane marque dans ſon Homélie 53. que c'étoit vers l'équinoxe, & depuis toutes les Égliſes l'ont célébrée le 25. de Mars. Cependant parce que cette Fête tombe ſouvent vers le tems de la paſſion de N. S. pluſieurs Égliſes l'ont placée en une autre ſaiſon. Les Syriens l'appellent *Baſcarach*, c'eſt-à-dire, la recherche, & la marquent dans leur Calendrier au prémier jour du mois appellé *Canun*, le prémier qui répond à nôtre mois de Décembre, quoiqu'il prenne auſſi quelque choſe du mois de Novembre. Les Arméniens la célèbrent le 5. de Janvier, ils anticipent ainſi le tems, afin qu'elle ne tombe point en Carême. Les Grecs ne font point difficulté de la célébrer le Carême, auſſi-bien que la Fête des 40 Martyrs, & le Concile *in Trullo* ſuppoſe qu'elle tomboit au moins quelquefois dans ce tems de jeûne. Au dixième Concile de Tolède en 656. can. 1. il fut ordonné que cette fête ſeroit ſolemniſée le 18. de Décembre. Le bréviaire Ambroſien marque cette Fête au dernier Dimanche de l'Avent. Quelques Égliſes de France ſuivirent le réglement du Concile de Tolède, & l'on prétend que la Meſſe du Mercredi des Quatre-Tems de Décembre, qui eſt toute de l'Incarnation, eſt un reſte de cette ancienne pratique; & que dans les Égliſes d'Eſpagne on célébre encore la fête de l'*Annonciation* ſous le nom d'*Expectation*, ou d'*Attente*, le Dimanche avant Noël. Cette pratique ne dura pas; & depuis pluſieurs ſiécles on célèbre l'*Annonciation* en Occident, comme en Orient, le vingt-cinquième de Mars. Il y a même des Égliſes qui ne la remettent pas quand elle vient dans la ſemaine Sainte, & l'Égliſe Cathédrale du Puy en Velai, ne la remet pas même, à ce que l'on dit, lorſqu'elle vient le Vendredi Saint.

Quelques Auteurs Proteſtans ſoûtiennent que cette fête ſe célébroit d'abord en l'honneur de N. S. & que ce n'eſt que depuis qu'on la ſolemniſe ſous le nom, & en l'honneur de la Sainte Vierge, mais il n'y a qu'à lire les Homélies de S. Auguſtin & de S. Grégoire de Néoceſarée, c'eſt-à-dire, les plus anciennes qui nous reſtent ſur cette ſolemnité, pour être convaincu du contraire.

Les Juifs appellent auſſi *Annonciation* une partie de la cérémonie de leur fête de Pâques. C'eſt celle où ils expliquent l'origine, l'inſtitution, la cauſe de cette fête. Ils appellent cette explication הגדה, *Haggada*, qui veut dire *Annonciation*. Ceux qui croyent avec Scaliger *de Emend. temp.* 534. que c'eſt la nuit de Pâques qu'ils appellent ainſi, ſe trompent. Voyez *Maiem. Tract. de fermentato c. 7. ſect.* 5. & 10. & à la fin de ce Traité, il y a une formule

formule de cette *Haggada*, ou *Annonciation*. Buxtorfe n'en parle point dans ſa Synagogue.

Annonciation, ſe dit encore de l'image qui repréſente le myſtère de l'*Annonciation*. Voilà une belle *Annonciation*.

Mr Peliſſon en parlant de l'Euchariſtie, a dit, C'eſt, nous l'avoüons, la commémoration ou l'*Annonciation* du Seigneur.

ANNOTATEUR. ſ. m. Ce mot a été fait du Latin *adnotator*, ou *annotator*. Il n'eſt pas encore établi, & même il a l'air de ne l'être jamais, que parmi certains Sçavans, qui ne font point de loi dans le monde poli. *Annotateur*, eſt celui qui fait des annotations ou notes ſur quelques ouvrages d'eſprit. Nicolas Richelet, Muret, & Ménage, ſont les *Annotateurs* de Ronſard & de Malherbe, & leurs remarques ſont agréables & ſçavantes.

ANNOTATION. ſ. fem. Commentaire ſuccinct, ou remarque qu'on fait ſur un livre, ſur un écrit, pour en éclaircir quelques paſſages, ou pour en tirer quelques inductions & conſéquences. *Annotatio*, *obſervatio*. Les Critiques du dernier ſiécle ont fait de doctes *annotations* ſur tous les Auteurs Claſſiques. Leurs Bibles étoient falſifiées par des verſions hérétiques, & des *annotations* impies. Mauc.

Annotation de biens. Terme de Palais. C'eſt un exploit pour la ſaiſie des biens d'un criminel qu'on recherche, & qui ne ſe repréſente pas: c'eſt comme ſi l'on diſoit que ſes biens ſont notez ou marquez pour être confiſquez, en cas qu'il perſiſte à ne ſe pas repréſenter. Voyez l'Ordonnance de 1670. Titre 16.

ANNOTER. v. act. Terme de Palais, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Dès que l'on fait le procès à quelqu'un par contumace, on fait ſaiſir & *annoter* tous ſes biens; c'eſt-à-dire, on met des affiches & panonceaux ſur ſes héritages, pour marque qu'ils ſont ſaiſis & en la main du Roi. *Deſignare addicta, mancipata Principi bona.*

ANNOTINE. adjectif fem. Qui en François ne ſe dit qu'avec le mot Pâque. La Pâque *annotine*, ſelon Durandus, *in Rationali Divinor. Offic.* étoit l'anniverſaire du baptême, ou le jour auquel on célébroit tous les ans la mémoire de ſon baptême. Selon d'autres, c'étoit ſeulement le jour du bout de l'an du baptême. Tous ceux qui avoient reçû le baptême une année, s'aſſembloient l'année ſuivante, le même jour, diſent-ils, & célébroient ſolennellement le bout de l'an, ou l'anniverſaire de leur régénération ſpirituelle, & ce jour s'appelloit la Pâque *annotine*. Ils ajoûtent qu'on le célébroit comme l'octave du Dimanche *in Albis*, que nous appellons *Quaſimodo*, & par conſéquent quinze jours après Pâques, & que dans quelques Sacramentaires manuſcrits on trouve après ce Dimanche une Meſſe particulière pour la Pâque *annotine*. Il y a de la difficulté dans ce ſentiment, car en prémier lieu, on ne baptiſoit pas ſeulement à Pâques, on baptiſoit auſſi à la Pentecôte. 2°, à Pâques le baptême ſe donnoit le ſamedi Saint, le bout de l'an, ou l'anniverſaire, étoit dans le ſamedi Saint auſſi, & non pas quinze jours après Pâques. Dans la Vie de Saint Pierre Martyr, compoſée par Ambroſius Taëgius, & imprimée par les Jéſuites d'Anvers ſur le manuſcrit de Taëgius, il eſt dit chap. 5, que ce Saint ſortoit de ſon Couvent pour aller à Milan, le ſamedi qui eſt la fin de la Septuagéſime, & que l'on appelle ſamedi *in albis*, & Pâque *annotine*. *Sabbatho, qui eſt Septuageſimæ finis, quodque Sabbathum in Albis annotinum Paſcha vocatur.* C'eſt-à-dire, le ſamedi devant *Quaſimodo*, ou le ſamedi de la ſemaine de Pâque. Sur quoi les PP. Henſchenius & Papebroch diſent, qu'il leur ſemble qu'*annotin* ſignifie conſommé, achevé, que d'autres appellent ce jour, *Paſcha concluſum*, au lieu d'*annotinum*; & que Béde le prend en ce ſens, quand il appelle le cours de la lune complet & achevé, *le cours annotin*. Et en effet, c'eſt ce ſamedi-là que finit l'Office de Pâques. Voyez *Acta Sanct. april. Tom. III. pag.* 700. B.

ANNUEL, elle. adj. Ce qui revient tous les ans, ou qui finit au bout de l'an. *Annuus. Anniverſarius.* Une fête où cérémonie *annuelle*. Une telle charge, une telle commiſſion, eſt *annuelle*. Une rente foncière *annuelle* & perpétuelle.

On appelle auſſi le droit *annuel*, certain droit qu'on nomme autrement *la Paulette*, du nom de Paulet ſon inventeur en 1604, & qui en fut auſſi le prémier partiſan. On le paye tous les ans aux parties caſuelles, pour faire paſſer & conſerver à ſes héritiers la charge qu'on poſſéde; faute de payement du droit *annuel*, ſi celui qui eſt revêtu de la Charge mouroit, elle eſt vacante au profit du Roi.

Annuel. ſ. m. Eſt une Meſſe qu'on dit tous les jours pendant l'année du deüil depuis la mort du défunt, pour le repos de ſon âme. *Annuum pro mortuo ſacrificium.*

ANNUELLEMENT. adv. Toutes les années. *Annis ſingulis, quotannis, in annos ſingulos.* Cette rente ſe paye *annuellement* à un tel jour.

ANNULAIRE. adj. m. C'eſt une épithéte qu'on donne au quatrième doigt de la main, parce qu'on y met volontiers les anneaux. *Annularis.* On l'appelle autrement *le Médecin*, parce que c'eſt de ce doigt-là qu'on ſe ſert quand on veut dilayer quelque drogue pour faire un remède.

Les Anatomiſtes ſe ſervent auſſi de ce mot. Il y a les *Apophiſes annulaires*, ainſi appellées, parcequ'étant placées à côté de la moëlle allongée, elles l'embraſſent comme un anneau. Le ſecond des cartilages du larynx s'appelle le cricoïde, ou le cartilage *annulaire*, parce qu'il eſt rond comme un anneau, & qu'il environne tout le larynx. Le ligament *annulaire* entoure le poignet comme un braſſelet. Ce ligament eſt très-fort, car outre qu'il ſert à joindre les deux os de l'avant bras proche du poignet, il tient enſemble tous les tendons des muſcles, & les empêche de ſortir de leur place dans leurs actions. Le ligament du tarce eſt auſſi nommé ligament *annulaire*. Le ſphincter muſcle de l'anus eſt auſſi nommé *annulaire*, parceque ſa figure eſt ſemblable à celle d'un anneau.

ANNUILER. v. act. Terme de Palais. Caſſer un acte, un jugement, une procédure. *Abrogare, reſcindere, refigere.* Les Requêtes du Palais caſſent & *annullent* comme attentat toutes les procédures qui ont été faites au préjudice du renvoi. Le Conſeil caſſe tout ce qui a été fait au préjudice de l'inſtance de réglement de Juges ou de l'évocation. On *annulle* les mariages, les contracts, les teſtamens qui ne ſont pas valables par les loix. Ménage dérive ce mot de *annulare*, qui vient de *nullus*, *nul*.

Annullé, ée. part. paſſ. & adject. *Abrogatus, refixus, reſciſſus.*

ANNUS. ſ. m. Racine du Pérou, longue & groſſe comme le pouce. Elle eſt d'un goût amèr, & les Indiens la mangent cuite. Ils croyent qu'elle ôte la puiſſance d'engendrer.

ANO.

ANOBLIR. v. act. Rendre noble. *In nobilium ordinem aliquem cooptare, adſcribere.* Il n'y a que le Roi qui puiſſe *anoblir*. Il a donné des privilèges d'*anoblir* à certaines charges, comme à celles de Secretaires du Roi. Les Conſeillers du Parlement de Paris, de Grenoble, de Beſançon & de Doüay joüiſſent du privilége de la Nobleſſe au premier degré, qui a auſſi été accordé au Parlement de Dombes. Dans les autres Parlemens il faut que le père & l'ayeul ayent été Conſeillers pour tranſmettre la Nobleſſe à leur poſtérité. Il y a des Echevinages en France qui *annobliſſent*, comme à Lyon. En Allemagne l'Empereur ſeul peut *anoblir*, à l'excluſion des Electeurs & des autres Princes. Voyez Ennoblir.

Anoblir, ſe dit auſſi figurément en parlant du langage. C'eſt le rendre plus beau, plus vif, plus mâle. *Nobilitare, ornare, perpolire.* *Anoblir* ſon ſtile. Abl.

Anobli, ie. part. paſſ. & adject. Il eſt auſſi ſubſtantif. *In Nobilium ordinem cooptatus, adſcriptus.* De tems en tems on fait des recherches des nouveaux *anoblis*.

ANOBLISSEMENT. ſ. m. Changement qui ſe fait de la condition de roturier en celle de Noble. *Hominis plebis in Nobiles cooptatio.* Les *anobliſſemens* ſe font en pluſieurs manières, par lettres, par privileges, en donnant un Ordre de Chevalerie, &c. Avoir des lettres d'*anobliſſement* pour ſoi, & pour ſes enfans nez & à naître. Voyez Tiraqueau ſur la Nobleſſe ch. 6. Baquet, du droit d'*anobliſſement*.

ANODIN, ine. adj. Terme de Médecine, qui ſe dit des remédes qui par leur chaleur douce, & par leur humidité tempérée, calment & appaiſent les douleurs. On les appelle auſſi Parégoriques. *Anodynus, leniens.* Il y en a d'autres à qui on donne ce nom, mais improprement: ce ſont ceux qui aſſoupiſſent & qui font dormir. Les vrais *anodins* s'appliquent extérieurement ſur la partie qui ſouffre. Tels ſont l'oignon, les lis, la racine de guimauve, les feuilles de mauve, de violette, de ſureau, &c.

ANOIAU. ſubſt. maſc. Vieux mot, qui vouloit dire *anneau*, *annulus*. Borel.

ANOLIS. ſ. m. Eſpéce de Lézard. Il a la tête plus longue & le ventre plus jaunâtre que le Lézard. Il a le dos verd, avec des rayes griſes & bleuës, depuis la tête juſqu'à la queuë. Il eſt long d'un pied & demi, & aſſez gros. Il jette la nuit des cris aigus. On le trouve dans l'Iſle de la Guardeloupe. Voyez l'Hiſtoire naturelle des Antilles par L. D. P. c'eſt-à-dire, par Lonvillers de Poincy Chap. 13. art. 3, & celle du P. du Tertre Tr. VI. ch. 2. §. 2. Ces animaux ſe trouvent dans toutes les Antilles, à la Guardeloupe on n'en voit que dans le Grand cul-de-ſac. Il n'eſt jamais ſi gros que le bras. Il a le ventre de couleur de gris cendré, le dos tanné tirant ſur le roux, le tout rayé de bleu, & la tête toute marquetée. Ils ſont toûjours dans la tèrre, & n'en ſortent que pendant la plus grande chaleur, qu'ils viennent ronger les os & les arêtes de poiſſons que l'on jette. Ils paiſſent quelquefois l'herbe, principalement dans les potagers; ſi on en tuë quelques-uns, les autres les mettent en piéce & les mangent. P. du Tertre.

ANOMAL, ale. adj. Terme de Grammaire. Il ſe dit des verbes qui dans leur conjugaiſon ne ſuivent pas la régle des autres. *Verbum*

bum anomale, *inæquale*. Il y a dans toutes les langues des verbes *anomaux*, des inflexions de mots *anomales* & irrégulières. Ce mot eſt formé de l'*a* privatif, & d'ὁμαλὸς, *planus*, *æqualis*; *uni*, *égal*, ainſi *anomal* veut dire, *qui n'eſt pas égal*, qui ne ſuit pas la régle des autres.

ANOMALIE. ſ. f. Se dit en Grammaire de l'irrégularité de la conjugaiſon de pluſieurs verbes, comme, Aller, Mourir, &c. *Anomalia*.

ANOMALIE, en termes d'Aſtronomie, ſignifie une irrégularité apparente dans le mouvement des planétes. Kepler parle de trois ſortes d'*anomalies*. La prémière, qu'il appelle de l'Excentrique, eſt celle qui regarde l'eſpace que la planéte a à parcourir : la ſeconde, l'*anomalie* moyenne, qui eſt le tems qu'elle employe à cette courſe : la troiſième, l'*anomalie* égalée, qui regarde la grandeur apparente de l'arc qu'elle parcourt. Sur quoi il faut voir la Théorie des planétes.

Ces mots ne viennent point de l'*a* privatif, & de νόμος *loi*, comme quelques-uns l'ont dit, trompez par quelque reſſemblance de mot. Car d'où viendroit la dernière ſyllabe *al* dans cette étymologie ? Mais ils viennent du Grec ἀνώμαλος, qui ſignifie *ce qui n'eſt pas plan*, *raboteux*, *inégal*, *irrégulier*, & qui eſt formé de l'*a* privatif, & de ὁμαλὸς, *planus*, *æqualis*, c'eſt-à-dire, *plan*, *égal*.

ANOMÉEN, ou ANOMŒEN, ÉENNE. ſ. maſc. & fém. *Anomæus*. Ce mot eſt Grèc, compoſé de l'*a* privatif & du nom ὁμοῖος *ſemblable*; & ſignifie, *différent*, *diſſemblable*. Ce nom fut donné dans le quatriême ſiécle aux Purs Ariens, parcequ'ils nioient non ſeulement la conſubſtantialité du Verbe, mais même qu'il fût d'une nature ſemblable à celle du Père, & on le leur donna par oppoſition aux Demi-Ariens, qui nioient à la vérité la conſubſtantialité du Verbe, mais qui avoüoient qu'il étoit ſemblable au Père. Les Demi-Ariens condamnèrent les *Anomœens* l'an 359, au Conciliabule de Séleucie ; & les Ariens condamnèrent les Demi-Ariens dans le Concile de Conſtantinople, & l'année ſuivante dans celui d'Antioche, ôtant le mot ὅμοιος, *ſemblable*, de la formule de Rimini, & de celle de Conſtantinople ; & aſſurant que le Fils de Dieu avoit non ſeulement une ſubſtance, mais même une volonté différente de celle du Père, & c'eſt pour cela qu'ils furent nommez Ἀνόμοιοι, *Anomœens*. *Sozom. Liv. IV. ch.* 13. *&* 28, *Liv. VI. ch.* 26. *Socrate Liv. II. ch.* 35. *Theodoret Liv. IV. S. Epiphane Hær.* 57. *ou* 77.

ANOMIEN, ENNE. ſ. m. & fémin. *Anomianus*. Baronius à l'an 357, & 360 de JESUS-CHRIST, appelle les Anoméens *Anomiens*, & confond ces deux noms, ſuivant en cela l'uſage établi par les anciennes verſions de Sozoméne. M. Godeau dit auſſi *Anomien*. D'autres les diſtinguent en diſant qu'*Anomien* vient de l'*a* privatif, & de νόμος, *loi*, & ſignifie, *Qui eſt ſans loi*. C'eſt le ſentiment des Macri. Il y a du mécompte de part & d'autre, l'ancien Interpréte de Sozoméne a appellé *Anomiens*, *Anominiani*, ceux que ſon Auteur & les anciens Hiſtoriens appellent Anomœens, *Anomœi*, ce qui ne convient point à l'origine de leur nom. Car *Anomien* vient plûtôt de ἄνομος que de ἀνόμοιος, qui eſt cependant la véritable étymologie du nom de ces hérétiques. Voyez ANOMÉEN. Les Macri le jugeant ainſi, & avec raiſon, ont crû que *Anomien* & *Anoméen* étoient deux noms & deux ſectes differentes, quoique ce ne ſoit que la même choſe. La plus lourde faute eſt celle des Centuriateurs de Magdebourg, Car ces Proteſtans, qui ne liſoient Sozoméne qu'en Latin, comme il paroit par ceci, diſent Cent. IV. ch. 5. p. 390. que S. Épiphane écrit que les Aëtiens furent nommez *Anomœens*, mais que Sozoméne Liv. VI. ch. 4. les nomme *Anomiens*. Oüi Sozoméne Latin, ou l'ancien Interpréte de cet Auteur, & ils pouvoient encore ajouter Liv. IV. ch. 13. ch. 28. Liv. VI. ch. 26. & toutes les fois que cet Auteur en parle. Mais Sozoméne lui-même met Ἀνομοίων, *Anomœorum*, Anomœens, ſur tout à l'endroit cité. Il eſt vrai qu'en quelques autres lieux il y a des éditions qui liſent ἀνομίων, mais 1°, ce n'eſt point à l'endroit qu'indiquent les Centuriateurs, auquel je ne vois point de variété de leçon. 2°, Dans les autres éditions cette leçon eſt toûjours corrigée par des manuſcrits meilleurs, & M. de Valois, qui a revû cet Auteur ſur les manuſcrits, a toûjours mis Ἀνόμοιοι, comme l'origine de ce nom le demande néceſſairement. Il faut donc dire *Anoméens*, & non pas *Anomiens*. Il eſt vrai néanmoins que S. Grégoire de Nyſſe dans la vie de S. Éphrem appelle les Eunomiens Ἀνόμοι *Anomiens*; mais c'eſt une alluſion qu'il fait à leur nom, & non point un nom de ſecte reçu par l'uſage, & il eſt très-différent d'*Anoméen* ; car il ſignifie, *Qui eſt ſans loi*, nom qu'on leur donna par oppoſition à celui d'Eunomien, qu'ils prenoient d'Eunomius leur Chef, & qui ſignifie *qui a de bonnes loix*.

ANON. C'eſt un fruit de l'Amérique, qui a la forme d'une pomme de pin, mais ſes écailles ne ſont pas ſi liées, ni ſi relevées que celles de la pomme de pin. Sous une peau délicate & ſemblable à celle d'une poire il a une chair très blanche & très délicate. Il eſt très ſemblable au fruit qu'on appelle Guanabane, mais il eſt plus petit & de meilleur goût. *Hiſt. des Ind. Liv. VIII. ch.* 18. *de Gonz. Fern. d'Oviedo*.

ANONYME. adj. Qui n'a point de nom, ou qui le cache. *Anonymos*. Auteur *anonyme*. *Auctor ignotus*, *ignoti nominis*. On dit auſſi, un livre *anonyme*, quand on ignore le nom de celui qui l'a fait. Deckerus, Avocat de la Chambre Impériale de Spire, & Placcius de Hambourg, ont fait un Traité des livres *anonymes*. Il y a je ne ſçai quoi d'honnête, & de modeſte dans la timidité d'un Auteur qui ſe cache, & qui ſe produit *anonyme* dans le monde. BELL. L'humilité de ces Auteurs qui ſe tiennent derrière leur ouvrage *anonyme*, & qui laiſſent tomber à terre les loüanges qu'on leur donne, eſt bien rare en ce ſiécle. S. ÉVR. Burcard Gotthelfius Struvius parle des Sçavans qui ont taché de deviner les Auteurs des écrits *anonymes*, c'eſt dans ſes ſupplémens à la connoiſſance de la litérature.

Ce mot vient du Grec ἀνώνυμος, qui ſignifie, *ſans nom*.

ANORDIE. ſ. f. Tempête de vent de Nord, qui s'éleve en certains tems ſur les côtes de la Nouvelle Eſpagne, & dans les Iſles du Méxique. *Tempeſtas à Septentrione proveniens*.

ANORMÉ. ÉE. & ANORMAL. adj. Ces mots ne ſont plus en uſage. Borel dit qu'ils ſignifient, qui eſt contre la régle commune, & qu'*énorme* vient de ces mots.

Tu dois ſçavoir que ces fiers animaux
Qui en leur vie ont fait ces Anormaux. JEAN LE MAIRE.

ANRAMATICO. ſ. m. Plante de l'Iſle de Madagaſcar. Ses feuilles ſont fort longues. Il porte un fruit qui a la forme d'un vâſe couvert. Ses fleurs ſe rempliſſent d'eau pendant la pluye ; enſorte que chacune d'elles en peut contenir un ſeptier.

ANS.

ANSCAIRE. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Anſcarius*. S. *Anſcaire*, en Allemand S. *Scharies*, fut le prémier Archevêque d'Hambourg. Voyez ſur S. *Anſcaire* M. l'Abbé Fleury dans ſon Xe Tome de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

ANSE. ſ. f. Ce qui ſert à tenir, ou à manier diverſes ſortes d'uſtenſiles. *Anſa*. C'eſt de ce mot Latin que le François s'eſt formé. Quelques-uns écrivent *ance*, c'eſt une faute, l'origine de ce nom demande une *S*, & l'uſage l'approuve. L'*anſe* d'un panier, d'une aiguière. L'*anſe* d'une marmite, d'un cadenas. On a vû des Orfévres à Méxique faire un chauderon avec ſon *anſe* mobile tout d'un coup, & d'une ſeule fonte, comme témoigne Lopez de Gomara.

On appelle auſſi l'*anſe* d'une cloche, la partie par où elle eſt ſuſpenduë dans une groſſe piéce de bois qu'on appelle *mouton*.

ANSE, en termes de Marine, eſt une baye, ou une grande plage de mèr qui entre dans les tèrres, dont les rivages ſont échancrez ou courbez en arc. *Sinus latior*. La grande *anſe* de Nanquin eſt celle de la Chine, qui contient une plus grande étenduë de côte. En Occident on appelle *Anſe*, un petit enfoncement de mèr qui eſt entre deux pointes de tèrre, plus petit que le golfe ou que la baye. *Sinus anguſtior*.

En Architecture on appelle une voute en *anſe* de panier, quand elle eſt ſurbaiſſée, & quand elle n'a pas ſon plein cintre. *Fornix in calathi anſam arcuatus*. Il y en a de rampantes & de biaiſes. C'eſt auſſi un ornement de ferrurerie, compoſé de deux enroulemens opposez.

On dit proverbialement de ceux qui mettent les mains ſur les hanches pour quereller quelqu'un, ou par fierté, qu'ils font le pot à deux *anſes*. *Diotam effingere*. Les ſervantes appellent l'*anſe* du panier, le profit qu'elles font à ferrer la mule. On dit, On prend le peuple par les oreilles, comme un pot par les *anſes*, pour dire qu'on fait accroire au peuple tout ce qu'on veut, qu'il croit tout ce qu'il entend, tout ce qu'on lui dit. Rochefort a dit, Toutes nos actions ſe prennent à deux *anſes* ; les uns loüent ce que les autres blâment.

ANSÉATIQUE. Voyez. HANSE.

ANSELME. ſ. m. *Anſelmus*. Nom propre d'homme. L'Égliſe de Tournay eut pour prémier Évêque *Anſelme* qui étoit Abbé de S. Vincent de Laon. S. *Anſelme* Abbé du monaſtère du Bec fut Archevêque de Cantorbery.

ANSETTE. ſ. m. Petite anſe. *Anſula*. Les Orfévres appellent *anſettes*, les anſes d'une taſſe.

ANSETTES. Terme de Marine. Voyez ANCETTES.

ANSPECT. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un levier. *Vectis*.

ANSPESSADE. ſ. m. Bas Officier d'Infanterie qui eſt au deſſous du Caporal, qui eſt pourtant au nombre des hautes payes. Il y a quatre ou cinq *Anſpeſſades* par Compagnie. Les *Anſpeſſades* ſont exempts de faction. Ce mot vient de l'Italien *lança ſpezzada*, ou *lance rompuë*. C'étoit autrefois un Gendarme ou Cavalier dé-

monté, qui n'ayant plus moyen de ſervir dans la Gendarmerie, demandoit une place honorable dans l'Infanterie, où on le faiſoit ſervir avec quelque diſtinction de paye, ou de ſervice, au deſſus des ſimples fantaſſins, mais au deſſous des Officiers.

ANSTAISE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Anaſtaſius*. S. *Anſtaiſe* fut Évêque de Sens au dixième ſiécle. M. Châtelain met *Anaſtaſe* dans ſa traduction du Martyrologe, & *Anſtaiſe* dans ſes notes 7. Janvier p. 121.

ANT.

ANTA. ſ. m. C'eſt le nom d'un animal du Paraguay. Il eſt ſemblable à un Aſne, à cela près qu'il a les oreilles fort petites; il a une trompe d'une palme de long, qu'il allonge & qu'il retire comme l'Éléphant, & dont il ſemble qu'il ſe ſert à reſpirer. Il a à chaque pied de devant & de derrière trois ongles. Les gens de guèrre font de ſa peau des eſpèces de caſques qui ſont à l'épreuve des fléches, & quelquefois même des coups de feu: leur chair eſt fort bonne, & ſemblable à celle de vache. Le jour ils broutent l'herbe, & la nuit ils mangent du limon ſalé, & dans certains Parages on en voit une très-grande quantité. Les Chaſſeurs ſe rendent la nuit dans les endroits où il y a de ce limon, & quand ils les ſentent approcher, ils tirent tout d'un coup un flambeau allumé qui les éblouit, & donne par là lieu de les tuer. Ce jeu continuë toute la nuit, le lendemain matin ils ſuivent les piſtes, & trouvent ces animaux morts à quelques pas de l'endroit. La corne ou les ongles de cet animal, principalement celle du pied gauche de devant, ſont ſouveraines contre le venin, & l'expérience a fait obſerver ſouvent, que quand il ſe ſent atteint de la mort, il ſe jette ſur ce pied gauche, & en applique l'ongle ſur ſon cœur. C'eſt ce qu'en rapporte le P. Antonio Ruiz Jéſuite dans ſa *Conquiſta Eſpiritual de Paraguay*. Il y a auſſi des *Anta* dans le Bréſil.

ANTAGONISTE. ſ. m. Celui qui eſt d'un parti oppoſé ſur quelque conteſtation. *Æmulus, adverſarius*. Ce Seigneur vous conteſte cette charge, ce Gouvernement, cette terre; vous avez là un dangereux *antagoniſte*. Cardan avoit un redoutable *antagoniſte* en la perſonne de Scaliger; il le contrarioit en toutes choſes.

On appelle en Médecine des muſcles *antagoniſtes*, ceux qui ont des fonctions contraires, comme le releveur & l'abaiſſeur des yeux; ils les font mouvoir l'un en haut, & l'autre en bas. On les appelle *antagoniſtes*, parce qu'ils ſemblent ſe combattre. Ce mot vient du Grec ἀνταγωνίζομαι, *contrà luctor, je combats contre quelqu'un.*

ANTAMBA. ſ. m. Bête féroce de l'Iſle de Madagaſcar. Elle reſſemble à un léopard. Elle habite dans les montagnes, d'où elle ne deſcend que pour déchirer les hommes & les animaux qu'elle rencontre.

ANTAN. ſ. m. L'année précédente. *Annus ſuperior*. Il n'eſt en uſage qu'en ces phraſes: Des neiges d'*antan*. Une figue d'*antan*. Ce mot vient de *ante annum*. Nicod. Il eſt tout-à-fait bas & populaire.

ANTANACLASE. ſ. f. *Antanaclaſis*. Terme & figure de Rhétorique. C'eſt la répétition du même mot, mais pris en differens ſens. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie proprement Répercuſſion, de ἀντὶ, & ἀνακλάω, *repercutio*. Quintilien a uſé de ce mot.

ANTANAIRE. adj. m. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'oiſeau qui a le pennage de l'année précedente ſans qu'il ait mué, comme qui diroit, *pennage d'antan. Prioris anni pennis amictus*.

ANTARES. Nom que les Aſtronomes donnent au cœur du Scorpion, l'un des 12 ſignes du Zodiaque. *Cor Scorpionis*. C'eſt une étoile fixe de la prémière grandeur. Sa longitude eſt 245°. 13. & ſa latitude 4. 27. Harris. Nous avons déterminé le lieu de la Lune, par ſa conjonction avec *Antarés*, ou le cœur du Scorpion. P. le Comte.

ANTARTIQUE. adj. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'épithéte du pôle Méridional, qui eſt oppoſé au pôle Artique, ou Septentrional. *Polus antarcticus, Polus auſtrinus*. Les étoiles voiſines du pole *Antartique* ne paroiſſent jamais ſur nôtre horiſon. On a découvert pluſieurs conſtellations nouvelles vers le pôle *Antartique*. Ce mot vient de ἀντὶ, *contre*, & ἄρκτος, *ourſe*, parceque c'eſt le pôle oppoſé à celui que nous voyons, qui s'appelle *arctique* à cauſe que l'ourſe, en Grèc ἄρτος, c'eſt la conſtellation la plus proche.

ANTE. Voyez, Ente. Autrefois ce mot *Ante* ſe diſoit pour *tante*, *amita*. Ce mot vient d'*antiqua*, ſelon Borel.

Qui fut frere de ſa belle ante. Patelin.

Voir ſa belle [illegible] Coquillart.

ANTÉCÉDEMMENT. adj. Terme dogmatique, qui ne ſe dit qu'en Théologie, quand on parle de l'ordre des decrets de Dieu. Il y a des Théologiens qui tiennent que Dieu prédeſtine à la gloire *antécédemment* aux mérites; c'eſt-à-dire, que la prédeſtination à la gloire précéde la préviſion des mérites. Il eſt oppoſé à conſéquemment.

ANTÉCÉDENT. ſ. m. Terme de Logique. C'eſt la prémière propoſition d'un enthymême, ou d'un argument qui n'a que deux membres. *Antecedens, prior propoſitio enthymematis*. On s'en ſert auſſi au Palais, & dans le dogmatique, en parlant des choſes paſſées; & alors il eſt adjectif, comme, les ſiécles *antécédens*. On dit au Palais, il y a deux jugemens *antécédens*; pour dire, précédens. On s'en ſert auſſi en Théologie: Si la volonté eſt portée au bien par une néceſſité *antécédente*, la liberté n'eſt plus qu'une chimère, puiſque la volonté ne peut plus choiſir. Le P. Dechamps. Un decret *antécédent* eſt un decret de Dieu qui précéde un autre decret, ou une action de la créature, ou la préviſion de cette action. La prédeſtination à la grâce ſe fait par un decret, ou eſt un decret *antécédent* aux mérites, ou à la préviſion des mérites. C'eſt un article de foi; mais il n'eſt pas de foi que la prédeſtination à la gloire ſoit un decret *antécédent* à la préviſion des mérites. Bien des Théologiens tiennent le contraire. De même, volonté *antécédente* eſt une volonté qui précéde en Dieu une autre volonté, ou quelque connoiſſance ou préviſion. Dieu par une volonté ſincère, mais *antécédente*, veut ſauver tous les hommes; c'eſt-à-dire, que la volonté ſincère que Dieu a de ſauver tous les hommes précéde, & ne ſuppoſe point encore en lui la connoiſſance de leurs mérites ou démérites, de leurs vertus ou de leurs crimes. Elle ſeroit injuſte par rapport à tous ceux qu'il prévoiroit devoir mourir dans le crime. Au reſte, ces termes ne s'entendent par rapport à Dieu que d'un ordre de nature, & non point d'un ordre de ſucceſſion & de tems: l'infinie perfection de la nature de Dieu fait qu'il voit & prévoit tout en même tems, & qu'il veut de même, & non point ſucceſſivement l'un après l'autre, comme nous; mais cela n'empêche pas que Dieu ne veuille l'un à cauſe de l'autre, qu'il n'ait pas une telle volonté à cauſe d'une telle connoiſſance ou préviſion; ou qu'au contraire indépendamment d'une telle connoiſſance, ou préviſion, il ne veuille telle choſe, comme ſi cette préviſion n'étoit point encore en lui. C'eſt là l'ordre de nature, ainſi que les Théologiens l'appellent, & le ſens dans lequel il faut prendre le terme d'*antécédent* quand on parle de Dieu.

ANTÉCESSEUR. ſ. m. Profeſſeur, ou Lecteur de Droit dans une Univerſité. *Anteceſſor*. Ce terme n'eſt guères uſité que dans les Écoles de Droit. Ce mot vient du Latin *anteceſſor*.

ANTECHRIST. ſ. m. Tyran qui doit regner ſur la terre. *Antichriſtus*. L'Écriture nous apprend que l'*Antechriſt* doit établir ſon trône dominant à Babylone. Boss. Tous les Pères, ſans en excepter un ſeul, ont crû que l'*Antechriſt* ſeroit un ſeul homme; qu'à la vérité il auroit pluſieurs précurſeurs; mais ils conviennent que l'*homme de peché*, le *fils de perdition*, ou ce qui eſt la même choſe, l'*Antechriſt*, viendra à la fin du monde, pour faire la dernière épreuve des Élus, & l'exemple le plus éclatant de la vengeance de Dieu avant le Jugement prochain. Les Proteſtans appliquent fauſſement à l'Égliſe Romaine, & au Pape, qui en eſt le Chef, tous les traits & tous les caractères que l'Apocalypſe a attachez à l'*Antechriſt*. Ainſi ſelon eux l'*Antechriſt* ſeroit plûtôt un corps d'Égliſe corrompuë, & une longue ſuite de Papes perſécuteurs, qu'un homme particulier. Id. Ce qui ne peut s'accorder ni avec l'Écriture ni avec les Pères. Ce fut dans le Synode de Gap tenu en 1603. qu'ils remuèrent cette queſtion, & il y fut réſolu d'inſérer un article dans leur confeſſion de foi, par lequel le Pape étoit déclaré l'*Antechriſt*. Le Pape Clément VIII. en fut piqué au vif, & Henri IV. ſe trouva offenſé de ce que les Réformez l'avoient par là déclaré un ſuppôt de l'*Antechriſt*. Benoit. La doctrine de l'*Antechriſt* eſt mépriſée dans la Réforme. Boss. Grotius a ſoutênu que Caligula étoit l'*Antechriſt*. Malvenda, Dominicain, Eſpagnol a fait un gros & ſçavant ouvrage de l'*Antechriſt*, *De Antechriſto*, qui comprend 13 Livres en deux Tomes. Dans le prémier Livre il rapporte les ſentimens des Pères ſur l'*Antechriſt*: dans le ſecond il traite du tems qu'il paroîtra, & il montre que tous les Pères ont enſeigné que ce ne ſeroit qu'à la fin du monde; & que ceux qui ont crû qu'il alloit paroître de leur tems, croyoient en même tems être à la fin du monde. Dans le 3e il traite de ſon origine, & montre qu'il ſera Juif, & de la Tribu de Dan, à ce qu'il prétend, fondé 1°, ſur le ſentiment unanime des Pères, dont il rapporte les autoritez. 2°, ſur la Gen. XLIX. 17. où Jacob mourant dit de Dan: *Dan eſt un ſerpent dans le chemin, un Cérafte dans le ſentier*, &c. 3°, ſur Jéremie VIII. 16. où il prédit, que les armées de Dan dévoreront la terre, &c. Et 4°, enfin ſur ce que S. Jean dans le ch. VII. de l'Apocalypſe faiſant l'énumération des Tribus d'Iſraël ne parle point de celle de Dan. Dans le 4e & le 5e, il parle des ſignes de l'*Antechriſt*; dans le 6e, de ſon régne & de ſes guerres; [illegible] ſa doctrine & de ſes miracles; dans le 9e, de ſes perſécutions; dans les autres de la venuë d'Élie & d'Énoch, de la converſion des Juifs, du regne de Jesus-Christ; & enfin de la mort de l'*Antechriſt* après trois ans & demi de régne, & de ce qui la ſuivra.

On

On appelle figurément *Antechriſts*, les perſécuteurs de l'Égliſe & de la ſaine doctrine. *Eccleſia vexator.* Il viendra des *Antechriſts* qui tâcheront de ſéduire les Fidelles.

On dit auſſi en badinant des enfans acariâtres, que ce ſont des petits lutins, des *Antechriſts.* Il n'y a que le plus bas peuple qui parle ainſi dans l'emportement & dans la colère.

Ce mot vient de ἀντὶ, & de χριςὸς.

ANTENALE. ſ. m. Eſpéce d'oiſeau de mer que l'on trouve vers le Cap de bonne Eſpérance. Les *Antenales* ont ſous les plumes un duvet ſemblable à une laine très fine, dont l'on ſe ſert comme d'un remède ſouverain contre la foibleſſe & indigeſtion de l'eſtomac, pour l'échauffer, & pour le fortifier. WICQF. *amb. de Figue.*

ANTENNE. ſ. f. ou VERGHE. Terme de Marine. C'eſt la pièce de bois ſuſpenduë à une poulie qui croiſe le mât à angles droits, à laquelle la voile eſt attachée. *Antenna. Antenne* ſe dit ſur la Méditerranée, & *Vergue* ou *Verghe* ſur l'Océan. La grande *antenne* ou *vergue.* Ce mot vient de la prépoſition *ante.* Les *antennes* ne ſervent qu'à pouſſer le navire en avant.

Antennes de beille, ſont des *antennes* qui ſont en réſerve en cas que celles qui ſervent ſe rompent ou s'uſent.

ANTÉPÉNULTIÈME. adj. m. & f. Terme de Grammaire. C'eſt la troiſième ſyllabe d'un mot en commençant à compter par la dernière. *Tertius ab extremo*, *Antepenultimus.* Les Grècs mettent des accens aigus ſur l'*antépénultième.* Un dactile a ſon *antépénultième* longue. On le dit auſſi en matière de rang. Cet écolier eſt l'*antépénultième* de la ſeconde décurie. C'eſt l'*antépénultième* vers du ſecond livre de ce Poëme.

ANTER. Voyez ENTER.

ANTÉRIEUR, EURE. adj. Terme de Palais. Ce qui eſt devant eû égard au tems. *Prior*, *antiquior*, *anterior.* *Antérieur* en date. *Antérieur* en hypothéque. On ne peut penſer ſans frémir que Dieu, par un decret *antérieur*, ait réſolu de rendre preſque tous les hommes malheureux. S. ÉVR.

ANTÉRIEUR. Ce qui eſt devant, eû égard au lieu ou à la ſituation. *Prior.* Ainſi on dit la partie *antérieure* de la tête.

ANTÉRIEUREMENT. adv. Auparavant. *Priùs, ante.* Il a été colloqué en ordre *antérieurement* à vous.

ANTÉRIORITÉ. ſ. f. Priorité de date, d'hypothéque. *Temporis anteceſſio.*

Tous ces mots viennent du Latin *anterior*, qui eſt formé de la prépoſition *ante*, *devant.*

ANTEROS. ſ. m. *Anteros.* Ce nom eſt Grèc, & vient de ἀντὶ, *contre*, & ἔρως, *amour*, & ſignifie *contre amour*, non pas dans le ſens d'oppoſition & de contrariété; mais dans le ſens de retour, ou d'amour mutuel & réciproque : *Antéros étoit* une divinité payenne, fils de Mars & de Vénus. Cicéron en parle *L. III. de nat. Deor.* & Pauſanias *L. I. p.* 29. Les Poëtes, pour marquer que le retour fait croître l'amour, ont feint que Vénus voyant que Cupidon ne croiſſoit point, conſulta Thémis, qui lui répondit qu'il falloit lui donner un frère dont l'amour réciproque le fit croître; ce qui arriva après qu'elle eût eû de Mars *Anteros.* Il paroît pourtant qu'au moins à Athènes *Anteros* étoit regardé comme le génie ou le Dieu vangeur d'un amour mépriſé.

ANTES. ſ. m. Pilaſtres que les Anciens mettoient au coin des murs des temples, ou aux coins des édifices. *Anta.* Les *antes*, ou pilaſtres, ſortent du mur, & ont une ſaillie d'une huitième partie de leur front, quand il n'y a point d'ornement ſur le mur qui ait plus de ſaillie. La ſaillie du pilaſtre doit égaler celle des ornemens.

ANTESTATURE. ſ. f. Terme de fortification. C'eſt une traverſe, ou petit retranchement fait avec des paliſſades, ou des facs à terre, dont on ſe couvre à la hâte pour conſerver, ou diſputer le reſte d'un terrein, dont l'ennemi a gagné quelque partie.

Ce mot vient de *ante ſtare*, *être devant.*

ANTEVORTE. ſ. f. *Antevorta.* Déeſſe des Romains. C'étoit la connoiſſance des choſes paſſées, comme *Poſtvorte* étoit la connoiſſance ou la prévoyance des futures, qu'ils avoient diviniſées, & dont ils faiſoient les compagnes de la Divinité. *Macrob L. I. Saturn. c.* 7.

ANTHELIX. Terme d'Anatomie. Le circuit extérieur de l'oreille ſe nomme Helix; l'intérieur qui lui eſt oppoſé, *anthelix.* DIONIS.

ANTHERA. ſ. f. Terme de Pharmacie. Le jaune qui eſt au milieu de la roſe. Elle eſt aſtringente.

ANTHESPHORIES. ſ. f. & pl. Ce nom eſt Grèc, compoſé de ἄνθος, *flos*, & φέρω, *je porte.* C'eſt le nom d'une fête que l'on célébroit en Sicile en l'honneur de Proſerpine, & qui s'appelloit ainſi, parceque cette Déeſſe fut ravie par Pluton, lorſqu'elle cuëilloit des fleurs dans la campagne; c'eſt ce que rapportent Ovide *Met. Liv. V.* 391. Claudien *Liv. II. de Rapt. Proſerp. V.* 122. &c. Il

ſemble que les *Antheſphories* ſoient la même choſe que le Floriſertum des Latins. Cependant Foſtus ne rapporte point cette fête à Proſerpine, & il dit qu'on la nomme ainſi, parce qu'on porte ce jour là des épis au Temple.

ANTHESTÉRIES. ſ. plur. & f. *Antheſteria.* C'eſt le nom d'une fête que célébroient les Athéniens en l'honneur de Bacchus. Quelques-uns diſent qu'elle prenoit ſon nom du mois *Antheſtérion* dans lequel on la célébroit. D'autres prétendent que ce n'étoit point une fête particulière; mais que toutes les fêtes de Bacchus s'appelloient *Antheſtéries.* C'eſt le ſentiment d'Apollodore cité par le Scholiaſte d'Ariſtophane. Quelques-uns prononcent & écrivent *Anthiſtéries*, c'eſt une faute. Il eſt plus naturel de dériver le mot *Anteſtéries* d'ἄνθος, *flos*, fleur, parceque l'on portoit alors des couronnes de fleurs à Bacchus. Les *Antheſtéries* duroient trois jours, l'onzième, le douzième & le treizième du mois; chacun de ces jours avoit un nom, qui avoit rapport à ce qu'on faiſoit ce jour là. Le prémier jour de la fête, ou l'onzième du mois, s'appelloit πιθοιγία, c'eſt-à-dire, *ouverture de tonneaux* : ce jour-là on ouvroit les tonneaux & on goûtoit le vin. Le ſecond jour de la fête & le douzième du mois s'appelloit χόες, *congii, le congius*, c'étoit une meſure qui contenoit le poids de dix livres, nous dirons *les bouteilles*; ce jour-là on buvoit le vin qu'on avoit préparé la veille. Le troiſième jour de la fête, ou le treizième du mois s'appelloit χύτροι, *les marmites*; ce jour-là on faiſoit cuire dans des marmites toutes ſortes de légumes, auxquels on ne touchoit point, parcequ'ils étoient offerts à Mercure. Voyez Meurſius, dans ſon Livre intitulé *Græcia feriata.*

ANTHOLOGE. C'eſt le nom d'un livre Eccléſiaſtique qui eſt en uſage chez les Grècs. Ils le nomment en leur langue ἀνθολόγιον, *Anthologion*, & c'eſt ce que nous appellons en Latin *florilegium*, & par un ſemblable mot nous diſons en nôtre langue *fleurs des Saints.* En effet c'eſt un recueil des principaux offices qui ſont en uſage dans l'Égliſe Grecque. Il contient les offices de JESUS-CHRIST, de la Ste Vierge & des plus célèbres Saints. On y trouve de plus de certains offices communs des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Pontifes, des Confeſſeurs. Leo Allatius, qui a parlé de ce Livre dans ſa prémière diſſertation *ſur les Livres Eccléſiaſtiques des Grecs*, dit qu'il n'a été compoſé que par un motif de gain : *Liber lucri cauſâ excogitatus.* La raiſon qu'il en apporte, c'eſt qu'à la réſerve de quelques nouveautez qu'on a ajoûtées, il ne contient rien qui ne ſe trouve dans les Ménées, & dans les autres Livres Eccléſiaſtiques des Grècs. Quoique cet ouvrage fût peu de choſe dans les commencemens, c'eſt aujourd'hui un aſſez gros Livre, qui s'eſt augmenté peu à peu ſelon la fantaiſie de ceux qui ont pris le ſoin de le publier. Il eſt préſentement intitulé, *Anthologe de toute l'année, qui contient quelques autres offices néceſſaires, & des explications qui n'étoient point dans les Anthologes précédens.*

Outre cet *Anthologe* qui eſt à l'uſage des Égliſes Grecques, Antoine Arcudius en a publié un nouveau ſous le titre de *nouvel Anthologe*, ou *florilége*, qui a été imprimé à Rome *in* 4°, en 1598. Le deſſein d'Arcudius étoit de mettre en abregé l'ancien *Anthologe* que les Prêtres & les Moines Grècs qui doivent réciter le Bréviaire ne pouvoient porter dans leurs voyages, parce qu'il eſt trop gros. Il entreprit cet ouvrage par l'ordre du Cardinal Sanctorius protecteur des Grècs, afin que ceux qui ne peuvent pas réciter l'office dans le Chœur, pûſſent par ce moyen ſatisfaire à leur devoir. Mais ſi on excepte quelques Moines Grècs d'Italie qui s'en ſervent, parce qu'ils n'en ont point de meilleur ni de plus commode, il a été rejetté généralement comme un ouvrage inutile. Allatius condamne Arcudius, qu'il accuſe d'avoir changé ce qui étoit ancien, & d'avoir ajouté pluſieurs choſes nouvelles, d'avoir fait pluſieurs mélanges ridicules, & qui ne pouvoient être du goût des Grècs, ſur tout de ceux qui ont quelque Literature.

ANTHOLOGIE. ſ. f. *Anthologia.* On a donné ce nom à un Recuëil d'épigrammes de divers Poëtes Grècs.

Ce mot vient du Grec ἄνθος, *fleur*, & λέγω, *je recuëille.*

ANTHORA. Terme de Botanique. *Aconitum ſalutiferum*, ou *Anthora.* Eſpéce d'Aconit à fleurs jaunes. Ses feuilles ſont finement découpées, & ſes racines ſont des petits navets bruns, fort âcres & employez dans les Orviétans, & les autres compoſitions aléxipharmaques. On a cru fauſſement que cette plante étoit le contrepoiſon de la plante appellée Thora. *Anthora quaſi anti Thorac.* Il eſt faux que ces deux plantes croiſſent toûjours l'une auprès de l'autre. Les Cathaiens l'appellent Maberdin. Les Arabes & les Perſans lui ont donné le nom de *Geduar* & *Zeduar*, d'où s'eſt formé celui des boutiques *Zedoaria.* Mais il faut remarquer que nôtre *Zedoaria* n'eſt pas la véritable, ni celle dont nous parlons; mais une plante differente que les Arabes appellent *Zurumbad.* D'HERB.

ANTHOXA. *Gaſp. Bauhin.* C'eſt une eſpéce d'aconit, ſa tige eſt

haute d'un pied & demi, anguleuſe, ferme, garnie de beaucoup de feuilles rondes, découpées en lanières, & reſſemblantes au pied d'alouette, d'un goût amer. Ses fleurs naiſſent au haut de ſa tige en manière d'épi, chacune d'elles répreſente une tête couverte d'un heaume de couleur de jaune pâle. Sa racine eſt compoſée de deux navétes de figure des olives, de couleur brune ou jaunâtre, blanche en dedans, d'un goût amer. Cette plante croît ſur les montagnes, comme les Alpes. Sa racine eſt bonne contre la rage & morſure des bêtes venimeuſes, & eſt le contre-poiſon du napel ou de l'aconit.

ANTHRACOSE. ſ. fém. *Anthracoſis.* Terme de Médecine, & d'Oculiſte. Maladie de l'œil. C'eſt un ulcère dans l'œil, qui eſt corroſif & couvert d'écaille, avec une enflure générale, principalement des parties qui ſont autour de l'œil. Ce mot eſt Grèc, ἀνθράκωσις, & ſignifie une inflammation en forme de charbon, ἄνθραξ ſignifie *Charbon.*

ANTHRAX. ſ. m. Terme de Médecine. *Anthrax, carbo, carbunculus, pruna.* C'eſt une tumeur entourée de pluſieurs boutons ardents, & fort aigres, qui cauſe des douleurs fort aiguës, & quand il s'étend il brûle les chairs, & les fait tomber par morceaux, quand il eſt pourri, & laiſſe un ulcère après ſoi, comme ſi elles avoient été brûlées avec un fer. *Harris d'après Blanchard.*

ANTHROPOLOGIE. ſ. m. Diſcours ſur l'homme, ou ſur le corps humain; terme d'Anatomiſte, compoſé d'ἄνθρωπος, *homme*, & de λόγος, *diſcours.* La ſcience qui nous conduit à la connoiſſance de l'homme, s'appelle *Anthropologie.* DIONIS.

ANTHROPOLOGIE. ſ. f. *Anthropologia.* Terme de Théologie, qui ſe dit de la manière de parler de la Sainte Écriture, lorſqu'elle parle de Dieu comme des hommes, en lui attribuant des yeux, des mains, &c. des ſentimens de douleur, de compaſſion, &c. Tout cela ſe dit de Dieu par *Anthropologie*, & marque ſeulement l'effet, ou la choſe que Dieu fait, comme s'il avoit les ſentimens qu'ont les hommes, ou un corps comme les hommes. L'*Anthropologie* eſt néceſſaire en parlant de Dieu pour faire comprendre au peuple bien des choſes qu'il ne concevroit point ſans cela.

Ce mot eſt Grèc, compoſé d'ἄντρωπος, *homme*, & λογος, *diſcours.*

ANTHROPOMANTIE. ſ. f. *Anthropomantia.* C'eſt une eſpéce de divination, elle ſe fait par l'inſpection des entrailles d'un enfant ou d'un homme mort. Ce mot vient d'ἀνθρωπος, *homme*, & de μαντεία, *divination.*

ANTHROPOMORPHITE. ſ. m. & f. Qui attribue à Dieu une forme humaine. *Antropomorphita.* Nom d'anciens Hérétiques, qui par une trop grande ſimplicité prenant à la lettre tout ce qui eſt dit de Dieu dans l'Écriture ſainte, lui attribuoient de véritables membres, des bras, des mains, & ils prétendoient être fondez ſur un grand nombre de paſſages de l'Écriture; & entr'autres ſur celui du commencement de la Genèſe, où il eſt dit, que Dieu fit l'homme à ſon image. S. Épiphane réfute au long ces Sectaires, qui étoient la plûpart des Moines ignorans, dans l'héréſie des Audiens, dont le Chef étoit un certain Audius, qui vivoit vers le tems d'Arius.

C'eſt de leur erreur que leur venoit leur nom, qui eſt Grèc, formé d'ἀνθρωπος, *homme*, & μόρφη, ainſi le mieux ſeroit d'écrire *Anthropomorphite*, qui ſignifie cela. Voyez S. Épiphane *Heres.* 70. & S. Aug. *Hær.* 50. Cette Héréſie étoit ſi groſſière qu'elle ne dura pas long-tems; cependant au Xe ſiécle il parut encore quelques *Anthropomorphites.*

ANTHROPOPATHIE. ſ. f. Figure, ou expreſſion, diſcours par lequel on attribue à Dieu ce qui ne convient qu'à l'homme. L'*Anthropopathie* eſt à peu près la même choſe que l'Anthropologie. Cependant à proprement parler elle en devroit différer comme l'eſpéce du genre; enſorte qu'Anthropologie ſe dit de tout diſcours dans lequel on attribue à Dieu ce qui convient à l'homme, ſoit ſentimens, ſoit parties du corps, &c. Et que l'*Anthropopathie* ſe dit ſeulement des paſſions, ſenſations, ou ſentimens humains attribuez à Dieu; mais dans l'uſage on confond ces deux mots.

Anthropopathie vient du Grec ἄνθρωπος, *homme*, & πάθος, *affection, ſentiment, paſſion.*

ANTHROPOPHAGE. adj. & ſ. m. & f. Qui mange les hommes. *Anthropophagus.* Quelques-uns font remonter l'origine des *Anthropophages* juſqu'au déluge, & attribuent aux Géans le prémier exemple de la barbare coûtume de ſe repaître de chair humaine. On prétend que la terre de Canaan même étoit habitée par des hommes de taille giganteſque, & d'un naturel ſi farouche, que les cadavres humains étoient leur nourriture ordinaire. Les Hiſtoriens parlent des Scythes & des Sauromates qui faiſoient de ces horribles repas. Voyez Pline Liv. IV. c. 12. Le même Auteur trouve encore des *Anthropophages* dans l'Éthiopie; & Juvénal fait un effroyable récit de la voracité de certains peuples d'Égypte, qui, à la manière des tygres, déchiroient entre leurs dents des corps encore tout fumans. Tite-Live rapporte qu'Annibal faiſoit manger de la chair humaine à ſes ſoldats, pour les rendre plus fiers & plus intrépides dans le combat. La partie Auſtrale de l'Afrique eſt la demeure la plus fameuſe des *Anthropophages.* Il y en a eu dans la Cafrerie & dans le Zanguebar. Veſputius raconte qu'il a vû ces hommes nuds auſſi-bien que les femmes, manger indifféremment la chair les uns des autres; le fils rongeant avidement le cadavre du père, & tirant gloire d'avoir dévoré un plus grand nombre d'hommes. Les Caraïbes, & les Canibales de l'Amérique, ont encore ſurpaſſé les autres en férocité. On en a vû qui arrachoient des jeunes enfans du ſein de leurs mères, parce qu'ils trouvoient plus de ragoût dans cette chair tendre & nouvelle. PETIT. Les Miſſionaires vont prêcher l'Évangile juſques chez les *Anthropophages.* Apparemment que la nature a pétri les nations *Anthropophages* de la même pâte, dont elle a pâtri les tygres & les lions. S. EVR.

Pour n'être pas Chrétiens prétend-on qu'ils ſoient fous?
Ils ſont hommes tout comme nous:
Partout il eſt des hommes ſages,
Chez les Topinambous, chez les Anthropophages. REGN.

Dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe les Payens accuſoient les Chrétiens d'être *Anthropophages*, comme il paroit par Tatien, par Tertullien dans ſon Apologétique ch. 7. & par Salvien *de Provid. Liv. IV.* Ils diſoient que dans leurs myſtères les Chrétiens tuoient un enfant, puis le mangeoient. Cette calomnie étoit fondée ſur ce qu'ils avoient oüi dire du ſacrifice de l'Euchariſtie & de la Communion; preuve évidente que dans ces tems ſi voiſins des Apôtres l'Égliſe enſeignoit ſur cela ce que l'Égliſe Romaine enſeigne encore aujourd'hui.

Ce mot eſt Grec, & compoſé de φαγω, *je mange*, & ἄνθρωπος, *homme.*

ANTHROPOPHAGIE. ſ. f. *Anthropophagia.* L'action de manger de la chair humaine. Les Médecins ont crû touver le principe de l'*anthropophagie* dans une humeur noire & âcre, laquelle réſidant dans les tuniques du ventricule, produit cette voracité; & ils apportent pluſieurs éxemples de cette faim inhumaine. S. ÉVR. M. Petit a agité la queſtion, ſi l'*anthropophagie* eſt contre la nature.

On voit par l'origine de tous ces mots que pour écrire correctement, il faut toujours y mettre une *h.*

ANTHYLLIS. ſ. m. Plante. *Antyllis.* Il y en a de deux ſortes: l'une reſſemble à la lentille; & l'autre à l'ive muſcate. Elles ſont propres à conſolider des playes.

ANTI. Cette eſpéce de prépoſition ſe trouve dans pluſieurs mots François, en deux ſignifications différentes, car elle ſignifie quelquefois ce qui eſt avant, comme *antichambre*, ce qui eſt avant la chambre, & pour lors elle vient du Latin *ante*, avant; quelquefois elle ſignifie ce qui eſt contraire, oppoſé, & pour lors elle vient du Grec ἀντι, *contrà, contre*, comme *antipode*, celui qui a les pieds oppoſez aux nôtres. Cette prépoſition *anti* ſouffre éliſion dans le même mot, lorſqu'elle eſt ſuivie d'une voyelle. Ainſi on dit *antarchique* en François comme en Grèc, pour *anti-archique*; & *antartique* pour *anti-artique.*

Outre les mots formez de cette prépoſition, qui ſont dans un uſage commun, on en peut également former de nouveaux au beſoin. Ainſi dans la querelle pour les anciens & les modernes on a dit,

Tout le trouble Poëtique
Dans Paris s'en va ceſſer,
Perraut l'Antipindarique
Et Deſpreaux l'Homérique,
Conſentent de s'embraſſer.

Les *anti* parmi les gens de lettres ſont les écrits faits pour répondre à quelqu'un, & qui portent ſouvent le nom d'*anti*, avec le nom de ceux auxquels ils répondent. Voyez les *anti* de Mr Baillet, & l'*anti-Baillet* de Mr Ménage. On a fait auſſi *Anti-Menagiana.* Ceſar le Dictateur avoit fait des livres pour répondre à ce que Caton lui reprochoit, & il les avoit intitulez *Anti-Catones.* Ciceron, Juvénal, &c. en ont parlé. Vives aſſure qu'il a vu les *Anti-Catons* dans une ancienne bibliothéque. Beaucoup d'autres livres, ſur tout depuis le rétabliſſement des lettres, ont porté pour titre *anti*, dans les controverſes, tant ſur les matières de Religion, que ſur celles de pure littérature.

ANTIADE. ſ. f. *Antias.* Terme d'Anatomie. Voyez AMIGDALE. C'eſt la même choſe.

ANTIADIAPHORISTE. ſ. m. & f. *Antiadiaphoriſta.* Qui eſt contraire, ou oppoſé aux *Adiaphoriſtes.* Ce mot eſt compoſé de ἀντι, contre, & ἀδιάφορος, *indifférent.* On donne ce nom dans le XVIe ſiécle aux Luthériens rigides, qui déſaprouvoient la Juriſdiction Épiſcopale, & les cerémonies de l'Égliſe, & qui étoient

contraires

contraires aux
ANTIBACC
bachius. Terme
M. Harris, m
langues & la
ainſi nommé,
mière eſt brév
l'appelle *Palim*
quique eſt com
où l'on voit qu
Bacchius. Po
& *Antibacquiq*
en cela la pro
la racine d'où
ANTI-CABI
binet. *Anteced*
ANTICAUC
dont parle Str
Caucaſe, nom
comme qui di
ANTICHAM
bre du maître
ment, où s'arr
Procœton. Il ſe
tichambre avan
doit avoir *anti*
ANTICHRÉS
le celui qui e
ſon créancier,
appartiennent
paction étoit p
uſures. Cette
France, à la di
point gain des
Selon du Moul
hibée en France
pignoratifs ſon
té perpétuelle
Clercs dans un
que les fruits de
ſur le principa
par laquelle il
cile de Tours,
perſonnes. Vo
Moulin traité d
ANTICHRÉ
trine du Chriſ
verſarius. L'A
corrompue, n
annonçoit la r
ANTICHRIS
l'Antechriſt.
chriſtianiſme d
Chrétienne.
ANTICHTH
phie. Qui habi
mot eſt Grèc, f
aujourd'hui p
c'eſt-à-dire, c
diamétralemen
autre ſens. Ils
teur en deux
nal. Tous
étoient *Antich*
l'autre. C'eſt e
ſelon la remarc
ANTICIPAT
ticipatio. *Antic*
tres qu'on fai
faire juger un
le relever.
ANTICIPER
prevenire. Ce
tems du payen
ANTICIPER
Invadere, occu
titage. Vous a
cipé la jouïſſan
a enlevez. *An*
ANTICIPER,
Juge ſupérieu
glige de releve

contraires aux Luthériens mitigez nommez *Adiaphoriſtes*.

ANTIBACCHIQUE. ſ. m. Prononcez *Antibacquique*. *Antibacchius*. Terme de Poëſie Latine. C'eſt non pas un vers, comme dit M. Harris, mais un pied de trois ſyllabes, les deux prémières longues & la troiſiéme bréve, comme *cantare*, *virtute*: il eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt contraire au Bacquique; dont la prémière eſt bréve & les deux autres longues, *egeſtas*. Hepheſtion l'appelle *Palimbacchius*, Victorien au contraire dit, que l'*antibacquique* eſt compoſé d'une bréve & deux longues, comme *lacunas*; où l'on voit qu'il appelle *Antibacchius* ce que les autres appellent Bacchius. PORT. R. La methode de Port-Royal écrit *Bacquique* & *Antibacquique*, au lieu de *Bacchique* & *Antibacchique*, ſuivant en cela la prononciation Françoiſe, & mépriſant l'analogie de la racine d'où ce mot eſt tiré.

ANTI-CABINET. ſ. m. Grande piéce entre la ſalle & le cabinet. *Antecedens conclave*.

ANTICAUCASE. ſ. m. *Anticaucaſus*. Montagne de Séleucie, dont parle Strabon, ainſi appellée d'ἀντὶ, *contre*, & *Caucaſus*, Caucaſe, nom d'une montagne fameuſe au nord du pont-Euxin, comme qui diroit oppoſé au Caucaſe.

ANTICHAMBRE. ſ. f. Chambre qui eſt auparavant la chambre du maître du logis, ou la principale chambre d'un appartement, où s'arrêtent les domeſtiques de ceux qui le viennent voir. *Procœton*. Il ſe plaint qu'on l'a laiſſé attendre une heure dans l'*antichambre* avant que de parler au maître. Un bel appartement doit avoir *antichambre*, chambre, & cabinet.

ANTICHRÉSE. ſ. f. Terme du Droit. Convention par laquelle celui qui emprunte de l'argent, baille en gage un héritage à ſon créancier, à la charge qu'il en joüiſſe, & que les fruits lui appartiennent pour l'intérêt de ſon argent. *Antichreſis*. Cette paction étoit permiſe par le Droit Romain, qui ne défend pas les uſures. Cette eſpéce de contrat s'appelloit autrefois *mort gage* en France, à la différence du ſimple engagement, qui n'emportoit point gain des fruits, & qui, à cauſe de cela s'appelloit *vif gage*. Selon du Moulin dans ſon Traité des uſures, l'*antichreſe* eſt prohibée en France, excepté en quelques Provinces, où ces contrats pignoratifs ſont regardez comme des contrats de vente à faculté perpétuelle de rachapt. En 1164. Aléxandre III. défendit aux Clercs dans un Concile de Tours de prêter à uſure, & ordonna que les fruits des héritages donnez en *antichreſe* ſeroient imputez ſur le principal. Six ans après le même Pape fit une Decrétale, par laquelle il étendit aux Laïques la défenſe portée par le Concile de Tours, ainſi l'*antichreſe* fut défendue à toutes ſortes de perſonnes. Voyez Loiſeau de la diſtinction des rentes, & du Moulin traité des uſures, queſt. 35.

ANTICHRÉTIEN, ENNE. adj. m. & f. Oppoſé à la doctrine du Chriſtianiſme. *Antichriſtianus*, *Chriſtianæ doctrinæ adverſarius*. L'Apocalypſe ne parle point d'une Égliſe Chrétienne corrompuë, ni d'un Empire ſpirituel *Antichrétien*, dont Sᵗ Jean annonçoit la ruine. BOSS.

ANTICHRISTIANISME. ſ. m. La doctrine, le régne de l'Antechriſt. *Adverſus Chriſtianam Religionem rebellio*. L'*Antichriſtianiſme* doit être une apoſtaſie, une abjuration de l'Égliſe Chrétienne.

ANTICHTHONE. ſ. m. & f. *Antichtones*. Terme de Géographie. Qui habite une terre oppoſée à celle qu'habite un autre. Ce mot eſt Grèc, formé de ἀντὶ, *contre*, & χθὼν, *terre*. Nous entendons aujourd'hui par *Antichthone* la même choſe que par Antipodes, c'eſt-à-dire, ceux qui habitent la partie de la terre qui nous eſt diamétralement oppoſée. Les Anciens donnoient à ce nom un autre ſens. Ils conſidéroient la terre comme diviſée par l'Équateur en deux hémiſphères, l'un auſtral, & l'autre ſeptentrional. Tous ceux qui habitoient dans l'un de ces hémiſphères étoient *Antichthones* par rapport à tous ceux qui habitoient dans l'autre. C'eſt en ce ſens que Mela a pris *Antichthone* Liv. I. ch. 1. ſelon la remarque de Voſſius.

ANTICIPATION. ſ. f. Action par laquelle on anticipe. *Anticipatio*. *Anticipation* en termes de Chancelerie, ſe dit des Lettres qu'on fait ſceller âfin de faire aſſigner un appellant, pour faire juger un appel par lui interjetté, quand il eſt négligent de le relever.

ANTICIPER. v. act. Faire une choſe avant le tems. *Anticipare*, *prævenire*. Cette dette n'étoit pas encore échuë, il a *anticipé* le tems du payement.

ANTICIPER, ſignifie auſſi, Empiéter, uſurper, entreprendre. *Invadere*, *occupare rem alienam*. Ce bâtiment *anticipe* ſur mon héritage. Vous *anticipez* ſur les fonctions de ma charge. Il a *anticipé* la joüiſſance de cette Ferme, il faut qu'il paye les fruits qu'il a enlevez. *Anticiper* ſur les droits d'autrui. LE MAIT.

ANTICIPER, en termes de Palais, c'eſt Faire aſſigner devant un Juge ſupérieur un appellant qui a interjetté un appel, & qui néglige de relever ſon appel. *Provocatori*, ou *provocationi antevertere*.

ANTICIPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit en termes de Palais l'anticipant, & l'*anticipé*, comme on dit l'appellant, & l'intimé. *Ante occupans*, *ante occupatus*.

ANTICIPÉ, ÉE. adj. Qui vient avant le tems. *Anticipatus*. Il n'y a point de peuple qui n'ait une connoiſſance de Dieu *anticipée*, & même ſans étude. L'eſpérance eſt une joye *anticipée*. M. SCUD.

Tourville en ſa témerité
N'a que ce qu'il a mérité
Par ſa valeur anticipée,
Qu'eſpéroit-il de bonne foy,
La victoire étant occupée
Devant Namur aupres du Roi?

ANTICŒUR. ſ. m. Maladie de cheval. C'eſt une tumeur qui ſe forme à ſa poitrine vis-à-vis du cœur. On l'appelle auſſi, *avant-cœur*.

ANTICOUR. ſ. f. Prémière cour, qui eſt ſuivie d'une autre. *Area veſtibulum*. *Prior area*. Dans les belles maiſons de campagne il y a des *anticours*.

ANTICYRE. ſ. f. *Antycira*. Nom propre d'une Iſle où il croiſſoit beaucoup d'excellent Hellébore. *Anticyre* étoit dans le Golfe appellé autrefois *Maliacus*, aujourd'hui Golfe de Zeiton. Comme l'Hellébore eſt propre à purger le cerveau, on diſoit proverbialement d'un homme dont la tête n'étoit pas bien réglée, qu'il devoit faire un voyage à *Anticyre*. *Naviget Anticyram*. Voyez Horace Liv. II. Sat. III. v. 82. & 164. Ovide *De Ponto Liv. IV. v.* 53. Perſe *Sat. IV. v.* 16. Le Géographe Étienne dit, que l'*Anticyre* célébre pour ſon Hellébore eſt une Ville, mais c'eſt une Iſle de l'Archipel, entre le Négrepont, & les côtes de Theſſalie. Voyez Pline Liv. XXV. ch. 5. Et Horace & Ovide que j'ai citez ne peuvent guère s'entendre que d'une Iſle.

Il y a cependant eû une ville de Phocide nommée *Anticyre* dans le Golfe de Corinthe à 16 milles de Delphe, au 48ᵉ degré 4 minutes de longitude & 39 degrez 5 minutes de latitude. Pline en parle Liv. IV. ch. 3. mais ce n'eſt point cette Ville qui fut célébre par l'Hellébore qu'elle produiſoit.

ANTIDATTE. ſ. f. Date falſifiée, & antérieure à la vraye date d'un acte. Date qui précéde le tems auquel elle eſt oppoſée. *Dies antiquior perperàm adſcriptus*. L'*antidate* eſt un crime moins conſidérable dans les actes ſous ſignature privée, que dans les contrats paſſez pardevant Notaires. Les *antidates* ſont importantes dans les contrats, parce qu'elles empottent la priorité d'hypothéque.

ANTIDATTER. verbe. act. Mettre une date antérieure. Dater d'un jour qui précéde celui qu'on écrit, ou qu'on paſſe quelque acte. *Diem antiquiorem falſò ſcribere*. *Antidater* une procuration.

ANTIDATTÉ, ÉE. adj. Daté fauſſement & antérieurement. *Falſa diei adſcriptione munitus*, *ſignatus*. Cette piéce eſt *antidatée*. Ce mot vient de *anti*, & de *date*, qui vient de *dare*.

ANTIDÉMONIAQUE. ſ. m. & f. *Antidæmoniacus*. *Qui negat eſſe Dæmones*. Hérétique, ou impie, qui nie l'éxiſtence des Démons, ou qu'il y ait des Démons. Voyez Sanderus.

ANTIDIAPHORISTE. ſ. m. & f. Voyez *Antiadiaphoriſte*. C'eſt la même choſe dans l'uſage, parce qu'on retranche l'*a* pour rendre la prononciation plus douce; mais dans la vérité & à la rigueur c'eſt tout le contraire. Car *Antiadiaphoriſte* ſignifie, Qui eſt oppoſé aux indifférens. Et *Antidiaphoriſte*, Celui qui eſt oppoſé à ceux qui veulent de la différence. Dans un ouvrage dogmatique & d'érudition je ne voudrois jamais dire qu'Antiadiaphoriſte, laiſſant l'autre tout au plus pour la converſation; s'il eſt vrai cependant qu'on le diſe, comme quelques Dictionnaires le marquent.

ANTIDICOMARIANITES. Anciens hérétiques qui prétendoient que la ſainte Vierge avoit eû pluſieurs enfans de S. Joſeph, & qu'elle n'étoit pas demeurée Vierge. S. Épiphane a parlé fort au long de ces hérétiques qui vivoient de ſon tems, *hæreſ.* 78. Il rapporte l'hiſtoire de S. Joſeph, & il explique en même tems ce qu'on doit entendre dans le nouveau Teſtament par les Frères de nôtre Seigneur, & comme il a quelques ſentimens làdeſſus qui méritent d'être éclaircis, il faut conſulter S. Jérôme *contre Jovinien*, & le Cardinal Baronius dans l'Apparat de ſes annales. Les *Antidicomarianites* étoient diſciples d'Helvidius, & de Jovinien, qui parurent à peu près en même tems à Rome vers la fin du IVᵉ ſiécle. Voyez Baronius & Sponde à l'an 382. M. Godeau a dit *Antidicomarianiſtes*.

ANTIDORE. ſ. m. *Antidorum*. Terme de liturgie. L'*Antidore* chez les Grècs eſt un pain qu'on bénit, & qu'on diſtribue au lieu de l'Euchariſtie à ceux qui n'ont pas pû communier pour quelques raiſons particulières. L'*Antidore* eſt le pain, dont on coupe un morceau pour le conſacrer.

Ce mot vient d'ἀντὶ, *pro*, *loco*, *vice*, *au lieu*, *à la place*, & de δῶρον, *donum*, *don*; cette étymologie marque que l'*Antidore* ſe donne

au lieu de l'Euchariſtie, qui eſt le don par excellence.

ANTIDOTAIRE. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt un nom que pluſieurs Médecins ont mis pour titre aux recueils qu'ils ont faits d'un grand nombre de remédes compoſez, & qui ont été inventez par de célébres Médecins. Les Apoticaires tiennent beaucoup de ces compoſitions toutes prêtes dans leurs boutiques, pour les employer, lorſque les Médecins les leur ordonnent. Il y a l'*Antidotaire* de Wecker, de Du Renou, &c. c'eſt ce qu'on appelle autrement *diſpenſaire*.

ANTIDOTE. ſ. m. Remède qu'on prend pour ſe préſerver ou pour ſe guérir de la peſte, qui ſert auſſi contre les venins. *Antidotus, Antidotum.* Cet *antidote* fortifie le cœur, & le déffend contre le venin & l'air infecté. En ce ſens il ſignifie la même choſe que *Alexipharmaque*, & *Alexitère*. Ce terme ſe dit auſſi de quelques compoſitions molles, faites de diverſes poudres, de pulpes, de liqueurs, de ſucre ou de miel, & réduits en une conſiſtence épaiſſe. On les appelle indifféremment Confections, Electuaires mous, Opiates, ou *Antidotes*. Certaine femme dans Auſone voulant empoiſonner ſon mari, lui donna tant de différentes drogues pour ne pas faillir à l'empoiſonner, qu'en ſe ſervant d'*antidote* les unes aux autres, elles le ſauvèrent. MASCUR.

Ces mots viennent de *ἀντὶ*, *contre*, & *δίδωμι*, qui ſignifie, *je donne*. *Antidote*, ce qu'on donne contre le poiſon, ſoit pour remède, ou pour préſervatif.

ANTIE. Adject. m. & f. Ce mot n'eſt plus uſité, il vouloit dire *ancien ancienne*.

Li communs de Paris celle Cité antic
Sont ordonné chacun en ſa Conetablie. R. DE S.

ANTIENNE. ſ. f. Paroles qui dans le Service de l'Égliſe ſe chantent alternativement par deux chœurs. *Antiphona, carmen incentivum.* Ce mot s'eſt dit d'abord tant des Pſeaumes que des Hymnes. S. Ignace Diſciple des Apôtres a été, ſelon Socrate, le prémier auteur de cette manière de chanter chez les Grècs, & S. Ambroiſe chez les Latins. Théodoret l'attribuë à Diodore & à Flavien. Elle paſſa en France du tems de S. Grégoire, & ſe perfectionna ſous Charles-Magne. Amalarius Fortunatus a écrit de l'ordre des *Antiennes, de Antiphonarum ordine*. Maintenant ce mot ſe prend en une plus étroite ſignification, & ſe dit de quelques traits tirez des Pſeaumes, ou de l'Écriture, qui conviennent au myſtère de la Fête qu'on célébre. Dans les Fêtes doubles on les répete devant, & après les Pſeaumes : dans les ſimples on le dit ſeulement après.

On appelle auſſi *Antienne*, ce qu'on chante à l'Introïte, aux Invitatoires, & aux Proceſſions. On le dit auſſi des Motets que pluſieurs Choriſtes viennent chanter alternativement à la Meſſe, & à Vêpres, avant l'Évangile, ou l'Hymne.

Ce mot vient de *ἀντίφωνα*, qui ſignifie, *chant alternatif*.

ANTIENNE, ſe dit auſſi d'une petite prière qui ſe fait à Dieu, ou aux Saints, qui précéde une Oraiſon. Les aveugles gagnent leur vie en diſant l'*Antienne*, & l'Oraiſon du Saint dont on fait la Fête chaque jour.

ANTIGONIE. ſ. f. & ſing. C'eſt le nom de pluſieurs Villes; l'une en Épire, l'autre en Macédoine, une troiſième en Arcadie, une quatrième en Bithynie, & une cinquième en Syrie proche d'Antioche.

ANTIGONIES ſ. m. & plur. eſt le nom d'une Fête inſtituée à l'honneur d'Antigonus; Plutarque qui nous l'apprend, ne nous dit point en l'honneur duquel des Antigonus elle ſe célébroit.

ANTIHECTIQUE de Poterius. C'eſt une préparation Chymique qui ſe fait ainſi : On prend de l'antimoine deux parties, de la limaille de fèr une partie, du nitre, du tartre blanc, chacun une partie & demie; on rougit la limaille de fèr dans un creuſet qui ſoit ſeulement plein du quart, & cela à feu violent, puis on met l'antimoine, & on fond le tout; lorſqu'il eſt clair, on jette dedans une cueillerée du mélange de nitre & de tartre; on couvre le creuſet, & les fumées étant ceſſées, on en met encor autant, faiſant comme la prémière fois, & continuant ainſi juſqu'à ce qu'on ait mis tout le mélange. Puis on donne grand feu, étant en bon flux on jette dans le cornet ſelon l'art; ſi le régule n'eſt pas étoillé on refond, & on le purifie avec du nitre & du tartre. On le rend étoillé du prémier coup, ſi au lieu du nitre & du tartre, on ſe ſert de cendres gavelées. Enſuite on prend deux onces de ce régule, quatre onces d'étain d'Angletèrre, & on les fond; étant fondus on les jette dans le cornet, puis on les met en poudre : on y ajoûte trois fois autant de nitre très pur, on fulmine par cueillerées ſelon l'art, laiſſant paſſer par les fumées à chaque projection, & lorſqu'il ſera fondu, on le laiſſe trois heures en fonte ſur un feu modéré, de crainte que la matière ne retourne en régule. Après ces trois heures on la jette dans un mortier de marbre, puis on la pulveriſe, & on l'édulcore avec de l'eau chaude, on filtre, & on ſéche la poudre, on y joint ſon double poids de nitre, on fulmine comme ci-deſſus; ce qui ſe réitère encore une fois; puis on édulcore, & on ſéche. La doſe eſt depuis un demi ſcrupule juſqu'à un. Si l'on ne met que trois onces d'étain, & un gros d'or, le remède ſera beaucoup plus efficace.

Ce remède a été nommé *Anti-hectique*, parceque ſi l'on en prend ſeize grains, un ſcrupule de ſel ammoniaque, qu'on les mêle & qu'on les donne dans du ſyrop de lièrre terreſtre, c'eſt un puiſſant remède contre la fièvre hectique. On partage cette doſe en deux, on en prend une le matin, & l'autre le ſoir, & l'on continuë.

ANTILIBAN. ſ. m. *Antilibanus*. Nom propre d'une Montagne de Syrie, ou de Phénicie, ainſi appellée de la particule Grecque *ἀντὶ*, *contre*, & du nom du Liban, montagne fameuſe de Syrie, parce qu'elle eſt à l'oppoſite du Liban. L'*Antiliban* eſt au midi, & le Liban au ſeptentrion. Entre deux s'étend une grande plaine, qu'on nomme Abellinas, à ce que dit Poſtel; autrefois *Syria Cale*. Ces montagnes commencent à la Mèr Méditerranée, & s'étendent en long vers l'Orient. L'*Antiliban* eſt fort étendu, & il a pluſieurs vallées très fertiles. Il eſt habité preſque tout par les Druſes. Pline Liv. V. ch. 20, le fait égal au Liban. Dans l'Écriture on appelle l'un & l'autre Liban; mais quand on les diſtingue, le Liban retient ſon nom, & l'*Antiliban* s'appelle *Hermon*.

ANTILLES. ſ. f. plur. C'eſt un nom qu'on donne aux petites Iſles de l'Archipel de l'Amérique, à cauſe qu'elles ſont au devant de Cuba, Jamaïca, & autres grandes Iſles voiſines. *Antillæ*. Ainſi elles ſont dans la mèr du Nord, placées entre les deux Amériques, méridionale & ſeptentrionale. On les appelle auſſi, les Iſles Caraïbes, ou Caribes, & *Caribanes*, ou *Cannibales*, du nom de leurs anciens habitans, quelques-uns même les nomment *Camercanes*. On les diſtingue en deux parties. Celles qui regardent le Levant, & qui s'étendent du ſeptentrion au midi, s'appellent Iſles de Barlovento, ou Iſles du vent. Et celles qui regardent l'Amérique méridionale, & s'étendent du levant au couchant, Iſles de *Sottavento*, Iſles qui ſont ſous le vent. Chriſtophe Colomb les découvrit en 1493. Les Européans n'ont commencé à s'y établir qu'en 1625. Le P. du Tertre Jacobin a fait une fort belle hiſtoire des *Antilles* en trois volumes *in quarto*. Il en parut une à Roterdam en 1658. accompagnée d'un vocabulaire Caraïbe par Lonvillers de Poincy. Voyez encore Acoſta Hiſt. des Ind. Liv. III. ch. XV. Linſchot, *Amer.* ch. IV. Rochefort Hiſt. Natur. des Antilles, & Baudrand.

ANTILOGARITHME. ſ. m. Terme de Géométrie. *Antilogarithmus*. C'eſt le complément du logarithme d'un ſinus, d'une tangente, ou d'une ſécante, ou la différence de ce logarithme à 90 degrez.

ANTILOGIE. ſ. f. Contradiction de deux mots, ou paſſages d'un Auteur. *Antilogia, contradictio, refragatio.* Tirinus a fait un grand Indice des *Antilogies* apparentes de la Bible, des paſſages qui ſemblent ſe contredire, & qu'il a conciliez & expliquez dans les Commentaires qu'il a faits ſur la Bible. Un Maltois de l'Oratoire d'Italie, nommé Dominique Magrius, en a auſſi donné un où il ne fait que rapporter ce qui ſe trouve dans les principaux Commentateurs. Le *Conciliator* de R. Manaſſe Ben-Iſraël eſt encore quelque choſe de ſemblable. Ce mot vient d'*ἀντιλογία*, *contradiction*.

ANTILUTHÉRIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. *Antilutherianus, Antilutheranus.* On donne ce nom à tous les Proteſtans qui s'étant ſéparez de l'Egliſe avec Luther, ou à ſon exemple, ont abandonné ſes opinions, & ont fait des ſectes différentes. Ainſi les Zuingliens, les Calviniſtes, les Anabaptiſtes, les Anglicans ſont *Antiluthériens*. On pourroit le dire auſſi adjectif. Une doctrine *Antiluthérienne*, des dogmes *Antiluthériens*. Les ſectes *Antiluthériennes*.

ANTIMENSE. *Antimenſia, orum.* plur. *Antimenſe* eſt une eſpèce de nappe qui tient lieu d'un Autel conſacré. Le P. Goar, dans ſes notes ſur l'Euchologe des Grècs, dit que l'Égliſe Grècque ayant peu d'Égliſes conſacrées, & les autels conſacrez ne pouvant pas facilement être tranſportez dans ces païs-là, depuis pluſieurs ſiécles l'Égliſe Grecque a ordonné qu'au lieu d'autels conſacrez on ſe ſerviroit de certaines étoffes, ou linges conſacrez qu'on étend comme des nappes d'Autel.

Le nom d'*antimenſe* vient ſelon quelques-uns de *μίνσος*, qui veut dire un panier, une corbeille, en Grèc & en Italien un mets préparé. Selon d'autres ce mot eſt dérivé de deux autres dont il eſt compoſé, *ἀντὶ, pro, vice, au lieu*, & *menſa, table*, ainſi *antimenſe* eſt la même choſe que nappe, qui tient lieu de table. Il eſt parlé des *antimenſes* dans le Droit. Balſamon ſur le ſeptième canon du ſeptième Concile demande s'il eſt permis à un Évêque comme à un Prêtre de célébrer la Meſſe dans une Chapelle, où parce qu'elle n'eſt pas conſacrée on ſe ſert d'*antimenſes* ? Il répond que non, parce qu'un Évêque aviliroit ſa dignité s'il célébroit dans un lieu où il n'y a point de trône, & qui n'eſt point conſacré. Voyez l'Euchologe des Grècs où l'on trouve les cérémonies &

les

les prières de la conſécration des *antimenſes*. Voyez auſſi les notes du P. Goar ſur l'Euchologe, M. Du Cange &c.

ANTIMENSE eſt auſſi un Autel ſur lequel on ne dit point la Meſſe, & qui eſt couvert de l'*Antimenſe*, parce qu'on doit mettre deſſus des choſes ſacrées ſous leſquelles on mettroit dans l'Egliſe d'Occident un corporal.

ANTIMOINE. ſ. m. C'eſt un minéral qui approche de la nature des métaux, & que quelques-uns croyent en contenir tous les principes, parce qu'il ſe trouve près des mines des uns & des autres, & ſur tout dans celles d'argent, & de plomb ; & ſouvent il a ſa mine propre. On l'appelle auſſi, *Marchaſite de plomb*, & les Chymiſtes le nomment le *Loup* ou le *Saturne des Philoſophes*, parcequ'il dévore les autres métaux quand on les fond enſemble, & qu'il les conſume tous, à la réſerve de l'or. On l'appelle auſſi *Prothée*, à cauſe de la diverſité des couleurs qu'il prend par le moyen du feu. On le tient composé d'un double ſoufre minéral, l'un métallique approchant de la pureté & de la couleur de celui de l'or, & l'autre terreſtre & combuſtible, ſemblable preſque au ſouffre commun ; d'un mercure fuligineux & mal digéré, participant de la nature du plomb & d'un peu de ſel terreſtre. Il eſt de couleur noire, & rempli de longues aiguilles brillantes. Le meilleur vient de Hongrie ; il eſt d'un rouge obſcur, & a ſes veines plus longues & plus luiſantes. Il eſt fragile comme le vèrre, & tient le milieu entre les métaux & les pièrres, parce qu'il ſe fond comme le métal ; mais il n'eſt pas ductile, non plus que les pièrres. Il y en a un mâle, qui eſt plus ſablonneux ; & un autre femelle, qui eſt plus peſant, plus brillant & plus friable. On le méle avec d'autres métaux pour faire des miroirs, parce qu'il les rend plus polis. On le mêle auſſi pour faire des cloches, parce qu'il rend leur ſon plus clair. On le mêle à l'écain pour le rendre plus dur, plus blanc & plus ſonnant ; & enfin au plomb dans les fontes des caractères d'Imprimerie, pour les rendre plus durs & plus unis. Il aide généralement à la fuſion des autres métaux, & ſur tout à celle des boulets de canon. On a cru qu'il renfermoit une médecine univerſelle, car c'eſt en effet celui qui fournit le plus de remédes, & pour un plus grand nombre de maladies. Les Latins l'appellent *ſtibium*, & les Grecs *ϛιμμι*.

L'*Antimoine crud*, qui eſt celui qu'on nous apporte, n'eſt pas tel qu'il vient de la mine. Il a été fondu, & mis en pains de forme pyramidaire. Il eſt employé dans les décoctions ſudorifiques, lorſqu'on veut chaſſer les mauvaiſes humeurs par tranſpiration. On s'en ſert dans les maladies vénériennes, dans les maux des yeux, & dans les playes & les ulcères, pour les mondifier & cicatriſer.

L'*Antimoine préparé*, eſt celui qui a paſſé par les mains des Artiſtes, & qui poſſede des qualitez differentes, ſuivant la manière différente dont il a été préparé.

Le *verre d'antimoine*, eſt de l'*antimoine* broyé, cuit & calciné par un feu violent dans un pot de terre, juſqu'à ce qu'il ne jette plus de fumée ; ce qui eſt une marque que tout ſon ſoufre eſt évaporé. On le réduit en vèrre dans le fourneau à vent, & alors il eſt fort diaphane, rouge & brillant, & de couleur d'hyacinthe. Le *verre d'antimoine* eſt le plus violent de tous les vomitifs qui ſe tire de l'*antimoine*.

Le *régule d'antimoine*, eſt le culot, ou ce qu'on trouve au fond & au deſſous dans le creuſet, où il y a de l'*antimoine*, après qu'il a été fondu avec des matières capables de ſéparer ſes parties pures d'avec les impures. Pour le faire on prend de l'*antimoine* pulvériſé avec du tartre crud & du ſalpêtre rafinés que l'on méle exactement, & que l'on jette enſuite par cueillerées dans un creuſet rougi au feu ſur des charbons. Il ſe fait chaque fois une détonation ſemblable à celle de la poudre à canon. On en fait des balles purgatives qui ſervent toûjours, & qui reſſortent ſans qu'il paroiſſe qu'il y ait eû preſque rien de diminué de leur groſſeur & vertu ; de ſorte qu'on les appelle, *pilules perpétuelles*. On en fait auſſi des gobelets, où laiſſant repoſer quelque tems des liqueurs, elles deviennent vomitives. C'eſt avec le régule, ou le vèrre d'*antimoine*, qu'on fait du vin émetique ; ſi on les pulvériſe l'un ou l'autre, & qu'on les mette tremper dans du vin blanc.

Les *fleurs d'antimoine*, c'eſt de l'*antimoine* en poudre ſublimé dans un aludel, dont les parties volatiles s'attachent à ſes pots en projettant peu-à-peu la poudre. C'eſt auſſi un puiſſant vomitif.

Le *beurre d'antimoine*, eſt une liqueur blanche & gommeuſe, qu'on nomme autrement, *liqueur glaciale d'antimoine*, qui ſe fait avec du *régule d'antimoine* & du ſublimé corroſif. Cette liqueur ſe coagule en forme de glace dans le récipient, & eſt fort cauſtique, de ſorte qu'on ne l'employe qu'à l'extérieur pour arrêter la gangréne, guérir la carie des os, des cancers, des fiſtules, &c. Si en voulant faire le *beurre d'antimoine* on ſe ſert d'*antimoine* crud ; & qu'après avoir tiré le beurre, on augmente peu à peu le feu, juſqu'à ce que la cornuë rougiſſe, on retire encore le cinnabre d'*antimoine*, qui n'eſt autre choſe qu'un mélange du mercure, du ſublimé, & du ſoufre de l'*antimoine*. Mais ſi on employe le régule, après avoir tiré le *beurre d'antimoine*, on retire un mercure coulant, & point de cinnabre.

La poudre d'Algaroth, ou Émétique, ſe fait avec ce beurre d'*antimoine* précipité & lavé pluſieurs fois. Le bezoard minéral ſe fait avec le *beurre d'antimoine* diſſout par trois fois dans l'eſprit de nitre, & enſuite calciné. Il reſte une poudre blanche qui eſt ſudorifique.

Le foye ou le ſafran d'*antimoine* ſe fait de parties égales d'*antimoine*, & de nitre réduits en poudre, mêlez exactement & mis dans un mortier de fer, couvert d'une tuile à laquelle on a laiſſé une ouverture. On introduit par cette ouverture un charbon de feu, qu'on retire enſuite. La matière s'enflâme, & il ſe fait une détonation, laquelle étant paſſée & le mortier refroidi, on trouve au fond du mortier une partie luiſante, qu'on appelle foye d'*antimoine* ou ſafran des métaux, à cauſe de ſa couleur. En Latin *hepar antimonii* ou *crocus metallorum*. On en fait du vin Émetique, qui eſt celui dont on ſe ſert ordinairement, des poudres, du ſyrop, & du tartre, qui ſont auſſi Émetiques.

L'*antimoine* diaphorétique eſt une préparation d'*antimoine*, qui approche de la précédente : avec cette différence, qu'au lieu que dans le foye d'*antimoine* on met parties égales de nitre & d'*antimoine*, on en met dans celle-ci une d'*antimoine* & trois de nitre. Par ce moyen ſa qualité purgative & vomitive ſe change en diaphorétique.

L'*huile d'antimoine*, eſt de l'*antimoine* pilé & mêlé, mis en digeſtion dans un vaſe plein de fort vinaigre ſous du fumier pendant pluſieurs jours ; & après cette opération pluſieurs fois réïtérée, le vinaigre qu'on diſtille donne une liqueur ſanguine, qu'on appelle *huile d'antimoine*, & qui colore l'argent en or.

La *chaux d'antimoine* s'appelle quelquefois *ceruſe*, à cauſe de ſon extrême blancheur. Ce n'eſt que l'*antimoine* diaphorétique.

Le *ſoulfre doré d'antimoine* ſe fait avec des ſcories qui ſe rencontrent au deſſus du régule en le faiſant boüillir dans de l'eau, & en précipitant ce qui a été diſſout par le vinaigre qu'on y jette.

Avant le douzième ſiécle l'*antimoine* n'étoit connu que pour entrer dans la compoſition du fard : mais en ce tems-là un Moine, nommé Baſile Valentin, ayant trouvé le ſecret de préparer ce minéral, & d'amortir les qualitez redoutables de ſon ſoufre, fit un livre intitulé, *Currus Antimonii Triumphalis*, où il ſoûtint que c'étoit un remède pour toutes ſortes de maux. Mais tous ſes éloges confirmez par l'expérience n'empêchèrent pas que pendant 300 ans l'*antimoine* ne fût négligé. Au commencement du dernier ſiécle Paracelſe le remit en vogue : mais on en condanna l'uſage par Arrêt du Parlement de l'an 1566. & un Médecin, nommé Beſnier, y ayant contrevenu en 1609. il fut exclus de la Faculté. Le mauvais uſage que l'on en avoit fait en l'appliquant mal-à-propos, le faiſoit regarder comme un poiſon. Pluſieurs ſçavans hommes murmurèrent contre cette défenſe, & le firent valoir par d'heureuſes expériences. Ainſi malgré les invectives de quelques Médecins entêtez, l'*antimoine* fut reçû par autorité publique au nombre des remedes purgatifs en 1637. & en l'an 1650. on caſſa l'Arrêt de 1566. La Faculté le fit mettre au rang des remédes purgatifs dans l'Antidotaire imprimé par ſon ordre en 1637. ſuivant l'opinion de Matthiole. Et enfin elle a fait donner un Arrêt du 29. Mars 1668. qui a donné permiſſion aux Docteurs de Médecine de s'en ſervir, avec défenſes aux autres perſonnes de l'employer que par leur avis. M. Patin n'a rien oublié pour décrier l'*antimoine*, & il régne dans ſes lettres un déchainement prodigieux contre ce remède. Il avoit dreſſé un gros regiſtre de ceux que les Médecins avoient tüez par-là ; il le nommoit le *Martyrologe de l'antimoine*. Voyez ſur l'*antimoine* les Tranſactions Philoſophiques Tom. II. p. 555 & ſuiv.

Ce mot d'*antimoine* vient, ſelon quelques-uns, de ce qu'un Moine Allemand (c'eſt ce même Valentin) qui cherchoit la Pierre Philoſophale, ayant jetté aux pourceaux de l'*antimoine* dont il ſe ſervoit pour avancer la fonte des métaux, reconnut que les pourceaux qui en avoient mangé, après avoir été purgez très-violemment, en étoient devenus bien plus gras : ce qui lui fit penſer qu'en purgeant de la même ſorte ſes Confrères, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet eſſai lui réüſſit ſi mal, qu'ils en moururent tous. Cela fut cauſe qu'on appella ce minéral *Antimoine*, comme qui diroit, *Contraire aux Moines*. Cette étymologie vient d'un vieux manuſcrit d'Allemagne qui eſt dans la Bibliothéque de M. Moreau Médecin du Roi, citée par M. Perrault dans ſon livre du Rabat-joye de l'*Antimoine*. M. Huet croit qu'il vient du nom Grec *ϛιμμι*, auquel les Arabes ont ajoûté leur article *al*.

ANTINOMIE. ſ. f. Contrarieté de loix dans le Droit écrit, ou de deux chefs d'une même loi. *Antinomia, contrarietas*. L'embarras des Juriſconſultes eſt de concilier les *antinomies* ; ils veulent ſoûtenir que les *antinomies* ne ſont que des contrarietez apparentes.

Ce

Ce mot vient d'*ἀντὶ*, *contra*, & de *νόμος*, *lex*, *loi*.

ANTINOMIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Antinomus*. Nom de Secte du XVIe ſiécle, parmi les Proteſtans. Les *Antinomiens* ne diſoient pas que les bonnes œuvres fuſſent pernicieuſes ou inutiles, mais ils ſoûtenoient que l'homme n'y étoit point obligé, dit Sanders *Hær*. 188. & qu'il n'y a point de loi ni de précepte de pratiquer les bonnes œuvres qui ſont dans la loi divine. C'eſt de là que vient leur nom, qui ſignifie contraire à la loi, ennemi de la loi, *ἀντὶ*, *contre*, *Νόμος*, *loi*.

ANTIOCHE. ſ. f. *Antiochia*. Nom propre de pluſieurs villes. Étienne en marque juſqu'à 10; & d'autres 12. Euſtathe 14. Appion dit que le ſeul Séleucus Nicator donna le nom de ſon père Antiochus à 16 villes; car ce nom eſt venu à toutes ces villes du nom de quelque Antiochus, comme nous l'allons voir, Ortelius prétend en avoir trouvé encore davantage.

ANTIOCHE, ſurnommée la grande, eſt la plus fameuſe, elle fut bâtie par Séleucus I. Roi de Syrie après la bataille d'Ipſus vers l'an 300. avant JESUS-CHRIST, il lui donna le nom d'Antiochus ſon père. S. Jean Chryſoſtôme & Dion louënt beaucoup *Antioche*. Ammien Marcellien l'appelle la Capitale de l'Orient. L'ère d'*Antioche eſt fameuſe* dans la chronologie, *Æra Antiochena*. Évagrius & d'autres la ſuivent, elle commence ſelon quelques Auteurs la dernière année de l'Olympiade 182. de Rome 705. 49 ans avant JESUS-CHRIST. D'autres diſtinguent trois ères d'*Antioche* qu'ils prétendent qu'elle a marquées ſur ſes médailles. La prémière, qui eſt la même que celle des Grecs, ou des Séleucides, commence 312. ans avant JESUS-CHRIST, ils y rapportent une Médaille qui a d'un côté une tête de Jupiter, & de l'autre un Jupiter aſſis, avec ces mots, ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ ΗΚΣ. *Antiochenſium Metropoleos anno* 228. C'eſt la ſeule médaille qu'ils produiſent pour prouver qu'*Antioche* a ſuivi cette ère; mais d'autres la croyent frappée en des tems bien poſtérieurs. La ſeconde période d'*Antioche*, ſelon l'Auteur dont je parle, commence à l'année de la bataille de Pharſale; & la troiſiéme depuis la bataille d'Actium, lorſqu'après la mort d'Antoine, Auguſte eût le gouvernement des Provinces de l'Orient. C'eſt à *Antioche* que les diſciples de JESUS-CHRIST commencèrent à s'appeller Chrétiens. *Antioche* a été le prémier Siége de l'Apôtre S. Pierre, & a titre de Patriarchat, que les Conciles de Nicée, d'Éphèſe & de Chalcédoine lui ont conſervé. Les Chrétiens Croiſez ſe rendirent maîtres d'*Antioche* en 1098, & elle fut la capitale de la Principauté d'*Antioche*, qui ſubſiſta juſqu'en 1208, que le Sultan d'Égypte reprit cette ville: elle s'appelle aujourd'hui *Antachia*, par corruption de ſon ancien nom. Elle eſt à 12. lieuës de la mer, au 68e degré 10 minutes de longitude, & au 36e degré 20. min. de latitude, ſur l'Oronte. Pour diſtinguer cette ville des autres qu'il y avoit du même nom en Syrie, on l'appelloit *Antiochia Epidaphnes*, *Ἀντιοχεία ἐπὶ Δάφνης*, ſelon Pline Liv. V. ch. 21. & ſur les médailles, & entr'autres ſur une du Cabinet du Roi, ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΔΑΦΝΗΝ, c'eſt-à-dire, *Antioche ſituée proche de Daphné*; cependant un nouveau Critique a prétendu que cette *Antioche proche de Daphné* n'eſt point la ville même d'*Antioche*, mais un fauxbourg d'*Antioche*. Mais Pline eſt formel ſur cela Liv. V. ch. XX. *Deinde Promontorium Syriæ Antiochiæ; intùs ipſa Antiochia libera, Epidaphnes cognominata, Oronte amne dividitur.* Voilà *Antioche* elle même ſurnommée *Epidaphnes*; & c'eſt aſſûrément *Antioche* même, au milieu de laquelle paſſoit l'Oronte; ce n'étoit pas ſeulement un de ſes fauxbourgs que ce fleuve diviſoit en deux. De plus le lieu appellé Daphné n'étoit pas un lieu voiſin du fauxbourg d'*Antioche*, c'étoit le fauxbourg même d'*Antioche*, comme nous le pourrons dire en ſon lieu. Quand Séleucus eût bâti *Antioche*, il y tranſporta les habitans d'Antigonie, bâtie peu de tems auparavant par Antigonus; c'eſt ce qui a fait dire à quelques Auteurs qu'*Antioche* avoit été commencée par Antigonus, & achevée par Séleucus.

Il ne faut pas toûjours traduire en nôtre langue le mot Latin *Antiochia*, quand il s'agit de la Syrie, par le nom d'*Antioche*, Ville dont nous venons de parler. La Province dont cette ville étoit Capitale s'appelloit auſſi *Antiochia*, ou *Syria Antiochia*. Voyez Mela Liv. II. 12. Plin V. 12. Il eſt vrai qu'on lit dans les éditions ordinaires de Pline aux Liv. V. ch. 20. *Syriæ Antiochena*, au lieu d'*Antiochiæ*; mais à l'endroit que j'ai cité Liv. V. 12. on lit abſolument & ſimplement *Antiochia* dans toutes les éditions; & dans les endroits mêmes où il y a *Antiochena* dans les éditions, les anciens manuſcrits ont *Antiochia*; ainſi Saumaiſe a eû tort de ſe retracter, & d'accuſer Pline & Mela d'une erreur groſſière. C'eſt lui-même qui s'eſt trompé ſur Solin p. 890. comme le montre Voſſius, dans ſes obſervations ſur le ch. XI. du Liv. I. de Mela.

ANTIOCHE. Ville Épiſcopale de Méſopotamie, bâtie encore par Séleucus I. & appellée du nom de ſon père. Elle s'appelloit autrement Niſibe.

ANTIOCHE, Ville de l'Aſie mineure, Capitale de Piſidie, à 92 milles d'Éphèſe, à 61. d. 20' de longitude & 39. d. 36' de latitude. Les Turcs l'appellent aujourd'hui *Verſaegeli*. Nos cartes cependant la diſtinguent de *Verſaegeli*, & l'en éloignent de 20 lieuës à l'occident. Elle a eû un Archevêque ſoumis au Patriarche de Conſtantinople.

ANTIOCHE de Cilicie, ſur les confins de la Piſidie & de la Pamphilie, à 62 d. 30' de long. & 38 d. 30' de latit. aujourd'hui *Antiocheta*, petite *Antioche*. Elle a eû un Évêché ſuffragant de Séleucie. On la nomme quelquefois *Antioche* ſur le Tragus, fleuve qui l'arroſoit.

Il y a encore une *Antioche* dans la Margiane, bâtie par Aléxandre, & nommée d'abord Aléxandrie. Elle fut ruinée par les barbares. Antiochus fils de Séleucus la rétablit, & l'appella *Antioche*, *Antiochia*, Pline Liv. V. c. 16. Il ne dit point ſi c'eſt Antiochus fils de Séleucus Nicator, ou Antiôchus III. fils de Séleucus Callinicus. De nouvelles cartes l'appellent Indion.

Une autre *Antioche* étoit proche du mont Taurus, ville Épiſcopale de Commagéne, qui retient encore ſon nom, ſi l'on en croit Bellon; ſa longitude eſt 68[d]. 40'. & ſa latitude 30[d]. 10.

Une autre étoit ſur le Méandre dans la Carie, ayant un Évêque ſuffragant de Stauropolis. Les Turcs la nomment Tachiali, Strabon Liv. XIII. Bellon Liv. I. c. 105. Il y a une médaille de Gordien dont le revers a pour inſcription, ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΜΕΑΝΔΡΟϹ, Vaillant p. 149. une autre dans Trajan Déce. *Ib.* p. 168. & une dans Gallien *ib.* p. 180. Nous trouvons encore ſur les médailles ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΚΑΛΛΙΡΟΗΝ, *Antioche proche de Callirhoé*. C'eſt Édeſſe en Arabie, qui comme Pline nous l'apprend Liv. V. chap. 24. fut appellée anciennement *Antioche*. Cette médaille eſt citée par M. Vaillant dans ſon hiſt. des Rois de Syrie p. 199. Étienne l'appelle *ἐπὶ τῆς Καλλιῤῥόης λίμνης*, *ſur le Lac Callirhoé*, & c'eſt la huitiême qu'il compte de ce nom; ou plûtôt c'eſt la fontaine minérale dont parle Joſeph Antiq. Jud. Liv. XVII. ch. VIII. & où Herodes alla prendre les bains quelque tems avant ſa mort.

On trouve encore ſur les médailles ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΤΩΝ ΕΝ ΠΤΟΛΕΜΑΙΔΙ, *Les Antiochéens qui ſont à Ptolémaïde*; c'eſt Ptolémaïde même à qui Antiochus IV. ſurnommé Épiphanes & Dieu, donna ſon nom, comme il offrit à ceux de Jéruſalem de le leur donner, dans le ſecond Liv. des Machab. c. IV. v. 9. Voyez la médaille rapportée par Monſieur Vaillant hiſt. des Rois de Syr. p. 200.

On trouve encore ſur une Médaille de Septime Sévère ΑΝΤΙΟΧΕΩΝ ΠΡΟΣ ΕΥΦΡΑΤΗΝ. Voyez M. Triſtan T. II. & M. Vaillant médailles Grecques des Empereurs p. 80. Pline parle auſſi d'une *Antioche* ſur l'Euphrate Liv. 5. ch. XXIV. quelques Auteurs ſoupçonnent que c'eſt Aradus, mais Aradus étoit éloignée de l'Euphrate.

On trouve auſſi dans M. Auréle, dans Luce Vère, & dans Commode, ΑΝΤΙΟ. ΤΩ. ΠΡ. ΙΝ. & ΑΝΤΙΟΧ. ΠΡΟΣ ΙΠ; c'eſt-à-dire, *Ἀντιοχέων τῶν πρὸς Ἵππον*, *Antioche proche d'Hippus*; Hippus eſt une montagne de Bithynie dans Pline Liv. V. ch. XXXII. M. Vaillant dans ſes médailles Grecques des Empereurs met néanmoins cette *Antioche* dans la Cæle ſyrie. Enfin, dans M. Auréle ΑΝΤΙΟΧΕΙΑ ΙΕΡΟΣ ΚΑΙ ΑϹΥΛΟΣ ΠΡΟΣ ΣΑΡΟΝ, *Antioche ſur le Sare*; c'eſt, dit M. Vaillant p. 49. un Fleuve de Cilicie. Pline met auſſi un *Sarus* dans la Cappadoce Liv. VI. ch. III.

Il y a auſſi un *Antioche* dans l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Papayan, à 15 lieues de S. Foy, à 12 lieues à l'occident du fleuve Cauca, 60 lieues au nord de Papaya, & à 50 de Carthagène.

ANTIPAPE. ſ. m. Concurrent du Pape; Chef de parti, qui a fait ſchiſme dans l'Égliſe Catholique, pour détrôner le Pape légitimement élu, & ſe mettre en ſa place. *Pſeudo-Pontifex*, *Pontifex non legitimus*. Les *Antipapes* ont cauſé de grands ſcandales dans l'Égliſe. On compte 28 *Antipapes*. Novatien dans le troiſiéme ſiécle fut le prémier; & Amédée Duc de Savoye dans le XVe ſiécle a été le dernier, ſous le nom de Felix V.

ANTIPATHIE. ſ. f. Inimitié naturelle, qualitez contraires qui ſe rencontrent dans certains corps, enſorte qu'ils ſemblent ſe fuir réciproquement. *Antipathia*, *repugnantia*, *odium*. On remarque cette *antiphatie* entre la vigne & l'ormeau. Il n'y a point de plus grande *antipathie* que celle qui eſt entre la ſalamandre & la tortuë. Les deux pôles de deux aimans ont de l'*antipathie*, & ſe chaſſent l'un l'autre, ſelon le langage vulgaire.

ANTIPATHIE, ſe dit auſſi de la haine que les hommes ont les uns contre les autres ſans ſujet, ou par des cauſes ſecrettes, & inconnuës. Cet homme ne m'a jamais rien fait, cependant j'ai une *antiphatie* inſurmontable pour lui. Il y a des gens qui ne ſe peuvent ſupporter, à cauſe de l'*antipathie* de leurs humeurs, & de leurs inclinations. C'eſt quelque choſe d'étrange que l'*antipathie* & l'averſion naturelle que de certaines perſonnes ont les unes pour les autres: on ſe hait ſans ſçavoir pourquoi. S. ÉVR.

La jalouſie de la faveur & de l'amour, avoit augmenté l'*antipathie* que la nature avoit miſe entr'eux. Pr. de Cl. La Mothe le Vayer a fait une Diſſertation de l'*antipathie* entre les François, & les Eſpagnols.

ANTIPATHIQUE. adj. m. & f. Qui vient de l'antipathie. *Repugnans, contrarius.* On ne peut expliquer cet effet de la nature, ſinon par une qualité *antipathique*.

Ce mot vient d'ἀντὶ, & πάθος, *paſſion, inclination.*

ANTIPÉRISTALTIQUE. adj. Terme de Médecine, qui ſe dit d'un mouvement des boyaux. Le mouvement périſtaltique des inteſtins ſe fait par la contraction de leurs fibres de haut en bas, comme le mouvement *antipériſtaltique* arrive par leur contraction de bas en haut. Dionis.

Ce mot eſt Grèc, composé d'ἀντὶ, contre, περὶ, autour, & σταλτικὸς, qui ſignifie, ce qui a la force de comprimer, de στέλλω, dans le ſens de comprimer. Ce mouvement eſt contraire au périſtaltique, c'eſt-à-dire, à celui qui comprime les boyaux, non pas que l'*antipériſtaltique* ne les comprime, mais il le fait d'une manière différente.

ANTIPÉRISTASE. ſ. f. Terme de Philoſophie. Action de deux qualitez contraires, dont l'une par ſon oppoſition excite la vigueur de l'autre. Le froid le chaud, le ſec l'humide. *Antiperiſtaſis.* La moyenne région de l'air eſt froide en été, & les foudres s'y forment par *antipériſtaſe*, par le combat du froid & du chaud. C'eſt par *antipériſtaſe* que la chaux s'allume en y jettant de l'eau. Les Philoſophes modernes ſe moquent de l'*antipériſtaſe* & de tous les effets qu'on lui attribuë.

Ce mot vient du Grèc ἀντιπερίςαμαι, qui ſignifie, *undique circumobſiſto.*

ANTIPHONE. ſ. m. *Antiphonum.* Terme de liturgie. L'*Antiphone*, dans l'office de l'Égliſe Grecque, conſiſte en pluſieurs verſets d'un pſeaume, à chacun deſquels on répond par une antienne. Ce mot vient d'ἀντὶ, & de φωνὴ. Voyez l'Euchologe, avec les notes du P. Goar, & l'Ordre de l'office des Grècs, au ſecond tome des Actes des Saints du mois de Juin.

ANTIPHONIER. ſ. m. ou ANTIPHONAIRE. Livre où ſont contenuës les antiennes de l'année. *Antiphonarium.* C'eſt un livre qu'on met ſur le grand pulpitre, ou lutrin, écrit en gros caractères avec les notes du plein chant. S. Grégoire le Grand fut l'Auteur de ce livre, comme dit Jean Diacre en ſa vie. Ce mot vient d'ἀντίφωνα, *Antienne.* On publia en 1685. l'ancien Lectionaire de la Liturgie Gallicane, & en 1680. trois anciens Miſſels. L'*Antiphonier* n'a pas encore été retrouvé. Fleury. Du tems de Jean le Diacre, 300 ans après S. Grégoire, on gardoit encore à S. Jean de Latran l'original de ſon *Antiphonier.* Id.

ANTIPHRASE. ſ. f. Terme de Grammaire. Contre-vérité, figure ironique, par laquelle en diſant une choſe on entend tout le contraire. *Antiphraſis.* Ce mot vient d'ἀντὶ, & φράσις, qui vient de φράζω, *je parle.*

C'eſt une erreur aſſez commune de faire conſiſter l'*antiphraſe* dans un ſeul mot, comme quand on dit que le mot de *Parques* eſt une *antiphraſe*, parce que les Parques n'épargnent perſonne, *Parcæ, quia nemini parcunt.* Saint Jérôme, dans ſon Epitre à Riparius contre Vigilance, dit qu'on le doit plûtôt appeller *Dormitantius* par une *antiphraſe*, que *Vigilantius*, parce qu'il s'oppoſoit aux veilles que les Chrétiens faiſoient ſur les tombeaux des Martyrs. Sanctius dans ſa Minerve p. 431. condamne cette *antiphraſe* qui ne tombe que ſur un mot, parce que *phraſis* ne ſignifie pas un ſeul mot, mais une partie d'un diſcours, *orationem aut loquendi modum.* Ce n'eſt pas que ce ſçavant Grammairien nie abſolument qu'il y ait de véritables *antiphraſes*, mais il prétend que l'*antiphraſe* eſt une eſpèce d'ironie, lorſqu'on exprime par une négative ce qui a dû être exprimé affirmativement: *Antiphraſis eſt ironiæ quædam forma, cùm dicimus negando id quod debuit affirmari*, comme quand on dit, *il ne me déplaît pas*, *il ne diſpute pas mal*, au lieu de, *il me plaît*, *il diſpute bien*; on doit donc placer l'*antiphraſe* entre les figures qui regardent les ſentences, & non entre celles qui regardent les mots, *non inter figuras verborum, ſed ſententiarum.* Cela étant, Éraſme ne parle pas en bon Grammairien, quand il donne pour exemple de ces *antiphraſes*, dans ſa Remarque ſur la Lettre de S. Jérôme, le mot de *bellum*, *guerre*, parceque la guèrre n'a rien de beau, *bellum, quod nihil habeat belli.*

ANTIPODE. ſ. m. Terme relatif, qui ſe dit des habitans de la terre diamétralement oppoſez les uns aux autres. *Antipodes, qui adverſa nobis urgent veſtigia.* Ils ſont ſous des cercles paralleles, également éloignez de l'Équateur, & ſous différentes moitiez du même Méridien. Ils ſont de part & d'autre en pareille ſituation; ils ont le même degré de froid, & de chaleur; la même longueur de jours, & de nuits: mais ils ont en même-tems toutes choſes directement contraires, parce qu'ils ſont ſeparez du diametre entier de la terre. Pluſieurs Anciens, & entre autres Lactance & Saint Auguſtin, ſe ſont moquez de ceux qui croyoient les *Antipodes.* Si l'on croit Aventin, Boniface Archevêque de Mayence, & Légat du Pape Zacharie, déclara Hérétique l'Évêque Virgilius, pour avoir ſoutenu qu'il y avoit des *Antipodes.* Mais on ne convient pas entièrement de ce fait. Quelques-uns rapportent cette hiſtoire d'une autre manière. S. Auguſtin ne pouvoit comprendre que des hommes ou des arbres fuſſent pendans en l'air, comme il concevoit qu'ils devoient être ſous l'autre hémiſphère. C'eſt Platon qui en eſt l'inventeur: comme il concevoit la terre d'une figure ronde, il comprit auſſi qu'il falloit qu'il y eût des *Antipodes*, & en imagina le nom. Quelques-uns ont crû que l'Amérique n'ayant point été inconnuë à ce Philoſophe, qui l'a décrite ſous le nom d'Atlantide dans ſon Timée, il lui avoit été aiſé de conclure qu'il y avoit des *Antipodes.* Mais d'autres ſoutiennent que ce qu'il dit de l'Atlantide eſt une fable. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut plus douter qu'il n'y ait des *Antipodes.* Sebaſtien Cano en 1519. juſqu'en 1522. François Drack Anglois en 1580. & Olivier de Nord Hollandois en 1601. & pluſieurs François depuis quelques années ont fait le tour du monde. Les obſervations & les découvertes que l'on a faites dans ces voyages, & dans d'autres ſemblables, ne laiſſent plus aucun doute ſur les *Antipodes*; & l'on tient, par exemple, que l'Iſle Borneo, une des Iſles de la Sonde, eſt *Antipode* au Royaume des Amazones dans l'Amérique; & le Rio de la Plata, à la muraille qui ſépare la Chine de la Tartarie.

Les Chrétiens au reſte ne ſont ni les prémiers ni les ſeuls qui ont traité de fable ce qu'on dit des *Antipodes*; Lucrèce l'avoit fait avant eux à la fin de ſon prémier Livre v. 10. 63. & ſuiv. On peut voir encore Plutarque. *Lib. De facie in orbe Lunæ*; & Pline, qui réfute ce ſentiment Liv. II. ch. 65.

Bien plus, un habile homme dans une diſſertation inſérée dans les Mémoires de Trevoux 1708. Janv. p. 130, & Févr. p. 299. prétend qu'Aventin, & les Hérétiques, qui, à ſon exemple, & par l'intérêt qu'ils auroient de montrer que l'Égliſe ſe trompe dans ſes déciſions, ou juge de choſes qui ne ſont point de ſa compétence, ſe trompent eux-mêmes groſſièrement ſur le fait du Pape Zacharie, auſſi bien que ſur le ſentiment de S. Auguſtin, au regard des *Antipodes.* Car nous n'avons d'Auteurs contemporains, ou anciens, qui parlent de la condamnation de Virgile par le Pape Zacharie, qu'une lettre de Zacharie lui-même à S. Boniface, où il dit: *Quant à ſa perverſe doctrine*, (de Virgile) *s'il eſt prouvé qu'il ſoutienne qu'il y a un autre monde, & d'autres hommes ſous la terre, un autre ſoleil, & une autre lune, chaſſez-le de l'Egliſe dans un Concile, après l'avoir dépouillé du Sacerdoce. Nous avons auſſi écrit au Duc de Bavière de nous l'envoyer, afin de l'examiner nous-mêmes, & le juger ſelon les Canons. Nous avons écrit à Virgile & à Sidonius des lettres menaçantes; & nous vous croirons plus qu'eux.*

Voilà tout ce que nous fournit l'Hiſtoire du tems ſur ce fait. Or 1°, le Pape Zacharie ne parle point d'héréſie, mais ſeulement de ſuſpenſe & de dégradation. 2°, Cette peine n'eſt que comminatoire, & il n'y eut jamais de déclaration. Le Pape veut qu'il ſoit condamné par un Concile Provincial, veut le condamner lui-même *ſi inventus fuerit erroneus*, ſi on le trouve coupable de quelque erreur. Il n'étoit donc pas ſeur qu'il en fût coupable. Boniface qui avoit donné contre Virgile ces avis au Pape, étoit brouïllé avec cet Abbé depuis quelque tems. Il avoit pû le faire avant que la choſe fût entièrement éclaircie, ou être trompé par d'autres. Ce qui eſt conſtant par la ſuite de l'Hiſtoire, c'eſt que Virgile n'alla point à Rome ſe juſtifier; on ne trouve pas même que S. Boniface l'ait examiné juridiquement, & ait pouſſé plus loin cette affaire: ce qui fait croire qu'il fut détrompé, & que ce que Virgile diſoit n'intéreſſoit point la foi; qu'ainſi l'Égliſe n'a point déſaprouvé qu'on ſoutînt qu'il y avoit des *Antipodes.* Boniface & Virgile vécurent depuis en bonne intelligence. Pepin eſtima & conſidera Virgile, le fit Evêque de Saltzbourg vers l'an 764. Il gouverna ſaintement ſon Evêché, mourut en odeur de ſainteté en 780. & fut canonizé par Grégoire IX. qui ne l'eut jamais fait, s'il avoit été condamné par Zacharie comme Hérétique. 3°, Dans la lettre de Zacharie il n'eſt point parlé d'*Antipodes.* Ce que ce Pape veut que l'on condamne, c'eſt de dire qu'il y a *un autre monde, d'autres hommes, un autre ſoleil, une autre lune.* Ce ne ſont pas là ſimplement des *Antipodes.* 4°, Quand l'Égliſe auroit condamné Virgile pour avoir ſoutenu au VIIIe ſiècle qu'il y avoit des *Antipodes*, elle n'auroit rien fait que de très-raiſonnable, rien qui fût contraire à ce que la navigation nous a fait découvrir dans ces derniers tems: car aux démonſtrations que fourniſſoit la Mathématique pour prouver que la terre étoit ronde, les Phyſiciens ajoutoient leurs conjectures, & diſoient que la mer faiſoit deux cercles autour de la terre qui la partageoient en quatre, que la vaſte étenduë de cet Océan, & les chaleurs brûlantes de la Zône torride, empêchoient qu'il ne pût y avoir aucune communication entre ces quatre parties de la terre;

qu'ainſi les hommes n'étoient point de même eſpéce, & n'avoient point la même origine. C'étoit là ce qu'ils appelloient *Antipodes*, & non pas ſeulement des gens qui habitent la partie de la tèrre diamétralement opposée à la nôtre. Outre cela le terme d'*Antipodes* emportoit encore tout le reſte que j'ai dit. Voilà dans quel ſens on eut condamné le ſentiment de ceux qui tiennent des *Antipodes*; condamnation qui n'auroit rien de contraire aux nouvelles découvertes; ſens que l'on condamneroit encore aujourd'hui, puiſqu'il eſt de foi que Dieu a fait deſcendre *d'un ſeul homme tous les hommes qui habitent ſur la terre*, Act. XVII. 26. qu'ils ont tous part à ſon peché, qu'ils ont tous été rachetez par Jesus-Christ.

Quant au ſentiment des Chrétiens ſur les *Antipodes*, quelques-uns, pour ne point admettre les conſéquences des Phyſiciens, nioient tout, & juſqu'aux démonſtrations des Mathématiciens. C'eſt le parti que prend Lactance *Inſtit. Lib. III. ch.* 24. D'autres s'en tenoient à révoquer en doute les conjectures des Phyſiciens. C'eſt ce que fait S. Auguſtin Liv. XVI. de la cité de Dieu ch. 9. Après s'être propoſé la queſtion s'il y a des nations de Cyclopes, de Pygmées, d'autres qui euſſent les pieds tournez en arrière, & tout ce que les Anciens avoient dit d'extraordinaire en ce genre; & avoir répondu, que, ou bien tout cela n'eſt point; ou ſi cela eſt ce ne ſont point des hommes; ou ſi ce ſont des hommes, ils deſcendent d'Adam comme tous les autres, il vient à là queſtion des *Antipodes*, & demande *ſi la partie inférieure de la terre, qui eſt opposée à celle que nous habitons, eſt habitée par des Antipodes?* Il ne doutoit point que la tèrre ne fût ronde, & qu'une partie de cette tèrre ne fût diamétralement opposée à la nôtre; il demande ſeulement ſi elle eſt effectivement habitée. C'eſt là toute ſa queſtion; & lorſqu'il traite de fable ce qu'on diſoit des *Antipodes*, il n'y a qu'à ſuivre ſa penſée, pour ſe perſuader qu'il ne dit rien que de fort judicieux. Il remarque 1°, Que ceux qui l'aſſuroient n'avoient aucune hiſtoire qui leur eut appris ce fait. 2°, Que leur principe, *La tèrre eſt ronde*, peut être vrai, ſans qu'on en puiſſe conclure que ſa partie inférieure ſoit habitée; qu'elle eſt peut-être couverte d'eaux, & que ce n'eſt qu'une vaſte mèr, que quand elle ne ſeroit point enſevelie dans la mèr, mais habitable, il ne s'enſuivroit pas qu'elle fût effectivement habitée; que d'y mettre des *Antipodes* tels qu'on les figuroit, & qui auroient une autre origine que nous, comme le vouloient les Anciens, puiſqu'ils croyoient qu'il étoit impoſſible de paſſer de nôtre habitation dans celle des *Antipodes*, ce ſeroit contredire l'Écriture, qui nous apprend que tous les hommes ſont deſcendus d'un ſeul Père. Tel eſt le ſentiment du Critique dont nous parlons. Loüis Vivez a dit en deux mots quelque choſe de ſemblable, dans ſes notes ſur S. Auguſtin, faiſant entendre que ce Père n'a pas dit abſolument qu'il n'y avoit point d'*Antipodes*; mais ſeulement qu'il n'y en avoit point, ſuppoſé qu'il n'y eût point de paſſage de nôtre monde dans le leur.

Ce mot *Antipodes* vient de ἀντὶ, *contre*, & πῦς, ποδὸς, *pied*.

On le dit figurément de l'incompatibilité, de l'éloignement & de l'averſion qu'on a pour une choſe, ou pour une perſonne. On dit d'un homme qui a des ſentimens directement opposez à la raiſon, que c'eſt l'*Antipode* du bon ſens. Elle eſt l'*Antipode* des prudes. Bens.

On dit auſſi en proverbe, qu'on voudroit qu'un homme fût aux *Antipodes*, pour dire, qu'il fût bien loin.

ANTIPTOSE. ſ. f. Figure de Grammaire, par laquelle on met un cas pour un autre. *Antiptoſis*. Ce mot vient du Grèc ἀντὶ, *pro*, & πτῶσις, *caſus*.

ANTIQUAILLE. ſ. f. Terme de mépris, qui ſe dit des piéces antiques, ou vieux meubles qui ſont de peu de valeur. *Viles vetuſtatis reliquiæ.*

ANTIQUAIRE. ſ. m. Homme qui a recherché & étudié les monumens qui nous reſtent de l'antiquité; comme ſont les coûtumes des Anciens, les vieux livres, les vieilles images, les médailles, & généralement toutes les piéces curieuſes qui nous peuvent donner quelque connoiſſance de l'antiquité. *Antiquarius*, *Antiquitatis ſtudioſus*. Mr Peyreſc Provençal a été un des plus ſçavans *Antiquaires* de ſon tems.

On nommoit autrefois Libraires, ou *Antiquaires*, ceux qui tranſcrivoient au net, & en beaux caractères, ou du moins liſibles, ce qui avoit été écrit en notes. Fleury.

Il y avoit auſſi anciennement dans les Villes les plus conſidérables de Gréce & d'Italie des perſonnes de diſtinction nommées *Antiquaires*, dont la charge étoit de faire voir aux étrangers ce qu'il y avoit de curieux, & de leur expliquer les inſcriptions anciennes, & tout ce qui concernoit ce genre d'érudition. Cette inſtitution eſt une des plus belles qui ayent jamais été faites, & qui mériteroit bien d'être renouvellée. Pauſanias appelle ces *Antiquaires* Ἐξηγητὰς; les Siciliens les appelloient *Myſtagogos*. Il y avoit une autre ſorte d'*Antiquaires*, qui s'attachoient à la recherche des vieux mots, dont ils affectoient de ſe ſervir, au mépris de ceux qui étoient en uſage de leur tems. Enfin, les *Antiquaires* étoient autrefois ce que nous appellons Copiſtes, *Calligraphi Librarii*, ceux qui décrivoient les vieux Livres, le Code Théodoſien. S. Auguſtin *S.* 44. *De verbis Dom.* Caſſiodore, *Hiſt. Tripart. Lib. II. ch.* 16. le prennent en ce ſens. Voyez Roſweid. *vit. Patr.* p. 1013. & les *Acta. Sanctor. O. B. Præf.* 8. 1. *Præf. N. CXIV.* p. *LIX.* & ſuiv. & *ſæc. III. p. I. Præf. p. XXVIII.* & ſuiv. &c.

ANTIQUE. adj. m. & f. Ancien, qui eſt fait il y a long-tems, & à l'ancienne mode. *Antiquus.* Bâtiment *antique*. Inſcription *antique*. Un bâtiment n'eſt appellé *antique*, que lorſqu'il a été conſtruit par les anciens Architectes, c'eſt-à-dire, du tems que les Arts étoient dans leur plus grande perfection chez les Grècs & chez les Romains. Tout ce qui a été bâti par les modernes, & depuis le rétabliſſement des Arts, ne s'appelle point *antique*; on dit ſeulement d'un bâtiment conſtruit ſelon l'ancienne Architecture, qu'il a un air *antique*, qu'il eſt d'un goût *antique*, de l'Architecture *antique*, qu'il a la manière *antique*. C'eſt ainſi que parlent les Maîtres, pour ſignifier ce qui eſt travaillé dans la correction & le bon goût de l'*antique*. Voyez la Préface de Daviler. Tout de même dans les Médailles on appelle *antiques* celles qui ne ſont point fauſſes, ni contrefaites, mais qui ont été effectivement frappées par les Grècs & par les Romains. A quoi il faut ajoûter, les Loix *antiques*; ce qui ne ſe dit que de ces Loix qui ont été recüeillies ſous le titre de *Code des Loix antiques*, en un ſeul volume, qui comprend les Loix des Viſigots, les Loix des Bourguignons, la Loi Salique, qui étoit celle des Francs, &c. Les mots, & les phraſes de la vieille Cour, ſont comme ces habits *antiques*, dont on ne ſe ſert que dans les maſcarades & dans les balets. Bouh. Les Stuarts tenoient depuis pluſieurs ſiécles le ſceptre d'Écoſſe, & deſcendoient de ces Rois *antiques*, dont l'origine ſe cache ſi avant dans l'obſcurité des prémiers tems. Cet homme d'une bonne foi *antique*, a ſçu joindre la politeſſe du tems, à la bonne foi de nos pères. Flech. Elles trouveront ces manières bien bourgeoiſes, & le ſentiment que j'ai là deſſus bien *antique* pour un défenſeur des modernes. Perr. Dans les plus beaux bas reliefs *antiques* on y remarque des défauts de jugement. Félib. Dans les vers, *antique* a ſouvent plus de grâce qu'ancien:

> *Vers les ſables brûlans de l'Africain rivage*
> *Furent les murs hautains de l'*Antique *Carthage.*
> *Rome n'a rien de ſon* antique *orgueil.* Main.

Une médaille, ou quelque autre *antique*, avec ce mot, *Majus erit poſt ſæcula nomen*, eſt une déviſe, qui a été faite pour marquer que la gloire des Héros & des grands hommes augmente avec le tems.

Ce mot *antique* s'eſt fait du Latin *antiquus*, que Guichard dérive aſſez vraiſemblablement de l'Hébreu עתק, *atak*, qui ſignifie devenir vieux, devenir ou être ancien.

Antique, en termes de Blaſon, ſe dit des couronnes à pointes de rayons, des coëffures anciennes, Grecques, & Romaines, des vêtemens, bâtimens, ou niches Gothiques.

Antique. ſ. f. Se dit des ouvrages de Peinture, Sculpture, & Architecture, qui ont été faits du tems des anciens Grècs & Romains, depuis Aléxandre le Grand juſqu'à l'Empereur Phocas, & à la déſolation des Barbares. *Antiquum ſignum.* Cette ſtatuë n'eſt pas d'un Sculpteur moderne, c'eſt une *Antique*.

On dit auſſi *antique* d'une Médaille, ou de quelqu'autre curioſité que ce ſoit. *Vetus numiſma.* La ſalle des *Antiques* du Louvre. En ce ſens on le dit ſeulement des ſtatuës. Il y a des choſes *antiques* que l'on nomme *antiques modernes*; comme les Égliſes anciennes, & autres bâtimens Gothiques, pour les diſtinguer de ceux des Grècs & des Romains. Il y a des Peintres qui ſe ſont entièrement attachez à l'*antique* pour les draperies. Félib. On dit auſſi par raillerie d'une vieille femme, que c'eſt une *antique*. Elle a un air d'*antique*, pour dire, un air du vieux tems.

Quand ce mot ſe dit en général pour ce qui eſt *antique*, il eſt maſculin, comme tous les adjectifs devenus ſubſtantifs. Le moderne & l'*antique*, c'eſt le, & non pas la, qu'il faut ſous-entendre.

> *Dans cette maiſon magnifique,*
> *Où le beau moderne & l'*antique
> *Sont ſi parfaits, que l'œil ſurpris*
> *Ne ſçait auquel donner le prix.* De Malezieu.

A l'antique. adjectif. A la vieille mode. *Antiquo more, ritu.* Il s'eſt fait peindre habillé *à l'antique*. Ce buſte de femme eſt coëffé *à l'antique*.

ANTIQUER. Terme de Relieur. C'eſt enjoliver la tranche d'un Livre de petites figures de diverſes couleurs. *Exteriorem libri foliorum inciſuram, ſecturam adornare.* Antiquer ſur tranche.

ANTIQUITÉ. ſ. f. Le vieux tems, les ſiécles paſſez. *Antiquitas,*

453

tas, vetuſtas. Il n'
quité. Les Héros
Héros. Ablan
glorieuſe *antiquit*
Antiquité, ſe
ſa race. L'*antiquit*
vant l'*antiquité* de
Antiquité, ſe
tent des Anciens.
inſcription eſt un
tiquité. Joſeph a é
ſi pour les perſonn
Scaligers ont été
faveur, on peut le
Vous ne permettre
vais, non pas mêm
bonne *antiquité.* I
les Chinois des cha
diminuer. P. le
ANTIRRHINU
fleur rouge. Sa tig
que ſes feüilles. D
frottent.
ANTI-SALLE. ſ.
lieu qu'on trouve a
anti-ſalle.
ANTISCES. Term
tiſces ſont deux poin
Le taureau & le lio
ANTISCIEN, en
tiſcius. Terme de G
tent en des lieux op
des ombres contra
ceux du midi, parc
le boréal, & les aut
fondent avec les A
côté & d'autre de l'
également éloigné,
férente ſeulement e
tels que ſont les pe
de ceux du Pélopon
Ce mot vient de ἀντι,
ANTISTROPHE.
grammaticale, qui
jointes & dépendan
ou le renverſement
ou le maître du ſerv
Antistrophe,
de danſe en uſage c
tôt à droite, tantôt
doublées. *Converſio*
eſt ce qui s'appelloi
la ſtrophe.
Ce mot vient d'ἀντὶ, c
je tourne.
ANTITACTE. ſ. m
te; Hérétique ſorti d
le Dieu Créateur de
noient qu'une de ſe
nous y avoit engage
qu'il falloit nous o
Dieu. C'eſt de là que l
qui ſignifie *oppoſer*,
fie celui qui eſt oppo
parle des *Antitactes*
rons ceci. S. Auguſti
ANTITENAR. ſ.
muſcle du gros ortei
l'adducteur. Il prend
tient le petit orteil, &
s'inſerer par un fort
pouce, qui tire en de
nommé *Antitenar*,
qui ſe nomme *Tenar.*
qui eſt de même ſon a
ANTITHÉSE. ſ. f.
l'oppoſition des penſ
qui font des *antithèſes*
de fauſſes fenêtres po
vian, & pluſieurs au
Aujourd'hui les *antit*
à ſon Poëte des Viſion

tas, vetuſtas. Il n'a été rien fait de plus illuſtre dans toute l'*antiquité.* Les Héros de l'*antiquité* étoient veritablement de grands Héros. Ablanc. Il ne ſe faut pas fier aux exaggérations de la glorieuſe *antiquité.* S. Évr.

Antiquité, ſe dit auſſi de la priorité du tems. L'*antiquité* de ſa race. L'*antiquité* de ce bâtiment. Un créancier eſt colloqué ſuivant l'*antiquité* de ſon hypothéque. On dit plus ſouvent *ancienneté.*

Antiquité, ſe dit auſſi des beaux monumens qui nous reſtent des Anciens. Les *Antiquitez* de Rome, de la Gréce. Cette inſcription eſt un beau reſte de l'*antiquité.* Cela ſent la bonne *antiquité.* Joſeph a écrit des *Antiquitez* Judaïques. Il ſe prend auſſi pour les perſonnes qui ont vécu dans les ſiécles paſſez. Les deux Scaligers ont été des merveilles de leur tems; & ſans leur faire faveur, on peut les oppoſer à la plus ſçavante *antiquité.* Balz. Vous ne permettrez point à vôtre eſprit de rien trouver de mauvais, non pas même de médiocrement bon, de ce qui vient de la bonne *antiquité.* Id. L'*antiquité*, quoique défectueuſe, a pour les Chinois des charmes que la nouveauté la plus parfaite ne peut diminuer. P. le Comte.

ANTIRRHINUM. ſ. m. *Antirrhinum.* Plante. Elle porte une fleur rouge. Sa tige eſt ſemblable à celle de l'Anagalis, auſſi bien que ſes feüilles. Dioſcoride dit qu'elle embellit ceux qui s'en frottent.

ANTI-SALLE. ſ. f. *Proœcus, antoecus.* Piéce d'appartement, lieu qu'on trouve avant la ſalle. Une grande *anti-ſalle*, une belle *anti-ſalle.*

ANTISCES. Terme d'Aſtrologie judiciaire. *Antiſcius.* Les *antiſces* ſont deux points du Ciel également éloignez des tropiques. Le taureau & le lion ſont deux ſignes *antiſces.*

ANTISCIEN, enne, ou ANTOECIEN, enne. adj. *Antiſcius.* Terme de Géographie, qui ſe dit des peuples qui habitent en des lieux oppoſez deçà & delà l'Équateur, qui à midi ont des ombres contraires. Les peuples du Nord ſont *Antiſciens* à ceux du midi, parce qu'à midi les uns ont leur ombre vers le pôle boréal, & les autres vers le méridional. Quelques-uns les confondent avec les Antœciens. *Antœci.* Ce ſont les habitans d'un côté & d'autre de l'Équateur, ſous un même parallele qui en eſt également éloigné, & qui ont une même élevation de pôle, différente ſeulement en ce que l'un eſt boréal, & l'autre auſtral, tels que ſont les peuples du Cap de Bonne Eſpérance, à l'égard de ceux du Péloponèſe.

Ce mot vient de *ἀντι, contre*, & *σκία, umbra, ombre.*

ANTISTROPHE. ſ. fém. *Antiſtrophe, alterna converſio.* Figure grammaticale, qui ſe dit quand de deux termes ou choſes conjointes & dépendantes l'une de l'autre, on fait la converſion, ou le renverſement réciproque: comme le ſerviteur du maître, ou le maître du ſerviteur.

Antistrophe, chez les Poëtes Lyriques, étoit une eſpéce de danſe en uſage chez les Anciens, qui portoient leurs pas tantôt à droite, tantôt à gauche, par des retours ou converſions redoublées. *Converſio & reverſio.* Le mouvement de gauche à droit eſt ce qui s'appelloit *Antiſtrophe.* L'*Antiſtrophe* étoit oppoſée à la ſtrophe.

Ce mot vient d'*ἀντὶ, contre*; & *στροφὴ, ſtrophe*, qui vient de *στρέφω, je tourne.*

ANTITACTE. ſ. m. & f. *Antitacticus, Antitacta.* Nom de ſecte; Hérétique ſorti des Gnoſtiques. Les *Antitactes* avoüoient que le Dieu Créateur de l'univers étoit bon & juſte; mais ils ſoutenoient qu'une de ſes créatures avoit créé la nature du mal, & nous y avoit engagez pour nous oppoſer au Dieu Créateur; & qu'il falloit nous oppoſer à cet Auteur du mal pour venger Dieu. C'eſt de là que leur vient leur nom, formé du Grèc *ἀντιτάττω*, qui ſignifie *oppoſer*, être contraire; de ſorte que *Antitacte* ſignifie celui qui eſt oppoſé, qui eſt contraire. Clément Aléxandrin parle des *Antitactes ſtrom. Liv. III.* & c'eſt de lui que nous tirons ceci. S. Auguſtin en parle auſſi *héreſ.* 18.

ANTITENAR. ſ. m. Terme d'Anatomie. C'eſt le quatriême muſcle du gros orteil, ou du pouce du pied: il ſe nomme auſſi l'adducteur. Il prend ſon origine de l'os du métatarſe, qui ſoutient le petit orteil, & paſſant obliquement ſur les autres os, va s'inſerer par un fort tendon à la partie interne du prémier os du pouce, qui tire en dehors vers les autres orteils. Dionis. Il eſt nommé *Antitenar*, parcequ'il eſt l'antagoniſte de l'adducteur, qui ſe nomme *Tenar.* Le pouce de la main a auſſi ſon *Antitenar*, qui eſt de même ſon adducteur.

ANTITHÉSE. ſ. f. Figure de Rhétorique, qui conſiſte dans l'oppoſition des penſées ou des mots. *Antitheſis, contentio.* Ceux qui font des *antithèſes* en forçant les mots, imitent ceux qui font de fauſſes fenêtres pour la ſymmetrie. Pasc. S. Auguſtin, Salvian, & pluſieurs autres Écrivains, ont fort aimé les *antithèſes.* Aujourd'hui les *antithèſes* ſont fort décriées. Deſmarets fait dire à ſon Poëte des Viſionnaires: Puis j'aimai l'*antithèſe* au ſortir de l'École. Jettez vous ſur les injures, & preſque toujours ſur les *Antithèſes*; vous êtes appellé à ce ſtile, il faut que châcun ſuive ſa vocation. Racine.

Antithése, eſt auſſi une figure de Grammaire, par laquelle on change une lettre pour en ſubſtituer une autre: comme quand on dit *olli* pour *illi.*

Ce mot vient du Grèc *ἀντίθεσις*, c'eſt-à-dire, *oppoſition.*

ANTITRINITAIRE. ſ. m. & f. *Antitrinitarius, SS. Trinitatis hoſtis,* Hérétique, qui nie la ſainte Trinité, qui enſeigne qu'il n'y a pas trois perſonnes en Dieu. Ainſi les diſciples de Paul de Samoſates, les Photiniens, qui ne croyoient point la diſtinction des perſonnes en Dieu; les Ariens, qui nioient la divinité du Verbe; les Macédoniens, qui nioient celle du S. Eſprit, étoient tous de vrais *Antitrinitaires.* On dit plus particulièrement ce mot des Sociniens, qu'on appelle auſſi *Unitaires.* La Bibliothéque des *Antitrinitaires, Bibliotheca Antitrinitariorum*, eſt un Ouvrage poſthume de Chriſtophe Sandius, *Antitrinitaire* lui même, dans lequel en ſuivant l'ordre des tems il fait une liſte de tous les Auteurs Sociniens, ou *Antritinitaires* modernes, donne un petit abrégé de leur vie, & un Catalogue de leurs ouvrages.

ANTITYPE. ſ. m. *Antitypum.* Mot Grèc, qui eſt la même choſe que *type*, ou *figure.* C'eſt en ce ſens-là que S. Paul dans ſon Épître aux Hébreux chap. 9. v. 24. dit que Jesus *n'eſt point entré dans le ſaint des ſaints fait par des hommes, qui étoit le type du véritable.* Au lieu du mot de *type*, on lit dans le Grèc de ſaint Paul *antitypa*, que Meſſieurs de Port-Royal, & le P. Amelotte, ont traduit par celui de *figure.* Le P. Amelotte a ajoûté cette remarque: Jesus-Christ *n'a pas été Pontife de l'ordre d'Aaron, & par conſéquent il n'a pas entré dans le ſaint des ſaints figuratif au jour de la Purification du Temple; mais il eſt entré dans le vrai ſaint des ſaints qui eſt le Ciel, où il ſe préſente à Dieu pour nous.* S. Pierre s'eſt auſſi ſervi du mot *antitype* dans ſa prémière Épitre chap. 3. v. 21. où il dit que l'Arche de Noé étoit la *figure* du baptême. On lit ici dans nôtre édition Latine, *forma*: & au chap. 9. de l'Épître aux Hébreux, *exemplaria.* Si l'on veut cependant exprimer à la lettre le mot d'*antitype*, il ſignifie un *type qui répond à un autre type*, ou plûtôt, ce qui eſt *en la place d'un type.*

Ce même mot d'*antitype*, ſignifie dans les anciens Pères Grècs, & dans la Liturgie Grecque de S. Baſile, les ſymboles du pain & du vin dans l'Euchariſtie, d'où les Calviniſtes & les Zuingliens infèrent que les Grècs ne croyent pas que le corps & le ſang de Jesus-Christ ſoient réellement dans la même Euchariſtie, puiſque c'eſt après la conſécration que ces ſymboles ſont appellez *antitypes.* C'eſt ainſi que raiſonne Suicerus dans ſon *Thréſor Eccléſiaſtique*, où il dit, que de l'aveu même de Léo Allatius, dans ſon troiſiéme Livre *de Conſt. Eccl. Occid. & Orient. cap. 15. num.* 28. Clément dans ſes Conſtitutions, S. Cyrille de Jéruſalem catéch. 5. S. Grégoire de Nazianze, & quelques autres anciens Écrivains Eccléſiaſtiques, n'ont fait aucune difficulté de ſe ſervir du mot d'*antitype*, en parlant du corps de Jesus-Christ. Conſultez ce que dit Allatius en cet endroit; car il n'y demeure pas tout-à-fait d'accord que le corps de Jesus-Christ ſoit véritablement appellé *antitype* après la conſécration, quoique ce mot d'*antitype* ſe trouve après la conſécration dans la Liturgie de S. Baſile. Ces paroles, dit-il, num. 27. du même chap. ſe rapportent aux ſymboles avant la conſécration, S. Baſile répétant après la conſécration tout l'ordre de la Liturgie.

Pour mieux comprendre cette difficulté, qui eſt d'une très-grande importance, on rapportera ici la réponſe de M. Simon ſur ce même ſujet à Mr Smith, tirée de ſon Livre de *la créance de l'Égliſe Orientale ſur la tranſubſtantiation*, imprimé à Paris en 1687. Voici ce qu'il dit à la page 34. & ſuiv. Les ſymboles du pain & du vin, dit-on, ſont appellez *antitypes*, même après la conſécration dans la Liturgie des Grècs, d'où l'on infère qu'ils ſont très éloignez en cela de la créance des Latins. Mais M. Smith paroit peu ſçavant dans la Théologie des Grècs, lorſqu'il dit généralement, qu'ils appellent *antitypes* les ſymboles après la conſécration. Il n'y a point de Grèc préſentement, & même depuis neuf cens ans, qui ſoit de ce ſentiment. Il eſt conſtant que les Grècs Schiſmatiques d'aujourd'hui prétendent tous, que la conſécration n'eſt achevée qu'après la prière qu'on nomme *l'invocation du S. Eſprit*; laquelle prière eſt rapportée dans la Liturgie, après les paroles où les ſacrez ſymboles ſont nommez *antitypes.* Marc d'Éphèſe, qui étoit Chef de parti contre les Latins dans le Concile de Florence, ſe ſert même de cet endroit de la Liturgie, pour prouver que la conſécration ne conſiſte point ſimplement dans ces paroles, *Ceci eſt mon corps*; mais auſſi dans la prière ou bénédiction, que le Prêtre fait enſuite en invoquant le S. Eſprit. Ce défenſeur de la foi des Grècs s'appuye principalement ſur ce que S. Baſile dans ſa Liturgie appelle les ſymboles *antitypes*, après que le Prêtre a prononcé ces paroles, *Ceci eſt mon corps*; d'où il conclut qu'ils ne ſont point encore conſacrez, puiſqu'ils retiennent

le nom d'*antitypes*, ou *figures*. Le Patriarche Jérémie parle auſſi des *antitypes* de la même manière, & il aſſure que ceux qui ont appellé le pain & le vin *antitypes*, ne leur ont donné ce nom qu'avant la conſécration.

Ces Auteurs parlent en cela conformément aux autres Écrivains Grècs qui ont vécu depuis le huitième ſiécle, où cette queſtion fut agitée, dans le ſecond Concile de Nicée. Le Diacre Épiphane déclara dans ce Concile au nom de tous les Évêques, que le mot d'*antitypes* ne pouvoit s'entendre autrement dans la Liturgie de S. Baſile, que pour les dons avant la conſécration, & qu'après la conſécration, ils étoient appellez le corps & le ſang de Jesus-Christ. S. Jean de Damas, Nicéphore Patriarche de Conſtantinople; en un mot, tous les défenſeurs du culte des images, furent de ce ſentiment, & l'oppoſérent aux Iconoclaſtes, comme une forte preuve pour autoriſer l'honneur rendu aux Images, parce qu'on rend, diſoient-ils, des honneurs aux ſaints dons, lorſqu'ils ne ſont encore que des *antitypes*, ou des images avant la conſécration. Depuis ce tems-là les Grècs parlent tous ce même langage, & quelque difficulté qu'il y ait ſur ce mot d'*antitypes*, pour ſçavoir ſi quelques Pères Grècs l'ont appliqué à l'Euchariſtie, après ou avant la conſécration; il eſt conſtant que ceux des anciens Docteurs de l'Égliſe qui ont donné le nom d'*antitypes* aux ſymboles après la conſécration, ne croyoient pas que ce mot contînt rien qui fût oppoſé à la vérité de Jesus-Christ dans l'Euchariſtie: & l'on peut prouver manifeſtement par la diſpute qui étoit entre les Iconoclaſtes & les défenſeurs des Images, qu'il n'y avoit entr'eux aucune difficulté touchant le corps de Jesus-Christ, que les deux parties reconnoiſſoient également être dans l'Euchariſtie après la conſécration. Ainſi de quelque manière qu'on explique le mot d'*antitypes*, les Proteſtans n'en peuvent tirer en cette occaſion aucune conſéquence contre la créance de la tranſubſtantiation, puiſque les deux partis ſuppoſent évidemment que les ſymboles du pain & du vin ſe changent au corps & au ſang de Jesus-Christ, étant ſeulement en diſpute du tems auquel le changement s'accomplit.

ANTŒCIENS. ſ. m. plur. *Antœci*. Terme de Géographie qui eſt relatif. En conſidérant les habitans de la tèrre relativement, c'eſt-à-dire, par rapport les uns aux autres, les uns ſont Periœciens, les autres *Antœciens*, & les autres Antipodes. Nous expliquerons dans la ſuite ce que c'eſt que Périœciens, les *Antœciens*, ce ſont ceux qui habitent ſous la même portion du méridien compriſe entre les deux pôles, & qui ſont à même diſtance de l'Équateur, mais les uns du côté du Nord, & les autres du côté du Midi. Ainſi les *Antœciens* ont la même longitude & la même latitude, mais les uns auſtrale, & les autres ſeptentrionale. Les habitans du Péloponèſe ſont les *Antœciens* des Cafres du Cap de Bonne Eſpérance. Les *Antœciens* ont midi & minuit préciſément à la même heure; mais les uns ont l'été, quand les autres ſont dans l'hiver.

ANTOINE. ſ. m. *Antonius*. Nom propre d'homme. C'eſt un des noms Latins auxquels nous avons donné une forme Françoiſe. Ainſi ce ſeroit mal parler que de dire Marcus *Antonius* Triumvir avec Auguſte & Lépidus. Il faut dire, Marc *Antoine* fut vaincu à la bataille d'Actium par Auguſte. De même S. *Antoine*, Père des Anachorètes en Égypte, mourut en 361. âgé de 105 ans, dont il en avoit paſſé 90 dans le déſert. Et généralement tous ceux qui portent ce nom, doivent être appellez *Antoine*.

S. Antoine. Ordre militaire. Albert de Bavière, Comte de Hainault, de Hollande, & de Zélande, ayant deſſein de faire la guèrre au Turc, établit en 1382 l'Ordre des Chevaliers de S. *Antoine*. Ils portoient un collier d'or en forme de ceinture d'hermite, auquel pendoit une bequille avec une clochette, comme on les repréſente dans les tableaux de S. *Antoine*. Caramuel *Theolog. Regolar. P.* 9. Le P. André Mendo *De Ordin. Milit.* Joſeph de Michieli *Teſoro Militar.* & Bernardo Juſtiniano, *Hiſtor. dell'origine de Cavallieri C.* 5. parlent d'un autre Ordre militaire de *S. Antoine* en Éthiopie, inſtitué en 370, à ce que prétend ce dernier Auteur, par Jean ſurnommé le Saint, Empereur d'Éthiopie, qui régla que les Chevaliers de cet Ordre porteroient ſur un habit noir une croix d'azur en forme de Tau; ſon fils, pourſuit-il, y ajouta un orle d'or. Ces Chevaliers ſont ſous la régle de S. Baſile. Leur Étendart eſt noir chargé d'un Lion rampant, tenant en ſes griffes une croix ou un crucifix, avec ces mots, *Vicit Leo de Tribu Juda*, c'eſt-à-dire, *Le Lyon de la Tribu de Juda a vaincu*. Ludolf n'en dit rien dans ſon hiſtoire d'Éthiopie, & quoiqu'il y ait eû des Moines de S. *Antoine* en Égypte, & en Éthiopie, dès le quatrième ſiécle, il n'y a nulle preuve qu'il y ait eû auſſi dès ce tems là un Ordre militaire de même nom.

ANTOINETTE. ſ. f. *Antonia*. Nom propre de femme. Ce n'eſt point un diminutif, mais le féminin qui répond à Antoine, comme en Latin *Antonina* répond au maſculin *Antonius*. *Antoinette* de Bourbon, femme du Duc de Guiſe Claude de Lorraine, qu'elle épouſa en 1513. & dont elle eut huit fils & quatre filles, avoit beaucoup de piété, & fut appellée par les Huguenots la mère des Tyrans, & des ennemis de l'Évangile. Sœur *Antoinette* de S. Scholaſtique, Religieuſe Feüillantine, c'eſt *Antoinette* d'Orleans, fille de Léonor d'Orleans Duc de Longueville, qui après la mort de Charles de Gondi, Marquis de Belle-Iſle, ſe fit Religieuſe à Toulouſe.

Quand il s'agit des femmes de l'ancienne maiſon Romaine des Antoines, il ne faut point dire *Antoinettes*, mais *Antonia*; par exemple, il faut dire *Antonia*, fille de M. Antoine, & d'Octavie ſœur d'Auguſte, épouſa L. Domitius Ænobardus. *Antonia* autre fille d'Antoine, & femme de Druſus, diſoit, quand elle vouloit ſe mocquer de quelqu'un, qu'il étoit auſſi bête que ſon fils Claude, qui fut depuis Empereur. Voyez M. de Tillemont, & les autres. Il ne faut dire *Antoinette* que des femmes Chrétiennes, qui ont S. Antoine pour patron.

ANTOISER. v. act. *Acervare, coacervare*. Terme de Jardinier. Il ſe dit des tas de fumier, & veut dire emplir, mettre en pile, *antoiſer* un tas de fumier. La Quint.

ANTOIT. ſ. m. Inſtrument de fer courbé, qui ſert dans la conſtruction des vaiſſeaux, à faire approcher les bordages près des membres, & les uns près des autres.

ANTOLEIN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Antolianus*. S. Antolien dont parle Grégoire de Tours en ſon Hiſtoire de France, & en ſes Livres des miracles, s'appelle vulgairement en Auvergne S. *Antolein*.

ANTOLIEN. Voyez ANTOLEIN.

ANTONIN. ſ. m. *Antoninus*. Nom propre d'homme. *Antonin* Pie; Marc Aurele *Antonin*, ſurnommé le Philoſophe; *Antonin* Caracalle; *Antonin* Elagabale, ſont des Empereurs Romains. S. *Antonin*, Archevêque de Florence, y naquit en 1389. & mourut le 2. Mai en 1459.

ANTONINS, ou ANTONISTES. *Antonini*. Religieux de S. Antoine; Chanoines réguliers de S. Auguſtin de la Congrégation de S. Antoine de Viennois. Ils ont une robe noire avec un manteau de même couleur, ayant ſur cette robe & ſur ce manteau une marque bleuë, en forme d'une lettre Grecque qu'on nomme T, & qu'ils appellent la croix de S. Antoine. Ils portent à l'Égliſe l'aumuſſe & le ſurplis. Le Chef de leur Ordre eſt en Dauphiné, & l'on croit qu'ils ont été établis dans l'onzième ſiécle. Le mot d'*Antonins* & d'*Antoniſtes* n'eſt pas d'uſage à Paris. On dit les Religieux de S. Antoine. Il y a auſſi des Religieux *Antonins* dans l'Éthyopie.

ANTONOMASE. ſ. f. *Antonomaſia*. Figure de Rhétorique, par laquelle on ſe ſert d'un nom appellatif au lieu d'un nom propre; comme, Le Philoſophe, pour dire, Ariſtote; l'Orateur, pour dire, Cicéron; l'Apôtre, pour dire, S. Paul; Loüis le Juſte, pour diire, Loüis XIII. Loüis le Grand, pour dire, Loüis XIV. Ce mot vient d'ἀντὶ, qui ſignifie *pour*, & ὄνομα, *nom*.

ANTORA. ſ. f. Plante. Sa tige eſt ronde, il en ſort des feüilles minces & découpées. Sa cime eſt chargée de fleurs purpurines. C'eſt un préſervatif contre les venins.

ANTRE. ſ. m. Grande caverne, ou creux ſoûterrain qui s'y eſt trouvé naturellement. *Antrum*. L'*antre* de la Sibylle de Cumes. L'*antre* de Trophonius. Il y a un *antre* au païs de Méxique qui régne ſous tèrre plus de deux cens lieuës. Voyez Herrera. L'*antre* de Corcos en Cilicie étoit fameux autrefois. Pomponius Méla en fait une deſcription magnifique dans ſon prémier Liv. ch. XIII.

Eh! quoi donc, les enfers de leur antre *profond,*
Sçavent mieux nos deſtins que les Dieux qu'ils ſont? Bréb.

Lorſqu'un antre *ſauvage éclairé d'un faux jour*
faiſoit de nos ayeuls le plus riche ſéjour,
Et cachoit ſous le frais de ſon ombre champêtre
Les hommes & les Dieux, le bétail & ſon maître. Perr.

Ce mot vient du Grec ἄντρον, qui ſignifie la même choſe.

ANTROPOLOGIE	Voyez	ANTHROPOLOGIE
ANTROPOMANTIE		ANTHROPOMANTIE
ANTROPOMORPHITE		ANTHROPOMORPHITE
ANTROPOPATHIE		ANTHROPOPATHIE
ANTROPOPHAGE		ANTHROPOPHAGE
ANTROPOPHAGIE		ANTHROPOPHAGIE

Tous ces mots venant d'ἄνθρωπος, comme nous l'avons dit en leurs places, pour écrire correctement & exactement, il faut mettre une *h*; & tous les habiles gens n'y manquent point. Cependant comme le plus grand nombre ne ſçachant point le Grèc ne voyent pas la cauſe de cette *h*, il faut convenir que l'uſage de les écrire ſans

ſans *h* eſt très-c
ſouvent entraîn

ANUBIS. ſ. m.
riens. On trou
tr'autres ſur une
p. 673. & ſur un
de M. Béget p.
un corps d'hon
c'eſt-à-dire, ave
ſur le tout, &
lieu de cuiraſſe &
nique. Il a toûjo
un caducée. Ce
médailles, c'eſt
gure d'*Anubis*. C
Plutarque, dans
étoit appellé *He*
l'appelle ainſi,
nom Grèc de Me
Divinité que l'H
de Sicile Liv. I. Pl
lée Liv. XI. le dé
aux habits près
étoit toûjours à l
d'Oſiris. On app
lui donne. On di
des Dieux, avoi
guèrre où il avo
chien ſur ſon bo
qu'*Anubis* fut un
chien, pour mar
tiens ayent caché
par là que leur M
tout. Les Romai
qu'ils avoient con
bâtirent un templ
le P. Kirker en di
122. Guichard d
ſignifie *latrare*, ab

ANVEC. adv. Vie
peuple prononce

ANVERS. *Antuer*
prétend, *Atuatu*
Antvverpen, ou *A*
gnols *Anveres*; le
dent qu'elle eſt ai
& *Worpen*, qui ve
qu'il y avoit là aut
Antigonus, qui éx
caut, qu'à ceux qu
& la jettoit dans l
par les armes d'*A*
C'eſt une fable. D'
avancée, & que
avancée ſur l'Eſca
porte qui ſe voit d
des armes parlant
main. Chiflet, da
panche à croire q
vers. Il voudroit c
lire *Aubunqrbo*. Il
tirer le nom d'*An*
choſe en Gaulois q
un lieu où les vaiſ
peller *Anderepus*,
trouve en effet qu
& dans les vies des
Anvers eſt ſur l'Eſca
Elle eſt à 17 lieuës
la Flandre. Elle a u
d'*Anvers* a été bât
Parme. Il y a pluſie
meux Plantin. La
Docteurs de Louv
d'*Anvers* travaille
critique de toutes l
rum. Il y en a déja
ſix prémiers mois.
ſuites d'*Anvers*. La
tude 51. d. 16'.

ſans *h* eſt très-commun ; & que d'habiles gens même ſe laiſſent ſouvent entraîner par le torrent.

ANU.

ANUBIS. ſ. m. ***Anubis.*** Nom propre d'un ancien Dieu des Égyptiens. On trouve ſa figure ſur pluſieurs médailles Latines ; entr'autres ſur une de la jeune Fauſtine, rapportée par Triſtan T. I. p. 673. & ſur une de Julien l'Apoſtat gravée dans le ſecond Tome de M. Béger p. 184. ce Dieu y paroît avec une tête de chien ſur un corps d'homme vêtu de l'habit de guerre des Empereurs, c'eſt-à-dire, avec la cuiraſſe, la cotte d'armes, le *peludamentum* ſur le tout, & la chauſſure juſqu'à-mi jambe. Dans Triſtan, au lieu de cuiraſſe & de cotte d'armes, il ne paroît avoir qu'une tunique. Il a toûjours à la main un ſiſtre Égyptien, & à la gauche un caducée. Ces Antiquaires prétendent que dans l'une de ces médailles, c'eſt Marc Aurèle, & dans l'autre Julien, ſous la figure d'*Anubis*. On croit qu'*Anubis* étoit le même que Mercure. Plutarque, dans ſon Livre touchant Iſis & Oſiris, dit qu'*Anubis* étoit appellé *Hermanubis*, & Euſebe Liv. III. de la Prép. Évang. l'appelle ainſi, c'eſt-à-dire, *Mercure Anubis* ; car Hermes eſt le nom Grèc de Mercure. Le P. Kirker croit que c'étoit la même Divinité que l'Hécate des Grècs. Les anciens, & ſur tout Diodore de Sicile Liv. I. Plutarque & Euſebe citez, Strabon Liv. IX. & Apulée Liv. XI. le décrivent tel que nous le voyons ſur les médailles, aux habits près, dont ils ne parlent pas. La Statuë d'*Anubis* étoit toûjours à la porte des Temples, comme le Garde d'Iſis & d'Oſiris. On apporte différentes raiſons de la tête de chien qu'on lui donne. On dit qu'*Anubis*, fils d'Oſiris qui fut mis au nombre des Dieux, avoit beaucoup aimé les chiens & la chaſſe ; qu'à la guèrre où il avoit toûjours ſuivi ſon père, il avoit une figure de chien ſur ſon bouclier, & dans ſes étendarts. D'autres diſent qu'*Anubis* fut un Conſeiller d'Iſis, à qui on donna une tête de chien, pour marquer ſa ſagacité. D'autres veulent que les Égyptiens ayent caché leur Théologie ſous cette figure, & exprimé par là que leur Mercure étoit le ſeul Dieu voyant & conſervant tout. Les Romains, qui adoptèrent tous les Dieux des nations qu'ils avoient conquiſes, reçurent auſſi *Anubis* dans Rome, lui bâtirent un temple, & lui donnèrent des Prêtres. Voyez ce que le P. Kirker en dit dans le troiſième T. de ſon *Oedip. Ægypt.* p. 122. Guichard dérive *Anubis* de l'Hébreu נבח, *Nabahh*, qui ſignifie *latrare*, aboyer.

ANVEC. adv. Vieux mot, qui veut dire avec. Borel. Le bas peuple prononce encore ainſi dans quelques Provinces.

ANVERS. *Antuerpia*, *Andoverpum* ; & autrefois, à ce que l'on prétend, *Atuatum*, & *mtuaeutum*. Les Flamands l'appellent *Antvverpen*, ou *Handtvverpen* ; les Allemands *Antorff* ; les Eſpagnols *Anveres* ; les Italiens *Anverſa*. Quelques Auteurs prétendent qu'elle eſt ainſi appellée du mot *Handt*, qui ſignifie *main*, & *Worpen*, qui veut dire jetter ; & que ce nom lui vient de ce qu'il y avoit là autrefois un Châteâu que tenoit un Géant nommé *Antigonus*, qui éxigeoit un tribut de tous ceux qui paſſoient l'Eſcaut, qu'à ceux qui le refuſoient, il leur coupoit la main droite, & la jettoit dans la rivière. Ils ſoutiennent que cela ſe confirme par les armes d'*Anvers*, qui ſont un Château & trois mains. C'eſt une fable. D'autres diſent qu'*Antvverpen* ſignifie une *levée avancée*, & que c'eſt l'ancienne porte triangulaire de la Ville avancée ſur l'Eſcaut qui lui a donné ſon nom ; que c'eſt auſſi cette porte qui ſe voit dans ſes armes ; & que pour les mains, ce ſont des armes parlantes, ajoutées à cauſe du mot *handt*, qui ſignifie *main*. Chiflet, dans ſon *Natale ſolum legum Salicarum* p. 109 panche à croire que l'*Anhunerbo* dont ces loix parlent, eſt *Anvers*. Il voudroit cependant bien pouvoir changer une lettre, & lire *Auhunerbo*. Il croit cependant ſans rien changer en pouvoir tirer le nom d'*Anvers*. Car, dit-il, *repa*, ou *verpa*, ſont la même choſe en Gaulois qu'en Latin *ripa* ; c'eſt-à-dire, *rive*, *rivage*. Ainſi un lieu où les vaiſſeaux venoient aborder a dû, ſelon lui, s'appeller *Anderepus*, & *Andvverpus*, ou *Andovverpis*, comme on trouve en effet qu'*Anvers* s'appelle dans les anciens Diplômes, & dans les vies des Saints.

Anvers eſt ſur l'Eſcaut, & capitale du Marquiſat du S. Empire. Elle eſt à 17 lieuës de la mèr dans le Brabant ſur les confins de la Flandre. Elle a un Évêché ſuffragant de Malines. La Citadelle d'*Anvers* a été bâtie par le Duc d'Albe, & réparée par le Duc de Parme. Il y a pluſieurs belles éditions d'*Anvers*, ſur tout du fameux Plantin. La Polyglotte de Philippe II. le S. Auguſtin des Docteurs de Louvain, ſont imprimez à *Anvers*. Les Jéſuites d'*Anvers* travaillent depuis plus de ſoixante ans à un Recueil critique de toutes les vies des Saints, ſous le titre d'*Acta Sanctorum*. Il y en a déja 24 tomes *in fol.* & ils n'ont fait encore que les ſix prémiers mois. Pour citer cet ouvrage, on dit ſouvent les Jéſuites d'*Anvers*. La longitude d'*Anvers* eſt 24. d. 41′. & ſa latitude 51. d. 16′.

Le quartier d'*Anvers*. *Ditio Antuerpienſis*. Partie du Brabant Eſpagnol, broné au nord par le Brabant Hollandois, qui avec l'Évêché de Liége le borne auſſi au Levant. Il a le quartier de Louvain & celui de Bruxelles au midi, & la Flandre au couchant.

ANUIT. adv. Aujourd'hui. *Hodie*. Vieux mot, qui vient de l'ancien uſage des Allemans, & des Gaulois, qui comptoient le tems par nuits, & non point par jours. Le P. Sirmond ſoutient que ce mot a été fait de *hac noctε*. Ménage prétend au contraire qu'il a été formé de *en*, & de *huy*, qui veut dire *aujour de huy*. Les Païſans diſent encore *anuit*, pour aujourd'hui.

ANUITER. v. n. *Per noctem iter facere*, qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se mettre à la nuit, voyager de nuit. Ceux qui s'*anuitent* ſe mettent en danger d'être volez, ou de s'égarer dans les bois, dans les montagnes. Ce mot vieillit fort.

Anuité, ée part. paſſ. & adj. *In noctem moratus in via.*

ANUS. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt l'orifice du fondement. *Anus*. Les fiſtules à l'*anus* ſont difficiles à guérir. Les Gabaonites renvoyèrent des *anus* d'or avec l'Arche, pour être guéris d'une maladie qui les affligeoit à l'*anus*.

ANX.

ANXIÉTÉ. ſ. f. Peine, tourment, embarras, travail, grande inquiétude d'eſprit. *Anxietas*, *ſollicitudo*. On ne le dit qu'en Morale, pour expliquer cette paſſion de l'âme qui vient du trouble où elle ſe trouve, quand elle eſt menacée, ou attaquée par des maux violens, & accablans. Quoiqu'on augure aſſez bien de ce mot, il y a de bons Auteurs qui ne s'en veulent point ſervir ; les uns le regardant comme un vieux mot, & les autres comme un mot qui n'eſt point encore établi. Le plus ſur eſt de l'éviter.

AON.

AONIE. ſ. f. *Aonia*. Nom propre de la partie de la Béotie, où il y avoit des montagnes. Quelques Auteurs diſent que d'abord toute la Béotie fut appellée *Aonie* ; d'autres prétendent qu'elle n'eſt appellée ainſi que par les Poëtes, qui par ſynecdoque prennent ſouvent la partie pour le tout.

AONIEN, enne. *Aonius*. Qui eſt d'Aonie. Quand il ſe dit des Dieux, il ſignifie, Qui eſt honoré dans l'Aonie ; Qui a des lieux, qui lui ſont conſacrez dans l'Aonie, & où les Poëtes diſent qu'il réſide, comme les Muſes *Aoniennes*, qui ſont auſſi appellées quelquefois *Aonides*. *Aonides Muſæ*.

On prétend que ces noms viennent d'Aon fils de Neptune, qui chaſſé de l'Apoüille par les ſiens, vint s'établir en Béotie, & y donna ſon nom aux montagnes où il ſe plaça, & aux peuples qui les habitoient.

AOR.

AORÉ. Vieux mot, qui ſe dit encore en Normandie pour ſervir d'épithète au Vendredi Saint. Ménage le dérive de *adoratus*, à cauſe qu'on va adorer la Croix ce jour-là. Comme l'on prononce *oré*, M. Nacblé a ſoutenu que ce Vendredi a été ainſi nommé du mot *orare* ; non ſeulement à cauſe des fréquentes répétitions d'*oremus*, mais auſſi à cauſe du grand nombre de prières que l'Égliſe fait pour toutes ſortes de perſonnes ce jour-là : car c'eſt le ſeul jour où l'Égliſe prie pour les Schiſmatiques, les Hérétiques, les Juifs & les Idolâtres. Ce mot a ſignifié auſſi *doré* & *orné*, parce qu'on diſoit autrefois *aorner*, pour *dorer & orner*, & en ce ſens il venoit de *adornare*.

AORISTE. ſ. m. *Aoriſtus*, *præteritum tempus indefinitum*. Terme de la Grammaire Grecque : ce tems répond au prétérit indéfini de la langue Françoiſe. J'ai aimé, eſt un prétérit parfait ; Je vous aimai, eſt le prétérit indéfini, ou un *Aoriſte*. Les Grècs avoient deux *Aoriſtes* : les Latins n'en ont point.

AORNE. ſ. m. *Aornus*. Nom propre d'un lac d'Italie entre Pouzzol & Bayes, ainſi appellé du Grèc ἄορνος, formé de l'*a* privatif, & de ὄρνις, *oiſeau*, parce qu'il en ſortoit des vapeurs malignes, qui en éloignoient tous les oiſeaux, & faiſoient mourir ceux qui paſſoient par deſſus. Les Poëtes feignoient que c'étoit un lac d'enfer. Virgile, Lucréce & Claudion l'appellent Averne ; il y a un lac de l'Épire nommé auſſi *Aorne*.

Il y a encore d'autres lieux du même nom ; & ſurtout une ville de la Bactriane qu'Alexandre le Grand prit. *Quinte-Curce Liv. VIII. ch. II.*

AORTE. ſ. f. *Aorta*. Terme d'Anatomie. C'eſt le nom qu'on donne à la grande artère qui ſort du ventricule gauche du cœur pour porter le ſang dans tout le corps.

Ce mot vient du Grèc ἀορτὴ, où il ſignifie, un *vaiſſeau*, un *coffre*. Voyez Artére.

AOS.

AOSTE, AOUSTE & OSTE. ſ. f. Nom propre de quelques

lieux. *Aoſte*, ou *Aouſte*, *Auguſta*, ou *Auguſtum*, autrefois petite ville, maintenant village du Dauphiné ſur les confins de Savoye. *Aoſte*, ou *Aouſte*, *Auguſta*, autre village de Dauphiné ſur la Drome. *Aoſte*, ou *Aouſte*, ville dans les Etats de Savoye ſur la Doria, ou Doëre, *Auguſta Prætoria*, *Auguſta Salaſſorum*. On prétend que l'Empereur Auguſte en eſt le fondateur, & qu'il y envoya une Colonie Romaine. Elle eſt capitale d'un Duché de même nom, & a un Évêque ſuffragant de l'Archevêque de Tarantaiſe. On y voit un Arc de triomphe érigé pour Auguſte, un Coliſée, & pluſieurs autres monumens de l'antiquité. La vallée d'*Aouſte*, autrement le val d'*Aoſte*, ou d'*Aouſte*, *Vallis Auguſtana*, eſt une vallée de Savoye, dans laquelle eſt ſituée la ville dont nous venons de parler. Le Duché d'*Aoſte*, ou d'*Aouſte*, *Ducatus Auguſtanus*, partie du Duché de Savoye, qui comprend la vallée d'*Aouſte* & ſix autres, toutes enfermées dans les Alpes. Il prend ſon nom de la ville d'*Aouſte* qui en eſt la capitale. S. Anſelme, Archevêque de Cantorberi, étoit de la ville d'*Aouſte*.

AOU.

AOU. ſ. m. *Aygulphus*, *Agilulphus*, *Aiulphus*. Nom propre d'un S. Évêque de Bourges vers le commencement du neuviême ſiécle. Ce nom s'eſt formé par corruption du Latin en pluſieurs maniéres; car on dit S. *Aou*, ou bien S. *Au*, ou S. *Hou*, ou S. *Aioul*, ou S. *Ayeul*. Théodulphe d'Orleans donne de grands éloges à S. *Aou*, & le titre de Patriarche. Baillet, 22. Mai.

AOURNER. v. act. Orner, embellir, ajuſter. *Adornare*. Il étoit encore en uſage dans le ſiécle paſſé. Rabelais fait dire à Panocrates: Vous jurez, Maître Jean. C'eſt, répond l'autre, pour *aorner* mon langage.

AOUST. ſ. m. *Auguſtus*, *Menſis ſextilis*. C'eſt le huitiême mois de l'année, ſelon nôtre façon de compter qui commence en Janvier; mais il étoit le ſixiême, ſelon les Romains, qui l'appelloient pour cette raiſon *Sextilis*. Son nom fut changé en *Auguſtus* en faveur de Céſar Auguſte. Cet Empereur étant retourné des Gaules l'an 746. de Rome, travailla à régler le Calendrier. Ce fut par cette occaſion qu'il fit donner ſon nom au mois d'*Aouſt*. Tillemont. D'autres diſent que ce fut parceque dans ce mois-là cet Empereur fut fait prémiérement Conſul, & qu'il remporta de grandes victoires. Les Turcs même ont pris ce nom des Calendriers Grecs, ou Latins, & l'appellent quelquefois *Agoſtos*. Ce mot *Aouſt* n'a qu'une ſyllabe, & on prononce *Oût*. On dit la *Mi-Oût*, en parlant de la Fête de l'Aſſomption de la Vierge.

Aouſt, ſignifie auſſi, la récolte, la moiſſon des blez, & autres grains, quoiqu'on la faſſe en pluſieurs lieux dès le mois de Juillet. *Tempus meſſis*. Ce Fermier a fait marché pour faire ſon *août*. On eſt dans la force de l'*août*, c'eſt-à-dire, dans le grand travail de la récolte.

On dit auſſi figurément, qu'un homme fait ſon *août*, quand il eſt dans une ſaiſon ou dans une affaire où il gagne beaucoup. Cet homme a bien fait ſon *août* dans cette Commiſſion. Les Fermiers des Entrées font leur *août* dans le mois de Novembre, Décembre, & Janvier.

On dit proverbialement, En *Août* & en vendanges, il n'y a Fêtes ni Dimanches.

AOUST. ſ. maſc. Nom propre d'homme. *Auguſtus*. Auguſte, que nous appellons vulgairement S. *Août*, étoit de la maiſon de S. Déſiré Évêque de Bourges. Baill.

AOUSTE. Voyez AOSTE.

AOUſTER. v. act. Faire meurir. *Coquere*. Il n'y a pas eû aſſez de chaux cet été pour *aoûter les fruits*.

Aouſté, ée. adj. *Coctus*, *maturus*. Se dit des fruits qui ſont meurs après le mois d'Août, & particuliérement des citroüilles, lorſqu'elles ont pris leur croiſſance, & qu'elles n'augmentent plus. On crie à Paris citroüilles *aoûtées*. On le dit en général du fruit & des branches d'arbres qui ſont bien nourris pendant l'été; qui ceſſent de pouſſer, & qui s'endurciſſent. Cette branche eſt bien *aoûtée*, pour dire que le ſuc qui l'a nourrie pendant le mois d'Août y a bien fait ſon devoir; & l'on remarque cela, lorſque cette branche ayant pris tout l'accroiſſement qui lui convient pour cette année, s'endurcit à la fin de ce mois, & prend une couleur qui lui eſt propre; au lieu que lorſque l'écorce en paroît verdâtre & veluë, on dit, cette branche n'eſt pas aſſez *aoûtée*. Liger.

AOUSTERELLE. ſ. f. Ce mot ſe diſoit autrefois, on dit aujourd'hui *Sauterelle* dans le même ſens. Je te remplirai d'hommes comme d'*aouſterelles*. Bible Histor.

AOUſTERON. ſ. m. Moiſſonneur, celui qui travaille à la récolte. *Meſſor*.

APA.

APAIER. Verbe act. Ce mot ſe diſoit autrefois pour appaiſer. Borel.

APAMÉE. ſ. f. *Apamea*, *Apamia*. Nom propre de pluſieurs villes. Il y a ſept ou huit Apamées.

Apamée de Phrygie, ſur le Marſias, ſurnommée Κιβωτὸς, l'Arche, parcequ'elle étoit renfermée de trois fleuves, & qu'elle avoit la figure d'une Arche. Sa longitude eſt 59^d, 50'; ſa latitude 39, 50. Elle eſt aujourd'hui fort dépeuplée. Quelques Auteurs diſent qu'elle fut bâtie par Séleûcus Nicanor.

Apamée de Bithynie eſt l'ouvrage de Nicoméde fils du Roi Pruſias, qui lui donna le nom de ſa mère *Apâmée*. Il y a eû autrefois un Archevêque. Elle eſt ſur la Propontide ou Mer de Marmora. Elle prit dans la ſuite le nom d'un Chef des Colophoniens, nommé Myrlus, & s'appella Myrlea. C'eſt le nom que lui donnent encore aujourd'hui les Turcs. Sa longitude eſt 56^d, 50'; ſa latitude 49, 56. Maty & le dernier Moréri l'appellent *Miarla* & *Apami*.

Il y a eû auſſi une *Apamée* en Médie, nommée autrement *Miana*, & une en Méſopotamie ſur l'Euphrate, vis-à-vis de *Zeugma*, au 79^d, 50' de longitude, 49, 56. de latitude. Une autre encore en Méſopotamie ſur le Tigre 125. mille au deſſus de Séleûcie, & une autre en Perſe.

Mais la plus célébre *Apamée* eſt celle de Syrie, ville Archiépiſcopale, ſur l'Oronte, bâtie par Séleûcus Nicanor, qui lui donna le nom de ſa ſœur, ou ſelon d'autres de ſon épouſe. Elle s'appelloit d'abord Pella, dit Strabon Liv. XVI. Pour ſe diſtinguer des autres elle mettoit ſur ſes médailles ΑΠΑΜΕΙΑΣ τῆς ΠΡΟΣ ΑΞΙΩ. Ou ΑΠΑΜΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΑΞΙΩ, *Apamée ſur le fleuve Axius*; d'où le Cardinal Noris conclut qu'elle étoit plus près de ce fleuve que de l'Oronte. Elle eſt ſur une colline agréable, qui s'éleve au milieu d'une plaine bordée de pluſieurs autres collines, & extrêmement fertile. La ville eſt preſque toute entourée de l'Oronte. Cette ſituation fait que c'eſt une des villes de Syrie des plus peuplées. Sa longitude eſt 70^d, 0'. Sa latitude 34, 45. L'ère d'*Apamée* eſt celle des Séleûcides.

Bochart, Phaleg. L. II. ch. II. remarque que preſque toutes les *Apamées* ſont entourées d'eau, & il en tire une preuve pour l'étymologie de ce nom, qu'il fait venir de l'Hébreu אפף, *entourer*, & מים, eau; Jonas II. 6. אפפוני מים, *Circumdederunt me aquæ*. Il eſt plus probable que c'eſt un nom de femme donné à ces villes, comme nous l'avons dit.

Pamiers, ville de France en Languedoc, s'appelle auſſi *Apamée*, en Latin *Apamia*, ou *Apamiæ*.

APANAGE; autrefois, APENNAGE. ſ. m. Terre que les Souverains donnent à leurs puînez pour leur partage. *Uſuaria bonorum attributio*; *fructuaria prædii aſſignatio*, *Minorum liberorum aut fratrum uſuarii fundi attributio*. Sous les Rois de la prémière & de la deuxième race le droit d'aîneſſe, ni les *apanages*, n'étoient point connus. Le G. Clovis partagea ſes États entre ſes quatre enfans; & Loüis le Débonnaire fit la même choſe ſous la deuxième race. Mais on reconnut bientôt l'inconvénient de ces partages, & l'on inventa le droit d'aîneſſe, qui donne la préférence à l'aîné ſeul pour la ſucceſſion à la Couronne. Dans la ſuite on ſe contenta de donner aux cadets pour leur partage, ou des Duchez, ou quelque portion du Royaume en ſouveraineté, à la réſerve de la foi & hommage, & à condition de réverſion au défaut d'enfans mâles. Cela eſt arrivé à l'égard de la prémière & de la ſeconde branche Royale des Ducs de Bourgogne. Enfin, pour ne point démembrer le Royaume, & pour abaiſſer les cadets, l'on s'eſt contenté de leur donner des *apanages*; c'eſt-à-dire, le domaine utile, & le revenu annuel; la ſouveraineté demeurant toûjours au Roi. Le Duché d'Orleans eſt l'*apanage* des ſeconds Fils de France. Les terres données en *apanage* ſont réverſibles à la Couronne à perpétuité.

Nicod & Ménage dérivent ce mot de *panis*, qui ſe prend ſouvent pour toute ſorte d'alimens & de ſubſiſtance, vû que pluſieurs ſe ſont ſervis de *panagium*, pour dire *apanage*. Du Cange dit qu'il vient de *apanare*, *apanamentum* & *apanagium*, mots de la baſſe Latinité, qui ſignifient une penſion, ou un revenu annuel qu'on donne à des cadets, pour leur entretien & pour leurs alimens, au lieu de la portion qu'ils ont en une Seigneurie qui ne ſe doit point partager. Cette étymologie retombe dans la prémière; car apparemment *apanare*, *apanamentum* & *apanagium*, ont été faits de *panis*. D'autres, comme Hofman & Monet, le dérivent d'un vieux mot Celtique, ou Allemand, qui veut dire, *excluere*, forclore de quelque droit: ce qui arrive à ceux qui ont des *apanages*, qui ſont exclus de la ſucceſſion paternelle. Antoine Loiſel, cité par Ménage, croit que *apanager* vouloit dire autrefois, Donner des pennes ou plumes, & des moyens aux jeunes Seigneurs, qu'on chaſſoit du lit & de la maiſon de leurs pères, pour aller faire fortune ailleurs, ſoit par guèrre, ſoit par mariage. Paul Émile remarque que les *apanages* ſont une invention que nos Rois ont rapportée des voyages d'outre-mer.

Quoi qu'il en ſoit de l'origine des *apanages*, les Rois de France ont toujours

toûjours donné à leurs Frères des fonds pour leur entretien, & ces fonds ſe ſont nommez dans la ſuite *apanages*. D'abord ils les donnoient pour les héritiers mâles & fémelles. Le Roi Jean commença à ne les donner que pour les mâles; Philippe III. régla les *apanages* à dix mille livres; Philippe IV. à vingt mille; Charles IX. les fit monter juſqu'à cent mille; & le Roi Loüis XIII. commença par cent mille livres, & fit une augmentation de cent autres mille livres. Le Roi a mis celui de Monſieur à deux cent mille livres, ſans les groſſes penſions qu'il lui donnoit, pour l'entretien de ſa maiſon. Charles IX. donna à ſes Frères pour leur vie ſeulement, pouvoir de nommer à tous les offices des Préſidiaux, des Aydes, &c. Le feu Roi & le Roi ont donné à leurs Frères le pouvoir de nommer à tous les bénéfices conſiſtoriaux, excepté les Évêchez. L'Abbé de Dangeau. L'*apanage* de feu M. le Duc de Berry avoit été réglé comme celui de feu Monſieur Frère du Roi. Voyez Chopin *de Domanio*, Conférence des Ordonnances Tit. 2. Liv. 12. Déclaration du mois de Mars 1661. pour l'augmentation de l'*apanage* de Monſieur Frère unique du Roi, Journal des Audiences T. 1. Liv. 3. ch. 73. Dupuis, traité des droits du Roi p. 294. Factums de M. Huſſon Avocat.

APANAGE, ſignifie en quelques coutumes la portion qui eſt donnée à un des enfans pour tout patrimoine.

Apanage, ſe dit auſſi figurément en Morale, des choſes qui ſont des ſuites & des dépendances les unes des autres. *Appendix*. Les infirmitez ſont des *apanages* de la vieilleſſe.

N'oublions jamais, mon cher Frère,
Que la douleur & la miſère,
Du corps mortel que nous avons,
Et de la terre où nous vivons,
*Sont l'*apanage *néceſſaire*. Mr Descart.

Quelques-uns écrivent *appanage*; & d'autres écrivoient il y a 60 ans, ou davantage, *appennage*. Achilles de Harlai de Chanvalon a mis ſous le portrait de la Reine Mère, au commencement de ſa traduction de Tacite,

Ce que l'Eſpagne a de beauté
Se raſſemble dans ce viſage:
Anne l'eut pour ſon appannage,
Auſſi bien que la chaſteté.

APANAGER. v. act. Donner en apanage. *Attributo uſuario fundo jure hereditatis arcere. Excludentem hereditate fundum aſſignare*. Ou ſimplement, *fundum fruendum dare, uſufructuarium prædium aſſignare, attribuere*. Un tel Prince a été *apanagé* d'une telle Seigneurie. Dans les Coûtumes on appelle auſſi, *Apanager* une fille, ou un fils, quand on les établit par mariage, en leur donnant certains héritages, ou ſomme de deniers, moyennant quoi ils renoncent à toutes ſucceſſions paternelles & maternelles. Mais ce mot eſt dit abuſivement; car pour parler correctement, il faut dire *aparagé* & *aparagée*; en quelques Coutumes on trouve *apaner* pour *apanager*.

Apanager. ſ. m. Prince qui joüit d'un apanage. *Uſuarii fundi attributione donatus*. Les *Apanagers* joüiſſent de tous les droits honorifiques à meilleur titre que les Engagiſtes.

APARISSABLEMENT. adv. C'eſt un vieux mot, qui vouloit dire *manifeſtement*. Borel.

APARAGER. v. act. Comparer. *Conferre, comparare*. On ne s'en ſert plus. *Aparager* un fils, ou une fille. Voyez Apanager.

APARENTÉ, ée. adj. Qui a pour parent, qui eſt parent. Il ne ſe dit guères qu'on n'y joigne les adverbes *bien* ou *mal*. Bien apparenté. Qui eſt de bonne naiſſance, qui a bien des parens nobles, riches ou puiſſans. *Cum familiis nobiliſſimis cognatione conjunctus*. Ce garçon a épouſé une fille qui eſt bien *aparentée*. Mal *aparenté*, qui eſt parent de gens de baſſe naiſſance, ou de mauvaiſe réputation, de mauvaiſes mœurs. Tu es couſin de ce coquin là? Te voilà bien mal *aparenté*.

Ce mot vient du Latin *parens*.

APARITOIRE. ſ. f. *Parietaria*. Herbe. On l'appelle plus communément *pariétaire*.

APARLIER. verb. act. Autrefois on diſoit *aparlier*, pour *appareiller*. Borel.

APARTE. *Seorſim*. Terme de la Poëtique. Il ſe dit de ce qu'un Acteur dit à part, & comme avec ſoi-même, pour l'inſtruction de ſes auditeurs, en découvrant quelques-uns de ſes ſentimens ſecrets, lorſqu'il feint de n'être point entendu des autres Acteurs. Il y a des Critiques ſévères qui condamnent tous les *aparte*. En effet ils péchent contre l'exacte vraiſemblance. Néanmoins ils ſont excuſables, pourveu qu'ils ſoient courts, par la néceſſité qu'on a d'en uſer, pour inſtruire le ſpectateur de certaines choſes qu'il ne peut autrement connoitre.

APARTEMENT. ſ. m. Portion d'un grand logis où une perſonne loge, ou peut loger ſéparément. *Ædium pars, ædificii membrum*. Un *apartement* Royal eſt compoſé d'anti-chambre, chambre, cabinet, & galerie. Le bel *apartement*, le prémier *apartement*, eſt celui du prémier étage. Il a un *apartement* à loüer. On a dit dans ces dernières années, qu'il y avoit *apartement* chez le Roi: c'eſt une expreſſion inventée pour expliquer en peu de mots une fête ou une réjoüiſſance, que le Roi donne à toute ſa Cour dans ſes *apartemens* ſuperbement meublez, & éclairez, avec muſique, bal, danſe, collation, jeu, & autres divertiſſemens magnifiques.

Ce mot vient comme de *partimentum*, du verbe *partior*, *Je partage, je diviſe*.

APAS. ſ. m. C'eſt ainſi que Wicqfort appelle le pain des Perſes, dans ſa Traduction de l'Ambaſſade de D. Garcias de Silva Figueroa. *Panis Perſarum*, ou *Perſicus*. Il y avoit à l'entrée de la même Cour quelques autres Alcoves deſtinées pour quelques Regrattiers, qui vendoient leur *apas*, c'eſt-à-dire, leur pain ordinaire. Wicqf.

APATHIE. ſ. f. Terme de Philoſophie. Impaſſibilité; imperturbabilité, inſenſibilité morale, conſtance, fermeté d'âme, qui empêche qu'on ne ſente les mouvemens & le tumulte des paſſions. *Affectuum vacatio, vacuitas*. Les Stoïciens ſe piquoient d'une entière *apathie*, juſqu'à n'être point ſenſibles à la douleur. Ils vouloient que l'âme de leur Sage fût dans une aſſiette calme, & paiſible, & toûjours au deſſus des diſgraces humaines. Dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe les Chrétiens ſe ſervirent auſſi de ce mot *apathie*, pour exprimer le mépris des choſes humaines, & la mortification parfaite des paſſions que l'Évangile enſeigne. C'eſt pour cela que ce mot eſt très-commun chez les Spirituels d'entre les Grècs; & S. Clément d'Aléxandrie le mit fort en vogue, afin d'attirer les Philoſophes qui aſpiroient à cette ſublime vertu. Caſſien appelle l'*apathie* des parfaits contemplatifs, leur immobile & continuelle tranquillité. Le Quiétiſme eſt l'*apathie* déguiſée en dévotion.

APATHIQUE. adj. Qui eſt inſenſible à tout, qui n'aime rien, que rien ne peut toucher ni émouvoir. *Humanorum affectuum expers*.

Ce mot, & celui qui le précéde, viennent du Grèc, c'eſt-à-dire, de ἀπάθεια, formé de l'*a* privatif, & de πασχω, *je ſouffre*, dont l'aoriſte ſecond eſt ἐπαθον, d'où ſe fait παθὸς, *paſſion*: ils ne ſont d'uſage dans la langue Françoiſe que lorſqu'il s'agit de la Morale, & que l'on traite dogmatiquement des paſſions.

APATICHER. Ce mot, ſelon Borel, ſignifioit autrefois *aller manger*. Et délibera de ſoi *apaticher* à la garniſon plus prochaine. Juvenal des Ursins. Il n'eſt plus dans la langue.

APATURIES. ſ. f. Fêtes que les Athéniens célébroient à l'honneur de Bacchus. *Apaturia*. Il vient du mot Grèc ἀπάτη, *fraude*. On raconte qu'elle fut inſtituée en mémoire d'une victoire frauduleuſe, que Melanthus Roi d'Athènes remporta ſur Xanthus Roi de Béotie, dans un combat ſingulier dont ils étoient convenus, ſur un differend pour les limites de leurs États. C'eſt pour cela que Budée traduit & appelle cette Fête, *Feſtum deceptionis*, la Fête de la tromperie. C'eſt le Scholiaſte d'Ariſtophane qui en rapporte l'origine dans ſes notes ſur la Comédie des Acharnaniennes, & ſur celle de la Paix. Suidas, qui le copie, ajoute que la Fête duroit quatre jours; & Harpocration le confirme. Hérodote Liv. I. parle auſſi des *Apaturies*. Le prémier jour des *Apaturies* ceux de la même Tribu ſe traitoient, & cela s'appelloit Δόρπια. Le ſecond jour, qui s'appelloit Ἀνάῤῥυσις, on faiſoit des ſacrifices à Jupiter & à Minerve. Le troiſiéme, qui ſe nommoit Κυρεῶτις, on recevoit dans les Tribus les jeunes garçons & les jeunes filles, qui étoient en âge. Le quatriéme ſe nommoit Ἐπιβδα. L'Auteur de l'Étymologique donne à cette Fête une autre étymologie que celle qu'on a rapportée ci-deſſus. Il dit que le 3e jour les jeunes Athéniens n'étoient reçus dans les Tribus qu'après que leurs Pères avoient juré qu'ils étoient véritablement leurs enfans. Ainſi parce que juſque là, ils étoient en quelque ſorte cenſez être ſans *pères*, ἀπάτορες, *Apatores*, c'eſt delà que cette Fête, ſelon cet Auteur, fut appellée *Apaturies*. Xénophon au contraire, *Hellen. L. I.* dit que les parents & les alliez s'aſſembloient pour cette cérémonie, & ſe joignoient aux pères des jeunes gens qu'on recevoit dans les Tribus, que c'eſt de cette aſſemblée que la Fête a pris ſon nom; que dans Ἀπατούρια, *Apaturies*, l'*a* loin d'être privatif, eſt conjonctif, & ſignifie la même choſe que ὁμοῦ, *enſemble*; comme dans ἄλοχος, qui ſignifie ὁμόλεκτρος, & ἄκοιτις, qui eſt la même choſe que ὁμόκοιτις, *lecti conſors*.

On prétend qu'il y avoit auſſi des *Apaturies* à l'honneur de Jupiter, & de Pallas. C'eſt une erreur fondée ſur les ſacrifices, qui ſe faiſoient le ſecond jour, comme nous l'avons dit, & qui n'étoient qu'une partie de la Fête dont nous parlions, & non pas d'autres *Apaturies* différentes.

Strabon parle d'un Temple conſacré à Venus *Apaturienne*. Outre les Auteurs que j'ai citez voyez encore *Natal. Com. Lib. V. ch.* 12.

12. *Franc. Roſſaus Archæologia Attica Lib. V. ch.* 12. & *Meurſ. De Fer. Græc. p.* 33.

A P E.

APEDEFTE. ſ. m. Ignorant. *Ignarus.* Ce mot, formé du Grèc ἀπαίδευτος, a été mis en François par Rabelais, qui parle de l'Iſle des *Apedeftes.* Hors le ſtile de Rabelais il n'eſt pas permis de ſe ſervir de ces ſortes de termes.

APÉLLITE. ſ. m. *Apellita.* Nom de Secte. Les *Apellites* étoient des Hérétiques diſciples d'un Apelle, qui l'avoit été lui-même de Marcion, & qui s'éleva vers l'an 145. ou 146. Voyez S. Épiphane *Hær.* 44. S. Aug. *Hær.* 23. Tertul. *de Præſcript. ch.* 30. & 31. Euſéb. Hiſt. Eccl. Liv. V. ch. 13. Baron. à l'an 146.

APENNIN. ſ. m. *Apenninus.* C'eſt le nom propre d'une des plus célébres montagnes de l'Europe. On peut regarder l'*Apennin* comme une branche des Alpes. Il s'en ſépare aux confins du Comté de Nice, & des tèrres de Génes, traverſe & partage en deux toute l'Italie juſqu'aux confins de la Baſilicate, où il ſe diviſe en deux branches, qui aboutiſſent toutes deux à la mèr Ionienne; la branche ſeptentrionale en traverſant les Provinces de Bari & d'Otrente; & la méridionale en paſſant par la Baſilicate & les deux Calabres. Dans ſon cours il prend differens noms en differens endroits, mais trop peu célébres pour les rapporter ici. Strabon diviſe le mont *Apennin* en deux branches; mais la ſeconde eſt le mont nommé *Vultur*, qui ne s'étend pas loin. L'endroit où l'*Apennin* touche les Alpes maritimes eſt près de Savone.

*En ce lieu l'*Apennin *au deſſus des nüages*
Va porter ſon orgueil & braver les orages,
Eleve juſqu'au Ciel le front de ſes rochers,
Voit toute l'Heſpérie, & commande aux deux mèrs;
De ſes flancs ſpatieux il enfante des ondes,
Qui ſont au gré du ciel les campagnes fécondes,
Qui trainent l'abondance, & qui ſont en tous lieux
L'ornement de la tèrre, & le charme des yeux. Brébeuf.

L'*Apennin* n'eſt pas cependant ſi haut que les Alpes,

Jadis cette montagne allongeant ſes confins,
Uniſſoit la Sicile avecque les Latins:
Puis des flots conjurez les cruelles approches,
S'ouvrirent un paſſage au travers de ſes roches,
Et le Sicilien détaché du Latin,
Pelore garde encor les reſtes d'Apennin. Brébeuf.

Iſidore Orig. Liv. XIV. ch. 8. Servius ſur le Xe Liv. de l'Ænéïde V. 13. & le Diacre Paul, dans l'Hiſtoire des Lombards Liv. II. ch. 18. tirent le nom *Apennin* de *Alpes Pœninæ*, Alpes Carthaginoiſes, & prétendent que ces montagnes ont été ainſi appellées, parceque c'eſt par là qu'Annibal & les Carthaginois entrèrent en Italie. Mais il faut, ſelon la remarque de Cluvier, ne connoître point l'Italie, & n'avoir pas lû l'Hiſtoire Romaine pour parler ainſi. Les Alpes Carthaginoiſes, *Pœninæ Alpes*, ainſi appellées, parceque ce fut par là qu'Annibal s'ouvrit un paſſage en Italie, ſont celles qu'on appelle aujourd'hui *le Mont S. Bernard*, comme nous l'avons dit au mot Alpes. On pourroit dériver le mot *Apennin* du mot Celtique *Pen*, qui ſignifie, le ſommet d'une montagne, & qui avec l'article *Ha*, ה, ſe prononceroit *Hapen*, d'où ſe ſeroit fait *Apenninus*. On trouve dans la vie de S. Calocer *Alpes Tuſciæ*, les Alpes de Toſcane, *Acta SS. April. T. II. p.* 526. & 527. Si la leçon eſt bonne, & qu'il ne faille pas dire *Alpes Cottiæ*, comme porte une autre vie du même Saint, il faut dire que c'eſt l'*Apennin* qu'on appelle ainſi.

APÉRITIF, ive, adj. Terme de Médecine, qui ſe dit des remédes qui ouvrent les pôres, & ôtent l'obſtruction des paſſages des humeurs. *Aperiens, aperitivus, obſtructos corporis meatus aperiendi vim habens.* Clyſtère *apéritif* & laxatif. Les cinq racines *apéritives* qu'on ordonne ſouvent, ſont celles d'ache, d'aſperges, de perſil, de fenoüil, de bruſcus; & celles de capres, d'arrête-bœuf, d'iringion.

Ce mot vient du verbe *aperio.*

A-PEU-PRÉS. adv. Preſque tout. *Pœnè, fermè totum.* Je vous raporte *à-peu-près* la ſubſtance de ſa harangue. Vaug.

A-peu-prés. adv. Preſque. *Fere, pœne, fermè.* Me voilà *à-peu-pres* auſſi incertain que j'étois. Mol.

A P H.

APHÉLIE. ſ. m. Terme d'Aſtronomie. La plus grande diſtance où une Planète peut être du ſoleil. *Aphelium, ſumma abſis.* Quand une Planète eſt dans ſon plus grand éloignement de la tèrre, cela s'appelle *Apogée.* On a obſervé des taches dans la face de Mars, quoiqu'il fût dans ſon *aphélie.* Newton Liv. III. Prop. 14. prouve que les *aphélies* des planètes ſont immobiles auſſi bien que les nœuds. Il y a dans les Tranſact. Philoſoph. n. 128. une methode

géometrique pour trouver les *aphélies* des planètes. Elle eſt de M. Hallei.

Ce mot vient de ἀπὸ, & ἥλιος, *ſoleil. Perihélie* ſe dit de la plus grande proximité du ſoleil.

APHÉRÉSE. ſ. f. *Aphæreſis, abſciſſio.* Terme de Grammaire. Retranchement; figure par laquelle on retranche quelque choſe au commencement d'un mot: comme *conia*, pour *ciconia.* L'on a dit, au commencement du mot; car ſi le retranchement ſe faiſoit au milieu, ou à la fin, ce ne ſeroit plus une *aphéréſe*, mais une ſyncope, ou une apocope.

APHÉTE. Terme d'Aſtrologie. *Aphéte* eſt la plànéte qui donne la vie.

APHORISME. ſ. m. Maxime, ou régle générale, principe d'une ſcience; ſentence qui comprend un grand ſens en peu de paroles. *Aphoriſmus.* Il ne ſe dit guères qu'en Médecine & en Juriſprudence. Les *Aphoriſmes* d'Hippocrate. Des *Aphoriſmes* politiques. Des *Aphoriſmes* de Droit.

Aphorisme, ſe dit quelques fois figurément de ce qu'on veut faire paſſer pour un principe certain. Je tiens cela pour un *aphoriſme.*

Ce mot vient du Grèc ἀφορισμὸς, qui ſignifie le même, d'ἀφορίζω, *ſeparo, ſeligo*, je ſépare, je choiſis; c'eſt-à-dire, ſentences choiſies, ſéparées.

APHRODISIE. ſ. f. *Aphrodiſia.* Iſle de la mèr Perſique.

Aphrodisie. ſ. m. *Aphrodiſium.* Nom d'une ville d'Afrique proche d'Adruméte; & d'une autre de Chypre au nord, à neuf mille de Salamine; & d'une ville d'Eſpagne qui donnoit auſſi ſon nom au Promontoire ſur lequel elle étoit ſituée.

APHRODISIADE. ſ. f. *Aphrodiſias.* Nom propre d'un Temple de Vénus, d'une Iſle qui paroit avoir été la même que l'*Aphrodiſie* de la mèr Perſique, & de pluſieurs Villes. Étienne compte juſqu'à douze *Aphrodiſiades.* La ville de Carie, qu'on nomme aujourd'hui par corruption, *Apodiſia*, ou ſelon d'autres *Abodiſia*, ſe nommoit autrefois *Aphrodiſias.* Elle eſt au 58e d. 40. m. de longitude, & au 38e 10. de latitude, & a eû un Évêque.

APHRODITE. ſ. f. *Aphrodite, Venus.* Nom de Vénus. Il eſt pur Grèc, & vient de ἄφρος, *écume*; parceque les Poëtes, & entre autres Héſiode, dans la Théogonie v. 19. & 198. feignent qu'elle naquit du ſang qui découla de la playe que Jupiter fit à Saturne, mêlé avec l'écume de la mèr. Ce mot ne ſe dit guère dans les autres langues, & point du tout en François. C'étoit auſſi le nom d'une danſe chez les Anciens, dans laquelle on repréſentoit Vénus.

APHRODITE. *Aphrodites.* Ville d'Afrique vers l'Éthiopie.

APHRODITIE. *Aphroditia.* Petite région de la Laconie.

APHRONILLE. ſ. f. Plante. Elle pouſſe des feüilles dès ſa racine; elles ſont plus longues, & plus étroites que celles du poireau. Ses racines ſont piquantes, & amères: quand on les prend en bruvage, elles provoquent l'urine.

APHRONITRE. ſ. m. *Aphronitrum.* Écume de nître, c'eſt-à-dire, ce que le nître a de plus ſubtil, & de plus léger. On n'en trouve plus.

APHTHARDOCITE. ſ. m. & f. *Aphthardocita.* Nom d'hérétique. Les *Aphtardocites*, ennemis jurez du Concile de Chalcedoine, ſortis des Eutychiens, parurent vers l'an 535. Ce nom vient du Grèc ἄφθαρτος, *incorruptible*, & δοκέω, *je juge, il me paroit*; & il leur fut donné parcequ'il leur paroiſſoit que le corps de Jesus-Christ étoit incorruptible & impaſſible, & qu'ils ne concevoient pas qu'il eût pû mourir. Voyez Sanderus hér. 109. & Baronius à l'an 535. Les Jéſuites d'Anvers *Act. Sanct. April. T. I. p.* 559. prétendent que c'eſt une faute de dire *Apthardocite*, & qu'il faut dire *Aphtartodocite.* Et en effet Euſtathius, Auteur de la vie de S. Eutychius P. C. là même p. 558. B. dit *Apthartodocitas*; & l'on reprend Lipoman & Surius d'avoir imprimé *Aphthardocitas.*

APHTE. ſ. f. *Aphta, Lactucimen.* Terme de Médecine. Les *aphtes* ſont certains ulcères qui naiſſent dans la ſurface intérieure de la bouche, & qui ont quelque choſe de chaud. Les *aphtes* ne ſont pas des ulcères profonds, ils ſe forment en quelque partie que ce ſoit de la bouche, dans le palais, aux gencives, aux côtez, à la racine de la langue. Les enfans, ſur tout ceux qui ſont à la mammelle, ſont fort ſujets aux *aphtes*, lorſque le lait de la nourrice eſt corrompu, ou que l'eſtomac de l'enfant ne le peut digérer; alors les vapeurs âcres du lait aigri & corrompu, qui s'élevent, éxulcèrent facilement les parties molles & délicates. Quand les *aphtes* viennent dans un âge parfait, elles ſont cauſées par des humeurs tenuës, ſéreuſes & âcres, qui regorgent dans tout le corps, & qui ſont portées à la bouche. Il y a des *aphtes* blanches, il y en a auſſi de rouges, de livides & de noirâtres: les blanches & les rouges ſont les moins dangereuſes & les plus faciles à guerir; les livides & les noirâtres ſont ſouvent mortelles. Un liniment

ment de miel roſat, & d'huile de vitriol mêlez enſemble, eſt un bon remède pour les *aphtes*. Voyez Jéel ſect. 7. l. 2. Lazare Riviére obſerv. Jean Hartmanus, Foreſtus, Degori.

API.

API. Sorte de pomme. *Malum apiolum*. Elle eſt petite, & colorée d'un rouge aſſez vif. On la conſerve longtems.

L'*Api* eſt une pomme de Demoiſelle, & de bonne compagnie. Elle commence d'être bonne du moment qu'elle n'a plus rien de verd, ni auprès de la queuë, ni auprès de l'œil, ce qui arrive aſſez ſouvent dès le mois de Décembre. Elle veut être mangée avec ſa peau. Il n'y a point de pomme qui l'ait ſi fine & ſi délicate. Elle dure depuis le mois de Décembre juſqu'en Avril; elle n'apporte aucune odeur déſagréable, mais au contraire un certain petit parfum délicieux dans une chair extrêmement fine. Elle eſt de très-grand rapport, très jolie, & ne ſe fanne jamais. LA QUINT.

API, eſt auſſi une eſpèce d'ache que l'on fait blanchir. *Apium*.

APIOS. ſ. m. *Apios*. Plante de l'Iſle de Candie. Ses tiges ſont fort menuës, & rougeâtres. Elle porte des fleurs comme celle de la ruë.

APIQUER. v. n. Terme de Marine. *Imminere ancoræ*. On dit que le câble *apique*; c'eſt-à-dire, que le vaiſſeau approche de l'ancre qui eſt moüillée, & que le câble commence à ſe roidir, & à être perpendiculaire, ou *à pic*.

APIS. ſ. m. *Apis*. Nom propre d'une Divinité Égyptienne. C'étoit un bœuf que l'on nourriſſoit dans un temple qui étoit dans le Delta. Strabon dit qu'il avoit le front blanc, avec quelques parties du corps, & le reſte noir. Hérodote dit, Liv. III. ch. 28. qu'il avoit ſur le dos l'image d'un aigle, que la figure blanche qu'il avoit au front étoit quarrée, & que du reſte il étoit tout noir, qu'il avoit un eſcarbot à la langue, & que les crins de ſa queuë étoient *διπλᾶς*, c'eſt-à-dire, doubles, ou de deux couleurs, ou de deux ſortes. Pline Liv. VIII. ch. 46. dit, qu'il avoit la figure d'un croiſſant au côté, & en effet nous lui voyons cette marque dans une médaille d'Hadrien rapportée par Triſtan T. I. p. 514. Ammien Marcellin en dit autant. Apparemment il n'eſt décrit différemment que parceque ce n'étoit pas toûjours le même bœuf; car un des principaux points du culte d'*Apis* étoit de ne le laiſſer pas vivre longtems. Après qu'on l'avoit tué on lui faiſoit des obſéques magnifiques, & on gardoit un grand deuil juſqu'à ce que les Prêtres en euſſent trouvé un autre. Les Égyptiens diſoient qu'il étoit conçu du feu du Ciel. Cambyſes ſe mocqua des Égyptiens, fit tuer tous ceux qui célébroient la fête d'*Apis*, foüetter ſes Prêtres, & le bleſſa lui-même à la cuiſſe; le pauvre *Apis* en mourut quelque tems après. Selon le P. Kirker *Latium* p. 106. *Apis* & Sérapis ſont la même choſe. P. De S. Julien Antiq. de Bourg. p. 225. prétend qu'*Apis* a été honoré en Gaule, & que c'eſt de là que viennent les noms de Buteaux & de Viteaux, *Bus bis*, le Bœuf Dieu. Cicéron *de Nat. Deor. L. I. n.* 83. Tacite L. IV. Hiſt. c. IV. Luc. L. VIII. v. 479. L. IX. 160. Euſebe L. II. de la Prép. Macrob. L. I. Saturn. c. 21. S. Aug. *De Civit. L. XVIII.* 5. Kirker Œdip. Ægyp. T. III, p. 285. parlent de ce Dieu *Apis*.

Apis eſt auſſi le nom d'un Roi d'Égypte, & de quelques autres Rois des Argiens, de Sinope, & de Sicyone.

APL.

APLESTER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, Déplier, ou étendre les voiles pour recevoir le vent, & ſe préparer à partir, & faire voile. *Explicare*. On ne s'en ſert plus.

A-PLOMB. adv. Perpendiculairement, verticalement. *Lineis ad perpendiculum directis*. Une ligne élevée *à plomb* fait de chaque côté un angle droit. Le Soleil donnoit *à plomb* ſur ſa tête. SCAR.

APLOMB. ſ. m. Se dit chez les ouvriers. *Perpendiculum*. Ce mur tient bien ſon *aplomb*, eſt bien droit; celui-là fait ventre, il a perdu ſon *aplomb*. En ce ſens *a* ne fait point une particule, & on ne le ſépare point de *plomb*. Dira-t'il que ces arcs doubleaux de 40, 50, ou 60 pieds de diamétre qui étoient déja en voute, puiſſent en ſuivant la rondeur de la Tour qu'ils portoient, & en ſe détournant ainſi de l'*aplomb*, ſoutenir un ſi prodigieux fardeau? CORDEM.

APLOME. ſ. f. *Aploma, atis*. Terme de liturgie. L'*aplome* eſt une des nappes qu'on met ſur l'autel dans l'Égliſe Grecque.

APLOMER. Vieux mot, qui vouloit dire *endormir*, ſelon Borel, & qu'on trouve dans Pathelin & dans Nicod.

APO.

APOCALYPSE. ſ. f. *Apocalypſis*. Révélation. C'eſt le dernier Livre du Nouveau Teſtament. Il contient les révélations de S. Jean ſur pluſieurs myſtères. Il écrivit ſon *Apocalypſe* dans l'Iſle de Pathmos où il étoit relégué: on ne convient pas ſi c'étoit ſous le régne, & pendant la perſécution de l'Empereur Domitien. C'eſt le livre du Nouveau Teſtament ſur lequel les ſentimens des Pères, & le témoignage de l'Égliſe a le plus longtems varié. S. Jérôme rapporte que les Égliſes Grecques doutoient de la canonicité de l'*Apocalypſe*. Saint Baſile, & Saint Grégoire de Nazianze, la rejettoient; & le Concile de Laodicée n'en fait point de mention dans le Canon des Écritures. Quelques-uns même l'ont attribuée à l'hérétique Cerinthus: & d'autres à un autre Jean, Diſciple de Saint Jean. Denys d'Aléxandrie trouvoit que l'*Apocalypſe* étoit écrite en mauvais Grèc, & il y avoit remarqué des ſolécismes, & des barbariſmes. Je crois pourtant, diſoit-il, que l'*Apocalypſe* contient un ſens caché, & myſtérieux, & j'admire ce que je ne ſçaurois comprendre, plutôt que de le condamner. S. Juſtin, S. Irénée, & Saint Auguſtin, n'ont point douté qu'elle ne fût canonique. Le troiſiéme Concile de Carthage en 397. l'a miſe dans le Canon des Livres ſacrez, & depuis les Égliſes d'Orient & d'Occident la liſent ſous le nom de l'Apôtre S. Jean.

Saint Jérôme, dans une de ſes Epitres qu'il écrit à Dardanus, parle de l'*Apocalypſe* comme d'un Livre qui n'étoit point reçu communément des Égliſes Grecques de ſon tems: mais le Cardinal Baronius prouve dans ſes Annales que cette penſée de S. Jérôme ne peut pas être vraye dans toute ſon étenduë, puiſque S. Épiphane qui vivoit en ce tems-là, a défendu l'autorité de l'*Apocalypſe* contre les hérétiques Alogiens, & contre les Théodotiens. Ces Alogiens, qui l'attribuoient à Cérinthe, demandoient de quelle utilité pouvoit être cette *Apocalypſe*, où il eſt parlé des ſept Anges & des ſept trompettes. Ils tournoient en ridicule ce qui y eſt dit de ces ſept trompettes; mais S. Épiphane les convainc en cela, ou de malice, ou d'ignorance, par les paroles de ſaint Paul, qui a fait mention de ces trompettes dans ſa premiére Epître aux Corinthiens, chap. 15. v. 52. où il dit, *que la trompette ſonnera, & que les morts reſſuſciteront au ſon de cette trompette.*

Ces Alogiens traitoient de ridicules pluſieurs autres choſes qui ſont dans l'*Apocalypſe*; & entr'autres ce qui y eſt rapporté touchant les quatre Anges liez ſur l'Euphrate; mais pour répondre aux objections de ces hérétiques, il ſuffit de remarquer en général, que ce Livre n'eſt pas une ſimple hiſtoire, mais une prophétie, & qu'ainſi il n'eſt pas ſurprenant que l'Auteur ſe ſoit exprimé à la maniére des Prophétes, dont le ſtile eſt ordinairement figuré. Les Alogiens avoient donc tort de s'inſcrire en faux contre l'*Apocalypſe*, à cauſe des expreſſions qui leur paroiſſoient extraordinaires. Ce qu'ils oppoſoient de plus apparent contre l'autorité de ce Livre étoit ces paroles du chap. 2. v. 15. *Ecrivez à l'Ange de l'Égliſe de Thyatire*: il n'y avoit alors, diſoient-ils, aucune Égliſe Chrétienne dans Thyatire. S. Épiphane, qui ſuppoſe avec eux qu'il n'y avoit en effet aucune Égliſe alors en ce lieu-là, eſt obligé d'avoir recours à l'eſprit prophétique, comme ſi S. Jean avoit prévû ce qui y devoit arriver dans la ſuite des tems. Il y a de l'apparence que quand S. Épiphane écrivoit contre les Alogiens, on n'avoit point de catalogue des Evêques de cette Égliſe, on d'autres actes d'où l'on pût connoître qu'elle fût une Égliſe fondée dès le tems des Apôtres; c'eſt pourquoi Grotius a répondu ſagement à cette objection, qu'il n'y avoit à la vérité aucune Égliſe de Gentils dans Thyatire, lorſque S. Jean écrivit ſon *Apocalypſe*; mais qu'il y en avoit une de Juifs, comme il y en avoit auſſi une ſemblable dans Theſſalonique avant que S. Paul y prêchât.

Il y a auſſi eû des Écrivains orthodoxes qui ont rejetté l'*Apocalypſe*, comme un Livre qui autoriſoit les rêveries de Cerinthe touchant le régne charnel de JESUS-CHRIST ſur la terre. Denis Evêque d'Aléxandrie écrivit deux Livres intitulez *Des promeſſes*, où il combatit fortement les explications d'un Évêque d'Égypte appellé Nepos, qui donnoit un ſens tout-à-fait Juif aux promeſſes que Dieu à faites aux hommes dans l'Écriture. Voyez le mot de *Millénaires*. Conſultez Euſebe, Hiſt. Eccleſ. Liv. VII. chap. 24.

Quoique Denis d'Aléxandrie reconnût l'*Apocalypſe* pour un Livre divin, il prétendoit qu'il étoit d'un autre Jean, que de S. Jean l'Évangeliſte, ce qu'il prétendoit prouver par la diverſité du ſtile; mais il n'y a rien de plus foible que les raiſons qu'on tire de cette diverſité de ſtile. Il eſt vrai que dans la plûpart des exemplaires Grècs, ſoit imprimez, ſoit manuſcrits, on lit à la tête de ce Livre le nom de *Jean le Théologien*: mais ceux qui ont mis ce titre ont voulu déſigner par cette expreſſion l'Apôtre S. Jean, que les Pères Grècs nomment le Théologien par excellence, pour le diſtinguer des autres Évangeliſtes.

Eraſme a été cenſuré par les Théologiens de Paris, pour avoir avancé, *qu'on avoit douté long-tems de l'autorité de* l'Apocalypſe, *non ſeulement parmi les Hérétiques, mais même parmi les Orthodoxes, qui doutoient du nom de l'Auteur, bien qu'ils le reçuſſent comme un Livre divin.* Cette propoſition fut cenſurée par les Docteurs, qui dirent qu'on connoiſſoit manifeſtement par l'uſage de l'Égliſe & par les définitions des Conciles, que l'Apôtre Saint Jean étoit l'Auteur de l'*Apocalypſe*.

Il y a eû pluſieurs Livres qui ont été publiez ſous le titre d'*Apocalypſe*. Sozomène rapporte, que dans les Égliſes de la Paleſtine on liſoit une *Apocalypſe* de Saint Pièrre. Il parle auſſi d'une *Apocalypſe* de Saint Paul, que les Cophtes ſe vantent d'avoir encore aujourd'hui. Euſebe dit auſſi quelque choſe de ces deux *Apocalypſes*. S. Épiphane parle d'une *Apocalypſe* d'Adam, Nicéphore d'une *Apocalypſe* d'Eſdras. Gratien & Cédrenus font mention d'une *Apocalypſe* de Moyſe. On parle auſſi d'une du Prophéte Élie; Gratien nomme encore une *Apocalypſe* de S. Thomas & une de S. Étienne; Porphire, dans la vie de Plotin, parle des *Apocalypſes* de Zoroaſtre, de Zoſtrien, & de Nicothée, d'Allogéne, de Meſus. Toutes ces *Apocalypſes* ſont apocryphes, & des piéces ſuppoſées. Deſmarêts a fait de belles moralitez ſur l'*Apocalypſe*. M. Boſſuet, & M. l'Abbé de la Chétardie ont fait des Commentaires ſur l'*Apocalypſe*, ou explications de l'*Apocalypſe*.

APOCALYPSE, ſe dit auſſi figurément d'un langage ou d'un diſcours obſcur. *Obſcurus ſermo.* Tes volumes ne ſont rien qu'un éternel *apocalypſe*. MAIN.

Ce mot vient d'ἀποκαλύπτω, qui en Grèc ſignifie, *je releve, je découvre*.

APOCALYPTIQUE. adj. m. & f. Prophétique; qui tient de la révélation. *Libri vaticini.*

APOCIN, ou APOCYN. ſ. m. *Apocynum ſ. n.* Genre de plante, qui comprend beaucoup d'eſpéces tirées la plûpart d'Amérique. Celle qui nous eſt la plus commune vient de Canada, où elle y eſt appellée herbe de la hoüatte, ou le cotonnier. Ses racines ſont blanchâtres, groſſes comme le doigt, tracent & s'étendent fort loin. Elles donnent aux pointes pluſieurs tiges hautes de ſix à ſept pieds, garnies de feüilles oppoſées deux à deux, longues de ſix pouces ſur moitié moins de largeur, & d'un vert pâle. Ses fleurs naiſſent par bouquets à l'extrémité des tiges & d'entre les feüilles. Elles ſont ſoutenuës chacune par des pédicules grêles & longs de deux pouces & demi. Chaque fleur eſt une cloche purpurine, renverſée, rabbatuë en dehors, & découpée en cinq parties; de ſon milieu s'éléve un chapiteau formé par cinq cornets diſpoſez en rond. Le chapiteau reçoit dans ſon centre le piſtile, qui devient une veſſie pointuë, longue de trois à quatre pouces, & large de deux, arrondie, dans laquelle ſont renfermées des ſemences appliquées les unes ſur les autres, & chargées d'une aigrette fine & argentée. C'eſt de cette aigrette qu'on fait en Canada une hoüatte. Ces fleurs ſont remplies d'une liqueur mielleuſe qui attire les mouches, & elles y ſont ſouvent priſes & arrêtées, comme les oiſeaux à la glu. De cette liqueur mielleuſe on fait en Canada une eſpéce de ſirop, qu'on réduit même en conſiſtence de ſucre. L'*apocin* donne du lait en quelqu'endroit qu'on le bleſſe. On a cru qu'il étoit très-pernicieux aux chiens, & c'eſt d'où vient ſon étymologie, de ἀπὸ, & de κύων, κύνος, κυνός; comme ſi on vouloit dire que cette herbe éloigne les chiens. Il y en a une autre eſpéce qui a ſes fleurs comme le muguet, & ſes feüilles ſemblables à celles de la touteſaine.

APOCOPE. ſ. f. *Apocope, Amputatio, reciſio.* Terme de Grammaire. Raccourciſſement, figure par laquelle on coupe quelque choſe à la fin d'un mot. Ce mot eſt pur Grèc. Il vient de ἀποκοπὴ, fait d'ἀποκόπτω, *je coupe*, qui eſt compoſé de la prépoſition ἀπὸ, & du verbe κόπτω, *je coupe, je retranche*.

APOCREOS. ſ. f. Terme de Liturgie chez les Grècs. *Carniprivium, Septuageſima.* C'eſt la ſemaine qui répond à celle que l'Égliſe Latine appelle *Septuageſime*. On l'appelle *apocréos*, ou *privation de chair*, parce qu'après le Dimanche qui la ſuit on ceſſe de manger de la chair, & l'on fait uſage de laitages juſqu'au ſecond jour après la Quinquageſime, où commence le grand jeûne du Carême. Durant l'*apocreos*, on ne chante ni *triode* ni *alleluya*.

APOCRISIAIRE, ou APOCRISAIRE. ſ. m. *Apocryſiarius.* Envoyé, Agent, qui portoit les réponſes d'un Prince. Il fut enſuite le Chancelier d'un Prince, & gardoit le ſceau. Dans la baſſe Latinité on trouve *Aſecreta, æ*, Sécretaire, pour *Apocriſiaire*. Zozime le définit Sécretaire d'État pour les affaires étrangères, & c'étoit la même choſe que ceux que Vopiſcus dans Aurelien appelle *Notarios Secretorum*. Jean de la Porte définit *Apocriſiaire*, Sécretaire .... Chancelier; parcequ'il eſt le Sécretaire du Prince, & qu'il ſçait ſes ſecrets. Cette qualité a été depuis principalement attribuée au Député du Pape, qui réſidoit de ſa part à Conſtantinople pour y recevoir les ordres du Pape, & la réponſe de l'Empereur. S. Grégoire étoit *Apocriſiaire* du Pape Pélage à Conſtantinople; ce fut pendant ce tems là qu'il compoſa ſes Morales ſur Job. L'*Apocriſiaire* faiſoit la fonction des Nonces ordinaires du Pape auprès des Princes Catholiques. Les *Apocriſiaires* étoient ordinairement Diacres, & ils n'avoient rang qu'après les Évêques, comme on le voit par le Concile de Conſtantinople aſſemblé durant que Mennas en étoit Patriarche; où Pélage, Diacre

de l'Égliſe Romaine, & *Apocriſiaire* du S. Siége, n'eſt nommé qu'après tous les Évêques. Quelquefois cependant l'*Apocriſiaire* avoit rang de Légat, & précedoit même les Patriarches. L'héréſie des Monothélites empêcha quelque tems les Papes d'envoyer un *Apocriſiaire* à Conſtantinople. Dans la ſuite le Pape Léon II. en envoya un, à la prière de l'Empereur; mais enfin l'héréſie des Iconoclaſtes, que les Empereurs ſoutenoient, ne permit plus aux Papes d'envoyer un *Apocriſiaire* à Conſtantinople; & c'eſt proprement en ce tems là que la coutume d'en envoyer, qui avoit été ſeulement interrompuë auparavant, ceſſa entièrement: car ceux que les Papes envoyèrent depuis à Conſtantinople après que les François s'en furent rendus maîtres, n'étoient point de ſimples *Apocriſiaires*, mais des Cardinaux, avec pouvoir de Légat *à latere*. Voyez Du Cange, Boullenger. Ce ne fut point au reſte les ſeuls Nonces du Pape qu'on appella *Apocriſiaires*. Il ſemble par la Novelle 6. de Juſtinien Ch. II. que tous les Clèrcs envoyez à la Cour des Empereurs par les Patriarches, & qui y réſidoient pour avoir ſoin des affaires de leurs Égliſes, s'appelloient *Apocriſiaires*. Quelques-uns prétendent que ce fut ſous ce Prince que les Papes commencèrent à envoyer des *Apocriſiaires* à Conſtantinople; quoiqu'Hincmare *L, De Ordine Palatii C.* 13. diſe que cette coutume commença dès que la Cour impériale fut établie à Conſtantinople. On trouve encore que du tems de Charlemagne on appelloit *Apocriſiaire*, le Grand Aumônier de France. Ainſi Hincmare, dans ſon quatrième Opuſcule *de Ord. Palatii C.* 16. dit que l'*Apocriſiaire* étoit celui qu'en France on appelloit Chapelain, ou Garde du Palais, *Quem Noſtrates Capellanum, vel palatii cuſtodem appellant*, & qui gouvernoit tout le Clergé du Palais. Il prenoit connoiſſance de toutes les affaires Eccléſiaſtiques. C'étoit auſſi le Confeſſeur de tous les Officiers de la maiſon du Roi. On lui donnoit le nom d'*Apocriſiaire*, parcequ'on le conſultoit ſur tous les cas importans, & qu'on ſe régloit ſouvent ſur ſa réponſe. Il vient en effet du Grèc ἀπόκρισις, qui ſignifie, *réponſe*. Il eſt appellé *reſponſalis* en Latin, par Hincmare Ep. 3. c. 13.

On trouve encore que l'*Apocriſiaire* étoit un Officier dans les Monaſtères; c'étoit comme le Garde du Tréſor: il avoit auſſi ſoin d'ouvrir & de fermer les portes de l'Égliſe; & faiſoit à peu près les mêmes choſes que les Sacriſtains font aujourd'hui.

On trouve *Apocriſariatus* dans la vie de S. Léon IX. écrite par Wibert, *Apocriſariat*, dignité d'Apocriſiaire.

APOCRYPHE. adj. m. & fém. Douteux, qui vient d'un Auteur incertain, ou auquel on ne peut pas ajoûter beaucoup de foi. *Libri apocryphi, libri dubiæ fidei.* Les Calviniſtes accuſent fauſſement beaucoup de livres de la Bible d'être *apocryphes*, comme Judith, Tobie, Eſdras, Machabées, &c. Vous nous citez là un paſſage, une hiſtoire, qui ſont bien *apocryphes*, qui ne ſont point vraiſemblables, qui ne font point d'autorité. En matiére Eccléſiaſtique, on le dit de tout ce qui eſt écrit ou prêché par les Hérétiques, ou Schiſmatiques, & qui n'eſt point reçu par l'Égliſe Catholique. Voſſius ſoutient que quand il s'agit de Livres ſacrez, le mot d'*apocryphe* ne ſe donne qu'à des ouvrages que ni la Synagogue, ni l'Égliſe, n'ont point inſerez dans leurs Canons, quoiqu'on les joignît avec la Sainte Écriture, & qu'on les lût même dans l'Égliſe.

Ce mot vient du Grec ἀποκρύπτειν, qui ſignifie *cacher*, parceque leur origine n'eſt pas connuë. Saint Jérôme tient qu'on a donné ce nom aux livres *apocryphes*, parcequ'ils contiennent les myſtères cachez des Hérétiques. On peut dire que la ſignification de ce mot eſt douteuſe, puiſque les uns donnent ce nom ſimplement aux livres qui ne ſont point dans le Canon de l'Écriture, & les autres aux livres ou douteux, ou ſuppoſez. Il eſt certain du moins que le mot *apocryphe* ſignifie, *caché*, & *ſecret*. Tels étoient les livres des Sybilles, dont la garde étoit commiſe aux Décemvirs ſeulement. Par la même raiſon, les Annales des Tyriens & des Égyptiens étoient appellées *apocryphes*. Avant la verſion des Septante les livres du Vieux Teſtament étoient *apocryphes* à parler en ce ſens. Dans la ſuite les Chrétiens à l'exemple des Juifs, changèrent abſolument la ſignification du mot, & appellèrent des livres *apocryphes*, des livres d'une fidélité douteuſe, & ſuſpecte.

Le mot d'*apocryphe* dans ſa prémière origine, ſignifie *caché*, & en ce ſens-là tous les écrits qui étoient cachez dans les Temples étoient appellez *apocryphes*, parce qu'ils n'étoient point venus à la connoiſſance du peuple. Quand les Juifs publièrent leurs Livres ſacrez, on ne donna le nom de Canoniques & Divins, qu'à ceux qui furent publics; les autres qui demeurèrent enfermez dans leurs Archives n'étoient *apocryphes*, que parce qu'ils ne parurent point dans le public. Et ainſi il ſe pouvoit faire qu'ils fuſſent véritablement divins & ſacrez; mais ils n'étoient point reconnus pour tels. M. Iſaac Voſſius, qui convient que c'eſt là la véritable ſignification du mot d'*apocryphe*, en a abuſé dans ſon

Livre

Livre des *Oracles des Sibylles*, lorſqu'il prétend que ces Livres ont été véritablement inſpirez, & qu'ils ont même été lûs autrefois dans les Égliſes, étant joints avec les autres Livres ſacrez qui compoſoient le recueil de la Bible Grecque des Septante.

On a donc nommé *apocryphe*, à l'égard de la Bible, tout ce que les Juifs n'ont point mis dans leur Canon des Livres ſacrez. C'eſt en ce ſens-là qu'on lit dans S. Épiphane que les Livres *apocryphes* ne ſont point dans l'Arche, c'eſt-à-dire, dans l'armoire où les Juifs enfermoient leurs Livres ſacrez. Scaliger, qui n'a point entendu les paroles de S. Épiphane, les a corrompuës en voulant les corriger. Il a crû au contraire, que ce Père a mis les *apocryphes* dans l'Arche; mais cette faute eſt ſi groſſière, qu'il eſt ſurprenant qu'un ſi habile Critique y ſoit tombé. Auſſi Serarius, Jéſuite, l'a-t'il relevée dans ſes Prolégomènes. Suicerus a auſſi fait la même choſe, dans ſon *Treſor Eccléſiaſtique*, ſur le mot *Aron*.

Mr Simon prétend dans ſes réponſes à quelques Théologiens de Hollande, que ſi on lit avec attention les écrits des Apôtres, on y trouvera, que non ſeulement ils liſoient la Bible en Grèc, mais même les Livres que les Proteſtans appellent *apocryphes*. Il croit que l'Égliſe les a reçus des Juifs nommez Helléniſtes, avec les autres Livres de l'Écriture Sainte. Si les Juifs de la Paleſtine, dit-il, ne les ont pas reçus, ce n'eſt pas qu'ils fuſſent *apocryphes* dans le ſens qu'on donne préſentement à ce mot, mais parce qu'ils ne liſoient chez eux que les Livres qui étoient écrits en Hébreu. De ces Helléniſtes ils ont paſſé à l'Égliſe dès le tems des Apôtres, leurs prémiers diſciples les ont auſſi reçus, comme faiſant une partie de la Bible Grecque.

Il eſt vrai qu'on oppoſe à cela l'autorité de pluſieurs anciens Écrivains Eccléſiaſtiques, & principalement des Grècs, qui ont diſtingué ces Livres qu'on nomme *apocryphes*, de ceux qui ſont dans le Canon des Juifs. Mais outre que ces anciens Écrivains Eccléſiaſtiques ne conviennent point entr'eux touchant le nombre de ces prétendus *apocryphes*, on ne trouve point cette diſtinction appuyée ſur le témoignage d'aucun Apôtre, ni d'aucun de leurs prémiers diſciples. L'Égliſe de Rome, qui a toûjours été conſidérée comme la principale Égliſe du monde, n'a point auſſi diſtingué ces deux ſortes de Livres: les Égliſes d'Afrique les ont reçus également comme divins avant le Concile de Nicée; ce qu'on peut prouver par l'autorité de S. Cyprien. On peut aſſurer la même choſe de l'Égliſe d'Aléxandrie, & l'on en trouve des preuves évidentes dans les écrits de Saint Athanaſe. Car ceux où on fait dire le contraire à ce S. Évêque ne ſont point véritablement de lui.

On ne peut pas nier que Saint Jérôme, le grand défenſeur du Canon des Hébreux de la Paleſtine, n'appuye fortement l'opinion contraire, & qu'il ne diſe même quelquefois que ſon ſentiment eſt celui de toute l'Égliſe. Mais il y a de l'apparence que ce Saint Docteur a exagéré. S. Auguſtin, qui lui eſt oppoſé, & qui vivoit dans le même tems que lui, parle tout autrement. Le Pape Innocent I. qui vivoit auſſi en ce tems-là, reconnoit pour Livres divins ceux que S. Jérôme met au nombre des *apocryphes* dans ſes Préfaces ſur Tobie & ſur Judith. Car il faut lire *apocrypha* dans ces deux préfaces, & non pas *hagiographa*.

APOCROUSTIQUES. ſ. m. Terme de Pharmacie. Médicamens pour arrêter les humeurs malignes qui ſe jettent ſur une partie infirme. Les remédes *apocrouſtiques* ſont ordinairement froids, aſtringens, & compoſez de parties groſſières; en quoi ils diffèrent des remédes qui attirent, qui ſont chauds & compoſez de parties ſubtiles. Le mot *apocrouſtiques* vient d'ἀπὸ, & de κρούω, *pulſo, pello, repello*.

APOCYNUM. Voyez Apocin.

APODICTIQUE. adj. Terme de Logique, qui ſe dit d'un argument démonſtratif & convaincant. *Demonſtrativus*.

Ce mot vient du Grèc ἀποδείκνυμι, qui ſignifie, *je démontre, je fais voir clairement*.

APODIPNE. ſ. m. *Apodipnum*. Terme de Liturgie. On appelle *apodipne* dans l'Égliſe Grecque, ce que l'on appelle *Complies* dans l'Égliſe Latine. Ce mot veut dire *après ſouper*, & eſt formé d'ἀπὸ, & de δεῖπνον, *ſouper*, parce que cette partie de l'office ſe dit après le repas du ſoir, ἀπὸ τῦ δείπνυ. Il y a deux *apodipnes*; un grand, qu'on ne dit qu'en Carême; & un plus court, qu'on dit le reſte de l'année. Voyez le Typique, l'Anthologe, l'Euchologe, l'Horloge, & ceux qui ont écrit ſur la Liturgie des Grècs.

APOGÉE. ſ. m. *Apogeum*, *ſumma abſis*. Terme d'Aſtronomie. Point du ciel qui eſt à l'extrémité de la ligne qu'on appelle des abſides, dans lequel le ſoleil, ou les autres Planètes, ſe trouvent dans leur plus grand éloignement de la terre. La lune *apogée* eſt éloignée de nous de ſoixante-cinq demi diamétres de la terre. Pour ſçavoir comment trouver l'*apogée* & le périgée d'une Planète, voyez dans les Tranſactions Philoſophiques N. 57, la méthode géométrique de M. Caſſini, avec les conſidérations de M. Mercator ſur cette méthode.

Apogée, ſe prend figurément & poëtiquement, pour le plus haut degré où une choſe puiſſe aller. *Summus apex, ſupremum faſtigium*. Sa gloire eſt maintenant dans ſon *apogée*: elle ne peut pas aller plus loin. Dans ce ſens il eſt un peu ſuranné.

On trouve *Apogæum* dans la baſſe Latinité pour ſignifier une grotte, une voute ſouterraine, il ne ſignifie plus rien d'approchant. Ce mot vient du Grèc ἀπὸ, *ab*, & de γῆ, ou γαῖα, *terre*.

APOGRAPHE. ſ. m. *Apographum*. C'eſt une copie de quelque livre, ou écrit. *Apographe* eſt oppoſé à authographe, comme copie à original: ce mot vient d'ἀπὸ, *à* ou *ab*, *de*, & de γράφω, *ſcribo, j'écris*. Ces deux mots veulent dire je décris, je tranſcris.

APOIER. Ce mot ſe diſoit autrefois pour *appuyer*. Borel.

APOLLINARISTES. *Apollinariſtæ*. Nom d'anciens Sectaires dont S. Épiphane a parlé fort au long dans l'héréſie de Dimœrites; ils ne croyoient point que Jesus-Christ eût pris de la ſainte Vierge une véritable chair. Apollinaris de Laodicée, qui étoit leur Chef, avoit feint je ne ſçai quelle chair, qu'il prétendoit être de toute éternité, comme le remarque Saint Grégoire de Nazianze *Orat.* 46. Il diſtinguoit l'âme de Jesus-Christ de ce qu'on appelle en Grèc νοῦς, *entendement*, & par cette diſtinction il établiſſoit que Jesus-Christ avoit pris une âme ſans ſon entendement, & que le Verbe ſuppléoit à ce défaut: quelques-uns même d'entr'eux nioient que Jesus-Christ eût eû une âme. Il croyoit que les âmes des hommes étoient formées par d'autres âmes, auſſi-bien que les corps. Théodoret remarque qu'Apollinaire confondoit les perſonnes de la ſainte Trinité, & qu'il donnoit dans les erreurs de Sabellius. S. Baſile lui reproche auſſi d'avoir abandonné le ſens litteral en expliquant la Sainte Écriture, pour ne s'attacher qu'au ſens allégorique. L'héréſie des *Apollinariſtes*, qui étoit pleine de ſubtilité, fut condamnée dans un Synode d'Alexandrie ſous S. Athanaſe l'an de J. C. 362. & enſuite à Rome par le Pape Damaſe, dans un Concile, l'an 373. Les ſectateurs d'Apollinaire ne s'accordoient pas tous entre eux, & ne ſoutenoient pas les mêmes erreurs; ce qui donna lieu à différentes héréſies, toutes tirées des écrits & des erreurs d'Apollinaire: les plus conſidérables ſont l'héréſie des Polémiens, ſectateurs de Polemius, & celle des Antidicomarianites.

APOLLINE. ſ. f. *Apollonia*. Nom propre d'une Sainte Vierge qui ſouffrit le Martyre ſous Philippe. Quelques Dictionnaires diſent *Apolline*, ou *Apollonie*, comme ſi l'un & l'autre étoit également bon. Ils ſe ſervent même du dernier plûtôt que du prémier dans leur diſcours. Cela eſt contre l'uſage. On dit toujours Sainte *Apolline*, & jamais Sainte *Apollonie*, ſi ce n'eſt en Auvergne; car M. l'Abbé Chaſtelain, dans ſon Martyrologe au 9e de Février, remarque que dans cette Province on prononce Sainte Apollonie, & non pas Sainte *Apolline*, comme au reſte de la France. Le Martyrologe Romain dit qu'elle ſouffrit ſous Déce; mais ces mots, ſous Déce, ajoutez dans le nouveau Martyrologe Romain à l'éloge qu'Uſuard après Addon a fait de cette ſainte, ſont contraires à ce qu'en dit S. Denys d'Aléxandrie, dans ſa lettre à Fabius d'Antioche rapportée par Euſébe Liv. VI. ch. 34. où on lit, qu'un an entier avant que Déce commençât à perſécuter l'Égliſe, cette Sainte fut martyriſée à Aléxandrie dans une émeute populaire, Philippe étant pour lors Empereur, & non Déce. Dans les bas ſiecles on a inventé des Actes de ſainte *Apolline*, qui n'ont aucun rapport à ce que S. Denys d'Aléxandrie dit d'elle, excepté l'arrachement des dents. Le Jéſuite Bollandus, qui les a donnez ſur un manuſcrit d'Utrecht, les qualifie d'apocryphes. Comme l'Auteur de ces Actes fait tuer Sainte *Apolline* d'un coup d'épée à Rome, ſous Julien l'Apoſtat, ils ont trompé Gréven, Caniſius, & Ferrarius, en leur faiſant diſtinguer mal à propos deux Saintes *Apollines*. Dans ce nom il ne faut point prononcer les deux *ll*, mais ſeulement une, & allonger l'*o*, comme ſi l'on écrivoit *Apôline*: mais ſuppoſé qu'on diſe Apollonie, il faut les prononcer toutes deux, & faire l'*o* bref.

APOLLON. ſ. m. *Apollo*. Nom propre d'un Dieu, Fils de Jupiter & de Latone. Son nom eſt Grèc, & vient ſelon Platon, ἀπὸ τῦ πάλλειν τὰς ἀκτῖνας, de ce qu'il darde ſes rayons. D'autres prétendent qu'il vient d'ἀπολλύναι, *perdre*, *détruire*. Ainſi *Apollon* ſignifie un *deſtructeur*, un *exterminateur*; parce qu'avec ſes dards il avoit la réputation de tout perdre. *Apollon* avoit bien des fonctions dans le Paganiſme. 1°. Il étoit le ſoleil. C'eſt pour cela qu'au rapport de Cicéron *De Nat. Deor. Lib. II.* Chryſippe décrivoit ſon nom de l'α privatif, & πολλοὶ, *pluſieurs*, parce qu'il n'y a qu'un ſoleil. Heſychius donne dans cette étymologie, & les Syriens l'appellent, dit-on, חדד, *hhadad*, qui ſignifie *un*. C'eſt Macrobe qui le dit, *Saturn. L. I. ch.* 23. & 21. Il dit encore au même endroit qu'il eſt appellé par les Égyptiens *Horus*, qu'on peut tirer de l'Hébreu אור, *or*, qui ſignifie *lumière*. Il étoit auſſi le Dieu & l'inventeur de la Médecine, & de l'art de la divination, auſſi preſque tous les Oracles lui étoient attribuez. On lui attribue auſſi l'invention de l'arc. Peut-être n'eſt-ce qu'une

allusion aux rayons du ſoleil. Il étoit encore le Dieu de la Muſique, de la Poëſie, & de la Rhétorique, & préſidoit aux beaux Arts, ayant ſous lui les Muſes. On peignoit toûjours *Apollon* jeune, & ſans barbe, & avec de grands cheveux. Le Coloſſe de Rhodes étoit une figure d'*Apollon*. La tête en eſt repréſentée couronnée de rayons ſur les médailles de Rhodes, avec une rôſe au revers, & le mot ΡΟΔΙΩΝ. On dit qu'il prit le Luth à Mercure; car *Apollon* n'en eſt point l'inventeur; Homère en fait l'honneur à Mercure, dans l'hymne qu'il a compoſée à ſa loüange. Cependant Polidore Virgile fait Apollon inventeur de la Lyre & de la Flute Liv. I. ch. 5. La cigale, le coq, l'éprevier, l'olive & le laurier, lui étoient conſacrez.

Cicéron *De nat. Deor. Lib. II. c.* 57. diſtingue quatre *Apollons*. Le prémier, & le plus ancien, fut le Gardien d'Athènes; le ſecond, fut fils d'une Corybante, & naquit en Créte; le troiſiéme, de Jupiter & de Latone. Euſébe prétend que celui-ci eſt le plus ancien. Le quatriéme né en Arcadie, donna des Loix aux Arcadiens, & ils l'appellèrent à cauſe de cela *Nomius*, ou légiſlateur.

Apollon a eû bien des ſurnoms, & des épithétes. *Apollon* Acéſien, *Aceſius*, parcequ'il étoit Dieu de la Médecine, *ἀκέομαι*, *medeor*; il eut auſſi à Rome le ſurnom de Médecin, *Medicus*; Actiaque, *Actiacus*, parce qu'il étoit honoré à Actium; Aléxiéaque, qui chaſſe le mal, à cauſe qu'il préſidoit à la Médecine; *Cæliſpex*, qui regarde du haut du Ciel, parce qu'il étoit le ſoleil; Capitolin, *Capitolinns*; Chochéen, *Chochaus*; Clarien, ou de Claros, *Clarius*; Délien, ou de Délos, *Delius*, *Deliacus*; Delphique, *Delphicus*; de Didyme, *Didymaus*; Hebdomagéte; *Hebdomagetes*, parce qu'il étoit venu au monde le 7e jour du mois, d'où vient que ce jour lui étoit conſacré; ou par ce qu'il étoit venu au monde le 7e mois, comme prétend le Scholiaſte de Callimaque; Heliopolitain, *Heliopolitanus*; Hyperboréen, *Hyperboreus*; Miléſien, *Mileſius*; Palatin, ou du mont Palatin à Rome, *Palatinus*; Parœtonien, *Parœtonius*; *Ptous*, *Sarpedonius*, *Soſianus*, *Thuſcanicus*: ces noms lui furent donnez des lieux où il étoit honoré; *Daphnæus*, de Daphné, à cauſe d'une fontaine de ce nom qui rendit des oracles, ou du laurier, en Grèc *δάφνη*, qui lui étoit conſacré; Ἐξοκεστήριος, qui remédie, Ἀποτρόπαιος, qui détourne le mal, parcequ'on lui racontoit les mauvais ſonges qu'on avoit eûs, afin qu'il les détournât; Προστατήριος, à cauſe des ſtatues qu'il avoit ordinairement dans les Portiques; Ἰήιος Ἰσμήνιος & λεσχύνοριος, par rapport à ceux qui commencoient à s'addonner aux ſciences, & à ſe trouver dans les aſſemblées des Philoſophes qu'on appelloit λέσχαι, λοίμιος, peſtilentiel, qui donne la peſte; *Myricinus*, parce qu'à Leſbos il avoit de la fougère en main, & qu'en quelques endroits cette herbe ſervoit aux divinations; *Navalis*, à cauſe de la victoire d'Actium, dont Auguſte lui crut être redevable. Les Scythes le ſurnommèrent *Acthoſirus*. Icadius ſon fils le ſurnomma *Patrius*. Il fut appellé *Phaneus*, de *φαίνω*, parce qu'il découvroit, faiſoit connoître la vérité; Pythien, *Pythius*, parce qu'il tua le ſerpent Python; Sandalier, *Sandaliarius*, d'une ſtatuë qu'Auguſte lui dédia dans Rome, & qui avoit des ſandales; Syntodus, dans une inſcription rapportée par Gyraldus Syntag. 7. page 217. Θυραῖος, comme qui diroit Portier, parce qu'il préſidoit aux portes; il eut même le ſurnom de *Bourreau* dans Rome, *Tortor*, parce qu'il avoit une ſtatuë dans la ruë où ſe vendoient les foüets pour tourmenter les eſclaves. Il y a encore dans l'Antilogie Liv. I. ch. 38. une épigramme de 25 vers, dont 24 ne ſont compoſez que des épithétes d'Apollon rangez ſelon l'ordre alphabétique des 24 lettres Grecques. Voyez auſſi les liſtes des noms d'Apollon qu'a faites M. Berger.

Non, non, ſur ce ſujet pour écrire avec grâce,
Il ne faut point monter au ſommet du Parnaſſe,
Et ſans aller rêver dans le double vallon,
La colère ſuffit, & vaut un Apollon. BOIL.

Rare & fameux eſprit, dont la fertile veine,
Ignore en écrivant le travail & la peine,
Pour qui tient Apollon *tous ſes ſecrets ouverts,*
Et qui ſçais à quel coin ſe marquent les bons vers. ID.

Mais à ſuivre Apollon, *on ne s'enrichit guère.* QUINAULT.

J'offre les Arts vainqueurs à leur jeune Apollon,
Sans doute après mon titre on attendoit ton nom.
DE LA MOTHE à M. le Duc de Bourgogne.

Dès que je prens la plume, Apollon *éperdu,*
Semble me dire; Arrête, inſenſé, que fais-tu? BOIL.

Mais dès qu'on veut tenter cette noble carrière,
Pégâſe s'effarouche & recule en arrière,
Mon Apollon *s'étonne, & Nimégue eſt à toi;*
Que ma Muſe eſt encore au camp devant Orſoy. ID.

Eſt-ce Apollon, *& Neptune,*
Qui ſur ces rocs ſourcilleux
Ont, compagnons de fortune,
Bâti ces murs orgueilleux?

La langue déſormais, pour aider nôtre zele,
N'a plus de tour heureux, ni de grâce nouvelle.
Mille fameux Auteurs à ta gloire ont écrit,
Si LOUIS a tout fait, Apollon *a tout dit.* LA MOTHE.

*Quelques vers toutefois qu'*Apollon *vous inſpire*
En tous lieux auſſi-tôt ne courez pas les lire. BOIL.

M. des Reaux a dit dans l'Épitaphe de M. Patru,

Tel eſprit qui brille aujourd'hui
N'eut eû ſans ſes avis que lumières confuſes;
*Et l'on n'eût eu beſoin d'*Apollon, *ni de Muſes,*
Si l'on eut toujours eû des hommes comme lui.

Mais je ne puis ſouffrir ces Auteurs renommez,
Qui dégoûtez de gloire, & d'argent affamez,
Mettent leur Apollon *aux gages d'un Libraire,*
Et font d'un art divin un métier mercenaire. BOIL.

APOLLON étoit auſſi chez les Anciens le nom d'une danſe, dans laquelle on repréſentoit ce Dieu.

APOLLON. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une des eſpéces des œillets piquetez. C'eſt un piqueté de brun ſur un fin blanc. L'œillet eſt petit, & ſa plante fort ſujette au blanc & à la pourriture. Il eſt à Lille. CULT. DE FL.

APOLLONIE. ſ. f. *Apollonia*. Nom de pluſieurs villes en différentes contrées. Ces villes furent ainſi nommées d'Apollon, à qui elles étoient particulièrement conſacrées. Voyez auſſi APOLLINE.

APOLLONIES. ſ. m. & pl. Nom des fêtes & ſacrifices d'Apollon.

APOLOGÉTIQUE. adj. m. & f. Diſcours qui contient une défenſe, une apologie. *Apologeticus, liber quo objecta diluuntur.* L'*Apologétique* de Tertulien; c'eſt un ouvrage plein de force, & tel qu'il pouvoit ſortir des mains de Tertulien. Il y juſtifie les Chrétiens des choſes dont on les accuſoit, & principalement des crimes abominables qu'on diſoit qu'ils commettoient dans leurs aſſemblées, & de leur peu de fidélité pour la patrie. On leur reprochoit ce dernier crime, parce qu'ils ne vouloient pas faire les ſermens accoûtumez, & jurer au nom des Dieux tutélaires de l'Empire. Tertulien adreſſa ſon *Apologétique* aux Magiſtrats de Rome, parce que l'Empereur Sévère étoit abſent.

Sans eux (les Dictionnaires) *Giry n'entendoit rien*
Aux écrits de Tertulien,
Et l'obſcur Apologétique
A tout coup lui faiſoit la nique. MÉNAGE.

APOLOGIE. ſ. f. *Apologia, defenſio, purgatio.* Défenſe, livre, ou diſcours pour juſtifier quelqu'un. Il ſe dit plus particulièrement en matière de littérature, de la défenſe qu'on fait des fautes dont on accuſe un Auteur. L'*Apologie* de Balzac eſt une piéce éloquente. On diſoit bien du mal de vous; mais j'ai bien fait vôtre *apologie*. Naudé a fait une *apologie* pour tous les grands hommes accuſez de magie.

Ce mot vient du Grèc ἀπολογέομαι, qui ſignifie, *je repouſſe par parole, je réfute.*

APOLOGISTE. ſ. m. Celui qui écrit une apologie. *Defenſor.* François Ogier a été l'*Apologiſte* de Balzac.

APOLOGUE. ſ. m. *Apologus, fabula.* Inſtruction morale qu'on tire de quelque fâble inventée exprès. C'eſt un éxemple fabuleux, qui s'inſinuë avec d'autant plus de facilité & d'effet, qu'il eſt plus commun, & plus familier. LA FONT. JESUS-CHRIST lui-même en a ſanctifié & autoriſé l'uſage; & l'on en peut remarquer un effet naturel dans celui que le Prophéte Nathan propoſa à David. S. ÉVR. Tel qui n'eſt point acceſſible à des remontrances poſitives, ne ſera peut-être point choqué de la cenſure ſecrette & indirecte d'un *Apologue*. ID. L'*Apologue* de l'Aſne & du Rouſſin dans Rabelais.

Ce mot vient du Grèc ἀπολογεῖν, qui ſignifie, *raconter, rapporter.*

APOLTRONNIR. v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit lorſqu'on coupe à un oiſeau les ongles des pouces, qui ſont les doigts de derrière, & les clefs de ſa main: car en lui ôtant les armes, on lui ravale le courage; de ſorte qu'il n'eſt plus propre pour le gros gibier. *Accipitrem ignavum, inermem efficere.*

Ce mot vient de poltron, & veut dire, rendre poltron; c'eſt-à-dire, timide & lâche.

APOLYTIQUE. ſ. m. Terme de Liturgie. L'*apolytique* dans l'Égliſe

gliſe Grecque eſt ce qui termine l'Office divin, ou les parties conſidérables de l'Office divin. L'*apolytique* conſiſte en certains verſets qui changent ſelon les tems, *Apolyticum*, & en Grèc ἀπολυτίκιον.

Ce mot vient d'ἀπὸ, & de λύω, *ſolvo*. Voyez le P. Goar dans ſes Notes ſur l'Euchologe, l'Ordre de l'Office divin chez les Grècs au commencement du ſecond tome des Actes des Saints du mois de Juin, le Typique de ſaint Sabas.

APOMÉCOMÉTRIE. ſ. f. *Apomecometria*. C'eſt l'art qui enſeigne à meſurer la diſtance des choſes éloignées, & à ſçavoir combien elles ſont éloignées de nous.

APONÉUROSE. ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt un nom qu'on donne aux extrémitez nerveuſes des muſcles, & qui en font partie. *Aponeuroſis*, ἀπονεύρωσις. *Tendones*. On les appelle autrement *tendons*. La ſubſtance de l'*aponéuroſe*, ou du tendon, eſt moyenne entre la ſubſtance de la chair, ou du muſcle, & celle du nerf. L'*Aponéuroſe* commence à un muſcle & finit à un nerf; il y en a dont la ſubſtance eſt plus molle & approche plus de celle de la chair, & d'autres dont la ſubſtance eſt plus formée, plus dure, & plus ſemblable à celle d'un nerf.

Ce mot vient d'ἀπὸ, & νεῦρον, qui ſignifie en Grèc un nerf.

APOPHLEGMATISMES. ſ. m. *Apophlegmatiſmi*. Terme de Médecine. Ce ſont des médicamens qu'on mâche pour attirer quantité de phlegmes du cerveau. Le peuple les appelle *Maſticatoires*, ou *Machicatoires*. Le tabac eſt un excellent *apophlegmatiſme*, mais il gâte les dents, & les rend jaunes & noires: la ſauge a preſque autant de vertu pour faire ſortir les humeurs ſuperfluës, & elle ne gâte pas tant les dents.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ἀπὸ & φλέγμα.

APOPHORÉTE. ſ. m. *Apophoreta*. C'eſt un mot dont on eſt obligé de ſe ſervir en traduiſant Martial, qui a intitulé de ce nom quelques livres de ſes Epigrammes: il ſignifie des dons & préſens qui ſe faiſoient pendant les Saturnales, ou en certaines ſolennitez, ou pour quelques brigues. Ce ſont, diſent les Jéſuites d'Anvers, *Acta SS. April. T. II. p.* 772. A. Ce ſont proprement de petits préſens, que l'on envoyoit de table à ſes amis. Cela paroit par Suétone dans Caligula. Ch. 55, & par S. Ambroiſe, dans ſon Exhortation à la Virginité. C'étoit aux Saturnales; & ce n'étoit qu'aux hommes qu'on les envoyoit. Suétone, dans Veſpaſien, ch. 19. n. 4. où il remarque, comme une choſe extraordinaire, que ce Prince en envoyoit auſſi aux femmes aux Kalendes de Mars. Symmache, Ep. 11. 80. appelle encore *Apophoréte* les préſens que ceux qui avoient donné des jeux envoyoient enſuite à leurs amis. On l'a dit auſſi du vaiſſeau plat, ou des corbeilles où l'on portoit ces préſens. M. Beger, Tom. III. pag. 424. a donné la figure d'un inſtrument rond, qui a une queuë, & qui eſt plat & ſans profondeur, qu'il prétend être un *Apophoréte*, ou, comme il écrit, *Apophérete*. Dans des ſiecles poſtérieurs on trouve ce mot pour ſignifier les Châſſes, ou vâſes dans leſquels on portoit les reliques des Saints. Il y en a pluſieurs éxemples dans les anciennes Vies des Saints.

Ce mot eſt dérivé par Iſidore *à Ferendo*, mais il vient plûtôt du Grèc ἀπὸ, & φέρω, je porte. Le XIVe Livre de Martial eſt intitulé *Apophoréte*, & chaque épigramme déſigne un *Apophoréte*. On voit par là ce que c'étoit, & qu'on envoyoit autre choſe que des mêts. Les Modernes qui traitent des *Apophorétes* ſont Turnèbe, *Adverſ.* IX. 23. Ciaconius, *de Triclinio*, p. 91. *Sſtruckius Antiq. Conv.* VIII. 24. Lipenius *De Strenis*, l. 15. Baccius *De Conviviis Antiq.* IV 5.

APOPHTHÉGME. ſ. m. Parole ſentencieuſe, ou remarque. *Apophthegma, dictum acutum & breve illuſtris viri*. L'*apophthègme* eſt un ſentiment exprimé d'une manière vive, & en peu de paroles, ſur quelque ſujet, ou une repartie prompte & ſpirituelle, qui cauſe du plaiſir & de l'admiration. Comme il y en a de plaiſans & d'agréables, & qu'ils ne ſont pas tous graves & ſerieux, on pourroit dire que l'*apophthègme* eſt ce qu'on appelle un bon mot en François; mais ce terme a plus d'étenduë dans la langue Grecque. Abl. Il y a des *apophthegmes* muëts, & où l'action tient lieu de la parole. Id. C'eſt un homme profond, & d'un grand ſens; il ne parle que par *apophthegmes*. Lycoſthène a fait un gros recuëil des *apophthegmes* des Anciens, & les a rédigez par chapitres. Eraſme a auſſi raſſemblé les *apophthègmes* des Anciens, rapportez par Plutarque, & par Diogène Laërce. M. d'Ablancourt a digéré les *apophthegmes* des Anciens dans un meilleur ordre; & comme la vérité y eſt moins néceſſaire que la beauté, il a été ſouvent obligé d'y donner un autre tour que les Auteurs dont il les a tirez. L'*Apophthègme*, ſelon l'Auteur du Traité des bons mots, eſt different de ce qu'on appelle bon mot, parce que l'*apophthègme* doit toujours être grave & inſtructif, & que le bon mot peut être purement divertiſſant.

Ce mot vient du Grèc ἀποφθέγγομαι, qui ſignifie, *je parle par ſentences*.

APOPHYGE. ſ. f. *Apophygis*. C'eſt l'endroit où la colonne ſort de ſa bâſe, & commence à monter, & à échapper en haut. C'eſt pourquoi les ouvriers l'appellent *eſcape*, ou *congé*.

Ce mot en Grèc ſignifie *fuite*.

APOPHYSE. ſ. f. *Apophyſis*. Terme de Médecine. C'eſt une éminence qui s'éleve ſur la ſuperficie de l'os, avec lequel elle eſt continuë. Telles ſont les éminences des vertèbres, de l'omoplate, des os du bras, de la cuiſſe, &c.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *production au dehors*.

Apophyse. Mammillaire, ou Maſtoïde. C'eſt une des éminences éxternes de l'os pétreux.

On appelle auſſi *Apophyſes* mammillaires, les nerfs olfactoires, qui ſont le principal organe de l'odorat. Ils vont juſques aux os cribleux, où ils ſe diviſent en de petites fibres, qui paſſent par les trous de ces os, & qui vont ſe répandre dans la partie ſupérieure du nez.

APOPLÉCTIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'apopléxie. *Attonitus*. Accident *apopléctique*. On appelle auſſi un remède *apopléctique*, celui qui préſerve ou qui guérit de l'apopléxie. *Sanandæ aut avertendæ apoplexiæ idoneum pharmacum*.

APOPLÉXIE. ſ. f. *Stupor*, *ſtupefactio nervorum omnium corporis*, *apoplexia*. Terme de Médecine. C'eſt une ſoudaine privation du ſentiment & du mouvement de tout le corps, avec léſion des principales facultez de l'âme, accompagnée d'un ronflement & de difficulté de reſpirer. Elle diffère du care, de la létargie, & du coma, parcequ'en ces trois autres maladies l'aſſoupiſſement n'eſt pas ſi profond, ni le ſentiment tout-à-fait perdu. Elle diffère de la ſyncope, parce qu'en celle-ci il n'y a point de pouls apparent, ou du moins qu'il eſt fort foible; au lieu qu'en l'*apopléxie* il ſe ſoutient juſqu'à ce que la mort ſoit proche. Elle diffère de l'épilépſie, en ce qu'en celle-ci le mouvement de la faculté animale n'eſt point aboli, mais ſeulement dépravé. Et elle diffère de la paralyſie, en ce qu'en celle-ci il n'y a ni aſſoupiſſement, ni privation de connoiſſance. L'*apopléxie* eſt cauſée par l'interruption du mouvement du ſang vers le cerveau, & par tout ce qui peut empêcher l'influence des eſprits animaux dans les organes des ſens, & dans les parties qui ſe meuvent volontairement. Tantôt elle vient d'un plegmon dans le cerveau, tantôt d'une pituite viſqueuſe, dont le cerveau eſt rempli, comme il arrive dans les apopléxies d'hyver, & dans celles des vieillards; tantôt elle vient d'une limphe trop groſſière, qui bouche les nerfs, ou du ſang repandu dans le cerveau. Hippocrate diſtingue deux ſortes d'apopléxies, l'une forte, & l'autre foible; elles diffèrent par le plus ou moins de difficulté à reſpirer; il faut avoüer qu'elles ſont toutes deux très-fortes, puiſqu'elles ſont accompagnées de ſymptômes très-dangereux, & qu'elles cauſent ſouvent la mort. Pour prévenir l'*apopléxie*, il faut éviter l'excès de vin, & de travail, ne point manger avec excès, ne point dormir après le dîner, faire beaucoup d'éxercice de corps, ne ſe point laiſſer accabler de chagrin. Pour guérir de l'*apopléxie* il faut employer des remèdes qui faſſent de grandes évacuations, & n'en donner aucun où il entre de l'opium, ou des remèdes aſtringens, qui augmentent la force du mal.

Ce mot d'*apopléxie* vient du Grèc ἀποπλήττειν, qui ſignifie *battre*, *étonner*, rendre ſtupide & ſans ſentiment, parceque cette maladie fait tomber en un inſtant, comme ſi on étoit abbattu d'un coup de foudre. C'eſt pourquoi quelques-uns l'ont appellée *ſidération*, comme qui diroit *foudroyement*.

APORE. ſ. m. Problème très-difficile à réſoudre, & qui n'a pas été réſolu. *Aporon*. La quadrature du cercle eſt un *apore*.

C'eſt un mot Grèc, ἄπορον, & je ne ſçache pas qu'il ſoit fort établi dans nôtre langue; il ſignifie en Grèc ce qui eſt douteux, difficile, embarraſſant, où on ne trouve point de paſſage. Il vient de l'alpha privatif, & de πόρος, *paſſage*, d'où eſt venu en nôtre langue le mot de *pôre*, qui ne ſe dit que des paſſages imperceptibles qui ſont dans les corps & qui facilitent la tranſpiration des humeurs. Lorſqu'on propoſoit un problème à quelque Philoſophe Grèc, & ſur tout à un Académicien, s'il n'en pouvoit donner la ſolution, il répondoit ἀπορῶ, c'eſt-à-dire, je ne ſçai point cela, j'en doute, je ne puis vous éclaircir là-deſſus. Au reſte, ſi *apore* eſt un mot François, il eſt de toutes les ſciences. Chacune a ſes difficultez & ſes embarras, & ſi l'on veut ſe ſervir de ce terme, chacune a ſes *apores*.

APOS. *Jonſton*. C'eſt une hirondelle de mèr, très-garnie de plumes, ſa tête eſt fort large, ſon bec eſt petit. Cet oiſeau avale des mouches, ſon col eſt court, ſes aîles ſont longues, ſa queuë eſt fourchuë. L'*apos* vole ſur la mèr & ſur la tèrre, & ſe nomme *apos*, de ἄπους, *ſans pieds*, parce qu'elle les a très-petits.

APOSÉME. ſ. m. Terme de Médecine. Eſpèce de médicament liquide, compoſé de diverſes décoctions de pluſieurs plantes, racines, fleurs, feüilles, fruits & ſemences, dulcifiées avec du miel ou du ſucre, clarifiées & aromatiſées avec cannelle & ſantaux. *Decoctum*. L'*apoſéme* ne diffère d'avec le ſyrop magiſtral que par la conſiſtance & la cuitte, ce ſyrop étant plus épais &

viſqueux. On y mêle quelquefois des remédes purgatifs & des ſyrops. L'*apoſéme* diffère du julep, en ce que les *apoſémes* ſont plus épais & plus viſqueux, & qu'ils ne ſe font jamais avec des eaux diſtillées comme les juleps, mais ſeulement avec une décoction. Les *apoſémes* diffèrent des ſyrops en ce qu'ils ſont plus clairs que les ſyrops. Les anciens Médecins donnoient le nom d'*apoſéme* à l'hydromel dans lequel ils avoient fait bouillir les feüilles de certaines plantes. Il y a deux ſortes d'*apoſémes*, les altératifs & les purgatifs : on les diſtingue encore ſelon les parties pour la guériſon deſquelles on les donne ; ainſi il y a des *apoſémes* céphaliques, des *apoſémes* hépatiques, des *apoſémes* ſpléniques, &c. CHOMEL.

Ce mot vient du Grec ἀποζέω qui ſignifie *deferveſco*. Ce qui montre qu'il faudroit l'écrire par un *z*, mais comme nous donnons le ſon du *z* à l'*s* qui eſt entre deux voyelles, l'uſage eſt de mettre une *s* à ce mot comme à beaucoup d'autres, qui devroient avoir un *z*.

APOSIOPÊSE. ſ. f. Terme de Rhétorique, qu'on appelle autrement *Réticence*. *Reticentia*. Figure par laquelle on ne laiſſe pas de parler d'une choſe, en faiſant ſemblant de n'en vouloir rien dire.

Ce mot vient d'ἀποσιωπάω, *taceo*, *reticeo*, d'où ſe fait ἀποσιώπησις, *apoſiopeſe*.

APOSTASIE. ſ. f. Abandonnement de la vraye Religion, ou d'un Ordre dans lequel on a fait profeſſion, ſans diſpenſe légitime. *Catholicæ religionis*, *vel inſtituti religioſi deſertio*. L'*apoſtaſie* d'un Moine eſt la ſuite ordinaire de ſon héréſie, ou de ſa débauche. Les Novatiens diſoient qu'il n'appartenoit qu'à Dieu de pardonner le crime de ceux qui étoient tombez dans l'*apoſtaſie*. DU PIN. Julien, à ſon *apoſtaſie* près, fut le prémier des Céſars. SPANHEIM. Les Anciens ont diſtingué trois ſortes d'*Aapoſtaſie*. La prémière, *à ſupererogatione*, ſe commet par le Clerc, ou le Religieux, qui abandonne ſa profeſſion pour retourner à l'état laïque. La ſeconde *à mandatis Dei*, par celui, de quelque état qu'il ſoit, qui abandonne généralement les commandemens de Dieu, quoi qu'il conſerve encore la foi. La troiſiéme *à fide*, par celui qui abandonne non ſeulement les bonnes œuvres, mais encore totalement la foi. DE LA MAR. Cette diviſion n'eſt pas aſſez juſte. Dans la prémière eſpéce il n'eſt pas néceſſaire qu'un Religieux ſe réduiſe à l'état laïque pour commettre une *apoſtaſie*, il ſuffit qu'il renonce à ſon Ordre & à ſa Religion, demeurât-il dans l'état Eccléſiaſtique, ou paſsât-il dans un autre Ordre, s'il n'en a la diſpenſe. La ſeconde eſpéce ne porte point aujourd'hui le nom d'*apoſtaſie*, on l'appelleroit libertinage, débauche, impiété. Pour la troiſiéme, il n'eſt pas néceſſaire de renoncer totalement à la foi, c'eſt-à-dire, à tous les articles de la foi ; il ſuffit d'être hérétique ſur un ſeul pour être apoſtat. Voyez APOSTAT.

APOSTASIER. v. n. Tomber dans l'apoſtaſie ; devenir Apoſtat. *Catholicam religionem*, *vel inſtitutum religioſum deſerere*. Les eſclaves Chrétiens ſont dans un danger perpétuel d'*apoſtaſier*, de devenir renégats.

APOSTAT. ſ. m. Transfuge ; déſerteur ; qui quitte la vraye Religion, ou qui renonce à ſes vœux. *Catholicæ religionis*, *vel inſtituti religioſi deſertor*. L'Empereur Julien a été ſurnommé l'*Apoſtat*. Les Moines qui quittent le froc, & renoncent à leurs vœux, ſont des *Apoſtats*. Il y a cette différence entre l'hérétique & l'*Apoſtat*, que l'hérétique n'abandonne qu'une partie de la foi, & que l'*Apoſtat* n'en conſerve plus rien. DE LA MAR. Cette différence n'eſt pas vraye. Le Catholique qui ſe fait hérétique, quoique l'on profeſſe encore dans le parti hérétique qu'il embraſſe pluſieurs points de foi comme les Catholiques, eſt cependant *Apoſtat* ; & il eſt hérétique & *Apoſtat* tout à la fois ; mais celui qui eſt né dans l'héréſie eſt ſimplement hérétique, & n'eſt point *Apoſtat*.

La foi de ſiécle en ſiécle à nos ayeux tranſmiſe
Les tenoit tous unis dans le ſein de l'Egliſe,
Quand d'un Moine Apoſtat *la folle ambition*
Vient troubler cette paix, *rompre cet union*. GENEST.

APOSTAT, ſe diſoit autrefois proprement de celui qui avoit fauſſé la foi promiſe à ſon Capitaine. *Transfuga*, *deſertor*. On le dit encore de ceux qui changent de parti, & ſe rangent dans le parti oppoſé. Vous nous avez abandonné ; vous êtes un *apoſtat*. Les Turcs traitent les Perſans d'*apoſtats*, comme ayant altéré & corrompu la Religion de Mahomet. SMITH.

APOSTATE. ſ. f. Celle qui quitte ſa Religion, ou qui renonce à ſes vœux. *Quæ deſerit Religionem veram*, *aut inſtitutum religioſum*. C'eſt une franche *apoſtate*.

Ce mot vient du Latin *apoſtatare*, qui ſignifie, *mépriſer*, *violer*. Dans ſon origine le mot d'*apoſtat* ne ſignifioit autre choſe que *prévaricateur* ; & on diſoit *apoſtatare leges* ; pour dire, *pecher contre la Loi*. DU CANGE. Le mot d'*apoſtatare* vient d'ἀπὸ, & ἵσταμαι, *ſto*, *je me tiens à part*.

APOSTER. v. act. Attirer quelqu'un, le mettre en avant pour épier, tromper & ſurprendre quelqu'un. *Adornare*, *ſubornare*, *apponere*. Les calomniateurs ont des témoins *apoſtez*, pour dépoſer fauſſement contre leurs parties. Cet acte eſt ſigné par une perſonne *apoſtée*, qui a pris le nom ou l'habit d'un autre pour tromper le Notaire, ou les contractans. Il a choiſi un Juge *apoſté*, fait à ſa poſte. Les Grands ont des gens *apoſtez* pour ſemer de fauſſes nouvelles, ſelon que leurs intérêts les y obligent. Les filous ont toûjours près d'eux des gens *apoſtez*, afin de ne ſe point trouver ſaiſis des vols qu'ils font. Je vous demande une grâce, qui eſt, que vous ne vous imaginiez pas que j'aye *apoſté* ce vieillard. PORT-R.

Ce mot vient de *poſitus*, de *pono*.

APOSTHÊME. ſ. m. Terme de Médecine. Voyez APOSTUME.

APOSTILLE. ſ. f. Annotation ou renvoi qu'on fait à la marge d'un écrit pour y ajoûter quelque choſe qui manque dans le texte, ou pour l'éclaircir, & l'interpréter. *Adſcripta ad marginem annotatio*. Pluſieurs Auteurs ont commenté le Droit par de ſimples notes & *apoſtilles*. Un Notaire eſt obligé de parapher avec les parties toutes les *apoſtilles* d'un contrat.

APOSTILLE. *Commentio*. Se dit au Palais en parlant des débats & conteſtations qui ſe font lors de l'éxamen des comptes, ou des jugemens qui ſont rendus ſur chaque article. Les *Apoſtilles* ſe mettent ſur les comptes de la Chambre de la main de l'Auditeur qui les rapporte. On diſoit anciennement *poſtil*, *poſtilla*, & ce mot venoit de *poſitus*.

APOSTILLER. v. act. *Adſcribere*. Mettre des apoſtilles, qui ſe dit tant des notes & remarques qu'on fait ſur les livres, que des additions qui ſe font ſur les minutes des contrats, & de ce qu'on met dans les marges des comptes.

APOSTILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adſcriptus*. Les contrats les plus *apoſtillez* ſont les meilleurs ; ils ſont paraphez en plus d'endroits.

APOSTIS. ſ. m. Terme de Marine. Deux longues piéces de bois de 8 pouces en quarré, tant ſoit peu abaiſſées : l'une eſt le long de la bande droite, & l'autre le long de la bande gauche d'une Galère, depuis l'eſpale, juſqu'à la conille : chacune portant toutes les rames de la chiorme par le moyen d'une groſſe corde.

APOSTOILE. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelloit anciennement le Pape. On trouve ce mot dans Paſquier, Hugues de Bercy, la Bible de Guyot, Villehardoüin, &c.

*De notre père l'*Apoſtoile
Voulſiſſe qu'il ſemblaſt l'étoile.

APOSTOLAT. Dignité ou miniſtère d'Apôtre. *Apoſtoli munus*, *Apoſtolica dignitas*, *Apoſtolatus*. Saint Matthias vint par la voye du ſort à l'*Apoſtolat*. Nous avons reçu par nôtre Seigneur JESUS-CHRIST la grâce de l'*Apoſtolat* que nous éxerçons en ſon nom. PORT-R. Anciennement l'Épiſcopat en général étoit appellé *Apoſtolat*, c'étoit le titre honoraire. On le trouve encore attribué aux Evêques dans le ſixiéme & le ſeptiéme ſiécle. Depuis pluſieurs ſiécles on ne le donne plus qu'au ſouverain Pontife.

Autrefois on diſoit *apoſtolité* pour *apoſtolat*. Philippe Mouſkes, dans ſon hiſtoire manuſcrite de France dit :

Por çou que Grigore cil Pape
De ſon avoir at acaté
*Le don de l'*Apoſtolité.

Voyez Du Cange.

On a appellé *Apoſtolat* la charge ou commiſſion des Apôtres de la Synagogue, dont nous allons parler tout à l'heure. Julien dans ſa lettre 25. au peuple Juif, & S. Épiphane dans l'héréſie 30. qui eſt celle des Ébionites, la nomment ainſi. Cet *Apoſtolat* (car on l'appelloit ainſi) & cette commiſſion d'aller lever l'argent dans une Province, s'accordoit comme une récompenſe & une grâce par le Patriarche. Elle donnoit le pouvoir de régler tout ce qui regardoit la diſcipline, & de diſpoſer les Miniſtres inférieurs, c'eſt-à-dire ſelon S. Épiphane, les Chefs de la Synagogue ; *il falloit dire*, des Synagogues, les Prêtres, les Anciens, & les Azanites. TILLEM.

APOSTOLE. ſ. f. Levée que les Patriarches Juifs faiſoient dans les Provinces par le miniſtère de ceux qu'ils nommoient Apôtres, & dont nous parlerons tout à l'heure, *Apoſtole*. Julien l'Apoſtat, dans ſon Ép. aux Juifs, leur remet l'*Apoſtole*, c'eſt-à-dire, comme il l'explique lui-même, l'envoi du tribut qu'ils lui payoient. *Miſſio tributi*, *quæ dicitur Apoſtole*.

Ce mot eſt Grec, ἀποστολὴ, *Miſſio*, envoi.

APOSTOLE. ſ. m. Eſt auſſi un vieux mot qu'on a dit autrefois pour Apôtre. *Apoſtolatus*. Voyez APOSTRE.

APOSTOLIN. ſ. m. *Apoſtolinus*. Nom de Religieux. L'Ordre des

des *Apoſtolins* commença au XIVᵉ ſiécle à Milan en Italie. Ils prirent ce nom, parcequ'ils faiſoient profeſſion d'imiter la vie des Apôtres, ou la vie Apoſtolique des prémiers fidelles. Papebroch. *Act. Sanct. Jun. T. I. p.* 556. On les appelle auſſi Apôtres, *Apoſtoli*, là même *T. II. p.* 1051.

APOSTOLIQUE. adj. m. & f. Qui vient des Apôtres. *Apoſtolicus.* L'Égliſe Catholique, *Apoſtolique*, & Romaine. La Doctrine, la Foi *Apoſtolique.* Les Miſſions *Apoſtoliques.*

On le dit auſſi de tout ce qui ſe fait ou ſe dit à la manière des Apôtres. Une vie, une maxime, un diſcours *Apoſtolique.* Il prêche à l'*Apoſtolique*, c'eſt-à-dire, ſimplement, ſans fard, ſans oſtentation, & par un pur motif de dévotion. En cette phraſe il eſt adverbe, & ſignifie, *Apoſtoliquement.*

Dans la primitive Égliſe on nomma *Apoſtoliques*, & les Égliſes qui avoient été fondées par les Apôtres, & les Évêques de ces Égliſes, parcequ'ils étoient ſucceſſeurs des Apôtres. Cela ſe bornoit à quatre, qui ſont Rome, Aléxandrie, Antioche, & Jéruſalem; parcequ'il n'y avoit que ces quatres Égliſes qui euſſent eû des Apôtres pour Évêques. Dans la ſuite les autres Égliſes prirent auſſi le titre d'*Apoſtoliques*, mais ſeulement à cauſe de la conformité de leur doctrine avec celle des Égliſes qui étoient *Apoſtoliques* par leur fondation, & parce que les Evêques ſe diſoient tous les ſucceſſeurs des Apôtres. La prémière fois qu'on trouva ce titre donné à tous les Evêques, c'eſt dans la lettre de Clovis au Concile d'Orleans tenu en 511. ſelon le P. Sirmon. Le Roi donne aux Évêques non pas le titre d'*Apoſtoliques*, mais de très-dignes du Siége *Apoſtolique*, *Apoſtolica Sede digniſſimi.* Le Roi Guntram appelle auſſi en 581. les Évêques du Concile de Mâcon Pontifes *Apoſtoliques*, *Apoſtolici Pontifices.* Les formules de Marculphe écrites l'an 660. comme l'a montré le ſçavant M. Bignon dans la prémière de ſes notes ſur ces formules, ces formules, dis-je, ſont pleines de ce titre. On le trouve encore dans Grégoire de Tours Liv. IX. ch. 41. & 49. dans Sidonius Apollinaris L. VI. Ép. 1. Après tout, ces éxemples ne regardent que les Gaules, & ſouvent ce terme dans les formules de Marculphe, & dans Grégoire de Tours, ne ſe dit pas ſeul & abſolument, quand il ſe dit des Évêques; ſouvent il eſt joint à d'autres termes, & ſemble tomber ſur la perſonne plûtôt que ſur la dignité. *Viris Apoſtolicis. Ille Rex viro Apoſtolico illi Epiſcopo. Apoſtolicâ ſede digniſſimis, Sanctis & Apoſtolica ſede digniſſimis, Sanctus & apoſtolicus Remedius Pontifex ejuſdem urbis.* Dans Grég. de Tours, *Epitom. C.* 16. Auſſi le P. Ruinart Bened. dans ſa note ſur cet Auteur Liv. IV. p. 166. not. 1. remarque que quoique les Siéges Épiſcopaux s'appellaſſent *Apoſtoliques*, & qu'on donnât en ce tems-là le titre d'*Apoſtolique* à tous les Évêques; cependant lorſqu'on donnoit ce titre abſolument, & ſans ajoûter le nom de l'Évêque, ou de ſon Siege, il s'entendoit principalement du Siége & de l'Évêque de Rome. En effet c'eſt ainſi qu'en uſe Grégoire de Tours L. II. ch. I. *Hiſt. Franc.* & Liv. I. ch. 39. *De glor. Mart.* Et M. Bignon dit qu'après tout les Conciles & les Pères crient partout d'un conſentement unanime que le Siége de Rome eſt appellé *Apoſtolique* d'une manière particulière. Voyez ſes notes ſur les form. de Marculphe p. 251. de l'édit. *in* 4°. à Paris 1666. & Savaro ſur l'épit. I. du ſixième Liv. de Sidon. Apol. p. 363. Balſamon en convient dans ſa préface ſur le Concile de Carthage. Au reſte, l'uſage de donner ce titre aux Évêques ne paſſa pas le ſeptième ſiécle. Dans les ſiécles ſuivans cette qualité fût reſtreinte au Pape ſeul; & les trois Patriarchats d'Aléxandrie, d'Antioche, & de Jéruſalem, étant tombez ſous la puiſſance des Infidélles, ce titre demeura ſeul au Siége de Rome. C'eſt pourquoi on ne le donne aujourd'hui abſolument qu'à l'Évêque de Rome, ſuivant la déciſion du Concile de Rheims en l'an 1049. S. Grégoire le Grand avoit prétendu de ſon tems, que ce titre, qui étoit commun à tous les Evêques, appartenoit ſpécialement au ſucceſſeur de ſaint Pièrre. C'eſt pourquoi dans le même Concile de Rheims un Evêque d'Eſpagne qui l'avoit pris, fut éxcommunié pour s'être arrogé cette prérogative réſervée au Pape. Ainſi on [illegible] Siége *Apoſtolique*; le Nonce *Apoſtolique*; un Notaire *Apoſtolique*; un Bref *Apoſtolique*; la Chambre, la Chancelerie *Apoſtolique.*

APOSTOLIQUE. ſ. m. & f. *Apoſtolicus.* Nom de ſecte d'hérétiques. Il y a eû deux ſortes d'hérétiques qui ont eû ce nom. Les prémiers *Apoſtoliques*, nommez autrement *Apotactiques* ſortirent de la ſecte des Encratites & des Cathares. Ils faiſoient profeſſion de ne ſe point marier, de s'abſtenir de vin, de viande, de renoncer aux richeſſes, & d'imiter en cela les Apôtres. C'eſt pourquoi ils s'appellèrent *Apoſtoliques*, par un eſprit d'orgueil, dit S. Auguſtin hér. 40. Ils parurent vers l'an 160. d'autres diſent en 145. mais ils entendent apparemment parler de leurs Pères, les Encratites; car les *Apoſtoliques* ne firent bande à part que vers le milieu du troiſième ſiécle. Voyez S. Épiphane hér. 61. S. Aug. hér 40. & Baron. l'an 160. Ils s'appellèrent auſſi Cathares & Apotactiques. Voyez ces mots.

Les autres hérétiques nommez *Apoſtoliques*, parcequ'ils s'imaginoient vivre à l'*Apoſtolique*, ſont du douzième ſiécle. Ils blâmoient le mariage, & menoient avec eux des femmes de mauvaiſe vie. Ils condamnoient le batême des enfans, la créance du Purgatoire, la prière pour les morts & l'invocation des Saints, & ſuivoient en bien des choſes les éxtravagances des Manichéens. S. Bernard écrivit contr'eux.

APOSTOLIQUEMENT. adv. A la manière des Apôtres; ſaintement, avec ſimplicité. *Apoſtolorum in morem.* Ce Prélat vit ſans faſte, & *Apoſtoliquement.*

APOSTOLORUM. ſ. m. *Unguentum Apoſtolorum.* Terme de Pharmacie. Sorte d'onguent mondicatif, qui eſt compoſé de douze drogues, en pareil nombre que celui des Apôtres: ce qui lui a donné ce nom. Il a été inventé par Avicenne. On l'appelle auſſi, *Onguent de Vénus*, à cauſe qu'il eſt de couleur verte.

APOſTRE. ſ. m. Envoyé; Diſciple de J. C. qui a eû miſſion pour prêcher ſon Évangile par tout le monde, & pour le porter à toutes les nations de la terre. *Apoſtolus.* Le Symbole des *Apôtres.* Saint Pièrre eſt le prémier des douze *Apôtres.* S. Paul eſt appellé par éxcellence l'*Apôtre* des Gentils, parce que c'eſt celui qui a fait le plus de converſions parmi eux; ſon miniſtère leur ayant été particulièrement deſtiné, comme celui de l'*Apôtre* ſaint Pièrre aux Juifs. On donne quelque marque diſtinctive à tous les *Apôtres.* A S. Pièrre des Clefs; à S. Paul une Épée; à S. André une Croix en ſautoir; à S. Jacques le mineur un bâton de foulon; à S. Jean un Calice, d'où s'envole un ſerpent aîlé; à S. Barthelemi un couteau; à S. Philippe un long bâton, dont le bout d'enhaut a la forme de Croix; à S. Thomas une lance; à S. Mathieu une hache; à S. Matthias une coignée; à S. Jacques le Majeur un bourdon & une callebace; à S. Simon une ſcie; à Saint Thadée une maſſuë.

Le mot d'*Apôtre* dans ſon origine ne ſignifie autre choſe que *délegué*, ou *envoyé*, on le trouve dans Hérodote en ce ſens, qui eſt le ſens naturel de ce mot. Il eſt appliqué dans le Nouveau Teſtament à diverſes ſortes d'envoyez, prémièrement aux douze diſciples de J. C. qui ſont appellez *Apôtres* par éxcellence. C'eſt en ce ſens-là que quelques faux Prédicateurs de l'Évangile conteſtèrent à ſaint Paul ſa qualité d'*Apôtre*, parcequ'il n'y avoit que ceux qui avoient été témoins des actions de J. C. qui puſſent prendre cette qualité. Pour répondre à ces faux Docteurs qui avoient ſéduit les Égliſes de Galatie, il commença par ces mots la lettre qu'il leur écrivit: *Paul Apôtre, non de la part des hommes, ni par aucun homme; mais par* J. C. *& Dieu ſon Père.* Il voulut leur faire connoître que ſa miſſion venoit immédiatement de Dieu, & qu'il étoit par conſéquent véritablement *Apôtre.*

En ſecond lieu le nom d'*Apôtre* ſe prend pour de ſimples Envoyez des Égliſes; comme quand ſaint Paul dit au ch. 16. de ſon Epître aux Rom. v. 7. *Saluez Andronicus & Junia mes parens, & qui ont été avec moi, leſquels ont un grand nom parmi les Apôtres.*

En troiſième lieu on donnoit le nom d'*Apôtres* à ceux que les Égliſes envoyoient porter des aumônes aux Fidelles des autres Égliſes. Ce qui avoit été pris des uſages des Synagogues, qui appelloient *Apôtres* ces envoyez. C'eſt en ce ſens-là que S. Paul écrivant aux Philippiens, dit au ch. ſecond de ſa lettre, qu'Épaphrodite leur a ſervi d'*Apôtre* & de Miniſtre pour l'aſſiſter dans ſes beſoins.

APOſTRE, eſt auſſi celui qui a le prémier planté la Foi en quelque endroit. S. Denis de Corinthe eſt l'*Apôtre* de la France. S. François Xavier eſt l'*Apôtre* des Indes.

On donna encore au commencement de l'Égliſe le nom d'*Apôtre* à d'autres que les douze que J. C. choiſit. Ainſi S. Paul, *Rom. XVI.* 7. dit qu'Andronique & Junie ſont conſidérables entre les *Apôtres.* Quelques-uns croyent qu'on appelloit ainſi ceux qui avoient annoncé l'Évangile les prémiers en quelque lieu.

Le Pape a été appellé *Apôtre*, & par nos anciens Écrivains François *Apoſtole.* Voyez ſur cela Sidonius Apollin. Liv. VI. ép. 4. & 7. & la note de Savaro. Depuis il a été donné au Pape ſeul, enſorte que nos Ecrivains François l'appelloient *Apoſtole*, comme l'a remarqué M. Bignon, dans ſes Notes ſur les formules de Marculphe p. 251. édit. de Paris *in* 4°. 1666.

S. Paul eſt auſſi appellé ſimplement & abſolument l'*Apôtre.* Les Prédicateurs ſur tout en diſent ſouvent ainſi. Je ſçai que l'*Apôtre* & les Saints ont gémi devant Dieu, de trouver dans eux l'ennemi le plus dangereux de leur ſalut. CHEMIN. Voilà un éxcellent moyen de ſe conſerver en grâce, & ſi je l'oſe dire, de s'y confirmer; aſpirer toujours à un nouveau degré de charité, ſelon le conſeil de l'*Apôtre*, ID. Ce que l'*Apôtre* nous dit, nous confirme ce que les Pères nous diſoient. PELISS. Loin de cette chair cet art, qui loüe vainement les hommes par les actions de leurs ancêtres, & qui s'arrête à des généalogies ſans fin, comme parle l'*Apôtre*, plus propres à ſatisfaire une vaine curioſité, qu'à édifier une foi ſolide. FLECH. Avoir déja la mort à ſes côtez,

mourir

mourir comme l'*Apôtre*, à chaque moment, & ne s'empreſſer pas d'arriver à la ſainteté par la voye courte & abrégée d'une vie fervente, il n'y a ou qu'une ſtupidité groſſière, ou qu'une infidélité au moins commencée, qui puiſſe aller juſques-là. BOURDAL. Quelquefois on dit, Le *grand Apôtre*; & cette réponſe, pour appliquer ici la parole du *grand Apôtre*, c'eſt la réponſe de la mort. BOURDAL. Cette expreſſion au reſte eſt très-ancienne, & ne nous eſt pas particulière. Nous l'avons priſe des Pères Grècs & Latins qui en uſent très-ſouvent. C'eſt auſſi en ce ſens qu'on appelloit à Conſtantinople *le Docteur de l'Apôtre* une des Dignitez de l'Égliſe de cette ville, dont la charge, ou la fonction, étoit d'expliquer au peuple les Épîtres de Saint Paul.

On appelle auſſi en termes de liturgie, & même dans l'uſage ordinaire, les Épîtres de S. Paul du nom d'*Apôtre*. S. Grégoire, dans ſon Sacramentaire dit, *deinde ſequitur Apoſtolus*, puis ſuit l'*Apôtre*, c'eſt-à-dire, l'épître qui eſt tirée des épîtres de S. Paul. Lire l'*Apôtre*, c'eſt lire les épîtres de S. Paul. Ce nom chez les Grècs ſignifie auſſi dans le même ſens, & en terme de liturgie, un livre d'Égliſe qui contient les épîtres de l'*Apôtre*, c'eſt-à-dire, de S. Paul, ſelon l'ordre qu'ils les liſent dans leurs Égliſes pendant le cours de l'année. Ils en ont un qui contient les Évangiles, qu'ils appellent Εὐαγγέλιον, *Evangile*. Celui dont nous parlons apparemment ne contenoit d'abord que les épîtres de S. Paul, & pour cela fut nommé l'*Apôtre*. Depuis long-tems il renferme auſſi les Actes des *Apôtres*, les Épîtres Canoniques, & l'Apocalypſe. Il eſt auſſi nommé *Actes des Apôtres*, Πραξαπόστολος, parce que c'eſt le prémier livre qui s'y trouve.

Le nom d'*Apôtre* a été auſſi en uſage dans l'Égliſe Latine au même ſens, & il ſe trouve dans S. Grégoire, comme on l'a dit, dans Hincmare, & dans Iſidore. L'on avoit auſſi des Livres anciens, qui contenoient les Évangiles, ou les Epîtres, ſelon l'ordre qu'on les liſoit à la Meſſe pendant l'année. Il y en a un fort beau & fort ancien à l'Abbaye de Chelles, qui contient tous les Évangiles de l'année ſelon la Vulgate.

APOſTRE, Chez les Juifs, étoit anciennement certains Officiers qu'ils envoyoient dans les Provinces, pour veiller à l'obſervation de la loi, pour lever l'argent qu'on donnoit, ſoit pour les réparations du Temple, ſoit pour payer le tribut aux Empereurs, comme il paroît par la lettre de l'Empereur Julien aux Juifs, citée au mot APOSTOLE. Le Code Théodoſien Liv. 14. *De Judæis* les appelle *Apoſtoli, qui ad exigendum aurum atque argentum à Patriarcha certo tempore diriguntur*. Voyez auſſi la loi 18. *Ibid*. Les Juifs les nommoient שלרחרן *Schelibhin*, c'eſt-à-dire, *Envoyez*. Ils étoient inférieurs aux Officiers de la Synagogue nommez Patriarches, qui les envoyoient comme des Commiſſaires dans toute l'étenduë de leur diſtrict, & ils avoient juriſdiction de Légats, ou d'Envoyez. Quelques Auteurs ont remarqué que S. Paul l'avoit été, & que c'eſt à cela qu'il fait alluſion au commencement de ſon épître aux Galates, comme s'il eut dit : Paul, non plus *Apôtre* de la Synagogue, & envoyé par elle pour maintenir & avancer la loi Moſaïque; mais maintenant Apôtre & Envoyé de J. C. &c. S. Jérôme, ſans dire que S. Paul l'ait été, croit au moins qu'il fait alluſion à ces *Apôtres* de la Synagogue. S. Épiphane Hér. 30. parle de ces *Apôtres* des Juifs, & dit qu'ils étoient en grande vénération. Voyez auſſi Baronius à l'an 32. de J. C. Honorius défendit aux Juifs ces ſortes de levées, & ces *Apôtres*, par la loi que j'ai citée. Voyez Godefroy ſur la même loi. Cet Auteur croit que les noms d'*Apôtres* & de Patriarches n'ont commencé à être en uſage parmi les Juifs qu'après la deſtruction de Jéruſalem. Voyez encore M. de Tillem. hiſt. des Emp. T. I. p. 673.

Papias appella *Apôtres* les Hérétiques nommez communément *Apoſtoliques*, dont nous avons parlé. S. Auguſtin leur donne le même nom, & dit qu'ils faiſoient profeſſion de ne rien poſſéder en ce monde. S. Bernard crie auſſi furieuſement contre les Hérétiques de ſon tems, qui ſe nommoient *Apôtres*. Voyez APOSTOLIQUE.

Le peuple appelle auſſi *Apôtres*, des Confrères ou Pénitens qui vont les pieds nuds aux Proceſſions du Saint Sacrement, & en d'autres ſolemnitez. En Portugal, & aux Indes, à Goa, on appelle les Jéſuites *Apôtres*. Des fruits ſi viſibles & ſi merveilleux firent regarder les deux Miſſionnaires (Xavier & Rodriguez) comme des hommes envoyez du ciel, & remplis de l'eſprit de Dieu. Auſſi tout le monde leur donna-t'il le ſurnom d'*Apôtres*, & ce titre glorieux eſt demeuré à leurs ſucceſſeurs dans le Portugal. BOUH. *Vie de S. Franç. Xav. Liv. I.* Dans l'arſenal de Bréme il y a 12 piéces de canon qu'on appelle les douze *Apôtres*; ſuppoſant que tout le monde doit acquieſcer à la prédication de pareils *Apôtres*.

APOſTRES, chez les Proteſtans ſont de jeunes Miniſtres, qui ont été reçus par proviſion, en attendant qu'ils ſoient appellez au ſervice de quelque Égliſe, afin qu'il y en ait toûjours de prêts à remplir les places vacantes; & qu'ainſi les Égliſes ne demeurent pas ſans Paſteurs. Cela ſe pratique ordinairement à Geneve, & en pluſieurs endroits de la Suiſſe.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme eſt un bon *Apôtre*; pour dire, que c'eſt un bon compagnon, ou qu'il eſt hypocrite.

On appelloit autrefois *Apôtres*, les Lettres dimiſſoires données à un appellant par les Juges *à quo*, adreſſées au Juge d'appel, par leſquelles il le certifioit de l'appel interjetté, & il lui en renvoyoit la connoiſſance, ſans quoi il n'étoit pas permis de le pourſuivre par l'ancienne rigueur de droit; ce que l'article 117. de l'Ordonnance de 1539. a aboli. *Provocationis indices, & dimiſſionis teſtes Litteræ*. Le délai d'obtenir ces Lettres étoit de 30 jours; au lieu de quoi on a introduit les déſertions. Cette formule de lettres dimiſſoires, appellées *Apôtres*, a été plus long-tems en uſage dans la Juriſdiction Eccléſiaſtique. Il y en avoit de cinq ſortes. On appelle *Apôtres* les *Dimiſſoires*, lors qu'ils ont été expédiez par le Juge dont eſt appel, & qu'il renvoye l'appellant au Juge ſupérieur : *Reverentiaux*, lors qu'ils ont été donnez ſeulement par révérence pour le ſupérieur : *Refutatoires*, lorſque le Juge *à quo* ne veut point déférer à l'appel, qui lui paroît frivole, & illuſoire : *Teſtimoniaux*, lors qu'en l'abſence du Juge l'appel eſt interjetté devant un Notaire : *Conventionnaux*, lorſque par le conſentement des parties l'appel eſt dévolu au Juge ſupérieur. Ce ſtile a été auſſi ſupprimé dans les Cours Eccléſiaſtiques après l'Ord. de 1539. On appelloit encore autrefois *Apôtres*, les Lettres dimiſſoires que l'Evêque donnoit à un Laïque, ou à un Clerc qui ſe tranſportoit dans un autre Diocèſe pour y être ordonné. Voyez Cujas, Souchet, le commentaire de M. Bourdin ſur l'article 117. de l'Ordonnance de 1539. &c.

Ce mot vient du Grèc ἀπόστολος, qui ſignifie, un homme envoyé, du verbe ἀποστέλλειν, *envoyer*, d'*Apoſtolus*, on a dit d'abord *Apoſtole*. Le Duc de Bretagne Jean II. dans ſon Teſtament dit & requier & pri mon cher Père eſpirituel l'*Apoſtole* de Rome. Geoffroy de Ville Hardoüin a dit l'*Apoſteille* de Romme. Enſuite on a dit *Apoſtle*. Henri III. Roi d'Angleterre, dans un Acte de l'an 1266. rapporté par D. Lobineau *hiſt. de Bret. T. II. p.* 409. dit le jur de Jouedy prochein devaunt la fête S. Barnabé l'*Apoſtle*. Puis enfin *Apôtre*, changeant la lettre *l* en *r*, comme en beaucoup d'autres mots.

APOSTROPHE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt une virgule qu'on met au deſſus d'une lettre au lieu de quelque voyelle, pour montrer qu'il ne la faut pas prononcer, & qu'on l'a retranchée; ce qui arrive particulièrement à l'*e* féminin en nôtre langue. *Apoſtrophus, eliſæ vocalis nota*. Par éxemple, *qu'on* dit, au lieu de, *que on* dit; & au mot *ſi*, S'il eſt vrai.

Ce mot vient du Grèc ἀποστροφὴ, *averſio*, formé de ἀπὸ, *ab*, & στρέφω, *verto*.

APOSTROPHE, eſt auſſi une figure de Rhétorique, par laquelle l'Orateur adreſſe ſa parole à ſes auditeurs, ou à ſa partie même, à d'illuſtres morts, ou même à des choſes inanimées; comme à des tombeaux, & autres monumens. *Apoſtropha, converſio*. Le Prédicateur a fait une *apoſtrophe* fort belle & fort touchante. L'*apoſtrophe* que Cicéron adreſſa à Tubéron dans l'oraiſon qu'il a faite pour Ligarius, eſt un des plus beaux endroits de cette piéce.

APOSTROPHER. v. act. Adreſſer la parole à quelque perſonne dans un diſcours, ou dans un écrit. *Compellare, alloqui aliquem*. L'endroit où Démoſthéne *apoſtrophe* les morts à la journée de Marathon, lui a fait autant d'honneur que s'il avoit reſſuſcité les morts qu'il avoit *apoſtrophez*. PERR.

J'aimerois mieux encor ces Prêcheurs furieux,
Qui portant vers le ciel leurs regards effroyables,
Apoſtrophent *les Saints comme on chaſſe les Diables.*
SANLECQ.

APOSTROPHER, ſe prend auſſi pour, Appeller, qualifier. Cet homme ſe plaît merveilleuſement à *apoſtropher* les gens.

Un pédant qu'à tous coups vôtre femme apoſtrophe
Du nom de bel eſprit, & de grand Philoſophe. MOL.

APOSTROPHER, en termes de Grammaire, ſignifie, Omêttre ou retrancher une voyelle; ne la pas prononcer. *Vocalem elidere*. L'*e* féminin eſt la lettre qu'on *apoſtrophe* le plus ordinairement en François, comme on voit dans les éxemples ci-deſſus.

APOSTUME. ſ. f. Les Médecins diſent *Apoſthême*. C'eſt une tumeur contre nature, qui vient à quelque partie du corps, cauſée par quelque humeur corrompuë qui aboutit ſouvent à une ſuppuration. *Apoſtema, ſuppuratum*. L'*apoſtume* procéde d'une humeur cantonnée en quelque endroit du corps, & hors de ſon lieu naturel. Il vint à Rodriguez une groſſe *apoſtume* au côté gauche près du cœur. BOUH. On l'appelle autrement abcès, & ce mot eſt plus uſité.

Ce

Ce mot vient du Grèc ἀπόστημα, qui eſt dérivé du verbe ἀφίστασθαι, qui ſignifie, *abſcedere*, c'eſt-à-dire, ſe départir d'un lieu, pour ſe ranger & ſe cantonner en un autre. Les Arabes s'en ſont ſervis en la même ſignification.

On dit figurément & proverbialement, Il faut que l'*apoſtume* créve; pour dire, qu'une colère, ou quelque autre paſſion cachée, quelque conjuration, ou affaire ſecrette, vienne enfin à éclater.

APOSTUMER. v. neut. Se former en pus, ou en *apoſtume*. *Suppurare*. Cette veine n'a pas été bien dégorgée, il faut craindre qu'elle n'*apoſtume*.

Ce mot commence à vieillir. En ſa place, on dit ſupurer, ou venir à ſupuration.

APOTACTITE. ſ. m. *Apotactita*. Nom de Secte, qui ſignifie, *Renonçant*, du Grèc, ἀποτάσσω, ou ἀποτάττω, *je renonce*. Les *Apotactites* étoient des gens qui pour ſuivre le conſeil Évangelique de la pauvreté, & l'exemple des Apôtres & des prémiers fidelles, renonçoient à leurs biens, & ne poſſédoient rien. Il ne paroît pas qu'ils erraſſent dans les commencemens, Nile même, dans la paſſion de Saint Théodote Martyr ch. 2. avoüe qu'ils ont eû des Saintes Vierges Martyres dans la perſécution de Dioclétien au commencement du IVe ſiécle; mais enſuite ils tombèrent dans l'erreur, comme les Encratites, ou Abſtinens, & enſeignèrent que ce renoncement aux richeſſes étoit non ſeulement un conſeil, mais un précepte, &c. Ainſi la loi 6. du Code Théodoſien *de haret*. les joint aux Eunomiens & aux Arriens, & leur défend toute ſorte d'aſſemblées.

APOTHÉOSE. ſ. f. Cérémonie Payenne que faiſoient les Idolâtres pour mettre leurs Empereurs au rang des Dieux; après quoi ils leur dreſſoient des temples & des autels. *Apotheoſis, Conſecratio, Relatio in Deos*. C'étoit un dogme que Pythagore avoit puiſé chez les Chaldéens, que les perſonnes vertueuſes étoient miſes, après leur mort, au rang des Dieux. Les Payens déifioient les inventeurs des choſes utiles au genre humain, & ceux qui avoient rendu quelque ſervice important à la République. Juvénal en ſe moquant des fréquentes *apothéoſes*, plaignoit le pauvre Atlas, qui alloit ſuccomber ſous le fardeau de tant de Dieux qu'on plaçoit tous les jours dans le ciel. BAYL. Sénéque ſe moque agréablement de l'*Apothéoſe* de Claudius. Tibère propoſa au Senat l'*Apothéoſe* de JESUS-CHRIST, comme le rapportent Euſébe, Tertullien, & S. Chryſoſtôme.

Ce mot vient de la prépoſition ἀπὸ, & de θεὸς, *Deus*.

Hérodien au commencement du livre 4. de ſon hiſtoire, parlant de l'*Apothéoſe* de Sévère, a fait une deſcription éxacte & fort curieuſe des cérémonies qui s'obſervoient dans les *Apothéoſes* des Empereurs. Voici ce qu'il en dit: Après que le corps du défunt a été brûlé avec les ſolennitez ordinaires, on met dans le Veſtibule au Palais, ſur un grand lit d'yvoire couvert de drap d'or, une image de cire qui le repréſente parfaitement, ayant néanmoins un viſage de malade. Pendant preſque tout le jour le Sénat ſe tient rangé & aſſis au côté gauche du lit avec des robes de deüil. Les Dames de la prémière qualité ſont au côté droit, ayant des robes blanches toutes ſimples & ſans ornement. Cela dure ſept jours de ſuite, pendant leſquelles les Médecins s'approchant de tems en tems du lit pour conſidérer ce malade, trouvent toûjours qu'il baiſſe, juſqu'à ce qu'enfin ils publient qu'il eſt mort. Alors de jeunes Chevaliers Romains & de jeunes Sénateurs du prémier rang chargent ſur leurs épaules ce lit de parade, & paſſant par la ruë ſacrée ils le portent au vieux marché, où les Magiſtrats ont coutume de ſe démettre de leurs charges. Et là il eſt placé entre deux eſpéces d'amphitéâtres, en l'un deſquels ſont de jeunes Gentils-hommes, & en l'autre de jeunes Dames des meilleures maiſons de Rome, chantant des Hymnes en l'honneur du mort compoſées ſur des airs lugubres. Ces Hymnes étant achevées, on porte le lit hors de la ville au champ de Mars. Au milieu de cette place eſt dreſſée une forme de pavillon quarre qui eſt tout de bois: le dedans eſt rempli de matières combuſtibles, & au dehors il eſt revétu de drap d'or, & orné de figures d'yvoire & de diverſes peintures. Et au deſſus de cet édifice il y en a pluſieurs autres élevez, qui ſont ſemblables au prémier, tant pour la forme que pour la décoration, ſi ce n'eſt qu'ils ſont plus petits & qu'ils vont toûjours en diminuant. On place le lit de parade dans le ſecond de ces édifices qui a les portes ouvertes, & on jette tout à l'entour une grande quantité d'aromates, de parfums, de fruits & d'herbes odoriférantes. Après quoi les Chevaliers font autour du Catafalque une certaine Cavalcade à pas meſurez. Pluſieurs chariots tournent auſſi à l'entour. Ceux qui les conduiſent ſont revétus de robes de pourpre, & portent des repréſentations ou images des plus grands Capitaines Romains, & des plus illuſtres Empereurs. Cette cérémonie étant achevée, le nouvel Empereur s'approche du Catafalque avec une torche à la main, & en même tems on y met le feu de tous côtez, en ſorte que les aromates & les autres matières combuſtibles prennent tout d'un coup; on lâche auſſi-tôt du faîte de cet édifice un Aigle, qui s'envolant dans l'air avec la flamme, va porter au ciel l'âme de l'Empereur, comme les Romains le croyent. Et dès-lors il eſt mis au nombre des Dieux. C'eſt de là que les médailles qui repréſentent des *Apothéoſes* ont le plus ſouvent un Autel, ſur lequel il y a du feu, ou bien un Aigle qui prend ſon eſſor pour s'élever en l'air; quelquefois il y a deux Aigles. Le mot eſt toûjours CONSECRATIO. Quelquefois l'Empereur eſt aſſis ſur l'Aigle, qui l'enleve dans le Ciel. Donat *de Urbe Roma* III. 4. décrit une pièrre antique qui repréſente l'*Apothéoſe* de Tite. Il y a dans le Thréſor de la ſainte Chapelle de Paris une très-belle agathe orientale d'une grandeur extraordinaire, qui repréſente l'*Apothéoſe* d'Auguſte, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres de Commode. Voyez CONSÉCRATION.

APOTHICAIRE, ou comme quelques-uns écrivent, APOTHIQUAIRE, ſouvent on ôte l'*h*, & l'on écrit APOTICAIRE, ou APOTIQUAIRE. APOTHICAIRE eſt le mieux. ſ. maſc. Qui éxerce cette partie de la Médecine qui conſiſte en la préparation des remédes. *Medicamentarius, Pharmacopola*. A Paris les *Apothicaires* prennent auſſi la qualité de Marchands Épiciers & Droguiſtes. De Rochefort définit les *Apothicaires*, les Cuiſiniers des Médecins, Nicolas Langius a fait un grand volume contre les *Apothicaires*, ſur le peu de connoiſſance qu'ils ont des ſimples, ſur la facilité qu'ils ont à ſe laiſſer tromper aux Marchands étrangers, qui leur fourniſſent des drogues ſophiſtiquées; ſur ce qu'ils donnent une drogue pour une autre, une vieille qui a perdu ſes forces, pour une nouvellement venuë du Levant. DEROCH. Les Lectures & Maîtriſes des *Apothicaires*. Les Jurez & Gardes des *Apothicaires*, les compoſitions des *Apothicaires*; Jurez *Apothicaires*; Maître *Apothicaire*; les métiers & états d'*Apothicaires*, & Épiciers. Tous ces termes ſont pris des réglemens faits pour les *Apothicaires*. A Paris le Corps des Maîtres *Apothicaires* eſt joint à celui des Épiciers & Droguiſtes, & on recevoit autrefois parmi les *Apothicaires* des Épiciers qui faiſoient l'une & l'autre profeſſion; mais à preſent il faut être ou tout un, ou tout autre.

APOTHICAIRE *charitable*. C'eſt celui qui donne ſes remédes par charité. C'eſt auſſi un Livre qui traite des remédes, & qui a été fait particulièrement en vûë des pauvres.

Au reſte, il ne faut ſe ſervir de ces ſortes de Livres qu'avec précaution; comme le commun du peuple n'eſt pas en état de connoître les maladies auxquelles ces remédes conviennent, il pourroit n'en pas faire une juſte application.

Aſpirant Apothicaire, C'eſt celui qui veut être *Apothicaire*, & ſe faire apprentif. Avant que les *Aſpirans Apothicaires* puiſſent être obligez chez aucun Maître de cet Art, pour apprentif, ils doivent être, ſelon les ſtatuts, amenez & préſentez au bureau pardevant les Gardes, pour connoître s'il a étudié en Grammaire, & s'il eſt capable d'apprendre la Pharmacie. Après qu'il aura achevé ſes quatre ans d'apprentiſſage, & ſervi les Maîtres pendant ſix ans, il doit en rapporter le brevet & les certificats. Il ſerà préſenté au bureau par un Conducteur, & ſubira un éxamen pendant trois heures, par les Gardes, & neuf autres Maîtres que les Gardes auront choiſis & nommez. Il ſubit encore un ſecond éxamen, appellé l'Acte des herbes, & enſuite les Gardes lui donnent à faire un chef-d'œuvre de cinq compoſitions. Voyez dans le Traité de Police de M. de la Mare Liv. IV. Tit. X. les réglemens pour les *Apothicaires*, & l'Apothicairerie.

Ce mot vient du Grèc ἀποθήκη, qui ſignifie *boutique*. On trouve *Boticario* dans les loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque publiées en 1344. Bartolin ſe plaint qu'il y a trop d'*Apothicaires* en Dannemarc; quoiqu'il n'y en ait que trois à Copenhague, & quatre ſeulement en tout le reſte du Royaume, encore faut-il qu'ils faſſent quelque autre trafic pour vivre: ce qui montre qu'on ſe pourroit bien paſſer d'*Apothicaires*. On en a compté 1300 dans Londres. Il y a dans des États de la maiſon du Roi un *Apothicaire diſtillateur* diſtingué des *Apothicaires*.

APOTHICAIRE, ſe dit proverbialement en ces phraſes: Des parties d'*Apothicaire*, ſont des mémoires de frais, ou de fournitures, dont il faut retrancher la moitié pour les payer raiſonnablement. On appelle auſſi, un *Apothicaire* ſans ſucre, un pauvre *Apothicaire* dont la boutique eſt mal fournie; & figurément tout autre homme ou Marchand qui n'a pas les choſes néceſſaires pour éxercer ſa profeſſion, ou pour garnir ſa boutique. *Apothicaire* ſans ſucre ſe dit peut-être, à cauſe que les *Apothicaires* employent du ſucre dans pluſieurs de leurs compoſitions, & que s'ils manquent de ſucre, ils n'auront pas les autres ingrédiens qui ſont néceſſaires dans ces compoſitions. On dit auſſi d'un homme qui prend trop de remédes, que c'eſt une boutique d'*Apothicaire*.

APOTHICAIRESSE. ſ. f. Religieuſe qui a ſoin de l'Apothicairerie de ſon Couvent, qui prépare les remédes pour les malades, & qui conſulte les Médecins en leur faveur. *Medicamenta-*

ria. C'eſt la Mère une telle qui eſt *Apothicaireſſe* de ſon Couvent.

APOTHICARESSE, ou APOTHICAIRESSE. ſ. f. C'eſt la femme d'un Apothicaire. *Pharmacopola uxor*. Il eſt bas en ce ſens.

APOTHICAIRERIE. ſ. f. C'eſt la boutique où ſe préparent, ſe gardent, & ſe vendent les remédes. *Pharmacopolium*. C'eſt auſſi l'art de les bien préparer. *Ars pharmacopea*. Les gardes de l'*Apothicairerie* & Épicerie; les Maîtres Gardes & Jurez en métier d'*Apothicairerie*; le fait & état d'*Apothicairerie* eſt de plus grande conſéquence que tous les autres états quels qu'ils ſoient; l'Art d'*Apothicairerie*, les marchandiſes d'*Apothicairerie* & Épicerie; toutes ces phraſes ſont tirées des réglemens faits pour les Apothicaires & l'*Apothicairerie*. Ces réglemens au reſte écrivent toûjours *Apothiquaire* & *Apothiquairerie*, au moins dans le Traité de Police de M. de la Mare. Il y a dans les Communautez des lieux deſtinez pour l'*Apothicairerie*. L'*Apothicairerie* de Dreſde eſt fameuſe. On dit qu'il y a 14000 boëtes d'argent toutes pleines de drogues & de remédes fort renommez.

APOTOME. ſ. maſc. Terme d'Algébre. C'eſt la différence des nombres incommenſurables dont on fait les additions, pour faire les binomes, trinomes, &c. *Apotome*. Voyez Euclide, Liv. 10. des Élemens.

APOTOME, en termes de Muſique, eſt la partie qui reſte d'un ton entier, quand on en a ôté le demi-ton majeur. *Apotomia, diſciſſio*. La proportion en nombre de l'*apotome* eſt de 2048. à 2187. Les Grècs ont crû que le ton majeur ne pouvoit être diviſé en deux parties égales; & ils ont appellé la prémière partie ἀποτομὴ, & l'autre λῆμμα, ſuivant Pythagore & Platon. Les Anciens ont appellé *apotome* le demi-ton imparfait. Quelques-uns diviſent encore l'*apotome* en majeur & en mineur.

Ce mot vient du Grèc ἀποτέμνω, *abſcindo*.

APOTROPÉEN, ENNE. adj. *Averruneus, malorum depulſor*. Celui qui détourne quelque choſe de mauvais. Ce nom eſt Grèc, Ἀποτρόπαιος, & vient d'ἀποτρέπω, *je détourne*, composé d'ἀπὸ, & de τρέπω, *je tourne*. C'eſt une épithéte que les anciens Payens donnoient aux Dieux, qui ſelon leur idée détournoient d'eux les maux qui les ménaçoient: on les appelloit auſſi Ἀλεξίκακοι. Voyez le P. Kirker Tom. III. pag. 487. ſur les Dieux *Apotropéens* des Égyptiens.

APOUILLE. ſ. f. *Apulia*. On trouve *Apolia* dans la vie de S. Potit le 13. Janv. Bolland. T. I. p. 757. mais d'autres exemplaires liſent *Apulia*. Voyez POUILLE.

APOYOMATLI. ſ. m. Herbe de la Floride. Ses feüilles ſont pareilles à celles des porreaux, un peu plus longues, & plus déliées. Son tuyau eſt comme celui du jonc. Cette racine a une ſaveur aromatique. Les Eſpagnols en font une poudre qu'ils prennent avec du vin pour la gravelle. Elle excite l'urine; elle appaiſe les douleurs de poitrine, & guérit les affections de matrice.

APOZÉME. Voyez APOSÉME.

APP.

APPAISEMENT. ſ. maſc. Pacification, paix, traité de paix. Vieux mot. *Pax, fœdus*. Ils avoient ordonné par proviſion une paix entre les parties, laquelle eſt appellée dans les titres & actes dreſſez *Appaiſement*. *Appaiſamentum*, MENESTR. *Hiſt. de Lyon* p. 380.

APPAISER. v. act. Mettre la paix, pacifier. *Sedare, comprimere*. Ce mot vient de la prépoſition *ad*, & du mot *pax*, paix, comme qui diroit *ad pacem adducere*, conduire, induire à la paix, amener à la paix, amener à paix. Le Roi a *appaiſé* tous les troubles de ſon État. Un bon Magiſtrat tâche d'*appaiſer* tous les différens, & d'entretenir la concorde entre les citoyens.

APPAISER, ſignifie auſſi, Adoucir la colère de quelqu'un, lui ôter les ſujets de ſe plaindre. *Iram placare, mollire, mulcere*. La pénitence des Ninivites *appaiſa* la colère du Seigneur. Le Prince étoit fort irrité, on a eû bien de la peine à l'*appaiſer*. Il eſt difficile de s'imaginer que la nature ait appris aux hommes à *appaiſer* Dieu par le ſang des victimes. FLEURY. Ce n'eſt que par pareſſe que l'on s'*appaiſe*, & que l'on ne ſe venge point. L. BRUY.

> *J'ai mandié la mort chez des peuples cruels,*
> *Qui n'*appaiſent *leurs Dieux que du ſang de mortels.* RAC.
>
> *Je le vois bien, tu crois, que prêt à l'excuſer*
> *Mon cœur court après elle, & cherche à s'*appaiſer. ID.

APPAISER, ſignifie auſſi, Diminuer, amoindrir un mal violent. *Dolorem lenire, mollire, levare*. *Appaiſer* les douleurs de la goutte, la violence de la fiévre. Ce verbe ſe prend auſſi dans une ſignification neutre. *Leniri, levari, mitigari*. Les douleurs de la goutte l'ont fort tourmenté cette nuit, maintenant le mal eſt un peu *appaiſé*. La mèr, l'orage, la tempête, ne ſont plus ſi violens, ils s'*appaiſent*. Tout le monde s'eſt d'abord ſoulevé contre vous; mais ce bruit s'eſt *appaiſé*. Mes maux ſe ſont *appaiſez*, dès que

j'ai lû ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. VOIT.

APPAISER, ſe prend auſſi pour remettre une perſonne de quelque trouble, de quelque émotion. *Reprimere iracundiam*. Après avoir *appaiſé* le bon père, il reprit ſon diſcours. PASC.

APPAISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

APPARAT. ſ. m. Préparation à une action ſolennelle, ou une action publique, préméditée, & faite avec éclat. *Apparatus, Apparatio*. Ce Bachelier a ſoutenu ſes Thèſes avec grand *apparat* & en grande ſolennité. Cet Orateur a harangué avec *apparat*; il a étalé tout ce qu'il avoit d'éloquence. Cet Avocat a plaidé une cauſe d'*apparat*. Il aime les choſes d'*apparat*, d'éclat & de bruit. ABLANC. Tout l'extérieur & tout l'*apparat* de la gloire qui environne les Conquérans, ne valent pas les douceurs de l'amour. M. SCUD. On diſoit autrefois *apparat*, pour ſignifier, *appareil*.

APPARAT, ſe dit auſſi de quelques livres diſpoſez en forme de Dictionnaires, ou de Catalogues, qui ſoulagent beaucoup dans les études. L'*apparat* ſur Cicéron eſt une eſpéce de Concordance ou de Recueil de phraſes Cicéroniennes. L'*Apparat* ſacré de Poſſevin Jéſuite de Mantouë, eſt un Recueil de toutes ſortes d'Auteurs Eccléſiaſtiques, imprimé en 1611. en trois volumes. On a auſſi appellé *Apparat*, la Gloſe d'Accurſe ſur le Digeſte & le Code. On l'a dit auſſi de tout autre Commentaire. DU CANGE.

APPARAUX. ſubſt. maſc. plur. Terme de Marine, qui ſe dit des agreils d'un vaiſſeau, & de toutes les choſes qu'on prépare pour faire un voyage par mèr, même de l'artillerie; mais on n'y comprend pas l'équipage, ni les vivres, comme on fait dans l'équipement. Un vaiſſeau après le combat eſt dégarni de la plûpart de ſes *apparaux*.

APPAREIL. ſ. m. Ce qu'on prépare pour faire une choſe plus ſolennellement. *Apparatus, apparatio, pompa*. L'entrée du Roi s'eſt faite avec beaucoup d'*appareil* & de magnificence: on travaille à l'équipage, à l'*appareil* des cérémonies de ſon Sacre.

> *Le pompeux* appareil, *qui ſuit ici vos pas,*
> *N'eſt point d'un malheureux qui cherche le trépas.* RACIN.

On dit auſſi, un grand *appareil* de guerre. Tout cet *appareil* étoit contre les Arabes. ABLANC.

APPAREIL, en termes de Chirurgie, ſe dit des linges & des médicamens néceſſaires pour panſer une playe. *Apparata, comparata ad vulneris curationem medicamenta*. Ceux qu'on employe la prémière fois, ſont appellez prémier *appareil*. Elle fit mettre le prémier *appareil* à ſa playe. ABLANC. On ne ſçauroit juger de la qualité d'une bleſſure qu'après avoir levé le prémier *appareil*. Cet homme eſt mort faute de bon *appareil*, ou autrement. On appelle auſſi en Chirurgie, le grand, le haut & le petit *appareil*, trois différentes méthodes d'extraire la pièrre de la veſſie. Le haut *appareil*, qu'un nommé De Franco a pratiqué le prémier, n'eſt point en uſage. Suivant cette méthode, on fait une inciſion au deſſus du penil, & à côté de la ligne blanche, & on ouvre enſuite le fond de la veſſie, par où on tire la pièrre. Le grand *appareil* qui a été inventé par Jean de Romanis Médecin de Crémone environ l'année 1520. ſe pratique en introduiſant une ſonde creuſe dans la veſſie, & faiſant enſuite l'inciſion au périnée, pouſſant la pointe du biſtori dans la canelure de la ſonde. Il a été ainſi appellé, parce qu'il faut plus d'inſtrumens, que pour les autres méthodes. Le petit *appareil*, qui a pris ſon nom de ce qu'il faut peu d'inſtrumens pour le pratiquer, a été inventé par Celſe. On introduit le doigt indice & celui du milieu dans le fondement le plus avant qu'on peut, pour les placer au delà la pièrre, & pour l'approcher du cou de la veſſie. Enſuite on fait une inciſion au périnée par deſſus la pièrre, par où on la tire.

APPAREIL, en termes de Maçonnerie, eſt la hauteur d'une pièrre, ou ſon épaiſſeur entre deux lits. *Apparatus lapidum*. On taille dans les carrières des pièrres de grand ou de haut *appareil*; & d'autres de bas *appareil*, pour dire, d'une plus grande, ou d'une moindre épaiſſeur. Toutes les pièrres d'un même lit doivent être d'un même *appareil*. *Appareil*, eſt auſſi l'art de tracer les pièrres & de les placer. Une maiſon d'un bel *appareil*, c'eſt une maiſon conſtruite avec le ſoin & la propreté que cet art demande.

APPAREIL de pompe. Terme de Marine. C'eſt le piſton de la pompe. *Embolus*.

APPAREILLER. v. act. Aſſortir. Trouver un appareil à quelques choſes pour les joindre enſemble. *Apparare, inſtruere*. C'eſt la même choſe qu'*Apparier*. On a du mal à *appareiller* des chevaux, des bœufs, pour les mettre au carroſſe, ou ſous un même joug. Il faut *appareiller* ces gans, ces ſouliers, ces piſtolets, ces tableaux.

APPAREILLER. Terme de Bonnetier. Apprêter. *Appareiller* des bas.

APPAREILLER, eſt auſſi un terme de Marine; qui ſignifie, préparer ſon vaiſſeau, boſſer ſes ancres, tendre les voiles, & mettre les manœuvres en état de ſortir du port & de faire route.

Omnia

Omnia ad navigandum comparare. Voilà un bon vent qui ſe lève, il faut vîte *appareiller. Appareiller* ſignifie auſſi, Déployer les voiles, mettre la voile au vent.

s'Appareiller. Terme d'Oiſelier. *Parem ſibi adjungere.* C'eſt ſe joindre avec un pareil à ſoi. Quand la tourterelle a perdu ſa compagne, elle ne *s'appareille* jamais avec une autre.

Appareillé, ée. part. paſſ. & adj. *Apparatus.* On appelle une pierre *appareillée*, celle qui eſt taillée ſelon la meſure arrêtée, & marquée par l'Appareilleur. Une voile *appareillée*, qui eſt déployée, miſe hors, prête à recevoir le vent. Ce vaiſſeau eſt *appareillé* à voiles latines, ou à tiers point, & cet autre à trait quarré.

APPAREILLEUR. ſ. m. Principal ouvrier qui eſt dans les attelliers de Maçonnerie, qui prend les meſures des pierres, & les marque à ceux qui les doivent tailler & poſer. *Apparator.* L'avantage d'un Architecte, c'eſt d'avoir de bons *Appareilleurs.*

Appareilleur. Terme de Bonnetier. Celui qui apprête les bas, les bonnets &c.

APPAREILLEUSE. ſ. f. ſe dit en mauvaiſe part, d'une femme qui fait des intrigues & des commerces d'amour, & qui prépare les plaiſirs des autres. *Mulier amatoriorum commerciorum artifex, lena.*

APPARENCE. ſ. f. La ſurface extérieure des choſes, ce qui d'abord frappe les yeux. *Species.* Les Stoïciens tenoient que les qualitez des corps qui frappent nos ſens n'étoient que des *apparences.* Bayl. Si vous jugez ſur les *apparences* à la Cour, vous ſerez ſouvent trompé: ce qui paroît n'eſt preſque jamais la vérité. P. De Cl. Le monde récompenſe plus les *apparences* du mérite, que le mérite même. S. Évr. Les paſſages de l'Écriture ne ſont pas toujours ſi clairs que l'on n'ait pas beſoin d'examen, pour ne pas ſuivre trop facilement l'*apparence* qui ſe préſente d'abord. Il n'oſa ſur la conjecture des *apparences*, d'ordinaire fauſſes, & ſouvent frauduleuſes, dégarnir toutes ſes places. Saraz. L'erreur ne vient que du conſentement précipité de la volonté, qui ſe repoſe avec négligence dans l'*apparence* de la vérité. Malh. Les hommes ſemblent être convenus entr'eux de ſe contenter des *apparences.* La Bruy.

Apparence, ſe dit auſſi de ce qui eſt oppoſé à la réalité, qui eſt faux, feint & ſimulé. *Similitudo, ſpecies.* Les hypocrites trompent ſous de belles *apparences* de piété, de dévotion. Les couleurs ſont de ſimples réflexions de lumière qui n'ont aucune réalité; ce ſont de ſimples *apparences.* La nation Eſpagnole aime le faſte des *apparences*, & donne tout à la renommée. Saraz. La vérité ne fait pas tant de bien dans le monde, que ſes *apparences* y font de mal. Rochef. Les hommes ſont preſque tous également foibles; il n'y a que l'*apparence* qui mette quelque différence entr'eux. Vill.

> *Un bigot orgueilleux*
> *Couvre tous ſes défauts d'une ſainte* apparence. Boil.

> *Les Grands pour la plûpart ſont maſques de théâtre;*
> *Leur* apparence *impoſe au vulgaire idolâtre.* La Font.

Apparence. Reſte, marque, veſtige, trace de quelque choſe. *Indicium, veſtigium.* Ils n'ont plus aucune *apparence* de liberté. Il ne reſte en cette femme aucune *apparence* de beauté.

Apparence, ſignifie auſſi conjecture, vraiſemblance. *Conjectura, veriſimilitudo.* Le tems eſt fort couvert, il y a grande *apparence* de pluye. Il n'y a aucune *apparence* de vérité à ce que rapporte ce Voyageur. Ou ſimplement, il n'y a point d'*apparence* à ce que vous me dites.

> *Loin ceux à qui du mal l'*apparence *douteuſe,*
> *Donne pour leur prochain une horreur faſtueuſe.*

Apparence, ſe dit quelquefois de ce qui eſt raiſonnable. *Quod eſt rationi, æquitati conſentaneum.* Il n'y a point d'*apparence* de tranſporter ce malade en l'état qu'il eſt.

Apparence, en terme de Palais, ſe dit encore des preuves & des conjectures qui favoriſent, ou qui chargent l'accuſé, mais en ce ſens il n'eſt en uſage qu'au plurier. *Allegata & probata.* Toutes les *apparences* ſont contre cet accuſé. Les Juges doivent juger ſelon les *apparences*, ſelon ce qui leur paroît en procès.

En Aſtronomie on appelle *apparences*, & autrement *Phénoménes*, tout ce qu'on a découvert par les obſervations anciennes & nouvelles des mouvemens du ciel & des aſtres. *Phenomena.* On reçoit le Syſtême de Copernic, parce que c'eſt le plus propre pour expliquer facilement toutes les *apparences* céleſtes, tous les Phénoménes: celui de Ptolomée ne ſuffit pas pour ſauver toutes les *apparences.* En Optique on appelle *apparence* ſimple, & directe, la vuë d'un objet en ligne directe, ſans réflexion, ni réfraction.

On dit auſſi qu'il faut ſauver les *apparences*; pour dire, qu'il ne faut point donner de ſcandale, & qu'il faut du moins cacher ſon vice, & conſerver une réputation d'homme de bien. *Suis in ſpeciem fungi officiis, ſatisfacere ſuis in ſpeciem officiis, ſimulatione probitatis exiſtimationi conſulere.*

APPAREMMENT. adv. D'une manière apparente & vraiſemblable. *In ſpeciem. Apparemment* nous aurons une bonne année.

APPARENT, ente. adj. Ce qui eſt viſible, certain, évident, dont on ne peut douter. *Clarus, evidens, manifeſtus.* Voilà un droit qui eſt le plus *apparent*, il eſt fondé ſur un bon contrat. Cette rente eſt bien aſſurée, elle eſt hypothéquée ſur quantité d'héritages de biens *apparens.* Dans la vente des chevaux, on n'eſt garent que des vices latens, & non pas des vices *apparens.* L'abcès qu'on a trouvé dans ce corps eſt la cauſe *apparente* de ſa mort.

Apparent, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt que vraiſemblable. *Veriſimilis.* Les Princes ne manquent point de prétextes *apparens* & colorez pour faire la guerre. La plûpart des ſciences ne ſont fondées que ſur des raiſons *apparentes.* On donne la recréance d'un Bénéfice à celui qui a un titre coloré, & le plus *apparent.* Il y a une infinité de défauts dans les vertus *apparentes* des hommes. Rochef.

Apparent, ſe dit auſſi de ce qui eſt faux, qui paroît d'une façon, & qui eſt de l'autre. *Simulatus.* En Aſtronomie, on dit que le vrai lieu d'un aſtre eſt éloigné du lieu *apparent* par la diſtance de la parallaxe. On obſerve le diſque *apparent* du ſoleil, & de la lune. En Morale, on dit que les plaiſirs ne ſont pas de vrais biens, mais ſeulement des biens *apparens.* Cet homme n'a qu'une vertu *apparente.*

> *Mais ce diſcours n'eſt pas pour le peuple ignorant,*
> *Que le faſte éblouït d'un bonheur* apparent. Boil.

Apparent, ſe dit auſſi parmi les bourgeois d'une ville, de ceux qui ſont les plus riches, qui ſont diſtinguez des autres par leurs emplois, ou par leur mérite. *Civitatis Principes, Primarii in civitate viri, Primores.* On a choiſi les plus *apparens* de la ville pour faire une députation au Roi. Il n'y avoit de conviez que les plus *apparens* de la famille.

APPARESSER. v. act. C'eſt appeſantir l'eſprit, le rendre pareſſeux. Ce mot eſt nouveau, & quelque oppoſition qu'il ait trouvé à ſon établiſſement, il y a apparence qu'il réüſſira. Il eſt expreſſif; la facilité qu'il y a de dire des groſſieretez malhonnêtes, *appareſſe* l'eſprit. M. de la Chet.

APPARIER. v. act. Joindre des choſes qui doivent aller naturellement enſemble, qui ſont égales ou ſemblables, ou qui conviennent. *Pares paribus adjungere.* On le dit prémièrement des animaux. Voici la ſaiſon où les perdrix *s'apparient.* Quand les pigeons commencent à voler aux champs, ils cherchent à *s'apparier.* La tourterelle qui a perdu ſon pair ne *s'apparie* plus.

Apparier, ſe dit auſſi de ce qui vient de la diſpoſition des hommes. *Conjungere, copulare.* Cette paire de bœufs n'eſt pas bien *appariée* ſous ce joug; l'un eſt plus fort que l'autre. Il m'eſt mort un cheval de caroſſe, je cherche à *apparier* l'autre. Ces amans ſont bien *appariez*, ils ſont de même âge, de même condition, de même humeur. On dit auſſi *apparier* des combatans. Ablanc.

Apparier, ſe dit encore de ce qui eſt purement de l'art. Voilà un regard de tableaux qui ne ſont pas bien *appariez*, ils ſont de manières bien différentes. Il faut *apparier* ces bas, ces gans, ces manchettes, &c.

Apparié, ée. part. & adj. *Conjunctus, copulatus.*

APPARIEMENT. ſ. m. Action d'apparier, de joindre, & d'aſſortir les choſes enſemble. *Copulatio.* Ce mot ſe trouve dans Pomey; mais il n'eſt pas en uſage. Prononcez *appariment.*

APPARITEUR. ſ. m. Bedeau. *Apparitor.* Il ne ſe dit que dans l'Univerſité, de ces Bedaux qui portent des maſſes devant le Recteur & les quatres Facultez. On appelle auſſi *Appariteurs Eccléſiaſtiques*, des Sergens de la Juſtice Eccléſiaſtique. Il n'eſt pas beſoin qu'ils le ſoient en titre d'office. Tous Clercs ſont tenus d'exécuter les mandemens de leur Official.

Chez les Romains les *appariteurs* étoient ce que ſont en France les Sergens & les Huiſſiers; ou plûtôt c'étoit un mot générique, qui ſignifioit, ainſi que Servius nous l'apprend ſur l'Énéide Liv. XII. v. 850. les miniſtres des Juges, qui étoient toûjours auprès d'eux prêts à recevoir & à exécuter leurs ordres; & c'eſt delà, ajoûte-t-il, que leur nom leur étoit venu, c'eſt-à-dire, d'*apparere*, être préſent, être en faction, ſuivant ce mot de Virgile.

> *Hæ Jovis ad ſolium, ſævique in limine Regis*
> *Apparent, acuuntque metum mortalibus ægris.*

On comprenoit ſous le nom d'*Appariteurs* ceux qu'on nommoit *Scribæ, Accenſi, Interpretes, Pracones, Viatores, Lictores, Servi publici*, & même les Bourreaux, *Carnifices.* On les prenoit des af-

franchis des Magiſtrats & de leurs enfans. L'on faiſoit un ſi grand mépris de leur condition, que pour marque d'ignominie le Sénat ordonna qu'une certaine ville dont les habitans s'étoient révoltez, ſeroit obligée de fournir des *Appariteurs* aux Magiſtrats. Voyez Loiſeau, des Ordres ch. II. Nomb. 87. Il y avoit des *Appariteurs* de Cohortes, qu'on nommoit *Cohortales*, ou *Conditionales*, parcequ'ils étoient attachez à une Cohorte & à cette condition. Des *Appariteurs Prétoriens*, *Prætoriani*; qui ſuivoient les Préteurs ou Gouverneurs de Provinces; & qui tous les ans le jour de la naiſſance de leur Maître changeoient & étoient pourvus à quelque office plus conſidérable. Les Pontifes avoient auſſi leurs *Appariteurs*, comme on le voit dans la voye Appie ſur le fragment du marbre qui porte,

APPARITORI
PONTIFICUM
PARMULARIO.

Le lieu où les *Appariteurs* s'aſſembloient s'appelloit *Apparitorium*.

ApPARITION. ſ. f. Spectre; fantôme, viſion vraye, ou fauſſe; image qui ſe préſente à nôtre eſprit, ou à nôtre imagination, ou à nos yeux, de quelque ſubſtance incorporelle revêtuë d'un corps emprunté. *Viſio, viſum.* L'Écriture nous apprend qu'il y a eû pluſieurs vrayes *apparitions* des Anges à Jacob, au pére de Samſon, à la ſainte Vierge, à S. Joſeph, &c. L'*apparition* de l'ombre de Samuël à Saül. On dit que S. Antoine avoit ſouvent des *Apparitions* de Diables qui le venoient tenter. Caſſius eut l'*apparition* d'un ſpectre devant la bataille qu'il donna. Les Payens ont cru aux *Apparitions*. Plutarque en la vie de Romulus parle de l'opinion d'Héraclite, qui diſoit que les âmes d'enhaut viennent apparoître aux vivans. Deroch. La peur peut être quelquefois la ſource d'une fauſſe *apparition*.

Apparition de Nôtre-Seigneur, ſe dit auſſi d'une eſtampe, ou d'une taille-douce, qui repréſente l'*apparition* de J. C.

Apparition, dans le ſtile figuré eſt élégant en un certain ſens. On dit d'un homme qu'on voit rarement, & dont la viſite nous ſurprend, c'eſt une *apparition*. Il y a dans les Cours des *apparitions* de gens avanturiers & hardis. La Bruy.

Apparition, ſe dit auſſi des choſes corporelles, ſenſibles, & palpables, qui ſe préſentent à nos yeux. L'*apparition* de l'étoile des Mages fut miraculeuſe. L'*apparition* de cette Comète a duré tant de jours. La Perſpective eſt l'art de peindre les objets ſuivant leur *apparition* à nos yeux.

On appelle en termes d'Aſtronomie, les étoiles de perpétuelle *apparition*, celles qui ne ſont éloignées du Pôle qu'autant que le Pôle eſt élevé ſur l'horiſon, parcequ'on les voit en tout tems, & qu'elles ne diſparoiſſent point. Les Juifs comptoient deux nouvelles lunes; la premiére, du jour de la conjonction avec le ſoleil: la ſeconde, du jour de l'*apparition* ou de la phaſe de la lune. Le P. Pezron. Anaxagoras guérit Périclès des vaines craintes de la ſuperſtition, en lui expliquant les cauſes naturelles de l'*apparition* des phénoménes. Bayl.

Apparition. ſ. f. *Apparitio.* Terme de Liturgie. Dans la Liturgie Mozarabique on appelle *apparition*, une des particules de l'hoſtie que l'on diviſe en neuf parties, d'abord en cinq, puis en quatre. L'*apparition* eſt la quatriéme des cinq prémiéres que l'on range ſur une même ligne droite. Voyez l'office Mozarabique, la vie du Cardinal Ximenès écrite en Eſpagnol par Eugene de Robles, M. Fleury hiſt. Eccléſ. &c.

ApPAROIſTRE. v. n. Se rendre viſible. *Apparere. J'apparoi, j'ai apparu, j'apparus.* Il ſe dit particuliérement des ſubſtances ſpirituelles. Dieu a ſouvent *apparu* aux Patriarches, & à pluſieurs Saints, ſous diverſes formes. J. C. a *apparu* à deux Diſciples ſous la forme d'un Pélerin. Le S. Eſprit *apparut* ſous la forme d'une colombe, au Batême de nôtre Seigneur. Il y a quantité de ſpectres, & de fantômes, qui *apparoiſſent* en ſonge, qui ne ſont que des viſions & des imaginations.

Apparoiſtre, ſe dit auſſi en termes de Pratique; & alors il eſt en quelque ſorte imperſonnel, & ſignifie ſembler, croire, s'imaginer, trouver que la choſe eſt de telle ou de telle maniére. *Videri, conſtare.* Il ne nous *apparoit* point au procès qu'il ait donné pouvoir ni conſentement de vendre ſa maiſon, d'occuper pour lui. Vous n'avez point de quittance par où il *apparoiſſe* que vous ayez payé. Il *apparoit* bien du crime, mais non pas de la pénitence. Mez. On l'employe auſſi quelquefois dans l'uſage ordinaire. Il m'*apparoit* que vous êtes-là, & que je vous parle. Mol. Pour dire, je crois, il me ſemble, je m'imagine que vous êtes-là.

On dit auſſi en termes de Négociations, Faire *apparoître* de ſon pouvoir; pour dire, le notifier, le communiquer. *Demonſtrare, notum facere.*

Apparoiſtre eſt auſſi neut. paſſ. Je m'*apparois*, je me ſuis *apparu*, je m'*apparus*. Il ſignifie ſe faire voir, ſe montrer. *Videndum ſe prebere, exhibere.* Une de mes ſtatuës s'*apparoit* à eux toutes les nuits. Ablanc. Le Seigneur s'*apparut* à Moïſe dans une flâme de feu qui ſortoit du buiſſon. Port-R. Il lui étoit *apparu* en ſonge. Flech.

ApPAROIR, ſe dit auſſi au Palais, pour paroître, produire preuve. *Producere.* Ainſi faire *apparoir*, ſignifie la même choſe que montrer, préſenter. Il allégue beaucoup de titres, mais il n'en fait point *apparoir*. Dans les Lettres Royaux il y a toûjours cette clauſe, S'il vous *appert*, c'eſt-à-dire, Si on vous prouve, ſi on vous fait connoître. Il n'eſt point en uſage ailleurs.

Apparu, ue, part. paſſ. & adj. *Viſus.*

ApPARTENANCE. ſ. f. Connexité, dépendance. *Quod pertinet ad &c. Acceſſio.* Ce moulin eſt une des *appartenances* d'une telle tèrre. On a cedé au Roi un tel Baillage, avec toutes ſes *appartenances* & dépendances, ſans autre ſpécification.

Ce mot n'eſt uſité qu'en ces ſortes de phraſes. Il n'a point de ſingulier. Il vient du verbe *pertinere*.

ApPARTENANT, ante. adj. Qui eſt à quelqu'un ou en propriété, ou en joüiſſance, ou par une légitime prétention. *Quod ad jus dominii pertinet.* Les biens *appartenans* à l'Égliſe, à la Couronne, ſont inaliénables. Ce pré eſt *appartenant* à une telle Seigneurie, il en dépend. Ce probléme eſt *appartenant* à la Géométrie. Ce droit eſt *appartenant* à une telle charge. Ce mot n'eſt guéres uſité qu'en ces ſortes d'occaſions.

ApPARTENIR. v. n. Il ſe dit des choſes auxquelles on a droit, ſoit qu'on en ait la joüiſſance, ſoit qu'on la prétende légitimement. *Pertinere.* La juſtice eſt une vertu qui rend à chacun ce qui lui *appartient*. Cette tèrre *appartient* au Roi. Les dîmes *appartiennent* à l'Égliſe. Le droit de vie & de mort n'*appartient* qu'au Souverain. Les droits honorifiques *appartiennent* au Patron. Cette tèrre m'*appartient* par achat, par donation, par ſucceſſion. Les Tyrans uſurpent les biens qui *appartiennent* à autrui. La vengeance *appartient* à Dieu. Ce fou d'Athénes, qui s'étoit mis dans la fantaiſie que tous les vaiſſeaux qui abordoient au port de Pyrée lui *appartenoient*, étoit auſſi heureux que s'il en avoit été en effet le maître. S. Évr.

On dit auſſi qu'une choſe *appartient* à quelqu'un en uſufruit, quand il en a la joüiſſance; qu'elle lui *appartient* en propre, quand il en a le fonds; qu'elle lui *appartient* en Seigneurie, quand il en a la mouvance, la directe, & non pas le domaine utile.

Appartenir, ſignifie auſſi, Avoir de la dépendance, de la connéxité, de la liaiſon, & ſe dit tant des choſes corporelles que des ſpirituelles. Ce Seigneur eſt bienfaiſant, il fait la fortune de tous les gens qui lui *appartiennent*. Cet homme *appartient* à de Grands Seigneurs; il eſt leur proche parent, il a l'honneur d'*appartenir* à des gens très-qualifiez.

On dit dans les ſciences, Le corps naturel *appartient* à la Phyſique, l'argumentation à la Logique, la conſtruction des mots à la Grammaire; pour dire, que ces choſes ſont de leur compétence. Au Palais on dit, que la connoiſſance d'une affaire *appartient* à un Juge, quand elle eſt de ſa juriſdiction. Les cauſes des Clércs *appartiennent* aux Juges d'Égliſe; celles des Laïques aux Juges ſéculiers; celles des vagabonds aux Prévôts des Maréchaux.

Appartenir, ſe dit auſſi des maniéres qui conviennent à chacun, & en ce ſens il eſt imperſonnel. *Convenire, decere.* Il n'*appartient* pas à tout le monde de juger des affaires d'État. Il ne nous *appartient* pas de pénétrer dans les ſecrets de la Providence. Il n'*appartient* qu'aux belles d'être fiéres. Les Juges renvoyent ſouvent les parties pour ſe pourvoir ainſi qu'il *appartiendra*. On a châtié cet enfant comme il *appartenoit*. Il n'*appartient* qu'aux ignorans de vouloir toûjours parler. Cet homme eſt extravagant, il a des façons de faire qui n'*appartiennent* qu'à lui. Il vous *appartient* bien de faire le Docteur. Il n'*appartient* qu'au maître d'enſeigner. Il *appartient* à un homme ſage de commander à ſes paſſions. Il ne vous *appartient* pas d'en uſer avec tant d'autorité, pour dire, que cela n'eſt ni juſte, ni raiſonnable. Il n'*appartient* qu'à un Ceſar de lutter avec un petit eſquif contre l'orage violent d'une mèr agitée. S. Évr. pour dire, qu'il n'y a que Céſar qui oſe entreprendre cela. Il n'*appartient* qu'aux ſots d'admirer, & de rire. Mol.

Retire toi, coquin, vas pourrir loin d'ici,
*Il ne t'*appartient *pas de m'approcher ainſi.* Patru.

En termes de pratique on dit, Ainſi qu'il *appartiendra*; pour dire, ſelon qu'il ſera trouvé juſte, convenable, &c. A tous ceux qu'il *appartiendra*, pour dire, à tous ceux qui y auront intérêt, ou qui voudront en prendre connoiſſance.

ApPAſT. ſ. m. Ce qu'on met à un hameçon pour y attirer le poiſſon, & le prendre. *Eſca alliciendis piſcibus.* C'eſt quelquefois un morceau de pâte, de pain, un vèr rôti, un petit poiſſon, &c. On le dit auſſi de toute autre choſe qui ſert à attraper les animaux,

maux, ou nuiſibles, ou bons à manger. Nicod dérive ce mot de *paſtus.*

Appaſt, Pâte, pâtée que l'on donne à la volaille pour l'engraiſſer. *Eſca saginandis avibus.* Il eſt vieux en ce ſens.

Appaſt, ſe dit figurément en choſes morales de ce qui ſert à attraper les hommes, à les attirer, à les inviter à faire quelque choſe. *Illecebra.* La gloire eſt un grand *appâs* pour les braves; elle les fait expoſer à toutes ſortes de périls. La beauté eſt un grand *appât* pour engager le cœur des hommes. Cette femme eſt pleine de charmes & d'*appâts.* La vie ſolitaire a ſes *appâts* & ſes charmes. En ce ſens on a accourci le mot, & on dit *appas*, au lieu d'*appâts.*

Son langage un peu libre a pour moi des appas. Bens.

Mais pour ſauver l'honneur de ſes foibles appas
Elle attache du crime au pouvoir qu'ils n'ont pas. Mol.

Et lorſqu'on vient à voir vos céleſtes appas,
Un cœur ſe laiſſe prendre, & ne raiſonne pas. Id.

S'il eſt quelque plaiſir dont les divines Loix
Ne te permettent pas l'uſage,
Examine-le bien, ce plaiſir prétendu,
*Dont l'*appas *tâche à te ſéduire,*
Et tu verras, ingrat, qu'il ne t'eſt défendu
Que parcequ'il te pourroit nuire. Pavillon.

Les fables ont été inventées pour inſtruire les hommes par l'*appas* du plaiſir. En général on employe ce mot d'*appas* (& ſur tout en Poëſie) pour tout ce qui a des charmes, des attraits, de la beauté, de l'agrément, & qui fait du plaiſir. Ainſi on peut dire, les femmes, la bonne chère, la compagnie, le jeu, la campagne, la chaſſe, la Comédie, la danſe, la Muſique, &c. ont des *appas* pour moi.

AppASTELER. v. act. Donner de la pâtée ou autres alimens aux oiſeaux, aux animaux, aux enfans, & aux hommes mêmes, quand ils ſont paralytiques, ou ſi vieux, qu'ils ne peuvent manger ſeuls. *Eſcam in os ingerere.* Ce mot eſt plus vieux que celui d'*appâter* dans la même ſignification. *Apâteler* veut encore dire, ſelon Borel, *faire bonne chère.*

AppASTER. v. act. Mettre un appât à un hameçon, ou à un piége, pour attraper du poiſſon, du gibier, ou des bêtes nuiſibles. *Ineſcare, eſcâ allicere.*

Appaſter, ſignifie auſſi, donner à des oiſeaux certaines pâtes pour les engraiſſer. Les chapons du Mans s'engraiſſent bientôt quand on a ſoin de les *appâter.* Ce mot eſt bien moins uſité à Paris, qu'en Province, en ce ſens. On dit, au lieu d'*appâter*, donner de la pâtée. M. de Valincourt a dit dans la fable du Roſſignol en cage,

La fille du logis le vient tous les matins
Appâter *de ſes propres mains.*

Appaſter, ſe dit par extenſion, du ſoin que prennent les femmes de faire manger les petits enfans. Cet enfant ne peut manger tout ſeul, il faut avoir ſoin de l'*appâter.* On le dit auſſi en badinant d'un veillard gouteux, qu'il faut l'*appâter* quand il n'a plus l'uſage de ſes mains.

AppAUMÉ, ée. adj. Terme de Blaſon; ſe dit d'un Écu chargé d'une main étenduë, & qui montre la paume. *Manus expanſa volam oſtendens.* Sur quoi quelques Blaſonneurs ont dit en proverbe, Je te donnerai les Armoiries de Varroquier, pour dire, Je te donnerai un ſoufflet; à cauſe que ſes armes ſont une main *appaumée.*

AppAUVRIR. v. act. Ruiner, rendre pauvre. *Pauperem facere, afferre egeſtatem alicui.* Les procès ont *appauvri* ce Gentilhomme. Il n'y a guères d'État qu'une guèrre un peu longue n'*appauvriſſe.* Le grand nombre d'enfans *appauvrit* les familles.

Appauvrir, ſe dit auſſi au figuré des langues & des ouvrages d'eſprit. *Jejunam linguam facere.* La délicateſſe outrée des Critiques *appauvrit* tous les jours la langue; parce qu'au lieu de l'enrichir, on en retranche les vieux mots qui ſont bons & ſignificatifs. Souvent trop d'abondance *appauvrit* la matière. Boil.

Appauvrir, eſt auſſi quelquefois neut. & neut. paſſ. *Pauperem, inopem fieri.* Ce païs *appauvrit* tous les jours. Il faut bien que les uns s'*appauvriſſent* tandis que les autres s'enrichiſſent.

S'appauvrir *en effet, s'enrichir d'eſperance.* De S. Mart.

Appauvri, ie. part paſſ. & adj. *Pauper factus, redactus ad egeſtatem.* Les Médecins diſent un ſang *appauvri* d'eſprit, *ſanguis effœtus*, d'un ſang qui a perdu preſque tout ce qu'il avoit de volatil.

AppAUVRISSEMENT. ſ. m. Ruine, perte de biens. *Prolapſio ad inopiam, traductio ad incitas.* L'*appauvriſſement* de cette famille eſt venu par les banqueroutes, par l'incurſion des ennemis.

APPEAU. ſ. m. Vieux mot du Palais, qui ſignifioit autrefois, *Appel.* Un Juge d'*Appeaux*, eſt un Juge ſupérieur. Il y a encore un Gréffe qu'on appelle, le Gréffe des *Appeaux.* Voyez *Appel.*

Appeau, ſ. m. Eſt auſſi un ſiflet d'Oiſelier, avec lequel il attrape les oiſeaux en contre faiſant le ſon de leur voix. *Illex.* Il ſe fait des *appeaux* pour toutes ſortes d'animaux. Les *appeaux* dont on uſe pour appeller les oiſeaux, les cerfs, les renards, &c. ne ſont autre choſe que des anches ſemblables à celles de l'orgue, qui ont différens effets, ſelon les petites boëtes qui les enferment.

Appeau, eſt auſſi en termes d'Oiſelier, un oiſeau qui fait venir les autres par ſon chant, & qui les oblige de donner dans les divers piéges qu'on leur tend. *Avis illex.* Appellant eſt plus en uſage qu'*appeau* en ce ſens.

Appeau, eſt encore un terme d'Horloger qui travaille en gros; & c'eſt une manière de petite cloche qui ſert à ſonner les quarts & les demi-heures. *Tintinnabulum. Appeau* en ce ſens n'eſt uſité que parmi les gens du métier: les autres ſe ſervent ordinairement du mot de timbre.

AppEL. ſ. m. Recours à un Juge ſupérieur, pour faire réparer le grief d'une ſentence qu'on prétend mal renduë par un Juge inférieur. *Apellatio, provocatio ad ſuperiorem judicem.* Paul Émile & Budée ont remarqué qu'anciennement en France les Baillifs & les Sénéchaux jugeoient en dernier reſſort. Avant que le Parlement eût été établi ſédentaire par Philippe le Bel, il ne s'aſſembloit qu'une ou deux fois l'an, & ne tenoit que peu de jours. Ainſi il ne connoiſſoit pas proprement des cauſes d'*appel.* Il jugeoit ſeulement en prémière inſtance les cauſes majeures, où il s'agiſſoit des Comtez, ou Duchez, ou du domaine de la Couronne: c'étoit ſa juriſdiction primitive & ordinaire. On ne trouve point d'arrêts rendus en ce tems-là ſur des *appels* des Baillifs & Sénéchaux. Il eſt vrai qu'il y avoit *appel* des Comtes & Ducs, les prémiers Gouverneurs de Province, & que cet *appel* reſſortiſſoit devant le Roi, ou devant le Maire du Palais, qui étoit le Grand Duc de France. Mais pour s'épargner la fatigue d'examiner tant de procès, les Rois de la ſeconde race déléguèrent des Commiſſaires, qu'ils envoyoient dans les Provinces pour prononcer ſur les *appels* des ſentences renduës par les Juges inférieurs. Ces Commiſſaires s'appelloient *Miſſi Dominici.* Cette coutume de juger les *appels* par des Commiſſaires déleguez s'obſerve encore en Angletèrre. Mais en France les Ducs & Comtes ſous la troiſiéme race, s'étant érigez en Seigneurs, & preſqu'en Souverains, ne voulurent plus ſouffrir ni les *appels*, ni ces Commiſſaires, & ils uſurpèrent la ſouveraineté de la Juſtice. Cependant les Rois reprenant peu-à-peu leur prémière autorité, attribuèrent aux Baillifs ou Sénéchaux la juriſdiction des cas Royaux, & la connoiſſance des cauſes d'*appels*, du territoire des Comtes; enſorte que ces Juges ordinaires faiſoient la fonction des Commiſſaires déleguez pour juger les *appellations*, & ſuccedèrent aux *Miſſi Dominici.* A la vérité de peur que les Baillifs ou Sénéchaux n'abuſaſſent de leur pouvoir, & afin de les tenir en bride, il fut permis aux particuliers de porter plainte au Roi contre le Juge même; ces plaintes étoient appellées communément *Requêtes*; & ces requêtes étoient rapportées par des Maîtres des Requêtes. Si la requête étoit par eux jugée admiſſible, le Roi faiſoit adjourner le Juge, & intimer la partie pour défendre le jugement. Mais en ce cas la plainte ne devoit pas conſiſter en ſimples moyens d'*appel*; il falloit attaquer le Juge même, dont on ne pouvoit point appeller ſur de ſimples griefs réſultans du procès. Dans la ſuite on a confondu les plaintes & les *appels*; & ſur tout depuis que le Parlement a été fixé & réduit en juriſdiction ordinaire, pour accroître ſon pouvoir, & pour dépoüiller les Baillifs & les Sénéchaux du droit de prononcer en dernier reſſort, il a converti les plaintes en *appellations.* De cette ancienne pratique on voit encore quelques veſtiges dans le ſtile des Arrêts du Parlement; car lorſqu'il caſſe la ſentence, il prononce, Que ce dont eſt *appel* a été mis au néant; parce qu'en ſuppoſant que le jugement dont eſt *appel* fût une Sentence, il n'auroit point eû droit de la révoquer, ou de la reformer, parce qu'elle étoit renduë en dernier reſſort. C'eſt pourquoi il la met au néant, & la déclare nulle, comme repréſentant le Roi, à qui autrefois les plaintes étoient addreſſées, pour annuller le jugement des Baillifs ou Sénéchaux qui avoient malverſé. De-là eſt venuë encore la coûtume de les condamner en l'amande quand leur jugement étoit caſſé; ce qui eſt préſentement aboli. Les ſentences ſur l'*appel* ne ſont plus examinées que par les griefs tirez du fond du procès, & le Juge n'eſt point reſponſable d'avoir mal jugé, pourveu qu'on ne lui puiſſe imputer aucune fraude perſonnelle. Lois. Un acte d'*appel* eſt une ſimple déclaration de l'*appel* qu'on interjette. Relief d'*appel*, eſt une Lettre de Chancelerie qu'on obtient pour faire aſſigner ſa partie ſur l'*appel* qu'on a interjetté. On peut auſſi relever ſon *appel* par une Requête, ſur laquelle on obtient un

Arrêt, qui déclare que l'*appel* eſt tenu pour bien relevé. *Appel* de déni de juſtice, eſt la voye de ſe pourvoir devant un Juge ſupérieur, quand l'inférieur refuſe de juger un procès. L'*appel* comme de Juge incompétant s'interjette, quand un Juge n'a pas pouvoir de juger en telle matière, ou entre telles perſonnes.

Appel à minima, eſt lors qu'en matière criminelle, où il échet peine afflictive, le Procureur du Roi appelle au Parlement, eſtimant que la peine eſt trop légère, par rapport au crime. *Appel* comme d'abus, c'eſt l'*appel* qui s'interjette en Cour Laïque des ſentences & des jugemens rendus par l'Évêque, ou par ſon Official. Quand les Officiaux ſe contiennent dans les bornes de leur juriſdiction, les *appels* qu'on interjette de leurs jugemens s'appellent *appellations à l'ordinaire*; & on les reléve devant les Archevêques; enſuite devant les Primats, & enfin devant le Pape, qui délègue des Commiſſaires *in partibus*, deſquels il y a encore *appel* au Pape, juſqu'à ce qu'il y ait trois ſentences conformes. Après quoi les *appels* ne ſont plus reçûs en juriſdiction Eccléſiaſtique. Mais quand ils ont jugé contre les libertez & privilèges de l'Égliſe Gallicane, ou quand ils entreprennent ſur la Juſtice ſéculière, contre les ſaints Décrets & Canons reçus en France, Concordats, Édits & Arrêts, on appelle comme d'*abus* au Parlement. L'*appel comme d'abus* eſt toujours reçu, quand il y auroit trois ſentences conformes auxquelles on auroit acquieſcé, alors le miniſtère de Meſſieurs les Gens du Roi, comme les plus intéreſſez à la manutention du bon ordre, eſt néceſſaire, parceque le fait des particuliers ne peut préjudicier au droit public.

Le Préſident le Maître & Paſquier ont écrit de ces appellations; & depuis peu Fevret Avocat à Dijon en a fait un ample & docte volume. On tient que l'*appel* comme d'abus a été inventé par Pierre de Cugnières Avocat Général du Parlement, que l'on connoît à Paris ſous le nom de Maître Pierre du Cognet, par un abus du peuple, qui a mal prononcé ſon nom.

Juger nonobſtant l'*appel*, ſe dit des ſentences qui s'éxécutent par proviſion, & ſans avoir égard à l'*appel* de l'une des parties; cela ſe fait dans les matières proviſoires, & quand il y a du péril dans le retardement. Mais le Juge ne peut pas ordonner que ſa ſentence ſera éxécutée nonobſtant l'*appel*, quand le grief n'eſt pas réparable en définitive. Juger ſans *appel*, c'eſt juger préſidialement, & en dernier reſſort. Juger à la charge de l'*appel*, c'eſt juger à l'ordinaire. Le Juge *à quo*, c'eſt celui qui a donné la ſentence de l'éxamen de laquelle il s'agit: & le Juge d'*appel*, ou *ad quem*, c'eſt celui qui l'annulle ou qui la confirme. Un *appel* deſert, c'eſt celui qu'on a manqué de relever dans les trois mois. L'*appel* eſt un remède de droit. L'amande ordinaire du fol *appel* eſt de douze livres. Cauſes & moyens d'*appel*, c'eſt ainſi qu'on intitule les écritures qu'on fournit ſur l'*appel*, quand la cauſe eſt appointée en Cour Souveraine. On appelle auſſi, cauſe d'*appel*, une cauſe pendante à l'Audience. L'*appel* d'une cauſe ſe dit, quand les parties ou leurs Procureurs ſont appellez à l'Audience pour plaider. A l'*appel* de la cauſe l'Avocat a fait une remontrance. Paul de Samoſate, condamné & dépoſé au ſecond Concile d'Antioche en 272. ne voulut point céder la maiſon Épiſcopale à Domnus, qui avoit été élu en ſa place, & il eut recours à l'autorité de l'Empereur contre la déciſion du Concile; en cela il donne le prémier exemple de ces *appels*, qui mettent aujourd'hui l'Égliſe ſous la puiſſance des Rois & des Magiſtrats. God. Les Donatiſtes condamnez dans un Concile tenu à Rome en 313. en appellèrent de même à l'Empereur, qui en fut ſcandalizé, comme d'une audace de fureur enragée qui les portoit à l'*appel*, ainſi qu'il ſe pratiquoit dans les cauſes des Gentils. Ce ſont ſes termes. Id. Ils appellèrent encore du Concile d'Arles l'année ſuivante. Id. Et ce ſont là les prémiers éxemples des *appels* de la juſtice Eccléſiaſtique à la juſtice ſéculière.

Appel, eſt auſſi le cartel, ou le deffi qu'on fait à quelqu'un pour ſe battre en duel. *Provocatio ad ſingulare certamen.* C'eſt maintenant un crime capital de faire un *appel*.

Appel, eſt auſſi le cri qui ſe fait en la montre ou revûë des troupes, ou des ouvriers, lorſqu'on veut connoître ceux qui ſont préſens, ou qu'il les faut payer. *Appellatio, nominatio.* Il n'étoit pas à l'*appel*, il a été picqué, ou rayé du rôlle. Pour recevoir ſes rentes à l'Hôtel de Ville, il faut être à l'*appel*; ſinon on eſt remis à un autre jour.

Appel, en termes d'Eſcrime, eſt une feinte ou un tems faux qui ſe fait hors de la meſure, à deſſein d'obliger l'ennemi d'attaquer la partie que l'on découvre, & pour tromper celui qui ne connoît pas la meſure, & qui pouſſe à tous tems. *Aggreſſio ſimulata.* L'*appel* ſe peut pratiquer du pied, du corps, & de l'épée, par chacun de ces mouvemens en particulier, & par tous à la fois, en un, en deux, ou en trois tems, ſoit par deſſus, ſoit par deſſous, en dehors, ou en dedans, en engageant ou en dégageant l'épée, enſorte qu'on pratique tous les mouvemens contraires à ceux de ſon ennemi.

APPELLANT, ANTE. adj. Terme de Palais, ſe dit de ceux qui vont à une Juſtice ſupérieure ſe plaindre d'une ſentence qui leur porte préjudice. *Appellator, provocator.* Il eſt oppoſé à *intimé*, qui eſt celui qui défend le jugement. Il eſt *appellant* de mort; *appellant* comme de Juge incompétant; *appellant* comme d'abus.

On dit proverbialement, qu'un homme a un viſage d'*appellant*, quand il reléve de quelque maladie, ou quand il a ſouffert quelque grande perte, ou affliction qui lui a beaucoup changé le viſage.

Appellant. ſ. m. Terme d'Oiſelier. Oiſeau qu'on met dans une cage, lorſqu'on va à la chaſſe des oiſeaux, pour en appeller d'autres, & les faire venir dans les filets. *Avis illex.* Voyez Appeau.

Appellant, eſt auſſi un terme de Rotiſſeur. Il ſignifie un canard qui ne bouge des rivières & des étangs, & qui faiſant venir les autres canards par ſon cri, eſt cauſe qu'on les prend dans les filets qu'on leur a tendus. Et parce qu'il y a beaucoup de ces ſortes d'*appellans* ſur les rivières & ſur les étangs, on en attrape ſouvent avec les autres canards, que les Rotiſſeurs vendent autant ou preſqu'autant que les ſauvages.

APPELLATIF. adj. *Appellativus.* Terme de Grammaire, eſt un nom qu'on donne à une eſpèce, & qui eſt oppoſé à nom *propre*, qu'on donne à chaque individu: comme Ange, homme, chien, meuble, lit, &c. ſont des noms *appellatifs*: Pierre, Jacques, ſont des noms propres.

APPELLATION. ſ. f. Plainte qu'on fait devant un Juge ſupérieur d'une ſentence ou ordonnance qu'on prétend mal renduë par un Juge inférieur. *Appellatio.* C'eſt preſque la même choſe qu'*appel.* Néanmoins ces mots s'employent indifféremment. En général l'appel ne ſe dit guère qu'au ſingulier, & *appellation* ſe dit au ſingulier & au plurier: comme, La Cour a mis l'*appellation* au néant; ce qui n'eſt pas permis aux Juges inférieurs, & c'eſt une voye moyenne de prononcer entre le bien & le mal jugé, que le Parlement s'eſt réſervée; & même Paſquier remarque que cela ne fut permis aux Enquêtes que le 8. Janvier 1422. On dit auſſi, Nonobſtant oppoſitions ou *appellations* quelconques. Le 3e Canon du Concile de Sardique tenu en 347. approuve les *appellations* au Pape. Il y a quelques phraſes particulières où on ſe ſert ſeulement du mot d'*appel*: comme Juge d'*appel*, Relief d'*appel*, Fol *appel*, En cas d'*appel*. On a joint cet incident à l'*appel*.

Autrefois en France de quelque Juge que ce fût, on ne pouvoit *appeller* qu'au Roi. Si l'*appel* étoit bien fondé, le Juge étoit reſponſable des dommages, frais & intérêts. Si l'*appel* étoit mal fondé, l'*appellant* étoit condamné à l'amande, s'il étoit Noble, au foüet, s'il ne l'étoit pas. Le Gendre.

Appellation verbale, eſt l'appel qui s'interjette des ſentences prononcées à l'Audience; & elle diffère de l'appel des ſentences données par écrit ſur production des parties: ce qui s'appelle *Procès. Appellatio voce prolata.* Ce Procureur a conclu ſur l'appel, joint les *appellations verbales*.

APPELLER. v. act. Nommer quelque choſe, la déſigner. *Appellare, nominare.* On ne doit pas *appeller* charitable celui qui prête avec intérêt. Cet homme eſt ſincère, il *appelle* toutes les choſes par leur nom. C'étoit une civilité à Rome d'*appeller* quelqu'un par ſon nom, en France c'eſt une incivilité.

Que de pleurs vont couler?
De quel nom ſa douleur me va-t'elle appeller? Racin.

Appeller, ſignifie auſſi, Nommer tout haut ceux qui doivent ſe trouver à quelque montre, ou à quelque exercice, ou à quelque récepte, à quelque comparution. Ce ſoldat ne s'eſt point trouvé à la montre quand on *appelloit.* Cet ouvrier n'a point répondu quand on l'a *appellé.* Ce rentier ne s'eſt point entendu *appeller*, il ne recevra rien aujourd'hui.

Appeller, ſignifie auſſi, Défier, provoquer à un combat ſingulier. *Provocare ad ſingulare certamen.* Autrefois les braves faiſoient vanité de s'*appeller* en duel pour la moindre choſe: mais les ordonnances de Louïs XIV. ont réprimé cette barbarie.

Appeller, ſignifie quelquefois ſimplement, Surnommer: ce qui ſe dit principalement des ſurnoms qu'on donne aux hommes illuſtres en guèrre, ou en ſcience: comme, Aléxandre qu'on *appelle* le Grand. Denis *appellé* le Tyran. Pierre d'Apponé, qu'on *appelle* le Conciliateur. Jacques Suiſſet, qu'on *appelle* le Calculateur.

Appeller, ſignifie auſſi, Citer en jugement, en témoignage. *Appellare, vocare in jus.*

On a mis ſur la requête, Soit partie *appellée.* On l'a aſſigné, *appellé* en témoignage. Il a été *appellé* à trois briefs jours. Il a fait *appeller* ſon garent.

Appeller, ſe dit plus particuliérement de la citation qui ſe fait

fait à l'Audience, lorſque la cauſe doit être plaidée. *Cauſas agendas citare.* Laiſſez moi paſſer au Barreau, voilà qu'on *appelle* ma cauſe; elle a été *appellée* à tour de rôlle.

Appeller, ſignifie auſſi, Se pourvoir devant un Juge ſupérieur, quand on prétend qu'on a été mal jugé par un Juge inférieur; reclamer ſon ſecours & ſon autorité, pour réparer l'injuſtice qu'on prétend avoir été faite. *Provocare ad ſuperiorem Judicem, ad ſuperius tribunal.* Cet innocent condamné en *appelle* au tribunal de Dieu. On dit encore au Palais, *Appeller* en adhérant, quand on *appelle* d'une ſeconde ſentence renduë par le même Juge en exécution de la prémière, au préjudice de l'inſtance pendante devant le Juge ſupérieur.

On dit figurément, ou en diſcours familier, quand on reclame contre quelque propoſition ou ſentence que quelqu'un a avancée, qu'on en *appelle*. *Appellare ab aliqua re, ſententia.* Quand on eſt condamné par les autres, il ne faut point en *appeller* fièrement devant ſoi-même. S. Évr. Vous prétendez que je ſuis obligé à vous donner à dîner: j'en *appelle*. Le Médecin croyoit que ſon malade devoit mourir, mais il en a *appellé*. On ne vous a fait payer que tant de cette marchandiſe; c'eſt bon marché, il n'en faut point *appeller*.

Appeller, ſignifie auſſi, Invoquer. *Invocare, implorare.* *Appeller* Dieu à ſon aide, implorer ſon aſſiſtance. *Appeller* ſes voiſins au ſecours. *Appeller* un Médecin à ſon aide.

Appeller, ſignifie encore, Obliger quelqu'un à s'approcher de quelque endroit. *Vocare, evocare.* *Appeller* les domeſtiques. Les Barbares furent *appellez* en Italie par la richeſſe du païs. Les oiſeaux & les autres animaux s'*appellent* l'un l'autre par leurs chants, & par leurs cris.

Appeller, ſe dit auſſi pour mander, envoyer querir, prier, convier. Les Écorniſleurs vont dîner & ſouper chez les gens ſans y être *appellez*. Pluſieurs ont été *appellez*; mais il y en a eû peu d'élûs.

Appeller, ſe prend encore pour inſpirer, mettre au cœur, porter à faire quelque choſe, & ſe dit particulièrement quand il s'agit de Religion. *Incitare, ſtimulare.* Tous ceux qui embraſſent la vie Monaſtique, n'y ſont pas *appellez* de Dieu. Combien de gens ſe font Eccléſiaſtiques, ſans examiner ſi Dieu les y *appelle*? C'eſt la néceſſité, & non pas Dieu, qui l'a *appellé* à cette profeſſion.

Appeller, ſignifie auſſi, Faire venir, faire comparoître. Dieu l'a *appellé* à rendre compte de ſes actions. Dieu *appellera* tous les hommes du monde en jugement. *Appeller* au Conſeil, dans le propre, c'eſt y mander, y inviter. On a tenu un grand Conſeil, où tous les Princes ont été *appellez*. Figurément, c'eſt conſulter, écouter, déferer, avoir de la créance en quelque choſe. En tous les myſtères de la Religion, ſi nous ne voulons nous tromper, il ne faut point *appeller* nôtre imagination au Conſeil. *In conſilium adhibere, audire.*

Appeller, ſe dit encore pour faire monter, faire parvenir à quelque choſe de grand. *Evehere.*

> *Quoi? vous à qui Neron doit le jour qu'il reſpire,*
> *Qui l'avez* appellé *de ſi loin à l'Empire.* Racin.

Appeller, eſt auſſi un terme de Maître d'École, qui ſignifie, Nommer les lettres d'un mot, afin de le lire, & de le prononcer. *Appellare litteras, enunciare litterarum elementa.* Mais *appeller* en ce ſens eſt peu en uſage; on dit *épeller*.

Appeller, ſe joint auſſi avec le pronom perſonnel, & devient neut. paſſ. *Nominari, nuncupari.* Il s'*appelle* Jean. Il s'*appelle* Pièrre. Cet oiſeau s'*appelle* chardonneret. Cette fleur s'*appelle* tubéreuſe.

Cela s'*appelle*, pour, cela veut dire, cela ſignifie, n'eſt bon que dans le diſcours familier. Les guériſons déſeſpérées ſont pour le Souverain Médecin. Quand il lui plait rien ne lui réſiſte. Cela s'*appelle* qu'il faut toujours eſpérer pour nous mêmes comme pour les autres. Ab. d. l. Tr. C'eſt à dire cet être mieux.

On dit proverbialement, en parlant d'un homme qui ne fait rien de ce qu'on ſouhaitte, qu'il eſt comme le chien de Jean de Nivelle, qu'il s'enfuit quand on l'*appelle*. Voyez l'origine de ce proverbe au mot *Jean*. Le peuple dit auſſi, Je ne m'enquête, je m'*appelle* la Roche.

Appeller, ſe dit figurément en Morâle, en parlant des choſes muëttes qui nous avertiſſent ou nous excitent à faire quelque choſe. Quand l'homme peut s'étourdir ſur la mort, il court étourdiment au péril où l'honneur l'*appelle*. Ablanc. Cette cloche nous *appelle* au Sermon. La trompette *appelle* les ſoldats au combat.

On dit en terme de chaſſe, qu'un chien *appelle* en faux, quand il abboye, & clatit où les perdrix ont été, & à la rencontre du frai de perdrix.

Appellé, ée. part. paſſ. & adj. *Appellatus.* A la Chine la qualité d'*Appellé* à la Cour par l'Empereur, eſt auſſi conſidérable que celle d'un Envoyé. P. le Comte.

AppELLES. ſ. m. Terme de Fleuriſte. Bel œillet, violet brun ſur un fin blanc, qui porte très-bien ſes feüilles. Il vient de la graine recüeillie de l'orfeline. Sa plante eſt délicate, il porte néanmoins une fleur aſſez large. Il lui faut laiſſer trois boutons ſur le montant. Cult. d. Fleurs.

APPENDICE. ſ. m. Terme dogmatique, qui ſe dit d'une choſe qui eſt dépendante, ou comme une ſuite néceſſaire d'une autre. *Appendix.* La miſère & les douleurs ſont les *appendices* de la vie.

On le dit plus ordinairement des Annotations, ou Traitez qu'on met après quelques Ouvrages, qui en contiennent quelques explications, ou quelques ſuites ou dépendances. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir lû ce Chapitre, il faut voir l'*Appendice* qui eſt au bout.

Appendice, en termes de Médecine, ſe dit de ce qui eſt en quelque façon detaché d'une autre partie, comme le bout de l'oreille à l'égard de la jouë. Il y a des *appendices* membraneux de diverſe figure dans la plûpart des parties intérieures du corps. Le cœcum a une *appendice* en forme d'un vèr oblong, faite de la jonction des trois ligamens du colon. Elle eſt plus grande aux enfans nouveaux nez, qu'à ceux qui ſont avancez en âge, ce qui embarraſſe extrêmement les Anatomiſtes à ſe déterminer ſur ſon uſage. Dionis, qui comme l'on voit fait *appendice* féminin. Le colon, au défaut du méſentère, eſt arroſé par pluſieurs petites *appendices* graiſſeuſes. Id.

AppENDRE. v. act. J'*appens*, j'*appendis*, j'ai *appendu*, j'*appendrai*. Pendre, attacher quelque choſe dans une Égliſe, ou dans un Temple. *Appendere.* Il *appendit* à Neptune les dépoüilles des ennemis. Ablanc. Vous voyez un homme qui a *appendu* ſes chaînes au Temple de la liberté. Saraz.

AppENDU, ue. adj. *Appenſus.* Qui pend, qui eſt attaché dans quelque Égliſe, ou dans quelque Temple. Les dépoüilles *appenduës* de nos ennemis diſent aſſez quelle a été nôtre victoire.

AppENS. adj. m. *Cædes ex comparatis inſidiis facta.* Vieux mot, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: C'eſt un *guet appens*; pour dire, un aſſaſſinat concerté, & déliberé, fait en guettant ſon ennemi, & le prenant à ſon avantage. Voyez Appenser.

Un amoureux dit auſſi, en ſe plaignant des yeux d'une belle, qu'elle l'a aſſaſſiné; & que c'eſt un *guet appens*. Les ignorans écrivent *guet à pend*.

AppENSER. v. n. Vieux mot, hors d'uſage, qui ſignifioit, Faire quelque choſe après y avoir bien penſé. *Rem aliquam conſulto ac deliberato animo facere.* Il ne nous en reſte que ſon dérivé. *Guet appens*, Ce qui ſe fait de propos déliberé.

AppENTIS. ſ. m. Toit qui eſt appliqué contre un mur, & qui n'a de pente que d'un côté. *Appendix ædificii.* On fait des *appentis* à la campagne pour mettre à couvert les charrettes & charruës.

L'Appentis, chez les Charpentiers, ſe nomme *Comble à potence*, & eſt compoſé d'une demi-ferme, qui conſiſte en un tirant porté ſur les murs lequel eſt aſſemblé; un poinçon, une force, une contrefiche pareillement aſſemblée, dans le corps de la force, & du poinçon. *Columen, culmen.* Du Cange dérive ce mot de *pentitium*.

AppENZEL. ſ. m. *Abbatis cella.* Gros Bourg de Suiſſe, ſur la rivière de Citter à quatre lieües de la ville de S. Gal. Ce mot fut formé par corruption du Latin *Abbatis cella*, le cellier, ou plûtôt la cellule de l'Abbé. Il fut ainſi appellé, parce qu'il dépendoit de l'Abbé de S. Gal, & que c'étoit une maiſon de Campagne de cet Abbé. *Appenzel* ſe racheta de la ſouveraineté de cet Abbé en 1408.

Le Canton d'*Appenzel*, *Abbatis cellenſis pagus*, c'eſt un des Cantons Suiſſes, ou l'une des treize Républiques qui forment la République génerale des Suiſſes. Il prend ſon nom du Bourg d'*Appenzel*, qui en eſt le principal lieu. Il a au nord l'Abbaye de S. Gal, au couchant le Comté de Toggenberg, au midi le Comté de Sargaus, au levant le Rhinthal. On le diviſe en deux parties, l'intérieure & l'extérieure. Le Canton d'*Appenzel* n'eſt entré que le dernier dans la Confédération des Suiſſes en 1513.

AppERCEVABLE. adj. m. & f. Qui peut être apperçu par la vûë. *Quod obſervari, quod animadverti poteſt.* Les petites parties des corps naturels ne ſont *appercevables* qu'avec le microſcope.

AppERCEVOIR. v. act. J'*apperçoi*, ou j'*apperçois*, j'*apperçus*, j'ai *apperçû*, j'*appercevrai*. Découvrir de loin, reconnoitre. *Animadvertere, obſervare.* Les Pilotes redoublent leurs ſoins, quand ils *apperçurent* & découvrent la tèrre. Je vous ai *apperçû* & diſtingué dans la foule. Les Barbares l'*appercevant* n'oſèront approcher. Ablanc. On *apperçoit*, on découvre tous les jours de nouveaux aſtres dans le ciel avec les lunettes. La lumière s'*apperçoit* de loin. Ménage dérive ce mot du Latin *percipere*, ou *adpercipere*.

Aᴘᴘᴇʀᴄᴇᴠᴏɪʀ, ſignifie auſſi, Remarquer quelque choſe par le moyen de quelque attention, réflexion ou examen, & ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel. *Advertere*, *deprehendere*. On s'*apperçoit* d'une erreur de calcul, quand on compte une ſeconde fois. On ne s'*apperçoit* pas d'abord qu'un argument eſt captieux. A la fin cet Herétique s'eſt *apperçu* de ſes erreurs, de ſon aveuglement. L'amour propre empêche qu'on ne s'*apperçoive* de ſes défauts. Combien de gens meurent ſans s'*appercevoir* de leur ridicule? Bᴇʟʟ. Je m'*apperçus* trop tard de ſon artifice. Gᴏᴍʙᴇʀ. Les coupeurs de bourſe tirent l'argent de la poche ſans qu'on s'en *apperçoive*. Cette pente eſt inſenſible, on ne s'*apperçoit* pas qu'on deſcend.

Aᴘᴘᴇʀçᴜ, uë. part. paſſ. & adj. *Animadverſus*, *obſervatus*.

AᴘPERT. v. Imperſonnel. *Patet*, *conſtat*, *liquet*. Terme de Palais, qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe. C'eſt un fait dont il *appert* par telle piéce. Dans les Lettres de Chancellerie le Roi dit toûjours, S'il vous *appert*.

AᴘPERTEMENT. adv. Clairement. *Apertè*, *clarè*, *manifeſtè*. On voit *appertement* qu'un tel effet vient d'une telle cauſe. Ce mot ne feroit pas un bel effet dans un diſcours poli.

AᴘPESANTIR. v. act. Rendre plus peſant & plus lourd. *Aggravare*. L'adreſſe d'un charpentier de navires, eſt de choiſir des bois qui n'*appeſantiſſent* point un vaiſſeau.

Aᴘᴘᴇsᴀɴᴛɪʀ, ſe dit figurément en Morale. Dieu *appeſantit* quelquefois ſa main ſur les pécheurs; pour dire, il les punit ſévèrement.

Aᴘᴘᴇsᴀɴᴛɪʀ, au figuré ſe dit auſſi de l'eſprit, & c'eſt le rendre moins vif, moins ſubtil; lui ôter une partie de ſon feu & de ſa vivacité. *Affigere humi animum*. Les néceſſitez de la vie préſente *appeſantiſſent* l'eſprit, quelque actif & pénétrant qu'il ſoit. Nɪᴄᴏʟ.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. *Ingraveſcere*. Le corps s'*appeſantit* avec l'âge, il fait plus lentement ſes fonctions. L'eſprit s'*appeſantit*, pour dire, ſe débilite. Cet Auteur charge trop ſes deſcriptions, & s'*appeſantit* ſur les détails. Lᴀ Bʀᴜʏ. Quand nous ne nous laſſerons point de baiſer la main de Dieu, lorſqu'elle s'*appeſantit* ſur nous, nous trouverons le moyen de la rendre plus douce, ou de la reſſentir plus légère. Aʙ.ᴅ.ʟ.Tʀ.

Aᴘᴘᴇsᴀɴᴛɪ, ɪᴇ. part. paſſ. & adj. *Aggravatus*. J'ai les yeux *appeſantis*. J'ai la tête *appeſantie*.

Ces mots viennent de *pondus*, *poids*.

AᴘPÉTER. v. act. Terme dogmatique. Déſirer. *Appetere*, *deſiderare*. Il ne ſe dit guères que des déſirs qui viennent des cauſes naturelles. Les corps graves *appétent* le centre. L'inſtinct naturel des animaux fait qu'ils n'*appétent* que les choſes qui leur ſont propres. Les Médecins diſent l'eſtomac *appéte* cet aliment, il *appéte* certain ragoût; pour dire, il déſire, il envie. Ce mot eſt fort peu uſité. On ne voit guères que quelques Médecins barbons qui s'en ſervent.

AᴘPÉTIſSANT, ᴀɴᴛᴇ. adj. Qui réveille l'appétit. *Appetentiam*, *aviditatem ſui excitans*. Les ragoûts, les grillades, ſont des mèts fort *appétiſſans*. Dans ce mot, & dans les quatre ou cinq qui vont ſuivre, comme en beaucoup d'autres, les deux *ſſ* ne doivent ſe prononcer que comme une *ſ* forte, & qui n'a pas le ſon du *z*, comme elle l'auroit ſi l'on n'en mettoit qu'une, par ce qu'elle ſe trouveroit entre deux voyelles, comme dans attiſer, baptiſer, qui ſe prononcent attizer, baptizer.

Aᴘᴘéᴛɪſsᴀɴᴛ, ᴀɴᴛᴇ, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, qui eſt déſirable, ſouhaitable. *Illecebroſus*. Que vos dents ſont amoureuſes, & vos lévres *appétiſſantes*? Mᴏʟ.

Aᴘᴘᴇᴛɪſsᴀɴᴛ, ᴀɴᴛᴇ, eſt auſſi un gérondif du verbe appetiſſer dans le ſens, devenir petit. L'on ne doit point mettre d'accent ſur le prémier *e*, par ce qu'il eſt muet. Ainſi il faut prononcer comme s'il y avoit *aptiſſant*. Il ſignifie qui s'appetiſſe, qui devient plus petit. *Quod minuitur*, *contrahitur*, *decreſcit*. S. Amand a dit d'un fromage:

> *Pourquoi toûjours s'*appetiſſant
> *De lune devient-il croiſſant?*

AᴘPETISSEMENT. ſ. m. Diminution. *Diminutio*, *imminutio*. L'*appetiſſement* qui paroît dans les objets éloignez, eſt une eſpéce de phénomène. Pᴇʀʀ. Ce mot ſe trouve dans une déclaration de François I. du 27. Décembre 1541. pour ſignifier quelque eſpéce de tribut. Car il dit que ſes prédéceſſeurs ont affranchi les Secrétaires du Roi, de toutes entrées, iſſuës, barrages, choquets, *appetiſſements*, & autres ſubſides, tributs, & impoſitions quelconques. Tᴇssᴇʀᴇᴀᴜ.

AᴘPETIſSER. v. act. & neut. Rendre plus petit. *Minuere*, *Imminuere*. Prononcez *aptiſſer*, & les deux *ſſ* comme il eſt marqué ci-deſſus au mot Aᴘᴘᴇᴛɪſsᴀɴᴛ. Ces tas de grains *appetiſſent* tous les jours, ils ſe ſéchent, les rats en mangent, on en dérobe. On a *appetiſſé* le pain à cauſe de la cherté du blé. Le Prieur

a *appetiſſé* la portion des Moines. Cette femme avare a fait *appetiſſer* les trous de ſon ſucrier, comme a dit plaiſamment Scarron.

Aᴘᴘᴇᴛɪſsᴇʀ, ſignifie auſſi, Tâcher à retrouver ſon appétit. *Edendi cupiditatem laceſſere*, *ſtimulare*. Voyez ſi vous pourrez vous *appetiſſer* ſur cette perdrix. Ce mot n'eſt pas fort en uſage. La premiére *e* eſt fermée, à la différence du mot précédent.

Aᴘᴘéᴛɪſsé, éᴇ. adj. Qui a déſir de manger. *Cibi appetens*, *cupidus*, *avidus*. Il ne ſe ſent pas bien *appétiſſé* aujourd'hui. Le mot *appetiſſé* n'eſt en uſage parmi les honnêtes gens, que pour ſignifier, qui eſt devenu plus petit.

AᴘPÉTIT. ſ. m. Paſſion de l'âme qui nous porte à déſirer quelque choſe; faculté interne, par laquelle l'âme eſt émûë & affectée en vûë d'un bien qu'elle ſouhaite, & d'un mal qu'elle appréhende. *Pars animi quæ appetitus habet*. Les *appétits* charnels, ſenſuels. *Voluptates*. En Philoſophie on n'admet que deux *appétits*; le concupiſcible, qui nous porte à ſouhaiter & à chercher le bien, *vis concupiſcendi*: & l'iraſcible, qui nous porte à craindre & à éviter le mal, *vis iraſcendi*. Le Sage commande à ſes *appétits* déreglez.

Aᴘᴘéᴛɪᴛ, ſe dit plus particuliérement de la faim, du déſir de manger. *Cibi appetentia*, *aviditas*. Ce malade a perdu l'*appétit*, il a un *appétit* déreglé. Les ſalines excitent l'*appétit*. On appelle populairement certaines viandes, de l'*appétit*, comme les harengs ſorets, le petit mêtier, l'échalotte, les raves, &c.

> *Pain dérobé reveille l'*appétit;
> *A tout pêcheur la loi qui l'interdit*
> *Eſt un attrait, eſt une rocambole.*
> *D'aller vers là, de revenir ici,*
> *Eſt-il permis? Quand on le veut ainſi,*
> *On s'en ſoucie autant que d'une obole;*
> *Mais que la loi diſe, Je le deffends,*
> *Nous y courons, & nôtre cœur y vole.*

Aᴘᴘéᴛɪᴛ, ſe dit auſſi au figuré, d'une ardente paſſion de venir à bout de quelque choſe, d'un déſir véhément de ſe ſatisfaire. *Cupiditas*, *libido*, *cupiditates*. Il y avoit je ne ſçai quel *appétit* de vengeance à cela. Aʙʟᴀɴᴄ. Commander à la violence de ſes *appétits*. Iᴅ. Ses *appétits* n'ont point d'autres bornes que ſa fortune. Iᴅ.

On dit adverbialement, A l'*appétit* d'une telle ſomme cette affaire a manqué, c'eſt-à-dire, Pour avoir voulu épargner quelque choſe, pour ne l'avoir pas fournie. *Hujus rei gratia*, *cauſâ*.

Aᴘᴘéᴛɪᴛ, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Un chicaneur a toûjours bon *appétit*, pour dire, a grande avidité d'avoir du bien. Ce jeune homme eſt un cadet de haut *appétit*. C'eſt un *appétit* de femme groſſe, c'eſt-à-dire, un *appétit* biſarre, ou d'une perſonne dégoûtée. Changement de corbillon donne *appétit* de pain-bénit. Vous avez l'*appétit* ouvert de bon matin, pour dire, Vous déſirez trop tôt une choſe. Il n'eſt ſauce que d'*appétit*, pour dire, que la faim fait trouver bon tout ce que l'on mange; ou que l'*appétit* eſt la meilleure ſauce que l'on puiſſe avoir. On dit auſſi, qu'en mangeant l'*appétit* vient, pour dire, que plus on en a, & plus on en veut avoir. Ce proverbe vient d'Amiot Evêque d'Auxerre, qui ayant dit d'abord au Roi Henri III. que ſon ambition étoit bornée, & qu'il ſe contenteroit d'un petit Bénéfice, qu'on lui donna alors, ne laiſſa pas de demander l'Evêché d'Auxerre. Et comme le Roi lui reprocha que cela étoit contre ſes prémiers ſentimens, il répondit, Sire, l'*appétit* vient en mangeant; ce qui a été dit depuis en toutes ſortes d'occaſions. Il eſt demeuré ſur ſon *appétit*, pour dire, Il n'eſt pas pleinement ſatisfait, raſſaſié. En ſtyle de Rebus un grand *G* peint auprès d'un petit *a*, veut dire, *J'ai grand appétit*. *G* grand, *a* petit.

Aᴘᴘᴇᴛɪᴛs. ſ. m. plur. Terme de Traiteur, ce ſont de petites herbes fines, dont on aſſaiſonne les ſalades & différens ragoûts: ces herbes ſont le cerfeüil, la ciboulette, &c.

Aᴘᴘéᴛɪᴛɪғ, ɪᴠᴇ. adj. *Appetendi vis*, *facultas*. Terme de Morale, qui ſe dit de la faculté qui eſt en nous *appétitive*, ou concupiſcible.

APPIADE. ſ. f. *Appias*, & au pluriel APPIADES, *Appiades*. Surnom que l'on donnoit aux Divinitez dont les temples étoient à Rome proche des eaux ou fontaines d'Appius. Quelques-uns n'en comptent que deux, Vénus & Pallas; d'autres en mettent cinq, ajoutant à ces deux-ci, la Concorde, la Paix & Veſta. Il paroit par un endroit d'Ovide, où parlant à Vénus, il lui dit, Vous & vos *Appiades*, qu'il en avoit plus d'une avec cette Déeſſe. Voyez Cœl. Rhodig. Liv. XII. chap. I. Turneb. *Adv. Lib. V. cap.* 7.

APPIEN, ᴇɴɴᴇ. adj. *Appius*. Qui eſt fait par Appius, qui appartient par quelque endroit à Appius. Ce mot n'eſt d'uſage qu'au feminin; dans cette phraſe, La *voye Appienne*, *via Appia*, nom d'un grand chemin, qui prenant à la porte Capéne conduiſoit

ſoit de Rome juſqu'à Brindes, à l'extrémité de l'Italie vers l'Orient. Ce fut Appius Claudius qui étant Cenſeur le fit faire l'an de Rome 441. & ſon nom lui fut donné. La voye *Appienne* eſt un des beaux ouvrages des Romains; elle ſubſiſte encore, au moins en bien des endroits, & eſt pavée, dit-on, non pas de petits pavez, comme ceux de nos grands chemins & de nos rües, mais de grands pavez tels que ceux dont on pave nos Égliſes.

APPIÉTRIR. v. n. *Decreſcere, vileſcere.* Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Terme de Marchands, qui diſent que leur marchandiſe *s'appiètrit*, lorſqu'elle ſe gâte & ſe corrompt, ſoit parce que la mode ou le débit s'en paſſe, ſoit parce qu'ils en ont de mauvais reſtes. Ce mot vient de piètre, qui ſignifie, de mauvaiſe condition, mépriſable.

APPLANER. v. act. Terme d'Ouvrier qui fait des couvertures. C'eſt y faire venir la laine avec des chardons. *Villos ſtraguli carduis erigere, attollere. Applanez* cette couverture.

APPLANEUR. ſ. m. L'ouvrier qui avec des chardons fait venir la laine à une couverture. *Opifex villis erigendis præfixus.*

APPLANIR. v. act. Rendre plain, uni, & de niveau. *Æquare, complanare, coæquare.* On a *applani* ce terrain, qui étoit inégal & raboteux, pour y faire un jardin. Il faut envoyer des pionniers pour *applanir* les chemins, quand la groſſe artillerie marche.

APPLANIR, ſe dit figurément en choſes morales. *Explanare, explicare, aperire.* Les Anciens nous ont *applani* le chemin pour pénétrer dans les ſciences. Il ne ſeroit jamais parvenu à cette dignité, ſi la faveur ne lui en eût *applani* le chemin. La grandeur de leur courage leur *applaniſſoit* toutes ſortes de difficultez. ABLANC. Il faut *applanir* les inégalitez de ſes humeurs. NICOL. Un Précurſeur nous vient dire, Le voici, préparez ſes voyes, *applaniſſez* ſes ſentiers. PELISS.

APPLANIR, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & devient neut. paſſ. Dans le propre, c'eſt devenir plus plat, plus uni. *Æquari, complanari, coæquari.* Et dans le figuré, c'eſt devenir plus aiſé, plus facile à entreprendre, à exécuter. *Explanari, enodari, explicari.* Du côté que les montagnes commencent à *s'applanir.* Toutes ces difficultez *s'applaniront* d'abord.

APPLANISSEMENT. ſ. m. Action de celui qui applanit. *Exæquatio.* L'*applaniſſement* d'un partèrre, l'*applaniſſement* des allées d'un jardin. Il ſe dit auſſi au figuré, pour ſignifier l'action par laquelle on léve, on ôte les difficultez & les empêchemens qui ſe trouvent dans une affaire. *Explicatio, enodatio.* Il lui a été facile de réüſſir en cette entrepriſe, après l'*applaniſſement* de toutes les difficultez, & qu'on a levé tous les obſtacles.

APPLANISSEUR. ſ. m. Ouvrier qui donne une ſeconde préparation aux draps après leur prémière tonſure. *Veſtiaria tonſura adminiſter ſecundarius.*

APPLATIR. v. act. Rendre plat, ſans rien ôter; preſſer, comprimer. *Planum facere.* On *applatis* les métaux à force de les battre.

Ce mot vient du Grèc πλατεῖα, qui ſignifie, *un eſpace plat, une place publique.*

APPLATIR, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie devenir plat. *Planum fieri, tumorem ponere.* Les joües *s'applatiſſent* par la maigreur. Les cheveux *s'applatiſſent* par la pluye.

APPLAUDIR. v. n. Battre des mains pour témoigner qu'on approuve quelque choſe. *Plaudere, applaudere.* Tous les écoliers ont *applaudi* à celui qui a ſoûtenu cette Theſe.

APPLAUDIR, ſignifie figurément, Loüer quelque action, ou quelque diſcours. Quand une opinion eſt nouvelle, tout le monde y *applaudit.* Ce Capitaine a fait en tel endroit une belle action, tout le monde lui a *applaudi.* Le vice des flatteurs, c'eſt qu'ils *applaudiſſent* au mal auſſi-tôt qu'au bien. Ils ne faiſoient que lui *applaudir* des yeux & du viſage. VAUG. Ils *applaudiſſoient* à tous ces divertiſſemens. ABLANC. Les hommes n'aiment point à admirer les autres; ils cherchent eux-mêmes à être goûtez & à être *applaudis.* LA BRUY. Il n'eſt pas beſoin d'avoir une complaiſance fade pour tout ce que diſent les autres, ni de leur *applaudir* niaiſement. BELL. Tel vous ſemble *applaudir*, qui vous raille & vous joüe. BOIL.

APPLAUDIR, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & ſignifie s'admirer ſoi-même, ſe ſçavoir bon gré de ce qu'on a fait, s'en féliciter. *Sibi plaudere, mirari ſe ſe.* Quel ſupplice d'entendre un fat qui *s'applaudit* d'une penſée uſée & triviale? BELL.

Un cœur noble eſt content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit *point des qualitez d'autrui.* BOIL.

Vous vous applaudiſſez *de mon inquiétude.* MOL.

APPLAUDI, IE. part. paſſ. & adj. *Applauſus.*

APPLAUDISSEMENT. ſ. m. Approbation qu'on fait par un battement de mains. *Plauſus, applauſus.* Il n'y a plus qu'au Col-

lége où on faſſe des *applaudiſſemens* par des battemens de mains, & où ce mot ſe puiſſe dire au propre; mais au figuré on le dit des acclamations, ou des loüanges qui ſe donnent par pluſieurs perſonnes enſemble. Les Tragédies de Corneille ont eû un *applaudiſſement* univerſel. Le Prince a fait ſon entrée avec de grands *applaudiſſemens.* Cette valeur indiſcréte, & emportée, qui cherche le danger pour le danger même, n'a pour but que les *applaudiſſemens* des hommes. BELL. Le Sage ne ſe répaît point des *applaudiſſemens* du vulgaire. MONT.

APPLÉGÉ, ÉE. adj. Terme de Droit. Dénoncement *applégé*, eſt un dénoncement pour lequel on donne plége, ou caution. Accuſation *applégée.* Voyez les Coutumes d'Anjou & du Maine, & le ſtile de Touraine. Perſonne bien *applégée*, eſt une perſonne bien cautionnée.

APPLÉGEMENT. ſ. m. Terme de Coutume. Action, ou acte, par lequel on donne plége, ou caution. *Satiſdatio, Inſtrumentum ſatiſdationis.* Voyez l'ancienne Coutume d'Anjou. Au prémier livre des établiſſemens de France, les *applégemens* & contre-applégemens ſont expliquez de cette manière: Si aucuns hom vient à ſon Seigneur, ſoit Gentilhomme, ou Coutumiers, pourquoy li Sires ait voerie en ſa terre, & li die: Sire, un riches hom eſt venus à moi d'une méſon, ou de pré, ou de vignes, ou de terres, ou de cens, ou d'autres choſes, & m'a deſſaiſi de nouvelle deſſeiſine, que j'ay exploitié au ſceu & veu, en ſetvage de Seigneur, en juſques à ores, qu'il m'en a deſſaiſi à tort & à force, dont je vous pri que vous pregniez la choſe en votre main. Li Sire li doit répondre: Li feré-je ſe vous metez pleiges à pourſuivre le plet, à ce que s'il vous a deſſaiſi à tort & à force, ſi comme vous avez dit. Et ſe il ne met pleiges, li Sires n'a mie a deſſaiſir l'autre; & ſe il dit: Je vous en mettré volontiers bons pleiges, il doit donc les pleiges prendre bons & ſouffiſans, ſelon ce que la querelle ſera grande; & quand il aura pris bons pleiges, il doit l'autre partie mander par certains meſages, & li doit dire que cil a mis bons pleiges, que il l'a deſſaiſi à tort & à force, & de telle choſe, & la nommera l'en, je vuel ſçavoir ſe vous mettrez pléges au deffendre la; & ſe il diſt: Je ni mettré ja pléges, l'en doit l'autre laiſſer en la ſaiſine pour les pléges que il a mins; & ſe cil diſt: Je i mettré bons pléges au deffendre, que il ni a riens eu, & que ce eſt ma droiture, la Juſtice li doit mettre jour aus deux parties, & tenir la choſe en ſa main, juſques à tant que le quiex que ſoit ait gaigniée la ſaiſine par droit.

APPLÉGEMENT DE REFUS DE PLÉGE. Terme de la vieille pratique du Palais. C'eſt ſe plaindre au Juge ſupérieur de ce que l'inférieur n'a pas voulu ordonner de la mainlevée en donnant caution.

APPLÉGER. v. act. Vieux terme de Coutume. *Appléger* & cautionner un marché, c'eſt donner plége, ou caution, d'un marché que l'on fait. RAGUEAU.

APPLICABLE. adj. m. & f. Ce qu'on deſtine, ce qu'on doit appliquer à quelque choſe. *Applicandus, addicendus.* Dans les défenſes des Lettres de Chancelerie on met toûjours, A peine d'amende *applicable* un tiers à nous, un tiers à l'expoſant, & un tiers à l'Hôtel-Dieu. Il faut blanchir & préparer une bordure avant que l'or ſoit *applicable* deſſus.

APPLICATION. ſ. f. Action par laquelle on applique une choſe à une autre en les approchant. *Applicatio, admotio. Application* à la queſtion. *Application* d'un coup de poing. *Application* d'une emplâtre. Enſeigner, apprendre l'*application* de l'appareil.

APPLICATION, ſe dit au figuré de l'eſprit, & ſignifie attention. *Attentio, Intentio.* Il travaille avec une extrême *application.* La Poëſie demande une grande *application* d'eſprit. GOD. On remarque que ceux qui s'appliquent aux mots & aux embéliſſemens, conçoivent les choſes moins fortement, parce que leur eſprit n'étant pas capable de cette double *application*, ce prémier ſoin affoiblit la vigueur de leurs penſées. PORT-R. Ces eſprits profonds, dont la conduite eſt le fruit d'une *application* chagrine ou laborieuſe, laiſſent lire ſur leur viſage l'importance de leurs projets. Les Aſiatiques fuyoient le travail, juſqu'à l'*application* un peu tenduë au diſcours. PERR. Nous ne conſidérons qu'avec dégoût, & ſans beaucoup d'*application*, les idées abſtraites de l'entendement. MALEB. L'*application* continuelle des Sçavans à la lecture les rend diſtraits, & les enfonce en eux-mêmes. BELL.

APPLICATION, ſe dit auſſi d'une perſonne qui ajuſte, qui accommode, qui fait quadrer une choſe à ſon ſujet. *Accommodatio, traductio.* L'*application* de l'Apologue me ſemble dangereuſe. VOIT.

APPLICATION, ſignifie auſſi la deſtination d'une choſe à ſon uſage. *Addictio, deſtinatio.* On a fait l'*application* des ſommes d'argent qu'il a laiſſées par ſon teſtament.

L'APPLICATION des mérites de JESUS-CHRIST, eſt un

terme dogmatique, qui ſignifie l'action, ou l'acte par lequel JESUS-CHRIST nous donne, nous céde, nous tranſporte ſon droit aux biens qu'il a méritez par ſa très-ſainte vie, & par ſa mort & Paſſion; c'eſt-à-dire, à la grâce en cette vie, & à la gloire éternelle en l'autre, que nous ne ſçaurions mériter par nous mêmes; avec leſquelles nos actions même les plus ſaintes n'ont d'elles mêmes aucune proportion. C'eſt l'*application* des mérites de JESUS-CHRIST, qui nous rend dignes de l'héritage céleſte. L'*application* des mérites de JESUS-CHRIST, demande en nous de grandes diſpoſitions. Ce ſont celles qu'il faut apporter aux Sacremens, & que le Concile de Trente explique dans la VIe Seſſion.

APPLIQUE. ſ. f. Ouvrage par lequel on applique, on enchâſſe quelque choſe ſur une autre, comme ſont les ouvrages de rapport & de marqueterie, de damaſquinure. *Vermiculatum, Teſſellatum opus.*

En Orfévrerie on appelle, Piéce d'*applique*, tout ce qui s'aſſemble, ſoit par charniéres, couliſſes, goupilles, vis, écroues, agraffes, cliquets, crampons, boucles, clous, ou rivures.

APPLIQUER. v. act. Attacher, poſer, mettre une choſe ſur une autre. *Admovere, apponere.* Il y a pluſieurs maniéres d'*appliquer*; comme, celle d'attacher avec des liens, *appliquer* un homme au carcan, à la queſtion; ou avec quelque matiére gluante, *appliquer* une affiche à une porte, une emplâtre ſur une playe; de l'or ſur une bordure; ou avec des chevilles & ferremens, *appliquer* des moulures ſur une menuiſerie; ou avec de ſimples filets, *appliquer* une broderie ſur un habit, &c.

APPLIQUER, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait par un ſimple attouchement paſſager. *Appliquer* des ventouſes, des ſangſuës, des cautéres. *Cucurbitas imponere, aptare, admovere. Appliquer* un ſoufflet, un coup de pied, des coups de bâton. *Colaphum, calcem, fuſtem impingere.* Il faut *appliquer* l'agent avec le patient pour produire quelque effet. *Componere.*

APPLIQUER, ſe dit auſſi en parlant de la deſtination, de l'emploi qu'on fait de quelque choſe. *Addicere, deſtinare.* Un bon Juge *applique* toutes les amendes au pain des priſonniers.

APPLIQUER, ſignifie quelquefois, Approprier à un autre, ou à ſoi-même; donner à quelqu'un, ou prendre pour ſoi. *Accommodare, aptare, traducere.* Cet homme s'*applique* bien des choſes qui ne lui conviennent guéres. Un avare ne s'*applique* jamais ce qu'on dit en général contre l'avarice. Cet homme eſt ombrageux, il s'eſt *appliqué* une hiſtoire qui ne le regardoit point.

APPLIQUER, ſe dit auſſi en matiére de piété, & ſignifie, Donner, procurer, conférer. *Conferre, impertire.* Les Sacremens de la nouvelle Alliance, ſont des inſtrumens du S. Eſprit qui ſervent à nous *appliquer* la grâce. BOSS. C'eſt auſſi par les Sacremens que JESUS-CHRIST nous *applique* ſes mérites, c'eſt-à-dire, qu'il nous communique ſes droits, qu'il nous fait participans des mérites infinis qu'il a acquis, & du droit qu'il a comme Homme-Dieu, en vertu de ſes mérites, de ſes actions & de ſes ſouffrances, aux biens ſurnaturels de la grâce & de la gloire; de ſorte qu'en conſéquence & en vertu de cette ceſſion, de ce tranſport qu'il nous fait de ſes droits, Dieu nous donne ces biens qu'il a méritez.

APPLIQUER, s'employe auſſi ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſur tout parmi les Chirurgiens; & ſignifie, Se poſer, ſe mettre. *Imponi, accommodari, admoveri.* Les bandes & les compreſſes s'*appliquent* mieux étant moüillées.

APPLIQUER, en Aſtrologie, ſe dit lorſqu'une planéte plus légére, ou d'un mouvement plus violent, va à une autre plus tardive, ou à ſon aſpect. La Lune *applique* à la conjonction de Saturne, lorſqu'elle eſt au prémier degré d'Aries & Saturne au ſixiéme.

APPLIQUER, avec le pronom perſonnel, ſe dit auſſi au figuré de l'eſprit, & des facultez de l'âme. *Animum adjungere, intendere.* Et ſignifie, S'attacher, ſe donner tout entier à une choſe; auquel ſens il régit toûjours le nom qui ſuit au datif, & le verbe à l'infinitif avec la particule *à*. S'*appliquer* à la lecture des bons livres. Il s'*applique* à la Géometrie. J'aimerois mieux qu'on s'*appliquât* à quelque choſe qui ne fût pas tout-à-fait bon, que de ne s'*appliquer* à rien. M. SCUD. Il ne s'*applique* qu'à médire. Il y a des gens d'une délicateſſe ſi chagrine, qu'ils ne s'*appliquent* qu'à chercher les défauts des autres, pour le plaiſir de les critiquer. BELL. On dit abſolument d'un homme qu'il s'*applique*; pour dire, qu'il travaille, qu'il s'attache fortement à ſa profeſſion, ou à quelque ouvrage.

APPLIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Attentus, intentus.* On appelle abſolument, un homme *appliqué*, celui qui eſt fort attaché à l'étude d'une ſcience, à une profeſſion.

APPLIS. Terme de Coutume. En Breſſe on nomme *applis*, les cordages & autres choſes ſemblables que le Propriétaire fournit à ſon métayer, lorſqu'il entre dans ſa terre.

APPOINTEMENT. ſ. m. Gages, penſion qu'un Grand Seigneur donne pour retenir d'honnêtes gens à ſon ſervice. *Idonea ad victum cultumque præſidia à Principe attributa, aſſignata.* Le Roi donne de grands *appointemens* aux Officiers qui le ſervent. Il y a cette différence entre gages, & *appointemens*, que les gages ſont certains & ordinaires, attribuez aux Officiers par Edits & Patentes, & ſe payent par les Tréſoriers ordinaires; au lieu que les *appointemens* ſont des penſions, ou gratifications annuelles que le Roi accorde par Brevet pour un tems incertain, & ſe payent au Tréſor Royal. Dans les maiſons ordinaires, comme le mot d'*appointement* eſt plus honnête, on le dit des hauts Officiers, comme Intendans & Sécretaires; & gages ſe dit des moindres domeſtiques.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a été chargé d'*appointement*; pour dire, qu'il a été bien battu: par une méchante alluſion avec les poings qui ſervent à le frapper.

APPOINTEMENT, en termes du Palais, ſe dit des réglemens ou jugemens qui établiſſent la conteſtation des parties, où l'on rédige leurs qualitez, & les concluſions des demandes ſur leſquelles ſeulement les parties doivent écrire, & produire, & les Juges prononcer. *Decretum, edictum, interdictum.* L'*appointement* eſt ce qui fait la conteſtation en cauſe, après lequel on ne peut décliner, ni évoquer. Les Juges ne peuvent prononcer que ſur ce qui eſt compris dans les *appointemens.* Il y a pluſieurs ſortes d'*appointemens.* Le prémier eſt un *appointement* en droit, qu'on donne en prémiére inſtance, quand les parties ont fait quelque demande où il s'agit du droit. Le ſecond eſt l'*appointement* en faits contraires, quand il ne s'agit que de faits qu'il eſt permis à chacun de vérifier. Le troiſiéme à écrire & produire, & donner cauſes d'appel, comme quand on appointe une cauſe ſur le rôlle à la Grande Chambre. L'*appointement* au Conſeil étoit autrefois une eſpéce de délai que les Juges donnoient aux parties pour inſtruire plus parfaitement le procès, & pour prendre conſeil des Avocats; d'où vient que dans pluſieurs Provinces les Juges ſubalternes qui ne peuvent juger ſur les plaidoyers faits en la cauſe, mettent encore dans leurs *appointemens*, que les parties corrigeront & reméttront. Le quatriéme à oüir droit en matiére criminelle après le recollement & la confrontation. On dit auſſi, un *appointement* en droit & joint, quand on forme incidemment quelques demandes qui ſont appointées & jointes au procès. Il y a auſſi des *appointemens* à mettre en matiéres ſommaires, & proviſoires, qui obligent à mettre & produire les piéces dans trois jours pardevant un Rapporteur nommé.

On appelle auſſi *appointemens*, les jugemens en forme d'arrêt tout dreſſez, qu'on fait revoir à l'Audience pour les autoriſer quand les parties en ſont d'accord, ou quand elles ont été renvoyées au parquet pour les juger, ou pardevant des anciens Avocats. En ce cas les Procureurs paſſent entr'eux les *appointemens*: ou le Procureur qui réſiſte eſt ſommé de comparoir à l'audience pour voir recevoir l'*appointement*.

APPOINTER. v. act. Terme de Palais. Prononcer un appointement. *Conſtituere, decernere. Appointer* une Requête, *Libello ſupplici decretum inſcribere.* Quand les Juges veulent favoriſer une méchante cauſe, ils ſont d'avis de l'*appointer*, au lieu de la juger. Dans les appointemens volontaires le diſpoſitif porte, *Appointé*, & oüi ſur ce le Procureur Général du Roi: & on appelle ces Arrêts, *Arrêts d'Apointé.*

Du Cange dérive ce mot de *appunctare*, qui ſignifioit non ſeulement, Terminer & vuider une affaire, mais auſſi, la mettre en état de juger & de l'inſtruire, enſorte que les faits & les demandes fuſſent certaines.

APPOINTER, ſignifie auſſi, Donner des gages, des appointemens. *Idonea, neceſſaria ad victum cultumque præſidia aſſignare.* Cet Officier eſt *appointé* de mille écus par an; il reçoit mille écus du Roi pour ſon ſervice.

On dit proverbialement, que des gens ſont toûjours *appointez* contraires, quand ils ſe contrediſent toûjours, lorſqu'ils ont de différentes opinions, & de différens intérêts. *Adverſi, diſſidentes.*

APPOINTER. Terme de Corroyeur. C'eſt fouler un cuir pour la derniére fois, & le tenir prêt à méttre en ſuif. *Subigere ultimum. Appointer* une vache.

APPOINTER. Terme de Tapiſſier. C'eſt plier un matelas en deux, & y coudre vers chaque bout deux ou trois pointes pour l'arrêter. *Appointez* ce matelas, & l'emportez.

APPOINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe en Latin comme en François.

On appelle à la guerre, des ſoldats *appointez*, ceux qui ont une plus haute paye que les ſoldats ordinaires, pour être anciens dans le ſervice. *Cui majus ſtipendium aſſignatum eſt.* Il y a eû auſſi des Officiers *appointez*, qui avoient quelques gratifications du Roi, même hors du ſervice. Mais ces choſes changent ſouvent, ſont maintenant peu en uſage.

Ce mot vient de ce
pour dire, le métr
en quelque aſſaut,
APPOINTÉ, en ter
chent par les pointe
des fleches, & autr
être *appointés* en c
APPOINTEUR.
ordinaires qui ne v
faire appointer la c
cas qu'elle baſte ma
quatre *Appointeurs*
gens étoient fort da
APPOINTEUR, ſ
à faire toutes ſortes
Rabelais fait une
Perrin Dandin, &
Ces propos n'ét
Où ſe trouve r
De ſemblables
Puiſqu'on plai
D'avoir des Ap
On n'en manqu
APPORT. ſ. m. Li
des marchandiſes p
ber. A Paris il y a d
Gervais, & l'*Appor*
corruption les app
campagne on appe
Marchands qui vien
d'un Patron de villa
APPORT, en terme
lui qui dépoſe un é
teſtis. Par exemple
quel il veut donner
re; cet acte contie
comparu tel jour,
taires ſouſſignez l'
rang de ſes minut
partiendra, dont ac
enſuite de l'origina
APPORT, dans la C
meubles & immeu
porte à ſon mari. P
ceſſion depuis le m
que le futur époux c
la célébration & ſo
Auvergne *Apports*
latif à la choſe qui
qui doit; au lieu c
profit d'une choſe,
APPORTAGE. ſ.
que fardeau. *Adve*
trets de l'École vale
payer l'*apportage*.
APPORTER. v. ac
mettre dans un autr
Apportez moi cette
APPORTER, ſe dit
duit. Ce vaiſſeau a
Couriers *apportent*
de ſable & de fange
APPORTER, ſe dit
venir dire: On nou
bataille. 2°, Allégu
porter de mauvaiſes
Avocat a *apporté* plu
cauſe. Il ſignifie 3°,
apportera de la hont
ſoulagement. Les d
heurs. Verrés a *ap*
ne lui a *apporté* auc
conveniens qu'on n
dans la vieilleſſe, pa
goût que l'âge *appo*
N'attendez p
Vôtre ami vous
On dit proverbialeme
tend des préſens.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on diſoit, *Appointer* un ſoldat; pour dire, le mettre au rang de ceux qui devoient faire la pointe en quelque aſſaut, ou occaſion périlleuſe.

Appointé, en termes de Blaſon, ſe dit des piéces qui ſe touchent par les pointes, comme deux chevrons oppoſez, des épées, des fleches, & autres piéces ſemblables miſes en pairle, peuvent être *appointées* en cœur. *Cuſpidibus obverſis poſiti.*

APPOINTEUR. ſ. m. ſe dit odieuſement de ces Juges extraordinaires qui ne viennent à l'Audience que rarement, & pour faire appointer la cauſe d'une partie qu'ils veulent favoriſer, en cas qu'elle baſte mal. *Interventor.* Durant qu'il ne falloit que quatre *Appointeurs* pour empêcher le jugement d'une cauſe, ces gens étoient fort dangereux.

Appointeur, ſe dit quelquefois de ces gens qui s'empreſſent à faire toutes ſortes d'accommodemens. *Sequeſter, Internuncius.* Rabelais fait une agréable hiſtoire des *Appointeurs* de procès, Perrin Dandin, & Thenot Dandin.

Ces propos n'étoient rien au prix de l'embarras
*Où ſe trouve réduit l'*Appointeur *de débats.* La Font.

*De ſemblables diſcours rebuttoient l'*Appointeur. Id.

Puiſqu'on plaide & qu'on meurt, il faut qu'on ſe propoſe
D'avoir des Appointeurs, *& d'autres gens auſſi,*
On n'en manque pas Dieu merci. Id.

APPORT. ſ. m. Lieu public, eſpéce de marché où on apporte des marchandiſes pour vendre. *Locus adeuntium frequentia celeber.* A Paris il y a deux *Apports*; l'*Apport* Baudouyer vers Saint Gervais, & l'*Apport* de Paris au Grand Châtelet. Le peuple par corruption les appelle *Porte Baudets*, & *Porte de Paris.* A la campagne on appelle *Apport*, le concours du peuple, ou des Marchands qui viennent de quelques lieuës à la ronde à la fête d'un Patron de village.

Apport, en termes de Palais, eſt un acte que l'on donne à celui qui dépoſe un écrit. *Scheda depoſiti*, ou *commiſſi inſtrumenti teſtis.* Par exemple, un particulier a un écrit ſous ſein privé, auquel il veut donner une date certaine; il le porte chez un Notaire; cet acte contient que le particulier *N.* demeurant ... eſt comparu tel jour, a dépoſé & mis ès mains de *N.* l'un des Notaires ſouſſignez l'original de ... pour le garder & mettre au rang de ſes minutes, & en délivrer des expéditions à qui il appartiendra, dont acte. La partie ſigne la minute de l'acte, étant enſuite de l'original, qui demeure au Notaire.

Apport, dans la Coutume de Reims ſignifie tous les biens meubles & immeubles que la femme contractant mariage apporte à ſon mari. Plus tous les biens qui lui ſont avenus par ſucceſſion depuis le mariage contracté: enfin, les dons de noces que le futur époux ou les parens donnent à la future épouſe avant la célébration & ſolemnité des épouſailles. Ragueau. En Auvergne *Apports* ſont des rentes, des revenus. *Apport* eſt relatif à la choſe qui produit des fruits, & peut-être auſſi à celui qui doit; au lieu que le revenu eſt relatif à celui qui retire du profit d'une choſe, ou à celui à qui il eſt dû. Id.

APPORTAGE. ſ. m. Peine & ſalaire de celui qui apporte quelque fardeau. *Advectionis, convectionis pretium, merces.* Les cotrets de l'École valent 7. liv. 10. ſ. le cent; mais il faut outre cela payer l'*apportage*.

APPORTER. v. act. Prendre une choſe dans un lieu pour la mettre dans un autre. *Afferre, apportare. Apportez* ici ce paquet. *Apportez* moi cette bouteille.

Apporter, ſe dit auſſi des choſes qu'on amene, que l'on conduit. Ce vaiſſeau a *apporté* des Indes pluſieurs marchandiſes. Les Couriers *apportent* des lettres. Les torrens *apportent* beaucoup de ſable & de fange dans les vallées.

Apporter, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie 1°, venir dire: On nous *apporta* hier les nouvelles de la perte de la bataille. 2°, Alléguer: *Apportera*-t'il ſon âge pour excuſe? *Apporter* de mauvaiſes raiſons pour ſe déffendre. Ablanc. Cet Avocat a *apporté* pluſieurs loix & autoritez pour la déffenſe de ſa cauſe. Il ſignifie 3°, être la cauſe de quelque choſe: Cette priſe *apportera* de la honte aux vainqueurs. Id. Ce remède *apporte* du ſoulagement. Les diſſenſions publiques *apportent* de grands malheurs. Verrès a *apporté* bien des maux à la Sicile. Cette affaire ne lui a *apporté* aucun profit. Cette loi a *apporté* beaucoup d'inconvéniens qu'on n'avoit pas prévûs. Il faut tâcher de regagner dans la vieilleſſe, par un mérite ſolide, ce que l'on perd par le dégoût que l'âge *apporte*. S. Évr.

N'attendez pas toûjours que du beſoin preſſé.
Vôtre ami vous apporte *un air embarraſſé.*

On dit proverbialement, Bien venu celui qui *apporte*, on ſous-entend des préſens.

APPOSER. v. act. Terme de Pratique. Appliquer une choſe ſur une autre. *Apponere.* Une adjudication ſeroit nulle, ſi on n'avoit *appoſé* des affiches aux lieux néceſſaires. On *appoſe* des ſauvegardes ſur les portes des maiſons. Il faut *appoſer* une peine dans le compromis, afin que la ſentence arbitrale s'éxécute. *Appoſer* le ſceau, le ſcellé. *Obſignare.* Un Commiſſaire n'eſt point pareſſeux, quand il faut *appoſer* un ſcellé en quelque lieu. Dans les Provinces, ce ſont les Juges qui *appoſent* eux-mêmes le ſcellé. Le Procureur du Roi peut faire *appoſer* le ſcellé ſur les biens d'une perſonne morte, pour la conſervation des droits des héritiers mineurs, ou abſens. Les créanciers d'un débiteur abſent, ou d'un banqueroutier, peuvent faire *appoſer* le ſcellé chez lui. Pour faire une ſaiſie réelle, il faut *appoſer* des brandons & panonceaux.

Appoſé, ée. part. paſſ. & adj. *Appoſitus.*

APPOSITION. ſ. f. Action d'appoſer une choſe ſur une autre. *Appoſitio.* Le ſcellé ſe fait par l'*appoſition* d'un ſceau public ſur les coffres & ſerrures d'une maiſon. *Conſignatio.* On ferme les Lettres par l'*appoſition* du cachet. On dit auſſi, l'*appoſition* des affiches, des écriteaux, &c.

Apposition, ſe dit auſſi en Phyſique des corps qui prennent leur accroiſſement par la jonction des parties voiſines. La plûpart des minéraux ſe font par *appoſition* des parties, qui ſe joignent & s'attachent enſemble.

Apposition. Terme de Grammaire. C'eſt une figure qui conſiſte à mettre deux ou pluſieurs ſubſtantifs de ſuite au même cas, ſans conjonction. Par exemple, Flandre, théâtre ſanglant où ſe paſſent tant de ſcénes tragiques, triſte & fatale contrée, trop étroite pour contenir tant d'armées qui te dévorent. Flech.

APPRAYER. v. act. Terme de Coutume. C'eſt mettre une terre en pré. Ragueau.

APPRÉCIATEUR. ſ. m. Celui qui met le prix légitime aux choſes. *Æſtimator.* On a ordonné que cette maiſon ſeroit eſtimée, & miſe à prix par des experts & *appréciateurs*. Les *Appréciateurs* des grains. Un Arrêt du Conſeil, rapporté dans le Traité de Police de M. de la Marre, T. I, p. 45, 46. écrit toûjours *Apprétiateurs.*

APPRECIATION. ſ. f. Eſtimation faite par experts de quelque choſe, lorſqu'ils en déclarent le véritable prix. *Æſtimatio.* On ne le dit guères que des grains, denrées, ou choſes mobiliaires. On condamne les débiteurs à payer les choſes dûes en eſpéce, ſinon la juſte valeur, ſuivant l'*appréciation* qui en ſera faite par experts.

APPRÉCIER. v. act. Eſtimer & mettre un prix à une choſe qu'on ne peut payer, ou repréſenter en eſpéce. *Æſtimare, pretium imponere, ſtatuere.* On *apprécie* les grains des redevances ſeigneuriales ou ſur le prix des trois dernières années, ou ſur le pied de ce qu'ils ont valu au jour de marché le plus proche du terme de l'échéance, ſuivant les extraits qu'on en trouve aux Greffes des Juſtices des lieux.

Apprécié, ée. part. paſſ. & adj. *Æſtimatus.* Prendre les choſes ſur le pied qu'elles ont été *appréciées*.

Ces mots viennent d'*appretiare*. Quelques-uns les font venir de l'Italien *apprezzar*.

APPRÉHENDER. v. act. Craindre. *Metuere, vereri, reformidare.* Ce mot ſe conſtruit de pluſieurs manières. 1°, Il veut tous les noms qui ſuivent à l'accuſatif, ainſi que tous les autres verbes actifs: Un brave homme ne doit point *appréhender* la mort. On doit *appréhender* la pauvreté, comme quelque choſe d'affreux. Il *appréhendoit* une paix fourrée. 2°, Il veut quelquefois la particule *de* & le verbe qui ſuit à l'infinitif: on doit ſur toutes choſes *appréhender* d'offenſer Dieu. Les mondains & les voluptueux *appréhendent* extrêmement de mourir. 3°, Il veut quelquefois la particule *que*, & le verbe qui ſuit au ſubjonctif. J'*appréhende* que quelqu'un ne vous dreſſe des embûches. Vos amis *appréhendent* que vous ne vous perdiez vous-même. Nous devons *appréhender* que la mort ne nous ſurprenne. 4°, Il veut quelquefois la prépoſition *pour*; J'*appréhende* pour ſa vie, pour ſa liberté, pour ſon ſalut. Dans un ſi grand malheur chacun *appréhenda* pour ſoi. Il n'*appréhendoit* rien ni pour lui, ni pour ſa Légion.

Appréhender, en termes de Palais, ſignifie, Prendre, ſaiſir. *Apprehendere, comprehendere.* Un tel ſera pris & *appréhendé* au corps, & conſtitué priſonnier.

Appréhendé, ée. part. Il a les ſignifications de ſon verbe en Latin comme en François.

APPRÉHENSIF, ive. adj. Timide, qui craint ce qui n'eſt guères à craindre. *Timidus, meticuloſus, formidoloſus.* Il eſt tellement *appréhenſif*, que la moindre difficulté d'une affaire lui fait peur, l'empêche de l'entreprendre.

APPRÉHENSION. ſ. f. Crainte, peur violente. *Timor, metus.*

Il a grande *appréhenſion* du tonnèrre. Mon ſérieux, & mon embarras marquoient aſſez l'extrême *appréhenſion* que j'avois d'elle & de ſon mérite. Dieu ne nous menace de ſes châtimens, que pour nous retenir dans de juſtes *appréhenſions*, & nous empêcher de tomber dans le relâchement. Boss.

On le dit au Palais dans des procès verbaux. *Comprehenſio*. Et attendu que nous n'avons pû faire l'*appréhenſion* de ſa perſonne, qui nous étoit ordonnée.

En termes de Logique, il ſignifie la prémière idée que l'eſprit ſe forme de quelque choſe, avec abſtraction de toutes ſes qualitez particulières. La prémière opération de l'entendement eſt l'*appréhenſion*, *Intellectio, apprehenſio*.

En terme d'Anatomie, il ſe prend pour l'action principale de la main, par laquelle elle prend & ſerre quelque choſe. L'action de la main eſt l'*appréhenſion*. L'homme a deux mains afin de la mieux faire. Dionis.

ApPRENDRE, v. act. Enſeigner, inſtruire; donner à quelqu'un des connoiſſances qu'il n'avoit pas; montrer, faire connoître. *Docere, erudire*. Il y a des Maîtres qui *apprennent* la Danſe, la Muſique, les Langues, les Arts à leurs écoliers & à leurs apprentifs. On n'*apprend* pas aux hommes à être honnêtes gens, & on leur *apprend* tout le reſte. Pasc. Cela vous *apprendra* à vous fier à vos alliez. Ablanc.

On dit par manière de menace à celui qui a fait quelque faute, Je lui *apprendrai* ſon metier, Je lui *apprendrai* à vivre. Je lui *apprendrai* que je ne porte pas une épée inutilement. *Apprenez* à qui vous vous jouëz.

Apprendre, ſignifie auſſi, Être enſeigné, étudier; acquérir de nouvelles lumières par ſon eſprit & par ſon adreſſe. *Diſcere*. Cet enfant *apprend* à écrire, à jouër du luth, à danſer. Il *apprend* la Géometrie, l'Algèbre &c. Il a *appris* par cœur toute l'Énéide. Sa fortune fait qu'il ſçait ce qu'il n'a jamais *appris*. Gomb. Comme l'homme eſt né pour la ſocieté, la plus utile de toutes les ſciences eſt celle qui *apprend* à vivre. Bell.

Apprendre, ſe dit auſſi pour, Se diſpoſer à quelque choſe, prendre une bonne réſolution de la faire, s'y accoutumer. *Apprenez* à uſer comme il faut de vôtre fortune. *Apprenez* à ne point abuſer des talens que Dieu vous a donnez. *Apprenez* à vous endurcir au travail.

Ainſi par la vertu, & non par la durée,
Nôtre vie ici bas doit être meſurée;
Et j'aurois donc vécu bien inutilement,
Si je n'avois appris *à mourir un moment.* Mr De Scart.

Apprendre, ſignifie encore, Se mettre quelque choſe bien avant dans l'eſprit & dans la mémoire, afin d'y faire une ſérieuſe attention. *Diſcere*. *Apprenez* que vous devez aimer Dieu ſur toutes choſes. *Apprenez* de moi que je ſuis débonnaire, diſoit le Fils de Dieu.

Apprendre, ſignifie auſſi, Être informé de quelque choſe. *Accipere auditione, famâ aliquid accipere*. J'ai *appris* de ſes nouvelles; pour dire, J'ai découvert ſes ſecrets. Sa préſence vous fit voir quelque choſe de plus merveilleux que tout ce qu'un bruit confus, & la voix de tant de nations, avoit pû vous *apprendre*. Patr.

Apprenez, *que ſuivi d'un nom ſi glorieux,*
Par tout de l'Univers j'attacherai les yeux. Racin.

Apprendre, ſe dit auſſi pour, Pénetrer, découvrir, deviner, prévoir. *Diſcere, cognoſcere, pervidere, intelligere*. Pluſieurs croyent que par les figures de la Géomance, on peut *apprendre* le bon ou le mauvais ſuccès d'une entrepriſe. *Apprendre* par les ſacrifices le ſuccès des affaires. Vaug.

On dit proverbialement, Il fait bon vivre, & ne rien ſçavoir, on *apprend* toujours. On dit auſſi, que les bêtes nous *apprennent* à vivre, quand leur exemple nous donne quelques inſtructions morales.

Appris, ise. part. paſſ. & adj. *Eruditus, inſtitutus, edoctus*. On dit, qu'un jeune homme eſt bien *appris*, lorſqu'il ſçait bien toutes les régles de la civilité & de la bienſéance, & qu'il les pratique.

ApPRENTIF, ou ApPRENTI. ſ. m. Celui qui eſt novice dans les arts & les ſciences. *Diſcipulus, Tiro*. Ce ſont les demi-ſçavans, & les *apprentifs*, qui ſont les plus hardis à parler, & à juger de ce qu'il y a de plus profond dans les ſciences.

Apprentif, ſe dit plus préciſément de ceux qui apprennent les arts méchaniques chez les Maîtres, & alors il ſignifie proprement celui qui paſſe chez un maître le tems convenable, & marqué par les ſtatuts, pour apprendre un métier. Les Artiſans ne ſçauroient tenir qu'un *apprentif*. Il faut obliger les *apprentifs* de ſervir un certain tems.

Apprentif, ſe dit auſſi au figuré. Il ſignifie, qui n'eſt point

habile, point adroit, point accoutumé. *Tiro*. Il n'étoit point *apprentif* à manier les armes. Vaug. Le ſoldat *apprentif* dans les fortunes de la mèr, trouble l'art des matelots par un ſervice inutile. Ablanc.

ApPRENTISSAGE. ſ. m. L'étude que font les novices d'un art, ou d'une ſcience. *Tirocinium, rudimentum*. Si les vers de cet Auteur ne ſont pas trop bons, il faut l'excuſer; c'eſt ſon *apprentiſſage*. Il eſt dangereux qu'un Chirurgien, ou un Médecin, faſſe ſon *apprentiſſage* ſur nous.

Apprentissage, ſe dit auſſi du tems que les apprentifs artiſans doivent être chez les Maîtres. On ne reçoit point de Maître par chef-d'œuvres, qui ne juſtifie d'avoir bien fait ſon *apprentiſſage*. Les Brevets d'*apprentiſſage* doivent être enregitrez dans le Regître de la Communauté.

Brevet d'Apprentissage, eſt l'Acte paſſé pardevant Notaires, par lequel l'apprentif s'oblige envers un maître moyennant une ſomme, ou quelquefois à la charge de lui donner pluſieurs années de ſon ſervice.

Apprentissage, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie le commencement d'un exercice. Vous euſſiez fait ſur moi l'*apprentiſſage* d'une impitoyable vertu. Voit. Comme le Prince étoit né pour la guèrre, il ne lui fallut point d'*apprentiſſage* pour le former. Bourd.

Voudrois-tu qu'à mon âge,
Je fiſſe de l'amour le vil apprentiſſage? Racin.

Oncques de Grèc ne fit apprentiſſage,
Quand de tes vers l'élégant badinage,
Sans nul pardon jetta ſon livre au feu,
Trop tard connut que ce n'étoit un jeu,
Il vit que c'eſt d'offenſer perſonnage
Qui ſçait du Grèc.

Apprentissage, en termes de Fauconnerie, ſe dit auſſi de la leçon que donnent les parons ou les vieux faucons à leurs petits, pour voler & prendre le gibier pendant tout le mois de Mai, qui les inſtruiſent à ſe brancher, à ſe ſoutenir à fil du vent, à ſe pendre en lampe, &c.

ApPRENTISSE. ſ. f. Le peuple dit *Apprentie*. C'eſt une fille qu'on met en métier. *Puella tirocinio mancipata*. Voilà une jolie *apprentiſſe*. Cette *apprentiſſe* s'eſt obligée pour pluſieurs années.

Apprentisse. C'eſt ainſi, ſelon Columelle, qu'on appelle une jeune chienne qui a mis bas pour la prémière fois. *Tiruncula*.

ApPRESΤ. ſ. m. Ce qu'on prépare pour quelque cérémonie, réjouïſſance, ou feſtin. *Apparatus, apparatio*. On fait de grands *apprêts* & préparatifs pour l'entrée du Roi. On fait des *apprêts* à Verſailles pour un grand régal, un grand feſtin. On dit que rien n'approcha jamais des magnifiques *apprêts* que l'on fit l'année 1697. pour les noces du Duc de Bourgogne & de la Princeſſe de Savoye.

Des plus riches habits les apprêts *éclatans.*
Reparent foiblement les injures du tems. Corn.

*Rome de tant d'*apprêts*, qui s'indigne & ſe laſſe,*
N'a point accoutumé les Rois à tant d'audace. Crebil.

Apprest, ſe dit chez les Artiſans, & ſur tout chez les Chapeliers, de la lie, des gommes, & autres drogues qu'ils mettent dans leurs chapeaux. Quand ils veulent bien vanter un chapeau, ils diſent qu'il n'y a guère d'*apprêt*.

Apprest, ſe dit auſſi chez les Vitriers, de la couleur qu'on met ſur le vèrre. Sçavoir l'*apprêt* des couleurs, c'eſt ſçavoir colorer ſur le vèrre.

ApPRESTE. ſ. f. Petits morceaux de pain menus, & taillez en long, qu'on prépare pour manger des œufs, pour mettre dans des ſauſſes, & des plats de légumes.

ApPRESTER, v. act. Préparer les choſes néceſſaires, pour ce qu'on a deſſein de faire bientôt. *Parare, preparare, accurare, inſtruere*. Cet homme s'*apprête* à partir. Cette armée s'*apprête* pour combattre. On dit dans l'Éxercice, Soldats, *apprêtez*-vous, préparez-vous à tirer. Ce Comédien s'*apprête*, s'habille pour jouër. Une foule de malcontens s'*apprête* à le tourmenter. Ablanc.

*Quoi! dis-je, en fremiſſant, la mort que je m'*apprête,
N'a donc à Tiridate aſſurer ſa conquête? Crebill.

Apprester, ſe dit particulièrement en parlant de la fonction des Officiers de bouche. Cet Officier *apprête* bien les viandes; je lui ai dit qu'il nous *apprêtât* à manger.

Apprester, ſe dit en choſes ſpirituelles & morales. Dieu *apprête* à ſes Élus la récompenſe de leurs œuvres. Un Précepteur doit

doit apprêter
d'hui l'on n'a
Sa délicateſſ
Bens.
Je frém
Et tout
ApPRESTER
filoux. C'eſt
vent à tromp
quantité de t
cartes *apprête*
ſieurs jeux de
On dit en term
dans nos char
ner bien du f
Liger. Ar
qu'arbres bie
On dit proverbi
la compagnie
mangeur de v
Appreſter.
un chapeau,
ferme.
Appreſter
Rendre la ma
l'*apprêt*.
ApPRESTEU
Pictor.
ApPRÉTAD
ſur leurs têtes
les, ou autres
cheveux. Ce
qui ſignifie, ſe
La veuv
Rompt ſo
Et jette d
La matie
ApPRIVOIS
doux & traita
rer d'animal f
le ſanglier, le
ſent jamais. L
avoit eû l'indu
lui qui *apprivo*
vât les inclinat
ApPRIVOIS
ſes ſpirituelles
avec les idées
dans la licence
contre l'oppre
Apprivois
fois ſe rendre f
quo. Il eſt dan
Écorniſſeurs ſ
Il ſe prend au
qu'on s'*apprivo*
monſtre avec
m'*apprivoiſer*
J'admire ceux
monde. Mo
On s'en ſert enco
Cet homme eſ
La perfidie s'a
On dit par repro
tout avec les f
Apprivois
ſuefactus. Reg
poing.
ApPRIVOIS
ſe. *Domitura*
ces s'eſt fait pa
uſage.
Ces mots vienne
APPROBAT
Probator, appr
qui n'aie ſes c
Il y a tant de
bateurs ſans av
plaiſant a ſes

doit *apprêter* à ſes écoliers les choſes toutes digérées. Aujourd'hui l'on n'*apprête* pas ſi bien les loüanges qu'autrefois. Font. Sa délicateſſe eſt fatiguée de beaucoup d'éloges mal-*apprêtez*. Bens.

Je frémis des ennuis, que vous vous apprêtez. Deshoul.
*Et tout ce qu'on s'*apprête *encore de regrets.* Id.

Apprester. Terme de Joüeur de Gibecière & de Bonneteur, ou filoux. C'eſt préparer & diſpoſer les inſtrumens dont ils ſe ſervent à tromper, & les rendre propres à faire leurs tours. Il y a quantité de tours de cartes, que l'on ne ſçauroit faire, ſans des cartes *apprêtées*. Les Bonneteurs portent toujours ſur eux pluſieurs jeux de cartes *apprêtées*.

On dit en termes d'Agriculture & de Jardinage, Tout s'*apprête* dans nos champs à bien faire. Les arbres s'*apprêtent* à nous donner bien du fruit cette année. Voilà des poiriers bien *apprêtez*. Liger. Arbres bien ou mal *apprêtez*, c'eſt la même choſe qu'arbres bien ou mal abboutis. La Quint.

On dit proverbialement d'un ridicule, qu'il a *apprêté* à rire à toute la compagnie. On appelle auſſi un goinfre, un fainéant, un mangeur de viandes *apprêtées*.

Apprester. Terme de Chapelier. C'eſt mettre de l'apprêt à un chapeau, pour lui donner plus de force, & le rendre plus ferme.

Apprester, eſt auſſi un Terme de Bonnetier, qui ſignifie, Rendre la marchandiſe plus ferme & plus belle en y mettant de l'*apprêt*.

ApPRESTEUR. ſ. m. Ouvrier qui peint ſur le vèrre, *vitrorum Pictor*.

ApPRÉTADOR. ſ. m. Ornement que les femmes mettent ſur leurs têtes, fait d'une chaîne de diamans, d'un filet de perles, ou autres choſes ſemblables pour ſe coëffer, & ſerrer leurs cheveux. Ce mot eſt purement Eſpagnol, & vient de *apretar*, qui ſignifie, *ſerrer*.

La veuve ſur la fin vient à la ſépulture,
Rompt ſon apprêtador, *coupe ſa chevelure,*
Et jette dans la foſſe avec tous ſes atours,
La matiere & l'eſpoir des ſecondes amours. P. Le Moine.

ApPRIVOISER. v. act. Adoucir le naturel ſauvage; rendre doux & traitable. *Domare, manſuefacere, cicurare.* Il n'y a guèrer d'animal ſi farouche qu'on ne puiſſe *apprivoiſer*. On dit que le ſanglier, le caſtor, la chauveſouris, l'hirondelle, ne s'*apprivoiſent* jamais. Les Carthaginois envoyèrent en éxil Hannon, pour avoir eû l'induſtrie d'*apprivoiſer* un lion; apprèhendant que celui qui *apprivoiſoit* ſi bien les bêtes les plus farouches, ne captivât les inclinations du peuple, & ne s'emparât de la Tyrannie.

ApPRIVOISER, ſe dit figurément des hommes dans les choſes ſpirituelles & morales. Solon ſçut inſenſiblement *apprivoiſer* avec les idées de juſtice, d'ordre & de loi, un peuple nourri dans la licence, & perſuadé qu'il n'y avoit d'autres préſervatifs contre l'oppreſſion que la force & la violence. Tourr.

Apprivoiser, avec le pronom perſonnel, ſignifie quelquefois ſe rendre familier avec quelqu'un, *familiariter agère cum aliquo*. Il eſt dangereux de ſe trop *apprivoiſer* avec les Princes. Les Ecornifleurs s'*apprivoiſent* bientôt dans les maiſons où l'on dîne. Il ſe prend auſſi pour s'accoutumer. *Aſſueſieri*. La coûtume fait qu'on s'*apprivoiſe* juſqu'aux maux. Ablanc. Il n'y a point de monſtre avec lequel on ne s'*apprivoiſe* peu à peu. Je tâche de m'*apprivoiſer* avec la mort. L'habitude nous *apprivoiſe* à tout. J'admire ceux qui ſçavent s'*apprivoiſer* & ſe divertir avec tout le monde. Mont.

On s'en ſert encore pour ſignifier s'adoucir. *Miteſcere, manſueſieri*. Cet homme eſt d'une humeur farouche, on ne le peut *apprivoiſer*. La perfidie s'*apprivoiſe* par les bienfaits. Vaug.

On dit par reproche à un homme qui prend quelques libertez, ſur tout avec les femmes, Vous vous *apprivoiſez* bientôt.

Apprivoisé, ée. part. paſſ. & adj. *Cicur, cicuratus, manſuefactus*. Regnier a dit: Jà tout *apprivoiſé* je mangeois ſur le poing.

ApPRIVOISEMENT. ſ. m. Action par laquelle on apprivoiſe. *Domitura, domitus*. L'*apprivoiſement* des bêtes les plus féroces s'eſt fait par l'induſtrie des hommes. Ce mot n'eſt pas fort en uſage.

Ces mots viennent du Latin *privatus*.

APPROBATEUR. ſ. m. Celui qui donne ſon approbation. *Probator, approbator, comprobator*. Il n'y a point de ſi bon livre qui n'ait ſes cenſeurs, ni de ſi méchant qui n'ait ſes *approbateurs*. Il y a tant de duppes dans le monde, qu'on peut avoir des *approbateurs* ſans avoir un véritable mérite. Bell. Le plus mauvais plaiſant a ſes *approbateurs*. Boil.

Dans ce mot, & dans les trois ſuivans, le prémier *p* ne ſe fait ſentir tout au plus que dans une prononciation ſoutenuë & oratoire; car dans la converſation & le diſcours ordinaire, les perſonnes mêmes qui parlent le mieux ne le font point ou preſque point ſentir.

APPROBATIF, ive. adj. Qui témoigne de l'approbation. Une douce inclination de tête eſt un geſte *approbatif*. Ce mot ne ſe peut dire qu'en riant.

APPROBATION. ſ. f. Témoignage qu'on donne de l'eſtime qu'on fait d'une choſe, & de ſa bonté. *Probatio, approbatio*. La vertu de ce Prélat a une *approbation* univerſelle. On ne permet pas d'imprimer un livre de Théologie ſans *approbation* des Docteurs. Nous écoutons avec une *approbation* froide & tranquille, ces innocentes victoires que nous remportons ſur nos paſſions. Il y a des gens qui prennent pour *approbation* la flateuſe complaiſance, & le reſpect qu'on a pour eux. Flech. Mandier l'*approbation* de ſes amis pour quelque ouvrage. Scar. Souvent, dit Pline, rien n'eſt plus généralement déſapprouvé, que ce qui paroît ſe faire avec une *approbation* générale. Tillem. Ç'a été de tout tems la coutume de demander au Pape l'*approbation* des Livres. Voyez le P. Mabillon, *Acta SS. Bened. præf. C. VII. p. XC. & ſuiv.* où il dit, après Jean Diacre, dans ſa préface de la vie de S. Grégoire, que l'autorité d'approuver, ou de condamner les livres, a été donnée de Dieu au Souverain Pontife.

APPROBATRICE. ſ. f. Celle qui approuve, qui donne ſon approbation. Ce mot n'eſt pas encore bien établi; mais on ne doute pas qu'il ne s'établiſſe. C'eſt aſſez que je vous aye pour mon *approbatrice*.

ApPROCHANT, ante. Participe adj. Qui approche de quelque lieu. *Accedens, appropinquans*. Ce mot ne paroît pas uſité en ce ſens.

Approchant, ante. adj. Qui approche, qui a du raport & de la reſſemblance. *Similitudine accedens ad &c.* Son ſtile eſt fort *abbrochant* de celui des Anciens. Il y a des menſonges fort *approchans* de la vérité. *Falſa veris finitima*. Cette couleur eſt fort *approchante* de celle-là. Vaug. La condition la plus *apbrochante* de la liberté.

Approchant, eſt auſſi une ſorte de prépoſition qui ſe conſtruit avec la particule *de* quand un nom ſuit, & ſignifie, à-peu-près, environ. *Fere, pene, ferme*. Je veux avoir *abprochant* de mille écus de cette tapiſſerie. Il eſt *approchant* de huit heures, de midi.

Approchant, eſt auſſi quelquefois adverbe, & ſignifie la même choſe; il ſe rend en Latin par l'adjectif, *ſimile, affine*. Je ne lui ai point dit cela, ni rien d'*approchant*. Il y a dix mille hommes en cette armée, ou *approchant*. *Circiter*.

ApPROCHE. ſ. f. Action par laquelle une choſe eſt renduë proche ou voiſine d'une autre. *Appropinquatio, acceſſio*. Les hirondelles ſentent l'*approche* de l'hiver. Un vieillard craint les *approches* de la mort. Le renouvellement des années nous avertit de l'écoulement de nôtre vie & des *approches* de nôtre mort. Ab. d. la Tr.

Approches, ſe dit figurément en choſes morales. Il y a apparence que l'accommodement réüſſira; chacun fait des *approches* de ſon côté, & ſe relâche de ſes prétentions. Il ſe dit auſſi en termes de galanterie, d'amour, & d'amitié. C'eſt par la complaiſance que l'amour fait les *approches* d'un cœur. La Suze.

Approches, au plurier, ſe dit en termes de guèrre, de tous les travaux qui ſe font pour s'avancer vers une place qu'on attaque, & de l'attaque même, comme tranchées, mines, ſappes, logemens. *Succeſſio, admotio exercitus ad muros; ad urbem* &c. On appelle les tranchées, Lignes d'*approches*. Les aſſiégez font quelquefois des contre-*approches* pour interrompre les *approches* des aſſiégeans. Malherbe a dit en parlant de la guèrre des Géans: Déjà de tous côtez s'avançoient les *approches*.

ApPROCHER. v. act. & n. Mettre une choſe auprès d'une autre, la rendre moins éloignée qu'elle n'étoit. *Admovere*. *Approchez* ce ſiége, *approchez* la lumière. Il ne ſe faut *approcher* des autels qu'avec reſpect.

Ce mot vient de *appropiare*, qui ſe trouve dans l'Éxode. Ménag.

Approcher, ſignifie auſſi, Venir, arriver. *Appropinquare, inſtare, appetere*. Jesus-Christ a dit que le Royaume de Dieu *approche*, que le jour du Jugement *approche*. L'heure de nôtre mort *approche* ſans ceſſe. Les plus fermes ne voyent point *approcher* la mort avec indifférence. La Roch.

Approcher, ſignifie auſſi, Aborder, trouver de l'accès. Ce Préſident eſt ſi fantaſque, qu'on ne ſçauroit l'*approcher*. On ne vit jamais ſur le front du Prince ces nuages de chagrin, qui écartent, & qui intimident tous ceux qui voudroient *approcher*. P. Gail. Le tems de la jeuneſſe eſt preſque le ſeul où la vérité *approche* des Princes avec quelque liberté. Nicol. On dit auſſi le blé eſt ſi cher au marché, qu'on n'en ſçauroit *approcher*. On dit

auſſi en termes de guèrre, qu'on ne ſçauroit *approcher* d'une place, qu'il y a des marais, des rivières qui la couvrent.

APPROCHER. Ce verbe eſt toûjours actif, quand il ſignifie, Être en faveur auprès des perſonnes de qualité; avoir un libre accès auprès d'elles; avoir l'honneur d'être dans leur confidence. *Approcher* la perſonne du Roi. VAUG. Elle a le bonheur d'*approcher* Madame, & d'en obtenir beaucoup de grâces. Il *approche* l'oreille du Prince. VAUG.

APROCHER, ſe dit auſſi de l'accouplement des animaux. *Coire.* Une poule qui ait été *approchée* par le Coq. DEGORI.

APPROCHER, ſe dit au figuré pour venir bien près; atteindre preſqu'au but que l'on ſe propoſe; être preſque ſemblable, avoir quelque convenance, quelque rapport, quelque parité. *Proxime accedere ad &c.* Il n'a pas trouvé le mot de l'énigme, mais il en a fort *approché*. Si ce Traducteur n'a pas égalé ſon original, il en a fort *approché*. Cela *approche* fort de la vérité. Un Poëte *approche* fort de l'Orateur. L'amour *approche* de la folie. On dit même *approcher* de fort loin, quoique ces termes d'*approcher* & de *loin* ſemblent contradictoires. *Longè, longo intervallo accedere.* Tant s'en faut qu'il ait atteint la perfection de ſon original, il n'en a *approché* que de fort loin.

APPROCHER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & devient par là tantôt réciproque, & tantôt neutre paſſif. Les hommes ont tant de peine à s'*approcher*, & ſont ſi épineux ſur leurs intérêts, que je ne ſçai comment ils peuvent s'accorder ſur quelque choſe. LA BRUY. On ſent deja que le ſoleil s'*approche* & revient à nous. Ne t'*approche* jamais de qui peut t'éclypſer. AMELOT.

En termes de Sculpture on dit, *Approcher* à la pointe, au ciſeau, lorſqu'après avoir dégroſſi le bloc de marbre, on ſe ſert d'outils plus déliez pour achever la figure. *Scalprum, cuſpidem marmori admovere.*

APPROCHER, en termes de Monnoye, ſe dit lorſque l'on ajuſte les flancs ou carreaux, pour les rendre du poids qu'ils doivent avoir: ce qui ſe dit particulièrement de ce qu'on en ôte d'abord, ou la prémière fois qu'on y touche. *Nummos legitimo ponderi exæquare.*

APPROCHER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Se relâcher, être moins difficile à s'accorder. *Aliquid invicem de jure ſuo cedere.* Les amis communs de ces deux parties les ont fait *approcher*; ils les ont fait relâcher chacune de ſon côté.

APPROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe en Latin comme en François.

APPROFONDIR. v. act. Rendre plus profond, creuſer plus avant. *Fodere, defodere, cavare.* Il faut encore *approfondir* le puits de cette mine. Il faut *approfondir* ce foſſé, ces tranchées. Il eſt fort peu uſité en ce ſens. Creuſer eſt le veritable mot.

APPROFONDIR, ſe dit figurément en Morale; pour dire, Éxaminer à fond, tâcher de pénétrer dans la connoiſſance d'une choſe. *Alte penetrare, pervadere, penitius ſcrutari.* Il faut étudier les Auteurs qui ont *approfondi* les matières, qui ont pénétré juſqu'au fond des ſciences. Plus on *approfondit* les myſtères de la Religion, & moins on y pénétre. Il ne faut pas toûjours *approfondir* les choſes. PASC. Il y a des eſprits qui éblouiſſent, & qu'on n'eſtime que parce qu'on ne les *approfondit* pas. LA BRUY.

APPROFONDIR, ſignifie auſſi, Rechercher éxactement. *Perquirere diligenter, accuratè ſcrutari.* Si on *approfondit* le procès de cet accuſé, il eſt perdu; c'eſt-à-dire, ſi on fait une éxacte recherche de ſa vie.

APPROFONDIſSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on approfondit. *Altior foſſio, foſſura.* On a travaillé tant de jours à l'*approfondiſſement* de ces foſſez. Ce mot n'eſt guères uſité dans le ſens propre.

APPROFONDIſSEMENT, ſe dit figurément en Morale. *Accurata ac diligens rei alicujus tractatio.* Ce qu'on doit le plus eſtimer dans un Auteur, c'eſt l'*approfondiſſement*, l'épuiſement d'une matière. Un accuſé doit craindre l'*approfondiſſement* de ſon procès.

Ces mots viennent du Latin *profondus.*

APPROPRIANCE. ſ. f. Terme de Coutume. Priſe de poſſeſſion d'une choſe achetée, ou donnée. *Vindicatio, aſſertio.* C'eſt dans la Coutume de Bretagne la même choſe que décret ailleurs: de même qu'ayant acquis un héritage, nous le faiſons décréter pour nôtre ſureté, en Bretagne on pourſuit l'*appropriance*, ou pour mieux dire, la proprieté.

APPROPRIATION. ſ. f. Action par laquelle on s'approprie, *uſurpatio.* Les ambitieux & les avares ne cherchent qu'à ſe faire l'*appropriation* du bien d'autrui.

APPROPRIER. v. act. Rendre une choſe propre, nette, agréable. *Adornare, Concinnare, Expolire.* Ce bourgeois a bien *approprié* ſa maiſon depuis que je n'y ſuis venu. Ce mot n'eſt pas du bel uſage. En ſa place on dit ajuſter, ou accommoder proprement.

APPROPRIER, ſignifie auſſi, Appliquer un paſſage à quelque choſe qui lui convient bien, qui lui eſt fort propre. *Accommodare, traducere.* Cet Avocat a bien *approprié* l'eſpéce de cette Loi à ſa cauſe, elle y venoit fort bien. *Approprier* un éxemple à un ſujet. ABLANC.

APPROPRIER, avec le pronom perſonnel, ſe dit des choſes qu'on uſurpe, & dont on ſe rend le maître; c'eſt preſque toûjours en mauvaiſe part. *Vindicare ſibi aliquid, aſſerere, addicere.* Je lui avois prêté mon manteau, il ſe l'eſt *approprié*; il ne me le rend point. S'*approprier* les ouvrages d'autrui. BOIL. Il n'y a point de nations au monde, où il y ait plus de vains titres que chez les Italiens; ce qui vient de la facilité qu'ils ont à ſe les *approprier*. CAIL. Ce Favori obſéde tant le Prince, & ſe l'*approprie* ainſi par une violente uſurpation. BALZ.

APPROPRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe, en Latin comme en François.

Ces mots viennent d'*appropriaré*, de *proprius*; & l'on peut y faire ſentir un peu les deux *pp*, bien qu'on ne le faſſe pas communément.

APPROUVER. v. act. Donner ſon approbation, ſa déciſion. *Probare, approbare, comprobare.* L'Égliſe a *approuvé* l'invocation des Saints, les prières pour les morts.

APPROUVER, ſignifie auſſi, Autoriſer après un éxamen ſuffiſant. Ce Confeſſeur a été *approuvé* par l'Ordinaire. Ce livre a été *approuvé* par le S. Siége. Sanchez eſt un Docteur, un Caſuiſte *approuvé*. C'eſt le Maître du Sacré Palais qui *approuve* les livres à Rome.

APPROUVER, ſignifie encore, Louër. Je n'*approuve* ni vos geſtes, ni vos diſcours. *Approuve* qui voudra cette action; pour moi je ne l'*approuverai* jamais. Je me paſſerai bien que vous *approuviez* mes vers. MOL. Je n'*approuve* point cette hypocriſie univerſelle, ni le commerce des menſonges ingénieux pour ſe tromper qui eſt ſi fort en uſage. FLECH. Les hommes n'ont qu'une foible pente à s'*approuver* réciproquement. LA BRUY. Il y a de la lâcheté à *approuver* les ſottiſes des autres, & à ſe récrier quand ils ont dit une impertinence. BELL. Il y a des gens de ſi mauvaiſe humeur, qu'ils ne peuvent ſe réſoudre à *approuver* les meilleures choſes. ID.

APPROUVER, ſignifie auſſi, Conſentir, trouver bon. Ce père a enfin *approuvé* le mariage de ſon fils. Cette partie a *approuvé*, & ratifié ce qui avoit été fait en ſon nom par ſon Procureur. J'*approuve* que chacun vive à ſa mode, & en liberté.

APPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Probatus, Approbatus.*

APPROXIMATION. ſ. f. Terme d'Arithmétique & d'Algébre. C'eſt l'opération par laquelle on approche toujours de plus près en plus près d'une racine, ou d'une quantité, que l'on cherche & qu'on ne peut trouver éxactement. Wallis a donné des Méthodes d'*approximation* dans ſon hiſtoire de l'Algébre p. 317. Voyez encore les Tranſactions Philoſophiques N. 215.

APPUREMENT. ſ. m. Terme de Finances, qui ſe dit lorſqu'un comptable en vertu de requêtes & de piéces, fait lever les charges miſes ſur la recette, ou ſur la dépenſe de ſon compte; lorſqu'il en a fait lever toutes les ſouffrances & difficultez, & qu'il en a payé le reliqua. *Rationum deciſio.* Tous les comptables ont été obligez à faire apparoir de l'*appurement* de leurs comptes.

APPURER. v. act. Terme de Finances. Faire juger & clorre un compte, & payer le reliqua, faire lever toutes les charges d'un compte, & en rapporter les acquits. *Rationes decidere.* Ce comptable a fait *appurer* tous ſes comptes, il eſt bien déchargé de ſon maniement.

APPURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deciſus.*

APPUY, ou APUI. ſ. m. Soutien, ce qui ſupporte quelque choſe, & empêche ſa chûte. *Fultura, fulmentum, fulcrum, fulcimentum.* Il faut donner de l'*appui* à ce mur, à ces tèrres qui s'éboulent.

En Architecture on dit, qu'un mur eſt à hauteur d'*appui*, quand il n'eſt élevé qu'autant qu'il faut pour mettre les coudes deſſus. Les accoudoirs des fenêtres s'appellent auſſi *appui*, & doivent être de deux pieds huit pouces. *Podium.* *Appui* allégé, eſt celui qui eſt diminué de la profondeur de l'embraſure pour regarder plus facilement au dehors, & pour ſoulager le deſſous. Les baluſtrades des jardins ſont à hauteur d'*appui*. La pièrre qui ſert à s'accouder s'appelle auſſi *appui*.

APPUY, ſe dit auſſi des piéces de pièrre, de bois, ou de fer qui ſont le long des rampes des eſcaliers, qui ſont à hauteur d'*appui*, & qui ſont poſées au deſſus des baluſtres. Il y a des *appuis* rampans, *Podium acclive*; & des *appuis* quarrez, *Podium rectum.*

APPUY, ſe dit auſſi du modillon, ou du corbeau ſortant de la muraille pour ſoutenir une poutre. *Mutulus.*

APPUY, ſe dit auſſi chez les Ouvriers d'une pièrre, ou d'un éclat de bois qu'ils mettent ſous leurs pinces & leviers pour remuer des

des pièrres & fardeaux : ce qu'ils appellent auſſi, *orgueil*, *cale* ; & les Mathématiciens, *Hypomochlium*.

APPUY, ſe dit figurément pour Protecteur, défenſeur. *Præſidium*, *columen*. L'Égliſe a beſoin d'*appuis* temporels. CL. Ce Miniſtre eſt l'*appui* de l'État. Le principal *appui* du Prince eſt moins la force de ſes armes, que l'eſtime qu'on a pour lui, & l'application qu'il a à la mériter. LE GEND. Le Seigneur eſt mon *appui*. ARN. Il eſt étrange à combien de choſes l'âme s'attache, & combien il lui faut de petits *appuis* pour la tenir en repos. NICOL.

*Ce fils victorieux, l'héritier & l'*appui*,*
D'un Empire, d'un nom, qui va renaître en lui. RACIN.

APPUY, ſe dit encore figurément pour Protection, deffenſe. Il faut mettre ſon *appui* en Dieu. Je trouverai toute ſorte d'*appui* auprès de lui. Je vous demande vôtre *appui* contre ſon injuſtice. MOL.

*Et ſans chercher l'*appui* d'une naiſſance illuſtre,*
Un Héros de ſoi-même emprunte tout ſon luſtre. BOIL.

Ailleurs plus libéral ce moderne Ariſtarque ;
Va prodiguer l'encens qu'il épargne au Monarque,
Et par l'eſpoir trompeur qu'il condamne en autrui,
*Chercher des Mécénas, & mandier de l'*appui.

APPUY, en termes de joüeurs de boule, ſe dit de celle qui vient en ſoutenir une autre joüée par quelqu'un du même parti. *Adminiculum*. Il faut venir à l'*appui* de la boule.

On le dit auſſi de celui qui aide à faire réüſſir une propoſition, une affaire. Le Rapporteur avoit ouvert cet avis, & deux autres ſont venus à l'*appui*.

APPUY, en termes de Manége*, eſt le ſentiment réciproque de l'action de la bride entre la main du Cavalier, & la bouche du cheval. *Mutuus equitis atque equi ſenſus frenorum & habenarum ope utrinque perceptus*. Ce cheval a l'*appui* fin, c'eſt-à-dire, il a la bouche délicate. Il a un *appui* ſourd, il a un *appui* qui force la main, il eſt ſans *appui*, c'eſt-à-dire, qu'il obéit avec peine au Cavalier, qu'il craint l'embouchure. Un cheval qui a trop d'*appui*, eſt celui qui s'abandonne trop ſur le mords. On dit, *Appui* à pleine main, ou au delà de pleine main, pour dire, qu'il a l'*appui* ferme, ou qu'on l'arrête avec un peu de force. La rêne de dedans du caveſſon attachée courte au pommeau eſt un excellent moyen pour donner un *appui* au cheval, le rendre ferme à la main & l'aſſurer. Cela eſt encore utile pour lui aſſouplir les épaules, ce qui donne de l'*appui* où il en manque, & en ôte où il y en a trop. NEWC.

APPUY-MAIN. ſ. m. ſe dit chez les Peintres, de la baguette qui a un bouton au bout, qui leur ſoutient la main quand ils peignent. *Fulcrum*.

APPUY-POT. ſ. m. Utencile de cuiſine fait de fèr en demi-cercle, qui ſert à appuyer un pot ou un coquemart de peur qu'on ne les renverſe.

APPUYER. v. act. Mettre un appui à quelque choſe. *Fulcire*, *ſuſtinere*. Il faut *appuyer* les voutes par de bons arcſboutans pour empêcher qu'elles ne tombent.

Nicod dérive ce mot de *appodiare*, & *appui* de *ad* & *podium*, qui ſignifie, *ce qui ſert à s'appuyer*. On a dit d'abord *appoyer* ; il y a même des Provinces où les Païſans diſent encore *appoyer*, pour *appuyer*.

APPUYER, ſignifie auſſi, Peſer ſur quelque choſe, la preſſer. *Incumbere alicui rei*. Je ne veux pas que cette poutre *appuye* ſur mon mur. Il n'oſe *appuyer* ſur ſa jambe, tant elle eſt foible.

On dit auſſi *appuyer* l'épée, les piſtolets dans le ventre à quelqu'un. *Gladio, ſclopeto alicujus in pectus incumbere*.

On s'en ſert auſſi avec le pronom perſonnel, pour dire, ſe ſoutenir ſur quelque choſe. *Nitire aliqua, alicui rei incumbere*. Les vieillards s'*appuyent* ſur un bâton pour marcher. S'*appuyer* ſur le coude. VAUG.

On dit proverbialement, S'*appuyer* ſur un roſeau, pour dire, Avoir des eſpérances mal fondées.

APPUYER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Soutenir ; deffendre, protéger quelque choſe par bonnes raiſons, ou par bons titres, ou par ſon crédit & ſa faveur. *Tueri, defendere, protegere aliquem*. Ce procès eſt *appuyé* ſur des piéces déciſives. Cette doctrine eſt *appuyée* ſur de bons principes. Il n'a pas aſſez *appuyé* ſur cette raiſon. Le Préſident *appuyoit* ſon affaire. Il s'*appuye* ſur ſon crédit. *Appuyer* un parti. ABLANC. *Appuyer* les prétentions de quelqu'un. PATR. Voiture a dit galamment, & par équivoque, qu'il avoit une raiſon fondamentale ſur laquelle il n'oſoit *appuyer*.

Mais l'orgueil d'un faux titre appuyant *ſa foibleſſe,*
Maitriſa les humains ſous le nom de nobleſſe. BOIL.

Tout étoit juſte alors, la vieilleſſe & l'enfance,
En vain ſur leur foibleſſe appuyoient *leur deffenſe.* RACIN.

APPUYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Fulcitus*, *ſuffultus*, *niſus*. Un globe qui n'eſt *appuyé* que ſur un point, avec ce mot Latin, *Tantillo nititur*, eſt une deviſe faite pour un jeune Prince encore enfant, qui fait l'eſpérance & l'appui d'un État.

APR.

APRÉS. Prépoſition qui régit l'accuſatif, & qui ſert à marquer la ſuite d'une choſe avec une autre, & particuliérement pour le tems & le lieu. *Poſt*. On a mis les Sergens *apres* lui, c'eſt-à-dire, pour le ſuivre. Il eſt ſi humble, qu'il ne marche qu'*aprés* les autres. Le Temple de Salomon fut commencé 480. ans *aprés* la ſortie d'Égypte. PORT-R. *Aprés*-vous je n'aime rien tant que la ſolitude. *Secundum te*. *Aprés* Dieu, c'eſt mon Sauveur.

On dit auſſi, Il eſt toûjours *apres*-lui, pour dire, Il l'importune, il l'eſpionne, il le tourmente. *Aliquem perſequi*.

On dit en termes de Peinture & de Sculpture, Ce portrait eſt fait d'*aprés* nature, c'eſt-à-dire, tiré ſur l'original. *Imago ad naturam ipſam, ad primarium aliquod exemplar expreſſa*. D'*aprés* Raphaël, pour dire, C'eſt une copie de Raphaël. Il eſt deſſiné d'*apres* l'antique, d'*aprés* la Boſſe. Il ſe dit auſſi dans le figuré ; J'avois copié mes perſonnages d'*aprés* le plus grand Peintre de l'antiquité, je veux dire, d'*aprés* Tacite. RACIN.

APRÉS, Conjonctive qui ſe met devant le préterit de l'infinitif. *Poſtquam, poſteaquam*. Jéroboam mourut *apres* avoir regné vingt-deux ans. PORT-R.

APRÉS, Conjonctive qui régit l'indicatif & quelquefois le ſubjonctif. *Aprés* que Salomon eut bâti un Temple à Dieu, il ſe bâtit un Palais pour lui. PORT-R. *Aprés* qu'on eſt ſorti du péril, on ne ſonge plus au Saint.

APRÉS, eſt auſſi une tranſition interrogante. *Deinde, ultrà*. Continuez, *aprés*, que dites-vous ?

APRÉS, entre dans une infinité de façons de parler. *Aprés* quoi, pour dire, *aprés* laquelle choſe. Nous allâmes à la promenade ; *aprés* quoi nous ſoupâmes. *Poſteà*. On dit d'un homme qui s'eſt trop fait attendre, qu'on a attendu long-tems *apres* lui. *Diù expectatus venit*. Et d'un autre, dont tout le monde ſe plaint, que tout le monde crie *aprés* lui. Vous faites le méchant ; mais ſi je me mets *aprés* vous, pour dire, mais ſi je mets les mains ſur vous, ſi vous m'obligez à vous châtier. *Si te arripuero*. Être *aprés* quelque choſe, c'eſt faire tous ſes efforts pour l'obtenir. *Aliquid perſequi*. Il y a long-tems qu'il eſt *aprés* cet emploi, ce Bénéfice. Être *aprés* à faire une telle choſe, c'eſt y travailler actuellement ; c'eſt la faire dans le moment qu'on parle. *Occupari re aliqua*. *Aprés* tout, pour dire, *aprés* avoir bien conſidéré, bien peſé, bien examiné toutes choſes. *Omnibus perpenſis*. Il a fait cela *aprés* dîner, *aprés* ſouper, *aprés* boire. *Poſt prandium, poſt cœnam, &c.* Mais ces trois mots ſont conſiderez comme des ſubſtantifs.

APRÉS, ſe dit auſſi adverbialement dans pluſieurs façons de parler. Partez, nous irons *aprés*. *Sequemur*. On dit la Meſſe, & *apres*, le Sermon. *Deinde habetur concio*. Tôt *aprés*. *Continuò*. Puis *aprés*, ci-*apres*, pour dire enſuite. *Poſthàc, deinceps*. En *aprés*, par *aprés* ; mais ces deux derniers ne ſe trouvent plus dans les Ouvrages bien écrits.

APRÉS, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Aprés* la panſe vient la danſe. Jetter le manche *aprés* la cognée. *Aprés* cela il faut tirer le rideau, tirer l'échelle ; pour dire, Quand on a vû cela, il ne faut point voir autre choſe. Courir *aprés* ſon éteuf. Il y a trop de chiens *aprés* un os, pour dire, qu'une ſociété eſt trop grande, & que la part de chacun ſera petite. Regnier a dit auſſi, *Aprés* grâces Dieu but. On prétend que ce proverbe vient, de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands qui boiroient un coup *aprés* avoir dit grâces, afin de les obliger à les dire. Il y en a beaucoup d'autres qu'on verra dans la ſuite.

APRÉS-DEMAIN. adv. de tems. Second jour après celui où on eſt. *Perendie, perendino die*. Un mauvais payeur remet de demain à *aprés-demain*, de jour à autre.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Le lendemain de Pâques eſt fête, & l'*aprés-demain* pareillement. *Poſterus Paſchatis dies feſtivus eſt*.

APRÉS-DINÉ. Ce ſont deux mots, dont le prémier eſt une prépoſition, & le ſecond un nom ſubſtantif. Ils ſignifient le tems qui ſuit immédiatement le dîné. *A prandio, poſt prandii tempus*. Je fus berné Vendredi *aprés diné*. VOIT.

APRÉS-DINÉE. ſ. f. La ſeconde partie du jour que l'on compte depuis midi, qui eſt l'heure ordinaire de dîner. *Pomeridianum tempus*. L'*Apres-dinée* ceux qui ne chaſſent point, ont la promenade dans les jardins des maiſons voiſines. L'AB. GENEST. *Divert. de Seaux*.

D'Adam

D'Adam nous ſommes tous enfans,
La preuve en eſt connuë,
Et que tous nos prémiers parens,
Ont mené la charruë :
Mais las de cultiver enfin
Leur terre labourée,
L'un a detellé le matin,
L'autre l'après-dînée.

On dit en proverbe au Palais, Quand la Cour ſe léve le matin, elle dort l'*après-dînée*, pour dire, qu'elle n'entre point le ſoir, quand elle a été obligée de ſe lever le matin pour quelque cérémonie.

APRÉS-MIDI. ſ. f. Le tems qui eſt depuis midi juſqu'à la nuit. *Pomeridianum tempus, hora poſtmeridiana.* L'*après-midi* ne fut pas belle hier; il n'y eut pas moyen de ſortir. Voilà une vilaine *Après-midi*.

APRÉS-SOUPÉ. Ce ſont deux mots, dont le prémier eſt une prépoſition, & le ſecond un nom ſubſtantif. *A cœna, poſt cœna tempus.* Ils ſignifient le tems qui ſuit immédiatement le ſoupé. Je vous irai voir *après-ſoupé*.

APRÉS-SOUPÉE. ſ. f. Le tems qui s'écoule depuis qu'on a ſoupé juſqu'à ce qu'on ſe couche. *Serotinum tempus.* Où irez-vous paſſer l'*après-ſoupée*?

APRETADOR. Voyez APPRÊTADOR.

APRON. ſ. m. Poiſſon d'eau douce. Il ne ſe trouve qu'en Dauphiné. Daléchamp & Nicod ont obſervé qu'il eſt ſemblable au goujon. CHORIER.

APT.

APT. ſ. f. *Apta Julia.* Nom propre d'une ville de France en Provence. Quelques Auteurs conjecturent qu'elle fut nommée *Apta*, à raiſon de ſa ſituation commode & avantageuſe ſur le Calmoon; & *Julia*, en l'honneur de Jules Céſar, ou d'Auguſte. Elle fut autrefois Capitale des Vulgientiens, *Apta Julia Vulgientium.* Pline la compte parmi les villes Latines. Elle eſt appellée Colonie, COL. APTA, ſur une pièrre trouvée à Arles. Jules Céſar y fit conſtruire un pont, qui fut nommé le Pont Julien, *Pons Julius.* Il y a encore à *Apt* les reſtes d'un Amphithéâtre, & d'autres antiquitez. Il y a un Évêché qui eſt très-ancien, & le prémier de la Province d'Aix. La longitude d'*Apt* eſt 26. 5. & ſa latitude 43. 10. M^r & Mlle de Scuderi étoient d'*Apt*. En 1604. on trouva dans la cour de l'Évêché d'*Apt* l'Épitaphe du Cheval de l'Empereur Hadrien, nommé Boriſthènes.

APTE. adj. m. & f. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, Propre à quelque choſe. *Aptus, idoneus.*

APTHE. ſ. f. & nom propre. *Agatha.* On appelle dans le Diocèſe d'Uſez *Sainche Apthe*, une Égliſe de ſainte Agathe. Les Languedochiens diſent *ſainche*, pour ſaint & ſainte.

APTITUDE. ſ. f. Terme de Philoſophie, qui ſignifie, Diſpoſition naturelle à quelque choſe. *Habilitas.* Le bois a plus d'*aptitude* à être conſumé du feu, que la pièrre. Vous avez une *aptitude* à toutes les belles & bonnes choſes. Le P. Bouhours prétend que ce mot eſt un peu barbare, & que l'on peut s'en paſſer. Il eſt certainement peu en uſage dans le monde poli, & ſent bien le païs Latin.

APTITUDE, ſe dit auſſi en Juriſprudence, & ſignifie, La capacité à exercer un emploi, ou à recevoir un don.

AQU.

AQUARIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Aquarius.* Nom de ſecte. Les hérétiques *Aquariens* furent ainſi appellez du nom Latin *aqua*, qui ſignifie de l'eau, parcequ'ils n'offroient que de l'eau au ſacrifice de la Meſſe. Saint Cyprien qui réfute cette erreur dans ſa ſoixante-troiſième lettre, dit qu'elle étoit nouvelle de ſon tems; ainſi cette héréſie ne s'éleva qu'au milieu du troiſième ſiécle. On dit que la perſécution donna occaſion à cet abus. Les Chrétiens, de crainte que l'odeur de l'eſpéce du vin qu'ils recevoient la nuit, ou de grand matin aux ſacrez myſtères ne les fit reconnoître par les Gentils, uſérent d'eau ſeule avec l'hoſtie au lieu de prendre l'eſpéce du vin. Les *Aquariens* allérent enſuite plus loin, & prétendirent même conſacrer avec l'eau ſeule. Outre S. Cyprien, voyez Saint Jean Chryſ. hom. 83. *in Matth.* S. Épiphane hér. 46. S. Aug. hér. 64. Rabanus Maurus Baron. *ad an. C.* 257. *n.* 5. *Cœl. Rhodig. L.* 18. *C.* 40. S. Épiphane dit, que les *Aquariens* étoient des ſectateurs de Tatien, qui furent nommez ainſi parcequ'ils s'abſtenoient du vin, dont ils ne ſe ſervoient pas même dans l'Euchariſtie. Au reſte, les *Aquariens* du tems de S. Cyprien ne faiſoient point difficulté d'offrir du vin le ſoir à l'heure du ſouper; car il étoit encore en uſage d'offrir le S. ſacrifice de l'Euchariſtie deux fois le jour, le matin & le ſoir.

AQUARIUS. ſ. m. autrement, *Verſeur d'eau. Aquarius.* Terme d'Aſtronomie. C'eſt un ſigne du Zodiaque, qui eſt l'onziéme, à compter depuis Aries. Le ſoleil le parcourt au mois de Janvier, & ce ſigne eſt de la nature de Saturne. On le marque ainſi ♒ & il a 33 étoiles. Ce nom lui a été donné parceque lorſqu'il paroit ſur l'horizon, il vient des pluyes. Quelques Poëtes feignent que c'eſt Ganyméde fils de Troïle & de Callirhoé, & qu'il s'appelle *Aquarius*, Verſeau, parce que c'eſt lui qui verſe de l'eau aux Dieux. Jupiter, qui l'aimoit, le fit enlever par ſon aigle du mont Ida où il étoit, & le plaça parmi les Aſtres.

AQUATILE. adj. *Aquatilis.* Qui naît & qui ſe nourrit dans l'eau. Animaux *aquatiles*.

AQUATIQUE. adj. m. & f. Qui aime l'eau, ou qui y croît, ou qui en eſt rempli. *Aquaticus.* On diſpute fort ſur la prononciation de ce mot. La plus grande autorité que nous ayons en ces ſortes de choſes, veut qu'on le prononce comme s'il étoit écrit *acoüatique*, & il ſemble que l'on devroit s'y ſoumettre. Cependant il y a d'habiles Auteurs, & grand nombre d'honnêtes gens, qui non ſeulement veulent que l'on prononce *acatique*, mais qui veulent auſſi qu'on l'écrive. Ainſi ces derniers pourroient bien l'emporter ſur Meſſieurs de l'Académie Françoiſe. En attendant que le procès ſoit vuidé, on croit que l'on fera bien d'écrire *aquatique*, & de le prononcer le plus doux que l'on pourra. Prononcez donc *acatique*. Les plantes, les arbres *aquatiques* ſont ceux qui viennent bien dans les lieux humides, comme le ſaule, l'aune, les roſeaux, le nénuphar. Les marais, les lieux *aquatiques*, pleins d'eau & marécageux, ſont mal ſains. Les grenoüilles, les rats d'eau, ſont animaux *aquatiques*.

Et qui ne s'ennuyroit d'une ſalle aquatique
Où vingt crapaux privez me donnent la muſique. SANLEC.

, Et pourtant
Grenoüilles devroient ſe taire,
Et ne murmurer pas tant;
Car ſi le ſoleil ſe pique
Il le leur fera ſentir
La République aquatique
Pourroit bien s'en repentir. LA FONT.

AQUÉDUC, prononcez AKÉDUC. ſ. m. *Aquaeductus.* Conſtruction de pièrre faite dans un terrain inégal pour conſerver le niveau de l'eau, & la conduire par un canal d'un lieu à un autre. Il y a des *aquéducs* ſous terre, & d'autres qui ſont portez par des arcades, & qu'on appelle *aquéducs* élevez; parcequ'ils ſont conſtruits ſur des corps de maçonnerie percez d'arcades. *Aquéduc* double, ou triple, eſt un *aquéduc* qui a ſon canal porté ſur deux ou trois arcades. Les Romains étoient magnifiques dans leurs *aquéducs*, qui s'étendoient quelquefois à cent milles.

AQUÉDUC, en termes d'Anatomie, eſt un conduit partie membraneux, & partie cartilagineux, qui va de l'oreille dans le palais. Il eſt ainſi appellé non-ſeulement à cauſe de ſa forme de canal, mais encore parce qu'il peut donner quelquefois paſſage aux humeurs étrangères, qui ſe ramaſſent aſſez ſouvent dans une des cavitez de l'oreille, qui ſe nomme la quaiſſe, n'y ayant aucune valvule qui puiſſe en empêcher la ſortie.

AQUEL MARIC. C'eſt le nom qu'on donne à la langue des Africains naturels, & qui ſignifie *langue noble*. On l'appelle autrement langue d'Abimalix. L'*Aquel Maric*, ou la langue d'Abimalix, s'eſt mêlé de beaucoup d'Arabe, depuis que les Arabes ſe ſont rendus maîtres de l'Afrique.

AQUÉRIR. Voyez ACQUERIR.

AQUEUX, EUSE. adj. Qui eſt de la nature de l'eau, qui en eſt tout rempli. *Aquoſus.* Le lait a une partie *aqueuſe*, l'autre butireuſe. Les Chymiſtes ſéparent la partie *aqueuſe* de tous les corps par la diſtillation. On appelle un fruit *aqueux*, celui qui n'a point de goût, qui ne ſent que l'eau. On appelle auſſi humeur *aqueuſe*, la prémière des trois humeurs qui ſont enfermées dans l'œil, & qui eſt ſituée ſur ſa partie antérieure. Elle eſt liquide & tranſparente comme l'eau.

AQUIESCER. Voyez ACQUIESCER.

AQUILÉE. ſ. f. *Aquileia*, ou *Aquilegia.* Voſſius dans ſes Notes ſur Pomponius Mela Liv. II. ch. III remarque, que tous les anciens manuſcrits écrivent *Aquilegia*. Parmi les épigrammes & épitaphes que Gruter a tirées d'un vieux manuſcrit de la Bibliothéque Palatine, il y en a une p. MCLXIX. 6. où on lit auſſi *Aquilegia*. Cependant les Poëtes, comme Silius Ital. Liv. VIII. v. 605. Mart. Liv. IV. ép. 25. Auſone *Catal. Clarar. urb. ep.* ne le font que de quatre ſyllabes; & toutes les inſcriptions antiques, où il eſt parlé d'*Aquilée*, monumens incomparablement plus anciens, & plus ſeurs que les manuſcrits, écrivent *Aquileia.* Gruter p. CCCCXXXIII. 8. *Patavii in ædibus Ramſianis.*

L. MANILIVS. L. F.
ACIDINVS. TRIV. VIR.
AQVILEIÆ COLONIÆ
DEDVCENDÆ

Voyez encore p. CCCL. & p. XXXVI. 12.

APOLLINI
BELENO
C. AQVILEIENS.
FELIX.

& p. CLII. 4.

IMP. CAES. INVICT. AVG.
AQVILEIENSIVM RESTITVTOR, &c.

Voyez encore p. CCCXLV. 10. pag. DCCLXXXVIII. 6. & DCCLVII. 4.

On voit donc que le véritable nom eſt *Aquileia*. C'eſt une ville d'Italie, dans le Frioul, ſur le confluent de l'Anſa & du Torre. Quelques-uns diſent qu'elle a pris ſon nom d'un certain Aquilus venu de Troye avec Antenor, qui en jetta les prémiers fondemens. Voſſius, qui veut que ſon prémier nom ſoit *Aquilegia*, ſoutient à l'endroit que j'ai cité, qu'il vient d'*Aquilegium*, qui ſignifie une ſource, une fontaine, & qu'elle fut ainſi appellée à cauſe de l'abondance des ſources & des eaux qu'il y avoit au lieu où elle fut bâtie. Mais ſa conjecture ſur ce nom étant fauſſe, & *Aquilegia* étant une mauvaiſe ortographe des ſiécles poſtérieurs, & des Copiſtes, qui dans ces ſiécles ne prononçant le *gi* que comme un *i*, & ne faiſant point ſentir le *gi* comme les Grècs, qui ne le font point ſentir non plus, ont mis *gi* où il ne falloit qu'un *i*, parceque ces deux ſons n'étoient point, ou preſque point différens; ou bien que ce nom n'étant, comme prétend Cluvier Liv. I. ch. 20. qu'une corruption du mot *Aquileia*, qui s'eſt introduite dans les ſiécles de la barbarie. Pline, Tite-Live, Cicéron, Tacite, & tous les autres, écrivant *Aquileia*, ſans que j'y trouve de variante, quoi qu'en diſe Voſſius; les Grècs, comme Strabon, Ptolemée, écrivant Ἀκυληΐα, & Denys, Ἀκυλήϊον; ſans parler d'une médaille de Veſpaſien citée par Goltzius p. 237. & qui porte COL. AQUILEIA, mais que je ne voudrois pas garentir, parceque je ne la trouve citée d'aucun autre Auteur; tout cela, dis-je, étant certain, l'étymologie de Voſſius tombe d'elle même. L'Empereur Julien, dans ſa ſeconde harangue ſur les actions de Conſtantius dit, qu'elle fut appellée *Aquilée*, parceque lorſqu'on la bâtit, un aigle, en Latin *aquila*, parut du côté droit. Ce ſentiment n'a de fondement que l'entêtement & la ſuperſtition de ſon Auteur, & le fait n'eſt atteſté d'aucun autre. Il eſt donc bien plus vraiſemblable qu'*Aquilée* ne fut d'abord qu'un camp Romain, où les Aigles Romaines furent arborées, & que de là on le nomma *Aquileia*. En effet, dès le tems que les Gaulois vinrent s'établir près de là & y commencèrent une Ville, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 566. ou 567. quatre ou cinq ans avant qu'on y conduiſit une Colonie, il y avoit déja là un Préteur, & par conſequent des troupes Romaines & un camp, comme il paroît par le 39e livre de Tite Live. Depuis *Aquilée* devint ſi riche & ſi conſidérable, qu'on la compara à Rome même, & qu'on lui en donna le nom. L'Égliſe d'*Aquilée*, ſi l'on en croit la Tradition du païs, fut fondée par S. Marc. Elle a titre de Patriarchat, dont les Macri rapportent l'origine à l'an 570. Parceque l'air d'*Aquilée* étoit très-malſain, les Patriarches tranſportèrent leur ſiege à Udine, qui devint la *Nouvelle Aquilée*, l'ancienne ayant été abandonnée. L'Empereur, qui eſt maître d'*Aquilée*, prétend nommer au Patriarchat; mais pour éviter les conteſtations, les Vénitiens donnent au Titulaire réſidant à Udine dans les tèrres de la ſeigneurie le pouvoir de choiſir un Coadjuteur. Voyez ſur *Aquilée Leand. Alberti Italia regio.* 18[a], & Cluvier Ital. ant. Liv. I. ch. 20. & M. *Antonius Sabellicus, de vetuſtate Aquileia*, cinq livres. La longitude d'*Aquilée* eſt 36[d] 10'; ſa latitude 45[d] 45'.

Cette Ville fut la prémière qui ſe déclara pour Charles VIII. Ferron dit qu'à cauſe de cela il lui accorda beaucoup de privilèges, & entre autres celui de battre monnoye. Cette monnoye eſt ſingulière, en ce que la légende eſt miſe en François par une ville Italienne, pendant que nous la mettons en Latin ſur les nôtres. Sans doute cette Ville en uſa ainſi, affin de marquer combien elle étoit bonne Françoiſe. LE BLANC. Elle s'appelle & s'écrit ſur des monnoyes *Cité de l'Eigle*, & en Latin (car il y en a auſſi avec des légendes Latines) *Civitas Aquilana*. On trouve *Aquileia*, pour la province dont *Aquilée* eſt la capitale, dans Bolland. *Febr. T. III. p. 9.*

AQUILIN. adj. m. Eſt une épithéte qu'on donne aux nez qui ſont courbez par le bout comme le bec d'une aigle. *Aduncus, Aquilinus.*

AQUILON. ſ. m. Vent qui ſouffle du côté du Nord, & du point oriental du cercle polaire. *Aquilo, Boreas.* Les Mariniers l'appellent *Nord-nord-eſt.* En Poëſie généralement tous les vents orageux, & que les Nautonniers appréhendent, s'appellent *Aquilons*;

Comme les Laboureurs
Des cruels Aquilons *redoutent les fureurs.*

Mais il ſe dit principalement des vents d'hyver, des vents froids.

Les Aquilons, *ni la glace,*
N'empêchèrent pas Loüis
De prendre une ſorte place
Malgré nos fiers ennemis. Me SCUD.

Et tu quittes ces lieux pour ces âpres climats,
Le funeſte ſéjour des vents & des frimats,
D'où les fiers Aquilons, *d'où la triſte froidure,*
A banni pour jamais l'agréable verdure? MÉNAGE.

AQUILONNAIRE. adj. Qui eſt d'Aquilon, qui eſt Boréal. *Aquilonaris, Aquilonius, Borealis.* Les vents *Aquilonnaires.*

AQUIN. ſ. m. *Aquinum.* Ville d'Italie dans la tèrre de Labour, qui eſt du Royaume de Naples. Elle a un Évêché ſuffragant de Capoüe. Tacite dit qu'Aquin étoit une Colonie Romaine. S. Thomas, de l'Ordre de S. Dominique, eſt appellé S. Thomas d'*Aquin*, *Aquinas*, parce qu'il étoit du Diocèſe d'*Aquin.* Juvénal étoit d'*Aquin* même. Pour Victorin, qui a écrit le Cycle Paſchal, il étoit d'Aquitaine, & non pas d'*Aquin*, comme écrivent quelques Auteurs. La longitude d'*Aquin* eſt 73[d] 35'. Sa latitude 41. 28. Voyez Cluvier Ital. Ant. Leandr. Alberti *Deſcript. Ital.* Bollandus T. I. p. 550. S. Thomas d'*Aquin* étoit Normand, & Bas-Normand du côté de ſa mère, qui étoit ſortie des Seigneurs Tancrede de Hauteville. La preuve s'en trouve dans de vieux manuſcrits à Coutance, & dans l'année Dominicaine compoſée par un Jacobin, qui en fait mention le 7e de Mars, fète de ce Saint. VIGN. DEMAR.

AQUITAIN, AINE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Aquitaine. *Aquitanus.* Valerius Præceninus fut tué, & ſon armée rompuë par les *Aquitains.* DE MARCA, *hiſt. de Bearn. p.* 34. Les *Aquitains* étoient fort adroits à faire des mines pour ruiner les machines des ennemis, à cauſe des travaux ordinaires qu'ils faiſoient aux minières de fer. ID. *ib.* On ne ſe ſert de ce mot qu'en parlant des anciens peuples de l'Aquitaine.

AQUITAINE. ſ. f. *Aquitania.* C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à la troiſième partie des Gaules. Sous Jules Céſar elle ne comprenoit que ce qui eſt entre la Garonne & les Pyrenées. Mela Liv. III. ch. 2. Liv. IV. ch. 17. & d'autres Auteurs qui n'ont écrit que long-tems après Céſar ne lui donnent point d'autres bornes. Cependant Auguſte les étendit juſqu'à la Loire, y joignant quatorze nations, qu'il tira de la Celtique, & qui ſe trouvoient entre la Loire & la Garonne. C'eſt Strabon qui nous l'apprend, & Tibulle qui vivoit ſous Auguſte dans la 7e, ou ſelon d'autres éditions dans la 8e élégie de ſon prémier Livre, lui donne pour bornes l'Ocean Sanctonique, les Pyrénées, le Rhône, la Saone, & la Loire. Quelques-uns prétendent que le même Empereur diviſa cette grande *Aquitaine* en deux parties, & que des quatorze peuples qui habitoient entre la Loire & la Garonne, il en donna ſix, ou plûtôt dix, ſelon Strabon, à l'ancienne *Aquitaine* de Jules César; ſçavoir ceux de Bourdeaux, d'Agen, d'Angouléme, de Xaintes, de Poitiers & de Périgueux &c. Et que des Celtes, comme dit Strabon, ou du Berry, de l'Auvergne, du Roüergue, du Querci, du Limouſin, des Cevennes, & de la Narbonnoiſe, il en fit une autre partie d'*Aquitaine*; que celle-ci fut la prémière *Aquitaine*, & l'autre la ſeconde *Aquitaine*; qu'enſuite Hadrien diviſa encore la ſeconde *Aquitaine* en deux, que des ſix peuples ajoutez par Auguſte à l'ancienne *Aquitaine*, il en fit une Province qui fut la ſeconde *Aquitaine*; & que de l'ancienne *Aquitaine* de Jules, compriſe entre la Garonne & les Pyrénées, il en fit la troiſième *Aquitaine*, qui fut auſſi appellée Novempopulanie, parce qu'elle comprenoit neuf peuples. Ammien Marcellin Liv. 15. Oroſius Liv. 1. ch. 2. Athicus, Otho-Friſingenſis, *Liv. VI. chron. ch.* 30. D'autres prétendent que ces diviſions ne ſe firent point avant le IVe ſiécle, que juſque-là l'*Aquitaine*, telle qu'Auguſte l'avoit augmentée, ne fut qu'une ſeule Province; que Conſtantin la diviſa d'abord en

en deux parties, dont la prémière étoit tout ce qu'Auguſte y avoit ajouté, comprenant quatorze peuples, ce qui fut déſormais l'*Aquitaine*. La ſeconde étoit l'ancienne *Aquitaine*, qui fut appellée Novempopulanie; que dans la ſuite on diviſa encore la prémière partie en deux; que l'une fut la prémière *Aquitaine*, qui avoit Bourges pour métropole, ou capitale; & l'autre la ſeconde *Aquitaine*, à laquelle on donna Bourdeaux pour métropole. Au reſte, perſonne que je ſçache, que le Dictionnaire de Moréri, n'attribuë la diviſion de l'*Aquitaine* à Auguſte: il l'augmenta, il ne la partagea pas. On diſpute ſeulement ſi c'eſt Hadrien, ou Conſtantin, qui ont fait ce partage.

Sous Pepin l'*Aquitaine* avoit ſon ancienne étenduë du côté du ſeptentrion, c'eſt-à-dire, qu'elle alloit juſqu'à la Loire. C'eſt ce que les monnoyes de Pepin frapées à Limoge & à Poitiers me perſuadent. La Chronique d'Ademar. *fol.* 160. & l'hiſtoire des Évêques & des Comtes d'Angoulême *fol.* 251. nous apprennent que Pepin fit fraper de la monnoye à ſon coin dans les villes d'Angoulême & de Xaintes. Pepin eſt appellé ſur ces monnoyes *Rex Aquitaniorum*; & ſur une autre *Rex Eq.* c'eſt-à-dire, *Equitaniæ*, ou *Equitaniorum*. Le Blanc. Bourges étoit la Capitale du Royaume d'*Aquitaine*, comme le témoigne Adrevalde, qui écrivoit ſous Charles le Chauve les miracles de S. Benoît en France.

Aujourd'hui nous n'appellons ſouvent *Aquitaine* que la Guyenne & la Gaſcogne; cependant par rapport aux Provinces Eccléſiaſtiques, nous retenons encore l'ancienne diviſion. Tout ce qui eſt compris entre l'Océan, la Loire, & le Rhône, ou la Lyonnoiſe & les Pyrénées, eſt l'*Aquitaine* en général. C'eſt en ce ſens que l'Archevêque de Bourges prétend être Primat d'*Aquitaine*. Cette *Aquitaine* ſe diviſe en trois, comme nous avons marqué ci-deſſus.

Pline dit que l'*Aquitaine* s'appella d'abord Armorique, c'eſt à dire, *maritime*, ſelon Céſar Livre VII. chapitre 14. L'Auteur de la vie de Saint Éloy dans Surius Tom. VI. Dec. I. l'appelle de même, & dit que Limoge eſt dans les contrées Armoricaines. Un Moine Anonyme, qui écrivoit la vie de Saint Baſole au commencement du Xe ſiécle, l'appelle encore ainſi. C'eſt ſon nom Celtique ou Gaulois. Les Romains lui donnèrent celui d'*Aquitaine* de *Aqua*, qui ſignifie de l'eau, à cauſe des caves, fontaines, rivières & ruiſſeaux, dont il y a grande quantité, ſelon le jugement de Maître Jean le Maire en ſes Illuſtrations, où il s'aide de Béroſe, qui n'eſt Auteur approuvé de tous. Ce ſont les paroles de Jean Bouchet dans ſes Annales d'*Aquitaine*, où il dit que c'eſt Galateus XIe Roi des Gaules, qui lui donna ce nom. D'autres écrivent qu'elle l'eut à cauſe de la grande quantité d'eaux ſalutaires & minérales dont elle eſt pleine. Peut-être que les Romains en lui donnant ce nom ne firent que traduire en leur langue le nom Armorique qu'elle portoit auparavant, & en firent un dans leur langue qui y répondit. Du mot *Aquitaine* s'eſt fait par corruption Quitaine, Quiaine, Guiaine, & enfin Guienne. Jules Céſar dans ſon Comment. au commencement du 1[r] Liv. & à la fin du 4e Mela Liv. III. ch. 2. Plin. Liv. IV. ch. 17. Strabon Liv. IV. Papire Maſſon, le P. Monet, De Marca hiſt. de Bearn, Louvet hiſt. d'Aquitaine, Mr de Tillemont, Emp. T. I. pag. 19. écrivent de l'*Aquitaine*. Jean Bouchet de Poitiers a fait auſſi au XVIe ſiécle les Annales d'*Aquitaine*; mais avec peu de critique. Antoine Dadin dans ſes cinq Livres de l'*Aquitaine* eſt ſçavant, judicieux, critique: ils méritent fort d'être lûs, *Rerum Aquitanicarum Libri V. Auctore Ant. Dadino Altaſerra. Toloſæ, in* 4°, 1648. Il y a une hiſtoire ſacrée d'*Aquitaine* par le P. Bajole Jeſ. une Diſſertation Latine de M[r] De la Brouſſe, Conſeiller au Parlement de Bourdeaux ſur la Primatie d'*Aquitaine*, qu'il prétend appartenir à l'Archevêque de Bourdeaux, & une de Mr Catherinot, qui ſoutient le droit de l'Archevêque de Bourges.

ARA.

ARABE. ſ. m. & f. *Arabs*. Nom propre d'un peuple originaire d'Aſie, entre l'Égypte, la Chaldée, la Syrie & la Paleſtine. Les *Arabes* ſe diſent fils d'Iſmaël. Il y a bien de l'apparence qu'en effet les prémiers *Arabes* ſont les Iſmaëlites; mais que dans la ſuite ceux-ci s'étant étendus & s'étant mêlez avec tous leurs voiſins, ou les ayant ſoumis, tous furent appellez du nom commun *Arabes*, & que des Amalécites, des Madianites, des Ammonites, des Sabéens &c. il ne ſe fit qu'un peuple qu'on nomma *Arabe*.

Les *Arabes* ont été fort connus autrefois ſous le nom de Sarraſins. Aujourd'hui on ne les appelle plus ainſi. Les *Arabes* ont de l'eſprit, & ſont propres aux ſciences ſpéculatives & abſtraites. Les *Arabes* ont introduit dans la Philoſophie l'exceſſive ſubtilité qu'on y remarque: ils nous ont conſervé les ouvrages de quelques Auteurs Grècs, qu'ils avoient traduits en leur langue, & c'eſt par eux que les Chrétiens les ont eûs. Les *Arabes* ſe ſont répandus dans les trois parties de l'ancien monde, ils ont fait la conquête de cette partie de l'Afrique qu'on appelle Barbarie; ils ſe ſont établis en Eſpagne, & en ont poſſédé une grande partie pendant pluſieurs ſiécles. Les *Arabes* parlent une langue qui eſt formée de la langue Hébraïque; elle eſt belle & abondante. Le Père Ange de S. Joſeph dit qu'elle eſt ſi féconde, qu'il y a mille noms pour ſignifier une épée, quatre-vingt pour le miel, cinq cens pour le lion, & deux cens pour le ſerpent.

Quelques-uns prétendent que ce nom vient de ערב, *Arab*, mot Hébreu, & que ces peuples ont été ainſi appellez, des campagnes incultes & déſertes qu'ils habitoient; car ערבה, *araba*, en Hébreu, ſignifie une campagne inculte & déſerte. D'autres le dérivent du même mot Hébreu ערב, *arab*, qui dans une autre ſignification ſe prend pour *mêler*, *confondre*; parce que les *Arabes* ſont un mélange de différentes nations, comme on l'a dit ci-deſſus. D'autres le dérivent de ערב, *arab*, être obſcur, être noir; d'où vient que le ſoir & la nuit ſont appellez ערב, *ereb*, c'eſt-à-dire, noirs, ténébreux; & le corbeau, dont le plumage eſt tout noir, עורב, *oreb*. Les *Arabes* ont donc été ainſi nommez, diſent-ils, parce qu'ils ſont noirs, ou bazannez, hallez: c'eſt pour cela qu'Homère les appelle Ερεμβοὺς, comme s'il diſoit ἐρεμνοὺς, ou ἐρεβεννοὺς. La Cerda prétend qu'*Arabe* ſignifie *voleur*, & qu'on a donné ce nom à ces peuples à cauſe de leurs brigandages, comme on a appellé les Chananéens de ce nom, qui ſignifie *marchand*; & les Chaldéens, Chaldéens, c'eſt-à-dire, Aſtrologues, parce que les uns & les autres éxerçoient ces arts. Mais La Cerda ſe trompe, & prend la ſignification dérivée, pour la primitive.

Les Arabes ont été ſçavans en Médecine & en Mathématique.

On me craint au couchant, on me craint ſous l'aurore,
*Sous moi l'Ibère tremble, & l'*Arabe *m'adore* Bréb.

*L'Iduméen, le Mede, & l'*Arabe *intrépide,*
Décochent mille traits, dont le ſort eſt le guide. Id.

Il paroit par les médailles que les Grècs ne ſoumirent point les *Arabes*. Les Rois *Arabes* non ſeulement battent monnoye à leur coin; mais ils y prennent la qualité d'ami, ou d'allié des Grècs. Dans le Cabinet du Roi ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΕΤΑ ΦΙΛΗΛΛΗΝΟΣ. Et dans celui de Mr Foucault, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΕΤΟΝ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ. Il paroit encore par là, & par S. Paul, 2. Cor. XI. 32. que le nom d'Aretas leur étoit bien ordinaire, comme celui de Ptolémée en Égypte.

On appelle le chifre *Arabe*, celui dont on ſe ſert pour les grandes ſupputations, par oppoſition au chifre Romain, dont on ſe ſert dans les comptes. Le commun des Sçavans croyent que les Sarraſins nous ont communiqué ces notes, & qu'elles viennent originairement des *Arabes*. Le Moine eſt de ce ſentiment dans le ſecond tome de ſes *Varia ſacra*. Scaliger étoit ſi perſuadé de la nouveauté de ces chifres, qu'il crut qu'un célebre médaillon d'argent de Marquard Freher, ſur lequel on le conſulta, avoit été frappé depuis peu, dès qu'il eut appris qu'on y voyoit ces figures numérales 234, 235. On croit que Planude, qui vivoit ſur la fin du XIIIe ſiécle, eſt le prémier des Chrétiens qui ſe ſoit ſervi du chifre *Arabe*. Mr Huet croit que ces chifres ne nous viennent point des *Arabes*, mais des Grècs, & que ce ſont les lettres Grecques, dont, comme l'on ſçait, les Grècs ſe ſervoient pour marquer les nombres. Voyez ſes diſſertations T. II. p. 372. Un autre Auteur prétend que ce ſont les notes de Tiron. Sa diſſertation ſur cela ſe trouve dans les Mémoires de Trévoux.

Les chevaux *Arabes*, ſont ceux que nous appellons communément *Barbes*, parce qu'ils viennent de Barbarie, mais ils ſont véritablement de race *Arabe*. Leur viteſſe eſt ſi grande, qu'ils attrapent une Autruche à la courſe, & on les eſtime tant pour cela, que ſi l'on en croit Marmol Liv. I. ch. 23. on les achette juſqu'à mille ducats d'or, & qu'on les change contre cent chameaux.

Arabe. ſ. m. & f. Avare, cruël, tyran. *Arabs*, *Arabis in morem ferus*, *truculentus*. Quand on a affaire à des Sergens, ce ſont des *Arabes*, qui tirent juſqu'au dernier ſou. Les Hôteliers de Hollande ſont des *Arabes*, qui rançonnent cruellement leurs hôtes. Cet uſurier eſt un *Arabe* envers ſes débiteurs, il ne leur relâche rien.

Endurcis toi le cœur, ſois Arabe, *Corſaire,*
Injuſte, violent, ſans foi, double, ſauſſaire. Boil.

Cette expreſſion a été apportée de la Tèrre Sainte, où les Pélerins étoient cruellement traitez par les *Arabes*.

ARABESQUE. adj. Qui eſt fait à la manière des Arabes. *Arabicus*. Les curieux vont voir le Palais de Grenade, à cauſe des ornemens *Arabeſques* qui ſont merveilleux. On appelle *Groteſques*, *Moreſques* & *Arabeſques*, les peintures & ornemens où il n'y a

point

point de figures humaines ; des caractères *Arabeſques* , les lettres des Arabes.

On appelle auſſi *Arabeſques* , certains rinceaux ou fleurons d'où ſortent des feüillages faits de caprice , & d'une manière qui n'a rien de naturel. On s'en ſert d'ordinaire dans les ouvrages de damaſquinure , & dans quelques ornemens de peinture , ou de broderie.

Ecuyers & Parrains s'avançoient après eux ,
D'habits à l'Arabeſque éclatans & pompeux.
P. Le Moine.

ARABESSE. ſ. f. Femme Arabe. *Mulier Arabs.* Les *Arabeſſes* des villes différent de celles de la campagne. Ablanc. *Traduct. de Marmol Liv. I. ch.* 32. dans lequel il décrit leurs habillemens & leurs modes.

ARABIE. ſ. f. *Arabia.* Grande Contrée d'Aſie habitée par les Arabes. Elle comprend tout ce qui eſt entre l'Égypte , la mèr Arabique , autrement la mèr rouge , & la mèr Perſique , l'Euphrate , la Syrie , la Phénicie , & la Paleſtine. Elle ſe diviſe en trois parties.

L'Arabie Pétrée. *Arabia Petræa* , ainſi nommée , ou à cauſe de ſes rochers , ou comme on le dit plus communément , à cauſe de ſa capitale , nommée Petra , eſt à l'orient de l'Égypte & de la mèr rouge , elle a au midi l'*Arabie* heureuſe , au couchant une partie de l'*Arabie* déſerte , au ſeptentrion la Paléſtine , ou tèrre Sainte , & encore l'*Arabie* déſerte.

L'Arabie heureuse. *Arabia felix* , *Eudæmon* , eſt enfermée entre la mèr rouge & le détroit Perſique. C'eſt une grande preſqu'Iſle. Sa fertilité , ſur tout en baume , en myrrhe , en encens , & en toute ſorte d'aromates , lui a fait donner le nom d'heureuſe par les Grècs & les Romains. C'eſt dans l'*Arabie heureuſe* qu'eſt la Mecque , ſi fameuſe par le tombeau de Mahomet.

L'Arabie déserte. ſ. f. *Arabia deſerta* , s'étend depuis l'*Arabie* heureuſe au midi juſqu'à la Syrie au Septentrion , entre l'Euphrate à l'Orient , la Paleſtine , la Phénicie & une partie de Syrie au couchant.

ARABIQUE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Arabicus.* Il s'éleva en Arabie vers l'an 207. une ſecte d'hérétiques , qui ſoutenoient que l'âme mouroit avec le corps , & qu'elle réſſuſciteroit de même avec le corps. Ils furent nommez *Arabiques* de leur païs. Voyez S. Aug. hér. 83. Nicéphore Liv. V. ch. 23. & Euſébe Liv. VI. ch. 38. où il dit que l'on tint un Concile pour arrêter le progrès de cette erreur , qu'Origéne y aſſiſta , & qu'il convainquit ſi bien les hérétiques , qu'ils abjurèrent leurs erreurs.

ARABIQUE. adjectif. maſc. & fém. Qui appartient à l'Arabie. *Arabicus.* La langue *Arabique.* On appelle gomme *Arabique* , une ſorte de gomme qui ſe fond dans l'eau , & qui découle d'un acacia commun en Égypte & en Arabie. Il y a pluſieurs autres gommes qui ſe diſſolvent de même dans des menſtruës aqueux , tels ſont celles de nos arbres à noyaux. Le Golphe *Arabique* eſt la Mèr Rouge. Pluſieurs Latins , le Géographe Denys , & la plûpart des Auteurs Grècs , diſtinguent la Mèr Rouge du détroit *Arabique.* Le Golphe , ou détroit *Arabique* , *ſinus Arabicus* , eſt ſelon eux , auſſi bien que ſelon tous les autres , le Golphe qui commence au détroit de Babelmandel , & s'étend entre l'Éthiopie & l'Égypte d'un côté , & de l'autre l'Arabie heureuſe juſqu'à la ville de Suez. La Mèr Rouge , *Mare Rubrum* , *Erythrum* , ou *Erythræum* , ſelon ces Anciens , eſt l'Océan qui ſe trouve entre l'Ethiopie & l'Inde. Ainſi c'eſt la Mèr Rouge , ſelon eux , qui entre également dans les deux Golfes , le Perſique , & l'*Arabique* , & de là vient qu'ils appellent indifféremment l'un & l'autre Mèr Rouge , témoin Sénéque Troade v. 11. Solin ch. 58. Pline Liv. VI. ch. 23. 24. 25. & Liv. V. ch. 11. D'où vient donc qu'on a attribué le nom de Mèr Rouge au détroit *Arabique* en particulier ? Quelques Auteurs croyent que c'eſt une erreur à laquelle les Septante , & S. Paul , *Hébr. XI.* 29. ont donné occaſion ; que comme on a vû qu'ils appellent le Golfe *Arabique* Mèr Rouge , on a cru , contre ce que nous venons de montrer , & contre l'intention des Septante & de S. Paul , que c'étoit le nom propre & particulier de cette mèr , & qu'il ne convenoit point à d'autres. Voyez Mer Rouge. Ce détroit s'appelle encore Mèr de la Mecque , *Meccenſe pelagus.* Il a environ 370 lieux de lóng. Sa plus grande largeur n'eſt guère que de 80 lieuës. Le Golfe *Arabique* eſt dangereux , à cauſe des bancs de ſable , des petites iſles , & des écueïls qu'on y trouve. Il y a deux choſes ſingulières dans ce Golfe. 1°, Une prodigieuſe quantité de corail , dont on trouve en pluſieurs endroits des forêts entières , qui ont quelques milles d'étenduë , & dont les arbres ſont ſi grands qu'ils pouſſent leurs cornes juſqu'au deſſus de l'eau. 2°, On y voit une très-grande quantité de l'herbe que les Éthiopiens appellent *zuph* , qui eſt rouge , & propre à faire une eſpéce de teinture de pourpre. Et c'eſt vraiſemblablement de cette herbe que ce Golfe prit autrefois le nom de Mèr Rouge. Maty. Ou peut-être du corail & de cette herbe tout enſemble. C'eſt auſſi de là que les Hébreux l'appellent ים סוף , Mèr de Saph , qu'il faut par conſéquent traduire mèr pleine de l'herbe appellée Suph , & non pas en général , comme font tous nos Commentateurs , mèr pleine de roſeaux & d'herbes marécageuſes.

Arabique. *Arabicus.* Titre , nom honorable qui fut donné à l'Empereur Sévère , parce qu'il conquit l'Arabie , & en fit une Province Romaine. Ses Médailles portent L. SEPTIMIUS SEVERUS PERTINAX AUG. IMP. VII. & au revers PARTHIC. ARABIC. ADIAB. COS. II. P.P. & d'autres PARTH. ARAB. PARTH. ADIAB. C'eſt-à-dire, Parthique , *Arabique* , Adiabénique ; ou Parthique , *Arabique* , Parthique , Adiabénique. Apparemment parcequ'il avoit vaincu les Parthes en Arabie , & dans l'Adiabène ; & qu'il leur avoit enlevé ces deux provinces.

ARABISME. ſ. m. Manière de parler propre des Arabes , ou de la langue Arabe , idiôme , conſtruction , ou phraſe qui lui eſt propre. *Arabicum idioma.* R. Marin prétend que le ו marque quelquefois un jurement en Hébreu , comme en Arabe. Aben-Ezra , qui ſçavoit parfaitement bien l'Arabe , & qui s'en ſert ſouvent pour interpréter l'Hébreu , n'a point déſapprouvé ce ſentiment. Toutefois il ne l'approuve pas non plus , il ſe contente de le rapporter , & pour un auſſi zélé partiſan des *Arabiſmes* , c'en eſt aſſez pour nous faire entendre que cette découverte ne lui a pas paru bien ſolide. P. Souc.

ARABOUTEN. ſ. m. Arbre du Bréſil. Les Braſiliens ont de certains arbres fort gros , qu'ils nomment *Arabouten.* C'eſt de cet arbre que l'on tire le bois de Bréſil , ſi connu par ſa bonne odeur. De la Neuville. *Hiſt. de Port. Liv. V. p.* 69. Voyez Brésil.

ARACHNOÏDE. adj. *Arachnoïde.* Terme d'Anatomie , qui ſe dit d'une tunique déliée comme une toile d'araignée , dont quelques Anatomiſtes croyent que l'humeur criſtalline eſt enveloppée immédiatement ; mais il n'y a point de telle tunique.

Ce mot vient du Grèc ἀράχνη , *araignée* , *toile d'araignée* , & εἶδος , forme ; parce que cette tunique a la forme de toile d'araignée. Elle s'appelle auſſi criſtalloïde ; elle eſt diaphane , afin que les images des objets y paroiſſent comme dans un miroir. Dionis.

ARÆOMÉTRE. ſ. m. Eſt un inſtrument qu'on appelle autrement , *Peſe-liqueur. Aræometrum.* Celui dont on ſe ſert dans l'Académie des Sciences eſt preſque le même que celui qui eſt décrit dans les Eſſais de l'Académie de Florence. C'eſt une ampoule de vèrre leſtée de vif-argent , ayant un col fort étroit , diviſé en parties égales ſelon toute ſa longueur. On abandonne cet inſtrument en le plongeant dans les liqueurs qu'on veut comparer , & on juge de leur peſanteur par le degré juſques auquel cet inſtrument enfonce dans l'une & dans l'autre ; celle-là étant la plus légère , dans laquelle il enfonce plus avant. A Paris on fait cet inſtrument avec un col fort court , diviſé en dedans par un rouleau de papier blanc , marqué de quelques lignes tranſverſales également diſtantes l'une de l'autre. Ce col eſt évaſé par le haut en forme de baſſin plat, qu'on charge de quelque poids pour le faire plûtôt enfoncer ; & on fait ſon obſervation en la manière précédente.

Ce mot eſt Grèc , compoſé d'ἀραιὸς , *rarus* , *tenuis* , *ſpongioſus* , & de μετρέω , *metior* , *je meſure.*

ARAGON. ſ. m. *Aragonia.* Royaume d'Eſpagne , qui a au Nord les Pyrénées , la Caſtille au couchant , Valence au midi ; la Navarre au nord-oüeſt , la Catalogne au levant. Quelques-uns croyent qu'il a pris ſon nom d'un fleuve qui l'arroſe , & qui ſe nomme *Aragon.* D'autres penſent que c'eſt une corruption de Tarracone qui donnoit ſon nom à tout ce païs qu'on appelloit *Taraconenſis Hiſpania.* C'eſt le ſentiment d'Antonius Nebrixa , & de Vaſæus. D'autres , au rapport de Valla , diſent qu'il s'eſt fait du nom des *Antrigons* , peuples qui habitoient ce païs anciennement. Enfin , d'autres veulent qu'il y ait eû dans cette partie d'Eſpagne un Autel d'Hercule auprès duquel ſe célébroient des jeux en l'honneur de ce Dieu , & que de *ara* , autel , & *agonales* , jeux , combats , s'eſt fait *Aragon.* L'*Aragon* a été partie du Royaume de Caſtille. En 1035. les fils de Sanche III. partagèrent ſes États ; Ferdinand fut Roi de Caſtille , & Ramir eut l'*Aragon.* Quelques-uns prétendent néanmoins que dès le IXe ſiécle l'*Aragon* eut ſes Rois particuliers , dont Abarca fut le prémier en 898. En 1479. l'*Aragon* fut réüni aux Royaumes de Caſtille & de Léon , par le mariage de Ferdinand d'*Aragon* avec Iſabelle de Caſtille.

Aragon. ſ. m. *Aragonius.* Fleuve d'Eſpagne qui a ſa ſource dans les Pyrénées , parcourt un coin de l'Aragon , après quoi il entre dans la Navarre , où il ſe jette dans l'Èbre.

ARAIGNÉE. ſ. f. Quelques-uns diſent *arignée* , mais très-mal.

Petit inſecte venimeux, qui avec ſes pieds fait un merveilleux tiſſu de filets pour ſe ſuſpendre en l'air, & prendre de petites mouches dont il ſe nourrit. *Aranea.* Un vieux Poëte dit, en s'adreſſant à une Courtiſane,

Il n'eſt celui qui ne ſe preigne;
Car vous tendez, comme une Areigne,
Vos filets en cent lieux divers.

Swammerdam décrit ainſi l'*araignée*. Elle a des cornes grandes & ſituées au deſſous de la poitrine, qu'on a de la peine à diſtinguer de ſes pieds. Elle eſt pourvûë de pinces, & d'une eſpéce d'ongles. Elle a dix pieds, quoique quelques-uns ne lui en donnent que ſix, & d'autres que huit. Ce qu'on nomme ordinairement les dents de l'*araignée*, ſont plûtôt des pinces, des ongles, ou des aiguillons, que non pas des dents. Ils ont beaucoup de reſſemblance avec l'aiguillon du ſcorpion, à la réſerve que ceux de l'*araignée* ſont doubles vers la poitrine, au lieu que celui du ſcorpion eſt ſimple & à la queuë. C'eſt par ces aiguillons que les *araignées* inſinuënt leur venin. Fontana dit qu'elles ont ſix yeux, Pierre Borelli & M. Homberg huit, qu'ils ont aperçus avec le microſcope. Mais d'autres en ont vû davantage en quelques-unes, comme nous le dirons.

Mr Bon, Prémier Préſident en ſurvivance de la Chambre des Comptes de Monpellier, & Aſſocié honoraire de la Société Royale des Sciences, a fait une diſſertation ſur les *Araignées*, dans laquelle il en donne la deſcription. La nature a diviſé cet inſecte en deux parties. La prémière eſt couverte d'un têt, ou écaille dure remplie de poils: elle comprend la tête, & la poitrine, à laquelle huit jambes ſont attachées, toutes bien articulées en ſix endroits: elles ont encore deux autres jambes, qu'on peut appeller leurs bras: & deux pinces armées de deux ongles crochus, attachez par des articulations à l'extrémité de la tête: c'eſt avec ces pinces qu'elles tuënt les inſectes qu'elles veulent manger, leur bouche étant immédiatement audeſſous. Elles ont auſſi deux petits ongles au bout de chaque jambe, & quelque choſe de ſpongieux entre deux: ce qui leur ſert ſans doute pour marcher avec plus de facilité ſur les corps polis. La ſeconde partie du corps de cet inſecte n'eſt attachée à la prémière que par un petit fil, & n'eſt couverte que d'une peau aſſez mince, ſur laquelle il y a des poils de pluſieurs couleurs: elle contient le dos, le ventre, les parties de la génération, & l'anus. Autour de l'anus il y a cinq mammelons, qu'on prend d'abord pour autant de filières, par où le fil doit ſe mouler; car il eſt certain que toutes les *araignées* filent par l'anus. M. Bon a trouvé que ces mammelons étoient muſculeux, & garnis d'un ſphincter. Il en a remarqué deux autres un peu en dedans, du milieu deſquels ſortent véritablement pluſieurs fils, en aſſez grande quantité, tantôt plus, tantôt moins. Les *araignées* s'en ſervent lorſqu'elles veulent paſſer d'un lieu à un autre. Martin Liſter, membre de la Société Royale de Londres, dans un Traité *de Araneis*, dit encore quelques autres particularitez des parties internes de ces inſectes, mais il avoüe que leur petiteſſe l'a empêché d'y rien découvrir de certain. Il ne donne donc ceci que pour des conjectures; & dit que l'uterus n'eſt compoſé que d'une cellule dans celles qui font tous leurs œufs en une ſeule fois; & de deux ou pluſieurs dans celles qui ne les dépoſent qu'à pluſieurs fois; que la conformation des inteſtins n'eſt pas la même dans toutes les eſpéces, puiſque les excrémens de quelques-unes ſont liquides, & durs aux autres, quoiqu'elles vivent toutes également de mouches.

Il y a différentes eſpéces d'araignées. M. Bon les réduit en général à deux: celles qui ont les jambes longues, & celles qui les ont courtes. A l'égard de leurs différences particulières, on les diſtingue, dit-il, par la couleur; car il y en a de noires, de brunes, de jaunes, de vertes, de blanches, & quelques-unes de toutes ces couleurs mêlées enſemble. On les diſtingue encore par le nombre & l'arrangement de leurs yeux; les unes en ayant ſix, les autres huit, & les autres dix, rangez differemment ſur le ſommet de la tête. Liſter ne convient point de ce fait. Il en reconnoit qui ont huit yeux, & d'autres qui n'en ont que deux; ce ſont là, ſelon lui, les deux eſpéces générales. Peut-être y en a-t'il qui ont ſix yeux, mais il en doute. Il diſtingue encore la prémière eſpéce en deux, dont les unes ſont celles qui prennent des mouches par le moyen des toiles qu'elles font; & il en trouve encore ſous cette eſpéce 28 ou 30 différentes ſortes, qui ſont diſtinguées, ou par leurs couleurs, ou par la figure de leurs corps, ou par la forme de leurs toiles, ou par la manière dont elles font leurs œufs. Les autres ſont celles qui attaquent les mouches à découvert, & ſans leur tendre des embuches avec des filets; qui ſont 1°, les *Araignées* loups, qui ſont de quatre ſortes. 2°, Les *Araignées* qui ont la forme d'un Cancre, dont le propre eſt d'avoir les pieds de derrière très-courts, & qui ne ſont que de deux ſortes. 3°, Les *Araignées* phalanges, qu'il range en quatre claſſes. Pour la ſeconde eſpéce générale, qui ſont celles qui ſont deux yeux, il la ſubdiviſe en quatre eſpéces ſubalternes, qui ne diffèrent que par leurs couleurs & leurs crêtes. M. Bon croit que les *araignées* ſont androgines, ayant toûjours trouvé les marques du mâle dans celles qui font des œufs. Liſter eſt d'un ſentiment contraire. Il y reconnoit deux ſexes; il dit qu'elles s'accouplent, mais que le mâle & la femelle ne vivent enſemble que dans ce tems là; qu'elles ne couvent point leurs œufs; qu'ordinairement les petits ne ſont éclos que vingt-un jours après qu'elles ont mis bas leurs œufs; que cependant celles qui ne font leurs œufs qu'au mois de Septembre, n'ont des petits qu'au commencement du Printems, ou même un peu plus tard.

Toutes les *araignées* filent par l'anus. Elles le remuent avec beaucoup de facilité en tout ſens, à cauſe de pluſieurs anneaux qui y vont aboutir. Elles jettent pluſieurs fils tout à la fois. M. Bon en a diſtingué juſqu'à quinze ou vingt au ſortir de leur anus. Le prémier qu'elles dévident eſt foible, & ne leur ſert qu'à faire cette eſpéce de toile dans laquelle les mouches vont s'embarraſſer. Le ſecond eſt beaucoup plus fort que le prémier: elles en enveloppent leurs œufs, pour les mettre à couvert du froid, & des inſectes, qui pourroient les manger. Ces derniers fils ſont entortillez, fort lâches autour de leurs œufs, & d'une figure ſemblable aux coques des vers à ſoye, qu'on a préparées & ramollies entre les doigts pour les mettre ſur une quenoüille. Ces coques d'*araignées* ſont griſes d'abord, enſuite elles deviennent noirâtres à l'air. C'eſt de ces coques que M. Bon a trouvé le ſecret de tirer la ſoye dont on parlera au mot SOYE.

Mr Liſter diſtingue des toiles d'*araignées* en forme d'écu, d'autres en rond, d'autres en peloton, & d'autres qui ſont dans des trous.

Les Naturaliſtes tiennent que l'*araignée* a le ſens du toucher plus éxquis que tous les autres animaux. Les *araignées* pilées rendent l'eau de couleur bleuë. Ariſtote dit qu'il y a deux eſpéces d'*araignées*, dont l'une eſt plus grande & noire; l'autre qui pique. Pline appelle *phalanges*, les *araignées* vénimeuſes en leurs morſures & piqueures. Les Grècs diſtinguent & diviſent les *araignées* en *phalanges*, & en *loups araignées*. Il y a des fourmis *araignées* appellées *myrmecion*. Ætius met ſix eſpéces d'*araignées phalanges*, qui ont la tête de fourmis, & ont le corps noir, moucheté de taches blanches, qui piquent comme les guêpes. Solin parle d'une *araignée* appellée *ſoliſuga*, ainſi nommée, parce qu'elle fuit le ſoleil, ou la clarté. Elle bleſſe ſans qu'on s'en apperçoive. Il dit qu'il y en a beaucoup en Sardaigne, où il n'y a point d'autres ſerpens.

Il y a des *araignées* de l'Amérique qui ont huit yeux diſpoſez en deux rangs diſtincts. On voit en pluſieurs des Antilles de groſſes *araignées*, que quelques-uns ont miſes au rang des *phalanges*, à cauſe de leur figure monſtrueuſe, & de leur groſſeur ſi extraordinaire, que quand leurs pattes ſont étenduës, elles ont plus de circonférence, que la paume de la main n'a de largeur. Tout leur corps eſt compoſé de deux parties, dont l'une eſt plate, & l'autre ronde, qui aboutit en pointe, comme un œuf de pigeon. Elles ont un trou ſur le dos, qui eſt comme leur nombril, leur gueule ne peut être aiſément diſcernée, parcequ'elle eſt preſque toute couverte ſous un poil d'un gris blanc, entremêlé quelquefois de rouge. Elle eſt armée de part & d'autre de deux crochets fort pointus, qui ſont d'une matière ſolide, & d'un noir très-poli & très-luiſant; les curieux les enchaſſent dans de l'or, & en font des curedents eſtimez, parce qu'ils préſervent de douleur & de corruption les parties qui en ſont frottées. Quand ces *araignées* ſont vieilles, elles ſont couvertes d'un duvet noirâtre, qui eſt auſſi doux, & auſſi preſſé que du velours. Leur corps porte ſur dix pieds, qui ſont velus par les côtez, & hériſſez en deſſous de deux pointes, qui leur ſervent à s'acrocher plus aiſément partout où elles veulent grimper. Tous ces pieds ſortent de la partie de devant: ils ont chacun quatre jointures, & ſont munis d'une corne noire & dure, qui eſt diviſée en deux, comme une petite fourche. Elles quittent tous les ans leur vieille peau, comme les ſerpens, & leurs deux crochets. Leurs yeux ſont petits & enfoncez. Elles ſe nourriſſent de mouches, & de ſemblables inſectes. En quelques endroits elles filent des toiles ſi fortes, que les petits oiſeaux ont bien de la peine à s'en débarraſſer. On dit le même des *araignées* des Bermudes; apparemment c'eſt la même eſpéce. LONVILLERS. Voyez auſſi le P. Du Tertre hiſt. des Antilles Tr. VI. ch. 4. p. 3. Il dit que la partie de derrière de cette *araignée* eſt groſſe comme un œuf de poule; qu'elles font une petite bourſe grande comme la coque d'un œuf, dont la prémière peau eſt un cuir délicat comme le cannepin ſur lequel les Chirurgiens éprouvent leurs lancettes, tout le dedans eſt rempli d'une filaſſe douce comme de la ſoye, dans laquelle elles poſent leurs œufs. Elles tiennent cette bourſe ſous leur ventre, & la portent partout avec elles. Quelques habitans des Iſles aſſurent que cette *araignée* eſt auſſi dangereuſe que la vipère. Si on l'agace

ce elle jette un venin ſubtil, qui rendroit aveugle, s'il tomboit dans les yeux. Le poil même de cette bête eſt venimeux; ſi on le touche lorſqu'elle eſt envie, il pique & brûle preſque comme des orties: ſi on la preſſe tant ſoit peu elle picque d'un aiguillon plus ſubtil que celui d'une abeille, mais ſi venimeux, qu'on a bien de la peine à ſauver la vie d'un homme qui en eſt picqué; il n'y a preſque que le petit cancre de mèr qui y puiſſe remédier. P. D. TERTRE. Le même Auteur parle encore d'une autre eſpéce d'*araignées* peu communes. Elles ſe trouvent dans les bois, ſont toutes plates, & pas plus épaiſſes qu'un écu, larges d'un pouce, longues d'un pouce & demi; la partie intérieure à la forme d'un écuſſon diviſé par petits quarreaux, & le ventre, ou la partie poſtérieure, eſt un ovale aſſez joliment moucheté & rayé par deſſus. Elles ſont toutes griſes, & ont les jambes fort longues, dures & hériſſées, comme les griffes d'un cerf volant. Quelques relations de la Guinée parlent auſſi d'*araignées* extrêmement groſſes, & Gonzalve Fernando d'Oviedo, dans ſon hiſt. Gen. des Indes dit, qu'il y en a auſſi dans l'Iſle Eſpagnole.

Il y a des *araignées* qui ſautent comme des puces pour attraper leur proye, qu'on appelle *aranea pulex*. Il y en a une autre, qui pour bien couver ſes œufs les porte avec elle, comme dans une petite corbeille, qui eſt décrite dans le livre de Harvée de la Génération des Animaux. C'eſt apparemment la même que celle dont parle le P. Du Tertre, & que nous avons décrite ci-deſſus. Il y en a encore une autre à longues jambes, décrite par le Sieur Goedart. Il y a auſſi des *araignées* d'eau volantes, qui ſe meuvent avec une extrême viteſſe, & qui ont un aiguillon dans leur bouche, de même que les punaiſes. Jacob de Hoefnagel à peint trente-cinq ſortes d'*araignées* dans ſon livre des Inſectes.

Liſter *De araneis P. I. ch. 8.* dit que les *araignées* macérées dans quelque liqueur que ce ſoit chaſſent la fiévre, cuites dans l'huile, ou de l'eau roſe, appaiſent les douleurs d'oreille, & ſont bonnes pour les yeux; qu'appliquées en emplâtre ſur le nombril elles ſont ſalutaires dans la ſuffocation de la matrice; bonnes pour les tumeurs & les douleurs de râte, pour la coagulation du lait, pour la goutte, pour arrêter le ſang d'une playe, pour guérir des ulcères, pour le ſaignement de nez, &c.

Les *araignées* ſont farouches, d'un naturel féroce & vorace; les plus fortes & les plus groſſes mangent les plus petites, du moins quand elles n'ont point d'autre nourriture. Elles ne mangent ni feüilles ni fruits, mais ſeulement des inſectes, comme des mouches, des cloportes, des mille pieds, des chenilles, des papillons, des vers de tèrre, quand on leur en donne par morceaux: elles aiment fort la ſubſtance molle & tendre qui remplit les plumes des jeunes oiſeaux, avant qu'elles ſoient parvenues à leur parfait accroiſſement; les jeunes *araignées* qui ne font que d'abandonner leurs coques la préferent à toute autre nourriture, mais ni les grandes ni les petites ne mangent point de chair. Voyez l'hiſt. de l'Acad. des Sciences 1710. où il y a une Diſſertation de M. Reaumur, principalement ſur les *araignées* qui donnent de la ſoye.

Edoüard II. Roi d'Angleterre avoit pour déviſe une *araignée*, faiſant ſa toile malgré un grand vent qui l'agitoit, avec ce mot, *Ardentiùs ibo*. Des *araignées* qui s'attachoient à un étendart, paſſoient chez les Romains pour un mauvais augure. Bulenger en rapporte des éxemples *De Prodig. c.33.*

On appelle la Vive, *Dragon* ou *Araignée de mèr*. Vitruve Liv. 9. dit qu'Eudoxus Aſtrologue inventa une horloge ſur la figure d'une toile d'*araignée*: & en effet l'horloge équinoxiale ſe peut faire en forme d'une toile d'*araignée*, dont on voit des éxemples dans la Gnomonique de Clavius.

ARAIGNÉE, ſe dit auſſi de la ſimple toile, & des filets que font les *araignées*. *Aranea tela*. Les maiſons des pauvres ſont pleines d'*araignées*. Ainſi Maynard a dît dans une Épigramme aux Muſes,

> *Et c'eſt pour vous avoir peignées*
> *En Demoiſelles du Marais*,
> *Que mon coffre eſt plein d'*araignées.

Maynard a pris cette penſée & cette éxpreſſion de Catulle,

> ..... *Nam tui Catulli*,
> *Plenus ſacculus eſt aranearum*,

pour dire qu'il eſt pauvre, qu'il n'a point d'argent dans ſa bourſe, dans ſon coffre.

On dit d'une toile fort fine, qu'elle eſt claire comme une toile d'*araignée*. Un Ancien diſoit, que les Loix étoient des toiles d'*araignées*: elles arrêtent les mouches, & les frêlons les rompent.

ARAIGNÉE, en termes de Guèrre, ſe dit du travail d'un Ingénieur, lorſqu'ayant deſſein de faire une mine, & que rencontrant quelque obſtacle qui l'empêche de la faire dans le lieu deſtiné; il eſt contraint de s'écarter par pluſieurs rameaux, branches ou canaux, qui finiſſent tous par de petits fourneaux. On fait joüer tous ces fourneaux à la fois, par le moyen des trainées de poudre qui y portent le feu.

ARAIGNÉE, en termes d'Aſtronomie, eſt le nom qu'on donne à la dernière platine de l'Aſtrolabe, qui eſt percée à jour, où ſont marquées les étoiles fixes, & qu'on poſe ſur toutes les autres, quand on veut faire quelque opération.

ARAIGNÉES, en termes de Marine, ſont des poulies particulières par où viennent paſſer des cordages appellez *marticles*, qui ont pluſieurs branches & filets repréſentant une toile d'*araignées*.

Ce mot vient du Grèc *ἀράχνη*, que quelques-uns font venir d'*ἀραιὸς*, qui ſignifie, *rare*, *délié*, *ſubtil*. Il n'y a rien de plus délicat que les toiles d'*araignées*. Il eſt bien plus vraiſemblable que ce mot vient de l'Hébreu ארג, *arag*; non pas que ce mot ſignifie dans cette langue *araignée*, comme on l'a dit, & fait dire à Bochart très mal à propos dans le Moréri, où l'on n'a pas entendu le Dictionnaire d'Hofman que l'on traduiſoit; mais parceque ce verbe ſignifie *texere*, faire un tiſſu, faire de la toile, qui ſe dit en Iſ. LIX. 5. de l'*araignée*, que David de Pomis définit un inſecte qui fait de la toile, שארג ארג, pour prendre des mouches aux fenêtres, ſe ſervant deux fois de ארג, & pour marquer l'action, & pour marquer l'ouvrage de cet animal; qu'un autre Rabin, appellé Menahhem, nomme ארוגה, *aruga*, la toile de l'*araignée*. Ainſi il faut dire que le ג ou *G* Hébreu s'eſt changé en Grèc en χ, de même que ſouvent le χ Grèc ſe change en *G* Latin, comme en *χαλβάνη*, *Galbànum*; *λείχω*, *lingo*; *ἄγχω*, *ango* &c. qu'enſuite d'*ἀράχνη*, on a fait en Latin *aranea*, comme *lana* de *λάχνη*, en retranchant le χ, comme le prétendent pluſieurs Grammairiens. C'eſt là ce que dit Bochart Hieroz. Liv. IV. c. 23. p. 608. Voyez auſſi le P. Thomaſſin dans ſon Gloſſaire.

ARAIRES. ſ. plur. Terme de Coutume. En Breſſe on appelle *araires*, les inſtrumens de l'agriculture, *Agricultura inſtrumenta*. Ce mot vient du mot Latin *aràre*, labourer, qui s'eſt formé d'*ἀρόω*, qui vient, ſelon Guichard, d'*ἀρόσσω*, qui s'étoit fait à ce qu'il croit de l'Hébreu חרש, *hharaſch*: d'*arare* s'eſt formé *Ararium*, & de là *Araires*.

ARAMBER. v. act. Terme de Marine. C'eſt, accrocher un bâtiment pour venir à l'abordage. *Manum ferream* ou *uncum ferreum in navim injicere*.

ARAME. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt ainſi que les Perſes appellent les Palais de leurs Rois, que les Turcs appellent Serrail. *Palatium, ædes, domus Regis Perſarum. Baſilica, ædes Regia apud Perſas.* L'*Arame*, ou Serrail, eſt au milieu, & comme au centre du Jardin. WICQF. *Amb. de Fig.*

ARAMIE. ſ. f. Ce vieux mot tiroit ſa ſignification d'*Aramir*, & parce qu'*Aramir* ſignifioit s'engager à faire preuve de quelque choſe dans un combat, *Aramie* vouloit dire *guerre*, *guerre ouverte*, *bellum*, *bellum indictum*.

> *Mes Pepin ne l'aceva mie.*
> *Enſi demora l'*aramie. MOUSKES cité par Du Cange.

Borel croit qu'*Aramie* veut dire *furie*, & pour le prouver il cite ces paroles tirées d'un manuſcrit de Merlin: Oncques ne vites tournay par ſi grande *aramie*.

ARAMIR. v. act. Ce mot n'eſt plus en uſage depuis fort longtems, il vouloit dire autrefois, *promettre de faire preuve de quelque choſe*, ou en ſe battant en duel, ou autrement, ou ſimplement *promettre*, *s'engager*.

> *Pour biau néant s'eſt* arami
> *D'avoir mandé tant de perſonnes.* GUIART.

ARANATA. ſ. m. Animal des Indes. Il eſt de la grandeur d'un chien. Cependant il monte aux arbres avec beaucoup de légèreté. Il jette des cris horribles.

ARANTELES. ſ. f. plur. Terme de Vénerie, qui ſe dit de ces filandres qui ſe trouvent au pied du cerf, à cauſe de la reſſemblance qu'elles ont avec les toiles d'araignées. *Araneoſæ lanugines*.

ARARA de *Cluſius*, eſt un fruit de l'Amérique, long, couvert d'une écorce dure & noire, attaché à une longue queuë; il contient un fruit ou noix noire, gros comme une olive ſauvage. On en fait une décoction pour guérir les vieux ulcères.

ARARAT. Nom d'une montagne proche la ville d'Erivan; c'eſt la plus haute, dit-on, de cette contrée, excédant la hauteur du Caucaſe & du Taurus. C'eſt ſur ſon ſommet que l'Arche de Noé s'arrêta, lorſque les eaux du déluge commencèrent à ſe retirer. D'autres prétendent qu'*Ararat* eſt l'Arménie même. S. Jérôme rend le mot Hébreu *Ararat* Gen. VIII. 4. par *Armenia*, & les Septante ont mis Ἀραράτ, de même que S. Jérome a mis *Ararat* en Iſaïe XXXVIII. 38. où les Septante ont traduit Ἀρμενίαν. Le même Saint dans ſes Commentaires ſur Iſaïe, prétend que le païs d'*Ararat* eſt une campagne très-fertile arroſée de l'Araxe,

& que l'Arche de Noé ne s'arrêta pas ſur des montagnes d'Arménie qui fuſſent appellées *Ararat*; mais ſur les hautes cimes du mont-Taurus, qui dominent ſur les campagnes du païs *Ararat*. Voyez auſſi les Notes du P. Lubin ſur le Martyrologe. Au reſte, il faut écrire *Ararat* ſans *H* à la fin. C'eſt un ט en Hébreu. Un jour qu'il étoit (Sennacherib) au temple de Neſroch ſon Dieu, & qu'il l'adoroit, Adramelech & Saraſar ſes enfans le percérent de leurs épées, & s'enfuirent à la terre d'*Ararat*. Saci. Jean Struïs Hollandois a fait une Relation du mont-*Ararat*. Il dit qu'étant eſclave à Érivan, il monta juſqu'au haut en 1670. pour donner quelques remédes à un Hermite Italien qui y demeuroit & qui étoit malade. Il fut ſept jours à monter, faiſant cinq lieuës par jour. Quand il fut à la région de l'air où ſe forment les pluyes, les nuages & les neiges, il penſa mourir de froid; en avançant il trouva un air beaucoup plus temperé. L'Hermite malade l'aſſura que depuis vingt ans qu'il étoit là, il n'avoit ſenti ni chaleur, ni froid, ni vent, ni vû tomber de pluye. Il voulut lui perſuader que l'Arche de Noé étoit encore toute entière ſur cette montagne, que la température de l'air l'avoit conſervée juſqu'ici; qu'il étoit entré dedans: il lui fit même préſent d'une Croix de bois, qu'il lui dit être faite d'un morceau de cette Arche.

ARATICUPANA. ſ. m. Arbre du Bréſil de la grandeur d'un oranger. Il porte un fruit odorant, & d'un goût agréable. Il eſt dangereux d'en manger ſouvent.

ARAXE. ſ. m. *Araxes*. Nom propre d'un fleuve d'Arménie, dont Euſtathius dit que le nom vient du verbe ἀράσσειν, parce qu'il rompt & emporte tout dans ſes débordemens. Ainſi emporta-t'il les ponts qu'Aléxandre, & avant lui Xerxes, y avoient voulu conſtruire. Peutêtre auſſi a-t'il été ainſi nommé, parceque, comme dit Mela, Liv. III. ch. 5. il ſe briſe avec violence contre les rochers qu'il rencontre dans ſon lit. Mais quelle apparence qu'un nom en uſage avant l'Empire des Grècs en Aſie, ſoit Grèc? Autant vaudroit-il peutêtre le tirer de רחש, *racaſch*, qui ſignifie boüillonner, parce qu'en ſe briſant contre ces rochers il boüillonne.

On verroit à tes loix l'Araxe tributaire,
Et le Gange ſoumis, auſſi bien que l'Ibere. Bréb.

Les Anciens parlent de la ſource & du cours de ce fleuve ſi différemment, qu'il faut néceſſairement qu'il y eût pluſieurs fleuves de ce nom. Certainement celui qu'Hérodote décrit ſous le nom d'*Araxe* Liv. VI. eſt l'Oxus. Voyez les Notes de Voſſius ſur Mela p. 244. Il ne doute point que l'Oxus avant la conquête d'Alexandre ne s'appellât *Araxe*. Les Perſes appellent l'*Araxe*, Araſſ, diſent quelques Écrivains; mais l'Auteur de l'Ambaſſade D. Garcias de Silva Figueroa en Perſe, dit qu'ils l'appellent Bradamir.

ARB.

ARBALESTE. ſ. f. *Arcus ſcapo inſtructus*, *Baliſta*. Pluſieurs diſent arbalètre; mais mal, l'uſage étant entiérement pour *arbalête*. C'eſt une ſorte d'arme qui n'eſt pas à feu. Elle eſt compoſée d'un arc d'acier, monté ſur un fût de bois, qu'on appelle monture, d'une corde & d'une fourchette. On la bande avec effort par le ſecours d'un fer propre à cet uſage. Elle ſert à tirer des bâles, & de gros traits appellez *matras*; & alors on la nomme *Arbalête-à-jalet*. Il eſt défendu aux Eccléſiaſtiques de tirer de l'arc, ou de l'*arbalête*. Thiers. *Traité des jeux*. Les anciens avoient auſſi de groſſes machines à jetter des traits, qu'on appelloit *arbalêtes*, ou *baliſtes*.

Ce mot vient de *arcubaliſta*. Menag. Ou plûtôt d'*Arbaliſta*, qui s'eſt dit pour *arcubaliſta*. *Arbaliſta* ſe trouve dans la vie du B. Charles Le Bon Comte de Flandres, ſur quoi Henſchenius dit *Arbaliſtis, quaſi Arcubaliſtis; huic Gallica vox* Arbalête, *Arcus inſtructus ſcapo, ſeu baliſta. Acta Sanct. Mart.* Tom. I. p. 204. Borel le dérive d'*arcus*, & de βάλλω, puis il revient à l'autre étymologie tirée d'*arcus* & de *baliſta*; qui elle eſt en effet plus naturelle & plus juſte. On tient que l'invention de l'*arbalête* & de la fronde eſt dûë aux Phéniciens, quoique Végéce donne cette dernière à ceux de Majorque.

On dit proverbialement d'une choſe qui va vîte & droit, qu'elle va comme un trait d'*arbalête*; & auſſi d'une choſe qui n'eſt pas éloignée, il n'y a qu'un trait d'*arbalête*.

Arbaleſte, ſe dit auſſi de l'aſtragale, qui eſt le prémier os du tarſe, & qu'on appelle os de l'*arbalête*.

Arbaleſte, Terme de Marine, ou *Baleſtrille*, ou *Bâton de Jacob*, eſt un inſtrument dont on ſe ſert ſur la mèr pour prendre les hauteurs. Il eſt compoſé de deux bâtons ou régles de bois, ou de cuivre, qui ſe mettent à angles droits, & qui ont des diviſions ſur les bords. La croiſée s'appelle *marteau*, ou *traverſier*; & le montant *la fléche*. Le marteau eſt mobile ſur la fléche, & a des pinnules à ſes extrémitez. C'étoit autrefois un quart de cercle gradué, & attaché par le milieu à une régle: ainſi il avoit la figure d'une *arbalête*, dont il a pris ſon nom. On l'a appellé auſſi *Croix Géométrique*, & *Verge d'or*. On l'appelle auſſi quelquefois, *Radiométre*, ou *Rayon Aſtronomique*, ou ſimplement *Fléche*. Il y a auſſi un inſtrument nommé *Demi-arbalête*, qui n'a qu'un des bras du marteau, dont ont parlé quelques Routiers Hollandois. Il y en a quelques-uns au contraire qui ont trois marteaux.

ARBALESTER, v. act. Il y en a qui diſent *arbalêtrer*, mais mal. C'eſt un terme d'Architecture, qui ſignifie appuyer avec des arbalêtriers, ou petites forces. *Canteriis minoribus aliquid fulcire*.

ARBALESTRIER. ſ. m. Homme armé d'arbalête, comme il y en avoit pluſieurs autrefois. *Sagittarius*, *Jaculator baliſtarius*. *Albaliſta*, *Alabaſtarius*, *Arcubaliſtarius*. On le dit auſſi par ironie, de ceux qui font les braves, ſur tout en amour, & qui promettent de faire des choſes au deſſus de leurs forces, comme on dit un chand Lancier. Cet homme a beau ſe vanter; c'eſt un méchant *Arbalêtrier*. Les Arquebuſiers s'appellent auſſi du nom d'*Arbalêtriers*, dans leurs Lettres de Maîtriſe; parceque c'étoient eux qui faiſoient autrefois les arbalêtes. Le Concile Général de Latran tenu en 1139. fit un Canon contre les *Arbalêtriers* & Archers, leur défendant d'exercer leur art contre les Chrétiens & les Catholiques. Mais il ne paroit pas que cette défenſe ait jamais été obſervée. Fleury.

On appelle figurément *Arbalêtriers*, ou *Carabins*, des gens qui viennent dans quelque aſſemblée tirer leur coup, & puis diſparoiſſent, pour faire quelque propoſition ou enchère qui oblige à de nouvelles procédures ou délibérations.

Le Grand Maître des *Arbalêtriers*, étoit autrefois celui qui depuis l'invention des armes à feu s'eſt appellé le Grand Maître de l'Artillerie. On dit ſimplement Maître des *Arbalêtriers*. Le Galois de la Baume, Maître des *Arbalêtriers* de France. Lobineau, *hiſt. de Bret.*

Arbaleſtriers, en termes de Charpenterie, ſont des piéces de bois qui ſont au deſſus de la ferme, & qui ſe joignent au haut du poinçon. *Canterii minores*. Ou plûtôt ce ſont pluſieurs piéces de bois qui ſervent à la charpente d'un bâtiment, & qui ſont appuyées par un bout l'une contre l'autre en forme d'arc, portant de l'autre bout ſur une poutre miſe en bas en forme de corde, avec une quatriéme miſe au milieu en forme de fléche: & c'eſt pour cela qu'on les appelle *arbalêtriers*, ou ſelon quelques-uns *arbalêtiers*. On les appelle auſſi *Petites forces*, & ils forment la petite ferme qui eſt au deſſus de la grande.

ARBELES. ſ. m. *Arbela*. Ville d'Aſie, que l'on place au 89e degré de longitude, & au 34 ou 35e degré 52 m. de latitude. Cette ville n'eſt fameuſe que par la grande bataille qu'Alexandre y gagna contre Darius, & qui le mit en poſſeſſion de l'Empire d'Aſie. On la place ſur le Lycus. Quelques-uns tirent ce nom d'un certain Arbelus fils d'Athmoneus. D'autres le dérivent de עיר, *ir*, ville, & du nom de Bélus, comme qui diroit la ville du Dieu Bélus.

ARBILLON. ſ. m. *Aſſumentum corii*. On ſe ſert en Dauphiné de ce mot pour ſignifier une piéce de cuir recouſuë à la ſemelle d'un ſoulier. Il vient d'ἀρβύλη, qui étoit une ſorte de ſouliers chez les Grècs. Chorier, *hiſt. de Dauph. T. 1. p.* 100.

ARBITRAGE. ſ. f. Juriſdiction qu'on choiſit volontairement, & qui s'exerce en vertu du pouvoir qui eſt donné par les parties. *Arbitrium*, *arbitratus*. Ces plaideurs ſe ſont mis en *arbitrage*. Cet Avocat eſt fort employé dans les *arbitrages*.

ARBITRAIRE. adj. m. & f. Qui dépend de l'eſtimation des hommes, qui n'eſt point fixé par le Droit, ni par la Loi, où il ne s'agit que du plus ou du moins. *Arbitrarius*. Cette opinion eſt probable & *arbitraire*. L'amende pour un tel délit eſt *arbitraire*, & dépend des Juges. C'eſt une erreur de croire qu'en France les peines des crimes ſoient *arbitraires*. L'agrément eſt *arbitraire*, & dépendant du goût & de l'opinion. La Bruy. Il y a des loix *arbitraires*, qui ne ſont ni juſtes ni injuſtes par leur nature, & qui dépendent de l'inſtitution des hommes. Launay.

Arbitraire, ſe dit auſſi à l'égard de Dieu, quand on examine juſqu'où il peut porter le pouvoir abſolu qu'il a ſur les créatures. Il eſt dangereux d'alléguer, que Dieu agit à l'égard des hommes par des loix *arbitraires*, & en vertu de ſon pouvoir abſolu de Créateur. Port-R.

ARBITRAL, ale. adj. Se dit d'un jugement, ou d'une ſentence prononcée par les arbitres. *Judicium arbitrarium*, *Sententia arbitraria*. Les Notaires reçoivent maintenant les ſentences *arbitrales*.

Nul ne lui ſçavoit gré; l'arbitrale ſentence
Toujours ſelon leur compte inclinoit la balance. La Font.

ARBITRALEMENT. adv. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe: C'eſt

C'eſt une affaire jugée *arbitralement*; c'eſt-à-dire, par des arbitres. *Per arbitros.*

ARBITRATEUR. ſ. m. Terme de Droit. *Arbitrator.* On appelle *arbitrateurs*, ou amiables compoſiteurs, les arbitres à qui on donne pouvoir de ſe relâcher de la rigueur du droit.

ARBITRATION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Liquidation, eſtimation. *Æſtimatio.*

ARBITRE. ſ. m. Action de la volonté par laquelle elle ſe détermine librement à une choſe plûtôt qu'à une autre. *Arbitrium, Libera voluntas.* Tous les hommes ont leur libre *arbitre*, leur franc *arbitre*, leur libéral *arbitre*. Ce dernier vieillit, quoique Mr Ménage préfère *libéral arbitre* à *libre arbitre*. Il le fait venir du Latin *liberale*, qu'on a dit pour *liberum* dans la baſſe Latinité. Mais libéral *arbitre* n'eſt plus en uſage que parmi le peuple. De bons Auteurs aiment mieux *libre arbitre* que *franc arbitre*. Bouh. Corn. En voulant accorder la grâce avec le *libre arbitre*, il bleſſa l'honneur de celle-là, & flatta d'orgueil celui-ci. God. Le *libre arbitre* eſt une faculté de la raiſon & de l'entendement; parce que la raiſon eſt conſidérée comme un *arbitre*, ou comme un Juge qui examine, qui conſulte, qui délibère, & qui enfin décide ce qu'il faut choiſir. Bern. Pour détruire le Pélagianiſme l'on s'eſt jetté dans les extrémitez oppoſées, en ruinant le franc *arbitre*, & rétabliſſant la fatalité inflexible des Stoïciens. Boss. S. Juſtin dans ſa prémière Apologie, prouve le *libre arbitre* par le blâme & la louange, par le changement des mœurs en bien ou en mal, parce qu'il n'y auroit ni vice, ni vertu, & que le bien & le mal ne ſeroient que dans l'opinion des hommes. Ce qui eſt, dit-il, la ſouveraine impiété, & la ſouveraine injuſtice; comme la droite raiſon le montre. Fleury.

Arbitre, eſt auſſi un Juge nommé par le Magiſtrat, ou choiſi volontairement par les parties, auquel elles donnent pouvoir par un compromis de juger de leur différent. *Arbiter.* Les *Arbitres* compromiſſionnaires doivent juger à la rigueur, auſſi bien que les autres Juges. En Provence on envoye les parens qui plaident pour être jugez en prémière inſtance pardevant des *Arbitres*. Chez les Romains on pouvoit ſe ſoumettre à l'arbitrage d'une ſeule perſonne, mais ordinairement on en choiſiſſoit pluſieurs, & preſque toujours en nombre impair. Quand ils étoient en nombre pair, & qu'ils ne s'accordoient pas, ils ne pouvoient prendre eux-mêmes un tiers, il falloit que les parties en convinſſent, ou que le Préteur en nommât un d'office. Il n'étoit pas permis de convenir d'*arbitres* dans les affaires où le public avoit intérêt, comme les crimes, les mariages, les queſtions d'État. On ne pouvoit appeller d'une ſentence arbitrale, parce que l'effet d'un appel eſt de ſuſpendre l'autorité d'une juriſdiction, & non pas d'une convention. Enfin, l'arbitrage finiſſoit par la mort de l'un des *arbitres*, ou de l'une des parties. En France nous avons trois ſortes d'*arbitres*; ſçavoir, ceux qui en vertu du compromis ſont obligez de ſuivre la rigueur du droit, ceux à qui les parties donnent pouvoir de ſe relâcher de cette rigueur, & ceux pardevant leſquels on eſt renvoyé par le Juge. On ne peut choiſir d'*arbitres* pour les choſes qui concernent l'État, ou le public; mais bien pour les choſes qui en réſultent, ainſi on ne peut pas ſuivre l'avis des *arbitres* pour raiſon de crimes, mais on le peut pour des réparations civiles. Toutes ſortes de perſonnes peuvent être *arbitres*, excepté 1°, Ceux qui ſont morts civilement au monde, ou qui leurs ſont comparez. 2°, Ceux qui ſont infames. 3°, Ceux qui ſont mineurs de vingt & un an. 4°, Les Juges par devant leſquels étoit pendant le different, pour lequel on a compromis. A l'égard des femmes, on peut ſe ſoumettre à leur jugement, lequel quoiqu'il ne ſoit d'aucune autorité, a pourtant l'effet de faire condamner celui qui n'y veut pas déférer à payer la peine portée par le compromis: cependant il y a un arrêt contraire rapporté par Mr Le Prêtre, cent. 3. ch. 32. On peut appeller de la ſentence des *Arbitres*, quand même on auroit ſtipulé qu'on ne pourroit appeller, parce que ſi cette convention avoit lieu, il ſeroit libre à des particuliers de donner une autorité ſouveraine à d'autres qu'à ceux que le Roi a choiſis pour juger à ſa place. Voyez Rebuffe ſur les ordonnances, *Tit. de Arbit.* & les ordonnances de 1667, 1673. &c.

Juſtinien a généralement défendu de prendre une femme pour *Arbitre*, parce que ces ſortes d'emplois ne conviennent pas à ſon ſexe. Le Droit Canon a excepté les femmes d'une qualité éminente, ou qui ont quelque autorité ſur les perſonnes qui ont compromis ſur elles. Le Pape Alexandre III. confirma une ſentence arbitrale renduë par une Reine de France, même dans un cas où il s'agiſſoit du temporel de l'Égliſe. Les *Arbitres* ſont obligez de rendre leur jugement dans le tems qui leur eſt limité, & de ne point excéder les bornes du pouvoir qui leur eſt preſcrit par le compromis. De Launay. Les *Arbitres* compromiſſionnaires ſont tenus de juger à la rigueur, quand cela eſt ſtipulé par le compromis: mais ſi les parties les ont autoriſez à prononcer ſelon la bonne foi, & ſelon l'équité naturelle, ſans les aſtreindre à la rigueur de la loi, alors ils ont la liberté de retrancher quelque choſe du bon droit de l'une des parties, pour l'accorder à l'autre, & de prendre un milieu équitable entre la bonne foi, & l'extrême rigueur. Id.

Arbitre, ſe dit figurément de celui qui eſt maître abſolu, qui eſt fort puiſſant, & le diſpenſateur ſouverain. *Summus arbiter.* Le Roi eſt l'*arbitre* de toute l'Europe, il lui impoſe des loix. Un amant dit que ſa maîtreſſe eſt l'*arbitre* de ſon ſort. Dieu eſt l'*Arbitre* du genre humain. Il eſt devenu l'*arbitre* de la mort des citoyens. Vaug. Etre libre, c'eſt être ſeul *arbitre* de ce que l'on fera, ou de ce que l'on ne fera pas. La Bruy. Le Père du Cerceau dit, en s'adreſſant aux Parques,

Arbitres *du deſtin, Divinitez terribles,*
Accordez à nos vœux des jours doux & paiſibles.

ARBITRER. v. act. Terme de Palais. Liquider, eſtimer une choſe en gros, & ſans entrer en un détail, ou une taxe particulière. *Summatim æſtimare.* Les Juges ont *arbitré* les dépens, dommages & intérêts, à telle ſomme. Les Experts ont *arbitré* les réparations ou dégradations de cette maiſon à tant. Il falloit *arbitrer* les penſions des Religieux, qui ne pouvoient prendre la réforme. Patru.

Arbitré, ée. part. paſſ. & adj. *Æſtimatus.*

Si l'on en croit Guichard de ריב, *Rub*, *litigare*, *diſceptare*, *contendere*, & ריב *rib*, *contentio*, *diſceptatio*, &c. βραβεύω en Grec a été dérivé, comme de ῥαβεύω, redoublant cette radicale ב, ou bien la prépoſant, comme on fait de ῥόδον, βρόδον, *roſe*, βραβεύω, ſignifiant *dijudico*, *conſtituo*, *arbitror*, βραβευτὴς, *arbiter*; & il lui ſemble même que prépoſant *a* à ces radicales de רוב, *rub*, *quaſi arub*, *arbiter* ait été dérivé en Latin.

ARBOLADE. ſ. f. Terme de Traiteur. C'eſt un ragoût qui ſe fait avec un peu de beurre, de la crême, des jaunes d'œufs, du jus de poires, du ſucre, & fort peu de ſel. Cuis. Fran.

ARBORER. v. act. Planter à la manière des arbres. Ce mot n'eſt point uſité dans le ſens propre, mais ſeulement dans le figuré; & il ſe dit des enſeignes ou des drapeaux qu'on plante ſur des terres conquiſes. *Figere*, *defigère*, *locare*, *ponere*. Il a *arboré* l'étendart de la Croix dans les païs Infidelles. Ils *arborerent* l'étendart de France, & implorèrent le ſecours du Roi. Hist. de Loüis XIV. On dit auſſi, Ce Cardinal a *arboré* les armes d'un tel Prince ſur ſon Palais; pour dire, il s'eſt déclaré de ſon parti.

Paſquier dit que c'eſt l'Amiral de Châtillon qui a le prémier introduit cette façon de parler, lorſqu'il exerçoit la charge de Colonel de l'Infanterie.

On dit auſſi en termes de Marine, *Arborer* le pavillon; pour dire, Montrer & déployer le pavillon, enſorte qu'il puiſſe voltiger au gré du vent. On dit auſſi dans le ſtile ſimple & comique, *arborer* une plume ſur ſon chapeau.

Arborer, ſignifie auſſi, Mâter ou élever un mât. *Malum erigere.* Et au contraire, *Deſarborer*, c'eſt l'abattre & le couper. Le mât de hune eſt *arboré* ſur le grand mât.

Arboré, ée. part. *Fixus*, *defixus*, *erectus.*

Ces mots viennent du Latin *arbor*.

ARBORIBONZE. ſ. m. Les *Arboribonzes* ſont une eſpéce de Prêtres du Japon toujours errans & vagabonds, & ne vivans que des aumônes qu'on leur fait. Ils ſe retirent dans des cavernes. Leurs bonnets ſont d'un tiſſu d'écorce d'arbre, dont la figure eſt en pointe, d'où ſort une eſpéce d'aigrette faite de crin noir, ou de poil de chévre. Leur ceinture qui fait deux tours eſt d'une étoffe fort groſſière. Leur robbe de deſſus eſt fort courte avec des demi manches, & n'eſt d'ordinaire que de coton; celles de deſſous ſont de peau de bouc, & de quatre ou cinq doigts plus longues. Ils ont une corde à la ceinture, où pend un gobelet, qu'ils tiennent d'une main en marchant, & de l'autre un bâton d'un arbre ſauvage, nommé ſoutan, dont le fruit reſſemble à nos néfles. Ils ont pour chauſſures des ſandales attachées aux pieds avec des courroyes, & garnies de quatre fers, qui ne font guères moins de bruit que ceux des chevaux. Leurs barbes & leurs cheveux ſont ſi ſales, & ſi mal peignez, qu'on ne les peut voir ſans horreur. Les *Arboribonzes* ſe mêlent de conjurer le Démon; mais ils ne commencent à le faire qu'à trente ans. *Ambaſſ. au Japon P. 1. p. 89. & 90.*

ARBORIQUE. ſ. m. *Arboricus.* Nom de nation. Entre les peuples qui habitoient entre Tourné & le Vahal, les plus conſidérables étoient les *Arboriques*. Ils étoient Chrétiens, ſous Clovis, comme la plûpart des autres Gaulois, & fort attachez à leur religion. P. Daniel. Procope, de qui nous apprenons ceci, écrit Ἀρβόρυχοι, *Arboriques*. Le P. Lobineau croit que ce ſont les Armoricains; car, dit-il, la différence n'eſt pas aſſez grande d'ἀρβόρυχοι à ἀρμόρυχοι, pour imaginer ſur un fondement ſi léger, je ne ſçai quelle nation d'Arboruſques, ou d'Arbonches dans l'Allemagne

l'Allemagne & dans le Brabant. Ce que dit Procope, que ces *Arboriques* étoient à l'extrémité des Gaules, qu'ils étoient Chrétiens, qu'ils étoient à craindre aux François, & qu'il y avoit auprès d'eux des Ariens, ne peut convenir à aucune nation du Brabant, ni de l'Allemagne, & convient parfaitement aux Armoricains. Quand la différence des noms ſeroit plus grande, l'éloignement des lieux, la diverſité des langues, & peut-être un peu de manque d'éxactitude, ont pû faire tomber Procope dans cette ſurpriſe. Au reſte, ajoute-t'il, le changement eſt fort naturel de l'M au B, comme on le peut voir par μύρμηξ changé en βύρμηξ dans Héſychius, τέρμινθος en τερέβινθος, *flamme* en *flambe*, *marmor* en *marbre*. Goropius, Bécanus, & d'autres Sçavans, ne ſont pas de ce ſentiment, qui ne laiſſe pas d'être probable. Mais il ne falloit point apporter l'éxemple de τέρμινθος, pour des raiſons que nous dirons peut-être en parlant de ces lettres, & qu'on peut voir dans les Eſſais de Grammaire de Mr l'Abbé Dangeau.

ARBORISER. Voyez HERBORISER.

ARBORISTE. Voyez HERBORISTE. *Arboriſte* devroit cependant avoir un ſens différent d'Herboriſte; celui-ci ſignifiant ſelon ſon origine, qui s'applique à la connoiſſance des herbes, & celui-là, qui s'applique à la connoiſſance des arbres. Dans l'uſage Herboriſte, comme herboriſer, ſe prend pour l'un & l'autre. Mr de la Fontaine s'eſt ſervi d'*Arboriſte*.

*Tu veux faire ici l'*Arboriſte,
Et ne fus jamais que Boucher. LA FONT.

ARBOUSE. ſ. f. ou ſelon quelques-uns *Arboiſe*. C'eſt le fruit de l'*Arbouſier*. *Arbutum*.

ARBOUSIER. ſ. m. *Arbutus*. On écrivoit anciennement *arbouzier* par un *z*, on diſoit auſſi *arboſier*, & quelques-uns diſent *arboiſier*. Arbre qui devient d'une moyenne grandeur lorſqu'on le laiſſe monter à ſon gré; il pouſſe ſouvent de ſa racine pluſieurs jets longs, branchus, & quelquefois tortus. Son bois eſt blanc, & l'écorce des vieux pieds eſt raboteuſe, écailleuſe & griſâtre, au lieu que dans les jeunes tiges elle eſt liſſe & rougeâtre; ſes branches ſont garnies de feuilles aſſez ſemblables à celles du laurier; mais d'un verd plus gai & crenelées ſur leurs bords, elles n'ont preſque point d'odeur. Ses fleurs reſſemblent à un grelot du muguet, dont l'ouverture antérieure eſt étranglée, d'un blanc verdâtre & ſans odeur. Elles ſont ramaſſées en forme de grape pendante, & ne commencent à paroître que vers le mois d'Août. Le piſtile qui s'emboëte avec la fleur par ſa partie poſtérieure, devient un fruit qui demeure un an à meurir. Il a la figure d'une fraiſe, mais il eſt plus gros, ordinairement rond, diviſé en cinq loges remplies de ſemences menuës comme celles du millet, il eſt jaunâtre d'abord, & rouge dans ſa maturité, d'une ſaveur douce, qu'on trouve fade lorſqu'on en mange pluſieurs. Son bois eſt bon pour les Tourneurs, on en fait auſſi de bon charbon. L'*arbouſier* croît communément en Languedoc, en Italie & en Eſpagne.

ARBRE. ſ. m. Le prémier & le plus grand des végétaux, qui n'a qu'un ſeul & principal tronc; qui pouſſe beaucoup de branches & de feuilles; qui jette beaucoup de bois. *Arbor*. Guichard dérive ce mot de l'Hébreu אבב, *abab*, d'où vient אב, *arbor*, *arbuſtum*. Une allée d'*arbres* de haute futaye, de chênes, d'ormes, de châteigniers, &c. *Inambulatio altis proceriſque arboribus conſita*. *Arbre de plein vent*, *arbre* de haut vent, *arbre* de tige, *arbre* en plein air: on ſe ſert de ces termes pour éxprimer des *arbres* qui s'élevent naturellement fort haut, & que l'on ne rabaiſſe pas. *Arbor juſtæ magnitudinis; quæ ad juſtam magnitudinem ſinitur excreſcere*. Les *arbres de tige* que l'on choiſit dans les pépinières doivent être bien droits, avoir au moins ſix bons pieds de hauteur, avec cinq à ſix pouces de groſſeur par bas, & trois à quatre par haut, l'écorce peu raboteuſe, mais au contraire luiſante pour marque de leur jeuneſſe, & du bon fonds d'où ils ſortent. LA QUINT. Un *arbre* nain, ou buiſſon. Ce ſont des *arbres* que l'on tient bas, & auxquels on ne laiſſe que demi-pied de tige. *Arbor coactæ brevitatis*. On les vuide en dedans, afin que leurs branches s'étendant ſur les côtez, forment une boule ou buiſſon arrondi. *Arbre en eſpalier*, celui dont les branches ſont étenduës & attachées contre des murailles en façon de main ouverte, qu'on appelle *taillé à plat*. *Arbuſculæ horti parietibus applicatæ*. Il y a auſſi des *arbres* en eſpalier en plein air, taillez à plat comme devant, qui ont l'air des deux côtez, & dont les branches ſont ſoûtenuës par des charniers ou échalas mis en forme de raquette. *Arbuſculæ utrinque planum in morem tonſæ, & palis alligatæ*. Les *arbres nains*, ou en *eſpalier*; que l'on choiſit dans les pépinières, ſont mieux droits d'un ſeul brin, & d'une ſeule greffe, que s'ils avoient deux ou trois greffes en pluſieurs branches. LA QUINT. *Arbres en contreſpaliers*, ou *hayes d'appuy*, ſont des *arbres* plantez près l'eſpalier en ligne parallele. *Arbuſculæ lineis parallelis adverſæ applicatis ad horti parietes arbuſculis*. *Arbres fruitiers*, ſont ceux qui portent du fruit. *Arbores pomiferæ*. *Arbres* en mannequin. *Arbores in corbe*. Ce ſont des *arbres* que l'on met à part plantez dans des mannequins, pour les lever dans le beſoin, & les mettre en motte à la place de ceux qui ſeroient morts dans un nouveau plan. Voyez La Quintinie P. III. ch. 21. *Arbres* ſur franc, ſont ceux qui ont été greffez ſur des ſauvageons venus de pepin, ou venus de bouture dans le voiſinage d'autres ſauvageons, *arbores ſativæ*; ou bien *arbre* ſur franc. *Arbre ſur franc*. C'eſt un *arbre* enté ſur un autre de ſon eſpéce. *Arbor arbori ingenuæ aut ejuſdem ſpeciei inſita*. *Arbre ſur coignaſſier*, eſt un *arbre* enté ſur un coignaſſier, & non pas ſur un *arbre* de ſon eſpéce. *Arbor cotoneæ*, ou *cydoniæ malo inſita*. Ainſi on dit un poirier ſur franc, à la différence d'un poirier greffé ſur coignaſſier; & un pommier greffé ſur franc, à la différence d'un pommier greffé ſur paradis. *Arbre* ſauvage. *Arbor ſylveſtris, ſylvatica, bruta*. *Arbres* domeſtiques, ou cultivez. *Arbores cultæ*. *Arbres* fatiguez, ſont ceux qui paroiſſent uſez, ſoit de vieilleſſe, ſoit faute de culture, & qui ne ſe chargent que de mouſſe & de gale. *Arbor vetula, defecta ſenio, carioſa*. *Arbres* bien abboutis, ſont des *arbres* qui ont beaucoup de boutons à fruit. *Arbores gemmatæ*. Un *arbre* furieux. LA QUINT. *Nimium luxurians*. Des *arbres* qui s'emportent avec furie. LIGER. *Nimia ramorum luxurie ſeſe efferentes*. Un *arbre* bien conditionné. LA QUINT. *Bene compoſita, affecta*.

ARBRE DE BRIN, parmi les Charpentiers, eſt un *arbre* de belle venuë, & dont la tige eſt haute & droite, tels que ſont ceux dont on fait les poutres, les ſablières, les mâts, &c. *Arbor recta, proceraque*. Parmi les derniers on dit un *arbre* d'un beau brin, pour dire un *arbre* droit, de belle venuë, & aſſez gros dans ſon eſpéce.

Arbre conifère; c'eſt celui dont le fruit eſt de figure conique, comme le pin, le ſapin, la picea, la mélèſe. *Arbor conifera*, ou *reſinifera*; c'eſt-à-dire, portant de la réſine. On leur donne auſſi ce nom, parce que les *arbres* conifères ſont preſque tous couverts d'une écorce remplie de réſine.

Un *arbre* pour mériter d'être choiſi, quand il eſt encore en pépinière, doit avoir l'écorce nette & luiſante, & les jets de l'année longs & vigoureux. Et s'il eſt hors de tèrre, il faut qu'il ait les racines belles, bien ſaines, & qu'à proportion de la tige elles ſoient paſſablement groſſes. Je ne prends jamais de ces *arbres* qui n'ont que du chevelu. Les *arbres* les plus droits & qui n'ont qu'une tige me paroiſſent les plus beaux à choiſir pour planter. LA QUINT. En toutes ſortes d'*arbres* nains que l'on veut planter, excepté les pêchers & les pommiers ſur paradis, la groſſeur eſt celle de deux ou trois pouces par le bas. La groſſeur des *arbres* de tige eſt celle de cinq à ſix pouces par le bas, & la hauteur de ſix à ſept pieds. La greffe des petits *arbres* doit être à deux ou trois doigts de tèrre; & quand elle eſt couverte, c'eſt une marque de vigueur au pied, auſſi bien que de ſoin & d'habileté au Jardinier qui l'a élevé. ID. Préparer un *arbre* pour le planter. ID. Voyez PRÉPARER.

Il y a des *arbres* ſi gros en la Province de Nicaragua, qu'à peine quinze hommes les peuvent embraſſer. Le P. de Acoſta Jeſuite, Liv. IV. de l'hiſtoire des Indes ch. 3. rapporte qu'à Tlacocharaya à trois lieuës de Gauxa dans la nouvelle Eſpagne, il y en a un qui eſt creux, & qui en dedans a neuf braſſes de tour proche de la tèrre, & en dehors proche de la racine ſeize braſſes, & douze plus haut, & qu'il peut contenir mille perſonnes ſous ſon ombre, & que c'eſt ſous cet *arbre* que les Barbares s'aſſembloient pour leurs ſuperſtitions, & qu'ils faiſoient leurs mitotes ou danſes autour de leurs idôles. Herrera parle d'un autre que ſeize hommes ne pûrent embraſſer en ſe tenant par les mains. Le P. Kirker, dans ſon *Latium*, p. 50. dit qu'il a vû proche de Gonzano un *arbre* ſi gros, qu'une famille entière de vingt-cinq perſonnes pouvoit tenir dans ſa cavité. Le peuple dit que c'eſt Auguſte qui l'a planté. Rai dans ſon hiſt. des Plantes p. 43. fait auſſi mention de pluſieurs *arbres* d'une groſſeur éxtraordinaire.

Il y a aux Indes de fort grandes forêts qui ſont compoſées d'un ſeul *arbre*, dont les branches tombent en tèrre, y prennent racine, & repouſſent de nouveaux *arbres*. Le figuier admirable & le parétuvier ſont de cette eſpéce. Il y a des *arbres* au Pérou dont une partie des branches produit des fruits pendant la moitié de l'année, & l'autre partie pendant l'autre moitié. Il y a aux Antilles des *arbres* de mèr, qui naiſſent dans les bancs de rochèrs, & qui ſont glacez de ſalpêtre, qui les rend tout blancs. Quelques-uns les prennent pour une eſpéce de corail. LONVILLERS. De tous les *arbres* qui croiſſent dans la Chine celui qui porte le ſuif eſt, à mon ſens, le plus admirable. P. LE COMTE. Voyez SUIF.

Ovide Montalban a écrit trois volumes des *arbres*, qu'il nomme *Dendrologie*, qu'il a mis à la ſuite de l'Hiſtoire naturelle d'Ulyſ-
les

ſes Aldrovand
le des oiſeaux
tes, & des mé
ouvrages ſont
les Auteurs q
une partie de l
voyez le P. d
ſuiv. juſqu'au
des Antilles d
4°, en 1658. &
que du P. Plu
On dit, Abatre d
cædere, excide
coupe quelque
dre plus agréa
les deſtine, co
Déshonorer les
ou le houppier
par la tête que
ou ſuperflu, &
doivent être, p
arbre, ébourge
coler les *arbres*
anter un *arbre*
arbres, élaguer
pouſſer, fatigu
cer des *arbres* de
caiſſer un *arbre*
bre qui s'évaſe
La Quintinie trai
ch. 3. art. 6. de
que par la racin
art. 7. & P. III
III. ch. 20. du
de la taille des
viennent à chaqu
des *arbres*, P. I
arbres, P. V. ch
On dit l'*Arbre* de
Arbor crucis. L'
bien & du mal:
ſcientiæ boni & m
ARBRES DE L
Arbres qu'on lai
pieds corniers,
eſt permiſe. *Arb*
ARBRES A LA
de jeunes plantes
en fait coupe.
On dit *Arbres de*
croüez, arbres c
ſant. Ces mot ſo
ARBRE, en term
groſſe piéce de b
la ſoutient. L'*ar*
pour mouvoir le
molendinaria. On
ſur vingt pouce
L'*arbre* d'un nav
tre, ſur la Méd
eſt la principale
la *flèche*.
On appelle auſſi da
tres machines q
tent le pignon,
ARBRE DE JU
du Printems. L
fleur eſt comme
aiſément. Le pl
les inciſer. CH
bre de Judée. Il
pourpre avant q
Argeran ou *Arg*
leurs comparaiſ
nom d'eau d'A
inceſſamment.
leurs éxpreſſions
nez, dont la mé
ſont rouges à
GAINIER.
ARBRE DE ME
Corallium, arbor
Tome I.

ſes Aldrovandus, dont les ſix prémiers volumes contiennent celle des oiſeaux, des animaux terreſtres, des poiſſons, des inſectes, & des métaux. Jonſton a fait auſſi une Dendrologie. Ces ouvrages ſont des compilations de tout ce qu'ils ont trouvé dans les Auteurs qui les avoient précedé. La rareté de ces livres fait une partie de leur mérite. Pour les *arbres* des Indes Occidentales, voyez le P. de Acoſta Liv. IV. de l'Hiſt. des Indes, chap. 16 & ſuiv. juſqu'au 32. Et pour ceux des Antilles, l'Hiſtoire naturelle des Antilles de Lonvillers de Poincy, imprimée à Amſterdam *in* 4°, en 1658. & celle du P. du Tertre, & les plantes de l'Amérique du P. Plumier Minime.

On dit, Abatre des *arbres*, quand on les coupe par le pied. *Arbores cadere, excidere*. Élaguer ou émonder des *arbres*, quand on en coupe quelques branches pour les faire mieux croître, & les rendre plus agréables à la vûë, & plus propres à l'uſage auquel on les deſtine, comme à former des allées &c. *Arbores collucare*. Déshonorer les *arbres*, quand on en coupe ſeulement la cime, ou le houppiers. *Arbores decacuminare*. Préparer un *arbre*, tant par la tête que par la racine; c'eſt en ôter tout ce qui eſt nuiſible, ou ſuperflu, & couper les branches & les racines, comme elles doivent être, pour qu'on le plante. Planter un *arbre*, tailler un *arbre*, ébourgeonner les *arbres*, pincer & repincer un *arbre*, accoler les *arbres*, paliſſer les *arbres* en eſpaliers, greffer un *arbre*, anter un *arbre*, fumer un *arbre*, arrêter un *arbre*, émonder les *arbres*, élaguer les *arbres*, élever un *arbre*, abaiſſer un *arbre*, pouſſer, fatiguer, épuiſer un *arbre*, déchauſſer un *arbre*, eſpacer des *arbres* de tant l'un de l'autre, étronçonner un *arbre*, encaiſſer un *arbre*, ragréer un *arbre*; un *arbre* qui s'échape; un *arbre* qui s'évaſe trop; voyez tous ces verbes à leur place.

La Quintinie traite de la connoiſſance des *Arbres* fruitiers, P. I. ch. 3. art. 6. de la manière de préparer un *arbre*, tant par la tête que par la racine, avant que de le planter; au même endroit, art. 7. & P. III. ch. 19. de la manière de planter les *arbres*, P. III. ch. 20. du tems qu'il faut choiſir pour bien planter, art. 8. de la taille des *arbres*, art. 9. & P. IV. entière des terres qui conviennent à chaque eſpéce d'*arbres* fruitiers P. II. ch. 25. du choix des *arbres*, P. III. ch. 17. & 18. des greffes & pepinières des *arbres*, P. V. ch. 11. & ſuiv.

On dit l'*Arbre* de la Croix, où JESUS-CHRIST a été attaché. *Arbor crucis*. L'*arbre* de vie. *Arbor vita*. L'*arbre* de la ſcience du bien & du mal: c'étoient des *arbres* du Paradis Terreſtre. *Arbor ſcientia boni & mali*.

ARBRES DE LISIERE, en termes des Eaux & Forêts, ſont des *Arbres* qu'on laiſſe dans les ventes & coupes de bois entre deux pieds corniers, pour ſervir de paroi & de bornes à la coupe qui eſt permiſe. *Arbores limitanea*.

ARBRES A LAÏE, ou ARBRES DE REPEUPLÉE. Ce ſont de jeunes plantes qu'on laiſſe pour repeupler les taillis, lorſqu'on en fait coupe. *Arbor proletaria, materaria ſubſidiaria*.

On dit *Arbres de delit, abougris, broutez, avortez, recepez, encroüez, arbres chablis, bailliveaux, arbres d'entrée, en étant, giſant*. Ces mot ſont expliquez à leur ordre, & au mot BOIS.

ARBRE, en termes de Charpenterie & d'Architecture, eſt une groſſe piéce de bois, qui eſt la principale d'une machine, & qui la ſoutient. L'*arbre* du moulin, eſt celui que la roüe fait tourner pour mouvoir les meules, ſoit par l'eau, ſoit par le vent. *Arbor molendinaria*. On l'appelle *arbre* tournant. Il a trois toiſes de long ſur vingt pouces de gros. L'*arbre* d'un preſſoir. *Arbor torcularia*. L'*arbre* d'un navire, eſt le grand mât, qu'on appelle *Arbre Meſtre*, ſur la Méditerranée. *Arbor nautica*. L'*arbre* d'une gruë, eſt la principale piéce de bois qui la ſoutient, qu'on nomme auſſi la *fléche*.

On appelle auſſi dans les montres, les horloges, les meules, & autres machines qui tournent, l'*arbre* ou l'eſſieu des roües qui portent le pignon, ou ce qui les fait mouvoir. *Axis*.

ARBRE DE JUDAS. *Arbor Juda*. Il fleurit au commencement du Printems. La couleur de ſa fleur tire du violet au rouge. Sa fleur eſt comme du ſaffran d'Inde. Il vient de bouture, & prend aiſément. Le plus ſeur eſt de coucher les branches en terre & de les inciſer. CHOM. Nous nommons en François cet *arbre*, *arbre de Judée*. Il ſe couvre entièrement de fleurs de couleur de pourpre avant que de pouſſer ſes fleurs. Les Perſans l'appellent *Argeran* ou *Argheran*. Ils ſe ſervent ſouvent de cet *arbre* dans leurs comparaiſons. Ils donnent au vin qui leur eſt défendu le nom d'eau d'Argeran, par reſpect pour une loi qu'ils violent inceſſamment. Les viſages de ſafran & les yeux d'Argeran ſont leurs expreſſions ordinaires, pour ſignifier des amans paſſionnez, dont la mélancolie eſt peinte ſur le viſage, & dont les yeux ſont rouges à force de verſer des larmes. D'HERB. Voyez GAINIER.

ARBRE DE MER. Quelques Chymiſtes appellent ainſi le Corail, *Corallium, arbor maris*. HARR.

ARBRE DES PHILOSOPHES. Terme de ſcience hermétique. *Arbor Philoſophorum*. Le grand *arbre des Philoſophes* eſt leur mercure, qui eſt leur teinture, leur principe & leur racine; quelquefois c'eſt l'ouvrage de la pierre. Voyez Pluye d'or. DICT. HERM.

ARBRE AU RAISIN. Voyez PISTACHIER ſauvage. Voyez auſſi NEZ COUPÉ.

ARBRE QUI PORTE DES SAVONETTES. *Sapindus foliis coſta alata innaſcentibus, Inſt. R. Herb.* Cet arbre croît dans toutes les Iſles d'Amérique le long de la mer, dans les lieux les plus ſecs & les plus arides: ſon tronc ne s'éleve qu'à la hauteur de deux à trois pieds, & eſt branchu. Il donne pluſieurs petites branches couvertes d'une écorce griſe & rude; elles ſont garnies de feuilles vertes, longues, étroites, & rangées ſur une côte de la même couleur. Monard compare aſſez mal ſes feuilles à celles de la fougère. Ses fleurs ſont diſpoſées en manière de grape, compoſées de quatre petales ſoutenuës par un calice fendu en quatre quartiers. Le piſtile qui s'éleve du milieu du calice devient un fruit charnu, très-amer, jaune, & de la groſſeur d'une petite noix. La chair de ce fruit mûr ſe réduit en une ſubſtance claire & gluante, comme la gomme Arabique fonduë. Le noyau de ce fruit eſt rond, d'un beau noir, gros comme une moyenne balle de piſtolet, la ſemence qu'il renferme eſt ronde pareillement, & a un goût de noiſette. Le bois de cet *arbre* eſt blanc & fort dur. On ſe ſert de ſes fruits pour dégraiſſer & blanchir le linge, & parce qu'ils font broüer & écumer l'eau comme le ſavon, on les appelle des ſavonettes, *Nucula ſaponaria*; & ſon *arbre*, *ſapindus* en Latin, comme qui diroit, *ſapo Indus*, ſavon des Indes, à cauſe de l'uſage de ſes fruits. Le P. Du Tertre remarque que ce ſavon brûle & gâte le linge lorſqu'on s'en ſert trop ſouvent.

ARBRE TRISTE. Eſpéce d'arbre fort commun dans les Indes. On l'appelle *triſte*, parce qu'il ne fleurit que la nuit. Ses fleurs tombent une demi heure avant le lever du ſoleil, & commencent à repouſſer une demi-heure environ après ſon coucher. Cet arbre eſt de la grandeur d'un prunier. Ses branches ont une aune de long. Quand on le coupe à la racine, il recroît en moins de ſix mois. On le plante ordinairement proche les maiſons. Les Indiens en ramaſſent curieuſement les fleurs quand elles ſont tombées, parce qu'elles ſentent fort bon. Goa & Malaca ſont les endroits où l'on trouve le plus de ces ſortes d'*arbres*. Cette deſcription eſt priſe d'Acoſta & de Linſcot. On peut la comparer avec celle de la plante nommée Manjapûmeran, dans le prémier volume de l'*Hortus Malabaricus*.

ARBRE DE VIE. *Arbor vita*, ou *Thuya Theophraſti C. B. Pin.* Arbre qui a été apporté de Canada en France, & qui fut préſenté à François prémier. On ne ſçait point la raiſon pour laquelle on lui a donné ce nom. Cet *arbre*, quoique étranger, s'eſt multiplié aiſément en Europe; ſes branches prennent facilement racine, & on n'a pas beaucoup de peine à l'élever. Il devient d'une moyenne grandeur en France; ſon tronc eſt droit, noüeux, revétu d'une écorce à peu près ſemblable à celle du Cyprès, remplie d'une matière réſineuſe. Il eſt aſſez branchu, ſes branches s'étendent horiſontalement, & ſur leurs côtes elles ſont diviſées en d'autres plus petites branches en manière d'ailes. Ces petites branches ſont couvertes d'écailles menuës, applaties, poſées les unes ſur les autres, toujours vertes, bonnes dans l'hyver, car pour lors elles rouſſiſſent, mais au printems elles reprennent leur verdure. Entre ces petites feuilles ſont placées des petites veſcies remplies d'une liqueur onctueuſe, réſineuſe, & d'une forte odeur de drogue. Ces feuilles quoique deſſéchées ne perdent preſque jamais leur odeur. A l'extrémité de quelques-unes de ces petites branches naiſſent des petits boutons qui deviennent des fruits longs de demi pouce environ, compoſez de quelques écailles, entre leſquelles on trouve des ſemences oblongues, bordées d'une aile membraneuſe, ou feuillet délié.

On ajuſte cet *arbre* dans les jardins, & on lui donne comme à l'if telle figure que l'on veut. On fait cas de ſon huile tirée par la diſtillation, pour ſoulager les goutteux.

ARBRE, ſe dit figurément d'une deſcription & figure d'une généalogie, parce qu'on la peint avec des branches, un tronc & des racines. On a dreſſé l'*Arbre* Généalogique de la Maiſon de France. *Graduum cognationis ſchema; arbor conſanguinitatis; cognationum ſtemmata*.

On a appellé en Poëſie *Arbre* fourchu, un lai, ou virelai, à cauſe des petits vers intercalaires qui étoient au milieu des grands, qui faiſoient une eſpéce de fourche.

ARBRE, en terme de Blaſon, s'appelle *fuſté*. Quand ſon tronc eſt d'un autre émail que ſes branches. On doit auſſi ſpécifier en blaſonnant quand il eſt ſec, ou avec ſes feüilles.

On dit en proverbe, qu'il ſe faut tenir au gros de l'*arbre*; pour dire, au parti juſte, & ſolide, ou qui eſt le plus fort. Quand il s'agit de la foi, cela veut dire qu'il faut s'en tenir aux déciſions de l'Égliſe, qui ſont les régles de nôtre Foi.

Les *Arbres* ont ſervi autrefois à l'idolatrie. On plaçoit les Idôles ſous des *arbres*, qui leur faiſoient une eſpéce de temple; & ſi les Anciens, dit Pline, ont adoré des *arbres*, ce n'eſt que parce qu'ils les regardoient comme les temples de quelque Divinité. Cette idée eſt très-ancienne, & a été très-commune. Voyez Oſée IV. 13. Ézech. VI. 13. & Deut. XVI. 21. où Dieu à cauſe des abus de l'idolatrie défend de planter des *arbres* proche des autels, ou d'ériger des autels ſous des *arbres*; Loi que les Hébreux violèrent ſi ſouvent. Encore aujourd'hui dans l'Inde les Brâmes placent ordinairement leurs idôles ſous des *arbres*; & dans de petits bouquets de bois toufus. Voyez De la Crequinière, voyage des Indes, Art. V. p. 51. Chez les Anciens les Dieux avoient chacun un ou pluſieurs *arbres* qui lui étoient conſacrez; Jupiter, le Chêne; Venus, le Myrte; Apollon, le Laurier; Cybelle, le Pin; Hercule, le Peuplier; Minerve, l'Olivier; Bacchus, la Vigne & le Lièrre, &c.

Un *arbre* a ſervi de corps à bien des déviſes. Un *arbre* renverſé, avec ce mot, *Uno decidit ictu*, Il eſt tombé au prémier coup, marque la petiteſſe d'eſprit & de courage dans un homme que le moindre revers abat. Au contraire, avec celui-ci, *Non uno decidit ictu*, il marque la fermeté de courage. Auguſtin Barbarigo, Doge de Veniſe, pour marquer que les charges, dont il étoit revêtu, abrégeoient ſa vie, prit pour déviſe un *arbre* chargé de fruits, avec ce mot, *Copia me perdit*. D'autres ont mis un *arbre* renverſé ſous le poids des fruits, dont il étoit chargé, avec ces mots, *Sternit ubertas*; ou bien celui-ci de Martial, *Pondere victa ſuo*. Pour marquer que la chûte des grands hommes en perd beaucoup d'autres, un grand *arbre*, qui en tombant abat tout ce qui ſe trouve autour de lui, avec ce mot de Catulle, *Cominus omnia frangit*. Pour une ancienne famille, un vieux *arbre*, *Durando ſecula vincit*, Virgile Georg. 2. Un Académicien de Boulogne, appellé l'*Inculto*, prenoit pour deviſe un arbriſſeau inculte, avec ce mot de Virgile, *Sponte ſua*, pour donner à entendre que ſes ouvrages étoient tous de lui, ſans le ſecours ni le conſeil d'aucun autre. Pour un jeune homme dont les belles qualitez donnent de l'eſpérance, des caractères ou figures écrites ſur l'écorce d'un *arbre*, *Creſcent dum creſcet*, elles croîtront avec lui. Un *arbre* coupé par le pied, avec ce mot Italien, *A più bell' opré*, Pour de plus beaux ouvrages; eſt la déviſe d'un Académicien des Errans de Breſſe. Pour un homme de fortune, qui n'oublie point ſa prémière baſſeſſe, un grand *arbre*, & ce mot, *Virga fui*.

ARBRISSEAU. ſ. m. Petit arbre, arbre nain. *Arbuſcula novella*. Plante ligneuſe, de moindre taille que l'arbre, laquelle outre la principale tige & les branches, produit très-ſouvent de la même racine pluſieurs pieds conſidérables, tels ſont le troêne, la filaria, &c. Les arbres & les *arbriſſeaux* pouſſent en automne des boutons dans les aiſſelles des feüilles. Ces boutons ſont comme autant de petits œufs qui ſe dévelopent dans le printems, s'épanoüiſſent en feüilles & en fleurs. Cette différence jointe à la grandeur fait qu'on diſtingue aiſément les *arbriſſeaux* des ſous-*arbriſſeaux*. Une telle plante vient en *arbriſſeau*.

> *Cinq ou ſix petits* arbriſſeaux,
> *Qui l'an prochain ſeront plus beaux,*
> *Venons en corps demander place*
> *Sur vôtre agréable terraſſe.* M. Scudery.

ARBUSTE, ou SOUS-ARBRISSEAU. ſ. m. *Frutex*. On donne ce nom aux plantes ligneuſes, ou petits buiſſons moindres que les *arbriſſeaux*; mais qui ne pouſſent point en automne des boutons à fleurs, ou à fruit, comme ſont le thim, le romarin, &c.

ARC.

ARC. ſ. m. Arme faite d'un morceau de bois, de corne, ou d'autre matière qui fait reſſort, lequel étant courbé avec violence par le moyen d'une corde attachée à ſes bouts, fait partir une fléche avec grand effort en ſe remettant en ſon état naturel. *Arcus*. Les cornes d'un *arc*, ſont ſes éxtrémitez où la corde eſt attachée pour le bander. *Cornua*. L'*arc* eſt la prémière & la plus générale de toutes les armes: car on a trouvé que les peuples les plus barbâres, les plus éloignez, & qui avoient le moins de communication avec les autres hommes, s'en ſervoient. Les Anciens attribuoient l'invention de l'*arc* & de la fléche à Apollon.

Chez les Mogols l'*arc* eſt le ſymbole de la Royauté, & la fléche le ſymbole de l'Ambaſſadeur, ou d'un Vice-Roi. D'Herb. C'eſt Loüis XI. qui commença en 1481. à abolir en France l'uſage de l'*arc* & de la fléche, dont on ſe ſervoit, pour introduire les armes des Suiſſes, c'eſt-à-dire, la hallebarde, la pique, & les larges épées.

On dit, un *arc* d'yvoire, d'ébéne, &c. *Arcus ebore, ebeno inſtructus*. Pour dire, un *arc* garni d'ébéne, d'yvoire; car on ne fait point d'*arc* d'yvoire, d'ébéne, ni de bois durs, à cauſe qu'ils ne font point de reſſort.

L'*arc* a fourni bien des deviſes. Voici les mots: *Mi riposo no es flaqueza*, mot Eſpagnol, qui ſignifie, *Mon repos n'eſt point langueur*. *Stringendo mi ſcioglio*, mot Italien, qui veut dire, En ſerrant mes liens je me délie, je me mets en plus grande liberté. *Piegato ſi lega*, autre mot Italien de Luçarini, *Il ſe lie quand il eſt plié*. Et *Per ferir altrui torſe ſe ſteſſo*, Pour fraper un autre il ſe courbe, il ſe gêne lui-même.

Arc-a-Jalet. Sorte de petite arbalête propre à jetter de petites balles. *Arcus ſcapo inſtructus & emittendis globulis comparatus.*

On dit figurément en termes de l'Écriture, que Dieu a bandé ſon *arc*, préparé ſon *arc*; pour dire qu'il menace les hommes dans ſa colère.

Les Payens mettoient entre les mains de Cupidon un *arc* & des fléches, pour ſignifier figurément, qu'il bleſſoit les cœurs en leur donnant de l'amour.

On appelle figurément les ſourcils d'une belle brune, des *arcs* d'ébéne.

Arc, ſignifie en Géométrie, un trait de compas qui ſe meut ſur un centre, & qui n'achéve pas un demi-cercle; ou une partie de la circonférence d'un cercle, moindre que la moitié. La bâſe ou la ligne qui en joint les deux éxtrémitez s'appelle la *corde*; & la perpendiculaire élevée au milieu de cette ligne, s'appelle la *fléche*. Tous les angles ſont meſurez par des *arcs*. Pour ſçavoir leur grandeur il faut décrire un *arc*, dont le centre ſoit en leur pointe.

On appelle auſſi *Arc* en Aſtronomie, une portion d'un cercle, qui fait partie d'un cercle diviſé en 360 parties: & on dit un *arc* de 60, de 90, de 120 degrez. L'*arc* diurne du ſoleil eſt le cercle parallele à l'Équateur, que le ſoleil décrit par le mouvement du prémier mobile, depuis ſon lever juſqu'à ſon coucher. Son *arc* nocturne eſt un pareil cercle qu'il décrit ſous la terre. L'élévation du pôle ſe meſure par un *arc* pris ſur le méridien. L'*arc* de progreſſion, ou de direction, eſt l'*arc* du zodiaque, que la planéte ſemble parcourir lorſque ſon mouvement ſe fait ſelon la ſuite des ſignes. L'*arc* de rétrogradation, eſt l'*arc* du Zodiaque que la planéte parcourt en rétrogradant, & lorſqu'elle ſe meut contre l'ordre des ſignes. L'*arc* de ſtation prémière, eſt l'*arc* que la planéte parcourt dans le prémier demi-cercle de ſon épicycle, pendant qu'elle eſt ſtationnaire. L'*arc* de ſtation ſeconde, eſt l'*arc* que la planéte parcourt dans l'autre demi-cercle de ſon épicycle, pendant qu'elle paroît ſtationnaire.

Arc, ſe dit auſſi généralement de toutes les choſes qui ſe font en ligne courbe. En cet endroit le rivage ſe courbe en *arc* pour former un golphe, ou une anſe. Cette rivière, ce chemin, la muraille de ce port, ſe forment en *arc*, & font un grand détour.

Arc, ſe dit auſſi dans les bâtimens, des voutes & trompes courbées en rond. *Arc en plein cintre*, eſt celui qui forme un demi-cercle parfait. *Arcus integer*. *Arc en anſe de panier*, eſt un *arc* ſurbaiſſé. *Arcus diminutus, delumbatus*. *Arc en talus*, eſt un *arc* percé en talus dans un mur. *Arcus ſubcuneatus*. *Arc biais*, ou de côté, eſt un *arc* dont les piédroits ne ſont pas d'équerre. *Arcus compoſitus*. *Arc en décharge*, eſt un *arc* fait pour ſoulager une platebande, ou un poitrail, & dont les retombées portent ſur les ſommiers. *Arcus Epiſtyliâ ſuſtinens*. *Arc rampant*, eſt un *arc* incliné dans un mur à plomb. *Arcus incidens muro ad perpendiculum erecto*. On appelle *Arcs*, ou *Arceaux*, les voutes des portes & des fenêtres qui ne ſont pas quarrées. Cette voute fait un trop grand *arc*. Il faut bander des *arcs*, quand on fait des fondemens dans une carrière vuidée, pour ſoutenir les conſtructions qu'on fait deſſus. Blondel enſeigne le moyen de trouver les joints de toutes ſortes d'*arcs* rampans: ce qui eſt inſéré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

Arc de triomphe, *Fornices*, eſt une conſtruction de charpente qu'on fait ſur quelques portes, ou paſſages, avec divers ornemens dans les entrées d'un Roi, ou d'un vainqueur. *Arcus triumphalis*. On en fait auſſi de pièrre magnifiquement décorez d'architecture, ou de ſculpture, pour conſerver la mémoire des grandes actions à la poſtérité, par pluſieurs inſcriptions & bas reliefs qu'on y taille. L'*Arc* de Conſtantin. L'*Arc* du Roi Loüis XIV. Il y a auſſi des *Arcs de triomphe d'eau*. L'Abbé Reignier, dans ſon Poëme ſur les travaux de la rivière d'Eure & ſur les eaux de Verſailles, dit,

> *Tantôt dans une noble & ſuperbe ordonnance,*
> *De vos flots dans les airs pouſſant la violence,*
> *Vous ſemblerez vouloir, Architecte Nouveau,*
> *D'un grand* arc de triomphe *imiter le berceau.*
>
> *Ah! ſans aller pour toi, forçant les deſtinées,*
> *En* arc *audacieux vouter les Pyrenées.* Le P. Chom. J.

On appelle *Arc* de carroſſe, la piéce de fer courbée en *arc* qui joint la

la flèche ou les brancards au train de devant, ce qui donne au carroſſe la facilité de tourner en un plus petit eſpace.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut avoir pluſieurs cordes à ſon *arc*, pour dire, avoir pluſieurs moyens de ſortir d'une affaire, d'en venir à bout. On dit auſſi, Débander l'*arc* ne guérit pas la playe. Ce proverbe vient de René d'Anjou Roi de Sicile, qui après la mort d'Iſabeau de Lorraine ſa femme arrivée en 1453. pour montrer qu'il l'aimeroit toûjours nonobſtant ſa mort, prit ce vers pour l'âme de ſa déviſe, dont le corps étoit un *arc* à la Turque qui avoit la corde rompuë.

Arc des loyaux Amans, étoit une fiction dont il eſt fait mention dans l'Amadis, d'un *arc* ou d'une voute qui étoit dans le Palais enchanté d'Apollidon, où il paroiſſoit une grande ſtatuë de cuivre tenant un cors en main, qui rendoit un ſon mélodieux quand les amans fidelles paſſoient par deſſous, & qui jettoit du feu & de la fumée avec un bruit effroyable quand ils étoient infidelles.

On appelle des *Arcsboutans*, ces grandes arcades appuyées ſur des murs ſolides, qu'on fait pour ſoutenir les voutes élevées des Égliſes, ou des autres bâtimens. *Anterides*, *Eriſmata*.

On appelle auſſi *Arcsboutans* d'un carroſſe, les piéces de fer qui ſont des deux côtez des moutons pour les ſoutenir, parce qu'ils portent tout le faix du carroſſe. La barre qui ferme les portes cochères s'appelle auſſi *arcboutant*, ou *pied de biche*.

Arcboutans. ſ. m. Terme de Marine. Eſpéce de petits mâts de 25 à 30 pieds de longueur, ferrez par le bout d'un fèr à trois pointes, & long de 6 à 8 pouces. Ils ſervent à tenir les écoutes des bonnettes en étui, ou à repouſſer un vaiſſeau s'il venoit à l'abordage.

On appelle figurément *Arcsboutans*, les principaux déffenſeurs d'un parti, d'une doctrine. *Præſidia*, *Propugnacula*. Les Pères de l'Égliſe ont été les *arcboutans* de la Religion. Ce grand Capitaine eſt le principal *arcboutant*, le meilleur appui de l'État.

Arcs doubleaux. Terme d'Architecture. *Tranſvoluti arcus*. Dira-t'il que ces *arcs doubleaux*, peut-être de 40, 50, ou 60 pieds de diamètre, qui étoient déja en voute, pûſſent en ſuivant la rondeur de la tour qu'ils portoient, & en ſe détournant ainſi de l'aplomb, ſoutenir un ſi prodigieux fardeau? Cordem.

Arc-en-ciel. *Iris*, *arcus cœleſtis*. C'eſt un tiſſu de pluſieurs couleurs diſpoſées en arc, bande, ou écharpe, diverſement colorez, qui paroît dans une nuée pluvieuſe: ce qui arrive lorſque le ſoleil n'eſt pas beaucoup élevé ſur l'horiſon, dans la partie du ciel qui lui eſt oppoſée. On l'appelle autrement *Iris*. Il a au plurier *arc-en-ciels*. Les Américains adoroient l'*arc-en-ciel*, au rapport d'Acoſta. On y remarque quatre couleurs principales. L'*arc-en-ciel* ne paroît que devant ou après la pluye. On voit quelquefois un double ou triple *Arc-en-ciel*, mais les deux derniers ſont plus imparfaits, moins vivement colorez & de moindre étenduë. On voit auſſi quelquefois un *Arc-en-ciel* renverſé. On voit la même apparence dans les jets d'eau des fontaines, dans les bouteilles pleines d'eau, & dans les vèrres priſmatiques ou triangulaires, qui s'appellent auſſi *Iris*. On prétend que l'*Arc-en-ciel* n'eſt qu'un effet de la réfraction des rayons du ſoleil, laquelle ſe fait au travers des goutes ſphériques d'eau dont l'air eſt rempli, & qui ſont tout-à-fait tranſparentes. Roh. Tous les Philoſophes conviennent que le ſoleil éclairant d'un côté, & de l'autre la nuë compoſée de goutes d'eau en forme de roſée, ſont la cauſe de l'*Arc-en-ciel*. Ceux qui tiennent pour les atômes, diſent, que les rayons du ſoleil frapant les angles de toutes les particules dont la nuë eſt compoſée, ils ſont réfléchis, & renvoyez de tous côtez à l'œil. Mais à l'égard du nombre de ces angles, & de la manière dont les rayons ſont réfléchis, ils répondent que telle eſt la nature des rayons du ſoleil, & des corpuſcules aqueux répandus dans l'air, qu'une telle variété de couleurs ſoit produite par une telle ſituation. Bern. Les raiſons en ſont fort bien éxpliquées par M. Deſcartes. La lune forme auſſi quelquefois un *Arc-en-ciel*. Il eſt blanc, ou du moins ſes couleurs ſont ſi foibles qu'elles paroiſſent blanches. Ariſtote dit, qu'on ne l'avoit point remarqué avant lui, & qu'on ne l'apperçoit qu'à la pleine lune. Le Docteur Salomon Braun a obſervé un *Arc-en-ciel* lunaire, le 4e jour après la pleine lune d'Octobre en 1671. Dans les nouvelles de la République des Lettres il eſt parlé d'un *Arc-en-ciel* qui parut à Maſtric en 1684. qui conſiſtoit en des images droits & perpendiculaires comme de longues colonnes qui étoient tranſparentes, & avoient une diſpoſition de couleurs toute contraire aux ordres de ce météore. Mentzelius dit, qu'il a vû des *Arc-en-ciels* tout blancs en plein jour. M. Mariotte dans ſon IVe eſſai de Phyſique dit, que ces *Arc-en-ciels* ſans couleur ſe forment dans les broüillards comme les autres ſe font dans la pluye, & il aſſure en avoir vû par diverſes fois, tant le matin après le lever du ſoleil, que la nuit à la lune. Enfin, il attribuë ce défaut de couleurs à la petiteſſe des vapeurs imperceptibles qui compoſent

les broüillards. Mentzelius dit encore, qu'il a vû dans les cabinets des curieux de petites taſſes qu'on tient être tombées des nuës par les jambes d'un *Arc-en-ciel*, qu'on a trouvées en creuſant aux lieux où ce météore avoit appuyé ſes éxtrémitez; & qu'on y voyoit au milieu la figure d'une étoile, ou d'un ſoleil. Il ajoute que c'eſt un bon fébrifuge, un remède pour les femmes en travail. Voyez Ariſtote, Deſcartes, Gaſſendi, Regis, Rohault, de la Chambre, &c. dans leurs traitez des météores.

Cathérine de Médicis avoit pour déviſe un *Arc-en-ciel*, avec cet hemiſtiche Grèc, ΦΩΣ ΦΕΡΕΙ ΗΔΕ ΓΑΛΗΝΗΝ, Elle apporte la lumière & la ſérénité.

Monſieur de la Chambre écrit toujours *Arcanciel*, pour Arc-en-ciel, comme ſi ce mot n'étoit pas compoſé de ces trois-ci, *arc en ciel*; c'eſt-à-dire, *arc* qui eſt ou qui paroit dans le *ciel*.

Arc-en-ciel, au figuré, eſt en termes de l'Écriture un ſigne d'Alliance entre Dieu & les hommes, par lequel il leur a promis de ne leur plus envoyer de déluge. *Arcus fœderis*.

Le mot d'*arc* eſt dit *ab arcendo, quòd arceat hoſtes*, parce qu'il écarte les ennemis.

ARCADE. ſ. f. Voute courbée en arc. *Fornix*. Il y a tant d'*arcades* à cet aquéduc, à ce pont, à la nèf de cette Égliſe.

On le dit auſſi de tout ce qui eſt couvert en rond. Un ſalon couvert en *arcade*. Ce berceau eſt en *arcade*.

Une *arcade* feinte, eſt un enfoncement cintré de certaine profondeur, qui ſe fait dans un mur, ou pour répondre à une *arcade* percée, qui lui eſt oppoſée, ou parallele; ou ſeulement pour la décoration d'un mur orbe.

Arcade. Terme de Talonnier. C'eſt le deſſous d'un talon de bois coupé en arc. *Arcade* de talon bien faite.

Arcade. Terme de Lunetier. C'eſt la partie de la chaſſe de la lunette où l'on met le nez. Cette *arcade* me ſerre trop le nez: elle eſt trop petite.

ARCADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Arcadius*. *Arcade*, fils aîné de Théodoſe le Grand, naquit en Eſpagne vers l'an 377. de Flaccille, & reçut le titre d'Auguſte le 16. ou 19. Janvier 383. Tillem. On dit auſſi ſouvent *Arcadius*. Les médailles d'*Arcadius* ne ſont point râres, ſi ce n'eſt en grand bronze.

ARCADIE. ſ. f. *Arcadia*. Ancienne Province du Péloponèſe au milieu des tèrres, entourée de l'Achaïe propre au Septentrion, de l'Élide au couchant, de la Meſſénie au midi, de l'Argie au levant, & de la Laconie partie au levant partie au midi. L'*Arcadie* avec la Laconie s'appellent aujourd'hui Zachonie, dont la partie Septentrionale eſt l'ancienne *Arcadie*. Les Anciens diſent qu'elle a tiré ſon nom d'Arcas fils de Jupiter.

Arcadie. ſ. f. Eſt auſſi un nom de femme. *Arcadia*. *Arcadie*, troiſième fille de l'Empereur Arcade, ne vint au monde que le 3e Avril de l'an 400. Tillem. Arcadie mourut en 44. Id. *Arcadie* n'étoit que nobiliſſime. Id.

ARCADIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. *Arcas*, *Arcadius*. Qui eſt d'Arcadie. Les *Arcadiens* adoroient principalement le Dieu Pan. Les *Arcadiens* aimoient extrêmement la Muſique, & ils l'apprennoient à leurs enfans dès leur plus tendre enfance. Ils paſſoient néanmoins pour gens groſſiers & ſtupides. De là le proverbe qui appelloit un âne, un oiſeau, ou un Roſſignol d'*Arcadie*. Les *Arcadiens* s'occupoient beaucoup à nourrir des beſtiaux, & étoient preſque tous Paſteurs.

On a auſſi appellé *Arcadien* ce qui étoit d'Arcade, ou d'Arcadie, ſa fille. Marcellin dit, que les thermes *Arcadiens* à Conſtantinople ont pris leur nom d'Arcade leur fondateur. D'autres Grècs diſent la même choſe, quoique quelques-uns en attribuënt la fondation à Arcadie fille de ce Prince. Tillem.

ARCADIQUE. ad. m. & f. *Arcadicus*. Qui appartient à l'Arcadie. Le Golfe *Arcadique*, ou d'Arcadie, eſt un Golfe de la mèr de Gréce. *Arcadicus ſinus*. Il eſt borné par celui de Clarence au Nord, & celui de Zonchio au midi. Quelquefois on renferme auſſi celui de Zonchio.

Arcadique. ſ. m. Nom d'une milice inſtituée par Arcadius. *Arcadiani*. Théophane dit, qu'Arcade créa une nouvelle Compagnie de Gardes, qu'on appella les *Arcadiques*, marquez dans la Notice de l'Empire. Tillem.

ARCAL-HALA. ſ. m. Nom de plante qui eſt Arabe, & qui ſignifie Racine douce. *Radix dulcis*. Elle croît abondamment en Syrie. On la trempe dans l'eau pour la faire fermenter, & on en tire une eſpéce de miel fort doux, qui ſert à faire plus de cinquante ſortes de confitures à la manière du levant, & que l'on a à ſi bon marché, que pour un ſol un homme a de quoi dîner. C'eſt un ſecours pour les pauvres.

ARCAM. Serpent noir & blanc qui ſe trouve dans le Turqueſtan, dont le venin eſt le plus dangereux, & le plus mortel de tous les poiſons. d'Herb.

ARCANGE. Voyez Archange.

ARCANGELET. ſ. f. m. Voyez Arc-a-Jalet. C'eſt la même choſe.

ARCANGI. ſ. m. Terme de Relation. Les *Arcangis* ſont des ſoldats Turcs qui n'ont point de paye, & qui ſervent ſeulement pour être exempts d'impôts, & avec eſpérance d'obtenir quelque place, quand il en vaquera. *Arcangis* ſignifie *Gaſteurs.* Le Turc s'en ſert pour ruiner le païs de ſon ennemi en tems de guèrre, & en tems de paix ils ſont ſur les frontières, faiſant continuellement des courſes ſur les tèrres des Princes voiſins. Ils vont tous à pied, & n'ont que ce qu'ils peuvent prendre ſur l'ennemi. *Voy. du Lev. par D. C.* Avant que l'armée s'avance ſur les tèrres de l'ennemi, les Turcs ont accoutumé d'envoyer quinze ou vingt mille *Arcangis* pour faire le dégât, & ruiner ſon païs. Le Pelletier dans ſa traduction de l'hiſtoire de la Guèrre de Chypres les appelle *Arcanges.*

ARCANNE. ſ. f. eſt un minéral, ou eſpéce de craye rouge, ainſi appellée, à cauſe que les Charpentiers teignent leurs cordeaux avec cette craye pour marquer leur bois. *Rubrica fabrilis.* On en fait quelquefois avec de l'ochre brûlée.

ARCANSON. ſ. m. Eſpéce de réſine, dont les joüeurs de violon ſe ſervent pour frotter leur archet. On l'appelle autrement Colophane, ou Colaphane. *Reſinæ ſpecies quâ plectrum illinitur.*

ARCASSE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le derrière du gaillard, autrement appellée, *culaſſe de navire. Navis poſtica pars.* Il ſe dit de tout le bordage de la pouppe, dont la largeur eſt déterminée par une piéce de bois qui la traverſe, qu'on appelle *barre d'arcaſſe*, autrement *liſſe de hourdi.*

ARCASSE, ſignifie auſſi le mouſle d'une poulie, le corps ou piéce de bois qui enferme le roüet. *Trochlea, rechamus.* Les cordes qui le tiennent bandé & ſuſpendu s'appellent *étropes.*

ARCEAU. ſ. m. S'eſt dit autrefois poëtiquement en cette phraſe: L'Ange qui deſcendoit en tèrre faiſoit voir de grands *arceaux* de lumière, des cercles illuminez dans l'air qu'il traverſoit. *Arcus.* Maintenant on ne le dit que des voutes, des portes & des fenêtres courbées en arc. *Fornices.* On appelle auſſi *arceaux* des ornemens de ſculpture en forme de treſles.

ARCENAC, ou ARCENAL. Voyez ARSENAL. Borel, qui écrit *arcenac*; dérive ce mot d'*arx*, ou d'*arcus*, parce qu'un *arcenac* eſt une eſpéce de citadelle pour garder les machines de guèrre, ou parce que les arcs étoient un inſtrument dont on ſe ſervoit autrefois à la guèrre.

ARCHAL, ou FIL D'ARCHAL. ſ. m. Fil de léton paſſé par la filière. *Æs textile, Æreum ſtamen.* Borel dérive ce mot d'*aurichalchum*, & prétend qu'on dit *archal*, fil d'*archal*, pour *arichal*, fil d'*arichal.*

On le dit auſſi du fil de fèr. On en fait des treillis de fenêtres, & de tablettes à livres, des cordes de claveſſin, & mille autres choſes. Le ſot peuple dit *du fil de Richard.*

ARCHANGE, ou ARCANGE, ſelon Vaugelas. ſ. m. Subſtance intellectuelle & incorporelle qui tient un huitiéme rang dans la Hiérarchie des Eſprits céleſtes. *Archangelus.* Les *Archanges* ſont au deſſus des Anges. S. Michel *Archange.* Les Anges & les *Archanges* chantent là haut les loüanges de Dieu. GOD. Ce mot ſe dérive de ἀρχὸς, *Princeps*, ἄγγελος, *Angelus.*

ARCHANGEL, ou S. MICHEL L'ARCHANGE. ſ. m. *Archangelopolis, fanum S. Michaelis Archangeli.* Ville de Moſcovie dans la Province de Dwina ſur la rivière de même nom, environ à huit lieües de ſon embouchure dans la mèr blanche. *Archangel* eſt célébre par ſon commerce. Les Tranſactions Philoſophiques déterminent la latitude d'*Archangel* à $64^{d}.36$.

ARCHANGELIQUE. ſ. f. *Archangelica.* Nom que Solel & Dodone ont donné à une Angélique, ſur laquelle ces deux Auteurs ne s'accordent pas.

ARCHARAGE, ou ARCAIRAGE, ou ARQUAIRAGE. ſ. m. Droit par lequel on eſt obligé de faire un ſoldat, ou un archer, au Seigneur. Ce mot vient d'archer. BOREL. Mais il n'eſt plus ou peu en uſage, depuis qu'il n'y a plus d'archers dans les troupes, & il ne ſe trouve plus que dans de vieux titres.

ARCHE. ſ. f. L'eſpace qui eſt entre les deux piles d'un pont couvert d'une voute en arcade. *Fornix.* On le dit auſſi d'un pont de bois; quoiqu'il ſoit ſeulement couvert d'un plancher ſoutenu ſur des pieux. La maîtreſſe *arche* eſt celle du milieu qui eſt la plus large, & où l'eau eſt la plus profonde, qui eſt deſtinée au paſſage des bateaux. *Fornix primarius.* Il y a des ponts en Orient qui ont juſqu'à 300 *arches.*

On appelle une *arche en plein cintre*, celle qui eſt formée d'un parfait demi-cercle. *Fornix integer. Arche elliptique*, celle dont le trait eſt un demi-ovale, ou une ellipſe. *Fornix compoſitus. Arche ſurbaiſſée*, celle qui a moins de montée, & dont la courbure n'eſt pas fort remarquable. *Fornix diminutus. Arche extradoſſée*, celle dont les vouſſoirs ſont égaux en longueur, & paralleles à la doüelle, & ne font point liaiſon avec les aſſiſes des reins. La plûpart des ponts antiques ſont ainſi conſtruits. *Arche d'aſſemblage*, ſe dit de tout cintre de charpente bombé, & tracé d'une portion de cercle pour faire un pont d'une ſeule *arche.*

ARCHE. ſ. f. Se dit auſſi d'un coffre quarré & plus long que large, qui s'ouvre par deſſus, & dont le couvercle ou l'ouverture eſt égale à toute la grandeur du cofre. *Arca.* Ce mot vient du Latin, en aſpirant, ou amolliſſant le *c*; bien que le P. Pezron prétende qu'il a été pris des Celtes, qui diſent *arch* pour marquer la même choſe.

ARCHE, en termes de l'Écriture, c'eſt le vaiſſeau que fit Noé au tems du Déluge, pour y retirer les hommes que Dieu en voulut ſauver, & les animaux, pour en conſerver l'eſpéce. *Arca.* L'*Arche* de Noé avoit 300 coudées de long, 50 de large, & 30 de hauteur, & ſa fenêtre étoit d'une coudée. Noé fut cent ans à la conſtruire, depuis l'an 1557. du monde, juſqu'au déluge, qui arriva l'an 1656. C'eſt le ſentiment le plus commun. Origéne Liv. IV. *contrà Celſ.* S. Auguſt. *De Civ. Dei L. XV. C.* 27. & *Contrà Fauſt. Lib. XII. C.* 18. & dans les queſtions ſur la Gen. V. & XXIII. S. Grégoire *hom. V. in Ezech.* Rupert *Lib. IV. in Gen. XX.* le tiennent, & ils ſont ſuivis par Salien, Torniel, & Sponde ſon abréviateur. Voyez ces Auteurs à l'an du monde 1557. Jean Pelletier de Roüen ſuit auſſi ce ſentiment, dans ſa Diſſertation de l'*Arche* de Noé, imprimée à Roüen en 1700. Il le prouve même par l'Écriture, comme d'autres Auteurs l'ont fait avant lui. Voici comment il s'y prend C. 3. On lit dans le ſixiême ch. de la Genèſe que Dieu ſe voyant obligé de punir les hommes à cauſe de leur malice, en avoit différé l'éxécution pendant 120 ans, apparemment pour leur donner lieu de ſe repentir & d'appaiſer ſa colère, *Eruntque dies illius centum viginti annorum.* Dans le vingtiême v. du même ch. il paroît que Noé eut trois enfans, Sem, Cham & Japhet. Dans le 31ᵉ v. du cinquiême ch. on voit que ce Patriarche avoit 500 ans quand il les engendra (c'eſt-à-dire, quand il engendra le prémier) Dans le treiziême v. du VIᵉ ch. on remarque que Dieu avoit averti Noé du deſſein qu'il avoit de perdre les hommes. Dans le 14ᵉ v. du même ch. qu'il lui avoit commandé de bâtir une *arche.* Dans le 22ᵉ du même ch. que ce Patriarche avoit éxécuté tout ce qu'on lui avoit ordonné, & enfin dans le ſixiême v. du ſeptiême ch. il eſt marqué que Noé avoit 600 ans quand le déluge arriva. Or puiſque l'indulgence pour le repentir précéda de 120 ans le déluge, qui arriva l'an 600. de Noé, il en réſulte que Noé avoit 480 ans, lorſqu'elle fut accordée. Ce Patriarche avoit 500 ans quand il eut ſes enfans. L'Écriture ſemble dire que ce fut dans ce même tems que Dieu lui révela la réſolution qu'il avoit priſe de perdre les hommes, qu'il lui ordonna de faire une *arche*, & qu'elle remarque qu'il éxécuta tout ce qu'il lui avoit ordonné. D'où l'on peut conclure que l'*arche* avoit été 100 ans à bâtir; car Noé avoit 600 ans quand il y entra. Le faux Béroſe dit que Noé commença à bâtir l'*arche* 78 ans avant le déluge. Salomon Jarchi veut qu'elle ait été 120 ans à bâtir; & Tanchuma, dans les petits chapitres de R. Éliezer, qu'elle n'ait été que 52 ans. L'Écriture ſemble favoriſer l'opinion du ſecond de ces Auteurs; mais celles du prémier & du dernier ſe trouvent ſans appui. Le P. Fournier, dans ſon Hydrographie, ſuit l'opinion commune des Pères; mais il croit qu'il n'y eut d'ouvriers pour y travailler que Noé & ſes trois fils, & il apporte l'éxemple d'Archias de Corinthe, qui bâtit le navire d'Hiéron de Syracuſe en un an, aidé de 300. Charpentiers; car il n'eſt pas plus difficile, dit-il, que trois perſonnes ayent bâti un Navire en cent ans, que 300 en ayent bâti un en un an. Le prémier des trois enfans de Noé ne nacquit que lorſqu'il commença à bâtir l'*arche*, & les autres enſuite. Ainſi ils ne furent pas ſitôt en état de rendre ſervice à leur Père. De plus, il fallut pour ce prodigieux bâtiment un très-grand nombre de gros arbres, qui demandoient un très-grand nombre d'ouvriers pour les manier ſeulement, bien loin que trois ou quatre perſonnes euſſent pû les mettre en œuvre. L'Écriture dit que Noé la conſtruiſit, & ne parle que de lui; mais c'eſt qu'en Hébreu, comme en François, bâtir & conſtruire ſe diſent également, & de celui qui met en œuvre, & des ouvriers qui travaillent. L'Écriture, Gen. VI. 14. appelle le bois dont l'*Arche* fut bâtie עצי גפר, *etſe gopher.* Les Septante ont traduit ces deux mots par ξύλα τετράγωνα, *des bois équarris.* Onkélos & Jonathan ont rendu *gopher* par קדרוס, *Kedros*, du Cédre. Philon de Biblis l'a tourné de même; S. Jérôme dans la Vulgate, par *ligna levigata*, du bois applani, rabotté; poli; & ailleurs, *ligna bituminata*, c'eſt-à-dire, enduits de bitume, poiſſez, gaudronnez; les anciens Rabbins, par du bois de Cédre, auſſi-bien qu'Onkélos; Kimhi, du bois propre à flotter; Vatable, du bois léger qui flotte ſur l'eau ſans s'y corrompre; Tremellius & Junius, l'eſpéce de Cédre que les Grècs appelloient Κεδρελάτη, & Buxtorf de même; Avenarius & Munſter, du pin, à cauſe que les Allemands nomment le pin *Kyfer*; Fullerus du cyprès, parce que ſi l'on ôte la terminaiſon de κυπάρισσος, il reſte κυπαρ, très-approchant de *gopher*,

pher, dont il prétend que *cupreſſus*, cyprès, eſt dérivé. Bochart confirme ce ſentiment dans ſon Phaleg. I. 4. Quelques-uns ont traduit du buys, mais cet arbre eſt trop petit & trop peſant pour que cette opinion ſoit vraye. D'autres en général des bois incorruptibles; d'autres du ſapin; Caſtalio, de la Térébinthe. Pelletier préfére le ſentiment de ceux qui diſent que l'*Arche* étoit de Cédre. 1°, Parce que cet arbre eſt incorruptible, & que ſans cela l'*Arche* ayant été cent ans à bâtir une partie eût été uſée. 2°, Parceque le Cédre eſt commun en Aſie, & qu'Hérodote & Théophraſte diſent que les Rois d'Egypte & de Syrie faiſoient conſtruire des flotes de Cédre faute de Sapin. 3°, La tradition de tout l'Orient, qui a cru que l'*Arche* s'eſt conſervée & ſe conſerve même encore ſur le mont-Ararat, & il cite ſur cela S. Auguſtin, Béroſe dans Joſeph Ant. Liv. I. ch. 5. Abydène Aſſyrien dans Euſébe *Prap. Ev. L. IX. c.* 12. Nicolas de Damas dans Joſeph Ant. Liv. I. ch. 5. Théophile d'Antioche, Saint Iſidore, *Orig. Lib. XIV. c.* 8. & Jean Struys, dont nous avons parlé ſur le mot Ararat, & Flayton dans ſon Hiſtoire Orientale.

Il y avoit trois étages dans l'*Arche*, Gen. VI. 16. Joſeph Philon & pluſieurs Commentateurs la diviſent en quatre étages, dont le plus bas étoit deſtiné au leſt, & à recevoir les immondices de l'*Arche*. Dans chacun de ces étages il y avoit différens compartimens ſéparez par des cloiſons, & deſtinez pour différentes eſpéces d'animaux, ou pour les fourrages & munitions néceſſaires. Drexelius en diſtingue 300. Le P. Fournier 333. L'Anonyme, Auteur des queſtions ſur la Genèſe 400. Buteo, Temporarius, Arias Montanus, Hoſtus, & un grand nombre d'autres, en mettent autant qu'il y avoit de différentes eſpéces d'animaux. Pelletier n'en met que 72; c'eſt-à-dire, 36 pour les oiſeaux, & il appelle ceux-ci volières; & 36 qu'il nomme étables, pour tous les autres animaux. Il croit que les autres multiplient trop le nombre, car ſi on diviſe 300, 333, & 400, par 8 perſonnes qui étoient dans l'*Arche*, châque perſonne auroit eû tous les jours 37, 41, ou 50 étables ou volières à nettoyer, ou à fournir de proviſions, ce qui lui paroît impoſſible. Cependant ſi avec les cellules on ne multiplie pas les animaux, cette raiſon ne paroît pas bien forte; car il n'eſt pas plus difficile, & peut-être moins difficile d'avoir ſoin d'un certain nombre d'animaux dans 400 ou 300 loges, que d'avoir ſoin du même nombre dans 72 loges. Quoi qu'il en ſoit, il trouve que 36 de ces loges dans chaque étage, dix-huit de chaque côté, ſuffiſent. Il donne à celles du ſecond étage, dans leſquelles il place les animaux tèrreſtres, 15 coudées ⅝ de long, 17 de large, & 8 de hauteur, c'eſt-à-dire, ſelon lui, plus de 28 pieds & demi de long, plus de 26 de large, & plus de 13 & demi de haut meſure de Paris. Au troiſiéme étage il place les 36 volières de même, 18 de chaque côté, & leur donne à chacune 4 coudées ⅝ de long, 6 de large, & 4 de hauteur, c'eſt-à-dire, plus de 24 pieds de long, plus de 9 pieds & demi de large, & plus de 6 pieds & demi de haut. Il trouve encore de quoi placer un grand reſervoir d'eau, & tous les magazins néceſſaires, & prouve par là non ſeulement qu'il n'y a rien d'incroyable dans ce que l'Écriture nous rapporte de l'*Arche* & du déluge, mais même que rien n'eſt plus croyable, & plus ſenſiblement vrai. Snellius dit que l'*Arche* en ſa longueur & largeur occupoit plus d'un demi-arpent. Cunius & un Géometre, nommé Buteo, ont auſſi ſupputé les dimenſions de l'*Arche*, afin de montrer qu'elle pouvoit contenir tout ce qu'il étoit néceſſaire d'y enfermer. Voyez encore Pererius Jéſuite dans ſes Commentaires ſur la Genèſe, Arias Montanus dans ſon Apparat de la Bible de Philippe II. Le P. Kirker Jéſuite a fait auſſi un traité de l'*Arche* intitulé *Arca Noé*, où il explique auſſi les dimenſions de l'*Arche*, la hauteur & la diviſion qu'on y peut faire de différentes étables, magazins & autres lieux néceſſaires; il montre comment tous les animaux dont il eſt parlé dans la Genèſe Ch. VII. y purent tenir très commodément, avec tous les vivres & fourrages qui leur étoient néceſſaires pour un an.

On dit figurément des Hérétiques & Schiſmatiques, qu'ils ſont hors de l'*Arche*, pour dire qu'ils ſont hors du vaiſſeau, hors de la communion de l'Égliſe. On a comparé l'Égliſe à l'*Arche*, hors de laquelle il n'y a point de vie. Nicol.

On appelle auſſi figurément *Arche*, un lieu de retraite. Ainſi Colletet a dit figurément:

Viens me voir en mon fauxbourg,
Où vray Patriarche,
Contre les flots de la Cour
J'ay bâti mon Arche.

On dit proverbialement d'une maiſon où il y a pluſieurs ménages, que c'eſt l'*Arche* de Noé, où il y a toutes ſortes de bêtes. On dit la même choſe d'un lieu où il y a pluſieurs perſonnes différentes d'âge, de condition, de mœurs, de langage, &c.

Arche, ſignifie auſſi; le Coffre où furent enfermées les deux Tables de pièrre où Dieu avoit gravé ſes Commandemens, qui furent données à Moïſe ſur la Montagne, & qui furent en grande vénération chez les Hébreux, chez leſquels elle fit pluſieurs miracles. On l'apppella l'*Arche* d'Alliance. L'*Arche* fut priſe par les Philiſtins, & renvoyée avec pluſieurs préſens. L'*Arche* fut miſe d'abord ſous le Tabernacle, puis dans le Sanctuaire du Temple. L'*Arche*, ſelon Joſèphe, étoit longue de cinq paumes, large de trois, & haute de même. Son bois dedans & dehors étoit revêtu de lames d'or avec des gonds d'or. Sur la couverture de l'*Arche*, qu'on appelloit *Propiciatoire*, il y avoit deux figures poſées appellées *Cherub*, qui ſont des animaux ayant des ailes d'une nouvelle eſpéce de figure, & telle qu'on n'en vit jamais de ſemblables: mais Moïſe en avoit vû la figure au Trône de Dieu. Génebrard dit que les Rabins prétendent que c'étoit la figure de jouvenceaux portant des ailes, comme le livre 2. chap. 3. des Paralipoménes le démontre aſſez clairement. Aujourd'hui les Juifs ont encore dans leurs Synagogues une eſpéce d'*Arche*, ou d'armoire, dans laquelle ils conſervent les Livres Sacrez.

Les Juifs appellent cette *Arche*, ou armoire, *Aron*. Leon de Modéne Rabin de Veniſe en fait la deſcription au liv. 1. ch. 10. des Coûtumes & cérémonies de ceux de ſa nation, où il dit: *Les Juifs ont dans chaque Synagogue du côté d'Orient une* Arche, *ou armoire, qu'ils nomment* Aron, *en mémoire de l'Arche de l'Alliance qui étoit dans le Temple. Ils enferment dedans les cinq Livres de Moïſe écrits à la main ſur du Velin avec de l'ancre faite exprès, &c.* Il eſt parlé dans ſaint Épiphane & dans ſaint Jean de Damas, de l'*Aron* des Synagogues. Quelques Auteurs ont confondu ce mot, qui ſignifie *Arche* dans la Langue Hébraïque, avec le nom d'*Aaron* frère de Moïſe; Tertullien appelle cette Arche *Armarium Judaicum*, L'armoire des Juifs, d'où eſt venuë cette expreſſion, *être dans l'armoire de la Synagogue*, pour dire, *être dans le rang des Livres Divins & Canoniques*. Quelques Théologiens qui n'ont point ſçu ce que c'étoit que l'*Aron*, ou l'*Arche* des Synogogues, ont avancé d'étranges choſes touchant cette *Arche*. Scaliger même, tout habile Critique qu'il étoit, n'a point entendu le paſſage de ſaint Épiphane, où il eſt parlé de l'*Aron*. Voyez le mot *Apocryphe*.

Arche, en terme de Marine, eſt la boëte de menuiſerie qui couvre la pompe, afin qu'elle ne ſoit point offenſée.

l'Arche de Delft. On appella de ce nom ſur la fin du XVIe ſiécle un vaiſſeau conſtruit à Delft, parceque, comme l'*Arche* de Noé, il marchoit ſans voiles & ſans rames, par le moyen de roues cachées au dedans, que douze hommes faiſoient inceſſamment tourner, & dont le mouvement cauſoit celui du vaiſſeau. Larrey. Tom. II. p. 288.

Arche de triomphe, ou Archi-triomphante ſ. f. Terme de Fleuriſte. Sorte d'œillet. C'eſt un pourpre enfoncé ſur un blanc paſſable; ſon panache eſt gros, ſa fleur ronde & large, ſa plante délicate, abondante en marcottes, & facile à prendre racines: elle eſt ſujette aux taches blanches, comme à une eſpéce de gale qui s'attache à ſes fannes: elle vient de Lille.

Arche, terme de manége. C'eſt une partie du mords. Il ne faut point ſe ſervir de martingale attaché aux *arches* du mords. Newc. C'eſt travailler les chevaux à faux, de le faire avec de fauſſes rênes, attachées aux *arches* du mords: ſi vous les tirez, cela lâche la gourmette; ainſi le cheval ne ſera jamais bien affermi par ce moyen. Id.

ARCHÉALE. adj. m. & f. Terme de Chymie & de l'Art Hermétique. Ce qui eſt de l'Archée, ou ce qui appartient à l'Archée; c'eſt-à-dire, au feu que les Chymiſtes & les Philoſophes Hermétiques croyent être au centre de la tèrre. Maladie *archéale*. Idées *archéales*. Voyez Archée.

ARCHÉE. ſ. m. Terme de Chymie. C'eſt ainſi que les Chymiſtes appellent le feu qu'ils s'imaginent être au centre de la tèrre pour cuire les métaux, & les minéraux, & pour être le principe de la vie des végétaux. Quelques-uns entendent par ce mot, un certain eſprit univerſel, répandu par tout, & qui eſt la cauſe de tous les effets de la nature. D'autres, l'appellent l'âme du monde. D'autres, le Vulcain, ou la chaleur de la tèrre. Ils diſent que tous les corps ont quelque portion de cet *Archée*; & que lorſqu'il eſt corrompu, il produit les maladies qu'ils nomment archéales. Ils lui attribuënt auſſi les idées qu'ils appellent à cauſe de cela archéales.

Ce mot vient apparemment d'ἀρχὴ, *principe*, parceque ce feu principe par excellence, eſt la cauſe de tous les effets de la nature.

ARCHEGAYE. Machine de guèrre, dont on ſe ſervoit autrefois, & qu'on jettoit ſur les ennemis. Borel.

ARCHELET. ſ. m. petit arc. Borel. C'eſt, comme l'on voit, un diminutif d'arc, & d'archet.

ARCHER. ſ. m. Celui qui porte un arc, & qui en tire. *Sagittarius*. C'étoit autrefois une eſpéce de milice dont on ſe ſervoit à la guèrre. Maintenant elle n'eſt plus en uſage qu'en Orient, & chez les peuples barbares. Les Turcs ont encore des Compa-

gnies d'*Archers* dans leurs troupes. Il y a des bourgeois en pluſieurs villes qui s'éxerçent à tirer de l'arc, & du mouſquet, de qui on peut dire, Il y avoit tant d'*Archers* qui diſputoient le prix, & tant de Mouſquetaires.

Ce mot vient d'*Arcuarius*, ou plutôt de *Arquis*, que l'on a dit dans la baſſe latinité. On trouve *Arquites* pour des gens armez d'arcs, ou portans des arcs, dans les Actes de S. Marcel rapportez par Bollandus T. II. p. 14. On trouve auſſi *Archerius* dans S. Antonin. Varron a dit que ce mot d'*Archer* ſignifioit anciennement un brigand. M. Seuraſin dans ſon traité des Échets, lui donne la même ſignification, les Juriſconſultes entrent dans le même ſentiment *L. Necdiu Cod. de pœn.* Autrefois on diſoit *Archier* pour *Archer*.

Et ſans les bons Archiers *du bon pays Anglois.*
CHRON. DE BERT. DU GUESC.

Nos Auteurs qui ont traité de la nobleſſe, diſent que les *Archers* de la garde du Roi étoient nobles. Les *Archers* de la garde du P. de Savoye ſont regardez comme tels. DE ROCH. Voyez au mot ARME, quelles étoient les armes des *Archers* en 1424.

On appelloit autrefois *Franc-Archer*, des gens de guèrre qui étoient exemts des impôts. Le *Franc-Archer* de Bagnolet. C'eſt Charles VII. qui forma cette milice vers l'an 1448. Chaque village de ſon Royaume s'engagea à lui équipper, ou à lui entretenir un *Archer*, qui à condition de marcher en campagne, quand l'ordre en viendroit, étoit affranchi de toutes tailles & ſubſides, & c'eſt à cauſe de cet affranchiſſement que ces ſoldats furent appellez *Franc-Archers*. P. DAN. Louis XI. caſſa les *Franc-Archers* en 1481. & fit venir en France un grand nombre de Suiſſes à leur place. ID.

Aujourd'hui on appelle ſeulement un *Franc-Archer*, une femme hardie, & qui a des manières d'homme; mais on ne le dit que des perſonnes de baſſe condition.

ARCHER, ſe dit aujourd'hui plus particulièrement de ceux qui accompagnent les Prévôts pour les captures, ou pour éxécuter quelques ordres, quoiqu'ils ne portent que des hallebardes ou des carabines. *Tribuni capitalis ſatellites.* Les *Archers* du Grand Prévôt de l'Hôtel, du Prévôt des Marchands. *Pratoris urbani ſatellites.* Les *Archers* de la Ville, *Archers* du Guet. *Vigiles.*

ARCHERS des pauvres. On appelle ainſi une ſorte de ſoldats à pied, qui ont ordre de prendre les pauvres qui mandient dans Paris, & de les mener aux hôpitaux. *Satellites cogendis pauperibus præpoſiti.* Les peuples les appellent par moquerie, les *Archers* de l'écuelle. Il y a des Provinces où ils ſont appellez Chaſſe-Coquins; parcequ'ils ont principalement ordre de chaſſer hors des villes policées, tout ce qu'ils rencontrent de coureurs, & de coquins mandians, en leur donnant pourtant un pain pour paſſer outre.

ARCHERE. ſ. f. Femme qui ſe ſert de l'arc & de la fléche, armée d'un arc pour aller à la chaſſe ou à la guèrre.

Nous trouvons dans un parc de Palmiers entouré,
Près d'un Tigre mourant, un Chaſſeur déchiré,
Là même une ſuperbe & cruelle Panthère
Lutoit contre une jeune & courageuſe Archère. P. LE MOINE.

*Mais le coup merveilleux qui l'*Archère *ſauva*
Au veuvage, aux regrets, aux pleurs la réſerva. ID.

ARCHEROT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit, Petit Archer. *Jaculator.* Les Poëtes donnoient autrefois cette épithéte à Cupidon. Dubartas en parle ainſi,

Qui d'un nain, d'un bâtard, d'un Archerot *ſans yeux,*
Font non un Dieutelet, mais le maiſtre des Dieux.

ARCHET. ſ. m. Terme de Lutier. Ce qui ſert à tirer le ſon des violons, violes, poches, & autres ſemblables inſtrumens de Muſique, en le paſſant légèrement ſur les cordes. *Plectrum.* Il eſt composé de trois piéces, dont la prémière eſt le bâton ou le brin qui ſoûtient le crin. La ſeconde eſt composée de 80 ou 100 brins de crin de cheval, ou de ſoye: & enfin d'une demi-rouë, qu'on appelle la *hauſſe*, qui ſert à entretenir ſes filets dans une tention convenable.

ARCHET, eſt auſſi un petit arc d'oſier, ou cerceau, qu'on met au deſſus des berceaux des enfans pour ſoutenir une couverture au deſſus de leur tête. *Vimen arcuatum.*

On dit figurément & proverbialement qu'un homme a paſſé ſous l'*archet*, lorſqu'il a paſſé par le grand remede, qu'il a été obligé de ſuer; & cela à cauſe de la manière dont eſt fait le bois de lit où on met coucher ces ſortes de malades.

ARCHET, ſe dit auſſi de l'outil qui ſert aux ouvriers qui travaillent ſur le bois & ſur les métaux, comme Tourneurs, Serruriers, Orfèvres, &c. qui leur ſert à tourner, ou à percer leurs ouvrages. Il eſt composé d'une verge de fer, ou de baleine, qui font reſſort, & qui ſe bandent par le moyen d'une corde qu'on tortille autour de la beſogne pour la faire mouvoir en rond. On l'appelle auſſi, *Arçon.*

ARCHET, eſt auſſi un terme de Maçon. Et par là on entend une petite ſcie faite ſeulement d'un fil de leton, de laquelle on ſe ſert pour ſcier toutes ſortes de pièrres dures.

ARCHETYPE. ſ. m. Original, patron ſur lequel on dreſſe un ouvrage, ou une copie ſemblable. *Archetypus.* Les Philoſophes parlent du monde *Archetipe*, tel qu'il étoit dans l'idée de Dieu avant ſa création.

Ce mot eſt pur Grèc, & n'a d'uſage en François, que quand il s'agit de Théologie ou de Philoſophie.

En la Cour des Monnoyes on appelle *Archetype*, l'étalon général des poids & meſures qui y eſt gardé, ſur lequel on étalonne les autres. Il eſt ainſi appellé par Bouterouë.

ARCHEVESCHÉ. ſ. m. Terme de Géographie. *Archiepiſcopatus.* C'eſt une certaine étenduë de païs, Province, ou Diocèſe; qui eſt ſous la Juriſdiction ſpirituelle d'un Prélat, qui a des Suffragans ſous lui. L'*Archevêque* de Paris n'a que quatre Suffragans. Il y a en France dix-huit *Archevêchez.*

ARCHEVESCHÉ, ſe dit auſſi de la dignité d'Archevêque. *Dignitas Archiepiſcopalis.* De ſon revenu. *Archipiſcopalis reditus, proventus.* Et de la maiſon qui y eſt attachée. *Archiepiſcopale Palatium.* Il a obtenu un *Archevêché*. Son *Archevêché* vaut tant de revenu. Il eſt logé à l'*Archevêché.*

ARCHEVESQUE. ſ. m. Prélat Métropolitain qui eſt pourvû d'un *Archevêché*, qui a pluſieurs Suffragans ſous lui. *Archiepiſcopus.* L'*Archevêque* de Lyon eſt Primat des Gaules: celui de Bourges d'Aquitaine. Au Concile d'Orleans tenu en 512. les Évêques ſignèrent ſelon l'ordre de leur réception, bien que quelques-uns priſſent le titre de Métropolitains, qui ne donnoit aucune prééminence. On ne connoiſſoit point encore la dignité d'*Archevêque*. Elle a été reconnuë fort tard dans l'Occident.

En Orient on ne trouve point la qualité d'*Archevêque* avant le Concile d'Éphèſe tenu en 321. ANDOQUE. *Hiſt. de Lang. p.* 97. S. Athanaſe eſt le prémier qui ait employé le titre d'*Archevêque* en le donnant à Aléxandre ſon prédéceſſeur. S. Grégoire de Nazianze le donna auſſi à S. Athanaſe: mais ce n'étoit qu'un titre d'honneur, ſans avoir égard à leur Juriſdiction. On l'attribua particulièrement aux Évêques de Conſtantinople, & de Jéruſalem. Dans la ſuite les Grècs donnèrent le nom d'*Archevêque*, aux Évêques des grandes Villes, bien qu'ils n'euſſent aucun Suffragant dans leur Diocèſe. Le Métropolitain étoit le Chef de la Province, & avoit pluſieurs Suffragans ſous ſa Juriſdiction. Il n'y a rien de plus connu dans les Notices des Grècs modernes que ces *Archevêques* ſans Suffragans, & différens des Patriarches, & des Métropolitains. Au Concile d'Ephèſe Céleſtin & Cyrille ſont appellez *Archevêques*, l'un de Rome & l'autre de Jéruſalem. Au Concile de Calcédoine en 451. le titre d'*Archevêque* fut donné à Léon I. Évêque de Rome, par les Grècs. Mais parmi les Latins Iſidore de Seville eſt le prémier qui parle des *Archevêques*. Il diſtingue quatre ordres dans le gouvernement de l'Égliſe: Patriarches, *Archevêques*, Métropolitains, & Évêques. Il ſoutient que les *Archevêques* préſidoient ſur les Métropolitains. Ainſi le mot d'*Archevêque* n'étoit guères connu dans l'Égliſe Latine avant Charlemagne. Voyez Cujas ſur la Novelle XI. & Du Cange dans ſon Gloſſaire à ce mot. On trouve quelquefois *Archipolites* en Latin pour *Archevêque*. Où eſt cette fierté, diſois-je, qui n'en vouloit qu'au Pape, aux *Archevêques* & aux Jéſuites? RACINE.

ARCHEVÊQUE. ſ. m. Terme de Fleuriſte. C'eſt une eſpèce d'œillet violet, ainſi appellé à cauſe de ſa couleur.

ARCHI. Ce mot ne ſe met jamais tout ſeul, mais il eſt fort ſignificatif quand il eſt joint avec d'autres, & il a la force d'un ſuperlatif, pour marquer quelque degré d'élevation. Il y en a des éxemples ci-devant, & ci-après. Mais il entre auſſi avec grâce en la compoſition de pluſieurs autres mots factices: comme, C'eſt un *archivilain*, un *archipareſſeux*, un *archidévot*, un *archifou*, un *archipedant*, &c. pour dire, qu'un homme eſt très-vilain, très-pareſſeux, très-dévot, très-fou. Ce mot ſe traduit en Latin par le ſuperlatif de l'adjectif auquel il eſt joint. Mais toutes ces façons de parler, & pluſieurs autres que l'on peut faire de la ſorte, ne ſont bonnes que dans le ſtile ſimple & familier.

ARCHIACOLYTHE. ſ. m. Qui eſt au deſſus de l'Acolythe, *Archiacolythus.* C'étoit autrefois une dignité dans les Cathédrales, leſquelles étoient toutes diviſées en quatre ordres de Chanoines; ſçavoir, les Prêtres, les Diacres, les Soûdiacres, & les Acolythes. Ils avoient chacun leurs chefs. Celui de ces derniers s'appelloit *Archiacolythe*. Mais cette fonction n'eſt plus en uſage. Le Moine Michel dit, qu'il y a encore un *Archiacolythe* dans l'Égliſe de Capouë.

ARCHICAMÉRIER, ou ARCHICHAMBELLAN. ſ. m. *Archicamerarius.* Officier de l'Empire. On appelle en Allemagne

Archichambellan

Archichambellan celui que nous appellons en France Chambellan. L'Électeur de Brandebourg eſt *Archicamérier* né de l'Empire ; & par la diſpoſition de la Bulle d'or, dans les Marches ou Proceſſions Impériales, il porte le Sceptre de l'Empereur, & marche à côté gauche du Duc de Saxe. En d'autres Cérémonies, il eſt à cheval, comme les autres Électeurs, & porte à la main un baſſin avec un eſſui-main, & deſcendant de cheval il donne à laver à l'Empereur, ou au Roi des Romains. Dans l'élection de l'Empereur il donne ſa voix le ſixiême. Les Vicaires, ou ſous Officiers de l'*Archicamérier*, ſont les Princes de Hoheuzollern, qui ſont auſſi de la maiſon de Brandebourg. Voyez Imhoff, *Notitia Procerum Imperii Lib. II. cap.* 8. *Lymnæus Enucleatus Lib. II. c.* 10. Deprade hiſt. d'Allemagne 2. p. c. 4.

ARCHICHANCELIER. ſ. m. *Archicancellarius.* Hincmare l'appelle *ſummus Cancellarius*, Grand Chancelier, celui qui préſidoit à tous les Chanceliers, ou Notaires, comme on diſoit autrefois ; c'eſt-à-dire, à tous les Sécretaires de la Cour, ou du Palais. Cette Charge a été ſur tout en uſage en France, ſous les deux prémières races, & enſuite ſous les Empereurs de Germanie. Comme ils eurent trois États, la Germanie, l'Italie, & le Royaume d'Arles, ils eurent auſſi trois *Archichanceliers.* Et c'eſt de là que ſont venus les trois *Archichanceliers* qu'il y a encore en Alemagne ; car l'Archevêque de Mayence eſt *Archichancelier* de l'Empire en Allemagne, l'Archevêque de Trêves l'eſt du Royaume d'Arles, & celui de Cologne, l'eſt d'Italie. Bernard de Malliackroth, dans un livre intitulé *de Archicancellariis Jmperii Romani*, c'eſt-à dire, des *Archichanceliers* de l'Empire Romain, pag. 33. & ſuiv. a montré que ces trois Archevêques étoient *Archichanceliers* avant que d'être Électeurs ; & Browet dans ſes Annales de Trêves. Liv. XVI. en rapporte l'origine au tems d'Otton le Grand, auſſi bien que Kipping dans ſa nouvelle Méthode du droit public, Liv. II. chap. 6. & Du Cange après eux.

Il y a encore d'autres *Archichanceliers* que ces trois-là. L'Archevêque de Vienne en Dauphiné étoit *Archichancelier* du Royaume de Bourgogne, & Frédéric I. le confirma dans cette dignité par un diplôme de l'an 1157. L'Abbé de Fulde étoit auſſi autrefois *Archichancelier* de l'Empire. Il y a un diplôme de Charles IV. de l'année 1358. qui confirme cet Abbé & ſes ſucceſſeurs dans cette dignité, & dès le tems de l'Empereur Lothaire Berthos Abbé de Fulde prit cette qualité, comme l'ayant reçûë de ſes prédéceſſeurs. M. Archon, dans ſon hiſt. Ecclés. de la Chapelle des Rois de France, dit que le nom d'*Archichancelier* ceſſa vers le commencement de la troiſiême race. Voyez le Gloſſaire de Du Cange, l'*Orbis Politicus* d'Hornius, & Imhoff. Liv. II. c. 3. & 4.

ARCHICHANTRE. ſ. m. Celui qui eſt au deſſus des Chantres, qui eſt comme le chef des Chantres : il y a quelques Égliſes où il y a un *Archichantre. Archicantor.*

ARCHICHAPELAIN. ſ. m. *Archicapellanus.* C'eſt le nom que l'on donnoit autrefois au grand Aumônier de France. On l'appelloit auſſi quelquefois Chapelain abſolument, & ſignifioit par éxcellence & par antonomaſie, le Grand Chapelain du Palais, dit Rouillard, dans ſon livre intitulé, *le Grand Aumônier de France.* C'eſt au Grand Aumônier, comme *Archichapelain*, d'avoir la ſurintendance du Chœur, pour ce qui eſt du Chant, de la Muſique, ou Pſalmodie, & direction du ſervice divin qui doit être célébré devant le Roi, des côtez duquel il eſt inſéparable. ROUILLARD. La Charge de l'*Archichapelain* avoit beaucoup d'affinité avec celle du Grand Chancelier ; on trouve même des Prélats qui ſignent indifféremment *Archichapelain*, ou Archichancelier. Ce qui fait croire à quelques Sçavans que ſous la prémière & la ſeconde race de nos Rois c'étoit la même choſe. Le IIe Concile de Châlons en 813. Can. 44. le leur défendit. Strabon dit qu'ils connoiſſoient des affaires des Clércs. C'étoit à eux à donner la bénédiction à la table du Roi. M. De Laurière, dans ſes Notes ſur Ragueau remarque, que le mot *Capella* ſignifioit au tems de la baſſe Latinité, non ſeulement une Chapelle, mais auſſi le lieu où l'on éxpédioit les lettres du Roi, d'où il eſt arrivé que le Chancelier a été appellé *Archichapelain.* Mr. Archon, dans ſon hiſtoire Ecclés. de la Chapelle des Rois de France dit, que les grands noms d'*Archichapelain* & d'Archichancelier, & les autres ſemblables, ceſsèrent d'être en uſage au commencement de la troiſiême race. On voit cependant revivre ce titre d'*Archichapelain*, comme l'a remarqué le même Auteur, ſous Henri I. en la perſonne de Baudoüin, qui étoit en même tems Chancelier, & qui fut enſuite Évêque de Noyon.

ARCHIDIACONAT. ſ. m. *Archidiaconatus.* Office de l'Archidiacre. Il y a pluſieurs *Archidiaconats* dans les Chapitres des Égliſes Cathédrales.

ARCHIDIACONÉ. ſ. m. Certaine partie d'un Diocèſe qui eſt ſujette à la viſite d'un certain Archidiacre. *Diœceſeos pars Archidiaconi viſitationi ſubjecta.* Il y a tant de Parroiſſes dans cet *Archidiaconé.*

ARCHIDIACRE. ſ. m. Supérieur Ecclésiaſtique qui a droit de viſite ſur les Cures d'une certaine partie d'un Diocèſe. *Archidiaconus.* Le Grand *Archidiacre* de Paris eſt celui qui a le prémier Archidiaconé. L'*Archidiacre* étoit autrefois le prémier & le plus ancien des Diacres. On ne le connoiſſoit point avant le Concile de Nicée. Sa fonction eſt devenuë depuis une dignité qui a été même préférée à celle des Prêtres. C'étoit le prémier Miniſtre de l'Évêque pour toutes les fonctions extérieures ; particulièrement pour l'adminiſtration du temporel. Il avoit ſoin de l'ordre, & de la décence de l'Office divin, & de l'ornement des Égliſes. Il avoit la direction des pauvres, & veilloit à la correction des mœurs ; c'eſt pourquoi on l'appelloit, *la main & l'œil* de l'Évêque. Ce pouvoir mit bientôt l'*Archidiacre* au deſſus des Prêtres, qui n'avoient que des fonctions ſpirituelles. Il n'avoit pourtant aucune Juriſdiction ſur eux juſqu'au ſixiême ſiécle ; mais il devint bientôt leur ſupérieur, & même de l'Archiprêtre. Après le dixiême ſiécle les *Archidiacres* furent regardez comme ayant Juriſdiction de leur chef, avec pouvoir même de déléguer des Juges. Dans la ſuite pour affoiblir leur puiſſance, on les multiplia ; ſur tout dans les Diocèſes de plus grande étenduë. Celui qui avoit ſon diſtrict dans la ville épiſcopale, prit la qualité de *Grand Archidiacre.* FLEURY. Il avoit auſſi la garde du tréſor de l'Égliſe, & Juriſdiction comme les Officiaux. Il faiſoit la viſite dans les Parroiſſes du Diocèſe où l'Évêque l'envoyoit ; & c'eſt maintenant la ſeule fonction qui lui reſte. Il n'a qu'une Juriſdiction momentanée, & paſſagère, & un droit de correction légère, en faiſant ſa viſite. On a tranſporté à l'Official toute la Juriſdiction contentieuſe. Entant qu'*Archidiacre* il ne peut plus éxercer la fonction de Juge de l'Évêque. Il eſt vrai qu'en certains Diocèſes l'*Archidiacre*, ſoit par titre, ſoit par poſſeſſion immémoriale, s'eſt conſervé le droit d'avoir un Official, appariteurs, & autres marques de Juriſdiction. Mais hors ces cas ſa Juriſdiction eſt reſtreinte à des cauſes légères. Chez les Grècs l'*Archidiacre* doit lire l'Évangile, ou nommer quelqu'un qui le liſe, lorſque l'Évêque officie. L'*Archidiacre* eſt auſſi appellé quelquefois *Archilévite.* Voyez les Mémoires du Clergé Tom. 2. & 3. & de la Gueſſière Tom. 3.

Il y a un ancien proverbe, qui pour déſigner un homme bien crotté, dit qu'il eſt crotté en *Archidiacre*, parce que les *Archidiacres* faiſoient alors leurs viſites à pied, & en toutes ſaiſons.

ARCHIDRUYDE. ſubſt. m. Le Chef des Druydes, ou Prêtres Gaulois. *Princeps Druydarum.* Toutefois l'*Archidruyde* & ſouverain Pontife des Bourguignons, homme fort âgé & de prudence ſingulière, prenant la parole leur dit. D. S. JUL.

ARCHIDUC. ſ. m. *Archidux.* Celui qui a une qualité, une prééminence, & une autorité qui l'éleve au deſſus des autres Ducs. L'*Archiduc* d'Auſtraſie, eſt un titre fort ancien, & en uſage dès le tems de Dagobert. Il y a eû auſſi des *Archiducs* de Lorraine & de Brabant. L'Autriche fut érigée en Marquiſat par Othon, ou Henri I. & en Duché par Frédéric I. en 1156. Mais on ne ſçait pas trop bien ni en quel tems, ni pourquoi on lui donna le titre d'Archiduché. On prétend que Frédéric IV. eſt le prémier qui a pris la qualité d'*Archiduc* d'Autriche. Voyez DU CANGE. D'autres diſent que Maximilien I. donna l'an 1459. à l'Autriche le titre d'*Archiduché*, auquel il attribua de beaux priviléges, dont les principaux ſont, que les *Archiducs* ſeront cenſez avoir reçu l'inveſtiture de leurs États, lorſqu'ils l'auront demandée trois fois, qu'ils ne pourront être deſtituez de leurs tèrres par l'Empereur, ni par les États de l'Empire ; qu'ils éxerceront la juſtice dans leurs tèrres ſans appel ; qu'ils ſeront Conſeillers nez de l'Empereur, qu'on ne réglera aucune affaire de l'Empire ſans leur participation ; & enfin qu'ils pourront créer des Comtes, des Barons, & des Gentilshommes dans tout l'Empire.

ARCHIDUCHÉ. ſ. m. & f. Tèrre qui eſt érigée ſous ce titre, & qui donne à celui qui la poſſede un rang ou qualité au deſſus des autres Ducs. *Archiducatus.*

ACHIDUCHESSE. ſ. f. La femme ou la veuve d'un Archiduc, ou celle qui poſſède en titre un Archiduché. *Archiduciſſa.* L'*Archiducheſſe* d'Inſpruc.

ARCHIDUCHESSE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet violet ſur un blanc paſſable, fort rond, de médiocre largeur, élevé à Lille.

ARCHIÉCHANSON. ſ. m. *Archipincerna.* Officier de l'Empire. Grand Échanſon de l'Empire. Le Roi de Bohême eſt *Archiéchanſon* de l'Empire. Il a pour Vicaire l'Échanſon héréditaire de Limpurg. Sa fonction eſt de préſenter à l'Empereur la prémière coupe, quand il tient la Cour Impériale. Il n'exerce point cette fonction avec la Couronne Royale, à moins qu'il ne le

veüille lui-même. Il la fait après que tous les autres Électeurs ont rempli les leurs : cependant dans les Proceſſions, ou Marches ſolemnelles, il ſuit immédiatement l'Empereur ; & dans les ſéances il eſt à ſon côté droit après les Électeurs de Mayence & de Cologne. Dans l'élection de l'Empereur il donne ſa voix le troiſième ; mais il n'a point de part aux Capitulations, ni aux autres aſſemblées des Électeurs. Voyez Imhoff, *Notitia Imp. Proc. Lib. II. c. 5.*

ARCHI-ÉCUYER TRANCHANT, ou Archi-Maître d'Hôtel, Grand Maître d'Hôtel. *Archidapifer.* Officier de l'Empire. C'eſt l'Électeur de Bavière qui a cette Charge depuis l'an 1623. que Frédéric II. le fit Électeur : ce qui fut confirmé en 1648. par la paix d'Oſnabrug. Le Palatin du Rhin a prétendu que cette Charge étoit une annéxe de ſon Palatinat, & non pas de l'Électorat ; mais il s'en eſt déſiſté. Voyez Imhoff, *Not. Imp. Proc. Lib. II. c. 6.*

ARCHIÉPISCOPAL, ALE. adj. Prononcez *Arkiépiſcopal.* Qui appartient à l'Archevêque, qui regarde l'Archevêque. *Archiepiſcopalis.* Le Palais *Archiépiſcopal.* Bénéfice *Archiépiſcopal.* Mitre *Archiépiſcopale.* Juriſdiction *Archiépiſcopale.*

Ce mot vient de deux mots Grècs, ἀρχὸς, ἐπίσκοπος, qui ſignifient *Prince & Evêque.*

ARCHIÉPISCOPAT. ſ. m. Prononcez *Arkiépiſcopat. Archiepiſcopatus.* C'eſt la dignité de l'Archevêque ; mais comme ce mot eſt un peu vieux, on ſe ſert ordinairement de celui d'Archévêché.

ARCHIÉRARQUE. ſ. m. *Archierarchus.* Chef de la Hiérarchie, Chef de l'Égliſe. C'eſt un nom que l'on a donné quelquefois au Pape, comme au Chef de l'Égliſe. Fridegode, qui écrivoit en vers la vie de S. Wilfride dans le dixième ſiécle, l'appelle ainſi.

ARCHIERE. Ce mot eſt hors d'uſage, il ſignifie *carquois ou bandoulière.* BOREL.

> *Ja nel beſaſſe pour l'*archiere.
> *Ne pour l'arc, ne pour le brandon.* R. DE LA ROSE.

ARCHIERE, ſelon la Colombière, ſignifie auſſi le flanc ou le trou des murailles par leſquels on jettoit autrefois des fléches.

ARCHIÉUNUQUE. ſ. m. *Archieunuchus.* C'eſt-à-dire, chef des Eunuques. L'*Archiéunuque* étoit un des Principaux Officiers de la Cour de Conſtantinople ſous les Empereurs Grècs. Il eſt parlé de l'*Archiéunuque* dans les Auteurs qui ont écrit l'hiſtoire Byzantine.

ARCHI-IMPRIMEUR. ſ. m. eſt un titre qu'a porté Chriſtophle Plantin, Imprimeur à Anvers, que le Roi Philippes II. lui donna de ſon propre mouvement. *Archilibrarius, Architypographus.*

ARCHILÉVITE. ſ. m. *Archilevita.* Voyez ARCHIDIACRE : c'eſt le même ; il n'y a que le dernier qui ſoit en uſage en François, ni même communément en Latin.

ARCHILOQUIEN. adj. *Archiloquius.* Terme de Poëſie. On appelle vers *Archiloquiens,* des vers dont Archiloque eſt l'inventeur : ils ont ſept pieds, dont les quatre prémiers ſont ordinairement dactyles, & quelquefois ſpondées, les trois derniers ſont trochées. Par exemple,

> *Solvitur acris hyems gratâ vice veris & favoni.* HORACE, Liv. I. Od. 4.

On appelle auſſi ces vers dactyliens, à cauſe des quatre dactyles qu'ils ont au commencement. On mêle ordinairement des vers iambes de ſix pieds moins une ſyllabe, alternativement avec les vers *Archiloquiens,* comme a fait Horace dans l'Ode que nous avons citée. Voyez la nouvelle Méthode ; la préface du P. Jouvency ſur Horace & Deſpautère.

ARCHIMANDRITE. *Archimandrita.* Mot Grèc, qui ſignifie Supérieur d'un Monaſtère, & ce que nous appellons *Abbé.* Covarruvias, dans ſon Dictionnaire Eſpagnol dit, qu'*Archimandrite* eſt la même choſe *que chef du troupeau* ; enſorte que ſelon cette ſignification générale, il pourroit s'étendre à tous les Supérieurs Eccléſiaſtiques. Et en effet on a donné quelquefois ce nom à des Archevêques, même chez les Latins. On le trouve en ce ſens dans la vie de S. Sévère Évêque de Ravenne. Voyez *Acta Sanct. Febr. T. I. p.* 84. & 85. Mais il ne ſignifie proprement chez les Grècs, où il eſt fort commun, que le chef d'une Abbaye. Macri a remarqué dans ſon *Hierolexicon,* que cette dignité ſe conſerve encore aujourd'hui à Meſſine dans une Égliſe de Chanoines, où il y avoit auparavant des Moines Grècs de l'Ordre de S. Baſile, & qui a été érigée en commande par les Rois d'Eſpagne. Quoique ce mot ſoit Grèc, Mr Simon dans ſes notes ſur le voyage du Mont-Liban p. 319. croit qu'il vient originairement de la langue Syriaque, au moins pour ce qui eſt de *mandrite.* Il prétend que *mandra,* qui ſignifie dans le Grèc une *étable,* ou lieu où l'on enferme des bêtes, & par métaphore un Monaſtère, tire ſon origine de *dour,* qui ſignifie en Caldéen, & en Syriaque, *demeurer, habiter* ; d'où l'on a fait *medar, demeure, habitation* ; & c'eſt de-là que les Grècs ont formé leur *mandra,* qui ſignifie métaphoriquement un Monaſtère, & *mandrites* dans la même langue ſignifie, ſelon la même métaphore, *un Moine.* Les Arabes ſe ſervent auſſi de ce mot, qu'ils ont pris des Syriens, enſorte que *mandrite* n'eſt autre choſe chez ces nations, qu'un ſolitaire qui demeure dans ſa petite cellule ; & celui qui étoit le chef de ces Moines prenoit la qualité d'*Archimandrite,* c'eſt-à-dire, le chef & de maître des Solitaires. On a dit auſſi en Grèc Ἀρχιμανδρῖτις, d'où l'on a formé *Archimandritiſſa,* comme de *Abbas,* on a fait *Abbatiſſa, Abbeſſe.*

ARCHIMARÉSCHAL. ſ. m. *Archimareſchallus.* Officier de l'Empire, Grand Maréchal de l'Empire. L'*Archimaréchal* de l'Empire eſt l'Électeur de Saxe. En cette qualité il marche immédiatement devant l'Empereur, & porte l'épée de l'Empereur nuë. Dans les Diètes ſolemnelles de l'Empire, on met devant l'Hôtel où elles ſe tiennent un morceau d'avoine auſſi haut que le poitrail ou la ſelle de ſon cheval, & tenant en main une baguette d'argent & une meſure de même métal, il remplit celle-ci d'avoine, & la donne au prémier Officier qui ſe préſente ; il plante ſon bâton d'argent dans l'avoine, & ſe retire. Voyez Imhoff, *Not. Imp. Proc. Lib. II. c. 7.*

ARCHIMIME. ſ. m. *Archimimus.* Ce mot vient du Grèc ἀρχὴ, & μῖμος, *Mime,* qui vient de μιμέομαι, *j'imite. Archimime* eſt la même choſe que Archibouffon, Maître bouffon. Les *Archimimes* étoient chez les Romains des gens qui contrefaiſoient les manières, les geſtes, la parole des perſonnes mortes & vivantes. Les *Archimimes* ne furent d'abord employez que ſur le théâtre ; on les admit enſuite dans les feſtins, & enfin dans les funérailles, où ils marchoient après le cercüeil, contrefaiſant celui que l'on conduiſoit au bucher. Suétone rapporte qu'aux obſéques de Veſpaſien l'*Archimime* Favon, qui le contrefaiſoit, ayant demandé à ceux qui avoient ſoin de la cérémonie, combien elle coûteroit, & ceux-ci lui ayant répondu, cent mille ſeſterces ; donnez-moi cent ſeſterces & jettez-moi dans le Tibre. Il vouloit marquer l'avarice du Prince mort. Caſaubon croit auſſi que ce fut un *Archimime* que celui qui ſous Tibère voyant paſſer un mort, le chargea d'aller dire à Auguſte qu'on ne donnoit point encore les legs qu'il avoit faits au peuple. Tibère l'ayant fait venir, lui fit payer le leg d'Auguſte, & l'envoya au ſupplice, en lui ordonnant d'aller dire à Auguſte qu'on payoit ſes legs. Ces *Archimimes* prenoient des maſques dans les funérailles ; & Licet dans ſon ouvrage des Lampes des Anciens Liv. VI. ch. 7. & 8. expliquant une lampe, où il y a un maſque la bouche béante, prétend que c'eſt un maſque d'*Archimime.* Baudoüin en a fait auſſi graver pluſieurs, dans ſon livre *De Calceo* ch. 6. Mr de Tillemont a évité de dire *Archimime,* il dit Comédien. Dans les funérailles de Veſpaſien le Comédien qui le repréſentoit, &c. hiſt. des Emp. T. II. p. 42.

ARCHIMINISTRE. ſ. m. Prémier Miniſtre d'un Prince, ou d'un État. *Primus Adminiſter.* Charles le Chauve ayant déja déclaré Boſon ſon Vice-Roi en Italie, ſous le titre de Duc, il le fit encore ſon Prémier Miniſtre, ſous celui d'*Archiminiſtre,* compoſé du Grèc ἀρχὴ, & du Latin *miniſter.* CHORIER, p. 687. Ce terme au reſte n'eſt point en uſage ; il faut dire Prémier Miniſtre. Les Cardinaux de Richelieu & Mazarin ont été Prémiers Miniſtres, & non point *Archiminiſtres.*

ARCHIMONASTÉRE. ſ. m. *Archimonaſterium.* C'eſt un nom qu'on donne à quelques monaſtères célèbres pour les diſtinguer. Les monaſtères de Cluny, de Savigny, & quelques autres, ſont appellez *Archimonaſtères* dans quelques chartes.

ARCHINOTAIRE. ſ. maſc. C'eſt-à-dire, Chef des Notaires, ou Sécretaire du Roi. *Archinotarius.* Ce nom, auſſi bien que celui d'Archichapelain, s'eſt donné autrefois aux Chanceliers de France.

ARCHIPEL, ou ARCHIPÉLAGE. ſ. maſc. *Archipelagus, Ægeum mare.* Terme de Géographie. Étenduë de mèr entrecoupée par un très-grand nombre d'Iſles. Les Anciens n'ont guères connu que l'*Archipel* des Grècs, où ſont les Iſles de la mèr Égée, entre l'Aſie, la Macédoine, & la Gréce, que les Turcs appellent *mèr blanche,* pour l'oppoſer au Pont Euxin, qu'ils appellent *mer noire,* & que les Matelots François nomment la forêt des Larrons, parceque ces Iſles ſont la retraite des Pirates.

Depuis les Géographes ont appellé l'*Archipélage* de S. Lazare, le grand nombre d'Iſles qui eſt aux Indes vers les côtes de Malabar & de Malaca. Enſuite on a découvert l'*Archipélage* de Méxique ; l'*Archipélage* des Maldives, où il y a plus de 12000 Iſles, diviſées en treize Provinces ou Gouvernemens, qu'on appelle ſur les lieux, *Atollons* : l'*Archipélage* des Philippines, où on dit qu'il y a onze milles Iſles, dont les principales obéïſſent au Roi d'Eſpagne.

gne. Il y a encore l'*Archipélage* des Molucques, des Célèbes, des Amboines, des Papons, del Moro, des Larrons, qui eſt le même que celui de S. Lazare, de Chilve, & de la nouvelle Yorck. Ces deux derniers, auſſi bien que celui de Méxique, ſont de l'Amérique, les autres de l'Aſie. MATY. Quelques Dictionnaires écrivent *Archipélague*, au lieu d'*Archipélage*, ni l'un ni l'autre n'eſt de l'uſage ordinaire; on dit *Archipel.*

Ce mot d'*Archipélage* vient par corruption de *Ægeopelagus*; c'eſt-à-dire, la mèr Égée, qu'on a dit auſſi par corruption de Ἀγιοπέλαγος, ou *mèr Sainte*, qui eſt le nom que les Grècs ont donné originairement à cette mèr, à cauſe des Iſles Cyclades pour leſquelles ils avoient une grande vénération.

ARCHIPERÆ. ſ. m. *Archipater*. Ce titre s'eſt quelquefois donné à un Archevêque; mais il n'eſt point en uſage en François.

ARCHIPÉRACITE, ou ARCHIPHÉRACITE. ſ. m. *Archiperacita*, *Archipheracita*; *Scriptura Explanator*. C'eſt le nom d'un Officier dans les Académies des Juifs. L'*Archiphéracite* n'étoit pas le même que le Chef de la Synagogue appellé *Archiſynagogus*, comme l'a écrit Grotius, & comme le diſent quelques Dictionnaires qui l'ont copié: il étoit le prémier ou le chef de ceux qui avoient la charge de lire & d'éxpliquer, de profeſſer dans les Écoles. C'eſt de-là que vient le nom d'*Archiphéracite*, compoſé du mot Grèc ἀρχὴ, qui marque le Chef, & du mot Hébreu ou Chaldéen, פרק, *pherak*, qui entre autres ſignifications a celle de *diviſer*, *partager*; d'où ſe forme פרק, *pherek*, qui ſignifie une *diviſion*, *partage*, Chapitre d'un Livre. Il a auſſi celle de réſoudre, dans le ſens que nous diſons réſoudre une difficùlté. De ces ſignifications le nom פרק, *pherek*, a pris celle de réſolution dans le ſens que nous diſons réſolution d'une difficulté, réſolution d'un cas de conſcience, celle de doctrine, l'action d'enſeigner, de profeſſer, ou comme l'on dit en quelques Corps, de lire dans une École publique. Ainſi les *Pirke Aboth*, & les *Pirke* de R. Eliézer, ne ſont point les lectures & les éxplications que les anciens Docteurs ou R. Eliézer ont fait de l'Écriture dans les Synagogues; mais leur doctrine, leurs réſolutions, leurs déciſions, les enſeignemens qu'ils ont donnez à leurs diſciples. De ce mot pris en ce ſens s'eſt fait par les Juifs Hélléniſtes, & dans une forme Grecque celui de *Pheracita*, Phéracite, c'eſt-à-dire, celui qui enſeigne dans une École publique; un Profeſſeur, & comme quelques Communautez diſent, un Lecteur. Ainſi l'*Archiphéracite* étoit le Chef des Profeſſeurs dans les Écoles ou Académies des Juifs. Je ne trouve point qu'on l'ait dit par rapport aux Synagogues. A la vérité les Juifs appellent פרק, *pherek*, ce que nous appellons verſet de l'Écriture; mais ils n'appellent pas pour cela la lecture, ou l'éxplication de l'Écriture, *pherek*; ils ſe ſervent du mot קריאה, *Keria*, pour éxprimer la lecture de l'Écriture, & de פירוש, *peruſch*, ou דרש, *deraſch*, pour en ſignifier l'éxplication.

ARCHIPOËTE. *Archipoëta*. Eſt un nom qu'on a donné en quelques lieux à quelques Poëtes; mais le plus ſouvent par dériſion; comme on fit du tems de Léon X. au Poëte Baraballi de Gayette, à qui on donna les honneurs du triomphe qu'on avoit accordez autrefois au Poëte Pétrarque; & on le promena par la ville couronné de lauriers, & monté ſur un éléphant. Mais ce fut pour ſe moquer de lui; car c'étoit un mauvais faiſeur de vers, de déviſes & d'inſcriptions, qui avoit obtenu un privilége excluſif, qui portoit défenſes à toute autre perſonne d'en faire. Il en eſt parlé dans Famianus Strada, & dans les Anecdotes de Florence de Varillas. On a vû en France de pareils ridicules qui ont obtenu de ſemblables priviléges.

ARCHIPOMPE. ſ. f. Tèrme de Marine. *Anthlia primaria*. C'eſt le puits du navire, ou une pompe placée autour du grand mât au lieu le plus creux du vaiſſeau, où s'écoulent les eaux pour les vuider. Elle eſt garnie de bringueballes ou bacules, verges, heuſes, joüets, &c.

ARCHIPREſTRE. ſ. m. Curé, ou Prêtre, qui dans certains Diocèſes eſt prépoſé au deſſus des autres, principalement pour l'office ſacerdotal. *Archipresbyter*. Anciennement l'*Archiprêtre* étoit la prémière perſonne après l'Évêque. Il étoit ſon Vicaire pendant ſon abſence pour les fonctions intérieures. Il avoit le prémier rang dans le Sanctuaire, & l'inſpection ſur tout le Clergé. Dès le VIe ſiècle on voit pluſieurs *Archiprêtres* dans un Diocèſe; on les appelloit auſſi *Doyens*. On diſtinguoit (au IXe ſiècle) deux ſortes de Paroiſſes; les moindres titres, gouvernez par de ſimples Prêtres; & les plebes, ou Égliſes baptiſmales gouvernées par les *Archiprêtres*, qui outre le ſoin de leurs Paroiſſes avoient encore l'inſpection ſur les moindres Cures, & rendoient compte à l'Évêque, qui gouvernoit par lui-même l'Égliſe matrice, ou Cathédrale. Le Concile de Paris (en 850.) ordonne aux *Archiprêtres* de viſiter tous les Chefs de famille; afin que ceux qui font des péchez publics faſſent pénitence publique; pour les péchez ſecrets ils ſe confeſſeront à ceux qui ſeront choiſis par l'Évêque, ou l'*Archiprêtre*. FLEURY. Chez les Grècs l'*Archiprêtre* préſide au Chœur qui eſt à gauche, quand l'Évêque officie, il donne la communion au Patriarche, & la reçoit de lui. Il a la prémière place par tout dans l'Égliſe après l'Évêque. Il a la même autorité que le Chorévêque, & dans les Iſles qui ſont ſous la domination des Vénitiens, il fait des Lecteurs, & juge en matière Eccléſiaſtique; il a autorité ſur les Prêtres en l'abſence de l'Évêque. Voyez dans l'Euchologe la manière d'établir un *Archiprêtre* chez les Grècs. Voyez auſſi les nôtes du P. Goar ſur l'Euchologe. Préſentement le titre d'*Archiprêtre* n'eſt plus guères qu'un titre ſans fonction, affecté à certains Curez. FLEURY. Il y a à Paris deux *Archiprêtres*, celui de la Magdelaine, & de S. Severin, ainſi nommez, à cauſe qu'ils ſont les plus anciens de la Ville.

ARCHIPRÊTRÉ. ſ. m. *Archipresbyteratus*. Il y en a qui diſent Archipréveré, ou plûtôt, Archiprevré. Et c'eſt, ſi l'on en croit M. Chatelain, l'uſage en Berri; c'eſt-à-dire, que c'eſt le *t* qui s'y éclipſe, & non pas le *b* comme ailleurs. On le dit auſſi en Nivernois; du moins Coquille dans ſon hiſtoire du Nivernois dit toûjours Archipréveré; mais il eſt inſupportable. D'autres diſent Archipreſbitérat; mais il eſt moins uſité qu'*Archiprêtré*. C'eſt la dignité, la charge, le bénéfice de l'*Archiprêtre*. Il a conféré l'*Archiprêtré* de Gignac vacant par mort. PATR.

ARCHIPRIEUR. ſ. m. *Archiprior*. Ce titre s'eſt donné autrefois au Grand Maître de l'Ordre des Templiers.

ARCHIPRIEURE, Et vulgairement ARCHIPRIEUSE. ſ. f. C'eſt la qualité que l'on donne en Bourgogne à la Supérieure des Religieuſes de Lancharre. Iſabeau du Blé fut *Archiprieuſe* de Lancharre. Lequel mot d'*Archiprieuſe* eſt rare, & provenu, comme j'eſtime, d'autant qu'elle a d'autres Sanctimoniales ſous elle; nommément le Prioré du Paley. D. S. JUL.

ARCHIPRIEURÉ. ſ. m. Ce mot ſe confond avec *Archidiaconé*. C'eſt une partie d'un Diocèſe ſur laquelle un Archidiacre, ou un Archiprêtre, a viſite, ou inſpection: comme dans le Diocèſe de Xaintes on appelle *Archiprieurez*, ce qu'on appelle dans les autres *Archidiaconez*. Il y en a pluſieurs autres éxemples dans le Poüillé des Bénéfices.

Quelques-uns ont appellé *Archiprieurez*, les Prieurez qui en ont d'autres ſous eux. Il y avoit autrefois des *Archiprieurs* ſéculiers, qui étoient la même choſe que les Archiprêtres.

ARCHISÉNÉCHAL. ſ. m. Grand Sénéchal, Grand Maître de la maiſon d'un Prince. *Archiſeneſchallus*, *Archiſeſcallus*, *Magnus Dapifer*, *Inſertor Dapium*. C'eſt une qualité qu'ont portée les Dauphins. Humbert II. ajoutoit à ſes titres celui d'Archiſénéchal des Royaumes de Vienne & d'Arles, n'ayant pû ſe contenter du nom ſimple de Sénéchal des mêmes Royaumes que les Barons de la Tour ſes Ancêtres avoient porté par la conceſſion des Empereurs. VALBONET. Dans un Acte de 1338. le même Humbert eſt appellé *Archiſénéchal* perpétuel des Royaumes de Vienne & d'Arles, & il eſt dit qu'il eſt du devoir de l'*Archiſénéchal* de veiller à la conſervation des droits de l'Empire dans ces Royaumes. Voyez M. le Pr. Valbonnet, *Hiſt. de Dauph. p.* 104.

ARCHITECTE. ſ. m. Qui ſçait l'art de bâtir; celui qui donne les plans & les deſſeins d'un bâtiment, qui en conduit l'ouvrage, & qui commande aux Maçons, & aux autres ouvriers qui travaillent ſous lui. *Architectus*. Vitruve a été le prémier des *Architectes*. Puiſqu'il eſt dit que Caïn bâtit une Ville, on pourroit le regarder comme le prémier. Si l'adreſſe humaine peut quelquefois imiter la nature, que ne peut point le ſouverain *Architecte* du monde? On appelle auſſi *Architectes* de vaiſſeaux, ceux qui bâtiſſent les grands navires.

Ce mot vient du Grèc ἀρχὸς, & τέκτων, qui ſignifie, un *ouvrier*. L'Architecte eſt le maître de ceux qui travaillent au bâtiment: c'eſt lui qui conduit l'ouvrage.

ARCHITECTE, ſe dit auſſi d'un Entreprenneur de bâtimens à forfait, & qui les doit rendre parfaits, & la clef à la main. *Redemptor.*

On dit auſſi ironiquement, C'eſt un grand *Architecte* de fourbes, en parlant d'un trompeur.

ARCHITECTONOGRAPHIE. ſ. f. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie la deſcription des bâtimens, des temples, des arcs de triomphe, des théâtres, des pyramides, des obéliſques, des bains, des aquéducs, des ports, des machines de guèrre anciennes. *Architectonographia*. Palladio, Pietro, Bellori, & Sandrat de Nuremberg ont traité de l'*Architectonographie*.

ARCHITECTURE. ſ. f. L'art de bien bâtir. *Architectura*. L'*Architecture civile*, eſt la ſcience de bâtir pour la néceſſité des particuliers, ou pour l'ornement des Villes. L'art de bâtir eſt un des prémiers arts que les hommes ayent mis en pratique. La néceſſité de ſe mettre à couvert des injures de l'air, a d'abord fait inventer l'*Architecture*. Les Romains apprirent des Grècs l'excellence de l'*Architecture*. Avant cela leurs édifices n'avoient rien de

recommandable que leur ſolidité, & leur grandeur, parce qu'ils ne reconnoiſſoient que l'Ordre Toſcan. Mais la bonne *Architecture* ſe trouva dans un état floriſſant ſous Auguſte. La magnificence de ce Prince fit éclater tout ce que cet art a de plus excellent; & il fit élever un grand nombre de beaux édifices dans tous les lieux de ſon Empire. Tibère n'eut pas le même goût, & négligea fort la culture des beaux arts. Néron parmi la foule effroyable de ſes vices eut une grande paſſion pour les bâtimens; mais le luxe, & la diſſolution, y eurent plus de part qu'une véritable magnificence. Apollodore excella dans l'*Architecture* ſous Trajan, & mérita la faveur de cet Empereur. Ce fut lui qui éleva la fameuſe colonne de Trajan, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Dans la ſuite l'*Architecture* déchut beaucoup de la perfection où on l'avoit vuë. Les ſoins & la magnificence d'Aléxandre Sévère la ſoutinrent quelque tems: mais elle ſuivit la décadence de l'Empire Romain, & retomba dans une corruption d'où elle n'a été tirée que douze ſiécles après. Les ravages des Viſigoths dans le Vᵉ ſiécle abolirent les plus beaux monumens de l'antiquité. Dans les ſiécles ſuivans l'*Architecture* devint ſi groſſière, que l'on n'avoit aucune intelligence du deſſein, qui en fait toute la beauté. On ne penſoit qu'à faire de ſolides bâtimens. Charlemagne n'oublia rien pour relever l'*Architecture*. Les François s'employérent à cet art avec un ſuccès extraordinaire, auſſi-tôt que H. Capet fut monté ſur le trône. Son fils Robert le cultiva de même; & enfin autant que l'ancienne *Architecture* Gothique fut peſante, & groſſiere, autant la moderne paſſa dans un excès de délicateſſe. Les Architectes du 13. ou 14ᵉ ſiécle qui avoient quelque connoiſſance de la Sculpture, ſembloient ne faire conſiſter la perfection que dans la délicateſſe, & la multitude des ornemens, qu'ils entaſſoient avec beaucoup d'art & de ſoin, quoique ſouvent d'une manière fort capricieuſe. Félib. L'*Architecture* antique eſt la plus excellente par l'harmonie de ſes proportions, & par la richeſſe de ſes ornemens; elle a ſubſiſté chez les Romains juſqu'à la décadence de l'Empire, & elle a ſuccédé à la Gothique depuis le ſiécle paſſé. L'*Architecture* qu'on appelle *ancienne*, eſt différente de l'antique; c'eſt la *Grecque moderne*. Les bâtimens faits ſur cette *Architecture*, ſi commune encore aujourd'hui en Orient, ſont peſans, & mal éclairez. L'*Architecture militaire*, eſt celle qui regarde la ſeureté des places; qui enſeigne à fortifier les Villes, les paſſages, les ports de mer. Ce bâtiment eſt d'une bonne *Architecture*. Vitruve donne bien plus d'étenduë à cet art; car il le diviſe en trois parties. La prémière eſt l'*Edification*, qui eſt l'art de bâtir mentionné ci-deſſus. La ſeconde eſt la *Gnomonique*, qui eſt l'art de repréſenter les ſphères, & les mouvemens céleſtes par les inſtrumens, comme Aſtrolabes, & Horloges. Et la troiſième eſt la *Méchanique*, qui traite des machines, & de l'augmentation des forces mouvantes, comme gruës, pompes, & de preſque tous les outils des Artiſans.

Architecture, ſe dit auſſi de la manière de bâtir, & des ornemens qu'on y employe. *Architectonicum opus.* On diſtingue cinq Ordres d'*Architecture*; le Toſcan, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien, le Compoſé, ou le Compoſite. Le Toſcan & le Compoſite ſont des Ordres Latins: les autres ſont Grècs. Philebert de Lorme y a voulu ajoûter le François; mais il n'a pas été ſuivi. L'*Architecture Gothique*, ou moderne, eſt une *Architecture* ſolide, groſſière, ſans bon goût dans ſes ornemens chimériques. Les Goths l'ont apportée du Nord, & l'ont introduite dans le reſte de l'Europe. La plûpart de nos Égliſes Cathédrales ſont bâties ſelon l'*ordre Gothique*. L'*Architecture Moriſque* avoit auſſi peu de deſſein que la *Gothique*. Il reſte encore quelques-uns de ces ſortes d'édifices en Eſpagne, que les Maures y ont conſtruits pendant qu'ils en étoient les maîtres.

Il ne nous eſt point reſté d'Auteurs Grècs qui ayent écrit de l'*Architecture*. Agathareus Athénien eſt le prémier qui ait écrit de l'*Architecture*; après lui Démocrite, Archimède, Théophraſte. De Roch. Entre les Latins, Pline le jeune eſt l'Écrivain qui a le mieux parlé de l'*Architecture*, & il fait paroître aſſez de connoiſſance dans cet art. On n'a que le ſeul Vitruve qui ſoit entier, quoique Végèce écrive que de ſon tems on comptoit juſqu'à 700 Architectes à Rome. Vitruve, qui vivoit ſous Auguſte, a été commenté par Philander & Daniel Barbaro, & traduit en pluſieurs langues, & ſur tout en François par M. Perraut Médecin. Les modernes ſont Léon Baptiſte Albert, Serlio, du Cerceau, André Palladio, Cataneo, Vignoles, Vincenzo, Scamozzi, Boecler, Durerus, Poſi, Philebert de Lorme, Bulan, Blondel, Daviler, & pluſieurs autres moins fameux, rapportez dans l'*Architecture* de Savot. Le Sieur Chantelou a fait le parallele de l'*Architecture* antique avec la moderne. Errard, Marolois, de Villefritac, & pluſieurs autres, ont écrit de l'*Architecture* militaire. Le Sieur Daſſié a écrit de l'*Architecture navale*; ſon livre *in quarto* eſt imprimé à Paris en 1677. Loüis Savoit a fait l'*Architecture* Françoiſe des bâtimens réimprimée par M. Blondel avec des Notes en 1676. M. de Cordemoy a fait un Traité de toute l'*Architecture*, & des réponſes à M. Frezier, Ingénieur, qui l'a attaqué. En Angleterre Chriſtophe Waſe a écrit ſur l'*Architecture*, auſſi bien que Evelin, *Paralel of Architecture*, dont il faut prendre la dernière édition de 1706. *in fol.* à Londres.

Architecture, ſe dit auſſi de la partie d'un bâtiment qui eſt excellente, & quelquefois de tout l'ouvrage. La fontaine de Saint Innocent à Paris eſt un beau morceau d'*Architecture*. Le frontiſpice du Louvre eſt un rare morceau d'*Architecture*.

On appelle *Architecture en perſpective*, celle dont les membres ſont de différens modeles & meſures; & diminuent par proportion d'éloignement, pour rendre l'objet plus long à la vuë. On appelle *Architecture feinte*, celle qui eſt établie ſur un bâti de charpente légère, & faite de toile peinte ſur des chaſſis par tringles, en ſorte que les corps, les colonnes, les pilaſtres, & autres ſaillies paroiſſent de relief.

Feu Mʳ l'Abbé Regnier des Marais a dit figurément *Architecture*, pour ſignifier la diſpoſition & l'arrangement des parties de l'Univers.

> *Je regarde en gros toute la nature,*
> *J'en obſerve l'ordre & l'*Architecture,
> *Je cherche à ſçavoir quels ſecrets reſſorts*
> *Font mouvoir ſi juſte un ſi vaſte corps.*

ARCHITIS. ſ. f. Nom ou ſurnom de Vénus chez les Aſſyriens, & enſuite chez les Phéniciens. *Macrob. Saturn. Lib. I. c.* 21. Scaliger croit qu'il faut lire Dercitis, & que c'eſt la même que Derceto & Atergatis.

ARCHITRAVE. ſ. f. Les Architectes le font maſculin. Partie de la colonne qui eſt au deſſous de la friſe, & au deſſus du chapiteau. C'eſt une groſſe piéce de bois qui fait la prémière partie de l'entablement, & qui porte ſur la colonne. *Epiſtylium.* On l'appelle auſſi *ſablière*, ou la maîtreſſe poutre. C'eſt la même choſe, que l'*epiſtyle* des Grècs. L'*architrave* eſt différente ſelon les divers ordres d'Architecture. Au Toſcan elle n'a qu'une bande couronnée d'un filet: deux faces au Dorique, & au Compoſite, & trois à l'Ionique, & au Corinthien. Les Architectes appellent *architrave mutilé*, celui dont la ſaillie eſt retranchée, & qui eſt araſé avec la friſe, pour recevoir une inſcription; & *architrave coupé*, celui qui eſt interrompu dans une décoration pour faciliter l'exhauſſement des croiſées, l'entablement étant d'une grande hauteur. Félib. Je ne puis m'empêcher de rire, quand j'entends nos Architectes s'enfler de ces grands mots de pilaſtres, & d'*architrave*, & que je trouve que ce ſont les chetives piéces de la porte de ma cuiſine. Mont.

Ce mot vient de *trabs*, qui ſignifie, *poutre*, parmi les Latins, & d'ἀρχὴ, mot Grec, qui veut dire ici *principal*; c'eſt comme ſi l'on diſoit, la principale poutre. Les Maçons prononcent *arquitrave*.

ARCHITRÉSORIER. ſ. m. *Archithesaurarius, Magnus ærarii Imperii cuſtos.* Officier de l'Empire. Grand Tréſorier. Cette charge fut établie dans l'Empire avec le 8ᵉ Électorat par le Traité de Weſtphalie en faveur de la maiſon Palatine, qui avoit perdu le prémier Electorat donné au Duc de Bavière par Ferdinand II. qui l'ôta à Fréderic V. Electeur Palatin après la journée de Prague, où il fut défait en défendant ſon élection à la Couronne de Bohéme. L'*Architréſorier* ne donne ſon ſuffrage que le ſeptième dans l'élection de l'Empereur. Quand on tient la Cour Impériale, c'eſt lui qui jette de l'argent au peuple. Les Vicaires de l'*Architréſorier* ſont les Comtes de Sinzendorf. Voyez Imhoff *Notitia Procerum Imp. Lib. II. ch.* 9.

ARCHIVEL. ſ. m. *Cartophylax, Tabularii cuſtos.* Quelques perſonnes employent ce mot qui n'eſt pas reçu, il faut dire *Archiviſte*, dont on ſe ſert ordinairement. *Archivel*, dans le ſens que lui donnent ceux qui l'employent, ſignifie celui qui a ſoin des papiers & actes publics d'un lieu conſidérable, d'un Empire, d'un Royaume, d'une République, d'une Province. C'eſt un des *Archivels* de l'État. Voyez ARCHIVISTE.

ARCHIVES. ſ. f. plur. Tréſor, chambre où l'on garde les titres & papiers d'une Maiſon, d'une Communauté. *Tabularium.* Le Code appelle *Archivium publicum, vel Armarium publicum, ubi acta & libri exponebantur. Cod. de fide inſtrument. auth. ad hoc. & XXX. q.* 1. De Roch. On trouve auſſi *Archarium* dans la vie de S. Paul Évêque de Verdun. *Bolland. feb. T. II. p.* 178. Il faut avoir recours aux *Archives* d'une telle Abbaye pour avoir les titres d'une telle fondation. Les *Archives* de Rome étoient au temple de Saturne. Les plus anciens Regiſtres de nos Greffes, & de nos Archives publiques, ne commencent que ſous le Régne de Philippe le Bel. De la Mar.

Naudé dans le Maſcurat a pris ce mot dans le ſens de Généalogie; & quoique pour lors je ne ſongeai nullement à compoſer les *Archives* de leur famille, parceque je ne pouvois pas deviner que leur nobleſſe ſeroit conteſtée en France. Mais c'eſt parler mal & improprement.

improprement. Il falloit dire, compoſer la généalogie de leur maiſon. Quelques-uns le dérivent du Latin *arca*, ſignifiant *coffre*; ainſi appellée ſuivant Iſidore, *quod arceat viſum, & prohibeat*. Et comme on vient de dire plus haut, on trouve *archarium* pour ſignifier *archive*. Les autres le tirent du Grèc ἀρχαῖον, qui ſe trouve en la même ſignification dans Héſychius & Suidas.

ARCHIVIOLE. ſ. f. Tèrme de Muſique, qui ſe dit d'une eſpéce de claveſſin ſur lequel on a appliqué un jeu de violes par le moyen d'une rouë tournante avec ſa manivelle pareille à celle des vielles. L'*Archiviole* fait un bel effet pour ſoutenir les concerts d'inſtrumens.

ARCHIVISTE. ſ. m. Celui qui garde les Archives. *Tabulario præpoſitus*.

ARCHIVOLTE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Arc contourné. C'eſt le bandeau orné de moulures qui régne à la tête des vouſſoirs d'une arcade, & dont les extrémitez portent ſur les impoſtes. Il eſt different ſelon les divers ordres d'Architecture. Il n'a qu'une ſimple face au Toſcan; deux faces couronnées au Dorique, & à l'Ionique, & les mêmes moulures que l'architrave dans le Corinthien, & le Compoſite. L'*Archivolte retourné*, eſt celui dont le bandeau ne finit pas; mais retournant ſur l'impoſte ſe joint à un autre bandeau. L'*Archivolte ruſtique*, eſt celui dont les moulures ſont interrompuës par une clef, & des boſſages ſimples, ou ruſtiques, enſorte que de deux vouſſoirs l'un eſt en boſſage.

ARCHOIER. Vieux mot, qui ſignifie *tirer de l'arc*, & qui ſelon Borel ſe trouve dans Perceval.

ARCHONTAT. ſ. m. Prononcez *Arcontat*. C'eſt la charge d'Archonte. *Magiſtratus Athenienſis*. C'eſt auſſi le tems pendant lequel un Magiſtrat d'Athênes gouvernoit.

ARCHONTE. ſ. m. Prononcez *Arconte*. Magiſtrat d'Athênes. Après que les Athéniens eurent aboli la Monarchie ils créèrent des *Archontes*, qui étoient obligez de rendre compte de leur gouvernement. *Archontes*. Il y en eut d'annuels & de perpétuels. Médon fils de Codrus fut le prémier de ceux-ci, & Créon fut le prémier de ceux-là. Boss. Codrus Roi d'Athênes dans la guèrre contre les Héraclides s'étant dévoüé pour le ſalut de ſon peuple, ſes enfans Médon & Nilée diſputèrent le Royaume entre eux. Les Athéniens en prirent occaſion d'abolir la Royauté. A la place des Rois ils créèrent ſous le nom d'*Archontes* des Gouverneurs perpétuels. Médon fils de Codrus éxerça le prémier cette charge, que ſes deſcendans poſſédèrent une longue ſuite d'années. La Magiſtrature perpétuelle parut encore à ce peuple libre une image trop vive de la Royauté, dont il vouloit anéantir juſqu'à l'ombre même. Ainſi de perpétuelle qu'étoit la charge d'*Archonte*, il en réduiſit prémièrement l'adminiſtration à dix ans, puis à un; en vüë de reſſaiſir plus ſouvent l'autorité, qu'il ne transféroit qu'à regret à ſes Magiſtrats. Tourreil. Il y eut 13 *Archontes* perpétuels en 316 ans, depuis Médon juſqu'à Alcmeon. Il y eut ſept *Archontes* décennaux, dont le prémier s'appella Charobes, & le dernier Erix. Créon, le prémier des *Archontes* annuels, fut élû la 2ᵉ ou la 3ᵉ année de la 24ᵉ Olympiade. Id. Cicéron *L. I. De finibus*, rend en Latin le mot d'*Archontes* par celui de *Prætor*, Préteur. Plin. Liv. XXXIII. ch. 7. le traduit *Magiſtratus*. Id.

Sous les Empereurs Romains pluſieurs villes Grecques ont eû deux *Archontes* pour prémiers Magiſtrats, qui étoient la même choſe que les Duumvirs dans les Colonies, & dans les Municipes.

Ce mot vient du Grèc Ἄρχων, qui ſignifie celui qui gouverne.

Archonte, Eſt un nom dont les Grècs ſe ſervent pour éxprimer pluſieurs dignitez de l'Égliſe & de l'Empire. Les Évêques ſont quelquefois appellez *Archontes*.

Pluſieurs Hiſtoriens appellent *Archontes*, les Seigneurs de la Cour des Empereurs Grècs. Voyez Guillaume de Tyr, Pachymere, Nicetas, Anne Commene &c.

Archonte de l'alage, Étoit un Officier qui commandoit une compagnie de Cavalerie deſtinée à la garde de l'Empereur. Voyez Codin, ch. 2. n. 32.

Archonte des antimenses, Eſt un Officier Écclefiaſtique, qui fait approcher de la ſainte table ceux qui doivent communier. Codin.

Archonte des Archontes, C'étoit comme un Gouverneur général, qu'on peut comparer aux Béglierbeys des Turcs, qui ont ſous eux des Sangiacs; ou à nos Gouverneurs de Province qui ont ſous eux des Lieutenans Généraux, & des Lieutenans de Roi. Voyez Leunclavius, Cantacuzène, Simeon Logothéte, le Continuateur de Theophane &c.

Le grand Archonte, étoit comme le prémier des Officiers de l'Empereur, *obſequio Palatino præerat*, dit Monſieur Du Cange.

Archonte des Églises, eſt celui qui a l'intendence ſur les Égliſes, & même ſelon quelques-uns ſur les Monaſtères. Voyez Codin ch. 1. n. 25. Il eſt parlé d'un Archonte des Monastéres en pluſieurs occaſions, comme s'il étoit diſtingué de l'*Archonte des Egliſes*. Voyez Codin ch. 1. n. 3. Cantacuzéne, Nicétas &c.

Archonte de l'Évangile, c'eſt parmi les Officiers de l'Égliſe Grecque celui qui garde le livre des Évangiles, pour s'en ſervir aux ſaints myſtères. Codin.

Archonte des contaces, Eſt toujours de l'ordre & du nombre des Lecteurs. L'*Archonte des Contaces* étoit deſtiné à garder les Contaces, ou livres d'Égliſe, & à en avoir ſoin. Voyez Arcudius, l'Euchologe, &c.

Archonte des murs, C'étoit l'Officier qui avoit ſoin des murs de la ville. Cantacuzéne, Simeon Logothéte, le Continuateur de Théophane en parlent.

Archonte du tulde, C'étoit un Officier de guèrre, qui avoit ſoin des bagages de l'armée. L'Empereur Léon en parle dans ſes Tactiques.

Archonte des lumiéres, ou des hommes, (τῶν φώτων) Officier Eccléſiaſtique qui étoit chargé du ſoin de ceux qui devoient bientôt recevoir le batême. Voyez Codin chap. 1. n. 26.

Archonte de l'orfévrie, (τοῦ χρυσοχείου) Le nom ſeul de cet Officier fait connoître en quoi conſiſtoit l'éxercice de ſa charge. Voyez Léon le Grammairien.

ARCHONTIQUE. ſ. m. & f. *Archonticus*. Nom de ſecte hérétique qui s'éleva vers la fin du ſecond ſiécle. Les *Archontiques* furent ainſi nommez du mot Grèc Ἄρχοντες, dont on ſe ſert pour éxprimer la hiérarchie des Anges, que nous appellons *Principautez*; parce qu'ils enſeignoient que c'étoit ces Principautez qui avoient créé le monde. Les *Archontiques* ôtoient tous les Sacremens; ils nioient la réſurrection des morts &c. Godeau. C'étoit une branche des Valentiniens. Ils s'abandonnoient à toutes ſortes d'impuretez. Voyez S. Épiph. hér. 40. S. Aug. hér. 20. Theodoret & Baronius à l'an 175. Les *Archontiques* avoient des livres particuliers, qu'ils nommoient les Révélations des Prophétes. Fleury.

ARCHURE. ſ. f. Tèrme de Menuiſier, qui ſe dit des piéces de menuiſerie qui ſont au devant des meules d'un moulin, & qui quand il les faut rebattre, ſe démontent. Ces *archures* ſont auſſi garnies de leurs couverſeaux.

ARCIUT. ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt une redevance ou un droit que les Abbez laïcs en Béarn, les Chapitres & les autres Eccléſiaſtiques qui ont acquis des dixmes, ou par achat ou par donation, payent aux Evêques. De Lauriere ſur Ragueau.

ARCOIER. Ce mot ſe dit lorſque les lances flechiſſent pour ſe couper. Borel. *In arcum flecti*, ou *curvari*. Ce mot vient d'arc.

ARÇON. ſ. m. Terme de Sellier. *Sella equeſtris arcua*. C'eſt une eſpéce d'*arc* compoſé de deux piéces de bois qui ſoutiennent une ſelle de cheval, & qui lui donnent ſa forme. Il y a un *arçon* de devant, & un *arçon* de derrière. Les parties de l'*arçon* ſont, le pommeau ou petite poignée de cuivre qui eſt élevée au devant de la ſelle. Le garrot eſt la petite arcade qui eſt un peu élevée au deſſus du garrot du cheval, Les mammelles ſont l'endroit où aboutit le garrot, & les pointes ſont au bas de l'*arçon*. Il y a des *arçons* mobiles pour les ſelles à tous chevaux, qui changent l'ouverture de la ſelle. L'*arçon* de derrière porte le trouſſequin. Les *arçons* doivent être nervez & ferrez. Le chef-d'œuvre des Selliers eſt un *arçon* à corps, qu'on faiſoit autrefois pour les Gendarmes, dont le trouſſequin alloit juſqu'au milieu du dos.

On appelle piſtolets d'*arçon*, ceux qu'on porte ordinairement à l'*arçon* de la ſelle.

On dit encore, Il portoit toûjours un tel livre à l'*arçon* de la ſelle, pour dire, il l'avoit toûjours avec lui. Dans les Tournois & combats de lance, on dit qu'un Cavalier a fait perdre à un autre les *arçons*, qu'il lui a fait vuider les *arçons*, qu'il n'étoit pas ferme ſur les *arçons*, pour dire qu'on lui a fait de rudes attaques. On employe les mêmes phráſes dans le ſens figuré, pour dire de quelqu'un qu'on a mis ſon eſprit ou ſes affaires en grand déſordre. *Excutere equitem è ſella, ex equo*. S. Amant a dit plaiſamment,

*Où le luxe mis hors d'*arçon,
Ne montroit pour tout équipage
Qu'un peigne dedans un chauſſon.

Arçon. Terme de Chapelier. Inſtrument fait en archet de violon, qui eſt grand de cinq ou ſix pieds, qui n'a qu'une corde, & dont on ſe ſert pour arçonner la laine.

Arçon, ſe diſoit encore autrefois pour *archet*.

*Si partent l'*arçon *& la lyre.*

ARÇONNER. v. act. Tèrme de Chapelier. Faire voler la laine avec l'arçon, pour la mettre en état de ſervir.

ARCOT. ſ. m. Excrément de cuivre jaune dont on fait le potin en le mêlant avec du plomb.

ARCOUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Arcontius*. S. *Arcous* n'a point été connu de Bollandus, ni par Du Sauſſay. Il ſe trouve dans le Martyrologe de Viviers. Il y a un prieuré du nom de S. *Arcous* ſur la rivière d'Allier. CHAST.

ARCTIQUE. adj. m. Tèrme d'Aſtronomie. *Arcticus*, *Boreus*, *Septentrionalis*. C'eſt l'épithète qu'on donne au pôle qui eſt élevé ſur nôtre horiſon; ainſi nommé, à cauſe des étoiles de la petite Ourſe nommée ἄρκτος en Grèc, parce que la dernière étoile de ſa queuë marque le pôle ſeptentrional, lequel n'en eſt éloigné que de deux degrez. Le pôle *arctique*, *polus arcticus*.

On appelle auſſi *arctique* tout ce qui eſt du côté du pôle *arctique*, tout ce qui eſt ſeptentrional. L'hémiſphère *arctique*, eſt la moitié de la ſphère qui a pour pôle ou pour centre le pôle *arctique*. Le cercle *arctique* eſt le cercle polaire ſeptentrional, éloigné de 23 degrez 29 minutes du pôle *arctique*, & ſelon M. Harris 23. 30'. Les tèrres *arctiques*, *Terra arctica*, ou *ſeptentrionales*, ſont des tèrres inconnuës, ſituées au ſeptentrion de l'Europe & de l'Amérique vers le pôle *arctique*. Elles comprennent la nouvelle Zemble, la nouvelle Irlande, le Spitſberge au nord de l'Europe; le vieux & le nouveau Groenland, les Iſles de Cumberland & Raleg, le nouveau Nort-Wales, le nouveau Danemarck, & la tèrre de Jeſſo au nord de l'Amérique.

ARCTIUM. ſ. m. Plante. Sa tige eſt longue & molle. Sa graine eſt de la groſſeur du cumin. Ses feüilles ſont comme celles du boüillon, un peu plus rondes & plus veluës. La décoction de ſa racine avec du vin eſt bonne pour les retentions d'urine; pour appaiſer le mal de dents, &c.

ARCTURE. ſ. m. *Arcturus*. Ce mot ſignifie la queuë de l'Ours, & eſt compoſé d'ἄρκτος *ours*, & de οὐρὰ, *queue*. Arcture eſt le nom d'une étoile de la conſtellation nommée *Arctophylax*; c'eſt à dire, Garde de l'Ours. Elle ſe lève le premier jour de Septembre, & ſe retire le 13 de Mai. Elle eſt de la prémière grandeur. Sa longitude eſt 199'. 39'. ſa latitude 31. 2. ſon aſcenſion droite 210. 13. ſa déclinaiſon 20. 58. HARRIS.

ARCUEIL. ſ. m. *Arcus Juliani*, arc de Julien. C'eſt un village à une lieuë de Paris au midi, ainſi nommé, parceque Julien l'Apoſtat pendant le ſejour qu'il fit à Paris, fit conſtruire un aquéduc dans ce village, pour conduire les eaux aux Thermes de Julien, qui étoient où eſt aujourd'hui l'Hôtel de Cluny, & où l'on en voit encore des reſtes. Du Latin *Arcus Juliani*, s'eſt fait *Arcueil*. Le ſuperbe aquéduc qui s'y voit aujourd'hui a été conſtruit par Catherine de Medicis.

ARD.

ARDAING. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Ardagnus*. On compte S. *Ardaing* pour 13e Abbé de Saint Phibbert de Tournus. Ce fut à S. *Ardaing* que S. Henri, l'an 1015, fit préſent de la couronne Impériale dont le Pape Benoît VIII. l'avoit couronné. CHAST. 11. *Févr*.

ARDEMMENT. adv. Avec ardeur, avec paſſion; d'une manière chaude & vive. *Ardenter*, *vehementer*, *acriter*. Aimer *ardemment*. Combattre *ardemment*. On ne ſouhaite jamais *ardemment* ce qu'on ne ſouhaite que par raiſon. ROCHEF.

ARDENNE. ſ. f. La forêt d'*Ardenne*, ou les *Ardennes*, plur. *Arduena ſylva*, ou *Ardenna*. C'eſt le nom d'une grande & fameuſe forêt, qui occupe tout le Duché de Luxembourg, la partie méridionale de l'Evêché de Liége, & du Comté de Hainaut, & la ſeptentrionale de la Champagne. Céſar dit que la forêt d'*Ardenne* étoit la plus grande des Gaules, que commençant vers le Rhin elle paſſoit au milieu du païs de Trêves, & penétroit juſques aux quartiers de Rheims & aux Nerviens, & qu'elle occupoit plus de 500 milles en longueur. Voyez Céſar au Liv. V. & au Liv. VI. de ſes Comment.

ARDENT, ENTE. adj. Il vient du verbe *ardre*, qui n'eſt plus en uſage. Qui brûle, ou qui eſt brûlé, ou qui échauffe beaucoup. *Fervidus*. Ce feu eſt trop *ardent*. Une fièvre *ardente*, eſt une fièvre fort violente. Il faut qu'un figuier ſoit expoſé au ſoleil fort *ardent*.

MIROIR ARDENT, eſt un miroir concave, ſphérique, ou parabolique, qui ramaſſe tous les rayons du ſoleil en un point, qu'on appelle *foyer*, où la chaleur devient ſi grande, qu'elle brûle. *Speculum quod adverſum ſolis radiis accenditur*. On a vû de ſi bons *miroir ardens*, qu'ils fondoient & calcinoient les métaux en deux minutes. Voyez MIROIR.

ARDENT, ſignifie auſſi, la couleur rouſſe, ou qui tire ſur la couleur de flamme. *Furvus*. Ce poil blond eſt trop *ardent*. Je veux un jaune plus pâle, celui-là eſt trop *ardent*. Il ſe dit particuliérement de certains chevaux, dont le poil tire ſur la couleur de feu. C'eſt un cheval qui a le poil *ardent*.

ARDENT, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui ſe fait avec chaleur, avec paſſion, avec véhemence. *Ardens*, *fervens*, *acer*. Une dévotion *ardente*. Un zéle *ardent*. Un homme *ardent*. Un chien *ardent* à la chaſſe. L'amour des gens qui font profeſſion de ſageſſe, eſt d'autant plus *ardent*, qu'il ne ſe diſſipe par aucunes marques extérieures. VILL.

> *Combien de fois ſenſible à tes ardens déſirs,*
> *M'eſt-il en ta préſence échapé de ſoupirs?* RACIN.

On le dit auſſi abſolument. Prenez ce Procureur, c'eſt un *ardent*, un affamé, qui eſt âpre au gain. Il ſe dit auſſi en ce ſens de la ſimple vivacité. C'eſt un eſprit *ardent*, un ouvrage *ardent*. Le ſtile de l'Hiſtorien doit être moins *ardent*, & plus tempéré que celui de l'Orateur. VALL. Ariſtophane étoit naturellement bilieux, & *ardent*. LE FEVRE. Valentinien étoit naturellement fort *ardent*, & alloit à ſes fins ſans beaucoup de ménagemens. FLECH. Un vaiſſeau *ardent*, en tèrmes de Marine, eſt un vaiſſeau qui s'approche trop du vent.

ARDENT, en tèrmes de Blaſon, ſe dit d'un charbon allumé. *Candens*, *accenſus*.

ARDENT. ſ. m. Eſt un certain météore, ou feu follet, formé de quelques éxhalaiſons graſſes, qui s'élevent & s'enflamment dans les lieux marécageux. *Ignes nocte errantes*. Les païſans diſent que ce ſont des enfans mort-nez, ou des faux bournoyeurs, & en conçoivent des terreurs paniques & ridicules. On les appelle en divers lieux, *Fuyrolles*, *Flammeroles*, *Flambarts*, ou *Follets*. Les Anciens, quand ils en voyoient deux enſemble, les appelloient *Caſtor & Pollux*, & ils les tenoient pour un heureux préſage. Quand il n'en paroiſſoit qu'un, ils le nommoient *Helene*, & le préſage en étoit funeſte, ſelon le témoignage de Pline.

En tèrme de Chymie des eſprits *ardens*, ſont les eſprits qui étant tirez par la diſtillation d'un végétable fermenté, peuvent prendre feu & brûler. Tels ſont l'eſprit de vin, l'eau de vie. HARRIS.

On appelle auſſi *Ardens*, certains malades d'une fiévre ardente, qu'on nomma auſſi *Feu ſacré*. C'étoit une eſpéce d'héréſipéle. Ils ont donné lieu autrefois au miracle de Sainte Géneviève des *Ardens*, qui ſe fit ſous Loüis VII. vers l'an 1130. au lieu où eſt bâtie ſon Égliſe proche Nôtre Dame à Paris. La même maladie épidémique, ou une toute ſemblable, courut encore en France l'an 1374. & fut nommée le mal des *Ardens*.

ARDENS. ſ. m. & pl. *Ardentes*. C'eſt le nom propre des Académiciens de Naples. Ce nom leur vient de leur déviſe, qui eſt un autel ſur lequel eſt un bucher, & ſur le bucher un taureau en piéces pour être brûlé en holocauſte; & le feu du Ciel deſcend pour l'embraſer; le mot eſt ΟΥΚ ΑΛΛΟΘΕΝ, *Ce n'eſt que de là*; c'eſt à dire, Ce n'eſt que du Ciel que vient le feu qui nous embraſe.

ARDENT, ENTE. Ce mot ſe dit quelquefois de certaines chapelles où l'on brûle de l'huile, ou de la cire. Une chapelle *ardente*.

ARDENT, ENTE. Ce mot ſe dit encore d'une certaine Juſtice qui juge de certains criminels, & ſignifie, Qui condamne au feu. Établir une Chambre *ardente*.

ARDEUR. ſ. f. Grande chaleur. *Ardor*. L'*ardeur* du feu eſt plus vive en hiver qu'en été. Les *ardeurs* du ſoleil ſous la Ligne ſont tempérées par les vents frais de la nuit. L'ardeur de ſa fiévre diminuë. On dit auſſi, *Ardeur* d'urine, quand on ſent de la cuiſſon en urinant. *Ardeur* du ventricule.

ARDEUR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Paſſion, vivacité, emportement, fougue. *Ardor*, *fervor animi*. Il a marqué beaucoup d'*ardeur* pour les belles connoiſſances. ABL. Il faut aimer ſes amis avec beaucoup d'*ardeur*. Mon *ardeur* me tient lieu de mérite. SAR. Son eſprit n'a pas aſſez d'*ardeur* pour s'appliquer à la Poëſie. Brêbeuf pour égaler l'*ardeur* de Lucain, s'eſt trop enflammé lui-même, & il a ſurpaſſé la fougue de ce Poëte. S. EVR. Il a fait cela pendant l'*ardeur* du combat, de la colère, de la diſpute, de la jeuneſſe. Ce cheval a trop d'*ardeur*, il s'emporte trop. Ardeur en général ſignifie, Un attachement, une paſſion amoureuſe.

> *C'eſt de tes jeunes yeux que mon* ardeur *eſt née.* MAIN.

> *Une prémière* ardeur *eſt toûjours la plus forte;*
> *Le tems ne l'éteint point; la mort ſeule l'emporte.* CORN.

> *Rien ne peut modérer mes* ardeurs *inſenſées.* RACIN.

ARDILLON. ſ. m. Partie pointuë d'une boucle, qui ſert à arrêter les ſangles, ou courroyes qu'on paſſe dedans. *Fibula*, *fibula claviculus*. On lui a donné ſon équipage complet; il n'y manque pas un *ardillon*.

Je crois que ce mot eſt dit comme *arguillon*, qui viendroit d'*argutus*, qui en Latin ſignifie, *pointu*.

ARDOISE. ſ. f. Pièrre bleuë, & foſſile, qui eſt tendre au ſortir de la carrière, & qu'on coupe en feüilles déliées pour faire des couvertures

couvertures au lieu de tuiles. *Ardoſia*, *cerulei lapidis ſectiles laminæ*. On en fait auſſi des tables, & d'autres ouvrages épais. Les *ardoiſes* d'Angers ſont les plus fameuſes : celles de Meſières ſont plus tendres & s'écaillent. La rouſſe noire eſt la plus eſtimée. La latte d'*ardoiſe* eſt beaucoup plus large que celle de la tuile L'*ardoiſe* cartelette eſt la plus petite. On la taille quelquefois en écaille pour les dômes. L'*ardoiſe* dure ſe tire des côtes de Génes : on en fait du carreau & des tables. Les beaux bâtimens ſont toûjours couverts d'*ardoiſe*. Les Anciens n'ont point eû l'uſage des *ardoiſes* ; mais couvroient leurs maiſons de bardeau, ou d'aiſſi, comme on voit dans Pline. Philander dit que l'*ardoiſe* ſe coupe avec une ſcie dentée, & que ce mot vient *ab ardendo*. Du Cange. Mais il y a plus d'apparence de dire qu'il eſt dérivé du Latin *Later Arteſius*, du nom du païs d'où il eſt venu d'abord.

L'Ordonnance de la ville de Paris ſur la moiſon des *ardoiſes* porte, qu'on n'en fera que de deux qualitez ; ſçavoir, de la quarrée forte, qui aura onze pouces de longueur, ſur ſix ou ſept pouces de largeur, & deux lignes d'épaiſſeur ; & de la quarrée fine, qui aura douze ou treize pouces de largeur, & une ligne d'épaiſſeur, dont le millier fait quatre toiſes de couverture en lui donnant trois pouces & demi de pureau. Elle porte auſſi, que la pierre dont ces *ardoiſes* ſeront faites doit être retirée de la troiſiéme foncière de chacune mine ou perrière, & doit être de quartier fort & ſonnant.

Ardoisiére. ſ. f. Lieu d'où on tire l'ardoiſe. *Lapidicina Ardoſiarum*. Les plus fameuſes *ardoiſières* ſont celles d'Angers.

ARDONES. Selon Borel ce ſont des eaux qui s'écoulent ès prez ſans qu'on les voye. Ce mot vient d'ἄρδω. Id.

ARDRE. v. act. Vieux mot François & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, *brûler*. *Ardere*. Il y a longtems qu'on fait *ardre* les Hérétiques & les Sorciers. Les Anglois condamnèrent la Pucelle d'Orleans à être *arſe* & brûlée. On s'en peut encore ſervir quelquefois pour rire, & dans le Burleſque, à l'éxemple de Scarron, qui a dit que le feu de S. Antoine les *arde*.

ARDU, ue. adj. Tèrme dogmatique, dont on ſe ſert quelquefois en parlant des entrepriſes & des queſtions difficiles. *Arduus, difficilis*.

Ce mot vient à vieillir, & l'on ne peut s'en ſervir qu'en badinant ; encore n'eſt-il guères en uſage qu'au féminin. C'eſt là une des plus *ardues* queſtions que j'aye jamais oüi faire. Voit.

ARDURE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire *colere*. Borel.

> *Tant es Juno pleine* d'ardure.

Borel ajoute qu'il ſignifie auſſi *amour*, & il cite ces vers de Gautier d'Eſpinois ſur l'Écho,

> *Ne la daigna Narciſſus regarder*
> *Dont ſécha toute de* ardure.

On pourroit dire que dans ces vers *ardure* veut dire *colère*, *indignation*, *dépit*, *amour*. Enfin Borel ajoute que dans un troiſiéme ſens *ardure* ſignifie quelquefois *deſir* ; & il cite ces vers du Roman de la Rôſe,

> *Et preſte par la grand* ardure
> *D'avoir conquerre & arrabler.*

ARE.

ARE. Conjonct. & adv. dont on ſe ſert en Dauphiné pour ſignifier *Enfin*, & *maintenant* ; d'*ara*, qui ſignifie la même choſe, & qui ſouvent ne ſignifie rien, & n'eſt qu'un ornement. Nos Païſans s'en ſervent auſſi comme faiſoient les Grècs, en des récits où il ne ſignifioit rien. Chorier, *hiſt. de Dauph. T. I. L. II. p.* 100. C'eſt ce qu'on appelle une particule explétive. C'eſt auſſi une interjection fort en uſage dans la haute Normandie, & ſur tout à Roüen, où les Juifs l'ont portée : elle ſignifie *vois*, *vois tu*, *voilà* ; de l'Hébreu rabbinique ראה, *ecce*. Huet.

AREA. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une ſorte de maladie qui fait tomber les cheveux. *Area* eſt une dépilation générique, qui renferme deux eſpèces, l'alopécie & l'ophiaſis. Degori.

ARECA. ſ. m. Se prend pour le fruit d'un palmier qui porte ce même nom. Ce fruit s'appelle encore Fauſel chez les Arabes. Il eſt d'un grand uſage dans les Indes Orientales. Linſcot remarque que ce fruit varie, qu'il eſt tantôt arrondi, quoique plat à ſa bâſe, tantôt un peu oblong, & qu'il s'en trouve une eſpèce menuë, noire, très-dure, & qui n'a preſque point de goût. Rarement on nous apporte l'*aréca* dans ſes envelopes ; il eſt même ſi dur que nous aurions peine à concevoir qu'il peut être bon à manger, ſi toutes les relations ne nous l'aſſuroient. On dit communément une noix d'*aréca*, ce n'eſt cependant que la ſemence, ou l'amande qui le plus ſouvent a la figure d'un moyen bouton de caſaque, un peu plus conique, & marbré en dedans de veines noires & blanches, à peu près comme la noix muſcade. Sa ſubſtance eſt ſi compacte qu'elle reſſemble à de la corne.

Areca. ſ. m. ou Fauſel. ſ. m. *Palma arecifera*. C'eſt une eſpèce de palmier commun dans les Indes Orientales. Il reſſemble au palmier coccotier, & s'élève pareillement fort haut. Ses feuilles ſont néanmoins plus étroites ; d'entre ſes feuilles ſort une maſſe longue & qui termine ſa tige. Les gaines qui renferment les fleurs & les fruits ſont faites en forme de naſſele, & naiſſent des aiſſelles des feuilles. Lorſque ces gaînes ſont parvenuës à un certain degré de maturité, elles s'ouvrent, & laiſſent appercevoir dans leur intérieur un balai dont la plûpart des brins ; ſur tout ceux du milieu, ſont chargez de jeunes fruits, ceux d'à côté qui ſont les plus grêles ſont garnis de deux rangs de fleurs qui reſſemblent à des épis. Chaque fleur eſt compoſée de trois petites petales blanchâtres, anguleuſes, pointuës, & de ſix étamines jaunes. Trois filets d'un jaune plus pâle forment le piſtile. Le fruit jeune eſt oblong, anguleux, blanchâtre & luiſant ; il devient enſuite jaunâtre, & lorſqu'il a acquis une certaine maturité, il n'eſt plus ſi anguleux, ni ſi pointu à ſon extrémité. Son écorce devient ferme, ſerrée & épaiſſe, ſa pulpe eſt d'un roux tirant ſur le rouge, tendre & aſtringent au goût ; ſon amande eſt blanche. C'eſt dans cet état qu'on la mange avec les feuilles de bétel, car pour lors il eſt plus plein de jus, & il teint en rouge la bouche & la ſalive. Rien n'eſt plus ordinaire dans les Indes que de mâcher de l'*aréca* & du bétel. Les Indiens croyent que cette feuille & ce fruit mêlez enſemble empêchent la puanteur de la bouche, quelquefois ils frottent les feuilles de bétel avec la chaux des coquilles. Ils compoſent auſſi des paſtilles avec la noix d'*aréca*, le ſuc de cate, le camphre, le bois d'aloé & l'ambre. Il y a beaucoup d'apparence que ce que nous nommons cachou, *catechu*, *terra Japonica*, eſt une préparation ou un mélange de noix d'*aréca*, du ſuc de cate, ou *lycium Indicum*, avec quelque chaux de coquille. Ce mélange cuit en morceaux de differente figure & groſſeur, nous eſt apporté des Indes Orientales. On s'en ſert en Europe pour arrêter les diarrhées, les vomiſſemens, pour empêcher le progrès des fluxions commençantes. Voyez Acoſta. Il y a dans l'*Hortus Malabaricus* vol. 1^{r}, une bonne figure de l'*aréca* ſous le nom de Caunga.

ARÉGER. Vieux mot, qui veut dire, s'arranger.

> *Et s'arrégèrent li courey*
> *Moult bellement l'un de les l'autre.*

ARÉGLE. ſ. m. nom propre d'homme. *Agræculus*. Ce fut l'an 532. qu'Agricole ou Agrécule, comme l'appelle Grégoire de Tours, ou S. *Arégle*, fut élevé ſur le Siége Épiſcopal de Châlons ſur Saone. Baill.

ARÉLATIN, ine. ſ. m. & f. L'hiſtoire de Provence par Noſtradamus appelle *Arélatins* ceux du Royaume d'Arles, ou du Païs d'Arles. *Arelas, atis*.

ARENA. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hermétique. *Arena*. C'eſt la tèrre noire du noir très-noir, qu'il faut blanchir, autrement dite Leton. C'eſt encore le corps pur & net.

ARENAGE. ſ. m. Ancien droit que payoient les Bretons à leurs Ducs & Seigneurs. Voyez le P. Lobineau Hiſt. de Bretagne, T. I. pag. 200.

ARÉNE. ſ. f. Sable menu & mouvant. *Arena*. Il ſe dit particulièrement des ſables de la mèr, des rivières, & des grands chemins. Écrire ſur l'*aréne*, ſe dit de ce qu'on écrit, & qui ne ſera pas de durée. Bâtir ſur l'*aréne*, c'eſt bâtir imprudemment ſur un fond mal aſſuré ; ſur le ſable mouvant. Cela ſe dit auſſi au figuré de tous les deſſeins & entrepriſes qui n'ont pas un fondement ſolide.

Ce mot n'eſt point en uſage dans la Prôſe, mais ſeulement dans la Poëſie.

> *J'aime mieux un ruiſſeau, qui ſur la molle* aréne
> *Dans un pré plein de fleurs lentement ſe promene.* Boil.

> *Tantôt l'onde broüillant l'aréne,*
> *Murmure, & frémit de courroux.*

On appelle auſſi *Arénes*, les Cirques, les Amphithéâtres où ſe faiſoient les combats des Gladiateurs. En particulier l'*Aréne* étoit le champ du milieu. Végéce Liv. I. ch. 11. diſtingue l'*Aréne*, & le champ, *campus*. L'*Aréne* étoit pour les Gladiateurs, ce que l'on appelloit *campus*, par rapport aux ſoldats & aux armées, c'eſt à dire, le lieu où ils ſe battoient ; & celui qui ſe battoit dans l'*Aréne* s'appelloit *Arenarius*. Néron obligea les Chevaliers Romains à deſcendre dans l'*aréne*. Ablanc. C'eſt de là qu'eſt venu le proverbe Latin, *Conſilium in arena* ; c'eſt-à-dire, un conſeil pris ſur le champ, & ſur le lieu du combat.

Ce nom vient du Latin *arena*, ſable ; & fut donné au lieu où combattoient

battoient les gladiateurs parce qu'il étoit ſablé, ou couvert de ſable.

Arénes. On appelle de ce nom, un Amphithéâtre que les Romains bâtirent à Nîmes, & qui eſt un de ceux qui ſe ſont le mieux conſervez. Il eſt encore preſque tout entier. On y voit un château que les Goths y conſtruiſirent l'an 420. & qu'on appelle le château des *Arénes*. Antiq. de Nismes. Il eſt encore fait mention dans les anciennes hiſtoires des *Arénes* de Rheims, des *Arénes* de Perigueux, des *Arénes* de Paris, qui étoient devant S. Victor. Ce nom ſubſiſte de même dans quelques autres villes de France, comme à Bourges, où l'on appelle encore la ruë des *Arénes*, celle qui conduiſoit aux *Arénes*, qui ſubſiſtoient il n'y a pas encore bien du tems, & que l'on a comblées pour faire la place que l'on nomme Ducale, ou Bourbon, & où ſe tient le marché.

Aréne, ſe dit métaphoriquement des exercices de l'eſprit, ſur tout en vers.

> *Mais je n'ai pû ſouffrir qu'une indiſcréte veine*
> *Le forçât, vieux Athléte, à rentrer dans l'*aréne.

ARÉNER. v. paſſ. Tèrme d'Architecture. Baiſſer, s'affaiſſer par trop de peſanteur. *Deprimere*. Ce plancher eſt *aréné*.

ARÉOLE. ſ. f. *Areola*. Tèrme d'Anatomie. Le mammelon eſt environné d'un cercle qu'on appelle *Aréole*. Dionis.

ARÉOPAGE. ſ. m. Tribunal des Athéniens. *Areopagus*. Quelques-uns diſent que c'étoit une eſpéce de Palais ſitué ſur une colline dans la ville d'Athênes, & que c'étoit dans ce Palais que le Sénat de cette fameuſe ville s'aſſembloit. C'eſt l'idée qu'Héſychius en donne. D'autres appellent *Aréopage*, non ſeulement le Palais où s'aſſembloient les Aréopagites, mais un fauxbourg tout entier d'Athênes, ou la colline ſur laquelle étoit placé ce Palais. Le nom *Aréopage* ſemble favoriſer cette opinion. Car il ſignifie proprement la colline de Mars, ou le rocher de Mars, πάγος, *colline*, *rocher*, & Ἄρειος, qui appartient à Mars. On dit qu'il fut ainſi nommé, ſoit parceque l'*Aréopage* étoit ſitué dans un petit bourg où il y avoit un Temple de Mars; ſoit parceque la prémière cauſe qui y fut plaidée, fut celle de ce Dieu, accuſé d'avoir tué Neptune, ou bien parcequ'il y condamna Mars d'adultère. L'Auteur des étymologies dit, parceque les Amazones filles de Mars campèrent là; Æſchyle dans ſes Euménides v. 690. parceque les Amazones portées ſur cette colline immolèrent à Mars un grand nombre de victoires. Ce Poëte paroit ignorer, ou ne pas croire tout ce que Pauſanias Liv. I. Libanius *orat.* 22. *&* 23. Servius *in Virg. Georg. Lib. I. v.* 18. rapportent du procès de Mars & de Neptune. Il conte qu'après la guèrre de Troye l'*Aréopage* prononça ſon prémier arrêt contre Oreſte. Mais Apollodore Liv. III. monte plus haut, & veut que cet illuſtre Sénat ait banni à perpétuité Céphale, pour avoir tué malheureuſement ſa femme d'un coup de fléche. Tourr. Cette Juſtice étoit en grande réputation chez les Grècs. Les Romains eux-mêmes en avoient une ſi haute opinion, qu'ils renvoyoient beaucoup de cauſes ambiguës à ſa déciſion. L'Hiſtoire vante en mille endroits l'intégrité de ceux qui compoſoient cet auguſte & fameux tribunal.

Les Auteurs ne conviennent pas du nombre des Juges. Les uns en comptent 31: les autres 51; & d'autres juſqu'à 500. Il paroît que le nombre n'en étoit pas fixé, & qu'il étoit plus ou moins grand chaque année. Une inſcription Grecque rapportée par Volaterran marque qu'ils étoient 300; ce qui doit s'entendre de l'année que cette inſcription fut faite. D'abord cet Auguſte tribunal ne fut compoſé que de neuf Archontes ſortis de charge. Leur ſalaire étoit égal, & payé des deniers de la République. On donnoit à chacun d'eux trois oboles pour une cauſe. La Guill. Les Aréopagites étoient Juges perpétuels. Ils ne jugeoient que la nuit afin d'avoir l'eſprit plus recüeilli, & plus attentif, & qu'aucun objet de haine, ou de pitié, ne pût ſurprendre leur religion. Ils ne jugeoient d'abord que des cauſes criminelles. Ils eurent enſuite une juriſdiction plus étenduë; cependant ils ne faiſoient proprement que débroüiller les affaires d'Etat.

Mr Spond, qui étoit à Athêne, en 1676, & qui examina les reſtes de cette fameuſe ville, & en particulier de l'*Aréopage*, dit dans le ſecond tome de ſes voyages, que l'on voit encore les reſtes de l'*Aréopage* au midi du temple de Theſée, qui étoit autrefois au milieu de la ville, & qui eſt aujourd'hui hors des murs. On voit les fondemens de l'*Aréopage* en demi cercle, & une eſplanade de 140 pas environ, qui étoit proprement la ſalle de l'*Aréopage*. Il y a un tribunal taillé au milieu du roc, & des ſiéges aux deux côtez, ſur leſquels les *Aréopagites* prenoient ſéance, expoſez à l'air. Aſſez près ſont des grottes dans le roc, que l'on conjecture avoir ſervi de priſon pour enfermer les criminels. Voyez les voyages de M. Spond, T. 2. & Meurſius, *de Senatu Areopag.* Tacite Annal. L. II. c. 55. l'appelle *Areum Judicium*, Jugement de Mars, & Juvenal Sat. IX. v. 101. *Martis Curia*, la Cour de Mars. Voyez ſur l'*Aréopage* & les Aréopagites le P. Salien dans ſes Annales à l'année 2558. S. Aug. *De Civ. Lib. XVIII. c.* 10. & les Notes de Vivez Pollux Liv. VIII. *Iſid. Pelus. L. II. ep.* 91. *Sam. Petit Leges Attic.* ſur tout L. III. Tit. 2. Meurſius déja cité, & Voſſius *Areopag.*

ARÉOPAGITE. ſ. m. Sénateur, Juge de l'Aréopage. *Areopagita*. Solon établit le prémier les *Aréopagites*. D'autres prétendent que les *Aréopagites* furent établis du vivant de Cécrops, l'année que mourut Aaron, qui fut l'an du monde 2553. que Solon ne fit que mettre des réglemens dans l'Aréopage, & lui donner de la conſidération; ou plûtôt, que Draco l'ayant aboli, Solon le rétablit.

Au reſte, Démoſthène lui-même, dans ſa harangue contre Ariſtocrate, déclare, qu'il ne voit pas clair dans l'origine de l'Aréopage, & dit, *Les Inſtituteurs de ce Tribunal, quels qu'ils ſoient, ou Dieux, ou Héros.* Ainſi ce que l'on en dit ne doit point paſſer pour certain.

ARÉOPAGITIQUE. *Areopagitica Hilduini*. On appelle les *Aréopagitiques d'Hilduin*, une Hiſtoire de S. Denis qu'Hilduin Abbé de S. Denis compoſa au IXe ſiécle par ordre de Loüis le Débonnaire, dans laquelle il ſoutient que le prémier Evêque de Paris, eſt le même que S. Denis l'Aréopagite, & où il le fait auſſi Auteur des écrits attribuez à S. Denis l'Aréopagite. Les *Aréopagitiques* d'Hilduin ont été imprimez à Cologne en 1563.

ARÉOTECTONIQUE. ſubſt. fém. Tèrme de Fortification. Partie de l'Architecture militaire qui regarde l'attaque, & le combat.

ARÉOTIQUE. ſ. m. *Areoticus*. Médicament qui ouvre les pôres, & les rend plus larges, pour faciliter la tranſpiration.

ARER. v. n. *Arare*. Tèrme de Marine. C'eſt, Chaſſer ſur les ancres. Ce qui ſe dit d'un vaiſſeau, quand il traîne l'ancre.

ARESCUEL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie manche, *manubrium*. Borel.

> *Une lance rude à merveille,*
> *Lui ont eus en poing d'être miſe,*
> *Et il l'a par l'*areſcuel *priſe.* Perceval.

ARESGNER. v. act. Vieux mot, qui veut dire *arrêter* un cheval par les rênes. Borel.

> *Si a ſon cheval* areſgné. Perceval.

AREſTE. ſ. f. La partie dure & ſolide des poiſſons ordinaires, qui leur tient lieu d'oſſemens, & qui ſoutient leurs chairs. *Spina*. La Vive a une *arête* dont la piquure eſt plus dangereuſe que celle de quelque ſerpent que ce ſoit. Il n'y a point de poiſſon ſans *arête*. Ménage dérive ce mot de *ariſta*, à cauſe de la reſſemblance qu'il y a entre les épis & les *arêtes* des poiſſons.

En tèrmes de Charpenterie, on appelle du bois ſcié à vive *arête*, lorſqu'on en a ôté tout l'aubier ou le bois blanc qui eſt auprès de l'écorce, & que les angles de la piéce ouvragée ſont de bois dur & ſolide, & bien marquez. *Siria*. On appelle auſſi, Vives *arêtes*, les angles vifs des pièrres, & des autres corps taillez en angle. On appelle auſſi des voutes en *arête*, les voutes à ogives. *Camera ſectis ac politis lapidibus decuſſata*. Les voutes d'*arête* n'ont pas ſi grande pouſſée. *Arête* de lunette, c'eſt l'angle où une lunette ſe croiſe avec un berceau. L'*arête* d'une enclume, eſt le bord d'une enclume. L'*arête* d'une épée, eſt l'élévation qui régne le long de quelques lames d'épée.

Areſte. Tèrme de Botanique employé pour exprimer cette partie animée & pointuë qui termine le fruit de quelques eſpéces de chiendent, ou qui termine leurs bales, qu'on doit regarder comme le calice des fleurs des plantes [illegible]. On dit *gluma ariſtata*, des bales terminées par des *arêtes*, *areſta recurva*, *arêtes* coudées. L'Ariſtoloche longue d'Amérique a un fruit diviſé en ſix angles arrondis, dont le dos eſt ſurchargé d'une *arête* ronde & élevée. P. Plum.

Areste, eſt auſſi un tèrme d'Orfévre; & c'eſt la partie de la cuillier élevée ſur le cuilleron.

Areſte, ſe dit encore des plats & des aſſiettes; & c'eſt l'extrémité du bord du plat, & de l'aſſiette du côté du fond.

Areſtes, en termes de Manége, ce ſont des galles & tumeurs qui viennent ſur les nerfs des jambes de derrière d'un cheval, entre le jarret, & le paturon. On appelle auſſi *Arêtes*, les queuës des chevaux dégarnies de poil, qu'on appelle *queuës de rat*.

AREſTIER. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. C'eſt une piéce de bois qui forme l'arête ou l'angle des couvertures qui ſont en croupe ou en pavillon. On appelle *arêtières* les enduits de plâtre, ou de mortier, qu'ils mettent ſur la couverture d'un pavillon aux endroits où ſont les *arêtiers*.

ARÉTHUSE. ſ. f. *Arethuſa*. Fontaine de Sicile proche de Syracuſe. Les Anciens ont cru que l'Alphée, fleuve du Péloponèſe, paſſant

paſſant ſous la mèr par des conduits ſouterrains, venoit ſourdre en Sicile & faire la fontaine *Aréthuſe*, ou du moins mêler ſes eaux avec elle; & Pline Liv. II. ch. 103. dit que ce qu'on jette dans l'Alphée ſe retrouve dans la fontaine *Aréthuſe*. C'eſt ſur cela que les Poëtes ont fondé la fable de l'amour d'Alphée pour la Nymphe *Aréthuſe*, & de la métamorphoſe de la Nymphe en fontaine. Bochart, Phaleg. Liv. 1^r ch. 28. croit que ce nom eſt Phénicien, qu'il vient d'ארית, *arith*, qui ſignifie un ruiſſeau, un étang; que cette fontaine s'eſt auſſi appellée עין אלפיא, *En Alphia*, La fontaine des navires, parce que les vaiſſeaux y alloient faire de l'eau, ou עין חלפיא, *En Alphia*, La fontaine des ſaules, parce qu'elle en étoit peut-être entourée, & que la reſſemblance du nom *Alphia*, ou *Halphia*, avec Alphée, avoit donné lieu à l'opinion que nous avons rapportée. Voyez Pline, Mela, Solin, Cluvier *De Sic. Ant. p.* 156. Bochart cité.

Il y a encore du même nom une Fontaine proche de Smirne, une dans l'Eubée, une dans Itaque, dont parle Homère, & une dans la Béotie proche de Thébes; un Lac en Arménie, & deux villes, l'une en Syrie & l'autre dans la Macédoine.

AREY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aregius*, *Arigius*, *Aredius*, *Aridius*. S. Arige, ou *Arey*, Evêque de Gap. Il y a un S. *Arey*, Evêque de Nevers, mais que nous n'appellons point *Arige*.

ARG.

ARGA. Fruit d'un arbre, qui croît en Afrique, & qui eſt plein d'épines. Ce fruit eſt gros comme les olives. Les Africains en font une huile, dont l'odeur eſt fort mauvaiſe, & dont ils ſe ſervent néanmoins, non ſeulement pour brûler, mais pour manger. *Jean Leon l'Africain*, *Deſcript. de l'Afr. P. II.*

ARGANEAU. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un gros anneau de fèr où on attache des manœuvres, & des cordages. *Annulus craſſior.* Il y a des *arganeaux* aux platbords, aux batteries, aux ancres, &c.

ARGANEAU, eſt auſſi une petite chaîne que l'on met aux Galériens, ſeulement pour la forme, & qu'on appelle autrement, *Alganon. Catenula.*

ARGATA. Les Chevaliers de l'*Argata*, c'eſt-à-dire, du *Dévidoir*. Bernardo Giuſtiniano, *Hiſt. di tutti gl' Ord. Milit.* ch. 62. les compte parmi les Ordres Militaires; mais ce ne fut qu'une compagnie de quelques Gentilshommes du quartier de la porte neuve à Naples, qui en 1388. ſe joignirent enſemble pour défendre le port de cette ville en faveur de Loüis d'Anjou, contre les vaiſſeaux & les galères de la Reine Marguerite. Ils s'appellèrent Chevaliers de l'*Argata*, c'eſt-à-dire, en langage Napolitain, du Dévidoir, parce qu'ils prirent pour marque de leur union la figure d'un dévidoir, qu'ils portoient d'or en champ de gueules ſur le bras, ou ſur le côté gauche. Cette Compagnie ne dura qu'autant que le régne de Loüis d'Anjou. Quelques-uns diſent que par ce dévidoir ils vouloient marquer que la conquête d'un Royaume ſe fait peu à peu, comme le fil ſe dévide. D'autres croyent plus vraiſemblablement, à ce qu'il paroît à B. Giuſtiniano, que ce fut pour marquer le mépris qu'ils faiſoient de la Reine & du gouvernement d'une femme.

ARGÉE. ſ. m. ou bien ARGÉES, pluriel. *Argaus*, ou *Argeus*; *Argei*, ou *Argea*. Figures de Jonc que les Veſtales jettoient tous les ans dans le Tibre le jour des Ides de Mai, c'eſt-à-dire, le 15e de ce mois. C'eſt Feſtus & Varron qui nous apprennent cette cérémonie. Varron néanmoins dit, que c'étoient les Prêtres qui les jettoient, à moins qu'on ne veuille prendre le mot *Sacerdotibus*, dont il ſe ſert, au féminin, pour les Prêtreſſes. Il ajoute qu'on jettoit trente de ces *Argées*, ou figures d'homme. Plutarque, dans ſes Queſtions Romaines, demande pourquoi on appelloit ces figures *Argées*? On en rapporte deux raiſons; la première, que c'eſt peut-être parce que les barbares qui habitèrent ces lieux les prémiers, jettoient dans le Tibre tous les Grècs qu'ils pouvoient trouver. Car on appelloit *Argiens* indifféremment tous les Grècs. Mais Hercule leur perſuada de quitter une coutume ſi cruelle; & pour ſe purger de ce crime, d'inſtituer des ſacrifices, & de jetter des figures d'hommes dans le Tibre au lieu d'hommes. La 2e eſt, qu'Evandre *Arcadien*, & par conſéquent ennemi des Argiens, pour perpétuer cette haine dans ſa poſtérité, inſtitua que l'on jetteroit des figures d'Argiens dans le fleuve. Voyez Plutarque au Liv. cité. Ovide *Faſt. L. V. v.* 625. & Roſin. *Antiq. Rom. L. IV. c.* 9. Il y avoit auſſi à Rome des lieux appellez *Arges*, & des Pontifes *Argées*, *Pontifices Argei.*

ARGEMONE. ſ. f. Eſt une eſpéce de pavot ſauvage, ainſi appellée, parce qu'elle eſt bonne pour guérir de petits ulcères des yeux, qu'on nomme *Argema*. *Argemone*, *Argemonia*. Elle a les feüilles comme l'anémone, légèrement découpées. Ses fleurs ſont rouges, & ſemblables à celles du pavot ſauvage. Ses têtes reſſemblent auſſi à celles du pavot rouge; mais elles ſont plus longues & plus larges au deſſus. Sa racine eſt ronde & jette un

ſuc jaune, qui eſt âcre, & mordicant au goût. C'eſt l'*Argemone* de Dioſcoride. Il y a d'autres eſpèces de pavot qu'on appelle de ce même nom. Quelques-unes ont les fleurs jaunes. Elle fleurit en Juin.

ARGENT. ſ. m. Métal qui tient le ſecond rang entre les métaux; qui eſt fort blanc, le plus dur & le plus précieux après l'or. *Argentum.* L'*argent* au ſortir des mines s'affine avec le mercure, ou le vif-argent. M. Homberg, dans l'Hiſt. de l'Acad. des Sciences an. 1709. dit, que le métal parfait n'eſt que du mercure très-pur, dont les petites boules ont été percées peu à peu de toutes parts par la matière de la lumière; que les trous ou les pertuis qu'elle y a faits ſont entièrement pleins de cette matière; que ces pertuis ſont ſi menus que la matière de la lumière qui s'y eſt introduite y eſt reſtée attachée par ſon gluten naturel; que les extrémitez des pertuis d'une petite boule de mercure, touchant les extrémitez de pluſieurs autres boules de mercure, les attachent enſemble par la partie de la matière de la lumière qui ſe trouve aux extrémitez des pertuis, qui ſe touche immédiatement. Il conclut de là, que l'or & l'*argent* ne diffèrent que par le plus ou le moins des parties de la matière de la lumière, qui a pénétré plus ou moins profondément, & en plus grande ou plus petite quantité les parties du mercure; d'où il s'enſuit que l'argent peut, avec le tems, devenir or. Ce qu'il confirme par des éxpériences ſur l'*argent*, dont il a tiré de l'or; & parce que dans les mines il ſe trouve quelquefois un or pâle, qui par quelques fontes ſe perfectionne & vient en couleur. On a remarqué qu'on a tiré de l'*argent* des tèrres qui avoient été jettées à quartier, lorſqu'on avoit fait les ouvertures, & les puits des mines, & qu'il s'y en étoit formé de nouveau depuis ce tems-là. A Potoſi on fit une Proceſſion, où le chemin d'une Égliſe à l'autre ayant été dépavé, on le répara avec des barres d'*argent*, dont tout le chemin fut couvert. Chaque barre d'*argent* eſt de 66 marcs. Il y a de l'*argent* monnoyé, & non monnoyé. L'*argent* fin eſt au titre de 12 deniers, chacun de 24 grains; chaque grain ſe diviſe en demi, en quarts, & en huitièmes, &c.

Les Orfèvres par l'Ordonnance ne peuvent travailler d'*argent* qu'au titre d'onze deniers, douze grains; & en ouvrages moulez, ils ont quatre grains de remède pour marc. Cet *argent* ainſi travaillé s'appelle *Argent le Roi*, qui eſt de 12 grains, ou d'une maille, ou obole moindre que l'*argent* fin, qui eſt à 12 deniers. *Argent le Roi*, ou *du Roi*, parce que nos Rois n'ayant aucune mine d'or ni d'argent en France, ont accordé quelque profit aux étrangers qui en apporteroient, en leur payant l'argent qui étoit à 11 deniers 12 grains; comme s'il eut été à 12 deniers; ce qui ſe voit par un éxtrait du Regître de la Chambre des Comptes cotté, *Noſter*, *fol.* 205. Argent le Roi, *eſt & doit être à une maille* d'argent fin. *Car* argent fin *eſt à* 12 *den. d'aloy, &* l'argent le Roi, *à* 11 *den. obole. Et ſi l'en dit telle monnoye eſt à* 8 *den. d'argent* le Roi, *ſi prend l'en* l'argent le Roi *à* 12 *den. & le fin à* 12 *den. obole, & vaut chacun denier* 24 *grains &* 12 *grains obole ou maille; ainſi ont porté chacun denier d'aloy* d'argent fin, *un grain en* argent *le Roi. Si comme qui diroit, cette monnoye eſt à* 4 *den.* d'argent fin, *c'eſt-à-dire*, qu'il eſt à 4 den. 4 grains d'argent le Roi, & ainſi des autres. BOIZARD. Les gros tournois de S. Loüis étoient à 12 deniers d'*argent le Roi*.

Argent trait, eſt de l'*argent* paſſé par la filière, dont on fait des cordons d'*argent*. *Argentum ductile.* *Argent mat*, eſt celui qui n'eſt pas poli, ou bruni. *Argentum raſile*, *impolitum.* Il y a auſſi *argent* filé. *Argentum ductum in ſtamina.* *Argent* tiſſu, *textile*, *textum.* *Argent* en feüille. *In tenues ductum laminas*, *Bracteas*, *Bracteolas.* *Argent* battu. *Malleatum.* *Argent* en maſſe ou en billon. *Infectum.* *Argent* en coquille pour peindre & argenter. *Mollitum*, *dilutum*, *liquatum.* *Argent* mis en pâte, par l'eau de départ, pour argenter, &c. *Maceratum.* *Argent bas*, c'eſt celui qui n'eſt pas au titre requis. *Juſto defectum pondere.*

Argent de couppelle, c'eſt l'*argent* le plus fin qui a paſſé par la couppelle, ou l'éxamen du feu, & qui eſt ordinairement en grenaille. *Argentum purgatum*, *uſtulatum.* On éprouve l'*argent* à la languette, avant que de le contremarquer du poinçon de la ville. Cette épreuve ſe fait par le feu ſur un petit morceau de l'ouvrage qu'on y a laiſſé exprès, qui eſt hors d'œuvre.

Argent en bain, c'eſt en tèrme de Monnoyes de l'*argent* entièrement fondu. *Et de l'argent en pâte*, c'eſt quand il eſt prêt à fondre.

Argent faux, c'eſt du fil de cuivre rouge argenté & tiré à la filière. Boizard, Traité des Monnoyes, P. I. c. 28. décrit la manière dont on le tire.

ARGENT, ſignifie auſſi, tout métal monnoyé ſervant au trafic, & à faire des payemens. *Pecunia*, *nummi.* On a payé cette tèrre *argent* comptant. Les Banquiers ont tout leur bien en *argent*, & à intérêt. On eſt comptable quand on a manié l'*argent* du Roi, pour dire, les deniers du Roi. Cette dot a été payée *argent* bas, ou *argent* ſec, c'eſt-à-dire, *argent* comptant & en bonne monnoye.

noye. On dit auſſi de tous les meubles & effets qui ne portent point de profit, ni de revenu, que c'eſt de l'*argent* mort : & on appelle *Argent* mignon, celui qui eſt ſuperflu, & qui n'eſt point deſtiné à la dépenſe, mais qu'on réſerve pour ſes plaiſirs. Autrefois chacun gardoit ſon *argent* en maſſe, & ne le faiſoit convertir en monnoye que ſelon le beſoin : c'eſt pourquoi juſqu'au régne de Philippe le Bel, rien n'eſt plus fréquent que les amendes de livres ou de marcs d'or ou d'*argent*.

On appelle plus particulièrement *Argent*, ou *Argent* blanc, la monnoye qui eſt faite effectivement d'*argent*. Il a fait ce payement tout en *argent*, il n'y avoit que des écus blancs. La monnoye d'*argent* a été en uſage dès les prémiers tems parmi les Hébreux, comme il paroît par la Généſe XXIII. 15. 16. &c. Elle l'étoit dans le même tems en Égypte & dans la tèrre de Chanaan. C'eſt Lyſandre qui l'introduiſit à Sparte vers la 90ᵉ Olympiade, & l'an de Rome 330. On n'en frapa à Rome que 5 ans avant la prémière guèrre Punique, l'an 585. de Rome.

ARGENT, s'employe auſſi quelquefois pour ſignifier, l'intérêt & le bien des particuliers, & en général tout ce en quoi conſiſtent les biens & les richeſſes des hommes. Il y a des gens à qui l'*argent* tient lieu de tout : c'eſt leur idôle. La pluſpart des femmes aiment encore plus l'*argent* que leurs Amans. Eſt-il quelque talent que l'*argent* ne lui donne ? BOIL. Pour dire, manque-t'on d'eſprit, de ſçavoir, de nobleſſe, quand on a beaucoup de bien ?

*L'*argent*, l'*argent*, dit-on, ſans lui tout eſt ſtérile :*
*La vertu ſans l'*argent* eſt un meuble inutile.*
*L'*argent* en honnête homme érige un ſcélérat.*
*L'*argent* ſeul au Palais peut faire un Magiſtrat.* BOIL.

On appelle un homme à *argent*, ou âpre à l'*argent*, un avâre ſujet à ſe laiſſer corrompre par *argent*. On lui a donné une piéce d'*argent*, pour dire, On l'a contenté de peu de choſe. On dit, qu'un homme fait tout à graiſſe d'*argent*, pour dire, qu'il achéte les choſes plus qu'elles ne valent. On appelle de l'*argent* en barre, une marchandiſe de bon débit, dont on fait de l'*argent* quand on veut. On appelle un bourreau d'*argent*, un mauvais ménager, qui jette l'*argent* à poignées. On dit qu'un homme eſt tout couſu d'*argent*, pour dire, qu'il eſt fort riche. Faire de l'*argent*, c'eſt vendre quelque choſe pour avoir de l'*argent*. Il fait *argent de tout*.

ARGENT, ſe dit quelquefois de la couleur blanche & éclatante; mais c'eſt ſeulement en Poëſie. Ainſi les Poëtes diſent, que la lune paroît ſur un char d'*argent*. *Argenteus*. Qu'un clair ruiſſeau eſt de l'*argent* liquide, qu'il roule ſes flots d'*argent* ſur les cailloux. Les Muſes ont quitté les fleurs de leur montagne, & l'*argent* de leur onde. MAIN. Quelquefois ils employent ce mot d'*argent* abſolument pour ſignifier une eau belle, claire & nette.

Elles conduiſent leur argent,
Sur un lit d'arénes dorées. GOD.

L'ARGENT, en tèrmes de Blaſon, ſignifie le blanc, & ſe repréſente par un Écu tout uni ſans aucunes hachûres. Il eſt le ſymbole de la juſtice, de la pureté, de l'innocence, de la chaſteté, de l'humilité, de la beauté, de la victoire, de la félicité, &c. Il portoit d'*argent* à trois pals de gueules.

L'ARGENT, en tèrmes de Chymie, s'appelle *Lune*, & ſouffre diverſes préparations. On tire une teinture d'*argent* ou de *lune*, quand on le fait diſſoudre en grenailles ou petites lames dans de l'eſprit de nitre, & qu'on verſe cette diſſolution dans un autre vaiſſeau, où on a mis de l'eau ſalée. Par ce moyen l'*argent* ſe précipite auſſi-tôt en poudre très-blanche, qu'on lave pluſieurs fois avec de l'eau de fontaine. On met cette poudre dans un matras; on verſe deſſus du ſel volatil d'urine, & de l'eſprit de vin rectifié : on laiſſe digérer cette matière à quelque chaleur douce l'eſpace de quinze jours, pendant leſquels l'eſprit de vin ſe colore d'un beau bleu céleſte, & on l'employe à pluſieurs remédes. On l'appelle auſſi, *Lune potable*. On le convertit encore en criſtaux, qu'on appelle *Vitriol de lune*, par le même eſprit de nitre. La *lune cauſtique*, autrement *Pièrre infernale*, eſt de l'*argent* diſſout en eau forte, qu'on laiſſe criſtaliſer.

ARGENT, ſe dit proverbialement en ces phraſes. *Argent* comptant porte médecine. Ses promeſſes ne ſont pas de l'*argent*. Joüer bon jeu bon *argent*, pour dire, ſérieuſement & loyalement. On dit d'un homme crédule, qu'il prend tout ce qu'on lui dit pour *argent* comptant. On dit, que le tèrme vaut l'*argent*, quand on menace d'une choſe qui ne doit arriver de long-tems. On dit, c'eſt de l'*argent* en barre, pour dire, que ce que l'on donne eſt ſûr, & vaut autant que de l'*argent*. On dit, qu'un homme veut avoir le drap & l'*argent*, pour dire, que c'eſt un arabe, qui veut profiter de deux côtez. On dit des gens en faveur, qu'ils peuvent bien ſe divertir, qu'ils ont le tems & l'*argent*. On dit auſſi, que l'*argent* eſt le nerf de la guèrre. Point d'*argent*, point de Suiſſes; pour dire, qu'on ne donne rien pour rien. Qui a de l'*argent* a des piroüettes. On dit auſſi pour loüer quelqu'un, qu'il vaut beaucoup d'*argent*, qu'il vaut trop d'*argent*, qu'il ne prend point d'*argent* de tout ce qu'il dit, pour dire, qu'il dit facilement & agréablement toutes choſes. On dit au jeu, *Argent* ſous corde, pour dire, Joüer *argent* comptant : ce qui vient de ce que, quand on joüe à la paume, les joüeurs mettent ordinairement l'*argent* qu'ils joüent, ſous la corde du jeu de paume. Tout cela eſt bel & bon, mais l'*argent* vaut mieux. On dit, il eſt chargé d'*argent*, comme un crapaut de plume, pour dire qu'il manque d'*argent*. On dit auſſi, qu'un homme met du bon *argent* avec du mauvais, lorſqu'il fait bien des frais pour plaider contre un inſolvable.

J'en ai promis, le fait eſt tout conſtant,
De le nier je ferois grand ſcrupule;
Promis des vers, bons ou mauvais s'entend,
Tout de nouveau je les promets d'autant.
Voire s'il faut vous en ferai cédule;
*Mais que cela ſoit de l'*argent comptant
Nenni, Damon; ne ſoyez ſi crédule ?

Argent, dit de Rocheſort, vient du mot Hébreu *agarach*, qui ſignifie toute ſorte de monnoye. Mais 1°, il falloit dire *agurach*, & non pas *agarach*. 2°, *Argent* vient d'*argentum*, qui vient du Grèc ἄργυρος, qui peut-être vient d'אגורה, *agurah*, nom Hébreu, qui ſignifie non pas toute ſorte de monnoye, mais une piéce de monnoye, & la plus petite eſpéce qui fût en uſage chez les Hébreux.

ARGENT DES PHILOSOPHES. Tèrme de la ſcience Hermétique. *Argentum Philoſophorum*. C'eſt la matrice propre à recevoir le ſperme & la teinture du Soleil. Philalete l'appelle l'Or blanc, qui eſt plus crud, & qui eſt la ſemence féminine dans laquelle l'or meurt; autrement appellé le Leton rouge, qui y jette la ſienne pour produire l'hermaphrodite des Sages. En un mot, c'eſt le mercure des Philoſophes. Quelquefois ils entendent auſſi par *argent des Philoſophes*, l'ouvrage de la pièrre philoſophale. DICT. HERMET.

ARGENT-VIF. Voyez MERCURE, c'eſt la même choſe. *Hydrargyrum*.

ARGENT-VIF DES PHILOSOPHES. Tèrme de l'Art Hermétique. C'eſt la même choſe qu'Argent des Philoſophes. C'eſt le mercure, mais bien different de l'argent-vif, qui eſt le mercure commun. Ce ſont les Modernes qui l'appellent vif, parce qu'il eſt vivant, ou vivifié; c'eſt la racine des métaux. Ils l'appellent *argent-vif*, parce qu'il eſt ſemblable au mercure minéral par ſa couleur, ſa vertu, & ſes propriétez; car il eſt blanc, tranſparent, ou clair, froid, humide, volatile, & coagulable. Ils les nomment autrement, eſprit volatil, qui eſt la Lune au regard du Soleil; ou, l'humidité radicale de la pièrre. Ils diſent, cuire l'*argent*, ou l'*argent-vif des Philoſophes*; c'eſt-à-dire, cuire le mercure philoſophal; ou cuire l'ouvrage au blanc pour aller au rouge. L'*argent-vif des Philoſophes* exhalé, c'eſt l'ouvrage de la pièrre philoſophale, lorſqu'il n'y a plus de noirceur.

ARGENTER. v. act. Colorer ou couvrir d'argent. *Argento obducere*. Il a fait *argenter* la bordure de ſes tableaux, ſon miroir, ſa table; pour dire, qu'on y a mis des feüilles, ou des lames d'argent.

ARGENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui eſt couvert d'argent. *Argentatus, Inargentatus*.

ARGENTÉ, ÉE. adj. Qui eſt de la couleur de l'argent, ou qui eſt d'une couleur approchante. *Argenteus*. Rivières, loüez Dieu qui préſide à vos flots argentez. GOD. Ce mot n'eſt guères mis en uſage que par les Poëtes.

Bouchez, Naïades, vos Fontaines,
Et ceſſez d'embellir vos plaines
Par le criſtal de vos ruiſſeaux.
On vous a déclaré la guèrre;
Faites rentrer toutes vos eaux
Juſques au centre de la tèrre.

Les Muſes les voyant ſi pures,
Ont dit dans leurs nobles figures
Que leurs flots étoient argentez.
Sur cette expreſſion divine
Les Partiſans ſe ſont flatez
Que chaque ſource eſt une mine.

ARGENTERIE. ſ. f. Vaiſſelle ou utenciles d'argent. *Vaſa argentea, Argentum*. Ce Financier a pour 10000 écus d'*argenterie*. On appelle dans les Paroiſſes l'*Argenterie*, la croix, le bénitier, &

& les chandeliers d'argent qu'on porte aux entèrremens. Il a fallu payer ſix écus pour avoir l'*argenterie* de la Parroiſſe.

L'Argenterie, chez le Roi, eſt un fonds qu'on fait tous les ans pour quelques dépenſes extraordinaires; comme pour les habits des balets, & autres fêtes. *Pecunia annua ſumptibus extraordinariis addicta.* Il y a deux Controlleurs & deux Tréſoriers qu'on appelle Officiers de l'*Argenterie*. A l'égard de la vaiſſelle d'argent, elle eſt à la charge du Garde-meuble.

ARGENTEUX, euse. adj. ſe dit des gens accommodez, & qui ont de l'argent mignon. *Pecunioſus.* Il eſt peu en uſage, ſi ce n'eſt parmi le petit peuple.

ARGENTIER. ſ. m. Officier d'un Prince, ou Seigneur, qui reçoit l'argent du Tréſorier pour le donner au Maître d'Hôtel, & fournir aux menuës dépenſes de la maiſon. *Quæſtor ærarii levioribus regiæ domus impenſis addicti.* Une manière d'honnête homme, ſoi diſant *Argentier* du Maréchal de Schomberg. Bussi. Jacques Cueur étoit *Argentier* du Roi Charles VII.

Argentier, chez le Roi, eſt celui qui manie les deniers deſtinez pour les habits de la perſonne du Roi, & pour les ornemens de ſa Chambre, ou Garderobbe, qu'on appelle plus ordinairement, *Tréſorier de l'Argenterie.*

En pluſieurs lieux, & entre autres à Caën, les Orfévres ſont appellez *Argentiers. Argentarii.* Les Latins appelloient de ce nom, les Receveurs du revenu des plus riches familles de Rome. Ils nommoient encore ainſi les Banquiers; & même dans les vieux titres on donne ce nom aux Changeurs.

ARGENTIER. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe pourpre, colombin & blanc; printanière.

ARGENTIFIQUE. adj. m. & fém. Terme d'Alchymie & de Philoſophie Hermétique. Qui fait de l'argent, qui a la vertu de faire de l'argent, de changer en argent. *Argentificus*, ἀργυροποιητικός. Le ſel *argentifique*. A la fin du Dictionnaire hermétique imprimé chez d'Hourry en 1695. il y a deux Traitez, dont un eſt intitulé, De la droite & vraye manière de produire la Pièrre Philoſophique, ou le ſel *argentifique* & aurifique.

Ce mot vient d'*argentum*, argent, & *facio*, je fais.

ARGENTIN, ine. adj. Qui a le ſon clair & aigu, comme s'il étoit d'argent. *Argenteus.* Une voix *argentine.* Ce timbre a un ſon *argentin.*

Les cloches dans les airs de leurs voix argentines.
Appelloient à grand bruit les Chantres à Matines. Boil.

Il ſe prend auſſi, ſur tout en Poëſie, pour quelque choſe de blanc & d'approchant de la couleur de l'argent. Source *argentine.* God.

Mais ta liqueur argentine,
Offre à mes yeux plus d'appas,
Quand du haut de la colline
Elle deſcend à grand pas. Boutard.

Argentin. ſubſt. maſc. *Argentinus.* Nom propre d'un Dieu des Payens. C'étoit lui qui préſidoit à la monnoye d'argent; il étoit fils d'Æſculon, qui préſidoit à la monnoye de cuivre. Cela veut dire que l'uſage de la monnoye d'argent n'étoit venu qu'après celle de cuivre. S. Auguſtin parle de ces Dieux, *L. IV. de Civ. Dei c.* 21. Je m'étonne, dit ce Père, qu'on n'ait pas fait auſſi un Dieu Aurin, fils du Dieu *argentin*; car la monnoye d'or a ſuivi auſſi celle d'argent.

ARGENTINE. ſ. f. C'eſt une plante qui eſt ainſi appellée, parce que ſes feüilles ſont comme argentées. *Argentina.* Cette plante eſt à preſent rangée ſous le genre des *Pentaphylloides.* Sa racine eſt menuë, brune extérieurement, quelquefois fibreuſe, traçante, & aſtringente au goût. Elle donne pluſieurs feuilles découpées juſqu'à ſa côte en pluſieurs ſegmens longs, étroits, profondément dentelez; entre ceux-ci ſont placez de plus petites arrondies & repliées ſur les rebords. On peut comparer ces feuilles à celles de l'Aigremoine. Elles ſont cependant plus molles & argentées des deux côtez. Il ſe trouve des pieds dont les feuilles ſont d'un verd gai. Les tiges qui ſortent de la racine s'étendent çà & là, & prennent racine comme les branches du Fraiſier. Des aiſſelles des feuilles s'éléve un pédicule le plus ſouvent nud, velu, grêle, long de trois à quatre pouces, & qui porte à ſon extrémité une fleur jaune à cinq pétales, ſoutenuës par un calice velu, découpé en dix parties. Le calice, après que les pétales de la fleur ſont tombées, ſert d'enveloppe à un amas de ſemences menuës ramaſſées en tête. Le vulgaire la nomme herbe aux oyes, *Anſerina herba*, ſoit parce qu'on prétend que les oyes mangent cette herbe, ou ſoit parce qu'elle croît au bord des rivières & des endroits aquatiques fréquentez par ces oiſeaux. M. Chomel Dict. Œcon. l'appelle auſſi Agrimoine ſauvage. L'Argentine eſt fort aſtringenre. On la dit bonne pour appaiſer les maux de dents. Son eau diſtillée eſt merveilleuſe pour faire paſſer les rouſſeurs du viſage & pour les crevaſſes; & ſa graine eſt très-bonne contre les flux de ſang, & contre les cours de ventre.

Argentine. ſ. f. *Argentina.* C'eſt le nom ancien de Strasbourg. Quoiqu'en François *Argentine* ne ſoit point en uſage, mais qu'on diſe toujours Straſbourg, M. l'Abbé Regnier s'en ſervit dans une lettre badine où il décrit ſon voyage de Munick,

Paſſons vite vers Argentine,
Strasbourg, vulgairement parlant.
Mon cheval eſt rétif & lent:
O! l'impertinente machine!

ARGEVAN, ou ARGHEVAN. Voyez ARBOR JUDÆ. C'eſt la même choſe.

ARGIE. ſ. f. *Argia.* Païs du Péloponèſe, le même qui s'appelle Argolide.

ARGIEN, enne. adj. Qui eſt de l'Argolide, ou de la ville d'Argos. *Argivus.* On dit auſſi au plurier les *Argiens*, & alors ce mot eſt ſubſtantif, comme les autres noms de Peuples.

Puis vous verrez les Argiens,
Les Spartains, les Athéniens;
Enſuite rentrant en Aſie,
Vous verrez le Pont, la Myſie. Divert. de Seaux.

Les *Argiens* étoient des peuples du Péloponèſe, ainſi nommez, à cauſe d'*Argos* leur capitale. Leur prémier Roi s'appelloit Inachus, que divers Chronologiſtes font contemporain de Moyſe; Danaüs vint enſuite d'Égypte & s'empara de ce Royaume. Tourr. Quand Xerxes vint en Gréce les *Argiens* s'opiniâtrèrent à demeurer neutres; parce qu'il leur fit dire par un Héraut, nous deſcendons de Perſes fils de Perſée, petit fils d'Acriſius, un de vos Rois, nous nous reconnoiſſons donc originaires d'Argos. &c. Id.

ARGILLE. ſ. f. Tèrre à Potier qui eſt graſſe & gluante, dont on fait les tuiles, les briques, & les vaiſſeaux de tèrre. *Argilla.* La nature n'a point formé Démoſthéne, ni Homère d'une *argile* plus fine & mieux préparée que nos Orateurs & nos Poëtes modernes. Fonten. Cette penſée eſt folle; & c'eſt comme ſi l'*argille* s'élevoit contre le Potier. Port-R. La ſtatuë que Nabuchodonoſor vit en ſonge avoit la tête d'or, & les pieds d'*argille.*

Argille, ſe dit quelquefois en général pour tèrre, matière.

Peu (d'hommes) du prémier ordre, & que la nature
*Se plût à former d'*argille *plus pure,*
Conſervent, quand l'âge a leur poil blanchi,
De l'hiver des ans l'eſprit affranchi,
*Le reſte paitri d'*argille *groſſière*
Tout entier vieillit avec la matière. L'Ab. Regn.

Il obſerve étonné que de la même argille,
Dont nôtre feu mortel fait un vâſe fragile,
Le feu de la nature, inimitable agent,
Forme comme il lui plait, de l'or ou de l'argent.
Perrault.

Adorateurs d'un bien fragile,
Duppes d'un cœur ambitieux,
*Juſqu'à quand un peu d'*argille
Charmera-t'il vos foibles yeux? Le P. Cleric. *Dans le Rec. de vers choiſ. impr. par le P. Bouh.*

Ce mot *argille* vient du Grèc ἄργιλλος.

ARGILLEUX, euse. adj. Qui eſt de la nature de l'argille. *Argilloſus.* Les tèrres *argilleuſes* ſont les meilleures pour faire des fortifications de tèrre; elles ne s'éboulent point. Un champ *argilleux* n'eſt pas propre pour les grains. Les tèrres *argilleuſes* & les glaiſes, ſont extrêmement onctueuſes & adhérantes les unes aux autres, & ſont incapables de culture. La Quint.

ARGO. ſ. m. *Argo.* Nom du fameux navire des Argonautes, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Poëtes. Pluſieurs ont crû qu'il a été ainſi appellé d'*Argus* qui l'avoit bâti. Ce ſentiment eſt appuyé par Diodore de Sicile, par Apollodore, Apollonius, Tzetzes, Servius, par le Scholiaſte d'Euripide, & par quelques autres ſçavans Écrivains; mais comme il y a eû pluſieurs Argus, il eſt difficile de ſçavoir lequel a conſtruit ce vaiſſeau. Quelques-uns ont crû que ce navire a pris ſon nom du mot *Argos*, qui ſignifie *vite*, enſorte qu'*Argo* n'eſt autre choſe qu'un *navire léger.* Diodore de Sicile & Servius confirment ce ſentiment. *Quidam*, dit Servius ſur la quatrième Églogue de Virgile, *Argo à celeritate dictam volunt.* Et en effet Homère appelle Κύνας ἀργοὺς, les chiens qui ſont bons coureurs. D'autres ont crû que ce navire tiroit ſon nom de la ville d'Argos où il a été fabriqué. Il y a une quatrième opinion qui eſt rapportée par Cicéron dans ſa prémière Tuſculane, où il cite ces deux vèrs d'un ancien Poëte Latin,

Argo, quia Argivi in ea delecti viri
Vecti, petebant pellem inauratam arietis.

Ce Poëte a voulu dire que ce vaiſſeau fut ainſi nommé des Argives, c'eſt-à-dire, des Grècs qui le montèrent. Ovide dans l'Épitre de Hypſipyle à Jaſon, appelle *Argo* un navire ſacré: *Sacram conſcendis in Argo*. Peut-être fut-il ainſi appellé, parce que Minerve en avoit donné l'invention, & qu'elle avoit aidé elle-même à le conſtruire. Il ſe peut faire auſſi qu'on l'ait nommé *ſacré*, parce qu'il avoit à la prouë une piéce de bois qui parloit & qui rendoit des Oracles. Pluſieurs anciens Auteurs ont fait mention de cette piéce de bois qui avoit été priſe de la Forêt ſacrée de Dodone. Jaſon ayant achevé heureuſement ſon entrepriſe, conſacra le navire *Argo* à Neptune en l'Iſthme de Corinthe; & enfin ce même navire fut tranſporté au Ciel & mis au nombre des Aſtres. Pour ce qui eſt de la forme de ce vaiſſeau, c'étoit un vaiſſeau long ſemblable à nos Galères. Le Scholiaſte d'Apollonius a remarqué qu'on diſoit que c'étoit le prémier navire long qui ait été bâti. Pline a obſervé la même choſe Liv. 7. ch. 56. après Philoſtéphanus, qui aſſure que Jaſon fut le prémier qui alla ſur mèr avec un navire long: *Longa nave Jaſonem primum navigaſſe, Philoſtephanus auctor eſt*. Par un navire long les Grècs entendent un navire de Guèrre, & par un vaiſſeau rond, ils entendent un vaiſſeau marchand, ou navire de charge. Voyez de Meziriac dans ſon Commentaire ſur l'Épitre de Hypſipyle à Jaſon, où il s'étend beaucoup plus au long ſur le navire des Argonautes.

ARGOLIDE. ſ. f. *Argolis*. Païs & Royaume du Péloponèſe, qui avoit l'Arcadie au couchant, la Mèr Ægée au levant, les États de Sparte au midi, & dont la Capitale étoit Argos, de laquelle il tiroit ſon nom.

ARGOLIQUE adj. *Argolicus*. Qui eſt de l'Argolide.

ARGONAUTES. ſ. m. Nom des 52 ou 54 Héros qui s'embarquèrent dans le navire Argo avec Jaſon, pour aller à Colchos y conquérir la Toiſon d'or. Hercule, Théſée, Caſtor, Orphée, &c. étoient du nombre des *Argonautes*. Rudbecks au ch. XXVIe de ſon *Atlantica* dit, que les *Argonautes* retournèrent de Cholchide en Gréce par l'Océan, & qu'ils rentrèrent par le détroit de Gibraltar dans la Méditerranée, & firent ainſi tout le tour de l'Europe; car il ſuppoſe, qu'après avoir remonté le Tanaïs autant qu'il leur fut poſſible, ils traînèrent par tèrre leur vaiſſeau dans une rivière voiſine qui les porta dans l'Océan Septentrional. Il fonde cette ſuppoſition ſur le témoignage de Diodore de Sicile & ſur celui d'Orphée. D'autres ont dit qu'ils remontèrent le Danube, & qu'ils portèrent leur vaiſſeau juſqu'à la mèr Adriatique. D'autres enfin ſans aucune apparence cherchent en Afrique le chemin qu'ils firent par tèrre.

ARGONAUTES *de Saint Nicolas*. Ordre militaire inſtitué par Charles III. Roi de Naples vers la fin du XIVe ſiécle ſous le Pontificat d'Urbain VI, & dont S. Nicolas eſt le patron; on ne ſçait pas préciſément l'année qu'il fut établi. Le collier des Chevaliers étoit formé de coquilles enfermées dans des croiſſans d'argent; de ce collier pend un navire, avec cette deviſe, *Non credo tempori*; c'eſt-à-dire, *Je ne me fie point au tems*. C'eſt à cauſe de ce collier qu'on appelle ces Chevaliers les *Argonautes de S. Nicolas & des Coquilles*. On les appelle auſſi les *Argonautes* de Naples. Ils reçurent la régle de S. Baſile de l'Archevêque de Naples, & prirent l'Égliſe de S. Nicolas leur Patron pour tenir leurs aſſemblées. Joſeph de Michieli met auſſi des *Argonautes* en France, mais qu'il appelle néanmoins *Argonautes* de Naples, & dont l'origine n'eſt point différente de celle que nous venons d'expliquer. C'eſt que les Princes François deſtituez du Royaume de Naples ſe portèrent néanmoins toujours pour Rois & pour Grands Maîtres des Ordres de Naples, & continuèrent à faire des Chevaliers. L'habit de Cérémonie de l'Ordre étoit de ſoye blanche en forme de grande cappe, ſur laquelle ſe mettoit le collier. Voyez Pandulphe Colonducio dans ſon hiſtoire de Naples, Joſeph Michieli dans ſon *Teſoro militar*, le P. André Mendo *de Ordin. militar*. Caramuel *Theolog. Regolare*, P. IX. Bernardo Giuſtiniano *Hiſtorie dell' origine de Cavallieri* C. 50.

ARGOS. ſ. m. *Argos*. Ville du Péloponèſe, capitale de l'Agolide, qui étoit à peu près ce qu'eſt aujourd'hui la Romanie dans la Morée. Le Royaume d'*Argos*, ou des *Argiens*, commença 1116 ans avant JESUS-CHRIST, & dura 554 ans. MOR. Dans la ſuite *Argos* devint République. Sparte floriſſante par les loix de Lycurge devint rivale d'*Argos*, & nous voyons une guèrre implacable entre *Argos* & Sparte, même du tems de Philippe. Cette ville retient encore aujourd'hui ſon nom, & s'appelle *Argo*, ſa longitude eſt 48[d]. 50'. ſa latitude 38. 18. Il y a encore eû deux villes de ce nom, une en Theſſalie appellée aujourd'hui Armiro, ſous le 48[e] d. 45. m. de longitude, & le 40, 20 de latitude. L'autre dans l'Épire, nommée autrement Amphilochie, *Amphilochium*.

ARGOT. Voyez ERGOT.

ARGOT, en tèrmes de Jardinage, eſt le bois qui eſt au deſſus de l'œil, & qui n'étant point recouvert par ſa pouſſe, meurt & eſt inutile. *Lignum ſucco deſtitutum*. *Argot* c'eſt l'extrémité d'une branche morte. LA QUINT. LIGER. Les véritables régles de la taille veulent qu'on retranche juſqu'au vif tous les *argots* qui paroiſſent ſur un arbre. C'eſt ainſi que parlent les Jardiniers. LIGER. Ôter l'*argot*, c'eſt retrancher cette extrémité morte juſqu'au vif. LA QUINT. Un Jardinier intelligent & propre prend un extrême ſoin d'ôter les *argots*. LA QUINT. On donne ce nom à ces petits morceaux de bois qui paroiſſent ſur un arbre, par reſſemblance aux *argots* des coqs. LIGER.

ARGOT, eſt auſſi le nom que les gueux donnent à la langue ou au jargon dont ils ſe ſervent, & qui n'eſt intelligible qu'à ceux de leur cabale. *Brider la lourde ſans tournante*, c'eſt dans le langage des gueux, ouvrir une porte ſans clèf.

ARGOTER. v. act. Tèrme de Jardinage. C'eſt, Couper une branche à un ou deux yeux au deſſus de ſa mère branche. *Lignum aridum amputare*.

ARGOULET. ſ. m. Arquebuſier, Carabin. *Eques levioris armatura*. Meſerai l'employe pour *Chevau-léger*. Quelques-uns dérivent ce mot de *Argolicus*, parce qu'autrefois c'étoit de la Gréce que venoit cette ſorte de milice.

On dit auſſi par raillerie, qu'un homme n'eſt qu'un chetif *Argoulet*, un pauvre *Argoulet*, pour dire, que c'eſt un homme de néant, & pour le mépriſer.

Nombre de Pages & valets
Mieux vêtus que des Argoulets. LORET.

ARGOUSIN, ou ARGOZIN. ſ. m. Tèrme de Marine. Sergent de Galère; Officier qui a ſoin de faire ôter, ou de faire remettre les chaînes aux Forçats ſelon les occaſions, qui prend garde qu'ils ne s'évadent, & qui mene faire aiguade ceux qui ſervent volontairement dans les Galères. *Satelles remigibus regendis ac cuſtodiendis præpoſitus*. Un *Argouſin* gagne 8 ou 9 ſous par jour, ayant outre cela portion comme un Galérien.

ARGUE. ſ. f. Tèrme de Tireur d'or. C'eſt une machine qui eſt faite en forme de cabeſtan. C'eſt un gros arbre percé de quatre leviers que font tourner huit hommes, & au bout de la corde qui l'entoure eſt une groſſe tenaille qui tient le lingot d'or, d'argent, ou de cuivre, qu'on fait paſſer par différens pertuis de filière pour le dégroſſer & rendre plus menu. Boizard, Traité des Monnoyes, P. I. ch. 28. décrit ainſi l'*argue*. L'*argue* eſt une machine compoſée d'un billot d'environ un pied & demi en quarré, & d'un pivot de neuf à dix pieds, où il y a un câble attaché. Ce billot eſt ſcellé de trois pieds en tèrre, & élevé de deux: ce qui eſt élevé eſt appellé *la tête de l'argue*, & il y a deux entailles d'un pied & demi de profondeur; l'une ſur la largeur ſert à placer & appuyer les filières; & l'autre ſur la longueur à faire paſſer les lingots par les pertuis des filières. Le pivot eſt à plomb entre deux piéces de bois où il eſt enclavé, de ſorte qu'on le peut tourner en rond par deux barres longues de 24 pieds chacune, qui traverſent le milieu en forme de croix. Il y a auſſi de groſſes tenailles courtes, dont les mors ſont crenelez en dedans, & les branches crochuës aux extrémitez; ces mors ſervent à ſerrer le bout du lingot, & les crochets à accrocher les tenailles au bout du câble. On accroche donc les tenailles au câble; huit hommes font tourner le pivot en rond; le câble roule autour à meſure qu'il tire les tenailles, & que le lingot s'allonge en paſſant par les pertuis: & pour faciliter ce paſſage, on frotte le lingot de cire neuve, & cela s'appelle *Tirer à l'argue*. Quand on a fait paſſer le lingot par quelque pertuis, & doré, on le porte à l'*argue*, on l'y fait paſſer par environ 40 pertuis de la filière, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à la groſſeur d'une plume à écrire; puis on le rapporte chez le Tireur d'or pour le dégroſſer, qui eſt en manière d'*argue* que deux hommes font tourner, & on y fait paſſer le lingot par environ 20 pertuis de la filière, appellez *ras*, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à la groſſeur d'un ferret de lacet, & c'eſt ce qui s'appelle dégroſſer. [illegible] Sa Majeſté a ordonné le 20e jour de Septembre 1689. que le Fermier du droit de marque ſur l'or & l'argent, ſera tenu de ſe ſervir dans l'*argue* de Lyon, de poids échantillez ſur la matière du poids de marc étant au Greffe de la Monnoye de Lyon, ſans en pouvoir tenir d'autres, à peine de 1000 livres d'amende. Les métaux s'allongent & s'étendent tellement par le moyen de l'*argue*, qu'un lingot d'argent qui n'a que deux pieds de long, & trois pouces quatre lignes de circonférence, produit un fil d'or de la longueur d'un million quatre vingt ſeize mille ſept cens quatre pieds; de ſorte que ce fil par l'art du tirage s'allonge plus de cinq cens quarante trois mille fois qu'il n'étoit auparavant: ainſi ſi ce fil étoit attaché par un bout, & s'il avoit aſſez de conſiſtence pour être tendu, on pourroit le conduire juſqu'à une diſtance de ſoixante & treize lieuës.

Ce mot vient par corruption du Grèc ἔργον, *opus*, parce que l'invention & la machine nous ont été apportées de Gréce.

On appelle auſſi *argué*, un certain lieu de Paris où l'on tire & où l'on dégroſſe l'or, & l'argent, pour les Orfèvres & les Tireurs d'or.

ARGUER. v. act. Trouver à redire à quelqu'un, prendre plaiſir à le reprendre, à pointiller ſur lui. *Arguere*. Cette vieille chagrine *argüe* tout le monde. Il eſt de peu d'uſage. Borel éxplique le même mot *arguer* par *argumenter*, & il cite ce vèrs en vieux langage,

Objete, *& ſolt*, *& puis* argué.

En tèrme de Philoſophie hermétique il ſignifie la même choſe, argumenter, raiſonner. DICT. HERM.

ARGUMENT. ſ. m. Tèrme de Philoſophie. C'eſt un raiſonnement qu'on fait en poſant certains principes dont on tire des conſéquences. *Argumentum*. Les Logiciens diviſent leurs *argumens* en ſyllogiſmes, enthymêmes, inductions, &c. *Argument* démonſtratif, ou convaincant. *Argument* ſophiſtique, ou captieux. Un *argument* en forme, eſt un ſyllogiſme fait ſelon les régles de la Logique. Ariſtote dit, que l'enthymême eſt l'*argument* de la Rhétorique, comme le ſyllogiſme eſt celui de la Logique. On dit, Faire, propoſer, pouſſer, réſoudre un *argument*. ABLANC.

J'aimerois mieux encor ces prêcheurs furieux,
Qui portant vers le Ciel leurs regards éfroyables,
Apoſtrophent les Saints comme on chaſſe les Diables;
Et qui voulant prouver que le Seigneur eſt doux,
Gâtent leurs argumens *par des yeux en couroux.* SANLECQ.

En une plus étroite ſignification on le dit des indices, des conjectures, des préſomptions. On a tiré de ſa fuite un *argument* qu'il étoit coupable.

ARGUMENT, ſignifie auſſi le fondement, l'abrégé d'une Hiſtoire, d'une Comédie, d'un Chapitre. On a perdu l'uſage de faire des Prologues, qui contenoient l'*argument* de la Comédie.

ARGUMENT. En tèrme d'Aſtronomie, c'eſt un arc par le moyen duquel nous cherchons un autre arc inconnu, qui lui eſt proportionnel. Ainſi *argument* d'inclination, c'eſt un arc du cercle, compris entre le nœud aſcendant & le lieu de la planète, en comptant ſelon l'ordre des ſignes. L'*argument* de la latitude de la Lune, c'eſt ſa diſtance de la tête, ou de la queuë du Dragon.

ARGUMENTANT. adj. m. Celui qui diſpute & fait des argumens contre quelqu'un qui ſoutient quelque Thèſe publiquement. *Diſputator*.

ARGUMENTATEUR. ſ. m. Qui a coutume de faire des argumens. *Argumentator*. C'eſt un ſubtil *argumentateur* ſur toutes choſes.

ARGUMENTATION. ſ. f. Action de celui qui argumente, & la manière de faire des argumens, *Argumentatio*. Pendant ſon *argumentation* contre un tel, il ne mit en avant aucun principe certain. L'*argumentation* eſt une choſe plus difficile qu'on ne penſe.

ARGUMENTER. v. act. Faire des argumens, induire, ou tirer des conſéquences. *Argumentari*. Il *argumenta* contre pluſieurs points de ſes Thèſes. Voici comme j'*argumente*; pour dire, comme je raiſonne.

ARGUS. ſ. m. *Argus*. Nom propre d'un homme fabuleux qu'on dit avoir eû cent yeux, à qui Jûpiter commit la garde de la vache Io, que Mercure tua, & dont Junon tranſporta les yeux ſur la queuë du paon.

En Mythologie, on dit qu'il ſignifie la ſphère des cieux qui a un nombre infini d'yeux ou d'étoiles; & que Mercure eſt le ſoleil qui les fait diſparoître par ſa lumière. Ce mot eſt venu en uſage dans la Langue, pour ſignifier un homme prudent & clairvoyant, qui voit de loin des yeux du corps, & qui prévoit toutes les choſes des yeux de l'eſprit. Regnier a dit en parlant d'un enfant obſcure, *Argus* pouvoit paſſer pour un des Quinzevingts.

ARGUS. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une tulippe couleur de feu, gris de lin, & blanc de lait.

ARGUS. Les yeux d'*Argus*. Tèrme de la Sciênce Hermétique. Voyez ŒUIL, ou YEUX.

ARGUTIE. ſ. f. Petite ſubtilité d'eſprit, un argument ſophiſtique. *Argutia*. On ne convainc perſonne par ces ſortes d'*arguties*, de ſubtilitez. On s'en ſert rarement. Selon le P. Pezron, ſous la plume duquel tout ſe change en Celtique, *arguere*, arguer, reprendre, vient du Celte *argui*, qui eſt la même choſe; de là eſt formé *argux* chez les Celtes, d'où l'on a pris l'*argutia* des Latins.

ARGYRASPIDE. ſ. maſc. pl. *Argyraſpides*. Qui a un bouclier d'argent, ou argenté. Selon Quinte-Curce, Liv. IV. c. 13. les *Argyraſpides* étoient le ſecond corps de l'armée d'Aléxandre; le prémier étoit la Phalange. Selon Juſtin Liv. XII. c. 7. Aléxandre ayant pénétré juſqu'à l'Inde, & pouſſé les bornes de ſon Empire juſqu'à l'Océan, pour monument de cette gloire, il fit orner d'argent les houſſes des chevaux & les armes de ſes ſoldats, & fit appeller ſon armée *Argyraſpides*, à cauſe des boucliers argentez qu'ils avoient. Ainſi, ſelon cet Auteur, c'eſt toute l'armée d'Aléxandre qui porta ce nom. Après la mort d'Aléxandre les *Argyraſpides* mépriſèrent les Chefs de l'armée, & dédaignèrent d'obéir à d'autres après avoir porté les armes ſous ce Prince.

Ce mot eſt compoſé d'ἄργυρος, *Argyros*, qui veut dire *argent*, & ἀσπὶς, *aſpis*, qui ſignifie *bouclier*.

ARGYROGONIE. ſ. fém. Tèrme de Philoſophie hermétique. C'eſt le ſel argentifique, ou la Pièrre Philoſophale. *Argyrogonia*. Ce mot vient d'ἄργυρος, argent, & γονία, qui ne ſe trouve que dans la compoſition, & ſignifie, génération. Tellement que ce nom eſt mal donné, & devroit ſignifier proprement la production, la génération de l'argent, & non pas la cauſe de cette génération, ou le ſel argentifique. Mais l'Auteur de la droite & vraye manière de produire la Pièrre Philoſophique, ou le ſel argentifique & aurifique, nous dit que telle eſt ſa ſignification & ſon uſage parmi les Philoſophes Hermétiques. Il faut l'en croire comme maître en cet Art. La cauſe éfficiente principale de l'argent & de l'or, eſt l'*Argyrogonie*, & la Chryſogonie, & le feu éxtérieur, eſt la cauſe qui aide. ID. Chercher l'*Argyrogonie*. ID.

ARGYROPÉE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hermétique. L'art de faire de l'argent. *Argyropæa*. Le but & la fin de l'*Argyropée* & de la Chryſopée, c'eſt-à-dire, de l'art de l'argent & de l'or, eſt de produire l'argent & l'or. TRAITÉ PHILOS. de la triple préparation de l'or & de l'argent.

Ce mot vient d'ἄργυρος, *argent*, & ποιέω, Je fais.

ARI.

ARIADNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Ariadne* étoit fille de Minos Roi de Créte, & de Paſiphaé. Elle donna à Théſée le ſecret de ſe tirer du labyrinthe, & le ſuivit juſqu'à l'Iſle de Naki, où Théſée l'abandonna. Bacchus l'épouſa enſuite, & lui donna une Couronne de ſept étoiles qui depuis fut miſe dans le Ciel, & c'eſt la conſtellation de la Couronne. Elle fut tuée par Diane pour n'avoir point gardé ſa virginité. Héſiode dit que Jupiter la rendit immortelle.

ARIANE. ſ. f. *Ariana*. Divinité des Anciens Romains, dont il eſt parlé dans la vie de S. Potit, qui fut martyriſé ſous Antonin Pie. Nous ne ſçavons que le nom de cette Divinité. Un éxemplaire de cette vie, qui avoit été envoyé de Sicile au P. Roſweid, porte *Arianus*, au lieu d'*Ariana*, qui eſt dans celui que l'on a imprimé. Bollandus conjecture qu'il faut peutêtre lire *Adrianus* Empereur, prédéceſſeur d'Antonin, & qui avoit été mis au nombre des Dieux, comme le rapportent Eutrope & les autres Hiſtoriens. Voyez *Act. SS. T. I. p. 754. & ſuiv.*

ARIANISME. *Arianiſmus*. Nom de la plus pernicieuſe héréſie qui ait été dans l'Égliſe. Arius, qui en a été l'Auteur, vivoit au commencement du quatrième ſiécle. Il nioit que le Verbe fût Dieu & conſubſtantiel au Père. Il avoüoit que ce Verbe étoit la parole de Dieu; mais cette parole, ſelon lui, n'étoit pas éternelle; elle avoit été ſeulement créée avant toutes les autres créatures. Cette héréſie fut condamnée dans le prémier Concile de Nicée l'an 325. mais elle ne fut pas pour cela éteinte. Elle devint au contraire la Religion dominante, principalement dans l'Orient, où elle s'étendit beaucoup plus que dans l'Occident. Les Ariens au tems de ſaint Grégoire de Nazianze étoient les maîtres de la ville capitale de l'Empire. Ils reprochoient fièrement aux orthodoxes le petit nombre de leurs ſectateurs. C'eſt ce que nous apprenons de ce ſaint Évêque, qui commence ſa vingt-cinquième Oraiſon contre les Ariens par ces paroles: *Où ſont ceux qui nous reprochent nôtre pauvreté, & qui ſont inſolens de leurs richeſſes, qui définiſſent l'Egliſe par la multitude du peuple, & qui mépriſent le petit troupeau, qui meſurent de plus la divinité, & meſurent le peuple à la balance?*

Les Ariens ſe répandirent auſſi en Afrique ſous les Vandales, & en Aſie ſous les Goths. L'Italie, les Gaules, l'Eſpagne, furent infectées de cette héréſie pendant quelque tems. Mais enfin après avoir dominé avec beaucoup d'éclat environ 300 ans, elle tomba tout à coup. Eraſme, qui la regardoit comme une héréſie éteinte entièrement, ſembloit vouloir la faire revivre au commencement du ſeizième ſiécle, dans ſes notes ſur le nouveau Teſtament. Auſſi ſes adverſaires lui ont-ils reproché qu'il avoit appuyé de toute ſa force les erreurs impies des Ariens. Il ſe juſtifia aſſez mal, en leur répondant, qu'il n'y avoit point d'héréſie qui fût plus éteinte que celle des Ariens: *Nulla Hæreſis magis extincta quàm Arianorum.* Servet & Socin n'avoient point encore paru dans le monde, quand il parloit de la ſorte.

Michel Servet, Eſpagnol de nation, publia en 1531. un petit Livre contre le myſtère de la Trinité, qui a donné occaſion au renouvellement de cette héréſie dans l'Occident. Il eſt cependant plûtôt Photinien qu'Arien; mais il ſe ſert des mêmes paſſages de l'Écriture; & des mêmes raiſons que les Ariens, pour combattre la divinité du Fils. Il ne reconnoît pour véritable Dieu que le Père. Servet n'a eû à la vérité aucuns diſciples: mais il ſe trouva un parti de nouveaux Réformez dans Genêve, qui établit un ſyſtême d'*Arianiſme* beaucoup plus ſubtil que le ſien, & qui embarraſſa fort Calvin, qui étoit alors le Patriarche de Genêve. Ces nouveaux Ariens allèrent s'établir en Pologne, où ils firent quelques progrès. M. Stoupp, parlant de ces nouveaux Ariens dans ſa troiſième Lettre, les diſtingue des Sociniens. Il y en a, dit-il, pluſieurs en ce païs-ci, c'eſt-à-dire, en Hollande, où il étoit alors, & pluſieurs des Sociniens embraſſent leurs opinions. Chriſtophorus Sandius, Gentil-homme Polonois, fils d'un Conſeiller de l'Électeur de Brandebourg, a rétabli la ſecte des Ariens en ce païs. Il demeure à Amſterdam depuis peu d'années. Il a fait entr'autres deux Livres, dont l'un a pour titre, *Les Interprétations paradoxes des quatre Evangeliſtes*; l'autre eſt une Hiſtoire Eccléſiaſtique, dans laquelle il prétend prouver, que tous les Docteurs qu'on appelle *Peres de l'Egliſe*, qui ont vécu depuis les Apôtres juſqu'à Arius, ont eû les mêmes ſentimens que lui touchant le myſtère de la Trinité.

M. Stoupp, qui écrivoit cette Lettre d'Utrecht en 1673. connoiſſoit pluſieurs de ces nouveaux Ariens qui avoient abandonné les ſentimens de Socin, comme de pures ſubtilitez & de vains rafinemens. Voyant qu'on leur oppoſoit toute l'antiquité qui leur étoit manifeſtement contraire, ils crurent que pour répondre à cette objection, ils devoient renouveller l'ancien *Arianiſme*. Et en effet on prétend qu'il y a aujourd'hui plus d'Ariens que de Sociniens, tant en Hollande qu'en Anglетèrre. Grotius s'eſt quelquefois approché des Ariens dans ſes notes ſur le nouveau Teſtament, où il éléve trop le Père au deſſus du Fils, comme s'il n'y avoit que le Père ſeul qui fût Dieu ſouverain, & que le Fils lui fût inférieur, même à l'égard de la divinité. On pourroit néanmoins dire qu'il a plûtôt embraſſé les opinions des demi-Ariens, que celles des Ariens. Il eſt à propos de remarquer, que les nouveaux Ariens ne font aucun corps, & qu'ils n'ont aucunes aſſemblées réglées. La Hollande même, qui ſouffre chez elle toutes ſortes de Religions, n'a point ſouffert juſqu'à préſent qu'ils formaſſent une Société.

ARIARITÉNOÏDIEN. Tèrme d'Anatomie. Nom d'une paire de muſcles fermeurs du larynx, autrement appellez petits ariténoïdiens & *Ariariténoïdiens*, parce qu'ils prennent leur origine de l'arrière, ou de la partie poſtérieure & inférieure de l'ariténoïde, qu'ils reſſerrent. Voyez ARITÉNOÏDIEN.

ARIDE. adj. maſc. & fém. Sec, maigre, ſtérile. *Aridus*. Il y a long-tems qu'il n'a plû, la tèrre eſt *aride*. Cette contrée eſt *aride*, infertile.

ARIDE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles. Eſprit *aride*, un ſujet *aride*; pour dire, ſtérile. Les eſprits trop juſtes, & trop délicats, ſont ſouvent *arides*, & languiſſans. S. ÉVR. La grandeur d'âme ne conſiſte point à voir les maux d'autrui d'un œil ſec & *aride*. D'AC.

ARIDITÉ. ſ. f. Sécheteſſe, ſtérilité. *Ariditas, aritudo*. Il ſe dit au propre & au figuré, tant des tèrres, que des eſprits, & des matières. La voye des ariditez & des délaiſſemens, ſi nous en faiſons l'uſage que nous en devons faire, eſt auſſi avantageuſe que celle des conſolations. AB. D. L. TR.

ARIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Arianus*. Nom de Secte. Hérétique infecté de l'Arianiſme, qui ſuit les erreurs d'Arius. C'eſt de là que ce nom vient. L'Empereur Conſtance, qui ſuccéda à Conſtantin en 337. ſe déclara pour les *Ariens*. L'Impératrice Juſtine étoit *Arienne*. Les *Ariens* ſe diviſèrent en pluſieurs ſectes, qui ſe condamnèrent mutuellement. Voyez S. Épiphane hér. 68. & 69. S. Aug. hér. 49. Sozoméne, Théodoret, Euſébe, Socrate, Ruffin, M. Godeau. Maimbourg a fait une hiſtoire de l'Arianiſme. Les *Ariens* ont été nommez Anomiens, Éxucontiens, Euſébiens, Photiniens, Eudoxiens, Acaciens, Eunomiens, Macédoniens, Æliens, Pſatyriens, & Duliens. GOD.

ARIEN, ENNE. *Arianus*. Eſt auſſi adjectif. Le parti *Arien*, Une ſecte, une Doctrine, une propoſition *Arienne*. On a accuſé les Auteurs de la verſion de Mons d'avoir traduit le prémier verſet de l'Évangile de S. Jean d'une manière *Arienne*, en mettant, *Et le Verbe étoit avec Dieu*, au lieu de dire, *Et le Verbe étoit en Dieu*.

Quelques-uns écrivent *Arrien*, & *Arrianiſme* par deux *rr*, ſelon l'étymologie. Arrius trouve des Sectateurs en grand nombre; mais comme ils n'ont plus d'autorité légitime qui les réuniſſe, ils ſe diviſent en une infinité de diverſes branches d'*Arriens*, ou ſemi-*Arriens*, connus dans la ſuite tantôt ſous un nom, tantôt ſous un autre; Eunomiens, Photiniens, Acaciens, &c. ſelon que quelqu'un éclate dans ces mauvais partis. Tous combattent l'Égliſe, mais ſe combattent auſſi les uns les autres... Et qui ne voit là, comme dans un miroir, les branches infinies de Sacramentaires, de Luthériens, de Zuingliens, de Calviniſtes, d'accord contre l'Égliſe, peu d'accord entre elles, & qu'on n'a jamais pu réünir? Tous ces divers partis d'*Arriens*, ou comme *Arriens*, &c. PELIS. Le Concile de Rimini en pleine liberté de ſuffrages rejette la nouvelle formule, & ne compte de toutes les ſectes *Arriennes* mal réünies enſemble qu'environ 50 Évêques ſur 300. ID. Mais ailleurs après avoir ſauvé les Papiſtes en général avant la réformation, & pluſieurs Papiſtes d'aujourd'hui même, il aſſura hardiment qu'il eſt bien plus difficile de concevoir comment on ſe peut ſauver dans le Papiſme que dans l'*Arrianiſme*. ID.

ARIEN, *Arianus*, ou *Arienus*, nom de peuple qui habitoit en Aſie; ſelon Denys le Géographe. Ceux que Tacite appelle *Arii* étoient de la Germanie, ou Allemagne.

ARIES. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie, en François *le Belier*. C'eſt le prémier des douze ſignes du Zodiaque, qui ſe marque ainſi ♈, & conſiſte en 9 étoiles diſpoſées en rond. Ce mot, quoique Latin, ſe dit quelquefois en François, mais plus en Aſtrologie, qu'en Aſtronomie. Le Soleil entrant en *Aries*. Vénus étant dans une des maiſons d'*Aries*.

ARIES. ſ. m. Tèrme de Philoſophie hermétique, ſignifie la même choſe qu'à l'article précedent, & ventre ou maiſon d'*Aries*, eſt un des tèrmes myſtérieux de l'art.

ARIGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Arigius*. S. *Arigé*, ou *Arrey*, Evêque de Gap en Dauphiné. BAILL. Il y a auſſi un S. *Arige*, Evêque de Lyon; mais que nous n'appellons point *Arey*.

ARIGOT. ſubſt. m. On dit maintenant par corruption, *Larigot*. C'eſt une eſpéce de fifre. Il eſt mis au nombre des inſtrumens ſervans à la marche guèrriere, qui ſont les buccines, trompettes, lituës, clairons, cors, & cornets, fifres, *arigots*, tambours, attabales, nacaires, tymbales, &c. Voyez LARIGOT.

ARILLE. ſ. m. Nom propre d'homme, *Agricola*. S. *Arille* Evêque de Nevers ſouſcrivit aux deux prémiers Conciles de Mâcon & au troiſième de Lyon. CHAST. 26. *Févr*. Du Latin *Agricola*, s'eſt fait *Agricole*, puis *Agricle*, *Aricle*, & mouïllant le *c* & l'*l*, *Arille*.

ARIMATHIE. ſ. f. *Arimathaa*, *Arimathia*. Nom propre. C'étoit une ville de Judée; mais on ne convient pas de ſa ſituation. Quelques Auteurs qui croyent que c'eſt la même que Ramatha, ou Ramathaim Sophim, patrie de Samuël, diſent qu'elle étoit de la Tribu de Benjamin aux confins de celle de Dan, entre Jéruſalem & Jafa, & que c'eſt celle qui s'appelle aujourd'hui *Rama*, Remle ou Ramola. D'autres ſans changer cette ſituation la donnent à la Tribu de Juda, & S. Luc XXIII. 51. dit, que c'eſt une Ville de la Judée, mais il faut ſçavoir qu'au tems de JESUS-CHRIST & depuis le retour de la captivité, les Tribus ne furent plus diſtinguées, & que tout ce qui ne fut pas compris ſous le nom de Galilée s'appella Judée. Sur le ſoir il vint un homme riche, nommé Joſeph, qui étoit de la ville d'*Arimathie*, & diſciple lui même de JESUS. BOUH. Joſeph d'*Arimathie*, noble Décurion, lequel attendoit auſſi le Royaume de Dieu, vint trouver hardiment Pilate, & lui demander le corps de JESUS. SIMON. Il étoit d'*Arimathie*, qui eſt une ville de Judée. PORT-R. Joſeph d'*Arimathie*, diſciple de JESUS, mais diſciple caché, parce qu'il appréhendoit les Juifs. BOUH. Après ces éxemples, & un uſage conſtant, dont perſonne ne peut douter, je ne ſçai pourquoi quelques Dictionnaires diſent *Arimathée*; ſi ce n'eſt qu'ils ayent préferé l'autorité de la Bible de Genêve, de celle de Louvain & de Chateillon, à celle de tous nos meilleurs Traducteurs nouveaux. Je ne ſçache parmi ceux-ci que Royaumont qui ait dit *Arimathée*; & parmi les anciens même, le Fébvre d'Étaples dans la Bible d'Anvers, Olivétan & Calvin dans celle de Neufchaſtel, ont traduit *Arimathie*.

ARINCE, ou ARINQUE. Voyez RIQUET.

ARINDRADO. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar. Son bois pourri jette une odeur agréable.

ARISARUM. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs eſpéces. Celle qui a les feüilles larges, les a ſemblables à celles du lièrre, au nombre de trois ou quatre, aſſez épaiſſes; molles, vertes, d'un goût âcre, attachées à une longue queuë, du côté de laquelle elles ont deux angles, comme celles d'Arum, mais plus obtus. Il ſort d'entre ces feüilles un pédicule long de deux ou trois doigts, marqueté de taches rouges, au bout duquel eſt la fleur, qui eſt un peu longue, & faite en manière de capuchon de Moine. Cette fleur eſt blanche, & a une odeur de chien. Sa racine eſt groſſe & ronde, noire par dehors & blanche par dedans. Quelquefois elle eſt tubéreuſe & oblongue, douce au commencement, puis après âcre, non toutefois autant que la racine d'Arum. Il y a quelques autres eſpéces d'*Ariſarum*.

L'Auteur

L'Auteur du Dictionnaire Œconomique écrit *Ariſaron*. Il dit que cette plante vient dans le Portugal & dans l'Andalouſie, ſur les collines, dans des lieux pièrreux, & le long des hayes en Janvier & Février; qu'elle arrête les ulcères corroſifs; qu'on en fait des collyres éxcellens pour les fiſtules des yeux.

ARISER. v. act. Tèrme de Marine. *Deprimere, dimittere*. *Ariſer* les vergues; c'eſt les abbaiſſer, pour les attacher ſur le bord du navire.

ARISTARQUE. *Ariſtarchus*. ſ. m. Ce mot, qui eſt Grèc, ſignifie bon Prince; mais dans l'uſage ordinaire il ſe prend parmi les Sçavans pour un Critique ſévère; parcequ'il y a eû un Grammairien de ce nom qui critiquoit juſqu'aux vers des plus éxcellens Poëtes. C'eſt un vrai *Ariſtarque*. L'*Ariſtarque* ſacré, *Ariſtarchus ſacer*, eſt le titre que Daniel Heinſius a donné à ſes Notes ſur le nouveau Teſtament.

Ailleurs plus libéral ce moderne Ariſtarque
Va prodiguer l'encens, qu'il épargne au Monarque.

ARISTOCRATIE. ſ. f. Eſpéce de Gouvernement politique qui eſt entre les mains des principaux de l'État, ſoit à cauſe de leur nobleſſe, ſoit à cauſe de leur capacité & de leur probité. *Ariſtocratia*. Ainſi par quelque endroit qu'on les conſidère ils paſſent toûjours pour les plus éxcellens de la République. Les anciens Auteurs qui ont écrit de la Politique préfèrent l'*Ariſtocratie* à tout autre Gouvernement. La République de Veniſe eſt une *Ariſtocratie*.

ARISTOCRATIQUE. adj. Qui appartient à l'Ariſtocratie. *Ariſtocraticus*. Les Hollandois s'imaginent vivre ſous un Gouvernement *Ariſtocratique*.

ARISTOCRATIQUEMENT. adv. *Ariſtocraticè*. D'une manière Ariſtocratique. ABLANC.

Ces mots viennent d'ἄριστος, *optimus*, & κρατέω, *impero, je commande*.

ARISTO-DÉMOCRATIE, eſt un Gouvernement où la nobleſſe & le peuple ont conjointement l'autorité, comme dans la Province de Hollande. *Ariſtodemocratia*.

ARISTO-DÉMOCRATIQUE. adj. m. & fém. Qui appartient à l'Ariſtodémocratie, qui a la forme de l'Ariſtodémocratie. *Ariſtodemocraticus*. Après que les Romains eurent donné à leur État la forme de République *Ariſtodémocratique*, les troubles civiles, & les guèrres étrangères, qui ſont inséparables de ces grandes révolutions, attirèrent bien-tôt la diſette chez eux. DE LA MARE.

Ces mots ſont compoſez d'ἄριστος, *optimus*, δῆμος, *populus*, & κρατέω, *impero*.

ARISTOLOCHE. ſ. f. On diſoit autefois Ariſtolochie. *Ariſtolochia*. Plante qui a pris ſon nom ou d'Ariſtolochus ſon inventeur, comme le rapporte Cicéron, ou de ſes vertus. On lui a donné ce nom d'ἄριστος, *très-bon*, & λοχεία, *enfantement, accouchement*; parceque c'eſt un bon remède pour procurer les vuidanges aux femmes nouvellement accouchées. Il y a quatre eſpéces d'*Ariſtoloche* employées en Médecine; ſçavoir, la ronde, la longue, la rampante & la menuë. L'*Ariſtoloche* ronde, *Ariſtolochia rotunda*, eſt ainſi dite à cauſe de ſes racines qui ſont en truffes de différentes groſſeurs, jaunes en dedans, & de couleur de buis, d'un goût âcre très-amer, & d'une odeur de drogue. De ſes racines partent pluſieurs tiges, ou ſarments menus, quarrez, foibles, longs d'un pied ou deux, & rarement branchus, garnis de feüilles alternes, taillées en forme de cœur, d'un pouce de largeur ſur un & demi environ de longueur, molles, vertes pâles, chargées de quelques veines qui parcourent preſque toute leur ſurface, & ſoutenuës par une queuë fort courte, qui plus ſouvent ne paſſe pas deux lignes. Des aiſſelles de chaque feüille naiſſent une ou deux fleurs qui ſont portées ſur des pédicules longs environ de demi pouce; ce ſont des tuyaux d'un jaune verdâtre en dehors, plus jaunes en dedans, terminez par une languette d'un rouge brun. Le calice qui ſupportoit la fleur devient un fruit rond, diviſé en ſix loges, dans leſquelles ſont contenuës pluſieurs ſemences plates, larges, noirâtres, & poſées les unes ſur les autres. L'*Ariſtoloche* ronde eſt commune en Languedoc, en Eſpagne & en Italie. Sa racine eſt ſur tout d'uſage pour faciliter les accouchemens, pour provoquer les mois & la ſortie de l'arrièrefaix, & on s'en ſert éxtérieurement dans les teintures vulneraires & dans les eaux compoſées contre la gangrene.

L'*Ariſtoloche* longue, *Ariſtolochia longa*, diffère de la ronde, 1°, Par ſes racines, qui ſont longues quelquefois d'un pied, & épaiſſes d'un pouce & demi. 2°, Par ſes tiges le plus ſouvent branchuës. 3°, Par ſes feüilles qui ſont ſoutenuës par des pédicules, longs environ de demi pouce, & 4°, Par ſes fruits moins ronds. L'*Ariſtoloche* longue croît en Languedoc. On employe ſa racine dans des opiats & dans des teintures pour les Aſthmatiques, pour provoquer les mois, en décoction dans des lavemens pour faciliter les vuidanges retenuës & la ſortie de l'arrièrefaix.

L'*Ariſtoloche* rampante, appellée improprement *Ariſtoloche* clématite, *Ariſtolochia clematites*, ſe fait aiſément diſtinguer, 1°, Par ſes racines, qui tracent & ſe plongent quelquefois fort avant en tèrre, enſorte qu'un ſeul pied eſt capable d'occuper un eſpace de terrain conſidérable. Elles ſont menuës comme des plumes à écrire, quelquefois plus groſſes, jaunâtres, d'une odeur forte & d'un goût très-amer. 2°, Par ſes tiges, qui ſont rondes, droites, couchées, & longues de deux pieds environ. 3°, Par ſes feüilles deux ou trois fois plus grandes que celles de l'*Ariſtoloche* ronde, quelquefois fort amples, toujours plus pâles & d'un verd tirant ſur le jaune pâle. 4°, Par ſes fleurs, qui ſont pluſieurs en nombre dans l'aiſſelle de chaque feüille, & qui ſont d'un jaune pâle. 5°, Par ſes fruits beaucoup plus gros que dans les autres eſpéces. Cette *Ariſtoloche* eſt très-commune dans les vignes; elle y eſt même nuiſible, parcequ'elle donne au raiſin & au vin un goût déſagréable. On la nomme en Languedoc *Fotèrne*; dans le Lyonnois *Rattelou*. Sa racine eſt ſubſtituée dans quelques Diſpenſaires à celle de l'*Ariſtoloche* menuë, qu'on a nommée la Piſtolochie, *Ariſtolochia Piſtolochia dicta*, *Ariſtolochia Polyrrhiſos*, & que nous nommons *Ariſtoloche* menuë, à cauſe que ſes racines ſont des paquets de pluſieurs petites fibres d'une ligne d'épaiſſeur, longues d'un demi piéd, jaunâtres en dedans, d'un goût & d'une odeur tout à fait approchante de l'*Ariſtoloche* longue. Ses tiges ſont beaucoup plus menuës que celles des précédentes eſpéces, elles n'ont guères qu'une demi ligne, & ſont longues de cinq pouces environ, branchuës quelquefois, & garnies de feüilles preſque moitié plus petites que celles de l'*Ariſtoloche* longue, d'un verd plus brun, & un peu ondées dans leur contour. Ses fleurs reſſemblent à celles de l'*Ariſtoloche* longue, mais elles ſont plus petites à proportion, le fruit de même. Cette dernière eſpéce ſe trouve en Languedoc, en Provence, & dans le haut Dauphiné. On demande ſes racines dans la compoſition de la Thériaque, & ſouvent on y met des racines de Meliſſa, qui leur reſſemblent à l'extérieur, mais qui n'en ont pas le goût, & qui ſe vendent pour telles. L'*Ariſtoloche* s'appelloit autrefois la Sarraſine.

On appelle improprement *Ariſtoloche* creuſe, petite *Ariſtoloche* ronde, les racines de deux eſpéces de Fumetèrre, nommées *Fumaria radice cavâ & non carâ*. Quoique ces racines ayent beaucoup d'amèrtume, & qu'elles conviennent par leurs couleurs avec l'*Ariſtoloche* ronde ordinaire, on doit cependant diſtinguer ces deux racines & ne les pas confondre. Parmi les *Ariſtoloches* on range encore deux à trois ſortes de racines menuës, brunes & fibreuſes, dont l'odeur eſt très-forte & très-aromatique, & qu'on nous apporte de Virginie ſous le nom de Vipérine de Virginie. Plukenet diſtingue fort bien ces trois variétez, & en donne des figures dans ſon *Phytographia*. On ſe ſert de ces racines contre la morſure des bêtes venimeuſes, dans les fiévres malignes & la petite vérole. Sa vertu aléxipharmaque lui a fait donner le nom de Vipérine.

Outre ces eſpéces il y en a pluſieurs autres découvertes dans le Levant & en Amérique, mais elles ne ſont pas employées. Le P. Plumier connut en Amérique cette plante à ſa racine, qui eſt amère, & c'eſt par là, autant que par ſes fleurs, qu'il la diſtingua de la *Contrahierva*, dont Nard, Ant. Rech. parle dans ſon VIIIe Livre ch. 58. & qu'il crut avoir trouvée la prémière fois qu'il découvrit l'*Ariſtoloche* longue de l'Amérique, qu'il décrit ainſi p. 91. & 92. Sa racine a plus d'un pied de long, & près d'un pouce d'épaiſſeur; elle eſt enfoncée droit dans la tèrre, & finit par quelques ſousdiviſions: ſon écorce eſt groſſe & noire en dehors, & toute découpée en long par de longues fentes; le dedans eſt jaunâtre, & d'un goût fort amèr: les tiges qu'elle pouſſe ſont menuës, liſſes, rondes, & rampent fort avant ſur les hayes: elles ſont entrecoupées de pluſieurs nœuds, à chacun deſquels il y a une feüille taillée preſque comme un fèr à cheval, dont les deux bouts ſont émouſſez; ces feüilles ont un peu plus d'un pouce d'étenduë, & leur pédicule a environ un demi pouce de long: elles ſont liſſes, membraneuſes, d'un beau verd par deſſus, un peu pâles par deſſous, & chargées en long de deux ou trois nervûres qui partent d'une petite côte qui eſt un allongement du pédicule. Les fleurs ſont preſque de la même figure que celles de nos *Ariſtoloches*, mais beaucoup plus élargies dans leurs ouvertures, ayant auſſi la langue pointuë, & plus étenduë: elles ſont jaunes pâles & veinées de rouge brun. Le fruit eſt gros comme un œuf de pigeon, ayant une pointe émouſſée vers le bout d'en bas: il eſt diviſé en ſix angles arrondis, dont le dos eſt ſurchargé d'une arête ronde & élevée: il eſt auſſi diviſé en dedans en ſix cellules pleines de ſemences noires, plattes, fort minces, arrondies par un bout & pointues par l'autre, rangées de plat les unes ſur les autres. Je l'ai vûë en fleur en Novembre & en Décembre, & en fruit en Février & Mars. P. PLUM.

Il l'appelle *Ariſtoloche* longue, montante à feüilles en fer de cheval.

ARISTOTE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ariſtoteles*. Ce nom s'eſt formé du Latin, ou du Grèc par apocope, c'eſt-à-dire, par le retranchement de la dernière ſyllabe, contre l'uſage de nôtre langue. Car on dit Praxitéle, Pyrgotéle, & non point *Ariſtotéle*; mais *Ariſtote*. Philippe ſouffroit qu'*Ariſtote* lui fiſt des leçons ſur l'art de régner. Tourr.

ARISTOTÉLICIEN, enne. ſ. m. & f. Philoſophe qui ſuit les ſentimens ou la méthode d'Ariſtote. *Ariſtotelicus, a*. Caracalla avoit la fantaiſie de vouloir imiter le grand Aléxandre, & parce qu'on diſoit qu'Ariſtote avoit contribué à la mort de ce Conquérant, il haïſſoit tous les *Ariſtotéliciens*. Tillem.

Ce mot eſt auſſi adjectif. Un Philoſophe, un dogme *Ariſtotélicien*. La ſecte *Ariſtotélicienne* ſe ſoutient malgré Deſcartes & ſa Cabale.

ARITENOÏDE. ſ. fém. *Aritenois*. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le troiſième des cartilages du larynx, ainſi appellé parcequ'il reſſemble au bec d'une aiguière; il eſt placé dans le tiroïde, & eſt ſoutenu par l'annulaire: il ferme la partie poſtérieure du larynx. Dionis.

ARITÉNOÏDIEN. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une paire des muſcles fermeurs du larynx. La prémière paire des fermeurs ſont les petits *Aritenoïdiens*, nommez Ariaritenoïdiens, à cauſe qu'ils prennent leur origine de la partie poſtérieure & inférieure de l'Aritenoïde, & s'insèrent obliquement au même cartilage pour le reſſerrer. Id.

ARITHMANTIE. ſ. f. *Arithmantia*. C'eſt l'art de deviner par les nombres. Cardan l'appelle Arithmomantie, *Arithmomantia*, & cela eſt mieux; car ce nom vient d'ἀριθμὸς & de μαντεία, qui veulent dire *nombre*, & *divination*; d'où ſe doit former *Arithmomantie*, & non pas *Arithmantie*. L'*Arithmomantie*, comme toutes les autres divinations ſemblables, eſt une éxtravagance. La Gématrie, qui eſt la prémière eſpéce de la Cabbale Judaïque, eſt une ſorte d'*Arithmomantie*.

ARITHMÉTICIEN, enne. ſubſt. m. & f. Qui enſeigne, ou qui ſçait bien l'Arithmétique. *Arithmeticus*. Les principaux *Arithméticiens*, ou Auteurs qui ont traité de l'Arithmétique, ſont Diophante, imprimé à Toulouſe avec les Commentaires de Bachet, & les obſervations de Fermat; Tacquet Jéſ. dont l'*Arithmétique*, qui eſt en Latin, a été traduite en Anglois; Wingate, Williford, Moor Parſon, Jeak Well, Ward Newton, *Arithmetica univerſalis*, à Cambridge 1707.

ARITHMÉTIQUE. ſ. f. Art de bien ſupputer, & avec facilité; ſcience qui fait partie des Mathématiques, qui enſeigne à compter, & qui conſidère la valeur & les proprietez des nombres. *Arithmetica*. L'*Arithmétique* & la Géometrie ſont les fondemens de toutes les Mathématiques. Les quatre prémières régles d'*Arithmétique* ſont l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication, & la Diviſion. Toute l'*Arithmétique* eſt renfermée dans ces quatre régles: car les régles de Trois, de Compagnie, d'Alliage, de fauſſe Poſition, & l'extraction des racines quarrées, & cubiques, ne ſe font que par les diverſes applications de ces quatre prémières régles. Il faut ajoûter, que bien que ces quatre régles ſoient fort ſimples, elles ne laiſſent pas de paroître obſcures, même après les définitions que l'on en donne, à moins qu'elles ne ſoient appliquées à quelque éxemple. Roh. Il y a une *Arithmétique* memoriale. Charlemagne amena de Rome des Maîtres de Grammaire & d'*Arithmétique*, & établit par tout des Écoles. Fleur.

Les Indiens ſont aſſez verſez dans l'*Arithmétique*; mais ce n'eſt que dans ce qui regarde la pratique. Ils apprennent l'art de compter dès leur plus tendre jeuneſſe, & ſans ſe ſervir de la plume, ils font par la ſeule force de l'imagination toutes ſortes de comptes ſur leurs doigts. Je crois pourtant qu'ils ont quelque méthode méchanique qui leur ſert de régle pour cette méthode de calculer. Lettres éd.

Les Chinois n'employent point le zéro dans leur *Arithmétique*. Ils n'en pratiquent guères les régles par le calcul; mais il ſe ſervent d'un inſtrument compoſé d'une petite planche d'un pied & demi de long, ſur le travers de laquelle ils paſſent dix ou douze petits bâtons coulants: en les aſſemblant, ou en les retirant les uns des autres, ils comptent à peu près comme nous ferions avec des jettons, avec tant de facilité qu'ils ſuivent ſans peine un homme quelque vite qu'il liſe un livre de compte, & à la fin on trouve l'opération toute faite, & ils ont leur manière d'en faire l'épreuve. P. Le Comte.

Les Muſulmans diſent qu'Énoch, qu'ils appellent Édris, eſt l'inventeur de l'*Arithmétique*.

Ce mot vient du Grèc ἀριθμὸς, *numerus*, *nombre*.

Arithmétique. adj. Qui appartient à l'*Arithmétique*. *Arithmeticus*. Nombre *Arithmétique*. Figure *Arithmétique*.

ARITHMÉTIQUEMENT. adv. D'une manière Arithmétique. *Arithmetice*.

ARITHMOMANTIE. Voyez ARITHMANTIE.

ARL.

ARLES. ſ. m. *Arelate*, *Arelas*, *Arelatum*. Ville de France dans la Provence & ſur le Rhône. *Arles* eſt une ville très-ancienne. Quelques Auteurs fabuleux prétendent qu'elle a été bâtie par Arule petit-fils de Priam, ou pour le moins par Arel fils de Gad, Gen. XLVI. 16. D'autres croyent qu'elle fut fondée par les Phéniciens, de même que Marſeille, & à peu près au même tems. Pline la nomme *Sextanorum Colonia*, c'eſt à dire, Colonie des ſoldats de la ſixième Légion; parceque les Romains y conduiſirent une Colonie des ſoldats de cette Légion. Scaliger prétend qu'elle fut nommée *Conſtantia* par Conſtantin le Grand, & Avienus dit que les Grècs l'ont appellée *Theline*, c'eſt à dire, Mamillaire, tant à cauſe de ſa forme, qu'à cauſe de ſes richeſſes, & de l'abondance de toutes choſes qui s'y trouvoient.

Le nom *Arles* s'eſt formé du Latin *Arelas*. Gaſſendi dans la vie de M. Peireſc dit, que le nom d'*Arles* vient ou du Grèc Ἄρης, *Mars*, & Λαὸς, *peuple*, c'eſt-à-dire, peuple de Mars, & belliqueux; ou de *ara lata*, autel large; ou enfin de la langue Britannique, dans laquelle ce nom ſignifie une ville ſituée dans un lieu marécageux. Gaſſendi a pris ceci de Cambden, qui dit qu'en Breton *Ar* ſignifie *ſur*; & *lait*, humide; marécageux. Bochart embraſſe ce ſentiment de Cambden dans ſon Chanaan Liv. I. ch. 42. & tire le mot Breton *lait* de l'Hébreu, ou Phénicien, לחות, *lahhuth*, qui ſignifie la même choſe. Chorier dans ſon hiſtoire de Dauphiné Tom. I. page 92. convient que *Arelas*, nom de la ville d'*Arles*, ſignifie dans l'ancienne langue Celtique, une ville bâtie en une terre marécageuſe; mais il veut qu'il vienne d'ἀρ, *auprès*, & d'ἕλος, une palus, ou un marais.

Arles devenuë Colonie Romaine fut le ſiége du Préfet du Prétoire dans les Gaules. Conſtantin en fit enſuite le ſiége de l'Empire dans les Gaules. A la décadence de l'Empire les Rois de Bourgogne s'en emparèrent. Théodoric Roi des Viſigoths y demeura longtems, & l'orna beaucoup. *Arles* eut dans la ſuite ſes Rois particuliers. Les médailles ſur leſquelles on trouve Par. Parl. Sarl. Sar. ſont, à ce que l'on prétend, des monnoyes d'*Arles*, & ces lettres s'expliquent par les Antiquaires, *Percuſſus Arelate*, ou plûtôt *Populus Arelatenſis*, *Senatus Arelatenſis*. Tar. *Tributum Arelatenſium*.

Le Royaume d'*Arles*. *Regnum Arelatenſe*. Le Royaume d'*Arles* a encore porté le nom de Royaume de Provence, & de Royaume de Bourgogne Cis-Jurane, c'eſt-à-dire, d'en deçà du mont-Jura, *Provinciæ* ou *Burgundiæ Cis-Jurana Regnum*. Voyez Bourgogne. Il comprenoit la Provence, le Dauphiné, la Savoye, le Lyonnois, la Breſſe, le Bugey, & le Viromey. L'Évêque d'*Arles* étoit autrefois Vicaire du Pape dans les Gaules. Fleury. Cet État commença en 879, & Boſon en fut le prémier Roi en 931. Le Royaume d'*Arles* ou de la Bourgogne Cis-jurane, fut uni au Royaume de la Bourgogne Transjurane dans la perſonne de Rodolphe II. Depuis 1032 juſqu'en 1379. le Royaume d'*Arles* fut poſſédé par les Empereurs, qui retinrent encore le nom de Rois d'*Arles*. Frédéric II. en fut privé par ſon ſchiſme & ſon héréſie; & avant ſa mort, qui arriva en 1248, on trouve des titres dattez du régne d'Alphonſe, Comte & Marquis de Provence, *Imperante Frederico ſchiſmatico, & in Provincia regnante Domino Alphonſo Comite & Marchione Provinciæ*. En 1245. les États de Provence & de Forcalquier paſſèrent aux Comtes d'Anjou Rois de Sicile, par le mariage de Béatrix Comteſſe de Provence & de Forcalquier avec Charles I. frère de Saint Loüis. Et en 1481. il fut réüni à la Couronne par le teſtament que fit en faveur de Loüis XI. Charles III. Comte de Provence.

Boris a fait la Cour Royale d'*Arles*. Honoré Bouche parle fort au long du Royaume d'*Arles* au premier Tom. de ſon Hiſtoire de Provence Liv. VI. & ſuivans. Saxi a fait l'hiſtoire des Archevêques d'*Arles* ſous le titre de *Pontificium Arelatenſe*. Voyez Grég. de Tours Liv. IX. ch. 39. 40. 42. Fortunat Liv. V. ch. 2. Caſſiodore Liv. VIII. ép. 11. Mela Liv. II. ch. 5. Pline Liv. III. ch. 4. Strabon Liv. IV. La longitude d'*Arles* eſt 22. & ſa latitude 43. 34. C'eſt l'Académie des Sciences qui l'a déterminé ainſi.

ARM.

ARMADELLE, ou ARMADILLE, *Tatu* ou *Tatou*. C'eſt un animal à quatre pieds, du Bréſil, gros comme un chat. Il a le muſeau de cochon, la queuë d'un lézard, les pieds d'un heriſſon. Il eſt armé d'un haleret à écailles dures, dans lequel il ſe retire comme les tortuës, d'où les Eſpagnols l'ont appellé *Armadillo*, c'eſt-à-dire, armé de toutes piéces. Il ſéjourne dans les cavernes, ou dans les eaux, comme amphibie. Le P. Du Tertre, *hiſt. des Antilles Tr. VI. c. 1. §. 5.* écrit *Armadille*. Celui qu'il décrit eſt

eſt différent de celui qu'a décrit Rochefort. Ce Père dit que celui de cet Auteur étoit celui du Bréſil. Rochefort, dit-il, le fait trop gros; il ne lui donne que trois bandes ou trois cercles qui l'environnent, bien qu'il en ait dix. Il lui met cinq ongles à chaque pied, quoi qu'il n'en ait que quatre. La queüe qu'il lui donne eſt trop courte, elle eſt plus longue que ſon corps, & toute diviſée par nœuds, & par cercles d'écailles, les épaules & les hanches ſont couvertes d'une écaille, qui deſcend juſqu'à la ſortie des pattes. Cette écaille eſt griſe, & toute ſemée de petites taches blanches, comme des lentilles. Tout le milieu du corps entre ces deux écailles eſt environné de dix bandes d'écailles dures, larges d'un pouce, & tout traverſé de pointes ou rayons aigus. Toutes ces bandes ſont jointes l'une à l'autre, & aux deux écailles, par un cuir mêlé de tendons nerveux, qui lui laiſſent le mouvement fort libre, enſorte qu'il ſe plie, ſe tourne, & ſe met en boule, quand il lui plaît. Il a deux rangs de dents trenchantes dans la gueule. Ces écailles tiennent de l'os & du cartilage, mais les moindres dragées les percent, & s'il y en a qui réſiſtent aux coups de feu, comme le dit de Rochefort, ce n'eſt pas dans les Iſles. Cet animal territ comme le lapin, & ne paroit point pendant un tiers de l'année. Il vit de patates, de cannes de ſucre, de fruits, de poules & de poulets. Quand les chiens l'atteignent il retire ſes quatre pattes & ſa tête dans ſon ventre, & ſe met en boule. Il n'y a point de main aſſez forte pour ouvrir cette boule. Il faut le mettre auprès du feu pour lui faire montrer ſon nez. Quand il rencontre un homme en ſon chemin, il fuit devant lui. Si l'homme s'arrête, il fouit en terre, eſſayant de tems en tems ſi le trou eſt aſſez grand pour ſe cacher. Lors qu'on voit qu'il y entre plus qu'à demi corps, il faut fraper des mains & courir ſur lui, il ſe fourre incontinent dedans, & ſe laiſſe prendre par la queüe ſans aucune réſiſtance. Sa chair eſt blanche, graſſe, tendre, délicate, & bien meilleure que celle du cochon de lait, on en fait rotir de tous entiers, on en met dans le potage, on en fait des hachis, des pâtez &c.

Ximenès écrit que les lames ou bandes qui l'environnent, étant miſes en poudre ſubtile, & priſes pluſieurs fois le poids d'un écu dans une décoction de ſauge, provoquent la ſueur, & ſont un ſouverain remède contre la vérole; que le dernier os qui la joint au corps, mis en poudre, & en maſſe, avec un peu de vinaigre roſat, guérit la ſurdité, en mettant gros comme la tête d'une épingle de cette maſſe avec du coton dans l'oreille. De Rochefort a mal entendu cet Auteur, quand il a dit qu'il falloit mettre un petit os de ſa queüe dans l'oreille avec du coton; car cet os eſt vingt fois plus grand que le trou de l'oreille. Quelques-uns lui donnent auſſi la vertu du Dictamne de Crête, qui attire les épines, ou fers de fléches des playes. P. Du Tertre. Cet animal ne peut vivre que dans la Grénade. Quand on les tranſporte, ſitôt qu'ils viennent devant l'Iſle de S. Vincent, les forces leur manquent, & ils meurent, ou avant que d'arriver à la Martinique, ou en y deſcendant à terre.

ARMADILLE. ſ. f. Sorte de Frégate légère, dont ſe ſervent les Eſpagnols dans les Indes Occidentales. On le dit auſſi de la flotte que le Roi d'Eſpagne entretient en ce païs-là.

ARMAGH. ſubſt. m. *Ardinacha*, *Armacha*. Ville d'Irlande dans l'Ultonie. Elle eſt preſque ruinée. La ville d'*Armagh* a ſéance & voix au Parlement d'Irlande. L'Archevêque d'*Armagh* eſt Primat d'Irlande. Uſſerius, dont nous avons une Chronologie, des Annales de l'Ancien Teſtament, & d'autres ouvrages, étoit Archevêque d'*Armagh*.

ARMAGNAC. ſubſt. m. *Armeniacenſis Comitatus*. Contrée de la Gaſcogne occidentale, avec titre de Comté, que quelques uns appellent *Armaniacus Tractus*. On prétend que ce ſont les peuples de l'*Armagnac* que Céſar appelle *Aremaricos*.

ARMAND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Armandus*. *Armand*, Cardinal, Duc de Richelieu, a été un des plus grands hommes que la France ait jamais eûs.

Daphnis, Armand *n'eſt plus*; Armand *qui des neuf ſœurs*
Aima ſi conſtamment les céleſtes douceurs;
Qui combla de bienfaits ces filles de Mémoire,
Qui les combla d'honneurs, qui les combla de gloire.
Daphnis, Armand *eſt mort*. Ménage.

Armand-Gaſton de Rohan, Cardinal, Evêque de Straſbourg, Grand Aumônier de France, a toutes les qualitez qui font un grand Prince, & un grand Prélat.

Armand. ſ. m. Terme de Manége. C'eſt une eſpéce de boüillie, ou de remède pour un cheval malade, qu'on lui fait entrer dans le goſier pour lui donner de l'appétit & des forces.

ARMARINTE. ſubſt. f. *Cachrys*, *os*, ou *Libanotis Cachryophoros*. Plante umbellifère, vivace. Sa racine eſt aſſez groſſe, longue, branchuë, laiteuſe & blanche en dedans, âcre au goût. Elle pouſſe pluſieurs feüilles, qui ſe découpent en pluſieurs lanières, à peu près comme celles de la queüe de pourceau, mais plus charnuës, d'un verd plus brun; d'entre ces feüilles s'élève une tige haute de trois ou quatre pieds, garnie de feüilles pareilles à celles du bas, ſi ce n'eſt que les découpures, ou lanières, ſont plus longues & plus étroites. Cette tige eſt canelée en dehors, fongueuſe en dedans, & ſe diviſe en quelques branches terminées par des umbelles de fleurs jaunes, auxquelles ſuccède un fruit compoſé de deux ſemences un peu plattes, ſemblables à des grains d'orge. Elles ſont couvertes d'une matière ſpongieuſe, liſſe & ovale dans quelques eſpéces, canelée dans quelques autres. La décoction de ces fruits ſert à teindre les cheveux en jaune doré.

ARMATEUR. ſubſt. m. *Pirata*. Eſt le Commandant de quelque vaiſſeau armé en guèrre, pour courir ſur les vaiſſeaux du parti contraire. C'eſt une eſpéce de Pirate; mais qui a pourtant une commiſſion, ou pouvoir de faire un armement. On comprend ſous ce nom ceux qui ſont intéreſſez à cet armement. On l'appelle auſſi *Capre*, avec cette différence, que *capre* ne ſe dit que d'un très-petit bâtiment deſtiné à aller en courſe, & *armateur* ſe dit des plus grands bâtimens corſaires, & armez par des particuliers.

ARME. ſ. f. *Armatura*. Tèrme de Charpenterie. Ce mot comprend les barres, clefs, boulons, étriers, & autres liens de fèr qui ſervent à retenir.

ARME. ſ. f. Ce qui ſert à ſe défendre de ſon ennemi, ou à le combattre. *Arma*. Dans la colère on fait des *armes* de tout. *Arme* offenſive, comme épée, piſtolet. *Arma ad nocendum*. *Arme* défenſive, comme bouclier, cuiraſſe. *Arma ad tegendum*. *Arme* à feu, le mouſquet. *Arme* de trait, l'arc, l'arbalête. *Arme* à hampe, la halebarde, la pique, la lance, &c. Le port des *armes* eſt défendu; c'eſt un cas Royal & Prévôtal. Un trophée d'*armes*. Des *armes* enchantées.

On s'en ſert au plurier en une plus étroite ſignification, pour marquer ſeulement les *armes* défenſives d'un homme de guèrre, comme la cuiraſſe & le pot. Il eſt allé à la tranchée tout nud, & ſans *armes*. Il avoit des *armes* à l'épreuve. Il reçut un coup dans ſes *armes*. Procope fait une deſcription des *armes* de l'ancienne Infanterie Françoiſe, & de leur manière de combattre, qui a aſſez de rapport à celle que Sidoine Apollinaire en avoit faite pluſieurs années auparavant. Ils n'ont, dit Procope, ni arc, ni fléche; mais un bouclier à une main, & une hache en l'autre, dont le fèr eſt fort gros & a deux trenchans, le manche eſt de bois & fort court; au prémier ſignal du combat, dès qu'ils ſont à portée, chacun lance ſa hache contre le bouclier de celui qu'il attaque, le caſſe, & alors mettant l'épée à la main, il ſe jette ſur lui & le tuë. P. Dan. Les *Armes* des anciens François étoient, la hallebarde, la maſſuë, la fronde, le maillet, l'angon, la hache, l'épée. Les François étoient ſi agiles qu'ils tomboient ſur leur ennemi auſſitôt, pour ainſi parler, que le trait qu'ils lançoient ſur lui. Leurs épées étoient ſi larges, & l'acier en étoit ſi fin, qu'elles coupoient un homme en deux. Pour armes défenſives ils n'avoient que le bouclier, fait d'un bois léger & poli, & couvert d'un bon cuir boüilli. Le Gendre. Jean V. Duc de Bretagne, dans un Edit du 20e Mars 1424. fait ainſi le dénombrement des *armes* en uſage en ce tems là: Ceux qui ſçauront tirer de l'arc, qu'ils ayent arc, trouſſe, cappeline, couſtille, hache ou mail de plon, & ſoient armez de fortes jacques, garnies de laiſches, chaines, ou mailles, pour couvrir les bras; & ceux qui ne ſçavent tirer de l'arc, qu'ils ſoient armez de jacques, & ayent cappellines, couſtilles, haches, ou bouges; & avec ce ayent paniers de tremble, ou autre bois plus convenable, qu'ils pourront trouver, & ſoient les paniers longs à couvrir haut & bas. Loüis XI. en 1480, ou 1481. introduiſit en France les *armes* des Suiſſes, c'eſt-à-dire, la hallebarde, la pique, & les larges épées, qui lui parurent plus propres pour la guèrre, avec les arquebuzes; & il commença à abolir l'uſage de l'arc & de la fléche. P. Dan.

Nicod dérive ce mot d'une phraſe Latine, *quòd operiant armos*, parce qu'elles couvrent les épaules, ou les flancs. Mais il eſt plus naturel de le dériver du Latin *arma*, que Varron dérive *ab arcendo*, *eò quòd arceant hoſtes*. Et le P. Pezron enchériſſant ſur Nicod dit, qu'*arme* vient du Celtique *arm*, qui ſignifie la même choſe, & que tout cela vient du mot Celtique *armm*, qui ſignifie toute l'épaule juſqu'au poignet de la main, & d'où eſt venu *armilla*, bracelet, qu'on met ſur le poignet, & qui étoit beaucoup en uſage chez les Celtes & les anciens peuples; que d'*armm*, épaule, s'eſt fait *arme*, parce qu'anciennement les *armes* ordinaires, telles qu'étoient le bouclier, le carquois & les fléches, ſe portoient ſur les épaules. Pezr. *ant. des Celt.* Guichart tire ce nom *arme*, de l'Hébreu חרם, *haram*, qui ſignifie, tuer, perdre, détruire, ravager.

Voyez

Voyez dans Du Cange un Inventaire tiré des Regîtres de la Chambre des Comptes de l'an 1316. où eſt fait un dénombrement fort curieux de pluſieurs *armes* anciennes du Roi, maintenant inconnuës, & hors d'uſage. On tient que les prémières *armes* étoient de bois, & qu'on s'en ſervoit ſeulement contre les bêtes; que Nembroth, le prémier tiran du monde, les employa contre les hommes; & que ſon fils Bélus fut le prémier qui fit la guèrre, d'où, ſelon quelques-uns, elle a été appellée *bellum*. Diodore croit que Bélus eſt le même que Mars, qui le prémier dreſſa des ſoldats. Et Joſephe dit que Moïſe fut le prémier qui arma les troupes avec du fèr, leur donnant en Égypte le bouclier, & le pot en tête. On s'eſt ſervi autrefois d'*armes* d'airain & même de pièrre, avant que les *armes* de fèr fuſſent en uſage.

Voici des mots de déviſes qui ont été mis ſous des *armes*. Philbert Duc de Savoye, ſous un grand amas d'*armes* repréſentées dans un Arſenal, mit ce mot, *Conduntur, non contunduntur*, On ne les briſe pas, on les ſerre; pour marquer que même en tems de guèrre il ſe tenoit ſur ſes gardes. Charles de Savoye prit pour ſa déviſe, *Nec conduntur, nec contunduntur*, Elles ne ſont ni briſées, ni ſerrées. Ces deviſes ne ſont pas régulières, & ſont plûtôt des emblêmes. Une armure, *Tegit & ornat*, ou *Præſidium & decus*, fait une deviſe plus régulière. Pour marquer la protection d'un Grand, des *armes*, avec ce mot, *Uſu nitescunt*, qui ſignifie qu'elles ſont luiſantes quand on s'en ſert, eſt une bonne deviſe pour marquer qu'il faut éxercer l'eſprit, ſi l'on veut qu'il brille. A la paix des Pyrénées le Rancati fit cette deviſe: Des *armes* de toutes ſortes, couvertes de branches de laurier, & il y mit ce mot d'Ovide, *Sine militis uſu*.

Armes courtoiſes. Les *armes* dont on ſe ſervoit autrefois dans les Tournois. C'étoient ordinairement des lances ſans fèr, des épées ſans taillant, ni pointe; ſouvent des épées de bois, quelquefois des cannes. Le Gendre. Ces *armes* s'appelloient *armes courtoiſes*. Sur la fin du Tournoi ſe faiſoient les Joûtes ſans annonce, ſans prix, ſans défi; & avec des *armes courtoiſes*, c'eſt-à-dire, qui ne bleſſoient point. Le Gendre.

Armes a outrance. C'étoit un duel, comme les Joûtes, mais un duel de ſix contre ſix, quelquefois de plus ou de moins, preſque jamais de ſeul à ſeul. Duel fait ſans permiſſion, avec des *armes* offenſives entre gens de parti contraire, ou de différente nation, ſans querelle qui eut précédé, mais ſeulement pour faire parade de ſes forces & de ſon adreſſe. Un Héraut d'*armes* en alloit porter le cartel, dans lequel étoit marqué le jour & le lieu du rendez-vous, combien de coups on devoit donner, & de quelles *armes* on ſe devoit ſervir. Le défi accepté les parties convenoient des Juges. On ne pouvoit rémporter la victoire qu'en frapant ſon Antagoniſte dans le ventre, ou dans la poitrine. Qui frapoit aux bras, ou aux cuiſſes, perdoit ſes *armes*, & ſon cheval, & étoit blâmé par les Juges. Le prix de la victoire étoit la lance, la cotte d'armes, l'épée, ou le caſque du vaincu. Ce duel ſe faiſoit en guèrre & en paix. A la guèrre, avant une action, c'en étoit comme le prélude. On en voit quantité d'éxemples, tant dans l'hiſtoire de S. Loüis, que dans celle de ſes ſucceſſeurs, juſqu'au régne d'Henri II. Le Gendre.

Le pas d'armes. Autre combat qui ſe faiſoit avec plus de cérémonies que celui des *armes à outrances*. Un Roi d'*armes* & ſes Hérauts alloient en faire les annonces à la Cour, dans les grandes villes, & dans les païs étrangers, longtems avant qu'il fût ouvert. Ce pas étoit un paſſage d'ordinaire en raſe campagne; quelquefois un Chevalier ſeul, ſouvent deux ou trois enſemble, entreprenoient par vanité de le défendre contre tous venans. Le pas étoit formé par une barricade. A la tête de ces barrières étoit l'Écu des Tenans, & à côté ſix autres Écus de couleurs toutes différentes, qui marquoient les divers combats à la lance, à l'épée, au poignard, à la demi-pique, à pied, ou à cheval, qu'on étoit prêt de ſoutenir. Le Gendre. Le pas de l'Arc triomphal fut entrepris ainſi à Paris dans la ruë S. Antoine en 1514, aux ſecondes noces de Loüis XII. Id.

Armes. On appelle auſſi *Armes*, les défenſes naturelles des animaux, les griffes, les dents, les aiguillons, les cornes, les défenſes des éléphans, le bec des oiſeaux.

Armes, ſignifie auſſi, la profeſſion, le métier d'un homme de guèrre. *Militia*. C'eſt le devoir d'un Gentilhomme de ſuivre, de porter les *armes*. Veut-on qu'un homme né parmi les *armes* n'ait rien de ſoldat que quand il voit les ennemis. Le Ch. de M. Cet homme eſt né aux *armes*, pour les *armes*. Faire ſes *prémières armes*; c'eſt faire ſa prémière campagne. La Providence voulut que d'Aubuſſon fit ſes *prémières armes* contre l'ennemi commun des Chrétiens. Bouh. Pluſieurs perſonnes trouvèrent cette expreſſion nouvelle dans le tems que cette Hiſtoire (d'Aubuſſon) parut, & quelques-uns même crurent que je l'avois inventée... Je me défendis d'abord en proteſtant que j'avois dit, faire ſes prémières armes, ſans penſer rien dire de nouveau; que je croyois même cette façon de parler un peu vieille, bien loin de la ſoupçonner d'être nouvelle; du reſte, qu'elle m'avoit de tout tems ſemblé Françoiſe; qu'au moins je l'avois comptée entre les phrâſes de nôtre langue, & qu'elle m'étoit venuë ſous la plume ſans l'avoir recherchée. Mais comme on m'opiniâtra que c'étoit une nouveauté, je m'adreſſai aux Maîtres de l'Art, pour ſçavoir à quoi m'en tenir. J'entends par les Maîtres de l'Art, Meſſieurs de l'Académie Françoiſe. Tous ceux que je conſultai m'aſſurèrent que *faire ſes prémières armes*, étoit François, dans le ſens où je l'avois mis; & Mr Patru entre autres me dit, que nos livres de Chevalerie parloient de la ſorte. Ce témoignage me raſſura, & les éxemples que j'ai trouvé depuis m'ont perſuadé tout-à-fait, non ſeulement que je ne ſuis pas l'inventeur de cette phrâſe, mais qu'elle eſt bonne, & qu'on s'en peut ſervir ſûrement. Le prémier éxemple eſt tiré des Mémoires de Brantôme. Il faut venir, dit-il, à Dom Antoine de Lère, lequel *fit ſes prémières armes* ſous de grands Capitaines; il fut pourtant blâmé de ceux de ſa nation. Mr De Balzac m'a fourni le ſecond éxemple. Il dit dans ſon diſcours intitulé Le Romain, qu'il addreſſa à Madame la Marquiſe de Rambouillet: Ainſi commençoient vos prédéceſſeurs; ils faiſoient ainſi leurs prémières armes. Leur apprentiſſage étoit un chef-d'œuvre. Mais le troiſième éxemple eſt à mon gré de plus grand poids que les deux autres, parce qu'il fait voir que la manière de parler dont il s'agit ſe dit aujourd'hui par les perſonnes qui parlent le mieux. Mr le Comte de Buſſy-Rabutin dit dans une lettre écrite à Mr le Maréchal d'Humières: On vient de me mander que vous étiez nommé pour ſervir auprès du Roi cette campagne; j'en ſuis extrêmement aiſe, pour vôtre intérêt & pour celui de mon fils... Nôtre ancienne amitié, & l'honneur qu'il a d'appartenir à Madame vôtre femme, me font ſouhaiter qu'il *faſſe ſes prémières armes* ſous vous. Après cela je ne penſe pas que perſonne s'obſtine à m'attribuer cette phrâſe, ni qu'on oſe la condamner.

Il faut cependant obſerver que *faire ſes prémières armes* ne ſe dit que dans un ſtyle un peu élévé; & qu'en parlant de quelqu'un dans le diſcours familier, on devroit plutôt dire: Il fit ſes prémières campagnes ſous Mr De Turenne.

Il y a une Apologie pour Mr de la Rochepozay Évêque de Poitiers, contre ceux qui diſent qu'il eſt défendu aux Eccléſiaſtiques de porter les *armes*. L'Auteur de ce livre qui parut ſans nom *in* 8°, l'an 1615. & que quelqu'un a appellé l'Alcoran de l'Évêque de Poitiers, eſt le fameux Jean Du Vergier de Haurane Abbé de S. Cyran. C'eſt le prémier de ſes ouvrages. Vig. de Mar.

Armes, ſe prend encore pour les exploits de guèrre, pour les actions éclatantes que l'on fait par le moyen des *armes*. *Facta bellica*. C'eſt uniquement à ſes *armes* qu'il eſt redevable de ſa fortune, & de ſon élevation.

Achille au ſang d'Hector doit l'éclat de ſes armes,
Et vous n'êtes tous deux connus que par mes larmes. Racin.

Armes, ſe dit auſſi pour courage, valeur; pour cette eſpèce de vertu qui n'eſt d'uſage que dans la guèrre. Il n'y a point de lieu où vous n'ayez ſignalé vos *armes*. Ablanc. C'eſt-à-dire, où vous n'ayez donné des marques éclatantes de bravoure.

On dit auſſi, qu'une ville eſt en *armes*, qu'on crie aux *armes*, qu'on prend les *armes*, pour parler d'un tumulte, & d'une ſédition. *Itur ad arma*. On le dit auſſi à la guèrre. L'armée demeura toute la nuit ſous les *armes*. *In armis ſtare*. Les ennemis mirent bas les *armes*, & ſe rendirent. On dit auſſi qu'il y a ſuſpenſion d'*armes*; pour dire, qu'il y a quelque ſorte de tréve.

Armes, ſignifie encore, la puiſſance d'un État, la force de l'armée. Ce Prince eſt puiſſant en *armes*; il eſt entré en *armes* dans le païs ennemi; ſes *armes* ont été heureuſes; Dieu a béni ſes *armes*.

On dit, Paſſer par les *armes*; pour dire, éxécuter un ſoldat pour crime militaire. *Militem damnare ut plumbeis glandibus appetitus necetur*. Un Maître en fait d'*Armes*; pour dire, un Maître d'Eſcrime. *Laniſta*. Faire des *armes*; pour dire, s'éxercer avec des fleurets à manier l'épée. *Gladiis præpilatis batuere*, *Gladiatoriam umbratilem exercere*. Un Maître de hautes *armes*, eſt celui qui montre à bien manier la pique, l'enſeigne, l'eſpadon.

On appelloit autrefois, Hommes d'*armes*, des Cavaliers nobles dont on faiſoit des Compagnies d'Ordonnances. Ils portoient des lances, & étoient peſamment *armez*; leurs chevaux l'étoient auſſi.

Héraut d'*Armes*, ou Roi d'*Armes*, & Pourſuivant d'*Armes*. Voyez *Héraut*, *Roi*, & *Pourſuivant*, à leur ordre, où ces mots ſont amplement expliquez.

Armes, ſe dit figurément en Morale. Cette ſoumiſſion lui fit tomber les *armes* des mains, le déſarma; pour dire, fit ceſſer ſa colère. Ils combattoient à *armes* égales; pour dire, ſans avantage l'un ſur l'autre. Baiſſer les *armes*; pour dire, céder, faire des ſoumiſſions.

On

On appelle auſſi *armes* à l'égard de l'eſprit, ce qui ſert à défendre ou à attaquer un parti, une opinion, une paſſion. Voilà un habile homme, qui fournit des *armes* à ſon ennemi contre ſoi-même. Ablanc. Vous vous ſervez des *armes* des hérétiques, que l'Égliſe a briſées tant de fois. Nicol. Ces hérétiques ont tant d'erreurs, qu'ils fourniſſent eux-mêmes des *armes* pour les combattre. Les bons éxemples ſont les meilleures *armes* pour combattre les pécheurs. L'innocence de la vie, la conſtance dans les tourmens, étoient les ſeules *armes* que les Martyrs oppoſoient aux Tyrans. Contre un pareil malheur la conſtance eſt ſans *armes*. La nature de l'eſprit humain n'eſt pas de rendre les *armes* auſſitôt à l'eſprit humain. Il veut y penſer, y revenir, en délibérer avec lui-même, ſe convaincre en ſecret, plutôt que d'être convaincu en public. Peliss. Cela ne fera rien contre l'autorité du grand nombre; il ſuffit qu'on la reconnoiſſe toujours à *armes* égales, pour ainſi dire, entre perſonnes qui employent la même raiſon & les mêmes inſtrumens. Id.

On dit auſſi, qu'un homme, qu'une femme, ſont bien ſous les *armes*, quand ils ſont bien propres, & bien parez pour faire des conquêtes amoureuſes. On dit poëtiquement, que les pots & les verres ſont les *armes* de Bacchus; que de beaux yeux ſont les *armes* dont ſe ſert Cupidon.

Armes, ſe prend auſſi pour tout ce qui eſt capable de nous charmer, de nous engager, de nous entraîner, de nous aſſujettir; auquel ſens il eſt principalement en uſage dans la Poëſie. *Illecebra.*

Me dois-je rendre, amour, à de ſi douces armes? Gomb.

Ce n'eſt que par des pleurs que vous me répondez,
Vous fiez-vous encore à de ſi foibles armes? Racin.

On dit proverbialement, que les *armes* ſont journalières, pour dire, que tantôt on bat, & que tantôt on eſt battu: ce qui ſe dit auſſi figurément de ceux qui ne ſont pas toûjours heureux, ou qui ne réüſſiſſent pas toûjours également bien. Mettre les *armes* entre les mains d'un furieux; pour dire, lui donner quelque choſe dont il abuſe, & qui lui donne moyen d'éxécuter ſes paſſions. C'eſt le ſort des *armes*; pour dire, c'eſt un malheur, un haſard de la guèrre. On dit auſſi, S'eſcrimer des *armes* de Samſon, c'eſt-à-dire, joüer des mâchoires, parceque Samſon défit les Philiſtins avec une mâchoire d'âne: on le dit auſſi avec les *armes* de Caïn, par la même raiſon, à cauſe que Caïn tua ſon frère, à ce que l'on prétend, avec une ſemblable mâchoire.

Armes, ou Armoiries. ſ. f. qui n'a point de ſingulier. Ce ſont des marques d'honneur qui ſe mettent ſur les Écus, & ſur les enſeignes, pour diſtinguer les États, & les familles nobles. *Gentilitii ſcuti inſignia, Gentis ſymbolum, Gentis inſigne, Gentis teſſera*, ou *Gentile ſymbolum &c. Gentilitia teſſera* &c. *Scutum teſſerarium, hieroglyphicum*, ou *ſymbolicum. Gentis parma ſymbolica, ſcutaria imago, icon, teſſera. Scutarium inſigne.* Le Blaſon eſt la ſcience qui apprend à connoître, & à bien parler des *armes*. Trois fleurs de lys d'or en champ d'azur ſont les *armes* de France. Les aigles ſont les *armes* de l'Empire. Il a fait un tel ſon héritier, à la charge de porter ſon nom, & ſes *armes*. Un tel eſt chèf du nom & des armes d'une telle maiſon. *Armes pleines*, ce ſont celles qui ſont entières, nettes & nuës, d'une piéce & d'un tenant, qui n'ont aucunes briſures, diviſions, altérations, ni mêlanges. *Inſignia pura, integra, plena.* Les *armes* de France ſont *armes pleines, pures, entières. Armes briſées, infracta, violata, temerata imaginis, ſymbolum ſcutarium; obliſa ſuperficiei typus teſſerarius.* Les *armes* des Princes du ſang, comme Anjou, Orleans, Bourbon, ne ſont pas pures & pleines, mais *briſées* du bâton, qui autrefois pour exprimer mieux la briſure portoit de biais ſur les lys. Monet. Dans l'ancienne coutume de Normandie on trouve que les *armes* pleines d'un Chevalier, ou de celui qui poſſédoit un fief de haubert, étoient le cheval, le haubert, l'Écu, l'épée, & le heaume; & pour celui qui n'étoit point Chevalier, ou qui n'avoit point de fief de haubert, c'étoit le roucin, le gamboiſon, le chapel, & la lance. *Armes chargées*, ſont celles qui ſont pures & pleines, & auxquelles on a ajoûté de nouvelles piéces pour marque d'honneur, & en vûë de quelque belle action. *Inſignia adjectione diſtincta.* Il y a auſſi des *Armes parties. Partita. Ecartelées. Quadripartita. Couppées. Tranſverſè bipartita*, &c. expliquées à leur ordre. *Armes fauſſes*, ſont celles qui ne ſont pas ſelon les régles du Blaſon, comme lorſque l'on met métal ſur métal, & couleur ſur couleur. *Adulterina, adulterinum, ſpurium, improbum, vitioſum, inſolens, ſcutum teſſerarium.* Les *armes* ſeroient fauſſes en France, qui auroient au champ, ou au blaſon, autres métaux, pannes, couleurs, que les coutumiers de cette nation, ou bien ſi les matériaux d'*armes* étoient autrement alliez & compoſez entre eux que ne porte nôtre uſage. Les cas privilégiez exemptent de fauſſeté les *armes* de certains grands perſonnages compoſées de métal ſur métal, couleur ſur couleur, ès piéces notables de l'écu. Monet. On les appelle auſſi des *Armes à enquèrres. Inſignia de quibus inquirendum. Armes* vrayes, légitimes, pures, *Gentilis ſcuti ſymbolum genuinum, germanum, legitimum.* Les *armes* les plus ſimples & les moins diverſifiées ſont les plus nettes, & les plus nobles. C'eſt par cette raiſon que Garcias Ximenès, prémier Roi de Navarre, & ſes ſucceſſeurs, portèrent quelques ſiécles de güeules ſimplement ſans aucune figure; & la maiſon d'Albret, iſſuë de ces Rois, continua les mêmes *armes* juſqu'à Charles VI. qui les leur écartela de ſemé de France. Monet.

On appelle *armes parlantes*, celles où il y a quelques figures qui font alluſion avec le nom de la famille. *Vocalia. Inſignia, teſſeræ eponyma, loquentes, paronyma, loquaces, ſynonyma.* Comme De la Tour d'Auvergne, qui a une tour; De Crequi, qui a un crequier; de la maiſon de Prado en Eſpagne, qui a pour champ un pré; de la maiſon de Mailly, qui a des maillets. La plûpart des Auteurs tiennent que ce ſont les plus nobles & les plus légitimes, comme il ſe prouve par une infinité d'éxemples rapportez par les Pères de Varenne & Ménétrier. Mais elles ſont moins nobles quand elles tiennent du Rébus de Picardie, comme il y en a pluſieurs; c'eſt-à-dire, lors qu'il y a une multiplicité de piéces qui compoſent le nom de celui qui les porte; parce que les anciens Seigneurs croyoient que leurs noms étoient aſſez illuſtres pour ſe faire connoître par eux-mêmes, au lieu de les expliquer par une multiplicité de figures & de blaſons. Guillot Lymare Charbonnier portoit de ſable à la coquille de pourpre, avec cette déviſe, *De charbon chevance*; c'eſt-à-dire, bien, richeſſe, *Ex carbone res*, ou *opes*.

Armes à enquèrre, ſont celles où il y a quelque choſe qui eſt contre les régles ordinaires du Blaſon, & qui donne curioſité de s'enquerir pourquoi on les a faites ainſi. *Teſſera*, ou *ſymbola*, ou *ſcutaria imagines poſtulatitia*, ou *poſtulatoria extraordinarii nexus metallici ſymbolum, ſcutarium; inuſitata commiſſionis pigmentaria teſſera ſcutaria.* Godefroy de Boüillon porta d'argent à la grande Croix potencée d'or, ce furent des *armes à enquerre*, qui lui furent données par les Seigneurs François qui l'accompagnoient, pour marque de ſa valeur incomparable à la conquête du Royaume de Jéruſalem, & pour donner ſujet de la connoitre à ceux qui s'enquerroient de la nouveauté de ces *armes*. Monet. Les *armes* de la maiſon de Montmorenci furent auſſi des *armes à enquèrre*, juſqu'à Matthieu II. c'étoit une grande Croix d'argent dans un champ d'or. Elles étoient fondées ſur la prérogative de cette illuſtre famille, qui eſt d'avoir donné à la Gaule les prémiers Chevaliers Chrétiens.

Armes d'une piéce d'un tenant de blaſon; ce ſont celles qui ne ſont point parties ni en long, ni en large, *unius pagina, unius & continentis plagula, haud interciſi laterculi ſcutarium hieroglyphicum. Armes parties, armes tiercées, armes écartelées, armes coupées, armes taillées, armes tranchées.* Voyez ces mots en leur place. Voyez auſſi en général Armoiries.

ARMÉE. ſ. f. Corps de pluſieurs gens de guèrre à pied & à cheval, diviſez en pluſieurs Régimens, & aſſemblez ſous un Général, qui a pluſieurs Officiers ſous lui: ce qui regarde l'*armée* de tèrre. *Exercitus, copia.* Pour l'*armée* de mèr, ou navale, c'eſt une certaine quantité de vaiſſeaux de guèrre, équipez & montez par un certain nombre de troupes commandées par un Amiral, aidé de pluſieurs Officiers qui ſont ſous lui. *Claſſis. Armée* compoſée de vieilles troupes. *Veteranorum exercitus. Armée* compoſée de gens ramaſſez à la hâte & ſans choix. *Tumultuarius, collectitius exercitus. Armée* rangée en bataille. *Acies instructa.* La tête, la queuë. *Primum, extremum agmen.* Les ailes. *Ala, Cornua.* Le corps de l'*armée*. *Acies.* Lever, mettre ſur pied une *armée*. Entretenir, faire ſubſiſter une *armée*, L'*armée* marche, l'*armée* avance, l'*armée* campe. Faire la revûë d'une *armée*. Commander une *armée*. Défaire une *armée*. Recüeillir, raſſembler les débris d'une *armée*. Cette *armée* ſi floriſſante, & qui avoit été levée avec tant de frais, fut entièrement défaite. L'*armée* navale étoit belle en apparence, mais dénuée de ſoldats & de matelots. L'état de l'*armée* c'eſt l'état des dépenſes qui ſe doivent faire tant pour lever une *armée*, que pour l'entretenir de ſolde, de vivres & de munitions. On tient que l'*armée* que Xerxes mena en Gréce étoit de onze cens mille hommes. Nos *armées* ne paſſent pas pour l'ordinaire vingt mille hommes, diſoit un Lacédémonien; mais à nous voir dans la mêlée, à compter les morts de nos ennemis, on diroit que nous ſommes toûjours plus de cent mille hommes.

Les *armées* de France ſous les enfans de Clovis étoient compoſées de divers corps de troupes, que fourniſſoit chaque Province, à peu près comme nous voyons aujourd'hui les *armées* de l'Empire compoſées des troupes des Cercles, qui fourniſſent chacun leur contingent. P. Dan. Les *armées* étoient autrefois compo-

ſées des vaſſaux des Seigneurs qui faiſoient plus de deux cent mille hommes. Quand chacune de ces troupes avoit ſervi vingt-cinq ; trente, quarante jours, ſelon l'uſage du païs, ou ſelon les devoirs du fief, les Seigneurs les remenoient chez eux. Le Gendre. Le gros des *armées* Françoiſes ſous les Mérovingiens n'étoit que de l'infanterie. Sous Pepin & ſous Charlemagne il y avoit dans les *armées* un nombre à peu près égal de Genſdarmes & de fantaſſins ; mais depuis que dans la décadence de la maiſon Carlovingienne les fiefs furent devenus héréditaires dans les familles, les *armées* de la nation n'étoient preſque que de Cavalerie. Id.

Armée, ſe dit auſſi figurément d'une multitude. *Multitudo.* J'avois prié trois perſonnes à dîner, ils ſont venus une *armée* ; ils étoient pour le moins quinze.

On dit, Entrer à main *armée* dans un païs, pour dire, y entrer par force avec des gens de guèrre. On le dit auſſi de toutes les violences particulières. Ce Noble eſt venu chez un tel Bourgeois à main *armée*, pour enlever ſa fille ; il lui a mis le poignard à la gorge, & lui a fait ſigner un contrat à main *armée*. En ce ſens il eſt adjectif.

ARMELINE. ſ. f. Peau qui vient de Laponie, & qui eſt très-fine & très-blanche, & fort propre à faire de belles fourrures.

ARMEMENT. ſ. m. Levée de troupes, équipage de guèrre. *Apparatus belli, belli comparatio.* Le Roi fait un grand *armement* ; il léve beaucoup de troupes, il fait fondre beaucoup d'artillerie.

On le dit auſſi des frais néceſſaires pour équiper un vaiſſeau. Cet *armement* a tant coûté, que les Armateurs en ſont ruinez.

Dans une jolie fable on l'a dit pour armes, *arma*.

> *Amour voulant lever un régiment,*
> *Battoit la caiſſe autour de ſes domaines,*
> *Soins & ſoupirs étoient ſes Capitaines,*
> *Fléches & dards faiſoient ſon* armement.

Armement, ſe dit auſſi de l'équipement des vaiſſeaux de guèrre, de la diſtribution ou embarquement des troupes qui doivent monter chaque vaiſſeau. *Claſſis inſtructio.* On le dit auſſi de l'équipage même. *Navales copiæ.* Tout l'*armement* ſe révolta contre le Capitaine. L'état d'*armement* eſt la liſte de tous les Officiers qui doivent ſervir, ou de tous les agreils & apparaux que l'on juge néceſſaires.

Ces mots viennent d'*arma*, qui ſignifie *armes.*

ARMÉNIE. ſ. fém. *Arménia.* Grand païs de l'Aſie entre la Syrie, l'Aſie mineure, ou Anatolie, la Méſopotamie, & la Géorgie. Elle ſe diviſe en grande & en petite *Arménie*. La grande *Arménie* étoit autrefois bornée au midi par les monts-Taurus & Niphates, qui la ſéparoient de la Méſopotamie & de l'Aſſyrie ; au levant par les monts Caſpiens & la mèr Caſpienne ; par la riviére de Kur, ou de Cyrus, avec les Monts appellez Moſchiques au ſeptentrion, au couchant par l'Euphrate & une petite partie de la mèr noire, qui la ſéparoient de l'*Arménie* mineure. La petite *Arménie*, *Arménie* mineure, *Minor Armenia*, étoit une partie de l'ancienne Cappadoce dans l'Aſie mineure. Elle avoit au couchant & au nord le reſte de la Cappadoce, au levant la grande *Arménie*, l'Euphrate entre deux ; au midi la Cilicie & la Syrie. L'Antitaurus partage l'*Arménie* mineure en deux. La partie méridionale porte aujourd'hui le nom de Bozoch, & la ſeptentrionale celui de Peggian. L'une eſt appellée le Beglerbeglic de Mara, & l'autre le Beglerbeglic de Siwas.

ARMÉNIEN. ſ. m. & f. *Armenus.* Nom de peuple & de ſecte. La plûpart des *Arméniens* depuis environ cent ans n'ont aucune demeure arrêtée. Depuis que Scha-Abas Roi de Perſe a conquis leur païs, ils ſe ſont diſperſez en divers lieux de la Perſe & des États du Grand Seigneur, & même en quelques endroits de l'Europe. Leur principal emploi eſt la marchandiſe. Mr le Cardinal de Richelieu avoit eû deſſein d'en établir en France pour augmenter le commerce ; & ce fut dans cette vûë qu'il y fit imprimer quelques Livres en langue Arménienne. Les *Arméniens* ſont proprement les peuples de la grande Arménie, qui ſont bons, ſimples, ſans façon, épargnans, induſtrieux, & qui s'attachent fort au commerce. Maty.

Au regard de la Religion, on diſtingue les *Arméniens* Francs & les *Arméniens* Schiſmatiques. Les prémiers ſont Catholiques & ſoumis au Pape. Ils ont un Archevêque à Nakſivan en Perſe, & un autre à Lembourg en Pologne. Les autres ont deux Patriarches, l'un à Etchémiazin, Monaſtère près de la ville d'Irva, l'autre à Cis, ou Sis, dans la Natolie. Uſcan Évêque d'Uſcouanch étoit à Amſterdam en l'année 1664. où il a imprimé quelques livres Arméniens, & entr'autres une Bible Arménienne pour en faire commerce. Il avoit eû cette commiſſion de ſon Patriarche, parce que les Bibles en cette langue n'étant auparavant qu'en manuſcrit, étoient fort rares & fort chères. Il paſſa d'Amſterdam à Paris, où il obtint de M. Séguier Chancelier de France un privilége pour imprimer les livres Arméniens de ceux de ſa nation. Et en effet depuis ce tems-là ils ont eû une Imprimerie Arménienne à Marſeille, où ils ſe ſont établis pour le commerce. M. Simon, qui a connu cet Évêque *Arménien*, dit au chap. 12. de ſon *Hiſtoire de la créance & des coûtumes des nations du Levant* : Que la Cour de Rome fut ſurpriſe de ce qu'on lui avoit accordé ſi facilement en France un Privilége pour faire imprimer toutes ſortes de livres *Arméniens* ; parce qu'il ſe pouvoit faire qu'il imprimât des Livres qui appuyaſſent leurs erreurs. Mais outre que leur privilége étoit limité, & qu'il ne leur permettoit d'imprimer rien qui ne fût orthodoxe, leurs Livres avant que d'être mis ſous la preſſe étoient revûs par un homme que Rome avoit envoyé exprès pour cela à Marſeille, & qui en conféroit avec le grand Vicaire de l'Évêque. Ce qui a introduit quelques changemens dans leurs Livres, & dont même ils ſe ſont plaints, ayant porté cette affaire juſqu'au Conſeil du Roi.

A l'égard de leur croyance, Galanus Clerc Régulier en a traité fort au long, dans un Livre qu'il a fait imprimer à Rome en Arménien & en Latin, touchant la réünion de l'Égliſe Arménienne avec l'Égliſe Romaine. Cet ouvrage eſt diviſé en deux parties, dont la prémière n'eſt qu'un extrait des Hiſtoires des *Arméniens*. Mais comme ils ont été partagez en deux Sectes depuis pluſieurs ſiécles, & qu'ils ont eû ſouvent recours à Rome, leurs Hiſtoires ne ſont pas toûjours exactes. Par exemple, ils produiſent un Acte de réünion entre l'Égliſe Romaine & l'Arménienne, ſous l'Empereur Conſtantin & Tiridat Roi d'Arménie. Sylveſtre occupoit alors le Siége de Rome : & Grégoire, qui eſt le Grand Patriarche des *Arméniens*, occupoit celui d'Arménie. Mais il y a pluſieurs choſes dans cet Acte qui paroiſſent fabuleuſes. Il y a bien de l'apparence qu'il a été fabriqué, au moins pour la plus grande partie, dans les ſiécles ſuivans, & principalement au tems du Pape Innocent III. lorſque l'Égliſe Arménienne voulut ſe réünir avec l'Égliſe Romaine. Cependant les *Arméniens*, comme l'a remarqué Galanus, ſe ſervent de cet Acte pour montrer l'antiquité de leur Patriarchat, qui fut établi, ſelon eux, par le Pape Sylveſtre, & ils l'ont même produit dans leurs diſputes contre les Grècs.

Les *Arméniens* ſont de la ſecte des Monophyſites, qui ne reconnoiſſent qu'une nature en Jesus-Christ, & quoiqu'ils ſoient la plûpart fort ignorans en matière de Théologie, ils ne laiſſent pas de parler aſſez raiſonnablement du myſtère de l'Incarnation, & du Concile de Calcédoine, qu'ils ne reçoivent point. Quelques Miſſionnaires que Brérewod a copiez leur attribuënt pluſieurs erreurs dont ils ſont fort éloignez ; il n'eſt pas vrai qu'ils nient la préſence réelle dans le Sacrement de l'Euchariſtie, comme le rapporte Brérewod après un méchant Auteur ; car les *Arméniens* & les autres Orientaux n'ont jamais eû aucune diſpute entr'eux ſur ce myſtere, & comme ils n'ont point eû de Bérengariens à combattre, ils ſont demeurez dans les tèrmes généraux du changement des ſymboles au corps & au ſang de nôtre-Seigneur. Toute la diſpute qu'ils ont avec les Grècs au ſujet de l'Euchariſtie, conſiſte en ce qu'ils ne mettent point d'eau avec le vin en célébrant la Liturgie, & qu'ils conſacrent en pain ſans levain à l'imitation des Latins.

Brérewod accuſe auſſi ſans raiſon les *Arméniens* & les Abyſſins de ne point manger des animaux qui ſont eſtimez immondes dans la loi de Moïſe. Ce qui a pû donner occaſion à cette croyance, c'eſt que toutes les Societez Chrétiennes d'Orient s'abſtiennent de manger du ſang & des viandes étoufées, ſans qu'il y ait en cela une ſuperſtition. On pourroit reprendre avec plus de juſtice dans les *Arméniens* l'attache ſcrupuleuſe qu'ils ont à de certains jeûnes qui ſont chez eux très-fréquens. On croiroit à les entendre parler des jeûnes, que toute la Religion conſiſteroit à jeûner.

L'ordre Monaſtique eſt dans une grande vénération parmi les *Arméniens*, depuis qu'un de leurs Patriarches, nommé Nierſés, y introduiſit celui de S. Baſile. Mais une partie d'entr'eux s'étant réünie à l'Égliſe Romaine, ils ont changé leur ancienne Régle, pour ſuivre celle des Religieux Dominicains. Celui qui donna occaſion à cette Réformation fut un Religieux Dominicain, nommé Barthélemi, qui fit de grands progrès dans l'Arménie ſous le Pape Jean XXII. Il attira à lui par ſes prédications pluſieurs Moines, dont il ſe ſervit pour réünir enſemble les deux Égliſes.

Ce fut en ce tems-là que l'Ordre de S. Dominique fut établi dans l'Arménie, & l'on appella ces Moines *Frères unis*, à cauſe de la nouvelle réünion. Ces Frères unis s'acquirent en peu de tems beaucoup de réputation. Ils bâtirent des Monaſtères, non ſeulement dans l'Arménie & dans la Géorgie, mais auſſi au-delà du pont Euxin ; & principalement à Caffa, qui étoit alors de la dépendance des Génois. Mais depuis que les Turcs & les Perſans ſe ſont rendus les maîtres de ces païs-là, le nombre des *Frères unis* eſt fort déchû,

chû, & il en reſte aſſez peu qui ſe ſont retirez dans la Province de Naſcivan en la grande Arménie ; & enfin ſe voyant réduits à l'extrémité, ils ſe ſont unis avec les Religieux Dominicains de l'Europe. Ils ſont maintenant ſoûmis au Général de cet Ordre, qui y envoye un Supérieur Provincial.

L'Auteur de l'Ambaſſade de D. Garcias de Silva Figueroa en Perſe dit, que la Religion des habitans de la nouvelle Zulpha, qui ſont *Arméniens* de naiſſance, eſt la Chrétienne ; mais qu'il y en a fort peu qui reconnoiſſent le Pape, retenans preſque tous leur ancienne Religion ; qu'il y en a cependant quelques-uns, non ſeulement dans la nouvelle Zulpha, mais auſſi parmi ceux qui ſont demeurez dans la grande Arménie à deux journées de la ville d'Erva, qui en eſt la capitale, particulièrement en un certain canton composé de 12 villages auprès de la ville de Maxivan, & que la plûpart reconnoiſſent l'Egliſe Latine ; que l'on voit même en quelques-uns de ces villages des Couvents de l'Ordre de S. Dominique, aux Supérieurs deſquels ils déferent & obéiſſent ſelon la diſcipline de l'Egliſe Romaine ; & qu'encore qu'ils ayent un Evêque de leur nation Arménienne, il eſt auſſi de même Ordre, & n'eſt point marié ; mais célèbre la Meſſe & dit les mêmes prières que ceux du même Ordre ont coutume de dire en Europe ; que ces *Arméniens* ſont appellez Francs, à cauſe de la Religion Catholique Romaine qu'ils profeſſent ; que les guèrres ont ſi fort déſolé cette Province, qu'il ne penſe pas qu'il y reſte plus de mille de ces *Arméniens* Catholiques de tous âges & de l'un & de l'autre ſexe ; qu'environ un an avant que D. Garcie Ambaſſadeur arrivât à Iſpahan, c'eſt-à-dire en 1617. le Pape Paul V. y avoit envoyé un Religieux Dominicain, nommé F. Paul Marie, homme ſçavant, & de vie exemplaire, afin qu'il rétablit ce que le tems avoit altéré ou aboli aux cérémonies de l'Egliſe Latine ; que ces *Arméniens* ſe ſont toujours conſervez en la profeſſion de la Religion Romaine depuis le tems d'Uſſum Caſſan Roi de Perſe, lequel avoit épouſé Deſpoina, fille de Calojoannes Empereur de Trébizonde, & par conſéquent Chrétienne du Rit Grèc ; que cette Princeſſe conſerva ſa Religion, & favoriſa toujours les Chrétiens d'Occident, & particulièrement les Ambaſſadeurs que la République de Veniſe envoya en ce tems là à Uſſum Caſſan, comme auſſi le Pape Xiſte IV. & Philippe Duc de Bourgogne ; que ce fut Barthélemi de Boulogne, le Dominicain dont nous avons parlé, qui ſous Jean XXII. avoit ramené au giron de l'Egliſe Latine les villages dont nous avons fait mention ; que les Dominicains y avoient alors (en 1618) 3 ou 4 petits Couvents, dont le Supérieur eſt Evêque de Maxivan.

Les *Arméniens* font l'Office Eccléſiaſtique en l'ancienne langue Arménienne, qui eſt une langue rude & peu connuë. Le peuple n'entend point cet ancien Arménien, qui diffère de l'Arménien d'aujourd'hui. Ils ont auſſi toute la Bible traduite en cette ancienne langue, & leur traduction a été faite ſur la verſion Grécque des Septante. Ils l'attribuënt à quelques-uns de leurs Docteurs qui vivoient vers le tems de S. Jean Chryſoſtôme, & entr'autres à Moïſe nommé le Grammairien, & à David ſurnommé le Philoſophe. Enfin, ils font Auteur de leurs caractères Arméniens un ſaint Hermite nommé Meſrop, qui les inventa dans la ville de Balu proche de l'Euphrate. Ce Meſrop vivoit en même tems que ſaint Chryſoſtôme. Toutes ces particularitez touchant les *Arméniens* ſe trouvent plus au long dans les deux volumes compoſez par le Pere Galanus, & dans l'Hiſtoire des Religions du Levant, publiée par le Sieur de Moni. Raynaldus a auſſi inſéré dans ſes Annales pluſieurs Actes curieux qui regardent les mêmes *Arméniens*. On trouve de plus à la fin de l'Hiſtoire du Sieur de Moni, une notice des Egliſes qui dépendent du Patriarche d'Arménie réſidant à Egmiathin ; laquelle notice a été dictée à M. Simon par Uſcan Evêque d'Uſcouanch, & Procureur général de ſon Patriarche. Voyez auſſi l'Ambaſſade de Dom Garcias de Silva Figueroa en Perſe p. 194. & 282. de la Traduction de Wicqfort.

ARMÉNIEN, ENNE. adj. Qui eſt d'Arménie, qui appartient à l'Arménie. *Armenus.* Le Rit *Arménien.* La Liturgie *Arménienne.* La langue *Arménienne.*

ARMÉNIENNE. ſ. f. Pièrre précieuſe qui eſt en quelque façon ſemblable au lapis, ſinon qu'elle eſt plus tendre, & n'a aucune veine d'or. On l'appelle auſſi *Verd d'azur*, à cauſe qu'il y a du verd mêlé avec du bleu. On la trouve dans le Tirol, dans la Hongrie, & dans la Tranſylvanie. Elle eſt en uſage pour les ouvrages, & ſert auſſi en Médecine.

La tèrre *Arménienne*, *Armeniaca terra*, c'eſt la même choſe que l'Arſenic rouge, dit Hoffman.

La couleur *Arménienne.* *Armenium pigmentum.* Il ne faut point la confondre, dit Hoffman, avec la tèrre *Arménienne.* C'étoit un minéral ou ingrédient friable, dont les Peintres ſe ſervoient autrefois pour peindre en bleu. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 1154. & ſuiv.

ARMÉNIQUE. *Armenicus. Armeniacus.* Surnom, & titre d'honneur que l'on donna à Neron, à M. Aurele & à Luce Vère, comme le témoigne Capitolin, & les médailles, ſur leſquelles on lit, NERO CÆSAR AUGUSTUS, & au revers, ARMENIAC. Et ANTONINUS AUG. ARMENIACUS. Et IMP. L. AUREL. AUG.... ARMEN. ou ARMENIA, ou ARMENIACUS. Capitolin dit *Armenicus*, & en François il faut dire *Arménique*, & non pas *Arméniaque.*

ARMENTIÉRE. ſ. f. *Armentaria.* Quelques-uns écrivent *Armentières*, comme s'il étoit pluriel en François de même qu'en Latin, & d'autres *Armentiers.* C'eſt une ville des Païs-Bas dans la Flandre & ſur la Lys. *Armentiere* eſt reſtée à la France depuis la paix d'Aix La Chapelle en 1668.

ARMER. v. act. Fournir un ſoldat d'armes convenables pour le combat. *Armare, armis inſtruere.* Il a coûté tant pour *armer* une Compagnie ; pour fournir des armes aux ſoldats qui la compoſent.

On le dit auſſi au paſſif : Cet Officier s'étoit *armé* de toutes ſes armes pour aller à l'attaque. *Arma capere.* Il étoit *armé* de pied en cap. *Cataphractus.* Quand le peuple s'*arme*, il n'y a point d'excès où il ne ſe porte.

ARMER, abſolument, ſignifie, Lever des troupes, & ſe préparer à la guèrre. *Bellum adornare, apparare.* On *arme* dans l'Europe de tous côtez.

Il ſignifie encore, Donner un ſujet de s'*armer.* L'intérêt de la Religion a fait *armer* toute l'Allemagne.

ARMER, ſe dit auſſi pour, Garnir les choſes de tout ce qui leur peut ſervir de défenſe & de ſoutien. *Inſtruere.* Il *arma* ſes tours de parapèts, & de clayes en flanc, & ſur le devant.

En tèrmes de Marine, *Armer* un vaiſſeau, ſignifie, L'équipper de toutes les choſes néceſſaires, comme vivres, munitions, ſoldats, matelots, pour voyager, & pour combattre. *Armer* un canon, c'eſt y mettre le boulet. *Armer* les avirons, c'eſt les mettre ſur le bord de la chaloupe prêts à ſervir.

ARMER, ſe dit auſſi figurément, & ſignifie, Se munir, ſe précautionner, ſe préparer contre les injures de l'air, ou de la fortune. *Munire ſe, inſtruere ſe adverſus, &c.* Il s'eſt *armé* contre le froid ; pour dire, Il a pris des habits de drap, ou des fourrures. Il faut s'*armer* de conſtance dans les afflictions. Vôtre grand & rare génie vous a *armé* & fortifié contre tous les évenemens. Il faut ſonger de bonne heure à s'*armer* contre les diſgraces du ſort.

*En vain j'*arme *contr'elle une foible vertu.* BOIL.

Il faut d'un noble orgueil armer *vôtre courage.* RACIN.

ARMER, ſe dit encore au figuré pour, Liguer, révolter, ſoulever, animer. *Suſcitare, ciere, commovere.* Le Roi eſt devenu ſi redoutable, qu'il a *armé* la jalouſie de tous ſes voiſins contre lui. S. ÉVR.

Et qu'ont produit mes vers de ſi pernicieux,
Pour armer *contre moi tant d'Auteurs furieux?* BOIL.

ARMER, ſignifie auſſi, Fortifier, rendre plus fort, plus redoutable. Pour contenir les hommes dans leur devoir, il a fallu leur montrer un vengeur tout-puiſſant, *armé* de foudres, & d'éclairs. S. ÉVR.

L'ardeur de ſe montrer, & non pas de médire,
Arma *la vérité du vers de la ſatire.* BOIL.

Je ne ſuis point du tout pour ces prudes ſauvages;
Dont l'honneur eſt armé *de griffes & de dents.* MOL.

Quand je verrai ſes yeux armez *de tous leurs charmes,*
Me ſouviendrai-je alors de mon triſte devoir? RACIN.

ARMER, ſe dit auſſi en parlant d'une pièrre d'aiman qu'on enchaſſe dans du fèr, ou qu'on met dans de la limaille, & qu'on ſuſpend ſelon ſes pôles pour lui conſerver ſa vertu. *Magnetem chalybe inſtruere.*

On dit auſſi, qu'une maſſuë eſt *armée* de pointes de fèr ; qu'une poutre eſt *armée* de pluſieurs bandes de fèr, pour dire, ſoutenuë & fortifiée ; qu'une cloiſon eſt *armée* de lattes ; pour dire, qu'elle eſt lattée ou contre-lattée.

ARMER, en tèrmes de Manège, ſe dit d'un cheval qui ſe veut défendre contre le mors, & qui pour cela courbe ſon encolure juſqu'à appuyer les branches de la bride contre ſon poitrail, pour défendre ſes barres & ſa bouche, & ne pas obéir. Quand un Cheval s'*arme*, il le faut galoper fort vîte, & le faire aller tèrre à tèrre, pour lui faire paſſer ſes fantaiſies. NEWC. J'ai eû des Chevaux qui s'*armoient* contre le mors autant qu'il étoit poſſible, & qui étoient auſſi ſenſibles à la main & auſſi légers qu'on pouvoit déſirer. ID. On dit auſſi, qu'il s'*arme* des lèvres,

quand il couvre ſes barres avec ſes lévres, afin de rendre l'appui du mors plus ſourd, & moins ſenſible. On dit auſſi, que la lévre *arme* la barre, pour dire, qu'elle la couvre.

ARMÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon verbe, en Latin comme en François.

On dit auſſi d'un vaiſſeau, qu'il eſt *armé* en guèrre, *armé* en courſe; pour dire, qu'il eſt équipé pour la guèrre, ou pour la courſe; qu'un Prince eſt demeuré *armé*; pour dire, qu'il n'a point licentié ſes troupes après la paix; & d'un Cavalier, qu'il eſt *armé* à crû, peſamment. Légèrement *armé*, ou *armé* à la légère. *Armé* contre le froid. *Armé* de conſtance, de griffes, de dents. Un aiman *armé*, c'eſt un aiman garni de deux petits morceaux de fèr, qui en augmente la vertu. On dit auſſi des poiſſons, qu'ils ſont *armez*; pour dire, qu'ils ſont couverts d'écailles. On dit à la chaſſe, qu'un chien eſt *armé*, quand il eſt couvert pour attaquer un ſanglier.

ARMÉ, en tèrmes de Blaſon, ſe dit des animaux à quatre piéds, & des dragons, en parlant de leurs ongles, de leurs dents, & des autres parties que la nature leur a donné pour défenſes. *Unguibus armatus, inſtructus.* Le lion ſe blaſonne *armé*, lorſque ſes ongles ſont d'un autre émail que celui de ſon corps. On le dit auſſi de le deffenſe d'un ſanglier. On le dit auſſi des griffons, des aigles, & même des fléches, & autres armes dont les pointes ſont d'autre émail que le fût.

On dit proverbialement d'un poltron, qu'il eſt *armé* juſqu'aux dents.

A-main-armée. Sorte d'adverbe, qui ſignifie, avec forces, & les armes à la main. *Armata manu.* Il eſt venu enlever tous les fruits de ma tèrre *à-main-armée.* Il ne manqueroit pas de l'aller trouver ſur la frontière; mais ce ſeroit pour l'y recevoir *à-main-armée.*

ARMET. ſ. m. Caſque, ou habillement de tête. *Galea.*

Ce mot vient par diminution de *helmette*, par corruption, pour *elmet*; ou de *elmetto*, comme qui diroit, *petit heaume.* Paſquier dit que ce mot n'eſt venu en uſage que ſous François I. & préſentement il n'eſt guères uſité que dans le figuré. Il n'y a point d'*armet* qui puiſſe réſiſter à ſes coups. VOIT.

> *Alphonſe & Liſamante accourant au rivage*
> *Donnent ſur les brigands, & font voler à bas*
> *Les têtes, les* armets; *les écus & les bras.* P. LE MOINE.

On le dit figurément de la tête même, mais c'eſt ſeulement dans le ſtile ſimple, familier & comique. Cet yvrogne en a dans l'*armet*, ce vin lui a barbouillé l'*armet*.

ARMILLAIRE. adj. f. *Armillaris.* C'eſt une épithéte que les Aſtronomes donnent à une ſphère compoſée de pluſieurs cercles de cuivre, qui ſervent à repréſenter & à expliquer plus ſenſiblement la conſtitution du ciel & les mouvemens des aſtres. La prémière machine que le P. Verbieſt ait fait faire pour l'Obſervatoire de Péckin, c'eſt une ſphère *armillaire* zodiacale de 6 piéds de diamétre. P. LE COMTE.

ARMILLE. ſ. f. Voyez ASTRAGALES.

ARMILUSTRIE. ſ. m. *Armiluſtrium.* Nom d'une Fête des Anciens Romains, dans laquelle ils ſacrifioient armez, & au ſon des trompettes. C'eſt la mal définir, que de dire que c'étoit une fête en laquelle on faiſoit la revûë générale des troupes dans le champ de Mars; auſſi Varron ne dit point que ce mot vienne du Latin *arma*, armes, & de *luſtrare*, faire revûë; mais de ce que ce Sacrifice ſe faiſoit dans le lieu où ſe faiſoient les revûës, ou plûtôt parce que ceux qui le faiſoient tournoient autour de la place où il ſe faiſoit, armez de boucliers; & il préfère ce ſentiment, perſuadé que c'eſt de ce jeu, ou de cette cérémonie, que le lieu où ce ſacrifice s'offroit aux Dieux avoit été appellé *armiluſtrium*, ou *armiluſtrum*, *ab luendo, aut luſtro; id eſt, quod circumibant ludentes ancilibus armati.* Les Gloſſes expliquent *armiluſtrium*, ὁπλοκοθάρσιον, ou ὅπλων κάθαρσις, *éxpiation des armes*; ainſi ce mot n'eſt point compoſé de *luſtro*, faire revûë, mais de *luſtro, purger, éxpier.* C'étoit un ſacrifice pour éxpier les armes, pour la proſpérité des armes du peuple Romain. Il ſe faiſoit le 14ᵉ des Kalendes de Novembre, c'eſt-à-dire, le dix-neuvième d'Octobre.

ARMINIANISME. ſ. m. *Arminianiſmus, Arminianorum ſecta.* C'eſt la doctrine d'Arminius, Profeſſeur dans l'Univerſité de Leyde, & des Arminiens, ou de la Secte qui l'a ſuivi. Le point principal de cette doctrine eſt qu'Arminius & les Arminiens trouvant la doctrine de Calvin inſoutenable, ſur la grâce & le libre arbitre, revinrent à celle de l'Égliſe, & ſoutinrent qu'il y a une grâce univerſelle donnée à tous les hommes; que l'homme eſt toujours libre de rejetter, ou de correſpondre à la grâce, &c. Une doctrine ſi ſaine ne pouvoit plaire aux Calviniſtes. Gomare, collégue d'Arminius, qui tenoit pour la grâce particulière donnée aux ſeuls prédeſtinez, & pour le decret poſitif, tant de réprobation pour les uns, que d'élection pour les autres, Gomare, dis-je, s'y oppoſa fortement, & le Synode de Dordrecht la condamna. Ces diſputes commencèrent dès l'an 1609. mais elles n'éclatèrent que deux ans après. Elles paſſèrent de l'École dans le Gouvernement, & peu s'en fallut que la République d'Hollande n'en fût bouleverſée. Voyez ARMINIENS.

ARMINIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Arminianus, a.* C'eſt le nom qu'on donne dans la Hollande à un puiſſant parti de Sectaires qui ſe ſont ſeparez des Calviniſtes. Ils tirent leur nom de Jaques Arminius, fameux Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Leyde. On les nomme auſſi *Remontrans*, à cauſe d'une Remontrance qu'ils préſentèrent aux États Géneraux en 1611. où ils éxpoſoient les principaux Articles de leur croyance. Quoiqu'Arminius eût étudié ſous Bèze, & qu'il eût même été chargé de répondre à un Livre qui avoit été publié en Hollande contre les ſentimens de ceux de Genève touchant la prédeſtination & la réprobation, il ne pût ſe réſoudre à ſoûtenir là deſſus l'opinion de Calvin. Il embraſſa la doctrine des Pères, & de l'Égliſe, qui eſt tout-à-fait contraire à celle de cet Héréſiarque.

Si les *Arminiens* s'en étoient tenus au ſentiment de leur maître, on n'auroit pas eû de quoi les condamner comme novateurs, parce qu'ils prétendent avoir de leur côté les plus anciens Pères, & preſque toute la tradition de l'Égliſe; mais leurs ſucceſſeurs, & principalement Simon Épiſcopius, ont pouſſé les choſes ſi loin, qu'ils ſe ſont fort approchez des Sociniens; & c'eſt ce qui donna de grands ſujets de plaintes aux Calviniſtes, qui ne purent cependant les réfuter ſolidement par leurs principes. Car lors qu'ils ont reproché aux *Arminiens*, qu'ils renouvelloient une ancienne Héréſie qui avoit été condamnée dans les Pélagiens & dans les demi-Pélagiens, ceux-ci les ont combattus par les raiſons qui avoient été oppoſées aux Catholiques Romains au commencement de la Réformation. L'autorité ſeule des hommes, diſoient les *Remontrans*, ne peut ſervir de preuve légitime, que dans la communion de Rome. Ce n'eſt pas aſſez de montrer qu'une opinion a été condamnée, ſi l'on ne montre en même tems qu'elle a été juſtement condamnée: *Nec ſatis eſt damnatam olim ſententiam eſſe, niſi damnandam eam, aut jure aut ritè damnatam eſſe conſtet.* Ils parlent de la ſorte dans la Lettre qu'ils ont fait imprimer à la tête de leur apologie.

Sur ce principe, que les Calviniſtes ne peuvent pas rejetter, les *Arminiens* ont beaucoup diminué le nombre de ce qu'on appelloit auparavant les articles fondamentaux de la Religion. Comme ils ne les trouvoient point tous établis clairement dans les Livres ſacrez, ils ſe mocquèrent des Catéchiſmes & des Formules de foi, auxquelles on vouloit les aſſujettir. C'eſt pourquoi ils furent condamnez dans le fameux Synode de Dordrecht tenu en 1618. où ſe trouvèrent un grand nombre de Théologiens Calviniſtes. M. Simon a parlé au long des *Arminiens*, de leurs ſentimens, & de leurs principaux Écrivains, dans ſon Hiſtoire des Commentateurs du Nouveau Teſtament, ch. 54.

L'Auteur d'un petit Livre intitulé *de la Religion des Hollandois*, imprimé à Paris en 1673. a éxpliqué à fond la créance des *Arminiens.* Voici ce qu'il en dit dans ſa deuxième Lettre: Depuis la mort d'Arminius, & du tems de Vorſtius, & d'Épiſcopius, un très-célébre Docteur d'entr'eux, ils ont adopté pluſieurs erreurs des Sociniens. La plûpart même d'entr'eux ont quitté l'opinion de leur prémier maître ſur les points de la prédeſtination & de l'élection éternelle. Arminius avoit enſeigné, que Dieu a élû les Fidelles par la préviſion de leur foi: & Épiſcopius croit que Dieu n'a élû perſonne de toute éternité; mais qu'il élit les Fidelles dans le tems, lorſqu'ils croyent actuellement. Il ne parle qu'en des tèrmes fort douteux & ambigus de la préſcience de Dieu, laquelle étoit la grande forteresse dans laquelle Arminius ſe retranchoit. Ces mêmes *Arminiens* d'aujourd'hui croyent que la doctrine de la Trinité des perſonnes dans une ſeule eſſence, n'eſt point néceſſaire au ſalut; qu'il n'y a dans l'Écriture aucun précepte, par lequel il nous ſoit commandé d'adorer le S. Eſprit; que JÉSUS-CHRIST n'eſt pas un Dieu égal au Père; que la foi en JÉSUS-CHRIST par laquelle nous ſommes ſauvez, n'a point été commandée, ni n'a point eû lieu ſous la vieille Alliance. La plûpart évitent avec ſoin le mot *de ſatisfaction de* JÉSUS-CHRIST. Epiſcopius cependant dit que JESUS-CHRIST par ſa Paſſion a ſatisfait juſques-là à Dieu; qu'il l'a rendu propice à tout le genre humain. Ils preſſent avec grand ſoin la tolérance de toutes les opinions de ceux qui profeſſent la Religion Chrétienne, ſoûtenant que tous les Chrétiens s'accordent dans les points les plus importans, & comme l'on appelle, eſſentiels & fondamentaux de la Religion; que juſqu'ici il n'a point été décidé par un jugement infaillible qui ſont ceux d'entre les Chrétiens qui ont embraſſé la Religion la plus véritable & la plus conforme à la parole de Dieu; que pour cet effet tous peuvent s'unir pour compoſer un ſeul & même corps d'Égliſe, & qu'ils doivent s'aimer comme Frères; que l'on ne doit contraindre perſonne

ſonne à condamner & à quitter ſes ſentimens, ou à approuver & ſuivre ceux d'autrui.

Si Arminius revenoit au monde, ajoûte l'Auteur de ce petit Livre, il ne reconnoîtroit aſſurément pas pour ſes diſciples la plûpart de ceux qui portent ſon nom. Il y en a cependant qui n'ont rien ajoûté à ſes ſentimens; mais & les uns & les autres s'accordent tous en ce point, qu'on doit tolérer tous les Chrétiens, ou pour ne compoſer tous enſemble qu'une même Égliſe, ou pour permettre à chacun la liberté de ſa Religion. Les principaux Écrivains de la ſecte des *Arminiens* ſont, Arminius, Épiſcopius & Grotius. On y peut ajoûter Courcelles, qui a compoſé un corps de Théologie, où il a mis en abregé ce qui ſe trouve plus étendu dans les gros livres d'Épiſcopius, & y a ajoûté de ſon fond pluſieurs autres choſes. Les Sociniens néanmoins mettent ce Courcelles au nombre de leurs Écrivains.

ARMISTICE. ſ. m. Suſpenſion d'armes. *Induciæ.* Les troupes du Roi voyant expirer le tèrme de l'*armiſtice* ſe mirent en état de paſſer le Rhin. Il y a peu de gens qui approuvent ce mot. On le trouve dans les ouvrages François compoſez & imprimez en Hollande.

Ce mot eſt formé de deux mots Latins, *arma*, & *ſtare*, qui veulent dire étant joints en un, que les armes ſont en repos, que les expéditions militaires ceſſent.

ARMOGAN. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſignifie, Le beau tems qui eſt propre pour naviger. *Tempus navigationi idoneum.* Quand le Maître perd ſon *armogan*, s'il arrive du dommage au navire, il le doit payer au Marchand.

ARMOIRE. ſ. f. Meuble de bois fait en forme de buffet, qui ſert à ſerrer des habits, ou autres hardes. *Armarium.* On trouve *Armoria* & *Armoria*, dans la plus baſſe Latinité, dit d'un cofre, ou *Armoire*, qui étoit dans l'Égliſe proche l'Autel. Voyez *Act. Sanct. Jun. T. II. p.* 161 *C. &* 103 *C.* *Armoire* à tant de tiroirs, de guichets. On l'appelle ainſi, à cauſe qu'on y ſerroit autrefois les armes, & maintenant les titres des familles, & mille autres choſes. C'étoit auſſi le lieu où les anciens Chevaliers tenoient leurs habits de Joûtes, & de Tournois; leurs Écus & leurs armes.

ARMOIRE à vaiſſelle. C'eſt un ouvrage de menuiſerie qui ſert à mettre la vaiſſelle d'étain, & autres choſes de cette nature, appartenant à la cuiſine.

ARMOIRIE. ſ. f. On appelloit ainſi autrefois les œillets de Poëte. Voyez. ŒILLET.

ARMOIRIES. ſ. f. plur. Marques de nobleſſe & dignité, compoſées régulièrement de certaines figures & d'émaux, données ou autoriſées par les Souverains pour la diſtinction des perſonnes & des maiſons. *Inſignia gentilitia.* On les nomme *Armoiries*, parce qu'elles ſe portoient principalement ſur le bouclier, ſur la cuiraſſe & ſur les bannières; & qu'elles ont pris leur origine des armes. Les plus belles *Armoiries*, ſelon l'art, & les plus belles à voir, ſont les moins chargées, & celles dont les figures ſont faites de ſimples traits, comme les partitions & les piéces honorables. Il n'y a que 4 couleurs & 2 émaux qui entrent dans les *Armoiries.* Il ne ſe dit guères qu'en ces phraſes. Il eſt défendu aux roturiers de porter des *Armoiries* timbrées. On a mis ſes *Armoiries* ſur les cierges, les torches, ſur la tenture de ſon entèrrement. Un livre d'*Armoiries.* On ſe ſert plus volontiers du mot d'*Armes*, quand on peut éviter l'équivoque des armes ordinaires; comme blaſonner des *Armes.* Quelles ſont vos *Armes?*

Ce mot vient d'*armure*, à cauſe qu'on peignoit autrefois ſur les Écus, les caſques & les cottes d'armes des Chevaliers, les marques qu'ils avoient priſes pour ſe diſtinguer les uns des autres, tant à la guèrre, que dans les Tournois.

Les Sçavans ſont en grande diſpute touchant l'origine des *Armoiries.* Favin prétend qu'elles ont été dès le commencement du monde; Segoin du tems des enfans de Noé, d'autres du tems d'Oſiris, ce qui eſt appuyé par quelques paſſages de Diodore de Sicile; d'autres du tems des Hébreux, parce qu'on a donné des Armes à Moïſe, à Joſué, aux douze Tribus, à Eſther, à David, à Judith, &c. d'autres aux tems héroïques, & ſous l'Empire des Aſſyriens, des Mèdes & des Perſans, s'appuyant ſur Philoſtrate, Xénophon & Quinte-Curce. Quelques-uns prétendent qu'Aléxandre régla les *Armoiries* & l'uſage du Blaſon. Le Père Monet veut qu'elles ayent commencé ſous l'Empire d'Auguſte; d'autres pendant les inondations des Goths; & d'autres ſous l'empire de Charlemagne. Chorier dans ſon Hiſt. du Dauphiné T. I. p. 97. remarque que les Tires étoient les boucliers des Gaulois, qui les couvroient entièrement; que chaque ſoldat y faiſoit peindre quelque marque, qui lui étoit propre, & par la vûë de laquelle il pouvoit être reconnu entre ſes compagnons; il cite ſur cela Pauſanias qui le dit en effet; & c'eſt là, ſelon Chorier, l'origine des armes des Nobles familles. Il dit ailleurs que ce ſeroit trop d'ignorance de croire que les Romains ayent entièrement ignoré les *Armoiries*; mais que ce n'en ſeroit guères moins de ſoutenir qu'ils en ayent eû de propres à chaque famille. Spelman dit que ce ſont les Saxons, les Danois, & les Normands, qui les ont apportées du Nord en Anglèterre, & de là en France. Or il eſt certain que de tems immémorial il y a eû parmi les hommes des marques ſymboliques pour ſe diſtinguer dans les armées, & qu'on en a fait des ornemens de boucliers, & d'enſeignes: mais ces marques ont été priſes indifféremment pour Deviſes, Emblêmes, Hiéroglyphes, &c. & ce n'étoient point des *Armoiries* comme les nôtres, qui ſont des marques héréditaires de la nobleſſe d'une maiſon, reglées ſelon l'art du Blaſon, & accordées, ou approuvées par les Princes. Ainſi avant Marius l'aigle n'étoit point l'enſeigne perpétuelle du Général des Romains. Ils portoient indifféremment dans leurs étendarts, ou un loup, ou un léopard, ou un aigle, ſelon le choix de celui qui commandoit. On remarque la même diverſité à l'égard des François; & c'eſt pourquoi les Auteurs ſont partagez, lorſqu'ils parlent des *Armoiries* de France. Les uns diſent que les François avoient pour armes 3 crapaux; les autres 3 croiſſans, les autres 3 couronnes; & les autres un lion. Comme ces *Armoiries* n'étoient point fixes ni perpétuelles, chaque Auteur a pris pour les armes des François, celles qu'on remarquoit dans les tems qu'il écrivoit. Quelques-uns prétendent que juſqu'à Clovis les Rois avoient 3 crapaux dans leurs armes; & que ce Prince ſe fit apporter les fleurs de lys par un Hermite; mais d'autres ſoutiennent que Louïs le Jeune dans le treizième ſiécle eſt le prémier qui ait pris des fleurs de lys ſans nombre; Charles VI. les réduiſit à trois. En effet tous les Auteurs les plus éclairez tiennent que les *Armoiries* des maiſons, auſſi bien que les doubles noms des familles, n'ont pas commencé devant l'an mille. M. le Laboureur prétend que l'uſage des *Armoiries* n'eſt pas plus ancien que les prémières croiſades des Chrétiens pour l'Orient. L'opinion qui les fait remonter au delà du dixième ſiécle, a été réfutée par Spelman, André du Cheſne, Blondel, les frères de ſainte Marthe, de Juſtel, l'Eſpinoy, Chifflet, Fauchet, Du Tillet, & le Père Ménétrier. Ce ſont les Tournois qui ont fait fixer les *Armoiries.* Henri l'Oiſeleur, qui régla les Tournois en Allemagne, fut l'occaſion de ces marques d'honneur, qui ſont plus anciennes chez les Allemans que dans tout le reſte de l'Europe. Ce fut alors que commencèrent les cottes d'armes, qui étoient une eſpèce de livrée compoſée de diverſes bandes de pluſieurs couleurs, d'où vinrent la faſce, la bande, le pal, le chevron, la loſange, &c. qui ont donné le commencement aux *Armoiries.* Ceux qui ne s'étoient jamais trouvez aux Tournois n'avoient point d'*armoiries*, quoiqu'ils fuſſent Gentilshommes. Les Seigneurs qui ſe croiſèrent pour aller conquérir la Tèrre Sainte, prirent auſſi ces marques d'honneur pour ſe diſtinguer. Avant ce téms-là, c'eſt-à-dire, avant le Xe ou le XIe ſiécle, les *Armoiries* n'étoient point en uſage. On ne remarque ſur les tombeaux plus anciens que des croix, & des inſcriptions Gothiques, avec la repréſentation de la perſonne. Le tombeau du Pape Clément IV. mort en 1268. eſt le prémier ſur lequel on trouve des *Armoiries.* On ne voit non plus des armes ſur les ſeaux, ou ſur les monnoyes, que depuis le Xe ou le XIe ſiécle. La prémière monnoye de France avec des *Armoiries* eſt un denier d'or de Philippe de Valois, où il eſt repréſenté tenant de la main gauche un Écu ſemé de fleurs de lys. Cette piéce d'or battuë en 1336. fut nommée *écu*, à cauſe de l'écuſſon des *Armoiries* de France. On trouve bien des figures plus anciennes, ou dans les étendarts, ou dans les médailles; mais ni les Princes, ni les villes n'en'ont pas fait des *Armoiries* en forme, & l'on ne trouve aucun Auteur qui faſſe mention de l'art du Blaſon au deſſus de ces ſiécles-là.

Auſſi-tôt maint eſprit fécond en rêveries
Inventa le Blaſon, avec les Armoiries:
De ſes tèrmes obſcurs fit un langage à-part, &c. BOIL.

Il n'y avoit originairement que les ſeuls Nobles qui euſſent le droit d'avoir des *Armoiries*; mais le Roi Charles V. par ſa charte de l'an 1371. ayant annobli les Pariſiens, il leur permit de porter des *Armoiries*; ſur cet exemple, les plus notables Bourgeois des autres villes prirent auſſi des *Armoiries.*

Les *Armoiries* n'ont commencé à être penduës dans les Égliſes que vers l'an 1341. dont on voit un témoignage dans l'Hiſtoire de Joinville. D'autres diſent que cela ne commença qu'en 1350. par un Évêque d'Utrecht, en faiſant les obſèques de ſon frère. Baſilius Poncius Auguſtin de Léon en Eſpagne a fait une Diſſertation en 4 Chapitres, dans laquelle après avoir recherché l'origine des *Armoiries*, & montré qu'il ſemble qu'il y ait de la vanité à un homme de faire mettre ſes armes ſur ce qui lui appartient, il conclut cependant dans le 4e chapitre que cela ſe peut faire ſans orgueïl.

On dit proverbialement, quand on voit un ignorant aſſis dans une chaiſe, que ce ſont les *Armoiries* de Bourges, un âne dans une chaiſe. On dit auſſi, Il n'y a point de plus belles *Armoiries* que celles d'un vilain, il prend ce qu'il veut.

ARMOISE. ſubſt. fém. *Artemiſia*. Plante appellée par le vulgaire herbe de la S. Jean. Sa racine eſt de la groſſeur du doigt, branchuë & fibreuſe, un peu douce & aromatique au goût. De ſon collet naiſſent pluſieurs tiges hautes de quatre à cinq pieds, rondes, canelées, veluës, moëlleuſes, moins groſſes que le petit doigt, le plus ſouvent lavées de pourpre, d'autres fois vertes, & garnies de feüilles, quelquefois pâles ou blanchâtres, aſſez ſemblables à celles de l'abſinte ordinaire, mais leurs ſegmens ſont plus larges dans le bas, & plus longs & plus étroits à leurs éxtrémitez, elles ſont outre cela vertes en deſſus & blanchâtres en deſſous, ſes tiges ſont branchuës, & terminées par des épis de fleurs. Chaque fleur eſt un amas de petits fleurons de couleur de pourpre, ou blanchâtres, renfermez dans des calices, écailleux, arrondis, & d'une ligne de diamétre environ. Ces fleurs ont une odeur foible, aromatique, cependant agréable & approchante de celle de la lavande. Ses ſemences ſont menuës comme celle de l'abſinte & ſuccédent aux fleurons. Le peuple croit mal à propos qu'on trouve ſous la racine de l'*Armoiſe* un charbon, qu'il faut l'y chercher la nuit de la veille de S. Jean Baptiſte, & que ce charbon eſt un ſouverain remede pour l'épilepſie. L'*armoiſe* eſt recommandée pour les maladies des femmes. On l'employe en décoction & en ſyrop. On aſſure que le Moxa des Chinois eſt un coton qui ſe ramaſſe ſur une eſpéce d'*Armoiſe* de la Chine. On fait brûler ce Moxa ſur les parties attaquées de la goutte. L'*Armoiſe* ſe trouve aſſez communément partout. Elle a pris ſon nom d'une racine de caric, appellée Artemiſe, *Artemiſia*, femme de Mauſole. On croit qu'elle a été la premiére qui l'a miſe en uſage. Voyez le Dictionnaire Œconomique ſur les vertus de l'*armoiſe*.

ARMOISIN. ſubſt. maſ. Eſpéce de taffetas qui vient d'Italie & de Lyon, qui eſt de moyenne bonté. Le demi-*Armoiſin* eſt le taffetas d'Avignon, qui eſt de moindre valeur. Il y a de l'*Armoiſin* à trois fils. Ce taffetas eſt ainſi nommé, ſelon M. Huet, pour *ormoiſin*, parcequ'il vient de l'Iſle d'Ormus. Il s'en fait en Italie & à Lyon. D'autres prétendent que ce mot vient de l'Italien *Armoſino*, & qu'il a été ainſi nommé, parce qu'on mettoit pluſieurs Armoiries ſur la toilette qui l'enveloppoit.

ARMON. ſ. m. C'eſt une partie du train du devant d'un carroſſe. *Armus*. Il y a deux piéces de bois un peu courbes qui prennent d'un côté ſur l'eſſieu de devant, & qui aboutiſſent de l'autre au timon. Elles ſervent à ſoutenir une cheville ſur laquelle le timon eſt mobile, pour le lever quand on veut. Ces deux piéces s'appellent les *armons*; & ce mot vient apparemment d'*Armus*, à cauſe qu'ils ſont comme les flancs du timon.

ARMONIAC, ou AMMONIAC. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à un ſel artificiel & volatil, que l'on fait avec de la ſuye de cheminée, du ſel commun, & de l'urine d'homme. *Sal ammoniacus*. Il eſt appellé par les Chymiſtes *Aquila cœleſtis*. Celui de Veniſe & d'Amſterdam ſe fait d'une partie de ſuye de cheminée, de deux parties de ſel marin, & de dix parties d'urine d'homme.

Il s'en trouve de naturel ſur le chemin de Labor à Thanaſſeri, & à Tzerhint. C'eſt une eſpéce d'écume qui ſort de la terre en des endroits où il y a de vieilles cavernes, ou creux de roches. On le tire de là, & on le cuit comme on fait le ſalpêtre. REC. DE THEVENOT.

Les Anciens en avoient un autre naturel qui ſe trouvoit dans les ſables d'Arabie, ou de Lybie, qui n'étoit autre choſe que le ſel volatil de l'urine des chameaux qui alloient au temple de Jupiter Ammon. Ce ſel étoit naturellement ſublimé ſur ces ſables, par la chaleur du ſoleil qui eſt brûlante en ces païs-là : d'où vient que pluſieurs l'appellent *Ammoniac*. Les autres diſent qu'on l'appelle ſel *armoniac*, au lieu de ſel acrimonial, à cauſe de ſon acrimonie. Les fleurs de ſel *armoniac* ne ſont autre choſe que ſa portion la plus ſubtile, élevée par le feu; & ſon eſprit volatil n'eſt autre choſe que ſon ſel volatil diſſout dans quelque portion de ſon flegme.

ARMORIAL. adj. & ſubſt. Recüeil de pluſieurs Armoiries. *Gentilitiorum inſignium index*. Le Mercure *Armorial* de Segoin. L'Indice *Armorial* de Geliot. L'*Armorial* Allemand de Sibmacher, de Furſten, de Vappembourg, &c.

ARMORICAIN, AINE. ſ. m. & f. *Armoricus*. Le P. Lobineau, dans l'hiſtoire de Bretagne, & peut-être quelques autres encore, appellent ainſi les anciens habitans de l'*Armorique*, ou de la Bretagne, que tous les autres appellent *Armoriques*; les Arboryques de Procope ſont les mêmes que les *Armoricains*; ce que dit Procope des *Arboryques* convient aux *Armoricains*. Il eſt mieux de dire *Armoriques*, avec M. de Cordemoy, & nos autres bons Auteurs; car nous ne formons en *ain* que les noms terminez en Latin en *anus*; *Africanus*, *Africain*; *Germanus*, *Germain*; *Alanus*, Alain, &c. & les noms en *icus*, comme *Armoricus*, ſe changent en *ique*; *Aſiaticus*, Aſiatique; *Italicus*, Italique, &c. Il eſt vrai que Jordanes les appelle *Armoriciani*; mais il faudroit donc dire *Armoricain*, ſelon l'analogie. Enfin, *Armoricain* ſeroit plûtôt ce qui appartient au peuple Armorique, que le peuple Armorique même.

ARMORIER. v. act. Peindre ou graver des Armoiries. *Gentilitium inſigne imprimere, inſcribere, ſignare*. Il a fait *armorier* ſa vaiſſelle, ſon carroſſe. Ce parement d'autel eſt *armorié* de ſes armes.

Il fit armorier *au dos de ſon carroſſe,*
Et ſa mitre & ſa croſſe. BOIL.

Les Auteurs qui écrivent du Blaſon diſent plûtôt *Armoyer*. Un manteau Ducal *armoyé*; une cotte d'armes *armoyée*, &c.

ARMORIQUE. ſ. m. & f. *Armoricus*, ou *Aremoricus*. Ancien peuple des Gaules qui habitoit l'Armorique. Céſar fait mention des Villes ou Citez *Armoriques*. P. Craſſus, un des Lieutenans de Céſar, avoit ſoumis les *Armoriques*, c'eſt-à-dire, les peuples qui ont depuis compoſé les Provinces Eccléſiaſtiques de Roüen & de Tours. CORDEM. Clovis ſoumit le Royaume des Bretons avec pluſieurs Villes *Armoriques*, comme Roüen & Coutances. ID. Le P. Lobineau prétend que les Arboryques de Procope ſont les *Armoriques*. Voyez ARBORIQUE. Et ci-deſſus ARMORICAIN.

ARMORIQUE. ſ. f. *Armorica*, *Aremorica*. Ancienne contrée des Gaules. Pendant plus de 800 ans on a compris ſous ce nom tout ce qui étoit entre la Seine à l'orient, la Loire au midi, & l'Océan au nord & au couchant; c'eſt-à-dire, ce que l'on a appellé la ſeconde & la troiſiéme Lyonnoiſe, ou ce que nous appellons aujourd'hui la Bretagne, la plus grande partie de la Normandie, le Maine, le Perche, & la partie ſeptentrionale de l'Anjou & de la Touraine. L'Auteur de la vie de S. Paterne dit que ce Saint étoit originaire de l'Armorique, étant de la ville de Coutance. *Armoricana regione civitate Conſtantia oriundus*. On appelle *Armorique* toute la côte des Gaules, depuis les Pirénées juſqu'au Rhin. BOREL. MÉNAGE, *orig*. Voyez AQUITAINE ci-deſſus.

Ce nom eſt Celtique & Bas-Breton, & ſignifie un païs *maritime*; car en Breton, ou Celtique, *Ar* ſignifie *ſuper*, *ſur*; & *mor* veut dire *mare*, *mèr*; ſur la mèr, ſur le bord de la mèr, ſur la côte. Céſar a remarqué *Lib. VII. de Bello Gall. c. 14.* que les Gaulois appellèrent *Armoriques* toutes les Villes ſituées ſur l'Océan. C'eſt pour cela que Pline Liv. IV. ch. 17. dit que l'Aquitaine a auſſi été appellée *Armorique*, comme nous l'avons remarqué ſur le mot AQUITAINE. Les Belges appelloient les *Armoriques Tranſſequani*, peuples ſituez au delà de la Seine. Cénalis dit que les habitans de l'*Armorique* appelloient autrefois leur païs Lhydaw Letavia, c'eſt-à-dire, *littoralis*, païs ſitué ſur la côte. Aujourd'hui ils l'appellent *Breis*. Si l'on en croit d'Argentré *Ar*, & *mor*, ſont encore en uſage en Bas-Breton. Le nom de Bretagne ne lui a été donné que depuis la fin du IVe ſiécle.

ARMORISTE. ſ. m. Qui ſe dit de ceux qui ont écrit du Blaſon, qui poſſédent cette ſcience, ou qui l'enſeignent. *Gentilitii ſcuti deſignator, interpres, enunciator*. On les appelloit autrefois *Blaſonneurs*.

ARMURE. ſ. f. Armes défenſives, comme le caſque, la cuiraſſe, &c. *Armatura*. Son *armure* étoit dorée, ciſelée.

Si vous aviez dans les combats
*D'Amadis l'*armure *enchantée,*
Seigneur, je ne me plaindrois pas
De cette ardeur précipitée. VOIT.

Malherbe dans ſon Ode ſur la Rochelle, en parlant de la victoire, lui a appliqué le mot d'*armure*.

Que ſa façon eſt brave, & ſa mine aſſurée,
Qu'elle a fait richement ſon armure *étoffer,*
Et qu'il ſe connoît bien à la voir ſi parée,
Que tu vas triompher.

On le dit auſſi des armes défenſives des animaux. Les écailles ſervent d'*armure* aux crocodiles.

ARMURE, ſe dit auſſi, en parlant de la pierre d'aiman, de deux morceaux de fer qu'on met aux pôles de cette pierre, & qu'on lie bien ferme avec une petite ceinture de métal. Cette *armure* augmente très-conſidérablement la vertu de l'aiman.

ARMURE, ſe dit encore figurément de tout ce qui ſert à nous fortifier, & à nous défendre contre les tentations, les miſéres & les chagrins de cette vie. C'eſt en ce ſens que l'Ecriture Sainte parle de l'*armure* de Dieu, par le moyen de laquelle on peut réſiſter aux mauvais jours. La patience eſt une *armure* impénétrable. MAUC.

ARMURIER. ſ. m. Marchand qui vend des armes. On le dit auſſi de l'artiſan qui les travaille; ſoit des armes défenſives, ſoit des armes à feu. *Armorum faber, opifex*.

ARN.

ARNABO. ſ. m. Grand arbre des Indes Orientales.

ARNALDISTE. ſ. m. & f. *Arnaldiſta.* Diſciple, ou Sectateur d'Arnauld de Breſſe, Hérétique du XIIe ſiécle, qui déclamoit contre les biens de l'Égliſe, & même contre le Baptême & contre le Sacrement de l'Euchariſte, & qui aprés avoir excité bien des troubles à Breſſe & à Rome, fut pendu dans cette derniére Ville en 1155. & ſes cendres jettées dans le Tibre. On appella auſſi ces Hérétiques Poplicains, ou Publicains.

On a auſſi donné de nos jours le nom d'*Arnaldiſtes* aux Janſéniſtes, Sectateurs ou Partiſans d'Antoine Arnauld.

ARNAUD. ſ. m. *Arnaldus.* Nom propre d'homme, que l'on a quelquefois confondu avec Arnold, ou Arnoul. *Arnoldus.* Probablement que dans l'origine ce n'étoit que la même choſe; mais dans la ſuite l'uſage les a diſtinguez, & il ne faut pas les prendre indifféremment l'un pour l'autre. On trouve auſſi la même perſonne appellée Arnaud, ou Renaud. Ce qui montre que ces deux mots ſont le même, & que Renaud eſt fait d'*Arnaud* par aphéréſe, c'eſt-à-dire, par le retranchement de la premiére lettre. *Arnaud*, ou Renaud de Chatillon, Seigneur de Carac, Ville forte ſur la frontiére de Syrie, nommée par les Anciens la piérre du déſert, fut cauſe par les actes d'hoſtilité qu'il exerçoit pendant la tréve, que la guérre ſe ralluma entre Baudoüin IV. & Saladin en 1182.

ARNODE. ſ. m. Nom que les Grècs donnoient à ceux qui alloient dans les feſtins, & dans les aſſemblées, réciter des vers d'Homère. Ils portoient à la main une branche de laurier.

Ce nom vient du Grèc Ἀρνὸς, qui ſignifie un agneau, qu'on leur donnoit d'ordinaire pour récompenſe; & ᾠδὴ, chant. On les appelloit auſſi *Rapſodiſtes.*

ARNOLDISTE. ſ. maſc. Sectateur d'Arnaud de Breſſe. Voyez ARNALDISTE.

ARNON. ſ. m. *Arnon.* Riviére fort rapide, ou grand torrent au delà du Jourdain à l'orient. Il prend ſa ſource d'une montagne de même nom, qui fait partie de celles que l'Écriture appelle montagnes de Galaad; il traverſe une partie de la Tribu de Gad, toute celle de Ruben, & ſe décharge dans la mèr morte. Ils campérent au bord d'*Arnon*, qui eſt dans le déſert, & ſe termine à la frontiére des Amorrhéens. Car *Arnon* eſt à l'extrémité de Moab, entre les Moabites & les Amorrhéens. Nomb. XXI. 13. SACI. Voyez encore Joſ. XIII. 16. 17. & Joſeph, Ant. Liv. IV. ch. 4. S. Jérôme dit, qu'il y avoit un rocher trés-haut entre les Moabites & les Ammonites, qui portoit auſſi ce nom; & le P. Lubin dit, que c'eſt de ce rocher que ſortoit le torrent d'*Arnon.* Enfin ils placent encore au pied de ce rocher une Ville de même nom, & quelques Auteurs prétendent que c'eſt de cette Ville qu'il eſt parlé *Nomb.* XXI. 24. Ils ſe trompent; ce ſont deux torrens *Arnon* & Jéboc, qui faiſoient les bornes du Royaume de Séhon. Ils ſe rendirent maîtres de ſon Royaume depuis *Arnon* juſqu'à Jéboc.

ARNOU. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Arnoul.* La vie de Saint *Arnou* eſt contenuë dans une Proſe d'une extrême longueur, trouvée au Monaſtère de Marquette, & rapportée par Bollandus. CHAST.

ARNOUL. ſ. m. *Arnoldus.* Nom propre d'homme. On trouve en François *Arnolde*, *Arnold*, *Ernold*, *Arnoul*, & même *Arnaud.* Il faut dire *Arnoul*, & ne point faire ſonner *l*, ſi ce n'eſt devant une voyelle, dans une prononciation grave & ſoutenuë. Pour Arnaud, il eſt vraiſemblable que c'eſt une faute, & qu'il ne faut point confondre ces deux noms. On a lû ou écrit *Arnaldus*, où il falloit mettre *Arnoldus.* C'eſt ainſi que dans quelques éditions de S. Bernard on trouve *Arnoldus* dans le titre de quelques lettres où il y a *Arnaldus* dans le texte, & où il faut en effet *Arnaldus. Arnoul* s'eſt encore dit d'*Arnulphus*, *Arnulphe.* Ainſi nous nommons *Arnoul* fils de Carloman Roi de Baviére & puis Empereur, que les Auteurs Latins appellent *Arnolphus.*

ARO.

AROER. ſ. m. *Aroer.* Ville ſituée ſur le torrent d'Arnon, ſur les confins des Moabites, des Ammonites & des Amorrhéens d'audelà du Jourdain. Elle fut donnée par Moïſe à la Tribu de Gad; elle s'appella dans la ſuite Petra, & eut un ſiége métropolitain. Adrichoiſcius croit qu'elle fut auſſi appellée Moab, & Rabbath Moab, c'eſt-à-dire, la grande Moab. *Deut. II.* 36. Depuis *Aroer* qui eſt ſur le bord du Torrent d'Arnon, Ville ſituée dans la vallée. SACI, ſur le v. 2. du ch. XVII. d'Iſaïe. Quelques Auteurs mettent encore un *Aroer* dans la Syrie proche de Damas. Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire d'en diſtinguer deux. Il ne faut point écrire HAROHER comme Maty.

AROMAT. ſ. m. Ce mot ſe dit d'une drogue, d'une plante, ou d'une compoſition odoriférante, qui a une odeur forte, pénétrante & agréable. On aromatiſe une compoſition, lorſqu'on anime les drogues qui y ſont entrées par quelques ingrédiens aromatiques, qui augmentent ou relévent l'odeur des premiéres drogues qui ne ſe faiſoient preſque point ſentir, ou dont l'odeur ne plaiſoit pas. *Aroma.* Les trois Maries achetérent des *aromats* pour venir oindre le corps de nôtre Sauveur. Nos Traducteurs du Nouveau Teſtament ont évité de ſe ſervir de ce tèrme, Marc XVI. 1. Luc XXIII. 56, &c. mais le P. Bouhours a mis des *drogues aromatiques*, le P. R. & M. Simon, des *parfums.* Ce qui montre que ce mot n'eſt reçu que parmi les Médecins, & que dans l'uſage ordinaire il ne faut pas l'employer. Les vrais *aromats* ſont des épiceries qui viennent d'Orient; comme le poivre, la muſcade, l'aloës, le baume, l'encens, &c.

AROMATIQUE. adj. Qui eſt de la nature des aromats. *Aromaticus.* On appelle en France, Herbes *aromatiques*, les herbes fines qui ſentent fort, comme le geniévre, la lavande. Les Apothicaires font pluſieurs remédes compoſez de drogues *aromatiques.* Le jour du Sabbat étant paſſé, Marie Magdelaine, Marie mère de Jacques, & Salomé, achetérent des drogues *aromatiques* pour aller embaumer Jeſus. BOUH. Elles préparérent des drogues *aromatiques*, & des huiles odoriférantes. ID.

AROMATISATION. ſ. f. Tèrme de Pharmacie, eſt l'action par laquelle on mêle des aromats dans les drogues & médicamens, comme le macis, le girofle, le muſc, l'ambre-gris, &c. L'*aromatiſation* eſt autant en uſage pour augmenter la vertu des médicamens, que pour les rendre agréables au goût, & à l'odorat.

AROMATISER. v. act. Mettre des aromats dans quelque ſubſtance ou liqueur pour la rendre agréable au goût & à l'odorat. *Aromatis condire.* Voyez AROMAT.

Ces mots viennent du Grèc ἄρωμα, qui vient du verbe ἄρω, qui ſignifie, *accommoder*, *rendre propre.* Les épices qui ſont une eſpéce d'aromats ſervent à aſſaiſonner les viandes.

ARONDE. ſubſt. fém. Eſt un tèrme de Charpenterie. On nomme, Queuë d'*aronde*, certaine entaillure dans le bois qui eſt faite comme la queuë d'une hirondelle, étroite par un bout qui eſt en dedans, & large par l'autre qui eſt en dehors. *Inciſio caudæ hirundininæ in morem facta.* Pour faire un aſſemblage ferme de deux groſſes piéces de bois, il faut les aſſembler en queuë d'*aronde.*

On dit auſſi en tèrmes de fortifications, qu'un ouvrage à cornes eſt fait en queuë d'*aronde*, quand il eſt étroit par la gorge, & plus ouvert vers les faces. Et au contraire, quand il eſt plus étroit par les faces, & que la gorge eſt plus ouverte pour couvrir une grande courtine, on dit qu'il eſt fait à contre-queuë d'*aronde.*

ARONDE, ſe diſoit autrefois pour *Hirondelle*, *Hirundo.*

> *Sur l'arbre ſec s'en complaint Philomène,*
> *L'aronde en fait cris piteux, & tranchans.* MAROT.

ARONDEL, ou ARUNDEL. Ville de la Province de Suſſiex en Angleterre, avec titre de Comté. *Aruntina.* Les *Marbres d'Arondel.* On parle ſouvent des Marbres d'*Arondel* parmi les ſçavans. Ce ſont des marbres ſur leſquels ſe trouve un Traité de Paix fait entre ceux de Smyrne, & les Magnéſiens, 244 ans avant JESUS-CHRIST, deux Decrets des Smyrnéens; un Traité d'alliance entre les habitans d'Hiérapytna à ceux de Pryanſe, & une eſpéce de Chronique, ou du moins les principales époques des Grècs écrites dans l'Iſle de Paros, l'une des Cyclades, 263 ans avant JESUS-CHRIST, & d'autres antiquitez. Ils ont été ainſi nommez de Thomas Comte d'*Arondel*, ayeul du Comte Maréchal d'*Arondel*, qui les fit venir du Levant à grands frais. Durant les troubles d'Angleterre la plûpart de ces marbres furent employez à réparer des portes & des cheminées. Ils ſont maintenant à l'Univerſité d'Oxford, à qui le Maréchal Comte d'*Arondel* les a donnez, on les trouve imprimez dans les *Marmora Oxonienſia*, Marbres d'Oxford, qui parurent à Oxford en 1676. avec les Notes des Sçavans qui ont travaillé deſſus.

ARONDELAT. ſ. m. Le petit de l'hirondelle. *Pullus hirundinis.* Les *arondelats* naiſſent preſque aveugles.

ARONDELIÉRE. ſ. f. Herbe. *Chelidonia.* Voyez CHELIDOINE: c'eſt la même choſe.

ARONDELLE. Voyez HIRONDELLE.

En tèrmes de Marine, on appelle *Arondelles* de mèr, des vaiſſeaux médiocres & légers, comme les Brigantins, Pinaſſes, Pinquets, &c.

ARONISTE. ſ. m. C'eſt ainſi que les Samaritains appellent leurs Prêtres de la race d'Aron. *Aroniſta.*

AROP. Tèrme de ſcience Hermétique. C'eſt la matiére dont on fait la piérre, ou la matiére dont on fait le magiſtère.

AROTES. ſ. m. Nom que les Syracuſains donnoient à des perſonnes de condition libre, que la pauvreté réduiſoit à ſervir pour ſubſiſter. *Arotes.*

Ce mot vient du Grèc ἀρότης, *Laboureur*, qui vient d'ἀρόω, *Je laboure*; apparemment parceque la Sicile étant abondante en blé,

&

& ſon plus grand commerce ſe faiſant en blé, le principal ſervice que l'on tiroit de ces gens étoit le *Labourage*.

AROUGHCUM. ſ. m. Animal de la Virginie. Il reſſemble au caſtor, excepté qu'il vit dans les arbres à la manière des écureüils.

AROUSSES. ſ. f. Veſces ſauvages. *Arachus*. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage.

ARP.

ARPA, ou ARPHA. Nom propre d'une Divinité, dont il eſt ſouvent parlé dans la vie de S. Potit, qui ſouffrit le Martyre l'an de Jesus-Christ 166, ou 168. ſous Antonin Pie. Voyez Bollandus T. I. p. 754. & ſuiv. au 13. Janv. C'eſt ſelon la remarque de ce Père une de ces petites Divinitez appellées *Dii minorum gentium*, de laquelle nous ne ſçavons rien, non plus que de beaucoup d'autres de la même eſpéce. Elle ſe trouve cependant jointe dans cette vie à Jupiter, à Ariana & à Minerve.

ARPAGE. ſ. m. *Arpagus*. C'eſt dans les anciennes Inſcriptions un Enfant mort au berceau. C'étoit l'uſage parmi les Romains de ne point faire de funerailles pour les enfans qui mouroient au berceau; l'on ne brûloit point leurs corps, & l'on ne leur dreſſoit ni tombeau, ni épitaphe, ce qui a fait dire à Juvenal

Terrâ clauditur infans
Vel minor igne rogi.

On les brûla depuis, quand ils avoient vécu plus de 40 jours, & quand ils avoient pouſſé quelques dents. Ces morts étoient appellez des rapts. Le mot *Arpagi* ſignifie la même choſe en Grec, & Euſtachius nous apprend que c'étoit la coutume des Grecs aux funerailles des enfans, de ne les célébrer ni de nuit, ni au grand jour, mais au lever de l'Aurore, avant que le ſoleil parût, ce qu'ils appelloient le rapt du jour, Ἡμέρας ἁρπαγήν. Menestr. *Hiſt. de Lyon p. 57.*

ARPAILLEUR. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à ceux qui cherchent l'or ſur les bords de pluſieurs rivières, & parmi les mottes de terre, & qui tâchent à découvrir les mines. *Fodinarum Scrutator*.

ARPENT. ſ. m. Certaine meſure de la ſurface des terres, qui eſt differente ſelon les diverſes Provinces, & qui eſt ordinairement de cent perches quarrées. *Jugerum*. L'*arpent* contient environ un ſeptier de ſemence. L'*arpent* de Paris a cent perches, & la perche vingt-deux pieds, qui ſont deux mille deux cens pieds en quarré. Au Perche la perche eſt de vingt-quatre pieds, & le pied eſt de treize pouces. L'*arpent* de Poitou eſt de quatre-vingt pas de chaque côté. L'*arpent* de Montargis a cent cordes, & chaque corde a vingt pieds. L'*arpent* de Clermont en Beauvaiſis a cent verges, & chaque verge vingt-ſix pieds. L'*arpent* ou le *Journal* en Bretagne a vingt cordes en longueur, & quatre en largeur, chaque corde de vingt-quatre pieds. Dans le Duché de Bourgogne l'*arpent* de bois eſt de quatre cens quarante perches, & le Journal de terre, de vigne, ou de pré, de trois cens ſoixante.

Ce mot vient, ſelon Scaliger, de *aripennis*, ou de *arpendium*, ou *arvipendium*, qui étoit une meſure d'*Arpenteur*. Aripennis ſe trouve auſſi pour *arpent*, *Act. Sanct. Jun. T. I. p. 189. B.* & ailleurs. Pontanus après Columella dit que c'eſt un ancien mot Gaulois dont uſe Reginon en ſon Hiſtoire, dérivé de *aert*, & de *pandt*, mots Danois, ſignifians une *terre bornée*. Du Cange dit qu'il vient de *arapennis*, dérivé *ab arando*, ou plûtôt de *ard*, ou *erd*, terre; & *pand* ou *pend*, qui ſignifie *quarré*. C'eſt la remarque des Jéſuites d'Anvers, *Acta Sanct. April. T. III. p. 72. E.* ſur les Diplômes de Loüis le Jeune, dans leſquels on trouve *Agripennum*, & *Arpennum*, pour *arpent*, & non pas *erpan*, comme ces Auteurs écrivent; on trouve encore *Arpenna, æ*, dans un acte de l'an 1051. *Act. Sanct. Maii. T. V. p. 59.* On trouve auſſi *Arpennus* & *Arpentum*. Voyez la nouvelle hiſt. de Bret. T. II. p. 121. & 295. Iſaac Pontanus, dans ſes *Origines Francicæ, Lib. VI. c. 34.* eſt de même ſentiment, à cela près qu'il prétend que *pand* ſignifie, ce qui a des limites, ce qui eſt borné.

On dit par hyperbole d'un homme qui a le nez, le viſage, ou quelque partie du corps trop longs, ou mal proportionnez, qu'il a un nez, un viſage d'un *arpent*, &c.

ARPENTAGE. ſ. m. Meſurage des terres par arpent. *Agrorum menſio, dimenſio, metatio.* On a fait voir par l'*arpentage* de cette forêt, qu'elle contenoit tant d'arpens. Quand l'*arpentage* n'eſt point déclaré par le contrat, il doit être fait ſuivant la coutume des lieux où les biens ſont ſituez, & non ſuivant la coutume du lieu où le contrat eſt paſſé.

Arpentage, eſt auſſi la ſcience de celui qui arpente. *Agros metiendi, metandi ars, Geomatica diſciplina*. C'eſt l'art qui enſeigne à meſurer la ſuperficie des terres. Il y a pluſieurs Traitez de l'*Arpentage*. On l'appelle auſſi *Planimetrie*.

ARPENTER. v. act. Meſurer des terres pour ſçavoir combien elles ont d'arpens. *Metiri, metari.*

Arpenter, ſignifie figurément, Marcher beaucoup, ou marcher vîte. *Diſcurrere per &c.* Ce ſolliciteur *arpente* tout Paris preſque tous les jours. Mais cela ne ſe dit que dans le ſtile bas & familier. Courir les monts, *arpenter* les campagnes. S. Amand.

ARPENTEUR. ſ. m. Officier qui a ſerment en Juſtice, & qui eſt commis pour faire l'arpentage des terres. *Decempedator, finitor, agrimenſor, Geomaticus*. Les inſtrumens, la trouſſe, les fléches, la chaîne d'un *Arpenteur*. Les *Arpenteurs* ne ſont reçus qu'après information de vie & mœurs, & après avoir donné une caution de mille livres par l'Ordonnance. C'étoit autrefois au *Grand Arpenteur* de France à inſtituer des *Arpenteurs*: mais Henri II. par une Ordonnance de 1554. érigea ſix *Arpenteurs* en chaque Bailliage, ou Sénéchauſſée de Bretagne, pour exercer leur charge ſous le *Grand Arpenteur*. Cette Ordonnance leur donne le pouvoir de meſurer, d'arpenter bois, buiſſons, forêts, garennes, terres, eaux, Iſles; de mettre des bornes, & de faire des partages; mais le grand *Arpenteur*, qu'on appelloit le Grand Maître, ſe mettoit en poſſeſſion de ne donner des commiſſions qu'à ceux des *Arpenteurs* qui lui donnoient de l'argent, ce qui rendoit leurs offices inutiles. En l'année 1676. le Roi lui fit défenſes de plus délivrer de Commiſſions; en 1688. ſon office fut ſupprimé, & l'année ſuivante il fut ordonné par Arrêt que ceux qui avoient des Commiſſions du Grand *Arpenteur*, prendroient des proviſions de ſa Majeſté en payant certaine ſomme. En 1690 le Roi par un Édit du mois de Novembre a ſupprimé tous les anciens offices d'*Arpenteurs*, & a créé des experts Priſeurs & *Arpenteurs* Jurez, pour faire un même corps avec les Jurez experts créez au mois de Mai & de Juillet de la même année pour faire les arpentages, meſurages & priſées des terres, vignes, prez, bois, pâtis, communes, & toutes les autres fonctions attribuées aux *Arpenteurs* créez par les édits de 1554 & 1575. Il y a encore des *Arpenteurs* dans chacune des Maîtriſes des eaux & forêts, créez par un édit de 1689. Enfin, l'édit de 1690. a créé ſéparément dix *Arpenteurs* pour la ville, Prévôté & Vicomté de Paris.

ARQ.

ARQUEBUSADE. ſ. f. Coup d'arquebuſe. *Ferreæ fiſtulæ ictus, emiſſio*. Il a eſſuyé cinq ou ſix *arquebuſades* ſans être bleſſé.

On diſoit autrefois eau d'*arquebuſade*, ou eau d'arquebuſe, au lieu qu'on dit aujourd'hui plus communément & plus proprement eau vulnéraire, qui eſt une eau compoſée de pluſieurs plantes vulnéraires & diſtillées avec le vin blanc, ou avec l'eau de vie.

ARQUEBUSE. ſ. f. Arme à feu de la longueur d'un fuſil, ou d'un mouſquet, & qui ſe bande d'ordinaire avec un rouet. *Sclopetus, ferrea fiſtula.* Elle a, ſelon Hanzelet, quarante calibres de long, & tire une once & ſept huitièmes de plomb, avec autant de poudre. Une *arquebuſe* à croc, eſt une groſſe *arquebuſe* avec laquelle on défend des places, & qu'on appuye quelque part pour tirer. La première fois qu'on ait vû des *Arquebuſes* fut dans l'armée Impériale de Bourbon, qui chaſſa Bonnivet de l'État de Milan. Elles étoient ſi maſſives & ſi peſantes, qu'il falloit deux hommes pour les porter, & on les tiroit appuyées ſur des fourchettes, & chargées de pierres rondes. Vendeneſſe, frère de la Palice, & Bayart, à qui Bonnivet avoit abandonné le ſoin de la retraite, en furent bleſſez & en moururent. En pluſieurs villes on tire le prix de l'*arquebuſe* pour exercer les bourgeois; & on continuë de l'appeller ainſi, quoiqu'on ne ſe ſerve plus d'*arquebuſe*, mais ſeulement de fuſils.

Arquebuſe à vent, c'eſt une *arquebuſe* qu'on charge avec du vent comprimé, & qui ne laiſſe pas de faire un fort grand effet. Les *arquebuſes* à vent ont été inventées par un bourgeois de Liſieux nommé Marin, qui en préſenta une au Roi Henri IV. quoique quelques-uns croyent que cette invention ſoit dûë à quelques ouvriers de Hollande. M. Blondel la montre dans ſon art de jetter les bombes, & l'on en voit la figure & la conſtruction dans le Livre des Élémens de l'Artillerie de Rivaut.

Ce mot vient de l'Italien *arcobuſio*, ou *arco abuſo*, ainſi dit de *arco*, qui ſignifie un *arc*, & de *buſio*, un *trou*, à cauſe du trou par où on met le feu à la poudre dont on charge les *arquebuſes*, qui ont ſuccedé aux arcs des Anciens. Ménag. D'autres croyent qu'il vient de *acqueraux*, qui ſont des inſtrumens de guerre pour jetter des pierres, dont Froiſſart fait mention; & prétendent qu'on diſoit autrefois *acquebuſe*.

Une *Arquebuſe*, avec ce mot, *vis abdita*, peut-être la déviſe, ou d'un traître, ou d'une perſonne modeſte, ou d'un Prince ou Miniſtre qui fait réüſſir ſes projets par le ſecret. L'*Arquebuſe* avec ce mot, *& manus & mens*, marque les entrepriſes où il faut penſer & agir pour réüſſir.

ARQUEBUSER. v. act. C'eſt tirer ſur quelqu'un un coup d'arquebuſe. *Sclopetum diſplodere, ferream glandem emittere.* Il fut *arquebuſé* en paſſant dans une forêt. Ce mot eſt un peu vieux.

ARQUEBUSERIE. ſ. f. C'eſt le métier d'Arquebuſier. *Fingenda fiſtulæ ferreæ artificium.*

ARQUEBUSIER. ſ. m. Qui porte & tire de l'arquebuſe. *Miles ſclopeto armatus, Sclopetarius.* Il y avoit en cet endroit une Compagnie d'*Arquebuſiers* à cheval qui firent un grand effet.

On appelle auſſi *Arquebuſier*, l'Artiſan qui fait des arquebuſes, des fuſils, & autres armes à feu. *Sclopetorum, ferrearum fiſtularum Faber.*

ARQUER. v. n. Courber en arc. *Arcuare.* On le dit des poutres, & autres piéces de charpenterie qui ſont courbées, ou naturellement, ou parce qu'elles ſoutiennent un grand poids. On le dit particulièrement de la quille d'un vaiſſeau, quand elle ſe dement, & perd ſa figure ordinaire par quelque violent effort, ſoit en mettant le vaiſſeau à l'eau, ſoit lorſqu'il échouë.

On dit au Manége, qu'un cheval a les jambes *arquées*, quand il a les genoux courbez en arc; ce qui arrive aux chevaux qui ont les jambes ruinées. *Crura arcuata.*

ARR.

ARRACHEMENT. ſ. m. Action de la perſonne qui arrache quelque choſe, de quelque nature qu'elle ſoit. *Avulſio, evulſio.* *Arrachement* de dents. *Arrachement* de clous.

ARRACHEMENT, eſt auſſi un tèrme d'Architecture. On appelle les *arrachemens* d'une voute, les endroits par où elle commence à ſe former en cintre, ce qui eſt au deſſus de l'impoſte. On le dit auſſi des pièrres qu'on arrache d'un mur pour y en mettre d'autres en ſaillie, qui puiſſent ſervir de liaiſon avec un mur qu'on veut y joindre.

D'ARRACHEPIED. adv. D'une manière continuë, aſſiduë & opiniâtre. *Continuò.* Un Baſque fait volontiers dix lieuës d'*arrachepied* ſans ſe repoſer. Cet homme eſt ſi ſtudieux, qu'il travaille tous les matins ſix heures d'*arrachepied* ſans diſtraction. Cela n'eſt bon que dans le ſtile bas & familier. Lorſque quelqu'un travaille avec tant d'aſſiduité, qu'on dit de lui qu'il travaille d'*arrachepied*, on veut dire par là ce que les Latins éxpriment par *labor improbus, aſſiduus.*

ARRACHER. v. act. Déraciner un arbre, une plante. *Avellere, evellere, revellere, divellere.* Les Mahométans ont fait *arracher* la plûpart des vignes de l'Aſie. On donne des tèrres en Canada à ceux qui veulent les défricher, en *arracher* les arbres & les racines. Il faut *arracher* les mauvaiſes herbes d'un jardin.

Ménage dérive ce mot de *abradicare*, Latin; les autres de *auſreiſſen*, mot Allemand, qui ſignifie la même choſe.

ARRACHER, ſe dit auſſi de tout ce qu'on tire avec effort, qu'on ôte avec force ou violence du lieu où il eſt attaché, ſoit qu'il ait des racines, ou non. Les harangères qui ſe battent s'*arrachent* les cheveux, s'*arrachent* les yeux. On *arrache* la langue aux blaſphémateurs, les mammelles aux homicides des Rois. Ce Médecin lui a fait *arracher* une loupe. Il lui a fallu *arracher* ſon enfant du ventre pour l'accoucher.

On dit en ce ſens, *Arracher* les dents. *Arracher* les clous, les gonds d'une porte. *Arracher* un cahier d'un livre. *Arracher* les plumes d'un oiſeau. On lui a *arraché* des mains ce bon marché, ce bon parti. On ne lui *arrachera* point cette charge, cette terre, qu'avec la vie. On peut défendre ſon bien contre ceux qui le veulent *arracher* par force.

ARRACHER, ſignifie auſſi, Détacher, ſéparer, éloigner. On ne peut *arracher* ce jeune homme d'auprès de ſa Maitreſſe. On ne le peut *arracher* de l'étude, du jeu, du cabaret. On ne le ſçauroit *arracher* de Paris. Il fut *arraché* du ſein de ſa patrie. On lui *arracha* les larmes des yeux. Je l'ai *arraché* à ſes délices. *Arrachons* la victoire des mains de l'ennemi. Mon Médecin m'a *arraché* à la mort, d'entre les bras de la mort. On ne peut *arracher* de l'argent de perſonne, pour dire, On a de la peine à être payé.

ARRACHER, ſe dit figurément en choſes morales & ſpirituelles. Il a beau faire, il ne ſe peut *arracher* de l'eſprit le ſouvenir de ſa femme. Cette perte lui a déchiré, lui a *arraché* le cœur. On ne lui peut *arracher* de la tête une opinion, quand il s'en eſt une fois coëffé. La Philoſophie d'Épicure a *arraché* la Religion de l'eſprit des hommes. Il faut *arracher* de ſon cœur le déſir trop empreſſé des richeſſes. Peux-tu de mes malheurs m'*arracher* la mémoire? S. ÉVR.

Heureuſe! ſi tu peux m'en croire par avance!
Et ſi dès aujourd'hui faiſant quelques efforts,
Un ſentiment ſi ſalutaire
*T'*arrache *des plaiſirs qui ne dureront guère,*
Pour t'épargner mille remords. PAVILLON.

ARRACHER ſe dit encore de tout ce qu'on ne peut obtenir qu'avec beaucoup de peine & de travail. *Extorquere.* C'eſt un homme fort ſerré & fort diſcret, il lui faut *arracher* les paroles l'une après l'autre. La queſtion a été inventée pour *arracher* la vérité par la force des tourmens. On dit auſſi, *Arracher* un ſecret à quelqu'un. ABLANC. pour dire, obliger, ou forcer quelqu'un à révéler une choſe qu'il ne vouloit pas dire.

Vous ſeul, vous m'avez arrachée
A cette obéïſſance où j'étois attachée. RAC.

Les vrayes loüanges ne ſont pas celles qui s'offrent à nous; ce ſont celles que nous *arrachons.* FONTEN. Combien de gens font des aumônes, que l'importunité des pauvres *arrache* de leur main, & non pas de leur cœur; FLECH. Les hommes ne ſouffrent point qu'on leur *arrache* leurs ſentimens ſans réſiſtance. ARN. S. Hilaire *arrache* le conſentement, & enléve l'eſprit par la force de ſes expreſſions. DU PIN.

L'eſtime & le reſpect ſont de juſtes tributs,
Qu'aux plus fiers ennemis arrachent *les vertus.* CORN.

ARRACHER ſa vie, ſignifie, Être pauvre, travailler pour vivre. *Ægre vitam laborando ſuſtentare.* C'eſt un homme qui en *arrache* par tout où il peut. Il *arrachera* pied ou aile de cette affaire. On *arrache* ce qu'on peut d'un mauvais payeur. Il *arrachera* de cette ſcience tout ce qu'on en peut ſçavoir.

ARRACHER, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il vaut mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de lui *arracher* le nez; pour dire, Souffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit auſſi, lorſqu'on a emprunté, ou qu'on attrape de l'argent à un avare, qu'on lui a *arraché* une dent.

ARRACHÉ, ÉE. part. *Avulſus, revulſus.* On dit en tèrmes de Blaſon, que la tête ou quelqu'autre membre d'un animal, ou d'un oiſeau, ſont *arrachez*, quand ils ne ſont pas coupez nettement, & quand il y a du poil, ou des lambeaux & filamens ſanglans, ou non, qui font juger que ces piéces ont été *arrachées.* On dit auſſi, que des arbres ſont *arrachez*, quand ils montrent leur racine.

ARRACHEUR. ſ. m. Qui ne ſe dit guères que des Charlatans qui ſe mêlent d'arracher les dents, ou les cors des pieds. *Avulſor.* Les *arracheurs* de dents s'appellent entr'eux *Opérateurs* pour les dents, ou *Médecins* pour la bouche; mais perſonne ne leur donne des titres ſi honorables. Un *arracheur* de dents ne s'occupe pas ſeulement à *arracher* les dents; mais auſſi à nettoyer, & à buriner celles qui ſont mal-propres & cariées; & même à en remettre d'autres en la place de celles qu'on s'eſt fait arracher, ou qui ſont tombées d'elles-mêmes. Il a pour toutes ces diverſes opérations pluſieurs ſortes d'inſtrumens, qu'on nomme le déchauſſoir, le burin, la feüille de ſauge, la langue de ſerpent, la rugine aiguë, la rugine plate, le triangle, la ſonde, &c.

On dit proverbialement, Il eſt menteur comme un *arracheur* de dents, parce qu'ils vantent avec une confiance extrême leurs remédes, & leur adreſſe. On appelle auſſi par injure ces gens qui remontent les bateaux avec une corde attachée au col, & qui ſont obligez de ſe courber juſqu'à terre, des *arrache* perſil. C'eſt ceux qu'on nomme communément ſur la rivière de Loire des Halleurs.

ARRACHIS. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts, qui ſe dit de l'enlevement du plan des arbres. *Tenerarum plantarum evulſio.* Les *arrachis* ſont deffendus par l'Ordonnance.

ARRAGEOIS, Voyez ARRAS.

ARRAISONNER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Entrer en propos avec quelqu'un, lui vouloir faire entendre raiſon. *Alloqui aliquem, cum aliquo habere ſermonem.* Il eſt ſouvent inutile de s'*arraiſonner* avec un païſan, un ſtupide, qui ne conçoit pas ce qu'on lui dit. Il faut commander aux valets, & n'on pas s'*arraiſonner* avec eux, ni leur dire les raiſons qu'on a de leur faire faire quelque choſe.

Ce mot vient du Latin *ratiocinari*, qui ſignifie *raiſonner.* Mézerai s'en eſt ſervi; mais on ne le croit pas fort uſité, & ce ne ſeroit tout au plus que dans le ſtile familier & bas.

ARRAMBER. v. act. Tèrme de Marine, qui ſignifie, s'accrocher à un vaiſſeau avec le grapin, ou autrement. *Ferream manum in navim injicere.*

ARRAMER. v. act. Tèrme de Négoce. Mettre une piéce de drap, ou de ſerge ſur un rouleau, pour la tirer & allonger en telle ſorte, qu'elle raccourcit ou étrécit dans la ſuite; ce qui eſt défendu par les Statuts à tous les Drapiers, Façonniers & Foulons.

ARRANG. ſ. m. Tèrme d'Imprimeurs, qui ſe dit ironiquement d'un compagnon qui fait peu d'ouvrage.

ARRANGEMENT. ſ. m. Diſpoſition des parties d'un tout en certain ordre. *Compoſitio, diſpoſitio, collocatio, ordinatio.* La Philoſophie moderne fait voir que la diverſité des couleurs ne dépend que de la ſituation, & *arrangement* des parties, qui réfléchiſſent diverſement la lumière. La diverſité des ſaveurs & des odeurs vient de divers *arrangemens* des pôres qui les rend diverſement ſenſibles. L'*arrangement* des paroles eſt un des principaux ornemens du diſcours & des vers. C'eſt le different *arrangement*

& la diverſe ſituation des parties, qui met de la différence entre les corps. Maleb. Dieu n'a-t'il pas pû conſtruire une machine qui, par l'*arrangement* de la matière, imite les effets de la penſée & du raiſonnement? P. Dan. Un mauvais *arrangement* conſiſte en des tèrmes mal placez, & hors de leur ſituation naturelle. Les Anciens ne ſe ſont pas mis fort en peine de l'ordre & de l'*arrangement*. Perr. Nous devons à M. de Balzac le bel *arrangement* de nos mots, & la belle cadence de nos périodes. Bouh. Euripide eſt plus heureux dans l'*arrangement* de ſes paroles, que dans le ſens de ſes penſées. Boil. L'élégance qui ne vient que de l'*arrangement* des mots, & de la cadence des périodes, n'éblouït que les eſprits ſuperficiels. S. Évr. Pélage faiſoit conſiſter toute l'éfficace de la grâce dans l'aſſemblage, & l'*arrangement* des circonſtances externes. Jur.

ARRANGER. v. act. Mettre les choſes en ordre; les placer dans un lieu qui leur eſt propre & convenable; leur donner une ſituation naturelle & agréable; les diſpoſer d'une manière ingénieuſe & capable de produire un bel effet. *Componere, diſponere, collocare, ordinare.* Les livres de cette Bibliothéque ſont *arrangez* ſelon l'ordre des matières. Il faut *arranger* ingénieuſement les mots dans le diſcours. Vaug. Ce que nous prenons pour des vertus, n'eſt ſouvent qu'un aſſemblage de divers intérêts que la fortune ou nôtre induſtrie ſçavent arranger. Rochef. Comme j'aime l'ordre, vous me faites plaiſir d'*arranger* mes idées. Fonten.

Arrangé, ée. part. paſſ. & adj. *Compoſitus, ordinatus, collocatus, diſpoſitus.* Il avoit ſes deſſeins toûjours *arrangez*, & trouvoit en ſoi des reſſources toûjours prêtes pour les évènemens les plus ſubits. Le P. de la Rue. Les perſonnes trop *arrangées* ne plaiſent point, parce qu'elles ſont toûjours droites & contraintes. Bouh.

ARRAS. ſ. m. Eſpèce de perroquet qui ſe trouve dans la Guardeloupe. *Pſittaci genus.* Il a la tète, le col, le ventre, & le deſſus du dos de couleur de feu, & les ailes mêlées de plumes jaunes, d'azur, & de cramoiſi. Sa queuë eſt longue d'un pied & demi. Il eſt beaucoup plus grand que les perroquets ordinaires, & a la groſſeur d'un faiſan. Il a la tète aſſez groſſe, les yeux vifs, le bec crochu. On en voit qui ont la tète, le deſſus du col, le dos de bleu céleſte tabizé, le ventre & le deſſous du col & des ailes de jaune pâle, & la queuë entièrement rouge. Il s'en trouve qui ont tout le plumage mêlé de rouge, de blanc, de bleu, de verd, & de noir. Ils volent ordinairement par troupes. Le ſon de ſa voix eſt perçant. On apprivoiſe facilement les *arras*, & on leur apprend à prononçer quelques paroles; mais ils ont la langue trop épaiſſe pour ſe pouvoir faire entendre auſſi-bien que les Canides & les plus petits Perroquets. Ils ſont ſi ennemis du froid, qu'on a bien de la peine à leur faire paſſer la mèr. Voyez Lonvillers, hiſt. des Antill. C. XV. art. 9, & le P. du Tertre, traité V. C. 1. §. 1.

ARRAS. ſ. m. *Atrebatum.* Nom propre de ville. *Arras* eſt dans les Païs-Bas, capitale de l'Artois, & ſur la Scarpe. *Arras* eſt très-bien fortifié, & défendu par une Citadelle. Cette ville eſt fort ancienne. Quelques Géographes prétendent que c'eſt le *Nemetocerna*, ou *Nemetum* des Anciens. D'autres la prennent poûr l'*Origiacum*, ou *Rigiacum*, de Ptolémée, que Cluvier & d'autres placent à Orchies. Les Allemands l'appellent *Atrech. Arras* a un Évèque ſuffragant de Cambray. La Chronique de Cambray & d'*Arras* a été compoſée par Balderic, & imprimée par George Colvenerius à Doüay en 1615. Balderic avoüe qu'on ne ſçait ni les fondateurs de ces deux villes, ni le tems auquel elles ont été fondées. Ce nom *Arras* paroît formé par corruption du Latin *Atrebas*. Loüis XI. ayant pris *Arras* en 1477. & relégué un aſſez grand nombre des habitans bien avant dans le Royaume, mit des François à leur place; voulut même changer le nom de cette Ville, en lui donnant celui de *Franchiſe*, ou de *Francie*; & on la voit en effet ainſi nommée alors dans l'hiſtoire, & dans les Actes publics; mais les Rois, qui ſont maîtres de tout, ne le ſont point de l'uſage en matière de langue: car le nom d'*Arras* eſt toujours demeuré depuis à cette ville, malgré les ordonnances de ce Prince. P. Dan. *Arras* pris par Loüis XIII. en 1640. fut cedé à la France par la paix des Pyrénées. La longitude d'*Arras* eſt 23ᵈ. 55'. & ſa latitude 50. 15. *Arras* fut érigé en Évèché en 1092. par Urbain II. qui ſacra lui-même Lambert, prémier Évèque de cette ville.

ARRAGEOIS, oise. ſ. m. & f. *Atrebas.* Qui eſt d'Arras, natif d'Arras, habitant d'Arras. Les *Arrageois* ſe rendirent à la France en 1640. après un Siége de deux mois.

ARRASEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt la dernière aſſiſe d'un mur arrivé à hauteur de plinthe.

ARRASER. v. act. Tèrme d'Ouvriers. C'eſt mettre des pièrres, ou élever des murailles à une même hauteur, & conduire horizontalement les aſſiſes. *Lapides ad eandem altitudinem horizonti reſpondentem ad libellam collocare, ordinare.* C'eſt mettre des panneaux, des pièces de bois de niveau, qui ayent une égale ſaillie, qui ne débordent pas plus l'une que l'autre. Ainſi on dit une porte *arraſée*, qui eſt unie, & également épaiſſe.

ARRAYÉ, ée. adj. *Inſtructus.* Ce mot n'eſt plus d'uſage, il vouloit dire autrefois, *équipé, fourni* des choſes qui conviènnent, qui ſont néceſſaires: il ſe diſoit des gens de guèrre.

ArRENTEMENT. ſ. m. Bail d'héritages qu'on donne à rente. *Locatio.* Il a fait aujourd'hui deux *arrentemens*, deux aliénations à rente à longues années.

Arrentement, ſignifie auſſi priſe à rente. *Conductio.* Ce mot vient, ou de *redditus*, de *reddo*; ou de *reditus*, de *redeo*.

Arrentement, ſe dit auſſi du lieu arrenté. Cette métairie n'eſt pas un membre d'une telle tèrre, c'eſt un *arrentement* d'une telle Abbaye.

ArRENTER. v. act. Donner ou prendre à rente. *Locare*, ou *conducere*. Les Écléſiaſtiques *arrentent* leurs domaines pour ſe faire décharger des réparations.

Arrenté, ée. part. paſſ. *Locatus, conductus.*

ArRÉRAGER. v. n. qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Il ne faut pas ſe laiſſer *arrérager*, pour dire, laiſſer courir ſur ſoi pluſieurs années d'arrérages. *Reliqua contrahere, hærere in reliquiis veterum penſionum.*

ArRÉRAGES. ſ. m. plur. Cours d'une rente annuelle & conſtituée, ou d'une penſion de cens & droits Seigneuriaux, ou des loyers de tèrres, & de maiſons. *Reliqua, vetera nomina non ſolutarum penſionum.* Il a laiſſé courir tant d'années d'*arrérages*. Les *arrérages* monteront plus que le principal. L'*intérêt* ne ſe dit que des obligations; *arrérages* ſe dit quelquefois des vieilles dettes. Les *arrérages* de pratique ne valent rien. Voyez ſes ordonnances de Louïs XII. de 1610. de Henri IV. 1549. Tronçon ſur la Cout. de Paris, Loüet, Charondas ſur la Cout. de Paris.

Ce mot vient par contraction d'*arriérages*, comme on prononçoit anciennement, qui a été fait de *arriere*, & *arriere* de *retrò*. Ménag.

Arrérages, ſe dit figurément quand il s'agit de galanterie. Il ſignifie redoublement de plaiſirs, & de ſoins amoureux en dédommagement de ceux qu'on n'a pû rendre. Les *arrérages* ſont perſonnels, & ſi un mari s'abſente, il les doit payer à ſon retour.

On dit proverbialement d'un bon compagnon & vigoureux, que c'eſt un bon payeur d'*arrérages*.

ArRÊT. ſ. m. Jugement ferme & ſtable d'une Puiſſance ſouveraine, contre lequel il n'y a nul appel. *Decretum, conſultum, placitum, areſtum* dans la baſſe Latinité. Juſqu'au régne de François I. on a rendu les *arrêts* en Latin; ce Prince changea cet uſage. Rendre, prononcer, lever un *Arrêt*. Un *arrêt* du Ciel, de la Providence. Les *arrêts* de la deſtinée ſont immuables. Ablanc. Il vaut mieux ſe ſoûmettre aveuglément aux ordres du Ciel, que de vouloir changer les *arrêts* du deſtin ſelon nôtre caprice. M. Scud.

C'eſt un arrêt *du Ciel; il faut que l'homme meure;*
Tel eſt ſon partage & ſon ſort. L'Abbé Tetu.

Autrefois on appelloit *arrêt* un jugement rendu après que les Avocats des parties avoient plaidé: la formule étoit conçuë en ces termes: *Quibus rationibus utriuſque partis hinc inde auditis dictum fuit per areſtum Curiæ* &c. Dans ce tems-là *arrêt* & *jugement* étoient deux eſpèces différentes; car on n'appelloit jugement que la déciſion des procès par écrit, & ſur les enquêtes. Du Cange. Lorſque la juſtice ſe rendoit ſans frais, l'*arret* même ne coûtoit rien. Le Greffier en étoit payé ſur un fond que faiſoit le Roi. Un malheureux Commis qui venoit de toucher ce fond s'étant enfui ſous Charles VIII. ce Prince, qui étoit en guèrre avec ſes voiſins, & qui avoit fort peu d'argent, ſe laiſſa aiſément convaincre par ſes Miniſtres, qu'il n'y avoit nulle injuſtice à faire payer l'expédition de leurs *arrêts*. Le Gendre.

Arrêt du Conſeil d'enhaut, d'un Parlement, d'une Cour ſupérieure. *Arrêt* contradictoire. Un *arrêt* ſur Requête. Un *arrêt* par forcluſion. Un *arrêt* par appointé rendu du conſentement des parties. Un *arrêt* ſous la cheminée, c'eſt un *arrêt* donné ſans qu'on ait vû le procès; mais par la cabale d'un petit nombre de Conſeillers qui l'ont réſolu en ſe chauffant, & hors du Siége. On appelle des *arrêts* en robbes rouges, des *arrêts* qui ſe prononçoient autrefois avec cérémonie, & avec certaines ſolennitez ſur des queſtions dépoüillées de circonſtances, pour ſervir de régle, & de maxime à l'avenir. Il y a auſſi des *arrêts* qui ne ſervent que d'inſtruction au procès. Un *arrêt* de concluſion. Un *arrêt* à contredire. Un *arrêt* interlocutoire, ou proviſoire. Un *arrêt* de retention, de renvoi &c. Ils ſont oppoſez à l'*arrêt* définitif, & ſont expliquez à leur ordre. On appelle auſſi des *arrêts* de réglement, ceux qui ſont rendus entre des Officiers conteſtant ſur l'exercice de leurs charges, ou lorſqu'ils établiſſent quelque maxime,

maxime, ou procedure qui regarde le public. On dit auſſi, un *arrêt* en forme, lorſqu'il porte ſa commiſſion, & ſon ſceau. Un *arrêt* par extrait, lorſque ſa commiſſion eſt à part. Un *arrêt* de mort, eſt celui qui condamne un criminel à la mort. Tibère fit ſemblant d'être fâché de la mort de Druſus, & cela donna occaſion à un célébre décret du Sénat, par lequel il fut ordonné que les *arrêts* de mort rendus par la compagnie ne ſeroient, ni exécutez, ni enregiſtrez qu'au bout de dix jours. TILLEM.

Par une Ordonnance de 1539. François I. ordonne art. III. que doreſnavant tous *arrêts*..... ſoient prononcez, enregiſtrez & délivrez aux parties en langage maternel François, & non autrement. La raiſon qu'il en apporte, eſt, qu'il naiſſoit ſouvent des difficultez ſur l'intelligence des mots Latins, qui donnoient lieu à de nouveaux procès. Cela ſuppoſe viſiblement qu'autrefois les *arrêts* de la Cour ſe mettoient en Latin. Ce n'eſt pas à dire que le Préſident les prononçât en cette langue; il les prononçoit en François; le Greffier les couchoit de même ſur ſon Plumitif: mais quand il étoit queſtion de leur donner leur forme, pour les délivrer aux parties, on les mettoit en Latin. Je ne crois pas non plus que cet uſage fût encore général, ou même fréquent du tems de François I. mais il n'étoit pas encore aboli, & il le fut par cette Ordonnance, qui ſtatua la même choſe pour les teſtamens, les contrats, & les autres actes juridiques. P. DAN. *T. III. p.* 441. 442.

Budée, Henri Eſtienne, Caſe Neuve, Chaſſanée & Voſſius, dérivent ce mot du Grèc ἀρεστὸν, qui ſignifie, *placitum*. Ménage veut qu'il vienne de *arreſtare*, mot Latin, qui a été fait de *ſtare*, pour dire, Arrêter, rendre une choſe ſtable & fixe. On dit auſſi, les *arrêts* de Loüet, de Le Prêtre, de Papon, de Montholon, en parlant des Livres & recueils d'*arrêts* qui ont été faits par ces Auteurs.

ARREST, ſe dit au figuré, des jugemens & des déciſions que l'on prononce ſur les diverſes choſes qui ſe préſentent. Évitez ces eſprits déciſifs, qui veulent prononcer des *arrêts* définitifs ſur toutes choſes. S. EVR.

ARREST, ſe dit auſſi d'une promeſſe, d'une parole donnée. Défendez moi, Seigneur, ſelon l'*arrêt* que vous avez prononcé. PORT-R.

ARREST, ſe prend encore pour la réſolution que nous avons priſe touchant une choſe. Je viens d'apprendre l'*arrêt* de ma mort, que vôtre belle bouche a prononcée.

*Non, ne révoquons point l'*arrêt *de mon courroux,*
Qu'il périſſe: auſſi bien il ne vit plus pour nous. RACIN.

ARREST, ſignifie auſſi, un empêchement qu'on met au payement, ou au tranſport de quelque choſe. Il y a eû pluſieurs ſaiſies, & *arrets* ſur des meubles. *Mora, impedimentum.* On dit en ce ſens, Mettre quelqu'un en *arrêt*, pour dire, le mettre priſonnier; ou le garder juſqu'à ce qu'il ait fait, ou payé quelque choſe.

ARREST, ſignifie auſſi, Repos, fermeté, conſtance. *Quies, tranquillitas.* Le mercure eſt un métal qui n'a point d'*arrêt*. Cet homme eſt inconſtant, un coureur, il n'a point d'*arrêt*; ſon eſprit n'a point d'*arrêt*.

Mais l'homme ſans arrêt *dans ſa courſe inſenſée,*
Voltige inceſſamment de penſée en penſée. BOIL.

On dit en ce ſens, Il n'y a point d'*arrêt* à tout ce qu'il dit; pour dire, qu'il ne faut faire aucun fondement ſur ſes paroles.

On appelle auſſi *Arrêt* dans les armes à feu, un petit morceau de fer qui empêche qu'elles ne ſe lâchent. *Retinaculum.* Ce piſtolet eſt en *arrêt*. On le dit auſſi dans l'Horlogerie, dans les choſes qui vont par reſſort: ce ſont des pièces qui empêchent que les mouvemens ne ſe faſſent qu'en certain tems, & en certaine quantité.

ARREST, en fait de Couture ou de Lingerie, ſe dit de certaines ganſes ou fils redoublez, qu'on met aux fentes ou extrémitez des habits, ou du linge, pour empêcher qu'ils ne ſe découſent, ou ne ſe rompent.

ARREST. En tèrme de Jardinage, c'eſt un obſtacle que l'on met aux eaux pour les détourner, & les faire écouler. Je veux non-ſeulement que d'eſpace en eſpace on faſſe dans les allées de petits *arrets*, qui détournent les eaux des grandes pluyes dans les carrez voiſins. Ces *arrets* ſe font avec des ais mis en tèrre au travers des allées, & n'excédans que de deux ou trois pouces la ſuperficie de ces allées; mais même ſi ces *arrets* ne ſuffiſent pas, je veux &c. LA QUINT. On en fait auſſi de gazon dans les allées qui ſont en pente, de crainte que l'eau n'entraîne les tèrres, & n'y faſſe des racines.

En tèrmes de Chaſſe, on appelle *arrêt*, l'action du chien couchant, qui s'arrête quand il ſent la perdrix, ou le gibier. *Morn.*

En tèrmes de Manége, *arrêt* eſt la pauſe que fait le cheval en cheminant. Former l'*arrêt* du cheval, c'eſt l'arrêter ſur les hanches. *Demi-arrêt*, c'eſt un *arrêt* qui n'eſt pas achevé, quand le cheval reprend & continuë ſon galop, ſans faire ni peſades, ni courbettes. Les chevaux qui n'ont qu'autant de force qu'il leur en faut pour bien endurer l'*arrêt*, ſont les plus propres pour le manége & pour la guèrre. NEUCAST.

On dit auſſi, Mettre la lance en *arrêt*, lorſqu'on appuye ou qu'on arrête ſa lance pour rompre en lice. On appelloit auſſi *arrêt*, le petit fourreau de cuir qui ſervoit autrefois à arrêter les lances.

ARRESTÉ. ſ. m. Réſolution priſe par une Compagnie ſur quelque délibération. *Decretum, conſultum.* On dit, C'eſt un *arrêté* de la Cour, lorſqu'elle a jugé quelque article d'une affaire, ou qu'elle a réſolu quelque choſe qui n'eſt pas encore renduë publique par un arrêt.

ARRESTÉ de compte. *Ratio accepti, & expenſi.* Le Controlleur général du Bureau du Roi garde les *arrêtez* de toutes les dépenſes extraordinaires. ÉTAT DE FR.

ARRESTE. Voyez ARESTE.

ARRESTE-BŒUF. ſ. f. *Anonis ſpinoſa, flore purpureo C. B.* autrefois *Ononis. Reſta bovis.* Plante qu'on a ainſi appellée à cauſe que les bœufs ſont arrêtez quelquefois en labourant dans des terres où cette herbe eſt commune, ſoit parceque les piquants dont ſes tiges ſont hériſſez bleſſent les bœufs, ſoit parceque ſes racines ſont ſi profondes & ſi difficiles à rompre, qu'il faut pour dégager le charruë les couper. Elles ſont longues, traçantes, plongées aſſez avant en tèrre, très ſouples, & qui pouſſent de leurs collets pluſieurs tiges le plus ſouvent couchées par tèrre, longues d'un pied & demi environ, branchuës, & garnies par intervalle d'aſſez fréquens piquants, quelquefois uniques ſur tout vers le ſommet des tiges, longs & minces, à la baſe deſquels ſont attachées des feüilles au nombre de trois, portées ſur un même queuë. Ces feüilles ſont petites, crenelées ſur leurs bords, arrondies, quelquefois un peu oblongues, d'un verd obſcur, veluës, viſqueuſes au toucher, & d'une odeur urineuſe aſſez déſagréable. Ces fleurs ſont purpurines, légumineuſes, & ſortent des aiſſelles des feüilles. A ces fleurs ſuccedent des gouſſes courtes, qui contiennent quelques ſemences rondes, & un peu plus groſſes que celles de la moutarde, l'*Arrête-bœuf* eſt très-diurétique. On ſe ſert ſur tout de ſes racines. On les met dans les tiſanes, & les apoſêmes apéritifs & diurétiques.

Les Anciens l'appellent *Anonis*, ou plûtôt *Ononis*, du mot Grèc, ὄνος, âne, parce que les ânes aiment à manger l'*Arrête-bœuf* ordinaire; d'autres *Remora aratri*, *Acutella*, *Reſta bovis*, Bugrane ou Bugronde.

Il y a pluſieurs eſpèces d'*Arrête-bœuf*. L'*arrête-bœuf* ordinaire varie par la couleur de ſes fleurs, qui eſt tantôt rayée de lignes purpurines, & qui eſt quelquefois toute blanche. Ses tiges auſſi manquent de piquans, ou bien ils ſont très-foibles.

Dans le nombre des eſpèces d'*Arrête-bœuf* connuës il y en a dont les fleurs ſont jaunes, quelques eſpèces qui ont leurs tiges & branches ligneuſes.

Il y a un *Arrête-bœuf* qui croît en Provence & en Dauphiné, qui eſt un arbriſſeau haut de deux à trois piéds; dont la racine eſt groſſe, blanche, tendre & âcre, les branches tortuës & faciles à ployer, les feüilles preſque ſemblables à celles du fenu-grèc, les fleurs odorantes, & d'un pourpre rouge fort vif, le dedans lavé & rayé de blanc. Elles ont au milieu un ſtile qui forme une gouſſe pendante, qui enferme pluſieurs graines brunes, de la figure d'un rein. Dodart en fait une plus ample deſcription dans ſes Mémoires. On l'appelle auſſi *arrête-charrue*.

ARRESTER. v. act. Retenir une choſe; l'empêcher de ſe mouvoir, d'aller plus loin. *Morari, retinere, cohibere, comprimere.* *Arrêter* un carroſſe. *Arrêter* un Courier. *Arrêter* le débordement d'une rivière. Les vents contraires *arrêtoient* nôtre flotte. *Arrêter* l'armée dans ſa marche. Joſué *arrêta* le Soleil dans ſa courſe. On a *arrêté* l'horloge. Il faut *arrêter* l'eau dans ce réſervoir. Je ne vous *arrêterai* pas long-tems. La roſe *arrête* le crachement de ſang. Il *arrêtoit* les blez qui venoient de la ville. VAUG. Ne voulez-vous jamais *arrêter* vos larmes? *Arrête* toi paſſant, & apprens quelle a été ma deſtinée. Il ne ſe préſente dans cette matière aucun ſujet de douter, ni qui ſuſpende & *arrête* mon eſprit. FONT.

Mais qui peut dans ſa courſe arrêter *ce torrent?*
Achille va combattre & triomphe en courant. RACIN.

Ce mot vient du Latin *reſtare*, *reſter*, *demeurer derriere*. Icquez le dérive de *reſtan*, mot de la langue des Francs & des langues ſeptentrionales, qui veut dire, *retenir*, *arrêter*, *ſiſtere*, *morari*, *retinere*, on a enſuite ajouté la prépoſition *ad*, dont on a adouci la prononciation en changeant le *d* en *r*. On trouve dans la plus baſſe Latinité *arreſtare* dans le même ſens que nous diſons *arrêter* en François. Voyez *Act. Sanct. Mart. T. I. p.* 558.

Arreſter, ſe dit auſſi figurément de toutes choſes, ſoit morales, ſoit phyſiques ; & alors il ſignifie, Retenir, faire ceſſer, réprimer. Il a *arrêté* tous les bruits qu'on faiſoit courir de lui. J'ai fait cela pour *arrêter* ton humeur farouche. Il faut *arrêter* par la force la diſſolution des mœurs. Il n'y a que la crainte des peines éternelles qui puiſſe *arrêter* le torrent de la cupidité. *Arrêter* le cours de la cruauté. Vaug. Avec deux mots que vous daignâtes dire, vous ſçûtes *arrêter* pour jamais mes peines. Voit. Les ennemis oppoſoient toûjours de nouveaux obſtacles à nos armes, & *arrêtoient* nôtre victoire à chaque pas qu'elle faiſoit. Saraz. Le Gouverneur de Dunkerque ne doutoit point, s'il étoit attaqué, qu'il n'*arrêtât* la valeur d'un Chef, qui juſques alors avoit tout vaincu. Idem. *Arrêter* le caquet de quelqu'un. *Arrêter* l'inſolence & la témérité des ſéditieux. Quel frein pourroit d'un peuple *arrêter* la licence ? Racin.

Arreſter, ſignifie auſſi, Convenir des conditions, conclure quelque délibération, ſoit en ſoi-même, ſoit en compagnie. *Conſtituere, paciſci, convenire, ſtatuere.* L'aſſemblée aprés pluſieurs conteſtations a enfin *arrêté* que, &c. On s'eſt enfin *arrêté* à ſuivre ce parti, à faire la guèrre. Il avoit deja *arrêté* dans ſon eſprit qu'il feroit telle choſe.

Arreſter, ſignifie auſſi, Saiſir tant les biens que la perſonne. *Tradere in cuſtodiam bona, Aliquem, facta per Principem poteſtate.* On a *arrêté* les deniers que devoient les locataires. On a ſaiſi & *arrêté* ſes gâges. On l'a *arrêté* priſonnier ; ou abſolument, On l'a *arrêté*. Philippe le Bel fit *arrêter* par tout ſon Royaume les Templiers. Mezerai.

On dit auſſi *arrêter* des parties, pour dire les liquider, s'obliger à les payer. *De perſcriptis nominibus decidere.* On dit encore *arrêter* une maiſon, une place au coche, pour dire s'en aſſurer. *Arrêter* un valet, pour dire, le faire entrer à ſon ſervice. *Conducere.*

Arreſter, ſe dit auſſi pour Fixer, attacher. *Immorari, inſiſtere.* Un bon eſprit ne s'*arrête* qu'à la vérité : & un bel eſprit aux vraiſemblances. Vall. Dans le monde on ne s'*arrête* qu'aux dehors, & aux apparences. J'*arrêtai* toûjours les yeux ſur lui, & le conſiderai attentivement. *Arrêter* ſes penſées ſur quelqu'un, c'eſt le choiſir préferablement à un autre. On dit encore, *arrêter* une planche, une poutre avec des clous, des crampons. *Figere.*

Arreſter. Engager quelqu'un, le retenir. *Detinere.* Les charmes, ni les engagemens de Paris, ne vous *arrêteront* pas. Voit. Elle employoit tous ſes charmes pour l'*arrêter*. Vaug. Les délices de l'Italie l'y *arrêterent* long tems.

Arreſter, ſe dit très-ſouvent auſſi avec le pronom perſonnel, & devient par là neutre paſſif. Il ſignifie, demeurer ; ceſſer de marcher ; n'aller pas plus loin. *Stare, conſiſtere.* Il fut obligé de s'*arrêter* dans ſa marche. Le Soleil s'*arrêta* au commandement de Joſué. Ils ne pouvoient ni marcher, ni s'*arrêter*. Vaug. Il ſe dit auſſi de tout ce qui ſe meut par reſſorts. Ma montre, ma pendule, s'*arrete* à tout moment.

s'Arreſter, ſe dit encore pour ſéjourner dans quelque lieu. La beauté du païs l'obligea de s'y *arreter* quelque tems. Ils s'*arrêterent* quelques jours dans la ville.

s'Arreſter, ſe prend auſſi pour ſe contenir, ceſſer de faire une choſe ; & alors il s'employe abſolument, & ne ſe dit guères qu'en parlant de ce qui n'eſt pas bien. *Deſiſtere, quieſcere. Arrêtez*-vous. Si vous ne vous *arrêtez*. S'il ne ſe fût *arreté*, on lui auroit donné mille coups. Scar.

s'Arreſter, Avoir des égards ; être retenu par quelque conſidération. *Rationem habere rei alicujus ; moveri re aliqua.* Vous *arrêtez*-vous à ce qu'il vous dit ? Peu de gens s'*arrêteront* à cela, & ſur tout dans la colère. Pasc. La Cour a prononcé ſans s'*arrêter* à ſon appel, à ſa requête. Il ne faut jamais s'*arrêter* aux apparences.

s'Arreſter. S'amuſer ; employer tout ſon tems à une choſe, y donner toute ſon attention. *Immorari, inſiſtere.* Il ne faut point s'*arrêter* à des bagatelles. Cet homme s'*arrête* toûjours au ſolide. L'orgueil philoſophique s'*arrête* trop aux cauſes ſecondes, & ne s'éléve pas aſſez au prémier moteur de toutes choſes. Maleb.

s'Arreſter. Demeurer longtems ſur un ſujet, y inſiſter. Il n'y a rien où je me ſois *arrêté* plus longtems que ſur l'amitié. Quand on s'*arrete* aux circonſtances ſuperfluës dans une narration, cela gâte tout, & énerve le diſcours. Boil.

s'Arreſter. Se fixer, ſe déterminer. *Stare, conſiſtere.* Il ne s'*arrête* jamais à ſes prémiers ſentimens. Il faut s'*arrêter* à ce qu'on a déjà jugé. Il s'*arrête* à la juſtice, & à l'honnêteté.

s'Arreſter. Demeurer court, par défaut de mémoire. *Hærere.* Cet homme ne devroit jamais parler en public ; il s'*arrête* toûjours au milieu de ſon diſcours.

s'Arreſter. Mollir dans ſes entrepriſes ; ne pas pourſuivre ſa pointe ; abandonner ſon projet, lorſqu'il eſt plus aiſé à éxécuter. A quoi penſez-vous, de vous *arrêter* en ſi beau chemin ?

s'Arreſter, ſe dit auſſi des choſes fluides, quand elles ceſſent de couler. *Stare, conſiſtere.* Les eaux s'*arrêtent* en cet endroit, & y croupiſſent. On diroit que le tems s'*arrête*, tant il coule doucement. Bouh.

En tèrmes de Vénerie, on dit qu'un chien couchant *arrête*, lorſqu'il voit la perdrix ou le gibier, & qu'il en avertit ſon maître.

En tèrmes de Maçonnerie, on dit qu'un poſeur *arrête* une pièrre, quand après l'avoir bien miſe à plomb & à niveau, il y a fait mettre du mortier pour y demeurer toûjours. *Poſitum ad perpendiculum ac libellam lapidem arenato vincire, firmare.*

En tèrmes de Couture, on dit qu'un Tailleur *arrête* ſa beſogne, lorſqu'il fait pluſieurs points, ou qu'il met des ganſes à des boutonnières, ou autres endroits néceſſaires, pour empêcher qu'ils ne ſe déchirent. *Repetitis fili ductibus aliquid conſuere.*

Arreſter, c'eſt en tèrmes de Jardinage, Couper, tailler. Il ſe dit particulièrement des melons & des concombres, quand ils ont trop de branches, ou bien qu'ils les ont trop longues. *Putare, amputare, reſcindere.* Il faut *arrêter* ces melons. Ces concombres ont beſoin d'être *arrêtez*. On dit auſſi, *arrêter* un arbuſte, une paliſſade, pour dire, la tailler à une certaine hauteur. *Arrêtez* vos arbres, ils s'échappent trop. Cet arbre a beſoin d'être *arrêté*. Liger.

Arreſté, ée. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe, en Latin comme en François. On dit d'un éxtravagant, qu'il n'a pas l'eſprit *arrêté* ; d'un bigle, qu'il n'a pas la vûë *arrêtée* ; d'un homme irréſolu, qu'il n'y a jamais rien d'*arrêté* avec lui. On dit, qu'un deſſein eſt bien *arrêté*, lorſqu'il eſt fini, qu'on y a mis la dernière main ; qu'une choſe eſt *arrêtée*, pour dire qu'elle eſt concluë, déterminée.

Arreſté, en tèrmes de Blaſon, eſt la même choſe que *raccourci, alaiſé*, ou *aliſé*. Voyez ces mots en leur lieu. On dit auſſi, qu'un animal eſt *arrêté*, quand il eſt debout ſur ſes quatre piéds, ſans que l'un avance devant l'autre, comme ſont les animaux qu'on appelle *Paſſans. Inſiſtens, inhærens pedibus.*

ArReſTISTE. ſ. m. Auteur qui a fait un Recüeil d'Arrêts. Compilateur d'Arrêts. *Decretorum Collector, Compilator.* C'eſt le même qu'Arreſtographe. Montholon, Bouguier, Loüet, ſont des *Arrétiſtes*.

ArRESTOGRAPHE. ſ. m Tèrme de Palais. C'eſt un Auteur qui a fait un Recüeil de pluſieurs Arrêts pour ſervir de loix, de réglemens, ou d'autoritez, comme Papon, Le Vueſt, Montholon, Bouguier, Loüet, & Brodeau ſon Commentateur, Tournet pour les matières bénéficiales. Il y a un Récueil ou Journal des Audiences, diviſé en trois tomes, qui contient pluſieurs Arrêts. *Decretorum codex.*

Ce mot vient d'*arrêt*, & de γράφω, J'*écris.*

ARRHABONAIRE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Les *Arrhabonaires* ſont des Sacramentaires, qui diſent que l'Euchariſtie n'eſt pas réellement le corps & le ſang de Jesus-Christ ; mais ſeulement le gage du corps & du ſang de J. C. Ἀῤῥαβὼν, & *Arrhabo*, ſignifient *gages, arrhes.* C'eſt de là qu'ils ont été appellez *Arrhabonaires.* Ἀῤῥαβὼν, & *arrhabo*, ſont des mots faits de l'Hébreu ערבון. Voyez Arrhes.

ARRHÉPHORIES. ſ. m. & plur. *Arrhephoria.* Nom d'une fête chez les Athéniens. Elle avoit été inſtituée à l'honneur de Minerve, & elle ſe célébroit dans le mois appellé Schirrophorion. C'étoit de jeunes enfans, ou ſelon d'autres de jeunes filles, depuis l'âge de ſept ans juſqu'à onze, qui en étoient les Miniſtres.

Ce mot eſt Grèc, Ἀῤῥηφόρια, & eſt dit par ſyncope pour ἀῤῥητοφόρια, compoſé de ἄῤῥητον, *myſtere, ſecret*, & φέρω, Je porte. On la nommoit auſſi *Herſiphories*, Ἑρσιφόρια, de Herſé fille de Cecrops, pour qui on faiſoit cette fête.

ArRHEMENT. ſ. m. Tèrme d'Ordonnance & de palais, & de Marchand de blé. Achapt de grains en verd ou ſur piéd avant la récolte. Une ordonnance d'Henri III. de 1577. porte que les Marchands ne pourront faire achapt de blez, ni *arrhement* d'iceux, à deux lieües près des Villes auxquelles ils habitent.

ArRHER. v. act. Donner des arrhes. *Arrham dare.* Il a peu d'uſage. Les Ordonnances de Police défendent à tous Marchands & Regrattiers d'aller au devant des Laboureurs, & Marchands forains, pour *arrher* les grains, & les marchandiſes, & de les acheter avant que d'être arrivées ſur les ports. L'Auteur du Traité de Police écrit *Arrer*, & le définit, Acheter des grains en verd, ou ſur piéd, & avant la récolte. *Segetem adhuc ſtantem emere.*

Une ordonnance d'Henri III. de 1577. défend aux Marchands d'acheter des grains en verd, ne iceux *arrer* avant la cueillette. Une ordonnance de Loüis le Grand de 1699. dit *énarrher*, & *énarrhement, ou énarrer, énarrement* ; ce qui montre que *arrer* & *arrement* ne ſont plus en uſage. M. De la Marre s'en ſert pourtant dans ſon Traité de Police. Racheter en argent, ou permuter en autres eſpéces la dixme de blé, ou en compoſer pour les années futures, cela ſe nommoit à Rome *adærari*, d'où le mot d'*arrer*, dont nous nous ſervons à peu près dans la même ſignification,

tion, a pû tirer ſon origine. De la Mar. Ce mot n'eſt point dans l'uſage ordinaire.

ArRHES. ſ. f. plur. *Arrha*. C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer dans le ſens figuré. Tant de grâces temporelles & ſpirituelles ſont comme les *arrhes* & les prémices des biens avenir. Port-R. Car pour le ſens propre & naturel, il eſt certain qu'il faut écrire & prononcer *erres*. Ceux là même qui continuënt à *écrire arrhes*, prononcent ordinairement *erres*, comme on fait à Paris. Dans le Dictionnaire de Droit la prononciation du mot *arrhes* eſt marquée ainſi, *on dit toûjours j'ai donné des Airs*. Il falloit plûtôt écrire des *aires*. Les *arrhes* ſont un gage qu'on donne pour aſſûrance de l'exécution de quelque marché qu'on a fait verbalement, & qui eſt ordinairement une avance d'une partie du prix convenu. *Pignus*, *vas*. En Droit, qui rompt un marché perd les *erres* qu'il a données; ou ſi c'eſt celui qui les a reçûës, il rend les *erres* doubles. On dit, qu'un homme a donné des *erres* au coche, pour dire, qu'il a réſolu de partir, & de faire un voyage; & au figuré, qu'il eſt engagé dans une affaire. Son maître lui a donné des gages, des marques, des *arrhes* de ſon amitié. En ce ſens il eſt figuré, & ſignifie ſimplement, un engagement d'affection.

Les *arrhes* ſont comme un gage que l'acheteur donne au vendeur en argent, ou en autre choſe, ſoit pour marquer plus ſeurement que la vente eſt faite, ou pour tenir lieu de payement de partie du prix, ou pour les dommages & intérêts contre celui qui manquera d'exécuter la vente. Ainſi les *arrhes* ont leur effet ſelon qu'il en a été convenu. *Les Loix civiles tom.* 1.

Ce mot eſt dérivé du Latin *arrha*, qui eſt en uſage dans cette langue, principalement chez les Juriſconſultes. Ceux-ci l'ont pris du Grèc ἀῤῥαβὼν, & les Grècs de l'Hébreu *Arabon*, qui ſignifie *gage*, & qui vient de ערב, *arab*, qui veut dire *trafiquer*, *promettre*, *donner des aſſurances*; *fide jubere*.

Saint Paul s'eſt ſervi de ce mot *arrhabôn* dans ſon Epître aux Éphéſiens chap. 1. v. 14. où il eſt dit, que le Saint Eſprit eſt l'*arrhe de nôtre héritage*. Meſſieurs de Port-Royal ont traduit, *eſt le gage & les arrhes de nôtre héritage*. Il y a dans la Vulgate, *pignus*, c'eſt-à-dire, *gage*. Monſieur Simon, qui a conſervé le mot de *gage* dans ſa verſion, a ajoûté cette note: Il y a dans le Grèc *arrhe*, comme ſi le Saint Eſprit avoit été donné par avance aux Fidelles en attendant qu'ils joüiſſent de l'héritage qui leur a été promis.

ArRIÉRE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la pouppe d'un vaiſſeau, la partie qui en fait la queuë, ou le derrière, & qui eſt oppoſée à l'*Avant*: c'eſt tout l'eſpace compris entre l'artimon & le gouvernail, tant dans les hauts que dans les bas du bâtiment. *Puppis*, *pars navis poſterior*.

On dit auſſi, paſſer à l'*arrière* du vaiſſeau, lorſqu'on ſe met à la ſuite d'un autre vaiſſeau qu'on laiſſe paſſer devant. *Navem praeuntem inſequi*. On dit, Avoir vent *arriere*, pour dire, Prendre le vent par pouppe; & alors *arriere* eſt une manière d'adjectif. *Secundo uti vento*. Le vaiſſeau qui porte vent *arriere* ne va pas ſi vîte, que lorſqu'il eſt porté d'un vent de quartier, ou qu'il fait vent largue.

ARRIÉRE. adv. de lieu. Voilà une porte toute *arrière* ouverte, c'eſt-à-dire, qui eſt ouverte autant qu'elle le peut être. *Omninò*, *penitus*. Mais cette expreſſion eſt tout-à-fait baſſe & populaire.

Il ſe joint plus ordinairement avec la prépoſition *en*, & ſignifie alors, En reculant, ou derrière. *Ponè*, *poſt*, *retrò*, *retrorſùm*. Comme, marcher *en arrière*. Demeurer en *arrière*. Toute la perfection d'une âme Chrétienne eſt de s'abandonner aux mouvemens de l'Eſprit de Dieu. Et comme il ne faut pas demeurer *en arriere* quand on les ſent, il ne faut pas auſſi les prévenir. Ab. de la Tr. Sauter en *arrière*, retourner en *arrière*: ce qui ſe dit non ſeulement du chemin, mais auſſi quand on eſt en demeure de payer ſes dettes annuelles. On dit auſſi dans le ſtile familier, que les affaires ne vont ni en avant ni en *arrière*. On dit encore, tenir ſa tête en *arrière*, la porter en *arrière*.

On dit figurément, Mettre une choſe en *arrière*, pour dire, la mettre en oubli, n'en faire aucun état.

Arriére, eſt quelquefois une prépoſition qui régit le génitif, & qui ſert à temoigner l'averſion qu'on a de quelque choſe. *Apage*. Comme, *Arriere* de moi, prophanes; pour dire, Éloignez-vous, prophanes. Il ſignifie auſſi quelquefois, En cachette. Il a fait cela en *arrière* de moi; mais il eſt vieux.

Arriére, gouverne auſſi aſſez ſouvent l'accuſatif, & on l'employe pour marquer l'indignation qu'on a pour une choſe; & pour faire connoître qu'on n'en veut pas entendre parler. *Arriere* toutes ces vaines & impertinentes penſées. *Arriere* déſormais tous ces conſeils timides. Gomb.

Arriére, s'employe auſſi par les Chartiers, quand ils parlent à leurs chevaux, & qu'ils les veulent faire reculer. *Arriere*, c'eſt-à-dire, reculé.

Arriéré, ée. adj. m. & f. Un homme qui doit beaucoup, dont les affaires ſont dérangées, qui a laiſſé pluſieurs arrérages s'accumuler. C'eſt un homme trop *arriéré* pour qu'on puiſſe faire affaire avec lui. *Multis nominibus*, *fœnoribus*, *pignoribus obligatus*; *ære alieno obrutus*.

ArRIÉRE-BAN. ſ. m. Eſt la convocation que fait le Roi de ſa Nobleſſe pour aller à la guèrre, tant de ſes vaſſaux, que des vaſſaux de ſes vaſſaux. *Edictum Principis ad bellica munera Nobilitatem clientelarem convocantis*. On a mandé le Ban & l'*Arriere-ban*.

Ce mot ſignifie auſſi la Nobleſſe même que le Roi mande pour ſervir en corps dans ſes armées; on dit, Convoquer l'*arriere-ban*. Depuis François I. il n'eſt reſté au Prévôt de Paris, du commandement des armes, que la convocation & la conduite de l'*arriere-ban*. De la Marre. Il y a 150 ans qu'on diſoit auſſi *Riere-ban* pour *Arrière-ban*.

Ménage dit qu'on dérive ordinairement ce mot de *haribannum*, ou *heribannum*, qui vient de l'Allemand *hare*, ou *here*, qui ſignifioit *armée*, dans la prémière & ſeconde race de nos Rois; & *ban*, *appel*, *convocation* ou *ſemonce*, d'où on a fait d'abord *Hereban*, & par corruption *Arriere-ban*, qui étoit un appel des vaſſaux pour aller à l'armée. M. de Caſeneuve prétend qu'il eſt compoſé de ces deux mots, *arriere*, & *ban*. Le *ban* eſt la convocation des vaſſaux qui tiennent des fiefs relevans immédiatement du Roi; & l'*arriere* eſt la convocation des vaſſaux qui ne relévent que médiatement du Roi. M. Ménage approuve cette étymologie. Paſquier dit qu'il en eſt fait mention fréquente dans la Loi Salique, lorſque les Rois convioient leurs ſujets de les ſuivre à la guèrre. De Hauteſerre dit que ce mot d'*heribannum*, qu'il dérive de l'Allemand, comme Ménage, eſt le plus ancien, & que ce n'eſt que dans la ſuite qu'on a appellé l'*arriere-ban Bannum & Retrobannum*; & il le définit, la levée ou la convocation de ceux qui tiennent des fiefs libres, ou francs, & exempts d'un ſervice particulier; ou la convocation des Roturiers qui tiennent des petits fiefs à condition de certaine redevance. Voyez les *Orig. Feud. C.* 9.

ARRIÉRE-BOUTIQUE. ſ. f. Magaſin, ou boutique de derrière d'un Marchand, où ſe mettent d'ordinaire les meilleures marchandiſes. *Officina interior*, *poſtica*.

ARRIÉRE-CHANGE. ſ. m. C'eſt l'intérêt des intérêts. *Fœnus à fœnore*.

ARRIERE-CORPS. ſ. m. En tèrmes d'Architecture, ſe dit des parties d'un bâtiment qui ont le moins de ſaillie ſur la face. *Pars ædificii minus ſaliens*. S. Pièrre de Rome & les Égliſes bâties à ſon imitation, ne ſont pas les plus beaux morceaux d'Architecture qui ſoient au monde, parce que ce ne ſont qu'un compoſé d'une grande quantité d'arcades fort maſſives, dont les pié-droits auſſi maſſifs ſervent d'*arriere-corps* à des pilaſtres. Mem. de Tr.

ARRIÉRE-COUR. ſ. f. Petite cour, qui dans un corps de bâtiment ſert à éclairer les appartemens de derrière, les eſcaliers de dégagement, &c. *Area poſtica*.

ArRIÉRE-FAIX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. La peau, la taye où l'enfant eſt enveloppé, & ce qui ſort de la matrice d'une femme après l'enfant. *Secunda*. Quelques-uns appellent l'*arriere-faix* le *lit*, parceque l'enfant y demeure couché. D'autres le nomment le *délivre*, parce que quand il eſt dehors, la femme eſt entièrement délivrée. On l'appelle auſſi *ſecondine*, parcequ'il ne ſort qu'en ſecond lieu, c'eſt-à-dire, après l'enfant. Quelques-uns l'appellent *placenta*; mais ce ſont ſeulement les Accoucheurs, & les Chirurgiens, qui le nomment ainſi. L'*arriere-faix* eſt le nom qu'on lui donne ordinairement, parcequ'il eſt conſidéré comme un ſecond faix dont la femme ſe décharge. L'*arriere-faix* eſt une maſſe ronde, plate, & ſpongieuſe, pour recevoir & purifier le ſang de la mère, deſtiné à la nourriture de l'enfant. Il ne faut pas que l'*arriere-faix* demeure dans la matrice; c'eſt un corps étranger qui feroit mourir la mère: il ſeroit même dangereux qu'il y en reſtât quelque choſe. L'*arriere-faix* eſt commun à pluſieurs enfans, & quand la mère ſeroit groſſe de deux enfans, elle n'auroit qu'un *arriere-faix*. Mauriceau.

ArRIÉRE-FERMIER. ſ. m. C'eſt un ſousfermier. *Publicanus ſecundarius*.

ArRIÉRE-FEUDAL. adj. On dit Seigneur *arrière-feudal* à raiſon de l'arrière-fief.

ArRIÉRE-FIEF. ſ. m. C'eſt un fief ſervant qui dépend d'un autre fief dominant, qu'on appelle, *Plein fief*. *Prædium tranſlatitium*. Quand les Ducs & les Comtes eurent rendu leur Gouvernement héréditaire dans leurs familles, ces nouveaux Souverains en uſèrent comme les Rois, afin d'intéreſſer des gens à les maintenir, ils donnèrent à leurs Officiers, pour eux & leurs deſcendans, une partie des biens royaux qui ſe trouvèrent dans les Provinces dont ils venoient de ſe rendre maîtres, & permirent à ces Officiers de gratifier à même titre d'une portion de ces mêmes biens les ſoldats qui ſeroient ſous eux. C'eſt là l'origine des

Arrière-fiefs. Hugues Capet confirma ces aliénations. Le Gendre.

ArRIÉRE-GARDE. ſ. f. Tèrme de Guèrre. C'eſt la partie de l'armée qui marche la dernière, ou qui eſt à l'autre extrémité de la tête du camp. *Poſtrema acies, noviſſimum agmen.* Conduire l'*arriere-garde.* Commander l'*arriere-garde.* Renforcer l'*arrière-garde.* Charger l'*arrière-garde.* Défaire l'*arrière-garde.* Tailler en piéces l'*arriere-garde.*

Arriére-garde. ſ. f. Tèrme de Coutume. Dans les Coutumes où la garde-noble a lieu au profit des Seigneurs, ou du Roi, ſi celui qui tient un fief relevant du mineur, lequel eſt en la garde de ſon Seigneur, tombe auſſi en garde, alors la garde de ce fief appartient auſſi au Seigneur qui a la garde-noble du mineur; & cela s'appelle, *arrière-garde*; parce que cette ſeconde garde-noble ne lui appartient qu'indirectement, & ſeulement à cauſe du mineur qui eſt déja en ſa garde. *Clientela ſecundaria.*

ARRIÉRE-GARENT. ſ. m. On trouve ce mot dans les Ordonnances du Duc de Boüillon art. 195. C'eſt le garent du garent.

ArRIÉRE-MAIN. ſ. m. Eſt un coup qu'on frappe du derrière de la main, ou par un mouvement contraire à celui qu'elle fait ordinairement en avant. *Impactus poſtremâ manu ictus.* Tout ce qu'ont pû faire vos amis, c'eſt de demeurer en doute, s'il a reçû le ſoufflet de l'avant-main, ou de l'*arriere-main.*

ArRIÉRE-NEVEU. ſ. m. C'eſt le neveu d'un neveu, le deſcendant d'un neveu. *Filii fratris ſororiſve filius, abnepos.*

ArRIÉRE-PANAGE. Tèrme des Eaux & Forêts, eſt le tems qu'on laiſſe les beſtiaux dans la forêt après le tems du panage expiré. *Paſtus ſecundarius, paſcua ſecundaria.*

ArRIÉRE-PETIT-FILS. ſ. m. C'eſt le fils du petit-fils, ou de la petite-fille. *Ex filio filiave nepos, Abnepos.* Le Roi de France (1715) a quatre *arriere-petits-fils* vivans, ſans parler de ceux qui ſont morts.

ArRIÉRE-PETITE-FILLE. ſ. f. C'eſt la fille du petit-fils, ou de la petite-fille. *Ex filio filiave neptis, abneptis.*

ArRIÉRE-POINTEUSE. ſ. f. Mot que le petit peuple de Paris employe pour ſignifier la Couturiere qui fait les arrières-points. Mais pour bien parler, il faut dire une Ouvrière en linge.

ArRIÉRE-POINTS. ſ. m. Tèrme de Couturière en linge. C'eſt une ligne continuë de points d'aiguille qui ſe forme, quand après avoir fait un point par deſſous, on fiche l'aiguille en arrière pour en faire un autre point par deſſus qui rende les points continus: ce qui ne ſe fait que ſur le poignet & ſur le cou des chemiſes, pour leur ſervir d'ornement. *Repetitus trahente acu fili ductus.*

ArRIÉRE-SAISON. ſ. f. Eſt une ſaiſon éloignée d'une autre, *Sera tempeſtas.* Ce vin ſera bon ſur l'*arriere-ſaiſon*, c'eſt-à-dire, au mois d'Août, en la ſaiſon la plus éloignée de la vendange. Le blé ſe vend mieux ſur l'*arriere-ſaiſon*, c'eſt-à-dire, au mois de Juin le plus éloigné de la dernière moiſſon.

On dit auſſi d'un homme, qu'il eſt ſur l'*arriere-ſaiſon*, quand il eſt vieux, & au tems le plus éloigné de ſa jeuneſſe. *Ultimum tempus.* L'*arriere-ſaiſon* des beaux eſt toûjours belle. Abl.

ArRIÉRE-VASSAL. ſ. m. Qui eſt vaſſal d'un autre vaſſal, ou celui qui tient un arrière-fief. *Tranſlatitius cliens.* On dit auſſi un *Arriere-cenſif*, une rente *arriere-fonciere*, &c.

ArRIÉRE-VOUSSURE. ſ. f. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt une eſpéce de voute que l'on fait derrière une porte, ou une fenêtre pour couronner l'embraſure, ou faire que la porte s'ouvre plus facilement. La commune s'appelle *arrière-vouſſure* de Marſeille; & l'autre qui eſt pour les portes rectangles, s'appelle *arriere-vouſſure* de Saint Antoine. *Sinus fornicis poſticus.*

ArRIMAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt la diſpoſition, l'ordre, ou l'arrangement de la cargaiſon du vaiſſeau. On dit auſſi *Arrunage. Oneris ordo, ſeries, diſpoſitio.*

ArRIMER, ou ArRUMER. v. act. Tèrme de Marine. Arranger la cargaiſon d'un vaiſſeau. Voyez Arrumer.

ArRISSER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt, Abaiſſer les vergues pour les attacher ſur les bords du navire. *Velaria juga demittere.*

ArRIVAGE. ſ. m. Abord des marchandiſes dans un port. *Appulſus.* L'Ordonnance de la Ville veut qu'il y ait un Échevin commis pour recevoir les déclarations des *arrivages* des marchandiſes ſur les ports.

ArRIVE. ſ. f. Tèrme de Marine de Levant. C'eſt le côté du vaiſſeau qui regarde la rive ou la tèrre. *Latus ad rippam appoſitus.*

ArRIVÉE. ſ. f. Retour, venuë; le tems où une perſonne arrive. *Adventus, acceſſus.* Il a été regalé à ſon *arrivée* par ſes amis. On l'eſt allé attendre à l'*arrivée*, à la déſcente du coche. On datte à Rome les proviſions du jour de l'*arrivée* du Courier qui retient la date.

Arrivée, ſignifie quelquefois, Entrée. Ce Miniſtre a tout changé à ſon *arrivée* dans les affaires. Les marchandiſes payent des doüannes, tant à leur ſortie, qu'à leur *arrivée* dans le Royaume.

D'Arrivée. Sorte d'adverbe, qui ſignifie, d'abord, en arrivant, ſi-tôt qu'on eſt arrivé. *Primo aditu, ſtatim.* Il a vieilli. D'*arrivée* il le met en fuite. Mezer.

ArRIVER. v. n. Parvenir au lieu où on avoit deſſein de ſe rendre. *Advenire, devenire, pervenire.* Vous voilà heureuſement *arrivé* de vôtre voyage. Le Courrier de Hollande *arrive* les Lundis & les Vendredis. On dit auſſi, que des marchandiſes ſont arrivées à bon port, ſoit par eau, ſoit par tèrre, quand on les a reçûes ſans être endommagées. Il eſt *arrivé* tout-à-propos pour dîner.

Ce mot vient de *adripare*, comme qui diroit, *ad ripam appellere.* Ménag.

Arriver, ſe dit auſſi figurément en choſes morales. Il eſt difficile d'*arriver* à la perfection. Peu d'Orateurs ſont *arrivez* au ſublime. Boil. Cet homme eſt *arrivé* à un haut point de fortune. Les honneurs, les richeſſes, lui *arrivent* de toutes parts. Il eſt *arrivé* à une telle impudence qu'il eſt impoſſible de le ſouffrir. L'affaire eſt *arrivée* à un point qu'on n'y ſçauroit apporter de remede. Il eſt *arrivé* à ſon but.

Arriver, ſe dit auſſi en parlant des rencontres de toutes les choſes qui ſe font dans le monde, ſoit par haſard, ſoit dans le cours ordinaire de la nature. *Contingere, accidere, evenire.* Un bon Aſtronome prédit toutes les éclipſes qui *arriveront* dans cent ans. Un habile homme doit prévoir tous les inconvéniens qui peuvent *arriver* dans l'affaire qu'il entreprend. Si l'enchaînement des cauſes ſecondes eſt invariable, nous ne pouvons pas en interrompre le cours par nos ſoins, & les choſes *arriveront* néceſſairement comme elles doivent arriver. Ju. La prudence penſe à ce qui s'eſt paſſé, pour prévoir ce qui *arrivera.* Le Ch. de M.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots, pour le dire, arrivent *aiſément.* Boil.

Arriver. Ce mot entre dans pluſieurs façons de parler, par élégance ſeulement. S'il vous *arrive* jamais de tomber en cette faute, vous ſerez bien châtié. Il ne lui eſt jamais *arrivé* de dire un bon mot. Comme j'étois à la chaſſe, il lui *arriva* de faire un inſolence. Vaug.

Arriver, ſe dit auſſi pour être rapporté. *Afferri, deferri, ſupervenire.* Il *arriva* mets ſur mets. Ablanc. pour dire, qu'on apporta plats ſur plats.

Arriver, en tèrmes de Marine, ſignifie, Pouſſer la barre du gouvernail ſous le vent, & manœuvrer, ou pour obéir au vent, ou pour le prendre en pouppe. *Clavum agitare ad ventorum opportunitatem.* Ce qui ſe fait, quand on veut venir à bord de quelque autre vaiſſeau, ou éviter quelque banc, ou quelque écueil. *Arrive*, eſt le commandement que l'on fait au Timonier pour cela: & *arrive tout*, eſt le commandement qu'on lui fait pour pouſſer le gouvernail tout à bord, afin de mieux *arriver.*

On dit proverbialement, qu'un malheur n'*arrive* guères ſans l'autre; qu'il *arrive* bien des choſes entre le vèrre & la bouche.

Arrivé, ée. part. paſſ. & adj.

ArROBE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit du poids de trente-une livres. Ce mot eſt venu d'*Arroba* Eſpagnol, qui ſignifie la même choſe. L'*arrobe* de laine à Ségovie peſe ſeulement vingt-cinq livres.

ARROCHE. ſ. f. Plante potagère; ainſi appellée, ſelon quelques-uns, parcequ'elle ne demeure que huit jours en tèrre. On l'appelle autrement Follére, ou Bonne Dame. *Atriplex.* Sa racine eſt longue de trois à quatre pouces, droite, fibreuſe & annuelle. Elle pouſſe des feüilles arrondies, chargées d'une pouſſière blanche, auſſi-bien que ſes jeunes tiges qui s'élevent à la hauteur de cinq à ſix pieds, garnies de feüilles alternes, un peu charnuës, anguleuſes, ondées, & un peu friſées ſur leurs bords, tantôt vertes, le plus ſouvent d'un verd pâle tirant ſur le jaune, & quelquefois lavées de pourpre. Ses tiges & ſes branches ſont terminées par des épis de fleurs compoſées de pluſieurs étamines jaunes, ou verdâtres. A ces fleurs ſuccédent des fruits compoſez de deux feüillets arrondis de la figure d'une lentille, minces, membraneux, & qui renferment une ſeule petite ſemence. Les feüilles d'*Arroche* ſont rafraichiſſantes, émollientes, & donnent au boüillon une belle couleur d'or; étant priſes en plus grande quantité elles lâchent le ventre; on les met pour cette raiſon dans les décoctions pour les lavemens. Ses ſemences purgent par haut & par bas. L'*arroche* eſt ennemie de l'eſtomac. Sa graine eſt bonne contre l'épanchement de bile, l'oppilation de foye: comme elle provoque à vomir, il ne faut la donner qu'aux gens robuſtes. L'herbe, autant cuite que cruë, appliquée, guérit les froncles & toutes les duretez, & fait tomber les ongles gâtez, &c.

L'*arroche* rouge eſt de la même grandeur & de la même figure que la

la précédente ; mais ſes tiges, ſes feüilles & ſes fleurs, ſont d'un rouge brun.

ARROGANCE. ſ. f. Orgueil, fierté, préſomption. *Arrogantia.* Cet homme exige le payement de ſes dettes avec une *arrogance* inſupportable. Ce valet répond avec une grande *arrogance.* Quand on a de l'*arrogance* on s'attribuë un droit, un mérite, une autorité que l'on n'a pas. Souvent l'*arrogance* a tenu lieu de grandeur, & l'inhumanité de fermeté. LA BRUY.

*Quand on ſe croit ſçavant, on eſt plein d'*arrogance,
De ſes propres erreurs on tire vanité.
Une profonde humilité
Vaut mieux que toute la ſcience. L'ABBÉ TETU.

ARROGAMMENT. adv. *Arroganter.* Les brutaux & les fanfarons parlent *arrogamment* ; c'eſt-à-dire, avec orgueil, avec arrogance.

ARROGANT, ANTE. adj. Superbe, fièr, inſolent. *Arrogans.* Il l'a reçu avec une mine *arrogante.* Il lui a répondu en tèrmes *arrogans.* Le Sage dit qu'il n'y a rien de plus inſupportable qu'un gueux *arrogant.*

Pour éblouïr les yeux, la fortune arrogante,
Affecta d'étaler une pompe inſolente.

ARROGANT, ANTE. ſont auſſi quelquefois ſubſtantifs. Ce n'eſt qu'un *arrogant* ; qu'une *arrogante.*

ARROGER. v. act. qui ne ſe dit jamais ſans le pronom perſonnel. *Vindicare, arrogare ſibi aliquid.* S'*arroger* un droit, une autorité, pour dire, s'attribuer une choſe qui n'eſt pas dûë. Ils ſont ſi inſolens que de s'*arroger* les prémiers honneurs. ABLANC. Henri VIII. s'étoit *arrogé* la qualité de ſouverain Chef de l'Égliſe Anglicane. MAUCROIX.

ARRONDIR. v. act. Rendre rond, ou de figure circulaire, ſphérique, cylindrique. *Rotundare. Arrondir* un baſſin de fontaine avec un cordeau. *Arrondir* une juppe, un manteau. *Arrondir* une figure, c'eſt lui donner du relief, & faire que tous ſes membres ſoient bien *arrondis.* On dit auſſi, qu'un Prince a *arrondi* ſa Couronne, quand il s'eſt rendu maître de tous les petits États qui étoient enclavez dans ſes limites.

ARRONDIR, ſe dit auſſi en Rhétorique des périodes qu'on rend nombreuſes, & à qui on donne une cadence agréable à l'oreille. *Tornare periodum.*

ARRONDIR, en tèrmes de Manége, ſignifie, Dreſſer un cheval à manier en rond, ſoit au trot, ou au galop, ſoit dans un grand, ſoit dans un petit rond, ſans qu'il ſe traverſe, & ſe jette de côté.

ARRONDIR, eſt auſſi neut. paſſ. & ſignifie, Devenir rond. *Rotundari.* Les colonnes & les globes s'*arrondiſſent* ſur le tour.

ARRONDI, IE. part. *Rotundatus.*

ARRONDI. Tèrme de Botanique. On dit une feüille *arrondie*, d'une feuille dont le contour approche du circulaire. Il ſe dit auſſi d'un fruit qui n'eſt pas exactement ſphérique.

ARRONDI, en tèrmes de Blaſon, ſe dit des piéces de l'Écu qui étant rondes, ou naturellement, ou par artifice, ont certains traits qui ſont paroître cet arrondiſſement. On le dit auſſi de ce qui paroît de relief par le moyen des ombres : comme une boule *arrondie.* Un tronc d'arbre *arrondi.*

ARRONDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on *arrondit.* *Rotundatio.* Pour faire l'*arrondiſſement* de vôtre Seigneurie, il faudroit acheter cet héritage qui y eſt enclavé.

ARRONDISSEMENT. Ce mot, qui n'eſt pas fort en uſage dans le propre, eſt parfaitement beau dans le figuré. *Apta periodi compoſitio.* Sa plus forte application eſt pour l'*arrondiſſement* de ſes périodes, afin qu'elles ayent toute la juſteſſe, & toute l'harmonie poſſible.

ARRONDISSEUR. ſ. m. Celui qui arrondit. Mais ce mot ne peut paſſer que dans quelque Ouvrage comique & burleſque.

ARROSEMENT. ſ. m. Action d'arroſer. *Rigatio, irrigatio.* L'*arroſement* eſt néceſſaire, lorſqu'on plante ou qu'on tranſplante quelque arbre, ou quelque fleur, &c. Le fumier de feüilles pourries eſt propre à répandre ſur les ſemences nouvellement faites, pour empêcher que les pluyes ou les *arroſemens* ne battent trop la ſuperficie; enſorte que les graines auroient peine à lever. LA QUINT. Un potager ne réüſſira jamais, ſi la commodité de l'eau pour les *arroſemens* ne s'y trouve. ID.

ARROSEMENT, ſe prend au figuré pour une grâce intérieure, qui pénètre juſqu'au fond de l'âme. Craignez Dieu, & retirez-vous du mal; ainſi vôtre chair ſera ſaine, & l'*arroſement* pénétrera. PORT-R. Je ne ſçai ſi en ce ſens ce mot ſe trouveroit ailleurs. Il eſt au moins peu fréquent.

ARROSER. v. act. Verſer doucement une liqueur ſur quelque corps. *Aſpergere, conſpergere.* On *arroſe* les plantes, quand on les met en tèrre, ou quand la tèrre eſt trop ſeche. Les Sacrificateurs Payens *arroſoient* les victimes avec de l'huile, du vin, &c. Ils *arroſoient* le peuple avec des eaux luſtrales ; les Chrétiens avec de l'eau bénite. Il a fait une bonne pluye qui a bien *arroſé* la tèrre. Les Cuiſiniers *arroſent* les viandes qu'ils rotiſſent, quand elles ne ſont pas lardées.

Nicod dérive ce mot de *ros*, ou *roſée.*

ARROSER, ſe dit auſſi des fleuves & des rivières qui paſſent à travèrs une Province, qui y entretiennent l'humidité, & qui y ſont quelques inondations, qui la rendent fertile, ou qui l'enrichiſſent par le commèrce. *Rigare, Irrigare.* Le Penée *arroſe* les campagnes de la Theſſalie. Le Gange *arroſe* l'Inde, le Nil l'Égypte. Le Danube eſt le fleuve de toute l'Europe qui *arroſe* le plus de païs.

*Fuyez ces lieux charmans qu'*arroſe *le Permeſſe :*
Ce n'eſt point ſur ſes bords qu'habite la richeſſe. BOIL.

ARROSER, c'eſt auſſi détourner des rivières, faire des canaux, & les conduire dans des tèrres. Les Chinois qui rendent leurs tèrres ſi fertiles à force de les *arroſer*, n'ont point trouvé de meilleur moyen de diſtribuer l'eau également, qu'en mettant toutes les tèrres de niveau, ſans quoi les plus hautes demeureroient dans la ſéchereſſe, tandis que les fonds ſeroient noyez. P. LE COMTE.

On dit que les Martyrs ont *arroſé* la tèrre de leur ſang ; qu'un vrai pénitent doit *arroſer* ſon ſein de ſes larmes. On dit auſſi d'un homme qui a été bien moüillé, ſoit par la pluye, ſoit par quelque autre accident, qu'il a été bien *arroſé.*

ARROSER, ſe dit auſſi dans les matières de piété. Paul plante, Apollos *arroſe* ; mais c'eſt Dieu qui donne l'accroiſſement.

ARROSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Aſperſus, conſperſus. Rigatus, irrigatus.*

ARROSOIR. ſ. m. Vaiſſeau dont ſe ſervent les Jardiniers pour arroſer les arbres & les fleurs. *Vas inſpergendis aquis idoneum.* Il eſt fait de cuivre, ou de fèr blanc, ou de tèrre, & il a une branche qui ſe termine par une eſpéce de pomme percée de pluſieurs petits trous, par où l'eau s'écoule, & ſe diſtribuë en pluſieurs menus filets, & en forme de pluye, afin d'humecter doucement la tèrre. Il y en a d'autres dont le fond eſt percé de pluſieurs petits trous, & dont la partie ſupérieure eſt un cou un peu allongé, au haut duquel eſt un petit trou ; on les emplit d'eau, en les enfonçant dans l'eau ſans boucher le trou d'en haut ; quand ils ſont pleins, on les retire en mettant le poûce ſur ce trou, ce qui empêche l'air qui eſt au deſſus de faire couler l'eau en la preſſant, tandis que l'air qui eſt au deſſous la retient dans le vâſe par la réſiſtance qu'il fait à tous les trous : quand on veut arroſer on léve le pouce, & l'eau preſſée de l'air par en haut coule par les trous d'en bas, juſqu'à ce que l'on referme le trou qui eſt en haut, en remettant le pouce deſſus.

ARROY. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit, Train, équipage. Ce Seigneur vient à la Cour en magnifique *arroy.* Il eſt peu en uſage. *Apparatus, pompa.* On appelle auſſi *Arroy*, l'équipage d'un Fauconnier, comme gans, longes, &c. *Acupis ſupellex.*

Du Cange dit que le mot d'*arroy* vient des mots *arredare, arraiatus*, & *arraiamentum*, qui ont été dits dans la baſſe Latinité, pour ſignifier, *orner, équiper, équipage.*

ARRUMAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'ordre & l'arrangement de la cargaiſon d'un vaiſſeau.

ARRUMER, ou ARRUNER. v. act. Tèrme de Marine, qui ſignifie, Placer & arranger avec ſoin la cargaiſon d'un vaiſſeau. *Componere, diſponere.* On dit qu'un vaiſſeau eſt mal *arrumé*, lorſqu'il n'eſt pas à ſon plomb qui le fait tenir droit ſur bout ; car alors les poinçons ſe déplacent, courent & roulent vers la pente, & du heurt s'enfonçent les uns les autres, ce qui cauſe de grands coulages. Sur la mèr du Levant on dit en ce cas, qu'un vaiſſeau eſt mal mis en eſtive.

ARRUMER une Carte marine, c'eſt y décrire les rumbs. Cette Carte eſt parfaitement bien *arrumée.* *Deſcribere in carta octo principes ventos viciſſim oppoſitos.*

ARRUMEURS. ſ. m. Sont de petits Officiers établis ſur les ports, & ſur tout en Guyenne, que le Marchand chargeur doit fournir & payer, qui ont ſoin de placer, & de ranger les marchandiſes dans un vaiſſeau, & ſur tout celles qui ſont en tonneaux, & qui ſont en danger de coulage.

Ce mot eſt dérivé de *rum*, ou de *ruma*, qui en Portugais ſignifie *régle*, ou ligne droite ; ou de *carta rumada*, qui eſt du *papier réglé.*

ARS.

ARS. adj. Vieux mot, qui ſignifioit brûlé. *Uſtus.*

Quant

Quant à cet amas de ſornettes,
Je ne ſçai ce qu'il deviendra;
Je ſçai bien que ſi vous en faites,
L'uſage qu'il méritera,
Par vôtre main ars *il ſera.* L'Ab. de Chaulieu.

En tèrmes d'Hermétique on dit *arſe* avec un *e*, pour *ars*, & il a le même ſens & la même origine. Ils viennent tous deux d'*ardere*, *ardeo*, *arſi*, *&c.*

Ars. ſ. m. Tèrme de Manége. Ce ſont les veines où l'on ſaigne les chevaux, qui ſont au bas de châque épaule. Il y en a auſſi aux membres de derrière, au plat des cuiſſes. On a ſaigné ce cheval des quatre *ars*; pour dire, des quatre membres.

Ce mot vient du Latin *artus*.

ARSACIDE. ſ. m. *Arſacida*, *Arſacides*. Les *Arſacides* ſont les deſcendans d'Arſaces Roi des Parthes. Cet Arſaces, ſi l'on en croit la Chronique des Perſes, étoit de la race de Cyrus. Mais dans le Tarick, ou Catalogue des Rois de Perſe, Schikard nous aſſure que le manuſcrit de Abardſchir Babekan, d'où il tire tout ce qu'il dit, l'appelle Aſchki, & le fait deſcendre du dernier Darius. Quoi qu'il en ſoit, cet Arſaces ayant affranchi les Parthes de la domination des Séleucides, ces peuples le regardèrent comme le fondateur de leur Monarchie, & voulurent que tous les Rois ſuivans portaſſent ſon nom, & s'appellaſſent Arſaces. C'eſt de là que les Rois Parthes ſont appellez *Arſacides*. Les Poëtes ont étendu ce nom à toute la Nation.

Arſacides *cruels, vainqueurs trop inhumains!*
Vous avez en Craſſus dompté tous les Romains;
Et donnant aux vaincus cette funeſte guerre,
Vous avez mis aux fers les Maîtres de la terre. Bréb.

Les *Arſacides* commencèrent à régner en Arſaces ſous Séleucus II. ſurnommé Callinicus, le troiſième Roi Séleucide, environ 240 ans, juſque ſous l'Empereur Aléxandre, qu'Artaxerxes tua Artabanus le dernier des *Arſacides*, l'an de Jesus-Christ 227. Ainſi les *Arſacides* regnèrent environ 460, ou 70 ans. On prétend que l'Empereur Baſile de Macédoine, qui tenoit l'Empire l'an de J. C. 866, étoit encore de la race des *Arſacides*.

Les Poëtes, comme nous l'avons dit, tranſportent quelquefois ce nom aux Parthes, qu'ils appellent auſſi *Arſacides*, ou parce qu'ils confondoient ces peuples, ou parceque les Perſes ayant dominé avant les Grècs, ils ont regardé l'affranchiſſement des Parthes tirez de la domination des Grècs, comme une eſpèce de rétabliſſement de la Monarchie des Perſes, ou parce qu'ils ont cru, comme les Hiſtoriens des Perſes dont nous avons parlé, qu'Arſaces, & par conſéquent les *Arſacides*, étoient véritablement Perſans d'origine. Ce mot n'eſt guère d'uſage en prôſe: on peut cependant le dire, pour ſignifier la famille des Rois Parthes deſcendus d'Arſaces. Les Aſſaſſins ſi fameux dans les Croiſades étoient des reſtes des *Arſacides*. C'eſt ce qui a fait dire à un de nos Poëtes,

A cet arrêt de mort Mélédor aſſiſta,
Méledor que Nériſe au vieillard enfanta,
Au terrible vieillard, Roi du peuple Arſacide
Qui fut de tous les Rois le public homicide. P. le Moine.

ARSEIROLE. C'eſt un fruit qui vient de l'aubepin enté ſur le tronc du coignier, ou coignaſſier. Ce fruit eſt petit, de la figure d'une pomme pointuë, de couleur rouge; ſon goût eſt âpre, ne pouvant être mangé qu'en confiture, ou bien dans le vinaigre, avec du ſel, pour ſervir de même que les capres. De Serres.

ARSENAL. ſ. m. *Armamentarium*. Nos Auteurs ne s'accordent guères ſur la manière d'écrire & de prononcer ce mot. Les uns, comme Balzac & Ménage, ſont pour *arſenac* (il y en a même qui écrivent *arcenac*) & les autres, comme Vaugelas & Mainard, ſont pour *arſenal* (il y en a qui écrivent *arcenal*) & ſoutiennent que c'eſt le plus uſité. J'aimerois mieux ſuivre le ſentiment de ces derniers, & écrire *arſenal*, ou *arcenal*. En voici les raiſons. 1°, Il eſt plus conforme à l'étymologie, puiſqu'il vient ou de l'Italien *Arſenale*, ou de l'Eſpagnol *Arzenal*: 2°, Parce qu'autrement il faudroit dire *arſenacs* au plurier; or il faut dire *arſenaux* avec tout le monde poli. 3°, Mainard, qui avoit écrit *arſenac* dans une de ſes Épigrammes, a mieux aimé refondre ſon Épigramme, & en changer la rime, que d'y laiſſer *arſenac*: tant il étoit convaincu, qu'il falloit écrire *arſenal*. Il avoit donc dit:

Quand lirai-je dans l'Almanac,
Que la paix ſera des marmites
*De tout le fer de l'*arſenac?

Voici comme il a depuis corrigé cet endroit.

Quand ſera-ce, Grand Cardinal,
Que la paix ſera des marmites,
*De tout le fer de l'*arſenal?

Le même Auteur a dit encore,

J'admire le Cardinal,
Il préfère au luth des Muſes,
*Les flutes de l'*arſenal.

Ajoûtons à cela que quoique l'Académie ne condamne pas formellement *arſenac*, ou *arcenac*, on voit pourtant bien qu'elle panche beaucop plus pour *arſenal*, ou *arcenal*. Richelet eſt auſſi pour ce dernier. Il eſt vrai qu'il voudroit qu'on ne fiſt pas ſentir l'*l*, & qu'on prononçât *arſena*. Quoi qu'il en ſoit l'*arſenal*, ou l'*arcenal*, eſt une maiſon Royale, ou publique, où on fabrique les armes & les munitions de guèrre, & qui ſert auſſi de magaſin à les ſèrrer.

On lit ſur la porte de l'*Arſenal* de Paris cette inſcription, qui convient fort à ce lieu-là.

Vulcania Tela miniſtrat,
Tela Gigantæos debellatura furores.

La même porte eſt ornée de colonnes en forme de canons poſez perpendiculairement, & il y a deux petits canons de pièrre ſur leur affut, à côté du fronton, où ils ſervent d'amortiſſemens. L'*Arſenal* de Veniſe eſt le lieu où ſe fabriquent & ſe conſervent les Galères: l'*Arſenal* de Paris, où l'on fond des canons: l'*Arſenal* de Cône, où on fabrique des mouſquets: l'*Arſenal* de la Salpêtrière, où on fait le ſalpêtre. Il y a auſſi des *Arſenaux* de Marine, comme à Rochefort, à Toulon, &c. Quoique l'on ait déjà pris parti pour l'étymologie d'*arſenal*, on ne laiſſera pas de rapporter le ſentiment de ceux qui en ont dit quelque choſe.

Pluſieurs croyent que ce mot vient de *arx*, ou de *arcus*, ou plûtôt de *ars*, qui ſignifie *engin*, ou machine, comme étant un lieu où on ſèrre les machines de guèrre: c'eſt l'opinion de Du Cange, qui cite Jaques Bourgoin au livre de l'origine & de l'uſage des mots vulgaires. Sanſouin, en ſon livre de Veniſe, dit qu'il vient de *arx Senatus*, comme qui diroit, La défenſe du Sénat contre les Infidelles. Mais Ménage croit qu'il vient de l'Italien *arſenale*, ou du Grèc du bas ſiécle *Arſenalis*, dont on s'eſt ſervi il y a longtems à Conſtantinople dans quelques inſcriptions. Covarruvias, ſelon le ſentiment de quelques-uns, dit que ce mot vient de l'Arabe *darſenaa*, qui ſignifie la même choſe que l'Eſpagnol *ataraçana*, c'eſt-à-dire, ce que nous entendons par le mot d'*arſenal*. En effet ôtant *d* première lettre de *darſenaa*, reſte *arſenaa*, qui a un rapport entier avec *arſenal*. Les Italiens ſe ſervent auſſi de *darſena*, pour ſignifier le lieu où ils mettent leurs Galères, & dont on ſe ſert auſſi en tèrmes de Marine par toute la Méditèrranée, pour ſignifier le baſſin le plus retiré d'un port. Voyez Darsine.

Arsenal, ſe dit dans un ſens figuré du lieu où l'on ſerre, où l'on garde, où l'on enferme quelque choſe. Mais cela n'eſt bon qu'en ſtyle familier ou burleſque.

Pendant quelque heure je ſommeille,
Et ſitôt que je me réveille,
Je tire de mon arſenal
Horace, Perſe, ou Juvénal. M. de Malezieu, dans les divertiſſemens de Seaux.

ARSENIC. ſ. m. Minéral fort cauſtique, & poiſon fort violent. *Arſenicum*. Si tu t'ennuyes de vivre, tu t'envoyeras en l'autre monde avec un grain d'*arſenic*. Ablanc. Il y a trois ſortes d'*arſenic*: le blanc, qui eſt quelquefois tranſparent; le jaune, qui eſt l'orpiment; & le rouge, qui eſt le réalgar, ou réalgal, ou ſandaraque. Ces minéraux ſont d'une nature ſi ſubtile & ſi pénétrante, qu'étant alliez avec les métaux, ils les ouvrent & corrompent, & transforment preſqu'en une autre nature. Ils blanchiſſent le cuivre, le leton, & le plomb, comme l'argent. Ils ſont chauds, ſecs & corroſifs, & dangereux à toute choſe ayant vie. Ils ſe lèvent par feüilles comme du papier. L'*arſenic* eſt comme une ſuye ou un ſuc minéral, gras & onctueux, qui participe de la nature du ſoufre. Cette ſuye s'amaſſe dans les tuyaux des fourneaux où l'on calcine une pièrre minérale qu'on appelle cobalt, *cobaltum*. De cette pièrre on tire encore par differentes fuſions le bleu d'azur, le ſaffre & le biſmuth. Voyez les ouvrages de M. Sthale Médecin, ci-devant Profeſſeur en Médecine à Hall, & à préſent Médecin à la Cour de Berlin. C'eſt celui qui a le mieux traité cette matière, qui nous a été ſi long-tems inconnuë. L'*arſenic* qu'on apporte ici d'ordinaire, & qu'on appelle criſtallin, parce qu'il reſſemble à du criſtal, eſt une matière ſublimée des parties égales de ſel marin & d'orpiment en poudre mêlées enſemble dans des vaiſſeaux ſublimatoires.

En

En tèrmes de Chymie, on appelle Rubis-d'*arſenic*, une préparation de l'*arſenic* vulgaire, qu'on fait avec du ſoufre par des ſublimations pluſieurs fois réïtérées qui lui donnent la couleur de rubis. On prétend qu'alors il n'eſt plus nuiſible, mais qu'il ſert de remède à pluſieurs maladies, quand on le donne dans des confitures, conſerves, ou loocs, pour provoquer les ſueurs, & guérir les ulcères rebelles. Un tel remède doit être toûjours extrêmement ſuſpect, & on ne doit point s'en ſervir intérieurement.

Le beurre, qui eſt d'une nature huileuſe & émolliente, & qui lâche le ventre, quand on en prend en quantité, eſt bon contre l'*arſenic*. Le lait de vache eſt encore bon contre l'*arſenic*, & contre les poiſons corroſifs, pourvû qu'on boive de ce lait en quantité, & autant qu'on a ſoif, car on eſt ordinairement fort altéré après qu'on a pris cette ſorte de poiſon. DEGORI.

Régule d'*arſenic*, c'eſt la partie la plus fixe & la plus compacte de l'*arſenic*, qu'on prépare avec les cendres gravelées, & le ſavon, faiſant fondre le tout, & le jettant tout fondu dans un mortier; par ce moyen la partie la plus peſante tombe au fond. Il y a auſſi de l'huile cauſtique d'*arſenic*, qui eſt une liqueur butireuſe, ſemblable au beurre d'Antimoine, qu'on prépare avec l'*arſenic* & le ſublimé corroſif. Cette huile ſert pour conſumer les chairs baveuſes des playes, & à emporter la carie des os. L'eſprit qui ſort le prémier eſt fort corroſif, & capable de diſſoudre tout-à-fait le fer & pluſieurs métaux.

ARSENIC DES PHILOSOPHES, Tèrme de ſcience hermétique. C'eſt le mercure des Philoſophes hermétiques; d'autres entendent par ces mots la matière de laquelle on tire le mercure, d'autres, la matière lorſqu'elle eſt venuë au noir, d'autres le ſoufre, ou la ſemence maſculine & agente; d'autres enfin le ſel qui eſt le lien du ſoufre & du mercure. On appelle *Arſenic des Philoſophes non urent, ou incombuſtible*, la pierre des Hermétiques parfaite au blanc.

ARSÉNICAL, ALE. adj. Qui tient de l'arſenic. Il faut que les Chymiſtes ſe donnent de garde des eſprits *arſénicaux* & vitrioliques.

Aiman *arſénical*. C'eſt une préparation faite avec l'Antimoine, le ſoufre & l'arſenic criſtallin.

Quelques-uns tirent le mot d'*arſenic* du Grèc ἀρσεν, qui ſignifie *mâle*, à cauſe de ſa vertu tout-à-fait mâle pour donner la mort. MARTINIUS.

ARSÉNOTHÉLE. ſ. maſc. *Arſenothelys*. C'eſt la même choſe qu'Hermaphrodite, & les Grècs l'ont dit tant des hommes que des animaux. Ce nom vient de ἄρσην, & θῆλυς, qui ſignifient, l'un *mâle*, & l'autre *féminin*; de θηλὺ, *papilla*, *mammæ apex*.

ARSIN. ſ. m. Tèrme de Coutume. On appelle *arſin* en Picardie, & en Flandres, une éxécution de juſtice par laquelle on met le feu à la maiſon de celui qui a commis quelque crime dans une Ville; par éxemple, qui a tué ou bleſſé quelque Bourgeois. RAGUEAU.

On appelle dans quelques coutumes *arſini*, ou *arſeiz*, des bois brûlez par accident, ou parcequ'on y a mis le feu malicieuſement. ID.

ART.

ART. ſ. m. Tout ce qui ſe fait par l'adreſſe & par l'induſtrie de l'homme; & en ce ſens il eſt oppoſé à *nature*. *Ars*. L'*art* corrige & perfectionne la nature. Il faut que l'*art* vienne au ſecours de la nature, & c'eſt leur parfaite alliance qui fait la ſouveraine perfection. BOIL. Les laides, ou les vieilles, employent l'*art* au défaut de la nature pour paroître belles; c'eſt-à-dire, le fard & les ornemens. La parure des laides irrite une maligne curioſité, qui fait démêler ce qui eſt de l'*art*, ou de la nature.

*Tout ce que prête l'*art* à tes beautez fanées,*
Ne te ramène point tes prémieres années. CORN.

ART, ſe dit auſſi de toutes les manières & inventions dont on ſe ſert pour déguiſer les choſes, ou pour les embellir, ou pour réüſſir dans ſes deſſeins. Cette perſonne a l'*art* de plaire, de ſe faire aimer, de s'inſinuer dans le monde, & de faire fortune. Il faut avoir beaucoup d'*art* & d'adreſſe pour la cajoler. ABLANC. Il y a de l'*art* en tout ce que cet homme fait, il eſt compaſſé juſqu'à l'affectation. Quelque profonds que ſoient les Grands de la Cour, & quelque *art* qu'ils ayent pour paroître ce qu'ils ne ſont pas, & pour ne pas paroître ce qu'ils ſont, ils ne peuvent cacher leur malignité. LA BRUY. La raiſon l'emporte toûjours ſur l'*art*, & ſur l'adreſſe. S. ÉVR. Un Amant ne ſçauroit ſe déguiſer avec tant d'*art*, qu'on ne s'apperçoive de ſes feintes, & que ſa tendreſſe ne lui échape malgré lui. CORN. Les larmes ſont le fort des femmes, & leur plus grand *art* pour tromper les hommes. S. EVR. L'*art* n'eſt jamais dans un plus haut degré de perfection, que lorſqu'il reſſemble ſi fort à la nature, qu'on le prend pour la nature même: au contraire la nature ne réüſſit jamais mieux que quand l'*art* eſt caché. BOIL.

*N'eſt-ce pas l'homme enfin dont l'*art* audacieux,*
Dans le tour d'un compas ſçut meſurer les Cieux? ID.

ART, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt compoſé, & conduit avec raiſonnement, en faiſant une juſte application des principes, & des préceptes d'un certain *art*. Cette piéce de théatre eſt conduite avec grand *art*. Ce Poëte entend bien l'*Art* Poëtique. Un bon Orateur doit cacher ſon *art*. La nature ne ſe laiſſe point conduire au haſard, & n'eſt point abſolument ennemie de l'*art* & des régles. BOIL.

Soyez ſimple avec art;
Sublime ſans orgueil, agréable ſans fard. ID.

Joignez vos agrémens aux régles de nôtre art
Quiconque plaît ſans lui ne plaît que par hazard.

Malherbe dit en loüant une peinture ſur des fleurs fort belles & fort reſſemblantes,

*L'*Art *y ſurmonte la nature,*
Flore lui conduiſoit la main,
Quand il faiſoit cette peinture.

ART, ſe dit auſſi d'une connoiſſance réduite en pratique. Pluſieurs Scholaſtiques ſoutiennent que la Logique & la Morale ſont des *Arts*, parce qu'elles ne s'arrêtent pas à la ſimple théorie; mais elles tendent à la pratique. La Statique eſt une Science, parce qu'elle s'arrête ſeulement à la théorie; mais la Méchanique eſt un *Art*, parce qu'elle réduit les connoiſſances de la Statique en pratique.

ART, eſt principalement un amas de préceptes, de régles, d'inventions & d'expériences, qui étant obſervées, font réüſſir aux choſes qu'on entreprend, & les rendent utiles & agréables. Ariſtote définit l'*art*, une méthode de bien faire quelque choſe. Selon Lucien, l'*art* eſt un recuëil de préceptes pour une fin utile à l'homme. En ce ſens l'*Art* ſe diviſe en deux branches: les uns ſont les *Arts* Libéraux, les autres ſont les *Arts* Méchaniques: & en ce ſens il eſt oppoſé à *Science*, qui n'eſt autre choſe qu'un amas de principes & de concluſions ſpéculatives.

Dans la dédicace de l'Opera du Triomphe des *Arts* l'Auteur dit à M. le Duc de Bourgogne,

J'offre les Arts *vainqueurs à leur jeune Apollon;*
Sans doute après mon titre on attendoit ton nom.
Fidelle imitateur de Loüis, de ton Pere,
Tu nourris pour les Arts *un goût héréditaire.*
Tes bienfaits ont déja mérité leurs efforts;
Qu'ils ſe hâtent pour toi d'ouvrir tous leurs tréſors.

Ce mot employé en général ſe prend ſouvent pour quelque *art* en particulier, & la matière dont on parle fait comprendre quel eſt cet *art* dont on veut parler. Les maladies où l'*art* humain avouë lui-même qu'il ne connoît plus rien. PELISS. C'eſt la Médecine. L'*art* ſçait animer le bronze, & donner de la paſſion au marbre. C'eſt-à-dire, la Sculpture. L'*art* ne peut repréſenter la beauté des couleurs que le ſoleil peint quelquefois en ſe couchant dans les nuées, c'eſt-à-dire, la Peinture. L'*art* ne peut exprimer ce que je ſens. On veut dire, ou l'éloquence, ou la Poëſie, ou la Muſique. Au reſte cela n'eſt pas particulier à nôtre langue.

ART, ſignifie auſſi, Prudence, ſage conduite. *Solertia*, *induſtria*. Ce Prince a trouvé l'*art* de bien gouverner. Ce Financier a trouvé l'*art* de s'enrichir. Le grand *art*, c'eſt de bien vivre, & de bien mourir.

Le Matelot troublé, que ſon art *abandonne,*
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne. BOIL.

Les *Arts* Libéraux, ſont ceux qui ſont nobles, & honnêtes. *Artes Liberales*. Comme la Poëſie, la Muſique, la Peinture, l'*Art* Militaire, l'Architecture, la Marine. Les *Arts* fleurirent plus que jamais ſous un Prince qui avoit du goût, & qui prenoit plaiſir à combler de biens & d'honneurs les hommes rares & excellens. LE GEND.

Il y a auſſi quelques *Arts* particuliers, comme l'*Art* de Raymond Lulle, l'*Art* de déchiffrer, l'*Art* de la mémoire. Il y en a de défendus, comme l'*Art* Magique.

Les *Arts* Méchaniques, ſont ceux où l'on travaille plus de la main & du corps, que de l'eſprit. *Artes humiles, Vulgares, ſordidæ*. Ce ſont d'ordinaire ceux qui nous fourniſſent les néceſſitez de la vie, comme celui des Horlogers, Tourneurs, Charpentiers, Fondeurs, Boulengers, Cordonniers, &c. La Sur-intendance des *Arts* & Manufactures de France. Rabelais dit que Maître Gaſter a été l'inventeur des *Arts*; pour dire, que c'eſt la néceſſité qui a rendu l'homme inventif & induſtrieux: car γαστὴρ eſt un mot Grèc, qui ſignifie le ventre.

La diviſion des *Arts* en *Arts* Libéraux & en *Arts* Méchaniques eſt bon-

ne, ſelon l'uſage; mais elle eſt mauvaiſe & fauſſe ſuivant l'étymologie; car il y a pluſieurs *Arts* Libéraux où l'on ſe ſert de machines & d'inſtrumens, comme l'*Art* Militaire, la Marine, la Peinture, &c. Les *Arts* Méchaniques tirent leur nom du mot Grèc μηχανη, machine; parcequ'il n'y en a aucun qui ne ſe ſerve de quelque inſtrument. Il n'en éſt pas ainſi des *Arts* Libéraux, parmi leſquels il y en a pluſieurs qu'on peut apprendre & éxercer ſans aucun inſtrument, comme la Logique, la Poëſie, l'Éloquence, la Muſique, la Médecine proprement dite, en tant qu'elle eſt diſtinguée de la Chirurgie, de la Pharmacie, de la Chymie. Démocrite a ſoutenu que les bêtes nous ont appris les *Arts*; l'araignée, à faire de la toile; l'hirondelle, à bâtir; le roſſignol, la Muſique; & pluſieurs, la Médecine. DE ROCHEF.

On appelle un Maître de l'*Art*, un éxcellent homme dans chaque ſcience, ou profeſſion. *Magiſter Artis.* Il s'en faut rapporter aux Maîtres de l'*Art*. On dit, Parler en tèrmes de l'*Art*, quand on ſe ſert des mots propres & particuliers à chacun des *Arts* ou Sciences. Remarquez que c'eſt une eſpéce de barbariſme, de ſe ſervir de tous les tèrmes d'*Art*, ou devant des perſonnes qui ne ſont pas du métier, ou lorſqu'il ne s'agit pas d'écrire, ou de parler expreſſément, & de deſſein formé, ſur la matière: autrement il faut uſer des tèrmes les plus connus, & qui peuvent être plus facilement entendus de tout le monde. C'eſt un défaut aſſez ordinaire à ceux qui ſont entêtez de quelque *Art*, ou de quelque ſcience. Ils font parade de leurs mots barbares. Cela les fait paſſer pour des pédans. Le voyage de Siam ſeroit divinement bien écrit, ſi l'Auteur n'y avoit pas ſi ſouvent employé les tèrmes de l'*Art*. BOUH.

ART, ſe pouſſe quelquefois par éxtenſion juſqu'à la Science, à la Philoſophie. On appelle un Maître ès *Arts*, *Magiſter Artium, laurea donatus*, celui qui a été examiné ſur les quatre parties de la Philoſophie qu'on montre aux Colléges.

Ce mot vient d'ἀρετὴ en Grèc, qui ſignifie, *vertu*, *induſtrie*. C'eſt le ſentiment de Donat ſur la prémière ſcéne de l'Andrienne de Térence. *Ars* ἀπὸ τῆς ἀρετῆς *dicta eſt per ſyncopam.* D'autres le dérivent d'ἄρος, qui ſignifie *utilité*, & qui ſe trouve en ce ſens dans Æſchyle.

ART ANGÉLIQUE, ou ART DES ESPRITS. *Ars Angelica.* Moyen ſuperſtitieux d'apprendre tout ce que l'on veut ſçavoir, par le moyen d'un *Ange*, ou plûtôt d'un Démon. Voyez Cardan, *L. XVI. de Rerum variet.* & Tiers, Traité des ſuperſtitions.

ART NOTOIRE. *Ars notoria.* Manière ſuperſtitieuſe d'acquérir les ſciences par infuſion en pratiquant certains jeûnes, & faiſant certaines cérémonies, que les fourbes qui profeſſent cet *Art* ont inventées. Voyez Delrio *Diſquiſ. Mag. P. II.* Ceux qui font profeſſion de l'*Art notoire* aſſurent que ce fut par ce moyen que Salomon acquit en une nuit toutes ſes grandes connoiſſances. L'*Art notoire* eſt une curioſité criminelle, & un pacte tacite avec le Démon, comme l'a montré Delrio, *Diſq. Mag. P. II.* La Sorbonne condamna en 1320. l'*Art notoire* comme ſuperſtitieux.

ART DE S. ANSELME. Moyen ſuperſtitieux de guérir les playes en touchant ſeulement aux linges qui ont été appliquez ſur ces playes. Delrio dans ſes Diſquiſitions magiques dit, que quelques ſoldats Italiens qui font ce métier en attribuënt l'invention à S. Anſelme; mais il aſſure que c'eſt une ſuperſtition inventée par Anſelme de Parme, fameux Magicien; ainſi c'eſt de là que lui vient ſon nom. Ceux qui ſont guéris par l'*Art de S. Anſelme*, s'il y en a qui guériſſent ainſi, retombent dans de plus grands maux, & ont communément une fin malheureuſe. DELRIO.

ART DE S. PAUL. Autre *art* ſuperſtitieux, ou plûtôt eſpéce d'*art* notoire, ainſi appellé, parceque ceux, qui le pratiquent, diſent qu'il fut enſeigné par S. Paul après ſon raviſſement au troiſiéme Ciel.

ARTABE ſ. f. *Artaba.* C'eſt une ancienne meſure des Égyptiens, qui ſelon Iſidore *Orig. L. XVI. C.* 25. contenoit 72 ſeptiers, Papias, Fannius, S. Jérôme ſur Iſaïe C. V. & ſur Daniel C. XI. Palladius C. 76. & un manuſcrit de la vie de S. Jean l'Aumônier que le P. Roſweid avoit vû, diſoit qu'elle contenoit trois boiſſeaux & un tièrs de boiſſeau. Quelques Auteurs prétendent que c'étoit une meſure des Perſes, parce que l'Auteur de la Vulgate s'en eſt ſervi dans Daniel XIV. 2. & qu'elle fut ainſi appellée d'Artabaze fils de Pharacides, Général des armées Perſannes, ou d'Artabane fils d'Hiſtaſpe, & oncle paternel de Xerxès. Elle étoit, ajoûtent-ils avec Hérodote L. I. plus grande que le Médimne Attique de 3 Chœnix. Mais on ne ſçait préciſément ce qu'elle contenoit, & les Auteurs varient fort ſur cela. Suidas dit que c'étoit une meſure des Médes, & qu'elle étoit égale au Médimne d'Athènes, qui contenoit ſix boiſſeaux Romains. Heſychius & S. Épiphane diſent la même choſe. Le Scholiaſte d'Ariſtophane dit que c'étoit une meſure des Perſes & des Égyptiens. Le P. Kirker & le P. Roſweid *Vita Patr. p.* 1014 après un Auteur Grèc cité par Agricola, dit que c'étoit une meſure d'Égypte qui contenoit cinq boiſſeaux, & que le boiſſeau d'Égypte, comme celui d'Italie, contenoit huit Chœnix. Pour accorder tous ces ſentimens le P. Kirker diſtingue trois *Artabes*, l'une qui contenoit un Médimne Attique, & ſix Chœnix; une autre qui ne contenoit qu'un Chœnix; & un troiſiéme, qui étoit de 5 boiſſeaux. Voyez le P. Roſweid à l'endroit cité, & le P. Kirker, dans ſon *Prodr. Copt.*

Le mot *Artabe* eſt un nom Perſan & Égyptien, ſelon le Scholiaſte d'Ariſtophane.

ARTAMENE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet. C'eſt un violet brun ſur un fin blanc, gagné de l'Orfeline. Il vient petit, ſa plante eſt robuſte, & ſes marcottes vigoureuſes. TRAITÉ DES FL.

ARTEIL. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de tous les doigts du piéd. *Pedis digitus.* Le pouce, ou le gros *arteil*, n'a que deux os; les quatre autres doigts, ou *arteils*, en ont chacun trois. Le peuple par corruption dit *orteil*; & c'eſt ainſi qu'il faut dire. Voyez ORTEIL.

Ce mot vient d'*articulus*.

ARTÉMON. ſ. m. Tèrme de Méchanique. Troiſiéme mouſle, qui eſt au bas de la machine appellée *polyſpaſte*, laquelle ſert à élever des fardeaux. *Artemon.*

ARTÉRE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un tuyau deſtiné à recevoir le ſang des ventricules du cœur, & à le diſtribuer dans toutes les parties du corps, pour y entretenir la vie & la chaleur, & pour y porter la nourriture néceſſaire. *Arteria.* Les *artères* ſont compoſées de quatre membranes dures & fléxibles, qui ſont tiſſuës de fibres longues & annulaires, & de quelques branches de nèrfs. Il y a deux *artères*, la pulmonaire, qui porte le ſang du ventricule droit du cœur dans le poumon, & que les Anciens appelloient veine artérieuſe; & l'*artère* aorte, ou la grande *artère*, qui le porte du ventricule gauche dans toutes les parties du corps. Ces *artères* ont à leurs orifices de petites peaux, ou membranes, qu'on nomme valvules ſemi-lunaires, ou ſigmoïdes, qui laiſſent bien ſortir le ſang des deux ventricules, mais elles empêchent qu'il n'y revienne par le même endroit. Il n'y a que les veines qui le raportent dans le cœur de toutes les parties où les *artères* l'avoient diſtribué. On diſtingue les *arteres* des veines, en ce que les *arteres* ſont plus épaiſſes, & qu'elles ont un battement continuel. Ce battement conſiſte en deux mouvemens; celui de dilatation, ou de diaſtole; & celui de contraction, ou de ſiſtole. Le cœur a deux ſemblables mouvemens, mais ils ſe font en des tems différens, c'eſt-à-dire, que lorſque le cœur ſe reſſerre, les *arteres* ſe dilatent, & lorſque le cœur ſe dilate, les *arteres* ſe reſſerrent. La dilatation des *arteres* vient du ſang qui y entre avec force, & ſa contraction vient de ſa propre force, par laquelle le ſang paſſe dans les veines. L'*artere* aorte ſortant du ventricule gauche du cœur ſe diviſe en deux gros troncs, le ſupérieur & l'inférieur. Le ſupérieur qui porte le ſang à la tête, & aux autres parties ſupérieures, ſe diviſe en trois branches, la prémière eſt la ſouclavière droite, d'où viennent la carotide, la vertébrale, la cervicale, l'axillaire du côté droit, &c. La ſeconde eſt la carotide gauche. La troiſiéme eſt la ſouclavière gauche, qui produit la cervicale, la vertébrale, l'axillaire, &c. du côté gauche. De l'*artère* aorte inférieure, qui porte le ſang aux parties inférieures, ſortent la bronchiale, les intercoſtales, la médiaſtine, les phréniques, la cœliaque, les meſentériques, les rénales, les ſpermatiques, les iliaques, les hypogaſtriques, la honteuſe, la crurale, &c.

ARTÉRE, ſe dit auſſi du conduit qui va de la bouche aux poumons, qu'on appelle Apre-*artère*, ou Trachée-*artere*. *Spiritus ſemita.* Voyez TRACHÉE-ARTÉRE.

ARTÉRIEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'artère. Sang *artériel.* Voyez ARTÉRIEUX qui ſuit.

ARTÉRIEUX, EUSE. adj. Qui appartient à l'artère. *Sanguis arterias permeans.* Sang *artérieux* qui eſt plein d'eſprits. Il eſt mieux de dire ſang artériel. Autrefois on diſoit artérial, mais ce mot n'eſt plus en uſage. Les anciens appelloient le tuyau qui porte le ſang du ventricule droit du cœur dans le poulmon, veine *artérieuſe*. On l'appelle à préſent, l'artère pulmonaire, parceque c'eſt une véritable artère, & qu'elle ſe diſtribuë dans le poumon.

ARTÉRIOTOMIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt l'ouverture d'une artère qu'on fait avec la lancette. *Venæ inciſio.* Cette opération ne ſe pratique qu'aux temples, & derrière les oreilles, où on peut aiſément fermer les artères, à cauſe du crâne qui eſt par deſſous; ce qui ſeroit très-difficile ailleurs.

ARTESIEN. Voyez ARTOIS.

ARTHETIQUE, ou ARTHRITIQUE. ſ. f. Plante médicinale, pour les maux articulaires. Voyez ARTICULAIRE & VETTE.

ARTICHAUD, ou ARTICHAUT, on écrivoit autrefois ARTICHAULT. ſ. m. *Carduus ſativus, ſcolimus, cinara.* Ce mot ſe prend tantôt pour le fruit d'une plante qui reſſemble aux chardons, tantôt pour la plante même. Sa racine eſt un pivot long d'un pied environ, couvert d'une écorce noirâtre, & garni de quelques fibres chevelüës. Son collet qui ſe diviſe quelquefois en pluſieurs œilletons jette des feuilles longues d'un pied ou deux, & entières. Celles qui naiſſent enſuite ſont plus longues, découpées en pluſieurs ſegmens, qui ſont encore recoupez en des lanières étroites, terminées dans quelques eſpéces par un aiguillon roide, fin, & très-piquant. Ses feuilles ſont pour l'ordinaire couvertes d'un coton très-fin & blanchâtre. La tige qui s'éléve d'entre ces feuilles eſt ordinairement haute de deux à trois pieds, branchuë quelquefois, & terminée par une groſſe tête en forme de pomme de pin, dont la bâſe eſt ordinairement large de trois pouces. Cette tête eſt compoſée de pluſieurs écailles pointuës appliquées les unes ſur les autres, épaiſſes à leur origine, charnuës & bonnes à manger. Le milieu de cette tête eſt rempli d'une infinité de fleurons bleus portez ſur des embryons de graines qui ſont ſéparez les uns des autres par un poil court & blanchâtre, dont toute la couche du calice eſt hériſſée. On diſtingue les *artichaux* en ceux qu'on cultive, & en ſauvages. De ceux qu'on cultive il y en a pluſieurs variétez par rapport aux têtes, qui ſont plus ou moins épineuſes, plus ou moins groſſes, rouges ou verdâtres; & par rapport aux côtes des feüilles, qui ſont plus ou moins tendres, & que l'on mange. On lie les feuilles d'*artichaud*, & on les environne de terre pour les faire blanchir, & les rendre tendres & propres à être apprêtées & mangées. On eſtime ſur tout l'eſpéce qui nous vient d'Eſpagne, qu'on appelle communément *Cardon d'Eſpagne*, *Cinara ſpinoſa cujus pediculi eſitantur*, les autres eſpéces de cardes d'*artichaud* ne ſont pas ſi tendres. On mange ſur tout en hyver ces ſortes de cardes, qu'on fait cuire dans de l'eau, & qu'on aſſaiſonne enſuite avec du jus, de la graiſſe, ou du beurre, du poivre, du ſel, & un peu de vinaigre. Pour les têtes d'*artichaud*, on les mange cruës, avec du poivre & du ſel. En Languedoc & en Italie on les fait cuire ſur les charbons, & on y met un peu d'huile, du poivre & du ſel, après les avoir nettoyez de cette bourre qui occupe le milieu de ſes têtes. Ordinairement on les fait cuire à l'eau, & on les mange à la ſauſſe blanche. L'*artichaud* demande à être bien fumé; on croit même que ſon nom Latin vient de ce qu'on met quelquefois des cendres parmi le fumier, dont on veut garnir ſes pieds pour en augmenter la fécondité. On ſeme l'*artichaud*. On voit dans preſque toutes les ſaiſons à Paris des têtes d'*artichaud*. Lorſque leurs fleurs commencent à paroitre, elles ne ſont plus ſi bonnes à manger, & leur chair eſt remplie de pluſieurs fibres très-dures. Ce qu'on nomme en Languedoc la Cardonette, eſt une eſpéce d'*artichaud* qui croît le long des chemins. Ses feuilles ſont plus petites, plus découpées & plus piquantes que celles de l'*artichaud* cultivé. On ramaſſe les fleurs de la cardonnette, & on les fait ſecher à l'ombre, pour s'en ſervir à cailler le lait à la place de preſure. On appelle improprement dans quelques endroits du Royaume *artichaud* ſauvage, la grande joubarbe.

Les *artichaux* ſe multiplient par le moyen des œilletons que chaque pied pouſſe d'ordinaire tous les ans au printems autour de ſa vieille racine, & qu'il faut ôter dès qu'ils ſont aſſez forts, enſorte qu'on n'en laiſſe à chaque pied que les trois meilleurs & les plus éloignez. Pour les plantes on fait communément de petites foſſes creuſes d'un demi pied, éloignées de trois pieds l'une de l'autre, & remplies de terreau. On fait deux rangs dreſſez au cordeau dans chaque planche, qui doit être large de quatre bons pieds, & ſéparée de la planche voiſine par un ſentier d'un bon pied. Ces foſſes ſont à demi pied du bord de la planche, & en échiquier entre elles. On met deux œilletons en ligne droite dans chaque eſpace d'environ neuf à dix pouces. Il faut renouveller les *artichaux* tous les trois ans au moins, leur couper les feuilles à l'entrée de l'hyver, & les couvrir de grand fumier pendant tout le froid juſqu'à la fin de Mars. Il faut pour lors les découvrir & les œilletonner, ſi les œilletons ſont aſſez forts, ou attendre qu'ils le ſoient devenus au bout d'environ trois ſemaines, ou un mois. CHOM.

On dit *artichaud* à la poivrade; c'eſt un *artichaud* en état d'être mangé crud, avec du ſel & du poivre. *Artichaux* frits. *Artichaux* fricaſſez. *Artichaux* confits. Ceux-ci ſont des culs d'*artichaux* qu'on met, après les avoir fait boüillir aſſez pour en ôter le foin, dans une ſaumure compoſée d'eau bien ſalée ou moitié eau & moitié vinaigre, & ſur laquelle on met deux doigts d'huile, ou de beurre, qui ne ſoit guère chaud. On apprête auſſi les cardes d'*artichaux* & on les mange. CHOMEL. *Dict. Oecon.*

Les *artichaux* ſont apéritifs & cordiaux, ils lévent les obſtructions, ils nourriſſent beaucoup, ils purifient la maſſe du ſang. LEMERY. Les *artichaux* cruds ſont venteux, & ſe digèrent difficilement. Au contraire les *artichaux* cuits ſe digèrent facilement, & ne cauſent aucun mauvais effet. Les *artichaux* contiennent beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel. Les *artichaux* conviennent aux vieillards, & à ceux qui ſont d'un tempérament phlegmatique & mélancolique. ID.

ARTICLE. ſ. m. Petite partie ou diviſion d'un diſcours, d'un écrit, d'un mémoire. *Caput.* Saint Thomas diviſe ſa Somme en pluſieurs queſtions, & chaque queſtion en pluſieurs *articles.* Ce compte contient pluſieurs *articles* en chaque chapitre de recepte & de dépenſe. Ce mémoire de frais contenoit 200 *articles.* Il faut accoller enſemble ces trois *articles.*

ARTICLE, ſe dit auſſi des clauſes & conventions des Traitez & des Jugemens ſur leſquels il ſe fait des conteſtations, & des délibérations. On eſt déja convenu de tant d'*articles* du Traité de paix: des *articles* de la capitulation. On a déja jugé trois *articles* de ce procès. On a donné des *articles* de mariage; & on dit abſolument, Signer des *articles*; pour dire, Signer un contrat de mariage. On peut faire interroger ſa partie ſur faits & *articles* qu'on lui ſignifie.

ARTICLE DE FOI. C'eſt une vérité qu'on eſt obligé de croire, parcequ'elle eſt révelée de Dieu, & reconnuë telle par l'Egliſe. Les *articles* controverſez ſont ceux qui ſont combattus par les Hérétiques.

ARTICLE, ſignifie auſſi, une choſe particulière. On lui a donné un habit, & il demande encore un manteau; c'eſt un autre *article.* Il a retiré les meubles qu'il avoit engagez, mais il en a trouvé à redire pluſieurs *articles.* Tout ſon bien conſiſte en un *article*; pour dire, en une maiſon, en une terre. On lui donne tous les meubles de cet inventaire en ſa garde, qu'on lui a compté *article* par *article.*

ARTICLE, en termes d'Anatomie, ſignifie, la jointure des os du corps humain. *Articulus.* La goutte eſt une maladie qui vient dans les *articles*, & eſt nommée *Morbus articularis.* Les playes des *articles* ſont fort dangereuſes. Ce mot eſt le même qu'articulation. On appelle auſſi *Articles*, les choſes mêmes qui ſont jointes. Chaque partie dont un corps, ou un doigt eſt compoſé, eſt un *article.* Mais *article* en ce ſens n'eſt pas ſi uſité que *jointures*; & on dira bien plutôt, il ſent du mal aux jointures des doigts, qu'aux *articles* des doigts.

Tantôt je ris de voir une paupiere agile
Se mouvoir par article, *& joindre à chaque inſtant*
Le jour avec la nuit dans un œil clignotant. SANLECQ.

L'ARTICLE DE LA MORT, eſt l'agonie, le tems où on eſt près de mourir. Cet homme a tout confeſſé à l'*article de la mort*. N'attendez pas à vous repentir à l'*article de la mort.* Il eſt bien rare qu'une repentance differée juſqu'à l'*article de la mort*, ſoit véritable.

ARTICLE, en terme d'Arithmétique, c'eſt dix, & tout autre nombre qui peut être diviſé en dix, comme 20, 30, 40. On appelle auſſi quelquefois ces nombres Décades, & quelquefois nombres ronds. HARRIS.

ARTICLE, en termes de Grammaire, eſt une particule dont ſe ſervent la plûpart des langues pour décliner & pour faire l'inflexion des noms, & marquer leurs cas & leurs genres; parceque les terminaiſons des noms étant les mêmes dans tous les cas, il n'y a que l'*article* qui les faſſe diſtinguer. Ces particules ſont *le* pour le maſculin & *la* pour le feminin dans le ſingulier, & *les* pour le maſculin & pour le feminin dans le plurier. Quelques-uns font paſſer l'*article* pour une partie d'oraiſon; mais il doit plûtôt être mis au rang des pronoms. L'uſage de l'*article défini* & *indéfini* fait l'une des plus grandes difficultez que les étrangers rencontrent dans la langue Françoiſe. Les Latins n'ont point d'*article.* Mais les Grecs, & preſque toutes les langues vivantes ont inventé ces particules, ou *articles*, pour déterminer la ſignification vague des noms communs, & appellatifs. On ſe ſert de l'*article* défini dans une ſignification définie, & déterminée. On ſe ſert de l'*article* indéfini avec tous les noms pris dans leur ſignification confuſe, générale, & indéterminée: Il a un train *de Roi.* On parle là d'un Roi en général, & non point ſpécialement d'un certain Roi. Rome a été gouvernée par des *Conſuls.* Il s'enſuivroit de là qu'on ne devroit point mettre d'*article* aux noms propres, parceque ſignifiant une choſe fixe, & ſingulière, ils n'ont pas beſoin de la détermination de l'*article.* Auſſi n'imitons nous en cela les Italiens, que dans les noms purement Italiens, & nous diſons l'*Arioſte*, *le Taſſe*; & nous ne voudrions pas dire l'*Ariſtote & le Platon.* Nous joignons pourtant l'*article* aux noms propres de Royaumes, de Provinces, de Rivières, & de montagnes. *La* Suede, *la* Normandie: *le* Rhin; *le* Parnaſſe. Il n'y a que l'uſage qui puiſſe apprendre l'application juſte de l'*article* défini & indéfini.

indéfini. On dit *la* Mozelle avec l'*article* défini féminin : & l'on dit du vin *de* Mozelle, & au contraire, le paſſage *de la* Mozelle : du vin *de* Rhin, & les bords *du* Rhin. Lorſque l'adjectif eſt mis devant le ſubſtantif, il faut ſe ſervir de l'*article* indéfini : éxcepté au génitif & à l'ablatif. Il m'a envoyé d'éxcellens fruits. L'*article* eſt indéfini parceque l'adjectif & le ſubſtantif ſont à l'accuſatif : mais il eſt défini au génitif. La gloire *des* grands hommes ne dépend point de l'opinion du Vulgaire.

Le P. Buffier diſtingue une troiſiéme ſorte d'*articles*, qu'il appelle l'*article* mitoyen & partitif. Cet *article* a trois cas : les particules qui ſont le ſecond cas de l'*article* défini & de l'*article* indéfini, ſont le prémier cas de l'article mitoyen ; ces particules ſont *du, de la, de l', des, de.* Au ſecond cas il a toujours *de* comme l'*article* indéfini. Au troiſiéme cas il ajoute *a* aux particules qui ſont ſon prémier cas. Ainſi on dit au premier cas de l'*article* partitif & mitoyen, du bien, de la naiſſance, de l'eſprit donnent accès dans le monde ; des Sçavans ont erré, de faux Sçavans ſe ſont écouter. Au ſecond cas, une quantité de bien, une pinte d'eau. Au troiſiéme cas, n'aſpire qu'à du bien, comparer à de la paille, j'ai oüi dire à des Sçavans.

Voici quel eſt l'uſage des *articles* en François, outre ce qui en a déja été dit. L'*Article* défini ſe met devant les mots qui ont un ſon défini, ſoit que ces mots ſignifient un ſeul objet, ſoit qu'ils ſignifient un genre ou une eſpéce d'objets. Éxemple, Le ſoleil luit, les hommes ſont mortels, les hommes qui ſont du mal, on connoit par les circonſtances l'unité d'objet, tant l'individuelle que la ſpécifique ; par éxemple, Donnez moi le pain, c'eſt le pain que voici. Le Roi, c'eſt celui dans le Royaume duquel je ſuis. J'ai mal à la tête, c'eſt la tête de la perſonne déſignée par le nominatif du verbe. Les Anges ſont immortels, ou l'Ange eſt immortel, ces phrâſes éxpriment une totalité d'objets qui forme une unité ſpécifique. Il faut employer l'*article* défini dans toutes les occaſions où un mot eſt pris dans un ſens défini.

On employe l'*article* indéfini devant les mots qui ſont pris dans un ſens indéfini, c'eſt-à-dire, dans un ſens qui ne marque ni diſtinction individuelle, ni une totalité ſpécifique : tels ſont I°, les pronoms perſonnels *moi, toi, ſoi, lui, ce, celui, qui,* &c. excepté 1°, les poſſeſſifs relatifs le *mien*, le *tien*, &c. 2°, Le *même* &c. 3°, *Lequel*, pris au ſens du *qui*, ou de l'*uter* des Latins ; 4°, l'*autre* partie, l'*un* & l'*autre, mon, ton, ſon, quelque, tout ; chaque, chacun, quelqu'un, quiconque, aucun.* II°, On met l'*article* indéfini avec les noms propres de perſonnes ; *Socrate, Cicéron* ; &c. les noms des planetes, *Jupiter, Saturne* &c. certains tèrmes d'honneur, *Monſieur, Madame, Meſſire, Monſeigneur, Maître, Saint, Sainte, Dieu.* Mais ſi les noms propres ne ſont pas regardez comme propres, mais comme pouvant convenir à pluſieurs objets, alors ils reçoivent l'*article* défini. Éxemple, *le Dieu* des miſéricordes, *le Socrate* d'Athênes, *le mercredi ſaint, la Flandre Françoiſe.* On met auſſi l'*article* défini avec les noms propres lorſqu'ils ſont au pluriel, & qu'ils éxpriment toute une eſpéce d'objets ſemblables, comme *les Démoſtenes, les Cicérons* &c. III°, Les noms propres de Provinces, ou de Royaumes, excepté quelques-uns, qui tirent leur nom de leur Capitale, comme *Valence*, & ceux de quelques Iſles, comme *Candie*, prennent l'*article* défini au prémier cas, ils le gardent auſſi aux autres, lorſque les mots avec quoi ils ſont joints ne ſignifient point à l'égard de ces lieux-là *demeure, venue*, ou *ſortie* ; ainſi on dit, la politeſſe *de la France*, mais il faut dire partir *de France*, ſortir d'*Allemagne.* IV°, On met l'*article* indéfini du génitif aux noms de Provinces, ou de Royaumes, quand ils ſervent à diſtinguer un nom ſubſtantif qui les précéde, comme Roi *de France*, vin *de Champagne*, Gouvernement de Picardie. V°, L'*Article* indéfini ſe met avec les noms de nombre abſolus, *un, deux*, &c. pourveu qu'ils ne ſe rapportent pas eux-mêmes à un nom déterminé & défini, car alors on met l'*article* défini ; ainſi quoi qu'on diſe, *à un* ſoldat, *de deux* Philoſophes, on doit dire *aux douze* Apôtres &c. VI°, L'Adverbe *beaucoup* veut un *article* indéfini, mais il faut un *article* défini avec l'adverbe *bien* pris pour beaucoup. Éxemple, beaucoup *de peine, d'argent* &c. bien *de la peine*, bien *de l'argent* &c. VII°, On met l'*article* indéfini devant un nom pris en un tems indéfini, & régi au génitif par un nom, ou par un verbe, comme uſer *de fineſſe*, vivre d'*induſtrie*, joüeur *de luth*, &c. Mais les verbes qui marquent quelque mouvement du corps ſur un inſtrument matériel veulent après eux l'*article* défini ; par éxemple, frapper *de l'épée*, joüer *du luth* &c.

L'*article* partitif s'employe pour marquer une partie de la choſe éxprimée par le mot ; par éxemple, *Des ſçavans* ont cru, c'eſt-à-dire, quelques ſçavans ; il me faut *de la lumiere*, c'eſt-à-dire, quelque lumière &c.

Quelquefois on peut employer indifféremment un *article* pour l'autre ; par éxemple, *les gens* d'eſprit, ou *des gens* d'eſprit, ſont toujours plaiſir : mais l'uſage a mis une grande différence entre les *articles* en quelques occaſions, comme on le voit dans ces phrâſes, *Les gens* d'eſprit ſe rendent malheureux, *Des gens* d'eſprit ſe rendent malheureux.

Quelquefois enfin on ne met aucun *article* aux noms, l'uſage l'a ainſi établi, & cela donne de la force au diſcours. Éxemple, Intérêt, honneur, conſcience, tout eſt ſacrifié.

Le mot *un*, une, eſt ſouvent employé comme un *article*, par éxemple, *un livre* ennuyeux eſt bon pour endormir. J'ai vû ce matin *un homme.* On voit par ces éxemples qu'il a quelquefois la ſignification de l'*article* défini, & quelquefois celle de l'*article* indéfini. Ces obſervations ſont tirées de la Grammaire Françoiſe du P. Buffier, qui a traité cette matière avec plus d'étenduë, de juſteſſe & de netteté, qu'aucun de ceux qui ont écrit ſur la même matière.

On peut ajoûter encore la remarque de Mr de Vaugelas, qui veut que *de*, qui eſt le génitif de l'*article du*, ſoit toûjours immédiatement uni à ſon nom, ſans qu'il y ait rien d'étranger qui les ſépare. C'eſt pourquoi il condamne cette conſtruction, J'ai ſuivi l'avis *de preſque* tous les Juriſconſultes. Il fait obſerver que le mot *preſque*, ne devoit point être placé là entre le *de* & le nom auquel il ſe rapporte. On dit cependant fort bien, la perte fut d'environ mille hommes. *Environ* ſépare le *de* de ſon ſubſtantif. Il eſt bon de remarquer encore que le pronom relatif ne ſe peut rapporter à un nom qui n'a point d'*article* ; parce que les noms indéfinis, ou indéterminez, c'eſt-à-dire, qui n'ont point d'*article*, n'ont aucun régime, ni aucune relation. Par éxemple, le Roi lui à fait *grâce*, *qu'il* a reçuë allant au ſupplice. Ce n'eſt point écrire purement : car, *qu'il*, ne peut ſe rapporter à *grâce*, qui eſt indéterminé, & qui n'a point d'*article.* VAUG. BOUH.

ARTICLE, ſe dit proverbialement en ces phrâſes. Quand un homme s'eſt ruiné en peu de tems, on dit qu'il a mangé tout ſon bien en un *article* ; & d'un goulu qui mange vîte, on dit que quand il tient un poulet, il n'en fait qu'un *article* ; & d'un homme qui eſt confus, on dit qu'il met tout en un *article*, qu'il ne fait aucune diſtinction des choſes. On dit auſſi d'un homme de facile créance, qu'il croit tout ce qu'on lui dit comme un *article* de foi.

ARTICULAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. *Articularis.* C'eſt une épithéte qu'on donne à une maladie qui afflige & altère particulièrement la ſubſtance des articles, cauſée par une matière âcre, & pour cette cauſe eſt nommée des Grècs ἀϱθϱῖτις, & des Latins *Morbus articularis.* En François on l'appelle *Goutte* ; parceque cette humeur diſtille goutte à goutte, & parcequ'une ſeule goutte eſt capable de cauſer une grande douleur. Elle a autant de différences & de noms qu'il y a de jointures, ou qu'elle a de qualitez. On voit des goutteux qui ont une goutte froide aux genoux ; d'autres qui ont aux piéds une goutte chaude.

ARTICULATION. ſ. f. Prononciation diſtincte des ſyllabes. *Diſtincta verborum pronunciatio.* Dieu a donné à l'homme l'*articulation* de la voix pour ſe faire entendre. On dit au Palais, L'*articulation* de faits nouveaux ; pour dire, l'allégation ; & en tèrmes d'Anatomie, *articulation* ſe dit d'une compoſition naturelle d'os, en laquelle les bouts de deux os ſe joignent : ce qui ſe fait en deux manières, ou par artron, ou par ſymphiſe.

Ce mot ſignifie en général, la conjonction de deux choſes, leſquelles étant liées étroitement l'une à l'autre, peuvent être pliées. *Articulatio.* Ainſi on dit, l'*articulation* d'un raſoir, d'une lancette, d'une jambette, &c. en parlant de l'endroit qui ſert à les plier.

Il ſe dit auſſi en tèrme de Botanique, & a le même ſens qu'en Anatomie. Ces pédicules ſont articulez en pluſieurs endroits, & garnis en chaque *articulation* d'une feuille. P. PLUM.

ARTICULER. v. act. Marquer diſtinctement ſes lettres, & ſes paroles. *Diſtincte voces efferre.* Ce begue a la langue graſſe, il ne ſçauroit bien *articuler* ſes mots. Les animaux ne peuvent *articuler* le ſon de leur voix, à la réſerve de quelques oiſeaux, comme le perroquet, la pie, &c.

ARTICULER, en tèrmes de Palais, ſignifie, Mettre en fait. *Diſtinctis capitibus rem partiri.* La partie a *articulé* & mis en fait qu'elle avoit payé. On éxpédioit il y a 30 ans des Lettres de Chancelerie pour avoir permiſſion d'*articuler* faits nouveaux : cela a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. On dit *articuler* ſa demande ; pour dire, la donner par articles.

ARTICULER, ſignifie quelquefois, Mettre par articles. Vous mettez cette dépenſe en gros, il la faut *articuler* par le menu, la mettre par articles.

ARTICULER, en Anatomie, ſe dit en parlant de la jonction des membres. *Articulare.* Tous les animaux ne ſont pas *articulez* de la même façon. L'os de la cuiſſe s'*articule* avec l'os iſchion. Deux éminences d'une vertébre inférieure entrent dans les deux cavitez inférieures de la ſupérieure, qui les *articulent* enſemble.

ARTICULÉ, ÉE. part. & adj. Albert le Grand fit une tête d'airain qui formoit les paroles *articulées.* DEROCH. On dit en Sculpture & en Peinture, que les parties ſont bien *articulées*, & bien prononcées ; pour dire, qu'elles ſont bien marquées. *Articulatus.*

En tèrmes de
de deux pa
froncées &
attachez à
garnis en c
ARTIEN. ſ
ſortis des
ſieurs Coll
lier pour le
Ce mot vient
ARTIFICE
beaucoup d
y a beaucou
qui paroît
ſous la form
avec plus d
les ſyllogiſ
ſont inutile
Remarquez
artiſtement
tume de la
mour qui ſo
autres à vô
ſoupleſſe do

D'un
Du plu

ARTIFICE,
divertiſſeme
les vaiſſeaux
d'*artifice* de
trée du Roi.
feu ſont feux
ARTIFICE,
ſe. *Fraus, do*
belle que pa
caché. Le pr
re qu'il y v
L'humilité e
ver. ROCH
ARTIFICIE
point naturel
attachée à un
a des homme
jours guindez
mes ſont d'or
pleurer de pe
Cette femme
art. On con
d'*artificielles.*
En Aſtronom
appelle auſſi
Mathématiqu
uns dans les a
nos yeux la ſp
eſt de l'invent
de criſtal, o
qui ſe paſſe n
ſphère *artifici*
immobile au
ficielle doiven
tificiels, ce ſo
ARTIFICIE
Toutes les pr
rateur, ſont a
les cauſes, les
tez, des citati
preuves ſans a
ARTIFICIEL
cialiter. Cette
ARTIFICIER
miſſilium artiſe
prement du co
tous les feux d
attaque, ou a
quement empl
tes les fois qu'
diverſes proſp
ARTIFICIEU
tutus. Il ne ſe d
trompeur. Un
vertu *artificieuſ*

En tèrmes de Botanique il ſe dit dans le même ſens de la jonction de deux parties d'une plante. L'arum montant à feüilles fermes, froncées & fenduës, a des fruits qui pendent en bas, & qui ſont attachez à des pédicules *articulez* en deux ou trois endroits, & garnis en chaque articulation d'une feüille. P. Plum.

ARTIEN. ſ. m. Tèrme de Collége, qui ſe dit des écoliers qui ſont ſortis des Humanitez, & qui étudient en Philoſophie. En pluſieurs Colléges, comme à Navarre, il y a un Principal particulier pour les *Artiens*.

Ce mot vient du Latin *ars*.

ARTIFICE. ſ. m. Adreſſe, induſtrie de faire les choſes avec beaucoup de ſubtilité, & de précaution. *Artificium, induſtria*. Il y a beaucoup d'*artifice* dans cette machine, dans ce Roman. Ce qui paroît négligence en lui, eſt un *artifice* caché, qui ſe déguiſe ſous la forme de ſon contraire, pour agir avec plus d'adreſſe, & avec plus de ſeureté. Bouh. Le Philoſophe Ariſton comparoit les ſyllogiſmes des Logiciens aux toiles d'araignées, qui nous ſont inutiles, quoique faites avec beaucoup d'*artifice*. S. Évr. Remarquez bien tout l'*artifice* de cet ouvrage, & combien il eſt artiſtement travaillé. P. Dan. J'ai appris à mentir ſelon la coutume de la vraye galanterie, & je ſçai tous les petits *artifices* d'amour qui ſont propres à ſeduire. Le Ch. d'H. Pour amener les autres à vôtre ſentiment, il faut ménager leur eſprit avec une ſoupleſſe dont on ne ſente point l'*artifice*.

> *D'un pinceau délicat* l'artifice *agréable*
> *Du plus affreux objet fait un objet aimable*. Boil.

Artifice, ſe dit auſſi des feux qui ſe font avec art, ſoit pour le divertiſſement, ſoit pour la guèrre. *Ignis artificioſus*. On a brûlé les vaiſſeaux ennemis avec des feux d'*artifice*. On a jetté des feux d'*artifice* deſſus la bréche. Il s'eſt fait un beau feu d'*artifice* à l'entrée du Roi. Les fuſees, les petards, les pots à feu, les lances à feu ſont feux d'*artifice*.

Artifice, ſignifie auſſi, Fraude, déguiſement, mauvaiſe fineſſe. *Fraus, dolus*. Il ne faut jamais uſer d'*artifice*. Cette femme n'eſt belle que par *artifice*. En tout ce qu'il fait il y a quelque *artifice* caché. Le principal *artifice* de vôtre conduite, c'eſt de faire croire qu'il y va de tout dans une affaire qui n'eſt de rien. Pasc. L'humilité eſt un *artifice* de l'orgueil qui s'abbaiſſe pour ſe relever. Rochef. Il eſt plein d'*artifices* & de menſonges.

ARTIFICIEL, elle. adj. Qui ſe fait par art, & qui ne vient point naturellement. *Artificialis*. Il y a une grandeur *artificielle*, attachée à un air, à un mouvement des yeux. La Bruy. Il y a des hommes *artificiels*. Amel. C'eſt-à-dire, des hommes toûjours guindez, & toûjours concertez. Comme les pleurs des femmes ſont d'ordinaire *artificiels*, & cérémonieux, il faut les laiſſer pleurer de peur de les obliger à faire pis par l'oppoſition. Mont. Cette femme a une beauté *artificielle*; elle rit, elle fait tout avec art. On contrefait aujourd'hui toutes les drogues, il s'en fait d'*artificielles*. On fait du ſel armoniac *artificiel*, du borax *artificiel*. En Aſtronomie il y a un jour naturel, & un jour *artificiel*. On appelle auſſi ſphère *artificielle*, ou armillaire, un inſtrument de Mathématique, composé de lignes, de cercles entrelaſſez les uns dans les autres, avec un globe au milieu, pour repréſenter à nos yeux la ſphère naturelle. On prétend que la ſphère *artificielle* eſt de l'invention d'Archiméde, & qu'il en avoit composé une de criſtal, où par des mouvemens *artificiels* l'on voyoit tout ce qui ſe paſſe naturellement dans la machine du monde. Dans la ſphère *artificielle*, qui eſt ſelon l'opinion commune, la tèrre eſt immobile au milieu du monde. Tous les cercles de la ſphère *artificielle* doivent être conçus dans la ſphère naturelle. Nombres *artificiels*, ce ſont les ſécantes, les ſinus, les tangentes.

Artificiel, elle. adj. *Arte factus*. Tèrme de Rhétorique. Toutes les preuves qui naiſſent de l'eſprit & de l'induſtrie de l'Orateur, ſont appellées *artificielles*; & telles ſont, les définitions, les cauſes, les effets, &c. pour les diſtinguer des loix, des autoritez, des citations; & autres de cette nature que l'on appelle des preuves ſans artifice.

ARTIFICIELLEMENT. adv. D'une manière artiſte. *Artificialiter*. Cette machine ſe meut *artificiellement*.

ARTIFICIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des feux d'artifice. *Ignium miſſilium artifex*. Il y a deux ſortes d'*Artificiers*. Les uns ſont proprement du corps de l'Artillerie; & ce ſont eux qui compoſent tous les feux d'artifice, que l'on veut jetter dans les places qu'on attaque, ou au bas de celles qu'on défend. Les autres ſont uniquement employez à faire tous les feux d'artifice des villes, toutes les fois qu'il s'agit de donner des marques de joye, pour les diverſes proſpéritez qui peuvent arriver à un Etat.

ARTIFICIEUX, euse. adj. Fin, adroit, ruſé. *Callidus, aſtutus*. Il ne ſe dit qu'en ces phraſes. C'eſt un homme *artificieux*, trompeur. Un diſcours *artificieux*. L'affabilité des Grands eſt une vertu *artificieuſe* qui ſert à leurs projets d'ambition. M. Esp. Il n'y a rien qu'un Ecrivain *artificieux* ne puiſſe colorer. Nic. On ſe défie de ce qui paroît *artificieux* & recherché. Rap. Les meilleures qualitez perdent leur prix, quand on y remarque de l'affectation, parcequ'on les attribuë à une contrainte *artificieuſe*. Amel. Il n'eſt que trop de ces zélez *artificieux*, qui ſe joüent de la ſimplicité du peuple. Le Cl. *Artificieux* ne ſe dit que de l'eſprit, & *artificiel* que des choſes matérielles.

ARTIFICIEUSEMENT. adverb. D'une manière artificieuſe, adroite, fine, ruſée. *Callidè, aſtutè*. Jamais la grâce efficace ne fut plus *artificieuſement* défenduë. Pasc.

ARTILLER. ſ. m. Ouvrier qui travaille à l'artillerie, comme Fondeur, Canonier, &c. *Tormentorum areorum artifex*. Il y a d'ordinaire trois *Artillers* qui manient le canon. Il y a ſur des Etats de la maiſon du Roi, un *Artiller* ordinaire.

Artiller, étoit auſſi autrefois un verbe, qui ſignifioit *arma*, équiper un ſoldat, lui fournir des armes, & les inſtrumens de guèrre qui lui étoient néceſſaires.

En tèrmes de Marine on dit, un vaiſſeau équippé, monté ou *artillé* de tant de piéces de canon.

ARTILLERIE. ſ. f. Gros équipage de guèrre, qui comprend le canon, les bombes, petards, & autres armes à feu qui ſe chargent à boulets, boêtes, cartouches, &c. *Tormenta muralia bellica*. On n'a pû attaquer cette place, parcequ'on manquoit de groſſe *artillerie*. Il y avoit dans cette armée 500 chevaux d'*artillerie* pour mener tout l'appareil de guèrre, des outils, des pionniers, ponts de bateaux, échelles, & autres machines néceſſaires pour les campemens & les ſiéges. Le parc de l'*artillerie*, eſt le lieu du camp deſtiné à la garde des munitions de guèrre. Il y avoit tant d'Officiers, de Commiſſaires de l'*Artillerie*. Le Lieutenant de l'*Artillerie*. Quand le mot d'*artillerie* ſe prend ſeulement pour le canon d'une armée, ou d'une place, on dit; dreſſer l'*artillerie*; décharger l'*artillerie*; faire joüer l'*artillerie*; ſervir l'*artillerie*. On tira plus de deux mille coups de canon en moins d'une heure, tant l'*artillerie* étoit bien ſervie par les ſoins du Général. On trouva dans la ville de Malaca juſqu'à huit mille piéces d'*artillerie*, après qu'Alphonſe Albuquerque s'en fut rendu le maître, à ce que dit l'Hiſtoire d'Émanuel de Faria. L'*Artillerie* a été inventée vers l'an 1380. par Conſtantin Anchtzen de Fribourg, ou Bartolde Swartz Cordelier Chymiſte, ſelon Paſquier & Voſſius en l'an 1354. Caſimir Simierrowiez Polonois a écrit un éxcellent livre de l'*Artillerie*, & de tous les feux d'artifice, tant pour la guèrre que pour la paix. Joachim Brechtelius en a auſſi fort bien écrit. On y trouve une remarque ſingulière, qui eſt, que les Anciens Allemands faiſoient faire ſerment à tous ceux qui s'adonnoient à l'Art Pyrotecnique, qu'ils ne conſtruiroient aucuns globes empoiſonnez; qu'ils ne cacheroient point des feux clandeſtins en aucuns lieux ſecrets; qu'ils ne tireroient point de canon de nuit; qu'ils ne prépareroient jamais aucuns feux artificiels ſautans & voltigeans, & qu'ils ne s'en ſerviroient point pour la ruine & deſtruction des hommes. Les Perſes n'ont jamais pû (en 1518) avoir ni infanterie ni *artillerie* en leurs armées, parcequ'elle les empêcheroit de ſe retirer avec viteſſe, de la façon qu'ils ont accoutumé de faire, & de ſurprendre l'ennemi, en quoi conſiſtent leurs principales actions militaires. Wicqf. *Amb. de Fig.* Mr Catharinot a fait un petit Traité d'*Artillerie* rempli de quantité de choſes agréables & curieuſes, & de pluſieurs noms d'anciennes piéces de canon; comme, l'Indien de Liſbonne, la Diableſſe de Rotouc, le Triquetrac de Rome, &c. Il y apprend à qui les différentes piéces d'*artillerie* doivent leur nom & leur invention; nous en parlerons en leur lieu. C'eſt dans le XVe ſiécle, pendant la guèrre que les Vénitiens eurent avec les Florentins, ſous Laurent de Médicis fils de Pièrre, que l'invention de faire rouler l'*artillerie* en pleine campagne fut trouvée par le Général Vénitien.

Ménage dérive ce mot du vieux François *Artiller*, qui ſignifie, Rendre fort par art, & garnir d'outils & inſtrumens de guèrre. Le mot d'*Artiller* vient de *art*, ou invention, parceque *ars* chez les Latins ſignifioit une *machine*.

On appelloit auſſi *Artillerie*, les machines de guèrre anciennes, comme catapultes, béliers, dards, mangonneaux, &c. comme on voit dans Froiſſart & autres vieux Hiſtoriens. Du Cange cite le Roman de Guillaume Guyart de l'an 1304. où l'on voit que l'*artillerie* étoit le charroi chargé de carreaux, d'arbalêtes, de dards, de lances, de targes, de harnois, pour en donner à ceux qui n'en avoient point; & alors *Artiller* ſignifioit, Armer un ſoldat, lui fournir des armes. Le P. Papebrok *Act. Sanct. April. T. I. p. 159. B.* croit que ce mot vient du nom que les François donnoient à la baliſte, qui étoit une des principales machines de guèrre, & qu'ils appelloient Arc-à-tirer, *Arcus tractilis*, parcequ'elle ſe conduiſoit ſur une eſpéce de chariot. Il veut que de là ſe ſoit fait *Arctiverie*, que l'uſage a adouci, & dont il a fait *Artellerie*, ou plutôt, *Artillerie*.

Grand Maitre de l'*Artillerie*. Monſeigneur, Prince Souverain de Dombes, fut nommé par le Roi Grand Maitre de l'*Artillerie* le 4e Septembre 1694. On dit, Officier d'*Artillerie*, Commiſſaire d'*Artillerie*, Lieutenant d'*Artillerie*, ſans l'article; mais on ne dit point Grand Maitre d'*Artillerie*; il faut toujours dire, Grand Maitre de l'*Artillerie*; parceque le génitif indéfini, ou ſans article, marque partage & diviſion; & le génitif défini, ou avec l'article, marque généralité, totalité; & le Grand Maitre de l'*Artillerie* a la Surintendance généralement dans tous les Arſenaux, dans toutes les places & armées du Royaûme, & ſur tous les Officiers d'*Artillerie*. On ne connoit juſqu'ici que trente-ſix Grands Maitres de l'*Artillerie* depuis Jean de la Loupe qui l'étoit en 1324. juſqu'à Loüis Auguſte Prince Souverain de Dombes, Duc du Maine. Le Grand Maitre de l'*Artillerie* n'a pris ce nom que depuis l'uſage des armes à feu. Il ſe nommoit autrefois le Grand Maitre des Arbalétriers. Voyez Arbaleſtrier. On le nommoit auſſi Grand Maitre des machines, *Magiſter machinarum & machinatorum exercituum*, & il avoit ſous lui des Officiers nommez *Magiſtri ingeniorum*, que nous pouvons appeller Ingénieurs. Voyez Mr le Préſ. Valbonnet, hiſt. de Dauph. p. 55.

ARTIMON. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le mât d'un navire qui eſt le plus près vers la pouppe, & qui porte ordinairement des voiles latines. *Acatium, velum amplius.* On l'appelle autrement, *mât de ſoule*, ou *le mât de l'arrière*, ou *de la pouppe*. La vergue d'*artimon* eſt toûjours couchée de biais ſur le mât, & ne le traverſe point à angles droits, comme tous les autres. Le mât d'*artimon* n'a qu'une briſure, & ne porte point de petroquet.

Ce mot vient du Grèc *ἀρτέμων*, qui ne ſe prenoit pourtant pas en la même ſignification que nous le prenons aujourd'hui. C'eſt ce que l'on peut voir dans Jabolemus, qui ſoutient après Labeon dans la Loi *Malum*, *paragr. De verborum ſignificatione*, qu'*artemon* n'eſt point une partie intégrante du vaiſſeau: ce qu'il n'eût pas dit, s'il l'eût pris pour un mât. On n'entendoit donc autre choſe par le mot d'*artemon*, qu'une machine ou poulie qui ſervoit à tirer dans le vaiſſeau, ou à décharger les gros fardeaux, ou à rouler le câble. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui le *Cabeſtan*.

ARTISAN. ſ. m. Ouvrier qui travaille aux arts méchaniques, comme Cordonnier, Serrurier, Menuiſier, Chapelier, &c. *Artifex, Opifex. Artiſan* en ce ſens n'a point de régime. On dit un pauvre *artiſan*, un vil *artiſan*, un habile *artiſan*. On le diſoit auſſi par extenſion, d'un éxcellent Ouvrier dans les arts libéraux. Les *artiſans*, auſſi bien que les Marchands, ont leur part aux Sciences. Benoît Baudoüin, natif d'Amiens, très-habile Théologien, fils de Cordonnier, & Cordonnier lui-même dans la boutique de ſon père, a fait entre autres ouvrages un ſçavant Traité, *De calceo antiquo & myſtico*, pour faire honneur à ſon prémier métier. Jean Baptiſte Gallo, Cordonnier à Florence, nous a donné de beaux ouvrages en ſa langue, ſur tout des Dialogues à l'imitation de Lucien. Volfang Muſculus faiſoit le métier de Tiſſeran pour vivre dans ſes études. M. Le Févre, ſçavant Aſtronome de l'Obſervatoire de Paris, étoit Tiſſeran à Liſieux. Nicolas Bourdon, Poëte Latin, étoit fils d'un Forgeron, & avoit ſoufflé à la forge de ſon père. Vig. De Mar.

Artisan, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt l'*artiſan* de ſa fortune, pour dire, qu'il ſe l'eſt procurée à lui-même, qu'il n'en a obligation à perſonne. Il y a quelque choſe de plus doux à être l'*artiſan* de ſa propre grandeur, & à ne devoir rien qu'à ſoi-même. M. Scud. Il donne du courage à tous les *artiſans* de ſa gloire. Balz. C'eſt l'*artiſan* de la volupté. Ablanc. On dit auſſi, Cet homme eſt un grand *artiſan* de fourbes & de calomnies. On dit par éxcellence, que l'Auteur de la Nature eſt un merveilleux *Artiſan*.

> Artiſan *de ton ſuplice,*
> *N'accuſe que ta malice,*
> *De l'excès de ton malheur.* Anon. *Ode ſur l'Enf.*

ARTISANNE. ſ. f. Quelques-uns prétendent que ce mot n'eſt pas uſité au própre, & qu'il faut dire, la femme d'un artiſan, cependant on le dit, au moins en certains lieux. C'eſt une bonne *artiſanne*, pour dire, qui eſt à ſon aiſe. Il a ſoulagé cette pauvre *artiſanne*.

Artisanne. Ce mot eſt fort beau au figuré. Il ſignifie celle qui fait quelque choſe, qui en eſt la cauſe. La ſageſſe eſt l'ouvrière & l'*artiſanne* de toutes choſes. Cost.

ARTISON, ou ARTUSON. ſ. m. Petit vèr qui s'engendre dans le bois, & qui le perce avec ſon petit bec, comme avec un foret. *Blatta, coſſus.*

ARTISONNÉ, ou ARTUSONNÉ. adj. On le dit du bois où il y a pluſieurs petits trous de vèrs en quelques endroits, on dit Artuiſonné, parce que l'on appelle artuis les vèrs qui le rongent ou les trous qu'ils y font.

ARTISTE. adj. m. & f. & ſ. L'ouvrier qui travaille avec grand art, & avec facilité; ou la choſe qui eſt fort bien travaillée. *Artificioſus.* Cet ouvrage vient de la main d'un ſçavant *Artiſte*. Voilà une montre, une machine fort *artiſte*. On trouve dans la mauvaiſe Latinité *Artiſta*, *Artiſte*, pour dire Docteur ès Arts, comme *Decretiſta*, pour Docteur en Droit Canon.

Artiste. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt celui qui ſçait bien faire les opérations de la Chymie. Il faut être un grand *Artiſte* pour préparer les minéraux, afin qu'ils ne ſoient point nuiſibles. Aucun *Artiſte* ne doute qu'il ne faille préparer la Thériaque au mois de Novembre. Charas. Raymond Lulle, Paracelſe, Arnaud de Villeneuve, ont été de ſçavans *Artiſtes*.

Artiste, ſe dit auſſi dans les Univerſitez, de celui qui a étudié les Arts Libéraux. Danet.

ARTISTEMENT. adv. D'une manière artiſte. *Artificioſè.* Il ſe dit des choſes ſpirituelles, auſſi bien que des matérielles. Ce globe a été travaillé fort *artiſtement*. L'Énéïde eſt un Poëme fort *artiſtement* fait. Pourquoi nier que les bêtes ſoient des machines, puis qu'on ne peut douter que Dieu n'ait pû fabriquer un ouvrage ſi *artiſtement* compoſé? P. Dan.

ARTOIS. ſ. m. *Atrebates. Pagus Atrebatenſis.* L'on trouve ſouvent *Adartenſis pagus*. Dans la diviſion que Loüis le Débonnaire fit de ſes Royaumes entre ſes fils, il l'appelle *Pagus Adertenſis*. On trouve *Adertiſus* dans les Capitulaires de Charles le Chauve, & *Territorium Adartenſe* dans Uſuard. Les récens l'appellent *Arteſia*. Province des Païs-Bas Catholiques, qui a au levant le Cambreſis & le Hainault, la Flandre au Nord, la Picardie au couchant & au midi. L'*Artois* eſt fertile en blez & en pâturages. C'étoit autrefois le païs des anciens *Atrebates*, dont le nom a formé celui d'*Artois*. L'*Artois* fut ſéparé de la Couronne par Charles le Chauve, qui le donna pour dot à ſa fille Judith, mariée à Baudoüin, Comte de Flandres. Il y fut réüni par le mariage de Philippe Auguſte avec Iſabelle de Hainault, fille de Baudoüin VI. Ce fut alors que l'*Artois* fut érigé en Comté, & le Roi en fit le Prince Loüis ſon fils le prémier Comte. P. Dan. Par la paix des Pirénées l'*Artois* fut cedé aux François, à la reſerve des villes d'Aire & de S. Omer, que la France prit enſuite, & qui lui furent cedées par la paix de Nimégue.

ARTÉSIEN, enne. ſ. m. & f. *Atrebas. Atrebatenſis.* Peuple de l'Artois, Habitans de l'Artois. Alexandre de Parme oppoſa à ces lettres de l'Archiduc Matthias des lettres du Roi Philippe II. aux *Arteſiens*, qu'il leur envoya tout à propos. Duryer. Quand il s'agit des anciens *Arteſiens*, on dit, les *Atrebates*. Les *Atrebates*, ou ceux d'Arras, envoyèrent 15000 hommes contre Céſar. Cordemoy.

ARTONGATE. ſ. f. Nom propre de femme. *Eartongota, Eortungoda.* Ercongote, que nous appellons vulgairement Sainte *Artongathe*, étoit fille du pieux Ercombert Roi de Kent. Baill.

ARTOTYRITE. ſ. m. & f. *Artotyrite.* Nom de Secte. Les *Artotyrites* étoient une branche de Montaniſtes, qui parut au ſecond ſiécle, & infecta ſur tout la Galatie. Les *Artotyrites* ſe ſervoient pour l'Euchariſtie de pain & de fromage, ou peut être de pain mêlé & pétri avec du fromage. Leur raiſon étoit, que les prémiers hommes avoient offert à Dieu non ſeulement des fruits de la tèrre, mais auſſi de ceux de leurs brebis. C'eſt de là, ſelon la remarque de S. Auguſtin, que leur vint leur nom, qui eſt Grèc, & compoſé d'*ἄρτος*, *pain*, & de *τυρός*, *fromage*. Voyez S. Epiphane hér. 48. 49. S. Aug. hér. 73. Baron. l'an. 173.

ARTRODIE. ſ. f. *Artrodia.* Tèrme d'Anatomie. C'eſt une eſpéce d'articulation d'os, en laquelle une cavité ſuperficielle reçoit une tête plate. L'articulation de la tête de l'os du bras avec la cavité de l'omoplate s'appelle *artrodie*.

ARTRON. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une jonction naturelle d'os, en laquelle les bouts de deux os s'entre-touchent. Il y en a deux eſpéces, la Diarthroſe & la Synarthroſe.

Ce mot & le précedent viennent du Grèc *ἄρθρον*, *Article*; ainſi il ſeroit mieux d'écrire *Arthron* & *Arthroide*, mais l'uſage prévaut, & nos Anatomiſtes l'écrivent comme on fait ici.

ARTROSE, ou plûtôt ARTHROSE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui eſt Grèc, *ἄρθρωσις*, & ſignifie *Articulation*. Voyez ce mot.

ARTUS. ſ. m. Nom d'homme. Il y a eû un Roi *Artus*, qui a régné en Angleterre. Il étoit brave & vaillant; il fut tué dans une Bataille par les Saxons. C'eſt le Roi *Artus* qui a établi les Chevaliers de la table ronde. Quelques-uns diſent Artur, & d'autres Arthus, ou Arthur.

ARTZIBURE. ſ. m. *Artziburius.* Tèrme de Liturgie. L'*Artzibure* eſt un jeûne qu'obſervent les Arméniens, ou bien le nom d'une ſemaine que les Arméniens jeûnent. L'*Artzibure* commence à la ſemaine, ou bien eſt la ſemaine qui précéde celle que nous appellons la Septuagéſime, & les Grècs *Apocreos*. Voyez le Typique des Grècs, le Gloſſaire de Meurſius, J. Caſp. Suicer. dans ſon Thréſor Eccléſiaſtique, & L. Allatius *De Dominicis & hebdomadibus Græcorum*, *Sect.* 8.

Ce mot eſt Arménien, & ſignifie Meſſager. *Nuncius.* Apparemment

ment qu'on le donnoit à cette ſemaine, parce qu'elle annonce le Carême qu'elle précéde.

ARU.

ARVALE. ſ. m. *Arvalis.* Celui qui faiſoit autrefois à Rome les ſacrifices Ambarvales qui s'offroient à Bacchus & à Cerès pour la proſpérité des biens de la tèrre, c'eſt-à-dire, des blez & des vignes. Les *Arvales* étoient douze, tous gens des plus diſtinguez de Rome, & s'appelloient *Freres Arvales*, en Latin *Fratres Arvales*, ou *Le Collége des Frères Arvales*, en Latin *Collegium Fratrum Arvalium.* Ils furent instituez par Romulus, qui ſe mit lui-même du nombre. La marque de leur dignité étoit une couronne d'épics, liée d'un ruban blanc. Ce fut là, ſelon Pline, Liv. XVIII. C. 2. la première couronne en uſage à Rome. On dit que les bornes des champs étoient auſſi de leur reſſort; mais Turnébe n'en convient pas. *Adv. L. XXI. C.* 1. Le nom *Arvale* eſt Latin, dérivé de *Arvum*, qui ſignifie un *Champ.* Pline les appelle *Arvorum Sacerdotes*, Prêtres des Champs. Fulgence, dans ſon Livre *De Priſco Sermone*, explique plus diſtinctement l'origine de ces Prêtres. Il dit qu'Acca Larentia, Nourrice de Romulus, avoit coutume de faire tous les ans un Sacrifice pour les champs; qu'elle avoit douze fils qu'elle faiſoit marcher devant elle dans ce Sacrifice; que l'un des douze étant mort, Romulus en faveur de ſa Nourrice promit de prendre ſa place, & que c'eſt de là que vint ce Sacrifice, le nombre de douze, & le nom de Frère. Il cite ſur cela Rutilius Geminus dans ſes Livres Pontificaux. Pline indique la même choſe, en diſant que Romulus inſtitua les Prêtres des Champs à l'éxemple d'Acca Larentia ſa Nourrice. Il ſemble que l'analogie de la langue demanderoit que nous diſſions *Arvaux* au pluriel; mais dans ces mots Latins, ſur leſquels l'uſage n'a rien prononcé, nos Auteurs retiennent la forme Latine.

ARVERNE, ou ARVERNIEN, ENNE. Voyez AUVERGNE, & AUVERGNAT.

ARUM. ſ. m. Plante. Sa tige eſt haute d'une paume. Ses feüilles reſſemblent à la ſerpentine, dont elle a les propriétez. Sa graine eſt auſſi jaune que le ſafran. Le R. P. Plumier dans ſes plantes de l'Amérique p. 40. & ſuiv. diſtingue ſix eſpéces d'*Arum.*

L'*Arum* montant, à grandes feüilles percées, *Arum hederaceum amplis foliis perforatis*, s'attache contre le tronc des arbres, de la même façon que nos lièrres. Sa tige, qui monte en ſerpentant, a un peu plus d'un pouce de groſſeur, & paroît comme écaillée, à cauſe des marques des feüilles, qui en ſont tombées; elle eſt un peu ridée, ſon fond eſt de couleur de cendre, & les marques des feüilles ſont vertes & picotées de quantité de petits points plus foncez: elle jette de part & d'autre quantité de racines, qui s'attachent contre les troncs des arbres. La plûpart de ces racines ſont fort menuës, & courtes; quelques autres ſont fort longues, & un peu plus épaiſſes qu'une plume à écrire: elles ſont rouſſes, fort ſouples, & fort adhérantes aux troncs des arbres. La ſubſtance intérieure de cette tige eſt fort blanche, charnuë, & mêlée de fibres. Elle pouſſe des feüilles alternativement fort proches les unes des autres, ſur tout vers le haut, d'environ un pied & demi de longueur, & de neuf à dix pouces de largeur; elles ſont preſque pointuës au bout, & arrondies vers le pédicule, qui a environ un pied de long, & qui eſt gros comme le petit doigt, canelé depuis le milieu juſqu'au bas, mais arrondi dans le reſte, & un peu tuméfié dans l'endroit où il s'insère dans la feüille. Ces feüilles ſont liſſes & membraneuſes, tendres, d'un verd fort agréable, plus clair par deſſus que par deſſous, qui eſt chargé d'une & de pluſieurs côtes obliques & élevées. Il y a une grande fente dans l'eſpace compris entre deux de ces côtes, qui reſſemble en quelque façon à une playe ouverte & rebordée en dedans, & toute la feüille a quelque apparence d'un maſque aſſez groteſque. Il ſort du ſein des feüilles ſupérieures une eſpéce d'enveloppe, qui eſt une feüille un peu plus épaiſſe que les autres, & ſemblable à celle qui renferme le fruit du pied de veau commun, ou *Arum vulgare.* Elle a plus de demi pied de long; ſa ſubſtance eſt membraneuſe, verte par dehors, jaune, luiſante, & fort unie en dedans: quand elle s'ouvre, on découvre un fruit fait à peu près comme un épi de blé de Turquie, de forme cylindrique, mais arrondi par le bout: il a environ cinq pouces de long ſur un pouce de diamétre; il eſt fort tendre, fort poli, de couleur d'or, & comme buriné par carreaux, à ſix pans de la grandeur d'une lentille, diſpoſez comme les cellules d'une ruche de mouches à miel: au milieu de chaque carreau, il y a une petite boſſette, un peu plus longue que large, de couleur d'azur, de façon qu'il ſemble que ce ſoit un ſaphir enchaſſé dans un chaton doré. Quelques Auteurs ont remarqué que cette plante eſt un reméde ſouverain contre la morſure des bêtes venimeuſes. On en trouve en pluſieurs endroits de l'Amérique. C'eſt le bois des couleuvres du Pére du Tertre Hiſt. des Antil. Tr. III. c. 4. §. 13. le *Clematis Malabarenſis foliis latis colore dracunculi* de G. B. le *lignum colubrinum primum Acoſtæ Lugd. Lib. XVIII. c.* 140. P. PLUM.

ARUM montant en treſſe, & à oreillons. *Arum hederaceum, triphyllum & auritum.* Cette plante diffère de la précedente, en ce que ſa tige eſt d'un verd cendré, liſſe, & qu'elle a pluſieurs nœuds annulaires fort près les uns des autres, de chacun deſquels il ſort une racine fort longue, d'environ une ligne d'épaiſſeur. Le pédicule des feüilles a preſque deux pieds de long, il eſt fort large au commencement, & embraſſe la tige: il eſt creuſé en canal juſqu'environ le tiers, puis rond d'environ deux lignes d'épaiſſeur. La feüille qui eſt liſſe a preſque la figure d'un fèr de pique, neuf à dix pouces de long, & près d'un demi pied de large. Elle eſt accompagnée de chaque côté d'une feüille encore plus petite, & chacune de ces feüilles a une oreillette placée du côté du pédicule. Les fruits naiſſent parmi les pédicules de ces feüilles, ſemblables à ceux de nos pieds-de-veau. Leur enveloppe, qui a neuf ou dix pouces de long, eſt étranglée vers le tiers de ſa hauteur, liſſe en dedans & en dehors, d'un verd tout à fait beau, mais la moitié d'en bas du dedans eſt d'une couleur de feu très-agréable, le reſte verd pâle. Elle enferme comme deux pilons joints enſemble par un col fort étroit de couleur vermeille, cylindriques & longs de ſept à huit pouces, ſur plus d'un demi pouce d'épaiſſeur; celui d'en haut eſt une fois plus long que celui d'en bas. Il eſt comme doré, & tout buriné par deux lignes ſpirales, qui montant l'une à droit & l'autre à gauche, compoſent un raiſeau, dont les carreaux ſont comme joints par une eſpéce de ſuture. Ils ont chacun en leur milieu un petit trou fort enfoncé. La partie d'en bas eſt diviſée en carreaux héxagones berlongs, de couleur verd-gai, dont les éxtrémitez s'emboêtent l'une dans l'autre. Il y a dans le fond de chacun une petite demi boule fort blanche, de ſorte qu'il ſemble qu'on ait enfoncé une perle dans une émeraude. P. PLUM.

ARUM montant, à feüilles fermes froncées & fenduës. *Arum hederaceum, foliis biſectis & ſulcatis.* Outre ces différences marquées dans ſon nom, parmi les pédicules des feüilles qu'il porte vers le bout au nombre de ſept ou huit, il ſort quelques fruits qui panchent en bas, attachez à des pédicules de plus d'un demi pied de long ſur trois ou quatre lignes d'épaiſſeur, articulez en deux ou trois endroits, & garnis en chaque articulation d'une feüille creuſe, longue, étroite, & griſatre. Ces feüilles envelopent le fruit dans ſa naiſſance, il eſt cylindrique, long d'environ quatre pouces, ſur un de diamétre, émouſſé par le bout, tout couvert lors qu'il ſort de ces enveloppes de quantité de filamens longs & menus comme des cheveux, d'un tanné fort obſcur, & entortillez preſque comme ceux d'une perruque. Le cylindre eſt entaillé par des carreaux diſpoſez en raiſeau de trois à quatre lignes de large. Leur fond eſt verd; les angles intérieurs ont chacun une entaillure dentelée, relevée, & qui en occupe tout le fond. Il y a dans le milieu quatre boſſettes brunes diſpoſées en croix de S. André, avec une petite éminence dans chaque coin ſemblable à une caruncule. P. PLUM.

Les autres eſpéces ſont l'*Arum*, arbre à feüille de ſagittaire, *Arum Arboreſcens, Sagittariæ foliis.* Son fruit & ſes feüilles échaufent & piquent la langue; mais ſa racine eſt douceâtre, & d'un aſſez bon goût. C'eſt l'*Arum Braſilianum arboreſcens, folio Sagittariæ, Paradiſi Batavi, in Prodromo.* C'eſt encore l'*Aninga Iba* de Piſon ſelon le P. Plumier. L'*Arum* à tige & à feüille de la canne d'Inde, *Arum cauleſcens, cannæ Indicæ foliis.* L'*Arum* à feüilles fermes, étroites & pointuës, *Arum foliis rigidis, anguſtis & acuminatis.* Quelques-uns le nomment *Perroquet.* Ces eſpéces différent comme les précedentes par la forme & la groſſeur de leurs racines, la figure de leurs feüilles, les couleurs de leur fruit, & la diverſité de ſes carreaux, & du raiſeau qu'ils forment, &c.

L'*Arum* arbre naît dans les lieux marécageux & humides. Sa racine eſt preſque auſſi groſſe que le bras, & longue de deux pieds. Il ne pouſſe ordinairement qu'une tige, épaiſſe d'environ deux pouces, & haute de cinq à ſix pieds, aſſez ferme, ronde, & noüeuſe, & preſque comme nos roſeaux.

L'*Arum* à tige a ſa racine groſſe preſque comme la moitié du bras, & d'une longueur indéterminée. Sa tige, qui eſt fort droite, s'éléve de trois ou quatre pieds de haut, & eſt épaiſſe d'environ deux pouces. Au bout de cette tige il y a ſept à huit feüilles fort tendres d'un pied de long ſur demi pied de large. Du creux de leurs pédicules ſortent les fruits. L'*Arum* à feüilles fermes a pluſieurs racines de différente groſſeur. Il pouſſe pluſieurs feüilles dès la racine, pointuës & dreſſées en haut, parmi leſquelles il y a quelques pédicules aſſez longs, portant chacun un fruit, qui quand il eſt meur a près de neuf à dix pouces

pouces de long ſur un pouce d'épais. Le fruit & les feüilles piquent la langue quelque tems après qu'on les a mâchez. Cette plante ſe voit dans les forêts humides, ſur les troncs des vieux arbres. Voyez le P. Plumier, Deſcript. des Plantes de l'Amér. pag. 44. & ſuiv.

ARUNCULA MAJOR. Tèrme de l'Art Hermétique. C'eſt la matière de la pièrre des Sages.

ARUNDEL. Voyez ARONDEL.

ARUSPICE. ſ. m. Sacrificateur Romain qui prédiſoit l'avenir en èxaminant la qualité des entrailles des bêtes ſacrifiées. *Aruſpex*. La ſuperſtition des Payens a été juſqu'au point d'ajoûter foi aux Augures & aux *Aruſpices*. Annibal reprochoit au Roi Pruſias, qu'on conſultoit plûtôt les entrailles d'un veau pour donner une bataille, que les plus èxpérimentez Capitaines. L'Empereur Claude travailla à conſerver la vaine ſcience des *Aruſpices*, de peur qu'elle ne s'abolît tout-à-fait, comme elle commençoit de faire, parce, diſoit-il, que les ſuperſtitions étrangères ſe fortifioient tous les jours. C'eſt ce que lui faiſoit peut-être dire le progrès de la Religion Chrétienne, que S. Pièrre étoit venu pour prêcher dès l'an 42. de J. C. ſelon Euſebe. TILLEM.

Ce mot vient d'*haruga*, qui ſignifioit les entrailles des victimes, & *aſpicere*, *regarder*, *conſidérer*. D'autres ſoûtiennent que ce mot vient de ce que les *Aruſpices* èxaminoient les entrailles des *victimes* pour en tirer leurs prédictions, *ad aras*, près des Autels. Le P. Pezron *Ant. des Celt.* tient pour certain que ce mot vient des Celtes, qui diſent *Au*, ou *Aſu*, pour ſignifier *jecur*, ou *hepar*, c'eſt-à-dire, le foye des animaux. Or de *au*, dit-il, & de *ſpicio*, qui ſignifie regarder, on a formé d'abord *auſpex*, pour marquer celui qui regarde & conſulte les lobes du foye; & comme ce mot étoit trop dur à prononcer, on a enfin dit *Aruſpex*: mais ce qui confirme cela, c'eſt que la plus célébre & plus ancienne divination des Augures ſe faiſoit par l'inſpection du foye des animaux.

ARUSPICINE. ſ. fém. *Aruſpicina*. C'eſt l'art ou la ſcience des Aruſpices. On avoit réduit en art l'*Aruſpicine*, ou la manière de trouver l'avenir dans les entrailles des bêtes. Jules Céſar, au rapport de Macrobe, fit lui-même plus de 16 Livres de l'*Aruſpicine*.

ARY.

ARYTÆNOÏDE. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une épithète que donnent les Médecins à un des cartilages du larinx, qui forme une eſpéce d'anche, comme celle des flutes & des orgues. Elle ſert à rendre la voix plus aiguë ou plus grave. *Scarytænoides*, *cartilago ſcaritana*.

Ce mot vient d'*arytana*, qui ſignifie le bec d'une éguière, parceque ce cartilage lui reſſemble.

ARYTÆNOÏDIEN. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux petits muſcles qu'on nomme *Arytænoïdiens*, parcequ'ils prennent leur origine de la partie poſtérieure du cartilage *arytænoïde*, & s'insèrent obliquement au même cartilage pour le reſſèrrer. *Scarytænoïdes*.

ARZ.

ARZEL. adj. m. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui a une balzane, ou marque blanche au pied de derrière du côté droit, ou au pied hors du montoir de derrière. On remarque cela à cauſe que les ſuperſtitieux croyent que ces ſortes de chevaux ſont infortunez.

A S.

A S. ſ. m. Carte, ou face de dez marquée d'un ſeul point. *Monas luſorii folii*; *Monas teſſera*. *As* de cœur. *As* de carreau. Amener rafle d'*as*, ou *ambeſas*, ou *bizet*. Au piquet l'*as* vaut onze, au hère il ne vaut qu'un point. C'eſt un *as* de pique, un *as* de trefle. On s'en ſert figurément pour injurier quelqu'un qu'on mépriſe.

A S. ſ. m. Nom purement Latin, dont nos Antiquaires ſe ſervent ſouvent. *As*, *aſſis*. Ce nom a deux ſens. 1°, Il ſignifie un poids, & en ce ſens l'*as* Romain eſt la même choſe que la livre Romaine, & il étoit compoſé de douze onces. On le diviſoit encore en beaucoup d'autres parties, que l'on peut voir dans la loi *Servum de heredib. inſtit. Lib. XIII. Pandect.* Les principales étoient l'once, qui étoit la douzième partie de l'*as*, *Uncia*, δωδέκατον, *Sextans*, ἕκτον, la ſixième de l'as, qui étoit de deux onces; *Quadrans*, τέταρτον, la quatrième partie, le quart de l'*as*, qui contenoit trois onces; *Triens*, le tiers ou la troiſième partie de l'*as*, c'étoit quatre onces; *Quincunx*, τρίτον δωδέκατον, c'étoit cinq onces; le tiers de l'*as* plus une douzième, où plus une once; *Semis*, ἥμισυ, le demi *as*, c'eſt-à-dire, ſix onces; *Septunx*, que les Grècs appelloient ἥμισυ δωδέκατον, c'eſt-à-dire, la moitié de l'*as*, plus ſa douzième partie, qui eſt une once, c'étoit ſept onces, comme le mot Latin le ſignifie; *Bes*, δίμοιρον, les deux tiers de l'*as*, ou huit onces; *Dodrans*, δίμοιρον δωδέκατον, les deux tiers, & une douzième, qui font les trois quarts de l'*as*, ou 9 onces; *Dextans*, que les Grècs appelloient δίμοιρον ἕκτον, c'eſt-à-dire, les deux tiers & une ſixième de l'*as*; ce qui faiſoit dix onces; *Deunx*, en Grèc δίμοιρον τέταρτον, les deux tiers & un quart de l'*as*, qui font trois onces, ce qui fait huit onces plus trois onces, c'eſt-à-dire, onze onces, & ce que le mot Latin ſignifie; car *Deunx* eſt la même choſe que un *as* moins une once. Les Grècs appelloient l'*as* entier, λίτρα, *Libra*, *Livre*.

2°, De ce ſens propre & primitif de l'*as*, on en avoit fait un autre; car tranſportant ce mot à quelqu'autre choſe que ce fût, *As* ſignifioit le tout, la choſe entière, la totalité d'une choſe; *Solidum quid*. Ce ſens avoit lieu principalement dans les ſucceſſions; & *as* ſignifioit la ſucceſſion, l'hérédité entière. Ainſi hériter de quelqu'un *ex aſſe*, c'eſt hériter de tout ſon bien, être ſon légataire univerſel, ſon unique héritier. Et de même des parties de l'*as*; hériter *ex triente*, *ex ſemiſſe*, *ex beſſe*, *ex deunce*, &c. c'eſt hériter du tiers, de la moitié, des deux tiers, de tout, excepté une douzième, &c.

3°, L'*as*, & c'eſt en ce ſens ſurtout que nous le diſons en François, l'*as* étoit une monnoye. Euſebe rapporte dans ſa Chronique à l'an 1306. que ſous Numa Pompilius les *as* étoient de bois de cuir, & de coquilles. Saint Jérôme dans ſa Traduction d'Euſebe omet cette dernière eſpéce. Sous Tullus Hoſtilius on les fit de cuivre, & on les appella *as*, *libra*, & *pondo*, 420 ans après, la première guèrre Punique ayant épuiſé l'État & les finances, on en retrancha un *ſextans*, ou deux onces, & on ne les fit plus que du poids du *Dextans*, c'eſt-à-dire, de dix onces. Dans la ſuite on ôta encore une once, & on les réduiſit au *Dodrans*, c'eſt au trois quarts du prémier & véritable *as*, ou à 9 onces. Enfin, par la Loi Papirienne on en retrancha encore une once & demie, & on les réduiſit à 7 onces & demi, ce qu'on appelloit *ſeptunx* & *ſemuncia*; & l'on croit communément que l'*as* reſta à ce point tout le tems de la République, & juſques à JESUS-CHRIST. Ce dernier *as* s'appelle l'*as* Papirien, parceque ce fut C. Papirius Carbo qui l'an de Rome 563. ſous le Conſulat de L. Cornelius Scipion, & de C. Lælius Nepos, étant Tribun du peuple, fit la loi dont nous avons parlé. *Lex Papiria*. Ainſi il y a eû quatre *as* différens pendant le tems de la République. La marque de l'*as* étoit d'un côté une tête de Janus à deux viſages, & de l'autre un bec de navire; *roſtrum maris*, c'eſt-à-dire, une proüe de navire, l'avant d'un vaiſſeau. C'eſt ce que nous voyons encore ſur pluſieurs *as* qui nous reſtent, & qui ſe conſervent dans pluſieurs cabinets d'Antiquaires, & ce qu'Ovide dit être Janus, le navire qui amena Saturne en Italie. *Faſtor. Lib. I. v.* 231.

Noſcere me duplici poſſes in imagine, dixit.

C'eſt Janus qui parle, & v. 239 & 240. après avoir dit que Saturne chaſſé de ſes États par Jupiter vint dans la partie de l'Italie qui de ſon nom fut appellée *Saturnia*, & Latium, parcequ'il s'y cacha, il s'y retira. *Latente Deo*. Il ajoûte,

At bona poſteritas puppim ſignavit in ære,
Hoſpitis adventum teſtificata Dei.

Quoique ce nom *as* ſoit Latin, il eſt d'uſage dans nôtre langue, & l'on ne peut guères s'en paſſer. Ce mot n'a point de plurier dans nôtre langue, il eſt indéclinable, comme on le peut voir ci-deſſus. Il vient de αἶς, mot Grèc du dialecte Dorien, que ce peuple diſoit pour εἷς, *un*. L'*as*, comme nous l'avons dit, ſignifioit une choſe toute entière; c'eſt le ſentiment de Gronovius *De Pecun. vet. Lib. IV. c.* 17. Budé a écrit cinq livres de l'*as* & de ſes parties. Voyez encore Pline hiſt. nat. Liv. XXXIII. ch. 3. Cenalis Évêque d'Avranche *de Pond. ac Menſ. rat.* Hotman *Antiq. Roman. Lib. IV. c.* 1. 8. 9. *Alex. ab Alex. dier. Genial. Lib. I. c.* 1. Thom. Godwin *Anthologia hiſt. Rom. Lib. III. ſect.* 4. *c.* 15. Le grand *as*, c'eſt-à-dire, le prémier qui fut fait d'une livre Romaine, ou de douze, vaut, ſelon Pitiſcus, 4 deniers & demi, une demi obole, & la quatrième partie d'une pite.

AS, ou ASH. ſ. m. Nom fameux dans les hiſtoires fabuleuſes du Nord. *As*, ou *Aſa*. Selon l'opinion commune c'étoit un Dieu des peuples Septentrionaux; mais ſelon M. Sperlingius les Aſiatiques chaſſez par Pompée de leurs païs ſe retirèrent dans le ſeptentrion. Comme ils étoient extrêmement polis & délicats, ils mépriſoient les mœurs barbares des Septentrionaux, qui les regardèrent avec admiration, & comme des eſpéces de Divinitez; & pour marquer quelque choſe de grand, d'excellent, de magnifique, ils ſe ſervirent du nom *aſe*, & *aeſer*, & le donnèrent même à leurs Dieux. Cette diſſertation de M. Sperlingius ſe trouve dans les Nouvelles Literaires de la mèr Baltique l'an 1699. au mois de Juin, p. 174.

A S A.

ASAPPE, ou comme écrivent M. d'Herbelot & D. C. AZAPE. ſ. m. C'eſt un nom Turc. *Aſappi*. Les Turcs appellent *Aſappes* les troupes Auxiliaires qu'ils lévent parmi les Chrétiens de leur domination, & qu'ils expoſent au prémier choc des ennemis, afin que les Janiſſaires & les Spahis fondent enſuite tous frais ſur l'ennemi déjà fatigué. Voyez *Hornius Orbis Politici p. 32*. M. d'Herbelot au mot *Azabiſtan* dit, *Azabiſtan*, les *Azappes*, les recruës, les nouvelles troupes, dans leſquelles on n'enrôle que des gens libres & non mariez. C'eſt un mot Arabe habillé à la Perſienne. Les *Azappes* ſont comme avanturiers, qui ſont ſi peu eſtimez, qu'ils ſervent quelquefois de pont à la Cavalerie pour paſſer dans les mauvais chemins, & de faſcines pour remplir les foſſez des places qu'on aſſiége. La plûpart ſont encore Turcs naturels. Ils vont tous à pied, & n'ont que ce qu'ils peuvent prendre ſur l'ennemi. *Voy. du Lev. par D. C.*

Ce nom vient du vèrbe Turc *Saph*, qui ſignifie, *rang*, *file*, *ordre de bataille*, d'où ſe forme *aſſhaph*, ranger en bataille.

ASARATH. Tèrme de Botanique. C'eſt une plante des Indes preſque ſemblable au chanvre. Ses feüilles reſſemblent parfaitement à celles du chanvre, ſa ſemence eſt plus menuë & moins blanche que celle du chanvre. On pile les feüilles & les ſemences de cette plante, & l'on en fait une eſpéce de confection avec le muſc, & quelques aromats, dont les Perſans & les Indiens ſe ſervent pour s'échauffer le ſang & pour ſe donner de l'appétit. Quand ils veulent oublier leurs chagrins, & même leurs maux, ils mêlent dans cette confection de l'areca, qui n'eſt point encore meûr, & même de l'opium, & cela les fait dormir ſans inquiétude. Cette compoſition eſt fort eſtimée dans toutes les parties de l'Aſie. LEMERY.

ASARINE. ſ. f. *Aſarina*. Plante ainſi appellée par je ne ſçai quelle reſſemblance avec le cabaret, ou *Aſarum*, autre plante d'un caractère bien différent. L'*Aſarine* croît ſur les rochers dans les Sevennes en Languedoc; ſes racines qui ſont aſſez menuës, cependant vivaces, jettent quelques tiges deçà & delà couchées par tèrre, rampantes, longues d'un demi pied environ, veluës, & garnies de feüilles alternes ſemblables à celles du lièrre tèrreſtre, mais plus charnuës, & couvertes d'un poil blanchâtre. Ses fleurs, qui naiſſent des aiſſelles des feüilles, reſſemblent à celles du mufle de veau, elles ſont jaunâtres, ou pâles. Son fruit approche de celui de la linaire, en ſorte que l'*Aſarine* ne ſe diſtingue du mufle de veau que par ſon fruit, & de la linaire par ſa fleur, qui n'a point d'éperon. Cette plante n'eſt pas uſitée en Médecine, quoique Lobel lui attribuë pluſieurs vertus. On dit qu'elle eſt apéritive & abſterſive.

ASARUM. ſ. m. *Aſarum*. Plante. Ses tiges ſont très-courtes. Ses fleurs ſont en forme de clochettes & odorantes. L'*Aſarum* eſt toûjours verd. Les Médecins s'en ſervent pour attenuer, pour réſoudre, & pour guérir les duretez du foye, & de la rate. Voyez ASSARA BACCARA.

A S B.

ASBESTE. ſ. m. *Asbeſtinum*. Matière incombuſtible. On prétend que c'eſt une eſpéce de lin fort délié, & auſſi fin que de la ſoye, lequel croît ſur les Pyrénées. Les Anciens parlent de certains linceuls dans leſquels ils brûloient les morts, & que le feu ne conſumoit point. On peut voir une expérience de l'*Asbeſte* dans les Tranſactions Philoſophiques d'Anglèterre de Juin 1685. C'eſt une pierre noirâtre qu'on appelle auſſi *amiante*. Elle ſe reſout en filamens blancs, qui ont ſervi à faire les linceuls dont les Anciens ont parlé. Quelque tems qu'on la laiſſe dans le feu elle ne ſe conſume pas, quoiqu'elle ſoit en feu comme un charbon allumé. On en trouve dans l'Iſle de Négrepont, & c'eſt celle qui eſt appellée *caryſtius lapis* par les Naturaliſtes.

A S C.

ASCALON. *Aſcalon*. *Aſcalo*, en Hébreu אשקלון. Nom propre de Ville qui ſignifie *appenſio*, *ſtatera*, l'action de peſer, ou balance, ou bien *ignis prophanus*, feu prophane, ou infâme, ſelon qu'on le dérive de שקל, peſer, ou de אש & קלה, d'où ſe forme קלון *ignominie*, *infamie*. *Aſcalon* étoit une des cinq Satrapies des Philiſtins, & par conſequent elle étoit de la Paleſtine. Cependant Joſeph *antiq. L. V. C. 3.* la met dans l'Idumée ſupérieure. Le Géographe Étienne dit qu'elle fut bâtie par Aſcalus fils d'Hymenée. C'eſt apparemment une fable. L'Écriture ne nous apprend rien de ſon Fondateur. Hégéſippe l'éloigne de 720 ſtades de Jéruſalem. Azot, Gaza, *Aſcalon*, Geth & Accaron, étoient les cinq villes capitales des cinq Provinces des Philiſtins. SACI. *Aſcalon* a eû un Évêché ſuffragant de Jéruſalem. On l'appelle aujourd'hui Scalona. MATY.

Aſcalon eſt repréſentée ſur les Médailles ſous la figure d'une femme couronnée de tours, appuyée de la main droite ſur une haſte, & tenant de la gauche le bec ou l'éperon d'un navire, & ayant à droite un autel, & à gauche un pigeon. Voyez Triſtan p. 304. Patin p. 151. & le Card. Noris p. 431. Diodore de Sicile dit que Derceto, Déeſſe des Philiſtins, ayant mis au monde une fille, en eut tant de honte, qu'elle l'expoſa dans un lieu déſert; mais que des pigeons la nourrirent de lait d'abord, puis de fromage, qu'ils alloient prendre dans des maiſons de païſans, & qu'elles lui apportoient dans leur bec & lui mettoient dans la bouche. C'eſt, ſelon le Cardinal de Noris, la raiſon pourquoi *Aſcalon* a des pigeons dans ſes médailles. Hérode orna fort *Aſcalon*, parceque c'étoit ſa patrie.

ASCALONITE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Aſcalon, natif, originaire, habitant d'Aſcalon. *Aſcalonita*, *Aſcalonites*. Le prémier Hérodes, ſurnommé le Grand, ſous le régne duquel J. C. vint au monde, étoit *Aſcalonite*.

ASCARIDES. ſ. m. C'eſt un nom que les Médecins donnent à une petite vermine qui s'attache au fondement, & qui tourmente beaucoup le patient. Le reméde qu'on y applique eſt le blanc rhaſis.

Ce mot vient du Grèc ἀσκαρίζω, qui ſignifie *ſauter*. Cette ſorte de vèr ne fait que remuer.

ASCARIDES, Eſt auſſi une vermine qui s'attache aux plantes, & plûtôt à celles qui ſont dans des pots qu'aux autres. Pour purger les plantes d'*aſcarides*, il faut mettre le pot dans un ſceau au fond duquel il y aura de l'eau, enſorte que le pot trempe dans l'eau à la hauteur de 5 ou 6 doigts. Il n'y aura pas été l'eſpace d'un quart d'heure, que ces petits inſectes inondez de l'humidité ſortiront. CHOM.

ASÇAVOIR. Sorte d'advèrbe, ou particule. *Nempè*, *ſcilicet*. Mais ce mot a trop vieilli pour s'en ſervir encore. En ſa place on dit *ſçavoir*, ou *ſavoir*. Voyez SÇAVOIR.

ASCENDANT, ANTE. adj. Tèrme de Généalogie, & de Juriſprudence. Il ſe dit de tous les parens qui ſont au deſſus de nous, comme père, grand père, grand-oncle. *Propinqui ætate & gradu ſuperiores*. Le mariage eſt perpétuellement défendu entre les *aſcendans* & deſcendans en ligne directe. Il étoit éloigné de trois degrez en ligne *aſcendante*.

ASCENDANT, en tèrmes d'Aſtrologie, eſt l'horoſcope ou le degré de l'Équateur qui monte ſur l'horiſon au point de la naiſſance de quelqu'un, & qu'on croit avoir influence ſur ſa vie, & ſur ſa fortune, en lui donnant de la pente pour une choſe plutôt que pour une autre. *Horoſcopus*, *natalitia aſtra*, *ſidera natalia*.

Plus que mon aſcendant, *ſes beaux yeux me dominent.* GOMB.

Je vous dis qu'il en a l'encolûre.
Et que ſon aſcendant, *Monſieur l'emportera,*
Sur toute la vertu que vôtre fille aura. MOL.

On l'appelle auſſi dans le Thême céleſte, *la prémière maiſon*, *l'angle oriental*, & *le ſignificateur de la vie*. En ce ſens il eſt ſubſtantif. Les Aſtrologues appellent auſſi des Signes *aſcendans*, ceux qui montent ſur l'horiſon depuis le Nadir, ou la partie la plus baſſe du ciel, juſqu'au Zénith, ou la partie où ils ſont dans leur plus grande élévation.

ASCENDANT, ſe dit auſſi des aſtres, & des degrez qui montent ſur l'horiſon en quelque cercle, ou parallele de l'Équateur que ce ſoit. *Syderum ſupra horizontem aſcenſus*. Latitude *aſcendante*, eſt la latitude d'une planéte qui va vers les pôles.

ASCENDANT, ANTE, en tèrme d'Anatomie, ſe dit des vaiſſeaux qui portent le ſang en haut, ou des parties inférieures dans les ſupérieures. Le tronc ſupérieur de l'aorte, que l'on appelle artère *aſcendante*, ſe diviſe bientôt en deux autres troncs, qui ſont nommez ſouſclaviers. DIONIS. Les deux veines iliaques d'un côté, avec les deux iliaques de l'autre, commencent à former à l'endroit de l'os ſacrum une très-groſſe veine, que l'on nomme la veine cave *aſcendante*. DIONIS. Pluſieurs Auteurs ont nommé cette veine deſcendante, parcequ'ils croyoient que le ſang deſcendoit du foye par cette veine pour nourrir les parties qui ſont au deſſous du diaphragme; mais parce qu'on eſt aſſuré qu'elle a un uſage tout contraire, qui eſt de porter le ſang des parties inférieures au cœur, on la nomme *aſcendante*. ID.

ASCENDANT, eſt auſſi ſubſt. maſc. Il a Jupiter en ſon *aſcendant*. Une telle Planéte dominoit en ſon *aſcendant*.

ASCENDANT, ſe dit en Morale de l'humeur, de la pente, de l'inclination naturelle qui nous porte à faire quelque choſe. *Indoles*, *innata voluntatis inclinatio*. On a de la peine à vaincre ſon *aſcendant*. L'*aſcendant* eſt plus fort que tout. MOL. Les honneurs forcent l'*aſcendant*. GOMB.

On ne peut réprimer
Cet aſcendant *malin qui vous porte à rimer.* Boil.

Et d'ailleurs l'affreuſe indigence,
Aſtre fatal, dont le triſte aſcendant
Sur les Muſes toujours répand ſon influence.

Ascendant, ſe dit en diſcours ordinaire d'une ſupériorité qu'un homme a ſur l'eſprit d'un autre, qui provient d'une cauſe inconnuë. *Auctoritas.* Pour gagner vôtre Rapporteur, employez un tel de ſes amis; il a un grand *aſcendant* ſur ſon eſprit. Un Miniſtre doit être froid, & taciturne, pour parler avec plus d'*aſcendant* & avec plus de poids. La Bruy. Ce n'eſt guères pour corriger les gens qu'on les cenſure; c'eſt pour prendre un *aſcendant* ſur eux, & montrer une ſupériorité de génie. Il y a des gens qui naiſſent avec un certain *aſcendant* qui leur donne la ſupériorité ſur tout le monde. Amel. *Aſcendant* ſe prend encore pour je ne ſçai quel ſecret avantage que de certaines gens ont ſur d'autres, ſoit dans la guèrre, ſoit dans le jeu. Un tel étoit grand Capitaine, mais un tel avoit pourtant de l'*aſcendant* ſur lui. Je ne veux plus jouër avec vous; vous avez trop d'*aſcendant* ſur moi.

Ascendant, ſe dit auſſi de cette manière impérieuſe dont on déclare ſon avis, & dont on a coutume de décider les queſtions. Il parle avec un *aſcendant* qu'on ne peut ſupporter. Il n'y a perſonne qui ne ſoit choqué de cet *aſcendant*, parcequ'il repréſente l'image d'une âme fière, & hautaine. Nic. Avoir un *aſcendant* incommode & plein de fierté. Id.

ASCENSION. ſ. f. Élévation en haut. *Aſcenſus.* On ne le dit au propre que de l'élévation miraculeuſe du Sauveur, quand il monta au ciel en préſence de ſes Apôtres. *Chriſti in cœlum aſcenſus.* Il ſignifie auſſi, la Fête qu'on célébre en ſon honneur quarante jours après Pâques. *Anniverſarius dies Chriſti in cœlum aſcendentis.* Le jour de l'*Aſcenſion.* On appelle auſſi *aſcenſion*, une eſtampe qui repréſente le myſtère de l'*Aſcenſion. Imago Chriſti in cœlum aſcendentis.* J'ai une belle *aſcenſion.*

En tèrme d'Aſtronomie, l'*aſcenſion* droite d'une étoile, eſt le point de l'équateur qui ſe trouve en même tems que cette étoile au méridien: & l'arc de l'*aſcenſion* droite, eſt le nombre des degrez de l'équateur qui ſont compris depuis le commencement d'Aries, juſqu'à ce point de l'équateur qui ſe trouve au méridien. L'*aſcenſion* droite eſt égale par tout le monde. On dit auſſi, l'*aſcenſion* droite d'un certain point de l'écliptique, ou de quelque autre point du ciel que ce ſoit.

Ascension oblique d'un aſtre, eſt le degré de l'équateur qui s'éleve avec une planéte dans la ſphère oblique: & l'arc de l'*aſcenſion* oblique, eſt l'arc de l'équateur compté depuis Aries juſqu'à ce point de l'équateur. Ainſi les *aſcenſions* obliques changent ſuivant l'élévation du pôle; & la différence aſcenſionnelle eſt la différence de ces deux arcs. On calcule de même l'*aſcenſion* oblique d'un certain point de l'écliptique & de tout autre point du ciel. Il y a des tables des différences aſcenſionnelles pour toutes les élevation du pôle, chez Magin, Argolus, & chez les Auteurs qui ont traité de la Sphère.

Ascension, ſe dit proverbialement en ces phrâſes. A l'*Aſcenſion*, blanche nappe & gras mouton; pour dire, qu'en ce temslà on quitte le veau pour manger du mouton. On dit auſſi d'une choſe qui eſt toûjours en même état, qu'elle ne va, ni ne vient, qu'elle eſt comme l'*Aſcenſion*, qui n'avance ni recule.

L'Iſle de l'*Aſcenſion*, ou *Acemçaon*, eſt une Iſle de l'Océan Éthiopien au midi de la Guinée, ſous le dixième degré de longitude & le huitième quelques minutes de latitude. Les Portugais la nommèrent ainſi, parce qu'ils la découvrirent le jour de l'*Aſcenſion.* Maty. Ils en ont encore une autre de même nom dans l'Amérique méridionale.

ASCENSIONEL, elle. adj. La différence *aſcenſionnelle*, en tèrme d'Aſtronomie, c'eſt la différence qu'il y a entre l'*aſcenſion* droite & l'*aſcenſion* oblique.

ASCÉTE. ſ. f. *Aſceta*, *Aſcetes.* Ce nom, qui eſt Grèc, & qui ſignifie proprement, celui ou celle qui s'éxerce, a été appliqué en particulier & dès les prémiers tems de l'Égliſe, à ceux qui s'occupent aux éxercices de la vertu dans une vie retirée, & ſur tout à ceux de l'oraiſon & de la mortification. Enſuite on l'a donné en général aux Moines, ſur tout à ceux qui vivoient en ſolitude. On l'a dit auſſi des Religieuſes. Ce mot peut avoir tous ces ſens en nôtre langue; mais il eſt peu uſité. Origéne marque les différens états des Chrétiens, les uns attachez uniquement au ſervice de Dieu, dégagez des affaires temporelles, & combattans pour les foibles par les prières, les jeûnes &c. C'étoit les *Aſcétes*, dont peu de tems après vinrent les Moines. Fleury.

Ce mot vient du Grèc ἀσκηταὶ qui eſt formé d'ἀσκέω, *exerceo*, *j'éxerce.*

ASCÉTERE. *Aſceterium.* Ce mot, qui dans ſon origine veut dire un lieu d'éxercices, ſe prend pour monaſtère; parceque les monaſtères ſont les lieux où l'on s'éxerce dans la pratique de la vertu.

ASCÉTIQUE. adj. *Aſceticus.* Tèrme de dévotion. Ce mot a ſervi de titre à pluſieurs livres d'éxercices ſpirituels & méditations pour la vie Religieuſe, comme les *Aſcétiques*, ou Traitez ſpirituels de S. Baſile le Grand, Archevêque de Céſarée en Cappadoce. On appelle la vie *Aſcétique*, la pratique & l'uſage de l'oraiſon & de la mortification, ou la vie paſſée dans ces éxercices. C'eſt un tèrme de ſpiritualité & de Théologie myſtique.

Ce mot vient du Grèc ἀσκεῖν, *ſe exercere*, d'où vient ἀσκητικός; parceque l'âme s'éxerce & s'occupe dans la méditation des grandeurs de Dieu.

Ascétique, ſe dit auſſi des perſonnes qui s'éxercent dans la vie *aſcétique*, comme les Solitaires.

*Tel que l'hermite Paul, ou l'*Aſcétique *Antoine,*
J'étois dans un déſert affreux,
Le diſputant au plus auſtère Moine,
Fût-il Camaldule, ou Chartreux. l'Ab. Genest.

ASCI. Plante des Iſles de l'Amérique. Elle vient ordinairement de la hauteur de 5 ou 6 palmes, quelquefois de la hauteur d'un homme, quand elle eſt dans un bon fonds. Elle jette beaucoup de branches. Sa fleur, qui eſt blanche & petite, ne ſent rien. Son fruit eſt de différentes ſortes, mais il a le goût du poivre; les Américains en aſſaiſonnent leurs mets, & les Européans en uſent auſſi. Il pouſſe des eſpéces de gaines rouges, & creuſes, qui ſont longues comme le doigt, dans leſquelles ſont enfermées les ſemences. On en éléve en France. Il y en a encore d'autres ſortes dont parle Gonzalve d'Oviédo dans ſon hiſtoire des Ind. Liv. VII. ch. 7.

ASCIEN. ſ. m. Tèrme de Géographie, & d'Aſtronomie. Nom que les Aſtronomes donnent à ceux qui habitent la zône torride, & qui n'ont point d'ombre, parceque le ſoleil eſt à leur zénith. Il vient du Grèc α, & σκιὰ, qui ſignifie, ſans ombre.

ASCITE. ſ. m. *Aſcita.* Nom d'une ſecte Montaniſte, qui parut au IIe ſiécle. Ce nom vient du Grèc ἀσκὸς, qui ſignifie un *outre*, une peau de bouc. Les *Aſcites* furent ainſi nommez, parcequ'ils introduiſoient des eſpéces de Bacchanales dans leurs aſſemblées, danſant autour d'un *outre* enflé, diſant qu'ils étoient ces *outres* neufs pleins de vin nouveau, dont parle Jesus-Christ en S. Matt. IX. 17. &c. S. Aug. hér. 62. Il ne faut pas dire *Aſcile*, comme quelques Dictionnaires, qui ne font que copier celui d'Hoffman & toutes ſes fautes.

ASCITE, eſt auſſi un tèrme de Médecine, qui ſignifie hydropiſie du bas ventre. Le mot *aſcite* pris en ce ſens vient du Grèc ἀσκὸς, *uter*, *ventre.*

ASCLÉPIADE. adj. Tèrme de Poëſie Latine & Grécque. *Aſclepiadeus.* Le vèrs *Aſclépiade* eſt compoſé de quatre pieds, dont le prémier eſt un ſpondée, le ſecond un coriambe, & les deux derniers deux dactyles,

Mæcenas atavis edite Regibus.

Ou bien de quatre pieds & une céſure, le prémier ſpondée, le ſecond dactyle, après lequel vient la céſure, puis deux dactyles.

ASCLEPIAS. ſ. m. Plante qui croît dans les montagnes. Ses branches ſont longues, & ſes racines menuës, & odorantes. Ses feüilles reſſemblent à celles du lièrre. Elle a tiré ſon nom d'un fameux Médecin qui la mit en uſage. On la nomme auſſi *vincetoxicum*, du mot Latin *vincere*, vaincre, & du Grèc τοξικὰ, les venins auxquels elle réſiſte. Ses feüilles ſont plus longues & plus étroites que celles du lièrre, on les employe entre les vulnéraires.

ASCODROGITE, & non pas *Aſcodrogile*, comme diſent quelques Dictionnaires, après celui d'Hoffman. *Aſcodrogita.* Philaſtrius, appelle *Aſcodrogites* les hérétiques que S. Auguſtin appelle Aſcites. Voyez ce mot.

Aſcodrogite vient d'ἀσκὸς, *outre*, pour *drogite*, je ne ſçai pas trop où Philaſtrius l'a pris, ni d'où il l'a tiré.

ASCODROUTE, ou ASCODROUPITE. ſubſt. m. & f. Nom de ſecte. Les *Aſcodroutes*, hérétiques du IIe ſiécle, rejettoient les Sacremens, diſant que les choſes incorporelles ne pouvoient être communiquées par choſes viſibles & corporelles. Ils mettoient la rédemption parfaite dans la connoiſſance de l'univers, & ne baptiſoient point. Voyez Théodoret *Lib. I. haret. Fab. c.* 10.

ASCOLIES. ſ. m. & plur. *Aſcolia*, *orum.* C'eſt le nom d'une fête que les Païſans de l'Attique célébroient en l'honneur de Bacchus. Ils lui ſacrifioient un bouc, de la peau duquel ils faiſoient un balon, qu'ils enfloient, & qu'ils frottoient de matière onctueuſe. Les jeunes gens en jouoient en ſe tenant deſſus d'un pied, & l'autre en l'air, & par leur chûte divertiſſoient les ſpectateurs

ſpectateurs. C'eſt de là que cette fête prit ſon nom. Car ἀσκὸς ſignifie un *outre*, ou peau de bouc.

ASE.

ASEPH. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt le nom que l'on donne en Perſe à des Gouverneurs que le Roi a mis en certaines Provinces à la place des Chams, parceque ceux-ci par le grand nombre de leurs Officiers, conſommoient la plus grande partie du revenu de ces Provinces, voyez Tavern. Voyage de Perſe. *Rector Provinciæ, Gubernator.*

ASER. ſ. m. *Aſer.* Ce mot dans l'Écriture ſignifie trois choſes. 1°, Un des douze enfans de Jacob. Il eut celui-ci de Zelpha, ſervante de Lea. Zelpha ſervante de Lea enfanta un fils à Jacob, & elle dit : C'eſt pour me faire bien-heureuſe, car les filles me diront bienheureuſe ; & elle le nomma *Aſer*, ou comme d'autres écrivent, *Aſcher. Gen. XXX.* 12. & 13. Ce nom ſignifie en effet en Hébreu, heureux. 2°, Il ſe prend pour la Tribu d'*Aſer*, c'eſt à dire, les deſcendans d'*Aſer*. Ruben, Gad, *Aſer*, Zabulon, Dan & Nephtali, ſe tiendront de l'autre côté ſur le mont Hébal, pour le maudire. SACI. *Deut. XXVII.* 13. 3°, Il ſe prend pour le païs qu'occupoit dans la tèrre ſainte la Tribu d'*Aſer*, & qui s'appelle auſſi la Tribu d'*Aſer*. Or la frontière de Manaſſe fut du côté d'*Aſer* venant en Micmethah. DESMAR. *Joſ. XVII.*

ASI.

ASIARQUE. ſ. m. Titre d'un Magiſtrat qu'on éliſoit chaque année dans l'Aſie mineure ſous les Empereurs Romains, pour préſider aux jeux ſacrez, que la Province célébroit en commun à l'honneur des Dieux, ou des Empereurs. C'étoit une charge très-onéreuſe, parceque l'*Aſiarque* étoit obligé de faire la dépenſe de ces jeux : c'eſt pour cela qu'on éliſoit les riches, les plus capables de la ſupporter. En récompenſe elle étoit très-honorable, & elle acquéroit le prémier rang dans les Provinces, pendant & après ſon exercice.

Ce Magiſtrat eſt appellé *Aſiarcha* par les Auteurs Latins. Il vient du Grèc, d'Ἀσιάρχης, d'Ἀσία, *Aſie*, & ἄρχειν, commander, & avoir le prémier rang.

ASIATIQUE. adj. m. f. *Aſiaticus.* Se dit par rapport au ſtile : en ce cas il ſignifie, un ſtile mol, efféminé, & chargé de paroles ſuperfluës. Voyez ce que dit Cicéron des Orateurs *Aſiatiques, De Clar. orat. n.* 52.

ASIATIQUE, eſt auſſi un nom de peuple. *Aſiaticus.* Les *Aſiatiques* étoient des peuples moux & efféminez. C'étoit faire une injure à un homme, & lui dire qu'il étoit un débauché, que de dire qu'il avoit été, ou demeuré en Aſie. Voyez Cicéron *pro Muren. n.* 12. Pour vaincre des *Aſiatiques*, il ne falloit qu'oſer les combattre. Et que n'oſoit pas Aléxandre ? Auſſi le frère d'Olympias Roi d'Épire diſoit-il dans ſon expédition d'Italie, *Je combats ici des hommes, tandis qu'ailleurs mon neveu combat des femmes.*

ASIATIQUE eſt encore un ſurnom honorable donné à quelques grands hommes. Pompée dépoſſéda Antiochus ſurnommé l'*Aſiatique*, dernier Roi de Syrie. BOSSUET. L. Cornelius Scipion, frère de Scipion l'Africain, ayant été choiſi l'an de Rome 564. pendant ſon Conſulat pour aller faire la guèrre à Antiochus Roi de Syrie, & ayant taillé en piéces l'armée de ce Prince proche de Sardes, fut ſurnommé l'*Aſiatique*. Voyez Tite-Live, Liv. XXXIX. ch. 44. On trouve auſſi dans des manuſcrits *Aſiagenes*, & des médailles portent L. SCIP. ASIAG.

ASIATIQUE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone dont les grandes feuilles ſont blanches, mêlées d'incarnadin ; ſa peluche eſt de couleur de grénade mêlée de blanc. MORIN.

ASIE. ſ. f. *Aſia.* Nom propre de l'une des quatre parties du monde, l'une des trois de nôtre Continent. Ses bornes ſont, du côté du midi & du levant, l'Océan oriental, ou l'Océan Indien, oriental & Scythique. La mèr de Tartarie la baigne au nord. Vers le couchant les Anciens l'étendoient juſqu'au Nil, & y renfermoient l'Égypte. Dans des ſiécles plus récens on en a retranché l'Égypte, & elle eſt ſéparée de l'Afrique par la mèr rouge, & le détroit de Suez, de l'Europe par la Méditerranée, l'Archipel, la mèr de Marmora, la mèr noire & celle de Zabache. La rivière de Don, le Volga, juſqu'à l'endroit où il commence à couler du nord au ſud, d'où l'on tire une ligne juſqu'à l'embouchure de l'Oby. L'*Aſie* eſt non ſeulement la plus grande partie de l'ancien monde, mais encore la prémière & la plus conſidérable du monde entier. C'eſt en *Aſie* que le prémier homme a été créé ; c'eſt en *Aſie* que Noé ſortit de l'Arche, & que le monde a commencé à ſe peupler. C'eſt de l'*Aſie* que les hommes ſe ſont répandus dans toutes les autres parties du monde. C'eſt en *Aſie* que les Arts & les Sciences ont eû leur berceau ; c'eſt dans l'*Aſie* que les prémiers & les plus grands & plus floriſſans Empires ſe ſont fondez. C'eſt dans l'*Aſie* que le fils de Dieu s'eſt fait homme, & qu'il a opéré les myſtères de la rédemption du genre humain.

ASIE MINEURE. *Aſia minor.* Nom ancien de la grande Contrée, ou Péninſule, que nous nommons aujourd'hui Anatolie, ou Natolie. Elle s'étend depuis l'Euphrate & le mont Amanus juſqu'à la mèr de Marmora & à l'Archipel, ayant au nord le Pont Euxin, ou la mèr noire, & au ſud la Méditerranée. Voyez ANATOLIE, ou NATOLIE.

LA PETITE ASIE. *Aſia parva.* C'étoit anciennement le nom d'une petite contrée de l'*Aſie* mineure qui s'allongeoit le long de la côte de l'Archipel au midi de la Phrygie, & comprenoit l'Ionie, la Doride, la Carie, & quelques autres petits païs. C'eſt de cette petite *Aſie* que l'*Aſie* Mineure & la grande *Aſie* ont pris leur nom : car c'eſt la coutume des voyageurs, & de ceux qui découvrent un païs, de donner le nom de la prémière contrée qu'ils rencontrent, à toutes celles qui ſont derrière ou au delà, quelques grandes ſouvent & quelques vaſtes qu'elles ſoient. Ainſi les Européans qui paſſoient en Orient ayant trouvé d'abord la petite *Aſie* dont je viens de parler, qui dans ces tems là ſe nommoit ſimplement *Aſie*, ils donnèrent ce nom à tout le païs qui étoit derrière, c'eſt-à-dire, à toute l'Anatolie, & enſuite généralement à toute la grande *Aſie*. De cette remarque très-ſimple, mais très-vraye, il s'enſuit que c'eſt à la petite *Aſie* qu'il faut attribuer & ajuſter tout ce qu'on dit de l'origine du nom *Aſie*, & que tout ce qui ne lui peut convenir eſt faux.

Iſidore Etym. Liv. XIV. dit que ce nom vient originairement d'Aſia fille de l'Océan, & de Thétis, femme de Japhet. Si cela eſt vrai, comme il pourroit bien l'être, parce que les anciens noms de lieux ſont preſque tous des noms d'hommes, il faut dire que la femme de Japhet fut appellée fille de l'Océan & de Thétis par une figure ou phrâſe ordinaire dans la langue Hébraïque, où בת ים, *fille de la mer*, ſignifie, qui demeure ſur la mèr ; ou plûtôt que la tèrre à laquelle la femme de Japhet donna ſon nom pour quelque raiſon que nous ne ſçavons pas, peut-être parce qu'elle y mourut & y fut inhumée, peut-être parce qu'elle y demeura, & ne voulut point s'expoſer à la mèr ; en un mot, pour quelque raiſon qui n'eſt pas venuë juſqu'à nous, que cette tèrre, dis-je, fut appellée par un Hébraïſme ordinaire, & élégant, *fille de la mèr*, parce qu'elle étoit ſur la mèr, maritime, que c'eſt une côte de mèr ; enſuite ſoit par erreur, ſoit par ignorance, on a tranſporté cette épithéte à Aſie même femme de Japhet, on a cru qu'elle avoit été fille de la mèr, c'eſt-à-dire, de l'Océan & de Thétis, & que c'étoit une épithéte de celle qui avoit donné ſon nom à cette tèrre, ce qui paroiſſoit très-naturel, & non pas de la tèrre même, qui ne pouvoit être la fille d'une Divinité : en un mot, on a pris, comme en bien d'autres occaſions, dans le propre, ce qui n'avoit été dit que dans le figuré ; grande ſource de l'idolatrie, & des fables. D'autres diſent que c'eſt un certain Aſius, fils de Cotys, & petit fils de Manée, Lydien, dont parle Hérodote Liv. IV.

Nos Sçavans modernes ont pris une autre route. Becman prétend que *Aſia* eſt compoſé de אש, *ès, ignis*, feu ; & יה, *ja*, nom propre de Dieu abrégé, de ſorte que אשיה, *Aſia*, ſignifie *feu de Dieu, feu divin* ; & ce nom fut donné à la vaſte contrée que nous appellons *Aſie*, parce que dans la Perſe & dans pluſieurs autres endroits de ce vaſte païs on adoroit le feu. Mais, comme on l'a remarqué ci-deſſus, ce mot ne fut donné prémièrement qu'à une partie de la côte de la Natolie, qui eſt ſur l'Archipel, où l'on ne ſçait point que le feu fût adoré, ſur tout dans les prémiers tems, & qui eſt bien éloignée de la Perſe. Bochart dans ſon Phaleg Liv. IV. ch. 33. p. 337. dérive ce nom d'un autre mot Hébreu חצי, *Hhatſi*, qui ſignifie *moitié*, mais qui veut dire auſſi, *ce qui eſt au milieu*, *Joſ.* X. 13. *Jud.* XVI. 3. & il conjecture que ce nom fut donné à l'*Aſie* (il entend l'*Aſie* mineure, ou Anatolie) parce qu'elle eſt entre l'Afrique & l'Europe ; & qu'elle s'avance au milieu des deux. Mais outre qu'il n'eſt pas ſeur qu'on n'ait donné ce nom d'*Aſie* qu'après qu'on eut fait la diſtinction des parties du monde, & regardé l'Europe & l'Afrique comme deux parties différentes ; qu'il n'eſt pas ſeur qu'elles étoient les bornes de l'Europe dans les tems qu'on a mis le nom d'*Aſie* en uſage, & ſi elle s'étendoit au deſſus de l'*Aſie* mineure, c'eſt que ce nom de milieu ne convient nullement à la petite contrée qui l'a porté d'abord & proprement, puis qu'elle n'eſt point au milieu, mais au contraire toute à l'extrémité de l'*Aſie*.

ASIMA. ſ. m. *Aſima.* Nom d'un Dieu des Samaritains. On ne ſçait guères quel Dieu c'étoit ; on ſçait ſeulement que c'étoit le Dieu des habitans d'Émath. La plûpart des Rabbins veulent que ce fût un Bouc, & le P. Kirker ſuit ce ſentiment dans *Oedip. Ægypt. T. I. Synt. IV. c.* 20. C'eſt-à-dire, qu'on le repréſentoit ſous la figure d'un Bouc. R. Élias Levita eſt d'un autre ſentiment ; il veut que ce fût un ſinge. Voyez le P. Kirker cité, & Sel-

den *de Dijs Syr. Synt. II. c. 9.* Abenezra dans ſa préface ſur Ezra dit que les Samaritains avoient corrompu le commencement de la Genêſe, & qu'ils avoient mis le nom d'Aſima au lieu de אלהים, Dieu ; Au commencement *Aſima* créa. C'eſt une calomnie, comme Druſius, Seldenus, & d'autres, l'ont remarqué.

ASINAIRE. ſ. m. *Aſinarius.* Fleuve de Sicile qu'on appelle aujourd'hui *Falconara.*

ASINAIRES. ſ. maſc. & plur. *Aſinaria, orum.* Fêtes des Syracuſiens, inſtituées en mémoire da la victoire qu'ils remportèrent ſur Nicias & Demoſthène, Généraux des Athéniens, proche du fleuve Aſinaire, d'où cette fête prit ſon nom.

ASINE. adj. f. *Aſininus*, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Bête *Aſine*, pour ſignifier un âne. On ſe ſert de ce mot au Palais, & dans toutes les procédures de Juſtice, pour éviter le mot d'*Ane* ; qui a quelque choſe qui éxcite la riſée quand on le prononce en public.

ASK.

ASKÉPE. ſ. m. On appelloit à la Cour des Empereurs Grècs *Aſképes*, ceux que nous appellerions aujourd'hui Pages de la Chambre. Les *Aſképes* étoient de jeunes enfans, qui ſe tenoient toûjours tête nuë au Palais. Cet uſage fut aboli ſous Andronique Paléologue le jeune, qui l'avoit établi. Voyez Nicéphore Gregoras. Liv. II.

Asképe eſt un nom Grèc, qui vient de l'*a* privatif, & de *σκέπτω*, *tego, velo.*

ASL.

ASLARD. Nom propre d'homme. Voyez Allard.

ASM.

ASMODÉE, ou ASMEDÉE. ſubſt. m. *Aſmodæus, Aſmedæus.* Nom que les Juifs donnent au Prince des Démons, ou au Roi des Démons, comme parle la Paraphrâſe Chaldaïque ſur le Ch. 1^r de l'Écléſiaſte. Rabi Elias Lévita, dans ſon *Thisbi*, dit, que les Rabins enſeignent qu'*Aſmodée* étoit fils de Naama, ſœur de Tubalcain, & femme de Schimron, & qu'elle fut encore mère de pluſieurs autres Démons. Il croit auſſi qu'*Aſmodée* eſt le même que Samaël.

Quelques-uns, & entre autres Buxtorf le père, rapportent ce nom à אשם, ce qui ſignifie *pécher, être* ou *devenir coupable.* Il paroît plus naturel de le tirer de שמד, *ſamad*, qui ſignifie *perdre, ravager, détruire*, ד, *daleth*, à la fin du mot n'eſt point lettre ſervile, même en Chaldéen, & א l'eſt au commencement & à la fin. S'il vient d'אשם, *Aſcham*, il faut dire qu'il eſt composé de ce verbe, & de די, *ſatis, affatim*, pour marquer un grand pécheur.

ASMONÉEN, éenne. ſ. m. & f. *Aſſamonæus, Aſmonæus.* C'eſt un nom que Joſeph donne aux Machabées. Ce nom eſt originairement Hébreu, & vient de חשמן, *hhaſchman*, qui ſignifie un Grand, un Prince, un Seigneur. La mère des ſept enfans dont le martyre eſt rapporté au 2e Livre des Machabées ch. 7. ſelon la tradition des Orientaux rapportée par Abulfarage, ſe nommoit *Aſchmunah*, ou *Schamunah.* Mais comme je ne ſçai ſur quoi cette tradition eſt fondée, je m'en tiens à l'étymologie que j'ai rapportée ; joint que ce ſont les Princes qui gouvernoient, enfans de Mathathias, & non pas les fils de cette généreuſe mère que Joſeph appelle *Aſmonéens.* Jonathas Machabée, le prémier Grand Pontife, de la race des *Aſmonéens.* Tillem. Antigone, le dernier Prince de la race des *Aſmonéens*, ou Machabées. Ib. Le régne des *Aſmonéens*, à le prendre depuis la retraite de Mathathias juſqu'à la mort d'Antigone, dura 126 ans ſelon Joſeph ; mais il y a de l'erreur dans le nombre, il faut dire 129 ans, & 105. à le prendre depuis Simon. Là (142 années avant J. C.) commence le nouveau Royaume du peuple de Dieu, & la Principauté des *Aſmonéens*, toûjours jointe au nouveau Sacerdoce. Boss.

ASN.

AſNE. ſ. m. *Aſinus.* Baudet, animal à quatre piéds & à longues oreilles, qui a de groſſes babines, qui eſt ordinairement de poil gris, qui vit environ 30 ans, & qui eſt lent, patient, pareſſeux, laborieux & ſtupide. C'eſt une bête de ſomme dont ſe ſervent d'ordinaire les pauvres gens pour porter des choux, du fumier, du plâtre, &c. Les *ânes* de Mirebalais. Il y a des *ânes* domeſtiques, & des *ânes* ſauvages. A Melun, en Bourgogne, & en quelques autres lieux, il y a une poſte aux *ânes.* Le braire eſt le propre des *ânes*, un *âne* chargé d'or ne laiſſe pas de braire. S. Évr. Il étoit défendu dans les livres de Moïſe de joindre un bœuf à un *âne* pour labourer. L'une des bonnes qualitez de l'*âne*, eſt qu'il a l'oüie très-fine, à cauſe de la longueur de ſes oreilles. De là eſt venuë la fable du Roi Midas, à qui les Poëtes ont

donné des oreilles d'*âne*, parcequ'il ne ſe paſſoit rien dans ſon Royaume dont il ne fût inſtruit. Le nom d'*âne*, qui paſſe pour une injure, n'a pas toûjours été ſi odieux. On a quelquefois appellé ainſi des perſonnes robuſtes, à cauſe de la force de cet animal. Bochart. Homère a comparé Ajax, accablé de traits dans la mêlée, à un *âne* ravageant un blé verd, & aſſailli à coups de cailloux par les petits garçons du village. Perr.

Un âne, *le joüet de tous les animaux,*
Un ſtupide animal, ſujet à mille maux. Boil.

Car qui pourroit ſouffrir un âne *fanfaron,*
Ce n'eſt pas là leur caractere ? La Font.

Il y a des *ânes* en Eſpagne beaucoup plus grands qu'aucun cheval, & ſi furieux que perſonne n'en ſçauroit approcher pour les panſer, ſi non ceux qui en font métier, & ils brayent ſi épouvantablement, qu'il n'y a point de lion qui faſſe plus de bruit. Newcast.

Ce mot d'*âne* vient d'*aſinus* ; que quelques-uns tirent du Grèc *ἀσινὴς, innoxius*, d'autres d'*ἀζαίνειν, triſtem eſſe.* Cet animal eſt mélancolique. Mais le P. Pezron prétend que ce mot eſt tiré des Celtes, qui diſent *aſen*, pour un *âne.*

On appelle pont aux *ânes*, une difficulté qui arrête les ignorans : comme, La cinquiême propoſition des Élémens d'Euclide eſt le pont aux *ânes* de la Geometrie. Quelques-uns ſont d'avis tout contraire, & diſent que c'eſt un moyen facile & commun qu'on donne aux ignorans de ſortir d'une difficulté qui les arrête ; parceque les gens ſtupides, comme les *ânes*, vont toûjours par le même chemin, n'ayant pas l'induſtrie d'en trouver un autre. On trouve en effet dans pluſieurs Logiques anciennes, & même dans celle du P. Joſeph, Feuillant, une figure nommée *Pons aſinorum*, qui apprend le moyen de trouver un moyen tèrme, & d'arranger les tèrmes du ſyllogiſme pour prouver quelque propoſition que ce ſoit. On s'eſt dégoûté de cette méthode, parcequ'elle n'avance pas beaucoup, & eſt fort embarraſſante. Ceux qui ne ſçavent pas raiſonner, ni mettre un argument en forme avec la connoiſſance des régles les plus ordinaires de la Logique, ne l'apprendront guère par la figure du *pont aux ânes.*

Aſne sauvage. Animal gris & marqueté de blanc & de noir. *Onager, onagrus.* Le P. Tellez Liv. 1. ch. 14. de ſon Hiſt. d'Éthiopie, dit, que cet animal eſt fort beau, à ſes oreilles près, qui ſont fort longues ; qu'il eſt marqué par tout le corps de pluſieurs cercles de couleur noire & cendrée, mais ſi belles, qu'il n'eſt point de Peintre qui pût les imiter. Il ajoûte que cet animal eſt très-cher ; qu'un Empereur d'Éthiopie en ayant donné un à un Seigneur Turc, celui-ci le vendit deux mille écus de Venize à un Indien, qui en vouloit faire preſent au grand Mogol. Il ſe nourrit d'herbes & de choux. Sa moëlle eſt ſi ſouveraine, qu'on croit qu'elle guérit de la goute. L'*âne ſauvage* eſt ſi vite, qu'il n'y a que les barbes qui les puiſſent attraper à la courſe. Il y en a quantité dans les déſerts de Numidie & de Lybie, & aux païs circonvoiſins. Dès qu'ils voyent un homme, ils s'arrêtent aprés avoir jetté un cri, & font une ruade, & lors qu'il eſt proche ils commencent à courir : on les prend dans des piéges, & par d'autres inventions. Ils vont par troupe en pâture & à l'abreuvoir. La chair en eſt fort bonne ; mais il faut la laiſſer refroidir deux jours, lorſqu'elle eſt cuite, parcequ'autrement elle put, & ſent trop la venaiſon. Nous avons vû quantité de ces animaux en Sardaigne, mais plus petits. Ablanc. *Trad. de Marm.* Il y en a un fort grand nombre en Phrygie, en Lycaonie, en Arabie, dans tout l'Orient, & dans les païs du Nord. Les chairs des jeunes ânons, ſelon Galien, ont le même goût que les chairs de liévre, & lorſqu'ils ſont dans un âge plus avancé, leurs chairs ſont ſemblables à celles de cerfs. De la Mare. Il y a des *ânes* en Égypte qui font 40 milles par jour, c'eſt-à-dire treize lieües.

Coq a l'aſne, eſt un diſcours en galimathias, ou une réponſe qui n'a rien qui convienne à la queſtion, ou à la demande qu'on fait. *Alienum abs re propoſita dictum.* Il lui répondit par un *coq à l'âne.* Marot & les vieux Poëtes ont intitulé quelques-unes de leurs Poëſies *Coq à l'âne.* On appelle des Contes de peau d'*âne*, des contes de vieille, des hiſtoires peu vraiſemblables. On appelle Dos d'*âne*, un angle aigu qui ſe fait de deux ſuperficies, comme celles des pignons, & des couvertures.

Pas d'aſne. Voyez Pas d'asne.

Aſne, eſt auſſi une eſpéce d'étau dont ſe ſervent pluſieurs Artiſans, & entre autres les ouvriers en marqueterie, pour tenir leurs bois ou leurs pièrres, quand ils les fendent.

Aſne, eſt auſſi chez les Relieurs une eſpéce de coffre où tombent les rognures des livres. Il y en a qui l'appellent un porte-preſſe ; mais *ane* eſt le plus uſité.

AſNE, ſignifie figurément un homme ignorant, groſſier, ſtupide. *Aſinus.* Un Prince qui n'eſt pas lettré, eſt un âne couronné. MEZER. On reproche aux écoliers qui ne veulent rien apprendre, que ce ſont des *ânes.*

L'AſNE d'or, eſt une fiction d'Apulée, Philoſophe Platonicien, d'une métamorphoſe en *âne*, dont il a fait un ingénieux Roman. Apulée avoit pris le ſujet de cette fable dans Lucien, qui l'avoit lui-même abrégée de Lucius de Patras.

L'AſNE de Buridan, eſt une ſuppoſition d'un Philoſophe, qui dit que ſi on mettoit un *âne* entre deux picotins d'avoine parfaitement égaux, & éloignez également, il mourroit de faim ; ſoutenant qu'il ne pourroit pas ſe déterminer auquel il iroit, faute d'avoir le libre arbitre. Ce qui a fait dire proverbialement à Naudé dans le Maſcurat : Cela me fait appréhender qu'il ne t'arrive comme à l'*âne* de Buridan, qui mourut de faim entre deux picotins d'avoine, faute de ſe réſoudre auquel il devoit plûtôt allonger le col, parce qu'ils étoient également diſtans de lui. Cela ſe dit à des gens indéterminez, irréſolus. Voyez BURIDAN, où l'on rapporte l'origine de ce Proverbe.

On a auſſi appellé *ânes*, les Mathurins, ou les Frères de l'Ordre de la Sainte Trinité, parceque quand ils voyageoient, il ne leur étoit permis que de monter ſur des *ânes*, ſuivant leur Inſtitution, qui fut faite en l'an 1198. ſous le Pontificat d'Innocent III. ce qui fut changé par le Pape Clément en l'an 1267. qui leur donna permiſſion d'aller ſur des chevaux. Ils ſont encore appellez, les Frères des *ânes* de Fontaine-bliau, dans un Regître de la Chambre des Comptes de l'an 1330. DU CANGE.

AſNE, ſe dit proverbialement en ces phraſes : L'*âne* du commun eſt toûjours le plus mal bâté, c'eſt-à-dire, qu'on a peu de ſoin de contribuer aux néceſſitez, ou dépenſes publiques. On ne ſçauroit faire boire un *âne* s'il n'a ſoif ; c'eſt-à-dire qu'on ne peut pas faire faire une choſe à un homme malgré lui. On dit, Boire en *âne* ; pour dire, Laiſſer une partie de ſa boiſſon dans ſon verre. On dit auſſi, qu'un homme a un vin d'*âne*, quand il devient hébeté après avoir bû. Il eſt méchant comme un *âne* rouge ; pour dire, qu'un homme fait toute ſorte de mal. On dit que Midas avoit des oreilles d'*âne*, pour dire, qu'il entendoit de loin, qu'il ſçavoit tout ce qu'on diſoit dans ſon Royaume. On le dit auſſi de ceux qui ont des oreilles trop longues, & qui tiennent de l'*âne* par leur ſtupidité. On dit d'un ignorant, que c'eſt un *âne* bâté ; d'un homme trop adonné aux femmes, que c'eſt un *âne* débâté. On dit auſſi, qu'il y a plus d'un *âne* à la Foire qui s'appelle Martin, quand on répond à ceux qui ſe trompent ſur l'équivoque d'un nom. On dit auſſi, Martin l'*âne* ; & que par tout où il y a Martin, il y a de l'*âne*. On dit encore, qu'à laver la tête d'un *âne*, on ne perd que la leſcive ; pour marquer qu'un homme ſtupide ne profite pas des inſtructions qu'on lui donne. On dit auſſi, Le jour du Jugement viendra bientôt, les *ânes* parlent Latin ; quand quelque ignorant veut parler une langue qu'il n'entend pas. On dit d'une choſe qu'on mépriſe, qu'elle ne vaut pas le pet d'un *âne* mort. On dit auſſi, Chantez à l'*âne*, il vous fera des pets, en parlant des ignorans, & des ingrats, qui connoiſſent mal les choſes, ou qui reconnoiſſent mal les graces qu'on leur fait. On dit auſſi, qu'il eſt bien *âne* de nature, qui ne peut lire ſon écriture. On dit d'un ignorant qui eſt aſſis dans un fauteüil, que ce ſont les Armoiries de Bourges, un *âne* dans une chaiſe : que les chevaux courent les Bénéfices, & que les *ânes* les attrapent ; pour dire, qu'on ne donne pas toûjours les graces à ceux qui les méritent. On dit auſſi, que la patience eſt la vertu des *ânes*. On l'a ſanglé comme un *âne* ; pour dire, On lui a fait un rude traitement, il a été ſévèrement condamné. On dit à celui qui cherche une choſe que ſans y prendre garde il porte ſur lui, qu'il cherche ſon *âne*, & qu'il eſt deſſus. On dit d'un faux brave qui menace, que c'eſt l'*âne* couvert de la peau du lion. On dit d'un homme qui n'a point d'équippage, qu'il n'a ni cheval, ni *âne*, ou, ni *âne*, ni mulet. On dit, Pour un point Martin perdit ſon *âne*, à qui il manque fort peu de choſe pour gagner une partie à quelque jeu, ou pour réüſſir en quelque affaire. Voyez l'origine de ce Proverbe au mot *Martin.* On appelle un homme qui chante mal, un *roſſignol d'Arcadie* ; c'eſt-à-dire, un ignorant, & un gros *âne* d'Arcadie, à cauſe qu'en ce païs-là on fit ouvrir un *âne* qu'on accuſoit d'avoir mangé la lune, parceque ſon image diſparut dans l'eau où il beuvoit au tems d'une éclipſe. On dit auſſi d'un grand mangeur, qu'il s'eſcrime bien des armes de Caïn, ou de Samſon, c'eſt-à-dire, d'une mâchoire d'*âne*. On appelle auſſi le talk, le miroir des *ânes*. Voyez ci-deſſus l'*âne* de Buridan. Pour montrer qu'on néglige ordinairement le bien commun pour ne ſonger qu'à ſes interêts particuliers, On dit,

L'âne de la Communauté
Eſt toûjours le plus mal bâté.

En patois de Bugey on dit *âne burdin*, pour dire *âne*. IVe Liv. des Rois v. 17. *Burdo* ſignifie un *âne*. DEROCH.

Dans l'Orient on ſe ſert des *ânes* pour faire voyage, auſſi bien que des chevaux & des chameaux, parceque c'eſt une voiture fort douce & fort commode. Il y a en Perſe & ailleurs des *ânes* ſauvages qu'on apprivoiſe, & dont on ſe ſert comme des autres. Le Roi de Perſe en a dans ſes écuries, & un jour un Eſpagnol les voyant richement enharnachez & rangez dans la Cour du Palais, comme il ſe pratique dans le païs les jours qu'un Ambaſſadeur doit avoir audiance, il perdit ſa gravité & ſe prit à rire. Un Officier de la Cour lui en demanda la raiſon, l'Eſpagnol répondit qu'il rioit de voir traiter avec tant de diſtinction des animaux qu'on traite avec le dernier mépris en Eſpagne ; le Perſan répliqua, c'eſt que les *ânes* ſont fort communs en vôtre païs, & nous les traitons avec diſtinction, parce qu'ils ſont rares dans le nôtre.

AſNÉE. ſ. f. La charge d'un âne, ce qu'il porte à chaque voyage. *Aſini onus.* Une *anée* de vin, une *anée* de fruits. Ce mot n'eſt en uſage qu'à la campagne, & dans les Provinces. L'*ânée* de vin à Lion contient 80 pots de vin.

Ce mot s'eſt formé d'*ane*, ou d'*aſinata*, que l'on trouve dans la ſignification d'*anée*, comme le P. Papebroch l'a remarqué *Act. SS. April. T. II. p. 260. B.*

AſNERIE. ſ. f. Il ne ſe dit jamais qu'au figuré. Il ſignifie, ignorance, ſtupidité, faute groſſière contre l'art qu'on profeſſe. *Aſininus ſtupor, aſinina ſtoliditas.* Il a écrit une telle choſe, c'eſt une groſſe *ânerie.* Hé bien coquin, voilà de tes *âneries.* MOL. Qui fagotteroit ſuffiſamment un amas des *âneries* de l'humaine ſapience, il diroit des merveilles. MONT.

AſNESSE. La femelle d'un âne. *Aſina.* Dieu fit un miracle en faiſant parler l'*âneſſe* de Balaam, qui empêcha le Prophéte de maudire le peuple de Dieu.

Lait d'*âneſſe*, *Lac aſininum*, eſt le lait qu'on ordonne pour certaines maladies, & pour rafraîchir. Cet homme ne ſe porte pas encore bien, on l'a mis au lait d'*âneſſe.* Le lait d'*âneſſe* eſt le meilleur après celui des femmes. Poppée femme de Néron avoit toujours à ſa ſuite quatre à cinq cens *âneſſes*, pour ſe baigner dans leur lait. Je n'ai point lû dans aucun Auteur que le bain d'*âneſſes* ſervit à la ſanté, mais j'ai appris de M. Patin que pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance, qui réglément tous les ans avoient pris du lait d'*âneſſe* pendant ſix ſemaines ou deux mois, avoient vécu plus de huitante ans. VIG. DE MAR. Le lait d'*âneſſe* ſervoit à Poppée femme de Néron pour conſerver ſon beau teint. MASCUR. Les gens mols & délicats ſe frottoient le viſage & la peau de pain trempé dans du lait d'*âneſſe*, ou pour la rendre plus blanche, ou pour empêcher que la barbe ne leur vint ſitôt. Voyez Suétone dans Othon, ch. 12. Martial Liv. X. ép. 68. Ils ſe faiſoient même un maſque de ce pain, comme il paroit par Juvénal v. 461. & ſuiv. Poppée femme de Néron fut la prémière, ou une des prémières qui uſa de cette délicateſſe, perſuadée que le lait d'*âneſſe* contribuoit à la blancheur, & qu'elle ôtoit les rides en tendant la peau. C'eſt pour cela qu'elle traînoit toujours après elle cinq cens *âneſſes* ; & c'eſt auſſi pour cela que Juvénal Sat. VI. v. 462. appelle ces emplâtres de pain trempé dans du lait d'*âneſſe*, *Pinguia Popaana.* Voyez ſur ceci Plin. hiſt. Nat. Liv. XI. c. 41. Liv. XXVIII. c. 12. Suétone dans Othon c. 12. Martial Liv. X. ép. 68. Juvénal ſat. VI. v. 460. & ſuiv. l'ancien Interpréte de Juvénal ſur cet endroit v. 468. & Saumaiſe ſur Spartien c. 4. de la vie d'Hadrien.

AſNESSE, ſe dit auſſi au figuré, pour ſignifier, Ignorante, ſotte, ſtupide. *Aſina, ſtupida, ſtolida.* Ote toi d'ici, groſſe *âneſſe.*

AſNIER, ERE. adj. Celui ou celle qui mene les ânes. *Aſinarius.* Il ſe dit ordinairement à Paris de ceux qui fourniſſent du lait d'âneſſe.

On le dit figurément de celui qui traite rudement ſes valets, ou ceux qui ont à faire à lui. C'eſt un rude *ânier.*

AſNIERE. ſ. f. Qui a ſignifié autrefois un lieu où l'on élevoit & nourriſſoit des ânes. *Aſinaria.* De là tant de villages en France nommez *Anière.* C'eſt à *Anières* proche de Bourges que Calvin commença à dogmatizer, pendant qu'il étudioit au Droit dans l'Univerſité de Bourges.

Naudé a dit proverbialement dans ſon Maſcurat, C'eſt un veau de dixme qui n'a jamais étudié qu'à l'école d'*Aniere*, pour dire, un ignorant.

AſNON. ſ. m. Le petit d'un âne. *Aſellus, pullus aſini.* L'âneſſe ne conſerve pas ſon lait quand elle a perdu ſon *ânon.* Les Italiens mangeoient autrefois beaucoup d'*ânons*, ſelon Galien ; ils en trouvoient la chair fort agréable. Mécenas s'en faiſoit ſervir dans ſes repas les plus magnifiques. Il la mit en réputation ; on la préferoit à celle d'*ânon* ſauvage ; l'uſage s'en perdit bientôt après ſa mort. DE LA MAR. Voyez AſNE SAUVAGE. Voyez auſſi Pline Liv. VIII. c. 43.

ASNONNER. v. act. Faire un ânon. *Aſinum edere.* Nôtre âneſſe a *ânonné.*

ASNONNER. v. n. Lire ou parler avec peine, & en répétant ſes lettres, ou en cherchant ſes paroles. *Haſitare.* Il ne ſçavoit pas un mot de ſa leçon, ou de ſon diſcours. Il n'a fait qu'*anonner*, c'eſt-à-dire, qu'héſiter.

ASP.

ASPAIS. ſ. m. & nom propre d'homme. *Aſpaſius.* La mémoire de S. *Aſpais* eſt marquée dans un très-ancien Martyrologe de l'Égliſe Collégiale de Nôtre Dame de Melun. La principale Parroiſſe de cette ville s'appelle S. *Aſpais.* Ce mot s'eſt formé par corruption du Latin *Aſpaſius*, qui ſignifie *gratieux*, *aimable*, & vient d'*ἀσπάζομαι*, qui veut dire, *aimer*, *embraſſer*, *faire des careſſes.* Au reſte cette corruption eſt très-ancienne. On voit par un titre gardé en l'Abbaye de S. Père de Melun que la partie de cette ville qui eſt au Septentrion de la Seine, & à laquelle cette Parroiſſe donne ſon nom, s'appelloit le Bourg S. *Aſpais*, dès le tems de Hugues Capet. Liſez les Notes de M. Chaſtelain, 1. Janv.

ASPALATHE, ou **ASPALATH.** ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt le bois d'un petit arbre épineux, peſant & maſſif, oléagineux, un peu âcre & amèr au goût, de couleur purpurine & marquetée, aſſez odorant. Il approche des vertus, du goût, de l'odeur, de la peſanteur & de la figure du bois d'aloés. On les ſubſtituë l'un à l'autre, quand on en a beſoin dans les médicamens. Les Parfumeurs en uſent pour donner du corps à leurs parfums. Quelques Botaniſtes décrivent quatre ſortes d'*Aſpalathe.* Le prémier eſt de couleur de bouïs, dur, ſolide, peſant, & de l'odeur des roſes; d'où vient qu'on l'appelle auſſi bois de roſe. Le ſecond eſt rouge de la même couleur que l'If, & d'une odeur très-agréable. Le troiſiéme eſt dur, tortu, noüeux, de couleur brune au milieu, & ailleurs cendrée. Il a une odeur forte, ſemblable à celle du bouc, & un goût déſagréable. La quatriême a ſon écorce cendrée, & le bois eſt de couleur de pourpre. Il a une odeur forte, qui frape l'odorat auſſi vîte & auſſi fortement que fait le caſtor. Il jette des branches en forme de ſarmens, & il eſt quelque peu épineux. Voyez BOIS D'ALOES.

Il y a d'autres plantes à qui on donne ce même nom, & qui ſont des eſpéces d'une plante, qu'on appelle *geniſta-ſpartium.*

ASPECT. ſ. m. Objet éloigné qui frappe la vûë. *Proſpectus.* Cette maiſon eſt en un bel *aſpect*, c'eſt-à-dire, a une belle vûë devant elle, ou elle eſt belle à voir de loin: ſon *aſpect* eſt à l'Orient, en parlant de ſon expoſition.

ASPECT, ſe dit auſſi de la qualité de la choſe qui regarde, ou qui eſt regardée. *Aſpectus.* Cet homme a un *aſpect* affreux, il fait peur à tous ceux qui le regardent. A l'*aſpect* d'une perſonne on juge ſouvent de ce qu'elle a dans l'âme, c'eſt-à-dire, en la voyant. A l'*aſpect* du ſupplice la conſtance s'évanoüit. A l'*aſpect* de la piéce on juge de la fauſſeté. Je le vis, ſon *aſpect* n'avoit rien de farouche. RACIN. A l'*aſpect* agréable de tout ce qui m'environne, je ne puis m'empêcher, malgré Virgile, de donner la préférence à l'Automne ſur le Printemps. L'ABBÉ GENEST, *Dans les divertiſſemens de Seaux.*

> *La diſcorde à l'*aſpect *d'un calme qui l'offenſe,*
> *Fait ſiffler ſes ſerpens, s'éxcite à la vengeance.* BOIL.

ASPECT, ſe dit auſſi de la deſcription qu'on fait dans des Cartes marines des côtes, & des tèrres qui ſont ſur un parage, telles qu'elles ſe préſentent à la vûë. Il y a de ces Cartes dans les Routiers, où ſont dépeints tous les *aſpects* & vûës de tèrres qui ſervent à la navigation, & qui aident à la connoiſſance des côtes & rivages.

ASPECT. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt la ſituation qu'ont les étoiles & les Planétes les unes à l'égard des autres en diverſes parties du Zodiaque. *Aſpect* bénin. *Aſpect* malin. Il y a quatre *aſpects.* C'eſt ainſi que M. Perrault dans ſes Remarques ſur Vitruve croit qu'il faut lire, quoique dans le texte de Vitruve il y ait *ad quintum.* Le Sextil, quand les aſtres ſont éloignez de ſoixante degrez l'un de l'autre. *Hexagonum.* Le Quadrat de nonante. *Quadratum.* Le Trin de 120. *Trigonum*, *Triquetrum*, *Triangulum.* L'Oppoſition, ou Diamétral quand ils ſont à 180 degrez. *Diametrum.* Kepler ajoûte huit nouveaux *aſpects* aux anciens; ſçavoir, le Demiſextil, qui contient un éloignement de 30 degrez: le Decil, qui eſt de 36 degrez: l'Octil, de 45; le Quintil, de 72; le Trédécil, de 108; le Seſquaré, de 135; le Biquintil, de 144, & le Quinqunx, de 150. Il y a des *aſpects* favorables, & de malins *aſpects.* Les bons *aſpects* ſont quand les Planétes s'entrevoyent d'un doux regard; comme l'*aſpect* Trine, & le Sextil. L'*aſpect* oppoſé, & le quadrat, menacent de quelque malheur.

ASPERGE. ſ. f. *Aſparagus.* Se prend pour les jeunes pouſſes de la plante que l'on mange.

ASPERGE, ſ. f. *Aſparagus.* Plante qu'on cultive dans les jardins, quoi qu'on en trouve dans la campagne, où leurs pouſſes ſont bien plus maigres & d'un goût ſauvage. Ses racines ſont compoſées de pluſieurs filamens longs, gros comme de la ficelle, & ramaſſez enſemble en un collet conſidérable, fort dur, & d'où naiſſent pluſieurs tiges, que nous appellons *Aſperges*, & que l'on mange avant qu'elles pouſſent leurs feüilles. Ces tiges deviennent enſuite branchuës, hautes de trois pieds, & garnies de petites feuilles courtes, très-étroites, & comme capillaires, longues d'un demi pouce. Ses fleurs naiſſent çà & là le long des branches. Elles ſont blanchâtres, à ſix pétales. A ces fleurs ſuccédent des bayes rondes, rouges, groſſes comme des pois, & qui renferment quelques ſemences dures comme de la corne. On croyoit que l'*aſperge* ſauvage & l'*aſperge* du bord de la mèr, étoient des ſimples variétez de l'*aſperge* cultivée, mais leur culture a fait voir qu'elles étoient des eſpéces différentes, qui ne dégénèrent jamais en l'une ou en l'autre.

On mange les *aſperges* differemment aprêtées, tantôt à la ſauſſe blanche, tantôt à la vinaigrette, ou bien en guiſe de petits pois. Cette dernière manière ſe pratique ſur tout pour les *aſperges* menuës. On employe en Médecine les racines & les bayes de l'*aſperge.* Ses racines ſont très-apéritives, diurétiques; mais à la longue elles deviennent dégoûtantes dans les boüillons & dans les tiſannes, à cauſe de leur odeur & de leur goût, outre que l'urine en devient preſque toujours puante. Ses bayes ſont très-adouciſſantes, & provoquent doucement les urines. L'induſtrie du Jardinier peut faire venir des *aſperges* en hyver par le moyen des rechauffemens du fumier de cheval nouveau fait. LA QUINT. Les *aſperges* pour être bonnes doivent être vertes, groſſes, tendres, & cultivées dans les jardins.

Le nom d'*aſperge* vient du Latin *aſparagus*, formé du verbe *aſpergere*, arroſer, parceque l'*aſperge* eſt propre à arroſer: c'eſt le ſentiment de M. Lémery, qui quant à cette ſeconde partie eſt manifeſtement faux, puiſqu'*aſparagus* eſt un mot Grèc, *ἀσπάραγος*, Selon Galien Liv. II. des Alimens, les Grècs appelloient *ἀσπάραγος*, toute ſorte de jet tendre. C'eſt de là que les *aſperges*, qui ne ſont autre choſe que des jets tendres, ont pris leur nom.

ASPERGER. v. act. Mot qui n'a guère d'uſage que dans les choſes de la Religion. Il ſignifie, Arroſer avec de l'eau, ou quelqu'autre liqueur, en la faiſant tomber par menuës gouttes avec une branche d'arbre, un goupillon ou autre choſe propre à cela. *Aſpergere*, *inſpergere.* En quelques ſacrifices on *aſpergeoit* le peuple avec du ſang de la victime. Dans l'Égliſe on *aſperge* le peuple d'eau bénite, quand elle eſt faite. Un Traducteur des Pſeaumes a dit *Aſpergez* moi d'hyſſope, & je ſerai mondé.

ASPERGES. ſ. m. Goupillon avec lequel on diſtribuë l'eau bénite. *Aſpergillum*, *aſperſorium.* On dit figurément & baſſement, Donner de l'*aſpergès* à quelqu'un, pour dire, le bien moüiller par plaiſir. Ce mot n'eſt pas du bel uſage. Il y a ſur les médailles des *aſpergès*, ou *aſperſoirs*, ſi l'on peut s'exprimer ainſi; c'eſt-à-dire, des inſtrumens avec leſquels les Pontifes jettoient l'eau luſtrale ſur les aſſiſtans. On les voit avec les autres vâſes Pontificaux ſur des médailles de Céſar, d'Auguſte &c. & les Antiquaires, entre autres Fabretti, diſent qu'ils étoient de branches d'arbres, de ſoyes d'animaux, de laurier, ou d'olivier. Voyez ASPERSOIR.

ASPERGOUTE. ſ. f. Cluſius dans ſa traduction Françoiſe de l'hiſtoire des Plantes de Dodiens, ou Dodonée, appelle *Aſpergoute* menuë, ou étoilée, l'*Aſter atticus*, *cæruleus*, *vulgaris C. B.* autrement *Inguinalis*, à cauſe qu'on la croyoit bonne pour réſoudre les tumeurs des aînes. Cette plante eſt commune en pluſieurs endroits du Royaume. Ses racines ſont fibreuſes, vivaces, & jettent quelques tiges, ligneuſes, rondes, un peu veluës, hautes d'un pied, branchuës vers leurs éxtrémitez, & garnies de feüilles longues d'un pouce, larges d'un demi pouce, arrondies, veluës, & d'un verd pâle cendré. Ses fleurs naiſſent à l'éxtrémité des tiges & des branches, elles ſont radiées, compoſées de fleurons jaunes qui occupent le diſque ou le centre, & de demi fleurons pourprez qui forment leur couronne. Ces fleurs ſont ſuivies de ſemences menuës, étroites, & chargées d'une aigrette. Ce mot d'*Aſpergoute* n'eſt pas uſité.

ASPERSER. v. act. qui ſignifie la même choſe qu'aſperger. Il n'eſt pas encore bien établi. Vous *aſperſerez* le haut de la porte, & les poteaux. PORT-R.

ASPERSION. ſ. f. L'action d'aſperger. *Aſperſio.* L'*aſperſion* de l'eau bénite. On fait beaucoup d'*aſperſions* & d'encenſemens, lorſqu'on entèrre les Princes & Prélats. La Loi Moſaïque étoit une ſervitude, par le grand nombre d'*aſperſions* & de cérémonies qu'elle ordonnoit. S. ÉVR.

ASPERSION, ſe dit auſſi au figuré, quand dans les diſcours de piété on parle du cœur & de la conſcience; & alors il ſignifie un ſaint épanchement, un ſaint arroſement de la grâce ſur l'âme. Avoir le cœur purifié des ſoüillures de la mauvaiſe conſcience par une *aſperſion* intérieure. PORT-R.

ASPERSOIR. ſ. m. Quelques-uns diſent *aſperſoire*, & le font féminin; mais *aſperſoir* eſt beaucoup plus en uſage. C'eſt une manière de bâton de métal, ou de bois fort proprement tourné, le long d'un pied & demi, au bas bout duquel on attache pluſieurs brins de poil, pour prendre l'eau bénîte, & pour en faire aſperſion. *Aſperſorium.* On a auſſi appellé l'*aſperſoir*, *Vulpilio*, parceque autrefois on ſe ſervoit d'une queuë de renard pour faire l'aſperſion. Voyez ASPERGES.

ASPHALITE. ſubſt. m. *Aſphalites.* Tèrme d'Anatomie. C'eſt le nom qu'on donne à la cinquième des vertébres des lombes, parce qu'elle eſt conſidérée comme l'appui & le ſoutien de toute l'épine des lombes.

Ce nom vient de l'α privatif, & de σφάλλω, *ſupplanter*.

ASPHALTITE. ſ. m. *Aſphaltites.* Le lac *Aſphaltites*, *Lacus Alphaltites*, c'eſt le nom d'un lac de Judée que l'Écriture appelle Mèr morte, *Mare mortuum.* Voyez ce mot à ſa place. Quelques Auteurs diſent auſſi en Latin *Aſphaltus* & *Aſphaltis*. Je doute que ces noms ſe trouvent dans de bons Auteurs. Celui qui a traduit la vie de S. Théodoſe Abbé, rapportée par Bolland. T. I. p. 685. dit *Aſphaltidis lacus.* Je voudrois un autre garent. *Aſphaltite* eſt un mot Grèc, qui vient de ἄσφαλτος, qui ſignifie bitume, & ce lac a été nommé *Aſphaltite*, c'eſt-à-dire, bitumineux, parce qu'il eſt plein de bitume, qui ſe détache de ſon fond, & s'éléve ſur la ſurface de ſes eaux. Les habitans l'appellent *Sorban*, dit Junius. Les Arabes l'appellent *Rahberet Lut*, lac de Lot. Voici ce que le P. Nau dit de la Tèrre ſainte: Je m'informai auſſi de lui (d'un Abbé Grèc du Monaſtère de S. Saba) du bitume que les Auteurs diſent que l'on y recüeille.... Il me répondit que l'on ne l'y trouvoit point en tout tems, mais qu'en certaines années ce bitume ſembloit ſortir, comme de deſſous l'eau, (c'eſt probablement des endroits où l'Écriture dit qu'étoient les puits de bitume, *Gen. XIX.*) qu'il s'élevoit à la ſurface du lac, & s'y aſſembloit quelquefois de la groſſeur d'un navire, qu'il flottoit au gré du vent, qui enfin le portoit à quelque côte où il s'arrêtoit, & où quelquefois il ſe rompoit en diverſes piéces; que les Arabes le ramaſſoient avec ſoin, & que le Baſſa de Jéruſalem en avoit ſa part, & leur en laiſſoit prendre la leur; qu'il s'en formoit de cette ſorte diverſes maſſes de différentes groſſeurs en divers endroits. Voyez Joſeph *Lib. V. de bello* c. 5. Tacite Liv. V. hiſt. c. 6. & 7. Solin ch. XXXVIII. Juſtin Liv. XXXVI. c. 36. c. 3. Pauſanias Liv. V. Héſychius éxplique ἀσφαλτῖτις, *Aſphaltite*, par ἐρυθρὰ θάλασσα, *Mèr rouge.* Bochart, *Phal. Lib. I. c. II.* croit que c'eſt à cauſe de la couleur du bitume. Peutêtre auſſi qu'Héſychius s'eſt trompé, & qu'il a confondu ces deux mèrs à cauſe de leur proximité; ou plûtôt parce qu'on appelloit mèr rouge toutes les mèrs du côté de l'Arabie, l'Océan, le détroit Arabique, le détroit Perſique, comme nous l'avons dit au mot *Détroit Arabique*: il a appellé du même nom ce grand lac de l'Arabie, qu'il a regardé comme une partie de la mèr rouge, & peutêtre comme y ayant ſa ſource & en ſortant. Nos Dictionnaires diſent *Aſphaltide*. S'il étoit reçu, nous le dirions auſſi, mais n'y ayant point d'uſage ſur ce mot, nous croyons qu'il faut ſuivre le Grèc & le Latin, & dire *Aſphaltite*.

ASPHODELE, ou ASFODELE. ſ. f. *Aſphodelus.* On diſoit autrefois *aſrodille*. Plante dont les racines ſont en bottes; c'eſt-à-dire, compoſées de pluſieurs navets ramaſſez à leur collet en une botte, d'où partent pluſieurs feüilles vertes, longues, étroites, pointuës, & pliées en une goutière, triangulaires, & d'entre leſquelles s'éléve une tige ronde, liſſe, nuë, quelquefois branchuë, haute de quatre à cinq pieds, & terminée par un épi de fleurs blanches, rayées extérieurement par des lignes purpurines, découpées en ſix parties; le piſtile qui occupe le milieu de la fleur devient un fruit verd, arrondi, gros comme une moyenne noiſette, diviſé en trois loges, qui renferment châcune pluſieurs ſemences triangulaires. Elle croît communément en Languedoc; on la trouve auſſi dans d'autres provinces du Royaume. Ses racines, quoique déſagréables & âcres, ont cependant ſervi de nourriture à des peuples entiers; & dans ces dernières années de diſette on en a fait du pain; on les mangeoit auſſi du côté de Bordeaux en place de navets. On plantoit anciennement l'*Aſfodele* auprès des tombeaux, afin que les manes du Cadavre pûſſent trouver de quoi ſe nourrir. Porphire dit dans une de ſes Épigrammes pour inſcription ſur un tombeau: Au dèhors je ſuis muni de Mauve & d'*Aſfodele*, & au dedans de moi je ne renferme qu'un cadavre. Il y a une autre eſpéce d'*Aſfodele* qu'on cultive dans les jardins à cauſe de ſa fleur. *Aſphodelus luteus.* Ses racines ſont jaunes, bien plus menuës que dans la précedente, ſes feüilles plus courtes, & creüſes comme celles de la ciboule. Sa tige eſt plus petite, rarement branchuë, & garnie de feüilles juſqu'à la naiſſance des fleurs qui la terminent, & qui forment un épi garni de fleurs jaunes de même ſtructure que celle de la précédente eſpéce. Ses fruits ſont à trois loges, & renferment des ſemences anguleuſes & noires. Elle croît en Sicile.

On dit auſſi Lys *Aſphodele*. Le Lys *Aſphodele* jaune fleurit au mois de Mai.

ASPIC. ſ. m. Petit ſerpent fort venimeux. *Aſpis.* La morſure d'un *aſpic* ne ſe guérit point: c'eſt un Aphoriſme d'Hipocrate, qui ſe trouve auſſi dans l'Écriture au chap. 32. du Deuteron. v. 33. ſur tout quand il mord après avoir mangé une grenoüille, comme dit Bochart en ſa Zoographie. Ils ont, dit l'Écriture, le poiſon de l'*aſpic* ſur leurs lévres. AB. D. L. TR. Les Égyptiens adoroient l'*aſpic*. Voyez le P. Kirker *Oed. Æg. Tom. III. p.* 187.

Quelques-uns font venir ce mot du Grèc σπίζω, *ſibilo*: d'autres de ſa figure ronde, qui s'appelle en Grèc ἀσπὶς, un *bouclier*, parceque ce ſerpent ſe met ordinairement en rond, principalement quand on l'attaque; ce qui repréſente la figure circulaire du bouclier. Sa tête qu'il éleve du milieu de ce cercle, repréſente ce que les Romains appelloient *umbo* dans leur bouclier.

Matthiole met trois eſpéces d'*aſpics*, dont l'un eſt nommé *Ptyas*, parce qu'il jette ſon venin au loin comme s'il crachoit: le ſecond *Cherſeen*, qui a pris ſon nom de ce qu'il ſe nourrit loin de la mèr: le troiſième *Chélidonien*, parce qu'il eſt noir ſur le dos, & blanc ſous le ventre, comme les hirondelles. Les plus grands *aſpics* ſont ceux qui ſe nourriſſent ſur la tèrre. Il y en a quelquefois de cinq coudées de long, & ſur tout les *Ptyas*, qui ont une couleur cendrée, verte & jaune. Nicander dit qu'un homme picqué d'un *aſpic* devient verd & pâle, perd la vûë, & paroît endormi, & meurt ſans ſentir aucune douleur. Il ne peut vivre que huit heures, & ſouvent meurt au bout de trois. Ceux qui ſont picquez des *aſpics* Chélidoniens meurent ſoudain. L'*aſpic* fait une piquure fort déliée, comme la pointe d'une aiguille. Le mâle fait deux piquures, & la fémelle quatre, comme les vipères; & ſon venin fait congeler le ſang dans les veines & les artères. Il y a auſſi un *aſpic* ſourd qui a des taches jaunes ſur une peau griſe, qui eſt le plus dangereux de tous.

ASPIC, ſe dit figurément d'un médiſant, & d'une médiſante. *Maledicus.* C'eſt une langue d'*aſpic*.

ASPIC, eſt auſſi une ancienne piéce d'artillerie, qui eſt une demi-coulevrine bâtarde qui tire douze livres de boulet.

ASPIC, eſt auſſi une plante qui eſt une eſpéce de *lavande*, qui a une fleur bleuë, & une odeur & un goût fort. *Pſeudonardus.* L'*aſpic* a quantité de branches dures comme du bois, & comme celle du Romarin, ſes feüilles ſont longuettes, étroites, épaiſſes, & en grand nombre, plus fortes, plus larges & plus blanches que celles de la lavande. A la cime des branches naiſſent les fleurs en épics de couleur rouge, avec un long pied quarré & mince. L'*aſpic* naît de lui-même ſur des collines ſeches & pièrreuſes, & expoſées au ſoleil, particulièrement en Languedoc. Il fleurit au mois de Juin & de Juillet. Il eſt apéritif & digeſtif. Il eſt bon aux maladies froides du cerveau, les fleurs fortifient l'eſtomac, déſopilent la rate, &c. CHOM. On en fait une huile qu'on nomme l'*huile d'aſpic*, qui prend feu aiſément, & qu'il eſt impoſſible d'éteindre, dont les Peintres ſe ſervent.

Tout cela n'eſt point éxact. *Aſpic* eſt un tèrme impropre de Botanique, qui ſe dit par corruption pour Spic. On appelle ainſi la lavande à feüilles larges. *Lavandula latifolia*, ou *ſpica.* Voyez LAVANDE. On dit encore très-improprement huile d'*aſpic*; pour parler correctement, on doit écrire & dire l'huile de ſpic, *oleum ſpica.* On crie à Montpelier en certains tems de l'année ſous le nom de ſpic les ſommitez fleuries & deſſechées de la lavande à feüilles larges, ou grande lavande.

ASPIC *d'outremer*. Ce n'eſt pas un épi qui naiſſe à la cime du nard, mais c'eſt la racine qui a la figure d'un épi. Cet épi eſt de couleur de fer, d'un goût amer, & d'une odeur qui n'eſt pas déſagréable. Il croît dans les montagnes de l'Inde. Il eſt aſtringent, abſterſif, apéritif & fortifiant. CHOM.

ASPIRANT, ANTE. adj. Qui aſpire. *Aſpirans, contendens ad &c.* Une âme *aſpirante* à la béatitude quitte toutes les vanitez du monde. C'eſt un homme *aſpirant* après les richeſſes.

ASPIRANT, ſe dit auſſi au ſubſtantif, de tous ceux qui pourſuivent leur réception en quelques Degrez ou Maîtriſes. *Candidatus.* C'eſt un *Aſpirant* au Doctorat; un *Aſpirant* à la Maîtriſe. L'Ordonnance veut que les *Aſpirans* à la Maîtriſe des corps des Marchands, ſoient interrogez ſur les parties doubles & ſimples. *Aſpirant* Apothicaire. Voyez APOTHICAIRE.

ASPIRANT, ANTE. adj. *Vocalis ſpiritu aſpero elata.* Tèrme de Grammaire, qui ſe dit de certaines lettres qui aſpirent, & dont la prononciation eſt plus forte que celle des autres. Si on ne

faiſoit

faiſoit point l'*h aſpirante* dans le mot de *Heros*, on feroit une fâcheuſe équivoque. Vaug. Rem.

Aspirante. ſ. f. *Quæ aſpirat, contendit*. C'eſt parmi les Religieuſes, une fille qui ayant fait ſon noviciat, aſpire à être reçûë, & à faire ſolemnellement les vœux que ſon Ordre éxige de toutes ſes ſemblables.

Aspirante. ſ. f. C'eſt auſſi une fille qui après avoir achevé ſon apprentiſſage, aſpire à être reçûë maîtreſſe, & ſe préſente pour cet effet aux Jurées de ſon métier, pour faire le chef-d'œuvre qu'elles lui donneront ſelon leurs ſtatuts.

En tèrmes de Méchanique on appelle une Pompe *aſpirante*, celle qui éléve l'eau juſqu'à 32 piéds, ſans autre compreſſion que celle qui ſe fait par la peſanteur de l'air éxtérieur, & dont on attribuoit autrefois l'effet à la crainte du vuide. *Anthlia*.

ASPIRATION. ſ. f. Action de celui qui reſpire, & qui tire ſon haleine, ou l'air éxtérieur en dedans pour rafraîchir ſes poumons. *Adſpiratio*. Il n'eſt d'uſage que dans le dogmatique. Les Médecins diſent auſſi *inſpiration*, & l'oppoſent à *éxpiration*, qui eſt l'action par laquelle on repouſſe ce même air au dehors.

Aspiration, ſe dit auſſi en Phyſique par ceux qui croyent qu'il y a deux manières de faire les pompes, l'une par compreſſion, l'autre par *aſpiration*.

Aspiration, eſt auſſi un tèrme de Grammaire. *Vocalis elatio fortior, aſperior*. Il ſignifie une prononciation forte qui ſe fait en aſpirant : ce qui ſe pratique à l'égard de l'*h* dans un grand nombre de mots où cette *h* eſt aſpirée. Ainſi on ne doit point prononcer ſans *aſpiration* ces mots, Harangue, Hache, Hameau, Heros, Hollande, &c. Et par conſéquent la voyelle, quand il s'en trouve une devant, ne ſe perd point.

L'*aſpiration*, que les Grècs appellent eſprit, & qu'ils marquent ſur les voyelles d'une manière différente des lettres, eſt cependant une vraye lettre, comme toutes les autres, & une véritable conſone. C'eſt un paradoxe de Grammaire, mais qui pour être paradoxe n'en eſt pas moins indubitable. Pour le montrer, il faut ſuppoſer d'abord que quand nous parlons ici de lettres nous n'entendons pas les caractères de l'alphabet qui ſont arbitraires, & qui varient ſouvent ſelon les langues & les peuples, & dans le même peuple ſelon les tems, ſelon l'uſage, & même quelquefois ſelon la fantaiſie des particuliers; les uns, par éxemple, écrivant des *aſpirations*, ou lettres aſpirées, où les autres n'en mettent point, quoique tous prononcent de la même manière; comme dans *huomo, huomini*, mot Italien, qu'on écrit auſſi *vomo vomini*. Il en eſt de même en d'autres, comme beſte, que nous écrivons avec un ſ, ou bête, avec un accent circonfléxe, & cent autres ſemblables. Mais nous parlons des ſons naturels que peuvent former dans l'homme les organes de la parole, c'eſt-à-dire, le goſier, la bouche, la langue, le palais, les dents, les lévres, le nez. Ces ſons ſont de deux ſortes, les uns ſimples, les autres compoſez ou modifiez. Les ſons ſimples ſont ceux qui ſe prononcent par un ſeul mouvement de l'organe, comme *a, e, i, o, u*, &c. Les ſons compoſez ſont ces mêmes ſons ſimples modifiez par un mouvement de l'organe ſurajouté au mouvement néceſſaire pour prononcer le ſon ſimple. Par éxemple, pour prononcer *ap*, il faut que la bouche faſſe deux mouvemens, l'un qu'elle feroit pour prononcer l'*a* tout ſeul, & l'autre néceſſaire pour éxprimer le *p*. De même dans *ir*, & *oc*, &c. ou dans *ba, be, bi*, &c. tout ſon, ou tout effet du mouvement articulé de l'organe de la parole eſt donc ou un ſon ſimple, ou une modification de ſon ſimple, qui jointe au ſon ſimple fait un ſon compoſé. Les ſons ſimples ſont ce que nous appellons voyelles; les modifications, ou modificatifs, ſont ce que nous appellons conſones.

L'*Aſpiration* eſt une ſuite, un effet, d'un mouvement que fait quelqu'un des organes de la voix; c'eſt donc néceſſairement ou un ſon ſimple, ou une modification des ſons ſimples, c'eſt-à-dire, ou une voyelle, ou une conſone. Ce n'eſt point une voyelle; car ce n'eſt point un ſon ſimple, qui puiſſe ſe prononçer ſeul, c'eſt-à-dire, qui réſulte d'un mouvement de l'organe qui ſeul & par lui-même faſſe un ſon. C'eſt donc un modificatif, & en effet il en a toutes les qualitez. Car 1°, Il réſulte d'un mouvement de l'organe qui de ſoi ne produit aucun ſon; l'eſprit doux, ou l'eſprit âpre des Grècs; nôtre *h* aſpirée, auſſi-bien que l'*h* des Allemands, des Anglois, & des autres peuples, ne fait pas plus de ſon par elle-même que le *b*, le *c*, le *d*, &c. Il en eſt de même de l'*aleph*, du *hheth*, du *caph*, du *ain* des Hébreux, des Chaldéens, des Syriens, des Arabes, & de preſque toutes les langues Orientales. 2°, Au contraire nôtre *h*, les eſprits des Grècs, & les autres aſpirées, dont je viens de parler, ſe prononcent avec toutes les voyelles, comme ce que nous appellons conſones; ces *aſpirations* modifient les voyelles, ce ſont des ſuites, des effets d'un mouvement de l'organe ſurajouté au mouvement néceſſaire pour énoncer la voyelle. Pour prononcer *ha*, il faut que l'organe

faſſe deux mouvemens auſſi-bien que pour *ha*, ou *ca*, &c. l'un pour *a* qui de ſoi eſt un ſon, & l'autre qui de ſoi ne produit aucun ſon, non plus que *h*; mais qui ajoute cependant quelque choſe à *a*, qui le modifie de même que *b, c, d*, &c. & qui fait que *ha* n'eſt pas ſimplement *a*, ni *ba*, ni *ca*, &c. ni aucun autre ſon ſimple, ou modifié. Celá ſera donc encore plus vrai, ou du moins ſe fera plus ſentir dans les *aſpirations* plus fortes, telles que ſont celles des langues Orientales. הָ, הו, הי, הן, הן: כ, כ, כֵּ, כי, עֻ, עו, עי, ע, ע: כו, כן. Car partout là il y a dans la prononciation deux mouvemens, l'un pour la voyelle, & l'autre ſurajouté, qui de ſoi n'a aucun ſon, & qui n'étant qu'un mode, ne peut être ſeul, & ſans ſujet; mais ſe peut joindre à tous les ſons ſimples, & les modifier également tous. Puis donc que c'eſt là la notion, la nature, l'eſſence, l'emploi des conſones, il s'enſuit que toutes les aſpirées ſont de véritables conſones. Qu'on les éxprime comme l'on voudra, ou bien comme nous l'*h*, ainſi que font les Orientaux toutes leurs *aſpirations*, c'eſt-à-dire, par des caractères qui entrent dans le corps du mot écrit, ou bien comme les Grècs font quelques-unes, par un ſigne d'*aſpiration*, que l'on mette ſur la voyelle; il n'importe, & cela ne change rien à la nature & au fond de la chôſe. L'*aſpiration* n'eſt pas moins une conſone dans ἁιρῶ, que dans χαίρω, dans ἕω que dans χέω, dans ὅλη que dans χολὴ, &c. ainſi des autres.

3°, Une ſeconde raiſon que ce ſont des conſones, c'eſt que les langues Orientales qui n'éxprimoient point les voyelles, ont cependant toûjours éxprimé les *aſpirations*. L'*aſpiration* s'eſt changée ſouvent en conſone, & éxprimée par une conſone. Ainſi de ἕξ on en fait *ſex*, de ἑπτὰ, *ſeptem*, d'ἕϐδομος, *ſeptimus*, de ἕσπερος *veſperus*, d'ὑπὲρ *ſuper*, d'ἅλς *ſal*, d'ἕρπειν *ſerpe*, d'ἄϐις, ἄβιν, *ſapin*, d'ὀπὸς *ſéve*, de εἴρω, *ſero*, d'ἐσθὴς, *veſtis*, de l'Hébreu יין οἶνος, & puis vin, d'ἐμῶ *vomo*, & ainſi d'une infinité d'autres. 4°, Mais ſans ſortir de la même langue Héſiode dans le bouclier d'Hercule v. 302. a dit Ἥρουν pour Θήρουν, ne mettant point de différence entre un Θ, ou un eſprit âpre. Tout cela montre évidemment que les *aſpirations* ſont de vrayes conſones, & que l'on a tort de prendre dans les langues Orientales les lettres א, ה, ח, ע, pour des voyelles, ou de dire que dans la nôtre l'*h* n'eſt point une lettre.

Aspiration, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Déſir de parvenir à quelque fin. Mais il n'eſt d'uſage que dans les matières de dévotion & de piété. Il ſignifie l'élevation, l'élancement de l'âme fidelle à Dieu; un mouvement intérieur pouſſé au ciel avec véhémence, une courte & fervente prière qui part du fond du cœur. *Breves & ardentes ad Deum preces*. L'*aſpiration* au ciel eſt un commencement de béatitude. Tout le tems de l'étude ſe paſſoit en *aſpirations* dévotes. Bouh.

ASPIRER. v. act. Attirer l'air par la bouche. *Reſpirare*. Ce mot, qui n'eſt en uſage que dans la Phyſique, eſt oppoſé à éxpirer. Il ſe dit auſſi des autres matières que de l'air, & des choſes qui les attirent & s'en pénétrent. Je n'ai vû aucun vâſe de porcelaine dont le rouge fût bien vif; ce n'eſt pas que les Chinois n'en ayent de beaux, mais peut-être que cette couleur ſe ternit ſur la matière, qui en *aſpire* les parties les plus ſubtiles & les plus colorées. P. le Comte.

Aspirer, ſe dit auſſi en Grammaire, pour marquer une forte prononciation. *Vocalem ſpiritu aſpero efferre*. L'*h* Françoiſe ſe doit prononcer en *aſpirant* en certains mots ſeulement; & alors elle tient lieu de conſone. Les Grècs marquoient les voyelles qui ſe doivent *aſpirer*, par des eſprits âpres.

Aspirer, ſe dit auſſi en Morale, & ſignifie, Prétendre à quelque charge, dignité, ou autre choſe qu'on regarde comme bonne & ſouhaitable. *Aſpirare, contendere ad &c*. Un bon Chrétien ne doit *aſpirer* qu'à la béatitude éternelle. Un homme mondain n'*aſpire* qu'aux honneurs, aux richeſſes. On dit auſſi, qu'un homme peut *aſpirer* aux plus grandes charges, pour dire, qu'il eſt capable de les éxercer, ou qu'il eſt en paſſe de les obtenir. Nous ne devons point *aſpirer* à vous comprendre tout entier. Peliss.

*Tous mes vœux n'*aſpirent *qu'à vous plaire*. Gomb.

C'eſt au repos d'eſprit qu'il nous faut aſpirer. Boil.

Ecoutez ma juſte prière,
*Elle n'*aſpire *point aux grandeurs d'ici bas*. L'Abbé Têtu.

On dit en Maçonnerie, qu'il y a des pièrres dures, comme le grais, qui ne ſont pas propres à bien prendre, & *aſpirer* le mortier, pour dire, que le mortier n'en peut pas faire une forte liaiſon.

Aspiré, ée. part. paſſ. & adj. *Spiritu aſpero vocalis notata, elata*. Dans le mot de Héros l'*h* eſt *aſpirée*.

AſPRE, adj. m. & f. Montueux, inégal. *Aſper*. La Provence & le Dauphiné ſont des païs *âpres* & raboteux, où le charroi va difficilement.

Aſpre, ſe dit auſſi de ce qui frappe violemment & déſagréablement les ſens. *Fervidus, acer.* Un feu trop *âpre* havit les viandes. Le froid a été bien *âpre*, & bien rude cet hiver. Un fruit eſt *âpre*, lorſqu'il n'eſt pas meur, ou qu'il a une acidité trop piquante.

Alors pour ſe couvrir durant l'âpre ſaiſon,
Il fallut aux brebis dérober leur toiſon. Boil.

Il ſçut par les efforts d'une heureuſe culture
Des âpres ſauvageons adoucir la nature. Menage.

Une Ode ſur le Quinquina dit, en parlant de la fiévre,

Quelles âpres douleurs, quel mélange de peines!
Quand le corps tout briſé de longs friſſonnemens,
Sent après ce grand froid d'affreux embraſemens,
Et des ſerpens de feu, qui déchirent ſes veines?

Aſpre, ſe dit auſſi de celui qui eſt fort ardent, & fort avide dans ſes déſirs & ſes paſſions. *Avidus, alicujus rei ſtudio flagrans.* Ce Procureur eſt fort *âpre* au gain. Les gens foibles ſont *âpres* à ſe venger dans l'occaſion. Cet enfant eſt *âpre* ſur la nourrice, on ne l'en oſe éloigner qu'il ne crie. Les écorniſſeurs ſont *âpres* & goulus. Les bons chiens ſont *âpres* à la curée, à la chaſſe.

Aſpre, ſe dit auſſi de certaines choſes, pour en marquer la violence, la rudeſſe, la ſévérité. *Durus, acerbus.* Un combat *âpre*. Un eſprit *âpre*. Une réprimande *âpre*. Mener une vie *âpre* & auſtère.

De mille âpres chagrins leur âme eſt tourmentée. Anonyme.

Sans zéphirs & ſans verdure,
Ma fauvette eſt dans mon bois
Qui malgré l'âpre froidure,
M'enchante encor par ſa voix. M. Scud.

Jadis chez les mortels l'âpre Philoſophie,
Oppoſoit à mes (l'Amour) loix ſa ſévère manie. Vill.

Lui qui vécut paiſible, & toujours ſe tint coy.
Loin des âpres conflits de la poudreuſe école.

En Médecine on appelle l'*Apre* artère, le conduit par où l'air paſſe dans le poumon. Voyez Trachée Artére.

On appelle en Grammaire, un eſprit *âpre*, *aſper*, une marque faite en forme de *c*, qu'on met ſur certaines lettres, pour montrer qu'il les faut prononcer avec une forte aſpiration, comme on fait en François les *h* conſones, & comme les Grecs faiſoient pluſieurs voyelles, & la lettre *ρ*; ce qui leur tenoit lieu d'une *h*.

Aſpre. C'eſt une petite monnoye de Turquie, dont on paye les Janiſſaires. Il en faut 50 pour en faire un écu de France. Busbek, & Leunclavius dans ſes Pandectes de Turquie, en ont parlé amplement. Voyez auſſi Ricaud *De l'Empire Ottoman.* La plûpart des deniers du Grand Seigneur ſe reçoivent en *aſpres*, qui ſont de petites piéces d'argent, qui valent environ 8 deniers, & qui n'ont autre empreinte que le nom du Prince qui les a fait battre; & parce qu'il s'en trouve grand nombre de faux, il y a de grandes poëles, dans leſquelles on les remuë longuement ſur le feu pour les éprouver. *Voyag. du Lev. par D. C.* Sultan Oſman vit un jour un arbre qui lui ſembla avoir la forme de l'un de leurs Dervis, il lui aſſigna un *aſpre* de paye tous les jours par aumône, & choiſit un homme pour recevoir l'*aſpre*, qui a le ſoin de l'arroſer, & de le cultiver pour ſon argent. Id. La paye des Janiſſaires eſt douze à quinze *aſpres* par jour. Id. De la Boulaye le Gouz le nomme *aſpre*, ou *acchia*, & dit qu'il vaut 4 mangoures. Nicolai dans ſes Pérégrinations Orientales Liv. III. ch. 4. l'eſtime 10 deniers tournois.

Aſpre, a été auſſi une monnoye du tems de Juſtinien. Les Anciens ont appellé auſſi de la monnoye *aſpre*, celle qui étoit nouvelle, & qui n'étoit pas encore uſée par le frai, & maniement. *Nummus aſper.* Les Grecs modernes ont appellé *Aſpre*, la monnoye blanche. Du Cange, & Scaliger, *De Re Nummaria* pag. 58.

AſPREMENT. adv. D'une manière âpre. *Aſperè, vehementer.* Vous mangez trop *âprement*. Ce valet a été réprimandé *âprement* & vertement par ſon maître.

AſPREſLE. ſ. f. Herbe dont les feüilles ſont fort rudes, qui ſert aux ouvriers à polir le bois, à écurer l'airain, la vaiſſelle. *Equiſetum.* Cette herbe croît dans les lieux aquatiques, & dans les foſſez. Elle jette des tiges creuſes, noüées, rougeâtres, & rudes au maniement, autour deſquelles il y a force feüilles menuës, & minces comme jonc. Elle croît fort en hauteur, quand elle trouve des arbres pour s'y attacher; & y étant entortillée, elle fait pendre une grande chevelure noire comme une queuë de cheval. Sa racine eſt dure comme du bois. Matthiole en décrit quatre eſpéces, dont il y en a une que les païſans mangent en Carême. Voyez Prelle. C'eſt une ſorte de queüe de cheval. *Equiſetum juncium.* Cette herbe ne doit point avoir de feüilles, à la différence des autres; elle eſt compoſée de petites canelures coupantes, & cette herbe ne s'attache point aux arbres, non plus que les autres de même genre.

AſPRETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt âpre. Il ſe dit de pluſieurs chôſes fort différentes. *Aſperitas.* 1°, Des fruits quand faute de maturité, ou pour quelqu'autre raiſon, ils ont une certaine ſaveur rude, âcre, & déſagréable. L'*âpreté* qui ſe trouve dans les fruits, diminuë à meſure qu'ils meuriſſent, ou que les arbres vieilliſſent. 2°, Du feu & du froid, quand l'un & l'autre ſont violens & âpres. L'*âpreté* du feu ſe fait ſentir à proportion du froid. La rigueur & l'*âpreté* des hivers ne l'arrête point. Patr. 3°, Des païs & des chemins, quand ils ſont rudes, inégaux, raboteux. L'*âpreté* des certains païs en empêche le commerce. Vous rétablirez un chemin que ſa hauteur & ſon *âpreté* rendent difficile. Boss.

Aſpreté, ſe dit figurément en Morale. *Acerbitas.* Les Anciens ont blâmé l'*âpreté* des mœurs de Caton, & ſa trop grande ſévérité. Cette *âpreté* de naturel, qui ne ſe rendoit jamais aux difficultez, établit mieux la puiſſance de Rome, qu'une humeur douce & raiſonnable. S. Evr. Il faut avoir une ſageſſe gaye & civile, & fuir l'*âpreté* des mœurs. Mont. On dit auſſi, Cet homme entreprend les choſes avec trop d'*âpreté*; pour dire, d'ardeur & de promptitude.

Aſpreté, veut auſſi dire, *auſtérité*, *rigueur*. Si vous voulez ſçavoir en quoi conſiſte la rigueur & l'*âpreté* de cette régle. Abbé de la Tr.

On le dit auſſi du goût & de la manière d'un ouvrier dans les ouvrages méchaniques. Michel-Ange auroit été plus eſtimable, s'il eut retenu ce qu'il y a de bon dans le Gothique, je veux dire, le dégagement & l'*âpreté* des entrecolonnemens qui nous plaiſent ſi fort. De Cordem. *Traité d'Archit. p.* 175.

ASS.

ASSABLER. v. act. Remplir de ſable. *Arenâ cumulare.* La mer avec le tems a *aſſablé* le port d'Aiguemortes, où S. Loüis s'embarqua autrefois. Le plus grand ſoin que doit avoir un Ingénieur en bâtiſſant un port, c'eſt d'empêcher qu'il ne s'*aſſable*. La riviére de Loire *aſſable* ſouvent les prez qui ſont ſur ſes bords, les couvre de ſable.

Ce mot vient de *ſable*, ou *ſablin*, Nicod; ou du Latin *ſabulum.*

Assabler, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Demeurer ſur le ſable, s'engraver, échoüer. *Allidere ad arenam, impingere in arenas.* Quand on deſcend ſur la riviére de Loire en été, ou ſur le Volga, on s'*aſſable* à tout moment. Les grands vaiſſeaux qui s'*aſſablent* ſur les bancs, y échouënt. Les baleines s'*aſſablent* quelquefois, s'endorment ſur le ſable, & y demeurent.

Assablé, ée. part. paſſ. & adj. Rempli de ſable; arrêté ſur le ſable. *Arena cumulatus, opertus.* Port *aſſablé*. Terres *aſſablées*. Vaiſſeau *aſſablé*.

ASSA FŒTIDA, ou ASA FŒTIDA. ſ. f. Ce mot eſt Latin. On l'appelle merde du Diable, *ſtercus Diaboli*; apparemment à cauſe de ſon odeur d'ail, qui n'eſt pas agréable à tout le monde, quoique dans les Indes Orientales on l'employe dans les ragoûts. Les Maréchaux l'ont miſe en grande réputation pour les maladies des chevaux, principalement pour le farcin. Cette drogue eſt gommeuſe & réſineuſe, elle ſe fond ſous les doigts comme la cire; ſon odeur eſt forte, & approche de l'ail; elle eſt âcre au goût, & ſa couleur tire ſur le rouſsâtre. On nous l'apporte des Indes Orientales. On en diſtingue deux eſpéces, l'une qui eſt en morceaux purs, & l'autre qui eſt maſſe informe, moins pure, & grumelée. Cette drogue s'employe pour les maladies des femmes, elle eſt réſolutive, eſtimée contre la peſte, & elle entre dans pluſieurs compoſitions. On ne ſçait point de quelle plante elle ſort, & ce qu'en ont dit la plûpart des Auteurs de Pharmacie, auſſi bien que les Botaniſtes, ce ne ſont que des conjectures, auxquelles ont donné lieu différentes relations de Voyageurs peu entendus & peu connoiſſeurs. Ceux qui croyent, après quelques anciens, qu'elle ſe tire du *laſer* ou *laſerpitium*, ſeroient fort embarraſſez s'ils étoient obligez d'éclaircir les queſtions & les diſputes ſi ſouvent renouvellées parmi les Botaniſtes au ſujet du vrai *laſer* & de la gomme des anciens, ou ſuc des Cyréniens, *ſuccus Cyrenaicus.* Il ne ſera jamais poſſible de concilier les Commentateurs de Dioſcoride & de Pline ſur cela, tant qu'on n'aura que des conjectures à avancer. Quelques modernes aſſûrent qu'il y en a beaucoup en Pèrſe, & qu'on la tire de deux ſortes de plantes, dont l'une jette beaucoup de ſarmens, comme le ſaule aquatique; & l'autre a ſes feüilles ſemblables à celles de titimale. Théophraſte dit que cette plante fuit les lieux cultivez, qu'elle s'y abâtardit, & que ſes feüilles ſont de couleur d'or. Cette gomme

que les Apothicaires appellent *laſer*, eſt ordinairement ſophiſtiquée : & il étoit autrefois ſi difficile d'en recouvrer de la vraye qui venoit de la région Cyrénaïque, que Néron la gardoit en ſon Tréſor comme une chôſe précieuſe : & Pline témoigne qu'elle étoit en ſi grande eſtime de ſon tems, qu'on la vendoit au poids de l'argent. On appelle le Benjoin *Aſſa dulcis*.

ASSAGIR. v. act. Faire devenir ſage. *Erudire*. L'âge *aſſagit* les hommes. Le tems, les afflictions, l'ont *aſſagi*, l'ont rendu ſage. Il eſt bien *aſſagi* depuis l'accident qui lui eſt arrivé. Ce mot vieillit, & ne peut être d'uſage que dans le diſcours familier.

ASSAILLANT, ANTE. ſubſt. Qui attaque, qui provoque au combat, qui aſſiége. *Aggreſſor, oppugnator*. Dom Sanche dit dans le Cid : Faites ouvrir le camp, vous voyez l'*aſſaillant*. Cette ville ne fut emportée que par le grand nombre des *aſſaillans*. Redoubler l'ardeur des *aſſaillans*. ABLANC. Ce mot n'eſt plus guères en uſage que dans les tournois & dans les carrouſels, pour ſignifier celui qui combat contre le tenant, qui s'offre de ſoûtenir le contraire de ce que le tenant avance dans un défi.

ASSAILLANT, ſe dit dans le figuré de celui qui attaque de paroles, qui entreprend de pouſſer quelqu'un à bout.

Je n'ai déja que trop d'un ſi rude aſſaillant ;
Et ſi je me déffends, ce n'eſt qu'en reculant. MOL.

ASSAILLIR. v. act. *Aggredi, adoriri, oppugnare, invadere*. Ce mot eſt un peu vieux : mais comme de bons Auteurs l'employent, on croit qu'on le peut employer auſſi quelquefois à leur imitation ; & principalement dans le figuré, dont on peut voir plus bas des éxemples. Voici comme il ſe conjugue : J'*aſſaus*, tu *aſſaus*, il *aſſaut*. Il eſt vrai que ces trois prémières perſonnes ne ſe trouvent point dans les bons Écrivains : mais on y trouve les autres, nous *aſſaillons*, vous *aſſaillez*, ils *aſſaillent*. J'*aſſaillois*. J'*aſſaillis*. J'*aſſaillirai*. Que j'*aſſaille*. Que j'*aſſailliſſe*. J'*aſſaillirois*. Il ſignifie attaquer vigoureuſement, en ſe jettant deſſus, & comme en ſautant. Cette place fut *aſſaillie* & emportée en plein jour ; & fut *aſſaillie* de nuit, & eſcaladée. On l'*aſſaillit*, lorſqu'on s'y attendoit le moins. Mon ennemi m'*aſſaillit* en traître par derrière. Ce mot vient de *adſallire*, qui ſe trouve dans la Loi Salique, & ailleurs. MÉNAG. Nicod le dérive de *aſſlare*.

ASSAILLIR, ſe dit auſſi des armées & des particuliers. C'eſt un bon Partiſan, qui eſt allé *aſſaillir* les ennemis juſques dans leur camp, juſques dans leurs quartiers. J'ai vû commencer la querelle, c'eſt celui-là qui a *aſſailli*, qui a été l'aggreſſeur. On le dit auſſi des bêtes. Les loups affamez viennent *aſſaillir* les hommes.

ASSAILLIR, ſe dit auſſi en Morale, en parlant de l'attaque des paſſions, des maladies, & des autres accidens de la fortune. Les eſprits foibles ſe laiſſent *aſſaillir* de mille terreurs paniques. Les Saints dans le déſert ont été *aſſaillis* de pluſieurs violentes tentations. Les douleurs & les infirmitez viennent de tous côtez *aſſaillir* les vieillards. Tous les créanciers de ce pauvre homme le ſont venus *aſſaillir* en même tems, & l'ont ruiné. Les défiances, qui me venoient de quitter, m'*aſſaillirent*. VOIT.

ASSAILLI, IE. part. paſſ. & adj. *Oppugnatus, appetitus*.

AſSAISONNEMENT. ſ. m. Maniere de préparer les viandes pour les rendre agréables au goût. *Conditio, condimentum, conditura*. La bonté d'un jambon, d'une fricaſſée, dépend de l'*aſſaiſonnement*.

AſSAISONNEMENT, ſe dit auſſi des ingrédiens qui ſervent à aſſaiſonner. Le ſel, le poivre, les champignons, ſont les *aſſaiſonnemens* ordinaires. Il faut de l'art pour bien ménager les *aſſaiſonnemens*.

AſSAISONNEMENT, ſe dit figurément en Morale. L'*aſſaiſonnement* du diſcours. ABLANC. La loüange demande un certain *aſſaiſonnement* qui empêche qu'elle ne paſſe pour une pure flaterie. L'affection d'un ami eſt un *aſſaiſonnement* de la proſpérité, qui la rend plus piquante, & plus ſenſible. On eſt ſi avide de loüanges qu'on les reçoit ſans tous les *aſſaiſonnemens* qu'elles devroient avoir. FONTEN. Le myſtère eſt l'*aſſaiſonnement* des plaiſirs de l'amour. VILL.

Dans ſes mœurs quelle politeſſe,
Quels tours, quelle délicateſſe,
N'éclatoit point dans ſes diſcours !
Ce ſel tant vanté de la Gréce
*En faiſoit l'*aſſaiſonnement,
Et malgré la froide vieilleſſe
Son eſprit léger & charmant
Eut de la brillante jeuneſſe
Tout l'éclat & tout l'enjoüement.

AſSAISONNER. v. act. Donner aux viandes une préparation pour leur donner plus de relief, & les rendre de meilleur goût. *Condire*. Ce Cuiſinier ſçait fort bien *aſſaiſonner* les viandes. L'appétit *aſſaiſonne* mieux les mèts que le plus habile Cuiſinier. S. ÉVR.

AſSAISONNER, ſe dit figurément en Morale. Ce Prince ſçait *aſſaiſonner* ſes diſcours, ſes dons, ſes bienfaits d'une telle grâce, qu'il gagne les cœurs de tout le monde. Sçavoir *aſſaiſonner* ſes refus de tant de modeſtie, que &c. La plûpart de ceux qui donnent des loüanges les *aſſaiſonnent* ſi mal, qu'elles devroient rebuter les perſonnes tant ſoit peu raiſonnables. BELL. Il n'y a rien de ſi ridicule qu'on ne faſſe avaller, lorſqu'on l'*aſſaiſonne* de loüanges. MOL. Les Anciens ſe piquoient d'*aſſaiſonner* leurs ouvrages de ce ſel Attique, qui étoit d'un goût ſi éxquis. S. ÉVR. Ariſtophane ſçavoit rendre ſes leçons agréables, en les *aſſaiſonnant* de plaiſanteries. LE FEVRE. Un bon conſeil donné à un ami, doit être *aſſaiſonné* de toute la circonſpection qui le peut faire recevoir ſans dégoût. M. SCUD. Les bienfaits mêmes veulent être *aſſaiſonnez* par des manières obligeantes. Il faut *aſſaiſonner* un refus, & le faire goûter peu-à-peu. AMEL.

La Satire en leçons, en nouveautez fertile,
Sçait ſeule aſſaiſonner *le plaiſant & l'utile*. BOIL.

L'eſprit fait grand plaiſir, je n'en diſconviens pas,
Et ſi dans nos diſcours nous cherchons des appas,
Il faut que l'eſprit en ordonne ;
Mais j'en fais toûjours peu de cas,
*Si le bon ſens ne l'*aſſaiſonne. DES HOUL.

Dieux ! que ſur ſe char de victoire
L'amour de la ſolide gloire
Eschauſe puiſſamment les cœurs !
De quelle grâce il aſſaiſonne
L'immortel rameau dont Bellone
Daigne ceindre leurs fronts vainqueurs !

Molière dit en ſtile de précieuſe, Je veux que l'eſprit *aſſaiſonne* la bravoure.

AſSAISONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Conditus*. Diſcours *aſſaiſonné* de mots agréables & divertiſſans.

Bon Dieu ! Quel Tivoli, pour un enfant d'Horace !
Ne t'étonnes donc pas ſi ſur un tel Parnaſſe
Chaque mot que j'écris n'eſt plus aſſaiſonné
Du ſel qui manque au vers de Martinet l'aîné. SANLEC.

AſSAISONNEUR. ſ. m. Celui qui aſſaiſonne. *Fartor*. Ce Cuiſinier a le goût fin, & eſt un bon *aſſaiſonneur*. On ne croit pas ce mot fort uſité,

Ce mot vient d'*aſatio*, d'*aſſerere*, *répandre, ſemer par deſſus*.

ASSAKI. ſ. f. Terme de Relation. C'eſt le titre que prend la Sultane favorite, ou prémière Maîtreſſe du Sultan.

ASSAPANICK. ſ. m. Petit animal de la Virginie. On dit qu'il vole en étendant ſes jambes & ſa peau. Les Anglois l'appellent un *Ecureüil volant*.

ASSARA BACARA, ou ASSAROUN. Nom d'une plante que Pline & Dioſcoride appellent Nard ſauvage. Nous la connoiſſons ſous le nom d'Aſarum. Avicenne au ſecond Livre de ſon Canon dit, qu'on apporte cette plante de la Chine, que ſa racine reſſemble à celle du gramen, ou chiendent ; mais qu'elle a de l'odeur, & picque la langue quand on la goûte ; que les fleurs qu'elle porte au pied de ſa tige ſont de couleur de pourpre, & ſemblables à celles du Bunge, ou Juſquiame. On appelle communément cette plante dans les boutiques *Aſſara Baccara*, à cauſe de quelque reſſemblance qu'elle a avec celle qui porte le nom de Baccharis. D'HERB.

AſSASSIN. ſ. m. Homme qui tuë un autre avec avantage, ſoit par le nombre de gens qui l'accompagnent, ſoit par l'inégalité des armes, ſoit par la ſituation du lieu, ou en trahiſon. *Sicarius, percuſſor*. Les *aſſaſſins* ſont indignes de joüir de l'azile des Égliſes. PASC.

Vengeons nous, j'y conſens, mais par d'autres chemins :
Soyons ſes ennemis, & non ſes aſſaſſins. RACIN.

*Le nom ſeul d'*aſſaſſin *m'épouvante, & m'arrête*. ID.

On appelle auſſi *Aſſaſſins*, les gens qui ſe loüent pour aller tuer quelqu'un qu'ils ne connoiſſent pas, & pour venger la querelle d'autrui. *Sicarius ære, pecuniâ conductus*. Il fit tuer ſon compétiteur par des *aſſaſſins*.

Ce mot d'*Aſſaſſin* vient du Levant, d'un Prince des *Arſacides*, ou *Aſſaſſins*, qu'on appelloit le Vieil de la Montagne ; il demeuroit entre Antioche & Damas dans un château où il élevoit des jeunes gens dans toute ſortes de plaiſirs & de délices, leur promettant qu'ils iroient après leur mort dans un lieu ſemblable, s'ils obéiſſoient aveuglément à ſes commandemens ; après quoi ils alloient hardiment tuer, & aſſaſſiner les Rois & Princes ſes ennemis,

ennemis, ſi-tôt qu'il le leur avoit ordonné. Ces gens s'étendirent depuis par tout le Levant. Le Sire de Joinville les appelle *Beduins;* mais Volaterran & Paul Émile les appellent *Aſſaſſins*, & Nicole Gilles *Arſacides.* Ils étoient tellement dévoüez à leur Prince, qu'ils ne manquoient guères d'éxécuter les arrêts de mort qu'il avoit prononcez.

Voici ce qu'Elmacin rapporte de leur origine : il la fait remonter juſqu'à l'an 278. de l'égire 891. de JESUS-CHRIST. Un prétendu prophéte, nommé Carmat, s'éleva en Arabie vers Coufa, & attira un grand nombre de ſectateurs, jeûnant, travaillant de ſes mains, & faiſant la prière cinquante fois par jour. Il promettoit d'établir un Iman, ou Pontiſe de la famille d'Ali, prêchant la dévotion à ce prétendu Saint. Il déchargea ſes ſectateurs des plus pénibles obſervances de la loi, leur permettant de boire du vin, de manger toutes ſortes de viandes, & par cette licence, jointe à l'eſpérance du butin, il forma une armée immenſe, & fit de grands ravages ſur les terres du Califé. Il mourut en laiſſant douze diſciples, en mémoire des douze Imans deſcendus d'Ali. Dans la ſuite les Carmatiens devenus plus foibles ſe mêlérent avec les autres Muſulmans, & diſſimulèrent leur Religion; ce qui les fit nommer Batenis, c'eſt-à-dire, Inconnus. C'eſt peut-être de ce nom Batenis que ſe forma celui de Beduins que Joinville leur a donné. Quoi qu'il en ſoit, ils commencèrent à être déſignez par ce nom, & à ſe fortifier en Perſe l'an 483. de l'égire 1090. de JESUS-CHRIST. Hacen leur Chef ayant été menacé par le Sultan Gelaleddoulet, commanda à un de ſes ſujets en préſence de l'Envoyé du Sultan de ſe précipiter du haut d'une tour, & à un autre de ſe tuer, ce qu'ils firent à l'inſtant. Alors Hacen dit à l'Envoyé : Dites à vôtre Maitre que j'ai 70000 hommes prêts à en faire autant. Les Batenis ainſi cachez & déterminez à tout commencèrent à attenter ſur la vie des Princes, & en tüèrent pluſieurs ſans qu'on pût ſe garentir de leur trahiſon. Le Juif Benjamin dans ſon Itinéraire p. 32. de l'édition *in* 12 d'Amſterdam les place près du mont Liban. Cet Auteur écrivoit vers l'an 1173. Il les appelle en Hébreu du nom Arabe אל אשי שין, *El Aſiſin.* Ce qui montre que ce nom ne vient point d'Arſacide, comme on l'a dit ci-deſſus, mais du mot Arabe חשיש, *Aſis*, qui ſignifie *Inſidiator*, un homme qui tend des embûches, & qui vient du verbe Arabe חשש, *Aſaſa*, tendre des embûches. Car quoique la prémière lettre ſoit un *giim*, qui répond au *g* François, on a pû aiſément le changer dans l'uſage en *hha*, dont il a la forme, & dont il approche pour le ſon. Car le *hha* n'eſt qu'un *g* ou *giim*, prononcé du goſier & avec aſpiration.

Aſsassin, ſe dit auſſi au figuré, & dans le ſtile comique, & ſatirique, de celui qui tuë, qui fait mourir impunément, comme font les Médecins.

Que dit-il, quand il voit avec la mort en trouſſe.
Courir chez un malade un aſſaſſin *en houſſe?* Boil.

Dans Florence jadis vivoit un Médecin,
Sçavant hâbleur, dit-on, & célèbre aſſaſſin. Id.

Croyez moi, charmante Doriſe,
Banniſſez tous vos Médecins;
Ce ne ſont que des aſſaſſins,
Que la crédulité du malade autoriſe.

Aſsassin, ine. adj. ſe dit encore au figuré, & dans le ſtile comique, de tout ce qui a aſſez de charmes pour cauſer de la langueur, & pour faire mourir d'amour. Viſage *aſſaſſin.* Voit. Beaux yeux *aſſaſſins.* Scar. Que dit-elle de moi cette gente *aſſaſſine?* Mol. Et c'eſt pour cela qu'en galanterie on appelle auſſi *aſſaſſins*, certaines mouches taillées en long que les femmes coquettes mettent ſur leur viſage pour paroître plus belles. *Aſſaſſin* ſe dit auſſi dans le grand ſtile & en parlant ſérieuſement, pour dire meurtrier.

Ai-je donc oublié que ſa barbare main
Fit tomber tous les miens ſous un fier aſſaſſin? Crebill.

AſSASSINAT. ſ. m. Meurtre qui ſe fait violemment avec avantage, ou en trahiſon. *Cædes ex improviſo, ex inſidiis.* On ne donne point de rémiſſion pour les *aſſaſſinats.* Les Eſpagnols ne ſe vengent que par l'*aſſaſſinat*; ils ne veulent point courir la moitié du péril. S. Évr.

Aſsassinat, ſe dit auſſi au Palais des mauvais traitemens & inſultes qui ont été faites à quelqu'un à main armée, & avec avantage, quoique la mort ne s'en ſoit pas enſuivie. Un homme qui a reçu des coups de bâton, demande vengeance de l'*aſſaſſinat* commis en ſa perſonne.

On le dit auſſi hyperboliquement des importunitez. Quand vous venez tant de gens enſemble pour dîner chez moi, c'eſt un pur *aſſaſſinat. Conjuratio, conſpiratio.*

On dit auſſi en amour, qu'une belle a commis un *aſſaſſinat*, quand elle a rendu quelqu'un paſſionnément amoureux. Je crains quelque *aſſaſſinat* de ma liberté. Mol.

Et le cruel en cet état
S'étoit caché toute ſa vie
Pour faire cet aſſaſſinat. Voit.

AſSASSINATEUR. Voyez Assassin; c'eſt la même choſe. Le mot d'*Aſſaſſinateur* n'eſt pas approuvé de tout le monde; mais comme d'habiles gens l'ont employé, on peut bien le mettre ici. Caïn fut le prémier des *aſſaſſinateurs.* Le Mait. Après tout je ne voudrois pas m'en ſervir. L'uſage ne l'a point admis.

AſSASSINEMENT. ſ. m. Qui s'eſt dit pour Aſſaſſinat. *Cædes ex inſidiis.* Piteux *aſſaſſinement.* Paradin.

AſSASSINER. v. act. Tuer quelqu'un en trahiſon, de guet appens, & avec avantage. *Interimere, trucidare ex improviſo, ex inſidiis.* Ce Gentilhomme a été cruellement *aſſaſſiné* par ſix coquins. Le Duc François de Guiſe ſçachant qu'il y avoit dans ſon camp un Huguenot qui étoit venu à deſſein de l'*aſſaſſiner*, le fit venir, & lui dit : Si vôtre religion vous pouſſe à m'*aſſaſſiner*, la mienne veut que je vous pardonne.

Aſsassiner, ſe dit auſſi des excès & outrages qui ſont faits avec violence, & port d'armes, quoique la mort ne s'en ſoit pas enſuivie. *Impetere, oppugnare.* Il a été *aſſaſſiné* de cinquante coups de bâton.

Aſsassiner, ſe dit auſſi en raillant des animaux qu'on tuë à la chaſſe. Il portoit un grand fuſil dont il avoit *aſſaſſiné* pluſieurs pies. Scar.

On dit auſſi en amour, que de beaux yeux *aſſaſſinent*, pour dire, qu'ils bleſſent les cœurs. Mais en ce ſens le mot d'*aſſaſſiner* eſt un peu comique. Vôtre beauté divine *aſſaſſine.* Voit. Ses regards *aſſaſſinent* tout le monde. Scar.

Aſsassiner, ſe dit hyperboliquement, pour dire, Importuner beaucoup. *Gravem ac moleſtum eſſe.* On trouve dans les ruës mille gueux qui vous *aſſaſſinent.* Il m'écrit trop ſouvent, il m'*aſſaſſine* de ſes lettres. Les Plaideurs & les Poëtes *aſſaſſinent* les gens du récit de leurs procès, & de leurs vèrs.

Sous quel aſtre, bon Dieu! faut-il que je ſois né,
Pour être de fâcheux toûjours aſſaſſiné? Mol.

Aſsassiner, ſe dit auſſi pour faire ſouffrir cruellement, pour accabler de douleur & d'ennui. Quelquefois il ſe dit en raillant : Il eſt de ces maris que la jalouſie *aſſaſſine.* Mai. Et quelquefois auſſi ſérieuſement : Ne m'*aſſaſſinez* point de vos cruels adieux. Corn.

Aſsassiner, Se prend auſſi pour Médire, pour déchirer la réputation des gens. *Maledicere de aliquo.* C'eſt là qu'on *aſſaſſine* les abſens à coups de langue. Scar.

AſSASSINANT, ante. adj. Ce mot ne peut avoir d'uſage que dans le comique, & dans le ſatirique. *Moleſtus, gravis, importunus.* Il ſignifie, Qui ennuye, qui fatigue. Ce ſont des complimens *aſſaſſinans.* Des redites *aſſaſſinantes.* Scar.

AſSASINIEN, enne. ſ. m. & fém. *Aſſaſinius.* C'eſt ainſi qu'on appelle ſouvent ce peuple dont nous avons parlé au mot Assassin. Les *Aſſaſiniens* poſſédoient dix ou douze villes autour de Tyr. Ils éliſoient leur Roi, qu'ils appelloient le Vieux, ou l'Ancien de la Montagne. L'an 1213. ils aſſaſſinèrent Loüis de Bavière. Ils étoient Mahométans, & ils payoient quelque tribut aux Templiers. Les fauteurs des *Aſſaſiniens* furent condamnez au Concile de Lyon, & ſous Innocent IV. en 1274. Les Tartares les vainquirent, & firent mourir le Vieil de la Montagne en 1257. & depuis, cette faction s'eſt ſi fort diſſipée, qu'il n'en reſte plus de trace. Maty, Hoffman. Voyez Guillaume de Tyr Liv. XX. hiſt. Orient. ch. 31. & 32. Spond à l'an de Jesus-Christ 1231. & 1257. Ce mot n'eſt point une corruption de celui d'Arſacides, mais un mot originairement Arabe, comme nous l'avons dit au mot Aſsassin.

ASSATION. ſ. f. *Uſtio.* Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit de la coction des médicamens & alimens dans leurs propres ſucs, & ſans addition d'aucune humidité, ou onctuoſité étrangère, comme celle des viandes à la broche, ſur le gril, au four, ſous la braiſe, &c. Le caffé ſe prépare par *aſſation*, c'eſt-à-dire, qu'on le fait rôtir.

ASSATION. Tèrme d'Hermétique. Les Philoſophes appellent *aſſation* la couleur noire, ou la putréfaction de la matière de la pièrre. *Aſſatio.*

Ce mot vient du Latin *aſſare, rôtir.*

AſSAUT. ſ. m. Attaque à force d'armes d'un camp, d'une place, ou d'un poſte, pour tâcher de s'en rendre maître. *Oppugnatio, aggreſſio.* Un Gouverneur eſt obligé de ſoûtenir trois *aſſauts* avant que de rendre une place. On a donné l'*aſſaut* en trois en-

droits du camp pour forcer les lignes. On a de la peine à empêcher le pillage des villes qu'on emporte d'*aſſaut*. On dit, Donner, ſoûtenir, repouſſer un *aſſaut*. Les enfans perdus montent les prémiers à l'*aſſaut*. Les jeunes gens d'aujourd'hui ſont durs & féroces : l'air guèrrier ne les quitte point, & il ſemble qu'ils aillent toûjours à l'*aſſaut*. Bell.

Aſſaut, ſe dit auſſi dans les ſalles d'Eſcrime, en parlant des déffis de faire des armes. *Impetus, impreſſio*. Cet écolier a fait *aſſaut* contre le Maître, & l'a bourré. Un Prévôt de ſalle doit faire *aſſaut* contre tous venans.

Aſſaut, ſe dit auſſi en Morale de toutes les attaques & ſurpriſes qu'on fait à quelqu'un. Il m'eſt venu prendre d'*aſſaut* pour me mener à la campagne. La chaſteté a bien de la peine à ſoûtenir les *aſſauts* des aiguillons de la chair. Sa vertu a ſoûtenu un terrible *aſſaut* par une ſi forte tentation. La goutte donne de violens *aſſauts* à la conſtance. On a dit dans une Ode ſur la chaſſe,

Ces jeux, amis de la jeuneſſe,
Du vice écartent les aſſauts ;
Ils nourriſſent la hardieſſe ;
Ils ont fait les prémiers Héros.

On appelle auſſi *aſſaut* de réputation, un déffi qui ſe fait par deux perſonnes illuſtres en quelque art, ou profeſſion, qui diſputent enſemble à qui y réüſſira le mieux. *Provocatio*. Ces deux Demoiſelles ont été faire un *aſſaut* de réputation en un tel lieu pour joüer du luth, pour chanter, &c.

Ce mot vient d'*aſſultus*.

ASSAZOE. ſ. f. Herbe qui croît dans l'Abyſſinie. On s'en ſert contre le venin des ſerpens, & elle a une vertu merveilleuſe à cet égard. On prétend même que l'ombre ſeule de cette herbe aſſoupit les vipères.

ASSEC. ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt en Breſſe un étang qui demeure à ſec après avoir été pêché. *Stagnum aridum*.

Ce mot vient apparemment de à ſec, c'eſt-à-dire, ſans eau.

ASSÉCUTION. ſ. fém. Tèrme de Juriſprudence Canonique, qui ſe dit de l'obtention d'un Bénéfice. *Conſecutio*. Un prémier Bénéfice vaque par l'*aſſécution* du ſecond, quand il y a incompatibilité entr'eux.

ASSÉEUR, ou ASSEYEUR, ſelon quelques-uns. ſ. maſc. Mot d'uſage ſeulement à la Cour des Aides, ou à l'Électіon. C'eſt un habitant d'un bourg, ou village, élû par la Communauté pour aſſeoir la taille, & les autres impoſitions de l'année, pour taxer ce que chaque particulier en doit porter, & enſuite en faire la collecte. *Qui tributa in ſingulorum capita deſcribit. Regii vectigalis diſcuſſor, diviſor, æquator, diribitor*. Ce Païſan eſt nommé pour faire la charge d'*Aſſéeur* & de Collecteur.

On trouve dans la barbare Latinité *Aſſiſor*, & quelquefois *Aſſeſſor*. Dans ce ſens ce dernier eſt ſouvent dans la vie de S. Sulpice Archevêque de Bourges du VIIe ſiécle, écrite par un Moine à peu près du même tems. Le prémier revient au mot *Aſſiſes*, dont l'*Aſſiſor* étoit l'*Aſſéeur*.

ASSÉOUR, ou ASSÉEUR, étoit autrefois un Officier de la maiſon des Ducs & Ducheſſes de Bretagne. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 915. Alain du Cambout *Aſſéour*. Jean Sorin *Aſſéour* en l'abſence dudit du Cambout. Pièrre de la Mareſchée *Aſſéour*, & p. 1197. Martin Landelle prémier *Aſſéeur*. Dans ces deux endroits, qui ſont des États des Maiſons des Ducs & d'une Ducheſſe de Bretagne, cet Officier eſt nommé après les Écuyers.

AſSEMBLAGE. ſ. m. Union & jonction de pluſieurs choſes qu'on aſſemble. Il ſe dit principalement en matière de Charpenterie & de Menuiſerie, ou d'autres ouvrages qui ſe font de pluſieurs piéces. *Coagmentatio, compactio, copulatio, junctura*. En Charpenterie on fait des *aſſemblages* à mortoiſes & à tenons, à gueule, à clef, en triangle, à queuë d'aronde, &c. Ceux d'Europe ont admiré la charpente de quelques Indiens, dont l'*aſſemblage* ſe faiſoit ſans clous & ſans chevilles. Voyez Herrera & Pyrard. Les Menuiſiers ont trois principales manières d'aſſembler leurs bois. Le quarré, l'*aſſemblage* à boüement, & l'*aſſemblage* à onglet. Ils en ont auſſi à clèf, en adent, à queuë percée, à queuë perduë, &c. Une tâble d'*aſſemblage*, eſt une tâble compoſée de pluſieurs piéces jointes & collées enſemble, ſans aucun placage.

On dit auſſi quelquefois, C'eſt un *aſſemblage* confus & tumultueux, en parlant de pluſieurs choſes ou perſonnes qui ſont enſemble ſans aucun ordre, ni régularité, comme dans les émotions populaires. *Confuſio*. Il a fait un *aſſemblage* confus de méchans livres dans ſa Bibliothéque.

Aſſemblage, ſe prend auſſi en bonne part, pour ſignifier le ramas de pluſieurs chôſes, dont l'union produit un bel effet. *Complexio*. Faire un heureux *aſſemblage* de ſciences & de vertus. Maucroix. C'eſt par l'*aſſemblage* & le mélange des Élémens que le Principe éternel a produit tout ce que nous voyons. Ablanc. Il en eſt du diſcours, comme des corps, qui doivent leur principale excellence à l'*aſſemblage*, & à la juſte proportion de leurs membres. Boil. Rien n'eſt plus admirable que l'enchaînure, & l'*aſſemblage* des divers reſſorts qui font mouvoir la machine du monde. Jur.

AſSEMBLÉE. ſ. f. Jonction qui ſe fait de perſonnes en un même lieu, & pour le même deſſein. *Conventus, cœtus, congregatio, concilium*. *Aſſemblée* du Clergé. *Aſſemblée* des États. *Comitia*. *Aſſemblée* de créanciers. *Aſſemblée* de parens. Les Tuteurs font des *Aſſemblées* de parens pour régler certaines affaires importantes de leurs mineurs. On fait des *aſſemblées* de Médecins dans des maladies inconnuës ou dangereuſes. Les Académies ont leurs *Aſſemblées*, leurs jours d'*Aſſemblées*, il y en a de publiques & de particulières. *Aſſemblée* pour le bal. *Aſſemblée* licite, clandeſtine. Chrétienne *Aſſemblée*, c'eſt l'auditoire d'un Prédicateur. *Concio*. Tenir l'*Aſſemblée*, c'eſt-à-dire, y préſider. Rompre l'*Aſſemblée*, c'eſt-à-dire, la finir pour empêcher ſes réſolutions. Lieu d'*Aſſemblée*, quartier d'*Aſſemblée*, c'eſt le lieu indiqué pour faire aſſembler des Chaſſeurs, ou des gens de guèrre. Battre l'*Aſſemblée*, c'eſt donner le ſignal pour faire ranger des troupes ſous les enſeignes pour ſe mettre en marche. Il n'y a rien d'agréable dans les groſſes *Aſſemblées* : on y parle beaucoup ſans rien dire, & la converſation eſt plûtôt un bruit confus, qu'une véritable ſociété. M. Scud.

AſSEMBLÉES DU CAMP DE MARS, ou DE MAI. Tèrme uſité dans nôtre hiſtoire. C'étoient en France des *Aſſemblées* générales, ou États du Royaume, qu'on appelloit ainſi, parcequ'elles ſe tenoient en raſe campagne le prémier de Mars, ou de Mai. Les Prélats, Abbez, Ducs & Comtes, s'y trouvoient. Le Roi y préſidoit. Sous la ſeconde race elles ſe tinrent deux fois l'année. Voyez M. le Gendre *Mœurs & Cout. des François*. Charlemagne partageoit ſes ſoins & ſon application entre deux ſortes d'affaires, ſelon les divers tems de l'année, l'été & l'automne étoient occupez à ſes expéditions militaires, ou à quelques voyages ſur les frontières. L'hyver & le printems étoient deſtinez aux *Aſſemblées* de ſes vaſſaux, où l'on traitoit de la guèrre & du gouvernement civil de l'État ; ou bien à des *Aſſemblées* Ecclésiaſtiques, où l'on régloit ce qui concernoit la police de l'Égliſe, par les avis des Évêques & des Abbez ; ſi toutefois l'on doit toujours diſtinguer ces deux ſortes d'*Aſſemblées*, dont les membres étoient ſouvent les mêmes ; car la plûpart des Évêques & des Abbez étoient vaſſaux de la Couronne, à cauſe des biens que les Rois avoient donnez à leurs Égliſes, ou à leurs Monaſtères. Par cette raiſon-là même pluſieurs étoient obligez de fournir des troupes au Roi, & ainſi ils aſſiſtoient aux Conférences où il s'agiſſoit de la guèrre. De même les Seigneurs étoient aſſez ſouvent préſens aux *Aſſemblées* où l'on régloit la police Eccléſiaſtique, quand ces affaires ſe traitoient en même tems, & en même lieu que les autres. P. Dan.

Aſſemblée du Clergé. *Cleri Comitia*. Les *Aſſemblées* du Clergé ſont grandes, ou petites. Les grandes ſe tiennent de dix ans en dix ans, pour renouveller avec le Roi le contrat des décimes ordinaires, & pour accorder à ſa Majeſté quelque ſecours extraordinaire. Entre deux grandes *Aſſemblées*, il s'en tient une petite, pour examiner les comptes du Receveur général du Clergé, & dans laquelle on fait un preſent au Roi, comme dans les grandes. Les grandes *Aſſemblées* ſont compoſées de 4 députez de chaque province Eccléſiaſtique, deux deſquels ſont du prémier ordre, c'eſt-à-dire, Archevêques ou Evêques, & les deux autres du ſecond, c'eſt-à-dire, Abbez, Prieurs, ou autres Bénéficiers de la province qui les envoye. Les petites *Aſſemblées* ſont compoſées de deux Députez ſeulement de chaque province Eccléſiaſtique, dont l'un eſt du prémier ordre, & l'autre du ſecond. Ces *Aſſemblées*, grandes ou petites, s'appellent ordinaires, parce qu'elles ſe tiennent régulièrement de cinq ans en cinq ans, & alternativement, grandes ou petites. Celle de 1705. étoit grande, & celle de 1710. étoit petite, d'où l'on peut juger en quelles années ſe ſont tenuës & ſe doivent tenir tant les grandes que les petites. Il n'y a que ſeize provinces Eccléſiaſtiques qui envoyent des Députez aux aſſemblées ordinaires. Ces provinces ſont, Lyon, Roüen, Tours, Sens, Paris, Reims, Bourges, Albi, Bourdeaux, Auch, Narbonne, Toulouze, Vienne, Arles, Aix, Ambrun ; les autres provinces du Royaume n'étant réünies à la Couronne que depuis le contrat de Poiſſi, les Égliſes qui y ont des biens n'envoyent point de Députez aux *Aſſemblées* ordinaires où il s'agit des décimes : mais quand il y a des *Aſſemblées* extraordinaires, où l'on traite des affaires générales de l'Égliſe de France, & de ce qui regarde la foi, les mœurs, & la diſcipline, les Archevêques & Évêques des nouvelles conquêtes s'y trouvent. Ainſi en 1682. les Provinces de Cambray & de Beſançon envoyèrent des Députez à l'*Aſſemblée*, & en 1713 & 1714 le Cardinal de Rohan Évêque de Straſbourg, & les Évêques

ques de Verdun & de Toul, étoient de l'*Aſſemblée* qui a reçu la bulle *Unigenitus*. Voyez les mémoires du Clergé tome 4.

Aſſemblée illicite. *Cœtus*, ou *Conventus illicitus*. Eſt celle qui ſe fait en contravention des réglemens de police : c'eſt un cas royal, dont les Baillifs, Sénéchaux, & Juges Préſidiaux, doivent connoître privativement à tous autres Juges Royaux & à ceux des Seigneurs. *Aſſemblées illicites* avec port d'armes ſont encore plus dangereuſes. Voyez l'Ordonnance de 1670. tit. 1. & 2.

Aſſemblée. *Cœtus, circulus*. Eſt auſſi un tèrme de Religieuſes. Ainſi aller à l'*aſſemblée*, c'eſt parmi elles, ſe rendre dans un certain lieu où toutes les Sœurs s'aſſemblent de tems en tems, pour y traiter des choſes néceſſaires, ou pour s'y accuſer des fautes légères qu'elles ont faites. C'eſt auſſi ſe rendre dans la chambre, où elles vont ſe récréer à midi.

AſSEMBLER. v. actif, Joindre, mettre enſemble. Il ſe dit prémièrement des perſonnes. *Congregare, aggregare, cogere, convocare*. *Aſſembler* le Sénat, le Clergé, les États. *Aſſembler* l'Arrière-ban. *Aſſembler* des troupes. *Aſſembler* les Chambres, ſe dit au Palais, quand toute la grand-Chambre eſt *aſſemblée*, c'eſt-à-dire, lorſque ceux qui ſont de ſervice à la Tournelle, ou à l'Édit, y ſont appellez, comme lorſqu'on juge les procès criminels des Gentilshommes, ou des Officiers Royaux. *Aſſembler* le Parlement, ſe dit lorſqu'on aſſemble tout le corps, que les Enquêtes, & les Requêtes viennent en la grand-Chambre, comme lorſqu'il faut vérifier les Édits, recevoir un Conſeiller, &c.

Ce mot vient de *adſimulare*, compoſé de *ad* & de *ſimul*, comme qui diroit, *ſimul ponere*. Ménag.

On dit provèrbialement, qu'un homme a bientôt *aſſemblé* ſon Conſeil, pour dire, qu'il prend vîte ſes réſolutions, qu'il ſe détèrmine promptement.

Aſſembler, ſe dit auſſi des choſes, & ſignifie, joindre enſemble, ramaſſer. *Jungere, compingere, copulare*. *Aſſembler* une charpente, une menuiſerie, les piéces d'un habit, ou autres ouvrages ſemblables. *Aſſembler* les feüilles d'un livre pour le relier. *Aſſembler* le linge, le coudre en pacquets pour le mettre à la leſcive. *Aſſembler* ſes lettres, pour lire, ou pour compoſer une forme d'Imprimerie. Il ne faut pas prendre pour ſublime une certaine grandeur bâtie ſur de grands mots *aſſemblez* au haſard. Boil. On ne peut *aſſembler* deux contraires, pour dire, les faire ſubſiſter en même lieu.

Je vous connois ; je ſçai tout ce que je m'apprête ;
Et je vois quels malheurs j'aſſemble ſur ma tête. Racin.

Pour aſſembler *un fond de deux mille piſtoles*
Combien nouveau Protée a-t'il joüé de rôles ? Renard.

Aſſembler, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, & devient par là neut. paſſ. Il ſignifie, Se rendre, ſe trouver dans un même lieu. *Convenire, in unum coire*. Les Citoyens s'*aſſembloient* tous dans un même endroit du Palais. Il n'y a point de lieu où ceux qui ſont bien intentionnez pour le ſalut de la République puiſſent s'*aſſembler*. On dit auſſi que deux rivières s'*aſſemblent*, pour dire qu'elles ſe joignent, qu'elles ſe mêlent enſemble.

Aſſemblé, ée. part. paſſ. adj. *Congregatus, convocatus, copulatus, compactus*.

AſSÉNER. v. act. Porter un coup juſtement où on a deſſein de frapper. *Certo ictu deſtinatam corporis partem petere*. Il a bien *aſſéné* ſon coup à la tête où il viſoit. Il ne ſe dit point des armes à feu, ni de l'artillerie. Ménage dérive ce mot de *aſſignare*, c'eſt-à-dire, *ferire ſignum*. Il eſt un peu vieux, & ne ſe dit guères que dans le comique.

Je voudrois à plaiſir ſur ce muſle aſſener,
Le plus grand coup de poing qui ſe puiſſe donner. Mol.

Dans les vieilles Coutumes on diſoit un doüaire *aſséné*, ou titre d'*aſsénement*, lorſqu'un père avoit aſſigné quelques biens ou héritages à ſes filles, ou à ſes enfans puiſnez pour les avantager.

ASSENTATEUR. ſ. m. Flateur, complaiſant. *Aſſentator, adulator*. Il eſt vieux.

AſSEOIR. v. act. *Sedere*. Il s'employe ſouvent avec le pronom perſonnel, & voici comme il ſe conjugue : *Je m'aſſieds, tu t'aſſieds, il s'aſſied, nous nous aſséyons, vous vous aſséyez, ils s'aſséyent* (Vaugelas voudroit que l'on dît, *ils s'aſſient* ; mais il n'eſt pas ſuivi en cela) il fait à l'imparfait, *je m'aſséyois* ; au preterit, *je me ſuis aſſis, je m'aſſis* ; au futur, *je m'aſſierai & je m'aſséyerai* ; au ſubjonctif, *que je m'aſséye, que nous nous aſséyons*, à l'impératif *aſséyez-vous* ; au gérondif, *s'aſséyant*, & non pas *s'aſséant*. Il ſignifie ſe mettre ſur un ſiége, ſe repoſer. S'*aſſeoir* ſur des bancs, ſur des chaiſes, ſur des gazons. S'*aſſeoir* à tèrre. S'*aſſeoir* ſur ſon cul comme un ſinge. Les Payens faiſoient *aſſeoir* leurs Héros à la table des Dieux. Nous nous aſſîmes proche la ſtatuë de Platon. On n'oſeroit s'*aſſeoir* chez le Roi.

Aſſeoir, ſe dit auſſi de ce qu'on met en une ſituation convenable, ferme & choiſie. *Collocare, ponere*. *Aſſeoir* une colonne ſur ſa baſe. *Aſſeoir* une figure ſur ſon piédeſtal. *Aſſeoir* des bornes en quelque lieu. *Aſſeoir* des machines. Vaug. *Aſſeoir* un mur ſur un fondement ſolide. *Aſſeoir* un bâtiment dans une ſituation agréable. On a des poſeurs pour *aſſeoir* les pièrres. On dit auſſi à l'armée, *Aſſeoir* ſon camp ; pour dire, Placer ſon camp en quelque lieu. On dit auſſi, qu'un eſſain d'abeilles, qu'un oiſeau s'eſt allé *aſſeoir* ſur un tel buiſſon, ou un tel arbre ; pour dire, qu'il s'y eſt amaſſé, qu'il s'y eſt allé repoſer, percher.

On dit au Manége, faire *aſſeoir* un cheval ſur les hanches ; pour dire, les lui faire plier, lorſqu'on le galoppe, ou qu'on l'arrête. On le dit auſſi de la manière dont le Cavalier eſt à cheval. La bonne manière de s'*aſſeoir* fait plus que toutes les autres *aides*. Newc. Étant dans ſa ſelle, il faut s'*aſſeoir* ſur la fourchure, & non pas ſur les feſſes. Id.

Aſſeoir, ſe dit auſſi en choſes ſpirituelles & morales. *Aſſidere*. Dieu a fait *aſſeoir* ſon Fils à ſa dextre. Il fera *aſſeoir* les Apôtres auprès de lui pour juger les douze Tribus d'Iſraël.

On dit, *Aſſeoir* ſon jugement ; pour dire, Juger en connoiſſance de cauſe. *Judicium, ſententiam ferre*. Il ne faut *aſſeoir* ſon jugement ſur quelque affaire que ce ſoit, qu'après une meure délibération. On dit auſſi, *aſſeoir* ſa vûë ſur quelque objet, pour dire, s'y arrêter, le contempler. *Oculos figere, defigere*.

Aſſeoir, ſignifie auſſi, Aſſigner, hypothéquer une rente, une penſion ſur des héritages. *Deſignare, aſſignare*. Les Notaires diſent dans leurs contrats de conſtitutions, un tel a *aſſis* & aſſigné une telle rente, une telle penſion viagère, ſur un tel héritage, qu'il a affecté & hypothéqué au payement.

Aſſeoir, ſignifie auſſi Départir, régler les tailles & autres droits qui ſe payent par capitation. *Tributa ſingulorum in capita deſcribere*. On a envoyé des commiſſions aux Élus pour *aſſeoir*, & départir la taille de leur Élection. Ce ſont tels & tels Païſans qui doivent *aſſeoir* la taille en un tel village l'année prochaine. Ils ſont nommez pour Aſſeeurs.

Aſſis, iſe. part. paſſ. & adj. *Sedens, conſidens*.

Aſſis, ſitué, placé, bâti, en parlant d'une ville, d'un château, d'une forteresse, &c. *Situs*. Cette maiſon eſt aſſiſe dans un lieu agréable, &c. Lyon eſt une ville *aſſiſe* ſur le Rhône, & la Saône ; pour dire, qu'elle eſt bâtie & placée ſur ces deux Rivières.

En tèrmes de Blaſon, on dit qu'un animal eſt *aſſis*, quand il eſt peint ſur ſon cul, comme tous les animaux domeſtiques, chiens, chats, &c. Ces mots viennent d'*aſſidere*.

AſSERMENTER. verbe act. Tèrme du Palais. Interpeller une partie adverſe de faire ſerment ſur la vérité d'un fait qu'elle avance. Il eſt vieux. *Jurejurando, ſacramento adigere aliquem, ad ſacramentum aliquem adigere*.

Ce mot vient de *ſacramentum*, jurement.

AſSERTION. ſ. m. Tèrme dogmatique. Propoſition qu'on établit, & qu'on ſoutient vraye, qu'on eſt prêt de défendre en public. *Aſſertio*. La thèſe de ce Répondant contient une douzaine d'*aſſertions* qui ne ſont pas trop certaines. On dit auſſi, qu'un homme eſt grand *aſſerteur* de la vérité ; pour dire, qu'il la ſoûtient & défend en toutes occaſions. Caton étoit un grand *aſſerteur* de la liberté publique.

AſSERVIR. v. act. Dompter, conquérir, aſſujettir, mettre en ſervitude. *Subjicere, domare, in ſervitutem aſſerere, mittere*. Les Romains ont *aſſervi* une grande partie de la tèrre. Il n'a pas tenu à toi que tu n'ayes *aſſervi* les Macédoniens à ceux qu'ils ont vaincus. Vaug.

Aſſervir, ſe dit figurément en Morale, en parlant de l'empire des paſſions. Nôtre foibleſſe fait que nous nous laiſſons *aſſervir* par l'ambition, par l'avarice, par le péché. Et poëtiquement, on dit qu'une belle femme a de quoi *aſſervir* tous les cœurs, & les ſoumettre à ſon empire.

Malheureux mille fois celui, dont la manie,
Veut aux régles de l'art aſſervir *ſon génie.* Boil.

Aſſervi, ie, part. paſſ. & adj. *Domitus, ſubjectus, in ſervitutem aſſertus, miſſus*.

Quoi ! vôtre âme à l'amour en eſclave aſſervie,
Se repoſe ſur lui du ſoin de vôtre vie ? Rac.

AſSEſSEUR. ſ. m. Officier de Juſtice gradué, créé pour ſervir de conſeil ordinairement à un Juge. *Aſſeſſor*. Il y a un ancien & nouvel *Aſſeſſeur* du Prévôt des Maréchaux, qui aſſiſte aux jugemens des procès. En pluſieurs Siéges il y a un *Aſſeſſeur* Civil, & un *Aſſeſſeur* Criminel. Quand il n'y a qu'un Conſeiller en un Siége, on l'appelle ſouvent l'*Aſſeſſeur*. Cette charge a été créée en 1586.

Dans la Chambre Impériale il y a des *Aſſeſſeurs* de deux ſortes. Les *Aſſeſſeurs* ordinaires, & les *Aſſeſſeurs* extraordinaires. Les Ordinaires devoient être 16. Ce nombre néanmoins n'a jamais été rempli juſqu'en 1500, & ils n'étoient que 13, & quelquefois moins. Le nombre des affaires croiſſant, on augmenta le nombre des *Aſſeſſeurs*. D'abord en 1521 on en ajoûta deux, & enſuite ſix, ce qui fit 24. En 1530. on en créa encore huit nouveaux, auxquels on en joignoit encore neuf autres, de ſorte qu'ils ſont quarante & un. L'Empereur nomme cinq de ces *Aſſeſſeurs*, trois Comtes, ou Barons, & deux Juriſconſultes. Les Électeurs n'en préſentoient que ſix, dont la moitié devoient être nobles, & la moitié Docteurs en Droit. Depuis que le nombre a crû, on leur donna en 1566. le droit d'en préſenter encore deux, ce qui faiſoit huit; enfin, on en a encore ajouté deux, ce qui fait dix depuis 1570. L'Archiduc de Bavière en met deux Nobles. Les ſix Cercles de l'Empire en mettoient chacun deux, ce qui faiſoit douze: depuis que le nombre eſt augmenté, on a permis à chaque Cercle d'en mettre trois, & enſuite quatre. L'Autriche & la Bourgogne n'ont droit d'en préſenter que depuis 1570. Quand un Cercle ou un État eſt plus de ſix mois ſans nommer les *Aſſeſſeurs* qu'il a droit de nommer, le droit de nommer eſt dévolu au Juge de la Chambre & aux *Aſſeſſeurs*. Quand il vaque une place, le Prince, l'État, ou le Cercle qui y doit nommer, en préſente deux ou trois, & point davantage. Le Juge de la Chambre & les *Aſſeſſeurs* choiſiſſent le plus digne, ſi aucun des deux, ou des trois ne leur paroît digne, & que les ſix mois ne ſoient point écoulez, ils prient le nominateur de vouloir en préſenter d'autres qui ſoient propres. Les qualitez qu'on demande en eux ſont, qu'ils ſoient de bonnes mœurs, nez d'un mariage légitime, nez en Allemagne, qu'ils ayent une connoiſſance ſuffiſante du Droit; qu'ils ſoient Catholiques, ou Luthériens. Ils ſont obligez de n'avoir d'autre emploi que celui d'*Aſſeſſeur*, de ne faire aucun commèrce, &c. Ils ont des privilèges, & une exemption générale pour eux & toute leur famille, & pour leurs veuves après leur mort. Ils ſont ſous la protection particulière de l'Empereur. Ils ſont éxempts de tutelle, &c. Leurs appointemens étoient d'abord aſſez modiques; on les a augmentez dans la ſuite. En 1500, ils furent réglez pour les Comtes & les Barons à 600 florins par an, & à 400 pour les Docteurs, les Licentiez & les ſimples Chevaliers. En 1555. on en aſſigna 700 aux Comtes & aux Barons, & aux autres 500. En 1570 dans le Réceſſus de Spire, ils furent fixez à 800 pour les prémiers, & à 700 pour les autres. Voyez Lymnæus Liv. IX. ch. 2. Ces *Aſſeſſeurs* ſont les Conſeillers de la Chambre Impériale, & le Juge en eſt le Préſident.

AſSETTE, ou HACHETTE, ou AIſSETTE. C'eſt un marteau qui a une tête plate d'un côté, & un large tranchant de l'autre. *Dolabella, ſecuricula.* Il ſert aux Couvreurs & aux Tonneliers, & à d'autres artiſans. Les Normans l'appellent *Tille*, & quelques-uns dérivent ce mot d'*aiſſi*, qui eſt un petit ais qu'on homme autrement *bardeau*, taillé avec l'*aiſſette*.

AſSEUREMENT. ſ. m. Tèrme de Coutume. Aſſurance, promeſſe faite avec ſerment devant les Juges, de ne point nuire, de ne point faire de mal à quelqu'un. RAGUEAU.

AſSEURER. Tèrme de Coutume. C'eſt donner aſſeurement. RAGUEAU. Ces deux mots viennent d'*aſſecurare* qui vient de *ad*, & de *ſecurus*; comme qui diroit, Rendre ſeur. Voyez AſSURER. On n'écrit plus *aſſeurer*.

AſSEZ, adv. Beaucoup, ſuffiſamment. *Satis, abundè.* Il y a *aſſez* de preuves contre ce criminel pour le condamner. Il a *aſſez* d'argent pour faire ſon voyage. Cela eſt *aſſez* de mon goût. J'entre *aſſez* dans vôtre ſentiment. On dit cela eſt *aſſez* bien, ou *aſſez* mal, pour loüer & blâmer ſobrement.

Ce mot peut venir de *Satis*.

On dit auſſi en Poëſie, *aſſez* & trop long-tems la vengeance divine, &c.

> Aſſez, *& trop long-tems ma lâche complaiſance,*
> *De vos yeux criminels a nourri l'inſolence.* BOIL.

On dit auſſi, C'eſt *aſſez*; pour dire, N'en dites pas davantage; cela ſuffit. Les avâres n'en ont jamais *aſſez*, ne diſent jamais c'eſt *aſſez*. Vous venez *aſſez* à tems.

ASSIDÉEN. ſ. maſc. *Aſſidaus.* Secte de Juifs, ainſi nommez du nom Hébreu חסידים, *bhaſidim*, Miſéricordieux, Juſtes. Les *Aſſidéens* tenoient les œuvres de ſurérogation pour néceſſaires. Les *Aſſidéens* furent les pères & les prédéceſſeurs des Phariſiens, & de ceux-ci ſortîrent les Eſſéniens. Il eſt parlé des *Aſſidéens* dans les Livres des Machabées, Liv. I. ch. 11. 4. & VII. 13. Liv. II. ch. 14. verſ. 6.

Quelqu'un a dit que les *Aſſidéens* étoient ainſi nommez parce qu'ils étoient aſſidus au culte divin. C'eſt une bévûë. *Aſſidaus* n'eſt point un mot Latin, mais Hébreu. Un autre Auteur dérive ce mot du Chaldéen אשיד, *diffudit*, c'eſt-à-dire, *il a répandu*, & prétend que ce nom ſignifie des gens répandus çà & là, ou fugitifs pour leur religion, & pour ne point obéir au Prince qui vouloit la leur faire abandonner. Il paroit bien plus naturel de le faire venir de חסידים, comme nous avons dit.

Serrarius, Jéſuite, & Druſius, ont écrit l'un contre l'autre ſur les *Aſſidéens*, au ſujet d'un endroit de Joſeph fils de Gorion, dans lequel le prémier prétend qu'il appelle *Aſſidéens* les Eſſéniens; l'autre prétend que ce ſont les Phariſiens. Les *Aſſidéens* & Tſadikim, ou Juſtes, ne firent d'abord qu'une même ſecte; après la captivité ils ſe ſéparèrent.

AſSIDU, UE. adj. Qui s'applique fortement à quelque travail, à quelque fonction ou devoir. *Aſſiduus.* Un Chantre doit être *aſſidu* à l'Office. Un Courtiſan fait mal ſa cour, s'il n'eſt pas *aſſidu* auprès du Prince. Ce Médecin lui a rendu des ſoins *aſſidus* & continuels.

> *Mais on s'efforce en vain par d'*aſſidus *combats,*
> *A diſpoſer d'un cœur qui ne ſe donne pas.* CORN.

AſSIDUITÉ. ſ. f. Application continuelle. *Aſſiduitas.* Cet homme eſt fort ſçavant, il a toûjours eû une grande *aſſiduité* à l'étude. Vous avez bien fait de convertir en *aſſiduitez* amoureuſes les fâcheuſes *aſſiduitez* d'un Plaideur. Les Prudes chagrines de n'être plus l'objet des vœux, & de l'*aſſiduité* des ſoupirans, tâchent de ſe dédommager de leur beauté uſée par leur modeſtie. S. ÉVR. Rien ne ſcandaliſe plus aujourd'hui que les longues *aſſiduitez*, & les paſſions à grand bruit. Je me ſuis guéri de l'ambition par les inquiétudes qu'elle donne, & par l'*aſſiduité* qu'elle demande. M. SCUD. Donner ſes *aſſiduitez* à la Cour. LA COMTESSE DE B.

AſSIDUMENT. adv. D'une manière aſſiduë. *Aſſiduè.* Il travaille *aſſidument* à mettre ſon livre en état de paroître.

AſSIÉGEANT, ANTE. adj. & ſ. Qui bloque, ou attaque une place pour s'en rendre maître. *Obſeſſor.* Une armée *aſſiégeante* doit être dix fois plus nombreuſe que la garniſon. Les *aſſiégeans* avoient déja gagné la contreſcarpe. Quelquefois on aſſiége les *aſſiégeans*, on leur couppe les vivres.

AſSIÉGER. v. act. Mettre le ſiége devant une place. *Obſidere urbem, copiis cingere.* Camper une armée tout autour d'une place, afin que rien n'y entre, & qu'on la prenne ou par famine, ou par force. On prend maintenant toutes les villes qu'on *aſſiége*, à moins qu'elles ne ſoient ſecouruës.

AſSIÉGER, ſe dit figurément en choſes morales, en parlant de tout ce qui eſt autour de nous qui nous importune, qui nous embarraſſe, qui nous ôte quelque liberté. *Obſidere, circumſtare, circumſiſtere.* Les pauvres ſont en ſi grand nombre, qu'ils nous *aſſiégent*. Ceux qui tiennent tâble, ſont *aſſiégez* d'écornifleurs. Ce vieillard ſe laiſſe *aſſiéger* par ſes parens. Il y a long-tems que cette femme eſt *aſſiégée* par un tel. *Aſſiéger* l'oreille du Roi. VAUG. Les douleurs de l'enfèr m'ont *aſſiégé*. PORT-R.

> *Triſte deſtin des Rois, eſclaves que nous ſommes;*
> *Nous nous voyons ſans ceſſe* aſſiégez *de témoins,*
> *Et les plus affligez oſent pleurer le moins.* RACIN.

> *Vous donc qui pour prêcher courez toute la tèrre,*
> *Voulez-vous qu'un grand peuple* aſſiége *vôtre chaire?* SANLECQ.

On dit auſſi, qu'on eſt *aſſiégé* par les eaux, quand il y a quelque inondation par les neiges, par le mauvais tems, lorſqu'il pleut, & qu'on n'oſe ſortir; par les brigands qui courent la campagne, &c.

On dit, qu'une armée eſt *aſſiégée* par les vents dans un port, quand elle n'en peut ſortir à cauſe des vents contraires.

AſSIÉGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Obſeſſus.* Une place *aſſiégée*.

AſSIÉGÉ, eſt auſſi ſubſtantif. Les *aſſiégez* ont fait une ſortie vigoureuſe. On a capitulé avec les *aſſiégez*.

ASSIÉME, ou d'ASSO, eſt une pièrre ſpongieuſe, légère comme la pièrre de ponce, parſemée d'outre en outre de veines jaunes, couverte en ſa ſuperficie d'une farine jaunâtre, ſâle, & un peu piquante. Cette pièrre ſe trouve en des mines d'Italie; les Anciens en conſtruiſoient les ſépulchres, afin de faire plûtôt conſumer les morts. Ils ont dit qu'elle le pouvoit faire en quarante jours. On la nomme *Sarcophagus*, de σαρξ, *chair*, & φαγεῖν, *manger*. La poudre qui ſe trouve ſur cette pièrre déſſéche les vieux ulcères, & conſomme les chairs ſuperfluës.

AſSIÉTTE. ſ. f. Stabilité; manière dont eſt placée une choſe peſante ſur une autre, pour la rendre ferme & ſolide. *Situs.* Il faut que les fondemens ayent plus d'*aſſiétte* que le mur qu'on éléve deſſus. Le talon, la ſemelle de ces ſouliers ne ſont pas aſſez larges d'*aſſiétte* pour marcher commodément. Ce piédéſtal n'a pas aſſez d'*aſſiétte* pour cette figure. Ce rempart a aſſez d'*aſſiétte*, c'eſt-à-dire, de piéd de talus pour empêcher qu'il ne s'éboule. Il faut poſer les pièrres de même ſens, & dans la même *aſſiétte* qu'elles avoient dans la carrière.

Tel

Tel que battu des flots un rocher immobile
Garde au ſein de la mer une aſſiétte *tranquille,*
Tel tu dois, mépriſant milles fades rimeurs,
Oüir ſans s'émouvoir leurs frivoles clameurs.

Aſſiétte, ſignifie auſſi, le terrain où on a bâti une place, un fort, un bâtiment. Les anciens croyoient les lieux élevez les plus forts d'*aſſiétte*. Aujourd'hui la plus forte *aſſiétte* eſt la plaine campagne, ou le marécage. Une maiſon à demi-côte eſt une belle *aſſiétte* pour la vûë, & les eaux.

Aſſiétte, ſe dit auſſi d'un campement. *Locus caſtris captus, ſelectus.* La grande ſcience d'un Général, c'eſt de ſçavoir bien choiſir l'*aſſiétte* de ſon camp.

On dit au Manége, Faire prendre à un Cavalier une bonne *aſſiétte*; pour dire, le mettre en une diſpoſition convenable ſur la ſelle. On dit, qu'il ne perd point l'*aſſiétte*; pour dire, qu'il eſt ferme ſur les étriers. L'*aſſiétte* eſt de ſi grande conſéquence que c'eſt la ſeule choſe qui fait bien aller un cheval. Newc.

Aſſiétte, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. *Animi ſtatus.* Quelque fortune ou adverſité qui arrive à un Stoïque, ſon eſprit demeure toûjours en une même *aſſiétte*. On ne peut ébranler ſa fermeté, l'*aſſiétte* de ſon âme. Pour s'aſſurer ſi l'on agit par un principe de vertu, il faut voir ſi l'âme eſt dans une *aſſiétte* calme & tranquille, & ſi elle eſt éxempte du trouble des paſſions. Dac. L'*aſſiétte* de l'eſprit de l'homme eſt ſujette au changement. Rochef.

Mais lui ſeul immobile,
Garde au ſein du tumulte une aſſiétte *tranquille.* Boil.

Aſſiétte, ſe dit auſſi du département des tailles & autres impoſitions, pour régler ce que chaque Communauté, ou chaque particulier habitant en doit payer. *Tributorum deſcriptio.* C'eſt en ce tems-ci que ſe fait l'*aſſiétte* des tailles. Les commiſſions ſont parties pour faire l'*aſſiétte* de cette impoſition. L'*aſſiétte* & la collecte des tailles eſt la fonction des Aſſeeurs, & Collecteurs. On appelle en Languedoc *aſſiétte*, les aſſemblées qui ſe tiennent dans quelque Diocèſe pour le réglement & le département des tailles, après la tenuë des États de la Province. Commiſſaire de l'*aſſiétte*, eſt celui qui eſt député des États pour préſider à cette aſſemblée. Par un Arrêt du Conſeil du 27. Janv. 1587. il eſt défendu aux Maîtres des Requêtes, & Gardes des Sçeaux, de permettre qu'il fût ſcellé ès Chancelleries aucunes lettres de privilége pour imprimer livres quelconques, ni autres écrits, ni lettres d'*aſſiétte*, ou impoſitions de deniers ſur le peuple. Tesſereau.

On dit en tèrmes des Eaux & Forêts, Faire l'*aſſiétte* des ventes, quand les Officiers vont marquer aux Marchands les bois dont on leur a vendu la couppe. *Conſtitutio.*

Aſſiétte du vaiſſeau, c'eſt en tèrmes de Marine, la ſituation où il peut le mieux ſiller. *Situs.*

Aſſiétte. Tèrme de Paveur. C'eſt le ſens où le pavé doit être mis, quand on le pôſe ſur le ſable.

Aſſiétte, en tèrmes de Doreur ſur tranche, ſignifie une compoſition qu'on met ſur la tranche d'un livre, avant que le dorer. Cette compoſition eſt faite de bol fin, de ſanguine fine, de tèrre d'ombre, de gomme adragante & Arabique, de colle de Flandres & de ſavon de Caſtres.

Aſſiétte de rente. Tèrme de Juriſprudence. Ceſſion d'un fond en propriété pour le payement d'une rente promiſe. *Ceſſio.* Cela ſe pratique dans les contrats de mariage, ou dans les partages. Si l'on promet cent livres de rente en *aſſiétte*, cela veut dire, qu'on s'engage de céder des héritages juſqu'à la valeur de cent livres de revenu annuel. L'*aſſiétte* de rente reſſemble à l'antichrèſe, excepté qu'à l'égard de la prémière, l'on abandonne le fond en pleine propriété, & ſans le pouvoir retirer, comme dans l'antichrèſe. M. De Laurière prétend qu'*aſſiétte* de rente eſt la même choſe qu'aſſignat, & qu'aſſeoir une rente eſt la même choſe qu'aſſigner, & que quelques Auteurs mettent mal à propos de la différence entre ces mots.

Aſſiétte, eſt auſſi un utencile de table qu'on ſert devant chacun des conviez pour y poſer les morceaux qu'on lui ſert, ou qu'il veut manger. *Orbis.* On fait des *aſſiéttes* de bois, de fayence, d'étain, d'argent, de vermeil doré, des *aſſiéttes* creuſes pour manger la ſouppe, des *aſſiettes* volantes pour ſervir les entremets. On appelle du même nom les ragoûts qui ſont deſſus. *Ferculum.* Une *aſſiétte* de champignons, de ris de veau, de confitures. On appelle auſſi, *aſſiétte* à mouchettes, la platine ſur laquelle on les met. L'*aſſiétte* à mouchettes, eſt préſentement hors de mode, & on ne ſe ſert plus que de porte-mouchettes.

Aſſiétte, ſignifie auſſi, chaque couvert, ou perſonne qui mange & paye ſon écot dans une auberge. On nous a donné à chacun le poulet ſur l'*aſſiétte*. On paye tant par tête, tant par *aſſiétte*. Son *aſſiétte* a dîné pour lui, c'eſt-à-dire, qu'il faut payer ſon écot quoiqu'abſent. Il y a des Taverniers qui vendent du vin à pot, les autres à *aſſiétte*; qui mettent la nappe.

Aſſiettée. ſ. f. Plein une aſſiétte. Cet enfant a déjà mangé deux *aſſiéttées* de boüillie.

Aſſignat. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence, qui ſe dit particulièrement en païs de Droit écrit. *Conſtitutio.* Conſtitution, & aſſignation ſpéciale d'une rente ſur un certain héritage, lequel demeure nommément deſtiné & affecté pour le payement annuel de la rente. Quelquefois pour fortifier l'*aſſignat*, le créancier de la rente ſtipule, qu'il en recevra les arrérages par les mains du Fermier de l'héritage aſſigné. L'*aſſignat* ne rend point la rente foncière. Loys. L'*aſſignat* ne donne point plus de privilége au créancier de la rente qu'une hypothéque génerale & ſpéciale. Id. L'*aſſignat* d'un doüaire, d'une dot, eſt le fonds ſur lequel on aſſigne le payement du doüaire, ou de la dot.

Aſſignat, *démonſtratif*, eſt une rente conſtituée à prendre ſur tel fonds, ce qui n'empêche pas qu'en déguerpiſſant ce fonds je ne ſois obligé de payer la rente, parce qu'elle eſt perſonnelle. *Aſſignat limitatif*, ſe dit des fruits d'un fonds qu'on légue à quelqu'un, & qu'il n'eſt point obligé de payer quand il abandonne le fonds.

Aſſignation. ſ. f. *In jus vocatio.* Ajournement, exploit de Sergent, par lequel on ſomme une partie de comparoir à certain & compétant jour pardevant un Juge, pour répondre à la demande, où à la plainte qu'on a formée contre lui, ou pour venir dépoſer, prêter ſerment, ou faire un autre acte de Juſtice. L'Ordonnance veut que les exploits d'*aſſignation* ſoient libellez, c'eſt-à-dire, qu'ils contiennent la demande, afin que le défendeur vienne prêt pour y défendre. Les *aſſignations* à trois briefs jours ſe font à cri public, à ſon de trompe dans les carrefours, pour inſtruire une contumace. Les *aſſignations* ſe doivent donner à la perſonne, ou à domicile. On donne auſſi des *aſſignations* ſur la frontière à ceux qui ſont hors le Royaume. On léve des défauts ſur l'*aſſignation*, quand on manque à ſe préſenter. Les *aſſignations* données par des innocens à leurs Juges, devant le Tribunal de Dieu, ont ſouvent été éxécutées. De Roch. Il eſt au figuré dans cette phraſe.

Aſſignation, ſe dit auſſi des rendez-vous qu'on ſe donne pour ſe trouver à un certain lieu, à une certaine heure. *Conſtitutio rei certo tempore & loco facienda.* Les deux Avocats ſe ſont donné *aſſignation* à cinq heures pour conſulter. Ces amans ſe donnent *aſſignation* ou rendez-vous aux Thuilleries.

Aſſignation, en tèrmes de Finance, eſt une ordonnance, ou mandement, pour faire payer une dette ſur un certain fonds. On donne à des Tréſoriers des *aſſignations* ſur divers Fermiers, pour prendre le fonds deſtiné à leur maniement. On a donné à ce créancier une *aſſignation* ſur la couppe d'une telle forêt.

Aſſignation, eſt auſſi une conſtitution de rente, un établiſſement de penſions ſur certaines tèrres, ou revenus, qui y demeurent affectez & hypothéquez. L'*aſſignation* du doüaire de cette femme a été faite ſur une telle maiſon. Les *aſſignations* des rentes ſe font ſur tous les biens préſens & à venir.

Aſſigner. v. act. Ajourner, ſommer quelqu'un de comparoir devant un Juge, ou un Commiſſaire, pour défendre à une demande, ou faire quelque acte de juſtice. *Alicui diem dicere. Aliquem in jus vocare.* Les Ducs & Pairs font *aſſigner* leurs parties d'abord au Parlement. Ceux qui ont droit de committimus les font *aſſigner* aux Requêtes; les autres les font *aſſigner* devant les Juges ordinaires des lieux. Il a été *aſſigné* pour dépoſer, prêter ſerment, ſubir l'interrogatoire.

N'imitez point ces fous,
Qui toûjours aſſignans *& toûjours* aſſignez,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnez. Boil.

L'ancienne manière d'*aſſigner* les gens en Juſtice étoit de prendre par l'oreille. Car lorſque les Sergens donnoient anciennement des *aſſignations* à quelqu'un, ou qu'ils conſtituoient des priſonniers, ils touchoient l'oreille de celui qu'ils prenoient pour témoin, ou pour recors, qu'ils appelloient *Anteſtatus*; c'eſt pourquoi Horace dit, *Licet Anteſtari? Ego verò oppono auriculam. L. I. ſ. 9.* De Roch.

Aſſigner, ſignifie auſſi, Créer une rente, & obliger certains fonds pour la ſureté du payement; donner un mandement ou une reſcription pour charger quelqu'un du payement d'une dette. *Conſtituere.* Le ſtile des contrats de conſtitution porte, Il a conſtitué, aſſis, & *aſſigné* une telle rente ſur tous ſes biens préſens & à venir. Les gages des Officiers ſont aſſignez ſur la ſeconde partie de l'Épargne. Les rentes *aſſignées* ſur le Clergé. On lui a *aſſigné* ſon doüaire ſur une telle tèrre; une penſion ſur le public.

Aſſigner, ſignifie encore, Donner, deſtiner: Il a *aſſigné* deux mille

mille arpens de tèrre à Sextus Clodius le Rhéteur, exempts de toutes charges. *Aſſigner* des tèrres aux nouveaux habitans. Le Roi leur *aſſigna* une contrée pour habiter. VAUG. Ce Gouvernement vous a été *aſſigné*. La ſociété ne peut ſubſiſter ſi chacun ne ſe contient dans l'ordre, & dans le rang qui lui eſt *aſſigné*. DE LAUNOY.

AſSIGNER, ſe dit auſſi pour dire, Faire connoître, indiquer. *Indicare*. *Aſſigner* les véritables cauſes des évènemens. ABLANC.

On dit proverbialement, ou ironiquement, qu'une rente eſt *aſſignée* ſur les broüillards de la rivière de Loire; ſur Janvier, Février & Mars; pour dire, qu'on n'en aura jamais rien.

AſSIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

Ces mots viennent du Latin *aſſignare*, qui vient de *ſignum*.

ASSIMILATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique, qui ſe dit de l'action par laquelle des choſes ſont renduës ſemblables. *Aſſimilatio*. La nourriture ſe fait par le changement de l'aliment en la ſubſtance de l'animal, par *aſſimilation* des parties. L'*aſſimilation* des parties ſe fait par un mouvement local.

AſSIS, AſSISE. adj. Voyez ASSEOIR.

AſSISE. ſ. f. Tèrme de Maçonnerie. Rang de pièrres de taille qu'on poſe en ſituation parallèle à l'horiſon, pour élever une muraille. *Collocatio lapidum ad libellam & horizontem*. Il y a douze *aſſiſes* de pièrre aux fondemens de ce dôme.

AſSISES, au pluriel, tèrme de Palais. C'eſt une ſéance extraordinaire que des Juges ſupérieurs vont tenir dans des Siéges inférieurs, & dépendans de leur juriſdiction, pour voir ſi les Officiers ſubalternes font leur devoir, & pour recevoir les plaintes qu'on fait contre eux. *Judicum ad jus ſtatis diebus dicendum conſeſſus*. Autrefois les Baillifs & Sénéchaux, qui jugeoient en dernière inſtance, alloient tenir leurs *aſſiſes* dans les tèrres des Seigneurs de leur reſſort, pour entendre les plaintes contre leurs Officiers, & juger les cauſes d'appel. Aujourd'hui les *Aſſiſes* ne ſont autre choſe que des ſéances marquées & fixées, qui ſe tiennent d'ordinaire de 40 jours en 40 jours, par les Baillifs ou Sénéchaux, & où ſe paſſent certains actes ſolennels; comme les criées pour les Decrets, les adjudications, &c.

On appelle quelquefois les Grands Jours *Aſſiſes*, comme on a fait toutes ſortes de plaids ſolennels, & extraordinaires. Les droits d'*aſſiſes* ſont differens ſuivant les différentes Coutumes.

AſSISE, étoit anciennement une Aſſemblée qui ſe faiſoit dans la Cour du Prince, de pluſieurs perſonnes notables pour juger ſouverainement des affaires de conſequence, & dont les arrêts devoient être inébranlables. *Comitia*. Comme les Vicomtes n'étoient dans leur origine que les Lieutenans des Comtes, qui rendoient la Juſtice en leur place, ils avoient deux ſortes de ſéances: l'une qu'on appelloit *plaids*, ou jours ordinaires, parce qu'elle ſe tenoit tous les jours; & l'autre s'appelloit *Aſſiſes*, ou grands plaids, parce qu'elle étoit tenuë par le Comte, & que c'étoit une aſſemblée ſolennelle, où ſe trouvoient les plus conſidérables vaſſaux, pour y juger les affaires les plus importantes. Ces *aſſiſes* s'appelloient auſſi *mallum*, ou *placitum majus*. Mais l'autorité de ces *Aſſiſes*, qui jugeoient ſans appel, a été attribuée aux Parlemens: & de là vient la coûtume qui s'obſerve encore; c'eſt qu'à l'ouvertnre de chaque Bailliage, les Juges doivent comparence à la Cour; non comme autrefois à l'*Aſſiſe*, pour répondre de leurs jugemens; c'eſt une formalité & un reſpect, que le Parlement exige des Juges inférieurs, dont l'appel y eſt porté immédiatement. Il y avoit deux ſortes d'*Aſſiſes*. La grande étoit compoſée de douze Nobles, qui jugeoient l'épée au côté. La petite *Aſſiſe* étoit de douze hommes choiſis entre les gens de Loi. Il y avoit auſſi de grandes *Aſſiſes* qui appartenoient aux Comtes, Vicomtes, Barons & Châtelains, à cauſe de leur haute Juſtice; qui ſe tenoient quatre fois l'an pour recevoir les appellations de leurs Baillifs. Les petites *Aſſiſes* ſe tenoient par les Prévôts, & Juges pedanées tous les quinziémes du mois. Il y avoit auſſi des *Aſſiſes* pour la Police, & pour la vente des biens & des denrées. La grande *Aſſiſe* s'appelloit *Aſſiſe jurée*, & la ſeconde, *Aſſiſe ordinaire*. Les *Aſſiſes* ſe devoient tenir dans un champ, dans un cimetière, aux portes des villes ou des Égliſes, dans une ruë, ſur un rampart, toûjours en un lieu public, où les parties pûſſent avoir un accès libre & facile. LE GENDRE. Elles devoient être publiées & aſſignées à certain jour, afin que toutes ſortes de perſonnes y pûſſent venir faire leurs plaintes & remontrances.

On a donné auſſi le nom d'*Aſſiſe* aux jugemens qui étoient rendus en ces lieux-là; & on diſoit, Il a obtenu *aſſiſe* à ſon profit; c'eſt-à-dire, jugement. On appelloit auſſi, grande *Aſſiſe*, l'action pétitoire; & petite *Aſſiſe*, la poſſeſſoire. *Aſſiſe* ſignifioit auſſi anciennement une loi, une conſtitution. Voyez DU CANGE. Pour ſçavoir la forme de tenir les *Aſſiſes*, voyez la déclaration du Roi de 1685.

AſSISE. ſ. f. *Aſſiſium*. Nom propre de ville. *Aſſiſe* eſt de l'État Écclésiaſtique en Italie. Elle eſt dans l'Ombrie, ſur la montagne d'Aſi, d'où probablement elle a pris ſon nom. *Aſſiſe* a un Évêché ſuffragant du Pape. S. François d'*Aſſiſe*, Fondateur des Conventuels, Obſervantins, Récolets, & Capucins, eſt ainſi nommé, parce qu'*Aſſiſe* étoit ſa patrie.

AſSISTANCE. ſ. f. Secours, aide, protection, aumône. *Auxilium, adjumentum*. Le Juge d'Égliſe implore l'*aſſiſtance* du bras ſéculier. Cet homme ne ſçauroit ſubſiſter ſans l'*aſſiſtance* de ſes amis. Seigneur, j'implôre vôtre *aſſiſtance*. ARN. Je ne veux pas me rendre indigne des *aſſiſtances* que je reçois de vous. SCAR. Recevoir de l'*aſſiſtance*, ou de grandes *aſſiſtances* de quelqu'un.

AſSISTANCE, ſignifie encore, Préſence. *Præſentia*. Les Chanoines ont tel droit pour leur *aſſiſtance* à Matines. Le Curé ſe fait payer l'*aſſiſtance* à un entèrrement, quoi qu'il n'y ſoit pas; car il eſt réputé préſent. Un Procureur ſe fait payer ſon *aſſiſtance* à un ſcellé, à un procès verbal. Dans les taxes de dépens, on paye un droit d'*aſſiſtance* au Procureur du défendeur. Il ne ſuffit pas à la Meſſe d'avoir une *aſſiſtance* corporelle, il faut encore une préſence d'eſprit.

AſSISTANCE, ſignifie auſſi, Aſſemblée. *Cœtus*. Ce Prédicateur a ſatisfait toute l'*aſſiſtance*. Ce pauvre homme qu'on a maltraité a pris à témoin l'*aſſiſtance*, & ceux qui ſe ſont trouvé là. Cela étonna toute l'*aſſiſtance*. ABLANC. L'*aſſiſtance* étoit plus nombreuſe qu'auparavant.

AſSISTANCE, ſignifie auſſi parmi les Jéſuites, la fonction d'Aſſiſtant que fait un Jéſuite auprès du Général de ſon Ordre. *Aſſiſtentia*. Chacun des Aſſiſtans a ſoin de préparer les affaires de ſon *aſſiſtance*. BOUH. Au reſte, le Père Bouhours n'écrit point *aſſiſtance*, mais *aſſiſtence*. L'*aſſiſtance* d'Italie, l'*aſſiſtance* d'Allemagne &c. La Flandre eſt de l'*aſſiſtance* d'Allemagne.

AſSISTANT, ANTE. adj. & ſ. Qui aſſiſte, qui eſt préſent. *Præſens*. Cet Huiſſier fit ſigner ſon procès verbal à ſes *aſſiſtans*.

AſSISTANS, ſe dit auſſi des aides néceſſaires dans une cérémonie, ou un ſacre. Ce Prélat avoit tels & tels Évêques pour *aſſiſtans*. Les Abbeſſes ont auſſi des *Aſſiſtantes* en pareilles cérémonies. L'Officiant avoit ſept ou huit *Aſſiſtans* à l'autel.

AſSISTANS, ſont auſſi les Controlleurs ou Conſeillers qu'on donne à des Généraux, Supérieurs des Monaſtères, pour prendre garde aux affaires de la Communauté, & les ſoulager en leur miniſtère. *Aſſiſtens*. Voilà le Père Provincial avec le Père *Aſſiſtant*. Le Général des Jéſuites a cinq *Aſſiſtans*, qui ſont comme ſes Miniſtres, & d'une expérience conſommée. Ils ſont choiſis par toute la Compagnie aſſemblée par le Général. Ils portent le nom des Royaumes, ou des païs, dont ils ſont originaires; par éxemple, d'Italie, d'Eſpagne, d'Allemagne, de France, & de Portugal. Ils le ſoulagent dans ſa charge, & ils obſervent auſſi ſa conduite. BOUH. Ce Père écrit toûjours *Aſſiſtent*, *Aſſiſtens*, & jamais *Aſſiſtant*, *Aſſiſtans*, quand il parle de ces Miniſtres du Général de ſon Ordre. Le Général des Prêtres de l'Oratoire a auſſi trois *Aſſiſtans*, qui ont voix déciſive avec lui dans les délibérations, enſorte qu'il n'eſt pas le Maître abſolu, comme celui des Jéſuites, dont les *Aſſiſtans* n'ont que voix conſultative. Voyez ACOSTA, hiſt. des revenus Écclèſ. pag. 369.

On nomme auſſi *Aſſiſtans*, les condamnez à aſſiſter au ſupplice d'un criminel. En cette éxécution il y eut deux pendus & deux *aſſiſtans*.

AſSISTANS, s'eſt dit auſſi au Palais de deux anciens Avocats, qui étoient obligez de ſe trouver à l'Audience pour aſſiſter un Avocat demandeur en requête: ce qui a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. & converti en une ſimple conſultation.

AſSISTANT, eſt auſſi un tèrme de Comédien. Il ſignifie un domeſtique de Comédien, que l'on employe quelquefois dans les repréſentations des piéces de théatre, & à qui on donne ce que l'on juge à propos.

AſSISTANT, eſt auſſi un tèrme uſité dans les Séminaires, pour ſignifier l'Écclèſiaſtique qui fait les fonctions du Supérieur, quand celui-ci eſt abſent.

AſSISTANT, eſt encore un tèrme uſité dans la pêche des perles. Chaque plongeur a deux aides, qu'on nomme pour cela les Pêcheurs *aſſiſtans*. P. LE COMTE. De huit en huit jours on pêche un jour entier au profit du Patron de la barque, & tous les jours encore le prémier coup de rets eſt pour lui: on donne le tiers de ce qui reſte aux *aſſiſtans*; le ſurplus appartient aux plongeurs. ID.

AſSISTANTE. ſ. f. C'eſt parmi les Religieuſes, celle qui fait les fonctions au défaut de l'Abbeſſe, ou de la Mère Supérieure. C'eſt auſſi la Religieuſe qui aſſiſte au parloir pour voir ce qui s'y paſſe, & qu'on appelle ordinairement *Sœur-écoute*.

AſSISTER. v. act. Prêter ſecours à quelqu'un, l'aider de ſa préſence, de ſa faveur, de ſon argent, de ſon conſeil. *Juvare, adjuvare*.

adjuvare. Vaug. Ce Prince a *aſſiſté* ſes Alliez de ſes troupes. Il *aſſiſte* ſes amis au beſoin. Il *aſſiſte* les pauvres de ſes aumônes.

Aſsister. v. n. Être préſent. *Adeſſe*, *intereſſe*. Ce Doyen *aſſiſte* au ſervice à toutes les heures. J'ai *aſſiſté* à la conſultation qu'ont fait les Médecins ſur ſon mal. Il lui remit la Syrie entre les mains pour *aſſiſter* à la guèrre qui reſtoit à faire. Vaug.

Aſsister, ſe dit auſſi en parlant d'une eſpéce de note, ou de ſupplice qu'on donne à des complices d'un crime. Ce criminel a été condamné à être pendu, & ſa femme à *aſſiſter* au ſupplice. On dit auſſi, qu'un homme a *aſſiſté* à un vol, à un aſſaſſinat; pour dire, qu'il y a été préſent, qu'il en eſt complice.

Aſsister, ſe dit de ceux qui accompagnent quelqu'un, ſoit pour faire une cérémonie, ſoit pour avoir main forte, ou un témoignage. Les Députez du Clergé étoient *aſſiſtez* des plus notables de leur corps. Un Prélat doit être aſſiſté de deux autres, quand il ſacre un Évêque. Un Sergent eſt obligé de ſe faire *aſſiſter* de deux Records, afin qu'on ajoute foi à ſon éxploit.

Aſsister, ſe dit encore de ceux qui conſeillent. Quand il paſſa cet acte, il étoit *aſſiſté* de ſon Avocat, de ſon Procureur. Ce Tuteur n'a rien fait que par l'avis du Conſeil, & *aſſiſté* des parens du mineur.

Aſsister, ſignifie auſſi, Juger avec un autre Juge. Il faut que le Juge Royal *aſſiſte* au procès que font les Officiaux aux Clèrcs, quand il y a un cas privilégié. Un Bénéficier, qui *aſſiſte* à un jugement de mort, devient irrégulier.

On dit auſſi, qu'un Prêtre *aſſiſte* un malade, ou un criminel à la mort; pour dire, qu'il l'éxhorte à bien mourir, & à ſe repentir de ſes fautes. *Adhortari.*

On dit provèrbialement, Dieu vous *aſſiſte*, à ceux qui étèrnuënt, ou aux pauvres qu'on éconduit. On dit auſſi, que Dieu *aſſiſte* trois ſortes de perſonnes, les enfans, les fous, & lës yvrognes.

Aſsisté, ée. part. paſſ. & adj. *Adjutus.*

AſSOCIATION. ſ. f. Traité de ſocieté, par lequel deux, ou pluſieurs perſonnes ſe joignent enſemble, ou pour ſe ſecourir mutuellement, ou pour agir en commun, ou pour vivre plus commodément. *Societas.* La plus étroite des *aſſociations* eſt celle qui ſe fait par le lien du mariage. Il y a une *aſſociation* entre ces deux compagnies, entre ces deux marchands. L'*aſſociation* ſe contracte par un conſentement tout pur. Patr.

AſSOCIER. v. act. Faire une ſocieté, ou admettre quelqu'un dans une compagnie, dans un traité de ſocieté. Ces deux amis ſe ſont *aſſociez* pour acheter, & pour éxercer le gréffe. *Societatem facere, conflare; ſocium ſibi aliquem adjungere.*

Les Confrairies ſont compoſées d'un nombre de Fidelles, qui ſe ſont *aſſociéz* pour participer aux prières les uns des autres.

Aſsocier, ſe dit auſſi, pour Donner part de quelque choſe à quelqu'un. Il *aſſocia* Tibère à cet honneur. Ablanc. Il leur eſt permis d'*aſſocier* d'autres perſonnes aux ſacrifices. Pasc. La paſſion du plaiſir lie, & *aſſocie* les jeunes gens. M. Esp. Un Teſtateur *aſſocie* pluſieurs perſonnes dans un même uſufruit. Peliss.

> *Malgré tout ſon orgueil ce Monarque ſi fièr,*
> *A ſon trône, à ſon lit, daigna l'*aſſocier. Racin.

Aſsocié, ée. part. paſſ. & adj. *Socius*, *ſocietate conjunctus.*

Aſsocié, ée. ſ. m. & f. Qui eſt d'une ſocieté. Un *aſſocié* peut engager ſon *aſſocié*. Le corps peut ſouffrir des *aſſociez* en amour; mais non pas le cœur. B. Rab.

AſSOMMER. v. act. Tuër avec une maſſuë, un maillet, ou autre choſe peſante, & accablante. *Valide impacto malleo trucidare.* Il a reçu des coups de bâton capables d'*aſſommer* un bœuf. Les Hébreux *aſſommoient* les criminels en les lapidant. Ménage dérive ce mot du François *ſomme*, ou du Latin *ſomnus*, parcequ'autrefois *Aſſommer* ſignifioit, *Dormir d'un profond ſommeil.*

Aſsommer, ſe dit auſſi de toute mort violente. *Mactare*, *Trucidare.* Il eſt allé à la guèrre pour ſe faire *aſſommer*. Il ſignifie auſſi, Tuër d'une manière cruelle. Ils *aſſommoient* les ennemis dans les ruës. Vaug. Ils ſe voyoient *aſſommer* comme des bêtes. Id.

Aſsommer, ſe dit encore des coups violens, ou ſouvent réïtérez. *Percutere graviter.* Ce maître *aſomme* de coups ſes valets. Cette marâtre *aſſomme* les enfans de ſon mari.

Aſsommer, ſe dit hypèrboliquement des choſes qui incommodent, ou qui péſent trop. *Opprimere*, *obruere.* En été les habits de drap *aſſomment*. Vous chargez trop ce cheval, cela eſt capable de l'*aſſommer*.

Aſsommer, ſe dit figurément en Morale des choſes qui abbattent l'eſprit. *Affligere.* Cette affliction, la perte de ce procès l'a *aſſommé*.

> *Pour moi, qu'un froid Ecrit* aſſomme. Mol.
>
> *Je n'en puis revenir, & tout ceci m'*aſſomme. Id.

On dit provèrbialement, il faudra vous *aſſommer*; pour dire, vous avez tant de ſanté, qu'à moins que quelqu'un ne vous tuë, vous ne pourrez mourir.

AſSOMPTION. ſ. f. Fête que l'Égliſe célébre en l'honneur de l'enlevement miraculeux au ciel de la Sainte Vierge en corps & en âme. *Sanctiſſima Dei matris in cœlum aſſumptio.* Cette Fête n'eſt pas moins ſolennelle dans l'Égliſe Orientale que dans les Égliſes d'Occident. Il n'eſt point cependant de foi que la Sainte Vierge ait été enlevée au Ciel en corps & en âme. Nos Anciens Martyrologes, & entr'autres celui d'Uſuard, parlent de l'*Aſſomption* de la Bien-heureuſe Vierge avec beaucoup de modération, comme ſi de leur tems l'Égliſe n'avoit rien défini là-deſſus. Voyez les notes de Baronius ſur le Martyrologe Romain au quinziême d'Août. Mais ce ſeroit aujourd'hui une témérité de s'oppoſer à l'opinion commune, & un Prédicatur qui avanceroit en chaire des propoſitions contraires à l'*Aſſomption* de la Sainte Vierge en corps & en âme, choqueroit, & il ſeroit obligé de ſe rétracter, ou de s'éxpliquer publiquement, comme il arriva il y a quelques années à Paris. Et en 1696. la Sorbonne dans la condamnation de Marie d'Agreda, proteſta d'abord entre autre choſes qu'elle croyoit l'*Aſſomption* de la Sainte Vierge au Ciel en corps & en âme. Entre les Égliſes que le Pape Paſchal orna, ou répara, il eſt fait mention de deux où étoit repréſentée l'*Aſſomption* de la Sainte Vierge en ſon corps. Ce qui montre qu'on la croyoit dèſlors à Rome. Fleury. Cette fête s'appelle auſſi *la Mi-Oût*, à cauſe qu'elle arrive le quinziême d'Août. L'eſtampe qui repréſente le myſtère de l'*Aſſomption*, s'appelle auſſi *Aſſomption*. Le platfond de la Chapelle du Séminaire de Saint Sulpice à Paris eſt une *Aſſomption* de M. le Brun. On a auſſi appellé autrefois *Aſſomption*, le jour de la mort de quelque Saint, comme l'*Aſſomption* de Saint Jean Baptiſte, ainſi que prouve Du Cange.

La fête de l'*Aſſomption* de Nôtre Dame a donné le nom à quelques lieux, ou païs du Nouveau Monde, ou parce qu'ils ont été découverts ce jour-là, ou parce qu'ils ont été dédiez à la Ste Vierge ſous ce nom. La Rivière de l'*Aſſomption* eſt dans le Canada, & ſe décharge dans le fleuve de S. Laurent près de l'Iſle de Montréal. La Ville de l'*Aſſomption* eſt une petite ville du Paraguay dans l'Amérique méridionale. L'Iſle de l'*Aſſomption*, autrement Anticoſti, ou Anticoti, eſt une Iſle de l'Amérique Septentrionale dans le Golfe de S. Laurent, entre l'Iſle de Tèrre Neuve & la côte du Canada.

En tèrmes de Logique, *Aſſomption*, c'eſt la mineure ou la ſeconde propoſition d'un ſyllogiſme; & quelquefois c'eſt la conſéquence que l'on tire des propoſitions qui compoſent un argument. *Aſſumptio.* Les prémiſſes ſont vrayes; mais l'*aſſomption* eſt captieuſe.

ASSONANCE. ſ. f. Quelques-uns ſe ſervent de ce mot en Muſique, pour ſignifier *Conſonance*. *Conſonum.*

Assonance, en tèrmes de Rhétorique, & de Poêſie, ſe dit d'une figure de mots qui ont même ſon, ou terminaiſon, & qui ne riment pas richement. Les *aſſonances* ſont vicieuſes en François: les Latins les ont quelquefois employées avec grâce. On l'appelle en Latin *Similiter deſinens*, & en Grèc ὁμοιοτέλευτον: comme, *Militem comparavit, exercitum ordinavit, aciem luſtravit*, &c. En François on ne s'en ſert guères qu'en provèrbe. *Après la panſe vient la danſe.* On dit *aſſonance*, en parlant de certaines rimes des vèrs Eſpagnols.

ASSONANT, ante. adj. Tèrme de Poêſie & de Rhétorique. On le dit plus particulièrement de certaines rimes des vèrs Eſpagnols. La rime *aſſonante* eſt plûtôt une reſſemblance de ſon, qu'une véritable rime; par éxemple, *ligera, cubierta, tierra, meſa*, peuvent rimer enſemble d'une rime *aſonante*, à cauſe que ces mots ont dans la pénultiême ſyllabe un *e*, & dans la dernière un *a*. Les vèrs ſuivans ſur la deſcente d'Orphée aux Enfers ont les rimes *aſſonantes*.

> *Dizen que baxò cantando*
> *Y yo por cierto lo tengo*
> *Que como baxava buido*
> *Cantaria de contento.* Quevedo.

Le ſecond & le quatriême de ces vèrs ont des rimes *aſſonantes*, les deux autres ne riment point du tout.

ASSORTIMENT. ſ. m. Aſſemblage de deux, ou de pluſieurs chôſes enſemble. *Convenientia.* Le verd & le bleu font vilain un *aſſortiment*.

Assortiment, ſe dit auſſi, chez les Marchands, de pluſieurs marchandiſes, qu'il faut acheter, ou amaſſer pour faire le fonds d'une boutique, & pour avoir de quoi contenter ceux qui viendront acheter. *Rerum multarum congeries.* Ce Marchand a mandé à ſon Facteur de lui envoyer un *aſſortiment* de brocards, de dentelles, & autres marchandiſes. Les Libraires diſent auſſi un *aſſortiment* de livres.

AſSORTIR. v. act. On conjugue, *J'aſſortis, tu aſſortis, il aſſortit, nous aſſortiſſons, vous aſſortiſſez, ils aſſortiſſent*. A l'imparfait *j'aſſortiſſois*. Au préterit, *j'aſſortis, tu aſſortis, il aſſortit, nous aſſortîmes, vous aſſortîtes, ils aſſortirent*, & *j'ai aſſorti, tu as aſſorti*, &c. Au futur *j'aſſortirai*. Au ſubjonctif *que j'aſſortiſſe* &c. A l'impératif *aſſortis, aſſortiſſez*. Appareiller, mettre enſemble deux choſes qui conviennent. *Adjicere quæ rei conveniant*. On m'a pris une partie de mon ameublement, je voudrois bien trouver de quoi l'*aſſortir*. Cette étoffe eſt fort belle, il faut l'*aſſortir* de quelque doublure qui lui convienne.

AſSORTIR, ſe dit figurément des perſonnes. *Componere*. Ce mariage eſt mal *aſſorti*; c'eſt-à-dire, le mari & la femme ſont de condition inégale, ou d'humeur toute différente. Cet homme n'eſt point heureux à *aſſortir* les gens. Il eſt auſſi néceſſaire de bien *aſſortir* les gens dans un repas, que les couleurs en habillement. M. SCUD. Un vieillard qui épouſe une jeune fille s'expoſe à tous les malheurs du mariage : cet aſſemblage eſt trop mal *aſſorti*.

AſSORTIR, ſe dit auſſi, pour Fournir de toutes les choſes qui conviennent les unes avec les autres, & principalement de toutes celles qui regardent le trafic, la marchandiſe. *Inſtruere*. Ce Marchand a le ſoin d'*aſſortir* ſa boutique, ſon magazin de toutes ſortes d'étoffes. Vous pouvez aller chez un tel, il a de quoi vous *aſſortir*.

AſSORTIR, eſt auſſi un tèrme de Chapelier. C'eſt mettre la forme dans un chapeau en blanc. *Aſſortir* un chapeau.

AſSORTIR, eſt auſſi quelquefois neutre, & ſignifie, Convenir, avoir du raport. *Convenire*. Cette garniture *aſſortit* bien, elle vous convient fort bien. Ces couleurs n'*aſſortiſſent* pas bien enſemble. Vous ne trouverez rien qui *aſſortiſſe* à cela, ou avec cela.

AſSORTI, IE. part. adj. *Conveniens*. Convenable. Cette piéce de tapiſſerie n'eſt pas bien *aſſortie* à l'autre. Ces deux couleurs ſont mal *aſſorties* enſemble. ACAD. F.

AſSORTI, IE. adj. Qui eſt bien fourni de toutes ſortes de marchandiſes. *Inſtructus*. Un Marchand bien *aſſorti*. On le dit auſſi d'un Libraire qui a toutes ſortes de livres.

Tous ces mots viennent du Latin *ſors, ſort, condition, fortune*.

AſSOTER. v. act. & neut. Rendre ſot, gouverner quelqu'un avec empire. *Infatuare*. Cet homme eſt fort *aſſoté* de ſa femme, une amour trop violente *aſſote* les plus habiles. Ce mot eſt du plus bas ſtile, & n'eſt même en uſage que dans le participe.

AſSOTÉ, ÉE. part. Rendu ſot, entêté, infatué. *Infatuatus*. Jamais on ne vit père plus *aſſoté* de ſes enfans.

AſSOUPIR. v. act. Endormir à demi; boucher les paſſages des eſprits néceſſaires pour agir. *Sopire, conſopire, ſoporare*. L'opium, le pavot, *aſſoupiſſent*. Vous croyez que cet homme dort, il n'eſt qu'*aſſoupi*. Il étoit *aſſoupi* de la débauche. VAUG.

AſSOUPIR, ſignifie auſſi, Engourdir. Le vin *aſſoupit*, & débilite les nerfs. On dit auſſi du feu, qui n'eſt pas tout-à-fait éteint, qu'il n'eſt qu'*aſſoupi*.

AſSOUPIR, ſe dit figurément des troubles, des querelles, des procès, des paſſions. *Sedare, comprimere*. Cette ſédition paroiſſoit *aſſoupie*. La guèrre n'étoit pas éteinte; elle n'étoit qu'*aſſoupie*. Il avoit un procès criminel, qu'il a eû l'adreſſe d'*aſſoupir*. Son amour a été quelque tems *aſſoupie*, mais elle s'eſt réveillée. On eut dit qu'ils avoient l'art d'*aſſoupir* l'ardeur naturelle des Athéniens pour la liberté. TOURREIL.

AſSOUPI, IE. part. paſſ. & adj. *Sopitus*.

AſSOUPISSANT, ANTE. adj. Qui endort. *Soporifer*. Les fumées de la bière ſont encore plus *aſſoupiſſantes* que celles du vin.

AſSOUPISSEMENT. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Sopor*. Diminution de ſentiment & de mouvement dans l'animal. Quand te réveilleras-tu d'un ſi long *aſſoupiſſement*? ABLANC. L'*aſſoupiſſement* des nerfs eſt leur engourdiſſement.

AſSOUPISSEMENT, ſe dit auſſi d'un aveuglement d'eſprit, de la négligence, & du peu de ſoin qu'on prend de ſes affaires. Ce jeune homme eſt ſorti tout-d'un-coup de l'*aſſoupiſſement* où il étoit par la débauche. Il faut épouvanter le pécheur pour le réveiller de ſon *aſſoupiſſement*. P. RAP.

AſSOUPISSEMENT, ſe dit figurément en Morale, des troubles, des ſéditions, & querelles. L'*aſſoupiſſement* de cette guèrre, de ce procès, a été avantageux à tous les deux partis.

AſSOUPLIR. v. act. Tèrme de Manége. *Flectere, inflectere, flexilem reddere*. Rendre ſouple un cheval, lui faire plier le cou, les épaules, les côtez & autres parties du corps, à force de le manier, de le faire trotter, & galopper. La rêne de dedans du caveſſon attachée courte au pommeau eſt très-utile pour *aſſouplir* les épaules au cheval. NEWC. Il faut aider de la rêne de dehors, pour *aſſouplir* les épaules. ID. Ce pli lui *aſſouplit* extrêmement le cou. ID. *Aſſouplir* & rendre léger eſt le fondement de toutes choſes au manege.

AſSOUPLI, IE. adj. Qui a été rendu ſouple. *Flexilis*. Cheval *aſſoupli*.

AſSOURDIR. v. act. Rendre ſourd, ou devenir ſourd. *Exſurdare*. On dit que le bruit des Cataractes du Nil *aſſourdit* les peuples des environs. Ceux qui ont quelque dureté d'oreille s'*aſſourdiſſent* en vieilliſſant. Les inſtrumens de Muſique s'*aſſourdiſſent*, en bouchant une partie de leurs lumières, ou ouvertures; c'eſt-à-dire, font moins de bruit.

AſSOURDI, IE. part. paſſ. & adj. *Exſurdatus*.

AſSOUVER. Tèrme de Coutume. On dit qu'un étang *aſſouve*, lorſqu'il s'empoiſſonne de lui-même, lorſqu'il produit de lui même du poiſſon, ce qui arrive quand une rivière y paſſe.

AſSOUVIR. v. act. Rendre ſaoul & raſſaſié de viandes. *Explere, ſatiare, exſatiare*. Ce goinfre eſt ſi grand mangeur, qu'il eſt impoſſible de l'*aſſouvir*. Cet yvrogne n'eſt jamais *aſſouvi* de vin. Ce mot vient d'*adſopire*, ſelon Mr Huet.

AſSOUVIR, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Contenter ſes déſirs, ſes paſſions. Un Tyran ne ſe peut *aſſouvir* de ſang. On ne peut *aſſouvir* ſa colère, ſa vengeance. L'ambition croit toûjours, & n'eſt jamais *aſſouvie*. Les raviſſeurs ne cherchent qu'à *aſſouvir* leurs brutales paſſions. L'ambition inſatiable qui dévore Philippe, ne peut s'*aſſouvir*. TOUR. L'Inquiſition va tirer les cadavres de leur tombeau, pour *aſſouvir* ſur ces triſtes reſtes les fureurs de ſon zêle. HIST. DE L'INQ.

Comme d'une caverne ſombre
Paroit un lion rugiſſant,
Et ſe jettant ſur un paſſant
Qui jouiſſoit du frais de l'ombre,
Il le ſurprend en ſon repos,
Mange ſa chair, briſe ſes os,
Aſſouvit *ſa faim & ſa rage* &c. ANONY.

Mais quelle ſource d'or peut éteindre la flamme,
Que le déſir d'avoir allume dans une âme?
Plus il ravit, & moins ſon ardeur à ravir
Trouve de quoi s'éteindre, & de quoi s'aſſouvir.
P. LE MOINE.

AſSOUVI, IE. part. paſſ. & adj. *Expletus, ſatiatus, exſatiatus*.

AſSOUVISSEMENT. ſ. m. *Explementum, expletio*. Ce mot n'eſt pas fort uſité dans les diſcours ordinaires. C'eſt dans les matières de pieté qu'il trouve principalement ſa place. Il ſignifie Satiété; action par laquelle on aſſouvit, on contente ſa paſſion. Les hommes charnels ne ſongent qu'à l'*aſſouviſſement* de leurs déſirs, de leur amour, de leur avarice.

AſSUJETTIR. v. act. Vaincre, mettre ſous le joug, ſous la ſujettion. *Vincere, ſubjicere, ſub poteſtatem redigere*. Les Romains ont *aſſujetti* & mis ſous leur Empire la plus grande partie du monde.

AſSUJETTIR, ſe dit auſſi au figuré pour, Vaincre par la force de ſes charmes. Ses yeux ont *aſſujetti* mille cœurs. VOIT.

AſSUJETTIR, ſe dit auſſi en Morale, des loix, des conditions, des conjonctures, qui obligent à faire quelque choſe par quelque eſpéce de contrainte. *Subjicere ſe*. Il faut s'*aſſujettir* aux loix, aux coutumes, & aux modes. Il faut s'*aſſujettir* aux régles, & aux principes des arts, & des ſciences où on veut réüſſir. Quand on veut bâtir ou fortifier une place, il faut *s'aſſujettir* au terrain. En s'*aſſujettiſſant* au jugement incertain des hommes, on devient l'eſclave de ceux mêmes au deſſus de qui on veut s'élever. FLECH. Dieu a tellement *aſſujetti* l'eſprit au corps, que l'eſprit n'eſt occupé que des beſoins & des infirmitez du corps. MALB. Il faut s'*aſſujettir* à certaines bienſéances, ſi l'on veut être au goût du monde. La Religion contraint, & ne nous *aſſujettit* pas aſſez; nous ſommes plus inquiets que perſuadez. S. ÉVR. Les Stoïciens qui admettoient une Providence, l'*aſſujettiſſoient* pourtant à la fatalité du deſtin. ID. L'éloquence eſt une fière & ſuperbe maîtreſſe, qui ne peut s'*aſſujettir*, ni à la flaterie, ni à la ſervitude.

AſSUJETTIR, en tèrmes de Marine, ſe dit d'un mât, ou de quelque autre piéce, qu'on veut arrêter; en ſorte qu'elle n'ait aucun mouvement. *Figere*. Il faut *aſſujettir* ce mât.

AſSUJETTIR, tèrme de Manége. *Aſſujettir* la croupe du cheval, & lui élargir le devant. Avec la rêne de dedans & la jambe de dehors, on *aſſujettit* la croupe, & met la jambe intérieure de derrière à l'extérieure de derrière, étrecit le cheval, & l'élargit par devant. NEWC. *Aſſujettir* le derrière du cheval. ID.

AſSUJETTI, IE. part. paſſ. & adj. *Subjectus*.

AſSUJETTISSEMENT. ſ. m. Devoir, ou obligation un peu forcée; ſujettion, ſoumiſſion. *Servitus*. C'eſt une diſcipline qui a ſes *aſſujettiſſemens*. ABLANC. Cette charge eſt belle, mais elle demande un trop grand *aſſujettiſſement*; une grande aſſiduité. En Hollande les maris payent la fidélité de leurs femmes par un grand *aſſujettiſſement*. B. RAB. Une choſe qui découvre bien la petiteſſe de nôtre eſprit, c'eſt l'*aſſujettiſſement* aux modes. BELI.

L'*aſſujettiſſement* au péché, tant qu'on eſt ſur la tèrre, eſt inévitable à la fragilité humaine. B o s s. *Aſſujettiſſement* dur & fâcheux, *aſſujettiſſement* honteux, *aſſujettiſſement* de l'eſprit, *aſſujettiſſement* des ſens. A b. d e l a T r.

ASSUR. ſ. m. *Aſſur*. Ce mot, qui eſt Hébreu, & ſignifie *heureux*, ſe prend en trois ſignifications différentes dans l'Écriture. 1°, C'eſt le nom propre d'un des fils de Sem. Les enfans de Sem ſont Aelam & *Aſſur*, & Arphaxad, & Lud, & Aram *Geneſe* X. 22. Cet *Aſſur* fut le fondateur de la Monarchie des Aſſyriens. *Gen*. X. 11. Cependant ſelon bien des Auteurs il y a deux *Aſurs*, l'un fils de Sem, comme nous venons de le dire, & l'autre fils de Nembrod, & le même que le Ninus des Hiſtoriens profanes. C'eſt celui-ci, ſelon ces mêmes Auteurs, qui fut le Fondateur de la Monarchie Aſſyrienne. L'Écriture ne diſtingüe point ainſi deux *Aſſurs*, & je ne crois pas qu'il ſoit à propos de le faire. 2°, *Aſſur* ſe prend pour les Aſſyriens, qui ſont la poſtérité d'*Aſſur*, ſuivant cet Hébraïſme ſi commun, d'appeller les deſcendans du nom de leur père. Malheur à *Aſur*. C'eſt lui qui eſt la verge & le bâton de ma fureur.... Mais *Aſſur* n'aura pas ce ſentiment. S a c i. *Iſaie* X. 5. 7. 3°, *Aſſur* ſignifie le païs qu'habitoient les Aſſyriens, l'Aſſyrie. Leur Dieu a été porté en *Aſſur*, Oſée X. 6. c'eſt-à-dire en Aſſyrie, comme ont traduit les Genevois, Chateillon, Deodati, Saci, &c. Car l'Aſſyrie vous doit prendre un jour. S a c i. Nombr. XXIV. 22. Les Aſſyriens eut été auſſi bien en cet endroit. Voyez A s s y r i e & A s s y r i e n.

AſSURANCE. ſ. f. Sûreté qu'on donne; nantiſſement. *Cautio*, *pignus*. Quand on prête ſon argent, on veut avoir ſes *aſſurances*; des cautions, des hypothéques, des gages. Je lui ai prêté ſur ſa bonne foi; je n'en ai pas la moindre *aſſurance*. On dit de celui qui a bien pris ſes précautions; qu'il peut dormir en *aſſurance*. Vous pouvez partir avec *aſſurance* ſur la foi de ce paſſeport. Il me faut de vôtre cœur une pleine *aſſurance*. M o l. Pour dire, il me faut des gages, des ſûretez de vôtre amour, & de vôtre fidélité.

Aſ s u r a n c e, ou P o l i c e d'a s s u r a n c e. Tèrme de Marine, eſt un contrat par lequel un particulier s'oblige de réparer les pertes & dommages qui arriveront pendant un voyage, ſoit par naufrage, ou tempête; ſoit par pillage, ou par guèrre, ou par feu; ſoit par cas fortuit à un vaiſſeau, ou à ſon chargement, moyennant certaine ſomme qui lui eſt payée par le propriétaire par avance, laquelle ſomme on appelle *Prime*. Ce contrat doit être paſſé par devant le Greffier de la Communauté des Marchands. Il peut auſſi être fait ſous ſignature privée. Il ſe fait auſſi des *aſſurances* pour des marchandiſes tranſportées par tèrre. Quand les *aſſurances* ſont fruſtratoires, l'aſſûré doit payer demi pour cent à ſes aſſureurs; & au contraire quand elles ont lieu, l'aſſuré doit toûjours courir le riſque du dixiême de la cargaiſon, pour lequel il doit contribuer à toutes les avaries. Il y a des *aſſurances* qui ſe font ſur la marchandiſe; d'autres ſur le corps, & quille du vaiſſeau, ſes agreils, apparaux, victuailles &c. Les unes ne ſe font que pour l'envoi, & les autres que pour le retour. On peut faire aſſurer la liberté, & non pas la vie des perſonnes: on peut pourtant aſſurer contre tout accident, excepté la mort naturelle. Par l'Ordonnance de la Marine de l'année 1681. il eſt défendu de faire aſſurer le profit eſpéré ſur les marchandiſes chargées dans le vaiſſeau: & de faire aſſurer au delà de la valeur des marchandiſes. L'*aſſurance* n'a point de tems limité, & celle qui ſe fait par mois eſt uſuraire: auſſi eſt-ce une invention des Juifs inconnuë aux Anciens. Ils s'en ſervîrent, lors qu'ils furent chaſſez de France ſous Philippe Auguſte, & Philippe le Long, comme témoigne Jean Villani en ſon Hiſtoire Univerſelle. Le Bureau des *Aſſurances*, eſt une Chambre, ou Aſſemblée de ces Marchands qui ſe rendent garents des fortunes de mer. Il y en a une établie à Paris.

Aſ s u r a n c e, ſe dit auſſi des choſes qu'on donne pour certaines & dont on répond. *Explorata rei cognitio*, *notitia*. Vous pouvez dire cette nouvelle en *aſſurance*; je la tiens de bon lieu. Croyez cela en *aſſurance*, & ſur ma parole. Mangez cela en *aſſurance*, je vous dis qu'il eſt bon.

Aſ s u r a n c e, ſe dit auſſi pour ſeureté. *Securitas*. Si les Légions d'Afrique viennent, nous vous mettrons en *aſſurance* de ce côté-là. Il les obligea de ſe retirer dans un lieu d'*aſſurance*. Les mieux montez allèrent aſſez vîte pour atteindre la baſterne, qu'ils inveſtîrent, mais ils n'y trouvèrent plus Clotilde, & ils apprîrent qu'elle étoit déja en lieu d'*aſſurance*. P. D a n.

Vous êtes le ſoleil qui venant m'éclairer,
Me faites tous les jours marcher en aſſurance,
Au milieu des pécheurs qui veulent s'égarer. L'A b b é T e t u.

Aſ s u r a n c e, ſignifie auſſi, Hardieſſe, fermeté, conſtance. *Fidentia*, *Fiducia*. Un Orateur doit parler avec *aſſurance*, l'intrépidité d'un Chef donne de l'*aſſurance* à ſes troupes. Perſonne n'avoit l'*aſſurance* de l'approcher. V a u g. Il n'y a point d'*aſſurance* en la fortune, ni en toutes les choſes du monde. Il n'y a point d'*aſſurance* au tems, il eſt trop pluvieux.

Aſ s u r a n c e, ſignifie encore Confiance. Il faut mettre toute ſon *aſſurance* en Dieu. Toutes les Sectes du Chriſtianiſme vivent avec une *aſſurance* ſi parfaite, qu'il eſt néceſſaire d'en examiner les fondemens, afin de diſtinguer l'*aſſurance* ſolide que la vérité produit, de la confiance téméraire qui naît de l'erreur. N i c o l. Bien de gens s'inſcrivent eux-mêmes ſur le livre de vie, & ſe repoſent tranquillement ſur cette fauſſe *aſſurance*.

Aſ s u r a n c e, eſt auſſi un tèrme de Vannier, qui veut dire l'oſier qui eſt ſous l'oſier tors qui fait l'anſe du panier. *Firmamentum*.

Aſ s u r a n c e, ſe dit auſſi, en tèrmes de Chaſſe, dans cette phrâſe, *Aller d'aſſurance*; pour dire, que la bête va au pas & ſans crainte. *Fidenter*.

Aſ s u r a n c e, eſt auſſi un tèrme d'Aſtronomie. On appelle l'alhidade de l'aſtrolabe la ligne d'*aſſurance*.

Aſ s u r a n c e, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, qu'un homme a l'*aſſurance* d'un meurtrier, quand il ſoutient impudemment une choſe fauſſe. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un en lieu d'*aſſurance*, quand on l'a mis en priſon.

AſSURÉ. ſ. m. C'eſt le propriétaire du vaiſſeau, ou du chargement qui eſt *aſſuré* par l'aſſureur. *Vadatus*. Si l'*aſſuré*, ſans le conſentement des aſſureurs fait changer de route au vaiſſeau, les aſſureurs ſont déchargez des riſques. Ordon. de 1681.

AſSURÉMENT. adv. Sans doute, d'une manière ſeure, & certaine. *Certò*. Il eſt *aſſurément* vrai qu'il faut mourir un jour, Il nous a parlé fort *aſſurément*, & comme bien certain de ce qu'il avançoit.

ASSUREMENT ou ASSEUREMENT. ſ. m. *Aſſurance*. *Fides*. Donner *aſſeurement*, *fidem dare*. C'eſt un vieux mot qui ſe diſoit autrefois pour aſſurance. S'il arrivoit quelque démêlé entre le Gentilhomme & le roturier, celui-ci requeroit *aſſeurement*, qu'on ne pouvoit lui refuſer, & alors la choſe ſe vuidoit par les voyes ordinaires de la juſtice. P. D a n. *dans Loüis IX. T. II. p.* 160. Il y avoit une troiſiéme manière de finir la guèrre, qui étoit par l'*aſſeurement*; ce qui ſe faiſoit de la ſorte: Une des parties qui ſe ſentoit, par éxemple, trop foible pour ſoutenir la guèrre, s'adreſſoit à ſon Seigneur, ou à ſa juſtice, & requeroit que celui avec qui il étoit en guèrre eût à lui donner *aſſeurement*, c'eſt-à-dire, aſſurance qu'il ne l'attaqueroit ni en ſa perſonne, ni en ſes biens, ni en ſes proches, ſe remettant pour le ſujet de la guèrre à ce que la juſtice de ſon Seigneur en décideroit. Le Seigneur étoit obligé de déférer à ſa requête, & d'ordonner à la partie de donner *aſſeurement*. L'*aſſeurement* ſe demandoit au plus proche parent du mort, s'il y avoit eû meurtre. S'il n'y avoit que quelque bleſſure, ou des coups donnez, on le demandoit à celui même qui avoit été bleſſé, ou frappé. Que s'il s'abſentoit éxprès pour ne le pas donner, le Seigneur le faiſoit citer à quinzaine, & cependant donnoit des Gardes pour empêcher qu'on ne fiſt du mal au requerant. Que ſi après quelques citations & quelques délais de quinzaine celui à qui on demandoit l'*aſſeurement* ne vouloit pas comparoître à la Cour de ſon Seigneur, il étoit condamné au banniſſement, & alors on s'addreſſoit au plus proche parent; que ſi celui-ci refuſoit encore, le Seigneur faiſoit défenſe aux uns & aux autres de ſe faire injure, à peine de confiſcations de corps & de biens. L'*aſſeurement* étoit une dépendance de la haute juſtice, & le bas Juſticier n'avoit pas droit de l'éxiger. Après l'*aſſeurement* donné s'il arrivoit quelque nouveau ſujet de querelle entre les parties, il ne leur étoit pas permis d'entrer en guèrre pour cela même; mais ils étoient obligez de ſe pourvoir par voye de Juſtice. I d. *au même endroit p.* 162. & 163.

ASSURER. v. act. Rendre ferme, appuyer, mettre hors de péril. *Firmare*, *ſtabilire*. On *aſſure* cette voûte par de bons arcsboutans. Il faut bien *aſſurer* ce vâſe, qu'il ne tombe.

Aſ s u r e r, ſe dit auſſi en Morale. *Securum facere*, *ſecuritatem praſtare*. On demande des contrats, des hypothéques, des cautions, des gages, pour *aſſurer* une dette; des places de ſureté pour *aſſurer* une paix. Cet eſprit étoit vacillant & ébranlé, on a eû de la peine à l'*aſſurer* dans cette opinion, dans ce parti. Un bon Capitaine ſçait bien *aſſurer* ſa marche, ſa retraite, *aſſurer* ſes ſoldats par ſon éxemple. Il courut à la tête du travail pour *aſſurer* le combat par ſa préſence. S a r a z. Il a *aſſuré* ſa domination. Il a *aſſuré* les peuples qui chanceloient. Les Provinces ſe ſont bien *aſurées* dans l'obéïſſance. A b l a n c. S'*aſſurer* la couronne. V a u g. La mort eſt comme un port *aſſuré* pour ſortir de nos douleurs. B o i l. On fait monter les enfans ſur l'ours pour les *aſſurer*, pour leur ôter la peur. C'eſt un débiteur ruiné qui ne cherche qu'à s'*aſſurer* du pain. L'Amiral a *aſſuré* les vaiſſeaux, ayant gagné un port, une ſûre rade. Je l'ai *aſſuré* contre les ſurpriſes de ſes

ſes ennemis. On dit auſſi, qu'un Capitaine a *aſſuré* un païs au Roi, quand il en a chaſſé les ennemis; une ville rébelle, quand il en a chaſſé les mutins. On dit qu'on a *aſſuré* les chemins; pour dire, qu'on les a rendus ſeurs en écartant les voleurs, & tout ce qui empêchoit de voyager en aſſurance.

Aſſurer, ſignifie auſſi, Mettre en lieu de ſureté. *Dare aliquem in cuſtodiam, aliquem comprehendere.* On s'eſt *aſſuré* de la perſonne de cet Officier qui étoit ſuſpect.

Aſſurer, ſignifie auſſi, Rendre certain de la vérité, promettre avec certitude, affirmer. *Affirmare, aſſerere, aſſeverare.* Il *aſſure* une menterie auſſi éffrontément qu'une vérité. Acad. F. Cet Auteur nous *aſſure*, nous atteſte qu'il a vû une telle merveille. Aſſurez-nous que vous ne cherchez que l'avantage du peuple. On dit s'*aſſurer* d'une choſe, pour s'en rendre ſeur, en être certain. *Tutum ſe ac ſecurum præſtare.* Parmi tant de ſectes qui partagent le Chriſtianiſme, le moyen de nous *aſſurer* d'avoir bien choiſi? Nic. La nature a tant d'adreſſe pour ſe dérober à nous, qu'il ne faut pas s'*aſſurer* avec trop de précipitation d'avoir bien deviné ſa manière d'agir. Font. Quelquefois le mot de s'*aſſurer* n'emporte pas une pleine certitude, mais ſeulement une forte conjecture que la choſe eſt comme on la dit; & cela dépend de la place où il ſe met. *Suſpicari.* C'eſt, je m'*aſſure*, un tel qui vient à nous; pour dire, je n'en ſuis pas parfaitement *aſſuré*; mais je le ſoupçonne.

On dit auſſi, S'*aſſurer* de quelqu'un pour s'en rendre auſſi ſeur que ſi l'on en étoit le maître. *Securum ſe præſtare. Aſſurez*-vous d'un homme pour vous conduire. Je ſuis *aſſuré* de lui comme je le puis être de moi-même. On dit encore s'*aſſurer* d'une maiſon, d'un cheval, d'une voiture, d'un habit; pour dire, l'arrêter, le retenir, le loüer, & donner des gages ou le denier-à-Dieu. *Conducere. Aſſurons*-nous en prémier lieu de cet avantage d'avoir pour nous les paroles de l'Écriture à la lettre, que les Calviniſtes n'ont pas. Pelisson. S'*aſſurer* des paſſages; pour dire, s'en rendre le maître. *Occupare aditus.* On dit auſſi, qu'un long exercice *aſſure* la main pour écrire, pour joüer du luth; c'eſt-à-dire, la rend ferme & hardie. *Firmare. Aſſurer* ſes regards; pour dire, Regarder fixément. *Figere; defigere.*

Aſſurer, eſt auſſi, en tèrmes de Marine, un trafic qui ſe fait entre Marchands, qui moyennant certaine ſomme répondent des vaiſſeaux, & des marchandiſes que les autres expoſent ſur la mèr. *Vadari.*

On dit en tèrmes de Venerie, *Aſſurer* un faucon, ou un autre oiſeau; pour dire, l'apprivoiſer, & empêcher qu'il ne s'éffraye par la vûë des gens. *Cicurare.* Ce qu'on fait en l'éveillant, en le baignant, & par toutes les manières qui lui donnent de l'aſſurance, & du courage.

Aſſurer la bouche d'un cheval; c'eſt en tèrmes de Manége, Accoûtumer un cheval à ſouffrir le mors. *Equi os fingere.*

Aſſuré, ée. part. paſſ. & adj. Conſtant, ferme, hardi, certain. *Fidens.* Il marchoit d'un air ſuperbe & majeſtueux, & témoignoit bien par ſes regards *aſſurez*, que ſon âme étoit libre de crainte. M. Scud. Un homme vain marque par ſon viſage *aſſuré* combien il eſt content de ſoi.

Aſſuré, ée. adj. Se dit en tèrmes de Manége, pour Accoutumé. *Fictus, eruditus, exercitus.* Mon cheval a la bouche *aſſurée*. Les Mulets ſont ſi *aſſurez* des pieds, qu'ils ſont la meilleure monture qu'on puiſſe avoir dans des chemins pierreux & raboteux. Newc.

Aſſuré, ée. Ce mot, en tèrmes de Marine, ſignifie Garenti, rendu ſeur contre toutes ſortes d'accidens. *Vadatus.* Mon Vaiſſeau eſt *aſſuré*. Toutes nos Marchandiſes ſont *aſſurées*.

AſſUREUR. ſ. m. Ne ſe dit que des Marchands qui aſſurent les Vaiſſeaux ſur mer, & qui en répondent. *Vas, ſponſor.* Les *aſſureurs* ne portent point les dommages arrivez par la faute du maître, ou des matelots: ni les pertes qui viennent du vice propre de la choſe. Voyez l'Ordonnance de la Marine de 1681.

Dans tous ces mots François écrits par deux *SS*, on n'en prononce qu'une; l'autre ne ſert qu'à montrer l'origine des mots, & à empêcher qu'on ne prononce comme s'il y avoit un *Z*, ce qu'il faudroit faire s'il n'y avoit qu'une *S*, parce qu'elle ſeroit entre deux voyelles. Dans les mots où nous avons marqué les deux *SS* de même caractère, elles ſe prononcent toutes deux.

ASSYRIE. ſ. f. *Aſſyria.* Nom propre d'une ancienne contrée d'Aſie. L'*Aſſyrie* étoit bornée au Nord par la grande Arménie, qui la bordoit auſſi au couchant; elle avoit la Suziane & une partie de la Babylonie au midi, & au couchant la Méſopotamie, dont le Tygre la ſéparoit. Maty. Voyez Ptolémée. Pline Liv. V. ch. 12. dit qu'elle faiſoit partie de la Syrie, & que dans la ſuite elle fut appellée Adiabene. Strabon comprend dans l'*Aſſyrie* la Babylonie & tous les païs d'alentour, c'eſt-à-dire, qu'il a pris l'Empire d'*Aſſyrie* pour l'*Aſſyrie* propre. Denys le Géographe v. 769. & ſuiv. & 971. appelle *Aſſyrie* les environs du Thermodoon, ou la Cappadoce, auſſi bien qu'Appollonius Liv. III. des Argonautes; & Juſtin ou Trogus Pompeïus dit, après Hérodote, que les Aſſyriens ſont ceux qui dans la ſuite ont été appellez Syriens. Tout cela dans le même ſens, c'eſt-à-dire, qu'ils ont pris tout l'Empire des Aſſyriens pour l'*Aſſyrie*. La Capitale de l'*Aſſyrie* étoit Ninive. L'*Aſſyrie* eſt maintenant partagée entre les Turcs & les Perſes. La partie qui obéit au Grand Seigneur, & qui eſt la moindre, retient encore aujourd'hui le nom d'*Aſſyrie*, ou d'Arzerum, qui en a été fait par corruption.

ASSYRIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'Aſſyrie. Qui appartient à l'Aſſyrie. L'Empire des *Aſſyriens* eſt le prémier Empire du monde, ou du moins un des prémiers. Il dura 1300 ans juſqu'à Sardanapale, qui en fut le dernier Empereur. Aſſur fut le prémier, ou ſelon d'autres Nimrod fils de Chus. Dans les Auteurs anciens les Phéniciens & les Syriens ſont très-ſouvent appellez *Aſſyriens*, & cela, ou par erreur, & parce qu'ils ont confondu, comme j'ai déja dit, l'Empire d'Aſſyrie avec l'Aſſyrie, ou parce que la Syrie ayant pris ce nom du nom Phénicien de la Ville de Tyr, qui eſt צור, *Tſur*, ou *Sur*, d'où elle a été nommée *Syria*, & *Suria*; les Syriens ont été appellez צוריים, *Suriim*, d'où s'eſt fait *Syrii*, & avec l'article הצוריים, *Haſſurim*, ou *Haſſuriim*, d'où s'eſt pû faire *Aſſyrii*, qui eſt le même nom, quant au ſon, que celui des *Aſſyriens*, quoique fort différent d'origine & de ſens, comme on le verra tout-à-l'heure. Ainſi la pourpre *Aſſyrienne*, la couleur, la laine *Aſſyrienne*, dans les Poëtes, eſt la même choſe que la pourpre, la couleur, ou la laine Tyrienne, ou Syrienne.

Ces noms *Aſſyrie* & *Aſſyrien*, pris dans leur ſignification propre & particulière, ſont Hébreux, & viennent de אשור, *Aſſur*, nom de celui qui fut le Fondateur de l'Empire d'*Aſſyrie*, qui donna ſon nom à ſes deſcendans les *Aſſyriens*, & aux païs qu'ils habitèrent, & qui l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, tant le peuple, que le païs, ſont appellez dans l'Écriture אשור, *Aſſur*, du nom de ce Patriarche, qui ſignifie en Hébreu, ou *Inceſſus, greſſus*, ou *Felix, beatus*; c'eſt-à-dire, *Marche, démarche*, ou *heureux*. Les Grècs même appellèrent d'abord & dans les prémiers tems les Aſſyriens Ἄσσυρες, & non pas Ἀσσύριοι. Eratoſténe en faiſoit foi, au rapport d'Euſtachius ſur Denys le Géographe p. 116. de l'édition d'Étienne, & il ajoûte que ce mot Ἄσσυρες venoit d'Ἄσσουρ, *Aſſur*.

AST.

AST, ou ASTE, ou ASTI. ſ. f. *Aſta, Aſte, Aſta Pompeia.* Nom propre d'une petite ville d'Italie dans la Ligurie, ſur le Ténaro, à cinq lieües de Turin au levant. Elle a un Evêché ſuffragant de Milan. De Valentine de Milan & de Loüis d'Orleans naquit Charles Duc d'Orleans & Seigneur d'*Aſt*, lequel fit battre monnoye dans cette dernière ville, & qui après la mort de Philippe Marie, dernier Duc de Milan de la maiſon de Viſconti, arrivée l'an 1448. prit le titre & les armes de Duc de Milan, ainſi que le font voir des écus blancs, & des blancs fabriquez à *Aſt*, dont S. Second étoit le Patron, comme le prouve la légende qui eſt du côté de la croix, *Aſte nitet mundo, ſancto cuſtode Secundo.* Il y a auſſi des monnoyes de Loüis ſon fils frapées à *Aſt*. Le Blanc.

Ast. *Aſta.* Eſt encore le nom d'une rivière des Aſturies en Eſpagne, que quelques Géographes prennent pour la *Stura* des Anciens, que d'autres croyent être le Tuerto. Maty.

C'eſt auſſi le nom d'une ancienne ville des Turdétans dans la Bétique, dont on ne voit plus que de vaſtes ruines dans l'Andalouſie ſur la rivière de Guadalette, entre Arcos & Xérez.

Bochart *Chan. Lib. I. c.* 34. prétend que ce mot eſt Phénicien, & qu'il vient de אשרה, *Aſda*, qui ſignifie *effuſio*. En effet Strabon & Ptolémée diſent que proche d'Aſte *erat effuſio & æſtuarium.*

ASTAROTH, ou ASTHORETH. ſ. f. *Aſtaroth.* C'eſt le nom d'un Idôle des Sidoniens, 4. *Reg. XXIII.* 13. Ramoth, que Salomon Roi d'Iſraël bâtit à *Aſtaroth*, Idôle des Sidoniens. C'étoit auſſi une Déeſſe des Philiſtins ſelon Joſeph *Ant. Liv. VI. ch.* 14. Il eſt des Auteurs qui croyent que c'étoit la Déeſſe du Ciel, Uranie. Ils ajoûtent qu'elle fut encore honorée des Payens ſous différens noms, comme *Ammonia*, Ἀστροάρχα, ou Reine des Planétes; d'autres diſent que c'eſt Junon. עשתר, & עשתרה, *Aſtar*, & *Aſtera*, ſignifie en Hébreu un *Troupeau*, & il ſe dit des brebis. C'eſt de là, ſelon Kimhhi, que vient le nom de cette Déeſſe, & il lui fut donné parce que ſes images avoient la figure d'une brebis. D'autres prétendent qu'il lui fut donné parce qu'elle étoit la Déeſſe des paſteurs & des brebis. Scaliger croit dans ſes *Conjectanea*, qu'elle fut ainſi nommée à cauſe de la multitude des victimes qu'on lui immoloit. Philaſtrius a inventé un *Aſtar*, qu'il fait Roi des Syriens, ou des Égyptiens, & il leur

donne

donne pour Reine *Aſtaroth*. Jean Selden dans ſon Liv. des Dieux Syriens *Syntagm. II. c. 2. p.* 252. & ſuiv. prétend que le mot *Aſtaroth* a été fait de celui de עשרה, qui ſignifie *bois*, & que les Septante traduiſent ἄλσος, & la Vulgate *lucus*, & qui ſont ſelon les Interprétes de petits bois ou des boſquets dans leſquels on mettoit des idôles, & où on les adoroit. Il veut lui que dans les endroits où l'on donne ce ſens, il faille entendre par עשרה, non pas un boſquet, mais une ſtatuë de bois. Il tâche de le prouver par quelques endroits de l'Écriture, & ſur tout 4. *Reg. XXI.* 7. où il eſt dit que Manaſſe mit dans le Temple *Pheſel Haaſera*, une ſtatuë de bois, & *Jud. VI.* 25. 28. où il eſt dit que Gedeon abbatit l'autel de Baal, & qu'il coupa *aſera*, le bois qui étoit deſſus, c'eſt-à-dire, ſelon Selden, la ſtatuë de bois qui étoit ſur cet autel, & que cette Déeſſe fut ainſi appellée de ſes ſtatuës qui étoient de bois. Mais ce ſentiment n'eſt pas probable, & trop contraire à nos anciens Traducteurs Grècs & Latins. Car ἄλση, & *luci*, *nemus*, ne ſont point aſſurément des ſtatuës de bois; mais des bois, des plants d'arbres, des boſquets. Dans le prémier endroit de l'Écriture Selden convient lui-même qu'on peut entendre *la ſtatuë du bois*, c'eſt-à-dire, que Manaſſe mit dans le temple une ſtatuë, ou idôle, qui étoit auparavant dans un bois, ou une ſtatuë des bois, c'eſt-à-dire, ſemblable à celles que l'on mettoit dans les bois. Pour l'autre endroit le mot de *ſuccidit*, il coupa, montre qu'il s'agit d'un boſquet, & non pas d'une ſtatuë, & l'Écriture ne dit pas qu'il fût ſur l'Autel, comme traduit Selden, mais qu'il étoit autour de l'autel, comme ont interprété les Septante & la Vulgate. De plus, pourquoi *Aſtaroth* eut-elle été appellée de ce nom plûtôt qu'une autre Divinité? Étoit-elle la ſeule dont les ſtatuës fûſſent de bois? Baal, ou Belus, n'en avoit-il pas auſſi de bois? C'eſt de lui dont il s'agit, dans le ſecond endroit de l'Écriture dont je viens de parler, *Jud. VI.* 25. En Hébreu *Aſtoreth* eſt le ſingulier, & *Aſtaroth* le pluriel, comme *Baal* & *Baalim*. Si vous revenez au Seigneur de tout vôtre cœur, ôtez du milieu de vous les Dieux étrangers Baal & *Aſtaroth*. Saci. Il y a *Baalim* dans l'Hébreu. Les Septante traduiſent Ἀστάρτη, & au pluriel Ἀστάρται; mais la Vulgate traduit Aſtarte, & *Aſtaroth*. Voyez Astarte, & Godwin dans *Moyſes and Aaron Lib. IV. c. 6.* & Selden que j'ai cité.

Aſtaroth ſe prend quelquefois pour le nom d'un Démon.

C'eſt donc bien vainement que nos Auteurs déçus
Banniſſant de leurs vèrs ces ornemens reçus
Penſent faire agir Dieu, ſes Saints & ſes Prophétes,
Comme ces Dieux éclos du cerveau des Poëtes;
Mettent à chaque pas le lecteur en enfer,
*N'offrent rien qu'*Aſtaroth, *Belſebuth, Lucifer.* Boileau.

ASTAROTH. ſ. f. *Aſtaroth*. C'eſt encore le nom d'une ville du Royaume de Baſan, qui s'appella auſſi Boſram, & étoit à l'orient du Jourdain dans la demi Tribu de Manaſſe, qui s'établit de ce côté-là. Ce fut une ville de réfuge & Lévitique.

ASTAROTHITE. ſ. m. & f. *Aſtarothita*, *Aſtarothites*. C'eſt un nom que Protéole a donné, & que l'on peut donner à ſon éxemple à ces Juifs impies qui adoroient la Divinité Aſtaroth.

ASTARTE. ſ. f. *Aſtarte*. Ce mot eſt le même qu'Aſtaroth, dont *Aſtarte* eſt la forme Grécque, & il n'y a pas d'apparence de tirer ce nom, avec Guichard, de סהר, *rond*, parce qu'elle étoit adorée ſous la forme d'un *Aſtre*, au rapport de Giraldus. C'étoit auſſi la même Déeſſe, auſſi bien que Atergatis, & Derceto, qui ſelon Selden ſont tous des corruptions du même mot Aſtaroth, & des noms de la même Divinité. Cicéron croit que l'*Aſtarte* des Phéniciens eſt une des quatre Vénus. Suidas eſt dans la même opinion. M. Beger, auſſi bien que Bochart, remarque après Pauſanias, que c'étoit Vénus armée, ou Vénus Déeſſe de la guèrre; car Pauſanias dit que les Cythéréens qui l'adoroient ſous cette figure, & ſous ce nom, l'avoient appris des Phéniciens. Lucain croit que c'eſt la Lune. S. Auguſtin *L. VII. Locut. C.* 16. aſſure que les Carthaginois appelloient Junon, *Aſtarte*. Bochart croit que S. Auguſtin parloit ſuivant l'opinion des Romains, qui ſe trouve dans Horace. *L. II. od.* 1. Virg. *Eneid. L. I. v.* 15. Tertull. *Apol.* C. 25. S. Cyprien *De idol. vanit.* Solin C. 20. ou 27. Il y a ſur des médailles de Bérite & de Céſarée une figure de femme demi nuë, ou ayant une robbe retrouſſée, la tête couronnée de tours; s'appuyant d'une main ſur un bâton croiſé par enhaut, tenant quelquefois une corne d'abondance, & quelquefois étant dans un Temple, & ayant devant elle ſur une colonne une victoire qui la couronne. Les Antiquaires la prennent pour une *Aſtarte*. Il y a une médaille d'Élagabale frapée à Sidon, au revers de laquelle il y a un char couvert, & dont la couverture ou l'impériale eſt ſoûtenuë de quatre colonnes, il y a deſſus quatre branches de laurier. Dans le char eſt une figure aſſiſe, qui tient devant ſoi un bouclier qui la couvre toute depuis le menton juſqu'aux genoux. M. Beger T. II. p. 711. prétend que c'eſt le char d'*Aſtarte*. L'inſcription eſt, Col. aur. pia. metro. & dans l'éxergue, Sid.

ASTATE. ſ. m. & f. *Aſtatus*. Nom de Secte. Les *Aſtates* ſont des Hérétiques du commencement du IXe ſiécle, Sectateurs d'un certain Sergius, qui renouvelloit les erreurs des Manichéens. Ils s'étendîrent fort ſous l'Empereur Nicéphore; ſon ſucceſſeur, Michel Curopalates, les réprima par des loix ſévères.

Ce nom *Aſtate* eſt Grèc, ἄστατος, composé de l'*a* privatif, & du vèrbe ἵστημι, *ſto*, je ſuis ſtable, je ſuis ferme, & ſignifie, Qui n'eſt point ferme, qui n'a point de ſtabilité, inconſtant. Au reſte, je ne puis deviner ſur quoi fondé quelques Dictionnaires les appellent Aſtathiens, & *Aſtathyi*, ni d'où peut venir cette *h* & cet *y*; ſi ce n'eſt ignorance de la langue Grécque. Baronius à l'an 812. & Spond à l'an 810. diſent très-bien *Aſtati*.

ASTERATICUS. C'eſt une fleur appellée autrement *oculus Chriſti*. L'*Aſteraticus*, ou *oculus Chriſti*, fleurit aux mois d'Août, Septembre & Octobre. *Traité de la cult. des fl.* Le même Auteur écrit ailleurs Aster Atticus en deux mots, qui ſignifient, *Aſtre de l'Attique*, ou d'*Athenes*, ἀστὴρ en Grèc, *Aſtre*, & *Atticus* en Latin, *Attique*, qui eſt de l'Attique, ou d'Athènes.

ASTÉRIE, ou ASTRÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone blanche mêlée d'incarnat. Elle fait groſſes fleurs.

ASTÉRISME. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. *Aſterimus*. Conſtellation; aſſemblage de pluſieurs étoiles du Firmament compriſes ſous une certaine figure que les Aſtrologues ſe ſont imaginée. Il y a 48 *Aſtériſmes* dépeints ſur le Globe Céleſte.

Ce mot vient du Grèc ἀστὴρ.

ASTÉRISQUE. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie. *Aſteriſcus*. Petite note faite en forme d'étoile, qu'on met dans les livres pour ſervir de renvoi à la marge; pour marquer quelque commentaire, ou éxplication.

ASTÉSAN. ſ. m. *Comitatus Aſtenſis*. Nom propre d'une Comté dont *Aſt* eſt la Capitale. L'*Aſtéſan* eſt entouré du Montferrat, à la reſerve du couchant où il confine avec le Piedmont propre. Maty. L'*Aſtéſan* étoit une dépendance du Duché de Milan, mais Charles-Quint le donna à Charles III. Duc de Savoye l'an 1531.

Astésan, ane. ſ. m. & f. *Aſtenſis*. Qui eſt d'Aſt, natif ou habitant d'Aſt. *Aſtéſan* Religieux de S. François fut ainſi appellé parcequ'il étoit d'Aſt. En Latin on l'appelle *Aſteſanus Aſtenſis*, mettant l'un comme nom propre, & l'autre pour marquer ſon païs. L'*Aſtéſane*, *Aſteſana*, eſt le nom d'un ouvrage d'*Aſteſan*. C'eſt une ſomme de cas de conſcience, qu'il publia en 1317.

ASTHMATIQUE. adj. m. & f. Malade qui a un aſthme, qui a la poitrine engagée, & qui reſpire avec peine. *Aſthmaticus*, *Anhelator*.

ASTHME. ſ. m. Maladie du poumon; courte haleine; difficulté de reſpirer; ou fréquente reſpiration ſans fiévre; comme il arrive à ceux qui ont couru trop vîte. *Anhelatio*, *Aſthma*. Le vrai *aſthme* s'engendre d'une abondance de ſéroſitez, & d'humeurs groſſières & viſqueuſes, amaſſées dans les cavitez du poumon, leſquelles bouchent ou retréciſſent les conduits de l'air, & compriment les bronches, ou bronchies. Il y a un *aſthme* convulſif qui vient du mouvement déréglé des eſprits animaux. Cela arrive, quand les eſprits ne coulent pas en aſſez grande quantité dans les muſcles de la poitrine, ſoit à cauſe d'une obſtruction, ſoit à cauſe de quelqu'autre obſtacle. Alors la reſpiration ſe fait avèc violence, & avec difficulté. L'*aſthme* pneumonique regarde le poumon, dont les bronches étant bouchées, & comprimées, ne peuvent pas recevoir la quantité d'air néceſſaire à ſubtiliſer le ſang. L'*aſthme* eſt quelquefois intermittant, & il revient ſur tout lorſqu'on ne garde pas un bon régime de vivre. Le peuple appelle cette maladie la courte haleine; & dit, Il a la courte haleine, pour dire, il a un *aſthme*.

ASTHMÉ, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit d'un oiſeau pantois qui a le poumon enflé, qui ne peut avoir ſon haleine. *Anxiè anhelans*.

Ce mot vient du Grèc ἆσθμα, qui vient du vèrbe ἄω, *ſpiro*.

ASTIC. ſ. m. Tèrme de Cordonnier. C'eſt un gros os creux, dans lequel les Cordonniers mettent du ſuif ou de la graiſſe, pour y graiſſer de tems en tems la pointe de leurs aleines. *Os ſebo inſertum*.

ASTOR. Voyez AUTOUR.

ASTRACAN. ſ. m. *Aſtracanum*. Nom propre d'une ville & d'un Royaume. La ville d'*Aſtracan* eſt environ à 13 lieuës de la Mèr Caſpienne vèrs le Nord, dans une Iſle que forme le Volga. Elle eſt ſous le 47e degré de latitude, ou ſous le 48e, comme l'aſſure le P. Avril. Le Czar Jean Baſile la conquit l'an 1554. Il en fit ſortir tous les Tartares, & la peupla de Moſcovites. *Aſtracan* eſt une ville Archiépiſcopale, & conſidérable par le grand commerce qu'elle entretient en Moſcovie, en Perſe, & avec la Turquie en Aſie.

Le Royaume d'*Aſtracan*, eſt une Province de Moſcovie depuis 1554. Il prend ſon nom de ſa Capitale. Il a au levant les Tartares Kalmuxes, au couchant les Roſdori Douſxi, le Duché de Bolgar le confine au nord, & les Tartâres Circaſſes avec la mèr Caſpienne au midi. Il eſt preſque tout habité par les Tartâres Nogais, qui vivent ſous des tentes, qu'ils tranſportent d'un lieu à un autre ſelon la commodité des fourrages.

ASTRAGALE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Aſtragalus.* C'eſt un petit membre rond dont on orne le haut & le bas des colonnes, qui eſt fait en forme d'anneau, ou de bracelet. Quelquefois on le taille en forme de petits grains, qui font qu'on le nomme auſſi *chapelet.*

Ce mot vient du Grèc ἀστράγαλος, qui ſignifie *talon*, & particuliérement l'os du talon des bêtes à pied fourché. On a donné auſſi autrefois le nom d'*Aſtragales*, à un jeu d'oſſelets, où on ſe ſervoit de ces os.

ASTRAGALE, en tèrmes d'Artillerie, eſt une eſpéce d'anneau qui eſt ſur le canon à un demi-pied près de la bouche, & qui lui ſert d'ornement, comme celui des colonnes.

ASTRAGALE, en tèrmes de Médecine, ſe dit du prémier os qui compoſe le tarſe ou la premiére partie du petit pied. On le nomme autrement, l'os de l'*arbalête*. Quelques-uns appellent auſſi *Aſtragale*, les ſept vertébres du col. Homère dans l'Odiſſée s'eſt ſervi de ce mot en cette ſignification.

ASTRAGALE. ſ. m. *Aſtragalus.* Tèrme de Botanique. Plante à fleurs légumineuſes, & qui croît aux environs de Montpellier. Sa racine eſt vivace, longue, branchuë, douce au goût; ſon écorce eſt épaiſſe, brune, ſon cœur ou nerf eſt ligneux & blanc, ſon collet eſt diviſé en pluſieurs têtes d'où naiſſent pluſieurs feüilles compoſées, c'eſt-à-dire, formées par pluſieurs petites feüilles arrondies rangées aſſez près ſur une côte qui leur eſt commune, & qui eſt terminée par une ſeule feüille. On compte juſqu'à 21 de ces petites feüilles ſur une côte, ſes fleurs ſont portées par des pédicules longs de 2 à 3 pouces. Elles ſont légumineuſes, le plus ſouvent purpurines, longues environ d'un pouce. Les gouſſes qui ſuccédent à chacune de ces fleurs ſont courbées, rougeâtres, grêles, longues d'un peu plus d'un pouce, diviſées dans leur longueur en deux loges remplies de ſemences taillées en rein, elles ſont dures, petites, & noires. L'os *aſtragale* qui ſe trouve au pied n'a guère de reſſemblance avec la ſemence de cette plante, quoiqu'on croye communément que ſon nom vienne de cette prétenduë reſſemblance. Quelques-uns croyent que c'eſt la reſſemblance de cette plante qui a donné le nom aux *Aſtragales* d'Architecture.

Il y a un *Aſtragale* de Canada, qui a une fleur verte tirant ſur le jaune à la ſommité de ces branches noüeuſes, d'où elles ſortent en forme d'épi, & ſont ſemblables à celles des autres *Aſtragales*. Il y en a une plus ample déſcription dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

ASTRAL, ALE. adj. Qui appartient aux Aſtres, qui eſt des Aſtres, qui dépend des Aſtres. *Sidereus.* L'An aſtral, ou l'Année *Aſtrale*. L'an Solaire eſt ou Aſtronomique, ou Civil. L'aſtronomique eſt ou tropique, ou *Aſtral*. L'an *Aſtral*, ou l'année *Aſtrale*, eſt l'eſpace que le Soleil employe à retourner au même aſtre, dont il s'étoit éloigné. Et l'année Tropique, le tems que le Soleil met à parcourir le Zodiaque. Et parceque les Aſtres avancent toûjours quoique très-lentement vers l'Orient par leur mouvement propre, il s'enſuit que le Soleil au bout de l'an tropique ne retrouve plus un aſtre au même endroit où il l'avoit quitté; ainſi il lui faut encore quelque tems pour le rejoindre; & l'année *aſtrale* eſt plus longue que l'année tropique. Le mouvement annuel des Aſtres ſelon Tycho-Brahé eſt de 51 ſecondes, & de 50 ſelon le P. Riccioli. C'eſt la différence de l'année *Aſtrale* à l'année tropique, qui réduite en heures eſt de 24 heures ſelon le même Pére. Voyez auſſi le P. Tacquet *Aſtron. L. I. C. III. n.* 10. *& n.* 22.

ASTRE. ſ. m. Corps lumineux, ou par ſa lumiére propre, ou par la lumiére empruntée, qui roule dans les cieux au deſſus de la région élémentaire. *Aſtrum, ſtella, ſydus, ſignum.* Les Planétes ſont des *aſtres* dont on obſerve particuliérement le cours, & les influences. Les *aſtres* du Firmament ſont les étoiles fixes. Dieu fit un déffi à Abraham de compter les *aſtres* du ciel. Les lunettes ont fait découvrir en nos jours pluſieurs nouveaux *aſtres* dans le ciel. Le peuple croit que les Cométes ſont des *aſtres* de mauvais préſage. Les habitans de la lune prennent la tèrre pour un *aſtre*, & je vous garentis que nous leur paroiſſons faire aſſez réguliérement nos fonctions d'*aſtre*. FONTEN. Les Poëtes appellent le ſoleil, l'*Aſtre* du jour; & la lune l'*Aſtre* de la nuit.

Le Tombeau du Calviniſme, Sonnet du P. Commire, commence ainſi,

J'eus pour Père l'orgueil, & pour mère l'erreur;
L'Aſtre *ſanglant de Mars éclaira ma naiſſance;*
Avec l'impiété, la révolte ſa ſœur
Prit le ſoin d'élever en ſecret mon enfance.

Ce mot vient du Grèc ἄστρον.

ASTRE, ſe dit figurément en Morale d'une perſonne éxtraordinaire en mérite, en beauté. Quand ce Prince naquit, ce fut un nouvel *aſtre* qui parut ſur l'horiſon. Cette beauté eſt un *aſtre* qui brille dans ſon quartier. La Métamorphoſe des yeux de Philis en *aſtres* eſt un Poëme de l'Abbé de Ceriſi.

On dit d'un homme de fortune, qu'il eſt né ſous un heureux *aſtre*. Qu'on a de la peine à forcer ſon *aſtre*, pour dire, ſa deſtinée. Le Sage commande aux *aſtres*.

Et que craindre en ce ſiécle, où toujours les beaux arts
D'un aſtre *favorable éprouvent les regards?* BOIL.

Sous quel aſtre *ennemi faut-il que je ſois née?* RACIN.

ASTRE DU MONDE. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet piqueté, éxtrêmement moucheté ſur l'éxtrémité de ſes feuilles. Sa fleur n'eſt pas fort large, mais elle eſt fort ronde, & bien priſe dans ce qu'elle contient. Sa plante n'eſt pas fort robuſte. Elle eſt ſuſceptible de blanc & de pourriture. Il ſe trouve à Lille, à Amiens, &c.

ASTRE DU MONDE VIOLET. Tèrme de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet. C'eſt un violet pourpre clair, extrêmement rond, qui tourne bien ſes feüilles; ſon blanc eſt aſſez fin & panache régulier, mais il eſt marqué de quelques mouchetures, qui ne le rendent point pourtant broüillé. Sa plante eſt robuſte & vigoureuſe, mais ſes marcottes ont peine à prendre racines. Sa fleur eſt aſſez large. Il y en a une autre eſpéce qui s'appelle ſimplement *Aſtre du monde*, qui eſt des piquetez.

ASTRE TRIOMPHANT. ſubſt. m. Tèrme de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet piqueté. Il eſt large & fort piqueté, ſa plante médiocrement forte. Il eſt à Lille.

ASTRÉE. ſ. f. La Déeſſe de la juſtice. *Aſtræa.* Les Poëtes ont feint qu'elle habitoit ſur la tèrre durant le ſiécle d'or; qu'elle en fut chaſſée par les crimes des mortels, & contrainte de remonter au Ciel. Voyez ASTERIE.

ASTREINDRE. v. act. J'*aſtreins*. J'ai *aſtreint*. J'*aſtreignis*. J'*aſtreindrai*. Que j'*aſtreigne*. Contraindre quelqu'un à faire quelque choſe. *Aſtringere, obſtringere, obligare.* Le dégoût qu'on a des ſciences vient de ce qu'on eſt obligé de s'*aſtreindre* à certains principes fatigans.

ASTREINDRE, ſignifie auſſi, Reſſèrrer le ventre. *Aſtringere.* L'épine-vinette eſt bonne pour *aſtreindre*.

ASTREINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Aſtrictus.*

ASTRINGENT, ENTE. adj. Qui a la vertu d'aſtreindre, de reſſèrrer & de rendre les pôres plus petits. *Aſtringens, ſtypticus, adſtrictoriam vim habens.* Il y a des remédes laxatifs, d'autres *aſtringens*. Les Teinturiers appellent matériaux *aſtringens*, l'écorce d'aune, de grenade, de chêne en ſéve, de pommier ſauvage, la ſcieure de chêne, les coques de noix, la racine de noyer, les gales & le ſumac. On a inventé une poudre ſtyptique ou *aſtringente*, compoſée avec le vitriol commun calciné à rougeur, & l'alun calciné en blancheur. Quelques-uns mettent ces poudres dans l'eau de plantin, & de rôſes, & urine, & en compoſent l'eau ſtyptique.

ASTRINGENT. ſ. m. Ce mot eſt auſſi ſubſtantif, & veût dire un remède *aſtringent*. Ayant arrêté l'hémorragie, tantôt par de petits morceaux de vitriol que nous mettions avec du coton; & par les autres *aſtringens*... tantôt, &c. DEGORI. C'eſt un tèrme de Médecine.

ASTROC. Tèrme de Marine. Groſſe corde que l'on attache à une cheville de bois nommée, *eſcome*. *Rudens.*

ASTROITE. ſ. f. Pièrre aſtroite. *Aſtroites.* Plante pièrreuſe qui végéte au fond de la mèr comme le Corail. Il y en a de pluſieurs ſortes, la plûpart reſſemblent à des cerveaux pétrifiez, dont les anfractuoſitez ſont marquées par des ſillons plus ſolides qui ſont écartez les uns des autres par une ſubſtance plus ſpongieuſe compoſée de pluſieurs lames très-minces. Dans d'autres eſpéces ce ſont des pièrres formées de pluſieurs tuyaux joints enſemble par leurs côtez, & dont la cavité eſt remplie de pluſieurs lames qui partent de leurs parois, & vont comme des rayons aboutir à un centre. On ſcie ces pièrres en lames minces, & on les polit, ce qui fait paroître à leur ſurface pluſieurs ſoleils; le vulgaire croyoit autrefois que cette pièrre avoit des vertus particuliéres à cauſe de ces figures qu'elle éxprimoit. On tire ces pièrres vèrs nos Iſles d'Amérique & ſur la côte de Cartagéne où on les calcine pour en faire de la chaux. De ſçavans hommes ſoutiennent que les plus curieuſes pièrres de cette nature, étoient véritablement des animaux pétrifiez par quelque ſuc dans lequel ils s'étoient plongez.

ASTROLABE. ſ. m. Inſtrument de Mathématique, gradué, & plat en forme de Planiſphère, ou d'une Sphère décrite ſur un plan. *Aſtrolabium.* Il ſert principalement ſur la mèr pour obſerver la

hauteur

hauteur du Pôle & des aſtres. On le ſuſpend avec un anneau, & il a une alhidade, ou régle mobile garnie de ſes pinules, laquelle marque les hauteurs ſur le cercle qui eſt ſur ſes bords diviſé en 360 degrez. Il y a un creux au dedans de ſon limbe, où on enchaſſe diverſes planches où ſont marquez les azymuths, & autres cercles pour faire diverſes obſervations; & celle du deſſus qui eſt percée à jour, & qu'on nomme pour cela *araignée*, ſert à faire pluſieurs obſervations ſur les étoiles. Il a divers autres uſages dont on a fait des livres entiers, comme Staufler, Henrion, Clavius; & autres.

Ce mot vient d'*ἄςρον*, & de *λαμβάνω*, *capio*, *colligo*. Les Arabes l'appellent en leur langue *Aſtharlab*, mot corrompu du vrai nom Grèc; & ils tâchent quelquefois de lui donner une étymologie Arabique; mais tous les ſçavans reconnoiſſent de bonne foi qu'ils ont appris des Grècs le nom & l'uſage de cet inſtrument. Naſſi Reddi Thouſi a fait un Traité en Perſien qu'il a intitulé *Bait Bab fil Aſtarlab*, où il traite de la ſtructure, & de la pratique de l'*Aſtrolabe*. D'Herb.

ASTROLOGIE. ſ. f. Science conjecturale qui enſeigne à juger des effets & des influences des aſtres, & à prédire les évenemens, par la ſituation des Planétes, & par leurs différens aſpects. *Aſtrologia.* On l'appelle autrement *Judiciaire. Aſtrologia divinans.* Ceux qui les prémiers ont étudié les mouvemens des cieux ne prétendoient pas faire de l'*Aſtrologie* un art de filou. Mais d'autres plus ruſez ont voulu profiter du foible de l'homme pour ſçavoir l'avenir, & ont débité qu'on le peut apprendre.

Il y a des effets naturels, comme les vents, les pluyes, les grêles, les tempêtes, &c. que l'on peut prédire, quoiqu'on ne les connoiſſe que par conjecture, c'eſt ce que fait l'*Aſtrologie* naturelle. Mais les effets libres qui dépendent de la volonté des hommes ne peuvent être connus, ni prédits, par le moyen des Aſtres, ni par aucun autre moyen naturel. On appelle *Aſtrologie* judiciaire cette ſcience fauſſe, téméraire & abuſive, par laquelle on prétend connoître ces ſortes d'évenemens. M. Craſſot au ſecond tome de ſes commentaires ſur Ariſtote demande 1°, Si les aſtres ont la force de ſignifier: il répond qu'oüi, mais qu'ils ne ſignifient que comme la cauſe ſignifie l'effet, ou comme l'effet ſignifie la cauſe, & non pas comme un livre dans lequel Dieu auroit écrit dès le commencement du monde les choſes qui arriveront, & qu'il a prévûës. Voyez Pic de la Mirande, S. Clement dans ſes Rec. 2°, Il demande quelles ſont les choſes qu'on peut connoître par l'obſervation des aſtres, & il dit qu'il y a trois ſortes de choſes qui dépendent des aſtres & des Cieux, dont les unes ſont néceſſaires, les autres arrivent ordinairement & le plus ſouvent, les autres par hazard & rârement, les prémières ſont le lever & le coucher des aſtres, leurs conjonctions, éclipſes, aſpects, & autres choſes qui ne concourent en rien aux choſes ſublunaires. La ſcience qui les prédit s'appelle Aſtronomie, & non pas *Aſtrologie*. Les autres qui regardent l'état & la conſtitution de l'air dans les quatre ſaiſons de l'année en chaque Région. 3°, Les autres ſont celles qui arrivent par hazard, & par accident ou rârement, comme cette pluye, ou celle-là, la naiſſance de cet animal, ou de celui-là. Les choſes du premier genre ſe peuvent connoître & prédire avec certitude; celles du ſecond ſe connoiſſent, & ſont prédites ſeulement avec probabilité; celles du troiſiême genre ne le peuvent être qu'avec témérité, ſur tout ſi elles dépendent de la liberté de l'homme, comme cette paix, ou celle-là, cette guerre, ou celle-là, ce meurtre ou celui-là. Il ajoûte que le ciel ne contraint point la volonté, il l'incline pourtant, parce qu'il produit & cauſe le tempéramment; & la plûpart ſuivent les inclinations de leur tempéramment, & n'y renoncent pas, quoiqu'ils y puiſſent réſiſter. De-là il arrive qu'on prédit certaines choſes probablement, qui dépendent néanmoins de la liberté de l'homme, comme la pluralité des diſſenſions & des querelles en telle & telle année; mais ce n'eſt pas de l'inſpection des Aſtres, mais des diſpoſitions que l'on remarque dans les hommes à [illegible] tel événement, que l'on tire ces conjectures.

L'*Aſtrologie* eſt venuë des Chaldéens, & elle a paſſé juſqu'à nous par les Ouvrages des Arabes. On en étoit tellement infatué à Rome, que les Aſtrologues s'y maintinrent malgré les Édits que les Empereurs firent pour les en chaſſer; & il eſt certain que l'*Aſtrologie*, toute trompeuſe qu'elle eſt, s'étoit établi une eſpèce de domination dans le monde. La même ſuperſtition a régné parmi les Chrétiens. Un Auteur Anglois, nommé Goad, qui a compoſé deux volumes ſur l'*Aſtrologie*, prétend, qu'on peut prévoir les inondations, & expliquer une infinité de phénomènes phyſiques par la contemplation des aſtres. Il tâche à rendre raiſon de la diverſité des mêmes ſaiſons par la ſituation différente des Planétes, par leurs mouvemens retrogrades, par le nombre d'étoiles fixes qui ſe rencontrent dans un ſigne, &c. Du tems de la Reine Catherine de Médicis l'*Aſtrologie* étoit ſi fort en vogue, qu'on ne faiſoit rien ſans conſulter les Aſtrologues. On ne parloit que de leurs prédictions à la Cour de Henri IV. La nation s'eſt guérie de cette foibleſſe: on a reconnu que l'*Aſtrologie* n'a pas même un principe probable, & qu'il n'y a point d'impoſture plus ridicule. Tout le monde convient enfin que l'*Aſtrologie* eſt une ſcience vaine & incertaine. Les Brames ont introduit dans les Indes l'*Aſtrologie* judiciaire. Par là ils ſe ſont rendus comme les arbitres des bons & des mauvais jours. On les conſulte comme des oracles, & ils vendent bien chèr leurs réponſes. Letres Éd.

ASTROLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Aſtrologie. *Aſtronomicus, ad Aſtrologiam pertinens.* Une prédiction *aſtrologique*. Une figure *aſtrologique*.

ASTROLOGUE. ſ. m. Qui prédit les événemens par le moyen des aſtres, & d'un horoſcope, ou figure du ciel qu'il dreſſe. *Aſtrologus.* Le peuple confond ce mot avec celui d'*Aſtronome*, quoique ce dernier ne s'arrête qu'à la ſpéculation. Un Comique a appellé un *Aſtrologue*, le *Truchement des étoiles*. Si l'on en croit les *Aſtrologues*, le ciel eſt un livre où Dieu a écrit l'hiſtoire du monde, & où un chacun peut lire ſa deſtinée. Ce qui a maintenu ſi long-temps les *Aſtrologues* en crédit, c'eſt qu'on oublioit aiſément leurs bévuës, & leurs fauſſes prophéties, & qu'on faiſoit beaucoup valoir leurs oracles quand par haſard ils avoient dit vrai. On rapporte de Cardan qu'ayant fixé ſa mort à un certain jour, il ſe laiſſa mourir de faim, pour confirmer ſa prédiction, & ne pas décrier le métier d'*Aſtrologue*. Il préféra la mort à la honte de ſurvivre à ſa prophétie. Pic de la Mirandole, Sextus ab Heminga, Alexander ab Angelis, le Père Merſenne, &c. ont fortement écrit contre les *Aſtrologues*. Ptolomée, Cardan, Jonctin, Jean de Montroyal, Argolus, Regiomontanus, ont été de grands *Aſtrologues*. Sous Tibère on fit des Édits pour chaſſer les *Aſtrologues* d'Italie. Tillem.

Ce mot vient du Grèc ἄςρον, & λόγος. On voit par tout ce que nous avons dit ſur ce mot, & ſur celui d'Aſtronomie, que nous mettons dans nôtre langue beaucoup de différence entre *Aſtrologue*, & Aſtronome, Aſtrologie & Aſtronomie; l'une eſt une Charlatanerie, & l'autre une très-belle ſcience. Les Anciens les ont auſſi diſtinguées quelquefois comme nous, mais le plus communément ils les confondoient. Ainſi Thalès & Pherecydes ſont appellez *Aſtrologues*, quoiqu'ils ne fuſſent que d'habiles Aſtronomes. On peut voir Saumaiſe ſur Solin p. 641. & Voſſius, *De Artibus Mathemat.*

On appelle auſſi *Aſtrologues*, tous les faiſeurs d'Almanacs, Devins & Charlatans qui ſe mêlent de prédire par le moyen des aſtres.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'eſt pas grand *Aſtrologue*; pour dire, qu'il eſt ignorant en quelque profeſſion que ce ſoit; & ironiquement, C'eſt un grand *Aſtrologue*, il devine les Fêtes quand elles ſont venuës.

ASTRONOME. ſ. m. Celui qui obſerve les aſtres, qui connoît leur mouvement, & qui explique tous les phénoménes du ciel. *Aſtronomus.* Eudoxe, Béroſe, Thales, Hipparque, Pherecydes, Ptolomée, Copernic, Tycobrahé, Kepler, Henclius, Caſſini, &c. ont été de grands *Aſtronomes*.

Ce mot vient du Grec ἄςρον, & de νόμος.

ASTRONOMIE. ſ. f. Science qui enſeigne à obſerver & à connoître le mouvement & la diſpoſition des aſtres, leurs grandeurs, leurs diſtances, & leurs éclipſes. *Aſtronomia.* L'*Aſtronomie* eſt une ſcience certaine, & ſublime, & c'eſt le plus haut effort de l'eſprit humain. Il faut prendre bien garde de la confondre avec l'Aſtrologie, ou la Judiciaire, qui conſiſte en des prédictions vaines & conjecturales ſur les diverſes influences des aſtres. L'*Aſtronomie* fut prémièrement enſeignée aux Grècs par Thalés, & ſelon Diogéne Laërce, il la tenoit des Égyptiens, & eux des Chaldéens. Eudoxe, qui l'enſeignoit vers la 103ᵉ Olympiade, l'avoit auſſi appriſe des Égyptiens. Vitruve L. IX. C. 1. dit qu'un certain Béroſe Babylonien apporta cette ſcience de la Babylonie même en Gréce, & qu'il ouvrit une École d'*Aſtronomie* dans l'Iſle de Cos. Pline ajoûte Liv. VII. ch. 37. qu'en conſidération de ſes prédictions admirables les Athéniens lui érigèrent dans la place publique apellée Gymnaſe une Statuë, dont la langue étoit dorée. Si ce Béroſe eſt le même que l'auteur des Babyloniques, il floriſſoit vers le tems d'Aléxandre. On ne remonte pas plus haut que les Chaldéens, & même parmi les Anciens le mot de *Chaldéen* ſe prend pour Aſtrologue. Vall. Quelques Auteurs ont cependant attribué l'invention de l'*Aſtronomie* aux prémiers Hébreux, & quelques-uns même aux prémiers hommes, fondez ſur l'autorité de Joſeph, & ſur ce qu'il rapporte des deux colonnes de Seth. Les Muſulmans l'attribuënt à Hénoch, qu'ils appellent Edris. D'autres Orientaux l'attribuënt à Caïnan fils d'Arphaxad. Mais il ne paroît pas à d'autres que ces ſentimens ſoient vraiſemblables, parce que dans la langue de ces prémiers hommes, c'eſt-à dire, la langue Hébraïque, ils ne trouvent point de tèrmes d'Aſtronomie, qui ſont au contraire en grande abondance dans le Chaldéen. Cependant il y en a dans quelques

endroits

endroits de l'Écriture & ſur tout dans Job & dans les livres de Salomon.

Rudbeck dans ſon *Atlantide* a ſoutenu, que les Suédois ſont les inventeurs de l'*Aſtronomie*. Il en allégue pour raiſon, que la grande variété de leurs jours les fit appercevoir de la rondeur de la tèrre, & qu'ils étoient à l'une des éxtrémitez du globe. Ceux qui ſont ſituez vers le milieu, n'apperçoivent preſque point les divers changemens que produit l'ombre, & la figure convexe de la tèrre. Mais les Suédois qui en faiſoient la triſte éxpérience, s'appliquèrent à en rechercher la cauſe, & guidez & inſtruits par l'éxtrême oppoſition des ſaiſons, ils découvrîrent aiſément, que le ſoleil borne, & renferme ſon cours dans certains eſpaces du ciel, & qu'il roule inviolablement ſur certains cercles par une viciſſitude perpétuelle. Mais on ne prouve point des faits hiſtoriques par de ſemblables raiſonnemens qui prouvent tout au plus que cela a pû être, mais non pas que cela ait été.

L'*Aſtronomie* fut cultivée en France du tems de Charlemagne, & l'an 807. on fit à Aix la Chapelle des obſervations d'éclipſes, & du cours des Planéttes. P. Dan. Longomontanus a fait un livre intitulé *Aſtronomia Danica*; Jean Baptiſte Morin un autre *de Aſtronomiâ Gallicâ*.

Il eſt probable que l'*Aſtronomie* a été en uſage parmi les Indiens. Les Brâmes ont les tables des Anciens Aſtronomes pour calculer les éclipſes, & ils ſçavent même s'en ſervir. Leurs prédictions ſont aſſez juſtes aux minutes près, qu'ils ſemblent ignorer, & dont il n'eſt point parlé dans leurs livres, qui traitent des éclipſes du Soleil & de la Lune. Eux-mêmes, quand ils en parlent, ils ne font aucune mention des minutes, mais ſeulement de gari, de demi gari, & d'un quart & demi quart de gari; le gari eſt de 29 minutes. Et par conſéquent le demi quart de gari eſt 1 min. 3 ſecond. 45 troiſiêmes.

ASTRONOMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'aſtronomie. *Aſtronomicus*. On dit, des obſervations, des tables *aſtronomiques*. Le lever & coucher *aſtronomique* du ſoleil. L'anneau *aſtronomique*, & autres inſtrumens avec leſquels on obſerve les aſtres. Les *Aſtronomiques*, *Aſtronomica*, eſt le titre que Manilius a donné à ſon Poême.

ASTRONOMIQUEMENT. adv. D'une manière aſtronomique, & éxacte. *Aſtronomicè*. Il faut parler des Cométes *aſtronomiquement*, & non pas populairement.

ASTROPOLE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet. C'eſt un violet brun admirable, ſur un blanc de laict fort détaché, ſa fleur eſt aſſez large, mais ſa plante délicate, ſujette aux pucerons. Il graine, & ſes marcottes n'ont pas de répugnance à prendre racine. Il a été élevé à Lille. Morin, *Traité de la Cult. des fleurs*.

ASTUCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *Fineſſe*. *Aſtutia*, *calliditas*, *dolus*. Le renard eſt un bête qui a beaucoup d'*aſtuce*, de fineſſe.

Ce mot eſt dérivé du Latin *aſtutia*, ſignifiant la même choſe. Le Latin *aſtutia* vient du Grèc ἀσυ, qui ſignifie *ville*; parce que ceux qui habitent dans les villes ſont plus ruſez.

ASTURIE. ſ. f. & ſing. *Aſturia*, ou comme on dit plus communément ASTURIES. ſ. f. & pluriel. *Aſturia*. Nom propre d'une Province d'Eſpagne, qui a titre de Principauté, & qui eſt baignée au nord par la mèr de Biſcaye; les Montagnes des *Aſturies* la ſéparent au midi de la vieille Caſtille, & du Royaume de Léon, elle a au levant la Biſcaye, & la Galice au couchant. Il y a l'*Aſturie* d'Oviedo, *Aſturia Ovetana*, & l'*Aſturie* de Santillana ou Santillane, *Aſturia S. Juliana*. La prémière eſt la partie occidentale de la Principauté des *Aſturies*, Oviedo en eſt la capitale; l'autre eſt la partie orientale, dont Santillana eſt capitale; nom corrompu de *Sancta Juliaña*. Les prémiers Infans d'Eſpagne portent le titre de Prince des *Aſturies*. Le Prince des *Aſturies* fils aîné de Philippe V. nacquit en 1707. le 25e d'Août jour de S. Loüis, dont il porte le nom. Les montagnes des *Aſturies*, *Vindius* ou *Vinnius mons*. *Aſturiarum montes*, eſt une grande chaîne de montagnes, qu'on regarde comme une branche des Pyrenées. Elle s'étend de l'orient à l'occident, & ſépare les *Aſturies* du Royaume de Léon & d'une partie de la Caſtille vieille.

Les Auteurs ſont partagez ſur l'origine de ce mot: les uns diſent que dans la langue des Baſques *Aſturia* veut dire, *une tèrre oubliée*, *un pais oublié*, & que ce nom a été donné à cette Province à cauſe de ſa ſtérilité. D'autres diſent que le nom d'*Aſturie* vient d'un Capitaine Grèc nommé *Aſtur*, qui vint peupler cette Province après la priſe de Troye. Quelques autres diſent que la rivière nommée *Aſturia* qui coule dans ce païs lui a donné ſon nom. Enfin, il y en a qui diſent que des troupes de Celtes, nommez *Aſtires*, paſſèrent de Galice où ils avoient demeuré quelque tems, dans la Province qu'on nomma depuis *Aſturie*, du nom de ſes nouveaux habitans. Voyez Covarruvias.

ASTURIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. *Aſtur*. Qui eſt d'Aſturie. Oroſe décrit aſſez amplement la guèrre qu'Auguſte fit contre les *Aſturiens*, Tillem. M. De Marca s'eſt auſſi ſervi de ce mot dans ſon hiſtoire de Béarn.

ASTYNOMIE. ſ. f. Tèrme Grèc, Police. *Aſtynomia*. On appelloit *Aſtynomes*, Ἀστυνόμοι, à Athènes, les Magiſtrats qui avoient ſoin des édifices, & de tout ce qui regardoit la Police. C'étoit la même chôſe que les Édiles plébeïens.

ASY.

ASYLE, ou AZYLE. ſ. m. Lieu de franchiſe, & de reſpect, où l'on n'ôſe prendre un criminel qui s'y eſt réfugié. *Aſylum*. Les Égliſes en Eſpagne ſont des *aſyles* inviolables. Les aſſaſſins ſont indignes de joüir de l'*aſyle* des Égliſes. Pasc. Les Maiſons Royales ſont des *aſyles* pour ceux qui craignent la priſon.

> *Nous vous voyons enfin, c'étoit là tous nos vœux,*
> *Mais helas! quelque beau que puiſſe être un* aſyle,
> *Un* aſyle *toujours nous marque un malheureux.* Buff.

Ce mot vient de *aſylum*, Latin, que Servius dérive du Grèc ἄσυλον, compoſé de la particule privative α, & du vèrbe συλάω, qui ſignifie, *je tire*, parce qu'on n'en pouvoit tirer perſonne ſans ſacrilége. On trouve dans la baſſe Latinité *aſyle* pour *aſylus* & *aſylum*. Voyez les *Acta SS. Febr. T. III. p.* 558. & 559.

Les prémiers *aſyles* furent établis à Athènes par les deſcendans d'Hercule, pour ſe défendre de la violence de ſes ennemis. Les autels, les tombeaux, & les ſtatuës des Héros, étoient dans l'antiquité la retraite la plus ordinaire de ceux qui étoient preſſez par la rigueur des loix, ou opprimez par la violence des Tyrans. Les temples étoient les *aſyles* les plus inviolables. On diſoit que les Dieux ſe chargeoient de punir le coupable lequel imploroit leur miſéricorde, & les hommes ne devoient point être plus implacables qu'eux. Dieu avoit établi lui-même ſix villes de réfuge parmi les Iſraëlites, & les coupables s'alloient mettre en ſûreté dans ces places privilégiées, lorſqu'ils n'avoient pas commis un crime de propos déliberé. Pour les Payens, ils accordoient une retraite, & l'impunité aux plus ſcélérats, afin de peupler les villes. Thébes, Athènes, & Rome, ne furent d'abord peuplées que du rebut des autres nations. On dit qu'autrefois à Lion, & à Vienne dans les Gaules, il y avoit des autels d'où l'on n'ôſoit arracher les criminels; & il y a encore des villes en Allemagne qui ont conſervé ce droit d'*aſyle*. Les Empereurs Honorius & Théodoſe, avoient accordé ces immunitez dans l'enceinte des Égliſes; enſuite les Évêques & les Moines s'emparèrent d'un certain territoire, au delà duquel ils plantoient des bornes à la Juriſdiction ſéculière. Ils ſçûrent étendre ſi loin leurs éxemptions, que les Couvens s'érigeoient en forterelles, où le crime étoit à l'abri, & bravoit la puiſſance du Magiſtrat. Depuis l'on a ſupprimé la plûpart de ces priviléges, qui ne ſervoient qu'à rendre la licence plus hardie. La ſûreté des *aſyles* ne devoit être dans leur véritable inſtitution que pour les infortunez, & pour ceux que le haſard ou la néceſſité éxpoſoient à la rigueur de la loi. Alors la Juſtice elle-même ſemble demander qu'on lui arrache les armes des mains: c'eſt pour cela que Dieu avoit ordonné aux Iſraélites qu'ils euſſent ſix villes pour ſervir d'*aſyle* aux malheureux. (*Deut.* 19. *Numer.* 35.) Trois de ces villes devoient être dans la tèrre de Chanaan, & trois au delà du Jourdain. Mais dans la ſuite des tems on a fait un uſage odieux des *aſyles*, en les faiſant ſervir à protéger indifféremment, & les coupables malheureux, & les ſcélérats de deſſein formé.

Le Chambellan de l'Empereur Arcadius fut le prémier qui abolit le droit des *aſyles*, auſſi fut-il le prémier qui en eut du repentir. De Roch. Car un an après il fut contraint d'y venir chercher l'*aſyle* qu'il avoit voulu fermer aux autres. God. C'étoit Eutrope Favori d'Arcadius en 398. En 399. Arcadius après la mort d'Eutrope rétablit l'immunité des Égliſes. Id. Voyez auſſi Tillemont hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 437.

Sous la prémière race de nos Rois ce droit d'*aſyle* dans les Égliſes étoit un droit très-ſacré, dont les Conciles des Gaules recommandoient fort l'obſervation. Il s'étendoit juſqu'au parvis des Égliſes & aux maiſons des Évêques, & à tous les lieux renfermez dans leurs enceintes. Cette éxtenſion s'étoit faite pour ne pas obliger les réfugiez à demeurer toûjours dans l'Égliſe, où pluſieurs choſes néceſſaires à la vie, comme de dormir, & de manger, n'euſſent pas pû ſe faire avec bienſéance. Ils avoient la permiſſion de faire venir des vivres, & ç'auroit été violer l'immunité Ecclésiaſtique que de l'empêcher. On ne pouvoit les tirer, ou les obliger à ſortir de là ſans une aſſurance juridique de la vie & de la remiſſion entière du crime, qu'ils avoient commis, & ſans qu'ils fuſſent ſujets à aucune peine. L'*Aſyle* le plus reſpecté de tout l'Empire François étoit l'Égliſe de S. Martin aux portes de Tours, & on n'auroit oſé le forcer ſans ſe rendre coupable d'un ſacrilége très-ſcandaleux. P. Dan.

Pluſieurs anciennes villes, ſur tout en Syrie, portent ſur leurs médailles le titre d'ΑΣΥΛΟΙ, avec celui de ſacrées, ΙΕΡΑΙ. Par Exemple, ΤΥΡΟΥ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ ΣΙΔΩΝΟΣ ΙΕΡΑΣ ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ. Ces villes ſont Antioche proche de Daphne, Antioche ſur l'Hyppus montagne de la Cœleſyrie, Aradus, Arethuſe, Byblis, Cœſarée de Philippe, ou la Panéade, la Capitoliade, Damas, Dor, Éphèſe, Laodicée, Lappa ville de Créte, Moca en Arabie, Nicopolis, Perge, Ptolémaïde, Samoſate, Séleucie, Sidon, Tyr, & dans Goltzius Gabale, & Thapſaque, &c. Cette qualité d'*Aſyle* leur avoit été donnée, dit M. Spanheim, à cauſe des temples qu'elles avoient, & en faveur des Dieux qui y étoient honorez; dont on ne vouloit pas que la Religion fût violée. Ce titre étoit une ſauvegarde, & empéchoit que ces villes ne fûſſent pillées, vexées, qu'on n'y fiſt aucune exaction &c. Il a été auſſi donné à des Divinitez. La Diane d'Éphèſe eſt appellée *Ἄσυλος*. Le Camp que formèrent Romulus & Remus, & qui dans la ſuite devint ville, fut d'abord appellé *Aſyle*, & ils y batîrent un temple au Dieu *Aſylée*, Θεὸς Ἀσυλαῖος.

Aſyle, ſe dit auſſi de tous les lieux où on eſt en ſûreté. Cette forêt, cette caverne lui a ſervi d'*aſyle*. Ils firent emmener leurs femmes & leurs enfans à Carthage, comme dans un *aſyle* aſſuré. Vaug. Il prétendoit trouver un *aſyle* contre la perſécution de ſes ennemis. Ablanc. La ſolitude eſt un *aſyle* contre les paſſions. M. Scud.

Aſyle, ſe dit figurément de tout ce qui donne ſecours, ou protection. Tous les pauvres venoient chez lui comme à leur *aſyle* pour implorer ſon aſſiſtance. Les peuples vivent ſous l'*aſyle* des Loix & de la Juſtice. Il n'y a point d'*aſyle* contre la colère de Dieu pour les méchans. Faut-il que les Cloîtres les plus reculez ne ſoient pas des *aſyles* contre vos calomnies? Pasc. Le Seigneur eſt mon *aſyle*. Port-R. La mort eſt l'*aſyle* de la vieilleſſe. Le ſçavoir ſert d'ornement dans la bonne fortune, & d'*aſyle* dans la mauvaiſe. Ablanc.

ASYMMETRIE. ſ. fém. Tèrme d'Arithmétique. *Aſymmetria.* C'eſt lorſque dans un nombre propoſé l'on ne peut pas trouver une racine telle qu'on la demande: comme la racine quarrée de 10.

ASYMPTOTE. adj. Tèrme de Géométrie; ſe dit de deux lignes qui s'approchent toûjours, & qui ne ſe coupent jamais, quoique prolongées à l'infini, telles que la Conchoïde, ou Conchire. *Aſymptotos.* Bettinus a donné des éxemples de pluſieurs lignes *aſymptotes* tant droites qu'hyperboliques, tant concaves que convèxes; & il propoſe un inſtrument propre pour les décrire, qui eſt une double équerre qui a la figure d'un T, ſur le pied droit de laquelle eſt une régle mobile, dont l'autre extrémité qui avance au deſſus de l'équerre décrit la figure requiſe. Les *aſymptotes* d'une hyperbole, ſont deux diamétres indéfinis, qui paſſent par les extrémitez de deux lignes droites, tirées de côté & d'autre par le ſommet de l'hyperbole, perpendiculairement à l'axe déterminé, & égales chacune à la moitié du ſecond axe. Ceux qui ont traitté des lignes *aſymptotes* ſont chez les Anciens, Proclus, Geminus, Georgius Valla, Rabbi Moſes Ægyptius, & Moſes Narbonnenſis, Apollonius Pergeus, Pappus Alexandrinus, Eutocius; & chez les Modernes, Joannes Vernerus, Marius, Bettinus, Oronce Finée, Hierôme Cardan, Jacques Pelletier, & ſur tout François Barocio Senateur de Veniſe, qui en a fait un excellent livre exprès imprimé en 1586. M. de la Hire a fait imprimer de nouvelles découvertes qu'il a faites dans les Sections Coniques par des lignes *aſymptotes*.

Ce mot vient d'*a* privatif, de *σὺν*, *avec*, & de *πίπτω*, *je tombe*.

ATA.

ATABALE, ou AtTABALE. ſ. m. C'eſt une eſpéce de tambour dont ſe ſervent les Maures. *Atabalus.* Quand on fait des entrées de balets compoſées de Maures, on leur met en main des *atabales*, & des nacaires.

ATABULE. ſ. m. Vent fâcheux qui régne en la Poüille, & qui incommode fort les arbres & les vignes. *Atabulus.*

ATAD. La place d'*Atad*, *Area Atad*, c'eſt un lieu ſitué à l'orient du Jourdain, juſqu'où les Égyptiens conduiſirent le corps de Jacob, avec Joſeph, & où ils firent ſes obſéques. *Gen. L.* 10. Comme ils y pleurèrent le mort, ce lieu fut depuis appellé la plainte d'Égypte. Adricomius prétend que la place d'*Atad* étoit en deçà du Jourdain, & que c'eſt Bethagla. Il ſe trompe.

ATAMADAULET. ſ. m. Nom du prémier Miniſtre des Rois de Perſe. C'eſt la même choſe que le Grand Viſir en Turquie, & à peu près ce qu'étoit autrefois le Maire du Palais en France. *Primus Regni Perſici adminiſter.* Tavernier écrit *Athemat-doulet*, & M. Sanſon *Etmadaulet*. Ce nom eſt Arabe, compoſé de deux mots, *Itimade*, & *daulet*, qui ſignifie la confiance de la Majeſté, ou de la puiſſance, ou de l'Empire, ou ſelon Tavernier l'appui des richeſſes, ou ſelon M. Sanſon l'appui de la puiſſance. L'*Atamadaulet* ne commande pas ordinairement les armées en Perſe, comme le Grand Viſir les commande en Turquie. L'*Atamadaulet* en Perſe eſt Chancelier du Royaume, Chef du Conſeil, Surintendant des Finances; il prend ſoin des affaires étrangères, du commèrce; les penſions & les gratifications ne ſe payent que par ſon ordre: il eſt comme le Viceroi de Perſe; il viſe les mandemens du Roi en écrivant au dos ces paroles, *Bende derga Ali il Alia Etmadolvet*; c'eſt à dire, *Moy qui ſuis ſoutien de la puiſſance, créature de cette Porte, qui eſt la plus ſublime de toutes les portes.*

L'*Atamadaulet* tire chaque mois lunaire mille tomans du tréſor pour ſa dépenſe, qui font cinq cens quarante mille livres de nôtre monnoye; mais c'eſt là le moindre de ſes revenus; car étant comme le maître de faire donner les gouvernemens, & les charges de la guèrre & des Finances à qui il lui plait, il tire de groſſes ſommes des compétiteurs. De plus, tous les Gouvèrneurs des Provinces, & les Officiers de la Cour étant obligez de donner les étrennes au Roi, ils n'oſent oublier l'*Etmadaulet*. Il tire auſſi un droit des proviſions des charges qu'il diſtribuë. Il a ſous lui ſix Viſirs ou Subſtituts qui l'aident à manier les Finances, & qui compoſent le Conſeil dont il eſt le Chef. L'*Etmadaulet* a encore ſous lui deux Secretaires qui expédient tous les mandemens de la Cour. Sanson.

ATARAXIE. ſ. f. Tèrme Philoſophique. Il eſt purement Grèc. *Ataraxia.* Les Pyrrhoniens appelloient ainſi un état tranquille, & paiſible; & cette immobilité de jugement qui exempte des agitations que nous recevons de l'opinion, & de la ſcience que nous nous imaginons avoir. Ils faiſoient conſiſter le ſouverain bien dans cette *ataraxie*. Cette aſſiette de jugement droite & infléxible des Stoïciens, qui recevoient tous les objets ſans application, & ſans conſentement, les acheminoit à l'*ataraxie*. Mont.

ATE.

ATÉ. ſ. f. *Ate.* C'étoit chez les Grècs la Déeſſe du mal, qui envoyoit le mal aux hommes. *Ἄτη*, *Ate*, ſignifie *mal*, *dommage*. Héſiode *Theog.* v. 230. dit qu'elle étoit fille d'Éris, c'eſt-à-dire, de la Contention, ou de la Chicanne.

ATELLANES. ſ. f. C'étoient chez les Romains certaines piéces comiques, & ſatiriques. *Fabulæ Atellanæ.* Elles étoient moins boufonnes que les petites piéces, & les farces qui ſe joüent ſur le théâtre François; mais elles étoient moins graves, & moins ſérieuſes que les Tragédies, ou les Comédies Grecques, ou Latines. On les appelloit *Atelannes*, d'Atella ville de Toſcane, où ces ſortes de piéces furent repréſentées la prémière fois. Elles devinrent ſi licentieuſes, & on y mêla tant de repréſentations laſcives, & impudiques, que le Sénat fut obligé de les défendre.

ATENANCHE. ſ. f. *Induciæ.* Vieux mot, qui a ſignifié Ceſſation d'armes pour quelque tems que des amis communs obtenoient des Gentils hommes qui étoient en guèrre. Selon Beaumanoir, quand deux Gentils hommes étoient en guèrre, celui qui apprèhendoit d'être opprimé avoit quatre moyens de ſe délivrer de la fureur de ſon ennemi. Le prémier étoit l'*Atenanche* par amis, le ſecond la tréve par amis, le troiſiême la tréve par juſtice, le quatrième l'aſſurement.

ATERGATIS. ſ. f. *Atergatis.* Déeſſe des Syriens. Strabon Liv. XVI. l'appelle *Atergata*, & *Derceto*. Plin. Liv. V. ch. 23. la nomme *Atergatis*, & dit que *Derceto* étoit le nom que les Grècs lui donnoient. Diodore de Sicile dit Liv. II. qu'elle avoit le viſage d'une femme & le reſte du corps de poiſſon. Lucain, qui avoit vû cette idôle, dit qu'elle avoit la moitié du corps de femme, & l'autre de poiſſon. Cela a fait croire à quelques ſçavans, & entre autres à Selden, que c'étoit Dagon, dont parle l'Écriture dans le livre des Juges. Voſſius donne à ce mot une étymologie qui revient à ceci; car il prétend qu'il eſt formé de אדיר, *adir*, grand, puiſſant, & דג, *dag*, qui ſignifie poiſſon. Quelques-uns diſent que la mère de Sémiramis eut tant de regret d'une foibleſſe à laquelle elle ſe laiſſa aller, qu'elle ſe jetta dans un lac, & que ſon corps n'ayant pû être trouvé, on crut qu'elle avoit été changée en poiſſon; que c'eſt pour cela que les peuples de Syrie ne mangeoient point de poiſſon, & que *ἄτερ γάτιδος* ſignifie en Syrie *ſans poiſſon*. Macrobe au contraire dit qu'*Atergatis* étoit la Tèrre, qui avec Adad, qui eſt le Soleil, produiſoit tout, ſelon l'opinion des Aſſyriens. Mais Athénée Liv. VIII. dit que Gatis fut une Reine qui aimoit extrêmement le poiſſon, & que pour en avoir à ſouhait, elle avoit défendu que perſonne en mangeât, *ἄτερ τάτιδος*, c'eſt-à-dire, *excepté Gatis*. Ainſi c'eſt là ſelon lui l'étymologie de ce nom. Selden croit qu'*Atergatis* eſt une corruption d'Aſtharoth. Voyez ce mot, & Kirker *Oedip. Ægypt. T. I. p.*

ATERMOYEMENT. ſ. m. Tèrme ou delai de payer. Tèrme

de palais, c'eſt le contrat paſſé entre celui qui a fait faillite & ſes créanciers, par lequel ils lui donnent un tèrme pour les payer. Souvent le même contrat porte auſſi remiſe, comme du quart, du tiers, &c. *Dilatio diei pecuniæ.* Il y a des Lettres de Chancelerie par leſquelles le Prince donne un tèrme, ou un délai à un débiteur pour payer ſes créanciers qui le preſſent. On les appelle auſſi *Lettres de répit.* Il ſe fait auſſi des contrats d'*atermoyement* volontaires entre les créanciers & les débiteurs. Le débiteur qui a obtenu un *atermoyement* de ſes créanciers, ne peut plus faire ceſſion. Les créanciers hypotéquaires ne ſont obligez d'entrer en aucune compoſition, ou *atermoyement* avec le débiteur.

ATERMOYER. v. act. Donner du tèrme, ou prolonger celui qui eſt échû. *Diem pecuniæ proferre, differre.* Les créanciers ont *atermoyé* leur débiteur pour empêcher le divertiſſement de ſes effets. On expédie des Lettres pour *atermoyer*, pour ſurſeoir les payemens.

ATERMOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Billet *atermoyé. Dilatus pecuniæ dies.*

ATERRAGE. Voyez ATTERRAGE.

ATERRIR. Voyez ATTERRIR.

ATH.

ATH. Ou comme écrivent les Flamands AETH. ſ. *Athum.* Nom d'une ville du Haynaut, ſur le Dender. *Ath* a été priſe par les François en 1667. & en 1697. Jean Zuellard d'*Ath* a fait la déſcription de cette ville imprimée en 1610.

ATHALANTE. ſ. f. *Athalanta.* Nom propre de femme. *Athalante* étoit fille de Schénée Roi de Sciros. Sa beauté la fit rechercher en mariage, mais elle mit pour condition à tous ceux qui la recherchèrent, qu'ils l'emporteroient ſur elle à la courſe; ce qu'aucun ne put faire que le ſeul Hippoméne, qui uſa d'adreſſe en jettant des pommes d'or dans le lieu où il couroit, *Athalante* s'étant arrêtée pour les amaſſer, Hippoméne la devança, & enſuite l'épouſa.

Dans le langage de la Philoſophie Hermétique, *Athalante* ſignifie l'eau mèrcuriale fugitive qui eſt arrêtée par les pommes d'or, c'eſt-à-dire, les ſoufres fixans & coagulans.

ATHANASE. ſ. m. *Athanaſius.* Nom d'homme, qui ſignifie *immortel*; car il vient du Grèc, & eſt formé de l'*α* privatif, & de θνήσκω, *morior, je meurs.* S. *Athanaſe* étoit un Grand Docteur de l'Égliſe. On fait la fête de S. *Athanaſe* le prémier jour de Mai.

ATHANATE. ſ. m. *Athanatus.* Nom de milice chez les anciens Perſes. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie immortelle, compoſé de l'*α* privatif, & de θάνατος, *la mort.* Les *Athanates* étoient un corps de Cavalerie de dix mille hommes toujours complet, parcequ'auſſi tôt qu'il en mouroit un, on en mettoit un autre à ſa place. C'eſt de là qu'on les appella *Athanates*, ou immortels. Héſychius, Suidas, Hérodote Liv. VII. p. 576. Quint-Curce Liv. III. ch. 3. ont parlé des *Athanates.*

ATHANOR. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt un grand fourneau immobile fait de brique, ou de tèrre, qui a une tour au milieu, où l'on met le charbon, qui communique ſa chaleur par des canaux ou ouvertures qui ſont aux côtez du foyer, à pluſieurs vaiſſeaux voiſins où on fait différentes opérations en même tems. On en voit pluſieurs conſtructions & figures dans la Pharmacopée de Charras.

Ce mot vient des Arabes, qui appellent *tanneron* un four. Les Grècs le nomment ἀκηδεῖν, qui ſignifie, *ne donnant aucun ſoin.* On l'a nommé auſſi *Piger Henricus*, parce que quand on a empli la tour de charbon, il eſt aſſez longtems à ſe conſumer, & il n'eſt pas beſoin d'être toûjours auprès pour obſerver ce qu'il fait. On le nomme encore *Fourneau Philoſophique*, ou *Fourneau des arcanes.* D'autres le dérivent du vieux mot François *atta*, qui ſignifioit *fournaiſe*, BORELLI. D'autres d'ἀθάνατος, immortel, parceque ce fourneau eſt le plus propre à conſerver le feu, dont on a beſoin pour les opérations de Chymie.

D'autres diſent qu'il ne vient point de l'Arabe; mais du mot Perſien *tennous*, qui ſignifie *four, fournaiſe.* C'eſt une correction qu'on avoit miſe dans les additions de la prémière édition de ce livre, mais qui n'eſt pas vraye. On dit en Perſien *tannur*, & non pas *tennous*, par un *s.* Ce mot originairement eſt Hébreu, תנור *tannour, un four, une fournaiſe.* De là il a paſſé dans les autres langues, & ſur tout en Arabe, où *tannour* ſignifie un four, une fournaiſe, & avec l'article אלתנור, *altannour*, qui à cauſe du *teſdid lambdale* ſe prononce *atthanour*, d'où s'eſt fait nôtre *Atanor*, que les Chymiſtes ont pris apparemment des Médecins Arabes.

ATHÉE. ſ. m. & f. Qui nie la Divinité; qui ne croit pas en Dieu, ni en ſa Providence; qui n'a point de Religion vraye, ni fauſſe. *Atheos, Atheus.* En général on eſt *Athée* quand on ne reconnoit point d'être ſupérieur à la nature, c'eſt-à-dire, aux hommes & aux êtres ſenſibles du monde: ainſi Spinoſa eſt un franc *Athée*, quoiqu'il parle de Dieu dans tous ſes ouvrages, & quelques Sçavans ont tort de l'appeller Déiſte, puiſqu'il ne reconnoit point d'autre Dieu que la nature, dont les hommes ſont partie, & qu'il n'y a point d'*Athée* qui nie l'éxiſtence du monde, & qui ne ſoit convaincu de la ſienne propre en particulier. On a appellé Lucien *Athée*, quoiqu'il ne ſe ſoit moqué que des faux Dieux. Il n'y a point de Phyſicien ni d'Aſtronome qui puiſſe être vrai *Athée*, c'eſt-à-dire, nier tout-à-fait la Divinité. On prend ſouvent les libertins pour des *Athées.* Platon diſtinguoit trois eſpéces d'*Athées.* Les uns qui nioient abſolument qu'il y eût des Dieux. Les autres qui convenant de l'éxiſtence des Dieux, ſoutenoient qu'ils ne ſe mêloient point des affaires humaines: & les autres qui reconnoiſſoient auſſi des Dieux; mais qui s'imaginoient qu'on les appaiſoit aiſément par des prières, & qu'ils étoient quittes des plus grands crimes pour quelques ſupplications. On peut être *Athée* par le cœur; mais on ne peut pas l'être par l'eſprit. S. ÉVR. Spinoſa, le Héros des *Athées*, crut ſe diſtinguer en devenant *Athée* de ſyſtême & de ſpéculation. ID. Il eſt inutile de raiſonner contre ceux qui ſont *Athées* par groſſièreté, ou par débauche; parce qu'ils ne ſentent point la force d'un raiſonnement. PASC. Les *Athées* les plus déterminez font ſemblant de reſpecter les Dieux, de peur de s'attirer l'horreur des peuples, & le châtiment des loix. S. ÉVR. La ſuperſtition entretient & fortifie l'incrédulité des *Athées*, & leur éloignement pour la Religion.

Taiſez vous, ſcélérat, m'écriai-je irritée;
Tout commerce eſt fini déſormais entre nous;
J'en aurois avec un Athée,
Mille fois plutôt qu'avec vous. DESHOUL.

Le mot d'*Athée* vient d'*α* privatif, & de Θεὸς, *Dieu.*

ATHÉE, eſt auſſi adj. & ſignifie qui eſt d'*Athée*, qui eſt impie. *Impius.* Ce ſentiment eſt *athée.* Cette opinion eſt *athée.*

ATHÉISME. ſ. f. Opinion des Athées. *Impietas Deum tollens, Atheiſmus.* Cette maxime libèrtine tient de l'*Athéiſme.* Le libèrtinage méne à l'*Athéiſme.* Les véritables ſçavans ne donnent point dans l'*Athéiſme.* L'*Athéiſme* eſt plutôt ſur les lévres que dans le cœur. Éxaminez ces braves de l'*Athéiſme* à la mort, & vous vèrrez le maſque qui leur tombe du viſage. S. ÉVR. L'*Athéiſme* a été foudroyé par des adverſaires redoutables, qui en ont fait voir l'abſurdité, par des argumens démonſtratifs. BOSS. Spinoſa eſt le prémier qui ait réduit l'*Athéiſme* en ſyſtême, & qui en ait fait un corps de doctrine lié, & tiſſu ſelon les maniéres des Géométres; mais d'ailleurs ſon ſentiment n'eſt pas nouveau. BAYL. Si l'idolatrie eſt un crime, l'*Athéiſme* en eſt encore un plus grand. TILLEM.

ATHÉISTE. ſ. m. ſignifie la même choſe qu'*Athée*; mais ce mot vieillit, & n'eſt nullement en uſage, quoique Baudoüin de l'Académie Françoiſe s'en ſoit ſervi. Il y a des *Athéiſtes* ſi déteſtables, qui tâchent d'avoir des diſciples. BAUD.

ATHEMAT-DOULET. Voyez ATAMADAULET.

ATHÉNÉE. ſ. m. *Athenæum.* Lieu public, dans lequel les Profeſſeurs des Arts libéraux tenoient leurs aſſemblées, où les Rhéteurs & les Poëtes liſoient leurs ouvrages, & où l'on déclamoit des piéces, comme il paroit par Capitolin, dans Pertinax c. 11. & dans Gordien c. 3. par Lampridius dans Aléxandre Sévère c. 35. & par Sidonius Apollinaris, *L. II. ep.* 9. *L. IV. ep.* 8. *L. IX. ep.* 14. Il paroit par ce dernier Auteur que ces lieux étoient diſpoſez en amphithéâtre, & qu'il y avoit des ſiéges, que Sidonius appelle *cunei*, comme ceux des amphithéâtres. Aléxandre Sévère alloit ſouvent dans l'*Athénée* entendre les Rhéteurs & les Poëtes Grècs & Latins. Gordien s'étoit éxercé dans ſa jeuneſſe à déclamer dans l'*Athénée.* Les deux plus fameux *Athénées* ont été celui de Rome, & celui de Lyon. Aurélius Victor nous apprend que c'eſt Hadrien qui fit conſtruire l'*Athénée* de Rome. On ſe ſert encore de ce mot en Latin, pour ſignifier les Académies des Sçavans, les lieux où ils s'aſſemblent; mais en François on le dit peu, ou point du tout.

Ce mot eſt Grèc, & vient ou du nom d'Athènes, ville ſçavante, & où ſe tenoient beaucoup de ces ſortes d'aſſemblées, ou du nom Grèc de Pallas, Ἀθήνη, *Athéné*, Déeſſe des Sciences, comme ſi *Athénée* ſignifioit un lieu conſacré à Pallas, ou deſtiné aux éxercices auxquels elle préſide.

ATHÉNÉES. ſ. m. & plur. Eſt le nom d'une fête des Grècs à l'honneur de Minerve, qui s'appelle en Grèc Ἀθήνη, *Athéné.* On appella enſuite cette fête Panathénées. Voyez Meurſius *de fer. Græc. p.* 7. & dans ſon livre des Panathénées.

ATHENES. ſ. f. *Athenæ.* Ville de Grèce dans l'Attique. Quelques Auteurs diſent qu'elle fut fondée par un certain Oſius; d'autres diſent par Acriſius; Pauſanias écrit dans ſes Attiques que ce fut par Acteus. Mais le ſentiment le plus commun eſt que Cécrops en fut le Fondateur vers l'an du monde 2496. & 1558.

1558 ans avant l'ère Chrétienne, que c'eſt pour cela qu'elle s'appella d'abord *Cécropia*; qu'enſuite elle prit le nom de Mopſus, & s'appella *Mopſopia*; nom qu'elle changea encore en celui de *Ionia*, ou Ionie, qu'elle prit d'Ion fils de Xuthus. Enfin, elle prit celui d'*Athènes*, ou bien d'*Attea*, fille de Cranaus, ou bien en honneur de Minerve qu'on appelle en Grèc Ἀθήνη, *Athene*, ou *Athena*. La fâble dit qu'il y eut une grande conteſtation entre Neptune & Minerve qui des deux donneroit ſon nom à cette Ville; que pour la terminer ils convinrent que celui qui produiroit la chôſe la plus utile au genre humain, l'emporteroit ſur l'autre; que Neptune frapant la tèrre de ſon trident en fit ſortir un cheval, que Minerve produiſit un Olivier; & que la victoire lui fut adjugée. Voyez Hygin *Fabul. Poet. c.* 164.

Phrunutus dit qu'il eſt bien difficile de trouver l'étymologie du mot *Athène*, que porte Minerve, & qu'elle donna à *Athènes*. Platon en dit autant dans ſon Cratyle pag. 407. de l'édition d'Étienne. Il ne laiſſe pas que de chercher cette étymologie, & il lui ſemble que les Anciens avoient eû de Minerve la même idée qu'en avoient les interprétes d'Homère, qui diſoient que ce Poëte l'avoit priſe pour l'eſprit & la penſée, qu'ainſi il croit que celui qui avoit le prémier donné le nom Ἀθήνη, *Athene*, à cette Déeſſe, avoit voulu éxprimer la même chôſe; mais d'une manière plus noble encore, en diſant qu'elle étoit la penſée de Dieu, la penſée divine; en ſorte qu'Ἀθήνη, *Athene*, n'eſt autre choſe que que θεοῦ νόησις, d'où en changeant l'η en α ſelon un dialecte étranger, c'eſt-à-dire le Dorique, ou l'Éolique, & retranchant la terminaiſon de νόησις, s'eſt fait Θεονόα, puis Ἀθήνη. Il ajoûte qu'on pourroit dire encore qu'on a voulu la nommer Ἠθονόη, compoſé de νόησις ἐν τῷ ἤθει, *la prudence dans les mœurs*, ce qui convient parfaitement bien à cette Déeſſe, & que d'Ἠθονόη, en adouciſſant la prononciation, on a fait Ἀθήνη. Ainſi l'explique ce Philoſophe à l'endroit que j'ai indiqué. D'autres diſent que *Athena* s'eſt dit pour *Athrena*, ἀπὸ τοῦ ἀθρεῖν, c'eſt-à-dire, du vèrbe ἀθρεῖν, qui ſignifie *voir*, & qu'elle a été ainſi nommée, parce que Minerve eſt la prudence. D'autres dérivent ce nom de l'α privatif, & du vèrbe θηλάζειν, *alaitter*, & veulent que Ἀθήνη ait été dit pour Ἀθήλη, c'eſt-à-dire, qui n'a point été allaitée, qui n'a point teté, qui n'a point été en nourrice, parce qu'en effet Pallas n'ayant point été enfant, mais étant ſortie du cerveau de Jupiter en âge parfait, elle ne fut point allaitée. Voſſius *Lib. II. de Idol. c.* 42. dit qu'il ne doute nullement que ce nom ne vienne de l'Orient, ou pour le moins de l'Égypte, il croit qu'on le peut tirer du mot Hébreu איתן, *Ethan*, qui ſignifie *fort*; *robuſte*, & ſelon lui encore *perennis*, perpétuel, éternel. Il aime mieux néanmoins le faire venir du Chaldéen תנא, *tena*, ſi uſité parmi les Thalmudiſtes, & qui eſt la même choſe que l'Hébreu שנה; qu'il interpréte, *penſer*, *méditer*, *étudier*, *enſeigner*, d'où vient *Tanaim*, qui ſignifie *Docteurs*. Ainſi Minerve au ſentiment de cet Auteur, a été appellée Ἀθήνη, *Athene*, parce qu'elle préſide à la doctrine, aux études & aux ſciences. L'*alpha* du commencement eſt l'article, dont on a ſeulement changé l'aſpiration, & comme il eſt arrivé en beaucoup d'autres noms. Quoi qu'il en ſoit, la ville d'*Athène* prit ce nom, lors qu'Amphictyon ſon troiſiême Roi l'eut conſacrée à Minerve.

Platon, dans ſon *Critias*, décrit ce qu'étoit *Athènes* dans ſes commencemens. *Athènes* dans ſa naiſſance eut des Rois, mais ils n'en avoient que le nom; toute leur puiſſance, preſque reſtreinte au commandement des armées, s'évanoüiſſoit dans la paix. Tourreil. Cedrus contemporain de Saül fut le dernier. Ses enfans, Médon & Nilée, diſputèrent le Royaume entre eux. Les Athéniens en prirent occaſion d'abolir la Royauté, & déclarèrent Jupiter ſeul Roi d'*Athènes*. A la place des Rois, ils créèrent ſous le nom d'Archontes des Gouverneurs perpétuels; ils en reduiſîrent enſuite l'adminiſtration à 10 ans, & puis à un an. Une puiſſance auſſi limitée que celle-là, contenoit mal des éſprits ſi pointilleux & ſi remuans. *Athènes* demeura ainſi long-tems hors d'état de s'accroître, trop heureuſe de ſe conſerver au milieu des longues & fréquentes diſſenſions qui la déchiroient. Elle apprit enfin que la véritable liberté conſiſte à dépendre de la juſtice & de la raiſon. Id.

Dracon, & enſuite Solon, donnèrent des loix à *Athènes*; Piſiſtrate ſon parent ſe fit enſuite réconnoître Roi. Il tranſmit la Royauté à ſes enfans, qui en joüirent aſſez long-tems, & juſqu'à Hippias, contre lequel ils gagnèrent la fameuſe bataille de Marathon. L'Empire d'*Athènes*, qui commença peu de tems après cette victoire, dura 73 ans. Les femmes juſques au tems de Cécrops avoient eû droit de ſuffrage: elles le perdîrent, pour avoir favoriſé Minerve dans le jugement de ſon procès contre Neptune, à qui nommeroit la ville d'*Athènes*. Les dix Tribus d'*Athènes* éliſoient par an chacune au ſort 50 Sénateurs, qui compoſoient le *Sénat* des cinq cens. Chaque Tribu tour à tour avoit la préſéance. Id. Cécrops, prémier Roi d'*Athènes*, étoit venu d'Égypte. *Athènes* a un Archevêque, qui a ſix ſuffragans. *Athènes* fut encore plus fameuſe par les gens d'eſprit qu'elle produiſit ou qu'elle éleva, & par le ſoin qu'elle eut de faire fleurir & de cultiver toutes les ſciences, que par ſa valeur, & ſes grands Capitaines. Les dépenſes, qui ſe faiſoient à *Athènes* pour le théâtre & pour la repréſentation des piéces montoient auſſi haut au moins certaines années, que les dépenſes de la guèrre. Nulle part il n'y a eû tant de Philoſophes, d'Orateurs, de Poëtes éxcellens qu'à *Athènes*. Les Poëtes ſur tout y venoient de toutes parts ſatisfaire l'avidité de ce peuple pour la Comédie & la Tragédie, & ſelon le témoignage de Platon, il n'y avoit point de voïe plus courte ni plus ſeure de s'enrichir. Les jeunes Romains alloient à *Athènes* faire ou perfectionner leurs études, & prendre le bon goût. Les Turcs ſe rendîrent Maîtres d'*Athènes* en 1455. L'ancienne *Athènes* étoit pleine d'idôles & d'autels. On en érigea un par le Conſeil d'Épimenides pour tous les Dieux d'Europe, d'Aſie & d'Afrique, dont l'inſcription étoit,

ΘΕΟΙΣ ΑΣΙΑΣ ΚΑΙ ΕΥΡΩΠΗΣ
ΚΑΙ ΛΥΒΥΗΣ
ΘΕΩ ΑΓΝΩΣ ΤΩΙ
ΚΑΙ
ΞΕΝΩΙ.

On croit que c'eſt celle dont parle S. Paul *Act.* XVII. 23.

Athènes s'appelle aujourd'hui Sétines, & non pas Athines, comme dit Mʳ Tourreil, ſi ce n'eſt par les Grècs. Les Arabes l'appellent *Athiniah*, ou *Zaitomiah*, c'eſt-à-dire, la ville des Oliviers, & ils la ſurnomment *Medinat al hhokamah*, la ville des Philoſophes. Les Tables Arabiques lui donnent 60 ou 65 degrez, 40. de longitude, & 37. 40. de latitude ſeptentrionale. D'Herb. Les Tranſactions Philoſophiques T. 1. p. 652. marquent la latitude d'*Athènes* à 38°. 5'. Iſaac Voſſius dans ſon Traité de la grandeur de Rome dit, qu'à *Athènes* pour 20000 bourgeois on comptoit 400000 eſclaves; il ſoutient encore qu'il y avoit plus de monde autrefois dans la ſeule ville d'*Athènes*, qu'on n'en trouveroit aujourd'hui dans toute la Grèce.

Athènes. Mʳ Spon dans ſes *Miſcellanea*, ſection X. prétend qu'il y a eû auſſi dans l'Iſle de Délos un bourg nommé *Athènes*.

ATHÉNIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt d'Athènes. *Athenienſis*. Les *Athéniens* portoient la gloire de leur origine juſqu'à la chimère, & deſcendus, ſi l'on en croit quelques Hiſtoriens, d'une Colonie de Saïtes, peuples d'Égypte, ils ſe diſoient enfans de la tèrre. Tourreil. C'eſt un Prêtre de Saïs qui le dit dans le Timée de Platon. Voyez auſſi ſur leur origine le panégyrique d'Iſſocrate. Plutarque obſerve qu'Homère dans le dénombrement des vaiſſeaux ne donne le nom de peuple qu'aux ſeuls *Athéniens*, ce qui montre, non comme prétend cet Hiſtorien, que Theſée ſe démit de la Souveraineté, mais que les *Athéniens* avoient dès lors beaucoup de penchant pour la démocratie, & que la principale autorité réſidoit déja dans le peuple. Tourr. Solon interrogé s'il avoit donné de bonnes loix aux *Athéniens*, Oüi, répondit-il; les meilleures qu'ils étoient capables de recevoir.

Athénien, enne. Eſt auſſi adj. *Athenienſis*. Pour peu qu'un voiſin eut offenſé les *Athéniens*, il ſentoit tout le poids de leur colère. D'où vint le provèrbe rapporté par Ariſtote Rhet. Liv. II. ch. 21. Voiſinage *Athénien*. Tourr. A la bataille de Platée on voit les troupes *Athéniennes*, avec Ariſtide à leur tête, recevoir les ordres de Pauſanias Roi de Lacédémone. Id.

ATHÉROME. ſ. m. *Atheroma*. Tèrme de Médecine. C'eſt une éſpéce de tumeur, ou enflure. C'eſt une humeur coagulée, ſemblable à la ſubſtance des mammelles, & renfermée dans un ſac ou bourre membraneuſe. Elle ne fait point de douleur, & ne change point la couleur de la peau. Elle ne céde point quand on la touche, & ne conſerve aucun veſtige du doigt quand on l'a preſſée.

Ce mot eſt Grèc, ἀθήρωμα, ou ἀθέρωμα, qui vient de ἀθήρα, qui ſignifie une eſpéce de boüillie à laquelle l'humeur coagulée de l'*athérome* reſſembloit.

ATHLÉTE. ſ. m. Luiteur; homme courageux & robuſte, qui s'attache aux éxèrcices du corps pour combattre à la courſe, à la lutte, & à d'autres jeux ſemblables, pour leſquels les Anciens avoient établi des prix. *Athleta*, *Xyſticus*. Les *Athlétes* qui avoient remporté le prix aux jeux Olympiques, étoient couronnez d'une branche d'Olive. Pour ſe rendre plus robuſtes les *Athlétes* vivoient dans une abſtinence générale des plaiſirs. Dac. Aléxandre le Grand, invité de prendre part aux combats des jeux Olympiques, répondit, Je le ferai quand les autres *Athlétes* ſeront Rois comme moi.

On le dit figurément des Héros qui ont combattu pour leur patrie, ou pour la Foi. Les *Athlétes* de la République. Les *Athlétes* de l'Évangile. De quel honneur n'auroit-on pas jugé dignes ces incomparables *Athlétes* de la Foi? MAUCROIX. Boileau a dit en parlant d'un jeune Avocat,

> *Quand la prémière fois un* Athléte *nouveau*,
> *Vient combattre en champ clos aux joûtes du Barreau.*

Ce mot vient d'ἀθλητὴς, en Grèc, d'ἀθλέω, *certo*, *pugno*, ou plûtôt, *luctor*.

ATHLOTHÉTE. ſ. m. C'eſt un ſynonyme d'Agonothéte. Il ſignifie proprement celui qui propoſoit & qui diſtribuoit les prix aux vainqueurs dans les jeux ſacrez.

Il vient du Grèc Ἀθλοθέτης, compoſé du Grèc ἆθλον, *prix*, *recompenſe*, & de θεὶς, dans la même ſignification, que l'on peut voir dans l'article d'Agonothéte.

ATHMOSPHÉRE. ſ. f. C'eſt le bas étage de l'air, la partie de l'air la plus peſante, parce qu'elle eſt chargée de vapeurs, ou de nuages: c'eſt ce qui cauſe la réfraction de la lumière des aſtres. *Atmoſphæra.* Elle ſe tèrmine à une certaine diſtance, & forme comme un globe qui environne & enferme celui de la tèrre. La lune paroît plus grande à ſon lever, à cauſe des vapeurs de l'*Athmoſphère*. Dans l'hiſtoire de l'Académie des Sciences de l'année 1709. Mr de la Hire trouve que la quantité d'air qui répond au poids d'une ligne de mercure, eſt de 12 toiſes près de quatre pieds. Ainſi ſuppoſant que 28 pouces de mercure ſont en équilibre avec l'*athmoſphère* entière, il s'enſuit que l'*athmoſphère* a 4254 toiſes, qui font dix-ſept lieües de 3000 pas, plus 4 toiſes. Il faut remarquer néanmoins que l'*athmoſphère* n'eſt pas également condenſée, ni par conſéquent également peſante à tous ſes différens étages; mais Mr de la Hire a négligé ces différences. Voyez au mót AIR ce que nous avons dit de l'*athmoſphère*.

On varie ſur la hauteur de l'*athmoſphère*. Kepler lui donne 8 milles. Boile en ſuppoſant que l'air fût par tout auſſi comprimé, & auſſi peſant qu'il eſt proche de la tèrre, dit que la hauteur commune de l'*athmoſphère* eſt de 35000 pieds, c'eſt-à-dire, de ſept mille, ce qui doit faire dans la réalité une hauteur de quelques centaines, & même de quelques milliers de milles. Le même M. Boile fait monter le poids de toute l'*athmoſphère* tout autour de la tèrre à 8'990405732208000000. livres Romaines, ou de 12 onces; ce qui revient à peu-près au calcul de M. Paſchal, qui donne à l'*athmoſphère* 8'283889440000000000 livres. M. Halley, fondé ſur des expériences certaines, prétend que le Mercure eſt à l'eau comme 13 ½ à 1, ou fort peu près; il ſuppoſe que la gravité ſpécifique de l'air eſt à l'eau comme 1 à 800; de ſorte que le mercure eſt à l'air comme 10800 à 1; qu'ainſi un cylindre d'air de 10800 pouces, ou 900 pieds, eſt égal à 1 pouce de mercure; en ſorte que ſi tout l'air étoit par tout également comprimé, par tout également denſe, la hauteur de l'*athmoſphère* ſeroit de plus de 5 milles & $\frac{1}{10}$ de mille. Mais l'étenduë de l'air augmentant à proportion que ſon poids diminuë, l'étenduë de l'*athmoſphère* doit être infiniment plus grande. HARRIS.

On appelle encore *Athmoſphère* en Phyſique, le tourbillon d'Atômes, ou de corpuſcules qui s'exhalent, & qui voltigent autour de chaque corps.

ATHOS. ſ. m. *Athos.* Montagne de Macédoine, qui s'avance dans l'Archipel en forme de Preſqu'Iſle, entre le Golfe de Conteſſa & celui de *Monte Sancto*, qui eſt le nom que les Grècs donnent aujourd'hui à cette montagne, Ἅγιος ὄρος, qu'ils prononcent Ἅιος ὄρος, d'où les Turcs ont fait le nom qu'ils lui donnent, *Aianoroz*. Elle a environ dix lieuës de circuit, ſont iſthme n'a qu'une demi lieuë, Xerxes le perça pour y faire paſſer ſa flote. Son ſommet eſt ſi haut qu'il s'éléve au deſſus de la région où ſe forment les pluyes. Aujourd'hui elle n'eſt habitée que par des Caloyers. Ils y ont vingt quatre Monaſtères, qui renferment plus de 5000 Moines. MATY. Quelques Auteurs, & entre autres Bellonius, on traité de fâble la foſſe de Xerxes, parce qu'ils n'en ont point trouvé de veſtiges; mais quelle merveille qu'il n'en reſte point depuis tant de ſiécles? On en voyoit encore au tems d'Elien. Voyez Liv. XIII. *De Animal c.* 20. Le Père Montfaucon a donné à la fin de ſa Palæographie une deſcription des Monaſtères du mont *Athos*.

> *Ainſi la mèr Ægée, au fond de ſes abîmes,*
> *Ou d'Erix, ou d'*Athos, *engloutiroit les cimes.* BRÉB.

Stéſicrate, ou ſelon Vitruve Dinocrate, propoſa à Aléxandre de lui faire une ſtatuë du mont *Athos*.

> *Je veux qu'*Athos, *ce mont qui caché dans les Cieux,*
> *Léve au deſſus des vents ſon front audacieux,*
> *Imitant par mon art les traits de ton viſage,*
> *D'un héros immortel ſoit l'immortelle image.* LE P. CHOMEL.

Jéſuite. *Traduct. d'une piéce du P. Commire ſur ce deſſein de Stéſicrate.*

ATHYR. ſ. m. *Athyr.* Nom d'un mois Égyptien qui répond à peu-près à nôtre mois de Novembre.

ATHYTE. ſ. m. *Athyton.* Sacrifice ſans victime. Lucien les appelle ἀκαπνοθυσίαι, *ſacrifices ſans fumée*. C'étoient ceux des pauvres qui n'avoient pas le moyen d'offrir des victimes.

A T I.

ATINTER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Parer, orner; & il ſe diſoit particulièrement des épouſées. *Ornare*, *adornare*. Cette femme eſt toûjours *atintée* comme une épouſée.

ATITRER. v. act. Corrompre quelque perſonne pour nuire à quelqu'un. *Corrumpere*, *ſubornare*. Il avoit *atitré* des gens dans une embuſcade pour aſſaſſiner ſon ennemi. Il *atitra* de faux témoins pour venir dépoſer.

Ce mot vient de *adtitulare*, qu'on a dit pour *inſcribere*. Ménage après Voſſius.

D'autres le dérivent, & plus à propos, par métaphore de *titre*, tèrme de chaſſe, qui ſignifie le lieu, ou le relais où on poſe des chiens frais en embuſcade pour courir les bêtes; car en effet les aſſaſſins, & les fauſſaires, cherchent des lieux & des occaſions propres pour nuire. On appelle dans le propre des chiens *atitrez*, ceux qui ſont poſez dans des relais, qui attendent la chaſſe pour courir ſur le gibier quand il paroîtra.

ATITRÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Corruptus*, *ſubornatus*.

A T L.

ATLANTE. *Atlantes.* Nom que les Grècs donnoient aux figures qui portoient des fardeaux dans l'Architecture. On le trouve auſſi dans la baſſe Latinité pour colonnes. Voyez *Acta Sanct. Bened. ſec. III. P. I. p.* 185.

ATLANTIDE. ſ. f. Nom de païs. *Atlantis.* Quelques Anciens ont parlé de ce païs, & en ont dit même pluſieurs particularitez, ſans qu'il nous ſoit plus connu pour cela. Platon eſt celui qui l'a écrit plus diſtinctement & plus en détail dans ſon Timée & dans ſon Critias. Voici en peu de mots ce qu'il en dit. L'*Atlantide* étoit une très-grande Iſle de l'Océan occidental, ſituée devant ou vis-à-vis le détroit d'Hercule, que nous appellons aujourd'hui Détroit de Gibraltar. De cette Iſle on paſſoit aiſément dans d'autres, qui étoient vis-à-vis un grand continent, beaucoup plus étendu que n'eſt l'Europe & l'Aſie. Neptune s'étoit établi dans cette Iſle, il la partagea entre ſes dix enfans. Le dernier eut en partage l'extrémité de l'iſle nommée *Gadir*, qui dans la langue naturelle de ces peuples ſignifie Εὔμηλος, *fertile*, ou *abondant en brebis*. Les deſcendans de Neptune y regnèrent de père en fils pendant pluſieurs ſiécles, l'aîné ſuccédant toujours à ſon père. Ils occupèrent une grande quantité d'autres Iſles, & paſſant en Europe & en Afrique ils ſubjuguèrent toute la Libye, juſqu'à l'Égypte, & toute l'Europe, juſqu'à l'Aſie mineure. Enfin cette Iſle fut ſubmergée, & longtems après la mèr étoit encore toute boüeuſe en cet endroit-là, c'eſt-à-dire, pleine de vâſe & de bancs.

Rudbecks, Profeſſeur en l'Univerſité d'Upſal, dans un livre intitulé *Atlantica*, *ſive Manheim*, & imprimé en 1624. prétend que l'*Atlantide* de Platon eſt la Suéde, & attribuë à ſon païs tout ce que les Anciens ont dit de l'*Atlantide*, ou Iſle Atlantique. Quand on lira le précis que je viens de faire, de ce qu'en dit Platon, on ſera ſurpris que l'on ait pû prendre la Suéde pour l'*Atlantide*. Auſſi Rudbecks, quelque plein d'érudition que ſoit ſon livre, a-t'il paſſé dans le Nord même pour un viſionnaire en ce point. D'autres ont cru que l'*Atlantide* étoit l'Amérique, mais ce que Platon dit de cette Iſle n'y peut convenir. L'Amérique, à mon ſens, eſt bien plûtôt ce grand & vaſte continent qui étoit au delà de l'*Atlantide*, & des autres Iſles, dont parle Platon. Becman, dans ſon hiſtoire des Iſles ch. 5. a penſé bien plus ſenſément que Rudbecks, quand il dit que l'*Atlantide* étoit une grande Iſle qui s'étendoit des Canaries aux Açores, & que ces Iſles en ſont les reſtes, que la mèr n'a pas engloutis.

Quelques-uns diſent *Atlantique*, *Atlantica*, au lieu de *Atlantide*, qui paroît meilleur. On dit auſſi l'Iſle Atlantique, *Atlantica inſula*. Elle prit ce nom d'Atlas, fils aîné de Neptune, qui y régna après ſon Père. Voyez Platon aux endroits que j'ai citez.

Les Arabes parlent d'une Iſle ſeche, ou plûtôt d'une Iſle continent, qu'ils nomment *Gezirat Kheſchk*. Cette Iſle ſeche, qui peut paſſer pour continent, eſt ſituée, ſelon les Muſulmans, au delà du mont Caf, & eſt, pour ainſi dire, un monde ſéparé du nôtre, qu'ils appellent auſſi *Agiaib al makhloucat*, les merveilles de la nature. On ne peut douter, dit M. d'Herbelot, que cette Iſle ne ſoit l'Iſle *Atlantique*, ou l'*Atlantide* de Platon, au delà du mont Atlas, qui eſt appellé par les Orientaux *Caf*. On eſt auſſi aſſez

perſuadé

perſuadé, continue-t'il, que cette Iſle *Atlantique* eſt l'Amérique, à laquelle le titre d'*Agiaib almakhloucat*, ou merveilles du monde, convient fort bien. Ainſi l'on voit que ce nouveau monde n'a pas été entièrement inconnu aux Anciens. Le même Auteur dit ailleurs que les Géographes Orientaux, qui parlent de cet autre monde, qu'ils appellent la Merveille des créatures, n'en parle qu'avec beaucoup d'obſcurité, & de la même manière que Platon a parlé de l'Iſle *Atlantique*.

ATLANTIDES. ſ. f. & plur. *Atlantides*. C'eſt le nom que ces Poëtes donnent à la conſtellation qu'on appelle autrement Vergilies, *Vergilia*, compoſée de pluſieurs étoiles, dont cinq ſont appellées Hyades, & les autres Pleïades. On les nomme *Atlantides*, parce que les Poëtes les font filles d'Atlas & de Ploio fille de l'Océan & de Deucalion.

ATLANTIQUE. adj. m. & f. *Atlanticus*. L'Iſle *Atlantique*, *Inſula Atlantica*, eſt l'Atlantide dont nous venons de parler. La mèr ou plûtôt l'Océan *Atlantique*, *Oceanus Atlanticus*, eſt, ſelon les anciens, la vaſte mèr qui entoure tout le continent d'Europe, d'Aſie & d'Afrique. Voyez Platon dans le Critias, Cicéron dans le ſonge de Scipion, & Macrobe ſur cet ouvrage de Cicéron Liv. II. ch. 9. Mela Liv. I. ch. 3. & 5. & Liv. III. ch. 10. n'appelle Océan *Atlantique* que la partie de cet Océan qui eſt à l'Occident de nôtre continent, c'eſt-à-dire, de l'Europe & de l'Afrique. Pline ne ſemble pas lui donner plus d'étenduë Liv. VI. ch. 31. Voyez encore Solin ch. 56. & les notes de Saumaiſe. Aujourd'hui les Géographes ne donnent pas toûjours la même étenduë à l'Océan *Atlantique*. Quelquefois ils n'y renferment que la mèr d'Eſpagne, celle des Canaries & du Cap verd, depuis le Cap de Finiſtèrre juſqu'à celui de Sicora Liona. D'autresfois ils y renferment tout l'Océan, qui eſt entre l'Europe & l'Afrique d'un côté, & de l'autre l'Amérique, & entre le cercle du pôle arctique & la ligne équinoctiale. L'Océan *Atlantique*, ſi l'on en croit Platon dans ſon Critias, a pris ce nom, auſſi bien que l'Atlantide, d'Atlas fils aîné de Neptune, qui régna dans l'Atlantide, comme nous l'avons dit. Pline Liv. V. ch. 1. dit que c'eſt du mont *Atlas*.

ATLAS. ſ. m. *Atlas*. Nom propre d'homme. *Atlas* fils de Jupiter & de Climène, & frère de Prométhée, fut Roi de Mauritanie, ſelon la fâble. Héſiode *Theog. v.* 509. dit qu'il étoit fils, non pas de Jupiter, mais de Japhet & de Climène. L'Oracle l'ayant averti qu'il ſe donnât de garde d'un fils de Jupiter, il ne recevoit aucun étranger chez lui. Perſée indigné de cela, lui préſenta la tête de Meduſe & le changea en montagne. Ovide Metam. Liv. IV. v. 656. On a dit qu'*Atlas* portoit le Ciel ſur ſes épaules, ou parce qu'*Atlas* étoit un grand Aſtronome, qui trouva le prémier l'uſage & l'invention de la Sphère; ou parce que la montagne dans laquelle on dit qu'il fut changé eſt très-haute & ſemble toucher le Ciel de ſa cime. S. Aug. *de Civ. Dei Lib. XVIII. cap.* 8. & Diodore de Sicile Liv. III. ch. 6. Pline Liv. II. ch. 8. Diodore le fait fils du Ciel, frère de Saturne, & grand-père de Mercure, & il dit qu'il montoit ſouvent ſur la montagne qui porte ſon nom, pour obſerver les aſtres, & que c'eſt là ce qui a donné occaſion à la fâble. D'autres diſent qu'*Atlas* ne fut point l'inventeur de la Sphère, comme Pline le prétend, puiſque ce n'eſt qu'Archimède qui la trouva; mais qu'il découvrit le prémier que le monde étoit une Sphère. Servius ſur le VIIIe livre de l'Énéide diſtingue trois *Atlas*, l'un de Mauritanie qui eſt le plus célèbre; un autre d'Italie père d'Electre, & un troiſième Roi d'Arcadie père de Maïa, qui fut mère de Mercure. Apollodore donne auſſi lieu de diſtinguer ces trois *Atlas*. Aléxandre Polyhiſtor a cru que cet *Atlas* étoit Énoch, qui fut ſelon lui l'inventeur de la ſcience des Cieux & des Aſtres.

Guido Bentivoglio avoit pour déviſe un *Atlas* portant le Ciel, avec ce mot, *Majus opus*, pour marquer que ce qu'il entreprenoit, étoit quelque choſe de plus important que l'emploi d'*Atlas*.

ATLAS. ſ. m. *Atlas*. Nom propre de montagnes. Le mont *Atlas* eſt une haute montagne de l'Afrique. Pomponius Mela Liv. III. ch. 10. Pline Liv. V. Hiſt. Nat. ch. 1. Lucain Liv. IX. Phars. v. 654. le mettent ſur la côte occidentale d'Afrique. Les mêmes Auteurs diſent qu'il eſt ſi haut que les nuées empêchent qu'on ne voye ſa cime, qui s'éleve plus haut que la région où elles ſe forment; & à voir la manière dont ils la décrivent, le mont *Atlas* n'étoit chez les anciens qu'une ſeule montagne qui s'élevoit en cône juſqu'au deſſus des nuées. C'eſt l'idée que Mela nous en donne à l'endroit que j'ai cité. En dépit de tous ces Auteurs Rudbecks, Médecin Suédois, qui imprima il y a environ 30 ans les origines ou les antiquitez de Suéde ſous le titre d'*Atlantica*, prétend qu'il faut chercher en Suéde le mont *Atlas*. Il ſe fonde ſur un paſſage d'Apollodore, qui dans ſon ſecond livre dit que les pommes des Heſpérides n'étoient pas en Libye, comme quelques-uns le croyoient, mais ſur l'*Atlas* qui eſt dans les Hyperboréens: paroles qui montrent qu'Appollodore s'éloigne du ſentiment commun, ſans en apporter la moindre raiſon. Il ſe fonde en ſecond lieu ſur ce que Virgile met l'éſſieu du Ciel ſur les épaules d'*Atlas*, comme ſi l'éſſieu du Ciel en langage de Poëte étoit autre choſe que le Ciel. 3°. Il confirme la conjecture par cette raiſon, que les montagnes d'Affrique ſont couvertes d'orangers, de citroniers, d'amandiers, de figuiers, & de raiſins, au lieu que les Poëtes ne donnent que des pins, des neiges, des glaçons au mont *Atlas*, ce qui s'accorde merveilleuſement avec une ſituation ſeptentrionale. Tout ce raiſonnement eſt d'un homme qui vit dans le Septentrion, & qui ne connoit guère les païs du midi: les Pirénées, les Alpes, l'Appennin, ſont ſouvent couverts de neiges en plein été, & tandis que leur pied eſt tout couvert d'orangers, de citroniers, de figuiers &c. on ne voit que des pins ſur leur ſommet. Le Liban, qui eſt entre le 33 & le 34e degré de latitude ſeptentrionale, c'eſt-à-dire, à la même hauteur que l'*Atlas* d'Afrique, le Liban, dis-je, eſt toûjours couvert de neiges, & ne porte au ſommet que des cédres & d'autres ſemblables arbres, tandis qu'il croît à my-côte de fort bon vin. Enfin dans le Pérou, qui eſt tout dans la zône torride, & dont une partie même eſt ſous la ligne, il y a cependant des montagnes ſur leſquelles il neige & il grêle, comme dans les païs ſeptentrionaux. Ainſi ce n'eſt pas merveille que ſur l'*Atlas* & vers le tropique il y eût des pins, des neiges & des glaçons. Mais ce qui eſt plus poſitif, c'eſt que tous nos Voyageurs d'Afrique & nos Géographes confirment ce que diſent de l'*Atlas* les anciens Poëtes, que ces montagnes ſont couvertes de neiges, & que l'hyver y eſt très-rude & très-long, comme nous allons le dire.

Aujourd'hui le mont-*Atlas* n'eſt pas un ſeul ſommet, mais de grandes & longues chaînes de montagnes, & l'on diſtingue le grand & le petit *Atlas*. Le grand *Atlas*, *Atlas major*, eſt une grande chaîne de montagnes, qui s'étend du levant au couchant, entre la Barbarie & le Bildulgérid, depuis le Cap de Get au Royaume de Maroc juſques aux confins du Royaume de Tripoli. Là déclinant vers le midi, elles traverſent le Bildulgérid, & vont côtoyer le Zaara juſques au déſert de Barca où elles ſe terminent. Les hautes croupes de l'*Atlas* ſont ſi élevées qu'elles ſont toûjours environnées de nuës, auſſi ſont-elles extrêmement froides & déſertes. Il n'y a dans ces montagnes que deux ſaiſons de ſix mois chacune, l'Hiver & l'Été. Cela n'eſt pas particulier au mont-*Atlas*; toutes les grandes montagnes ſituées dans les climats chauds ont la même température de l'air. Les neiges & les glaces y entretiennent long-tems le froid; mais quand le Soleil s'en eſt approché, & a fondu tout cela, les chaleurs y ſont grandes à leur tour, & y durent aſſez long-tems. Maty. Tout ceci confirme ce que nous diſions tantôt contre l'*Atlas* de Rudbecks.

Le Petit Atlas, *Atlas minor*, eſt une branche du grand *Atlas*, qui s'étend d'orient en occident entre le Royaume de Fez & celui de Maroc, ſi cependant le petit *Atlas* eſt l'Errif, il doit s'avancer vers la Méditerranée; car c'eſt là qu'on place le mont Errif. Voyez Marmol Liv. 1. ch. 4. 5. 7. & Diego de Torrez Hiſtoire des Chériſs ch. 79.

ATLAS. ſ. m. Eſt auſſi, ſelon Hérodote, un nom de fleuve qui ſort du mont-Æmus, & ſe jette dans le Danube.

ATLAS. ſ. m. Tèrme de Médecine, eſt un nom que quelques-uns donnent à la prémière vertèbre du col, qui ſupporte la tête, par alluſion à cette montagne d'Afrique qui eſt ſi haute qu'on croit qu'elle porte le Ciel, & à la fâble qui a voulu faire croire que le Roi *Atlas*, Seigneur de ce païs-là, portoit le Ciel ſur ſes épaules, pour figurer que c'étoit un grand Aſtronome. *Atlas*. L'*Atlas* n'a point d'apophiſe épineuſe, parceque les mouvemens de la tête ne ſe font point ſur cette vertèbre, mais ſur la ſeconde; & étant obligée de ſe tourner tout autant de fois que la tête ſe meut circulairement, ſi elle eut eû un apophiſe épineuſe, elle eut incommodé le mouvement des muſcles dans l'extenſion de la tête. Elle eſt d'une ſubſtance plus déliée & plus dure que les autres vertèbres. Elle en diffère encore en ce que les autres vertèbres reçoivent d'une part & ſont reçûës de l'autre: au contraire, celle-ci reçoit par ſes deux extrémitez; car deux éminences de l'occiput entrent dans ſes deux cavitez ſupérieures, qui ſont ſon articulation avec la tête, & en même tems deux autres éminences de la ſeconde vertèbre entrent dans ſes deux cavitez inférieures qui les articulent enſemble. Dionis.

On appelle auſſi *Atlas*, un livre de Géographie Univerſelle qui contient toutes les Cartes du monde, comme ſi on les voyoit du haut de cette montagne que les Anciens ont crû être la plus haute de la tèrre; ou plûtôt, parce que ce livre porte en quelque ſorte tout le monde comme *Atlas*. C'eſt pour cela qu'à la tête du grand *Atlas* on a mis un *Atlas* qui porte le monde ſur

ſes épaules. Ce grand *Atlas* eſt un livre imprimé par Blaew en pluſieurs grands volumes *in fol.* qui contient non ſeulement toutes les Cartes du monde ; mais encore des explications de ces Cartes, & une Géographie entière.

On appelle auſſi *Atlas*, en Latin *Atlas*, ces figures ou demi-figures d'hommes qui au lieu d'une colonne ou d'un pilaſtre ſoutiennent quelque membre d'architecture, ou un balcon, ou quelqu'autre morceau, & qu'on nomme autrement Telamons, *Telamones*.

A T O.

ATÔME. ſ. m. Petit corpuſcule de toutes ſortes de figures, qui entre dans la compoſition de tous les autres corps. *Atomus*. Les *atômes* ne tombent pas ſous les ſens à cauſe de leur extrême petiteſſe, qui les dérobe à la vûë. Moſchus Phénicien, Leucippe, & Démocrite, ont été les prémiers Philoſophes qui ont établi la doctrine des *atômes*. Pluſieurs Philoſophes ont eû la même opinion ſous d'autres noms. Empédocle admettoit 4 élémens, compoſez de fragmens fort déliez ; Héraclide ſuppoſoit une pouſſière très-ſubtile, & indiviſible ; & Platon diviſoit les 4 élémens en parcelles inviſibles, & compréhenſibles ſeulement par l'entendement. Cette opinion ſi ancienne a été depuis renouvellée par Épicure, & par Lucréce, & fort bien expliquée par Gaſſendi, & par Bernier ſon Traducteur & ſon Abbréviateur. Les *atômes* ſont la matière prémière & préexiſtente, & incorruptible, de laquelle toutes choſes ſont engendrées, & dans laquelle toutes choſes ſe réſolvent en dèrnier lieu. Les *atômes* ne ſont pas cenſez indiviſibles, ſeulement parcequ'étant dénuez de toute grandeur, ils n'ont point de parties, mais ils ſont indiviſibles, parcequ'ils ſont ſi ſolides, ſi durs, & ſi impénétrables, qu'ils ne donnent point lieu à la diviſion ; & qu'il n'y a aucun vuide qui donne entrée à une force étrangère pour les ſéparer, & pour en déſunir les parties. Comme les *atômes* ſont la matière prémière, il faut bien qu'ils ſoient indiſſolubles, afin qu'elle ſoit incorruptible. Les Épicuriens ayant remarqué que leurs *atômes* tombant perpendiculairement, ne pouvoient ſe joindre, & ſe prendre l'un à l'autre, y ajoûtèrent un mouvement de côté, & fortuit, & leur fournîrent des parties courbes, & crochuës, pour les rendre propres à s'accrocher, & à s'unir les uns aux autres. Cependant il eſt difficile de ſoutenir, que les *atômes* ſont leur propre cauſe à eux-mêmes, & qu'ils ſont éternels. S. Évr. La matière aveugle, & qui s'eſt formée de l'amas confus des *atômes*, n'a pû produire un chèf-d'œuvre auſſi admirbale que l'Univers. Id. Les Anciens on dit que la nature avoit aſſemblé tous les *atômes* de la ſageſſe pour compoſer Épicure. Mal.

Ce mot vient du Grèc ἄτομος, qui ſignifie *indiviſible*, d'α privatif, & τέμνω, *ſeco*.

Atôme, ſe prend auſſi pour toute ſorte de petits corps & grains de pouſſière voltigeans qui ſont ſenſibles à la vûë. On en fait [illegible]me d'artificiels avec une poudre très-ſubtile enfermée dans une bouteille, qui continuë ſon mouvement pendant plus de dix ans. Elle ſe fait avec un amalgame de Mèrcure & de Jupiter, & du ſublimé, après qu'ils ont été pluſieurs fois diſſous, & qu'ils ont paſſé par le feu de chaſſe.

Atôme, eſt auſſi un nom qu'on a donné au plus petit de tous les animaux, qu'on a découvert avec les plus éxcellens microſcopes. C'eſt un animal qui ne paroît pas plus qu'un grain de ſable le plus délié, & paſſe par le tamis tel qu'on le voit ſans microſcope, pendant qu'un de ces grains de ſable paroît avec le microſcope gros comme une noix ordinaire. On lui a découvert pluſieurs pieds, le dos blanc & plein d'écailles. On ne ſçauroit trop admirer l'art de l'ouvrier lequel a conſtruit cette multitude d'inſectes, qui ſont comme autant d'*atômes* organiſez & animez. Malb.

A TORS ET A TRAVERS. adv. Inconſidérément, aveuglément, à l'étourdi. *Temerè, inconſultè, inconſideratè*. Parler *à tors & à travers*. A *tort*, & à travers, eſt mal dit.

ATOUR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois tout ce qui ſervoit à orner & à parer une femme. *Ornatus ; mundus muliebris*. Chez la Reine il y a encore une Dame d'*atour*, qui la coëffe, qui l'habille, & qui garde les pièrreries. On dit en Burleſque, Elle eſt brave comme une épouſée avec ſes beaux *atours*.

La veuve ſur la fin vient à la ſépulture,
Rompt ſon apprêtador, coupe ſa chevelure,
Et jette dans la foſſe avecque ſes atours
La matière & l'eſpoir des ſecondes amours. P. Le Moine.

On l'a dit auſſi des habillemens des hommes. Les plus libertins des Chrétiens ſouvent au commencement de l'année, comme à preſent au Carême-entrant, abuſant de la licence aucunement permiſe de ſe réjoüir plus qu'en autre ſaiſon, ſe déguiſoient dans ces *atours* de Dieux payens, faiſant mille folies inéxcuſables. Tristan.

Atour, en tèrmes de Coutumes & de Droit, ſignifie Statut, ou Ordonnance, faite par le Maire d'une ville, qu'on appelle en quelques lieux *Atourné. Decretum, Edictum Prætoris urbani.*

ATOURNARESSE. ſ. f. Vieux mot. Qualité qu'on donnoit aux femmes qui faiſoient métier de coëffer, de parer, & de loüer des pièrreries aux épouſées, aux Dames qui ſe vouloient parer pour le bal, pour une cérémonie. *Coſmeta, ornatrix.*

ATOURNER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Orner & parer une Dame. *Ornare, adornare, comere.* Il eſt hors d'uſage dans le ſérieux.

ATOURNÉ. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelloit anciennement un Procureur, ou celui qui fait les affaires d'un autre en vertu de la procuration qu'il en a. *Procurator*. Autrefois on écrivoit *Atorné*. M. Du Cange nous apprend ce que c'étoit que l'*Atorné*, par ces paroles d'un vieux Coutumier manuſcrit de Normandie. Li *Atorné*, eſt cil qui pardevant juſtice eſt *atorné* pour aucun en eſchaquier, ou en aſſiſe, ou il aet recort, pour pourſuivre & pour défendre ſa droiture. Et ſi doit etre receu en autre tel eſtat de la querelle, comme cellui en eſt ali *atorné*. Et quant il l'a *atorné*, li *atornez* ne doit etre de rien oïs, fors de la querelle de quoi il eſt *atorné*.

On appelle auſſi en quelques Coutumes *Atournez*, ceux qu'on appelle ailleurs Maires. *Prætor urbanus.*

A-TOUT. ſ. m. Tèrme de jeu de cartes, du jeu de la Triomphe, carte qui emporte toutes les autres, ou plûtôt, qui ſe peut joüer contre quelqu'autre carte que ce ſoit. Ce ſont celles qui ſont de même eſpéce que celle de quoi il tourne, par éxemple, s'il tourne de pique, tous les piques ſont des *a-tous*. Les régles du jeu veulent que quand celui qui joüe le prémier a joüé une carte d'une eſpéce, par éxemple un cœur, on joüe contre cette carte une autre carte de même eſpéce, ſi l'on en a, c'eſt-à-dire, un autre cœur, à moins qu'on ne lui oppoſe un *a-tout*, c'eſt-à-dire, une qui ſoit de la même eſpéce que celle dont il tourne ; car celles-là ſont privilégiées, on peut les joüer contre toutes les autres eſpéces, elles les emportent, & ne cédent qu'à celles qui ſont de leur même eſpéce, & plus conſidérables ; par éxemple, le plus bas pique, s'il en tourne, l'emportera ſur les Rois même de toutes les autres ſortes, de cœur, de trêfle, de carreau. C'eſt donc pour cela, parce qu'elles vont à tout, qu'on les joüe à tout, c'eſt-à-dire, non ſeulement contre celles de leur eſpéce, mais encore contre toutes les autres, c'eſt pour cela, dis-je, qu'on les nomme *a-tout*. Faire *a-tout*. Joüer *a-tout*. Il n'a pas un *a-tout*. Ce mot ne devroit point avoir de pluriel, cependant à en juger par la prononciation, qui allonge la dernière ſyllabe, quand on parle de pluſieurs de ces ſortes de cartes, il ſemble que l'uſage lui en donne un, & que l'on diſe ; j'ai perdu tous mes *a-tous*, tous mes *a-tous* s'en ſont allez.

A T R.

ATRABILAIRE. adj. m. & f. Mélancolique, qui eſt d'un tempérammment où la bile noire domine. *Atra bile affectus.*

ATRABILE. ſub. f. Tèrme dont on ſe ſèrt dans les Traitez de Phyſique. Il ſignifie bile noire. *Atrabilis*. L'*atrabile* domine dans le lion.

ATRACTYLIS. N'eſt point le chardon béni. Cette plante jette une tige fèrme & blanche dont on fait des fuſeaux dits ἄτρακτος, dont les anciens ſe ſervoient.

A TRAVERS. Prépoſition. Voyez Travers.

ATRE. ſ. m. Le ſol, ou le bas d'une cheminée, entre les jambages, qui eſt garni de carreau, de brique, de pavé ou de fèr ; le lieu où l'on fait le feu. *Focus*. La réparation des *âtres* eſt une des menuës réparations dont ſont tenus les locataires. Se mettre à l'*âtre* ; c'eſt parmi les nourrices, s'aſſeoir ſur l'*âtre*. On dit auſſi l'*âtre* d'un four.

Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *atrium*, qui ſignifie *cour*. Ménage dit qu'il vient de *atrum*, parce qu'il eſt noir par la fumée. Mais Du Cange ſoutient qu'il vient du mot *aſtrum* ; qui ſignifioit autrefois une maiſon toute entière, & que c'eſt un mot Saxon qui ſignifioit un *foyer*, ou une fournaiſe. Il ajoûte que ce nom a été étendu à tout le logis, comme nous avons appellé un *feu* toute la famille. Il dit auſſi que tous les foyers s'appelloient autrefois *âtre*, & *aitre*, dont on voit encore une marque en cette phrâſe, Sçavoir les *aitres* du logis, pour dire, en reconnoître les chambres, & les foyers.

On dit provèrbialement, qu'en telle maiſon il n'y a rien ſi froid que l'*âtre*, pour dire qu'on y fait mauvaiſe chère, qu'il n'y a point d'ordinaire.

ATRIER. ſ. m. Vieux tèrme de Coutume. C'eſt en Normandie le lieu où le Seigneur tient ſa juſtice. *Forum, Tribunal*. Voyez Terrien Liv. V. ch. 4. p. 275. Édit de 1654.

ATROCE. adj. m. & f. Outré, exceſſif, énorme. *Atrox*. Il n'eſt pas permis d'informer pour des injures, ſi elles ne ſont *atroces*. Le parricide eſt un crime *atroce*. C'eſt un cas *atroce*.

ATROCITÉ. ſ. f. Qui a quelque choſe d'atroce. *Atrocitas*. On condamne à faire réparation d'honneur, ſelon le degré d'*atrocité* des injures.

ATRONCHEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutume. *Atronchement* de bois, c'eſt un droit qu'un Seigneur a de faire ſaiſir par ſon Juge, & ſcier par le pied un arbre qui a été coupé, afin qu'en rejoignant ces deux parties, on reconnoiſſe ceux qui ont fait le vol. RAGUEAU.

ATROP. Tèrme de la ſcience Hermétique. Il ſignifie le plomb des Philoſophes. Si ce mot vient de la langue Arabe, comme le dit l'Auteur du Dictionaire Hermétique, il faut que ce ſoit de אסרב, *aſrob*, qui ſignifie du plomb. Il n'eſt point râre qu'une *s* ſe change en *t*; & moins encore qu'un *b* ſe change en *p*.

ATROPHIE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une maladie, qui fait que le corps, ou un de ſes membres, ne prend point de nourriture, & devient dans une étrange maigreur: ce que le peuple appelle *Etre en chartre*. *Atrophia*. Le lait de femme tiré à la mammelle, eſt bon pour ceux qui ont l'*atrophie*, le lait de cavale leur eſt auſſi très-bon, mais il faut toûjours y mettre un peu de ſucre. DEGORI.

Ce mot vient d'*α* privatif, & *τρέφω*, *je nourris*.

ATROPOS. ſ. f. *Atropos*. C'eſt le nom de l'une des trois Parques. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie, qui ne change point, ou bien qui ne ſe tourne vers perſonne pour écouter ſes prières. Il eſt compoſé de l'*α* privatif, & de *τρέπω*, *je tourne*. Héſiode dans le Boudier d'Hercule v. 259. dit que cette Parque n'étoit pas grande Déeſſe, qu'elle étoit cependant la plus puiſſante & la plus âgée des deux autres Parques.

ATT.

ATTABLER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. S'aſſeoir autour d'une table, ſoit pour joüer, ſoit pour manger. *Aſſidere menſæ*. Ils ſe ſont *attablez* pour joüer, pour dîner. On s'en ſèrt rârement.

Ce mot vient de *tabula*.

ATTACHE. ſ. f. Le lien qui joint deux chôſes enſemble. *Vinculum, ligamen*. Elles s'emboîtoient l'une dans l'autre ſans fèrrement, ni ſans *attache*. ABLANC.

On appelle des chiens d'*attache*, des chiens qu'on tient attachez pendant le jour de peur qu'ils ne mordent. On dit auſſi des lévriers d'*attache*.

On appelle des bas d'*attache*, de grands bas qui vont juſqu'au haut des cuiſſes, & qu'on attache à des trouſſes, ou à des culottes.

Dans les hôtelleries on fait payer le droit d'*attache*, quand on met les chevaux au ratelier, encore qu'on ne leur fourniſſe rien à manger.

ATTACHE, en tèrme d'Anatomie, eſt le ligament qui attache une partie du corps à une autre. *Ligamen*. Les *attaches* des poumons ſont le mediaſtin qui les attache au ſternum & au dôs, la trachée artère qui les attache au col, l'artère & la veine des poumons, qui les attachent au cœur, & quelquefois des ligamens fibreux, qui les attachent à la pleure & au diaphragme.

ATTACHE, en tèrmes de Charpenterie, eſt la grôſſe piéce de bois qui ſoutient & entretient un moulin à vent, qui porte à plomb ſur les ſoles, & autour de laquelle le moulin tourne.

Léttres d'*attache*, ſont une Permiſſion, ou des Léttres que donnent les Officiers des lieux ſur d'autres Léttres de Chancelerie, ou ſur la ſentence d'un autre Juge, pour leur ſervir d'une eſpéce de vérification, & pour pouvoir être éxécutées dans leur reſſort. *Edictum, proſcriptum libello fixo*. Il ne ſuffit pas d'avoir des proviſions d'une telle charge de Finance pour être payé de ſes gages, il faut prendre l'*attache* des Tréſoriers de France. Il faut prendre l'*attache* du Gouverneur pour éxécuter un ordre dans ſa place.

ATTACHE, ſe dit figurément en Morale de l'engagement qu'on a à quelque choſe. *Studium, amor*. Ce jeune homme a une forte *attache* pour cette femme. Il a beaucoup d'*attache* à l'étude. Il vaudroit mieux ſe ſervir du mot *attachement*, en ces endroits-là. On dit bien, il joüe avec *attache*, pour éxprimer qu'il joüe avec beaucoup d'ardeur & d'application. *Attachement* ne ſeroit pas ſi bien. BOUH. Mrs. de Port R. diſent pourtant, Avôir de l'*attache* à ſon ſentiment, à ſon ſens: avoir de l'*attache* aux vanitez, aux richeſſes, & à la vie. Ils s'en ſervent auſſi au pluriel: Quand on a une fois goûté les choſes ſpirituelles, tout ce qui ſe reſſent des *attaches*, & de la contagion de la chair & du ſang, paroît inſipide. Toutes les amitiez humaines ſeront anéanties par la mort, & nous entrerons dans une ſolitude éternelle, où toutes nos *attaches* ſeront rompuës.

ATTACHEMENT. ſ. m. eſt la même chôſe qu'*attache* en certains endroits; mais il ne ſe dit qu'au figuré, de la paſſion ou de la liaiſon qu'on a avec quelque perſonne, ou quelque parti; de l'application qu'on donne à quelque chôſe. Cet homme a trop d'*attachement* au jeu. Quand *attachement* ſe dit des chôſes, il régit plus ordinairement le datif; & l'accuſatif avec une prépoſition, quand il ſe dit des perſonnes. Si M. de la Roch. a dit: L'*attachement* & l'indifférence que nous avons pour la vie, ſont des goûts de l'amour propre; c'eſt peut-être qu'*indifférence* a entraîné *attachement* dans le même régime. BOUH. Rien ne flatte plus agréablement les femmes, que l'*attachement*, & la ſoumiſſion aveugle que l'on a pour elles. S. ÉVR. Un cœur noble, par un ſervile *attachement* à ſa famille, eſt quelquefois entraîné à toutes les baſſeſſes des âmes intéreſſées. P. GAIL. Ces violentes amitiez d'Oreſte, & de Pylade, paſſeroient aujourd'hui pour des *attachemens* outrez, qui ne ſont bons qu'à faire le ſujet d'une Tragédie. S. ÉVR. Il ſe fait un plaiſir, & non pas un *attachement* ſérieux du commèrce des femmes. P. DE CL. Que dirai-je de ſon *attachement* immuable à la Religion de ſes ancêtres? FLECH. Un homme peut tromper une femme par un feint *attachement*, pourveu qu'il n'en ait pas ailleurs un véritable. LA BRUY. Une vertu trop deſſéchée gagne nôtre eſtime ſans avoir nôtre *attachement*. ABLANC. L'opiniâtreté eſt un *attachement* éxceſſif à nos ſentimens. ID. Un long *attachement* eſt d'ordinaire accompagné d'ennui, & de dégoût. S. ÉVR.

> *L'inconſtance eſt mon crime, & ſans me corriger,*
> *Mon ſeul* attachement *eſt de toujours changer.*

On dit au pluriel, les *attachemens* de la tèrre. Elle ſurvécut à ſes grandeurs, afin qu'elle pût ſurvivre aux *attachemens* de la tèrre. BOSS.

> *Honteux* attachemens *de la chair & du monde,*
> *Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quittez?*
> CORN.

ATTACHER. v. act. Joindre quelque chôſe à une autre avec un lien, avec quelque fèrrement, ou autre choſe propre à la lier, & à l'unir avec une autre. *Alligare, colligare*. Il a *attaché* ſon cheval à un arbre. *Attacher* des piéces enſemble avec un filet. *Attacher* un placard à un carrefour. *Attacher* le petard à la porte d'un château. *Attacher* un tableau à la muraille avec un clou. Le nœud, qui *attachoit* le joug au timon, étoit fait d'écorce. ABLANC. En ce ſens le mot d'*attacher* ſe dit auſſi des perſonnes, & entre dans des façons de parler figurées qui ſont très-belles.

> *Heureux qui ſatisfait de ſon humble fortune,*
> *Libre du joug ſuperbe où je ſuis* attaché,
> *Vit dans l'état obſcur où les Dieux l'ont caché.* RACIN.

On le dit auſſi en parlant de pluſieurs ſupplices. *Attacher* au gibet, au carcan. *Attacher* en croix. *Attacher* à la chaine.

On dit abſolument, *Attachez*-vous; pour dire, Arrêtez vôtre haut-de-chauſſe.

Ménage dérive ce mot du Latin *attachiare*, qui ſe trouve dans les Auteurs, & a été fait de *attaxare*, ou *attexere*. Il vient plûtôt de *tach*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie *clou*, & *tacha*, *cloüer*, parce qu'on *attache* avec des clous. Icquez le dérive de *taecan*, mot Saxon, ou de *tacan*, mot pris des langues du Nord. Ces deux mots veulent dire *prendre*; on y a ajouté la prépoſition *ad*, en changeant le *d* en *t*, pour rendre la prononciation plus douce.

ATTACHER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Attirer, engager, unir à ſoi par quelque chôſe d'agréable ou d'utile. *Allicere, devincire*. Dans une narration il faut ſçavoir *attacher* l'eſprit par le choix, & par l'amas des plus conſidérables circonſtances. BOIL. Il faut éviter les femmes & le jeu; cela *attache* trop.

> *Apprenez que ſuivi d'un nom ſi glorieux*
> *Par tout de l'Univers j'*attacherois *les yeux.* RACIN.

ATTACHER, ſe dit auſſi pour joindre & unir ſi fortement les chôſes enſemble, qu'on les faſſe dépendre les unes des autres, comme ſi elles étoient inſéparables. *Illigare, vincire, aſtringere*. L'humeur auſtère des vieilles gens ne manque pas d'*attacher* du crime aux plaiſirs dont leur âge les prive. S. ÉVR. Mon ſort eſt maintenant *attaché* au vôtre. Le Ciel n'*attache* point mon bonheur à ſes jours. RACIN.

Ceux qui tiennent à la vérité ſans raiſon, auroient la même obſtination pour l'erreur, ſi le haſard les y avoit *attachez*. Les Rois n'ont pas beſoin de raffiner beaucoup pour s'appercevoir que les loüanges qu'on leur donne ſont *attachées* à leur rang. FONT. Comme je ne ſuis *attaché* à rien, la mort me trouvera toûjours prêt à partir. M. SCUD. Je veux rompre les nœuds qui m'*attachent* à vous. RACIN.

ATTACHER, ſe dit auſſi pour entraîner, forcer quelqu'un à appliquer

pliquer ſon eſprit à la conſidération d'une choſe; l'y rendre attentif par quelque charme ſecret. La Tragédie doit intéreſſer, & *attacher les* ſpectateurs. S. Évr. L'Hiſtoire *attache* le Lecteur par le récit des événemens merveilleux. Inventez des reſſorts qui puiſſent m'*attacher*. Boil.

ATTACHER. C'eſt quelquefois faire dépendre une chôſe d'une autre, être que l'une ſoit la cauſe, ou l'occaſion de l'autre. Dieu a *attaché* nôtre bonheur dans cette vie & pour la vie future à la pratique des vertus Chrétiennes. Ces événemens ſont autant de moyens auxquels Dieu avoit *attaché* nôtre ſanctification. Ab. d. l. Tr.

ATTACHER; avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se coller, s'accrocher. *Inhærere*, *adhæreſcere*. La tèrre graſſe s'*attache* aux ſouliers, la poix aux habits. Quand on ſe noye, on *s'attache* à tout ce qu'on peut attraper, & figurément, on dit, qu'un homme s'*attache* auprès de quelqu'un; pour dire, qu'il lui fait la cour, qu'il ſe dévoüe à ſon ſervice, ſoit par devoir, ſoit par affection. Je m'*attache* à tout vôtre deſtin. Mol. Ce n'eſt pas l'éclat de ta fortune qui nous *attache* à toi. Vaug.

On dit en ce même ſens qu'un homme eſt trop *attaché* à ſon ſens, *attaché* à ſon profit, *attaché* à ſes intérêts; pour dire, qu'il eſt opiniâtre, qu'il eſt avâre, qu'il ne relâche rien de ſes prétentions.

ATTACHER, avec le pronom perſonnel, ſignifie encore, S'appliquer à quelque chôſe. *Animum adjungere alicui rei, ad aliquid incumbere*. S'*attacher* à l'étude; s'*attacher* à remplir les devoirs de ſa charge; s'*attacher* au barreau; s'*attacher* au ſolide; s'*attacher* à la volupté; pour dire, s'y appliquer fortement, s'y addonner entièrement. L'agrément de ceux qui s'*attachent* plus à bien parler, qu'à bien penſer, ne plaît pas long-tems. Vall. Les hommes naturellement malins ne s'*attachent* qu'aux défauts des autres, & ne remarquent pas leurs vertus. Bell.

Je ſonge à me connoître;
*Et c'eſt l'unique étude, où je veux m'*attacher. Boil.

On dit auſſi s'*attacher*, pour dire, avoir de l'attachement & de l'inclination pour quelqu'un, ou pour quelque chôſe. *Studere alicui*. Les mélancoliques croyent aimer ceux à qui ils ne s'*attachent* que par un choix capricieux. M. Eſp. Celui qui s'*attache* à la vérité ſans raiſon eſt opiniâtre. Ablanc.

On dit auſſi en mauvaiſe part, qu'un homme s'*attache* à un autre, lorſqu'il prend plaiſir à faire de continuelles médiſances de lui, & à lui faire ſans ceſſe quelque querelle, ou quelque outrage. *Inſectari aliquem*.

On dit provèrbialement, qu'il faut que la vache broute où elle eſt *attachée*; pour dire, qu'il faut vivre du mieux qu'on peut dans le lieu où on eſt contraint de demeurer.

ATTACHANT, ANTE. part. act. m. & f. Il ne ſe dit guère que dans le ſens figuré. *Deliniens*, *capiens*. Les grandeurs du monde les plus *attachantes* ſont des fantômes qui frappent, qui trompent, & qui n'ont point de réalité. Ab. d. l. Tr. Cet Orateur dit d'une manière fort *attachante*.

ATTACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Alligatus*, *vinctus*, *fixus*, *defixus*. Il n'oſoit avoir les yeux *attachez* ſur elle, parce qu'il craignoit de laiſſer trop voir le plaiſir qu'il avoit à la regarder. P. de Cl.

ATTAQUANT. adj. & ſ. Qui attaque; qui eſt aggreſſeur. *Oppugnator*. Les prémiers *attaquans* ont ſouvent l'avantage du combat.

ATTAQUE. ſ. f. Aggreſſion; action de celui qui querelle, ou qui inſulte le prémier. *Aggreſſio*. L'aggreſſeur qui a commencé l'*attaque*, doit être le plus ſévèrement puni par les Juges. On appelle auſſi *attaque*, le combat qu'on donne pour forcer un poſte, ou un corps de troupes. *Irruptio*, *impreſſio*. Ce brave fut tué à l'*attaque* d'une telle place. On fit deux fauſſes *attaques*, & une véritable, en donnant l'aſſaut. Pluſieurs Auteurs ont écrit de l'*attaque* & de la défenſe des places. On dit, Commencer, entreprendre, donner, ſoûtenir une *attaque*.

ATTAQUE, ſe dit auſſi des tranchées & des travaux qu'on fait pour approcher d'une place. *Oppugnatio*. L'*attaque* de la droite fut plutôt achevée que celle de la gauche. On dit auſſi, Emporter une place par de droites *attaques*; c'eſt-à-dire, dans les formes, & par des travaux réglez, au-lieu de la prendre par inſulte. *Fauſſe attaque*, eſt un travail que l'on pouſſe ſeulement pour obliger les aſſiegez à partager leurs forces.

ATTAQUE, ſe dit figurément des reproches, ou demandes qu'on fait, ou directement, ou par des paroles couvertes & ambiguës. *Exprobratio*. Il lui donne toûjours quelque *attaque* ſur ſon avarice.

ATTAQUE, ſe dit auſſi figurément pour Atteinte, inſulte. *Oppugnatio*. Le riche eſt expoſé aux *attaques* du Démon. Maucroix. Les grands hommes cedent quelquefois aux plus légères *attaques*, & il y a toûjours dans leur âme quelque endroit mal gardé. Vill.

ATTAQUE, ſe dit auſſi des avant-coureurs, ou ſignes, ou commencemens de pluſieurs maladies. *Morbi tentatio*. Il a eû quelques *attaques* de la pièrre, de la goutte.

ATTAQUER. v. act. Commencer une attaque, une querelle, une inſulte. *Provocare*, *laceſſere*, *adoriri*. Il a *attaqué* ce pauvre homme qui ne lui diſoit mot. Il eſt du droit naturel de ſe défendre quand on eſt *attaqué*. Cicéron après avoir hautement blâmé ceux qui *attaquent* les perſonnes, au lieu de n'*attaquer* que les raiſons, ſoüilla lui-même le Barreau par des injures. Bail. On a établi que c'eſt aux hommes à *attaquer*, & aux femmes à ſe défendre, parceque les hommes ſe défendroient trop bien. Font. On peut douter de la vertu d'une femme qui n'a point été *attaquée*. S. Évr. On dit à la table, Je vous *attaque*; pour dire, je vous porte une ſanté. On diſoit autrefois *attacher*: *Et leur commanda qu'ils allaſſent attacher l'ennemi*. Amiot. Apparemment parce qu'on s'attache, ou qu'on paroît s'attacher à ceux qu'on *attaque*.

ATTAQUER les ennemis, une place. *Oppugnare*, *invadere*, *aggredi*. Il *attaqua* l'ennemi juſques dans ſes retranchemens. *Attaquer* en flanc, c'eſt *attaquer* les côtez d'un baſtion. On le dit auſſi au jeu. Un bon jоüeur d'échecs doit toûjours *attaquer*. On dit encore, *attaquer* une propoſition.

ATTAQUER, ſignifie auſſi, Entreprendre, offenſer. On *attaque* l'innocence par de faux ſoupçons. Ils *attaquent* la mémoire de vôtre père. Vaug.

ATTAQUER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Se prendre à quelqu'un; le vouloir rendre garent ou reſponſable de quelque chôſe. *Aggredi*, *laceſſere*, *adoriri*. Si cet homme a perdu ſon argent, il ne faut pas qu'il s'*attaque* ou qu'il s'en prenne à moi. Il ne faut pas s'*attaquer* à Dieu, quand il nous arrive quelque diſgrace. Le caractère de l'envie eſt de s'*attaquer* aux plus loüables actions. S. Évr. Tibère n'oſa s'*attaquer* à ma perſonne, parce qu'il me crut aſſez aimé des ſoldats pour n'être pas *attaqué* impunément. Vill.

Ce mot marque d'ordinaire le ſentiment qui fait entreprendre d'*attaquer* une perſonne plus puiſſante que ſoi, & qu'on devroit rédouter:

*Mais s'*attaquer *à moi! qui t'a rendu ſi vain?* Corn.

De joüer des Bigots la trompeuſe grimace,
*C'eſt s'*attaquer *au Ciel.* Boil.

ATTAQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Oppugnatus*, *laceſſitus*. Celui qui ſe ſent *attaqué* dans ſon foible, conçoit le même dépit qu'une femme laide à qui on préſente le miroir. Bell. On dit en provèrbe, A bien *attaqué*, bien défendu.

ATTÉDIER. verbe. act. Ennuyer, importuner quelqu'un par de mauvais contes, par de ſots diſcours. *Faſtidium*, *nauſeam parere*. Ce méchant Prêcheur ſçait l'art d'*attédier*, d'endormir ſes auditeurs.

Ménage après Voſſius dérive ce mot de *attadiare*, qui ſe trouve dans quelques Auteurs, pour dire, *tædio afficere*. Il n'eſt plus en uſage.

ATTEINDRE. v. act. *J'atteins*, *J'atteignis*. *J'ai atteint*. *J'atteindrai*; que *j'atteigne*. Parvenir à quelque choſe éloignée de nous, ſoit à l'égard du tems, ſoit à l'égard du lieu. *Attingere*, *contingere*. On ne ſçauroit diſpoſer de ſon bien qu'on n'ait *atteint* l'âge de majorité. Ce cordeau ne ſçauroit *atteindre* le bout de l'allée. Je vous *atteindrai* avant la dînée. Tu as beau ſuivre les Scythes, je te défie de les *atteindre*. Vaug. Ceux qui lançoient des javelots ne pouvoient *atteindre* les frondeurs. Les armes à feu *atteignent* de loin.

ATTEINDRE. v. n. Se dit figurément en Morale. *Aſſequi*, *conſequi*. Pluſieurs Géomètres ont écrit de la Quadrature du Cercle; mais pas un n'a *atteint* au but. Il faut tâcher d'*atteindre* à la perfection Chrétienne. Il vaut mieux exceller dans le médiocre, que de s'égarer en voulant *atteindre* au grand & au ſublime. La Bruy. Tu aſpires où tu ne ſçaurois *atteindre*. Vaug.

C'eſt en vain qu'au Parnaſſe un téméraire Auteur,
Penſe de l'Art des vèrs atteindre *la hauteur.* Boil.

Ah! tandis qu'en Auguſte il régit l'Univers,
Que ne puis-je en Horace atteindre *à de beaux vèrs?*
Sanlec.

Pluſieurs ont imité Virgile, mais pas un ne l'a *atteint*. Il eſt actif dans ces derniers exemples.

On dit provèrbialement à ceux qui briguent quelque charge, ou autre chôſe où ils ne peuvent parvenir, que leur épée eſt trop courte, qu'ils n'y ſçauroient *atteindre*. On dit auſſi, qu'il ne faut qu'une queuë de vache pour *atteindre* au ciel, mais il faut qu'elle ſoit bien longue.

ATTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. Touché, frappé, bleſſé; dans le propre & dans le figuré. *Impetitus, percuſſus, læſus. Atteint* d'une fléche, *Atteint* d'un coup. Ceux qui étoient *atteints* de ce mal récitoient des Tragédies. ABLANC.

L'âme de déſeſpoir & de fureur atteinte. CERISY.

Je ſçai de quels regrèts ſon courage eſt atteint;
Ce lâche craint la mort; & c'eſt tout ce qu'il craint. RACIN.

Seigneur, tu vois l'effroi dont mon âme eſt atteinte. S. ÉVR.

En tèrmes de Palais, on déclare qu'un homme eſt *atteint* & convaincu du crime, dans le jugement qui le condamne. *Convictus.* Il faut remarquer qu'il y a quelque différence entre ces mots *atteint*, & *convaincu*, en ce que le mot *atteint* ſe dit ſeulement d'un accuſé contre lequel il y a ſimplement des indices, ou des preuves imparfaites, ce qu'on dit autrement, *Etre prévenu du crime*: au lieu que le mot de *convaincu* ſe dit de celui contre lequel il y a une preuve claire & certaine. Le trouvant *atteint* de pluſieurs concuſſions, il le fit mourir. VAUG.

ATTEINTE. ſ. f. Action par laquelle on *atteint*, on frappe & on bleſſe. *Petitio.* Ce brave s'eſt trouvé en cent occaſions ſans avoir reçû la moindre *atteinte*.

Je cueille avec plaiſir cent & cent fleurs nouvelles,
Qui braveront du tems les atteintes *cruelles.* DES-HOUL.

Céſar connoît enfin qu'une ſi rude atteinte,
Eſt digne de ſa pèrte, & non pas de ſa crainte. BREB.

On dit auſſi figurément en matière de diſpute & d'écrits, Cet Auteur au lieu d'épuiſer la matière, & de décider la queſtion, n'y a donné qu'une foible *atteinte*. *Leviter perſtringere.* Cette preuve eſt hors des *atteintes* de la chicane. PORT-R.

ATTEINTE, en tèrmes de Manége, ſe dit dans les courſes de bague, quand on l'a ſeulement touchée avec la lance, au lieu d'avoir mis dedans pour l'emporter. Il a gagné le prix de cette courſe de bague, il a eû deux dedans, & une *atteinte*. On dit auſſi, qu'un cheval ſe donne des *atteintes*, quand d'un de ſes pieds il bleſſe l'autre, ſoit pardevant, ſoit à côté. On le dit auſſi, quand il en reçoit d'un autre cheval qui marche trop près de lui.

ATTEINTE, ſe dit figurément en Morale de ce qui ôte de la force d'un contrat, ou d'une loi, & qui y déroge en quelque façon. Il n'a pas voulu paſſer cet Acte, de peur de donner *atteinte* à ſa donation. On a donné *atteinte* à un tel Édit par la Déclaration qu'on a obtenuë enſuite. Tout ce qu'il peut dire ne ſçauroit donner *atteinte* à mes droits. PATR.

On le dit auſſi dans un ſens tout ſemblable, en parlant des réſolutions que l'on forme, des deſſeins que l'on prend. Il faut demeurer fèrme dans ſes réſolutions, & ne rien écouter de ce qui peut leur donner la moindre *atteinte*. AB. D. L. TR.

ATTEINTE, ſignifie auſſi, Légère attaque, ſoit de maladie, ſoit de paroles. *Tentatio levis.* Il a tous les hyvers quelques *atteintes* de goutte. Il lui a donné quelques *atteintes* ſur ſa vanité. La médiſance donne de rudes *atteintes* à la réputation la mieux établie. Un amant dit auſſi, qu'il a reçû de mortelles *atteintes* de ſa maîtreſſe. J'ai reçu de vos yeux une *atteinte* fatale. GOMB.

ATTELAGE. ſ. m. Aſſemblage, ou aſſortiment d'animaux attachez pour traîner, ou tirer une charruë, ou un caroſſe, &c. *Jumentorum & currus inſtrumentum.* On ne ſçauroit trouver un *attellage* de chevaux bien pareils. On dit, qu'un Laboureur a deux *attelages* de bœufs, ou de chevaux, quand il en a un nombre ſuffiſant pour labourer à deux charruës en même-tems.

Quand on dit abſolument, un *attelage*, cela s'entend de ſept chevaux pareils, dont il y en a ſix pour tirer, & un volontaire, dont on ſe ſert quand quelqu'un des autres vient à manquer. Cet Ambaſſadeur avoit à ſon entrée ſix beaux *attelages*.

Il y a une fort jolie piéce de feu M. l'Abbé Regnier intitulée *L'attelage*, où il prend ce mot figurément, des vertus & qualitez qu'il faut avoir pour vivre heureux, & qui finit par ces mots,

Je n'aurai rien à déſirer
Ni du ſort, ni de la nature;
*Si l'*attelage *peut durer*
Auſſi long tems que la voiture.

On dit de deux hommes groſſiers, & qui ſont de même taille, Ce ſeroit là un bel *attelage*.

ATTELER. v. act. Attacher des chevaux, ou autres bêtes de voiture à quelque machine roulante ſur des rouës. *Equos ad rhedam, ad currum jungere. Atteler* des chevaux à une charruë, à un chariot. Les Poëtes feignent que le chariot de Junon étoit *attelé* de deux paons; celui de Vénus de deux pigeons. Les Heures *attelent* les chevaux du ſoleil. ABLANC. Les chariots étoient *attelez* de quatre chevaux de front. VAUG. Ainſi on peut dire, *Atteler* les chevaux au caroſſe; mais l'uſage le plus ordinaire eſt pour *mettre les chevaux au caroſſe*. Il étoit défendu par la Loi de Moïſe d'*atteler* le bœuf avec l'âne.

Il attéle *ſon char, & montant fièrement,*
Lui fait fendre les flots de l'humide élément. BOIL.

Ménage dérive ce mot de *attelare*. Voyez-le.

ATTELER, ſe dit auſſi figurément des Porteurs de chaiſe, qui ſont comme attachez à la chaiſe qu'ils portent: au moins un très-habile Académicien s'en eſt-il ſervi dans ce ſens. On n'avoit pas encore imaginé d'*atteler* deux hommes à une littière. LA BRUY.

M. l'Abbé Regnier l'a dit auſſi en choſes morales, dans la piéce qu'il a intitulée l'Attelage.

La route de la vie humaine
De mauvais pas eſt toute pleine;
Pour m'en tirer facilement,
*Voici ce que je fais: J'*attéle
A cette voiture mortelle
Que je conduis au monument,
La juſtice premièrement,
Qui marche toûjours rondement,
Et la charité ſans laquelle
Elle iroit moins légerement, &c.

ATTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ad rhedam, currum junctus.*

ATTELIER. ſ. m. Prononcez l'*a* long, & ne faites ſentir qu'un *t*, comme ſi l'on écrivoit *âtelier*. Lieu où pluſieurs ouvriers travaillent enſemble. *Officina.* Il ſe dit principalement des bâtimens. Il y a un grand *attelier* au Louvre, à l'Arſenal. On le dit auſſi des lieux où les Charpentiers, Peintres, Sculpteurs, tiennent pluſieurs ouvriers qui travaillent ſous leurs ordres à de groſſes beſognes. On a fait ceſſer les *atteliers* pour avoir des ſoldats.

Ce mot peut venir de ce qu'en quelques lieux on a donné le nom d'*atteliers* aux baſſecours des grandes maiſons de campagne, à cauſe que c'étoit le lieu où on atteloit les chevaux & les bœufs aux charruës, chariots & charrettes, & où logeoient auſſi les Forgerons, Selliers & Charrons, & autres ouvriers néceſſaires pour faire valoir les tèrres; d'où il a été tranſporté aux autres lieux où pluſieurs autres ouvriers travaillent enſemble.

M. de la Marre dans ſon Traité de la Police T. II. p. 1042. rapporte un Arrêt du Parlement où *Hattelier* eſt toûjours écrit par un *h*. Ce n'eſt pas l'uſage.

On le dit quelquefois de la machine dont un Artiſan a beſoin pour travailler. *Inſtrumentum.* Un tour eſt l'*attelier* d'un Tourneur.

On dit auſſi figurément d'une maiſon, ou d'une chambre mal propre. Voilà un vilain, un étrange *attelier*.

ATTELIERS de vèrs à ſoye. Ce ſont des piliers ou des ſolivaux dreſſez dans une chambre avec des perches, des clayes, des ramaux, où les vèrs à ſoye filent. ISNARD.

ATTELLE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie, qui ſe dit de ce qui ſert avec les bandages, à lier & panſer les fractures des os. *Ferula.* Les *attelles* ſont faites de papier collez enſemble, ou de bois mince & délié, ou de lames de fèr blanc, ou d'autre matière ſemblable, dure & fléxible. On les applique ſur les os fracturez ou luxez pour les tenir fermes & en état, depuis qu'ils ſont remis, juſqu'à ce qu'ils ſoient tout-à-fait conſolidez.

ATTELLE. Tèrme de Potier. C'eſt un morceau de bois, qu'on ſe met au doigt pour lever la poterie qu'on fait ſur la rouë.

ATTELLES. Tèrme de Vitrier. Morceaux de bois creux, dont les Plombiers & les Vitriers enveloppent la poignée de leur fèr à ſouder, pour ne ſe point brûler. Ils les appellent quelquefois des *moufflettes*.

ATTELLES, ſe dit auſſi des planches de bois qu'on met au devant d'un collier de chevaux de coche, de charruë, ou de charrette. *Equini helcii alatæ ferulæ.* Du Cange dérive ce mot de *aſtula*, *à tollendo nuncupata*, *quaſi abſtula*, car c'eſt une eſpéce de petit copeau. Il croit auſſi que le mot *éclat* vient de la même origine. Voyez ASTELÉ.

ATTELOIRE. ſ. f. Cheville qu'on met dans les limons pour y engager & arrêter les traits des chevaux de charroi.

ATTENANT, ANTE. adj. Ce qui joint, qui touche à un autre, qui y tient. *Attinens, pertinens.* Il a acquis une vigne *attenante* à la ſienne. Ce pré *attenant* eſt encore à lui. La baſſecour eſt *attenante* au château.

ATTENANT, eſt auſſi advèrbe, & prépoſition. Ils ſont logez *attenant* l'un de l'autre, tout proche. *Prope, proxime.* Il a bâti *attenant* ma maiſon, tout *attenant* de mon mur. Si vous ſçavez où eſt une telle Égliſe, je ſuis logé tout *attenant*; il vaut mieux dire, *tout proche*.

ATTENDANT, ANTE. adj. Qui eſpère, qui attend. *Expectans, præſtolans.* Il y a à Paris un Hôtel nommé *des Sots attendans*, en la ruë Darnetal, qui doit une rente à l'Hôtel de Bourgogne.

En Attendant. adv. Pendant quelque tems ; juſques à un tems. *Dùm, donec.* Prenez toûjours ce préſent *en attendant* mieux. On dit provèrbialement, Peloter *en attendant* partie ; pour dire, s'occuper à quelque petite chôſe dans l'eſpérance d'une meilleure. Quand ces mots *en attendant* ſe trouvent à la fin de la phrâſe, ils ſignifient, Cependant. Je vais écrire, liſez *en attendant.*

AtTENDRE. v. act. Demeurer dans un lieu, ou dans une ſituation, juſqu'à ce que quelqu'un, ou quelque chôſe arrive. *Expectare, præſtolari, opperiri. Attendre* une Maîtreſſe au rendez-vous. *Attendre* un caroſſe. On a long-tems *attendu* le Meſſie, & enfin il eſt venu. *Attendez* une ſaiſon propre. On *attend* à la Cour long-tems des récompenſes. Celui qui donne, ne doit point *attendre* de retour du bien qu'il a fait. Bell. Il faut *attendre* le tour de rolle pour plaider cette cauſe.

> *Sa beauté la raſſure, & malgré mon courroux,*
> *L'orgueilleuſe m'*attend *encore à ſes genoux.* Racin.

> *Aſſuré des beaux vèrs dont ton bras me répond,*
> *Dans deux ans, je t'*attends *aux bords de l'Helleſpont.* Boil.

Attendre, ſe dit auſſi figurément des perſonnes mortes, & des chôſes inanimées auxquelles on attribuë l'action d'*attendre.* Les morts *attendent* le jour du jugement dans leurs tombeaux. Il y a une récompenſe qui *attend* dans le ciel les enfans de Dieu. C'eſt en vain que les hommes détournent leurs penſées de cette éternité qui les *attend* ; comme s'ils la pouvoient anéantir en n'y penſant point. Pasc.

Attendre, ſignifie auſſi, Marquer la diſpoſition où l'on eſt, de recevoir ce que l'on croit qui arrivera, ſoit qu'on le déſire, ſoit qu'on ne le craigne pas. *Attendre* la mort avec courage. *Attendre* l'ennemi, & l'*attendre* de piéd ferme.

Attendre, ſe dit encore pour Eſpérer. On n'*attend* rien de bon de cette maladie. J'*attends* tout de vôtre affection.

Attendre après quelqu'un, ou après quelque choſe ; c'eſt marquer qu'on les déſire, & qu'on en a beſoin. J'*attends après* vous. Il y a longtems qu'il *attend après* cette ſucceſſion.

Attendre, ſe dit quelquefois abſolument. Je ſuis las d'*attendre.* Je n'*attendrai* pas davantage. On dit *attendez*, quand on veut faire une pauſe ; pour dire, arrêtez-vous, ne continuez pas.

Attendre, ſe dit avec le pronom perſonnel, en parlant des chôſes qui apparemment arriveront. Je m'*attendois* bien qu'il feroit une telle ſottiſe. Je ne m'*attendrai* plus à ſes promeſſes. Je ne m'*attendois* pas à vous perdre ſi-tôt. *Attendez*-vous à tout le reſſentiment dont je ſuis capable.

On dit provèrbialement & ironiquement, *attendez*-vous y, lorſqu'on témoigne qu'on ne veut pas éxécuter quelque chôſe ; ou *attendez*-moi ſous l'orme ; pour dire, qu'on ne croit pas aux diſcours ou aux promeſſes de quelqu'un. On vous *attend* comme les Moines font l'Abbé, en commençant toûjours à dîner. On dit auſſi, Il ennuye à qui *attend.* Qui s'*attend* à l'écuelle d'autrui, eſt ſouvent mal dîné ; pour dire, qu'il ne ſe faut *attendre* qu'à ſoi-même, & vivre de ſon bien. On dit, *Attendre* quelqu'un au paſſage ; pour dire, le ſurprendre en quelque occaſion où il ne ſe pourra défendre d'accorder une demande. On dit, qu'il faut *attendre* le boiteux en matière de nouvelles ; pour dire, celui qui en apportera la confirmation. On dit auſſi en diſputant, C'eſt-là où je vous *attends* ; pour dire, c'eſt de cela que je veux tirer avantage contre vous.

Attendu, ue. part. paſſ. & adj. *Expectatus.*

Attendu, que. Conjonction cauſative, qui ſignifie, *Car, parce que, d'autant que. Quoniam, quandoquidem.* Il a eû cet emploi *attendu qu*'il avoit déja ſervi. Il ſe met auſſi tout ſeul. Il a eû cette récompenſe *attendu* ſes ſervices, ſon mérite ; pour dire, en conſidération de ſes ſervices, de ſon mérite. Cette conjonction eſt plus du Palais que du beau ſtile : les bons Écrivains évitent de s'en ſervir.

Tous ces mots viennent du Latin *attendere.*

AtTENDRIR. v. act. Rendre tendre. *Emollire, mollire.* On tient que le Figuier *attendrit* la viande qui y eſt penduë. La viande s'*attendrit* quand on la bat, quand on la laiſſe mortifier.

Ce mot vient du Latin *tener*, du Grèc *τέρην.*

Attendrir, ſe dit figurément en chôſes Morales. *Movere, commovere, permovere.* Les mouvemens oratoires *attendriſſent* le cœur des Juges, les excitent à la pitié. Selon les Stoïciens, une grande âme doit être trop au deſſus des diſgraces humaines, pour ſe laiſſer *attendrir* par les foibles ſentimens de la pitié. Une Maîtreſſe s'*attendrit* par l'amour, par la perſévérance qu'on a pour elle. Voilà un cœur de rocher qui ne s'*attendrit* point. Il eſt auſſi naturel de s'*attendrir* ſur le pitoyable, que d'éclater ſur le ridicule. La Bruy. Vous avez un cœur qui s'*attendrit* trop aiſément. S. Évr. On eſt plus occupé aux piéces de Corneille, plus ébranlé, & plus *attendri* à celles de Racine. La Bruy.

> *Ne vous ſouvient-il point, en quittant vos beaux yeux,*
> *Quelle vive douleur* attendrit *mes adieux?* Racin.

> *N'accoutumez point vôtre cœur,*
> *Séduit par la vertu de l'objet qui le tente,*
> *A s'*attendrir *par la douleur*
> *Même d'une amitié qui peut être innocente.* Pavill.

Attendri, ie. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

AtTENDRISSEMENT. ſ. m. Mouvement du cœur qui lui fait concevoir de la tendreſſe, de l'amitié, de la compaſſion pour quelqu'un. *Miſericordia.* Il faut avoir un cœur dur & barbare, pour n'avoir point d'*attendriſſement* à la vûë de la miſère des pauvres. La véritable compaſſion ne s'arrête pas à des *attendriſſemens* éxtérieurs, ni à de ſimples larmes : elle demande des ſecours effectifs. Dac.

AtTENTAT. ſ. m. Outrage ou violence faite, ou qu'on tâche de faire à quelqu'un. *Scelus, facinus.* On punit de mort les *attentats* contre les perſonnes ſacrées. Il ne s'eſt trouvé coupable que d'un ſimple *attentat* ſans éxécution ; le cas eſt rémiſſible.

Attentat, en tèrmes de Palais, ſe dit figurément de ce qui eſt fait contre l'autorité des ſupérieurs, & de leur juriſdiction. *Alieni juris violatio.* Le Conſeil Privé, le grand Conſeil, caſſent comme *attentat* toutes les procédures qui ſont faites au préjudice des inſtances pendantes pardevant eux. Les Requêtes du Palais & de l'Hôtel caſſent pareillement comme *attentat* tout ce qui eſt fait au préjudice du renvoi. Cette entrepriſe eſt un *attentat* à l'autorité Royale, & à l'autorité des Loix.

Attentat, ſe dit figurément de toutes ſortes d'entrepriſes hardies, de toutes ſortes d'uſurpations ſur les droits d'autrui. Toute approbation qui marche devant la ſienne eſt un *attentat* ſur ſes lumières. Mol. J'ai formé un illuſtre *attentat.* S. Évr.

> *La ſatire ſouvent à l'aide d'un bon mot,*
> *Va venger la raiſon des* attentats *d'un ſot.* Boil.

AtTENTATOIRE. adj. m. & f. ſe dit au Palais des procédures, & des jugemens qui ſe font au préjudice des défenſes des Juges ſupérieurs, ou de la juriſdiction des Juges privilégiez. Cette ſentence a été caſſée comme *attentatoire*, & renduë au préjudice d'un renvoi ou des défenſes.

AtTENTE. ſ. f. L'action d'attendre. Le tems pendant lequel on attend une perſonne, ou une chôſe. *Expectatio, ſpes.* Nous ſommes dans l'*attente* du ſuccès. Toute la Province eſt dans l'*attente* de la vengeance qu'on en fera.

> *Chaque moment d'*attente *ôte de nôtre prix ;*
> *Et fille qui vieillit tombe dans le mépris.* Corn.

> *Serai-je toûjours languiſſante,*
> *Dans une ſi cruelle* attente.

Attente, ſignifie auſſi, eſpérance, prévoyance d'une chôſe qui doit arriver. Le Meſſie a été l'*attente* des Nations : c'eſt une vaine *attente* que celle des Juifs. Toute mon *attente* eſt au Seigneur. Arn. Ce jeune homme n'a point trompé l'*attente* qu'on avoit de lui. Ce changement eſt arrivé dans l'État contre l'*attente* publique.

> *Quand Dieu par ſa bonté ſuprême,*
> *Surpaſſe nôtre* attente, *& prévient nos ſouhaits,*
> *Quand il nous comble de bienfaits,*
> *Il n'a beſoin que de lui-même.* L'Abbé Tetu.

On appelle Piérre d'*attente*, certaines piérres avancées alternativement à l'extrémité d'un mur, pour en faire la liaiſon avec celui qu'on a deſſein de bâtir auprès. *Lapides nectendis novis parietibus extantes, eminentes, prominentes.* On le dit auſſi au figuré, quand on laiſſe des marques d'un ouvrage, d'un deſſein qu'on a entrepris, & qu'on n'a encore éxécuté qu'à demi.

On a dit de même, Mot d'*attente.* Dans ce nouveau ſyſtème de l'Égliſe, il n'y aura pas de difficulté qu'on ne ſe ſauve parmi les Fanatiques, les Sociniens, les Photiniens, au moins avec un petit mot d'*attente* de l'Auteur du ſyſtème qui les reconnoiſſe pour ſociétez Chrétiennes. Pelisson.

On dit auſſi, Tables d'*attente*, des piéces de marbre, ou des quadres deſtinez à recevoir des inſcriptions, des tableaux, des bas reliefs, qu'on doit remplir en achevant un ouvrage. *Tabula rudis, pura, vacua.* On le dit auſſi au figuré. L'eſprit d'un jeune homme eſt une table d'*attente*, qui eſt capable de recevoir telles inſtructions qu'on y voudra mettre.

On

On dit auſſi, en tèrmes de Blaſon, qu'un Écu où il n'y a rien, eſt une *table d'attente.*

On dit provèrbialement à ceux qui prêtent de l'argent à des inſolvables, Vous n'y perdrez que l'argent, & l'*attente.* On dit, qu'une bonne ſuite vaut mieux qu'une mauvaiſe *attente.* On dit auſſi, quand on prend un long tèrme pour payer, que l'*attente*, ou le tèrme vaut l'argent.

AtTENTER. v. act. & neut. Tenter, ou entreprendre quelque chôſe pour nuire à quelqu'un, ou lui faire violence, ſoit à l'égard de ſa vie, ſoit à l'égard de ſon honneur. *Vitam alicujus, bona, petere; alicujus vitæ, bonis, inſidias parare.* Il a *attenté* le plus grand de tous les crimes en la perſonne de ſon Roi. Vaug. Cette femme eſt accuſée d'avoir voulu *attenter* ſur la vie, ou à la vie de ſon mari par poiſon; ou de l'avoir voulu faire aſſaſſiner. Il a obtenu un Arrêt de défenſes d'*attenter* à ſa perſonne, & à ſes biens; c'eſt-à-dire, de lui faire aucune violence. On punit les raviſſeurs, & les ſubornateurs qui ont *attenté* à la pudicité des perſonnes honnêtes.

Attenter, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt fait contre l'autorité des Loix, lorſqu'on juge, & qu'on agit contre leur diſpoſition. *Alicujus jura, auctoritatem, violare.* On attente tous les jours aux priviléges des Écléſiaſtiques; on y contrevient, on les retranche.

Sur nôtre liberté chacun veut attenter. Des-Houl.

Ces mots viennent du vèrbe Latin *Attento.*

AtTENTIF, ive. adj. Qui écoute, qui regarde, qui éxamine quelque chôſe avec ſoin, & ſans diſtraction. J'ai vû ce tableau d'un œil *attentif. Attentus, intentus.* Ce compagnon eſt fort *attentif* à ſa beſogne. Il n'y a point de moyen plus ſûr, pour ſe garentir de l'erreur, que de ſe rendre *attentif* & appliqué. Malb. Toûjours *attentif* à profiter des conjonctures, ingénieux à les faire naître, *attentif* à ſes intérêts, fèrme à les ſoutenir. Le Gend. A la Chine il y a un Temple dédié à l'Heure qu'on ne fèrme jamais, pour montrer qu'il faut être *attentif* au tems qui fuit. S. Évr.

Parlez, Seigneur, parlez, mon âme eſt attentive.
L'Abbé Tetu.

Seigneur, entens mes cris, vois ma peine éxceſſive,
Et prête à ma prière une oreille attentive. Godeau.

AtTENTION. ſ. f. Application de l'oreille & de l'eſprit à quelque diſcours qu'on entend, application des yeux & de l'eſprit à ce qu'on regarde, ou à quelque ouvrage. *Attentio.* Il y a auſſi une pure *attention* de l'eſprit pour la méditation. Les gens diſtraits n'ont point d'*attention.* L'Orateur doit réveiller l'*attention* de ſon auditoire, doit ſçavoir ſe faire prêter *attention.* Faire languir l'*attention* des ſpectaturs. S. Évr. Les Sçavans, uniquement occupez des ſiécles paſſez, ne font nulle *attention* aux mœurs de ceux qui les environnent, & avec qui ils ſont obligez de vivre. La Bruy. Rien n'eſt plus digne d'occuper toute l'*attention* de l'eſprit que la rechèrche de la Religion. Nicol. Les femmes ne ſont pas capables d'apporter une *attention* ſérieuſe à tout ce qui eſt un peu abſtrait. Vail. C'étoit un rival plus redoutable par l'*attention* qu'il avoit pour toutes ſes actions, que par les progrès qu'il pouvoit faire auprès d'elle. P. de Cl. On ne ſe corrige guères à moins qu'on ne faſſe une éxacte *attention* ſur ſoi-même. M. Scud. On fait beaucoup d'*attention* ſur les démarches d'un nouveau Roi, pour meſurer par ſa conduite ce qu'on peut en craindre, ou en eſpérer. Le Gend.

Attention, ſe dit auſſi de l'éxactitude qu'on à pour éxaminer quelque chôſe. J'ai lû avec *attention* cet ouvrage; Je l'ai critiqué avec *attention.* Ce livre eſt ſi obſcur, qu'il demande beaucoup d'*attention* pour l'entendre.

AtTENTIVEMENT. adv. D'une manière attentive. *Attentè, intentè, attento animo.* Un Juge doit écouter les raiſons de part & d'autre fort *attentivement.*

AtTÉNUATIF, ive. adj. Tèrme de Médecine. Qui a la force d'atténuer, d'affoiblir, de diminuer, de rendre tenu. *Attenuandi vim habens.* On ſe ſert pour l'ordinaire des remédes abſorbans, après avoir employé les émolliens, & les *atténuatifs.*

AtTÉNUATION. ſ. f. Affoibliſſement, ou action par laquelle on affoiblit. *Attenuatio, extenuatio.* La grande *atténuation* de ce malade vient du grand nombre de remédes qu'on lui a donnez. L'*atténuation* de l'eſprit accompagne ſouvent celle du corps. Les fatigues de la guèrre cauſent une grande *atténuation* de forces.

On dit au Palais, que l'appointement à ouïr droit en matière criminelle, ordonne que le complaignant donnera ſes concluſions civiles, & l'accuſé ſes défenſes par *atténuation*, qui tendent à excuſer, à amoindrir, à pallier ſon crime. *Criminis diminutio, elevatio.* Cette forme de procéder en matière criminelle, en donnant des défenſes par *atténuation*, a été abrogée par l'Ordonnance de 1670. tit. 21. art. 1.

AtTÉNUER. v. act. Affoiblir, diminuer. Les jeûnes, les veilles, les macérations, *atténuent* le corps, & le débilitent. *Attenuare, extenuare, tenuare.* Un corps eſt *atténué* par l'âge, par les fatigues, par les maladies. *Il eſt atténué* par les auſtéritez. Maucroix.

On dit auſſi au Palais, qu'un accuſé tâche d'*atténuer* ſon crime, de l'éxcuſer, & de le juſtifier.

Atténuer, en tèrme de ſcience Hermétique, c'eſt mettre en poudre, réduire en poudre. *Attenuare, in pulverem redigere.*

Atténué, ée. part. paſſ. & adj. *Attenuatus, extenuatus, tenuatus, in pulverem redactus.* Il a les ſignifications de ſon vèrbe. Dans la ſcience Hermétique on dit, ſubſtance ou matière *atténuée*, c'eſt-à-dire, réduite en poudre ſubtile, ou dégagée de toute tèrreſtréïté, ou ſubtiliſée de quelque autre manière.

AtTERRAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'endroit où l'on vient reconnoître la tèrre en revenant de voyage.

AtTEREAU. ſ. m. Tèrme de Traiteur. C'eſt un ragoût fait de ruëlles de veau: on les coupe par tranches fort déliées aux endroits où il n'y a point de filets, on les pique de lardons, & on les fait cuire dans une tourtière couverte, & mittonner avec un peu de boüillon. De la Varen.

AtTErRER. v. act. Renverſer un homme par tèrre. *Dejicere, ſternere, proſternere.* Le grand éfort des luiteurs conſiſtoit à *attèrrer* leur homme, à le jetter par tèrre à force de bras.

Atterrer, ſe dit figurément en Morale; pour dire, Abatre, accabler quelqu'un, détruire ſa fortune; le ruiner, le pèrdre entièrement. *Affligere, perdere, evertere.* Il fut *attèrré* par les menaces & par la colère du Roi. S. Évr. Ce chicaneur a tant fait de procès à ce Gentilhomme, qu'il l'a enfin *attèrré.*

Ce mot eſt vieux, & en ſa place on dit Tèrraſſer.

AtTErRIR. Tèrme de Marine. C'eſt prendre tèrre. *Ad terram appellere.*

AtTErRISEMENT. ſ. m. Sables & limon, que la mèr, ou les rivières, tranſportent d'un lieu à un autre, qui leur font changer de lit, & de rivage. *Limi, arenarum alienum in locum deportatio.* La mèr a fait de grands *atterriſſemens* à Aiguesmortes, qui étoit un port où S. Loüis s'embarqua, & qui eſt maintenant aſſez loin de la mèr. Le Roi prétend que les *atterriſſemens* dans les rivières publiques & navigables lui appartiennent.

ATTESTATION, ou AtTESTATION. ſ. f. Témoignage que l'on donne par écrit de la vérité de quelque chôſe. *Teſtimonium, teſtificatio.* On donne une permiſſion à un malade de manger de la chair en Carême ſur l'*atteſtation* du Médecin. Les *atteſtations* des perſonnes publiques, comme des Magiſtrats, Notaires & Curez, ſont reçuës en Juſtice. Les Profeſſeurs donnent à leurs écoliers des *atteſtations* de leurs études, du tems qu'ils ont étudié.

AtTESTER. v. act. *Teſtari, teſtificari.* Rendre témoignage de la vérité d'un fait. Ce miracle eſt *atteſté* par des gens dignes de foi: par tout le peuple. Les écrits de cet Auteur *atteſtent* la pureté de ſes mœurs. Les miracles de Jesus-Christ ont *atteſté* la vérité de ſes paroles.

Attester, ſignifie auſſi, Invoquer, appeller à témoin; & ſe dit de Dieu & des hommes. *Teſtari, atteſtari, appellare.* Il *atteſte* ciel & tèrre. Ils *atteſtent* contre lui & les Dieux, & les hommes. Ablanc. *J'atteſte* des grands Dieux la ſuprême puiſſance. Corn.

Attesté, ée. part. paſſ. & adj. *Perſpectus, conteſtatus.*

AtTICISME. ſ. m. Façon de parler ſerrée, & conciſe, uſitée par les Athéniens. *Oratio concisa.* C'eſt un *Atticiſme, Atticiſmus.* J'aime bien plus ces armes courtes & tranchantes, cet *Atticiſme* de raiſons, que ce long équipage de figures, que ces ornemens qui traînent par tèrre, que cette pompe ennuyeuſe de l'éloquence d'Athènes. Balz.

Atticisme, ſe dit auſſi d'une certaine raillerie agréable & polie; d'une certaine politeſſe fine & galante, qui étoit en uſage parmi les Athéniens. *Lepidus jocus, liberalis urbanitas.* Ce ſont des Princes qui ont ſçu joindre aux plus belles & aux plus hautes connoiſſances, & l'*Atticiſme* des Grècs, & l'urbanité des Romains. La Bruy.

AtTICURGES. En tèrmes d'Architecture, ce ſont des colonnes quarrées. *Atticurges.*

AtTIEDIR. Vèrbe act. Rendre tiéde. *Tepidum facere, ardorem, fervorem imminuere.* On verſe dans un bain, quand il eſt trop chaud, de l'eau froide pour l'*attiédir.*

Ce mot n'eſt pas fort en uſage dans le ſens propre.

*Vos froids raiſonnemens ne feront qu'*attiédir,
Un ſpectateur toûjours pareſſeux d'applaudir. Boil.

On dit au figuré, que les paſſions s'*attiédiſſent* avec l'âge, lorſqu'elles diminuënt, & qu'elles ne ſont pas ſi violentes. *Tepeſcere, deferveſcere.*

deferveſcère. La ferveur de la dévotion d'un Novice *s'attiédit* après ſa profeſſion.

ATTIÉDI, IE. part. paſſ. & adj. *Tepidior factus, remiſſus, remiſſior.*

ATTIÉDISSEMENT. ſ. m. Relâchement de ferveur dans la dévotion, dans l'amitié, dans les paſſions. *Teper, ardoris remiſſio, ſtudii.* L'*attiédiſſement* en amour ſe tourne bientôt en indifférence. Un bon Auteur a dit, L'oraiſon fervente & continuelle étouffe en nous l'*attiédiſſement* & la pareſſe: les âmes tombent dans l'*attiédiſſement* par l'ardeur de leur concupiſcence. Cependant ce mot n'eſt pas tout à-fait établi, & il vaut mieux ſe ſervir de *tiédeur*, ou de *relâchement*. BOUH.

ATTIFFER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, coëffer, parer la tête des femmes. *Comere.* On le peut dire encore dans le ſtile ſimple & familier. Allez y ſans être *attifée.* VOIT. Les femmes ſont long-tems à s'*attiffer.*

ATTIFET. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un ornement ou parure des femmes, & principalement de la tête. *Comtus, ornatus.*

Tous deux viennent du vieux mot François *Tiffer*, qui ſignifioit *Orner*, que Borel dérive du Grèc *τίφειν*, qui ſignifie *Coronare.*

ATTIQUE. ſ. f. *Attica.* Païs d'Achaïe dans la Grèce, dans l'angle méridional & oriental de la Grèce, entre la mèr Égée, la Béotie, & le tèrritoire de Mégare. L'*Attique* étoit une étenduë de païs aux environs d'Athènes depuis Mégare juſqu'au Promontoire de Sunium. TOURR. Athènes étoit la capitale de l'*Attique*. Ce païs, ſi l'on en croit Strabon & Pauſanias, s'appelloit anciennement *Actique*, à cauſe d'Actoée. Atthis, ſelon ces deux Auteurs, fille de Cranaus ſecond Roi d'Athènes, changea le nom d'Actique en *Attique*, pour l'approcher davantage du ſien. Étienne de Byzance au contraire, & Harpocration diſent, que l'*Attique* ſe nommoit autrefois Actique, du mot Grèc *ἀκτὴ, rivage*, parce qu'on y abordoit de toutes parts avec beaucoup de facilité, & qu'enſuite l'uſage, toujours favorable à la plus douce prononciation, établit qu'on diroit *Attique*, au lieu d'Actique. L'*Attique* étoit autrefois à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui le Duché de Sétines.

ATTIQUE. adj. m. & f. *Atticus.* Qui eſt de l'Attique, qui appartient à l'Attique, ou à Athènes.

On a appellé Sel *Attique* parmi les Grècs, je ne ſçai quoi de vif, & de piquant; une certaine éloquence, ou certaines grâces qui ſe trouvoient dans le langage des Auteurs Athéniens. *Sal Atticum, ſales Attici.* Théophraſte fut reconnu à Athènes pour étranger, à cauſe de je ne ſçai quelle urbanité *Attique* qui lui manquoit. LA BRUY.

> *Ami de la juſtice & de la vérité,*
> *Alcandre, dont l'eſprit eſt rempli de clarté,*
> *Admiré des ſçavans, critique des critiques;*
> *Qui paiſſes tes diſcours ès Salines* Attiques.

On a dit auſſi, Un témoin *Attique*, ou Athénien, *Atticus teſtis*, pour un témoin incorruptible, & de même une fidélité *Attique.* Une Muſe *Attique*, eſt une excellente Muſe, ou un bon Poëte. Le miel *Attique* étoit eſtimé chez les Anciens. En François Athénien eſt plus en uſage qu'*Attique*, ſur tout pour les chôſes animées. On dira beaucoup mieux, Une Muſe Athénienne; l'Armée Athénienne, les troupes Athéniennes, que les troupes *Attiques*, l'Armée *Attique*, une Muſe *Attique.*

ATTIQUE. adj. & ſubſt. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt un petit ordre d'architecture qu'on met au-deſſus d'un plus grand pour le couronner, & terminer le bâtiment. Ce petit ordre n'a ordinairement que dés pilaſtres d'une façon particulière. Il y en a un au Louvre qui forme le troiſième étage. On en met auſſi aux autels qui ſont fort élevez. Il a été ainſi nommé, parce qu'il a été mis en uſage par les Athéniens. On appelle colonnes *Attiques*, celles qui ſont quarrées: leur bâſe eſt très-belle.

ATTIQUE *continu*, Eſt celui qui environne le pourtour d'un bâtiment ſans interruption, & ſuit les corps, & retours des pavillons. *Attique* interpoſé, eſt celui qui eſt ſitué entre deux grands étages, quelquefois décorez de colonnes, ou de pilaſtres. *Attique* circulaire, c'eſt un exhauſſement en forme de grand piédeſtal rond, ſouvent percé de petites croiſées. *Attique* de comble ſe dit de tout étage, ou piédeſtal de maçonnerie, ou de bois revêtu de plomb, qui ſert de gardefou à une terraſſe, ou plateforme. *Attique* de cheminée, eſt le revêtement de plâtre, de bois, ou de marbre, depuis le chambranle, juſques ſur la première corniche.

ATTIQUEMENT. adv. A l'Attique, d'une manière Attique. *Attice.* Céla eſt *Attiquement* dit, *Attiquement* fait.

ATTIRAIL. ſ. m. Hardes, bagage, ſuite; ce qui eſt néceſſaire pour le ſervice de quelque machine, pour l'éxécution de quelque entrepriſe, pour la commodité de quelque voyage. *Inſtrumentum.* On le dit particulièrement en parlant de l'Artillerie, & de la Marine. *Exercitus impedimenta.* Le canon ne marche point ſans un grand *attirail.* Le bagage, & l'*attirail* de cette armée occupoient bien du terrain. Il faut bien des cordages, des voiles, & de l'*attirail*, pour équiper un vaiſſeau. Ne t'enorgueillis point de ton équipage; car on écarte tout cet *attirail* qui t'eſt étranger, pour pénétrer juſqu'à toi. LA BRUY. Une belle femme ne perd rien à être négligée; il y auroit moins de péril à la voir avec tout l'*attirail* de l'ajuſtement, & de la mode. ID.

ATTIRANT, ANTE. adj. Qui a la force d'attirer. *Blandus, illecebroſus.* Cette femme eſt flateuſe & *attirante.* La volupté, la débauche, eſt *attirante*; on a de la peine à ſe défendre de ſes attraits. Vous admirez l'*attirante* ſévérité de Climène.

ATTIRER. v. act. Tirer à ſoi, ou d'un certain côté. *Trahere, attrahere, pertrahere.* L'aiman *attire* le fer. L'ambre *attire* la paille. Il y a des médicamens qui *attirent*, d'autres qui réſolvent.

ATTIRER, ſe dit figurément en Morale. *Adducere, inducere, concitare.* Les crimes des hommes avoient *attiré* la colère de Dieu, quand le déluge arriva. La ſatire, la médiſance, *attirent* la haine publique. La grande fortune *attire* l'envie. Les conquêtes de ce Prince lui ont *attiré* une foule d'ennemis ſur les bras. Il *attira* l'ennemi dans l'embuſcade. ABLANC. Le mérite qui fait adorer les Princes *attire* aux particuliers la haine & l'envie. BOURD. Rien n'eſt plus capable d'*attirer* le mépris & l'averſion des hommes, que de faire le brave contre Dieu. PASC. Les richeſſes ont attiré les mondains dans l'Égliſe.

ATTIRER, ſignifie encore, Gagner, emporter, venir à bout par charmes, par douceur &c. *Allicere, illicere, pellicere, allectare.* Les délices de l'Italie ont *attiré* chez eux les Barbares. La beauté *attire* les cœurs. Les grands ſentimens *attirent* du reſpect & de l'admiration. Dieu après avoir menacé les hommes, les *attire* par l'eſpérance, leur propoſant des biens capables d'*attirer* leurs déſirs.

ATTIRER, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel. *Conciliare ſibi famam, amorem, &c.* S'*attirer* les cœurs & les reſpects de tout le monde. S'*attirer* une méchante affaire. ABLANC. Ne vous *attirez* pas cette fière beauté. SCAR. On ne s'arrête pas aux plaintes d'un fou; parce qu'on préſume toujours qu'il s'eſt *attiré* l'inſulte dont il ſe plaint. FONTEN. Les perſonnes vaines s'*attirent* l'envie, & le mépris; & irritent la médiſance. *Concitare, commovere in ſe invidiam, odium.* BELL.

ATTIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

ATTISER. v. act. Raccommoder le feu, en approcher les tiſons, les mettre en état de bien brûler. *Admotis titionibus ignem alere, excitare.* Le vulgaire dit qu'il faut être Philoſophe pour bien *attiſer* le feu; c'eſt-à-dire, qu'il lui faut donner de l'air pour le faire brûler. Regnier a dit,

> *Quand on ſe brûle au feu que ſoi-même on attiſe,*
> *Ce n'eſt point accident, mais c'eſt une ſottiſe.*

ATTISER, ſe dit figurément en Morale, en parlant de la haine, de la colère, de la ſédition. *Excitare, accendere, incendere, ciere.* C'eſt cet ambitieux qui a *attiſé* le feu de la Guèrre civile; qui eſt auteur de cette querelle, qui en a *attiſé* le feu. Je ſuis bien éloigné d'*attiſer* moi-même par mes diſcours la fureur de vôtre emportement. RACIN.

ATTISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Excitatus, incenſus, accenſus.* On l'a dit autrefois pour attiré. Guillaume de S. André, dans ſon Poëme ſur Jean IV. Duc de Bretagne dit,

> *Pour ce beau fils veux raiſonner—*
> *Afin que mieux ſoit aviſé,*
> *Si en tel fait es attiſé.*

ATTISEUR, EUSE. adj. Celui qui attiſe. Cet homme eſt un mal-adroit, & un mauvais *attiſeur* de feu.

ATTISONNOIRE. ſ. m. Mot d'Artiſan. C'eſt un outil, ou inſtrument crochu, dont les Fondeurs ſe ſervent pour attiſer le feu. *Inſtrumentum ad excitandum ignem comparatum, uncus ferreus ad excitandum ignem comparatus, agon, ignarium.*

ATTITUDE. ſ. f. Tèrme de Peinture & de Sculpture. Certaine diſpoſition de figures d'un tableau; ou l'action & la poſture d'une ſtatuë. *Status, habitus, geſtus, ſitus.* Ce Peintre a un beau coloris, mais il n'eſt pas heureux à donner de belles *attitudes* à ſes ouvrages.

Ce mot vient de l'Italien *attitudine.*

ATTITUDE, eſt auſſi un tèrme de Maître à danſer. Sorte de poſture. Voici un eſſai des plus beaux mouvemens & des plus belles *attitudes*, dont une danſe puiſſe être variée. MOL.

ATTOMBISSEUR. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un des oiſeaux qui attaque le héron dans ſon vol. Quelques-uns lui donnent la première attaque, d'autres la ſeconde.

ATTOUCHEMENT.

AtTOUCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on touche. *Tactio, tactus, contactus.* La lumiére eſt l'objet de la vûë, & les corps palpables le ſont de l'*attouchement*. On ſe purgeoit autrefois d'un crime par l'*attouchement* du fèr chaud.

On le dit ſouvent en mauvaiſe part des impudicitez. Il faut ſe confeſſer des *attouchemens* déshonnêtes.

C'eſt auſſi un tèrme de manége, qui ſignifie l'action du Cavalier, ou l'aide qu'il donne au cheval de la main par le moyen de la bride, & du talon par le moyen de l'éperon. Il ne faut point que les chevaux ſoient conduits par la vûë, & par l'oüie, mais ſeulement par l'*attouchement*, à la bouche & aux côtez. Il faut que l'*attouchement* ſeul opère.

AtTOURNANCE. ſ. f. Tèrme de Coutume. C'eſt un changement de Seigneur par lequel les vaſſaux renoncent à l'obéïſſance qu'ils devoient à leur ancien Seigneur, & s'engagent à la même obéïſſance à l'égard de celui qui devient leur Seigneur, par achat, ou autrement. On joint ces deux mots *attournance* & *avirance*. Voyez Dargentré.

AtTOURNEMENT. ſ. m. C'eſt auſſi un tèrme de Coutume, qui veut dire la même choſe qu'attournance.

ATTRACTIF, IVE. adj. Qui peut attirer. *Attrahendi vim habens, attrahendi vi præditus.* La cauſe de la vertu *attractive* de l'aiman eſt bien expliquée par Deſcartes, & Rohaut; juſqu'ici on n'a pû aller plus loin. Les Médécins ont des remédes *attractifs* qui ſont chauds, & attirent au dehors, comme l'ail, le porreau, la racine de brionia, &c. Bandage *attractif*; c'eſt-à-dire, qui attire & rappelle les eſprits à une partie amaigrie.

ATTRACTION. ſ. f. Action de ce qui attire; la propriété d'un corps à faire que d'autres corps ſoient attirez ou pouſſez vers lui. *Attractio.* Il y a des pompes qui font leur effet par *attraction*, & d'autres par compreſſion. Tous ces tèrmes ſont en quelque ſorte conſacrez à la Phyſique. Les Philoſophes modernes ne reconnoiſſent point de mouvement par *attraction*; mais ſeulement par impulſion. Ils prétendent qu'on n'a aucune idée de cette cauſe particuliére du mouvement qu'on appelle *attraction*. ROH.

ATTRACTRICE. adj. f. Qui a la force, la vertu d'attirer. *Attrahendi vim habens.* La vertu *attractrice* de l'aiman. La nouvelle Philoſophie ne reconnoît point de vertu *attractrice*, non plus que d'attraction.

ATTRACTYLIS. ſ. m. Carthame ſauvage. *Attractylis.* Ce n'eſt autre chôſe que le chardon bénit.

AtTRAIRE. v. act. Attirer, faire venir à ſoi par quelque appât, ou vertu ſecrette. *Allicere, illicere, allectare.* On *attrait* les poiſſons avec un appât à l'hameçon. La paille eſt *attraite* par l'ambre, le fèr par l'aiman, par une vertu occulte.

ATTRAIRE, ſe dit auſſi figurément en Morale. Il faut *attraire* les enfans par la douceur, pour leur faire faire leur devoir. La vertu a le pouvoir d'*attraire* les eſprits les plus ſauvages, s'ils la pouvoient connoître. Mézerai s'eſt ſervi de ce mot; mais il n'eſt preſque plus en uſage.

AtTRAIT. ſ. m. Qualité qui attire. *Illecebra, illicium, invitamentum, lenocinium.* C'eſt un puiſſant *attrait* que la gloire pour les cœurs ambitieux. L'argent a bien des *attraits* pour corrompre les avâres. Si on voyoit la vertu toute nuë, on ſeroit épris de ſes *attraits*. Paris a de grands *attraits*. Les ſciences & les lettres ont un certain *attrait* qui dégoûte peu à peu de tout autre plaiſir.

ATTRAIT, ſe dit poëtiquement de la beauté, & des charmes; il eſt toûjours pluriel. Cette Dame a beaucoup d'*attraits*; tous les cœurs ſe rendent à ſes *attraits*. Les femmes ne ſe pardonnent guéres ſur leurs *attraits*. LA BRUY.

Elle n'a d'autres droits au rang d'Impératrice,
*Qu'un peu d'*attraits *peut-être, & beaucoup d'artifice.*
RACIN.

Et le deſtin d'Oreſte,
Eſt de venir ſans ceſſe adorer vos attraits,
Et de jurer toûjours qu'il n'y reviendra jamais. ID.

ATTRAIT, ſe prend encore pour le ſentiment que fait en nous la chôſe qui nous attire, l'inclination par laquelle nous nous ſentons portez à quelque objet. Je n'ai point d'*attrait* pour cela; c'eſt-à-dire, d'inclination, je ne me ſens point porté, attiré. Ils ont tant d'*attrait* pour la Poëſie qu'ils ne ſçauroient s'en défendre. Il eſt inutile de conſulter, ſi on doit prendre ou laiſſer le parti de la Religion, quand on n'a pour cet état ſi ſaint ni *attrait*, ni ſentiment. AB. D. L. TR.

ATRAIT, eſt auſſi un tèrme de Coutûme. Ce mot veut dire dans la Coutûme de Bretagne l'attirail, & tout ce qui ſert à bâtir, ou à réparer une maiſon. *Inſtrumenta*, ou *materia domûs ædificandæ, vel reparandæ.*

AtTRAYANT, ANTE. adj. Qui attire avec douceur. *Blandus, illecebroſus.* Les Syrénes avoient des chants fort *attrayans*. Les beautez douces & flatteuſes ſont les plus *attrayantes*.

*L'amour n'a rien de beau, d'*attrayant*, ni de doux,*
Qu'il n'emprunte de vous. VOIT.

Ces mots viennent du Latin *attrahere*.

AtTRAPE. ſ. f. Tèrme de Marine. Corde qui empêche que le vaiſſeau ne ſe renvèrſe lors qu'on lui donne la carenne.

AtTRAPER. v. act. Tromper quelqu'un, le ſurprendre, le faire tomber dans quelque piége, ou embûche. *Fallere, decipere.* Un renard qui eſt échapé d'un piége n'y eſt plus *attrapé*. Ce Provincial a été vilainement *attrapé* au jeu. Quand on vous a vendu cette tèrre, on vous a bien *attrapé*; on vous l'a venduë trop chèr. Il n'y a que les duppes qui ſe laiſſent *attraper* par des filous. J'appréhende le diſtinguo, & j'y ai déja été *attrapé*. PASC. Il ne faut pas ſe laiſſer *attraper* à ce que diſent les amans dans leur colère. VOIT. Je n'ai garde de me laiſſer *attraper* à vos regards trompeurs, & à vos ſouris ambigus. S. ÉVR.

ATTRAPER, ſe dit auſſi de toutes les choſes où on eſt trompé innocemment, & où on a lieu d'être ſurpris, & étonné. Je croyois aller au Sermon, mais j'ai été bien *attrapé*; il n'y en avoit point. Vous ſeriez bien *attrapé*, ſi on alloit croire ſur vôtre parole, que vous n'avez point d'eſprit. M. SCUD.

ATTRAPER, ſignifie auſſi, Gagner, faire des acquiſitions légitimes par ſon travail, par ſon induſtrie. *Aſſequi, conſequi.* Il a ſi bien fait ſa cour, qu'il a *attrapé* un Gouvernement, un bon Bénéfice, une penſion. On le dit auſſi en mal, & en raillant. Il a bien couru, & il n'a *attrapé* que des crotes. Souvent on va à l'affût, qu'on n'*attrape* que des roupies, que des mouches. Il a été à l'armée, il n'a *attrapé* que des coups.

ATTRAPER, ſignifie auſſi, Atteindre quelqu'un qui eſt parti devant, quand on court après. On a envoyé un courier pour *attraper* le meſſager. Allez toûjours, je vous *attraperai* au gîte. Voilà un chat qui *attrape* toutes les ſouris. Les femmes fuyent devant nous, quand même elles ont deſſein de ſe laiſſer *attraper*; c'eſt leur rôlle. MONT. On dit auſſi, qu'un malade ne pourra pas *attraper* le printems; pour dire, parvenir juſque-là. Il faut deux jours & demi à la lune après avoir fait ſon tour, pour *attraper* le ſoleil.

ATTRAPER, ſignifie encore, Rencontrer, trouver quelqu'un en quelque lieu, l'y ſurprendre. *Deprehendere.* On a *attrapé* ce jeune homme ſur le fait. Vous diſiez que vous n'alliez point à la Comédie, je vous y *attrape*. Je n'ai pû encore vous *attraper* chez vous; J'y irai ſi matin, que je vous *attraperai* au lit.

ATTRAPER, ſe dit figurément en choſes morales. *Aſſequi.* On ne peut jamais *attraper* le dernier point de perfection; pour dire, y parvenir. Il a *attrapé* le ſecret d'une telle affaire, le mot d'une telle énigme. Il a *attrapé* le vrai ſens de ce paſſage; pour dire, il l'a découvert. Cet Auteur a une certaine naïveté dans ſon ſtile, qu'il eſt difficile d'*attraper*. On dit auſſi d'un Peintre, qu'il a *attrapé* l'air de ce viſage; qu'il étoit difficile de l'*attraper*; pour dire, qu'il a bien réüſſi à faire un portrait. Ainſi on dit encore *attraper* ſon but. ABLANC. *Attraper* le merveilleux. MOL.

On dit auſſi, qu'on a *attrapé* le doigts de quelqu'un dans une porte; pour dire, qu'ils y ſont demeurez engagez. *Inſerere.* On dit encore, on lui a *attrapé* ſon manteau; pour dire, qu'on le lui a pris. *Auferre.*

ATTRAPER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, que les chevaux courent les Bénéfices, & que les ânes les *attrapent*. On dit d'une fraude bien ſubtile, que les plus fins y ſont *attrapez*. On appelle un *Attrapeminon*, un hypocrite, cagot, qui ſous prétexte de douceur & de dévotion, *attrape* les ſimples. Le boiteux *attrape* ſouvent celui qui court le mieux, pour dire, que les plus fins ſont quelquefois trompez par les ſimples.

ATTRAPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deceptus, falſus, illuſus.*

AtTRAPOIRE. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſe dit d'un piége, d'une chôſe préparée pour attraper, comme une ſouriciére, une trape où on attrape des ſouris, des foüines, des loutres, &c. *Decipula.* Ainſi on dit ironiquement & baſſement, d'un piége groſſier, & facile à découvrir: Voilà une belle *attrapoire*, une plaiſante *attrapoire*.

AtTREMPANCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, une certaine modération du feu des paſſions qui vient avec l'âge. *Moderatio, temperatio.* On le dit encore quelquefois en ſtile familier & burleſque. Il m'a conté tout cela avec beaucoup d'*attrempance*. Les Italiens appellent élegamment un *attempato*, celui qui eſt ſage, revenu des emportemens de la jeuneſſe.

En tèrmes de ſcience Hermétique, on appelle *attrempance d'Alphidius*, le mercure philoſophal, parce qu'il contient en ſoi les quatre élémens tempérez, ou prêts de le devenir.

Ce mot vient du Latin *attemperatio*, ou *attemperantia*.

ATTREMPER. v. act. Qui ſignifie chez les Artiſans, Donner de la trempe au fer. On doute fort que ce tèrme ſoit en uſage. Tremper eſt le véritable mot. Voyez TREMPER.

On dit en Fauconnerie, qu'un bon oiſeau doit être *attrempé*; c'eſt-à-dire, ni gras, ni maigre.

ATTRIBUER. v. act. Attacher, donner quelque choſe à quelqu'un, ſoit réellement, ſoit par la penſée. *Tribuere, attribuere, adſcribere*. On a *attribué* pluſieurs gages & privilèges aux charges de Sécretaire du Roi. On *attribuë* aux Généraux tout l'honneur du gain d'une bataille. On *attribuë* à divers Auteurs le livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST. Montrez que le ſens qu'on lui *attribuë* eſt hérétique. PASC. On ne doit point *attribuer* à la Religion les défauts de ſes Miniſtres. LE CL. Les Hiſtoriens *attribuënt* ſouvent aux évènemens d'autres cauſes que les véritables. M. SCUD. Il faut en *attribuër* la faute à la foibleſſe de l'âge, de la nature. Quoiqu'un enfant ſoit né d'un adultère, la Loi l'*attribuë* au mari, elle préſume qu'il lui appartient. On *attribuë* aux plantes des vertus qu'elles n'ont pas. Tibère *attribua* la longueur de la guerre à mes intelligences avec les ennemis. VILL.

On le dit auſſi avec le pronom perſonnel. *Sibi arrogare, vindicare, ſumere*. Vous vous *attribuëz* des droits, des honneurs qui ne vous ſont point dûs. S'*attribuër* une gloire qu'on ne mérite pas. ABLANC.

ATTRIBUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adſcriptus*.

ATTRIBUT. ſ. m. Tèrme de Philoſophie. C'eſt une propriété qui convient à une perſonne, ou à une choſe; une qualité qui la détermine à être d'une certaine façon. *Attributum*. La fluidité, la dureté, la molleſſe, le mouvement & le repos, ſe pouvant ſéparer de la matière, il s'enſuit que tous ces *attributs* ne lui ſont point eſſentiels. MALB. Spinoza conſtituoit l'âme d'une même ſubſtance avec le corps, avec cette ſeule différence, que l'âme eſt conçûë ſous l'*attribut* de la penſée, & le corps ſous l'*attribut* de l'étenduë.

ATTRIBUT, eſt auſſi un tèrme de Théologie, qui ſe dit de toutes les qualitez & perfections que nous connoiſſons être en Dieu, & qui ſont de ſa propre eſſence, comme la juſtice, la ſageſſe, &c. *Divina nomina*.

ATTRIBUT, en tèrmes de Logique, eſt l'épithete qu'on donne à un ſujet, & qui lui eſt joint. *Attributum*. Toute propoſition eſt compoſée d'un ſujet, d'un *attribut*, & de la particule conjonctive.

ATTRIBUTS, en Sculpture, & en Peinture, ſont des ſymboles qui marquent le caractère, & l'office des figures. *Symbola*. Comme la maſſuë eſt l'*attribut* d'Hercule, & la palme l'*attribut* de la victoire.

ATTRIBUTIF. adj. m. ne ſe dit qu'à l'égard des droits qui ſont attribuéz par quelque Édit, ou Privilége. *Attributus*. Le ſceau du Châtelet de Paris eſt *attributif* de juriſdiction, c'eſt-à-dire, quand les contrats ſont paſſez à Paris ſous le ſceau du Châtelet.

ATTRIBUTION. ſ. m. Action de celui qui attribuë. *Attributio*. Le Roi a fait de nouvelles *attributions* de gages à pluſieurs Offices. Quand le Roi établit des Commiſſions extraordinaires, c'eſt avec *attribution* de juriſdiction. L'*attribution* que le public fait d'un tel livre à un tel Auteur, eſt mal fondée. Quand je vous donne la qualité d'orthodoxe, je vous avertis que c'eſt ſans *attribution* de droit. S. ÉVR.

Il ſe dit auſſi de la choſe attribuée. Cet Officier jouit de pluſieurs *attributions* de gages & de privilèges.

ATTRISTER. v. act. Affliger quelqu'un, lui donner des ſujets de triſteſſe, de chagrin, de douleur. *Aliquem mœrore, triſtitia afficere; mœrorem, triſtitiam afferre, inferre*. Le vin a été donné à l'homme pour le réjouïr, & non pas pour l'*attriſter*. MAUCROIX. La mort de cet ami m'*attriſte* fort. Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. *Mœrere, triſtitiæ ſe tradere, triſtari*. Il s'*attriſte* de la moindre choſe. Un vrai Philoſophe ne s'*attriſte* point, quelque choſe qu'il lui arrive. Il ne faut pas s'*attriſter* avant le tems.

ATTRISTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mœſtus, mœrens*.

ATTRITION. ſ. f. Tèrme de Théologie. C'eſt le regret qu'on a d'avoir offenſé Dieu, à cauſe de la laideur, de la turpitude du péché, à cauſe de la crainte qu'on a des châtimens de Dieu, c'eſt-à-dire, de la perte du Paradis, & des ſouffrances de l'Enfer. *Attritio; dolor poſt admiſſum peccatum ob debitam peccato pœnam*. La Confeſſion eſt néceſſaire avec l'*attrition*. L'*attrition* conçûë par les motifs qu'on vient de dire, ſi elle exclut la volonté de pécher, & qu'elle ſoit jointe à l'eſpérance du pardon, non ſeulement elle ne fait pas de l'homme un hypocrite & un plus grand pécheur, mais au contraire c'eſt un don de Dieu, & un mouvement du S. Eſprit, qui à la vérité n'habite point encore dans un cœur, mais qui l'excite, afin qu'avec le ſecours de la grâce il recouvre la juſtice. Et quoique hors du Sacrement de Pénitence elle ne juſtifie pas, comme la Contrition, néanmoins elle diſpoſe à obtenir la grâce dans le Sacrement; & ſuffit avec la Confeſſion. C'eſt la doctrine du Concile de Trente contre Luther ſeſſ. XIV. C. 4ᵉ & can. 5ᵉ.

Ce mot vient d'*atterere*.

ATTRITION, ſe dit auſſi en Phyſique du frottement de deux corps durs qui ſe meuvent l'un contre l'autre. *Attritio*. La deſtruction des corps ſe fait par une *attrition* reciproque. La digeſtion des volailles ſe fait par l'*attrition*; & le frottement des grains dans leur geſier.

ATTROUPEMENT. ſ. m. *Concurſus, Coitio*. Les Aſſemblées des revendereſſes publiques, des joüeurs de merelles, tourniquets, & autres ſemblables *attroupemens*, ſont défendus. DE LA MAR.

ATTROUPER. v. act. Se dit avec le pronom perſonnel, des perſonnes qui s'aſſemblent en un même lieu, & d'ordinaire à mauvais deſſein. *Coire, congregari*. Le peuple s'émeut, & s'*attroupe*, il faut craindre une ſedition. Un Charlatan a bientôt *attroupé* la canaille autour de lui. Les Nouvelliſtes s'*attroupent* par pelotons pour réformer l'Etat à leur mode. Les ſoldats s'*attroupent* & courent à ſa tente. ABLANC.

ATTUAIRE. ſ. m. Les *Attuaires*, ſelon Marcellin, ſont une partie de l'ancien peuple François. L'autre partie s'appelloit Salies, ou Saliens. Les *Attuaires* furent placez dans le Laonois. *Valois Not. Gall.*

A U.

AU. Eſt, ſelon le langage de la plûpart de nos Grammairiens, une diphtongue; mais c'eſt une diphtongue très-impropre, & ſeulement dans l'écriture. Car au vrai & dans la prononciation, c'eſt un ſon très-ſimple, qui ne diffère point de celui de l'*o*, comme il paroît dans ce mot *Aurore*, où la prémière ſyllabe a le même ſon que la ſeconde.

AU. Article du datif ſingulier, dont on uſe devant les noms qui commencent par des conſones, & qui ne ſont pas des noms propres. *Au* père, & à la mère. *Au* bois. *Au* public. *Au* feu. *Au* grenier, &c. Aſſiſter *au* Sermon. Obéïr *au* Roi. Conſacrer ſes jours *au* Seigneur. ARN. Avocat *au* Parlement, Préſident *au* Parlement, & non pas *en* Parlement. VAUG. MÉN.

C'eſt auſſi une particule qui ſe met tantôt pour la prépoſition *dans*. Il eſt *au* lit. Bâton durci *au* feu. VAUG. Tantôt pour la prépoſition *avec*. Toucher *au* doigt. Tableau fait *au* pinceau. Tantôt au lieu de la prépoſition *pour*. Pot *au* lait. Tantôt au lieu de la prépoſition *ſelon*. *Au* ſentiment de tout le monde. *Au* ſentiment des Philoſophes.

Il ſert auſſi à former une infinité d'adverbes, auſſi bien que la particule *a*. *Au* prorata. *Au* fur & à meſure. *Au* pis aller. *Au* reſte. *Au* deçà, & *au* delà. *Au* devant. *Au* haut. *Au* bas. *Au* contraire. *Au* moins. C'eſt tout *au* plus. *Au* travers. *Au* partir de là. Ils ſeront expliquez à leur ordre.

Ce qu'on vient de dire eſt le langage ordinaire de nos Grammairiens; mais au vrai *Au* n'eſt ni un article, ni une particule ſeulement; mais plûtôt une particule, ou pour parler plus juſte une prépoſition & un article joints enſemble. Car *au* équivaut à *à le*, dont il s'eſt formé. D'abord on a dit *al*, que les Eſpagnols diſent encore. Enſuite changeant l'*l* en *u*, ſelon nôtre coutume, nous avons dit *au* pour *al*, comme nous diſons *aube* de *alba*, chevaux pour *chevals*, &c. Et ſoit qu'il marque le datif, ou qu'il ſoit en quelque autre ſituation, c'eſt toujours la même choſe; même dans les adverbes qu'il forme, le mot qui ſuit eſt conſidéré comme nom, qui a un article, le pis aller, le reſte, le devant, le haut, le bas, le plus, le moins. C'eſt pour cela que *au* a tous les ſens de la prépoſition *à*, comme il les auroit ſi *a* étoit ſeparé de l'article, & comme il les a devant l'article féminin *la*, auquel il ne ſe joint & ne s'incorpore point comme au maſculin.

AU. Voyez AOU.

A V A.

AVACCARI, *Garcia*, eſt un petit arbre des Indes, dont les feuilles, les fleurs, & les fruits, ſont ſemblables au myrthe; & ſont aſtringens. Il croît aux montagnes, en la Province de Malavar.

AVACHIR. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel des perſonnes qui deviennent lâches, fainéantes. *Flacceſcere, molleſcere, langueſcere, marceſcere*. Cet homme s'eſt *avachi* depuis quelque tems, eſt devenu pareſſeux, n'eſt plus bon à rien. Ce mot eſt bas. Il vient du Latin *vacca*, *vache*.

On le dit plus ordinairement des étoffes, des garnitures de rubans, lorſqu'elles s'applatiſſent, qu'elles ne bouffent plus.

s'AVACHIR, eſt proprement un tèrme de Corroyeur & de Cordonnier,

donnier, qui ſe dit des cuirs quand ils s'amolliſſent trop, & qu'ils ceſſent d'avoir un certain degré de dureté qu'ils doivent avoir pour être bons. Ce cuir ne vaut rien; il s'*avachit* trop.

s'AVACHIR, eſt auſſi un tèrme de Jardinier, qui ſe dit des branches, quand au lieu de ſe ſoutenir droites, elles panchent par leur extrémité. Les branches de cet Oranger s'*avachiſſent*.

AVAGE. ſ. m. Se dit d'un certain droit que léve le Bourreau tous les jours de marché ſur pluſieurs ſortes de marchandiſes. Prendre le droit d'*avage*.

AVAL. adv. Tèrme de Batelier, qui déſigne la pente, la deſcente, l'inclination de quelque chôſe. *Lapſus*. On prononce maintenant *Avau*. Dans les débordemens tous les bois qui ſont ſur les bords de la rivière s'en vont *avau* l'eau. Ce bateau eſt détaché, il s'en va *avau* l'eau.

AVAL veut auſſi dire là bas, de l'autre côté. On le voit dans ces vèrs, qui ſont un dialogue entre Magni, qui en eſt l'Auteur, & Caron.

> C. *Que cherches tu de moi?* M. *Le paſſage fatal:*
> C. *Quel eſt cet homicide?* M. *O demande cruelle!*
> *Amour m'a fait mourir.* C. *Jamais dans ma nacelle*
> *Nul ſujet à l'amour je ne conduis* aval.

On le dit auſſi figurément des chôſes qui déperiſſent, qui ne réüſſiſſent pas. *Deperire*. Toutes ſes entrepriſes ſont allées *avau* l'eau. Les biens mal acquis d'ordinaire s'en vont *avau* l'eau, ne paſſent point à un troiſiéme héritier.

On appelle Vent d'*aval*, le vent du Couchant. *Favonius*, *Zephyrus*. On appelle auſſi le Païs d'*aval*, par oppoſition au Païs d'*amont*. Ils courent la rivière, l'un *aval*, & l'autre *amont*. MEZER.

AVAL. ſ. m. Tèrme de Négoce, eſt une ſouſcription qu'on met au bas d'une lettre, ou billet de change, par laquelle on s'oblige d'en payer le contenu, en cas qu'ils ne ſoient acquittez par les perſonnes ſur leſquelles ils ſont tirez: c'eſt proprement une caution pour faire valoir une lettre de change. *Cautio*, *vas*. Si un tel Marchand a donné ſon *aval*, cette lettre eſt bonne. Et on appelle ces cautions, Donneurs d'*aval*, qu'on peut contraindre par corps, de même que les tireurs de lettres de change.

AVALAGE. ſ. m. Action d'avaler. *Demiſſio*. On doit tant au Tonnelier pour l'*avalage* de tant de muids dans la cave.

AVALAISON, ou AVALASSE. ſ. f. Chûte d'eau impétueuſe qui vient des groſſes pluyes qui ſe forment en torrens. *Aquarum lapſus*. Ce moulin a été ruiné par les *avalaiſons*, par les chûtes d'eau. Voilà un rat, un canal qui s'eſt fait depuis peu par les *avalaſſes* de cette montagne.

On dit encore, *avalaiſon*, ou *avalèſon*, en parlant des poiſſons qui ſuivant le cours de l'eau, ou étant emportez par ſa rapidité, tombent dans les naſſes que l'on prépare pour cela.

AVALANGES. ſ. f. Chûte de neiges qui ſe détachent des hautes montagnes dans les vallées: ce n'eſt quelquefois qu'un peloton de neige, qui en roulant devient d'une groſſeur prodigieuſe. *Nivium lapſus*. Les *avalanges* ſont fort dangereuſes quand on voyage dans les vallées durant le dégel.

Ce mot vient de *tomber en aval*. Le peuple dit les *lavanges*, & quelques-uns *avalanches*. On dit plus communément *lavanges* dans le Dauphiné, & *avalanges* vers Briançon & Pignerol.

AVALANT, ANTE. adj. Tèrme de Batelier, c'eſt-à-dire, qui deſcend, qui va en avalant. *Labens*. On ne mettra aucun empêchement au paſſage des bateaux montans, ou *avalans*. Ord. de Loüis XIV. Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. Le montant doit céder à l'*avalant*. *Ibid.*

AVALER. v. act. Abaiſſer, couler dans un lieu plus bas. *Labi*. Les bateaux *avalent* quand ils deſcendent ſuivant le cours de la rivière. *Avalez* ce train de bois. Un Ordre d'Anne de Bretagne à Gilles de Coetlogon en 1490. porte, Avons aviſé, déliberé, & ordonné, écouler & *avaler* leſdits étangs. Si vous mandons & commandons très-expreſſément vous tranſporter à ladite maiſon de Saudecourt, & reaulment & de fait faire écouler, & *avaler* leſdits étangs.

Ce mot vient de *avallare*, qui a été fait de *ad*, & de *vallis*, comme qui diroit, *Mettre aval*. MÉNAG.

AVALER une oreille, *Avaler* un bras à quelqu'un, ſignifie, les coupper avec une arme trenchante, & les faire cheoir à tèrre. *Abſcindere*, *amputare*. On ne croit pas que ce mot ſoit du bel uſage en ce ſens. L'Abbé Talleman s'en eſt pourtant ſervi dans ſa Traduction de Plutarque. Il lui *avala* l'épaule d'un coup d'épée. TALL. VIE DE CÉSAR.

AVALER, en tèrmes de Jardinage, c'eſt, Goupper une branche près du tronc. *Reſcindere*. On dit auſſi, *Ravaler*, ou *Abaiſſer*, dans le même ſens.

AVALER, ſignifie auſſi, Deſcendre quelque choſe. *Demittere*. *Avalez* la lampe. *Avalez* le crochet à la viande. On dit auſſi à un enfant qu'on veut foüetter, *Avalez* vos chauſſes. Il n'y a que le petit peuple qui parle de la ſorte. On dit d'un Tonnelier, qu'il *avale* le vin dans la cave, lorſqu'il le deſcend. Il eſt bas auſſi.

AVALER, ſe dit encore du boire & du manger qu'on fait deſcendre par le goſier dans l'eſtomac. *Sorbere*, *exſorbere*, *abſorbere*, *haurire*. Aléxandre prit d'une main la lettre, & de l'autre le breuvage qu'il *avala*. VAUG.

> J'avalois *par hazard*
> *Quelque aile de poulet dont j'arrachois le lard.* BOIL.

AVALER, ſe dit figurément en Morale. On lui a fait un vilain affront, mais il a *avalé* cela doux comme lait. On lui a fait des difficultez ſur ſon mariage, il a fallu les *avaler*. Il a enfin *avalé* le calice. On lui a doré la pilule pour la lui faire *avaler*. On dit auſſi, *Avaler* un chagrin, *avaler* des larmes. Il a tout *avalé*; pour dire, il a diſſipé tout ſon bien.

AVALER, en tèrmes de Banque, c'eſt, Répondre d'un billet, ou d'une lettre de change, qu'on négocie, & qu'on certifie bon & éxigible. *Cautionem*, *vadem dare*. Donner ſon aval, ſa ſouſcription.

AVALER, ſe dit auſſi ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie deſcendre dans l'eſtomac. *Sorberi*, *hauriri &c.* Morceau qui s'*avale*. Cela s'*avale* à merveille.

s'AVALER, ſe dit auſſi pour Pendre trop bas, deſcendre trop bas. *Pendere*. Le ventre de ce cheval s'*avale*.

AVALER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un goulu, qu'il ne fait que tordre & *avaler*, qu'il *avaleroit* la mèr & les poiſſons. On dit auſſi, qu'on a bien fait *avaler* des couleuvres à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a mortifié, qu'il n'a oſé ſe fâcher de pluſieurs chôſes dont on l'a taxé ſous des noms déguiſez. *Avaler* ſans corde & ſans poulain, c'eſt faire volontiers & facilement une chôſe. On dit en ce ſens, *avaler* un vèrre de vin ſans corde & ſans poulain. Quand on a *avalé* le bœuf, il ne faut pas s'arrêter à la queuë. DE ROCH. C'eſt-à-dire, que dans une entrepriſe quand on a fait le plus difficile, ou la plus grande partie, il ne faut pas ſe laiſſer arrêter par une bagatelle, ou par la fin.

AVALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sorptus*, *hauſtus*.

AVALÉSON. ſ. f. Voyez AVALAISON.

AVALEUR. ſ. m. Qui avale; qui mange tout; qui eſt goinfre; qui eſt goulu. *Helluo*. On dit d'un Charlatan, que c'eſt un *avaleur* de pois gris. On le dit auſſi d'un homme fort goulu. On dit d'un Capitan, d'un fanfaron, que c'eſt un mangeur, un *avaleur* de charrettes fèrrées. Mais tout cela ne ſe dit que dans le ſtile comique & burleſque, lorſque l'on veut inſulter quelqu'un, & le railler.

AVALIES. Tèrme de Négoce. Ce ſont des laines qui proviennent des peaux de mouton, de l'abatis des Bouchers, lorſqu'ils les vendent aux Mégiſſiers. Il faut faire les trames des étofes d'*avalies*, car les laines de toiſon ne ſont propres que pour faire les chaînes.

AVALOIRE. ſ. f. Goſier. *Guttur*, *fauces*. On ne le dit qu'en raillerie d'un goulu, à qui on reproche qu'il a une belle *avaloire*.

AVALOIRE, eſt auſſi une piéce d'un harnois d'un cheval de trait, qui eſt ſur le dèrrière, ſur les cuiſſes & la crouppe, & qui ſert à l'arrêter.

AVALOIRE. C'eſt auſſi chez les Chappeliers un outil dont ils ſe ſervent pour faire couler la ficelle du chapeau au bas de la forme.

AVALURE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt la défectuoſité d'une nouvelle corne molle & raboteuſe, qui croît au pied du cheval, quand il fait quartier neuf.

AVANAZE. C'eſt le nom d'un des meilleurs fruits du Bréſil. Il vient à un arbriſſeau, aux branches duquel il eſt attaché. Ce ſont comme des noix, ou noiſettes très-douces. On les met en morceaux en un certain tems, & non ſeulement elles ont un excellent goût, mais elles ſentent encore très-bon, & elles ſe conſervent longtems, ſi on les confit dans du ſucre. *Thomas Famago de Vargas Reſtauration de la Ciudad del Salvador.*

AVANCE. ſ. f. Tèrme relatif. Anticipation, priorité d'une chôſe à l'égard d'une autre. *Anteceſſio*. Quoiqu'il ait deux jours d'*avance* ſur moi, je l'aurai bientôt rattrapé. *Avance* d'argent, quand on le compte par avance à quelqu'un. *Pecunia repræſentatio*. L'*avance* de deniers qu'il a faite eſt fort conſidérable, il n'en ſera de long-tems rembourſé. C'eſt une grande *avance* dans un procès, que d'avoir tous ſes titres en main. Quand on paye les Artiſans par *avance*, on attend long-tems la beſogne. On dit auſſi ſe réjoüir par *avance*, s'affliger par *avance*, condamner par *avance*, juſtifier par *avance*, goûter par *avance*, faire du bien à quelqu'un par *avance*. SCAR. *In anteceſſum*. Par *avance* s'exprime encore beaucoup mieux en Latin par certains vèrbes qui ſont la plûpart compoſez de la prépoſition *præ*, ſe réjoüir par *avance*.

Prægeſtire,

Prægeſtire, prægustare gaudia. Goûter par *avance*. *Prægustare.* Avertir par *avance*. *Præmonere*, *&c.*

Ce mot vient d'*ad*, & *ante*.

Avance, ſignifie auſſi, Saillie; ce qui *avance* hors d'œuvre. *Projectura.* L'*avance* de ce bâtiment, ce coude qui anticipe ſur la ruë eſt contre les réglemens de Police.

Avance, ſe dit figurément en Morale, de certaines démarches, de certaines propoſitions que l'on fait le prémier, ſoit pour gagner l'amitié de quelqu'un, ſoit pour ſe racommoder avec lui. *Provocare officiis.* Dans les accommodemens c'eſt toûjours la partie la plus foible qui fait les *avances*. Il eſt honteux à une femme de faire des *avances*. J'ai fait toutes les *avances* pour rechercher ſon amitié, pour me remettre bien avec lui.

AVANCEMENT. ſ. m. Ce qu'on donne par anticipation, ou auparavant le tems. *Pecunia repræſentatio.* L'*avancement* des deniers eſt le plus difficile quand on entre dans les Fèrmes. On appelle *avancement* d'hoirie, tout ce qui eſt donné aux enfans par avance, & en attendant le ſurplus de la ſucceſſion, quand elle ſera ouverte.

Avancement, ſe prend auſſi pour Progrès, & ſe dit des perſonnes & des choſes. *Progreſſus*, *profectus.* Cet homme travaille de toutes ſes forces à ſon *avancement* ſpirituel. Il fait tout ce qu'il peut pour ſon *avancement* dans la vertu, dans les belles lettres, &c. Ce bâtiment, cet ouvrage, ne s'achevera pas ſi-tôt, je n'y vois pas un grand *avancement*. Si on n'augmente le nombre des ouvriers, on ne verra pas un grand *avancement* en ce travail.

Avancement, ſe dit auſſi d'un établiſſement avantageux, de ce qui procure quelque avantage à quelqu'un. Ce petit emploi qu'on lui a donné, a été cauſe de ſon *avancement* au changement de l'État. Employer toutes choſes à l'*avancement* de ſa fortune.

AVANCER. v. act. Approcher quelque choſe d'une autre; la pouſſer, la faire marcher en avant. *Protendere*, *extendere*, *porrigere.* Il faut *avancer* le bras, le pied, pour faire un tel mouvement.

Avancer, ſe dit auſſi en parlant de pluſieurs choſes qui ſont commencées, & qui ne ſont pas achevées pour en marquer le progrès. *Procedere.* Ce livre eſt fort *avancé*. Il faut *avancer* beſogne. L'Audience eſt fort *avancée*, elle va finir. Ce bâtiment *avance* fort. La vigne *avance*, c'eſt-à-dire, croît beaucoup. L'horloge *avance*, pour dire qu'elle va trop vîte. Cette affaire recule, au lieu d'*avancer*. L'argent eſt ce qui fait *avancer* les affaires. Il *avance* fort ſur l'âge.

Avancer, ſignifie auſſi, Pouſſer quelqu'un dans les emplois, dans les charges, lui donner moyen de s'enrichir. *Promovere*, *provehere ad dignitates*, *ad honores.* Avec de la naiſſance on peut s'*avancer* en peu de tems: il ſuffit de ne rien gâter. La Bruy. Cet homme s'eſt fort *avancé* à la Cour.

Avancer, ſe dit auſſi pour, Faire réüſſir. C'eſt un admirable moyen d'*avancer* ſes affaires. Mol. Le ſage *avance* beaucoup, parceque le droit chemin eſt toujours le plus court; au contraire le méchant politique arrive plus tard à ſes fins, parcequ'il marche par des routes écartées & par des chemins détournez. *Maxime de Confucius.* P. Le Comte.

Avancer, ſe dit encore pour, Profiter; ſervir de quelque choſe. *Proficere.* Qu'ont *avancé* mes ſoins, mes ſoupirs, mes larmes? Gomb.

Avancer, ſignifie encore, Payer une partie d'un traité, ou faire les frais d'une entrepriſe, avant que le tems ſoit venu de s'en rembourſer. *Repræſentare pecuniam.* Il faut beaucoup *avancer* en prenant les Fèrmes du Roi. Il a *avancé* tous les frais de cette Manufacture.

Avancer, ſignifie auſſi, Mettre ou être en ſaillie. Cet auvent *avance* trop ſur la ruë. *Exſtare*, *eminere*, *prominere.* La corniche eſt la partie qui *avance* le plus dans un bâtiment. On dit auſſi, qu'un Laboureur *avance* tous les ans de deux ou trois ſillons ſur l'héritage de ſon voiſin; pour dire, qu'il uſurpe, qu'il anticipe ſur lui. *Occupare*, *invadere.*

Avancer, ſe dit auſſi des fruits, & ſignifie, Croître. *Creſcere*, *matureſcere.* Le pur froment & les blez ne furent point gâtez, parce qu'ils n'étoient point *avancez*. Port-R. La vigne *avance*.

Quelquefois en parlant des plantes & des fruits on employe ce vèrbe en ſignification active. Il y a trois différens moyens d'*avancer* les plantes & les fruits. Le prémier eſt le fumier, dont le ſel éveille la vertu générative de la tèrre, & l'oblige à faire pouſſer les herbes en beaucoup moins de tems que l'ordinaire. Le ſecond, eſt de remuer la tèrre, ou bien en changeant la plante de place, d'autant que par ce moyen la nourriture ſe porte plus facilement dans les racines, & le mouvement excite les eſprits de la tèrre. Ces deux moyens ſont communs. Le troiſième, moins en uſage, bien que plus aſſuré, eſt d'arroſer les graines avec des eſſences chaudes. On a ſouvent éprouvé que des laituës, ou d'autres herbes arroſées d'eau de vie, ou d'eſſence de canelle, croiſſent plus en un jour, qu'elles ne font en huit par les voyes ordinaires. Chom. On a vû en Anglètèrre des laituës ſemées en ſe mettant à table, être non ſeulement levées, mais avoir pouſſé quand on en ſortit.

Avancer, ſe dit figurément en choſes morales, pour dire, Propoſer quelque choſe, la mettre en avant. *Aliquid afferre*, *proferre in medium.* Vous avez *avancé* un tel fait, où en eſt la preuve? Cet Avocat a *avancé* cela de ſon chèf. Ce Docteur *avance* des propoſitions bien hardies.

Avancer, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, pour dire s'Approcher. *Accedere*, *accelerare*, *approperare.* L'armée s'*avançoit* au petit pas. Ablanc. La victoire s'*avançoit* à grand pas. Vaug. Il fait voler les éclats de la foudre par tout où s'*avancent* ſes pas. Tristan. Il ſe dit auſſi pour Faire du progrès. S'*avancer* dans le chemin de la vertu. *Procedere.* Il ſe dit encore pour Aller loin. Vous vous *avancez* trop ſur les tèrres de l'ennemi; & figurément, il s'eſt trop *avancé* en faiſant ces offres, il a excédé ſon pouvoir.

On dit provèrbialement, Il reſſemble au Cognefétu, il ſe tuë, & n'*avance* rien; pour dire, qu'un homme prend bien de la peine, & que rien ne lui réüſſit.

Avancé, ée. part. Il a la ſignification de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

On dit en tèrmes de Guèrre, un corps de garde *avancé*; pour dire, qu'on l'a mis aſſez loin du camp pour empêcher les ſurpriſes. *Progreſſum*, *antegreſſum agmen.* Un corps *avancé*, un travail *avancé*, en parlant d'une piéce de Fortification qui eſt faite pour couvrir les autres.

En tèrmes d'Agriculture, on dit des fruits *avancez*, pour dire, des fruits précoces. *Præcox*, *maturus.* Et en ce même ſens on dit que la ſaiſon eſt fort *avancée*, que l'année eſt fort *avancée*; pour dire, qu'il a fait chaud, qu'il a fait beau tems, & que tous les fruits de la tèrre ſont meuris plutôt que de coutume. On dit auſſi, un âge *avancé*, pour dire, un grand âge, ou un âge meur.

Avancé. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſe dit en cette phrâſe. Le Préſident a donné un *avancé* ſur le rôlle, pour dire, qu'il a ordonné qu'on appelleroit la cauſe avant que de venir à ſon tour de rôlle. *Cauſa extra ordinem evocata.*

AVANIE. ſ. f. Perfidie, querelle ſans fondement, calomnie des Mahometans contre les Chrétiens, pour leur faire quelque affront, ou éxaction. *Fraus ad extorquendam pecuniam instructa*, *comparata.* Les *avanies* qu'on ſouffre en Turquie contribuënt à la ruïne de cet Empire. La Croix.

Ce mot eſt venu des Orientaux. Les Turcs prononcent *avan*, qui vient de l'Hébreu *ava*, qui ſignifie *iniquè agere*; ou de *aven*, qui ſignifie *iniquité*, comme témoigne Menage. Mr Huet croit que ce mot vient de l'Arabe *havana*.

En ces quartiers-ci on s'en ſert pour exprimer un affront, une grande honte qu'on fait à quelqu'un, ſoit par une forte réprimande, ſoit par quelque inſulte. *Injuria*, *contumelia.*

AVANT. Prépoſition qui marque la priorité du tems, ou du lieu. *Ante.* Il ne faut pas demander un payement *avant* le tems. Il ne faut pas qu'un inférieur marche *avant* ſon ſupérieur. Perſonne ne peut être appellé heureux *avant* ſa mort. Ablanc. Il faut aimer Dieu *avant* toutes choſes.

Avant. adv. Signifie, En delà, plus loin, profondément. *Ultra*, *ulteriùs*, *altiùs.* Il faut pouſſer ce corps de logis plus *avant*; creuſer ces fondemens plus *avant*; enfoncer cette tente plus *avant* dans la playe. Il lui planta ſa javeline fort *avant* dans la gorge. Vaug. Cet arbre pouſſe ſes racines bien *avant* dans la tèrre. Il ne faut pas aller plus *avant*. Il porta ſa colère encore plus *avant*. Vaug. Un *chaſſe-avant*, un *paſſe-avant*. Voyez-les à leur ordre.

Avant, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet Hiſtorien a foüillé plus *avant* que tous les autres dans les Mémoires de l'Antiquité. Il eſt bien *avant* dans les bonnes grâces du Prince. En faiſant cette enchère vous allez trop *avant*, vous excédez vôtre pouvoir. La crainte de Dieu ne ſçauroit être gravée trop *avant* dans les eſprits.

En tèrmes de Palais on met dans les avenir cette formule, Pour proceder & aller *avant*, pour dire, Pouſſer l'inſtruction ou le jugement d'une affaire.

Avant. ſ. m. Tèrme de Marine. *Prora.* On appelle Château d'*avant*, le bâtiment qui eſt ſur la prouë. On appelle auſſi l'*Avant* du vaiſſeau, la prouë ou la partie antérieure qui s'avance la prémière en mèr. On dit auſſi, Le vent-ſe rangea de l'*avant*, pour dire, il nous prit par prouë, & devint contraire à nôtre route. On dit auſſi, Être de l'*avant*, ſe mettre de l'*avant*, pour dire, Laiſſer derrière ſoi des vaiſſeaux, des ports, des côtes.

On dit provèrbialement d'un méchant cheval, qu'il ne ſçauroit aller ni *avant*, ni arrière. *Avant* que cela arrive, il paſſera bien de l'eau ſous les ponts.

En

EN AVANT. adv. Signifie preſque la même choſe. Il faut pouſſer cette piéce de bois, cette machine, un peu *en avant* : & au figuré on dit, *Mettre en avant*, pour dire, Alléguer quelque fait, faire quelque propoſition. *In medium.* Il mit *en avant* un Traité de paix. ABLANC. Il fut malheureux juſqu'à un tel jour, mais de là *en avant* il fit bien ſes affaires.

En tèrmes de Manége, on dit qu'un cheval eſt beau de la main *en avant*, pour dire, qu'il a la tête & l'encolure plus belle que la crouppe. *Pars anterior.*

AVANT QUE. Conjonctive qui régit l'infinitif, ou le ſubjonctif. *Antequam.* On doit ſe regarder ſoi-même fort long-tems *avant que* de ſonger à condamner les gens. MOL. Tu vins ſur la tèrre *avant que* Rome eût détrôné ſes Rois. MAIN.

AVANT, entre auſſi en la compoſition de pluſieurs autres mots, comme en ceux qui ſuivent.

AVANT-BEC. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des pointes ou éperons qui avancent au delà des piles des ponts de pierre pour les ſoutenir ou pour fendre l'eau. *Anterides.* Il y a l'*avant-bec* d'amont, & l'*avant-bec* d'aval. Le prémier eſt oppoſé au fil de l'eau, & le ſecond eſt au deſſous.

AVANT-BRAS. ſ. m. Tèrme de Médecine. La partie du bras qui eſt depuis le coude juſqu'au poignet. *Cubitus, lacertus.* On le dit auſſi de la partie de l'armure d'un Gendarme qui couvre cet endroit-là. *Bracchiale.* On trouve dans d'anciens titres *Antebracchia*, pour ſignifier cette partie de l'armure. Voyez l'Hiſt. de Bretag. de Dom Lobin. Tom. II. p. 566.

AVANT-CŒUR. Voyez ANTICŒUR, c'eſt la même choſe.

AVANT-CORPS, en Architecture, ſe dit des parties d'un bâtiment qui ont de la ſaillie ſur la face, à l'égard des autres qui ſont plus retirées. *Pars ædificii eminens, prominens.* Comme un pilaſtre. On appelle *arrière-corps* la partie reculée qui lui ſert de fond.

AVANT-COUR. ſ. f. Première cour qui eſt avant la principale cour du logis. *Veſtibulum, atriolum.*

AVANT-COUREUR. ſ. m. Ce qui précéde ou préſage quelque événement, quelque mal prochain. *Præcurſor, Prodromus.* Le peuple croit que les monſtres, les prodiges, les comètes, ſont des *avant-coureurs* des grands événemens. Les laſſitudes ſpontanées ſont les *avant-coureurs* des maladies. L'Écriture dit qu'il y aura pluſieurs ſignes *avant-coureurs* du Jugement final.

Jupiter les ſeconde, & du milieu des airs
Fait gronder ſon tonnerre, & briller ſes éclairs,
Avant-coureurs *affreux des ſanglantes batailles,*
Et préſages certains d'illuſtres funérailles.

AVANT-COURIERE. ſ. f. Les Poëtes appellent l'Aurore, l'*Avant-courière* du ſoleil.

Du jour & du travail la belle Avant-courière
Se léve cependant & rentre en ſa carrière;
Dans un globe de feu le grand Aſtre la ſuit,
Et chaſſe devant ſoi les reſtes de la nuit. P. LE MOINE.

AVANT-FAIRE-DROIT. ſ. m. Tèrme de Palais. On appelle ainſi un Arrêt ou une Sentence interlocutoire. *Decretum Judicis interpoſitum, interlocutio decretoria, ſententia diſceptationis interpoſita.* Ce procès n'a pas été jugé définitivement, on n'a prononcé qu'un *avant faire droit*.

AVANT-FOSSÉ. *Foſſa Prior.* Eſt un foſſé creuſé au delà de la contreſcarpe, & qui régne le long du glacis : il eſt d'ordinaire plein d'eau.

AVANT-GARDE. ſ. f. Tèrme de guèrre. C'eſt la prémière ligne d'une armée rangée en bataille, la prémière diviſion d'une armée, celle qui marche à la tête. *Prima acies, prima frons.* Tout corps d'armée eſt compoſé d'*avant-garde*, d'arrière-garde, & de corps de bataille. Mener, conduire, commander l'*avant-garde*. ABLANC. Ce mot *avant-garde* eſt déja ancien dans la langue Françoiſe. Il y a une hiſtoire de France manuſcrite entre les râres manuſcrits de la Bibliothéque de M. de Meſmes, aujourd'hui prémier Préſident du Parlement de Paris, où on lit ces paroles, le Comte du Perche, qui étoit Chévetain de l'*avant-garde*, mit ſes gens en bonne ordonnance. Quelques Auteurs diſent que c'étoit au Sénéchal à commander l'*avant-garde* & l'arrière-garde ; mais d'autres l'attribuent au Maréchal, ſuivant ces deux vèrs d'un Poëte (*Willelmus Brito.*)

Cujus erat primum geſtare in prælia pilum,
Quippe Mareſcalli claro fulgebat honore.

AVANT-GOUST. ſ. m. Plaiſir imparfait qu'on goûte avant la pleine félicité ; ou eſſai de quelque choſe qui en donne, ou en fait concevoir quelque idée. *Præceptum felicitatis ſpecimen.*

AVANT-HIER. Le jour de devant la veille. *Nudius-tertius.* Ce n'eſt que d'*avant-hier* que je vous aime. VOIT.

AVANT-JOUR, AVANT-MIDY. adv. *Ante lucem, Antemeridianum tempus.* Qui ſignifient le tems que le ſoleil n'eſt pas levé, ou qu'il n'eſt pas encore en ſon midi.

AVANT-LOGIS. C'étoit chez les Anciens le logis de devant. *Veſtibulum, prothyrum.*

AVANT-MAIN. ſ. m. Le mouvement naturel du bras & de la main qui va en avant. *Manus interior, prima manus.* Il a frappé cette balle par un *avant-main*.

AVANT-MAIN. Tèrme de Manége. C'eſt le devant du cheval. La tête, le cou, les épaules. *Partes equi anteriores.* Ce cheval a un très-bel *avant-main*. J'ai connu plus de chevaux légers à la main, ayant la tête, le cou, & les épaules épaiſſes, que de ceux qui étoient bien faits, & avoient l'*avant-main* délié & mince. NEWC. Dans les ſauts, croupades, balotades & caprioles, c'eſt de la rêne de dehors qu'il faut aider le cheval, parce qu'il a l'*avant-main* ſerré & la croupe en liberté. Au tèrre-à-tèrre, il faut aider de la rêne de dedans de la bride, parcequ'alors la croupe eſt ſerrée, & l'*avant-main* au large. ID.

AVANT-MUR, en tèrmes de Blaſon, ſe dit d'un pan de muraille joint à une tour. *Murus turri præſtructus.*

AVANT-PART. ſ. f. Tèrme de Coutume. Préciput ; portion que quelques Coutumes accordent par privilége à l'aîné. *Pars prior.*

AVANT-PESCHE. ſ. f. *Malum perſicum præcox.* Eſpéce de pêche qui vient des prémières, comme un avant-coureur qui annonce la nouvelle des bonnes pêches, c'eſt de là qu'on lui a donné ce nom. Elle entre d'ordinaire en maturité un mois devant toutes les autres, & pour cela elle prend chair, groſſit, & meurit dès le commencement de Juillet : elle eſt petite, rondelette, avec une petite tête au bout ; elle eſt tellement blanche qu'aucun ſoleil ne la ſçauroit colorer : elle a la chair aſſez fine, mais ſujette à être pâteuſe, elle a un petit goût de pêche. On en fait cas, parce qu'elle eſt la prémière qui paroiſſe. On s'en ſert moins à la manger crue, qu'à faire des compôtes, à quoi elle eſt admirable. Sa fleur eſt des plus grandes, & tellement blafarde, qu'elle en paroît preſque blanche ; naturellement elle pouſſe peu de bois, & ainſi ne fait pas un bel arbre. C'eſt de toutes les pêches une des plus ſujettes aux fourmis. LA QUINT.

AVANT-PIED. En tèrmes de Médecine, & d'Anatomie, c'eſt le *metatarſe*, ou la ſeconde partie du piéd. *Pars pedis poſterior.*

AVANT-PIEU. Bout de poutrelle qu'on met ſur la couronne d'un pieu pour le tenir à plomb quand on le bat à la ſonnette. On nomme auſſi *avant-pieu*, une eſpece de pince de fèr pointuë, qui ſert à faire des trous pour planter des jalons, des piquets, & des échalas de treillage.

AVANT-POIGNET. ſ. m. Eſt la paume de la main, qu'on appelle auſſi *metacarpe*. *Palma.*

AVANT-PROPOS. ſ. m. Préface d'un livre, ou diſcours qui en précede un autre pour en faciliter l'intelligence. *Præfatio.* Ce livre a un long *Avant-propos*. Je vous dis cela par manière d'*avant-propos*. Cette piéce eſt une eſpéce de préface, ou d'*avant-propos*. ABLANC. Paſquier dit que ce mot eſt nouveau, & que le prémier qui s'en eſt ſervi a été le nommé Loüis Charron, en ſes Dialogues, dont on ſe mocquoit alors.

AVANT-QUART. ſ. m. Tèrme d'Horloger. *Prodromus.* Petite cloche avec un marteau, laquelle ſonne avant qu'on entende le quart, la demie, les trois quarts, & l'heure. C'eſt auſſi le coup de marteau qui fait ſonner la cloche. Ce petit coup s'appelle *avant-quart*, parce qu'il frappe avant les quarts. Ainſi l'on dit l'*avant-quart* du quart, ou pour le quart, l'*avant-quart* de la demie, ou pour la demie, & de même pour les trois quarts, pour l'heure. On l'appelle auſſi Petit coup. Qu'eſt-ce qui vient de ſonner ? C'eſt l'*avant-quart*, ou le petit coup pour midi, pour trois heures &c. Le P. le Comte s'eſt auſſi ſervi de ce mot, pour exprimer une diviſion des cadrans ſolaires. Les Chinois ſur leurs cadrans ſolaires (car ils en ont de très-anciens) marquoient de quatre en quatre diminutions une eſpéce d'*avant-quart*, qui tous enſemble faiſoient 24 petites parties, dont la ſomme étoit égale à quatre diviſions générales, afin que tout le cercle fût partagé en 100 parties égales. P. LE COMTE.

AVANT-SCÈNE. ſ. m. *Proſcenium.* C'étoit chez les Anciens la partie du Théatre ſur laquelle les Acteurs paroiſſoient. D'autres diſent que c'étoit l'endroit où ils ſe préparoient, & d'où ils s'avançoient ſur celle qu'on appelloit *pulpitum*, d'où ils parloient. Pour le lieu de la Scène, il ne faut que lire le *Rudens* de Plaute, avec ſon *Curcullio*, les Grenoüilles d'Ariſtophane, l'Ajax de Sophocle, & toutes les autres, où par une infinité d'adreſſes les ſingularitez du lieu repréſenté par l'*avant-ſcéne* ſont clairement déſignées. D'AUBIGNAC.

AVANT-TOIT. ſ. m. Toit avancé. *Compluvium.*

AVANT-TRAIN. ſ. m. Nom qu'on donne aux deux roues qu'on ajoûte avec celles de derrière à l'affut d'un canon, pour le faire marcher en campagne. *Rota priores.*

AVANTAGE. ſ. m. Profit. *Utilitas, emolumentum, commodum.* Il ſe trompe toûjours à ſon *avantage.* Cela eſt à mon *avantage.* Voit. Les vertus nous paroiſſent d'autant plus aimables, que nous en pouvons tirer quelque *avantage.* Ablanc.

Avantage. Ce qui fait préférer quelque choſe à une autre, ce qui la met au deſſus. *Præſtantia, excellentia.* Il y a des *avantages* naturels, d'autres qui ſont acquis. La beauté, la force du corps, la naiſſance, ſont des *avantages* de la nature. Un aîné a l'*avantage* de la naiſſance. L'*avantage* de la taille eſt conſidérable. Ablanc. Elle avoit tous les *avantages* de l'eſprit & de la beauté. Rochef. Ceux qui ont la facilité de parler entraînent toûjours la multitude, parce qu'elle ne manque pas de donner la victoire à ceux qui ont l'*avantage* de la parole. Nicol. De quelque râre *avantage* dont on ſoit revêtu, on n'eſt point éxempt des fatales loix de la mort. Maucroix.

Avantage, ſe prend auſſi pour une ſorte de prérogative. Il a montré les *avantages* que ſon art avoit ſur les autres. Ablanc. Les *avantages* des Juifs ſur tous les autres peuples de la tèrre étoient bien conſidérables.

Avantage, ſe dit auſſi pour Grâce, faveur, bien-fait, *Gratia, favor, beneficium.* Procurer de grands *avantages* à quelqu'un. Voit.

Avantage, ſignifie encore Gloire, honneur. *Honor, gloria, commendatio.* La fortune tournoit à ſon *avantage* les obſtacles qui lui arrivoient. Vaug. On peut dire à vôtre *avantage* que vous avez été plus loin que lui. Boil.

Avantage, ſe dit auſſi de la victoire, & de ce qui ſert à l'obtenir. *Victoria, Palma.* Céſar eut l'*avantage* ſur Pompée. Ce Général ſçait bien ménager l'*avantage* du tèrrain. *Opportunitas loci.* Il a pris l'*avantage* de cette colline. Ils attendoient que les ennemis entraſſent dans l'eau, pour les charger à leur *avantage.* Abl. Un aſſaſſin prend ſon ennemi à ſon *avantage* pour l'aſſaſſiner. Il a pris *avantage* de l'abſence de cet homme, ou de ſa foibleſſe, pour obtenir gain de cauſe. En amour, comme en toute autre choſe, Dieu a toujours l'*avantage* ſur l'homme mortel. Peliss.

Ce mot eſt dérivé de *avant*, & par conſéquent c'eſt mal-à-propos que quelques-uns l'écrivent avec un *d.*

En tèrmes de Manége, on dit qu'un homme eſt monté à l'*avantage*; pour dire, qu'il monte un bon cheval. *Expeditus in equo, generoſo equo inſidens.* Il eſt honteux à un Cavalier de prendre de l'*avantage* pour ſe mettre en ſelle; c'eſt-à-dire, de monter ſur quelque pièrre, où d'avoir beſoin de quelqu'un qui lui aide à monter.

Avantage; en tèrmes de Marine, c'eſt la partie de l'avant du vaiſſeau qui fait une grande ſaillie, qu'on appelle autrement, *éperon, cap, poulaine.*

En tèrmes de Juriſprudence, on appelle *Avantage*, ce qu'on donne à quelqu'un de plus qu'à un autre en partage, en ſucceſſion, ou autrement. *Præcipuum quid, jus prærogativum.* Ce père a fait beaucoup d'*avantage* à ſes cadets au préjudice de l'aîné. Les *avantages* indirects que les mariez ſe font l'un à l'autre ſont défendus.

Avantage, en tèrmes de Pratique, eſt un jugement obtenu par défaut, ou congé. *Obtentum ex deſerto vadimonio judicium.* Si la partie ne comparoît, je prendrai mon *avantage* contre-elle; c'eſt-à-dire, j'obtiendrai un jugement par défaut.

Avantage, en tèrmes de Jeu, ſe dit quand le meilleur joüeur donne quelque avance au plus foible, comme aux échecs donner une tour, une dame au piquet; au piquet dix points & la main; au triquetrac deux trous. A la paume on dit qu'on a l'*avantage*, quand après que les deux joüeurs ſont devenus égaux, ou à deux, l'un d'eux gagne un coup: Il a l'*avantage*, c'eſt 45. L'*avantage* des jeux, c'eſt le prémier jeu qu'on gagne quand on a été deux, quand on a eû autant de jeux l'un que l'autre. *Anteceſſio.* On dit auſſi, qu'un Courier a de l'*avantage* ſur un autre, quand il eſt parti devant lui.

AVANTAGER. v. act. Donner plus à l'un qu'à l'autre. *Aliquid præcipui dare, tribuere.* Ceux que la nature a *avantagez* de ſes dons en doivent bien rendre grâces à Dieu. Une femme convolant à de ſecondes noces, ne peut de droit *avantager* ſon mari plus que celui de ſes enfans qui aura le moins. La Coûtume de Caux en Normandie *avantage* fort les aînez.

AVANTAGEUX, euse. adj. Qui contient en ſoi quelque avantage; qui eſt utile, conſidérable, grand, favorable. *Utilis.* Un Général doit toûjours ſe camper dans un lieu *avantageux*, choiſir un poſte *avantageux.* Ablanc. Il a des ſentimens de moi très-*avantageux.* Il nous ſera *avantageux* de nous rendre. Vaug. La taille *avantageuſe* eſt ce qui donne de la majeſté.

Avantageux en paroles, eſt celui qui parle inſolemment, qui emporte tout à force de crier, ou qui dit des choſes fâcheuſes à celui qui le contredit.

AVANTAGEUSEMENT. adv. D'une manière avantageuſe. *Utiliter.* Les cadets ont été partagez auſſi *avantageuſement* que l'aîné. *Commodè.* On doit parler *avantageuſement* de ſes amis en toutes rencontres. *Honorificè.* On dit auſſi, Être habillé *avantageuſement.* *Pulchrè & eleganter.* Scar. Se poſter *avantageuſement.* *Opportunè.* Être pourvû *avantageuſement* des biens de l'eſprit & de la fortune. *Ampliſſimis ingenii fortunæque muneribus ornatus.*

AVANTIN. ſ. maſc. C'eſt un brin de ſarment courbé en forme de petite croſſe, qu'on coupe pour lui faire prendre racine. *Tradux.* Les Vignerons diſent ordinairement *crocette.*

AVANTURE. Voyez Adventure.

AVANTURIER. Voyez Adventurier.

AVANTURINE. Voyez Adventurine.

AVARE. adj. m. & fém. & ſubſt. Exceſſivement ménager; qui eſt trop attaché au bien, à ſes intérêts. *Avarus, ſordidus.* Henri Étienne, pour faire valoir l'abondance de la langue, a fait une liſte des mots François qui ſignifient *avâre.* Il en compte juſqu'à onze ou douze, qui ſont, *avaricieux, échars, taquin, tenant, trop-tenant, chiche, chiche-vilain, pinſe-maille, racle-denare, ſerre-denier, pleure-pain, ſerre-miette.* Ce n'eſt pas avoir appauvri la langue que d'en avoir retranché ces vilains mots. L'homme *avâre* ne fait du bien qu'en mourant. Un *avâre* ne poſſède point ſes richeſſes, il en eſt poſſedé; elles le tyranniſent. Claud. Un *avâre* eſt toûjours gueux; il a également beſoin de ce qu'il a, & de ce qu'il n'a pas. Voit. Un *avâre* n'a rien laiſſé à faire à la mauvaiſe fortune, elle ne lui pouvoit faire pis. Voit. Il n'eſt pas croyable combien les Auteurs de l'Antologie ont rafiné ſur les *avâres.* Selon eux, un *avâre* ſe pendit pour avoir ſongé la nuit qu'il faiſoit de la dépenſe, & un autre *avâre* ne ſe pendit pas, parce qu'on vouloit lui vendre trop cher la corde qu'il marchandoit. Bouh. Horace parle d'un *avâre* qui ne pût ſe réſoudre à prendre une tiſanne faite avec du ris laquelle coûtoit trois ſols. Idem.

Un avâre *idolâtre, & fou de ſon argent,*
Rencontrant la diſette au ſein de l'abondance,
Appelle ſa folie une râre prudence;
Et met toute ſa gloire, & ſon ſouverain bien,
A groſſir un tréſor qui ne lui ſert de rien. Boil.

On dit auſſi au figuré; Dieu n'eſt point *avâre* de ſes grâces, quand on les lui demande avec dévotion. Une honnête femme doit être très-*avâre* de ſes faveurs. Il ne faut point faire l'aumône d'une main *avâre.* Ceux envers qui les Dieux ont été *avâres* des richeſſes de l'eſprit, ſont bien-heureux, quand ils leur donnent auſſi la pareſſe, & qu'ils demeurent cachez dans l'obſcurité. M. Scud.

Il fallut qu'au travail le corps rendu docile,
Forçât la terre avâre *à devenir fertile.* Boil.

Souvent ſur des fantômes vains
Nôtre raiſon ſéduite avec plaiſir s'égare,
Elle même joüit des objets qu'elle a feints,
Et cette illuſion pour quelque tems repare
Le défaut des vrais biens que la nature avâre
N'a pas accordez aux humains. Fonten.

On dit provèrbialement que la Muſique Dorienne eſt l'harmonie des *avâres*, c'eſt-à-dire, qu'ils joüent de la harpe. Matth. en la vie d'Henri IV. Liv. 4. Ce provèrbe vient d'une mauvaiſe alluſion au vèrbe Grèc ἁρπάζω, qui ſignifie, prendre, ravir, dérober.

Pour exprimer que l'*Avâre* ne fait de bien qu'en mourant, on lui a donné pour déviſe une vipère, avec ce mot Italien, *N'offende viva, & ne riſana morta.*

AVARE, ou AVARITE. ſ. m. *Avarus, Avaris.* C'eſt le nom d'une nation ſeptentrionale, qui n'a été connuë que ſous le jeune Juſtin, environ l'an 567. de J. C. Paul Diacre écrit que les *Avâres* furent mis avec les Huns en poſſeſſion de la Pannonie, par Alboin Roi des Lombards, lorſqu'il quitta ce païs-là pour venir s'établir en Italie. Des Annales de France manuſcrites, citées par Bollandus T. I. p. 716. diſent que Thudun, homme puiſſant parmi les *Avâres*, envoya l'an 795. des Ambaſſadeurs à Charlemagne, pour l'aſſurer que lui & tout ſon peuple vouloient ſe donner à lui, & embraſſer ſous ſes auſpices la Religion Chrétienne, & que l'année ſuivante 796. il éxécuta ſa promeſſe. Les Annales de Fulde rapportent la même choſe des Huns, ſelon la remarque de Bollandus; ce qui fait croire que les *Avâres* n'étoient point différens des Huns. Et en effet Paul Diacre

Diacre Liv. II. ch. 10. dit, *Hunni qui & Avares*; c'eſt-à-dire, les Huns qu'on appelle auſſi *Avâres*. Dans la vie de S. Eutychius Patriarche de Conſtantinople, les *Avâres*, ou Abâres, qui ravageoient l'Empire d'Orient au VIe ſiécle, ſont appellez Ἀβαρικοι, *Avarici*. Voyez Abare.

AVAREMENT. adv. D'une maniére avâre. *Avarè*. Bertaut a dit en une Épitaphe.

Paſſant, ce triſte marbre avârement *enterre*
Les corps enſevelis de trois proches parens, &c.

AVARIC. ſ. m. *Avaricum*. C'eſt le nom d'une ancienne ville des Gaules, dans le Berry. M. Catherinot, dans une Diſſertation intitulée *Le vray Avaric*, montre que l'*Avaric* des Anciens eſt Bourges, & non pas Vierzon, & les preuves qu'il en apporte ſont ſi fortes qu'il eſt impoſſible de n'être pas de ſon ſentiment.

AVARICE. ſ. f. Paſſion d'amaſſer des richeſſes; vice contraire à la libéralité; trop grand attachement au bien. *Avaritia*. L'*avarice* contient en ſoi tous les vices, comme la juſtice toutes les vertus. Entre toutes les paſſions, celle qui eſt la plus ignorée de ceux qui en ſont poſſédez, c'eſt l'*avarice*. L'*avarice* eſt un effet de l'amour propre, qui nous fait enviſager toutes ſortes d'avantages dans la poſſeſſion des richeſſes, nous les fait déſirer ardemment. Bayl. Les avâres déguiſent leur *avarice* ſous le nom d'œconomie. Bell. S. Paul Éph. v. 5. appelle l'*avarice*, une idolatrie: parce que l'avâre ſe fait un Dieu de ſon argent, & que comme l'idolâtre il adore l'or & l'argent, l'un en ſtatuë, l'autre en monnoye.

L'ambition, l'amour, l'avarice *& la haine*,
Tiennent comme un forçat ſon eſprit à la chaine. Boil.

Sans mentir l'avarice *eſt une étrange rage.* Id.

*L'*Avarice *bientôt au teint livide & blême*
Sur ſon cofre de fer va s'aſſeoir elle-même;
Pour ne le point ouvrir il abonde en maiſons. Ren.

AVARICIEUX, euse. adj. C'eſt la même choſe qu'*Avâre*. *Avarus*. Cet homme eſt *avaricieux* autant qu'on le peut être. Cette femme eſt extrêmement *avaricieuſe*. Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. Que ne fait point un *avaricieux* pour conſerver ſon argent? Scar. La peſte ſoit de l'avarice & des *avaricieux*. Mol. On appelle Lunettes d'*avaricieux*, celles qui ont des vèrres polyédres, ou à pluſieurs facettes, qui multiplient les objets, & qui font voir vingt écus où il n'y en a qu'un.

Le mot *avaricieux* n'eſt pas du bel uſage, pour bien parler il faut dire avâre.

AVARIE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt le dommage arrivé à un vaiſſeau, ou aux marchandiſes dont il eſt chargé, depuis le départ juſqu'au retour. *Damnum, jactura, detrimentum*. On répute auſſi pour *avaries*, les dépenſes extraordinaires & imprévûës faites pendant le voyage, ſoit pour le vaiſſeau, ſoit pour les marchandiſes, ſoit pour le tout enſemble. Il y a des *avaries ſimples*, qui ſont les dommages arrivez aux marchandiſes par leur vice propre; comme l'empirance, pourriture, dégât, moüillure d'eau, viſite, & appréciation, ou pour les ſauves, &c. dont la répartition ou contribution ſe fait au marc la livre entre l'aſſuré & les aſſureurs, & ſeulement ſur les chôſes qui ont ſouffert le dommage. Les *avaries ordinaires*, ſont les emballages, enfonçages, charriages, droits de celui qui fait ou adreſſe la cargaiſon, & le coût de l'aſſurance. Les autres *avaries* ſont *groſſes* & *communes*, comme toutes celles qui aviennent par tourmente, ou par la faute du maître du navire, pour pilotage, toüage, lamanage, ancrage, & par un ſecond fret qu'on eſt obligé de faire des vaiſſeaux ou alléges, quand le navire a touché. Elles ſont réglées au ſol la livre, tant ſur les propriétaires du vaiſſeau, que des marchandiſes. Elles ſont réglées dans le titre vii. du livre 3. de l'Ordonnance de la Marine de 1681. Toutes ces diſtinctions y ſont marquées préciſément. On appelle auſſi *Avarie commune*, ou *groſſe Avarie*, celle qui avient par jet des marchandiſes, pour câbles, voiles, ou mâts couppez, pour le ſalut commun.

Avarie, ſignifie auſſi, un droit qui ſe paye pour l'entretien d'un port pour chaque vaiſſeau qui y moüille. Mornac ſur la Loi 4. *de Lege Rhodia de jactu*, dit, que ce mot eſt corrompu du Grèc βάρις, qui ſignifie *navire* chez les Ioniens. Les Italiens & les Eſpagnols ſe ſervent du même tèrme.

Cela s'appelle en Allemand *haveren*, d'où l'on a fait *havaria*, pour éxprimer la même chôſe en Latin. Ce mot, dit un Auteur Allemand, vient de *haſen*, qui ſignifie *port*. Les Eſpagnols appellent ce droit, *Et Gaſto de haberia*; & D. Juan Solerzano, dans ſon ouvrage *De Indiar. Gubernat. L. IV. c.* 1. prétend que ce nom vient de l'Eſpagnol *haber*, bien, ou *haberes*, biens, qui vient du Latin *habere*. Voyez ce qu'il en dit au même endroit.

Les Eſpagnols diſent en Latin *haberia*, & non pas *havaria*, comme dans le Nord.

Il y a deux ſortes d'*Avaries*, dit un Auteur qui a fait un Traité ou une Diſſertation ſur les *Avaries*; l'une commune, & l'autre qu'on nomme groſſe. La premiére eſt celle à laquelle les marchandiſes ſeules contribuënt; la ſeconde, où le vaiſſeau & les marchandiſes contribuënt. Pour que la groſſe ait lieu il faut, dit le même Auteur, 1°, Que quelque choſe ait été jetté en mèr. 2°, Qu'au tems qu'on l'a jettée il y eût une néceſſité grande & inévitable de le faire. 3°, Que le Gouverneur ne l'ait fait qu'après avoir conſulté les Marchands. 4°, Que cela ait été fait pour le ſalut commun de tout le navire. 5°, Qu'en conſéquence le navire ſe ſoit ſauvé & ſoit arrivé à bon port. Dans ces cas tous ceux pour l'intérêt deſquels la chôſe a été jettée en mèr, doivent contribuer au dédommagement de celui à qui elle appartenoit; tout doit entrer en contribution, même les pierres précieuſes & les bijoux, qui ne chargent point le vaiſſeau, les eſclaves & le navire même; mais non pas les têtes libres, ni les vivres, *nec Nautarum locaria*. L'eſtimation ſe doit faire par des experts. Il faut y diſtinguer les chôſes qui ont été jettées en mèr, & celles qui ont été conſervées. Le prix des premiéres doit être réglé ſur ce qu'elles ont été achetées, & celui des ſecondes ſur ce qu'elles peuvent être venduës. Pour l'argent, il en faut conſidérer la valeur intrinſéque & l'extrinſéque. *Rainoldus Chriſtian. à Derſchau in Nov. Lit. Mar. Balt. 1700. jul. p.* 200.

AVASTE. Tèrme de mèr, pour dire, c'eſt aſſez; arrêtez-vous. *Satis eſt, reſiſte, ſubſiſte*.

C'eſt un mot qui vient de l'Italien *baſta*, *c'eſt aſſez*.

AVAUGOURG. ſ. f. & nom propre de femme. C'eſt ainſi qu'on nomme en divers endroits de Poitou ſainte Valburge. *Valburgis*. Chast. 25. Fév. Voyez Valburge.

A U B.

AUBADE. ſ. f. Concert qu'on donne dès le matin à la porte ou ſous les fenêtres de quelqu'un, pour l'honorer, ou pour le réjoüir. *Antelucanus ad fores alicujus gratulantium concentus*. Les tambours, les haut-bois, vont donner dès *aubades* à leurs Capitaines le jour de l'an, le jour de leur fête.

M. le Févre dit qu'on appelle ces concerts *aubades*, *quod ſub albam, id eſt, auroram, edi ſoleant*; & l'étymologie eſt vraye.

Aubade, ſignifie à contre-ſens; Quelque inſulte, quelque affront qu'on fait à quelqu'un. *Injuria, contumelia*. Quand des Sergens viennent éxécuter dans une maiſon, c'eſt une étrange *aubade* pour le maître.

La pauvre Nobleſſe d'Anjou
Fut une nuit troußée en male
Par une troupe Impériale.
L'Allemagne a fort étalé
Le mérite de cette aubade;
Partout elle en a fait parade
Comme d'un ſuccès ſignalé. Ab. Regn.

AUBAIN. ſ. m. Étranger qui habite dans un païs où il ne s'eſt point fait naturaliſer. *Hoſpes loci, peregrinus, advena*. Le Roi prétend ſuccéder à tous les *Aubains*, à l'excluſion de tous les autres Seigneurs. Un *Aubain* peut diſpoſer de ſes biens par donation entre vifs; & point du tout par teſtament. Les enfans d'un *Aubin*, nez en France, lui ſuccédent: leur naiſſance leur tient lieu de Lettres de naturalité.

Nicod dérive ce mot de *alibi natus*. Cujas le dérive de *advena*; car les *Aubains* ſont ainſi appellez dans les Capitulaires de Charlemagne. Caſeneuve, après M. Du Cange, le tire du mot *Albanus*, nom qu'on a donné aux Écoſſois, ou Hybernois, qui autrefois avoient coutume de voyager aux païs étrangers, & de s'y habituer. Ils ont été appellez *Aubains* en France, ce qui s'eſt étendu à tous les autres étrangers. M. de Lauriére, dans ſes notes ſur Ragueau, appuye ſon ſentiment de différens paſſages d'Auteurs, qui montrent que les Anglois, les Écoſſois, & les Irlandois, étoient autrefois les plus grands voyageurs du monde: il ajoûte que l'étymologie d'*Aubain*, que quelques-uns font venir du mot *albinus*, formé d'*alibi natus*, eſt un jeu de mots ridicule.

Les *Aubains* ne peuvent poſſéder ni charges, ni Bénéfices dans le Royaume, à moins qu'ils n'ayent obtenu des Lettres de naturalité. Les enfans d'un François habitué, & marié en païs étranger, ne ſont point réputez *Aubains* lorſqu'ils reviennent demeurer en France. De Lange. Les biens des *Aubains* morts ſans enfans & ſans héritier appartiennent au Roi par l'Ordonnance de S. Loüis. Se aucun *Aubain* ou baſtard muert ſans hoir, ou ſans lignage, li Roi eſt hoirs, ou li Sires ſous qui il eſt, ſe il muert el cuer du Chaſtel.

Quelques Auteurs écrivent *Aubin* pour *Aubain*, le plus grand nombre écrit *aubain*, & cela fait l'uſage.

AUBAINAGE. ſ. m. qui s'eſt dit pour Aubaine. *Jus peregrinorum hereditates cernendi*. Les Chanoines de Châlons ont droit d'*aubainage* & de ſucceſſions de bâtards. D. S. Jul.

AUBAINE. ſ. f. Succeſſion d'un étranger qui meurt dans un païs où il n'eſt pas naturaliſé. *Jus fiſci vel domini cui obveniunt bona peregrinorum*. Un Ambaſſadeur non naturaliſé mourant en France, n'eſt point ſujet au droit d'*Aubaine*. Les Suiſſes, les Savoyards, les Écoſſois, les Portugais, ceux de Cambray & d'Avignon, ne ſont point ſujets au droit d'*Aubaine*, & ſont réputez naturels & régnicoles. Bacquet a fait un beau Traité des droits d'*Aubaine*. Du Freſne en ſon Journal des Audiences a fait divers Traitez du droit d'*Aubaine*, qui ſont d'une grande inſtruction pour ceux qui fréquentent le Barreau. Deroch. Dans les Traitez touchant les droits du Roi par M. du Puy il y en a un à la fin ſur le droit d'*Aubeine*, car il écrit toûjours ainſi, dans lequel il éxamine ſi le droit d'*aubeine* a lieu contre les Princes Souverains étrangers; & ſi les parens François peuvent prétendre la part prétenduë par leurs parens étrangers, à l'excluſion du Roi; & il prouve la négative par pluſieurs éxemples.

L'*Aubaine* en quelques Coutumes eſt appellée *Eſpavité*, & les Aubains *Eſpaves*. Comme c'eſt un droit contraire à l'hoſpitalité, & à la liberté naturelle, Bouteillier dans ſon vieux ſtile l'appelle, un *droit haineux*.

> *Un Aigle ſur un champ prétendant droit d'*aubaine,
> *Ne fait point appeller un aigle à la huitaine*. Boil.

On ne connoit pas trop l'origine du droit d'*aubaine*. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'il eſt auſſi ancien que la loi Salique; d'autres diſent qu'il eſt venu des Lombards, & citent ſur cela leur loi L. 3. tit. 15. qui défendoit à l'étranger, quand il n'avoit point d'enfans légitimes, d'aliéner ſes biens ſans la permiſſion du Roi. Brodeau ſur Loüet croit que ce droit a été introduit en France par les teſtamens de Charlemagne, & de Loüis le Débonnaire, parce que ces deux Souverains qui partagèrent leur Empire entre leurs enfans, les y réſervent aux ſucceſſions l'un de l'autre, & ordonnent que tous les ſujets de ces jeunes Princes ſe ſuccéderoient auſſi les uns aux autres, comme ſi l'Empire n'eût point été diviſé. M. de Laurière après avoir rapporté ces opinions, dans ſes notes ſur Ragueau, dit ſon ſentiment, qui eſt, que le droit d'*aubaine* tire ſon origine de ce qui arriva vers le commencement de la troiſième race de nos Rois, lorſque les Seigneurs après avoir ôté la liberté à leurs ſujets, la ravirent auſſi aux épaves & aux *aubins* qui vinrent dans leurs tèrres & leurs juſtices, d'où il arrivoit que leurs ſucceſſions quand ils étoient morts ſans enfans legitimes nez dans le Royaume, appartenoient aux Seigneurs. Nos Rois dans la ſuite jugèrent à propos d'unir à leur Couronne un droit ſi conſidérable, ce qui étoit d'autant plus juſte, qu'il n'y avoit qu'eux qui pûſſent accorder des lettres de naturaliſé. Les preuves de ce ſentiment de M. de Laurière ſe tirent d'un Cartulaire de Philippe Auguſte, de l'ancien Coutumier de Champagne, des Ordonnances de Charles VI.

Aubaine, ſignifie figurément, Tout droit caſuel qui arrive à quelqu'un. *Jus caduca hereditatis adipiſcendæ*. Quand il vaque quelques charges en la Juſtice de ce Seigneur, ce ſont de bonnes *aubaines* pour lui. Quand il vient quelque ſucceſſion collatérale, ou ineſperée, on dit que c'eſt une bonne *aubaine*.

Le P. Bouhours, dans le Recüeil de vèrs qu'il a fait imprimer, écrit *aubeine*, & non pas *aubaine*, auſſi bien que M. du Puy, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus.

> *Et que peut faire un tas d'infortunez guèrriers,*
> *Qui vivant inconnus à l'ombre des Lauriers,*
> *Souffrent, en eſpérant quelque* aubeine *future,*
> *Tous les divers fleaux dont tu fais la peinture?*

AUBANS. Tèrme de Marine. *Funes nautici*. Voyez Haut-Bans.

AUBE. ſ. f. Le point du jour, l'aurore, le crépuſcule du matin. *Diluculum*. L'aube commençoit déja à paroitre, quand &c. Il faut partir dès l'*aube* du jour en voyage.

Ce mot vient de *alba*, qui ſignifie *blanc*, parce que l'*aube* eſt proprement cette blancheur qui commence à paroitre lorſque le ſoleil ſe leve.

> *Les oiſeaux amoureux, quand l'*aube *ſe réveille,*
> *D'un chant mélodieux chatoüillent mon oreille*. God.

> L'Aube *bientôt après d'une clef de vermeil*
> *R'ouvre de l'Orient les portes au Soleil*. P. le Moine.

Aube de moulin eſt la petite planche attachée aux coyaux ſur la jante de la roüe, qui le fait tourner en faiſant réſiſtance au paſſage de l'eau qui la pouſſe. Le locataire d'un moulin eſt oblige de l'entretenir d'*aubes* & de coyaux.

Aube, Vêtement de toile blanche qui deſcend juſqu'aux piéds, dont ſe revêtent les Prêtres, Diacres, & Soudiacres, & quelquefois auſſi les Clercs qui ſervent à l'Autel. *Alba*. On voit auſſi dans les Proceſſions, des Moines & des Pénitens, ou des gens de Confrairie qui en portent, & qui marchent ordinairement nuds piéds.

Ce mot vient auſſi du Latin *alba*. Le Curé eſt ſeulement revêtu de ſon *Aube* & de ſon étolle quand il fait l'eau bénite. On appelloit auſſi *Aube*, le vêtement blanc que dans la primitive Égliſe on donnoit aux nouveaux bapciſez la veille de Pâques, & qu'ils devoient porter huit jours: d'où vient qu'on appelloit la ſemaine de Pâques *Alba*, & le Dimanche qui la tèrminoit, *Dominica in Albis*.

Aube. ſ. f. En tèrmes de Marine, eſt l'intervalle de tems depuis le ſoupé de l'équipage, juſqu'au tems qu'on prend le prémier quart.

AUBEINE. ſ. f. Voyez AUBAINE.

AUBER, ou AUBERE. adj. Qui ne ſe dit que d'un cheval qui a le poil blanc ſemé partout le corps de poil alezan & de bay. *Equus coloris leucophæi grandibus maculis iiſque nigris diſtinctus*. Un cheval *aubère* eſt ſujet à perdre la vûë, & peu eſtimé dans les Manéges.

AUBEREAU. Voyez Hobereau, & Aubrier. Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de l'Italien *Albergo*.

AUBERGE. ſ. f. Maiſon où l'on donne à manger, ſoit en penſion, ſoit par repas, pour certaine ſomme. *Diverſorium*. Il y a dans Paris, dans Rome, & dans les grandes villes, des *auberges* à tout prix. La vie de l'*aubèrge* eſt fort commode pour les étrangers. Ménage dérive ce mot de *heriberga* ou *heribergium*, qui ſe trouve dans les Capitulaires pour ſignifier *hôtellerie*: ce qui vient de l'Allemand *herbergen*, qui ſignifie *loger*.

On appelle *Auberge* à Malthe, les lieux où les Chevaliers qui y réſident ſont nourris en commun chacun ſelon ſa langue, ou ſa nation. *Contubernium patrium Meliteuſe*. L'*Auberge* de Provence, de France, &c.

AUBERGISTE. ſ. m. Celui qui tient aubèrge. *Caupo*, *ſtabularius*. Il ſe dit particulièrement de ceux qui tiennent les petites aubèrges, où l'on vit à juſte prix. Il y a obligation aux *Aubergiſtes* d'avertir tous les jours les Commiſſaires des gens qui arrivent chez eux, & de leur repréſenter tous les mois leurs Régitres pour être viſez. De la Mar.

AUBERON. ſ. m. Tèrme de Sèrrurier. C'eſt un petit morceau de fèr rivé au moraillon, qui entre dans une ſèrrure, à travers duquel paſſe le pêne pour la fermer.

AUBERONNIERE. ſ. fém. Moraillon, ou bande de fèr, ſur lequel un ou pluſieurs auberons ſont rivez.

AUBERT. ſ. m Et nom propre d'homme. *Audebertus*, *Autpertus*. S. *Aubert* fut mis ſur le Siége de Cambray après la mort de l'Évêque Ablebert, l'an 633. Baill. *Aubert* ſe dit auſſi en quelques occaſions pour Albert, *Albertus*, comme S. *Aubert* Moine de Landevenech; & à Paris il y a une place qu'on appelle la *Place Maubert*, ce que l'on prétend être la même chôſe que la place de Maître Albert, *Platea Magiſtri Alberti*. Mais hors ces noms, ſur tout quand on parle des perſonnes, il faut dire Albert; comme Albert le Grand, Maître de S. Thomas; l'Archiduc Albert, &c.

AUBERVILLIERS. ſub. fem. Eſpéce de laituë *Albertivilleriana*. L'*Aubervilliers* ſe plante au mois d'Avril, & ne ſe montre pas ſi aiſément en graines que certaines autres. Chom. La laituë d'*Aubervilliers* devient éxtraordinairement dure, & n'eſt guère bonne pour les ſalades, elle eſt meilleure pour le potage: elle a cependant une grande diſpoſition à être amère. Id.

AUBEſPIN. ſ. m. ou AUBEPINE. ſ. f. & ce dernier eſt le plus uſité, le prémier ne ſe trouvant que dans quelques anciennes Poëſies. *Alba ſpina. Meſpilus apii foliis ſylveſtris*. Arbre rangé parmi les Neſliers à cauſe de ſon fruit. Comme cet arbre ne craint point le froid ni le chaud, qu'il ne trace point, & qu'il eſt armé de piquants très-forts, on s'en ſert pour faire des hayes vives. Son tronc eſt plus ou moins gros, ſuivant ſon âge, & ſuivant qu'on le laiſſe croître; il eſt recouvert d'une écorce cendrée qui eſt lavée d'un peu de pourpre ſur les jeunes branches. Son bois eſt très-dur. Ses branches ſont courtes, armées de piquants plus durs que ſon bois, & garnis de feüilles vertes, luiſantes, coupées en quelques ſegmens comme les feüilles de perſil. Ses fleurs naiſſent par bouquets, elles ſont blanches, de bonne odeur, petites, compoſées de cinq pétales. Pluſieurs étamines occupent leur centre, chaque fleur a ſon pédicule long de plus d'un pouce, le calice qui ſoutient la fleur devient un fruit gros comme un pois, rouge, charnu, douçâtre, un peu gluant au goût, & renferme un ou deux oſſelets ou noyaux, qui contiennent une petite amande. Ce fruit meurit en Septembre & Octobre. Son écorce, ſon bois & ſes feüilles ſont aſtringentes,

ſes

ſes fleurs ſont laxatives. On greffe ſur l'*Aubépin* la plûpart des fruits à noyaux tels que la pêche, l'amande, l'abricot & la prune. L'*Aubepin* bien fleuri a une odeur charmante à la campagne. On dit, l'épine eſt en fleur, pour ſignifier qu'on eſt entré dans le printems. Il ſe trouve quelquefois des pieds d'épine blanche à fleur double.

Les Botaniſtes l'appellent *Pyracantha*, *Oxyacantha Dioſcoridis*, ou *Spina acuta*; & autrement en François, Buiſſon ardent; parceque les Rabins diſent que le buiſſon dans lequel Dieu parut à Moïſe étoit d'*aubepin*. On le nomme auſſi Épine aiguë.

AUBESPINE. Voyez AUBESPIN.

AUBIER, ou AUBOUR. ſ. m. Terme dont on uſe dans les forêts & manufactures de bois. *Alburnum*. C'eſt une eſpéce d'écorce dont les fibres ſont plus ſerrées, ou la partie blanche & molle qui eſt entre le vif de l'arbre & l'écorce. L'*aubier* ſe durcit par le moyen du ſuc qui s'y décharge, & de la ſéve qui y coule. Ainſi il devient inſenſiblement & peu-à-peu une partie de la ſubſtance ligneuſe. L'*aubier* de chêne a un pouce ou un pouce & demi d'épaiſſeur autour de l'arbre. Il eſt défendu par les ſtatuts des Menuiſiers & Charpentiers d'employer du bois où il y ait de l'*aubier*, parce qu'il ſe corrompt trop tôt. Quand on équarrit le bois à vive arête, il en faut retrancher l'*aubier*. Pline prétend que les corps des arbres ſont compoſez comme ceux des animaux, de peau, de ſang, de chair, de nerfs, de veines, d'os, & de moëlle, & que l'*aubier*, ou *aubour*, eſt comme la graiſſe ſous l'écorce, qui eſt aux arbres comme la peau eſt aux animaux. LIGER.

Ce mot vient de *alburnum*, qui ſe trouve dans Pline, dont on fait *aubour*, & de *albarium*, & *albinum*, dont on a fait *aubier* & *aubin* en la même ſignification, & cela fondé ſur la couleur blanche de l'*aubier*. MÉNAG.

AUBIERGE. ſ. f. Nom propre de femme. *Edelberga*, *Edilburgis*. Sainte Edilburge, que le peuple en France connoît mieux ſous le nom de Sainte *Aubierge*, étoit fille naturelle d'Anne Roi des Anglois orientaux, & fut troiſiéme Abbeſſe de Farmoutier au VIIe & VIIIe ſiécle. BAILL.

AUBIFOIN. ſ. m. *Cyanus*. Plante qui croît parmi les blez, qui porte des fleurs bleuës, & qu'on appelle à cauſe de cela Bleuet. Voyez BLEUET. Il y a le petit & le grand *Aubifoin*. Le petit eſt celui qui vient dans les blez. Le grand ſe plaît ſur les montagnes, ſes fleurs ſont quelquefois blanches. L'un & l'autre ſont froids & ſecs, ſouverains pour les inflammations des yeux. Le grand *Aubifoin* a les feuilles plus larges que le petit, plus veluës, & toutes entiéres, ſemblables à celles de la *Lycnis coronaria*. Ses tiges ſont plus groſſes, plus veluës & plus longues: ſes fleurs ſont bleuës, beaucoup plus longues & plus larges; pour le reſte, il eſt comme le petit. Il fleurit depuis Mai juſqu'en Août. CHOM.

Il y a un autre *Aubifoin* de Levant qui croît en abondance dans les blez de Syrie, qui a une fleur jaune à cornets, preſque ſemblable à un œillet. On en voit la deſcription dans les Mémoires de Dodard.

AUBIN. ſ. m. Le blanc de l'œuf. *Ovi album*, *Albumen*. Il y a cent occaſions où on ſe ſert des *aubins* d'œufs.

AUBIN, en termes de Manége, eſt un train de cheval qui tient de l'amble & du galop. Un cheval qui va l'*aubin*, eſt peu eſtimé.

AUBINET. En termes de Marine, on appelle *ſaint Aubinet*, un pont de cordes ſupporté par des bouts de mâts poſez en travers ſur le platbord à l'avant des vaiſſeaux marchands, pour couvrir la cuiſine & la marchandiſe.

AUBOUR. Voyez AUBIER.

AUBRIER. ſ. m. Oiſeau de proye, qui eſt la même choſe que *Hobereau*. *Pygargus*. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il marche ſur les arbres, ou parce qu'il eſt de pennage aubère.

AUBRINX. ſ. m. Nom propre d'homme. *Albricus*, ou peut-être *Adebricus*. On conſerve les oſſemens de S. *Aubrinx* à Montbriſon en Forêt, où on l'honore de tems immémorial comme Pontife. Le P. Chifflet a cru que c'eſt *Adelricus* Évêque d'Autun, marqué dans les liſtes immédiatement devant Modoüe. Car d'*Adelricus* on peut avoir fait *Adelbricus* en inſerant une mute entre les deux liquides, pour faciliter la prononciation. Mais on n'en fait nulle mémoire à Autun en toute l'année. CHAST. *Aubrinx* eſt la même choſe qu'Aubry & Auvry. CHAST.

AUBRY. ſ. m. & nom propre. *Adelbricus*, *Albricus*. Voyez AUBRINX.

AUC.

AUCUN, UNE. Pronom relatif, qui à l'affirmative, ſignifie, Quelqu'un; & à la négative, Perſonne. *Ullus*, *aliquis*, *quiſpiam*. Il n'y a *aucun* Auteur qui oſe avancer une propoſition de la ſorte. Y a-t'il *aucun* qui reclame contre une Ordonnance ſi juſte?

AUCUNEFOIS. adv. Quelquefois. *Aliquando*, *nonnunquam*. Il y a *aucunefois* des pécheurs qui ſe corrigent. Il vieillit.

AUCUNEMENT. adv. En nulle façon. *Nullo modo*, *nulla ratione*. Il ne faut *aucunement* avoir commerce avec les méchans. Il ſe dit auſſi à l'affirmative, pour dire, En quelque façon. *Aliquatenus*, *Quoquomodo*. Il ſe connoît *aucunement* en médailles, en livres, en tableaux; c'eſt-à-dire, pas trop bien. Ce mot eſt tout-à-fait hors d'uſage en ce dernier ſens.

AUD.

AUDACE. ſ. f. Paſſion par laquelle l'âme s'excite & ſe porte à ſurmonter les plus grandes difficultez. *Audacia*, *confidentia*. Mithridate ne croyoit rien au deſſus de ſes deſſeins & de ſon *audace*. RACIN. Quand ce mot d'*audace* eſt employé ſeul, il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, & alors il ſignifie, Hardieſſe mêlée d'inſolence & de témérité. Ovide auroit pouſſé ſes témeritez plus loin, ſi Julie n'avoit réprimé ſon *audace*. VILL. Un ſoldat qui a l'*audace* de tirer l'épée contre ſon Capitaine eſt puni de mort. Beſſus n'eut pas aſſez d'*audace* pour excuſer ſon crime. VAUG. Comment avoir l'*audace* de battre un Philoſophe comme moi! MOL. Aurai-je l'*audace* de prononcer hardiment, qu'il n'eſt pas poſſible à celui qui peut tout & qui fait tout, de multiplier d'une maniére toute ſurnaturelle & toute divine la ſubſtance du corps de J. C? PELISS. Il ſe prend quelquefois en bonne part, pour une entrepriſe hardie, ſur tout lorſqu'il eſt adouci, ou par quelque épithete favorable, ou par quelque autre ſubſtantif qui l'accompagne. Ainſi on dit, une belle *audace*, une noble *audace*.

L'été n'a point de feux, l'hyver n'a point de glace,
Qui puiſſe retenir ſa vigilante audace. BOIL.

Mais ne craignez-vous point que pour rire de vous,
Je ne ranime encore ma ſatyrique audace? ID.

Le ſujet que l'on traite peut encore rectifier ce mot, & lui donner un ſens favorable. Par exemple, Un autre cependant a fléchi ſon *audace*. RACIN. En ce cas il ſignifie, Fierté. Trois cens Lacédémoniens eurent l'*audace* de s'oppoſer à toute l'armée de Perſe au paſſage des Thermopyles. Alors il ſignifie, Hardieſſe, courage.

Que Corneille pour lui rallumant ſon audace,
Soit encor le Corneille & du Cid & d'Horace. BOIL.

AUDACE. Depuis quelque tems on appelle *audace*, une gance qui étant attachée à une agrafe, ſert à ſoutenir & à relever les bords d'un chapeau.

AUDACIEUSEMENT. adv. D'une maniére audacieuſe. *Audacter*, *confidenter*. Les mutins qui parlent *audacieuſement* à leur Prince doivent être châtiez.

AUDACIEUX, EUSE. adj. Plein d'audace. *Audax*, *temerarius*. Ce mot, ſelon quelques-uns, ſe prend en bonne & en mauvaiſe part, mais ſelon le P. Bouhours, il ne ſe prend jamais qu'en mauvaiſe part, ſoit en vers, ſoit en proſe. Les paſſions engendrent ſouvent celles qui leur ſont contraires; on eſt quelquefois ferme par foibleſſe, & *audacieux* par timidité. ROCHEF. Icare étoit un jeune *audacieux*, qui périt pour vouloir voler trop haut. La fortune aide aux *audacieux*: c'eſt un proverbe Latin, *Audaces fortuna juvat*.

Promethée, l'*audacieux* fils de Japhet, déroba le feu du ciel pour le donner aux hommes. LE P. TART.

Et comment ſçavez-vous ſi quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos ayeux? BOIL.

AUDACIEUX, *Audax*, *confidens*, ſe prend quelquefois figurément; c'eſt la plus *audacieuſe* de toutes les figures. BALZ.

N'eſt-ce pas l'homme enfin dont l'art audacieux,
Dans le tour d'un compas a meſuré les cieux? BOIL.

Les Poëtes appellent auſſi des monts, des rochers, des arbres *audacieux*, qui ſemblent menacer le ciel par leur hauteur.

AUDARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Theodardus*. S. Thodart, ou S. *Audard*, Évêque de Narbonne, patron de Montauban, vivoit au IXe ſiécle. BAIL. De S. Thodart, en retranchant un *t*, on a fait Saint *Audard*.

AU DEÇA. Prépoſition qui ſignifie, De ce côté-ci, & qui régit le genitif. *Cis*, *Citra*, avec l'accuſatif. *Au deçà* de l'Euphrate. VAUG.

AU DEÇA. adv. *Citra*. Il eſt *au deçà*.

AUDÉEN. Voyez AUDIEN.

AU DELA. Prépoſition qui veut dire, Par delà, de l'autre côté, & qui régit le genitif. *Ultra*, *trans*, avec l'accuſatif. Il manquoit à vos avantures d'avoir un amant *au delà* de l'Océan. VOIT.

Au dela. adv. *Ultrà.* Il eſt paſſé *au delà.* On ne voit *au delà* qu'un obſcur avenir. M. Deshoul.

AU DEVANT. A la rencontre. *Obviam.* Voyez Devant.

AUDIEN, enne. ſ. m. & f. *Audianus.* Nom de Secte. Les *Audiens* tiroient leur nom du Fondateur de leur Secte appellé Audée ; qui étoit de Méſopotamie. Il célébroit la Pâque le 14e de la Lune, comme les Juifs ; il enſeignoit que Dieu avoit une figure humaine, il croyoit que les ténébres, l'eau & le feu n'avoient point de commencement. Les *Audiens*, ou *Audéens*, parurent ſous l'empire de Conſtance vèrs l'an 345.

AUDIENCE. ſ. f. Attention qu'on prête à quelque diſcours. *Audientia.* Les grands parleurs abuſent ſouvent de l'*audience* qu'on leur donne. Il m'a conté toutes ſes avantures ; je lui ai prêté une paiſible *audience.*

Audience, ſe dit auſſi de ces cérémonies qui ſe font chez les Rois & les Princes, pour recevoir & écouter des Ambaſſadeurs. Cet Ambaſſadeur a envoyé demander *audience.* On l'a reçu à l'*audience* avec grande cérémonie. *Auditus eſt.*

On le dit encore du tems que les Princes donnent à écouter les demandes ou les plaintes de leurs ſujets. Charles Duc de Calabre avoit une cloche à l'entrée de ſon Palais, que les pauvres ſonnoient, quand ils vouloient avoir *audience*, & on les conduiſoit auſſitôt à lui. Deroch. Rodolphe, Fondateur de la Maiſon d'Autriche, diſoit à ceux qui le blamoient de ce qu'il donnoit *audience* à tout le monde, Penſez-vous qu'on m'ait fait Empereur pour être enfermé dans une boëte ? *Matth. en la vie de Louis XI.* Id.

Audience, ſe dit auſſi des Juges qui ſont aſſemblez pour écouter les parties, ou les Avocats qui plaident devant eux. Un Préſident doit donner *audience* aux parties à tour de rôlle. *Senatum, concilium dare.* Toute *audience* eſt déniée aux condamnez par contumace, juſqu'à ce qu'ils ayent refondé les dépens faits contre eux. Solliciter une *audience.* Le lever de l'*audience.* A l'iſſuë de l'*audience.* On fait les amendes honorables, l'*audience* tenant.

Jamais la biche en rut n'a pour fait d'impuiſſance,
*Trainé du fond des bois un cerf à l'*audience. Boil.

Audience, ſe dit auſſi des heures que les Miniſtres deſtinent à écouter les parties. *Tempus audiendis litigantibus adſcriptum.* Il faut attendre l'heure de l'*audience* pour préſenter ſon Placet ; que le Miniſtre vienne dans ſa ſalle d'*audience.*

Audience, ſignifie encore, le lieu, ou le tems, deſtiné à entendre les plaidoyers, & l'aſſemblée qui les écoute. *Forum, Tribunal, Prætorium.* Les Conſeillers doivent entrer dans l'*Audience* dès huit heures. Il ne faut pas qu'un Avocat occupe toute une *Audience* pour une cauſe de néant. Toute l'*Audience* applaudit à ſon diſcours ; c'eſt-à-dire, tout le peuple qui étoit dans le lieu de l'*Audience.*

Audience Civile, eſt celle où on plaide toutes les cauſes civiles : l'*Audience Criminelle*, celle où il s'agit de quelque crime. *Cauſe d'Audience*, eſt celle qui ſe peut juger ſur la ſeule plaidoirie des Avocats. *Grande Audience*, eſt celle où on juge les cauſes des rôlles aux jours ordinaires, & où les Juges ſont aſſis ſur les hauts ſiéges. *Petites Audiences*, ou *Audiences à huis clos*, ſont celles où les Juges ſont ſur les bas ſiéges, & où on ne juge que ſur des Placets, ou des incidens & inſtructions de procès, ou des matières légères. On appelle par excellence la Grand-Chambre de l'*Audience*, parcequ'il n'y avoit autrefois que celle-là où on plaidoit. Les ouvertures des *Audiences*, ſont des cérémonies qu'on fait lorsque le Parlement recommence ſes ſéances après les vacations. On dit alors une Meſſe ſolennelle, & les Préſidens & Avocats Généraux font des Harangues pour entretenir la diſcipline du Palais.

Audience, Tèrme de Géographie, qui ſe dit en parlant des païs de l'Amérique ſoumis à l'Eſpagne. *Juriſdictio, Juriſdictionis diœceſis.* Les Eſpagnols donnent le nom d'*Audience* aux Tribunaux de Juſtice qu'ils ont érigez dans l'Amérique. Ces *Audiences* ſont la même chôſe que les Parlements en France. Elles jugent ſans appel, & ont chacun leur reſſort limité, qui renferme ordinairement pluſieurs Provinces ; toutes ces Provinces, qui compoſent le reſſort ou le diſtrict d'un Parlement, s'appellent en général une *Audience*, du même nom que le Tribunal auquel elles reſſortiſſent. C'eſt pour cela que Sanſon dans ſes Cartes a diviſé la nouvelle Eſpagne en autant d'*Audiences* qu'il y a de ces Tribunaux, comme nous diviſons la France en 12 Gouvernemens. La nouvelle Eſpagne comprend trois *Audiences*, l'*Audience* de Guadalajara, l'*Audience* du Mexique, & celle de Guatimala. On les trouve dans l'ordre que l'on vient de dire, en allant du couchant au levant. Tout ce qui paſſe de l'*Audience* de Guatimala en Eſpagne s'embarque à Cartagène des Indes. Maty. La ville de la Conception eſt de l'*Audience* de Guatimala. Corn. Mais le Bourg de la Conception eſt de l'*Audience* du Méxique. Id.

AUDIENCIER. adject. Huiſſier qui porte la robe & le bonnet, & qui ſert à l'Audience à ouvrir & fermer les portes, à tenir le Barreau, à faire faire ſilence, & à rapporter les cauſes appellées. *Scriba, Notarius forenſis.* Les Huiſſiers *Audienciers* du Châtelet ſont diſtinguez des autres Huiſſiers Sergens à vèrge.

Grand Audiencier. ſ. m. Eſt un grand Officier de Chancelerie. *In Judiciali Cancellarii Franciæ prætorio ſupremo diplomatum ac deſcriptorum relator. Amanuenſium Decurio, ſcribarum Magiſter.* Il y a quatre *Grands Audienciers* qui rapportent à Monſieur le Chancelier les Lettres de nobleſſe, & autres Lettres d'importance. Les *Audienciers* de la petite Chancellerie mettent la taxe au haut des Lettres. Sur ces *Audienciers* & ſur le *Grand Audiencier*, leurs devoirs, leurs droits & priviléges, voyez l'hiſtoire de la Chancellerie par Teſſereau ; l'un & l'autre Tome.

Quelques-uns croyent que ce nom vient de ce que, comme il paroît par les formules de Marculphe, le papier, ou la lettre par laquelle les Rois autrefois accordoient audience à quelqu'un, s'appelloit *Charta audientialis.*

AUDITEUR. ſ. m. Celui qui écoute. *Auditor.* Un Prédicateur doit édifier ſes *auditeurs* par ſon exemple, auſſi bien que par ſon diſcours. J'ai été long-tems *auditeur* ; je veux enfin parler à mon tour. Il eſt de l'adreſſe de l'Orateur de faire germer dans l'eſprit de l'*auditeur* la réfléxion même qu'il alloit faire, afin que ſon *auditeur* l'embraſſe comme la ſienne propre. Perr. L'air de maître, & de pédagogue, révolte l'*auditeur*, qui ne veut pas qu'on s'élève trop au deſſus de lui, en le traitant de diſciple. Id. L'Orateur qui ne dit que des choſes vagues, & générales, rallentit l'attention de l'*auditeur.* Bell.

On le dit quelquefois des perſonnes qui ſont en converſation.

Evitez la plaiſanterie,
Dont les traits médiſans percent juſques au cœur :
*Et pour réjouir l'*auditeur,
Ne faites point de raillerie
Aux dépens de vôtre pudeur. Pavill.

Auditeur, ſe dit auſſi de pluſieurs Officiers commis pour oüir quelques comptes, ou plaidoiries. *Cognoſcendis rationibus præfectus.* Un *Auditeur* des Comptes, eſt un Officier créé pour examiner & arrêter les comptes des Finances du Roi, & faire rapport à la Chambre des difficultez qui s'y trouvent, pour les juger. On les appelloit *Clercs* anciennement, & c'étoient eux qui revoyoient les comptes, & en faiſoient leur rapport ſans avoir voix délibérative. On commença à leur donner la qualité d'*Auditeurs* vers la fin du XVe ſiécle ; & par une Ordonnance d'Henri II. en 1551. il fut ordonné qu'on les appelleroit Conſeillers du Roi, & *Auditeurs* ; & en 1552. il leur fut permis d'opiner ſur les difficultez qui ſe préſentoient dans les comptes dont ils étoient rapporteurs. Louis XII. en 1511. en avoit fixé le nombre à 16. Depuis il eſt monté juſqu'à 60. Pasq. Les Juges *Auditeurs* du Châtelet à Paris, ſont des Juges ſubalternes, qui jugent ſommairement à l'Audience toutes les cauſes juſqu'à la ſomme de 50. liv. Leurs ſentences s'éxécutent nonobſtant l'appél. Un *Auditeur* de Rote, eſt un Officier que le Roi nomme pour être un des Juges du Tribunal de la Rote à Rome. *Auditor Rotæ.* On les appelle *Auditeurs* de la Rote, ou rouë, parcequ'ils ſont aſſis en rond. C'eſt une Juriſdiction que les Papes ont établie pour ſe décharger de la peine, & de l'embarras de juger les procès. Un *Auditeur* de la Chambre Apoſtolique à Rome, *Auditor Cameræ Apoſtolicæ*, eſt le Juge de la Cour Romaine ; & ſon autorité s'étend au ſpirituel ſur toutes ſortes de perſonnes, citoyens ou étrangers, Prélats, Princes, &c. Il connoît de toutes les appellations de l'État Écclèſiaſtique, même de tous les contrats où on s'eſt ſoumis aux cenſures Écclèſiaſtiques, leſquelles il fulmine en cas de déſobéïſſance.

Ce mot d'*Auditeur* s'eſt dit autrefois en Juſtice de pluſieurs fonctions, car il ſignifioit non ſeulement *Juge*, mais auſſi les *Enquêteurs* commis pour l'inſtruction des procès, & auſſi pour en faire le rapport. On a appellé même les Notaires *Auditeurs*, comme on voit aux Coutumes d'Amiens de Ponthieu, de Clermont, &c. & pareillement les témoins & aſſiſtans qui étoient préſens à la paſſation, & à la lecture de quelque acte, ou qu'ils ſignoient. Du Cange.

Auditeur. ſ. m. Dans l'hiſtoire Ecclèſiaſtique c'eſt le nom des Cathécuménes du prémier ordre. *Auditor.* Car il y avoit deux degrez de Catéchuménes. Les oyans, ou *Auditeurs*, qui ſe préparoient de loin à devenir Chrétiens en écoutant les Inſtructions. Fleur. C'eſt-à-dire, que c'étoient ceux qui étoient nouvellement reçus Catéchuménes, & qui étoient dans les prémiers exercices, qui ſont de s'inſtruire, & d'apprendre la doctrine Chrétienne, en écoutant les explications qu'on leur en faiſoit.

AUDITIF, IVE. adj. Qui ſert à l'oüie. *Quod ad auditum pertinet.* La ſeptiême paire de nerfs eſt l'*auditive*. DIONIS. Le nerf *auditif* qui vient dans l'oreille de la cinquiême conjugaiſon, ſuivant le compte des Anciens, & de la ſeptiême ſuivant le compte des Modernes. La ſurdité détruit la faculté *auditive*.

AUDITION. ſ. f. Tèrme de Palais. Examen d'un témoin, ou d'un compte. *Auditio.* L'Ordonnance veut que l'*audition* des témoins ſe faſſe tant à charge, qu'à décharge. Les *auditions* des comptes doivent être réglées article par article.

AUDITOIRE. ſ. m. Nom collectif. L'aſſemblée qui écoute quelqu'un qui parle en public. *Auditorum cœtus, concio, Auditorium.* Il faut qu'un Orateur gagne d'abord la bienveillance de ſon *Auditoire*.

Il ſignifie auſſi, le ſiége où les Juges ſubalternes donnent audience. *Auditorium.* Les Juges doivent avoir un *auditoire* honorable, & certain, & ſitué dans l'étenduë de leur Juriſdiction. Il ne leur eſt point permis d'emprunter un *auditoire* hors leur territoire; ni de rendre leurs ſentences dans un lieu ou ſuſpect, ou peu honnête, comme un cabaret: c'eſt rendre mépriſable la puiſſance publique. Par cette raiſon les deniers qui proviennent des amendes ſont d'ordinaire employez aux réparations de l'*auditoire*. A Rome les Magiſtrats avoient un *auditoire*, ou ſiége de Juſtice, ſelon leur dignité. Les Magiſtrats ſupérieurs avoient de hauts ſiéges que les Latins appelloient *tribunal*: les petits avoient de bas ſiéges appellez *ſubſellia*. Les Juges pédanées tenoient leur ſiége au Portique de l'Empereur. Les Hébreux rendoient la Juſtice à la porte des villes. Autrefois les Juges des Seigneurs donnoient leur ſentence ſous l'orme, qui d'ordinaire étoit planté devant le manoir ſeigneurial, & qui leur ſervoit d'*auditoire*. De-là vient que les Juges de village ſont appellez, *Juges ſous l'orme*.

AUDRU. ſ. f. Nom propre de femme. *Auſtrudis.* Auſtrude, vulgairement Sainte *Audru*, & Sainte Oſtru, étoit fille du B. Blandin Blaſon & de Sainte Salaberge. Elle naquit au Dioceſe de Toul vers l'an 534. BAILL.

AUDRY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aldricus.* Saint Aldric, que le vulgaire appelle Saint *Audry*, Evêque de Sens, naquit vèrs l'an 780. ID.

AUDRY, ſubſt. f. *Ethildrita, Etheldreda, Ediltruda.* Nom propre de femme. Ethildrite, ou Etheldrede, que les Martyrologes nomment Ediltrude, & quelquefois Elidru, & que nous appellons vulgairement Sainte *Audry*, fille d'Anne Roi d'Eaſtangle, ou des Anglois Orientaux, & de Hereſwite Princeſſe du ſang des Rois de Northumbrie, naquit dans une famille de bénédiction. BAILL.

AVE.

AVÉ. ſ. m. Mot Latin, qui ſignifie, *Je vous ſaluë.* Il eſt devenu François, parce qu'on dit, Cinq Pater & cinq *Avé*. Il n'a point de plurier. Il y a dans le Roſaire cent cinquante *Avé*, & quinze *Pater*. Les *Avé* d'un chapelet ſont les menus grains, ſur chacun deſquels on dit *Avé*. C'eſt la prière qu'on fait à la Vierge, qui contient la ſalutation que lui fit l'Ange Gabriel au jour de l'Incarnation. *Salutatio Angelica.* Matthieu Arménien, prémier Envoyé des Abyſſins aux Portugais, dit dans ſa relation, que la ſalutation Angélique eſt fort en uſage dans l'Egliſe d'Ethiopie. Voyez AVÉ MARIA.

On dit d'un homme ignorant, ou négligent dans la Religion, qu'il ne ſçait pas ſon Pater & ſon *Avé*, qu'il ne dit pas ſeulement un Pater & un *Avé*.

On appelle l'*Avé-Maria* d'un Sermon, l'éxorde qu'on fait aux Sermons en France, avant qu'on faſſe l'invocation du Saint Eſprit, par l'interceſſion de la Sainte Vierge, à laquelle on addreſſe cette prière.

Etienne Guichard dérive ce mot *Ave* de l'Hébreu; car il prétend que de חוה, fut formé en Latin, *have*, comme il ſe trouve ſouvent avec une aſpiration, & puis *Ave* ſimplement, omettant l'aſpiration forte, comme au lieu de *Hava*, *Eva*. *Ave* donc de cette racine ſignifie *vive*, vivez. Or quelques-uns prétendent que les Anciens diſoient *Avo*, pour *ſaluto*, ſelon ce que dit Plaute dans le *Pœnulus*. *Havo, cujates eſtis, aut quo ex oppido* .... D. *Havo*. M. *Salutat*. &c.

A la vérité on ſe trompe, *Avo* n'eſt point un mot Latin; c'eſt un tèrme Punique, ou Carthaginois, qui eſt l'impératif de חוה, & ſignifie la même chôſe que *Ave* en Latin. Mais cela n'en prouve pas moins que *Ave* pourroit bien en effet avoir l'étymologie que Guichard lui donne.

AVÉ MARIA. ſ. m. Salutation Angélique; la même prière dont nous venons de parler, & que ſouvent on appelle ſimplement *Avé*. Voyez AVÉ. On lui a donné ces noms, parceque ce ſont les mots par leſquels elle commence; comme nous appellons l'Oraiſon dominicale *Pater noſter*; car c'eſt aſſez la coutume de donner pour nom aux prières que l'on dit ſouvent, les mots par leſquels elles commencent. Le *Salve Regina*, le *Credo*, le *Confiteor*, le *Te Deum*, &c. Les Juifs en uſent de même; ils appellent une des prières qu'ils diſent le plus ſouvent שמע, *ſchema*, parce qu'elle commence par ces mots du Deuteron. VI. 4. שמע ישראל *Ecoute Iſraël &c.* Ils ont même donné aux Livres, & aux paraſches ou diviſions de l'Ecriture pour noms les prémiers mots par où elles commencent. *Bereſchit*, *Schemot*, *Vajikra*, &c.

Au reſte, ce nom *Avé Maria*, comme tous les autres ſemblables pris des prémiers mots de la prière dont ils ſont devenus le nom, eſt maſculin, & n'a point de pluriel. Je n'ai dit qu'un *Avé Maria*. Voilà un *Avé Maria* bien long. Vous faites vos *Avé Maria* bien courts.

On ſe ſert de ce mot pour marquer un eſpace de tems bien court. Cela n'a duré qu'un *Avé Maria*. Je ne tarderai point, je ne ſerai qu'un *Pater* & un *Avé*. En moins d'un *Avé Maria* Catane fut abimée dans le tremblement de tèrre de 1693. Ces expreſſions ne ſont que du ſtile familier & populaire.

On appelle auſſi *Avé Maria*, ou Prière de l'*Ave Maria*, la prière qu'on nomme autrement l'*Angelus*. Voyez ANGELUS.

AVÉ-MARIA. C'eſt ainſi qu'on appelle à Paris un Couvent de filles de l'Ordre de Saint François. C'eſt Loüis XI. qui fonda le Monaſtère de l'*Avé-Maria* proche S. Paul. Les filles de l'*Avé-Maria* mènent une vie très-auſtère.

AVEC. Prépoſition conjonctive, qui marque quelque aſſemblage, liaiſon, ſuite, connéxité ou dépendance de quelque chôſe, & qui régit l'accuſatif. *Cum.* Philippe aimoit Aléxandre *avec* une tendreſſe extrême. VAUG. Il ne faut point qu'un Noble s'allie *avec* des roturiers. On ne peut voir proſpérer les méchans qu'*avec* douleur. *Avec* tout cela il ne vaut rien. Nous vèrrons cela *avec* le tems. Il eſt allé *avec* cet Ambaſſadeur, c'eſt-à-dire, à ſa ſuite. *Avec* tout ſon bien il ne laiſſe pas d'être malheureux. Je ferai cela *avec* l'aide de Dieu. La paix ſoit *avec* vous. *Avec* tout le reſpect que je vous dois.

Avec, ſignifie quelquefois la manière, ou les manières. Que me veut cet homme *avec* ſa mine auſtère? Que veut, que prétend, que dit cet hypocrite, *avec* ſon air modeſte? Quel fou, *avec* ſon chapeau ſur l'oreille & ſes airs de petit maître!

Il marque auſſi l'inſtrument *avec* lequel on fait quelque chôſe. Il s'eſt voulu battre ſeul à ſeul *avec* l'épée, plûtôt qu'*avec* le piſtolet. On peint *avec* un pinceau; on écrit *avec* une plume, ou *avec* un crayon. Ce convaleſcent ne peut encore marcher qu'*avec* un bâton.

Il déſigne encore la matière. On deſſine *avec* du crayon, ou *avec* de l'encre de la Chine. On bâtit *avec* du bois & *avec* des pièrres. On ne doit bâtir qu'*avec* des matériaux ſolides. On fait des étoffes *avec* de la ſoye, & d'autres *avec* de la laine.

Obſervez que c'eſt une négligence vicieuſe, de mettre deux *avec* qui ſe ſuivent de près, & qui ont des rapports differens, dont l'un regarde la perſonne, & l'autre la chôſe. Mais quand ils ſe rapportent tous deux ou à la chôſe, ou à la perſonne, c'eſt quelquefois une beauté. Tu ſçauras diſputer *avec* les Sophiſtes, mais tu ne ſçauras pas vivre *avec* les hommes, diſoit Socrate à Euclide, qui ſe plaiſoit trop aux chicanes de la diſpute. Ils ne choquent pas même quelque multipliez qu'ils ſoient: Pour avoir un véritable repos, il faut être bien *avec* Dieu, *avec* ſoi-même, & *avec* les autres. VAUG. BOUH.

Il eſt quelquefois réduplicatif & abſolu. Il m'a pris mon manteau, & s'en eſt allé *avec*.

On dit provèrbialement, La peſte ſoit du fat, & du fat encore *avec*. La peſte ſoit du coquin, & du coquin encore *avec* &c.

AVECQUE, ou AVÉQUE. Cette prépoſition eſt la même qu'*avec*. Toute la difference qu'il y a entre ces deux mots, conſiſte en ce qu'on ne doit jamais écrire *avéque* en prôſe, que pour rompre la meſure d'un vèrs, ou pour arrondir une période. Au lieu qu'en poëſie on ſe ſert d'*avéque* ou d'*avec* indifferemment, & ſelon le beſoin qu'on en a. Et pour ce qui eſt d'*avéques* avec une *s* finale, on ne s'en doit jamais ſervir. Il y en a même beaucoup qui évitent *avéque* en poëſie auſſi bien qu'en prôſe: mais quand on s'en ſert, il doit précéder une conſone, excepté les pronoms *quelque*, *quelconque*; parce qu'*avéque quelque*, ou *avéque quelconque* feroit un mauvais ſon. Vous étes romaneſque *avecques* vos chimères. MOL. Malherbe s'en eſt ſervi plus ſouvent qu'on ne le feroit aujourd'hui.

Il ſuffit que ta cauſe eſt la cauſe de Dieu,
*Et qu'*avec *ton bras elle a pour la défendre*
Les ſoins de Richelieu.

Et ailleurs,

J'avois toûjours fait compte, aimant chôſe ſi haute,
*De ne m'en ſéparer qu'*avecque *le trépas,*
S'il arrive autrement, ce ſera vôtre faute.
De faire des ſermens, & ne les tenir pas.

Mr Corneille

Mʳ Corneille a mis *avec* & *avecque* dans le même vèrs.

J'irai juſques dans Rome en briſer les liens,
Avec *tout ſes ſujets*, avecque *tous les miens.*

AVEINDRE. v. act. *J'aveins. J'ai aveint. J'aveignis. J'aveindrai. Que j'aveigne. Que j'aveigniſſe.* Tirer quelque chôſe d'un lieu où on l'avoit enfermée, d'une place où on l'avoit miſe. *Promere, depromere, proferre.* Les Marchands n'*aveignent* jamais leurs plus belles étoffes d'abord ; ils font pluſieurs montres.

Ce mot vient du Latin *aveo*, parce qu'on ne ſonge à *aveindre* que les chôſes qu'on déſire avoir. Quoique ce ſoit un aſſez mauvais mot, il eſt uſité à la Cour, & à Paris, dans le ſens qu'on lui vient de donner. Mais il ne faut pas lui donner la ſignification d'atteindre, ou d'attraper. Cela eſt ſi haut que je n'y ſçaurois *aveindre*, eſt mal dit. Puiſque nous ne pouvons *aveindre* la grandeur, vengeons-nous à en médire. MONT. Il falloit dire, *atteindre*, dans ces deux phrâſes. MÉNAG. Ce mot devroit être relegué dans le peuple. CAIL.

AVELETS. ſ. plur. Ce mot ſe trouve dans les Ordonnances de Mets, & veut dire les enfans des enfans. *Nepotes.*

AVEILINE. ſ. f. Fruit rond, qu'on appelle autrement noiſette. Voyez ce mot. *Avellana nux.* On dit auſſi *avellaine* ; mais *avelline* eſt plus uſité.

Ménage dérive ce mot *avellana*, que Servius dit avoir été fait de *Avella*, village de Campanie, autour duquel il en croiſſoit beaucoup. Il y en avoit auſſi beaucoup aux environs d'un autre lieu appellé *Abellinum* ; & c'eſt pour cela que Pline dit, qu'on les appella d'abord *abellina*, & enſuite *avellana*, d'où s'eſt fait le nom d'*avellines*, qu'il faut prononcer comme s'il étoit écrit *aveline*. Le véritable nom Latin c'eſt *Corili*.

AVEILINIER, ou comme diſent tous nos Auteurs un peu anciens, AVELLAINIER. ſ. m. *Avellana arbor.* C'eſt l'arbre qui porte les Avellines. On le nomme plus communément Coudrier. Voyez ce mot.

AVENAGE. ſ. m. Redevance d'avoine qu'on doit à un Seigneur Cenſier. *Obligatio ad clientelaria avenarum vectigalia.* Cette tèrre a pluſieurs droits de champages & d'*avenages*.

AVENANT, ANTE. adj. Qui eſt propre, gracieux, qui a bon air. *Aptus, concinnus, formoſus.* C'eſt un homme fort *avenant*, qui eſt bien reçu par tout. Cette étoffe ne vous ſied pas bien avec celle-là, il en faut trouver quelqu'une plus *avenante*. Il ne ſort point de la converſation.

AVENANT, ou A L'AVENANT. adv. Formé d'un gérondif du vèrbe *Avenir. Si accidat, ſi contingat.* Le cas *avenant* de la vacance, de la mort.

Il ſignifie auſſi, Rapport, convenance. Il dépenſe beaucoup ; mais il gagne *à l'avenant*, à proportion. *Æqua proportione.*

AVENANT, en tèrmes de Coutûmes, eſt la légitime & contingente portion du patrimoine auquel une fille peut ſuccéder ab inteſtat. *Legitima patrimonii portio quæ ad puellam pertinet.* On appelle en Normandie, Mariage *avenant*, la portion, & la légitime d'une fille, qui monte d'ordinaire au tiers de la ſucceſſion paternelle & maternelle pour toutes les filles enſemble. Art. 249. de la C. de N.

AVENIR. Voyez ADVENIR.

AVENT. Voyez ADVENT. Nous ferons ſeulement ici une remarque que nous avons obliée au mot AVENT. C'eſt qu'en parlant du tems de l'*Avent*, le peuple dit au pluriel, les *Avents*, la ſaiſon des *Avents*, aux *Avents*. Ainſi la Quintinie dit : les Chaſſelats ſe maintiennent pour la plûpart au delà de la ſaiſon des *Avents*.

AVENEMENT, AVENIR, AVENUE. Voyez ADVENEMENT &c.

AVEO. Voyez ABYDOS. C'eſt le nom qu'on lui donne aujourd'hui.

AVERAT. ſ. m. Eſpéce de poire autrement nommée Robine. Voyez ce mot.

AVÉRER. v. act. Vérifier, prouver, ou trouver la vérité d'un fait. *Explorare, probare, teſtari, evincere, demonſtrare.* On a tant fait de recherches, qu'on a *avéré* le crime dont il étoit accuſé ; on a *avéré* & prouvé que c'étoit lui qui l'avoit commis. On doutoit de pluſieurs coutumes étrangères des païs éloignez, qui ont été *avérées* par les Voyageurs modernes.

C'eſt un point délicat, & de pareils forfaits
Sans les bien avérer ne s'imputent jamais.

AVÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adjectif. Quand une partie ne veut pas prêter l'interrogatoire ſur des faits à elle ſignifiez, l'Ordonnance veut que les faits ſoient tenus pour confeſſez & *avérez*. *Exploratus, perſpectus, compertus.*

AVERNE. ſubſt. m. Tèrme poëtique, qui ſignifie l'Enfer. *Avernus.*

Mais laiſſons aux royaumes ſombres,
Errer la coborte des ombres ;
Ne parlons point de Flegéton,
Ni d'Averne, ni de Pluton. M. LE DUC DE NEVERS, *dans les Divertiſſements de Seaux.*

Ce mot eſt tiré d'un lac d'Italie proche de Bayes, & d'un Golphe que Strabon appelle *Lucrinus lacus* ; & vient du Grèc ἄορνος, qui ſignifie *avibus carens.* Les Géographes Italiens l'appellent *Lago di Tripèrgola.* Les Anciens croyoient que les vapeurs qui s'élevoient de ce lac étoient ſi malignes, qu'elles étoient mortelles aux oiſeaux qui paſſoient deſſus ; ce qui joint à ſa profondeur, a donné lieu de croire que c'étoit une entrée de l'Enfer. Peut-être cela venoit-il de ce que ſes vapeurs ſulphurées rendoient l'air d'une telle conſiſtence, qu'il ne pouvoit ſoutenir les oiſeaux. Vibius Sequeſter dit qu'il étoit d'une profondeur immenſe, qu'on n'y trouvoit point le fond, *immenſæ altitudinis cujus ima pars apprehendi non poteſt.* Lucain Liv. II. v. 668. fait entendre la même chôſe, quand il dit qu'une haute montagne y ſeroit engloutie.

Ainſi du mont Gaurus le front audacieux,
*Sous l'*Averne *perdroit ſon débris ſpacieux.* BREB.

AVERRUNCUS. ſ. m. *Averruncus.* C'étoit un Dieu des Anciens Romains, ainſi appellé, parce que ſon office étoit de détourner (*averruncare*) les maux. Les Grècs appelloient ces ſortes de Dieux, Ἀλεξικάκοι, ou bien Ἀποπομπαῖοι, & leur Fête Ἀποπομπαί ; ou enfin Ἀποδιοπομπαῖοι. Voyez ci-deſſus APOTROPÉEN. Les Égyptiens avoient auſſi leurs Dieux *Averrunques*, ou *Averrunci*, & ils les repréſentoient avec un viſage & un geſte menaçant, ou bien avec des fouëts, ou des crocs à la main, &c. Iſis étoit une Divinité de cette eſpéce, comme le P. Kirker le montre. Il y a des Statuës qui les repréſentent debout, d'autres à genoux, quelques-unes avec des têtes d'animaux, ou monſtrueuſes, d'autres avec des têtes humaines. Voyez le P. Kirker *Oed. Ægypt.* T. III. pag. 487. & ſuiv.

AVERS. *Averia.* Tèrme de Coutume. C'eſt ainſi qu'on appelle en Normandie les animaux domeſtiques, & en Dauphiné les bêtes à laine. Voyez Banage ſur la Coutume de Norm.

Cowel croit que ce mot pourroit bien venir du mot François *avoir*.

AVERSAIRE. Voyez ADVERSAIRE.

AVERSE. Voyez ADVERSE.

AVERSE. ſ. f. *Averſa.* Eſt une ville Épiſcopale d'Italie, dans la Tèrre de Labour, bâtie dans le XIᵉ ſiécle par Robert Guiſchard Duc de la Poüille, pour l'oppoſer à Naples.

A VERSE. Façon de parler advèrbiale, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe : Il pleut *à verſe* ; pour dire, il pleut abondamment. *Pluvia vehementior.*

En tèrme de Jardinage on en fait auſſi un ſubſt. fém. *Averſe* d'eau ſe dit d'une grande quantité d'eau de pluye ſurvenuë tout d'un coup par quelque orage. Il ſurvint de ſi grandes & de ſi fréquentes *averſes* d'eau que tout le jardin paroiſſoit être redevenu un étang. LA QUINT. Ordinairement on dit de ſi grandes agaſtes d'eau.

AVERSION. ſ. f. Haine qu'on a conçuë contre quelque perſonne, ou quelque chôſe. *Odium, alienus animus, averſus, abhorrens.* Témoigner une *averſion* étrange contre quelqu'un. ROCHEF. Prendre quelqu'un en *averſion*. ARN. C'eſt pécher contre le Chriſtianiſme au prémier chef, que de nourrir des *averſions* implacables. Je ne ſçaurois ſouffrir cet homme-là ; j'ai trop d'*averſion* pour lui, il m'a trop offenſé. L'*averſion* du vice, du peché, eſt une marque d'un bon naturel. Vos déciſions ſont en *averſion* à tout le monde. PASC. Le crime trouve moins d'*averſion* quand il eſt conduit avec adreſſe. S. ÉVR. Ceux que la paſſion d'être aimez rend ſi ſenſibles à l'*averſion*, l'attirent d'ordinaire par cette délicateſſe incommode. NICOL. Il ne faut pas propoſer la vérité d'une maniére chagrine, qui attire ſur elle la haine & l'*averſion* des hommes. PORT-R. Il n'y a point d'animaux plus farouches, que ceux qui font profeſſion de mépris & d'*averſion* pour tout le genre humain. S. ÉVR.

Non, je ne prétends point,
De vos averſions *épouſer le caprice.*

AVERSION, ſignifie auſſi, Antipathie. *Naturalis repugnantia.* Il y a des gens qui ont une *averſion* naturelle pour les rôſes. On pardonne l'*averſion* qu'on a pour les ſerpens, pour les chôſes nuiſibles.

AVERTAIN. ſ. m. Et nom propre. *Albertanus.* Le Bienheureux *Avertain* étoit Limouſin ; il ſe fit Carme à Limoges, il mourut à Lucques en 1380. CHAST. 25. Fevr.

AVERTIN. ſ. m. Maladie d'eſprit qui rend opiniâtre, furieux, ou emporté. *Moroſitas.* Quand ſon *avertin* le prend.

C'eſt auſſi une maladie de brebis & moutons qui leur eſt cauſée par l'ardeur du Soleil, principalement celui du mois de Mars, & qui leur offenſe tellement le cerveau, qu'ils ſont tous étourdis, & ne ſont que tournoyer ſans vouloir manger. *Vertigo.* L'*avertin* ſe guérit en faiſant boire à l'animal du ſuc de bette, & lui faiſant manger des feüilles de cette herbe; ou bien en lui faiſant couler dans l'oreille du jus d'orvale. De Serres.

Ce mot vient de *vertigo*, qui ſignifie, *trouble d'eſprit.* Borel le dérive de *ver*, ou de *avertere*.

On dit provèrbialement des enfans qui ſont criards & mutins, qu'il les faut voüer à *S. Avertin.*

AVERTIR. Voyez Advertir.

AVERTISSEMENT. Voyez Advertissement.

AVETTE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie la même chôſe qu'*Abeille.* Ce mot vient de *apicula.*

AVEU. Voyez Adveu.

AVEUER. v. act. Tèrme de Fauconnerie, qui ſignifie, Bien voir & diſcerner la perdrix au partir qu'elle fait. On dit encore, Pointer l'œil, & choiſir bien.

Ce mot vient de *vûë*, qui vient de *viſus*, *videre.*

AVEUGLE. adj. & ſ. m. & f. Qui a les organes de la vûë corrompus & ſans ſentiment. *Cæcus, oculorum ſenſu, videndi ſenſu carens.* Si un *aveugle* mene l'autre, ils tomberont tous deux dans la foſſe. La fortune ne paroît jamais plus *aveugle* qu'à ceux à qui elle ne fait point de bien. Rochef. Si l'art ne prend ſoin de conduire la nature, c'eſt une *aveugle* qui ne ſçait où elle va. Boil.

> *Puis qu'après tant d'efforts ma réſiſtance eſt vaine,*
> *Je me livre en* aveugle *aux transports qui m'entraînent.*
> Racin.

> *Quelle fureur inquiete,*
> *Parmi vos ennemis en* aveugle *vous jette?* Id.

On a vu à Paris un *aveugle* qui étoit excellent Organiſte, qui diſcernoit fort bien toutes ſortes de monnoyes & de couleurs, & qui étoit bon joüeur de cartes. On en a vû encore ailleurs. Aldrovandus nomme un Sculpteur qui devint *aveugle* à 20 ans, & qui 10 ans après fit une ſtatuë de marbre qui reſſembloit parfaitement à Coſme II. Grand Duc de Toſcane, & une d'argile qui reſſembloit à Urbain VIII. Bartholin parle d'un Sculpteur *aveugle* en Dannemarc, qui diſcernoit au ſimple toucher toute ſorte de bois & de couleurs. Le Père Zahn de l'Ordre de Prémontré a rapporté pluſieurs éxemples de chôſes difficiles faites par les *aveugles*, dans un livre publié en 1685. intitulé, *Oculus artificialis.* L'Auteur de l'ambaſſade de D. Garcie de Silva Figuéroa en Perſe rapporte, qu'il y a certains lieux dans ce Royaume où l'on trouve un grand nombre d'*aveugles* de tout ſéxe & de tout âge, à cauſe de certaines mouches qui piquent les yeux, les lévres, qui entrent dans les narines, & dont il eſt impoſſible de ſe garentir.

Ménage dérive ce mot de *aboculus*, ou *abocellus*, c'eſt-à-dire, *ſine oculis*, comme *amens*, *ſine mente*: ce ſont des mots de la baſſe Latinité.

On appelle un *Aveugle-né*, celui qui eſt *aveugle* en naiſſant. Jesus-Christ guérit l'*aveugle-né.* Si quelqu'un parlant à un *aveugle-né* lui diſoit, &c. L'*aveugle-né* à qui l'on tiendroit ce diſcours pour la prémiére fois, n'y comprendroit rien. Nous ſommes pis qu'*aveugles-nez* dans les myſtères du Ciel. Pelliss.

On appelle auſſi *Aveugle*, celui qui a la vûë courte, qui ne voit pas ce qui eſt à la portée de la vûë, & qu'il devroit voir, ſoit des yeux du corps, ſoit des yeux de l'eſprit. Ainſi l'Oracle appella ceux de Calcédoine *aveugles*, parcequ'ils bâtirent leur ville en un lieu peu commode, tandis qu'ils avoient vis-à-vis d'eux la plus belle ſituation d'une ville qu'on pût ſouhaitter, qui eſt celle où eſt maintenant Conſtantinople.

Aveugle, en tèrmes de Chymie, ſe dit des vaiſſeaux bouchez qui n'ont qu'une ouverture d'un côté, & point d'iſſuë par l'autre. Ainſi on dit, un Alembic *aveugle.* On appelle auſſi un Tuyau *aveugle*, celui qui eſt bouché par le haut. Et dans l'Anatomie on appelle Trou *aveugle*, la troiſiéme cavité qui eſt dans l'oreille, qui eſt faite comme une coquille d'eſcargot, parcequ'elle eſt ſans bout & ſans iſſuë. On l'appelle autrement *labyrinthe.* Il y a auſſi un des inteſtins que les Médecins appellent *aveugle*, ou *cæcum*: c'eſt le prémier de ceux qu'on appelle gros inteſtins. A la guèrre il y a des grenades qu'on appelle *aveugles.* Voyez Grenade.

Aveugle, ſe dit figurément des paſſions qui préoccupent, qui offuſquent l'eſprit, & empêchent les fonctions de l'entendement. Un déſir, un amour *aveugle.* L'homme eſt *aveugle* pour ſes défauts, & clairvoyant pour ceux d'autrui. Les Dieux devroient être ſourds aux *aveugles* ſouhaits. La Font. On eſt ſi partial, & ſi *aveugle* pour ſoi-même, que l'on blâme avec emportement dans les autres, des chôſes que l'on pratique tranquillement. S. Evr. Ceux que la Religion ſépare ſe regardent mutuellement comme des *aveugles*, & déplorent ſans ceſſe l'égarement l'un de l'autre. Fonten. En entrant dans le cloître il faut faire plier ſa volonté ſous le joug d'une obéïſſance *aveugle.*

> *Quelle* aveugle *fureur vous arme contre moi?* Racine.

> *A mon* aveugle *amour tout paroît légitime.* Id.

Aveugle, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un *aveugle* ſans bâton; c'eſt un homme qui n'a pas ce qui lui eſt le plus néceſſaire: & en ce ſens on dit, Crier comme un *aveugle* qui a perdu ſon bâton. On dit, qu'au Royaume des *aveugles* les borgnes ſont Rois; pour dire, que ceux qui ont des défauts ne laiſſent pas d'être eſtimez aux lieux où tous les autres en ont de plus grands. C'eſt ce que dit à peu près Sénéque *ep.* 48. *Navis quæ in flumine magna eſt, in mari parvula.* Deroch. On dit, que pour faire un bon ménage, il faut que l'homme ſoit ſourd, & la femme *aveugle*; pour dire, qu'il faut que la femme ne s'offenſe point des défauts de ſon mari, ni le mari des criéries de ſa femme. On dit d'une chôſe facile à découvrir, qu'un *aveugle* y mordroit. On dit, que l'amour & la fortune ſont *aveugles*, parce qu'ils favoriſent ſouvent ceux qui le méritent le moins. On dit, Il a changé ſon cheval borgne en un *aveugle*; pour dire, qu'on a perdu dans le changement. On dit dans le même ſtile, Il en juge comme un *aveugle* des couleurs; pour dire, Il en juge ſans connoiſſance. Il n'eſt pire *aveugle* que celui qui ne veut pas voir, ni pire ſourd que celui qui ne veut pas entendre. Cela n'entre que dans le diſcours familier. On appelle *aveugle* retourné, un filou, ou quelqu'autre qui aura été marqué de la fleur de lis par la main du bourreau, parce que ces ſortes de gens portent la fleur de lis ſur le dos, & que les *aveugles* de l'Hôpital des Quinze-vingts à Paris en portent une de cuivre appliquée par devant ſur leur habit.

Il y a dans l'Anthologie Grécque quelques épigrammes ſur des *aveugles*, Liv. I. ch. 4. εἰς ἀναπήρους.

AVEUGLEMENT. ſ. m. Privation du ſentiment de la vûë. *Cæcitas.* L'*aveuglement* de naiſſance ne ſe guérit que par un miracle.

Figurément il ſe dit de la raiſon prévenuë, & offuſquée des nuages des paſſions. L'*aveuglement* des pécheurs n'eſt pas compréhenſible, Dieu lui a fait la grâce de revenir de ſon *aveuglement.* J'ai regretté ce faux repos dont vous m'avez tiré; & pourquoi ne me laiſſiez vous dans cet *aveuglement* tranquille, dont joüiſſent tant de gens? P. de Cl. Dans quel aveuglement ne tombe t'on point quand avec beaucoup de lumière on a peu d'humilité & de ſoumiſſion? Le Gend. Toutes les grandes erreurs ont eû leurs Martyrs. Miſérable *aveuglement* de l'eſprit humain! Il s'ignore lui même, & ennyvré de ſa propre gloire, il s'imagine que c'eſt celle de Dieu. Pelisson.

> *Quel eſt l'*aveuglement*, & quel eſt le malheur,*
> *D'un Chrétien qui donne à la joye,*
> *Le tems qu'il doit à la douleur?* L'Abbé Tetu.

AVEUGLÉMENT. adv. D'une manière aveugle; ſans raiſonner ni murmurer. *Temerè, cæco impetu.* Il faut croire *aveuglément* tout ce que la foi nous enſeigne. Les Supérieurs des Monaſtères veulent qu'on leur obéïſſe *aveuglément*, lors même qu'ils commandent éxprès des chôſes extraordinaires, afin d'accoutumer leurs inférieurs à l'obéïſſance, &c. Le moyen de ſouffrir qu'on abandonne la raiſon, & l'expérience, pour ſuivre *aveuglément* les imaginations d'Ariſtote? Malebr. Rien ne diſtingue plus l'homme des bêtes, qui vont *aveuglément* où on les méne, que l'amour de la vérité. S. Evr. Il vaut mieux ſe ſoumettre *aveuglément* aux ordres du Ciel, que de vouloir changer les arrêts du deſtin ſelon nôtre caprice. M. Scud. Quelques-uns diſent *à l'aveugle*, pour *aveuglément*; mais les bons Auteurs ne s'en ſervent point, & le P. Bouhours le condamne.

Aveuglément, ſignifie auſſi, Inconſidérément, ſans nulle réfléxion, d'une maniére étourdie. *Temerè; inconſultè.* Il donne *aveuglément* dans tous les panneaux qu'on lui préſente. Mol.

AVEUGLER. verbe act. Priver de la vûë; crever les yeux; les éblouïr, ou les bleſſer par trop d'éclat. *Cæcare, excæcare, obcæcare.* Les yeux mortels ſeroient *aveuglez* par la viſion de Dieu. Il fut *aveuglé* par les Infidelles qui lui crevèrent les yeux. En Orient on a coutume d'*aveugler* les Princes en leur préſentant un baſſin ardent auprès des yeux, comme firent Michel Paléologue, & Amurat II. Henri I. Roi d'Angleterre a uſé auſſi de ce ſupplice, dont il eſt fait mention dans le Gorgias de Platon: d'où vient que les Italiens diſent *abbacinare*, pour dire, *aveugler.*

Aveugler, ſe dit figurément en Morale. Il faut empêcher que les paſſions, l'intérêt, l'amour propre, ne nous *aveuglent*. Il y a aſſez d'obſcurité dans l'Écriture pour *aveugler* les réprouvez, & aſſez de clarté pour les rendre inéxcuſables. Pasc. Il ne faut point s'*aveugler* ſur ſes propres défauts; ni chercher des raiſons pour s'étourdir. Bell. Les grandes fortunes *aveuglent* les hommes. Flech.

> *La fortune des Rois n'a rien qui m'éblouïſſe,*
> *J'en regarde l'éclat ſans en être* aveuglé. Capistron.

> *Je n'oſerois parler de vôtre immenſité;*
> *Tant d'éclat, tant de Majeſté,*
> Aveugle *l'humaine ſageſſe.* L'Abbé Tetu.

En térmes de guèrre, on dit *Aveugler* une caſemate; pour dire, Dreſſer une batterie contre une caſemate pour démonter le canon, & le rendre inutile.

Aveuglé, ée. part. paſſ. & adj. *Cœcatus, excœcatus, obcœcatus.*

> *Seigneur, n'exauce pas*
> *Les funeſtes déſirs de mon âme* aveuglée. L'Ab. Tetu.

AVEUGLETTES. adv. À tâtons, ſans lumière. *Projectis in incertum manibus.* Qui cherche *aveuglettes*, trouve quelquefois ce qu'il ne voudroit pas trouver. On dit auſſi dans un ſens figuré, Faire une chôſe *aveuglettes*; pour dire, ſans la bien conſidérer, & ſans en examiner les conſéquences. Cela eſt du langage populaire.

AUG.

AUGE. ſ. f. Lieu propre à donner à manger ou à boire aux chevaux, & autres animaux. *Canalis, alveus.* L'*auge* d'une écurie, ou la mangeoire. L'*auge* de pièrre qui eſt auprès du puits. *Auge* de bois, qui ſe fait d'une longue piéce de bois creuſée dans ſa longueur en forme de canal.

On dit provèrbialement des gens mal propres, qu'ils ſont comme les cochons, quand ils ſont ſaouls ils renverſent leur *auge*. On dit auſſi, que les goulus ſont des pourceaux à l'*auge*.

Auge, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau à gâcher du plâtre, qui ſert aux Maçons, Couvreurs, Paveurs, &c. On appelle les Maçons qui ne ſont point dans les atteliers, & qui cherchent de l'emploi pour des menuës réparations, des *Porte-auge*.

L'Auge d'un moulin, eſt un vaiſſeau étroit par où s'écoule ſur la rouë l'eau d'une ſource qu'on a ramaſſée pour le faire moudre.

Auge, chez les Serruriers, ſe dit d'une pièrre, ou d'une piéce de bois creuſée, dans laquelle ils ont de l'eau pour éteindre le fer au ſortir de la forge.

Auge, ſe dit encore d'un Tripot; & c'eſt une eſpéce de ſaillie, qui eſt auprès des filets, & qui eſt deſtinée pour recevoir les balles.

Auge, eſt auſſi un térme de Cartonnier. C'eſt une eſpéce de grande huche où l'on jette les rognures de papier, lorſqu'elles ſont broyées.

AUGE. ſ. f. *Algia, Augia.* Le païs d'*Auge* eſt un petit païs de Baſſe Normandie. Quelques Auteurs diſent qu'on n'en connoît plus, ou qu'on n'en connoît pas bien les bornes. D'autres prétendent qu'il s'étend depuis la mèr juſqu'à Seez, entre le Lieuvin & le Beſſin. On ne dit point *Auge* ſeul, on joint le mot de païs. Les Normands prononcent *Ouche*, ou plutôt *Aouche*, comme ils font toujours l'*au*. Le païs d'*Auge* eſt fertile en bons pâturages. Ceux qui ſont de ce païs s'appellent *Augerons*.

AUGÉE. ſ. f. Plein une auge de plâtre, de ciment, de mortier. *Plenus gypſo, camento, Alveus.*

AUGELOT. ſ. m. Térme de Vigneron, uſité ſur tout aux environs d'Auxèrre. Petite auge, manière de petite auge, foſſe en manière de petite auge. *Alveolus.* Planter de la vigne à l'*augelot*, c'eſt creuſer de petites foſſes, en façon de petite auge, dans laquelle on poſe le chappon, ou croſſette, qu'on recouvre de tèrre enſuite. Cette manière de planter la vigne s'éxerce ſur tout aux environs d'Auxèrre. Liger.

AUGERON, one. ſ. m. & f. *Algientis.* Qui eſt d'*Auge* en Normandie.

AUGET. ſ. m. Térme d'Oiſelier. Petit vaiſſeau qu'on attache à la cage des petits oiſeaux qu'on nourrit, où on met leur mangeaille. *Alveolus.*

Auget. Térme de Meûnier. C'eſt l'extrémité de la trémie d'un moulin par où le grain coule & ſe diſtribuë ſur les meules.

AUGIVE. Voyez Ogive.

AUGMENT. ſ. m. Térme de Droit, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe. L'*augment* de dot: c'eſt ce que le mari donne à ſa femme par ſon contrat de mariage en païs de Droit écrit, & qui lui tient lieu de ce qu'on appelle *doüaire* en païs Coutumier. *Auctus, incrementum, accretio, acceſſio.*

Augment, en térmes de Grammaire Grécque, c'eſt l'augmentation de quantité par le changement d'une ſyllabe bréve en longue, c'eſt l'*augment* temporel, ou de lettre, au commencement du vèrbe en certains tems, c'eſt l'*augment* ſyllabique. *Augmentum temporale*, ou *temporis: ſyllabicum*, ou *ſyllabæ*. L'*augment* temporel ſe fait en changeant une voyelle bréve en une longue, ou une diphtongue en une autre plus longue; on l'appelle *augment* temporel, parce que la durée du tems qu'il faut employer à prononcer la ſyllabe eſt plus grande après le changement, qu'auparavant. L'*augment* ſyllabique s'appelle ainſi, parceque on le fait en augmentant le nombre des ſyllabes au commencement du mot. Ce térme d'*augment* ſyllabique, qui n'eſt en uſage que lorſqu'on parle de la langue Grécque, pourroit être appliqué à la Grammaire des langues Orientales, où la même choſe arrive.

AUGMENTATIF, ive. adj. Qui augmente. *Quod augendi vim habet.* La particule *très*, qu'on ajoute aux noms, a une vertu *augmentative*. Les poulies ſont *augmentatives* de la force dans les machines.

AUGMENTATION. ſ. f. Ce qui augmente; ce qu'on joint à la chôſe augmentée. *Accretio, acceſſio, amplificatio, incrementum.* Le Roi donne des *augmentations* de gages, quand il fait quelques taxes ſur des Offices. On doit rembourſer les *augmentations* d'une maiſon, quand le poſſeſſeur en eſt évincé. Les ſecondes éditions d'un livre contiennent ſouvent des *augmentations*.

Augmentations ſont, dans l'art de bâtir, des ouvrages faits au delà du prix dont on eſt convenu. On les paye d'ordinaire par eſtimation de gens éxperts.

AUGMENTER. v. act. Joindre quelque chôſe à une autre pour la rendre plus grande, ou plus conſidérable. *Augere, adaugere, amplificare.* Il a *augmenté* ſon parc de tant d'arpens. Il a *augmenté* ſon train, ſa dépenſe. L'amplification eſt un diſcours qui *augmente*, & qui aggrandit les chôſes. Boil. On dit auſſi, qu'il faudra *augmenter* la dôſe, l'ordinaire, quand il ſurvient pluſieurs gens pour dîner.

> *Plus il eſt attaqué, moins il eſt abbatu:*
> *La peine* augmente *ſa conſtance,*
> *Et loin de l'ébranler, affermit ſa vertu.* L'Ab. Tetu.

> *Mon eſpérance diminuë,*
> *Quand vous* augmentez *en appas.* Main.

Il eſt neutre auſſi: Il *augmente* tous les jours en bien, en crédit, en force. Nos déſirs *augmentent* toûjours, tandis que nos forces diminuënt. Sa fiévre *augmente*, au lieu de diminuer. Sa folie, ſa fureur *augmente*. La rivière croît, *augmente* à vûë d'œil. Le chaud *augmente*. Le prix du blé va toûjours en *augmentant*. Les défauts de l'eſprit *augmentent* en vieilliſſant, comme ceux du viſage. Rochef.

Ménage dérive ce mot de *augmentare*, qui ſe trouve dans Cicéron, & dans quelques Auteurs du bas ſiécle.

Augmenter, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Croître; acquerir de nouvelles forces. *Creſcere, invaleſcere, increſcere.* La contagion s'*augmente* tous les jours. La maladie s'étoit *augmentée*. Le vent s'*augmente* beaucoup. Le combat s'*augmentant*.

Augmenté, ée. part. *Auctus, adauctus, amplificatus.*

AUGURAL, ale. adj. *Auguralis.* La ſcience *Augurale* eſt l'art des Augures. Le bâton *Augural*, étoit un bâton de cérémonie que les Augures portoient pour marque de leur qualité.

AUGURE. ſ. m. Devination qu'on fait par l'obſervation du vol, du chant, & de l'appétit des oiſeaux, avec certaines cérémonies. *Augurium, auſpicium.* L'obſervation des *augures* eſt fort ancienne. La coupe qui fut miſe dans le ſac de Benjamin en Égypte étoit celle dont Joſeph ſe ſervoit pour les *augures*. Voyez Aldrovandus de Bologne, qui a expliqué aſſez amplement la manière dont ſe prengient les *augures*, dans les Prolégoménes de ſon *Ornithologie*. Varron diſtingue quatre eſpéces générales d'*augures*, ſelon les quatre élémens. La Pyromantie, ou *augure* par le feu; l'Aëromantie, ou *augure* par l'air; l'Hydromantie, ou *augure* par l'eau; & la Géomantie, ou *augure* par la tèrre. Les eſpéces particulières ſont l'Alectoromantie, l'Antropomantie, la Bélomantie, la Catophromantie, la Capnomancie, la Gaſtromantie, la Géomantie, l'Haruſpicine, la Libanomantie, la Lecanomantie, la Nécromantie, la Pyroſcopie, qu'on nomme auſſi Pyromantie. Voyez ces mots chacun en ſon lieu. Rien ne paroît plus indigne de la gravité des Romains que leurs *augures*. Les délibérations du Sénat, ou des Généraux, étoient dépendantes de l'appétit, ou du dégoût d'un poulet. S. Évr.

On a depuis étendu cette ſignification non ſeulement à tous les préſages; mais à tous les jugemens qu'on fait de l'avenir. C'eſt une folie de tirer un bon ou mauvais *augure* des chôſes qu'on rencontre en ſortant de ſa maiſon. Vous me donnez de bons *augures* de ma fortune. Voit.

On appelle un oiſeau de mauvais *augure*, un hibou, une orfraye, &c.

Là,

Là, ſur de vieux cyprès dépoüillez de verdure,
Nichent tous les oiſeaux de malheureux augure. CER.

Il ſe dit auſſi figurément, d'un homme odieux, ou qui apporte une mauvaiſe nouvelle, ou dont l'arrivée n'annonce rien que de funeſte.

AUGURE, chez les Romains, étoit un Officier employé à l'obſervation du vol, du chant & du manger des oiſeaux. *Augur.* Cicéron étoit du Collége des *Augures*, qui fut d'abord compoſé de 3, puis de 4, & enfin de 9 *Augures*; quatre Patriciens, & cinq Plébéiens. Il s'étonnoit comment deux *Augures* ſe pouvoient rencontrer ſans rire, & ſe moquer l'un de l'autre: par là il faiſoit comprendre la vanité de cet art. Le mot d'*Augure* en ce ſens s'étend & s'applique à tous ceux qui conjecturent bien ſur quelque chôſe que ce ſoit, & qui prévoyent ce qui doit arriver. Celui qui conjecture bien, eſt un bon *Augure*. ABL. L'Empereur Conſtance défendit de conſulter les *Augures*, comme des impoſteurs. S. ÉVR. La dignité d'*Augure* ne ſe perdoit que par la mort. TILLEM.

Ce mot d'*Augure* eſt compoſé du mot *avis*, & de *garritus*. Les *Augures* prenoient garde au gazoüillement des oiſeaux. Le P. Pezron étoit fort embarraſſé d'où venoit cette dernière ſyllabe *gur*, ainſi il l'alloit chercher en Gaules. *Augur*, dit-il, vient du Celtique *au*, qui ſignifie *le foye*, & de *gur*, ou *gar*, qui veut dire un *homme*. Ainſi *augur* eſt proprement, & mot pour mot, *homme de foye*, c'eſt-à-dire, conſultant le foye & devinant par le foye. D'autres prétendent qu'il vient de l'Arabe *Ogor*, qui ſignifie Bonheur.

AUGURER. v. act. Conjecturer, prédire quelque chôſe. *Augurari.* Quand l'éducation d'un Prince eſt mauvaiſe, on n'en doit *augurer* rien de bon. Il *augura* leur future grandeur par leur modeſtie. ABLANC.

AUGUSTALE. ſ. m. *Auguſtalis.* On a donné ce nom chez les Romains; 1°, à ceux qui conduiſoient les prémiers rangs dans l'armée, comme le témoigne Végece, *Rei milit. L. II. C.* 7. 2°, à des Magiſtrats dans les villes. Il en eſt parlé *L. Quinque Summates Cod. de Decur.* Et Alciat l'interpréte ainſi. 3°, Tous les Officiers du Palais de l'Empereur ont porté ce nom. 4°, Le Gouverneur d'Égypte en particulier fut appellé *Auguſtale*, ou Préfet *Auguſtale*, parce que ce fut Auguſte qui établit cette charge après la défaite d'Antoine & de Cléopatre. Il réſidoit à Aléxandrie, & il en eſt ſouvent parlé dans Socrate, dans Sozomène, & dans d'autres Hiſtoriens.

AUGUSTALE. C'étoit un Prêtre qui avoit la direction des Jeux qui ſe faiſoient à l'honneur d'Auguſte. Ce fut Tibère qui inſtitua les Auguſtaux, auſſi-tôt après la mort d'Auguſte, comme Tacite l'a remarqué, & il nous apprend que c'étoient des Prêtres. Pluſieurs villes en avoient ſix, d'où ils furent nommez IIIIIIVIRI *Seviri Auguſtales*. Lyon étoit du nombre de ces villes, comme le P. Méneſtrier l'a montré dans ſon hiſt. de Lyon p. 77. par pluſieurs anciennes inſtructions.

AUGUSTALES. ſ. m. & plur. *Auguſtalia.* C'eſt le nom d'une fête inſtituée pour l'Empereur Auguſte. Cette fête fut inſtituée après qu'il eut terminé toutes les guerres, & réglé toutes les affaires de Sicile, de Gréce, d'Aſie, de Syrie, & des Parthes, & il fut ordonné que le jour qu'il rentra dans Rome ſeroit une fête, & qu'on l'appelleroit *Auguſtales*. On appella auſſi de ce nom des jeux qui ſe célébroient à l'honneur du même Prince, le 4e des Ides d'Octobre, c'eſt-à-dire, le 12e du mois. C'eſt Tacite L. I. C. 15. & Dion L. 54. & 56. qui nous l'apprend. On peut voir encore Jean Roſinus, *Antiq. Rom. L. IV. c.* 14. *& L. V. c.* 20. Je ne conçois pas pourquoi l'Auteur d'un nouveau Dictionnaire appelle cette fête *Auguſtine*; car les Auteurs que j'ai citez diſent toujours *Auguſtales*, & *Auguſtalia*.

AUGUSTE. adj. m. & fém. Majeſtueux, vénérable, ſacré. *Auguſtus.* Céſar *Auguſte* fut le ſecond des Empereurs Romains; on le connoit & on le diſtingue des autres par ce nom, quoiqu'ils l'ayent porté. On diſoit d'*Auguſte* après ſa mort qu'il auroit été à ſouhaiter qu'il ne fût jamais venu au monde, ou qu'il n'en fût jamais ſorti. Ce titre d'honneur lui fut déferé après qu'il eut été confirmé par le Sénat dans la puiſſance abſoluë. Ce terme emportoit quelque chôſe de ſacré & de divin qui l'élevoit au deſſus du reſte des hommes. Ses ſucceſſeurs prîrent la qualité d'*Auguſte*, en ſorte qu'Empereur & *Auguſte* c'étoit la même chôſe: ces deux mots étoient ſynonymes. Celui qui étoit deſtiné à ſuccéder, & l'héritier préſomptif de l'Empire, étoit créé *Céſar*: c'étoit un degré pour parvenir à être *Auguſte*, ou Empereur. Le P. Pagi ſoutient le contraire, & qu'il falloit être *Auguſte* avant que d'être declaré *Céſar*. Mr Fléchier a rapporté que l'Empereur Valentinien I. fit proclamer Valens ſon frère *Auguſte*, ſans l'avoir auparavant declaré Céſar: ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué. Marc Aurèle ayant ſuccédé à Antonin, créa auſſi-tôt L. Verus *Céſar*, & *Auguſte*. On vit alors pour la prémière fois deux *Auguſtes* en même tems: c'eſt pourquoi on marqua cette année-là (161.) dans les faſtes par le Conſulat des deux *Auguſtes*. C'étoit un ſpectacle bien ſurprenant pour la ville de Rome, de ſe voir régie par deux Souverains, après avoir vû verſer tant de ſang pour le choix d'un ſeul maître.

Les Princeſſes reçurent la qualité d'*Auguſte* dès le haut Empire; & même celles qui ne furent jamais femmes d'Empereurs. On le trouve quelquefois employé pour Reine. Ainſi Herric, ou Henri, dans le L. I. des Miracles de S. Germain appelle indifféremment Chrotechilde femme de Clovis, ou Reine, ou *Auguſte*. Voyez Lymnæus dans ſon IIe Livre du Droit public de l'Empire.

Théodebert Roi de France a le titre d'*Auguſte* ſur ſes monnoyes. LE BLANC. Childebert & Clotaire ſon frère prennent auſſi le titre d'*Auguſte* ſur les monnoyes. Roricon en parlant de l'Ambaſſade que l'Empereur Anaſtaſe envoya à Clovis, dit que cet Empereur ordonna à ſes Ambaſſadeurs de traiter Clovis non ſeulement de Roi, ou de Conſul, mais même d'*Auguſte*. Grégoire de Tours ajoute que depuis ce jour-là il prit les titres de Conſul & d'*Auguſte*. Il n'eſt pas hors d'apparence que les enfans de Clovis, Childebert & Clotaire, ayent pris à l'imitation de leur père ce titre d'*Auguſte*, que leur neveu Théodebert avoit auſſi porté. ID. De plus, la monnoye de Reccarède fait voir que les Empereurs Romains n'étoient pas les ſeuls qui prenoient le titre d'*Auguſte*, & que les Rois Viſigoths le portoient quelquefois auſſi bien qu'eux. ID.

On appelle l'Hiſtoire *Auguſte*, celle de ſix Auteurs Latins qui ont écrit les vies des Empereurs Romains depuis Adrian juſqu'à Carin. On appelle par honneur Philippe II. Roi de France, Philippe *Auguſte*. On appelle le Parlement, un Sénat *Auguſte*, une *Auguſte* Compagnie. On le dit plus proprement en matière de Religion. Il faut ſe proſterner devant l'*Auguſte* Majeſté de Dieu, devant ſon Trône *Auguſte*, devant l'*Auguſte* Saint Sacrement de l'Autel.

La mort de ſes rigueurs ne diſpenſe perſonne;
L'Auguſte *éclat d'une couronne*
Ne peut en exempter nos Rois. MAUCR.

Avec un port auguſte *en un état tranquille*
D'une main il ſoutient une ſuperbe ville.
LE P. CHOM. Jéſuite.

Que de voir ces murs antiques,
Ces Auguſtes *baſiliques*,
Siéges des arts & des loix. BOUTARD.

Ce mot vient du vèrbe *augeo*: *auguſtus*, *tanquam ſupra ſortem humanam auctus*, c'eſt-à-dire, *provectus*, *ſublatus*.

AUGUSTE. Ce nom ſe donne à tout Empereur, ou Roi, qui eſt magnifique, & qui aime les belles Lettres. Un *Auguſte* aiſément peut faire des Virgiles. BOIL.

La France eſt maintenant le centre des Grands Rois;
L'univers, s'il devoit ſe choiſir un Auguſte,
Ne prendroit qu'un François. P. DELM.

AUGUSTE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet rouge. C'eſt un cramoiſi & blanc, qui porte une groſſe fleur, qui caſſeroit ſi on lui laiſſoit moins de 5 à 6 boutons. Sa plante eſt vigoureuſe, & ſe trouve en Flandres.

C'eſt auſſi une tulippe qui a trois couleurs, colombin, blanc, & rouge.

AUGUSTE LE GRAND. Tèrme de Fleuriſte. Eſpéce d'œillet piqueté. C'eſt encore une tulippe couleur de rôſe éclatante, & blanc non d'entrée. MORIN, *cult. des fl.*

AUGUSTE TRIOMPHANT. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un des plus beaux œillets piquetez, à cauſe de ſa largeur, & de la quantité de ſes feuilles; mais il eſt fort tardif à fleurir, à cauſe de la foibleſſe & de la délicateſſe de ſa plante. Il faut lui donner du ſoleil juſqu'à midi; le planter dans une tèrre légère, & lui laiſſer cinq ou ſix boutons; autrement il creveroit. Il ſe trouve à Lille & à Paris. MORIN, *cult. des fl.*

AUGUSTEMENT. adv. D'une manière auguſte, magnifique, & digne de vénération.

AUGUSTIN. ſ. m. *Auguſtinus.* Nom propre d'homme. S. *Auguſtin*, Évêque d'Hippone, mourut en 430. le 28. Août dans ſa 76e année commencée. On a fait dans nôtre langue quelques applications du nom de ce Père, que l'uſage a approuvées. On appelle quelquefois Janſénius Évêque d'Ipres l'*Auguſtin* d'Ipres. Ses ſectateurs le diſent, pour le comparer à S. *Auguſtin*, dont ils prétendent fauſſement qu'il a développé le ſyſtème. Les Catholiques le diſent pour l'oppoſer au même S. Evêque d'Hippone, dont Janſénius a corrompu la doctrine. L'*Auguſtin* de Janſénius, eſt l'Ouvrage de Janſénius Evêque d'Ipres, intitulé, *Cornelii Janſenii Epiſcopi Iprenſis Auguſtinus*, diviſé en trois Tomes, dont le

premier comprend un Traité de l'hereſie Pélagienne en 8 Livres; le IIe un Traité de la raiſon & de l'autorité dans les chôſes Theologiques; un autre de la nature innocente, un troiſiéme de la nature tombée par le peché, en 4 Livres; un IVe de l'etat de pure nature, en 3 livres; le IIIe comprend un Traité de la grâce de JESUS-CHRIST Sauveur en 10 Livres; & un parallele de l'erreur des Marſeillois avec la doctrine de quelques Modernes. C'eſt de ces differens Traitez qu'ont eté tirées les cinq fameuſes Propoſitions condamnées par Innocent X. le 31. Mai 1653. Urbain VIII. trouva deux raiſons preſſantes de condamner l'*Auguſtin* de Janſenius; l'une qu'il y ſoutenoit les erreurs de Baïus condamnées par Pie V. & par Gregoire XIII. l'autre qu'il choquoit directement l'autorité du S. Siege, Paul V. ayant expreſſement defendu qu'on n'imprimât rien ſur ces matières, & Urbain lui même ayant renouvellé & confirmé ce Decret en 1625. Sa Bulle eſt du 4. de Mars 1641. RECUEIL HIST. DES BULLES &c. En 1654. on vit paroitre un Decret du 23. Avril où l'*Auguſtin* de Janſenius fut condamné tout de nouveau, avec plus de quarante autres livres, où ſa doctrine etoit ſoutenuë. IBID.

AUGUSTIN. ſ. m. Religieux qui ſuit la Régle de S. Auguſtin. *Auguſtinianus*. Les *Auguſtins* ſont originairement des Hermites, que le Pape Alexandre IV. réunit en une même Congregation, ſous le General Lanfranc, en 1256. Ils etoient etablis à Paris dès le mois de Decembre 1259. & leur maiſon etoit dans la ruë Montmartre, alors hors de la ville, près celle que l'on nomme encore à cauſe d'eux la ruë des vieux *Auguſtins*. FLEUR. Il y a de deux ſortes d'*Auguſtins*. Les *Auguſtins* ſont vetus de noir, & font un des quatre Ordres des Mandians. Leur Reforme eſt celle des *Auguſtins* dechauſſez, autrement dits *les Petits Peres*. Il y a auſſi des Chanoines Reguliers de S. Auguſtin, qui ſont vetus de blanc avec des rochets de toile, & qui n'ont que la chappe noire. Ils ſont connus à Paris ſous le nom de *Religieux de Sainte Geneviéve*, à cauſe que cette Abbaye eſt le chef de leur Reforme.

En imprimerie, on appelle *S. Auguſtin*, le caractère qui eſt entre le gros Romain, & le Cicero.

Le *Saint-Auguſtin* eſt auſſi une eſpece de poire, qui ſe mange au mois de Novembre. LA QUINT. Il y en a qui ſont peu groſſes, & qui ont la chair dure & ſeche. D'autres ſont fort belles, & tres-bonnes, elles ſont à peu-près de la groſſeur & figure d'un virgoulé, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont paſſablement longues, & même aſſez groſſes, ayant le ventre rond, & la partie d'en bas pareillement, mais avec quelque diminution de groſſeur, tant de ce côté-là que du côté de la queuë, qui eſt un peu longue, & qui paroit droite en quelques-unes, & panchée en d'autres, & cependant point enfoncée dans la partie d'où elle ſort; l'œil eſt mediocrement grand & paſſablement enfoncé; le coloris eſt d'un beau jaune de citron, un peu tiqueté, rougiſſant ſi peu que rien à l'endroit où le ſoleil donne; la chair en eſt tendre ſans être beurrée, & fournit plus d'eau dans la bouche qu'elle n'en fourniſſoit au couteau; quelques-unes ont un petit goût aigret, qui leur ſert de relief; quelques autres n'en ont preſque point. LA QUINT.

AUGUSTINES. ſ. f. Religieuſes qui ſuivent la Régle de S. Auguſtin. *Moniales Auguſtinianæ*. Ce mot ſe dit auſſi au ſingulier.

AUGUSTINE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Anemone, dont les grandes feuilles ſont blanches, mêlées d'incarnat, ſa peluche couleur de feu.

AUGUSTINIEN, ENNE, *Auguſtinianus*. ſubſt. m. & f. Nom propre de ſecte. Les *Auguſtiniens* ſont des heretiques du XVIe ſiécle, ainſi nommez du nom de leur Chef, qui fut un Sacramentaire, nommé Auguſtin, qui enſeignoit que les ames des Saints n'entroient point au Ciel avant le jour du jugement. Lindanus eſt preſque le ſeul qui en ait parlé.

Les Janſeniſtes s'appellent auſſi *Auguſtiniens*, parce qu'ils pretendent être les diſciples de S. Auguſtin, & enſeigner ſa doctrine.

AUGUSTINIEN, ENNE eſt auſſi adjectif.

> *Non, non, N.. Sur ma parole,*
> *Dans le monde Sçavant n'eſt rien;*
> *Sur le ſens* Auguſtinien
> *Jamais il n'eut procés à Rome,*
> *Et du dogme de nos ayeux*
> *Il laiſſe à qui veut, le bon homme,*
> *Vanter les points contentieux.*

Une Dame *Auguſtinienne*, eſt une femme Janſeniſte.

AU-GUY-L'AN-NEUF. Voyez AGUILANNEUF. Quelques-uns ecrivent *Au guy l'an neuf*. Les Gaulois nommoient le mois de Decembre, le mois ſacré, auſſi bien que les Allemans, parce qu'en ce mois les ſages Druïdes cueilloient le Guy de chêne en grande ceremonie, & le diſtribuoient au peuple en bonne etrenne, & pour un heureux commencement d'année. D'où eſt venu ce proverbe ancien, que nous avons retenu juſqu'à preſent, *Au Guy l'an-neuf*, *Ad viſcum Annus novus*. C'étoit donc la coutume parmi les Gaulois, que ſur le ſoir du jour qui precedoit le premier jour de l'an, les Druïdes crioient d'une voix haute & raiſonnante, *Au guy Gaulois*. A ce cri chacun ſe mettoit en queſte dans les bois & les forêts pour trouver le guy de chêne; puis ceux qui l'avoient rencontré en donnoient avis aux Druïdes, qui le cueilloient avec beaucoup de reſpect & de cerémonie, &c. MATCHIN.

AVI.

AVICTUAILLEUR. ſ. m. En terme de Marine, eſt le Marchand qui fournit les victuailles & les chôſes néceſſaires pour en uſer, comme bois, chaudières, plats, bidons, & en outre paye le tiers de la haute ſomme. *Qui annonam ſubminiſtrat*. Voyez SOMME.

AVIDE. adj. m. & fem. Goulu, âpre à manger. *Avidus*. Les Iroquois ſont *avides* de chair humaine. Les lions dévorent les cadavres, tant ils ſont *avides* de carnage.

AVIDE, ſe dit figurement en Morale des paſſions ardentes qui nous font déſirer quelque chôſe. On eſt que trop *avide* des biens; mais on ne l'eſt point aſſez de la gloire. On regarde avec des yeux *avides* une beauté qu'on aime. *Avide* de gloire & de loüange. ABLANC. Les beaux eſprits ſont *avides* de ſçavoir. Catilina etoit *avide* du bien d'autrui, & prodigue du ſien. BOUH. Ceux qui ont de l'eſprit ſans erudition, indifferens pour toutes les chôſes qui les ont precedez, ſont *avides* de celles qui ſe paſſent à leurs yeux. LABRUY. Les perſonnes ſi *avides* de réputation la perdent ſouvent par l'avidité avec laquelle ils la recherchent. BELL.

> *Que je plains le ſort des avâres,*
> *A qui l'*avide *ſoif des biens,*
> *Fournit pour s'enrichir mille nouveaux moyens,*
> *Toûjours injuſtes & barbâres!*

AVIDEMENT. adv. D'une manière avide. *Avidè*. On connoit la bonté d'un cheval à le voir manger *avidement* ſon avoine. L'amour *avidement* croit tout ce qui le flatte. RACIN.

AVIDITÉ. ſ. f. Deſir d'un avide, tant au propre qu'au figuré. *Aviditas*. L'inſatiable *avidité* du bien empêche les avâres d'en joüir. Quand on mange avec trop d'*avidité* cela cauſe de l'indigeſtion. Il avoit une grande *avidité* de régner. VAUG. L'extrême *avidité* des hommes pour les honneurs vient de leur vanité. S. EVR. Ronſard s'excuſe de s'être ſervi du mot d'*avidité*, qui etoit nouveau de ſon tems. Il vient du verbe *avere*, *ſouhaiter*.

Tout le monde voit que ce mot vient du Latin *aviditas*; mais on ne ſçavoit pas qu'*aviditas* eſt pris du Celtique *avyd*. Le P. Pezron nous l'apprend.

AVIGNON. ſubſt. m. *Avenio*, ou *Avenio Cavarum*, dans Grégoire de Tours Liv. III. ch. 32. *Avennica*, & dans les anciennes Notices, *Civitas Avennicorum*. C'eſt une ville de France, en Provence, ſituée ſur le Rhône & ſur une branche de la Sorgue. *Avignon* eſt fort ancien. On croit que cette ville de la Gaule Narbonnoiſe fut bâtie en même tems que Marſeille, l'an 147. de Rome.

Gregoire de Tours a cru que ce nom venoit du mot Latin *vinum*, qui ſignifie du *vin*; mais il n'y a pas d'apparence. *Avenio* eſt un mot Gaulois, dont nous ne ſçavons ni l'origine, ni la ſignification.

Avignon a un Archevêché établi l'an 1475. par Sixte IV. & non pas par Jule II. comme dit Miræus en ſa Géographie Eccléſiaſtique. Autrefois c'etoit un Evêché dependant de Vienne, & enſuite d'Arles. En 1348. Jeanne Ire Reine de Naples & Comteſſe de Provence vendit *Avignon* & le Comté de Venaiſſin au Pape Clement VI. 30000 écus d'or. *Avignon* a eté la demeure des Papes depuis Clement V. juſqu'à Gregoire XI. ou depuis 1305. juſqu'à 1376. c'eſt-à-dire, 70 ou 71 ans, que les Romains appellent la captivité de l'Egliſe en Babylone, à cauſe que la captivité des Juifs en Babylone dura 70 ans. *Avignon* a une Univerſité fondée en 1303. par Charles II. Roi de Jeruſalem & de Sicile, & Comte de Provence. Noguier a fait l'hiſtoire Eccléſiaſtique d'*Avignon* imprimée à Lyon en 1660. Joſeph Marie Suarès a fait une deſcription du Comté Venaiſſin & d'*Avignon* imprimée à Lyon vers le milieu du ſiecle paſſé, en 1658. *in* 4°. *Avignon* etoit autrefois le païs des Cavares; c'eſt pour cela que Mela l'appelle *Avenio Cavarum*. La longitude d'*Avignon*, ſelon MM. de l'Académie des Sciences, eſt 22^d, 30'. Sa latitude 43. 51.

AVIGNONOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Avignon. *Avenionenſis*. En même tems les *Avignonois* ayant ſurpris S. Laurent des Aubres & S. Victor de la Coſte en Languedoc, incommodérent extrémement les places Proteſtantes d'alentour. DE LA PISE.

AVILIR. v. act. Rendre abject, contemptible. *In contemptum adducere*.

adducere. Il a laiſſé *avilir* ſa charge, ſa dignité. Cet homme s'eſt *avili* lui-même par ſes baſſeſſes. Acad. F.

AVILIR. v. neut. Devenir de bas prix. *Evileſcere*, *vileſcere*. Les marchandiſes s'*aviliſſent*, quand elles ne ſont plus à la mode, quand elles n'ont plus de debit.

Avilir, ſe dit figurément en chôſes morales. Le courage des ſoldats s'*avilit* durant la paix. Les dignitez s'*aviliſſent* quand elles ne ſont pas remplies de bons ſujets, quand elles ſont ſur la tête des gens qui ſont des baſſeſſes. La Nobleſſe s'*avilit* par des alliances indignes.

Avili, ie. part. paſſ. & adj. *In contemptionem adductus.*

Mais enfin par le tems le mérite avili,
Vit l'honneur en roture, & le vice annobli. Boil.

AVILISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle une chôſe s'avilit. Il ſe dit des perſonnes, des charges, des marchandiſes. *Demiſſio*, *ſubmiſſio*, *contemptus*. La baſſeſſe de la fortune fait tant de peine à l'orgueil, que les hommes entreprennent tout pour ſe retirer de l'*aviliſſement* où elle les met. M. Esprit.

AVILLONS. ſ. m. Térme de Fauconnerie, qui ſe dit des ſerres du pouce de l'oiſeau de proye, ou du derriére des mains. *Accipitris ungues*. Et on dit *Avillonner*, quand l'oiſeau donne des ſerres de derriére, ou des *avillons*.

AVINER. v. act. Abbreuver de vin. *Vino imbuere*. Il n'eſt guéres en uſage qu'au participe; & on le dit des cuves & des tonneaux où il y a eû déja du vin. Les futailles *avinées* ſont les meilleures. On dit auſſi d'un homme qui eſt accoûtumé à boire beaucoup, qui s'ennyvre difficilement, que c'eſt un corps *aviné*, un tonneau *aviné*.

AUJOURD'HUY. adv. de tems qui marque le jour où on eſt. *Hodie*. Il n'a fait autre choſe que pleuvoir tout *aujourd'huy*. C'étoit vôtre tour hier, c'eſt *aujourd'huy* le mien. L'Office d'*aujourd'huy* eſt fort long. Cette rente ne court que d'*aujourd'huy*. *Aujourd'huy* paſſé on ne mangera plus de viande. Si vous écoutez *aujourd'huy* ſa voix, n'endurciſſez point vos cœurs. Port-R. On a remis l'affaire à *aujourd'huy*. Vaug. Celui vit ſeulement lequel vit *aujourd'huy*. S. Évr.

On dit auſſi *Cejourd'huy* en la même ſignification; mais il n'eſt en uſage que dans les exemples ſuivans, & quelques autres ſemblables. *Cejourd'huy*, les Chambres aſſemblées, il a été ordonné, &c. *Cejourd'huy*, datte des préſentes, ſont comparus, &c.

Aujourd'huy, ſe dit auſſi d'un tems incertain, mais proche. *Aujourd'huy* l'un meurt, & demain l'autre. *Aujourd'huy* ſur le trône, & demain dans les fers.

L'homme tourne à tous vents, il tombe au moindre choc;
Aujourd'huy *dans un caſque, & demain dans un froc.* Boil.

Aujourd'huy, ſignifie auſſi le ſiécle préſent. Le monde n'eſt plus *aujourd'huy* comme autrefois. C'eſt l'uſage d'*aujourd'huy*. Le régne d'*aujourd'huy*. La nature a été toûjours de même qu'elle eſt *aujourd'huy*. Pour bien juger des piéces anciennes, il faut perdre nôtre ſiécle de vûë, & ne point juger par le goût d'*aujourd'huy*. Le Févre.

Un Poete à la Cour fut jadis à la mode,
Mais des fous aujourd'huy *c'eſt le plus incommode.* Boil.

AVIRCE. ſ. m. Nom propre. Voyez ABERCE.

AVIRON. ſ. m. Longue piéce de bois platte par un bout, & ronde par l'autre, qui ſert à faire avancer les batteaux ſur les riviéres. *Remus*. Quand c'eſt ſur la mér, ces piéces de bois s'appellent *rames*, & ſont plus longues. On dit que les nageoires ſervent d'*avirons* aux poiſſons. Ce mot vient de ce qu'il ſert à virer & tourner les bateaux. On s'en ſert dans le ſtile figuré, & en comparant l'incertitude des choſes humaines à l'inconſtance de la mér.

Pour moi, ſur cette mer qu'ici bas nous courons,
*Je ſonge à me pourvoir d'eſquifs & d'*avirons. Boil.

Un jour qu'Edgar Roi d'Angletérre étoit à Cheſter avec huit autres Rois, il prit envie à ce Monarque de ſe promener dans ſa Gondole, ou dans ſa Barge, ſur la Dée. Il s'aſſit à la pouppe ſur de magnifiques carreaux, & prit le gouvernail, pendant que les huit Rois prenant l'*aviron* ſe mirent en la place des rameurs. Larrey.

AVIS. Voyez Advis.

AVIS. ſ. m. Ordre militaire de Portugal. Il fut inſtitué par Alphonſe I. Roi de Portugal, en mémoire de la priſe d'Évora ſur les Maures, en 1147. Ils prirent d'abord le nom de *Chevalier de Sainte Marie d'Evora*; parce que le Roi Alphonſe attribua le bon ſuccès de ſes armes à un ſecours ſpécial de la Vierge. Enſuite il fut appellé l'Ordre d'*Avis*, à cauſe d'un Château qui leur fut donné par Alphonſe I. Ces Chevaliers choiſirent les régles de l'Ordre de Cîteaux, & le Pape Innocent IV. approuva leurs conſtitutions en 1204. Ils ſe ſignalérent dans les guérres contre les Maures, & rendirent des ſervices importans aux Rois de Portugal. Ils portent d'or à la Croix fleurdeliſée de ſinople, accompagnée en pointe de deux oiſeaux affrontez de ſable.

AVISER. Voyez Adviser.

AVIT. Voyez Avy.

AVITAILLER. v. act. Mettre des vivres dans une place aſſiégée, ou qui craint de l'être. *Commeatum in urbem importare*. On vient de bâtir cette Citadelle, & on l'a bien *avitaillée*.

Ce mot s'eſt dit par corruption de *avictuailler*, de *ad*, & *victualia*. Ménage.

Avitaillé, ée. part. adj. *Commeatus in urbem invectus.*

AVIVER. v. act. Rendre plus vif. *Excitare*, *ſuſcitare*. *Aviver* le feu, c'eſt le ratiſer & le ſouffler. Un Maréchal *avive* ſa forge, en jettant des gouttes d'eau ſur le feu. Ce mot n'eſt guères en uſage en ce ſens.

Aviver. Térme de Sculpteur. Il ſignifie Nettoyer, gratter & polir des figures de métal pour les rendre plus propres à être dorées, ſoudées, &c. *Polire*, *expolire*.

Aviver. Térme de Charpentier, qui ſe dit du bois de charpente, quand on le coupe à vive arête.

AVIVES. ſ. f. plur. Enflure qui ſe fait quelquefois en de certaines glandes qui ſont à côté de la gorge du cheval, qui l'empêchent de reſpirer, & le font mourir, ſi on n'y met ordre promptement. *Vivula*. Il faut promener un cheval qui a les *avives*. Quand on fait boire un cheval échauffé, cela lui donne les *avives*.

Scaliger dérive ce mot *ab aquis vivis*, comme qui diroit *eaux vives*, parce que les eaux vives, comme étant plus fraîches, donnent plutôt les *avives*.

On dit provérbialement & figurément, d'un homme qu'on fait bien courir & promener pour faire quelque affaire, qu'il n'aura pas les *avives*.

AUL.

AULAIRE. ſ. f. Nom propre de femme. *Eulalia*. S. Eulalie, appellée communément ſainte Ouille, ſainte Olave, ſainte *Aulaire*, & ſainte Aulaye, étoit de Barcelone, & fut martyriſée ſous Dioclétien.

AULAYE. Voyez AULAIRE.

AULIDE. ſ. f. *Aulis*, au gen. *Aulidis*, & *Aulis*. Voyez Virgile Enéïde L. IV. v. 426. & Lucain L. V. v. 235. On ne convient point de ce que c'étoit autrefois que l'*Aulide*, ce lieu ſi fameux par l'embarquement des Grècs pour la guérre de Troye, & le ſacrifice vrai ou prétendu d'Iphigénie. Quelques-uns diſent que c'étoit une ville de Béotie en Gréce; Servius aſſure que c'étoit une Iſle qui avoit une ville de même nom, avec un port capable de tenir 50 vaiſſeaux. Eſchyle dans Agamemnon, Sophocle dans Electre, & après eux Lucréce, Horace, & beaucoup d'autres, veulent qu'on ait en effet répandu le ſang d'Iphigénie, & qu'elle ſoit morte en *Aulide*. Racin. Homère, le pére des Poëtes, a ſi peu prétendu qu'Iphigénie eut été ſacrifiée en *Aulide*, ou tranſportée en Scythie, que dans le neuviéme Liv. de l'Iliade Agamemnon fait offrir en mariage à Achille ſa fille Iphigénie, qu'il a, dit-il, laiſſée à Micene dans ſa maiſon. Iphigénie en *Aulide* eſt une Tragédie admirable d'Euripide, dont Racine a bien profité.

Tu te ſouviens du jour qu'en Aulide *aſſemblez*
Nos vaiſſeaux par les vents ſembloient être appellez.
Racine.

AULIQUE. ſ. f. C'eſt un acte qu'un jeune Théologien ſoutient dans l'Univerſité, lorſqu'il s'agit de recevoir un Docteur en Théologie. *Aulica*. Cet acte eſt ainſi nommé du mot Latin *aula*, qui ſignifie *ſalle*; parce qu'il ſe fait dans la grande ſalle de l'Archevêché de Paris. Celui qui y préſide eſt le même qui doit prendre le bonnet de Docteur. La matiére n'eſt point déterminée, puiſque c'eſt toûjours celle que le Soutenant poſſéde le mieux. L'*Aulique* commence par une harangue du Chancelier de Nôtre-Dame, à celui qui doit être reçû Docteur; à la fin de laquelle il lui donne le bonnet. Le jeune Docteur lui fait auſſi-tôt ſon compliment, & préſide à l'*Aulique*. Il y diſpute même le prémier, & enſuite le Chancelier, le grand Maître de l'acte, & enfin tous ceux des Docteurs qui veulent diſputer. L'*Aulique* étant finie, le Chancelier & les Docteurs, accompagnez des Bedeaux, ménent le nouveau Docteur à Nôtre Dame, où il fait le ſerment de la Faculté devant l'Autel de Saint Sébaſtien. Enſuite, ſi le nouveau Docteur eſt de Sorbonne, ou de Navarre, on le reconduit dans l'une ou dans l'autre de ces maiſons, où il donne à dîner à tous ceux qui ſont de ſa ſocieté. Ce diné s'appelle à Navarre *Doctorerie*.

Aulique. adj. Eſt auſſi un nom qui s'applique à quelques Offi-

ciers de l'Empire, qui compoſent une Cour ſupérieure, laquelle a une Juriſdiction univerſelle & en dernier reſſort ſur tous les ſujets de l'Empire, pour tous les procès qui y ſont intentez. *Aulicus.* On dit Conſeil *Aulique*, Cour ou Chambre *Aulique*, Conſeiller *Aulique*. Le Conſeil *Aulique* eſt établi par l'Empereur, qui nomme les Officiers; mais l'Electeur de Mayence a droit de le viſiter. Ce Conſeil eſt compoſé d'un Préſident Catholique, d'un Vice-Chancelier que l'Electeur de Mayence préſente, & de dix-huit Aſſeſſeurs ou Conſeillers, neuf Catholiques & neuf Proteſtans. Ils ſont diviſez en deux Bans, dont l'un eſt occupé par des Nobles, & l'autre par des Juriſconſultes. Ils tiennent leur Aſſemblée auprès de la perſonne de l'Empereur; c'eſt pourquoi on l'appelle *Juſtice de l'Empereur*; & Conſeil *Aulique*, parce qu'il ſuit la Cour, & fait ſa réſidence dans l'endroit où elle eſt. Ce Conſeil a concurrence avec la Chambre Impériale de Spire, en ce que la prévention y a lieu, & que lorſqu'une cauſe y eſt retenuë, elle ne peut être portée à la Chambre Impériale, & *vice verſa*. L'Empereur même ne peut pas empêcher, ni ſuſpendre la déciſion, & encore moins évoquer à ſoi les cauſes dont l'une ou l'autre Cour eſt une fois ſaiſie; ſi ce n'eſt du conſentement commun des États de l'Empire. Dans beaucoup d'affaires pourtant ce même Conſeil n'arrête rien ſans la participation de l'Empereur, & décrete ainſi, *fiat votum ad Cæſarem*. C'eſt qu'on en fait le rapport à l'Empereur dans ſon Conſeil d'État. Cette Cour *Aulique* ceſſe auſſi-tôt que l'Empereur meurt. La Chambre Impériale de Spire au contraire eſt perpétuelle, repréſentant non ſeulement le Chef mort, mais encore tout le Corps de l'Empire enſemble, qui eſt toûjours réputé vivant. HEISS. Lymnæus L. IX. C. IV. Un tel Baron eſt Conſeiller *Aulique* de l'Empereur.

AULNAYE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Aunette*. Lieu planté d'aulnes. *Locus alnis conſitus*. Les *aulnayes* ſe font en tèrres humides & marécageuſes. *Alnetum*. Pour planter les *aulnayes*, on fait des alignemens à deux pieds l'un de l'autre, le long deſquels on creuſe des rigoles, de la profondeur d'un pied ſeulement, où l'on poſe le plant à un pied & demi de diſtance, on le recouvre auſſi-tôt en dos d'âne, obſervant de lui couper l'extrémité à deux doigts de tèrre, pour l'obliger à jetter pluſieurs tiges. CHOM. Les *aulnayes* s'appellent auſſi *Vernayes*, parce qu'on appelle les aulnes, vernes.

AULNE, & AUNE. On l'écrit des deux manières, mais on ne prononce point l'*l*. ſ. m. *Alnus*. Arbre d'une groſſeur & grandeur conſidérable, & qui croît le long des ruiſſeaux & aux bords des rivières. Son tronc qui eſt plus ou moins gros ſuivant ſon âge, eſt recouvert d'une écorce raboteuſe & brune; & le bois en eſt tendre & un peu rouſsâtre. Il donne pluſieurs branches, qui ſont fort caſſantes, couvertes d'écorce d'un brun cendré, tachée, & jaunâtre en dedans. Elle eſt très-deſagréable au goût, amère & aſtringente. Le bois des jeunes branches eſt blanc. Ses feüilles ſont alternes, aſſez ſemblables à celles du Coudrier, mais un peu plus arrondies, crenelées ſur leurs bords, relevées par des nervûres qui parcourent toute ſa ſurface, vèrtes, luiſantes, & gluantes au toucher. Ses fleurs qui naiſſent aux extrémitez des branches, ſont des chatons grêles, longs d'un pouce, verds d'abord, qui s'allongent enſuite, & deviennent de couleur de la roüille de fèr, ſur tout lorſque les fleurs ſont épanoüies. Châque chaton eſt un compoſé de pluſieurs petits pelotons de fleurs attachées à un filet commun. Châque fleur eſt taillée en quatre quartiers, & garnie de beaucoup d'étamines. Les fruits qui naiſſent ſur le même pied, mais dans des endroits ſeparez, paroiſſent en même tems que les chatons. Châque fruit n'eſt d'abord guère plus gros qu'un pois, conique, écailleux, & rempli entre ſes écailles d'embrions tèrminez par deux cornes. Le fruit groſſit peu à peu, s'arrondit, devient noir & gros, comme une olive, & s'ouvre de la même manière que les pommes de pin. Entre chaque écaille on trouve une petite ſemence applatie, rougeâtre, preſqu'inſipide, au lieu que les chatons & les feüilles des fruits ſont fort aſtringents, & un peu amers.

On ſe ſert du Tan d'*Aune* pour préparer les cuirs. Son écorce eſt auſſi employée par les Teinturiers pour faire le noir. On prétend que ſon bois ne pourrit point dans l'eau, on croit au contraire qu'il y durcit de telle manière qu'il s'y pétrifie. Les feüilles d'*Aune* appliquées ſur les vieux ulcères les deſſechent, ces mêmes feüilles ramaſſées dans un ſac s'échauffent, & font beaucoup tranſpirer les parties du corps qui en ſont enſuite enveloppées. C'eſt un remède dont on ſe ſert quelquefois pour des Rhumatiſmes opiniâtres.

L'*aulne* devient extrêmement haut, pourveu que la plûpart de ſes racines baignent dans l'eau. Il a la feüille comme le Coudrier, & comme lui il jette de ſouche. CHOM. On nomme Vèrne cet arbre dans quelques Provinces.

Ce mot, *aulne*, pourroit bien venir de l'Hébreu אלון, c'eſt la conjecture du P. Thomaſſin, qui rapporte à la langue Hébraïque l'origine de tous les mots dont il parle.

AULNE NOIR. *Aulnus nigra*, ou *Frangula*, eſt un arbre qui donne dès ſa racine pluſieurs jets gros comme le doigt, branchus, & garnis de feüilles aſſez ſemblables à celles du Ceriſier, mais plus petites, oppoſées. D'entre leurs aiſſelles naiſſent des fleurs à cinq pétales blanchâtres, qui ſortent des échancrures de leur calice, au fond duquel s'éléve un piſtile qui devient une baye vèrte d'abord, enſuite rougeâtre, molle, qui renferme deux ſemences arrondies, qui devient enfin noire, & qui eſt d'un goût déſagréable. L'écorce moyenne de ſes branches purge les ſeroſitez, & fait vomir lorſqu'elle eſt fraiche. On trouve l'*aulne noir* dans pluſieurs bois à la campagne.

AULNÉE, & AUNÉE. ſ. On ne prononce point l'*l*. *Enula campana*, ou *Helenium*. Plante qui eſt du genre des *aſter*. Ses racines ſont branchuës, longues, & aſſez groſſes, aromatiques, d'un goût douceâtre, mêlé d'un peu d'amèrtume. Elles donnent de leurs collets pluſieurs œilletons, d'où naiſſent de grandes feüilles longues, larges, pointuës par leurs deux extrémitez, molles, verd pâle en deſſus, blanches en deſſous, crenelées ſur leurs bords. D'entre ſes feüilles s'élévent une ou deux tiges droites, veluës, creuſes, hautes de cinq à ſix pieds, garnies de quelques feüilles plus petites que celles du bas, & ſemblables à celles du boüillon blanc, les tiges ſont enfin tèrminées par quelques petites branches qui ſoûtiennent des fleurs radiées jaune dorées, d'un pouce & demi environ de diamétre. Leur calice eſt écailleux, & leurs ſemences ſont oblongues, grêles, & chargées d'une aigrette. Les racines d'*Aunée* ſont fort pectorales, on en fait une conſerve qui eſt bonne pour les aſthmatiques, & qui convient encore pour les maux d'eſtomac. L'onguent d'*aunée* eſt eſtimé pour la gale, & pour diſſiper des douleurs de rhumatiſmes. L'*aunée* croit communément en Normandie, dans le Bourbonois, & on la trouve dans beaucoup de jardins. Elle eſt très-aiſée à élever, d'ailleurs elle eſt vivace. La ſuperſtitieuſe antiquité lui avoit donné le nom d'*Helenium*, à cauſe qu'elle croyoit que venant dans l'Iſle d'Heléne, elle avoit été produite des larmes de cette belle Princeſſe.

AULU-GELLE. ſ. m. Nom propre d'homme. C'eſt ainſi qu'on appelle en François *Aulus-Gellius*, l'Auteur des *Noctes Atticæ*, & non pas *Aule-Gelle*, ou *Aulus-Gelle*. Les ſçavans ont douté s'il falloit l'appeller *Aulus-Gellius*. Quelques-uns le nomment *Agellius*, d'autres *Augellius*. Lipſe eſt le prémier qui a remué cette diſpute; mais c'eſt la coutume de n'exprimer le prénom que par une ſeule lèttre. De plus, les manuſcrits du Vatican, ceux qu'avoit conſulté Alde Manuce & Lupus Ferrarienſis, qui écrivoit il y a plus de 800 ans, mettent tout au long AULUS, ou ſeparent l'A de GELLIUS. Quelques-uns en François écrivent tout en un mot *Aulugelle*. Les *Noctes Atticæ* d'*Aulu-Gelle* ſont un ramas de chôſes curieuſes & agréables, & une critique de pluſieurs Auteurs qui l'avoient precedé. Il écrivit à Athènes au IIe ſiécle de l'Égliſe. Aulus-Gellius, ou Agellius, que nous avons accoutumé de nommer *Aulu-Gelle*, doit avoir vécu du tems de Marc Aurèle, puiſqu'il a été diſciple de Favorin & de Titus Caſtritius, tous deux connus par Adrien. Il ſemble avoir écrit ſes nuits Attiques avant 165. TILLEM.

AUM.

AUMAILLES. ſ. f. plur. C'eſt un nom qu'on donne à des bêtes à cornes, ou autres bêtes domeſtiques. Ce métayer a un troupeau de cent bêtes *aumailles*. Du Cange dérive ce mot de *manualia pecora, ſeu animalia manſueta, quæ ad manus accedere conſueverunt*, comme dit Varron. Il en eſt parlé dans les Coutumes de Bretagne, de Sens, de Loudun, &c.

AUMALE. ſ. f. *Albamata*. Petite ville de Normandie dans le païs de Caux ſur la rivière de Breſle, *Buzina fluvius*. Elle a titre de Duché. Le Duché d'*Aumale* appartient à Monſeigneur le Duc du Maine, Loüis Auguſte de Bourbon.

Aumale eſt un mot corrompu d'*Albe-Marle*, comme prononcent encore aujourd'hui les Anglois. *Marle* eſt ce qu'on appelle communément de la *marne*, & qui eſt nommé *marga* dans Pline. Le peuple en Normandie pour marquer du fumier dit du mâle, mot corrompu de marle. HUET. La marne eſt cette tèrre dont on fume les champs en Normandie. Elle eſt blanche, & *albe*, de *albus*, ſignifie blanche. Ainſi *Aumale* eſt la même chôſe que *Blanche marne*, apparemment par ce qu'on en tiroit beaucoup de la tèrre en ce lieu.

AUMELETTE, d'autres écrivent OMELETTE. ſ. f. Œufs broüillez & fricaſſez en la poêle. *Ovorum intrita in ſartagine cocta, frixa, fricta*. On fait des *aumelettes* au beurre, au lard, au fromage, au perſil, à la ciboulette, aux champignons, au ſucre, &c. Il y en a qui eſtiment les *aumelettes* baveuſes, à demi cuites.

Ménage, après Bochart, dérive ce mot du Grèc ἀμύλιον, qui eſt dans le Scholiaſte d'Ariſtophane en cette ſignification. Il pourroit

roit encore venir de *ὠὸν*, en Grèc *Ovum*, & *μίσγω*, *Miſceo*.

On dit provèrbialement, on ne fait point d'*aumelette* ſans caſſer des œufs, pour marquer qu'il y a certaines chôſes abſolument néceſſaires pour l'éxécution des affaires. Voyez AMELETTE.

AUMOſNE. ſ. f. Libéralité qu'on fait, ſoit aux pauvres, ſoit à l'Égliſe, ſoit pour quelques autres œuvres pies. *Inopia, egeſtatis, paupertatis ſubſidium, levamentum.* Il faut racheter ſes péchez par des *aumônes*. C'eſt le plus grand des malheurs d'être réduit à l'*aumône*. C'eſt une belle *aumône* que de nourrir les vieilles gens; l'*aumône* leur eſt bien employée. C'eſt un fainéant qui travailleroit bien, il dérobe l'*aumône* aux pauvres. ACAD. FR.

La Reine faiſoit couler ſes *aumônes* juſques dans ces retraites ſombres où la honte renferme la pauvreté. FLECH. Combien de gens font des *aumônes* que la vanité leur inſpire, ou que l'importunité des pauvres arrache de leur main, & non pas de leur cœur? ID. Les Rois ont donné en *aumône* pluſieurs tèrres à l'Égliſe. Les biens que l'Égliſe poſſède de cette manière s'appellent *teneurs par aumônes*, car ſelon Raſtal *aumône*, ou tenure en *almoigne*, eſt tenure par divin ſervice. Il y a chez le Roi des Tréſoriers des *aumônes*. Autrefois les *aumônes* faites par les fidelles à l'Égliſe ſe diviſoient en trois parties, dont l'une appartenoit aux Évêques, la ſeconde aux Prêtres, la troiſième aux Diacres & Soûdiacres. Quelquefois on les diviſoit en quatre, dont la dernière partie étoit pour les pauvres, & les réparations de l'Égliſe, comme on voit dans les Conciles de Tolède, de Taragone, d'Orléans, & celui de Rome tenu ſous Sylveſtre I. Chrodegangue Évêque de Mets du huitième ſiécle au ch. 42. de ſa Régle ordonne, qu'un Prêtre à qui l'on offre quelque chôſe pour ſa meſſe, ou pour la confeſſion, ou un Clercà qui l'on offre quelque chôſe pour chanter des pſeaumes ou des hymnes, le reçoive en *aumône*. M. de Tillemont remarque dans Théodoſe p. 257. que dès le quatrième ſiécle il y avoit des Dames occupées à recüeillir les *aumônes* pour les priſonniers. C'étoit ſans doute, ajoute-t'il, des veuves & des Diaconeſſes de l'Égliſe.

AUMOſNE, eſt quelquefois un payement forcé qu'on fait par autorité de Juſtice, quand elle condamne quelqu'un à payer une ſomme qu'on applique d'ordinaire au pain des priſonniers. Quand on fait quelques adjudications au Conſeil des droits du Roi, il y a toûjours une *aumône*, ou une ſomme qu'on deſtine à des œuvres pies.

On dit provèrbialement que c'eſt une belle *aumône*, quand on donne à ceux qui en ont un grand beſoin.

On dit auſſi hypèrboliquement, qu'un Seigneur eſt réduit à l'*aumône*, quand il eſt ruiné, ou fort incommodé en ſes biens, quoiqu'il ne mandie pas effectivement. On dit d'un mauvais payeur, que quand on lui va demander ce qu'il doit, il ſemble qu'on lui demande l'*aumône*.

S. Paul dans ſon Épître 2. aux Corinthiens ch. 9. éxplique la manière dont on recüeilloit les *aumônes* dans les aſſemblées des Chrétiens. Cet uſage qui eſt ſi ſaint avoit paſſé des Synagogues dans nos Égliſes; les Juifs éxèrcent encore cette charité envers leurs pauvres. Voici ce que dit là-deſſus Léon de Modéne au liv. 1. ch. 14. *des Cérémonies & Coutumes* de ceux de ſa nation: *Dans les grandes Villes les pauvres vont la veille du Sabat & des autres Fêtes conſidérables chez les riches, & chez ceux qui ſont un peu à leur aiſe, là chacun leur donne à proportion de ſes forces. De plus, les* Parnaſſins, ou Memunins, *qui ſont prépoſez pour cela, ont ſoin de leur envoyer toutes les ſemaines quelqu'argent, & ſur tout aux pauvres honteux, aux veuves & aux infirmes.* Les Juifs appellent l'*aumône tſedaka*, *Juſtice*. Les Évangéliſtes & les Apôtres lui ont auſſi donné ce nom dans le Nouveau-Teſtament. Voyez le mot de *Juſtice*.

AUMOſNER. v. act. qui ne ſe dit guères qu'en ces phrâſes. Il a été condamné à *aumôner* vingt écus au pain des priſonniers. Il faut *aumôner* de ſon bien, & non pas de celui d'autrui. *Egenorum, inopum; miſeriam levare; pauperes adjuvare*. [illegible] peuple le dit quelquefois en raillant, en mauvaiſe part, & dans un ſens bien bas, des coups que l'on donne à un autre. Il lui a *aumôné* un grand ſoufflet, pour dire, il lui a donné.

AUMOſNERIE. ſ. f. Office clauſtral qui eſt dans la plûpart des anciennes Abbayes & des Prieurez Conventuels, dont le Titulaire doit avoir ſoin de faire les aumônes aux pauvres du revenu affecté à cet effet. *Largitionum præfectura*. Les *Aumôneries* ſont des titres de Bénéfice. Dans les Congrégations Réformées on a ſuprimé ces titres d'*Aumôneries*, & on a réüni leur revenu à la Menſe Conventuelle.

AUMOſNIER, ERE. adj. Qui donne ſouvent l'aumône. *In pauperes benignus, largus, liberalis, effuſus.* Cette femme eſt fort dévote, & grande *aumônière*. Le Cardinal de Lorraine étoit ſi grand *aumônier*, qu'il portoit une gibecière pleine d'argent, & diſtribuoit cet argent à poignée aux pauvres qu'il rencontroit par les ruës. BRANTOME.

On appelloit autrefois *Aumônière*, une petite bourſe propre pour tenir ou recevoir des aumônes. Il en eſt parlé dans le Roman de la Rôſe, & dans celui de Huon de Bordeaux, &c. Saraſin s'en eſt auſſi ſervi dans la pompe funèbre de Voiture.

AUMOſNIER. ſ. m. Eſt un Officier Ecclésiaſtique qui ſert le Roi, les Princes, & les Prélats, dans les fonctions qui regardent le ſervice de Dieu. *Eleemoſynarius, Largitionum præfectus.* On doute s'il doit être mis au nombre des Officiers de la Couronne. Dans les Ordonnances il eſt ſeulement qualifié, *Grand Aumônier du Roi*. Cette Charge fut érigée par Charles VIII. en 1483. Il a la ſurintendance ſur tous les Hôpitaux & Maladreries de France. Autrefois il conféroit les Bénéfices qui étoient à la nomination du Roi. Le Grand *Aumônier* officie devant le Roi aux grandes cérémonies. L'*Aumônier* de quartier aide au Roi à faire ſes prières, & fait la bénédiction de la table. Les *Aumôniers* des Prélats les ſervent à l'Autel dans les jours qu'ils officient. Il en eſt parlé dans le Concile d'Oxfort en 1222. Can 2. Et des *Aumôniers* des Papes, dans le *Geſta Innocentii III. p.* 150. &c.

Il y a auſſi un prémier *Aumônier* chez le Roi, & des *Aumôniers* ordinaires. Sebaſtien Rouillard imprima en 1607 un Ouvrage qui a pour titre, Le Grand *Aumônier*. Il prétend que cette charge a été à la Cour de nos Rois dès les commencemens de la Monarchie, que ſous la prémière race il s'appelloit Apocriſiaire, & ſous la ſeconde Archichapelain, & ſous la troiſième *Grand Aumônier*. Ils furent nommez, dit-il, Apocriſiaires, parceque leur principale charge étoit de répondre à tous ceux qui les conſultoient ſur les affaires du Royaume, principalement de celles de l'Égliſe; ou plûtôt, parceque c'étoit un Prélat réſident à la Cour, de même que l'Apocriſiaire du Pape réſidoit à celle de Conſtantinople. Ils furent nommez Archichapelains, parce qu'ils ſe chargèrent du ſoin de la chapelle de nos Rois. Et parceque ſous la troiſième race, & principalement depuis S. Loüis, les Maladreries, Léproſeries, & autres Hôpitaux Royaux s'étant beaucoup accrus, on leur en donna l'adminiſtration, ils furent appellez Grands *Aumôniers*. Il prouve enſuite par Hincmare, & Adalard Abbé de Corbie, que l'Apocriſiaire & l'Archichapelain étoient ce qu'eſt aujourd'hui le Grand *Aumônier*; que ſous la prémière race c'étoient des Évêques qui venoient tour à tour faire cet office au Palais; que ſous la ſeconde race ce ne fut que de ſimples Prêtres, pour n'empêcher point les Évêques de réſider; que quelquefois cependant il y eut des Évêques & des Archevêques, témoin Dragon Archevêque de Mets, qui le fut ſous Loüis le Débonnaire, & Gonthier Archevêque de Cologne ſous Lothaire, &c. qu'il avoit juriſdiction ſur tout le Clergé du Palais; qu'il avoit pour Collegue & Aſſocié le Chancelier, qui s'appelloit alors Sécretaire; qu'il décidoit toutes les affaires Ecclésiaſtiques, ou Monaſtiques, comme le Comte du Palais jugeoit les affaires ſéculières; qu'il étoit toûjours appellé aux Parlemens, ou États; qu'il étoit Évêque du Roi, ou Prélat de ſa Cour; que ſous la ſeconde race il avoit toute l'Intendance de la Chapelle du Roi, qu'il avoit ſoin de la conſcience du Roi, & de l'avertir des devoirs du Chriſtianiſme; qu'il béniſſoit ſa table, & diſoit les grâces; que l'Apocriſiaire, Archichapelain, ou Grand *Aumônier*, ſont la même chôſe que le Protopapas de la Cour de Conſtantinople; que l'Archichapelain eſt nommé Garde du Sacré Palais, *Cuſtos Sacri Palatii*, Évêque du Sacré Palais, *Antiſtes Sacri Palatii*, Prêtre du Palais, *Presbyter de Palatio*, tèrme qui ſelon lui ſignifie Évêque, Pontife domeſtique de l'Empereur, *familiariſſimus Pontifex Domini Imperatoris*; que ſous la troiſième race le Grand *Aumônier* avoit appartement chez le Roi, ce qui n'étoit point nouveau, puiſque l'Apocriſiaire & l'Archichambellan étoient Gardes du Palais; que le Grand *Aumônier* & le Confeſſeur ſeuls peuvent parler au Roi pendant la Meſſe; que ſouvent les Princes & Princeſſes l'ont fait leur Éxécuteur Teſtamentaire; qu'aux obſéques des Rois le Grand *Aumônier*, comme Évêque ou Curé du Roi, marche immédiatement devant l'Effigie; qu'aux obſéques d'Henri II. l'Évêque de Paris accompagna le Grand *Aumônier*, diſant qu'il étoit auſſi Évêque du Roi; mais qu'aux funérailles de François I. cette place lui fut refuſée, parce qu'on lui remontra que la Cour du Roi ne reconnoît point d'Évêque de Sa Majeſté que le Grand *Aumônier*; que l'Archichapelain avoit été de même reconnu pour Évêque du Roi; qu'en cette qualité l'Archichapelain de Loüis le Débonnaire lui donna le S. Viatique à la mort; qu'autrefois le Grand *Aumônier* devoit être Prêtre; qu'il ſemble que dans la ſuite il ne le fut pas toûjours, puiſque Jean XXIII. dans la Bulle par laquelle il ſouſtrait l'Hôtel des Quinze-Vingts à la juriſdiction de l'Archidiacre, & le ſoumet à celle du Grand *Aumônier*, ajoûte cette clauſe; pourveu qu'il ſoit Prêtre; ou ſinon à celle du Prémier Chapelain du Roi; que c'eſt au Grand *Aumônier* à donner les buletins des lépreux pour les mettre aux Léproſeries; que ſes Ordonnances s'éxécutent par proviſion, pourveu qu'elles ſoient ſignées de quatre Conſeillers

Conſeillers de Cour ſouveraine ; qu'il diſpoſe à ſa diſcrétion des Offrandes du Roi, &c. Quoique cet ouvrage de Roüillard pût être écrit avec plus de goût, & qu'on y trouve bien de l'antiquaille & des digreſſions hors de propos, il ne laiſſe pas d'y avoir des recherches aſſez curieuſes.

M. Du Cange croit que la Charge d'*Aumônier* eſt différente de celle de Chapelain. Avant Charles VIII. il n'avoit que le titre d'*Aumônier*, ce Prince augmenta cette charge, & donna à celui qui en eſt pourvû la qualité de Grand *Aumônier*. Son office, dit Galland, eſt de ſe trouver des prémiers au lever du Roi, de ſçavoir de lui où & à quelle heure il veut entendre la Meſſe. Il eſt le ſeul Évêque de toute la Cour. En quelque lieu que ſoit le Roi c'eſt de lui qu'il reçoit les Sacremens. Il a l'Intendance ſur la Chapelle du Roi, ſur les Pauvres, & les Hôpitaux. C'eſt lui qui à l'arrivée du Roi dans une ville délivre les Priſonniers, quand le Roi a accordé leur grâce, &c. Voyez Galland dans la vie de S. Pierre Chaſtelain.

On appelle auſſi *Aumônier* dans un Couvent, un Officier clauſtral qui eſt pourvû d'une Aumônerie.

Aumoſnier, en vieux ſtile de Coutumes, a ſignifié Légataire. On ne peut être *aumônier*, & perſonnier tout enſemble, c'eſt-à-dire, légataire & héritier.

Tous ces mots *Aumôner*, *Aumônerie*, *Aumônier*, viennent d'*Aumône*, qui eſt dérivé du Grèc ἐλεημοσύνη, qui ſignifie proprement *miſéricorde*, & le ſentiment intérieur de la miſéricorde ; & parceque le nom de la cauſe paſſe ſouvent à l'effet qu'elle produit, delà vient que le nom d'*Aumône* ἐλεημοσύνη, eſt donné aux gratifications que l'on fait à ceux que l'on connoît en avoir beſoin, comme l'a remarqué Naudé dans ſon Maſcurat p. 263. quand la vertu & le ſentiment de la miſéricorde ou de la piété eſt la cauſe de ces gratifications ; car hors de là ce n'eſt plus *aumône* ; c'eſt gratification, c'eſt préſent, c'eſt libéralité, &c.

AUMUSSE. ſ. f. Fourrure que les Chanoines & Chanoineſſes portent ſur le bras en été, & dont ils ſe ſervoient autrefois en hyver pour couvrir leur tête. *Pelliceum ac villoſum amiculum.* Une *aumuſſe* de petit gris. L'*aumuſſe* a été autrefois non ſeulement un habit de Moines, mais encore de gens Laïques, tant pour les hommes que pour les femmes.

Plus de mille ans durant on ne s'eſt couvert la tête en France que d'*Aumuſſes* & de Chaperons. Le Chaperon étoit à la mode dès le tems des Mérovingiens ; on le fourra ſous Charlemagne d'hermine, ou de menu vair. Le ſiécle d'après on en fit tout-à-fait de peaux, ces derniers s'appelloient *Aumuſſes*, ceux qui étoient d'étoffe retinrent le nom de Chaperons. Les *Aumuſſes* étoient moins communes ; on commença ſous Charles V. à abatre ſur les épaules l'*Aumuſſe* & le Chaperon, & à ſe couvrir d'un bonnet. Le Gendre. Dans un Régiſtre de la Chambre des Comptes, on trouve un article de trente-ſix ſous employez pour fourrer l'*aumuſſe* du Roi. La Couronne ſe mettoit ſur l'*aumuſſe*, comme dit Du Cange, qui dérive ce mot de *amicula*. C'étoit, ſelon Feſtus & Iſidore, une coëffure ou chaperon de femme faite de peau, ou de fourrure. Il ajoûte qu'on a dit auſſi *almucia*, & *almucium*.

Aumusse, ſe prend auſſi quelquefois figurément & en riant pour le Chanoine même qui la porte. L'ambition, l'avarice, l'amour, ſe cachent ſouvent ſous l'*aumuſſe*. Regnier.

AUN.

AUNAGE. ſ. m. Meſurage des étoffes qui ſe fait avec une meſure certaine, réglée, qu'on appelle à Paris une *Aune*. *Telæ, panni ad ulnam menſio.* On a meſuré cette piéce d'étoffe, l'*aunage* en eſt bon. Pluſieurs Manufacturiers donnent des excédans d'*aunage* pour s'attirer de la chalandiſe, comme à Laval 24 aunes pour 20. & quelquefois, juſqu'à 28. mais cet excédant d'*aunage* eſt réglé à une aune un quart par les derniers ſtatuts, que les Façonniers donnent aux Marchands pour bonne meſure.

AUNAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aunarius*, *Aunacharius*. Aunhar, communément S. *Aunaire*, Évêque d'Auxerre, étoit d'une famille riche & noble, & fort conſiderée dans la ville d'Orleans. Bail.

AUNAIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Honeſtus*. S. Honeſt, que l'on prononce comme s'il y avoit *Aunais*, eſt patron de la paroiſſe d'Hières au Dioceſe de Paris. Chast.

AUNE. ſ. f. Bâton d'une certaine longueur qui ſert à meſurer les étoffes, toiles, rubans, &c. *Ulna*. Il ſe dit auſſi de la chôſe meſurée. *Aune courante*, c'eſt une meſure d'étoffe ou de tapiſſerie qui s'étend ſur les longueurs, ſans conſidérer la largeur, ou la hauteur. Tous les Marchands doivent avoir une *aune* marquée & étalonnée, & ferrée par les deux bouts. Les *aunes* ſont differentes ſelon les lieux. L'*aune* de France, ou de Paris, contient trois pieds ſept pouces, c'eſt du pied de Roi dont il s'agit.

L'*aune* de Lyon eſt un peu plus courte que celle de Paris, il y a ſur cent aunes une *aune* de différence.

L'*aune* de Roüen, de Bordeaux, de la Rochelle, de Nantes, ſe rapporte à celle de Paris.

L'*aune* d'Amſterdam a deux pieds, un pouce, & deux lignes du pied de France appellé pied de Roi.

L'*aune* d'Anvers eſt longue de deux pieds un pouce, & ſix lignes du pied de France.

L'*aune* de Londres paſſe pour égale à celle de Paris.

L'*aune* de Hambourg a de longueur un pied neuf pouces du pied de France.

L'*aune* de *Lubeck* eſt plus courte d'un ſeizième que celle de Hambourg.

L'*aune* de Francfort ſur le Mein eſt égale à celle de Hambourg.

L'*aune* de Nuremberg eſt tenuë égale à celle d'Amſterdam, & l'*aune* de Leipſic, de Naumbourg & de Hall, eſt égale à celle de Francfort & de Hambourg.

L'*aune* de Breſlau eſt tenuë égale à celle de Hambourg, & l'*aune* d'Oſnabruk à celle de Paris.

L'*aune* de Dantzick a de longueur un pied dix pouces, quatre lignes & demie du pied de France.

Les *aunes* de Riga, de Konigſberg, & de Revel, ſont un peu plus longues que celle de Dantzick.

L'*aune* de Bergue & de Dronthem en Norwegue ſont un peu plus courtes que celle d'Amſterdam, de ſorte que dix *aunes* d'Amſterdam en font onze de Bergue & de Dronthem.

L'*aune* de Suéde ou de Stockolm eſt plus courte que celle d'Amſterdam, & ſept *aunes* de Suéde en font ſix d'Amſterdam.

L'*aune* de Copenhague eſt d'un tiers plus courte que la vèrge d'Anglетèrre, qui a de long deux pieds, neuf pouces, huit lignes du pied de France.

L'*aune* de Cologne eſt égale à celle de Hambourg, Leipſic, &c.

Il y a deux *aunes* en uſage à ſaint Gal, l'une pour les toiles, l'autre pour les étoffes ; elles ſont toutes deux plus courtes que l'*aune* d'Amſterdam. L'*aune* de ſaint Gal qui ſert à meſurer les toiles, fait une *aune* & un ſixiéme d'Amſterdam : celle qui ſert à meſurer les draps eſt encore plus courte que l'autre, & elle eſt plus courte que celle d'Amſterdam d'un peu plus d'un dixiéme.

L'*aune* de Berne & de Bâle en Suiſſe eſt comptée égale à celle de Hambourg.

Il y un dixſeptiéme de différence entre l'*aune* de Paris & celle de Genève, deſorte que dix-ſept *aunes* de Paris n'en font que ſeize de Genève.

Samuël Ricard a ainſi réduit les *aunes* dans ſon traité du commerce. Cent *aunes* d'Amſterdam en font quatre-vingt-dix-huit & trois quarts de Brabant, Anvers, Bruxelles ; cinquante-huit & demie de France & d'Anglеtèrre ; cent vingt de Hambourg, Francfort, Leipſic, Cologne ; cent vingt-cinq de Breſlau en Siléſie ; cent douze & demie de Dantzic ; cent dix de Bergue & de Dronthem ; cent dix-ſept de Stockolm ; de ſaint Gal pour les toiles quatre-vingt ſix, & cent douze pour les draps.

Matthias Dogen, & Caſimir, Polonois, ont fait des réductions de toutes les *aunes* des plus fameuſes villes de l'Europe au pied Rhenan ; & le Père Merſene au pied du Capitole. Servius dit que l'*aune* eſt l'eſpace qui eſt contenu entre les deux mains étenduës ; mais Suétone veut que ce ne ſoit qu'une coudée. Chez les étrangers, au lieu de ce nom l'on ſe ſert de celui de *Cannes*, *Varres*, *Verges*, *Braſſes*, *Palmes*, &c.

Aune, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes : Cet homme meſure tout le monde à ſon *aune*, pour dire, qu'il croit que tous les autres ſont faits comme lui. On dit, qu'il ne faut pas meſurer les hommes à l'*aune*, pour dire, qu'il y a de petits hommes qui ont autant de cœur & d'eſprit que les grands : qu'un homme ſçait ce qu'en vaut l'*aune*, pour dire, qu'il a déja eû de pareilles affaires : qu'il en aura tout le long de l'*aune* ; pour dire, qu'on lui fera tout le mal qu'on pourra. *Tout le long de l'aune* ſignifie auſſi beaucoup, tout-à-fait, avec excès :

> *Et c'eſt tout juſtement la tour de Babylone ;*
> *Car chacun y babille, & tout le long de l'aune.* Mol.

On dit auſſi au bout de l'*aune* faut le drap, pour dire qu'on verra avec le temps la fin d'une affaire. On dit d'un grand mangeur, qu'il a toûjours dix *aunes* de boyaux vuides pour feſtoyer ſes bons amis. Ce mot vient ſelon Icquez du vieux mot Saxon *eln* ou *elne*.

AUNER. v. act. Meſurer avec une aune. *Pannum*, *telam*, *ulna metiri*. Les Marchands ont une adreſſe particuliére pour *auner*, ils trompent en *aunant*.

Auné, ée. part. paſſ. & adj.

AUNEUR. ſ. m. Officier commis pour marquer & viſiter les aunes des Marchands. *Menſor*. Il y a à Paris un Corps de vingt-quatre Jurez *Auneurs*. L'Ordonnance veut que les *Auneurs* meſurent

ſurent les étoffes bord à bois juſtement, & ſans évent. Cet évent étoit autrefois d'un pouce au delà de l'aune, qu'on donnoit en meſurant. Les *Auneurs* ne peuvent être Courtiers, Commiſſionnaires, ni Facteurs, ni acheter aucune draperie pour leur compte.

AUNHAR. Nom propre. Voyez Aunaire.

AUNIS, ou le Païs d'*Aunis*. ſ. m. *Alniſium*, *Alnenſis*, ou *Alnenſis tractus.* Petit païs de la Xaintonge en France. L'*Aunis* eſt borné au couchant par la mèr de Gaſcogne, ſéparé du Poitou au nord par la Seure, & environné de la Xaintonge au midi & au levant. La Rochelle en eſt la Capitale. On ne dit guères *Aunis* tout ſeul, mais toujours le païs d'*Aunis*.

AVOINE, ou AVEINE. ſ. f. *Avena.* Plante fromentacée, dont les racines ſont chevelues & ramaſſées à leur collet, d'où s'éleve un chalumeau noüeux par intervalles, revêtu de feuilles longues, étroites, dont une partie forme une graine, ou chalumeau, qui eſt terminé par une panicule ou amas de pluſieurs brins oppoſez le plus ſouvent, & qui portent des paquets de balles longues, pointuës, & pendantes par leur propre poids, leſquelles ſervent d'enveloppe aux étamines de la fleur, & à la ſemence. L'enveloppe propre de la ſemence d'*avoine* ſauvage eſt terminée d'une arête roulée en tire-bourre, & coudée par le haut. C'eſt de cette arête qu'on fait des hydromètres.

Ce mot *avoine* vient du Latin *avena*, & l'on croit qu'*avena* vient du vèrbe Latin *aveo*, je ſouhaite, je déſire, à cauſe que les animaux appètent beaucoup cet aliment.

On diſtingue l'*avoine* par la couleur des ſes ſemences. Celle qui les fait blanches eſt la plus eſtimée; & celle qui les fait noires eſt la plus commune. On eſtime encore que la plus peſante eſt la meilleure. L'*avoine* eſt rafraichiſſante. On ordonne la crême d'*avoine* aux malades ſujets aux coliques néfrétiques, & même aux poitrines foibles. On fait de la bière avec l'*avoine*. On dit du gruau d'*avoine*, de la paille d'*avoine*, qui n'eſt compoſée que des balles de la panicule d'*avoine*. Dans la diſette on fait du pain avec de l'*avoine*; il y a même bien des païs où le païſan ne mange aſſez communément que du pain d'*avoine*.

L'avoine fait partie des petits blez qu'on appelle les *Mars*, qui ſert à nourrir les chevaux. *Avena.* Un bon Cavalier doit voir manger l'*avoine* à ſon cheval. Les chevaux vont plus vite le ſoir, quand ils ſentent l'*avoine*. On appelle les gros chevaux, des coffres à *avoine*. Par l'Ordonnance du mois d'Octobre *1669.* il eſt ordonné que l'*avoine* ſera à l'avenir diſtribuée dans les meſures à blez, dont le ſeptier eſt réglé à vingtquatre boiſſeaux, qui n'étoit ci-devant que de vingt-deux, quoiqu'on donnât ſept minots à blé, dont le dernier étoit comble, pour faire le ſeptier d'*avoine*, car il faut le double de la meſure d'*avoine* pour faire le même poids de blé.

On appelle *Folle avoine*, celle qui eſt ſtérile. Il y a auſſi une *avoine* ſauvage, qui croît parmi les blez, & les légumages. Elle eſt ſemblable à la Coquiole & à l'autre *avoine*, excepté que ſes grains ſont plus grands & plus noirs. Elle ſe forme des blez corrompus, comme le chamboucle, ou *uſtilugo*, procéde du ſeigle niélé, & quelquefois de l'orge.

Avoine, eſt auſſi un grain qui croît dans une tèrre de l'Amérique Septentrionale vers le Canada, & dans les petites rivières dont le fond eſt de vaſe, au bout de la tige d'une herbe qui s'éléve de deux pieds au deſſus de l'eau. Ce grain ſe recüeille en Juin, & eſt gros comme le nôtre; mais il eſt une fois plus long, & il rend plus de farine. Il eſt auſſi bon que le ris.

On dit provèrbialement & figurément, d'un homme qu'on a bien fait travailler tout le jour, qu'il a bien gagné ſon *avoine*, pour dire, qu'il a bien gagné ſon ſouper. D'un homme avàre, qui ne fait point part aux autres de ce qu'il a, qu'il mange ſon *avoine* dans ſon ſac.

AVOINES, ou AVEINES au pluriel, Se dit des plantes de l'avoine, quand elles ſont encore ſur pied. *Avena.* Les *avoines* ſont belles cette année. Jamais on ne vit tant d'*avoines*. Voit. Faucher les *avoines*.

AVOIR. Vèrbe auxiliaire, qui ſert à conjuguer les autres vèrbes actifs, & même le ſubſtantif *Etre*, qui ſert à conjuguer les paſſifs. *Habere.* Sa conjugaiſon eſt fort irreguliére, ſur laquelle il faut conſulter la Grammaire. On mettra pourtant ici quelques-uns de ſes tems: J'*ai*, tu *as*, il *a*, nous *avons*, vous *avez*, ils *ont*. J'*avois*. J'*ai eû*, ne faiſant qu'une ſeule ſyllabe, & non pas deux. J'*avois eû*. J'*aurai*. Au ſubjonctif *que j'aye*, que *tu ayes*, *qu'il ait*, & non pas *qu'il aye*, ni en vers ni en proſe. J'*aurois*, ou *que j'euſſe*, pour l'imparfait. *Que j'euſſe eû*, ou *j'aurois eû*, pour le pluſque parfait. J'*aurai eû* pour le futur. Il y a d'habiles Grammairiens qui ſoutiennent qu'*ayant* eſt toûjours gérondif, & qu'il ne peut être participe adjectif, pour prendre une *s* au pluriel: Je les ai trouvez *ayans* le vèrre à la main. On devroit dire par la même raiſon au feminin, Je les ai trouvées *ayantes*. Il faut donc qu'il ſoit au gérondif pour n'avoir point de genre ni de cas. T. Corn.

Il ſignifie, Poſſéder, & agir. Il *a* du bien qu'il *a* mal acquis. Il *aura* raiſon de cet affront. Il *a* beau dire & beau faire, &c. Le blé eſt ſi chèr, qu'on n'en ſçauroit *avoir* pour de l'argent. Il faut *avoir* patience.

On dit l'*avoir* beau, l'*avoir* belle, pour dire, avoir une occaſion favorable de faire quelque chôſe.

Avoir, s'employe ſouvent avec la particule à devant un infinitif; & alors il ſert à marquer la diſpoſition & la volonté où l'on eſt de faire ce que le vèrbe, qui eſt à l'infinitif, ſignifie. J'*ai* à étudier. J'*ai* à travailler. J'*ai* à parler à mon Avocat, j'*ai* à l'entretenir de mon affaire. Il *a* beaucoup de chôſes à vous dire. N'*avez*-vous rien à m'ordonner?

Avoir, eſt auſſi imperſonnel; & alors il s'employe toûjours avec la particule *y*, & ſignifie qu'une choſe eſt, ou n'eſt pas. *Eſſe.* Il y *avoit* une certaine femme. Y *a*-t'il au monde un homme plus malheureux que moi? Il n'y *a* perſonne, dont la compagnie me ſoit plus agréable que la vôtre. On en dit beaucoup plus qu'il n'y en *a*.

Avoir, en tèrmes de Négoce, ſe dit des dettes actives des Marchands; & c'eſt de ce mot que ſont thymbrées ou intitulées les ſecondes pages de leur bilan.

On dit provèrbialement en menaçant, Il en *aura*, on ſous-entend des coups. Je l'*aurai*, on ſous-entend, en mon pouvoir. Il n'eſt que d'en *avoir*, on ſous-entend, du bien.

Avoir. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit, Bien, richeſſe. On lui prit tout ſon *avoir* & chevance. Ce mot en ce ſens eſt venu de *avera*, ou *averia*, mot de la baſſe Latinité, qu'on a dit de toutes ſortes de biens, & ſur tout des meubles, des chevaux & des beſtiaux qui ſervent au labourage. Les Eſpagnols diſent auſſi en ce ſens *averias*. Du Cange.

AVOIRS. Tèrme de Coutume. Ce mot ſignifie des animaux domeſtiques, comme moutons &c. Voyez AVERS.

AVOISINER. v. act. Être voiſin, être ſitué auprès. *Vicinum, propinquum eſſe.* Cette Province *avoiſine* l'Eſpagne; *avoiſine* la mèr. Sa Seigneurie *avoiſine* ma tèrre.

Ce mot n'eſt guère bon en prôſe. Il eſt purement poëtique. On peut dire en faiſant la deſcription d'une montagne fort élevée, qu'elle *avoiſine* les cieux. Charpentier ne l'exclud pourtant pas entièrement de la prôſe, puiſqu'il dit que c'eſt par une mauvaiſe délicateſſe que ce mot eſt conſacré en poëſie. Vaug. T. Corn.

AVOITRE. Vieux mot. Voyez AVOUTRE. C'eſt la même chôſe.

AVORTEMENT. ſ. m. Tèrme de Médecine qui ſe dit quand l'enfant dont une femme eſt groſſe ſort dehors avant qu'il ſoit venu à ſon tèrme. *Abortio*, *abortus.* Il ne ſe dit que depuis que l'enfant a trois mois juſqu'à ſept. On le dit auſſi, quand les enfans meurent au ventre de la mère, encore qu'ils y demeurent quelquefois pluſieurs années, & même toute la vie. Degori dit que ſi l'*avortement* ſe fait avant le ſeptième jour depuis la conception, on l'appelle perte de ſang, ou faux germe. Les grandes peurs ſont capables de cauſer un *avortement*. On le dit plus proprement dans le langage ordinaire, des animaux. A l'égard des femmes, on dit plûtôt *une fauſſe couche*; ſi ce n'eſt quand l'*avortement* eſt provoqué par des remédes. Les Journaux de Médecine imprimez à Paris en *1683.* parlent d'un *avortement* par la bouche.

Les cauſes de l'*avortement* ſont la grandeur du fœtus, ſa peſanteur, l'irritation de la matrice, la foibleſſe du fœtus, le défaut de nourriture, le relâchement des ligamens du placenta, le mauvais air, l'excès dans le manger, les longs jeûnes, les mauvais alimens, les longues veilles, les mouvemens violens de l'âme & du corps, la courſe, les ſauts, la danſe, le grand travail, la chute de haut en bas, les efforts pour élever un fardeau trop peſant, les coups reçus au ventre, l'uſage des buſques pour ſe conſerver la taille, les évacuations immodérées, les grandes ſueurs, les grandes hémorragies, les mauvaiſes odeurs, les purgatifs violens, & généralement tout ce qui peut provoquer les mois. Degori.

AVORTER. v. n. Pouſſer ſon fruit dehors avant le tems requis ordinairement par la nature; ce qui eſt cauſe qu'il ne vient point à maturité, ou perfection. *Abortum pati*; *abortum facere.* C'eſt un crime capital de faire *avorter* des femmes par des breuvages, ou autres moyens. Si c'eſt par quelque chute ou quelqu'autre accident de cette nature, qu'une femme accouche avant tèrme, on doit dire qu'elle a fait une fauſſe couche, ou, qu'elle s'eſt bleſſée. Ablancourt a dit, l'Impératrice *avorta*; mais l'uſage n'eſt pas pour lui. Quand on fait trop travailler des cavales, cela eſt cauſe qu'elles *avortent*. Les àrbres qui ſont battus du mauvais vent, ſont ſujets à *avorter*, & leurs fruits ne viennent point à maturité.

Avorter, ſe dit figurément de tout ce qui n'a pas les qualitez, la force & la perfection qu'il doit avoir.

L'un quand ſon front ſe ride, ayant un œil farouche,
Pour la moindre ſyllabe ouvre toute la bouche,
Et craignant que ſa voix n'avorte *entre ſes dents,*
Lance de ſes poumons des mots toujours tonnans. Sanlecq.

Avorter, ſe dit auſſi figurément en Morale, des deſſeins, des entrepriſes. *Malè procedere.* Quand on fait quelque entrepriſe au delà de ſes forces, elle eſt ſujette à *avorter.* Souvent un Auteur croit faire une belle piéce, qui *avorte*, qui n'a pas le ſuccès qu'il eſpéroit. Faire *avorter* les deſſeins de quelqu'un, les rendre inutiles. *Diſcutere, diſſolvere.* Dieu fait quelquefois *avorter* nos deſſeins, de peur que nous n'attribuions trop à la prudence humaine. Mont.

Avorté, ée. part. paſſ. & adj. *Abortivus.* L'Ordonnance veut que les bois *avortez* ſoient reſepez. Un fruit *avorté.* Lig.

AVORTIN. ſ. m. *Abortivus.* Ce mot a le même ſens qu'*Avorton* qui ſuit, il ſe dit par mépris, auſſi bien qu'*Avorton.*

O! le plaiſant Avortin,
D'un fou gonflé de Latin.

AVORTON. ſ. m. Qui eſt né avant le tems, ou qui ne peut acquérir la perfection ordinaire. *Abortivus.*

Toi qui meurs avant que de naître,
Aſſemblage confus de l'être & du néant:
Triſte avorton, *informe enfant,*
Rebut du néant, & de l'être. Hesnault.

Il y a un Traité du P. Jérôme Florentinius ſur le baptême des *Avortons.* Le but de cet Auteur eſt de montrer qu'en quelque tems qu'un *avorton* vienne au monde, on peut le baptizer, parceque le tems auquel le fœtus commence d'être animé eſt incertain. Il y a pluſieurs chôſes ſingulières dans ce traité, dont le titre eſt, *Homo Dubius, ſive de Baptiſmo Abortivorum. Lugd.* 1674. *in* 4°.

Le fruit d'une bête qui avorte, eſt auſſi un *avorton.* Cet agneau ne profitera pas, ce n'eſt qu'un *avorton.* On le dit auſſi des fruits des arbres, qui ne viennent point à leur perfection. Le plus bel arbre produit toûjours quelque *avorton.*

Avorton, eſt auſſi un terme injurieux, dont on ne ſe ſert que dans le ſtile ſimple & comique. Ainſi on dit qu'un petit homme, qu'un Pygmée, eſt un *avorton* de nature. Quel petit *avorton* eſt cela? Ils périſſent comme des *avortons* de vanité. Gomb.

Si quelque avorton *de l'envie.*
Oſe encore lever les yeux. Malh.

Scaliger a dit auſſi que la langue Françoiſe eſt un *avorton* de la langue Latine.

AVOSETA, ou SPINZAGO d'AQUA, eſt un oiſeau aquatique gros comme un pigeon; ſon bec eſt long de quatre ou cinq doigts, noir, relevé, pointu. Sa tête eſt noirâtre, ſon corps eſt blanc, ſes pieds ſont bluâtres, & ont les doigts joints par des membranes, ſes jambes longues; ſon cri eſt *crex, crex.* Il habite en Italie. Sa graiſſe eſt réſolutive & anodine.

AVOUTRE, ou AVOUESTRE. Vieux terme de Coûtumes, qui ſignifioit, *Bâtard, illégitime. Spurius.* On le trouve dans Rabelais. Beaumanoir donne une idée juſte de ce que l'on entend par le mot *avoutre*, c'eſt au chapitre 18. où il dit: Li *avoutres* ſont chil, qui ſont engendrez en femmes mariées, d'autrui, que de leurs Seigneurs, de houmes mariez.

Jean de Meun employe le mot *avoutre* dans ſon teſtament manuſcrit.

Luxure confond tout, là où elle s'encontre:
Car mains héritiers, desbérite & oultre,
Et hérite à grand tort maint baſtard, maint avoutre.

Ce mot vient du Latin *adulter*; car on diſoit auſſi *avoutrie*, ou *avouterie*, pour ſignifier *adultère.* Les Florentins diſent *avolterio.* Voyez Adultére.

AVOYÉ. ſ. m. Avoüé, Magiſtrat de quelques villes. Ce mot eſt en uſage pour ſignifier un Magiſtrat des Villes Suiſſes. *Advocatus.* C'eſt originairement la même chôſe qu'Advoüé; car c'eſt une rêverie de dire avec Gollut qu'*Avoyé*, ou comme il écrit, *Avoyer*, vient d'*Ant-Voigat*, nom Celtique d'un ancien Roi des Gaulois, que les Romains prononcèrent Ambigat, & qui ſignifioit Magiſtrat de très-grande puiſſance.

AUP.

AUPARAVANT. adv. Il ſignifie prémièrement, avant toutes chôſes. *Ante.* Je l'avois averti long-tems *auparavant.* Ne falloit-il pas *auparavant* parler avec moi de cette affaire? Alexandre donna à Porus un Royaume plus grand que celui qu'il avoit *auparavant.* Vaug. Il y a des gens qui font ſuivre *auparavant* d'un *que*, & qui diſent: Il faut *auparavant que* de faire cela: il faut *auparavant que* de dîner bénir les viandes que l'on met ſur la table; mais c'eſt fort mal parler. Ils confondent le mot *auparavant*, qui étant adverbe ne régit rien, avec celui d'*avant.* Voyez Avant.

AU PIS ALLER. adv. Tout le pis qu'il puiſſe arriver. *Ut respeſſime cedat, cadat.* Au *pis aller*, il m'en reviendra un tel avantage.

AUPRÉS. Prépoſition qui marque un lieu proche, & qui régit le génitif. *Propè, propter.* Être *auprès* du feu. Il loge *auprès* du Pont neuf. La boule eſt *auprès* du but. Elle ſert quelquefois à marquer un attachement domeſtique. Il eſt *auprès* d'un grand Seigneur, pour dire, il eſt attaché à ſon ſervice. Elle ſert encore à faire comprendre qu'on a les bonnes grâces de quelqu'un. *Apud.* Il eſt bien *auprès* du Prince. Il eſt bien *auprès* des Miniſtres. Il eſt bien *auprès* du ſexe. Elle ſert auſſi à la comparaiſon. *Ad.* Les tableaux des Peintres modernes ne ſont rien *auprès* de ceux de Raphaël. On ſe contente ſouvent d'une vertu commune, quand on la met *auprès* des déréglemens publics. Ab. d. l. Tr.

Auprès, eſt quelquefois advèrbe. *Propè, proximè.* Je viens d'ici *auprès.* Il demeure tout *auprès*, & joignant. On dit en provèrbe, Si vous n'en voulez point couchez-vous *auprès.*

Ce mot vient de *ad preſſum*, Ménage; ou de *ad* & de *propè*, Nicod.

AUR.

AURA. ſ. m. Oiſeau du Méxique. Il eſt grand comme une poule d'Égypte. Son plumage eſt noir. Il a l'aile ſi forte qu'il vole contre le vent.

AUREA ALEXANDRINA. ſ. f. Opiat. C'eſt un véritable antidote. On l'appelle *aurea*, à cauſe de l'or qui entre dans ſa compoſition; & *Alexandrina*, à cauſe d'un Médecin nommé Aléxandre qui l'a inventé. Il garentit de la colique & de l'apopléxie ceux qui en font un uſage un peu continu.

AVRANCHES. ſ. f. *Abrinca*, ou *Abrinca, Abrincatum, Legedia*, ou *Jugena Abrincatuorum.* Nom propre d'une ville Épiſcopale de Normandie. *Avranches* n'eſt pas fort grande, elle eſt ſituée ſur une petite colline, dont le pied eſt baigné par la rivière de Sec, *Seva.* Maty. En 1172. il ſe tint à *Avranches* un Concile au ſujet du meurtre de S. Thomas de Cantorbery.

AVRANCHIN. ſubſt. maſc. *Abrincatinus pagus, Abrincenſis ager, Abrincatus.* Maſſon s'eſt trompé quand il a dit qu'on trouve ce dernier mot dans Céſar, mais il eſt dans Pline Liv. IV. ch. 18. On trouve *Abrincateni* dans les Notices de l'Empire, & *Abrincata*, pour dire *Avranches.* L'*Avrinchin* eſt un petit païs qui a eû autrefois titre de Vicomté. Il eſt dans la Baſſe Normandie, Avranches en eſt la capitale. L'*Avranchin* a été poſſédé autrefois par les Abrancates, & auparavant par les Ambibariens. Maty. Pinet dans ſa traduction de Pline prend *Abrincatui* pour *Auvrai*, proche de Vannes en Bretagne, que d'autres appellent *Auraicum.*

Ces mots, *Avranches* & *Avranchin*, ſe ſont formez du Latin *Abrinca, Abrincatui.*

AURÉLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aurelius.* Il faut dire Marc-*Aurèle* Antonin dit le Philoſophe, Luce *Aurèle* Vère; mais pour les autres qui portent le même nom, on dit *Aurelius.* T. Ælius *Aurelius* fils de Marc *Aurèle. Aurelius* Victor. M. *Aurèle* étoit ſi bien inſtruit de la Philoſophie, qu'il écrivoit des dialogues étant encore tout jeune. Tillem. Les médailles de Marc-*Aurèle* Antonin ſont très-communes, mais celles de M. *Aurelius* Romulus ſont rares en or & en argent, & aſſez rares en bronze, grand & moyen.

AURÉOLE. ſ. f. *Aureola.* Couronne qui eſt donnée par les Peintres & par les Sculpteurs aux Saints, aux Vierges, aux Martyrs, & aux Docteurs, pour marque de la victoire qu'ils ont remportée. Le P. Sirmond dit que cette coûtume eſt empruntée des Payens, qui environnoient de rayons la tête de leurs Dieux. Voyez S. Thomas au Supplément de ſa Somme, Queſtion 116.

Auréole, s'eſt dit originairement de quelque joyau qu'on propoſoit pour prix de quelque diſpute, qu'on donnoit pour récompenſe au mérite. Du Cange.

Les Théologiens Scolaſtiques appellent *Auréoles* les récompenſes ſpéciales qui ſont données aux Martyrs, aux Vierges, aux Docteurs, & aux autres Saints, à cauſe de leurs œuvres de *ſurérogation.* Et c'eſt ce que S. Auguſtin dans ſon Livre de la Virginité appelle *prérogative de gloire.* Le P. Ségueno̧t de l'Oratoire, qui a traduit cet ouvrage de S. Auguſtin, dit dans ſa remarque ſur cet endroit: « C'eſt-à-dire, quelque haut degré de gloire, au moyen » de quoi ils ſeront vrayment plus heureux que les autres. Il ne » faut pas penſer que ce ſoit cette ſorte de récompenſe que les » derniers Scolaſtiques ont inventée, & qu'ils appellent *Auréole*: car les Pères n'en ont jamais parlé, ni même les prémiers » Docteurs de l'École, & il n'y en a nul fondement en l'Écriture. Mais le fondement à mon avis eſt en cette fauſſe imagination que l'on ne peut vaincre, que la grandeur & l'excellence » de l'action contribuë quelque chôſe au mérite. Cette propoſition du P. Ségueno̧t touchant l'*Aureole*, a été cenſurée par les Théologiens de la Faculté de Paris.

AURICULA JUDÆ, ou oreille de Judas, eſt un champignon approchant de la figure de l'oreille humaine, qui croît ſur les

les vieux ſureaux, ſur leſquels on prétend que Judas ſe pendit. Ce champignon trempé dans l'eau rôſe, appliqué ſur les yeux, en tire l'inflammation.

AURICULA LEPORIS, oreille de liévre. C'eſt une herbe dont la feüille reſſemble à l'oreille du liévre, on l'appelle bupleuron.

AURICULA URSI, oreille d'ours. C'eſt une herbe commune dont la feüille reſſemble à l'oreille d'ours.

AURICULAIRE. adj. m. & f. Qui ſe connoît par les oreilles. *Auricularis.* La Confeſſion *auriculaire* eſt plus douce que la Confeſſion publique. Un témoin oculaire eſt reçû en preuve; mais le témoin *auriculaire*, ou qui ne parle que par oüi dire, ne prouve rien. On appelle le petit doigt de la main, le doigt *auriculaire*, parce qu'il ſert à nettoyer & à curer les oreilles.

AURICULAIRES. Si l'on en croit Bernardo Giuſtiniano, *hiſtoria di tutti gl'Ordini militari e Cavallereſchi*, c'eſt le nom d'un Ordre de Chevalerie inſtitué dans le Pérou par Motézuma, & ainſi appellé, parceque les Chevaliers portoient à l'oreille une figure de feüille d'arbre d'or, en guiſe de pendant d'oreille. Mais quoi qu'il en ſoit de l'éxiſtence de l'inſtitution de cet Ordre, il y a certainement du mécompte dans le nom de l'Inſtituteur, ou dans le lieu de l'inſtitution. Les Motézuma ont été Rois de Méxique, & non point Incas du Pérou. Ainſi ou ce n'eſt point un Motézuma qui eſt l'Inſtituteur de cet Ordre, ou c'eſt au Méxique & non au Pérou qu'il a été inſtitué. Voyez Miræus, *Origines Ordinum Equeſtr. Lib. I. cap.* 14. & Bernardo Giuſtiniano, *hiſtoria di tutti gl'Ordini Militari cap.* 25.

AVRIL. ſ. m. Quatriéme mois de l'année ſelon nôtre ſupputation, & le ſecond ſuivant celle des Aſtronomes, pendant lequel le ſoleil parcourt le ſigne du Taureau. *Aprilis.*

Ce mot vient de *aperilis*, du vèrbe *aperire*, parce qu'en ce mois la tèrre ſemble s'ouvrir pour produire toutes chôſes. NICOD. Les Turcs l'appellent *Abrillai*, & ils employent ce nom dans leurs éphémérides, ou almanachs, quand ils ſe ſervent du Calendrier Italien. HERB. Varron dérive le mot *Aprilis*, d'où nous avons fait *Avril*, d'Ἀφροδίτη, Vénus, parce que ce mois étoit conſacré à cette Déeſſe.

On dit figurément, qu'un homme eſt en l'*Avril* de ſes jours; pour dire, qu'il eſt en la fleur de ſa jeuneſſe, au printems de ſon âge; à cauſe qu'*Avril* eſt toûjours au printems. Mais ce n'eſt qu'en vèrs qu'on parle de la ſorte.

> *En l'*Avril *de mes jours*
> *L'adorable Amarante*
> *Eut toutes mes amours.* RACAN.

> *Rentrer en mon* Avril *déſormais je ne puis;*
> *Aimez-moi, s'il vous plaît; griſon comme je ſuis,*
> *Et je vous aimerai quand vous ſerez de même.* RONS.

> *Dans ſa verte jeuneſſe, en l'*Avril *de ſes ans.*

On appelle *Poiſſon d'Avril*, un poiſſon de figure longue & menuë, dont on fait une pêche fort abondante en cette ſaiſon, qu'on nomme autrement *Maquereau*: & parce qu'on appelle du même nom les entremetteurs des amours illicites, cela eſt cauſe qu'on nomme auſſi ces gens-là, *Poiſſons d'Avril.* Les Eſpagnols diſent en provèrbe *Março ventoſo, y Abril lluvioſo, ſacan a Mayo hermoſo*, *Mars venteux*, Avril *pluvieux, font Mai joyeux*; & en France on dit, faire manger du poiſſon d'*Avril*, pour dire tourmenter quelqu'un en lui faiſant faire différentes courſes. Le mot poiſſon ſe met ici pour paſſion par corruption, & le provèrbe eſt fondé ſur une alluſion froide à la paſſion de nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, qui arriva vers le mois d'*Avril*, & même le 3e d'*Avril*, en ſuppoſant, comme je le crois vrai, que l'ère commune eſt la véritable ère de JESUS-CHRIST.

Les Poëtes prennent auſſi le mois d'*Avril* pour le printems, comme le mois de Décembre pour l'hyver.

> *Le centiéme Décembre a les plaines ternies,*
> *Et le centiéme* Avril *les a peintes de fleurs,*
> *Depuis que parmi nous leurs brutales manies*
> *Ne cauſent que des pleurs.* MALHERBE.

Le même a dit ſur la guériſon de Chryſante.

> *Aujourd'hui c'en eſt fait, elle eſt toute guerie,*
> *Et les ſoleils d'*Avril *peignant une prairie,*
> *En leurs tapis de fleurs n'ont jamais égalé*
> *Son teint renouvellé.*

AURILLAC. ſ. m. *Auriliacum, Meriolacum.* Ville de France dans la haute Auvergne, ſur la Jordane. Les Tapiſſeries & les dentelles d'*Aurillac* ſont fort communes en France. On prétend que ce mot eſt formé du Latin *aurum*, or, & *lacus*, lac, & qu'il a été donné à cette ville, parce qu'on trouvoit autrefois des grains d'or dans un lac voiſin d'*Aurillac.*

AURILLAS. Tèrme de Manége, qui ſe dit des chevaux qui ont de grandes oreilles, & qui les branlent ſouvent. *Auritus.*

AURIPEAU. Voyez ORIPEAU.

AURISLAGE, & AURILLAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. Ce mot veut dire en quelques lieux le profit des ruches des mouches à miel qui appartient au Seigneur, ou au Roi, comme en Provence. RAGUEAU.

AURONNE, & AURONE. ſ. f. *Abrotanum.* ſ. n. Plante qui approche fort de l'abſynthe par ſon port. Ses feüilles ſont dans la plûpart des eſpéces découpées menu, ſes fleurs & ſes ſemences ſont tout-à-fait ſemblables à celles de l'abſynthe. On diſtinguoit autrefois cette plante en mâle & fémelle, *abrotanum mas & fœmina.* La fémelle, qui ne porte point ſes fleurs diſpoſées en épi, eſt appellée à preſent *ſantolina*, garderobe, petit cyprès. L'*auronne* eſt apéritive. Sa décoction fait mourir les vèrs.

Ce mot vient du Grèc ἄβροτος, *inhumain*; ou de βρωτὸς, qui ſignifie une chôſe bonne à manger, & de la particule privative α, comme qui diroit une plante que l'on ne ſçauroit manger, à cauſe de ſon amèrtume, qui eſt plus grande que celle de l'abſynthe. Cependant cette étymologie paroît difficile à accorder avec la quantité d'*Abrotonum*, dont Horace & Lucain font la prémière ſyllabe bréve, ce qui ne pourroit être, s'il venoit de βρωτὸς, qui s'écrit par un ω. Ne ſeroit-il pas raiſonnable de tirer l'étymologie de ce mot de l'α privatif, & de βροτὸς, qui ſignifie *mortalis, mortel*, & de dire que l'*Aurone* eſt appellée *Abrotonum*, parce que les Médecins la donnoient aux malades pour les préſerver de la mort. C'eſt l'idée que nous donne Horace de l'*Abrotonum*, lorſqu'il dit dans la prémière Épître du ſecond Livre,

Abrotonum agro non audet, niſi qui didicit, dare.

Vin d'*Aurone.* *Vinum abrotonites.* C'eſt un vin fait avec l'*aurone*, commé on fait du vin d'abſynte. Il y a pluſieurs eſpéces d'*aurone.*

AURORE. ſ. f. Crépuſcule, lumière qui paroît quand le ſoleil eſt à 18 degrez près de l'horiſon. *Aurora.* Il n'y a rien de plus agréable à voir que le lever de l'*aurore*; ce ſont les nuées éclairées des rayons du ſoleil. Les Poëtes en font une Divinité, dont Céphale étoit amoureux. Ils lui donnent un char, & des doigts de rôſes. Ils diſent qu'elle ſême des roſes, à cauſe que ſouvent elle colore les nuës d'un beau rouge.

> *Helas! ſi jeune encore,*
> *Par quel crime ai-je pû mériter mon malheur?*
> *Ma vie à peine a commencé d'éclorre:*
> *Je tomberai comme une fleur,*
> *Qui n'a vû qu'une* Aurore. RACIN.

> *Tel qu'en la fraîche matinée*
> *L'aurore vient ouvrir les fleurs,*
> *Et nous redonnant ſes couleurs,*
> *Promet une belle journée,*
> *Tel mon prémier âge a paſſé.* ANONY.

> *Quelle plus triſte image*
> *Qu'une ſombre nuit?*
> *L'Aurore qui fuit*
> *En plait davantage.* P. DU CERC.

Nicod dérive ce mot *ab oriente ſole, quia aer aureſcit.*

Quelques-uns ont appellé *Aurore ſeptentrionale*, une lueur, & une clarté qui paroît quelquefois pendant une nuit obſcure, & qui occupe toute la partie ſeptentrionale du ciel, enſorte qu'on le prendroit pour l'*Aurore.* Gaſſendi a fait la deſcription de ce phénoméne qu'il obſerva exactement en 1621.

AURORE, ſe dit auſſi pour la partie du monde où paroît l'*aurore*, qui eſt l'Orient. Les peuples de l'*Aurore*; pour dire les Orientaux.

On nomme couleur d'*aurore*, un certain jaune doré, & éclatant, comme celui qui paroît ſouvent dans les nuës au lever du ſoleil. Les couleurs d'*aurore* ſe font étant alunées & gaudées fortement, & rabattuës avec le raucour diſſout en cendre gravelée, potaſſe; ou ſoute.

On appelle figurément une beauté naiſſante, une jeune fille qui commence à paroître dans le monde, une *aurore.* Je ſouhaite que cette *aurore* ſoit ſuivie d'un auſſi beau jour qu'elle le mérite. VOIT.

AURORE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une renoncule jaune, panachée de nacarat par le dehors de la fleur ſur un fond jaune d'aurore.

AURORE NAISSANTE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'un œillet violet.

Pour marquer que la rougeur eſt la compagne de la pudeur, on peint l'*aurore*, ou l'aube, avec ce mot, *Abſque rubore numquam*, jamais elle n'eſt ſans rougeur. Une *aurore* avec ce mot Italien, *S'aſconde, a voi s'aſcende*, En montant elle ſe cache à nous, convient à ces perſonnes qui après leur élevation ne veulent plus ſe communiquer

communiquer à ceux qu'elles ont laiſſées dans un rang inférieur. Le mot *aurore*, ſelon le P. Thomaſſin, vient de l'Hébreu [illegible], *or*, *lumiere*.

A U S.

AUSBOURG. ſ. m. *Auguſta Vindelicorum.* Ville d'Allemagne, dans la Suabe au confluent du Lech & du Vertach, ſur les confins de la Baviére. On dit que les Lycates, partie des Rhétiens, fondèrent cette ville, & la nommèrent *Damaſia.* Druſus la prit & la nomma *Druſomagus.* Après la défaite de Varus l'an de Rome 739. Auguſte la reprit, la retablit, & y envoya une Colonie de 7000 Citoyens Romains. C'eſt de là qu'elle prit le nom d'*Auguſte*, *Auguſta*, qu'elle retient encore; car *Ausbourg* s'eſt fait d'*Auguſtiburgum*; composé d'*Auguſti*, nom de l'Empereur Auguſte, & de *burgum*, *bourg*, nom Allemand qui ſignifie forteresſe. Ainſi *Ausbourg* ſignifie *ville d'Auguſte*, *forteresſe*, *ou château d'Auguſte.* Sous Tibère elle fut nommée *Tiberia Auguſta.* C'eſt aujourd'hui une des plus belles & des plus conſidérables villes d'Allemagne; ville libre & Impériale. L'Évêque & le Magiſtrat d'*Ausbourg* ont place aux Diétes de l'Empire. La Confeſſion d'*Ausbourg*, *Confeſſio Auguſtana*, ſont les articles de la croyance que les Luthériens d'Allemagne, appellez de là Confeſſioniſtes, préſentèrent à Charles V. le 8e Avril 1530. dans *Ausbourg*. La ligue d'*Ausbourg*, *fœdus Auguſtanum*, eſt une ligue faite en 1688. entre l'Empire, l'Eſpagne & la Hollande, contre la France. L'Évêché d'*Ausbourg*, *Epiſcopatus Auguſtanus*, un petit Cercle de la Suabe renfermé preſque entre le Lech & le Vertach, appartient à l'Évêque d'*Ausbourg* avec le Comté de Dillinghen. M A T Y. La longitude d'*Ausbourg* eſt 33. & ſa latitude 48. 15. Voyez Lymnæus Liv. VII. ch. 4. Imhoff, *Notitia Procer. Imp. Lib. III. cap.* 9. Le Moine Ademarc dans ſa Chronique écrit *Osburg*.

AUSCH, ou AUCH, ou AUX. Prononcez AUCHE. ſ. f. *Auguſta Auſciorum*, *Auſci*, *Auſcum.* Ville de Gaſcogne ſur le Gers, dans le Comté d'Armanach. Elle a un Archevêché. Son nom vient de celui des anciens peuples qui l'habitoient, nommez *Auſci*, & que Céſar place entre les Garites & les Garonnes. Pluſieurs Sçavans, & entre autres Voſſius, dans ſes Notes ſur Mela Liv. III. ch. 2. p. 234. diſent que l'ancienne ville des Auſciens s'appelloit *Climberris*, ou *Climberrum*, dont parle l'Itinéraire d'Antonin, & que la Table de Pentinger appelle *Cliberrum.* Mela l'appelle *Eluſaberris*, & ſur ſon autorité quelques Auteurs diſent qu'elle eut auſſi ce nom; mais Voſſius pretend que c'eſt une erreur, que tous les anciens manuſcrits ont *Eliumberrum*, à la réſerve de celui du Vatican, où il y a *Cliumberrum*; ſur quoi Voſſius ſoutient avec aſſez de fondement qu'il faut lire *Climberrum*.

AUSCOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Auch, habitant d'Auch, ou Aux. M. De Marca ſe ſert de ce mot, hiſt. de Bearn. Liv. I. p. 35.

AUSPICE. ſ. m. C'étoit chez les Anciens une eſpéce d'augure, de vaine ſuperſtition, lorſqu'ils conſidéroient le vol & le chant des oiſeaux, pour ſçavoir ſi quelque entrepriſe que l'on commençoit devoit être heureuſe, ou malheureuſe. *Auſpicium*, *augurium*, *omen.* Pline en attribuë l'invention à Tiréſias Thébain.

A U S P I C E, ſignifie maintenant un préſage, ou des circonſtances qui font eſpérer un heureux ſuccès, ou en apprehender un mauvais. La fondation de Rome a été commencée ſous d'heureux *auſpices*, dans des tems & des lieux favorables pour ſon aggrandiſſement.

> *Jamais hymen formé ſous le plus noir* auſpice,
> *De l'hymen que je crains n'égala le ſupplice.* R A C I N.

On dit auſſi, qu'un homme eſt venu ſous les *auſpices* d'un tel; pour dire, ſoutenu par ſa faveur; ſous ſa conduite & ſous ſa protection. Il ne faut déſeſpérer de rien ſous la conduite & ſous les *auſpices* de Teucer. D A C I E R. Cette façon de parler eſt venuë de ce qu'autrefois à Rome on ne faiſoit aucune affaire, & ſur tout en mariage, ſans conſulter les Dieux par le moyen des *auſpices*, comme on voit dans Cicéron en l'Oraiſon *pro Cluentio.* Ainſi, Venir ſous les *auſpices* de quelqu'un, c'eſt, Marcher ſous ſa conduite, & aſſuré de ſa faveur.

Ce mot vient *ab avibus ſpectandis*, *aſpiciendis*, & n'a point de ſingulier en ce ſens. Cela eſt trop naturel pour le P. Pezron, qui tient pour certain que ce mot vient du Celte *Av*, ou *afu*, & de *ſpicio*. Voyez A R U S P I C E.

AUSSI. Conjonction comparative. *Tam*, *quam*, *æque ac.* Qui achéte le cheval, achete *auſſi* la bride. Si on étoit *auſſi* ſage que Salomon, on ne feroit pas tant de fautes. Le ſoleil luit *auſſi* bien ſur les bons que ſur les mauvais. Vous prétendez à cette charge, & moi *auſſi*. Je fais cela d'*auſſi* bon cœur que ſi c'étoit pour moi. Ce mot vient de *al ſic*.

A U S S I, eſt encore une conjonction augmentative. *Etiam*, *quoque*, *item.* Non ſeulement cela eſt vrai, mais *auſſi* fort raiſonnable. Les troupes de Rutilius furent défaites, celles de Cépius le furent *auſſi*. Quand elle eſt précédée d'une négation elle a quelquefois un ſens diminutif, ſi l'on peut ainſi parler, plûtôt qu'augmentatif.

> *Je ne ſuis Roi ni Prince auſſi,*
> *Je ſuis le Seigneur de Couci.*

A U S S I, ſert encore à rendre raiſon de la propoſition qui a précedé. *Nam*, *enim.* Je n'irai point, *auſſi* bien il eſt trop tard. Un Philoſophe diſoit pour ſe conſoler de ſa chûte, *auſſi* bien voulois je deſcendre.

Il faut remarquer ſur cette conjonction *auſſi*, que quand il y a comparaiſon, & que la propoſition eſt affirmative, il faut prendre garde à ſe ſervir toûjours d'*auſſi*. C'eſt une faute qui échape ſouvent de mettre *ſi* pour *auſſi*. Il avoit en révérence la miſérable fortune d'une Princeſſe iſſuë du ſang Royal, & un nom *ſi* fameux que celui d'Ochus. V A U G. A un malheur *ſi* grand que le mien, il ne falloit pas une moindre conſolation. V O I T. Dans ces deux exemples il falloit *auſſi* au lieu de *ſi*. Mais lorſque la propoſition eſt négative, on doit ſe ſervir de *ſi*, & non pas d'*auſſi*, Rien ne la toucha *ſi* ſenſiblement que l'intérêt de ſa Religion. F L E C H. On met toûjours *que* après *ſi*, & *auſſi* en ces ſortes d'occaſions, quoique Malherbe ait dit, Il n'eſt rien de *ſi* beau, *comme* Caliſte eſt belle. Ma foi eſt *auſſi* pure, comme le ſujet en eſt beau. Son exemple n'eſt point à ſuivre en cela.

AUSSI-BIEN QUE. Conjonction qui ſignifie, De même que. *Eodem modo*, *pariter*, *tanquam.* Les hommes les plus foibles, *auſſi-bien que* les Héros, ont fait voir que la mort n'eſt pas un mal.

AUSSI-TOſT. adv. Dans le même tems, dans le moment. *Statim*, *illico*, *continuò.* Si vous me donnez vos ordres, je les exécuterai *auſſi-tôt*. Il ſignifie encore, Auſſi aiſément, auſſi volontiers. Je prendrois *auſſi-tôt* la lune avec les dents.

> *Quoi! treize vers, huit en* eau, *cinq en* éme.
> *Je lui ferois* auſſi-tôt *un bateau.* V O I T.

On dit proverbialement, *Auſſi-tôt* dit, *auſſi-tôt* fait, des commandemens qui ſont promptement exécutez. *Auſſi-tôt* meurt veau, que vache. *Auſſi-tôt* pris, *auſſi-tôt* pendu.

AUSSI-TOſT QUE. Conj. Au même tems que. *Simul ac*, *Ubi primum. Auſſi-tôt qu*'il m'invoquera, je l'exaucerai. A R N.

> Auſſi-tôt qu'*au monde on veut plaire*,
> *On commence à déplaire à Dieu.* L'A B B É T E T U.

AUSSIERE, ſ. maſc. Terme de Marine. Groſſe corde à trois tourons. *Rudens.*

AUSTÉRE. adj. m. & fém. En termes de Phyſique, ſe dit d'une ſaveur âpre qui cauſe un reſſerrement dans la bouche: c'eſt une des neufs ſaveurs qui frappent l'organe du goût; telle eſt celle du vitriol. *Aſper*, *acidus*, *acer.*

A U S T É R E, ſignifie auſſi, Rude, ſevère; qui ne pardonne rien. *Auſterus*, *durus*, *ſeverus.* Un Juge *auſtere* eſt moins corruptible qu'un autre.

A U S T É R E, ſe dit auſſi de celui qui eſt ſevère à lui-même, qui ne ſe permet aucuns plaiſirs, qui maltraitte ſon corps. Quand les louanges ſont fines, elles ſéduiſent les plus *auſtères*. B E L L. Ce Religieux eſt fort *auſtère*, il porte la haire & le cilice. On ne peut paſſer d'un Ordre à un autre, s'il n'eſt plus *auſtère*.

A U S T É R E, ſe dit figurément en chôſes morales. Les mœurs *auſtères* de Caton. Une vertu *auſtère*. Une mine *auſtere*, ou refrognée. Il y a des gens d'une probité ſi *auſtère*, qu'elle eſt plus propre à dégoûter de la vertu, qu'à la faire aimer. Il ne faut pas toûjours ſuivre les ordres *auſteres* de la raiſon. S. É V R. Il s'élevoit par une *auſtère* vertu au deſſus des craintes, & des complaiſances humaines. F L E C H. Une morale peut être *auſtere*, ſans être déraiſonnable. D U P I N. Un Philoſophe chagrin & *auſtere* effarouche les jeunes gens, & leur fait ſoupçonner que la vertu eſt d'une pratique ennuyeuſe. L A B R U Y. Sénéque eſt trop ridé & trop *auſtère*. S. É V R. Qu'une *auſtère* vertu paroiſſe dans tes yeux. L'A B B É T E T U.

AUSTÉREMENT. adv. D'une manière auſtère. *Auſtere*, *ſevere*, *duriter.* Les Religieuſes de ſainte Claire vivent fort *auſterement*.

AUSTÉRITÉ. ſ. f. Sévérité. *Auſteritas*, *ſeveritas.* L'*auſtérité* des Cenſeurs Romains tenoit tout le monde dans le devoir. Il y a naturellement trop d'*auſtérité* dans le ſtile d'un homme d'une vertu trop rigide. V A I L. La frugalité des anciens Romains n'étoit qu'une ignorance des plaiſirs; & cependant on a conſacré cette *auſtérité* néceſſaire comme une vertu. S. É V R.

> *Je ſçai qu'en vous quittant, le malheureux Titus,*
> *Paſſe l'auſtérité de toutes les vertus.* R A C I N.

Le ſéxe aime à joüir d'un peu de liberté;
On le retient fort mal avec l'auſtérité. Mol.

Austérité, ſignifie auſſi, Mortification. *Vitæ aſperitas, duritia.* La plus grande *auſtérité* des Chartreux, eſt la ſolitude perpétuelle. On dit auſſi, l'*auſtérité* des mœurs, de la vie, du viſage. Faire des *auſtéritez.* Arn. Renoncer aux *auſtéritez.* Maucroix. Nous l'avons vûë pratiquer à la rigueur toute l'*auſtérité* des jeûnes & des abſtinences. Flech. Ce ſont les lâches Chrétiens qui gémiſſent ſous l'*auſtérité*, & ſous le poids de l'Évangile. Id. Une grande partie de ceux qui ſe donnent à Dieu mettent toute leur piété dans de certains éxercices de l'eſprit, comptant pour rien les *auſtéritez* du corps, comme ſi elles n'étoient ni utiles, ni néceſſaires, & tombent ſans s'en appercevoir dans une vie molle & voluptueuſe. Ab. d. l. Tr.

Quel eſt ton deſſein, hypocrite?
A quoi te ſerviront ces dehors affectez?
Ces jeûnes, ces auſtéritez,
Ne peuvent devant Dieu te faire un vrai mérite.
L'Abbé Tetu.

Ce mot vient du Grèc αὐστηρός.

AUSTRAL, ale. adj. Tèrme de Géographie. *Auſtralis, Auſtrinus.* Méridional, qui eſt du côté du Midi, du côté que ſouffle le vent, que les Latins appellent *Auſter.* La Tèrre *Auſtrale* eſt encore inconnuë. Le Cap de Bonne Éſpérance eſt à trente-cinq degrez de latitude *Auſtrale.* Le Capricorne eſt dans la partie *Auſtrale* du ciël. Les Tèrres *Auſtrales* furent découvertes en 1628. par une flote de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, commandée par Charpentier. C'eſt-là qu'eſt la nouvelle Hollande, nommée d'abord *Carpentaria*, du nom de ce Commandant. Larre, *Tom. 4. p.* 86. Le P. Noël Jeſ. dans ſes *Obſervationes Mathematicæ & Phyſicæ cap.* 4. donne un Catalogue plus éxact que ceux de Riccioli & d'Hevelius, de toutes les étoiles de l'hémiſphère *Auſtral*, avec leur aſcenſion droite, leur déclinaiſon & leur grandeur, telles qu'elles ſe faiſoient voir en 1687.

Ce mot vient d'*Auſter, le vent du Midi.*

AUSTRASIE. ſ. f. *Auſtraſia.* Nom propre d'un grand païs de la France Orientale qui a eû titre de Royaume. Quelques-uns dérivent ce mot d'un Gouverneur qu'y envoya, dit-on, Juſtinien, & qui ſe nommoit Auſtraſius; d'autres d'un Roi nommé Auſtraſe, *Auſtraſus*, qui régna dans ce païs. La véritable étymologie de ce nom eſt Gauloiſe. Dans cette langue, comme en Allemand, Oſt, ou Eſt, ſignifie l'Orient; de là viennent les noms d'*Oſtreling*, d'*Oſtfriſe*, d'*Eſtſexe*, d'*Eſtangle*, d'*Oſtrogoths*, & beaucoup d'autres. Nous diſons encore *Eſt*, pour dire l'Orient. Ce païs fut donc ainſi appellé, parce qu'il étoit la partie Orientale de la France, *Francia Orientalis.* On l'appella auſſi Royaume de Metz, *Metenſe Regnum.* L'*Auſtraſie* fut d'abord renfermée entre la Meuſe, la Moſelle, & la rivière d'Ill, & comprenoit la Lorraine, une partie de l'Alſace, & le Palatinat. On aſſure que quelquefois il a compris la Lorraine, la partie ſeptentrionale de la Champagne & de l'Iſle de France, avec toutes les contrées qui ſont entre ces païs & le Rhin; & encore tous les païs que les François avoient conquis en Allemagne, la Suabe, la Bavière, la Franconie, la Thuringe, une grande partie de la Saxe, & la Friſe. Enſuite elle fut reſſerrée entre le Rhin, l'Eſcaut, la Meuſe, & les montagnes de Vauge, & on la diviſa en deux parties, la ſupérieure & l'inférieure. L'*Auſtraſie* inférieure étoit la partie ſeptentrionale de l'*Auſtraſie*. L'*Auſtraſie* ſupérieure étoit la partie méridionale de l'*Auſtraſie*, qu'on appelloit auſſi *Moſellanique*, ou *Toulingienne*, c'eſt-à-dire, l'*Auſtraſie* de Toul ou de la Moſelle, & elle répondoit à peu près à la Lorraine d'aujourd'hui. Hoffm. Maty.

La France commença après la mort de Clovis, ou un peu auparavant, à être diviſée en deux parties. L'une, qui comprenoit tout ce qui étoit au deçà du Rhin, juſqu'à la Meuſe, s'appella *Auſtrie*, ou partie Orientale, & puis *Auſtraſie*. L'autre partie, qui s'étendoit juſqu'à la Loire, s'appella Neuſtrie, ou partie Occidentale. Cordem. La diviſion du Royaume François entre les fils de Clovis fut l'occaſion des nouveaux noms qu'on lui impoſa. On nomma *Auſtrie*, ou *Auſtraſie*, cette partie des Gaules Françoiſes qui eſt ſituée vers l'Orient entre le Rhin & la Meuſe. Ce nom venoit du mot *Oſt*, quoique corrompu par les François dans l'écriture qui ſignifioit Orientale. P. Dan. Depuis les enfans de Clovis, pluſieurs Princes de la prémière & de la ſeconde race de nos Rois poſſédèrent l'*Auſtraſie* avec titre de Royaumé. Thierry fils de Clovis, né d'une Concubine, fut le premier Roi d'*Auſtraſie* en 511. Au VIe ſiécle le Royaume d'*Auſtraſie* comprenoit une grande partie de l'Aquitaine, ou même toute l'Aquitaine, ſelon la remarque de Bollandus ſur les Actes de S. Sigebert 1. jour de Févr. n. 28. & du P. Papebroch ſur S. Médard Juin T. 11. p. 72. C.

L'Auſtraſie *eſt en paix, Belges & Neuſtriens*
Reprennent leur commerce, & leurs droits anciens. Breb.

AUSTRASIEN, enne. ſ. m. & ſ. & adj. Qui eſt de l'Auſtraſie, ou qui appartient à l'Auſtraſie. La répugnance des *Auſtraſiens* à diviſer les tèrres de l'ancien Royaume d'Auſtraſie, ſous Clotaire II. marque bien qu'encore qu'ils n'euſſent qu'une même origine, & ſouvent qu'un même Roi avec les Neuſtriens, ils ſe regardoient néanmoins comme un peuple différent d'eux. Ce qui les entretenoit le plus dans cette penſée, étoit que dans le tems même qu'il n'y avoit qu'un Roi dans toute la France, il y avoit un Maire du Palais en Auſtraſie différent de celui de Neuſtrie, & ce Maire eut cru mal faire ſa charge, s'il avoit ſouffert le démembrement de la moindre partie du Royaume dont il étoit Maire. Cord. La réſolution que Dagobert prit en 629. de faire ſon ſejour ordinaire en Neuſtrie augmenta la jalouſie que les *Auſtraſiens* avoient déja contre les Neuſtriens. Id. Dagobert oubliant qu'il venoit d'épouſer Nantilde, ſe donna tout entier à l'amour d'une jeune *Auſtraſienne*, qu'on appelloit Regnatrude. Id.

AUSTREGESILE. Voyez OUTRILLET. En 624. S. Sulpice Sévère, qui étoit de Bourges, ſuccéda à S. *Auſtrégéſile* dans le ſiége de Bourges. Fleur.

AUSTREGUE. ſ. m. Arbitre, Juge, qui en Allemagne juge en prémière inſtance certaines affaires des États de l'Empire. *Arbiter, Judex, Auſtraga.* Si les États mêmes ont des differens entre eux, la plûpart vont en prémière inſtance devant les Arbitres nommez *Auſtrégues*, dont les uns ſont établis par un conſentement particulier des États, & les autres par la diſpoſition des Loix. Il eſt difficile d'en apporter l'origine. Le plus vraiſemblable eſt qu'ils ont commencé du tems de Frederic II. & je ne puis être du ſentiment de ceux qui en attribuënt l'établiſſement à Maximilien I. quoi qu'il ſoit vrai qu'il leur a donné une nouvelle forme que l'on trouve dans l'Ordonnance de l'établiſſement de la Chambre donnée à Vormes l'année 1495. dans laquelle on voit diverſes manières de prendre des arbitres, dont il n'y en a que deux qui ſoient en uſage. L'une quand l'accuſé nomme trois Princes aux États de l'Empire, deſquels l'accuſateur choiſit un ami; & l'autre quand on obtient de l'Empereur un ou pluſieurs Commiſſaires, mais il y a des affaires qui ne peuvent être jugées devant les arbitres, ou *Aſtrégues*, & qui doivent aller directement à la Chambre de Spire, ou au Conſeil Aulique. Ce qu'il y a de facheux en ces jugemens des *Auſtrégues*, c'eſt que l'on peut encore en appeller à la Chambre & au Conſeil Aulique, & qu'ainſi peu d'affaires s'y terminent. D'ailleurs les dépenſes y ſont grandes, il faut donner des préſens, & faire de grands feſtins aux Commiſſaires des Princes Arbitres; outre que leur puiſſance ne dure que ſix mois, ou au plus un an, qui n'eſt pas un tems ſuffiſant pour vuider une grande affaire en Allemagne. Monsanbano, *traduit par D. C.*

Il ſemble que la juriſdiction des *Auſtrégues* s'appelle auſſi Auſtrégue, car George Schubhard, dans ſon traité Méthodique des *Auſtrégues*, les définit ainſi, *Auſtragæ ſunt judicia in quibus certorum ordinum Imperii res controverſæ, in prima inſtantia, juxtà modum in ordinationibus Imperii præſcriptum, ad utilitatem eorum diventilantur, examinantur, & deciduntur.*

AUSTREMOINE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Stremonius*, ou *Strymonius.* Saint *Auſtremoine*, Évêque d'Auvergne, eſt l'un des ſept illuſtres Miſſionnaires Apoſtoliques qui furent envoyez dans les Gaules par les Évêques de Rome vers le milieu du IIIe ſiécle de l'Égliſe. Baill.

AUSTRIE. ſ. f. Voyez AUSTRASIE.

AUT.

AUTAN. ſ. m. Vent qui ſoufle du côté du midi. *Altanus.* Selon quelques-uns, c'eſt le vent de Sud-eſt, & ſelon quelques autres, de Sud-oueſt. Il eſt d'ordinaire orageux, & les Poëtes l'employent en parlant des tempêtes.

Non loin du fier Egée, où l'on voit en tout tems,
Contre les Aquilons combattre les Autans. Ménag.

On l'appelle *Garbin* ſur la Méditèrranée.

AUTANT. adv. rélatif, qui ſert à expliquer deux choſes égales en nombre. *Tot, quot.* On demande quelquefois, s'il y a *autant* d'hommes que de femmes. Il envoya Parménion avec deux mille étrangers, & *autant* de Macédoniens. Vaug. J'ai été *autant* de fois chez-vous, que vous chez moi. *Toties, quoties.*

Autant, marque auſſi l'égalité de prix. *Tantùm quantùm.* Monſieur vaut bien *autant* que Madame. Ma maiſon eſt de mille écus ſans en rien rabattre; j'en veux tout *autant.*

Autant, ſert encore à marquer l'égalité en toute autre chôſe. *Tantum, quantum.* Il faut dans cette compoſition *autant* de l'un que de l'autre. *Autant* qu'eſt vaſte l'étenduë qui eſt entre le ciel & la tèrre, *autant* eſt grande & infinie la miſéricorde de Dieu ſur ceux qui le craignent. Port. R.

Autant, ſe dit quelquefois ſans relation, d'une quantité incertaine. *Tantum, quantum; tam, quàm.* Cette femme a *autant* de beauté, de vertu, d'eſprit, qu'on en puiſſe avoir; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt belle, vertueuſe, & ſpirituelle au dernier point. Il fait des vèrs *autant* bien qu'on puiſſe faire.

Autant, ſignifie encore, Suffiſamment, ſelon ſon pouvoir, éxtrêmement. Ce mulet eſt aſſez chargé, il en a *autant* qu'il en peut porter. On dit auſſi d'un homme yvre, qu'il a bû d'*autant*, qu'il en a *autant* qu'il lui en faut; tout ce qu'il peut porter de vin. Je l'ai nourri, protégé, aſſiſté *autant* que j'ai pû, ſelon mes forces. *Autant* que je puis conjecturer, cette affaire réüſſira. Liſbone eſt une des plus belles villes du monde, & qui mérite *autant* d'être vûë. Voit.

Autant, ſe dit quelquefois d'une certaine partie des chôſes. *Tantum.* Cela eſt fait, ou *autant* vaut. C'eſt *autant* de fait, d'épargné; *autant* de rabatu, *autant* de tems gagné. On dit abſolument, C'eſt toûjours *autant*.

Autant, en tèrmes de Palais, ſignifie la copie d'un acte. Cet Arrêt eſt perdu, il en faut relever *autant* au Greffe. Les Huiſſiers doivent laiſſer *autant* de tous les éxploits qu'ils font, & de toutes leurs ſignifications aux parties adverſes, ou à leurs Procureurs.

Autant, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes ailleurs éxpliquées. *Autant* dépenſe chiche que large. *Autant* vaut être mordu d'un chien que d'une chienne. *Autant* en emporte le vent. *Autant* de frais que de ſalé. *Autant* bien battu que mal battu. Il lui en pend *autant* ſur la tête. *Autant* vaut traîner que porter. Il conſommeroit *autant* de bien qu'un Évêque en pourroit bénir. *Autant* comme *autant*. J'en fais autant de cas que de la bouë de mes ſouliers. *Autant* qu'il en pourroit tenir dans mon œil. *Autant* de têtes, *autant* d'opinions. *Autant* en dit le renard des meures, &c.

AUTEL. ſ. m. Lieu élevé pour ſacrifier à une Divinité. *Ara.* C'étoit chez les Payens une eſpéce de piédeſtal, ou quarré, ou rond, ou triangulaire, orné de ſculpture, de bas reliefs, & d'inſcriptions, ſur lequel on brûloit les victimes qu'on ſacrifioit aux Idôles. Les *autels* deſtinez à l'honneur des Dieux céleſtes, & ſupérieurs, étoient éxhauſſez, & poſez ſur quelque édifice relevé; & c'eſt pourquoi on les appelloit *altaria*, du mot *alta ara*, qui ſignifie, *autel haut*, & élevé. Ceux qui étoient pour les Dieux terreſtres, étoient poſez ſur la ſuperficie de la tèrre; & au contraire on creuſoit & on ouvroit la tèrre pour ceux des Dieux infernaux. Il y avoit à Athènes un *autel* de la miſéricorde, où tous les malheureux avoient leur réfuge. Peut-on s'imaginer que les Dieux ſe repaiſſent de l'encens qu'on fait fumer ſur leurs *autels*, & qu'ils s'appaiſent, ou s'irritent, ſelon le nombre des victimes qu'on leur immole? S. Évr. Péricles, ſollicité de faire un faux ſerment en faveur de l'un de ſes amis, répondit: Nous ſommes amis, mais *juſqu'aux autels*. Ablanc. La puiſſance paternelle finit aux piéds des *autels*, & ne doit pas s'étendre au delà des chôſes temporelles. Optat, dans la belle hiſtoire qu'il a compoſée du Schiſme des Donatiſtes, rapporte que ſous Julien l'Apoſtat ils rompirent les *autels* des Égliſes, dont ils s'emparèrent, ou qu'ils les lavèrent ou les raclèrent; les *autels*, dit Optat, où eux-mêmes avoient autrefois offert, où les vœux du peuple, où les membres de J. C. ont été portez, où le Dieu tout-puiſſant étoit invoqué; *autels* enfin qui ne ſont autre chôſe que le ſiége du corps & du ſang de J. C. & où durant certains momens l'un & l'autre avoient habité: preuves très-puiſſantes, auſſi bien qu'irréprochables, qu'en ce ſiécle il y avoit des *autels* & un ſacrifice, où l'Égliſe croyoit que le corps & le ſang de J. C. étoient, non pas en figure, mais en vérité, & comme l'Égliſe le croit aujourd'hui. God.

Je ſçai qu'en ce moment pour ce nœud ſolennel,
*La victime, Seigneur, nous attend à l'*autel. Racin.

Les Muſes revelées
Furent d'un juſte encens en tous lieux révérées;
A leur gloire en cent lieux on dreſſa des autels. Boil.

Ce mot *autel*, vient d'*altare*, dans lequel l'uſage a changé à l'ordinaire *al* en *au*, & l'*r* en *l*, pour adoucir la prononciation. Le P. Pezron va plus loin à ſon ordinaire. *Autel* vient de l'Allemand *Autaer*, & *Autaer* eſt pris du Celtique *Auter*. Ou bien *ara*, *autel*, vient du Celtique *ar*, qui veut dire de la tèrre. De là on a formé *altar*, ou *altare*, *autel*, parce que les prémiers autels ont été faits d'une tèrre un peu haute & élevée. En effet, le mot

auter chez les Celtes, comme *altar* chez les anciens Latins, ne ſignifient rien autre chôſe que tèrre élevée pour ſervir d'*autel*. Quand tout le reſte ſeroit vrai, il reſteroit toûjours à prouver que les Celtes ont dit *alt* pour ſignifier *hault*. Voyez ce mot.

Autel, s'eſt dit autrefois chez les Juifs, de ces tables qu'ils dreſſoient à la campagne pour ſacrifier à Dieu. En cet endroit il édifia un *autel* au Seigneur.

Autel, ſe dit proprement dans le Chriſtianiſme d'une table quarrée conſacrée à Dieu, élevée & ornée, pour célébrer la Meſſe. Dans la primitive Égliſe les *autels* étoient ſans parure, & ſans pompe. Ils n'étoient que de bois, parce que la crainte des Gentils & les perſécutions obligeoient de les tranſporter ſouvent d'un lieu en un autre, & de changer les lieux des aſſemblées & des ſacrifices, & qu'on ne pouvoit en ces tems-là bâtir des temples & des autels; mais quand la converſion de Conſtantin eut donné la paix à l'Égliſe, on fit des temples & des *autels*. Les Chrétiens n'ont point donné à leurs *autels* la forme qu'ils avoient chez les Payens, ni même chez les Juifs dans le temple; mais parce que J. C. inſtitua la ſainte Euchariſtie au ſouper Paſchal & ſur une table, ils ont donné à leurs *autels* la forme d'une table. Le Concile de Paris tenu en 509. ordonne que l'on ne conſacrera point d'*autel* qui ne ſoit de pièrre. S. Grégoire de Nyſſe, qui vivoit au IXe ſiécle, parle d'*autels* de pièrre dans un diſcours qu'il a fait ſur le Baptême de N. S. Il n'y eut d'abord qu'un *autel* dans chaque Égliſe; mais bientôt après il y en eut pluſieurs, comme on le voit ſouvent dans S. Grégoire le Grand, qui vivoit au VIe ſiécle. Dans ſa 50e Lettre du Xe Livre il en compte juſqu'à 13. dans une ſeule Égliſe. Les Pères d'Achery & Mabillon ont auſſi prouvé dans les *Acta Sanct.* de leur Ordre, *Sec. III. P.* 1. *præf. p.* 57. & ſuivante, que la pluralité des *autels* dans une même Égliſe a commencé avant le Xe ſiécle.

La Meſſe de Paroiſſe ſe doit dire au maître *autel*, au grand *autel*, qui eſt celui du chœur de l'Egliſe. Stepelin, Auteur de l'onziéme ſiécle, l'appelle barbarement *Altare Capitaneum*. On ne peut dreſſer un *autel* dans une maiſon particulière, ſi l'Évêque ne l'a béni, ou fait bénir. Il paroît par Socrate Liv. I. ch. 36. de l'hiſt. Eccl. & par d'autres encore, que dans les prémiers ſiécles les autels étoient élevez, & qu'ils n'étoient point maſſifs, mais creux, en ſorte que l'on ſe mettoit deſſous pour prier.

Il y a des *autels portatifs*; ce ſont des pièrres conſacrées, qu'on peut tranſporter où l'on veut, & ſelon le beſoin. *Altare mobile.* On dit auſſi barbârement *portatile*. Il y a des éxemples d'*autels portatifs* avant le Xe ſiécle. *Act. SS. Benedict. Sec. III. Præf. p.* 58. On les appelle auſſi quelquefois *Autel itineraire*, *Altare itinerarium*. Ainſi à la fin de la vie de S. Gerard Abbé de Braine le Comte, qui vivoit au Xe ſiécle, il eſt dit qu'en ſortant de S. Denys pour aller être Abbé de Braine, il emporta avec lui l'*Autel itineraire*, dont S. Denys Apôtre de France ſe ſervoit, dit-on, pendant qu'il vivoit.

Le Patriarche Taraiſe, quoiqu'accablé de vieilleſſe & de maladie, ne laiſſoit pas d'offrir encore le ſacrifice, s'appuyant ſur une table de bois que l'on mettoit devant l'*autel*; ce qui montre qu'on n'eut oſé s'appuyer ſur l'*autel* même. Fleury. Comme les Martyrs étoient enterrez dans les cimetières, ce fut là particulièrement que les Chrétiens bâtirent des Égliſes, lorſque Conſtantin leur eut donné une entière liberté; & on croit que c'eſt de cette coutume qu'eſt venuë la régle qu'on obſerve aujourd'hui, de ne conſacrer aucun *autel* ſans y mettre des réliques des Martyrs. L'Égliſe en a fait une loi dans le VIIe Concile Œcuménique: on y peut rapporter encore le canon d'Afrique, qui défend de bâtir un *autel* ſous le nom d'un Saint, à moins que ce ne ſoit le lieu de ſa mort, ou qu'il n'y ait de ſes reliques. Tillem.

On dit, Conſacrer un *autel*. Il n'y a que l'Évêque qui conſacre les *autels*. La conſécration des *autels* eſt d'un uſage très-ancien. Il en eſt parlé très-éxpreſſément dans un Decret qu'on attribuë communément au Pape Évariſte, qui gouvernoit l'Égliſe au commencement du ſecond ſiécle, & que Gratien donne au Pape Hygin, qui eſt du milieu du même ſiécle, & il n'en eſt point parlé comme d'une chôſe nouvelle.

Autel Isolé, eſt un autel qui n'eſt adoſſé ni contre un mur, ni contre un pilier, & qui a un contre-retable, comme dans la plûpart des Égliſes Cathédrales. *Ara inſularia.* On appelle auſſi, *autel iſolé*, un autel qui eſt placé ſous un dais, ou baldachin.

Autel Privilégié, eſt un *autel* auquel ſont attachées quelques indulgences particulières. *Ara prærogativa.* Les Brèfs d'*autels privilégiez* ne s'accordent que pour un jour la ſemaine, en faveur d'un *autel* d'une Égliſe en laquelle on dit ſept Meſſes par jour; ou pour deux jours, ſi on en dit quatorze; ou pour trois jours, ſi on en dit vingt-une, on n'en accorde point au delà, & encore n'eſt-ce que pendant ſept ans.

On appelle Pièrre d'*autel*, une pièrre ſur laquelle on poſe le Calice & la ſainte Hoſtie pendant la Meſſe, & dont on ne ſe peut

ſervir qu'après qu'elle a été bénite avec beaucoup de cérémonies. La table de l'*autel* eſt quelquefois ſoutenuë d'une ſeule colonne, comme on le voit dans les chapelles ſouterraines de ſainte Cécile à Rome, & comme étoit à Conſtantinople, au rapport de Paul Diacre, l'*autel* de la mère de Dieu au palais des Blaquernes. Quelquefois la table étoit ſoutenuë de quatre colonnes, comme l'*autel* de S. Sébaſtien de *crypta arenaria*; quelquefois enfin, & c'eſt la forme la plus ordinaire, un corps de maçonnerie ſoutient la table de l'*autel*: ces ſortes d'*autels* reſſemblent à des tombeaux. C'étoit l'uſage de l'Égliſe, comme on l'a dit ci-deſſus, de célébrer les ſaints myſtères ſur les tombeaux des Martyrs: & quand on conſacre une Égliſe, on enferme encore dans l'*autel* avec de la maçonnerie des reliques des Martyrs: dans les Égliſes qui ne ſont pas conſacrées, la pierre de l'*autel* ſur laquelle on dit la Meſſe eſt marquée de croix, où il entre de la poudre des oſſemens des Martyrs. C'eſt de ces Saints dont les reliques ſont à l'*autel* que le Prêtre parle en baiſant l'*autel* durant la prière qu'il dit après l'oblation.

AUTEL, ſe dit auſſi figurément, pour le ſervice, le culte & l'honneur que l'on rend à Dieu. *Honores divini.* Cet ambitieux, bien loin de refuſer un trône, ne refuſeroit pas des *autels*, ni tous les hommages qu'on rend aux Dieux. M. SCUD.

Pour vous rendre à jamais des honneurs immortels,
Je vais me dévoüer à vos ſacrez autels. L'ABBÉ TETU.

Mais depuis que l'Égliſe eut aux yeux des mortels
De ſon ſang en tous lieux cimenté ſes autels. BOIL.

On dit figurément d'une perſonne pour qui on a grand amour, eſtime ou vénération, qu'elle mérite des *autels*, qu'on lui veut élever un *autel*. Ils prophanent tes *autels* d'un indigne encens. BOIL.

On appelle le Très-Auguſte Sacrement de l'Euchariſtie, le ſaint Sacrement de l'*Autel*.

AUTEL, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes: Qui ſert à l'*autel*, doit vivre de l'*autel*; pour dire, qu'il faut trouver de quoi ſubſiſter dans ſa profeſſion. Cette expreſſion eſt priſe de l'Écriture, 1. Cor. IX. 13. Élever *autel* contre *autel*; pour dire, Faire un ſchiſme, une diviſion dans l'Égliſe, dans une Communauté, y établir deux Supérieurs qui ſoient contraires. On dit d'un avâre, d'un altéré du bien d'autrui, qu'il en prendroit ſur l'*autel*; pour dire, qu'il ne feroit point de difficulté de faire un ſacrilége pour s'enrichir. On dit, qu'on doit être amis juſqu'aux *autels*; pour dire, qu'on ne doit pas ſervir ſes amis aux dépens de ſa conſcience. On dit, Recourir aux *autels*; pour dire, y chercher un aſyle, y demander du ſecours, y chercher des conſolations.

AUTEL, eſt auſſi le nom qu'on donne à l'une des 15 conſtellations méridionales. *Ara.* Elle eſt compoſée de douze étoiles. Bayer n'en met que huit. Elle paſſe à nôtre horiſon ſur le milieu de la nuit; & le méridien ſur la fin de Juin. Les Poëtes diſent que c'eſt l'*autel* ſur lequel les Dieux prêtèrent ſerment de fidélité à Jupiter avant la Guèrre contre les Titans, & que ce Dieu le mit dans les aſtres après ſa victoire. D'autres diſent que c'eſt l'*autel* ſur lequel Chiron le Centaure immola un loup, dont la conſtellation eſt dans le ciel proche de l'*autel*.

AUTEL DE LA PROTHÉSE. *Menſa Protheſeos.* C'eſt le mot que les Grècs donnent à un petit *autel*, ſur lequel ils béniſſent le pain avant que de le porter au grand *autel*, où l'on fait la liturgie. Le P. Goar néanmoins dans ſes notes ſur l'Eucologe ou Rituel des Grècs, *pag.* 16. croit qu'on doit plûtôt donner le nom de *table* que d'*autel* à ce que les Grècs appellent *Protheſis*, & que Génebrard a traduit par le mot Latin *altare*. En effet les Grècs ne célèbrent jamais la liturgie en un ſeul jour, que ſur un *autel*, & celui de la *prothéſe* ne ſert qu'à préparer le pain ſur lequel le Prêtre fait pluſieurs bénédictions. Le P. Goar prétend que cette table de la *prothéſe* étoit autrefois dans la Sacriſtie, & il le prouve par quelques éxemplaires Grècs, où au lieu du mot de *prothéſe*, on lit celui de *Sacriſtie*, ce qui a beaucoup de vrai-ſemblance, & en effet on préparoit autrefois dans les Sacriſties de nos Égliſes, auſſi bien que dans celles des Grècs & des autres Orientaux, le pain qui étoit deſtiné au ſacrifice. On faiſoit cette préparation avec beaucoup de cérémonies. Voyez le mot de *pain*. *Suicerus* dans ſon Thréſor Éccléſ. & Du Cange dans ſon Gloſſaire Grèc, ſur le mot de *protheſis*, ont parlé de ce petit *autel*, ou table de la *prothéſe*. Meurſius dans ſon Gloſſaire ſur le mot ἄρτος, *pain*, & M. Simon dans ſes notes ſur les Opuſcules de Gabriel de Philadelphie, en ont auſſi fait mention. Voyez le mot de *Don*.

Ce nom d'*autel*, ou table de la prothéſe, eſt pris apparemment de l'Écriture, car les Septante appellent la table des pains de la prothéſe, ce que nous appellons en nôtre langue la table des pains de propoſition. C'eſt la ſignification de prothéſe, πρόθεσις. On y mettoit les pains que l'on offroit à Dieu, de même que les Grècs mettent ſur celle-ci le pain qu'ils offrent pour être conſacré.

AUTEL, S'eſt dit autrefois, & ſe trouve dans l'hiſtoire de l'onzième ſiécle, pour les oblations & le caſuel d'une Égliſe. Dans ces tems-là les Monaſtères étoient en poſſeſſion de pluſieurs Égliſes, dont les revenus avoient été uſurpez par des Laïques, qui les leur avoient enſuite donnez, pour en décharger leur conſcience. Le conſentement de l'Évêque y étoit néceſſaire. En le donnant il obligeoit les Moines à mettre dans chaque Égliſe un Clerc capable de la déſervir, & lui donner un entretien ſuffiſant, & quelquefois l'Évêque ſe faiſoit payer un droit en lui donnant l'inſtitution, & éxigeoit des Moines le même droit à toutes les mutations de perſonne. Ce droit ſe nommoit rachat, à l'imitation du rachat des fiefs aux mutations de Seigneur, & on le nommoit rachat d'*autels*, *Redemptio altarium*, parce qu'on diſtinguoit l'Égliſe & l'*autel*. On appelloit Égliſe, les dîmes, & les autres revenus fixes; & *autel*, les oblations & le caſuel. FLEURY.

Les Payens ont diſtingué deux ſortes d'*autels* pour les Sacrifices. Celui ſur lequel on offroit des ſacrifices aux Dieux, s'appelloit en Grèc βωμὸς; & étoit un véritable *autel*, différent de celui ſur lequel on offroit des ſacrifices aux Héros, qui étoit plus petit, & qu'on nommoit en Grèc ἐσχάρα. Pollux fait cette diſtinction d'*autels* dans ſon Onomaſticon *liv.* 1. *chap.* 1. *num.* 5. Il ajoute néanmoins que quelques Poëtes ſe ſont ſervis du mot ἐσχάρα, pour marquer l'*autel* ſur lequel on ſacrifioit aux Dieux. La verſion des Septante ſe ſert quelquefois de ce mot ἐσχάρα, pour ſignifier une forme de petit *autel*, qu'on peut exprimer en Latin par *craticula*: ce petit *autel* appellé ἐσχάρα, n'avoit aucune hauteur, & étoit plûtôt un foyer qu'un *autel*, comme Ammonius le remarque dans Harpocration ſur le mot ἐσχάρα. Les Romains avoient auſſi différens *autels*. Celui ſur lequel on ſacrifioit aux Dieux du Ciel s'appelloit *altare*. Celui ſur lequel on offroit des victimes aux Dieux de la tèrre ſe nommoit *ara*. Pour les Dieux des enfers on faiſoit un trou en tèrre, où l'on égorgeoit les victimes; & ce trou s'appelloit *ſcrobiculus*. Voyez Horace Liv. 1. Sat. VIIIe, v. 25.

Sur les médailles des Colonies on voit ſouvent au revers un *autel*, & deſſus un étendart élevé; & c'eſt la marque d'une Colonie, parce que la prémière chôſe que l'on faiſoit, quand on établiſſoit une Colonie en quelque lieu, c'étoit d'y élever un *autel*, & d'y faire des ſacrifices. Dans une médaille ſingulière de Saragoſſe frappée pour Auguſte ſon Fondateur, il y a même trois *autels*, un plus grand, & deux petits aux côtez. Sur le grand, qui eſt au milieu, un étendart; & ſur les deux autres, des boucliers élevez ou pendus à des bâtons comme l'étendart. Voyez *Vaill. Colon. T.* 1. *p.* 29.

L'Académie *de gli Ardenti* à Naples a pour déviſe l'*autel* d'Élie ſur lequel le feu du ciel deſcend, avec ce mot Grèc, ΟΥΚ ΑΛΛΟΘΕΝ, *Non d'ailleurs*, pour marquer qu'ils ne ſont ardens que du feu du ciel. Ce Corps n'eſt pas dans les règles de la deviſe.

AUTENTIQUE. Voyez AUTHENTIQUE.

AUTEUR. ſ. m. Qui a créé ou produit quelque chôſe. *Auctor.* On le dit par éxcellence de la prémière Cauſe, qui eſt Dieu. L'*Auteur* de toute la nature. Le Souverain *Auteur* du monde. Ce mot vient d'αὐτὸς, *ipſe*. L'*Auteur* eſt celui qui n'a pris ſon ouvrage d'un autre; c'eſt lui qui l'a produit, qui l'a mis au jour.

Vous offenſez les Dieux, auteurs *de vôtre vie.* RACIN.

Tant de râres beautez, tant d'ouvrages divers,
*Te parlent de l'*Auteur *de ce grand Univers;*
Et tu n'entends point leurs paroles. L'ABBÉ TETU.

AUTEUR, ſe dit en particulier de ceux qui ſont les premiers inventeurs de quelque chôſe. On tient que Flavio de Melphe eſt l'*auteur* de la Bouſſole. Polydore Virgile a écrit huit livres de ceux qui ont été les *auteurs* & inventeurs des chôſes.

AUTEUR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont cauſe de quelque chôſe, ou qui on dit quelque chôſe. Ce Miniſtre eſt l'*auteur* de ma fortune. Ce chicaneur eſt l'*auteur* de la ruïne de vôtre maiſon. Des Chefs de diverſes nations, & indépendans entr'eux, s'oppoſent le plus ſouvent aux conſeils dont ils ne ſont pas les *auteurs*. SARAZ.

De nos propres malheurs auteurs *infortunez,*
Nous ſommes loin de nous à toute heure entraînez. BOIL.

AUTEUR, ſe dit auſſi des Chefs d'un parti, d'une opinion, d'une conſpiration, d'un bruit qui court. Pythagore eſt *auteur* de l'opinion de la Métempſychoſe. Quand on a découvert quelque conjuration, il en faut punir ſévèrement les *auteurs*. Celui-là eſt l'*auteur* du vol; les autres n'en ſont que les complices.

AUTEUR, en fait de Littérature, ſe dit de tous ceux qui ont mis en lumière quelque livre. Maintenant on ne le dit que de ceux qui

qui en ont fait imprimer. Il faut reſpecter les *Auteurs* Sacrez. Les *Auteurs* modernes ont enchéri ſur les Anciens. Les *Auteurs* Latins ont beaucoup pillé les *Auteurs* Grècs. Cet homme s'eſt enfin érigé en *Auteur* ; il s'eſt fait imprimer. Les *Auteurs* ſont ſujets à ſe quereller, & à ſe dire beaucoup d'injures. Les *Auteurs* les plus polis & les plus exacts ne brillent pas toûjours en converſation : ils ne diſent preſque rien, pour trop penſer à ce qu'ils veulent dire. Bouh. Les *Auteurs* accoutumez à rêver profondément, afin de bien tourner une penſée, ſont le plus ſouvent diſtraits, & gardent un ſilence morne dans une converſation enjouée. Id. C'eſt peut-être ce qui a contribué à décrier la qualité d'*Auteur*. Car elle ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & c'eſt plûtôt une injure qu'une loüange. On entend par-là un homme qui ne raiſonne pas comme les autres ; qui penſe tout autrement que le reſte du monde ; qui ne parle point naturellement, & fort entêté de lui-même. C'eſt ce qui a fait dire à Mr Paſcal, que quand on voit un ſtile naturel, on eſt tout étonné, parce qu'on s'attendoit de voir un *Auteur*, & qu'on trouve un homme. Il faut plus que de l'eſprit pour être *Auteur*. La Bruy. Les adorateurs de l'antiquité ne ſe piquent que du talent de bien entendre un vieux *Auteur*. Perr.

> *Un* Auteur *à genoux dans une humble préface,*
> *Au Lecteur qu'il ennuye a beau demander grace.* Boil.

> *Sans la langue, en un mot,* l'Auteur *le plus divin,*
> *Eſt toujours, quoiqu'il faſſe, un méchant Ecrivain.* Id.

> *Les vèrs ne ſouffrent point un médiocre* Auteur. Id.

Un *Auteur original*, eſt celui qui a le prémier traité une matière, ou qui l'a mieux traitée qu'aucun autre, qui n'a point eû de modéle, ou pour les chôſes qu'il a dites, ou pour la manière dont il les a dites. C'eſt un bon préjugé pour le progrès des lettres dans un païs, quand il s'y rencontre en même tems pluſieurs *Auteurs originaux* qui ſervent de modéle aux autres. Vign. de Mar. Voyez Original.

On dit auſſi d'une femme, qu'elle s'eſt érigée en *Auteur*, quand elle a fait quelque livre ou piéce de théatre. La Reine Marguerite fille d'Henri II. étoit *Auteur*.

En tèrmes de Palais, on appelle *Auteurs*, Ceux dont on a acquis le droit de poſſéder quelque héritage par vente, échange, donation, ou autre contrat. On donne en Juſtice un délai pour appeller en garentie ſon *auteur*. On dit auſſi à celui qui débite une méchante nouvelle, Il faut nommer vôtre *auteur*, autrement on croira que vous l'avez inventée.

Auteur, ſe dit auſſi dans une Généalogie. L'*Auteur* de la race d'une maiſon, d'une famille, eſt celui juſqu'auquel on remonte ; qui a été le prémier qui l'a annoblie ; qui l'a fondée & renduë illuſtre. *Caput, ſtirps.*

AUTHENTIQUE, ou AUTENTIQUE. adj. m. & f. Solennel, célèbre. *Res certæ fidei, certus, Authenticus.* Les véritez Chrétiennes ſont fondées ſur des témoignages *authentiques*. Le Parlement a donné un Arrêt *authentique* contre les jeux de haſard. Il y a un paſſage *authentique* dans un tel endroit pour confirmer cette propoſition.

Ce mot eſt purement Grèc, & ſignifie, *qui a de l'autorité, qui mérite qu'on y ajoute foi.*

Authentique, en tèrmes de Juriſprudence, ſignifie, Revêtu de toutes les formes, & qui eſt atteſté par des perſonnes publiques ; auquel on ajoûte foi en Juſtice. *Auctoritates.* Il faut prouver ce qu'on allegue en Juſtice par des piéces *authentiques*, ou titres originaux. Un acte n'eſt point *authentique* & éxécutoire, s'il n'eſt en original, ſigné & ſcéllé. On a appellé auſſi autrefois Perſonnes *authentiques*, les Nobles & les prémiers de l'Etat, comme étant gens dignes de foi, & dont l'autorité étoit reçuë.

Authentique, ſe dit particulièrement d'un ſceau d'une Juſtice ſubalterne, & d'un Tabellion, pour le diſtinguer du ſcel Royal. Contrat paſſé ſous le ſcel *authentique*, non Royal, ne porte point d'hypotéque hors la Juriſdiction, comme prétendent quelques-uns.

Authentique, en tèrmes de Droit, eſt un nom qu'on a donné aux Novelles de Juſtinien. *Authentica.* On ne ſçait pas trop pourquoi on les a appellées *Authentiques* ; Alciat prétend que c'eſt Accurſe qui leur a impoſé ce nom. Commes elles avoient été d'abord compoſées & rédigées en Grèc, elles furent traduites en Latin par le Patrice Julien, qui trouvant qu'elles étoient écrites d'un ſtile trop diffus, les abregea, & en renferma le ſens en moins de paroles. Du tems de Bulgarus l'on en fit une verſion moins élegante ; mais exacte, & litterale. Accurſe préféra cette traduction, qu'il appelle *Authentique*, par préference à celle de Julien, & comme plus fidelle, & plus conforme à l'original. Les *Authentiques* ou Novelles ſont diviſées en IX. collations, ou chapitres. Les Notaires qui obligent des femmes en quelques contrats, y mettent toûjours cette clauſe, qu'elle renonce à l'*Authentique, Si qua mulier.*

On a dit *Authentique*, en vèrs, pour Loi en Général, ou pour publicité, notorieté publique.

> *Rien n'arrête le ſéxe en ſon ardeur lubrique,*
> *Il rédoute moins Dieu qu'il ne craint* l'Autentique.

AUTHENTIQUEMENT. adv. D'une manière authentique & publique. *Summa fide.* Il a déclaré cela en public & *authentiquement*. Ce mariage s'eſt fait *authentiquement*. Il a prouvé *authentiquement* les faits par lui alléguez. Ce Teſtament a été fait *authentiquement*. Le Maît.

AUTHENTIQUER. v. act. Rendre un acte authentique. *Auctoritatem dare, conciliare.* Quand on envoye un acte d'un Royaume dans un autre, ce n'eſt pas aſſez que des Notaires l'ayent ſigné ; il faut que le Magiſtrat l'*authentique*, qu'il y mette le ſceau public, & une atteſtation que ceux qui l'ont ſigné ſont perſonnes publiques, aux actes deſquels on ajoûte foi en Juſtice.

Authentiquer une femme, c'eſt la déclarer convaincuë d'adultère. *Mulierem adulterii ream damnare.* La condamner ſelon l'Authentique *Ut nulli*, qui eſt la 134e Novelle de Juſtinien, à perdre ſa dot & ſes conventions matrimoniales, & à être raſée & miſe dans un Couvent pour y demeurer deux ans, pendant leſquels il eſt permis à ſon mari de la reprendre, à faute de quoi elle y doit demeurer renfermée à perpétuité.

Authentiqué, ée. part. paſſif & adj. *Auctoritatem fidemque præferens, nactus.*

Ce mot vient du Grèc αὐθεντία.

AUTOCÉPHALE. ſ. m. *Autocephalus.* Ce mot eſt Grèc, & vient de αὐτὸς, *ipſe*, & κεφαλὴ, *Caput*, & ſignifie celui qui eſt lui-même Chef, n'en ayant point au deſſus de ſoi. C'eſt le nom que donnoient les Grècs à certains Archevêques qui étoient éxempts de la Juriſdiction des Patriarches, qui ne leur étoient point ſoumis. Tel étoit l'Archevêque de Chypre, par un Decret du Concile d'Ephêſe qui le tira de la Juriſdiction du Patriarche d'Antioche. Il y avoit encore en Orient pluſieurs autres Prélats *Autocéphales*, & en Occident ceux de Ravenne s'attribuoient le même droit. Le ſixiéme Concile Canon 39. appelle cela avoir le même droit que le Patriarche ; quand il explique cependant ce droit plus en détail, il dit que ce n'étoit autre chôſe que d'avoir des Evêques ſous ſa juriſdiction. Cela veut dire que l'*Autocéphale* étoit métropolitain, & n'avoit que des Evêques ſous lui, & non point des Archevêques ou métropolitains, comme avoit le Patriarche ; mais que néanmoins il étoit en quelque chôſe égal au Patriarche, en ce qu'il n'étoit point ſoumis à un Patriarche. Les Evêques *Autocephales* étoient principalement ceux de Bulgarie, de Chypre, & d'Iberie. Voyez Allatius *L.* 1. *C.* 25. *de utriuſque Eccl. conſ.*

AUTOGRAPHE. ſ. m. Tèrme dogmatique, qui n'eſt en uſage que dans les Colléges, ou chez les Notaires. *Scriptum autographum.* C'eſt l'original de quelque écrit. C'eſt ce qui eſt écrit de la main propre de quelque perſonne. Ainſi on peut dire que les *autographes* de S. Paul ſeroient quelque chôſe de fort curieux.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grècs, d'αὐτὸς, & de γράφω.

AUTOMATE. ſ. m. Tèrme des Méchaniques. Machine qui ſe remuë par elle-même ; qui a en ſoi le principe de ſon mouvement ; comme une montre, une horloge à contrepoids, ou autres machines qui ſe meuvent par reſſort. *Automatum.* Ce mot eſt purement Grèc : pluſieurs prononcent *aftomate* ; mais quoiqu'en diſe Ménage, qui le prononce de la ſorte, il faut prononcer *automate* avec tous les meilleurs Auteurs. Au reſte, ce tèrme d'*automate* eſt principalement conſacré pour déſigner les bêtes, que les Carteſiens prétendent être de pures machines, ou, pour parler plus préciſément, de purs *automates*. On s'eſt d'abord fort ſoulevé contre cette opinion ; mais on commence à s'y accoûtumer, & même on ne la croit pas nouvelle. Si la régularité & la ſubordination qui ſe remarquent dans la République des abeilles ne ſuppoſent pas un principe connoiſſant, qui m'empêchera de prendre pour des *automates* tous les ouvriers d'une manufacture ? P. Dan. Cette femme n'ouvre la bouche que par meſure ; il ſemble qu'elle agiſſe par reſſorts, comme une machine : c'eſt un *automate*. Bell.

Ce mot vient du Grèc αὐτὸς, *ipſe.*

AUTOMNAL, ale. adj. Qui eſt propre à l'automne. *Autumnalis.* La partie *automnale* du Bréviaire contient le tems depuis le prémier Septembre juſqu'à l'Advent. En Aſtronomie on dit ſection *automnale*, ou de la balance. Ce mot n'entre guère dans l'uſage ordinaire. On dit même plûtôt la partie d'Automne, que la partie *Automnale* d'un Bréviaire.

AUTOMNE. ſ. m. & f. Voiture & Chapelain le font maſculin,

je le tiens hermaphrodite. Mén. L'Académie Françoiſe le fait ſeulement maſculin; mais on le trouve auſſi féminin dans nos meilleurs Auteurs, & même plus ſouvent que maſculin. Troiſiéme ſaiſon de l'année où on recueille particulièrement les vins & les fruits d'hyver. *Autumnus.* *Automne* abondante en toutes ſortes de fruits. Abl.

Ou quand ſur les coteaux le vigoureux Automne
Etalloit ſes raiſins, dont Bacchus ſe couronne.
Perrault.

En quelques Provinces on a compté les années par les *automnes*, & en d'autres par les hyvers, comme chez les Saxons. Du Cange. Quelques-uns dérivent ce mot du vèrbe *augeo*, *quòd frugibus annum augeat.*

A quoi ſouhaitez-vous d'employer vos beaux jours?
Le printems pour les amours
*Eſt plus propre que l'*automne. Bens.

Automne en tèrmes de Philoſophie hermétique, ſignifie le tems auquel l'ouvrage eſt achevé. On dit l'*automne* des Philoſophes pour marquer ce tems, qu'on appelle auſſi le tems de la moiſſon, parce qu'alors on recueille le fruit de ſes peines.

AUTORISATION. ſ. fém. *Autoritas.* Tèrme de Palais, qui ne ſe dit guères qu'en ces phràſes: L'obligation que cette femme a paſſée eſt nulle, par le défaut de l'*autoriſation* de ſon mari, parce qu'elle eſt ſous ſa tutelle par les loix du mariage. La vente d'un bien d'un mineur eſt ſujette à l'*autoriſation* d'un Tuteur.

LETTRES D'AUTORISATION; ſont des lettres qu'une femme obtient du Roi, ou des Juges, pendant l'abſence ou au refus de ſon mari, pour adminiſtrer ſon bien.

AUTORISER. v. act. Donner puiſſance de faire quelque chôſe; donner force & vigueur à quelque loi, à quelque uſage, à quelque cérémonie. *Auctoritatem dare*, *tribuere.* L'Empereur Juſtinien a *autoriſé* la Compilation des déciſions des Juriſconſultes anciens pour en compoſer les Loix du Digeſte. Une femme ne peut contracter, ni agir en Juſtice, ſi elle n'eſt *autoriſée* par ſon mari, ou à ſon refus, par Juſtice.

Autoriser, ſignifie auſſi, Approuver. *Approbare*, *comprobare.* Les Loix *autoriſent* les ventes des biens des mineurs quand elles ſont à leur avantage. Il y a bien des abus que la coutume *autoriſe.* Le tems, le long uſage, ne peuvent rien *autoriſer* contre la Loi de Dieu, ou de Nature. Un Magiſtrat *autoriſe* le vice, quand il n'en fait pas la punition. Les Politiques ne manquent pas d'alléguer la raiſon d'État, pour *autoriſer* tout ce qu'ils font ſans raiſon. S. Évr. C'eſt une doctrine capable d'*autoriſer* les vols domeſtiques. Pasc. Il ne voulut pas *autoriſer* l'éxemple de cette action. Vaug.

Que dangereuſe eſt la ſurpriſe
D'une erreur que le monde ſuit!
Et que mal aiſément on fuit
Ce que la coutume autoriſe! L'ab. Tetu.

Autoriser, avec le pronom perſonnel, ſignifie, Acquérir, uſurper de l'autorité. *Arrogare ſibi*, *vindicare auctoritatem.* Les Tyrans s'*autoriſent* peu à peu en flattant les peuples. Les abus s'*autoriſent* avec le tems juſqu'à un point qu'il eſt malaiſé de les réformer.

Autorisé, ée. part. paſſ. & adj. *Auctoritatem nactus*, *Auctoritate præditus.*

AUTORITÉ. ſ. fém. Droit qu'on a de commander, de ſe faire obéir; pouvoir, puiſſance, crédit. Auquel ſens le mot d'*autorité* n'a point de plurier. *Auctoritas.* Avoir une *autorité* abſoluë. Arn. Uſer de ſon *autorité.* Le Maît. Tout bon Chrêtien ſe doit ſoumettre à l'*autorité* de l'Égliſe, & tout bon ſujet à l'*autorité* Royale. Il faut employer l'*autorité* des Loix contre les méchans. Les decrets ſe font par *autorité* de Juſtice. Les déreglemens du peuple viennent de ceux qui les gouvèrnent: l'*autorité* de leur perſonne donne du poids à leurs éxemples. Flech. S. Paul recommande aux Évêques de tempérer par la manſuétude ce que l'*autorité* a de ſévère. Le P. Gail. Le Cardinal de Richelieu avoit affermi la ſeureté du peuple, & l'*autorité* du Roi, par l'abaiſſement des Grands. Id. Il faut que celui qui régne ait un air d'empire, & d'*autorité.* La Bruy. La raiſon de l'homme ſujette à mille égaremens, a beſoin d'être guidée par l'*autorité.* Malb. Vous n'avez agi par *autorité*, que parce que vous ſçavez qu'il eſt plus aiſé de trouver des eſclaves, que des raiſons. Pasc. Ruiner, détruire l'*autorité* d'une perſonne. Arn. Donner de l'*autorité* à un mot. Vaug. Il y a des opinions populaires à qui l'on donne trop d'*autorité.* Port. R.

Autorité, ſe dit quelquefois de l'uſage de ce droit, ou de ſon uſurpation. Un homme n'en peut arrêter un autre de ſon *autorité* privée. Il eſt mal-ſéant de vouloir emporter toutes choſes d'*autorité* abſoluë. Un mineur, une femme, ne peuvent agir que ſous l'*autorité* de ſon tuteur, ou de ſon mari. Une procuration porte pouvoir & *autorité* de faire les affaires d'autrui.

Autorité, ſignifie auſſi, le témoignage d'un Auteur qui a écrit; ou quelque apophthegme, ou ſentence, d'une perſonne illuſtre qu'on cite, & qu'on allégue dans un diſcours pour lui ſervir de preuve, ou d'ornement. En ce ſens le mot d'*autorité* a un plurier. Voilà bien des *autoritez.* Il eſt toûjours muni d'un grand nombre d'*autoritez.* J'ai cent bonnes *autoritez* pour prouver ce que j'avance. Les textes d'Ariſtote ſont de grande *autorité* dans les Colléges. Les paroles qu'on rapporte de Socrate ſont de grande *autorité* dans la Morale. Les paſſages de l'Écriture ſont d'une *autorité* déciſive.

Autorité. Tèrme de Palais, On appelle *Autoritez*, les Ordonnances, les Loix, les Jugemens & le ſentiment des Docteurs, qui ſervent à approuver & autoriſer ce que l'on dit.

AUTOUR. Prépoſition qui s'employe quand on parle de ce qui environne quelque choſe, & qui régit le génitif. *Circa*, *circum*, avec l'accuſatif. *Autour* de l'Égliſe. Ablanc. Le diadème ſe mettoit ſur le front *autour* de la tête. On a bâti des murs & des baſtions *autour* de la ville. Les lignes de circonvallation ſe font *autour* de la place qu'on aſſiége. On a fait la Proceſſion *autour* de l'Égliſe. Ces joüeurs étoient rangez *autour* de la table.

Autour, ſe dit auſſi de l'eſpace qui eſt aux environs. Il n'y a point de fauxbourgs ni de bâtimens *autour* des places fortes. Il y a des foſſez *autour* de ce château. On le dit encore de ce qui ſe meut dans cet eſpace. Il s'eſt allé promener *autour* du Cloître. La lune tourne *autour* de la tèrre.

Autour, ſe dit auſſi des lieux voiſins. Les ennemis ſont campez tout *autour* de nous. Les Sergens rôdent autour de cette maiſon. Il a regardé tout *autour* de lui.

Autour, ſe dit auſſi des perſonnes. Les grands ont *autour* d'eux quantité de Courtiſans & de flateurs. Le voilà, qui vient rôder *autour* de vous. Mol.

Oui, malgré tout le bruit qu'éxcite autour *de nous*,
Le Démon, la Chair, & le Monde,
Parlez, Seigneur, parlez, je n'écoute que vous.
L'ab. Tetu.

Autour, eſt auſſi quelquefois adv. Il a acheté une maiſon ici *autour.* Il tourne tout *autour*, & n'entre point dedans.

On dit provèrbialement, Tourner *autour* du pot; pour dire, N'oſer pas parler d'une chôſe, ou n'oſer la faire ouvèrtement; mais uſer de circonlocution pour ſonder ſi elle ſera agréable.

Ce mot vient de *tour*, de *tornus.*

AUTOUR. ſ. m. En Fauconnerie, eſt un grand oiſeau de poing qui eſt le plus grand après le gerfaut, qui ſert à la baſſe volerie ſur les faiſans & les perdrix. *Accipiter*, *aſterias.* Il a les ailes courtes, la tête petite, le bec long, les ſerres noires, les jambes hautes, & la queuë longue. Il eſt de couleur fauve, & ſemé de taches jaunes, la queuë large, les yeux profonds ayant une rondeur noire. Les *autours* font leurs nids dans les forêts, & dans les montagnes. Le bel *autour* doit être court; bien curé, bas aſſis, & avoir les mahutes larges. L'*Autour niais*, eſt celui qui eſt pris dans le nid: *Autour branchier*, celui qui eſt pris ſur les branches de l'arbre, commençant à voleter: *Autour paſſager*, celui qui eſt pris au paſſage, ſoit au filet, ou autrement: *Autour fourcheret*, celui qui eſt de moyenne taille entre formé, & tiercelet: quelques-uns l'appellent *Segond.* On donne à l'*autour* la qualité de *Cuiſinier*, car il prend force perdrix. On dit que l'*autour* empiéte, & que le faucon lie le gibier. Au reſte, il n'y a que la femelle de cette ſorte d'oiſeau de proye qui s'appelle *autour.* Le mâle s'appelle *Tiercelet*; mais parce qu'il y a d'autres oiſeaux de proye, dont les mâles s'appellent auſſi *Tiercelets*, il faut dire *Tiercelet d'autour*, pour le diſtinguer du faucon, du gerfaut, &c.

AUTOUR. Eſt auſſi une écorce qui approche de la canelle en figure & en couleur; mais elle eſt plus épaiſſe & plus pâle, ayant en dedans la couleur de muſcade caſſée, avec beaucoup de petits brillants, ſon goût eſt preſque inſipide & ſans odeur. Elle eſt apportée du levant, elle entre dans la compoſition du carmin avec le ſouhan.

AUTOURSERIE. ſ. f. Art de dreſſer & de faire voler les autours. *Accipitrum diſciplina.* Pluſieurs tèrmes de l'*Autourſerie* ſont différens de ceux de la Fauconnerie.

AUTOURSIER. ſ. m. Celui qui a ſoin de dreſſer, ou de faire voler les autours. *Accipitrum inſtitutor.* La baguette des *Autourſiers* s'appelle *chaſſeoire.*

AU-TRAVERS, A-TRAVERS. Prépoſitions, dont la première régit le génitif, & la ſeconde l'accuſatif. *Per*, avec un accuſatif. Elles ſignifient, par le milieu, tout au milieu. Il n'a de jour qu'*au-travers* des vitres. Il regarde *au-travers* des barreaux. Il lui

lui a donné un coup d'épée *au-travers* du corps. Il perça tout *au-travers* d'un bataillon. Aller *à-travers* les bois, *à-travers* les champs. Ils marchent *à-travers* la bataille des Grecs. ABL. Il donne *à-travers* les purgations & les ſaignées. MOL.

AUTRE. Pronom relatif m. & f. Différent, contraire, oppoſé. *Alius*, *alter*. Les corps céleſtes ſont d'une *autre* nature que les corps ſublunaires. C'eſt toute *autre* chôſe que ce que vous penſez.

Nicod dérive ce mot du Latin *alter*, ou du Grèc ἕτερος. Le P. Pezron, Ant. des Celtes, dit que ἄλλος, *alius*, *autre*, vient des Celtes qui diſent *all*. Mais *all* en Celtique ſignifie *tout*, & non pas *autre*.

AUTRE, ſignifie différent. *Autre* eſt la certitude que nous avons dans les connoiſſances humaines, *autre* eſt celle de la foi. PELIS. En ce ſens il faut toujours le répéter deux fois, comme en cet éxemple.

AUTRE, ſe dit auſſi pour ſignifier deux chôſes qui vont enſemble. Sa réputation s'étend de l'un à l'*autre* Pôle. Ils s'en ſont allez l'un & l'*autre*. Dans les défilez on marche l'un après l'*autre*.

AUTRE, ſe dit auſſi par excluſion. On a raiſon de ne parler d'*autre* chôſe que de ſon ſalut. Pour être ſçavant, il ne faut faire *autre* chôſe qu'étudier.

AUTRE, ſe dit en pluſieurs phrâſes ordinaires. L'un vaut l'*autre*; pour dire, qu'il n'y a point à choiſir entre deux chôſes. Il y en a d'un & d'*autre*; pour dire, il y a du bon & du mauvais. Je ne connois *autre*; pour dire, c'eſt l'homme que je connois le mieux. C'eſt une *autre* affaire; pour dire, qu'il n'y a pas la même raiſon d'en juger. Comme dit l'*autre*, c'eſt une citation populaire, quand on ne nomme point d'auteur. Il eſt devenu tout *autre*, c'eſt-à-dire, il eſt bien changé, en bien, ou en mal. Il en fait bien d'*autres*; pour dire, il a d'*autres* détours, fineſſes, malices. A d'*autres*; pour dire, Allez chercher ailleurs vôtre duppe. En voici d'une *autre*; pour dire, Voici un nouveau détour qu'on nous apporte, une nouvelle affaire qu'on nous fait. C'eſt bien un *autre* homme; pour dire, C'eſt un homme qui eſt bien plus conſidérable. On dit que des gens ſont nez l'un pour l'*autre*, pour dire, qu'ils ſont de même humeur, qu'ils s'accordent bien. Prendre l'un pour l'*autre*; pour dire, ſe méprendre. Je regarde cela d'un *autre* œil; pour dire, d'un *autre* biais; je le vois d'une *autre* manière. On dit, qu'un homme dit d'un & fait d'*autre*, quand ſes actions ſont contraires à ſes diſcours; qu'il va de côté & d'*autre*; pour dire, que c'eſt un coureur, un intrigueur. On dit auſſi, C'eſt un *autre* Mars, un *autre* Aléxandre; pour dire, C'eſt un nouveau Mars, un nouvel Aléxandre.

D'AUTRE PART. adverbe. D'ailleurs, de part & d'autre, des deux côtez. *Aliundè*. Entre un tel Demandeur d'une part, & un tel Déffendeur *d'autre part*. *L'autre jour*, ſe dit d'un des derniers jours paſſez.

On dit provèrbialement, C'eſt une *autre* paire de manches, pour dire, C'eſt une *autre* affaire. Autre chôſe eſt de dire, & *autre* chôſe de faire; pour dire, qu'il eſt plus difficile d'agir que de parler.

AUTREFOIS. adv. Anciennement, ou ci-devant. *Alias*, *olim*. Le luxe étoit bien moindre *autrefois* qu'à préſent. Vous m'avez dit *autrefois* que, &c. Ce mot ſe diſoit *autrefois*, mais on ne le dit plus.

> *Vous cet Antiochus, ſon amant* autrefois,
> *Vous que l'Orient compte entre ſes plus grands Rois.* RACIN.

AUTREFOIS, ſignifie auſſi, Un autre tems. Je ne puis faire celà maintenant, ce ſera pour une *autrefois*.

AUTREMENT. adv. D'une autre manière. *Aliter*, *alio modo*, *alia ratione*. Il ne faut point être bourru, ni vivre *autrement* que les autres.

> *N'ayez pour vos avis aucun entêtement;*
> *Laiſſez la liberté de penſer* autrement. S. ÉVR.

AUTREMENT, ſe met quelquefois pour ſervir de condition, ou de menace. On réſigne des Benéfices avec réſerve d'une telle penſion, & non *autrement*, ni d'une autre manière. Il faut vivre dans l'ordre, *autrement* on s'en repent. A l'égard des véritez Chrétiennes & des promeſſes générales de Dieu; il faut avoir une certitude entière, parfaite, être infailliblement aſſuré qu'on eſt dans la voye de ſalut; *autrement* ce ne ſeroit plus religion & foi divine, mais opinion & connoiſſance humaine. PELISS.

AUTREMENT, ſe dit auſſi pour marquer de la médiocrité. Juſques ici pour obtenir des Licences il ne falloit pas être *autrement* ſçavant en Droit. Il n'eſt pas fort en uſage en ce ſens.

AUTRICHE. ſ. f. *Auſtria*. Nom propre d'une Province d'Allemagne. Les Allemans l'appellent *Oeſterrich*, ou *Oſterrich*. Elle doit ſon nom à ſa ſituation, car elle eſt la partie de l'Allemagne la plus Orientale, & *oſt* ſignifie *Orient*. Voyez ce que nous avons dit au mot AUSTRASIE. Les bornes de l'*Autriche* ſont, au levant la Hongrie, au nord la Moravie & la Bohême; au couchant le Duché de Bavière, & l'Archevêché de Saltzbourg; & au midi la Stirie. La Capitale de l'*Autriche* eſt Vienne. Il y a la haute & la baſſe *Autriche*. La haute *Autriche*, *Auſtria ſuperior*, ou *Ciſdanubiana*, eſt la partie d'*Autriche* qui eſt au midi, ou à la droite du Danube, & la baſſe *Autriche*, *Auſtria inferior*, ou *Tranſdanubiana*, eſt celle qui eſt au nord, ou à la gauche du même fleuve. D'autres diſent que la haute *Autriche* eſt la partie orientale de cette province, & ils appellent la partie occidentale la Baſſe *Autriche*. Voyez Maty.

L'*Autriche* n'a eû d'abord que des Comtes, qui n'étoient même que des Gouverneurs envoyez par les Empereurs, enſuite elle a eû des Marquis, puis des Ducs, & enfin des Archiducs; on ne ſçait pas bien quand ceux-ci ont commencé. On dit que c'eſt Maximilien prémier qui en 1459 donna le titre d'Archiduché à l'*Autriche*.

La Maiſon d'*Autriche* eſt une maiſon illuſtre d'Allemagne, qui deſcend de Rodolphe Comte d'Hapſbourg, qui fut élû Empereur en 1299. Rodolphe qui avoit été, à ce que l'on dit, domeſtique d'Ottocare, Roi de Bohême, lui enleva l'*Autriche* en 1273. & la donna à ſon ſecond fils Albert, duquel ſont deſcendus les deux branches de la Maiſon d'*Autriche*, dont l'une tient l'Empire depuis long tems, & l'autre a régné en Eſpagne depuis Charles I. juſqu'à Charles II. Rodolphe Comte d'Hapſbourg a commencé la grandeur de la maiſon d'*Autriche*, & a tranſmis à ſes deſcendans le nom d'*Autriche*, en leur en donnant le Duché qu'il conquit ſur Ottocare Roi de Bohême, dont on dit qu'il avoit été domeſtique, *Magiſter aulæ*. DE LA CHAPP. Les Anglois ont-ils quelque droit à la ſucceſſion d'Eſpagne? Que leur importe que la Maiſon de France, ou la Maiſon d'*Autriche* la recueille? ID. Voyez Lymnæus, *Jus publicum Imperii L. II.* ſur l'*Autriche*, & la Maiſon d'*Autriche*, & Imhoff, *Notitia Procer. Imp. Lib. I. cap.* 5.

Les Païs héréditaires de la Maiſon d'*Autriche*, *Domus Auſtriacæ patrimonium*, ou *ditiones hereditariæ*, ſont le Cercle d'*Autriche*, le Marquiſat de Burgaw, le Lantgraviat de Nellenbourg, le Briſgaw, l'Ornaw, & les villes foreſtières, qui ſont les païs que la maiſon d'Autriche poſſède par droit de ſucceſſion. L'Empire & le Royaume de Hongrie ſont électifs, & celui de Bohême prétend l'être, ainſi ils ne ſont pas proprement, ou point du tout, païs héréditaires. Le Cercle d'*Autriche*, *Circulus Auſtriacus*, eſt une des neuf grandes Provinces qui compoſent l'Empire. On diviſe ce Cercle en deux parties: l'*Autriche intérieure*, qui comprend l'*Autriche*, la Stirie, la Carinthie, & la Carniole; l'*Autriche extérieure*, qui n'eſt autre chôſe que le Tirol.

Autriche s'eſt dit auſſi autrefois de la Franconie, qu'on appelloit encore France Teutonique, & qui par rapport à la France eſt *Autriche*, c'eſt-à-dire, Orientale.

L'AUTRICHE. ſ. f. Sorte de laituë. *Lactuca Auſtriaca*. L'*Autriche* ſe plante au mois d'Avril; & ne monte pas ſi aiſément en graine que d'autres laituës.

AUTRICHIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Auſtrius*, *Auſtriacus*. Ce nom a trois ſignifications aujourd'hui en François. 1°. Il ſignifie qui eſt d'Autriche, les peuples qui habitent l'Autriche. 2°. Il ſe prend pour les Princes de la Maiſon d'Autriche. Les *Autrichiens* ont régné environ 200 ans & plus en Eſpagne. Que les *Autrichiens* ſont éloignez d'arriver à l'une ni à l'autre de ces deux fins d'une guèrre ſi furieuſe! DE LA CHAPP. 3°. *Autrichien*, ſe prend pour Partiſan de la Maiſon d'Autriche. Charles, diſent les *Autrichiens*, a-t'il dû, a-t'il pû changer dans la domination *Autrichienne*, ce que ſon Seigneur, ſon père, avoit ſagement reglé? ID. Il eſt auſſi adjectif. Un Régiment *Autrichien*. Les Princes *Autrichiens*. La Lipe *Autrichienne*. On a dit *Autrichois*, il n'eſt plus en uſage.

AUTRUCHE. ſ. f. *Struthio camelus*. Grand oiſeau qui a les ailes courtes, fort eſtimé pour ſes plumes, qui ſervent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais, &c.

L'*Autruche* a quelque chôſe de l'oye, mais eſt beaucoup plus grande. Elle a les jambes fort longues, & le col de 4 ou 5 palmes de longueur. MARM. *L. I. c.* 23. Les *autruches* ſe chaſſent en Afrique. Elles ſont ſi communes au Pérou, qu'elles vont par troupes comme le bétail. Les Sauvages en mangent la chair; & leurs œufs ſont bons, quoique de difficile digeſtion. Les fémelles ſont preſque toutes mêlées de gris, de noir & de blanc. Les mâles ſont blancs & noirs, & ſont bien plus eſtimez, parceque leurs plumes ſont plus larges & mieux fournies, leurs bouts plus touffus, & leurs ſoyes plus fines. On ne les chaſſe qu'après leur muë, & lorſque leur plumage eſt ſec. Ce ſont des oiſeaux fort vîtes qu'on chaſſe avec des Barbes harpez comme levriers, qui les attrapent à la courſe. L'*autruche* ſe ſert de ſes ailes non pas pour voler, mais pour aider à ſa courſe, lorſque le vent lui eſt favorable; car alors elle s'en ſert comme un navire fait de ſes voiles. Marmol dit

757

dit qu'elle s'en
rant, & qu'ell
pour s'animer
Cyrus trouva p
leur donna la c
ſans pouvoir ja
nent des pièrres
contre ceux qui
me le plus fort.
Acarete Biſcayen,
de la Plata, & d
quantité d'autr
qu'elles couven
caſſent quatre qu
couvent; qu'ils
grande quantité
riſſent, quand il
qu'ils puiſſent al
que dit Ælien, q
ſes œufs; mais i
bons à couver. C
d'autruche ſi gros
hommes. On a f
cadémie des Scien
de haut depuis la
l'homme en ovale
mobile, contre l
dedans, comme
pointu, ſa langue
cuiſſes groſſes, c
blanche un peu ro
un reſeau dont l
doigt. Ses jambes
en table, ſes piéds
fort grands, & a
grands doigts, &
diverſe ſorte, con
lanugineuſes pour
fermes pour voler
lées comme le du
Elles ont le tuyau
quoi les Egyptiens
truche. La peau de
vet blanc clair-ſem
plume. Son corps
ſes. Celles qu'on v
grandes qui ſorten
blanches. Celles d
ſent le dos & le ve
point de plumes, r
Au bout de chaqu
pouce, creux, & r
bles aux aiguillons
vé cinq diaphragm
parties, dont quat
cinquième ſitué en
plis de fo d'he
dont il y en avoit d
dans un juſqu'à 70
des trois quarts,
mutuel, plutôt qu
autruches avalent le
les cailloux, pour a
s'en nourrir & pou
contraire, elles me
dore Sicilien appell
Le P. De Urreta, dan
Anciens ont appellé
ſeau a des ailes, qu
ont des oreilles de
du cheval ailé nom
qu'il eſt douteux ſi
animal terreſtre, pa
pour celà qu'on l'a
dore Liv. XII. Etym
a des plumes comm
gieuſe en Ethiopie
c'eſt apparemment
truc, & le nom Fra
met ſes œufs en te
c'eſt le ſoleil qui les
de Marmol, qu'elle

dit qu'elle s'en ſert à courir, parce qu'elle s'en foüette en courant, & qu'elle ſe pique auſſi de quelques ergots ou éperons pour s'animer davantage. Xénophon rapporte que l'armée de Cyrus trouva proche de l'Euphrate beaucoup d'*autruches*, qu'on leur donna la chaſſe avec les chevaux de l'armée les plus vites, ſans pouvoir jamais les atteindre. On dit encore qu'elles prennent des pierres entre leurs ongles fenduës, & qu'elles les jettent contre ceux qui les ſuivent avec autant de violence que l'homme le plus fort.

Acarete Biſcayen, dans la Relation de ſes voyages dans la rivière de la Plata, & de là par terre au Pérou, dit qu'il y a une grande quantité d'*autruches* aux environs de Buenos Ayres; que lorſqu'elles couvent & que leurs œufs ſont prêts à éclorre, elles en caſſent quatre qu'elles portent aux quatre coins du lieu où elles couvent; qu'ils ſe corrompent, & qu'il s'y engendre bientôt une grande quantité de vers, dont les petits de l'*autruche* ſe nourriſſent, quand ils ſont éclos, & que cela leur ſuffit, juſqu'à ce qu'ils puiſſent aller chercher leur nourriture. Cela confirme ce que dit Ælien, que l'*Autruche* nourrit ſes petits d'une partie de ſes œufs; mais il ajoute que c'eſt de ceux qui ne ſe trouvent pas bons à couver. On a vû vers le Cap de bonne Eſperance des œufs d'*autruche* ſi gros, qu'un ſeul ſuffit pour donner à manger à ſept hommes. On a fait la diſſection de pluſieurs *autruches* dans l'Académie des Sciences: la plus grande étoit de ſept piéds & demi de haut depuis la tête juſqu'à la terre. L'*autruche* a l'œil comme l'homme en ovale, ayant de grands cils, & la paupière d'en-haut mobile, contre l'ordinaire des oiſeaux, avec une paupière au dedans, comme l'ont la plûpart des brutes. Son bec eſt court & pointu, ſa langue petite, & adhérante comme aux poiſſons; ſes cuiſſes groſſes, charnuës & ſans plumes, couvertes d'une peau blanche un peu rougeâtre, rayée par des rides qui repréſentent un reſeau dont les mailles pourroient laiſſer entrer le bout du doigt. Ses jambes ſont couvertes par devant de grandes écailles en table, ſes piéds fendus, & compoſez ſeulement de deux doigts fort grands, & auſſi couverts d'écaille, avec des ongles aux grands doigts, & non pas aux petits. Elle n'a pas des plumes de diverſe ſorte, comme les autres oiſeaux, qui en ont de molles & lanugineuſes pour leur ſervir de fourrure, & d'autres dures & fermes pour voler. Celles de l'*autruche* ſont toutes molles & éfilées comme le duvet. Elles ne ſervent ni à voler, ni à les vêtir. Elles ont le tuyau juſtement au milieu de la plume: c'eſt pourquoi les Egyptiens repréſentoient la Juſtice par une plume d'*autruche*. La peau de ſon cou eſt de chair livide, couverte d'un duvet blanc clair-ſemé & luiſant, qui tient plus du poil que de la plume. Son corps eſt couvert de plumes noires, blanches & griſes. Celles qu'on voit d'autre couleur ſont ſeulement teintes. Les grandes qui ſortent des ailes & de la queuë ſont ordinairement blanches. Celles du rang d'après ſont noires. Celles qui garniſſent le dos & le ventre ſont noires, ou blanches. Ses flancs n'ont point de plumes, non plus que les cuiſſes, & le deſſous des ailes. Au bout de chaque aile il y a deux eſpéces d'ergots longs d'un pouce, creux, & reſſemblans à de la corne, à-peu-près ſemblables aux aiguillons d'un porc-épic. Quant au dedans, on y a trouvé cinq diaphragmes ou cloiſons qui diviſent le tronc en cinq parties, dont quatre ont la ſituation droite de haut en bas, & un cinquiéme ſitué en travers. Ses ventricules ont été trouvez remplis de foin, d'herbe; d'orge, de féves, d'os, & de cailloux, dont il y en avoit de la groſſeur d'un œuf de poule. On a trouvé dans un juſqu'à 70 doubles, la plûpart uſez & conſumez preſque des trois quarts, & rayez apparemment par leur frottement mutuel, plutôt que par éroſion. Mais il faut remarquer que les *autruches* avalent le fer, de même que les autres oiſeaux avalent les cailloux, pour aider à broyer leur nourriture, & non pas pour s'en nourrir & pour le digérer, comme ont crû les Anciens: au contraire, elles meurent quand elles en ont beaucoup avalé. Diodore Sicilien appelle les *autruches*, des *Cerfs-oiſeaux*.

Le P. De Urreta, dans ſon hiſtoire d'Éthiopie p. 45. prétend que les Anciens ont appellé les *autruches* Pégâſes, & que comme cet oiſeau a des ailes, qu'il étend quand il court, & qu'il y en a qui ont des oreilles de cheval, tout cela a donné occaſion à la fable du cheval ailé nommé Pégâſe. Le même Auteur dit Liv. I. ch. 26. qu'il eſt douteux ſi c'eſt un oiſeau, parce qu'il a des ailes; ou un animal terreſtre, parce qu'il a des pieds de chameau; que c'eſt pour cela qu'on l'appelle *ſtrutio camelus*, c'eſt-à-dire, ſelon Iſidore Liv. XII. Etym. ch. 17. parce que c'eſt un animal terreſtre qui a des plumes comme les oiſeaux. Il y en a une quantité prodigieuſe en Éthiopie, & les Éthiopiens les nomment *Aoſtros*, & c'eſt apparemment de là que s'eſt formé le nom Eſpagnol *Abeſtruz*, & le nom François *Autruche*. Elle pond au mois de Juin, met ſes œufs en terre, les couvre de ſable, & les abandonne; c'eſt le ſoleil qui les fait éclore. Ceux du païs diſent, au rapport de Marmol, qu'elle a ſi peu de mémoire, qu'elle les oublie, mais qu'en courant deçà & delà les femelles les couvent aux lieux où elles les rencontrent. Il eſt bien plus naturel de dire que l'*autruche* étant d'un poids énorme, elle romproit ſes œufs ſi elle les couvoit comme les autres oiſeaux, ainſi par un inſtinct naturel elle laiſſe au ſoleil le ſoin de faire éclorre ſes petits. C'eſt pour cela que l'*autruche* eſt un ſymbole de cruauté & d'oubli. Cet animal, dit Marmol, eſt fort ſimple, & ſi ſourd qu'il n'entend rien. Il dit qu'elle pond dix ou douze œufs de la groſſeur d'une groſſe boule, & quelques-uns moindres. Les Éthiopiens mangent ces œufs, & les tiennent pour un mets délicieux. On dit qu'ils font des vâſes des coques de ces œufs; Pierius dit même qu'ils en font des bonnets, qu'ils portent, & qu'ils eſtiment. La chair de l'*autruche*, dit encore Marmol, put, & eſt gluante, particuliérement celle des cuiſſes; mais tous les peuples de Numidie ne laiſſent pas d'en manger. Quand ils ont pris des petits, ils les élévent, les engraiſſent, & les ménent paitre en troupes par le deſert: lorſqu'ils ſont gras, ils les tuënt & les ſallent. La propriété qu'on lui attribuë, de digérer le fer, a fait qu'on a pris l'*autruche* pour le ſymbole de la patience dans les injures. On en fait encore le ſymbole de la juſtice, parce que toutes ſes plumes, dit-on, ſont égales, au lieu que dans les autres oiſeaux, les unes ſont petites, & les autres ſont grandes.

On dit figurément à un homme qui mange beaucoup, ou des viandes difficiles à digérer, qu'il a un eſtomac d'*autruche*. Le Pére Vanſlebe dans ſa Relation d'Égypte rapporte à la pag. 103 une chôſe fort particuliére, en parlant des *autruches*. J'ai lû, dit-il, dans un vieux manuſcrit Arabe, Intitulé *Giauharet Ivneſiſſe*, que lorſque cet oiſeau veut couver ſes œufs, il ne ſe met pas deſſus, comme font les autres; mais le mâle & la femelle les couvent avec leur regard ſeulement, & lorſque l'un des deux a beſoin d'aller chercher ſa nourriture, il avertit ſon compagnon par ſon cri, & celui-ci reſte & continuë à regarder les œufs, juſqu'à ce que l'autre ſoit revenu; & de même encore quand celui-ci a beſoin à ſon tour d'aller chercher ſa nourriture, il avertit de la même maniére ſon compagnon, afin qu'il demeure, & afin qu'inceſſamment l'un d'eux ſoit toujours pour regarder les œufs, juſqu'à ce que les pouſſins ſoient éclos. Car s'ils diſcontinuoient un moment, ils ſe corromproient, & ils n'auroient aucun pouſſin.

AUTRUI. ſ. m. Le prochain, les autres hommes. *Alienus*. Ce mot eſt plus général qu'*autre*. Il ne s'applique jamais qu'aux perſonnes, & toujours avec l'article indéfini. VAUG. T. CORN. Le bien d'*autrui* tu n'embleras, eſt un des Commandemens de Dieu. Il ne faut pas ſe décharger ſur *autrui* de nos fautes perſonnelles. Dans les Lettres de Chancelerie le Roi met toujours cette clauſe, Sauf en autres chôſes nôtre droit, & l'*autrui* en toutes. On dit auſſi, Aller par *autrui*; pour dire, Subſiſter aux dépens d'*autrui*, ſoit en travaillant pour lui, ſoit en le ſervant actuellement. Vous autres Galands vous jugez d'*autrui* par vous mêmes. SCAR. Des perſonnes que nous eſtimons, nous ont envoyé leurs objections, & celles d'autrui. PELISS.

Qu'un cœur n'aime pas par autrui,
Que vous vous mariez pour vous, non pas pour lui. MOL.

Un cœur noble eſt content de ce qu'il trouve en lui,
*Et ne s'applaudit point des qualitez d'*autrui.
*Ce n'eſt que l'air d'*autrui *qui peut déplaire en moi.* BOIL.

Cependant qu'il tente lui-même
Ce qu'il peut faire par autrui.
C'eſt-à-dire, par tout autre que lui. MALHERBE.

Ménage dérive ce mot du génitif *alterius*, en tranſpoſant les lettres, dont les Italiens ont fait auſſi *altrui*.

On dit proverbialement, Le mal d'*autrui* ne nous touche guère: Qu'il ne faut faire à *autrui* que ce qu'on voudroit qui nous fût fait. Qui s'attend à l'écuelle d'*autrui*, ſouvent dîne mal. On dit auſſi, Le bien d'*autrui* n'eſt pas à nous.

AUTUN. ſ. m. *Auguſtodunum, Auguſta Æduorum, Hedua, Ædua. Civitas Aeduorum, Bibracte*. Nom propre d'une ville de Bourgogne. *Autun* eſt fort ancien. Le premier Auteur qui en parle eſt Pomponius Mela, Tacite en fait mention comme d'une ville très-conſidérable ſous Tibère. La fondation de cette ville eſt un point très-obſcur, ou plûtôt abſolument inconnu. Ceux qui ont dit qu'elle avoit été bâtie par Samothes, fils de Japhet & petit fils de Noé, n'apportent aucune preuve de leur opinion. M. Baudot dans la Diſſertation dont nous parlerons, dit ſeulement qu'*Autun* eſt une ville très-ancienne; & c'eſt en effet tout ce qu'on en peut aſſurer. Bien des gens croyent qu'*Autun* eſt l'ancienne *Bibracte*, c'eſt le ſentiment de P. de Saint Julien dans ſes Antiq. de Bourgogne, Monſieur Thomas, Chantre & Official d'*Autun*, a entrepris de le prouver, dans un petit Livre intitulé, *De antiquis Bibracte ſeu Auguſtoduni monumentis*; & il dit que c'eſt l'opinion des ſçavans. En effet, Meſſieurs Samſon, Du Val, d'Ablancourt, les Pères Monet & Labbe Jéſuites, Cellarius, ſe

ſont déclarez pour *Autun*. Néanmoins Oronce, Finé, Blaiſe Vigenère, Jean Paſſerat, Charles Étienne, M. de Salins & quelques autres encore, croyent que *Bibracte* eſt Beaune; mais ce ſentiment, dit M. Thomas, ne mérite pas qu'on le réfute; il eſt ſans raiſon, dit M. de Vallois dans ſa Notice. D'autres la prennent pour Pebrac, Bourg en Auvergne, & d'autres pour Beuvray en Bourgogne, ſentimens qui ne paroiſſent avoir d'autre fondement que la reſſemblance des noms. On imprima auſſi en 1710. à Dijon une Diſſertation de M. Baudot, où il prouve la même chôſe. Les principales raiſons ſont 1°, la marche de Céſar en ſuivant les Suiſſes qui vouloient aller s'établir en Xaintonge. 2°, la ſituation d'*Autun*, la même que Céſar décrit. 3°, le nom de *dunum*, qui términe ſon nom, & qui veut dire colline; *Autun* eſt bâti ſur une colline, adoſſée à une plus haute montagne. 4°, La grandeur & la célébrité d'*Autun*, qui ne peut convenir ni à Beaune, ni à aucune autre ville. 5°, Les reſtes ſuperbes d'Antiquité qu'on y voit. 6°, Enfin, deux marbres antiques & une plaque de bronze avec des inſcriptions, qu'on y trouva il y a quelques années. L'un des marbres porte, DEAE BIBRACTI. L'autre, DEAE BIBRACTI SIGNATUM. Sur la plaque on lit, DEAE BIBRACTI P.CAPRIL PACATUS IIIIII VIR AUGUSTA. VSLM. Tout cela prouve en effet qu'*Autun* eſt l'ancienne Bibracte. Par là tombe encore le ſentiment de M. Mandajors Maire d'Alais, qui dans ſes nouvelles découvertes ſur l'État de l'ancienne Gaule au tems de Céſar, a prétendu montrer par la marche de ce Général à la ſuite des Suiſſes que Bibracte n'étoit point *Autun*, mais Pebrac, bourg aux confins de l'Auvergne & du Gevaudan, parce que la bataille, dit-il, ne ſe donna point aux environs de Bibracte, mais à 5 ou 6 lieües de là.

Coquille, dans ſon Hiſtoire du Nivernois, prend un ſentiment mitoyen, & croit que l'ancien Bibracte étoit ſur la cime de la montagne de Beuvray, en laquelle, dit-il, encore aujourd'hui ſe tient une foire renommée par toute la France, qui repréſente beaucoup d'antiquité, car elle ſe tient chacun an le prémier mercredi du moi de Mai. Au tems du Paganiſme (ce ſont toujours les paroles de Coquille) les Marchands ſouloient ſacrifier & faire leurs vœux à Maja Déeſſe fille d'Atlas, & à Mercure ſon fils, en ce mois de Mai, pour avoir leur faveur au trafic de leur marchandiſe. Le mois de Mai eſt dit Maïus en l'honneur de ladite Maïa, ainſi que dit Ovide au Ve livre des Faſtes. Mercure étoit le Dieu des Marchands, comme ſe voit au Prologue de l'Amphitrion de Plaute. Et on voit que cette foire eſt à jour de Mercredi, dit de Mercure, & au mois de Mai, dit de Maïa. Il eſt vrai-ſemblable, ajoute-t'il, que les plus anciennes villes bâties après le déluge, ayent été miſes ès cimes des montagnes, & depuis à cauſe de l'incommodité de ces lieux hauts ayent été transférées en lieux plus bas & de plus facile accès. Ainſi les habitans de ce haut Beuvray ſe ſoient transférez au lieu où eſt de préſent *Autun*. COQUILLE. Mais ce ne ſont là que des conjectures, la plûpart même aſſez foibles, quoi qu'ingénieuſes & ſçavantes. Au reſte, Eumenius dans les derniers mois de ſon panégyrique à Conſtantin, ſemble diſtinguer la capitale des Héduens de Bibracte. Je ne ſçai pourquoi M. Thomas ni M. Baudot n'ont point touché cette difficulté, qui a frapé quelques ſçavans, mais qui au fond ne peut détruire leur ſentiment: car le Panégyriſte a très-bien pû comparer Bibracte avec elle même, ce qu'elle avoit été, avec ce qu'elle étoit ſous Conſtantin. *Bibracte quidem huc uſque dicta eſt Julia, Pola, Florentia; ſed Flavia eſt civitas Heduorum.*

Quelques Auteurs prétendent encore qu'*Autun* eſt nommé *Aurelianum* & *Roma Celtica*, dans les Anciens; mais d'autres croyent que c'eſt plûtôt Lyon, après lequel *Autun* tenoit le prémier lieu dans la prémière Lugdunoiſe. Quoi qu'il en ſoit, le nom *Autun*, ou *Auſtun*, comme quelques-uns veulent qu'on écrive contre l'uſage; *Autun*, dis-je, s'eſt formé du Latin *Auguſtodunum*. L'on a dit *Augſtdun, Augſtun, Auſtun, Autun*; & *Auguſtodunum* eſt compoſé du Latin *Auguſtus*, & du mot Gaulois *dun*, qui ſignifie *élévation, montagne*, parce qu'en effet *Autun* eſt au pied des montagnes appellées le mont Céniz; ou comme parle M. Baudot, *Autun* eſt bâti ſur une colline adoſſée à une haute montagne, & ſelon cet Auteur, c'eſt le déſir de faire ſa cour à Auguſte qui lui fit prendre ce nom. Il ne paroît pas qu'on puiſſe douter de cette étymologie, cependant Jean Picard dans ſa Celtopédie p. 128 dit que Bartholomæus Chaſſaneus, dans ſon livre des Coutumes de Bourgogne, tire le nom d'*Autun*, *Auguſtodunum*, du Grèc. Picard ſemble l'approuver, & pour le confirmer il dit que l'autre nom de cette ville, *Hedua*, peut paroître venir auſſi du Grèc, ἀπὸ τοῦ ἡδέος, qui ſignifie *doux, agréable*. Mais Munier rejette avec raiſon ce ſentiment, perſuadé que le mot *Heduus* eſt purement Celtique.

Quelques Auteurs doutent ſi c'eſt Auguſte fils adoptif de Jules Céſar, ou quelqu'autre des Empereurs ſuivans, tous nommez Auguſtes, qui donna ce nom à cette ville; mais puiſqu'il paroit par Tacite que dès le tems de Tibère elle s'apelloit ainſi, elle ne peut avoir reçu ce nom que d'Auguſte, ou de Tibère; & puiſque dès le IVe Conſulat de Tibère, c'eſt-à-dire, la ſeptième année de ſon Empire, elle étoit revoltée, il ne ſemble pas probable, que ce ſoit lui qui lui eût donné ce nom. Ainſi il faut que ce ſoit Auguſte. Conſtantin lui donna enſuite celui de *Flavia civitas Heduorum*, (Voyez Eumenius dans les derniers mots de ſon remerciment à Conſtantin) ou ſeulement *Flavia Heduorum*, comme il dit dans les prémiers mots de la même piéce; & les citoyens s'appellèrent *Flavienſes*. Dans la ſuite elle reprit ſon prémier nom d'*Auguſtodunum*, qui lui eſt reſté. *Autun* étoit anciennement la Capitale d'une des principales Républiques des Gaules. Il paroit par Tacite à l'endroit que j'ai cité, & par Eumenius, qu'il y avoit à *Autun* une célébre & nombreuſe Académie, où la jeuneſſe Gauloiſe alloit étudier. Il eſt vrai que dans le Panégyrique d'Eumenius, Rhénan & Pighius attribuënt cette gloire à Cléves, & que le prémier a mis *Auguſto Clivienſium*, à la place d'*Auguſtodunenſium*. Mais Juſte Lipſe les a très-bien réfutez dans ſa note ſur l'endroit de Tacite que j'ai indiqué. Les Druïdes y avoient leur Sénat. Le lieu où il ſe tenoit eſt celui qu'on appelle aujourd'hui le Mont-Dru, *Mons Druidarum*, comme ce qu'on appelle le Janitoye étoit un temple de Janus, le Mont Jou, un mont conſacré à Jupiter; & Marchaut, un champ de Mars, *Martis campus*. *Autun* eſt ſitué ſur une petite rivière nommée Arroux, & que M. Thomas dans le livre que j'ai dit écrit Arronx.

Autun a eû des Comtes, ſous l'autorité des Rois Bourguignons, qui paſsèrent la Saône & le Rhône l'an de JESUS-CHRIST 414. Munier dit que quelque recherche qu'il ait faite il n'a pû découvrir de Comtes d'*Autun* avant Attalus, dont parle Sidonius Apollinaris, ép. 18. & qui, dit-il, étoit en charge l'an 460. *Autun* eſt un Évêché ſuffragant de Lyon. Sa longit. eſt 22^d^, 50'. Sa latitude 46, 50, ſelon la Carte de M. de Liſle. Voyez ſur *Autun* le Panégyrique ou Remerciment d'Eumenius à Conſtantin; le Moine Henri, *Erricus Monachus*, dans le prémier Liv. de la vie de S. Germain, D. *Thomæ de Antiquis Bibracte ſeu Auguſtoduni monimentis libellus*, & les Recherches & Mémoires ſervans à l'hiſtoire de l'ancienne ville d'Autun, par Jean Munier, imprimé par Claude Thiroux à Dijon *in* 4°, 1660. Ce Livre contient trois parties; la prémière traite de la République des anciens *Autunois*; la 2e, des Comtes d'*Autun*, & la troiſiéme des hommes illuſtres d'*Autun*.

AUTUNOIS. ſ. m. *Auguſtodunenſis pagus, tractus, ager*. Autrefois *Hedui*. Contrée du Duché de Bourgogne. Elle prend ſon nom d'Autun ſa Capitale. L'*Autunois* eſt une partie du païs des anciens Héduens. Il confine avec le Nivernois, le Bourbonnois, le Chârolois, le Châlonois, le Dijonnois, & l'Aunois. Dumnorix l'un des plus grands Seigneurs de l'*Autunois*. MUNIER. Céſar ayant levé le ſiége de Gergovie fit refaire des ponts ſur l'Allier pour paſſer en l'*Autunois*. ID. Autrefois il comprenoit une longue étenduë de païs, qui pouvoit contenir ſix bonnes journées de chemin du ſeptentrion au midi, depuis la ville de Joigny en l'Auxerrois ſituée ſur la rivière d'Yonne, qui étoit limitrophe, & faiſoit les confins de ce côté là entre les Seigneuries de ceux d'Autun, & de Sens, juſqu'à la rivière du Rhône. Pour ſa largeur l'*Autunois*, ou la République Autunoiſe, contenoit un peu moins d'Orient en Occident, depuis la ville de Nantua, Chaſtillon, ou Boulogne, à une bonne journée de Genève, juſqu'à Ganat, ou S. Porſin proche de la rivière d'Allier, mais en deçà de cette rivière laquelle ſéparoit la Seigneurie d'Autun de celle des Auvergnats; car tout le Bourbonnois dépendoit de ceux d'Autun, & étoit de leur vrai territoire, au rapport de Céſar, Liv. I. & 6. Le Rhône les diſtinguoit des Allobroges, la Saône des Séquanois, la rivière de Loire des Berruyers, celle d'Yonne des Sénonois, & le ruiſſeau de Seine des Langrois. MUNIER.

AUTUNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Autun, ou de l'*Autunois*. *Auguſtodunenſis*, anciennement *Heduus*. Cet ancien peuple que les Latins ont appellé *Hedui* en leur langue, & les Interpretes François, Héduois, ou d'un mot plus extenſif *Autunois*, étoit le plus hardi, le plus courageux, le plus noble & relevé de la Celtique. MUNIER. L'Ariſtocratie des anciens *Autunois* a été l'une des plus illuſtres de l'Europe. ID. Les anciens *Autunois* appelloient leur ſouverain Magiſtrat *Vergobret*, & nous aujourdhui par ſyncope *Vierg*. ID Les *Autunois* étoient frères du peuple Romain. *Cic. ad Att. Lib. I. ep.* 16. *ad Treb. Lib. VII. ep.* 16. TACITE, *Annal. Lib. XI. c.* 25.

AVTVNOIS, OISE. adj. La République *Autunoiſe*. MVN. Divitiacus, Liſcus Convictolitanes, Litavicus, & autres Princes *Autunois*. ID. Céſar fit aſſaſſiner le vaillant Dumnorix chef des Troupes *Autunoiſes*. ID.

AUV.

AUVENT. ſ. m. Petit toit fait de planches, qu'on met au deſſus des boutiques pour les garentir de la pluye, & du ſoleil. *Umbraculum, velum, tentoriolum.* Les *auvens* des Marchands avancent ſur la ruë. On a dit autrefois *ôte-vent*, & Nicod veut qu'on le prononce ainſi, parcequ'il rabat & ôte la force du vent. Ménage prouve auſſi cette même étymologie. Du Cange dit qu'il vient de *advanna, quòd advanni alti inſtar ſuſpendatur*; & dit que dans les anciens titres on trouve *avant-vant*. Quelques-uns veulent qu'il vient d'*avancer*, *avance*.

AUVERGNE. ſ. f. *Alvernia, Arvernia*. Grégoire de Tours l'appelle *Regio Arvernorum, Territorium Arvernum*. Les Écrivains qui ont été ſous la ſeconde race la nomment *Pagus Arvernicus*. L'ancienne *Auvergne* étoit un grand païs de l'Aquitaine qui avoit au nord le Berry & le Bourbonnois, au couchant le Limouſin, le Perigord, & le Quercy, au midi le Languedoc & au levant le Lyonnois. Strabon dit que l'Empire d'*Auvergne* s'étendoit depuis la Loire juſqu'à Marſeille. Aujourd'hui l'*Auvergne* eſt une province du Gouvernement de Lyon, bornée par le Bourbonnois au nord; la Marche, le Limouſin, & le Quercy au couchant, le Rouergue & le Gevaudan au midi, le Velay & le Foreſt au Levant. L'*Auvergne* a titre de Comté. Elle a été ſouvent réunie à la Couronne, & pour la dernière fois en 1606. par la donation que la Reine Marguerite en fit au Dauphin de France, qui fut depuis Louïs XIII.

Il y a la haute & baſſe *Auvergne*. La haute *Auvergne* eſt du côté du couchant, & s'appelle ainſi parcequ'elle eſt pleine de montagnes. La baſſe *Auvergne* comprend la Combraille, vers les confins de la Marche & du Bourbonnois, & la Limagne, le long des deux bords de l'Allier & de la Dore, à l'orient de l'*Auvergne*. Les fromages d'*Auvergne* ſont eſtimez.

Le Dauphiné d'*Auvergne* eſt un petit Canton de la baſſe *Auvergne* près de l'Allier & de la ville d'Iſſoire.

Ce mot, *Auvergne*, s'eſt formé du Latin *Alvernia*, en changeant à l'ordinaire *al*, en *Au*, & moüillant l'*n*, comme en beaucoup d'autres mots.

AUVERGNAT, ATE. ſ. m. & fém. Qui eſt d'Auvergne. *Arvernus*. Les *Auvergnats* ſont laborieux & adroits. Quand on parle des anciens habitans de l'Auvergne, *Arverni*, il ne faut point dire *Auvergnat*, mais *Arverne*, ou *Arvernien*. C'eſt ainſi qu'en uſent nos bons Auteurs récens. Bellovèze fit nombrer ſa Colonie qui étoit compoſée de Bituriges, d'*Arvernes*, de Sénonois, d'Éduens, d'Ambarres, de Carnutes, & d'Aulerques Cénomans, c'eſt-à-dire, de gens du Berry, de l'Auvergne, de Sens, d'Autun, de Châlons ſur Saone, de Chartres, du Mans. CORDEM. Munier dans ſes Recherches ſur la ville d'Autun dit toujours *Auvergnat*. Céſar s'empara des Gaules ſous prétexte de donner du ſecours aux Autunois contre les *Auvergnats*, Séquanois, & Allemans. MUNIER. La rivière d'Allier ſéparoit la Seigneurie d'Autun de celle des *Auvergnats*. ID. Je crois qu'il eſt mieux de ne le point imiter. Les *Arvernes*, ſi l'on en croit Lucain Liv. I. v. 427. ſe diſoient originaires des Troyens, & frères du Peuple Romain.

Arvernique auſi Latio ſe fingere fratres
Sanguine ab Iliaco populi.

De Valois dans ſa notice des Gaules croit que Lucain ſe trompe, & qu'il a mis les *Arvernes* pour les Héduens, ou Autunois. Il eſt vrai que Cicéron dans une lettre à Trébatius Liv. VII. ép. 10. & dans la 16e du I[r] Liv. à Atticus; & Tacite Liv. XI. ann. c. 25. diſent que les Héduens, ou Autunois, étoient frères du peuple Romain; mais d'autres qu'eux prirent ou reçurent cette qualité; & Juſte dans ſes notes ſur Tacite montre à l'endroit que j'ai cité, que cet Hiſtorien s'eſt trompé, quand il a dit que les Héduens étoient les ſeuls qui l'euſſent euë. Une ancienne inſcription a donne aux Bataves, les *Arvernes* ont bien pû l'avoir auſſi.

AUVERNAS, ou plûtôt AUVERNAT. ſ. m. Vin fort rouge & fumeux qui vient d'Orleans, qui n'eſt bon à boire que ſur l'arrière ſaiſon, ce qui fait qu'on l'appelle auſſi *Vin de cerneau*. *Vinum arvernum*. Les Cabaretiers s'en ſervent à colorer leurs vins blancs. Il eſt fait de raiſins noirs qu'on appelle du même nom, parceque le plant eſt venu d'Auvergne. Leur couleur les fait appeller ailleurs *Morillon*, & *Pineau* en Auvergne. D'un *Auvernat* fumeux m'apporte un rougebord. BOIL. Il y a un *Auvernat* gris d'Orleans, qu'on appelle ailleurs *Malvoiſie*, qui eſt un raiſin gris fort ſucré, & le plus fondant de tous les raiſins.

AUVESQUE. ſ. maſc. Eſpéce de Cidre excellent qui ſe fait dans le Beſſin en Baſſe Normandie. Du Moulin, dans ſon Diſcours de la Norm. p. 5. au commencement de ſon hiſt. de Normandie dit ſur le Beſſin: Le Cidre y eſt ſi excellent, principalement le doux *auveſque*, & l'ameleon, que les plus délicats le préfèrent à beaucoup de vins.

AUVRY. ſ. m. Voyez AUDRY & AUBRINX. C'eſt la même choſe.

AUX.

AUXERRE. ſ. m. *Altiſſiodorum*, ou *Altiſſiodurum*, *Autiſſiodorum*. Nom propre d'une ville Épiſcopale de Bourgogne, ſituée ſur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule la rivière d'Yonne. Quelques Auteurs diſent que l'éminence ſur laquelle eſt aujourd'hui l'Évêché, s'eſt appellée autrefois *Autricum*, & qu'elle a donné à la ville le nom d'*Autrica*, d'autres diſent *Autricum*. Ammien Marcellin, qui eſt le prémier qui en parle, la nomme *Autiſſiodorum*, ou *Auteſſiodorum*. Quelques-uns diſent que ce nom lui eſt venu de ſes eaux; que *dur* en langue Bretonne, qui eſt la même que la Gauloiſe, ſignifie *eau*. D'autres diſent qu'il eſt compoſé de *Dorum*, qui en Gaulois ſignifioit *porte*, de même que *Toor*, ou *Thur*, en Alleman; & de *Iſan* ou *Iſen*, qui veut dire ferre, de ſorte qu'*Autiſſiodorum*, *Auxerre*, ſignifie, *porte de fer*. La longitude d'*Auxerre* eſt 24. 41. & ſa latitude 46. 20.

AUXERROIS, OISE. ſ. f. & m. Qui eſt d'Auxerre, ou de l'Auxerrois. *Altiſſiodorenſis*. S. Germain l'*Auxerrois*, c'eſt Saint Germain Evêque d'Auxerre; & à Paris S. Germain l'*Auxerrois*, eſt une Parroiſſe dont ce Saint eſt Patron. S. Germain l'*Auxerrois* eſt la Parroiſſe du Louvre.

AUXERROIS. ſ. m. *Altiſſiodorenſis pagus*, ou *ager*. L'*Auxerrois* eſt une contrée du Duché de Bourgogne renfermée entre l'Auxois, le Nivernois, la Puiſaye & la Champagne, & qui tire ſon nom d'Auxerre, qui en eſt la capitale. L'*Auxerrois* a eû ſes Comtes particuliers, qui le vendirent à Charles V.

AUXILIAIRE. adj. m. & f. Qui vient au ſecours. *Auxiliaris*. Un Prince doit plus ſe fier à ſes ſoldats, qu'à ſes troupes *auxiliaires*. Outre les raiſons principales, on ſe ſert quelquefois heureuſement de moyens *auxiliaires*, ou ſubſidiaires. Chez vous les injures ſont les troupes *auxiliaires* de la raiſon. S. ÉVR.

En termes de Grammaire, on appelle Verbes *auxiliaires*, ceux qui ſervent à conjuguer les autres, comme ſont les verbes *Etre*, & *Avoir*, tant en François qu'en Italien & en Eſpagnol. Ils ſont communs à toutes les langues vulgaires de l'Europe.

AUXOIS. ſ. m. *Alexienſis tractus*. Petit Païs du Duché de Bourgogne, entre l'Autunois, le Dijonois, l'Auxerrois & la Champagne. La Ville d'*Alexia*, ſi fameuſe dans les Commentaires de Céſar, étoit autrefois dans ce païs à l'endroit où nous voyons aujourd'hui le bourg d'Alize. C'eſt du nom *Alexia* que s'eſt formé celui d'*Auxois*. Voyez les Antiquit. de Bourg. par le P. de S. Julien. p. 217.

AUXONE. ſ. f. *Auſſona*. Prononcez *Auſone*; quelques-uns même écrivent ainſi. Petite ville du Duché de Bourgogne, à cinq lieües de Dijon.

AVY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Avitus*. S. *Avit*, ou comme on l'écrit S. *Avy*, étoit fils d'un Laboureur de Beauce. BAILL. Celui-ci fut Abbé de Micy, ou de S. Meſmin. Il y en a un autre qui le fut de Chateaudun. On appelle encore ainſi Alcime *Avit* Évêque de Vienne. M. Baillet écrit *Avy*, & M. Chaſtelain toujours *Avit*.

AUZ.

AUZUBA. ſ. m. Arbre ſpacieux, qui croît dans l'Iſle nommée Hiſpaniole. Il porte un fruit aſſez doux.

AXE.

AXE. ſ. m. *Axis*. Terme de Géometrie & d'Aſtronomie. C'eſt la ligne qui paſſe par le centre d'une ſphère, ou d'un globe; comme la ligne qui traverſe le globe de la terre. Toute la machine du monde tourne & fait ſon mouvement journalier autour de cet *axe*. Les deux extrémitez aboutiſſent à deux points qu'on nomme *pôles*. L'*axe* du monde va d'un pôle à l'autre en paſſant par le centre. L'*axe* de l'Équateur eſt immobile; l'*axe* de l'Horizon eſt variable, & mobile. L'*axe* du Zodiaque en traverſant la terre, ne ſe termine pas aux pôles du monde; les pôles du Zodiaque ſont éloignez des pôles du monde de vingt-trois degrez & demi. En Géometrie on dit l'*axe* determiné; l'*axe* indéterminé; l'*axe* conjugué; l'*axe* ſecond d'une hyperbole. Voyez HYPERBOLE. Le grand *axe* de l'ellipſe eſt la ligne droite qui en repréſente la longueur; & le petit *axe*, la ligne qui en repréſente la largeur. On obſerve dans le ciel un mouvement fort lent, qu'on appelle, *inclination de l'axe*.

On le dit auſſi des roues, cônes, cylindres, & autres figures qui ſe meuvent en rond; & on l'appelle en ce ſens *aiſſieu* plus ordinairement. L'*axe* d'un cylindre, c'eſt une ligne droite immobile autour de laquelle en tournant un parallélograme, ſa révolution

tion forme un cylindre. L'*axe* d'une ſection conique ; c'eſt une ligne qui paſſe au milieu de la figure, & qui eſt perpendiculaire aux ordonnées. L'*axe* de quelque figure que ce ſoit, c'eſt une ligne droite que l'on conçoit paſſer du haut de la figure à ſa baſe.

Axe de circonvolution, c'eſt une ligne imaginaire autour de laquelle on conçoit que tourne un plan, & qu'en tournant il fait un ſolide. Ainſi on conçoit qu'une ſphère eſt faite par la révolution d'un demi cercle autour de ſon diamètre, & ce diamètre en eſt l'*axe*. Un cône eſt fait par la révolution d'un triangle à angle droit, autour de ſa perpendiculaire, & ainſi du reſte. On dit le ſecond *axe*, ou l'*axe* droit, ou l'*axe* conjugué dans les hyperboles & les ellipſes. C'eſt une ligne parallele aux ordonnées, & qui paſſe par le milieu du prémier *axe*, & le coupe à angle droit en deux parties égales.

AXE, ou AISSIEU, ſe dit en Anatomie de la troiſième vertèbre du cou : elle eſt ainſi appellée, parceque c'eſt elle qui commence à former un corps ſur lequel les deux prémières vertèbres, & la tête ſont portées comme ſur un aiſſieu.

AXE SPIRAL. Terme d'Architecture. C'eſt dans la colonne torſe, l'*axe* tourné en vis pour en tracer les circonvolutions au dehors. L'*axe* dans le chapiteau Ionique, eſt la ligne qui tombant à plomb, paſſe par le milieu de l'œil de la volute. On l'appelle auſſi *cathète*.

AXE, ſe dit auſſi en Optique du rayon viſuel qui paſſe droit dans le centre de l'œil, & qui y tombe perpendiculairement, ſans faire aucune réfraction dans le criſtallin. L'*axe* d'incidence eſt une ligne droite tirée par le point d'incidence, & perpendiculaire à la ſurface rompante. L'*axe* de réfraction eſt la continuation en ligne droite de l'*axe* d'incidence au dedans d'un milieu plus denſe, ou plus râre.

AXI.

AXI. Eſpéce de poivre que Colomb trouva dans l'Iſle Eſpagnole, & qui étoit fort bon, & meilleur, dit Herrera, que le poivre que l'on apporte du Levant.

AXILLAIRE. adj. Prononcez les deux *ll* ſans les moüiller. Terme de Médecine. C'eſt un rameau d'une des veines ſoûclavières qui va aux aiſſelles, & qui ſe diviſe en pluſieurs autres veines. *Axillaris*. L'artère *axillaire*, eſt un reſte du tronc de l'artère ſoûclavière, lequel étant parvenu à l'aiſſelle, change de nom, & s'appelle *axillaire* ; il ſe repand par tout le bras. DIONIS. La ſeconde des vertèbres du dos eſt auſſi appellée *axillaire*, à cauſe qu'elle eſt la plus proche de l'aiſſelle. ID.

AXINOMANTIE. ſ. fém. *Axinomantia*. Eſpéce de divination, c'eſt l'art de deviner par la hache. Ce mot vient d'ἀξίνη, *aſcia*, *hache* ; & de μαντεία, *divinatio*, *divination*.

AXIÔME. ſ. maſc. Principe qu'on a établi dans un art, ou ſcience, qui eſt indubitable, ou tenu pour tel. *Effatum*. C'eſt un *axiôme* de Géometrie, que les chôſes qui ſont égales à une troiſième, ſont égales entre elles ; que le tout eſt plus grand que ſa partie. On appelle auſſi les *axiômes*, des communes notions de l'eſprit, ou maximes, ou *dignitez* ; parcequ'à cauſe de leur évidence, l'on ne peut les nier, ſans démentir la raiſon naturelle.

AXU.

AXUNGE, ou AXONGE. ſ. f. C'eſt une eſpéce de graiſſe la plus molle & la plus humide du corps des animaux, qui s'appelle autrement de l'*oing*. *Axungia*. Elle eſt différente du lard, qui eſt une graiſſe ferme ; & du ſuif, qui eſt une graiſſe ſeche. Les Latins font la même diſtinction de la graiſſe en *pinguedo*, qui eſt l'*axunge*, *lardum*, & *ſevum*. On l'appelle auſſi en Latin *axungia*, qu'on dit avoir été fait *ab axe rotarum quæ unguntur*. On ſe ſert en Médecine de l'*axonge* d'oye, de canard, de vipère, & de pluſieurs autres, même de celle de l'homme, qu'on eſtime beaucoup pour réſoudre, & pour appaiſer les douleurs.

AXONGES DE VERRE, qu'on appelle auſſi fiel, ou ſel de verre. C'eſt une écume ſéparée de deſſus la matière du verre, avant qu'elle ſe vitrifie.

AYA.

AYANT. Participe du verbe Avoir, qu'on rencontre preſque partout dans les Auteurs, qui s'éxprime en Latin par les adverbes, *Cum*, *Poſtquam*, *Poſteaquam*. *Ayant* dit cela, je m'en allai. *Ayant* fait beaucoup de plaintes, il ſe retira. *Ayant* été dangereuſement bleſſé, il fut emporté par des ſoldats ; pour dire, Après avoir dit, Après avoir fait, Après avoir été bleſſé.

AYE.

AY, AYE. Interjection. Éxclamation qui marque que l'on ſent de la douleur. *Heu*. *Ay*, *Aye*, vous me faites mal.

AYEUL, EULE. ſ. m. & f. Père, ou mère de ceux qui ont des enfans, à l'égard deſquels on les nomme auſſi *Grand-père*, ou *Grand-mère*. *Avus*. Chaque enfant a un *ayeul* paternel, & un *ayeul* maternel. Il fait *ayeux* au plurier, & non pas *ayeuls*. CORN.

Ce long amas d'ayeux que vous diffamez tous,
Sont autant de témoins qui parlent contre vous. BOIL.

Quelque rang où jadis ſoient montez vos ayeux,
Leur gloire de ſi loin n'éblouït point mes yeux. RACIN.

L'amour de vos ayeux paſſe en vous pour manie. BOIL.

Se pare qui voudra du nom de ſes ayeux.
Moi je ne veux porter que moi-même en tous lieux. CORN.

Quand le Ciel à mes vœux accorda tant de Princes,
Que ne me donna-t'il aſſez de fleurs de Lys,
Pour vous couronner tous dans mes ſeules Provinces,
Ayeux & *Petits fils*. LE P. DELMAS.

AYEUL, ſe dit quelquefois en général des hommes qui nous ont précedé, ſoit dans nôtre famille, ſoit dans nôtre nation. *Majores*.

Mais cela fut jadis au tems de vos ayeux. BALZ.
Et nos ayeux *étoient auſſi ſages que nous.*

Ce mot *ayeul* vient d'*aviolus*, diminutif d'*avus*. HUET. De l'Hébreu אב *au*, qui ſignifie père, *avus* a été formé. GUICHARD ; & de *avus* ou *aviolus* s'eſt fait *ayeul*.

AYEUL. ſ. m. *Aygulphus*. Voyez AOU.

AYL.

AYL, ou AILE. ſ. m. *Agilis*. Nom propre. L'uſage a fait d'*agilis*, *Agile* ; puis adouciſſant la prononciation du *g*, Ajile, & l'*y* prenant la place des deux, *ij*, ou n'étant autre chôſe que deux *ij*, on a écrit *Ayle*. Saint *Aylo*, Abbé de Rebais, étoit fils d'Agnoal, l'un des plus grands Seigneurs de la Cour de Childebert II. S. Agile, que nous appellons vulgairement S. *Ayl*. BAILL.

AYM.

AYMERIN. ſ. m. & nom propre, le même que Damarin. *Amarinus*. Voyez DAMARIN.

AYN.

AYNET. ſ. m. Petite verge, ou baguette, pour enfiler les harengs que l'on veut faire forer.

AYO.

AYOU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aigulphus*. S. Aigulphe, que nous appellons communément Saint *Ayou*, étoit né à Blois ſur la Loire. BAILL. Ce nom s'eſt formé du Latin, en retranchant le *g*, & y ſuppléant par la prononciation de l'*i*. C'eſt ainſi que l'uſage a retranché dans le Grèc moderne le γ devant ι ; & qu'on dit aujourd'hui ἅιος pour ἅγιος, & ainſi des autres. Il y a un autre S. Aigulphe dont l'uſage a changé le nom en *Aioul*, *Aou*, *Ayeul*, *Au*, *Hou*. Cette diverſité vient des différentes provinces où ces Saints ſont honorez & connus.

AYR.

AYRI. ſ. m. Arbre du Bréſil. Son tronc eſt armé d'épines aiguës : on le prend pour de l'ébène. Son bois eſt noir, dur, & ſi peſant qu'il ne flotte point ſur l'eau. Les Sauvages en garniſſent le bout de leurs flèches.

AZA.

AZANITE. ſ. m. C'étoit autrefois le nom d'un Miniſtre dans les Synagogues des Juifs. *Azanita*. Voyez Saint Épiphane *Her. XXX. c. 11. p. 134. D. & 135*. Les Miniſtres inférieurs, c'eſt-à-dire, les Chefs de la Synagogue, les Prêtres, les Anciens, & les *Azanites*, qui étoient comme les Diacres & les Serviteurs de la Synagogue. TILLEM. qui ajoute, Tous ces Miniſtres étoient électifs, & ne venoient point de ſucceſſion & de famille, puiſqu'on dépoſoit ceux qui les tenoient. La raiſon n'eſt pas bonne. Nous avons dans l'Écriture & dans l'hiſtoire pluſieurs dépoſitions de Grands Prêtres, quoique cette charge vint de ſucceſſion & de famille.

Ce nom vient apparemment de אזן, *azan*, écouter ; & ſignifie des gens qui étoient établis pour écouter & éxécuter les ordres que donnoient les Prêtres.

AZAPE. Voyez ASAPE.

AZAR. ſ. m. Terme de Relation. C'eſt le nom d'une Monnoye d'or, qui a cours dans l'Iſle d'Ormuz.

AZARON. Plante. Voyez CABARET.

AZAUCHE.

AZAUCHE. ſ. m. Figuier ſauvage. *Oleaſter*. Ce nom eſt Eſpagnol. Wicqfort s'en eſt ſervi dans ſa Traduction de l'Ambaſſade de Figuéroa.

AZE.

AZE. ſ. m. Ce mot, qui eſt du ſtile bas & Comique, ſignifie un âne. Il eſt plus doux qu'un *Aze*. S. AMAND.

AZEBRO. ſ. m. Eſpéce de cheval ſauvage, qui ſe trouve dans la baſſe Éthiopie. Sa peau eſt mouchetée de blanc, & de noir. Il court avec beaucoup de légèreté; on ne l'apprivoiſe que très-difficilement.

AZEDARAC. c'eſt un grand arbre qui a les feüilles ſemblables au frêne, dentelées en leurs bords, d'un verd enfoncé. Sa fleur a cinq feüilles diſpoſées en rôſes. Son fruit eſt rond, de la figure d'une jujube, charnu, de couleur de jaune pâle, d'un goût déſagréable, & amer. Il renferme un noyau oſſeux canelé à cinq côtes; on y trouve une ſemence preſque ronde. On fait des chapelets de ce noyau. Il croît en Italie. Son fruit eſt mauvais & veneneux. Son nom eſt Arabe, & il ſe trouve dans Avicenne.

C'eſt une eſpéce de Lot, ou de Jujubier, dont les fleurs ſont blanches, & quelquefois bleuës marquées de points noirs, & les fruits fort petits & par grappes, dont l'amertume & la qualité venimeuſe approche fort de la coloquinte. Les habitans de la Province de Giorgian, où cet arbre croît en abondance, l'appellent *Zeber Zeckin*, poiſon de la tèrre; & c'eſt apparemment à cauſe de la mauvaiſe qualité de ſon fruit, qu'il eſt appellé *l'arbre libre*, parceque perſonne n'y touche. On fait des grains de chapelets de ſes noyaux, ce qui fait qu'on l'appelle l'arbre des chapelets. Ce mot *Azedarach* eſt une corruption du nom *Azaddirakht* que les Perſans lui donnent. D'HERB.

AZERBE. C'eſt le nom que les Anciens donnoient à la muſcade mâle: elle n'a preſque point de goût, ni d'odeur, on ne ſe ſert aujourd'hui que de muſcade fémelle.

AZEROLE. ſ. f. Fruit d'Azerolier. L'*Azerole* eſt une eſpéce d'épine blanche, qui fait ſon fruit ſemblable en couleur & figure au fruit de cette épine blanche, mais il eſt une fois plus gros, l'œil en eſt fort grand & fort ouvert, la queuë courte, menuë, & enfoncée, la chair jaunâtre & un peu pâteuſe, il a deux aſſez gros noyaux, ce qui fait que ce fruit n'a pas beaucoup de chair; le goût en eſt aigret. LA QUINT. C'eſt apparemment le fruit de l'Azerolier blanc de Verſailles qu'il décrit.

AZEROLIER. ſ. maſc. Arbre ſauvage, épineux, & de moyenne hauteur. Ses feüilles ſont découpées comme celles du perſil. Ses fleurs ſont blanches & entaſſées en grapes. Il porte des fruits aigrets & ſecs qu'on nomme *azeroles*, & qui ſont rouges, & gros comme des ceriſes. Ils ſont aſſez agréables au goût étant meurs. C'eſt une eſpéce de néflier, fort ſemblable à l'aubepin; il devient plus gros & plus grand, ſes feüilles ſont plus charnuës, & ſes fruits plus gros que des ceriſes; ils ont un goût aigrelet agréable, & ils renferment quelques oſſelets fort durs, qui contiennent chacun une ſemence. On confit ce fruit. On voit des azeroles blanches, mais elles ſont râres. Cet arbre eſt commun en Provence & en Languedoc. En Latin *meſpilus apii folio laciniato*, ou *meſpilus Aronia*. On le greffe ſur l'épine blanche, ou ſur le ſauvageon de poirier, & ſur le cognacier. Il y en a un qui vient du Canada, dont les épines ſont très-longues, & les feüilles très-grandes. Il y en a auſſi un blanc qui vient de Florence; qu'on ne trouve qu'à Verſailles, & qui ne diffère de l'autre que par la couleur de ſon fruit.

La Quintinie a dit *Azerole* pour *Azerolier*, prenant le nom du fruit pour celui de l'arbre, comme il fait ſouvent. Il dit ailleurs *Azerolier*. C'eſt une eſpéce d'épine blanche qui fait beaucoup de bois, & l'arbre eſt aſſez beau; ſa feüille un peu plus grande que celle de l'épine ordinaire, mais il ne rapporte pas tant.

AZI.

AZIMUT. ſ. maſc. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un grand cercle vertical qui paſſe par le zénith & le nadir, & qui couppe l'horiſon à angles droits. *Verticalis circulus horizontem ad angulos rectos interſecans*. Or comme l'horiſon eſt diviſé par 360 degrez, il donne lieu à décrire 360 *azimuts*. Ce mot eſt purement Arabe. Ces cercles ſont les mêmes que les rumbs des Mariniers marquéz ſur la Carte. On commence à les compter depuis le point du vrai Orient, ou de l'Orient Équinoctial, & on continuë en allant vers le Midi juſqu'à 360. C'eſt dans ces cercles qu'on prend la hauteur des aſtres à toutes les heures.

AZIMUTAL, ALE. adj. Tèrme d'Aſtronomie. Il ne ſe dit d'ordinaire qu'au maſculin. Il ſignifie, qui repréſente, ou qui meſure les azimuts. *Quod verticales circulos exhibet*. Un cercle *azimutal*, c'eſt celui qu'on s'imagine être mené du point vertical ſur l'horiſon à angles droits. On dit auſſi, Cadran *azimutal*; & c'eſt celui dont le ſtile eſt à angle droit ſur le plan de l'horiſon.

L'Horiſon *azimutal* de ſix pieds de diamétre. Troiſième machine de l'Obſervatoire de Peckin. Cet inſtrument, qui ſert à prendre les azimuts, n'eſt compoſé que d'un large cercle poſé de niveau dans toute ſa ſurface. La double alidade qui en fait le diamétre court tout le limbe ſelon les degrez de l'horiſon qu'on y veut marquer, & emporte avec ſoi un triangle ſilaire, dont le ſommet paſſe dans la tête d'un arbre élevé perpendiculairement ſur le centre du même horiſon. P. LE COMTE.

AZINABAN. Tèrme de la Philoſophie Hermétique. Ce ſont les féces qu'on rejette comme quelque chôſe d'impur, ſeparé de ce qui eſt pur, c'eſt-à-dire, de la pièrre des Philoſophes.

AZO.

AZONE. ſ. m. & f. ou adj. Tèrme de Mythologie. C'eſt une épithéte que l'on donne aux Dieux, qui ne ſont point les Divinitez d'un païs particulier, ni révérez par certains peuples ſinguliers: mais les Dieux *Azônes* ſont des Dieux reconnus en tout païs, & adorez par tous les peuples. Ce mot vient de l'*a* privatif, & ζώνη, Zône, contrée, païs. Ces Dieux *Azônes* étoient placez au deſſus des Dieux viſibles & ſenſibles, qu'on nommoit *Zonai*, qui habitoient les parties viſibles & ſenſibles du monde, & ne ſortoient point du quartier, ou de la *Zône* qui leur étoit attribuée. Pſellus dit que les Dieux *Azônes*, ou *Azoniques*, Ἀζωνικοὶ, chez les Égyptiens, étoient Serapis, Denys ou Bacchus, & la Chaine d'Oſiris. Voyez le P. Kirker *Oed. Ægypt. T. III. p.* 101.

Les *Azônes* ſont auſſi des peuples d'Aſſyrie qui habitoient dans le païs qu'arroſoit le fleuve de Lycus, & où étoit la montagne appellée Thannutis.

AZOT. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt ainſi que les Chymiſtes appellent la matière prémière des métaux. *Azot* blanchiſſant le leton, c'eſt le mercure ou l'argent vif des Philoſophes. *Azot* & le feu te ſuffiſent; c'eſt-à-dire, que le feu & le mercure purgé & préparé ſuffiſent au ſage pour conduire l'œuvre à ſa perfection.

AZOT, ſignifie auſſi le compoſt, quand il eſt arrivé à la noirceur.

AZOTE. ſ. m. *Azotus*. Nom propre d'une ville de Paleſtine. *Azote* étoit l'une des cinq Satrapies des Philiſtins. Le Géographe Étienne dit qu'elle fut bâtie par un des Phéniciens qui quittèrent la mèr rouge pour s'avancer vers le nord, & qu'il lui donna le nom de ſa femme, qui s'appelloit *Aza*. Mais cela ne convient point, puiſque *Azote* n'étoit point aux Phéniciens, mais aux Philiſtins. Il ajoute que ce nom ſignifie chimère: autre erreur, car il eſt vrai qu'en Phénicien עזא, *aza*, ſignifie une chevre; mais *Azot* s'écrit autrement, אשדוד, *Aſdod*, & par un *aleph*, non pas par un *ain*. Quelques-uns interprétent ce nom *robur*, force, donnant dans une erreur à peu près ſemblable à celle du Géographe Étienne, & tirant *Azotus* de עז, *fort*, *robuſte*, comme ſi l'on diſoit עזות, & non pas אשדד. D'autres diſent qu'il ſignifie *depredatio*, pillage, comme venant de שדד, ravager, piller. Il y avoit à *Azote* un temple de Dagon; les Philiſtins y ayant mis l'Arche de Dieu, Dagon fut renverſé deux fois. Saci écrit *Azot*. Depuis le Chriſtianiſme établi *Azote* fut un ſiége Épiſcopal. Sa longitude eſt 65. 15. & ſa latitude 31. 50. On l'appelle aujourd'hui *Alſette*, ou *Alcet*, ou *Alzete*. Ce n'eſt plus qu'un village. Adricomius diſtingue deux *Azotes*; l'un appellé *Azotus Paralia*, c'eſt-à-dire, maritime, c'eſt celui de l'Écriture; & l'autre, *Azotus Ippini*, c'eſt ſelon lui le ſiége Épiſcopal.

AZOVALALA. ſ. m. Petit fruit rouge de l'Iſle de Madagaſcar. Il croît ſur un petit arbriſſeau, comme les groſeilles.

AZOUFA. ſ. f. Bête du Royaume de Caſubi. On en trouve auſſi à Fez, & à Maroc. Ces animaux déterrent les morts, & les dévorent.

AZU.

AZUR. ſ. m. Pièrre minérale qui eſt de couleur bleuë. La pièrre d'*azur*. *Lapis Lazuli*. Pline & Dioſcoride diſent que c'eſt un ſable, Matthiole une pièrre, Agricola que c'eſt un minéral qu'on trouve dans les veines de la tèrre: mais la vérité eſt que c'eſt une pièrre que nous nommons auſſi ſimplement *lapis*, ou *lapis lazuli*. Il doit être rayé de petites taches ou étoiles d'or, & pour cela Meſué l'appelle *lapis ſtellatus*; & pour être bon il doit réſiſter au feu & à la fumée, d'où il tire même un nouvel éclat. On en a vû de ſi précieux, qu'il a été vendu juſqu'à cent écus l'once, comme témoigne Fallope. On en trouve dans des mines d'airain, d'argent, & d'or, & auſſi parmi les marbres; & c'eſt celui-ci dont on ſe ſert le plus. On diſtingue cette pièrre en trois ſortes, en pièrre de l'ancienne roche, qui eſt pure, bien nette, d'un beau bleu, qui eſt chargée de quelques veines dorées qu'on croit être d'or, & qui cependant ne ſont très-ſouvent que des veines de pyrite. La ſeconde ſorte eſt appellée la nouvelle roche, elle eſt farcie de gangue, ſa couleur eſt moins foncée, &

& ſon prix eſt bien moindre. Ces deux eſpèces nous ſont apportées de Perſe, de Siam, &c. La troiſième ſorte vient des montagnes d'Auvergne; elle eſt mêlée de la pièrre du rocher d'où on la tire; elle eſt d'un bleu plus pâle, & eſt couverte de quelques taches verdâtres, & a des veines dorées, c'eſt-à-dire, de Pyrite. Lorſque cette pièrre eſt bien tachée en verd, on la vend pour la pièrre Arménienne. On ſe ſert de cette pièrre en Médecine, on la calcine & on la lave pluſieurs fois pour la préparer; elle entre dans la confection alkerme, quelquefois malgré ces lotions elle ne laiſſe pas d'être purgative, à cauſe des matières vitrioliques qu'elle contient. On appelle la pièrre d'*Azur* par excellence *lapis*. On dit, voilà de beau *lapis*.

Azur, Eſt auſſi une poudre bleuë, peſante, que les Épiciers vendent aux Peintres pour les couleurs, & aux femmes pour mettre dans l'empoy. Cette poudre eſt un produit de la préparation du Cobalt lorſqu'on tire le biſmut de cette marcaſſite. Sthale parle de ſa préparation. On l'appelle auſſi cendre d'*azur*; les Peintres s'en ſervent, & la mêlent avec du blanc de plomb pour l'employer. Les Médecins n'employent que le naturel.

L'*Azur* s'appelle autrement, *Outremèr*, à cauſe qu'il vient des lieux qui ſont au delà de la mèr; ou ſelon Braſſavolus, parceque c'eſt un bleu plus fort que celui de la mèr.

Il y a un *azur* factice qui ſe fait avec de l'indigo, ou du ſuc de violettes broyé avec certaine craye. L'ordinaire ſe fait avec du ſel armoniac, & des lames d'argent; ou bien avec du ſoufre, du vif-argent, & du ſel armoniac, dont la préparation ſe trouve dans Agricola & dans Cæſius.

Il y a auſſi un *azur* d'Allemagne: c'eſt une teinture qu'on cueille & ratiſſe proprement au deſſus des pièrres qui ſont dans les minières d'argent. Le verd *azur* eſt une exhalaiſon de mine de cuivre mêlée avec de l'argent, comme dit Biringuccio. Barboſa parle d'un *azur* très-fin qu'on apporte de la Babylonie à Ormuz; & Loüis Barthema dans ſon Itinéraire, dit qu'on trouve à Schiras une grande quantité d'*azur* d'outremèr.

On dit par manière de proverbe, pour parler d'une maiſon richement ornée, que ce n'eſt qu'or & *azur*.

Azur. ſ. m. Eſt auſſi la couleur de l'*azur*. *Lazuli color. Cæruleus color.* Voilà un bel *azur*. On le dit quelquefois en parlant du Ciel. On dit auſſi, le bleu d'*azur*.

En tèrmes de Blaſon, *azur*, ſignifie auſſi le bleu, & c'eſt une des quatre couleurs de l'Écu de France, à trois fleurs de lis d'or en champ d'*azur*: c'eſt une couleur céleſte qui eſt le ſymbole de la juſtice. L'*azur* eſt marqué dans le Blaſon par des hachûres, ou ſimples lignes qui vont de gauche à droit, d'un côté à l'autre de l'Écu, & ſont paralleles au chef, ou à la faſce.

Ce mot *azur* vient de *Lazurd*, en retranchant les lettres *l* & *d*. Huet. Car les Arabes appellent cette pièrre אללזורד, *allazurd*, & ſans article *lazurd*, & non pas *lazuli*, comme on l'avoit dit dans la prémière édition. Le ſon du *d* ſans voyelle à la fin étant obſcur l'uſage l'a retranché. Pour l'*l* il ne l'a pas retranchée apparemment, mais il l'a priſe pour nôtre article François *l'* devant une voyelle pour *le*; de même qu'il a pris *la* dans l'Apoüille, & dans l'Anatolie, pour un article, & que l'on dit la Poüille, la Natolie.

AZURÉ, ÉE. adj. Qui eſt peint d'azur. *Ceruleus.* On appelle poêtiquement le ciel, la voute *azurée*, parcequ'il ſemble à nos yeux qu'il eſt d'*azur*; & il nous paroît tel, à cauſe de ſon grand éloignement.

> *L'Eridan eſt moins pompeux,*
> *Et dans la voute* azurée
> *Jamais ſa tête dorée*
> *Ne brilla de tant de feux.* Anonyme.
>
> *Ces voutes claires, & ſolides,*
> *Ces beaux cieux au front* azuré,
> *Qui ſont dans leur cours meſuré,*
> *Et ſi légers & ſi rapides.*

En parlant de la mèr; ils diſent auſſi, les plaines *azurées*.

Il ſe dit encore des fleuves & des Canaux, & dans la Deſcription de Trianon Mr Cheron a dit du Canal de Verſailles.

> *Sur ces plaines* azurées
> *Voguez Galères dorées,*
> *Coupant l'eau de cent façons,*
> *Tandis qu'effleurant la rive*
> *Le cigne à la voix plaintive*
> *Fait entendre ſes chanſons.*

AZURIN. ſ. m. *Azurinus.* Les *Azurins* ſont les Chanoines de la Congrégation de S. George *in alga*. Ils ſont ainſi appellez, à cauſe de l'habit bleu qu'ils portent. Papebr. *Acta Sanct. April.* T. III. p. 618.

AZY.

AZYGOS. ſubſt. m. Tèrme de Médecine. C'eſt le nom qu'on donne à une veine qu'on appelle autrement *ſans-pair*, parcequ'elle ſe trouve ſeulement du côté droit: c'eſt le troiſième rameau du tronc aſcendant de la veine cave, qui reçoit ſeize rameaux, huit qui lui viennent des huit eſpaces des huit côtes inférieures du côté droit, & autant du gauche.

AZYLE. Voyez Asyle.

AZYME. adj. Qui n'eſt point fermenté, qui eſt ſans levain: tel eſt le pain dont on fait des Hoſties pour conſacrer à la Meſſe. *Azymus, non fermentatus.* Les Juifs étoient fort ſoigneux pendant leur Fête de Pâques, c'eſt-à-dire, pendant ſept jours, de n'avoir en toutes leurs maiſons que des pains *azymes*, & ils faiſoient pour cela de grandes perquiſitions, qu'on voit dans le Traité du Pain *azyme* que le Sieur Compiegne a traduit du Rabbi Moſes, extrait du Talmud. Jesus-Christ inſtitua l'Euchariſtie après avoir mangé l'agneau Paſchal avec ſes Apôtres au tems marqué par la loi, qui étoit le quatorzième de la Lune, ſur le ſoir, où commençoit auſſi l'obſervation des pains *azymes*, c'eſt-à-dire, ſans levain. God. La diſpute des *azymes* n'eſt point la cauſe de la rupture entre les Grècs & les Latins. Photius avoit rompu avec les Papes 200 ans avant qu'elle éclatât. C'eſt M. Cerularius qui pour cela dans l'XIe ſiécle excommunia les Latins. S. Thomas *in* 4. *Sent. diſt.* 11. *q.* 2. *art.* 2. *quaſtiunc.* 3. dit, que dans les commencemens on ne ſe ſervoit que d'*azyme* dans l'Égliſe pour l'Euchariſtie; qu'enſuite l'héréſie des Ebionites, qui diſoient qu'on étoit encore obligé aux obſervances de la loi de Moyſe, fit que l'Égliſe d'Orient & d'Occident uſèrent de pain levé dans ce Sacrement; que cette héréſie étant éteinte l'Égliſe Latine reprit l'ancien uſage des *azymes*, & il cite ſur cela un Pape Léon.

Le P. Sirmond dans une diſſertation faite exprès, a montré qu'avant le Xe ſiécle les Latins ne s'étoient point ſervis d'*azymes*, & qu'ils communioient avec du pain levé. Le Cardinal Bona *Rerum Liturg. c.* 23. *p.* 185. doute auſſi de ce que dit S. Thomas, parce qu'on ne ſçait quel eſt ce Pape Léon qu'il cite. Dom d'Achery & le P. Mabillon dans les *Acta Sanct. Benedictin. Sæc. III. P. I. p.* 45. *& ſuiv.* ont tâché de montrer contre le P. Sirmond que cet uſage étoit plus ancien que le Xe ſiécle. La raiſon qu'ils apportent eſt que les Pères avant Photius ne parlent point du tout qu'on ait rien changé en cela à la manière dont Jesus-Christ conſacra en inſtituant ce Sacrement, quoi qu'ils parlent des autres changemens; par exemple, du Jeûne que l'Égliſe éxige dans les Conſacrans & les Communians. Quant aux autoritez qu'ils rapportent, ou bien il n'y eſt point parlé de ferment, ni d'*azyme*, ou il paroit que les mots de ferment & de fermenté ne s'entendent que du mélange de quelque autre chôſe avec l'eau & la farine; ou ils diſent ſeulement comme Léon IX. que jamais perſonne n'a dit, que ce fût un crime de conſacrer avec des *azymes*, comme le diſoit Cérularius: mais Léon ne dit pas que l'on n'ait jamais conſacré qu'avec des *azymes*. Ainſi le ſentiment du Père Sirmond ſe ſoutient toûjours. Jean Ciampini imprima à Rome en 1688. un ouvrage ſur les *azymes*, qu'il intitule, Conjecture ſur l'uſage perpétuel des *azymes* dans l'Égliſe Latine, ou pour le moins dans la Romaine. On eſt convenu dans le Concile de Florence qu'on peut varier ſur cette coutume ſelon qu'il plaît à l'Égliſe. L'Égliſe Latine a préferé l'uſage des *azymes*, parceque Jesus-Christ fit la Pâque le jour des *azymes*.

Il y a des médailles ſur leſquelles on voit d'un côté une eſpece de petit pavillon qui pourroit paſſer pour un paraſol, avec ce mot Grèc, ΑΓΡΙΠΠΑ; & de l'autre deux épics de blé, avec ces deux lettres, L d'un côté, & de l'autre ϛ, c'eſt-à-dire, *anno ſexto.* M. Spanheim s'eſt imaginé que cela ſignifioit d'un côté la fête des Tabernacles, & de l'autre celle des *azymes*, ou de Pâques, parce qu'on offroit à Pâques une gerbe de nouveau blé dans le temple de Jéruſalem; mais deux épics ne ſont point une gerbe, & il y a plus d'apparence qu'ils marquent à l'ordinaire une contrée fertile en blez.

Ce mot vient du Grèc ἄζυμος, *ſine fermento*, composé de l'*a* privatif, & de ζύμη, *fermentum*.

AZYMITES. ſ. m. Ceux qui ſe ſervent de pain non levé. *Qui pane non fermentato utuntur.* C'eſt le nom que M. Cerularius donna aux Latins lorſqu'il les éxcommunia dans l'XIe ſiécle.

Les Arméniens & les Maronites ſe ſervent auſſi de pain azyme, ou ſans levain, dans la célébration de la liturgie, de ſorte que quelques Grècs leur ont donné le nom d'*Azymites*, comme l'a remarqué Abraham Echellenſis dans une lettre qu'il écrivoit de Rome l'an 1654. au P. Morin de l'Oratoire. *Antiquiſſimus fuit mos iſte apud duas Orientales nationes, nempe Maronitas & Armenios. Hinc Azymitæ à quibuſdam Scriptoribus Græcis dicti & appellati*

pellati ſunt. Il y a néanmoins peu d'apparence que cet uſage ſoit ſi ancien chez ces deux nations, principalement chez les Maronites. Car Jean Maron, Auteur d'un Commentaire ſur la liturgie des Syriens, qu'Echellenſis produit pour montrer l'antiquité du pain *azyme* chez les Maronites, n'eſt pas ſi ancien que ce Maronite l'a cru. Le Cardinal Bona a remarqué judicieuſement dans ſon liv. 1. des liturgies ch. 23. p. 274. que ce livre de Jean Maron n'a pas l'antiquité que lui donnoit M. Nairon neveu d'Echellenſis. Il ne faut que lire cet ouvrage, dit ce ſçavant Cardinal, pour juger qu'il a été écrit après la diſpute des Grecs & des Latins ſur les pains *azymes*. *Patet autem ex contextu, ſcriptum hunc librum* (*Maronii*) *poſt Græcorum ſchiſma & poſt lites de azymo excitatas*.

Abraham Echellenſis prétend encore prouver invinciblement l'antiquité des pains *azymes* chez les Maronites par les conſtitutions de cette Egliſe, qui ont été traduites il y a déja long-tems de Syriaque en Arabe. On lit au chap. 10. de ces conſtitutions, que Jesus-Christ, lorſqu'il inſtitua l'Euchariſtie, *prit du pain azyme qui étoit ſur la table*. Mais il eſt aiſé de juger, que ce mot d'*azyme* a été ajoûté après coup, & que les Maronites ont eû plus d'égard en cela à ce qui ſe pratiquoit chez eux, qu'à l'inſtitution de Jesus-Christ. Il faut cependant avoüer que l'uſage des *azymes* n'eſt pas nouveau, tant chez les Maronites, que chez les Arméniens, mais il n'eſt pas ſi ancien que ces peuples le prétendent. Comme les uns & les autres on fait diverſes unions avec l'Egliſe Romaine & en differens tems, il ſe peut faire qu'ils ayent emprunté des Latins cet uſage. L'Auteur de l'hiſtoire critique de la créance des nations du Levant a fait une remarque au ch. 14. de ſon livre, laquelle mérite d'être rapportée au long, parce qu'elle éclaircit pluſieurs faits qui regardent les coûtumes & cérémonies des Chrétiens du Levant, & principalement des Maronites. *Je paſſe ſous ſilence*, dit cet Auteur, *quelques actes qui ne ſe trouvent que dans les livres Arabes, & qui ont été compoſez après la réünion des Maronites avec l'Egliſe Romaine. Pour peu qu'on ſçache l'hiſtoire Eccléſiaſtique, il ſera aiſé de juger que ces hiſtoires n'ont aucun fondement dans l'antiquité, & que les Maronites & les autres peuples du Levant qui ne ſont point ſçavans dans la critique de l'hiſtoire Eccléſiaſtique, ont rapporté à des tems anciens ce qui n'eſt en uſage parmi eux que depuis quelques ſiécles ſeulement. C'eſt auſſi ſur ce principe qu'on ne croira pas facilement à l'autorité de Jean Maron, dont le Commentaire ſur la liturgie Syriaque de Saint Jacques n'a pas toute l'antiquité qu'on lui attribue; car il contient des faits qui ſont poſtérieurs de pluſieurs ſiécles.*

B

Eſt la ſeconde lettre de l'Alphabet, dans nôtre langue, & dans pluſieurs autres, comme l'Hébraïque, la Chaldaïque & la Syriaque, l'Arabique, la Grécque, la Latine, &c. C'eſt la neuviême dans l'Alphabet Éthiopien, tel que Ludolf l'a diſpoſé; la 26e dans l'Arménien, &c. Le *B* eſt la prémière des conſones. La prononciation du B approche un peu du cri & du bêlement des moutons : il n'y a de différence que celle qui eſt entre *bé* & *bê*.

La figure de cette lettre eſt priſe des Latins, qui l'avoient priſe des Grècs. Le *bé* majuſcule eſt tout à fait ſemblable au grand Βῆτα des Grècs, & nôtre petit *bé* approche fort du petit ϐῆτα des Grècs. Ceux-ci l'avoient eû des Phéniciens, dont Cadmus apporta le caractère en Gréce. Le *Beth* Phénicien, ou le *Beth* de l'ancien Hébreu ; car les Phéniciens & les Hébreux avant la captivité de Babylone avoient le même caractère & la même langue : ce *Beth*, dis-je, étoit à peu près la même choſe que le Βῆτα des Grècs. Il a la pance d'en haut & la moitié de celle d'en bas; les Grècs n'ont fait que la fermer. Nous la trouvons ſouvent ſur les médailles Hébraïques preſque fermée, & ayant quaſi la forme de ce ϐ des Grècs. Voyez la Diſſertation du P. Souciet Jéſuite ſur les Médailles Hébraïques.

Pierius dans ſes Hiéroglifiques, Liv. XLVII. ch. 28. dit, que les Égyptiens éxprimoient par la figure d'une brebis le ſon que nous éxprimons par le caractère B, parceque la brebis éxprime preſque ce ſon en bêlant, comme nous diſions tout à l'heure.

Le B eſt une des lettres que les Grammairiens Hébreux, Chaldaïques, Syriaques & Arabes, appellent labiales, *labiales*, parce que le principal organe de la prononciation de ces lettres ſont les lévres, *labia*. Le B a beaucoup d'affinité avec d'autres lettres auſſi labiales, qui ſont l'V conſone, le P & le Φ des Grècs, ou nôtre F, que nous tenons des Latins. De là vient que dans les manuſcrits le B & l'V ſont ſouvent mis l'un pour l'autre; que les Arméniens ont très-ſouvent mis le B pour le P, & le P pour le B, & qu'ils diſent par éxemple *Betrus* au lieu de *Petrus*, *Bolus* au lieu de *Paulus*, & *Aprahamui* pour Abraham. Ludolf a remarqué la même chôſe des Orientaux en général. Voyez encore ſur ces changemens M. Spanheim le Médailliſte, p. 120. & 128. Le même changement eſt ſouvent arrivé en Arabe & dans les autres langues. De là vient encore que dans la prononciation Latine on ne diſtinguoit pas fort le B de l'V, comme ſaint Auguſtin l'indique quelque part, & comme il paroît par les manuſcrits, où nous trouvons *amabit* pour *amavit*, & *amavit* pour *amabit*, *Berna* pour *Verna*, ou autres ſemblables. C'eſt ſur cela qu'étoit fondée l'équivoque d'Aurélien ſur l'Empereur Bonoſe grand buveur : *Non ut vivat natus eſt, ſed ut bibat*. Les Eſpagnols & les François même voiſins d'Eſpagne, comme les Gaſcons, ont conſervé cet uſage, ne mettant guère de différence entre le B & l'V conſone. Il en faut mettre cependant en François pour bien parler. Le B a un ſon plus fort, & pour le prononcer il faut commencer par fermer entièrement les lévres, & les preſſer même un peu l'une contre l'autre ; au lieu que pour prononcer l'V conſone, il ne faut pas même les fermer entièrement. Plutarque dans ſes queſtions Grècques dit, que les Macédoniens changeoient le Φ en B, & prononçoient Bilippe, Balacre, & Béronice, pour Philippe, Phalacre, & Phéronice. Au contraire ceux de Delphe à la place d'un π mettoient un B, diſant βαθεῖν pour παθεῖν ; & βικρὸν, pour πικρὸν, auſſi-bien que les Æoliens, comme le même Auteur nous l'apprend, *Sympoſiac. Lib. VI. quæſt.* 8. Les Latins diſoient *ſuppono*, *oppono*, au lieu de *ſubpono*, *obpono*, & prononçoient *optinuit*, quoiqu'ils écriviſſent *obtinuit*, comme l'a remarqué Quintilien. Ils faiſoient auſſi *ſcripſi* & *ſcriptum* de *ſcribo*, &c. Les Latins ont auſſi fait quelquefois le changement non ſeulement du B en P, ou du P en B, mais encore de l'F, ou PH, en B. Ainſi on trouve *Bruges* pour *Phryges*, & dans une ancienne inſcription apportée par Gruter p. DCCCLXXXVI. n. 16. OBRENDARIO, pour OFRENDARIO : ce qui montre que le ſon du B n'étoit pas fort différent de l'F & de l'V conſone.

La lettre B eſt une de celles que M. l'Abbé Dangeau dans ſes Eſſais de Grammaire appelle foibles, leſquelles ſont précédées par une petite émiſſion de voix, ou d'un petit mouvement de bouche, & qui par conſéquent ne peuvent être employées qu'au commencement des ſyllabes, & ne peuvent jamais términer un mot dans la prononciation. De ſorte que, pour ne parler ici que du B, s'il eſt à la fin d'un mot, comme dans *Aminadab*, *Joab*, on le changera naturellement en la lettre forte qui lui répond, c'eſt-à-dire, en P, & l'on prononcera *Aminadap*, *Joap*, ou ſi l'on veut s'éfforcer à prononcer le B, on ajoutera néceſſairément après un petit *e* féminin, pour donner lieu à la prononciation du B ; *Aminadabe*, *Joabe*. C'eſt ce que les Hébreux appellent un *ſcheva*, & qu'ils ſuppoſent ſe trouver ſous toutes ces conſones finales.

Les lettres foibles, & les lettres fortes, ont encore une propriété; c'eſt que pour que deux de ces conſones ſe prononcent l'une auprès de l'autre, il faut qu'elles ſoient de même force, c'eſt-à-dire, toutes deux fortes, ou toutes deux foibles; en ſorte que ſi l'une eſt forte & l'autre foible, il faut que l'une ou l'autre ſe change, & devienne forte ou foible, ſelon que l'autre l'eſt ; & c'eſt toûjours la ſeconde qui fait changer la prémière. Ainſi parce que le B eſt la lettre foible, & que le P eſt la lettre forte qui lui répond, dans ces rencontres le B ſe change en P, ou le P en B. C'eſt pourquoi, bien que nous écrivions *obſerver*, *obtenir*, *abſoudre*, nous prononçons néanmoins *opſerver*, *optenir*, *apſoudre*, comme s'il y avoit un P. Quintilien a remarqué que la même chôſe ſe faiſoit en Latin. Voyez ſon Liv. 1. ch. 7. C'eſt encore pour cela que lorſque pour faire ἕβδομος, *ſeptiême*, d'ἑπτὰ, *ſept*, on a changé le T en Δ ou D, on a auſſi changé le Π ou P, en B.

Enfin le B, dit encore M. l'Abbé de Dangeau, s'il eſt paſſé par le nez, devient une M. Ainſi un homme qui eſt fort enrhumé, qui a le nez embarraſſé, qui eſt fort enchiferné, ne pouvant faire paſſer les lettres par le nez, met des *b*, où il faut prononcer des *m*, & qu'il dit par éxemple, *je ne ſçaurois banger de bouton*, au lieu de dire, *je ne ſçaurois manger de mouton*. Le B en paſſant par le nez doit s'affoiblir, ou tout au moins ſa prononciation ne ſera pas ſi diſtincte qu'elle étoit. Si donc elle a à ſoutenir la prononciation d'une liquide, comme L & R, il faudra qu'elle reprenne ſa nature de B. C'eſt pour cela que quand *Tremulus* eſt devenu François, & que dans le paſſage perdant l'V l'M & l'L ſe ſont trouvées immédiatement l'une auprès de l'autre, l'M s'eſt changée en B, *trembler*; & de même dans *ſimilis*, ſemblable; *camera*, chambre; *cucumer*, concombre; *rememorari*, remembrer; *cumulus*, comble; *humilis*, humble. J'ai dit que l'M ſe change en B; car l'M qui s'écrit dans ces mots, n'eſt pas l'M des mots Latins, ni proprement une conſone; mais elle fait une voyelle avec celle qui précéde, ſelon les principes de M. l'Abbé Dangeau qui ſont très-vrais, & dont nous parlerons en tems & lieu. Tout ceci eſt éxtrêmement à remarquer pour la connoiſſance de l'origine des mots, & des étymologies.

Le B en François ſe trouve au commencement & au milieu des mots après toutes les voyelles & toutes les diphtongues, comme dans *battre*, befroy, *bille*, *bon*, *bulbe*, *courbaton*, *courbe*, *corbillon*, *jambon*, *courbure*, *oublier*, *aubeine*, *aubier*, *bouline*, &c. mais il ne ſe trouve jamais à la fin des mots, s'il n'eſt ſuivi au moins d'un *e* muet, comme dans *aube*, *bulbe*, &c. Car dans les mots étrangers mêmes, que l'uſage a conſervez tous entiers ſans y faire aucun changement, & dans leſquels nous n'écrivons point d'*e* après le *b* final, tels que ſont ceux-ci, *Aminadab*, *Caleb*, *Eliaſib*, *Jacob*, *Béelzebub*, nous ne laiſſons pas d'en prononcer un, ainſi qu'on vient de le dire.

B, Nom ſubſt. qu'il faut prononcer *Bé*. C'eſt le nom propre de cette ſeconde lettre de l'Alphabet.

On dit d'un homme ignorant, qu'il ne ſçait ni *A* ni *B*. Voyez la Lettre *A*. On dit auſſi d'un homme malin, qu'il eſt marqué au *B*, pour dire qu'il eſt borgne, ou boſſu, ou boiteux; parce que ceux qui ſont tels, ſont ordinairement malins. Mais cela ſe doit mettre au rang des provèrbes.

B, chez les Anciens, étoit une lettre numérale qui ſignifioit 300, ſuivant ce vers :

Et B *trecentum per ſe retinere videtur.*

Quand on mettoit une ligne par deſſus, elle ſignifioit trois mille. Le B chez les Grècs ne ſignifie que deux. Il ſe trouve ſouvent ſur les médailles pour marquer des époques. On s'en eſt ſervi auſſi pour marquer 200. en ajoûtant une eſpéce d'accent deſſous. Chez les Hébreux il ſe prenoit auſſi pour deux. C'eſt pour cela que dans les médailles Hébraïques frapées du tems du Grand Prêtre Simon, on trouve en ancien caractère Hébreu שב, c'eſt-à-dire שנת השני *anno ſecundo*.

Un B avec ce mot, *proxima prima*, eſt la déviſe d'un Favori, ou d'un

prémier

prémier Mi
qu'elle peut
eadem, eſt c
change au g
ingénieuſes,
B *quarre*, & B
ſe mettent a
lité du chant
Le *B quarre* eſt
dur & plus r
ainſi nommé
les rondes.
Le *B mol* ſe ma
chante plus a
& chante le
Dans le chant d
à la ſeconde
ſorte que leu
demi-ton ent
la troiſième
B majuſcule ma
B C. marque
chant dans lec
lieu de mont
d'un ſemi-ton
qui fait la tie
harmonique, o
la *trite ſynemen*
ramèſe on mon
ou la trite *dieſ*
noms) ce qui
ment molle &

BAAILLER.
BAAL. ſ. m. N
dans la ſainte
Moabites. Les
le ſentiment de
Auguſtin croit
ſon plurier *Baa*
les, parceque
cette raiſon qu
la langue Puniq
qui en étoit un
dire, le maître
les Grècs & le
XVI. v. 31. & a
honoré *Baal*,
Achab ne l'avoi
ſon beau-père ;
Dieu des Sidoni
quel à cauſe de
thête de Θαλάσ
le *Baal* de l'Ori
uns ont cru qu
ſignifié *Roi*, ce
à-dire, *Seigneur*
Les Chaldéens te
pellèrent enſuit
doient comme
qu'ils donnèren
ou ces Héros,
là probablemen
dans la Chaldée
Samaritains, d
Phéniciens, co
Il le mena ſur le
trémité de l'arm
25. 3. Liv. des
C'eſt auſſi dans
étoient une Colo
differens ; le *B*
loniens, non pl
ter Ammon de la
à pluſieurs Divi
VIII.
Jean d'Antioche di
Ninus, mais co
prédéceſſeur, c'

prémier Miniſtre. La même lettre renverſée des quatre manières qu'elle peut l'être, & faiſant b d / p q avec ce mot, *Eadem non eadem*, eſt celle d'un flateur qui ſe tourne en toute manière, & change au gré de ceux à qui il veut plaire. Ces déviſes ſont *peu ingénieuſes, & peu nobles.*

B *quarre*, & B *mol*, ſont des tèrmes & des marques de Muſique, qui ſe mettent au commencement des réglets pour marquer la qualité du chant. *B. quadratum. B. molle.*

Le *B quarre* eſt le ton naturel & ordinaire qui rend le chant plus dur & plus rude. Il n'a pas beſoin de marque particulière. On l'a ainſi nommé, parce que les chôſes quarrées ſont plus dures que les rondes.

Le *B mol* ſe marque toûjours par un *B* ſimple, qui fait que la voix chante plus aiſément, à cauſe qu'il fait ſeulement le demi-ton, & chante le *fa* où le *B quarre* fait le *mi.*

Dans le chant de *B quarre* il y a un ton entier de la prémière notte à la ſeconde; & dans le *B mol* il n'y a qu'un demi-ton: de ſorte que leur différence conſiſte en la ſeule tranſpoſition d'un demi-ton entre la prémière & la ſeconde, ou entre la ſeconde & la troiſième notte.

B majuſcule marque dans les baſſes-continuës la baſſe chantante. B-C. marque ſouvent la baſſe-continuë. Chant par *b mol*, eſt un chant dans lequel en partant de la *meſe*, ou de la notte *la*, au lieu de monter d'un ton par la *parameſe*, ou nôtre *ſi*, & puis d'un ſemi-ton pour aller à la *trite dieſeugmenon*, ou nôtre *ut*, ce qui fait la tierce mineure que quelques-uns appellent *bequarre harmonique*, ou naturelle, on ne monte que d'un ſemi-ton par la *trite ſynemennon*, ou nôtre *za* ou *ſi b mol*; puis omettant la *paramèſe* on monte d'un ton pour gagner la *paranete-ſynemennon*, ou la trite *dieſeugmenon* (qui ſont la même chôſe ſous différens noms) ce qui fait la tierce mineure, que quelques-uns nomment molle & arithmétique. Brossard.

B A A.

BAAILLER. Voyez Bailler.

BAAL. ſ. m. Nom propre d'une idôle, dont il eſt ſouvent parlé dans la ſainte Écriture. C'étoit une idôle des Samaritains & des Moabites. Les Grècs croyent que c'étoit leur Dieu Mars. C'eſt le ſentiment de Jean d'Antioche, de Cedrenus & de Suidas. S. Auguſtin croit que c'étoit Jupiter. Lightfoot veut que *Baal*, & ſon plurier *Baalim*, ſoient des noms communs à toutes les idôles, parceque *Baal* veut dire Seigneur: c'eſt apparemment pour cette raiſon que S. Auguſtin, qui avoit quelque connoiſſance de la langue Punique, qui étoit la même que la Phénicienne, ou qui en étoit un dialecte, a cru que *Baal* étoit Jupiter, c'eſt-à-dire, le maître des Dieux & des hommes, comme l'appelloient les Grècs & les Romains. Il y a plus: au IIIe Liv. des Rois ch. XVI. v. 31. & au IVe ch. X. v. 18. & 19. il eſt dit, qu'Achab avoit honoré *Baal*, il lui avoit bâti un temple que Jehu détruiſit. Achab ne l'avoit fait qu'en conſidération d'Ethbaal Roi de Sidon ſon beau-père; ainſi *Baal* étoit un Dieu des Sidoniens. Or le Dieu des Sidoniens, au rapport d'Héſichius, étoit Jupiter, auquel à cauſe de leur ſituation & de leur port ils donnoient l'épithéte de Θαλάσσιος, Marin, ou Maritime, ce qui montre que le *Baal* de l'Orient étoit appellé Jupiter en Occident. Quelques-uns ont cru que *Baal* étoit le même que Moloch, parce qu'il ſignifie *Roi*, ce qui eſt à peu-près la même chôſe que *Baal*, c'eſt-à-dire, *Seigneur*.

Les Chaldéens tenoient *Baal* pour le Créateur du monde. Ils appellèrent enſuite de ce nom le Soleil, que les Phéniciens regardoient comme le ſeul Dieu du Ciel. Enfin, il eſt vraiſemblable qu'ils donnèrent ce même nom à pluſieurs aſtres, & à des Rois, ou ces Héros, en les plaçant dans le Ciel, & les déïfiant. C'eſt là probablement la cauſe du grand nombre de *Baalim* qu'il y avoit dans la Chaldée & aux environs; car c'étoit auſſi un Dieu des Samaritains, des Moabites, & de pluſieurs Chananéens, ou Phéniciens, comme il paroit par l'Écriture, Nomb. XXII. 41. Il le mena ſur les hauts lieux de *Baal*, & il lui fit voir de là l'éxtrémité de l'armée du peuple d'Iſraël. Saci. Liv. des Jug. VI. 25. 3. Liv. des Rois XVI. 31. 32. Liv. 4. des Rois X. 18. 19. C'eſt auſſi dans S. Auguſtin un Dieu des Carthaginois, qui étoient une Colonie de Phéniciens. Mais tous ces *Baalim* étoient différens; le *Baal* des Phéniciens n'étoit point celui des Babyloniens, non plus que le Jupiter des Grècs n'étoit point le Jupiter Ammon de la Libye; l'un & l'autre ſont des noms communs à pluſieurs Divinitez. Voyez Jérem. II. 28. & S. Paul 1. Cor. VIII.

Jean d'Antioche dit que le *Baal* des Babyloniens eſt le ſucceſſeur de Ninus, mais communément on le prend pour ſon père & ſon prédéceſſeur, c'eſt-à-dire, Nimrod. Voyez le P. Pétau *De Doctr.*

Temp. & Ration. Temp. P. I. Lib. I. cap. 2. & le P. Kirker *Oedip. T. I. Syntagma IV. c.* 4. *p.* 262. *& ſuiv.* Le *Baal*, ou *Bel* d'Égypte, eſt Mitſraim, ſelon le P. Kirker au même endroit, & dans ſon *Latium p.* 5. il dit que *Baal* eſt Cham.

Ce nom vient de l'Hébreu בעל, *Baal*, qui ſignifie *dominer*, *être maitre*; d'où ſe fait le nom בעל, *Baal*, *Dominus.* Les Phéniciens; dont la langue étoit la même que celle des Hébreux, prononçoient auſſi *Baal*, comme eux. Les Chaldéens, ſi l'on en croit Servius & d'autres anciens, prononçoient *Bel*, car il faut lire dans cet Auteur *Bal*, & *Bel*, & non pas *hal*, & *hel*, comme portoient quelques éxemplaires corrompus que Gyraldus & d'autres ont ſuivis. C'eſt ſur le prémier Liv. de l'Énéïde v. 733. 734. De ce *Bel* des Chaldéens les Grècs ont fait Βῆλος, *Belus.* Le P. Kirker *Oedip. Ægypt. T. I. Synt.* 4. *cap.* 4. *p.* 264. prétend que ce nom donné aux deux prémiers Auteurs de l'Idolatrie, & qui les prémiers ont reçu des honneurs divins, Mitſraim & Nimrod, ſignifie celui qui eſt ſi parfait que l'homme ne peut rien concevoir de plus grand, ni de meilleur, c'eſt-à-dire, Dieu entant qu'il peut & qu'il eſt prêt à ſecourir les hommes dans leurs néceſſitez. Si c'eſt là l'idée que les peuples y ont attachée dans la ſuite, ce n'eſt pas celle que fait ce mot, à raiſon de ſon origine.

Il porte à d'autres Dieux tous ſes vœux ſacriléges,
Et tremblant à l'aſpect du marbre & du métal,
Te ravit les honneurs qu'il va rendre à Baal.

Les Orientaux donnèrent à *Baal* différens titres, ou épithétes, comme les Grècs & les Romains en donnèrent à Jupiter, qu'ils appellèrent *Olympius*, *Capitolinus*, *Latialis*, *Pluvius* &c. On dit de même *Baal Peor*, ou *Beel Phegor*, *Beelt Sephon*, *Béelzebub*, *Beelberith*, ſoit à cauſe des lieux où il étoit honoré, ou des bienfaits dont on croyoit lui être redevable, ou de quelqu'autre raiſon, que nous expliquerons ſur ces mots, ou que nous ignorons, comme a remarqué Godwin Liv. IV. ch. 3. de ſon *Moſes and Aaron*, ou pour diſtinguer ces faux Dieux les uns des autres.

Au plurier nous ne diſons point *Baals*, comme nous le devrions dire en ſuivant les régles de nôtre langue; mais nous prenons le pluriel Hébreu, comme on a fait auſſi en Grèc & en Latin. Si vous revenez au Seigneur de tout vôtre cœur, ôtez du milieu de vous les Dieux étrangers, les *Baalim* & les Aſtaroth, 1. Liv. des R. VII. 3. *Baal*, ou *Baalim* au plurier, & Aſtaroth, marquent en général les Dieux & les Déeſſes des Payens. Saci, *dans ſa note ſur cet endroit.* Cependant le même Auteur a toujours évité d'employer le pluriel *Baalim* dans le texte de l'Écriture, & il ne met jamais que le ſingulier *Baal.* Otez du milieu de vous les Dieux étrangers *Baal* & Aſtaroth. Mais ce n'eſt pas parler aſſez éxactement; car comme nous avons dit, il y avoit pluſieurs Dieux de ce nom tous différens les uns des autres. D'ailleurs, pourquoi ne pas retenir *Baalim*, comme Aſtaroth, qui eſt un plurier, auſſi bien que *Baalim*? Ou il falloit changer l'un & l'autre, ou il falloit retenir l'un & l'autre, comme ont très-bien fait les Lovaniſtes. C'eſt que M[r] De Saci ne ſçavoit pas les langues originales. Les Traducteurs de Genêve ont encore plus mal fait; car quelquefois ils ont auſſi ſubſtitué le ſingulier *Baal* au plurier *Baalim*; mais quand ils ont conſervé le plurier, au lieu de *Baalim* ils ont mis *Bahalins*, comme ſi l'on diſoit *Bahalin* au ſingulier, ou qu'en François le ſingulier *Bahal* pût jamais avoir *Bahalins* au plurier; c'eſt enter un plurier François ſur un plurier Chaldéen, & faire un double plurier. Les Lovaniſtes font auſſi une faute à mon ſens; c'eſt qu'ils prennent *Baâlim* pour un ſingulier, & ne lui joignent que l'article du ſingulier. Les enfans d'Iſraël firent donc mal en préſence du Seigneur, & ſervîrent à *Baalim.* Friſon le change quelquefois en ſingulier, *Baal*, & quelquefois il met *Baalim* ſans article, laiſſant à douter s'il en fait un ſingulier ou un plurier. Otez du milieu de vous les Dieux étrangers *Baalim* & Aſtaroth. Je crois que pour parler éxactement il faut le faire pluriel, & lui en donner l'article. *Les Baalim*, *des Baalim*, *aux Baalim.* Il y a même quelque chôſe de plus beau, & de plus élégant à dire, Otez les *Baalim* & les Aſtaroth, qu'à dire, ôtez *Baalim* & Aſtaroth, ou *Baal* & Aſtaroth. Voyez Voſſius *de Idol. Lib. II. cap.* 4. & dans d'Herbelot ce qu'en diſent les Muſulmans.

Baal, eſt auſſi quelquefois un nom propre d'homme, comme I. Paral. VIII. 30. IX. 36. Et dans Joſeph Liv. III. contre Appion un Roi de Tyr ſucceſſeur de Ithobal, ou Ethbaal, eſt appellé *Baal*, ſoit que ce fût un nom appellatif & général, comme celui de Pharaon, ou que ce fût ſon nom propre.

Baal, eſt auſſi un nom de lieu au Liv. I. des Paralipoménes ch. IV. v. 23. & v. 33. C'eſt le même que le Livre de Joſué ch. XV. 9. 10. 11. XIX. 8. appelle *Baalath*, ou *Baala.* Ce lieu étoit aux confins de la Tribu de Simeon du côté du midi. S. Jérôme l'appelle *Ballath* dans ſon Livre *De Locis Hebraicis.*

BAAL-BERITH. ſ. m. Nom d'une idôle dont il eſt parlé dans la ſainte Écriture. Les Talmudiſtes prétendent que cette idôle avoit une figure obſcéne. Ils ſe fondent ſur la ſignification de ſon nom, qui veut dire *maitre de l'alliance*, *dominus fœderis*; ſelon la remarque de Buxtorf, la Circoncision étoit la marque de l'alliance que Dieu avoit faite avec les hommes. Pfeiffer croit que *Baal-Berith* étoit le Dieu protecteur des traitez & des alliances, tel à peu-près qu'étoit, ſelon Kipping, Jupiter vengeur des ſermens violez, ζεὺς ὅρκιος. *Baal-Berith*, ſelon Bochart dans ſon Phaleg Liv. II. ch. 17. p. 859. eſt l'idôle ou le Dieu de Berith, ou Beryte, patrie de Sanchoniathon. L'Écriture en parle dans le Livre des Juges en deux endroits 1°, *Jud. VIII.* 27. où elle dit que Gédeon étant mort les Iſraëlites prîrent *Baal-Berith* pour Dieu, & au même Livre IX. 2. où elle dit que les Sichémites donnèrent à Abimélech ſoixante piéces d'argent qu'ils tirèrent du temple de *Baal-Berith*. Et parce qu'on ne trouve *Baal-Berith* en aucun autre endroit, Bochart conjecture que cette idolatrie ſe communiqua aux Iſraëlites par le commerce fréquent qu'eut Gédeon avec quelque Bérytien conſidérable, ou de quelque alliance ou traité fait avec lui. Il y a cependant une difficulté; c'eſt que le nom de la ville de Béryte vient, comme nous le diſons, à ſa place, de l'Hébreu בארות, qui ſignifie *des puits*, & très-différent de ברית, *berith*, que l'Écriture met toujours à *Baal-Berith*, & qui ſignifie traité, alliance, confédération, *fœdus*; mais cela ne l'arrête point. Autre conjecture: Nonnius appelle la ville de Bérith, Béroé, & dit que ce nom lui fut donné en l'honneur de Béroé fille de Vénus & d'Adonis, ou ſelon d'autres de Théris & de l'Océan. De là Bochart infère au même endroit que Béroé eſt la même que Bérith, que Baal par conſéquent dans *Baal-Berith* eſt féminin, mais que cela n'eſt point éxtraordinaire, & que lès Septante le font ſouvent de ce genre, comme I. Sam. XVII. 4. Jer. II. 28. XI. 13. XIX. 5. XXXII. 35. Oſ. II. 8. Sophon, II. 4. & S. Paul Rom. II. 4. Seldenus a remarqué la même chôſe dans ſon Traité des Dieux de Syrie Synt. II. Ainſi, ſelon Bochart, *Baal-Berith* eſt une Déeſſe, & non pas un Dieu. Il confirme ce ſentiment par Sanchoniathon, qui parle d'un *Elioun*, c'eſt-à-dire, *Très-haut*, & d'une femme nommée *Beruth*, qui demeuroient à Byblos, qui étoit entre Beryte & Sidon. Pour ce qui eſt du Liv. des Juges qui, ch. VIII. v. 27. dit que les enfans d'Iſraël prîrent *Baal-Berith* pour Dieu לאלהים, il répond que les Hébreux ne connoiſſant point de ſexe entre les Dieux, ils ont dû parler ainſi. Quoi qu'il en ſoit, il ne ſatisfait point ſur la différence de בארות, Beryte, & ברית, dans *Baal-Berith*; & il eſt plus probable que *Baal-Berith* étoit un Dieu des Phéniciens, ou des Syriens, ainſi nommé, parcequ'ils croyoient qu'il préſidoit aux traitez & aux alliances; *Baal-Berith*, Dieu du traité, ou de l'alliance.

D'autres veulent que ce ſoit un nom de lieu, ou de montagne, dans la Tribu d'Ephraïm, non loin de Sichem, où les Iſraëlites bâtîrent un temple à Baal, & où ſelon d'autres ils firent alliance avec Baal, d'où vint le nom du lieu. En ce cas *Baal-Berith* ſignifieroit *Alliance de Baal*, metathèſe qui n'eſt point du génie des langues Hébraïque, Syriaque, ni Phénicienne.

BAAL-GAD. ſ. m. Selon quelques Auteurs c'eſt une Idôle des Syriens, & ce nom eſt compoſé de *Baal*, Seigneur, ou Dieu; & de *Gad*, fortune, comme qui diroit Dieu de la fortune. Ils prétendent que l'on a dit auſſi *Bagad*, ou *Begad*, noms qui ſignifient, diſent-ils, Bonne fortune. Dans l'Allemagne, ajoutent-ils, les Juifs ont coutume de mettre au deſſus de la porte de leur maiſon *Ba-gad*, ou *Mazaltob*, c'eſt-à-dire, *Bonne fortune*, ou *Bon génie*, pour attirer ce ſemble la proſpérité dans leur famille. Il en eſt parlé dans Joſué XI. 17. XII. 7. XIII. 5. & c'eſt un nom de lieu qui étoit dans la plaine du Liban, au pied du mont Hermon. Quelques Interprétes Grècs l'ont appellé Baelgad, & Galgal, & Baegga, ou Balgad; mais tous le prennent pour un nom de lieu. Il pourroit avoir été ainſi nommé à cauſe de quelque idôle qui y étoit adorée.

Quant à ce qui eſt de *Bagad*, ou *Begad*, que ces Auteurs diſent avoir été la même chôſe que *Baal-gad*, ce mot ne ſe trouve qu'une ſeule fois dans l'Écriture, Gen. XXX. 10. où l'Auteur ſacré rapporte ce que Zelpha dit en mettant Gad au monde, & ce qui le fit nommer Gad, בגד. Ce mot Hébreu ne peut avoir que deux étymologies. Ou il eſt formé du vèrbe בא, *venit*, & du nom גד, qu'on interpréte *felicitas*, *fortuna*, & qu'Aquila, qui ſuit ce ſentiment, a tourné ζῶσις, ou bien il eſt compoſé de la prépoſition ב, *in*, & du même mot *Gad*. De quelque manière qu'on le prenne, c'eſt une manière de parler advèrbiale que la Vulgate a très-bien renduë par *feliciter*, *proſpere*. Eſt-il vraiſemblable que Zelpha ait reclamé, ou remercié une idôle, & que quand elle l'eut fait c'eut été de ce nom d'idôle qu'on eut pris celui de ſon fils? La coutume des Juifs d'Allemagne eſt une preuve que ce n'eſt point un nom d'idôle, jamais ils ne furent plus éloignez de l'idolatrie qu'ils ſont. Voyez Kirker *T. I. Synt. IV. cap.* 8. Selden *de Diis Syriis Synt. I. cap.* 1.

BAALIS. Voyez BAALTIS.

BAALITE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui reconnoit Baal pour Dieu, & lui rend un culte religieux. *Baalis cultor*, *Bali cultor*. Quelques nouveaux Auteurs ont forgé ce nom pour le donner aux Iſraëlites, qui adoroient Baal. Achab & Jézabel étoient l'un & l'autre *Baalites*. C'étoient des *Baalites* que ces Prophètes qu'Elie fit mettre en piéce après que par le miracle du feu du Ciel qu'il fit deſcendre ſur ſon ſacrifice il les eût convaincus que Baal n'étoit qu'une idôle, & un faux Dieu. 3. des Rois XVIII. 40. C'eſt Philaſtrius qui a fait ce nom de *Baalite*, il dit auſſi Bélite, *Belita*, parce qu'il croit que les *Baalites* deſcendent de Bélus. Il dit que Bélus eſt ou nom propre, ou nom qui fut donné à ce Prince pour ſa valeur dans la guèrre, *à fortitudine belli*. Il écrit *Baalites*. Il dit qu'ils adoroient les idôles dans des cavernes ſouterraines, & il diſtingue encore une autre ſecte d'hérétiques parmi les Juifs, qui adoroient l'idôle Baal, ou le faux Prophéte Balaam. Ce ſont autant de mécomptes. Au reſte, les *Baalites* étoient plûtôt idolâtres qu'hérétiques.

BAALPHÉGOR, ou **BAALPÉOR.** ſ. m. Idôle des Ammonites & des Moabites. Selon S. Jean Chryſoſtôme il fut ainſi nommé du nom du lieu où il étoit adoré. Phégor, ou Péor, avec un ע, *ain*. S. Baſile, S. Jean Chryſoſtôme, & Theodôret, diſent que *Baalphegor* eſt le même que Saturne. D'autres en font le Soleil, Jupiter, ou Bàcchus. Selon le P. Kirker, c'eſt le Priape des Grècs, divinité impure, que le Baal Aruch interprete פעור פה, *Peorpe*, c'eſt-à-dire, ſelon le P. Kirker, *os nuditatis*; delà à ce qu'il prétend s'eſt formé le nom Priape, qui n'eſt point Grèc. Origéne & S. Jérôme conviennent que c'étoit une idôle infâme, & S. Jérôme dit ſur Oſée ch. IX. qu'on peut l'appeller Priape. Les Rabbins ſont du même ſentiment. Quelques-uns néanmoins, comme Salomon Jarchi & Maïemonides, trouvent à ce nom une origine plûtôt ridicule & impertinente, qu'elle n'eſt obſcéne. D'autres croyent que ſon nom *Péor* lui vient de ce que cette idôle avoit la bouche ouverte, ou béante. Certainement פעור פה, *Peorpé*, ſignifie *apertum os*, ou *apertura oris*, & non pas *os nuditatis*. Selden *De Diis Syriis Synt. I. c.* 5. croit plûtôt, avec S. Chryſoſtôme & Théodoret ſur le Pſeaume CV. v. 28. que c'eſt Baal, ſurnommé *Peor*, du nom de la montagne où il étoit adoré. Voyez Origène hom. XX. ſur les Nombres; S. Jérôme ſur Oſée ch. IV. & ch. IX. Maïemonide *More Nevoch.* P. III. ch. 46. Jarchi ſur les Nombres XXV. 3. Philon Liv. des noms changez; Selden *De Diis Syr. Synt. I. cap.* 5. & Voſſius *De idol. Lib. II. cap.* 7.

BAALSEMEN. ſ. m. Nom Carthaginois, ou Punique, & Phénicien, dont parlent Philo, Biblius & Euſebe. Le P. Kirker *Oedip. Ægypt. T. I. p.* 263. prétend que c'eſt Nemrod, qui fut ainſi appellé, parcequ'il étoit grand Aſtronome. *Baal* ſignifie *Dominus*, *Seigneur*, *Maitre*; & *Semen* ou *Samain*, *les Cieux*. Ce qui fait un nom très-convenable à un habile Aſtronome. Voſſius *De Idol. Lib. II. C.* 4. croit que c'eſt le Soleil, & le même que les Juifs appelloient *Beelzebub*.

BAALTIS, ou **BAALIS.** ſ. f. Divinité payenne. *Baalis*, *Baaltis*. C'étoit une Déeſſe des Phéniciens, appellée autrement *Beltis*. Héſychius au mot Βηλθῆς dit que c'eſt, ou Junon, ou Vénus. Euſébe écrit Βῆλτις, & l'appelle Reine. D'autres diſent que c'eſt la même que Dione, Vénus, ou la lune; Sanchoniathon dans Euſébe Liv. I. les diſtingue, & dit qu'Aſtharte & *Baaltis* ſont ſœurs, que la prémière eſt Vénus, & l'autre Dione, que l'on prend pour Lucifer, Sanchoniathon ajoute que *Baaltis* fut femme de Saturne, auſſi bien qu'Aſtharte, & qu'elle n'eut de lui que des filles. Voyez Kirker *T. I. Oedip. Æg. p.* 319. & Voſſius *De Idol. Lib. II. cap.* 21. Elle étoit honorée à Byblos, car Euſebe dit que Saturne lui avoit donné cette ville.

BAANITE. ſ. m. & f. *Baanita*. Hérétique Sectateur de Baanes; car c'eſt de ce Chef de leur héréſie que les *Baanites* prîrent leur nom. Il parut au commencement du IXe ſiécle, & ſe diſant diſciple d'Épaphrodite, il fit une ſecte particulière de Manichéens. Pièrre de Sicile en parle dans ſon Hiſt. du Manichéïſme renaiſſant, & Baronius à l'an 810.

BAARAS. ſ. m. Eſt une plante apparemment fabuleuſe, dont parle Joſephe, qui a une couleur de feu, étincelante comme une étoile, qui fuit ſous tèrre, & qu'on ne peut arrêter, juſqu'à ce qu'on jette de l'urine de femme, ou de ſon flux menſtrual. Elle fait mourir quiconque la touche: de ſorte que pour l'arracher on la déchauſſe tout alentour, & on y attache un chien qui meurt en l'arrachant, après quoi on la peut manier ſans danger.

BAARAS, eſt auſſi le nom du lieu où cette plante croiſſoit. Ce lieu n'eſt point ſur le mont Liban, comme on l'a dit dans le Moréri, mais dans une vallée. JOSEPHE, *de la Guerre des Juifs L. VII. c.* 23.

BAB.

BAB.

BABÉE. ſ. f. Nom populaire que l'on donne aux jeunes filles qui ſe nomment Eliſabeth. *Elizabetha.* C'eſt un diminutif de ce nom.

BABEL. C'eſt le nom qui fut donné à la ville & à la Tour que les hommes bâtîrent dans une plaine nommée Sinar, ou Sennaar, quelque tems aprés le déluge, avant que de ſe ſéparer pour peupler la tèrre. Voyez dans la Genèſe C. XI. v. 1. & ſuiv. Ce nom eſt purement Hebreu, compoſé de ב, *b*, prépoſition qui ſignifie *in*, dans, & de בל, *bal*, *confuſion*, de ſorte que *Babel*, ſoit la même choſe que *dans la confuſion*; ou bien de בא, *ba*, vèrbe, qui ſignifie *venir*, & de בל, *bal*, *confuſion*, de בלל, *balal*, confondre; de ſorte que בבל, *Babel*, ſignifie, la confuſion vient, ou eſt venuë. En effet, ce nom lui fut donné, ainſi que l'Écriture le témoigne, parce que Dieu confondit là le langage des hommes, pour confondre leurs deſſeins. La confuſion des langues arrivée à la tour de *Babel* prémièrement de l'orgueil, & de la foibleſſe des hommes &c. BOSSUET. La ville de *Babel* fut la capitale de l'Empire qu'établit Nemrod, à peu prés dans le même tems. C'eſt celle qui dans la ſuite fut nommée Babylone par les Grècs. Voyez BABYLONE. On dit qu'il y a encore dans une plaine à quelques milles de Bagdad des reſtes de la tour de *Babel*. C'eſt une colline qui a environ 1150 ou ſelon d'autres trois mille pas de tour, & dont la matière compoſée de tèrre, & d'une eſpéce de ciment mêlé de bitume, eſt devenuë ſi dure qu'on n'en peut qu'à grand peine rompre un petit morceau. Voyez le voyage de le Blanc, Liv. I. ch. 5. Le P. Kirker a fait un ouvrage Latin intitulé, *La Tour de Babel*, où il a fait graver la figure de ces reſtes, vrais ou prétendus, de la Tour de *Babel. L. II. p. 92. & ſuiv.* Parce que la tour de *Babel* étoit fort haute, & que ceux qui la bâtirent vouloient l'élever juſqu'au Ciel, le peuple dit quelquefois d'une chôſe bien grande, ou bien haute, qu'elle eſt grande, ou haute, comme la tour de *Babel*. Cela n'eſt que du diſcours familier & populaire.

BABEL. ſ. m. Nom propre d'homme, corrompu du nom Babylas. On dit auſſi Baible. Voyez BABYLAS.

BA-BEURRE. ſ. m. Lait de beurre qui n'eſt pas encore pris, ou en conſiſtence de beurre, *Butyrum lacteum*, *lactarium*, ou qui demeure aprés que le beurre eſt fait. *Lac ex butyro reſiduum.* Un Auteur, de qui nous avons des remarques ſur la prémière édition de ce livre, l'appelle *Lac ebutyratum.*

BABIA. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité. *Babia.* C'étoit une Déeſſe reverée en Syrie, & ſur tout à Damas. Nous l'apprenons de Photius, qui l'avoit appris lui même de Damaſcius dans la vie du Philoſophe Iſidore. Il rapporte donc dans ſa Bibliothéque Cod. 242. que les Syriens, & principalement ceux de Damas, appelloient les petits enfans en maillot *babia*; il ajoute qu'ils donnoient même ce nom aux jeunes enfans qui avoient déja quelque âge, & que ce nom étoit pris de celui de la Déeſſe *Babia*, qu'ils honoroient. Delà Seldénus dans ſon Liv. ſur les Dieux des Syriens, *Synt. II. c.* 4. conjecture que chez les Syriens, *Babia* étoit la Déeſſe de la jeuneſſe. Quelques exemplaires Grècs de Photius la nomment Βαβαία, au lieu de βαβία.

BABICHE. ſ. f. Tèrme populaire & enfantin. Nom que l'on donne quelquefois aux petites filles que l'on appelle *Babée*, & qui eſt un diminutif de ce diminutif. Voyez BABÉE.

BABICHE. ſ. f. Petite chienne. *Catella*, *canicula.* Vous perdez pour *Babiche* des pleurs qui ſuffiroient pour racheter un Roi. VOIT. Il ne paroit pas que *Babiche* étoit un nom appellatif de chienne. C'eſt une eſpéce de nom propre que l'on donne à ces petits animaux.

BABIL. ſ. m. Abondance de paroles ſur des choſes de néant ou ſupèrfluës, un parler continuel & importun. *Garrulitas*, *loquacitas.* Les femmes & les vieillards ont toujours trop de *babil.*

Dans le fond de ce monument
Une Dame eſt enſevelie,
Qui tant qu'elle eut un jour de vie,
Ne pût ſe taire un ſeul moment :
Elle parloit à toute outrance,
Sa langue alloit comme un torrent ;
Et ſon babil *étoit plus grand,*
Que n'eſt à preſent ſon ſilence.

Nicod dérive ce mot de *Babel*, où ſe fit la confuſion des langues. Ménage veut qu'il vienne de *bambinare*, qui a été fait de *bambino*, Italien, diminutif de *bambo*, lequel eſt dérivé du Syriaque *babion*, qui ſignifie *enfant*, d'où on a fait auſſi *babiole* & *bimbelots*, ſignifiant des *poupées.*

BABILLARD, ARDE. adj. Qui parle continuellement, & qui ne dit que des chôſes de néant. *Garrulus*, *loquax.* C'eſt un franc *babillard.* MOL. L'hirondelle eſt *babillarde.* ABLANC. Si un *babillard* écoute un peu, ce n'eſt que comme un reflux de babil

qui prend haleine pour rebabiller puis aprés encore davantage. AMIOT.

Tant que Barbiers ſeront au monde,
De Barbiers babillards *le monde aura foiſon :*
En babil indiſcret cette race eſt féconde,
Et ſi l'on n'en ſçait pas au juſte la raiſon,
Suffit que le métier en exemples abonde.

BABILLARD, ſe dit auſſi d'un indiſcret qui ne ſçauroit tenir ſa langue; qui répète tout ce qu'il a ouï dire. La joye eſt d'ordinaire imprudente, & *babillarde.*

On appelle en tèrmes de Chaſſe, un chien *babillard*, lorſqu'il crie par ardeur, ou lorſqu'il eſt hors des voyes.

BABILLER. v. n. Parler ſans ceſſe, & ne dire que des bagatelles, & des chôſes inutiles. *Garrire*, *Blaterare.*

C'eſt veritablement la tour de Babylone,
Car chacun y babille *& tout du long de l'aune.* MOL.

J'irai pourtant bientôt voir quelqu'autre perſonne,
Car j'aime à babiller *preſqu'autant qu'une None.* SANLECQ.

On dit, qu'un homme ne fait que *babiller*, lorſqu'il parle & promet beaucoup, & qu'il n'éxécute rien; qu'il ne dit rien de ſolide, qui puiſſe tèrminer une affaire. Au reſte, les mots de *babillard* & de *babiller* ne ſont en uſage que dans le ſtile familier & comique.

BABILLOIRE. Voyez CAQUETOIRE. *Babilloire* ne ſe dit guère, ou point du tout, ſi ce n'eſt comme certains mots forgez qu'on hazarde quelquefois dans une converſation bien familière; car ce mot ſeroit bien bas.

BABINE. ſ. f. Lévre de certains animaux, comme guenons, chats & chiens, &c. *Labia*, *labella.* Ce chat a trouvé quelque chôſe à manger, il ſe léche les *babines.* Cette expreſſion ſe trouve dans Le Noble en parlant du loup.

Or l'animal glouton,
D'un endroit aſſez proche entendoit la harangue,
Et tirant un grand pied de langue,
Rouge encor du ſang d'un mouton,
S'en lécha la babine, *& dit tout bas bon bon.*

BABINE, ſe dit improprement de l'homme en ces phrâſes provèrbiales. Il s'eſt donné de ſon bien par les *babines.* Il faut qu'il s'en torche les *babines*; pour dire, qu'il n'en tâtera pas.

On dit auſſi d'un hypocrite, qu'il remuë bien les *babines*; quand il ne prie Dieu que des lèvres.

BABIOLE. ſ. f. Chôſe de peu de valeur & puérile. *Crepundia.* On amuſe les enfans avec toutes ſortes de *babioles.* Loüis XI. portoit ordinairement un chapeau de méchant drap tout chargé de graiſſe & de *babioles.* MASCUR. Ce livre n'a rien de ſolide, il n'y a que des choſes puériles, des *babioles.*

Du Cange le dérive de *baubellæ*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifioit *petit joyau.* Les Italiens appellent des poupées, *bambale.*

BABORD, & BAS-BORD, car on l'écrit des deux manières. Tèrme de Marine. C'eſt le côté gauche du navire quand on va de la pouppe à la proüe. *Latus ſiniſtrum.*

BABOUCHE. ſ. f. Soulier des Turcs. *Calceus Turcicus. Solea depoſititia.* Quelques autres peuples Orientaux s'en ſervent auſſi, comme les Siamois, ou plûtôt on donne auſſi ce nom à leurs ſouliers. Ils ſont pointus, ſans quartier ni talon. Ils les quittent aux portes, chez autrui & chez eux-mêmes, pour ne pas sâlir les lieux où ils entrent.

Ce mot vient, ſelon M. Huet, du Perſan *papos*, qui ſignifie la même chôſe. D'autres prétendent que c'eſt un mot Turc.

BABOUIN. ſ. m. Gros ſinge. *Simius.* Rabelais cite un livre burleſque de Marmoretus, de *Babouinis*, & Singis.

BABOÜIN, ſignifie auſſi, un Marmouſet, ou vilaine figure qu'on fait baiſer par force à ceux à qui on veut faire quelque honte. *Imago ridiculum in modum efformata.* On dit figurément, Faire baiſer le *baboüin* à quelqu'un; pour dire, l'obliger à faire quelque ſoumiſſion, quelque traité déſavantageux malgré lui.

BABOÜIN, INE. ſ. m. & f. eſt auſſi une injure qu'on dit aux petits enfans. *Puſiunculus.* Vous êtes un petit *baboüin.* Vous êtes une petite *baboüine.* *Puſiuncula.* Ce tèrme eſt bas, populaire, & familier. On le dit quelquefois par colère, mais le plus ordinairement par amitié en careſſant un enfant, & en badinant. On dit provèrbialement, Taiſez vous petit *baboüin*, laiſſez parler vôtre mère qui eſt plus ſage que vous.

Chorier le dérive de βαμβαίνων, Qui bégaye, & ne peut s'expliquer que confuſément.

BABYLAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Babylas.* S. *Babylas*, dit quelquefois par corruption S. Babel, & S. Baible, l'un des plus grands modéles que l'Égliſe ait propoſez à ſes Miniſtres pour la fermeté Sacerdotale, fut mis ſur le ſiége d'Antioche vers le

commencement du régne de Gordien, & fut le 12ᵉ des Paſteurs de cette célébre Égliſe depuis S. Pierre. Baill.

BABYLONE. ſ. f. *Babylon.* Ville célébre de l'Orient, ſituée ſur l'Euphrate, au deſſus de l'endroit où il ſe joint au Tigre. L'Écriture dans la langue originale appelle toûjours *Babylone* Babel, ce qui montre que c'eſt la même ville, & que le nom *Babylone* s'eſt formé de Babel. *Babylone* eſt donc la capitale du plus ancien Empire du monde. Cette ville fut beaucoup augmentée & embellie dans la ſuite par les ſucceſſeurs de Nemrod, qui en fut le prémier Roi. La plus ancienne deſcription que nous en ayons, après ce que l'Écriture en dit en divers endroits, eſt celle qu'Hérodote en à faite dans ſon prémier Livre. L'enceinte de *Babylone* étoit de 480 ſtades; elle étoit quarrée, & elle avoit ſur chaque côté 120 ſtades. Cela fait vingt lieuës de tour. Quelques Auteurs ne lui donnent que 365 ſtades, & d'autres 385. Ceux qui en donnent le moins en mettent 360, c'eſt 15 lieux de tour. Tous les anciens ſans exception diſent que les murailles de *Babylone* étoient de brique. Voyez Hérodote, L. I. p. 81. Diodore de Sicile, L. II. Dion dans Trajan, Juſtin, L. I. c. 2. Q. Curce, L. V. c. 1. Ariſtophane dans la Comédie des oiſeaux, Théocrite Idyl. 16. Ovid. Met. L. IV. v. 58. Propert, L. III. Éleg. X. v. 21. Lucain, L. VI. v. 50. Mart. L. IX. Épigr. 77. Juven. Sat. X. v. 171. Herbelot Bibl. Orient.

Que maintenant le Parthe, ou que l'hiſtoire antique,
Nous vante Babylone *& ſes remparts de brique.* Bréb.

Ses murs étoient ſi larges que des chars à quatre chevaux y pouvoient paſſer de front ſans s'incommoder. Ils avoient deux cent pieds de haut, & 32, ou ſelon d'autres, 50 pieds de large par enhaut. Ses murailles étoient flanquées de 250, ou 300 groſſes tours qui avoient 50 coudées de hauteur. Ce qui a fait dire à un de nos Poëtes.

Il avoit épuiſé les bords où le Jourdain,
Eſclave du croiſſant ronge ſes fers en vain;
Et les bords où l Euphrate, hôte de Babylone,
De châteaux ſourcilleux en paſſant ſe couronne.
Le P. le Moine.

Pluſieurs anciens diſent que c'eſt Sémiramis qui la bâtit, & d'autres que ce fut Belus. D'autres prétendent que ce ne fut pas Belus, mais Babylon ſon fils, de qui elle prit ſon nom. Ce ſont des fables; nous avons un témoignage plus ſeur que tout cela dans ce que nous en dit l'Écriture. Voyez Babel. Sémiramis accrut & embellit beaucoup *Babylone.* Les Jardins qu'elle y éleva en terraſſe ſur des voutes ou plateformes de pièrres énormes, paſſoient pour une merveille du monde. L'Euphrate paſſoit au milieu de la ville. Hérodote nous parle du pont que Nictocris y bâtit comme d'une autre merveille. C'étoient de gros piliers de pièrres liées enſemble par des barres de fèr cramponées avec du plomb, ſur ces pilliers portoient des poutres & des planches, il avoit 625 pieds de long, & 30 de large. *Babylone* avoit cent portes d'airain, & un temple de Belus très-magnifique. Hérodote donne huit étages à la tour de *Babylone.* On dit qu'elle étoit haute de 416 coudées, & qu'elle avoit au rès de chauſſée quatre ou cinq mille cent ſoixante pas de circuit. Cette ville fut d'abord la Capitale de l'Empire Babylonien. Les Aſſyriens dans la ſuite réünirent les deux Empires, dont elle fut encore la Capitale. Les Perſes s'en rendirent maîtres ſous la conduite de Cyrus; Aléxandre la prit, & enfin elle a été détruite, de ſorte que ſelon les oracles des Prophétes, il ne reſte plus rien de tant d'ouvrages ſi ſuperbes, & on a même de la peine à trouver l'endroit où fut *Babylone.*

On a vû Babylone, *après un ſort ſi beau,*
De tous ſes habitans devenir le tombeau. P. Chomel Jéſ.

Car ce n'eſt point Bagdad, comme on le dit ordinairement. Séleucus Nicanor ayant bâti Séléucie ſur le Tigre à 300 ſtades de *Babylone, Babylone* déja beaucoup diminuée par la négligence des Macédoniens, devint déſerte & périt inſenſiblement. Séléucie fut appellée *Babylone*, & comme Bagdad eſt au même lieu que Séléucie, ou n'en eſt pas loin, Bochart a cru que c'étoit là ce qui avoit fait qu'on l'a priſe pour *Babylone.* Les étoffes, les tapis, les broderies de *Babylone*, ſont fort vantées dans l'antiquité, ſurtout par les Poëtes.

On prétend que c'eſt dans *Babylone* que l'idolâtrie prit naiſſance. Les Iſraëlites du Royaume de Juda, c'eſt-à-dire, les deux Tribus de Juda & de Benjamin, furent emmenées captives en *Babylone* par Nabuchodonoſor. C'eſt ce qu'on appelle la Captivité de *Babylone*, qui dura 70 ans, juſqu'à la prémière année du régne de Cyrus à *Babylone.*

Babylone eſt priſe dans l'Écriture pour un lieu de déſordre & de crime. C'eſt de là que nous diſons auſſi en François dans le

même ſens, c'eſt une *Babylone*, pour dire en général, un lieu plein de trouble, de déſordre, de débauches, de crimes, de confuſion.

BABYLONE. La Ville Capitale de l'Égypte a porté autrefois ce nom. *Babylon.* Grégoire de Tours *Lib. I. hiſt. Franc.* l'appelle Babylonie, *Babylonia.* Quelques-uns croyent que ce nom lui vint de ce qu'elle fut bâtie par des Babyloniens de la Babylone de Chaldée, qui ſe retirèrent là, & la bâtirent après les malheurs & la deſtruction de leur patrie. Le P. Kirker veut que la *Babylone* d'Égypte ſoit Héliopolis, & que celle-ci ſoit la Rameſſes dont parle l'Écriture. Si cela eſt ce ſont les Iſraëlites qui l'ont bâtie. Voyez *Exod. Lib. V.* 11. Le Chevalier Marsham prétend que Cambyſe ayant ravagé l'Égypte, & détruit Héliopolis, cette ville ſe bâtit, ce qu'il prouve par Joſephe Antiq. Liv. II. ch. 5. Les ruines de cette *Babylone* ſe voyent encore non loin du Kaire. On dit cependant communément que c'eſt le Kaire même, & le P. Mabillon l'a dit, *Act. SS. Bened. Sec. V I. P. I. p.* 374. auſſi bien que le P. Ruinart dans ſes Notes ſur Grégoire de Tours p. 12. comme on dit que Bagdad eſt la *Babylone* de Chaldée; & nos Poëtes ſur tout ne font nulle difficulté de dire *Babylone* pour le Kaire, mais des Sçavans devroient parler plus juſte.

Il y a une monnoye d'or de Loüis XII. qui repréſente d'un côté ce Prince, & de l'autre les armes de Naples & de Sicile, avec ce mot, dit M. de Thou Liv. I. p. 8. Perdam Babylonis nomen. Cet Hiſtorien prétend que par le mot de *Babylone* Loüis XII. vouloit déſigner Rome, & que ce Prince fit battre cette monnoye pour l'oppoſer aux menaces de Jules II. avec lequel il fut toûjours mal. Mais le P. Hardoüin, qui a fait une Diſſertation ſur cette monnoye, prétend que par *Babylonis nomen* il faut entendre l'Égypte & l'Empire du Turc en Égypte; que *Babylone* eſt le nom d'un village qui eſt en Égypte aſſez près du Kaire, & ſur les ruines de la *Babylone* dont nous venons de parler, & que cette monnoye fut fabriquée avant que Loüis XII. fût brouïllé avec Jules II. Il eſt bon d'avertir en paſſant que ni M. de Thou, ni le P. Hardoüin, n'ont éxactement rapporté l'inſcription dont il s'agit. J'ai vû cette monnoye d'or, & il y a, Perdam Babillonis nomen, & non pas Babylonis. Ce peut être une ouverture pour une autre éxplication. Le Blanc, dans ſon Traité des monnoyes, met un peu mieux Babilonis, mais il y a deux ll ſur la monnoye d'or que j'ai vûë. Il n'y a encore que les armes de France, & non celles de Naples, comme l'aſſure M. de Thou. Du côté de la tête l'inſcription eſt, Ludo. Fran. Regniq. Nea. avec la tête de Loüis XII. qui a une couronne rayonnée.

BABYLONIE. ſ. f. *Babylonia.* Païs d'Aſie, dont Babylone étoit la Capitale. Elle comprenoit la Chaldée, & la partie de la Méſopotamie, qui eſt la plus près du Confluent de l'Euphrate & du Tigre; d'autres diſent la Chaldée & une partie de l'ancienne Aſſyrie. Solin prétend que l'on comprenoit ſous ce nom la Méſopotamie & l'Aſſyrie entière, mais il s'eſt trompé. Mela diſtingue la *Babylonie* de la Méſopotamie, & de l'Adiabene, ou Aſſyrie. La *Babylonie* dans le commencement ſe terminoit à la jonction du Tygre & de l Euphrate. La contrée qui eſt au deſſous de cette jonction juſqu'au Golphe Perſique eſt appellée Iraque par les Géographes Arabes, du nom d'Érec, qui fut avec Babylone, & d'autres lieux, le commencement du Royaume de Nemrod. Érec étoit une ville ſituée le long du lit commun du Tygre & de l'Euphrate au deſſous de la jonction. Ces deux villes donnèrent le nom à deux Provinces. La *Babylonie* s'étendoit juſqu'à la jonction des fleuves, & la Province d'Erec, ou d'Iraque, s'étendoit le long du lit commun de ces deux fleuves, à droit & à gauche depuis leur jonction juſqu'à la mèr, le tems a changé ces chôſes. L'Iraque a empiété ſur la *Babylonie*, ſur l'Aſſyrie, & ſur la Médie, & leur a fait porter ſon nom. La *Babylonie* de ſon côté s'eſt miſe en poſſeſſion de toute l'ancienne Province d'Iraque. Huet. Il paroît par ceci que les Auteurs du Moréri ſe ſont trompez, quand ils ont dit *Babylonienne*, au lieu de *Babylonie.*

BABYLONIEN, enne. ſ. m. & adj. *Babylonius, a.* Qui eſt de Babylone, ou de la Babylonie; qui appartient à Babylone, ou à la Babylonie. Les *Babyloniens* ont été les prémiers Aſtronomes, & les prémiers Idolâtres du monde. L'armée *Babylonienne*, les troupes *Babyloniennes* ſaccagèrent Jéruſalem. Les *Babyloniens* étoient fort addonnez à l'Aſtrologie, d'où vient que Tertullien appelle *Babylonien*, un Mathématicien, ou faiſeur d'horoſcope. On a dit auſſi un Chaldéen, & les Chaldéens, pour un Aſtronome, les Mathématiciens.

Heures Babyloniennes, c'eſt un tèrme de Gnomonique que l'on voit ſur quelques cadrans ſolaires. Les Babyloniens, les Perſans & les Syriens, diviſent le jour naturel en 24 heures, & les comptent depuis le lever du Soleil juſqu'au Soleil couchant du jour qui ſuit. Les heures ainſi comptées, & ainſi diſpoſées ſur un

cadran,

cadran, s'appellent en Gnomonique *Heures Babyloniennes*, *hora Babylonica*. HARRIS.

BAC.

BAC. ſ. m. Grand batteau plat qui n'a ni pouppe ni prouë, & qui eſt ouvert par le devant & le derrière, que l'on abaiſſe ſur le rivage, pour y faire entrer les charrettes & carroſſes. *Ponto*. Les *bacs* tiennent ordinairement par des anneaux à de grandes cordes attachées aux deux bords de la rivière, pour la traverſer. Le droit de *bac* eſt un droit ſeigneurial qui s'afferme: ce qu'on appelle en quelques lieux *Pontenage*, ou *Pontonage*. Ce droit ſe lève ſur ceux qui paſſent une rivière dans le *bac*, ou bateau du Seigneur, qui ſeul a le droit d'en avoir pour faire paſſer l'eau à ceux qui le ſouhaittent. Ce qui s'appelle paſſer le port, & ſe dit tant de celui qui conduit le bateau, que de ceux qu'il conduit à l'autre bord. Ce droit s'afferme à un Batelier, qui ſeul en joüit, & qui s'appelle Pontonier.

Menage dérive ce mot de *barca*, ou *barcus*. Mais il vient plûtôt de *bach* Allemand, qui ſignifie *vaiſſeau* & *rivière*; ou bien de *bacci*, dont Arrian a uſé pour un *pont*. Le P. Papebrok, *Act. SS. April. T. 1. p. 262.* croit que *bacon*, qui ſe trouve dans la vie de S. Benezet, eſt un diminutif du François *bac* & de l'Allemand *bach*, qui ſignifie un vâſe de bois, & qu'il ſervoit peutêtre autrefois à porter quelque chôſe ſur les épaules. Du Cange dit qu'on a uſé du mot de *baccus*, & de *bacus*, pour ſignifier un *bac* de rivière, d'où on a fait auſſi *bacula*, pour ſignifier un *bacquet*. Iſidore dit que les Latins l'appelloient *linter*, & que c'étoit un bateau creuſé d'une ſeule poutre. Selon le P. Pezron *bac* eſt un mot Celtique, d'où eſt venu le Grèc *Carn*, & nôtre mot *bac*.

Les Fontainiers appellent auſſi *Bac* un petit baſſin de fontaine. *Diſcus aquarius*, *concha*, *labrum*.

BACALAS. Térme de Marine. Pièces de bois de 4 pieds de longueur, qui ſe cloüent ſur la couverture de la poupe, & ſe continuënt juſqu'aux cordelettes. *Transtra postica*.

BACALIAU. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle la moluë ſéche, en Provençal. Le *Baccaliau* fait une partie des proviſions des vaiſſeaux de guèrre, & de marchandiſes.

BACAUDES. ſ. m. plur. *Bacaudæ*. Il eſt parlé des *Bacaudes* dans Salvien, dans Eumenius, dans Eutrope, &c. Les *Bacaudes* étoient des Païſans révoltez dans les Gaules, qui prîrent le nom de *Bacaudes*, ils couroient le païs, & commettoient mille éxcès. Dioclétien aſſocia à l'Empire Maximien, qui avoit rétabli la paix dans les Gaules en défaiſant les *Bacaudes*. On les appelle auſſi *Bagaudes*, & en Latin *Bagauda*, *Bacauda*, *Baogauda*, *Bagoauda*, *Baganda*, *Vaganda*. Voyez Oroſius, Salvien, Loenſis, Lacerda. Voyez BAGAUDE. Je crois que *Baganda* & *Vaganda* ſont des fautes, & que l'on a pris un *u* pour une *n*.

BACCALAUREAT. ſ. m. *Baccalaureatus*. C'eſt le prémier des dégrez qu'on donne dans les Univerſitez pour les ſciences de Théologie, de Médecine, de Droit Civil & Canon. Voyez BACHELIER.

BACCHANALES. ſ. f. *Bacchanalia*. C'étoit autrefois une fête de Bacchus chez les Payens. Les Athéniens la ſolemniſoient avec beaucoup d'appareil, & ils comptoient même les années par la célébration de cette fête avant qu'ils les comptaſſent par les Olympiades. Il s'y commettoit beaucoup d'excès & de diſſolutions. Maintenant c'eſt une réjoüiſſance ou maſcarade qu'on fait au Carnaval, où on ſe couronne de lièrre, & où on imite ces anciennes fêtes. Je hais ces repas où la joye reſſemble à la fureur, & qui tiennent un peu de la fête des *Bacchanales*. M. SCUD. On appelle auſſi la fête des *Bacchanales*, *Orgie*, du mot Grèc ὀργὴ, qui ſignifie fureur, & emportement; par rapport à ce qui ſe paſſoit dans ces ſolemnitez. Auprès de Vitellius l'on ne voyoit que déſordre & qu'yvrognerie, & ſon armée reſſembloit mieux à des *Bacchanales*, qu'à un Camp bien diſciplinė. HARLAY.

L'origine des *Bacchanales* vient des Égyptiens. Un certain Mélampus les apporta d'Égypte en Grèce, ſelon Diodore de Sicile Liv. 1. de ſes antiq. chap. 2. Plutarque dans ſon Livre d'Iſis & d'Oſiris fait auſſi venir d'Égypte les *Bacchanales*. La Cérès des Grècs eſt ſelon lui l'Iſis des Égyptiens, & leur Oſiris eſt le Bacchus des Grècs. La forme & la diſpoſition des *Bacchanales* dépendoit chez les Athéniens de l'*Archon*, ou prémier Magiſtrat, comme nous l'apprenons de Pollux Liv. 8. chap. 9. Elle étoit ſimple dans les commencemens, mais elle ſe fit dans la ſuite avec tant d'apparat, & même avec tant de ſaletez, que les Romains, qui en eurent honte, la défendîrent dans toute l'Italie. Les anciens Pères ont fort reproché aux Payens les déſordres & les abominations des *Bacchanales* parmi les Grècs. Ces ſortes de divertiſſemens ſi contraires à la pureté, & à la modeſtie Chrétienne, furent défendus dans les Conciles. Pierre Caſtellan a traité à fond de cette fête dans ſon livre intitulé *Eortologion*, qui a été imprimé *in* 8°, à Anvers, & qui eſt poſtérieur à celui que Meurſius a écrit ſur la même matière.

On appelle auſſi *Bacchanales*, des tableaux ou bas reliefs qui nous reſtent de l'Antiquité, où ces fêtes ſont figurées; & ce ſont d'ordinaire des danſes, & des nuditez. On voit encore des *Bacchanales* dans pluſieurs friſes anciennes. Il n'y a rien de plus plaiſant & de plus gracieux que les *Bacchanales* peintes par le Pouſſin. FÉLIB.

BACCHANTE. ſ. f. Femme qui célébroit autrefois les fêtes de Bacchus. *Baccha*. C'étoit d'abord le nom des femmes qui ſuivirent Bacchus à la conquête des Indes; portant à la main un Thyrſe; c'eſt-à-dire, une petite lance couverte de lièrre & de pampre, & chantant par tout ſes victoires, & ſes triomphes. Enſuite elles inſtituèrent à l'honneur de Bacchus des fêtes qu'on appella *Bacchanales*. Ces *Bacchantes*, ou ces Prêtreſſes du Dieu du vin, pendant la cérémonie couroient vétuës de peaux de tigres, toutes échevelées, avec leur Thyrſe, & avec des torches, & des flambeaux, criant comme des furieuſes, & avec des hurlemens effroyables, *euhoë Evan*, *euhoë Bacche*. Ce furent les *Bacchantes* qui déchirèrent Orphée.

BACCHANTE. *Bacchans*. Se dit figurément d'une femme en fureur, emportée de colère, de rage, ou d'amour.

BACCHARIS. ſ. f. Plante qui eſt fort commune aux environs de Montpellier, d'où vient qu'on l'appelle *Baccharis de Montpellier*. En Latin *Coniza major vulgaris*. C'eſt une eſpéce de *Coniſe*. Voyez CONISE.

BACCHIONITES. ſ. m. plurier. *Bacchionitæ*. Paſchaſe Radbert dit que c'étoient des Philoſophes, qui mépriſoient tellement toutes les chôſes du monde, qu'ils ne gardoient que des vaiſſeaux pour boire: il rapporte auſſi qu'un d'entre eux ayant vû quelqu'un qui buvoit dans le creux de ſa main, il jetta comme une chôſe inutile la taſſe dont il s'étoit ſervi juſqu'alors. On appelle quelquefois les *Bacchionites* du nom de Baccroperites, *Baccroperitæ*.

BACCHIQUE. adj. m. & f. *Bacchicus*. Qui appartient à Bacchus. Ode ou chanſon *Bacchique*, c'eſt une chanſon à boire. Troupe *Bacchique*, ſe dit poëtiquement d'une troupe de buveurs qui font débauche. Plutarque dit, que M. Antoine, qui vouloit imiter Bacchus, fit une entrée ſolemnelle dans Éphèſe avec une pompe *Bacchique* très-ſupèrbe.

> *Enſuite avec ſolennité*,
> *Toute nôtre* Bacchique *bande*,
> *But un grand vèrre à ta ſanté*. LA CHAP.

BACCHIQUE, ou comme il faut prononcer BACQUIQUE. ſ. m. *Bacchius*. Térme de Poëſie Latine. C'eſt le nom d'un pied de vèrs Latins, qui eſt compoſé d'une bréve & de deux longues, comme *egeſtas*. Il ſe nommoit ainſi du nom du Dieu Bacchus, parce qu'il entroit ſouvent dans les hymnes que l'on faiſoit à ſon honneur. M. Harris dit que le *Bacquique* eſt le contraire du Dactyle, parce qu'en effet l'un eſt compoſé d'une longue & deux bréves, & l'autre d'une bréve & de deux longues.

BACCHUS. ſ. m. Nom d'un Dieu des Payens. *Bacchus*. *Bacchus* étoit fils de Jupiter & de Proſerpine, ſelon une hymne attribuée à Orphée, mais ſelon Homère dans l'hymne qu'il a faite à l'honneur de *Bacchus*, ſelon Héſiode Theogon. v. 941. & ſelon une autre hymne attribuée à Orphée, & ſelon le ſentiment général des Poëtes, fils de Jupiter & de Sémélé. Les Poëtes diſent qu'il naquit deux fois, qu'il eut deux mères, parce que Sémélé ayant été tuée par le foudre de Jupiter, on tira de ſon ſein l'enfant qu'elle portoit, & Jupiter ſe fit ouvrir la cuiſſe par un certain Sabazius, & y fit enfermer *Bacchus*, afin qu'il achevât de s'y former juſqu'à ce que les neuf mois qu'il devoit être dans le ſein de ſa mère fuſſent accomplis, auquel tems il naquit une ſeconde fois. C'eſt le Dieu de la vigne & du vin chez les Payens. Il étoit invoqué par les débauchez, à cauſe qu'on le croyoit inventeur du vin. On dit du moins qu'il en apprit l'uſage aux Indiens. On diſtingue pluſieurs *Bacchus*. Un Arabique, que Voſſius *de Idol. Lib. I. cap.* 30. croit être Moyſe. Un *Bacchus* Indien, que le même croit être Noé. *Ib. cap.* 25. 19. Un autre Thébain ſurnommé Denys, *Dionyſius*. Un quatrième Égyptien plus ancien que le Thébain ſelon Voſſius. *Ib. cap.* 19. *Bacchus* au ſentiment du même Auteur n'eſt autre chôſe que le Soleil, & Oſiris, Liv. II. ch. 14. Voyez encore le même Auteur Liv. III. ch. 70. & 71. *Bacchus* étoit pris par les Égyptiens pour la vertu, la ſeve, & la ſubſtance de tous les arbres, plantes & fruits, diſent Phurnutus & Plutarque Liv. V. Sympoſ. TRISTAN, qui dans ſes *Commens. hiſt.* a remarqué bien des chôſes curieuſes touchant ce Dieu.

Bacchus a pluſieurs noms différens chez les Poëtes Grècs & Latins. Les principaux ſont *Dionyſius*, *Bromius*, *Lyeus*, *Leneus*, *Evan*, *Evius*, *Evoe*, *Iacchus*, *Eleutherius*, ou *Liber*. Les peuples de Lucanie l'appelloient *Pantheus*, tout Dieu. Ses Sacrificateurs le nommoient *Phanaces*. On l'a quelquefois appellé *Phleo*. On ne l'a

l'a repréſenté d'abord que ſous la figure d'une pièrre brute. Voyez *Clem. Alex. Strom. Lib. I.* Enſuite on le repréſenta ſous la forme d'un jeune homme, fort délicat & fort beau. On lui donne un char tiré par des tygres, ou des panthères, & un Thyrſe en main.

Quelques-uns diſent que *Bacchus* eſt l'Oſiris des Égyptiens. D'autres veulent que ce ſoit Noé. D'autres Nemrod fils de Chus. Bochart tâche de le prouver dans ſon Phaleg Liv. I. ch. 2. parceque 1°, *Bacchus* eſt la même chôſe que בר כוש, *Barchus*, fils de Chus, de même que *Darmeſek* eſt la même chôſe que *Damme-ſek*, Damas. 2°, *Bacchus* eſt fils de Jupiter, & Nimrod, s'il n'eſt pas fils, eſt au moins petit fils de Cham, qu'il croit être Jupiter. 3°, On donne des Tigres à *Bacchus*, & on le revêt d'une peau de Tigre. Tigre en Chaldéen c'eſt נמרה, *Nimra*, nom approchant de celui de *Nimrod*. 4°, D'autres l'habillent d'une peau de Chevreau, appellé en Grèc νεβρὶς, *Nebride*, & pour cela ils l'appellent lui-même Νεβρώδης, *Nebrod*, ſans ſçavoir que c'eſt le nom que lès Septante donnent à Nemrod. 5°, On l'appelle Ζαγρεὺς, c'eſt-à-dire, *Chaſſeur fort & robuſte*, comme l'Écriture dit de Nemrod. 6°, *Bacchus* étoit né dans l'Arabie en un lieu nommé Nyſa. Nemrod fils de Chus étoit de l'Arabie. 7°, On le fait Dieu des vignes ; Nemrod étoit le prémier Roi de Babylone, où il croît d'excellens vins. 8°, Les victoires de *Bacchus* dans les Indes ſont celles de Nemrod & ſes Succeſſeurs.

Quint-Curce Liv. VIII. ch. 10. croit que la fâble des Poëtes, qui diſent que *Bacchus* ſortit de la cuiſſe de Jupiter, vient d'une montagne des Indes, ſur laquelle *Bacchus* avoit bâti une ville nommée Nyſa. Le nom de la montagne étoit Μηρὸς, qui ſignifie cuiſſe.

Quant au nom *Bacchus*, Bochart, comme nous avons dit, croit qu'il s'eſt formé de *Bar-Chus*, qui veut dire en Chaldéen, *fils de Chus*. D'autres penſent qu'il vient des Bacchantes, femmes furieuſes qui le ſuivîrent aux Indes. D'autres le tirent de βάκχειν, qui ſignifie, *vociferari*, crier, hurler. Heinſius ne doute point que ce ne ſoit là ſon étymologie, & qu'il ne ſoit dérivé de בכה, *baccha*, qui ſignifie la même chôſe en Hébreu.

Quoiqu'on prononce l'*s* finale dans *Bacchus*, comme dans tous les mots Latins en *us*, nos Poëtes la retranchent quelquefois, comme on fait dans les mots François, & font rimer *Bacchus* avec jus, vaincus, plus, &c.

On appelle *Enfans de Bacchus*, des yvrognes, de bons beuveurs.

BACCHUS, ſe prend auſſi pour le vin, comme Cérès, pour le blé. On dit en ce ſens, que l'Amour languit ſans Bacchus & Cérès. DES-HOUL. *Sine Cerere & Baccho friget Venus.* Ce provèrbe eſt pris des Anciens ; on le trouve dans Cicéron.

On dit auſſi, que *Bacchus* & Vénus vont de compagnie ; pour dire, que la débauche du vin mene à celle de l'amour.

Saint Amant a appellé du fromage pourri, du Cotignac de *Bacchus*, parce qu'il fait boire.

BACELLE. ſubſt. f. vieux mot, qui ſelon E. Guichard s'eſt dit en quelques païs pour ſignifier une jeune fille, une jeune ſervante, ou pucelle. *Virgo, puella.* Ce mot, à ce que croit le même Auteur, eſt venu de l'Hébreu בתולה, *bethula*, vierge, en changeant le ת, *th*, en *c*, ou *s*; car il écrit *Baſſelle*. Il paroit que c'eſt de *bacelle* qu'eſt venu le diminutif Bachelette, dont nous parlerons au mot BACHELIER.

BACELLER. Vieux vèrbe neutre, à ce qu'il paroit, qui vient de *bacelle*, jeune fille, & qui au témoignage de Guichard s'eſt dit en quelques païs au lieu de faire l'amour. Il écrit *Baſſeler*, mais il eſt mieux d'écrire *baceler* & *bacelle*.

BACHA, ou BASSA. ſ. m. On peut dire l'un ou l'autre. BOUH. MÉN. *Bacha* eſt le meilleur. Tèrme de Relations. C'eſt un Officier en Turquie qui a le commandement dans une Province, ou qui en a le gouvernement. *Rector, Moderator, Provinciæ Præfectus.* Le *Bacha* d'Alep, du Caire, de Bude.

On appelle auſſi le *Bacha* de la Mèr, celui qu'on appelle en France *Amiral*, qui commande les Forces maritimes du Grand Seigneur. *Talaſſiarchus Turcicus, Maris Præfectus.*

Ce mot *Bacha*, ou *Baſſa*, eſt Turc, & vient de באש, qui ſignifie la tête, le commencement, le ſommet, l'extrémité d'une chôſe, & par métaphore, le principal d'un Corps, le Chef, le Commandant, le Général. Les Turcs prononcent indifféremment *Paſcha*, ou *Baſcha*; cependant *Paſcha* ſe donne plus ordinairement aux Grands Officiers de la Porte, comme aux Beglierbegs, à l'Amiral &c. & *Baſcha*, à de bas Officiers d'armée, & quelquefois même à de ſimples Janiſſaires. Les Turcs écrivent ſouvent le mot *Paſcha* avec une *h* à la fin, comme ſi c'étoit un mot abregé de *Padiſchah*. D'HERB. *Padiſcha*, ſignifie, Roi, Monarque, Prince, Empereur. Une perſonne née en Turquie, qui y a vécu longtems, & qui ſçait très-bien la langue, m'aſſure que *Baſcha* eſt un tèrme d'honnêteté qu'on donne à tout le monde, & que la différence de *Paſcha*, & *Baſcha*, eſt très-petite quant à la prononciation, & ne vient que de ce que l'on appuye quelquefois plus ſur cette lettre. Selon l'étymologie il faut écrire *Baſcha*, mais l'uſage en France eſt pour *Bacha*, ou *Baſſa*. D'autres diſent que *Baſcha* eſt la prononciation des Arabes; que la véritable prononciation eſt celle des Turcs, qui diſent *Paſcha*; qu'en effet il vient du Perſien, *Pad-ſchah*, *pied du Roi*; les Souverains, ou les Rois, ont le pied, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont préſens dans leurs Provinces par les Gouverneurs. Chez les anciens Perſans il y avoit un des principaux Officiers de la Cour qui s'appelloit l'œil du Roi, Βασιλέως ὀφθαλμός. Voyez les Comédies d'Ariſtophane. M. d'Herbelot interprete *Bacha*, un homme de commandement; & Meninski, Conſeiller, Gouverneur de Province, Vice-Roi, Prince, Seigneur.

BACHELARD. ſ. m. Nom qui en Dauphiné ſignifie un jeune amoureux. *Amaſius.* Chorier le dérive de Βαυκὸς, qui ſignifie un homme de grande taille, de peu de jugement, & fort enclin à l'amour; mais il eſt plus vraiſemblable que c'eſt la même chôſe que Bachelier, qui ſignifioit autrefois un jeune Cavalier, ou qu'il en eſt formé.

> Un Bachelard *jeune c'étoit,*
> *Pris à Franchiſe les a les.* ROM. DE LA ROSE.

BACHELETTE. ſ. f. Jeune fille à qui on fait l'amour, & dont l'Amant s'appelloit autrefois Bachelier. Ce mot n'eſt en uſage que lorſque, ſoit en vèrs, ſoit en prôſe, on veut imiter la naïveté de nos pères.

> *Adonc me dit la* Bachelette,
> *Que vôtre coq cherche poulette.* LA FONT.

Ces ſtatuës ſont bien faites; mais les *Bachelettes* de nos païs ſont mille fois plus avenantes. RABELAIS. Voyez BACELLE.

BACHELIER. ſ. m. Celui qui a le degré de Baccalaureat. *Baccalaureus. Bachelier* en Théologie, en Médecine, en Droit Civil, & Canon. La Glôſe ſur le Concordat §. 1. *de Coll.* appelle *Bachelier formé*, celui qui n'a point pris ſes degrez avant le tems; mais ſelon la forme des ſtatuts, & après le tems d'étude qui eſt de dix ans. On appelle au contraire *Bachelier courant*, celui qui a pris ſes degrez avant que d'avoir achevé ſon tems d'étude. Aujourd'hui pour avoir les degrez de *Bachelier* en Théologie dans une Univerſité, il faut cinq ans d'étude; à ſçavoir, deux ans de Philoſophie, & trois ans de Théologie.

Le mot *Bachelier* vient de *Baccalaureus*, & Martinius croit que ce mot Latin peut venir de *Baccalaura*, *Baccalaurus dici poſſit tanquam qui baccalaura donatur*. Avant qu'il y eût des chaires de Théologie fondées, ceux qui avoient étudié en Théologie pendant ſix années étoient admis à faire leur cours, d'où ils étoient appellez *Bacheliers faiſant cours*, *Baccalarii curſores*, & comme il y avoit deux cours, dont le prémier conſiſtoit à expliquer la Bible pendant trois années conſécutives, & le ſecond à expliquer pendant une année les ſentences de Pièrre Lombard, ceux qui faiſoient leur cours de la Bible étoient appellez *Baccalarii biblici*, *Bacheliers de la Bible*, ceux qui faiſoient leur cours des ſentences, *Bacalarii ſententiarii*, *Bacheliers des ſentences*; & enfin ceux qui avoient achevé les deux cours, *Baccalarii formati*, *Bacheliers formez*, & ces derniers avoient toûjours employé dix ans à l'étude, ſçavoir, ſix devant que d'expliquer la Bible, trois à expliquer la Bible, & un à expliquer les ſentences. Ceci peut ſervir pour l'intelligence du Concordat, qui requiert que le *Bachelier* formé ait étudié pendant dix années en Théologie. DE LAURIERE. Ces diſtinctions commencèrent au XIIIe ſiécle, ſur tout en France. En Anglèterre on ne les connoit point.

Rhenanus croit que ce nom vient de *baculus*, ou *bacillus*, qui ſignifie *bâton*, parce qu'on leur mettoit en main un bâton, ou pour ſymbole de l'autorité qu'on leur donnoit, ou plûtôt pour marque de la liberté qu'on leur donnoit, & de la fin de leurs études, après leſquelles ils étoient en liberté; ils n'étoient plus Écoliers. C'eſt ainſi qu'on donnoit autrefois un bâton aux Gladiateurs à qui l'on donnoit leur congé; ce qu'Horace appelle *Donatus rude*. C'eſt ainſi encore que l'on conferoit une dignité, qu'on en donnoit l'inveſtiture en préſentant une verge, ou une lance, ou un bâton; ce qui s'eſt fait même pour les Royaumes. Et encore aujourd'hui tous les contracts qui ſe paſſent en Anglèterre, dans les Cours des Barons, entre le Seigneur & les Vaſſaux, qu'on appelle tenans verge, ſont accompagnez de la cérémonie de donner un bâton. Spelman ne croit pas néanmoins que ce ſoit là la véritable origine de ce nom, parce qu'on ne trouve nulle part que c'ait été l'uſage de créer des Bacheliers dans les Univerſitez en leur mettant un bâton en main. De Laurière prétend qu'ils ont été ainſi nommez du nom que l'on donnoit autrefois à ceux qui ſervoient à la guèrre pour s'avancer.

Le Pape Grégoire IX. eſt le prémier qui vèrs le commencement du

XIIIe ſiécle ait diſtingué les degrez de Bachelier, de Licentié & de Docteur.

Bachelier. On a auſſi appellé *Bacheliers*, les jeunes Écuyers, ou Chevaliers qui faiſoient leur prémière campagne, & qui recevoient la ceinture militaire. *Juſti imperii Dynaſtes equeſtris adhuc cinguli ac vexilli exſors. Militiæ candidatus.* Janes hom eſtes & encore *Bachelier*, Rom. de Garin. Dans les Coutûmes d'Anjou, du Maine, & autres, on appelle *Bacheliers*, les Seigneurs qui ont Châteaux, Forterelſes, ou Maiſons ſorties de Comtez, Vicomtez, Baronnies ou Châtelenies, & qui ont pareille Juſtice; & on appelloit *Bachele* ou *Bacele*, la Châtelenie ou Seigneurie tenuë par un *Bachelier* qui n'avoit pas encore droit de bannière. Avant que les Ordonnances de gens de cheval fuſſent dreſſées en ce Royaume par Charles VII. dit Du Tillet, il y avoit deux ſortes de Chevaliers, le Banneret, qui avoit aſſez de vaſſaux pour lever bannière, & le *Bachelier*, qui marchoit ſous la bannière d'autrui. Charles V. ayant donné la Lieutenance Générale de ſon armée à Bertrand du Gueſclin, il voulut s'excuſer de l'accepter; parcequ'il n'étoit que *Bachelier*. Mais le Roi ordonna que tous les Grands du Royaume lui obéïſſent. En Anglетèrre il n'en étoit pas de même, & dans les anciennes conſtitutions de l'Amirauté de ce Royaume, le tître de *Bachelier* eſt attribué à toutes les dignitez qui ſont au deſſous de celle de Baron.

Les Chevaliers *Bacheliers*, ou Chevaliers dorez, dit Larrey, ſont ainſi nommez en Anglетèrre à cauſe des éperons dorez, qu'ils avoient droit de porter, & qu'on leur mettoit aux pieds le jour de leur création. Cette dignité ne ſe donnoit autrefois qu'à des gens d'épée, qui l'avoient méritée par leurs ſervices; on l'a donnée depuis à des gens de robe. La cérémonie s'en fait ſans beaucoup d'appareil; le Chevalier ſe met à genoux, & le Roi le touche légèrement d'une épée nuë. Il ajoutoit autrefois ces paroles: *Sois Chevalier au nom de Dieu*: & celles-ci enſuite, *avance Chevalier.*

La *Bachelerie* étoit autrefois un degré au deſſus de la Chevalerie, & le *Bachelier* étoit entre le *Chevalier* & l'Écuyer. Le Banneret, dit Froiſſard, avoit deux payes du *Bachelier*, & le *Bachelier* deux de l'Écuyer. Depuis Charles VII. on n'a point oüi parler de Bannerets ni de *Bacheliers*. Le Gendre. Voyez l'occaſion de leur aboliſſement au mot Banneret.

Fauchet, Juſtiniani, & le Docteur Camberlayne, tiennent que ce mot vient de *bas Chevalier*. Loyſeau dans le même ſens le dérive de *bas eſchelon*, parceque c'étoit le dernier des Ordres Militaires. Cujas croit qu'il vient de *Buccellarius*, nom d'anciens Chevaliers fort eſtimez. Ménage dit que ce mot vient des vieux François & des Picards, qui appellent *Bacheliers* & *Bachelettes*, les jeunes garçons & les jeunes filles. Rhenanus dit qu'il vient de *Bacillus*, du nom d'un petit bâton qu'on mettoit à la main de ceux à qui on donnoit permiſſion de lire, ou à qui on donnoit l'inveſtiture de quelques Fiefs. On les a nommez d'abord *Baciliers*, & en Latin *Bacularii*. On trouve *Bacelareus*, dans la vie de Saint Thomas écrite par G. Thocus, contemporain du Saint, c. 3. n. 15. pour ſignifier *Bachelier* dans une Univerſité. On trouve auſſi *Bacalarius*, *Bachilarius*, & *Bacillarius.*

Du Cange croit avec plus d'apparence, que ce mot vient de *baccalaria*, qui étoient des eſpéces de métairies qui conſiſtoient en pluſieurs mas, ou piéces de tèrres, dont chacun contenoit douze arpens, ou le labourage de deux bœufs; & qu'ainſi on appelloit *Bacheliers*, ceux qui poſſédoient, ou qui cultivoient ces *Bacheleries*. Il y a encore des Gentilshommes qu'on appelle *de la Bachelerie*, du nom de leurs tèrres. Il ajoûte que *Bachelier* ſignifioit quelquefois *Laboureur*, & quelquefois *Bourgeois* d'une ville. On appelloit auſſi autrefois *Bachelier*, ou *Bachelier* d'armes, celui qui avoit vaincu en un Tournois la prémière fois qu'il avoit combattu. Voyez Juſtiniani *hiſtor. di tutti gl' Ord. Milit. T.* I. *p.* 134. depuis Charles VII. &c.

Caſeneuve dérive *Bachelier* de *baculus*, bâton; & de Hauteſerre auſſi, parcequ'ils s'éxerçoient à combattre avec des bâtons & des boucliers. Ce qu'il montre par Adrevaldus Floriac. *L.* 1. *de mirac. de S. Bened. c.* 15. par la vie de S. Outrillet qui eſt dans Surius, T. III. 23. de Mai; par les Capitulaires de Charlemagne Liv. III. C. dern. Et ce qui le confirme dans ce ſentiment, c'eſt qu'ils ſont appellez *Baculares* dans *Orderic. Vitalis, hiſt. Eccl. L. X. a. C.* 1100. & *bacularii* par Valſingham, dans Richard II. 1383. mais il ne croit pas que ce ſoit à cauſe du bâton avec lequel on leur donnoit l'inveſtiture de leur fief. Ce ſentiment paroit le plus vraiſemblable. Voyez *Altaſer. De Ducib. & Comit. Provinc. c.* 8. *p.* 169. & 170.

Alciat & Vivés diſent que le mot de *Baccalaureat* vient de ce qu'on couronnoit autrefois les Poëtes de laurier, *à baccis lauri*, comme Pétrarque le fut à Rome en 1341. Grégorius Tholoſanus, & Goſſelin, diſent que ce mot vient *à Vaſſis*, & qu'on a dit *Bacellarii*, *quaſi Vaſſallarii, aut minores Vaſſi.*

Quelques-uns l'ont tiré du mot Turc *Ballaſſar*, qui ſignifie un homme conſidérable, qui eſt du conſeil du Prince, & qui le ſuit toujours. Voyez *Lymnæus Lib. VIII. c.* 8.

Bachelier, eſt auſſi parmi les artiſans, & dans tous les corps de métier, un Maître élû pour aſſiſter les Jurez en la fonction de leurs charges. On élit tous les ans deux Jurez & deux *Bacheliers* du métier. En l'ancienne Coutume de Paris on a appellé *Bacheliers*, tous ceux qui étoient graduez & paſſez Maîtres en quelque art que ce fût.

C'eſt là tous les ſens dans leſquels *Bachelier* eſt en uſage aujourd'hui; mais autrefois il a encore ſignifié des païſans, ou plûtôt des gens qui conduiſoient & gouvernoient les païſans qui cultivoient une tèrre ou métairie, ou ferme, appellez dans la baſſe Latinité *manſa*, *manſus*, ou *manſum*, & en François, mas. C'étoient des Métayers ou Fermiers, que l'on mettoit au nombre des païſans, quoiqu'ils fuſſent au deſſus d'eux. Ils étoient appellez *Bacheliers*, en Latin *Bachelarii* ou *Baccalarii*, de *Baccalaria*, qui ſignifioit une eſpéce de métairie, ou de ferme, qui contenoit quelquefois 10 mas. Le mas, *manſum*, contenoit douze arpens de tèrre.

BACHOT. ſ. m. Petit bateau qui ſert à paſſer les rivières pour les gens de piéd, & qui eſt auſſi de ſervice pour porter les cordages des grands bateaux, ou les décharger. *Cymba.*

BACHTHAN. Nom d'une pièrre que les Iſmaëlites, c'eſt-à-dire, les Arabes, adoroient autrefois comme une Idôle de Vénus. Ils diſoient qu'Agar avoit conçu Iſmaël ſur cette pièrre, ou bien qu'Abraham y attacha ſon chameau quand il voulut ſacrifier Iſaac. On y avoit repréſenté la forme d'une tête. Voyez Euthymius Zygabenus dans ſa Panoplie, & dans le Catéchiſme des Saraſins, ou bien Seldenus *De Diis Syr. Synt. II. C.* 4.

BACILLE. ſ. f. ou Fenoüil marin, Crête marine. *Crithmum*, ou *Fœniculum maritimum*, *creta marina.* Plante umbellifère qui croît ſur les côtes maritimes dans des fentes de rochers, ou auprès des vieilles maſures, & qu'on cultive dans les jardins. Sa racine eſt longue, épaiſſe, blanchâtre, vivace, d'un goût & d'une odeur âcre, agréable, cependant aromatique; ſes feüilles ſont à peu-près ſemblables à celles de la queuë de poireau, toûjours découpées par trois ſegmens courts, charnus, d'un verd de poireau, & d'un goût ſalin, & aromatique, ſa tige eſt haute d'un pied, branchuë à ſon extrémité, & garnie de feüilles plus petites que celles qui partent de la racine. Ses fleurs ſont en umbelles, blanc ſâle, petites, & ſes fruits ſont compoſez de deux ſemences ovales, applaties & crénelées ſur leur dos. La *bacelle* eſt apéritive, diurétique. On la confit au vinaigre, & on la mange en ſalade; elle excite l'appétit.

BACLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Baculus.* S. *Bacle* eſt un des cinq protecteurs de Sorente, dont il a été Évêque. Son nom ſignifie la même chôſe que Scipion. Chast. C'eſt-à-dire, bâton.

BACLER. v. act. Fermer avec chaînes, barres, bateaux, ou autres obſtacles. *Ligneam propeſſulo ſubſcudem foribus obdere, catenis, repagulis obſtruere, occludere.* Il s'eſt dit originairement des ports, & des rivières, lorſque le paſſage en eſt fermé & bouché, ou par des bacs ou des bateaux, ou par les glaces. Il s'eſt dit enſuite de toutes ſortes de paſſages & d'ouvertures, comme de portes de boutiques, de fenêtres. En tems de guèrre on *bacle* les ports. En tems de peſte on *bacle* les maiſons & les boutiques où il y a eû de la contagion. On *bacle* les portes par derrière avec des barres & des chevilles.

Nicod croit que ce mot vient de *baculus*, & de *baculare*. Il eſt bas & populaire auſſi-bien dans le ſens propre que dans le figuré.

On dit figurément & baſſement, C'eſt une affaire *baclée*; c'eſt-à-dire concluë & arrêtée; on n'y peut plus revenir.

Baclé, ée. part. & adj. *Occluſus, obſeratus lignea ſubſcude, catena ferrea.*

BACON. ſ. m. Vieux mot François, qui ſe diſoit d'un porc engraiſſé & ſalé. Il eſt encore en uſage dans quelques Provinces. Du Cange le dérive de l'Anglois *bacon*, ou de *bacco* & *bacho*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. Chorier dit qu'il vient du mot Grèc πάκος. On juge par cet Auteur que *bacon* ſe dit encore en Dauphiné.

BACOVEN. ſ. m. Fruit de la Côte d'or en Afrique. On y recueïlle quantité d'Ananus, & de *Bacovens*, qu'on mange comme des pommes & des poires. Dapper.

BACQUET. ſ. m. Cuvier de bas bord qui ſe fait d'une futaille qu'on ſcie vers les bouts. *Cupa minor, labrum minus, labellum.* Les Taverniers donnent ſouvent du vin du *bacquet*, qui eſt éventé. Les Marchands de poiſſon ont beſoin de *bacquets* pour mettre leurs carpes, & pour les conſerver en vie.

Bacquet, en tèrme de Jardinage, eſt un vaiſſeau de bois rond, quarré, ou oblong, dans lequel un jardinier ſème quelques graines

nes particulières. La Quint, Lio. Les plus ordinaires ſont ronds, & ſont proprement la moitié d'un muid ou d'un demi muid ſcié en deux, ou fait exprès par le Tonnelier. La Quint.
Ce baquet ſera propre pour y ſemer des géroflées. Lio.
Ce mot eſt un diminutif de *bac*. Quelques-uns le dérivent de *aquarium*, comme étant un vaiſſeau à recevoir de l'eau. Pluſieurs écrivent *baquet* ſans *c*.

BAcQUETER. v. act. *Exhaurire aquam*. Térme de Jardinier. C'eſt ôter de l'eau avec une pêle, ou une écope. La Quint. *Bacqueter* de l'eau. On l'écrit auſſi ſans *c*, *baqueter*.

BAcQUETURES. ſ. f. plur. Térme de Cabarêtier. C'eſt le vin qui tombe dans le baquet, lorſque le Cabarêtier emplit des bouteilles ou autres vaiſſeaux ſous le tonneau. Les Cabarêtiers diſent qu'ils vendent leurs *bacquetures* aux Vinaigriers: mais on croit qu'ils les mêlent avec d'autre vin, pour les vendre à ceux qui ne s'y connoiſſent pas.

BACTES, ou BABACTES. ſ. m. Surnoms de Bacchus, qui ſignifient, Crieur, criailleur, de βάζειν, crier, parce que les gens qui ont bû crient ordinairement beaucoup.

BACTRE. ſ. m. *Bactrus*. C'eſt, ſelon quelques Auteurs, le nom ancien d'un fleuve qui a donné ſon nom à la ville de Bactres. Ils ajoûtent que c'eſt celui qu'on appelle aujourd'hui *Bachera nigro*, ou celui que quelques Modernes nomment *Buſchinn*; qu'il ſe joint au Géhon. Les Anciens n'ont jamais parlé de fleuve qui ſe nommât *Bactrus*, à ce que Saumaiſe a prétendu dans ſes Exércitations ſur Solin p. 985. que Solin qui en parle a mal entendu Pline, & mal ponctué le texte de cet Auteur, que ç'a été la ſource de cette erreur. Mais Lucain L. III. v. 267. avoit-il auſſi mal ponctué & mal entendu le texte de Pline, lui qui vivoit avant Pline? Q. Curce, qui vivoit en même-tems que Pline, dit que le *Bactrus* paſſoit au milieu de Bactres, & donnoit ſon nom à cette Ville & à toute la Province.

BACTRE. Se met auſſi quelquefois au ſingulier pour la ville de Bactres, ou pour la Bactriane.

Et met ſous ſes drapeaux avec la Sythonie
Les Sauvages de Bactre, *& ceux de l'Hircanie*. Bréb.

BACTRES. ſ. m. & plur. *Bactra, orum*. Nom d'une ancienne ville d'Aſie, capitale d'une Province de l'Empire des Perſes, nommée Bactriane. Samſon & quelques autres diſent que c'eſt Termend, ville peu conſidérable, au pied du mont Caucaſe, à 360 milles d'Aléxandrie, & à 630 d'Antioche. Elle a auſſi été nommée Zariaſpe, *Zariaſpa*. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 985. & p. 1173.

BACTRÉOLE. ſ. f. On appelle de ce nom les rognures de feüilles d'or, *Auriramenta laciniæ, tænia*. On broye avec du miel ces *bactréoles*, ou rognures, & enſuite on les met dans de petites coquilles de moules, & cet or ainſi préparé on l'appelle or en poudre, ou en coquille, on s'en ſert pour peindre en mignature.

BACTRIANE. ſ. f. *Bactriana*. Province de l'ancienne Perſe, qui répond à ce que nous appellons aujourd'hui Coraſan, ou Caraſſan, entre la Perſe, les États du Mogol, le Royaume de Thibet, & la Tartarie, dont proprement elle fait partie. Elle tiroit ſon nom de Bactres ſa Capitale. On diſoit au tems de Pline que la *Bactriane* portoit du blé dont chaque grain étoit auſſi gros que l'eſt ailleurs un épic entier. Zoroaſtre, Roi de la *Bactriane*, paſſe pour l'inventeur de la Magie & de l'Aſtrologie. C'eſt pour cela qu'on le nomme auſſi Aſtrothéates, c'eſt-à-dire, contemplateur des aſtres.

BACTRIEN, enne. ſ. m. & f. Peuples qui habitoient autrefois la Bactriane. *Bactrius, Bactrianus*. Mercerus dit que les Cares, les Acarnaniens, & les *Bactriens*, deſcendoient de Gether, comme ſi ces peuples euſſent été voiſins. Les *Bactriens* étoient, dit Q. Curce, les meilleurs ſoldats du monde; mais ils étoient brutaux, & n'avoient rien de la politeſſe des Perſes.

BACTROPERATE, ou BACTROPERETE. ſ. m. C'eſt un nom que l'on donnoit autrefois aux Philoſophes par mépris. Il ſignifie un homme à bâton & à beſace; de βάκτρον, bâton, & πήρα, poche, beſace. C'eſt S. Jérôme ſur le ch. X. de S. Matthieu qui nous apprend qu'on donnoit autrefois ce nom aux Philoſophes. Du Cange croit qu'il faut dire *Bactropérite*, & que c'étoient des voyageurs qui portoient un bâton & du vin dans des outres, ainſi que l'explique Papias, qui les appelle *Bactroperitæ*. Voyez encore Hérodien Liv. I. & Martial. Liv. IV. épigr. 53. & Laërce à l'entrée des vies des Philoſophes. Savaron & le P. Sirmond ont auſſi parlé du bâton Philoſophique ſur l'épitre II. du Livre IVe de Sidonius Apollinaris & ſur la neuvième du Livre neuvième.

BACULE. Voyez Bascule.

BACULOMÉTRIE. ſ. f. Science par laquelle on meſure des hauteurs acceſſibles & inacceſſibles avec des bâtons.
Ce mot eſt compoſé de *baculus*, bâton, & μετρεῖν, meſurer.

BACUNÉ. *Bacunéus*. L'Abbé Serenus appelle un Démon *bacuné*, un Démon qui tente les hommes de vanité.

BACURDE, ou BACURDUS. Nom d'un faux Dieu, qui ne ſe trouve que dans deux inſcriptions rapportées par Gruter p. LXXXVI. n. 9. & 10.

La première eſt,	*Et la ſeconde*,
BACVRDO	BACVRDO
SACRVM	SACRVM
M. ALBANVS	T. JVL. FORTVNATVS
PATERNVS	PRO SE ET SVIS
OPTIO.	V. S. L. M.
V. S. L. M.	
TT. SIL. CONS.	

Comme ces deux inſcriptions ont été priſes à Cologne ſur deux petits autels, & que ce nom ne ſe trouve point ailleurs, il eſt à croire que ce *Bacurdus* étoit un Dieu particulier de ce païs.

BAD.

BADAJOX. ſ. m. Ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadoure, ſur la Guadiane, à 8 ou 10 lieuës de Mérida. *Pax Auguſta*. Quelques-uns écrivent *Badajoz*, & c'eſt ainſi qu'on le prononce plus ordinairement. Ce mot s'eſt formé par corruption du nom Latin, qui en Eſpagnol ſe dit *Paz de Auguſto*; d'où l'on a fait *Padauguſto*, Padajuſt, Padajos, *Badajox*. Il ne faut donc pas dire que ce ſont les Maures qui lui ont donné ce nom moderne, comme ont fait les Auteurs de Moréri. *Badajox* a un Évêché ſuffragant de Compoſtelle. Maty. *Badajox* eſt très-bien fortifié, & défendu par le fort S. Chriſtophle & par une Citadelle. Le Roi (Jean I.) donna à Martin Alphonſe la conduite de quelques troupes pour aller former le ſiége de *Badajox*. De la Neuv.

BADAUD, aude. ſ. m. & f. Sot, niais, ignorant. *Stolidus, ſtupidus, bardus*. C'eſt un ſobriquet injurieux qu'on a donné aux habitans de Paris, à cauſe qu'ils s'attroupent, & s'amuſent à voir, & à admirer tout ce qui ſe rencontre en leur chemin, pour peu qu'il leur ſemble extraordinaire. Un Charlatan a bientôt amaſſé autour de lui pluſieurs *badauds*.
Ce mot vient apparemment du mot Latin barbare *badaldus*, fait de *badare*, qui ſignifie *béer*, ou de l'Italien *badar*, qui ne ſignifie autre chôſe que *regarder*; comme le mot de *hableur* qui vient de l'Eſpagnol *hablar*, qui ne ſignifie que *parler*. On diſoit autrefois en François, *Bader*; pour dire, Tenir la bouche ou la gueule ouverte & béante. Quelques Auteurs dérivent ce mot à *Bagaudis*, qui étoient des rebelles qui firent bien des déſordres en France du tems de Dioclétien. M. Huet dit que *badaud* ſe dit par corruption pour *bidaut*, & que *bidaut* eſt le même que *bedeau*.

BADAUDAGE. ſ. m. Entretien & action, manière de badaud. *Stoliditas, ſtupor*. Il a dit, il a fait cela par pur *badaudage*. On peut voir dans Marot l'épitre du Biau fy de Pazy avec la réponſe de la Dame, où le vulgaire *badaudage* & Pariſien eſt fort bien repréſenté. Mascur.

BADAUDER. v. n. Faire le badaud, s'arrêter à une chôſe qui n'en vaut pas la peine. *Ineptire, oſcitare*.

BADAUDERIE. ſ. f. *Ineptia*. Action de badaud, ſottiſe.

BADE. ſ. C'eſt le nom de quelques Villes d'Allemagne. *Bada*, ou *Badena*. En Allemand *Baden*. Quelques-uns écrivent même *Baden* en François; mais il eſt mieux d'écrire Bade, & l'on prononce toujours ainſi.

Bade, petite ville en Suiſſe, ſur la rivière de Limmal à cinq lieuës au deſſous de Zurich. *Bada, Badena aqua, Caſtellum aquarum, aqua Helvetiæ, Thermæ ſuperiores*. Elle eſt renommée pour ſes eaux chaudes & médicinales, & capitale d'un petit Comté dans l'Argow. Maty.

Bade, en Suabe, à une lieuë du Rhin dans le Marquiſat de *Bade-Baden*, à cinq lieuës de Straſbourg, & à huit de Spire. *Bada, Thermæ inferiores*. *Bade* eſt une jolie Ville. Elle a des bains renommez. Le Marquiſat de *Bade*, *Badenſis Marchionatus*, eſt du cercle de Suabe. Il a au Nord le Palatinat du Rhin & l'Évêché de Spire; au Levant le Duché de Virtemberg, & le Comté d'Eberuſtein, au midi l'Ortnaw; & au couchant l'Alſace, dont il eſt ſéparé par le Rhin. Il eſt diviſé en Marquiſat ſupérieur, ou de *Bade*, *Baden*, dont *Bade* eſt Capitale; & en Marquiſat inférieur, ou de *Bade* Dourlach, dont Dourlach eſt la Capitale. Maty. La Maiſon de *Bade* eſt très-noble & très-ancienne. Les uns la font deſcendre des Rois Goths, d'autres des Urſins, & d'autres des Ducs de Zeringhen, ou des Seigneurs de Vérone. La Branche de *Bade-Baden* eſt Catholique. Celle de *Bade* Dourlach eſt de la confeſſion d'Auſbourg. Maty. Le Prince Loüis de Bade a été un des plus grands Généraux qu'ait eu l'Allemagne de nos jours. Voyez Imhoff ſur les Marquis de Bade, *Notit. Imper. Procer. Lib. IV. C. VIII.*

Il y a encore une petite ville nommée *Bade* dans l'Autriche à ſix lieuës de Vienne au midi.

En Allemand *Bad* ſignifie un *Bain*, & *Baden*, ſe baigner. Tous ces lieux, & beaucoup d'autres, portent ce nom, parcequ'ils ont des bains.

BADELAIRE,

BADELAIRE, ou BAUDELAIRE. Têrme de Blaſon, qui ſe dit d'une épée courte, large & courbée comme un ſabre, ou un cimetêrre ancien, qui étoit fort en uſage chez les Huns. *Acinaces.* Ce mot ſe trouve dans pluſieurs Auteurs François ; & on croit qu'il vient de *baltearis*, parcequ'on appelloit autrefois *baudel* un baudrier.

BADIANE, ou Anis de la Chine. ſ. f. *Zingi*, ou *Aniſum Indicum.* On appelle de ce nom un fruit qui eſt apporté de la Chine, & des Philippines. Il a une odeur de Fenoüil ou d'Anis fort agréable. On ne connoit pas bien la plante qui porte ce fruit. Il eſt compoſé de ſix à ſept capſules diſpoſées en rayons qui partent d'un même centre, chacune de ces capſules eſt un peu oblongue, applatie, brune ou rougeâtre, & s'ouvre en deux pour laiſſer ſortir une ſemence lenticulaire, luiſante. On met la *Badiane* dans le Chocolat des Indes. Elle donne une bonne odeur aux drogues & aux alimens auxquels on l'ajoûte.

BADIGEON. ſ. m. Têrme de Maçonnerie. Prononcez comme s'il s'écrivoit *Badijon*, ſans faire ſonner l'*e*. C'eſt un mortier qui ſe fait de recoupes de pière de taille, dont on enduit & on colore le plâtre pour le faire reſſembler à de la pière de taille. On croit ſouvent que des chaînes, des murailles, des tableaux, des croiſées, ſoient faites de pière, & ce n'eſt qu'un enduit de plâtre coloré avec du *badigeon. Incruſtamentum lapideum.*

Les Sculpteurs appellent auſſi du *badigeon*, du plâtre délayé dans une jatte, qui leur ſert à remplir le creux de leurs figures, à en réparer les défauts, & les faire paroître d'une même couleur. *Incruſtamentum gypſeum.*

BADIGEONNER. v. act. Prononcez *Badijonner.* Colorer avec du badigeon. Les Maçons enferment les enduits de mortier par des naiſſances *badigeonnées. Lapideo incruſtamento induere.*

BADIN, INE. adj. & ſ. Folâtre, enjoüé, peu ſérieux, qui fait des plaiſanteries. *Nugator, joculator.* Les enfans ſont naturellement *badins.* Il n'y a rien de plus agréable qu'un amour *badin.* Il avoit un tour admirable dans ſon eſprit enjoüé & badin. RAB.

Ce mot, ſelon M. Huet, vient de l'Hébreu בדים, *Menteurs*, qui ſe dit particulièrement des Aſtrologues ; ou du Chaldéen בדין, *Devins.*

BADIN, INE, ſe prend auſſi pour ſot, ridicule. *Ineptus.* Il nous vient étourdir de ſes contes *badins.* MOL.

BADIN, S'eſt pris ſubſtantivement pour dameret, damoiſeau, jeune homme affecté dans ſa politeſſe & ſes manières. Il fait beau voir un homme ſi crotté & ſi mal peigné que toi parler des affaires de la Cour, comme feroit le plus fringant dameret, & le plus friſé & empoudré *badin* de tous ceux qui la fréquentent. MASCUR. Aujourd'hui on ne parleroit pas ainſi.

BADINAGE. ſ. m. Folâtrerie ; divertiſſement peu ſérieux, jeu d'enfans. *Jocus, nugæ.*

BADINAGE, ſignifie auſſi en matière de galanterie, Enjoüement ; manière de dire agréablement les chôſes ; de petits myſtères, de petites façons & grimaces qui ſervent à divertir, ou à cacher aux autres ſa paſſion. Ainſi Sarraſin a dit, que Voiture avoit fait je ne ſçai comment les Muſes à ſon *badinage.*

> *Imitons de Marot l'élegant* badinage. BOIL.

> *Ils s'occupent tantôt d'un ſimple* badinage,
> *Qui des tendres amours eſt le charmant partage.* FONT.

> *Le mariage, Agnés, n'eſt pas un* badinage. MOL.

BADINAGE, ſe prend quelquefois dans une ſignification plus étenduë, & ſignifie tout ce qui eſt agréable & délicat dans les manières, dans les ouvrages d'eſprit ; en ce ſens on l'oppoſe au ſérieux.

> *C'eſt trop que d'avoir en partage*
> *Et les talens du ſérieux,*
> *Et l'agrément du* badinage. DIV. DE SEAUX.

> *Quand de tes vêrs l'élegant* badinage
> *Sans nul pardon jetta ſon Livre au feu,*
> *Trop tard connut que ce n'étoit un jeu, &c.*

On le prend encore dans un ſens qui a quelque chôſe de figuré, pour des mouvemens, des manières agréables, qui font plaiſir.

> *Où chaque Nimphe en ſa fontaine*
> *Répand aux environs une douce fraicheur :*
> *Ou par d'innocens* badinages,
> *Par de tendres gazoüillemens*
> *Toutes font mille amuſemens*
> *Au travers de mille bocages.* P. BUFFIER.

BADINAGE, ſignifie auſſi, Manière ſotte & ridicule. *Ineptia.* Je laiſſai paſſer tout ce *badinage*, où l'eſprit de l'homme ſe jouë de l'amour de Dieu. PASC. Et que prétendez-vous avec ce *badinage* ? MOL.

On dit auſſi, qu'un valet eſt fait au *badinage* de ſon maître, lorſqu'il ſçait tous ſes petits ſecrets ; qu'il s'accommode à ſes petites façons de faire.

BADINANT. ſ. m. Quelques-uns appellent ainſi un cheval qu'on méne après un carroſſe attelé de ſix chevaux, afin qu'on le puiſſe mettre à la place de quelqu'un des autres qui ne ſera plus en état de ſervir. On l'appelle auſſi le *volontaire.* Au Parlement de Paris on appelle *badinant*, le Conſeiller qui eſt le neuvième dans ſa Chambre, & qui n'eſt des grands Commiſſaires que quand l'un des huit plus anciens que lui eſt abſent.

BADINEMENT. adv. D'une manière badine. *Jocosè.* Cet amoureux tout *badinement* a découvert ſa paſſion. Pégâſe s'agenoüilloit *badinement* quand Voiture le montoit. SAR.

BADINER. v. neut. Faire le badin ; ſe joüer agréablement ; dire les chôſes d'un air fin & plaiſant. *Jocari, ludere, nugari.* Les enfans *badinent* avec tout ce qu'ils tiennent. Un galant homme ſçait *badiner* agréablement. Les gens qui n'ont étudié que le monde ſçavent d'ordinaire l'art de *badiner* avec eſprit, & de railler finement dans les converſations enjoüées. BOUH. Pour *badiner* de bonne grâce, il faut beaucoup de politeſſe. LA BRUY.

> *Ce n'eſt pas qu'une Muſe un peu fine*
> *Sur un mot en paſſant ne joüe & ne* badine. BOIL.

> *Tandis qu'Hercule noblement*
> Badinoit *avec ſa maſſuë,*
> *Je* badinois *bien autrement.*

BADINER, ſe dit auſſi de pluſieurs petits ornemens qu'on attache ; & ſignifie, Avoir un petit mouvement agréable. *Nutare.* Il faut que cela *badine* un peu.

BADINERIE. ſ. f. Action badine, enjoüement, badinage agréable. *Jocus, ludus, nugæ.* On gagne plûtôt une femme avec des *badineries*, qu'avec des entretiens ſérieux. Ce qui n'eſt qu'une *badinerie* pour un ſéculier, eſt un crime dans un Écléſiaſtique. MÉNAG. La *badinerie* a des agrémens qui l'emportent ſur le ſérieux dans la ſocieté civile. S. ÉVR. Deeſſe *Badinerie* ſuivoit les Auteurs. SARAZ. On dit auſſi, qu'un ouvrage ne contient que des *badineries*, quand il n'y a rien de ſérieux ni de ſolide. Les génies les plus élevez, tombent quelquefois dans la *badinerie.* BOIL. *Badinerie* a quelque chôſe de moins bon que badinage, ſoit pour le ſens, ſoit pour l'élégance.

BADUHENNE. ſ. f. *Baduhenna.* Corn. Tacite à la fin du IVe Livre de ſes Annales dit, qu'un corps de 900 Romains fut défait dans le Païs des Friſons ; en un lieu qu'on nommoit le bois de *Baduhenne.* Cluvier *Germ. Ant. Lib.* 1. *p.* 222. croit que *Baduhenne* étoit une Déeſſe des anciens Friſons, & il interpréte ce nom *principe*, parceque Badon en Arabe a cette ſignification.

BAE.

BÆTIQUE. ſ. f. Grande partie de l'ancienne Eſpagne. *Bætica.* Quelques-uns écrivent Bétique, comme on prononce. Les Romains diviſèrent l'Eſpagne en Tarraconoiſe, en *Bætique*, & en Luſitanique, ou Luſitanie. La *Bætique* comprenoit les Baſtules, les Turdules, & les Turdétans. Elle étoit ſéparée de la Tarraconoiſe par les montagnes d'Idubéda & d'Oroſpéda, qu'on nomme maintenant la Sierra d'Alcaraz. La Guadiane la ſéparoit de la Luſitanie, & elle avoit au midi l'Océan, la mer Mediterranée, & le détroit de Gibraltar. Les Turdétans occupans la plus grande partie de la *Bætique*, lui donnoient quelquefois le nom de Turdétanie, *Turdetania.* La *Bætique* étoit diviſée en 4 Juriſdictions, qu'on nommoit *Conventus Juridici*, & comprenoit l'Andalouſie & le Royaume de Grenade. MATY. Aben Joſeph Roi de Maroc dépouilla Alphonſe Roi de Caſtille de la *Bætique* en 1195. & les Maures l'ont poſſedée juſqu'à Ferdinand & Iſabelle. Quelques Auteurs font ce nom adjectif, & diſent l'Eſpagne *Bétique.* Les laines *Bétiques* étoient celébres dans l'antiquité. Tertullien dit, *de Pallio cap.* 3. qu'elles étoient naturellement colorées, parce qu'elles étoient noires.

Ce nom vient de *Bætis*; nom ancien d'un fleuve qui arroſe ce païs, & qu'on appelle aujourd'hui Guadalquivir. Quelques-uns dérivent le nom *Bætis* de בת, *bath*, mot Punique ou Carthaginois, qui ſignifie *pernoctare*, comme en Chaldéen. Bochart dans ſon Chanaan Liv. I. ch. 34. prétend qu'il vient de בציי, autre mot Punique, qui ſignifie *marécageux*, de בץ, *boue, limon, bourbe*, qu'il fut ainſi nommé parce qu'il forme trois lacs, le premier à ſa ſource, le ſecond proche de Cordoue, & le troiſiéme vers ſon embouchure ; que c'eſt encore pour cela que les habitans, au rapport d'Étienne de Bizance, le nommoient *Perca*, c'eſt à dire, ברכה, qui ſignifie étang. Le fleuve Bætis coule dans un

païs fertile, & ſous un ciel doux, qui eſt toûjours ſerein. Le païs a pris le nom du fleuve, qui ſe jette dans le grand Océan, aſſez près des colonnes d'Hercule. FENEL. *Telem.*

BÆTYLE. ſ. m. Tèrme de Mythologie. *Batylus.* Selon Priſcien c'eſt le nom que les Grècs donnoient à la pièrre que les Latins nomment Abadis, & que Saturne dévora au lieu de Jupiter. Héſychius & l'Étymologiſte Grèc ſont de même ſentiment. L'Étymologiſte en un autre endroit qui eſt corrompu, & qu'il faut corriger par Phavorinus, dit que *Batyle* étoit une pièrre qui s'étoit formée proche du Liban, montagne de la ville d'Ilion, Ἰλίῳ, ou plûtôt comme les Sçavans ont corrigé, Ἡλίῳ, c'eſt-à-dire, de la ville du Soleil. Sanchoniathon dans Euſébe *Præp. Lib. I.* dit que le Dieu Uranus inventa les *Batyles*, fabricant, dit-il, des pièrres animées. Philon de Biblos dit la même chôſe. Photius rapporte p. 1062. & 1063. que Damaſcius Auteur Payen fort ſuperſtitieux, qui vivoit ſous Juſtinien, racontoit qu'il avoit vû la pièrre *Batyle* qui ſe mouvoit en l'air, & que le Philoſophe Iſidore diſoit que c'étoit un Démon qui lui donnoit ce mouvement. Le même Damaſcius diſoit qu'il y avoit des *Batyles* conſacrées à pluſieurs Dieux differens, à Saturne, à Jupiter, au Soleil, &c. Lampridius parle de pièrres ſemblables, qui étoient dans le Temple de Diane à Laodicée, *in Anton. hel. cap.* 7. Voilà à peu près tout ce que l'Antiquité nous enſeigne des *Batyles.* Sur cela quelques-uns jugent que ce n'étoient que les pièrres informes, dont les idolâtres repréſentoient leurs Dieux avant l'invention de l'art de la Sculpture. Bochart, Chanaan Liv. II. ch. 2. croit que les Phéniciens imitèrent ce que Jacob avoit fait, lorſqu'après la viſion de l'échelle myſtérieuſe il éleva une pièrre au même lieu, qu'il nomma Bethel, verſant de l'huile deſſus, & que c'eſt de là que vint cette coutume, & le nom *baytile*, qui fut donné à ces pièrres. Il croit conformément à cette conjecture que Sanchoniaton n'avoit point dit que ces pièrres étoient animées, mais qu'elles étoient oinctes; que le texte de cet Auteur s'étoit enſuite alteré, ou qu'on l'avoit mal lû, & que de נשפים, *Naſchphim*, on avoit fait נפשים, *Naphſchim.* Les Juifs ont une tradition qui confirme ceci, & qui dit que cette pièrre de Jacob fut d'abord agréable à Dieu, mais qu'enſuite il l'eut en horreur, parceque les Chananéens tranſportèrent cet uſage dans leur idolatrie. Voyez Scaliger ſur Euſébe p. 198. Saumaiſe ſur Lampridius cité, Bochart à l'endroit cité, le Chevalier Marshan *Can. Chron. Sect. IV.* Voſſ. *De Idol. Lib. VI. cap.* 39. & ci-deſſus le mot ABADIR.

BAF.

BAFFOUER. v. act. Traiter indignement & avec mépris. *Contumeliis vexare, illudere.* Une des plus grandes ſouffrances de Nôtre-Seigneur, c'eſt d'avoir été *baffoué*, & indignement traité par les Juifs. Il vient de l'Italien *Beffare*, moquer. MÉN.

BAFFOUÉ, ÉE. part. & adj. *Irriſus, illiſus, contumelia affectus.*

BAG.

BAGAGE. ſ. m. Hardes, meubles, utenciles, équipage de guèrre, ou de voyage. *Impedimenta, ſarcina.* Ce nom eſt collectif, dérivé de *bague.*

BAGAGE, ſe dit auſſi en nom collectif de tout l'équipage d'une armée, même de l'artillerie. On a défait les ennemis; pillé & enlevé tout le *bagage.* Les valets gardent le *bagage.*

On dit figurément & provèrbialement, qu'il faut plier, trouſſer *bagage*; pour dire, qu'il faut s'enfuir, qu'il faut déménager, qu'il faut mourir. Et on dit d'un homme mort, qu'il a plié *bagage.* On dit d'un homme fort ſtupide, que c'eſt un vrai cheval de *bagage.* On dit auſſi qu'on a du bagage logé chez ſoi, quand on y a logé des filous, ou gens de mauvaiſe vie, qui à tous momens ſont contrains de déménager, d'emporter leur *bagage*, leurs meubles.

Il vient du mot de *bagues*, entant qu'il ſignifie *hardes.* Ils s'en ſont allez *bagues* ſauves, c'eſt-à-dire, ils ont emporté leur *bagage.* Et l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, *bague*, & *bagage*, ſelon E. Guichard, peuvent être pris de l'Hébreu בגד, *begbed*, qui ſignifie habit, harde. D'autres diſent qu'il vient de *baga*, mot da la baſſe Latinité, qui ſignifie, coffre, parce qu'on met le *bagage* dans des coffres.

BAGARRE. ſ. f. Batterie de pluſieurs perſonnes, émotion populaire qui amaſſe beaucoup de monde. *Pugna, tumultus.* Il s'eſt ſauvé heureuſement de la *bagarre.* Ce mot eſt fait par contraction de *battre*, & de *gare*, & n'eſt en uſage que parmi le peuple.

BAGASSE. ſ. f. *Lupa, proſtibulum.* Vieux mot, qui étoit un tèrme injurieux dont ſe ſervoient les petites gens en ſe querellant. Ainſi Regnier a dit, *Bagaſſe*, ouvriras-tu, en parlant d'une ſervante.

Ce mot vient de ce qu'en vieux François on diſoit *bague*, pour dire, une *putain*; mot dérivé de l'Allemand *bag*, qui ſignifie la même chôſe. Ce mot peut auſſi venir de l'Italien, *Bagaſcia*, qui ſelon Mr Ménage vient de *vagus*, & *vaga*, plûtôt que de l'Allemand *balg*, ou *bag.*

BAGATELLE. ſ. f. Chôſe de peu d'importance, & qui ne mérite preſque pas d'être conſidérée; petite production d'eſprit. *Nugæ, frivola.* C'eſt un homme qui s'amuſe à des *bagatelles.* Il a donné cette maiſon pour une *bagatelle.* Ce livre n'eſt rempli que de *bagatelles*; pour dire, il n'y a rien de ſolide. Les *bagatelles* de Balzac étoient des *bagatelles* magnifiques & harmonieuſes, c'eſt-à-dire, des paroles vuides de ſens, qui n'amuſent que les oreilles, & qui ne diſent rien à l'eſprit & au cœur. Vous voilà bien embarraſſé pour une *bagatelle.* MOL. A moi cent mille vèrs ſont une *bagatelle.* SCAR. Ce mot eſt un diminutif de *bague.*

On dit abſolument, *bagatelle*, quand on ne veut pas demeurer d'accord de quelque propoſition qu'un autre met en avant. Vous croyez réuſſir en cette entrepriſe: *bagatelle.*

Je ſuis le Dieu des Vers, je ſuis bel eſprit né,
Je ſçai joüer du Luth, arrêtez; bagatelle,
Le Luth ne pouvoit rien ſur ſon cœur obſtiné. FONTEN.

E. Guichard le dérive de *bagad*, בגד, qui en Hébreu ſignifie prévariquer, mentir, tromper; en changeant le ד *d* en *t.*

BAGAUDE. ſ. m. Rebelle, Revolté. *Rebellis, perduellis, Bagauda.* C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer, & non point *Bacaude*; cependant en quelques lieux, comme en Eſpagne, il ſemble qu'on ait dit *Bacaude*, parcequ'Idacius dans ſa Chronique parlant des *Bacaudes* de la Tarragonoiſe, dit toûjours *Bacauda*; Eutropius auſſi, & Oroſius *Vacauda*; mais Proſper d'Aquitaine dans ſa Chronique, Salvien *de Provid. Lib. V.* Eutrope Liv. IX. Eumenius dans ſon Panégyrique &c. écrivent *Bagauda.* Chorier dit dans ſon hiſtoire du Dauphiné que *Bagaude* ſignifie en ſon propre ſens *habitans des forêts.* Il tire cette étymologie de la langue des anciens Allobroges, dans laquelle *Gau*, dit-il, ſignifie une forêt. Il falloit ajoûter avec de Hauteſerre, qui eſt du même ſentiment, que le B eſt une prépoſition qui ſignifie dans, comme en Hébreu, d'où les prémières langues étoient toutes deſcenduës. D'autres tirent ce mot du Latin. Céſar, diſent-ils, avoit laiſſé à deux lieuës de Paris, en un endroit qu'on nomme aujourd'hui S. Maur, ſur les bords de la Marne, & à l'entrée d'une preſqu'Iſle que fait cette rivière, il avoit mis, dis-je, en cet endroit une Légion Romaine en garniſon, pour contenir le païs dans le devoir. On prétend que cette Légion étoit celle qu'on nommoit *Legio Alaudarum*, & dont les ſoldats s'appelloient *Alauda*, c'eſt-à-dire, *Aloüettes*, pour la raiſon que nous avons dite au mot *Aloüette.* Ces troupes, dit-on, ayant pris alliance dans les Gaules, ſe multiplièrent juſqu'au point de faire une eſpéce de nation particulière; & leur nom qui avoit commencé par une ſimple déſignation de leurs armes, devint un nom de faction. Ils furent ſi puiſſans dans la ſuite, qu'ils ſe rendîrent les maîtres de cette Province des environs de Paris où leur fort étoit bâti, & lui donnèrent leur nom. Deux de leurs Chefs, Amand, dont on a trouvé quelques médailles avec le titre d'Auguſte, & Julien, ſe firent déclarer Empereurs ſur la fin du IIIe ſiécle. Maximien marcha contre eux, les défit, & fut pour cela, dit S. Jerôme dans ſa Chronique, aſſocié à l'Empire. D'*Alauda*, qui fut d'abord leur nom, on fit par corruption *Bagauda*, & la porte de Paris, qui étoit du côté de leur fort, & par laquelle on y alloit, fut nommée *Porta Bagaudarum*, la Porte des *Bagaudes*; d'où enſuite, comme on le voit dans les anciens titres, l'on fit *Porta Bauda*, d'où eſt venu le nom de Porte-Bauders, qu'elle a retenu juſqu'à ce jour. Voilà ce que l'on dit ſur l'origine des *Bagaudes*, & ſur l'étymologie de leur nom. Voyez le prémier Tome du Traité de la Police p. 74. Le P. Pezron & d'autres, penſent qu'il eſt tiré de *Bagat*, ou *Bagad*, nom Celtique, qui ſubſiſte encore dans le Bas Breton, & dans la langue du païs de Galle en Anglетèrre, qui ſignifie *Troupe.* Pour moi, je crois que *Bagauda* n'eſt point un nom propre, beaucoup moins encore qu'il vienne d'*Alauda*, mais que c'eſt un nom appellatif, qui vient du Celtique בגד, *bagad*, qui comme en Hébreu ſignifioit, prévariquer, être perfide, ſe révolter. Car c'eſt-là le ſens de ce mot, & c'eſt pour cela que des Rabbins, des Grammairiens & des Interpretes, croyent que vétement, habillement, s'eſt appellé en Hébreu בגד, *beghed*, c'eſt-à-dire prévarication, révolte, parceque c'eſt à cauſe & à l'occaſion de la déſobeïſſance, & de la révolte d'Adam, que les habits prîrent commencement, comme il eſt rapporté dans la Geneſe II. 25. & III. 21. *Bagauda* vient donc de *Bagad*, ſe revolter, & ç'en eſt, non pas le participe actif בוגד, *boghed*, comme Bochart l'a cru dans ſon Chanaan Liv. I. ch. 42. mais le *paoul*, ou participe pa[illegible] בגוד, *bagoud*, qui ſignifie *perfide*, *rebelle.* Le féminin בגודה [illegible]*gouda*,

da, eſt dans Jéremie III. 7. en ce même ſens. C'eſt de là, & non pas d'*Alauda*, qu'on nomma *Bagauda* ceux qui ſe révoltèrent. Car 1°, il n'eſt pas ſeur que les *Bagaudes* fuſſent les ſoldats de la Légion des *Alaudes*. Salvien dit même que ce furent des eſclaves, d'autres, des païſans. 2°, Quand il ſeroit ſeur que ce ſeroit cette Légion qu'on eût ainſi appellée, il ne s'enſuivroit pas que ce ſeroit de ſon nom *Alauda*, & je ne vois pas d'où viendroient le *b*, & le *g*, dans *bagauda*, qui ſont les deux principales radicales. 3°, *Bagauda* ſignifie révolte, comme il paroît par Salvien & par Proſper. 4°, Ce n'eſt pas ſeulement la Légion des *Alaudes*, qui étoit en garniſon proche de Paris qui fut ainſi nommée ; on donna auſſi ce nom à des païſans, & à des eſclaves, qui ſe révoltèrent dans l'Armorique, & qui en 435. ſoulevèrent preſque toutes les Provinces d'en deçà la Loire. Peu de tems après, c'eſt-à-dire, en 452. ou 453. on appella auſſi *Bagaudes* en Eſpagne des révoltez, qui ſe ſoulevèrent près de Tarragone, de ſorte que *Bagaude* ſe dit, comme nous diſons aujourd'hui Mécontens. Les Mécontens d'Hongrie, les Mécontens d'Angleterre &c. Telle eſt la prémière ſignification du mot *Bagaude*. Enſuite on appella un Larron *Bagaude*, parce que les *Bagaudes* pilloient. Salvien & Proſper diſent que ce qui fit révolter les *Bagaudes*, ce fut l'avarice & les rapines des Magiſtrats, ou Officiers. M. Tillemont parle des *Bagaudes*, Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 10. & 5. 99. & p.599. où il montre qu'ils n'étoient point Chrétiens, & que ce ne fut point une révolte des Chrétiens contre les Romains, comme des Sacriléges ; ainſi que le dit l'Auteur de la vie de S. Babolin, qui n'eſt que du VIIe ſiécle. Maximien, dit la vie de S. Maurice dans Surius, demandoit deux ſermens à ſes Troupes, l'un de combattre contre les *Bagaudes*, & l'autre de perſécuter les Chrétiens. Ainſi elle ne confond point les Chrétiens avec les *Bagaudes*. Tillem. Voyez Salvien *Lib. V. de vero Jud. & Provid.* Eutrope, Oroſe ſur Dioclétien, Du Cheſne *Hiſt. Franc. Script. T. I. p.* 89. 96. 189. 191. 199. 659. 661. 662.

Il paroît par ce que nous venons de dire que ceux qui écrivent *Bachauda*, comme Cambden p. 14. ou *Bacauda*, & *Bacaudes*, au même endroit, Sigonius *de Imp. Occ.* Chorier, le P. Lobineau & Mr Godeau en parlant de ceux d'Eſpagne, & ceux qui le dérivent de *Beiclriad*, qui en Anglois ſignifie des *Porchers*, des *Païſans*, ſe ſont trompez, auſſi bien que Mr Godeau, quand il dit, Hiſt. de l'Egl. Liv. III. p. 308. que *Bagaudes* ſignifie voleurs. Il n'eſt pas vrai non plus que ce ſoit Ælien & Aman, les prémiers Chefs de cette faction, qui ayent tiré ce nom de la plus vile populace pour ſe l'appliquer, comme le dit Chorier. Il ſemble bien plûtôt qu'on le leur donne, & que ce ne fut point eux qui le prîrent. Enfin le P. Jourdan ſe trompe auſſi quand il dit Liv. II. p. 93. que les *Bagaudes* prîrent ce nom qui marquoit la baſſeſſe de leur condition, ou peut-être le tribut qu'on les forçoit de payer. Quelques-uns les ont appellez auſſi *Baogandes*, *Baccarides* & *Bagarides*. Voyez de S. Julien, Antiquitez de Bourg. p. 653.

BAGAUDE. ſ. f. s'eſt dit auſſi pour revolte. Proſper dit dans ſa Chronique, *Eudoxius.... in Bagauda id temporis mota delatus, ad Chunnos confugit.* Quelques-uns diſent que ce nom ſe donna auſſi au lieu qu'ils occupoient, & à tout le païs des environs de Paris, dont ils ſe rendirent les Maîtres. Juſqu'ici je n'ai point de preuve de cette ſignification. Quelques autres croyent que la *Bagaude*, ou *Bagaudie*, n'étoit point en un lieu fixe, mais que c'étoit l'endroit où les *Bagaudes* étoient en plus grand nombre, où étoit leur principal corps, ou aſſemblée, leur armée, ou leur camp principal.

BAGDAD, ou BAGDAT, ou BAGDET. ſ. m. que Maty a fait féminin. *Bagdadum.* Ville d'Aſie, dans l'Yerac, ou ancienne Chaldée, dont elle eſt Capitale. Elle eſt ſituée ſur le bord oriental du Tigre, qui la ſépare d'un grand fauxbourg qu'elle a ſur le bord occidental à l'endroit où étoit Séléucie, des ruines de laquelle *Bagdat* a été bâtie. Maty. Cette ſituation détruit l'opinion de ceux qui la prennent pour Babylone. Cependant on dit qu'elle a été appellée autrefois Baudras, & même Babylone. On dit plus communément, *Bagdat* & *Bagdet*, que *Bagdad*. *Bagdad* fut bâtie par le Calife Abujafar Almanſor, l'an de l'hégire 145. de J. C. 762. Cette ville a été capitale de l'Empire des Muſulmans, & la réſidence des Califes.

BAGHE. *Sarcina.* Terme de Coutume. Dans la coutume de Hainaut, & dans celle de Mons, *baghe* ſignifie le bagage qu'on donne à un ladre avant que de le mettre hors d'une ville : ce bagage conſiſte en un chapeau, un manteau, une cliquette, & une beſace. De Laurière. *Baghe*, ſuivant la manière d'écrire de ces païs-là, eſt la même choſe que *Bague* en François. Voyez Bagage, ou Bague.

BAGNE. ſ. m. Ce mot ſignifie le lieu où l'on renferme les eſclaves. Ce mot n'eſt pas un mot Turc dans cette ſignification. Les Turcs ne le connoiſſent pas dans leur langue. Il vient de l'Italien *bagno*, qui a cette ſignification avec celle de *baine*. Ainſi l'on dit, le *Bagno de Ligourno*, en parlant du lieu où les Eſclaves ſont renfermez. On appelle les lieux où l'on enferme les Eſclaves en Turquie, *Bagnes*, du mot Italien *bagno*, parce qu'il y a des bains dans la priſon où l'on enferme à Conſtantinople les Eſclaves du Grand Seigneur ; enſuite on a donné ce nom à tous les lieux de la même ville où l'on enferme des eſclaves. On dit les *Bagnes* du Grand Seigneur, pour dire, la priſon des eſclaves du Grand Seigneur. De Conſtantinople l'on a porté ce nom dans tous les autres endroits où les Mahométans ſont établis. L'on dit les *Bagnes* d'Alger ; les *Bagnes* de Tunis ; les *Bagnes* de Tripoli. Dans le *Bagne* de Tripoli eſt une petite chapelle, où quelquefois il y a des Prêtres captifs qui diſent la Meſſe. P. Dan. Ces *Bagnes* ſont d'aſſez grandes Maiſons, où il y a pluſieurs petites chambres fort baſſes & ſombres, toutes voûtées. En chacune ſont renfermées 15 ou 16 eſclaves couchez ſur la dure, ſi ce n'eſt qu'ils ayent le moyen d'acheter quelques nattes de palmier. Celui qui a la charge de ces *Bagnes* s'appelle le Gardien Bachi, qui a quantité d'officiers & des valets commis à la garde de ces pauvres gens. S'ils s'échapent, c'eſt lui qui en doit répondre. Pour empêcher que cela n'arrive, il tient pendant la nuit pluſieurs ſentinelles en ces *Bagnes*. P. Dan. *hiſt. de Barbarie*. A Salé les lieux où l'on met les Captifs ne s'appellent point *Bagnes*, mais Matamoures. Id.

BAGNOLE. ſ. m. & f. Nom d'hérétique. *Bagnolus.* On trouve auſſi Bajole, *Bajolus.* On les nommoit encore Cazoques, *Cazoci*, & *Concordes*. C'étoit une eſpéce de Manichéens. Voyez Bagnolois.

BAGNOLOIS, oiſe. ſ. m. & f. Qui eſt de Bagnols en Languedoc. *Balneoli ortus, è Balneolis.*

Bagnolois, ou Bajolois, oiſe. ſ. m. & f. *Bagnolus.* ou *Bajolus, a.* Nom de ſecte. Les *Bagnolois* ſont des hérétiques du VIIIe ſiécle. C'étoient de vrais Manichéens ; mais ils déguiſoient leurs erreurs, auſſi bien que celles des Albanois qu'ils tenoient auſſi. Ils rejettoient l'ancien Teſtament & une partie du nouveau. Ils tenoient l'éternité du monde, & nioient que Dieu créât les âmes quand il les met dans les corps. S. Antonin, *Summa hiſt. P. IV. Tit. XI. cap.* 7. Prateole, & Raynerus *contra Valdenſes cap.* 6. parlent des *Bagnolois*. Le dernier dit qu'ils furent ainſi appellez de la ville de Bagnols en Languedoc. Les Vaudois ont auſſi été appellez *Bagnolois*.

BAGUE. ſ. f. Joyau précieux enrichi de quelques pierreries. *Annulus.* Il ſe dit prémièrement de l'anneau qu'on porte au doigt, & ſur tout de celui qu'on donne en la cérémonie du mariage. Scaurus, gendre de Sylla, fut le prémier des Romains qui porta des *bagues* aux doigts.

Ce mot vient de *bacca*, que les Latins ont dit d'une perle ronde. Ménage, après pluſieurs autres. Du Cange le dérive de *baga*, qu'il dit avoir ſignifié un *coffre* dans la baſſe Latinité, d'où il prétend qu'eſt venu auſſi le mot de *bagage* ; ou bien après Papias, de *bauga*, ou *bauca*, qui ſignifioit des *bracelets* que les hommes portoient autrefois, d'où il prétend qu'eſt venu auſſi le mot de *bagatelle*. Icquez remarque que *boug* dans la langue des Francs, *baug* dans celle des Goths, *bagua* dans celle des Cimbres, *beag* & *beg* dans celle des Saxons, ſignifient bijou, bracelet, pierrerie ; & il dit que c'eſt de ces mots, qui ſont tous fort approchans, que *bague* eſt dérivé. Il ajoute que *bigan* & *bugan* veut dire *fléchir*, *courber*, & que ce verbe Saxon eſt la racine de tous les mots que nous avons rapportez ici. E. Guichard croit qu'il peut être emprunté de l'Hébreu בגד, *beghed*, habit ; car *bague* ſignifie meubles, vêtemens, comme il paroît par cette phraſe, *ſe retirer bagues ſauves*. Cependant *bague* en ce ſens ne vient point de בגד, *beghed*, mais de *braccæ*, brayes, habit très-commun chez nos anciens Gaulois. Le même E. Guichard dit que *bague* dans le ſens d'anneau vient de l'Hébreu טבעת, qui ſignifie la même choſe, en retranchant le ט. Cela ne paroît guère mieux fondé.

Bague d'oreille, eſt un petit cercle d'or enrichi de pierreries, que les femmes portent aux oreilles, qu'elles percent à ce deſſein. *Monile penſile.*

Course de bague, *Equeſtris paleſtra, equeſtris decurſionis genus, equeſtris decurſio*, eſt un exercice de Manége que font les Gentilshommes pour montrer leur adreſſe, lorſqu'avec une lance en courant à toute bride, ils emportent une *bague* ſuſpendue au milieu de la carrière à une potence.

Bagues et Joyaux. *Gemmæ, monilia, vaſa, &c.* Ce ſont les ornemens précieux des femmes, & dans tous les contrats de mariage on ſtipule que les femmes emporteront leurs *bagues & joyaux*, ou une certaine ſomme en argent qui leur en tiendra lieu. Par l'Ordonnance de 1667. les *bagues* & joyaux de la valeur de trois cens livres & plus ne peuvent être vendues qu'après trois expoſitions à trois jours de marché différens ; ſi ce n'eſt que le

ſaiſiſſant & le ſaiſi n'en conviennent par écrit. Charles IX. diſoit que ſa vie n'étoit pas de ſi grande conſéquence, qu'elle dût être gardée dans un coffre, comme les *bagues* de la couronne. Brant.

Bagues, ſignifie auſſi, Tous les meubles qu'on a les plus précieux, ſoit en argent, pièrreries, ou autres chôſes en petit volume. *Suppellex pretioſior.* Ainſi on dit dans les compoſitions qu'on fait aux gens de guèrre qui ſe rendent, qu'ils ſortiront vie & *bagues* ſauves; pour dire, avec tout ce qu'ils pourront emporter. Cette manière de parler vient de ce qu'autrefois en France on diſoit *bague* pour bagage. Et *bague* en ce ſens ſemble moins ſignifier des meubles précieux, comme bijoux & pièrreries, que des habits, du Latin *bracca*, partie de l'habillement de nos anciens Gaulois.

On dit provèrbialement, qu'un homme s'en eſt allé *bagues* ſauves, pour dire, qu'il eſt ſorti d'une affaire, d'un procès, du jeu, d'un péril, ſans qu'il lui en ait rien coûté. *Salvus, incolumis. Salvis vaſis, latere tecto evaſit.*

Bague, Tèrme de Marine. Nom qu'on donne à une petite corde miſe en rond, dont on ſe ſert pour faire la bordure d'un œil de pie, ou œillet de voile.

BAGUENAUDE. ſ. f. Vieux mot François. C'étoit une ancienne ſorte de Poëſie toute maſculine, dont la rime étoit mauvaiſe & peu eſtimée; & ſouvent ſans rime & en galimathias. Paſquier en fait mention au liv. 7. dont on a fait le mot de *Baguenauder*.

Baguenaude, Eſt auſſi le fruit d'un petit arbre qu'on appelle Baguenaudier. Il y a dans ce fruit outre les ſemences qui y ſont contenuës, du vent renfermé qui ſort avec éclat quand on le preſſe. *Halicacabus, ſolanum, veſicaria.*

Baguenaude, Se dit d'un arbre dit *colutea veſicaria*, que quelques-uns appellent faux ſéné; il porte ſa graine dans des veſſies. D'autres appellent le *ſolanum veſicarium baguenaudier*. Il porte un fruit rouge, gros comme une ceriſe, dans une veſſie rouge.

BAGUENAUDER. v. neut. Faire le badaud, s'amuſer à faire des chôſes inutiles, légères & peu eſtimées. *Nugari.* C'eſt à nous à rêver & à *baguenauder*, & aux jeunes gens à chercher de la réputation. Mont. Parmi tant d'admirables actions de Scipion l'ayeul, il n'eſt rien qui lui donne plus de grâce que de le voir nonchalamment & puérilement *baguenaudant*, amaſſer & choiſir des coquilles avec Lælius ſon ami intime. Id.

Ce mot, qui eſt vieux & bas, vient de ce que les enfans ſe joüent avec des baguenaudes, prenant plaiſir au bruit qu'elles font en les crevant entre leurs mains; ou ſelon Paſquier, de faire des baguenaudes.

BAGUENAUDIER, & BAGENAUDIER. ſ. m. *Colutea veſicaria.* Arbriſſeau branchu, revêtu de deux écorces, l'une cendrée & quelquefois lavée de pourpre, l'autre verte. Ses feüilles ſont rangées comme par paires ſur une côte terminée par une ſeule feüille. Elles ſont petites, un peu ovales, charnuës, molles, liſſes & vertes en deſſus, plus pâles & un peu peluës en deſſous, amères au goût. Ses fleurs ſont jaunes, légumineuſes; auſquelles ſuccèdent des fruits ou veſſies vertes, quelquefois rouſſâtres, tranſparentes, faites en manière de Naſſelle, & qui renferment des petites ſemences brunes & taillées en rein. Cet arbriſſeau vient en Languedoc, & dans pluſieurs endroits du Royaume; on en trouve auſſi dans les jardins. Ses feüilles & ſes ſemences purgent plus violemment que le Séné.

Chomel dans le Dictionnaire Œcon. décrit encore un autre *Baguenaudier*, qu'il appelle autrement L'*Arbre du raiſin*. Il eſt petit, & a ſa feüille comme le Sureau, ſon bois eſt fort frêle, ſes feüilles blanches, & rangées en grappe, de même que le fruit, qui vient dans de petites gouſſes rouſſâtres, aſſez ſemblables aux poix chiches, quoique plus gros. Il a au dedans un noyau tirant ſur le verd, qui eſt doux à manger, & qu'on appelle piſtache ſauvage, mais il excite à vômir. Il naît dans les forêts. Il fleurit au mois de Mai, & ſes noiſettes ſont meures en Septembre, & ont les mêmes vertus que les piſtaches.

Baguenaudier, ſ. m. Celui qui baguenaude. *Nugator.* Ce mot eſt vieux en ce ſens. Voilà un franc *baguenaudier*.

BAGUER. v. act. Tèrme de Tailleur d'habits, qui ſignifie, arranger les plis d'une juppe, ou d'un bas de robe de femme, & les arrêter avec une aiguillée de fil.

BAGUETTE. ſ. f. Bâton fort menu qui eſt ordinairement de ſaule. *Virga, bacillus.* Une *baguette* d'Huiſſier, de Sergent à vèrge. *Apparitoris virga.*

Baguette de Fuſil, ou autre arme à feu, eſt une longue vèrge de bois qui ſert à les charger, & qui ſe fourre dans le fût.

Baguette, ſe dit auſſi des bâtons qui ſervent à battre la Caiſſe.

Baguette, ſe dit auſſi des bâtons de Fauconniers propres à fourrer dans les buiſſons, & faire partir la perdrix, ou pour tenir les chiens en crainte. Celles des Autourſiers s'appellent *Chaſſeoires*.

Baguette, ſe dit auſſi des petites moulures rondes ſur leſquelles on taille certains ornemens dont on ſe ſert en Architecture & en Menuiſerie, qui repréſentent une *baguette*. On l'appelle auſſi aſtragale & chapelet.

Baguette de fuſée, eſt une petite piéce de bois qu'on attache à la fuſée volante, & qui doit être de poids égal à la fuſée, pour lui ſervir de contrepoids; autrement elle ne monteroit pas en l'air.

Baguette, en Peinture, eſt ce que les Peintres appellent *appui-main*. C'eſt-à-dire, un petit bâton qu'ils appuyent ſur leur toile, pour ſoutenir la main qui travaille avec le pinceau.

Baguette divinatoire. Branche de Coudrier fourchuë, par le moyen de laquelle on prétend découvrir les mines, & les ſources d'eaux cachées ſous la ſuperficie de la tèrre. Celui qui porte la *baguette* marche lentement ſur les lieux où il ſoupçonne qu'il y a des mines, ou des eaux, & alors les corpuſcules qui s'éxhalent du métal, ou de l'eau que l'on cherche; empreignent la *baguette*, & la font incliner. Avant le XVe ſiécle on ne trouve rien de la *baguette divinatoire* dans les Auteurs. Depuis qu'on s'en fut aviſé, on lui chercha de beaux noms. On l'appella *Caducée*, la *vèrge divine*; la *vèrge d'Aaron*. Les uns conteſtent le fait, & nient que cela ſoit poſſible. Les autres ſe rendent aux diverſes éxpériences qu'on allegue, & en cherchent des raiſons naturelles. Ils diſent que les particules qui s'élevent des ſources d'eau, ou des métaux, impreignent la vèrge de Coudrier, & la déterminent à ſe baiſſer pour la rendre parallèle aux lignes verticales qu'elles décrivent en s'élevant. Ces particules d'eau ſont pouſſées au dehors par la chaleur ſouterraine, & par les fermentations qui ſe font dans les entrailles de la tèrre. Or la *baguette* divinatoire étant d'un bois poreux, il donne aiſément paſſage à ces corpuſcules qui ſont éxtrêmement ſubtils & déliez. Ces vapeurs pouſſées par celles qui les ſuivent, & preſſées par l'air qui peſe deſſus, ſont forcées d'entrer dans les petits intervalles de la *baguette*, & par cet effort elles la contraignent à s'incliner perpendiculairement, afin de ſe rendre parallèles avec les colonnes que forment ces vapeurs en l'élevant. Il y a environ vingt ans qu'on écrivoit beaucoup ſur la *baguette* divinatoire.

Baguette Sacrée. C'étoit autrefois une coutume parmi les François, quand ils étoient en guèrre, d'envoyer vèrs leurs ennemis des Ambaſſadeurs avec de certaines *baguettes*, qu'ils appelloient *Sacrées*, parcequ'elles étoient les marques de leur commiſſion, & les mettoient en ſeureté par le droit des gens contre toutes ſortes d'inſulte, ou de mauvais traitemens. P. Jourdan. C'étoient comme le Caducée chez les Romains & les Grècs. *Tit. Liv. L. VIII. C. 20. Rhodig. Lect. Antiq. L. XXI. C. 16.*

On dit provèrbialement, commander à *baguette*; par une figure tirée de la vèrge ou *baguette* que portent les Sergens & Huiſſiers qui commandent de la part du Roi, & de la Juſtice. D'autres diſent qu'il eſt pris de la *baguette* des Écuyers, & qui manient les chevaux avec une *baguette* ou une gaule.

BAGUIER. ſ. m. Petit coffre ou écrain où on ſerre les bagues & les pièrreries. *Arcula.* Il eſt diviſé en pluſieurs petites rayes ou fillons où on fourre l'anneau, enſorte qu'il ne paroît dehors que la pièrre précieuſe.

B A H.

BAHALITE. ſ. m. Voyez BAALITE.

BAHAREM, ou BAHREM, ou BAHRAIN. Iſle d'Aſie, dans le Golfe Perſique, vers la côte de l'Arabie heureuſe. *Tylus, Bahareima.* On fait à *Baharem* une grande pêche de perles aux mois de Juin, Juillet, Août & Septembre. Il y a encore dans l'Arabie heureuſe, ſur le Golfe de Perſe, une ville de ce nom, entre Elcatif & Lapſa. Maty.

BAHURIM. ſ. m. Ville de Paleſtine dans la Tribu de Benjamin, aux confins de celle de Juda, environ à 2 lieuës de Jéruſalem, du côté du Levant. Maty. Sur une montagne. Saci. Le Roi David étant venu juſqu'auprès de *Bahurim*, il en ſortit un homme de la maiſon de Saül appellé Semeï, fils de Geta, s'avançant dans ſon chemin maudiſſoit David. Saci. 2. *Liv. des Rois C. XVI. v. 5.* On l'appelle aujourd'hui *Bachori*.

BAHUS, ou BAHUIS. ſ. m. *Bahuſium.* Forteresſe du Royaume de Norwege, Capitale d'un Gouvernement auquel elle donne ſon nom. Elle eſt ſur un rocher environné de la rivière de Tholheta. Le Gouvernement de *Bahus*, *Bahuſia*, ou *Bahuſienſis*, ou *Bahuſiana Prafectura*. Il a été cédé aux Suédois par les Danois en 1658 par la paix de Roſchild.

BAHUT. ſ. m. Coffre couvert de cuir dont le couvercle eſt arrondi en forme de voute, quoique pluſieurs ne croyent pas qu'il ſoit de l'eſſence du *bahut* d'être tel. *Arca camerata.*

Ce mot vient de *bajulo*, ſelon Nicod, à cauſe qu'on le porte ſur des mulets. Ménage le dérive de l'Allemand *behuten*, qui ſignifie *garder*; d'autres par métatheſe de l'Hébreu *thebat*, qui ſignifie la même

même chôſe. Du Cange le dérive de *bahudum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une eſpéce de coffre. Quelques-uns croyent qu'il vient du mot Celtique *bahu*, qui ſignifie coffre, dont le deſſus eſt fait en rond. Le mot *bahut* n'eſt plus guères en uſage, & en ſa place on dit coffre.

En Maçonnerie, on dit qu'une pièrre eſt taillée en *bahut*, quand elle eſt un peu arrondie par deſſus, comme ſont celles qui ſont au deſſus des parapets, ou des appuis des quais & des ponts.

En tèrmes de Jardinage on dit, qu'une platebande, une planche, ou une couche, eſt en *bahut*, lorſqu'elle eſt bombée & arrondie ſur ſa largeur, pour faciliter l'écoulement des eaux, & mieux élever les fleurs. La Quintinie, dans ſon inſtruction pour les Jardins, & Liger, dans ſon Dictionnaire d'Agriculture, écrivent *Babu* ſans *t*, mais mal, quoique dans la prononciation on ne faſſe point ſentir le *t*. De plus, ils ne diſent point ſimplement en *babut*, mais en dos de *babut*, ce qui paroit mieux. Élever de la tèrre en dos de *babu*. Il faut dans les tèrres humides les élever autant que l'on peut en dos de *babu*. QUINT. LIG. Je crus qu'il en falloit venir à élever chaque quatré en dos de *babu*. QUINT.

BAHUTIER. ſ. m. *Arcarum cameratarum opifex*. Ouvrier qui fait des bahuts, des coffres, des valiſes, des malles, des cantines; le tout couvert ordinairement de veau, de vache de rouſſi, de porc, & de toutes ſortes de cuir, à la réſerve du chagrin. *Bahutier* commence à vieillir. Pluſieurs aiment mieux dire Mallier, & même Coffretier, que *Bahutier*.

On dit provèrbialement, qu'un homme fait comme les *Bahutiers*, qu'il fait plus de bruit que de beſogne, lorſqu'il parle beaucoup, & qu'il travaille peu; car en effet les *Bahutiers* après avoir cogné un clou, donnent pluſieurs coups de marteau inutiles avant que d'en cogner un autre.

BAI.

BAIBLE. ſ. m. Nom propre d'homme. C'eſt le même que Babylas, dont il a été fait par corruption. *Babylas*, *Bablas*, *Bable*, *Bable*, ou bien *Babylas*, *Babyl*, *Babel*, *Babl*, *Bable*, *Baible*. Voyez BABYLAS. On a dit auſſi Babel, pour le même nom.

BAIE. Voyez BAYE.

BAIE ou BAIES. *Baia*. Ville ancienne d'Italie, dans ce que nous appellons aujourd'hui la Tèrre de Labour, proche de Naples, du côté de l'Occident. Strabon Liv. V. dit qu'elle fut ainſi nommée du nom d'un des compagnons d'Uliſſe qui y fut entèrré. Il y avoit à *Baies* des eaux chaudes & minérales; ces eaux & la beauté du païs, qui eſt un des plus délicieux de l'Italie, y attiroient une grande quantité de Romains, qui y venoient, ou pour leur ſanté, ou pour le plaiſir; ils avoient même bâti un grand nombre de maiſons de plaiſance tout autour. *Baies* a été ruinée par la mèr, & par les tremblemens de tèrre. C'étoit à *Baies* que les galères Romaines paſſoient l'hyver. On y voit encore près de *Baies* un bâtiment ſoûterrain nommé *Le Cento Camerelle*, c'eſt-à-dire, les cent petites chambres, qui étoient à ce que l'on prétend des eſpéces de caſernes pour loger la chiourme Romaine. Caligula voulut joindre par un pont le golphe qui ſépare *Baies* de Pouzzol; on en voit encore les reſtes. MATY. Il ne faut point écrire *Bajes*, comme a fait cet Auteur; mais *Baies*, & le prononcer ſeulement en deux ſyllabes, enſorte que *ai* n'ait que le ſon d'un *e* ouvert.

BAIEUX. ſ. m. Prononcez Baïeux. Voyez BAYEUX.

BAIGNER. v. act. Faire entrer dans l'eau, mettre dans l'eau; prendre le bain, mettre dans le bain. *In balneum*, *in aquam demittere*. Il ſe faut purger devant & après, lorſqu'on ſe veut *baigner*. On ne guérit de la rage qu'en ſe *baignant* dans la mèr. Ce Médecin a *baigné* huit jours ce malade avant que de le mettre dans le grand remède. On dit auſſi, *baigner* un chien, un cheval; pour dire, les tenir quelque tems dans l'eau. *Baigner* eſt auſſi neutre; mais il n'eſt guères en uſage qu'au figuré, comme on le peut voir dans les articles ſuivans.

Ce mot vient du Latin *vagnare*, qui a été fait de *[illegible]gna*. MÉNAGE. D'autres le dérivent *à balneis*, & de *balneare*.

On dit hypèrboliquement, qu'un homme aſſaſſiné *baigne* dans ſon ſang; qu'un affligé a le viſage *baigné* de larmes; pour dire, qu'il a perdu beaucoup de ſang, qu'il a verſé beaucoup de larmes.

BAIGNER, ſe dit auſſi, lorſque des liqueurs ſurnagent à quelque corps qu'on a mis dedans. *Innatare*, *ſupernatare*. Pour faire une bonne infuſion, il faut que le ſené, les herbes, *baignent* dans la tiſane.

BAIGNER, avec le pronom perſonnel, ſignifie uſer du bain. *Balneo uti*, *lavare*. Les chaleurs ont été ſi longues cette année qu'on a pû ſe *baigner* pendant pluſieurs mois.

BAIGNER, avec le même pronom eſt encore plus en uſage dans le ſens figuré, & ſignifie, Se plaire à quelque chôſe, y trouver un ſingulier plaiſir. *Delectari*. Vôtre cruauté ſe *baigne* dans les pleurs que verſent vos amans. VOIT. Cet homme ſe *baigne* dans la joye, dans les plaiſirs, quand il en a exceſſivement. Les cruels & les Conquérans ſe *baignent* dans le ſang de leurs ennemis, quand ils en ont fait un grand carnage. Ainſi on peut, en comparant ce quatrième article avec le ſecond remarquer la différence qu'il y a entre *baigner* dans le ſang, & *ſe baigner* dans le ſang. *Baigner* dans le ſang, veut dire ſimplement perdre tout ſon ſang; & *ſe baigner* dans le ſang, veut dire prendre plaiſir à le répandre.

BAIGNER, ſe dit auſſi des rivières qui arroſent une campagne, qui paſſent auprès d'une ville, qui fourniſſent des eaux à un païs. *Alluere*. L'Égypte eſt *baignée* par les eaux du Nil. Le Rhône *baigne* les murs de Lyon. L'Indus *baigne* la forteresse vèrs le ſeptentrion. VAUG.

BAIGNER, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau, lorſque de lui-même il ſe *baigne* par délices, ou qu'il ſe mouille à la pluye, ou qu'on le plonge dans le baſſin quand on le poivre.

BAIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

BAIGNEUR. ſ. m. Celui qui ſe baigne. *Balneator*. On voit dans le Gange des vingt ou trente mille *baigneurs* en même-tems par un principe ſuperſtitieux de dévotion.

BAIGNEUR, eſt auſſi celui qui fait profeſſion de baigner les autres, qui tient chez lui des bains pour le public, & qui eſt d'ordinaire auſſi Perruquier, Barbier, & Étuviſte. *Balneator*. Les gens de qualité vont loger chez les *Baigneurs*.

BAIGNEUSE. ſ. f. Celle qui ſe baigne.

BAIGNEUSE. Celle qui baigne les autres, & qui a ſoin des bains. *Balneatrix*.

BAIGNOIR. ſ. m. L'endroit de la rivière où l'on ſe va baigner. *Lavatio*, *locus lavationi idoneus*. Il y a dans un tel endroit de la Seine un *baignoir* fort commode.

BAIGNOIRE. ſ. f. Le vaiſſeau ou la cuve où l'on ſe baigne. *Solium*, *labrum*.

BAIGORRI. ſ. m. *Biguria*, *Baigorria*. Petit païs de la baſſe Navarre en France. Il eſt dans les Pyrénées entre la rivière de Nive, ou d'Orcais, & la haute Navarre.

Le Dictionnaire de Moréri fait ce nom pluriel, *Les Baigorri*, puis immédiatement après ſe corrigeant ou ſe contrediſant lui même, il dit, S. Étienne de *Baigorri* & non pas des *Baigorri*. Il a raiſon; car ce mot eſt ſingulier. M. de Marca dans ſon hiſtoire de Bearn le fait toujours ſingulier. Oyenhard penſe que le Roi Eneco étoit Vicomte de *Baigorri*, qui eſt une vallée de baſſe Navarre de deux lieües d'étenduë, où il y a ſix villages, & le titre de Vicomté, qui s'eſt conſervé à la maiſon d'Etchaus, & le lieu principal étant nommé dans un ancien titre S. Étienne de Harizeta, d'où pourroit être procedé le ſurnom de Éneco *Ariſta*. Mais la qualité de Comté, que Roderic donne au païs de Bigorre, d'où vint le Roi Éneco, ne peut être donnée à la vallée de *Baigorri*. MARCA.

On appelle auſſi ce païs *Baiguer*. Le Roi Éneco n'étoit pas le Vicomte de *Baiguer*, ou *Baigorri*, d'autant que le quartier de Siſe en Baſſe Navarre, où eſt ſitué le Vicomté de *Baigorri*, étant compris dans le Comté des Gaſcons, le Vicomté étoit vaſſal du Comte Azénar, qui n'eût pû ſouffrir que ſon ſujet lui eut été préféré en la Royauté. MARCA. Quelques-uns, comme Maty, écrivent *Baigorri*, ou *Baygorry*, M. De Marca toujours *Baigorri*.

BAIGU, ou BÉGU, UE. adj. Tèrme de Manége, qui ſe dit des chevaux qui depuis l'âge de cinq ans juſqu'à leur vieilleſſe marquent toûjours naturellement & ſans artifice à toutes les dents de devant; car il s'y conſerve un petit creux avec une marque noire qu'on appelle *germe de féve*, qui aux autres chevaux s'efface vers les ſix ans.

BAIL. ſ. m. Tèrme de Palais, qui fait *baux* au plurier. *Locatio*. Convention qu'on fait pour donner à fèrme, à loyer, à rente, un héritage, un droit. Le *bail* ne transfère que l'uſage, & la joüiſſance de la chôſe. Le *bail* d'une tèrre, d'une maiſon, d'une Seigneurie, d'une dîme, d'un champart. Le *bail* des Aides, des Gabelles. Un Arrêt du Parlement de Paris a confirmé un *bail* de maiſon dont on demandoit la réſolution, ſur ce qu'on prétendoit qu'il y revenoit des eſprits. Il y a des *baux* généraux & des *baux* particuliers des monnoyes. Boizard en traite dans ſon Traité des Mon. P. I. c. 14.

BAIL CONVENTIONNEL, eſt celui qui ſe fait volontairement entre deux parties. *Locatio pactitia*. Les *baux* ordinaires excédent rârement le tems de quatre années; autrement c'eſt une amphytéoſe. Chez les Romains ils n'alloient point au delà des cinq années. Si avant que le *bail* ſoit expiré le bailleur veut occuper lui-même ſa maiſon, il peut chaſſer le locataire en payant un certain dédommagement. L'acheteur n'eſt point obligé d'entretenir le *bail*, à moins qu'il ne ſoit autrement convenu. DE LAU.

Le

Le propriétaire d'une tèrre ne peut expulſer ſon fermier, ni annuler le *bail*, ſous prétexte d'en joüir par ſes propres mains. BRODEAU. Si après l'expiration du *bail* le locataire demeure dans la maiſon, le *bail* eſt cenſé renouvellé, ou continué; mais ſeulement pour un an. DE LANGE. Celui qui eſt pourvû d'un Bénéfice par mort, n'eſt point obligé d'entretenir le *bail* fait par ſon prédéceſſeur. BRODEAU. *Bail judiciaire*, celui qui ſe fait des biens ſaiſis par des enchères en Juſtice, & après les proclamations requiſes. *Locatio judiciaria*. *Bail emphytheotique*, qui ſe fait à longues années depuis dix ans juſqu'à 99 ans. Il ſe fait des *baux au rabais*, en Juſtice, ſoit pour la conduite d'un priſonnier; ſoit pour les réparations d'un héritage ſaiſi réellement. On fait auſſi des *baux* à vie, à quatre âges, quatres vies, & quatres générations.

Nicod croit que ce mot peut venir de l'Hébreu בעל, *baal*, qui ſignifie *tradere*. Mais בעל ne ſignifie point *tradere* en Hébreu. Il ſignifieroit plûtôt prendre, devenir maître d'une chôſe.

BAIL d'héritages, eſt un traité, ou vente, par lequel on abandonne le fonds d'un héritage, moyennant une rente annuelle & foncière que le preneur s'oblige de payer, laquelle n'eſt point rachetable, & dont on ne ſe peut décharger qu'en abandonnant le fonds. *Traditio fundi retento annuo proventu*, ou *reditu*.

BAIL *à ferme*. *Locatio fundi*. C'eſt le loüage d'un fonds qui de ſa nature produit quelque chôſe, ſoit par la culture, comme les tèrres, les vignes: ou ſans culture, comme un bois-taillis, un pâturage; un étang. On peut encore faire un *bail à ferme* d'une carrière, d'un lieu d'où l'on tire du ſable, de la tèrre à Potier, de la chaux, du charbon, &c. On peut encore donner par un *bail à ferme* un droit de chaſſe, ou de pêche, un droit de péage, le paſſage d'un pont, ou d'un bac, ou d'autres droits ſemblables. Le *bail à ferme* eſt diſtingué du bail à loyer d'une maiſon & autres bâtimens, en ce que le locataire a ſa joüiſſance connuë & réglée de l'habitation, ou autre uſage d'un bâtiment qu'il prend à loüage, & que le Fermier ignore quels ſeront au juſte les fruits & autres revenus qu'il prend à ferme.

BAIL, eſt auſſi l'expédition de ce traité qu'on léve chez un Notaire. Tout preneur d'héritages à loyer eſt obligé de fournir le *bail* en forme au propriétaire.

BAIL en tèrmes de Coutumes, ſignifie, Garde & tutelle des biens d'un mineur juſqu'à l'âge de 21. ans. *Pupillorum tutela*. En celle de Paris, on l'appelle *Garde-noble*, ou *bourgeoiſe*. Elle diffère pourtant du ſimple *bail*, en ce que la *garde-noble*, ou *bourgeoiſe*, n'appartient qu'aux aſcendans; & le *bail* ſe donne aux plus prochains parens collatéraux; & les diſpoſitions en ſont différentes ſelon les Coutumes. On dit auſſi, Vuider hors le *bail*; pour dire, Sortir de garde & de tutelle.

On appelle auſſi *bail*, en tèrmes de coutume, l'action par laquelle on met quelqu'un en poſſeſſion d'une perſonne, ou d'une chôſe. *Traditio*. Deſbail eſt oppoſé à *bail*, pris en ce ſens. Quand une fille ſe marie, il y a *bail*, parce qu'elle entre en la puiſſance de ſon mari: & quand ſon mari meurt, il y a deſbail, parce qu'elle ſort de garde.

BAIL. C'étoit autrefois un droit que les Seigneurs levoient en Bretagne ſur leurs vaſſaux. Il paroit par quelques actes du commencement du dixiême ſiécle qu'à la mort des particuliers les Seigneurs prétendoient quelques droits ſur leurs héritages; mais on ne peut pas aſſurer que ce fût encore là le droit de *bail*, qui a depuis été changé en celui de rachapt, parce que ce droit odieux de *bail* paroit n'avoir été introduit en Bretagne que par le Duc Geoffroy dans ſon aſſiſe de l'an 1185. LOBINEAU. Ce droit de *bail* conſiſtoit en ce que les Ducs de Bretagne prenoient & avoient à raiſon de *bail* les fruits & revenus des tèrres & des rentes des Gentilshommes après leur mort, quand leurs héritiers n'étoient point en âge, & les retenoient juſqu'à ce que ces héritiers euſſent 20 ans accomplis; & de même par rapport aux cadets qui tenoient quelques tèrres en fief de l'aîné de leur maiſon. C'eſt le Duc Jean qui l'explique ainſi dans un titre de l'an 1275. où il change le droit de *bail* en rachapt.

On a dit auſſi autrefois, Tenir le Royaume en *bail*; pour dire, en avoir la régence & le gouvernement. *Regni adminiſtratio*. On a appellé auſſi autrefois *Bail* un mari, parce qu'il a la tutelle & adminiſtration des perſonne & biens de ſa femme.

BAIL *d'amour*, ſe dit dans le ſtile familier & Comique, pour ſignifier un engagement galant & amoureux, une aſſûrance d'aimer toûjours.

> *Pour rendre vôtre eſprit certain,*
> *Je vous paſſerai dès demain,*
> *Un bail* d'amour *devant Notaire.* SARAZ.

BAILE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne aux Ambaſſadeurs de Véniſe réſidans à Conſtantinople. On les appelloit ainſi dès le tems que les Empereurs commandoient en cette ville-là. Ils s'appelloient en Latin *Bajulus*, comme qui diroit *Bailli*; & il faiſoit originairement la charge de Conſul de Véniſe & de Réſident à Conſtantinople. *Legatus*, *Orator Venetus*. Les Turcs & les Grècs modernes les appellent *Bailes*, ou *Balios*.

Ce mot ſe dit auſſi dans le Languedoc & dans le Rouſſillon, & ſignifie ſorte de Juge Royal. Il vient de l'Eſpagnol *Bayle*. On prétend aſſujettir les enrôllez au payement des entrées, quand les Conſuls ou les *Bailes* l'ordonnent. PATR.

BAILE, ou BAYLE, étoit auſſi un Officier des anciens Dauphins, prépoſé à la recette de leurs droits Seigneuriaux, qui en d'autres provinces s'appelloit Miſtral. *Baylius*, *Ballius*, *Bajulus*. Ces Officiers étoient appellez Céleriers dans la Baronie de la Tour, & dans les tèrres que le Dauphin avoit au delà du Rhône. C'eſt principalement dans les contrées de Trieres, du Diois, & du Valentinois, qu'ils ont été nommez *Bayles*. VALBONNET. p. 116. qui écrit indifféremment *Baile*, ou *Bayle*. C'étoit proprement l'agent du Seigneur ſous le Châtelain. ID.

Le nom *Bayle* pourroit auſſi convenir au Bailli; ou même au Châtelain, qui encore à préſent en quelques endroits eſt appellé le *Bayle*. VALBON. p. 117.

BAILIE, ou BAYLIE. ſ. f. Charge, Office de Bayle. *Bailia*, *Bajula*, *Balia*, *Ballia*, *Bajuli munus*. Ce mot ſignifioit proprement Tutelle; il a été pris enſuite pour toute ſorte de régie, dit M. Du Cange. C'eſt en ce dernier ſens qu'on s'en eſt ſervi autrefois en quelques endroits de Dauphiné, pour y déſigner l'emploi de celui qui étoit prépoſé à la recette des droits Seigneuriaux. On l'appelloit auſſi Miſtralie. VALBONNET, p. 116 & 117. Voyez cet Auteur.

BAILLE. ſ. f. En tèrmes de Marine, eſt une eſpéce de cuve ou de baquet fait d'un demi-tonneau, qui ſert à divers uſages ſur les vaiſſeaux, & particulièrement à mettre le breuvage qu'on donne aux matelots. *Cupa*. On l'appelle auſſi *Broute*.

BAILLEMENT. ſ. m. Prononcez la prémière ſyllabe longue, & moüillez les deux *ll* avec l'*i*, ſans donner aucun ſon ni aucun autre uſage à cette voyelle. Quelques-uns l'écrivent par deux *aa*, *baaillement*. Ouverture involontaire de la bouche, qui témoigne qu'on a envie de dormir, ou qu'on s'ennuye. *Oſcitatio*. Hippocrate dit que le reméde des *bâillemens* continuels, c'eſt de reſpirer à longues halenées, & de même du hoquet. La membrane nerveuſe de l'œſophage eſt le ſiége du *bâillement*, qui ne manque jamais d'arriver, quand quelque irritation détermine les eſprits à y venir en grande abondance. La cauſe de cette irritation eſt une humidité incommode qui arroſe la membrane intérieure de l'œſophage; cette humidité vient ou des glandes dont la membrane interne eſt parſemée, ou des vapeurs acides qui s'élèvent de l'eſtomac, comme d'un pot boüillant, & qui ſe condenſent contre les parois de l'œſophage, comme contre un couvercle; alors les fibres nerveuſes de la membrane interne en étant irritées le gonflent, & nous ſont bâiller en dilatant l'œſophage; la bouche eſt obligée de ſuivre ce mouvement, parce qu'elle eſt tapiſſée de la même membrane. Voyez Duncan & Dionis.

BAILLER. v. n. Ce mot a la prémière ſyllabe longue, & l'*i* ne ſert qu'à moüiller les deux *ll*. On écrivoit autrefois *baailler*. *Oſcitare*. Faire des bâillemens, qui ſont cauſez par une vapeur qui fait ouvrir la bouche extraordinairement pour ſortir, & qui marque de l'ennui, ou du ſommeil. Vous êtes ſi dégoûté que les plus belles Comédies vous font *bâiller*, & vous endorment. BELL. Boileau a dit de la Pucelle,

> *Sans mentir, la pucelle eſt un Oeuvre charmant;*
> *Et je ne ſçai pourquoi je* bâille *en la liſant.*

Faire quelque chôſe en *bâillant*; c'eſt en ſtile bas & populaire, le faire avec négligence & ſans aucune application.

Ce mot vient de *balare*, qui a été dit par onomatopée du cri des brébis. MÉNAGE.

BAILLER, ſignifie auſſi, S'entr'ouvrir, qui ſe dit des ouvertures ou crevaſſes qui ſe font dans les murs, ou bâtimens. *Hiare*. Il eſt moins en uſage que ſon compoſé, *Entrebâiller*.

BAILLER, ſe dit auſſi dans le ſtile figuré & populaire, pour Aſpirer avec ardeur. *Inhiare*. Il *bâille* après les richeſſes. Il *bâille* après cet emploi.

BAILLER. v. act. Prononcez la prémière ſyllabe brève, & *ill*, comme deux *ll* moüillées. Donner, mettre en main. *Dare*, *tradere*. Il lui a *baillé* cent écus par cette donation. Il lui faut *bailler* cette lettre en main propre. En ce ſens il eſt moins en uſage que *Donner*, & même on ne le dit guères hors de la converſation. Il ſignifie pourtant autre chôſe que *donner*, qui veut dire, faire un don, au lieu que *bailler*, ſignifie ſeulement, mettre entre les mains. T. CORN. Un Général qui s'eſt marié a *baillé* des gages à la Fortune pour ne plus tant haſarder. BALZ. La M. le Vayer ſoutient

ſoutient qu'il ne faut point tant mépriſer *bailler*, & qu'il eſt néceſſaire pour diverſifier la phraſe.

Nicod le dérive du Grèc *Βάλλω*, c'eſt-à-dire, *mitto*; car celui qui *baille* envoye en quelque façon. E. Guichard eſt de même avis, mais il va plus loin encore, car il dérive *Βάλλω* de l'Hébreu נבל, *nabal*, en retranchant le נ; נבל ſignifie, tomber, couler.

Au Palais on dit auſſi, *Bailler* des écritures; pour dire, les fournir. Ainſi on dit, Griefs que met & *baille* par devant vous Noſſ. &c. Des contredits offerts en *baillant*, c'eſt-à-dire, en ſe communiquant réciproquement telles écritures. *Bailler* bonne & ſuffiſante caution.

On dit provèrbialement, En *bailler* d'une, en *bailler* à garder; pour dire, en faire accroire à quelqu'un. On la lui a *baillé* belle; pour dire, On s'eſt moqué de lui.

Bailler à ferme, à loyer, à cens & rente, c'eſt, Donner à quelqu'un la joüiſſance d'une tèrre, d'une maiſon, moyennant certain prix par an, à certaine rente, ou redevance. *Locare*. On le dit auſſi des droits en général, comme Aides, Gabelles, dîmes, paſſages, & autres droits ſeigneuriaux.

BAILLET. adj. m. Un cheval *baillet*, eſt un cheval de poil roux tirant ſur le blanc. *Helvus equus*. Ménage.

BAILLEUL. ſ. m. Celui qui remet les os diſloquez, les côtes pliées, enfoncées, ou rompuës. *Officium loco ſuo motorum reſtitutor*. Les *Bailleuls* ne ſont pas érigez en corps de métier, ni en Officiers. Il en faut pourtant excepter les *Bailleuls* qui ſervent par quartier chez le Roi. Les *Bailleuls* s'appellent auſſi Renoüeurs. Quand on s'eſt démis un bras, on envoye querir le *Bailleul*. Celui qui éxerce cette profeſſion en Eſpagne s'appelle *Algebriſta*.

Bailleul. ſ. m. Eſt auſſi un nom de quelques lieux, ou bourgs en France, ou dans les Païs-bas. *Balliolum*, ou *Belliolum*.

BAILLEUR. Celui qui bâille, qui s'endort, ou qui s'ennuye. *Oſcitans*. Un *bâilleur* en fait bâiller un autre. Faites l'*a* long, & moüillez *ill*.

BAILLEUR. ſ. m. BAILLERESSE. ſ. f. Faites l'*a* bref & moüillez *ill*. Celui, ou celle qui donne à ferme un héritage, une maiſon, un droit. *Locator*. Le *bailleur* à ferme eſt chargé d'entretenir les bâtimens de groſſes réparations, & le preneur de menuës.

On dit auſſi, un *bailleur* de bourdes; pour dire, un Moqueur, un trompeur. *Illuſor*, *Deluſor*.

BAILLIAGE. ſ. m. Prononcez le prémier *a* bref, & les lettres *illi* qui ſuivent comme ſi ce n'étoient que deux *ll* moüillées. Tèrme de Palais. Juriſdiction d'un Baillif dans certaine étenduë de païs, de Seigneurie. *Prætoris peregrini*, ou *Ballivii juriſdictio*. *Bailliage* Royal. *Bailliage* ſubalterne.

Dans la baſſe Latinité on trouve *Balia*, pour ſignifier ce nom. Innocent III. Liv. II. ép. 252. *Præpoſituras*, *quas* Balias *vulgariter appellatis*; paroles qui montrent que ce nom étoit en uſage dès le XIIe ſiécle.

Bailliage, eſt auſſi le lieu où le Baillif tient ſon Siége. *Prætoris peregrini ſeu Ballivii Curia*. Il faut aller plaider au *Bailliage*, & de là au Préſidial.

Bailliage, eſt auſſi dans l'Ordre de Malte, la prémière dignité après celle du Grand Prieur. Il y a dans chaque Grand-Prieuré un *Bailliage*. Dans le Grand Prieuré de France il y a le *Bailliage* de la Morée, & la Tréſorerie. Le Chef-lieu du *Bailliage* de la Morée eſt la Commanderie de S. Jean de Latran à Paris.

Bailliage, eſt auſſi un tèrme de Géographie, qui ſignifie un certain païs ſoumis à la juriſdiction d'un Bailli. Il y a quelques Provinces qui ſe diviſent en *Bailliages*. Le *Bailliage* de Locarno, le *Bailliage* de Longan, appartenoient autrefois au Duché de Milan, maintenant ils ſont aux Suiſſes.

BAILLIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt un vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Tutelle, garde & adminiſtration; régence, gouvernement, autorité: avec cette différence, qu'on diſoit *bail*, ou *baillie*, pour tutelle en ligne collatérale; & *garde-noble*, ou *bourgeoiſe*, en ligne directe. *Tutela Pupillorum*. On diſoit autrefois, que les Rois mineurs étoient en *baillie*, quand leur éducation & l'adminiſtration de leur État, étoient commiſes à la Reine, ou aux Grands du Royaume.

Baillie, ſignifioit auſſi ce qu'on appelle aujourd'hui *Bailliage*: c'eſt-à-dire, le tèrritoire dans lequel chaque Baillif a le droit de rendre la Juſtice. *Prætoris peregrini ſeu Ballivii juriſdictio*, *Diœceſis*. L'ancien Coutumier de Normandie porte, que le Baillif n'a pas le pouvoir de faire juſtice hors de ſa *Baillie*. Ce mot étoit très-commun dès le tems du Pape Innocent III. car dans une de ſes épitres il eſt parlé de *præpoſituræ*, *quas vulgariter* Baillias *vocant*. Paſquier affirme que l'on ne commença à uſer du nom de *Bailliage*, que ſous le régne du Roi Jean, & même fort ſobrement. Cependant l'ancienne Coutume de Normandie qui fait mention de *Baillie*, qui eſt la même chôſe que *Bailliage*, a été rédigée par écrit ſous Philippe le Hardi, qui régnoit avant le Roi Jean.

BAILLIF, ou BAILLI. ſ. m. En tèrmes de Guèrre, eſt le Chef de la Nobleſſe de la Province, & celui qui la commande quand on convoque l'Arrière-ban. *Nobilitatis Princeps ac Præfectus*.

Le *Bailli* du Palais, le *Bailli* de Vermandois, ſont hommes d'épée. *Veromanduorum Ballivius*. Le *Bailli*, le Sénéchal, & le Prévôt, ſont des noms qu'on donne en divers lieux pour les mêmes fonctions.

Baillif, ou Bailli. Tèrme de Palais, ſignifioit Gardien, dans le vieux langage. C'eſt un Officier qui rend la Juſtice dans un certain reſſort, ou tèrritoire. *Prætor peregrinus*, ou *Ballivius*. Paſquier prétend, qu'originairement les *Baillifs* étoient des Commiſſaires que les Rois envoyoient dans les Provinces, pour éxaminer ſi la Juſtice étoit bien renduë par les Comtes, qui étoient alors les Juges ordinaires. Ces *Baillifs*, ou Juges déléguez, s'informoient dans le tèrritoire qui leur étoit aſſigné, de la conduite des Comtes, & recevoient les plaintes des particuliers. De-là vient qu'on les appella *Baillifs*, parce que l'éxercice de la Juſtice leur étoit confié, & que par-là ils devenoient les gardiens & les conſervateurs des droits du peuple, dont ils empêchoient l'oppreſſion. Toutes les Provinces ayant demandé de ces Commiſſaires Royaux pour les défendre de l'oppreſſion des Seigneurs, elles furent écoutées. Mais les Seigneurs à l'entour ſe plaignîrent de cette inſpection qui les appelloit à leur devoir. Il fallut encore céder au tems, & nos Rois ſe contentèrent d'en fixer quatre ordinaires, ſous le titre de *Baillifs*, qui eurent leurs Siéges à Vermande, aujourd'hui S. Quentin, à Sens, à Mâcon, & à Saint Pièrre le Mouſtier. Voyez M. de la Mare dans ſon Traité de la Police L. I. T. V. p. 30. 31. Philippe Auguſte en mit dans toutes les Villes principales de ſes Domaines en 1190.

Loiſeau rapporte l'établiſſement des *Baillifs* à l'uſurpation de la puiſſance Royale par les grands Seigneurs de France ſous les derniers Rois de la ſeconde race. Au commencement ces Seigneurs rendoient eux-mêmes la Juſtice; mais dans la ſuite ennuyez de tenir leurs aſſiſes, ils commîrent en leur place des Officiers qu'ils appellèrent *Baillifs*. Quoi qu'il en ſoit, le *Bailli* eſt aujourd'hui dépoüillé de toute ſa fonction, & toute l'autorité de cette charge a été transférée à ſon Lieutenant.

Les *Baillis* eurent d'abord toute l'Intendance des armes, de la juſtice & des finances de leurs Provinces. Quoique ce ne fût qu'une ſimple commiſſion pour un tems aſſez court, cette triple autorité les rendoit néanmoins trop puiſſans. Ils ne furent pas long-tems ſans en abuſer. Les Ordonnances de S. Loüis, de Decembre 1254, & de Philippe le Bel du mois de Mai 1302, font aſſez connoître en combien de manières ils s'étoient déja écartez de leurs devoirs. L'adminiſtration des Finances fut celle où il parut de plus grands abus. Ce fut la prémière qu'on leur ôta. On fit des baux. Quelques-uns de ces Magiſtrats en furent adjudicataires. Les *Baillifs* devinrent Fèrmiers, & la Nobleſſe, à qui ces charges avoient été deſtinées, mépriſa des Magiſtrats qui ſe donnoient à fèrme, ſans diſtinction de naiſſance, ni de mérite. Les Magiſtrats Fèrmiers ne penſèrent qu'à leur profit particulier. Tout le reſte fut négligé. C'eſtpourquoi pour pourvoir à la ſureté des frontières, on y envoya des Commandans d'armes, ſous le titre de Capitaines, qui dans la ſuite furent qualifiez Gouvèrneurs. Ainſi les armes furent inſenſiblement retirées de l'Office des *Baillis*. Il ne leur reſte plus que la convocation & la conduite de l'Arrière-ban. Quant à l'adminiſtration de la Juſtice, elle fut compatible avec les armes, tant qu'il n'y eut que très-peu de loix en France, qui ne conſiſtoient qu'en quelques uſages locaux, ou quelques coutumes non écrites. Mais lorſqu'après l'an 1300 on eut adopté le droit Romain, ou comme des Loix en pluſieurs endroits, ou du moins en d'autres comme préceptes de la droite raiſon, & comme les opinions des plus grands Juriſconſultes de l'antiquité, il fut difficile à des gens d'épée d'en être aſſez inſtruits. Cela donna lieu à Charles VI. par ſon Ordonnance du 27. Mai 1413 de leur permettre de ſe choiſir des Lieutenans. Chaque *Bailli* s'en donna pluſieurs. Charles VIII. par ſon Ordonnance du mois de Juillet 1493. en fixa le nombre à deux, l'un général, & l'autre particulier. L'étude du Droit Civil croiſſant toujours, Loüis XII. ordonna au mois de Mars 1498. qu'à l'avenir les *Baillis* ſeroient graduez; & il défendit aux *Baillis* de les changer à leur volonté. Enfin, aux États d'Orleans Charles IX. par une Ordonnance de Janvier 1560. régla qu'à l'avenir tous les *Baillis* & Sénéchaux ſeroient de Robe-Courte. C'eſt ainſi que l'adminiſtration de la Juſtice paſſa aux Lieutenans Généraux.

Il eſt néanmoins reſté aux *Baillis* & Sénéchaux pluſieurs prérogatives & fonctions conſidérables. Perſonne ne peut être reçu en leur Office, qui ne ſoit Gentil-homme de nom & d'armes; ils ſont toûjours les chefs de leur Juriſdiction; c'eſt en leur nom que la Juſtice y eſt renduë, & que les contracts & autres actes ſont intitulez. La convocation & la conduite de l'Arrière-ban leur appartient. Ils peuvent, s'ils veulent, préſider à tous les jugemens qui ſe rendent en leur Siége, en s'abſtenant d'y opiner.

Ils doivent réſider en leur Province, la viſiter quatre fois l'année &c. Outre les Ordonnances que nous avons citées, voyez celle de Moulins du mois de Février 1566. & celle de Blois du mois de Mai 1579. & M. de la Mare Traité de la Police L. I. Tit. V. C. 3. & M. le Préſident Valbonnet hiſt. de Dauph. p. 105.

On a appellé ordinairement *Baillis*, les Juges ordinaires, qui rendoient la juſtice ſous les Sénéchaux. Mais on a auſſi appellé de ce même nom les Sénéchaux des Provinces, & on appelle encore préſentement le Sénéchal de Touraine, le *Bailli* de Touraine. M. du Cange a remarqué dans ſon Gloſſ. qu'on appella Sénéchaux des Provinces, les Sénéchaux des Provinces, leſquelles appartenoient à des Seigneurs particuliers; & *Baillis* des Provinces, les Sénéchaux des Provinces leſquelles appartenoient directement au Roi. Je trouve néanmoins que contre cette régle Antoine d'Aubuſſon Sénéchal d'Anjou ſe trouve qualifié *Bailli* d'Anjou. MÉNAGE, *hiſt. de Sablé p.* 213.

Il y a auſſi des *Baillifs* de robbe, qui ne ſont point Lieutenans de *Baillifs* nobles, ou de robe-courte, & qui ſont Juges dans des Siéges ſubalternes, ou dans les Hautes Juſtices appartenantes aux Seigneurs particuliers; comme le *Baillif* de S. Germain des Prez, le *Baillif* du Temple &c. Ainſi le nom de *Bailli* dans ſon inſtitution ne devoit être donné qu'aux prémiers Magiſtrats des Provinces, qui rempliſſent les Tribunaux ſupérieurs, que les Ducs & les Comtes avoient autrefois occupez. Quelques Seigneurs dans ces tems de troûble firent auſſi prendre ce nom de *Bailli* aux Juges de leurs petites villes, bourgs & villages; & il leur eſt reſté juſqu'à préſent. Ce n'eſt plus même qu'à ces Juges qu'on le donne dans l'uſage ordinaire du monde & hors du Barreau. De là viennent les Grands *Baillis*, & les petits *Baillis*, ou les *Baillis* ſupérieurs & inférieurs, que l'on trouve dans les anciennes Ordonnances. *Ballivii majores, minores; ſuperiores, inferiores.* Voyez M. de la Marre *Trait. de la Pol. T. I. p.* 31. Un Prévôt, ou autre Juge ſubalterne, écrivant au *Baillif*, ou Sénéchal de la Province, le qualifioit de Haut & Puiſſant Seigneur, pendant que celui-ci ne lui donnoit d'autres titres, en lui écrivant, que celui d'honorable homme, & cela étoit encore en uſage, ſelon l'Auteur de la Somme rurale Tit. 34. ſur la fin du 14e ſiécle.

Il y a auſſi un *Baillif* du Palais, dont la Juriſdiction eſt renfermée dans l'enclos du Palais, c'eſt-à-dire, la ſalle, & les galeries du Palais. Cette Juriſdiction fut inſtituée par Charles Duc de Normandie, Régent du Royaume pendant l'abſence du Roi Jean ſon père, par lettres patentes du mois de Janvier 1358. enregiſtrées ſeulement au Châtelet. Les Marchands s'y étant oppoſez, le Parlement maintint les Officiers du Châtelet contre cette nouvelle érection. Charles VI. la confirma néanmoins en 1413 au mois de Mars. Les lettres furent enregiſtrées à la Chambre des Comptes. Les Marchands & Artiſans s'étoient encore oppoſez aux viſites que ce nouveau Magiſtrat vouloit faire chez eux, le Parlement par Arrêt du 7. Septembre 1463. ordonna que les Jurez des métiers feroient leurs viſites dans l'enclos du Palais par le congé du *Baillif*, qu'il ne pourroit leur refuſer, & qu'ils feroient leurs rapports des contraventions devant le Prévôt de Paris. Loüis XI donna cette charge à Jacques Coictier ſon Prémier Médecin, & les lettres furent regiſtrées au Parlement pour la prémière fois, quoiqu'avec peine, le 10 Janvier 1482. Tels ſont les titres du *Baillif* du Palais, qui d'abord fut appellé Concierge, & n'étoit en effet que le Concierge du Palais du Roi; enſuite ſous Charles VI. il prit le titre de Capitaine, ou Gouverneur. Juvenal des Urſins, Chancelier de Guyenne, & homme de qualité, ayant été pourvû de cette Charge en 1413. par Charles VI. mépriſa ce titre, & fut le prémier qui prit de lui-même celui de *Bailli* du Palais qui ſe trouve dans l'Arrêt du Parlement de 1463. & qui ſous Loüis XI en 1482. n'étoit pas cependant encore bien établi; puiſque ce Prince joint les deux noms de Concierge & de *Bailly* dans les Lettres patentes données à ſon Prémier Médecin. Dès l'érection Charles Régent attribua à cet office toute Seigneurie, Juſtice, Juriſdiction, moyenne & baſſe, dans l'enclos du Palais; mais on lui ôta les cas capitaux en matière criminelle. Depuis longtems il eſt conſtamment en poſſeſſion de toute la Juriſdiction civile, même dans les cas qui ſont de la haute Juſtice. Voyez La Marre Tr. de la Police L. I. Tit. IX. C. 5. Il y traite fort exactement & fort au long du *Baillif* du Palais.

Il y a une Ordonnance de S. Loüis qui défend aux *Baillifs* de ſe marier, ni de faire des acquiſitions dans l'étenduë de leurs Bailliages, ou Baillies, pendant l'exercice de leur charge, ni pour eux, ni pour autrui, ſans permiſſion du Roi; & comme ils n'étoient point conſtituez en titre d'Office à perpétuité, & qu'ils n'exerçoient leur charge que par commiſſion, ils étoient obligez de demeurer 40 jours ſur les lieux après avoir fini leur exercice, pour répondre aux plaintes que l'on voudroit faire contre eux.

BAILLIF CHASTELAIN, dans la coutume de Senlis, eſt le Juge des cauſes d'appel en la Seigneurie & Juſtice ſubalterne. DE LAURIERE.

BAILLIFS CONVENTUELS dans l'Ordre de Malte, ſont les Chefs des huit Langues; qui réſident dans le Couvent de la Religion à Malte. Les *Baillifs Capitulaires*, ſont ceux qui poſſèdent les Bailliages de l'Ordre.

On appelle auſſi dans l'Ordre de Malthe, *Baillifs*, les principaux Chefs, Conſeillers & Commandeurs de l'Ordre.

BAILLIF de l'Empire, c'étoit autrefois le Gouverneur ou Régent de l'Empire, comme il paroît dans une lettre d'Henri de Flandres à Innocent III. où il dit, Les Princes, les Barons & les ſoldats, m'ont élû *Bailli* de l'Empire.

BAILLIF ERRANT, c'eſt en Angletèrre un Officier de Juſtice que le Scherif envoye dans les lieux de ſa Juriſdiction ſignifier ſes ordres. HARRIS. C'eſt ce que nous appellons un Huiſſier, un Sergent.

On dit auſſi *Bajuli Abbatum*; pour dire, *Officiers domeſtiques.*

Borel dérive le mot de *Baillif* du Grèc βουλὴ, qui ſignifie *conſeil*. On n'a commencé d'uſer de ce nom que du tems du Roi Jean. Cambden Scot. p. 693. prétend que *Baillif* eſt un tèrme du bas Empire né en Gréce, qui de là a paſſé en Sicile & en France, & qu'il ſignifie, *Conſervateur*. Il eſt certain que l'on trouve *Bajulus* pour un Juge, *Pretor*, que l'on trouve enſuite *Baylus*, dans le même ſens; que de là il eſt aiſé qu'on ait fait *balivus*, en tranſpoſant l'*i*. Voyez *Act. Sanct. Maii T. I. p.* 391. *D.* 64. *E.* Dadin de Hauteſerre après avoir montré qu'on avoit appellé les Précepteurs & Gouverneurs des Princes, & même à ce qu'il prétend des particuliers, *Bajules*, *Bajuli*, dit que ſous la troiſiéme race de nos Rois, ce nom paſſa de l'école dans le Barreau, & qu'on le donna aux Juges, parce qu'ils ſont les Gouverneurs du Peuple. *De Ducib. & Comit. Prov. c.* 23. *p.* 282.

BAILLISTRE. ſ. m. Vieux tèrme de Juriſprudence, qui ſignifioit autrefois *Tuteur*, & celui qui avoit la garde-noble, ou bourgeoiſe, de ſes enfans. *Tutor pupillorum.* Il venoit de *baillie*, ſignifiant *tutelle*, garde, & adminiſtration. Dans les vieux titres, & dans la plûpart des Coutumes de France, on trouve ſouvent les mots de Tuteurs, Gardiens, & *Bailliſtres*.

Ménage dérive ces mots de *Baillivus*, tèrme de la baſſe Latinité, qui ſignifie *Juges*, qui a été fait de *Bajulus*, qu'on a dit d'abord d'un Père nourricier qui porte ſon nourriçon, & qui a été étendu aux Pédagogues, & ſur tout à ceux des Princes, & enſuite à un Tuteur & à un Juge; & même il a été dit des maris, comme étant tuteurs de leurs femmes. D'autres le dérivent du Grèc βουλευτήριον, qui ſignifie, *Curia*, lieu où l'on s'aſſemble.

Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *bajulare*; pour dire *officium gerere*, & *bajulus*, pour dire un *Tuteur*; *Bail*, *Bailiſtre*, & *Bailliſeur*, & *bajulia*, pour dire, *tutelle*, ou *baillie*; & *Baillivius regni*, pour dire, *Prince régent.*

BAILLISEUR. ſ. m. Tèrme de Coutume. *Bajulus.* Dans l'ancienne coutume d'Amiens *bailliſeur* eſt un tuteur qui a la garde, la charge, & la tutelle de perſonnes nobles mineurs d'ans.

BAILLISTERIE. ſ. f. Tèrme de Coutume. *Traditio, adminiſtratio.* Ce mot ſe trouve dans la coutume de Bourgogne, (Duché) & veut dire bail & adminiſtration. DE LAURIERE.

BAILLIVE. ſ. f. Eſt la femme d'un *Baillif*. *Ballivii uxor.* Cependant, comme ce mot eſt un peu burleſque, il eſt mieux de dire la femme du Baillif.

Vous irez viſiter pour vôtre bien-venuë,
Madame la Baillive, *& Madame l'Eluë.* MOL.

BAILLIVAGE, ou plûtôt, BALIVAGE. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts. Compte ou marque des bailliveaux qu'on doit laiſſer ſur chaque arpent des bois qu'on a coupez, ou qui ſont à couper, pour les laiſſer croître en haute futaye. *Deſignata ad propagationem arbores, relicta poſt cæſuram arbores.* Les Officiers des Eaux & Forêts font le *baillivage* des bois avant que d'en faire l'adjudication.

BAILLIVEAU, ou plûtôt, BALIVEAU. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts. Jeune chêne au deſſous de 40 ans. *Relicta ad propagationem quercus.* Il eſt enjoint par les Ordonnances des Eaux & Forêts de laiſſer ſeize *bailliveaux* de l'âge du bois dans chaque arpent de taillis qu'on coupe, outre tous les anciens & modernes.

BAILLIVEAU ſur ſouche, ou ſur brin, c'eſt le maître brin d'une ſouche qui eſt de belle venuë, qu'on a reſervée dans les coupes pour croître en haute futaye. Les *bailliveaux* doivent être de chêne, où de châtaignier, ou de hêtre. Ils prennent le nom d'*arbre* en quittant celui du taillis, & s'appellent, *Arbres bailliveaux*, ou *lais*, ou *Arbres reſervez*; & pluſieurs les appellent *Etalons*, parce qu'ils repeuplent les ventes, par analogie aux chevaux: ce ſont ceux qu'on appelle *de l'âge du bois. Prima cæſuræ ſuperſtes quercus.*

On appelle *Pérots*, ceux qui ſont laiſſez de deux coupes, & *Tayons*, les *bailliveaux* ou *lais* de trois coupes, comme qui diroit, fils, père & ayeul. *Tertia ex cæſura ſuperſtes quercus.* Les *bailliveaux*

modernes

modernes ſont les réſervez des coupes précédentes juſqu'à 60 ou 80 ans. Les particuliers ont permiſſion d'en diſpoſer après 40 ans ; & non auparavant.

Quelques-uns dérivent ce mot de *bacillus*, qui ſignifie *bâton*. Il y a plus d'apparence qu'on a dit *baliveaux* pour *boiſviaux*, & *boiſviaux* pour *boiſvieux*, par oppoſition aux taillis. On trouve *boiſviaux* dans les chartres. *Item il donnera à l'Empereur au parc de Piſons cent arpens de bois de huit ans, & les boiſviaux qui demeureront au Parc.*

Bailliveaux de Tailleurs de piètre. Voyez Eschasses.

BAILLON. ſ. m. Piéce de bois ou de fèr qu'on met en la bouche d'un homme, ou d'un animal, pour l'empêcher de crier, ou de mordre. *Lignum in os inſertum.* C'eſt une peine Monachale de mettre un *bâillon* à la bouche de ceux qui ont rompu le ſilence. Cela ſe pratique particulièrement parmi les Bernardins.

On dit figurément qu'on met un *bâillon* en la bouche de quelqu'un, quand on le corrompt par argent, ou par quelque autre voye, pour l'empêcher de parler, de dire ce qu'il ſçait d'une affaire, dont on appréhende que le ſecret ne ſe découvre. *Linguarium.* Mais cette façon de parler eſt tout-à-fait baſſe & populaire.

BAILLONNER. v. act. Mettre un bâillon à une bête, à un animal. *Lignum in os animalis inſerere.* On le dit auſſi des hommes à qui on met un bâillon pour les empêcher de parler. L'on m'avoit dit que tel Curé, tel Baillif de village, tel païſan avoient été eſaurillez, *baillonnez* par les Polaques, leſquels j'ai ſçû depuis ſe porter très-bien. Mascur.

On dit auſſi, *baillonner* une porte, quand on la ferme en dehors avec une piéce debois paſſée dans un tirefons.

Le Père Thomaſſin dérive ce mot de l'Hébreu *balam*, *claudere*, *obturare*, *conſtringere*, c'eſt-à-dire, *fermer*, *boucher*, *ſerrer* ; ou de בעל, *bahal*, auſſi Hébreu, qui veut dire, *dominari* ; en François, *dominer*, parce qu'on ſe rend maître de ceux qu'on *baillonne*. Quelles étymologies !

Baillonné, ée. adj. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit des animaux peints avec un bâton entre les dents, comme les lions, les chiens, les cochons, &c. *Pictum animal inſerto in os bacillo*, ou *inſertum in os gerens baculum.*

BAIN. ſ. m. Lieu plein d'eau où on ſe met quelque tems, ſoit pour ſe décraſſer, & ſe laver, ſoit pour ſe rafraîchir. *Lavatio.* Le *bain* naturel eſt celui de la rivière. Le *bain* eſt bon en un tel endroit, il n'y a que du ſable. Il ſe fait des *bains* par art. Le *bain* eſt fort ordinaire chez les Orientaux & les Mahométans. L'uſage des *bains*, ſans rien établir contre l'honnête bienſéance, permet tous les plaiſirs que la vertu ne défend point. M. Scud.

L'uſage du *bain* a paſſé d'Orient en Occident : on l'a même permis aux Moines. Le P. Marténe Bénédictin rapporte dans ſon Traité des anciens rits des Moines quelques ſtatuts que S. Lanfranc fit ſur le ſujet des *bains* qu'on permettoit aux Moines. Suivant ces réglemens un ancien Moine devoit avoir ſoin que tout fût prêt au lieu où l'on devoit prendre le *bain*, & qu'il y y eût des valets pour le ſervir, enſuite il avertiſſoit les Moines que tout étoit prêt ; ils ne pouvoient y aller que depuis Prime juſqu'à Complies : lorſqu'ils étoient arrivez au *bain*, après s'être fait raſer ; ils ſe retiroient chacun dans un petit réduit fermé d'un rideau, ils y trouvoient une cuve, qu'ils appelloient *tine*, *tina*, dans laquelle ils prenoient le *bain* en ſilence. Voyez encore *Acta SS. Benedict. Sec. I. p. 612. & ſec. IV. P. II. Præf. p. XCVII.* Dans une aſſemblée des principaux Abbez de France tenuë à Aix la Chapelle dans le Palais de Loüis le Débonnaire, le 10. Juillet 817. il fut réſolu que l'uſage des *bains* dans les Monaſtères dépendroit des Prieurs. Chor. Saint Grégoire Liv. XI. ép. 3. dit, qu'il y avoit de ſon tems des gens qui prétendoient que le *bain* n'étoit pas permis le Dimanche ; & il répond que ſi on le prend par volupté, il n'eſt jamais permis en aucun jour ; mais que ſi c'eſt par néceſſité, il n'eſt pas défendu même le Dimanche. Saint Théodore Siceote reprenoit ceux qui alloient au *bain* après la ſainte Communion. Fleur.

Ce mot, *bain*, s'eſt formé du Latin *balneum*, ou *balineum*, que Guichard dérive de l'Hébreu, *tabal* טבל, *tingere*, *immingere*, *mergere*, *immergere*, *lavare*, c'eſt-à-dire, *plonger*, *enfoncer dans l'eau*, *laver*, en retranchant la première ſyllabe ט *ta*.

Bain, ſe dit par excellence des eaux chaudes & minérales qu'on ordonne pour la ſanté. *Thermæ.* Les *Bains* de Bourbon, de Vichi, &c. Aux *bains* d'Hieſberg en Siléſie les eaux ſont ſulphurées, bluâtres, & fort puantes.

Bain, ſe dit encore des bâtimens deſtinez pour ſe baigner. C'étoit chez les Anciens de grands édifices, qui avoient pluſieurs cours, & appartemens, dont les principales piéces étoient les ſalles du *bain*, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, & au milieu de chaque ſalle il y avoit un baſſin entouré de ſiéges, & de portiques. A côté de chaque *bain* étoient des cuves d'où l'on tiroit de l'eau chaude, & de l'eau froide, pour compoſer la tiéde. *Balneæ*, *Balinea*, *balnea*. Ces *bains* ſervoient plus pour la volupté, que pour la ſanté. C'eſt de ceux là principalement qu'eſt vrai ce que dit Rochefort : Les *bains* ſont de l'équipage de l'amour, & de la volupté. Alexandre Sev. diſoit en colère, *Milites Romani amant, potant, lavant.* On fait marcher en même rang *Balnea*, *Vina*, *Venus.*

Les plus magnifiques, & dont il reſte encore quelques débris, ſont ceux de Titus, de Paul Emile ; & de Dioclétien. On prétend qu'à Rome il y avoit 856. *bains*, tant publics que particuliers. Il y a eû des beaux reſtes de *bains* antiques en pluſieurs villes de France, comme à Niſmes & à Orange. C'étoit une groſſe tour ronde ſoutenuë ſur de grands arcs ouverts du ſeptentrion au midi, y en ayant deux de chaque côté, & bâties de groſſe pièrre de taille, & plus bas à droite & à gauche on y voyoit de longues grottes voutées de menuës pièrres, avec les lieux où étoient les *bains*. D. l. Pist. Ces *bains* artificiels ſont encore fort en uſage dans l'Orient. Il y a un appartement au Louvre qu'on nomme les *bains de la Reine.*

Bain, eſt auſſi la cuve, ou baignoire où on ſe baigne. *Solium. Labrum.* On le dit auſſi de chaque fois qu'on ſe baigne. Il en coûte tant chez un tel pour chaque *bain.* Il faut chauffer le *bain.* Un *demi-bain*, *Labrum minus*, eſt une petite baignoire où on ne met que la moitié du corps.

Bain, ſe dit auſſi de la liqueur où on ſe baigne. Il y a des femmes qui ſe baignent dans un *bain* de lait, dans un *bain* d'eau rôſe. Le peuple croit que les ladres ſe guériſſent dans un *bain* de ſang d'innocens. Les Indiens diſent que le *bain* pris dans certaines rivières efface entièrement les péchez. Letr. Éd.

On appelle en Médecine un *bain* vaporeux, ou étuve, lorſque les malades ne ſont pas plongez dans une liqueur, mais qu'ils reçoivent ſeulement une vapeur, ou une exhalaiſon qui les échauffe & les fait ſuër. *Laconicum*, *ſudatio*, *ſudatorium.* Il y a deux ſortes de *bain* vapoureux, un humide & un ſec. Le *bain* vaporeux, n'eſt autre chôſe que la vapeur qui s'éleve d'une liqueur ſimple, ou d'une décoction d'herbes qu'on fait recevoir aux parties malades ſur une chaiſe percée, ou avec des entonnoirs, pour ouvrir les pôres, & provoquer les ſueurs, dont on uſe particulièrement pour les maladies du fondement & de la matrice. Les matières du *bain* ſont les mêmes que celles des fomentations. Le *bain* vaporeux ſec eſt lors qu'on provoque les ſueurs par la ſimple chaleur du feu, ou par le moyen de briques, ou de cailloux bien chauds, qu'on met ſous les aiſſelles, ou ſous la plante des piéds, ou bien par ces mêmes cailloux ardens qu'on met dans un endroit étroit, où le malade eſt renfermé.

On dit en été de l'eau qu'on donne à boire ſans la rafraîchir, qu'elle eſt chaude comme un *bain.* On dit auſſi en été, quand on voit un gros nuage, que c'eſt un *bain* qui chauffe. On appelle auſſi un lieu où l'eau eſt ſâle & bourbeuſe, *bain* de grenouilles, *bain* de crapauts. S. Amant a dit du Tybre, *bain* de crapauts, ruiſſeau bourbeux.

En tèrmes de monnoyes, être en *bain*, c'eſt être entièrement fondu. De l'or en *bain*, c'eſt de l'or entiérement fondu ; & quand il eſt prêt à fondre, on dit de l'or en pâte. On dit de même, de l'argent en *bain*, & de l'argent en pâte. Boizard.

Bain, en tèrmes de Chymie, ſe dit de pluſieurs coctions, diſtillations, ou autres opérations qui ſe font ſur des matières propres à entretenir une chaleur douce.

Bain de cendres, quand le vâſe ou la cucurbite qui contient la matière que l'on veut diſtiller eſt placé dans un pot où il y a des cendres, enſorte qu'il ſoit échaufé par la chaleur des cendres.

Bain-Marie, que quelques-uns nomment en Latin *Balneum Mariæ*, & d'autres *Balneum maris*, c'eſt-à-dire, *bain de mer.* Ceux qui l'appellent *bain-Marie*, diſent que Marie la Prophéteſſe l'a inventé : ceux qui l'appellent *bain de mer*, ou *bain-marin*, diſent qu'on l'appelle ainſi, parceque le vaiſſeau eſt porté ſur l'eau comme ſur une mèr, & que ce n'eſt que par corruption qu'on a dit *bain-Marie*, pour *bain-marin.* C'eſt quand on met la cucurbite dans de l'eau chaude, laquelle échauffe la matière contenuë dans la cucurbite. *Ferventis aquæ fornax diſtillaria.* Il y a auſſi un *Bain vaporatoire*, ou *vaporeux*, qui donne une moindre chaleur, & qui ſe fait quand un vaiſſeau de vèrre, contenant quelque matière, eſt échauffé par la vapeur de l'eau. *Balneum roris.*

On appelle encore en Chymie *bain*, une matière liquéfiée, renduë liquide & fluide, réduite en liqueur ; de même qu'en tèrmes de monnoyes ci-deſſus.

Bain-Marie, en tèrmes de Philoſophie Hermétique, ſignifie tout autre chôſe que chez les Diſtillateurs, car il veut dire le fourneau philoſophal, ou le mèrcure dans lequel le Roi & la Reine (le ſoleil & la lune) ſe baignent.

Bain de sable, qu'on appelle auſſi, *Bain de ſéparation*, *Bain de*

de limailles, quand on y met du ſable, ou des limailles de fer.

On dit en Maçonnerie, qu'une cour eſt pavée à *bain de mortier*; pour dire qu'on y a mis du mortier abondamment, comme doivent être celles qui ſont ſur les caves.

BAIN, en termes de Teinturiers, ſe dit d'une cuve pleine d'eau & de drogues ſervant à la teinture, dans laquelle on trempe ou on fait boüillir les étoffes qu'on veut teindre. Le *bain* d'alun ſe doit donner à froid, parce que ſa chaleur perd le luſtre de la ſoye, & la rend rude & âcre. Un *bain* de cochenille, de garence. Il y a auſſi des *demi-bains*.

BAIN. Ordre Militaire en Anglètèrre, inſtitué par Richard II. au XIVe ſiécle. Richard régla qu'il n'y auroit que quatre Chevaliers du *Bain*; mais Henri IV. ſon ſucceſſeur en augmenta le nombre juſqu'à 46. La marque des Chevaliers du *Bain* étoit l'Écu de ſoye bleuë céleſte en broderie, chargé de trois couronnes d'or, avec ces mots, *Tres in uno*; c'eſt-à-dire, *Trois dans un*, pour marquer les trois vertus théologales. Ces Chevaliers avoient coûtume de ſe baigner avant que de recevoir les éperons d'or; coutume qui ne ſe garda qu'au commencement de l'Ordre, & ſe perdit enſuite peu à peu. C'eſt de là que leur vint leur nom. On ne donne guère l'Ordre du *Bain*, que dans la cérémonie du ſacre des Rois, ou de l'inauguration du Prince de Galles, ou du Duc d'York. Il paroît toûjours par un manuſcrit cité par Du Cange, qu'on ne faiſoit les Chevaliers du *Bain* qu'en tems de paix. Le titre du manuſcrit eſt, *ci-après enſuit l'Ordonnance, & manière de créer & faire nouveaux Chevaliers du Baing au tems de paix, ſelon la couſtume d'Anglèterre.* Cela ſe fait, dit Larrey, avec de grandes cérémonies. Juſtiniani les décrit dans ſon hiſt. des Ordres mil. T. I. c. 15. p. 151. La Meſſe, la Confeſſion, la Communion, n'y ſont pas oubliées. Il décrit auſſi fort en détail leurs habits, leurs ornemens, leurs devoirs, &c. Quand les Chevaliers prêtent le ſerment de fidélité dans la Chapelle d'Henri VII. ils ſont vêtus d'un habit d'Hermite avec des ſandales; enſuite on les revêt d'une robe magnifique, & le Roi leur fait quelquefois l'honneur d'aider à leur mettre les éperons. Ils portent un ruban rouge en écharpe. Cambden, & d'autres après lui, font Henri IV. Auteur de cet Ordre en 1399. Cet Auteur dit que ce Prince étant au bain fut averti par un Chevalier que deux femmes veuves venoient lui demander juſtice. Il ſortit ſur le champ du *bain*, en diſant qu'il devoit préferer de rendre juſtice à ſes ſujets, au plaiſir du *bain*, & enſuite il inſtitua cet Ordre.

Joſeph de Michieli, Auteur Eſpagnol, le P. André Mendo; & Jean Caramuel, ſuivent l'opinion de Cambden. Franceſco Rédi, & après lui Juſtiniani, prétendent que Cambden ſe trompe; que cet Ordre eſt beaucoup plus ancien. Ils ſe fondent ſur l'ancien manuſcrit rapporté par M. Du Cange, & dont nous avons parlé, mais ce manuſcrit ne prouve rien. D'autres diſent ſeulement qu'on attribuë cette inſtitution à Henri IV. au lieu de Richard II. parce qu'Henri augmenta l'Ordre, & lui donna une nouvelle forme, peutêtre à l'occaſion que Cambden raconte. Juſtiniani montre que cet Ordre avoit paſſé d'Anglètèrre en France & en Italie, & rapporte un titre curieux ſur cela. Voyez Froiſſard, Matthieu Paris, Spencerus, Cambden, Salmonet, & Juſtiniani, qui a ramaſſé tout ce que les autres on dit, *hiſt. di tutti gl' Ord. milit. T. I. c.* 150. *edit. in fol.* qui eſt la meilleure & la plus ample. Nicol. Uptonus, *De Officio militari Lib. I. c.* 3. Thomas Smith, *de Republ. Angl. L. I. c.*17. & André Favin, *Théatre d'honneur*, Liv. V.

Sans qu'il y eût un Ordre du *Bain*, le bain a été en uſage en France dans la Création des Chevaliers, & de vieux titres marquent que c'étoit au Grand Chambellan à préparer les *bains* des nouveaux Chevaliers, deſquels les robbes qu'ils avoient vêtuës entrant auxdits *bains* lui appartenoient. DU TILLET. Rec. des Rois de France p. 415. Voyez Du Cange au mot *Miles*, où il décrit toute cette cérémonie, d'après un vieux titre qu'il corrige en bien des endroits. Acoſta dans ſon hiſt. des Indes Liv. VII. c. 27. dit qu'au Méxique les Prêtres lavent ou baignent les enfans des Seigneurs, avant qu'on leur faſſe la cérémonie de leur ceindre le baudrier militaire. S. Grégoire de Nazianze dit qu'on imitoit auſſi par une ſemblable cérémonie les étudians dans l'Académie à Athènes.

BAJOARIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuples. Quelques Auteurs diſent que c'eſt la même choſe que Boien, ou Bavarois, voyez ce mot. Pluſieurs croyent, & il eſt fort vraiſemblable, que ce fut dans cette même expédition (*qui ſuivit la bataille de Tolbiac*) que les *Bajoariens*, ou *Bavarois*, voiſins des Allemans, furent ſoumis à l'Empire des François. P. DANIEL. Selon d'autres les *Bajoariens* ne ſont point les mêmes que les Boiens. Les *Bajoariens* étoient Allemands. Après la mort du Roi Théodoric ils s'emparèrent du Norique, depuis la Pannonie juſqu'à la Suabe, & depuis l'Italie au midi juſqu'au Danube du côté du Septentrion. Voyez De Valois, *Rerum Francic. L. XXIV. p.* 461.

BAJOIRE. ſ. f. Tèrme de Médailliſte & de Monnoyeur. C'eſt une médaille ou monnoye qui a une empreinte de deux têtes en profil; dont l'une avance ſur l'autre, comme on en voit de Loüis & de Carloman, du Roi Henri IV. & de ſa femme, & une infinité d'autres. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *baiſoire*, à cauſe que les joües de ces deux têtes ſe baiſent, & ſont jointes l'une à l'autre.

BAJOLE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Bajolus*. Voyez BAGNOLE.

BAJOQUE. ſ. f. Petite monnoye d'Italie qui eſt la dixiéme partie d'un Jule.

BAJOU. ſ. m. Tèrme de Charpenterie, eſt la prémière ou la plus haute des planches; ou barre du gouvernail d'un bateau foncet, qui eſt poſé immédiatement ſous la caſſe de la maſſe du gouvernail. Quelques-uns diſent & écrivent *bajoüe* au féminin.

BAJOUE. ſ. f. Partie de la tête d'un cochon qui lui tient lieu de joües, qu'on mange par ragoût. *Mala.*

On appelle par injure, *Bajoue*, une perſonne qui a les joües avalées & pendantes.

BAJOUES. Tèrme de Vitrier. Ce ſont des éminences, ou boſſages qui tiennent aux jumelles de la machine nommée Tireplomb, dont les Vitriers ſe ſervent pour apprêter le plomb qu'ils employent aux vitres. On les appelle autrement *couſſinet*.

BAIRAM. ſ. m. Tèrme de Relation. Fête des Turcs, qu'ils célébrent après le jeûne du Ramazan. Ils célébrent deux *Bairams* tous les ans: l'un qui ſuit immédiatement le Ramazan, comme dans l'Égliſe Catholique Pâques ſuit le Carême, & ils l'appellent le grand *Bairam*: l'autre qu'ils nomment le petit *Bairam*, ne vient que 70 jours après. Le *Bairam* dure trois jours, pendant leſquels on ne travaille point: on ſe fait des preſens les uns aux autres, & on ſe réjoüit. Si le jour qui ſuit le Ramazan eſt obſcur, enſorte qu'on n'ait pû voir la nouvelle Lune, on diffère le *Bairam* au lendemain, & il commence ce jour là, quand même la Lune ſeroit encore couverte de nuages. Lorſqu'ils célébrent le *Bairam* après avoir fait une infinité de cérémonies, ou plûtôt de ſingeries étranges dans leurs Moſquées, ils achevent cette belle fête par une prière ſolennelle, qu'ils font contre les fidelles, par laquelle ils demandent à Dieu qu'il lui plaiſe exterminer entièrement les Princes Chrétiens, ou les armer les uns contre les autres, afin que par cette mauvaiſe intelligence ils puiſſent étendre les bornes de leur loi & de leur Empire. DAN. *hiſt. de Barb.* M. d'Herbelot écrit Beiram. Voyez ce mot.

BAISEMAIN. ſ. m. Offrande qu'on fait à un Curé en allant baiſer la paix. *Donarium*. Les Curez de Paris n'ont que le *baiſemain*, qui vaut mieux que les dîmes des Curez de la campagne. C'eſt en cette ſeule occaſion que le mot de *baiſemain* a un ſingulier. VAUG.

On dit provèrbialement au féminin, qu'un homme eſt venu à belles *baiſemains* faire ou demander quelque choſe; pour dire, qu'il a été contraint par la néceſſité de venir faire des ſoumiſſions pour l'obtenir. Cette façon de parler eſt du ſtile ſimple & familier; & il n'y a qu'en cette phraſe conſacrée que le mot de *baiſemain* eſt féminin. L'Abbé de la Trappe n'a pas laiſſé de dire, Quand l'on n'a point d'autres moyens pour ſe mettre à couvert des inconvéniens dont on eſt menacé, que des *baiſemains*, & des condeſcendances lâches, l'ordre de Dieu eſt que le ſcandale arrive, & que l'on ſouffre avec ſoumiſſion & avec patience le mal que l'on n'a pû détourner par des voyes juſtes.

Guevara blâme l'uſage des *baiſemains*, eſtimant qu'il eſt contre la bienſéance de baiſer une choſe qui eſt quelquefois employée à de ſi ſâles uſages. Cette penſée eſt bien extraordinaire. L'uſage décide contre cet Auteur, & la coûtume des *baiſemains* eſt autoriſée par tous les anciens, qui ont toujours regardé le baiſer des mains comme une marque de reſpect & de profonde vénération. C'eſt même dans l'Écriture une marque d'adoration; & Job. XXXI. 27. pour dire qu'il n'a point adoré le ſoleil & la lune, dit qu'il n'a point baiſé ſa main en les voyant, ce qui eſt, ajoute-t'il, un très-grand crime, & la même choſe que de nier le Dieu très-Haut; c'eſt-à-dire, que ce ſeroit en reconnoître & adorer d'autres que lui.

On dit auſſi, Faire des *baiſemains*; pour dire, Faire des recommandations ou des civilitez à quelqu'un, ou de ſa part. *Salutem alicui dicere, ſalutare aliquem.*

On a auſſi appellé *Baiſemains*, Certains deniers d'entrée qu'on donnoit au Seigneur foncier quand il faiſoit quelque arrentement: ce qu'on appelle aujourd'hui *Pot de vin*.

On dit encore provèrbialement, jamais tant de *baiſemains* & ſi peu d'offrandes. Voici ce que Pièrre de S. Julien dit de ce provèrbe, dans ſes Antiq. des Bourguignons p. 132. Depuis que les Rois ont permis être appellez Majeſtez ſerois à tête nuë, & à *baiſemains*: non tant ſeulement les Princes, mais auſſi les Gentilshommes à ſimple ſemelle, les Nobles de bas alloi, les Dames mal damées, & Damoiſelles de trois leçons, ont voulu être ſervis

vis à la royalle. Dont eſt advenu que nous autres pauvres gens d'Égliſe avons apprins à dire, qu'on ne veid jamais tant de *baiſemains* & ſi peu d'offrandes.

BAISEMENT. ſ. m. Action de baiſer. *Oſculatio, baſiatio.* Il ne ſe dit guéres que de la cérémonie où l'on baiſe les pieds du Pape. Il a été introduit au *baiſement* des piéds de ſa Sainteté. Le *baiſement* de la terre eſt une eſpéce d'hommage que les Rois de Perſe ſe faiſoient rendre, non ſeulement par leurs ſujets, mais encore par les Princes leurs Vaſſaux, ou leurs Feudataires, & qu'ils appellent *Zeminboue*, c'eſt-à-dire, *baiſement* de la terre, ou *Revi Zemin*, qui ſignifie *la face contre terre*. Elle eſt encore en uſage parmi les Pabous, qui eſt le *baiſement* des pieds, que les Eſpagnols ont introduit parmi eux dans les lettres qu'ils écrivent aux gens d'une grande qualité, au lieu du *baiſement*. D'Herb.

BAISER. ſ. m. Action de reſpect ou de ſoumiſſion qu'on fait par l'application de la bouche ſur une chôſe, qu'on révère, ou qu'on aime. *Oſculum, ſuavium, baſium.* Le *baiſer*, dit S. Ambroiſe, eſt une marque d'amitié, un gage prétieux de charité, & c'eſt un ſacrilége d'en abuſer. Rochef. On donne le *baiſer* de paix en pluſieurs cérémonies Eccléſiaſtiques. Saint Benoît veut qu'en recevant les hôtes dans ſes monaſtères on leur donne le *baiſer* de paix; il veut auſſi que les frères avant que de recevoir la Communion ſe donnent le *baiſer* de paix: ces uſages étoient fondez ſur la coutume des prémiers Chrétiens; mais ils ont été abolis, depuis que les Chrétiens ne ſont plus ſi ſimples qu'ils étoient dans les prémiers tems. L'Auteur du livre de l'amitié, qu'on trouve parmi les œuvres de S. Auguſtin, diſtingue quatre ſortes de *baiſers*. Le prémier ſe donne pour marque de reconciliation, car on fait baiſer & embraſſer les ennemis quand on les a reconciliez. Le ſecond eſt le *baiſer* de paix que les Chrétiens ſe donnoient dans l'Égliſe au tems de la Communion, pour faire voir par cette marque extérieure la paix intérieure qui les uniſſoit. Le troiſiéme eſt le *baiſer* d'amour que ſe donnent ceux qui s'aiment, qui n'ont point de moyen plus efficace pour ſe témoigner leur tendreſſe. Le quatriéme eſt le *baiſer* de la foi, qui ſe donnoit entre les Catholiques, & c'eſt celui qui ſe donnoit quand on exerçoit l'hoſpitalité. D. Joseph Mege. De Rancé. Il y a des païs où l'on *baiſe* la main, pour marquer ſon reſpect, ſa ſoumiſſion & ſon attachement. Les Grands en Eſpagne le pratiquent à l'égard du Roi. Journand de Saxe remarque que c'étoit la pratique des Hermites, qui avoient introduit le *baiſer* de la main, au lieu de celui de la bouche. Un *baiſer* de Judas, eſt un *baiſer* de traître. On dit en amour, cueillir un *baiſer*, dérober un *baiſer*. Les Hollandoiſes peuvent ſouffrir un *baiſer* ſans riſque, & impunément; elles n'y entendent point de fineſſe. Bayl. Horace ſçait chanter un *baiſer* cueilli ſur les lévres d'Iris. S. Évr. Le *baiſer* que j'ai pris, je ſuis prêt de le rendre. Voit.

Un baiſer *bien ſouvent ſe donne à l'aventure,*
Mais ce n'eſt pas en bien uſer;
Il faut que le déſir & l'eſpoir l'aſſaiſonne;
Et pour moi je veux qu'un baiſer,
Me promette plus qu'il ne donne. La Sabl.

Mais il faut remarquer que les Latins ont des mots différens pour marquer la différence des *baiſers*. Ils appelloient *oſculum*, un *baiſer* fait entre amis; *baſium*, un *baiſer* fait par honnêteté; & *ſuavium*, un *baiſer* impudique.

Le *baiſer* des pieds, *Pabous*, eſt une cérémonie fort ancienne en Perſe, inſtituée par Caioumarath leur prémier Roi; pour marque non ſeulement de reſpect que les ſujets rendoient à leur Prince, mais encore de la foi & hommage que les Princes vaſſaux lui faiſoient. Cette cérémonie fut changée depuis à l'égard des ſujets de baſſe condition en celle de *baiſer* la terre en préſence de leurs Princes. D'Herb. au mot *Pabous*.

Baiser, v. act. Donner un témoignage d'amitié, d'amour, de reſpect, d'humilité, par l'attouchement de la bouche. *Oſculari, deoſculari, baſiare, ſuaviari.* Les péres & mères *baiſent* leurs enfans au front. Les amis ſe *baiſent* à la jouë, & les amans à la bouche. Judas *baiſa* Nôtre Seigneur en le trahiſſant. On *baiſe* la main par civilité, lorſqu'on donne, ou qu'on reçoit quelque chôſe. On *baiſe* la main d'un Évêque à l'offrande, la robe d'une Princeſſe qu'on ſaluë, la main d'un Seigneur à qui on porte la foi & hommage. On va *baiſer* la mule du Pape par reſpect. On *baiſe* les Reliques par dévotion. On *baiſe* la terre par humilité. Les Grecs n'ont qu'un même mot pour ſignifier aimer & *baiſer*, φιλεῖν.

J'aime l'innocent embonpoint
D'une idiote; & n'entends point,
Baiſer *ni Platon, ni Virgile.* Main.

On dit figurément, que deux chôſes ſe *baiſent*; quand elles ſont ſi près l'une de l'autre, qu'elles ſe touchent. Ces deux ſolives ſe *baiſent*, s'entretiennent. On le dit auſſi des flots de la mèr à l'égard du rivage qu'ils touchent & qu'ils mouillent.

Fameux théâtre des naufrages,
Toi dont les flots impétueux,
Viennent d'un pas reſpectueux
Baiſer *le ſable des rivages.* Godeau.

On dit d'un méchant feu, qu'il n'y a que deux tiſons qui ſe *baiſent*.

On dit odieuſement, qu'une femme *baiſe*; pour dire, qu'elle n'eſt pas chaſte.

La coutume de donner le *baiſer* eſt très-ancienne. Les différentes occaſions où l'uſage eſt de donner le *baiſer*, outre celles qu'on a déja marquées, ſont les ſalutations de civilité. Les épouſailles, les inſtallations, ou réceptions dans un corps; en recevant l'hommage d'un vaſſal, comme il paroit par d'anciens titres. Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 811. & Chorier hiſt. de Dauphiné p. 842. & dans les donnations qu'on faiſoit. hiſt. de Bret. pag. 213. 247. Le *baiſer* qui ſe donnoit dans les hommages, eſt appellé dans les anciens Actes, *Oſculum pacis & amoris*; & l'acte de l'hommage rendu par Beatrix de Viennois, Dame d'Arlay, au Dauphin Humbert II. ſon neveu le 16. Avril 1340. porte que ce fut *complexis manibus & oris oſculo*, les mains jointes & par un *baiſer*. Chorier. C'étoit la coutume autrefois de ne ſe point donner le *baiſer* dans les tems de jeûne. A Rome c'étoit une coutume qui duroit encore du tems de Plutarque, que les femmes ſaluaſſent leurs parens & leurs amis en les *baiſant* à la bouche. On diſoit au rapport de Plutarque dans Romulus de ce que les Troyennes ſauvées avec leurs maris du ſac de Troye, & abordées en Toſcane, brûlèrent leurs vaiſſeaux pour leur ôter l'envie de ſe remettre en mèr; elles ſaluèrent & careſſèrent ainſi leur maris en les priant d'appaiſer leur colère. D'autres font cette coutume moins ancienne, & diſent qu'elle fut établie pour s'aſſurer que les Dames Romaines ne buvoient point de vin. Plutarque.

On dit proverbialement, Je vous baiſe les mains; pour dire, Je me recommande à vous, ou Je vous remèrcie, ou ironiquement, Je ne veux rien croire de ce que vous dites. On dit auſſi, Faire *baiſer* le babouïn, pour dire, Obliger quelqu'un à ſe ſoumettre aux plus dures conditions. On dit auſſi de celui qui a grande obligation à un autre, qu'il devroit *baiſer* les pas par où il paſſe.

Baiser le verrouil, la ſerrure de l'huis, ou la porte du fief dominant. Térme de coutume. C'eſt un ſigne de l'hommage que le vaſſal fait à ſon Seigneur féudal au manoir du fief dominant, en l'abſence du Seigneur, en lieu de la bouche & des mains, que le Seigneur préſente à ſon vaſſal en recevant le ſerment de fidélité.

BAISEUR, euse. adj. Celui qui baiſe. *Baſiator.*

BAISEURE. ſ. f. Endroit du pain qui eſt le moins cuit; & par où il touche à un autre qui eſt dans le four. A Paris on l'appelle *biſeau*.

Baisoir. ſ. m. Monnoye d'or que les Archiducs Albert & Iſabelle firent battre dans les Païs-Bas, & qui fut appellée *Baiſoir*, parce que leurs deux têtes y étoient, & qu'elles ſembloient ſe baiſer. Papebrock, *Acta Sanct. Maii, T. I. p. 65.*

BAISOTTER. v. act. & fréquentatif. Donner des baiſers réïterez & fréquens. *Crebra dare baſiola.* Les nouveaux mariez ont accoûtumé de ſe *baiſotter* ſans ceſſe. Celà eſt du ſtile bas & familier.

BAIſSER. v. act. Deſcendre quelque chôſe, & la mettre plus bas qu'elle n'étoit. *Demittere.* Il faut *baiſſer* ce tableau pour le mettre à la portée de la vûë. *Baiſſer* la lampe. *Baiſſer* les piques pour combattre. *Baiſſer* un pont-lévis.

Baiſser, ſignifie auſſi, Plier, incliner, ſe ſoumettre. Il faut *baiſſer* la tête quand les Puiſſances ſupérieures nous perſécutent Les Religieuſes *baiſſent* les yeux par modeſtie. En ce même ſens on dit figurément, *Baiſſer* la lance; pour dire, Se ſoûmettre aux volontez d'un plus fort que ſoi.

Baiſser. Térme d'Agriculture. C'eſt courber en dos de chat les branches de la vigne qu'on a laiſſées après que la taille en a été faite; pour cela on les attache à une perche liée en échallas. *Curvare, arcuare.* Cette ſorte de travail ſe pratique dans l'Auxerrois & aux environs, où les vignes ſont rangées plus proprement qu'en pas un endroit du Royaume. C'eſt auſſi là que les vignerons diſent, il eſt tems de *baiſſer* la vigne. Ma vigne eſt *baiſſée*. Ce mot exprime bien ce que l'on veut dire; puiſqu'en effet on *baiſſe* le ſerment de la vigne. Ailleurs, où l'on ne met aux vignes que des échallas ſans perche en travers, on dit *accoller*, & non pas *baiſſer*; quoique ſouvent auſſi on courbe les branches autant qu'on le peut avec de ſimples échallas.

Baiſser, eſt auſſi neut. & ſe dit de ce qui devient plus foible, qui diminuë, qui décroit. *Deficere, decreſcere.* Ce malade *baiſſe* fort

fort, il faut qu'il mette ordre à ſa conſcience. La rivière *baiſſe* & diminuë à vûë d'œil. On dit, la mèr *baiſſe*, quand elle eſt dans ſon reflux. Le jour *baiſſe*; pour dire, il s'en va nuit.

BAISSER, ſe dit figurément des chôſes incorporelles. L'eſprit *baiſſe* avec l'âge. La fortune *baiſſe* dès qu'elle ne croît plus. Sa faveur, ſon crédit *baiſſe*. Quand nôtre mérite *baiſſe*, nôtre goût *baiſſe*, auſſi. ROCHEF. Je vois mes honneurs croître, & *baiſſer* mon crédit. RACINE. On va toûjours en *baiſſant*, & nôtre propre poids nous fait pancher du côté de la tèrre. ABB. D. LA TR.

En tèrmes de Marine, on dit *Baiſſer* les voiles, lorſque le vent eſt trop fort, ou quand on aborde. *Vela ponere, deponere, laxare, demittere*. *Baiſſer* le pavillon, quand un navire plus fort oblige un autre à le ſaluer. *Baiſſer*, ſuivre le fil de l'eau, obéïr au reflux & aux courans.

BAISSER, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se courber, ſe faire en quelque ſorte plus petit que l'on eſt. *Demittere ſe*. La porte de ſa chambre eſt ſi petite qu'il ſe faut *baiſſer* pour y entrer. Il *ſe baiſſoit* ſouvent pour lui parler à l'oreille.

On dit provèrbialement d'une chôſe qu'on croit aiſée, qu'il n'y a qu'à ſe *baiſſer*, & en prendre. On dit, qu'un homme donne tête *baiſſée* dans les ennemis, dans quelque affaire; pour dire, qu'il y va aveuglément, & ſans connoître le péril. *Irruere*.

Baiſſer l'oreille, ou les oreilles, c'eſt donner des marques de crainte, perdre courage, craindre. Dans une chanſon ſur la bataille de Fleurus on faiſoit dire au Général Valdek,

> *Sus Hollandois, faites merveilles,*
> *Courage, fameux combattans,*
> *Tous les François* baiſſent *l'oreille*
> *Et nous les menerons battant.*

On dit de celui à qui une entrepriſe n'a pas réüſſi, qu'il revient les oreilles *baiſſées*; parce que le chagrin, ou la honte, lui font tenir une contenance humiliée, & lui donnent un air mortifié.

BAISSÉ, ÉE. part. & adj. *Demiſſus, depreſſus*. On blâmoit Lycurge, ce grand Légiſlateur, de ce qu'il marchoit la tête baiſſée. MASCUR.

Nicod fait venir ces mots de βάσις, d'autres les tirent de βαθὺς, *profond, creux*.

BAISSIERE. ſ. f. Voyez BESSIERE.

BAJULE. C'eſt le nom d'un Officier de la Cour dans l'Empire Grèc. Les *Bajules* ſont les Précepteurs des Princes. Il y a le Grand *Bajule*, & les *Bajules*: le grand *Bajule* étoit comme le Précepteur, & les *Bajules* étoient comme les Sous-précepteurs. Voyez Codinus, Boulenger, &c. On le trouve en ce ſens dans le Scholiaſte de Sophocle, dans Balſamon, *Juris Græcor. p.* 472, & dans Théophanes, qui parle auſſi de cet *Antiochus* que Théodoſe fit ſon *Bajule*. Un manuſcrit de la Bibliothèque du Roi écrit Βάγυλον, mais c'eſt la prononciation moderne des Grècs qui a cauſé cette erreur, car ils prononcent le Γ comme un Ι; il faut dire Βαίυλος. Ce mot ſe trouve encore dans un Auteur Anonyme des Annales de France, dans l'*hiſtoria miſcella. L.* 23. dans la Chronique de Frédégaire, dans Aimon, *De Geſt. Francor. L. IV. C.* 38. & *bajulatio*; *bajulationi committere*, dans le même Auteur, *hiſt. L. V. C.* 39. Le Précepteur de l'Empereur s'appelle Grand *Bajule* dans Codinus C. 11. n. 81.

Le prémier Officier de cette eſpèce qui ſe trouve eſt ſous Théodoſe le jeune, qui, ſelon Cedrenus, établit un certain Antiochus Intendant, Patrice, & ſon *Bajule*, καὶ τὸν Βαίυλον αὐτῷ. Depuis, cet Officier eut le titre de *Grand Bajule*. C'eſt de là que les Italiens appellent *Bajule* du Royaume, ce qu'en Anglètèrre on appelle Protecteur. Ce n'eſt que dans les ſiécles poſtérieurs, à ce que croit Junius, que l'on a appellé *Bajules* les Gouverneurs, ou Précepteurs de l'Empereur, παιδοκόμος, comme celui qui avoit porté l'Empereur encore enfant entre ſes bras, c'eſt-à-dire, qui avoit eû ſoin de ſon éducation.

L'Auteur de la vie de Loüis le Débonnaire, dit que Charlemagne donna Arnoul pour *Bajule* à ce Prince; c'eſt-à-dire, pour Conſeil, pour Miniſtre. Hincmare Ép. 2. C. 2. décrit au long les qualitez que doivent avoir les *Bajules* qu'on donne aux Princes; par où il paroît que de Gréce ce mot étoit paſſé en France. Dadin de Hauteſèrre à la fin de ſon Liv. *De Ducib. & Comitib. Provincialib. C.* 23. prétend que ce mot s'eſt dit auſſi des Précepteurs des enfans des particuliers, parce que Balſamon *Liv. VII. Medit.* dans Leunclavius dit en général que l'on appelloit les Précepteurs des enfans *Bajules*. Voyez les notes du même Auteur ſur Grég. de Tours p. 208. & 390. Grégoire dans les vies des Pères C. 6. parle des *Bajules* de S. Gal, qui n'étoit pas fils de Roi, quoiqu'il fût de grande qualité.

En Italie on a donné le nom de *Bajule* à pluſieurs Officiers différens, comme celui de Bailly en France: c'eſt ce qui fait que quelques Auteurs croyent que c'eſt de *Bajulus* que s'eſt fait nôtre mot *Bailli*. Les Vénitiens ont eû un *Bajule* auprès des Empereurs Grècs. Voyez Codinus, Curopalates dans les Offices de la Cour de Conſt. Flodoard dans l'hiſt. de l'Égliſe de Rheims, Liv. III. ch. 23. Spelman dans ſon Gloſſ. Archæol. le Gloſſaire de Cedrenus, celui qu'a imprimé R. Medon, & celui de M. du Cange.

BAJULE. Tèrme de Liturgie, ou de Rubriques & de Cérémonies Ecclésiaſtiques. C'eſt ainſi qu'on a nommé ceux qui dans les proceſſions portent la Croix & les Chandeliers. Pièrre Diacre les nomme en Latin *Bajuli Cereoſtatarii*, *Stauroferi*, &c. En François on dit *Porte-croix*, *Porte-chandelier*, ou ſimplement, *La Croix*, *les Chandeliers*. Comme on dit, Cornette & Trompette; Tambour, pour ceux qui portent la cornette, qui joüent de la trompette, ou qui battent du tambour.

On trouve auſſi des *Bajules* d'Abbez & des *Bajules* d'Évêques. C'étoient des Officiers domeſtiques des uns & des autres.

BAJULE, a encore été le nom d'un Office Conventuel dans les Monaſtères. C'étoit celui qui recevoit & diſtribuoit les legs, & l'argent qui ſe donnoit pour le ſervice divin & les Obits. C'eſt pour cela qu'on les appelloit *Bajuli obituum novorum*.

BAJULES CAPITULAIRES, *Bajuli Capitulares*, dans l'Ordre des Hoſpitaliers, ou de ſaint Jean de Jéruſalem, aujourd'hui de Malthe, ſont ce que nous appellons *Baillifs Capitulaires*, & les *Bajules* Conventuels ſont les Baillifs Conventuels. Voyez BAILLIF.

Dans les Loix de Naples les *Bajuli Dominorum* ſont ceux à qui leurs Maîtres ont donné charge, ou commiſſion, d'exécuter quelque chôſe; & ils répondent aux Juges que nous appellons Baillifs. Les *Bajules* des Gabelles, *Bajuli Gabellati*, ſont les Officiers qui levent les Gabelles.

BAJULE, dans Marcell. L. 24. s'eſt dit encore de ceux qui portent les morts en tèrre, Νεκροφόροι, *Veſpillones*. Voyez la note de M. de Valois.

BAL.

BAL. ſ. m. Aſſemblée de jeunes gens de l'un & de l'autre ſèxe pour danſer. *Chorearum celebritas*, *celebres choreæ*. *Ballatio* ſe trouve dans quelques Auteurs Eccléſiaſtiques. Il y aura chez un tel *bal*, ballet & Comédie. La fiancée eſt la Reine du *bal*. Ces Meſſieurs ont couru le *bal* toute la nuit, & ils ont été à ſept ou huit *bals* différens. Selon S. Chryſoſtôme, il n'y a point de plus dangereux ennemis, que ces divertiſſemens nocturnes, ces *bals* & ces danſes pernicieuſes. S. François de Sales, dans l'introduction à la vie dévote ch. 33, blâme auſſi bien fortement les *bals*; il avouë que les *bals* & les danſes ſont chôſes indifférentes de leur nature; mais il ſoutient que de la manière dont cet exercice ſe fait ordinairement, il eſt plein de danger & de péril. Je vous dis des danſes, ajoute-t'il, comme les Médecins diſent des potirons & champignons; les meilleurs n'en valent rien, diſent-ils: & je vous dis que les meilleurs *bals* ne ſont guères bons. Voici encore la déciſion d'un homme qui ſçavoit mieux que perſonne ce que c'étoit. J'ai toujours cru les *bals* dangereux: ce n'a pas été ſeulement ma raiſon, qui me l'a fait croire; ç'a encore été mon expérience; & quoique le témoignage des Pères de l'Égliſe ſoit bien fort, je tiens que ſur ce chapitre celui d'un Courtiſan doit être de plus grand poids. Je ſçai bien qu'il y a des gens qui courent moins de hazard en ces lieux-là que d'autres; cependant les tempéramens les plus froids s'y échaufent. Ce ne ſont d'ordinaire que de jeunes gens, qui compoſent ces ſortes d'aſſemblées, leſquels ont aſſez de peine à réſiſter aux tentations dans la ſolitude; à plus forte raiſon dans ces lieux-là, où les objets, les flambeaux, les violons & l'agitation de la danſe, échauferoient des Anachorètes. Les vieilles gens qui pourroient aller au *bal*, ſans intéreſſer leur conſcience, ſeroient ridicules d'y aller; & les jeunes gens à qui la bienſéance le permettroit ne le peuvent ſans s'expoſer à de trop grands périls. Ainſi je tiens qu'il ne faut point aller au *bal*, quand on eſt Chrétien, & je crois que les Directeurs feroient leur devoir, s'ils éxigeoient de ceux dont ils gouvernent la conſcience, qu'ils n'y allaſſent jamais. BUSSY RAB. *Illuſtr. Malh. p.* 179.

Deſmarêts a dit figurément & poëtiquement de la nuit, qu'elle conduiſoit dans le ciel le grand *bal* des étoiles.

Nicod dérive ce mot du Grèc βαλλίζω, qui ſignifie *tripudio*, *je danſe*, d'autres le font venir de βάλλω, & même de *Baal*, nom d'une idôle, qu'on honoroit en chantant & en danſant. Selon le P. Pezron *Ball* eſt un mot Celtique, d'où vient *bal*, baller, & même le Grèc βαλλίζω, *danſer*.

BALACRE. ſ. m. Les Balacres étoient des ſoldats qui faiſoient un Corps de troupes dans l'armée Macédonienne, qui vainquit l'Aſie ſous la conduite d'Aléxandre. Ils ſont ainſi nommez du nom de Balacer fils de Nicanor, & Gouverneur de Piſidie, qui les

les commandoit. Freinshemius croit que c'étoient des Phrygiens.

BALAFRE. ſ. f. Eſtafilade, taillade ſur le viſage, ſoit à coups d'épée, ſoit par quelqu'autre inſtrument trenchant. *Cicatrix luculenta.* Sa *balafre* lui donnoit un air guèrrier, qui relévoit ſa bonne mine. S. Évr.

Balafre, ſe dit auſſi d'une découpure longue de deux travers de doigt, qu'on faiſoit autrefois ſur des pourpoints de ſatin. *Inciſura longior.* On le dit encore des accrocs qui ſe font par accident ſur les habits.

BALAFRER. v. act. Faire des balafres ſur le viſage de quelqu'un. *Luculentis plagis aliquem deformare.*

Balafré, ée. part. paſſ. & adj. *Luculentis cicatricibus deformatus.* On a appellé Henri I. Duc de Guiſe; *Le Balafré.*

BALAIS. adj. m. Qualité d'un rubis éxcellent. *Carbunculus pretioſior.* Ce nom vient de *Balaſſia*, qui eſt un Royaume en Tèrre-Ferme entre Pégu & Bengala, où ſe trouvent ces rubis *balais*, à ce que dit Ramuſio; dont parlent auſſi Aiéthon; & Paul Vénitien. Ne viendroit-il point plûtôt de *balaſcius*, dont ſe ſert Mattiotti dans la vie de ſainte Françoiſe. Sur quoi les Bollandiſtes remarquent, *Mart. T. II. p.* * 112. que les Académiciens de la Cruſca définiſſent le *balaſcio* une pièrre prétieuſe très-brillante, *di color bruſchino*, ſans éxpliquer nulle part ce que c'eſt que *color bruſchino.* Les Bollandiſtes conjecturent que ce mot pourroit venir de *bruſco*, qui cependant ſignifie quelque chôſe de triſte, d'auſtère, de déſagréable; ce qui ne paroit pas convenir à une pièrre ſi brillante. Ils ajoûtent que *balaſcio* eſt peut-être un mot Lombard, qui ſignifieroit un cendré jaunâtre, que les Allemands appelleroient *Val-aſche.* Quoi qu'il en ſoit, *balaſcius* eſt une pièrre différente du rubis dans Mattiotti; mais cela n'empêche point que l'éclat de cette pièrre n'ait pû faire employer ce mot pour ſignifier ce qu'il y avoit de plus beau dans une autre eſpéce de pièrre prétieuſe.

On le dit figurément des boutons rouges qui viennent ſur le viſage des yvrognes. Regnier a dit du nez de ſon Pedant,

Où maints rubis balais *tout rougiſſans de vin*
Montroient un hàc itur *à la Pomme de Pin.*

BALANCE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à connoître l'égalité, ou la différence de la peſanteur des corps graves. *Trutina.* Ce mot eſt fait du Latin *bilanx.* Il y a deux ſortes de *balances.* L'ancienne, ou la Romaine, eſt compoſée d'un levier ou fleau mobile ſur un centre ſuſpendu vers une de ſes éxtrémitez. On attache du côté gauche les corps graves, & leur peſanteur ſe meſure par les points marquez ſur le fleau, à l'endroit où s'arrête en équilibre un poids mobile qu'on fait courir ſur la branche, ou le long du plus grand côté vers la droite. Cette *balance* eſt encore en uſage aux boucheries, & aux lieux où il faut peſer de grands fardeaux, ou qui ſont en grand volume. On l'appelle autrement *Peſon. Statera.*

La ſeconde ſorte ſe fait avec un fleau ſuſpendu également par le milieu, aux éxtrémitez duquel il y a des plats ou baſſins attachez avec des cordes. *Libra.* Les parties de cette *balance* ſont, les deux baſſins. *Lances.* Le fleau. *Scapus.* La languette. *Examen.* L'anſe. *Anſa.* Et la chaſſe, au haut de laquelle il y a un anneau pour la ſuſpendre. On appelle les *cornes* du fleau de la *balance*, ſes deux éxtrémitez. *Capita.* Peteau a donné la figure des *balances* anciennes dans ſon livre des Meubles antiques.

Robertval, Profeſſeur Royal de Mathématiques à Paris, a donné une nouvelle manière de *balance* très-différente des autres, dont on voit la deſcription dans le Journal des Sçav. 1669. 10. Févr. Dans le même Journal en 1676. p. 263. M. Caſſini donna l'idée d'une *balance arithmétique*, dont l'uſage eſt de connoître le poids & le prix des marchandiſes, & de faire les régles de multiplication, de diviſion, & la régle de trois en tout nombre donné.

Les *Balances* fines, qu'on appelle autrement *Trebuchets*, ſont de petites *balances*, avec leſquelles on péſe l'or, & qui ſervent aux Eſſayeurs. *Nummaria trutina.* Elles ſont ſi juſtes, qu'on en a vû trébucher pour la 4096e partie d'un grain. Boizard dit ſeulement pour la 1000e partie d'un grain. Ces ſortes de *Balances* ſont ſuſpenduës dans une grande lanterne, afin que l'air ne les agite pas, & que les peſées puiſſent être plus juſtes. Boizard.

Les *Balances ſourdes*, ſont des *balances* dont on ſe ſert dans les monnoyes, qui ont les deux bouts de leur fleau plus bas que leur clou, & leur chapſe, ou chaſſe, qui eſt ſoutenuë en l'air par le moyen d'une guindole, que les ouvriers appellent *guignole.*

Ce mot a été dit de *bis lancia*, pour *bis lanx.* Ménage, après Paſquier. É. Guichard va plus loin, & fait venir *bilanx* de l'Hébreu פלס, *palas*, qui ſignifie, *librare, ponderare, dirigere*; c'eſt-à-dire, peſer, tendre droit. Il n'y a point d'apparence à cette étymologie. פלס ſignifie une manière de peſer differente de la *ba-*

lance, qui s'appelle en Hébreu מאזנים, *moznaim. Bis & lanx, bilanx*, à cauſe des deux plats de la *balance*, eſt une étymologie trop naturelle & trop évidente pour en chercher une autre. On trouve pluſieurs belles démonſtrations touchant les *balances* chez Guy Ubalde, Galilée, Simon Stevin, Jean Buteon, Caſimir Polonois, & autres.

Balance, en tèrmes de Négoce, ſe dit de la clôture de l'inventaire d'un Marchand, où il met à gauche en *debet* la ſomme de ce qu'il a de fonds en argent, marchandiſes, dettes actives, meubles & immeubles; & à la droite il met *avoir*, qui ſont ſes dettes paſſives, & l'argent qu'il doit payer: & quand on a déduit ce qu'il doit d'un côté, de ce qu'il a de bien d'un autre, on voit tout étant compenſé & *balancé*, ce qui lui reſte de clair & de net, ou ce qu'il a perdu ou gagné.

Balance, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, des raiſonnemens contraires qui agiſſent en nôtre eſprit, & qui le font pancher tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre. Tibère a tenu la *balance* égale entre ſon fils & Germanicus. Ablanc. La plus ardente des affections humaines n'a pû emporter la *balance* en faveur du Légataire. Patru. On peint la Juſtice avec une *balance* à la main, pour figurer qu'un Juge doit peſer, & mettre en *balance*, les raiſons de l'une & de l'autre des parties. Quand il s'agit de choiſir entre la vertu & le vice, il ne faut point être en *balance* pour prendre parti. Il n'eſt plus queſtion d'entrer dans le détail, ni de peſer à la fauſſe *balance* des ſubtilitez humaines toutes les expreſſions des Pères. Peliss.

On dit auſſi pendant un combat opiniâtre entre deux armées, que la victoire eſt en *balance*, en ſuſpens, qu'elle ne ſçait pour quel parti ſe déclarer.

Balance, eſt auſſi un des ſignes du Zodiaque où le ſoleil entre au mois de Septembre. *Libra.* Les Poëtes diſent que c'eſt la *balance* d'Aſtrée, Déeſſe de la Juſtice, qui ſe retira au ciel pendant le ſiécle de fèr. Quand le Soleil arrive au prémier degré de la *balance* nous avons l'équinoxe d'Automne, ce qui arrive le 23. de Septembre, ou environ, & non pas le 12. comme M. Harris le dit.

La *balance* eſt le ſymbole de la Juſtice; & avec ce mot, *Omnibus æquè*, c'eſt la déviſe d'un homme juſte. Au contraire, avec ce mot Italien, *Pende onde prende*, ou bien, *Piega onde piu riceve*; c'eſt la déviſe d'un homme injuſte. Le Cardinal Dioméde Carafe d'Ariano avoit pour déviſe une *balance*, avec ce mot qui ne convient point au corps, *Moderata durant.*

Sur les médailles Romaines l'Équité & la Monnoye tiennent en main une *balance* ſemblable aux nôtres.

BALANCER. v. act. & n. Demeurer ou être mû en équilibre; être agité de part & d'autre, chanceler. *Eſſe in æquilibrio.* La tèrre *balance* également ſur ſon centre. Cet homme a quelque tems *balancé* avant que de tomber.

Balancer, ſe dit auſſi en ce ſens de deux perſonnes, qui étant ſur les deux bouts d'une planche miſe en équilibre, ſe font hauſſer & baiſſer alternativement. *Librare ſe ſe.* Les enfans ſe *balancent* & brandillent par divertiſſement.

On le dit encore des mouvemens qui font aller & venir une chôſe d'un côté à l'autre, ce que l'on appelle quelquefois *bercer*, & quelquefois *balancer*; mais il ne faut pas employer indifféremment ces deux vèrbes dans les mêmes occaſions; outre que *balancer* eſt toujours bon, & bercer n'eſt guères que du ſtile familier en ce ſens. *Librare ſe.* La tèrre *balance*, ou ſe balance ſur ſon axe. On aſſure qu'une montagne dans la Chine s'ébranle quand le Ciel menace de quelque orage, & ſe *balance* à droit & à gauche comme un arbre que le vent agite. P. Le Comte.

Balancer, ſe dit figurément, pour Déliberer, héſiter; être irréſolu & incertain, enſuite de l'éxamen qu'on fait dans ſon eſprit, des raiſons qui le tiennent en ſuſpens, & qui le font incliner de part & d'autre. *Hærere, hæſitare, ſuſpenſo eſſe animo, animi pendere.* Il *balançoit* entre l'honneur du monde, & la crainte de M. le Prince. Rochef. Il y avoit long-tems qu'il *balançoit* s'il ſe marieroit ou non. On dit auſſi, que la victoire a long-tems *balancé* entre les deux partis.

Ce n'eſt pas que mon cœur vainement ſuſpendu
Balance *pour t'offrir un encens qui t'eſt dû.* Boil.

Balancer, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit tant de la bête, que des chiens qui la pourſuivent, quand ils ne tiennent pas une route certaine, & quand ils ſe jettent tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre.

Une part de mes chiens ſe ſépare de l'autre,
Et je les vois, Marquis, comme tu peux penſer
Chaſſer tous avec crainte, & Finaut balancer.

Balancer, ſignifie encore conſidérer meurement une chôſe dans ſon eſprit. *Penſare, pendere.* Il ſe mit à *balancer* en lui-même,

me, tantôt ſon avis, & tantôt celui de ſes Capitaines. Vaug. Les Juges étoient partagez, & cette affaire a été longtems *balancée*.

Balancer, marque encore une eſpéce de comparaiſon d'une chôſe avec une autre, ſans que l'une paroiſſe l'emporter par deſſus l'autre. *Adaquare*. Rien ne peut *balancer* ſon reſpect. Rac. La joye qne l'on a de l'élévation de ſon ami, eſt *balancée* par la peine qu'on a de le voir audeſſus de ſoi.

L'homme a, comme la mèr, ſes flots & ſes caprices ;
Mais ſes moindres vertus balancent *tous ſes vices*. Boil.

Les bienfaits dans un cœur balancent-*ils l'amour?* Racin.

Balancé, tèrme de danſe, un *balancé*, pas *balancé*. Voyez Balancement, & Pas.

BALANCEMENT. ſ. m. Action du poids qui ſe balance également de deux côtez juſqu'à ce qu'il ſoit en arrêt, ou en équilibre. *Libratio*, *ponderatio*. Un pendule agité fait un long *balancement*, juſqu'à ce qu'il ſoit en un plein repos. Le flux & reflux de la mèr vient du *balancement* que le globe de la tèrre a ſur ſon axe. Bouh.

Balancement, ou Pas balancé, ſe dit en tèrme de danſe d'un pas où l'on ſe jette ſur la pointe du pied, tantôt à droit, tantôt à gauche. *Libratio corporis in alterutrum pedem*.

BALANCIER. ſ. m. Rouë ou vèrge de fèr d'une horloge, ou d'une montre qui ſe meut ſur un pivot qui a deux palettes au bas de ſon pivot, qui modèrent ou arrêtent l'effort ou le mouvement du reſſort, qui ſans cela ſe lâcheroit tout d'un coup. *Libramentum*. Selon qu'une horloge avance, ou retarde, il faut charger, ou alléger le *balancier*. Il y a auſſi des *balanciers* de tournebroches qui ſervent à les gouverner.

Balancier, chez les ouvriers en Monnoye, eſt une preſſe ou machine qui ſert à marquer la monnoye, compoſée d'une vis qui ſe meut par un fleau de fèr fort chargé de plomb par les deux bouts, & qui eſt tiré avec des cordes par pluſieurs hommes. L'invention de ce *balancier* a été d'abord propoſée en France par Nicolas Briot Tailleur général des monnoyes, par le moyen duquel un ſeul homme fait plus d'ouvrage en un jour, que vingt autres avec le marteau. On appelle le *Balancier du Roi*, le lieu où eſt la preſſe qui ſert aux empreintes des médailles & des jettons. Les Quarrez à monnoyer, vulgairement appellez coins, ſont attachez à ce *balancier*, celui de l'éffigie au deſſous du *balancier* dans une boëte quarrée garnie de vis & d'écrouës, pour le ſerrer & le tenir en état, & l'autre en deſſus dans une pareille boëte auſſi garnie de vis & d'écrouës pour retenir le quarré à monnoyer. On poſe le flaon ſur le quarré d'éffigie ; on tourne à l'inſtant la barre du *balancier*, qui fait tourner la vis qui y eſt enclavée ; la vis entre dans l'écrouë qui eſt au corps du *balancier* ; & la barre fait ainſi tourner la vis avec tant de force, que pouſſant l'autre quarré ſur celui de l'éffigie, le flaon violemment preſſé des deux quarrez en reçoit les empreintes d'un ſeul coup en un moment. Boizard.

Balancier, eſt auſſi la poignée de fèr qui tient la balance ſuſpenduë par le milieu.

Balancier de Compas, eſt un cèrcle de léton qui tient en équilibre l'affût du dedans de la bouſſole.

Balancier de lampe, eſt un cèrcle de fèr mobile, qui dans un vaiſſeau ſoutient la lampe de l'habitacle en équilibre.

Balancier, eſt auſſi l'artiſan qui vend & qui fait des poids & des balances de toutes les ſortes ; des peſons, des romaines, des trébuchets. *Librarum faber*, *opifex*. Il eſt ſujet à la juriſdiction des Monnoyes.

BALANCINES. ſ. f. plur. *Libratores funes*, *rudentes*. Tèrme de Marine. Ce ſont les cordes qui deſcendent des barres de hune & des chouquets, qui forment deux branches ſur chaque bout d'une vèrgue pour la balancer, & la tenir en aſſiete, ou pour la tenir haute & baſſe. On les appelle auſſi *Valancines*. *Balancines* de la grande vèrgue, *balancines* de ſivadière, *balancines* de grand hunier. Les *balancines* des huniers ſervent d'écoutes aux perroquets. *Balancine* de chaloupe. La vèrgue d'artimon n'a pas de *balancines*.

Balancine de Chaloupe, eſt la manœuvre qui ſert à ſoutenir le guy.

BALANDRAN. ſ. m. Mot qui n'eſt en uſage que dans le ſtile ſimple & comique, & qui ſignifie un manteau de campagne, qui eſt double depuis les épaules juſque ſur le devant. On paſſe ſes bras entre les deux étoffes par une ouverture qu'on y fait éxprès. Ils ſont par ce moyen à couvert des injures de l'air. *Gauſape*, *gauſapina chlamys*, *penula*. S. Amant a dit figurément,

O! nuit, couvre tes feux de ton noir balandran.

Cette ſorte d'habit eſt fort ancienne, parce que dès l'an 1226, dans la Régle de S. Benoît, il eſt défendu aux Religieux de porter des habits de Laïques, comme des *Balandrans* & des Surtous, qui ſont appellez *Balandrana*, & *Supertoti*.

BALANT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt la partie d'une manœuvre qui n'eſt point hallée. Le *balant* d'une manœuvre ſe dit encore de la manœuvre même lorſqu'elle n'eſt pas employée. Tenir le *balant* d'une manœuvre, c'eſt l'amarrer enſorte qu'elle ne ſoit point lâché, ou qu'elle ne balance point.

BALANUS. ſ. m. Tèrme d'anatomie, on l'appelle autrement *gland*, de la ſignification propre du mot βάλανος ; c'eſt l'éxtrémité de la vèrge, ou la tête du membre viril. *Balanus*. Dionis.

BALAOU. ſ. m. Petit poiſſon fort commun à la Martinique. Il eſt long comme une Sardine, il a à la machoire inférieure un bec d'un cartilage aſſez fort, menu, & pointu comme une aiguille, & long comme le doigt. Sa chair eſt délicate, & de bon goût. P. Du Tertre.

BALARE. ſ. m. & f. C'eſt le nom que prirent, ou que l'on donna à ceux qui compoſoient les Colonies qui partirent de Carthage, & qui s'emparèrent des montagnes de Sardaigne. *Balarus*. Pauſanias dit que *Balare* chez les Cyréniens ſignifioit un éxilé, un étranger, un homme venu d'un autre païs. Bochart croit que les *Balares*, les Corſes & les Iliens, ſont la même chôſe, qu'ils furent appellez Iliens du mot Punique, עלאי, *Ilae*, haut, montagnard ; Corſes, de חורשאי, *Hhoraſche*, habitant des forêts, & *Balares*, de ברירים, *Baririm*, c'eſt-à-dire, *Sauvages*, en changeant comme il eſt ſouvent arrivé le premier *r* en *l* ; בראדי, *barari*, en Arabe, ſignifie *deſert*, *ſolitude*. Tite-Live, Pline, Strabon, ont parlé des *Balares*, & ces Auteurs les diſtinguent manifeſtement des Corſes.

BALATRON. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie débauche ; Acron ancien Grammairien, & Commentateur d'Horace, rapporte différentes étymologies de ce nom, que Lambin & les autres Commentateurs de ce Poëte ont copiées d'après lui. 1°. Il dit que ce nom vient de Servilius Balatro, dont Horace parle Liv. II. Satyr. 8. Ce fut un fameux débauché de Rome, ce qui fit qu'on donna ſon nom à tous les gens de même ſorte. Acron ajoûte qu'on trouve auſſi *baratrones*, d'où *balatro* peut s'être formé ; en ſorte qu'on ait appellé les débauchez *baratrons*, parcequ'ils jettent leurs biens comme dans un gouffre, *in barathrum mittunt*. Il dit encore qu'ils ont été appellez *Balatrons* du mot *balatus*, bêlement des brebis, pour marquer que ce ſont des gens qui ne diſent que des bagatelles, *vaniloqui*, ou bien que ce ſont des goinfres, de grands mangeurs, qui dépenſent tout pour leur bouche. Un autre Commentateur plus récent croit que ce mot peut venir de *blatero*, qui ſignifie un grand parleur, un babilleur. Spelman le fait deſcendre de *balare*, danſer, *balatro*, un danſeur. Ce tèrme paſſa dans nôtre langue, & l'on a dit que Henri III. Empereur chaſſa les farceurs, les *Balatrons*, &c. Mais il ne ſe dit plus. Les Italiens appellent encore *Balatrons* les gens de néant, que nous appellons belîtres, peut-être au ſens que Sextus Pompeïus lui donne, en diſant que *balatrons* ſignifie les taches de bouë, les crotes qui s'attachent aux pieds & aux habits d'un homme qui va à pied.

BALAUSTES. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt la fleur du grenadier. Les *Balauſtes* ſont aſtringentes, elles arrêtent les cours de ventre, les gonorrhées, les crachemens de ſang, & conviennent dans les hernies. Lemery. Les plus belles *Balauſtes* ſont celles qui ont des fleurs larges, de la couleur d'un beau rouge velouté. Pomey fait ce nom de genre féminin. Voyez Grenade & Grenadier.

BALAUSTIER. ſ. m. C'eſt le grenadier ſauvage. Il y en a de deux ſortes, le grand & le petit. En Latin, *Malus punica ſylveſtris*, ou *Balauſtium*.

BALAY. ſ. m. Utencile de ménage qui ſert à amaſſer, & à ôter les ordures, à tenir les maiſons nettes & propres. *Scopa*. On fait des *balais* de menuës branches de bouleau liées enſemble au bout d'un bâton. On en fait auſſi de genet, de jonc, & de plumes, pour nettoyer les tableaux & les meubles. Les artiſans ſe ſervent de *balais* qu'ils appellent *Eſcouvettes*.

Ménage dérive ce mot de *valletus*, diminutif de *vallus*, à cauſe que les *balais* ſont emmanchez au bout d'un bâton. D'autres avec plus d'apparence le dérivent de *betula*, *bouleau*. Du Cange le dérive de *baleis*, qui a ſignifié la même chôſe dans la baſſe Latinité, & qu'on trouve dans Matthieu Paris. Il ajoûte qu'on a dit auſſi *balaium*. Les Bas-Bretons diſent *balaen* dans le même ſens ; ce qui fait croire que c'eſt un vieux mot Celtique.

Balay du ciel. C'eſt le nom que les matelots donnent ſur l'Océan au vent de Nord-Oüeſt ; parce qu'il balaye pour ainſi dire le ciel, & le nettoye de nuages.

Balay, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de la queuë des oiſeaux ; & en Vénerie, du bout de la queuë des chiens.

On dit provèrbialement, Haſard ſur les *balais*, quand on ſurfait une

une marchandiſe de vil prix. On dit, qu'un valet fait le *balay* neuf, quand il ſert bien les prémiers jours qu'il eſt dans une maiſon. On dit auſſi, c'eſt un *balay* neuf qu'on jettera bientôt derrière la porte; pour dire, en parlant de quelqu'un qui entre au ſervice des Grands, que tout lui rit d'abord, mais qu'on ne tardera guères à le mépriſer. On dit, qu'on donnera du manche du *balay*, à ceux à qui on veut défendre l'entrée d'un logis. Le peuple croit auſſi que les Sorcières vont au ſabat ſur un manche de *balay*. On dit auſſi, Rôtir le *balay*, quand on ne profite point en quelque métier, en quelque profeſſion. Du Bartas a dit figurément & poëtiquement des vents, qu'ils étoient Doux éventaux de l'air, frais *balais* de la tèrre.

BALAYER. v. act. Prononcez BALEYER. Il y en a même qui diſent *balier*, & qui prétendent qu'il eſt plus en uſage que *balayer*, parce qu'il eſt plus doux. C'eſt, Rendre nette une chambre, une ruë, en ôter les ordures avec un balay. *Verrere, converrere, deverrere.*

BALAYER. Ce mot ſe dit auſſi des habits longs, qui traînent & amaſſent les ordures à meſure qu'on marche.

D'une robe à longs plis balayer *le Barreau*. BOIL.

On dit provèrbialement d'une perſonne dévote, qu'elle *balaye* l'Égliſe, quand elle en ſort toute la dernière.

BALAYEUR, EUSE. ſ. Celui ou celle qui balaye. *Scoparius*. *Balayeur* de Temple, eſt originairement la même chôſe que *Néocore*, qui a maintenant une autre ſignification parmi les Antiquaires. Car le mot de *Néocore* qu'on trouve ſi ſouvent ſur les Médailles Grécques, eſt un titre que pluſieurs villes Grécques & leurs habitans ont pris, pour marquer qu'elles s'étoient dévoüées & conſacrées au culte de quelque Divinité, & qu'elles prenoient un ſoin particulier de leurs ſtatuës, de leurs Temples, des ſacrifices que l'on faiſoit ſur leurs Autels, & des jeux qu'elles célébroient à leur honneur. C'eſt en ce ſens que la ville d'Éphèſe eſt appellée *Néocore de Diane* dans les Actes des Apôtres, & que pluſieurs autres villes, comme elle, ſe diſent auſſi ſur leurs Médailles Grécques, & dans les inſcriptions, *Néocores des Empereurs*, à cauſe des Temples qu'elles avoient bâti, & des Jeux qu'elles célébroient à leur honneur, de même que du ſoin qu'elles prenoient de les entretenir. *Néocore* vient du Grèc Νεωκόρον, qui ſignifie proprement *balayeur de Temple*, & dans un ſens plus honorable, la même choſe qu'*Æditᴜus* chez les Latins, & Sacriſtain chez nous.

BALAYEURES. ſ. f. plurier. Ordures qui ſont amaſſées avec le balay. *Purgamenta, ſordes.*

BALAYEURES, ou BALIEURES, en tèrmes de Mèr, ſont pluſieurs chôſes que la mèr jette ſur ſes bords, comme de la mouſſe, & ce que les Pilotes appellent *ovas marinas*. On dit que ce fameux Pedro Serrano qui fit naufrage en une Iſle déſerte qu'on a appellée depuis *Serranilla*, vivoit des *balayeures* qu'il alloit ramaſſer le long de la mèr.

BALBASTRO. ſ. m. *Barbaſtrum*. Ville Epiſcopale d'Eſpagne, dans l'Arragon, ſur la rivière de Vere auprès de ſon embouchure, dans la Cinca. Quelques-uns prétendent qu'elle a été nommée autrefois *Bergidum*, ou *Belgida*.

BALBUTIER. v. n. Parler avec difficulté, ſoit par le défaut de l'organe, quand on a la langue graſſe, ſoit faute de preſence d'eſprit, ou de mémoire. *Balbutire*. Celui qui eſt ſujet à *balbutier* ne peut jamais être un parfait Orateur. Quand on a trop bû on commence à *balbutier*.

BALCON. ſ. m. Avance; conſtruction de pièrre ou de bois, portée ſur des colonnes attachées en ſaillie au delà du mur d'un bâtiment, & enfermée d'une baluſtrade de fèr, ou de bois, pour y prendre l'air, ou pour découvrir de plus loin. *Podium, menianum*. On appelle auſſi *balcon*, la baluſtrade même de fèr compoſée de baluſtres plats, ou ronds, avec friſes ſous l'appui, & des pilaſtres de fèr aux encognures. Les grands *balcons*, ſont ceux qui portent en ſaillie, & qui ſont plus larges que les croiſées. Les petits *balcons*, ſont ceux qui ſont entre les tableaux des croiſées, & qui ſervent d'appui.

BALCONS ſur la mèr, ſont des Galeries qu'on éleve ſur le devant, & aux têtes de certains vaiſſeaux, ou pour l'ornement, ou pour la commodité. En l'Iſle Nôtre Dame à Paris, il y a un quay appellé *des balcons*.

Ce mot vient de l'Italien *balcone*, qui a été fait du Latin *palcus*, ou de l'Allemand *balk*, qui ſignifie *poutre*. MÉN. Du Cange, après Achariſius, dit que c'eſt un nom propre venu des Vénitiens; quelques-uns diſent des Génois. Covarruvias croit que ce mot vient du Grèc Βάλλειν, *jacere*. Car il dit que les *balcons* ſont proprement des avances des tourrillons ſur les portes des Citadelles, d'où on lançoit toutes ſortes de traits ſur les ennemis. Le P. Janning Jéſ. dans les *Act. SS. Jun. T. 1. p. 794. D.* ſur le mot *balconum* qui ſe trouve dans les Actes de S. Bertrand Patr. d'Aquilée, dit que ce mot eſt un augmentatif de *paleus*, qui ſignifie *ſuggeſtus*; que l'un & l'autre de ces mots ont été portez en Italie par les Lombards, & qu'ils viennent de l'Allemand *balk*, qui ſignifie poutre.

BALDACHIN, ou BALDAQUIN. ſ. m. Dais, ou poile qu'on porte ſur le S. Sacrement, ou ſur la tête du Pape dans les grandes cérémonies. *Umbella*. Borel témoigne que *Baldechinum* eſt un vieux mot François, qui ſignifioit la plus riche des étoffes qui étoit tiſſuë de fil d'or, & dont la trame étoit de ſoye recamée de broderie. On tient qu'il a été ainſi nommé, à cauſe qu'il venoit de Baldac, ou de Babylone en Perſe. On l'a appellé auſſi en vieux François, *baudequin*. Voyez Du Cange.

On appelle auſſi *Baldaquin*, un ouvrage d'Architecture qu'on éleve en forme de dais, ou de couronne ſur pluſieurs colonnes, pour ſervir de couverture à un autel. Le *baldachin* du Val de Grace eſt ſuperbe, & magnifique. Je veux bien qu'on ſe ſerve de *Baldaquins* dans nos Égliſes Gothiques, qui n'ont pour l'ordinaire par elles mêmes nulle beauté, nulle grandeur. Je les y ſouffrirai pourvû qu'il n'y ait rien d'outré. Mais que ſous une coupolle, comme celle du Val de Grace, par éxemple, qui eſt d'une éxcellente beauté, on y voye au deſſus de l'autel une petite eſpéce de ciboire, qui eſt mal conçu, écraſé, enterré, & recogné contre la muraille, & qui n'ajoûte rien à la ſplendeur de ſon dôme, cela n'eſt pas ſupportable. CORDEMOY.

Ce mot eſt Italien, & vient de *Baldachino*.

BALDECHILDE. ſub. f. *Baldechildis*. On en a fait Bathilde. Voyez ce mot.

BALDERIC. ſ. m. *Baldericus*. Nom propre d'homme, dont s'eſt fait Baldric, Baldry, Baudry, nom que portent encore quelques familles.

BALDUIN. ſ. m. *Balduinus*. Ancien nom propre d'homme, dont s'eſt formé celui de *Baudoüin*, qu'ont porté pluſieurs grands hommes, & que portent encore pluſieurs familles de tous les ordres. Aujourd'hui même je ne voudrois point dire *Balduin*, quand ce ſeroit en parlant de ceux qui ont porté autrefois ce nom, je dirois toûjours *Baudoüin*. *Baudoüin* Roi de Jéruſalem, *Baudoüin* Archevêque de Cantorberi.

BALÉARES. ſ. f. & plur. Iſles de la mèr méditèrranée, près des côtes du Royaume de Valence & de celles de Catalogne. *Baleares*, ou *Balearides Inſulæ*. Il y a quatre principales *Baléares*; Majorque, Minorque, Yrica, ou Erice, & Formentera. Cette dernière eſt inhabitée, à cauſe de la quantité prodigieuſe de ſerpens qu'il y a. Pline & Strabon aſſurent que les habitans des *Baléares* demandèrent un ſecours de troupes à Auguſte contre les lapins, qui renverſoient leurs maiſons & leurs arbres. PLINE. *Liv. VIII. ch. 55.* STRAB. *Liv. III.*

Tite-Live a dit que le nôm de *Baléares* leur vient de Baleus, l'un des Compagnons d'Hèrcule, qui y fut inhumé. D'autres prétendent qu'il vient du mot Grèc Βάλλειν, qui ſignifie *jetter*, *lancer*, parce que les habitans des *Baléares* éxcelloient dans l'art de lancer des pièrres avec la fronde, qu'ils avoient appris à ce que quelques-uns prétendent, des Phéniciens, & auquel, ſelon Lycophron & Florus Liv. III. ch. 8. ils éxèrçoient leurs enfans dès la plus tendre jeuneſſe, en leur éxpoſant leur déjeûné pendu à une poutre, & ne le leur donnant point qu'ils ne l'euſſent abbatu avec la fronde. Nicolaus Spécialis dit même *Lib. I. Rer. Sicul. p. 613. du Marca hiſp.* que c'eſt dans les *Baléares* qu'on a inventé les Baliſtes. Mais les Auteurs du XIVe ſiécle, tel que celui-ci, ne ſont pas toûjours bons garants de l'antiquité. Quoi qu'il en ſoit, les habitans des *Baléares* étoient très-habiles à lancer, & cette origine du nom *Baléares* paſſe pour la plus vraye. Tite-Live lui-même ſemble la préferer à l'autre qu'il rapporte, & qui n'eſt qu'une fâble. Iſacius ſur Lycophron dit que *Baléares* eſt la même chôſe que Valéries, *Valeriæ inſulæ*, Ὑγιεινάς; c'eſt-à-dire, les Iſles ſaines. C'eſt une idée ſans fondement. Bochart, qui dans ſon Chanaan Liv. I. ch. 35. avouë que ce nom fut donné à ces Inſulaires, à cauſe de leur habileté à lancer des pièrres, ne veut pas cependant qu'il vienne du Grèc βάλλειν, *jetter*, *lancer*; mais du Phénicien בעל, ירה, *baal-jaro*, c'eſt-à-dire, *Magiſter jaculi*, ou *projiciendi lapides*, habile à lancer. Ces Iſles ont encore été appellées Γυμνησίας, *Gymneſiæ*, & les habitans *Gymnétes*, de γυμνὸς, *nud*, parce que les barbâres qui les habitoient étoient tous nuds, ſe vêtant de peau ſeulement l'hyver. Ces Iſles ont fait un Royaume particulier, que les Mores envahîrent loſqu'ils ſe rendîrent maîtres de la Bétique, & d'où Jacques I. Roi d'Arragon les chaſſa en 1230. Depuis ce tems-là les *Baléares* ſont partie du Royaume d'Arragon. Voyez ſur les *Baléares* le *Marca Hiſpanica* de M. Baluſe, où l'on voit à qui elles ont appartenu, tant pour le ſpirituel que pour le temporel.

BALÉARIQUE. adj. m. & f. Qui eſt des Baléares, ou qui appartient aux Baléares. *Balearicus*. Il y a une eſpéce de Gruë qu'on

qu'on nomme Gruë *Baléarique*, dont nous parlerons au mot Grue. Q. Cæcilius Metellus fut ſurnommé *Baléarique*, pour avoir ſoumis les Baléares au peuple Romain. C'eſt ce que marque une ancienne inſcription qui ſe voit dans les murailles de Tarragone du côté de l'occident, & qui porte Q. C. M. B. INS. BAL. O. ET. I. IMP. ROM. S. IN PER. c'eſt-à-dire, *Quintus Cæcilius Metellus Balearicus inſulas Baleares obtinuit, & Imperio Romano ſubjecit in perpetuum*. Nous avons une hiſtoire du Royaume *Baléarique* en Eſpagnol par le Docteur Jean Dameto, *La hiſtoria General del Reyno Balearico*.

BALEINE. ſ. f. *Balæna*. C'eſt le plus gros des poiſſons. Godeau les appelle des écueils vivans. Pline fait mention de quelques *baleines* longues de quatre arpens, d'autres de 200 coudées : mais il ſe trompe, ou il exagère. Il y en a dont les os ou arêtes ſont capables d'étayer ou de ſervir à conſtruire de grands édifices. Les *baleines* du Nord ſont beaucoup plus grandes que celles qui atterriſſent ſur les côtes de Guyenne, ou de la Méditerranée. Il y en a pourtant à l'Amérique de fort grandes, qui ont juſqu'à 90 ou 100 pieds entre la tête & la queuë, dont les nageoires ont 26 pieds, les ouyes trois pieds, & la largeur de leur queuë eſt de 23 pieds. Le P. D'Ouaglie écrit dans ſa Relation du Chili ch. 17. qu'il y a plus de *baleines* au Chili qu'en aucun autre lieu du monde, & ſi grandes qu'on les prend quelquefois pour des Iſles. Pomey rapporte qu'en 1658. on apporta à Paris la ſquélette d'une *baleine* dont le crâne étoit de ſeize à dix-ſept pieds d'ouverture, peſant quatre mille ſix cens livres ; les machoires de dix pieds d'ouverture, & quatorze pieds de longueur ; peſant chacune onze cens livres ; les nageoires qui reſſembloient à des mains, de douze pieds de long, peſant chacune ſix cens livres ; les côtes de douze pieds & demi, peſant chacune quatre-vingt livres ; les nœuds de l'échine depuis la tête juſqu'au bout de la queuë de quarante-cinq pieds de long, les prémiers nœuds peſant cinquante livres, & les autres diminuant juſqu'au bout. Les Chinois diſent qu'on en a pris dans leurs mèrs qui avoient 960 pieds de long. Nos Européans néanmoins n'en ont guères trouvé qui ayent excédé 200 pieds. *Ambaſſ. des Holl. à la Chine P. II. p. 99.*

Il y a des *baleines* de pluſieurs ſortes, qui produiſent toutes des baleinons vivans & parfaits animaux, mais qui n'en portent que deux tout au plus. Elles les nourriſſent à la mammelle avec grand ſoin. La nourriture des *baleines* eſt une eau ou écume qu'elles ſçavent extraire de la mèr, à ce que diſent Ælian, Rondelet & Geſner. Elles vivent auſſi d'un petit inſecte que les Baſques nomment *Gueld*, qui eſt le *Pſillus marinus*, ou la *Puce de mèr*, qui ſe trouve dans le Nord en grande abondance pour nourrir le gros poiſſon. En effet dans la diſſection des *baleines* on ne trouve autre pâture dans leur eſtomac que de l'eau épaiſſe, & de ces menus inſectes, rârement quelques anchois ou petits poiſſons blancs, mais jamais de gros poiſſons, ni de morceaux d'ambre, comme ont voulu faire croire Cardan & autres. Les Hollandois dans leur *Ambaſſ. à la Ch. P. II. p. 99.* diſent qu'on ne trouve dans leur eſtomac qu'environ 10 ou 12 poignées de petites araignées noires, & quelque peu d'herbe verte ; & que quand la mèr ſe trouve couverte de ces araignées, c'eſt une marque que la pêche ſera bonne. Ils ajoutent qu'on a quelquefois trouvé 30 ou 40 cabilleaux dans leur ventre.

La plûpart des *baleines* n'ont point de dents, mais ſeulement des fanons ou barbes dans la gueule larges d'un empan, & longues de quinze pieds, plus ou moins, finiſſant en franges ſemblables par le bout aux ſoyes de pourceau, leſquelles ſont enchaſſées par enhaut dans le palais, & rangées en ordre ſelon leur différente grandeur, comme le menton d'un oiſeau. Ces barbes ſervent à dilater & à reſtreindre les jouës de la bête, qui ſont quelquefois ſi amples, qu'elles ſont capables de contenir le baleinon nouvellement né, comme dans une boëte, pendant les orages, comme écrit Olaus. L'Auteur de l'*Ambaſſ. des Holl. au Japon P. II. p. 139.* dit que les *baleines* du Japon ont deux grands trous ſur le meufle par où il entre quantité d'eau, qu'elles revomiſſent enſuite avec grande impétuoſité. Le P. Du Tertre, hiſt. des Ant. Tr. IV. ch. 1. §. 1. dit qu'elles vont ſouflant & comme ſeringuant par les nazeaux deux petits fleuves d'eau, qu'elles pouſſent dans l'air haut de deux piques, & que dans cet effort elles font un certain meuglement, qui ſe fait entendre d'un bon quart de lieuë. L'Auteur de l'Ambaſſade au Japon ajoûte que leurs yeux ſont longs de trois aunes, & larges d'un pied & demi ; leurs ouyes beaucoup plus grandes dedans que dehors, & qu'elles entendent le moindre bruit ; que quand elles ouvrent la gueule, elle eſt large de plus de cinq braſſes ; que leur langue a dix-huit pieds de long ſur ſix de large ; qu'il eſt certain qu'elles ſe nourriſſent de poiſſon, & qu'on a trouvé dans le ventre de quelques-unes 40 ou 50 moruës.

Les Journaux des Sçavans d'Angleterre, en parlant des *baleines* qui ſe trouvent dans la mèr de l'Amérique aux environs des Bermudes, diſent qu'elles ont de grandes barbes pendantes depuis le deſſous du nez juſques au nombril, & vers la fin des parties de derrière une crête ſur le dos ; que ce poiſſon a la figure fort aiguë par le dèrrière, approchant de celle du toit d'une maiſon ; qu'à côté de ſa tête il y a pluſieurs boſſes, que ſon dos eſt extrêmement noir, & ſon ventre blanc ; que l'agilité & la viteſſe de ces poiſſons eſt inconcevable ; qu'une ayant été harponnée, elle entraîna le vaiſſeau plus de 6 ou 7 lieuës loin en trois quarts d'heures ; que quand elles ſont bleſſées elles font un cri horrible, auquel toutes les autres qui le peuvent entendre accourent, mais ſans faire aucun mal à perſonne ; qu'elles ſont plus longues que les *baleines* de Groenland, mais moins épaiſſes ; qu'elles ſe nourriſſent des herbes qui croiſſent dans le fond de la mèr, que l'on a trouvé quelquefois dans leur eſtomac deux ou trois hottées de matière verte & herbuë ; que l'on peut tirer juſqu'à 7 ou 8 tonnes d'huile des plus grandes de ces *baleines*, que les baleinons en rendent peu, & qu'elle reſſemble plûtôt à de la gelée qu'à de l'huile ; que celle des vieilles *baleines* ſe fige comme du ſain de pourceau, & ne laiſſe pas de très-bien brûler, que celle que l'on tire de la graiſſe eſt claire comme du petit lait ; mais que celle que l'on tire du maigre entrelardé ſe durcit comme du ſuif, & petille en brûlant ; que celle enfin qu'on fait de la panne, eſt comme de la graiſſe de porc ; qu'on peut tremper ſa main dans cette huile toute bouillante ſans ſe brûler ; qu'elle eſt ſouveraine pour les playes, & pour pluſieurs autres ſortes de maux, étant appliquée ſur la partie malade.

Arrien rapporte dans les Navigations de Néarque que la flotte d'Aléxandre ayant trouvé dans la mèr des Indes des *baleines* qui jettoient beaucoup d'eau en l'air, tout l'équipage fut extrêmement épouvanté ; que Néarque ayant appris ce que c'étoit, ordonna qu'on allât droit à ces monſtres en ordre de bataille ; trompettes ſonantes, criant beaucoup, frappant les armes, pour faire un grand bruit ; & que cela les fit plonger dans la mèr, & les chaſſa.

Il y a une eſpèce de *baleines* qui ont de petites dents plattes dans la gueule ſans fanon ; & de celles-là les Baſques tirent la drogue qu'on nomme *Spèrme de baleine*, dont ils rempliſſent des tonneaux, le puiſant dans la tête de la bête avec des poilons ou grandes cuillières. Les Droguiſtes l'étraignent, le lavent, & le préparent enſorte qu'ils le rendent blanc comme la neige ou fleur de ſel, & reſſentant l'odeur de la violette. Ils l'ont nommé ainſi, à cauſe que les femmes s'en ſervent pour faire un fard excellent. Cette matière blanche & écailleuſe ſe fond comme de la cire. La plûpart de ceux qui tirent cette matière des *baleines*, aſſurent que c'eſt ſon cerveau, mais il n'y a pas d'apparence, puiſque nul cerveau de poiſſon n'a les qualitez du blanc de *Baleine*. Ne pourroit-on pas croire plûtôt que c'eſt une ſubſtance moëlleuſe qui ſe trouve logée entre les deux tables du crâne de ce poiſſon ? Le blanc de *baleine* s'appelle ſpèrme ou la nature de *baleine*, *Sperma Ceti*, parce qu'on a long-tems douté ſi cette matière n'étoit pas le ſpèrme même de l'animal. On la nomme encore ambre blanc, *ambarum album*, à cauſe qu'on en a trouvé des morceaux ſur les bords de la mèr. Le blanc de *baleine* ſortant du poiſſon eſt preſque tout en huile. Les Hollandois ſont les ſeuls qui en ſéparent cette huile, & on tire d'eux cette matière rafinée & blanchie, & lorſque cette même matière redevient jaunâtre, il ne faut que changer le papier qui l'enveloppe, & la mettre dans des papiers non collez, qui s'abruvent de cette partie huileuſe, & font que la matière redevient blanche.

Il y a une autre eſpèce de *baleine* qui a l'ouverture de l'oreille ſur les épaules. La queuë de la *baleine* lui ſert à nager en frappant l'eau. Elle s'en ſert auſſi à renverſer les barques des Pêcheurs qui la pourſuivent.

Les Pêcheurs appellent *bonnes baleines*, celles dont ils tirent le plus d'huile. Elles n'ont qu'un ſeul évent ſur le front, d'où ſort aſſez lâchement une bruine d'eau reſſemblant à de la fumée : ce qui les fait remarquer, lorſqu'elles viennent en haut pour reſpirer. *Ces bonnes baleines* ſont femelles, & le plus ſouvent nourrices, car c'eſt alors qu'elles ſont les plus graſſes. On en prend à la Chine qui rendent plus de 240 barriques d'huile, & dont la ſeule langue en donne quelquefois 60 barriques. Je ne ſçai ſi nos Hollandois en ont jamais tant tiré en leur pêche de Groenlande. *Ambaſſ. des Holl. à la Chine P. II. p. 100.*

Les *baleines* qui éjaculent & font réjaillir leur fumée en l'air à la hauteur d'une lance, comme par une ſeringue, ſe nomment *Phyſetères*, ou *Souffleurs*. Pour celles qui fument & reſpirent par deux ouvertures poſées ſur le front, car c'eſt leur manière de reſpirer, qui comme on l'a dit, ſe fait à grand bruit ; pour celles-là, dis-je, je ne trouve pas qu'elles ayent de nom particulier. Leurs nageoires ſont nommées *bras*, ou leurs *ailes*, & ſont couvertes de gros cuir noir, auſſi bien que la queuë & tout le

le corps, à la réſerve du ventre qui eſt blanc. Il y a une autre eſpéce de *baleines* qu'on appelle *Jubartes*.

Leur paſſage vient en hyvèr depuis l'Équinoxe de Septembre ; & elles s'arrêtent en un lieu nommé *la Chambre d'amour*, proche les murs de l'ancien château de Ferragus à une lieuë de Bayonne. Elles s'y viennent engouffrer pour éviter les profondes ténébres de la Mèr Glaciale du Nord, où elles ſéjournent pendant tout l'été, (car elles aiment la lumière & le ſoleil) afin de joüir d'un jour continuel de ſix mois. Quand il ſe retire, elles courent en flotte vers le Pôle du Sud. Celles des Iſles de l'Amérique paroiſſent depuis le commencement de Mars juſqu'à la fin de Mai. Les Pêcheurs conjecturent que le reſte du tems elles ſe retirent dans les antres herbus du Golfe de la Floride, parce que l'on a obſervé que ſur leurs aîles & ſur leurs queuës il y avoit quantité de viſcoſitez gluantes ſur leſquelles il croiſſoit des rocailles, & qu'on y a même trouvé des coquilles plus grandes que celles des huitres. Elles ſont alors en chaleur, & s'accouplent pendant ce tems-là. Quand deux mâles ſe rencontrent auprès d'une femelle, ils ſe livrent un dangereux combat, frapant ſi rudement des aîles & de la queuë contre la mèr, qu'il ſemble que ce ſoient deux navires qui ſont aux priſes à coups de canon.

La *baleine* ſuit ponctuellement ſon baleinon : ce qui a fait croire à quelques Naturaliſtes, comme à Ælian, que c'étoit un poiſſon différent, qu'ils ont nommé *Muſculus*, ayant préſumé que la nature l'avoit produit exprès pour ſervir de guide à la *baleine*. Cardan l'appelle *Orca*, & croit qu'il pourſuit la *baleine* pour la bleſſer par le foible du ventre : mais au contraire cela n'arrive que quand le baleinon ſe dreſſe à la tetine pour prendre ſon aliment. Ces petits ſont toûjours ſous les aîlerons de la mère juſqu'à ce qu'ils ſoient ſevrez. Les femelles n'ont point de pis, quoiqu'elles ayent du lait en abondance, & qu'on en ait quelquefois tiré de leurs mammelles juſqu'à deux barriques. *Ambaſſ. des Holl. au* [illegible] *II. p.* 140.

C'eſt une fable que tout ce que les Anciens ont dit d'un poiſſon qui ſert de guide aux *baleines*. Jean Cabri Académicien de Florence fait mention d'une *baleine* qui échoüa ſur les côtes d'Italie en 1624. qui avoit, dit-il, la gueule ſi large, qu'un homme à cheval y auroit pû entrer commodément. Pour la priſe & la pêche des *baleines*, voyez ci-après HARPON, & HARPONNEUR. La manière dont Garcie décrit la pêche des *baleines* par les Sauvages de l'Amérique, paroît ſuſpecte au P. Du Tertre.

Il y a des *baleines* ſi graſſes, que vives & mortes elles ſurnagent. Leur huile ſert pour engraiſſer le brai, pour enduire & ſpalmer les navires, pour brûler à la lampe, aux Drapiers pour préparer les laines, aux Courroyeurs pour les cuirs, aux Peintres pour certaines couleurs, aux Foulons pour faire du ſavon, aux Architectes & Sculpteurs, pour faire une laitance ou détrempe avec ceruſe ou chaux, qui durcit & fait croûte ſur la pierre molle & venteuſe qui en a été enduite, & le fait réſiſter aux injures de l'air. Et les fanons avec le membre génital s'employent à faire des paraſols, des évantails, des baguettes aux Écuyers & aux Huiſſiers, des corſets & buſques aux Dames, & à pluſieurs ouvrages de Tourneurs, Couteliers, &c. Un bourgeois de Ciboure, nommé François Soupite, a trouvé l'invention de cuire & de fondre les graiſſes à flot & en pleine mèr, bâtiſſant un fourneau ſur le ſecond pont du navire. On ſe ſert des grillons & du marc de la première cuite, au lieu de charbon, pour la ſeconde.

Les *baleines* ſont en ſi grande abondance au Nord de l'Iſlande & vers [illegible]sberg, qu'en été ces monſtres nagent & s'ébattent en groſſes trouppes comme des carpes dans un vivier, ou du poiſſon blanc dans une rivière. En Angleterre les *baleines* ſont des poiſſons Royaux qui appartiennent au Roi, auſſi-bien que les eturgeons, enſorte que la tête de la *baleine* appartient au Roi, & à la Reine la queuë.

On lit dans la plûpart des verſions Françoiſes du nouveau Teſtament au chap. 12. de S. Matth. v. 40. *que Jonas fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine.* M. Simon a cru que cette interprétation n'étoit pas éxacte, parceque le mot qui eſt dans l'original Grèc, & celui de *Ceti* qui eſt dans l'ancienne édition Latine, ſignifie en général *un grand poiſſon*. Et en effet il n'y a point autrement dans le texte Hébreu du Prophete Jonas. M. de Sacy même dans ſon commentaire ſur ce Prophéte, dit qu'on croit communément que les *baleines*, quelques grandes qu'elles ſoient, ont le goſier trop reſſerré & trop petit pour pouvoir avaler un homme tout entier.

Les ennemis de la *baleine* ſont le Dauphin, le Tonin ; l'Orke, & le Poiſſon noir, lequel tâche de lui ouvrir le ventre avec ſa ſcie, ou bien d'entrer dans ſa gueule pour lui emporter la langue. *Ambaſſ. des Holl. à la Ch. P. II. p.* 99.

Ce mot vient du Grèc φάλαινα, ou βάλαινα, ſelon l'ancienne coûtume des Grècs, qui diſent par exemple, πίξος, pour βύξος. C'eſt le ſentiment de Feſtus. On ajoûte qu'elles ſont appellées de ce nom, à cauſe qu'elles jettent fort haut l'eau de la mèr, car en Grèc βάλλειν ſignifie *jetter, lancer*. D'autres font venir ce mot *phalaina* de φαλὸς, qui ſignifie en Grèc *reluiſant*. La *baleine* eſt un animal à poil, & ſes poils reluiſent de loin ſur ſa tête. On pourroit encore ajoûter que la *baleine* eſt appellée par les Grècs *phalaina* de φαλὸς, *reluiſant*, à cauſe de certaines taches blanches qu'elle a qui paroiſſent de fort loin. Selon le P. Pezron *balena*, *baleine*, eſt formé du Celtique *balen*, & ſelon Voſſius *de Idol. Lib. IV. cap.* 22. φάλαινα vient du Chaldéen בלע, *avaler*, parce que cet animal avale un homme entier.

Une *baleine*, qui reçoit dans ſa gueule ſes baleinons pour les défendre des tempêtes, comme le dit Philoſtrate dans la vie d'Apollonius Liv. II. ch. 7. & ce mot, *Quos perdere viſa, tuetur*, fut la déviſe que l'on donna à Victor Amedée Duc de Savoye, après ſon expédition contre le Duc de Nemours.

BALEINE. On appelle auſſi de ce nom toutes les parties de la *baleine* qui ſervent, ou à mettre dans les corps de jupe, ou à faire des paraſols, des évantails, des buſques, des baguettes, &c.

La chair de *baleine* eſt de mauvaiſe odeur, & très-difficile à digérer, auſſi n'en mange-t'on pas : il n'y a que les peuples qui habitent proche le Cap de Bonne Eſpérance qui en mangent quand ils en peuvent avoir : elle convient aſſez à leurs eſtomacs robuſtes & peu délicats, qui s'accommodent d'inteſtins cruds & puans, & qui les digèrent comme les choſes les plus tendres & les plus agréables. Rondelet dit que la langue de la *baleine* eſt d'un bon goût.

BALEINON. ſ. m. Une jeune baleine, un petit de la baleine. *Balena vitulus.* Quelques-uns écrivent *balenon* ſans *i.* Il y a des *balenons* de 33. pieds de long.

BALENAS. ſ. m. Le membre de la baleine qui ſert à la génération : ce qui eſt particulier à cette ſorte de poiſſon, qui engendre comme les animaux terreſtres.

BALESTRILLE. Tèrme de Marine. C'eſt un inſtrument avec lequel on prend les hauteurs : on l'appelle autrement arbalête, ou bâton de Jacob.

BALEVRE. ſ. f. Lévre d'enbas. *Labrum inferius.* Paſquier dérive ce mot de *bis labra.*

BALEVRE, en tèrmes d'Architecture, eſt ce qui paſſe d'une pièrre plus que de l'autre près d'un joint dans la doüelle d'une voute, ou dans le parement d'un mur, & qu'on retaille en le ragréant. C'eſt auſſi un éclat d'un joint crévé parce qu'il étoit trop ſerré.

BALHOAVA. ſ. m. Tèrme de Relation. Religieux Pénitent parmi les Arabes. Il y avoit un de ces Calenders que les Arabes nomment *Balhoava*, que le ſimple peuple honoroit comme un martyr, qui avoit un cimeterre fiché dans les flancs, qu'il tenoit par la garde, & trois broches de fèr comme de groſſes lardoires, qui lui traverſoient les muſcles du bras, avec un panache fiché au milieu du front. P. ROGER.

BALISE. ſ. f. Tèrme de Marine. Marque qu'on met ſur les côtes ou canaux de la mèr, dans les lieux dangereux, & aux havres de barre ou d'entrée où il y a peu de fond, pour aſſûrer la navigation. Ce ſont ordinairement des tonneaux attachez par une chaine de fèr à de groſſes pièrres qu'on jette au fond. Ils nagent ſur l'eau, & marquent le chemin qui eſt le plus ſeur. Il y en a beaucoup en Hollande pour arrivèr à Amſterdam. Il y a quelquefois des mâts dreſſez, qui ſervent de *baliſes* ou de bouées, qui ſignifient la même choſe. Ce ſont quelquefois de grands arbres touffus de feüillages & ramages hauts élevez, & poſez en échauguette à l'embouchure des rivières, au nombre de deux pour le moins, qu'il faut prendre en juſte alignement l'un couvrant l'autre, enſorte que tous deux ne paroiſſent qu'un à l'œil, & il faut entrer en cette poſture qu'on nomme *travers*.

Les Mariniers expliquent cet alignement en ces tèrmes, *Fermer l'un parmi l'autre pour être dedans.*

BALISIER. ſ. m. ou Canne d'Inde. ſ. f. *Cannacorus. Canna Indica.* Plante qui vient des Indes, & qui a ſes racines compoſées de gros nœuds ou tubercules fibreux & chevelus, d'où partent quelques tiges hautes de quatre à cinq pieds, envelopées de feüilles, qui forment d'abord des cornets très-bien roulez, & qui peu à peu ſe déployent & ont ſouvent un pied & demi de longueur ſur demi pied ou huit pouces de large ; elles ſont rayées de pluſieurs nervures tranverſales qui partent de la côte qui ſépare la feüille en deux. Ses fleurs occupent le ſommet des tiges, elles ſont d'un beau rouge ; chaque fleur eſt un tuyau découpé profondément en cinq ou ſix pieces inégales, la pièce du milieu repréſente une languette, qui eſt chargée d'un ſommet. Le calice qui eſt un autre petit tuyau qui enveloppe la fleur

fleur dans ſa naiſſance, a à ſa baſe un embrion, qui après que la fleur eſt paſſée devient un fruit qui contient dans ſes trois cellules membraneuſes des ſemences brunes, rondes, dures & groſſes comme des petits poids, dont on fait des Chapelets. Il y a pluſieurs eſpéces de *Baliſiers* qui diffèrent entre elles par la couleur de leurs fleurs, par la grandeur & par la largeur des feüilles. Comme les feüilles de *Baliſiers* ſont fermes, elles ſervent aux Indiens à envelopper pluſieurs drogues, & même quelquefois à couvrir leurs cabanes. Les Auteurs Botaniſtes ont parlé de cette plante ſous le nom de Canne d'Inde, *Canna Indica*, & de *Flos cancri.* Voyez Daléchamps & le P. Du Tertre, hiſt. des Antil. T. II. p. 126.

BALISTE. ſ. f. *Baliſta.* Machine de guèrre, & eſpéce de fronde dont ſe ſervoient les anciens pour jetter des pièrres. La *Baliſte* différoit de la catapulte, en ce que les catapultes ſervoient à lancer des javelots & des dards, au lieu qu'avec les *baliſtes* on ne lançoit que des pièrres. Du reſte, elles ſe bandoient de la même manière. On en peut voir les figures dans Juſte-Lipſe, Vegéce Liv. IV. ch. 22. & autres. Ammien Marcellin la décrit fort éxactement Liv. XXIII. ch. 4. On l'appelloit en vieux François *Mangonneau.* Sanulus Liv. II. P. IV. ch. 8. en rapporte les différentes eſpéces. Un Hiſtorien contemporain de Philippe Auguſte, remarque à l'occaſion du ſiége de Boves, que la *Baliſte* n'étoit point alors en uſage en France, quoique cette machine fût fort ancienne, & aſſez commune ailleurs. C'étoit une machine avec laquelle on jettoit dans les places aſſiegées de groſſes pièrres, des fléches & des feux d'artifice. On ſe ſervoit en France de la mine, & du belier, pour renverſer les murailles, & de quelques autres machines qui approchoient de la *baliſte.* P. Dan.

BALISTAIRE. *Baliſtarius.* Nom d'un Officier de guèrre dans l'Empire Romain & dans l'Empire Grèc. Les *Baliſtaires* étoient répandus dans les villes de l'Empire, & ils avoient ſoin d'entretenir en bon état les armes & les machines qui étoient dans les arſenaux. Voyez Guther.

BALIVERNES. ſ. f. plur. Diſcours inutiles qui n'ont ni raiſon ni ſolidité, ſornettes, contes faits à plaiſir. *Nugæ.* Toutes les raiſons de ce chicaneur ne ſont que des *balivernes.* Je n'entens rien à toutes ces *balivernes.* Mol. Ce mot ne peut paſſer que dans le ſtile ſimple & Comique.

Ce mot ſe trouve au ſingulier.

De plus icy n'ay malheureuſement,
Que quelques fous : mais n'ay point de Poëte
Pour vous rimer baliverne *ou ſornette.* L'Ab. de Chaul.

BALIVAGE. Voyez Baillivage.

BALIVEAU. Voyez Bailliveau.

BALADE. ſ. f. Tèrme de Poëſie. On écrit BALADE. La *balade* ſe rapporte au *chant Royal* comme le triolet au rondeau. Elle n'a que trois couplets, & l'envoi où l'on met quatre ou cinq vèrs, ſelon que le couplet eſt un huitain ou un dixain. Il faut que les mêmes rimes régnent dans tous les couplets chacune à la place qui lui a été réglée dans le prèmier. Les vèrs de huit ſyllabes y viennent fort bien, quand le ſujet en eſt un peu ſérieux ; autrement on doit s'en tenir à ceux de dix ſyllabes comme dans les rondeaux. Les *Balades* ont été fort en vogue ; elles n'y ſont plus tant, mais ce goût ancien peut revenir. Le P. Mourgues. Les trois Strophes de la *Balade* ſont de huit ou dix vèrs chacune, dont le dernier vèrs eſt répeté, toûjours le même. *Genus odes verſibus in eodem rithmos exeuntibus compoſitæ* ; *Rithmus gallicus ſimiliter deſinens.* Dans l'Envoy composé de quatre ou cinq vèrs, on répete encore le refrain. Il y a des exemples de *Ballades* dans Marot & chez les Poëtes anciens. Il y en a dans Sarraſin entre les Modèrnes. Voyez Paſquier, Recherch. Liv. VII. ch. 5.

La Ballade *aſſervie à ſes vieilles maximes,*
Souvent doit tout ſon luſtre au caprice des rimes. Boil.

On appelle figurément le refrain de la *Ballade*, un diſcours qu'on répete ſouvent. Regnier a dit des Poëtes importuns à demander, C'eſt toûjours le refrain qu'ils font à leur *Ballade.*

BALADIN. ſ. m. Danſeur de profeſſion ſur les théatres publics, qui danſe à gages & pour de l'argent. On le dit quelquefois plus généralement des Bouffons & Farceurs, qui divertiſſent le peuple. *Saltator.* Covarruvias, ſuivant le ſentiment de quelques-uns, tire ce mot de l'Arabe *beledi*, qui ſignifie *bourgeois.* Sur quoi il remarque, que les Maures de la campagne appelloient de ce nom toutes les marchandiſes falſifiées qu'ils achetoient des gens de ville qui ſçavoient tromper leur ſimplicité.

BALADINE. ſ. f. Danſeuſe publique. *Saltatrix.*

BALARIN. Eſpéce de Faucon. Voyez Faucon.

BALLE. ſ. f. Petite boule, ou globe à jetter, ou tirer en l'air. *Pila.* Il s'en fait de pluſieurs ſortes. Une *balle* de jeu de paume eſt faite de petites bandes de laine bien battuës, bien liées & bien arrondies, & couvertes d'une autre bande de laine blanche ou de feutre. Aller joüer une douzaine de *balles.* Un éteuf eſt une petite *balle* couverte de cuir.

Ce mot eſt fait de *palla*, d'où on a fait auſſi *ballote*, *ballon* & *balloter.* Ménage. Mais Nicod le dérive du Grèc βάλλω, *mitto, j'envoye.* Du Cange le dérive de l'Anglois *ball*.

Balle de mouſquet, de piſtolet, d'arquebuſe à feu ou à vent, & même d'arbalête, ſe dit de certaines petites *balles* de plomb, de fèr, de pièrre, qui ſervent à charger ces armes. *Glans plumbea.* Une balle de calibre. Un piſtolet chargé de deux ou trois *balles.* Cette garniſon eſt ſortie tambour battant, mêche allumée, *balle* en bouche, c'eſt-à-dire, avec le mouſquet chargé, & une balle dans la bouche pour recharger preſtement.

En Artillerie, quoiqu'on diſe ordinairement *boulet* de canon, néanmoins on dit auſſi *balle* en quelques occaſions. Un canon de batterie porte trente-ſix livres de *balle.* Dans les ſaluts de mèr, pour faire plus d'honneur, on tire des canons chargez à *balle.*

Balle ramée, ſe dit à l'égard du mouſquet de deux *balles* attachées enſemble par un fil de fèr : & pour le canon, ce ſont deux demis boulets qui ſont joints enſemble par une barre de fèr pliée en forme de charnière de compas. *Glans veruculo trajecta, glans veruculo cum alia glande trajecta.* Ces *balles* étant ſorties s'écartent & coupent des cordes, dès voiles, & même des mâts. On les appelle auſſi *balles à fiches*, & *anges*, ou *balles* à deux têtes.

Balle, ſe dit auſſi des marchandiſes ou meubles qu'on veut tranſporter au loin, & qu'on empaquette dans de la toile, après les avoir bien garnies de paille pour empêcher qu'elles ne ſe moüillent, ou qu'elles ne ſe briſent. *Mercium colligatarum faſcis.* Toutes les marchandiſes qui viennent aux Foires ſont en *balles.* Il y a de petits Merciers de campagne qui portent des *balles* ſur leur dos.

On appelle auſſi des marchandiſes de *balle*, celles qui viennent de loin dans des *balles*, qui ſont d'ordinaire fabriquées avec peu de ſoin par de méchans ouvriers, où de méchante matière, à la différence de celles qu'on commande aux ouvriers choiſis ; & qu'on voit faire devant ſoi. Les piſtolets de S. Etienne en Forests ſont des marchandiſes de *balle* ; ils ſont faits de fèr aigre & trop à la hâte.

En ce ſens on le dit figurément de toutes les chôſes qu'on mépriſe, ou qui ne valent rien. Ce ſont des nouvelles, des contes de *balle.*

On appelle auſſi une *balle* de dez, un paquet de dez où il y en a pluſieurs douzaines. On a trouvé autrefois dans la beſace d'un Cynique une *balle* de dez, & le portrait d'une Courtiſanne. Balsac.

Balle, en tèrme d'Imprimerie, C'eſt un inſtrument de bois, qui eſt creux en forme d'entonnoir, avec une poignée au deſſus qui eſt auſſi de bois. Le creux de cet inſtrument eſt rempli de laine, laquelle eſt couverte d'une peau de mouton qu'on trempe dans l'encre, pour toucher ſur les formes ou ſur les planches.

Balle, en tèrmes d'Agriculture, eſt une petite paille, capſule, ou gouſſe, qui ſert d'enveloppe déliée au grain de blé quand il eſt dans l'épi, & qui s'en ſepare en le battant, *Gluma, folliculus.* La *balle* eſt un bon fourrage pour les beſtiaux. Ce blé eſt encore tout plein de *balles.* Lig.

On dit provèrbialement, Au bon joüeur la *balle* lui vient ; pour dire, qu'un homme qui eſt habile en une profeſſion n'y fait point de fautes, y réüſſit ordinairement. On appelle Enfans de la *balle*, les enfans qui ſuivent la profeſſion de leur pére, & entre autres les enfans d'un Maître de Tripot avec qui il fait dangereux de faire partie. On dit auſſi prendre la *balle* au bond ; pour dire, ſe ſervir de l'occaſion, ne la laiſſer pas échaper. On dit, La *balle* cherche le joüeur ; pour dire, que les occaſions ſe préſentent d'elles-mêmes à ceux qui les demandent, & qui en ſçavent profiter. On dit encore que la *balle* eſt en amour ; pour dire, qu'elle eſt bien renvoyée, qu'elle ne touche pas à tèrre ; & dans le ſens figuré, cela ſe dit d'une converſation où il y a beaucoup de vivacité. On dit auſſi, A vous la *balle*, ou, A vous le dé ; pour dire, c'eſt à vôtre tour à parler, à agir. On dit auſſi figurément d'un homme qui s'eſt ſaoulé juſqu'à crever, que ſon eſtomac eſt chargé à *balle.* Il y va *balle* en bouche, mêche allumée ; c'eſt-à-dire, qu'il entreprend une affaire ouvertement, & bien réſolu de la pouſſer vigoureuſement. Ce ſont *balles* perduës ; c'eſt-à-dire, ce ſont des efforts inutiles. On appelle *Rimeur de balle*, un Poëte dont les vers ſont ſi mauvais qu'ils ne ſervent qu'à envelopper des marchandiſes.

BALLER. v. n. Danſer. *Saltare, choreas agere.* Cette jeuneſſe a danſé

danſé & *ballé* toute la nuit. Pour être un vrai Galand, il faut toujours babiller, danſer, & *baller*. Saraz. Il eſt plus en uſage en ces deux phrâſes. Cet homme va les bras *ballans*, pour dire, en agitant les bras: & il eſt midi ſonné & *ballé*; pour dire, midi paſſé.

Ménage dérive ce mot de *ballare*, fait du Grèc βάλλειν, dont les Latins & les Grècs ſe ſont ſervis en la même ſignification. Du Cange dit qu'il vient de βαλίζω, qui ſignifie *pergo*, *gradior*: mais de quelque part qu'il vienne, on ne s'en peut jamais ſervir qu'en riant, & dans le Comique. De Rubis dans ſon hiſt. de Lyon L. I. p. 108. & 109. dit, que les anciens Gaulois alloient querir le Gui de chêne & le portoient dans leurs villes ſuivis des Prêtres & du peuple, demenants joye avec leurs balations, qui étoient des chanſons & balades qu'ils alloient chantant avec mouvemens de corps, répondant à la cadence de la voix, & que ces chanſons & danſes s'appelloient balations, *à balatu ovium*, duquel elles approchoient fort, & que de là nous avons retenu le mot *baller*. L'Auteur du Sermon. 215. *de temp.* dans Saint Auguſtin dit, *Erat Gentilium ritus inter Chriſtianos retentus, ut diebus feſtis balationes, id eſt, cantilenas & ſaltationes exercent, quod balare, id eſt, vociferando ſaltare vocabant.*

BALLET. ſ. m. Repréſentation harmonique, & danſe figurée & concertée qui ſe fait par pluſieurs perſonnes maſquées, qui repréſentent par leurs pas & poſtures quelque chôſe naturelle, ou quelque action, ou qui contrefont quelques perſonnes. *Chorea dramatica, dramatica ſaltatio.* Les *ballets* du Roi ſont fort magnifiques. Le *ballet* de la guèrre, Le *ballet* des Arts, &c. ce ſont les ſujets de ces *ballets*. Un *ballet* eſt compoſé de pluſieurs entrées. On fait des vèrs de *ballet* pour expliquer le caractère ou l'action des perſonnes qui danſent; & ces vèrs, qui tous enſemble compoſent une eſpéce de Poëme dramatique, portent auſſi le nom de *ballet*. Benſerade a fait pluſieurs ſortes de *ballets*, & le P. Meneſtrier en a fait un docte Traité.

On dit provèrbialement, qu'un homme a fait une entrée de *ballet* dans une compagnie, lorſqu'il y eſt entré bruſquement, & ſans cérémonie, & qu'il en eſt ſorti de même.

BALLON. ſ. m. Groſſe boule de cuir ronde & creuſe, qui couvre une veſſie, qu'on remplit de vent par une languette, ou ſoûpape, lequel air faiſant reſſort, rend le *ballon* propre à ſe refléchir. *Follis.* Il n'y a guères que les écoliers qui joüent des parties de *ballon*.

On dit d'un hydropique qu'il eſt gros, qu'il eſt enflé comme un *ballon*.

Ballon de Fèr. Le *Ballon* de Fèr contient 16 tables de fèr. La table eſt d'un pied & demi de long, & de trois quarts de pied de large, c'eſt-à-dire, de 9 pouces de large, & épaiſſe d'un grain d'orge. *Goullut Mem. des Bourg. L. II. C. 26.*

Ballon, en tèrmes de Chymie, eſt un très-gros matras, ou bouteille ronde de gros vèrre & à cou court, qui ſert de récipient en pluſieurs diſtillations, ou opérations.

Ballon, eſt auſſi un tèrme de Relations qu'on trouve ſouvent dans celles de Meſſieurs de Chaumont, & de Choiſi. C'eſt le nom d'un vaiſſeau à rames dont on ſe ſert dans le Royaume de Siam, tant pour des voitures, que pour des cérémonies. Il y a des *ballons* dorez & bien parez qui ont juſqu'à 150 rameurs de chaque côté. Il y en a quelques-uns qui ont des clochers d'un ouvrage fort-délicat: ce ſont de petits bâtimens faits d'un ſeul arbre d'une longueur prodigieuſe. Le Roi de Siam a les plus beaux *ballons* qui ſoient au monde. Les Siamois donnent à leurs *ballons* de la figure quelque animal, de quelque oiſeau, ou de quelque reptile, ce qui fait un fort bel effet.

BALLONNIER. ſ. m. Faiſeur de ballons. *Follium artifex.*

BALLOT. ſ. m. Petite balle ou paquet de marchandiſe. *Faſciculus, ſarcirula.* On le dit auſſi des groſſes balles. Il y avoit tant de *ballots* dans ce vaiſſeau.

On dit provèrbialement & figurément à un homme, Voilà vôtre vrai *ballot*; pour dire, C'eſt vôtre fait, ce que vous cherchez.

Ballot, ou Ballon, ſignifie auſſi, Ces ſommes ou panniers de vèrre en tables plattes & quarrées dont ſe ſervent les Vitriers, dont chacun contient vingt-cinq liens, & ſix tables à chaque lien.

BALLOTADE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt un ſaut qu'on fait faire à un cheval entre deux pilliers; en ſorte qu'ayant les quatre pieds en l'air, il ne montre que les fèrs des pieds de derrière ſans détacher la ruade, & s'éparer. A la capriole il ruë, ou noue l'aiguillette; à la crouppade, il retire les pieds de derrière ſous lui, au lieu de montrer ſes fèrs. C'eſt ce qui fait leur différence. La *ballotade* eſt un ſaut où le cheval ſemble vouloir ruer, mais il ne le fait pas pourtant, ce n'eſt qu'une demi ruade, faiſant ſeulement voir les fèrs des jambes de derrière, comme s'il avoit envie de ruer. Newc.

BALLOTE. ſ. f. Petit bulletin, ou pois; ou petite balle de diverſes couleurs, qui ſert à tirer au ſort dans les élections qu'on remet au haſard. *Calculus.*

Ballotte. Plante. Voyez Marrube; c'eſt la même chôſe.

BALLOTER. v. n. & act. qui ſe dit quand des joüeurs de paume ne font que ſe renvoyer la balle l'un à l'autre, & ne joüent point partie. *Pilam agitare.*

En ce ſens on dit figurément, *Balloter* quelqu'un, pour dire, ſe joüer de lui, s'en moquer, l'amuſer par des vaines promeſſes, le renvoyer de l'un à l'autre, ſans vouloir rien conclure en ſa faveur. *Exagitare aliquem, ludere, illudere.*

Balloter, ſignifioit auſſi, donner des ſuffrages par bulletins, ou petites boulles, ou ballotes. *Calculis dare, edere ſuffragium.* Il y a beaucoup d'élections qui ſe font en *ballotant*, qu'on remet au ſort.

Balloter, ſignifie encore, Agiter en gros une queſtion, diſcuter une affaire avant que d'opiner définitivement, ou de la juger. *Conſultare, deliberare, rem aliquam agitare.*

Balloter, ſignifie auſſi ſimplement, Mouvoir, agiter quelque chôſe. Ainſi on dit qu'un cheval fait *balloter* le mords dans la bouche.

Balloté, ée. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

BALLOTIN. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans l'hiſtoire du Gouvernement de Veniſe. On appelle *ballotins* les enfans dont on ſe ſert pour recevoir les petites boules qu'on employe pour donner ſon ſuffrage lorſqu'on fait l'élection du Doge.

BALOIRE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt ainſi que l'on appelle de longues piéces de bois qui dans la conſtruction donnent au vaiſſeau la forme qu'il doit avoir. La *baloire*, ſelon le P. Hoſte, ſe dit auſſi du contour extérieur du vaiſſeau repréſenté dans un de ces plans horizontaux.

BALOISE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe de trois couleurs, rouge, colombin & blanc. Cult. des Fl.

BALOTIN. ſ. m. Eſpéce d'oranger qui diffère des orangers ordinaires, principalement en deux chôſes, car prémièrement ſes feuilles ſont plus grandes & plus larges que celles des orangers communs, & elles ſont dentelées tout à l'entour. 2°. Ses fruits ou ſes oranges reſſemblent preſque à des citrons, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont groſſes & longues. En certains climats les branches d'orangers, & ſur tout celles de *balotin*, reprennent de bouture, ou de marcote, auſſi facilement que ſont ici les groſeliers, figuiers, cognaſſiers, &c. La Quint.

BALOURDE. adj. & ſ. m. & f. Qui eſt ſtupide & groſſier. *Stupidus, plumbeus.*

Ce mot n'eſt d'uſage que dans le ſtile ſimple & Comique. Il vient de l'Italien *balordo*, qui ſignifie la même chôſe.

BALSAME. ſ. m. Nom d'homme. S. Pièrre *Balſame*, né en Paleſtine dans le village d'Anée, s'appelloit Abſelame, d'où l'on a fait Abſalme, & puis par tranſpoſition *Balſame*. Voyez Baillet T. I. p. 47.

BALSAMINE. ſ. f. *Balſamina.* Plante annuelle qu'on ſeme dans les jardins, & qui donne des racines fibreuſes, & chevelues, d'où s'éléve une tige branchuë, haute d'un pied, charnuë, épaiſſe, noüeuſe, couverte d'une écorce verdâtre, quelquefois rougeâtre & pleine de ſuc d'un goût fade. Ses branches ſont garnies de feuilles ſemblables à celles du pêcher, plus molles, plus ſucculentes, plus dentelées ſur leurs bords, & d'un goût très-amer. De leurs aiſſelles naiſſent une ou pluſieurs fleurs portées par des pédicules longs de demi pouce. Elles ſont à quatre pétales inégales dont la ſupérieure eſt voutée, l'inférieure eſt creuſe & terminée par un éperon; les deux latérales tombent en devant en manière de Tabac, garnies chacune d'une oreillette. Lorſque les fleurs ſont à ſix pétales, la pétale inférieure qui eſt creuſe, n'a point d'éperon ſenſible, & il y a quelque changement dans la diſpoſition des autres pétales. Quand la fleur eſt paſſée, le piſtile devient un fruit fait en poire, compoſé de piéces aſſemblées, comme les douves d'un tonneau, & qui en ſe recourbant par une manière de reſſort, découvrent & jettent avec impétuoſité ſes ſemences, qui ſont rondes, & rouſſâtres. On croit que ſon nom vient du mot Latin *Balſamum*, à cauſe qu'on ſe ſervoit du fruit d'une autre plante qui portoit autrefois ce même nom en Latin, & qu'on a changé en celui de *Momordica*, en François, Pomme de merveilles. La *Balſamine*, qu'on ſeme dans les jardins, eſt à fleur purpurine, à fleur mêlée de rouge & de pourpre, à grande fleur, ou à fleur blanche. Elle fleurit en Juillet.

BALSAMIQUE. adj. Tèrme de Médecine. On appelle *balſamique* ce qui eſt doux, ce qui eſt médiocrement atténué, qui n'a rien d'âcre, ni de trop fort, & de trop violent, qui eſt lié, coulant dans une juſte température par un mélange convenable des principes. Pour qu'une chôſe ſoit *balſamique* il ne faut pas qu'elle ait trop de flegme, ni des parties trop viſqueuſes, ni trop d'acides, ni des eſprits trop violens. On dit, un ſang velouté & *balſamique*. Le ris nourrit beaucoup par ſes parties huileuſes, *bal-*

ſamiques & embarraſſantes. Les artichauds contiennent beaucoup de parties huileuſes & *balſamiques*. Lemery.

BALSARA, BALSERA, ou plus communément BALSORA. ſ. f. Nom propre d'une ville. *Balſora*, anciennement *Térédon*. M. Corneille dit *Balſera*. Ni l'un ni l'autre n'eſt d'uſage en France. Pluſieurs écrivent *Balſora*, & cet uſage ne doit pas être condamné ; mais dans l'ordinaire on dit & l'on prononce *Baſſora*, ſouvent on l'écrit auſſi, & il ſemble qu'on le devroit toujours faire, parceque c'eſt le plus autoriſé par l'uſage. *Baſſora* eſt une ville d'Aſie ſur le bord du fleuve *Sebat-el-Arab*, qui eſt le Tigre & l'Euphrate joints enſemble. Quelques Cartes la mettent dans l'Yerak, partie du Diarbeck, à l'orient de ce fleuve, & d'autres à ſon occident dans l'Arabie déſerte. Elle eſt à une demi lieuë du fleuve, & à deux du lieu où étoit l'ancienne Térédon. Les Tranſactions Philoſophiques T. I. p. 656. & 657. donnent à *Balſora* 31°, 20' de latitude, & ſur deux obſervations de l'immerſion de l'œil du Taureau elles déterminent ſa longitude la première fois à 86°, 20' de différence d'avec celle de Londres, & la ſeconde fois à 86°, 14', ſeulement. D'où il s'enſuit que la longitude de Londres étant ſelon l'Académie des Sciences différente de celle de Paris de 2°, 18', occid. & par conſéquent de 17°, 42', celle de *Balſora* eſt de 103°, 56', ſelon le ſecond calcul, & de 104°, 2', ſuivant le premier.

BALSANE. Voyez BALZANE.

BALTIQUE. adj. Épithéte qui ſe donne à une mèr du nord en Europe. La mèr *Baltique*, *Balticum mare*, *Balticus ſinus*. La mèr *Baltique* eſt un Grand Golfe entre l'Allemagne, le Danemarc, la Suéde & la Pologne. C'eſt le *ſinus Codanus* des Anciens. Pline dit que Philémon l'appelloit *Morimarhuſa*, & Hécathæus *Amalchium*. Tacite l'appelle mèr de Suéde, mèr pareſſeuſe, *Mare Suevicum & pigrum*. Les Allemans l'appellent *Oortzee*, mèr du couchant ; & *Die Belk*, d'où s'eſt formé le nom *Baltique*. La mèr *Baltique* entre dans les tèrres, ou commence au détroit de la Sonde, par lequel elle tient à l'Océan, ou mèr d'Allemagne. Elle forme deux grands Golfes principaux. Le Golfe de Boddes, ou des Bothnies, *ſinus Bodnicus*, & le Golfe de Finnes, ou de Finlande ; en langage du païs *Bothenzée*, & *Finniezée*. On trouve de l'ambre dans la mèr *Baltique*.

BALTRACAN. ſ. m. Hèrbe qui croît dans la Tartarie, & dont les Tartares ſe ſervent pour ſe ſoutenir, quand ils voyagent dans leurs déſerts. Joſapha Barbaro, Marchand Vénitien, dit en avoir vû & uſé dans ſon voyage de Tartarie, & la décrit ainſi dans une lettre à Pierre Barocci Évêque de Padouë. Le *Baltracan* a la feuille ſemblable à celle des Raves. Au milieu naît une tige plus groſſe que le doigt, & qui dans le tems de la ſemence eſt de la longueur du bras ; cette tige pouſſe des feuilles éloignées l'une de l'autre de ſa quatrieme partie. La ſemence eſt ſemblable à celle du fenoüil ; mais plus groſſe, & d'une bonne odeur, quoique forte. Quand c'eſt la ſaiſon il ſe rompt, & l'écorce ſe ſépare juſqu'à ce qui eſt tendre, comme au pampre de la vigne. Il a l'odeur de l'oranger, un peu même plus douce. Il n'a point beſoin d'aſſaiſonnement, ni même de ſel, pour être mangé. On peut le ſemer comme toute autre ſemence, ſur tout dans un lieu tempéré, & dont le fonds ſoit bon. La tige eſt un peu creuſe, & ſon écorce eſt verte, tirant ſur le jaune. Il dit que depuis ſon retour de Tartarie, étant Provéditeur en Albanie il y trouva du *Baltracan* proche de Croia, & encore après dans le Padoüan. Ramuzio, *T. II. p.* 112.

BALUSTRADE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Rang de petits piliers façonnez, de pierre, ou de fèr, ou de bois, qui ſont à hauteur d'appui, qu'on met ſur des terraſſes, ou au haut des bâtimens, pour faire quelque clôture, ou ſéparation. *Clathratum ſeptum, columellarum ſeptum*. On enferme les Autels par une *baluſtrade* de marbre, de bois, &c. Chez les Princes le lit eſt environné d'une *baluſtrade*.

BALUSTRE. ſ. m. ſe dit dans ce même ſens de ces clôtures de petits pilliers qui ſe mettent autour du lit des Princes, ou dans une chambre de parade, pour fermer les alcoves, ou le chancel du cœur d'une Égliſe, ou d'une Chapelle, ou les *baluſtres* d'eſcaliers entre l'appui & le limon. *Columellæ, clathri, cancelli*. Il y a un *baluſtre* de marbre à la Chappelle de Nôtre-Dame.

Du Cange dérive ce mot de *baluſtrum*, & *baluſtrium*, qui étoit un lieu chez les Anciens, où étoient pluſieurs bains apparemment fermez de *baluſtres*. Selon d'autres il vient de *balauſtrum*, qui ſignifie le calice de la fleur de grenade, auquel le *baluſtre* reſſemble.

On le dit auſſi de chaque pilier en particulier. Il faut tant de *baluſtres* pour faire la fermeture de cette Chappelle. Les *baluſtres* du grand eſcalier de Verſailles ſont de bronze maſſif. Les Orfévres appellent *baluſtres*, les parties de leurs ouvrages qui ſont taillées ou façonnées en *baluſtre*, comme le pilier d'un gueridon, la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier, d'un Bénitier, &c. On appelle encore *baluſtre* la petite colonne ou le pilaſtre orné de moulures, pour remplir un appui à jour ſous une tablette. Les Tourneurs appellent auſſi *baluſtre*, la petite colonne de bois qu'ils mettent au doſſier d'une chaiſe tournée.

Balustre du chapiteau de la colonne Ionique, eſt la partie latérale du rouleau qui fait la volute.

Balustres de serrure, ſont de petites piéces de fèr en forme de baluſtres, qui tombent ſur l'entrée de la clef, & ſervent à la couvrir.

On dit figurément, que les dais & les *baluſtres* ne rendent pas un homme plus heureux ; pour dire, que l'éclat & les honneurs de la Cour ne ſont pas capables de ſatisfaire le cœur de l'homme.

BALZANE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt la marque de poil blanc qui vient aux pieds de pluſieurs chevaux depuis le boulet juſqu'au ſabot devant & derrière. *Albedo in equino pede*, *Nota alba*. On dit qu'un cheval eſt chauſsé trop haut quand ſes *balzanes* montent trop haut.

Ce mot vient de l'Italien *balzano*.

On appelle un cheval *balzan*, Celui qui a des balzanes à quelques-uns de ſes pieds, ou à tous les quatre. *Equus quatuor pedibus albis*. On juge de la bonté & de la nature des chevaux ſelon les pieds où les *balzanes* ſe rencontrent.

BAM.

BAMBERG. ſ. maſc. *Bamberga*, ou *Babenberga*. Ville Épiſcopale d'Allemagne en Franconie, ſituée ſur une colline au confluent du Mein & du Reduitz. Quelques-uns croyent que c'eſt le *Bergium* des Anciens. Il faudroit dire plutôt que *Bamberg* a été bâti à la place de Bergium. Car *Bambergue* ne fut bâti que vers le Xe ſiécle. C'eſt Bade fils de l'Empereur Othon qui lui a donné ſon nom, qui joint à celui de *berg*, colline, montagne, a formé *Babeberg*, d'où s'eſt fait *Babberg*, & enſuite *Bamberg*. C'eſt l'Empereur Henri II. qui y fit établir un Évêque, qui bâtit la Cathédrale, qui eſt une des plus magnifiques d'Allemagne. Ce Saint Roi déſirant ériger un Évêché à *Babemberg*, ou *Bamberg* en Franconie, qui étoit de ſon patrimoine, pria l'Évêque de Werſboug, dans le Diocèſe duquel étoit *Bamberg*, de la lui céder avec ſon tèrritoire, lui offrant d'autres tèrres en échange. L'Évêque y conſentit, à condition qu'il ſeroit fait Archevêque, & que l'Évêque de *Bamberg* ſeroit ſon ſuffragant. On en convint dans l'Aſſemblée de Mayence l'an 1007. & le Pape fit cette érection la même année au mois de Juin. Voyez encore Imhoff *Notit. Imp. L. III. c.* 3. L'Évêque de *Bamberg* eſt Acéphale & dépend immédiatement du Pape. La longitude de *Bamberg* eſt 32, 49, & ſa latitude 49, 51.

BAMBIAYE. ſ. m. Oiſeau de l'Iſle de Cuba. Il ne s'éléve preſque point de tèrre, & on le prend à la courſe. Sa chair eſt d'un bon goût.

BAMBOCHES. ſ. f. petites figures en forme de Marionettes auxquelles on fait repréſenter des Ballets, ou des Comédies. *Alienis nervis lignum mobile*, *ſigillum automatum*. On a vû à Paris une Troupe de Comédiens qui faiſoient joüer des *bamboches*, mais qui n'ont pas eû grand ſuccès.

Ce mot vient de l'Italien. On appelle auſſi une femme de fort petite taille, une *bamboche*.

Bamboche. ſ. f. Petite canne qui vient des Indes, & qui eſt pleine de nœuds. Les *bamboches* ont été fort à la mode quelque tems.

Ce mot vient de *bambous* qui ſuit, que l'on a pris des Indiens, qui appellent *bambu*, ou *mambu*, le roſeau dont ont fait ces ſortes de cannes.

BAMBOU. ſ. m. *Arundo Tabaxifera*, *ſpinoſa*. Plante des Indes que Piſon dit être une eſpéce de roſeau. Il part de ſa racine pluſieurs jets beaucoup plus conſidérables que ceux de nos roſeaux ordinaires, branchus, creux, noüeux, & ſéparez d'eſpace en eſpace par des cloiſons. Ces cavitez au lieu de moëlle ſont remplies d'un ſuc doux, fort agréable, & qui s'épaiſſit enſuite par la chaleur, & devient ce qu'on appelle *ſacchar*. Ce ſuc dans les Indes eſt fort eſtimé. Ces feüilles naiſſent de chaque nœud, & ſont accompagnées d'épines. Ces feüilles ſont longues de quatre à cinq pouces au plus, ſur un bon doigt de largeur, terminées un peu en pointe, canelées par des nervures qui ſuivent toutes leurs longueurs, vertes, rudes & âpres au toucher. Ces fleurs naiſſent en épics écailleux & ſemblables à ceux de blé de froment. Il s'eſt élevé beaucoup de diſputes entre les Naturaliſtes ſur le *Sacchar* & *Tabaxer*, la plûpart prétendant que ces noms étoient propres à la canne de ſucre & au ſucre qu'on en tire. Les autres au contraire ſoutiennent que c'eſt mal à propos, puiſqu'ils ſont encore uſitez dans les Indes, & conſacrez pour ſignifier le ſuc du *Bambou*. Les jets de *Bambou* tiennent ſouvent ſi preſſez qu'on ne ſçauroit pénétrer une forêt de cette plante, ſon ſuc eſt très-vanté dans les Indes pour pluſieurs maladies. Il y a trois eſpéces de *Bambou* dans l'*Hort. Malabar*.

On l'appelle auſſi Mambou & Voulou. Voulou eſt une eſpéce de Canne

Canne d'Inde, qui tient de l'arbre appellé par Linſchote & Acoſta *Mambu* & *Bambu* à l'imitation des Indiens, d'où eſt venu le nom de bamboche, que nous lui donnons en ce païs-ci. La moëlle humide approchante du laict qui ſe trouve dans le *Bambou* eſt nommée par les Médecins Arabes *Tabaxir*; & par les Indiens *Sacar Mambou*, ou *Bambou*, c'eſt-à-dire, *ſucre de Mambou*, dont les Arabes, les Perſans, les Indiens & autres Orientaux, font un cas tout particulier. DAPPER.

BAMIA, ou *Ketmia d'Egypte*, eſt une plante haute comme la guimauve, ſes feüilles ſont larges & ſemblables à la vigne, découpées, & dentelées, attachées à la tige par des queuës longues; ſes fleurs ſont petites, ſemblables à celles de la mauve, de couleur jaune. Il leur ſuccéde des fruits longs, pointus, qui s'ouvrent en pluſieurs loges, garnies de ſemences preſque rondes, noirâtres, groſſes comme du crobec, contenant une pulpe douce. Les Egyptiens la cultivent & la mangent. Dapper écrit *Bammia*, & dit que cette plante a 4 ou cinq coudées de haut; que ſes fleurs & ſes feüilles reſſemblent à peu près à celles de mauve, ſi ce n'eſt que ſes feüilles ne ſont pas ſi petites ni ſi douces au toucher, mais rudes & tant ſoit peu veluës, pendantes à de longues tiges, & preſque auſſi groſſes que celles de la courge; que la fleur eſt de 5 feüilles d'un jaune pâle, le fruit à cinq & quelquefois à dix angles, & qu'il ne reſſemble pas mal aux concombre ſauvages.

BAMIA MOSCHATA, eſt une plante preſque ſemblable. Sa graine eſt gris-brun d'une odeur de muſc. On en fait de petits chapelets. On la met dans la bouche pour donner une odeur agréable. Elle vient de l'Amérique.

BAN.

BAN. ſ.m. Publication à haute voix, au ſon du tambour, ou de la trompette, ou des tymbales, par l'ordre d'un Supérieur, ou de la part du Roi, & de la juſtice. *Rei cujuſpiam præconis voce denunciatio.* On a fait un *ban* portant défenſes de ſortir du camp, d'aller à la petite guèrre. Paſquier a obſervé que ce mot eſt fort ancien dans la langue pour ſignifier une proclamation publique. Auſſi trouve-t'on ces phraſes dans les Coutumes, Crier au *ban*. Cas de *ban*. A peine de *ban*. Procéder à *ban*, &c. On appelle auſſi *Ban*, la publication & le cri que fait faire le Seigneur Féodal pour ſe faire rendre les hommages, ou lui payer les redevances, & le venir reconnoître. De Hauteſerre *Orig. feudor. c.* 9. obſerve qu'anciennement on appelloit *Heribannum* l'obligation des vaſſaux d'aller à la guèrre, quand leur Seigneur levoit des troupes, ou d'y envoyer quelqu'un à leur place, ou de lui payer une certaine ſomme, & que ce mot venoit de *here*, qui en Allemand ſignifie armée; que depuis on l'a nommé *bannum*, *ban*, & *retrobannum*, arrière-ban. Il définit le *ban*, un Édit, une levée des gens d'armes qui tiennent des fiefs ſujets au ſervice noble des armes. Il remarque encore que le *ban*, ou ſervice du *ban*, ne duroit que 40 jours, ou comme comptoient les François, 40 nuits. C'étoit autrefois un privilége des Ducs d'Autriche de ne ſervir qu'un mois. Il ajoute qu'aujourd'hui le ſervice du *ban* ne dure encore que quarante jours, quand c'eſt dans le Royaume, & trois mois quand on ſert hors du Royaume. Voyez encore les Remarques du même Auteur ſur le Ve Liv. de Grég. de Tours, p. 184. 185. & ſur le XIe Livre p. 386.

On dit auſſi *Ban* de vendanges, Ouverture de *ban*, &c. pour dire, la publication de la permiſſion des vendanges. Le Duc Odes en 1210. ſe trouvant à Beaune environ le tems des vendanges, fit preſent au Maire & Échevins de la ville du *ban* des vendanges, qui étoit un de ſes principaux droits. PARAD.

Du Cange dit qu'on a appellé auſſi l'Excommunication, le *ban* de l'Évêque. Voyez encore dans les *Acta Sanctor. Mart. Tom. I. p.* 217. *F.*

Menage dérive ce mot de l'Allemand *ban*, qui ſignifie proprement *publication*, & enſuite *proſcription*, parcequ'elle ſe faiſoit à ſon de trompe, d'où ſont venus les mots de *bannir*, *ban*, *banniſſement*, de *bandi*, de *ban*, & *arrière-ban*, *banlieuë*, *bannière*, *banmal*; *abandonner*, &c. Nicod le dérive d'un autre mot Allemand *ban*, qui ſignifie *champ*, & *territoire*, d'autant que c'eſt en vertu de ce qu'on tient des Fiefs, champs & héritages, qu'on eſt obligé au *ban* & *arrière-ban*; & que le four à *ban* eſt le four du territoire de la Seigneurie. Borel le dérive du Grec πᾶν, qui ſignifie *tout*, parceque la convocation eſt générale. Les Châtellenies ou Prévôtez de Lorraine ont ſous elles certain nombre de *bans*; & chaque *ban* a ſous ſoi un certain nombre de Bourgs. Le Duché de Limbourg eſt diviſé par *bans*. Le mot de *banlieue* a ſans doute pris ſon origine du *ban*. *P. Lubin dans ſon Merc. Geogr.*

BAN, ſe dit auſſi des publications qui ſe font aux prônes des Parroiſſes des noms de ceux qui veulent ſe marier, ou prendre les Ordres. *Solennis futurarum nuptiarum proclamatio.* La publication des *bans* n'eſt pas de néceſſité du Sacrement; mais de néceſſité de précepte. Elle a été miſe en uſage par la Police Eccléſiaſtique de France, & confirmée par les Ordonnances de Blois de Melun, & de Louïs XIII. en 1639. Le Concile de Latran a rendu cet uſage général. C'étoit pour prévenir les abus, & les inconvéniens qui réſultent des mariages clandeſtins. Le Concile de Trente a ordonné la publication de trois *bans* pour empêcher les mariages clandeſtins. Par l'Ordonnance de Blois, nul ne pouvoit valablement contracter mariage ſans proclamation précédente des trois *bans*; & aucun ne pouvoit être diſpenſé que des deux derniers *bans*, & ſeulement pour cauſe légitime; ou pour urgente néceſſité. Mais on s'eſt fort relâché là-deſſus. Il n'y a que les mineurs qui ſoient ſoumis néceſſairement à cette formalité. A l'égard des majeurs, on en diſpenſe plus aiſément; & même le défaut de *bans* n'emporte point de nullité. On achete les deux derniers *bans*, quand le prémier a été publié. Quand un mineur veut ſe marier, les *bans* doivent être publiez à la parroiſſe du domicile de ſon père, ou de ſon tuteur, ou de ſon curateur.

Le Conſeiller Argant eut la même furie,
Il vit Cloris, l'aima, preſſé de ſon amour,
On publia ſes bans *&* *ſa honte en un jour.* VILL.

On prétend que la publication des *bans* eſt très-ancienne dans l'Égliſe, il y avoit du moins quelque choſe de ſemblable dès le commencement de l'Égliſe, & c'eſt des *bans* de mariage qu'on entend ce que Tertulien appelle *trinundina promulgatio*. Ces publications de *bans* ont été établies pour prévenir les abus qui pourroient ſe commettre dans le mariage à cauſe des empêchemens. Il eſt vrai qu'avant que ces ſortes de publications fuſſent en uſage, on prévenoit les inconvéniens autrement. Les hommes s'adreſſoient aux Diacres, & les veufves ou les filles aux Diaconeſſes, & propoſoient le deſſein de ſe marier: ſi les partis étoient ſortables, les Diacres & les Diaconeſſes avertiſſoient l'Évêque, lequel après en avoir communiqué au Clergé, faiſoit la bénédiction du mariage. FEVRET.

BAN, ſe dit auſſi de la publication qui ſe fait pour convoquer tous les Nobles d'une Province, pour ſervir le Roi dans ſes armées, ſuivant qu'ils y ſont obligez par la Loi des Fiefs. *Principis edictum primariæ clientelæ nobilitatem ad militaria munera convocantis.* On a publié le *Ban*, & l'*Arrière-ban*. *Ban* en ce ſens ſignifie la convocation des vaſſaux qui tiennent du Roi immédiatement, & *arrière-ban* de ceux qui tiennent médiatement. On confond aujourd'hui ces deux mots, deſorte que *ban* & *arrière-ban*, eſt un mandement à tous Gentilshommes & autres tenans fiefs & arrièrefiefs, de venir à la guèrre pour le ſervice du Prince.

BAN, eſt auſſi l'Aſſemblée de ces Nobles en corps d'armée. *Primaria clientelæ nobilitas armata.* Le *Ban* & l'*Arrière-ban* eſt longtems à ſe mettre en campagne. L'Abbé de la Roque a fait un Traité du *ban* & de l'*arrière-ban*, avec pluſieurs anciens rôles, où ſont les noms & qualitez des Princes, Seigneurs & Gentilshommes qui s'y ſont trouvez. Les François ont ſervi leurs Rois dans leurs armées par manière de *ban* & d'*arrière-ban* dès le commencement de la Monarchie, mais on peut dire que ces convocations n'ont été bien réglées que dans le tems qu'il s'eſt fait des inveſtitures des fiefs. Dèſlors les Laïques Seigneurs de fiefs ont rendu un ſervice perſonel dans les armées. Les Eccléſiaſtiques même qui en poſſedoient étoient contraints de s'y trouver avec leur vaſſaux: ce qui a donné lieu à l'inſtitution des Vidames, & des Advoüez, pour la défenſe des Évêchez & des Abbayes. Ces Advoüez en tems de guèrre conduiſoient les vaſſaux des Égliſes ou des Abbayes, à la place des Seigneurs Eccléſiaſtiques. Mais parceque pendant les guèrres ſaintes, ou contre les Anglois & les Flamands, la plûpart des Gentilshommes qui alloient en ces expéditions manquoient d'argent pour les frais de leurs voyages, ils furent contraints de ſupplier les Rois de permettre aux Roturiers & aux gens de mainmorte d'acheter des fiefs, leſquels étant ainſi tombez entre les mains de perſonnes peu propres pour les armes, on vit bientôt les *bans* & les *arrièrebans* peu fournis d'hommes capables des éxercices militaires. C'eſt pourquoi les Rois ordonnèrent d'abord la levée du droit des franc-fiefs ſur les Roturiers, pour ſurvenir au payement des gens de guèrre, & pour confirmer la permiſſion de tenir des fiefs & arrièrefiefs à la manière des Nobles. Outre ce droit ils furent encore obligez à ſervir de leurs perſonnes, ce qui s'éxécute encore aujourd'hui.

BAN, ſe dit auſſi des aſſignations qui ſe font à cri public aux vaſſaux pour comparoir devant leur Souverain en certaines occaſions, & pour rendre compte de leurs actions. *Edictum Principis beneficiarios clientes evocantis.* Les Princes d'Allemagne ſont ſouvent aſſignez, ſont mis au *ban* de l'Empire, & on confiſque leurs Fiefs, faute de rendre l'hommage & le ſervice dont ils ſont tenus.

BAN, ſignifie auſſi, Banniſſement. *Exilium.* Et on dit en tèrmes de

de Palais, Il lui eſt enjoint de garder ſon *ban* à peine de la hart. Il a obtenu un rappel de *ban*.

PETIT BAN. Il étoit en uſage en Dauphiné, & les *petits bans* étoient differens des condamnations de juſtice. Celles-ci ne ſont que les amandes ordinaires portées par les Sentences des Juges, au lieu que par les autres on entend les peines pécuniaires impoſées par les Statuts des lieux pour des contraventions. VALBON. pag. 120.

BAN, ſignifie encore, un endroit & un lieu public qu'ont les Seigneurs des grands Fiefs, pour obliger tous les habitans d'une Seigneurie de venir cuire au four du Seigneur, de moudre à ſon moulin, ou d'apporter leur vendange à ſon preſſoir. *Jus indictiva moletrina, jus indictivi furni, jus indictivi torculi vinarii.* Ainſi on dit, un four à *ban*, un moulin à *ban*, un preſſoir à *ban*; & on appelle *Sujets banniers*, & *Droit de banné*, ceux qui ſont obligez à ce droit. En quelques Coutumes on appelle Four *bandier*, Moulin *bandier*, ce qu'on appelle ailleurs *bannal*.

BAN *à vin*. *Jus prælationis in vendendo vino.* C'eſt le droit que quelques Seigneurs ont de vendre leur vin à l'excluſion des habitans qui ſont dans leur tèrritoire: ce droit n'eſt que pour quarante jours au plus, & en quelques endroits pour un mois ſeulement. Le droit de *ban de vin* ne peut être tranſporté au Fermier, pour joüir par lui de l'exemption du huitiême. Ce droit de *ban de vin* eſt appellé quelquefois *ban de Mai*, ou *ban d'Août*. Le Roi par un édit du mois d'Avril 1702. a établi un droit de *ban de vin* dans tous les lieux où les droits d'Aydes n'ont point de coutume, il permet à toutes perſonnes d'acquérir ce droit, & leur donne de grands privilèges.

On dit provèrbialement d'un homme qui a une bouche trop fenduë, qu'elle eſt grande comme un four à *ban*.

BAN eſt quelquefois une dignité: c'eſt ainſi qu'on appelle le Gouverneur de Croatie. *Banus*, *Gubernator*, *Præfectus*. M. Du Cange remarque que les Hongrois l'appellent *Isban* en leur langue: il ajoute que ce nom de dignité vient du mot *band*, pris pour étendart, parce que c'eſt ſous le band (*bandum*) ou ſous les enſeignes de cet Officier, que les peuples de la Province doivent ſe ranger pour combattre.

M. d'Herbelot *Bibl. Orient. p.* 183. prétend que *Ban* eſt un mot Eſclavon, dont les Turcs ſe ſervent auſſi, & qu'il ſignifie, celui qui commande des troupes ou des milices dans les Provinces dépendantes du Royaume de Hongrie. Il eſt auſſi, ſelon d'autres, en uſage en Dalmatie. C'eſt ce que les Grècs modernes appellent Βοάνος, & Μπάνος, dont l'un ſe trouve dans Conſtantin *de Adminiſtr. Imper. cap.* 30. *&* 31. & l'autre dans Cinname. On croit même que c'eſt ce qu'Héſychius appelle Βαννας, & qu'il dit ſignifier *Roi*, ou bien Grand Prince. Voyez J. Selden *de Titul. honorar.* P. II. ch. 2. n. 5. *Joan. Lucius de Regno Dalmat. Lib. VI. cap.* 1. les Decrets d'André Roi de Hongrie ch. 25. & Du Cange. Le Lieutenant ou Vicaire du *Ban* s'appelle Viceban, *Vicebannus*, & l'on trouve *Bannatus*, Bannat, pour ſignifier la dignité de *Ban*.

BANAL. Voyez BANNAL.

BANALITÉ. Voyez BANNALITÉ.

BANANE. ſ. f. C'eſt le fruit du Bananier.

BANANIER. ſ. m. *Muſa arbor.* Plante qui eſt fort commune dans les Indes Orientales & Occidentales. C'eſt un gros roſeau ſpongieux au dedans qui vient volontiers dans des tèrres graſſes, près des ruiſſeaux, ou dans les vallées qui ſont à l'abri des vents. Il croît de la hauteur de douze ou de quinze pieds. Sa tige eſt vèrte, luiſante, ſpongieuſe, & remplie d'eau: elle ſort d'un gros oignon en forme d'une poire, qui a pluſieurs petites racines blanches, qui le lient avec la tèrre. Ses feüilles viennent au haut de la tige, au nombre de huit, de neuf, & même de douze: elles ſont longues d'environ quatre, cinq, ou huit pieds, & larges de quinze ou dix-huit pouces: elles peuvent ſervir de napes & de ſerviettes, & étant ſeches tenir lieu de matelats & de lits pour coucher mollement; elles ſont d'un verd gai, polies & fermes comme du papier, & craquent de la même maniére; auſſi quand elles ſont agitées du vent elles font du bruit, & ſe déchirent. Le nerf qui eſt tout le long de la feüille eſt gros comme le petit doigt. Son fruit eſt au ſommet de la tige en forme de groſſe grappe, ou de gros bouquet: il eſt gros comme le bras, long de douze à treize pouces, un peu recourbé vers l'éxtrémité: ſa chair eſt ferme & ſolide, propre à être cuite ou ſous la cendre, ou au pot avec la viande, ou à être confite & ſechée au four, ou au ſoleil pour être gardée plus facilement. Dans chaque bouquet il n'y a que vingt-cinq ou trente *bananes* au plus, qui ne ſont point trop ſerrées les unes près des autres. Ses fleurs ſont d'un jaune blanc, d'une odeur douce, & longues d'environ deux travers de doigt. Lorſque les fruits ſont meurs, on coupe toute la plante; car elle ne porte qu'une fois du fruit, & ne vit qu'une année; mais avant qu'elle vieilliſſe il ſort de la racine un ou deux rejettons qui lui ſuccédent, & qui par ce moyen la perpétuënt.

Dans la Province de Machicore en Afrique il y a des *bananes* auſſi longs & auſſi gros que le bras, que l'on appelle *Outſi*, & dans la Province de Mangabei *Foutſi*; il y en a d'autres qui portent des fruits comme la moitié du bras, & d'autres qui ne ſont pas plus gros que le pouce; & d'autres qui ſont plus petits, & ſont nommez *Acoudres*, dont il y en a bien cent à chaque grape, qui ſont de couleur verte, ſoit qu'ils ſoient récens, ſoit qu'ils ſoient gardez. Les *bananes* ſont un bon manger dans ce païs-là, & fort nourriſſans, on les fait rôtir comme des pommes, quand elles ſont meures. On cueille bien ſouvent les grappes qui ne ſont pas meures, & on les pend au plancher, où elles meuriſſent en moins de 15 jours. On file dans la Province d'Eringdrane l'écorce de cet arbre, & l'on en fait des habits. DAPPER. Cet Auteur fait *bananes* maſculin, nom du fruit du *bananier*. Mais il ſe trompe, c'eſt un Hollandois qui ne ſçait pas le François.

Le P. Du Tertre décrit les *bananiers* & les *bananes* de l'Amérique dans ſon *hiſt. des Antil. Traité II. ch.* 2. §. 6. Il dit, qu'Acoſta en a mieux écrit que tous les autres, qu'il ſe trompe néanmoins en rangeant cette plante ſous le nombre des arbres. Il diſtingue les figues des *bananes*, qui, dit-il, ſont plus longues & pour l'ordinaire plus groſſes. Il y en a de groſſes comme le bras, & longues d'un grand pied, & un peu courbées comme les cornes de vaches. Le ſuc de cette plante fait une vilaine tache ſur le linge, qu'on ne peut jamais ôter. L'eau dont le tronc ſpongieux de cette plante eſt rempli, eſt éxtrêmement froide, & l'on s'en ſert avec ſuccès contre toutes ſortes d'inflammations. Quand on coupe la *banane* on voit une belle croix imprimée ſur chaque tronçon. On appelle le *bananier* Figuier d'Adam, ou Pommier de Paradis, comme ſi c'étoit l'arbre du fruit défendu qu'Adam mangea dans le Paradis tèrreſtre. Le *bananier* a beaucoup de rapport à un figuier des Indes, il en diffère néanmoins comme on le peut voir dans Louvillers, *hiſt. nat. des Ant. Liv. I. ch.* 9. *art.* 3. & dans l'*hiſt. des Antil. du P. Du Tertre. Tr. III. ch.* 2. §. 6.

BANC. ſ. m. Siége de bois où pluſieurs ſe peuvent aſſeoir de rang. *Scamnum.* Ce *banc* eſt capable de tenir tant d'écoliers. Les anciens Marguilliers ont un *banc* dans une Paroiſſe le plus près du Chœur. La conceſſion des *bancs* dans une Égliſe n'en transfère point la propriété, & l'uſage n'en eſt point tranſmiſſible aux hèritiers. LOÜET. Il n'y a que le Patron qui ait droit d'avoir un *banc* à perpétuité.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *banco*, ou du Latin *bancus*, ou *bancun*, qu'on a auſſi écrit *banchun*, qui ſignifie la même chôſe; & qui ſelon les Bollandiſtes, Mart. T. II. p. 152. ſignifie la table autour de laquelle des Juges ſont aſſis pour rendre la juſtice, ou des Banquiers pour faire leurs comptes, & d'où eſt venu auſſi le mot de *banqueter*. D'autres le dérivent de l'Allemand *panck*. Nicod le dérive de *abacus*; d'autres du Saxon *benc*. Covarruvias remarque que quelques-uns tiennent que ce mot vient de l'Arabe *bancq*. Angelo Rocca dit que c'eſt un mot Gothique. Icquez dit que c'eſt un mot de la langue des Francs, qui diſoient *benc*, ou *banc*, que nous avons retenu; & Chorier dit qu'il nous eſt reſté de l'ancienne langue des Allobroges, qui diſoient *bank* dans le même ſens. Le P. Pezron dit qu'il eſt Celtique. C'eſt la même chôſe.

BANC, ſe dit auſſi en parlant du tems d'étude qu'on doit faire dans les Univerſitez pour parvenir aux Degrez. *Studiorum curriculum.* Il faut avoir été cinq ans ſur les *bancs*, avant que d'être Docteur, c'eſt-à-dire, Il faut avoir étudié cinq ans. Au Palais on appelle Meſſieurs du grand *Banc*, les Préſidens à Mortier. *Judices primi ſubſellii.*

BANC, eſt auſſi une eſpéce de bureau, ou de rendez-vous, où les Procureurs & Avocats ſe rangent pour parler à leurs parties, pour y ſigner leurs éxpéditions, ou pour y ſerrer leur bonnet. *Procuratorum ac Cauſidicorum menſa.* Les Réglemens du Palais portent, que les Procureurs doivent ſe tenir demie-heure à leur *banc* entre 10. & 11.

BANC DU ROI. C'eſt un tribunal de Juſtice, & une Cour ſouveraine en Anglètèrre. *Tribunal primarium.* On l'appelle *Banc du Roi*, parceque le Roi y préſidoit autrefois en perſonne, & prenoit place ſur un *banc* élevé, les Juges étant aſſis aux pieds du Roi ſur un *banc* inférieur. C'eſt dans cette Cour que l'on plaide les cauſes de la Couronne entre le Roi & ſes ſujets, & toutes celles qui regardent la vie des ſujets. Elle prend auſſi connoiſſance des trahiſons, complots, ou machinations qui ſe font contre le Gouvernement. Elle eſt ordinairement compoſée de 4 Juges, dont le premier eſt appellé le Lord Chef de Juſtice du *Banc du Roi*. Il porte des robes, & des livrées de la Grande Garderobe. La Juriſdiction de la Cour du *Banc du Roi* eſt générale, &

& ſ'étend par toute l'Anglet̀erre. Il n'y en a point dans le Royaume qui ſoit plus indépendante, parceque la Loi ſuppoſe que le Roi y préſide toûjours. Voyez Spelman.

BANC COMMUN, c'eſt la ſeconde Cour de Juſtice en Anglet̀erre. *Tribunal ſecundarium*. On l'appelle *Banc commun*, parcequ'on y plaide les cauſes communes & ordinaires entre ſujet & ſujet. On y juge toutes les affaires civiles, réelles, ou perſonnelles, à la rigueur de la Loi. Le prémier Juge de la Cour des Plaidoyers communs eſt appellé, le Chef de la Juſtice des cauſes communes, ou du *Banc commun*. Il n'y a préſentement que quatre Juges. Autrefois il y en a eû tantôt 8, tantôt 7, tantôt 6, & tantôt 5. Voyez Spelman ſur ces deux dernières ſignifications de *Banc*, dans ſon *Gloſſ. Archaeol.* On pourroit auſſi s'en ſervir en parlant d'affaires d'Italie, car le mot *bancus* & *banco* ſe prend auſſi pour tribunal, ou, ſelon les Académiciens de la Cruſca, pour la table autour de laquelle des Juges & Magiſtrats ſont aſſis dans leurs aſſemblées. Voyez Du Cange au mot *bancus*.

BANC, en t̀ermes de Marine, eſt dans les Galères un ſiége où on met quatre ou cinq rameurs de rang pour tirer une même rame. *Tranſtra*. Les Galères ont 25 *bancs* de chaque côté. Les Galéaſſes ont 32 *bancs*, & ont ſix ou ſept forçats par *banc*. Le nombre des *bancs* eſt ce qui fait différence entre les Galères, & autres vaiſſeaux à rames, pour la grandeur, & pour la force.

BANCS de Chaloupes, ſont les *bancs* qui ſont joints autour de l'arrière de la Chaloupe en dedans, pour la commodité de ceux qui y naviguent. *Sedilia*.

BANC ſignifie auſſi, un lieu dans la m̀er où il n'y a pas aſſez d'eau pour porter un vaiſſeau. On le dit auſſi des ſables & des rochers qui s'élèvent un peu au deſſus de la ſurface de l'eau. *Arenariae moles*. Ce vaiſſeau eſt échoüé ſur un *banc* de ſable. Le grand *banc* des Moluës vers le Canada a plus de cent lieuës de long, & n'eſt pas dangereux; car on y peut flotter. Il ſe nomme autrement, Le *Grand banc*. Le *Banc* de l'Acadie dans l'Amérique ſeptentrionale ſur la côte méridionale de l'Acadie. Le *Banc aux baleines* au couchant du *Grand banc*. Le *Banc à vert* près de la côte méridionale de l'Iſle de la T̀erre Neuve. Le *Banc de Bimini* dans la m̀er du Nord en Amérique proche de l'Iſle de Bimini. Le *Banc de la Caſſe* dans la m̀er méditerranée au couchant de la Sardaigne. Le *Banc du Chien* à l'Occident d'Anglet̀erre. Le *Banc de S. George* ſur la côte orientale de l'Acadie. Le *Banc de l'Iſle de ſable*, proche de cette Iſle au midi de l'Acadie. Le *Banc des Iſles*, au midi de l'Iſle de T̀erre Neuve. Le *Banc Jacquet*, ou le *Petit banc*, au levant du *Grand banc*. Le *Banc des Orphelins* dans le Golphe de S. Laurent. Le *Banc des Perles*. Il y en a deux en Amérique de ce nom; l'un dans la m̀er du Nord, & l'autre ſur la côte de l'Acadie au Levant, on l'appelle autrement le *Banc aux Anglois*. La m̀er de la manche & celle du Pont-Euxin ſont pleines de *bancs*, & de difficile navigation. Les *bancs* de pièrre s'appellent *hayes de pierre*; les grands glaçons, des *bancs de glace*.

BANC, ſe prend auſſi figurément pour le peu de ſuccès que nous avons dans nos entrepriſes, auſſi bien que le mot d'*écueil*. En écrivant l'hiſtoire, je crains de donner à travers quelque *banc* ou quelque écueil caché ſous l'eau. ABL.

BANC de Jardin, eſt un ſiége qui ſe fait de gazon, ou de marbre, ou de bois dans un jardin. *Sedile ceſpititium*.

BANC, ſignifie auſſi, un lit de pièrre, ou un étage dans les carrières. Le *banc* de ciel, eſt celui d'enhaut qui eſt le plus dur, & ſoutenu ſur des piliers qu'on y laiſſe d'eſpace en eſpace; enſorte qu'il ſert de ciel ou de plafond à la carrière. Il y a des carrières où l'on trouve deux *bancs* de ciel. Une carrière de bon *banc*.

BANCELLE. ſ. f. Petit banc long & étroit comme celui qu'on met aux tables des petits cabarets. *Scabellum*. La *bancelle* nous y ſert de tabouret. SCARRON.

BANCHE. ſ. f. T̀erme de Marine. C'eſt le nom que l'on donne à un fond de roches tendres, & unies, qui ſe trouvent en certains lieux au fond de la m̀er.

BANDAGE. ſ. m. Art de bander les playes ſuivant les diverſes parties du corps où elles ſe trouvent. Un Profeſſeur en Chirurgie doit faire pluſieurs leçons des *bandages*.

BANDAGE, ſe dit auſſi des ligatures avec quoi on lie les playes. Cet homme eſt preſque guéri, mais on ne lui a pas encore ôté les *bandages*.

On appelle plus particulièrement *Bandage*, les brayers qu'on eſt obligé de porter quand on a des hernies, ou deſcentes, ou quelque autre maladie du ſcrotum. *Faſcia herniae coercendae*.

BANDAGE, ſe dit auſſi des ferremens qui lient, ou qui fortifient des roüés, ou des pièces d'une machine. *Vincula, ligamina. Bandage* de roüé. Ce ſont des bandes de f̀er courbées & percées de diſtance en diſtance pour les attacher avec de gros clous autour des jointes des roüés. LIGER. Ces roüés ne valent rien, mais le *bandage* en eſt encore bon.

BANDAGE, ſe dit auſſi des piéces qui ſervent à bander une arbalète, un piſtolet, & autres chôſes qui ſont reſſort. Il y avoit autrefois bien plus de piéces pour le *bandage* d'une arquebuſe, qu'il n'en faut à préſent.

BANDAGISTE. ſ. m. C'eſt un faiſeur de brayers. *Faſciarum ad coercendam herniam artifex*. Il eſt du Corps des Chirurgiens; c'eſt à S. Côme qu'on le reçoit.

BANDE. ſ. f. Pièce d'étoffe coupée en longueur, & qui a peu de largeur. *Taenia*. Les Suiſſes portent des habits découpez par *bandes*. Il y a des *bandes* de velours ſur les habits du train de cet Ambaſſadeur. Dans les guèrres civiles des maiſons d'Orléans & de Bourgogne ſous Charles VI. l'Orléanois portoit des écharpes, que le peuple appelloit comme il fait encore maintenant *bandes*. PASQ. Recherc. Liv. VIII. T. 51. Le Comte d'Armagnac Connêtable avoit pour deviſe une *bande*, c'eſt pour cela qu'ayant été tué dans la priſe de Paris par les Bourguignons, on lui leva une *bande* de ſa peau de la largeur de trois ou quatre doigts, depuis les épaules juſqu'au genoüil, & on la lui mit en écharpe. PARAD.

BANDE. Ordre militaire. L'Ordre de la *Bande*. Les Chevaliers de la *Bande*, *Banda militia*, dit Miraeus dans ſes *Origines Ordin. Equeſtr. c.* 5. C'eſt un Ordre militaire d'Eſpagne, inſtitué par Alphonſe XI. ou ſelon d'autres XII. Roi de Caſtille l'an 1332. ſous le Pontificat de Jean XXII. Il prit ſon nom d'une *bande*, ou ruban rouge, que les Chevaliers portoient croiſé, paſſant de deſſus l'épaule droite ſous le bras gauche. *Banda* ſignifie en Eſpagnol la même choſe que *bande* en François. On n'y recevoit que des gens Nobles, mais les aînez des Grands en étoient éxclus. Il falloit avoir ſervi au moins dix ans dans les armées ou à la Cour. Ils devoient prendre les armes pour la Foi Catholique contre les Infidelles. Le Roi étoit Grand Maître de l'Ordre. Leur Régle, que Juſtiniani rapporte, conſiſte en 38 articles. Juſtiniani l'appelle l'Ordre de la *Bande*, ou de l'écharpe. Les Chevaliers de S. Jacques ſemblent avoir ſuccedé à ceux de la *Bande*. Ceux qui ont écrit de cet Ordre ſont, Mariana, hiſt. d'Eſp. Liv. XVI. ch. 11. Antoine Guévara, Paul Maurigia, *Lib. II. Orig. m naſt. cap.* 9. Juſtiniani, T. II. ch. 52. p. 634. & ceux qui ont traité des Ordres militaires en général, & que nous indiquerons au mot ORDRE.

BANDE, eſt auſſi un morceau de toile coupé en long, qui ſert à lier les playes, & quelques membres du corps. *Faſcia*. Les *bandes* d'un enfant en maillot; d'une femme en couche, d'un cautère.

Ménage après Lipſe & Saumaiſe ſur Solin 1130. dérive ce mot de l'Allemand *bandt*, qu'ils diſent être auſſi un mot Perſan & Arabe, mais que les Perſans & les François l'ont pris du bas Grèc *bandon*; ou du Latin *bandum*, ſignifiant une enſeigne d'une pièce d'étoffe ou de linge, plus longue que large. *Bandum* ſe trouve dans la vie de S. Anaſtaſe Perſan, qui vivoit au commencement du VIIe ſiécle, & dont la vie a été écrite au même ſiécle par un Auteur & témoin oculaire; *bandum* s'y trouve, dis-je, pour ſignifier un étendart, un drapeau, une enſeigne militaire. Voyez Bollandus *Acta Sanct. Janu. T. II. p.* 439. Un vieux Gloſſaire Grèc manuſcrit de la Bibliothèque de M. Séguier, cité dans le Gloſſaire qui eſt à la tête de l'hiſtoire de Théophylacte Sinécocattes, dit qu'il ſe tire du Latin, & que les Italiens appellent *banda* les étendarts. Nous ne l'avons donc pas pris du Grèc moderne *bandon*, mais plûtôt les Grecs ont pris *bandon* du bas Latin *bandum*, qui probablement s'eſt formé ſelon les étymologies qui vont ſuivre.

Du Cange dit qu'il vient du Saxon *bend*, dont la baſſe Latinité a fait *bende*, & *bendellus*, *bandeau*, d'où ſont venus auſſi les mots de *banderolle* & de *bannière*, les *bandes* des gens de guèrre, parce qu'ils étoient diſtinguez par *bandes* & par enſeignes. Dans la vie de Ste Zite on trouve *Binda* dans le même ſens; ſur quoi le P. Papebrok remarque qu'il vient de l'Allemand *Binden*, qui ſignifie *lier*. *Act. SS. April. T. III. p.* 519. Voyez encore *Maii T. IV. p.* 389. A. & dans Anaſtaſe ſur le retour de Léon III. à Rome on lit, *cum ſignis & bandis*, avec les étendarts & bannières; la lettre du Pape Hadrien à Charlemagne; Procope, *de Bello Vand.* 2. *p.* 125. qui appelle βανδοφόροι, ceux qui portoient les étendarts, ou bannières, Liv. II. p. 134. Voyez le Gloſſaire de Fabretti, qui eſt à la tête de Cédrenus de l'édit. du Louvre, & celui de Meurſius. Ce mot néanmoins ne vient point du Grèc, comme on l'a déja dit. Du Cange croit que *bande* s'eſt fait de *ban*, *bannum*, parce que ceux qui mettoient le ban à quelque chôſe, ou qui mettoient quelque chôſe au ban, y attachoient un voile, ou morceau d'étoffe. Enfin d'autres le dérivent de *bamnar*, ancien mot Britannique, ou Cambrobritannique, qui ſignifie Étendart, & qui a été formé de *bann*, élévation; car

bann, comme on le peut voir dans Bohornius, ſignifie *être haut, être élevé.*

On appelle auſſi des *bandes* de broderie, ou de tapiſſerie, les ornemens faits à l'éguille, qui ſont étendus en long & avec peu de largeur ſur des lits, ſur des paremens d'Autels, ſur des habits, &c. *Inſtita opere Phrygio texta.*

BANDE, ſe dit auſſi du fèr battu en long, qui ſert à lier ou enfoncer quelque chôſe. *Ferrea lamina.* Il faut trois *bandes* de fèr pour attacher une flèche de caroſſe. Il faut mettre deux *bandes* à cette roüe. Voyez BANDAGE. On appelle *bandes* Flamandes, une eſpéce de pentures.

BANDE d'une ſelle, ſe dit de deux piéces de fèr plattes, larges de trois doigts, clouées aux arçons pour la tenir en état.

BANDE, eſt auſſi un tèrme de Pâtiſſier, qui ſe dit d'un morceau de pâte étenduë, qu'on coupe en long, pour bander des tourtes de godiveaux & autres ouvrages de pâtiſſerie.

BANDE, en Architecture, ſe dit de pluſieurs membres plats & unis, qui repréſentent en effet des *bandes*, ou liſières; comme les friſes, qu'on appelle autrement *plattes-bandes en faſcès*; les architraves, & autres piéces moindres, dont quelques-unes ſont ſuſceptibles d'ornemens. *Faſcia.* Il y a auſſi des *bandes* de trémie, qui ſont des barres de fèr qui ſervent à ſoutenir les atres, les manteaux & les languettes des cheminées. *Vectis.* Les *bandes* de colonnes ſont une eſpéce de boſſage, dont on orne le fût des colonnes. *Faſcia.* Il y en a de diverſes ſortes, ſelon les divers ordres d'Architecture.

BANDES, chez les Imprimeurs, ſe dit des piéces de fèr ſur leſquelles roule le train de la preſſe.

BANDE. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Charcutiers. Ils appellent *bande de Cervelats*, ſix Cervelats attachez l'un au bout de l'autre.

BANDE, eſt auſſi un tèrme de Potier. On l'employe pour ſignifier pluſieurs carreaux arrangez de ſuite; car alors on dit *bande de carreaux.*

BANDE. Ce mot eſt auſſi uſité parmi les Ceinturiers, qui appellent *bande de baudrier*, preſque tout le corps du baudrier.

BANDE, en tèrme de Blaſon, eſt une des piéces qu'on appelle *honnorables* dans l'Écu. *Tænia.* Elle eſt de métal, ou de couleur, & traverſe l'Écu d'angle en angle, & prend depuis le chef du côté droit, & aboutit à la pointe au côté gauche. La *bande* quand elle eſt ſeule, doit réguliérement occuper le tiers de l'Écu; car ſi elle ne contient que les deux tiers de ſon ordinaire, on l'appelle *cotice*, *Tæniola*; & quand elle n'eſt que du tiers, on l'appelle *baton*, ou *bande en déviſe. Obliquum Bacillum. Bande dentelée*, *engrêlée*, *denchée*, *breteſſée*, *échiquetée*, *ondée*, *potencée*, *chargée*, *accompagnée*, &c. Et quand il y en a pluſieurs, on en ſpécifie le nombre, & on dit, un Écu *bandé* de 6, de 8 piéces, &c. On l'appelle auſſi *bandé*, quand les principales piéces ſont chargées de *bandes*, comme le chef, la face, le chevron, &c. Le Lantgrave de Heſſe porte d'azur, au lion *bandé* d'argent & de gueule de 8 piéces. On le dit auſſi des bandeaux qui ſont ſur les têtes des figures du Blaſon.

BANDE, en tèrmes de Marine, ſignifie, Côté. *Plaga*, *regio.* Nous navigions à deux degrez de la Ligne de la *bande* du Nord. La déclinaiſon de l'aiguille eſt là de tant de degrez de la *bande* du Sud. On dit auſſi, Mettre ſon vaiſſeau à la *bande*, quand on le fait pancher ſur un côté, pour lui donner le radoub, ou le ſuifver.

BANDE, ſignifie encore une troupe de pluſieurs perſonnes aſſociées enſemble pour un même deſſein. *Caterva*, *turba.* La grande *bande* des Violons ſe dit des 24 Violons du Roi. On dit auſſi *bande* de ſéditieux, *bande* de factieux, *bande* de ligueurs, *bande* de voleurs. On a pris des voleurs, qui ont déclaré tous ceux qui ſont de leur *bande*. On dit encore, *bande* de Bohémiens, *bande* d'Égyptiens.

> *Monſieur, l'on vous demande;*
> *C'eſt un Comédien. Parbieu voici la* bande.
> *Dites Troupes. L'on dit* bande *d'Egyptiens*,
> *Et* bande *offenſeroit tous les Comédiens.*
> POISSON BAR. DE LA CRASSE.

BANDE, ſe diſoit autrefois des troupes de gens de guèrre. *Militum manus.* Mais il n'eſt demeuré en uſage qu'en cette phrâſe, Le Prévôt des *bandes*, pour dire, le Juge des ſoldats du Régiment des Gardes. Cependant Vaugelas dit dans ſon Quint-Curce, que les *bandes* Grécques avoient joint le gros de l'armée. Et M. De Harlai dans ſon Tacite, Il falloit aller droit au Camp s'aſſurer des *bandes* Prétoriennes. Ce mot vient en ce ſens de ce que l'on a dit *bandum* pour un drapeau, une enſeigne militaire, comme nous l'avons marqué ci-deſſus. Les *Gloſſæ Nonnicæ* diſent que ce nom étoit en uſage chez les Romains, ce qu'il faut entendre du bas Empire. Κανδῖα, στρατιωτικὸν σημεῖον, ὃ βάνδον Ῥωμαῖοι καλοῦσι.

On dit encore, qu'un Général va de *bande* en *bande* pour animer ſes ſoldats.

On le dit auſſi des corps qui ſont unis, & qu'on ſépare. Quand on eſt trop de perſonnes enſemble pour ſe réjouir, il ſe faut ſéparer en pluſieurs *bandes*, Le gros de la Cavalerie s'eſt ſéparé en deux *bandes* pour aller couper les ennemis.

BANDE, ſe dit auſſi de pluſieurs perſonnes aſſemblées pour ſe divertir. Ainſi on dit la *bande* joyeuſe, la *bande* Bachique; mais ce n'eſt que dans le ſtile ſimple & comique.

> *Enſuite avec ſolennité*
> *Toute nôtre bachique* bande
> *But un grand vèrre à ta ſanté.* LA CHAP.

BANDE, ſe dit auſſi parmi les Bouchers de pluſieurs bœufs qu'on mene de compagnie. *Boum armentum.* Il vient d'arriver une belle *bande* de bœufs au marché.

BANDE, eſt encore un tèrme du jeu de billard. La *bande* eſt le bord de la table ſur laquelle on joüe, *ora.* La *bande* eſt haute de deux ou trois pouces. On dit, collé ſous la *bande*; ou ſimplement collé, en parlant d'une bille qui touche à la *bande*, & qui s'y arrête.

On dit provèrbialement, Faire *bande* à part; pour dire, Se ſéparer d'une troupe, d'un parti avec lequel on avoit quelque liaiſon. *Ab aliis diſcedere*, *ſejungere ſe.* Le meilleur parti qu'on puiſſe prendre, c'eſt de faire *bande* à part, de crainte de s'affoiblir avec les foibles. ABB. D. L. TR.

L'origine de ce mot en cette dernière ſignification vient, ſelon Paſquier, des querelles des Maiſons d'Orléans & de Bourgogne ſous le régne de Charles VI. qui ſe diſtinguoient, parceque les Bourguignons portoient une Croix rouge de Saint André, qu'on appelle encore *Croix de Bourgogne*; & les Orléanois portoient des écharpes, que le peuple appelloit *bandes*, de ſorte qu'on les appelloit les *Bandez*, comme on avoit dit ailleurs les *Croiſez*; & comme ils étoient fortement liguez, on a dit que des gens ſe *bandoient* contre quelqu'un, quand ils ſe liguoient contre lui, & lorſqu'ils étoient de ſa *bande*; pour dire, de ſon parti.

BANDEAU. ſ. m. Bande qu'on met ſur le front, ou ſur les yeux. *Faſcia*, *velum.* On met un *bandeau* à ceux qui reçoivent la Confirmation. Les veuves portent un *bandeau* de crêpe en ſigne de grand deüil. Le *bandeau* que l'on met à ceux qui ſont confirmez doit être de linge. Autrefois on devoit le porter durant ſept jours, dans la ſuite on ſe contenta de le porter trois jours; enfin, le Concile de Chartres en 1526. ordonna qu'on le garderoit au moins pendant vingt-quatre heures, au bout deſquelles après avoir ôté le *bandeau*, on lavoit avec de l'eau & du ſel le front de la perſonne qui avoit été confirmée, & on brûloit le *bandeau*. Les Auteurs Eccléſiaſtiques appellent ce *bandeau*, *vitta*, *linea*, *chriſmale*, *bandellus.* Voyez le P. Martene Bénédictin.

BANDEAU de Religieuſe. C'eſt une bande de toile que les Religieuſes portent ſur le front; pour ſignifier qu'elles ferment volontairement les yeux, pour ne plus voir les folies du monde, auquel elles ont renoncé.

BANDEAU, en tèrmes d'Architecture, ſe dit d'une architrave ou moulure qui s'étend depuis une impoſte à l'autre, en ſe courbant en arc par deſſus une porte ou fenêtre. On le dit auſſi des chambranles des portes quarrées.

On appelle le Diadême, un *Bandeau Royal*; parce que la marque de la Royauté étoit autrefois un *bandeau*, que les Rois mettoient ſur leur front. *Faſcia candida.*

On dit figurément qu'un homme a un *bandeau* ſur les yeux; pour dire, qu'il eſt aveugle par l'eſprit; qu'il eſt préoccupé de quelque paſſion, qui l'empêche de voir la vérité de quelque chôſe. On attribuë à l'Amour un *bandeau*, parce qu'un amant ne voit point les défauts de la perſonne qu'il aime. L'amour propre eſt comme un *bandeau* épais qui nous empêche d'appercevoir nos défauts. BELL. La diſcorde avoit mis un *bandeau* fatal ſur tous les yeux. RACIN.

On met auſſi un *bandeau* aux figures qui repréſentent la Juſtice; pour ſignifier que les Juges ne doivent connoître, ni favoriſer perſonne; & qu'ils ſont appellez à rendre également la Juſtice, & ſans diſtinction.

BANDEAU, ſe dit auſſi d'un médicament externe, qu'on applique ſur le front, compoſé de fleurs, de ſemences concaſſées, de décoctions de plantes, ou d'huiles & d'onguens, pour appaiſer les douleurs de tête, & faire dormir.

BANDÉE. ſ. f. Tèrme de coutume, c'eſt l'ouverture des vendanges, dont la proclamation ſe fait par ordonnance de Juſtice. *Vindemiæ denuntiatio.* Ce mot vient apparemment de ban, qui

qui ſe dit dans le même ſens, comme on le peut voir en ſon lieu ; & l'on a dit *bandée* pour *bannée*, c'eſt-à-dire, proclamation du ban des vendanges.

BANDELETTE. ſ. f. Petite bande avec laquelle on lie, on bande quelque chôſe. *Tænia, tæniola, vitta.* On tient les cheveux retrouſſez avec des *bandelettes.* Les victimes des Payens étoient ornées de *bandelettes.* Les Pontifes ſe couvroient auſſi la tête de *bandelettes* qu'on appelloit *ſacrées*, pour faire des ſacrifices, ou des priéres publiques dans les cérémonies extraordinaires. Les Dames Romaines ſe coëffoient avec de petites *bandelettes*, qui étoient la marque de la pudeur, & de la chaſteté, & que les Courtiſanes n'oſoient porter ; Ovide le dit : *Eſte procul vittæ tenues, inſigne pudoris.*

BANDELETTE, eſt auſſi un ornement d'Architecture, qu'on appelle auſſi *régle*, qui eſt plus petite que la plattebande, & plus grande que le liteau. C'eſt comme la moulure plate qui couronne l'architrave Dorique.

BANDER. v. act. & n. Lier avec une bande. *Faſcis vincire, aſtringere, alligare, obligare.* Il faut *bander* une playe, afin d'empêcher que le ſang ne ſe perde. On *bande* la tête de ceux qui ont la migraine.

BANDER, ſignifie auſſi, mettre un bandeau ſur les yeux de quelqu'un, pour l'empêcher de voir ce qui ſe paſſe dans les lieux où on le méne. *Alicujus oculis velum obducere.*

BANDER, ſe dit auſſi des chôſes qui font reſſort, & qu'on met dans un état violent. *Intendere, contendere, adducere. Bander* le reſſort d'une montre, d'un piſtolet. *Bander* un arc.

BANDER, ſe dit auſſi des chôſes qu'on tire avec violence. *Bander* la corde d'une gruë, d'un cabeſtan, *bander* un câble, pour élever un fardeau. La corde de ce bateau qui remonte ne *bande* pas. Il faut *bander* davantage la corde de ce théorbe. Il faut bien *bander* cette toile ſur ce chaſſis.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau *bande* au vent, quand il ſe tient ſur les chiens faiſant la creſſerelle.

BANDER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Il a *bandé* tous les nerfs de ſon eſprit, tous les reſſorts de ſon imagination, pour venir à bout de cette machine. Il ne faut pas toûjours avoir l'eſprit *bandé* à l'étude. Il faut trop *bander* ſon eſprit, pour joüer aux échecs.

BANDER, ſe dit auſſi du froid, quand il augmente. Le tems eſt plus *bandé* aujourd'hui qu'hier ; pour dire, il fait plus froid qu'hier.

BANDER, en términes de paume, ſignifie, Enlever, jetter par deſſus les murs ou dans les filets une balle que ceux du parti oppoſé ont miſe ſous la corde. *Pilam extra ſphæriſterii parietes mittere.* Et en ce ſens on dit au propre, *Bander* à l'acquit, quand on parie une ou deux balles en faveur de celui à qui ce coup ſuccéde : & au figuré on dit, *Bander* à l'acquit quelqu'un, lorſqu'on ſe ſoucie peu d'un homme, & qu'on s'éloigne le plus qu'on peut de ſa perſonne.

BANDER, en tèrmes d'Architecture, c'eſt en aſſembler les vouſſoirs & claveaux ſur les cintres de charpente, & les fermer avec la clef.

BANDER, en tèrmes de Pâtiſſier ; c'eſt mettre de petites *bandes* de pâte ſur des tourtes & autres piéces de four. Il faut *bander* cette tourte, ce godiveau.

BANDER, en tèrmes de Matrone & de congrès, ſe dit de l'érection naturelle de la vèrge, dont le déffaut eſt une marque d'impuiſſance, & dont elles font leur rapport dans les Officialitez. On le dit auſſi des femmes, mais plus rârement. Ainſi Juvenal a dit,

Rigida tintigine vulva.

BANDER, avec le pronom perſonnel, ſignifie ſe liguer, s'unir pluſieurs enſemble pour s'oppoſer à quelque deſſein. *Conjurare, conſpirare.* Tous les Seigneurs du Parlement d'Anglетèrre s'étoient alors *bandez* contre le Roi. Tous les principaux Sénateurs s'étoient *bandez* contre lui. ABLANC. Cette expreſſion vient de ce que dans les guèrres civiles des maiſons de Bourgogne & d'Orleans, ceux qui tenoient pour la maiſon d'Orleans portoient des écharpes qu'on appelloit *bandes* ; d'où vint que ceux qui ſuivoient le parti des Ducs d'Orleans, de Berry, & du Comte d'Armagnac, qui s'étoient liguez enſemble, furent appellez les *bandez* ; & l'on dit, ſe *bander*, pour dire prendre parti contre le Duc de Bourgogne. Et de là s'eſt dit en général ſe *bander* contre quelqu'un, pour dire, ſe déclarer, ſe liguer contre lui. Voyez Paſquier, Recherch. Liv. VIII. ch. 51.

On dit provèrbialement, *Bander* la caiſſe ; pour dire, S'enfuir, s'en aller, parce qu'en effet on bande la peau d'une caiſſe, ou tambour, quand on veut battre la marche ou la retraite. Par la même figure on dit, *Bander* ſes voiles ; pour dire, S'en aller, parce qu'en effet le vent fait *bander* les voiles d'un vaiſſeau qui ſort d'un port. On dit, qu'il faut ſe *bander* les yeux ; pour dire, qu'il ne faut pas prendre garde à quelque pèrte, à quelque déſordre domeſtique qu'on ne peut empêcher.

BANDÉ, ÉE. part paſſ. & adj. *Intentus, contentus.* Le P. le Moine l'a dit pour orné de bandes.

Leurs longs ſayons, de gris & d'orangé bandez
Etoient aux entredeux de gros boüillons ondez.
P. LE MOINE.

BANDÉ. ſ. m. Nom que l'on donna ſous Charles VI. à ceux de la faction d'Orleans. *Aurelianenſis factionis homo.* Voyez Se bander.

BANDER. ſ. m. Nom Perſan que les Turcs ont auſſi pris des Perſans, comme beaucoup d'autres mots. Il ſignifie proprement ville de Doüanne, ville où l'on s'arrête pour payer les droits d'entrée ſur les marchandiſes. Et parceque ces droits ſe payent à l'entrée ou à la frontière d'un Royaume, un grand nombre de villes frontières en Turquie & en Perſe portent ce nom. Le Roi de Suéde a été long-tems à *Bander*, où il s'étoit retiré après la bataille de Pultowa.

BANDEREAU. ſ. m. Eſt le nom qu'on donne au cordon qui ſert à pendre la trompette au coû de celui qui en ſonne. *Funiculi.*

BANDERET ſ. m. Chef de la Milice. *Dux, Præfectus Copiarum.* Ce nom ſe donne aux Chefs de la milice de tout le canton de Berne. Je ne ſçai s'il ſe dit ailleurs. Il y a dans Berne quatre *Banderets*, qui ſont les Chefs de la milice de tout le Canton. MATY. Peut-être que *Banderet* ſe dit pour *Banneret*, comme Bandée pour Bannée ; ou bien il vient de bande, & ſignifie, Chef des bandes, c'eſt-à-dire, des troupes de milice.

BANDEROLLE. ſ. f. Petit étendart en forme de guidon, étendu plus en longueur qu'en largeur, qu'on met ſur les mâts des vaiſſeaux, & ſur les pains bénits des perſonnes de condition qui veulent faire voir leurs Armoiries. *Parvum, minus vexillum.* On dit auſſi une *banderolle* de trompette, qui eſt un petit étendart armoirié attaché aux branches.

Ce mot eſt un diminutif de bande.

BANDI. ſ. m. Exilé, voleur, aſſaſſin, qui court le païs à main armée. *Exul, extorris, latro, graſſator.* Il y a pluſieurs *Bandits* dans les Pyrénées, dans l'Appennin & dans toute l'Italie. Les Princes ſont ſouvent obligez à envoyer des troupes pour nettoyer leurs païs de *Bandits.*

BANDIÈRES. ſ. f. Tèrme de mèr. Paremens de damas, ou de tafetas, que l'on met au deſſus des mâts, & qui portent les Armes des Souverains. On dit auſſi d'une armée qu'elle eſt rangée en front de *bandières*, lorſqu'elle eſt aſſemblée, & rangée en campagne : cette ſituation d'une armée eſt oppoſé à celle qu'on exprime, quand on dit qu'elle eſt cantonnée, c'eſt-à-dire, diviſée par troupes en differens endroits, bourgs, villages, ou cantons.

BANDILLE. ſ. m. Nom propre d'homme, qui ſe dit en Lionnois pour BAUDILLE. Voyez ce mot.

BANDIMENT. ſ. m. Tèrme de Coûtume. *Denuntiatio, promulgatio.* C'eſt lorſque le Seigneur juſticier, ou de fief, fait crier par un de ſes Sergents les héritages, ou biens meubles, être ſaiſis par lui comme vacans, ou par défaut d'hoir, ou lorſque le Seigneur fait ſçavoir à tous ſes ſujets de lui payer ſes rentes ; ou quand les héritages ſont en ſaiſie, criées & ſubhaſtations, & qu'il y a main miſe de juſtice ſur meubles ou héritages, & la chôſe qui eſt ſaiſie ou arrêtée eſt bannie ; ou quand on fait publier le procès d'interdiction de biens. Voyez les Coûtumes de Bayonne, de Bretagne, & M. de Laurière ſur Ragueau.

BANDINUS. ſ. m. *Clathri, cancelli.* Tèrme de Mèr. Ce ſont les lieux où l'on s'appuye étant debout dans la poupe du vaiſſeau. Ils ſortent en dehors preſque d'une toiſe pour ſoutenir les grandes conſoles, qui ſont ordinairement fermées en Hercules, ou en Amazones, en façon de banc fermé par dehors de baluſtrades, qu'on appelle *Jalouſie de mezze poupe.*

BANDOULIER. ſ. m. Sorte de vagabond. Voleurs de campagne qui volent en troupe, & avec armes à feu. *Latrones, graſſatores.* S'étant écartez pour aller au fourrage, ils furent chargez par des *Bandouliers* qui deſçendîrent des montagnes. VAUG. Les montagnes des Pyrénées ſont pleines de *Bandouliers*, & ce ſont les voleurs de ce lieu-là qui ont donné le nom à tous les autres. Ils ſont nommez ainſi, de ce qu'ils vont en bandes, comme qui diroit *ban de voliers.*

BANDOULIÈRE. ſ. f. Eſpéce de baudrier qu'on met ſur le corps de gauche à droit, qui ſert à ceux qui combattent avec des armes à feu, ſoit pour porter des carabines, ſoit pour porter des charges pour le mouſquet. *Baltheus.* La *bandouliere* eſt la marque d'un Cavalier, d'un Mouſquetaire, d'un Garde : mais avec cette différence, que les *bandoulieres* des mouſquetaires & des Gardes du Corps, ſont d'ordinaire enjolivées, couvertes de velours, bordées d'un galon, & attachées avec un crochet ; au lieu que les *bandoulieres* des ſimples ſoldats ne ſont garnies que de leurs charges.

BANG. ſ. m. Arbre du Païs des Négres en Afrique, fort ſemblable au Palmier. On en tire du vin rouge, appellé *Makenſy*. Ses feuilles ont plus d'une aulne de long, & ſon écorce eſt propre à faire des nattes, des ſacs, & des cordes. Ses rameaux ſont longs & épais, & ſervent aux Négres de toiſes pour meſurer. Dapper.

BANGUE, ou BENGE, ou plûtôt BENGHE. ſ. m. Eſt une plante preſque ſemblable au chanvre, quoique pourtant d'une eſpéce fort différente. Mr. Herman, Profeſſeur de Leyde, veut qu'elle ſoit une eſpéce de guimauve des Indes. Sa tige eſt quarrée, & a cinq paumes de longueur, de couleur vèrte & difficile à rompre; elle n'eſt pas ſi creuſe que celle du chanvre: ſon écorce peut ſe filer auſſi bien que celle du chanvre: ſes feüilles ſont ſemblables à celles du chanvre, vèrtes par deſſus & couvertes par deſſous de duvet, d'un goût tèrreſtre & inſipide. Les Indiens s'en ſervent pour exciter leur appétit, & pour ſe rendre plus propres au plaiſir des femmes. Les grands Seigneurs & les Chefs d'armée pour oublier leurs travaux, & pour dormir plus tranquillement, prennent de la poudre de la graine & des feüilles avec de l'areca vèrte, un peu d'opium & du ſucre. S'ils ſouhaitent de ſe repréſenter en dormant les images de diverſes chôſes, ils y ajoutent du camphre, des clous de géroſle & du macis. S'ils veulent être gais & enjoüez, & ſur tout plus diſpoſez à l'amour, ils y mêlent du muſc & de l'ambre, & en font un électuaire.

BANIANE. ſ. m. *Banianes*. Oſorius les appelle *Baneanes* en Latin, & ſon Traducteur *Baneanes* en François; & Ludolphe *Baneani* en Latin: toutes nos relations diſent *Banianes*. *Baneanes* eſt le mot & la prononciation Portugaiſe. Le P. Tellez l'écrit ainſi dans ſon hiſtoire d'Éthiopie. Ce ſont des Idolâtres des Indes qui croyent à la Métempſycoſe, & qui ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils ne mangent d'aucun animal qui ait vie. Ils ne veulent pas même tuer des poux; au contraire ils les rachétent, quand ils les voyent entre les mains des étrangers. Ils ont tant de peur d'avoir quelque communication avec d'autres nations, qu'ils caſſent leurs pots, ſi quelqu'un d'une autre Religion y a bû, ou y a ſeulement touché. Ils font écouler toute l'eau d'un étang, s'il s'y eſt lavé. S'ils ſe touchent même entr'eux, il faut qu'ils ſe lavent, & ſe purifient avant que de boire, ou manger, ou rentrer ſeulement dans leur maiſon. Oſorius dit, *L. IV. de Reb. geſt. Emman.* qu'ils portent penduë au cou une pièrre de la groſſeur d'un œuf, percée par le milieu, dont ſortent trois filets; qu'ils diſent que cette pièrre repréſente leur grand Dieu; que pour cela ils ſont fort reſpectez de tous les Indiens, & que cette pièrre ſi révérée ſe nomme Tambarane. On a imprimé un livre de la religion des *Banianes*, traduit de l'Anglois de Henri Loyd.

Ce mot ſignifie en leur langue, *Peuple innocent & ſans malice*, parce qu'il fait profeſſion de ne faire mal à aucune créature vivante, non pas même aux moindres animaux, & de pardonner les injures qu'on lui a faites.

Quelques Auteurs écrivent *Banian* & *Banians*, comme Wicqfort dans ſa traduction de l'Ambaſſade de Figuéroa, & même *Banjans*; mais M. Tavernier écrit dans ſes relations ou voyages de Perſe *Banianes*, & non pas *Banians*. Toutes les relations les plus récentes écrivent de même, & *Baniane* au ſingulier, & c'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer. M. Tavèrnier dit qu'on trouve en Perſe beaucoup de *Banianes* qui y vont trafiquer. Il remarque auſſi que ces *Banianes* ſont grands uſuriers. Il paroît donner le nom de *Banianes* aux Indiens qui traiquent en Perſe, de quelque ſecte qu'ils ſoient. Les *Banianes* ſont la carte des Marchands. Ce ſont les *Banianes* qui ſuivent le plus exactement la doctrine de la Métempſycoſe, & qui pratiquent le plus religieuſement ce qu'elle exige. Pluſieurs pouſſent le ſcrupule juſqu'à avoir des valets, qui avec un éventail excitent l'air, pendant qu'ils mangent, afin d'éloigner d'eux tous les petits moucherons, qui dans les Indes ſont en grand nombre. De la Crequin.

Arbre des Banianes. C'eſt un arbre de l'Inde & de la Perſe, qui d'un ſeul tronc fait une petite forêt, parce que ſes branches pendant juſqu'à tèrre elles y prennent racines, & produiſent un nouveau tronc, dont les branches en produiſent d'autres de 15 pas en 15 pas, juſqu'à 300 pas à la ronde. Les Anciens, & entr'autres Quint-Curce, a parlé de cet arbre. Il porte un fruit de la groſſeur d'une noix, la peau en eſt rouge, & renferme une graine ſemblable au millet. Il y a de groſſes chauve-ſouris qui en mangent, & qui font leurs nids ſur ces arbres. Elles ne branchent point, mais elles s'accrochent à ces arbres, & s'y pendent par les pieds ayant la tête en bas. Les Perſans appellent cet arbre *Lul*; les Portugais, *Arbol de Reyes*, Arbre des Rois; & les François, *Arbres des Banianes*, parce que les *Banianes* ſe retirent deſſous & y bâtiſſent des Pagodes & des Caravauſeras. Voyez Tavernier, voyage de Perſe.

BANILLE. ſ. f. Ce mot ne ſe dit pas en François, on dit Vanille.

Écrivez & voyez Vanille, fruit des Indes très-agréable par ſon odeur douce. Ceux qui écrivent *banilles*, changent l'*v* en *b*, parce que les Eſpagnols prononcent l'*v* conſone à peu près comme nous prononçons le *b*.

BANIR. Voyez Bannir.

BANLIEUË. ſ. f. Environs d'une ville qui ſont dans l'étenduë d'une lieuë. *Urbana juriſdictionis extra pomærium fines*, ou ſimplement *ditionis fines*, ou *territorium*. La *banlieuë*, ſelon Loiſel, eſt eſtimée à deux mille pas chacun valant cinq pieds; ou à ſix vingt cordes, chacune de ſix vingt pieds. Ces publications ont été faites dans Paris & dans ſa *banlieuë*. Il a été banni de la ville & de ſa *banlieuë*, c'eſt-à-dire, des environs. On le dit auſſi des bornes & de l'étenduë d'une Juriſdiction, de ſon enclave ou détroit, qu'on appelle en quelques lieux *Quintaine*, ou *Septaine*, dans laquelle le Juge ordinaire de la ville peut faire bannie & proclamation. On appelle auſſi *Banlieuë* de moulin, l'eſpace dans lequel s'étend ſa bannalité.

Ce mot vient du Latin *banleuga*, ou *bannileuga*, ou *banluega*, c'eſt-à-dire, juriſdiction d'une lieuë; car *bannum*, ban, ſignifie juriſdiction, & la *banlieuë* ordinaire ne s'étend guère qu'une lieuë à la ronde d'une ville. C'eſt ce que les Latins appelloient tèrritoire. *Territorium*, & à Rome, ſelon quelques-uns, les Regions Urbicaires, ou ſuburbicaires, *Regiones urbicariæ*, ou *ſuburbicariæ*. Dans une ancienne inſcription la *banlieuë* de Rome eſt appellée *Regio Romana*. Ainſi *banlieuë* en Latin c'eſt *Regio*. Voyez Ménage, Du Cange, & Saumaiſe, dans ſes Notes ſur les XXX Tyrans de Trebellius Pollion C. 24. dans l'hiſt. Aug. p. 315. 316.

BANNAL, ale. adj. qui ſe dit d'un lieu public qu'un Seigneur a droit d'établir pour y faire cuire le pain, moudre la farine, preſſurer le vin des habitans de ſa Seigneurie, &c. *Indictivæ legi obnoxius*. Un four *bannal*, *Furnus indictivæ legis*. Preſſoir *bannal*. *Juris indictivi Torculum*. Moulin *bannal*. *Legis indictivæ piſtrinum*. Il y a auſſi un droit de taureau *bannal*, & en certains lieux des mulets *bannaux* pour fouler les grains. Anciennement on diſoit *bannier*. Paſquier, Rech. Liv. VIII. ch. 36.

On appelle ironiquement un taureau *bannal*, un homme qu'on veut accuſer d'une grande corruption de mœurs.

On appelle auſſi, Rivières *bannales*, ou rivières de cenſe, celles qui appartiennent en propriété à quelqu'un, qu'il peut donner à ferme & à cenſe.

Bannal, ſe dit auſſi dans un ſens métaphorique. La réputation de doucereux *bannal*. Bussy.

BANNALITÉ. ſ. f. Droit d'un Seigneur d'avoir un moulin, un four, un preſſoir, un taureau bannal, & de contraindre ſes vaſſaux à y moudre leurs grains, à y cuire leur pain, à y amener leurs vaches. *Indictivum jus dominicum. Bannalitas.* Les Seigneurs Hauts-Juſticiers ne peuvent avoir droit de *bannalité* que par des conceſſions du Roi, & des titres ou dénombremens anciens; car ils ne le peuvent acquérir par une poſſeſſion immémoriale. C'eſt une ſervitude qu'on ne peut preſcrire même par cent ans, parce qu'elle eſt odieuſe.

Le droit de *bannalité* étoit inconnu aux Anciens; il n'en eſt fait aucune mention dans les loix du Digeſte, ni du Code, & l'hiſtoire ne nous en apprend pas davantage. On lit bien à la vérité & très fréquemment dans les Ordonnances ou Capitulaires de nos prémiers Rois, & dans les Auteurs leurs contemporains, ces mots *bannum*, *bannire*, *bannitas*, d'où celui de *bannalité* tire ſon origine. Mais il ne ſe trouve en aucun lieu dans cette ſignification. De la Mare. La violence des Seigneurs & la pauvreté des peuples en ont apparemment été la prémière origine. Dans les ſiécles ſuivans, plus doux & plus tranquilles, on ajoute pour troiſiéme cauſe les manumiſſions ou affranchiſſemens des ſerfs. Idem. Tous les Auteurs qui ont écrit de la *bannalité* ne remontent pas plus haut que vers la fin du Xe, ou le commencement du XIe ſiécle. Les Seigneurs faiſoient bâtir des moulins, & obligeoient leurs vaſſaux à y venir moudre; & de là s'eſt introduit le droit de *bannalité*, qui n'étoit qu'une uſurpation dans ſon commencement. La *bannalité* produit au Seigneur un profit réglé; on l'appelle, *droit de moute* pour le moulin. Quand le moulin, le preſſoir, le four du Seigneur ſont détruits, & que pendant vingt-quatre heures ils ne peuvent ſervir, il eſt permis aux vaſſaux d'aller ailleurs. Voyez la Coutume de Paris, & Brodeau ſur M. Louet, M. le Prêtre.

La *bannalité* des moulins a toujours paru ſi peu favorable en France, que de 280 Coutumes qui ſont reçues pour loi, dans autant de différentes provinces ou lieux particuliers, il n'y en a que 31 où cette ſervitude ſoit en uſage. De celles-ci il y en a dix qui la mettent au nombre des droits féodaux, & de Juſtice, enſorte que quiconque a Juſtice a droit de *bannalité* ſur ſes juſticiables, ſans être obligé d'en rapporter d'autres preuves. Ces Coutumes ſont celles de Touraine, Lodunois, Anjou, Le Maine, le Perche, Poitou, la Marche, Angoumois, Xaintonge & Bretagne: toutes

tes

tes les autres p
ſent la *bannali*
quièrent poin
Dans les comme
Fulbert Évêqu
Robert, dans
mandie ep. 14
cinq lieuës da
aller moudre.
ment toutes ce
unes cette lieu
dre depuis l'en
lin. D'autres p
de 15 pieds de
maiſon juſqu'
lieuë doit avo
corde. De la
M. Bernier, dans
croit que le mo
ber, ou empêc
bannalité, ne pe
qu'à celui qui e
ſignifie proclan
ſet, on a coutu
voix à cor & à c
preſſouër. Idem. M
dit que comme
de la banlieuë,
Banniers. Voye
Tit. IX. du Liv.
ſur la *bannalité*
BANNE. ſ. f. Gar
teaux de voiture
lum.
On appelle auſſi Ba
du bateau pour
On appelle de mêm
tent ſur les marc
Banne, eſt auſſi
nes, que les Li
que.
Banne, ou Ben
gue, qu'on met
porter pluſieurs
que la même cho
de Paris.
On appelle auſſi d
charroi. Mais en
grande manne fa
Banne dans le La
BANNEAU, ou
bois qui ſert à c
bêtes de ſomme,
ris que dans les P
Lyonnois, &c.
blé, un *banneau* d
Ce mot ſignifioit a
Ménage, de *bene*
tique, ſignifiant
moignage de Feſt
biculi appellatur;
tes. Ce mot de *be*
ron: en quelques
dit *beneau* pour to
un vieux caroſſe.
BANNÉE. ſ. f. Tèr
le droit qu'a un S
ſon moulin; & d
de moudre au m
miens & Ponthie
BANNER. v. act.
Bachot. *Banner* de
BANNERET. adj
ter bannière pour
ban eſt convoqué
de cheval. *Juſti v*
rius, *Vexillarius*
là ſe trompent qui
mé de celui de ban
trefois ſignifioit ba
tiniani, qui néanm
Baronets, parceque

tes les autres plus conformes aux ſentimens des Docteurs réduiſent la *bannalité* au rang des ſervitudes perſonnelles, qui ne s'acquiérent point ſans titre. De la Mare, *Tom. 1. p. 799.*

Dans les commencemens la *bannalité* n'avoit point d'étenduë fixée. Fulbert Évêque de Chartres, & Chancelier de France ſous le Roi Robert, dans le dixiéme ſiécle, ſe plaint à Richard Duc de Normandie ép. 14. qu'il y avoit des moulins bannaux éloignez de cinq lieuës da la demeure des ſujets, que l'on contraignoit d'y aller moudre. Toutes nos Coutumes y ont pourvû, & renferment toutes ce droit dans l'étenduë d'une lieuë. Selon quelques-unes cette lieuë doit avoir 2000 pas de 5 pieds chacun, à prendre depuis l'entrée de la maiſon du ſujet juſqu'à la huche du moulin. D'autres portent qu'elle doit contenir mille tours d'une rouë de 15 pieds de circonférence par dehors, à prendre depuis la maiſon juſqu'au moulin. Celle de Bretagne porte que la Banlieuë doit avoir d'étenduë 120 cordes de 120 pieds chaque corde. De la Mare.

M. Bernier, dans ſes conférences ſur les nouvelles ordonnances, croit que le mot de *bannalité* vient de *bannir*, qui ſignifie, prohiber, ou empêcher, parce que ceux qui ſont ſujets au droit de *bannalité*, ne peuvent aller à un autre moulin, four, ou preſſoir, qu'à celui qui eſt bannal. D'autres le dérivent du mot *ban*, qui ſignifie proclamation avec injonction ſur quelque peine. En effet, on a coutume en quelques lieux d'appeller & crier à haute voix à cor & à cri que l'on vienne au four, au moulin, ou au preſſouër. Id. M. De La Mare Trait. de la Pol. L. V. Tit. IX. C. 3. dit que comme dans la ſuite cette ſujettion fut limitée à l'étenduë de la banlieuë, les moulins en prirent le nom de Bannaux, ou Banniers. Voyez ſur la *bannalité* des moulins tout le Ch. III. du Tit. IX. du Liv. V. du Traité de la Police de M. de la Mare; & ſur la *bannalité* des fours, Liv. V. Tit. XI.

BANNE. ſ. f. Garde toile, ou couverture, qu'on met ſur les bateaux de voiture, pour ſe garantir de la pluye, & du ſoleil. *Velum.*

On appelle auſſi *Banne*, la petite loge de bois qu'on bâtit au milieu du bateau pour le même deſſein.

On appelle de même *Banne*, la piéce de toile que les Rouliers mettent ſur les marchandiſes qu'ils voiturent, pour les conſerver.

Banne, eſt auſſi une piéce de groſſe toile, longue de 5 ou 6 aunes, que les Lingéres attachent ſous l'auvant de leur boutique.

Banne, ou Benne, eſt auſſi une petite cuve, ou tinette oblongue, qu'on met des deux côtez d'une bête de ſomme pour tranſporter pluſieurs ſortes de marchandiſes. *Benna*, *Ciſta*. C'eſt preſque la même choſe que *Banneau*. Elle contient environ un minot de Paris.

On appelle auſſi du Charbon en *banne*, celui qu'on amene par charroi. Mais en ce ſens le mot de *banne* ſignifie une eſpéce de grande manne faite de branchages.

Banne dans le Languedoc ſignifie, Corne.

BANNEAU, ou BENNEAU. ſ. maſc. Petite tine, vaiſſeau de bois qui ſert à contenir les liquides, à les tranſporter ſur des bêtes de ſomme, & auſſi à les meſurer. Il ne ſe dit pas tant à Paris que dans les Provinces, comme en Normandie, Picardie, Lyonnois, &c. où on dit un *banneau* de chaux, un *banneau* de blé, un *banneau* de vendange.

Ce mot ſignifioit autrefois un *tombereau*, & vient comme croit Ménage, de *benellus*, diminutif de *benna*, qui eſt un mot Celtique, ſignifiant une eſpéce de chariot à deux rouës, ſelon le témoignage de Feſtus. *Benna*, dit Feſtus, *linguâ Gallicâ genus vehiculi appellatur; undè vocantur combennones, in eadem bennâ ſedentes.* Ce mot de *benna* eſt fort ancien, car il ſe trouve dans Varron: en quelques lieux de Normandie & de Picardie le peuple dit *bereau* pour *tombereau*, & il appelle par raillerie *benal de cuir* un vieux caroſſe.

BANNÉE. ſ. f. Térme de coutume. *Indictivum jus dominicum.* C'eſt le droit qu'a un Seigneur de contraindre ſes ſujets de moudre à ſon moulin; & de la part des ſujets c'eſt l'obligation qu'ils ont de moudre au moulin du Seigneur. Voyez les coutumes d'Amiens & Ponthieu.

BANNER. v. act. Couvrir d'une *banne*. *Velare*, *operire*. *Banner* un Bachot. *Banner* des ſacs de blé.

BANNERET. adj. m. Seigneur dominant, qui a droit de porter bannière pour faire aſſembler ſes vaſſaux, quand l'Arrière-ban eſt convoqué, & qui en peut faire une compagnie de gens de cheval. *Juſti vexilli ac ſcuti Dynaſtes*, *Bannerettus*, *Bannerarius*, *Vexillarius minor*. Cambden p. 124. remarque que ceux là ſe trompent qui les nomment *Baroneti*. Ainſi ce nom s'eſt formé de celui de bannière, ou plûtôt, de *ban*, ou *bande*, qui autrefois ſignifioit bannière. C'eſt le ſentiment de Loiſeau & de Juſtiniani, qui néanmoins juſtifie ceux qui appellent les *Bannerets*, Baronets, parcequ'ils étoient au deſſous des Barons. Il y avoit de grands & de petits Chevaliers. Les Grands s'appelloient *Bannerets*, les petits s'appelloient Bacheliers. Les prémiers compoſoient la haute Nobleſſe, & les ſeconds n'étoient que de la moyenne. Il falloit que le *Banneret* fût Gentil-homme de nom & d'armes, c'eſt-à-dire, d'ancienne nobleſſe, qu'il eût droit de mettre ſur pied un certain nombre d'hommes d'armes, & du bien pour en défrayer au moins 28 ou 30. C'étoit une grande dépenſe, parceque chaque homme d'armes avoit outre ſes valets deux Cavaliers pour le ſervir, armez l'un d'une arbalête, l'autre d'un arc & d'une hache, de ſorte que 100 hommes d'armes faiſoient au moin 300 chevaux. Le Gendre. Un jour de bataille le Gentilhomme qui déſiroit être fait *Banneret*, préſentoit ſon pennon roulé au Roi, ou au Général, qui en faiſoit une bannière, en coupant la queuë du pennon. Id. En effet Du Tillet rapporte que le Comte de Laval débatit que Meſſire Raoul de Couequen n'étoit Baron, mais ſeulement *Banneret*, & qu'il avoit levé bannière, dont on ſe mocquoit, & l'appelloit le Chevalier au drapeau quarré. Ce qui montre la forme de la bannière du *Banneret*. P. De Saint Julien, qui dans ſes Antiquit. des Bourg. C. XXVI. remarque la même choſe, que la bannière du *Banneret* étoit différente de celle des Barons, en ce qu'elle étoit quarrée, & non à penons & queuë; ajoute que nuls hors les Bers, Sires, & Barons, ne devoient mettre ſur leurs tours, & portaux de leurs Châteaux, & places fortes, bannières, banderolles, ou penons, mais ſeulement des penonceaux, qui ſont girouëttes quarrées; & que l'Enſeigne a retenu la forme de bannières des anciens Barons, & la Cornette celle des anciens *Bannerets*. Voyez encore Favin, hiſt. de Navarre Liv. XI. p. 620. & ſuiv.

D'autres diſent que les *Bannerets* étoient ceux qui avoient eû en leur partage quelque portion d'une Baronie, pour en jouir, au titre de Baron près, avec les mêmes prérogatives que le Baron. Quelques Auteurs attribuënt l'inſtitution des *Bannerets* à Conan Lieutenant de Maximus, qui commandoit les Légions Romaines en Anglèterre ſous l'empire de Gratien en 383. Ce Général s'étant revolté, partagea le Royaume d'Anglèterre, & la Bretagne, qu'il avoit conquiſe, en 40 Cantons, & diſtribua dans ces 40 Cantons 40 Chevaliers, avec pouvoir de rallier ſous leur bannière ceux de leur quartier qui pourroient porter les armes. De là ils furent appellez *Bannerets*. Ce Conan établit ſur les *Bannerets* trois Chefs, ou Lieutenans, qu'on appelloit *Mathiberts*. Le Docteur Camberlayne, dans ſon État préſent d'Anglèterre, prétend que l'origine des *Bannerets* eſt en effet très-ancienne dans l'Iſle de la Grande Bretagne. Ces prémières dignitez de la Bretagne paſſèrent depuis en France; enſorte qu'avant les Ordonnances des gens de cheval dreſſées par Charles VII. il y avoit deux ſortes de Chevaliers. Le *Banneret*, qui avoit aſſez de vaſſaux pour lever ſa bannière, & le *Bachelier*, qui combattoit ſous la bannière de ſon Seigneur. Quoi qu'il en ſoit, l'on peut recueillir de Froiſſart, & de Monſtrelet, que les Chevaliers *Bannerets* étoient autrefois ceux d'entre les Chevaliers qui étoient aſſez riches, & aſſez puiſſans pour obtenir du Roi la permiſſion de lever la bannière; c'eſt-à-dire, une Compagnie de gens de pied, ou de cheval, ou comme dit Loiſeau, ceux qui avoient le moyen de lever bannière, c'eſt-à-dire, qui avoient ſi grand nombre de vaſſaux relevant de leurs Seigneuries, qu'ils étoient ſuffiſans pour faire une Compagnie complete de gens de cheval, étoient appellez Chevaliers *Bannerets*; non que pourtant ladite ſuffiſance les rendît Chevaliers, mais *Bannerets*; le mot de Chevaliers y ayant été ajouté, parce qu'ils étoient ou de haute nobleſſe, ou Chevaliers ſimples auparavant. Il ajoute que néanmoins les *Bannerets* ont été quelquefois appellez Chevaliers *Bannerets*, ſans avoir été créez Chevaliers; mais ſeulement parce qu'ils ſervoient à cheval. Ainſi avant que les Ordonnances de gens de cheval fuſſent dreſſées en ce Royaume par Charles VII, dit Du Tillet, il y avoit deux ſortes de Chevaliers; le *Banneret*, qui avoit aſſez de vaſſaux pour lever bannière; & le Bachelier, qui marchoit ſous la bannière d'autrui.

On commettoit des Hérauts d'armes pour vérifier ſi le Seigneur étoit aſſez puiſſant pour lever une bannière, & s'il avoit aſſez de vaſſaux pour la garder en guèrre, c'eſt-à-dire, vingt-quatre Gentilshommes bien montez avec chacun ſon Sergent & ſon Écuyer. Voyez une création de *Banneret* dans l'*hiſt. de Bret. T. II. p.* 1147. & 1148. & au mot Bannière.

Le Chevalier *Banneret* à la guèrre avoit double ſolde du Bachelier; Froiss. & du Til. le Bachelier double de l'Écuyer. La ſolde accoutumée étoit de vingt ſols pour *Banneret*, dix pour ſimple Chevalier, & cinq ſols pour Écuyer, par chaque jour. Du Tillet. *Recueil des Rois de Fr. p.* 432.

Banneret s'eſt dit auſſi de ceux qui devoient ſervir avec bannières, qu'on nommoit auſſi *Bannerets*. Dans un Arrêt du Parlement de Paris du 23. Février 1585. le Chevalier *Banneret* eſt appellé

miles vexillatus. Chez les Eſpagnols les *Bannerets* ſont connus par le nom de *Riccos hombres.* Juſtiniani en rapporte l'origine en Eſpagne au Regne de D. Silo, & Adoſinde fille d'Alfonſe I. le Catholique, qui régnoient ſur la fin du VIIIe ſiécle. Camberlayne dit qu'en Anglet̀erre leur droit étoit de porter une bannière, où étoient leurs armes. M. Larrey prétend que dans ce Royaume là les Chevaliers *Bannerets* étoient ainſi nommez de la bannière, ou étendart, qu'on déployoit à la tête de l'armée, lorſqu'on leur donnoit l'Ordre. Ils ne cédoient autrefois qu'aux Chevaliers de la Jarretière, mais ils déchûrent peu à peu, & furent enfin abolis par l'Ordre des Chevaliers Baronets inſtitué par Jacques I. On ne faiſoit Chevaliers *Bannerets* que ceux qui s'étoient ſignalez dans les batailles.

Quant à l'aboliſſement des *Bannerets* en France, voici ce qu'en dit Mr. Le Gendre dans les *Mœurs & Cout. des Fr. p.* 204. 205. Les Seigneurs épuiſez par l'actuelle guèrre qui duroit depuis ſi longtems entre la France & l'Anglet̀erre, ayant remontré à Charles VII. qu'ils ne pourroient de pluſieurs années ni lever ni entretenir leurs Compagnies de Gendarmes, qui n'avoient point d'autres Capitaines que les Chevaliers *Bannerets*, Charles bien conſeillé les en diſpenſa pour toujours. Par là il les déſarma. Depuis ce tems-là on n'a plus oüi parler de *Bannerets*, ni de *Bacheliers.*

Monſieur de Brieux a fait imprimer à Caen une petite piéce en vèrs François compoſez par un Moine, il y a près de 400 ans, touchant l'Ordre & l'origine des *Bannerets* de Bretagne. Elle commence par ces vers,

> Banneret *eſt moult grand honor,*
> *Tant à Roi, Prince, que Signor,*
> *Et ſa fondation prémière,*
> *Vint d'Alexandre & ſa Bannière,*
> *Quand la Perſe alloit Conquérant*
> *Et toute l'Aſie quérant.*
> *L'Ordre de* Banneret *eſt plus que Chevalier,*
> *Comme après Chevalier acconſuit Bachelier,*
> *Puis après, Chevalier, Eſcuyer, de manière*
> *Qu'après le Duc ou Roi eſt toujours la bannière.*

Voyez auſſi Paſq. Recher. Liv. II. c. 16. Fauchet de l'Origine des Dignitez, la Colombière dans ſa ſcience héroïque, Franc. Mennenio, *Delicio de gli Ord. Eq.* & Juſtiniani *hiſt. di tutti gl' Ord. mil. T. I. C. XII. p.* 132. Du Tillet, Recueil des Rois de France pag. 432. 433. les *Titles of honour* de Selden; la *Britannia* de Cambden, & Thomas Smith, *L. de Reb. Angl. c.* 18.

BAnNERET, eſt encore le nom de certains Officiers ou Magiſtrats de Rome ſur la fin du XIVe ſiécle. Les Romains s'étoient fait dans Rome, & dans tout le tèrritoire de l'Égliſe, une eſpéce de gouvernement Républicain. Toute la puiſſance étoit entre les mains d'un Magiſtrat qui prenoit la qualité de Sénateur, & de douze Chefs de quartier, qu'on appelloit du nom de *Bannerets*, à cauſe des bannières, dont chacun avoit la ſienne dans ſon diſtrict. P. DAN. Tom. II. p. 107. Le Sénateur & les *Bannerets* vivoient avec plaiſir cette diviſion des François. ID. Le Sénateur & les *Bannerets* entrèrent dans le Conclave, obligèrent les Cardinaux à s'aſſembler &c. ID.

BAnNERIE. ſ. f. Office de Bannier. Ce nom n'eſt en uſage qu'en Dauphiné. *Bannerii munus.* Le Dauphin Jean donna des proviſions en 1311. à Hugues de Commiers Chevalier, de la Miſtralie & *Bannerie* de S. Laurent du Lac: elles contiennent un détail exact des fonctions qui y étoient attachées. VALBONNET, p. 123. Ces fonctions ſont de faire exécuter les Sentences des Juges, de contraindre les taillables, & les gens taxez, à payer leur taille, ou leur taxe; de ſaiſir, ajourner, citer, impoſer des peines & des amendes, en faire le recouvrement & les lever, faire payer les dettes. Voyez les Proviſions dont nous venons de parler au même endroit. p. 149.

BAnNETON. ſ. m. Tèrme de Pêche, qui ſe dit d'une eſpéce de coffre que les Pêcheurs conſtruiſent dans les rivières, fermant à clef, dont ils font des réſervoirs pour y garder leur poiſſon. *Ciſtula piſcatoria.* Il eſt percé dans l'eau, comme ſont les boutiques dans leſquelles on le tranſporte.

BAnNIE. ſ. f. Publication. *Promulgatio.* On appelle en tèrmes de Coûtumes, le tems des *bannies*, celui auquel les prairies ſont déffenduës, & où l'on n'y peut mener le bétail. On dit *banon* en Normandie. On dit auſſi à l'adjectif, une tèrre *bannie*, une eſpave *bannie*, quand elle eſt criée & publiée en Juſtice.

BAnNIER. ſ. m. Tèrme de coutume qui a pluſieurs ſens. C'eſt dans la coutume de Breſſe celui qui eſt établi à la garde des vignes. *Bannerius, vinearum cuſtos, vinearum cuſtodiæ præfectus.* Il en eſt de même en Dauphiné. Il eſt ainſi appellé parce qu'il dénonçoit les coupables au Châtelain, qui leur faiſoit payer le ban, ou amende. Quelquefois le *Bannier* en faiſoit lui-même la recette. A cette fonction de Garde des fruits & de dénominateur étoit jointe ordinairement celle de Sergent; d'où vient peutêtre que les noms de *Bannier*, & de Meinier, ſe trouvent ſouvent enſemble. Il y a eu des Nobles qui n'ont pas dédaigné d'exercer ces offices en Dauphiné. VALBON. *p.* 123. 149. Aux environs de Paris; & en beaucoup d'autres endroits, on dit Meſſier, & non pas *Bannier*. Le droit de nommer le *Bannier* appartient au Seigneur, ou au Châtelain en ſon abſence.

BANNIER, eſt auſſi adjectif, & ſignifie la même choſe que *bannal.* M. de la Mare dans ſon Traité de Police dit fours bannaux, ou *banniers.* On dit auſſi en quelques endroits un taureau *bannier*, *taurus admiſſarius*, ou *emiſſarius*, dans le même ſens que l'on dit, un moulin bannal, ou une boucherie *bannière.*

BANNIER, *Bannarius*, *Bannerius*, ſe dit encore de ceux qui ſont ſujets au droit de ban. Les *banniers* ſont obligez de ſe ſervir du four bannal.

BAnNIÈRE, ou BANIÈRE. ſ. f. *Vexillum.* Tèrme de Marine. Étendart d'un vaiſſeau; drapeau qu'on arbore ſur la poupe du vaiſſeau, qui marque de quelle nation il eſt. On navige ſeurement ſur la Méditerranée ſous la *Bannière* de France.

On le dit particulièrement des pavillons des vaiſſeaux du Roi. On dit, Mettre le perroquet en *Bannière*, lorſqu'on lâche la voile de perroquet, & qu'on la laiſſe voltiger au gré du vent.

On appelle *Bannière de partance*, le pavillon que l'on met à la poupe du vaiſſeau, pour faire ſignal à l'équipage qui eſt à tèrre de venir s'embarquer.

BANNIÈRE DE CONSEIL, eſt la *Bannière* blanche que l'Amiral fait arborer en poupe, quand il veut prendre avis de ſes Capitaines. C'eſt auſſi la *Bannière* de paix.

BANNIÈRE DE COMBAT, eſt le pavillon de gueules. *Bannière* d'aide & d'aſſiſtance. La *Bannière* Royale ne ſe doit jamais abaiſſer. Des vaiſſeaux de ſemblable *Bannière*; c'eſt-à-dire, de même nation.

BANNIÈRE, ſe dit auſſi de l'enſeigne ſous laquelle ſe rangent les vaſſaux d'un même Fief, quand l'Arrière-ban eſt convoqué. *Bandum.* C'eſt ainſi que la *bannière* eſt appellée par les Auteurs de la baſſe Latinité. *Vexillum.* La *Bannière* étoit autrefois de forme quarrée, & c'étoit plus de porter ſes armes en *Bannière*, qu'en écuſſon. On diſoit autrefois, relever *Bannière*, pour être fait Banneret; & relever quelqu'un en *Bannière*, pour le faire Banneret. Iſſu d'ancienne *Bannière*; tèrre de *Bannière.* Meſſire Olivier de la Marche, en ſon hiſtoire, met la façon ancienne de relever *Bannière*, diſant que le Roi d'armes préſenta au Duc de Bourgogne étant en expédition de guèrre le Seigneur de Sains, qui tenoit en une lance le penon de ſes pleines armes, en lui diſant, M. voici le Seigneur de Sains qui eſt iſſu d'ancienne *Bannière*, à vous ſubjette... Il vous ſupplie le faire Banneret, & le relever en *Bannière.* Il vous préſente ſon penon accompagné de 25 hommes d'armes. Le Roi d'armes bailla un couteau au Duc, le Duc prit autour de ſa main la queuë du penon, & de l'autre main coupa cette queuë avec le couteau, & ce penon demeura quarré en *Bannière*, qui auparavant étoit étendu en queuë venant en pointe. COQUILLE, *hiſt. de Nivern. p.* 190. 191. La même cérémonie s'obſervoit en Anglet̀erre. HARRIS. Apparemment parceque le Conquérant l'y porta.

Les Anciens donnoient le nom général de *Bannière* aux étendarts, qu'on nommoit auſſi *Pennons*, *Gonfanons*, & *Baſſinets*, avec cette différence que le Gonfanon étoit une *Bannière* d'Égliſe, pendante & voltigeante; au lieu que la *Bannière* étoit quarrée, attachée comme les Cornettes à une lance à la manière du panneton d'une clef; & le Pennon ou Guidon étoit à longue queuë, & l'on ne faiſoit que couper cette queuë pour faire une *Bannière* d'un Pennon. Là plûpart des anciens Seigneurs ſont repréſentez dans leurs ſceaux avec des *Bannières* à la main, & entroient ainſi dans la lice aux tournois. Il y avoit douze *Bannières* dans ce bataillon: c'eſt comme l'on parloit alors. (au XIVe ſiécle) Douze des principaux Seigneurs faiſoient marcher ces douze *Bannières.* CHORIER.

Les *Bannières* ſont en pluſieurs païs des marques de Connétable, comme les Colonnes en Italie ont deux *Bannières*, l'une d'Égliſe, l'autre de l'Empire, derrière leur Écu. En Allemagne & en Suéde pluſieurs les portent en cimier, comme font auſſi en France le Colonel de l'Infanterie, qui porte quatre Drapeaux, & le Général de la Cavalerie quatre Cornettes. Les Officiers de la Couronne & leurs Lieutenans avoient droit autrefois de porter *Bannière*, & les ſeuls Seigneurs Bannerets. On donnoit autrefois l'inveſtiture par la *Bannière*, lorſque les Seigneurs ſe préſentoient à genoux devant l'Empereur avec la *Bannière* en main armoyée du Blaſon de leurs Armes. L'ancienne *Bannière* de France étoit chargée de fleurs de lis ſans nombre. Voyez au mot BANNERET la différence des *Bannières* des Barons & de celles des Bannerets.

Les

Les armes en *Bannière*, ſont des armes quarrées. Je n'ai guère vû que les Bretons porter les armes quarrées, que nous diſons en *Bannière*, pour montrer qu'ils ſont deſcendus de Chevaliers Bannerets. FAVYN, *hiſt. de Navarre Liv. XI. p.* 620. Voyez auſſi la ſuite. Il y a beaucoup de chôſes ſur les anciennes *Bannières*. Aux derniers Chevaliers du S. Eſprit faits par nôtre Roi aux Auguſtins, entre toutes les armes des Princes & Seigneurs, je n'ai remarqué d'armes en *Bannière* que celles du Maréchal de Biron purement écartelées d'or & de gueule, ſans aucune charge, & je crois que la façon de ces armes en *Bannière* eſt paſſée d'Anglerèrre en Bretagne. ID. p. 621.

On dit auſſi Écu en *Bannière*. Je n'ai vû en tout Paris qu'un Écu en *Bannière*, en la ruë de Joui ſur une porte. ID.

BANNIÈRE DE FRANCE, ou Penon Royal. C'étoit le Drapeau de nos anciens Rois quand ils alloient à la guèrre. C'étoit le plus grand étendart & le plus orné de tous. On s'aviſa vers l'an 1100. d'attacher ce penon au haut d'un maſt, ou gros arbre planté ſur un échafaut, qui poſoit ſur un chariot tiré par des bœufs couverts de houſſes de velours, ornées des déviſes, ou des chifres du Prince régnant. Au pied du gros arbre un Prêtre de fort grand matin diſoit la Meſſe tous les jours. Dix Chevaliers jour & nuit montoient la garde ſur l'échafaut, & autant de trompettes qui étoient au pied du gros arbre ne ceſſoient de joüer des fanfares, afin d'animer les troupes. Cette embarraſſante machine, dont la mode venoit d'Italie, fut en uſage en France cent vingt ou trente ans. Elle étoit au centre de l'armée. C'eſt là que ſe donnoient les plus grands coups pour enlever le Penon Royal, ou pour le défendre; car on n'étoit point cenſé vainqueur, ſi on ne s'en rendoit maître, ni vaincu, qu'on ne l'eût perdu. LE GEND. *Mœurs & Cout. des Franc. p.* 105. 106.

Outre cette *Bannière*, qui étoit proprement la *Bannière* de France, nos Rois faiſoient encore porter celle du Saint le plus célèbre qu'on reclamât dans leurs États. Il n'eſt mention dans nos hiſtoires de la prémière & ſeconde race que de la chappe de S. Martin, qui étoit un voile de taffetas ſur lequel le Saint étoit peint, & qui avoit poſé un jour ou deux ſur ſon tombeau. Ce voile étoit gardé avec reſpect ſous une tente. Avant que d'en venir aux mains, on le portoit comme en triomphe au tour du Camp. ID.

A la chappe de S. Martin qui fut en vogue 600 ans, ſuccéda une autre *Bannière* non moins fameuſe, appellée l'oriflamme, dont nous parlerons en ſon lieu. On ne ſe ſervoit de ces *Bannières* que dans les grandes expéditions. Les Rois ne faiſoient porter qu'un étendart beaucoup moins grand dans les petites guèrres, qu'ils eurent 200 ans durant contre les Comtes & les Ducs, & quelquefois contre de ſimples Gentilshommes.

BANNIÈRE. Dans deux ou trois titres de 1451, qui ſont des créations de Barons faites par le Duc Pière de Bretagne, ce mot ſe trouve ſynonyme de Seigneurie. Icelui nôtredit neveu & couſin de Derval avons aujourd'hui de nôtre plaine puiſſance, authorité & grace eſpéciale, fait, inſtitué, & croyé, faiſons, inſtituons, & croyons par ces préſentes, Baron en nôtre païs & Duché de Bretagne, par raiſon & à cauſe de ſadite Seigneurie & *Bannière* ancienne de Derval. Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 1145. 1146. 1147. & 1142.

Ménage dérive ce mot du Latin *bandum*, & croit qu'on a dit *bannière* pour *bandière*. On trouve en effet *banderia* dans la plus baſſe Latinité pour *bannière*, étendart. On trouve auſſi *bannerium*, & *bandora*, dans Anaſtaſe. Voyez de Hauteſerre, *Not. in Anaſtaſ. p.* 116. & les Antiquit. des Bourg. de P. De Saint Julien Chap. XXVI. pag. 146. Hotman le dérive de l'Allemand *bannier*, & Paſquier du vieux mot *ban*, qui ſignifie la *publication* qu'on fait pour obliger les vaſſaux d'aller à la guèrre. Nicod le dérive de *ban*, auſſi Allemand, qui ſignifie *heritage*, ou *champ*, parce qu'il n'y avoit que les Seigneurs de Fiefs qui portoient *Bannière*. D'autres diſent que c'eſt un vieux mot François qui ſignifioit commun. On trouve dans Jean de Mehun, Mort à tous *bannière*, pour dire, *commune*. Borel croit qu'il a été fait par corruption de *pannière*, dérivé de *pannus*, parce qu'on les faiſoit de drap au commencement; d'où vient qu'on appelloit *Pans*, *Pennons*, ou *Panonceaux*, les *Bannières* des Barons & des Capitaines particuliers, qui venoient auſſi de *pannus*, d'où a été fait encore par corruption *Fanon* & *Gonfanon*. Saumaiſe dit que *bandum* vient du nom Perſan *ban*, parceque l'étendart étoit une bande d'étoffe. D'autres ſoutiennent que *ban* étoit un vieux mot Cimbrique, qui ſignifioit *bannière*; & Chorier, que *banner* eſt un ancien mot Allébrogique qui avoit le même ſens.

BANNIÈRE, eſt auſſi un grand étendart quarré qu'on porte à une Proceſſion, qui marque de quelle Paroiſſe elle eſt, parcequ'elle porte ordinairement l'image de ſon Patron. *Sacrum Vexillum.*

BANNIÈRE, eſt auſſi une pièce d'étoffe que quelques Tailleurs ménagent & dérobent en coupant un habit.

On dit provèrbialement, que les Taillèurs vont les prémiers à la Proceſſion, car ils portent la *Bannière*. On dit auſſi d'un homme qu'on a de la peine à faire venir chez ſoi, qu'il faut avoir la Croix & la *Bannière* pour l'avoir. On dit auſſi de ceux à qui on a fait quelque belle réception, qu'on va au devant d'eux avec la Croix & la *Bannière*. On dit auſſi, Cent ans *Bannière*, cent ans civière; pour dire, qu'avec le tems on déchoit de la plus haute Nobleſſe.

BANNIÈRES. ſ. f. & pl. Recuëil, ou Regiſtre pour l'entrègiſtrement de toutes les Ordonnances, & Lettres Patentes adreſſées au Châtelet, & pour tous les autres actes, dont la mémoire doit être conſervée à la poſtérité. Les *Bannières* ſont des Regiſtres ſéparez de celui des Audiences. Ils furent commencez en 1461. par Robert d'Eſtouville Prévôt de Paris. On les a toujours continuez, & l'on en eſt aujourd'hui au 13ᵉ volume. Ils ont été nommez *Bannière*, du mot *ban*, publication, & du verbe *bannire*, publier, parceque ce ſont les Regiſtres des Publications. C'eſt le Greffier des Inſinuations qui en eſt le dépoſitaire, & qui en délivre les expéditions. Voyez M. De la Marre, Traité de Pol. Liv. I. T. XV. ch. 2.

BANNIR, ou BANIR. v. act. Exiler quelqu'un, le faire ſortir d'une Juriſdiction, d'une Province, d'un Royaume, par Sentence ou condamnation de Juſtice, à perpétuité, ou pour un tems. *Aliquem exilio multare, afficere; in exilium ejicere.* A Rome dans les prémiers tems on ne pouvoit pas *bannir* un Cytoyen, mais on lui interdiſoit l'uſage de l'eau & du feu, afin que ſe voyant privé de deux élemens ſi néceſſaires à la vie, il fût obligé de ſe retirer lui-même de la ville pour les aller chercher ailleurs.

BANNIR, ſignifie auſſi, chaſſer, éloigner quelqu'un de ſa préſence. *Expellere.* Cette fille a banni ſon amant, elle ne le veut plus voir.

On dit auſſi, Se *bannir* de la Cour, *Secedere ex Aula*; ſe *bannir* du monde, *Mundo valedicere*, pour dire, s'en retirer.

BANNIR, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. *Expellere, depellere.* Il faut *bannir* le chagrin. Il faut *bannir* un ingrat de ſa mémoire, une penſée criminelle de ſon eſprit. On dit auſſi fort bien, qu'il ne faut pas *bannir* de la table les honnêtes libertez, qu'il ne faut pas *bannir* les penſées de la mort dans la plus haute fortune; qu'il faut *bannir* toutes ſortes de déguiſemens de ſes diſcours; qu'il faut *bannir* de ſon eſprit la mauvaiſe opinion qu'on a de quelqu'un.

Laiſſons les s'applaudir de leur pieuſe erreur,
Mais pour nous banniſſons une vaine terreur. BOIL.

BANNIR, en quelques Coutumes, ſignifie, Publier, & ainſi on dit, que les vendanges ont été *bannies*, quand on a publié la permiſſion de les faire. *Promulgare.* On dit en pluſieurs lieux, qu'une perſonne a été *bannie*, quand on a fait en l'Égliſe la publication des bans de ſon mariage.

BANNI, IE, part. & adj. & ſ. *Exilio affectus, in exilium pulſus.* Un *banni* à perpétuité & hors du Royaume, ne peut ni ſuccéder, ni recevoir un legs, parce qu'il eſt mort civilement, & par conſéquent il eſt incapable de tous effets civils, enſorte même que s'il ſe marie, ſes enfans, quoique légitimes, ne peuvent lui ſuccéder; on leur accorde ſeulement pour alimens une penſion viagère; mais ils ne ſont point régnicoles, ils ſont réputez étrangers. Dans la Coutume de Bretagne on appelle contract *banni*, le contract qui a été publié en juſtice, ou en la Cour du Seigneur: & dans la Coutume de Normandie on dit, oſt *banni*, pour dire, armée convoquée; ce qui ſe fait quand les vaſſaux ſont appellez pour aller en guèrre, quand le Prince fait crier & convoquer ceux qui ſont tenus de lui faire ſervice en guèrre à cauſe de leurs fiefs.

BANNISSEMENT. ſ. m. Exil. *Exilium.* Un *banniſſement* perpétuel emporte confiſcation. Un *banniſſement* à tems, & hors le reſſort de la Province ſeulement, ne va point au delà de 9 ans. Autrement, le *banniſſement* hors du Royaume, qui excéde le tems de 9 ans, emporte la confiſcation. Parmi les Romains on perdoit le droit de bourgeoiſie par le *banniſſement*. Il y avoit deux ſortes de *banniſſemens*: la *déportation*, & la *rélégation*. Par la déportation les bannis étoient tranſportez dans un lieu qui leur étoit déſigné, avec défenſes d'en ſortir; & la rélégation n'étoit qu'un ſimple exil pour un certain tems, ſans perdre les droits de Citoyens. On le dit auſſi d'un *banniſſement* volontaire, d'une retraite du monde. Cet amant a reçû de ſa Maîtreſſe un arrêt de *banniſſement*. Le *banniſſement* ſe faiſoit autrefois à ſon de trompe, & cri public; ce qui lui a donné ſon nom. Les Officiaux en France ne condamnent point au *banniſſement*, parceque l'Égliſe n'a point de tèrritoire; outre que ce ſeroit un attentat ſur

ſur l'autorité royale, à laquelle ſeule il appartient d'ôter à une perſonne la qualité de citoyen; mais un Evêque peut ordonner à un Prêtre étranger de ſe retirer de ſon diocèſe, ſous peine d'être procedé contre lui par les voyes de droit. DUCASSE AU BOUX. Le *banniſſement*, ſoit à perpétuité, ſoit pour un tems, eſt une peine infamante, qui rend un homme incapable d'exercer aucune charge publique. Voyez ſur cette matière *Brodeau ſur M. Loüet, Richard traité des donations, Imbert en ſa pratique, le journal des audiences*. En France les condamnations au *banniſſement* perpétuel doivent être écrites ſeulement dans un tableau ſans aucune éffigie, ſuivant l'ordonnance pour les matières criminelles faite en 1670.

Tous ces mots viennent de l'ancien mot François & Allemand *ban*, qui ſignifie proclamation, publication, comme on l'a dit en ſa place. Ces *bans* ou proclamations ſe faiſoient pour obliger un homme à comparoir, ſoit pour levée de troupes, ſoit en juſtice. Et parceque ceux que l'on cite ainſi par des *bans*, ou proclamations publiques, ſont ou gens abſens, ou gens qui ſe cachent, & que d'ordinaire ils ſe cachent pour quelque forfait, & que plus on les cite plus ils ont coutume de ſe cacher, & qu'ainſi ils s'éxilent eux mêmes & ſe retranchent de la ſocieté; c'eſt pour cela que dans la ſuite le mot de *bannir*, c'eſt-à-dire, citer, s'eſt pris pour éxiler. Voyez Chifflet dans ſon Gloſſaire Salique aux mots *bannire*, *perbannire*, & *perbannitus*, qui ſe trouvent dans les Loix Saliques *Tit.* 52.

BANON. ſ. m. Tèrme de coutume. Dans celle de Normandie il y a un titre du *Banon* & deféns. On appelle *banon*, le tems auquel toutes les tèrres ſont ouvertes, deſorte que chacun y peut faire pâturer ſes beſtiaux. Par la même coutume que les prez, & tèrres vuides & non cultivées ſont en déféns depuis la mimars juſqu'à la ſainte Croix en Septembre, & en autre tems elles ſont communes & en *banon*, excepté pour les porcs, chévres & autres bêtes malfaiſantes, pour leſquelles elles ſont en tout tems en déféns. *Tempus quo prædia paſcendis pecoribus patent. Jus paſcendi in agris liberè*. Voyez Paſquier en ſes Rech. Liv. VIII. c. 36.

BANQUE. ſ. f. Trafic d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une ville à une autre par des lettres de change, & par correſpondance. *Argentaria*. Il eſt permis à toutes ſortes de perſonnes de faire la *banque* ſans être Marchands. Ce Marchand a quitté le négoce, il ne fait plus que la *banque*.

Ce mot vient de l'Italien *banca*, qui a été fait de *banco* : c'étoit un ſiége où les banquiers s'aſſeoient dans les places de commèrce, d'où on a fait auſſi *banqueroute*. MÉNAG. Ricard, dans ſon *Nouveau Négociant*, dit que c'étoit un banc ſur lequel ils comptoient leur argent. Covarruvias dit que ce mot a la même origine que *banc*; car l'Eſpagnol *banco* ſe prend auſſi pour une *table*; τράπεζα, qui ſignifioit chez les Grècs une *table*, ſe prend auſſi pour une *banque*, τραπεζίτης, un *banquier*. Guichard croit que de l'Hébreu אבך, *abach*, s'eſt fait *abacus*, de là *banc*, & de banc, banque, qui ſignifie banc, ou table des trafiquans en argent.

BANQUE. *Capſa*, *capſula*, *arca*. C'eſt la caiſſe ou le coffre où les Banquiers enferment leur argent, & ce qu'ils ont de plus précieux.

BANQUE, ſe dit auſſi du lieu public où s'éxèrce ce trafic, où les Banquiers s'aſſemblent, & où ils avoient autrefois un banc. On lui donne auſſi d'autres noms; à Londres, c'eſt la *Bourſe*; à Lyon, le *Change*; à Paris, *la Place du Change*. On met ſon argent à la *banque*; on y prête, & on y fait valoir ſon argent à gros intérêt, même en quelques lieux à fonds perdu.

BANQUE, ſe dit auſſi des Societez, Villes & Communautez qui ſe chargent de l'argent des particuliers pour le leur faire valoir à gros intérêt, ou pour le mettre en ſeureté. La *banque* de Véniſe, de Hollande. La ville de Lyon a établi une *banque* pour prendre de l'argent à fonds perdu au denier 8 & un tiers.

BANQUE, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux, comme à l'Occa, à la Baſſette, du fonds de celui qui eſt Maître du jeu, qui ſe charge de payer ceux qui gagneront.

BANQUÉ. adj. m. Il ſe dit d'un vaiſſeau qui va à la pêche de la morue ſur le grand banc de Tèrre-neuve.

BANQUEROUTE. ſ. m. Faillite, fuite, abandonnement de biens que font les Banquiers, ou Négocians publics, à leurs créanciers, avec fraude & malice. *Argentaria diſſolutio*. Beaucoup de Marchands s'enrichiſſent par des *banqueroutes* frauduleuſes, en mettant leurs biens à couvert. La *banqueroute* eſt différente de la faillite, parce que la *banqueroute* eſt volontaire & frauduleuſe, quand le banqueroutier s'enfuit, & emporte le plus liquide de ſes biens. *Creditorum per inopiæ ſpeciem ſimulatam fraudatio, fraudulenta renunciatio*. La faillite eſt contrainte & néceſſaire, & eſt cauſée par quelque accident; & l'on tient qu'un homme a fait faillite, dès qu'il a manqué à acquitter ſes lettres de change, ou qu'il y a quelque déſordre dans ſon négoce. *Argentaria ob inopiam diſſolutio*. Les banqueroutiers frauduleux encourent toute la rigueur des loix: elles prononcent la peine de mort contr'eux, quand la fraude eſt bien juſtifiée, comme quand ils ont diverti leurs effets, ſuppoſé des créanciers, ou déclaré plus qu'il n'étoit dû aux véritables créanciers. Voyez l'ordonnance de 1673.

BANQUEROUTE, ſe dit auſſi de l'inſolvabilité des Bourgeois, ou autres perſonnes qui doivent plus qu'ils n'ont vaillant, & qui ne payent pas leurs dettes. *Inopia creditoribus denunciatio*. Domitien bâtit tant de Temples, que ſi les Dieux avoient été obligez de les payer, ils auroient fait *banqueroute*.

BANQUEROUTE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Nuntium remittere, abnegare, exuere*. Il a fait *banqueroute* à l'honneur, au bon ſens, à Dieu; on le dit encore de ceux qui manquent à éxécuter leurs promeſſes, & à ſe trouver aux rendez-vous qu'ils ont donnez; ou de ceux qui ſe retirent ſecrettement d'une compagnie, & ſans dire adieu.

Iris n'a plus rien qui me touche :
J'ai fait banqueroute *à ſes loix*. MAIN.

Tout cela n'eſt bon que dans le ſtile ſimple & familier.

Ce mot vient de l'Italien *banca rotta*, *banque rompuë*, ou plutôt, *banco rotto*, Ce mot vient de ce que les Italiens autrefois faiſoient le change en place publique, & ils avoient des bancs où ils comptoient leur argent. Quand quelqu'un de ces Négociants avoit mal fait ſes affaires, & qu'il ne revenoit plus à la place, on diſoit que ſon banc étoit rompu, *Banco rotto*, d'où eſt venu en François *Banqueroute*, & de là *Banqueroutier*, qui va ſuivre.

BANQUEROUTIER, IÈRE. ſ. m. & f. Marchand, ou Banquier qui fait banqueroute. *Decoctor*, *conturbator*, *creditorum fraudator*, On n'eſt pas aſſez ſévère pour condamner les *banqueroutiers* frauduleux; on ne les met qu'au Pilori, & ſouvent ils méritent la corde, On les condamne en quelques lieux à porter le bonnet verd, & à Luques, à porter un bonnet orangé. L'Ordonnance de Henri IV. de l'an 1609. & celle de l'an 1673. ordonnent qu'ils ſoient pourſuivis éxtraordinairement, & punis de mort; ce qui a eû peu ſouvent ſon éxécution. On appelle proprement *banqueroutiers* frauduleux, ceux qui divertiſſent leurs effets, ou qui les mettent à couvert ſous des noms interpoſez par de fauſſes ventes, ou des tranſports ſimulez, ou qui font paroître de faux créanciers.

BANQUET. ſ. m. Feſtin, grand repas qu'on fait à ſes amis. *Epulum*, *epula*. Aſſuerus fit un fameux *banquet* à toute ſa Cour, dont il eſt parlé au livre d'Eſther. Plutarque a écrit du *banquet* des ſept Sages. Suétone parle d'un *banquet* que le frère de Vitellius fit à cet Empereur, où on ſervit deux mille poiſſons differens, qui étoient tous râres. GOD.

Ce mot vieillit, & on ne s'en ſert plus que quand on parle, ou du *banquet* de Platon, ou du *banquet* des Lapithes, ou dans certaines phrâſes particulières. VAUG. REF. Il vient de l'Allemand *pancket*, dont les Italiens ont fait *banquetto*, & les Eſpagnols *banquette*. Le P. Pezron croit que *banquet* eſt un mot Celtique.

BANQUET, ſe dit auſſi en matière ſpirituelle. *Sacrum epulum*, *ſacra menſa*. Tous les Chrétiens doivent participer au ſacré *banquet*, au *banquet* céleſte.

BANQUET, en tèrmes de Manége, eſt la petite partie de la branche de la bride qui eſt au deſſous de l'œil, qui aſſemble les éxtrémitez de l'embouchure avec la branche, & qui eſt cachée ſous le chaperon ou fonceau.

BANQUETER. v. act. Faire un feſtin, faire grande chère avec ſes amis. *Epulum dare*. Ce mot vieillit.

BANQUETTE. ſ. m. Tèrme de fortification. C'eſt un degré ou deux qui régnent tout le long des parapets, afin qu'on puiſſe tirer par deſſus, & faire feu dans le foſſé, & ſur les chemins couverts. *Ceſpes ſedilis in morem ad loricam aggeſtus*. La *banquette* doit avoir un pied & demi de haut, & trois pieds de large.

BANQUETTE, ſe dit auſſi d'un petit chemin relevé, ou d'une petite élévation au deſſus du niveau de la ruë, pour ſervir de chemin commode aux gens de pied, comme il y en a à Paris au Pont-neuf, & au Pont Royal. *Crepido*. On appelle tablettes, les plus baſſes *banquettes*, qui ne ſont élevées que d'un cours d'aſſiſe; & les aſſiſes de pièrre de taille qui ſoutiennent les *banquettes* du côté du milieu du pont.

BANQUIER. ſ. m. Négociant en argent, qui donne des lettres de change pour faire tenir de l'argent de place en place. *Argentarius*, *Menſarius*, *Trapezita*, *Nummularius*. Dans l'ancienne Rome il y avoit des *banquiers*, qui étoient des perſonnes publiques. C'étoit par leur miniſtère que ſe faiſoient les dépôts, les changes, les ventes, les achats. Ils éxerçoient la charge de Notaire d'aujourd'hui. Comme l'uſure étoit permiſe à Rome, ils faiſoient profiter l'argent qu'on leur mettoit entre les mains, &

en

en tiroient intérêt ſans l'aliéner. Parmi nous la *banque* n'eſt permiſe que par néceſſité, & pour faire tenir de l'argent d'un lieu à un autre, à cauſe des correſpondances que les *Banquiers* ont dans les païs étrangers, ou dans les villes du Royaume. Cela ſe fait par le moyen des lettres de change qu'on tire de place en place, c'eſt-à-dire, d'une ville à l'autre. Les *Banquiers* pour récompenſe de leurs ſoins éxigent une petite remiſe, qu'on appelle le change, qui eſt un quart, un tiers, ou un demi pour cent par mois, ſuivant le cours du change. Voyez les Ordonnances, & le Diction. de Droit.

Si l'on en croit De Rubis dans l'Hiſt. de Lyon Liv. III. p. 289. des Guelphes & des Gibelins qui au XIIIe ſiécle ne voulurent pas retourner dans leur païs, où ils ne ſe croyoient pas en ſeureté, obtinrent moyennant une groſſe ſomme qu'ils payèrent au Roi, la permiſſion de ſe retirer à Lyon, & partout ailleurs où bon leur ſembleroit en France, & d'y lever train de banque; & ce fut alors qu'il commença à y avoir des *Banquiers* à Lyon, qui y attirèrent depuis le commèrce des foires. Le P. Meneſtrier, dans ſon Hiſt. Conſul. de Lyon, ſemble en fixer l'époque plus haut; car il montre p. 392. que dès 1209. il y avoit de puiſſants *Banquiers* à Lyon, & entr'autres Ponce de Chapponay.

BANQUIER, Expéditionnaire en Cour de Rome, eſt un Officier de nouvelle création qui ſe charge de faire venir toutes les Bulles, Diſpenſes, & autres expéditions qui ſe font en Cour Romaine, & en la Légation d'Avignon, ſoit de la Chancellerie, ſoit de la Pénitencerie. Les *Banquiers* ſont créez en titre d'office formé & héréditaire, & diſperſez dans toutes les villes où il y a Parlement, ou Préſidial. Édit du mois de Mars 1673. Ils ont pouvoir à l'excluſion de tout autre, de ſolliciter & de faire venir des reſcrits, ſignatures, &c. de la Cour de Rome, & les Juges ne doivent point ajouter foi à ces expéditions, ſi elles ne ſont vérifiées par les certificats des *Banquiers*. Voyez l'Ordonnance de 1667. le Diction. de Droit.

L'origine de ces *Banquiers*, comme celle des autres, vient de ce que les Guelphes du tems des guèrres civiles d'Italie ſe réfugioient en Avignon, & dans le païs d'obédience, & comme ils étoient favoriſez des Papes, dont ils avoient ſoutenu le parti, ils ſe mêlèrent de faire obtenir les grâces & éxpéditions de la Cour de Rome, & s'appellèrent *Mercatores & Scambiatores Domini Papæ*, comme témoigne Matthieu Paris. On les appelle aujourd'hui *inſtitores bullarum & negotiorum Imperii Romani*. BORNIER. Mais comme ils ſe rendirent odieux alors par de groſſes uſures, on les appella *Carſins*, ou *Caorſins*, du nom de Cahors ville de Querci, dont le Pape Jean XXII. qui occupoit alors le S. Siége étoit natif, à cauſe que de ſon tems ces uſuriers étoient en leur plus haute élévation, comme témoigne Adam Theveneau en ſes Commentaires ſur les Ordonnances au titre des Uſures. Les Italiens en firent auſſi pour eux le mot de *ſcarſi*, qui ſignifie *avares*; & ils eurent tant de haine pour cette ville, que le Poëte Dante dans ſon Enfer, met au même rang Sodome & Cahors, & y place tous les ſcélérats & les uſuriers. Les marques de cette haine ont duré long-temps en France; & on a appellé en Chancellerie les *Lettres Lombardes*, les Lettres qui s'éxpédioient en faveur des Lombards & Italiens qui vouloient trafiquer, ou tenir banque en France, qui ſe taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appelloit alors tous Changeurs, Banquiers, Revendeurs, & Uſuriers, *Lombards*, de quelque nation qu'ils fûſſent; & on les appelle encore ainſi en pluſieurs lieux d'Allemagne & de Flandres même. La Place du Change & la Friperie d'Amſterdam s'appellent *Places Lombardes*. Ce nom de *Caorſin* a été auſſi donné à tous les Banquiers & Uſuriers, qu'on a appellé en pluſieurs titres Latins *Caorcini*, *Caturcini*, *Caurſini*, *Corſini*. Voyez CAORSIN.

BANQUIER, ſe dit auſſi en de certains jeux, comme à l'Occa, la Baſſette, de celui qui tient le jeu & l'argent, & qui a le fonds devant lui pour payer ceux qui gagnent. Tous les Pontes conſpirent contre le *Banquier*.

BAN, ou BANNUS, étoit anciennement un Gouverneur de Province dépendant de la Couronne de Hongrie; comme la Croatie, la Servie, la Dalmatie. *Provinciæ Rector*. Ce nom eſt encore en uſage chez les Turcs, qui mettent les *Bans* dans le même rang que les Beglerbeys. Il eſt ſouvent parlé dans les Gazettes du *Ban* de Croatie.

BANS. ſ. m. & pl. En tèrmes de Chaſſe, ſont les lits des Chiens. SALNOVE.

BANTAM. *Bantamum*. Ville des Indes Orientales dans l'Iſle de Java, qui eſt une de celles de la Sonde. *Bantam* eſt Capitale d'un Royaume qui porte le même nom. Le Roi de *Bantam* eſt allié des Hollandois, qui ont Batavia à 10 ou 12 lieües de *Bantam*. MATY.

BANTAMOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Ville ou du Royaume de Bantam. Le Roi de Bantam hérite de tous ceux de ſes ſujets, qui en mourant laiſſent des enfans mineurs, ce qui oblige les *Bantamois* à marier leurs enfans dés l'âge de huit ans.

BANVIN. ſ. m. Eſt un privilége, ou droit qui donne pouvoir aux Seigneurs de vendre le vin de leur cru durant le tems porté par les Coutumes, ou par leurs titres, à l'excluſion de tous autres demeurans en la Parroiſſe. *Jus quod Domino competit, ut vinum fundo in ſuo natum apud ſe devendat*. Les titres de *banvin* doivent être établis auparavant le prémier d'Avril de l'an 1560. Le vin doit être vendu dans la maiſon ſeigneuriale, & non point emmené ailleurs. Ce droit s'eſt étendu auſſi aux autres liqueurs, & même à la chair.

BAP.

BAPAUME. Ville des Païs-Bas dans l'Artois. *Bapalma*, *Palma*. Les François prirent *Bapaume* en 1641. & elle leur fut cedée par le 45e article de la Paix des Pyrénées en 1659.

BAPTE. ſ. m. *Bapta*. Les *Baptes* étoient à Athènes les Prêtres de Cottito Déeſſe de l'impureté. Ils faiſoient les ſacrifices de cette Divinité abominable pendant la nuit, en s'abandonnant à des danſes laſcives & à toutes ſortes de débauches. Ils furent appellez *Baptes*, du mot Grèc βάπτειν, qui ſignifie *baigner*, parce-qu'auparavant que de commencer leurs cérémonies éxécrables, ils ſe baignoient dans de l'eau chaude. Eupolis ayant fait une Comédie contre eux qu'il avoit intitulée Βάπται, les *Baptes*, pour s'en venger ils le plongèrent dans la mèr. On dit que la même chôſe arriva auſſi à Cratinus, qui avoit auſſi fait une Comédie contre les *Baptes*, & à laquelle il avoit donné le même nom. Voyez Scaliger dans ſa Poëtique, Liv. I. ch. 8.

BAPTESME. ſ. m. Le prémier des Sacremens de l'Égliſe, qu'on donne à celui qu'on veut faire Chrétien. *Baptiſmus*, *Baptiſma*, *Prima Chriſtianæ Religionis initiamenta*. Le Catechiſme Romain définit le *Baptême*, le Sacrement de la régeneration qui ſe confère avec de l'eau & des paroles de vie. On peut encore le définir le prémier Sacrement de la Loi Chrétienne inſtitué par J. C. pour effacer le péché originel, & les péchez actuels dans les adultes qui le reçoivent, & pour nous faire membres de l'Égliſe Chrétienne, enfans adoptifs de Dieu, & Cohéritiers de J. C. Le *Baptême* ſe donne avec de l'eau au nom des trois perſonnes de la Trinité. Toute eau naturelle eſt bonne pour le *Baptême*. Tertullien dans ſon Traité du *Baptême* dit, qu'il n'y a point de différence d'être baptiſé dans la mèr, ou dans un étang, dans une rivière, ou une fontaine, une mâre, un baſſin, ni entre l'eau du Tibre ou celle du Jourdain.

Quelques Théologiens ont cru que le *Baptême* adminiſtré au nom de JESUS-CHRIST ſeul étoit valable; mais ce ſentiment eſt communément rejetté: le *Baptême* au nom de JESUS-CHRIST eſt le *Baptême* que JESUS-CHRIST a inſtitué, & qui comme les autres Sacremens, tire ſa vertu & ſon efficace des mérites de JESUS-CHRIST.

Avant la venuë de JESUS-CHRIST la cérémonie du *Baptême* ſe pratiquoit déja chez les Juifs, qui baptiſoient leurs Proſélites, c'eſt-à-dire, ceux qui embraſſoient leur Réligion. Voici ce que dit Léon de Modéne, Rabin de Véniſe, dans ſon Livre des *Cérémonies & Coûtumes des Juifs part. 5. ch. 3.* Celui qui veut ſe faire Juif, on le circoncit, & quand il eſt guéri on le baigne tout entier dans l'eau en préſence des trois Rabbins qui l'ont éxaminé, après quoi il eſt cenſé Juif comme les autres.

On dit, la matière du *Baptême*, la forme du *Baptême*, le Miniſtre du *Baptême*. La matière du *Baptême*, c'eſt ce qui fait l'ablution éxtérieure du corps de celui qu'on baptiſe. Il y a la matière prochaine & la matière éloignée du *Baptême*. Celle-ci eſt la matière que l'on applique au corps de celui qu'on baptiſe, & c'eſt l'eau. Celle-là eſt l'application de l'eau au corps de celui qu'on baptiſe; application qui ſe peut faire en pluſieurs manières. Le *Baptême* ne peut être donné qu'avec de l'eau, c'eſt pourquoi le Pape Étienne II. déclara éxcommunié un Prêtre qui avoit baptiſé un enfant avec du vin, parce qu'il avoit péché contre les cànons de l'Égliſe. Le Pape Grégoire IX. ayant été conſulté par un Evêque de Norvége, ſi au défaut d'eau l'on ne pouvoit pas baptiſer les enfans avec de la bière, il lui fit réponſe que les paroles de JESUS-CHRIST étoient ſi éxpreſſes dans l'Évangile; *ſi quelqu'un ne renait de l'eau &c.* que le *Baptême* donné avec de la bière étoit nul.

Dans la primitive Égliſe le *Baptême* ſe faiſoit par immerſion, & même encore aujourd'hui dans toute l'Égliſe Orientale il ne ſe fait point autrement; en effet, le mot Grèc βαπτίζειν, ſignifie *plonger*, comme Henry Étienne, Caſaubon, & quelques autres perſonnes ſçavantes dans la langue Grécque, l'ont remarqué. Les Égliſes d'Occident, qui ont changé cet ancien uſage, ne l'ont fait que parce que c'eſt une chôſe de diſcipline, & qui ne regardoit nullement l'eſſence du *Baptême*. On ne peut pas même

dire proprement que les Égliſes d'Occident ayent changé ſur ce point ; car quoique communément on donnât dans les prémiers ſiécles le *Baptême* par immerſion, cependant on reconnoiſſoit que cela n'étoit point néceſſaire, qu'on le pouvoit donner par aſperſion, & on le donnoit en effet ſouvent ainſi ; par exemple, à tous ceux que l'on appelloit Cliniques, c'eſt-à-dire, qui étoient baptiſez dans leur lit étant dangereuſement malades. Voyez S. Cyprien, Lett. à Magnus, où il prouve que l'aſperſion ſuffit. En 754. l'aſſemblée que Pepin tint à Quiercy ſur l'Oiſe approuve le *Baptême* donné en cas de néceſſité par infuſion, en verſant de l'eau ſur la tête avec une coquille, ou avec les mains, ce qui montre que quoiqu'on baptiſoit encore par immerſion, on ne croyoit pas que cette manière de baptiſer fût néceſſaire, ou de l'eſſence du Sacrement. Les Proteſtans ont ſuivi en cela l'Égliſe Romaine, enſorte que dans tout l'Occident on ne donne plus le *Baptême* que par effuſion, en verſant de l'eau ſur la tête de l'enfant ; il en faut néanmoins excepter l'Égliſe de Milan, qui marque dans ſon Rituel qu'on plongera trois fois dans l'eau la tête de l'enfant.

Pendant très long tems on a fait trois immerſions, pour marquer les trois jours de la ſépulture de J. C. ou les trois perſonnes de la très-ſainte Trinité, ainſi que S. Grégoire le dit dans ſa Lettre à Léandre, qui eſt la 41ᵉ du I. Livre ; & cet uſage duroit encore en ce tems-là. On ne le regardoit pas cependant comme néceſſaire, puiſque ce Père dit à ce S. Évêque, qui le conſultoit là deſſus, que puiſque les Ariens plongent trois fois, il eſt d'avis que les Catholiques ne le faſſent qu'une fois, de peur qu'il ne ſemble aux hérétiques que l'on diviſe, comme eux, la Divinité. Et il paroit que c'eſt par là, & pour cette raiſon, que cet uſage ſe changea dans la ſuite. Nous apprenons de la vie de S. Otton, Apôtre de Poméranie, de quelle manière ce Saint donnoit le *Baptême* par immerſion, & l'on ne doit point douter que dans les autres Égliſes on ne prît des précautions ſemblables, pour empêcher que la pudeur ne fût bleſſée dans une ſi ſainte cérémonie. Ce Saint avoit fait enfoncer dans la terre des cuves ou des tonneaux, qui ne s'élévoient de terre que juſqu'à la hauteur du genou : il y en avoit pour les femmes au côté gauche du Baptiſtère, & du côté droit pour les hommes. Ces tonneaux étoient entourez de rideaux, qui en formoient autant de loges différentes. Lorſque le Cathecumène étoit deſcendu dans le tonneau, qui étoit plein d'eau, le Prêtre levant doucement le rideau lui plongeoit trois fois la tête dans l'eau, que l'on tenoit chaude en hyver. MARTENE.

Quelques-uns ont cru que le *Baptême* par infuſion avoit commencé à s'introduire par les païs froids. Il paroit qu'en Angleterre le *Baptême* par infuſion s'introduiſoit fort au commencement du IXᵉ ſiécle. Car le Concile de Calchyt, ou Calchut, en 816. ordonne dans ſon IIᵉ Canon que les Prêtres en baptiſant ne répandront pas ſeulement l'eau Sainte ſur la tête des enfans, mais les plongeront toujours dans le baſſin.

On trouve dans les Auteurs Eccléſiaſtiques beaucoup de cérémonies qui ne ſont plus en uſage, comme de donner à ceux qui étoient baptiſez du lait & du miel, ce qui ſe faiſoit en Orient ; ou du vin & du lait, comme en Occident ; de leur laver les pieds, de leur donner la ſainte Euchariſtie. Voyez Durand. On donnoit, dit Tertullien, du lait & du miel au *Baptême*, pour apprendre aux Néophites que le Chriſtianiſme étoit une loi de douceur & de concorde.

Quelques Auteurs ont cru que dans les prémiers tems on ne baptiſoit que les ſeuls adultes. Walafride Strabon, dans ſon livre *de rebus Eccleſiaſticis* ch. 26. a prétendu que c'étoit l'uſage de la primitive Égliſe. Loüis Vivès, dans ſes notes ſur le 1ᵉʳ liv. de la Cité de Dieu de S. Auguſtin, appuye ce ſentiment. Mais le *Baptême* des enfans eſt autoriſé par toute l'ancienne tradition de l'Égliſe depuis les Apôtres. Voyez ce que S. Cyprien dit ſur cela d'un Concile d'Afrique, dans ſon épitre *ad Fidum*. Le prémier Concile de Milève Can. 2. le ſecond Can. 3. le Concile d'Auxèrre Can. 18. celui de Girone tenu ſous Hormiſdas l'année 4ᵉ du Roi Théodoric ; le Concile général de Vienne ſous Clément V. le Concile de Trente Seſſ. VII. Can. 13. l'Épitre de Siricius *ad Himer. Tarrac.* celle d'Innocent I. au Concile de Milève ; *Clementin. de ſumma Trinitate, & fide Cath.* Innocent III. *Extra. C. Majores de Baptiſmo* ; S. Irénée Liv. II. ch. 8. Origène *L. V. in cap. IV. epiſt. ad Roman.* le Livre *de Cœleſti hierarch.* attribué à S. Denys au dernier chapitre ; S. Grégoire de Nazianze *orat. in S. baptiſma* ; S. Jean Chryſoſtôme, *hom. ad Neophyt.* S. Cyprien, *ep. ad Fidum* ; S. Auguſtin, *ep. 2. ad Hieronymum*, *ſerm. 10. de verb. Dom. L. III. de peccatorum meritis c. 1. & 26. L. IV. de bapt. c. 23.* S. Jérôme, *Dialog. III. contrà Pelag.* S. Ambroiſe, *L. de Myſt. Paſch. c. 9. L. I. de Vocat. Gent. c. 6.* Saint Grégoire le Grand L. I. ép. 17.

La coutume d'impoſer un nom au *Baptême*, & un nom de Saint, eſt très-ancienne. Grégoire de Tours rapporte que S. Herménégilde fut nommé Jean à ſon *Baptême*. Voyez Denys d'Aléxandrie L. VIII. c. 20. S. Jean Chryſoſt. Hom. 12. ſur la I. ép. aux Corinth. Vicecomes *de bapt. L. II. c. 15.* De Hauteſerre ſur Grég. de Tours L. V. p. 201.

Le *Baptême* ſignifie en un ſens figuré de grandes afflictions, comme quand JESUS-CHRIST dit au fils de Zebedée au chap. 10. de S. Marc, v. 38. *Pouvez-vous boire le Calice que je dois boire, ou être baptiſé du Baptême dont je dois être baptiſé ?* JESUS-CHRIST dit encore au chap. 12. de S. Luc v. 50. *Je dois être baptiſé d'un Baptême, & combien me ſens-je preſſé juſqu'à ce qu'il s'accompliſſe ?* il marque par cette expreſſion métaphorique ſes ſouffrances & ſa mort. C'eſt auſſi dans ce ſens qu'il faut entendre ces paroles du ch. XV. de la I. épitre aux Corinth. *Que feront ceux qui ſont baptiſez pour les morts, s'il eſt vrai que les morts ne reſſuſcitent point ?*

Pour ce qui eſt de la forme du *Baptême*, ce ſont les paroles que l'on prononce en appliquant l'eau au corps du baptiſé. J. C. a preſcrit cette forme en S. Matth. XXVIII. 19. *Allez, enſeignez toutes les nations, & baptiſez les au nom du Père, & du Fils, & du S. Eſprit.* Elle eſt la même dans toutes les Égliſes, ſoit d'Orient, ſoit d'Occident ; car ces paroles dont on ſe ſert dans l'Egliſe Romaine, *Je te baptiſe au nom du Père, &c.* ſont entièrement les mêmes que celles-ci qui ſont en uſage chez les Grècs. *N. ſerviteur de Dieu eſt baptiſé au nom du Père, &c.* Les Grecs ſe ſervent de cette expreſſion, par ce qu'ils croyent qu'il eſt plus modeſte de s'exprimer en troiſième perſonne. Pluſieurs Théologiens ont prétendu que les Grècs ne diſent pas *baptizatur*, c'eſt-à-dire, *eſt baptiſé* ; mais *baptizetur*, *ſoit baptiſé*, en quoi ils ſe ſont trompez.

Le Miniſtre du *Baptême*, c'eſt celui qui donne, qui confère le *Baptême*, c'eſt-à-dire, qui fait l'application de l'eau au corps de celui qui eſt baptiſé, en prononçant la forme. Les anciens Canons de l'Égliſe ne donnent le droit de *baptiſer* qu'aux Évêques ſeuls, puis aux Prêtres & aux Diacres par la permiſſion des Évêques. C'eſt ce que nous apprenons auſſi de Tertullien dans ſon traité du *Baptême*, & de S. Jérôme, qui dans ſon dialogue contre les Lucifériens dit, que ni les Prêtres, ni les Diacres, n'ont le droit de baptiſer que par l'ordre de l'Évêque : *Inde venit ut ſine Epiſcopi juſſione neque Presbyter neque Diaconus jus habeant baptizandi.* Le Diacre n'avoit ce pouvoir qu'en l'abſence du Prêtre & en cas de néceſſité. Les Laïques même pouvoient baptiſer dans le cas de néceſſité, comme l'aſſurent Tertullien & S. Jérôme aux mêmes endroits. *Si neceſſitas cogit, ſcimus etiam licere Laïcis baptizare.* Tertullien ajoute même que le Laïque qui manque d'adminiſtrer ce Sacrement dans ce cas eſt coupable de la perte d'un homme.

Il y a eû autrefois de grandes diſputes ſur le *Baptême* adminiſtré par les Hérétiques, ſçavoir, s'il étoit valide. La tradition conſtante a toûjours été, que le *Baptême* adminiſtré par les Hérétiques au nom de la Trinité étoit bon & valide, & cela eſt de Foi. A plus forte raiſon le *Baptême* eſt bon & valide, lorſqu'il eſt conferé par un Chrétien, quoiqu'il ſoit en péché mortel & lié par des cenſures. Les femmes mêmes le peuvent conférer en cas de néceſſité ; mais hors le cas de la néceſſité ce doit être un Prêtre. On ſe plaignit au Concile de Limoges en 1031. que l'on *baptiſoit* dans le Monaſtère de S. Martial, à Pâques & à la Pentecôte, ce que les Clercs de la Cathédrale ſoutenoient ne ſe devoir faire que chez eux. Mais on repréſenta que c'étoit un ancien privilège de S. Martial, & de quelques autres Monaſtères ; à la charge que ceux qui auroient été *baptiſez*, ſeroient préſentez le même jour devant l'Évêque pour la Confirmation. FLEURY.

Le Concile de Roüen en 1072. ordonne au Prêtre de conférer le *Baptême* à jeun, revêtu d'une aube & d'une étolle, hors les cas de néceſſité.

Le *Baptême* a ſuccédé à la Circonciſion, en ce que le *Baptême* fait enfans de l'Egliſe ceux qui le reçoivent, comme la Circonciſion rendoit ſujets de la Synagogue ceux qui étoient circoncis ; & le *Baptême* depuis JESUS-CHRIST diſtingue les Chrétiens des infidelles, comme la Circonciſion diſtinguoit les enfans mâles deſcendus d'Abraham des autres hommes.

On diſtingue trois ſortes de *Baptême*. Le *Baptême* d'eau, dont nous avons parlé ; le *Baptême* de ſang & le *Baptême* de feu. *Baptiſmus fluminis*, *Baptiſmus ſanguinis*, *Baptiſmus flaminis*.

BAPTESME DE FEU. C'eſt un acte de parfait amour de Dieu, lequel joint à un déſir véritable de recevoir le *Baptême*, & une réſolution de le recevoir en effet quand on le pourra, ſupplée au Baptême d'eau, & a les mêmes effets. On appelle ces actes *Baptême de feu*, *Baptiſmus flaminis*, c'eſt-à-dire, *Baptême* du S. Eſprit, ou *Baptême* de charité, d'amour de Dieu, parce que le feu eſt le ſymbole de la charité, & qu'en cas de néceſſité cet acte d'amour parfait ſupplée au *Baptême*, en ſorte qu'un infidelle adulte qui étant dans ces diſpoſitions ſeroit ſurpris de la mort, ſans pouvoir

pouvoir recevoir le *Baptême*, ſeroit néanmoins juſtifié & ſauvé. Mais ce qu'a dit Cajetan, qu'un pareil ſouhait dans les parens; (car on l'appelle auſſi *votum Baptiſmi*, vœu, ſouhait du *Baptême*, réſolution de le recevoir; que ce vœu, dis-je, avec quelque bénédiction ou oblation de l'enfant à Dieu, jointe à l'invocation de la Sainte Trinité) peut ſuffire dans le danger pour un enfant encore dans le ſein de ſa mère, eſt une erreur réfutée entre autres par Alfonſe de Caſtro *adv. hær. L. III.* au mot *Baptiſmus, hær.* 9. On appelle auſſi ce *Baptême de feu, Baptême* en déſir, *baptiſmus in voto*, parce que la charité parfaite emporte toujours la réſolution de garder tous les Commandemens, & par conſéquent celui qui oblige de recevoir le *Baptême*.

BAPTEſME DU MARTYRE, OU LE BAPTEſME DE SANG. On appelloit ainſi le martyre des Cathécuménes, qui mouroient pour la cauſe de l'Évangile avant que d'être baptiſez. On croyoit que le martyre leur tenoit lieu de *Baptême*. Les prémiers Chrétiens faiſoient profeſſion de déſirer avec ardeur le *Baptême de ſang*. Tenir un enfant ſur les fonts de *Baptême*, c'eſt être ſon parrein, ou marreine, ou celui qui lui impoſe le nom.

Le *Baptême* eſt abſolument néceſſaire pour le ſalut, & parce qu'on ne peut pas toujours le recevoir, il étoit de la bonté de Dieu de ſuppléer par quelque chôſe à l'impoſſibilité de recevoir un Sacrement ſi néceſſaire, ce qui ſe fait par le *Baptême* de ſang, & par le *Baptême* de feu.

Cette diſtinction de ces trois *Baptêmes*, le *Baptême* d'eau, le *Baptême* de feu, & le *Baptême* de ſang, s'eſt toujours faite dans l'Égliſe. Il y a parmi les ouvrages de S. Cyprien un traité *De Baptiſmo hæreticorum*, dont nous ne connoiſſons point l'Auteur; c'eſt peut-être S. Étienne, ou quelqu'un des Papes ſuivans. Cet Auteur diſtingue d'abord le *Baptême*: le *Baptême* d'eau & le *Baptême* du S. Eſprit ſe trouve ſeparé, dit-il, du *Baptême* d'eau dans le Centenier Corneille, qui reçut le S. Eſprit avant que d'avoir reçu le *Baptême* d'eau. Le *Baptême* d'eau, continue-t'il, ſe trouve ſeparé dans les Apôtres, qui avoient été baptiſez long-tems avant que de recevoir le S. Eſprit: ce qui n'empêche pas que l'un & l'autre ne doive ordinairement être joint; le *Baptême* d'eau ne ſerviroit de rien ſans celui du S. Eſprit. Enſuite il explique le *Baptême* de ſang. Il ſupplée au *Baptême* d'eau pour les Cathécuménes, & remplit ce qui manquoit au *Baptême* des hérétiques convertis, c'eſt-à-dire, la charité, la grâce. Ce ne ſont pas, dit-il, deux *Baptêmes* différens, mais deux matières, qui concourent à donner le même ſalut: on peut ſe paſſer de l'un des deux. Les Cathécuménes Martyrs ſe paſſent d'eau; néanmoins s'ils ont quelque relâche on leur donne le *Baptême* d'eau. Les fidelles baptiſez régulièrement ſe paſſent du *Baptême* de ſang, &c. Voilà la Doctrine de l'Égliſe expliquée dès les prémiers ſiécles, comme on le fait encore aujourd'hui. FLEURY.

Le *Baptême* confère la grâce, & efface le péché originel, & même les péchez actuels des adultes qui les déteſtent, & ils leur ſont entièrement remis, & quant à la tache, & quant à la peine; outre cela il imprime un caractère, & nous fait enfans de Dieu & membres de l'Égliſe, en nous donnant par les mérites de JESUS-CHRIST droit au Ciel, qui eſt l'héritage du père celeſte. Le caractère qu'il imprime fait qu'il ne peut pas ſe réitérer, quand il eſt valide: quand il eſt douteux on le réitère ſous condition.

Le *Baptême* ne s'adminiſtroit autrefois dans l'Égliſe qu'à Pâques & à la Pentecôte, hors les cas de néceſſité: d'où vient qu'on ne fait encore la bénédiction ſolennelle de l'eau qu'en ces deux tems-là, & qu'on parle des nouveaux baptiſez dans la prière du Canon de la Meſſe qui commence par ces paroles, *Hanc igitur oblationem*, propre de ces tems-là. De Launoy a fait une diſſertation ſur l'ancienne manière de baptiſer les Juifs & les infidelles, où il montre que la diſcipline ancienne n'a pas été ſur cela la même dans toutes les Égliſes. Il en a fait une autre ſur les tems de conférer le *Baptême*, dans laquelle il montre qu'à Rome, & d'abord en Afrique & en Gaules, on ne baptiſoit qu'à Pâques & à la Pentecôte. Les Grècs, & dans la ſuite les Égliſes d'Afrique & d'Eſpagne, baptiſoient auſſi le jour de l'Épiphanie. En Gaules on ajouta auſſi le jour de S. Jean Baptiſte, excepté en quelques Égliſes, où l'on ne baptiſoit qu'à Pâques. En Anglèterre & en Hibernie on le faiſoit auſſi à Pâques, à la Pentecôte, le jour de Noël, & celui de l'Épiphanie.

Dans l'ancienne Égliſe les Cathécuménes ne s'empreſſoient point de recevoir le *Baptême*. S. Ambroiſe n'étoit pas même encore baptiſé lorſqu'il fut élû Évêque de Milan. Les différens motifs étoient pour les conſciences tendres, qu'on ne pouvoit employer trop de tems pour s'y préparer: & pour les autres qui ne pouvoient ſe dégager du monde, ils ſe flattoient que les eaux ſalutaires du *Baptême* effaçoient toutes leurs fautes paſſées; ainſi ils entaſſoient tous leurs péchez, dans l'eſpérance d'en être purgez à l'extrémité de leur vie dans les eaux du *Baptême*. Les Pères déclamèrent contre cette pieuſe fineſſe, enſorte même qu'on paſſa dans un autre excès, & par un zéle ridicule, & mal inſtruit, on adminiſtra le *Baptême* aux morts; quelques-uns recevoient le *Baptême* pour le mort.

C'eſt une Coutume en Allemagne de faire des préſens d'argent, de vaiſſelle d'argent, & quelquefois même des fiefs, aux enfans qu'on léve dans le *Baptême*. Le droit d'Allemagne eſt qu'on garde ces préſens pour les enfans, & que les Pères n'en ont que l'uſage, juſqu'à ce que les enfans ſoient en âge d'en diſpoſer. On a fait un petit traité ſur cela, intitulé, *De Pecuniâ luſtricâ*.

BAPTEſME, ſe dit auſſi d'une cérémonie Eccléſiaſtique qu'on fait ſur les cloches, lorſqu'on leur impôſe un nom en les conſacrant au ſervice divin. On les lave dehors & dedans avec pluſieurs bénédictions & prières. Cette cérémonie eſt fort ancienne, parce qu'Alcuin Diſciple de Bede & Précepteur de Charlemagne, qui vivoit en l'an 770. en parle comme d'une chôſe qui étoit en uſage il y avoit long-tems. Letaldus, Moine du Xe ſiécle, en parle auſſi comme d'une coutume ancienne, mais qui n'étoit pas encore univerſelle.

BAPTEſME, en tèrmes de Marine, eſt une cérémonie profane dont uſent tous les matelots envers ceux qui paſſent la prémière fois ſous le Tropique, ou ſous la Ligne, ou le Détroit. *Lotio, lavatio*. Il y en a quelques-uns qu'on baigne dans la mèr, d'autres ſur le vaiſſeau, d'autres à qui on fait eſſuyer quantité de ſeaux d'eau que jettent ſur eux les matelots, quand ils traverſent leurs rangs en allant d'un bout du vaiſſeau à l'autre. On les fait en même tems jurer de faire la même chôſe à ceux qui viendront après eux.

BAPTEURE. ſ. f. Tèrme de Coutume. En Breſſe on appelle *bapteures* les droits & les ſalaires de ceux qui battent le blé. *Merces frumenta terentium*, ou *frumenti tritorum*, ou *debita pro frumenti triturâ merces*. Ces ſalaires ſe payent en blé, & ſe prennent ſur le monceau, avant que le Propriétaire & le Granger, ou le Métayer, partagent. Voyez M. De Laurière ſur Ragueau.

BAPTISER. v. act. Conférer le Baptême. *Baptiſare*, *Sacro Baptiſmi fonte aliquem tingere*. Nôtre-Seigneur fut *baptiſé* par S. Jeân avec les eaux du Jourdain. On *baptiſe* aujourd'hui les enfans dès qu'ils ſont nez. On *baptiſe* au nom du Père, & du Fils, & du S. Eſprit.

BAPTISER, ſe dit auſſi de certaines cérémonies Eccléſiaſtiques qui ne ſont que des bénédictions. Ainſi on dit, *Baptiſer* des cloches. Un Capitulaire de Charlemagne de l'an 789. défend de *baptiſer* les cloches. Cependant on continua encore après de les *baptiſer*, & le Roi Robert faiſant faire en 1029. la dédicace de l'Égliſe de S. Agnan d'Orleans, avec pluſieurs autres préſens magnifiques, y donna cinq cloches, qu'il avoit fait *baptiſer*, & dont la plus groſſe fut nommée Robert comme lui; ce qui montre que le Capitulaire de Charlemagne n'eut pas de ſuite, & que la bénédiction des cloches s'appelloit Baptême; & le Moine Helgand, qui rapporte ceci, remarque qu'on y employoit l'huile & le chrême.

On dit auſſi, *Baptiſer* un vaiſſeau. *Baptiſer* un enfant, pour réitérer les cérémonies du Baptême d'un enfant, qui l'a dejà reçu en effet, quand il a été ondoyé.

BAPTISER, ſignifie dans l'Écriture, Affliger, plonger dans la douleur. Les eaux ſont dans le langage des Écrivains ſacrez le ſymbole des afflictions, & des peines, & s'employent métaphoriquement en ce ſens, à peu près comme orage, tempête, flots, inondation, abîme, dans nôtre langue; témoins ces endroits des Pſeaumes, *Aſſumpſit me de aquis multis; eripuit me de inimicis meis fortiſſimis*; que M. Coquelin a fort bien traduit, *Il m'a tiré du milieu de tous ces orages, il m'a délivré de mes ennemis, dont la puiſſance étoit redoutable*; & au Pſeaume LXVIII. 1. 2. *Salvum me fac Domine quoniam intraverunt aquæ uſque ad animam meam; infixus ſum in limo profundi.... Veni in altitudinem maris*, &c. *Sauvez moi, Seigneur, parce que les eaux ſont entrées juſqu'à mon ame, je ſuis plongé dans la vaſe.... Je ſuis abimé dans la profondeur d'une vaſte mer*; & mille autres pareils. Voyez auſſi ce qui a été dit au mot BAPTEſME.

BAPTISER, ſe dit figurément en ces phrâſes, *Baptiſer* ſon vin, pour dire, Mettre beaucoup d'eau dedans. *Vinum aqua diluere*. *Baptiſer* quelqu'un dans la ruë, ſe dit en parlant de ceux ſur qui on a jetté de l'eau imprudemment par les fenêtres. *Aliquem gelida perfundere*. On dit auſſi, qu'on le *baptiſe*, quand on lui donne quelque ſobriquet, quelque nom plaiſant, ou injurieux, qui lui demeure toute ſa vie. *Ludicrum agnomen indere*. En tous ces ſens le mot de *baptiſer* eſt bas & burleſque.

En tèrmes de Palais, on dit *Baptiſer* poſſeſſion contraire; pour dire, Soutenir chacun de ſon côté qu'on eſt en poſſeſſion. On diſoit auſſi autrefois, *Baptiſer* ſon appel; pour dire, en déclarer les griefs apparens, & pardevant quels Juges on prétendoit les relever. Car autrefois le mot de *Baptiſer* ne ſignifioit autre chôſe que

que *Enoncer*, *déclarer*, comme on voit dans Maſuer, Joannes Galli, & autres vieux Praticiens.

BAPTISÉ, ÉE. adj. *Sacro Baptiſmi fonte tinctus.* Celui qui croira, & ſera *baptiſé*, entrera au Royaume des cieux.

BAPTISMAL, ALE. adj. Prononcez ce mot comme il eſt écrit. Qui appartient au Baptême. Ce jeune homme eſt ſi ſage, qu'il a encore l'innocence *baptiſmale*. *Gratia in Baptiſmo ſuſcepta.* Les Fonts *baptiſmaux* ſont la marque d'une Égliſe Parrochiale. *Sacer Baptiſmi fons.*

BAPTISTE. ſ. m. *Baptiſta.* Qui baptiſe. C'eſt un ſurnom que l'Évangile donne à S. Jean, fils de Zacharie & d'Élizabeth, & précurſeur de J. C. parce qu'il prêchoit le baptême de la pénitence, & baptiſoit ceux qui venoient à lui. En ce tems là parut Jean *Baptiſte*, qui prêchoit dans le déſert de Judée. BOUH. *Matth. III. I.* Souvent on appelle ſimplement *Baptiſte* un enfant qui a reçu au Baptême le nom de S. Jean *Baptiſte*, retranchant le nom de S. Jean dans l'uſage ordinaire & domeſtique.

BAPTISTÈRE. adj. & ſubſtantif. Regître des Baptêmes. *Eorum qui ſacro Baptiſmi fonte tincti ſunt index.* L'Ordonnance de 1667. veut qu'on garde dans les Sacriſties, & qu'on porte enſuite dans les Gréffes des Juſtices, les Regîtres *baptiſteres* qui contiennent le nom de ceux qu'on baptiſe, & le jour qu'on leur a conferé le Baptême. Ils doivent être ſignez du père, s'il eſt préſent, & du parrein & de la marreine. Les majoritez ſe prouvent par les extraits *baptiſtères.* On appelloit auſſi autrefois *Baptiſtere* le livre où étoit contenu l'ordre & la cérémonie du Baptême, & même le droit que les Prêtres recevoient. Les Romains, pour juſtifier l'extraction, & conſerver la ſuite des familles, avoient auſſi des actes publics, où les pères faiſoient enregîtrer la naiſſance de leurs enfans. Servius Tullius inſtitua le prémier cet ordre, & Auguſte le renouvella.

BAPTISTÈRE, étoit anciennement une petite Égliſe auprès d'une plus grande, où l'on adminiſtroit le Baptême, comme le *Baptiſtere* de Conſtantin proche de S. Jean de Latran à Rome. *Baptiſterium.* On donnoit le même nom à une Chapelle qui dans une grande Égliſe ſervoit au même uſage. Les *Baptiſteres* avoient autrefois l'image de S. Jean Baptiſte. FLEUR. Le *baptiſtere* devoit être autrefois de forme ronde. Le *baptiſtere* de Conſtantin étoit magnifique. Durand dans ſon traité des Rits en donne la deſcription qui ſuit, qu'il a tirée des Auteurs Eccléſiaſtiques & des Hiſtoriens. Ce *baptiſtere* étoit incruſté de porphire en dedans & en dehors : le baſſin étoit d'argent, au milieu du *baptiſtere* il y avoit une colonne de porphire, ſur laquelle étoit une phiole d'or du poids de cinquante livres, pleine de baume. Sur le bord du baſſin on voyoit une figure d'agneau d'or, par où on faiſoit couler l'eau dans le baſſin, à côte de l'agneau il y avoit une figure de J. C. d'argent, du poids de cent ſoixante & dix livres, & à côté gauche une figure de S. Jean Baptiſte auſſi d'argent, du poids de cent livres, & tout autour du baſſin ſept figures de cerfs d'argent, chacune du poids de quatre vingt-livres, qui ſervoient à fournir de l'eau au baſſin. Enfin, c'étoit autrefois la coutume de ſuſpendre au deſſus du baſſin des figures de colombes d'or, ou d'argent, pour repréſenter le S. Eſprit.

Le *baptiſtere* a toujours été regardé comme un lieu ſacré. On trouve dans l'Ordre Romain les cérémonies de la conſécration du *baptiſtere*. Le *baptiſtere*, pris pour une Égliſe, ou une Chapelle où étoient les fonts baptiſmaux, eſt quelquefois appellé par les anciens Auteurs qui ont écrit ſur les Liturgies, *Salle du Baptéme, aula Baptiſmatis :* cette ſalle, ou cette Chapelle, étoit fermée, durant le Carême, & la porte en étoit ſcellée du ſceau de l'Évêque, & on ne l'ouvroit que le Jeudi Saint. On employoit autrefois le crême pour la bénédiction ou la conſécration du *baptiſtere*, ſoit qu'on entende par ce mot la Chapelle où étoient les fonts baptiſmaux, ſoit qu'on entende le baſſin qui étoit dans la Chapelle. Voyez Habert.

Le *baptiſtere* étoit à l'entrée de l'Égliſe, comme l'a prouvé de Hauteſerre dans ſes Notes ſur Grég. de Tours, p. 69. & ſur Anaſtaſe p. 27. Dans les *baptiſteres* il y avoit auſſi des oratoires, c'eſt-à-dire, des autels, ſelon la remarque du même Auteur ſur Anaſtaſe p. 43. Les *baptiſtères* n'ont commencé que ſous Conſtantin, lorſque l'on commença à bâtir & à dédier publiquement des Égliſes. Auparavant on conduiſoit les Cathécuménes à la rivière la plus voiſine, & on les y baptiſoit.

BAPTISTÈRE, S'eſt pris auſſi par les Auteurs payens pour la cuvette dans laquelle on prend le bain. Pline le Jeune l'employe en ce ſens Liv. II. ép. 8. & ailleurs.

BAPTISTÈRE, ſe prend encore en particulier pour les fonts baptiſmaux, qui étoient autrefois une eſpéce de piſcine où l'on plongeoit le Cathécuméne. Martyrius d'Antioche ordonna que la veille de la fête de l'Épiphanie on rempliroit d'eau les *baptiſteres*. GODEAU.

BAPTISTÈRE ſe prend encore quelquefois pour le rituel où les

cérémonies du Baptême ſont marquées, & pour l'eau dont on ſe ſert pour baptiſer. Voyez le Sacramentaire de S. Grégoire, Burchard, &c. Il ſe prend auſſi pour le Baptême même, & pour les offrandes que les fidelles font aux Prêtres qui ont conferé le Baptême.

BAPTISTÈRE, vient du mot Grèc *βαπτιστήριον.* Il ſignifie en général le lieu où l'on baptiſe, en ſorte qu'il ſe prend quelquefois pour les fonts baptiſmaux. La figure tant du *baptiſtere*, que des fonts baptiſmaux, étoit ordinairement d'une forme ronde. M. Du Cange dans ſon Gloſſaire a remarqué, que dans Florence vis-à-vis de la grande Égliſe il y a un *baptiſtere* de forme ronde dédié à S. Jean Baptiſte. On trouve dans quelques vieux manuſcrits Grècs des figures de fonts baptiſmaux qui ſont auſſi d'une figure ronde. Et il y avoit pluſieurs fonts baptiſmaux dans chaque *baptiſtère*, parce qu'on baptiſoit pluſieurs perſonnes à la fois, & même pluſieurs autels, parce qu'on donnoit autrefois la communion immédiatement après le Baptême. Dans les commencemens les *baptiſtères* n'étoient que dans les grandes villes où réſidoient les Évêques, parce qu'il n'y avoit qu'eux qui euſſent droit de baptiſer. Il n'y en avoit même qu'un qui étoit dans l'Égliſe Cathédrale : néanmoins Joſeph Vicecomes prétend qu'il y a eû dès le commencement dans Rome pluſieurs *baptiſteres*, & que preſque chaque Parroiſſe avoit le ſien : ce qu'il regarde comme un privilége particulier à cette grande ville. A la campagne les parroiſſes d'un diocèſe étoient diviſées en Doyennez, c'étoit ainſi qu'on appelloit un certain nombre de parroiſſes qui étoient ſous la direction d'un Archiprêtre, & il n'y avoit des fonts baptiſmaux que dans une des Égliſes de chaque Doyenné. On appelloit en Latin cette Égliſe *Plebs*, & celui qui la deſervoit s'appelloit *Doyen de la Chrétienté*, *Decanus Chriſtianitatis*, parceque c'étoit dans ſon Égliſe que l'on conferoit le Sacrement qui nous fait Chrétiens. Voyez le P. Thomaſſin. Dans la ſuite des tems pour adminiſtrer plus facilement le Baptême, les Evêques accordèrent aux Parroiſſes le droit d'avoir des fonts baptiſmaux. Ce droit étoit réſervé aux ſeules Parroiſſes, & s'il ſe trouve des Monaſtères avec des fonts baptiſmaux, c'eſt qu'ils jouïſſent des Égliſes baptiſmales de quelques lieux. Les Évêques accordoient quelquefois aux Moines ces Égliſes, à condition qu'ils auroient avec eux un Prêtre ſeculier qui prendroit le ſoin du peuple. Ils trouvoient enſuite les moyens d'éloigner le Prêtre, & par là ils étoient les maîtres de l'Égliſe, qui devenoit un Monaſtère, auquel les fonts baptiſmaux étoient toûjours attachez. On trouve des éxemples de cela dans les Cartulaires.

Le mot de *Baptéme* & ſes dérivez viennent du Grèc *βάπτειν*, *immergere*, *plonger dans l'eau.*

BAQ.

BAQUET, BAQUETER, BAQUETURES. Voyez BACQUET, BACQUETER, &c.

BAR.

BAR. ſ. m. Civière renforcée qu'on porte à deux, à quatre, à ſix hommes, qui ſert dans les atteliers à tranſporter des pièrres, du moilon, & autres matériaux néceſſaires aux ouvriers. *Crates brachiata.* On s'en ſervoit auſſi autrefois ſur les ports pour décharger les bateaux de bois, & autres marchandiſes, d'où vient qu'on appelle aujourd'hui ceux qu'on y employe, des *Débardeurs* ; & on en uſe auſſi dans les baſſecours pour tranſporter du fumier. Quand on ſe ſert d'un *bar* pour porter des pièrres taillées, on met des nattes ſur le *bar*, & alors on dit qu'un *bar* eſt armé de ſes torches de nattes.

Dans la vie de S. Bernardin de Sienne, *Acta SS. Maii T. V. p. 285. A*, on trouve *bara* ſynonyme de *capſa*, & pour ſignifier une chaiſe, ou une eſpéce de litière dans laquelle un malade eſt porté par un cheval.

BAR, en tèrmes de Blaſon, ſignifie autrement un *Barbeau*, *Barbus*. C'eſt un poiſſon qu'on met ſouvent dans les Armoiries, ordinairement courbé & adoſſé, comme en celles du Duché de Bar. *Barbi gemini obverſis dorſis picti.*

BAR. ſ. m. Nom propre de pluſieurs villes. *Barium.* Il y a *Bar* ſur Aube, *Barium ad Albulam*, ville de Champagne en France. *Bar* ſur Seine, *Barium ad Sequanam*, petite ville du Duché de Bourgogne. *Bar* le Duc, ville Capitale d'un petit païs entre la Lorraine & la Champagne. Fréderic I. Comte & puis Duc de la haute Lorraine, appellée *Mozellane*, fit bâtir *Bar* le Duc en 951. pour arrêter les courſes que faiſoient les Champenois dans ſon païs. C'eſt pour cela qu'il lui donna le nom de *Bar*, qui ſignifioit, barrière. On l'appelle en Latin *Barro Ducum*, ou *Barium Ducis.*

BAR, ſelon quelques Auteurs, eſt un ancien mot Gaulois, qui ſignifie port. Leur raiſon eſt que barbehel, ou barbeau, eſt appellé en Latin *Portus ſacer* ; & il ajoutent que les ports étoient peutêtre ainſi appellez des barres dont on les fermoit.

BARADAS. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet d'un beau rouge

rouge brun, dont la fleur eſt fort large, groſſe, & garnie de quantité de feuilles, qui lui font faire un dôme au milieu de ſa fleur: ſes panaches ſont gros, mais non pas fort détachez, ſon blanc n'eſt ni carné, ni fin. Il eſt ſujet au blanc. Il ne lui faut laiſſer que quatre ou cinq boutons.

BARADAT. ſ. m. Nom propre d'homme. On dit auſſi Varadat. Voyez Baillet 22. Févr.

BARAGE. Voyez BARRAGE.

BARAGOUIN. ſ. m. Langage corrompu, ou inconnu, qu'on n'entend pas; jargon composé de mots barbâres, ou ſi mal prononcez qu'on ne les entend pas. *Sermo peregrinus ac barbarus.* Je ne puis rien comprendre à ce *baragoüin*. MOL. Le diſcours de cet homme eſt un vrai *baragoüin*, tant il parle mal.

Ménage a cru autrefois que *baragoüin* venoit de *bara*, qui ſignifie *pain* en Bas-Breton, & qui vient de *bar*, Hébreu, qui ſignifie la même chôſe; & de *guin*, qui ſignifie *vin* auſſi en Bas-Breton, & qui apparemment vient de *vinum*, parce que ces mots de *pain* & de *vin* ſont les prémiers qu'on apprend des langues étrangères. Le P. Thomaſſin eſt auſſi de ce ſentiment; mais Ménage a changé depuis; il fait deſcendre *Barragoüin de barbarus, barbaracus, baracuinus*, & ainſi par degrez. Quoi qu'il en ſoit, *baragoüin* n'eſt bon que dans le ſtile bas & familier. Il n'eſt pas poſſible que ce mot vienne de *baracuinus*. Pour le croire, il faudroit que ce fût un mot commun à l'Italien, & à l'Eſpagnol, qui viennent du Latin; mais puiſqu'il eſt propre à la langue Françoiſe, on ne peut pas douter qu'il ne vienne du Bas Breton, *bara* & *goüin*. Le P. Pezron vient de l'aſſurer encore dans ſon dernier Ouvrage de la langue Celtique.

BARAGOUINER. v. n. Parler un langage étranger & inconnu, ou parler ſi mal, qu'on ne peut ſe faire entendre à ceux d'un païs. *Peregrino ac barbaro uti ſermone.* Ce mot n'eſt en uſage que dans le ſtile bas & comique. Je ne me ſouviens plus comme ils *baragoüinent* ces mots. MOL. Pour dire, comme ils les prononcent.

BARAGOUINEUX. ſ. m. EUSE. ſ. f. Celui & celle qui baragoüine, qui parle en langage qu'on n'entend pas, qui prononce d'une manière qu'on a de la peine à l'entendre. *Qui peregrinum ac barbarum ſermonem adhibet.* Quel *baragoüineux* eſt cela? MOL. Deux *baragoüineuſes* me ſont venu accuſer de les avoir épouſées toutes deux. ID. Ces mots ne ſont d'uſage que dans le ſtile bas & burleſque.

BARALIPTON. Nom que l'on donne dans l'École au prémier mode indirect de la prémière figure. Un ſyllogiſme en *baralipton*, eſt un ſyllogiſme dont les deux prémières propoſitions ſont univerſelles, & la troiſiéme particulière, & dont le moyen tèrme eſt ſujet dans la prémière, & attribut dans la ſeconde. Exemple,

> *Tout mal doit être craint.*
> *Toute paſſion violente eſt un mal.*
> *Donc quelque chôſe qui doit être craint eſt une paſſion violente.*

BARALOTTE. ſ. m. Nom de ſecte. *Baralottus.* Les *Baralottes* ſont des hérétiques de Boulogne en Italie. Parmi eux tout étoit commun, juſqu'aux femmes & aux enfans. Leur facilité à ſe laiſſer aller & à conſentir à toutes les débauches les plus affreuſes, leur fit auſſi donner le nom d'obeïſſans, *Obedientes.* Ferdinand de Cordouë en parle dans ſon Traité *De exig. annonis. C. De Obedientiâ.*

BARANGE. ſ. m. *Barangus.* C'eſt le nom d'un Officier chez les Grècs du bas Empire. Cujas les appelle en Latin *Protectores.* D'autres *Securigeri.* L'Office des *Baranges* étoit de garder les clefs des portes de la ville où l'Empereur ſe trouvoit. Voyez Cantacuzene Liv. I. c. 1. Codinus *De Off. Conſtant. c.* 5. *n.* 45. dit que les *Baranges* ſont des officiers qui ſont à la porte de la chambre de l'Empereur, & de la ſalle où il mange. Codinus, Curopalate, Nicétas, diſent que ce mot eſt Anglois; que les *Baranges* étoient Anglois de nation, & qu'ils étoient armez d'une hache. Codinus les fait auſſi Anglois, & dit qu'ils parloient Anglois. Anne Comnene dit qu'on les faiſoit venir de l'Iſle appellée Thule. Le P. Goar doute ſi le mot Thule n'eſt point corrompu, ou changé. Jean Scylitzes dit qu'ils étoient Celtes. Nicétas dans Alexis dit qu'ils étoient Allemans. Dès le tems de Michel de Paphlagonie il y avoit des *Baranges*, comme il paroit par Cedrenus; mais ils n'étoient encore que ſimples ſoldats, & non Gardes du Corps. Leur Chef s'appelloit Ἀκόλυθος, comme qui diroit celui qui ſuit toujours l'Empereur. Il étoit auſſi Chef des Francs. Vers l'an 1035. un *Barange* ayant voulu faire violence à une femme Thrace, elle lui arracha ſon coutelas & lui en perça le cœur; tous les *Baranges* la loüerent fort, & lui mirent une couronne ſur la tête, & le *Barange* tué fut privé de la ſépulture. C'étoit ſous l'Empire de Michel IV. *Bar* en Anglois ſignifie *fermer.* Voyez Codinus *de off. vet. inſc.* Cantacuzene Liv. I. hiſt. c. 41. & les Juriſconſ. Grècs *ad l.* 3. §. 5. *D. ad leg. Cor. de Sicar.* le Gloſſ. de Cedrenus au mot *βαραγγοι*, le P. Goar ſur Codinus p. 74. n. 53.

BARAQUE. ſ. f. Hutte ou petit logement que les ſoldats font dans un camp pour ſe loger. *Caſula.* Autrefois la hutte étoit pour loger les pietons, & la *baraque* pour les cavaliers: maintenant on les confond, & les deux s'appellent *baraques.* On ſe ſert pour cela de planches, de piéces de bois, de branches d'arbres. Les Soldats font des *baraques*, quand ils ſont en campagne pendant l'hiver, durant l'été ils ſe contentent de leurs tentes.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *barraças*, qui ſignifie des *cabuettes* que dreſſent les Pêcheurs au bord de la mèr.

BARAT. ſ. m. Vieux mot François & hors d'uſage qui ſignifioit, Tromperie, fourbe, menſonge, calomnie. *Dolus, fraus, fallacia.* On juroit autrefois qu'il n'étoit intervenu dans un contrat aucune fraude, *barat*, ni malengin.

C'eſt auſſi un tèrme de Relation, & connu de tous nos Marchands qui négotient dans les échelles du Levant, pour ſignifier une patente du grand Seigneur. En ce ſens c'eſt un mot Turc.

BARAT. Voyez BARATTERIE; c'eſt la même chôſe.

BARATAS. ſ. m. Eſpéce de rat, ou ſorte d'animaux tels que les rats. *Mus marinus.* L'on demeura le reſte du jour dans un grand calme, & fort incommodez non ſeulement de la chaleur, mais auſſi de l'incroyable quantité de rats & de *baratas.* WICQFORT.

BARATEUR. ſ. m. Ce mot ne ſe dit que par le peuple, & ſignifie, trompeur. *Fallax, fraudator, deceptor.* Ce mot, auſſi bien que baraterie, vient de barat. Voyez ci-deſſus.

BARATTE. ſ. f. Vaiſſeau fait de douves, plus étroit par le haut que par le bas, qui ſert à battre le beurre. *Vas, ſitula agitando lacti ad faciendum butyrum.* Il y a auſſi des *barattes* de tèrre cuite. Ce ſont de grands pots aſſez larges par le ventre, & aſſez étroits par le haut. On couvre les *barattes* d'une eſpéce d'écuelle de bois percée d'un ſeul trou, au travers duquel paſſe un bâton qu'on appelle batte-beurre. On remplit ces *barattes* de crême que l'on bat, juſqu'à ce que le beurre ſoit fait.

Ce mot vient apparemment de l'Eſpagnol *barattar*, qui ſignifie *broüiller*, parce qu'il faut en effet que les parties du lait ſoient battuës & broüillées pour faire le beurre. D'autres diſent qu'il vient du vieux mot François *baráte*, qui ſignifie *bruit*, à cauſe du bruit qu'on fait en battant le beurre. Les Bas Bretons diſent encore *baraz*; pour dire une *baratte.*

BARATTERIE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la tromperie du Patron, ou malverſation du Maître, enſemble les larcins, altérations, & déguiſemens cauſez par le Maître, ou par l'équipage. *Fraus, dolus, fallacia, barataria.* La peine de la *baratterie* eſt mentionnée au livre 2e de l'Ordonnance de la Marine. Décharger une barque pendant le cours de la navigation, eſt un crime de *baratterie* qui eſt puniſſable. Un Capitaine de vaiſſeau faiſant naufrage volontaire fait un crime de *baratterie.* L'Aſſeureur court le riſque de la *baratterie.* On ſe ſert auſſi de ce tèrme en Italien & en Eſpagnol. Originairement il ne ſignifioit que *marché*; & parce qu'on y faiſoit ſouvent des fraudes, il a été appliqué aux tromperies du commèrce. On a appellé auſſi *Barattiers*, les chicaneurs qui faiſoient des ſurpriſes en plaidant: & on lit dans Matthieu Paris, que l'Empereur Frédéric fut accuſé d'avoir dit, *tres fuiſſe baratores in mundo, ſeu tres impoſtores.*

Ce mot eſt venu du vieux mot François, *barat*, qui de tout tems a ſignifié toute ſorte de tromperie. On diſoit auſſi *baratter*, pour dire, *tromper.* Quelques Auteurs appellent *baratteries* les malverſations des Magiſtrats dans leurs charges, & celles de leurs domeſtiques. Le P. Thomaſſin dérive *baratterie* de *παρατυρία*, mot Grèc vulgaire.

BARBACANE. ſ. f. Tèrme de guèrre. Fente, ou petite ouverture qu'on fait dans les murs des Châteaux & Fortereſſes pour tirer à couvert ſur les ennemis. *Tabulare vallum arcendis telis.* Quelques-uns croyent que c'eſt un parapet de bois crenelé. D'autres l'ont pris pour toutes ſortes de défenſes & couvertures contre les ennemis. On a dit auſſi autrefois *barbocane* & *barbecane.* Du Cange dit que c'eſt une défenſe extérieure de la ville, ou du château, qui ſert à en fortifier les portes, & les murs, qu'il appelle en Latin *barbacana*, ou *barbicana*, *antemurale*, & *promurale.* C'étoit autrefois un Fort qui étoit à l'entrée d'un pont, ou hors la ville, qui avoit un mur double & des tours.

Il y a une ſemblable *barbacane* à un des bouts du pont de bois de Roüen, où le Château qui eſt fortifié de cette manière eſt encore appellé par quelques perſonnes *barbacane.* On y mettoit autrefois de certains vaiſſeaux de guèrre, faits en forme de galères, qui ſervoient à la défenſe de la ville dans des tems où ces ſortes de galères étoient en uſage; & l'on trouvera encore aujourd'hui dans les archives de Roüen les noms de ceux qui commandoient ces vaiſſeaux ou galères. Le mot de *Barbacana* eſt auſſi

auſſi en uſage dans le même ſens chez les Eſpagnols. Voyez Covarruvias dans ſon tréſor de la langue Caſtillane. Ceux de la Cruſca diſent, que c'eſt là partie de la muraille qui eſt au bas de l'eſcarpe pour la ſeureté de la ville : en ce cas ce ſeroit la même chôſe qu'une fauſſe-braye.

Ce mot vient de l'Italien *barbacane*, qui eſt un mot Arabe, ſelon Spelmannus.

BARBACANE, en tèrmes d'Architecture, eſt une fente ou ouverture étroite & longue en hauteur, qu'on laiſſe dans les murs pour faire entrer & ſortir les eaux, quand ils ſont bâtis en un lieu ſujet aux inondations, ou pour faire égouter les eaux des terraſſes. *Spiramentum.* Mais en ce ſens le mot de *barbacane* n'eſt pas ſi uſité que celui de *ventouſe*.

BARACAQUE. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom de ſecte & de Religieux Japonois. Les *Baracaques* s'occupent continuellement à de ſaintes méditations. AMBASS. *de Holl. au Jap. I. p.* 217.

BARBACINE. ſ. m. & f. Nom de peuple. C'eſt la même chôſe que Berebere. Voyez ce mot. D'Ablancourt s'eſt ſervi de ce mot dans ſa traduction de Marmol.

BARBACOLLE. ſ. Jeu de hazard appellé autrement Hocca, ou Pharaon. Le jeu de Hocca ayant été défendu, pour éluder ces défenſes, on le nomma *Barbacolle*. C'eſt pourquoi le Roi le défendit ſous tous ces noms par un Arrêt du 15e Janvier 1691. Le Roi ayant été informé que nonobſtant les défenſes réïterées l'on n'a pas laiſſé de joüer au Hocca & à la Baſſette, que l'on a déguiſez ſous les noms de Pharaon, *Barbacolle*, & de la Baſſette, ou Pour & Contre, défend très-expreſſément à toutes perſonnes, de quelque ſéxe & qualité qu'elles ſoient, de joüer aux dits jeux de Hocca, ou Pharaon, *Barbacolle*, & de la Baſſette, ou Pour & Contre, ſous quelques noms & formes qu'ils puiſſent être déguiſez &c.

BARBADE. ſ. f. Quelques-uns écrivent auſſi Barboude, mais en François on dit toujours Barbade. *Barbata*, ou *Barbada*. C'eſt une Iſle de l'Amérique, & l'une des Antilles. La *Barbade* a bien 25 lieuës de tour, & eſt très-fertile en tabac, en coton, en cannes de ſucre & en gingembre.

BARBARA. C'eſt le nom qu'on donne dans l'École au prémier mode d'argument de la prémière figure. Un ſyllogiſme en *barbara* eſt un ſyllogiſme dont toutes les propoſitions ſont univerſelles & affirmatives, & dont le moyen tèrme eſt ſujet dans la prémière propoſition, & attribut dans la ſeconde. Exemple,

Tous ceux qui laiſſent mourir de faim ceux qu'ils doivent nourrir,
ſont homicides.
Tous les riches qui ne donnent pas l'aumône laiſſent mourir de faim
ceux qu'ils doivent nourrir.
Donc tous les riches qui ne donnent pas l'aumône ſont homicides.

C'eſt l'argument de S. Jean Chryſoſtôme contre les riches, *Non paviſti, occidiſti.* Le ſyllogiſme en *barbara* eſt le prémier des quatre directs de la prémière figure, *barbara* eſt le prémier mode direct de la prémière figure.

BARBARE. adj. & ſ. m. & f. Étranger qui eſt d'un païs fort éloigné, ſauvage, mal poli, cruel, & qui a des mœurs fort différentes des nôtres. *Barbarus.* Rome a été pluſieurs fois pillée par les *Barbâres*. On n'eſt plus ſi ſujet aux incurſions des *Barbares*. Les Sauvages de l'Amérique ſont fort *barbâres*. Arioviſte étoit un *barbâre* furieux & téméraire. ABLANC.

Eſt-il chez les humains un peuple ſi barbâre,
Qui n'eſtime le prix d'une amitié ſi râre ? VILL.

Les Grècs appelloient *Barbâres*, tous ceux qui n'étoient pas de leur païs ; & ce mot ne ſignifie en leur langue qu'*étranger*. *Peregrinus.* Il en étoit à-peu-près de même des Romains. Ils appelloient *Barbâres* généralement tous les peuples, hormis les Grècs, & ceux qui vivoient ſelon leurs loix ; & ce n'étoit point parmi eux un tèrme de mépris, comme parmi nous. Ils donnoient des ôtages à des *Barbâres* dans l'état le plus floriſſant de la République. ABLANC. Les Bourguignons & les Francs qui s'établirent dans les Gaules étoient appellez *barbâres*. Les Goths d'Italie furent auſſi appellez *barbâres*. Il ſemble que ce mot ne vouloit dire qu'étranger, & que depuis longtems on lui eût attaché cette ſignification ; car Ovide, qui étoit ſi poli à Rome, avouë qu'il étoit *barbâre* parmi les Getes.

Barbarus hic ego ſum, quia non intelligor ulli,
Et rident ſtolidi verba Latina Getæ.

Nos Gaulois qui étoient ſoumis aux Romains appelloient *barbâres* les nations Germaniques qui habitoient au delà du Rhin. On appelloit dans les Gaules la langue Teutone, langue *barbare*. Enfin, les ennemis de l'État, & ceux qui n'étoient pas Catholiques, étoient appellez *barbâres*. Ce que l'on appelloit *barbares* dans les Gaules, ſous les Empereurs Romains n'étoit point les Gaulois originaires du païs ; mais des peuples de Germanie que les Empereurs y avoient fait paſſer pour cultiver les tèrres. *Chifflet Gloſſ. Sal.* au mot *barbarus*. De Hauteſerre, dans ſes notes ſur Grégoire de Tours p. 99. a remarqué que cet Auteur prend ſouvent *barbâre* pour payen.

BARBARE, ſignifie auſſi ſouvent, Cruel, impitoyable, qui n'écoute point la pitié, ni la raiſon. *Crudelis, ſævus, immanis.* Un pére eſt *barbâre*, quand il n'a point de tendreſſe pour ſes enfans. Un Prince *barbâre*, qui tyranniſe ſes ſujets. Médée faiſoit des actions *barbâres*. La coutume d'immoler des hommes, étoit bien *barbâre*. Les Septentrionaux ſont les plus *barbâres* de tous les peuples.

Que je plains le ſort des avâres,
A qui l'avide ſoif des biens
Fournit pour s'enrichir mille nouveaux moyens,
Toûjours injuſtes & barbâres ! L'ABBÉ TETU.

On appelle ſouvent *barbâres*, les idolâtres, les infidelles, les Mahométans, comme les Tartares, les Turcs &c.

BARBARE, ſe prend auſſi quelquefois ſimplement pour mal poli, groſſier, ignorant. *Impolitus, incultus, agreſtis.* Cet homme a quelque chôſe de bien ſauvage & de bien *barbâre* dans toutes ſes manières. Souvent le plus *barbare* eſt ſujet à l'amour. THÉOPH.

BARBARE, en tèrmes de Grammaire, ſe dit du langage, ou des tèrmes impurs, ou inconnus, qui ſont durs à l'oreille, ou difficiles à entendre.

D'un ſeul nom quelquefois le ſon dur, ou bizarre,
Rend un poëme entier ou burleſque, ou barbâre. BOIL.

Ce mot βάρβαρος, ſelon Strabon, eſt dit par imitation. Les étrangers, quand ils venoient en Gréce, ἐβαρβάριζον, *id eſt, balbutiebant, ils bégayoient*, parloient groſſièrement. Cependant on peut dire qu'ils appelloient *barbâres*, ceux dont ils n'entendoient pas le langage, tels qu'étoient les Perſans, les Scythes, les Égyptiens. Scaliger tient que ce mot de *barbâre* vient de l'Arabe *bar*, qui ſignifie *deſert*. *Barbâre*, ſelon ſon ſentiment, eſt un *Sauvage*, un homme vivant dans les ſolitudes. Ravanelle dérive comme les autres le mot *barbare* du Grèc βαρβαρος, d'où l'on a fait *barbarus* ; mais il ajoute que βάρβαρος vient de l'Arabe *bárbar*, auquel on a ajouté la tèrminaiſon Grècque ; *barbar* ſignifie *bruit*, & *déſert*. Mais Ravanelle ſe trompe, on ne dit point *barbar* en Arabe pour ſignifier déſert, mais ſeulement *bar*. D'autres prétendent, comme Picard dans ſa Celtopédie, qu'il vient de βαρβαρ, mot qui ne ſignifie rien, & que certains étrangers venus à Athènes avoient ſans ceſſe à la bouche ; ce qui fit qu'on les appella Βάρβαροι, *Barbares.* Voſſius *L.* 1. *De vitiis Sermon. Cap.* 1. croit que ce mot vient de ברא, advèrbe Chaldéen qui ſignifie, *Extra, foris*, hors ; & qui ſe trouve dans le Thalmud pour le בר des Hébreux. Ainſi un *Barbâre*, dans ſa ſignification primitive, & ſelon Voſſius un homme de dehors, qui eſt hors du païs de ceux qui l'appellent ainſi ; en un mot, un étranger ; & Scaliger au commencement de ſa 51e Éxercitation montre que ברברי, *barbari*, eſt un mot venu d'Orient, qui ſignifie *étranger*. Le Concile de Chalcedoine Can. 28. appelle les Évêques qui ſont hors des tèrres de l'Empire Romain Επισκόπους τοὺς ἐν βαρβαρικοῖς, comme s'il diſoit, *qui ſont dans les païs étrangers*. Et le 52e des Canons de l'Égliſe d'Afrique oppoſe la Mauritanie Province de l'Empire, τοῖς Βαρβαρικοῖς, au païs d'Afrique qui n'en étoit pas, & qu'il appelle pour cela Barbarique, c'eſt-à-dire, hors de l'Empire, étranger à l'Empire.

BARBARE, RESQUE. ſ. m. & f. *Barbarus, a.* Nom de peuple qui habite la Barbarie, païs d'Afrique le long des côtes ſeptentrionales, ou de la Méditerranée depuis le détroit de Gibraltar juſqu'en Égypte. Les *Barbâres* de la campagne ſont laborieux, doux, libéraux. Ceux des villes ſont fiers, avâres, vindicatifs, & de mauvaiſe foi. Les Barbareſques, tant les femmes que les filles, ſont toujours couvertes d'un voile devant les hommes.

BARBARE. Monnoye. *Barbarus.* Voyez BARBARIN.

BARBAREMENT. adv. D'une manière barbâre, ou cruelle. *Barbarè.* On a traité ce miſérable trop *barbârement*. Le peuple de cette contrée parle *barbârement*.

BARBARICAIRE, & dans la ſuite par corruption BRAMBARICAIRE. ſ. m. *Barbaricarius, Brambaricarius.* Ce nom a deux ſens. 1°, Il ſignifie Brodeur, ou bien un Ouvrier qui fait des figures d'hommes, d'animaux &c. avec du fil d'or & des ſoyes de différentes couleurs ; comme nos Brodeurs, ou nos Tapiſſiers de haute lice. 2°, Les *Barbaricaires* étoient des ſoldats ou Officiers qui portoient des caſques, & des viſières ornées d'or & d'argent. Voyez Pancirole *Notitia Dignit. Imper. Occid. Cap.* 39. & 72. Bulenger *de Imp. Rom. VI.* 67.

BARBARICIN, INE. ſ. m. & f. *Barbariccinus.* Les *Barbaricins* ſont les peuples qui habitent les montagnes de Sardaigne, principalement

cipalement dans la Province de Cagliari. S. Grégoire le Grand Liv. III. ép. 14. & Procope Liv. II. de la guèrre des Vandales ch. 13. parlent des *Barbaricins*. Ce ſont originairement des Maures d'Afrique, que les Vandales après qu'ils eurent fait la conquête d'Afrique tranſportèrent en Sardaigne avec leurs femmes & leurs enfans, afin qu'ils ne les troublaſſent point. S. Grégoire leur envoya l'Évêque Cyriaque pour les convertir. C'eſt apparemment de ces *Barbaricins* que Dante a voulu parler dans ſon Purgat. Chant 23. quand il dit *la Bargagia di Sardigna*, la Barbarie de Sardaigne. S. Grégoire en 594. travailla à la converſion des *Barbaricins*.

BARBARIE. ſ. f. Cruauté, action faite contre la raiſon, l'humanité. *Crudelitas, ſævitia, ferocitas.* Les Tyrans ont perſécuté les Chrétiens avec une grande *barbarie*.

Barbarie, ſignifie auſſi, Ignorance, groſſièreté. *Barbaria.* La Gréce où régnoient autrefois la ſcience & la politeſſe, eſt préſentement plongée dans une affreuſe *barbarie*. La France a été longtems un païs de *barbarie*. Et en ce ſens il ſe dit tant des mœurs que du langage.

Barbarie, en tèrmes de Mèr, ſe dit des chôſes & marchandiſes étrangères d'une autre nation & païs. *Res peregrina.*

Barbarie. ſ. f. Partie d'Afrique, au nord, ſur les côtes de la Méditèrranée. *Barbaria.* La *Barbarie* a l'Égypte à l'Orient, le Bildulgérid & le mont Atlas au midi, l'Océan ou mèr Atlantique au couchant, & la Méditèrranée au ſeptentrion. La *Barbarie* eſt habitée par trois nations différentes; les Barbâres, ou Africains naturels, & originaires du païs; les Arabes, & les Turcs. Les Naturels du païs ſont de deux ſortes; les blancs, qui ſont ceux des côtes qui habitent dans les villes; & les noirs, qui ſont plus au midi. La *Barbarie* eſt un païs très-riche. Elle eſt en partie gouvernée par des Rois Arabes, ou Africains, comme Fez, Maroc, &c. & en partie ſujette au Turc, qui y envoye des Bachas, comme à Alger, à Tunis, & à Tripoli. Les Païſans de *Barbarie*, qui errent dans les campagnes à la ſuite de leurs troupeaux, n'ont preſque point de Religion. Les autres ſont, ou Mahométans, ou Chrétiens, ou Juifs.

Ce nom eſt très-ancien à ce païs. Il ne ſemble pas néanmoins qu'originairement il ait été donné à tout ce païs. Il n'y eut d'abord que la partie qui n'étoit point ſoumiſe à l'Empire Romain que l'on appella Barbarique, comme il paroit par le 52ᵉ des Canons de l'Égliſe d'Afrique; & il ſemble que ce nom ne ſignifioit rien autre chôſe, ſinon qui eſt hors de l'Empire, qui n'eſt point de l'Empire; voyez les étymologies du mot *Barbâre* adject. Les Arabes prononcent *Barberie*. Voyez Dapper Deſcript. de l'Afriq. p. 116. & ſuiv. & Marmol. T. I. p. 8. 9. & ſuiv. & Diego de Torres hiſt. des Cherifs p. 2. & ſuiv. Le Père Dan, Religieux Trinitaire, a fait une hiſtoire de *Barbarie*, où il dit Liv. I. ch. I. que la plûpart tirent ce nom du mot *Barbar*, qui ſignifie *murmure*; qu'au tems que les Arabes commencèrent d'habiter ce païs-là, ils appellèrent ainſi les Africains de Numidie, ou de la petite Afrique, où étoit autrefois Carthage, & où ſe voit aujourd'hui Tunis; & qu'ils donnèrent encore ce nom à l'une & à l'autre Mauritanie.

BARBARIN. ſ. m. *Barbarinus.* Nom d'une monnoye que les Vicomtes de Limoges firent battre dans le treizième ſiécle: il en eſt parlé dans la chronique de S. Martial de Limoge à l'an 1211. celle de S. Étienne de Limoge à l'an 1263. & les lettres d'Euſtorge Évêque de Limoge de l'an 1127. Le P. Sirmond & Mʳ De Hauteſerre prétendent que les *Barbarins* étoient originairement une monnoye Arabeſque, qui après l'établiſſement des Arabes en Eſpagne paſſa en France ſous les Carlovingiens, c'eſt-à-dire, ſous la ſeconde race de nos Rois, & que le commèrce lui donna cours en ce Royaume, & que c'eſt pour cela qu'on les appella *Barbâres*, ou *Barbarins*, c'eſt-à-dire, Arabes ou Arabeſques. Les Macri prétendent que c'étoit une monnoye fort commune en Sicile & en Sardaigne.

BARBARISME. ſ. m. Tèrme de Grammaire. Expreſſion dure, ou qui n'eſt pas du bel uſage; faute dans le langage qui tient le milieu entre le ſolécisme, & l'impropriété. *Barbariſmus.* Il ſe commet, quand on ſe ſert de quelque mot, ou phrâſe étrangère, & qui n'eſt pas naturelle à la langue, où en oubliant des particules, des pronoms, & des prépoſitions dans les endroits où elles ſont néceſſaires. Vaug. *Rem.* On peut commettre un *barbariſme*, c'eſt-à-dire, parler barbârement, & hors des bons tèrmes d'une langue, ou en une ſeule parole, ou en une phrâſe entière. Les *barbariſmes* d'un ſeul mot ſont aiſez à éviter; mais pour les *barbariſmes* de la phrâſe, il eſt facile d'y tomber, parce que tous les mots dont la phrâſe eſt compoſée ſont François, & ainſi l'on ne s'apperçoit point de la faute: au lieu qu'au *barbariſme* du mot, l'oreille qui n'y eſt pas accoûtumée le rebute, & ne s'y laiſſe pas ſurprendre. Mais au *barbariſme* de la phrâſe, l'oreille étant comme trahie par les mots qu'elle connoît, lui ouvre la porte, & le laiſſe paſſer dans l'eſprit. Vaug. Mon eſprit n'admet point un pompeux *barbariſme*. Boil. *Barbariſme*, ſelon Heſychius, Euſtathius & Suidas, ne ſe trouve que dans un ſeul mot, & non pas dans les phrâſes: lorſqu'on donne à un mot une tèrminaiſon, un accent, une meſure de quantité, ou une prononciation qu'il n'a pas, on fait, ſelon ces Auteurs, un *barbariſme*. On a pû étendre cette ſignification, & l'appliquer aux phrâſes entières, ſuivant la remarque de M. de Vaugelas.

Barbarisme, eſt auſſi une des quatre eſpéces de ſectes, ou d'héréſies, d'où les autres ſe ſont formées. Le *Barbariſme* ne s'eſt trouvé que parmi les hommes qui ont vécu ſans ſociété, ſans compoſer une Égliſe, ni un corps politique. Voyez S. Jean Damaſcéne, qui dit, que le *Barbariſme* a duré depuis Adam juſqu'à Noé, qui eſt le tems où les hommes ont vécu dans une entière indépendance & dans une pleine liberté; c'eſt cet état d'indépendance & de liberté qui eſt marqué par le nom de *Barbariſme*, ſoit que ceux qui vivoient ainſi dans les prémiers tems, & avant Noé, reconnûſſent & adoraſſent le vrai Dieu, ſoit qu'ils fûſſent idolâtres. D'autres diſent que le *barbariſme*, qu'ils appellent auſſi Scythiſme, eſt l'athéiſme, ou l'erreur de ceux qui ſelon le Pſalmiſte diſent dans leur cœur, il n'y a point de Dieu. Quelques anciens, ſelon S. Épiphane, diſoient que le *Barbariſme* avoit précédé le déluge, & que le Scythiſme avoit régné depuis le déluge juſqu'à Sarug, où l'Helléniſme avoit commencé. Mais 1°, S. Épiphane ne dit point que ces Barbâres avant le déluge, & ces Scythes d'avant Sarug, n'euſſent point de connoiſſance de Dieu. 2°, Toute la diſtinction de ces ſectes eſt vaine. Elle n'a d'autre fondement que l'onzième verſet du chap. III. de l'Épitre aux Coloſſiens, où S. Paul dit, où il n'y a point de Gentil & de Juif, de circoncis & d'incirconcis, de barbâre & de Scythe, d'eſclave & de libre. Mais S. Paul ne prétend point par ces mots marquer différentes ſectes, ou opinions de Dieu; mais ſeulement nous apprendre que tout homme étoit également appellé & reçu, s'il vouloit, au Chriſtianiſme, ſans diſtinction de nation ou de condition, & que les Juifs n'avoient point de privilége en cela plus que le Gentil, le barbâre, le Scythe & le Grèc, le libre plus que l'eſclave.

BARBE. ſ. f. Poil qui vient au menton des hommes, à l'âge de 15, 18, ou 20 ans. *Barba.* Une longue *barbe* rend vénérable un vieillard, un Magiſtrat, un Capucin. C'eſt un affront & une marque d'un mépris inſigne, & d'ignominie, d'arracher ou de faire arracher la *barbe* à un homme. David déclara la guèrre au Roi des Ammonites, pour venger l'affront qu'il avoit fait à ſes Envoyez, de leur faire couper la moitié de la *barbe*. Faire une *barbe*, c'eſt la raſer. *Barbam radere.* La plûpart des peuples ſont différens en la manière de porter, de faire leur *barbe*. Les Américains furent fort ſurpris de voir les Eſpagnols qui avoient de la *barbe*. Une *barbe* à l'Eſpagnole, à la Turque, c'eſt une *barbe* dont le poil de deſſus les levres eſt retrouſſé en crocs, ou en garde de poignard. C'eſt une marque de deüil chez la plûpart des peuples, de laiſſer croître ſa *barbe*, quoi qu'autrefois chez pluſieurs nations ce fût une marque de triſteſſe de la couper. Plutarque dans Théſée rapporte qu'Aléxandre commanda à tous ſes Capitaines de faire raſer les *barbes* aux Macédoniens, de crainte de donner priſe aux ennemis par leurs longues *barbes*. Jean Kinſon dit que les Tartâres ſont en guèrre avec les Perſans, à cauſe qu'ils ne veulent pas couper les mouſtaches de leur *barbe* comme font les Tartâres; & pour cela ils les appellent *Infidelles*, quoi qu'ils s'accordent avec eux dans pluſieurs points de la Religion Mahométane. Comme les Chinois affectent en tout un air de gravité, qui attire le reſpect, ils ſe ſont imaginé qu'une longue *barbe* y pouvoit contribuer: ils la laiſſent croître, & s'ils n'en ont pas beaucoup, ce n'eſt pas faute de la cultiver; mais la nature en ce point les a très-mal partagez, & il n'y en a aucun qui ne porte envie aux Européens, qu'ils regardent en cette matière comme les plus grands hommes du monde. P. le Comte.

Les Grècs laiſſoient croître leur *barbe*. Athénée remarque que ce ne fut que du tems d'Aléxandre que l'on commença à ſe raſer la *barbe* en Gréce, & que celui qui le prémier ſe la fit couper à Athènes fut appellé Κόρσης, *tondu*. Il y a néanmoins apparence qu'Athénée, ou plûtôt Cryſippe, de qui Athénée avoit pris ce qu'il dit à ce ſujet dans ſon XIIIᵉ Livre, que Chryſippe, dis-je, ne parle que du peuple & d'un uſage général, ou en particulier d'Athènes; car non ſeulement Aléxandre, mais Philippe ſon père, Amyntas, & Archelaus, Rois de Macédoine, longtems avant lui ſont repréſentez ſans *barbe* ſur leurs médailles. Les Romains furent auſſi longtems ſans ſe raſer. Pline remarque que l'on ne commença que l'an 454. de Rome; que cette année là P. Ticinius Mena amena des Barbiers de Sicile, & que Scipion l'Africain fut le prémier qui introduiſit la mode de ſe faire raſer tous les jours.

Chez

Chez les Romains on faiſoit une viſite de cérémonie à ceux à qui on faiſoit la *barbe* pour la prémière fois, ou qui prenoient la Robbe virile. C'étoit une marque de triſteſſe & de deüil que de laiſſer croître ſa *barbe*. M. Livius ayant été condamné par le peuple en ſortant du Conſulat, en eut tant de chagrin qu'il ſe retira à la campagne, & laiſſa croître ſa *barbe* & ſes cheveux. Les Cenſeurs voulant le ramener au Sénat l'obligèrent de ſe faire couper la *barbe*. Les prémiers Philoſophes laiſſoient croître leur *barbe*, plûtôt par mépris des ajuſtemens du corps, & par nonchalance, que par affectation. Dans la ſuite ils la nourrîrent avec grand ſoin, comme une marque & un caractère de ſageſſe. Une longue *barbe* devint une bienſéance eſſentielle à la gravité philoſophique. S. Chryſoſtôme dit, que les Rois de Perſe ſe faiſoient faire un tiſſu de leur *barbe* avec des fils d'or, & tiroient vanité de paroître en cette figure monſtrueuſe. TILLEM. Le Continuateur de Monſtrelet dit que le Duc de Lorraine, vétu de deüil ayant une grande *barbe* d'or venant juſqu'à la ceinture, à la façon des anciens preux, & pour ſigne de la victoire qu'il avoit obtenuë, vint donner de l'eau bénite à Charles dernier Duc de Bourgogne. C'étoit auſſi une ancienne coutume des Gentils de donner une *barbe* d'or à leurs Dieux en ſigne de magnificence. FAVYN. hiſt. de Nav. Liv. X. p. 557. qui croit que c'eſt de là que cette coutume paſſa aux Princes & Seigneurs.

Autrefois on faiſoit une cérémonie de bénir la *barbe*, & de la conſacrer à Dieu, quand on la raſoit aux Eccléſiaſtiques. Warnefridus dit, que le nom des *Lombards* vient de ce qu'ils portoient une longue *barbe*. Clodion commanda aux François de porter de grands cheveux, & de laiſſer croître leur *barbe*, pour les diſtinguer des Romains. Cette coûtume a duré juſqu'au Roi Loüis le Jeune, qui fit raſer la ſienne ſur certaine remontrance que lui fit Pièrre Lombard Évêque de Paris. Nos Rois de la prémière race portoient les cheveux longs treſſez & cordonnez de cordons & rubans de ſoye, & leur *barbe* noüée & boutonnée d'or, ainſi que le remarquent nos anciens Annaliſtes. FAVYN. Sous le régne de Philippe de Valois la mode vint de porter une longue *barbe*, & des habits fort courts. P. DAN. *Tom. II. p.* 531. Paſquier remarque que pendant les prémières années du régne de François I. l'on ſuivoit l'ancienne coûtume, de porter longue chevelure, & *barbe* raſe. Mais ce Prince ayant été bleſſé à la tête, & obligé à ſe faire couper les cheveux, tout le monde fit de même, & on porta longue *barbe*.

Les 14 prémiers Empereurs Romains portèrent *barbe* raſe, comme on le voit par leurs effigies, juſqu'à l'Empereur Adrien, qui enſeigna à ſes ſucceſſeurs à nourrir leurs *barbes*. Plutarque dit que cet Empereur ne laiſſa croître ſa *barbe* que pour cacher des balafres qu'il avoit au viſage.

Diodore de Sicile & Tacite aſſurent, que les Germains ſe faiſoient raſer la *barbe*. Les Goths & les Francs ne portoient qu'une mouſtache, qu'on appelloit *criſta*. Othon I. introduiſit la coûtume de laiſſer croître la *barbe*: mais Fréderic I. ramena la mode ancienne, & il n'y eut plus que les Païſans, ou les Moines, ou ceux qui vouloient porter une marque qu'ils avoient fait le voyage de la Tèrre-Sainte, qui ſe fiſſent honneur d'avoir une longue *barbe*.

Les perſonnes de qualité faiſoient autrefois couper la *barbe* à leurs enfans pour la prémière fois par d'autres perſonnes qualifiées; & l'on devenoit Parrein, ou Père ſpirituel d'une perſonne, en lui faiſant la *barbe*, ou les cheveux. C'eſt ce que l'on apprend de Paul Diacre *De Geſt. Longob. L. IV. C.*40. *& L. VI. C.*53. Voyez le P. Mabillon, *Acta ſanct. Ord. Bened. ſæc.* 111. *præf.* 1. Auparavant c'étoit en touchant ſeulement la *barbe* d'une perſonne qu'on devenoit ſon Parrein. Une des conditions du Traité entre Alaric & Clovis, fut qu'Alaric toucheroit la *barbe* de Clovis, pour devenir ſon Parrein, ainſi que Frédegaire le rapporte, après Idatius.

Ce fut il y a quelques ſiécles la coutume de porter de fauſſes *barbes*, comme on porte de faux cheveux, & des perruques au menton, comme on en porte aujourd'hui ſur la tète. Car nous trouvons dans les États Cortes, ou de Catalogne, tenus en 1351. ſous D. Pedre Roi d'Arragon, nous trouvons, dis-je, une défenſe de porter de fauſſes *barbes*.

A l'égard des Eccléſiaſtiques, la diſcipline a été fort diverſe ſur l'article des *barbes*. Tantôt on a trouvé qu'il y avoit de la molleſſe à ſe faire raſer, & que les longues *barbes* convenoient mieux à la gravité Sacerdotale; & tantôt qu'il y avoit trop de faſte à porter une *barbe* vénérable. Le P. Du Moulinet, dans ſon hiſtoire des Souverains Pontifes, remarque ſur les médailles de Clement VII. qu'il fut le prémier des Papes, dont on a connoiſſance, qui porta de la *barbe*; parce qu'ayant négligé de ſe faire raſer durant ſa priſon, qui dura cinq mois, & en étant ſorti avec une longue *barbe*, il la porta toujours depuis, ce que ſes ſucceſſeurs ont retenu juſqu'à préſent. Mais les PP. Henſchenius & Papebrock parlent bien plus éxactement dans le *Propylæum* du mois de Mai p. 209. Ils remarquent qu'Anaſtaſe IV. fut le prémier de ſon ſiécle qui fit raſer ſa *barbe*; que pluſieurs de ſes ſucceſſeurs l'imitèrent juſqu'à Jules II. qui la laiſſa croître; qu'Anaſtaſe n'eſt pourtant pas le prémier Pape qui ſe ſoit fait raſer; que dès l'an 797. ils trouvent que Léon III. portoit la *barbe* raſée; qu'alors les Empereurs Grècs ne poſſédant plus rien en Italie, il paroit que ce Pontife préféra cet uſage à celui des Grècs, chez qui encore aujourd'hui les Évêques & les Moines conſervent leur *barbe* avec grand ſoin; qu'enſuite l'an 960. Jean XII. reparoit avec une longue *barbe*; que ce fut en ce tems que Rome commença à avoir de grands égards pour les Empereurs d'Allemagne; que c'eſt peutêtre ce qui donna occaſion à ce changement, la Nation Allemande ayant toujours été beaucoup plus curieuſe d'entretenir ſa *barbe* longue, que les François. En 1556. lorſque le Cardinal d'Angènnes voulut prendre poſſeſſion de ſon Evêché du Mans, il fallut des Lettres de Juſſion du Roi Henri II. pour le faire admettre avec ſa longue *barbe*; parce qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à la faire couper.

Il ſemble que depuis le ſchiſme des Grècs les Latins pour ſe diſtinguer d'eux ayent affecté de couper leurs *barbes*. Il y a même des conſtitutions *de radendis barbis*, & l'on a crû ſe conformer en cela aux tems Apoſtoliques. Les Grècs au contraire ont ſoutenu avec chaleur le parti des grandes *barbes*; ils ne peuvent ſouffrir dans nos Égliſes les Images des Saints qui n'ont point de *barbe*. Saint Épiphane reprend fortement les hérétiques Maſſaliens de ce qu'ils raſoient leurs *barbes*. Il leur oppoſe la parole de Dieu dans les Conſtitutions des Apôtres, où il eſt deffendu expreſſément de raſer la *barbe*. Nous apprenons des Staturs & des Coutumiers de differens Monaſtères que les Moines Clercs ſe faiſoient couper la *barbe*, & que les Moines laïcs la laiſſoient croître, & qu'on béniſſoit avec cérémonie la *barbe* de ceux qu'on recevoit dans les Monaſtères. MARTENE. On trouve dans le Pontifical de Saliſbery, & dans un autre que l'on garde au Monaſtère du Bec en Normandie des prières que l'on récitoit lorſqu'on coupoit la *barbe* de ceux que l'on tonſuroit, & même des Évêques lors qu'ils étoient ſacrez. ID.

Ce mot vient du Latin *barba*, que Guichard prétend s'être formé de l'Hébreu אבב, *abab*, d'où vient אביב, qui eſt interprété, *prima fæcunditas, germinatio, ſeu proventus frugum, & fructuum*; que de אבב, *abab*, s'eſt fait *baba*, & en ajoutant une *r*, *barba*. Mais c'eſt là une de ces étymologies qui quand elles ſeroient vrayes ſont ſans preuves. Le mot *barbe* eſt pris des Celtes, qui diſent *Barr*, & *barf*, pour marquer la *barbe*. PEZR. Antoine Hottman a fait un dialogue Latin ſur la *barbe*, intitulé Πωγωνίας, qui fut imprimé en 1586. chez Plantin, dans lequel il rapporte tout ce que les Anciens ont dit de la *barbe*.

BARBE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Barbe* bien étuvée eſt à demi raſée. On dit auſſi, Faire une chôſe à la *barbe* de quelqu'un; pour dire, la faire hardiment, malgré lui, & en ſa préſence. On dit auſſi, qu'il faut qu'un homme s'en torche la *barbe*, ou les *barbes*; pour dire, qu'il n'aura point de part à une affaire où il déſiroit d'entrer. On dit, qu'on doit être ſage, quand on a la *barbe* au menton. On dit auſſi, Rire ſous *barbe*, ou rire ſous cap, quand on entend quelque diſcours avec plaiſir, ſans en rien témoigner à l'extérieur. On dit auſſi abuſivement, Faire *barbe* de foarre à Dieu, au lieu de dire *gèrbe* de foarre; pour dire, lui faire une méchante offrande, lui donner le pire de ce qu'on a. Ce provèrbe eſt tiré de la Bible, & ſe dit de ceux qui offroient ſeulement à Dieu des gèrbes de pailles, feignant offrir des gèrbes de blé. PASQUIER, *Rech. L. VIII. c.* 62. On dit auſſi par mépris aux jeunes gens qui ſe mêlent de donner conſeil, Vous avez la *barbe* trop jeune, vous êtes une jeune *barbe*, pour dire, vous n'avez point d'experience dans les affaires du monde. On dit encore, mais baſſement, Faire danſer *Sainte Barbe*, pour dire, qu'il faut traiter, ſaouler les gens, des ſuffrages deſquels on a beſoin. On dit auſſi, Faire la *barbe* à quelqu'un; pour dire, lui faire affront, parce que c'étoit autrefois une peine fort ignominieuſe de raſer la *barbe* à quelqu'un, non ſeulement en France, mais même chez les Grècs, & chez pluſieurs autres nations: d'où ſont venuës ces trois façons de parler, *Je veux qu'on me tonde: Je lui aurai le poil:* & *Je lui ferai la barbe*. Voyez les rechèrches de Paſquier, Liv. VIII. ch. 10.

BARBE, ſe dit quelquefois dans un ſens un peu figuré, pour la perſonne même qui la porte. Ces vilaines *barbes* de bouc ſont toûjours en querelle. ABLANC.

BARBE, ſe dit encore pour ſignifier préſence. Il vient par le coche vous enlever à nôtre *barbe*. MOL.

BARBE, ſe dit auſſi des poils qu'ont les autres animaux au menton, ou aux environs de la gueule. Les boucs & les chévres ont de la *barbe* ſous le menton. Un liévre, un lapin, un chat, un rat, ont des *barbes*.

BARBE, ſe dit auſſi des Comètes, & ſignifie les rayons que la Comète darde vers l'endroit du ciel où ſon propre mouvement la ſemble porter. Et c'eſt en cela que l'on diſtingue la *barbe* d'avec la queuë de la Comète, laquelle ſe dit des rayons qui s'étendent vers la partie du ciel d'où la Comète ſemble s'éloigner par ſon propre mouvement. ROHAUT.

BARBE, ſe dit auſſi des petites arêtes ou cartilages qu'ont les poiſſons plats, qui leur ſervent de nageoires, comme les turbots, les barbuës, les ſolles, les carrelets. *Spina.* Les *barbes* de la baleine ſont celles qui lui tombent ſur les mâchoires, qui ſont des bandes plattes & pliantes qui ſervent à mettre dans des corps de juppes de femmes pour les rendre fermes. On les appelle autrement *fanons.*

BARBE, ſe dit auſſi des petites branches que les plumes jettent à droite & à gauche, & dont elles ſont compoſées.

BARBE, ſe dit auſſi des longs poils qui ſont au bout des épics. *Ariſta.* L'orge & le ſeigle ont des *barbes* bien plus longues que le froment. Il ſe dit auſſi des plumes, & autres chôſes ſemblables.

BARBE, ſe dit auſſi des poils qui paſſent dans des étoffes effilées par l'uſure. *Villus.* Il faut faire la *barbe* à cette garniture, à ce manteau.

BARBE, ſe dit encore de ces excreſcences & menus poils qui forment la chanciſſure des chôſes qui ſe corrompent. *Mucor.* Ces confitures ſont gâtées, chancies; elles ont de la *barbe.*

On appelle auſſi *barbes* dans les monnoyes, les petites pointes ou filets qui y paroiſſent avant qu'elles ayent été frottées ou polies. *Ramenta.*

BARBE, ſe dit auſſi de cette chair rouge qui pend au coq au deſſous du bec. *Palla.*

BARBE, ou SOUS-BARBE, eſt la partie de la tête du cheval qui porte la gourmette; & c'eſt le dehors de la mâchoire inférieure au deſſus du menton. *Maxilla inferior.*

BARBES, en tèrmes de Manége, ſont des ſuperfluitez de chair qui viennent dans le canal de la bouche du cheval, dans cet intervalle qui ſépare les barres, & qui eſt ſous la langue. On les appelle auſſi *barbillons. Rana equina.* On le dit auſſi des bœufs.

BARBES, ſe dit auſſi de ces petites piéces élevées, ou avancées, qui ſont à un des côtez du pêne d'une ſerrure, qui donnent priſe à la clef pour la faire ouvrir, ou fermer.

En tèrmes de Marine on appelle *barbes*, les parties du bordage de l'avant du vaiſſeau, à l'endroit où l'eſtrave s'aſſemble avec la quille, & quand on parle d'un bateau, la barbe eſt une petite piéce de bois jointe au bout du chef, & poſée ſur le four; elle eſt longue de deux pieds dans les grands bateaux, ſur douze pouces de groſſeur. CARON.

On dit en tèrmes de Guerre, Tirer le canon en *barbe*; pour dire, le tirer par deſſus la hauteur du parapet, au lieu de le pointer par l'ouverture des embraſures.

BARBE. ſ. m. Eſt un cheval de Barbarie qui a une taille menuë, & les jambes déchargées. *Equus Punicus.* On dit que les *Barbes* meurent, mais qu'ils ne vieilliſſent jamais, parce qu'ils conſervent leur vigueur juſqu'à la fin: c'eſt pourquoi on en fait des étalons. Et on appelle un *eſchapé de Barbe*, un poulain engendré d'un *Barbe.* Les *Barbes* ont la corne du pied très-forte, & paſſent tous les autres à la courſe. On dit que ces chevaux étoient autrefois ſauvages, & qu'ils couroient çà & là dans les forêts de l'Arabie, mais que les Arabes au tems du Cheque Iſmaël, commencèrent à en domter bon nombre, & à en faire des haras, qui ſe multipliérent & ſe repandirent par toute l'Afrique. Ce ſentiment, ajoute Jean de Léon, eſt aſſez vraiſemblable, puiſqu'encore aujourd'hui on trouve des chevaux ſauvages dans les forêts de l'Afrique & de l'Arabie, & qu'il a vû dans les déſerts de Numidie un poulain ſauvage tout blanc avec du crin long & friſé. DAPPER.

Il y a des *Barbes* en Afrique qui attrapent les Autruches à la courſe, qu'on vend ordinairement dix mille livres, ou comme dit Dapper, mille ducats, ou cent Chameaux. On les entretient toûjours maigres, & on les nourrit fort peu avec quelques grains & de la pâte, ou comme dit Dapper, de lait de Chameau qu'on leur donne deux fois par jour, le ſoir & le matin. Marmol ajoute des dattes. Dapper dit qu'on les envoye en pâture quand il y a de l'herbe. Ils ne ſont point ferrez, & ont de petites ſelles raſes, des brides & étriers légers, & courent avec autant de liberté comme s'ils n'étoient point montez. On prétend qu'en Barbarie on conſerve la généalogie des chevaux *Barbes* avec le même ſoin qu'on fait en Europe celle des grandes familles. Pour vendre un cheval on produit ſes titres de nobleſſe. Il y en a qu'on fait deſcendre en droite ligne de l'illuſtre cheval du grand Valid.

Dix pas devant leur rang Ormagor avancé
Sur un Barbe *de pourpre & de clinquant bouſſé*
Fait montre en voltigeant d'adreſſe & de vaillance,
Et provoque nos Chefs à courir une lance. P. LE M.

Le *Barbe* eſt de tous les Chevaux celui qui approche le plus du Cheval d'Eſpagne, duquel il ne poſſede pas entiérement toutes les bonnes qualitez, ce qui le rend plus aiſé à dreſſer. Il eſt de fort bon naturel, docile, nerveux & léger. C'eſt un auſſi joli cheval qu'il s'en puiſſe voir; mais il eſt un peu trop menu, & ſi pareſſeux & négligent en ſon marcher, qu'il broncheroit en un jeu de boules. Il trotte comme une vache, galoppe fort bas, & n'a en ces deux actions aucune vivacité: il eſt ordinairement nerveux, a bonne force, & l'haleine admirable, ce qui le rend capable de grandes corvées, & de ſouffrir un grand voyage; il apprend tout ce qu'on lui veut enſeigner, & eſt fort aiſé à dreſſer, ayant la diſpoſition bonne, le jugement, la conception, & la mémoire excellentes; & quand il eſt une fois ſoumis il n'y a point de cheval qui aille mieux au manége en toutes ſortes d'airs, & va très-bien ſur le tèrrein, de quelque manière que ce ſoit. On dit que les *Barbes* des montagnes ſont les meilleurs; je crois que ce ſont les plus larges; mais j'aime mieux un cheval moyen, ou même moindre; & ceux-là ſont à aſſez bon marché en Barbarie. J'ai oüi dire que ceux des environs de Marſeille mêlent de leurs poulains parmi les *barbes*, & les vendent comme s'ils étoient venus de Barbarie.

Le *Barbe* n'eſt pas ſi propre à être étalon pour avoir des chevaux de manége, que pour des coureurs; car il engendre des chevaux longs & lâches; c'eſt pourquoi il ne faut point avoir de ſa race pour le manége, s'il n'eſt court de la tête à la croupe, fort & raccourci, & d'une grande vivacité, ce qui ſe trouve en fort peu de *Barbes.* NEWC.

BARBÉ. adj. Tèrme de Blaſon qui ſe dit principalement du coq, comme s'il étoit barbu. *Barbatus.* Il portoit de gueules au coq d'argent *barbé*, crété, becqué, & membré d'or. On dit auſſi *barbelé.* On le dit auſſi du dauphin; & il faut que leur *barbe* ſoit d'un autre émail.

BARBE. ſ. f. Nom propre de femme. *Barbara.* La Chronique Orientale dit que ſainte *Barbe* ſouffrit du tems de l'Évêque Héraclée diſciple d'Origéne, qui gouverna l'Égliſe d'Aléxandrie juſqu'en 248. *Barbe* s'eſt fait par apocope de *Barbara*, Barbâre.

En tèrmes de Marine, on appelle *Sainte Barbe*, *Cubiculum ſanctæ Barbaræ*, la chambre des Canoniers, qui eſt au bas du château de pouppe, au deſſus de celle où on met le biſcuit, & au deſſous de la chambre du Capitaine; parce que les Canoniers ont choiſi Sainte *Barbe* pour Patrone. On l'appelle autrement *Gardiennerie*: les vaiſſeaux de guèrre y ont deux ſabords.

BARBE DE BOUC. *Tragopogon.* Plante qui vient communément dans les prez, ſa racine eſt ſemblable à celle de la ſcorſonère, mais plus mince: elle donne des feüilles longues, étroites, & pliées en gouttière, & pointuës par leurs bouts; ſa tige s'éléve d'un ou deux pieds de haut, garnie de feüilles alternes, & terminée par une fleur jaune, qui eſt compoſée de pluſieurs demi fleurons, renfermez dans un calice ſimple découpé en pluſieurs piéces. Chaque demi fleuron porte ſur un embrion qui devient, après que le demi fleuron eſt flétri, une ſemence oblongue, étroite, canelée, faite en forme de fuſeau, & terminée par une aigrette ouvragée en manière de gaſe ou de toile d'araignée. Comme cette aigrette ſortant de ſon calice repréſente une broſſe, on l'a apparemment comparée à la barbe d'un bouc. On mange les jeunes pouſſes de la *barbe de bouc* cuites en guiſe d'aſperge, ou de houblon, tant à la ſauſſe blanche qu'à la vinaigrette, & on les nomme Pentecôte, parce que c'eſt dans ce tems qu'on uſe de ce mets. Dans le nombre des eſpéces de *Barbe de Bouc* eſt compriſe celle que les Italiens nomment *Artiſi Tragopogon porrifolium, quod artiſi vulgò*, & que le vulgaire appelle improprement cerſifi. Ses fleurs ſont pourpres, ces racines brunes extérieurement. On les mange à la ſauſſe blanche, ou miſes en pâte, & frittes.

BARBE DE CHÉVRE. *Barba capræ.* Plante dont les racines ſont aſſez groſſes, ligneuſes, moëlleuſes dans leur centre, fibreuſes & rouſsâtres; d'où partent pluſieurs feüilles oblongues, pointuës par leur extrémité, dentelées ſur leurs bords, & rangées ſur une côte branchuë. Ses tiges ſont hautes de quatre pieds, plates, canelées, moëlleuſes, creuſes, branchuës, & terminées par de longues grappes de fleurs longues de plus d'un pied. Chaque fleur eſt à cinq petites pétales blanches; le calice eſt d'une ſeule piéce, découpé en cinq pointes. De ſon milieu s'éléve le piſtile qui devient un fruit compoſé de quelques graines longues d'une ligne & demi, chacune renferme une ſemence oblongue; l'arrangement de ces fleurs lui a fait donner ce nom. Elle croît dans les Alpes.

BARBE DE JUPITER. *Barba Jovis. Arbor pulchrè lucens. J. B.* Arbriſſeau qui s'éléve à la hauteur de quatre à cinq pieds, il eſt branchu, & garni de feüilles petites, ovales, argentées ou ſoyeuſes, rangées par paire ſur une côte longue de deux pouces au plus. Ses fleurs naiſſent par bouquets à l'extrémité des branches, & même des aiſſelles des feüilles qui terminent les branches. Elles ſont légumineuſes, d'un pâle tirant ſur le jaune, petites pour la grandeur de la plante. A ces fleurs ſuccédent des gouſſes très-courtes, veluës, compoſées de deux caſes qui ne renferment

ferment qu'une ſemence oblongue. On range ſous ce genre d'autres plantes différentes de celle-ci par leurs feüilles, leurs fleurs &c. L'Ébéne de Candie, *Ebenus Cretica*, eſt ſuivant M. Tournefort une eſpéce de *Barba Jovis*. Le *ſempervivum*, en François, *joubarbe*, eſt appellé de ce même nom. *Jovis barba.*

BARBEAU. ſ. m. Poiſſon d'eau douce qui eſt de la figure des carpes; mais mollaſſe & peu eſtimé. *Barbus*. Quelques-uns l'appellent auſſi *mullus*, & veulent que ce ſoit le *mullus* des Anciens. Les œufs de *barbeau* ſont vénimeux & dangereux, à ce que dit Matthiole: & en effet ils dévoyent l'eſtomac par haut & par bas. Sa chair eſt blanche, molle, & flégmatique, & il n'eſt bon que quand il eſt vieux. On l'appelloit autrefois *bar*: d'où vient que les armes de Bar ſe blaſonnent encore par deux *bars* adoſſez, qui ſont des *barbeaux*. Il eſt ainſi nommé à cauſe de ſes barbes. A Bordeaux on l'appelle *ſurmulet*.

BARBEAU, eſt auſſi une petite fleur bleuë qui croît dans les blez, dont les enfans ſe font des couronnes & des écharpes par le moyen de leurs queuës, qu'ils entrelacent. On l'appelle auſſi *bluet*. *Cyanus*. Voyez BLUET.

BARBÉCIAN, ANE. ſubſt. m. & f. Nom de peuple. Je trouve dans quelques Auteurs ce nom donné aux Negres d'Afrique; mais il eſt peu dans l'uſage.

BARBELÉ, ÉE. adj. qui ſe dit des traits ou fléches qui ont des dents ou des pointes dans leur fèrrure. *Barbatus*. Une fléche *barbelée* eſt plus dangereuſe qu'une autre.

BARBE RENARD. *Tragacantha*. ſ. f. Plante vivace dont la racine eſt longue, branchuë, filaſſeuſe, groſſe comme le doigt, blanchâtre, & qui ſe plonge fort avant dans tèrre. Elle donne pluſieurs tiges ligneuſes, groſſes comme des tuyaux de plumes à écrire, longues d'un pied, quelquefois branchuës, & toujours garnies d'un grand nombre de feüilles, petites, blanchâtres, rangées par paires ſur une côte terminée par un aiguillon aſſez piquant, ce qui rend cette plante épineuſe. Ses fleurs ſont légumineuſes, blanchâtres, & naiſſent à l'extrémité des tiges & d'entre les aiſſelles des feüilles. Ses gouſſes ſont courtes, diviſées ſelon leur longueur en deux loges, qui renferment des ſemences blanchâtres, petites, & taillées en forme de rein. Cette plante vient au bord de la mèr auprès de Marſeille. Il en vient une autre eſpéce dans les Alpes, elle ſe diſtingue de celle de Marſeille par ſes fleurs, qui ſont purpurines & rayées de veines plus foncées; ſes feüilles outre celà ne ſont pas ſi blanches. M. de Tournefort en a remarqué pluſieurs eſpéces dans le Levant. Des tiges de ce genre de plante découle une gomme qu'on nomme improprement Adragan, & qu'on doit appeller Tragacan, du nom de là plante. Cette gomme ſe réſout dans l'eau en un mucilage épais qui ſert aux Peintres dans les colles, & qui entre en médecine dans la préparation de pluſieurs compoſitions. On recommande cette gomme pour la toux & pour les fluxions. Elle nous eſt apportée du Levant, la meilleure eſt en petits brins longs, blancs & vermiculez, la ſeconde eſt d'un blanc gris, la troiſiéme eſt rougeâtre, ou noirâtre, & remplie d'ordures. Cette plante eſt nommée par quelques Botaniſtes Rameboue, & Épineboue, *ſpina hirci*. *Tragacantha* en Grèc ſignifie la même chôſe.

BARBÉLIOTE. ſ. m. *Barbeliota*. C'eſt le nom qu'on donne à une ſecte de Gnoſtiques dont parle Théodoret. S. Épiphane dit que c'eſt un des noms qu'on donnoit aux Gnoſtiques. Les *Barbéliotes* diſoient qu'un des *Æons* qui étoit éxemt de la mort avoit eû commèrce avec un eſprit vierge appellé *Berbéloth*; que cette *Barbéloth* luï avoit demandé la préſcience, puis l'incorruptibilité, & enfin la vie éternelle, qu'elle avoit eües ſucceſſivement, à meſure qu'elle les avoit demandées; que Barbéloth étant un jour plus gaye qu'à l'ordinaire, avoit conçu, & enſuite enfanté la lumière, laquelle étant perfectionnée par l'onction de l'eſprit, fut appellée Chriſt. Chriſt témoigna qu'il vouloit avoir l'intelligence (νοῦν) & il l'obtint. Enſuite l'intelligence, la raiſon, l'incorruptibilité & le Chriſt s'unirent: puis de l'union de l'intelligence & de la raiſon naquit Autogéne (Αὐτογένης.) A ces fâbles ils en ajoutoient cent autres auſſi impies & auſſi ridicules. Autogéne produiſit l'homme parfait, qu'ils appellent Adamas, & ſa femme la connoiſſance parfaite, qui produiſirent le Bois (ξύλον) qu'on appelle auſſi connoiſſance. Le prémier Ange produiſit le S. Eſprit, qu'ils appellent ſageſſe & *Prunic*. (σοφίαν καὶ πρύνικον) La ſageſſe ayant déſiré la compagnie d'un mari, elle fit un ouvrage appellé Protarchonte, (prémier Prince) en qui il ſe trouva de l'ignorance & de l'arrogance. Protarchonte eſt l'auteur des créatures, & c'eſt de ſon union avec l'arrogance qu'eſt né le vice avec ſes parties, ou ſes branches. Les *Barbéliotes* en éxpliquant leurs dogmes employent des mots Hébreux, afin d'étonner les ſimples. Pour ce qui eſt de leurs cérémonies, elles ſont remplies de tant d'abominations que cela paſſe tout ce qu'on en peut imaginer; & elles leur ont fait donner le nom de Barboriens. Voyez Théodoret.

BARBEROT. ſ. m. Mot burleſque & ſatirique, pour ſignifier un méchant petit Barbier, qui ne ſçait nullement ſon métier. *Tonſor rudis & imperitus*. Il n'y a guères de villes où il n'y ait quelque *Barberot*. Malheur à l'honnête homme qui tombe entre les mains d'un *Barberot*.

BARBET. ſ. m. Chien à gros poil & friſé qui va à l'eau, & qu'on dreſſe à la chaſſe des canards: ce qui fait qu'on l'appelle auſſi canard, & ſa fémelle canne. *Longioris atque criſpi villi canis, cirratus canis*. On tond les *barbets*, & de leur poil on fait des chapeaux. Voyez CHIEN.

On appelle auſſi *Barbets*, les Vaudois des montagnes de Piémont, à cauſe qu'ils ſont gouvernez par des Miniſtres qu'ils appellent *Barbes*, c'eſt-à-dire, anciens.

On dit provèrbialement d'un homme qui en ſuit toûjours un autre, qu'il le ſuit comme un *barbet*: & on dit d'un homme fort crotté, qu'il eſt crotté comme un *barbet*, parce que la crotte s'attache aiſément au long poil des *barbets*.

BARBETTE. ſ. f. Sorte de guimpe dont les Religieuſes ſe couvrent le ſein. *Faſcia pectoralis, mamillare linteum*.

BARBEYER. v. n. Tèrme de Marine, qui ſe dit lorſque le vent au lieu de donner dans la voile, & de la remplir, ne fait que la raſer en paſſant à côté: ce qui arrive, lorſqu'elle eſt preſque parallêle au vent. *Perſtringere*. Cela s'appelle autrement *Friſer*, *barboter*.

BARBIER. ſ. m. Celui qui fait la barbe. *Tonſor*. Il y a des Chirurgiens *Barbiers*, d'autres Étuviſtes, d'autres Perruquiers. Eutrapel *Barbier* chez Martial étoit ſi lent, que durant qu'il faiſoit la barbe d'un côté, elle revenoit de l'autre.

Les Romains ſe paſsèrent de *Barbiers* pendant 454 ans. Ce fut Ticinius Ménas, au rapport de Varron, qui en amena le prémier dans la ville à ſon retour de Sicile. Julien l'Apoſtat chaſſa les *Barbiers* de ſa Cour.

Les *Barbiers* n'éxerçoient point leur métier dans des boutiques, mais au coin des ruës, & par tout indifféremment où ils ſe trouvoient.

Les *Barbiers* furent érigez en corps en 1674. & payèrent pour cela chacun 1500 livres au Roi. Ils ſont au nombre de 200 à Paris. Il n'eſt pas permis aux *Barbiers* d'éxercer la Chirurgie, & les Chirurgiens ont droit de viſiter chez les *Barbiers*. Voyez dans les Recherches de Paſquier Liv. IX. ch. 32. pluſieurs chôſes curieuſes ſur les Chirurgiens & *Barbiers*.

Aux Indes les *Barbiers* vont par les ruës avec un inſtrument de cordes noüées, qui s'entrechoquant font du bruit, pour avertir ceux qui veulent ſe faire raſer. LETR. ÉD.

On dit provèrbialement, Glorieux comme un *Barbier*. On dit auſſi, qu'un *Barbier* rait l'autre; pour dire, que chacun dans ſa profeſſion ſe rend des offices réciproques.

On trouve dans les ſiécles de la baſſe Latinité *barberius*, pour ſignifier Chirurgien, parce que ces deux profeſſions n'étoient point diſtinguées. Voyez les *Acta Sanct. Febr. T. II. p. 634. E. & 6. 35. E. Jun. T. II. p. 386. A.* On trouve auſſi *barbarius*, *Ib. p. 382. E.* & il ſe dit non ſeulement de celui qui fait la barbe, mais d'un Chirurgien, ou comme parlent les Bollandiſtes en cet endroit, d'un Médecin qui fait des cures en travaillant de la main. *Barbier* s'eſt auſſi appellé dans la baſſe Latinité *barbator*.

BARBILLON. ſ. maſc. Petit poiſſon d'eau douce, diminutif de *barbeau*. Voyez BARBEAU.

BARBILLON, eſt auſſi ce qui pend en forme de mouſtache, ou de barbe, au bout & aux côtez de la bouche du barbeau, & de quelqu'autre poiſſon. *Barbula*.

BARBILLON, eſt auſſi une maladie de cheval, & eſt la même chôſe que *barbes*. Voyez BARBES.

BARBILLON, en Fauconnerie, eſt auſſi une maladie de la langue de l'oiſeau, qui vient de rhûme chaud qui tombe ſur des glandes qu'il fait enfler. Les *Barbillons* ſont une eſpéce de pépie.

BARBON, ONNE. adj. & ſ. Vieillard qui eſt revenu de tous les plaiſirs de la jeuneſſe, qui les condamne, & qui les empêche autant qu'il peut. *Senex ſeverior, auſterior*. Moquez-vous des Sermons d'un vieux *barbon* de père. MOL.

BARBON, ſe dit auſſi de ceux qui ſont pédans, mal propres, & bourrus. *Moroſus, tetricus*. Cet homme n'a que vingt-cinq ans, & eſt déja *barbon*. Balſac en a fait une raillerie très-agréable, dans un Traité qu'il a intitulé le *Barbon*.

BARBOTE. ſ. f. Poiſſon de lac & de rivière, qui a le bec & la queuë pointus, avec un barbillon qui pend de la machoire baſſe. Auprès du trou, par où ſortent les excrémens, la *barbote* a une aile qui continuë juſqu'à la queuë.

BARBOTER. v. n. Terme de Chaſſe, qui ſe dit des cannes & des canards, & autres oiſeaux aquatiques, lorſqu'ils boivent, ou foüillent dans la bourbe, & qu'ils font un certain bruit en remuant le bec. *Coenum agitare*.

BARBOTER, ſe dit auſſi d'un homme qu'on plonge dans l'eau, &

& qu'on fait boire malgré lui. *In aquam mergi.*

BARBOTER, ſe dit encore de ceux qui parlent entre leurs dents, & qui font un certain bruit pareil à celui des canards, ſans qu'on puiſſe entendre ce qu'ils diſent. *Muſſare, muſſitare.* Mais cela n'eſt bon que dans le ſtile bas & comique. Il *barbote* je ne ſçai quoi entre ſes dents. MOL. *Barbotons* les paroles que la Magie enſeigne. S. AMANT.

BARBOTEUR. ſ. m. Un canard privé, nourri près d'un moulin, ou dans une baſſecour, qui eſt peu eſtimé en comparaiſon des canards ſauvages. *Anas.*

BARBOTINE. ſ. f. Semence qu'on réduit en poudre, & qu'on donne aux enfans pour tuer les vers qu'ils ont dans le corps : elle eſt petite, de couleur brune ou jaune, de figure oblongue, d'un goût amer & d'une odeur forte. On ne convient pas quelle eſt la plante qui la produit. Les uns veulent que ce ſoit l'eſpèce d'abſynthe qu'on appelle *ſantonicum*; ou *marinum abſinthyum*, les autres la *taneſie*, ou *tanacetum*. Mais il y a plus d'apparence que c'eſt une eſpéce d'*Aurone*, ou *Abrotonum*. Quelques-uns l'appellent *Semen ſanctum*, ou *Semen contra vermes. Semen ſantonicum, ſementina.* A Paris on dit de la poudre aux vers. M. Lippi, Médecin de Paris, qui fut tué avec M. le Comte du Roule Ambaſſadeur du Roi en Éthiopie, avoit obſervé auprès du Caire une eſpéce d'abſynte qui avoit tout-à-fait l'odeur de la *barbotine*; M. de Tournefort en a trouvé une autre eſpéce en Eſpagne qui en approchoit par ſon odeur.

Les Botaniſtes ont été fort en diſputé au ſujet de la plante qui donne cette ſemence. J. Bauhin en a donné une grande diſſertation. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que nous ne connoiſſons pas cette plante. Rauvolfe nous parle d'une eſpéce d'abſynte qui a plus de rapport avec la véritable plante de la *Barbotine* qu'aucune autre; car la figure de Mathiole ne paroît pas éxacte. Rauvolfe l'a obſervée aux environs de Bethléem. Ses feüilles ſont découpées, menuës, cendrées; ſes tiges ſont fort branchuës à leurs éxtrémitez, & portent beaucoup de ſemences âcres, ſalées, amères, & qui ſentent ſi mauvais qu'elles font naître des envies de vomir. Les Arabes appellent cette plante *Scheba*, & ſa ſemence qui eſt menuë *Zina*. Elle eſt ſouveraine pour tuer les vers. Les marchands des Caravanes l'achetent pour la vendre ſous le nom de graine pour les vers. On doit choiſir la *Barbotine* nouvelle, verdâtre, d'un goût âcre, amer, & aromatique, cependant déſagréable. On la fait prendre en dragées, ou en opiats, pour tuer les vers.

On dit d'un homme qui fait des vers à l'impromptu, il a pris de la *Barbotine*.

Les Apoticaires & les Droguiſtes donnent encore d'autres noms à cette plante. Ils l'appellent *Santoline*, ou *Xentoline*, Semencine. Voici ce qu'en dit M. Tavernier, dans le ſecond tome de ſes voyages. On ne peut recueillir la Semencine, ou poudre à vers, comme on fait les autres graines; c'eſt une herbe qui croît dans les prez, & qu'il faut laiſſer murir, & le mal eſt que lorſqu'elle approche de ſa maturité le vent en fait tomber une grande partie entre les herbes, où elle ſe perd, & c'eſt ce qui la rend chère. Comme on n'oſe la toucher de la main, parce qu'elle ſeroit plûtôt gâtée, & que même quand on en fait la montre on la prend dans une écuelle, lorſqu'on veut recueillir ce qui eſt demeuré de reſte dans l'épi, voici de quelle adreſſe on ſe ſert : ils ont deux paniers à anſes, & en marchant dans ces prez ils font aller ces paniers l'un de la droite à la gauche, & l'autre de la gauche à la droite, comme s'ils fauchoient l'herbe, laquelle toutefois ils ne prennent que par le haut, c'eſt-à-dire, par l'épi, & toute la graine tombe ainſi dans ces paniers. *Barbotine* eſt le nom de la graine dont nous parlons, Semencine eſt le nom de la plante qui porte la *Barbotine*, ces deux noms ſe confondent quelquefois dans l'uſage. On couvre la *Barbotine* de ſucre, & on en fait des dragées, à cauſe de ſon amèrtume.

BARBOUILLAGE. ſubſt. maſc. Action de barboüiller, d'enduire d'une couleur. *Tinctura.* Le *barboüillage* de ce tripot a tant coûté.

BARBOUILLAGE, ſe dit auſſi par mépris d'une méchante peinture. *Pictura rudior.*

BARBOUILLER. v. act. Peindre groſſièrement avec une broſſe, enduire d'une couleur. *Colorem inducere.* L'ocre ſert à *barboüiller* les planchers, le noir à noircir à *barboüiller* les jeux de paume.

BARBOUILLER, ſe dit auſſi pour Ébaucher. *Rudiori penicillo pingere.* Ce deſſein n'eſt encore que *barboüillé*.

Ménage dérive ce mot de *barbulare*, qu'on a fait de *barbula*, diminutif de *barba*, d'où on a fait auſſi *barbuleius*, qui ſignifie un *bouffon enfariné*. Guichard le tire de חבר, *conjunxit*, d'où ſe fait חבורה, *plaga*, *vibex*, *livor*, *tumor* : & de là חברבורה, *abarboura*, *macula livoris*, *macula livens*, une tache livide; d'*abarboura* s'eſt formé en François, ſelon lui, *barboüiller*. Cela eſt tiré de bien loin.

BARBOUILLER, ſignifie auſſi, Sâlir, gâter quelque partie d'une chôſe. *Maculare, inquinare.* Les maſques, les bouffons, ſe *barboüillent* le viſage.

Theſpis fut le prémier qui barboüillé *de lie,*
Et d'Acteurs mal ornez chargeant un tombereau,
Amuſa les paſſans d'un ſpectacle nouveau. BOIL.

BARBOUILLER, ſe dit figurément en Morale des compoſitions d'eſprit. *Incondite, inconcinne ſcribere.* Cet Auteur a bien *barboüillé* du papier, il a écrit bien des chôſes qui ne valent rien.

On dit auſſi *barboüiller*, pour dire, gâter ſa réputation. *Famam obſcurare.* Cet homme s'eſt bien *barboüillé* dans le monde, on n'en fait guère d'état.

BARBOUILLER, ſignifie encore figurément embroüiller. *Implicare, impedire.* Il a tellement *barboüillé* & embroüillé cette affaire, qu'on n'y connoît plus rien.

On dit ſe *barboüiller* l'eſprit de Grèc, de Latin, pour ſignifier un amas confus de Grèc & de Latin. *Indigeſtam Græci Latinique ſermonis comparare farraginem.*

On dit auſſi, qu'un Orateur, un Avocat ſe *barboüille*, lorſque la mémoire lui manque, qu'il parle en galimathias. *Ceſpitare, alienum à re propoſita dicere.* On dit la même chôſe d'un homme qui s'enyvre, lorſqu'il ne ſçait plus ce qu'il dit.

BARBOUILLER. v. n. eſt un tèrme d'Imprimeur, qui ſignifie être trop noir aux marges & au fond. *Atramento inficere.* Cette feüille *barboüille*.

BARBOUILLÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en François & en Latin.

On dit provèrbialement, Se mocquer de la *barboüillée*; pour dire, Faire des propoſitions éxtravagantes & ridicules.

BARBOUILLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui peint groſſièrement avec la broſſe, qui enduit d'une couleur une muraille, un plancher. *Infector.* On l'appelle en raillerie un *Enlumineur de jeu de paume.* Va, va, petit Grimaut, *barboüilleur* de papier. MOL.

On dit auſſi des mauvais Peintres, & des mauvais Auteurs, qui gâtent de la toile, ou du papier, que ce ſont des *barboüilleurs*.

BARBU, UË. adj. Qui a de la barbe, du poil. *Barbatus.* On a vû à Paris une femme *barbue* avec une longue barbe au menton, & par tout le corps.

BARBU. *Barbatus.* Eſt auſſi un Frère Convers de l'Ordre de Grammont. Les *Barbus* dans l'Ordre de Grammont avoient le maniement de l'adminiſtration du temporel. Ils voulurent auſſi uſurper le Gouvernement de l'Ordre, & réduire les Prêtres ſous leur obéïſſance; mais ils perdîrent leur cauſe. Voyez Mezerai dans Philippe Auguſte. On a auſſi appellé *Barbus* les Frères Convers dans l'Ordre de Ciſteaux, ainſi qu'il paroît par l'hiſtoire de cet Ordre, & dans d'autres encore, comme on le peut voir dans la vie de Sainte Erminolde. On trouve même un Ordre entier appellé les Frères *Barbus*, ou l'Ordre des Frères *Barbus*, dans Alberic, à l'an 1113. & 1240.

BARBUË, ſe dit auſſi d'une Comète, lorſque la lueur blanche qui en fait ordinairement la queuë, paroît en ſa partie antérieure entre ſon corps & celui du ſoleil comme ſi c'étoit une barbe.

BARBUË. ſ. f. Poiſſon de mèr qui eſt plat & bon à manger, du genre de ceux qu'on appelle *rhombes*, ou *turbots*; mais celui-ci a la chair plus molle. *Rhombus levis.*

BARBUË, Marcote. Sarment avec ſa racine, & toutes autres ſortes de plantes qu'on tire avec leurs racines, ou chevelures, pour les tranſplanter. *Viviradix.*

BARBUQUET. ſ. m. Écorchûre, ou petite gale ſur le bord des lèvres. *Puſtula.*

BARCALON. ſ. m. Tèrme de relation. C'eſt ainſi qu'on nomme le prémier Miniſtre du Roi de Siam. *Regni Siamenſis ſupremus adminiſter.* Le *Barcalon* a le département de tout le commèrce qui ſe fait, ſoit dedans, ſoit dehors le Royaume. Il eſt le Sur-Intendant des Magazins du Roi, & le Miniſtre de toutes les affaires étrangères. Le *Barcalon* reçoit auſſi les revenus des villes.

BARCEL. ſ. f. Eſpéce de canons ſemblables aux faucons & fauconneaux, mais plus courts, plus renforcez de métal, & de plus grand calibre. Ils étoient autrefois fort communs ſur la mèr; maintenant ils ſont de peu d'uſage.

BARCELONE. ſ. f. *Barcino.* Ville Épiſcopale d'Eſpagne, dans la Catalogne, dont elle eſt Capitale. Antoine Auguſtin croit que c'eſt l'ancienne *Faventia*, & il y applique une ancienne inſcription, qui porte COL. F. I. A. BARC. qu'il explique, *Colonia, Faventia Julia, Auguſta Barcino.* Elle fut bâtie par Hamilcar 300 ans environ avant J. C. Ce Général ſurnommé *Barcha* lui donna ſon nom; c'eſt pour cela que Tite-Live l'appelle *Barchino*; Mela, Pline, &c. *Barcino.* S. Paulin l'appelle *Barcinus*,

Jornandez *Barcinona*; d'autres *Barcelona*. *Barcelone* eſt un port de mèr ſur la Méditerranée. *Barcelone* a été ſoumiſe ſucceſſivement aux Romains, aux Viſigoths, aux Saraſins, & aux François ſous Charlemagne. Le ſiége de *Barcelone* par le feu Duc de Vendôme en 1697. eſt un des plus beaux que l'on ait vûs depuis long-tems. Loüis, fils de Charlemagne, ayant pris *Barcelone* du vivant de ſon père, Charlemagne en donna le Gouvernement à Bera, ou Bernard, à titre de Comté, & depuis ce tems-là *Barcelone* a conſervé ce titre. *Comitatus Barcinonenſis*. Sa hauteur eſt $41^d, 26'$. Sa longitude 18, 55. Il y a bien des chôſes concernant *Barcelone* dans le *Marca Hiſpanica* imprimé par les ſoins de M. Baluze.

BARCELONOIS, OISE. ſ. maſc. & f. & adj. Qui eſt de Barcelone, ou qui appartient à Barcelone. *Barcinonenſis*. Les *Barcelonois* ſont légers, inquiets, remuants, & toujours ennemis du Gouvernement auquel ils ſont ſoumis.

BARCO-LONGO, c'eſt-à-dire, *Barque-longue*. Tèrme de Marine. C'eſt un petit bâtiment, bas, long, pointu, qui n'a point de pont, & qui va à rames & à voiles. Il eſt fort en uſage en Eſpagne. HARRIS. Ce nom eſt Eſpagnol.

BARDACHE, de l'Italien BARDASSO. ſ. m. Beau garçon dont les débauchez abuſent. *Acerſecomes, catamitus, cinædus*. On a accuſé Céſar d'avoir été le *bardache* de Nicomède.

BARDANE. ſ. f. ou grand Gloutteron. *Glitteron, Lappa*, ou *Bardana, Perſonata*. Plante biſannuelle, qui a ſes racines plongées fort avant dans tèrre, groſſes, noirâtres en dehors & blanches en dedans. Elles donnent des grandes feüilles, velües, arrondies, terminées en pointe, vèrtes en deſſus, blanchâtres en deſſous, finement dentelées ſur leurs bords, & attachées à une queuë aſſez longue. Sa tige eſt haute de trois à quatre pieds, quelquefois plus branchuë, épaiſſe, moëlleuſe, veluë, lavée d'un peu de pourpre, & garnie par intervalle de feüilles ſemblables à celles du bas, mais beaucoup plus petites. Les extrémitez des tiges & des branches ſont tèrminées par des têtes écailleuſes, dont chaque écaille eſt courbée en crochet; elles renferment des fleurons couleur de pourpre, ſoutenus par des embryons qui deviennent des ſemences brunes, oblongues, garnies d'une aigrette qui tombe aiſément. Les têtes ſont fort groſſes dans quelques eſpéces, dans d'autres plus menuës, & dans une troiſième les écailles des têtes ſont entrelaſſées d'un coton blanchâtre. On appelle petit *Gloutteron*, *Xanthium*; une plante qui diffère du grand *Gloutteron* par ſes fleurs & par ſes fruits. La *Bardane* croît communément le long des chemins, & ſes têtes s'accrochent aiſement aux habits, & c'eſt d'où lui vient le nom de *Lappa*, du Grèc λαβεῖν, *prendre*. Celui de *Perſonata* lui a été donné, parcequ'on ſe couvroit autrefois le viſage avec ſes feüilles lors qu'on montoit ſur le Théâtre, & qu'on ne vouloit point être connu. Sa racine eſt d'uſage en médecine. Elle eſt ſudorifique, diurétique, bonne pour les maladies de la poitrine. Sa ſemence eſt recommandée pour la Néphretique. Henri III. Roi de France fut guéri d'une fiévre quarte avec la décoction de *Bardane*. Son eau diſtillée entre dans les potions ſudorifiques.

BARDARIOTE. ſ. m. *Bardariota*. Les *Bardariotes* étoient des ſoldats de la garde de l'Empereur de Conſtantinople; ils étoient armez de bâtons & de baguettes, pour écarter le peuple quand l'Empereur paſſoit. Ils portoient à leur ceinture des foüets pour punir ceux qui y étoient condamnez. Ils étoient Gardes des portes du Palais. Dans les Cavalcades que faiſoit l'Empereur, ils marchoient devant lui, le bâton haut, pour faire ranger le peuple & le tenir dans l'ordre. Ils étoient originairement Perſans. Un Empereur que Codin ne nomme point, les avoit tranſportez de Perſe ſur le fleuve Bardarius, d'où ils avoient pris leur nom de *Bardariotes*. Nicétas les nomme auſſi βαβδέχυς, *Portevèrges*, ou *Portebâtons*, & Μασκλαβίτας, *Manclavites*, du nom Grèc de leurs vèrges ou bâtons, μασκλάβια. A l'armée ils avoient leur poſte au ſeptentrion de la tente Impériale, auprès de laquelle ils faiſoient garde. Je ne ſçai où un Auteur moderne a pris ce qu'il dit, que leur Commandant s'appelloit *Primivergius*. Codin dit ſeulement qu'ils ont un *Primicerius*; qu'ils obéïſſent au *Primicerius* de la Cour. Cedrenus l'appelle χόρτης Κόμητα, *le Comite de la Cour*; & Μασκλαβίτην, *Manclabite*. Je ne lui trouve point juſqu'ici d'autre nom. Il n'eſt pas même ſeur que ce ſoit lui que Cedrenus déſigne par le prémier, quoique le P. Goar le croye. Les *Bardariotes* étoient vétus de rouge, & portoient un bonnet à la Perſanne, nommé Augùrot, qui au lieu de rebord, ou du retrouſſé, étoit bordé d'un drap de couleur de citron. Voyez Codinus *de Off. Conſt. C.* 5. *n.* 51. 53. 54. & Boulenger. Charles Macri croit que les *Bardariotes* ſont les mêmes que les Barbutes.

BARDE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois l'armure d'un cheval de gens d'armes, ou armez de toutes piéces. *Laterarium ac pectorale equi tegmen, equi armatura*. Il n'eſt plus en uſage. La Cruſca dit que *barda è armatura di cuoio cotto, ò di ferro, con la quale s'armava la groppa, il collo, el petto di cavalli*.

BARDE, eſt auſſi une longue ſelle qui n'a ni fèr, ni bois, ni arçons, qui eſt faite de groſſe toile piquée, & de bourre. *Ephippium*. On l'appelle en quelques endroits *panneau*.

BARDE, ſe dit auſſi d'une grande tranche de lard qu'on met ſur les volailles, au lieu de les larder pour les rôtir. *Lardum in offellas ſectum*.

BARDES, parmi les anciens Gaulois, étoient les Chantres & Poëtes, ou faiſeurs de Romans, qui chantoient les loüanges des Héros. *Bardi*. Leurs poëſies ſervoient, ou à enſeigner la vèrtu, ou quelquefois à encourager, & quelquefois auſſi à tèrminer le differend des armées au moment qu'elles alloient combattre. *Barde*, ſelon Feſtus, Heſychius & Strabon, eſt un Chanteur en Gaulois. Ils chantoient, dit Feſtus, les loüanges des grands hommes. M. Le Gendre ajoute qu'ils les chantoient au ſon des muſettes; Strabon qu'ils étoient auſſi Poëtes, βάρδοι μὲν ὑμνηταὶ καὶ ποιηταί; & Lucain dit que leurs vèrs tranſmettent la mémoire des grands hommes à la poſtérité.

> *Ces divins enchanteurs, de qui les puiſſans charmes*
> *Font revivre un Héros abbatu ſous les armes;*
> *Qui tranſmettent ſa gloire à la poſtérité,*
> *Et trouvent dans ſa mort ſon immortalité:*
> *Les* Bardes *entonnant leurs cantiques célèbres,*
> *Rappellent leurs guerriers du milieu des ténèbres.* BRÉB.

C'eſt de là, dit M. Le Gendre, dans les Mœurs & Cout. des Fr. p. 262. que venoit la Coutume, qui étoit encore en uſage au commencement de la troiſième race, de ne point donner de combat que dix ou douze groſſes voix n'euſſent chanté de toutes leurs forces la chanſon dite de Rolland, afin d'animer les troupes par le récit des hauts faits d'armes de ce Héros. Chorier prétend que c'eſt la tèrre des Allobroges qui leur a été ouvèrte preſque la prémière, que c'eſt là où ils ont commencé à s'établir & à paroître, & d'où enfin ils ſe ſont répandus dans toutes les Gaules. Il le prouve parce qu'encore aujourd'hui les peuples qui habitent à l'Occident du Rhône nomment *Bardouz* ceux qui habitent au deçà, le long de ſon rivage oriental qui leur eſt oppoſé. C'eſt croire bien légèrement, que de ſe rendre à cette preuve. *Bardouz* n'auroit-il point une autre origine moins avantageuſe? Il y avoit auſſi des *Bardes* dans l'Iſle de la Grande Bretagne. Ils étoient, à ce que prétend Larrey, ce qu'étoient les Druïdes dans les Gaules, c'eſt-à-dire, les Prêtres & les Docteurs des Celtes qui s'y établirent. Bodin dans ſa Méthode p. 365. remarque auſſi qu'ils étoient Prêtres dans les Gaules; ſa raiſon eſt qu'en Alleman *Barde* ſignifie Prêtre. Cependant les *Bardes* paroiſſent fort differens des Druïdes. Ceux-ci étoient les Prêtres & les Docteurs de la nation, & ceux-là en étoient ſeulement les Prêtres & les Ecrivains. Jamais les Anciens, qui en ont parlé, ne leur donnent d'autre qualité. On peut voir Poſidonius dans Athénée Liv. VI. Strabon Liv. IV. Diodore de Sicile Liv. V. Ammien Marcellin Liv. XV. ch. 9. Feſtus & Heſychius ſur ce mot. La raiſon de Bodin eſt très-foible; car ſans que les *Bardes* fûſſent Prêtres, on a pu dans la ſuite donner leur nom aux Prêtres, parce que ſans être Sacrificateurs, ils étoient cependant Miniſtres de la Religion. Larrey ajoute en copiant à ſon ordinaire les hiſtoires fabuleuſes, que les *Bardes* étoient, comme les Druïdes, la poſtérité de Samothes fils de Japheth. D'autres les font venir de *Bardus*, Druïde, Ve Roi des Celtes, que quelques-uns font fils de Dryïs, & non pas Denys, comme a mis Larrey. Voyez Picard dans ſa Celtopédie p. 72. 73. où il dit que ce *Barde* l'ancien (car il y en eut un autre qui ne fut que le VIIe Roi des Gaulois) inſtitua une Académie de Poëtes, de Muſiciens & de Rétheurs. On prétend avec plus de fondement que Larrey, que Druïde étoit un nom général, qui comprenoit les Vaceres, ou Prêtres, les Eubages ou Augures, les Sarronides, qui étoient les Juges du peuple, & les inſtructeurs de la jeuneſſe; & les *Bardes* ou Poëtes. On croit que les *Bardes* demeuroient ſur une montagne de l'Aunois en Bourgogne appellée Mont-Bart, ou Montbarri, & que c'eſt d'eux qu'elle a pris ce nom.

Paſquier, qui écrit *Bardées*, ſans qu'on en voye la raiſon, dit que des *Bardées* & des Druïdes, qui manioient & la Théologie & la Philoſophie des Gaulois, la Philoſophie avoit pris ſa prémière ſource & origine; & les autres, que les Grècs même avoient emprunté d'eux leurs caractères. Il ajoute qu'une chôſe lui déplait en eux, c'eſt qu'ils n'ayent rien écrit, donnant leurs ſecrets de main en main ſeulement, dont, dit-il, les Grècs & puis les Romains ſçurent fort bien faire leur profit à nos dépens.

Cluvier, *Germ. Ant. Lib. I. p.* 199. donne encore aux *Bardes* le titre d'Orateurs, & il prétend que les anciens Germains avoient auſ- ſi

ſi leurs Druïdes & leurs *Bardes*, quoique les anciens n'en diſent rien. Il ſe fonde ſur ce que Tacite *De Morib. Germ.* & *Annal. II.* parle de leur poëſie, & des chanſons qui contenoient leurs hiſtoires.

Bochart dit que ce mot vient de l'Hébreu *parat*, qui ſignifie *chanter*. Chorier ſouſcrit à cette étymologie de Bochart. Cambden dit en ſon *Britannia p. 14.* que *Barde* ſignifie *Chantre*, comme nous l'apprend Feſtus, & que c'eſt un ancien mot Breton tout pur. Picard dans ſa Celtopédie p. 72. 73. prétend que cette étymologie eſt ſuſpecte à quelques gens, qui croyont que ce mot eſt Grèc; qu'il eſt certain dans Céſar que les Gaulois ont parlé Grèc, que βραδὺς, & par métathèſe βαρδὺς, ſignifioit originairement un homme ingénieux, un ſage; & que c'eſt de là que s'eſt formé *Bardus*; qu'à la vérité ce mot dans la ſuite a pris une ſignification toute contraire, & s'eſt dit pour *peſant*, *ſtupide*; mais que c'eſt un changement qui eſt arrivé à bien d'autres mots, & qui ne prouve pas que la première ſignification de ce mot n'a point été celle que ces Auteurs ſoutiennent. Mais il paroit qu'il vaut mieux s'en tenir à ce que diſent Feſtus, Strabon & Heſychius. Il conjecture encore p. 169. que l'habit des *Bardes* étoit le *Bardocucullus*, que tout le monde convient être un mot Gaulois, & que quelques-uns diſent avoir été un habillement de tête, qui avoit beaucoup de poil, & d'autres une robbe ou habit dont les ſoldats & les gens de la campagne ſe ſervoient pendant la pluye.

Les chanſons de ces Poëtes avoient auſſi le nom de *Bardes*, comme les Poëtes mêmes, au rapport d'Athénée. Chorier. Selon le P. Pezron *Barde* eſt un mot pris des Celtes, qui diſent *bardd*, pour ſignifier un Poëte, il veut dire auſſi un Devin. *Bardoueg* eſt chez eux la même choſe que *poeſis*, *carmen*, poëſie, poëme.

BARDES. S'eſt dit auſſi d'une Compagnie de Banquiers Florentins établis autrefois en Dauphiné, ſous le nom de la Compagnie des Bardes. Chorier, *p.* 815.

BARDEAU. ſ. m. Petit ais dont on ſe ſert au lieu de tuiles pour couvrir les maiſons. *Scandula*. On en fait ſouvent des douves, ou d'autres ais auſſi minces. On les appelle autrement *aiſſis* en pluſieurs endroits, comme qui diroit des *ais ſciez*. Les Romains pendant 470 ans n'eurent leurs maiſons couvertes que de chaume, ou *bardeau*. Vigen.

BARDELLE. ſ. f. Selle en forme de ſelle à piquer. *Ephippium*. Elle n'eſt faite que de toile, & de paille; & il n'y entre ni cuir, ni fèr, ni bois. Le vieux Griſon, & pluſieurs Auteurs Italiens, veulent qu'au manége on ſe ſerve pour les poulains d'une *bardelle*, qui eſt une ſelle de paille à mettre ſur leur dos, & d'un caveſſon de corde ſur leur nez, qui eſt une invention qui ne ſert de rien qu'à perdre le tems. Newc.

BARDER. v. act. Mettre une barde à un cheval. *Equum tegere*, *armare*, *munire*. Dans les Carrouſels on voit des chevaux *bardez* & caparaſſonnez.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *varare*.

Barder, ſignifie auſſi, Mettre une barde, ou une grande tranche de lard ſur un chapon, ou autre volaille. *Lardo in ofellas ſecto altilia tunicare*. Il y a des gens qui aiment mieux les viandes *bardées* que lardées.

Bardé, ée. part. paſſ. & adj. *Equus tectus, munitus, armatus.*

Dix pages les ſuivoient ſur des chevaux bardez. P. le M.

On appelle en tèrmes de Blaſon, un cheval *bardé*, lorſqu'il eſt paré.

BARDESANITE, ou BARDESANISTE. ſ. m. Nom de Secte. *Bardeſaniſta*, *Bardiſianiſta*. C'eſt le nom qu'on donne aux hérétiques ſectateurs de Bardéſanes. Cet hérétique étoit de Méſopotamie, d'abord il fut Chrétien, & il ſe diſtingua par la connoiſſance qu'il avoit de la Philoſophie, enſuite il renonça à la Religion Catholique pour ſuivre les erreurs de Valentin, auxquelles il en ajouta quelques autres, comme de dire que les actions des hommes dépendent du deſtin. Voyez Saint Auguſtin & S. Jean Damaſcéne. Bardeſanes laiſſa des Sectateurs qui s'appellèrent *Bardeſaniſtes*, qui inventèrent de nouvelles rêveries. God.

BARDEUR. ſ. m. Homme de journée qui ſert dans les atteliers à porter le bat, ou la civière. *Cratis bracchiata bajulus*. Il faut dans un tel attelier tant de *Bardeurs*, & tant de Halebardiers.

BARDIN. Pomme de *Bardin*; c'eſt celle qu'on nomme autrement Courpendu. Voyez ce mot.

BARDIS. ſ. m. Tèrme de Marine. Batardeau fait de planches qu'on éléve ſur le bord du vaiſſeau, pour empêcher que l'eau n'entre ſur le pont, lorſqu'on couche le vaiſſeau ſur le côté pour carenner.

BARDIT. ſ. m. Chant des anciens Germains en allant au combat; récit de certains vers. *Barditus*. Ils chantent en allant au combat. Ils ont encore parmi eux certains vers par le récit deſquels (nommé *bardit* en leur langue) ils s'échauffent le courage, & de leur propre chant ils tirent un augure du ſuccès du combat avenir. Harlay, *dans Tacite, ſur les mœurs des Germ. c.* 3.

Il ne faut point douter que ce mot ne vienne de ce que ces vers étoient compoſez par les Bardes.

BARDOT. ſ. m. Petit mulet. *Mulus puſillus*. On dit, *paſſer pour bardot*; c'eſt-à-dire, paſſer franc, & ſans payer; parce que le Muletier ne paye rien pour le *bardot* qui le porte.

Bardot, ſe dit en tèrme de Librairie des Exemplaires d'un Livre qui reſtent incomplets, & auxquels on a recours pour changer ou prendre les feüilles dont on a beſoin pour parfaire d'autres Exemplaires moins défectueux. Il manque une feüille à ce livre, il faut voir ſi elle eſt dans les *Bardots*, ou dans les Deffets. Voyez Deffets.

BAREDGE. La vallée de Baredge, *Baredgina vallis*. Vallée de Gaſcogne dans les Pyrénées à la ſource de l'Adour. *Baredge*, Bourg dans cette vallée, célèbre par ſes bains, & ſes eaux minérales.

BARER. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit quand un chien balance ſur les voyes. *Hærere*.

BARET. ſubſt. maſ. Eſt le cri d'un éléphant, ou d'un rhinoceros. *Clamor*.

BARGACHE. ſ. m. Eſpéce de moucheron. *Culex*. Une nuée de certains petits moucherons noirs, nommez, *bargaches*, parurent ſur le champ, où ſix cens pavillons d'Arabes s'étoient retirez, auxquels ils firent une telle guèrre, qu'ils pensèrent tous étoufer avec leur bêtail; car lorſqu'ils vouloient reſpirer, ces animaux entrant par la bouche & les narines, leur ôtoient la liberté de prendre leur haleine. Pour s'en garentir ils mirent le feu aux herbes, afin que la fumée étouffât ces moucherons ou les contraignît de paſſer ailleurs. P. Roger.

BARGE. ſ. f. C'eſt le nom d'un oiſeau qu'on appelle en Latin *Limoſa*. Son bec eſt noirâtre de tous côtez. Le dedans de ſes ailes eſt diverſifié de taches de pluſieurs couleurs; le reſte de la partie de deſſus eſt blanchâtre. Elle a des taches au cou. Les dernières pannes des ailes qui ſont jointes aux côtez ſont auſſi longues que l'extrémité de la queuë; ſes pieds ſont plus longs que ceux du Corlieu: ils ſont de couleur d'eau, ou d'un cendré verdâtre. Son cou eſt long d'une palme; ſon bec ſemblablement. La *Berge* eſt moins groſſe que le Corlieu, & quaſi de même couleur, ſon bec n'eſt pas ſi long ni ſi vouté, mais il eſt quelque peu crochu par en haut. L'on fait cas de cet oiſeau dans les feſtins. Il eſt beaucoup plus fréquent dans les païs maritimes.

Barge, ſ. f. Poiſſon qui reſſemble fort au Corlia, hormis qu'il n'a pas le bec ſi long.

BARGE, ou BERGE. ſ. f. Petit bateau, petite barque, eſpéce de Gondole. *Cymba*. Anne de Boulen fut arrêtée au ſortir de ſa *barge*, comme elle revenoit de Gréenwich. Larrey.

BARGELACH. ſ. m. Oiſeau de Tartarie, qui ſe trouve dans des lieux déſerts, où il eſt la nourriture des faucons. Il eſt de la groſſeur d'une perdrix, il a la queuë comme l'hirondelle, & les piéds ſemblables à ceux du Papeguay. Il vole très-rapidement. Ramuzio, *T. II. p.* 15.

BARGUIGNER. v. neut. Marchander ſou à ſou quelque chôſe. *In licitando cunctari*. Les Marchands n'aiment pas à vendre à des bourgeoiſes, parce qu'elles *barguignent* trop. Les Italiens ſe ſervent de ce mot pour dire, Vendre à crédit & à terme.

Ce mot eſt très-ancien, & il eſt encore en uſage dans le diſcours familier. Vaugelas dit qu'il eſt de la lie du peuple, & qu'il eſt ſi bas, & ſi abjet, qu'il feroit difficulté de s'en ſervir en écrivant à ſon Fèrmier. Il veut qu'on diſe, ſans tant marchander, ſans héſiter; au lieu de dire ſans *barguigner*. Mais tout ce que M. de Vaugelas veut ſubſtituer en la place de *barguigner*, n'en exprime point tout le ſens, & il faut le retenir pour la convèrſation. Ménag.

Ménage le dérive de *barcaniare*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve dans la même ſignification; & Scaliger, d'un vieux mot Latin *bargenna*. On diſoit autrefois *bargagner*, pour ſignifier *marchander*. En Anglois on appelle *bargain*, un marché, une convention: Et la *bargain* marchander. Froiſſart dit que les Gaſcons voulant ſurprendre la ville de Montferrant, dirent entr'eux, Maintenant nous la *bargagnons*, une autrefois nous l'acheterons. Le mot *barguigner* n'eſt pas nouveau dans nôtre langue, on le trouve dans les libertez de la ville de la Pérouſe, *ſi hom eſtranges* bargine *aver à la Paeroſe*. Et dans le Roman d'Aubery nous liſons ces vers,

Je ſuis pucelle, jonette & eſchavie,
Si dois bien i eſtre des homes bargingnie.

Les Statuts des Mégiſſiers de Paris portent, *nul ne puiſſe* berguigner *peaux de boucherie au Dimanche, ne aux Feſtes Solennelles,*

nelles, &c. On trouve ce mot écrit comme aujourd'hui, dans Joinville, & dans Huon de Mery, en ſon Tournoy de l'Antechriſt. Quelques Auteurs Latins ont dit *barguignare* dans le même ſens que nous diſons *barguigner*, & l'on n'a fait que donner la tèrminaiſon Françoiſe au mot Latin.

BARGUIGNER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, des irréſolutions d'eſprit, quand un homme a de la peine à ſe réſoudre, à donner quelque parole, à conclure une affaire, à ſe défaire de quelque engagement. *Cunctari, haſitare*. Il ne faut point *barguigner* à quitter ſes folles amours, & les engagemens dans le vice.

BARGUIGNEUR, EUSE. ſ.m.& f. *Cunctator*. Qui barguigne, qui marchande trop, qui eſt irréſolu & indéterminé. Tous ces mots ſont du ſtile bas & familier.

BARI. ſ. m. *Barium, Barum, Bario, Baretum*. Ville Archiépiſcopale d'Italie dans le Royaume de Naples, au 41^d, 12' de longitude & 41^d, 5' de latitude. *Bari* eſt Capitale d'une petite Province qu'on apppelle, *La Terre de Bari*, qui eſt une partie de la Pouille. Elle eſt ſur le Golfe de Véniſe. C'eſt à *Bari* que les Rois de Naples avoient coutume de ſe faire couronner. Il y a une hiſtoire de *Bari* en Italien par un Jéſuite nommé Bareſe, *in* 4°, à Naples en 1637.

BARICAVE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie une *fondrière*, précipice au piéd des montagnes. *Alta fovea, pracipitiorum horrenda proclivitates*. Mézerai s'en eſt ſervi.

BARIL. ſ. m. Petit vaiſſeau de bois rond en forme de tonneau. *Cadus*. On met le vinaigre, le verjus, dans des *barils*.
Ménage dérive ce mot de l'Italien *barigle*, qui a été fait du Latin *varra*, à cauſe des petites barres qui ſont aux *barils*. Du Cange le dérive de l'Anglois *baril*. On a dit auſſi *barile* & *barillus* dans la baſſe Latinité. Bollandus, *Act. Sanct. Janv. T. II. p.* 1068. ne prend point *barile* pour un mot Latin, mais pour un mot Italien. Il vient de l'Eſpagnol *barril*, qui ſignifie proprement un vaiſſeau de tèrre qui a un grand ventre & un cou étroit. On trouve βαρίλι dans le Gloſſaire de M. Du Cange dans la même ſignification.

Un *baril* de Tamaris, eſt un *baril* fait de bois de Tamaris, dans lequel on met de bon vin dont on fait ſa boiſſon ordinaire quand on eſt ſujet au mal de rate. POMEY. Il y a au Tunkin des roſeaux ſi gros que de l'eſpace qui eſt entre chaque nœud on en fait un *baril*. KIRKER, *Chin. illuſtr. p.* 185.

Le *Baril* de Rome, ſelon Vigenère, *Annot. ſur Tit. T. I. p.* 1533. tient quatre congies, peſe 170 livres, 10 onces Ital. des nôtres 128. & tient 76 pintes.

BARIL, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes contenuës dans un *baril*. Un *baril* de poudre à canon. Un *baril* de moutarde de Dijon. Un *baril* d'olives.

BARIL A BOURSE, eſt un *baril* couvert de cuir, & qui ſe ferme comme une bourſe, & où le Canonnier met de la poudre fine.

BARIL DU QUART, eſt un *baril* de galère que l'on donne le ſoir rempli d'eau à ceux qui font le quart de la nuit.

BARILLAGE. ſ. m. Tèrme de Finances. Le *barillage* eſt défendu par l'Ordonnance des Aides, c'eſt-à-dire, de faire arriver du vin en bouteilles, cruches, barils, ni vaiſſeaux moindres que d'un huitième du muid, à la réſerve des vins de liqueur venant en caiſſe.

BARILLAR. ſ. m. Officier qui a ſoin du vin & de l'eau ſur les vaiſſeaux. *Vini & aqua Prafectus*. *Barillar*, étoit auſſi autrefois un Officier dans la maiſon de nos Rois appellé en Latin *Barillarius*. C'étoit lui qui avoit ſoin des caves, ou des tonneaux, ou *barils* de vin qui étoient pour la bouche du Prince. C'eſt de ce dernier nom qu'il avoit pris le ſien. Il eſt parlé du *Barillar* dans une Ordonnance de S. Loüis de l'an 1261. On a dit auſſi *Barillier*.

BARILLET. ſ. m. Petit baril d'argent, d'yvoire, pour mettre des parfums, ou autres chôſes précieuſes. *Doliolum, barillatum, bariola*. Il eſt hors d'uſage en ce ſens.

BARILLET, ſe dit auſſi de la partie de la montre où eſt enfermé le reſſort.

On appelle auſſi *Barillet*, un tambour qui ſert à faire joüer une orgue toute ſeule, ou un claveſſin par le moyen de pluſieurs pointes ou crochets arrangez ſur ſa ſurface avec un ordre convenable, qui accroche les touches, & qui ſe meut par le moyen d'un reſſort, ou d'une manivelle.

BARILLET, en tèrmes d'Hydraulique, eſt le tuyau où le piſton agit, en hauſſant & baiſſant.

BARILLIER. ſ. m. *Barillarius*. C'eſt le nom de certains Officiers de l'Echanſonnerie du Roi & des Princes, qui avoient ſoin du vin. Dans l'État des Officiers de l'Echanſonnerie du tems de S. Loüis en 1261. il en eſt parlé. Dans un autre Statut du ſiécle ſuivant il eſt dit, *Il y aura devers la bouche* 3 barrilliers, *& mangeront à Cour*. Dans un autre Statut du même tems on lit, *Deux* barilliers, *qui metront les deux ſommiers de l'Echanſonnerie*.

BARIOLAGE. ſ. m. Aſſemblage de diverſes couleurs miſes ſans régles. *Confuſa colorum varietas*. Voilà un étrange *bariolage*.

BARIOLER. v. act. Diverſifier de couleurs rudes, & trenchantes, qui n'ont pas de nuance convenable. Les habits des bouffons, des éxtravagans; ſont *bariolez*, chargez de bandes, ou de barres de diverſes couleurs. *Inepta & confuſa colorum varietate rem aliquam inficere*. Autrefois on faiſoit des chandelles des Rois fort *bariolées*.

Ce mot vient de *varius*.

BARIOLÉ, ÉE, part. *Variis coloribus infectus*. Marqué de diverſes couleurs. Cruche *bariolée*, féve *bariolée*.

BARIQUE. ſ. f. Tonneau & futaille. *Cadus, dolium*. Une *barique* de vin. Il faut quatre *bariques* pour faire le tonneau de vin à Bordeaux, ou trois muids de Paris. On ſe retranche avec des *bariques* vuides.

BARIQUE FOUDROYANTE, ou *Baril à feu*. C'eſt ainſi que l'on appelle des futailles de diverſe capacité, où l'on met des pots à feu parmi quantité de filaſſe arroſée d'huile de petrole & trempée dans de la poix noire & de la poix Grécque. *Ignea munitionis cadi, dolia*. Cela ſert à défendre les breches.

BARLONG. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Quarré long, rectangle, ou figure parallélogramme à quatre angles droits, & à quatre côtez, dont il y en a deux plus longs que les autres. *Quadratum longius quàm latius*. Quelques-uns diſent *berlong*; mais *barlong* eſt plus uſité.

BARLONG, BARLONGUE. adj. En langage ordinaire ſe dit ſeulement des habits qui au lieu d'être également ronds, ont plus de longueur d'un côté que d'autre. *Longior quàm latior*. Ce manteau eſt *barlong*. Cette juppe eſt *barlongue*.

BARNABÉ. ſ. m. Nom propre d'homme, c'eſt le nom d'un Apôtre qui accompagna quelque tems S. Paul dans ſes voyages. *Barnabas*. Ce mot, ſuivant ſon origine, veut dire fils de Prophéte, venant de בר, *bar*, fils, & נביא, *nabi*, Prophéte. *Barnabé*, Cyprien de nation, quitta un héritage très-conſidérable. Gamaliel l'avoit inſtruit dans la Loi avec Étienne & Saül. GOD. L'Évangile de S. Matthieu fut ſi eſtimé dès le tems de ſa publication, que S. *Barnabé* en portoit un éxemplaire dans tous ſes voyages. ID. La Tradition la plus aſſurée eſt que S. *Barnabé* a fondé l'Égliſe de Milan. Il fut martyriſé en Chypre ſous l'Empire de Néron. Voyez M. Godeau, hiſt. de l'Égliſe, Liv. I. p. 64. & ſuiv. & 70. 45.

BARNABITES. ſ. m. Sorte de Religieux, qu'on nomme Clèrcs Réguliers de la Congrégation de S. Paul. *Barnabita*. Ils ſont vétus de noir, & ont retenu les habits que les Prêtres portoient du tems de leur établiſſement. Ce fut en 1533. qu'ils furent établis par Bulles éxpreſſes du Pape Clément VII. Leur occupation eſt d'inſtruire, de catéchiſer & de ſervir dans les Miſſions. Ils ont pour Fondateur Antoine Marie Zacarie. On les appelle *Barnabites* à cauſe de l'Égliſe de S. Barnabé de Milan. Le peuple de Paris dit *Bernabites*, mais mal. Le P. Bouhours dit dans ſa vie de Saint Ignace, que l'Archevêque de Gennes ſouhaita fort d'unir la Congrégation des *Barnabites* de Milan à la Compagnie de JESUS.

BARNACLE, ou BARNAQUE. ſ. Eſpéce d'huitre, ou de moule, qui ſe produit des bois, ſurtout du ſapin & du hêtre qui a été dans la mèr, principalement dans les Iſles qui ſont à l'Occident d'Écoſſe. Voyez les Tranſactions Philoſ. T. II. p. 850. & 851. C'eſt auſſi l'animal de mèr qu'on appelle en François macreuſe; là même pag. 851. ou l'Oye d'Écoſſe, ainſi que Boyer l'appelle.

BARNAGE. ſ. m. Vieux mot François, qui ſignifie les Grands, les Seigneurs, les Gentils-hommes qui compoſent la Cour du Prince. *Aulici, Palatini, Proceres, Nobiles*.

> *Sans ſoi repentir de l'outrage,*
> *Pourquoi le Roy & ſon* Barnage,
> *Lui preſent qui por ce manderent,*
> *D'accord commun le commandèrent.*
>
> GUILLAUME GUIARD.
>
> *Li Cuens Rolland & ſes* Barnages. PHILIPPES MOUSK.

Ce mot ſe trouve ſouvent dans nos anciennes Hiſtoires & dans nos vieux Romanciers.

BARNAGE, eſt auſſi un droit qui ſe payoit au Roi, & aux Seigneurs, à raiſon des feux dont les Nobles & les Eccléſiaſtiques étoient éxempts. *Barnargium*. Voyez De Laurière, Ragueau, &c.

BARNART. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Bern-ardus*. Bernard, ou Bern-hart, vulgairement dit *Barnard*, iſſu d'une des bonnes Nobleſſes du Lyonnois, fut fait en 810, Évêque de Vienne. BAILLET.

BARNE,

BARNE. ſ. f. Tèrme des Salines de Salins, qui ſignifie le lieu où la muire eſt conduite pour faire le ſel, où la chaudière pour cuire eſt dreſſée, le fourneau pour la cuitte façonné, & où les bois néceſſaires ſont conduits pour cuire les muires. *Officina Salaria.* Voyez Gollut. Mém. des Bourguignons, Liv. II. ch. 26. Il y avoit de ſon tems huit *bernes* dans la grande Saulnerie de Salins.

BARÔCO. Nom qu'on donne dans l'École au quatrième mode de ſyllogiſme de la ſeconde figure. Un ſyllogiſme en *barôco*, doit avoir la prémière propoſition univerſelle & affirmative, la ſeconde & la troiſiéme particulières & négatives, & ſon moyen tèrme eſt attribut dans les deux prémières propoſitions, &c. Exemple,

Toute vertu eſt accompagnée de diſcrétion.
Quelques zèles ne ſont pas accompagnez de diſcrétion.
Donc quelques zèles ne ſont pas vertus.

BAROIS. Voyez **BARROIS.**

BAROMÈTRE. ſ. m. ou **BAROSCOPE.** Inſtrument de Méchanique & de Phyſique, qui ſert à connoître & à meſurer la peſanteur ou la légèreté de l'air. *Barometrum.* Le *Baromètre* ſimple eſt compoſé d'un tuyau de vèrre ayant environ 4 pieds de long, & la quatrième partie d'un pouce de diamétre dans ſa cavité. Il eſt ſcéllé hèrmétiquement par le bout d'enhaut, & par celui d'enbas, qui eſt recourbé & percé, on l'emplit de vif-argent. Après en avoir chaſſé tout l'air groſſier, l'on plonge le bout percé dans d'autre mèrcure expoſé à l'air; & le mèrcure qui tâche à s'échapper du tuyau, y demeure ſuſpendu à la hauteur d'environ 28 pouces, plus ou moins, ſelon que l'air, qui appuye ſur le mèrcure expoſé à l'air extérieur, eſt plus léger ou plus peſant, laiſſant la partie ſupérieure du tuyau vuide. On voit les dégrez de cette élévation marquez ſur une platine de cuivre clouée ſur le bois qui ſert à le ſoutenir. Depuis on a trouvé l'invention de faire le bout d'enbas en forme de phiole, qui tient lieu de cet autre vaiſſeau de mèrcure expoſé à l'air dont on s'étoit ſervi dans les prémières éxpériences: & enfin l'on a fait le *Baromètre* double par le moyen d'un autre tuyau fort menu qu'on a ajoûté à cette phiole ou bouteille. L'une des branches de ce nouveau *Baromètre* eſt fermée hèrmétiquement par l'une de ſes éxtrémitez. L'autre eſt ouvèrte par enhaut, & pleine d'eau ſeconde & colorée, ou de quelque liqueur qui ne géle point en hiver. A côté de ce tuyau, on marque les diviſions de la platine, qui marquent la peſanteur & la légèreté de l'air. Or comme le mouvement de la liqueur qui eſt dans ce ſecond canal ouvert eſt comme de 14 à un, à l'égard du vif-argent, il s'enſuit que les changemens de l'air ſont beaucoup plus ſenſibles dans cette eſpéce de *Baromètre*, que dans ceux où il n'y a que du mercure, dont les mouvemens ne ſont pas ſi pèrceptibles. Ce *Baromètre* eſt d'autant plus commode qu'il ſe peut tranſporter facilement. C'eſt M. Huygens qui l'a inventé. Cette ſuſpenſion du mèrcure a été inventée en Italie par Galilée & Torricelli, d'où vient qu'on l'appelle quelquefois *Experimentum Torricellianum.* Mais la prémière idée en eſt dûë ſur tout à Torricelli, Mathématicien du Duc de Florence. Il remplit de vif-argent un tuyau de 4 pieds, & remarqua que le vif-argent ne demeuroit ſuſpendu qu'à la hauteur de 27 à 28 pouces. D'où l'on conclut qu'une colonne d'air de la groſſeur du tuyau, & de toute la hauteur de l'air, peſe 27 à 28 pouces de vif-argent. On en fit l'expérience en France pour la prémière fois en 1646. Elle a été beaucoup perfectionnée depuis par les Sieurs Petit, & Paſcal, par le Père Merſenne, & par M. Huygens. Le *Baromètre* nous a fait découvrir que la colonne d'air peſe 28 pouces de mèrcure, & 32 pieds d'eau. On a fait à l'Obſervatoire de Paris un *Baromètre* d'eau.

Les Tranſactions Philoſophiques, n. 236. p. 3. au T. II. p. 10. & M. Harris dans ſon ſecond tome au mot *Baromètre*, donnent la deſcription d'un *baromètre* portatif, ou la manière de rendre un *Baromètre* portatif ſans qu'il y ait danger de répandre le mèrcure de la phiole, ou de laiſſer entrer l'air au fond du tube, ou du mèrcure enfermé dans le tube, en rompant l'extrémité du tube par le mouvement que le tranſport doit cauſer au dedans au mèrcure. Pour prévenir les deux prémiers inconvéniens, il faut que le tube ait au deſſus de la phiole un cou, ou un creux rond tout autour, par le moyen duquel on puiſſe y attacher bien fèrme un morceau de cuir mouillé, pour le boucher. On remédie au dernier en deux manières, 1°, en preſſant le mèrcure juſqu'au haut du tube, enſorte que dans le tranſport étant toujours plein le mèrcure ne puiſſe s'agiter. La 2° manière eſt que le tube par enhaut à un doigt de l'extrémité aille en retréciſſant, de ſorte qu'il ſe termine en cône, ou par un canal fort étroit, & moins large qu'une paille; on amortit par là la force du mèrcure, qui frape contre le haut du tube. Au même endroit des Tranſactions Philoſophiques & pp. ſuiv. on trouvera beaucoup d'obſervations curieuſes ſur le *baromètre*. Le Docteur Pincentini a fait deux diſſertations ſur le *Baromètre*. Les Anglois appellent le *Baromètre*, Balance de l'air. HARRIS.

Baromètre à roue, eſt un inſtrument qui ſe fait par l'application d'un Index au baroſcope commun. C'eſt une invention de M. Hook Anglois. M. Harris le décrit fort éxactement.

Baromètre marin, eſt un inſtrument de l'invention de M. Hook décrit fort au long par le même M. Harris.

BARON, BARONNE. ſ. m. & f. Degré de Nobleſſe qui eſt au deſſus des ſimples Gentils-hommes & des Châtelains. *Baro.* Il y a un très-grand nombre de *Barons* en Allemagne. On croyoit à la Cour les *Barons* trépaſſez, dit le *Baron* de la Craſſe. Le mot & la dignité de *Baron* eſt fort ancien parmi les Bourguignons, & ſe trouve dans Grégoire de Tours environ l'an 580. de J. C. Il ne paroit pas ſitôt en Anglerèrre, ni dans les loix des Anglo-ſaxons; la prémière fois qu'il ſe trouve, c'eſt dans un fragment des loix de Canut, Roi des Anglois & des Danois; mais ce titre n'a point été établi en Anglerèrre avant les loix de Guillaume le Conquérant; c'eſt l'opinion de Cambden pag. 121. Bientôt après la Conquête tous les *Barons* vinrent au Parlement, & eurent ſéance dans la Chambre Haute comme les Pairs, mais comme ils étoient alors en très-grand nombre, il fut réglé qu'aucun *Baron* n'auroit droit d'y venir, ſi le Roi ne l'y appelloit par écrit, & cet écrit n'avoit force que pour cette fois là. Dans la ſuite ils obtinrent du Roi des Patentes, & on les appella *Barons* par Patentes, ou par création, par érection. Les Grands Vaſſaux de la Couronne, fûſſent-ils Ducs, Comtes, ou Vicomtes, étoient autrefois indifféremment appellez, Pairs, Princes, & *Barons.* Pairs, comme égaux entre eux; Princes, comme Seigneurs des lieux de leur dépendance; & *Barons*, comme les prémiers & les plus puiſſans du Royaume. Cette dernière qualité paſſoit au XIIe ſiécle, & bien avant dans le XIIIe, pour ſi noble & ſi relevée, qu'on quittoit le titre de Prince pour prendre celui de *Baron.* C'eſt ce que fit le Sire de Bourbon environ l'an 1200. quoique ſes ancêtres euſſent porté pendant plus de 300 ans le nom de Comtes & de Princes. C'eſt en imitant cet ancien uſage qu'une illuſtre Princeſſe prend dans ſes ingénieux divertiſſemens le titre de *Baronne* de Sceaux.

Baron, étoit autrefois un nom général, que l'on donnoit à tous les gens illuſtres, tant dans l'Égliſe que dans l'État, comme aujourd'hui celui de Seigneur. De là vient qu'une ancienne traduction Françoiſe des Hiſtoires de Guil. de Tyr dit, Venu étoit li mois de Mars, quand li *Barons* & hauts Homs, &c. Frédegaire dit, *Burgundiæ Barones, tam Epiſcopi, quam cœteri leudes*, & Orderic. *L. II. Hiſt. A.C.* 1109. *Pro tantorum itaque tranſitu Baronum videtur ipſe mundus lugere.* Il parle de S. Anſelme Archev. de Cantorberi, & de Guillaume Archevêque de Roüen. Froiſſard a donné ce titre à S. Jacques vol. 3. ch. 30. 33. Or eurent-ils affection d'aller en pélerinage au *Baron* S. Jacques. Et encore, Et fit ſes vœux devant le benoiſt corps Saint, & *Baron* S. Jacques. C'eſt ainſi que le peuple a dit, & dit encore quelquefois, Monſieur S. Jacques. Mais proprement les *Barons* étoient des Gentils-hommes qui tenoient leurs Fiefs immédiatement du Roi. Voyez Hauteſerre, *De Duc. & Comitib. c.* 5. Voyez auſſi les Notes du même Auteur ſur Grégoire de Tours, p. 383. & Du Tillet, Recueil des rangs, p. 11.

En Bretagne il ſemble que pour être créé *Baron* il falloit être parent du Duc. Voyez les titres rapportez dans l'Hiſt. de Bret. Tom. II. p. 1145. 1146. 1147. Il eſt dit dans les mêmes Actes qui ſont des Créations de *Barons* faites par le Duc Pierre en 1451. que les Anciens *Barons* de Bretagne n'étoient que neuf. D'Argentré conclut d'une lettre patente d'Alain le Long, de l'an 689. qu'en ce tems la dignité de *Baron* n'étoit point encore en uſage dans la Bretagne, parce que nul de ceux qui y ont ſouſcrit n'ont pris ce titre.

Ménage dérive ce mot de *Baro*, qui ſignifioit parmi les Romains un homme fort & vaillant, & auſſi un brutal & féroce: & parce que les Rois avoient auprès d'eux les hommes les plus vaillans & les plus forts, & qu'ils les récompenſoient de pluſieurs Fiefs & Seigneuries, on a depuis appellé *Barons*, ces Nobles qui les avoient obtenus. De ſorte que ce n'eſt pas merveille, ſi dès le tems même de S. Auguſtin on a appellé *Barons*, les gens les plus conſidérables de la Cour & de l'armée. Hirtius même dans l'Hiſtoire de la Guèrre d'Aléxandrie en fait mention.

Quelques autres dérivent *Baron* de l'Allemand *bavver*, qui ſe dit en un contre-ſens, & ſignifie *paiſan.* Dans la baſſe Latinité on a appellé *Barons*, des gens de journée, de peine & de travail, parce qu'ils doivent être forts & robuſtes, comme on voit dans Iſidore, qui dit que ce mot vient du Grèc βαρὺς, qui ſignifie *gras*, & *fort.* Papias eſt auſſi de ce ſentiment, auſſi bien que le Port-Royal, qui dit que *Baro* parmi les Latins ſignifioit un homme vaillant, ou même un homme féroce ou brutal. Cambden entend par ce mot des *ſoldats mercénaires*, p. 121. C'eſt d'Iſidore

qu'il

qu'il a pris cette interprétation. C'étoient, dit Chifflet, de braves ſoldats à qui l'on donnoit la paye. Ainſi nos *Barons* ont pris leur nom d'une dignité militaire. Si l'on en croit encore le Port-Royal ce mot vient de βάρος, qui ſe prend pour autorité, puiſſance. En ancien Gaulois on appelloit *Varons*, les valets des ſoldats, qui étoient extrêmement lourds & ſtupides, & qui d'ailleurs réſiſtoient à la fatigue. Et comme cette eſpéce de gens étoient fort brutaux & fort méchans, on donnoit le nom de *Baron* au Diable, & aux Lutins. Cicéron, pour ſignifier un homme lourd & ſtupide, ſe ſert du mot de *Baro*. Dans les anciennes Loix d'Allemagne on dit, Souffleter un *Baron*; pour dire, Donner un ſoufflet à un vilain. On appelle auſſi en Italien un gueux *Barone*; & on dit *baronare*; pour dire, *gueuſer*.

Chorier prétend que le mauvais ſens que les Latins donnent au mot *baron*, qu'il croit être un mot Gaulois, n'eſt point ſa véritable ſignification, qu'il y a apparence que chez les Gaulois il ſignifioit un jeune homme ſeulement, & que celui de garçon en eſt venu; qu'on ſçait que les Barbâres, qui ont inondé ſi ſouvent la France, y ont introduit avec eux la coutume de prononcer l'V comme le G, & le G comme l'V. D'autres dérivent le mot de *Baron* d'un vieux mot Gaulois *Ber*, ou *Bers*, qui ſignifioit *Haut Seigneur*, d'où on a fait le Fief de *Haut-ber*. Bouteiller en ſa ſomme rurale, & De S. Julien en ſes Antiq. des Bourg. ch. 34. diſent que *Ber* & *Baron* ſont ſynonymes. Et E. Guichard dérive *bar* de l'Hébreu גבר, *gever*, ou *geber*, qui ſignifie *homme*, *Seigneur*, *Prince*; en retranchant le ג, ou *g* Hébreu.

Quelques-uns l'ont fait venir de *Barrus*, qui ſignifie *Elephant*, à cauſe que les *Barons* ſont ceux qui ont le plus de pouvoir.

Mais la plus vraiſemblable opinion eſt qu'il vient de l'Eſpagnol *varo*, qui ſignifie un *homme vigoureux*, *vaillant*, & *noble*. D'où vient que quelques Coutumes ont appellé un mari *Baron*, ce que les femmes appellent leurs *hommes*. Une femme ne peut contracter, ni appeller ſans l'autorité de ſon *Baron*. D'où vient que les Princes ont appellé *Barons*, leurs vaſſaux, qu'on appelle encore aujourd'hui leurs *Hommes* & *Féudataires*. Et dans les Loix Saliques & *Ripuaires*, le mot de *Baron* ſignifie généralement un *homme*. Le vieux Gloſſaire Grèc & Latin de Philonene traduit *Baro* par ἀνήρ. Dans les Loix des Lombards *Baro* eſt pris par tout pour *Vir*. De même dans les Loix Saliques; voyez tit. 34. & elles l'oppoſent à *mulier ingenua*, comme ſi *Baro* étoit *vir ingenuus*. Encore à préſent, dit Chifflet, dans ſon Gloſſ. Saliq. au mot *Baro*, les Walones appellent leur mari *mon Baron*. Dans les Loix Allémaniques & Ripuaires *Baro* eſt auſſi oppoſé à *fœmina*; il en eſt de même dans les Loix d'Angletèrre, dit M. Harris; & les Eſpagnols diſent encore *Varon* pour homme. Ainſi M. de Marca, *Marca Hiſp. L. III. cap.* 8. §. 6. croit que ceux qui tirent ce mot du Latin ſe trompent, puiſqu'il y a un ſens fort different; mais qu'il vient de l'Alleman *bar*, un homme. Cependant Lymnæus *Jur. Imp. L. IV. cap.* 5. conclut des loix que nous venons de citer que *Baron* ne ſignifioit qu'un valet comme en Latin, parceque dans les loix des Allemans il n'y a que la même peine pour donner un ſoufflet à un *Baron*, ou le donner à une ſervante. Il ajoute que dans les loix Ripuaires *Baron* eſt pris pour un Commis qui léve les droits ou tributs. Voyez cet Auteur, qui a ramaſſé pluſieurs chôſes ſur les *Barons*.

D'autres diſent que c'eſt un mot François, & la même chôſe que *Par-hommes*, c'eſt-à-dire, hommes égaux en dignité. Quelques Juriſconſultes Anglois veulent qu'il ſignifie *Robora belli*, dans Cambden p. 121. Quelques Allemans le tirent de *Banner-haires*, c'eſt-à-dire, *Enſeigne*, *Porte-enſeigne*. Alciat prétend qu'il vient d'une ancienne nation d'Eſpagne, qui s'appelloit *Bérons*. Cambden préfère p. 121. l'opinion qui le fait venir de *Bar*, qui en Alleman ſignifie un homme libre, & indépendant.

Waſerus le dérive de l'Hébreu *bar*, *pur*, *net*, pour montrer la pureté & la nobleſſe de l'origine des *Barons*; Martinius du mot Allemand *bar*, *prompt*, qui eſt *préſent*, qui *paroit*, parceque les *Barons* étoient toujours auprès de la tente du Roi, pour le garder & le défendre. Ebrard de Bethune en donne ces étymologies, qui ſont ſans fondement,

Eſt Bares fortis, Baroque monſtrat idem

Et en un autre endroit,

A gravitate Baro fertur, quod monſtrat imago
Ejus; nam Gracè Bares id quod grave ſignat.

En Grèc Βαρὺς, *gravis*.

Jean de Garlande dit quelque chôſe de ſemblable dans ce vers,

Baro, Baronis, gravis aut authenticus eſt vir.

Icquez dit que *bar* dans la langue des Francs, & *vair* dans la langue Gothique, veulent dire *homme*, celui qui a quelque chôſe de mâle, & que c'eſt de là qu'eſt venu le mot de *Baron*: & *Baron*, ſelon cet Auteur, veut dire l'*homme du Roi*, qui eſt obligé de le défendre, de le ſervir à la guèrre, de garder ſes châteaux. Parce qu'on trouve *farro*, ou *faro*, ou *pharro* dans Grégoire de Tours *hiſt. Franc. Lib. II. cap.* 42. & *Burgundia farones* dans la Chronique de Frédegaire n. 41. où un manuſcrit de la Bibliothéque de M. Colbert & quelques éditions mettent *Barons*. Dom Ruinart dérive le nom de *Baro* de *faro*, & *faro* de *fara*, qui ſignifie, dit-il, génération, branche, ligne de famille, comme il paroit par les loix des Lombards Liv. III. tit. 14. & Paul Diacre hiſt. des Lombards Liv. II. ch. 9. On pourroit ajouter que *fara* vient de l'Hébreu פרה, *phara*, qui ſignifie porter du fruit, & engendrer des enfans, produire, laiſſer lignée. Dieu s'en ſert Gen. I. 28. & IX. 1. quand il ordonne aux hommes de produire & de multiplier. Mais il n'y a pas de néceſſité de le tirer de ſi loin.

On a appellé *Barons Châtelains*, ceux qui avoient des Châteaux. On appelle auſſi *Barons* en France, ceux qui étoient les Pairs dans les Juſtices. On appelle *Barons* en Arragon, ceux qui ont pluſieurs vaſſaux, qu'on nomme autrement *Ricos hombres*. En Angletèrre on diſtingue auſſi des *Barons* par écrit, ou par Brevet, & des *Barons* par Patentes, ou par création, par érection. Cambden rapporte l'origine de ces *Barons* par Brevet à Henri III. Les *Barons* par Patentes commencèrent au tems de Richard II. Quelques-uns ajoutent une troiſiéme eſpéce de *Barons*, qu'ils appellent *Baron bytenure*. Ce ſont les Evêques, qui tiennent à titre de Baronie quelques tèrres annéxées à leur Évêché, & qui leur donne ſéance dans la Chambre haute. Ils ſont appellez les Lords ſpirituels. HARRIS, *T. II.*

On a appellé auſſi *Barons*, les prémiers Bourgeois de la ville de Londres.

Barons d'un Comté, *Barones Comitatus*, en Angletèrre ſont les prémiers Vaſſaux d'un Comté. Les *Barons Aumôniers*, *Barones Eleemoſynarii*, ſont encore en Angletèrre les Eccléſiaſtiques, comme Archevêques, Évêques, Abbez ou Prieurs, qui tiennent du Roi des biens d'Égliſe à titre de Baronie. Les *Barons* des cinq Ports dans la même Iſle ſont les cinq *Barons* qui demeurent dans les cinq principaux Ports d'Angletèrre, du côté de France; qui ſont Haſting, Dover, Hih, Rumnen & Sanduic; & dans les bourgs adjacents, ſurtout à Rye, & à Winchelſey. Les *Barons du Roi* ſont les Seigneurs de la Cour, ou ceux qui tiennent des tèrres immédiatement du Roi. Les *Barons de l'Echiquier*, ſont les Juges de l'Échiquier, dont le principal eſt appellé le *Lord Chef Baron*, & les trois autres ſes Aſſiſtans. Les *Barons* Terriers, *Barones Terrarii*, dans Guill. de Puits-Laurent ſont tous ceux qui ont de grandes tèrres & beaucoup de fiefs. Quelques anciennes Notices les appellent *Barons* des Châteaux, *Barones Caſtellorum*, ou *Caſtellenſes*. *Barons* du Parlement, ſont les Lords du Parlement, qui ont droit d'y aſſiſter.

On a appellé *Hauts Barons*, ceux qui tenoient une des quatre notables Baronies de France, qui ſont Coucy, Craon, Sully & Beaujeu. Les *Hauts Barons* de France tenoient leurs tèrres en la même franchiſe que font préſentement les leurs les Princes de l'Empire. Ils avoient droit de battre monnoye, & dans les prémiers tems c'étoit toujours un *Haut-Baron* qui préſidoit au Parlement. LE GENDRE. Mais il n'entend pas par *Hauts-Barons* ſeulement les quatre qu'on vient de nommer, mais les Ducs, les Comtes, & même quelques Vicomtes privilégiez.

Du Cheſne dit que les *Seigneurs* de Montmorency ont été appellez les prémiers *Barons* de France.

BARON, ſe diſoit autrefois des Grands du Royaume de France. Quand le Roi tenoit les États, ou des conſeils d'importance, il aſſembloit ſes *Barons*, qui ont changé ſouvent de degrez & de qualitez ſelon le tems & les lieux. Il falloit autrefois pour être *Baron* avoir ſous ſoi trois ou quatre Châtellenies, & trois Maladeries. La coutume de Tours dit en l'article 71. *Avant qu'aucun ſe puiſſe dire Seigneur* Baron, *il convient qu'il ait ſous lui pluſieurs Châtellenies, ou deux pour le moins.* Henri III. par ſon Ordonnance de 1579. veut *que la Baronnie ſoit compoſée de trois Châtellenies pour le moins, qui ſeront unies & incorporées enſemble, pour être tenuës à un ſeul hommage du Roi.* On diſoit autrefois par manière de provèrbe, nul ne doit ſeoir à la table du *Baron*, s'il n'eſt Chevalier. Cela fait connoître combien les *Barons* étoient diſtinguez. Voyez De S. Julien, Antiq. des Bourguign. ch. 34. la Somme rurale de Bouteillier.

On appelle communément en Eſpagne *Baron*, un homme illuſtre, mâle, ou vigoureux; & quelquefois c'eſt un nom qu'on donne à un mari.

BARONAGE. ſ. m. État, qualité de Baron. *Baronis conditio*, *dignitas*. Ce mot ne ſe diroit que dans le ſtyle familier, burleſque, ou comique, & marque du mépris. Que veut ce fanfaron, avec ſon *baronage*? En parlant d'un homme qui diroit qu'il eſt Baron & qui prendroit des airs de qualité. Le *Baronage* d'Angletèrre, eſt

eſt une hiſtoire de la Nobleſſe d'Anglетèrre écrite en Anglois par Guill. Dugdale.

BARONET. ſ. m. diminutif de Baron. *Baronettus*. On appelle en Anglетèrre *Baronet* celui que nous nommons en France Banneret. On lit dans un ſtatut de Richard II. Roi d'Anglетèrre, *ſoit-il Erchevêſque, Evêſque, Abbé, Prior, Duc, Countе, Baron*, Baronet, *Chivaler de Countée, Cittizen de Citté, &c.*

Chevaliers Baronets. C'eſt une Claſſe de Nobles entre les Barons & les ſimples Chevaliers. Jacques I. Roi d'Anglетèrre inſtitua l'Ordre des Chevaliers *Baronets* en 1611. & les ſubſtitua aux anciens Valvaſſeurs, les plaçant entre les Chevaliers & les Barons. Il ordonna qu'ils précéderoient tous les Chevaliers, excepté ceux de la Jarretière, & qu'ils auroient le privilége de charger leurs écus ſous des armes d'Ulſter, qui ſont d'argent à une main de gueules, à condition qu'ils défendroient la province d'Ulſter en Irlande, l'une des plus expoſées aux rebelles, & d'entretenir pour cela trente ſoldats trois ans durant. Leur nombre fut réglé d'abord à deux cens, mais dans la ſuite il augmenta. LARREY, *T. II. p. 696.* Il paroit par le ſtatut de Richard II. que les *Baronets* ſont plus anciens en Anglетèrre que Jacques I.

D'Argentré blâme ceux qui diſent *Baronets*, il prétend qu'il faut dire *Bannerets*, cela eſt bon pour la France, mais non pas pour l'Anglетèrre.

BAROnNIE. ſ. f. Tèrre qui donne la qualité de Baron à celui qui la poſſède. *Baronatus, Baronia*. La *Baronnie* de Beaujollois a quatre villes, & 80 villages. La *Baronnie* de Gentilly n'eſt que d'un ſeul village.

BARONNIE, a ſignifié quelquefois la prémière Seigneurie après la ſouveraine, ayant toute Juſtice, & droits mouvans de la Couronne : ce qu'on appelloit *Fiefchevet*, ou tenu à chef. Voyez Du Tillet. Aujourd'hui c'eſt une dignité moindre que celle de Comte, & plus grande que celle du Seigneur Châtelain. Suivant l'ancienne définition *Baronie* eſt une tèrre *où il y a toute juſtice, marché, Châtellenie, péage, & lige oſtage, meurtre, rapt, & encis*. Voyez les établiſſemens de France Liv. I. Pour ce qui eſt du droit de tenir *Baronie*, le même Auteur dit, *nus ne tient de* Baronie, *ſe il ne part de* Baronie *par partie ou par frerage, ou ſe il n'a le don dou Roi ſans rien retenir que fors le reſſort & qui a marché* &c.

En Anglетèrre une *Baronnie* doit comprendre treize fiefs & un tiers de fief d'un Gentilhomme. Par le Regiſtre de Philippe Auguſte publié par M. d'Hérouval il ſemble qu'en Normandie il ſuffiſoit de cinq fiefs pour une *Baronnie*. On a auſſi donné ce nom à des tèrres que des Prélats tenoient du Roi. C'eſt à ce titre que les Évêques en Anglетèrre ont ſéance au Parlement. On trouve auſſi que ſous Edouard I. les maiſons qu'occupoient les principaux Bourgeois de Londres ſont appellées *Baronnies*.

Le P. Méneſtrier hiſt. de Lyon p. 284. prétend que *Baronnie* eſt auſſi un tèrme général pour toute ſorte de dignité, Duché, Marquiſat, Comté, Vicomté, &c. & il s'étonne que les Avocats qui ont fait des factums contre le Chapitre de Lyon ayent voulu lui diſputer le titre de Comté, ſous prétexte que dans les Traitez de Philippe le Bel le Comté de Lyon eſt ſouvent appellé *Baronnie*.

L'Auteur du Grand Coûtumier écrit qu'au Royaume de France il n'y avoit autrefois que trois *Baronnies*, Bourbon, Coucy, & Beaujeu.

BAROQUE. Tèrme de Joüallier, qui ne ſe dit que des pèrles qui ne ſont pas parfaitement rondes. *Gemmæ rudes & impolitæ*.

BAROSCOPE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que Barométre. C'eſt M. Bayle & les Journaux des Sçavans d'Anglетèrre, qui l'ont appellé *Baroſcope*, qui ſignifie un inſtrument propre à faire voir ou connoitre la peſanteur de l'air; de βάρ☉, *pondus*, ou *poids*, & σκοπέω, *video, conſidero*, je vois, je conſidère. En France le mot de *Baroſcope* n'a pas fait fortune, quoi qu'on l'ait employé dans quelques livres; Barométre a pris le deſſus. Voyez ce mot.

Baroſcope Statique, eſt un inſtrument inventé par M. Boyle pour juger des variations de la gravité de l'air. M. Harris la décrit dans ſon Dictionnaire des Arts.

BAROT. ſ. m. Tèrme de Marine & de Charpenterie. On appelle *barots*, ou baux, les piéces de bois qui travèrſent d'un bord à l'autre du navire dans l'épaiſſeur des membres, & ſervent à porter les planchers que l'on nomme ponts. *Tignum navis*, ou *navale tranſverſum*. CARON.

BAROTÉ. adj. Un vaiſſeau *baroté*, eſt un vaiſſeau dont le fonds de cale eſt rempli juſqu'aux barots.

BAROTIN. ſ. m. Diminutif de barot. On appelle quelquefois les *barotins* demi-barots : ce ſont des piéces de bois de moindre groſſeur que les *barots* qui travèrſent la largeur des ponts; ils ſont de deux piéces, & ſont ſoutenus par des arboutans ou traverſins, à cauſe des ouvertures d'écoutilles, caillebotis, paſſage des mats, & autres bayes ſervant pour l'utilité du vaiſſeau. *Tigillum tranſverſum navis*. CARON.

BARQUE. ſ. f. Bâtiment de mer qui n'a que des voiles Latines, au nombre de deux ou trois pour le plus. *Navicula*. La voile d'avant ou de proüe ſe nomme le *trinquet*; celle du milieu *la maîtreſſe*; celle de pouppe, la *voile d'artimon*, ou la *meiane*. Il y en a qu'on nomme les *barques de rous*, & en Grèc μονόξυλα, qui ne ſont faites que d'un arbre creuſé, auquel on ajoûte quelques piéces de côté & d'autre, & qui ſont néanmoins capables de 50 rames.

Ménage dérive ce mot de *barca*, Latin; le Père Fournier, de *Barcé* ville d'Afrique; & Rodéricus Tolétanus, de *Barcelonne*; d'autres, entre leſquels eſt Saumaiſe, de βάρις, mot Grèc, qui ſignifie un *édifice fait en rond*, qu'on a étendu aux *barques*, à cauſe qu'elles ſont courbées. Jules Scaliger le dérive de βάρ☉, *ab oneribus gerendis*. Il vient plus vraiſemblablement de *barga*, ou *barca*; tèrme fréquent dans les loix Saliques, pour dire un batteau. DE LAURIÈRE. *Barca* ſe trouve en effet non ſeulement dans les Auteurs de la baſſe Latinité, mais auſſi dans S. Paulin, poême 13. *ad Cytherium*. Iſidore *Orig. L. XIX. C. I.* dit que c'eſt la *barque* qui porte à tèrre les marchandiſes d'un vaiſſeau, & qu'en plaine mèr la *barque* ſe met dans le vaiſſeau, ne pouvant ſoutenir les flots. C'étoit donc ce que nous appellons aujourd'hui chaloupe. Matthieu Paris, Abbon, & pluſieurs autres, & entre les Récens Voſſius *L. II. de vitiis ſerm. C. 3.* & les Bollandiſtes en pluſieurs endroits, comme *Jan. Tom. II. p.* 830. *Febr. Tom. II. p. 731. A.*

BARQUE, ſe dit auſſi d'un fort petit bâtiment de mèr, ou navire ſans hune, qui ſert à porter des munitions, à charger, ou à décharger les navires qui ſont à la rade dans les lieux où les grands vaiſſeaux ne peuvent pas aborder, & à pluſieurs autres uſages. *Cymba*. Une *barque d'avis*, eſt celle qu'on envoye porter quelques nouvelles, ſoit d'un vaiſſeau à un autre, ſoit dans un lieu éloigné.

On appelle auſſi *barque longue*, ou *double chalouppe*, les bâtimens qui ſont de bas-bord, & ne ſont pas pontez. Quelques-uns appellent *barques*, tous les vaiſſeaux qui n'ont point de hune.

Une *barque en fagot*, c'eſt tout le bois taillé pour faire une *barque*; qu'on porte dans un vaiſſeau pour l'aſſembler quand on eſt parvenu aux lieux où on en a beſoin, & pour remonter dans les rivières.

BARQUE, ſe dit auſſi d'un petit batteau qui ſert à paſſer une rivière, ou à y voiturer des marchandiſes en petite quantité. Il eſt arrivé une *barque* d'huîtres à l'écaille. Une *barque* de Pêcheur.

Droit de barque, barganaticum, eſt une remiſe de tous tributs & péages à cauſe de ce qui ſera conduit par eau ou par tèrre. Ce droit fut accordé par Charles le Chauve à l'Abbé & aux Religieux de S. Denys en France, pour les chôſes qui leur appartenoient. Voyez De Laurière ſur Ragueau.

BARQUE DROITE, en tèrmes de Marine, eſt un avertiſſement à ceux qui ſont dans la chaloupe de ſe placer également afin qu'elle ſoit droite ſur l'eau.

On appelle la *barque de Caron*, le vaiſſeau dans lequel les Poëtes ont feint que les âmes paſſoient aux Enfers. *Cymba Charontis*. Et on dit poëtiquement, Avoir paſſé la *barque*; pour dire, être mort.

> *Cependant Eurydice au pouvoir de la Parque,*
> *Déjà froide paſſoit dans la mortelle* barque. SARAZ.

> *Le nocher de la Parque*
> *Dans une même* barque
> *Paſſe indifféremment le vice & la vertu.* MAUCR.

La *barque* de Caron, la *barque* fatale, ſe prend figurément pour la mort. Malhèrbe même a mis la *barque* ſimplement pour la mort.

> *Toutes les autres morts n'ont mérite ni marque,*
> *Celle-ci porte ſeule un éclat radieux,*
> *Qui fait revivre l'homme, & le met de la* barque.
> *A la table des Dieux.* MALHERBE.

BARQUE, ſe dit figurément de la *barque* de S. Pièrre; pour dire, l'Égliſe. Être hors la *barque*, c'eſt, Être Hérétique, ou Schiſmatique.

On le dit encore pour conduite, évènemens bons ou mauvais &c. Il faut vouloir ce que Dieu veut, & tous nos efforts & nos inquiétudes ne nous tireront point de la tempête, tant qu'il lui plaira que nous y demeurions; abandonnons lui le ſoin & le gouvernement de nôtre *barque* avec aſſurance. ABB. D. L. TR.

On dit provèrbialement, qu'un homme conduit bien ſa *barque*, quand il ſçait ménager ſagement ſa fortune. On dit auſſi, qu'il conduit la *barque*, qu'il tient le timon de la *barque*; pour dire, que c'eſt lui qui eſt le chef, le maître d'une affaire, d'un deſſein entrepris.

Une *barque* qui range la tèrre, avec ce mot de Virgile, *Altum alii teneant*, marque la modération dans une fortune médiocre; & l'inconſtance, la légèreté, avec un mot Italien, *Ad ogni vento*.

BARQUEROLE. ſ. f. diminutif de *Barque*. *Cymbula*.

BARQUEROLE, Eſt auſſi un ſ. m. Celui qui conduit une barque. Il vient de l'Italien *Barcaruolo*, qui ſignifie la même chôſe.

BARQUETTE. ſ. f. Sorte de pâtiſſerie venuë de Languedoc. Elle s'appelle *barquette*, parce qu'elle eſt faite en forme de petite barque. Elle eſt faite de fine fleur de farine, de ſucre, &c. On la vend chez les Limonadiers de Paris.

BARRACAN. Voyez BOURACAN.

BARRAGE. ſ. m. Droit établi pour la refection des ponts & paſſages, & principalement du pavé. *Jus exigendi vectigalis pro tranſitu*. Il a été originairement de cinq deniers pour charrette, huit deniers pour chariot, & pour chaque charge de mulet à proportion. C'étoit une Fèrme particulière qui eſt maintenant compriſe dans le Bail général des Aides. On a nommé ce droit *Barrage*, à cauſe de la barre qui traverſoit le chemin pour empêcher le paſſage juſqu'à ce qu'on l'eût payé. On entend encore par ce mot un droit Seigneurial, par lequel il eſt permis à quelques Seigneurs de lever certaine ſomme de deniers ſur les marchandiſes qui paſſent dans leur détroit. *Portorium*.

BARRAGER. ſ. m. Fèrmier qui reçoit le droit de barrage. *Vectigalium conductor pro tranſitu*. Les *Barragers* ont certain droit pour aſſiſter à des cérémonies publiques, comme à la Proceſſion de S. Vincent à S. Germain des Prez, &c.

BARRAQUE. Voyez BARAQUE.

BARRAS. ſ. m. *Chryſocolla*. On l'appelle auſſi borax. C'eſt un minéral qui ſe trouve dans les mines d'or & d'argent, de cuivre ou de plomb. Il eſt ordinaſtement blanchâtre, jaune verd, noirâtre. Il eſt appellé *chryſocolle*, à cauſe qu'il ſert à ſouder l'or, & même l'argent & le cuivre. On en fait d'artificiel avec de l'alun & du ſalpêtre. PERRAULT.

BARRAS, eſt auſſi une eſpéce d'encens, on en diſtingue de deux ſortes, l'un qu'on appelle galipot, ou encens blanc, & l'autre qu'on appelle encens marbré. POMET.

BARRAUIT. ſ. m. Nom d'une meſure de chôſes liquides. *Cadus*. Le *barrault* eſt de divers calibres, mais communément de 36 pintes, autant qu'il y a de ſeptiers au muid. VIGEN.

BARRE. Dans la prononciation de ce nom faites l'*a* long, & ne prononcez qu'une *r*. ſ. f. Menuë & longue piéce de bois, ou de métal, qui ſert à aſſembler, ou à fèrmer quelque chôſe. *Vectis*. Cette porte eſt compoſée de trois ais cloüez ſur deux ou trois *barres*. Ces fenêtres ferment bien, il y a des *barres* de fer partout.

Ce mot vient du Latin *vara*, qui ſignifie un *pieu*, une *perche*, d'où l'on a fait auſſi *barreau*. MÉNAG. Nicod & Guichard le dérivent de בריח, *beria*, mot Hébreu, qui ſignifie *levier*, ou *barre*. Le P. Pezron prétend qu'il vient de *baar*, mot Celtique, qui ſignifie la même chôſe.

BARRE DE TRÉMIE, eſt une barre de fèr platte, & qui ſert à ſoûtenir une âtre, ou la hotte d'une cheminée de cuiſine. *Barre d'appui*, eſt dans une rampe d'eſcalier, ou dans un balcon de fèr, la barre de fèr applati ſur laquelle on s'appuye, & dont les arêtes doivent être abatuës. *Barre de croiſée*, ſe dit de toutes les barres de fèr, ou de bois, qu'on met aux volets, ou contrevents de croiſées.

BARRE D'ARCASSE, autrement, *Liſſe de hourdi*, eſt la piéce que l'on place de travers ſur l'étambot, & qui fait la largeur de la pouppe à la hauteur du prémier pont, ou franc tillac, qui eſt environ des deux tiers du maître bau. Il y a d'autres *barres* qui ſont parallèles, & poſées au deſſous, nommées *ſous-barres d'arcaſſe*; mais qui ſont moindres en longueur, à cauſe de la diminution de la largeur du vaiſſeau.

BARRE DE PONT, eſt une autre barre d'arcaſſe, preſque pareille à la liſſe de hourdy, & qui lui eſt parallèle, ſur laquelle on poſe le bout du pont du vaiſſeau.

BARRES D'ÉCOUTILLES, ſont les barres avec leſquelles on fèrme les écoutilles du vaiſſeau.

BARRES DE CABESTAN, ſont les barres qui ſervent à faire tourner & virer le cabeſtan. Il y a des demies barres à l'Angloiſe, qui n'entrent qu'à moitié dans le cabeſtan.

BARRES ou *traverſins de Cuiſine*, ſont les barres de fèr miſes de travers ou de long dans les cuiſines, pour ſoutenir les chaudières ſur le feu.

BARRES DE HUNE, ce ſont des piéces des bois miſes en ſaillie, & enclavées au haut des mâts, qui ſupportent les hunes. On les appelle auſſi *barreaux*, & *taſſeaux*. On les appelle ſur la Méditèrranée *ganterias*.

BARRE, ſe dit auſſi des lingots ou piéces de métal étenduës en longueur. On a apporté à la Monnoye 2000 *barres* d'argent. Le fèr ſe met en *barre* à la fonderie. On purifie l'argent tiré des mines & on l'affine, puis on le jette en *barres*. Il y a ordinairement quatre marques ſur chaque *barre*, celle du poids, celle du titre, celle du milléſimé, & celle de la Doüane où les droits ont été acquitez. BOIZARD. On dit d'une chôſe précieuſe & de bon débit, que c'eſt de l'or en *barre*.

On appelle auſſi *Barre*, une traverſe à fèrmer un paſſage d'un pont, d'une avenuë, &c. d'où ſont venus les mots de *Barrière*, *Barrage*, & autres. *Prothyrum*.

D'autres croyent que *Barre* ſignifioit autrefois toute ſorte de tributs, principalement ceux qui ſe payoient aux *barres* & portes des villes & des bourgs. *Vectigal ad portas urbis pendi ſolitum*.

BARRE, eſt auſſi une longue piéce de bois, qui par un des bouts entre dans la tête du gouvernail, pour le faire mouvoir, & tout le reſte entre dans le navire au deſſous du deuxième pont. *Clavus*. Ce timonier tient la *barre* à la main devant l'habitacle. Elle eſt ſupportée par un traverſin qui travèrſe le vaiſſeau. On l'appelle auſſi *timon du gouvernail*. Pouſſer *la barre du gouvernail* tout à bord, c'eſt la pouſſer auſſi loin qu'elle peut aller vers l'un des côtez du vaiſſeau.

BARRE, eſt auſſi une ligne qu'on tire avec la plume. *Linea*. On s'en ſert pour marquer la fin d'un article, d'un chapitre, d'un traité, & pour les diſtinguer les uns des autres. On s'en ſert auſſi pour rayer quelques parties d'un acte, en paſſant la *barre* ou la plume par deſſus ou de travers. Quand en écrivant on fait une *barre* ſous quelques lignes, ou quelques paroles, cela ſignifie ordinairement que ce qui eſt ainſi marqué d'une *barre* eſt cité; & cela avertit les Imprimeurs qu'il faut imprimer ces chôſes là d'un caractère différent de celui qu'on employe pour le reſte.

BARRE. Tèrme de Ceinturier. Bande de cuir qui ſert aux ſangles & aux ceinturons. *Cingulum*.

BARRE DE PANIER. Tèrme de Vanier. Bâton ou cerceau ſous le fond du panier.

BARRE, ſe dit auſſi en tèrmes d'Agriculture. Planter une vigne à la *barre*, ou à la fiche; c'eſt la planter en fichant le ſarment dans un trou. *Pali in morem*.

BARRE. Tèrme de Faiſeur de Claveſſins. C'eſt un morceau de bois blanc de la longueur de l'épinette & du claveſſin, raboté, drapé, & enjolivé d'ordinaire de petites fleurs, poſé au deſſus des ſautereaux, & attaché à l'aſſemblage de l'épinette ou du claveſſin, pour empêcher que les ſautereaux ne ſortent de leurs mortaiſes. *Aſſerculus* Poſer la *barre*, lever ou ôter la *barre* de l'épinette.

BARRE, ſe dit auſſi parmi les Cochers & les Poſtillons, pour ſignifier la perche qu'on attache d'eſpace en eſpace aux piliers des écuries, pour empêcher que les chevaux ne s'approchent & ne ſe battent.

BARRE, ſe dit auſſi de la piéce d'un tonneau qui traverſe le fond par le milieu. *Aſſerculus tranſverſum dolii fundum dividens*.

BARRE, en tèrme de Blaſon, eſt une des piéces honorables de l'Écu, qui diviſe l'Écu en deux parties d'angle en angle, à commencer par le côté gauche d'enhaut en tirant du côté droit. *Tænia diagonalis à ſiniſtra ad dextram ducta & tertiam ſcuti partem occupans*. Elle ſert communément pour les bâtards, auſſi-bien que le bâton ou filet mis en contrebande. De là vient qu'on dit en provèrbe, quand on veut taxer quelqu'un de bâtardiſe, qu'il eſt du côté gauche, ou de contrebande. On dit auſſi, *Barré* d'or ou de gueules à cinq, ou huit piéces, &c. quand l'Écu, ou les piéces, ſont couvertes de *barres* qui traverſent l'Écu diagonalement de gauche à droite.

On appelle la *barre* de la Cour, le lieu où ſe placent quelques Conſeillers commis pour faire quelques inſtructions de procès, & les adjudications par decret. *Curia repagula*. Il y avoit autrefois une grande *barre* de fèr à la porte de la grand'Chambre, ſur laquelle ſe venoient appuyer les Conſeillers pour recevoir les requêtes des parties: ce qu'on a appellé depuis *Inſtructions & inſtances à la barre*. Voyez Imbert en ſa pratique. On appelloit autrefois *Barres*, les exceptions & fins de non recevoir, que les défendeurs propoſoient dès le commencement de l'inſtance: ce que Du Cange prouve par de vieux titres, & dit qu'on les appelloit ainſi, parce qu'elles étoient comme des *barres* pour empêcher les plaideurs d'aller plus avant. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les procédures qui ſe faiſoient à la *Barre*, qui s'appelloient *Défauts aux Ordonnances*.

On diſtingue trois ſortes de *barres*. 1°, Les fins déclinatoires, qui ſont propoſées par le défendeur à l'effet de décliner la juſtice, & d'être renvoyé devant ſon juge naturel. 2°, Les fins dilatoires; qui ſont les fins de non recevoir réſultantes de la préſcription, ou autre cauſe. 3°, Les fins péremptoires, qui ſont miſes en avant par le défendeur, à l'effet de montrer au fonds que le demandeur eſt mal fondé en ſon action. CHALINE. Qui de *barres* ſe veut aider, doit commencer aux déclinatoires, pour venir aux dilatoires, & finalement aux péremptoires: & ſi la dernière met devant, ne s'aidera des prémières. LOISEL. Ces Au-

teurs

teurs ont écrit avant l'Ordonnance de 1667. & peuvent ſervir à entendre l'ancienne juriſprudence.

On fait l'adjudication des Offices à la *Barre* de la Cour. Elle ſe tient à Paris à la porte de la Grand'Chambre. Autrefois c'étoit au barreau qui fèrme le parquet, d'où elle a pris ſon nom. La *Barre* des Requêtes du Palais s'appelle encore aujourd'hui leur *Parquet*, & c'eſt là où ſe font les inſtructions des affaires.

BARRE, ſe dit encore de quelques Juriſdictions ſubalternes. *Juriſdictio civilis.* La *Barre* du Chapitre Nôtre Dame, c'eſt la Juriſdiction temporelle du Chapitre de Paris. On appelle auſſi la *Barre* & Siége de Nantes.

BARRE, Tèrme d'Eſcrime. On appelle dans les ſalles d'armes un fleuret qui a été rompu par le bout, & auquel on a fait remettre un bouton, une *barre*, parce qu'elle eſt plus roide qu'un fleuret qui a toute ſa longueur. *Gladius præpilatus, decurtatus.*

BARRE, en tèrmes de Marine, eſt un port où on n'entre que quand la mèr eſt haute, parceque les bancs ou les rochers en défendent l'entrée. *Portus niſi alto mari invius.* Goa eſt un port de *barre* où on n'entre pas en tous tems. On appelle une des portes de Diéppe la porte de la *barre*, parceque ce lieu là étoit autrefois l'entrée du port qui a changé de ſituation.

On appelle ſur la Seine la *Barre*, un certain flot particulier à cette riviére, qui eſt environ de deux pieds de haut, qui vient fort impétueuſement avec le flux de la mèr, & qui eſt fort dangereux pour les bateaux. *Fluctus decumanus.* On peut l'appeller de cette maniére par analogie à ce dixiéme flot de la mèr ſi formidable chez les Poëtes, & qui n'étoit à craindre que par ſa grandeur. Il y en a un pareil ſur la Dordogne, qu'on appelle le *Maſquaret*. C'eſt le même flux de la mèr, que ceux du païs nomment la *Barre*; parcequ'il s'éléve ſur la ſurface de la Seine en forme de *barre*, qu'on voit bien ſenſiblement paſſer à Quilbeuf, à Villequiers, à Caudebec, à la Meilleraye, & à Jumiége, & qui en remontant fait auſſi remonter les eaux de la Seine environ quarante lieuës, deux fois le jour, depuis le Havre de Grace juſqu'au pont de l'Arche, quoi qu'il n'y ait guères plus de vingt lieuë de trajet par tèrre. CORN.

BARRE, ou *Barre ſacrée*, étoit chez les Égyptiens un inſtrument de bois en forme de caſſette partagée par deux ſceptres poſez en ſautoir. Ils s'en ſervoient pour leurs ſacrifices, & pour leurs divinations, *Kirker Obeliſc. Pamph. & Oedip. Ægypt. T. III. p.* 358.

BARRE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe, qui eſt rouge, colombin clair & blanc.

BARRES, au plur. Se dit d'un jeu ou courſe, où les deux partis ſe placent toûjours en des lieux oppoſez. *Decurſio palæſtrica.* Il y avoit auſſi autrefois un éxèrcice militaire, qui étoit de lancer la *barre*, où celui-là montroit plus de force, qui la jettoit le plus loin. Les enfans joüent aux *barres*, pour s'échauffer.

BARRES, en tèrmes de Manége, ſont les parties de la gencive du cheval où il n'y a point de dents, ſituée entre les dents mâchelières & les crochets : c'eſt où ſe fait l'appui du mors. *Gengivæ pars genuinos inter & caninos dentes media.* C'eſt un défaut à un cheval que d'avoir les *barres* rondes & peu ſenſibles.

On appelle en tèrmes de Chaſſe, Armes de la *barre*, les défenſes d'un ſanglier. *Dentes falcarii.*

On appelle en Fauconnerie, *Barres* de la queuë de l'éprevier, certaines bandes noires qui traverſent ſa queuë. *Pullæ tæniæ caudam interſecantes.*

On dit provèrbialement, qu'on donnera cent coups de *barre* à quelqu'un, quand on le veut menacer de le bien battre. On dit, Avoir barre ſur quelqu'un; pour dire, Avoir avantage ſur lui. On dit, qu'on joüe aux *barres*, lorſqu'on ſe va chercher réciproquement en même tems, & qu'on ne ſe trouve point. On dit encore, Roide comme la *barre* d'un huis; pour dire, Fortement & preſtement. On dit auſſi des perſonnes peu ſociables, qui ſe querellent ſouvent, qu'il faut mettre une *barre* entredeux, comme on fait aux chevaux dans les écuries. On dit auſſi que des rats joüent aux *barres*, quand on veut dire qu'ils font un grand bruit.

BARREAU. ſ. m. En prononçant ce mot faites, comme dans barre, l'*a* long, & ne prononcez qu'une *r*. Barre de bois, ou de fèr, qui fèrme à jour quelque paſſage, quelque porte, quelque fenêtre, comme une eſpéce de grille ou de baluſtrade. Les fenêtres des priſons ſont fèrmées avec de gros *barreaux* de fèr. *Clathri.* Le Chœur de cette Égliſe eſt fèrmé de *barreaux* de bois. On met des *barreaux* de fèr au bout des allées pour en continuer la vûë dans la campagne.

BARREAU, en tèrmes d'Imprimerie, eſt la piéce de fèr en forme de manche qui ſert à faire tourner la vis de la preſſe pour imprimer. *Manubrium.*

BARREAU, au Palais, ſe dit des bancs où ſe mettent les Avocats dans les chambres d'audience, & qui entourent le parquet, lequel ſe fèrme avec un *barreau* de fèr, d'où il a tiré ſon nom. *Curia clauſtra.* Tous les *barreaux* étoient pleins pour voir cette cérémonie. On obligeoit autrefois les Avocats Généraux à paſſer le *barreau*, quand ils plaidoient ſeulement pour l'interêt du Roi.

BARREAU ſignifie auſſi le lieu où l'on plaide. *Forum.* Cicéron après avoir hautement blâmé la conduite de ceux qui attaquent les perſonnes, au lieu de n'attaquer que les raiſons, ſouilla pourtant lui-même le *Barreau* par des injures. BAIL. Le P. Rapin a fait un Traité de l'éloquence de la Chaire, & du *Barreau*.

BARREAU, ſe dit figurément des Avocats. Cet Avocat eſt l'honneur du *Barreau*. On a conſulté tout le *Barreau* ſur cette queſtion. Ce jeune homme ſuit le *Barreau*; pour dire, fait la profeſſion d'Avocat.

BARREAU ſe dit auſſi de la diſcipline du Palais, & des réglemens que doivent obſerver les Avocats. Toute la forme du *Barreau* eſt changée depuis quelque tems. C'eſt la régle, c'eſt l'uſage du *Barreau*.

BARREMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Mézerai pour caſſation de gages. *Abrogatio.* Dans ce mot, comme dans les précédens, & dans le ſuivant, l'*a* eſt long, & l'on ne prononce qu'une *r*.

BARRER. v. act. Mettre une ou pluſieurs barres. *Barrer* des fenêtres, des portes. *Obductis vectibus fores, feneſtras occludere.*

BARRER, ſignifie auſſi, Fèrmer; & ſe dit des ports & des paſſages. Un port eſt *barré*, quand on en empêche l'entrée, ſoit par des défenſes publiques, ſoit en le bouchant avec des pieux, des navires ou du canon, ſoit enfin quand on l'aſſiége avec une armée navale. On *barre* les paſſages lorſqu'on les garde, & qu'on s'y retranche.

BARRER, ſe dit encore des lignes & ratures qu'on fait ſur un acte pour en annuller les clauſes, ou même toute la ſubſtance, quand on *barre* les ſignatures. *Scripturam expungere.*

BARRER les veines d'un cheval, eſt une operation qu'on fait ſur ſes veines pour arrêter le cours des mauvaiſes humeurs qui s'y jettent. *Venam intercidere.* On ouvre le cuir, on dégage la veine, on la lie deſſus & deſſous, & on la couppe entre les deux ligatures.

BARRÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

On appelle en Médecine l'Os *barré*, l'os pubis, ou du pénil, qui s'ouvre, ſelon quelques-uns, lorſque les femmes accouchent.

On appelloit autrefois les Carmes, les Frères *Barrez*, & dans les vieux titres *birrati, radiati*, & *ſtragulati*, à cauſe qu'ils portoient des habits *barrez* de diverſes couleurs, en ce que ces habits étoient diviſez par quartiers blancs & noirs, ſelon que s'en éxprime le Père Loüis Beurrier dans les Antiquitez des Celeſtins de Paris, & le P. Papebrok *Act. SS. April. T. I.* p. 795. & ſuiv. Ils portoient d'abord des habits blancs, mais les Saraſins, chez qui le blanc eſt la marque de la Nobleſſe, & une diſtinction, quand ils eurent conquis la Tèrre ſainte les obligèrent à quitter le blanc. Ainſi ils furent contraints de s'habiller à la mode des Orientaux, d'habits rayez. Ils les avoient quand ils paſsèrent en Occident, & c'eſt ce qui les fit appeller les Frères *Barrez*. En l'an 1279. le Pape Martin changea leur nom & leur habit, les appella *Carmes*, & leur donna des manteaux blancs. Voyez Tritheme, *De Laud. Carmelitar. Lib. VI.* Le Concile de Vienne a défendu aux Eccléſiaſtiques des habits *barrez*, *virgatas veſtes.*

BARRETTE. ſ. f. Bonnet dont on uſe en Italie. *Birretum.* En ce mot l'*a* eſt bref, & l'on ne prononce qu'une *r*. A Véniſe les Nobles portent la *barrette* aux Cardinaux. Le Roi a accoutumé de donner lui-même la *barrette* à ceux qui ont été faits à ſa nomination. C'eſt le bonnet qu'on donne aux Docteurs. Sur le déclin de l'Empire la vanité des Romains croiſſant à meſure que leur pouvoir diminuoit, ils ordonnèrent que les ſeuls Patrices portaſſent les cheveux longs, & euſſent la tête découverte, bien qu'autrement la *barrete*, chez eux appellée *pileum*, fût la marque de la liberté. MEZER. En effet, ſur les médailles la liberté tient de la main gauche une pique, & de la droite une *barrete*, ou bonnet qui a la figure d'un cône.

Ménage dit que tous ces mots viennent de *birreta*, diminutif de *birrus*, dont les Latins ont uſé pour une eſpéce de chapeau. D'autres diſent qu'il ſignifie ſimplement un *bonnet d'enfant*, ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt barré de paſſemens. C'étoit autrefois une coëffure fort ſerrée ſur la tête, faite de toile fort fine, qui n'étoit d'abord portée que par les Papes. Depuis on donna ce nom au bonnet des Docteurs, & enſuite à diverſes autres coëffures qui ont été en uſage en Italie, qui étoient différentes du chapeau, comme témoigne la Cruſca. C'eſt un diminutif de *birrus*, qui ſignifioit autrefois un habillement qui couvroit tout le corps, & non pas ſimplement un chapeau, comme dit Ménage. Voyez BIRETTE.

On dit proverbialement & baſſement, Parler à la *barrette* de quelqu'un, pour dire, le quereller, lui faire quelque reproche, quelque reprimande. Il ſignifie même Battre, froter les oreilles. Et moi je pourrois bien parler à ta *barrette*. Mol.

BARREUR. Terme de Vénerie. On dit un chien *barreur*; c'eſt le meilleur pour le chevreüil. Voyez Chien. Dans ce mot, & dans les ſuivans, l'*a* eſt long, & l'on ne prononce qu'une *r*.

BARRI. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne au cri de l'éléphant & du rhinoceros. *Clamor.* Quelques Auteurs Latins ont appellé un éléphant *barrus*, & entre autres Feſtus & Pièrre Damien.

Barri. ſ. m. Ce mot en langage Toulouſain ſignifie fauxbourg; & en langage Provençal, muraille d'une ville, que Du Bartas appelle *barrailles* en ſes Poëmes Gaſcons. Les anciens actes Latins faits dans ces Païs appellent un fauxbourg *barrium*, & un acte fait en Eſpagne *Varrium*. Le bourg eſt diſtingué des *Barris*, ou fauxbourgs, dans un acte de l'an 1210. *Catel. hiſt. de Langued. L. II. p. 130.*

Ce mot vient apparemment de celui de barre, parceque les fauxbourgs ſont aux barres ou portes des villes.

BARRICADE. ſ. f. Défenſe & fortification, ou retranchement qu'on fait à la hâte avec des chaînes, des barriques, des charrettes, poutres ou arbres abatus, pour garder quelque paſſage, & arrêter l'ennemi. *Munitio è doliis in aditu viarum.* Auſſi-tôt les *barricades* ſe firent dans la ville, & on courut aux armes. On en fait auſſi derrière la porte d'une chambre en la fermant avec des verrous, des barres, des cofres, &c. Les *Barricades* de la Ligue; celles de la guerre de la Fronde faites à Paris au mois d'Août 1648.

BARRICADER. v. act. Fermer les avenuës, les paſſages avec des barricades. *Viæ alicujus fauces obductis doliis occludere.* On ſonna l'allarme, & on *barricada* toutes les ruës.

Barricader, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, & ſignifie, Se fortifier dans un lieu, & empêcher les gens d'y entrer, en oppoſant quelque chôſe qui retienne ceux qui nous y veulent forcer. *Objectis obicibus munire ſe.* En un mot, *ſe barricader* ſe dit de tous les efforts que l'on peut faire, pour n'être pris dans le lieu où l'on s'eſt retiré. Ils s'étoient bien *barricadez* par dedans. Nous nous *barricadâmes* dans le poſte que nous venions de prendre, de crainte que l'ennemi ne nous vînt attaquer. On dit auſſi, *ſe barricader* dans une maiſon. Mol.

BARRIER. ſ. m. Prononcez *Bârier*, terme de monnoye. C'eſt l'ouvrier qui tourne la barre d'un balancier, qui ſert à monnoyer les flans d'or & d'argent. Il y a pluſieurs *Barriers* qui font tourner le balancier. On dit auſſi tireur de barre. *Libramenti motor.* Boizard.

BARRIÈRE. ſ. f. l'*a* eſt long. Sorte de Fortification qui ſe fait à un paſſage, à un retranchement, à une porte, pour en défendre l'entrée. *Obex, repagulum, porta cataracta.* Elle eſt faite de pluſieurs groſſes piéces de bois fichées en terre à hauteur d'homme, à travers deſquelles paſſent des ſolives; & au milieu il y a une barre de bois qui eſt mobile, qui s'ouvre & qui ſe ferme quand on veut.

Ce mot vient de *barreria*, ou *barrera*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On en met auſſi dans les cours des grandes maiſons, pour empêcher que les carroſſes n'approchent trop près des murs, & ne les gâtent, & en tous les lieux où on veut empêcher le paſſage aux chevaux & aux carroſſes.

Barrière, eſt auſſi, dans les lieux où l'on paye les entrées, une groſſe piéce de bois poſée de long ſur deux poteaux. *Vectis.*

Barrière, eſt auſſi un petit parc fermé de ſemblable façon, où on fait des combats de taureaux, & où on faiſoit des joûtes, des tournois, des courſes de bague. *Carceres.* Les Anciens Chevaliers faiſoient autrefois pluſieurs combats de *barrière*. Si-tôt qu'un cheval de bague a franchi la *barrière*, il court de toute ſa force.

Barrière des Sergens, eſt un pavillon ou une eſpéce de boutique où ſe tiennent les Sergens pour attendre la pratique. *Apparitorum officina.* Autrefois ils ſe tenoient ſur la *barrière* qui étoit à la porte de l'Hôtel Seigneurial où l'on rendoit la juſtice, & ils en étoient comme les gardes. Depuis on leur a permis de bâtir un petit logement un peu plus loin, pour y écrire plus commodément leurs exploits, qui a retenu le nom de *barrière*.

Les Romains établiſſoient en certains lieux de leurs villes des corps de garde d'Huiſſiers, ou Sergens, qu'ils nommoient *Stationarii*, parcequ'ils étoient obligez de demeurer continuellement un certain nombre dans ces poſtes, pour être toujours prêts d'appaiſer les querelles, ou émotions populaires, d'arrêter les coupables, & de ſe rendre aux mandemens des Magiſtrats & Officiers de police. Nos Ancêtres prîrent cet uſage des Romains. Ce ſont aujourd'hui nos *barrières* des Sergens, dont le nombre a été augmenté à Paris en differens tems, juſqu'à quatorze, à proportion de l'accroiſſement de la ville. Il n'y a aucune de ces *Barrières* dont l'établiſſement ne ſoit connu, ou par des lettres patentes, ou par des Arrêts du Parlement, excepté trois établies aux deux Portes de la Cité, aujourd'hui le grand & le petit Châtelet, & à la Porte Baudets. D'où l'on conclut que ces trois Corps de Garde avoient été établis dès le tems des Romains, aux trois principales portes de la ville, & que la Garde leur en étoit commiſe. Nous les avons nommez *Barrières*, du mot *Barra* de la baſſe latinité, parceque ces prémières furent établies proche des portes de la ville, où il y avoit des barrières pour arrêter ceux qui auroient entrepris de troubler la tranquillité publique. Du Cange au mot *Barra. Barræ dicuntur præſertim repagula ac ſepta, quæ ad munimenta oppidorum & Caſtrorum vel ad eorum introitus ac portas ponuntur, ne inconſultis cuſtodibus in eas aditus quibuſvis pateat. Guilel. Brito. l. 3. Philip.* Et une Charte de Philippe Auguſte de l'an 1195. nous apprend que c'étoit l'uſage d'y établir un certain nombre de Sergens pour y veiller. Du Cange au même endroit. *Servientes villæ, & ii qui Barras & portas villæ ſervant*, &c. De la Marre. *Tr. de Pol. L. I. T. VI. c. 3. & T. XI. c. 7.*

Barrière, ſe dit figurément en Morale d'un obſtacle, d'un paſſage difficile qu'on trouve en voulant paſſer d'un païs à un autre, comme la mer, les grandes rivières, les montagnes. *Obex, obſtaculum.* La nature a eû beau mettre des *barrieres* entre l'ancien & le nouveau monde, elle n'en a pas pû empêcher l'entrée à l'avarice des hommes. Le Rhin n'étoit pas une aſſez forte *barrière* à leur courage. Ablanc. Je prévois trois ou quatre inconvéniens & de puiſſantes *barrières* qui s'oppoſeront à vôtre courſe. Pasc. L'étude de la Philoſophie eſt une bonne *barriere* pour oppoſer à l'ambition, à l'avarice, &c. La rigueur des ſupplices n'eſt pas une aſſez forte *barriere* pour arrêter la méchanceté des hommes. Les Favoris veulent que les grâces ſe diſtribuënt par leurs mains, & ils s'offenſent quand on force la *barrière* pour s'adreſſer directement au Prince. Cail. Les préjugez ſont autant de *barrières* qui arrêtent d'abord les eſprits pareſſeux & ſuperficiels. Nicol.

BARROIS. ſ. m. En ce mot l'*a* eſt bref, & l'on ne prononce qu'une *r*. Païs entre la Champagne & la Lorraine. Le Barrois a titre de Duché, & c'eſt un fief dépendant de la Couronne de France. Il ſe diviſe en *Barrois Royal*, qui eſt à l'occident de la Meuſe, & dans lequel eſt Bar le Duc Capitale du *Barrois*, & le *Barrois Ducal* qui eſt à l'orient de la même rivière. Dans l'ordinaire on dit plus le Duché de *Bar*, que le *Barrois*. *Barienſis Ducatus.*

BARROIS, oise. ſ. m. & fém. Qui eſt de *Bar*, ou du *Barrois*. *Barienſis.*

BARROT Voyez BAROT.

BARROTIN. Voyez BAROTIN.

BARROYER. v. n. l'*a* eſt long comme dans Barreau. Hanter le Barreau. *Forum frequentare.* Ce Terme eſt vieux & burleſque, & ne ſe dit que par mépris des jeunes Avocats qui plaident tellement quellement. Mais dans l'ancienne Pratique ce mot ſignifioit, Faire des procédures, & inſtruire des procès dans certains délais; ce qui ſe faiſoit à la Barre de la Cour: & alors on appelloit *Barres*, les défenſes & exceptions qu'on y propoſoit les unes après les autres. Voyez Ragueau.

BARRURE. ſ. f. l'*a* eſt long. Terme de Luthier. Barre du corps du Luth.

BARSANIENS. *Barſaniani.* Nom de certains hérétiques qui ſoutenoient toutes les erreurs des Caïanens & des Théodoſiens. Ils faiſoient leur ſacrifice & leur communion en mettant une certaine pâte ſur le bout de leur doigt, puis ils en mangeoient une petite partie, & ils en ajoutoient enſuite autant qu'ils en avoient conſumé. Voyez S. Jean Damaſcene. La diviſion ſe mit parmi les hérétiques, qui rejettoient le Concile de Chalcédoine, & étoient Eutychiens. Sévère donna à ſes diſciples le nom de Sévériens; Gajan aux ſiens celui de Gaïanites; Théodoſe & Themiſtius celui de Théodoſiens & de Themiſtiens à leurs Sectateurs; & d'eux naquirent quelque tems après les Jacobites & les *Barſaniens*. God.

BARSANUPHIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte hérétique. *Barſanuphianus.* C'eſt la même chôſe que Barſanien. Du tems de Marc Patriarche Jacobite d'Aléxandrie, qui fut ordonné l'an 193. de l'hégire, c'eſt à dire, 815. de J. C. & qui tint le ſiége 10 ans & 70 jours ſelon Elmacin, 20 ans ſelon l'hiſtoire des Patriarches Coptes imprimée par Echellenſis, & au vrai 20 ans 81 jour, comme le P. Du Solied Jéſuite l'a montré dans ſon hiſt. Chronol. des Patriarch. d'Alexandrie p. 81. de ſon tems, dis-je, les *Barſanuphiens* ſéparez des Jacobites dès le tems de l'Empereur Zénon, ſe réunirent à eux. Fleur. Au reſte, on ne voit pas pourquoi M. l'Ab. Fleuri dit *Barſanuphiens.* Je trouve par tout Barſaniens, & jamais *Barſanuphiens.* Cela pourroit même cauſer une erreur, & faire croire que *Barſanuphius*, ce Moine d'Egypte ſi Saint dont l'hiſtoire Eccléſiaſtique parle au quatrième ſiécle, ſeroit Auteur de quelque ſecte hérétique, ce qui

qui n'eſt pas. Il faut donc dire Barſanien, & non pas *Barſanuphiens.*

BAR-SUR-AUBE. ſ. m. Eſpèce de raiſin appellé autrement Chaſſelas. Voyez CHASSELAS.

BARTHELÉMI. ſ. m. *Bartholomaus.* Nom d'homme. C'eſt le nom d'un des Apôtres de JESUS-CHRIST. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *bar*, & de *tholmai*; & qu'ainſi il veut dire *fils de Tholmai*; ils ajoutent que *Tholmai* eſt le même mot en Hébreu, & en Syriaque, que Πτολεμαῖος en Grèc, Ptolémée. Voyez Druſius & Voſſius, dont Ravanelle ne croit pas qu'on doive ſuivre le ſentiment. Héſychius l'interpréte, τοῦ κρεμάσαντος ὕδατα, ce qui ſignifie non pas fils de celui qui tire de l'eau, *filius haurientis aquas*, comme a dit Hoffman, mais *filius ſuſpendentis aquas.* Car outre que c'eſt le ſens de κρεμάσαντος, c'eſt qu'Héſychius n'a pû tirer cette étymologie & ce ſens que de בר, *bar*, fils, תולה, *thole*, ſuſpendant, qui ſuſpend, & מים, *maim*, les eaux. Or תלה ne ſignifie point puiſer, tirer de l'eau, c'eſt דלה, ou שאב, pour תלה, il ne ſignifie que *ſuſpendre.* Cette étymologie d'Héſychius eſt fauſſe. On pourroit peutêtre abſolument la tirer de דלה, en changeant le ד, ou *d*, en ת, ou *t*; mais c'eſt à celle de Druſius, de Voſſius & de Lightfoot, rapportée ci-deſſus, qu'il s'en faut tenir. Depuis la conquête des Grècs les noms Grècs ou demi Grècs étoient très-communs dans la Syrie & la Paleſtine, même parmi les Juifs, comme on le voit dans Joſeph, & *Tholemaus* en particulier eſt un nom de Juif qui ſe trouve dans cet Auteur Antiq. Liv. XX. ch. I. Les uns prononcent *Barthelémi*, les autres *Barthélemi*, ou Barthelmi. Le prémier eſt le meilleur; l'autre eſt du peuple.

S. BARTHELÉMI travailla dans l'Arménie majeure, & convertit les peuples de Lycaonie. Il prêcha auſſi en Albanie, & dans l'Inde citérieure. Le frère d'un Prince, qu'il avoit converti, le fit écorcher tout vif. GOD. Euſebe hiſt. Liv. III. ch. X. dit que *S. Barthelémi* prêcha dans les Indes. On tient qu'il fut écorché vif dans la ville d'Albe en Arménie par l'ordre du Roi, nommé Aſtyage. Quelques-uns croyent que *S. Barthelémi* eſt le Nathanaël que S. Philippe amena à J. C. Grégoire de Tours & Anaſtaſe le Bibliothécaire diſent que ſon tombeau étoit à Lipari, petite Iſle voiſine de Sicile, ſoit qu'il y ſoit effectivement mort, ſoit, comme il eſt plus vraiſemblable, qu'on y eût apporté ſon Saint corps.

BARTOLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Bartolus. Bartole* eſt un Grand Juriſconſulte moderne, qui naquit en 1309. & eut pour Précepteur Pièrre des Aſſiſes, ou Pièrre de la Piété. *Bartole* eſt, ou a paſſé pour être fort déciſif, comme le dit Alciat dans une épigramme.

In jure primas comparatus cœteris
Partes habebit Bartolus
Deciſiones ob frequentes.

De là, c'eſt à dire, de ſes fréquentes déciſions ou réſolutions, eſt venu le Proverbe, Réſolu comme *Bartole*, ou plus réſolu que *Bartole*, qui conſiſte en une équivoque du mot réſolu. Voyez Paſquier, Rech. Liv. VIII ch. XIV.

BARULE. ſ. maſc. Nom de Secte. *Barulus.* Les *Barules* renouvelloient les erreurs d'Origène touchant la création & le péché des âmes, diſant qu'elles avoient été créées toutes enſemble avant la création du monde, & qu'elles avoient péché dès lors. Ils attribuoient auſſi un corps fantaſtique à J. C. comme font les Anabaptiſtes. C'eſt ce qu'en rapporte Sanderus *de har.* 149.

BARWICK. Ville du Comté de Northumberland dans l'Anglèterre ſeptentrionale, à l'embouchure de la Twede, & aux confins de l'Écoſſe. *Bervicum, Borcovicum, Barvvick*, a titre de Duché. C'eſt l'ancienne *Tueſis* des Ottadiniens.

BAS.

BAS. ſ. m. Ce qui eſt au deſſous d'une autre chôſe à laquelle il a relation. *Inferior pars.* Cette femme a le *bas* du viſage fort beau. Le *bas* d'une maiſon eſt mal ſain pour y habiter. Cette maiſon eſt bâtie dans le *bas* de la montagne. Le *bas* du pavé, c'eſt le côté du ruiſſeau. Dans ce païs il y a du haut & du *bas*. Il y avoit au *bas* de vôtre lettre trois écritures différentes. VOIT. Il y a un écriteau au *bas* de la ſtatuë. Il l'accompagna juſqu'au *bas* de l'eſcalier. On dit figurément la même choſe d'un ſtile, d'un Ouvrage de Poëſie ou d'Éloquence, qui a de grandes inégalitez.

BAS ſe prend quelquefois dans un ſens figuré, & on l'oppoſe au ſublime: Vouloir unir les extrêmes, le comique au ſérieux, le *bas* au ſublime... Ne confondez point le *bas* avec le comique. AMUSEMENS SÉRIEUX ET COMIQ.

Ce mot vient de *baſſus*, qui ſelon Iſidore & Papias a ſignifié un homme gros & gras, court & de petite taille. Nicod dérive ce mot du Grèc βάσις, qui ſignifie *baſe*, & *ſoutenement.*

On appelle ſur la mèr les *bas*, les parties du vaiſſeau qui ſont au deſſous.

BAS, ſe dit en Botanique. Les feüilles du *bas* d'une plante, c'eſt à dire, les prémières feüilles.

BAS, ſe dit auſſi de la partie inférieure des habillemens. Un *bas* de robbe, c'eſt la partie de la robbe d'une femme qui eſt depuis la ceinture. On baiſe aux Princeſſes le *bas* de la robbe.

BAS. ſ. m. Chauſſe. Eſt ce qui ſert à couvrir le pied & la jambe, & qu'on appelle abſolument un *bas. Tibiale.* On fait des *bas* de laine & de ſoye à l'aiguille, *Tibialia ſerica, tenui ſtamine contexta*, ce qu'on appelle *tricoter*; & des *bas* au métier, par une très-belle machine qu'on a apportée depuis peu d'Anglètèrre. *Bas à étrier*, ſont des *bas* couppez par le pied, qui ne ſervent qu'à couvrir la jambe, & non pas le pied. *Bas d'attache*, ſont ceux qu'on attache au haut-de-chauſſes avec des rubans, ou des aiguillettes. Henri II. commença le prémier de ſon Royaume à porter le *bas* de ſoye. MASCUR.

En tèrmes de Marine, on dit, Donner un *bas* de ſoye, quand on met quelqu'un qui a failli dans des ceps ou menottes, qui ſont attachées à une barre de fèr deſtinée à cet effet. *Manica.*

Les Cuiſiniers appellent auſſi les piéds de cochon qu'ils mettent en ragoût, des *bas de ſoye.*

On dit en Aſtrologie, le *bas* du ciel, *imum cœli*; pour dire, la troiſième ou quatrième maiſon d'un horoſcope, où eſt le nadir, ou la partie du ciel la plus baſſe à nôtre égard.

BAS, BASSE. adj. Tèrme relatif. *Humilis, infimus, imus.* Qui a moins de hauteur qu'un autre corps auquel on le compare. Le centre de la tèrre eſt le lieu le plus *bas* du monde à nôtre égard. Ce plancher eſt trop *bas*, n'eſt pas aſſez élevé. Les *bas* côtez d'une Égliſe. Des ſouliers *bas*, qui n'ont pas le talon fort haut.

En Botanique, une plante qui eſt *baſſe* veut dire une plante qui ne s'éleve guères haut.

BAS, ſe dit auſſi de ce qui eſt au rez de chauſſée, ou au deſſous. Une ſalle *baſſe*. Un appartement *bas*. La Chapelle *baſſe* d'une Égliſe. La *baſſe* foſſe d'une priſon. Les *baſſes* offices.

BAS, ſe prend auſſi quelquefois pour Profond. *Altus, profundus.* Un foſſé *bas*, un puits *bas*, une cave *baſſe*.

BAS, ſe dit auſſi des païs qui approchent près de la mer à comparaiſon de ceux qui ſont vers les montagnes, ou vers la ſource des rivières. *Inferior.* Le *bas* Languedoc. La *baſſe* Bretagne. La *baſſe* Normandie. La *baſſe* Saxe. Le *bas* Palatinat. On nomme la Flandre abſolument le *Païs-Bas*. Il eſt vrai que dans les païs ſont près de la mèr on appelle ſouvent *bas* ce qui eſt plus près de la mèr, & *haut* ce qui en eſt plus éloigné, comme la haute & la *baſſe*-Bretagne, la haute & la *baſſe*-Normandie, la haute & la *baſſe*-Provence, le haut & le *bas*-Languedoc, le haut & le *bas*-Poitou, la haute & la *baſſe*-Picardie &c. Il eſt vrai auſſi que dans les païs éloignez de la mèr on ſe régle ſouvent ſur le cours des rivières qui les traverſent, & qu'on appelle *haut*, ce qui approche le plus de la ſource de la rivière, & *bas* ce qui eſt le plus près de l'embouchure: c'eſt ainſi qu'on a diſtingué le haut & le *bas*-Maine, la haute & la *baſſe*-Alſace, la haute & la *baſſe* Autriche. Enfin, il eſt vrai qu'on ſe régle auſſi ſouvent ſur la ſituation du païs par rapport aux montagnes, & qu'on appelle païs haut celui qui eſt dans les montagnes, & païs *bas* celui qui eſt dans les plaines. Ainſi on a dit la haute & la *baſſe*-Auvergne &c. Mais avec tout cela il eſt auſſi certain que ſans aucune autre raiſon apparente le ſeul uſage a fait donner ces noms à differens païs pour les diſtinguer, & c'eſt ainſi qu'on appelle haute-Champagne le païs qui eſt vers Rheims, & *baſſe* Champagne le païs qui eſt vers Troyes & Langres. Bien plus, on appelle haute Gaſcogne, la partie de la Gaſcogne qui approche le plus de la mèr, & *baſſe*-Gaſcogne, la partie qui eſt la plus éloignée de la mèr, ce qui eſt contre toutes les régles ordinaires.

On dit, la *baſſe* région de l'air; pour dire, la partie de l'air où ſont les nuées, & où ſe forment les foudres & les tempêtes. On appelle auſſi un tems *bas*, lorſque l'air eſt obſcur, chargé de nuées, & lorſqu'elles ſemblent plus près de la tèrre. On dit auſſi la *baſſe* région de l'âme, pour dire, celle où ſe forment les violentes paſſions & les déſirs déréglez.

BAS, ſe dit auſſi de ce qui eſt au deſſous des autres dans les emplois, dans les conditions des hommes. Les *bas* Officiers ſont les ſubalternes, qui en ont d'autres qui les commandent. Le *bas* Chœur d'un Chapitre, ce ſont les Chantres & les Chapelains. Les *baſſes* claſſes, ſont celles qui ſont au deſſous de la Rhétorique & de la Philoſophie.

BAS, ſe dit auſſi de ce qui eſt moins eſtimé en quelque chôſe. On l'a mis au *bas* bout de la table; c'eſt-à-dire, au lieu le plus éloigné des perſonnes de condition. Les *baſſes* cartes, ce ſont les moindres du jeu. Ce vin eſt *bas*, & ſent la lie.

En tèrmes de Juriſprudence, on appelle *baſſe* Juſtice, celle qui connoît des droits dûs au Seigneur, cens & rentes, exhibitions de

de contrats, de la Police, d'un dégat de bêtes, d'injures légères dont l'amande ne peut excéder ſept ſols ſix deniers; & cela par oppoſition à la *Moyenne*, & à la *Haute* Juſtice.

BAS, ſe dit encore de la mèr, des lacs, des étangs, des rivières; & ſignifie qui a peu d'eau. *Depreſſus.* Ces étangs ſont bien *bas.* Les rivières ſont bien *baſſes.*

BAS, ſe dit du tems auſſi-bien que du lieu. Les médailles du *bas* Empire, ce ſont celles des Empereurs qui ont vécu depuis la décadence de l'Empire, depuis Conſtantin le Grand juſqu'au dernier Empereur du même nom. *Recentior.* La *baſſe* Latinité, c'eſt la corruption de la langue Latine. *Corruptus.* Le Carême eſt *bas*, c'eſt-à-dire, il commence de bonne heure, dès le mois de Février. *Proximus.*

BAS, ſe dit figurément en chôſes morales. *Abjectus, humilis; demiſſus.* Une âme *baſſe*, un eſprit *bas*, qui n'ont rien d'élevé. Un cœur bas, qui eſt lâche. Une mine *baſſe*, qui ne témoigne aucune grandeur d'âme. Il y a des eſprits élevez qui ont l'âme *baſſe*. LE P. BOURD. Un eſprit né ſans fard, ſans *baſſe* complaiſance, fuit ce ton radouci. BOIL. On dit encore un ſtile *bas*, qui eſt rampant, qui n'a rien de noble, qui eſt ſans figure. Un mot *bas*, qui ne ſe dit que par le peuple.

> *Le ſeul mépris d'un choix ſi* bas *& ſi honteux,*
> *Devoit bien ſoutenir l'intérêt de mes feux.* MOL.

C'eſt ici le lieu d'expliquer nettement & au juſte ce que c'eſt qu'un tèrme *bas*, une expreſſion *baſſe*, & avec quel ſoin on doit éviter ces ſortes de fautes dans le diſcours, ſur tout s'il eſt grave & ſérieux. Nous avons là-deſſus d'excellentes remarques dans la dernière Édition des Œuvres de M. Deſpreaux. Voyez la neuvième de ſes réflexions critiques ſur quelques paſſages de Longin, rien n'eſt de mieux écrit ni de mieux ſenſé. En voici le précis. Longin dit, chap. 34, que les mots *bas* ſont comme autant de marques honteuſes qui flétriſſent l'expreſſion. Là deſſus M. Deſpreaux remarque que cela eſt vrai dans toutes les langues, qu'on ſouffrira plûtôt, généralement parlant, une penſée *baſſe* éxprimée en tèrmes nobles, que la penſée la plus noble éxprimée en tèrmes *bas*. La raiſon qu'il en apporte, eſt que tout le monde ne peut pas juger de la juſteſſe & de la force d'une penſée, mais qu'il n'y a preſque perſonne, ſur tout dans les langues vivantes, qui ne ſente la baſſeſſe des mots. Il ajoûte que les mots des langues ne répondent pas toûjours juſte les uns aux autres, & qu'un tèrme Grèc très-noble ne peut ſouvent être exprimé en François que par un tèrme très-*bas*. Cela ſe voit par les mots d'*aſinus* en Latin, & d'*âne* en François, qui ſont de la dernière baſſeſſe dans l'une & dans l'autre de ces langues, quoique le mot qui ſignifie cet animal, n'ait rien de *bas* en Grèc ni en Hébreu, on le voit employé dans les endroits même les plus magnifiques. Il en eſt de même du mot de *mulet* & de pluſieurs autres. Enfin, ce qui eſt encore plus propre de ce Dictionnaire, il remarque fort judicieuſement que les langues ont chacune leur bizarrerie, mais que la Françoiſe eſt principalement capricieuſe ſur les mots, & que bien qu'elle ſoit riche en beaux tèrmes ſur de certains ſujets, il y en a beaucoup où elle eſt fort pauvre, & qu'il y a un très-grand nombre de petites chôſes qu'elle ne ſçauroit dire noblement. Ainſi, par exemple, quoique dans les endroits les plus ſublimes elle nomme ſans s'avilir, *un mouton*, *une chévre*, *une brebis*, elle ne ſçauroit ſans ſe diffamer, dans un ſtile un peu élevé, nommer *un veau*, *une truye*, *un cochon*. Le mot de *geniſſe* en François eſt fort beau, ſur tout dans une Églogue: *vache* ne s'y peut pas ſouffrir: *Paſteur* & *Berger* y ſont de plus bel uſage; *gardeur de pourceaux*, ou *gardeur de bœufs*, y ſeroient horribles. Cependant il n'y a peutêtre pas dans le Grèc deux plus beaux mots que συβώτης & βουκόλος, qui répondent à ces deux mots François, & c'eſt pourquoi Virgile a intitulé ſes Églogues de ce doux nom de *Bucoliques*, qui veut pourtant dire en nôtre langue à la lettre, les Entretiens des bouviers, ou des gardeurs de bœufs.

On peut ajouter que la langue Françoiſe eſt celle qui ſouffre moins les tèrmes *bas*, non ſeulement dans le ſtile élevé, mais dans les converſations ordinaires des honnêtes gens, où les tèrmes *bas* ne s'employent point, à moins qu'on ne parle de certaines chôſes qui font tout le ſujet du diſcours, comme d'agriculture, d'anatomie &c. car ailleurs le bel uſage veut qu'on ſubſtituë d'autres tèrmes à la place de ceux qui ſont communs, quoique François d'ailleurs. On a des éxemples de cela au Palais; il y a même quelques perſonnes qui croyent qu'en parlant de guèrre on dit *tranchée* & *faſcine*, au lieu de *foſſé* & de *fagot*, pour éviter des expreſſions communes & baſſes; en effet, on ſeroit ſurpris de lire dans une gazette qu'un Lieutenant général portoit des *fagots*. Quoi qu'il en ſoit de cette remarque, qui n'eſt peut-être ni tout-à-fait vraye, ni tout à fait fauſſe, il eſt ſeur que la langue Françoiſe eſt auſſi réſervée dans l'uſage des expreſſions *baſſes*, que d'autres langues ſont libres & hardies; on en peut juger par la manière dont on s'éxprime en parlant de certaines actions naturelles.

BAS, en tèrmes de Médecine, ſe dit du *bas* ventre: ce qui fait la troiſième partie de la diviſion du corps humain en trois ventres, dont le prémier eſt la tête, le ſecond la poitrine, avec ce qui eſt au deſſus du diaphragme, & le troiſième ce qui eſt au deſſous juſqu'aux cuiſſes, que le peuple appelle abſolument le *ventre. Alvus.* Et à l'égard des autres organes des ſens, on dit qu'un homme a la vûë *baſſe*, *Myops*, pour dire, qu'il a la vûë courte, & la voix *baſſe. Submiſſus, depreſſus, debilis*, pour dire, qu'il l'a foible.

En tèrmes d'Orfévre, on appelle de l'or *bas*, de l'argent *bas*, ou de *bas* alloy, celui qui eſt foible, où il y a de l'alliage, qui n'eſt pas au titre du poinçon de Paris, ou de celui auquel on bat les monnoyes. *Vilis.* L'argent d'Allemagne eſt fort *bas.* On appelle *bas* billon d'argent, celui qui eſt au deſſous de cinq deniers; & *haut* billon, celui qui eſt au deſſus juſqu'à dix.

En tèrme de Sculpture, on appelle *bas* relief, ou *baſſe* taille, ce qui eſt oppoſé à *plein relief*, ou *ronde baſſe*, une ſculpture relevée en demie boſſe, qui eſt attachée à un fond, d'où elle ne ſort qu'en partie. *Minora ſigilla.* Monſieur Félibien diſtingue trois ſortes de *bas*-reliefs; dans les uns les figures qui ſont ſur le devant paroiſſent preſque de relief, dans les autres elles ne ſont qu'en demie-boſſe, & d'un relief beaucoup moindre; & dans la dernière eſpéce elles ſont encore moins élevées, & ont peu de relief à la manière des vaſes, des camaïeus, des médailles, & des monnoyes.

On dit en tapiſſerie, Haute & *baſſe* liſſe, ou *baſſe* marche, ſelon la manière du travail. *Supremi & infimi licii auleum.*

En tèrmes de guèrre, on appelle *baſſe* enceinte, la fauſſebraye; & Place *baſſe*, la caſemate, & le flanc retiré, qui ſert à défendre le foſſé. *Depreſſus.* Et on dit, Faire main *baſſe*, quand on ne donne point de quartier.

En tèrmes de Marine, on appelle auſſi *Bas bord*, le côté gauche du navire, oppoſé à *ſtribord*, qui eſt le côté droit, eu égard à celui qui étant à la pouppe, regarde la prouë. *Latus ſiniſtrum.* Les Levantins diſent *orſe.* Faire feu de *bas bord.* On appelle auſſi un vaiſſeau de *bas bord*, une Galère ou autre bâtiment qui n'a qu'un pont; par oppoſition aux grands vaiſſeaux qu'on appelle de *haut bord.* Les Brigantins qui ne portent point de couverte, ſont des vaiſſeaux de *bas bord. Bas bord tout*, eſt le commandement que l'on fait au timonier de pouſſer la barre du gouvernail tout-à-fait à gauche. On appelle *bas bordes*, la partie de l'équipage qui doit ſervir *à bas bord.*

BAS-FOND, eſt un fond où il y a peu d'eau, qui eſt dangereux, où il eſt aiſé d'échoüer, & où il faut être guidé par des Pilotes côtiers. *Locus aqua depreſſior.* On l'appelle autrement *Pais-ſomme.*

BAS-JUSTICIER. Voyez plus bas en ſon rang.

BASSE-COUR. ſ. f. Cour de derrière dans un hôtel, où on loge les valets, & où ſont les écuries, les remiſes de carroſſe. Le mot de *baſſe cour* dans cette ſignification eſt tout-à-fait impropre, on dit ſeulement cour de derrière. *Area poſtica.*

On appelle auſſi à la campagne une *baſſe cour*, la cour où l'on met tout l'attirail d'une maiſon de campagne: comme ſont les charruës, les beſtiaux, les volailles, le fumier, les cuves, preſſoirs, &c. *Chors, cors.* Un Gentilhomme vit honnêtement à la campagne des fruits de ſa *baſſe cour.*

On appelle des nouvelles de la *baſſe cour*, celles qui ſont fauſſes, & qui viennent de gens mal informez.

BASSES VOILES, ſont les grandes voiles d'en bas: ce qui ſe dit ſur tout de celles du grand mât, & du mât de miſaine, par oppoſition à celles de hune, & de perroquet. *Velum ſummi mali maximum, infimum.*

En tèrmes de Fauconnerie, on appelle un oiſeau *bas*, quand il eſt maigre & décharné. *Macer, macilentus.*

BAS-VOLER. ſ. m. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des perdrix, des cailles, & autres oiſeaux qui ont le vol peu élevé. *Volatus demiſſior.*

En l'Égliſe on appelle une Meſſe *baſſe*, *Miſſa ſine cantu*, celle qui eſt dite ſans être chantée par le Chœur, & ſans aſſiſtance de Diacre & de Soûdiacre.

En Muſique, on dit qu'une corde eſt trop *baſſe*, qu'un luth eſt monté trop *bas*, lorſqu'elle ne s'accorde pas avec les autres cordes, ou qu'un inſtrument ne s'accorde pas avec les autres. *Demiſſus, ſuppreſſus.*

BAS. adv. Il a acheté cette charge dix mille écus argent *bas*; pour dire, argent comptant. *Præſente, numeratâ pecuniâ.* Quand on demande la vie, il faut mettre *bas* les armes, pour dire, il les faut quitter. *Arma ponere, deponere.* Il faut parler tout *bas* dans la chambre d'un malade, c'eſt-à-dire, doucement. Parlons *bas*,

bas, & d'une manière qu'on ne ſoit pas entendu des autres. *Submiſsè.*

En même tems que ſa bouche
Me diſoit je ne veux pas,
Ses yeux me diſoient tout bas,
Je ne ſuis pas ſi fareuche. La Sabl.

On dit auſſi, Cet homme, ce malade eſt bien *bas*; pour dire, que ſa maladie, ou ſa pauvreté ſont éxtrêmes. *Inclinata ſalus, fortuna.*

Bas, ſignifie encore, Dans un état bas & obſcur, dans une condition baſſe & mépriſable. *Humiliter, abjectè.* La fortune eſt accoutumée à prendre bien *bas* ceux qu'elle veut mettre bien haut, & elle ſe plaît à former ſes créatures de rien. Voit.

Bas, ſe dit auſſi pour marquer les parties baſſes d'une chôſe par oppoſition aux hautes. *Inferiora.* Il a fait reparer, reblanchir ſa maiſon de haut en *bas*.

On dit figurément, Traiter un homme de haut en *bas*; pour dire, lui parler avec orguëil, le traiter avec mépris. *Superbè, arroganter.* On croit ſe donner un air de diſtinction, & d'autorité, en traitant les autres de haut en *bas*. Bell. On dit auſſi abſolument, Le tenir *bas*; pour dire, le tenir ſujet, & dans la ſoumiſſion. On dit encore quand on a un dégorgement de bile, qu'on va par haut & par *bas*; pour dire, qu'on vomit, & qu'on a le cours de ventre.

Mettre *bas*, ſignifie encore ſe dépoüiller de quelque chôſe, la quitter, s'en défaire. Mettez *bas* vôtre manteau, c'eſt-à-dire, Quittez vôtre manteau. Mettez *bas* ce peſant fardeau, c'eſt-à-dire, déchargez-vous de ce fardeau. Et figurément on le dit en chôſes ſpirituelles & morales, Mettez *bas* tous ces ſoins, toutes ces inquiétudes ſur l'avenir; Dieu y pourvoira. Il a mis *bas* toutes ſes défiances, tous ſes ſoupçons.

Et ſi de nos ſçavans la troupe chicaneuſe,
Eut mis bas, *comme lui, toute humeur querelleuſe*
Nous aurions la paix aujourd'hui.

On dit en tèrmes de Marine, qu'on met *bas* le pavillon, quand on l'abaiſſe pour ſaluer un vaiſſeau plus puiſſant, ou pour ſe rendre. *Vexillum demittere.* Et figurément on dit, Mettre pavillon *bas*; pour dire, Ôter ſon chapeau, ainſi qu'on fait quand on boit les ſantez des perſonnes qu'on honore: cela ne ſe dit qu'en ces ſortes d'occaſions. *Caput aperire.*

On dit qu'on a mis *bas*, dans une Imprimerie, dans un attelier, pour dire, qu'on n'y travaille plus, & qu'on a été contraint de ceſſer le travail pour le trop grand froid, ou par quelque autre obſtacle. Les Imprimeurs appellent auſſi le *bas*, la partie de leur preſſe où eſt enclavé le marbre.

On dit en tèrmes de Chaſſe, que les cerfs ont mis *bas*; pour dire, que leur bois eſt tombé; ce qui arrive ordinairement en Avril. *Deponere.* Les vieux cerfs mettent *bas* devant les jeunes.

On dit en tèrmes de Manége, qu'une cavale a mis *bas*; pour dire, qu'elle a pouliné. *Fœtum edere.*

On dit auſſi d'une chienne, qu'elle a mis *bas*; pour dire, qu'elle a fait ſes petits. Il y a des Provinces où le peuple dit chioler.

Bas, ſe conjoint auſſi advèrbialement avec pluſieurs particules, comme, Mettre à *bas*, c'eſt, Jetter à tèrre un Cavalier, démolir un bâtiment, éteindre une maiſon, une famille. *Dejicere, deturbare.* Il y avoit déja deux tours à *bas*. Mol.

Vain fantôme d'honneur, c'eſt pour toy que l'épée,
Sans ceſſe au maſſacre occupée,
A mis tant de guèrriers à bas. Mau.

En *bas*, & là *bas*, ſe diſent d'un lieu *bas* à l'égard du lieu où nous ſommes. *Infrà, deorsùm.* Allez là *bas*; deſcendez en *bas*. On le dit auſſi de l'Enfer, que S. Auguſtin croit être au centre de la tèrre.

Et ſi l'ai fait encor, poſez le cas;
Gardez-vous bien que rancune vous tienne,
Les Rancuniers ſont mal menez là bas.

On dit encore dans les Tribunaux de Juſtice, qu'on envoyera une partie-*là bas*; pour dire, en priſon, qu'on la fera deſcendre en *bas*.

On dit encore à la table, Je ne payerai rien, je ſuis des *bas* aſſis. Il faut prendre vôtre chemin par *bas*. Pluſieurs veulent loger en *bas*. Ici *bas*, ſignifie non ſeulement le lieu où nous ſommes, à comparaiſon d'un lieu plus haut, mais auſſi tout ce *bas* monde oppoſé à la gloire éternelle. C'eſt ſe tromper que de compter ſur les chôſes d'*ici bas*, quelque éclat qu'elles puiſſent avoir. Abb. d. l. Tr.

Ecoutez ma juſte prière,
*Elle n'aſpire point aux grandeurs d'*ici bas. L'Ab. Tetu.

*Pour moi, ſur cette mèr qu'*ici bas *nous courons,*
Je ſonge à me pourvoir d'eſquifs & d'avirons. Boil.

En tèrmes de Fauconnerie, on dit *bas* voler, ou *bavoler* à tire d'aîle, en parlant de la perdrix, & d'autres oiſeaux qui n'ont pas le vol hautain. *Terram radere.*

On dit provèrbialement, qu'un homme a le cœur haut, & la fortune *baſſe*; pour dire, qu'il n'a pas le moyen de faire voir toute ſa générosité. On dit auſſi d'un homme qui n'a guère d'argent, que les eaux ſont *baſſes* chez lui. On dit auſſi, Parler d'un ton plus *bas*, quand on s'adoucit après avoir bien menacé & querellé. On dit auſſi, qu'un homme eſt *bas* percé, quand il n'a pas de quoi vivre. On dit auſſi, A *bas* couvreur, la tuile eſt caſſée, quand on veut faire deſcendre quelqu'un d'un lieu élevé où il eſt. On dit auſſi d'un diſcours ou d'une langue qu'on n'entend point, c'eſt du *Bas*-Breton pour moi.

BAſSE. ſ. f. Tèrme de Manége. *Declivis.* C'eſt une pente douce d'une colline, ſur laquelle on accoutume le cheval à courir au galop, pour lui apprendre à plier les jambes. On l'appelle autrement *calade*.

Baſſe, en tèrmes de Muſique, eſt la partie de la Muſique qui fait les ſons les plus graves & les plus ſourds. *Gravior, imus ſonus.* Les plus gros tuyaux de l'orgue font la *baſſe*. Les plus groſſes cordes d'un luth ſont les *baſſes*. Les Muſiciens tiennent que la *baſſe* eſt la principale partie des concerts, & le fondement de la compoſition. D'autres veulent que la principale partie ſoit le deſſus, comme étant le principal ornement de la Muſique. On dit encore *baſſe* récitante, ou *baſſe* du petit chœur; *baſſe* continuë, *baſſe* chantante, *baſſe* double, *baſſe* de haut-bois, petite *baſſe*, prémière *baſſe*, *baſſe* de chromorne.

Baſſe, ſe dit auſſi de celui qui chante cette partie. Il faut avoir un grand creux de voix pour être une bonne *baſſe*.

Baſſe, eſt auſſi l'inſtrument ſur lequel on jouë cette partie, qui eſt le plus gros & le plus long de ceux qui forment le concert. *Soni gravis muſicum organum.* Une *baſſe* de viole. *Soni gravis barbites.* Une *baſſe* de hautbois, le theorbe eſt propre pour la *baſſe*.

Baſſe continuë, Eſt l'harmonie que font des theorbes, ou des *baſſes* de violes qui joüent continuellement tandis que les voix chantent, ou que d'autres inſtrumens joüent leurs parties, ou que quelques-uns s'arrêtent. *Sonus gravior tota muſica continuatus.* Selon M. Broſſard la *baſſe continuë* eſt une partie de la Muſique moderne inventée & miſe en uſage vers 1600. par un Italien, nommé Ludovico Viadana, qui le prémier en a donné un Traité. On la joüe avec les chiffres marquez au deſſus des notes ſur l'orgue, l'épinette, le claveſſin, le theorbe, la harpe &c. & ſouvent ſimplement & ſans chiffres ſur la *baſſe* de viole, ou de violon, avec le baſſon, le ſerpent, &c.

Baſſe-taille, Eſt le Muſicien, ou Joüeur d'inſtrumens qui tient une ſeconde partie de la taille en un concert où il y a plus de quatre voix, ou inſtrumens. *Voce ſubgravi canere*, ou *ſoni ſubgravis inſtrumentum pulſare.*

Baſſe-taille, ſe prend auſſi pour une voix d'un certain caractère, on l'appelle quelquefois concordant. La *Baſſe-taille* eſt une voix qui va de haut en bas. Ceux qui peuvent chanter cette partie peuvent ſervir de taille & de *baſſe* en un beſoin. Brossart. Petite *baſſe*. C'eſt comme nos quintes & nos *baſſes* de violon. Id. *Baſſe-contre.* On appelle ainſi ceux qui chantent la plus baſſe partie de la Muſique. Id.

Baſſe-contre, Eſt le Muſicien, ou Joüeur d'inſtrumens qui tient une ſeconde *baſſe* dans les mêmes concerts. *Gravium partium cantor.* Il y a quelques gens qui diſtinguent ici entre cette partie de la Muſique, & le Muſicien qui la joüe. Quand il eſt queſtion de la Muſique, ils veulent bien qu'on diſe *baſſe-contre*, comme on dit *haute-contre*. Mais quand il eſt queſtion du Muſicien, ils veulent que l'on diſe *baſſe-conte* & *haute-conte*. Cependant Mrs de l'Académie, Richelet, & beaucoup d'autres, ne s'arrêtent point à cette diſtinction. Ils diſent *baſſe-contre* & *haute-contre*; & cet uſage s'accorde à l'étymologie. Ménage le décidoit auſſi de même autrefois, parceque la *baſſe-contre* eſt la partie de Muſique qui eſt contre la taille, comme la *haute-contre* eſt celle qui eſt contre le deſſus: cependant il a changé d'avis, & prétend que l'uſage le plus général eſt pour *baſſe-conte*. *Soni gravis organum pulſare.*

BASALTES. ſ. m. *Baſaltes.* Nom d'une eſpèce de pièrre, ou de marbre, dont parlent Pline Liv. XXXVI. ch. 7. Strabon Liv. XVII. & Ptolémée en parlant de la côte Arabique de l'Égypte. Elle avoit la couleur & la dureté du fèr. Le plus gros bloc qu'on en ait jamais vû, ſelon Pline, fut mis par Veſpaſien dans le temple de la paix; on y avoit repreſenté ſeize jeunes enfans jouants

ſur

ſur le bord du Nil. Daléchamp dit que l'on trouve proche de Gaillon en Normandie de petites pierres de cette eſpéce. Pline rapporte encore que la ſtatuë de Memnon, qui reſonnoit au lever du ſoleil, étoit d'une pierre égale à celle du temple de la paix; cette ſtatuë ſe voyoit dans le temple de Sérapis à Thebes. C'eſt apparemment de cette pierre que ſont les figures Egyptiennes qui nous reſtent de l'antiquité, & qui ſont d'une pierre noire; car le *baſalte* eſt une pierre noire, ou de touche, réſiſtant à la lime, peſante, unie, douce au toucher. Elle vient d'Ethiopie & d'Allemagne. Elle ſert à examiner l'or & l'argent. Son nom vient de *baſal*, qui ſignifie *du fer*, ou de βασανίζω, *diligenter examino.* On la nomme auſſi pierre de Lydie, & en Latin *lapis Lydius.* Voyez Pline Liv. XXXVI. ch. 7. & Saumaiſe ſur Solin pag. 558. Strabon a donné auſſi une deſcription des *baſaltes* Liv. XVII.

BASAN. Région & Royaume ſitué à l'Orient du Jourdain. C'étoit un Royaume d'Amorrhéens, dont le dernier, nommé Og, géant d'une grandeur prodigieuſe, fut vaincu par Moyſe, & ſes terres données à la moitié de la Tribu de Manaſſe. Il avoit à l'Orient les Montagnes de l'Arabie Pétrée, ou de Galaad, à l'Occident le Jourdain, & s'étendoit depuis le torrent de Jaboc au midi juſque vers l'Antiliban, ou les montagnes appellées Hermon dans l'Ecriture.

BASANE. ſ. f. Peau de veau ou de mouton paſſée par le tan, qui n'eſt point courroyée, qui ſert ſans autre préparation à couvrir des livres, des pantoufles, &c. *Aluta.*

Du Cange dérive ce mot de *baſan*, qu'on a dit dans la même ſignification.

BASANÉ, ÉE. Hâlé, brûlé; qui a le teint olivâtre, & tirant ſur le noir. *Fuſcus, ſubniger, aquilus.* Les Eſpagnols ſont *baſanez*; & c'eſt pour cela qu'on dit burleſquement, Les troupes *baſanées*; pour dire les troupes Eſpagnoles. Un voyageur revient ordinairement tout *baſané*, tout hâlé du ſoleil. Les païſans ſont ordinairement hâlez & *baſanez*.

Ce mot vient du Grec βάσανος, qui ſignifie proprement *Lapis Lydius*, ou *Herculeus*, la *pierre de touche*, qui eſt noire, ou d'une couleur noirâtre, dont la *baſane* peut auſſi avoir pris ſon nom, parce que les premiéres baſanes étoient des cuirs qu'on préparoit avec peu de ſoin, & qu'on teignoit d'un mauvais noir. Il eſt plus vraiſemblable que c'eſt un ancien mot François ou Gaulois, qui reſte encore en Eſpagnol, où *baça* ſignifie couleur noire, ou brune, *color fuſcus*, dit l'Auteur de la Notice de Gaſcogne.

Chez les Romains le viſage *baſané* étoit une marque de vertu; la pâleur étoit une marque de molleſſe, & de volupté; & au contraire un viſage noir & brûlé étoit regardé comme un ſigne de courage, & de valeur. Le Cl.

BASCONGADE. ſ. f. C'eſt le nom que l'on donne en quelques endroits à la langue des Biſcayens, que les Eſpagnols appellent Vaſcaence, ou Viſcaina, & nous langue Baſque. T. Corn. *Cantabrica lingua.*

BASCULE. ſ. f. Quelques gens diſent *bacule*; mais *baſcule* eſt le plus uſité. Contrepoids qui ſert à lever le pont-levis d'une ville, d'un château. *Cratitia porta quæ ſuſpenſa tollenonis in morem modò ſublevatur, modò deorſum agitur.* Ce ſont de groſſes piéces de charpente dont une partie s'avance en dehors de la porte, & ſoutient des chaînes attachées au pont-levis; & l'autre eſt en dedans la porte qui en fait le contrepoids. Elles ſe meuvent en équilibre ſur deux forts pivots attachez aux jambages de la porte, enſorte qu'en appuyant ſur l'un des bouts, l'autre hauſſe. Il ſe fait encore pluſieurs machines à *baſcule*, tant pour élever les eaux, que pour d'autres ouvrages. *Tolleno.* Une *baſcule* de moulin à vent, c'eſt une piéce de bois qui abbat le frein du moulin, & qui ſert à l'arrêter. *Tolleno piſtrinenſis*, ou, *molendinarius.* La *baſcule* de frain d'un moulin eſt d'environ douze pieds de long. Une *baſcule* de comptoir, c'eſt une petite plaque de fer qui baiſſe par un bout, & hauſſe par l'autre ſur les comptoirs des Marchands, & par où l'on jette dans le comptoir l'argent que l'on reçoit. *Lamina Tollenonis inſtar ſuſpenſa.* On dit une *baſcule* ou trappe d'un piége, d'une ratiére. Il y a auſſi une ſorte de machine à jetter des grenades, qui s'appelle *baſcule*. Nicod dérive ce mot de *baſculus*, ou bien *à battuendo culo.*

On appelle auſſi *baſcule*, une piéce de bois, ſoit planche, ou ſolive, qu'on met ſur une autre en travers, qui eſt un peu élevée, ſur laquelle les enfans ſe joüent, & ſe brandillent.

Bascule. ſ. f. Terme de fortification. Porte appuyée ſur deux paux, qui s'ouvre & ſe ferme en maniére de trebuchet.

Bascule ſe dit encore d'une eſpéce de ſerrure ainſi nommée parce qu'elle ſe hauſſe & ſe baiſſe.

Les Bascules les plus ſimples ſont celles qui ne conſiſtent qu'en une piéce de bois ſoutenuë d'une autre par le milieu ou autrement, comme d'un eſſieu pour être plus ou moins en équilibre. Lorſqu'on péſe ſur un des bouts l'autre hauſſe. Ces ſortes de *baſcules* ſont les plus communes, on s'en ſert pour élever des eaux.

BASE. ſ. f. Appui, ſoûtien, terrain ſur lequel on fonde, on éleve quelque conſtruction. *Fulmentum, fundamentum.* Il faut qu'un baſtion de terre ait en ſa *baſe* le double de la largeur qu'il a en ſa plus haute ſuperficie.

Base, eſt auſſi la partie qui eſt audeſſous du fût d'une colonne, & qui poſe ſur le piédeſtal, lorſqu'il y en a. *Baſis.* La *baſe* a ſes ornemens, qui ſont des aſtragales, des thôres, &c. On nomme auſſi *ſpire*, la *baſe* d'une colonne, du Latin *ſpira*, qui ſignifie les tours d'un ſerpent couché, qui fait à peu près la même figure. La *baſe Toſcane* eſt la plus ſimple de celles des cinq ordres laquelle n'a qu'un tôre. La *baſe Dorique* a une aſtragale plus que la Toſcane. La *baſe Ionique* a un gros tôre, ſur deux foibles ſcoties ſéparées par deux aſtragales. La *baſe Corinthienne* a deux thôres, deux ſcoties & deux aſtragales. La *baſe Compoſite* a une aſtragale moins que la Corinthienne. La *baſe Attique* a deux thôres, & une ſcotie. On appelle *baſe rudentée*, celle dont les thôres ſont taillez en maniére de câbles. *Baſe mutilée*, celle qui n'eſt profilée que par les côtez d'un pilaſtre. *Baſe* ſe dit auſſi de tout ce qui ſert comme de premier fondement hors le rez de chauſſée, pour ſoutenir toute ſorte de corps ou d'édifice.

En termes d'Arpentage on appelle *baſe*, la ligne ſur laquelle on établit des meſures certaines. On prend d'ordinaire pour *baſe*, quelque muraille, ou le plus grand côté de la ſuperficie qu'on veut meſurer.

Base, en termes de Géometrie, eſt le côté du triangle opposé à l'angle que forment ſes deux autres côtez; ainſi en tout triangle chaque côté peut être conſidéré comme la *baſe*. *Baſis trianguli.* Mais dans un triangle rectangle, la *baſe* eſt le côté opposé à l'angle droit. On l'appelle autrement *ſubtendante*, & *hypothenuſe.* On dit auſſi la *baſe* d'un cube, c'eſt le quarré ſur lequel il eſt poſé. La *baſe* d'un hémiſphère, eſt un plan, ou un cercle, dont le diamétre eſt égal à celui de la ſphère, & dont le centre eſt le même que celui de cette même ſphère.

Base, en terme de fortification, eſt le côté extérieur d'un poligone, ou bien une ligne qu'on imagine tirée d'un angle du flanc d'un baſtion à celui qui lui eſt opposé.

Base, ſe dit figurément des choſes qui ſervent d'appui & de fondement à quelque choſe. *Fundamenta, columina.* La foi eſt la *baſe* ſur laquelle roule toute la Religion. Cette vérité eſt la *baſe* de tout mon diſcours. Il faut poſer ce principe pour *baſe* de cette doctrine. La Logique eſt la *baſe* de la Philoſophie. La juſtice eſt la *baſe* & le fondement de l'autorité Royale. La Religion & la piété ſont la *baſe* la plus ſolide de l'honnêteté. S. Evr.

Lui ſeul de la nature eſt la baſe *& l'appui.* Boil.

Base, en termes de Botanique, eſt le bas des feüilles ou des tiges. On l'appelle autrement la naiſſance des feüilles. Ainſi on dit, ces feüilles ſont arrondies à leur *baſe*, ou à leur naiſſance; les feüilles entourent la tige par leurs *baſes*.

Base, ſe dit auſſi du principal ingrédient qui entre dans quelque corps artificiel, ou compoſition. *Pars præcipua.* Le citron eſt la *baſe* du ſorbet. Le cacao eſt la *baſe* du chocolat.

Base, En termes d'Anatomie, ſe dit de la partie ſupérieure du cœur qui eſt la plus large, & opposée à ſa pointe. Il ſe dit encore du fondement de l'os hyoïdes. La *baſe* du cœur eſt ſa partie ſupérieure, & la plus large opposée à la pointe. De même on dit la *baſe* de l'omoplate, qui eſt ſa partie poſtérieure & la plus prochaine des vertébres du dos.

Base, en terme de Muſique, c'eſt la plus baſſe partie de la Muſique, qui ſert de fondement aux autres.

BASIGLOSSE. Terme d'Anatomie. *Baſiogloſſum.* C'eſt un des muſcles de la langue qui prend ſon origine de la bâſe de l'os hyoïde, & s'inſère à la racine de la langue. Il la tire vers le fond de la bouche. Il y a deux *baſigloſſes*. M. Bourdon écrit *baſiogloſſes*, auſſi bien que M. Harris, qui dit auſſi que c'eſt une paire de muſcles, & qu'elle éleve auſſi la chair de la bâſe de l'os hyoïdes. M. Dionis écrit *baſigloſes*.

BASILAIRE. adj. C'eſt un nom que les Médecins donnent à un des os de la tête qui eſt au haut de la bouche, & qu'on appelle auſſi l'os du Palais. Il eſt couvert d'une tunique glanduleuſe, dans laquelle ſe ſépare une ſeroſité, qui ſe décharge dans la bouche par une infinité de petits tuyaux.

BASILE. ſ. m. *Baſilius.* Nom propre d'homme, formé du Grec βασίλειος, qui ſignifie *Royal*, de βασιλεὺς, *Roi*. S. *Baſile* le Grand eſt un Père Grec, Evêque de Céſarée en Cappadoce, & l'un des plus ſçavants & des plus éloquents hommes que l'Orient ait portez. *Baſile* le Macédonien eſt un Empereur de Conſtantinople, qui de ſimple Ecuyer qu'il étoit fut aſſocié à l'Empire par Michel III. *Baſile* le Jeune, auſſi Empereur de Conſtantinople, ſuccéda à Jean Zimiſces l'an 975.

Ordre de S. *Baſile*, Ordre Religieux le plus ancien de tous, ainſi nommé de S. *Baſile* Evêque de Céſarée en Cappadoce, qui fut

Auteur

Auteur de la Régle que cet Ordre ſuivit. Il la compoſa dans la Province du Pont, où il ſe retira parmi les ſolitaires depuis 357. juſqu'en 362. L'Ordre de S. *Baſile* a été très-fameux en Orient. Cette Régle n'a été ſuivie en Occident que dans l'onziême ſiécle. Grégoire XIIIe réforma cet Ordre en 1579.

BASILÉOPATOR. Voyez Père.

BASILIA, ou BASILÉE. *Baſilia.* Tèrme de Mythologie. C'étoit une Déeſſe des peuples de l'Atlantide, qui ſelon Selden étoit la même que l'Amilca, & la Déeſſe Céleſte des Carthaginois. Voyez cet Auteur *De Diis Syr. Synt.* 1. *C.* 6. *p.* 181.

BASILIC. ſ. m. Serpent qu'on dit tuer par ſes regards, & être le Roi des ſerpens. *Baſiliſcus.* Galien dit que le *baſilic* eſt un ſerpent jaunâtre, ayant la tête munie de trois petites éminences, marquetée de taches blanchâtres en forme de couronne; ce qui l'a fait nommer *Roi des ſerpens.* Sa morſure, ſon ſifflement, & ſon toucher, font mourir tous les autres animaux. Pas une bête n'oſe manger de ſa charogne quand il eſt mort. On meurt ſubitement pour en avoir mangé, ou même pour avoir mangé des bêtes mortes par ſa morſure. Elien dit qu'il n'a pas plus d'un palme, & que ſon venin eſt ſi pénétrant, qu'il fait mourir les plus grands ſerpens par ſa ſeule vapeur, & qu'il tuë ſoudain ceux qui l'ont touché de loin avec une pèrche, ou autre arme d'haſt; qu'il fait mourir toutes les plantes par où il paſſe; qu'il brûle les hèrbes, & rompt les pièrres, tant ſa vapeur eſt venimeuſe. Pline dit que dans la région Cyrénaïque en Ethiopie autour de la fontaine Nigris, qu'il croit être la ſource du Nil, il y a un ſerpent qu'il nomme *Catoblepas*, qui eſt petit, & incommodé de ſes membres, qui a la tête ſi peſante, qu'il ne la peut ſoutenir, c'eſt pourquoi il la porte toûjours inclinée vers la tèrre; qui eſt ſi venimeux, qu'il tuë tous ceux qui l'ont ſeulement regardé; (il entend parler du *baſilic*) & que la belette eſt ſon ennemie, & que ſi on en fait jetter une dans ſa tanière, elle tuë & étouffe le *baſilic* par ſon haleine & ſon odeur. Et Solin dit que ceux de Pèrgame achetèrent chèrement un corps mort de *baſilic*, pour empêcher les araignées de faire leurs toiles dans le Temple d'Apollon.

Le P. Roger Récolet, dans ſa Tèrre Sainte, Liv. 1. ch. 12. dit qu'il en a vu un mort, & le décrit ainſi: C'eſt une eſpéce de lézard d'environ un pied & demi de long, de couleur griſe, tirant ſur le roux, la peau rude, la tête aſſez longue, ſur laquelle il y avoit ſix petites marques blanches un peu élevées, qui repréſentoient la forme d'une couronne; ſon regard eſt audacieux comme celui d'un coq. Il ajoute qu'un Marchand Lyonnois, nommé Mertier en avoit eû un petit vif, qu'il envoya mort au Cardinal de Richelieu; qu'il faut être à une certaine diſtance; qu'il tuë de ſon regard; car, dit-il, s'il voit un homme ou un animal par les pieds, ou par le côté, ou par le dos, ou bien que l'on ne s'arrête pas un peu à lui regarder les yeux, il ne pourra pas lancer ſon venin, encore moins par les mains, ni par la face, ni par aucune autre partie que par les yeux; que Dieu a donné à cet animal un inſtinct, qui fait que toutes les fois qu'il ſort de ſa caverne, il crie deux ou trois fois d'une voix lamentable, qui donne l'effroi, & qui avertit les autres animaux de ſe retirer; que ſous Léon IV. on trouva à Rome un *baſilic* lequel de ſon regard fit mourir pluſieurs perſonnes.

Nonobſtant cela le *baſilic* paſſe chez les Modernes pour un ſerpent fabuleux, d'autant plus qu'on dit qu'il naît de l'œuf d'un vieux coq. Les Auteurs en font cent contes ridicules. Ils diſent que s'il regarde le prémier quelqu'un, il le tuë; mais que s'il en eſt regardé le prémier, il meurt lui-même; que l'homme qui crache ſur lui à jeun le fait mourir, ou quand il a communié, & mille autres choſes ſi particulières, que tous les gens de bon ſens avec Matthiole s'étonnent des relations qu'ils en font, qui ne peuvent être vraiſemblables, à moins qu'ils n'en ayent nourri quelques-uns.

Ce mot vient du Grèc βασιλεύς.

> *Fiers dragons*, Baſilics *brulans*,
> *Qui dans vos yeux étincelans*,
> *Portez un venin redoutable.* GOD.

Un *Baſilic*, avec ce mot, *Aut perit, aut perimit*, peut faire une deviſe aſſez juſte, pour bien des choſes. Un Italien a marqué par là qu'il faut étouffer une paſſion naiſſante, ou qu'elle donnera la mort.

BASILIC, en tèrmes de Philoſophie hermétique, c'eſt la pièrre au blanc ou au rouge parfait qui tuë le mèrcure, c'eſt-à-dire, qui le fixe, comme le baſilic tuë de ſa vûë, & rend immobiles ceux qu'il regarde.

BASILIC, en tèrmes de Guèrre, eſt le plus gros des canons, qui porte juſqu'à 160 livres de balle; mais il n'eſt plus de ſervice. Hanzelet l'appelle *double coulèvrine*, & lui donne 26 calibres de long, & 28 livres de balle.

BASILIC. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. *Baſilicus.* Autrement cœur du Lion, *Cor Leonis.* C'eſt une étoile fixe de la prémière grandeur dans la Conſtellation du Lion. Sa longitude eſt 145^{d}, 21' & ſa latitude 0^{d}, 26. Son aſcenſion droite 147^{d}, 47'. HARRIS.

BASILIC. Tèrme de Botanique. ſ. m. *Ocimum Baſilicum.* Plante annuelle qu'on ſéme dans les jardins, & qu'on a nommée ainſi ou parce que ſon odeur la rendoit digne d'être préſentée aux Rois, ou parce qu'on prétendoit qu'elle engendroit les Baſilics, les ſcorpions, & autres inſectes venimeux. On a cru qu'*Ocimum* venoit du mot Grèc ὠκὺς, *celer, velox*; c'eſt-à-dire, *vite, prompt*, à cauſe que ſa ſemence ne demeure pas longtemps en tèrre, & qu'elle leve aſſez vîte. Il y a pluſieurs eſpéces de *Baſilic.* On les diſtingue ordinairement en grands, *Ocimum majus*; en moyens, *Ocimum medium*; en petits, *Ocimum minus*; & en très-petits, *Ocimum minimum.* Le grand *Baſilic* s'éléve environ à la hauteur d'un demi pied, & eſt branchu, garni de grandes feüilles, & pareilles à peu-près à celles du Citronier, *Ocimum majus Citri folio*: elles ſont quelquefois boiſſelées & gaudronnées, *Ocimum majus bullatum*, d'autrefois dentelées profondément, & on le nomme pour lors *Baſilic* à feüilles de chêne. Ces grandes eſpéces ſont vèrtes le plus ſouvent, teintes quelquefois d'un pourpre noirâtre, ou d'un violet. Leurs épis ſont longs dans certaines eſpéces, courts & ramaſſez dans d'autres. Leur odeur varie, les uns ſentent très-fort le clou de Géroſle, les autres ont quelque chôſe d'approchant du ſtorax liquide, & quelques-uns une odeur mêlée & déſagréable.

Le moyen *Baſilic* eſt plus petit dans toutes ſes parties que le précédent, ſes feüilles ſont beaucoup moins grandes, elles ſont arrondies, veluës ou glabres, vèrtes, ou entièrement teintes de pourpre, ou mêlées de pourpre, de jaune & de vèrd, ce qui forme le *Baſilic* tricolor.

Le petit *Baſilic* approche du moyen, il en diffère néanmoins par ſa petiteſſe, & parce qu'il eſt plus branchuë: ſes feüilles reſſemblent à celles de la marjolaine, c'eſt cette eſpéce qu'on met ſur les fenêtres, & qui s'arrondit ſi-bien. La plus petite eſpéce eſt plus baſſe & plus menuë, & ſes feüilles ſe peuvent comparer à celles du ſerpolet.

Toutes ces eſpéces ont leurs fleurs en gueule, blanches, ou purpurines, ſuivant que leurs tiges & leurs feüilles ſont teintes. Chaque fleur eſt un tuyau découpé par le haut en deux lêvres, dont la ſupérieure eſt arrondie, relevée, crenelée, & plus grande que l'inférieure, qui eſt ordinairement friſée, ou légèrement crenelée. Son piſtile eſt compoſé à ſa baſe de quatre embryons qui deviennent enſuite autant de ſemences oblongues, menuës & brunes, ou noirâtres; enfermées dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur. Cette capſule eſt découpée en deux lévres, dont la ſupérieure eſt relevée & échancrée, l'inférieure eſt dentelée. Le *Baſilic* a une odeur aromatique, très-forte, & qui entête lorſqu'on le ſent trop longtems ou de trop près, ou qu'il eſt vèrd. Le *Baſilic* aime l'humide, & une tèrre un peu légère, ce qui convient aſſez aux ſcorpions, c'eſt pourquoi il n'eſt pas étonnant de voir ſous des pots de *Baſilic* de ces inſectes. Les hiſtoires qu'on rapporte de quelques perſonnes qui avoient fait uſage du *Baſilic* en poudre en guiſe de tabac, & dans le cerveau deſquels on a trouvé des ſcorpions, doivent être regardées comme fauſſes, quoiqu'en diſent ceux qui croyent que les ſcorpions aiment l'odeur de cette plante, & s'en approchent, font leurs œufs ſur ſes feüilles, qui dans la ſuite viennent à éclorre dans les endroits où ils ont pû pénétrer. Le *Baſilic* ſec ſert aux cuiſiniers, qui le mêlent dans les ſauſſes avec les autres aromats pour donner bon goût aux viandes. La ſemence du *Baſilic* entre dans quelques compoſitions de Pharmacie. Le *Baſilic* eſt du nombre des plantes aromatiques.

Le *Baſilic*, tant celui de la grande eſpéce que celui de la petite, ne ſe multiplie que de graine, qui eſt d'un minime noirâtre, & fort menuë, un peu ovale & lice. LA QUINT. *P. VI. p.* 279. On n'en ſeme guère que ſur des couches, & cela en plein champ, comme le pourpier & les laituës. On commence de ſemer ainſi dès le mois de Février, & on peut continuer toute l'année. Ses feüilles tendres ſe mettent en petite quantité parmi les fournitures de ſalade, & y font un agréable parfum; on en met même dans les ragoûts, & ſurtout de ſeches, que l'on garde pour l'hyver. On recueille ſa graine dans le mois d'Août, & d'ordinaire pour le faire grainer, on en replante au mois de Mai, ſoit en pot, ſoit en planche. LA QUINT. *p.* 373.

BASILICAIRE. ſ. m. *Baſilicarius.* Nom d'un officier Eccléſiaſtique. On appelloit autrefois certains Clèrcs du nom de *Baſilicaires*, parcequ'ils aſſiſtoient le Pape, l'Evêque, ou le Prêtre, lorſqu'ils diſoient la Meſſe.

BASILICATE. ſ. f. *Baſilicata.* Province du Royaume de Naples, qui a au nord une partie de la Capitanate, la Tèrre de Barri, & une partie de la tèrre d'Otrante; au midi la Calabre citérieure;

au couchant la Principauté citérieure, & au levant le Golfe de Tarente.

BASILICON. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un certain onguent qu'on appelle *baſilicon*, c'eſt-à-dire, Royal, à cauſe de ſes vertus & de ſes fréquens uſages. On l'appelle auſſi *Tetrapharmacum*, parce qu'il eſt compoſé de quatre médicamens, qui ſont la poix, la réſine, la cire & l'huile. Les Chirurgiens l'appellent ordinairement *ſuppuratif*, parce qu'ils s'en ſervent à faire ſuppurer les playes.

BASILIDIENS. Nom d'anciens Hérétiques Sectateurs de Baſilide, qui vivoit prèſque dès le commencement du deuxième ſiécle. Ce Baſilide étoit ſorti de l'École des Gnoſtiques, dont le Chef étoit Simon le Magicien. Il croyoit avec lui que J.C. n'avoit été Homme qu'en apparence, & que ſon corps n'étoit qu'un fantôme; qu'il avoit donné ſa figure à Simon le Cyrénéen, qui avoit été crucifié en ſa place. Il permettoit à ſes diſciples de renoncer la Foi pour éviter le martyre, parce que J.C, diſoit-il, n'avoit ſouffert la mort que par feinte. Il avoit pluſieurs opinions qui lui étoient communes avec les autres ſectaires Gnoſtiques, touchant le Père, qui ſeul étoit Dieu, touchant le νοῦς, ou *entendement*, le λόγος, ou *verbe*, & les autres émanations. Le prémier des Dieux, ou des vertus & des intelligences que *Baſilide* admettoit, il l'appelloit *Abraxas*, ou *Abraſax*, parce qu'il renfermoit la force & la puiſſance des trois cens ſoixante & cinq intelligences, dont le nombre eſt exprimé par les lettres Grècques du mot Ἀβραξας, ou Ἀβρασαξ; car les lettres, comme l'on ſçait, ſervent de chiffres en Grèc, en voici la valeur dans le mot dont il s'agit.

A.	B.	P.	A.	Ξ.	A.	Σ.
1.	2.	100.	1.	60.	1.	200.

en joignant enſemble tous les chiffres, qui répondent à chaque lettre, & qui ſont ſéparez d'un point, on trouve 365.

Ces *Baſilidiens* prétendoient trouver pluſieurs ſecrets ou myſtères dans les lettres du nom de Dieu, & par ces ſortes de ſuperſtitions qui ont été adoptées par les Juifs Cabbaliſtes, ils impoſoient au ſimple peuple. Ils avoient inventé de certains amulétes ou phylactères auxquels ils attribuoient de grandes vertus. Conſultez S. Irenée & S. Épiphane, S. Philaſtrius, S. Auguſtin, S. Jean Damaſcéne, qui ont parlé au long de Baſilide, comme d'un Magicien & d'un Enchanteur, & des *Baſilidiens*. Nous apprenons d'Euſébe Liv. IV. de ſon hiſt. Eccleſ. ch. 7. que cet impoſteur avoit écrit 24 Livres ſur les Évangiles, & qu'il avoit feint je ne ſçai quels Prophétes, à deux deſquels il avoit donné les noms de *Barcaba* & de *Barcoph*. Les Gnoſtiques ſe plaiſoient à inventer des noms inconnus, pour impoſer plus facilement à leurs ſectateurs, & ils attachoient à ces noms ſuppoſez des vertus particulières, croyant avec Pythagore & avec Platon que les noms n'avoient pas été inventez par hazard, mais qu'ils ſignifioient tous quelque chôſe de leur nature. Baſilide, pour imiter Pythagore ſon Patriarche, vouloit que ſes diſciples fuſſent dans le ſilence pendant l'eſpace de cinq ans. Euſébe avoit appris toutes ces particularitez d'un célébre Écrivain, nommé Agrippa Caſtor, contemporain de Baſilide, qu'il avoit réfuté doctement en mettant au jour toutes les impoſtures de cet Hérétique. Origéne, dans la Préface de ſon Commentaire ſur S. Luc, met au nombre des faux Évangiles celui qui avoit été compoſé par Baſilide. Voyez *Gnoſtiques*.

BASILIEN. ſ. m. *Baſilianus*. Religieux de l'Ordre de S. *Baſile*, ſuivant la régle de S. *Baſile*. Il y a des Religieux *Baſiliens* en Italie, en Eſpagne, en Sicile, &c. La plûpart des Religieux Grècs ſont *Baſiliens*.

BASILINDE. ſ. f. *Baſilenda*. Eſpèce de Fête que l'on célébroit à l'honneur de Vénus à Tarente. Pollux Liv. IX. dit que c'étoit un jeu des Grècs, où celui que le ſort avoit fait Roi, commandoit quelque chôſe aux autres. Voyez le *Lexic. Juridic. Calvini*.

BASILIQUE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Palais du Prince; ou ſeulement, une grande ſalle, ou un lieu public avec portiques, ailes, tribunes, & tribunal, où les Rois rendoient eux-mêmes la juſtice; depuis il a ſignifié une grande Égliſe. *Baſilica*. Ce nom de *baſilique*, qui ſignifioit dans les commencemens une grande ſalle où le Roi rendoit la juſtice à ſon peuple, fut attribué dans la ſuite aux lieux où les Juges la rendoient, & où les Marchands s'aſſembloient. PERRAULT.

Azor prétend qu'on appelloit autrefois *baſiliques* les Égliſes qui n'étoient pas encore conſacrées; il paroît plus vrai de dire, avec le Cardinal Baronius, qu'on appelloit ainſi les Égliſes les plus magnifiques, lorſque par leur magnificence elles ſurpaſſoient autant les autres Égliſes, que les palais des Princes ſurpaſſent les maiſons des particuliers. On appelle encore en Italie la *Baſilique de S. Pierre*; pour dire, la grande Égliſe de S. Pièrre, & *Baſilique d'or*, l'Égliſe de S. Sauveur, ou de Latran, à cauſe de ſon excellente ſtructure, & de ſes riches ornemens. M. Perrault a obſervé que les *Baſiliques* étoient différentes des temples, en ce que les colonnes des temples étoient en dehors, & celles des *Baſiliques* en dedans. Il y avoit autrefois à Rome de quatre ſortes d'Égliſes; les Patriarchales, les Titulaires, les Diaconies, & les Oratoires. Les Patriarchales étoient celles que l'on nommoit particulièrement *Baſiliques*; elles appartenoient proprement au Pape, comme S. Jean de Latran, S. Pièrre au Vatican, Sainte Marie Majeure, S. Laurent hors des murs, & Sainte Croix de Jéruſalem. Elles avoient des Manſionnaires, ou Gardiens, chargez de les tenir propres & de les orner. Hadrien Valois a fait un Traité des *Baſiliques* bâties par nos prémiers Rois, & Launoy en a fait la Critique.

BASILIQUE. ſ. m. *Baſilicus*. Les *Baſiliques* étoient dans l'Empire Grèc des Officiers qui portoient les ordres de l'Empereur. Ce mot vient de Βασιλικὸς.

BASILIQUE, en tèrmes de Médecine, eſt une veine qui naît du rameau axillaire, qu'on nomme auſſi *hépatique* ou *jécoraire*, c'eſt-à-dire, du foye, qui va tout le long du bras, & qui a deux rameaux, dont l'un deſcend le long du grand focile, & l'autre le long du petit focile, & dont les petites branches s'étendent juſqu'aux doigts de la main. Il y en a deux, dont l'une s'appelle *la ſuperficielle*, ou *ſous cuir*, l'autre *la profonde*.

BASILIQUES, chez les Juriſconſultes, c'eſt une collection des loix Romaines traduites en Grèc. On y a compris les Inſtitutes, le Digeſte, le Code, & les Novelles de Juſtinien, quelques Édits de Juſtinien, de Juſtin le Jeune, de Tibère de Thrace, de Zenon, de Baſile le Macédonien, & de quelques autres Empereurs. Cette compilation eſt diviſée en 60 livres; c'eſt pourquoi elle a été appellée Ἑξηκοντάβιβλος. On croit que ce recueil eſt l'ouvrage de l'Empereur Léon le Philoſophe, & que par honneur il attribua les *Baſiliques* à Baſile le Macédonien ſon père, parce qu'il avoit commencé à faire travailler à la verſion Grècque des loix Romaines. Quelques-uns ont crû que Conſtantin Porphyrogénéte y avoit autant de part que Baſile, & Léon, ſon ayeul, & ſon père. Cependant on ne lui peut attribuer que l'ἀνακάθαρσις; c'eſt-à-dire, la reviſion, ou répurgation. Des 60 livres des *Baſiliques* il ne nous en reſte que 41. M. Fabrot les a traduits en Latin, & en a donné en 1644. une édition Grècque, & Latine, en 7 vol. *in folio*. Il eſt vrai que M. Fabrot a rétabli les 19 livres qui étoient péris, en les ramaſſant, *ex Synopſi Baſilicon* traduite par Leunclavius, & des autres lieux où il en a pû retrouver quelques débris. Ce mot vient, ou de l'Empereur Baſile qui en avoit formé le prémier projet; ou du mot Grèc *Baſilicos*, qui ſignifie Royal, ou Impérial.

BASILISSE. ſ. f. Nom propre de femme. *Baſiliſſa*. Ce mot vient du Grèc βασίλισσα, *Reine*.

BASIN. ſ. m. Eſpèce de futaine fort fine & à poil, faite de cotton, & où il entre fort peu de fil. C'eſt une étoffe croiſée. *Tela è filo xylino texta*.

BAS-JUSTICIER. ſ. m. *Infimæ juriſdictionis Dominus, is cui jus infligendæ levioris mulctæ competit*. On appelle *bas-juſticiers*, les Seigneurs qui ont droit de juſtice, & dont les Juges qu'ils commettent n'ont pouvoir de juger entre les ſujets de la juſtice, que les cauſes perſonelles qui n'excédent pas trois livres quinze ſols, & de condamner pour délits à l'amande de ſept ſols ſix deniers.

BASLE. ſ. f. Ville de Suiſſe ſur le Rhin, Capitale d'un des 13 Cantons, qui a une Univerſité. *Baſilea*, & ſelon Cluvier *Arialbinum*. Ce nom s'eſt fait du nom Latin *Baſilea*, d'où s'eſt fait *Baſula*, qui ſe trouve dans la diviſion du Royaume de Lothaire & dans le IIe Livre des Miracles de S. Omer, ou *Baſala*, dans les Annales de Mets, & *Baſla*, dans les deux vies anciennes de Charlemagne. Quelques Auteurs veulent que ſon nom lui vienne de Baſiline mère de l'Empereur Julien. Cluvier, Liv. II. ch. 5. de la Germanie, prétend qu'il vient d'un vieux chêne qu'il y avoit là dédié au Dieu Baſil; Beatus Rhenanus, dit que c'eſt une corruption de *Paſſilea*, qui ſignifioit paſſage, & qu'on lui donna ce nom parce que c'étoit un paſſage du Rhin. D'autres le dérivent d'un Baſilic qui s'y trouva; d'autres de *T. Minutius Baſillus*; d'autres enfin ſoutiennent que ce nom eſt Grèc, & que comme on a appellé pluſieurs villes Auguſte, *Auguſta*, on a nommé celle-ci βασιλεία, c'eſt-à-dire, Royale. C'eſt le ſentiment qui a le plus d'apparence. Stumpf a écrit l'Hiſtoire de *Baſle* dans ſa Chronique L. XII. c. 22. Æneas Sylvius a fait la deſcription de *Baſle* Chrétienne; Ramus a fait l'éloge de la ville de *Baſle*; voyez encore Cluvier dans ſon *Germania*; Rhenanus, *Rerum Germ. Nov. Ant. L. III.* avec les Notes du Juriſconſulte Otton; & l'*Epitome Hiſtoriæ Baſilienſis Auctore Chriſt. Urſtiſio*. La longitude de *Baſle* eſt 25^d, 45'. Sa latitude de 45, 40.

Le Canton de *Baſle*, *Baſileenſis pagus*. Petit païs de Suiſſe, dont *Baſle*

Baſle eſt Capitale. Il eſt en deçà du Rhin, & le 9ᵉ des Cantons, auxquels il ſe joignit en 1501.

L'Évêché de *Baſle* eſt une Province d'Allemagne du cercle du haut Rhin. L'Évêque fait ſa réſidence à Porentru, depuis que *Baſle* eſt hérétique. *Epiſcopatus Baſileenſis.* Voyez Imhoff, *Notit. Imp. L. III. c.* 18.

BASLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Baſolus.* S. *Bâle* nâquit au ſixième ſiécle, dans le Limouſin, de parens qui voyoient dans leur famille de grandes richeſſes jointes à la nobleſſe d'une éxtraction illuſtre.

BASMOTHÉEN, ENNE. ſ. m. & f. *Baſmotheus.* C'eſt le nom de certains hérétiques qui gardoient le Sabat. Voyez S. Clément d'Aléxandrie, & les Conſtitutions des Apôtres.

BASMULE. *Baſmulus.* On appelloit *Baſmule* dans l'Empire Grèc ceux qui venoient d'un père François & d'une mère Grécque. On croit que ce nom vient du mot Latin *mulus*, un mulet, parce que cet animal vient de deux animaux de différente eſpéce, ou de l'Italien *mulo*, qui veut dire quelquefois bâtard. DU CANGE. Dans la ſuite on a appellé dans l'Empire Grèc *Baſmules*, les cavaliers armez à la légère. ID.

BASOCHE. Quelques-uns écrivent BAZOCHE. ſ. f. Communauté des Clèrcs du Parlement de Paris. C'eſt un ancien établiſſement qui a pluſieurs droits & priviléges, entre autres de tenir une Juriſdiction pour vuider tous les différens qui naiſſent entre les Clèrcs, & régler leur diſcipline. *Scribarum collegium.* Il y a un Chancelier & un Tréſorier de la *Baſoche.* Les différens qui ſurviennent entre les Officiers de la *Bazoche* ſont réglez par l'ancien Conſeil, c'eſt-à-dire, par les anciens Procureurs de communauté. Les Armes de la *Baſoche* ſont trois écritoires d'or en champ d'azur. Ragueau remarque qu'on eſt venu demander autrefois à la Grand'Chambre le renvoi d'une cauſe graſſe qui y étoit pendante, pour la faire juger à la *Baſoche.* On a dit autrefois en provèrbe, Monnoye de *Baſoche*; pour dire, Mauvais payement fait d'une chôſe vile au lieu d'argent. Il y a un recueïl de ſtatuts, ordonnances, réglemens, antiquitez, & prérogatives du Royaume de la *Bazoche*, imprimé à Paris en 1654. *in* 8°.

Le Roi de la *Bazoche* eſt le Chèf des Clercs du Parlement, anciennement aucun n'étoit reçu Clèrc, ni Praticien, qu'il n'eut pris lettres du Roi de la *Bazoche*; la taxe étoit d'un écu.

BAZOCHIEN. ſ. m. Qui eſt de la Baſoche, Officier de la Bazoche. Ce ſont les *Bazochiens*, ou Officiers de la Baſoche, qui ont ſoin de planter le Mai du Palais.

Ces mots viennent de *baſilica*, & de *baſilicani.* Voyez MÉNAGE.

BASQUE. ſ. f. Petite piéce d'étoffe qui fait la partie d'en bas d'un pourpoint, qui a la figure d'un trapèſe. Les *baſques* ſont faites pour couvrir l'ouverture qui eſt entre le pourpoint, & le haut-de-chauſſes. *Thoracis ſcutula.* M. Huët Évêque d'Avranches croit qu'on a dit *baſques* de pourpoint, parce que la mode des pourpoints à *baſques* eſt venuë de Biſcaye. Selon le même Auteur ce mot pourroit bien venir de *taſque*, qui ſignifie *bourſe*, les *baſques* ayant été prémièrement des bourſes qui s'attachoient aux pourpoints.

BASQUE, en Architecture, ſe dit des piéces de plomb qui ſont ſur les couvèrtures taillées en forme de *baſque* vers les areſtiers. *Tectorum ſcutula.*

BASQUE. ſ. m. & f. Nom de peuples. *Vaſcitania*, *Vaſcorum regio.* Les *Baſques* ſont un peuple de Gaſcogne en France, qui occupent un païs borné au couchant par la mèr de Biſcaye, au nord par les Landes & le Bearn, qui le confine auſſi du côté du levant. Il a au midi les monts Pyrénées, qui le ſéparent de la haute Navarre, & la rivière de Bidaſſe, qui le ſépare de la Biſcaye. Ce païs s'appelle du nom du peuple, Les *Baſques*, ou le païs des *Baſques*; quelques-uns l'appellent la Biſcaye Françoiſe. Il comprend la tèrre de Labour, la baſſe Navarre, & le païs de Soule. Bayone eſt la Capitale. Les *Baſques* paſſent pour adroits, intelligens dans le commèrce, & fidelles. Ils ont une langue qui n'eſt connuë que dans leur païs & dans la Biſcaye. M. de Marca, dans ſon hiſtoire de Bearn L. I. c. 29. les diſtingue des Vaſcons Eſpagnols & des Vaſcons du païs de Soule, de Navarre, & Labour. Il dit que les uns & les autres ſont Vaſcons, & prennent leur nom du Latin *Vaſco*, que néanmoins dans la prononciation vulgaire il y a quelque différence, quoique l'un & l'autre des tèrmes qui ſignifient ces peuples conſervent leur rapport à la racine commune, qui eſt *Vaſcones*; car les Vaſcons originaires qui reſtèrent avec leur ancienne langue dans le païs de Soule, Navarre, & Labour, après l'invaſion que firent dans ce quartier les Vaſcons Eſpagnols, ſont nommez communément *Baſcos* avec l'accent ſur la prémière ſyllabe. Les Anciens Novempopulains qui voulurent accroître par leur jonction le Duché des Vaſcons du tems d'Ebroin Maire du Palais, ſont déſignez par le tèrme de Gaſcoôs avec un accent circonfléxe ſur la dernière ſyllabe. Il y a plus de 500 ans que l'on gardoit la même différence pour diſtinguer ces Nations, comme il paroît par Guibert Abbé de Nogent, dans ſon Hiſtoire de Jéruſalem.

Dans la ſuite on ajouta un *b* à l'un de ces mots, & l'un de ces païs fut appellé *Gaſconia*, l'autre *Glaſconia*, comme dans la Chronique de Hugues Moine de Vézelai. Le Synode de Latran, tenu en 1179. ſous Aléxandre III. nomme ces peuples *Baſculos*, que l'on trouve même dans Varron, *De re ruſt. L. II. c.* 9. & le Pape Lucius III. en ſes Épitres, & Roger de Hoveden en ſes Annales, *Baſclos.* Quelques Auteurs les nomment *Frontalliers*, à cauſe qu'ils ſont ſur la frontière.

Tambour de *Baſque*, certain petit tambour dont on doit l'invention aux *Baſques.* C'eſt un cèrcle de bois large de trois doigts, ſur lequel eſt tendu un parchemin, & auquel ſont attachées des ſonettes, ou grelots, & quelques petites lames de cuivre propre à faire du bruit quand on le remuë, ou qu'on le frape. *Vaſconium tympanum.*

BASQUE. adj. m. & f. *Vaſconicus.* La langue *Baſque.* Nous appellons langue *Baſque* non ſeulement celle des *Baſques*, mais encore celle des Biſcayens, que les Eſpagnols appellent *Vaſcuence*, ou *Viſcayna*, & d'autres *Baſcongade.*

Ce nom vient de *Baſculus* & *Baſclus*, dont on a parlé dans l'article précédent. Voyez de Hauteſèrre, *Not. in Greg. Tur. L. XI. p.* 381. & *Arnaldi Oihenarti Notitia utriuſque Vaſconiæ.* Quelques Auteurs prétendent que les *Baſques* deſcendent des Alains.

On dit provèrbialement, Courir comme un *Baſque*; pour dire, Marcher vîte & long-tems; parce que ceux de Biſcaye ſont en réputation pour cela.

BAſSEMENT. adv. D'une manière baſſe. *Humiliter*, *demiſsè.* Il ne ſe dit qu'au figuré. Il a été nourri & élevé *baſſement.* Tout ce que fait un avâre, c'eſt *baſſement.*

BAſSEMENT, ſe dit auſſi du ſtile, & ſignifie d'une manière rampante, qui n'a rien d'élevé, rien de noble. Il parle *baſſement.* Il écrit *baſſement.*

BAſSES, en tèrmes de Marine, ce ſont des lieux ſur la mèr où il n'y a pas aſſez d'eau pour naviger, qui ſont pleins de bancs ou de rochers. *Locus aquæ depreſſioris.* L'entrée du port étoit étroite & dangereuſe, à cauſe des bancs & des *baſſes* qui s'y rencontrent. SAR. On les appelle auſſi *battures*, ou *briſans.* On appelle auſſi *baſſe marée*, le tems du reflux, où l'eau d'un port ou d'un havre de rivière eſt baſſe.

BAſSESSE. ſ. f. Il n'eſt en uſage qu'au figuré. Petiteſſe, foibleſſe. *Humilitas*, *vilitas.* L'homme qui conſidère ſa *baſſeſſe*, ſe doit humilier devant la hauteur de la Majeſté Divine.

BAſSESSE, ſe dit auſſi pour état bas & obſcur. *Ignobilitas*; *obſcuritas.* Ils ne ceſſoient de ravaler ce Prince à cauſe de ſa *baſſeſſe* & de ſa pauvreté. VAUG. Il lui reprocha la *baſſeſſe* de ſa condition. J'ai trop de ſincérité pour nier la *baſſeſſe* de ma naiſſance. SCAR.

BAſSESSE, ſe prend encore pour lâcheté; pour tout ce que l'on fait de bas, de lâche & d'indigne pour parvenir à quelque but. *Ignavia*, *dedecus.* On peut quelquefois s'abaiſſer ſans *baſſeſſe.* S. ÉVR. Vous ne voyez que *baſſeſſes* dans ſes actions, dans ſa conduite. Quelquefois pour un ſervile attachement à ſa famille, un cœur noble eſt entraîné dans les *baſſeſſes*, & dans les importunitez des âmes intéreſſées. P. GAIL. Un Favori qui a de l'élévation ſe trouve ſouvent confus, & déconcerté par les *baſſeſſes* & la flatterie de ceux qui s'attachent à lui. LA BRUY.

Mais enfin l'indigence amenant la baſſeſſe,
Le Parnaſſe oublia ſa prémière nobleſſe. BOIL.

BAſSESSE, ſe prend auſſi pour tout ce qui eſt oppoſé à grandeur, à élevation. *Baſſeſſe* de courage. *Baſſeſſe* d'âme. *Abjectio animi.* Le vers ſe ſent toûjours des *baſſeſſes* d'un cœur. BOIL.

BAſSESSE, ſe dit encore du langage, & ſignifie, qui n'a nulle beauté, nulle nobleſſe. Manière de s'éxprimer baſſe & rampante. *Stilus demiſſus*, *humilis oratio.* Quoique vous écriviez, évitez la *baſſeſſe.* BOIL.

BAſSET, ETTE. adj. Qui eſt de taille médiocre. *Homo ſtaturæ brevioris.* Cet homme a bonne mine; mais il eſt un peu *baſſet.*

BAſSET. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. C'eſt un nom qu'on donne à des chiens de petite taille, qu'on nomme autrement *Chiens de terre.* *Canis brevioribus tibiis animalium ſubterraneorum indagator.* *Baſſets*, ce ſont chiens pour aller en tèrre. SALNOVE. Voyez CHIEN.

BAſSETTE. ſ. f. Jeu de cartes qui a été fort commun ces dernières années. Voici comment il ſe jouë. Celui qui taille, qu'on nomme *Banquier*, ou *Tailleur*, a un jeu entier de 52 cartes, & ceux qui jouënt contre lui ont en main chacun treize cartes d'une couleur. On les appelle le livre. Après que le Tailleur a batu ſes cartes, les Joueurs découvrent devant eux telles cartes de leur livre qu'ils veulent, ſur leſquelles ils couchent de l'argent à diſcrétion; enſuite le Tailleur tourne ſon jeu de cartes, enſorte

qu'il voit la prémière, qui étoit deſſous. Après cela il tire ſes cartes deux à deux juſqu'à la fin du jeu; la prémière de chaque couple ou main eſt toujours pour lui, & la ſeconde ordinairement pour le joueur, de ſorte que ſi la prémière eſt, par éxemple, un Roi, le Banquier gagne tout ce qui a été couché ſur les Rois; mais ſi la ſeconde eſt un Roi, le Banquier donne aux joueurs autant qu'ils ont couché ſur les Rois. Si les deux cartes d'une main ſont ſemblables, par éxemple, deux Rois, ce qu'on appelle *doublets*, le Banquier gagne encore ce qui a été couché ſur les Rois. Chaque joueur a la liberté de coucher de l'argent ſur telle carte qu'il veut lorſque le jeu eſt commencé; mais le couple, ou la main, dont il voit la prémière ou la ſeconde carte, lorſqu'il couche, eſt nulle à l'égard de la carte ſur laquelle il vient de coucher; & ſi la carte ſur laquelle on a couché ſe rencontre dans la ſeconde de la main qui eſt nulle, le jeu eſt fini pour cette carte, c'eſt pourquoi il faut coucher de nouveau, mais ſi elle ne s'y rencontre point, le Banquier face dans la prémière de la main ſuivante lorſqu'il gagne, c'eſt-à dire, qu'il ne prend que les deux tiers de ce qui eſt couché ſur la carte. Lorſqu'il ne reſte plus qu'une carte ſemblable à celle ſur laquelle on a couché, la dernière carte eſt nulle. Lorſque le Banquier gagne à la prémière main, dans laquelle il peut gagner une carte découverte, il face pour lors. Quand on couche ſur une carte lorſqu'on ne voit que la prémière d'une main, on dit que la ſeconde de cette main eſt trop jeune, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt nulle. Ces régles ont été inventées pour balancer les avantages & les déſavantages du Tailleur & des Joueurs. Quelques années après que ce funeſte jeu eut été introduit en France, M. Sauveur fit par les régles d'Algébre une ſupputation & une table où il montre, non pas comme quelques-uns le crûrent, qu'il y a des coups ſeurs pour les joueurs, mais ſeulement qu'il y a des coups moins déſavantageux les uns que les autres pour les joueurs. Voyez les Ordonnances de Police, & les Arrêts qui défendent la *Baſſette*, dans le Tr. de Police de M. De la Marre, L. III. T. IV. c. 6. Pour éluder ces défenſes on déguiſa la *Baſſette* ſous le nom de *Pour & Contre*; ce qui attira de nouveaux Arrêts du Conſeil rapportez par le même Auteur. IBID. & ci-deſſus au mot BARBACOLE.

On prétend que c'eſt un Noble Vénitien qui a inventé ce jeu, & qui pour cela a été banni de Véniſe. Il a été introduit en France par M. Juſtiniani Ambaſſadeur de la République l'an 1674. ou 1675. Cette maudite *baſſette* eſt venuë pour dépeupler l'empire d'Amour, & c'eſt le plus grand fleau que la colère du Ciel lui pût envoyer. On peut appeller ce jeu-là, l'Art de vieillir en peu de tems. Du moins la *baſſette* enlaidit furieuſement les femmes. Vous les voyez là avec un viſage enflammé, & des yeux ardens.

BASSI. ſ. m. Arbre d'Afrique de deux ou trois braſſes d'épaiſſeur, d'une hauteur proportionnée, & dont l'écorce eſt rouſsâtre. DAPPER.

BAſSIÈRE. ſ. f. Vin au bas, qui eſt près de la lie. Il faut percer un autre tonneau pour le maître, & laiſſer la *baſſière* pour les gens. *Baſſière*, ou *Beſſière*, qui eſt beaucoup plus doux, eſt auſſi beaucoup plus uſité. Voyez BESSIÈRE.

BASSIGNI. Nom de païs & ſ. m. *Baſſiniacum*. Le *Baſſigni* eſt un païs de France en Champagne, aux environs des ſources de la Marne & de la Meuſe, du côté de la Lorraine & du Barrois. Quelques Auteurs diſent qu'il eſt ainſi nommé, parce que c'eſt la partie de Champagne la plus baſſe. D'autres ſoutiennent qu'il a pris ſon nom d'un Bourg du Diocèſe de Langres nommé *Vaſſy*, en Latin *Baſeium*, ou *Vaſſeium*. Miræus croit que le *Baſiniacum*, qui ſe trouve dans la diviſion du Royaume de Lothaire, eſt le *Baſſigni*, mais M. De Valois n'eſt pas de ce ſentiment dans ſa *Notice des Gaules*.

BAſSILLE. ſ. f. Hèrbe dont parle Dioſcoride. Elle eſt haute d'une coudée, branchuë, chargée de feüilles de tous côtez, & qui reſſemblent à celles du pourpier. Sa fleur eſt blanche. On l'appelle autrement *crête marine*.

BAſSIN. ſ. m. Vaiſſeau plat qu'on met ſur un buffet, qui ſert ordinairement à laver les mains. *Pelvis*. On trouve *bacinus*, pour dire un *baſſin*, dans quelques Auteurs Eccléſiaſtiques, comme dans l'Auteur de la vie de Robert Évêque de Chartres. Un *baſſin* d'argent. Il y a auſſi pluſieurs *baſſins* qui ſervent ſeulement de parade. Thierry affecta de marquer à Clotaire plus de cordialité que jamais, & lui fit préſent d'un fort beau *baſſin* d'argent, qui étoit apparemment quelque piéce du tréſor du Roi de Turinge. P. DAN. Cette eſpéce de préſent étoit alors à la mode, comme on le voit par quelques paſſages de Grégoire de Tours, & entre autres par celui du L. III. c. 14. où parmi les préſens que Childebert fit à ſon neveu Théodebert, après que ce jeune Prince eût été élevé ſur le thrône d'Auſtraſie, il y avoit une demi douzaine de ces ſortes de *baſſins*; au L. VI. c. 2. parmi les préſens que Chilpéric envoya à Tibère Conſtantin, Emperour de Conſtantinople, il y avoit un *baſſin* d'or enrichi de pièrreries qui peſoit 50 livres. L'Hiſtorien même appelle ce *baſſin* du nom *Miſſorium*, qui ſignifie un préſent que l'on envoye. Siſenandes Roi des Viſigots en Eſpagne, fit préſent à Dagobert I. d'un *baſſin*, qu'Aetius avoit autrefois donné à Toriſmond; & dans la vie de St. Martin il eſt dit que le Tyran Maxime lui fit préſent d'un *baſſin* de porphyre. P. DAN.

Borel dérive ce mot du vieux mot François *bachinon*, qui ſignifie une *taſſe de bois*. Du Cange le dérive de *baccinus*, qu'on trouve dans Grégoire de Tours en la même ſignification. Il ajoûte qu'on a dit auſſi *bacinus*, *baccinum*, & *bacciniurn* dans la baſſe Latinité, & que *bechin* eſt auſſi un mot Allemand, qui ſignifie *baſſin*. Voyez la vie de ſainte Hildeburge, tirée d'un vieux Cartulaire du Monaſtère de Pontoiſe, par le P. d'Achery, *Spicileg. T. II.* & les *Acta SS. Junii T. I. p. 363. A.* & en pluſieurs autres endroits dans la vie de S. Auſtreberte écrite au VIIIe ſiécle en France *Act. SS. Bened. ſec. III. P. I. p. 44.* on trouve *Bachinus urceus ex are*; ce qui montre que ce mot étoit auſſi François. Il y a bien de l'apparence qu'il s'eſt formé du Latin *Vas*, vâſe. É. Guichard le tire de l'Hébreu; car il prétend que de כבס, *cabas*, c'eſt à dire, *lavare*, en retranchant la prémière radicale, s'eſt fait בס, *bas*, que de là ſera dérivé *Weſchen* en Allemand pour ſignifier *lavare, quaſi vaſen*; & que de même de בס, *bas*, *baſſin* peut être fait en François.

BAſSIN, ſe dit auſſi des grands plats à mettre ſur la table pour y ſervir des viandes, ou des fruits en pyramide, & pluſieurs aſſiettes de divers mets. *Lanx*, *Catinus*. On a ſervi tant de *baſſins* de confitures.

BAſSIN, ſe dit auſſi de ces plats qui ſervent dans les Égliſes pour recevoir les offrandes, ſoit à la Meſſe, ſoit auprès des Reliques. Les Payens dans leurs ſacrifices ſe ſervoient d'un *baſſin* pour recevoir les entrailles de la bête, & les chairs qui devoient être offertes.

BAſSINS de Rotiſſeur, ſont de grands vaiſſeaux de cuivre fort plats, qui ſervent à porter leurs volailles lardées.

On nomme auſſi *baſſin*, le moule ſur lequel on uſe & on polit les vèrres pour faire des lunettes.

BAſSIN de Barbier, eſt un *baſſin* à bord large & échancré, qui lui ſert à faire la barbe, & à mettre à ſes enſeignes. *Pelvis tonſoria*.

On appelle auſſi *Baſſin* de chambre, un *baſſin* creux propre à recevoir les éxcremens, particulièrement des malades, *Laſanum*, *ſcaphium*; & l'on dit qu'il faut garder leurs *baſſins*; pour dire, qu'il faut faire voir leurs ſelles aux Médecins. On dit auſſi, Aller au *baſſin*; pour dire, Aller à ſes néceſſitez.

BAſSIN. Tèrme de Botanique. On s'en ſert dans la déſcription de certaines fleurs, qui approchent de la figure d'un *baſſin*.

BAſSIN ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une fleur ainſi nommée à cauſe de ſa reſſemblance à un baſſin. Il y a des *baſſins* blancs, de jaunes, de pâles, de ſimples, de doubles, de grands, de communs, de hâtifs & des tardifs. Les grands *Baſſins* ſont de deux façons; les uns unis, & les autres ſéparez. Les unis jettent ſix feüilles blanches & larges, qui portent l'une ſur l'autre, avec le godet au milieu de la même couleur. Les ſéparez ont pareillement ſix feüilles blanches avec un petit godet de même couleur; mais elles ſont bien plus étroites & plus ſéparées, & ne s'étendent pas ſi bien que les prémières. Les petits ne diffèrent des grands que par la petiteſſe de leurs fleurs. Le pâle a les fleurs grandes & bien unies, avec un godet couleur de citron. Le jaune fait une fleur un peu plus petite, & a le godet un peu plus couvert en couleur. Le double eſt le plus eſtimé, tant à cauſe de l'abondance de ſes feüilles, que parcequ'il eſt plus agréable à la vûë; il eſt rare, & manque bien ſouvent à fleurir. Les *Baſſins* veulent avoir du ſoleil & de la tèrre comme les Potagers; il faut leur en donner de la profondeur de ſix doigts, de la diſtance d'un demi pied. Au bout de trois ans il faut les lever pour en ôter le peuple.

BAſSIN, en tèrme d'Anatomie, eſt une cavité ronde en forme d'entonnoir, ſituée au milieu des ventricules antérieurs du cerveau, qui deſcend à ſa bâſe, en ſe tèrminant en pointe, & qui va finir ſur la glande pituitaire, qui eſt dans la ſelle de l'os ſphenoïde. *Infundibulum*. Elle eſt formée de la pie mère, & reçoit les ſéroſitez, qui viennent du cerveau, qui paſſent dans la glande pituitaire, & de là dans les veines, qui raportent le ſang. On appelle auſſi *Baſſin*, cette capacité qui eſt formée par les os des hanches & l'os ſacré, qui contient la veſſie, la matrice & les inteſtins. Les femmes ont le baſſin plus grand que les hommes, à cauſe de la matrice, qui y eſt contenuë, & qui a beſoin d'un plus grand eſpace, ſurtout dans la groſſeſſe. On le dit auſſi d'une ſeconde cavité qui eſt dans l'oreille derrière la membrane, nommée *le tambour*, ou plutôt la membrane du tambour. Cette cavité eſt appellée ordinairement la caiſſe du tambour.

On dit auſſi, que les Chapeliers mettent un chapeau ſur le *baſſin*, lorſqu'ils le fabriquent, ou qu'ils le remettent en forme.

BAſSIN, ſe dit auſſi des lieux préparez dans les jardins pour recevoir

voir les eaux des ſources & des fontaines jailliſſantes. *Crater, labrum.* C'eſt un eſpace creux en terre, de figure ronde, ou ovale, & revêtu de pierre & bordé de gazon. Il y a des *baſſins* de décharge; ce ſont ceux où les eaux s'écoulent, & ſe déchargent à meſure que les fontaines joüent.

BASSIN, ſe dit dans les atteliers, des lieux qu'on prépare pour y éteindre la chaux, pour y faire du mortier. *Mortarium.*

BASSIN, eſt auſſi un grand réſervoir d'eaux qu'on amaſſe pour nourrir des écluſes & des canaux. *Piſcina.* Le *Baſſin* de Nourouſe recueille les eaux dont ſe fait le canal pour la communication des mèrs.

BASSIN, ſe dit auſſi du lieu où ſont les vaiſſeaux dans les ports de mèr, ou d'un petit eſpace de mèr renfermé, pour y tenir les vaiſſeaux à flot. *Alveus.* Le port de Dieppe n'eſt pas conſidérable, parce que ſon *baſſin* eſt trop petit.

BASSIN, eſt auſſi un petit port particulier pratiqué dans un plus grand, où on radoube les vaiſſeaux. On l'appelle autrement *Chambre*, ou *Darſine.*

BASSIN. Ce mot ſe dit auſſi d'une petite taſſe ronde & creuſe, où les aveugles des Quinze-vingts reçoivent les aumônes qu'on leur donne. *Crater.*

BASSIN, ſe dit encore d'une balance; & c'eſt la piece de cuivre ou de laiton faite en forme de petit plat creux ſans bords, attaché avec des cordes, & où l'on met, ou les poids, ou les chôſes que l'on veut peſer. *Lanx.*

BASSIN, ſe prend encore pour la cuve où l'on ſe baigne. *Labrum.*

On dit provèrbialement, qu'on a fait cracher quelqu'un au *baſſin*; pour dire, qu'on l'a obligé à faire quelque don, ou contribution en quelque rencontre, ou affaire.

BASSINE. ſ. f. Eſt un grand baſſin de cuivre un peu plat, qui ſert aux Confiſeurs & Apoticaires pour faire des confitures, & à quelques autres opérations. *Pelvis.*

BASSINER. v. act. Étuver une playe, une tumeur avec de l'eau, du vin, ou autre liqueur préparée, pour l'amollir, ou pour la rafraîchir, ou la déterger. *Abluere.* Les Médecins diſent *fomenter.*

BASSINER, ſignifie auſſi, Chauffer un lit avec une baſſinoire. *Lectum tepefacere.*

BASSINER. Térme de Jardinier. Arroſer légèrement. *Leviter aliquantulùm, tantiſper irrigare, humectare. Baſſiner* une couche de melons. LA QUINT. Cette planche n'en vaudroit pas pire, quand elle ſeroit *baſſinée.* LIGER.

BASSINET. ſ. m. Petite fleur jaune qui croît en abondance dans les prez. *Ranunculus.* C'eſt une eſpéce de renoncule, qu'on appelle *baſſinet*, parce que ſa fleur eſt jaune comme le dedans d'un baſſin, ou parce qu'elle a la figure d'un baſſin.

BASSINET, eſt auſſi la partie du mouſquet, du piſtolet, ou fuſil, proche de la lumière, où on met l'amorce pour y mettre le feu. *Sclopi alveolus.* Ouvrir le *baſſinet*, eſt un des commandemens de l'exercice militaire.

On appelle auſſi *Baſſinet*, la partie ſupérieure d'un chandelier, d'une plaque, qui ſert à recevoir le ſuif ou la cire.

BASSINET, s'eſt dit autrefois de l'habillement de tête fait en forme de chapeau de fer que portoient les hommes d'armes. *Caſſis, Galea.* Et on diſoit, Il y a deux mille *baſſinets* en cette armée; pour dire, deux mille gens d'armes. On trouve *bacinetum* & *baſinetum* dans ce ſens dans la baſſe Latinité.

> *Panonceaux & banières bruire,*
> *Li yaumes, & bacinez reluire.* GUIART.
> *Et clers bacinez à viſières.* ID.

On appelle auſſi en Médecine *Baſſinet*, une petite cavité qui eſt au milieu du rein, & qui a la figure d'un entonnoir. Il reçoit l'urine, qui ſe ſépare dans le rein, & forme en s'étreciſſant l'urétère, qui va abourir à la veſſie.

BASSINOIRE. ſubſt. fém. Uſtencile de chambre fait de cuivre, ou d'argent, qui ſert à chauffer un lit, qui eſt une eſpéce de poêle, où on met du feu, qui a un couvèrcle à jour. *Vas excalfactorium.*

BASSON. ſ. m. L'*a* eſt long dans la prononciation. Inſtrument de Muſique à vent & à anche, qui ſert de Baſſe aux concerts de Muſique & de hautbois. *Gravioris ſoni tibia.* Il ſe briſe en deux parties pour être porté plus commodément, & alors on l'appelle *fagot*, parce qu'il reſſemble à deux morceaux de bois liez & fagottez enſemble. Sa patte a preſque neuf pouces de diamètre, & on bouche ſes trous avec des boêtes & des clefs, comme aux autres grandes flûtes. Quelques-uns appellent cet inſtrument *tarot.*

BASSORA. Voyez BALSORA. Remarquez ſeulement ici que *Baſſora* eſt autant ou plus d'uſage, au moins pour la prononciation & dans le diſcours ordinaire, que *Balſora*; la lettre *l* devant *ſ* ſe changeant aiſément en *ſ.*

BAST, en prononçant l'*a* long & ouvert. Selle groſſière qu'on met ſur le dos des bêtes de ſomme. *Clitella.* C'eſt une manière de harnois qui eſt compoſé d'un bois, qu'on appelle fût, d'un panneau & de deux crochets. Le *bât* d'un âne; un cheval de *bât. Jumentum clitellarium.* Que mes chevaux de *bât* ſuiviſſent l'armée, chargez de ma vaiſſelle d'argent. BUSSY.

Ce mot vient du Latin *baſtum*, ſignifiant la même chôſe, qui eſt dérivé du Grèc βάκτρον, ſignifiant un *bâton* avec lequel on porte des fardeaux. MÉN. & DU CANGE, que le Port-Royal a copiez dans ſes Racines Grécques. Nicod le dérive du Grèc βαστάζω, c'eſt à dire, *bajulo, je porte.* D'autres le dérivent par méthathèſe de l'Hébreu *tſab*, qui ſignifie, *tumidum, cameratum.* É. Guichard du même mot Hébreu צב, *tſab*, dans le ſens de couvèrture d'un char, ou d'une litière, d'où il prétend que s'eſt fait *bât*, parceque c'eſt la couvèrture d'une *bête* de ſomme, *ſtramentum, ſtratorium.* Mais il y a plus d'apparence qu'il vient du vieux mot Celtique *baſſ*, qu'on dit encore en Baſſe Bretagne dans la même ſignification. Dans les loix Palatines de Jacques I. Roi de Majorque, au titre *De falliis*, on trouve le mot *bât. Cum animali ſive de Sellâ, ſive de baſt fuerit.* Sur quoi le Père Papebrock, *Acta SS. Jun. T. III. p. LXXXII.* dit que ce mot *bât*, vient de l'Allemand *baſt*, qui ſignifie une corde, parce que le *bât* s'attache avec des cordes, & non pas avec des courroyes, comme la ſelle. Dans les *Acta Sanct. Bened. ſæc. III. P. I. p.* 581. on trouve *baſta* qui ſe dit du harnois d'un âne, & que le P. Mabillon prend pour les panniers ou manequins qui ſe mettent ſur le *baſt*; & qui s'appellent, dit-il, dans ce païs là, c'eſt à dire, proche de Sarlate, *Baſtes.* On paroit en effet diſtinguer cela du *bât*; car il y a, *Stravit Aſinum, & , ut ruſticè loquar, ſuper impoſuit baſtas, in quarum una &c.* Ce nom vient de ce qu'elles s'attachoient au *bât.*

On dit provèrbialement d'un homme qui eſt trop vêtu, qu'il eſt rembourré comme le *bât* d'un mulet. On dit de celui qui a quelque affaire domeſtique fâcheuſe, & qu'il cache, qu'on ne ſçait pas où le *bât* le bleſſe. On dit auſſi d'un homme fort ſtupide, que c'eſt un cheval de *bât.*

BASTAGAIRE. *Baſtagarius.* Nom de certains Officiers des Empereurs Grècs. Les *Baſtagaires* avoient ſoin des bagages de l'Empereur. Voyez la Notice de l'Emp. Boulenger, &c.

BASTAGAIRE, eſt encore le nom d'un Officier dans l'Égliſe Grécque. Dans le catalogue des Officiers de l'Égliſe de Conſtantinople il eſt dit que l'emploi du *Baſtagaire* eſt de porter les jours de fêtes ſolennelles & aux proceſſions l'image du Saint de l'Égliſe. C'eſt ce que font chez nous ceux qui portent la bannière des Égliſes, ou le bâton des confrairies. *Bajulus.* Voyez Allatius, le P. Goar, l'Euchologe des Grècs &c.

BASTAGE. ſ. m. Droit que lévent quelques Seigneurs ſur les chevaux de bât. *Vectigal jumentorum clitellariorum.* Ce droit ſe prend pour tous les chevaux bâtez, chargez ou non chargez, pour raiſon du *bât*, outre le péage, pour raiſon de la marchandiſe. M. DE LAURIÈRE, *ſur Ragueau.*

BASTANT, ANTE. adj. Qui ſuffit, qui convient, qui contente. *Quod ſufficit, quod ſatis eſt.* Ces vivres ne ſont pas *baſtans* pour me nourrir. Ces raiſons ne ſont pas *baſtantes* pour me perſuader. Cette caution n'eſt pas *baſtante* pour me contenter. Cela ne ſe dit guère que dans le ſtile comique & familier.

BASTARD, ARDE. adj. & ſ. Dans le genre, c'eſt un enfant naturel, qui n'eſt pas provenu d'un légitime mariage dans l'eſpéce, en ce qu'il diffère de l'adulterin & de l'inceſtueux, c'eſt celui qui eſt né de la conjonction illicite de deux perſonnes libres. *Nothus filius.* Les *bâtards* des Rois lorſqu'ils ſont reconnus, ſont Princes; ceux des Princes & des Grands Seigneurs ſont Gentilshommes: & ceux des ſimples Gentilshommes ne ſont que roturiers, & payent la taille. Les *batards* ſont quelquefois légitimez.

Les *bâtards* non légitimez ne ſuccédent point; & on ne leur ſuccéde point, excepté leurs propres enfans ſortis d'un mariage légitime. Autrement leur ſucceſſion appartient au Roi. Par la Coutume d'Auvergne & de S. Omer les *bâtards* ſuccédent. Par le Droit Romain la mère ſuccédoit à ſon fils *bâtard*, & le fils *bâtard* à ſa mère. Cependant il y avoit une grande différence entre les enfans naturels, & les *bâtards*, qu'on appelloit *ſpurios.* La Loi ne reconnoiſſoit point les derniers, & leur refuſoit même les alimens, comme étant ſortis d'une proſtitution vague & incertaine: *Is non habet patrem, cui pater eſt populus.* Pour les autres qui étoient nez d'une concubine, & d'un commèrce qui imitoit le mariage, ils ſuccédoient à leur mère, & avoient droit de demander les alimens à leur père naturel. On les regardoit comme des créanciers domeſtiques, qu'il faut traiter d'autant plus favorablement, qu'ils ſont les fruits innocens du crime de leurs pères; & que c'eſt aſſez qu'ils portent ſur le front les marques du vice, dont ils ſont la production, ſans qu'on leur refuſe encore les ſecours de l'humanité.

Solon vouloit que les pères fuſſent privez de l'autorité paternelle ſur les *bâtards*, parce que n'étant devenus pères que par volupté, le plaiſir devoit être leur unique recompenſe. Ariſtophane fait mention de cette Loi de Solon dans ſa Comédie intitulée des *oiſeaux*. Démoſthéne en parle auſſi dans ſon Oraiſon pour Macartatus, & après lui Harpocration & Pollux Suidas ajoutent que le père ne pouvoit laiſſer à ſon *bâtard* plus de cinq mines, qui ſelon la ſupputation de Budé font cinquante Ecus. Anciennement à Rome les enfans naturels étoient entièrement éxclus de la ſucceſſion de leur père *ab inteſtat*. Mais ils pouvoient être inſtituez héritiers univerſels. Les Empereurs Arcadius & Honorius y apportèrent cette reſtriction : c'eſt que s'il y avoit des enfans légitimes, les *bâtards* ne pouvoient être inſtituez que pour un douziéme qu'ils partageoient avec leur mère. Juſtinien ordonna depuis qu'ils pourroient être inſtituez pour la moitié, & ſuccéder *ab inteſtat* pour un ſixiéme, quand il y avoit des enfans légitimes. *Novelle quatre-vingt*. Les *bâtards* pouvoient être légitimez par le mariage ſubſéquent, ou par les lettres du Prince. C'eſt le Roi ſeul en France qui peut leur donner le droit de légitimation, & les rendre capables de ſuccéder. L'Empereur Anaſtaſe avoit permis aux pères de légitimer leurs *bâtards* par la ſeule adoption. Juſtin, & Juſtinien, Novelle 74. abolirent cette légitimation, pour ne pas autoriſer le concubinage par cette indulgence, & cette facilité. Le Pape a quelquefois légitimé des *bâtards*. Philippe Auguſte, craignant que l'état des deux enfans qu'il avoit eû d'Agnès de Méranie ne fût conteſté, s'adreſſa à Innocent III. pour les faire légitimer, ce que le Pape lui accorda par une Bulle du deuxiéme Novembre 1201. où il dit : Le S. Siége a quelquefois diſpenſé des enfans illégitimes, même adulterins, quant aux effets ſpirituels, en permettant leur promotion même à l'Épiſcopat. Donc, comme il faut une plus grande capacité pour le ſpirituel que pour le temporel, on ne doit pas douter que le Saint Siége ne puiſſe légitimer pour les effets civils; principalement à la prière de ceux qui ne reconnoiſſent point entre les hommes d'autres Supérieurs que le Pape.

Les *bâtards* non légitimez peuvent diſpoſer de leurs biens par donation entre vifs, ou par teſtament. Mais leurs parens ne leur ſuccédent point, & ils ne ſuccédent point à leurs parens *ab inteſtat*. Les *bâtards* légitimez par mariage ſubſéquent, ſont de même condition, & entrent dans les mêmes droits que ceux qui ſont nez pendant le mariage. Mais pour ceux qui ſont légitimez par Lettres du Roi, ils ne ſont réputez légitimes, & habiles à ſuccéder, qu'à l'égard de ceux de leurs parens qui ont conſenti à leur légitimation. Le Pape Clément VII. par ſa Bulle de l'an 1533. défend qu'un Prêtre puiſſe réſigner ſon Bénéfice à ſon *bâtard*.

Les armes des *bâtards* doivent être traverſées d'une barre, filet ou traverſe de la gauche à la droite. Du Tillet en ſes Mémoires p. 322. dit que les *bâtards* ne portoient point autrefois les armes de celui qui étoit cru leur père; ils s'en forgeoient à leur mode, & cela s'obſervoit même parmi les *bâtards* des Rois. Rochef. Je ne trouve point cela dans les Mémoires de Du Tillet; l'édition que j'ai de Roüen 1578. n'a pas même 300 pages. A la page 184. il dit, la maiſon de France rejettant les *bâtards* ne leur endure ſon armoirie tant fut elle barrée. Cependant à la p. 165. il dit que Charles VII. permit à Mademoiſelle de Valois ſa fille naturelle, & à ſes ſucceſſeurs, de porter les armes de France à la différence de la bande, que les enfans naturels ont accoutumé de porter.

Les *bâtards* ne peuvent être admis aux Bénéfices ſimples, & aux moindres Ordres, ſans diſpenſe de l'Évêque, ou du Pape, pour les Ordres ſacrez & pour les Bénéfices qui ne ſont pas ſimples; ni aux charges ſans lettres du Prince. Ils prennent des lettres de légitimation *quoad honores*. Ç'a été par *des bâtards* que la France s'eſt ſauvée des plus viſibles dangers, comme ſi pour des néceſſitez trop preſſantes il ne falloit que des hommes extraordinaires. Mezer.

Ménage & de Hauteſerre *De Ducib. & Comit. Prov. C. 9.* dérivent ce mot de l'Allemand *baſtard*, qui ſignifie la même chôſe, qui eſt compoſé de *boes*, & de *bard*, qui ſignifie *mauvaiſe naiſſance*. Mais il eſt certain que c'eſt un vieux mot Celtique, qu'on dit encore en Baſſe Bretagne ſans aucune altération. Le P. Pezron croit que c'eſt un mot Celtique *Bas-tard*, comme ſi l'on diſoit d'une *origine baſſe*, & mépriſable. Du Cange, après Boxhornius, dit auſſi que c'eſt un vieux mot François & Breton, & qu'on appelloit un fils illégitime *baſtard*, du mot compoſé de *bas*, & de *tardol*, qui ſignifioit *germer* & *ſortir* : d'où vient que quelques Auteurs les ont appellez *fils de bas*, comme qui diroit, *ſortis de femmes publiques & de baſſe condition*. Selon Port Royal ce mot vient de *βασσάρα*, une proſtituée, une perduë.

Le Cardinal Gabriel Paleota a fait un ſçavant livre touchant les *bâtards*, *De liberis Spuriis ac Nothis*, que Pontus Heuterus a compilé dans ſon Traité ſur le même ſujet, intitulé, *Tractatus de libera hominis nativitate*, *ſeu de liberis naturalibus*, dans lequel il a prétendu ramaſſer tout ce que les Juriſconſultes ont dit avant lui ſur ce ſujet, mais qu'il établit ſur des principes bien mauvais & bien contraires à l'Évangile, à la raiſon, & au ſentiment de tous les Docteurs.

Baſtard. Ce mot ſe dit d'une eſpéce de faction, ou de bande de brigands qui s'éleva en Guyenne vers le commencement du XIVe ſiécle ſous Charles le Bel. Certaines troupes de Gaſcons, que nos annales nomment *Bâtards*, je ne ſçai pourquoi ſe mirent à courir cette Province, & mêlant avec eux des compagnies Angloiſes allèrent brûler la Ville de Xaintes. Mezer. Ces *Bâtards* à mon avis, devoient être ceux des Seigneurs de Guyenne; car j'ai remarqué que les *Bâtards* depuis qu'on les eut éxclus de la ſucceſſion de leurs pères, afin de maintenir l'état de leur naiſſance, auſſi bien que les légitimes, ſe faiſoient chefs de routiers, brigands, & troupes de pillards, & s'entretenoient de vols & de ravages. Id.

Baſtard, ſe dit en tèrmes de Médecine, pour ſignifier qui n'eſt pas vrai. C'eſt une pleureſie *bâtarde*, c'eſt-à-dire, fauſſe pleureſie.

Baſtard, ſe dit encore en tèrmes de Jardinier, pour ſignifier Sauvage; qui n'eſt pas franc, qui n'eſt pas cultivé. *Adulterinus*. Arbres *bâtards*. Plantes *bâtardes*. *Silveſtris planta*.

Baſtard, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau qui tient de deux eſpéces, comme de ſacre & de lanier.

Baſtard, ſe dit auſſi de ce qui n'a point de nom certain, qui participe de deux natures différentes. *Bâtard* de dogue, chien né d'un dogue d'Anglètèrre, & d'une chienne d'un autre païs. Levrier *bâtard*, chien né d'un levrier & d'une chienne d'une autre eſpéce. Une piéce de canon *bâtarde*, de moyenne grandeur. Une porte *bâtarde*, eſt une moyenne porte entre la porte cochère & la bourgeoiſe. Une écriture *bâtarde*, eſt celle qui eſt moyenne entre la Françoiſe & l'Italienne. Un fruit *bâtard*, qui n'eſt point franc, qui participe d'une autre nature que celle dont il porte le nom.

Baſtard, en tèrmes de Marine, eſt le nom d'une corde qui aſſemble les racages, & qui les amarre ſur le mât proche la vèrgue.

Baſtard, en Muſique, ſe dit de deux modes de la Muſique : l'un eſt l'Hyper-Eolien; il a ſa finale en *B*, & conſéquemment la 5e au deſſus fauſſe, ou diminuée diatoniquement, & par cette raiſon rejetté du nombre des modes authentiques. L'autre eſt l'Hyper-Phrygien, il a ſa finale en *F ut fa*, & la 4e au deſſus ſuperfluë, & pour cela rejetté du nombre des modes plagaux. Brossart.

On dit provèrbialement que l'hiver n'eſt pas *bâtard*, & qu'il vient tôt ou tard.

On dit auſſi en quelques endroits de Normandie *bâtard* de *Caux*, pour dire un pauvre cadet qui n'a point de bien. Avant que la coutume de Normandie fût réformée, les cadets du païs de Caux n'entroient point en partage avec leurs aînez, on leur donnoit ſeulement quelque chôſe en argent, comme on fait encore preſentement en Anglèterre. Aujourd'hui même les cadets de Caux parmi les roturiers n'ont tous enſemble que le tiers du bien; l'aîné a les deux tiers avec le préciput dans les biens ſituez à la campagne, & c'eſt ce qui fait qu'on nomme les cadets de ce païs-là *bâtards de Caux*.

Baſtarde, eſt la plus grande des voiles d'une Galère, qui ſe porte quand il y a peu de vent. *Area*.

BASTARDEAU. ſ. m. Conſtruction qu'on fait dans des eaux ou des rivières pour détourner le cours de l'eau, ou y fonder quelques bâtimens. *Pulvinus*. On le fait avec deux rangs de pieux qui ſoutiennent deux cloiſons de planches, entre leſquelles il y a un maſſif de tèrre glaiſe bien paitrie. On fait des *bâtardeaux* pour fonder les piles d'un pont, les quais, les écluſes, &c.

Le P. Thomaſſin dérive le nom de *bâtardeau* de *batar*, mot Hébreu, qui veut dire *diſſecuit*, *couper*, *ſéparer*, parce qu'un *bâtardeau* fait une ſéparation dans l'eau.

BASTARDIE. ſ. f. Voyez BASTARDISE. C'eſt la même chôſe, & *baſtardiſe* eſt plus en uſage.

BASTARDIÈRE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. *Plantarium*. Plant d'arbres greffez, qu'on éléve dans des vèrgers ou pepinières, juſqu'à ce qu'on les déplante pour en faire des buiſſons ou des eſpaliers, & contre-eſpaliers. Je ne ſçai ſi *bâtardière* ſe dit du plant d'arbres; mais Liger dans ſon Diction. d'Agricult. le dit ſeulement du lieu, & le définit, Lieu deſtiné pour y planter des arbres au ſortir de la pepinière, & où ils ſont comme dans un magazin, pour s'en ſervir lorſqu'on en a beſoin.

Ce mot, ajoute-t'il, eſt bien trouvé, puiſqu'il eſt vrai de dire que la *bâtardière* devient la mère, & nourrit des enfans qui ne ſont pas

pas à elle, mais qu'elle adopte : ce qui montre l'étymologie de ce mot. L**IG**. Chomel dans ſon Diction. Œcon. ne le dit auſſi que du lieu, & non pas du plant, & le définit de même que Liger. Vous ferez des trous tirez au cordeau de deux piéds de large en tout ſens, & de deux autres bons piéds de profondeur, diſtans de quatre piéds l'un de l'autre, & les rangs auſſi éloignez de quatre bons piéds. Vous prendrez des arbres greffez dans vôtre pepinière, & les tranſplanterez dans vôtre *bâtardiere* ; & pour les planter vous obſerverez ponctuellement de mêler du petit fumier de vieille couche avec la bonne tèrre, & faiſant une petite butte au milieu du trou y poſer l'arbre, étendant les racines de tous côtez, toujours tirant en bas, puis après remplir le trou juſqu'à la greffe, qui doit toujours être juſqu'à l'éffleurement de la tèrre ; enſuite il faut marcher la tèrre pour aſſurer l'arbre. C**HOM**. La *bâtardière* eſt néceſſaire, 1°, Pour avoir des arbres de proviſion, propres à remettre à la place de ceux qui meurent, ou ne profitent pas. 2°, Pour dégager la confuſion qui pourroit être dans vôtre pepinière, à cauſe de la trop grande quantité d'arbres. 3°, Pour en avoir à vendre en récompenſe de la prémière dépenſe que vous aurez faite à planter vôtre jardin. Ils pourront auſſi vous rapporter en ce lieu-là. Outre cela un arbre replanté pluſieurs fois eſt beaucoup plus franc que ſi directement tiré de la pepinière il étoit placé en lieu à demeurer. Il eſt auſſi beſoin d'avoir une *bâtardiere* pour les arbres greffez ſur franc que l'on veut faire monter en grands arbres de ſix piéds de tige. I**D**.

BAſTARDISE. ſ. f. Naiſſance ou qualité de bâtard. *Noſthorum genus*. Il ſignifie auſſi le droit par lequel le Roi de France ſuccéde aux bâtards. Droit de *bâtardiſe*. Bacquet a fait un beau traité de la *bâtardiſe*. On dit auſſi *bâtardie* en ce ſens. Le droit de *bâtardiſe* eſt un droit en vertu duquel les biens délaiſſez par les bâtards inteſtats appartiennent au Roi, ou aux Seigneurs hauts-juſticiers, & en quelques lieux aux Seigneurs bas-juſticiers, & même aux féodaux, lorſque les biens délaiſſez ſont ſituez dans leurs juſtices & ſur leurs tèrres, & que les bâtards y ſont nez & décedez ; ce qui a été dans ſon principe une uſurpation de l'autorité ſouveraine. Voyez les Coutumes d'Anjou, du Maine & de Normandie.

BASTE. ſ. f. Panier, ou manequin qui s'attache au bas d'une bête de ſomme pour mettre dedans ce que l'on veut porter. *Benna doſſuaria*, *Ciſta vectaria* ; dans la baſſe Latinité *Baſta*. Le P. Mabillon, *Acta SS. Bened. Sæc. III. P. I. p.* 581. dit que ce nom *Baſte* ſe dit dans le Périgord.

BAſTELAGE. ſ. m. Métier, action de Bâteleur & de Charlatan. *Ludus mimicus*, *ludionum præſtigiæ*. Ils amaſſérent beaucoup d'argent par ce *bâtelage*.

BAſTELÉE. ſ. f. Tèrme d'ancienne Poëſie Françoiſe. Nos vieux Poëtes François affectoient de faire rimer le milieu du vers, ou le prémier hémiſtiche, avec la fin du vers précédent ; & c'eſt de ces ſortes de rimes qu'ils faiſoient leurs *batelées*, mais il y a long-tems que la mode des *bâtelées* eſt paſſée. M. M**OURGUES**. Jean Moline eſt l'inventeur de ces ſortes de vers. Il ſemble qu'il vaut mieux écrire *baſtelée* que *batelée*, en prenant ce mot dans la ſignification dont il s'agit ici.

BAſTELEUR, **EUSE**. ſ. m. & f. Charlatan, Danſeur de corde, Bouffon. *Hiſtrio*, *mimus*, *ludio*, *ludius*. Il ſe dit de toute autre ſorte de gens qui amaſſent le peuple pour le divertir, en faiſant des ſauts, des danſes, & des tours de paſſe-paſſe. Les *Bâteleurs* & Comédiens ne pouvoient être enrôllez dans les armées Romaines. V**IGEN**.

On te ſiffle par tout, on connoit tes fineſſes,
On ſe mocque de tes ſoupleſſes,
On rit de ton ſtile trompeur ;
Et de ton air de Bâteleur.

Un de nos Écrivains a appellé les Romans des *Bâteleurs* en papier. Outre que ces ſortes de penſées ſont baſſes, & un peu burleſques, elles tiennent fort de l'énigme. B**OUH**.

Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *batalator*, qui ſignifie, Celui qui en public fait pluſieurs tours ſurprenans avec les armes. Guyet le dérive de *baſtel*, qui a été dit de *baſtum*, pour un *échafaut de bois* ; comme qui diroit, *Qui monte ſur le théatre*. D'autres le dérivent de *baſte*, vieux mot Gaulois, ſignifiant *tromperie*. Nicod le dérive du Grèc βαττάλογος, qui ſignifie *bableur*, qui dit des chôſes vaines & frivoles. On le peut faire venir de *balatro*.

BAſTER. v. act. Mettre un *bât* ſur une bête de ſomme. *Clitellas imponere*.

B**AſTÉ**, **ÉE**. part. paſſ. & adj. *Clitellatus*. C'eſt un âne *bâté*.

A le voir on l'eut pris pour un homme parfait
Tout âne bâté *qu'il étoit.*

On dit provèrbialement, que l'âne du commun eſt toujours le plus mal *bâté* ; pour dire, qu'on a moins de ſoin du public que de ſon intérêt particulier. On dit auſſi, Qui *bâte* la bête, la monte ; pour dire, que celui qui habille quelque femme, en a les dernières faveurs.

BASTE. ſ. m. Tèrme du jeu de l'Ombre, qui ſignifie l'as de trefle. Le *baſte* me vient ſouvent, mais c'eſt un fourbe qui m'engage mal-à-propos, & qui me fait faire la bête. S. É**VR**.

BASTER. v. n. Être en bon état ; réuſſir. *Benè ſtare*, *procedere feliciter*. Il ne ſe dit guères que des affaires. Son procès eſt ſur le bureau, mail il *baſte* mal pour lui, il y a apparence qu'il le perdra. Lambris qui voit des ſiens *baſter* mal les affaires. S**ARR**.

Du Cange dérive ce mot de *benè ſtare*.

B**ASTER**, ſignifioit autrefois Suffire ; *Sufficere*, *ſatis eſſe*. Et ſe dit encore en cette phrâſe provèrbiale, *Baſte* pour cela, ou abſolument, *Baſte* ; pour dire, *Paſſe*, j'en ſuis content.

Ce mot n'eſt venu en uſage qu'au tems de la Reine Catherine de Médicis, comme remarque Borel. Les Italiens diſent *baſtare* dans ce ſens.

BASTERNE. ſ. f. *Baſterna*. Eſpéce de voiture dont les Dames Romaines ſe ſervoient autrefois. Saumaiſe, ſur le L. de Tertullien *De Pallio* dit que la *Baſterne* avoit ſuccédé à la litière, & qu'elle en différoit peu ; que la litière étoit portée ſur les épaules des eſclaves, au lieu que la *baſterne* l'étoit par des bêtes. Caſaubon ſur Lampridius dans la vie d'Élagabale C. 4. dit que les *baſternes* avoient ſuccédé à la voiture qu'on appelloit *carpentus*, & qui étoit, après celle qu'on nommoit *pilentum*, la plus honorable des voitures dont les Dames Romaines uſoient ; qu'elle étoit portée par des mulets, des bidets, ou des mules. Il ſoutient qu'elles étoient toutes ſemblables à nos litières ; qu'en effet les *Gloſſæ legales* donnent λεκτίκιον βλάστερνα pour ſynonymes ; qu'enfin la deſcription qu'en fait une vieille épigramme, qui ſe trouve dans la collection de M. Pithou, le démontre. La voici.

Aurea Matronas claudit blaſterna *pudicas*
Quæ radians patulum geſtat utrumque latus.
Hanc geminus portat duplici ſub robore burdo,
Provehit & modicè pendula ſepta gradu.

Iſidore, Orig. L. XX. C. 12. en fait la même deſcription. Servius en parle auſſi ſur le 666ᵉ vers du VIIIᵉ Livre de l'Énéïde. Le P. Daniel, dans ſon hiſtoire de France T. I. p. 13. dit que c'étoit une eſpéce de chariot, & que cette voiture étoit tirée par des bœufs pour aller plus doucement. Et certainement Grégoire de Tours L. III. de l'hiſt. des Franc. C. 24. dit que Deuterie femme de Théodebert I. Roi de Mets voyant ſa fille nubile, & craignant que le Roi n'en devînt amoureux & ne l'enlevât, la mit dans une *baſterne*, fit atteler deux taureaux indomptez, qui la précipitèrent du haut du pont de Verdun ; mais après tout il ne paroît pas par cet endroit de Grégoire, que les bœufs fuſſent l'attellage ordinaire de la *baſterne*, on n'y mit des taureaux indomptez cette fois là que pour précipiter la jeune Princeſſe, & l'Auteur de l'épigramme que j'ai raportée, auſſi bien qu'Iſidore, ne parlent que de mulets, de mules, & de bidets, ou chevaux Gaulois, *Bardones*, *mulæ*, *manni* : & dans les Gloſſes d'Iſidore & ailleurs elle eſt appellée *Lectica mannalis* ; car il faut lire *mannalis*, & non pas *manualis* : ce qui montre que les chevaux appellez *manni* en étoient l'attelage ordinaire. Au reſte, c'eſt peut-être le P. Mabillon qui a trompé les autres, après s'être trompé lui même ; car dans les *Acta SS. Bened. ſæc. V. p.* 430. il prétend prouver par cet endroit de Grégoire de Tours que les bœufs étoient l'attelage ordinaire des chariots des Grands & des Princes. Quoiqu'il en ſoit de ce fait, ce n'étoit pas celui de la *baſterne*. Le dedans de cette voiture s'appelloit *Cavea*, c'eſt-à-dire, *Cage*, &c. *Acta S. Claudii C.* 2. *Acta Sanct. Febr. T. III. p.* 62. Elle étoit garnie de couſſins fort mols qu'on appelloit *Lecti*, les licts de la *baſterne*. Les deux côtez étoient ornez de glaces, qui ſe faiſoient d'une eſpéce de pièrre tranſparente, comme on l'apprend de Pline L. XXXVI. C. 22. & de Sénéque dans ſon ép. 90. & dans ſon Livre de la Providence. C'eſt pour cela que le Poëte dont j'ai rapporté l'épigramme leur donne l'épithéte de *radians*,

Quæ radians patulum geſtat utrumque latus.

Ainſi ces ouvertures qu'on appelloit *ſpecularia*, Juven. IV. 21. Martial, VIII. 14. n'étoient point bouchées d'une étoffe tranſparente, comme l'a traduit l'Abbé de Villeloin à l'endroit de Juvenal que je viens de citer.

La mode des *baſternes* paſſa d'Italie dans les Gaules, comme il paroît par l'endroit de Grégoire de Tours que j'ai cité, & par les circonſtances du mariage de Clôtilde avec Clovis. Gondebaud la fit partir dans une eſpéce de chariot qu'on appelloit *baſterne*, eſcortée de quantité de François qui ſe trouvèrent alors à la Cour de Bourgogne. P. D**AN**. Les mieux montez allèrent aſſez vite pour atteindre la *baſterne*, qu'ils inveſtirent ; mais ils n'y trouvèrent

vèrent plus Clotilde, & ils apprîrent qu'elle étoit déja en lieu d'aſſurance. Ils ne laiſsèrent pas de ſe ſaiſir de la *baſterne*, &c. P. Dan.

Papias dit que *Baſterna* ſe dit pour *Veſterna*, le P. Roſweid croit qu'il faut lire *vix ſterna*, & qu'il a appris ceci d'Iſidore, qui dit *Baſterna, quaſi via ſterna.* Le mot *Baſterne* vient de Βάζω, ou Βάσκω, je porte, d'où ſe forme Βαςὸν, qui ſignifie tout ce qui eſt propre là porter quelque chôſe. Juret ſur Symmaque Liv. VI. ép. 15. M. du Cheſne dans ſon Gloſſaire, Saumaiſe ſur Lampridius C. 4. de la vie d'Élogabale *hiſt. Aug.* p. 189. & 190. le P. Roſweid Jéſ. dans les vies des Pères p. 1015, 1016, où il remarque encore que dans les Juriſconſultes Grècs *Baſterna* eſt pris pour *tranſenna*, & pour *tecta*, *Acta Sanct.* de Fév. T. II. p. 775. É. Guichard prétend que ce mot vient de l'Hébreu צב, *tſab*, pris à rebours, ou lû de gauche à droite, au contraire des Hébreux qui liſent de droite à gauche.

Je ne ſçai pourquoi nous appellons nos caroſſes en Latin *currus*, & non pas *baſterna*; ils n'ont aucun rapport à ce qu'on appelloit *currus*, & reſſemblent entièrement aux *baſternes*, ou plûtôt ce ſont de vrayes *baſternes* perfectionnées. Vigénère dit que le *pilentum* & la *baſterne* ſont la même chôſe, *Annot. ſur Tite-Live. Tom. I. p.* 1670.

BASTERNE, eſt auſſi un nom de peuple de la Thrace, ou de la Sarmatie d'Europe. Les Grècs les appellent *Baſternes*, & les Latins *Baſterna*, de même qu'ils diſent *Alemanni*, & les Grècs Ἀλάμαννοι. Voyez Pline L. IV. C. 12. & 14. Ovid. 11. Triſt. v. 179. Vopiſcus dans Probus, & Saumaiſe hiſt. Aug. p. 434. Denis le Géogr. Strabon L. VII. Étienne de Byzance, Claudien ſur le 4. Conſ. d'Honorius v. 450. & ſur le premier de Stilicon L. 1. v. 95. & Cluvier, *Germ. ant. L. III. C.* 43. Val. Flaccus a dit L. VI. v. 95. *Baternas*, par licence poëtique, pour *Baſternas*. Voyez M. Du Cange. M. de Harlay dans ſon Traité, M. de Tillemont, & quelques autres de nos Auteurs, écrivent *Baſtarnes*, imitant les Grècs plûtôt que les Latins; mais M. de Tillemont au IVe Tome de l'Hiſt. des Emp. p. 41. revient aux Latins, & écrit *Baſternes*, & au Ve T. *Baſtarnes*, ou *Baſternes*.

BASTIDE. Vieux tèrme, qui ſignifioit autrefois une *maiſon. Domus, villa.* Il eſt encore en uſage en Provence, & aux païs voiſins. Tout le chemin qui conduit d'Aix à Marſeille eſt plein de *baſtides*, ou de maiſons de plaiſance. La Faille dans ſes Annales de Toulouſe p. 86. dit que c'étoient des forts, & non pas ſimplement des maiſons. Anciennement, dit-il, les Sénéchaux & les Gouverneurs de Province avoient accoûtumé de bâtir des forts à la campagne, & autour des villes, pour les tenir en ſujettion. Ces forts s'appelloient *baſtides*, ou *baſtilles*. Elles ſont auſſi appellées *Populationes*, du mot Latin, *Populatio*, ou *Populatus*, qui veut dire tout le contraire de ce qu'on prétendoit lui faire ſignifier. Comme les Sénéchaux & les Gouverneurs de ce tems là étendoient fort leur pouvoir, ils donnoient aux habitans de ces nouveaux lieux de grands avantages, pour porter les ſujets du Roi à s'y aller habituer. Mais aujourd'hui on n'entend par ce mot que des maiſons de campagne, ou comme dit Noſtradame, dans ſon hiſtoire de Provence, de champêtres métairies, dont ce tèrritoire (de Marſeille) eſt merveilleuſement populeux & fertile, n'étant réputé homme de bien, celui qui n'y poſséde une canne de bâtiment, ſur l'étenduë d'un méchant arpent de vigne.

Ce mot vient de *bâtir*, ou de *baſtilles*.

BAſTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & qui vend des bâts de mulets, & d'autres bêtes de ſomme. *Clitellarum opifex.*

Baſtier, eſt auſſi une épithéte qu'on donne à celui qu'on veut taxer de bêtiſe. *Stolidus, plumbeus.* Cet homme eſt un ſot *bâtier*.

BASTILLE. ſ. f. Petit Château fortifié à l'antique avec des tours, & qui ſert maintenant à mettre des priſonniers, comme celle de Paris, que Hugues Aubriot, ou Ambriot, natif de Bourgogne, fit bâtir par ordre de Charles V. l'an 1369. ou comme dit M. de la Marre en 1371. & ne fut achevée, que ſous le Régne de Charles VI. en 1383. *Baſtrum, Caſtellum.* La *Baſtille* de Paris eſt le ſeul Château que l'on ſçache qui ait retenu ce nom. C'eſt au moins celui que l'on entend communément quand on dit Mettre à la *Baſtille*, être à la *Baſtille*. &c. Ce mot ſignifioit originairement des redoutes qu'on faiſoit devant les places aſſiégées. Dans Froiſſard il ſignifie ſimplement un fort, ou un château.

Ce mot vient de *bâtir*. Ménag. D'autres le dérivent de *baliſta* & *baliſtella*, parce qu'on tiroit les groſſes arbalêtes de ces redoutes. Ce mot vient de [illegible], un bâton à porter des fardeaux, ou de βάκτρον, *baculus*. Port-R. Borel dérive les mots de *baſtion* & *baſtille*, de *bailles*, qui ſignifioit autrefois *parapet*; ou du Latin *baſtia*, qui étoit une eſpéce de tours qui ſervoient pour la défenſe. Du Cange le dérive de *baſtia*, *baſtita*, *baſtile*, d'où on a fait *baſtille*, *baſtie*, & *baſtide*, ſelon les lieux; ce qui ſe diſoit autrefois

de tout ce qui étoit remparé de foſſez, de bois, de tèrre, & de toutes ſortes d'autres défenſes. On appelle *Baſtille de Meremio*, une forteresſe de bois.

On dit provèrbialement, d'un homme qui ne bouge quand on lui commande quelque chôſe, qu'il branle comme la *baſtille*. On le dit auſſi des autres chôſes qui ſont fèrmes & inébranlables.

On dit auſſi de celui qui fait quelque chôſe contre le Roi, ou l'État, que cela ſent la *baſtille*, il y va de la *baſtille*; pour dire, qu'on le mettra priſonnier à la *baſtille*.

Baſtillé. adj. Tèrme de Blaſon, qui ſignifie, Garni de tours, ou fortereſſes. *Turriculis faſtigiatus.* On dit auſſi *Baſtille aux créneaux renverſez*, d'un chef, d'une faſce, d'une bande & dont les créneaux ſont du côté d'en bas. *Pinnis deorſùm ſpectantibus, verſis.*

BAſTIMENT. ſ. m. Ouvrage fait par des Architectes & des Maçons. *Ædificium.* Il ſe dit non ſeulement des maiſons & palais, mais auſſi des Égliſes, des ponts, aquéducs, & autres édifices publics, ou particuliers; en un mot, de tout ce qui ſert ou à la Religion, ou à la ſureté, ou à l'utilité, ou à la magnificence. Un *bâtiment régulier*, eſt celui dont le plan eſt d'équèrre, qui a ſes côtez oppoſez, égaux, & dont les parties ſont diſpoſées avec ſymmétrie. Un *bâtiment Iſolé*, eſt celui qui n'eſt lié, ni attaché à aucun autre. On appelle *bâtiment entèrré*, un *bâtiment* dont l'aire eſt au deſſous du rez-de-chauſſée: *Bâtiment déchiré*, une maiſon ouverte, & dont on rebâtit les murs. Il y a en France des Intendans, des Contrôlleurs, & des Tréſoriers des *Bâtimens* du Roi. Les *Bâtimens* modèrnes ſont plus beaux & plus commodes que les anciens. La 90e épitre de Sénéque contient une ingénieuſe invective contre la magnificence des *bâtimens*.

> *Tantôt je chanterai tes pompeux* bâtimens,
> *Du loiſir d'un Héros nobles amuſemens.* Boil.

Baſtiment, ſe dit auſſi en fait de Charpenterie, de ce qui regarde en général les vaiſſeaux, tant de mèr que des rivières. *Navis, navigium.* L'armée du Roi eſt compoſée de tant de grands *bâtimens*, & de tant de petits. On le dit plus ordinairement des vaiſſeaux marchands. Un *bâtiment* ras, eſt un vaiſſeau qui n'eſt pas ponté.

BASTINGUE, ou BASTINGURE. Tèrme de Marine, eſt une bande d'étoffe ou de toile qu'on tend le long du platbord des vaiſſeaux pendant le combat, afin de couvrir les ſoldats & les matelots. On l'appelle autrement *pavois*, ou *paveſade*.

BASTION. ſ. m. Boulevart, groſſe maſſe de tèrre qui eſt ſouvent revétuë de brique, & quelquefois de pièrre, qui s'avance en dehors de la place, pour la fortifier à la modèrne. *Saxeus vel terreus agger in aciem præminens, Propugnaculum.* Il eſt compoſé de deux faces, ou pans de muraille, qui font un angle ſaillant; & de deux flancs qui l'attachent aux courtines, avec une gorge par où on y entre. L'union des deux faces fait l'angle ſaillant, que l'on appelle ſimplement l'angle du *baſtion*. L'union des deux faces aux deux flancs fait les angles des côtez, qu'on appelle autrement épaules; & l'union de l'autre extrémité des flancs avec les courtines forme les angles des flancs.

Ce mot peut venir de baſton. Port-R. Voyez Baſtir.

Il y a des *baſtions* qui ſont pleins, & d'autres qui ſont vuides. Un *baſtion creux*, ou *vuide*, eſt celui qui n'eſt qu'une ſimple enceinte d'un rempart, ou d'une muraille avec leurs parapets. Le *baſtion plein*, ou *ſolide*, eſt celui qui eſt tout rempli de tèrre, ſur lequel on peut combattre & ſe retrancher.

Bastion double, ſe dit lorſqu'il y en a deux ou trois l'un ſur l'autre, tels que ceux qui ſont bâtis ſur des collines, comme à Beſançon, à Namur.

Bastion plat, eſt un *baſtion* poſé au milieu d'une courtine, quand elle eſt trop longue pour être défenduë par les *baſtions* qui ſont à ſon extrémité; au lieu qu'on les met ordinairement ſur les angles de la place, quand elle eſt régulière. M. Harris le définit un *baſtion* conſtruit ſur une ligne droite.

Bastion compoſé, c'eſt celui dans lequel les deux côtez du poligone intérieur ſont fort inégaux, ce qui fait auſſi des gorges inégales.

Bastion irrégulier, ou difforme, comme parle M. Harris, eſt celui qui n'a point une de ſes demi gorges, parce qu'un de ſes flancs eſt trop court.

Bastion régulier, eſt celui dont les faces, les flancs & les gorges, ont la proportion requiſe.

On appelle un *Pentagone*, un *Héxagone*, une place à cinq, à ſix *baſtions*, &c.

Bastion couppé, eſt celui qui a un angle rentrant à la pointe, fait en tenaille, lorſque ſans ce reméde il auroit été trop aigu.

On appelle auſſi un *Baſtion coupé*, Celui qui eſt retranché de la place par quelque foſſé, quelques Ingénieurs ayant enſeigné la façon

çon de fortifier par des piéces détachées. En ce cas on les appelle *Ravelins*.

On dit pendant un ſiége, Attacher un Mineur au *baſtion*. Sapper, miner un *baſtion*. Se loger ſur le *baſtion*.

On appelle le *Baſtion de France*, une petite place qui eſt ſur la côte de Barbarie entre Thunis & Alger, quoique ce ne ſoit qu'une Tour & un Donjon où des Marchands entretiennent une garniſon de 50 hommes pour favoriſer la pêche du corail, qu'ils font à huit mille de-là. On donne des noms aux *baſtions* pour la commodité du ſervice. *Baſtion* du Roi, *baſtion* de la Reine, &c.

DEMI-BASTION, eſt une piéce de Fortification qui n'a qu'une face & un flanc. Pour fortifier un angle trop aigu d'une place, on en couppe la pointe, & on y met deux *demi-baſtions* qui font une tenaille, ou un angle rentrant. Leur plus grand uſage c'eſt d'être à la tête des ouvrages à cornes ou à couronnes.

BAſTIR. v. act. Conſtruire, faire quelque édifice. Il ſe dit tant de celui qui fait la dépenſe d'un bâtiment, que du Maçon qui l'éléve, & de l'Architecte qui en a donné & conduit le deſſein. *Ædificare*. Le Bramante a *bâti* S. Pièrre de Rome. Salomon de Broſſes a *bâti* le palais appellé Luxembourg. Noé *bâtit* ſon Arche par l'ordre de Dieu. Ce Prince *bâtit* beaucoup, fait grande dépenſe en bâtimens. On dit qu'un Entrepreneur *bâtit* bien, quand ſes bâtimens ſont bien conſtruits, avec choix de bons matériaux, & avec le ſoin & la propreté que l'art demande. Pour bien *bâtir*, il faut *bâtir* ſolidement, agréablement, & commodément. ABR. DE VITR.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *bitſer*, qui ſignifie *extruxit*. Du Cange le dérive de *baſtire*, mot de la baſſe Latinité, qu'il dit ſignifier proprement *baſtias, aut baſtitas exſtruere*. De bâton peut venir baſtion & *bâtir*, parce que les anciens bâtimens n'étoient faits que de pèrches & de longs bâtons. PORT-R.

BAſTIR, ſe dit auſſi en parlant de l'ordonnance d'un bâtiment. *Bâtir* à la Grècque, à la Romaine, à la Gothique, à la Modèrne. *Græco, Romano, Gothico, recenti more ædificare*. *Bâtir* avec ſymmétrie.

On dit auſſi, que Dieu a *bâti* l'Univers de ſes propres mains; pour dire, qu'il la créé & mis en l'état où nous le voyons.

BAſTIR, ſe dit auſſi des petites conſtructions, & paſſagères. *Extruere, erigere*. Abraham *bâtit* un autel à Dieu. Et figurément on dit, *Bâtir* des autels en ſon cœur; pour dire, Adorer ſecrettement quelque Divinité.

BAſTIR, ſignifie quelquefois, Fonder, établir. *Fundare, condere*. C'eſt Romulus qui a *bâti* Rome. Didon a *bâti* Carthage. Saint Loüis a *bâti* beaucoup de Monaſtères. Saint Bernard a *bâti* Clervaux. Le Cardinal de Richelieu a *bâti* la Sorbonne.

BAſTIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Conſtruere, extruere*. Celui qui ne fait point ſon ſalut, *bâtit* ſur l'aréne, dit JESUS-CHRIST en S. Matthieu. Cet homme ſe flatte de belles eſpérances, mais il *bâtit* en l'aîr. On dit en ce ſens, Vous *bâtiſſez* ſur un faux principe, ſur un mauvais fondement. Toute la Religion des Payens étoit *bâtie* ſur des fâbles. J. C. dit à S. Pièrre, que ce ſeroit ſur lui qu'il *bâtiroit* ſon Égliſe. Si le bien que l'on fait n'eſt appuyé ſur une humilité véritable & ſincère, on *bâtit* ſur le ſable. ABB. D. L. TR.

> *Le bien de la fortune eſt un bien périſſable,*
> *Quand on* bâtit *ſur elle, on* bâtit *ſur le ſable*. RACIN.

BAſTIR, ſignifie auſſi, Mettre en ordre, diſpoſer, régler; & ne ſe dit guères qu'avec la négative, ou ironiquement. *Diſponere, ordinare*. Tout ce livre, ce diſcours, eſt mal *bâti*, il n'y a point d'ordre. Cette ville eſt mal *bâtie*, tant pour ſes bâtimens, que pour ſa police.

On dit dans ce même ſens, qu'un homme eſt tout mal *bâti*, lorſqu'il eſt indiſpoſé, qu'il eſt prêt à tomber malade; qu'il eſt mal *bâti*, quand il eſt laid, mal fait, ou mal vétu. *Malè affectus*. Et qu'il eſt ainſi *bâti*; pour dire, qu'il eſt fait ainſi, & que telle eſt ſon humeur. Mais tout cela n'eſt bon que dans le ſtile familier & burleſque.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *bâti* une petite fortune, une petite retraite, un aſyle, lorſqu'il s'eſt aſſuré quelque revenu, qu'il a acquis une maiſon pour ſe retirer. Colletet a dit agréablement,

> *Viens me voir en mon fauxbourg,*
> *Où vrai Patriarche,*
> *Contre les flots de la Cour,*
> *J'ay* bâti *mon arche.*

BAſTIR, ſe dit auſſi chez les Tailleurs, de l'aſſemblage qu'ils font des piéces d'un habit qu'ils ont taillé, quand ils joignent l'étoffe avec la doublure, en ne les couſant qu'à grands points, afin d'avoir le moyen de les eſſayer & d'en reformer les malefaçons. *Componere, copulare, jungere*. Un Tailleur de femme n'a jamais *bâti* d'habit qu'il n'ait eû quelque chôſe à raccommoder.

BAſTIR, en tèrme de Chapelier, ſignifie former un chapeau avec des capades.

On dit provèrbialement qu'un homme *bâtit* des Châteaux en Eſpagne; pour dire, qu'il emplit ſon eſprit de chimères, de chôſes qui ne ſont point effectives, parce qu'en Eſpagne les Nobles habitent dans les villes. On dit que les Communautez commencent par *bâtir* la cuiſine; pour dire, qu'elles ſe font du revenu pour ſubſiſter, avant que *bâtir* leur Égliſe. On dit, *Bâtir* de boue & de crachat, quand on ne *bâtit* pas ſolidement & avec de bons matériaux. On dit d'un homme qui devient gras extraordinairement, & qui a un gros ventre, qu'il *bâtit* ſur le devant. On dit auſſi, Qui *bâtit* ment, par une méchante alluſion; pour dire, qu'un homme qui *bâtit* fait toûjours plus de dépenſe qu'il ne s'étoit propoſé de faire. On dit auſſi, qu'une affaire, qu'un Traité, eſt *bâti* à chaux & à ciment; pour dire, qu'il eſt bien fait; qu'il doit durer, qu'il ſera inébranlable.

BAſTI, IE. part. & adj. *Ædificatus, extructus*. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe.

BAſTI. ſ. m. ſe dit auſſi en Menuiſerie de l'aſſemblage des montans & traverſans qui renferment un ou pluſieurs panneaux. *Compages, coagmentum*.

BAſTISSE. ſ. f. L'action de bâtir, ou l'entrepriſe d'un bâtiment. *Ædificatio*.

BAſTISSEUR. ſ. m. Celui qui ſe plaît à faire faire des bâtimens. *Ædificator*. Le Roi François I. étoit un grand *Bâtiſſeur*, il a fait *bâtir* S. Germain, Chambor, &c. Le mot de *Bâtiſſeur* ne ſe dit ni du Maçon, ni de l'Architecte. M. Godeau l'a pourtant employé en ce ſens; mais on ne croit pas qu'il le faille imiter; & même *Bâtiſſeur* ne ſe dit guères qu'en riant, pour marquer un homme qui ne fait que bâtir.

BASTON. ſ. m. Morceau de bois rond, long & menu, qui ſert ordinairement pour s'appuyer en marchant. *Baculum, bacillum, baculus, ſcipio*. Les vieilles gens, les eſtropiez, ſe ſoutiennent ſur un *bâton*, marchent avec un *bâton*, ſont réduits au *bâton*. Le Cardinal Bona remarque, dans ſon traité des Liturgies, qu'autrefois ceux qui avoient un *bâton* dans l'Égliſe pour ſe ſoutenir, étoient obligez de le quitter, & de ſe tenir debout, droits & fèrmes, lorſqu'on liſoit l'Évangile, pour montrer leur reſpect par leur poſture, & faire connoître qu'ils étoient prêts à obéir à J. C. & à aller où il leur commanderoit. Les Philoſophes autrefois avoient un *bâton* & une beſace, ce qui leur fit donner le nom de Bactropérates. Voyez ce mot.

Ménage dérive ce mot de *baſtone*, qui a été fait de *baſtum*, qui s'eſt pris pour un *bâton* avec lequel on porte des fardeaux. C'eſt de là qu'il fait auſſi venir *baſtion* & *baſtille*, *baſt* & *baſtir*. Nicod le dérive du Grèc *βάκτρον*, ou du Latin *batuo*, *batuis*, qui ſignifie *battre*. Le P. Pezron, qui tire tout du Celtique, le dérive de *bach*, & *bagl*, mot Celtique, qui a la même ſignification.

BAſTON, eſt auſſi une arme naturelle offenſive & défenſive, quand on ſe bat ſeulement à coups de main. *Fuſtis*. Ces Païſans ſe ſont battus à coups de *bâton*. C'eſt un affront irréparable à un Gentilhomme de recevoir des coups de *bâton*. Ils étoient armez de piques & de *bâtons* durcis au feu. VAUG. Les Lacédémoniens ne portoient point d'épée pendant la paix, & ſe contentoient d'un gros *bâton* co bé, qui leur étoit particulier. La correction par les coups de *baton* étoit la moins ſévère que les Romains exèrçaſſent ſur leurs eſclaves; parce qu'ils les recevoient ſur les habits. S. ÉVR. C'eſt un plus grand affront d'être battu à coups de *bâton*, qu'à coups d'épée; l'épée eſt l'inſtrument de la guèrre, & par conſéquent il eſt honnête: le *bâton* eſt l'inſtrument des outrages, & par conſéquent il eſt infâme. LE MAIT.

Par le dixiême article du Réglement de Meſſieurs les Maréchaux de France ſur diverſes ſatisfactions & réparations d'honneur du 22. Août 1653. il eſt dit: *Pour les coups de* bâton, *ou autres pareils outrages, l'offenſant tiendra priſon un an entier, & ce tems né pourra être modéré, ſinon de ſix mois, en payant trois mille livres, applicables à l'Hôpital le plus proche du lieu de la demeure de l'offenſé*; outre cela l'offenſant eſt obligé de demander pardon à genoux à l'offenſé, & à être prêt à recevoir pareils coups de *bâton*, qu'on pourra en certaines occaſions obliger l'offenſé de lui donner, quand il auroit la généroſité de ne le pas faire. Par le réglement des Maréchaux de France du 22. Juin 1679. celui qui donne des coups de *bâton* après avoir reçu un ſoufflet, ou des coups de main dans la chaleur d'un démêlé, eſt condamné à deux ans de priſon; & à quatre, s'il n'a point été frapé le prémier de la main. Par un Édit du Roi de 1666. les épées en *bâtons*, & *bâtons* à fèrremens, ſont défendus. Le Duc Loüis d'Orleans, ennemi du Duc Jean de Bourgogne, portoit pour déviſe dans ſes banderolles un *bâton* épineux & noüeux, avec ce mot, *Je l'envie*, par lequel il vouloit dire que où il frapperoit, la bugne y leveroit. Le Duc de

Bourgogne, pour y répondre, faiſoit peindre un rabot dans ſes bannières, voulant dire qu'il raboteroit & applaniroit le *bâton* noüeux du Duc d'Orléans. PARAD.

Parbleu je le ferois mourir ſous le bâton.
S'il m'avoit ſoutenu des fauſſetez pareilles. MOL.

BAſTON, ſe dit auſſi des véritables armes montées ſur un fût ou hampe. *Haſtile ferrea cuſpide utrinque præfixum.* C'eſt une bonne arme qu'un *bâton* à deux bouts. Les mouſquets, les fuſils, les arquebuſes, ſont appellez des *bâtons* à feu.

BAſTON, ſe dit auſſi de toutes ſortes de bois menu qui ſert à brûler. *Ligna, virgulta.* Un *bâton* de fagot, de coteret. Un *bâton* de gros bois: c'eſt autrement un *rondin*; car quand le bois eſt fendu par quartier, on l'appelle *bûche*.

BAſTON DE CHAISE. Morceau de bois épais de deux ou trois pouces, & long de ſix ou ſept pieds, qu'on met dans les portans de la chaiſe, pour la ſoulever & la porter par la ville. *Vectis.*

BAſTON A GANS. Manière de grand fuſeau dont le Gantier ſe ſert pour donner plus de forme aux gans, quand ils ſont faits. *Bacillum.*

BAſTON DE CAGE. C'eſt un petit morceau de bois que l'on paſſe en travers dans une cage, pour que l'oiſeau puiſſe s'y percher. Il eſt d'une grande importance que les *bâtons* de la cabane (des Serins) ſoient bien ſtables, afin qu'ils ne puiſſent tomber, ſur tout lors que le mâle va après ſa femelle; ce qui feroit faire une quantité d'œufs clairs à la femelle. HERVIEUX.

BAſTON DE CHASSE. Il ſe dit de ceux que l'on porte quand on va-courre. SALNOVE.

BAſTON, ſe dit encore des chôſes qui reſſemblent au *bâton*, quoi qu'en très-petit volume. Un *bâton* de caſſe, un *bâton* de cire d'Eſpagne. Le petit *bâton* d'un Charlatan.

BAſTONS ROMPUS, eſt une manière de tapiſſerie qui repréſente pluſieurs *bâtons* qui ſont rompus & entremêlez l'un dans l'autre. On en fait auſſi des ornemens d'Architecture & de Menuiſerie, des diſpoſitions de panneaux de vitres en façon de *bâtons rompus*.

BAſTON, eſt quelquefois une marque de commandement. Le *bâton* de Maréchal de France, eſt un *bâton* fleurdeliſé que le Roi envoye à celui qu'il fait Maréchal: & on dit abſolument, il aſpire au *bâton*, il a eû le *bâton*; pour dire, qu'un homme aſpire ou a eû cette Charge. *Bacillum Mareſcalli.*

Il y a auſſi des *bâtons* de Maîtres d'Hôtel, de Capitaines des Gardes, d'Exempts, qui ſont faits diverſement, & qu'un homme met en ſautoir ſous l'Écu de ſes Armes, pour marque qu'il eſt revêtu de ces charges. *Bacillus, radius.*

Autrefois ceux qui enſeignoient Homère, & qu'on nommoit Ῥαψῳδοὶ, avoient un *bâton* rouge, quand ils expliquoient l'Iliade, & un *bâton* jaune, quand c'étoit l'Odiſſée.

BAſTON AUGURAL. C'étoit un *bâton* tourné par le haut en forme de croſſe, que portoient les Augures. *Lituus auguralis.* Ils s'en ſervoient pour partager le ciel, afin de faire leurs obſervations. On en voit ſur des médailles.

BAſTON PASTORAL, Eſt la croſſe d'un Évêque qu'il prend en main quand il donne la bénédiction au peuple ſolennellement. *Pedum paſtorale.* Les Auteurs de la vie de S. Céſaire diſent qu'il y avoit un Clerc chargé de porter le *bâton paſtoral* de l'Évêque, & que cette fonction appartenoit aux Notaires. Un Évêque après avoir rappellé les brebis égarées avec la voix du Paſteur, les peut fraper du *bâton paſtoral*, quand elles ne veulent pas ſe rendre à cette voix. P. GAIL. Les Chantres ont auſſi des *bâtons* de cérémonie, qu'ils portent en officiant. Les *bâtons* de Chantre ſont la repréſentation des *bâtons* que portoient autrefois les Hébreux quand ils mangeoient l'Agneau Paſcal. Sur quoi Honorius d'Autun remarque que les Chantres qui tenoient leur *bâton* de la main pendant la Meſſe, le quittoient lors qu'on liſoit l'Évangile, parceque la publication de l'Évangile a fait ceſſer les cérémonies des Juifs. Les croſſes & *bâtons* d'argent doivent être contremarquez aux vâſes, fonds de lanterne, dômes, doüilles & croiſillons.

BAſTON DE LA CROIX, Eſt un *bâton* qui ſert à porter la Croix dans les Proceſſions. *Baculus.*

BAſTON DE CONFRAIRIE, c'eſt un ſemblable *bâton*, qui ſert à porter aux Proceſſions l'image de quelque Saint, ou la repréſentation de quelque Myſtère pour le faire voir au Peuple: & l'on appelle une Fête à *bâtons*, celle où on célèbre la Fête du Saint qui eſt au bout de ces *bâtons*.

En termes de Géométrie, on appelle *Bâton de Jacob*, un inſtrument qui ſert à prendre les hauteurs, ou les diſtances, par les angles. *Radius aſtronomicus.* Il eſt compoſé de deux régles diviſées en pluſieurs parties égales qui ſe coupent à angles droits, & qui ſont mobiles dans une boëte ou charnière qui les tient fermes. Aux extrémitez il y a des pinnules pour faire des obſervations juſtes.

C'eſt la même chôſe que l'arbalête dont on ſe ſert ſur la mèr. Il eſt apparemment ainſi appellé, parce que les diviſions du montant ne reſſemblent pas mal aux degrez d'une échelle pareille à celle que Jacob eut en viſion, qui alloit juſqu'au Ciel. On le nomme auſſi ſur la mèr *Verge d'Or*, *Radiomettre*, & *Rayon aſtronomique*. Son traverſier s'appelle *marteau*. On peint les anciens Aſtronomes avec un *bâton de Jacob* à la main.

En termes de Joüeurs de Marionnettes & de Gobelets, on appelle auſſi *bâton de Jacob*, le petit *bâton* dont ces ſortes de gens ſe ſervent pour faire leur tour de paſſe-paſſe.

BAſTON, en termes d'Architecture, ſe dit d'un gros anneau ou moulure en ſaillie qui eſt un ornement de la bâſe des colonnes, qu'on appelle autrement *tore*, ou *boſel*. *Torus.*

BAſTON, en terme de Marine, s'applique à diverſes chôſes. *Bâton* de pavillon, ou d'enſeigne, eſt un petit mât qui ſert à arborer le pavillon. On met auſſi ces *bâtons* ſur la pouppe du vaiſſeau. *Bâton* de giroüette, eſt un petit mât, où la vèrge de fèr qui tient la giroüette eſt plantée. *Bâton* de flamme, le *bâton* où la flamme eſt attachée au haut du mât.

BAſTON, en termes de Blaſon, ſe dit d'une eſpéce de bande qui n'a que le tiers de ſa largeur ordinaire, ou la moitié d'un cotice, qu'on appelle *brochant ſur le tout*, quand il tire d'une extrémité de l'Écu à l'autre, *Scutarius radius longior*; & quand il eſt raccourci & vrayment alaiſé, on l'appelle *peri en bande*, ou abſolument *peri*. *Acciſus.*

BAſTON, dans la Coutume de Troyes, ſe prend pour le bèrger qui garde un troupeau, ou pour la garde d'un troupeau; de ſorte qu'un troupeau eſt ſous un ſeul *bâton*, quand il eſt conduit par un ſeul paſteur.

BAſTON, ſe dit figurément en ces phrâſes: *Bâton* de vieilleſſe, eſt le jeune parent, ou ami, dont le vieillard eſpère du ſecours & de l'aſſiſtance ſur ſes vieux jours. *Præſidium, columen.* On dit auſſi, qu'un homme en méne un autre le *bâton* haut, le *bâton* à la main; pour dire, qu'il lui commande avec autorité & vigueur, ou qu'il lui fait faire quelque chôſe par force.

BAſTON, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes: Il a été réduit au *bâton* blanc; pour dire, il a été abſolument ruiné, & contraint de ſortir de ſa maiſon avec un *bâton* à la main. On dit auſſi, Il crie comme un aveugle qui a perdu ſon *bâton*; pour dire, qu'il crie comme s'il avoit perdu une chôſe dont il avoit grand beſoin. On dit auſſi de celui qui n'a pas les chôſes les plus néceſſaires à ſa profeſſion, comme un Apoticaire ſans ſucre, que c'eſt un aveugle ſans *bâton*.

On dit encore qu'un homme eſt bien aſſuré de ſon *bâton*, lorſqu'il a de bons garants de ce qu'il dit, ou de ce qu'il fait, & lorſqu'il eſt ſeur du ſuccès de quelque entrepriſe. On dit auſſi, Tirer au *bâton* avec quelqu'un; pour dire, conteſter quelque chôſe avec lui, comme d'égal à égal. On dit auſſi, faire une chôſe à *bâtons* rompus; pour dire, après pluſieurs repriſes & interruptions, par une métaphôre tirée des deſſeins ſemblables de tapiſſerie. On dit auſſi d'un homme ſans défenſe, qu'il n'a ni vèrge ni *bâton*. On appelle le tour du *bâton*, les profits illicites qu'on fait ſecrettement & avec adreſſe dans une charge, dans une commiſſion, dans un maniment, par une métaphôre apparemment tirée des Charlatans, qui font mille ſubtilitez qu'ils attribuënt à la vèrtu de leur petit *bâton*: mais Bélinghin eſtime que ce provèrbe vient de ce qu'on parle à l'oreille & d'un *bas ton*, lorſqu'on fait des offres à quelque domeſtique pour le corrompre, & lui faire faire quelque chôſe qui nuiſe à ſon Maître. D'autres diſent qu'il vient des Maîtres d'Hôtel, qui portent un *bâton* pour marque de leur charge, parce qu'ils ſont ſujets à ferrer la mule. On dit auſſi, Faire ſauter le *bâton* à quelqu'un; pour dire, l'obliger à faire quelque chôſe contre ſa volonté, par une métaphôre tirée auſſi des Charlatans, qui font ſauter un *bâton* à des ſinges & à des chiens qu'ils ont dreſſez à cela, en les menaçant du *bâton*. On dit auſſi, Martin *bâton*, en parlant d'un *bâton* dont on frappe les ânes qu'on appelle *Martin*, comme ſi on diſoit le *bâton à Martin*. Autrefois on diſoit *bâton* porte paix quant & ſoi,

Fert ſecum placita baculus pia fœdera pacis.

Pour marquer qu'on n'attaque point ceux qui ſont en état de ſe défendre.

BAſTONNABLE. adj. Mot burleſque, pour dire, qui mérite des coups de bâton. *Dignus fuſtibus.* Le Héros de ſon Roman eſt très *baſtonnable*. SCAR.

BAſTONNADE. ſ.f. Action par laquelle on donne des coups de bâtons. *Fuſtis ictus, fuſtuarium.* Les ſatyriques médiſans ſont ſujets aux *baſtonnades*.

BAſTONNER. v.act. Donner des coups de bâtons à quelqu'un. *Fuſtibus cædere.* Sa boſſe eſt ſouvent *bâtonnée*. MAIN.

BAſTONNER, en terme de Palais, ſignifie, Tirer des rayes entre des lignes d'un acte ou d'une piéce, pour avertir de lire cet endroit,

droit, qui contient quelque clauſe déciſive, une datte, ou quelque chôſe de remarquable & de néceſſaire. *Lineis diſtinguere.* Un Juge ſaute par deſſus une clauſe eſſentielle, quand on n'a pas eû le ſoin de la *bâtonner*.

BASTONNÉ, ÉE. part. & adj. *Fuſtibus caſus.*

BASTONNÉE. ſ. f. Tèrme de Méchanique. C'eſt la quantité d'eau qu'on puiſe à la pompe à chaque fois que la brimbale jouë.

BASTONNET. ſ. m. *Bacilli ludus.* Jeu de petits enfans, qu'ils font avec un petit bâton. C'eſt auſſi & prémièrement le nom de l'inſtrument avec lequel ils joüent. C'eſt un petit bâton long d'un demi pied environ, & gros comme le doigt, ou un peu plus. Il eſt amenuiſé par les deux bouts. On frape ſur l'un des bouts pour le faire ſauter en l'air & le chaſſer loin de ſoi, &c. C'eſt ce qui s'appelle à Paris joüer au *bâtonnet*. En Berry on l'appelle Bicarrelle, ou bigarrelle, en Touraine Pic, & Bele en Dauphiné.

BASTONNIER, IÈRE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui ont en garde pendant un tems le Bâton d'une Confrairie, & qui le portent ou le ſuivent aux proceſſions.

BASTONNIER, en tèrmes de Palais, eſt un ancien Avocat qu'on choiſit tous les ans ſelon l'ordre du tableau, pour être le Chef de la Communauté des Avocats & Procureurs, pour être Maître de leur Chapelle & de leur Confrairie, & préſider au Siége qu'ils tiennent pour l'entretènement de la diſcipline du Palais & des réglemens. C'eſt à lui auſſi qu'appartient la commiſſion des charges des Juges inférieurs pendant leur interdiction. Quelques Auteurs ont donné le nom de *Baſtonerius* à de ſimples Sergens ou Bedeaux, & Appariteurs. Il ſe trouve dans ce ſens dans la Charte de Pierre II. Roi d'Arragon, pour la confirmation des libertez & Coutumes de Catalogne. Voyez Du Cange au mot *Baſtonerius*.

BASTUDE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une eſpéce de filet, duquel on ſe ſert pour pêcher dans les étangs ſalez, dont il eſt fait mention dans l'Ordonnance.

BAT.

BAT. ſ. m. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage qu'en la cuiſine du Roi, en cette phrâſe: On eſtime les poiſſons ſelon la quantité des pouces qu'ils ont entre œil & *bat*; c'eſt-à-dire, entre la tête & la queuë. *Cauda.*

BAT. Voyez BATH.

BATAIL. ſubſt. m. Eſpéce de marteau fait en forme de maſſuë; ou morceau de fèr long & rond, & beaucoup plus gros par le bout d'enbas, que par le bout d'enhaut, qui pend au milieu de la cloche étant attaché à la belière, & qui frappant à droite & à gauche ſur ſes bords la fait ſonner. *Clava, tudicula.* Le poids du *batail* doit être proportionné au poids de la cloche. L'art de le fondre & de le proportionner eſt écrit au ſixiéme livre de la Pyrotéchnie de Biringuccio.

Du Cange dérive ce mot de *Batallum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *batail*, ou *battant de cloche*. Voyez BATTANT.

BATAILLÉ. adj. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit d'une cloche de métal avec ſon batail d'une autre couleur. *Clavatus, tudicula inſtructus.* De Bellegarde porte d'azur à une cloche *bataillée* de ſable. On dit quelquefois *batelée*.

BATAILLE. ſ. f. Combat, choc de deux armées ennemies. *Prælium, certamen. Bataille rangée*, eſt celle où on a le loiſir de ranger ſes troupes en bon ordre des deux côtez, & où aucune des deux armées n'eſt enfermée dans des retranchemens. *Acies inſtructa. Bataille navale*, eſt le choc de deux armées de mèr rangées en diverſes eſcadres. *Pugna navalis.* Livrer, donner, préſenter, gagner la *bataille*. La journée ou la *bataille* de Cannes, d'Arbelles. *Pugna ad Cannas, ad Arbela.* Les François couroient cent lieuës chercher une *bataille*, & n'en voudroient pas attendre l'occaſion huit jours.

CORPS DE BATAILLE, ou *Bataille* abſolument, eſt la ſeconde ligne, ou le ſecond rang d'eſcadrons, ou de bataillons qui ſoutiennent l'avant-garde ou la prémière ligne, & où le Général a accoûtumé de combattre. *Acies.* Un tel commandoit la *bataille*; le corps de *bataille*. La *bataille* des Indiens fut rompuë. ABLANC.

BATAILLE, ſe dit auſſi d'une armée prête à combattre, de troupes rangées en état de combat, & toutes diſpoſées à donner & à recevoir le choc. *Acies ad pugnam inſtructa, comparata.* La *bataille* étant trop étenduë, ils ne pouvoient donner ordre à tout, ni voir ce qui manquoit en chaque lieu. Il marchoit en *bataille* avec le bagage au milieu. ABLANC. Il marchoit en *bataille* ſur quatre fronts, ID. Il donna beaucoup de hauteur à ſa *bataille*. ID.

Le *Champ de bataille*, eſt le terrain où l'on combat; & l'on dit que le *champ de bataille* eſt demeuré à un parti, quand il a obligé l'ennemi à s'en retirer. *Locus prælii, pugnæ.* On le dit auſſi figurément dans une diſpute, quand on a eû avantage ſur ſon adverſaire, & qu'on l'a réduit à céder, ou à acquieſcer.

MARÉCHAL DE BATAILLE, étoit autrefois un grand Officier qui avoit ſoin de ranger l'armée en *bataille*; mais dont la charge eſt maintenant éxèrcée par les Maréchaux de camp. *Caſtrorum præfectus.*

Marcher en *bataille*, c'eſt marcher en bataillons & eſcadrons, dans le même ordre que ſi on avoit à donner *bataille*, quand le terrain le permet: ce qu'on fait toûjours quand on eſt près des ennemis. *Procedere in acie.*

Cheval de *bataille*, eſt un cheval fort & adroit, que les Officiers réſervent pour les occaſions où il faut combattre. *Equus bellator.*

On dit figurément de celui qui a une bonne raiſon, un argument bien preſſant en quelque diſpute, que c'eſt ſon cheval de *bataille*.

On dit auſſi figurément, qu'il faut qu'une perſonne livre des *batailles*, quand elle rencontre des difficultez pour obtenir d'un ſupérieur ce qu'elle lui demande. Ainſi le mot de *bataille* au figuré, ſe prend pour toutes ſortes de combats, & d'aſſauts, ou d'entrepriſes en général. Et en particulier pour les combats & les aſſauts que la beauté des femmes livre au cœur des hommes; mais en ce ſens il ne doit être employé que dans le ſtile bas & comique. Ses charmes ont livré à mon cœur une horrible *bataille*. DÉMARAIS.

On dit provèrbialement, Voilà ce que j'ai ſauvé de la *bataille*; pour dire, ce qui m'eſt reſté de mes pèrtes, de mes procès, des conteſtations que j'ai eſſuyées. On le dit auſſi de ceux qui peuvent retirer & arracher quelque chôſe des mains des perſonnes qui ſe battent.

Ce mot vient de *battualia*, qui ſignifie proprement le lieu où deux hommes s'éxèrçoient au combat; ou de *batalia*, qui ſignifie l'éxèrcice ou l'apprentiſſage des gens de guèrre; de là on a auſſi dérivé le mot de *battere*, dont on a fait *battre*. MENA. On trouve auſſi *batallum* dans la baſſe Latinité, pour *duellum*. *Mabillon Annal. Bened. L. XLIV. p.* 478.

BATAILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe figurée & baſſe: Il m'a bien fallu *batailler* avant que d'obtenir telle chôſe; c'eſt-à-dire, avoir bien des conteſtations. *Pugnare, certare.* Un vieux Hiſtorien a dit que les Flamands avoient *bataillé* une Égliſe; pour dire, qu'ils l'avoient attaquée. On a dit dans la baſſe Latinité *batalare*; pour dire, *manier les armes*: & *batalia*, pour dire, un *combat*.

BATAILLON. ſ. m. Petit corps d'Infanterie rangé en bataille; certain nombre de fantaſſins, ou de gens de pieds, rangez en ordre & prêts à combattre. *Agmen.* Cette armée eſt compoſée de tant de *bataillons* & d'eſcadrons. Un *bataillon* eſt d'ordinaire compoſé de 500 ou de 800 hommes. Chaque *bataillon* a cinq ou ſix hommes de hauteur. Le prémier, le ſecond *bataillon* des Gardes. Les piquiers ſont au milieu d'un *bataillon*, les mouſquetaires ſur les ailes. *Bataillon* quarré. *Agmen quadratum. Bataillon* dreſſé en triangle, ou en pointe, ou en forme de coin. *Cuneus. Bataillon* épais. *Bataillon* ſerré. *Phalanx.* Former un *bataillon*. Sèrrer un *bataillon*. Étendre un *bataillon*. Enfoncer, ouvrir, pèrcer, rompre, renvèrſer un *bataillon*.

Rompre un *bataillon*; c'eſt auſſi en tèrmes d'Évolution, Remettre un *bataillon* par Compagnie, pour le faire défiler.

BATATAFE. ſ. f. *Rapa Africana, Rapum Æthiopicum.* Les *Batataſes* ſont des racines qui croiſſent ſous tèrre dans le païs des Négres; elles ont à peu-près le même goût que nos raves, & ſont ſèches & douces au goût. DAPPER.

BATATE, ou PATATE. ſ. f. Racine qui eſt fort commune aux Iſles Antilles. Voyez PATATE. Il y en a dans l'Iſle de S. Thomé, les habitans les nomment Ignames; ils en font leur nourriture ordinaire & en mangent au lieu de pain. Il y en a de quatre ſortes. La prémière s'appelle Benin; la 2ᵉ Achorère; la 3ᵉ Maniconge; & la 4ᵉ Saffranée; qui prennent toutes leurs noms des lieux d'où on les apporte à cette Iſle. Les deux prémières ſont les meilleures, l'une à cauſe de ſa douceur, & l'autre parce qu'elle ſe peut garder longtems. DAPPER.

BATAVE. ſ. m. & f. Peuple ancien de la Germanie inférieure, que nous appellons aujourd'hui les Païs-Bas. Les anciens *Bataves* occupoient l'Iſle que font le Vahal & le Rhin, ainſi qu'il paroit par Céſar Liv. IV. ch. 10. & par Pline Liv. IV. ch. 15. Ils ne l'occupoient pas même ſeuls; car Pline & Tacite Liv. IV. Hiſt. ch. 15. y placent encore les *Canénfates*, ou *Capuneſates*. Quelques-uns prétendent qu'ils s'étendoient au delà du Vahal juſques à la Meuſe, dans le païs qu'on nomme aujourd'hui *Riik Nimmeguen*, c'eſt-à-dire, Royaume de Nimégue, & dans celui qu'on nomme *Maes Wael*. Leur raiſon eſt qu'on voit dans ce païs des reſtes du nom des anciens *Bataves*, dans la ville appellée

pellée Batenbourg, qui eſt un abrégé de Batavenbourg, & qui ſignifie le bourg des *Bataves*. Mais tous les anciens renferment les *Bataves*, comme je l'ai dit, entre le Vahal, & le Rhin. Un ſeul Bourg ne prouve pas qu'ils ſe ſoient étendus au delà. Il n'eſt pas clair que le nom de Battenbourg ſoit le même que Batavenbourg. Quoi qu'il en ſoit, ſi les *Bataves* ont occupé ce terrain, ce n'eſt que dans la ſuite des tems. Ils y vont tenir les *Bataves* dans l'obéïſſance & le reſpect. P. Tart. Voyez ſur les anciens *Bataves* Cluvier. *German. Antiq. L. I. p.* 165. 317. *L. II.* 139. *& ſuiv.*

Aujourd'hui on appelle *Bataves*, ou les Provinces unies des Païs-Bas en général, ou en particulier, les Hollandois; mais ce n'eſt qu'en vèrs qu'on employe ce mot dans ces deux ſens.

Le Batave, & l'Anglois frémiſſent;
Sous les coups de Loüis ils tombent, ils périſſent,
Ces fiers tyrans des mèrs.

BATAVIA. ſ. f. Nom de ville. *Batavia.* C'eſt une ville des Indes Orientales ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Java à 18 lieuës de la ville de Rantam. *Batavia* a été bâtie par les Hollandois ſur les ruines de Jacatra, dont elle porte encore le nom. Ils lui ont donné celui de *Batavia*, du nom de leur païs, qu'on appelle aujourd'hui *Batavia* en Latin, quoique ce ne ſoit pas l'ancien païs des Bataves, qui ne comprenoit que l'Iſle qui eſt entre le Vahal & le Rhin. *Batavia* eſt un très-bon port de mèr, & une ville très-peuplée de Chinois, de Maures, de Malayes, & d'Européans. Le Général de la Compagnie des Indes y fait ſa réſidence. Maty. Voyez l'Ambaſſade des Holl. au Japon I. p. 25. Cette ville paſſe pour une des merveilles du païs, parce qu'elle eſt conſtruite à la manière de celles d'Europe, au lieu que les maiſons des autres villes ne ſont que de méchantes cabanes de bois couvertes de chaume, de ris, & de feüilles de palmier. Larrey. C'eſt l'an 1619. que les Hollandois s'y établirent, & lui donnèrent le nom de *Batavia*. Elle s'appelloit au commencement Kalappa, & enſuite Jakatra. Nous diſons *Batavia* en François, & non point *Batavie*. Les Hollandois ont encore donné le même nom à une rivière qu'ils ont découverte dans le païs de Carpentaria, dans les tèrres Auſtrales.

Pluſieurs Auteurs récens donnent auſſi ce nom à l'ancien païs des Bataves, c'eſt-à-dire, à l'iſle que forment le Vahal & le Rhin; mais l'Antiquité ne l'a point appellé *Batavia*, mais Iſle des Bataves.

Batavie. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Œillet rouge fort clair, qui prend un peu de couleur de rôſe. Il eſt fort large ſur un blanc qui n'eſt point fin. Il caſſe facilement, ſi on ne lui laiſſe au moins ſix boutons. La beauté de ſa fleur eſt ſa groſſeur. Il a porté 14 pouces de tour. Sa plante eſt néanmoins foible, & ſujette au blanc, ne portant facilement ni marcottes, ni graine. Il vient de Noyon. Cult. des Fl.

BATAYOLES. ſ. f. plurier. Tèrme de Marine. Pièces de bois quarrées, hautes de trois piéds, que l'on attache à plomb en dedans aux bacalas que l'on cloüe ſur la couvèrture de la poupe du vaiſſeau.

BATEAU. ſ. m. Vaiſſeau qui ſert à naviger ſur les rivières, les lacs, les étangs. *Navicula, parvum navigium. Bateau* de Marne, ſont des *bateaux* de voiture petits & plats, qu'on nomme *Marnois. Bateaux* de Seine, ſont de grands *bateaux* forts & longs qui viennent de Roüen, & de la rivière d'Oiſe, qu'on appelle autrement *Foncets*. Les *bateaux* qui viennent de la Loire s'appellent *Chalands. Bateaux* de voiture, qu'on appelle autrement *Coche d'eau*, ſont des *bateaux* qui portent des gens, & des marchandiſes. *Navicula oneraria.* Un *bateau* couvert.

Le P. De Challes, dans ſon Traité de la navigation, propoſe un problême de la conſtruction d'un *bateau*, qui quelque chargé qu'il ſoit, non ſeulement monte ſans voiles & ſans rames contre le courant d'une rivière, mais qui monte d'autant plus vîte que la rapidité de l'eau eſt plus grande. Ce *bateau* n'eſt pas différent des autres; il y a ſeulement à côté une roüe qui produit cet effet, avec une corde qui s'entortille à une eſpéce de treuil à meſure que la roüe tourne.

Ce mot, ſelon Cambden, vient de l'Anglois; & ſelon Spelman, de *bat*, mot Saxon, ou Anglois, qui ſignifie une *barque*. Icquez le dérive du même mot *bat*, qui dans la langue des Francs ſignifie *bateau*; ſelon Ménage, de *baſtum*, à cauſe qu'il eſt fait de pluſieurs piéces de bois; & ſelon Nicod, *à batuendâ aquâ*; ſelon d'autres, de l'Hébreu *budal*, qui ſignifie *ſeparavit*, parceque le *bateau* ſépare les eaux, comme le ſoc de la charruë la tèrre. Du Cange le dérive de *batalaria*, mot de la baſſe Latinité, qui a ſignifié un *vaiſſeau* qui bat l'eau avec ſes rames & avirons, ou de *batu, battus, batellus, & batella*. Il peut encore venir de *vas*; & eſt dit *bateau*, comme *vaſeau, petit vaiſſeau*. Selon le P. Papébrock, *Act. SS. Jun. Tom. II. p.* 145. *bateau* vient de *batellus*, diminutif de *batus*; les Anglois diſent *boate*, & les Flamands *baot*; & T. IV. p. 838. E. il interprète *batus, cymba, ſcapha*; & *batellus, cymbula, ſcaphula*.

On appelle *bateau* de bois, *bateau* de charbon, *bateau* de fagots, *bateau* de blé, &c. les *bateaux* qui ſont chargez de ces marchandiſes. On appelle *bateau* des ſelles, un *bateau* où il y a pluſieurs rangs de planches où on lave la leſcive. Il y a des *bateaux* de poſte ſur le Rhône, qui ſont longs & étroits, qui ſont grande diligence, & qui vont de Lyon à Avignon en 24 heures.

Bateau-maire, eſt le principal *bateau* d'une conduite de ſel. *Navicula primaria.* L'Ordonnance des Gabelles veut que le péage du ſel ſoit levé ſur le *bateau-maire* ſeulement, & non ſur les alléches, tirots, & ſoûtirots.

Ais de *bateau*, ſont de gros ais provenans de la démolition des *bateaux*, qui ſervent à faire des clôtures, des échafaudages, &c.

Bateau de cuivre, ou Ponton, eſt une nouvelle invention de *bateaux* faits de lames d'airain avec une bordure de bois. *Ponto.* Ils ſont de grand uſage à l'armée pour faire des ponts de *bateaux*.

Bateau, eſt auſſi le bois de menuiſerie aſſemblé pour faire le corps d'un caroſſe, ſur lequel on met les garnitures de cuir & d'étoffes par dehors & par dedans.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt tout étourdi du *bateau*, quand il lui eſt arrivé depuis peu quelque infortune qui lui a cauſé quelque trouble d'eſprit. On dit ironiquement à ceux qui vantent trop quelque perſonne, il n'en vient que deux en trois *bateaux*.

Un *bateau*, avec ce mot, *Quò me cumque trahes*, ou *trahet*, ou *trahent*, eſt une deviſe naturelle de la dépendance dans laquelle on veut être de quelqu'un, de l'obéïſſance qu'on lui voüe &c.

BATELÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit d'un timbre ou d'une cloche garnis de leur batail. *Clavatus.*

BATELÉE. ſ. f. Charge d'un bateau, qui ſe dit plus particuliérement des perſonnes, que des marchandiſes. *Navigii vectura.*

On dit provèrbialement & baſſement, une *batelée* de gens; pour dire, une quantité de gens ramaſſez, & inconnus, qui s'incommodent les uns les autres.

On appelle auſſi *Batelée*, une ſorte de Poëſie ancienne dont Jean Moline étoit inventeur, qui n'eſt plus en uſage.

Bateler. Tèrme de Marine. On dit, *Bateler* du maquereau, *bateler* du harenc. C'eſt aller prendre avec des chaloupes le harenc & le maquereau des autres bateaux qui l'ont pêché.

BATELET. ſ. m. Grand bachot. Sorte de petit bateau. *Cymba.*

BATELIER, ière. ſ. maſc. & f. Celui qui conduit un bateau. *Navicularius, Naviculator, Nauta.* Il ſe dit plus particuliérement de ceux qui mènent des bateaux pour paſſer les rivières: les autres s'appellent *Mariniers*. A Lyon ce ſont des femmes qui ſont *Batelieres*. Comme il y avoit un corps de Pilotes pour la mèr, il y avoit auſſi à Rome une Communauté de *Bateliers* pour la navigation du Tibre. L'on appelloit ceux-là *Naucleri*, du Grèc Ναύκληροι, & plus communément *Navicularii*, de *Navis*, navire, ou vaiſſeau de mèr; & l'on nommoit ceux-ci *Caudicarii*, Conducteurs de bateaux, ou naſſelles; ces petits vaiſſeaux des rivières ayant été ainſi nommez de *Caudices*, aſſemblages de pluſieurs planches de bois. Voyez Varron dans Nonnius au mot *Caudicularii*. On les nomma auſſi *Nautæ Tiberis*. De la Mare. Il y en avoit auſſi à Paris ſur la Seine, & ſur un des monumens trouvez en creuſant les fondemens de l'Autel magnifique que le Roi vient d'ériger dans N. Dame de Paris, les Bateliers de la Seine ſont appellez *Nautæ Pariſiaci*. Ce monument eſt du tems de l'Empereur Tibère.

BATEUIL. ſ. m. Partie du harnois des ânes & des mulets, ou autres bêtes à ſomme, qui leur bat ſur la crouppe.

BATH. ſ. m. Nom de meſure des chôſes liquides chez les Hébreux, c'étoit la dixiéme partie du chomer. Le *bath* étoit pour les liquides une meſure égale à l'éphia pour les chôſes arides; R. David. Menochius dit que le *bath* étoit égal à la *métréte*, & à l'*amphore Romaine*. Leuſden croit qu'il y avoit deux *baths*, l'un plus grand d'un tiers que l'autre; que le plus grand étoit à l'uſage des Prêtres & pour le temple, & le plus petit à l'uſage commun de tout le monde. M. De Camberland a prouvé que le cube du Derac, ou coudée du Caire, contenoit préciſément ſix *baths*. Pelet. Vign. Mar.

Le *Bath* étoit auſſi une meſure d'Égypte que les Auteurs Coptes appellent *Pibatos*. Les Arabes diſent qu'elle contenoit 60 Koſt, & que le Koſt étoit, c'eſt-à-dire, contenoit, peſoit une livre Romaine plus les deux tiers, c'eſt-à-dire, 20 onces Romaines. Kirker. *Oedip. Æg. T. II. p.* 286.

BATHILDE. ſ. f. Nom de femme. *Bathildis*, ou *Baldechildis*. Sainte *Bathilde*, ou Baldechilde, Reine de France, eut trois fils de Clovis II. qui régnèrent tous trois ſucceſſivement; elle acheva le Monaſtère de Chelles commencé par Sainte Clotilde, & s'y

ſ'y retira. Voyez Baillet, 30. de Février. Les Anciens Hiſtoriens François la nomment ſainte *Badour*, & le peuple de Chelles ſainte *Bateur*. CHAST.

BATIFOLER. v. n. Tèrme populaire, qui ſe dit de ceux qui ſ'amuſent à ſe joüer, & à badiner les uns avec les autres, particuliérement des païſans & païſanes. *Nugari, ludere, jocari.* Cela vient des Italiens, qui ont appellé *batifolle*, certaines tours de bois qui ſont ſur les remparts & les beffrois, où les jeunes gens alloient joüer & badiner.

Quant à Monſieur Rhinoceros,
Dont la Muſe agréable & fole
Par fois plaiſante & batifole,
Et quand il lui plait nous conſole,
De la mort de Clément Marot. L'AB. GENEST.

BATILLÉ. Tèrme de Blaſon. Se dit des piéces qui ont des creneaux renverſez, qui regardent la pointe de l'Écu. *Pinnis deorſum ſpectantibus inſtructus.*

BATITURE D'AIRAIN. ſ. f. C'eſt l'écaille qui ſe ſépare de l'airain, après qu'il a été au feu, en frappant deſſus avec le marteau. *Æris putamina.*

BATONNÉ, ÉE. adj. On dit, une ſerviette *batonnée*, c'eſt une ſerviette proprement pliée à gaudrons & à petits carreaux. ÉTAT DE FRANCE. *Mantile in ſpeciem operis vermiculati complicatum*, ou *ſpecimen operis vermiculati vario ſinu referens.*

BATRACHITE. ſ. f. eſt une piérre qui ſe trouve dans les grenoüilles, à laquelle les Médecins attribuënt la vertu de réſiſter au venin. *Batrachites.*

Ce mot vient du Grèc βάτραχος, *rana, grenoüille.*

BATRACHOMYOMACHIE. ſ. f. Guèrre des grenoüilles & des rats. *Batrachomyomachia, bellum ranarum cum muribus.* C'eſt un Poëme burleſque d'Homère, ou du moins qui lui eſt attribué, & qui eſt fort agréable. Petrault a traduit la *Batrachomyomachie* d'Homère en vers François. Le ſujet de la guèrre eſt la mort de Pſycharpax, rat, fils de Toxartes, qui étant monté ſur le dos du Phyſignate, grenoüille, pour aller dans ſon palais, où elle l'invitoit, fut ſaiſi d'une ſi grande peur, quand il ſe vit au milieu du marais, qu'il tomba dans l'eau & ſe noya. Phyſignate fut ſoupçonnée de l'avoir ſecoué par malice. Les rats déclarèrent la guèrre aux grenoüilles pour en tirer raiſon. Henri Étienne, *Schediaſmat. Lib. VI. cap. 22.* Piérre Nuñes, *Comment. ad Phrynichi dictiones Attic.* & d'autres, ont cru que ce Poëme n'étoit point d'Homère. Il y a cependant longtems qu'on le lui attribuë, & Stace, qui vivoit & qui écrivoit ſous Domitien, ſemble n'en pas douter. Il le donne au moins à un illuſtre Poëte qu'il égale à l'Auteur du *Culex*, c'eſt-à-dire, à Virgile.

BATTAGE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. L'action ou le travail de battre le blé. *Tritura, trituratio.* Les Laboureurs diſent, le bon *battage* des blez eſt lorſqu'ils ont ſué dans le tas. LIGER. Le *battage* des blez ſe fait en deux manières; ou plûtôt il y a deux manières de les tirer de leurs épics. L'une eſt de fraper deſſus à grands coups de fleau; c'eſt là proprement ce que nous nommons *battage*. Quelques-uns ne veulent point qu'on appelle cela en Latin *tritura*, ou *trituratio*, mais *flagellatio*, de *flagellum*, un *fleau*; mais *tritura* peut auſſi convenir à cette manière. L'autre eſt, comme on fait en bien des païs, à ce que dit Liger, de faire courir deſſus en tournant des mulets, ou des chevaux accoutumez à cette ſorte de manœuvre. C'eſt ce que les Anciens appelloient *tritura*, & *trituratio*. Ils ſe ſervoient auſſi de bœuf, comme les Hébreux, qui en accoupl oient quelquefois quatre enſemble; ou bien ils les attachoient à un pieu poſé dans la grange, & les faiſoient trépigner le blé. Ils avoient encore un aſſemblage de planches qu'ils chargeoient de piérre, ou de fèr, & qu'un homme monté deſſus faiſoit traîner ſur le blé par des chevaux. Cet inſtrument ſ'appelloit *Traha*, ou *Tribulus*.

BATTAISON. ſ. f. Ce mot n'eſt pas en uſage aujourd'hui. M. de Cambray ſ'en eſt ſervi dans ſon parallele de l'Architecture ancienne avec la moderne, où en parlant du théâtre avec Marcellus, il dit que les goutes tombent en *battaiſon* ſur les triglyphes, c'eſt-à-dire, qu'elles inclinent en devant.

BATTANT. ſ. m. L'un des côtez d'une porte qui ſ'ouvre en deux. *Foris.* Il faut ouvrir les deux *battans* de la porte cochère. Dans l'Égliſe de Tyr, que Paulin Évêque de cette ville fit rebâtir lorſque Conſtantin eut donné la paix à l'Égliſe, les *battans* étoient de cuivre, avec des liaiſons de fèr, ornées de ſculptures agréables. FLEURY. On le dit auſſi des volets des fenêtres, des armoires, &c.

BATTANT, eſt auſſi le volet d'un comptoir de Marchand, ou de Banquier, qui ſe léve, & ſe baiſſe. *Foricula.* Corneille a dit dans la Galerie du Palais en faiſant parler une Marchande, auſſi vôtre tapis eſt tout ſur mon *battant*.

BATTANT, en tèrmes de Marine, eſt la longueur du pavillon qui voltige en l'air. Sa hauteur qui régne le long du bâton ſ'appelle *le guindant.*

BATTANT, en tèrmes de Menuiſerie, ſe dit des piéces de bois de ſciage qui ſervent à faire des portes, & qui ſont les principales piéces en hauteur, où ſ'aſſemblent les *traverſes. Poſtis.* Elles ſe débitent ordinairement de quatre pouces ſur huit d'épaiſſeur, ou de cinq pouces ſur douze. On appelle auſſi *battans* les ventaux des portes.

BATTANT, ſe dit auſſi du fèr d'un loquet qui ſe léve, & qui ſ'abaiſſe pour fèrmer une porte. *Peſſulus.*

BATTANT, eſt auſſi une piéce de fèr qui eſt ſuſpenduë au milieu d'une cloche, qui ſert à la battre & à la faire ſonner. *Clava, Tudicula, Tintinnabulum.* Le *battant* de la groſſe cloche de Paris peſe 1300 livres. Quelques-uns diſent *batail.* Voyez BATAIL.

BATTANT, Gérondif du vèrbe *battre. Plagoſus.*

Je ne ſuis point battant *de peur d'être battu,*
Et l'humour débonnaire eſt ma grande vertu. MOL.

Dans une Chanſon ſur la bataille de Fleurus on fait dire au Général Valdek,

Sus Hollandois, faites merveilles;
Courage, fameux combattans;
Tous les François baiſſent l'oreille,
Et nous les menerons battant.

Le mot de *battant* ſe dit auſſi en ces phrâſes provèrbiales, Faire une chôſe tambour *battant*; c'eſt-à-dire, de hauteur, au vû & ſçû de tout le monde, ſans craindre que perſonne l'empêche. On dit auſſi des gens qu'on a mis en fuite, qu'on les a menez *battant*, ſoit à l'armée, ſoit dans les combats particuliers; & figurément de ceux ſur qui on a eû de continuels avantages, ſoit en diſpute, ſoit en procès, ſoit au jeu. On dit auſſi d'un habit, d'un meuble, qu'il eſt tout *battant* neuf; pour dire, qu'il a tout ſon éclat, qu'il n'a point du tout ſervi. Mais cette dernière façon de parler eſt tout-à-fait baſſe & populaire. Je crois que cette expreſſion vient de ce que d'abord l'on a dit *baſtant* neuf, c'eſt-à-dire, valant un neuf, équivalant à un neuf, ce qui d'abord ſe diſoit non pas des chôſes toutes neuves, mais ſi bonnes encore & ſi peu uſées qu'elles valoient autant que ſi elles avoient été neuves; enſuite on a prononcé *batant*, en ôtant l'*s*, & ce mot ainſi changé ne préſentant plus la prémière idée de *baſtant*, *valant*, & ne ſignifiant plus rien, on l'a attribué aux chôſes toutes neuves.

BATTANT. Tèrme de Rubanier. Partie du métier d'un Rubanier, où il y a des dents d'acier, avec quoi on travaille & on bat le velouté.

BATTE. ſ. f. Tèrme d'Artiſans, qui ſe dit de gros maillets plats & fèrrez qui ſervent à battre & applanir des granges, à battre du ciment, du plâtre, des gravois, &c. *Malleus biceps.* Les Jardiniers ſ'en ſervent auſſi pour battre les allées des jardins. Il eſt impoſſible d'applanir ces allées ſans employer la *batte*. LIG.

On le dit auſſi des outils des Tapiſſiers pour battre la bourre & la laine; des Vaniers pour battre leurs ouvrages d'oſier, &c. D'un bâton gros & court avec quoi les Bouchers battent les bœufs & les veaux, quand ils ſont tuez.

BATTE, Tèrme de Manége. Les battes ſont des parties élevées d'une ſelle à piquer. Elles ſont élevées ſur les arçons, tant par devant que par derrière, pour tenir les cuiſſes du Cavalier, & le rendre plus fèrme, & afin que les ſecouſſes du cheval ne l'ébranlent point.

BATTE, eſt auſſi un tèrme de Blanchiſſeuſes. C'eſt un petit banc à quatre piéds au bord de la riviére de Seine, ſur quoi les Blanchiſſeuſes de Paris ſavonnent & battent le linge qu'elles blanchiſſent.

BATTE, eſt encore la partie du batoir qui frape & qui reçoit la balle.

BATTE A BEURRE. C'eſt un bâton rond, d'environ deux piéds & demi de long, enchaſſé par le bout à une eſpéce de tranchoir, avec quoi on bat la crême, juſqu'à ce qu'elle ſe forme en beurre. *Butyraria pavicula.*

BATTÉE. ſ. f. Tèrme de Relieur & de Marchand Papetier. C'eſt ce qu'on bat à la fois de papier, ou d'un livre en blanc, ſur la piérre à battre.

BATTELEMENT. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt l'extrémité d'une couvèrture, l'endroit par où l'eau tombe dans les gouttières.

BATTEMENT. ſ. m. Tèrme de Médecine. Agitation de pous, du cœur, palpitation. *Cordis, arteriæ palpitatio.* Il y a des Médecins qui diſtinguent juſqu'à 81. ſortes de *battemens* de pous ſimples, & 15 de compoſez. On compte environ 60 *battemens* de pous à un homme temperé dans une minute, ce qui fait 3600 *battemens* dans une heure. Il y a des perſonnes à qui on en compte

te 4000 & 4500. On ne ſçauroit entendre parler de ce qu'on aime, ſans quelque *battement* de cœur. Quand on s'eſt longtems appliqué à écouter la voix de la nature qui s'éxplique par les *battemens* du pous, on ſent parfaitement les différences des maladies. P. Le Comte.

Battement, en tèrmes de Menuiſerie, eſt une tringle de bois, ou une barre de fèr plat, qui cache l'endroit où les ventaux d'une porte ſe joignent.

Battement, en Muſique, eſt ce qu'on appelle auſſi tour de goſier, ou double cadence. C'eſt un des agrémens du chant qui procéde de pluſieurs *battemens* du goſier qui ſe font d'une note à la note qui eſt immédiatement au deſſus.

Battement de mains, ſe dit en Morale des applaudiſſemens qu'on donne en battant éffectivement des mains. *Plauſus.*

A la guèrre on fait pluſieurs ſortes de *battemens* de tambour. *Pulſus tympani.* Le *battement* du bâton rond ſe fait, lorſque les deux bâtons frappent l'un aprés l'autre : celui du bâton rompu, lorſque chaque main frappe deux coups de ſuite : & celui du bâton mêlé, lorſque chaque main bat tantôt une fois, & tantôt deux. A la retraite les deux bâtons battent enſemble.

En tèrmes d'Eſcrime, on appelle le *battement* de l'épée, un ſimple attouchement du foible de l'épée d'un aſſaillant au foible de l'épée de l'ennemi, pour l'obliger à quitter la ligne, lequel ſe doit éxécuter hors la meſure ; & c'eſt une eſpéce de feinte ou d'appel : mais le *battement* qui ſe fait en pouſſant de piéd ferme, en paſſant, ou en quartant, ſe doit commencer du demi-fort au foible. *Conflictus.*

BATTERIE. ſ. f. Querelle, action de ceux qui ſe battent. *Rixa, pugna.* Il ſe dit ſeulement de ceux qui ſe battent à coups de poing, de bâton, ou tumultuairement, & non point des combats réglez. Il y a une *batterie* dans cette ruë, dans cette maiſon. La *batterie* a duré longtems.

Batterie, en tèrmes de Guèrre, eſt le lieu où l'on place les canons pour tirer. *Majorum tormentorum ſedes, ſuggeſtus.* On les met ſur une plateforme de planches, ou madriers appellez *tabloüins*, pour empêcher que la peſanteur des canons ne faſſe entrer les rouës dans la tèrre ; ces planches ſont élevées par derrière, pour diminuër ou pour empêcher le recul : elles ſont couvèrtes par un parapet, où ſont les embraſures, qui ſont défenduës par un foſſé & deux redoutes.

Batterie, ſe prend auſſi pour les canons mêmes mis en *batterie*. *Tormenta bellica in ſuggeſtu diſpoſita, collocata.* Et c'eſt en ce ſens qu'on dit, La *batterie* a été bien ſervie ; la *batterie* a fait beaucoup d'effet.

Batterie enterrée, ou ruinante, eſt celle dont la plateforme eſt au deſſous du rez de chauſſée, ou du niveau de la campagne, qu'on a creuſé éxprès, & où on a fait des ouvèrtures dans la tèrre pour ſervir d'embraſures. *Tormenta terras inter exploſa.*

Batterie croisée, eſt celle qui ſe fait de deux *batteries* aſſez éloignées l'une de l'autre, & qui tirent en un même endroit, en ſorte que les coups ſe rencontrent à angles droits, & le coup de la ſeconde achéve d'abatre ce que le coup de la prémière a ébranlé. *Tormenta eundem in locum tranſverſè concurrentia.*

Batterie d'enfilade, eſt celle qui tire en ligne droite, & qui enfile une ligne, une ruë, &c. *Tormenta rectà exploſa.*

Batterie en écharpe, eſt celle qui bat par bricolles & de côté, ou par un coup oblique. *Tormenta obliquè exploſa.*

Batterie en rouage, eſt celle dont on ſe ſert pour démonter les piéces de l'ennemi. *Tormenta diſſolvendis hoſtilibus tormentis exploſa.*

Batterie de revers, ou meurtrière, eſt celle qui bat à dos, & qui voit dans la place : ce qui arrive quand la *batterie* eſt ſur quelque éminence plus haute que la place. *Tormenta ab editiore loco & averſis ictibus emiſſa.*

Batteries par camarade, ſont celles dont les piéces tirent toutes enſemble ſur une même ligne, & au même endroit. *Tormenta ſimultaneis & directis ictibus eundem in locum vibrata.*

Il y a encore des *batteries à ricochet*. *Tormenta ſubſultim cadentia & ferientia.* C'eſt lorſqu'ayant fait des *batteries* à la droite & à la gauche des attaques, qui enfilent & battent des revers les chemins couverts & autres ouvrages, l'on charge les piéces d'une petite quantité de poudre, ſuffiſante néanmoins pour porter leurs boulets à toute volée dans les ouvrages qu'elles enfilent, & dans leſquels ils font pluſieurs bonds & ricochets, aprés leur chûte, qui incommodent de manière ceux qui les défendent, qu'ils ſont forcez de les abandonner pendant le jour. Surirey. Les étrangers nomment l'effet de ces boulets, des boulets ſourds, à cauſe qu'ils ſont chaſſez avec ſi peu de bruit, qu'il eſt preſque impoſſible de s'en garentir. Id.

On dit, Ruiner une *batterie*, lorſqu'on démonte le canon de l'ennemi, ou qu'on en abat les défenſes. *Demoliri, diſſolvere.*

Batterie. Tèrme d'Arquebuſier. C'eſt la piéce ou le morceau de fèr qui couvre le baſſinet, & contre le haut duquel bat le chien de l'arme à feu. *Lamina ferrea cui alliſus catapulta canis ignem excitat.*

Batterie, en tèrmes de Marine, ſe dit des canons qui ſont rangez ſur les ponts du vaiſſeau, & qui tirent par les ſabords. La prémière *batterie* eſt celle qui eſt au prémier pont, & le plus prés de l'eau ; de même la 2e & la 3e eſt ou au 1^r^ ou au 2e pont. Mettre la *batterie* dedans, c'eſt remettre le canon dans le vaiſſeau en fermant les ſabords. Mettre la *batterie* dehors ; c'eſt mettre le canon aux ſabords.

Batterie, ſe dit figurément des conteſtations qui ſe font dans les élections, ou dans les jugemens, pour leſquels on fait des brigues, des ſollicitations, des importunitez. *Ambitus, ſollicitatio, prenſatio.* Un tel a trois Juges pour lui dans cette Chambre, il a une forte *batterie*. Il avoit employé pluſieurs amis pour obtenir cette charge, qu'il n'a pû avoir ; mais il a encore une autre *batterie* à faire joüer. Le mot de *batterie* en ce ſens eſt du ſtile familier, & comique ; & ſe prend en général pour toutes ſortes de moyens & d'inventions que l'on employe pour réüſſir dans ſes entrepriſes. Nous avons préparé une bonne *batterie* pour renverſer ce deſſein ridicule. Mol. Je vais dreſſer une autre *batterie*. Id.

On dit auſſi, Redoubler la *batterie*, lorſqu'on fait de nouvelles ſollicitations, de nouvelles brigues, qu'on intéreſſe quelque Puiſſance en une affaire.

Batterie, ſe dit auſſi de la manière de battre le tambour ſuivant les occaſions, ou pour la marche, ou pour l'aſſemblée, ou pour la charge, &c. Voyez Tambour.

Batterie, ſe dit encore du jeu de pluſieurs inſtrumens, comme de la guittarre, où l'on bat des doigts de la main droite pluſieurs cordes enſemble en les raclant, plûtôt qu'en les pinçant. *Pulſus.*

Batterie de cuisine. *Vaſa coquinaria.* Tèrme collectif, qui ſe dit de tous les utenciles ſervant à la Cuiſine, qui ſont de cuivre, ou de fèr, comme les marmites, chauderons, tourtières, &c.

Batterie, dans les atteliers, ſe dit auſſi des hies, ou ſonnettes qui ſervent à enfoncer des pieux. *Fiſtula.* Il y a dans cet attelier tant de *batteries* ; pour dire, tant de ces machines.

On dit provèrbialement & figurément, qu'il faut changer de *batterie*, lorſqu'on ſe ſert de nouveaux moyens, qu'on prend de nouvelles voyes pour faire réüſſir une affaire, les prémières n'ayant pas ſuccédé.

BATTEUR. ſ. m. Ce mot ne ſe dit preſque jamais ſeul. Il ſignifie celui qui bat. *Percuſſor.* Les *batteurs* de gens trouvent ſouvent de plus méchans qu'eux, qui les battent.

Batteurs, ſe dit auſſi de ceux qui battent du blé en grange. *Tritor frumentarius.* Un vieux Poëte, nommé Pelletier, dans une déſcription de l'hiver, repréſente quatre *batteurs en grange*, qui

Conſéquemment vont le bléd battre
Avec meſure & compas ;
Coup aprés coup, & quatre à quatre,
Sans ſe devancer d'un ſeul pas.

Batteurs, ſe dit tout de même de ceux qui battent l'or. *Malleator.* Les *Batteurs* d'or ſont de deux ſortes. Il y en a qui ne font autre chôſe que faire paſſer le trait d'or ou d'argent ſur le moulin pour le rendre plat. Mais il y en a d'autres qui à force de battre l'or à coups de marteau, le font devenir en feüilles, & le diſtribuënt aux Peintres & aux diverſes ſortes de Doreurs.

Batteurs, ſe dit auſſi de ceux qui battent & pilent la ſoute dans un gros & grand mortier de métal. Ces ſortes d'Ouvriers travaillent dans les boutiques des Épiciers de Paris. Il faut avoir de bons bras pour être *Batteur* de ſoute.

On appelle à la Guèrre, des *batteurs* d'eſtrade, des Cavaliers détachez de l'armée, qui vont reconnoître l'ennemi, ou découvrir le terrain, pour en donner avis aux Officiers Généraux. *Concurſator, excurſor.*

On appelle provèrbialement des filous & des faineans, *batteurs* de chemin, *batteurs* de pavé. *Otioſus ambulator, qui furandi animo, où causâ, vicos obambulat.*

BATTOIR. ſ. m. Inſtrument fait de bois, plat & large, qui a un manche, qui ſert à battre. *Palmula.* Il y a des *battoirs* pour battre la leſcive. Il y en a d'autres propres pour joüer à la longue paume, dont le manche eſt fort long ; d'autres pour la courte paume, dont le manche eſt plus court.

BATTOLOGIE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Multiplicité de paroles, affluence d'éxpreſſions ſupèrfluës ; vice du diſcours, qui arrive lorſqu'on répéte pluſieurs fois la même chôſe, ou qu'on dit pluſieurs chôſes vaines, frivoles, & inutiles au ſujet.

Battologia

Battologia, inanis repetitio. Ce mot vient de Battus, Poëte ennuyeux, lequel par ſes longueurs & ſes répécitions fit inventer cette éxpreſſion, laquelle a tranſmis le chagrin de ſes auditeurs. Ovide raconte que Mèrcure ayant volé les bœufs du Roi Admette gardez par Apollon, donna à Battus une vache pour l'engager dans le ſecret. Mèrcure ſe déguiſa pour l'éprouver, & lui promit une double recompenſe; auſſitôt le babillard Battus lui révéla tout, & répéta même deux fois le lieu où Mèrcure avoit caché ſon vol. De là eſt venu le mot de *battologie*.

Au chap. 6. de S. Matth. v. 7. où nous liſons dans nôtre Vulgate, *Orantes nolite multùm loqui*, il y a dans le Grèc un mot qui ſignifie, Ne tombez point dans la *battologie*, Mrs de Port Royal ont traduit; *Ne ſoyez pas grands parleurs dans vos prières.* Les Jéſuites de Paris ont mis dans leur verſion: *En priant ne faites pas de longs diſcours.* Le P. Amelote a traduit plus à la lettre par rapport à l'original, *N'uſez pas dans vos prières de grandes répétitions de paroles.* En effet la *battologie* des payens dans leurs prières ne conſiſtoit pas tant en de longs diſcours, que dans une longue répétition des mêmes mots.

BATTRE. v. act. & n. *Je bas. J'ai battu. Je battis. Je battrai. Que je batiſſe. Ferire, cadere, percutere, pulſare, verberare.* Ce mot eſt de grand uſage, & a pluſieurs ſignifications, ſelon les chôſes à quoi on l'applique: & prémièrement il ſignifie, Frapper, outrager, bleſſer quelqu'un. C'eſt un méchant valet, il le faut *battre* pour le faire obéïr. Je te *battrois*, ſi je n'étois pas en colère, diſoit un jour Platon à ſon valet.

Ce mot vient du Latin *batuo, batuis*, ſelon Nicod, Ménage & Du Cange. On a dit *battidere* pour *batuere*; il ſe trouve dans les loix Saliques tit. 38. & *battere.* Le prémier, dit Chifflet, étoit un tèrme militaire, & l'autre Romain, ou venu du Romain, *Romanicum.* C'eſt de ces mots que s'eſt formé *battre.* Mais ſelon Guichard *batuo*, & battre, viennent de l'Hébreu חבט, *abat*, qui ſignifie *excutere fructus ex arbore, vel frumenta aut legumina ex folliculis*, c'eſt-à-dire, *battre* un arbre pour en faire tomber les fruits, ou le blé, ou des légumes, pour faire tomber les grains de leurs gouſſes.

BATTRE, ſignifie auſſi, Défaire des troupes aſſemblées en un corps. *Fundere, cadere, profligare.* Les petites armées *battent* bien ſouvent les grandes. Samſon *battit* les Philiſtins avec une machoire d'âne.

BATTRE, ſignifie auſſi, Tourmenter, agiter, ſecoüer. *Agitare, pulſare, concutere, jactare.* Ce navire a été *battu* de la tempête. Ces fruits on été *battus* du mauvais vent. Toute cette côte a été *battuë* de l'orage.

On le dit à peu près en ce ſens, en tèrmes d'Agriculture & de Jardinage, même des pluyes, des grands agaſtes d'eau, & des arroſemens abondans, qui foulent les tèrres, & les rendent plus dures. Voilà des tèrres qui ont été bien *battues* des pluyes. Les grandes eaux ont *battu* ces tèrres de telle manière qu'on diroit que le deſſus n'eſt qu'une croûte. LIGER.

On *bat* les noyers avec la gaule pour en recueillir les noix. On le dit auſſi des plus légères agitations.

Phaëton auſſitôt prend les rênes en main;
De ſes chevaux ailez il bat *les flancs agiles.* BOIL.

BATTRE, eſt neutre quelquefois, comme dans ces éxemples. Ce malade eſt bien bas, ſon pous ne *bat* plus. *Arteria non micat.* Quelquefois l'artère ne *battra* pas de coup, mais s'enflera peu à peu. P. LE COMTE. Le cœur *bat* étant hors du corps de l'animal. *Cor palpitat.* On dit même dans un ſens figuré, que le cœur *bat*; pour dire, qu'on tremble de peur.

Monſeigneur en ce triſte état,
Confeſſez que le cœur vous bat. VOIT.

On dit auſſi qu'un cheval *bat* du flanc, quand il eſt pouſſif. *Ducere, trahere ilia.* Qu'une montre *bat* encore, lorſque la fuſée n'eſt pas encore à bout.

BATTRE, ſe dit encore pour, Donner ſur quelque chôſe. *Imminere.* Le ſoleil *bat* à plomb dans la zône torride. L[illegible] il *battoit* à plomb ſur la tèrre. ABLANC.

BATTRE, ſignifie encore, Forger, ou frapper avec le marteau. *Tundere, fabricare. Battre* du fèr à la forge. *Battre* à chaud. *Battre* à froid. *Battre* de l'or ou de l'argent, c'eſt l'étendre en feüilles. *In laminas ducere.* On *bat* ces métaux ſur une pièrre de marbre noir d'un piéd en quarré, élevée de trois pieds de tèrre. On ſe ſert de trois marteaux en manière de maillets de fèr, dont l'un eſt de 3 à 4 livres pour chaſſer; l'autre de 11 à 12 livres pour fermer, & le 3e de 14 à 15 livres pour étendre & achever. On ſe ſert auſſi de quatre moules de différentes grandeurs, dont nous parlerons au mot MOULE. *Battre*, ou frapper carreaux, eſt la ſeconde de huit façons qu'on donne aux carreaux des monnoyes, ce qui ſe fait par un habile ouvrier ſur une enclume oblongue, qui eſt ſur ſon banc dans ſa fournaiſe.

Battre la chaude, c'eſt étendre ſur l'enclume les lames d'or & d'argent après qu'on les a fait recuire. BOIZARD.

Battre monnoye, c'eſt Faire & marquer de la monnoye. *Cudere.* Ce qui ſe dit non ſeulement des ouvriers qui la *battent*, mais auſſi de ceux qui ont droit de la faire *battre. Battuere.* Le Prince de Monaco *bat* monnoye.

BATTRE le fèr, ſignifie, S'éxercer à tirer des armes chez des Maîtres d'Eſcrime. *Exercere ſe.* En ce ſens on dit figurément, qu'un homme a long-tems *battu* le fèr, quand il s'eſt long-tems éxèrcé en quelque art ou profeſſion que ce ſoit.

BATTRE, ſe dit auſſi de divèrſes préparations qui ſe font en pluſieurs ſortes de chôſes, ou de marchandiſes: c'eſt les piler & les réduire en poudre. *Battre* de la poudre à canon, du poivre, du tan, du ciment, du plâtre. *Pinſere. Battre* des livres, c'eſt en preſſer les feüilles avec le marteau pour en rendre la relieure plus belle. *Tundere, contundere. Battre* des ſiéges, des tapiſſeries, c'eſt en faire ſortir la poudre en les frappant avec des baguettes. *Excutere.*

BATTRE le blé, *battre* la grange, ou *battre* en grange &c. C'eſt Faire ſortir le grain des épics de blé en les frappant avec un fleau. *Terere.* Au reſte, *battre* la grange ſe dit en pluſieurs lieux, mais je ne ſçai s'il ſe dit par tout. De plus, *battre* la grange & *battre* en grange ſignifient quelque chôſe de plus que *battre* le blé ſimplement; car on le *bat* en pluſieurs endroits dans une aire, & alors c'eſt *battre* le blé, & non point *battre* la grange, ou *battre* en grange, qui ne ſe diſent que lors qu'on le bat dans une grange. Voyez les différentes manières de *battre* le blé au mot BATTAGE.

Battre le fuſil, c'eſt en tirer du feu en le frappant avec une pièrre. *Ex pyrite ignem excutere. Battre* des pieux, C'eſt, Enfoncer des pieux avec un mouton. *Defigere, deprimere, adigere. Battre* la tèrre, *battre* une allée de jardin; c'eſt la rendre fèrme, & plus unie, avec des maillets. *Tundere malleis, ac complanare.* Il eſt néceſſaire de *battre* les allées de ce jardin, ſi on veut les rendre unies comme il faut. *Battez* bien cette allée. LIGER.

BATTRE, ſignifie quelquefois, Mêler, broüiller. *Miſcere, ſubigere. Battre* des œufs pour faire une omelette. *Battre* les cartes dont on joüe pour les bien mêler. *Battre* le beurre, c'eſt agiter & broüiller tellement les parties de la crême, qu'elles s'épaiſſiſſent en beurre. *Agitare.*

BATTRE, ſignifie auſſi, Fouler en marchant. *Terere.* Ainſi on dit, *Battre* la ſemelle, *battre* la calabre; pour dire, Voyager à piéd. Voyez au mot CALABRE. *Battre* le pavé, Marcher ſans ceſſe dans une ville où on eſt ſans occupation. *Concurſare.* Le chemin eſt *battu*, c'eſt-à-dire, frayé, foulé.

BATTRE, ſignifie auſſi, Approcher de près, toucher légèrement. *Perſtringere, alluere.* Cette rivière *bat* au pied de la montagne, *bat* les murs de cette ville; pour dire, qu'elle en eſt proche.

BATTRE des mains, applaudir: ce qui ſe dit non ſeulement du battement effectif des mains, qui eſt un témoignage de joye, ou d'approbation publique que donne le peuple, mais encore de tous les applaudiſſemens que les honnêtes gens donnent à quelque action, ou à quelque ouvrage public. *Plaudere.*

BATTRE les oreilles à quelqu'un de quelque chôſe; c'eſt la lui répéter ſouvent, l'en importuner à force de la redire inutilement. *Verberare, obtundere.*

BATTRE, avec le pronom perſonel, ſe dit des combats ſinguliers. *Pugnare, decertare, dimicare.* Il eſt défendu ſévèrement de ſe *battre* en duël. Cet homme eſt un brave qui ſe *bat* avec honneur. Se *battre* à l'épée, au poignard, à coups de piſtolet. Ce bataillon s'eſt bien *battu*, il a ſoutenu tout l'effort du combat.

Se *battre*, ſignifie auſſi, s'empreſſer fort pour avoir une chôſe. *Ambire, concurrere.* On ſe *bat* pour avoir du pain. Il y a une ſi grande foule d'acheteurs à cette vente, qu'on s'y *bat*.

BATTRE, en tèrme de Guèrre, ſe dit en parlant du tambour. *Battre* la caiſſe. *Tympanum tundere*, c'eſt-à-dire, Aſſembler des ſoldats, ou les enrôller. *Battre* aux champs, c'eſt lorſque l'armée eſt en marche: on *bat* auſſi aux champs pour faire honneur aux Généraux. *Battre* l'aſſemblée, ou la générale; la diane, ou le reveil; la marche; la chamade; pour donner le ſignal de tous les mouvemens militaires.

On dit auſſi, *Battre* l'eſtrade; pour dire, Envoyer des Cavaliers par la campagne pour aller aux avis, & découvrir les ennemis. *Excurrere, concurſare. Battre* la campagne, c'eſt faire des courſes ſur les tèrres des ennemis, & les ravager.

BATTRE, ſe dit auſſi des attaques qui ſe font avec des machines & de l'artillerie. *Quatere, verberare.* Une armée que le canon *bat* en flanc eſt bientôt défaite. On a *battu* Rhodes avec cent piéces de canon. *Battre en bréche*, c'eſt vouloir faire tomber une muraille, ou la chemiſe d'un baſtion, ou de quelque autre ouvrage, pour y donner l'aſſaut. SURIREY. *Battre par camarade*, eſt quand pluſieurs piéces de canon tirent tout à la fois ſur

un même corps, ſoit d'une même batterie, ſoit de différentes. On appelle *Battre* en ruine une ville, quand on en détruit tous les édifices avec le canon & les bombes. En ce ſens on le dit figurément des perſonnes qu'on pourſuit juſqu'à l'extrémité, & des diſputes où on apporte de ſi fortes raiſons, qu'elles détruiſent abſolument le parti contraire.

BATTRE, ſe dit auſſi de cette guèrre perpétuelle que ſe font les élémens, & les animaux, par leurs qualitez contraires. *Pugnare, adverſari.* Les vents contraires ſe *battent* ſur la mèr. Le froid ſe *bat* contre le chaud. Les taureaux ſont furieux quand ils ſe *battent.*

BATTRE, en tèrme de Chaſſe, ſignifie, Étendre ſes Veneurs par la campagne pour faire lever & ſortir le gibier. *Excurrere, concurſare. Battre* le bois, la plaine, les buiſſons. On dit auſſi, *Battre* à route, faire la battuë; pour dire, *Battre* les buiſſons avec la houſſine pour lancer la bête.

On dit figurément en ce ſens d'un Orateur, d'un Écrivain, qu'il *bat* la campagne, qu'il *bat* bien du païs; pour dire, qu'il s'égare, qu'il s'éloigne de ſon ſujet, qu'il dit bien des chôſes inutiles. *Vagari, deflectere à propoſito.*

On dit auſſi, qu'un oiſeau *bat* de l'aîle, lorſqu'il agite fortement ſes aîles pour ſe ſoutenir en l'air en ſe *battant. Agitare.* Et en ce ſens on dit figurément & dans le ſtile familier, qu'un homme ne *bat* plus que d'une aîle, lorſque ſa fortune, ou ſa ſanté, ont beaucoup diminué, & qu'il a peine à ſubſiſter.

On dit en tèrmes de Chaſſe, *Battre* le ruiſſeau; pour dire, Nager, quand la bête qu'on pourſuit ſe ſauve par les eaux. *Aquas ſindere.* Et de même *Battre* l'eau, c'eſt quand une bête eſt dans l'eau, alors on doit dire aux Chiens, Il *bat* l'eau. SALNOVE.

Se faire *battre*, ſe dit de ceux qui s'attirent des coups mal à propos, ſans néceſſité, & lorſqu'il leur auroit été facile de les éviter. *Ictus, plagas accerſere.* Ainſi on dit d'un Général, qu'*il ſe fit battre*; pour dire, qu'il s'engagea imprudemment dans un combat inégal, de quelque côté que l'inégalité vînt.

Se faire *battre*, ſe dit auſſi, en tèrme de Chaſſe, des bêtes qui ſe font chaſſer long-tems dans un certain canton de Païs. SALNOVE. *Venatores longiùs morari.*

> *Une heure là dedans nôtre Cerf* ſe fait battre :
> *J'appuye alors mes chiens & fais le Diable à quatre.* MOL.

En tèrmes de Manége, on dit qu'un cheval *bat* à la main, ou begaye; quand un cheval n'a pas la tête fèrme, & léve le nez, branle & ſecouë la tête à tout moment en ſecouant ſa bride. *Agitare, movere, ſuccutere.* Les Chevaux Turcs & Cravates ſont ſujets à *battre* la main, & il faut leur mettre une martingale.

On dit auſſi, qu'un cheval *bat* la poudre ou pouſſière, lorſqu'il trepigne, qu'il fait un pas trop court, & qu'il avance peu. *Terram quatere, tundere.* On dit auſſi, qu'un cheval *bat* du flanc, quand il commence à être pouſſif. *Ilia ducere.*

En tèrmes de Muſique, on appelle *battre* la meſure, Donner un ſignal aux Muſiciens en hauſſant & baiſſant la main, du tems qu'ils doivent employer à chaque cadence pour chanter & joüer tous enſemble. *Muſicum concentum moderari certâ quâdam manûs agitatione.*

BATTRE. Tèrme de Trictrac, ſe dit lorſque les points des dez vous conduiſent ſur une dame découverte. Une dame peut être *battue* d'un ſeul coup, ou par un dé, ou par l'autre, ou par tous les deux ſéparément, ou par tous les deux joints enſemble, & quand les deux dez ſont ſemblables; par éxemple, deux quines, deux ſonnets, deux carmes &c. Cela s'appelle *battre* par doublet, & chaque dame que l'on bat vaut ſix points au lieu de quatre.

BATTRE, s'employe auſſi figurément en ces autres phrâſes, *Battre* froid à quelqu'un, c'eſt lui faire mauvais accueïl, lui témoigner qu'on eſt mal ſatisfait de ſa viſite, de ſes diſcours. *Frigide aliquem excipere.* On dit auſſi, Il l'a *battu* de cette raiſon, de cet argument; pour dire, Il lui a fait une telle objection, il l'a convaincu par cette raiſon. *Oppugnare.* On dit auſſi qu'un homme ſe *bat* en retraite; pour dire qu'il ſe retire des affaires, du commèrce du monde. *Cedere, recedere, valedicere.*

BATTRE, s'employe provèrbialement en ces phrâſes : Ils ſe *battent* comme chiens & chats. Cet homme a été *battu* comme un chien, a été *battu* comme plâtre, a été *battu* dos & ventre. On dit, qu'il fait bon *battre* orgueilleux, il ne s'en vante pas. On dit qu'il vaudroit autant *battre* ſa tête contre un mur; pour dire, que toute la peine qu'on prendroit à faire quelque chôſe ſeroit inutile. On dit auſſi en même ſens, que c'eſt *battre* l'eau, quand on s'amuſe à quelque travail où il n'y a rien à profiter. On dit, qu'il faut *battre* le fèr tandis qu'il eſt chaud; pour dire, qu'il ne faut pas perdre l'occaſion de faire réüſſir une affaire, quand on la trouve. On dit auſſi, nous avons *battu* les buiſſons, un autre a pris les oiſeaux; pour dire, qu'un autre a profité de nôtre travail. On dit auſſi, A *battre* faut l'amour : pour dire, qu'on n'aime jamais les gens qui nous ont battu. On dit auſſi, *Battre* le chien devant le Lion, ou devant le Loup; pour dire, Corriger un Grand, en châtiant un petit devant lui. On dit auſſi, c'eſt la coûtume de Lorris, où le *battu* paye l'amende, quand un homme qui a reçû quelque injure ou dommage d'un autre, eſt encore reprimendé ou condamné par ſes ſupérieurs. Voyez l'origine de ce provèrbe à COUTUME. On dit auſſi ironiquement à ceux qui diſent qu'ils n'ont rien à faire, qu'ils aillent *battre* le Prévôt, qu'ils gagneront double amende. On dit qu'un homme ſe *bat* de l'épée qui eſt chez le Fourbiſſeur; pour dire, qu'il ſe met en peine d'une chôſe qui ne le regarde point. On dit auſſi, qu'un homme eſt *battu* de l'oiſeau; pour dire, qu'il eſt rebuté des traverſes, des perſécutions qu'on lui a faites en une affaire. On dit auſſi, Se *battre* à la pèrche; pour dire, qu'un homme ſe met fort en peine d'une chôſe dont il ne lui revient aucun profit.

BATTU, UË. part. & adj. Il a preſque toutes les ſignifications de ſon vèrbe *Battre*, en François & en Latin. Ainſi *battu* ſignifie ordinairement, frappé, maltraité, outragé, terraſſé, défait, vaincu, mis en déroute. Quelquefois auſſi frayé : Un chemin *battu*. Quelquefois baigné : Une ville *battuë* des flots de la mèr. VAUG. Quelquefois ſecoüé, agité,

> *De cet arbre* battu *des vents & de l'orage,*
> *Vois le ſommet penchant d'un & d'autre côté.* L'AB. TETU.

Mais outre tout cela, on dit encore, qu'une femme a les yeux *battus*, quand ils n'ont plus ni éclat, ni vivacité, *Liventes, lividi*; qu'un homme a eû long-tems les oreilles *battues* d'un tel diſcours; pour dire, qu'il a été ſouvent importuné du même récit.

BATTU, en tèrmes de Science hermétique, ſe dit des eſprits, & ſignifie élevé, fortement pouſſé par le feu : en ce ſens on dit que des eſprits *battus* s'évanoüiſſent facilement.

BATTU, eſt auſſi un tèrme de danſe : Pas *battu* deſſus & deſſous. Voyez PAS.

BATTU, ſe dit auſſi des draps, des tapiſſeries où il y a beaucoup d'or mêlé, & qui ſont *battuës* d'or & d'argent. *Intextus auro.*

On dit provèrbialement, Autant vaut bien *battu* que mal *battu*; pour dire, que ſouvent on n'eſt pas plus puni en Juſtice, pour avoir donné pluſieurs coups, que pour en avoir donné un ſeul.

BATTUË. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, quand on bat les buiſſons avec la houſſine pour en faire ſortir le gibier; on appelle cela, Faire la *battue*; Battre à routes. *Prædam diverberandis dumis per ſtrepitum elicere; exigere.*

BATTURE ſ. f. L'action de battre le blé dans l'aire. *Tritura.* M. Boſſuet Év. de Meaux, dans ſon Livre de la Politique tirée de l'Écriture, dit, en parlant de Joachaz : Dieu l'abandonna. Or le Roi de Syrie fit de lui, & de ſon peuple, comme on fait de la poudre que l'on ſecouë dans la *batture*. On doute que ce mot ſoit en uſage.

BATTURES. ſ. f. & plur. Tèrme de Marine. Ce ſont les plages de la mèr où il n'y a pas aſſez d'eau pour mettre les vaiſſeaux à flot. On les appelle autrement *baſſes*, ou *briſans*. Ces deux rivières ne ſont ſéparées l'une de l'autre que par une langue de tèrre fort baſſe, qui produit dans l'une & dans l'autre de très-grandes *battures*. LETR. ÉD.

BATTUS. ſ. m. On appelle ainſi certains Pénitens qu'on voit en Italie, en Avignon, & même en Provence, qui ont la dévotion de ſe donner rudement la diſcipline, tant en public, qu'en particulier.

BAU.

BAU. ſ. m. Voyez BAUX.

BAU. Tèrme de la Mythologie Phénicienne, pris ſelon pluſieurs Sçavans du 2e verſet du Ch. I. de la Genèſe, où il eſt dit, que dans le commencement la tèrre étoit toute nuë, vuide & ſans forme; en Hébreu תהו ובהו, *Tohu Vabohu*. De ces deux mots *Tohu*, & *Bohu*, les Phéniciens ont pris *Thot* & *Bau*.

BAVARD, ARDE. adj. Indiſcret, impertinent en ſes diſcours, qui parle trop, qui dit tout ce qu'il ſçait. *Loquax ineptè, inſulſe.* Ce mot eſt bas, & eſt dérivé par Nicod du Grèc βαβαξ, qui ſignifie, *cauſeur*. Un Poëte, en envoyant un Pigeon à un de ſes amis, lui a fait dire,

> *De vous dire bonjour ce n'eſt pas grand merveille;*
> *Un Perroquet vous en diroit autant*
> *Et ces* bavards *parlent à tous venants*
> *Je ſuis plus reſervé, je parle rarement.*

BAVARDER. v. act. Parler trop, faire des indiſcrétions, dire des vanitez. *Ineptè, inſulſè loqui, garrire.* Ce mot eſt bas.

BAVARDERIE, ou BAVARDISE. ſ. m. Mots bas & populaires, qui ſignifient Indiſcrétion, impertinence dans le diſcours, ſotte vanterie. *Stulta loquacitas, inſulſa garrulitas.* Ils ne ſe trouvent que dans Pomey. Ils dégoiſoient toutes ces *bavarderies*.

BAVAROIS, OISE. ſ. m. & fém. & adj. Qui eſt de Bavière, ou qui appartient à la Bavière. *Boius, Bavarus.* Quelques-uns veulent

lent que les *Bava*
étoient des Huns
païs des Boïens
s'eſt formé celui
ment. D'autres
Bavarois portèren
Grèce, & juſque
les prémiers des
les bords du Tib

BAUBI. ſ. m. Eſpè
les renards & ſan

BAUCAL. ſ. m. V
vient de *βαῦκ*...,
ſourd. PORT-R.
tres de *bauca*, qu
vâſe à le goulot l

BAUCHE. Voyez

BAUD. ſ. m. Tèrm
ce nom à cauſe de
nommée *Baude*. S
& tout d'une pie
auſſi appellez *chie*
le cerf. On les app
cerf au change, il
ſont bons chaſſeur
meilleure créance

BAUDELS. ſ. m.
lieux pour Baudill

BAUDEQUIN. ſ
au commencemen
niers. Les Monéta
1308. comme il p
Comptes. *Item qu*
courent communéme
Quelques-uns conject
quin, cette monno
Roi y étoit repréſe

BAUDES. ſ. f. plur.
les pièrres attachées

BAUDET. ſ. m. Vi
auſſi d'un homme f
Borel après Vigenère
fie *ſtupide*.

> *Le* baudet *tou*
> *En de*
> *Sans y*

BAUDET, ſe dit auſ
poſent leur bois pou
un lit de ſangle.

BAUDILLE. ſ. m.
le ſouffrit le marty
au IVe ſous Julien
dans pluſieurs Égli
pagne. Mais il y eſt
fléxions différentes
dreſſé leurs temples
que de M. l'Abbé C
Bauzille en Langue
Baudille en Lyonno
Roüergue, S. *Baud*
ques Parroiſſes du D
diſe S. *Baudille*, con
BAIL. Il faut enco
Baillet, mais qu'on
ne faut pas dire.

BAUDIR. v. act. Vi
qui n'eſt en uſage
letari.

BAUDIR, en tèrme
ou qu'on les éxcite
Il faut qu'un chaſſeu
pos. *Baudir* un fauco
courager au combat.

BAUDOUIN. ſ. m.
formé du Latin. On
Balduinus.

BAUDOUINER.
à la conſervation de
faſt dire à un Baude
doüinons à gogo.

BAUDOUR. ſ. f. N

lent que les *Bavarois* ſoient originairement des *Avares*, leſquels étoient des Huns, qui chaſſez du Norique s'arrêtèrent dans le païs des Boiens & s'y établîrent; & que de leur nom *Avarus* s'eſt formé celui de *Bavarois*, en ajoutant un *B* au commencement. D'autres tirent ce nom de Bavaric Roi de Toſcane. Les *Bavarois* portèrent autrefois leurs armes dans l'Italie, dans la Gréce, & juſques au delà de l'Helleſpont. Les *Bavarois* ſont les prémiers des Germains qui ayent arboré leurs étendarts ſur les bords du Tibre & du Thermodoon.

BAUBI. ſ. m. Eſpéce de chien Anglois qui ſert à courir les liévres, les renards & ſangliers. Voyez CHIEN.

BAUCAL. ſ. m. Vâſe qui a le goulot long & étroit. *Baucalis*. Il vient de *βαύζω*, *aboyer*, parce que l'eau y tombant fait un bruit ſourd. PORT-R. D'autres le dérivent de l'Arabe *baucal*, & d'autres de *bauca*, qui a été dit pour *bucca*, bouche, parce que ce vâſe à le goulot long & étroit. ID.

BAUCHE. Voyez BAUGE.

BAUD. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. Eſpéce de chien courant, qui a eû ce nom à cauſe de ſa race, qui vient de Barbarie, d'une chienne nommée *Baude*. *Secutor canis*. Ces chiens ſont blancs la plûpart, & tout d'une piéce, c'eſt-à-dire, tout d'une couleur. Ils ſont auſſi appellez *chiens-cerfs*, parce qu'ils courent particuliérement le cerf. On les appelle auſſi *chiens muets*, d'autant que venant le cerf au change, ils ne diſent mot juſqu'à ce qu'il en ſoit hors. Ils ſont bons chaſſeurs, requerans, forcenans, & de haut nez, & de meilleure créance que les autres. On les ſurnomme auſſi *Greffiers*.

BAUDELS. ſ. m. Nom propre d'homme, qui ſe dit en quelques lieux pour Baudille. *Baudelius*. Voyez BAUDILLE.

BAUDEQUIN. ſ. m. Petite monnoye qui avoit cours en France au commencement du XIVe ſiécle. Un *baudequin* valoit ſix deniers. Les Monétaires demandèrent le décri des *baudequins* en 1308. comme il paroit par un vieux titre de la Chambre des Comptes. *Item que l'on faſſe faire la déſenſe des* baudequins, *qui courent communément pour ſix deniers*.

Quelques-uns conjecturent que ce mot étant le même que *baldaquin*, cette monnoye fut peut-être ainſi appellée parce que le Roi y étoit repréſenté aſſis ſous un dais, ou baldaquin.

BAUDES. ſ. f. plur. Tèrme de Marine. C'eſt ainſi qu'on nomme les piérres attachées aux filets des madragues.

BAUDET. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie un *âne*. *Aſinus*. On le dit auſſi d'un homme fort ignorant, ou fort bête.

Borel après Vigenère dérive ce ce mot de l'Hébreu *badel*, qui ſignifie *ſtupide*.

> *Le* baudet *tout ſurpris de ces râres merveilles,*
> *En demeura tout ſtupéfait,*
> *Sans y penſer il léve les oreilles.*

BAUDET, ſe dit auſſi des treteaux ſur leſquels les Scieurs de long poſent leur bois pour le ſcier. *Tigna*. On appelle auſſi de ce nom un lit de ſangle.

BAUDILLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Baudelius*. S. *Baudille* ſouffrit le martyre à Nimes au IIIe ſiécle ſous Maximien, ou au IVe ſous Julien l'Apoſtat. Son nom eſt encore fort célèbre dans pluſieurs Égliſes de France, & dans quelques-unes d'Eſpagne. Mais il y eſt défiguré en bien des manières, ſelon les inflexions différentes du langage vulgaire des peuples, qui ont dreſſé leurs temples à Dieu en ſon honneur. Car ſelon la remarque de M. l'Abbé Chaſtelain, c'eſt le même que l'on appelle S. *Bauzille* en Languedoc, S. *Boile*, ou S. *Boy*, en Catalogne, S. *Baudille* en Lyonnois, S. *Bauzire* en Auvergne, S. *Bauzely* en Roüergue, S. *Bauds* en Flandres. On dit auſſi S. *Baudels* en quelques Parroiſſes du Diocèſe de Paris, quoique dans les autres l'on diſe S. *Baudille*, comme dans preſque tout le reſte du Royaume. BAIL. Il faut encore ajouter *Baudele*, qui eſt de la façon de M. Baillet, mais qu'on ne dit nulle part, & que par conſéquent il ne faut pas dire.

BAUDIR. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, *Se réjouïr*, qui n'eſt en uſage que dans ſon compoſé *Ebaudir*. *Gaudere*, *lætari*.

BAUDIR, en tèrme de Chaſſe, ſe dit lorſqu'on parle aux chiens, ou qu'on les éxcite à la courſe. *Excitare*, *ſtimulare*, *incendere*. Il faut qu'un chaſſeur ſçache *baudir* & *rebaudir* les chiens à propos. *Baudir* un faucon après un héron; pour dire, l'éxciter & l'encourager au combat.

BAUDOUIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Balduinus*. Il s'eſt formé du Latin. On a dit *Baldevvinus*, puis *Balduvinus*, & enfin *Balduinus*.

BAUDOUINER. v. act. Qui ſe dit des baudets qui travaillent à la conſervation de l'eſpéce. *Aſinum gignere*, *edere*. Rabelais fait dire à un Baudet, quand nous ſommes en foire, nous *baudoüinons* à gogo.

BAUDOUR. ſ. f. Nom propre de femme. *Bathildis*, *Baldechildis*. Sainte Bathilde, ou Baldechilde, que les peuples ont appellée par corruption ſainte Bauteur, & ſainte *Baudour*, étoit iſſuë de l'ancienne maiſon de Saxe en Allemagne, d'où les prémiers Rois de France avoient tiré leur origine. BAILLET. Sainte *Baudour* fut Reine de France, femme de Clovis II. Régente du Royaume, puis Religieuſe à Chelles, où elle mourut. Voyez *Baillet* 30 *Janv.* Jumieges, jadis monaſtère de S. Piérre, fondé par ſainte *Baudour*, femme de Clovis II. G. DU MOULIN, *Hiſt. de Norm. p.* 7. Paradin n'eſt pas le ſeul qui ait mis des impoſtures ſur la bonne Reine ſainte *Baudour*. DE RUBIS. Du Tillet Rec. des Rois de France, p. 28. dit qu'elle eſt vulgairement appellée Sainte *Bautour*, l'écrivant par un *t*, qui dans la ſuite s'eſt changé en *d*.

BAUDRIER. ſ. m. Écharpe de cuir qu'on porte ſur l'épaule droite, & qui deſcend ſur le côté gauche, qui ſert à tenir l'épée. *Balteus*, *balteum*. Un *baudrier* à frange. Il reprit les ornemens Impériaux, le *baudrier* militaire, & l'épée, marques de nobleſſe & de commandement, dont il avoit été dégradé. MEZER.

BAUDRIER, eſt auſſi une valiſe faite de drap, pour porter ce que l'on veut allant en campagne. *Hippopera pannea*.

On ſe ſert auſſi de ce mot dans les tèrmes d'Aſtrologie: Une des plus belles étoiles eſt celle qui eſt au milieu du *baudrier* d'Orion.

Ce mot vient de *Baudroyeur*, qui eſt un homme qui endurcit le cuir en le maniant: d'où vient que les Courroyeurs prennent encore dans leurs Lettres le titre de *Baudroyeurs*, quoiqu'ils ne faſſent plus de *baudriers*. Du Cange le dérive de *baldrellus*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même chôſe; & M. Huet de *baltenrius*.

BAUDROYER. v. act. Vieux mot qui ſignifie *Courroyer*, préparer les cuirs tannez à recevoir la couleur. *Coria perficere*, *concinnare*.

BAUDROYEUR. ſ. m. C'eſt une qualité que prennent les Courroyeurs qui préparent le cuir, & qui faiſoient autrefois des baudriers. *Coriarius*, *alutarius*.

BAUDRUCHE. ſ. m. Certain boyau de bœuf bien dégraiſſé & préparé, dont les Batteurs d'or ſe ſervent pour faire leurs deux plus grands moules. BOIZ. Voyez MOULE.

BAUDT. ſ. m. Voyez BAUDILLE.

BAUDUFFLE. ſ. f. Toupie. *Turbo*. Ce mot n'eſt en uſage qu'en Provence & en Languedoc.

BAVE. ſ. f. Écume qui ſort de la bouche ou de la gueule. *Saliva ex ore fluens*. La *bave* d'une bête enragée donne la rage.

Ce mot vient de l'Italien *Bava*.

On appelle *bave* d'un limaçon, cette humeur viſqueuſe & gluante qu'il jette, avec laquelle il s'attache aux arbres, aux parois. *Salivoſus humor*, *ſalivarius lentor*.

On appelle auſſi *bave*, le venin que jette la ſalamandre.

On dit auſſi populairement, qu'un homme n'a que de la *bave*; pour dire, du babil.

BAVER. v. neut. Jetter de la bave ou de la ſalive, ſoit naturellement, comme font les enfans, ſoit par la vertu & la violence des remédes. *Salivam ex ore emittere*.

BAVER, ſe dit auſſi en tèrmes de Plombier, des tuyaux qui ne jettent pas l'eau droit; & il ſignifie, ne pas couler droit. *Diffluere*. Ce tuyau *bave*, il le faut rajuſter.

BAVETTE. ſ. f. Linge qu'on met aux petits enfans au devant de l'eſtomac, de peur qu'ils ne ſaliſſent leurs robes avec leur bave. *Linteum pectorale*. Cette fille eſt jeune, il n'y a pas long-tems qu'elle étoit encore à la *bavette*.

> *Le bon Roi Priam en mangeant,*
> *Avoit attaché en* bavette,
> *Deſſous le menton ſa ſerviette.* SCAR.

On dit dans le ſtile populaire, bas & familier, à la *bavette*, pour dire, dans l'enfance; dès la *bavette*, pour dès l'enfance. Pour le Cardinal j'ai ſçu d'un homme de Chambre, qui en pouvoit parler aſſurément, puiſqu'il l'avoit connu dès la *bavette*, qu'il étoit né à Rome. MASCUR.

BAVETTE, en Architecture, ſe dit d'une bande de plomb blanchi qui couvre les bois, & les devans des chênaux ſur les logis couverts d'ardoiſes.

On dit provèrbialement & baſſement, que des femmes vont tailler des *bavettes*, quand elles s'aſſemblent pour caqueter.

BAVEUR, EUSE. adj. Qui jette de la bave. *Saliva fluens*. On le dit d'un enfant, d'un verolé, d'un limaçon. On appelle auſſi une omelete *baveuſe*, celle qui n'eſt pas tout-à-fait cuite.

BAVEUSE. ſ. f. Poiſſon de mèr, brun ſur le dos & moucheté. *Salivaria*. Il eſt appellé *baveuſe*, parce qu'il ſe couvre de la bave qu'il jette.

BAUFRER. v. neut. Manger avidement. *Helluari*. Ce mot eſt bas. Il vient *à bis faucibus*, comme qui diroit, *avoir deux bouches*. D'autres le dérivent de *Vorare*, ou *valivorare*.

BAUFREUR. ſ. m. Grand mangeur. *Helluo*.

BAUGE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, Lieu où repoſe le ſanglier, ou autres bètes noires & mordantes, qui eſt d'ordinaire ſâle & bourbeux. *Apri volutabrum.* Le ſanglier fait ſa *bauge* dans des lieux fourrez & des épiniers.

Bauge, ſe dit auſſi des murs qui ne ſont bâtis que de cailloux, dont la liaiſon eſt faite de tèrre graſſe humectée, & mêlée avec de la paille & du foin. Preſque toutes les cabanes des païſans n'ont que des murs de *bauge*. On dit quelquefois *bauche*. *Lutamentum, lutum palearum.*

Bauge, eſt auſſi l'enduit qu'on met ſur les murs de tèrre pour les conſerver : cet enduit eſt de tèrre & de paille. *Incruſtamentum ex ſectis paleis & dilutâ terrâ.* On écrit & on prononce quelquefois *bauche*.

Bauge, ſe dit provèrbialement en cette phrâſe. Avoir tout à *bauge*, pour ſignifier avoir en abondance ; & ſe dit particulièrement des valets à la diſcretion deſquels on a abandonné les proviſions d'une maiſon.

BAVIÈRE. ſ. f. Païs d'Allemagne. *Boiaria, Bavaria.* La *Bavière* a été anciennement appellée Norique. *Noricum.* Des Boïens, peuple de la Gaule, qui habitoient ce que nous appellons aujourd'hui le Bourbonnois, s'y établîrent, ainſi que dit Céſar, L. I. de la guèrre des Gaules, c. 5. & l'on appella ce païs qu'ils occupèrent le païs des Boïens ; & parce que dans la ſuite ils furent appellez *Bojarii*, on forma de là le nom *Bajoria*, qui fut donné à ce païs, d'où s'eſt formé *Beyern*, qui eſt ſon nom Allemand, & peut-être le mot Latin *Bavaria*, d'où nous avons fait *Bavière*. Voyez d'autres étymologies au nom Bavarois. La *Bavière* a eû titre de Royaume, & quelques-uns prétendent qu'elle a eû ſes Rois particuliers juſqu'au tems de l'Empereur Arnulphe. C'eſt pour cela que Loüis le Débonnaire déclara ſon fils Loüis Roi de *Bavière*. Dans la ſuite la *Bavière* n'a eû que le titre de Duché, qu'elle conſerve encore. Le prémier Duc de *Bavière* eſt Arnulphe, qui fut tué par les Normands en 891. Ce nom *Bavière* ſe donne aujourd'hui à un des Cercles de l'Empire, à un Duché qui eſt auſſi Electorat, & à un Palatinat.

Le Gercle de *Bavière*, eſt un des neuf grandes Provinces qui compoſent l'Empire d'Allemagne, ſous le nom de Cercles, & tient le ſecond rang parmi ces Cercles. Il a au couchant les Cercles de Suabe & de Franconie ; au midi le Tirol, la Carinthie ; & au levant une petite partie de la Stirie, l'Archiduché d'Autriche, & le Royaume de Bohême. Les Directeurs du Cercle de *Bavière* ſont l'Électeur de *Bavière* & l'Archevêque de Saltzbourg.

Le Duché de *Bavière*, ou l'Electorat de *Bavière*, eſt la plus grande & la plus conſidérable partie du Cercle de *Bavière*. Il eſt borné au nord par le Palatinat de *Bavière*, la Bohême & le Duché de Neubourg ; au couchant par le même Duché & la Suabe ; au midi par le Tirol, l'Archevêché de Saltzbourg, avec l'Évêché de Paſſau ; & par l'Autriche au Levant. Ce Duché n'a la dignité Électorale que depuis le 5. Mars 1623. que Ferdinand II. en dépouilla Frédéric V. Électeur Palatin élû Roi de Bohême, pour en revêtir Maximilien I. Duc de *Bavière*, ce qui fut confirmé par la paix de Weſtphalie. On diviſe le Duché de *Bavière* en haute & baſſe *Bavière*. La haute *Bavière* eſt la partie Occidentale de ce Duché, & la baſſe *Bavière* en eſt la partie Orientale. Conſultez Imhoff, *Not. Imp. Proc. L. II. c. 6.*

On a ſur l'Hiſtoire de *Bavière*, *Joannes Aventinus, Annales Boiorum, L. VII.* imprimé à Ingolſtad en 1554. *in fol.* & à Lipſic en 1710. Marc. Velſerus, *De Rebus Boicis in* 4°, à Auſbourg en 1602. *Joannes Aldzreitter, Annales Boiæ Gentis*, & *Annales Boici*, du P. And. Brunner Jéſ. Joachin Meïer *De Boiorum Migrationibus, in* 4°, à Gottinga en 1702.

BAUME. ſ. m. Plante médecinale étrangère. Cette plante ſe nomme en Latin *balſamum* ; ſon bois, *xylobalſamum* ; ſa liqueur, *opobalſamum* ; ſon fruit, *carpobalſamum*. Le *baume* eſt un arbriſſeau qui croît en Arabie, & qui ne s'éléve guère plus haut que nos grenadiers, quelques-uns lui donnent la hauteur du violier blanc. Dapper dit qu'il eſt de la forme de l'agnus caſtus, & de la hauteur du troëſne ; qu'il a peu de feüilles. Il jette beaucoup de branches garnies de petites feüilles arrondies, que Proſper Alpin compare à celles de ruë, mais elles ne ſont pas ſi blanches, & elles ſont toûjours vèrtes. Son bois eſt gommeux, & de couleur rougeâtre. Ses branches ſont de la même couleur, longues, minces, & garnies de peu de feüilles. Ses fleurs ſont petites, blanches & fort odoriférantes. Son fruit eſt un noyau couvert d'une peau ſéche brune, il renferme quelquefois une petite amande, d'autrefois la ſemence étant avortée, la cavité de ce fruit eſt remplie d'une liqueur jaune, ſemblable à du miel, d'un goût amer, & qui pique la langue. Marmol, qui le décrit dans ſon XIe Livre c. 12. dit que c'eſt un arbriſſeau de trois pieds de haut, dont les branches ſont comme le ſarment de la vigne, & de même couleur ; & que la graine en eſt rouge

On en tire une liqueur pendant les mois de Juin, de Juillet & d'Août, par le moyen des inciſions qu'on fait à l'écorce : il en ſort auſſi naturellement. Théophraſte veut que ces inciſions ſe faſſent avec des griffes de fèr, & Pline avec du vèrre, ou de la pièrre, parce, dit-il, que le fèr le feroit mourir, ce qu'on ne remarque pourtant pas. Tacite dit, hiſt. L. V. c. 6. que quand la ſéve fait enfler les branches du *baume*, il ſemble que ſes veines appréhendent le fèr, & s'arrêtent quand on y fait inciſion avec ce métal ; mais qu'on les ouvre avec quelque morceau de pièrre, ou de pot caſſé. Marmol dit qu'on le fait avec un couteau d'yvoire, ou de vèrre, parce que le fèr feroit ſécher les branches. Ce ſuc eſt blanc au commencement, peu après il devient verd, enſuite de couleur d'or, & enfin, quand il vieillit, il eſt de couleur de miel ; il eſt trouble d'abord, après il s'éclaircit, & a la conſiſtence de la térébenthine. Son odeur eſt agréable, & fort pénétrante, ſon goût amèr, âcre & aſtringent. Il eſt fort léger, quand il eſt nouveau ; ſi on en verſe dans l'eau, il ne va pas fort avant, mais s'élevant tout auſſi-tôt, il ſe répand ſur toute la ſurface de l'eau, & ſe mêle avec elle, & s'y diſſout promptement ; mais peu après il ſe coagule, & devient blanc comme du lait ; & c'eſt alors qu'on le tire de l'eau.

On a cru que le *Baume* croiſſoit en Égypte & en Judée ; cependant Dapper dans ſa Deſcript. d'Égypte pag. 62. dit que le *baume* n'eſt point originaire d'Égypte, ou de Syrie, comme l'ont cru Théophraſte, Dioſcoride, Pline, Juſtin, Strabon, & pluſieurs autres Anciens ; que bien loin qu'il croiſſe de lui même en Égypte, on n'en trouve que dans le ſeul jardin d'Elmathares, où les Pélerins de la Mecque l'apportent ; que tous les Pélerins conviennent unanimement qu'auprès de la Mecque & de Médine, ſur la montagne & dans la plaine, dans les tèrres cultivées & les incultes, & même ſur les ſablons, il y croît une infinité d'arbres de *baume* ; mais ceux qui croiſſent dans ces lieux ſtériles ne rendent que fort peu de gomme ; ils portent beaucoup de graine, qu'on envoye vendre en Europe. Les habitans, pour tirer plus de profit de ces arbres, les tranſplantent de ces lieux arides en des tèrres graſſes. De plus tous les anciens Arabes témoignent, ſelon le récit des mêmes Pélerins, que de tout tems il a crû en pluſieurs endroits de l'Arabie heureuſe une infinité d'arbres de *baume*, & que ces quartiers n'en ont jamais été dénuez. Joſeph eſt du même ſentiment, *Antiq. Jud. Lib. VIII.* Dapper. M. d'Herbelot aſſure auſſi qu'il n'en croît plus maintenant qu'en Arabie. Pline dit que de ſon tems ce n'étoit qu'en deux jardins appartenans au Prince, qui contenoient environ vingt journaux. Mais les Romains le firent multiplier en la vallée de Jéricho, comme témoigne Juſtin. La Reine de Saba en apporta une plante à Salomon ; & Joſeph dit qu'on lui a l'obligation de ce que la Judée a été depuis fertile en *baume*. On éléve preſentement en Arabie une infinité de ces arbres, dont les Arabes tirent beaucoup de profit. Il n'y a pas long tems qu'on s'eſt apperçu du gain qu'il y avoit à faire. Mais depuis qu'on y a pris garde il y en a des vèrgers tous pleins. Cependant on a fait une loi qui défend de ſemer ou de planter cet arbre ſans la permiſſion du Souverain. Dapper. Voyez cet Auteur p. 62. 63. il y a pluſieurs chôſes curieuſes touchant le *baume*. Tandis que le *baume* découle des arbres qui ſont dans le jardin du Grand Seigneur au Grand Caire, il y a des Janiſſaires qui gardent ce *baume*.

Le *baume* qu'on apporte d'Arabie au Caire, encore qu'il ſoit de bonne odeur, n'eſt pas tout véritable gomme, ni des larmes de l'écorce, car il en tombe fort peu, la plûpart du *baume* eſt fait du bois & des branches vèrtes de l'arbre diſtillées au feu ; encore n'eſt-il pas tout pur, on le falſifie en y mêlant de la térébinthe de Cypre. De plus, on extrait de la graine une liqueur qu'on fait paſſer pour du véritable *baume*, quoiqu'il n'ait pas l'odeur ſi forte, & qu'il ſoit plus amèr au goût. Dapper. Le Moine qui a compoſé dans l'onziéme ſiécle la vie de S. Bononius parle d'un Jardin qu'avoit le Roi de Babylone en Égypte, tout planté d'arbres de *baume*. Marmol écrit auſſi, L. XI. que l'on dit qu'il ne croît que dans un jardin du Grand Seigneur proche du Caire.

Outre ce *baume* d'Orient, il nous en vient de pluſieurs ſortes de l'Amérique. Les plus conſidérables ſont ceux du Pérou, de Tolu, & de Capaiba. Le *Baume* du Pérou eſt un ſuc tiré d'un arbre qui eſt de la grandeur du Grenadier, ayant ſes feüilles ſemblables à l'ortie. Quand on fait une inciſion à ſon écorce, il en ſort une liqueur blanchâtre & gluante qu'on a appellée *baume*, parce qu'on y a remarqué les vertus de l'ancien *baume* de Judée : mais les Indiens gardent le naturel pour eux, & nous envoyent de l'artificiel, qu'ils font en faiſant boüillir le tronc & les branches hachées de cet arbre, & en amaſſant avec une coquille l'huile qui nage au deſſus de cette décoction, & qui eſt de couleur noire, rougeâtre & fort odoriférante, & c'eſt ce qu'on appelle *baume* noir, ou *baume* de lotion : on appelle encore *baume* noir le *labdanum*.

Baume. ſ. m. Signifie auſſi, comme on voit par ce qui a été dit, la

la liqueur qui découle de l'arbre appellé *Baume*, *opobalſamum*. Le *baume* de Tolu eſt tiré par l'inciſion de l'écorce d'un arbre qui reſſemble à un petit pin. Il eſt rouge tirant ſur le doré, de conſiſtence moyenne, fort gluant & adhérant, de ſaveur douce & agréable, d'une odeur excellente, qui approche de celle du Limon. Il a les mêmes vertus de celui du Pérou. On l'apporte d'une Province de l'Amérique, que les Indiens appellent Tolu, ſituée entre les villes de *Carthagene*, & de *Nombre de Dios*.

Le *baume* de *Copaiba*, que nous nommons *baume* de Copau, & quelquefois *baume* de Copahu, eſt tiré de même par l'inciſion d'un arbre qui croît en abondance dans l'Iſle de *Matanbou*. Cet arbre eſt aſſez grand, & ſon bois fort rouge & dur, dont on fait des planches larges pour divers uſages. Ses feüilles ſont ovales, longues de quatre ou cinq doigts, & larges de deux, ou de deux & demi. Ce *baume* eſt fort clair, de la conſiſtence & de l'odeur de l'huile de Térébenthine diſtillée; on en tire quelquefois juſqu'à douze livres dans l'eſpace de trois heures. Il eſt admirable pour les playes, comme les autres *baumes*. Les Juifs s'en ſervent, après la circonciſion, pour arrêter le ſang qui coule de la playe.

Le *baume* de la Mécque a pris ſon nom du lieu d'où il vient, comme les autres *baumes* dont on vient de parler; il eſt ſec & blanc, ſemblable en figure à la couperôſe blanche calcinée, ſur tout quand il eſt ſuranné. Pomet. Il y a auſſi un *baume* de vanille dont nous n'avons guère connoiſſance, on le fait, ou on le tire au Méxique; mais les Eſpagnols le gardent pour eux, & ils n'en font point commèrce.

Baume *de liquid-am bar*, eſt une huile qui a la conſiſtence de la térébenthine, & qui reſſemble à une réſine claire & rougeâtre: elle découle du tronc de certains arbres fort gros & fort grands, dont les feüilles ſont ſemblables à celles du lièrre, ces arbres croiſſent en quantité dans la nouvelle Eſpagne.

Il y a encore un *baume* qu'on appelle nouveau, qui vient de l'Iſle Eſpagnole. L'arbre qui le produit eſt de la hauteur de deux hommes: on en prend les ſommitez, & les fruits, qui reſſemblent à des raiſins; on en tire le ſuc, & on le fait cuire juſques à ce qu'il ait aquis la conſiſtence du miel. Proſper Alpin, Marcgrave, Hernandes, Jean de Laët, ont parlé de ces différens *baumes*.

Le *baume* a ſervi de corps à d'aſſez belles déviſes, avec ces âmes. *Vulnere ſano*, ou *Vulnus opem*, ou *In pretio lacryma*, on l'a appliqué à des perſonnes pénitentes. Avec ce mot, *Sponte fluunt melius*, il marque très-bien que les bienfaits doivent n'être point forcez.

Le *baume* artificiel eſt un reméde qu'on employe le plus ſouvent à l'éxtérieur. On le fait d'une conſiſtence un peu plus ſolide que celle de l'onguent ordinaire. Il eſt préparé pour récréer & fortifier les parties nobles par la bonne odeur. Il s'en fait auſſi d'une conſiſtence liquide entre celles des huiles & des linimens, dont le principal uſage eſt pour les playes. Il s'en fait de pluſieurs façons, de divers aromats & huiles diſtillées. L'huile de noix muſcade eſt la bâſe ordinaire des *baumes*, ou la cire blanche. On y mêle la graiſſe d'agneau, la moêle de cerf ou de veau, ou la manne en larmes, &c. On lui donne les noms d'*apoplectique*, *ſtomachique*, *béſoardique*, *hyſtérique*, *vulnéraire*, &c.

Le *Baume Apoplectique* réjouit le cœur, & reveille les eſprits ſuffoquez dans l'apopléxie, & donne le tems de préparer d'autres remédes plus éfficaces. Alors il en faut froter les tempes, les ſutures, & la fontenelle, & en faire avaler quelques grains diſſous dans de l'eau de la Reine d'Hongrie, ou dans de l'eau de canelle.

On appelle auſſi le *baume* du Samaritain, de l'huile commune mêlée & cuite avec du vin, parce qu'on croît que le charitable de l'Évangile qui le guérit ſe ſervit de ce reméde.

Baume, ou huile de poix, eſt une huile rougeâtre qu'on tire de la poix par le moyen d'une cornuë: on lui a donné le nom de *baume*, à cauſe de ſes grandes propriétez. Le *baume* de poix eſt un très-bon *baume*, & l'on prétend que ſes qualitez approchent de celles du *baume* naturel.

Baume ardent. C'eſt une compoſition qui eſt un reméde pour les playes, les meurtriſſures & les humeurs froides. Ce reméde ſe fait d'une teinture jaune de Karabé broyé qu'on tire par le moyen de l'eſprit de vin, dans laquelle on fait diſſoudre du camphre rafiné.

Baume de Saturne. C'eſt un ſel de Saturne. M. Harris dit ſucre de Saturne, diſſout dans l'huile ou l'eſprit de térébenthine, & digéré, dit M. Harris, juſqu'à ce que la matière ait pris une teinture rouge. Ce *baume* réſiſte à la putréfaction des humeurs, & eſt fort propre à nettoyer & cicatriſer les ulcères.

Baume de Souffre. Il y en a de deux ſortes. Le *baume de ſouffre* commun, & le *baume de ſouffre* aniſé. Le *baume de ſouffre commun*, eſt un *baume* tiré par le moyen du feu d'une compoſition faite d'huile de noix tirée ſans feu, de fleur de ſouffre, de ſel de tartre, & de vin blanc mêlez enſemble. Le *baume de ſouffre* commun eſt bon pour digérer, pour réſoudre les matières cruës découlées & amaſſées en quelque partie du corps, on l'employe en onction éxtérieure, il ſert de bâſe à l'emplâtre de ſouffre. Le *baume de ſouffre* aniſé eſt tiré de l'huile d'anis vèrd, & de véritable fleur de ſouffre qu'on a fait diſſoudre enſemble.

On appelle des Charlatans, Vendeurs de *baume*, qui vendent des onguens ou des huiles pour les playes, qu'ils nomment abuſivement de ce nom. Ils vendent auſſi une certaine liqueur pour le fard, qu'ils appellent du *baume blanc*.

Baume, ſuivant quelques Chymiſtes, n'eſt autre chôſe que l'âme du ſel commun éxtrait par l'art. Ils le font diſſoudre à l'humide, & ils mettent ſa réſolution bien clarifiée dans du fumier de cheval pour la putréfier pendant deux ou trois mois, & enſuite ils la font diſtiller fortement avec feu de ſable; il en monte une onctuoſité précieuſe, dans laquelle mettant tremper les chôſes les plus corruptibles, elles demeureront éternellement entières. Ils diſent que c'eſt par ce moyen que les Anciens les plus curieux ont conſervé des corps entiers ſans les réduire en mommies, & que c'eſt ainſi que fut conſervé le corps d'une femme dont parle Volaterran, qui fut trouvé dans un Mauſolée près d'Albane du tems d'Aléxandre VI. lequel par ſon ordre fut jetté ſecrettement dans le Tybre pour éviter l'idolatrie; car il paroiſſoit vivant & très-beau, quoiqu'il fût mort il y avoit treize ſiécles.

Baume Universel, en tèrmes de Philoſophie hermétique, c'eſt l'élixir parfait, un reméde râre & univerſel, qui produit des chôſes étonnantes dans la nature.

Baume, ſe dit auſſi d'une certaine compoſition noirâtre de bonne odeur, que l'on porte dans de petites boëtes. La bâſe en eſt l'huile de muſcade, à laquelle on ajoûte le ſtorax, & autres chôſes ſemblables, ſuivant l'odeur qu'on veut lui donner.

Baume enfin ſe dit de toute ſorte de chôſe odoriférante, de toute ſubſtance ſpiritueuſe & pénétrante, qui a de la conſiſtence. C'eſt dans ce ſens que l'on dit *baume apoplectique*, *baume de rôſe*, &c. 2°, de toute liqueur faite, ou éxtraite de la ſubſtance de quelque gomme, ou réſine, avec de l'eſprit de vin. 3°, de quelques préparations de médecine, comme du baume de ſouffre, &c. Harris.

Baume, eſt auſſi une petite hèrbe qu'on met dans les fournitures de la ſalade. Elle eſt odoriférante. C'eſt une eſpéce de menthe.

Baume, ſe dit figurément de ce qui eſt de bonne odeur, ou qui cauſe la guériſon. A l'ouverture des Reliques de ce Saint, il en ſortit un *baume* précieux qui parfuma tout l'air d'alentour. La grâce que les Sacremens confèrent eſt un *baume* qui guérit toutes les playes de nos âmes. Le *baume* que l'on mêle avec l'huile pour faire les onctions dans les Sacremens & les cérémonies Éccléſiaſtiques, ſignifie, ſelon Amalarius Fortunatus, la bonne odeur des vèrtus que doit répandre celui à qui on l'applique. L'Auteur Arabe du Giavaheral Bokhur, Hiſtoire abregée de l'Égypte, écrit que le *Baume* de Mathareé auprès du Caire en Égypte étoit fort recherché des Chrétiens, à cauſe de la foi qu'ils y avoient. Il veut dire que les Chrétiens ſe ſervoient de ce *baume* pour faire le chrême de la Confirmation. D'Herb. C'eſt une preuve de la créance de l'Égliſe Catholique ſur ce Sacrement.

On dit provèrbialement d'une chôſe agréable, comme de l'argent comptant, que cela flaire comme *baume*. On le dit quelquefois en contreſens & ironiquement de ce qui eſt très-puant.

Baume, ſignifie en Provence & en Dauphiné une Caverne. On y appelle la *ſainte Baume*, la Caverne que l'on prétend avoir été habitée par ſainte Magdelaine. Chorier dit qu'il ſignifie tantôt une Grotte, & tantôt un Tèrritoire couppé de valons, & couvert de bois, & que c'eſt ce que ſignifie ἄλμα en Grèc, d'où il le dérive. Mr Ménage croit que ce mot a été pris du Latin barbâre *balſima*, qui ſe trouve en cette ſignification dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Le P. Mabillon, *Annal. Bened. Lib. I. p.* 24. prétend que *balma* eſt un ancien nom Gaulois, qui ſignifioit un rocher, *rupes*. M. de Vallois dit, *Notit. Gall. p.* 74. que *balma* en Italie ſignifie un antre; qu'en Gaulois il croit que *baume* ſignifie un antre, ou une caverne, ſur tout ſi elle eſt ſur une montagne, ou ſur un lieu élevé.

BAUMIER. ſub. m. Arbre de baume, ou qui porte le baume. *Balſamum*. Le Traducteur de Dapper s'eſt ſervi de ce mot p. 62. Il n'y a pas long-tems, dit-il, qu'on s'eſt apperçu du gain qu'il y avoit à faire, & qu'il eſt devenu ſi précieux & ſi cher en Orient. (le baume) Dès que les Arabes y eurent pris garde, ils s'empreſſèrent à tranſplanter les jeunes *Baumiers* des tèrres montueuſes & arides dans des jardins fèrtiles & cultivez; de ſorte qu'il y en a maintenant des vèrgers tout pleins. Mais ce mot n'eſt plus François; la gomme, & la plante qui la produit, s'appellent également *Baume*.

BAVOCHÉ. adj. m. Tèrme de Peinture. Il ſe dit d'un contour qui n'eſt pas couché nettement.

BAVOLET. ſ. m. Coëffure de jeunes païſannes auprès de Paris, qui ſe fait de linge délié & empeſé, & qui a une longue queuë pendante ſur les épaules. On pourroit l'appeller en Latin *Capital*, par analogie au linge dont les femmes avoient la tête couverte dans les ſacrifices, & qui portoit ce nom, au rapport de Feſtus. Les païſannes craignent fort qu'on ne chiffonne leur *bavolet*. Vous voulez faire voir dans vos trophées amoureux, des calles, & des *bavolets*. SCAR.

On dit figurément d'une jeune païſanne, que c'eſt une jolie *Bavolette*, ou que c'eſt un joli *Bavolet*.

> *Loin de la Cour, je me contente*
> *D'aimer un petit* bavolet. BOIS-R.

Ce mot eſt formé de *bas-volet*. *Volet* ſe diſoit autrefois pour *voilet*, & *voilet* eſt un diminutif de *voile*, de là on a appellé *bavolettes* les jeunes païſannes qui portoient ces ſortes de coëffures. HUET. De *bavolette* on dit en Normandie *filer bavol*, pour dire, filer inégalement, faire du fil qui n'eſt pas égal, parceque les jeunes *bavolettes*, peu ſçavantes en l'art de filer, filent ainſi. ID.

BAVOUER, ou BAVOIS. ſ. m. Tèrme de Monnoyes. C'eſt le tableau ou feüille de compte qui contient le fondement de l'évaluation des droits de ſeigneuriage, foiblage, écharceté & braſſage, ſelon le prix qui court, & qui eſt attribué par l'Ordonnance du Roi à l'or, argent & billon, tant en œuvre que hors œuvre.

BAVON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Bavo*. S. *Bavon*, en Flamand Saint Baef, qui avoit été nommé Allowin ſur les fonts du Baptême, d'une très noble famille du païs de Haſbain, ou Haſpengaw dans le Brabant Liégeois, vint au monde vers l'an 589. BAIL. Cet Auteur prétend que *Bavon* étoit un ſobriquet, ou nom de guèrre. L'Auteur de ſa vie dit ſeulement que le peuple l'appelle *Bavon*. Saint Baef eſt patron de Gand, d'Harlem &c. Voyez le P. Mabillon *Sac. II. Bened. p.* 394.

BAUQUE. ſ. f. On appelle ainſi l'algue à feüilles étroites qui vient dans les étangs ſalez près de Montpelier. Elle y eſt ſi commune qu'on en fume les champs. Les Parfumeurs & les Vitriers en emballent leurs caiſſes.

BAUTEUR. ſ. f. Nom propre de femme. Voyez BAUDOUR.

BAUX, ou BARROTS. Tèrme de Marine. Ce ſont des piéces de bois ou poutres qui traverſent en largeur d'un bout à l'autre du navire, & ſervent à porter les planchers que l'on nomme *ponts*, ou *tillacs*. A chaque bout des *baux* il y a une courbe triangulaire nommée *courbâton*, qui en fait la liaiſon avec le corps du bâtiment. Elle eſt d'un bout attachée aux *baux*, & de l'autre contre les vaigres, ou contre les planches qui font le revêtement intérieur du vaiſſeau. On appelle *Maître bau*; celui qui eſt à la plus grande ouvèrture du navire, & qui joint l'extrémité ſupérieure d'un genoüil à l'autre. Il peut avoir près du quart de la quille, & le creux du vaiſſeau peut être égal à la moitié du *bau*. Celui qui eſt le dernier vers l'avant ſur l'extrémité, ſe nomme *bau de lof*, & à Marſeille *madier dernier*. Celui qui eſt le dernier vers l'arrière s'appelle *bau de dalle*. On dit, qu'un navire a tant de piéds de quille, & tant de piéds de *baux*; pour dire, qu'il a tant de piéds de long, & tant de large. Il y a auſſi des *baux* qui ſervent à fortifier les vaiſſeaux. Ces mêmes piéces de bois dans les bateaux foncets, & autres bâtimens ſur les rivières, s'appellent *matières*.

BAUZELY. ſ. m. Nom propre d'homme uſité en Roüergue.
BAUZILLE. Le même ſelon l'uſage de Languedoc.
BAUZIRE. Le même en Auvergne.
} Voyez BAUDILLE. C'eſt le même.

BAY.

BAY. adj. Prononcez BÉ. Tèrme de Manége. Couleur du poil d'un cheval que le vulgaire appelle *rouge*, & qui tient de la couleur de châtaigne. *Badius*, *Phœniceus*, *ſpadix*. *Bay* brun. *Bay* clair. *Bay* miroüetté, qui a quelques marques d'un *bay* plus obſcur. Les chevaux *bais* ont ordinairement le crin noir.

Ménage dérive ce mot de *baius*, Latin, qu'il fait venir du Grèc *βαΐς*, qui ſignifie un *rameau de palme*, qui eſt en ſa couleur *bay*; ou du Grèc *φαιός*. Du Cange cite Ugution, qui dit que les Anciens appelloient un tel cheval *vadium*, de *vado*, à cauſe qu'il alloit plus vite que les autres.

BAYE. ſ. f. Petit golphe, ou bras de mèr qui s'ouvre entre deux tèrres, où les vaiſſeaux ſont en ſeureté, & qui eſt beaucoup plus large par le dedans, que par l'entrée; à la différence des Anſes de mèr, qui ſont plus larges par l'entrée que par le dedans. *Sinus*. La *Baye* de Cadis. La *Baye* de Gibraltar. La *Baye* de tous les Saints au Breſil. On l'appelle auſſi *Sein* & *Anſe*.

BAYE, ſe dit auſſi en Maçonnerie de toutes ſortes d'ouvertures qu'on laiſſe dans les murs qu'on éléve, pour en faire des portes, & des fenêtres. On appelle auſſi ſur mèr, les *bayes* d'un vaiſſeau, les ouvèrtures qui ſont en ſa charpente, comme celles des écoutilles, les trous par où paſſent les mâts.

BAYE, en tèrmes de Botanique, eſt un fruit mou, charnu, ſucculent, & qui renfèrme des pepins ou des noyaux. *Bacca*. On ſe ſert proprement de ce mot pour éxprimer les fruits clair ſemez, comme le fruit du genévrier, du laurier, & ſemblables: mais lorſque les fruits ſont ramaſſez en grape, ou en bouquet, on les appelle des grains; ainſi on dit un grain de raiſin, & un grain de ſureau. Selon Saumaiſe *Bacca*, *baye*, ſe dit de tout fruit plus petit que la pomme, tels que ſont les ceriſes, les olives, &c. Voyez cet Auteur ſur Solin, p. 531, 598, 609, & ſuiv.

BAYE. Tromperie qu'on fait pour ſe divertir; bourde, menſonge; plaiſanterie qu'on fait aux dépens de quelqu'un, à qui on donne de grandes eſpérances, ou à qui on fait peur de quelque chôſe qui n'eſt pas vraye. *Mendacium*, *fraus*. Donner une *baye* à quelqu'un, payer d'une *baye*, *verba dare*. Le P. Thomaſſin remarque que les Italiens diſent *baia* dans le même ſens, & il croit que ces mots viennent du Grèc *βαιὸς*, *parvus*, *modicus*, *petit*, *modique*: il dérive même *βαιὸς* de *bohou*, mot Hébreu, qui ſignifie *inanis*, *inane*, *inanitas*, *res inanis*.

On dit provèrbialement d'un grand hâbleur, que c'eſt un donneur de *bayes*, qu'il repaît de *bayes*, lorſqu'il promet beaucoup, & qu'il ne tient rien. L'origine de ce provèrbe, ſelon Paſquier, ſe rapporte à un bèrger, qui dans la Farce de Pathelin étant cité en Juſtice, répondit toûjours comme les moutons *baye*, à toutes les accuſations de ſon maître, & aux intèrrogatoires du Juge: depuis lequel tems on a dit, Repaître ou payer de *bayes*, en parlant de ceux qui payent de vaines promeſſes, ou qui ont des entretiens ridicules. Ménage au contraire veut que ce mot vienne de l'Italien *baia*.

BAYER. v. n. Tenir la bouche ouverte en regardant long-tems quelque chôſe. *Ore aperto & hiante aliquid aſpicere*. Il tire ſon étymologie de l'Italien *badare*, qui eſt auſſi Latin, ſelon les Gloſes attribuées à Iſidore. Ce mot eſt vieux & ſi fort hors d'uſage, qu'on ne s'en peut plus ſervir qu'en cette phrâſe figurée & provèrbiale, *bayer aux Corneilles*, pour éxprimer un homme oiſif, & qui s'amuſe à regarder niaiſement toutes chôſes.

> *Allons vous: vous rêvez*, & bayez aux Corneilles,
> *Jour de Dieu, je ſçaurai vous frotter les oreilles*. MOL.

Il y en a d'autres qui diſent *béer aux Corneilles*. Voyez BÉER.

BAYETTE. ſ. f. Eſpéce d'étoffe qui eſt une revêche de Flandres, ou d'Anglетèrre.

BAYEUX. ſ. m. Prononcez *Ba-yeux*, ou bien *Baïeux*. Ville Épiſcopale de France en Baſſe Normandie, ſur la rivière d'Aure. *Bajoca*, *Bajocum*, *Bajocaſſium Civitas*. Céſar Liv. VIII. chap. 7. l'appelle *Belocaſſes*, ou *Velocaſſes*, comme Pline Liv. IV. ch. 18. *Bayeux* a titre de Vicomté & eſt Capitale du Beſſin. Il parut il y a quelques années en 1705. à Caen une prémière partie de l'hiſtoire du Diocèſe de *Bayeux* par M. Hermant. *Bayeux* eſt au 19^{d}, 45' de longitude, & 49, 20 de latitude. Les Auteurs du Moréri & Mary écrivent *Baïeux*. Mais Du Moulin dans ſon hiſtoire générale de Normandie, Hermant dans ſon hiſtoire du Diocèſe de *Bayeux*, Mezeray, & M. Huet dans ſes Origines de Caen, écrivent *Bayeux*. Nous les ſuivons; c'eſt l'ancien uſage.

BAYLE. Voyez BAILE.

BAYONE, ou BAIONE, ou BAIONNE. Prononcez *Baïone*. *Lapurdum*, *Baiona*. Ville de France en Gaſcogne, dans la Tèrre de Labour dont elle eſt Capitale. Elle eſt ſituée à la jonction des rivières de l'Adour & de la Nire, qui font *Bayone* une ville de fort grand trafic, & un port de mèr fameux. CORN. Quelques-uns croyent que c'eſt les *Aquæ Tarbellicæ* des Anciens. Scaliger & Vinet eſtiment que les Boiates ou Boiens, dont la Cité appellée dans les Notices la Cité des Boiates, autrement Boiens, étoit l'une des douze Citez de la Novempopulanie, & qui eſt le bourg de Buchs; ils eſtiment, dis-je, que les Boiens avoient leur étenduë depuis le païs de Buchs juſqu'à *Bayone*, & que cette ville étoit leur cité. Mais le païs de la cité d'Acqs s'oppoſe à cette conjecture; car cette partie de ce païs eſt ſituée entre *Bayone* & le païs de Buchs, & empêche toute ſorte de communication entre *Bayone* & Buchs. La dénomination de cette Ville, qui ſert de fondement à cette opinion, ne doit point être conſidérée; car outre qu'elle eſt nommée conſtamment *Bayone* dans tous les titres, auſſi bien que par le vulgaire, & non pas *Boione*, comme nous voudroit perſuader Vinet, il ne faut pas douter que cette diction ne ſoit récente, & qu'elle ne prenne ſon origine de la langue Baſque, ſignifiant Bonne Baye, ou bon port, *Bayaona*, *Baia*, c'eſt-à-dire, port, en langage de Marine, & *ona*, bon.

DE

De Marca. Je dis que le nom de *Bayone* eſt récent, étant certain que cette ville & ſon Évêché ſont appellez dans les vieux titres *Lapurdenſis*, & non pas *Baionenſis*. Id. *Bayone* n'eſt donc pas la cité des Boiates. C'eſt une cité érigée par quelque Sinode provincial, pour la ſubſtituer après la ruine de Buchs, à la place de la douzième cité qui avoit été diſtraite de l'Aquitaine IIIe, en faveur de l'Aquitaine IIe, & de l'Archevêché de Bordeaux, auquel le tèrroir de la cité de Buchs avoit été incorporé. Cela ſe fit avant la venuë des Normands de l'an 845. attendu qu'une Charte de Laſcar témoigne qu'ils la ruinèrent avec les autres citez de Gaſcogne, & que l'Évêque Arſius témoigne en 980. que cette ville étoit en poſſeſſion de toute ancienneté de cèrtaines vallées. La longitude de *Bayone* eſt $16^d, 11'$; & ſa latitude 43, 30.

L'Évêché de *Bayone*, autrefois de Labour, *Epiſcopatus Lapurdenſis*, *Baionenſis*. L'Évêché de *Bayone*, qui a ſeulement 60 Paroiſſes, étoit autrefois d'une plus grande étenduë, comme on le peut voir dans l'hiſt. de Bearn de M. De Marca Liv. I. Ch. 4. n. 5. Il eſt remarqué en la Seſſion XXXIe, du Concile de Conſtance que cet Évêché avoit ſon étenduë en trois Royaumes; à ſçavoir, de France, de Navarre & de Caſtille. Ils y ont continué leur juriſdiction juſqu'à ce que le Pape à l'inſtance de Philippe II. Roi d'Eſpagne y ordonna par proviſion un Vicaire Général, tandis qu'il y auroit héréſie aux païs voiſins de France, quoique l'Évêque ni le Chapitre de *Bayone* n'ayent point été troublez en la joüiſſance des revenus qu'ils poſſèdent en ce quartier. De Marca.

Bayone a eû des Vicomtes, & il y a des monumens qui en marquent juſqu'à 1205, où ils ont manqué. Cette Vicomté a été depuis confonduë avec le Duché de Guyenne, & Charles VII. la réünit à la Couronne en 1451.

Le Golfe de *Bayone*, *Baiona ſinus*, *Tarbellicus*, ou *Lapurdenſis ſinus*. Petite partie de la mèr de Gaſcogne, vers les frontières de la tèrre de Labour; & de la Biſcaye. On l'appelle auſſi *mèr des Baſques*. Maty.

Il y a encore *Bayone*, ville dans la nouvelle Caſtille, & *Bayone* port de mèr en Galice, à la hauteur duquel ſont les Iſles de *Bayone*. *Bayona*.

BAYONOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Bayone. *Baionenſis*. Les *Bayonois* font tort à l'antiquité de leur Évêché, lorſqu'ils eſtiment que S. Léon, qui vivoit environ l'an 900, du tems du Roi Charles le Simple, fut le prémier Évêque de cette Ville; puiſqu'il y avoit eû des Évêques avant la prémière deſcente des Normands en Guyenne. Mais il fut le prémier Évêque après la ruine de cet Évêché, qui lui fut commune avec tous les autres de Gaſcogne. De Marca.

Voyez ſur *Bayone*, & ſur les *Bayonois*, outre M. De Marca dans ſon hiſt. de Bearn, *Notitia utriuſque Vaſconiæ Auct. Arn. Oihenarto*, le *Marca Hiſpanica* de M. De Marca Liv. I. ch. 14. §. 5.

BAYONNETTE. ſ. f. Dague, couteau pointu; ſorte de petite épée longue d'un piéd & demi, ou environ, qui n'a point de poignée, mais ſeulement un manche de bois de 8 à 10 pouces, ou de fèr, & qui n'a que deux petits boutons pour garde. *Sica*. Le manche de fèr eſt creux pour s'enclaver dans le bout du canon des fuſils ſans empêcher qu'on ne les charge & qu'on ne tire, quoique la *bayonnette* ſoit au bout. Pour tenir la *bayonnette* fèrme au bout du fuſil, ſon manche de fèr a une petite ouvèrture longue en forme d'équèrre, où l'on l'engage à un petit bouton de fèr qui eſt au bout du fuſil, ce bouton la tient ſujette, & ſert à la retirer avec le fuſil quand on a porté le coup. Quand le manche eſt de bois, on le fait entrer dans le canon du fuſil, & alors on ne peut plus tirer. La lame de la *bayonnette* eſt faite en forme de lancette, large d'un pouce ou deux, longue d'un pied, & fort pointuë. Aujourd'hui la lame de celles que l'on donne aux ſoldats eſt plus quarrée que large, & les playes qu'elle fait étant fort profondes & peu larges, en ſont plus dangereuſes. Toutes les troupes d'Infanterie qui ſervent en campagne en France ont maintenant des *bayonnettes*. Les ſoldats appellent doüille le manche de la *bayonnette*. La *bayonnette* eſt d'un grand ſervice aux Dragons & Fuſiliers; parce que quand ils ont fait leurs décharges, & qu'ils ſe trouvent ſans poudre & ſans plomb, ils peuvent mettre la *bayonnette* au bout du fuſil, & s'en ſervir comme d'une pertuiſane. Elle eſt, par la même raiſon, fort utile auſſi aux Chaſſeurs qui vont à la chaſſe de l'ours & du ſanglier, & de toutes les autres bêtes qui viennent au feu: auſſi leurs *bayonnettes* ſont-elles plus larges que celles des Dragons, afin qu'elles faſſent de larges playes. Toute fabrique, débit, port & uſage des *bayonnettes*, eſt défendu par un Édit du Roi de 1666. excepté les *bayonnettes* à reſſort, qui ſe mettent au bout des armes à feu pour l'uſage de la guèrre, leſquelles toutesfois ne peuvent être fabriquées, ni débitées, que par les Ouvriers commis par le Roi à cet effet.

Ce mot eſt venu originairement de *Bayonne*.

BAYONNIER. ſ. m. On appelloit autrefois *Bayonniers*, les Arbalêtriers; à cauſe qu'à *Bayonne* on faiſoit les meilleures arbalêtes; de même que les piſtolets ont pris leur nom de *Piſtoye*.

B A Z.

BAZADOIS, oise, ſ. m. & f. Qui eſt de Bazas, ou du païs appellé *Bazadois*. *Vaſas*, ou *Vaſatenſis*. Les *Bazodois* ſont les peuples que les Anciens appelloient *Vaſates*, & peut être les *Cocoſates*.

Bazadois. ſ. m. *Vaſatenſis ager*, *Vaſatum Regio*. Petit païs de France en Guyenne, dont Bazas eſt la Capitale.

BAZAR, ou BAZARI. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt une eſpéce de ruë longue, large, & voutée, à la hauteur de 40 ou 50 pieds, deſtinée au commèrce. Ce tèrme eſt uſité parmi les Orientaux, principalement dans la Pèrſe. Il eſt purement Turc, & non point Arabe, & ſignifie, Achat, & échange de marchandiſes; & ſe dit par extenſion des lieux où ſe fait le trafic.

BAZAS. ſ. m. Ville Épiſcopale de France, en Guyenne, ſur un rocher dont le pied eſt baigné par la petite rivière de Lavaſane, ou de Beuve. *Vaſates*, *Vaſatum*. Vinet & quelques autres prétendent que c'eſt l'ancien *Coſſium* d'Auſone & de Ptolémée. L'Évêque de *Bazas* eſt ſuffragant de l'Archevêque de Bourdeaux.

B D E.

BDELLIUM. ſubſt. m. Eſt la gomme réſine d'un arbre qui vient dans la Bactriane, dans l'Arabie, & aux Indes. Cet arbre eſt épineux, noir, & reſſemble à l'olivier quant à ſa groſſeur. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du chêne, & ſon fruit à celui du figuier ſauvage. Cette gomme doit être amère, tranſparente, graſſe, odoriférante, ſemblable à la cire ou à la colle de taureau, molle & facile à fondre. Moïſe dit que la manne des Hébreux reſſembloit à cette drogue quant à la forme; & quant à la groſſeur, qu'elle étoit comme la graine de coriandre, & qu'elle avoit le goût de miel.

Du Cange après Iſidore appelle *bdellium*, une eau faite avec des veſſies d'orme, qui eſt bonne pour les playes; & croit que c'eſt la même chôſe que le *bdellium* des Grècs & des Latins. Scaliger dit qu'on ne ſçait pas au vrai ce que c'eſt que le *bdellium* dont il eſt parlé dans la Genèſe, & qu'on n'en parle que par conjecture. Voyez dans la Bibliotéque ſacrée de Ravanelle, & dans les Interprétes de la ſainte Écriture, les différentes opinions des Sçavans ſur le *bdellium*.

B E.

BÊ. Tèrme indéclinable, qui marque le cri des moutons. Les Grècs prononcent leur *ita* comme un *é*: témoin le Poëte Cratinus: *Sicut ovis* bê bê *dicens*.

B E A.

BÉANT, ante. adj. Qui montre une grande ouvèrture. *Hians*. On dépeint les dragons avec une gueule *béante*; l'Enfer comme un gouffre *béant*. Ils reçoivent l'eau à bouche *béante*. Vaug.

On le dit figurément de ce qui eſt vuide, & ouvert.

*Troupe humide à N** dès long-tems obligée,*
Ecoutez le ſon creux de ſes béants *tonneaux,*
Et ſouffrez qu'à pleine gorgée
Pour la prémière fois il boive de vos eaux.

BEARN. ſ. m. Nom d'une Province de France qui a titre de Principauté. *Benearnia*. Le *Bearn* eſt au pied des monts Pyrénées, entre le Comté de Bigorre à l'orient, la Prévôté d'Acqs, la baſſe Navarre, & une partie du païs de Soule au couchant, les Pyrénées au midi, & la Gaſcogne au Septentrion. La Capitale de *Bearn* eſt Pau. Loüis le Débonnaire après avoir condamné Loup Centule Duc de Gaſcogne au commencement du IXe ſiécle, établit des Vicomtes dans le *Bearn*; & depuis ce tems-là juſqu'à Henri IV. cette Province a toûjours eû ſes Princes particuliers. Par l'avénement de ce Prince à la Couronne le *Bearn* y fut réüni. M. de Marca étant encore Préſident au Parlement de Navarre fit l'hiſtoire de *Bearn* que nous avons.

Ce mot s'eſt fait du mot Latin *Benearni*, qui ſe trouve dans les anciens Itinéraires, & dans les Notices de l'Empire, où il eſt parlé de la Cité des Bénearniens. De là on a fait *Bearniens*, & enfin *Bearn*.

Bearn. Ville ancienne des Bearnois. La Cité des Bearnois étoit nommée *Beneharnus*, comme on voit dans l'Itinéraire d'Antonin, ou *Benarnus*, comme le répreſentent la Notice des Provinces, le Concile d'Agde & Grégoire de Tours. Marca.

Bearnois, oise. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Bearn, ou qui appartient au Bearn. *Bearnenſis*, *Benearnienſis*. Ortelius eſtime que les *Preciani* de Céſar ſont les *Béarnois*. Vigenère croit que ce ſont les *Croſates*. Villeneuve & Bergier prennent les *Cucueni* de

Ptolemée pour ceux d'Oleron. Le P. Monet prétend que les *Béarnois* ſont une portion des Bigordans, qu'il nomme Bigordans occidentaux, & les vrais peuples de Bigorre Bigordans orientaux. M. de Marca hiſt. de Bearn. Liv. I. ch. II. croit que les *Venami* de Pline ſont les *Béarnois*, pourveu que le texte ſoit remis avec une correction fort aiſée, & très-recevable, liſant *Venarni*, au lieu de *Venami*; il ne faut que ſéparer la prémière jambe de l'*m* pour faire deux lettres d'une; ſçavoir de l'*m* une *r* & une *n*. Dans les éxemplaires de Pline imprimez à Paris en 1516. on y reconnoît la leçon de *Venani*, au lieu de *Venami*.

On lit dans l'hiſtoire de la Ligue *Le Bearnois*; c'eſt Henri IV. que les Ligueurs appelloient ainſi, parce qu'ils s'obſtinoient à ne le point reconnoître pour Roi de France, mais ſeulement pour Prince de Bearn; ne lui donnant pas même la qualité de Roi de Navarre, parce qu'il n'étoit point en poſſeſſion de ce Royaume, quoiqu'il en fût l'héritier & le maître légitime.

Le Gave *Bearnois*, eſt une rivière qui a ſa ſource dans les montagnes de Bareige en Bigorre.

BÉAT, ATE. adj. Qu'on eſtime ſaint, qui eſt mort en réputation de ſainteté. *Beatus*. Ce défunt n'eſt pas encore canoniſé, mais il eſt déclaré *Béat*.

BÉAT, ſe dit auſſi de celui qui affecte de paroître dévot & modeſte, ſoit en ſes actions, ſoit en ſes paroles & en ſes habits. *Probitatis, ac pietatis ſimulator*. Cet homme eſt un *Béat*. Un *Béat* pourroit-il s'éxprimer plus heureuſement? BOIL. Ce mot de *Béat* ne ſe dit ordinairement qu'en riant & dans le ſtile comique & burleſque. Mon Révérend, dit-elle au *béat* homme, je viens vous voir. LA FONT. Cette coquette eſt maintenant une Sœur *Béate*.

BÉAT. ſ. m. Tèrme de joueurs. C'eſt celui qui ne jouë point, & cependant qui a ſa part de ce que l'on jouë. Quand ceux qui veulent joüer une collation, ou un ſouper, ſont en nombre impair, on tire, & l'on fait un *béat*.

On dit à l'Égliſe, en tèrmes de Rubriques, une Meſſe *de Beata*; pour dire, une Meſſe en l'honneur de la ſainte Vierge.

On dit provèrbialement & populairement, *Beati garniti vaut mieux que beati quorum*, pour enſeigner qu'il faut tâcher d'avoir toûjours la main garnie, quand on a à conteſter quelque chôſe.

BÉATIFICATION. ſ. f. Acte par lequel le Pape déclare qu'une perſonne eſt bienheureuſe après ſa mort. *Alicujus in beatos relatio, in beatorum numerum adſcriptio*. La *béatification* diffère de la canonization en ce que dans la *béatification* le Pape n'agit pas en juge qui décide ſur l'état de celui qui eſt béatifié, mais il accorde ſeulement à certaines perſonnes le privilége d'honorer d'un certain culte religieux celui qui eſt béatifié, ſans encourir les peines portées contre ceux qui rendent un culte ſuperſtitieux. Dans la canonization il parle en juge, & comme l'on dit, il prononce *ex cathedra*, ſur l'état de celui qu'il canonize. Voyez Caſtellinus, Galeſinus, Cantelarius, Lezana, Silveira, Scacchi, &c. La *béatification* a été introduite depuis qu'on a jugé à propos de ne plus traiter la canonization des Saints que par de longs délais, pour s'aſſurer davantage de la vérité dans les voyes des procédures les plus ſévères. BAIL.

BÉATIFIER. v. act. Mettre quelqu'un au catalogue des bienheureux. *Aliquem inter beatos referre, adſcribere*. Les ſaints qui ſont ſeulement *béatifiez*, & qui ne ſont point encore canoniſez, ſont honorez d'un culte moins ſolemnel que ceux qui ſont canoniſez. Suivant le droit commun, & ſans une conceſſion particulière, on ne peut prendre pour patrons les Saints qui ne ſont que *béatifiez*. Leur office n'a point d'octave, le jour qu'on en fait l'office ne peut être une Fête de commandement; on n'en peut dire une Meſſe votive. Voyez Durant ſur les Rits.

BÉATIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inter beatos relatus, adſcriptus*.

BÉATIFIQUE. adj. Tèrme de Théologie, qui ſe dit de la joüiſſance de la préſence de Dieu dans le Paradis, qui fait les bienheureux. *Qui beatos efficit*. La viſion *béatifique* eſt celle que Dieu promet dans la gloire éternelle. On ſe ſert ironiquement de ce tèrme, & on dit qu'une perſonne a des viſions *béatifiques*, lorſqu'elle a des imaginations creuſes, qu'elle croit avoir des révélations, & goûter les félicitez du Paradis.

BÉATILLES. ſ. f. plur. Petites viandes délicates dont on compoſe des pâtez, des tourtes, des potages, des ragoûts, comme ris de veau, palais de bœuf, crêtes de coq, truffes, artichaux, piſtaches, &c. *Fartile*.

BÉATITUDE, ſ. f. Le ſouverain bien; la félicité éternelle. *Beatitudo, Beatitas*. Dieu a promis à ſes Saints la *béatitude*, le Paradis. Il y a des Pères de l'Égliſe qui ont crû que les ames ne joüiroient de la *béatitude* qu'après la réſurrection, DU PIN. La *béatitude* de l'homme, ſelon Épicure, conſiſte dans le ſentiment du plaiſir, ou en général dans le contentement de l'eſprit. Le mot *béatitude*, en tant qu'il ſignifie la félicité éternelle, ſe prend en trois manières différentes. 1°. Pour l'objet dont la poſſeſſion doit nous rendre heureux: c'eſt Dieu qui eſt le ſouverain bien, la *béatitude* objective. 2°. Pour les actes de l'âme par leſquels elle poſſède le ſouverain bien, & elle en joüit: c'eſt ce qu'on appelle *béatitude* formelle. 3°. Pour l'état où la poſſeſſion de Dieu met une âme, & en ce ſens la *béatitude* renferme, ou ſuppoſe, la *béatitude* objective & la *béatitude* formelle.

BÉATITUDE, ſe dit auſſi du contentement d'eſprit, de ce qui rend bienheureux. Les *béatitudes* de ce monde ſont annoncées par J. C. au nombre de huit dans le Chapitre V. de Saint Matthieu.

Cebès repréſente la *béatitude* arrêtée ſur un cippe, ou ſur une pièrre quarrée; pour marquer qu'elle doit être inébranlable, tranquille, éternelle.

BÉATITUDE, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne maintenant au Pape. Autrefois il ſe donnoit à tous les Évêques, & même dans les lettres de ſaint Anſelme il eſt donné à quelques Laïques.

Béatitude s'eſt formé du Latin *beatitudo*, & à proportion *béat*, *béatification*, *béatifier*, *béatifique*, de *beatus*, *beatificatio*, *beatificare*, *beatificus*, qui ſe ſont dit dans la baſſe Latinité. Iſidore, mauvais Étymologiſte, dit que *beatus* s'eſt dit *quaſi bene auctus*, parce qu'on a appellé *beatus*, heureux, celui qui a ce qu'il veut, & qui ne ſouffre point ce qu'il ne veut point; mais *beatus*, ſelon la remarque de Voſſius, vient de *beo*, comme *legatus* vient de *lego*; & *beo*, ſelon le même Auteur, vient de βίος, qui ſe prend non ſeulement pour vie, mais encore pour biens, richeſſes, qui ſont les chôſes en quoi le vulgaire fait conſiſter la *béatitude* en cette vie. On pourroit encore tirer *beo* de l'ancien *benus*, de ſorte qu'on en eût fait *beneo*, & par ſyncope *beo*; mais il eſt plus vraiſemblable, dit Voſſius, que *benus* s'eſt fait de *beo*, comme *fenus* de l'ancien *feo*. On peut encore dériver *beo*, de βίω, ou βάω, je *vais*, je *marche*, j'*avance*, qu'Héſychius interpréte auſſi je *vis*: c'eſt le ſentiment de Martinius. Ainſi *beo* ſignifie, *facio ut res eat*, *ſive procedat*, dit Voſſius, qui remarque que les mots qui ſignifient *aller* & *avancer*, s'employent dans preſque toutes les langues pour éxprimer le bon état des chôſes. Ainſi l'on dit en François, cela va bien, cela va ſon train, en Allemand *es gehet*, & en Flamand *'t gahet*. Dans ce ſentiment il faut encore remonter plus haut, & tirer βίω, & βάω, de l'Hébreu בוא, *bo*, *aller*.

BÉATRIX. ſ. f. Nom propre de femme. *Beatrix*. Quoique nous ayons coûtume de changer en *ice* les noms féminins qui ſe tèrminent en *ix*, comme *motrix*, motrice, *protectrix*, protectrice, nous en conſervons cependant quelques-uns dans leur forme Latine; tel eſt celui de *Béatrix*. Ainſi il faut dire ſainte *Béatrix*, Martyre ſous Dioclétien; *Béatrix* de Savoye, Comteſſe de Provence; *Béatrix* de Portugal, Ducheſſe de Savoye, &c. & non point *Béatrice*.

Ce mot ſignifie celle qui rend ou qui peut rendre heureux, de *beare*, *beo*, je rends heureux.

BEAU, ou BEL, BELLE. adj. Qui a de la beauté, qui plaît à la vuë, par l'agréable & charmante proportion qui ſe trouve entre les parties d'un tout. *Pulcher*, *formoſus*, *venuſtus*, *decorus*. Cet adjectif fait *beau* & *bel* au maſculin, & *belle* au féminin. On ſe ſert de *bel* au maſculin, devant un ſubſtantif qui commence par une voyelle: un *bel* homme, un *bel* enfant. On s'en ſert auſſi dans de certaines phrâſes conſacrées, comme quand on dit Charles le *Bel*, Philippe le *Bel*. Hors ces deux cas, il faut toûjours dire *beau*, même devant une voyelle. Par éxemple, il faut dire cet enfant eſt *beau* en tout tems, & non pas eſt *bel* en tout tems; parceque le mot de *beau* n'eſt pas là devant un ſubſtantif auquel il ſoit joint. VAUG. *Rem.* Un *beau* viſage, une *belle* femme. Un *beau* garçon. Une *belle* taille. Une *belle* vuë. Une *belle* maiſon. De *beaux* meubles.

> *Que le grand Artamene aille inſulter vingt Rois,*
> *Pour plaire au* bel *objet qu'il n'a vû qu'une fois.* VILL.

Ne ſoyez point ſi fière de vôtre beauté: on a peu de tems à être *belle*, & long-tems à ne l'être plus. DES-HOUL. Le prémier mérite d'une femme c'eſt d'être *belle*. FONT. Les ſoins d'être *belles* ne ſe prennent guères pour les maris. MOL.

> *Pourquoi me fuyez-vous cruelle?*
> *Endurez ſeulement que je vous trouve* belle,
> *C'eſt tout ce que je veux de vous.* LA SABL.

On le dit auſſi de ce qui touche agréablement l'oreille, ou le toucher. *Egregius*, *jucundus*. Une *belle* voix. Un *beau* poli. *Egregiè politus*. Un *beau* tems. La *belle* ſaiſon où l'air eſt ſerein. *Sudus*, *ſerenus*.

Ce mot vient du Latin *bellus*. NICOD.

On le dit auſſi de ce qui eſt de prix, ou éxcellent en ſon genre. *Eximius*, *egregius*. Voilà de *belles* pièrreries; un *beau* tableau; le deſſein, le coloris en eſt *beau*. Voilà un *beau* livre. Il ſeroit à ſouhaiter

haiter que ceux qui parlent, ou qui écrivent, fuſſent bien perſuadez de cette régle, *qu'il n'y a rien de* beau, *que ce qui eſt vrai*; cela retrancheroit des diſcours une infinité de vains ornemens, & de fauſſes penſées. PORT-R.

BEAU, dans l'Ecriture, & dans tous les Auteurs Grécs, ſe prend pour bon, convenable, utile. *Gen* 1. 4. Dieu vit que la lumière étoit *bonne*. Les Interprétes Grécs ont traduit là & dans les endroits ſuivans, que la lumière étoit belle; *ὅτι καλόν*.

BEAU, ſe dit auſſi pour Heureux, glorieux. *Felix, decorus.* Voilà un *beau* commencement. PASC. Il eſt *beau* de mourir maître de l'Univers. CORN.

BEAU, ſe dit auſſi de ce qui eſt grand, exceſſif. *Ingens.* On a fait *beau* feu toute la nuit de la courtine. Cet homme eſt un *beau* dîneur.

On le dit auſſi des manières d'agir. *Decorus.* Il ne hante que des gens du *bel* air. Il n'eſt ni *beau*, ni honnête, de jurer, de s'enyvrer.

BEAU, ſignifie quelquefois, Certain. *Certus quidam.* Il arriva un *beau* jour, c'eſt-à-dire, un certain jour. Il vînt un *beau* matin me faire défi.

BEAU, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. C'eſt un *bel* eſprit que Virgile. *Præſtans, excellens, præclarus.* Simonide avoit une *belle* mémoire. Michel Ange avoit une *belle* imagination. Socrate avoit une *belle* âme. L'Iliade eſt un *beau* Poëme. Cet homme a manqué une *belle* occaſion de faire ſa fortune. Il auroit fait un *beau* coup, s'il eût pû entrer dans cette charge. Il a eû une *belle* peur.

BEAU, ſe dit auſſi par exagération. Cela eſt *beau* à peindre. Les Poëtes ſe déchirent à *belles* dents. *Mordicus.* Il viendra me redemander mon amitié à *belles* baiſemains.

BEAU, ſe dit ironiquement. *Lepidus.* Vous êtes un *bel* homme, un *beau* diſcoureur; pour dire, Vous ne dites rien qui vaille. C'eſt un *beau* maraut, un *beau* coquin.

On appelle ainſi le *beau* monde, les gens qui ont de la qualité, de l'eſprit, de la politeſſe, qu'on appelle auſſi *le grand monde. Politus, elegans, ingenioſus.*

On appelle de *belles* eaux, non ſeulement celles qui ſont claires & nettes, mais celles que l'art a embellies par des jets, des caſcades dans des grottes; des fontaines, &c. *Egregius, admirabilis.*

BEL AGE, ſe dit non ſeulement du grand âge, & de la vieilleſſe; mais auſſi de la jeuneſſe, & de la fleur de l'âge. *Gratus, acceptus, jucundus.*

BEAU CHASSEUR. Tèrme de Chaſſe. C'eſt un chien qui crie bien dans la voye, & retourne volontiers toujours la queuë ſur les reins. SALN.

Un *beau* joüeur eſt non ſeulement celui qui joüe *beau* jeu grand jeu; mais auſſi celui qui joüe & qui perd paiſiblement. *Pacificus, liberalis.*

BEAU, ſe dit auſſi ſubſtantivement. *Pulchrum, eximium.* Il y a du *beau*, du grand dans cet ouvrage. Une femme emporte le plus *beau* & le meilleur de la ſucceſſion de ſon mari. Joindre enſemble le *beau* & l'effroyable. VOIT. Le *beau* des images eſt de repréſenter la chôſe comme elle eſt. BOIL. Le *beau* n'eſt point à ſouhaiter pour le ſage. C'eſt une maxime de Confucius. P. LE COMTE.

Que le bon ſoit toûjours camarade du beau,
Dès demain j'épouſerai femme. LA FONT.

Nous faiſons cas du beau : *nous mépriſons l'utile.* ID.

Le nom de *belle* penſée, ſi on prend le nom de *beau* dans ſa propre ſignification, emporte grandeur ſelon Ariſtote, qui a décidé que les petits hommes n'étoient point beaux, quelques bienfaits qu'ils fuſſent, & qu'ils étoient ſeulement jolis. Nous appellons cependant quelquefois *belle* penſée ce qui n'eſt que joli, & alors nous confondons le *beau* avec ce qui plaît, à l'exemple de Démetrius, qui donne le nom de beauté aux chôſes qui flatent les ſens, ou touchent le cœur. BOUH. J. P. Crouſaz, Profeſſeur en Philoſophie & en Mathématique dans l'Académie de Lauſanne, a fait un Traité du *Beau*. Il y dit que lorſqu'on dit, cela eſt *beau*, on exprime par ce tèrme un certain rapport d'un objet, ou avec des ſentimens agréables, ou avec des idées d'approbation, & que dire cela eſt *beau*, c'eſt à-dire, j'aperçois quelque chôſe que j'approuve, ou quelque chôſe qui me fait plaiſir; par où, continuë-t'il, on voit que l'idée que l'on donne au mot de *beau* eſt double, ce qui la rend équivoque, & c'eſt la principale cauſe des conteſtations ſur le *beau*. Il diſtingue donc, comme en effet il faut les diſtinguer, les idées & les ſentimens. Les idées occupent l'eſprit, les ſentimens intéreſſent le cœur. Quoiqu'on ne trouve rien dans un objet qui intéreſſe, on peut cependant découvrir dans l'idée qu'on en a quelque chôſe qui mérite nôtre approbation. Un tel objet plaît donc & ne plaît pas; il plaît à l'idée, & ne plaît pas au ſentiment. Au contraire il y a des objets dont l'idée n'offre rien de louable, leſquels ne laiſſent pas d'exciter des ſentimens agréables. Il y a donc beauté & beauté; il y a plaiſir & plaiſir. Après avoir démêlé ce qui plaît à l'eſprit d'avec ce qui plaît au cœur, il vient aux caractères réels & naturels du *beau*, & il montre que l'unité & la variété en ſont l'eſſentiel.

BEL-ESPRIT. Voyez ESPRIT.

BELLE, ſe dit auſſi abſolument des Dames bien faites. *Elegans, formoſa.* Ce galant court de *belle* en *belle*. Il faut avoir toujours du reſpect pour les *belles*. Mais c'eſt particulièrement en Poëſie qu'on s'en ſert.

Une belle, *lorſqu'elle eſt en pleurs,*
En eſt plus belle de moitié. LA FONT.

Bien que de s'emporter on ait de juſtes cauſes,
Une belle *d'un mot rajuſte bien des chôſes.* MOL.

Dans l'équipage d'une belle
Il faut bien par bonheur un Amant maltraité. LA SABL.

Je ne ſuis point d'humeur
A pouvoir d'une belle *eſſuyer la froideur.* MOL.

BEAU, ſe dit auſſi advèrbialement. Il fait *beau*, abſolument; ou, Il fait *beau* chaſſer, ſe promener. *Aptum tempus, ſudum, commodum ad, &c.*

BEAU. Quand ce mot eſt joint avec le vèrbe avoir, il ſignifie, Quoique, encore que. *Etſi, quanquam.* Vous avez *beau* parler, & me promettre, je n'en ferai rien. Vous avez *beau* faire, vous n'en viendrez pas à bout.

Nous avons beau *nous ménager,*
La mort n'eſt pas un mal que le prudent évite. MAIN.

Sa bouche a beau *cent fois en faire le ſerment,*
Il n'eſt point vôtre ami, tant qu'il eſt vôtre amant. VILL.

Ils ont beau *vers le ciel leurs murailles accroître.* MALH.

J'ai beau *voir ſes défauts, & j'ai* beau *l'en blâmer,*
En dépit qu'on en ait, elle ſe fait aimer. MOL.

TOUT BEAU. Sorte d'interjection, qui ſignifie, Doucement; modérément. *Bona verba, quæſo. Tout beau*, n'allez pas ſi vîte. *Tout beau*, ne vous fâchez pas. *Tout beau*, ne parlez pas ſi haut. On le dit auſſi aux chiens couchans, quand on les veut dreſſer, ou quand on a peur qu'ils pouſſent les perdris qu'ils ont arrêtées. *Tout beau, tout beau*, crie-t'on de loin.

On dit auſſi, qu'un Peintre fait reſſembler en *beau*, pour dire, qu'il farde ſes portraits, qu'il leur donne un agrément particulier.

On dit d'un Général, & de tout autre Officier d'armée, qu'il a le commandement *beau*; pour dire, qu'il commande de bonne grâce.

On dit auſſi, Avoir les armes *belles*; pour dire, Faire bien des armes.

On dit en tèrmes de Manége, qu'un cheval a un *beau partir de la main*, quand on veut exprimer la vigueur avec laquelle un cheval part de la main ſur une ligne droite, ſans s'en écarter depuis ſon partir juſqu'à ſon arrêt. On dit encore d'un cheval, qu'il porte en *beau lieu*; pour dire, qu'il porte bien ſa tête.

On dit en tèrmes de jeu de Paume, ou de jeu du Volant, *Donner beau*; pour dire, Joüer un coup facile à prendre. Et figurément, *le donner beau* à quelqu'un, c'eſt lui procurer une occaſion favorable de dire, ou de faire ce qu'il déſiroit. Ainſi on dit, Vous l'*avez beau*.

BEAU, & BELLE, en tèrme de Fleuriſte, entre dans les noms de beaucoup de fleurs. Ainſi le *Beau* de nos jours, le *Beau* roturier, la *Belle* Déeſſe, la *Belle* de jour, la *Belle* Hortenſe, la *Belle* Iris, ſont des noms d'œillets violets. La *Belle* Agnès eſt un ancien œillet marqué de peu de violet ſur un blanc paſſable. Le *Beau* roturier, eſt un violet ſur un fin blanc, qui vient d'Amiens; ſa fleur eſt large & ſes feüilles bien rangées. Sa plante eſt fort délicate, mais fort hâtive à porter fleur. Il eſt ſujet au blanc & à la pourriture. Le *Beau* cramoiſi eſt un œillet cramoiſi dont le blanc le pourroit diſputer avec la neige. Ses panaches ſont emportez, & extrêmement détachez, ſans mouchetures, ſa fleur très large, garnie de très grande quantité de feüilles. Sa plante eſt vigoureuſe & d'un beau vèrd. Il vient de Lille. Il ne lui faut laiſſer que ſix boutons. Il ne graine point, ſa fleur n'eſt pas hâtive. Le *Bel* inconnu, eſt un œillet rouge clair ſur un beau blanc, ſa plante eſt délicate, ſujette aux taches griſâtres, & prend difficilement racine. Trois boutons ſuffiſent pour ſon maître dard. Le *Beau* Thréſor, eſt un beau rouge ſur un grand blanc, ſa fleur eſt ronde & large, ſes panaches détachez. Il graine, ne créve point, ſe trouve à Lille, eſt hâtif, abondant en marcottes, ſujet

jet

jet à dégénérer, & au blanc ; quatre boutons lui ſuffiſent. Il s'appelle autrement la *Belle* Écoſſoiſe. Le *Beau* Daumont, autrement l'Incarnat Laubinoy, ou l'Épicier, eſt un très-bel œillet élevé à Paris, ſa couleur eſt de feu aſſez vif, ſon blanc n'eſt pas des plus fins, mais un peu carné, ſa fleur eſt large, quoique plate ; il graine facilement, il a de gros panaches d'une couleur fort rechèrchée ; ſa plante eſt délicate, ſujette au blanc, & même à la pourriture ; quoiqu'il ne créve point d'ordinaire, il ne faut lui laiſſer que cinq boutons. La *Belle Douce*, eſt un œillet blanc dont la fleur eſt groſſe & large, garnie de beaucoup de feüilles, la plante forte & vigoureuſe, & qui avec cinq ou ſix boutons ne créve point. Le *Beau* piqueté, eſt piqueté de pourpre clair, fort gros & large, mais ſujet à créver, ſi on ne lui laiſſe ſix ou ſept boutons. Tout de même parmi les Tulippes ils appellent la *Belle* d'Anvers, une tulippe qui eſt gris de lin, pourpré & blanc. La *Belle* Heléne, rouge enfoncé, ou ſang de bœuf, & blanc d'entrée. La *Belle* Morine, rouge cramoiſi & beaucoup de blanc d'entrée. La *Belle* la Barre, pourpre, rouge, & blanc. La *Belle* Perlée, incarnadin, éclatant, & beaucoup de blanc d'entrée. Le *Beau* Courroy eſt pourpre obſcur, violet clair, & blanc tèrni. Le *Beaupré* rouge & blanc. Il y a encore la *Belle* mignone, la *Belle* Callite, la *Belle* Tragéde, la *Belle* marinière. CULT. DES FL.

BELLE DE NUIT. ſ. f. ou JALAP. *Mirabilis Peruviana*, ou *Jalapa*. Plante étrangère, à préſent fort connuë, & qu'on éléve dans les jardins à cauſe de ſes fleurs. Sa racine eſt groſſe, épaiſſe, branchuë, quelquefois longue & pointuë en manière de navet, chargée de quelques fibres, noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans d'abord fade au goût, mais enſuite âcre & piquante. De ſon collet part une tige haute de deux piéds, quelquefois plus, groſſe comme le pouce, charnuë, fèrme, d'un jaune tirant ſur le vèrd, noüeuſe, branchuë ; à chaque nœud de ſes branches naiſſent deux feüilles oppoſées, vèrtes, charnuës, ſucculentes, amples vers leur pédicule, pointuës à leur extrémité, & qui étant froiſſées ont une odeur forte, & qui ſont déſagréables au goût. Sa fleur eſt un tuyau évaſé en entonnoir à pavillon de trompette crénelé. Du fond d'un calice membraneux, vèrd, à cinq pointes, s'éléve un embrion qui ſupporte la fleur, & qui devient après qu'elle eſt paſſée un fruit arrondi, brun en dehors, gros comme un pois, & qui contient une ſemence blanche prèſque ronde, & qui étant froiſſée, ſe réduit en une poudre blanche. La *Belle de nuit* varie beaucoup par ſes fleurs, qui ſont cramoiſies ; il y en a de jaunes, de rougeâtres, de panachées de jaune & de purpurin, de rouge, de jaune & de blanc ; il s'en trouve de mi-parties de blanc & de purpurin, ou marbrées & panachées de purpurin ; d'autres les ont blanches fouettées de jaune. On en remarque des pieds qui ont leurs fleurs plus petites ; & une eſpéce entre autres a ſes ſemences toutes raboteuſes, & c'eſt cette dernière eſpéce qu'on a envoyée d'Amérique pour le véritable *Jalap*. Raï, & pluſieurs autres Botaniſtes, ont cru que le *Jalap* étoit une eſpéce de Lizeron, & Herman prétendoit que la Scammonée, le Turbith, le Méchoacan & le *Jalap*, étoient des Plantes congénères. Tout ce qu'on en peut dire pour le préſent, c'eſt que dans nos iſles d'Amerique on ſe ſert de cette racine en guiſe de *Jalap*.

BEAU, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il lui fait *beau beau* ; pour dire, Il fait ſemblant de l'aimer. La *belle* plume fait le *bel* oiſeau ; pour dire, que les *beaux* habits augmentent la beauté. On dit auſſi qu'un homme paſſe pour *beau*, quand il ne paye point dans les parties de divertiſſement. On dit auſſi. Il fera *beau* tems quand je l'irai voir ; pour dire, Je n'y veux jamais aller. On dit auſſi ironiquement, Il vous fait *beau* voir ; pour dire, Vous avez mauvaiſe grâce de faire telle chôſe. On dit auſſi, Il eſt rentré de plus *belle* ; pour dire, Il a recommencé à parler de la même marière qu'il avoit quittée. On dit encore, Il nous la baille *belle* ; pour dire, Il nous en fait bien accroire. On dit voilà une *belle* équipée, lorſqu'on n'a pas réüſſi dans quelque entrepriſe. On dit encore des chôſes qu'on mépriſe, C'eſt un *beau* venez-y voir. On dit auſſi, A *beau* jeu *beau* retour, pour dire, que chacun à ſon tour trouve occaſion de ſe venger. On dit auſſi d'un débauché, qu'il ſe fait *beau* garçon, quand il ruine ſa ſanté, ou ſa fortune. On dit encore, qu'on donne *beau* jeu à quelqu'un, quand on lui donne quelque occaſion de faire ce qu'il ſouhaite, ſoit en bien, ſoit en mal. On dit auſſi quand on refuſe d'admettre quelques raiſons, Tout cela eſt *bel* & bon, mais je n'en veux rien faire. On dit encore, Il a mis cela en *beau* jour, en *beau* début ; pour dire, il l'a bien èxpliqué, ou il a fait voir une chôſe par ſon plus bel endroit. On dit, Il n'y a point de *belle* priſon, ni de laides amours. Il l'a mis en *beaux* draps blancs ; pour dire ; Il en a parlé fort déſavantageuſement. On dit auſſi, qu'on l'a échappé *belle* ; pour dire, qu'on a couru un grand danger. On le dit auſſi d'un homme qui a épouſé une laide femme. On dit auſſi, Il n'eſt ni *beau* ni bon ; il n'eſt point fardé.

BEAUCAIRE. ſ. m. Ville de France ſituée dans le bas Languedoc ſur le Rhône. *Belloquadrum*. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien *Uggernum*. MATY. *Beaucaire* eſt célébre pour la foire qui s'y tient toutes les années le 22e de Juillet, où il y a un grand concours de Marchands de toute l'Europe, & même d'Afrique & d'Aſie. On dit qu'il y a de *Beaucaire* à Taraſcon un chemin ſouterrain qui paſſe ſous le Rhône. Voyez Carel hiſt. de Lang. p. 343.

BEAUCE, ou BEAUSSE. ſ. f. Province de France, que les Modèrnes appellent *Belſia*, & les Auteurs plus anciens *Belſa*. L'ancienne *Beauce* n'avoit pas les mêmes limites que la *Beauce* a préſentement. Quelques-uns la reſsèrrent entre Eſtampes & l'Orléanois. D'autres la diviſent en trois parties ; la *Beauce* Chartraine, *Belſia Carnutenſis* ; la *Beauce* Dunoiſe, *Belſia Dunenſis* ; la *Beauce* de Pluviers, ou Pithiviers, *Belſia Pitivarenſis*. D'autres y comprennent le païs Chartrain, l'Orléanois, l'Anjou, le Maine, & la Touraine ; c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt entre l'Iſle de France, la Normandie, la Bretagne, & la rivière de Loire. Mérula la diviſe en trois. 1°, La *Beauce* ſupérieure, qui commence au bourg d'Ablys, & s'étend vers Chartres & au delà. 2°, La *Beauce* moyenne s'étend à droite & à gauche de la Loire, depuis Remorentin juſqu'à Vendôme, & depuis Chateaudun juſqu'à la Touraine. 3°, La *Beauce* inférieure, qui n'eſt qu'une grande & vaſte plaine, occupe la partie orientale depuis Eſtampes juſqu'aux Sénonois du côté de l'orient, & du côté du midi juſqu'à Orleans. Aujourd'hui la *Beauce*, en la prenant en général, comprend le Païs Chartrain, le Dunois, le Vandômois, & la partie de l'Orléanois qui eſt au nord de la Loire. Dans un ſens plus particulier elle ne comprend que le Païs Chartrain. MATY. La *Beauce* dans les Cartes de l'Académie des Sciences, a la figure d'un triangle, dont la bâſe appuye ſur la Loire, & dont la pointe aboutit entre le Perche & l'Iſle de France, ayant le Gâtinois au levant, la Sologne au midi, une partie de Touraine & du Maine avec le Perche au couchant. La *Beauce* propre, ou particulière, eſt une petite Province dépendante du Gouvernement Général d'Orleans ; elle eſt renfermée entre l'Orléanois propre, le Blaiſois, le Perche & l'Iſle de France. MATY. Chartres en eſt la Capitale. Quelques-uns y mettent même Étampes, & ils la confondent avec le Païs Chartrain. ID. Ce mot eſt venu en uſage dans la langue en ces provèrbes. C'eſt un Gentilhomme de *Beauce*, qui ſe tient au lit quand on refait ſes chauſſes ; pour marquer que la Nobleſſe de ce païs eſt fort pauvre. Des plaines de *Beauce* ; pour dire, fort étenduës, à cauſe que ce païs eſt fort uni & ſans arbres.

BEAUCOUP. Advèrbe de quantité, qui marque l'abondance, l'èxcès. *Multùm*, *valdè*. Ce Docteur eſt *beaucoup* plus habile que ſes Confrères : ils n'en ſçavent pas tant à *beaucoup* près. Il y avoit *beaucoup* de gens à cette aſſemblée.

Ménage dérive ce mot de *beau* & *coup*. D'autres le dérivent de *bella copia*.

Lorſque *beaucoup* eſt employé pour ſignifier *pluſieurs*, il y faut d'ordinaire ajoûter, *gens*, ou *perſonnes* : car quoiqu'on puiſſe dire, *beaucoup* s'imaginent, il ſeroit encore mieux d'ajoûter, beaucoup de *gens* s'imaginent &c. *Multi*, *plurimi*. Cependant ſi l'on diſoit, nous ſommes *pluſieurs*, au lieu de nous ſommes *beaucoup*, ſans que rien ſuivît, on ne diroit pas la même chôſe. Nous ſommes *pluſieurs*, ne fait pas entendre un ſi grand nombre, que nous ſommes *beaucoup*. VAU. CORN.

BEAUCOUP. Quand ce mot eſt mis après un adjectif, il veut être immédiatement précédé de la particule *de*. Exemple. L'eſprit de qui la promptitude eſt plus diligente *de beaucoup* que celle des aſtres. VAUG. *Rem.* Mais quand *beaucoup* eſt devant l'adjectif, il eſt mieux de ne lui pas donner un *de*. Exemple. Gaſſendi & Deſcartes ſont *beaucoup* plus éclairez que les autres Philoſophes.

BEAU-FILS. ſ. m. Gendre, qui a épouſé la fille d'un autre. *Gener*. Les *beaux-fils* & les *belles-filles* ne s'accordent pas long-tems avec les beaux-pères, & les belles-mères. Un *beau-fils* eſt conſidéré comme propre fils de celui dont il a épouſé la fille, c'eſt pour cela que les Loix l'ont obligé de nourrir ſon beau-père en cas de néceſſité : *Quia ſunt loco parentum. Louet*, *Arreſt* 29. *Lettre F.* ROCHEF.

On appelle auſſi *Beau-fils*, & *Belle-fille*, des enfans qui ſont nez d'un prémier mariage à l'égard des mariez en ſecondes noces. *Privignus*. Les enfans du mari ſont *beau-fils*, & *belles-filles* à l'égard de la ſeconde femme, & les enfans de la femme ſont la même chôſe à l'égard du ſecond mari.

On appelle auſſi ironiquement *Beau-fils*, un jeune homme qu'on veut faire venir à ſoi.

On dit auſſi, en tèrmes burleſques & comiques, qu'un garçon fait le *beau-fils* ; pour dire, qu'il ſe pare, qu'il fait l'agréable, qu'il hante les Grands, & fait de la dépenſe comme eux. *Politus*, *ad unguem factus*.

Un de ce dernier ordre
Paſſe dans la maiſon pour être des amis ;
Propre, toujours raſé, bien-diſant, & beau-fils. La Font.

Paſquier Rech. Liv. VIII. ch. 50. croit que les mots de belle-mère, *beau-fils*, *belle-fille*, ſont venus par erreur de ce que l'on diſoit *Beau-père*, pour Bien père.

BEAUFORT. ſ. m. Nom de lieu. *Bellofordia*, ou *Beſordia*. Il y a *Beaufort*, petite ville d'Anjou. *Beaufort*, village & Château en Champagne, qui a titre de Duché. *Beaufort*, petite ville, ou bourg du Duché de Savoye.

BEAU-FRERE. ſ. m. Tèrme relatif entre deux perſonnes qui ont épouſé le frère, ou la ſœur l'une de l'autre. *Mariti vel uxoris frater*. Les nations étrangères établiſſent une grande alliance entre les *beaux-frères*; les Eſpagnols les appellent Cuñados, les Italiens *Cognati*, les Gaſcons & les Languedociens *Cognados*, qui ſont des mots qui équivalent aux prémiers degrez de conſanguinité. Rochef.

BEAUJEU. ſ. m. *Bellojovium*, *Bellijovium*. Petite ville de France, à huit lieuës au nord de Lyon. *Beaujeu* eſt ſitué ſur l'Ardière, & fut autrefois Capitale du Beaujolois. Pièrre Maurice dans une lettre l'appelle *Bellus jocus*, & quelques Modèrnes *Baujovium*.

BEAUJOLOIS. ſ. m. *Bellojovienſis*, ou *Bellojocenſis ager*. Quelques-uns diſent auſſi *Baujovienſis*, mais il n'eſt pas ſi bien. Le *Beaujolois* eſt une contrée de France compriſe dans le Gouvernement Général de Lyon. Le *Beaujolois* eſt borné au midi par le Lyonnois propre ; au couchant par le Foreſt, au nord par la Bourgogne, & au levant par la Principauté de Dombes. Il ne faut ni prononcer ni écrire *Beaujeulois*, comme quelques Auteurs, mais *Beaujolois*.

BEAULIEU. ſ. m. Nom de pluſieurs lieux en France, ainſi nommez à cauſe de la beauté du païs dans lequel ils ſont ſituez. *Bellus locus*. Il y a *Beaulieu* en Berry proche de la Loire ; *Beaulieu* Abbaye en Champagne, près du Duché de Bar, &c.

BEAUMONT. ſ. m. Nom de pluſieurs lieux differens, ainſi nommez apparemment ou parce qu'ils ſont ſituez ſur de belles montagnes, ou parce qu'ils en ſont proche. *Bello-montium*, *Bellus mons*. *Beaumont*, village du païs de Vaud en Suiſſe. *Beaumont* en Argone, petite ville de France dans le petit païs d'Argone en Champagne ; *Beaumont*, petite ville de France, dans le Cotentin ; *Beaumont le Roger*, *Bellomontium Rogerii*, dans le Diocèſe d'Evreux en Normandie. C'eſt un Comté qui a pris ſon nom de quelqu'un de ſes Comtes nommé Roger, qui a fondé ou aggrandi cette petite ville ; *Beaumont* ſur Oyſe dans l'Iſle de France ; *Beaumont le Vicomte*, petite ville dans le Maine, avec titre de Duché ; *Beaumont ville*, bourg de Normandie proche de *Beaumont le Roger*.

BEAUNE. ſ. f. Ville de France dans la Bourgogne, ſur une petite rivière nommée la Bourgeoiſe. *Caſtrum Belnum*, *Belni*, ou *Belna*, mais plus rârement *Baelna* auſſi, d'où s'eſt formé *Beaune*. *Beaune* eſt fort connuë par les bons vins que produit ſon tèrroir. Qui eſt de *Beaune*, *Belnicus*. Le vin de *Beaune*, *vinum Belnicum*, *vina Belnica*.

Il y a encore dans le Gatinois un bourg nommé *Beaune*, *Belna*, à cinq lieuës de Montargis au couchant.

BEAU-PERE. ſ. m. Tèrme relatif à l'égard des enfans d'un prémier lit. Il ſe dit du mari qui a épouſé leur mère en ſecondes noces. *Vitricus*. Et *belle-mère* eſt la femme que leur père a épouſée de la même manière. Comme un *beau-père* n'eſt que l'ombre d'un vrai père ; de même ſon affection n'eſt que l'ombre de la paternelle. Le Mait. Un *beau-père* eſt un faux père. Id.

Beau-père, ſe dit auſſi pour le père du mari d'une femme, & pour le père de la femme d'un mari. *Socer*. C'eſt mon *beau-père* ; pour dire, c'eſt le père de ma femme, ou de mon mari. Porphyrion ſur l'Art Poëtique d'Horace au vers *Perfidus Ixion*, dit qu'anciennement la coutume étoit que les gendres donnaſſent une dote à leur *beau-père*, ce qu'il appelle *dotem*, ou *nuptialia munera*, c'eſt-à-dire, qu'on achetoit les femmes, comme on fait encore en quelques endroits des Indes.

Beau-père, eſt un titre que l'on donnoit autrefois aux Religieux ; & qui ſe diſoit encore du tems de Paſquier.

Mes Beaux Pères *Religieux*,
Vous dinez pour un grand merci :
O gens heureux ! ô Demi Dieux !
Plût-à-Dieu que je fuſſe ainſi.

Diſoit Victor de Brodean en ce huictain qui fut tant ſolenniſé ſous le règne de François I. Pasq. *Rech. VIII.* 50.

Ce mot, ſelon Paſquier, vient de *Beat Pere*, qu'on donnoit aux Religieux, parcequ'ils ont épouſé une vie Sainte ; & aux pères, parce qu'en mariant leurs enfans ils ſemblent ſe procurer une vie immortelle. Rabelais en ſon troiſième Livre de Pentagruel appelle *Beats Pères* les Moines que nous appellons *Beaux Pères*. Pasq. Mais Ménage prétend qu'on a dit *beau-père*, comme on a dit *Beau Sire*, par une épithète d'honneur. Mais toutes ces qualitez avoient autrefois leurs noms propres, & on appelloit *parâtre*, *marâtre*, *filiatre*, les *beau-père*, *belle-mère*, & beau-fils ; & *ſerourge*, ou *ſereur*, celui qui avoit épouſé nôtre ſœur, dont les éxemples ſont fréquens dans les Coutumes, & dans Boutilier.

BEAUPRÉ. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le mât d'un vaiſſeau le plus avancé qui eſt ſur la proüe, incliné ou couché ſur la poulaine. Sa voile s'appelle *ſivadiere*. Le mât qu'on ente au deſſus s'appelle le *tourmentin*, ou le *petit beaupré*. On dit qu'un vaiſſeau eſt *beaupré* ſur pouppe ; pour dire, qu'il ſuit le plus près qu'il peut un autre vaiſſeau. Quand le mât de *beaupré* a douze toiſes cinq pieds de long, ſa vèrgue a huit toiſes deux pieds de long, & le mât de perroquet de *beaupré* a trois toiſes un pied de long. Le mât de *beaupré* eſt enchaſſé par le bout d'enbas ſur le prémier pont dans le mât d'avant, ou de miſaine, & paſſe directement au deſſus de l'éperon, il eſt garni d'une hune, d'un mât de pèrroquet & de deux vèrgues, comme auſſi de deux chouquets, qui ſervent à tenir ledit mât de pèrroquet & le bâton du pavillon. Le mât de *beaupré* doit avoir les deux tiers du grand mât, & ſa groſſeur doit être égale à celle du mât de miſaine par le plus gros, & la moitié du diamétre par le bout. Caron.

BEAU-REVOIR. ſ. m. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit quand le limier bande fort ſur la botte, & ſur le trait, étant ſur les voyes.

BEAUTÉ. ſ. f. Ce qui plaît, ce qui agrée à nos ſens, & ſur tout à la vuë, en conſéquence d'une certaine proportion agréable qui ſe trouve entre les parties de quelque tout. *Pulchritudo*, *ſpecies*, *decor*, *venuſtas*, *formoſitas*. Socrate définiſſoit la *beauté*, une tyrannie de peu de tems ; Platon l'appelloit une Principauté établie par la nature ; Carneader un règne ſolitaire, d'autres un Royaume ſans armes & ſans gardes. Quelqu'un a dit que la *beauté* eſt le plus puiſſant & le plus foible ennemi de l'homme ; qu'il ne lui faut qu'un regard pour vaincre ; qu'il ne faut que ne la pas regarder pour triompher d'elle. Selon le P. Bouhours c'eſt là ſophiſtiquer ſes penſées. La *beauté* du corps donne plus d'agrément à la vèrtu. Bouh. Il ſe dit principalement de l'agrément des femmes, ſoit dans le viſage, ſoit dans la taille, ſoit dans leurs autres qualitez naturelles. La *beauté* eſt plus en imagination qu'en réalité ; elle eſt dépendante des goûts. Il y a des *beautez* Grécques, & des *beautez* Romaines. On appelle une *beauté* Romaine, celle dont l'air eſt grâve & majeſtueux, & qui a de grands traits, un grand front, le nez un peu grand, la bouche médiocrement ouvèrte, & les lévres bien rebordées. Au contraire, on appelle, *beauté* Grécque, une perſonne qui a tous les traits petits & mignons, le nez un peu retrouſſé, & l'air badin, vif, & enjoüé. La *beauté* des femmes Tartares, c'eſt de n'avoir point de nez ; celle des Indiennes, d'avoir de longues mammelles & de longues oreilles ; celle des Mores, d'être noires & camuſes. La *beauté* a un droit naturel de commander aux hommes ; & la valeur n'a qu'un droit acquis par la force. Fonten. La jalouſie de la beauté n'eſt pas moins violente que celle des Amans. S. Évr. Sa *beauté* lui donne l'empire de tous les cœurs. Mol. La *beauté* la plus râre eſt fragile, & mortelle. Vill. Un peu de fièrté ſied bien à une femme qui eſt jeune, & belle ; la jeuneſſe & la *beauté* donnent de grands priviléges. Bell. Lorſque l'âge ou quelque accident imprévû effacera vôtre *beauté*, dont vous êtes idolâtre, vous avoüerez que ce n'étoit que vanité. Flechier. Chez les Poëtes, Minerve eſt la prudence, Venus eſt la *beauté*. Boil. La plus grande partie des femmes doivent leur *beauté* à leurs ornemens. Rochef. La *beauté* eſt differente à raiſon des âges differens. La *beauté* d'un jeune homme eſt d'avoir le corps propre à toutes ſortes d'éxercices. Il faut encore qu'il ſoit agréable à voir. La *beauté* d'un homme fait & qui eſt dans l'âge de vigueur, eſt de pouvoir ſupporter toutes les fatigues de la guèrre, & d'avoir je ne ſçai quoi dans le viſage qui le rende agréable à voir & redoutable tout enſemble. Enfin, celle d'un vieillard conſiſte à pouvoir faire toutes les fonctions néceſſaires, & cela ſans ſe plaindre, comme ne ſentant aucune des incommoditez qui affligent d'ordinaire la vieilleſſe. Cas. *Traduct. de la Rhet. d'Ariſt.*

Helas ! j'ai bien appris en vous voyant Béliſe,
Qu'il n'eſt point de bon ſens contre tant de beauté. La Sabl.

Cette Reine des cœurs qu'on nomme la beauté,
Aux plus libres eſprits fait aimer ſon empire. God.

Beauté, ſe dit auſſi de l'air & de la manière de marcher, de vivre, & de tout ce qui peut agréer en quelque perſonne. *Venuſtas*,

nuſtas, forma dignitas. On dit auſſi, la *beauté* de la voix. *Vocis ſuavitas, elegantia, ſuavitudo.*

On appelle auſſi abſolument *Beauté*, la perſonne qui eſt belle. *Veneres, venuſtates.* C'eſt la ſeule maniére de rendre en Latin le mot de *beauté* quand il ſignifie la perſonne même; encore ſeroit-il difficile de s'en ſervir par tout en ce ſens. C'eſt un Cavalier qui court aprês toutes les *Beautez.* On s'en ſert plus fréquemment en Poëſie qu'en Prôſe.

Il ne faut point qu'une râre Beauté
Ait trop d'amour, ou trop de cruauté;
L'une dégoûte, & l'autre deſeſpére. Main.

C'eſt aux gens mal tournez, c'eſt aux Amans vulgaires,
A brûler conſtamment pour des Beautez *ſévéres.* Mol.

Un Amant plus à lui qu'à la Beauté *qu'il aime,*
Toûjours dans ſon amour ſe recherche lui-même. Vill.

En Poëſie on perſonnifie quelquefois la *Beauté.* Anacréon a feint que les Grâces avoient lié l'amour avec des chaines de rôſes, & l'avoient vendu pour eſclave à la *Beauté.* M. Scud.

Beauté, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales, & même de toutes les chôſes qui nous donnent du plaiſir à voir & à oüir. La *beauté* de l'eſprit, des ſentimens, eſt plus eſtimable que celle du corps. *Ingenii præſtantia, vis.* La véritable *beauté* de l'eſprit eſt une *beauté* mâle, qui n'a rien de mol ni d'efféminé. Bouh. Le Marquis Pignatelli a fait un traité pour montrer que la *beauté* de l'eſprit a beaucoup plus de force & de charmes que celle du corps. *Quanto più alletti la bellezza dell'animo, che la bellezza del corpo.* Il a été traduit en François ſous ce titre, *De la* beauté *de l'eſprit comparée à celle du corps.* La *beauté* de l'éloquence conſiſte quelquefois autant dans un certain air facile & naturel, que dans la grandeur des penſées. Nicod. La *beauté* de l'âme. *Pulchritudo.* La *beauté* des penſées. *Elegantia.* La *beauté* de la vêrtu, & la laideur du vice. La *beauté* du tems, la *beauté* de la campagne invite à la promenade. La *beauté* du ciel & de la têrre. La *beauté* des fleurs. La *beauté* des eaux. La *beauté* des arbres. La *beauté* de tant d'animaux differens. *Amœnitas.*

Imitateur nouveau des beautez *d'Euripide,*
Je t'ai ſouvent promis des vers dont la grandeur
Peutêtre inſpirera la crainte & la têrreur,
Puniſſant ſur la Scéne un cruel parricide.

Tant de râres beautez, *tant d'ouvrages divers*
Te parlent de l'Auteur de ce grand Univers,
Et tu n'entens point leurs paroles! L'Abbé Tetu.

Si ma Muſe s'eſt occupée,
A chanter dans mes jeunes ans
Des beautez *ſujettes au tems;*
C'eſt que mon ame s'eſt trompée. Id.

Beauté, ſe dit quelquefois en converſation, ou en ſtile plaiſant, pour ſingularité, & pour exprimer quelque chôſe de ſurprenant, ou d'extraordinaire. *Novitas.*

Je voudrois, m'en coûtat-il grand chôſe,
Pour la beauté *du fait avoir perdu ma cauſe.* Mol.

Pro rei novitate.

Beauté triomphante. Têrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet d'un rouge de ſang ſur un blanc de lait, ſes panaches ſont petits, auſſi bien que ſa fleur. Il eſt fin & ſa plante vigoureuſe. Il ne lui faut laiſſer que trois ou quatre boutons, il ſe trouve à Lille. Cult. d. Fleurs. La *Beauté* de Chartres eſt le nom d'une tulipe. Id.

BEAUVAIS. ſ. m. Ville Épiſcopale de France, Capitale du Beauvoiſis. *Bellovacum, Bellovaci, Cæſaromagus.* L'Évêque de *Beauvais* tient le prémier rang entre les Comtes Eccléſiaſtiques Pairs de France. Quelques Géographes croyent que *Beauvais* eſt la ville que les Anciens nommoient *Bratuſpantium*, que d'autres placent à Gratepance, & d'autres à Granville, villages du Beauvaiſis. Jean de Paris l'appelle *Belvacum*, d'où a pu ſe former *Beauvais.* La longitude de *Beauvais* eſt ſelon l'Académie des Sciences 19^d. 45'. & ſa latitude 49, 26. Louvet a fait les Antiquitez de *Beauvais* en deux vol. *in* 12. 1635. à *Beauvais.*

BEAUVAISIN, ine. ſ. m. & f. Qui eſt de Beauvais, ou plûtôt du Beauvaiſis. *Bellovacus.* Voyez M. De Valois, *Notit. Gallor. p.* 79. Il dit que *Beauvaiſin* vient du Latin, comme ſi on diſoit *Bellovacinus*, ou *Bellovacenſis.* Les *Beauvaiſins*, três-puiſſans parmi les Belges, pouvoient armer juſqu'à cent mille hommes. T. Cor. Les *Beauvaiſins*, les meilleurs guêrriers de tous les Gaulois & Belges, levoient des troupes ſous la conduite de Corbeus, & de Comius. Id. Nous avons déja remarqué que pluſieurs de nos bons Auteurs ne ſe ſervent point des noms récens & en uſage aujourd'hui, quand ils parlent des peuples anciens qui habitoient le même païs; mais qu'ils donnent une forme Françoiſe à l'ancien nom Latin. Ainſi dans les éxemples que nous venons de citer, j'aurois mieux aimé dire les Bellovaces ou Bellovaciens, comme Cordemoi, que les *Beauvaiſins.*

BEAUVAISIS. ſ. m. *Bellovacenſis ager.* Contrée de France, qui faiſoit autrefois partie de la Picardie, & qui eſt aujourd'hui de l'Iſle de France. Elle a pris ſon nom de Beauvais ſa Capitale. Le *Beauvaiſis* eſt borné au couchant par les Élections de Compiegne & de Senlis, au midi par le Vexin François, au couchant par la Normandie, & au Nord par la Picardie. Maty. Le *Beauvaiſis*, autrefois Comté, fit partie de celui de Vermandois. Il paſſa aux Comtes de Troyes iſſus des Comtes de Blois, Eudes II. Comte de Troyes l'échangea en 996. pour Sancêrre en Berry, avec ſon frère Roger Évêque de Beauvais, qui donna ce Comté à ſon Égliſe en 1016. du conſentement du Roi Robert. Voyez Du Cheſne. P. Louvet a donné l'hiſtoire & les Antiquitez de *Beauvaiſis*, à Beauvais *in* 4°. en 1631. & D. Simon un ſupplément à l'hiſtoire de *Beauvaiſis in* 4°. à Paris en 1704.

B E C.

BÉC. ſ. m. La partie dure & pointue de l'oiſeau, qui lui ſert à manger, & d'armes pour ſe défendre. *Roſtrum.* Les oiſeaux de proye aiguiſent leur *béc* contre les rochers & les piêrres. La colombe revint dans l'Arche avec une branche d'olive en ſon *béc.* C'eſt par le *béc* que l'oiſeau commence ſa muë au renouveau. On dit en Fauconnerie, un *béc* droit. *Rectum.* Crochu. *Aduncum.* Affilé. *Acutum.* Rond. *Rotundum.* Plat. *Depreſſum.* Aquilin. *Aquilinum.* Fendu. *Fiſſum.* Emouſſé. *Obtuſum.* Epointé. *Caſſum acumine.* Endenté, ou en forme de ſcie. *Serratum.*

Ce mot eſt ancien dans la langue, & on le dit encore dans le même ſens & ſans aucun changement parmi les Bas-Bretons, qu'on tient parler la langue Celtique. Suétone dit à la fin de la vie de Vitellius qu'Antoine ſurnommé Primus, né à Toulouze, & qu'il appelle *homo Gallicanus*, avoit porté dans ſon enfance le ſurnom de *Beccus*, qui ſignifie, ajoute-t'il, le *béc* d'un Coq; par où il eſt évident que c'eſt un nom Celtique. C'eſt de-là qu'on a fait *becaſſe, bechée, bequeter*, & que les Flamans diſent *béc* dans le même ſens que nous; que les Italiens diſent *becco*, & *beccare*, pour *béc* & bêcqueter. Les Allemans & les Suiſſes *becken*; les peuples du païs de Galles en Anglètêrre *pic*, les Eſpagnols *pico*, & *picar*, bêcqueter, & pluſieurs Allemans *picken*, & *pecken*, dans la même ſignification, ſelon la remarque de Cluvier, *Germ. Ant. L. I. p.* 71.

Béc, ſe dit quelquefois de la bouche & de la langue d'un homme. *Os.* Il ne faut pas s'aller coucher le morceau au *béc*, c'eſt-à-dire, au ſortir de table. Voilà bien du gibier, mais cela nous paſſera bien loin du *béc.* Il fit ſortir de ſon divin *béc* telles & ſemblables paroles. Scar. Quand ma Muſe eſt échauffée, elle n'a pas tant mauvais *béc.* S. Amand. Tout cela n'eſt bon que dans le ſtile burleſque.

Béc. On ſe ſert quelquefois de ce mot en têrmes de careſſe, & en parlant à un enfant, à une Maîtreſſe. *Suavium, ſuaviolum.* Mon pauvre petit *béc*, tu le peux ſi tu veux. Mol.

On dit d'un ſot, que c'eſt un *béc-cornu. Ineptus, ſtolidus.* Que maudit ſoit le *béc-cornu* de Notaire. Mol. C'eſt un Cornart, de l'Italien, *Becco cornuto*, qui ſignifie la même chôſe. Mais *Becco* en Italien, eſt proprement *un bouc.* En François on ne prononce pas le *c* de *béc*, & l'on dit *bé-cornu.*

On dit de ceux qui parlent tête à tête, ayant le viſage près l'un de l'autre; qu'ils cauſent *béc* à *béc. Os ad os.* Et d'une femme qui fait la petite bouche, qu'elle fait le petit *béc.*

Tour de béc; pour dire un Baiſer. *Oſculum.* Il la rencontra par haſard, & lui donna en paſſant un petit tour de *béc.* Toutes ces façons de parler ſont baſſes & comiques.

On dit provêrbialement, Donner un coup de *béc*; pour dire, Donner en paſſant quelque trait ſatyrique à quelqu'un. On dit, Prendre une perſonne par le *béc*; pour dire le confondre par ſa propre confeſſion. On dit auſſi, lui paſſer la plume par le *béc*; pour dire, la fruſtrer de quelque avantage qu'elle avoit prétendu. Quelques-uns croyent que ce provêrbe vient des Clêrcs, & des écoliers niais, à qui leurs compagnons tirent une plume pleine d'encre qu'ils leur voyent tenir à la bouche, afin de les barboüiller. Voyez Oison.

On dit auſſi, Avoir *béc* & ongles; pour dire, qu'on ſe ſçait bien défendre. Ce provêrbe eſt expliqué autrement dans les Amuſemens ſérieux & comiques, où il eſt dit, Tel Auteur en ſon vivant eut *béc* & ongles, c'eſt-à-dire, ſçut mordre & piller à toutes mains. L'autre ſens eſt celui qu'on lui donne ordinairement. Celui-ci n'eſt point de l'uſage. On dit auſſi qu'on a bon *béc*; pour dire, qu'on parle bien & beaucoup. On appelle dans les Conciêrgeries, la porte de *bon béc*, celle par où on mene les priſonniers

niers à la queſtion. On dit auſſi d'une grande cauſeuſe, qu'elle a le *béc* bien affilé; & d'une perſonne interdite & qui ne dit mot, qu'elle a le *béc* gelé. Et on dit encore, Faire le *béc* à quelqu'un; pour dire, lui donner des inſtructions de ce qu'il doit répondre aux demandes qu'on lui fera. On dit auſſi, Tenir le *béc* en l'eau; pour dire, Amuſer quelqu'un de belles paroles, ſans vouloir rien conclurre. On dit encore, qu'on lui fera voir ſon *béc jaune*, pour dire, qu'on lui fera voir qu'il s'eſt trompé. Voyez Béjaune. On dit auſſi, qu'il n'y a plus que le *béc* à ourler pour faire une canne, quand on ſe veut moquer de ceux qui ont de l'impatience de voir la fin de quelque ouvrage.

Béc, ſe dit auſſi de certains poiſſons, & ſignifie la partie qui ſe tèrmine en pointe, & fait l'entrée de la bouche du poiſſon. Les ſaumons ont le *béc* plus pointu que les truites. Rond.

Béc, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes pointuës. Le *béc* d'un alembic, d'une plume, d'une aiguière. Une lampe à trois *bécs*.

Béc, ſe dit auſſi des pointes de tèrre qui ſe rencontrent aux lieux où les rivières s'aſſemblent, *Lingula*. Il y en a deux célébres en France; le *Béc* d'Ambez, où la Garonne ſe joint à la Dordogne; le *Béc* d'Allier, où l'Allier ſe joint à la Loire vers Moulins, & qui ſe prononce *Béd'Allier*.

Béc, ſe dit auſſi ſur la mèr, des tèrres qui ſe jettent & avancent en la mèr, qui ſont divèrſement nommées ſuivant les figures qu'elles repréſentent, *bécs*, *pointes*, *langues*, *encolures de terre*.

On appelle auſſi en Architecture *bécs*, ces maſſes de pièrre de taille diſpoſées en angles ſaillans qui couvrent les piles d'un pont de pièrre. On appelle *avant-bécs*, ceux qui ſont oppoſez au fil de l'eau; & *arrière-bécs*, ceux qui ſont de l'autre côté.

Béc, en tèrmes de Blaſon, ſe dit des pendans du lambel qui étoient faits autrefois en palates ou rateaux, & ont maintenant la figure des goutes qui ſont au deſſous des triglyphes en Architecture.

Béc d'ane. Inſtrument de Menuiſier. C'eſt une des eſpéces de ciſeaux dont les Menuiſiers ſe ſervent.

Béc de canne, Inſtrument de Chirurgie fait en forme de pincettes pour tirer des balles de dedans les playes. Le *béc de canne* a ſon extrémité large, ronde & dentelée, pour mieux prendre la balle.

Les Serruriers ont auſſi des crochets qu'ils appellent *Béc de canne*.

Béc de cigne, eſt un inſtrument de Chirurgie, qui s'ouvre à vis, pour faire la dilatation de la playe, tandis qu'on en tire quelques corps étrangers avec le *béc de grue*.

Béc de corbin, eſt le nom d'une Compagnie de cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, qui portoient autrefois une arme appellée du même nom, qui reſſembloit à une halebarde. Ils ne ſervent que dans les grandes cérémonies. Alors ils marchent deux à deux devant le Roi portant le *béc de corbin*, ou faucon à la main. On a ajouté cent hommes, outre les cent de la prémière inſtitution.

Les Maréchaux appellent auſſi *Béc de corbin*, une petite piéce de fèr ſoudée en ſaillie à la pince d'un fèr de cheval, qui l'oblige à marcher ſur le talon, & empéche qu'il n'appuye ſur la pince, quand il eſt boiteux.

Béc de corbin, en tèrmes de Marine, eſt un inſtrument de fèr avec lequel un Calfat tire la vieille étoupe d'une couture.

Béc de corbin, eſt auſſi un inſtrument de Chirurgie fait en forme de pincettes, ou tenailles, qui ſervent à tirer des playes les corps étrangers & nuiſibles. Ils ont un long *béc* recourbé & arrondi en pointes pareilles à celles du *béc* des corbeaux, & ils ſont plus ou moins larges, pour s'en ſervir ſelon l'ouvèrture des playes.

Béc courbé. ſ. m. C'eſt un oiſeau qui n'eſt point connu en France, & ne ſe voit qu'en Italie, que je ſçache, ſur tout aux environs de Ferrare, & particuliérement vers le lac de Verbanne. Les Italiens l'appellent *Arroſetta*, ou *Becco ſtorto*. Il eſt aquatique & a les piéds plats. Ses piéds ſont d'une couleur bluâtre, fort claire & lavée, auſſi bien que ſes jambes, qui ſont hautes. Ses doigts ſont joints par des membranes. Tout le deſſous du corps eſt blanc, ſon *béc* eſt noir & élevé en haut, aigu à l'extrémité, & long de cinq doigts. Le devant de ſon corps eſt altèrnativement partagé de blanc & de noir. Sa tête eſt d'un brun tirant ſur le noir. Il a une ligne blanche, qui travèrſe ſes ailes, qui ſont pareillement brunes. Tout ſon corps eſt à peu près de la grandeur d'une colombe, excepté qu'il eſt plus menu.

Béc de grue, ou de cigogne, *Geranium*, de γέρανος, mot Grèc, qui ſignifie *Grue*. Plante ainſi appellée à cauſe que ſes fruits ont quelque reſſemblance avec le *béc* d'une Grue. Ce genre de plante a un très grand nombre d'eſpéces differentes, & l'Afrique paroît être plus féconde en *Geranium* que toutes les autres parties du monde. On en a apporté de ſes côtes pluſieurs belles eſpéces dont quelques-unes croiſſent en manière d'arbriſſeau. Parmi celles d'Europe il y en a certaines dont les feüilles ont une odeur de muſc, & dans le nombre de celles des Indes il s'en trouve certaines dont les fleurs ne ſentent preſque rien dans la journée, & répandent cependant le ſoir & dans la nuit une odeur très-douce & très-ſuave. Pluſieurs des unes & des autres ont leurs feüilles arrondies & déchiquetées, le nombre de celles qui ont leurs feüilles entières eſt très-petit. A l'égard de leurs fleurs elles ſont conſtamment compoſées de pluſieurs pétales diſpoſées en rôſes autour du piſtile, qui devient un fruit en aiguille, dont le noyau eſt à cinq rénures dans ſa longueur, dans chacune deſquelles eſt aſſemblée une capſule oblongue, términée par une longue queuë, renfermant une ſemence, rarement deux. Ces capſules ſe détachent ordinairement de la bâſe du fruit vers la pointe, & ſe roulent en demi cèrcle; la queuë dans quelques eſpéces ſe tortille en tirebourre, dans d'autres cette même queuë eſt veluë comme la barbe d'une plume.

Ce que nous nommons hèrbe à Robert, *Herba Roberti*, *Geranium Robertianum*, eſt une eſpéce de *Béc de Grue* fort commune à la campagne; elle naît auprès des maſures & dans les bois. Sa racine eſt menuë, de couleur de buis, & donne quelques feüilles approchantes en quelque façon à celles de la matricaire, mais plus veluës, plus menuës, plus petites, & d'une odeur de panais, & portées ſur des queuës aſſez longues. D'entre ces feüilles s'éléve une tige noüeuſe, veluë, branchuë, haute d'un piéd ou d'un piéd & demi, & garnie de feüilles pareilles aux prémières. Ses fleurs ſont à cinq pétales purpurines, rayées, petites, ſoutenuës par un calice à cinq découpures. Les ſommets des étamines de ſes fleurs ſont jaunes de ſaffran. Ses fleurs ſont portées ſur des pédicules longs de plus d'un pouce. Le fruit eſt en aiguille, tout de même que dans les autres eſpéces. L'hèrbe à Robert eſt quelquefois toute vèrte, d'autres fois entièrement lavée de pourpre. Elle eſt vulnéraire, un peu aſtringente. Elle arrête les flux de ſang, elle ſoulage les gouteux; appliquée extérieurement elle eſt recommandée pour les Cancers & pour les autres maladies des mammelles. On en fait cas pour les écrouelles.

Le béc de Grue ordinaire, *Geranium folio Malvæ rotundo* C. B. eſt une plante aſſez baſſe, dont les racines ſont menuës, blanchâtres, & qui donne des feüilles veluës, arrondies, ſemblables à celles de la mauve, plus petites & découpées en pluſieurs lobes. Ses tiges ſont branchuës, & pouſſent quelques pédicules qui ſoutiennent des petites fleurs purpurines, au nombre de deux ſur le même pédicule, & auxquelles ſuccédent des petits fruits oblongs, en manière de *béc* de Gruë.

Béc de gruë coudé, eſt auſſi un inſtrument de Chirurgie fait en forme de pincettes courbées, & dentelées par le bout, pour tirer des eſquilles d'os fracturez; des balles, dragées, &c.

Béc de lézard, eſt auſſi une eſpéce de tire-balles, qui ſont des pincettes applaties.

Béc de liévre. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. On appelle *Béc de liévre* une difformité, ou une playe, où la lévre ſupérieure eſt fenduë comme celle des liévres. Le *béc de liévre* vient ou naturellement, lorſqu'on apporte cette difformité en naiſſant, ou par accident, comme par un coup; par une cheute. On ne guérit les playes aux lévres, qu'on appelle *béc de liévre*, que par la future, à cauſe du mouvement que les lévres ne peuvent pas s'empêcher de faire, en parlant, ou en prenant de la nourriture. Dionis.

Béc de perroquet, eſt auſſi une tenaille, qui reſſemble au *béc d'un perroquet*, dont on ſe ſert dans les fractures du crâne pour tirer quelque piéce d'os, qui preſſe ou qui pique les membranes du cerveau.

Toutes ces expreſſions, qui ſont fondées ſur le rapport & la reſſemblance qu'ont les differens inſtrumens dont nous avons parlé avec le béc d'un oiſeau, & doivent ſe rendre en Latin par l'adjectif *Roſtratus*, qu'il faut joindre avec les ſubſtantifs auxquels ils ſe rapportent.

Quelques lieux particuliers ont pris le nom de *béc*, comme *Caudebéc*, *Bolbéc* dans le païs de Caux. Et ordinairement en ces lieux-là, il y a une jonction de deux rivières ou ruiſſeaux; ce qu'on appelle confluent, ou du moins quelque ruiſſeau, ou torrent. C'eſt de là que ſont venus les noms de l'Abbaye du *Béc*, de *Caudebéc*, d'*Orbéc*, de *Robéc*, ſelon Icquez, qui remarque que les Normans, ou peuples du Nord, ont porté en Neuſtrie chez les François leur mot *bek*, qui veut dire *ruiſſeau*, *torrent*. Les Iſlandois & les Norvégiens ont le même mot, auquel ils ajoutent la tèrminaiſon propre de leur langue *beckur*, qui veut dire la même chôſe que *beck*.

GROS BÉC D'INDE HUPÉ. *Coccotrauſtes Indicus criſtatus*. Cet oiſeau imite parfaitement bien la voix des autres oiſeaux, principa-

principalement du Roſſignol. Il mange du millet, du pignon, & d'autres eſpéces de fruits ſemblables. Lorſqu'il ſe voit dans un miroir il ſemble par les mouvemens qu'il ſe donne & les cris qu'il fait, qu'il ſe déſeſpère, abattant ſa crête, dreſſant ſa queuë, comme les paons, battant des ailes & donnant de grands coups de béc contre le miroir. Il eſt d'un tempérament très-chaud, ce qui ſe connoit facilement, en ce qu'il aime extrêmement à ſe baigner. Quant à ſa forme il a en tête une huppe, qui eſt de figure triangulaire, & de couleur d'écarlate. Son cou, ſa poitrine, & ſon ventre, ſont éclatans : les extrémitez de ſes ailes ne ſont pas d'une couleur de pourpre ſi éclatante, non plus que ſa queuë, qui eſt fort longue à proportion du corps ; ſçavoir, d'une paume, elle eſt un peu élevée de la largeur du petit doigt. Ses jambes ſont courtes & blanchâtres ; ſes ongles robuſtes & un peu courbez. La longueur de tout l'oiſeau eſt de deux paumes.

BECABUNGA. ſ. m. Plante aquatique qu'on met au nombre des eſpéces de Véronique, à cauſe de ſa fleur & de ſes fruits. *Veronica aquatica.* Voyez VÉRONIQUE.

BÉCCAFIGUE. ſ. m. Becfigue eſt plus doux & plus uſité. On dit auſſi *Beccafi* par apocope, ou abbréviation ; & au pluriel *Beccafis.* Petit oiſeau très-délicat, & commun en Provence & en Syrie. *Ficedula.* Il ſe nourrit de figues & de raiſins, ce qui a donné lieu à cette jolie plainte que Martial lui fait faire,

Quùm me ficus alat, & paſcar dulcibus uvis,
Cur potiùs nomen non dedit uva mihi?

Il eſt fort gras, & ſa graiſſe eſt dedans, dehors, & dans la ſubſtance même de ſa chair. Il eſt d'une ſeule couleur, gris-clair. Il vit neuf à dix ans. On l'appelle à Marſeille tête noire. Ils viennent en Septembre dans les lieux où il y a des figues & des raiſins; & s'en vont en Novembre, tant en Syrie, qu'en Provenvence, où il ſont très-communs. Il y en a une ſi grande quantité dans l'Iſle de Chypres, qu'on les marine au vinaigre, dans des barils, & l'on en fait commèrce. Il s'en débite beaucoup à Véniſe. C'eſt là le *Beccafi* commun.

Il y a encore un autre *Beccafi*, ou *Beccafigue*, qui eſt un oiſeau parfait, râre, & peu connu en France. *Boccaticus canepinus*, ou *Ficedula canepina.* Il ſiffle fort bien, & contrefait le chant de pluſieurs oiſeaux, & entre autres de la Fauvette & du Roſſignol. Il y en a par tout païs, bien que nous n'en nourriſſions point en France. Mais en Lombardie on a trouvé l'uſage d'en élever & d'en tenir en cage, & l'on en fait grande eſtime. Son pennage eſt un peu plus rougeâtre que celui du *Beccafi* commun. Il fait ſon nid dans les buiſſons, ou arbriſſeaux, ou bien dans quelque épine bien épaiſſe & feüilluë, avec des écorces de vigne & des racines d'herbes. Il fait jusqu'à cinq petits, mais communément quatre. Lorſqu'on le veut lever du nid, il faut qu'il ait les plumes toutes pouſſées, & il faut lui donner du cœur pendant huit ou dix jours au bout d'un bâton, juſqu'à ce qu'il commence à bécqueter de lui même. Sa mangeaille eſt conforme à celle du Roſſignol. Si on le gouvèrne ſoigneuſement, il vivra juſqu'à dix ans. Cet oiſeau eſt ſemblable par tout le corps aux fauvettes. Il eſt prèſque partout d'une couleur cendrée, tirant ſur le brun, principalement par le dos, & les parties de deſſus. Sa poitrine eſt jaunâtre, & ſes piéds noirs. Voyez Olina dans ſon Traité des oiſeaux qui chantent.

D'autres croyent avec Ariſtote, Hiſt. des Anim. L. IX. c. 49. que c'eſt le même oiſeau qui change de chant & de nom, & même, ſelon Pline, de forme & de plumage deux fois l'année, qu'en automne, au tems des figues, les Grècs le nommoient Συκαλὶς, & les Latins *Ficédula*; qu'après l'automne ſon plumage change, & brunit ſur la tête ; les Grècs le nommoient Μελαγκόρυφος, & les Romains *Atricapilla.* Cet oiſeau a auſſi deux noms en France. On le nomme en automne *Becquefigues* ; dans les autres ſaiſons Pivoines : les Italiens de même les nomment *Beccafico* en automne, quand les figues ſont meures & qu'ils en mangent ; & le reſte de l'année *Caponero.* D'autres en mettent encore une troiſième eſpéce qui a le deſſus de la tête roux obſcur, & qu'on appelle Tête-rouſſe.

Les Anciens faiſoient grand cas des *Becfigues*, comme on le peût voir dans Athénée L. II. & L. IV. & dans Aulu-Gelle, L. XV. c. 8. Voyez encore Pline, L. X. c. 29. Bruyerin. Campeg. L. IX. c. 44. Aldrov. L. XXVII. c. 36. Voſſ. *De Idolol. L. III. c. 92.* Bochart Hieroz. P. II. L. I. c. 16. Saumaiſe ſur Solin, p. 238.

Tournetus rapporte qu'en Anglètèrre il n'y a point de *Beccafis.* Ariſtote dit que le *Beccafi* fait ſon nid dans les arbres, & il ajoute auſſi bien que Pline, que cet oiſeau eſt extrêmement fécond, & qu'il fait plus de vingt œufs. Ils entendent parler du *Beccafi* commun. Voyez encore au mot PIVOINE quelques autres eſpéces de *Beccafigues.*

BECCARD. ſ. m. Quelques-uns diſent que c'eſt la femelle du ſaumon, qui a le béc plus crochu que le mâle. *Salmo fœmina.* D'autres diſent que ce ſont les ſaumons du printems, qui deviennent *beccards* au mois d'Août & de Septembre, auquel tems ils ſont les moins bons de l'année.

BECCASSE. ſ. f. Oiſeau de paſſage, qui eſt très-bon à manger. *Scolopax, Gallinago.* La *Béccaſſe* eſt environ de la groſſeur de la Perdrix. Elle eſt diverſifiée de couleurs & de taches ; ſçavoir, de roux, ou de couleur de tèrre cuite, de couleur blanchâtre, de noirâtre, & de quelques autres couleurs. Son béc eſt long de ſix doigts, ou environ, un peu noirâtre par le bout, rude, & foible ; la partie de deſſus paſſe celle de deſſous ; ſa langue eſt menuë, longue & nèrveuſe, ſes jambes tirent ſur la couleur de rôſe. L'on voit des *Béccaſſes* en toutes ſortes de païs, particulièrement en hiver ; car cet oiſeau change de païs ſuivant les ſaiſons ; elles ſe tiennent en été dans les hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, de Suiſſe, de Savoye, & d'Auvergne. Elles viennent en France à la fin du mois d'Octobre, & chèrchent les lieux où il y a des taillis, & les fontaines chaudes, autour deſquelles elles tirent les vers, & pour le faire elles volent le ſoir & le matin, & c'eſt pendant ce tems qu'on les prend à la paſſée. Elles vont ſeules, ou deux enſemble pour le plus. Elles font leurs nids à la montagne.

La *Béccaſſe* eſt peſante, & vole difficilement ; mais elle court fort vîte. L'on prétend que c'eſt le Σκολόπαξ d'Ariſtote, à cauſe de ſon béc qui reſſemble à un pieu, qui s'appelle en Grèc σκόλοψ, & le *Ruſticula*, ou *Gallinago*, ou *Perdix Ruſtica* des Latins, dont Martial a parlé, L. XIII. ép. 75. mais que d'autres prennent pour la Perdrix griſe.

Aldrovand parle d'une eſpéce de *Béccaſſe*, qu'il nomme *Béccaſſe* de bois, & en Latin *Ruſticula.* Il dit qu'elle eſt plus grande que celle dont nous venons de parler, & qu'elle eſt de même couleur, hormis qu'elle eſt plus couvèrte & plus ſemée, que ſes jambes ſont cendrées, ſon ventre blanchâtre, & ſon béc un peu plus court. Je crois que toute la différence qu'il y a n'eſt que du ſexe ; parce que nous voyons qu'en tous les oiſeaux, les mâles ont leurs couleurs plus vives ou plus couvèrtes que les femelles ; & d'ailleurs tous les Auteurs ne parlent que d'une eſpéce de *Bécaſſe* ; car la Béccaſſine eſt tout autre chôſe.

Pour ce qui eſt de la chaſſe, comme la groſſe *Bécaſſe* fait pour l'ordinaire ſa demeure dans les bois taillis, lorſqu'on reconnoit particulièrement le lieu qu'elles fréquentent, il faut leur tendre des collets, ainſi qu'à la perdrix & au faiſan, & les proportionner à la hauteur de la *Béccaſſe.* La façon la meilleure & la plus uſitée eſt d'avoir un filet que l'on appelle paſſée, ou *grand rets*, que l'on tend dans les lieux où l'on a découvert qu'elles vont & viennent le ſoir & le matin. Le rets doit être de grande étenduë ; on le tend entre deux grands arbres, les plus hauts que l'on peut rencontrer ſont les meilleurs. Quand ils ne ſont pas aſſez hauts l'on y met des pèrches, & à l'un des arbres on met une poulie ; c'eſt à celui du côté duquel on veut lâcher le rets. La principale adreſſe eſt de le lâcher bien à propos, lorſque l'on voit que la *Béccaſſe* donne dedans ; & afin de faire deſcendre le rets avec plus de rapidité, il faut mettre aux deux bouts d'enhaut du filet du plomb, ou quelque pièrre. Cette chaſſe ne ſe fait que le ſoir après le ſoleil couché, & le matin à la pointe du jour. Il y a bien des païs où elle eſt en uſage.

La *Béccaſſe* a un goût différent de la Perdrix, mais elle n'eſt pas moins bonne, ſur tout pour les perſonnes qui ne haïſſent pas le petit goût de ſauvagine qu'elle a. La chair de *Béccaſſe* eſt noire, & ſent un peu le marécage ; elle fortifie, elle reſtaure & nourrit beaucoup ; mais il faut les choiſir jeunes & graſſes, autrement leur chair eſt dure, & difficile à digérer. Elles n'ont point de fiel, tout en eſt bon. On les fait rotir ſans les vuider. DE LA MARE. Voyez *Ariſt. hiſt. des An. L. IX. c. 26. Belon L. IX. c. 26. Bruyerin Campeg. L. IX. c. 36. Aldrovand. L. XX. c. 51. Non. De re Cibaria, L. II. c. 28.*

Les *Béccaſſes* ſe prennent à la paſſée vers la ſaint Remi. On grille les têtes de *béccaſſe* à la chandelle pour les manger. On mange la mèrde de *béccaſſe*, ou plûtôt ce qu'elle a dans le corps. Les Normands l'appellent *vit de coq*, par corruption du mot Anglois *Witcor*, qui ſignifie *coq de bois.* Autrefois on l'appelloit *acée*, du mot Latin *acceia*, qui étoit formé de *acus*, *aiguille*, à cauſe de ſon long béc.

On dit provèrbialement, Aiſle de perdrix, & cuiſſe de *Béccaſſe* ; pour dire, que ce ſont les meilleurs endroits de ces oiſeaux. On dit auſſi, Brider la *Béccaſſe* ; pour dire, Tromper, ſurprendre, attaquer quelqu'un : ce qui ſe dit figurément, à cauſe d'une chaſſe que les païſans font aux *Béccaſſes* avec des lacets & collets qu'ils tendent, où elles ſe brident elles-mêmes. Ma foi, Monſieur, la *Béccaſſe eſt bridée.* MOL.

Il y a auſſi une *Béccaſſe* de mèr, qui eſt un oiſeau plus gros qu'un canard.

canard. Elle a le béc long de quatre doigts, la tête, le cou, le deſſus de l'eſtomac & le bout de la queuë, noirs; le deſſus du corps & des ailes, de couleur de fumée; & les côtez avec le milieu des ailes & de la queuë, blancs; les jambes groſſes & rougeâtres, & trois doigts à chaque pied. Voyez PIE DE MER.

Il y a auſſi un poiſſon de mèr qui s'appelle *Béccaſſe*. Il a le béc pointu & fait en aiguille; & ſans avoir de dents, il a des mâchoires qui coupent comme une ſcie. RONDELET. C'eſt une ſorte de Bécunes que nos François des Iſles de l'Amérique ont nommée *Béccaſſe de mer*, à cauſe de la figure de ſon béc, qui eſt préſque pareille à celui d'une *Béccaſſe*, excepté que la partie d'enhaut eſt plus longue de beaucoup que celle d'en bas, & que ce poiſſon remuë l'une & l'autre machoire avec une égale facilité. On en voit qui ont quatre bons pieds entre queuë & tête, & 12 pouces de largeur. Sa tête a preſque la forme de celle d'un pourceau, mais elle eſt éclairée de deux gros yeux qui ſont extrêmement luiſans. Il a la queuë diviſée en deux, & des nageoires aux côtez & au deſſous du ventre, & une empennure haute & relevée par degrez comme une crête qui commence au ſommet de la tête, & s'étend tout le long du dos juſques près de la queuë. Outre le béc, dont nous avons parlé, il a encore deux eſpéces de cornes dures, noires, & longues d'un pied & demi, qui pendent au deſſous de ſon goſier; il les peut cacher aiſément dans une enfonceure qui eſt ſous ſon ventre, & qui leur ſert de gaine. Il n'a point d'écailles; mais il eſt couvert d'une peau rude, noirâtre ſur le dos, griſe aux côtez, & blanche ſous le ventre. On en peut manger ſans péril, encore que ſa chair ne ſoit pas ſi délicate que celle de pluſieurs autres poiſſons. LONVILL. *Hiſt. nat. des Ant. L. I. c. 17. art. 9.*

BÉCCASSE, eſt auſſi un tèrme de Vanier. C'eſt un outil de fer en forme de cou & de béc de *Béccaſſe*, duquel on ſe ſert pour enverger les hottes & les vans.

BÉCCASSEAU. ſ. maſc. C'eſt le petit de la Béccaſſine. *Ruſticula minor.* C'eſt auſſi une des trois eſpéces de Béccaſſines. Voyez ce mot.

BÉCCASSINE. ſ. f. Autre oiſeau plus petit que la Bécaſſe, & qui a le béc long & noir au bout. On compte ordinairement trois eſpéces de *Béccaſſines*, qui ſont différentes pour le goût. La prémiére, que l'on nomme auſſi Béccaſſeau, a ſon plumage du dos à peu près ſemblable à la Caille; les ailes plus noires, & le ventre plus blanc. Elle a une tache blanche à l'extrémité de l'aile, ſon bec a quatre doigts de long, le bout en eſt noir & cannelé, taché de différentes couleurs, & gros à l'extrémité. Elles ſe tiennent dans les prairies & les lieux découverts, ſont fréquentes en hyver, & ſe retirent au printems comme les béccaſſes. Les Béccaſſes de la ſeconde eſpéce ſont de même groſſeur que celles de la prémiére. Leur béc eſt plus pointu, & uni & tout noir. Leur plumage à la tête & ſur le dos eſt brun, ou cendré obſcur; le deſſous de la gorge & la poitrine moucheté de blanc. Le ventre, les cuiſſes & le deſſous de la queuë d'un très-beau blanc; les groſſes plumes de la queuë mouchetées de noir. Elles aiment les lieux aquatiques. On ne ſçait ſi les Anciens ont connu cet oiſeau. Belon L. IV. c. 2. croit que c'eſt celui qu'Ariſtote nomme Cinclus, Κίγκλος. Les *Béccaſſines* de la troiſiéme eſpéce ſont plus petites que les autres, & plus ſemblables à la prémière eſpéce qu'à la troiſiéme. Seulement leurs plumes ſur le dos ſont de couleurs changeantes, à peu près comme celles de l'Étourneau. Les *Béccaſſines* au reſte, de quelque eſpéce qu'elles ſoient, ſont plus tendres & plus délicates que les Béccaſſes. C'eſt un des plus excellents mèts, & l'aliment le plus capable d'exciter & de réveiller l'appétit. La ſeconde eſpéce eſt pourtant plus eſtimée.

Il y a encore une quatriéme eſpéce de *Béccaſſine*, appellée en Latin *Tringa*. Cet oiſeau eſt de la grandeur d'une grive; ſon béc eſt noir & long de deux doigts, un peu courbé à l'extrémité, dans lequel eſt une langue bien aiguë, qui eſt de la longueur de celle de la Méſange, & qui ſe cache de même. Le haut de ſa tête, de ſon cou, & de ſon dos & de ſes ailes, eſt brun, tirant un peu ſur le châtin; mais en toutes ſes parties, & principalement aux ailes, on voit quelque blancheur aux plumes, autour des yeux, au menton, à la poitrine, au ventre & au croupion, elles ſont pareillement blanchâtres. Les douze plumes dont ſa queuë eſt compoſée ſont traverſées de lignes blanches & noires. Ses jambes ſont longues de cinq doigts, & ſont d'une couleur compoſée de brun & de vèrd. Ses trois doigts de devant s'étendent quaſi d'une demi paume; celui de derrière eſt très-court.

BECHE. Voyez BESCHE.

BÉCHÉE, ou BÉQUÉE. ſ. f. Ce qu'on donne à un petit oiſeau pour le nourrir; ou ce qu'un grand oiſeau porte à ſes petits, & qu'il tient au bec. *Eſca*. A Paris on dit *béquée*.

BECHET. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à une eſpéce de chameaux, ils ont deux boſſes ſur le dos, & ſont plus propres à monter que les autres.

BÉCHIQUE. adj. C'eſt un remède propre pour les incommoditez du poumon & de la poitrine. On l'appelle auſſi pectoral. *Bechique* eſt auſſi un tèrme de Médecine, qui ſignifie ce qui a rapport à la toux. Un remède *bechique* eſt un remède bon pour guérir de la toux. On appelle ſimplement des *béchiques*, des tablettes qu'on fait pour guérir de la toux.

Ce mot eſt Grèc, & vient de *βήξ, βηχὸς, tuſſis*, la *toux*.

BÉCHU, ou BÉCCU, adj. qui ſe dit des oiſeaux qui ont le béc de différentes figures. On appelle auſſi un cheval *becu*, ou *begu*, un cheval qui marque toûjours.

BÉCQUER, BÉCQUETER, ou BECHER. v. act. qui ſe dit en Fauconnerie d'un oiſeau qui prend la béquée tant qu'il en peut attraper d'un coup de béc; & ſignifie auſſi, le coup ou la playe que fait un oiſeau de ſon béc en déchirant ce qu'il trouve. *Roſtro appetere*.

BÉQUÉ, en tèrmes de Blaſon, ſe dit des oiſeaux qui ont le béc d'un autre émail que leur corps. *Roſtratus, roſtro inſtructus aureo, argenteo, &c.*

BECTASCHITE. ſ. m. Eſpéce de Religieux Turc. Les *Bectaſchites* ſont ainſi nommez du nom de Bectaſch leur Inſtituteur.

BÉCUNE. ſ. f. Poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes de l'Amérique. Il reſſemble à un brochet par ſa figure, & par le goût. On en prend qui ont huit pieds de longueur. Il y a une ſorte de *bécune* que les François appellent en ce païs-là *Bécaſſe de mèr*, parce qu'elle a un béc aſſez pareil à celui de la Bécaſſe. Ce poiſſon eſt gourmand, carnaſſier, hardi, & autant ou plus dangereux que le Requiem; car outre qu'il mord plus facilement, il ne s'étonne nullement du bruit, ni des mouvemens qu'on peut faire dans l'eau; au contraire, c'eſt alors qu'il ſe lance ſur les perſonnes pour les dévorer. Sa chair a le même goût que celle du brochet, & s'il a les dents bien blanches & le foye doux, on en peut manger; mais s'il les a tant ſoit peu noircies & le foye amèr, ou âcre, ſa chair eſt un poiſon auſſi dangereux que l'arſenic. On dit dans les Iſles que cela vient de ce que ce poiſſon mange de la mancenille, qui tombe des arbres dans la mèr. P. DU TERT. *Hiſt. des Ant. Tr. IV. c. 1. §. 5.* Voyez auſſi LONVILL. *Hiſt. nat. des Ant. p. 181.* ou *L. I. c. 17. Art. 8.*

BED.

BEDAINE. ſ. f. Tèrme populaire, qui ſignifie un gros ventre, la panſe d'un goinfre. *Abdomen*. S. Amant a dit du Tibre,

> *Qu'avec ma* bedaine
> *A cloche-pied je ſauterois.*

Et Moliére fait dire au Cocu imaginaire,

> *Quand j'aurai fait le brave, & qu'un fèr pour ma peine*
> *M'aura d'un vilain coup transpercé la* bedaine,
> *Dites-moi, mon bonheur en ſerez-vous plus gras?*

Ce mot vient de *bis*, & *dondaine*. Or *dondaine* étoit un certain inſtrument de guèrre à jetter des pièrres, qui étoit gros & court, qui a fait qu'on a appellé de gros ventres, des *dondaines*, & enſuite *bedaines*; & groſſe *dondon*, une femme courte & groſſe. MÉNAGE. D'autres le dérivent de l'Hébreu בטן. Cette étymologie a plus d'apparence. Elle eſt de Guichard.

BEDATS. ſ. m. & plur. Tèrme de Coutume. Ce ſont des garennes & des bois prohibez ou défendus. Ce mot vient de *vetare*, défendre. On dit auſſi bois *vétez*, du même mot *vetare*. Voyez De Laurière ſur Ragueau.

BEDEAU. ſ. m. C'étoit autrefois un Sèrgent dans les Juſtices ſubaltèrnes; & les Sèrgens Royaux, quand ils plaident contre eux, les qualifient encore de ce nom. *Accenſus, Apparitor*. En effet, ils ſervent de Porte-vèrges dans les Égliſes des Juriſdictions Écléſiaſtiques, comme on voit encore à S. Germain des Prez. On les appelle en Latin *Bidelli*, qu'on croit avoir été fait par corruption de *pedellus*, comme ſervans à pied. Fauchet dit qu'on les appelloit autrefois *Bidaux*, & que c'étoient des ſoldats Païſans.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de l'Hébreu בדל, *badal*, *ordinare*, *arranger*, ce qui regarde la fonction des *Bédeaux*. D'autres le tirent de *pedo*, *ſeu baculo*, *quia virgâ utebantur*. On a dit *Pedellus* de *pedum*, qui eſt cette ſorte de vèrge, ou bâton, dont les Huiſſiers ſe ſervent; & de *Pedellus* on a fait *Bidellus*. Cela paroit plus vrai-ſemblable. L'Hébreu בדל, ſignifie *dividere*, diviſer, ſéparer, plûtôt qu'ordonner.

Spelmannus, Voſſius, & Somnerus, le dérivent du mot Saxon *bidel*, qui ſignifie Crieur public, Sèrgent ou Héraut. C'eſt ainſi que dans les vieux manuſcrits Saxons les Évêques ſont appellez *Dei Bedelli*, les *Bedeaux* de Dieux, c'eſt-à-dire, *Præcones*, les Hérauts de Dieu; & dans Ingulfe, *Hiſt. Croyl.* Edgar Roi d'Angletèrre défend à tous ſes miniſtres, *Bedeaux*, & Baillifs, &c. Ce mot Saxon, *Bidel*, ou *bydel*, vient du verbe Saxon *bydde*, qui ſigni-

 fie

ſie *demander*, *prier*. L'Interprête Saxon du Nouveau Teſtament en S. Luc XII. 58. traduit *Exactor* par *bydele*; dans les loix d'Écoſſe *bedellus* eſt pris au même ſens C. 112. Quelquefois au lieu de *Bedellus* on trouve *Pedellus*, d'où vient que Skenæus a dit qu'il ne pouvoit venir de *bydel*, mais de *pedum*. Dans les loix d'Angleterre *Beadle*, c'eſt-à-dire, *Bedeau*, eſt un Huiſſier de la Cour, qui cite les perſonnes que la Cour appelle pour y comparoître, & pour y répondre. Harris. Dans le vieux Coutumier de Normandie on fait différence entre les Sergens à l'épée, & les *Bedeaux*; ceux-ci étoient deſtinez aux moindres ſervices: Li *bedel*, dit-il, ſont li meneur Sergeant, qui doivent faire les meneures ſemonces. Voyez Spelman, *Gloſſar. Archaol.* & les Macri dans leur *Hierolexicon*.

Bedeaux, ſe dit auſſi de ceux qui ſervent d'Huiſſiers & de Porte-maſſes dans les Univerſitez, qui marchent devant le Recteur, & les Facultez. Il y a dans l'Univerſité de Paris quatorze *Bedeaux*, deux en chaque Nation, & deux en chaque Faculté. On diviſe les *Bedeaux* en grands & petits *Bedeaux*. Les grands ont le double de gages des petits; & les petits, qu'on nomme ſous-*Bedeaux*, ſont comme les ſerviteurs des grands. Entre ces *Bedeaux* il y en a un qu'on appelle le grand *Bedeau* de France, qui eſt le prémier *Bedeau* de la Nation de France. On ne ſçait poſitivement le tems de l'inſtitution des *Bedeaux*, mais il eſt conſtant que l'Univerſité n'a jamais fait corps qu'elle n'ait eû des *Bedeaux* pour porter ſes ordres. Les *Bedeaux* des Nations ſont plus anciens que les *Bedeaux* des Facultez, leſquels n'ont commencé que lorſque les Nations ont commencé à faire corps. Les *Bedeaux* de la Faculté des Arts s'éliſent par les Nations. Les *Bedeaux* à leur réception prêtent ſerment; & lorſqu'ils ont bien ſervi, on leur permet de réſigner leur Office. Les grands *Bedeaux* ont quatre livres pour chaque Écolier qu'on reçoit *Maître ès Arts*, & les petits *Bedeaux* ont quatre ſols.

Bedeau, eſt auſſi un Porte vèrge, qui ſert à l'Égliſe & aux Confrairies pour les quêtes, pour la conduite des perſonnes de qualité aux offrandes, aux Proceſſions, &c. Voyez les rechèrches de Paſquier, Liv. IV. ch. 30. où il traite des Sèrgens & *Bedeaux*.

Naudé dans ſon Maſcurat a dit *Bedeau* en parlant des Académies d'Italie. Tu peux facilement t'imaginer, enſuite de ce que M. Gaſſendi a déja remarqué des Humoriſtes, que ces Aſſemblées ſe font à jour nommé & intimé par le *Bedeau* à tous les Académiſtes. Masc. En France nos Académies n'ont point de *Bedeau*.

BÉDÉGAR. ſ. m. Plante. C'eſt la même chôſe que l'épine ſauvage. Gaſpar Bauhin dit que c'eſt le faux *Bedegar* que le roſier ſauvage. Ce roſier eſt l'Églantier, dont la tiſanne ſert pour dégager les ſables des reins.

Bédégar. ſ. m. Éponge qui ſe forme ſur l'Églantier à l'occaſion des piqueures d'inſectes. Voyez Rosier.

BEDON. ſ. m. Homme gras, replet. *Obeſus*, *pinguis*. Il n'eſt en uſage qu'en ces phrâſes populaires. Mon gros *bedon*. Mon petit *bedon*.

Bedon, ſignifioit auſſi autrefois un *tambour*. *Exiguum tympanum*. La punition des ribaudes à Paris étoit de les mener publiquement avec la flûte & le *bedon* juſqu'à leur aſylë du Heuleu avec un chapeau de paille, montées ſur un âne, le viſage tourné vers la queuë, qu'elles tenoient en main en guiſe de bride. Cette coutume a lieu encore à Bruxelles.

BEDOUINS, ou BEDUINS. ſ. m. pl. C'eſt ainſi qu'on appelle des troupes d'Arabes, ou de paſtres qui vivent comme les Arabes. Il s'en trouve dans le Diarbek, qui eſt la Méſopotamie des Anciens, & au long de l'Euphrate; ils ſe retirent dans les rochers, volent les voyageurs, & les marchands, lors même qu'ils ſont en caravanne, ſur tout la nuit, s'ils ne font une garde exacte. Tavernier. Le Roman d'Aubery parle des *Beduins*.

Auque payen ne Turc ne Beduin,
Ne me forſirent vaillant un Angevin.

Quelques Auteurs croyent que ce ſont les *Arabes*, *Scenitæ*, des Anciens, ils n'habitent en effet que ſous des tentes qu'ils tranſportent d'un lieu à l'autre, ſelon la commodité des pâturages. L'Auteur de l'hiſtoire de l'expédition de Fréderic I. les nomme *Bedevvini*. Tous les Arabes qui habitent ſous des tentes ne ſont pas *Bedouins*; mais ceux qu'on appelle proprement *Beduins*, ſe tiennent dans les montagnes qui ſont à l'Orient de la Mécque & de Médine. Quelques-uns diſent qu'ils habitent ſous des tentes, & Abraham Échellenſis, dans l'hiſtoire des Arabes, C. 1. prétend que ce ſont eux que Strabon appelle Scenites, de leurs tentes. Volaterran dit qu'ils combattoient ſans armes, diſant qu'ils ne mourroient point, ou qu'ils ne pourroient éviter de mourir, ſelon que leur deſtinée étoit réglée; qu'ils rapportoient tout au deſtin, & qu'ils adoroient le Soleil couverts de bouë. Joinville, Paſquier, & Mezerai, les confondent avec les Aſſaſſins. Voyez les Notes de Du Cange ſur Joinville. Ils étoient en une extrême perplexité ſi un *Beduin* ne leur eût promis de leur montrer un gué. Mezer. Ces *Beduins* ſont Arabes de nation, & hérétiques dans le Mahométiſme, qui ſe vantent d'être de la race d'Heli oncle de Mahomet; mais au reſte ſont diffamez par leurs trahiſons, & prêts à toute heure de vendre les Mahométans, auſſi bien que les Chrétiens. Id. Voyez Paſquier Rech. L. VIII. c. 21. On trouve auſſi *Badainus*, *Baduin*, & ſelon Abraham Échellenſis il vient du nom du déſert *Badia*, où ils habitent.

BÉE.

BÉE. adj. f. Qui ſe dit proprement avec le mot de *gueule*, pour ſignifier une futaille ouvèrte, ou défoncée par un bout. *Hians*, *apertus*. On dit auſſi, qu'une porte, qu'une fenêtre eſt ouvèrte à gueule *bée*, pour dire qu'elle eſt tout-à-fait ouvèrte.

On appelle *Vûes bées*, celles qui regardent de côté ſur le voiſin. L'article 202. de la Coutume de Paris veut que perſonne ne puiſſe avoir de vûës droites ſur ſon voiſin, s'il n'y a ſix pieds de diſtance; & des vûës *bées* & de côté, s'il n'y a deux pieds.

Bée, ſe dit auſſi pour fenêtre, ou ouvèrture. Quand on toiſe un pan de bois, on rabat toutes les *bées*, & portes. On dit auſſi *bayes*.

BÉELLER. Voyez Besler.

BÉELPHÉGOR. ſ. m. Nom d'une Idôle des Moabites & Madianites. Iſidore dans ſes origines en parle ainſi: *Béelphégor* ſignifie *idôle d'ignominie*, c'étoit l'idôle que les Moabites adoroient ſur le mont Fégor. Les Latins l'appellent Priape. S. Jérôme dit que cette idôle avoit une figure bizarre & obſcéne. Les Rabbins diſent qu'on l'honoroit par des actions qui bleſſent la modeſtie & la pudeur. La vérité eſt qu'on ne ſçait guère ce que c'étoit que ce faux Dieu. Origéne, dans ſon Hom. 20e, ſur le Livre des Nombres dit, qu'il n'a rien trouvé dans les interprétations des noms des Hébreux touchant cette idôle impure, ſinon que c'étoit une repréſentation d'impureté. Il ajoute qu'elle étoit adorée dans le Païs de Madian, principalement par les femmes. Au livre des Nombres XXV. 3. Moyſe dit que les Iſraëlites l'adorèrent: Et Iſraël ſe conſacra au culte de *Béelphégor*. Saci.

Selden, *De Diis Syr. Synt. I. c. 5.* croit que *Béelphégor* eſt le même qui eſt appellé ſimplement *Phégor*, ou *Phogor*, dans l'Hébreu au ch. XXII. de Joſué v. 17. & Nomb. XXXI. 16. L'Auteur de la Vulgate étoit de ce ſentiment; car Joſ. XXII. 17. il traduit *Béelphégor*; quoiqu'il n'y ait dans l'Hébreu que פעור, *Phégor*; mais il le prend pour un nom de lieu. Origéne ajoute à ce que j'ai déja rapporté de lui que l'Auteur des interprétations des noms Hébreux, qu'il avoit conſultées, n'avoit point expliqué quelle ſorte d'impureté cette idôle repréſentoit, ou ſignifioit; apparemment, dit-il, pour ménager la pudeur. R. Salomon Jarkhi ſur les Nombres XXV. 3. l'a prétendu faire, & il dit que cette idôle étoit ainſi nommée, parce que ſes adorateurs faiſoient leurs ordures devant cette idôle, & les lui offroient. Car פער, ſelon lui, d'où vient פעור, *pheor*, ſignifie *aperire & diſtendere foramen podicis*. Maïemonides inſinuë la même opinion dans ſon *Moreh Nebubbim*, P. III. c. 46. & il prétend que c'étoit afin que les Prêtres du vrai Dieu s'éloignaſſent le plus qu'il étoit poſſible d'un culte ſi abſurde & ſi abominable, que les préceptes de l'Éxode XXVIII. 42. & XX. 26. avoient été portez. D'autres diſent que cette idôle avoit la bouche béante, que c'eſt de là que lui vient ſon nom. Car פער ſignifie en effet *aperuit*, *diſtendit*, & ne ſe dit jamais dans l'Écriture que de la bouche. Ainſwort croit qu'il eſt ainſi nommé, parce qu'il ouvroit la bouche pour prophétiſer, de même que le Dieu Nebot tiroit ſon nom de *Nabi*, Prophéte. Philon dans ſon Livre du Changement des noms, l'interpréte *Oſpellis*, comme s'il étoit compoſé de פי, *os*, & de עור, *pellis*. S. Jerôme ſur le Ch. IX. d'Oſée, ſemble dire que c'eſt le Priape des Latins, & fait connoître que ſa figure n'étoit pas moins obſcéne. Il dit encore la même choſe Liv. I. contre Jovinien ch. 12. Ruffin Liv. III. ſur Oſée, & Iſidore dans ſes *Origines*, diſent auſſi que *Béelphégor* & Priape ſont la même chôſe. Le P. Kirker, Maſius, Bochart, & pluſieurs autres, ſont du ſentiment de S. Jérôme, & le prémier croit que cette infame idolatrie étoit venuë d'Égypte, & des cérémonies abominables d'Oſiris. Martin Bucer s'eſt imaginé dans ſon Commentaire ſur le Pſeaume CVI. v. 29. que c'eſt l'Écriture qui a donné ce vilain nom à ce Dieu, & que c'eſt ſa coutume de donner de ſemblables noms aux faux Dieux par dériſion, que c'eſt ainſi qu'elle appelle Béelzebub, Dieu des mouches, le Dieu d'Accaron. Joſeph Scaliger, qui eſt de même ſentiment, ajoute que le nom véritable de ce Dieu étoit *Baal reem*, Dieu du tonnèrre, & que les Iſraëlites pour le tourner en ridicule lui avoient donné celui de *Baal Phégor*, qui veut dire, ſelon lui, *Dieu du pet*, parce qu'il n'y a rien qui marque plus de mépris que cette comparai-

ſon du prétendu tonnèrre de ce Dieu. Voſſius Liv. II. de l'idolatrie ch. 7. croit que le 28ᵉ verſet du Pſ. CVI. peut faire juger que *Béelphégor* étoit le Moth des Phéniciens, c'eſt-à-dire, le Pluton des Grecs & des Latins. Appollinaire dans ſa Paraphraſe des Pſeaumes, S. Auguſtin ſur cet endroit, Caſſiodore, & Remi d'Autun dans ſon Comment. ſur les Pſeaumes, ſemblent être de cet avis. Apollinaire dans la Chaiſne Grècque, ſur le Pſ. CVI. 28. dit que *Béelphégor* eſt Saturne. S. Chryſoſtôme & Théodoret ſuivent auſſi ce ſentiment. Voſſius au IIᵉ Liv. de l'Idolatrie ch. 7. ſoutient que c'eſt le Soleil, & prétend par là réünir tous les ſentimens des Anciens; que Saturne, Priape, & le Soleil, ou le Ciel, *Uranus*, ſont la même Divinité, c'eſt-à-dire, le maître de la nature, de la génération & de toutes les productions qui ſe font dans le monde; que Priape, ſelon Suidas, eſt l'Orus des Égyptiens, & qu'Orus eſt le Soleil; que les figures que l'on donnoit à ce Dieu, & les ânes qu'on lui ſacrifioit, ne ſont que des ſymboles de la vèrtu de produire qu'a le Soleil, ou du Ciel, qui n'eſt autre que Jupiter; que le nom de Priape vient de celui de *Peor*, ou *Pegor*, que ce Dieu porte quelquefois, ſelon lui, ſans *Baal*, comme Deut. XXXIV. 5. 6. & Joſ. XXII. 17. que la première partie du mot *Priapus* eſt פער. *peor*, & la 2ᵉ. אב, *ab*, ou *ap*, père; de ſorte que *Priapus* n'eſt autre chôſe que *Peor Pater*; comme *Jovis Pater*, *Marſpiter*, *Saturnuſpater*, *Januſpater*, *Dieſpiter*, &c. qu'on peut dire auſſi qu'il vient de פרה, *fructifier*, & de אב, père, & qu'il ſignifie *fructificationis pater*; qu'il étoit appellé *peor* de פער, *aperire*, parce qu'on le repréſentoit tout nud; ou bien parce que le Soleil produit tout, met tout au jour, qu'enfin ceux qui diſent que Priape eſt Bacchus ne ſont point contraires à ſon ſentiment, parce que Bacchus eſt le même que le Soleil. Tel eſt à peu près le ſentiment de Voſſius.

Un Auteur récent conjecture, dit-on, que c'eſt Orus, que c'eſt Adonis, ou Oſiris. Pour Orus, la conjecture n'eſt point de lui, mais de Voſſius. Pour Adonis, rien n'eſt moins vrai-ſemblable, ni plus mal trouvé. Sa raiſon eſt que David dit, Pſ. CV. 28. Ils furent initiez à *Béelphégor*, & ils mangèrent les ſacrifices des morts. Par ces ſacrifices des morts il entend les cérémonies des fêtes Adoniennes, qui étoient celles des funérailles. Mais 1°, l'Écriture ne diroit pas *les ſacrifices des morts*, mais du mort. 2°, Elle ne diroit point *les ſacrifices*; car ces cérémonies n'étoient point des ſacrifices. 3°, On n'y mangeoit point au moins dans la partie qui repréſentoit les funérailles d'Adonis. Ces ſacrifices des morts ne ſont donc autre chôſe que les ſacrifices des faux Dieux; qui ne ſont que des hommes morts. Comme le vrai Dieu eſt appellé par l'Écriture Dieu vivant, les faux Dieux ſont appellez morts. 4°, Il n'y a nulle affinité dans les noms. Certainement S. Jérôme n'a pas cru que les Hébreux appellaſſent Adonis *Béelphégor*, mais Thammuz, qu'il rend par *Adonidem*, Ézech. VIII. 14.

Selden, *de Diis Syriis Synt. I. C.* 5. ne peut ſouffrir qu'on diſe que *Béelphégor* ſoit Priape. Il eſt bien vrai que les Iſraëlites qui l'adorèrent commîrent des crimes abominables; mais il ne s'enſuit pas que ces abominations fuſſent les cérémonies du culte de *Béelphégor*, non plus que les crimes que commit Salomon avec les femmes Sidoniennes n'étoient point une partie du culte des Dieux de Sidon qu'il adora avec elles. L'Écriture ne donne pas plus lieu de croire l'un que l'autre. Ainſi cet Auteur croit que ce Dieu eſt le Baal, ou Belus, ou Jupiter des Chaldéens, ſi connu; & que le ſurnom de Phégor eſt ou le nom de quelque Prince déifié qu'on lui a donné, ou celui du lieu où il avoit un temple, & où il étoit honoré. Ce dernier ſentiment eſt ſans comparaiſon le plus probable. En effet, Phegor eſt une montagne au Liv. des Nomb. XXIII. 28. & une ville dans Joſué XIII. 19. *Bethphegor*, Deut. XXXIV. eſt le temple que ce Dieu avoit en ce lieu. On pourroit ajouter que cette montagne s'appelloit פער, *peor*, ouvert, parce qu'elle s'ouvroit en effet & laiſſoit un paſſage, parcequ'il y avoit là un col, une ouvèrture dans les montagnes par où l'on paſſoit. Et de vrai c'eſt là que le peuple d'Iſraël paſſa.

Quelques-uns écrivent *Belſegor*. Le Mariage de *Belſegor*. C'eſt un petit ouvrage de Machiavel, dont la moralité eſt de faire voir qu'il ſe trouve quelquefois des femmes qui ſont plus méchantes que le Diable. Il a été traduit par M. Le Fevre, & imprimé à Saumur avec ſes vies des Poëtes Grècs.

BÉELTSÉPHON. ſ. m. *Beeltſephon*. C'eſt-à-dire, Dieu ou Seigneur caché, de בעל, *baal*, & צפון, *caché*, participe paſſif de צפה, *cacher*. Ou bien Dieu du Septentrion; car צפון, *tſaphon*, ſignifie auſſi en Hébreu Septentrion. C'eſt le nom d'un lieu ſitué proche de la mèr rouge, & de l'endroit où les Iſraëlites paſſèrent cette mèr à ſec. Quelques Auteurs veulent que ce fût une ville, & d'autres ſeulement un lieu, ou un rocher qui étoit dans le déſert. Les Rabbins diſent que c'étoit une idôle de Baal, qui avoit été placée là par les Égyptiens pour obſerver les Iſraëlites, & les empêcher de ſortir d'Égypte. צפה, d'où ils tirent צפון, ſignifie *ſpeculer*, *obſerver*; de ſorte que le nom de צפון, *ſpeculator*, auroit été donné à Baal comme celui de *Stator* à Jupiter, pour avoir arrêté une armée qui fuyoit. C'eſt une fâble. Ce n'étoit pas là la route qu'il falloit tenir naturellement pour ſortir d'Égypte. Le P. Kirker croit que ç'a pû être le nom d'un lieu, comme les Commentateurs de l'Écriture le diſent ordinairement; mais il juge que ce lieu n'a été ainſi appellé que parce qu'il y avoit une idôle de ce nom, qui y étoit adorée; que cette idôle étoit placée là comme le Gardien de l'Égypte, *Cuſtos Ægypti*, que le lieu où elle étoit placée le marque; que toute la côte de la mèr rouge étant pleine de montagnes, ou de baſſes, ou de lieux marécageux, à cet endroit ſeul il y avoit un port par où l'on pouvoit entrer en Égypte, ou en ſortir; que c'eſt pour cela que ce *Béeltſéphon*, c'eſt-à-dire, Bel Gardien, y avoit été placé. Il n'eſt point du ſentiment de ceux qui croyent que *Béeltſéphon* avoit la figure d'un chien. Cependant parce que les Égyptiens avoient la coutume de mettre Mèrcure ſur les chemins, comme le Gardien des chemins, il ſoupçonne que *Béeltſéphon* pourroit bien être ce Mèrcure, & ſi ceux qui lui donnent la figure de chien entendent par là Hermanubis, il eſt aſſez de leur ſentiment, il ne le croit pas néanmoins tout-à-fait certain. Quelques-uns écrivent *Béelzéphon*, & d'autres *Béelſéphon*; c'eſt un *tſade* en Hébreu, *Béeltſéphon*. Voyez ſur ſur ce Dieu Fagius ſur l'Éxode ch. 14. v. 1. Godwin *Moſes and Aaron* Liv. IV. ch. 3. & ſur tout le P. Kirker *Oedip. Æg. T.* 1. *Synt. IV. C.* 7.

BÉEL-ZÉBUT. ſ. m. Nom d'une idôle des Philiſtins. *Béelzebub*. Il faut écrire & prononcer *Béelzébut* en François, ou *Belzebut*. C'eſt l'uſage. Quelques-uns écrivent *Bélzébut*. M. Collier dans ſa Critique du Théâtre Anglois appelle les impiétez & les blaſphêmes que les Poëtes Anglois font vomir à leurs Acteurs ſur le théâtre, des éxhalaiſons échapées du cachot ténébreux d'Aſmodée & de *Bélzébut*. Ochoſias étant tombé d'une fenêtre de ſon Palais, envoya conſulter *Bélzébut* dans Accaron. God. Aujourd'hui on met deux *ee*. Or ſi c'eſt par le moyen de *Béelzebut* que je chaſſe les Démons, par le moyen de qui vos enfans les chaſſent-ils? Bouh. Et s'ils ont appellé le Père de famille *Béelzebut*, ne feront-ils pas encore plûtôt le même traitement à ſes domeſtiques? Port-R. Il ne chaſſe les Démons qu'au nom de *Béelzebut*, Prince des Démons. Et ſi je chaſſe les Démons par *Béelzebut*, vos enfans par qui les chaſſent-ils? Simon. Ainſi il ne faut point imiter les Traducteurs de Genéve & ceux de Louvain, qui diſent *Béelzebub*, ſuivant en cela les Traducteurs Latins, & l'Hébreu; car le texte Hébreu, 4ᵉ Liv. des Rois 1. 2. 3. 6. 16. dit toujours בעל זבוב, *Baal-Zebub*, qui ſignifie le *Dieu de la mouche*, ou le *Dieu des mouches*, en prenant ce ſingulier pour ſignifier l'eſpéce, comme ont traduit les Septante à l'endroit des Rois que j'ai cité, & quelques éxemplaires dans le Nouveau Teſtament. D'autres éxemplaires manuſcrits, les éditions du N. T. Aquila à l'endroit des Rois que j'ai cité, & en général tous les Grècs ſelon Capperonnier ſur Nicéphore p. 707. mettent *Béelzébul*, auſſi bien que les vèrſions Arabes, Coptes, & Éthiopiennes du N. T. que quelques Auteurs entreprennent de juſtifier. Le P. Kirker & Godwin diſent que ce ſont les Traducteurs qui l'ont mis éxprès, & pour donner à cette idôle un nom mépriſable; que *Baal-Zebul* veut dire Dieu du fumier, parce qu'en Chaldéen c'eſt la ſignification de *Zebul*, זבול. J'aimerois autant dire, que les Philiſtins eux mémes l'appelloient le Dieu de l'habitation, ou le Dieu du Ciel; car זבול en Hébreu ſignifie habitation, & il ſe dit par éxcellence du Ciel, qui eſt l'habitation de Dieu. Mais au vrai ni l'un ni l'autre ne ſont bien; parce que *Béelzebul* eſt une corruption ou changement que les Copiſtes ou que l'uſage a fait en Grèc dans ce nom, qui ſe dit dans la langue originale *Béelzebub*. Druſius & Capperonnier ne croyent pas qu'il faille reformer ce mot en Grèc, à moins qu'on ne prouve que c'eſt une faute de Copiſte, & non pas l'uſage qui l'a introduit. Il y a auſſi des gens qui prétendent que l'on a dit *Béelzebut* en Hébreu; que l'on a dit בעל זבבות, *Baal zebuboth*, au plurier, Dieu des mouches, qu'enſuite de *zebuboth* on a fait *zebboth*, & de *zebboth*, *zebot*, ou *zebût*. Mais on ne trouve que בעלזבות, *Beelzebut*, au ſingulier, & jamais *Béelzebuboth* au plurier. Ainſi il eſt clair que c'eſt un changement que nous avons fait dans nôtre langue du *b* en *t*; car nous ne mettons jamais le *b* à la fin des mots. Il n'y en a qu'un ſeul où il ſe trouve, qui eſt plomb, mais nous ne l'y prononçons pas. Il n'eſt donc point étonnant que nous l'ayons changé en *t* dans *Béelzébut*. *Béelzébut* étoit le Dieu d'Accaron, & on alloit l'y conſulter comme un Oracle, 4ᵉ Liv. des R. Ch. I. v. 2. 3. 6. 16. On ne ſçait pas trop pourquoi on l'appelloit Dieu de la mouche, ou Dieu mouche; ni qui lui donna ce nom, ſi ce furent les Accaronites, ou les Juifs par mépris. Quelques-uns diſent qu'il fut ainſi appellé à cauſe des mouches, qui ſe mettent ordinairement ſur les victimes; d'autres parce que ſon idôle toute graſſe de la

fumée

fumée des victimes qu'on lui ſacrifioit, étoit toujours couverte de mouches. Le P. Kirker croit avec raiſon que ce nom lui fut donné par les Accaronites, & non point par mépris ; car, dit-il, Ochoſias ne prétendoit point lui donner un nom mépriſable, 4e des Rois Ch. I. v. 2. lorſqu'il l'envoyoit conſulter ; & que c'eſt le même Dieu que les Grècs adoroient ſous le nom de Myagre, & dont parlent Pauſanias & Solin, & Pline dit qu'à Cyrene on invoquoit le Dieu Achor contre la multitude des mouches, qui engendroient la peſte. Il a voulu dire le Dieu d'Accaron ; *Béelzebub*, ou Myagre, eſt donc le Dieu qu'on invoquoit contre les mouches. Les Grècs ont encore honoré une pareille Divinité ſous le nom de Ζεὺς ἀπόμυιος, *Jupiter Chaſſemouche*. Voyez Godwin, *Moſes and Aaron Lib. IV. cap.* 3. Selden *De Diis Syriis Synt. II. cap.* 6. & ſur tout le P. Kirker *Oedip. Ægypt. T. I. Synt. IV. cap.* 6. Capperonnier croit que c'eſt par mépris pour ce Dieu que les Juifs dans la ſuite donnèrent ſon nom au Prince des Démons Matth. X. & XII. Voſſ. *de Idol. Lib. II. cap.* 4. croit que c'eſt le même que Béelſamen, ou le Soleil.

BÉER. v. neut. Ouvrir la bouche d'une façon niaiſe & admirative. *Ore hiante & patulo eſſe.* Le badaut s'amuſe à *béer* dès qu'il voit quelque chôſe d'extraordinaire.

BÉER, ſe dit auſſi des écoliers ou des gens de journée qui ſe détournent de leur travail, & qui perdent leur tems. Travaillez, & ne vous amuſez point à *béer*. On le dit auſſi de ceux qui cherchent quelque chôſe des yeux, & avec attention. Il *bée* de tous côtez pour voir s'il ne trouvera point un homme à qui il a à faire. *Curioſiùs circumſpicere*.

BÉER, ſe dit figurément de ceux qui déſirent quelque chôſe ardemment, & qui attendent. *Inhiare, avidiùs appetere*. Il y a longtems qu'il *bée* après cette charge.

On dit proverbialement, *béer* aux corneilles ; pour dire, être oiſif, s'ennuyer, ne rien faire. Il y a bien des Courtiſans qui *béent* aux corneilles, qui ſont long-tems à la Cour ſans rien attraper. Il y a des Auteurs qui diſent *bayer*. Voyez ce mot.

BEF.

BEFFLER. v. act. Mener un homme par le nez comme un buffle ; le tourner en ridicule, ſe moquer de lui, le tromper. *Illudere, os alicui ſublinere*. Quand on vient dans le monde, il ne faut pas ſe laiſſer *beffler*, on n'en revient point. Ce mari a été toûjours *befflé* par ſa femme, & par tout le monde. Ce mot eſt vieux, & ne peut plus entrer que dans le comique & burleſque.

BEFFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Illuſus, irriſus*.

BEFFROY. ſ. m. Tour, clocher, lieu élevé où il y a une cloche dans une place frontière, où on fait le guet, & d'où on ſonne l'alarme, quand les ennemis paroiſſent. *Specula*. Du Cange dérive ce mot du Saxon ou Allemand *bell*, qui ſignifie *cloche*, & *freid*, qui ſignifie *paix*. On l'appelle diverſement dans la baſſe Latinité, *belfredus, berfredus, berefridus, verfredus, bilfredus, balfredus, belfreit, belfragium, beaufroy* & *belfroy*. Nicod dérive ce mot de *bée*, & de *effroi*, parce qu'il eſt fait pour béer & regarder ; & enſuite donner l'effroy. Paſquier croit que c'eſt un mot corrompu, qu'il eſt dit ſimplement pour *effroy*, & que ſonner le *beffroy* n'eſt autre chôſe que ſonner l'effroy, *Rech. Liv. VIII. chap.* 62.

BEFFROY dans les coutumes d'Amiens & d'Artois eſt une tour où l'on met la ban-cloque, *Campana bannalis*, c'eſt-à-dire, la cloche à ban, ou la cloche deſtinée à convoquer les habitans d'une ville. La Chartre de l'affranchiſſement de S. Vallery accordée en 1376. par Jean Comte d'Artois porte ceci : Item nous avons donné & accordé Échevinage, ban-cloque, grande & petite ; pilori, ſeel, & Banlieuë aux Maires, Échevins & Commune de S. Vallery. DE LAURIÈRE *ſur Ragueau*. Ainſi le droit de *beffroy* étoit un privilége, & Charles le Bel en 1322. l'ôta à la ville de Laon avec pluſieurs autres, pour la punir d'un ſacrilége que les habitans commîrent dans l'Égliſe.

BEFFROY, eſt auſſi la charpenterie qui ſoutient les cloches dans un clocher. *Canterii*.

On appelloit autrefois *Beffroy*, ces tours ou machines de charpente montées ſur des roues, qui égaloient en hauteur les murs des villes qu'on attaquoit, ſur leſquelles on mettoit des ſoldats pour y jetter des traits, auparavant l'invention de l'artillerie. *Turris lignea ſuppoſita rotis*. Le Roman de Garin décrit ainſi un *beffroy* :

Un engin fet, de tel parler n'oi,
Qui ot de haut cent piez tos enterins.
Près de la porte fit venir tel engin,
A ſept eſtages tot droit de fuſt cheſnin,
Arbaleſtriers i a mis juſqu'à vint,
Bien fu cloez, couvert de cuir boli.

Quelquefois on trouve écrit *belfroit*, & *belfroy*, du Latin *belfridus*. On trouvera encore la deſcription d'un *beffroy* dans l'Empereur Léon *de Tacticis c.* 15. *n.* 30. dans Sanut. Liv. II. p. 4. c. 22. dans Juſte Lipſe *Polior. L. II. dial.* 4.

BEFFROY, ſe dit auſſi de certaines cloches qui ſont dans des lieux publics, qu'on ne ſonne qu'en certaines occaſions, comme de réjoüiſſances, d'alarmes, ou d'incendie. *Maximum cymbalum*. Selon Paſquier ſonner le *beffroy*, n'eſt autre chôſe qu'une corruption du langage ; pour dire, ſonner l'*effroy*. Il y a trois *beffrois* à Paris, celui de l'Hôtel de Ville, du Palais, & de la Samaritaine. Quand il naît un fils de France, on donne ordre de tinter le *beffroy* pendant vingt-quatre heures.

BEFFROY, en termes de Blaſon, eſt un nom que les Rois d'armes & Hérauts ont donné à un Écu vairé, ou compoſé de trois tires de vair, parce qu'il eſt fait en forme de cloches qui ſervent à ſonner l'effroy ; & quand on dit ſimplement *beffroy*, on doit entendre qu'il eſt compoſé d'argent & d'azur. *Laterculis argenteis ac cæruleis inſtructus*.

BEG.

BÉGAYEMENT. ſ. m. Prononciation imparfaite & difficile à entendre, cauſée par la difficulté que l'on a de prononcer certaines lettres de l'alphabet, telles que ſont le B, l'R & le T. *Lingua hæſitantia*.

BÉGAYER. v. neut. & act. Prononcer mal, ou avec difficulté ; répéter pluſieurs fois les mots, & les ſyllabes. *Balbutire*. Les enfans *bégayent* en apprenant à parler. Ceux qui ont la langue graſſe *bégayent* toute leur vie. Quand un homme a bû beaucoup, il commence à *bégayer*.

Tout charme en un enfant, dont la langue ſans fard,
Sçait d'un air innocent bégayer *ſa penſée.* BOIL.

BÉGAYER, ſe dit figurément des chôſes qu'on a peine d'expliquer, ou de faire entendre. Ce Commentateur n'a fait que *bégayer* en voulant expliquer l'Apocalypſe. Pardonnez, Seigneur, à vos enfans, s'ils *bégayent* ſur vôtre grandeur, pour tâcher de vous donner d'autres enfans. PELISS. Le ſourd *bégayant* guéri en prononçant *Epphatha*. ID.

BÉGAYER. Terme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui bat à la main, qui léve le nez, qui branle la tête, & qui ſecouë la bride. *Succutere*.

Ce mot vient de *bigare*, répéter : de *bis* on a formé *biga*, & *bigare*, comme de *ter* & de *quater*, *triga* & *quadriga*. HUET.

BEGHILER-BEGHI ou BEGLER-BEG, ou BEGLERBEY, ou enfin, comme on prononce ſouvent même en Turquie, BEYLER-BEY. ſub. m. &c. La Boullaye écrit *Beglerbeg*. C'eſt chez les Turcs un Gouverneur de Province. Un *Béglerbey* a ſous lui pluſieurs Sangiacs, ou Gouverneurs particuliers. On compte vingt-huit *Béglerbeys* dans tout l'Empire Ottoman. Les Turcs appellent *Dins-Béglerbey* le Bacha de la mer, ou l'Amiral de Turquie. *Deniz Beglerbeghi*. Beg, chez les Turcs ſignifie *Seigneur*, & Beglerbeg, ou *Beglerbeghi*, *Seigneurs des Seigneurs*. Voyez au mot BEY.

BÉGLIER-BEGLIC, ou BEGLIERBELIC. ſ. m. Nom de l'Office ou dignité de Beglerbey chez les Turcs. Il ſe dit auſſi du païs ſoumis au Beglerbey. *Præfectura*. C'eſt un Gouvernement Général, dans lequel ſont d'autres Gouvernemens particuliers, nommez Sangiacats. Il y a 22 *Beglier-belics* dans l'Empire du Turc. Le *Beglier-belic* de la Natolie renferme quatorze Sangiacats. Voyez les voyages de La Boulaye p. 534.

BÉGU, ou BAIGU, UË. adj. Ce mot ne ſe dit que des chevaux. Un cheval *bégu* eſt celui qui depuis cinq ans juſqu'à ſa vieilleſſe marque naturellement, & ſans artifice, à toutes les dents de devant, & y conſerve un petit creux & une marque noire, qu'on appelle gérme de feve. *Equus cujus in dentibus ſemper ætatis indicium remanet*. Les chevaux *bégus* ont les dents plus dures que les autres chevaux, ce qui fait que quand ils ont une fois marqué, ils marquent toûjours. Les cavales ſont plus ſujettes à êtres *bégües* que les chevaux.

BEGUARD. ſubſt. m. Nom de Secte. *Beguardus*. Les *Beguards*, ou comme quelques-uns écrivent, *Begguards*, ou *Begghars*, ſont des hérétiques qui s'élevèrent en Allemagne vers la fin du XIIIe ſiécle. Le Chef de cette Secte fut un certain Dulcinus. Leurs principales erreurs étoient que l'homme en cette vie pouvoit être impeccable, & acquérir un degré de perfection ſi élevé, qu'il ne pourroit plus croître ; qu'en cet état il n'étoit plus obligé ni aux jeûnes de l'Égliſe, ni à obéir aux ſupérieurs ; qu'il étoit heureux comme dans le Ciel ; que toute créature intellectuelle eſt de ſoi heureuſe ; qu'elle n'a que faire de la lumière de gloire pour l'élever à la viſion & à la poſſeſſion de Dieu ; qu'il n'y avoit que les imparfaits qui s'exerçaſſent à pratiquer des actes de vertu ; qu'on ne devoit point adorer JESUS-CHRIST quand on élevoit l'hoſtie, ni s'occuper des myſtères de ſon humanité ſainte. Ils blamoient les bonnes œuvres,

&

& débitoient des maximes d'impureté. Ces fanatiques, qui portoient l'habit monaſtique ſans garder aucune régle, & ſans obſerver le célibat, furent condamnez ſous Clément V. au Concile de Vienne l'an 1311. Pratéole, Sanderus, *hereſ.* 160. & 161. S. Antonin *Chron. P.* 111. *T.* 21. *c.* 3. §. 2. *Turre-Crem. Summ. de Eccleſ. P.* 11. *L.* 14. *c.* 36. Sponde, Bzovius, & Rainaldi à l'an 1310. & 1311. ont parlé des *Begguars.* Pierre Coëns en a fait l'hiſtoire, intitulée, *De origine Beguardorum.* Alex. Roſſæus in Πανσεβεία, Chriſt. Urſtiſius, dans ſon hiſtoire de Bâle, d'où ils furent chaſſez en 1411. & Phil. de Limborch, en ont auſſi parlé. Voyez Beguin.

BEGGUARS, ou BEGGHARS. On appelle de ce nom dans les Païs-Bas les Religieux du Tiers Ordre de S. François. Ce nom fit croire au peuple dans le XIVe ſiécle que les hérétiques dont nous venons de parler étoient de l'Ordre de S. François, c'eſt ce qui fit que Jean XXII. déclare qu'ils n'en ſont nullement, en les condamnant de rechef par une Décrétale de l'an 1322.

BÉGUE. adj. m. & f. Celui qui a difficulté de parler, qui ne peut achever de dire un mot ſans en répéter une partie pluſieurs fois. *Balbus, lingua hæſitans.*

Ménage dérive ce mot de *balbus*, qui ſignifie *bégue.* Borel le dérive de *beccus*, qui eſt un vieux mot Gaulois qui ſignifioit *béc.*

BÉGUEULE. ſ. f. Injure populaire qu'on dit aux femmes de baſſe condition qu'on taxe de niaiſerie, & d'avoir toûjours la gueule *bée*, ou ouvérte. *Fatua, inſulſa.*

BÉGUIN. ſ. m. Coëffe de linge qu'on met aux enfans ſous leur bonnet, & qu'on leur attache par déſſous le menton. *Linea puerorum calantica.*

Ce mot vient de *bégue*, parceque tous les enfans ſont *bégues* quand ils commencent à parler.

On dit proverbialement que les ânes ont les oreilles bien longues, parce que leurs mères ne leur ont point mis de *beguin.*

BEGUIN. ſ. m. Nom de Secte. *Beguinus.* C'eſt un nom que l'on donna au XIVe ſiécle, à des hérétiques, nommez autrement *Béguards.* Voyez ce nom. Ils ſe diſoient Pauvres Frères du Tiers Ordre de Saint François, & furent auſſi nommez Fratricellis, ils régnoient particulièrement en Provence, dit l'Hiſtorien de cette Province. Ils diſoient qu'il n'étoit point permis non ſeulement aux particuliers, mais même aux Communautez, de poſſéder des fonds ni rien en propriété, & ils traitoient le Pape d'Antechriſt, parce qu'il le permettoit à l'Ordre de S. François.

Quelques Sçavans dérivent les noms de cette ſecte du mot Saxon, ou Anglo-Saxon, *beggen*, *mendicare*, *mandier.*

BEGUINAGE. ſ. m. Maiſon de filles nommées Beguines; Couvent ou Communauté de Beguines, lieu où elles demeurent. *Beguinarum domus.* Ce mot ſe dit en Flandre & en Picardie. Meſſieurs de ville joüiſſent de la dépouille des Beguines d'Amiens, que l'on nomme encore aujourd'hui Le *Beguinage.* D. l. Morliere, *Antiq. d'Amiens. p.* 102. Le *Beguinage* de Malines eſt le plus beau de toute la Flandre. Il eſt grand comme une petite ville, & l'on dit qu'il y a dans ce *Beguinage* quinze ou ſeize cens Beguines, ſans comprendre les Penſionnaires, dont le nombre eſt trois fois plus grand. Il y en a eû en France, & au rapport de Thomas de Chantpré, Philippe de Montmiral en aſſembla cinq cens en pluſieurs *Beguinages.* S. Louïs établit des Beguines à Paris, & leur *Beguinage*, ou principale demeure, étoit où eſt préſentement le Monaſtère de l'*Avé Maria.*

BEGUINES. ſ. f. Ce ſont des Sociétez de filles dévotes établies en pluſieurs lieux de la Flandre, de Picardie & de Lorraine. *Beguina.* Il en eſt parlé dans l'Extravagante de Jean XXII. *Ratio recta.* Elles vivent du travail de leurs mains, & ont un genre de vie qui tient le milieu entre le laïque & le religieux, & ne font point de vœux. Il y en avoit autrefois pluſieurs en France, dont les Maiſons ont été données à des Sœurs du tiers Ordre de Saint François, comme ſont à Paris les Filles de l'*Ave Maria.* Les Sociétez de *Beguines* commencérent à Nivelle en Flandres l'an 1226 & en peu de tems elles ſe répandirent dans toute la Flandre, & même en France. Elles ne faiſoient point vœu de pauvreté, ni d'obéiſſance, mais elles avoient un habit particulier & fort modeſte: elle vivoient en commun & étoient gouvernées par des hommes d'une grande piété. Quelques-unes de ces *Beguines* ayant donné dans des erreurs pleines d'abſurdité, le Concile de Vienne, tenu ſous le Pontificat de Clément V. abolit leur inſtitut, & bientôt après il n'y en eut plus en France; elles ſe maintinrent ailleurs, & Jean XXII. ſucceſſeur de Clément V. expliqua le decret de ſon prédéceſſeur, & déclara qu'il n'y avoit de ſocietez éteintes que celles dont les *Beguines* étoient tombées dans l'héréſie. Thomassin. La porte des *Beguines* étoit une porte de la ville de Paris, ainſi nommée, parceque la demeure des *Beguines* en étoit proche. C'étoit le Monaſtère de l'*Ave Maria.*

Le nom de *Beguines* eſt venu à ces Communautez de filles, ſelon quelques-uns, de Lambert le Bégue, Prêtre, & Religieux, qui en fit l'inſtitution: Borel le dérive de Louïs le Bégue Roi de France; ou plûtôt de *beguin*, qui eſt leur coëffure. Mais d'autres prétendent que cette coëffure a pris leur nom d'elles, & non pas les *Beguines* de cette coëffure. Joach. Hopperus tire ce nom du vèrbe Allemand *beginnen*, qui ſignifie *commencer*, parceque c'eſt un commencement de l'Ordre monaſtique; *Quod initium*, dit-il, *rei monaſticæ ponant.* En Flandres, où les *Beguines* ſont en grand nombre, l'opinion conſtante eſt que leur nom vient de Begga, ou Bégge, leur Inſtitutrice, fille de Pepin de Landen, qui étoit fils du Duc Carloman, & petit-fils de Charles Comte de Heſbaye dans le païs de Liége. Cette Bégge étoit ſœur de Sainte Gèrtrude, Abbeſſe, & conjointement avec ſa mère Itte, ou Juberge, femme de Pepin de Landen, fondatrice du célébre monaſtère de Nivelle. Car il ne faut pas diſtinguer Bégge ſœur de Sainte Gèrtrude, de Bégue fils de Pepin, comme on a fait dans le prémière édition de ce livre; ni prendre ce Pepin pour un de nos Rois de France. Celui-ci fut ſeulement Maire du Palais ſous Sigebert. Cette dernière étymologie paroit la plus vraye.

Beguine. ſ. f. Eſt aujourd'hui en France parmi le peuple, au moins en pluſieurs endroits, un tèrme mépriſant, & ſignifie ſotte, imbécille, badine, qui n'a pas beaucoup d'eſprit, chipotière. C'eſt une *beguine.* Taiſez-vous *beguine.* C'eſt encore une vieille fille qu'on veut taxer de bigotterie.

On appelle auſſi quelquefois en général *Beguine*, toute religieuſe ou fille de Communauté, de quelque Ordre ou Congrégation qu'elle ſoit; & il a encore en ce ſens quelque chôſe de mépriſant. Ce ſont des *beguines*, diſent les gens du monde en parlant des Religieuſes, qui paroiſſent s'attacher à des chôſes qui leur ſemblent petites & légères, qui ſont des vetilles à leurs yeux.

Beguine. ſ. f. Femme de la Secte des Begains, ou Beguards. *Beguina.* Quelques-uns écrivent auſſi Begghines, mais cela n'eſt bon qu'en Flamand, ou en Allemand; en François il faut écrire *Beguin* ou *Beguines.* Voyez Beguard, & Beguin. Quelques-uns écrivent Bequins & Bequines; mais il eſt mal.

BÉH.

BÉHÉMOTH. ſ. m. Nom Hébreu, que l'on a retenu dans des vèrſions Françoiſes de la ſainte Écriture. Il eſt parlé de *Béhémoth* dans le livre de Job, & ce mot a éxèrcé les Interprétes anciens & modèrnes, & les Critiques. Les uns croyent que *Béhémoth* eſt l'éléphant, ils ſe fondent ſur ce que dans l'endroit de la ſainte Écriture où il eſt parlé de *Béhémoth*, il s'agit de donner une grande idée de la puiſſance de Dieu, ce qui ſe fait en parlant des deux plus grands animaux que Dieu ait créez, Leviathan & *Béhémoth*, la baleine entre les poiſſons, & l'éléphant entre les animaux tèrreſtres. D'autres penſent que *Béhémoth* ſignifie en général toute ſorte de bête d'une grandeur énorme. Il y en a qui prétendent que par *Béhémoth* on doit entendre le Diable, S. Grégoire de Nyſſe eſt de ce ſentiment. Voyez les Interprétes de la ſainte Écriture, ſur Job XL. 10. & Voſſius, *De Idol. L. III. cap.* 50.

BEHEN, ou BEN. Voyez BEN.

BEHIMA. C'eſt le nom d'une hèrbe qui croît dans la Province de Temécen en Afrique. Elle engraiſſe les chevaux & le bétail en moins de douze ou quinze jours, mais quand elle jette un petit épi barbu, on les empêche d'en manger, parce qu'elle les étrangle & les tuë. Marm. d'Ablanc.

BÉHOURD. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit une *joûte*, un choc de lances; combat que l'on faiſoit à cheval, la lance à la main; courſe de lances. *Lancearum exercitatio palæſtrica, haſtiludium.* Les anciens Romans font ſouvent mention de *béhourds* & tournois. En la baſſe Latinité on l'a appellé *behordium.*

BÉHOURDER, ou BÉHORDER, & BORDER. v. n. Vieux mot François dont on s'eſt ſervi en parlant des éxèrcices de jeunes gens où ils combattoient avec des lances & des boucliers. Les Eſpagnols ont encore retenu quelque eſpéce de ce jeu qu'ils appellent *cannas.* En France les gens de la campagne & la bourgeoiſie des petites villes ont eû auſſi ſemblable éxèrcice. A certain jour aſſigné, qu'on appelloit le jour de *Bouhordeis*, ils s'aſſembloient & joûtoient enſemble avec des bâtons & des cannes. Cela ſe pratique encore en Anglèterre en certains tems de l'année. Nicod & le P. Monet, au mot *Bouhordi*, diſent que ce mot ſignifie le prémier & ſecond Dimanche de Carême, ainſi c'étoit ces deux jours que l'on faiſoit en France cet éxèrcice. Les Italiens diſent *Bagordare* pour ſignifier le même éxèrcice, & les Académiciens della Cruzca l'expliquent par *Feſteggiare*, *armeggiando*, & *gioſtrando*; c'eſt-à-dire, faire ou célébrer une fête par des éxèrcices d'armes & des joûtes. Il paroit en effet par les éxemples qu'ils citent que c'étoit une eſpéce de fetes, ou Jeux ſolennels,

ſolemnels, dans leſquels les combattans ſe couronnoient de différentes branches d'arbres. Ils appellent auſſi bagordo l'arme offenſive dont on ſe ſervoit dans ces combats, & le combat même.

BÉJ.

BÉJAUNE. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux niais, & tout jeunes, qui ne ſçavent encore rien faire. *Pullus recentior.*

BÉJAUNE, ſignifie figurément, Ignorance, bévûë. *Ignorantia, ſtupor.* Il ſe dit en cette phrâſe provèrbiale: On lui a fait voir ſon *béjaune*; pour dire, ſon ignorance & ſa mépriſe.

Ce mot a été dit par corruption de *béc jaune*, par métaphore des oiſons & autres oiſeaux niais qui ont le béc jaune; ce qu'on a appliqué aux Apprentis en tous les arts & ſciences. *Rudis, Tiro, imperitus.* Et ainſi on faiſoit payer autrefois aux écoliers de Droit leur *béjaune*; pour dire, leur *bien-venuë*: & les Clercs de la Baſoche de Paris appellent encore les Lettres de *béjaune*, celles qu'on leur donne pour atteſtation du ſervice qu'ils ont fait chez les Procureurs, quand ils veulent être reçus à une telle charge. On a appellé auſſi *béjaune*, le feſtin que faiſoient les Clercs, ou les Apprentis, lorſqu'ils étoient reçus en charge, ou paſſez Maîtres. *Tironis epulum Tirocinio excedentis.* Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a appellé *bejaunus* un jeune écolier de l'Univerſité, & *bejaunium* le feſtin qu'il faiſoit pour ſa bienvenuë.

BEID. ſ. m. Plante d'Égypte. Ses feüilles ſont deux à deux, larges, & fort épaiſſes, d'où il écoule une liqueur blanche. Ses fleurs ſont de couleur de ſafran, tirant ſur le rouge.

BEIRA. ſ. f. Province du Royaume de Portugal, bornée au nord par celle de Tra-los-Montus, & d'Entre-Douro & Minho; au midi par l'Eſtramadoure de Portugal, au levant par l'Eſtramadoure d'Eſpagne, & au couchant par l'Océan Atlantique. *Beira.* On prétend que c'eſt le païs des anciens Tranſcadani. Conimbre eſt Capitale de la Province de *Beira*.

BEIRAM. ſ. m. Tèrme de Relation. Mot Turc, qui ſignifie Fête ſolennelle. *Feſtum, dies feſtus, dies ſolemnis.* Les Muſulmans n'ont que deux *Beirams*. Le prémier tombe au 10ᵉ jour du dernier mois de l'année Arabique, & s'appelle *Beiram Buink*. Grand *Beiram*. Le ſecond finit le jeûne du mois Ramazan, & tombe au prémier jour du mois de Scheval; on le nomme *Beiram Kutſchuk*, ou *Kitchi-Beiram*, petit *Beiram*. On l'appelle communément la Pâque des Turcs, & dans l'opinion du vulgaire elle paſſe pour leur plus grande Fête, & pour le Grand *Beiram*. D'HERB. Le P. Roger écrit *Behiram*; mais mal.

BEL.

BEL. Voyez BEAU.

BEL. ſ. m. *Belus.* C'eſt le nom d'un Dieu, ou d'une idôle des Babyloniens. Il eſt parlé de *Bel* dans la prophétie de Daniel. Aléxandre étant à Babylone fit réparer le temple de *Bel*. *Bel*, ou *Belus*, fut un Roi de Babylone, le prémier du monde à qui l'on décerna les honneurs divins, à ce que l'on croit, ce qui fut le commencement & l'origine de l'idolatrie. On ne convient point quel fut ce *Bel*. Xénophon, ou l'Auteur du *livre De Æquivocis*, qu'on lui attribuë, dit qu'on appelle Saturne tous les Princes qui avoient autrefois fondé quelque ville célébre; & leurs fils Jupiter; & il ajoute que Nembrod eſt Saturne, & que *Belus* ſon fils eſt le Jupiter Babylonien. Le P. Kirker, *Oedip. Æg. T. I. p.* 263. croit que *Baal*, ou *Bel*, eſt Nembrod. Pluſieurs autres ſont du même ſentiment. D'autres diſent que c'eſt Cham fils de Noé, ou Menes. C'eſt le ſentiment du Chevalier Marsham, qui prétend que Belus, Menes, Hammon, Oſiris & Adonis, ſont le même. Il fut, dit-on, père de Ninus, qui lui fit ériger une ſtatuë. Il avoit un temple magnifique à Babylone, qu'Hérodote a décrit dans ſon prémier livre. Si c'eſt Nembrod il fut le fondateur de Babylone. On dit qu'il fut grand Aſtronome, cela s'entend, pour ſon tems, & que c'eſt pour cela qu'on l'appella *Baalſemen*, Seigneur du Ciel. Quelques-uns prétendent qu'il ne fut point l'auteur de l'idolatrie, mais que ce fut Sarug. Voyez Euſebe dans ſa Chronique, & dans la Préparation Évangelique, L. IX. c. 4. S. Auguſtin, de la Cité de Dieu L. XVIII. c. 2. 17. 21. Bede, *De 6. ætat.* S. Jérôme ſur Oſée dit que ce fut Sémiramis qui enflée de la victoire qu'elle remporta ſur Zoroaſtre Roi des Bactriens, donna commencement à l'idolatrie en faiſant un Dieu de Ninus ſon mari fils de *Belus*. Servius prétend que *Belus* eſt le Soleil, que c'eſt de ce nom que les Grècs ont formé le nom Grèc Ἥλιος, changeant le *B* en aſpiration; que c'eſt de là auſſi que vient le nom Punique, ou Carthaginois, *hal*, qui ſignifioit Dieu. Mais comme le P. Kirker l'a remarqué, *Oedip. Ægyp. T. I. p.* 264. *Synt. IV. c.* 4. Servius s'eſt trompé, il ne faut que ſçavoir un peu d'Hébreu pour en être convaincu. Ce nom vient de אל, qui ſignifie, Dieu.

Il y a eû pluſieurs *Bels*, ou *Baals*. Le *Bel* Égyptien; qui ſelon le P. Kirker eſt Mitſraim. Le *Bel* Babylonien, qui eſt ſon petit fils Nimrod, qu'on appelle auſſi Jupiter Babylonien, & que Sanchoniathon & Euſébe diſent avoir été fils de Saturne. Il y a un *Belus* petit fils de Jupiter, fils d'Épaphus Roi d'Égypte, qui a encore eû pour fils un autre *Bel*, ou *Belus*. Le *Bel* Tyrien, ou des Phéniciens, qui l'appelloient Baal, & qui en diſtinguoient pluſieurs, Baalberith, Baalgad, Baalſenon, Baalſephon, &c. Voyez BAAL, & BEEL, & tous ces mots en leur place. Voyez auſſi Voſſius, *de Idol. L. I. c.* 16. *&* 24. *L. II. c.* 6. *&* 15.

BELANDRE, ou BELANDE. ſ. f. *Belandre* ſe trouve dans l'Hydrographie de Fournier, & *Belande* dans l'Hiſtoire du ſiége de Dunkerque par M. Sarazin. D'où l'on peut conclurre que l'un & l'autre ſont bons; ſi ce n'eſt que *Belande* eſt un peu plus doux que *Belandre*, ce qui ſuffit pour le faire préferer. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un tèrme de Marine, qui ſignifie un petit bâtiment de mèr qui eſt fort plat de varangue, qui a ſon appareil de mats & de voiles ſemblable à celui d'un heu, & dont la couvèrte, ou le tillac, s'éleve de prouë à pouppe d'un demi-pied plus que le platbord. Ainſi entre le platbord & le tillac, il y a un eſpace d'environ un pied & demi qui régne en bas, tant à ſtribord qu'à basbord. Les *Belandes* ſèrvent au tranſport des marchandiſes; & les plus grandes, qui ſont de 80 tonneaux, ſe peuvent conduire par trois ou quatre perſonnes. Elles vont à la bouline, comme le heu, & ont des ſemelles pour cela. On s'en ſert principalement dans la baſſe Flandre, étant fort propre pour aller ſur les canaux, & ſur les rivières. Le Maître y loge ordinairement avec toute ſa famille, n'ayant point d'autre maiſon que ſa *Belande*.

BELAMIE. ſ. f. *Belamia.* Eſpéce de vêtement, ou tunique, dont il eſt parlé au C. II. de la Régle de Fontevrault, faite par Robert d'Arbriſſel. *Ut non habeant veſtimenta fimbriata, neque in lecto præter belamiam.*

BELATUCADRE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu adoré autrefois en Anglètèrre. *Belatucadrus.* On ne le connoît que par trois inſcriptions qui ſont dans le Comté de Cumberland.

La prémière eſt,

DEO
SANCTO BELA
TVCADRO
AVRELIVS
DIATOVA ARA E
X VOTO POSVIT
LL MM.

La ſeconde,

DEO BELATVCAD
RO LIB. VOTV
M FECIT
IOLVS

Et la troiſiéme,

BELATVCADRO
IVL. CIVILIS OPT
V. S. L. M.

Selden, dans ſon Traité *De Diis Syriis Synt. II. c.* 1. prétend que ce *Belatucadre* eſt le même Dieu que Belenus, & Abellion, qui étoient honorez par les Gaulois & par les Noriques, comme il paroît par Tertullien. Julius Capitolinus dit le même des habitans d'Aquilée. Il veut encore que tous ces noms ſoient tirez de celui de *Bel*, ou *Baal*, & que ce ſoit la même chôſe; enfin, il ſoutient, avec Voſſius, *de Idol. L. II. c.* 17. que tous ces noms ſont des noms différens du même Dieu, qui eſt le Soleil. La dernière de ces trois inſcriptions eſt, ſelon lui, du tems de l'Empereur Commode, environ 200 ans après la naiſſance de JESUS-CHRIST.

BELAY. Voyez BELLEY.

BELEN, ou BELIN. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Anciens Gaulois. On trouve en Latin, *Belenus, Belinus*, & *Bellenus*. On lit dans Hérodien, L. VIII. c. 3. Βέλιν, mais Saumaiſe ſoutient dans ſes Notes ſur Capitolin que c'eſt une faute, & qu'il faut lire Βέλενον. Il étoit honoré ſur tout à Aquilée en Italie, dans la Gaule Ciſalpine, dont il étoit protecteur, & où il avoit des Aruſpices par leſquels il rendoit des oracles, comme il paroît par Jule Capitolin, dans la vie de Maximin, c. 22. Hérodien dit auſſi dans l'endroit que nous venons de citer, qu'il avoit un Oracle qu'il appelle l'Oracle du Dieu de la patrie, Θεοῦ ἐπιχωρίου. Jule Capitolin dans les deux Maximins, p. 146. de l'hiſt. Auguſt. l'appelle d'abord *Belenus*, & enſuite *Apollo*; en effet, *Belenus* étoit la même chôſe que le Soleil & Apollon, & les anciennes inſcriptions à l'honneur de ce Dieu, qu'on a trouvées à Aquilée, l'appellent Apollon *Belenus*, C. APOLLINI BELENO AVG. IN HONOREM C. PETTI. Et une autre, APOLLINI BELENO C. AQVILEIENS. FELIX. Quelques-uns, dit Saumaiſe dans ſes Notes ſur Capitolin, p. 253. lui donnent auſſi le titre d'Aquiléïen. APOLLO BELENUS AQUILEIENSIS. Au reſte, ce n'étoit pas ſeulement un Dieu de la Gaule Ciſalpine; il étoit auſſi honoré dans la Tranſalpine, comme il paroît par Auſone dans les Profeſſeurs de Bourdeaux, où il dit à l'éloge de Patera, qu'il étoit de Bayeux, de

race

race de Druïde, & de ceux qui ſervoient le Dieu *Belenus* dans ſon temple. Il parle encore dans la 10ᵉ piéce de ce même livre d'un nommé Phœbicius de race de Druïdes, qui étoit Sacriſtain de *Belenus*; ce qui montre que ce Dieu étoit honoré des Gaulois. Cependant Tertullien, c. 24. dit que *Belenus* eſt Dieu des Noriques, ce que Saumaiſe dans ſes Notes ſur Vopiſcus, p. 382. étend à toute l'Illyrie; & parce qu'il paroit par Vopiſque au commencement de ſon Aurélien que la forme & les ornemens que les Illyriens donnoient à *Belenus* étoient les mêmes que ceux de Mithra chez les Pèrſes, il en conclut que le *Belenus* de l'Occident étoit le Mithra de ces Orientaux. Joſeph Scaliger, *Auſon. Lect. L. I. c. 9.* qui croit comme Herodien, Vopiſque, Saumaiſe, Elias Vinet, Selden, Voſſius, que *Belenus* étoit le même qu'Apollon, dit que c'eſt de là que les Gaulois appelloient *Belenium*, l'hèrbe dont ils frotoient leurs fléches. Voyez encore Cambden, *Britan. p.* 70. 71. Apollon a été adoré d'un culte particulier dans Vienne, & le Soleil de même, ſous le nom de *Belenus* & de *Belinus*. CHORIER. Voyez encore Voſſius, *de Idol. L. I. c. 35. L. II. c. 17.*

Quelques-uns croyent que ce mot, *Belenus*; car c'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas *Bellenus*, comme Vinet le conclut de la 10ᵉ piéce d'Auſone ſur les Profeſſeurs de Bourdeaux, où ce nom a les deux prémières bréves; quelques-uns, dis-je, croyent que ce nom vient de Béel, & Énos, qui ſignifie l'ancien Énos, que les Eſſéens & les Machabées reconnoiſſoient pour leur Chef; ils ajoutent que les Druïdes tenoient quelque chôſe des Eſſéens & des Machabées, qu'ainſi il n'eſt pas ſurprenant qu'ils honoraſſent le Soleil ſous ce nom; opinion ſans fondement, & hors de toute vraiſemblance. Selden & d'autres le font venir de בעל, *Baal*, ou *Belus*. Elias Schedius, perſuadé comme les autres que *Belenus* eſt le Soleil, a cru que ce nom n'étoit qu'un aſſemblage de lettres, qui priſes enſemble font en chifre le nombre de jours que le Soleil eſt à faire ſa révolution. Car,

Β	Η	Λ	Ε	Ν	Ο	Σ
2,	8,	30,	5,	50,	70,	200

font 365; mais eſt-il ſeur que ΟΣ, ou US, ſoit du nom Gaulois, & que ce ne ſoit pas une tèrminaiſon Grécque, ou Latine, ajoutée au mot Gaulois, Illyrien, ou Phénicien? Elias Schedius, *de Diis Germanis*, Elias Vinet dans ſon Commentaire ſur Auſone, & les autres Auteurs que j'ai citez, parlent de ce Dieu.

BELE. ſ. f. Les enfans nomment ainſi un petit bâton aigu des deux côtez; ils frappent d'un autre plus grand une des deux pointes, & le font ſauter en l'air. C'eſt un de leurs paſſetems. Chez les Grècs, βέλη & βέλος, eſt un trait, ou un dard. CHORIER. C'eſt en Dauphiné qu'on l'appelle ainſi. A Paris les enfans le nomment bâtonnet, en Berry *bicarelle*, ou *bigarrelle*, en Touraine *pic*.

BELETTE. ſ. f. Petit animal ſauvage qui fait la guèrre aux pigeons, qui a le goſier blanc, le dos rouge, & le muſeau étroit. *Muſtella*. Il y en a de deux eſpéces: l'une qui eſt ſauvage, qu'on appelle proprement *mouſtelle*, qui vit à la campagne: l'autre domeſtique, qui ſe cache dans les greniers, qu'on appelle *fouïne*. Cet animal eſt petit, mais cruel & hardi. Ovide a dit que la *belette* faiſoit ſes petits par la bouche: mais c'eſt à cauſe que l'amour qu'elle a pour ſes petits, fait qu'elle les tranſporte ſouvent d'un lieu en un autre. Plutarque dit qu'il y en a qui croyent que la *belette* s'accompagne avec ſon mâle, & qu'elle fait ſes petits par la bouche, & que les Theſſaliens honoroient les *belettes*. On dit que la *belette* combat le ſerpent ayant auparavant mangé de la ruë; Plutarque dit au contraire que quand les *belettes* ont mangé un ſerpent, elles prennent de la ruë pour ſe purger. Elle fait mourir le baſilic, ſelon Pline; & elle recouvre la vuë comme le lezard, ſi par accident elle a un œil crevé, ou poché. Les fumées de fouïnes, martes & *belettes*, ſentent le muſc. La cendre de la *belette* incorporée dans de l'eau, & appliquée ſur le front, ôte les douleurs de tête; & ſi on la jette dans les yeux, elle guérit les cataractes. Les Naturaliſtes mettent au rang des *belettes* les martes, les furets & les écurieux. Les Eſpagnols appellent ce petit animal *comadreja*, & les Italiens *donnola*.

BELGE. ſ. m. & f. *Belga*. Nom de peuple. Les *Belges* ſont des anciens peuples des Gaules. Ils habitoient au nord des Celtes, deſquels ils étoient ſéparez par la Marne & la Seine, comme dit Céſar au commencement de ſes Commentaires. Il ajoute que les *Belges* étoient les plus braves des trois nations qui occupoient la Gaule. Les *Belges* étoient les inventeurs du Char, nommé *Eſſedum*, à moins que Virgile dans ce vers L. III. Georg. verſ. 204.

Belgica vel molli melius feret eſſeda collo,

n'ait mis *Belgica* pour *Gallica*, comme Servius l'interpréte.

Quelques Auteurs, au rapport d'Hoffman, font venir ce nom du mot Alleman *Wahlen*, ou *Walgen*, qui eſt le nom que les Allemands donnent aux François & au Italiens; mais ce mot ne paroit pas ſi ancien que celui de *Belga*, & eſt formé ſur lui, ou ſur celui de Gallus. La partie de l'Italie qui touche l'Allemagne étoit la Gaule Ciſalpine. D'autres font venir ce nom du mot *Balgen*, qui ſelon Junius ſignifie *combattre*, & venir aux mains, & ils diſent qu'il fut donné aux *Belges*, à cauſe de leur férocité naturelle dans les combats, ou de leur humeur guèrrière. Je crois qu'on peut dire auſſi vraiſemblablement que ce nom eſt un mot Celtique, que dans cette langue qui venoit de l'Hébreu on diſoit, comme en Hébreu, בלג, *balag*, que Buxtorf traduit *confortare ſe*; que de là ſe forma le mot *Belga*, qui fut donné à ces peuples, parce que, comme dit Cêſar, *horum omnium* (*Celtarum & Aquitanorum*) *fortiſſimi ſunt Belgæ*. Comm. L. I. c. 1. Guillaume Breton, Auteur de la Philippide, le tire de Berg S. Vinoch, comme ſi le mot *Belga* n'étoit pas plus ancien que celui de ce Fort. Le Moine Robert, dans ſa Chronique à l'an 1210. dit qu'il vient de *Belgis*, ancien nom de la ville de Treves. D'autres le dérivent auſſi d'une ville nommée *Belgis*, mais ils la placent en Bourgogne, & diſent que c'eſt Baugey proche de Mâcon, mais les *Belges* n'habitoient point là.

On appelle aujourd'hui *Belges* en Poêſie Françoiſe, & en Latin, tant en prôſe qu'en vers, les habitans des XVII. Provinces des Païs-Bas.

Pourriez vous en vouloir une plus ſeure marque,
Belges? *Vous le voyez, cet illuſtre Monarque,*
A vos temples ouverts conduire ſes vainqueurs,
Pour y bénir le Ciel de vos propres bonheurs. CORN.

BELGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Belges, qui concèrne les Belges. *Belgicus*. Ce mot ſe diſoit autrefois par rapport au peuple Gaulois, qu'on appelloit *Belges*. Aujourd'hui il eſt fort bien reçû dans nôtre Poêſie, & pourroit même trouver place dans la prôſe, pourveu qu'on en uſât ſobrement, pour ſignifier ce qui concèrne les Peuples des Païs-Bas. Ainſi nous diſons, Nos bataillons, nos armées, ont inondé les plaines *Belgiques*, &c.

Déja plus favorable à tes exploits nouveaux,
La victoire revient embraſſer tes drapeaux:
Dans les Belgiques *champs, ſur un tas de victimes,*
Tu l'as vuë expier ſon erreur & ſes crimes.

Le Lion *Belgique*, c'eſt-à-dire, les Belges, parce que les armes des Provinces unies ſont un Lion.

La Gaule *Belgique*, eſt le païs qu'habitoient les anciens Belges. *Belgium*. Nous ſçavons ſes bornes du côté du midi & de l'Orient, & de l'Occident; car Céſar dit qu'ils étoient ſéparez des Celtes par la Marne & la Seine, & qu'ils étoient voiſins des Gèrmains qui habitoient de l'autre côté du Rhin, ainſi ils s'étendoient juſqu'à ce fleuve, qui les ſéparoit des Germains, ou Allemands; mais on ne ſçait pas ſi bien juſqu'où ils s'étendoient du côté du nord. Cluvier prétend que la Gaule *Belgique* étoit le païs des *Bellovaces*, aujourd'hui le Beauvaiſis. Samſon y ajoute l'Amienois, l'Artois, & peut-être même le Vèrmandois, & les Sylvanectes, ou le païs de Senlis. Céſar L. V. C. 24. diſtingue le païs des Belges de celui de Rheims, des Morins, des Nerviens, & des Eburons, mais Hertius y comprend le païs des Atrébates, ou l'Artois. Ainſi il ſemble que les Belges ne s'avançoient point du côté de l'Occident juſqu'à l'Ocean Britannique, & que du côté du Septentrion il ne paſſoit pas les Atrébates.

Aujourd'hui par la *Belgique*, ou le païs des Belges, *Belgium*, nous entendons les XVII Provinces des Païs-Bas, c'eſt-à-dire, que nous le commençons où il finiſſoit autrefois; mais, comme je l'ai dit, cela n'eſt preſqu'en uſage qu'en poëſie. En Latin on ſe ſert de ce nom en prôſe comme en vers dans ce ſens. Waſſebourg Archidiacre de Verdun a fait les antiquitez de la Gaule *Belgique* en deux vol. *in fol.* 1549. Petrus Divæus a écrit *De Belgio veteri*, du païs des Belges ſous les Romains. Il avoit auſſi traité de l'État du même païs ſous les Francs; mais cette partie n'a point été imprimée, dit Miræus, qui l'avoit manuſcrite.

BELGIQUE. ſ. f. uſité dans l'hiſtoire Ècléſiaſtique. *Belgica*. C'eſt le nom qu'on a donné à deux Provinces Ecléſiaſtiques des Gaules. La prémière *Belgique*, *Prima Belgica*, c'eſt la Province dont Trèves étoit la métropole. Elle comprenoit l'Archevêché de Trèves, & les Évêchez de ſes ſuffragants; qui ſont Metz, Toul & Verdun. La ſeconde *Belgique*, *Secunda Belgica*, c'eſt la Province de Rheims, qui comprenoit les Diocèſes de Rheims, de Soiſſons, de Châlons ſur Marne, de Laon, de Senlis, de Beauvais, d'Amiens, de Noyon, de Boulogne, de Cambray, d'Arras, de Tournay & de Térouenne. Voyez la Notice des Évêchez de Papirius Maſton.

BELGRADE, ſ. f. ville de Turquie en Europe, dans la Servie, proche du Danube, un peu au deſſous du confluent de la Sare. *Alba Græca*, *Alba Bulgarica*, *Belgrada*. *Belgrade* s'appelle autre-

ment Albe Grecque, & en Allemand Griechiſh Wiſſenbourg. Les Hongrois la nomment *Nandor Alba*. *Belgrade* fut venduë par le Deſpote de Sèrvie au Roi de Hongrie, auquel elle fut ſoumiſe juſqu'en 1521. que Soliman II. s'en rendit maître. Les Impériaux la prirent en 1688 ſous la conduite du Duc de Bavière, & la perdirent en 1690. Loyd croit que ceux qui la prennent pour l'ancien *Taurunum* ſont mal fondez, & que *Belgrade* ſeulement s'eſt accruë des ruines de cette ville. Voyez Hoffman, Maty, Corneille.

Il y a encore une autre *Belgrade* en Turquie ſur la mèr Noire, à ſix ou ſept lieuës de Galata au Septentrion, qu'on a ainſi appellée à cauſe de ſa beauté. T. Corn. *d'après Wheler, Voyage du Levant*.

BELIAL. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne au Démon, & qui ſignifie en général quelque chôſe de fort mauvais, fort malin; celui qui ne ſçauroit ſouffrir le joug: ce qui convient très-bien au Démon, aux libertins, & aux grands pécheurs. S. Paul. 1 Cor. VI. 15. donne ce nom au Démon, & l'oppoſe à J. C. Quel accord entre J. C. & *Belial*? Port-R. Et quelques-uns croyent en effet que c'eſt un nom du Démon; Aquila le rend par Apoſtat, Ἀποστάτης, & Suidas au mot Βελίαρ, où il faut lire Βελίαλ, comme a remarqué Hoffman, & comme M. Kuſter a corrigé, Suidas dit que c'eſt là ſa ſignification en Hébreu. La Paraphrâſe Chaldaïque l'interprète רשעא, *impieté*, *méchanceté*; mais je ne ſçai où un Auteur moderne a pris que *Belial* eſt le nom d'une idole des Sidoniens: ce Dieu de Syrie a échappé, ſi je ne me trompe, à Seldenus.

L'Écriture fait entrer ce nom dans pluſieurs phrâſes que nôtre langue a conſacrées; ainſi l'on dit, *Enfans de Belial*, *Deut*. XIII. 13. Des enfans de *Belial* ſont ſortis de vous, qui ont détourné du Seigneur les habitans de leur ville. Sacy. Fille de *Belial*, 1. des Rois I. 16. Anne répond au grand Prêtre Héli, qui l'accuſoit d'être yvre, Ne croyez pas que vôtre ſervante ſoit comme l'une des filles de *Belial*, Sacy. Et Seméi dit à David, II. des Rois XVI. 7. Sors homme de ſang, & homme de *Belial*. Id. David dit au même livre XXII. 5. Les douleurs de la mort m'ont aſſiegé, les torrens de *Belial* m'ont épouvanté. Id. Nahum I. 15. promet à Juda que *Belial* ne paſſera plus au milieu de lui; parcequ'il eſt entièrement détruit. R. David Kimhhi, dans ſon Commentaire, dit que *Belial*, ſignifie Sennacherib, qui étoit mort.

Ce mot eſt Hébreu, mais il n'eſt pas aiſé d'en déterminer l'étymologie. Quelques-uns prétendent qu'il eſt formé de la négation בל, ou בלי, & de עול, *joug*; & qu'il ſignifie un homme qui n'a point de joug, & qui ne le peut ſouffrir, qui ſecouë le joug de Dieu, de la loi, de ſa conſcience; un impie, un ſcélérat. Il ſemble que ç'ait été là le ſentiment des Septante, qui traduiſent בני בליעל, *Enfans de Belial*, παράνομοι. Ils le traduiſent encore en d'autres endroits λοιμὸς, ἀσεβὴς; ἄφρων, ἀνόμημα, ἀνομία, παλαίωσις. Peut-être auſſi étoit-ce le ſentiment d'Aquila, qui le rend par Ἀποστάτης, *Apoſtat*. C'eſt celui de S. Jérôme, de pluſieurs récens, auſſi bien que des Thalmudiſtes au Traité Sanhédrin, & de R. Schélomoh, *Deuter*. XIII. 13. D'autres en y donnant le même ſens le tirent de בלי, *non*, & על, *ſur*, *au deſſus*, comme ſi l'on avoit voulu dire que c'eſt un homme qui ne peut ſouffrir perſonne au deſſus de lui, ni maitre, ni ſupérieur, &c. Ceux qui croyent que c'eſt un nom du Diable, le dérivent de la même négation בלי, *ſans*; & de על, qui ſignifie le *Très-Haut*, pour dire, celui qui eſt ſéparé du *Très-Haut*. Arias Montanus le compoſe de בלי, *non*, & עלה, *monter*, de ſorte que *Belial*, ſelon lui, eſt la même chôſe que celui qui ne monte point, qui n'avance, qui ne profite point, *abſque profectu*, *homo frugis*, *profectûs & emendationis expers*. Il a pris cette interprétation de R. D. Kimhhi, qui explique ce mot בלי עלה ויצליח, *qui ne monte & ne proſpère pas*. D'autres après les Rabbins le dérivent de בלי, & de יעל, *profuit*, & le prennent pour inutile, qui n'eſt bon à rien, un vaurien, méchant, mauvais. Grégorius Grégori, dans ſon *Lexicon Sanctum C*. 618. croit qu'on peut encore le tirer de la négation בלי, & de עלל, *faire*, & l'expliquer, un pareſſeux, un fainéant.

BELIC, ou BELIF. Tèrme de Blaſon, dont on ſe ſert quelquefois pour ſignifier *gueules*, ou couleur rouge. *Coccineus*.

BÉLIDE. ſ. c. Nom patronymique, qui ſignifie, Qui eſt de la race de Belus. Ainſi Virgile Ænéid. L. II. v. 81. appelle Palamede *Bélide*, & les Danaïdes ſont auſſi appellées *Bélides*, parcequ'elles étoient petites filles de Bel ſurnommé l'ancien, père de Danaus Roi d'Argos, dont elles étoient filles.

BELIER. ſ. m. C'eſt le mâle de la brebis qui engendre les agneaux; qui a une toiſon de laine, & des cornes en forme de volute. *Aries*. Le *belier* Colonel de la laineuſe troupe. Ronsard. Les *beliers* doguent les uns contre les autres, c'eſt-à-dire, ſe battent entre eux en ſe préſentant la tête. Un divertiſſement des Rois de Pèrſe eſt de faire choquer des *beliers* pour qui l'on parie de tous côtez, pendant que les maitres & les intéreſſez de part & d'autre les animent au combat. Wicqfort. Il ne faut qu'un bon *belier* pour tout un troupeau de brebis. Quand les Romains déclaroient la guèrre à quelqu'un de leurs voiſins, le Hèraut appellé *Fecialis* prenoit un *belier*, le conduiſoit ſur les tèrres de l'ennemi, & l'y abandonnoit, pour marquer que ces tèrres ſeroient bientôt des paturages du peuple Romain.

Ménage dérive ce mot de *vellarius*, qui a été fait de *vellus*, *toiſon*. D'autres de *balarius*, ou de *balare*; Borel de *belin*, vieux mot François, qui ſignifioit *ſot* & *mouton*; le Père Thomaſſin de l'Hébreu *Baal*, *dominus*, maitre, parce que le *belier* eſt le maitre du troupeau, il y domine; mais cette étymologie eſt tirée de bien loin; Guichard de יובל *Jobel*, mot Hébreu, qui ſe donne au même animal.

Belier, eſt auſſi une groſſe poutre de bois fèrrée par le bout, & qui a quelquefois des pointes en forme de cornes de *belier*. *Aries*, *arietaria machina*. Les Anciens s'en ſervoient avant l'invention du canon pour battre les murailles d'une ville. Il y a pluſieurs ſortes de *beliers* décrits dans Juſte Lipſe, Vegece, & autres. M. Félibien dit qu'il y avoit trois ſortes de *beliers*; les uns qu'on ſuſpendoit à des cordes; les autres qui couloient ſur des rouleaux; & les autres que ſoutenoient ſur leurs bras ceux qui les faiſoient agir contre la muraille qu'on vouloit bàttre. Vitruve aſſure que ce furent les Carthaginois qui inventèrent le *belier* pendant qu'ils aſſiégeoient Cadis. Ils ſe ſervirent d'abord d'une groſſe piéce de bois que pluſieurs hommes tenoient entre leurs bras, & dont ils donnoient de grands coups contre la muraille. Péphaſmenos Tyrien trouva le moyen de ſuſpendre cette groſſe piéce de bois à une autre. D'autres partagent entre Geras & Péphaſmene la gloire d'avoir trouvé le moyen de ſuſpendre le *belier*. La machine qu'on oppoſoit au *belier* pour en arrêter la force s'appella Loup. Joſeph de la Guèrre des Juifs L. III. C. 15. remarque que ce qui fit donner à cette machine le nom de *Belier*, c'eſt qu'elle étoit armée au bout d'un gros fèr qui avoit la forme de tête de *belier*, & apparemment on lui donna ce nom & cette forme, parce qu'elle doguoit les murailles à peu près comme les *beliers* doguent les uns contre les autres, c'eſt-à-dire, parcequ'elle frapoit les murailles à peu-près de même qu'un *belier* heurte ſon adverſaire. Enfin, Polydus Theſſalien donna ſa perfection à cette machine, pendant le ſiege que Philippe Roi de Macedoine, & fils d'Amintas, mit devant Biſance, qui eſt aujourd'hui Conſtantinople. Il y a pourtant quelques Critiques qui prétendent que les Grècs menèrent Épeus au ſiége de Troye, & que ce fut lui qui inventa le *belier* pour abbatre les murs de la ville. Félib. Les François ſe ſervoient comme les Romains de Tortuës, ou de galeries couvèrtes, pour faire joüer contre les murailles cette longue & groſſe poutre fèrrée par le bout, à qui on avoit donné le nom de *belier*, & qui par le moyen des câbles où elle étoit ſuſpenduë, étoit pouſſée contre la muraille, pour la rompre & l'abbatre. P. Dan.

Belier, autrement *Aries*. Tèrme d'Aſtronomie. Le prémier des douze ſignes du Zodiaque où le ſoleil entre au mois de Mars: c'eſt le point d'où on commence à compter les degrez du Zodiaque ſuivant l'ordre & la ſucceſſion des ſignes. Cette Conſtellation eſt compoſée de treize étoiles, ſelon Ptolomée: c'eſt le domicile de Mars, & l'éxaltation du ſoleil, & fait avec le Lion & le Sagittaire le trigone de feu. Les Poëtes ont feint que c'eſt le *belier* qui portoit la toiſon d'or, & ſur lequel Phrixus ſe ſauva avec ſa ſœur Hellé, en fuyant la perſécution d'Ino femme d'Athamas Roi de Thébes. En traverſant l'Helleſpont ſur ce *belier*, Hellé éffrayée ſe jetta dans la mèr, & donna le nom à l'Helleſpont. Phrixus paſſa dans la Colchide, où il ſacrifia ſon *belier* à Jupiter: & ce *belier* fut placé au ciel. Poëtiquement le *belier* ſignifie le printems: On ne voit point la fourmi,

Affronter en plein champ les fureurs de Janvier
Ou demeurer oiſive au retour du Belier.

D'autres diſent que c'eſt celui qui montra une fontaine à Bacchus errant dans les déſerts de Lybie, & preſſé de la ſoif. On dit que ce ſont les Égyptiens qui ont donné le nom de *belier* au prémier ſigne du Zodiaque, & cela à l'honneur de Cham, ou de Jupiter Ammon, que l'on repréſentoit avec des cornes de *belier* pour marque de ſa puiſſance. Cependant cette conſtellation n'a pas ſeulement paſſé pour le ſigne de Jupiter Ammon, mais encore pour celui de Minèrve, & c'eſt ainſi que Virgile l'appelle, Ænéid. L. XI. v. 258. & c'eſt parce qu'il eſt le prémier des ſignes, & qu'il conduit pour ainſi dire les autres, qu'on en a fait le ſigne de Minèrve, Déeſſe de la prudence & de la conduite, & ce qui a fait dire à Manlius L. II.

Conſilium ipſe ſuum eſt Aries, ut Principe dignum eſt.

Sa figure en Aſtronomie eſt ♈ dans les ouvrages des Grècs ſes cornes ſont plus tortillées en forme de volute. On peut voir ſur tout ceci

ceci le *Cœlum Aſtronomicum* de Caſius, p. 21. Saumaiſe ſur Solin p. 1236. & Voſſius *de Idolol. L. IV. C.* 36.

BELIERE. ſ. f. Anneau qui ſuſpend le battant d'une cloche. *Annulus.* C'eſt auſſi l'anneau qui eſt au dedans du deſſus d'une lampe d'Égliſe.

BELISAME. ſ. f. Tèrme de Mythologie. *Beliſama.* C'eſt la même chôſe en Europe que Béel-ſamin (Seigneur du Ciel) en Orient. Les Européans avoient emprunté ce tèrme des Orientaux. C'étoit une épithéte que l'on donnoit à Minèrve, à Junon, à Vénus & à la Lune. Une inſcription antique trouvée à Conſerans porte,

MINERVÆ
BELISAMÆ
Q. VALERIVS
MONVM......

BELIN. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom de tulippe. Le *Belin ordinaire* eſt rouge, colombin, blanc. Le *Belin Trelon* violet, peu de rouge & blanc. Cult. des Fleurs.

BELIſTRE. ſ. m. Gueux qui mandie par faineantiſe, & qui pourroit bien gagner ſa vie. Il ſe dit quelquefois par èxtenſion, des coquins qui n'ont ni bien, ni honneur. *Mendicus, vilis homuncio, homo treſſis; trioboli.* Ménage dérive ce mot de l'Allemand *betler*, qui ſignifie *gueux*, *mendiant*; Scaliger du Latin *balatro*; d'autres *à baliſtâ*, parce que ſouvent les Archers & Arbalêtriers ont tenu la campagne, & pillé le Païſan. Eraſme le dérive du Grèc βλίτον, en Latin *blitum*, eſpéce d'hèrbe fort inutile qui n'a aucune ſaveur, d'où la métaphore a été tirée à un ſtupide, & à un lourdaut, à un *belitre*, qu'on appelle auſſi un *vaut-rien*. D'autres diſent qu'il vient de *Velitrenſis*.

Ce mot vient du Grèc βλίτυρι qui ſignifie *un rien*. De là eſt venu le mot *Blitri*, dont on ſe ſert dans l'École pour déſigner un homme ſans nom. Nous diſons en François un *quidam*. Huet. Cet Auteur écrit *blitre*, au lieu de *beliſtre*.

BELIſTRAILLE. ſ. f. Troupe de belîtres. *Mendiculorum grex.* Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey.

BELIſTRERIE. ſ. f. Gueuſerie. *Mendicitas.* Métier de belître & de faineant.

BELLAGINES, ou BILAGINES. ſ. f. & pl. *Bellagines.* Loix municipales des Goths recueillies par Diceneus, qui leur donna ce nom, comme le rapporte Jornandez, *De Reb. Goth. L. I. C.* 11. Spelman èxplique fort au long ce mot dans ſon *Gloſſar. Archaol.* C'eſt un nom Saxon. *By* en Saxon ſignifie, une habitation, un bourg, une ville, chez les Goths, & *Lagen* veut dire une loi. Encore aujourd'hui en Anglerèrre *Bilavva* ſignifie les loix que les bourgs ſe ſont faites. En Écoſſe on dit *Birlavva*, & *Burlavvs*. En Allemand *Baur* ſignifie un Païſan, & *lavv* une loi, d'où il s'enſuit qu'on a peutêtre dit *Bellagines*, ou *Bilagines*, pour Birlagines.

BELLANDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Berelendis.* Il y a un Prieuré de ſainte *Bellande* en Rételois. Voyez ſur cette Sainte Bollandus, & M. Chaſtelain au troiſiéme de Févr. & D. Mabillon au troiſiéme ſiécle de ſes *Acta SS. Ben. P. I. p.* 16.

BELLE, BELLE-FILLE, BELLE-MERE. Voyez Beau.

BELLE, en tèrmes de Marine, eſt la partie du pont d'enhaut qui régne entre les hautbans de miſaine, & les hauts bans d'artimon. Cet endroit du pont eſt prèſque à découvert par les flancs, à cauſe que ſon platbord eſt moins élevé que le reſte: auſſi c'eſt ordinairement par la *belle* qu'on vient à l'abordage.

BELLE CHEVREUSE. ſ. f. Eſpéce de pêche, que l'on nomme auſſi ſimplement *Chévreuſe*. La *Belle Chevreuſe* ſuccéde à la Mignone, & devance un peu la Violette. La Quint. *P. III. C.* 14. *p.* 435. La *Chevreuſe* a de très-grands avantages; prémiérement elle ne céde guère à aucune autre en groſſeur, en beauté de coloris, en belle figure, qui eſt un tant ſoit peu longuette, en chair fine & fondante, en abondance d'eau ſucrée & de bon goût, & par deſſus cela elle èxcelle par la fécondité de ſon rapport. Elle n'a d'autre défaut que celui d'être quelquefois pâteuſe; mais elle ne l'a que quand on la laiſſe trop meurir, ou qu'elle a été nourrie dans un fonds froid & humide, ou qu'elle a rencontré un été peu chaud & peu ſec. Elle demande ſur tout place au levant ou au midi; dans les fonds médiocrement humides elle ne s'accomode pas mal du couchant. C'eſt une très-bonne éſpéce de Pêche, & la plus commune parmi les gens qui en élevent pour en vendre. Id.

BELLE ET BONNE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de poire, que la Quintinie T. I. p. 385. met parmi les mauvaiſes. Elle eſt du 10. d'Octobre. Id.

BELLEGARDE. ſ. f. Eſpéce de Pêche qui meurit en Septembre. Quint. Elle eſt des petites. Id. *P. III. C.* 5. *p.* 422. Elle ne réüſſit pas au couchant Id. La *Bellegarde* eſt une très-belle pêche du commencement de Septembre, un peu hâtive, un peu moins colorée dehors & dedans que l'Admirable, & a même la chair un peu plus jaunâtre, & peut-être le goût un peu moins relevé. A cela près on la pourroit prendre pour l'Admirable, à voir ſa groſſeur & ſa figure; mais elle ne fait pas un ſi bel arbre. Id. *P. III. C.* 14. *p.* 450.

Bellegarde ſ. f. Eſt auſſi une ſorte de laituë pommée. *Lactuca ſpecies.* La *Bellegarde* ne diffère de la Royale qu'en ce que celle-ci eſt plus crêpée. Chomel.

BELLEMENT. adv. D'une manière lente & ſans bruit. *Lentè, placidè, leniter.* Il faut marcher tout *bellement* dans la chambre d'un malade. Ce mot eſt bas & populaire.

BELLEVERGE. ſ. f. Eſpéce de mauvaiſe poire, qui ſe mange au mois d'Août. La Quint.

BELLEY. ſ. m. qu'on dit auſſi avec l'article, Le *Belley*, du *Belley*, au *Belley*. Ville Épiſcopale de France, ſituée près du Rhône, & du Foran, dans le Bugey, dont elle eſt Capitale. Maty. *Bellica, Belliga, Beliſma, Beliſama; Belicenſium*, ou *Bellicenſis Civitas.* Voyez de Vallois, *Not. Gall. p.* 78. L'Évêque du *Belley* eſt Seigneur temporel de l'Empire, & ſe dit Prince de l'Empire. Audax, le prémier Évêque du *Belley* dont nous ayons connoiſſance, vivoit l'an 412. On écrit auſſi *Beley*, ou *Belay*, ou *Bellay*, ſelon M. de Valois. Jamais les divèrſitez de M. Du *Bellay* n'y firent œuvre. Masc. C'eſt une eſpéce de provèrbe qui ſe dit d'un homme qui parle, ou d'un Auteur qui écrit de différentes eſpéces de chôſes dans un même diſcours, ou dans un même Livre. Ces divèrſitez de M. Du Belley ſont un Poëme de la nature & de la divèrſité des Pièrres précieuſes fait par Remi du *Bellay*, & qui eſt ſon meilleur ouvrage. Guichenon a donné en Latin une ſuite Chronologique des Evêques du *Belley*.

BELLINCOURT. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe de couleur de feu & blanc de lait. Cult des Fl.

BELLIQUEUX, euse. adj. Qui aime la guèrre. *Bellicoſus.* Les François ſont des peuples *belliqueux*. Les chevaux ſont des animaux *belliqueux*. Alèxandre, Céſar, avoient l'humeur *belliqueuſe*. Ceux qui ont bien connu l'Égypte, ont reconnu qu'elle n'étoit pas *belliqueuſe*. Boss.

BELLISSIME. adj. ſupèrlatif. Très-beau. *Belliſſimus.* Il n'eſt en uſage que dans la convèrſation, ou dans une lettre. Bouh.

Bellissime. ſ. f. Sorte de poire, du mois d'Août, & qui eſt mauvaiſe. La Quint. *T. I. p.* 386.

Les Fleuriſtes donnent auſſi ce nom à une tulippe couleur de pêcher, fleur de lin & blanc d'entrée. Cult. des Fl.

BELLONAIRE. ſ. m. *Bellonarius.* Prêtre de Bellone. C'eſt du Grammairien Acron que nous apprenons ce nom, & l'ancien Scholiaſte de Juvenal s'en ſert auſſi. Les *Bellonaires*, au rapport de Tertullien & de Lactance, ſe déchiroient le corps dans les ſacrifices de Bellone, & lui offroient leur ſang. Il ſemble que dans la ſuite ils ſe contentèrent de faire ſemblant de ſe déchirer; car Lampridius dans Commode C. 9. dit que cet Empereur par un eſprit de cruauté les obligea de ſe déchirer effectivement les bras; preuve que d'ordinaire ils ne le faiſoient pas véritablement. On peut voir ce que diſent des *Bellonaires* Tertullien Apolog. C. 9. Lactance L. I. C. 1. le Scholiaſte de Juvénal ſur la Satire VI. v. 105. Jacob. Ouzelius ſur Minucius Felix p. 196.

BELLONE, ou BELLONE. ſ. f. *Bellona.* Déeſſe de la Guèrre, ſœur, ou compagne de Mars. Si l'on en croit Varron elle ſe nomma d'abord Duellone, *Duellona*, d'où ſe forma *Bellone*. Hygyn, Fab. 274. dit qu'elle fut l'inventrice de l'aiguille, qui en Grèc s'appelle βελόνη, & que c'eſt de là que lui vint ſon nom. On la dépeint les cheveux épars, couvèrte de ſang, une pique ou une faux d'une main & une torche ardente, ou quelquefois un bouclier, ou un foüet de l'autre, & vétuë d'un caſque & d'une cuiraſſe. *Bellone* avoit un temple à Rome dans lequel le Sénat donnoit audiance aux Ambaſſadeurs étrangers, & aux Généraux qui revenoient de commander les armées. La Divinité contraire à *Bellone* étoit le Dieu Pauſe, *Pauſus*, c'eſt-à-dire, *repos*, comme l'a remarqué Turnébe *Adv. L. XV. C.* 21. Roſin *Antiq. Rom. L. IV. C.* 10. Caſaubon ſur Lampridius C. 9. de la vie de Commode, Tertullien *Apolog. c.* 9. *de Pallio c.* 4. & Lactance *Inſtit. L. I. c.* 21. parlent de *Bellone*. Veïenton ne ſe récria pas moins que lui ſur la beauté du turbot; mais en homme que *Bellone* inſpiroit, il prononce cet oracle. P. Tarter.

Bientôt avec Grammont courent Mars & Bellone,
Le Rhin à leur aſpect d'épouvante friſſone. Boil.

Loin des horreurs de Bellone
Rendant ſes peuples heureux &c.

BELOMANCE, ou BELOMANTIE. ſ. f. *Belomantia.* Ce mot eſt Grèc, compoſé de βέλος, *fléche*, & μαντεία, *divination*, & il ſignifie, Divination qui ſe fait par les fléches. La *Belomance* étoit

en uſage parmi les Orientaux, mais ſur tout chez les Arabes. Elle ſe faiſoit en pluſieurs manières. La prémière étoit de marquer des fléches, & de les mettre dans un ſac au nombre d'onze, ou davantage; enſuite on les tiroit, & ſelon qu'elles étoient marquées ou non, on en tiroit des conſéquences pour l'avenir. Une autre manière étoit d'avoir ſeulement trois fléches, ſur l'une deſquelles on écrivoit, Dieu me l'ordonne; ſur une autre Dieu me le défend; & ſur la troiſième on n'écrivoit rien. On les enfermoit dans un carquois, enſuite on en tiroit une des trois au hazard: ſi c'étoit celle ſur laquelle on avoit écrit Dieu me l'ordonne, on faiſoit la chôſe pour laquelle on conſultoit le ſort: ſi celle où il y avoit Dieu me le défend venoit la prémière, on ne faiſoit point la chôſe dont il étoit queſtion; & ſi c'étoit la troiſième, ſur laquelle il n'y avoit rien d'écrit, on recommençoit tout de nouveau. Les Arabes appellent cette divination *Alazlam*. Elle paroit fort ancienne, & il ſemble qu'Ézéchiel en ait parlé XXI. 21. Saint Jérôme l'entend ainſi, & il dit que cette ſuperſtition étoit en uſage chez les Aſſyriens, ou Babyloniens. Il en parle encore ſur le chap. IV. d'Oſée, à cela près qu'au lieu de fléches il dit que c'étoient des baguettes. Les Septante traduiſent auſſi ῥάβδοις, des baguettes; ce qui ſeroit plûtôt *Rabdomance* que *Belomance*: mais dans Ézéchiel, que S. Jérôme cite, il y a fléches, & non pas baguettes. D'autres interprétent le mot d'Ézéchiel קלקל, non pas par *commiſcens ſagittas*, comme S. Jérôme, ce qui marqueroit qu'on mêloit, qu'on battoit, ou qu'on remuoit les fléches dans le carquois, mais par *terſit*; & prétendent que cette ſuperſtition conſiſtoit à fourbir ou polir le fer des fléches, pour y conſidérer comme dans un miroir ce qu'on vouloit ſçavoir, de même qu'on le regarde dans l'ongle du pouce, après qu'on l'a frotée & renduë luiſante. C'eſt le ſentiment de Vatable & de Munſter. Enfin, d'autres rendent קלקל par *jecit*, & diſent qu'on lançoit des fléches en l'air, & qu'on obſervoit où elles tomboient, c'eſt l'interprétation du Paraphraſte Chaldéen & de Kimhhi. Pocock traite de la *Belomance* dans ſon *ſpecimen hiſtoriæ Arab.* S. Jérôme ſur l'endroit d'Ézéchiel que j'ai cité, & Grotius au même endroit, confondent la *Belomance* & la Rabdomance, comme une même divination, & Grotius montre que cette ſuperſtition étoit en uſage chez les Mages, c'eſt-à-dire, les Chaldéens, & chez les Scythes. C'eſt le Scholiaſte de Nicandre qui le dit d'après Dion; que les Alains, nation Scythe, en uſoient auſſi au rapport d'Ammien Liv. XXXI. que des Scythes elle avoit paſſé aux Sclavons leurs voiſins, chez leſquels on la pratiquoit, ſi l'on en croit Rabbi Moyſe de Kotſi dans l'hiſt. du 52ᵉ Jubilé, & Adam de Brémen *Narrationis Eccleſiaſt. c. 6.* que les Germains la prîrent des Sclaves, puiſque Tacite nous apprend qu'ils en uſoient. *Tacit. De Mor. Germ. C.* 11. ou *n.* 10. Paulus Venetus, en parlant des Tartares, Liv. I. ch. 53. explique encore une autre manière de *Bélomance*, à ce que dit Grotius, mais il ſe trompe, ce n'eſt ni *Belomance*, ni une coutume de ces peuples; c'eſt une divination arbitraire que leurs Prêtres pratiquèrent en une occaſion particulière, non pas avec des fléches, mais avec un roſeau fendu en deux.

BEllOT, OTTE. adj. Qui a quelque beauté. *Bellulus*. Il ſe dit particulièrement de la beauté des petits enfans.

BELLOVACE. ſ. m. & f. ou BELLOVACIEN, ENNE. Ancien peuple de Gaule qui habitoit ce que nous appellons aujourd'hui le Beauvaiſis, &c. Voyez BEAUVAIS, BEAUVAISIN, BEAUVAISIS. Des Auteurs modernes prétendent que les vallées d'Andegouſte, & de Volvacene, ont été habitées par les Andes, & les *Bellovaciens*. CORD.

BELLUNE. ſ. f. Ville Épiſcopale d'Italie dans l'État des Vénitiens, ſituée ſur la rivière de Piave, dans les Alpes. *Bellunum*.

BELLUNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Bellune. *Bellunenſis*. Georgio Piloni, Docteur *Bellunois*, a fait l'hiſtoire de ſa patrie, à Véniſe 1607. *in*4°.

BELLUNOIS. ſ. m. Petit païs de l'État de Véniſe en Italie, qui prend ſon nom de Bellune ſa Capitale. *Ager Bellunenſis*. Le *Bellunois* eſt dans la Marche Tréviſanne, & il y a de fort bonnes mines de fer. MATY.

BELOUSE, BELOUSER. Voyez BLOUSE, BLOUSER.

BELTIS. Voyez BAALTIS.

BELVEDÈRE. ſ. f. *Chenopodium linifolio villoſo*. Plante annuelle, qu'on ſème dans les Jardins: elle donne des racines noires, cheveluës, d'où part une tige canelée haute d'un pied & demi, quelquefois plus, droite, caſſante, & qui pouſſe une infinité de branches dans toute ſa longueur, diſpoſées de manière qu'elles forment une pyramide agréable. Sa tige & ſes branches ſont garnies de feüilles alternes, ſemblables à celles de la linaire, mais veluës. De leurs aiſſelles à l'extrémité des branches naiſſent des fleurs qui ſont à cinq étamines, ſoutenuës par un calice verdâtre diviſé en cinq quartiers, du fond duquel s'éleve un piſtile qui devient enſuite une petite ſemence arrondie, applatie, un peu brune, enveloppée du calice de la fleur.

Belvedère, eſt un nom Italien, qui ſignifie en François, *plante belle à voir*, à cauſe que ſes branches ſont bien rangées contre la tige, & qu'elles ne s'écartent point d'aucun côté. On a adopté en France ce terme, & cette plante eſt connuë ſous ce nom chez les Fleuriſtes & les Jardiniers.

BELVEDÈRE, ſignifie auſſi un lieu dont la vûë n'eſt point bornée, ſoit en raſe campagne, ſoit en lieu élevé & éminent, qui découvre un païſage agréable. *Locus editus præclaro aſpectu*. Ce mot eſt purement Italien.

BELVEDÈRE, eſt une des quatre grandes Provinces de la Morée. Sa Capitale porte auſſi le nom de *Belvedère*. *Belvedera*, *Elis*. C'eſt l'ancienne Elis Capitale de l'Élide, ſur le Penée. *Belvedère* eſt encore un bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, près de la mèr de Toſcane. *Belvedère* eſt la même chôſe en Italien que Beauvoir & Beauregard en François, nom que nous avons auſſi donné à pluſieurs lieux.

BEM.

BÊME. ſ. m. *Bema*. C'eſt le nom de l'autel des Manichéens; ils le dreſſoient dans un lieu différent & éloigné de celui où les Catholiques diſoient la Meſſe. Anſelme d'Havelberg parle dans ſes dialogues du *bême* des Manichéens. Le mot de *bême* vient du Grèc βῆμα, *tribunal*, *degré*. On appelle auſſi *bême* parmi les Manichéens le jour de la mort de Manès. Le *Bême* eſt un grand jour chez les Manichéens, c'eſt un jour de fête; ils appelloient *bême* le jour que Manès fut tué, parcequ'ils le célébroient en ornant magnifiquement leur *bême*, ou leur autel. En général les Grècs appellent *bême* ce que nous appellons ſanctuaire. De tous les laïques il n'y avoit que l'Empereur qui pût entrer dans le *bême*.

BEMBEL. ſ. m. Tèrme de Philoſophie hermétique, qui ſignifie, ou le mercure, ou la pierre philoſophale.

BÉMOL, BÉQUARRE. Tèrmes de Muſique. Saint Grégoire s'eſt ſervi des ſept prémières lettres de l'Alphabet, pour diſtinguer les ſept tons de la voix. Or quelquefois l'eſpace entre *A* & *B* eſt d'un ton entier, qui étant plus haut eſt un peu plus dur, & on le marque d'une figure quarrée, ce qui l'a fait appeller *béquarre*. Mais quand le *B* eſt plus bas d'un demi ton, il eſt plus doux, & plus mol, & c'eſt pourquoi on l'appelle *bémol*. Voyez B.

BÉMUS. ſ. m. Tèrme mépriſant & bas, qui ſignifie un homme qui ne ſçauroit dire un mot; un ſot, un lourdaut. Pourquoi donc en parler comme d'un Clerc-d'armes, ou comme d'un Novice de Couvent, & enfin d'un *bémus*, d'un lourdaut, d'un ignorant? MASCUR. De qui me parlez vous là? C'eſt un vrai *bémus*. C'eſt-à-dire, un innocent. Vous faites le *bémus*, le bon *bémus*.

BEN.

BEN, ou BEHEN. ſ. m. ſe prend pour un arbre qui croît en Arabie, & qui s'éleve prèſque auſſi haut que le Bouleau. Ses feüilles ſont arrondies, aſſez petites pour la grandeur de l'arbre, rangées par paire ſur une côte branchuë, & ſont même clair-ſemées. Son fruit eſt une gouſſe longue de cinq pouces environ, compoſées de deux coſſes canelées, coriaces, d'un goût plus inſipide qu'aſtringent, & renfermant comme dans des cellules des noyaux blancs, triangulaires, gros comme des petites noiſettes, qui contiennent ſous leurs coques minces une ſemence amère, huileuſe, ſemblable à celle de la noiſette, mais plus blanche.

BEN, ſe prend quelquefois pour le noyau ſeul, qu'on caſſe, pour en avoir la ſemence, dont on tire une huile employée par les Parfumeurs, parce qu'elle n'a point d'odeur de ſoi-même; mais qu'elle eſt très-propre à recevoir facilement les impreſſions des odeurs dont on veut la charger: elle a auſſi cela de particulier, qu'elle ne rancit pas comme les autres huiles exprimées, & qu'elle peut être conſervée en bon état pendant longtems. Ce fruit, que les Arabes appellent *Ben*, eſt nommé des Grècs *Balanus Myrepſica*, & des Latins *Glans unguentaria*. L'huile ſert auſſi à effacer les taches, & les lentilles du viſage, appliquée ſeule, ou mêlée dans des pommades. Les meilleures noix de *ben* ſont pleines, fraîches, blanches, & fort aiſées à péler. Elles ſervoient aux Parfumeurs dès le tems de Pline, qui en donne un témoignage. On dit la noix de *ben*, l'huile de *ben*.

On donne ce nom de *Behen* à deux autres plantes bien différentes, l'une eſt appellée *Behen blanc*, & l'autre *Behen rouge*. Le prémier eſt une eſpèce de *Lychnis* ſauvage, qu'on appelle auſſi *Papaver ſpumeum*; & l'autre, ſçavoir, le rouge, eſt une Plante maritime qui croît dans les marais ſalez, & qui eſt une eſpèce de *limonium*.

BENAIS, ou plûtôt BENEST. adj. m. & ſubſt. Idiot, niais, nigaut, qui n'a point vû le monde. *Inſulſus*, *ſtolidus*. Molière a dit, un grand *benais* de fils auſſi ſot que ſon père.

Du

Du Cange dérive ce mot de *boniſacius*, qui ſignifie *bon enfant*. Quelques-uns diſent encore *Boniſace* en la même ſignification.

> *Je viens pour vous offrir au jour de vôtre fête,*
> *De ma Philoſophie un hommage nouveau :*
> *Préſenté par moi même, il ſéra plus honnête,*
> *Que par certain* beneſt *qui s'eſt mis dans la tête*
> *De faire de ſon chef cet hommage ſi beau.*

BÉNARDE. ſ. f. Voyez BESNARDE.

BÉNARI. C'eſt ainſi qu'on appelle un Ortolan en Languedoc. Ce ſont des oiſeaux paſſagers : ils paſſent deux fois l'an, au mois de Mai & au mois d'Août. On les prend avec des filets au tems de leur paſſage. Les *bénaris* étant nourris en cage deviennent ſi gras, qu'on les apporte bien ſouvent tous morts dans une petite malète pleine de millet en poſte de Toulouſe à Paris, pour la table du Roi & des Princes. Il s'en prend quantité dans les plaines de Toulouſe, mais en hyvèr ils ſont très-râres & très chèrs, valant quelquefois juſqu'à un quart d'écu la piéce. Comme les cailles ſont beaucoup plus éxcellentes en Lauraguois qu'en Italie, à cauſe que l'Italie eſt trop ſéche ; de même les Ortolans ou *Benarris* ſont beaucoup plus gras & ont meilleur goût à Toulouſe qu'en Italie. CATEL, *Hiſt. de Langued. L. I. p.* 46.

BENDIS. ſ. f. *Bendis*. C'eſt le nom que les Thraces, dit Héſychius, donnoient à Diane. Palæphatus C. 32. & Suidas, diſent auſſi que c'eſt la Lune, ce qui revient au même, comme l'on ſçait. Les Fêtes de *Bendis*, nommées par les Athéniens Βενδίδεια, Bendidées, & qui ſe célébroient dans le Pirée le 21ᵉ du mois Targélion, étoient ſemblables aux Bacchanales. C'eſt ce que nous apprennent Strabon dans ſon neuvième Livre, & Proclus dans ſon prémier livre ſur le Timée de Platon. Voſſius parle de la Déeſſe *Bendis*, *De Idol. L. II. C.* 57.

BÉNÉDET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Benedictus*. S. *Bénédet* eſt un des quatre patrons d'Arbaigne. Malabayle Feüillant a écrit la vie de S. *Bénédet* ſur d'anciens mémoires. CHASTEL. 12. *Févr.*

BÉNÉDICITÉ. ſ. m. Prière qui ſe fait avant le repas pour bénir les viandes qui ſont ſur la table. *Menſæ conſecratio*. Un bon Chrétien doit dire *bénédicité*, & grâces. Le *Bénédicité* de Godeau eſt une Paraphrâſe ſur le Cantique des trois Enfans dans la fournaiſe.

On dit provèrbialement, Il eſt du quatorzième *Bénédicité*, à ceux qu'on veut taxer de bêtiſe : car le quatorzième verſet du Cantique des trois Enfans dans la fournaiſe porte, *Benedicite omnes beſtiæ & pecora Domino*.

BÉNÉDICTE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, eſt un électuaire laxatif qui purge bénignement. Il eſt compoſé de 24 ingrédiens, ſans y comprendre le miel. On l'appelle ordinairement la *bénédicte* de Nicolas de Salèrne, du nom de ſon inventeur.

BÉNÉDICTIN. ſ. m. Religieux qui a fait la profeſſion de vivre ſous la Régle de S. Benoît. *Ordinis ſancti Benedicti Monachus*. Les *Bénédictins* ſont diviſez en pluſieurs Congrégations, de Cluni, de S. Maur, &c. Ils ſont vêtus d'un ample froc noir, à grandes & larges manches, avec un capuchon qui leur couvre la tête, & qui finit en pointe, & pend ſur le dèrrière du froc.

Les *Bénédictins* ſont appellez dans tout le Droit Canon *Monachi nigri*, c'eſt-à-dire, *Moines noirs*, en ſorte qu'ils y ſont plutôt diſtinguez des autres Ordres par leur habit, que par le nom de leur Patriarche S. Benoît. Il y avoit avant les *Bénédictins* un grand nombre de Moines, même dans l'Occident. S. Ambroiſe, S. Jérôme, & S. Grégoire, font mention des Moines qui étoient en Italie, dans les Gaules, & dans pluſieurs autres endroits de l'Europe. Il y avoit cette différence entre les anciens Moines, & les *Bénédictins*, que les prémiers étoient ſimplement Moines, ſans être attachez à aucun Ordre particulier. C'étoit aſſez d'être Moine pour être reçû en cette qualité dans tous les Monaſtères, quand on voyageoit ; car on ne parloit point alors des régles particulières. Le Cardinal Baronius, Gallon Prêtre de l'Oratoire de Rome, le P. Le Cointe Prêtre de l'Oratoire de France, ont accuſé les *Bénédictins* d'avoir mis parmi les Moines de leur Ordre pluſieurs ſaints Moines qui n'en ont point été. Conſultez le P. Le Cointe dans ſes Annales Eccléſiaſtiques de France. Voyez auſſi dans le prémier Tome des *Acta SS. Ben.* le Catalogue des Saints omis, où le P. Mabillon convient que dans le Kalendrier des *Bénédictins* il y a des Saints qui n'ont point été *Bénédictins*, ni même Moines. C'étoit la coutume de mettre dans ces Kalendriers les noms des Bienfacteurs morts ; on les a pris enſuite pour des Moines. Dom Baſtide a cependant répondu au P. Le Cointe, *Act. SS. Ben. Sac. III. P. II.* à la fin. On trouve pluſieurs chôſes concèrnant l'Ordre des *Bénédictins*, & leurs divers établiſſemens, dans les Préfaces de tous les tômes de ces *Acta SS.* Enfin, le P. Mabillon a donné les Annales de l'Ordre de S. Benoît.

BÉNÉDICTINES. ſ. f. Religieuſes habillées de noir, qui ſuivent la Régle de S. Benoît. *Ordinis ſancti Benedicti Moniales*. Elles ont un voile noir, une guimpe de toile blanche, & une grande robe de même ſérge que leur voile. Il y a de ſimples Congrégations, il y a auſſi des Prieurez & des Abbayes de *Bénédictines*. Le Roi nomme à leurs Prieurez & à leurs Abbayes, & leurs Prieures & leurs Abbeſſes ſont pèrpétuelles. Voyez la Préface du prémier ſiécle des *Acta SS. Ben.* §. 3. *p. XX.* & du IIᵉ ſiécle §. 3. *p. XXIII.*

BÉNÉDICTION. ſ. f. Loüange à Dieu, remèrciment de ſes grâces. *Laus, gratiarum actio ; benedictio*. Les Martyrs donnoient à Dieu de continuelles *bénédictions* dans leurs ſouffrances. On a dit autrefois par abrégé, *Beniſſon*. Il y a une Abbaye qu'on appelle *La Béniſſon Dieu*. On le dit des prières qu'on fait pour les Princes, pour les bienfaiteurs, & des ſouhaits qu'on fait pour leur proſpérité. Ce Prince attire par ſes bienfaits les *bénédictions* de ſes peuples.

BÉNÉDICTION, ſe dit auſſi des prières & des ſouhaits que fait un père en faveur de ſes enfans, & particulièrement à ſa mort. *Fauſta precatio*. Jacob reçut la *bénédiction* de ſon père au lieu d'Éſaü. On dit auſſi qu'un nom eſt en *bénédiction* à tout le monde. PAT. pour dire, que c'eſt un nom pour lequel tout le monde fait des vœux.

BÉNÉDICTIONS, ſignifie auſſi, les faveurs, les grâces que le Ciel nous accorde. *Divinum beneficium, cœleſte munus, donum*. Job aprés avoir été éprouvé, reçut mille *bénédictions* de Dieu. L'abondance des fruits eſt une *bénédiction* céleſte. Dieu vèrſera ſur vous à pleines mains, pour recompenſe de vos vèrtus, les *bénédictions* que je vous ſouhaite. VOIT.

BÉNÉDICTION, eſt auſſi une cérémonie Eccléſiaſtique qui ſe fait pour rendre une chôſe ſacrée, ou vénérable. *Conſecratio*. La *bénédiction* d'une Abbeſſe, d'une cloche, des Fonts de Baptême. La *bénédiction* nuptiale. La *bénédiction* du lit, du pain bénit, de l'eau bénite, des cièrges, des drapeaux. La communauté commence, & le doüaire eſt dû du jour de la *bénédiction* nuptiale.

L'eſprit de piété a introduit dans l'Égliſe Catholique des *bénédictions* pour prèſque toutes ſortes de chôſes. On trouve ces *bénédictions* dans le Pontifical Romain, dans le Miſſel Romain, dans le livre des cérémonies Eccléſiaſtiques imprimé du tems de Léon X. & dans les Rituels & les Cérémoniaux de différentes Égliſes, que l'on trouve ramaſſez dans l'ouvrage du P. Martène ſur les rits & la diſcipline de l'Égliſe. Il y en a pour les cièrges, pour les rameaux, pour les cendres, pour les vâſes & les ornemens ſacrez, pour les drapeaux, pour les armes, pour l'agneau paſcal, pour les fruits & les biens de la tèrre, pour une maiſon, pour un navire, pour les œufs, à la fête de Pâques, pour le cilice de ceux qui font la pénitence publique, pour un cimetière, &c. Autrefois on faiſoit la *bénédiction* des fruits nouveaux durant la Meſſe après la conſécration, & après cette *bénédiction* qui finiſſoit par les paroles ordinaires *per Chriſtum Dominum noſtrum*, on ajoutoit la prière qui commence par ces paroles, *Per quem hæc omnia Domine ſemper bona creas &c.* Voyez le Cardinal Bona & Dom Luc d'Acheri, le Gloſſaire de M. Du Cange, où l'on trouve toutes les eſpéces de *Bénédictions* qui ont été en uſage, & celui des Macri.

En général ces *bénédictions* ſe font par des aſpèrſions d'eau bénîte, des ſignes de Croix, & des prières conformes au ſujet de la cérémonie. Quand il y a onction, cela s'appelle conſécration : ainſi on conſacre le calice, & on bénit le ciboire, parce qu'on employe l'onction pour le calice : dans l'uſage ces mots ſe confondent quelquefois. M. Fléchier, Évêque de Niſmes, en faiſant la *bénédiction* des drapeaux d'un Régiment Suiſſe, prononça un fort beau diſcours par rapport à cet uſage de l'Égliſe, & à la deſtination de ce Régiment, que le Roi envoyoit combattre les Fanatiques des Cévènes.

BÉNÉDICTION, ſe dit plus particulièrement du ſigne de la Croix que font les Prélats & autres Supérieurs en pluſieurs occaſions. *Sublata manu figuras Crucis exprimere, & bene precari*. Les Evêques en paſſant dans les ruës, dans l'Égliſe, donnent leur *bénédiction* au peuple. Autrefois quand les Évêques alloient par la ville, & lorſqu'ils paſſoient par les bourgs & les villages, on ſonnoit une petite cloche pour avertir le peuple de venir recevoir leur *bénédiction*. Quand ils alloient à la Cour ils ne s'en retournoient point qu'ils n'euſſent donné la *bénédiction* au Roi. Voyez le P. Thomaſſin, Diſcipl. de l'Égl. Il eſt fait mention de cette *bénédiction* des Évêques dans Theodoret, Hiſt. Eccleſ. L. IV. C. 5. & dans Évagrius L. IV. C. 34. comme M. de Valois l'a montré. On donne la *bénédiction* à la fin de la Meſſe. La *bénédiction* du S. Sacrement ſe donne au Salut quand on le reſſèrre. *Ipſo Chriſti corpore figuram Crucis effingere*.

L'uſage de donner la *bénédiction* au peuple en étendant les mains, & en prononçant des paroles qui éxpriment les ſouhaits que l'on fait, eſt très ancien. Il en eſt parlé dans S. Ambroiſe *de Pœnit. L. I.*

C.

C. 7. & S. Jérôme *Ep. ad Euſt.* dans les anciennes liturgies Grécques, dans les Conciles d'Agde, d'Orleans, dans le quatrième de Tolède. Walfridus, Bernon, Burchard, en font mention. Jean Bap. Scortia Jéſuite, croit avec S. Iſidore, Janſénius de Gand, & pluſieurs ſçavans Interprétes de l'Écriture, que cette coutume eſt venuë des Juifs. Janſénius dit, dans ſon commentaire ſur l'Ecclésiaſtique, que les Prêtres chez les Juifs donnoient la *bénédiction* en élevant les mains, & en les portant en forme de Croix vèrs les quatre parties du monde; & Galatinus prétend que la *bénédiction* ſe faiſoit avec le nom inéffable יהוה, *Jehova*, à quoi répond dans la religion Catholique l'invocation d'un ſeul Dieu en trois perſonnes, le Père, le Fils, & le ſaint Eſprit. On peut voir Levit. IX. 22. au Livre des Nomb. VI. 23. 24. 25. 26. Exod. VIII. 9. Luc. XXIV. 50.

La *bénédiction* de la table, des viandes, & des chôſes que l'on boit, en faiſant le ſigne de la Croix deſſus, eſt une très-ancienne coutume, comme il paroit par S. Grégoire, dans la vie de S. Benoît au L. II. de ſes Dialogues. Le prémier Traité du Prémier Ordre du Thalmud des Juifs eſt intitulé ברכות, *les bénédictions*, & l'on y traite des prières que les Juifs font en différentes occaſions, le matin en ſe levant, le ſoir avant que de ſe coucher, avant, après, & pendant le repas, &c. C'eſt-là ce qu'ils appellent *bénédictions*.

Bénédiction Apostolique, eſt le ſalut que donne le Pape au commencement de toutes ſes Bulles, en ces tèrmes: *Salutem, & Apoſtolicam benedictionem.*

Bénédiction, eſt auſſi une Rubrique du Breviaire, où il y a un titre des *bénédictions* & abſolutions. Elle ſe fait au commencement des Leçons de Matines, en ces tèrmes: *Jube, Domine, benedicere.*

On dit provèrbialement; Donner ſa *bénédiction*; pour dire, Congédier, éconduire quelqu'un. On appelle un païs, une maiſon de *bénédiction*, un lieu où toute richeſſe & proſpérité abonde, une maiſon de bonne chère. Donner à quelqu'un des *bénédictions* de S. Roch, c'eſt donner des malédictions, dans Maſcurat.

BÉNÉFICE. ſ. m. Égliſe dotée de quelque revenu pour y faire le ſèrvice divin, & ſe dit non ſeulement de la fonction, mais auſſi du revenu qui y eſt affecté. *Beneficium Eccleſiaſticum.* Un *bénéfice* eſt une cèrtaine portion du bien de l'Égliſe aſſignée à une perſonne Eccléſiaſtique pour en joüir pendant toute ſa vie, pour rétribution du ſèrvice qu'il rend, ou qu'il doit rendre à l'Égliſe. Pour être pourvû d'un *bénéfice* il ſuffit d'être tonſuré; à moins que le *bénéfice* ne fût ſacerdotal par ſa fondation. A l'égard de l'âge, il ſe régle ſelon la différence des *bénéfices*. Pour les ſimples Chapelles il faut avoir ſept ans. Pour les Prébendes des Égliſes Collégiales, dix. Pour les Prébendes des Égliſes Cathédrales, quatorze. Pour les dignitez qui n'ont point charge d'âme, vingt. Pour les Abbayes, & Prieurez Conventuels, vingt-trois. Pour les Cures & les dignitez à charge d'ames, vingt-cinq commencez. Pour les Évêchez & Archevêchez vingt-ſept.

Les *bénéfices* peuvent vaquer en trois manières, ou de droit, & de fait, ou par Sentence du Juge. Un *bénéfice* vaque de droit lorſque le droit prive celui qui en eſt pourvû pour des crimes éxprimez dans le Droit, comme l'héréſie, la ſimonie réelle, la confidence, la falſification des lettres Apoſtoliques, la protection qu'on donne à ceux qui font profeſſion d'héréſie, le meurtre d'un Clerc, battre un Cardinal, le crime de Léze-Majeſté humaine, de fauſſe monnoye, la ſodomie dont on eſt atteint & convaincu, empriſonner un bénéficier, afin de le contraindre à réſigner ſon *bénéfice*, les violences que l'on fait à ſon Évêque, &c. Ces crimes font vaquer un *bénéfice* dès qu'on les a commis, enſorte qu'un Bénéficier eſt incapable de le poſſéder, & même de le réſigner, & qu'il n'eſt pas néceſſaire d'attendre qu'il en ſoit depoſé par la juſtice, pour s'en faire pourvoir. Un *bénéfice* vaque de droit & de fait, par la mort naturelle du titulaire, & par le renoncement éxprès ou tacite. Il y renonce éxpreſſément par la démiſſion qu'il en fait entre les mains du Collateur, & que le Collateur admet, lorſqu'enſuite il en abandonne la poſſeſſion. Il y renonce tacitement, lorſqu'il s'engage dans un état, ou dans un *bénéfice* qui eſt incompatible avec celui dont il eſt pourvu, & qu'il ne ſe dépoüille pas de l'un de ces deux *bénéfices* dans le tems preſcrit. Ainſi dès qu'on contracte mariage par paroles de préſent, qu'on fait profeſſion dans un Ordre Religieux, dès qu'on eſt ſacré Évêque, & qu'on prend poſſeſſion de ſon Évêché, on renonce tacitement à tous les *bénéfices* qu'on poſſédoit. Un *bénéfice* vaque par Sentence d'un Juge, en punition de certains crimes qui obligent un Juge à dépoſer un Clerc de ſon *bénéfice*. Tels ſont le concubinage, ſi après en avoir été averti par ſon Supérieur on ne ſe corrige point, comme il eſt dit dans le Concordat, & au titre *De concubinariis.* L'ingratitude envers ſon réſignant, qu'on traite injurieuſement, & qu'on refuſe de ſecourir dans ſes beſoins, ou à l'égard du Collateur, de qui on a reçû le *bénéfice*, en s'efforçant de lui faire perdre le droit qu'il a de le conférer, ou en attaquant ſa Juriſdiction. La non-réſidence dans un *bénéfice* qui demande un ſervice perſonnel, nonobſtant les monitions canoniques qui ont été faites pour ce ſujet. Le parjure, le ſortilége; toute ſorte d'irrégularité où l'on tombe par quelque crime. Le mépris que font les Bénéficiers de l'état Eccléſiaſtique, étant d'ordinaire vêtus comme des laïques. *Clem. I. De vitâ & honeſt. Cleric.* Ducasse. Auboux.

S. Vincent Ferrier, cité par M. Auboux Official de Cahors, dans la véritable pratique civile & criminelle des Cours Eccléſiaſtiques, diſoit que de ſon tems on parvenoit aux dignitez & aux *bénéfices* par cinq cas. Par le nominatif, ainſi qu'il appert par la rubrique de la nomination royale aux prélatures dans le Concordat; & par le droit de régale que le Roi a dans ſon Royaume. Par le génitif, lorſque les Princes & les grands Seigneurs pourvoyent ou font pourvoir aux *bénéfices* leurs enfans, ou les enfans de leurs domeſtiques & ſèrviteurs. Par le datif, lorſqu'on dit, quand il eſt queſtion d'avoir un *bénéfice*, *date*, *& dabitur vobis.* Par l'accuſatif, lorſque par une accuſation fauſſe, ou véritable, on veut dépoſſéder d'un *bénéfice* celui qui en eſt bien pourvu. Par l'ablatif, lorſqu'on ravit les *bénéfices* par ſa puiſſance & ſon autorité aux pauvres & aux foibles qui les poſſédent. Le vocatif, qui eſt le cas le plus juſte & le plus légitime, eſt aujourd'hui fort peu en uſage, c'eſt pourquoi il a été omis; car le corbeau de la brigue, ou ſimonie, a ſuffoqué la colombe, qui eſt le ſymbole du S. Eſprit. De ſorte que le nominatif eſt pour le Roi; le génitif pour les grands & les puiſſans; le datif pour les riches & les ſimoniaques; l'accuſatif pour les ambitieux; l'ablatif pour les méchans & les chicaneurs; mais le vocatif eſt réſervé au S. Eſprit ſeul, qui ouvre la vraye porte pour y entrer.

En général il n'y a que deux ſortes de *bénéfices*: car tout *bénéfice* eſt ou ſéculier, ou régulier. Les différentes eſpéces de *bénéfices* ſont *bénéfices* à charge d'âmes, ou ſimples, électifs, collatifs, ou mixtes, en titre, ou en commande. Les Évêchez, Abbayes, Cures, Chanoinies, Chapelles, Prieurez, ſont encore ſous ces eſpéces générales des eſpéces particulières de *bénéfices*. Deux *bénéfices* ſous un même toit, ou dans une même Égliſe, ſont incompatibles: on prétend que c'eſt épouſer la mère & la fille. *Bénéfice* vacant, en dépôt, rempli de fait & de droit. Les *bénéfices* qui ne ſont conférez que par élection ne ſont point affectez aux Graduez. Auboux.

Il y a de Paſtor un Traité *De Beneficiis, & cenſuris Eccleſiaſticis, & de bonis temporalibus*, qu'on réimprima à Toulouſe en 1711, ou 1712, avec des notes de M. Solier, ſçavant Canoniſte.

Bénéfice Consistorial, eſt celui qui étant à la nomination du Roi, doit être propoſé dans le Conſiſtoire de Rome, c'eſt-à-dire, la Congrégation des Cardinaux où préſide le Pape; comme les Archevêchez, Évêchez & Abbayes. *Beneficium in ſacro Pontificis conſilio proponendum.* Ces ſortes de *bénéfices* étoient autrefois électifs: mais par le Concordat qui a aboli les élections, ils ſont conférez par le Pape ſur la nomination du Roi. Les proviſions des autres *bénéfices* s'éxpédient à la Chancellerie. Pour les *bénéfices Conſiſtoriaux*, il faut payer l'annate, & obtenir des Bulles.

Le *bénéfice non Conſiſtorial*, eſt ou électif ou collatif. Les collatifs ſont en la libre diſpoſition du Collateur ordinaire, ou en patronage. Les *bénéfices* collatifs dépendent d'un ſeul Collateur, qui les confère à qui bon lui ſemble, ſans avoir beſoin de confirmation, pourvû que ce ſoit à une perſonne qui ait les capacitez requiſes. Les *bénéfices* en patronage ſont ceux qui ne peuvent être conférez par les Collateurs ordinaires; le Collateur eſt obligé de les conférer à ceux qui ſont préſentez par le Patron. Les *bénéfices* électifs ſont ceux qui ſont remplis par élection, ſeulement l'élection doit être confirmée par le Supérieur. Préſentement il y a peu de ces *bénéfices* en France.

Bénéfice simple, eſt celui qui peut être poſſédé à ſept ans par un Clèrc tonſuré, qui n'a autre obligation que de dire ſon Breviaire. *Simplex.* On l'obtient ſur une ſimple ſignature de Rome. Il y a des *bénéfices* ſimples qui ont prééminence & dignité, & d'autres qui n'en ont point.

Bénéfice Sacerdotal a charge d'ames, eſt celui qui oblige à être Prêtre, & qui eſt chargé de la direction des âmes ſoumiſes à ſa conduite, & ſur leſquelles il a juriſdiction pour le for intérieur, & la conſcience. *Sacerdotale.* Les Évêchez, les Cures, les Abbayes Régulières, les Prieurez Conventuels, les prémières dignitez des Chapitres, ſont des *bénéfices à charge d'âmes*. Ceux qui ſont pourvûs de *bénéfices* ſans charge d'âmes, ne ſont obligez qu'à prier Dieu; comme les Chanoines, les Chapelains.

Bénéfice en titre, ou en Régle, ou Régulier, eſt celui qui eſt poſſédé par un Religieux, ou un Régulier, lequel

a fait profeſſion dans quelque Ordre Religieux ; comme les Abbayes, les Prieurez Conventuels, &c. *Regulare.* On a appellé un *bénéfice régulier*, celui qui ne doit être conferé qu'à des Religieux, ſoit par ſa fondation, ſoit par l'inſtitution du Supérieur, ſoit par préſcription ; car c'eſt à celui qui prétend qu'un *bénéfice* eſt régulier à le prouver : autrement il eſt cenſé ſéculier. Un *bénéfice* eſt réputé régulier quand il a été poſſedé pendant 40. ans par un régulier ſans diſpenſe.

Bénéfice en commende. C'eſt en Droit Canon celui dont on a donné pour ſix mois la régie ou l'œconomat à un Eccléſiaſtique. Mais en France c'eſt un vrai titre, & perpétuel, qu'on donne à un ſéculier Eccléſiaſtique, avec faculté de diſpoſer de tout le revenu à ſon profit, & ſans en rendre compte. *Beneficii fiducia autoritate Pontificis conceſſi.* Le Pape ſeul peut donner des proviſions en Commende, & diſpenſer de la régle, *regularia regularibus.* Mais le *bénéfice en Commende* demeure toûjours en régle, & ne change point de nature.

Bénéfice séculier, eſt celui qu'on doit donner aux ſéculiers, comme ſont préſque toutes les Cures. *Sæculare.* Tous *bénéfices* ſont préſumez ſéculiers, s'il n'eſt juſtifié du contraire. On appelle un *Bénéfice ſéculier*, parce qu'il eſt affecté aux Prêtres ſéculiers : c'eſt-à-dire, à ceux qui vivent dans le monde, ou dans le ſiécle, & qui ne ſont engagez dans aucun Ordre Monaſtique.

Bénéfice sécularisé, eſt un *bénéfice* qui étant régulier de ſa nature, & n'étant auparavant poſſedé que par des Réguliers, devient Séculier pour toûjours, par une Bulle du Pape qui éteint la régle, & en change l'état ; en ſorte qu'il n'eſt poſſedé à l'avenir que par des ſéculiers ; comme le Chapitre de Véſelay, de Tulles, de Clérac, &c. *Beneficium à religioſo ſtatu ad ſæcularem auctoritate Pontificis traductum.*

Bénéfice manuel, eſt un *bénéfice* dépendant d'une Abbaye, qu'on envoye déſervir par un Religieux, qui eſt amovible, & qu'on change quand il plaît au Supérieur. *Manuale.*

Au reſte, le tèrme de *bénéfice* eſt venu des Romains. Ils avoient accoutumé de diſtribuer aux gens de guèrre ſur les frontières de l'Empire une partie des tèrres qu'ils avoient conquiſes, & ces gens d'armes qui joüiſſoient de ces ſortes de recompenſes s'appelloient *Bénéficiers, Beneficiarii*, & la tèrre qu'on leur donnoit *bénéfice*, *beneficium*, & on l'appella ainſi, parceque c'étoit un pur bienfait & une libéralité du Prince. Voyez Bollandus, *Act. Sanct. Janu. T. II. p.* 341. Les François qui paſsèrent dans les Gaules firent les mêmes libéralitez aux ſoldats, & en conſervant le nom auſſi bien que la chôſe, ils appellèrent *bénéfices*, les tèrres qu'on leur aſſigna. Ainſi dans l'origine, *bénéfice* ſignifie ce que nous appellons Fief ; & en effet ceux qui ont écrit des fiefs en Latin ſe ſervent du mot *beneficium.* Ces *bénéfices* ſe donnoient à vie ſeulement, & par privilége à ceux qui faiſoient profeſſion des armes. Depuis, c'eſt-à-dire, ſous Loüis le Débonnaire, & Charles le Chauve, ces *bénéfices* ſont devenus héréditaires & patrimoniaux. Cependant ſous ces Princes on demandoit encore leur conſentement pour faire paſſer les *bénéfices* aux enfans ; mais dans la décadence de la ſeconde race on ne le demanda plus, & ils paſſèrent comme de plein droit aux héritiers de ceux qui les poſſedoient. Voyez De Hauteſerre, *Orig. Feudor. c.* 2. C'eſt ſans doute de là qu'eſt venu le nom de *bénéfices*, qui a été donné aux biens de l'Égliſe ; car outre que les Eccléſiaſtiques les poſſedent à vie, à l'exemple des gens de guèrre, à qui cet uſufruit tenoit lieu de récompenſe pour leurs ſervices, les richeſſes de l'Égliſe proviennent de la libéralité & des bienfaits des Princes, ou des particuliers. Avant que le mot de *fief* fût en uſage, on ſe ſervoit de celui de *bénéfice*, qui ſignifioit la même chôſe. Les *bénéfices*, ou fiefs, ne changèrent de nature que par la décadence de la ſeconde race des Rois : alors chacun s'attribua la propriété de ſon *bénéfice*, pour le tranſmettre à ſa poſtérité.

A l'égard des *bénéfices* Eccleſiaſtiques, on ne ſçait pas fort exactement en quel tems s'eſt fait ce partage des biens de l'Égliſe ; il eſt certain qu'avant le quatriéme ſiécle tous les revenus étoient entre les mains de l'Évêque, qui en faiſoit la diſtribution par des Œconomes. Ces biens ne conſiſtoient qu'en aumônes, & en collectes. Quand l'Égliſe eut aquis des héritages les Évêques en aſſignoient une portion pour la ſubſiſtance des Clèrcs : & c'eſt ce qu'on appella *bénéfice.* Dès le commencement du VIe ſiécle on trouve des traces de cet uſage ; car dans le Concile de Rome convoqué par le Pape Symmaque, dans ſon épitre à Cæſarius, l'an 502. on défend d'aliéner à perpétuité aucun héritage de la campagne, ni de le donner en uſufruit, ſi ce n'eſt aux Clèrcs qui l'auront mérité, aux captifs, & aux étrangers, ou en faveur de quelques Monaſtères, ou des Hôpitaux, & cela pour la vie ſeulement de ceux qui l'auront mérité. Voyez le prémier tome des Conciles de France, ann. 513. Les paroles de Symmaque ont auſſi été inſerées dans le decret de Gratien, *cauſ.* 16. *qu.* 1. *c.* 61. On connoit par là qu'il y avoit dès ces anciens tems quelque eſpéce de *bénéfice*, quoique la portion des biens ne fût pas encore faite aux Eccléſiaſtiques en particulier ; mais cela étoit alors fort râre, & ne s'accordoit que pour des cauſes extraordinaires. Il y a de plus quelques veſtiges de fondations de *bénéfices* & du droit de patronage dans le canon 10. du prémier Concile d'Orange ; mais l'uſage de ces tems-là eſt bien éloigné de celui des derniers ſiécles. On donnoit donc dès lors du bien de l'Égliſe aux Clèrcs en uſufruit. En 506. le Concile d'Agde permet auſſi aux Clèrcs de retenir les biens de l'Égliſe, ſuivant la permiſſion de l'Évêque, ſauf le droit de l'Égliſe, & ſans pouvoir les vendre, ou les donner ſous peine d'indemniſer l'Égliſe de leur bien propre, & d'être privez de la communion. Le IIIe Concile d'Orleans en 538. indique encore la même chôſe dans ſon 17e Canon. Telle fut donc l'origine des *bénéfices*, qui commencèrent par conſéquent avec le VIe ſiécle, ou même dès le Ve. Car en tous ces Canons on en parle comme d'une chôſe déja établie & en uſage, au moins pour quelques cas particuliers. Car le plus ſouvent les offrandes & les revenus ſe partageoient par l'avis du Clèrgé, ſelon le mérite de chaque Prêtre ; & cela ſe pratiquoit encore au VIIIe & IXe ſiécle ; à la fin duquel le P. Thomaſſin remarque néanmoins que le nom de *bénéfice* étoit déja en uſage dans l'Égliſe. Dans le XIIe ſiécle on partagea les revenus, & on fixa à chacun une portion & une ſubſiſtance certaines de-là ſont venuës tant de loix qui compoſent la Juriſprudence Canonique. Chacun ſe contenta d'abord d'un ſeul *bénéfice* ; mais la pluralité s'introduiſit dans la ſuite ſous prétexte d'équité, parce qu'un Prêtre n'avoit pas aſſez d'un *bénéfice* pour ſubſiſter, on lui permit d'en poſſeder deux, & enfin pluſieurs, juſqu'à ce qu'il fût rempli du néceſſaire. Mais on étendit ſi loin ce néceſſaire, qu'il n'y eut plus de régle fixe. On regarda la perſonne autant que la qualité, en ſorte que les Cardinaux, qui prétendent s'égaler aux Princes, prétendent auſſi avoir un revenu conforme à leur condition. On peut ajouter ici le mot de la Bruyère : Que tel homme monte en chaire, ſans autre talent, ni vocation, que le beſoin d'un *bénéfice.*

Le miniſtère, ou *bénéfice*, n'étoit point autrefois diſtingué de l'ordination, c'eſt pourquoi lorſque par l'introduction du droit nouveau ils ont été ſeparez, on a toûjours gardé l'ancienne maxime ; ſçavoir, que celui qui ordonne confère auſſi le *bénéfice*, & que celui qui ne peut point ordonner, ne peut conférer aucun *bénéfice.* Mais peu à peu les Papes ont dérogé par leurs priviléges & leurs exemptions au droit commun, qui étoit fondé ſur le droit ancien. Nous voyons préſentement que les Abbez exempts de la juriſdiction des Ordinaires confèrent de plein droit des Cures & d'autres *bénéfices.*

Bénéfices vacans in curia. Ce ſont les *bénéfices* dont les Titulaires meurent en Cour, c'eſt-à-dire, dans les dix lieuës autour de Rome. Le Pape a droit de les conférer, & ce droit eſt une eſpéce de réſerve dont le Pape Clément IV. eſt Auteur. On trouve la Conſtitution de cette réſerve dans le *Sexte* au chap. *Licet* ; & comme il n'y eſt point parlé des Évêchez & des Abbayes ; quelques-uns ont prétendu qu'ils n'étoient point du nombre des *bénéfices* vacans *in Curia* ; mais le Concordat, qui nous ſert de régle, les y comprend. C'eſt pourquoi Charles Du Moulin a été obligé de dire qu'il y avoit eû en cela de la ſurpriſe, les Commiſſaires du Roi pour le Concordat ayant laiſſé paſſer cet article.

Le Roi reconnoît cette réſerve des *bénéfices* vacans *in Curia*, par les Brévets qu'il accorde aux Bénéficiers qui ne ſont point du Royaume, & qui pourroient mourir *en Cour.* Il ne leur donne leurs *bénéfices* qu'à condition qu'ils obtiendront du Pape un Bref *de non vacando in Curia.* Après cela, ſoit qu'ils obtiennent ce Bref, ou qu'ils ne l'obtiennent point, les *bénéfices* dont ils ſont pourvûs ne peuvent plus vaquer *in Curia.* M. Doujat a fait imprimer en 1667. le Bref *de non vacando in Curia*, que le Pape Clément IX. accorda au Cardinal Mancini, pour les Abbayes que ce Cardinal poſſedoit en France. Il eſt adreſſé au Roi ſur ſa ſupplique en ces termes : *Nos ne prædicto Cardinale forte apud ſedem Apoſtolicam decedente, majeſtas tua impediatur, quominus ad monaſteria hujus moderatione dictorum concordatorum aut ſpecialis indulti Apoſtolici nominare poſſit opportune providere volentes, ſupplicationibus ejuſdem majeſtatis tuæ nomine nobis ſuper hoc humiliter porrectis inclinati, eidem majeſtati tuæ &c.* On voit que le Pape prétend que tous les *bénéfices* vacans *in Curia* lui ſont réſervez par les articles du Concordat, & que le Roi reconnoît cette réſerve du Pape. Les Papes accordent aſſez rârement ces ſortes de Brefs. Monſieur le Prince de Neubourg en obtint un pour ſon Abbaye de Feſcamp en 1673. qui eſt ſemblablement adreſſé au Roi.

On a beaucoup écrit contre la pluralité des *bénéfices.* La Place, Recteur de l'Univerſité de Paris, a fait un Traité qui a pour titre, *De ſingularitate beneficiorum.* Le S^r De la Roque, Miniſtre Calviniſte, écrivit auſſi en 1688. contre la pluralité des *bénéfices.* Et juſqu'ici perſonne n'avoit ôſé ſe déclarer publiquement, ni écri-

re en faveur de cet abus, qu'un Auteur Anonyme, qui ſous le nom d'Abbé de Sidichembech fit paroître il y a quatre ou cinq ans un ouvrage intitulé, *De Re Beneficiaria Liber ſingularis, ſive Quaſtiōnis celebris ac difficilis &c. Ἀνάμφιον.* Il fut auſſi-tôt ſolidement réfuté par pluſieurs écrits. Le IIIe & le IVe Concile de Latran ont condamné la pluralité des *bénéfices*.

Contentez vous d'un bénéfice ;
Ce point n'eſt pas indifférent :
En avoir dix c'eſt avarice ;
S. Auguſtin n'en veut pas tant.

Ce mot ſe trouve auſſi dans le Catholicon d'Eſpagne en une autre acception :

A chacun le ſien, c'eſt juſtice :
A Paris ſeize quarteniers.
A Montfaucon ſeize piliers,
C'eſt à chacun ſon bénéfice,

c'eſt-à-dire, ce qu'il mérite.

BÉNÉFICE, ſignifie auſſi, Gain, profit, avantage. *Lucrum, commodum, fructus, utilitas.* Les Banquiers de Lyon font ſouvent tenir de l'argent à Paris avec *bénéfice* ; c'eſt-à-dire, qu'au lieu de demander des remiſes pour le change, ils donnent du profit. Les Changeurs donnent du *bénéfice* en leur portant à changer des louïs d'or. On dit auſſi, qu'un Traitant a eû du *bénéfice* en une affaire, quand il a profité ; qu'une telle ſomme a tourné à ſon *bénéfice*. En matière de Lotterie ; on appelle Avoir un *bénéfice* ; pour dire, Avoir un billet marqué, avoir un bon lot.

En tèrmes de Médecine, on appelle *Bénéfice de ventre*, un devoyement naturel & ſpontanée qui arrive ſans aucune médecine. *Alvi profluvium.*

En tèrmes de Juriſprudence, il ſignifie, Grâce, conceſſion gratuite du Prince. On dit qu'on eſt reçu au *bénéfice* de ceſſion, quand on reçoit un homme à abandonner ſes biens à ſes créanciers ; moyennant quoi il eſt élargi des priſons, excepté pour les cas réſervez par les Ordonnances.

En tèrmes de Chancelerie, on appelle des Lettres de *bénéfice* d'âge, celles que les mineurs obtiennent pour être émancipez, & avoir la faculté de gouvèrner leur revenu depuis dix-huit ans juſqu'à la pleine majorité ; mais ils ne peuvent vendre ni aliener, ni hypotéquer leurs immeubles, qu'ils n'ayent atteint l'âge de majorité. Les cauſes des lettres de *bénéfice* d'âge ſont que les parens patèrnels & matèrnels ſeront appellez, qu'ils donneront leur conſentement, & que le mineur eſt capable d'adminiſtrer ſes biens & de joüir de ſes revenus. *Litteræ Principis quibus adminiſtrare bona minoribus conceditur.*

Il y a auſſi des Lettres de *bénéfice* d'inventaire, qu'on obtient pour être héritier d'un homme ſans être obligé de payer ſes dettes au delà des forces de ſa ſucceſſion, de laquelle à cet effet on fait inventaire, pour en rendre compte, s'il eſt beſoin. *Litteræ Principis quibus hæreditatem adeunti conceditur, tantùm teneri, quantùm valere bona hæreditatis contingit.* C'eſt Juſtinien qui a mis dans l'uſage commun le *bénéfice d'inventaire*, par lequel l'héritier n'eſt reſponſable ni envers les créanciers, ni envers les légataires, que juſqu'à la concurrence des biens. C'eſt une grâce du Prince qui fut d'abord introduite par l'Empereur Gordien en faveur des gens de guèrre. L'Empereur Juſtinien l'étendit enſuite à tous ſes ſujets, ce qui étoit néceſſaire dans un tems où les ſucceſſions étoient tellement obérées, à cauſe des grandes guèrres que l'Empire avoit ſoutenuës, que perſonne n'ôſoit ſe déclarer héritier. L'héritier préſomptif, qui n'accepte la ſucceſſion que ſous *bénéfice d'inventaire*, ne peut être exclus par un parent plus éloigné qui ſe déclare héritier pur & ſimple. Les Lettres de *bénéfice* d'inventaire s'adreſſent au Juge de l'impétrant, s'il eſt royal, ſinon mandement eſt fait au premier Huiſſier, ou Sergent Royal, de faire commandement au Juge du Seigneur haut Juſticier de procéder à l'entérinement. Les conditions des *Lettres de bénéfice d'inventaire* ſont de faire l'inventaire des biens, de n'avoir fait aucun acte d'héritier, & de payer les dettes juſqu'à concurrence d'inventaire. Il faut que l'impétrant donne caution du contenu en l'inventaire. Les Lettres de *bénéfice* d'inventaire ne ſèrvent de rien à l'égard du Roi aux héritiers de ceux qui ſont comptables des deniers du Roi, parce qu'il ne donne rien, ni aucun privilége contre ſes droits. Nul n'eſt admis à joüir du *bénéfice* d'âge, ou du *bénéfice* d'inventaire, ſans Lettres Scellées des Chanceleries. Voyez pluſieurs Arrêts ſur cela dans *l'hiſt. de la Chancel. T. II.* Le Roi en a cependant exempté les Provinces régies par le Droit écrit, par un Arrêt du 7. Janv. 1684. *Ibid. p.* 121.

BÉNÉFICE, ſe dit auſſi en parlant du tems, & veut dire, Grâce, faveur, dont le tems eſt ſouvent la ſeule cauſe. Il faut attendre le *bénéfice* du tems. LA ROCHEF.

BÉNÉFICE, ſe dit auſſi en ces phrâſes provèrbiales. Il faut prendre le *Bénéfice* avec ſes charges ; ce qui ſe dit tant au propre des charges d'un vrai *bénéfice*, qu'au figuré de toute autre chôſe qui a des avantages, & des inconvéniens. On dit auſſi que les chevaux courent les *bénéfices*, & que les ânes les attrapent. On dit encore, d'un homme qui n'a point de revenu, qu'il n'a Office, ni *Bénéfice* ; qu'il eſt obligé de vivre du travail de ſes mains. On dit d'un homme qui n'a point de Religion, qu'il croit en Dieu par *bénéfice* d'inventaire, c'eſt-à-dire, qu'il fait profeſſion de la Religion autant qu'il y trouve ſon profit & ſon intérêt.

Qui ſentoit quelque peu le fagot,
Et qui croyoit en Dieu, pour uſer de ce mot,
Par bénéfice *d'inventaire.* LA FONTAINE.

BÉNÉFICENCE. ſ. f. Bonté particulière ; grâce extraordinaire. *Beneficentia.* Ce mot de *bénéficence*, quelque doux qu'il ſoit, n'eſt pas aſſez heureux pour plaire à tout le monde ; au contraire le nombre de ceux à qui il déplaît, eſt bien plus grand que le nombre de ceux à qui il plaît. M. de la Mothe, de l'ancienne Académie Françoiſe, a dit que les peuples avoient adoré le ſoleil à cauſe de ſa *bénéficence*. *Bénéficence* s'eſt beaucoup établi dans les païs étrangers. On le trouve dans l'Oraiſon funébre de la Princeſſe d'Orange par Labadie, & dans pluſieurs autres écrits de gens qui ſe piquent de parler bien le François. Mais ce mot n'eſt pas reçû en France, & par conſéquent ne doit point être mis parmi les mots François que l'uſage autoriſe. Et généralement parlant de ces Auteurs étrangers, ou réfugiez, ſont de très-mauvais garants de l'uſage, & le plus ſouvent de médiocres Auteurs.

BÉNÉFICIAIRE. adj. m. & f. Héritier qui a obtenu Lettres de bénéfice d'inventaire. *Beneficiarius.* Un héritier pur & ſimple n'exclut point le *bénéficiaire* en ligne directe.

BÉNÉFICIALE. adj. f. Qui ne ſe dit qu'en ces phrâſes. *Quod ad beneficia pertinet.* Rebuffe a écrit ſix volumes des matières *bénéficiales*. Une pratique *bénéficiale*. Tournet a recueilli tous les Arrêts rendus ſur des cauſes *bénéficiales*.

BÉNÉFICIER. ſ. m. Celui qui poſſéde un ou pluſieurs Bénéfices. *Beneficio Eccleſiaſtico præditus.* On diſtingue les *Bénéficiers* du Royaume payans décimes, d'avec ceux qui n'en payent point, qui n'ont que de ſimples adminiſtrations. Le *Bénéficier* n'eſt pas propriétaire des biens de l'Égliſe, il n'en a que l'adminiſtration, dont néanmoins il ne rend compte qu'à Dieu. Cependant à l'égard des hommes il eſt tenu des réparations, des décimes, & des droits attribuez aux Évêques. FLEUR. Un *Bénéficier* qui a aſſiſté à un jugement de mort devient irrégulier, & privable de ſon bénéfice. DE LANGE. Le *Bénéficier* condamné à mort ne peut réſigner pendant l'appel ; ſon bénéfice eſt vacant de plein droit. ID. Par l'art. 14. de l'Ordon. de 1667. les *Bénéficiers* mineurs de 25 ans peuvent agir, & ſont réputez majeurs, pour ce qui concèrne les bénéfices dont ils ſont pourvûs.

BÉNÉFIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Aſtrologie, qui ſe dit des aſtres à qui on attribuë des influences favorables. *Beneficus.* Jupiter & Vénus ſont des Planétes *bénéfiques*, c'eſt-à-dire, bienfaiſantes.

BENEST. Voyez BENAIS.

BÉNÊTIER, ou BÉNITIER. ſ. m. Le dernier eſt le meilleur. M. Ménage eſt pour *bénêtier*, mais il avouë que l'uſage eſt pour *bénitier*. On diſoit autrefois *benoiſtier*, & on prononçoit *bénautier*. Tous les Auteurs au deſſus de 60 ans écrivent *benoiſtier*.

Le Benoiſtier *fut fait en un grand plain,*
D'un lac fort loin d'herbes, plantes & fleurs ;
Pour eau beniſte étoit de larmes plein,
Dont fut nommé le piteux lac de pleurs. MAROT.

Un *bénitier* eſt un vaiſſeau où l'on met de l'eau bénite, & qui eſt attaché à l'entrée des Égliſes, ou auprès d'un lit, & qui eſt ſouvent portatif. *Aqua ſacra vas.*

Mais la fiévre demain ſe rendant la plus forte,
Un Bénitier *aux pieds va l'étendre à la porte.* BOIL.

Par rapport à l'Architecture, *bénitier*, eſt un vâſe rond, & iſolé, ordinairement de marbre, & taillé en coquille.

BÉNEVENT. ſ. m. Ville Archiépiſcopale du Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, au confluent du Sabato, & du Calore. *Bénevent* a titre de Duché. *Bénevent* fut nommé d'abord *Maleventum*, ſi l'on en croit Pline, Lv. III. ch. 11. & ſi l'on en croit Procope, ce fut à cauſe des vents malins qui y ſoufflent. D'autres le tirent de *malus eventus*, mauvais événement, & diſent qu'il lui fut donné à cauſe de la défaite des Samnites, qui pèrdirent là auprès plus de 30000 hommes. Mais Vigenère Annot. ſur Tite-Live, T. I. p. 1757. remarque fort bien que Tite-Live dit qu'elle s'appelloit dès auparavant *Male-vent* ; & il ajoute que plûtôt les Romains à raiſon de leur heureux ſuccès lui auroient donné le nom de *Bénevent*. Quoi qu'il en ſoit, elle changea dans

dans la ſuite ce nom de Malevent en celui de *Bénevent. Beneventum.* Feſtus dit que ce fut lorſqu'on y conduiſit une Colonie, afin que ce nom fût d'un meilleur augure que celui qu'elle avoit, parce qu'auparavant les Grècs, qui l'habitoient, l'appelloient Μαλοίτιον, apparemment de *μαλος*, qui ſignifie, *pernicieux.* Ces mots de Feſtus confirment l'étymologie de *Bonus eventus*, ou *Bene eveniat*, ou *Bene ventum*, qui eſt pour marquer l'heureuſe arrivée de la Colonie. La prémière Colonie Romaine fut menée à *Bénevent* l'an de Rome 485. *Paterc. L. I.* Elle fut enſuite renouvellée par Auguſte, & encore depuis par Neron, & appellée Concorde, & ſon Tèrritoire fut aſſigné aux Vétérans avec celui de *Claudium.* FRONTIN. Une ancienne inſcription porte, IMP. CAESARI AUGUSTO ET COLONIAI BENEVENTANAI. Voyez Pline L. III. c. 11. Strabon, Étienne de Byzance, & Vigenère cité.

Quelques-uns diſent que c'étoit une ville des Samnites, & d'autres des Hirpiniens. Solin veut que *Bénevent* ait été bâti par Diomède ; & Pline que ce fut par les Hirpiniens, d'autres par les Sabelliens, & qu'il fut ſeulement réparé par Diomède. Voyez ſur cette ville le P. Cantel hiſt. des Métrop. pag. 409. Il y a une Chronologie des Évêques & Archevêques, & du Chapitre de *Bénevent*, par Mario de Vipera, en Latin, à Naples 1636. *in* 4°.

BÉNEVENTAIN, AINE, ou BÉNEVENTIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt de la ville ou du Duché de Bénevent. *Beneventanus.* Pièrre *Béneventain*, ou Bénevent, Sécretaire ou Notaire d'Innocent III. eſt un des Collecteurs des Décrétales. Les deux Orbilius éxcellens Grammairiens, & Odofredus Denarius Profeſſeur du Droit à Boulogne vèrs l'an 1100, étoient *Béneventins.*

BÉNÉVISER. v. act. Vieux tèrme de coutume. Il ſignifie fixer, abonner, & dans le Lyonnois une dixme *abénévisée*, un ſervice *abénévisé*, ne ſont autre chôſe qu'une dixme & un ſervice abournez, ou abonnez. *Clientelaria jura certo pretio vendere*, ou *mancipare.* On dit auſſi *abénéviser* dans le même ſens. DE LAURIÈRE.

BÉNÉZET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Benedictus.* S. *Bénézet* étoit un ſimple paſteur ; qui fut envoyé de Dieu pour bâtir un pont ſur le Rhône à Avignon, & fut Fondateur des Religieux Pontifes, ou faiſeurs de Pont. Il commença ce pont en 1176. & fut douze ans à le bâtir. Il a 18 arches. Sa vie a été écrite par Magne Agricole, & imprimée à Aix en 1708. Voyez encore Bouche, hiſt. de Prov. T. II. p. 162. Ce nom s'eſt formé de *Benedictus* ; on a fait d'abord *Bénédet*, les Italiens & nos Provinces voiſines d'Italie diſent *Benedetto*, puis on a changé le *d* en *z*, ce qui eſt fort ordinaire, ſur tout dans les Provinces d'où étoit S. *Bénézet*, où il eſt plus connu, & d'où nous vient ce nom. C'eſt ainſi que de *Baudelius*, on a fait en Languedoc *Bauzille*, en Auvergne *Bauzire*, en Roüergue *Bauzely* ; de *Beniti*, Benizzi, & de *Quinidius* Quiniz, &c. M. Baillet prétend néanmoins que *Bénézet* eſt un diminutif, comme qui auroit dit Petit Benoiſt, à cauſe de ſon âge & de ſa taille. Quoi qu'il en ſoit, puiſque l'uſage l'a voulu, il faut dire *Bénézet*, & non pas *Bénédict*, ni *Bénédet*, comme M. Baillet a fait d'abord. *Benedict* n'eſt pas François, & *Bénédet* eſt appliqué par l'uſage à un autre Saint.

BENGALE. ſ. f. La ville de *Bengale*, *Bengala*, eſt dans l'Inde ſur la rivière de Coſmin, ſelon quelques Géographes, ou ſur celle de Caor, ſelon d'autres, vis-à-vis de Chatigan. La plûpart des Géographes modèrnes prétendent que *Bengale* n'eſt autre chôſe que Chatigan, à laquelle on a mal à propos donné le nom du Royaume dans lequel elle eſt ; mais les cartes marines des Hollandois, qui fréquentent beaucoup ce païs là, diſtinguent Chatigan & *Bengale.* MATY. La longitude de *Bengale* eſt environ de 23 degrez, & ſa latitude de 137.

Le Royaume de *Bengale*, en Latin, *Bengalæ regnum*, eſt un Grand païs d'Aſie, qui a eû autrefois ſes Rois particuliers, mais qui dépend aujourd'hui du Mogol. Le Gange le coupe prèſque par le milieu.

Le Golfe de *Bengale*, en Latin, *Bengalæ ſinus*, *ſinus Gangeticus*, c'eſt la partie de l'Océan Indien, qui eſt entre les deux preſqu'Iſles de l'Inde, & s'étend juſqu'aux Iſles de Sumatra & de Ceïlan au midi. MATY.

BENGE, ou BENGHE. Voyez BANGUE.

BENJAMIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Benjaminus.* Le prémier qui a porté ce nom eſt *Benjamin* fils de Jacob & de Rachel. Sa mère l'avoit appellé Benoni, mais ſon père lui donna le nom de *Benjamin.* Ce mot, ſuivant l'étymologie, veut dire *enfant de la droite*, c'eſt-à-dire, enfant très-cher. D'autres veulent qu'il ſignifie *Enfant du midi*, parce que *Benjamin* naquit dans un païs qui eſt plus au midi que celui où ſes frères étoient nez. D'autres enfin prétendent que ce mot veut dire *Enfant des jours*, c'eſt-à-dire, enfant né durant la vieilleſſe de ſon père, ou lorſque ſon père étoit déja avancé en âge. Ceux qui ſont pour cette dernière étymologie avoüent qu'elle n'eſt point Hébraïque, mais Chaldaïque, & ils diſent que Jacob, qui avoit parlé long-tems la langue Chaldaïque en Méſopotamie, donna à ſon fils *Benjamin* un nom en cette langue. La peine que Jacob eut à ſouffrir que *Benjamin* s'éloignât de lui, & qu'il allât en Égypte avec ſes frères, marque que ce Patriarche aimoit plus *Benjamin* que ſes autres enfans. C'eſt par alluſion à cet amour particulier qu'il lui portoit que nous appellons *Benjamin* un fils que ſon père ou ſa mère aiment plus que leurs autres enfans. Celui-là eſt le *Benjamin* du père, & celui-ci eſt le *Benjamin* de la mère. Philippe Auguſte fut bien aiſe de donner à Henri II. Roi d'Anglèterre la mortification de voir à la tête des Conjurez ſon fils Jean, dont il faiſoit ſon *Benjamin.* LARREY.

BENJAMIN. Nom d'une des douze Tribus d'Iſraël compoſée des deſcendans de *Benjamin*, le dèrnier des enfans de Jacob. *Benjamini Tribus*, ou *Benjaminia*, *Benjaminitica Tribus.* La Tribu de *Benjamin* étoit entre celle de Juda au midi, celle d'Éphraïm au ſeptentrion, & le Jourdain au levant. Voyez le livre de Joſué C. XVIII. v. 11. & ſuivans.

Les enfans de *Benjamin*, en ſtile de l'Écriture, ſont auſſi la Tribu ou les deſcendans de *Benjamin.* Les enfans de *Benjamin* ſe rallièrent auprès d'Abner, & ayant fait un gros demeurèrent ſur le ſommet d'un coteau. SACY. 2. *des Rois C. II. v.* 25.

BENJAMIN. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet incarnat clair ſur un fin blanc, mais dont les panaches ſont confus. Sa plante eſt aſſez robuſte, mais tardive à porter fleur. Le *Benjamin* ne caſſe pas, ſi on lui laiſſe quatre à cinq boutons. CULT. DES FLEURS.

BÉNIBEL. ſ. m. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, qui ſignifie le mèrcure hèrmétique.

BÉNIN, BÉGNIGNE. adj. Qui ne ſe dit guèresque des remédes, & des influences céleſtes. *Benignus*, *humanus*, *lenis.* Un reméde *bénin*, eſt celui qui purge doucement, & ſans de grandes évacuations, ni tranchées. Les Cieux *bénins*, les aſtres *bénins* ont favoriſé ſon voyage. Hors de là *bénin* ne ſe dit guères qu'en riant. Molière dit en parlant des maris de Paris : Les maris ſont ici les plus *bénins* du monde.

BÉNIGNE. ſ. m. *Benignus.* Nom propre d'homme. S. *Bénigne* Apôtre de Bourgogne, & Martyr, y fut envoyé, ſelon la tradition du païs, par S. Polycarpe. *Bénigne* établi à la Cour dégénéra-t'il de lui même ? Ignora-t'il ſes amis ? P. DE LA RUE, *dans l'Oraiſon Funèbre de M. Jacques* Bénigne *Boſſuet.*

BÉNIGNEMENT. adv. D'une manière bénigne, douce, humaine. *Benignè* ; *humaniter.* Il a été reçu *bénignement* de ſon Prince. Rien n'eſt plus mépriſable que la ſotte patience d'un mari qui ſouffre *bénignement* les infidélitez de ſa femme. S. ÉVR.

BÉNIGNITÉ. ſ. f. Humanité, douceur, indulgence, *Benignitas*, *lenitas*, *humanitas.* Aléxandre reçut avec grande *bénignité* les femmes de Darius. Jupiter & Vénus ſont les planèttes qui ont le plus de *bénignité.* C'eſt là où vous verrez la dernière *bénignité* de la conduite de nos pères. PASC. Heureux celui, qui dans ſon affabilité naturelle, trouve des diſpoſitions favorables à la *bénignité* Chrétienne. P. GAIL.

BENJOIN. ſ. m. C'eſt une ſorte de réſine très-éxcellente qu'on apporte du Royaume de Lao, & d'autres païs des Indes Orientales. *Benzuinum.* On la tire par inciſion d'un arbre qui eſt beau & très-grand, dont les feüilles reſſemblent à celles de citronnier, & qui ſelon Dapper s'appelle Fatra. Elle eſt de couleur jaune, d'une odeur fort-agréable & facile à fondre. Il y en a de trois ſortes. La prémière s'appelle *Amygdaloïdes*, parce qu'elle eſt tachetée de pluſieurs marques blanches qui reſſemblent à des amandes rompuës : elle vient de Siam. La ſeconde eſt noire & fort odoriférante, & coule des jeunes arbres, elle nous vient de Sumatra. On l'appelle *Benjoin de Boninas.* La troiſième eſt auſſi noire, mais de moindre odeur. On la cueïlle dans les Iſles de Java & de Sumatra. Le *Benjoin* eſt différent de la gomme de *Laſer*, ou *Aſſa fœtida.* Il l'eſt auſſi de la mirrhe.

M. d'Herbelot, au mot *Ban*, rapporte que quelques-uns diſent que le *Benjoin*, que les Pèrſans nomment *Baſſam pieh*, huile, ou graiſſe de baume, ſe tire du fruit d'un arbre appellé *Ban*, ſemblable au Tamarix, & qui croît en abondance dans l'Iémen, ou Arabie heureuſe, & particulièrement au tèrroir de Mahara ; & il dit au mot *Haſſalban*, que les Turcs appellent le *Benjoin*, *Haſſalban*, mot dérivé ou corrompu de celui de ban. Chorier dit dans ſon Hiſt. de Dauphiné, *p.* 58. que les Melèzes, qui ſont fréquens dans les Alpes aux environs de Briançon, produiſent une eſpèce ſi éxcellente de réſine, qu'on ne lui refuſe pas communément le nom de tèrébenthine & de *benjoin.*

BÉNIR. v. act. Loüer Dieu, le glorifier, le remèrcier de ſes grâces. *Deum laudare*, *benedicere.* Les trois enfans *béniſſoient* Dieu dans la fournaiſe. Job dans toutes ſes afflictions diſoit ſeulement, Dieu ſoit *béni.* Il faut *bénir* Dieu des grâces qu'il nous fait à tous momens. Que la tèrre *béniſſe* le Seigneur, & qu'elle célébre

bre éternellement ſes loüanges. Port-R. Il eſt aiſé de loüer Dieu, & de le *bénir* quand il nous fait riches, & qu'il ne nous laiſſe manquer de rien. Fléch.

Bénir, qui eſt ſi ſouvent dans le nouveau Teſtament, ſignifioit chez les Juifs prononcer une certaine formule de prière ſur quelque chôſe. Ils ont dans leurs rituels un grand nombre de ces ſortes de prières ou bénédictions. Ils en ont de differentes pour diverſes chôſes, croyant que c'eſt un péché d'ingratitude de joüir ou de ſe ſervir de quoi que ce ſoit au monde, ſans prémièrement reconnoître par quelques paroles de loüanges ou bénédiction, qu'on le tient de Dieu, qui eſt le Maître de tout. Ils ſont obligez de dire au moins cent bénédictions par jour, & la plûpart les récitent le matin. Conſultez Léon de Modéne dans ſon traité des cérémonies des Juifs part. 1. ch. 9.

Bénir, eſt quelquefois dans le nouveau Teſtament la même chôſe que *faire des actions de grâces*, en ſorte que ces deux mots s'y prennent l'un pour l'autre, au ch. 26. de S. Matthieu v. 26. où il eſt dit, que Jesus-Christ *prit le pain & le bénit*, on lit dans pluſieurs éxemplaires Grècs, *fit des actions de grâces*, & c'eſt la même chôſe quant au ſens; parce que la prière de *bénédiction*, ou *conſécration*, s'appelle auſſi *action de grâces*. C'eſt en ce ſens là que S. Paul dans ſa prémière Épitre aux Corinthiens ch. 10. où il parle de la libèrté que les Chrétiens avoient de manger de tout, dit au v. 30. *Si je mange avec action de grâces, pourquoi ſerai-je accuſé d'impiété pour une chôſe dont je fais des actions de grâces?* Les Chrétiens, auſſi bien que les Juifs, ne buvoient ni ne mangeoient jamais ſans faire la prière qui s'appelloit *action de grâces*, ou *bénédiction*. Jesus-Christ a fait éxactement cette bénédiction, comme quand il *bénit* les cinq pains dans le déſert, *Benedixit illis*.

Bénir, ſelon pluſieurs Interprétes, ſe prend dans l'Écriture pour maudire, ou pour injurier, calomnier, parler mal de quelqu'un. Il y a trois endroits dans leſquels ils y donnent ce ſens. Job. I. 5. 11. & 3. Liv. des Rois XXI. 10. Quelques-uns diſent que c'eſt une ironie, d'autres une antiphrâſe. Ce n'eſt pas le ſeul vèrbe qui ait à la troiſième conjugaiſon un ſens contraire à celui des précedentes, comme l'a remarqué Codure ſur Job. I. 5. & Hottinger dans ſon Héxaéméron, & Druſius Obſerv. XVI. 7. D'autres diſent que les Hébreux avoient tànt d'horreur du blaſphême, (car c'eſt toûjours de Dieu que *bénir* ſe prend en ce ſens.) qu'ils ne l'appelloient point par ſon nom, mais d'un nom tout contraire. Mercerus, Caſaubon, & Cocq, trouvent des veſtiges du même uſage dans les autres langues. Les Latins diſoient *Rectè* pour *nihil*, *Bona fortuna* pour *Nemo*, *Sacrum* pour éxécrable. D'autres croyent que *bénir* en ces endroits ſignifie *dire adieu*, parce qu'en prenant congé de quelqu'un on le béniſſoit, & de même que nous avons tranſporté le tèrme de *dire adieu* à la ſignification de quitter, abandonner, renoncer, parce qu'on dit adieu en quittant les gens; les Hébreux l'avoient fait de ברך, *bénir*. Ce ſont les deux interprétations les plus raiſonnables.

Celui qui *bénit* parmi les Juifs le pain & le vin, eſt ordinairement la perſonne la plus qualifiée de la compagnie. Nôtre-Seigneur fit la cérémonie de la Pâque avec ſes Diſciples en qualité de Maître & de Docteur. S. Luc, qui a rapporté cette hiſtoire avec plus d'éxactitude que S. Matthieu & S. Marc, fait mention de deux coupes ſur leſquelles J. C. prononça la *bénédiction*. En effet, quand les Juifs font encore aujourd'hui une eſpéce de Pâque, ils commencent d'abord par *bénir* la coupe qu'ils rempliſſent de vin, & ils appellent cette prémière bénédiction, *la bénédiction de la coupe du manger*. Ils prennent quatre coupes durant tout ce repas, mais ils ne *béniſſent* que la prémière & la dernière, au moins eſt-ce l'uſage de prèſque tous les Juifs, à la réſerve des Tudeſques, qui *béniſſoient* toutes les coupes. Conſultez les rituels des Juifs.

Bénir, ſe dit auſſi des puiſſances temporelles qu'on loüe, ou pour qui on fait des ſouhaits, & même des chôſes inanimées. *Benè precari*. Les Princes bienfaiſans ſont *bénis* de leurs peuples. *Béniſſons* le jour que nous commençâmes à nous connoitre.

Bénir, ſe dit auſſi activement à l'égard de Dieu, & paſſivement à l'égard des hommes. *Fortunare, fœcundare, cumulare beneficiis*. Dieu *bénit* le travail des gens de bien. Dieu a *béni* ſon lit, & lui a donné lignée. Dieu a *béni* les armes du Roi, & lui a fait obtenir la victoire.

Bénir, ſe dit auſſi des cérémonies Éccléſiaſtiques, & des prières que font les Prélats, & les Prêtres, ſur les chôſes qu'ils conſacrent au ſervice & au culte de Dieu. Ainſi on dit, *Bénir* une Égliſe, des fonts, une pièrre d'autel, un calice, un amict, une cloche. *Conſecrare*. On dit auſſi, *Bénir* un cièrge, des drapeaux. *Bénir* un Abbé Régulier, une Abbeſſe. *Bénir* le lit des nouveaux mariez.

Je vous ai vû cent fois ſous ſa main béniſſante,
Courber ſervilement une épaule tremblante. Boil.

On appelle auſſi, *Bénir la table*, Faire une prière avant le repas, qu'on appelle, *Bénédicité*, avec un ſigne de croix ſur les viandes. *Menſam conſecrare, conſuetas ante cibum preces recitare*.

Bénir, ſe dit auſſi des pères à l'égard de leurs enfans. *Fauſta precari*. Jacob *bénit* Iſaac au lieu de ſon frère Eſaü. Noé *bénit* Sem & Japhet, & maudit Cham.

Bénir, ſe dit auſſi en ces phrâſes provèrbiales. Dieu vous *béniſſe*, *Adſit tibi Deus*: ce qui ſe dit tant à ceux qui éternuënt, qu'aux pauvres qu'on éconduit, & auſſi à ceux d'avec qui on ſort mal content. On dit auſſi, Dieu *béniſſe* Chrétienté, Dieu *béniſſe* qui a été cauſe de ce procès; pour faire une honnête imprécation. Dieu ſoit *béni*.

Béni, ie. part. & adj. Dieu a *béni* vos ſoins. Cette pieuſe famille eſt *bénie* de Dieu. *Fortunatus, beneficiis cumulatus*. Autrefois on diſoit toûjours *bénit*, depuis l'uſage a adouci ce participe pour les chôſes ordinaires; mais il eſt demeuré dans les chôſes de la Religion, pour consèrver tous les tèrmes conſacrez & accoûtumez. Ainſi on dit à la Sainte Vièrge, Tu es *bénite* entre toutes les femmes. Vaug. Chap.

Bénit, ite. adj. Qui a été *béni*, conſacré à Dieu. Une Abbeſſe *bénite*, de l'eau *bénite*, un pain *bénit*, des grains *bénits*. On prononce auſſi *benit*, *benite*, faiſant l'*e* de la prémière ſyllabe muette, ſur tout en certaines phrâſes. Du pain *benit*, de l'eau *benite*. Mais cela ne ſe pratique que pour *benit*, participe, ou adj.

Bénit, ſe dit encore en ces phrâſes provèrbiales. Eau *bénite* de Cour, ce ſont de grandes careſſes, de belles proteſtations d'amitié des gens de Cour, qui ſont ſimulées, & qui n'ont aucun effet. On dit que c'eſt pain *bénit*, que d'attraper un homme qui fait le fin, ou quand il arrive quelque infortune à un homme qui l'a bien mérité. C'eſt pain *benit* de vous montrer à tous tant que vous êtes de pedans, l'impertinence de vos citations, puiſque vous en voulez tant faire. Mascur. C'eſt-à-dire, c'eſt un avantage, un plaiſir, une joye. On dit autrement, C'eſt bien employé. On appelle auſſi les Bedeaux des Paroiſſes, Ventres *bénits*, parce qu'ils vivent le plus ſouvent de pain *bénit*. On dit qu'un homme eſt réduit à la chandelle *bénîte*, lorſqu'il eſt en éxtrémité de maladie, qu'il a reçû l'Étrême-onction. On dit auſſi d'un homme qui ne vient point après avoir été pluſieurs fois prié de venir, qu'il faut avoir la croix & l'eau *bénîte* pour l'avoir. On dit auſſi, Changement de corbillon, appétit de pain *bénit*; pour dire, que la divèrſité plaît en toutes chôſes.

BENNE. ſ. f. Petit vaiſſeau qui ſert à charger les bêtes de ſomme pour tranſporter des grains, de la chaux, de la vendange, & autres chôſes. Il ſert auſſi de meſure dans la plûpart des Provinces, & tient environ deux minots de Paris.

Ce mot vient de *benna*, qui étoit une eſpéce de chariot ou de tombereau des anciens Gaulois, dont parle Feſtus, qu'on nommoit auſſi *benel*, ou *venel*, dont Monſtrelet fait auſſi mention. Goropius dérive ce mot de *benne*, qui a ſignifié chez les Allemands un *panier plat*, ou une *corbeille*. Et même Cluvier *Germ. ant. Lib. I. p.* 70. remarque qu'encore à préſent on appelle en Allemagne *benne*, une charette à deux roués. Chorier dit qu'en Dauphiné on dit *benna*, parmi le bas peuple, & *bannate* parmi ceux qui parlent plus purement, & prétend que c'eſt un ancien mot Allebrogique. Voyez Banne.

BENNON. ſub. m. Nom propre d'homme. *Benedictus*. *Bennon*, que nous appellerions Benoiſt en nôtre langue, ſi l'on en croit les Allemans, étoit fils d'un Gentilhomme de Saxe. Il vint au monde près de Goſlar l'an 1010. Bail.

BENOIſT, oîte. adj. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *beni*. *Sacer*. *Benoit* ſoit Dieu. Le *benoit* S. Eſprit. L'eau *benoite*. La *benoite* Vierge Marie, & tous les *benoits* Saints & Saintes de Paradis. Il n'eſt plus en uſage, à moins qu'on ne l'employe en riant, comme dans cet éxemple.

Caillou noble ſans doute, & de racine ancienne,
Deſcendant du caillou du Benoît *Saint Etienne*. Sar.

BENOIſT, eſt auſſi un nom propre d'homme. *Benedictus*. S. *Benoiſt* eſt le Fondateur de l'Ordre des Bénédictins. Les Celeſtins ſont de l'Ordre de S. *Benoiſt*. Beurrier. Un nourriſſon du grand S. *Benoiſt*. Patru. Pourveu que j'entre dans le ſentiment de S. *Benoiſt*, cela me ſuffit. De Rancé. Dix Papes & deux Antipapes ont porté le nom de *Benoiſt*.

BENOIſTE. ſ. f. Nom propre de femme. *Benedicta*. On fait la fête de Ste *Benoiſte* d'Origny Martyre le 8e Octobre. Aux Hoſpitalières de S. Joſeph de Moulins on honore ſous le nom de Ste *Benoiſte* un corps Saint apporté des Cimetières de Rome, où on l'avoit nommé Euphémie; mais parce qu'il y avoit déja dans la même ville un corps Saint honoré ſous ce nom, on a changé celui d'Euphémie en *Benoiſte*, qui eſt la même chôſe. Chast.

BENOIſTE, ou BENOITE. ſubſt. fém. ou GALLIOTE. *Caryophyllata*. Plante vivace, ainſi appellée à cauſe de ſes racines

cines qui ont une odeur & un goût qui approche du clou de Géroſle. On croit que le nom de *Benoite* lui a été donné par rapport à ſes vèrtus, *Quaſi herba benedicta*; d'autres diſent *Sanamunda*. Sa racine eſt compoſée d'un paquet de fibres longues & cheveluës à leurs extrémitez, d'un goût & d'une odeur aromatique, & qui approche du Géroſle, ſur tout dans le printems avant qu'elle pouſſe ſa tige. Du collet de ſa racine ſortent quelques feüilles tapées contre tèrre, veluës, & découpées profondément juſqu'à leurs côtez en pluſieurs ſegmens dentelez, dont celui qui tèrmine chaque côté eſt plus ample, plus arrondi, crenelé ſur ſes bords, & ſouvent échancré légèrement en trois quartiers. D'entre ces feüilles s'élévent quelques tiges menuës, veluës, remplies d'une moëlle blanche, hautes d'un piéd & demi, branchuës à leurs extrémitez, garnies par intervalle de feüilles altèrnes; chaque branche eſt ſoutenuë par une petite feüille en manière d'aileron, & eſt terminée par des fleurs jaunes à cinq petales, dont le calice eſt découpé en dix parties, cinq grandes, & cinq plus petites, vèrtes. Pluſieurs étamines occupent le milieu de la fleur, dont le piſtile fait le centre, & devient un fruit arrondi, compoſé de pluſieurs ſemences ramaſſées en tête, & tèrminées par une barbe crochuë avec laquelle elles s'attachent aux habits des paſſans. Outre ces fleurs, qui tèrminent les tiges & les branches, il y en a d'autres qui prennent naiſſance du côté oppoſé des feüilles, & qui ſont portées ſur des pédicules aſſez longs. La *Benoite* croît communément le long des chemins dans les bois. On ſe ſert de ſes racines pour arrêter des pèrtes & pour guérir les fiévres. On met ſes feüilles tremper dans le vin pour les obſtructions.

La Benoiſte, Tèrme de Chymie. C'eſt l'épithéte que donnent encore à préſent tous les Chymiſtes à la Piérre Philoſophale, qu'ils font tantôt adjectif, tantôt ſubſtantif, en la nommant abſolument la *Benoite*.

BENS, ou Bouge, ou la Poire du Légat. Eſpéce de méchante poire qui ſe mange au mois d'Août. La Quint.

BEO.

BEORI. ſ. m. Animal des Indes Occidentales. Il reſſemble à un veau. Sa peau eſt extrêmement dure, & épaiſſe. Il vit d'hèrbes ſauvages.

BÉOTARQUE. ſ. m. Chèf des Béotiens, prémier Magiſtrat des Béotiens. *Beotarcha*. Les *Béotarques* étoient chez les Béotiens ce que les Archontes étoient chez les Athéniens. Voyez Tite-Live Liv. XLII. Ch. 43.

Ce mot eſt formé de Βοιωτὸς, *Béotiens*, & ἀρχὴ, *Commandement*, *Empire*.

BÉOTIE. ſub. f. *Bæotia*. C'étoit anciennement une Contrée de la Gréce, qui avoit porté auparavant les noms d'Aonie, d'Ogigie, d'Hyantide, de Meſſapie, de Cadmeide. Diodore l'appelle Arné. La *Béotie*, dit Étienne le Géographe, touchoit trois mèrs; celle du Péloponèſe, la mèr de Sicile, & la mèr Adriatique. Elle s'étendoit depuis le Golfe de Zeiton, & le détroit de Négrepont, juſqu'au Golfe de Lépante. Elle avoit la Mégaride vers le midi, l'Attique au levant, la Phocide avec les Locres, ou Locriens Épinemidiens, au couchant. On diviſoit la *Béotie* en haute & baſſe. La haute étoit au midi, & la baſſe au ſeptentrion. Aujourd'hui ce païs porte le nom de Stramulipa, & fait une partie de la Livadie. La Capitale de *Béotie* étoit Thébes, bâtie par Cadmus.

Le Géographe Étienne rapporte pluſieurs étymologies de ce nom. Quelques-uns le tiroient de Béotas, que les uns font fils d'Itonus, fils d'Amphictyon, le plus jeune des enfans de Deucalion & de Pyrrha, & d'autres fils de Neptune & d'Arne. C'eſt peut-être par alluſion à cette fable, ou à cauſe de la multitude de leurs côtes & de leurs ports de mèr, que l'on voit quelquefois ſur leurs médailles un Neptune. Quoi qu'il en ſoit, les Auteurs dont je parle prétendent qu'il fut ainſi nommé de βοῦς, bœuf, parce que ſa mère le cacha dans un fumier de bœufs quand il fut né, pour en dérober la connoiſſance à ſon père. Une ſeconde étymologie dérive ce nom de βοῦς, bœuf, parce que Cadmus trouva un bœuf qui le conduiſit dans l'endroit, où enſuite il bâtit Thébes. D'autres veulent qu'il ait été donné aux Béotiens à cauſe de leur eſprit peſant.

BÉOTIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple, & adjectif, qui ſe dit de ce qui appartient à ce peuple. *Bæotus*, *Bæotius*. Les *Béotiens* paſſoient pour avoir l'humeur ſauvage, de ſorte que pour l'adoucir on eut beſoin de joüeurs de flutes, ce qui les rendit depuis affectionnez à cet inſtrument. T. Corn. Les *Béotiens* furent d'abord ſujets à des Rois. Ils établirent enſuite une ſorte de République, dont les Thébains furent ordinairement les Chefs. Id. Étienne dit que les *Béotiens* l'emportoient ſur les autres peuples de Gréce dans les éxercices du corps, ou de la Gymnaſtique. C'eſt peut-être ce que marquent ſur leurs médailles le bouclier & la maſſuë qu'on y voit ſouvent, auſſi bien qu'une figure d'homme armé qui tient une pique. On diſoit d'étranges chôſes de la ſtupidité des *Boëotiens*, témoin les provèrbes; un cochon, un eſprit, une oreille de *Boeotie*; pour ſignifier un ſot, & un hebeté. Homère traite les *Boëotiens* d'hommes fort épais, & fort ſtupides. Pindare & Plutarque, deux *Boëotiens*, qui ne ſentent guère le tèrroir, & qui prouvent bien que l'eſprit eſt de tout païs & de tout ſexe, paſſent condamnation ſur la bêtiſe de leurs compatriotes. Lucien, dans ſes Dialogues, fait répondre par un interlocuteur: Ce que vous dites-là eſt bien ſauvage, & diablement *Boëotien*. Horace dit qu'à juger d'Aléxandre par ſon mauvais goût ſur la poëſie, on jureroit que c'eſt un franc *Boëotien*. Tourr.

M. Tourreil, comme on le voit, écrit toûjours *Boeotie*, & *Boeotien*; & M. Th. Corneille écrit quelquefois *Béotie*, & *Béotien*, & quelquefois *Boeotie*, *Boeotien*. Il eſt certain que ſelon l'étymologie Grécque, il faut l'écrire par un *oe*, comme il paroit par les Auteurs Grècs, ſur tout par Étienne de Byzance, Héſychius, & l'Étymologiſte, & par l'inſcription des médailles des *Boeotiens*, ΒΟΙΩΤΩΝ; mais il faut prononcer *Béotie*, & *Béotien*.

BEQ.

BÉQUÉ, ée. adj. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit d'un oiſeau qui a le béc d'un autre émail que le reſte du corps. *Roſtratus*, *roſtro inſtructus*. Un aigle de ſable *béqué* & membré de gueules.

BÉQUÉE, Voyez Béchée, c'eſt la même chôſe.

BEQUESNE. ſ. f. Sorte de mauvaiſe poire. Quint. Quelquefois il dit, le *Béqueſne*, de maſculin: c'eſt en parlant de toute l'eſpéce de ce fruit en général.

BÉQUETER. v. act. Donner des coups de béc. *Roſtro appetere*, *impetere*. Les poires deviennent pièrreuſes aux endroits où les oiſeaux les ont *béquetées*. Un Peintre ayant ſi bien peint un raiſin, que les oiſeaux le venoient *béqueter*, ſon camarade s'aviſa de peindre un rideau avec tant d'artifice, que l'autre ordonna de le tirer pour voir ce qu'il cachoit. Ablanc.

BEQUILLARD. ſ. m. Mot comique & plaiſant, pour ſignifier un homme qui va avec une bequille. *Qui baculo ſuperne roſtrato utitur.*

> *Alors ſortit avec grand bruit*
> *Un* bequillard *de la portière.*

BEQUILLE. ſ. f. Bâton propre pour s'appuyer en marchant. *Baculum ſuperne roſtratum*. Les vieillards, les convaleſcens, ſont réduits à ſe ſervir de *bequilles*. On le dit par éxtenſion des potences ou bâtons qu'on met ſous les aiſſelles pour ſoutenir ceux qui ſont entrepris des jambes.

BEQUILLER. v. neut. Ce mot eſt comique, & ſignifie aller avec une bequille. *Uti baculo ſuperne roſtrato.*

> *Un bequillard ſec & tout gris*
> Bequilloit *de même manière*,
> *Que Boyer* bequille *à Paris.*

Bequiller. v. act. Tèrme de Jardinage. Bêchoter; faire un petit labour avec la houllette, ou avec la cerfoüette. *Terram pedo vertere*. Par éxemple, dans une planche de laituës, ou dans une caiſſe d'arbriſſeaux, pour remuer la tèrre, qui paroît battuë, en ſorte que l'eau dont on les arroſe puiſſe pénétrer dans le fond, & aller ſervir de nourriture aux racines. *Bequillez*-moi ces laituës. Il faut *bequiller* ces Orangers. Il eſt plus d'uſage que bêchoter, en ſorte que Liger n'a pas même mis celui-ci, comme ſi il ne ſe diſoit point, & la Quintinie ne le met que dans *bequiller*.

BEQUILLON. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit du béc des menus oiſeaux.

Bequillon, ſe dit auſſi en tèrmes de Fleuriſte, de petites feüilles qui ont peu de largeur, & qui finiſſent en pointe. La peluche de l'anémonne doit faire le dôme, & être garnie de *bequillons*.

BEQUIN, ine. Voyez BEGUIN & BEGUINES.

BER.

BER. *Ber*, *Acoſta*. C'eſt une eſpéce de pommier ou grand arbre des Indes, chargé de beaucoup de feüilles, fleurs, & fruits. Ses feüilles reſſemblent à celles de pommier, de couleur vèrte, obſcure, blanchâtre par le bas, veluës comme celles de la ſauge, d'un goût aſtringent. Ses fleurs ſont petites & blanches, garnies de cinq feüilles ſans odeur, ſes fruits ſont ſemblables aux jujubes, plus agréables au goût. Cet arbre croît en Malaca, & Malabar. On le nomme Malaio. On le voit ſouvent en été chargé de fourmis aîlez, qui font là gomme lacque. Ses feüilles arrêtent le cours de ventre.

BER. Vieux mot qui n'eſt plus en uſage, & qui étoit la même chôſe que *Baron*; de là eſt venu le Fief de *Hauber*, qui eſt cependant moins que *Baronnie*. Voyez Bouteillier en ſa Somme Rurale, & de S. Julien Antiq. des Bourg. Ch. 24. & p. 410.

BÈRCAIL. ſub. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *bèrgerie*. *Ovile*. Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe figurée : Ramener une brebis égarée au *bèrcail* de l'Égliſe ; pour dire, convèrtir quelqu'un qui s'étoit pèrvèrti, Combien de brebis èrrantes & diſpèrſées, qu'un Paſteur vigilant peut faire rentrer dans le *bèrcail*, ou par une douceur ſalutaire, ou par une diſcrette ſévérité. FLECH.

BÈRCE. ſ. f. *Sphondylium*. Sa racine eſt un pivot, long, blanchâtre, dont l'écorce eſt douçâtre, & a quelque acrimonie. De ſon collet naiſſent quelques feüilles d'un vèrd foncé, amples, veluës, découpées profondément en pluſieurs ſegmens étroits & refendus, & plus ſouvent crenelez ſur leurs bords. Le ſegment qui tèrmine ſa feüille eſt ordinairement diviſé en trois parties. La tige eſt environnée dans ſa naiſſance par les queües des feüilles du bas ; elle eſt haute de trois pieds, veluë, canelée, creuſe, branchuë au ſortir de tèrre, & garnie de quelques feüilles moindres que celles qui partent immédiatement de ſa racine. L'éxtrémité de ſa tige & de ſes branches eſt couronnée par des umbelles de fleurs blanches fleurdeliſées, c'eſt-à-dire, compoſées de cinq petales inégales, échancrées ordinairement & diſpoſées en fleur de Lis de France, ſur l'éxtrémité d'un embrion qui devient un fruit à deux ſemences applaties, ovales, échancrées par le haut, rayées ſur le dos, & que l'on dépoüille aiſément de leur enveloppe. Le nom de *ſphondylium* a été donné à cette plante à cauſe de ſes ſemences, qu'on prétend avoir l'odeur ou la figure d'un inſecte appellé ſphondyle. Quelques Auteurs ont recours à d'autres reſſemblances.

Les Médecins Allemands employent les feüilles de *Bèrce* au lieu de celles d'Acante, & c'eſt pourquoi ils l'ont nommée *Acanthus*, ou *Branca urſina Germanica*. On fait en Pologne & en Lithuanie une eſpéce de Bière avec la ſemence de *Bèrce*. Cette ſorte de boiſſon ſe nomme *Parſt*, & il n'y a, dit-on, que les pauvres gens qui en uſent. Les ſemences de *Bèrce* ſont recommandées pour les vapeurs.

Il y a pluſieurs eſpéces de *Bèrce*, & dans ce nombre il y en a une qui donne des feüilles plus larges, moins découpées que l'ordinaire qu'on vient de décrire ; la tige de celle-ci eſt plus haute, ſes fleurs plus grandes, auſſi bien que ſes ſemences. Cette eſpéce eſt étrangère, & eſt nommée par les Botaniſtes *ſphondylium majus, ſive panax heraclium*. On prétend qu'il ſort de la racine de cette plante une gomme rouſſe d'une odeur forte, & d'un goût amèr & âcre. Cette gomme ſe nomme communément *Opopanax*, & par corruption *Opoponax*.

BÈRCE. ſ. m. Petit oiſeau. Il a un béc fort pointu, & ſon plumage eſt de couleur de cendre tirant ſur le jaune. *Erithacus*. Il vit ſeul dans le bois : c'eſt pourquoi Phavorin l'a nommé l'oiſeau ſolitaire.

BÈRCEAU. ſ. m. Lit de jeune enfant qui eſt mobile & branlant, afin de l'endormir. *Cunæ, cunabula*. Le Comte Loüis de Flandres avoit eû un *bèrceau* d'argent. PARAD.

Ce mot vient de *verſus* & *verſullus*, à *vertendo*, ſelon Ménage. C'eſt pourquoi il ſoutient qu'on doit écrire *berſeau* avec une *ſ*. On diſoit autrefois *bers* au lieu de *berceau* ; & on dit encore le *bers* d'une charrette, pour ſignifier les *ridelles*. Si l'on a dit *bers* pour *berceau*, il y a long-tems, dès le VIIIe ſiécle on diſoit *berceau*, *berciolus*, ou *barciolus*, comme il paroît par la vie de S. Pardulfe Ch. 18. *Acta SS. Bened. Sæc. III. P. I. p. 379. 380. Et in agitario quod vulgò berciolum vocant, pannis conſtrictum impoſuit .... per ſe agitari cœpit berciolus*. Dans un autre manuſcrit *barciolus*. Ainſi de *verſus* s'eſt fait *verſiolus*, ou *berſiolus*, & non pas *verſellus*, & de là *bèrceau*. D'autres le dérivent de ſon primitif *bers*, qui eſt un diminutif de l'Hébreu *rebez*, qui ſignifie *cubile*.

On dit figurément qu'on a pris quelqu'un au *bèrceau*, ou dès le *bèrceau* ; pour dire dès ſa plus tendre jeuneſſe. *A cunabulis*.

Les puiſſantes faveurs dont Parnaſſe m'honore,
Non loin de mon bèrceau *commencèrent leur cours,*
Je les poſſédai jeune, & les poſſéde encore
A la fin de mes jours. MALHÈRBE.

On employe auſſi ce mot pour ſignifier le moment auquel une chôſe naît, ou paroît. Étouffer l'héréſie dans ſon *bèrceau*. PATR. On le dit des foibles commencemens d'un art, ou d'une ſcience. Il eût fallu marquer le tems où nôtre langue a commencé à ſortir comme d'un cahos, & la repréſenter comme en ſon *bèrceau*, ne faiſant encore que bégayer. ABLANC. On eût dit que cette Province, qui avoit été comme le *bèrceau* du Calviniſme, en devoit être le dernier réfuge. FLECH.

BÈRCEAU, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit de la partie de la preſſe qui roule ſur les bras, où eſt enclavé le marbre.

BÈRCEAU; en Treillage, & en tèrme de Jardinage, eſt une allée couvèrte en ceintre, faite de pèrches, de charpente, ou de fèr, qui eſt couvèrte de pampres, de vignes, de vèrjus, de chevrefeüille, de coulevrées, & autres plantes qui s'étendent. *Vinea arcuata, camerata*. Voilà un beau *bèrceau* de vigne. Ce *bèrceau* de chevrefeüille eſt enchanté. LIGER. Cette eſpéce de treillage eſt ainſi nommée à cauſe de ſa figure, qui repréſente un *bèrceau* renvèrſé. ID.

BÈRCEAU, en tèrme d'Architecture, ſe dit d'une voute ronde, & en plein cintre. *Arcus, apſis*. On appelle *bèrceau ſurbaiſſé*, une voute plus baſſe qu'un demi-cèrcle ; & *bèrceau ſurhauſſé*, une voute qui éxcéde en hauteur un demi-cèrcle. La grande Sale du Palais a deux beaux *bèrceaux*.

On dit auſſi, un *bèrceau* d'eau, quand il y a ſur deux lignes pluſieurs rangs de jets d'eau qui s'inclinent les uns vèrs les autres, & qui par leurs courbures forment des arcades, & repréſentent un *bèrceau*. *Arcus aqueus*.

BÈRCELLES. ſ. f. Petit inſtrument d'Orfévres, fait de laiton, qui aboutit d'un côté en petites pincettes, & de l'autre en une petite pêlle qui ſert à travailler en diamans, & en d'autres menus ouvrages.

BÈRGER. v. act. Agiter deçà & delà le bèrceau d'un enfant pour l'endormir. *Infantis cunas agitare*.

Les Grâces prenoient ſoin de ſa prémière enfance,
Un eſſain voltigeant, de miel la nourriſſoit,
Des cignes l'endormoient, un Amour la bèrçoit.
P. LE MOINE.

BÈRCER, ſe dit figurément des belles promeſſes, & des belles paroles dont on endort, dont on amuſe les gens, ſans en éxécuter aucunes. *Lactare*. Il y a long-tems qu'on me *bèrce* de l'eſpérance de me payer. De plaiſir mon âme eſt *bèrcée*. VOIT. Je ſçai bien les diſcours dont il le faut *bèrcer*. MOL. Il ſe *bèrce* de ſes propres chimères. BOIL.

On dit provèrbialement, J'ai été *bèrcé* de tels contes ; pour dire, il y a long-tems que je ſçai cela, je l'ai appris de ma nourrice en me *bèrçant*.

BÈRCHE. ſ. f. Tèrme de Marine. Ce ſont de petites piéces de canon de fonte vèrte qu'on nomme auſſi *eſpoir de fonte*. Il y en a auſſi de fèr fondu qu'on nomme *barces*. *Navale tormentum minus*. Elles ne ſont plus guères en uſage. Borel dit que *Bèrche* eſt une ſorte d'Artillerie ancienne, & que l'on s'en ſert encore dans les navires.

BÈRE. ſ. m. C'eſt un mot Normand, qui ſignifie la même chôſe que cidre ou boiſſon. On dit communément en Normandie, *du bon bère* ; pour dire, *du bon cidre*. C'eſt une corruption du François *boire*, qui ſe dit ſubſtantivement pour *boiſſon*. Par éxemple, le boire, & le manger.

BÉRÉBÈRE. ſ. m. & f. Nom de Peuple. *Bereberus, a*. Les *Bérébères* ſont un peuple de la Barbarie en Afrique, diſtingué des Africains naturels, & des Arabes, qui étant entrez dans l'Afrique longtems après les *Bérébères*, y ont conſervé leur ancien nom. On dit que les *Bérébères* ſont originaires de l'Arabie heureuſe, & qu'ils paſſèrent en Afrique avec Melech-Iſiriqui Roi de l'Arabie heureuſe, que dans le commencement ils peuplèrent la partie orientale de l'Arabie, s'étendîrent enſuite, & ſe rendîrent maîtres de la plus grande partie de l'Afrique. Ils étoient diviſez en cinq Tribus. Les Muçamadins, les Zénétes, les Haoares, les Zinhagiens, & les Gomères. C'eſt de ces Tribus de *Bérébères* que deſcendoient les Rois qui ont régné à Tunis, à Trémécen, & à Alger, juſqu'à l'invaſion des Turcs. Aujourd'hui ils ſont ſujets des Rois de Fez, ou de Maroc, des Algériens, des Tunétans ou des Turcs ; à la réſerve de quelques familles qui ont consèrvé leur liberté dans les montagnes. Voyez Dapper p. 20, 203, 205, 215. Marmol T. II. pag. 24, & ſuiv. & p. 183, Tom. III. p. 2, & ſuivantes.

BÉRÉCYNTHIE. ſ. f. Nom ou plûtôt ſurnom de Cybele, qui lui avoit été donné de Bérécynthe, montagne de Phrygie, où elle étoit adorée. Ce nom avoit pénétré dans les Gaules, & la mère des Dieux y étoit auſſi honorée ſous ce nom. L'Évêque Simplicius détruiſit la plus grande idolatrie qui fut en Autunois de ſon tems ; car lors les Payens, dont encore la plûpart du païs étoit rempli, avoient pour cérémonie, de charier par les champs une idôle qu'ils nommoient *Berecynthia*, avec cantiques, par leſquels ils prioient cette idôle de conſerver les fruits de la tèrre. PARAD. *Annal. de Bourg.*

BÉRÉCYNTHIEN, ENNE. adj. m. & f. *Berecynthius*. Qui appartient à Bérécynthe. Héſychius parle d'une flute *Bérécynthienne*, & Horace Liv. I. od. XVIII. d'une trompette ou d'un cors *Bérécynthien*, ainſi nommez, parcequ'ils étoient en uſage dans

dans les fêtes de Bérécynthe. L'Abbé de Marolle a dit *Bérécynthe* en vers au lieu de *Bérécynthien*. C'eſt dans ſa traduction de la prémière Satyre de Pèrſe v. 93.

Le Bérécynthe *Atys*,
Le Dauphin qui fendoit le dos bleu de Nérée.

Et le P. Tarteron l'a copié.

BÉRENGARIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. *Berengarianus*. Nom de Secte. Hérétique qui ſoutient les erreurs de Bérenger Archidiacre d'Angers. C'étoit un eſprit fort médiocre, qui ne pouvant ſe faire de nom par la voye des ſciences, dans leſquelles il ne brilloit pas, chèrcha à ſuppléer au défaut de ſes talens par la nouveauté de ſes opinions, ainſi que le décrit Guimond, Moine de la Croix S. Leufroy & depuis Archev. d'Averſe, qui a écrit contre lui. D'abord il combatit le mariage, ſoutenant que l'on pouvoit uſer de toutes ſortes de femmes; il ſoutint enſuite que le Baptême des enfans étoit nul; enfin, il attaqua le Sacrement de l'Euchariſtie, & voyant que les plus déreglez même rejettoient les deux prémières èrreurs, il ſe borna tout entier à la dèrnière, & nia que JESUS-CHRIST fût véritablement & réellement préſent dans l'Euchariſtie. Il eut peu de diſciples, qui en quelque petit nombre qu'ils fûſſent ne s'accordèrent pas dans leurs èrreurs. Tous diſoient que le pain & le vin ne ſont pas changez eſſentiellement; mais les uns ſoutenoient qu'il n'y a rien abſolument du corps & du ſang de N.S. dans le Sacrement, & que ce n'eſt qu'une ombre & une figure; d'autres cédant aux raiſons de l'Égliſe ſans quitter leur èrreur, diſoient que le corps & le ſang de N.S. y ſont en effet contenus, mais cachez par une eſpéce d'impanation, affin que nous puiſſions les recevoir. C'étoit là, ſelon les *Bérengariens*, l'opinion la plus ſubtile de leur maitre. D'autres oppoſez à Berenger, mais touchez de ſes raiſons, croyoient que le pain & le vin ſont changez en partie; d'autres qu'ils ſont entièrement changez; mais que quand on ſe préſente à la communion ſans en être digne, la chair & le ſang de JESUS-CHRIST redeviennent tout à coup du pain & du vin. C'eſt ce Guymond, dont j'ai parlé, qui nous rapporte ces differens tours que les *Bérengariens* donnoient à l'héréſie de leur Chèf. Voyez Biblioth. des PP. T. XVIII. de l'édit. de Lyon p. 440, 441.

BÈRG. Le Duché de *Berg*. *Bergarum*, ou *Montium Ducatus*. Province du Cèrcle de Weſtphalie en Allemagne, entre le Duché de Cléves au Nord, le Comté de la Marque, & le Duché de Weſtphalie au levant, la Wétéravie au midi, & le diocèſe de Cologne au couchant. Il eſt aujourd'hui à l'Électeur Palatin. Voyez Imhoff. *Notit. Imp. Proc. L. IX. C.* 4.

BÈRGAMASQUE. Quelques-uns écrivent BÈRGAMASC. ſ. m. Païs d'Italie, dans l'État de Véniſe. *Bergomenſis ager*, *Bergomates*. Il eſt borné à l'orient par le Breſſan, au Nord par la Walteline, au couchant & au midi par le Milanois. Il n'y a point de ville dans le *Bèrgamaſque* que Bèrgame, qui lui donne ſon nom. Le langage du *Bèrgamaſque* eſt le plus groſſier de toute l'Italie.

BÈRGAMASQUE. adj. m. & f. Qui eſt du Bèrgamaſque, ou qui appartient au Bèrgamaſque. *Bergomenſis*. Nous avons les Métamorphôſes d'Ovide tournées en langue *Bèrgamaſque*, par un qui n'a point d'autre nom que Baricocol Dottor di val Bambrena. MASCUR.

BÈRGAME. ſubſt. f. *Bergomum*. Les Modèrnes diſent *Bergamum*, mais Pline Liv. III. c. 17. dit *Bergomum*. Ville d'Italie dans le Bèrgamaſc, Province de l'État de Véniſe. *Bergame* eſt le ſiége d'un Évêché ſuffragant de Milan. *Bèrgame* a été bâtie par les Gaulois Cenomanois. L'origine de ſon nom le peut confirmer; car Cluvier, *Ital. Ant. L. I. c.* 25. prétend avec aſſez de vraiſemblance qu'il eſt compoſé de *Berg*, qui en langage Celtique ſignifie *Montagne*, & de *home*, qui ſignifie demeure, domicile, comme on le voit encore dans l'Anglois, de ſorte que *Bergomum* n'eſt autre chôſe que *Demeure de la montagne*, & Pline à l'endroit que j'ai cité rapporte en effet, que Cornelius Alexander diſoit que ce nom ſignifioit des gens qui habitent ſur les montagnes; mais cet ancien Auteur tiroit ce ſens & cette étymologie de la langue Grécque, parce qu'il ignoroit la langue Celtique d'où elle vient. Le P. Céleſtin Capucin a fait en Italien l'hiſtoire de *Bèrgame*. *Hiſtoria quadripartita di Bergamo*, *in* 4°. à Bergame 1617.

BÈRGAME. ſ. f. Tapiſſerie groſſière faite d'un tiſſu de laine, de fil, ou de cotton, ſur le métier, ſans repréſenter aucunes figures. *Auleum levidenſe*. On les appelle maintenant, *tapiſſeries de Roüen*. Il y a apparence que la prémière fabrique vient de la ville de Bèrgame.

BÈRGAMOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Bèrgame. *Bergomas*. Après la mort de Philippe Duc de Milan les *Bergamois* ſe ſoumîrent aux Vénitiens, qui ayant perdu Bèrgame dans le tems de la célébre bataille d'Aignadel que Louïs XII. leur donna le 14. Mai 1509. la reprîrent vèrs l'an 1516, & l'ont toujours gardée depuis ce tems-là. Sur *Bèrgame* & les *Bèrgamois*; voyez l'ancienne Italie de Cluvier Liv. I. c. 25. & la Deſcript. d'Ital. de Léandre.

BÈRGAMOTTE. ſ. f. Sorte de poire vèrte & ronde. *Pirum bergomium*. *Bèrgamotte* de Bugey, *Bèrgamotte* d'été, d'hyver. Quelques-uns croyent que cette poire a été ainſi nommée de *Bèrgame* ville d'Italie. Mais Ménage prétend que ce mot vient du Turc *Begarmout*, c'eſt à-dire, *poire du Seigneur*; *Beg* ſignifiant *Seigneur*, & *armout*, *poire*. Bauhin en fait une deſcription particulière, & l'appelle *poire Royale*. En fait de poires cruës j'aime en prémier lieu celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée & de bon goût, & ſur tout quand il s'y rencontre un peu de parfum. Telles ſont les poires de *Bèrgamotte* &c. LA QUINT.

Il y a une *Bèrgamotte* d'Été & une *Bergamotte* d'Automne. Mais il n'y a point de *Bèrgamotte* tardive, ou *Bèrgamotte* de Carême, comme quelques-uns l'ont voulu. C'eſt la *Bergamotte* d'Automne qui quelquefois ſe conſèrve juſqu'à la fin de Mars; & qu'en quelques années aſſez pluvieuſes, ou de quelques fonds plus gras & plus humides, ou de quelque expoſition moins bonne, ou de quelque arbre plus vigoureux &c. on en conſèrve aſſez ſouvent quelques-unes juſqu'en Carême. LA QUINT. *P. III. c.* 2.

La *Bèrgamotte* d'Été s'appelle autrement la Milan de la Beurrière, ou poire de Milan, ou de la Beurrière. La Quintinie dit que c'eſt une poire du dixiême Août, & la met parmi les poires médiocres.

La *Bèrgamotte* d'Automne a ſa chair tendre & fondante, ſon eau douce & ſucrée, & un petit parfum. LA QUINT. Il y a une *Bèrgamotte* d'Automne qui eſt griſe, verdâtre, & c'eſt celle là qu'on nomme ſimplement *Bergamotte*, ou *Bèrgamotte commune*, ou de la Hilière, ou du Recous, &c. tout cela n'étant qu'une même chôſe. Il y en a une autre qui eſt rayée, c'eſt-à-dire, marquée par bandes jaunes & vèrtes, & c'eſt ce qui la fait nommer la *Bèrgamotte Suiſſe*, cette bigarrure ſe trouvant en même tems dans le bois & dans le fruit; mais à l'égard du mérite intérieur il me paroit égal dans l'une & dans l'autre. QUINT. Le bois du poirier de *Bèrgamotte* eſt fort délicat de ſon tempéramment, & ſujet à la gale auſſi bien que le fruit. ID. La *Bèrgamotte* eſt une poire de la mi-Septembre & du commencement d'Octobre. ID.

BÈRGAMOTTE-CRASANE. Autre eſpéce de poire nommée communément *Craſane*, & par d'autres *Bèrgamotte Craſane*, *Bèrgamotte* à cauſe de ſa chair, & *Craſane* à cauſe de ſa figure, qui paroit comme écraſée. LA QUINT.

BÈRGAMOTTE, ſe dit auſſi d'une eſſence, qu'on appelle eſſence de Cedra, ou de *Bèrgamotte*. *Succus ſubtiliſſimus ex piro Bergomio expreſſus*. Elle ſe tire d'un citron produit par une branche de citronnier, qui eſt enté ſur le tronc d'un poirier de *Bergamotte*; deſorte que le citron qui en provient tient des deux qualitez. Pour en tirer l'eſſence on coupe de petits morceaux d'écorce de ces citrons que l'on preſſe avec les doigts dans un vaiſſeau, comme on preſſe un zeſt d'orange dans un vèrre de vin. Ainſi par la quantité l'on a de l'eſſence.

BÈRGAMOTTE, ſe dit encore d'un Tabac, qu'on appelle Tabac de Cedra ou de *Bèrgamotte*. *Tabacum Bergomio ſucco conditum*, *perfuſum*. Ce n'eſt que le tabac purgé, ſur lequel on vèrſe quelques gouttes d'eſſence de *Bèrgamotte*, & on les mêle bien.

BÈRGE. ſ. f. Bord d'une rivière élevé ou eſcarpé. *Moles*, *agger*. Le rivage, c'eſt le bord où l'eau arrive; mais la *berge* eſt la tèrre qui eſt élevée auprès, qui garentit la campagne des inondations. Une armée a de la peine à paſſer une rivière quand la *berge* eſt eſcarpée, il faut auparavant abatre la *bèrge*, y faire une pente.

On appelle auſſi en tèrme de Mèr, *bèrges*, ou *barges*, les grands rochers âpres & relevez à pic, c'eſt-à-dire, droitement & à plomb, comme les *bèrges* ou *barges* d'Olone: tels ſont *Scylla* & *Carybde* vèrs Meſſine.

BÈRGE, eſt auſſi une ſorte de petit bateau fait à peu près comme une barque. *Cymba*.

BÈRGER, ÈRE. ſ. m. & f. Qui garde les moutons. *Paſtor gregis*, *ovium cuſtos*. Les Poêtes, & les Faiſeurs de Romans, traitent l'amour ſous des perſonnages de *bèrgers* & de *bergères*. On dit auſſi, que chaque *bèrger* menoit ſa *bèrgère*; pour dire, que chaque Amant menoit ſa Maîtreſſe. La Poêſie paſtorale eſt apparemment la plus ancienne, parceque la condition de *bèrger* eſt la plus ancienne des conditions. Comme les prémiers *bèrgers* n'avoient perſonne au deſſus de leur tête, & qu'ils étoient les Rois de leurs troupeaux, il eſt vraiſemblable qu'une certaine joye, qui ſuit l'abondance, & la liberté, les porta à chanter leurs plaiſirs, & leurs amours. FONTEN. C'eſt pourquoi il eſt im-

poſſible

poſſible que la vie des *bèrgers*, qui eſt très-groſſière, ne leur abaiſſe l'eſprit, & ne les empêche d'être auſſi galans, & auſſi ſpirituels qu'on nous les repréſente dans les Eglogues. L'Aſtrée n'eſt peut-être pas moins fabuleuſe par les agrémens que d'Urfé y donne à ſes *bèrgers*, qu'Amadis par ſes enchantemens. Les viles occupations des *bèrgers* ne font envie à perſonne : mais on a regardé la vie paſtorale comme la plus propre à faire naître l'amour, & à le favoriſer :

Peignez donc j'y conſens des Héros amoureux;
Mais ne m'en formez pas des bèrgers *doucereux.* Boil.

Telle qu'une bèrgère *au plus beau jour de fête,*
Cueille en un champ voiſin ſes plus beaux ornemens. Id.

Quelques-uns dérivent ce mot du Celtique & de l'Allemand *berg*, qui ſignifie *montagne*, à cauſe que les *bèrgers* menent paître leurs troupeaux ſur les montagnes. Mais Ménage prétend qu'il vient de *berbicarius*, dont a été fait auſſi *brebis*. Nicod le dérive de *vervex*.

On dit provèrbialement, l'Heure du *berger*; pour dire, l'heure favorable à un Amant pour gagner ſa Maîtreſſe; figurément on le dit de toutes les occaſions propres pour faire réüſſir une affaire. Le matin eſt un tems ſi favorable aux Muſes, que s'il étoit permis de prétendre à la galanterie de ces farouches pucelles, la naiſſance de l'Aurore ſeroit pour elles *l'heure du Bèrger.* Saraz.

Il eſt aiſé quand on a tant de charmes
De trouver l'heure du bèrger.

BÈRGERAC. ſ. maſc. *Bergeracum.* Ville de France dans le haut Périgord.

BÈRGERIE. ſ. f. Étable qui eſt dans une baſſecour où on retire les moutons. *Ovile.* Voilà une *bèrgerie* capable de tenir deux cens moutons.

Bèrgerie, ſe dit figurément en matière ſpirituelle du lieu où ſe retirent les Fidelles qui ſont ſous la conduite d'un Paſteur. Il faut que le vrai Paſteur entre dans la *bèrgerie* par la porte, dit Saint Jean. Il ſe dit auſſi de toute maiſon qui eſt ſous la conduite de quelqu'un, tant pour le temporel, que pour le ſpirituel. Elle voit le feu dans ſa *bèrgerie.* Patr. Les mauvais Paſteurs ſont périr malheureuſement la *bèrgerie* du ſouverain Paſteur, au lieu de la conſerver. Abb. d. l. Tr. La *bèrgerie* ſacrée de Jesus-Christ. Id.

Bèrgeries, ſont auſſi des Paſtorales, ou Hiſtoires amoureuſes décrites ſous le nom de bèrgers. *Paſtorale carmen.* Les *Bèrgeries* de Racan ſont une très-belle Paſtorale. L'illuſion, & en même tems l'agrément des *Bèrgeries*, conſiſte à n'offrir aux yeux que la tranquillité de la vie paſtorale, à en diſſimuler la baſſeſſe, & la miſère, & à n'en laiſſer voir que la ſimplicité. Fonten.

Avec quelques moutons à peine ramaſſez,
Rétabliſſons la Bèrgerie,
Dans l'éclat des ſiécles paſſez. Id.

On dit provèrbialement, Enfermer le loup dans la *bèrgerie*, quand il ſe forme un ſac dans quelque playe qu'on ne laiſſe pas entièrement ſupurer, & où il reſte du pus qui ſe corrompt, & qui oblige à la r'ouvrir.

BÈRGERONNETTE, BÈRGERETTE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *petite bèrgère. Puella gregis cuſtos.*

Bèrgeronnette, eſt auſſi un petit oiſeau qu'on appelle autrement *hochequeüe*, *vattemare*, *lavandiere*, qui eſt noir & blanc, & qui fréquente les rivières. *Cinclus. Motacilla.*

Bèrgeronnette Jaune. *Motacilla Flava.* Elle eſt de la grandeur de la grande Méſange, elle remuë inceſſamment la queuë, qui eſt fourchuë, & beaucoup plus longue que le reſte du corps; elle eſt compoſée de huit plumes, deſquelles les deux qui ſont à l'extrémité de part & d'autre, ſont de trois couleurs; ſçavoir, beaucoup de blanc, un peu moins de noir, & très-peu de jaune. Les intérieures, ſçavoir, les deux du milieu, ſont noirâtres avec un peu de jaune, & ſont un peu plus courtes que les autres. Elle a le bec long, droit, grêle, & noirâtre; le crâne & la tête fort délicate. Son ventre eſt blanchâtre, avec quelque peu de jaune. Cette couleur paroit au commencement de ſa queuë, à l'extrémité elle eſt d'un jaune plus couvert; proche du croupion ſes plumes ſont mélangées de jaune & de vèrd. Sa tête & ſon dos ſont bruns. Les pannes de ſes ailes ſont noirâtres, & au milieu par le travèrs blanchâtres, hormis les dernières, qui ſont entièrement noires. Ses ailes ſont courtes; ſa tête eſt petite à proportion de ſon corps; & ſes jambes menuës & brunes. On diſtingue le mâle de la femelle, en ce qu'il eſt tellement jaune par deſſous le ventre, qu'il n'y a pas un oiſeau qui le ſoit davantage. Il a auſſi des lignes jaune-paille, qui lui prennent depuis le bec juſqu'aux ſourcils, & deſcendent vers le cou. Sa poitrine eſt orangée. Mais la femelle eſt cendrée deſſus la tête, & le cou; au lieu que le mâle a les ſourcils orangez, elle les a blancs. Ils ont l'un & l'autre une plume blanche à chaque côté de la queuë. La *Bergeronnette* jaune fait ſa demeure aux mêmes endroits que la *Bergeronnette* blanche, qui s'en va & nous quitte en certain tems de l'année, mais celle-ci demeure toujours avec nous, elle ſuit les troupeaux, ainſi que l'autre, à cauſe des mouches qu'elle y rencontre; elle ne vit point en cage. Lorſqu'elle a été pourſuivie de l'éprevier & qu'elle en eſt échapée, elle chante incontinent, en ſigne de réjoüiſſance : elle eſt très-bonne pour les Faucons, & les autres oiſeaux de proye qui ſont à la muë.

Il y a une autre eſpéce de *Bèrgeronnettes jaunes.* Celle-ci eſt depuis le goſier juſques audeſſous du commencement de la queuë d'un jaune plus couvert que la précédente. Sa tête & ſon dos ſont preſque de couleur de roüille, laquelle régne au commencement du goſier, & forme comme une eſpéce de collier, bien qu'elle ſoit plus claire en cet endroit. La partie qui eſt jointe au deſſous du béc eſt garnie d'une tache blanche qui l'environne. Ses ailes à l'endroit qu'elles touchent le dos ſont pareillement de couleur de roüille, ainſi que ſes côtez. Son béc eſt grêle, noir, longuet, & un peu courbé à l'extrémité. Les plumes de ſa queuë ſont noires, bordées d'un peu de blanc. Son croupion eſt jaune; ſes pieds bruns; ſes ongles longs & aſſez crochus.

BERGOPSOM. On dit en Flamand BERG-OP-SOOM, ou ZOOM, c'eſt-à-dire, Berg, ou Montagne ſur la rivière de Zoom. ſ. m. Ville des Provinces unies dans le Brabant Hollandois. *Bergopſom* eſt ſituée ſur une petite colline, & s'étend juſqu'à la rivière de Zoom. Elle a titre de Marquizat. *Berga ad Zoomam.*

BERICHOT. ſ. m. Oiſeau appellé autrement Bœuf de Dieu, & Paſſereau Troglodite, & en Normandie Rebetrer. Voyez Passereau Troglodyte. Le Poëte ſans fard appelle le *Berichot* Roitelet, comme il paroit par les vèrs ſuivans.

Quant au Bérichot, *plus pour rire,*
Que pour l'honorer en effet,
Par un plaiſant trait de ſatire
Chacun le nomma Roitelet.

BÉRIL. ſ. m. Pièrre précieuſe que les Italiens appellent *eau marine*, à cauſe de ſa couleur, qui eſt d'un vèrd pâle, en quoi elle diffère de la couleur de l'émeraude, qui eſt auſſi vèrte, mais plus chargée. *Beryllus.* Il s'en trouve quelquefois de ſi groſſes piéces, qu'elles peuvent ſervir à faire de fort beaux vâſes. M. Félibien dit qu'il y en a beaucoup à Cambaya, à Martaban, au Pegu, & dans l'Iſle de Ceilan. Plus le *beril* approche du vèrd de mèr, & plus il eſt eſtimé. Solin C. 52. & Pline L. XXXVII. V. diſtinguent pluſieurs eſpéces de *Bérilles.* Saumaiſe ſur Solin p. 567. & 115. dit bien des chôſes du *béril.* Il croit que le *béril* eſt la pièrre précieuſe que nous nommons *œil de chat.* L'Anneau du Roi Porſena étoit un *béril.* Le *béril* eſt la huitième des pièrres qui compoſent les fondemens de la nouvelle Jéruſalem. Apoc. XXI. 20. Le huitième (fondement) de *béril.* Port-Royal.

BÈRLAN, ou BRELAN. ſ. m. Ce dernier eſt le meilleur; mais il faut écrire *Breland. Ludus aleatorius quo ternis luſoriis foliis luditur.* Jeu de cartes qu'on jouë à trois, quatre & cinq perſonnes. On y donne trois cartes à chacun, après en avoir ôté les plus petites juſqu'au ſept incluſivement. On y fait pluſieurs enchères à l'envi les uns des autres.

Bèrlan, ſe dit auſſi quand on a ces trois cartes de même façon, comme trois Rois, trois as, qui ſont les jeux les plus beaux du *bèrlan.* On appelle auſſi cela *tricon*, & *fredon.*

D'Ecoliers libertins une troupe indocile,
Va tenir quelquefois un brelan *défendu.* Boil.

Bèrlan, ſe dit auſſi d'une Académie ou maiſon où on donne publiquement à jöüer aux dez, ou aux cartes. *Ludus aleatorius, forum aleatorium.* Les *Bèrlans* ſont défendus par la Police. L'un en titre d'Office exèrçoit un *Berlan.* Regnier.

Bèrlan, ſe dit auſſi fort ſouvent par mépris, des maiſons des particuliers où l'on jouë trop ſouvent. *Domus aleatoribus referta.* Sa maiſon eſt un vrai *bèrlan.*

BÈRLANDER, ou BRELANDER. v. neut. Joüer aux dez ou aux cartes avec aſſiduité; ne bouger des Académies de bèrlan. *Aleam exercere, perpetua in alea verſari.*

BÈRLANDIER, ou BRELANDIER. ſ. m. Joüeur de profeſſion qui fréquente les bèrlans. *Aleator.* Ce mot emporte auſſi quelque ſorte de mépris; & on ne l'employe guères que lorſque l'on veut blâmer quelqu'un de ce qu'il eſt trop adonné au jeu. Cet homme n'eſt qu'un *bèrlandier.*

BÈRLE. ſ. f. *Sium.* ſ. n. ou *Berula.* ſ. f. Plante umbellifère dont les feüilles ſont rangées par paires ſur une côte terminée par une ſeule feüille. La *berle* ordinaire vient dans l'eau & s'y étend beaucoup, au lieu que hors de l'eau elle devient plus maigre, plus petite

petite & plus ramaſſée. Ses racines ſont blanches & chevelues, elles pouſſent une tige ronde, creuſe, noüeuſe, couchée, & qui donne pluſieurs racines de chacun de ſes nœuds; de cette manière toute la plante s'étend & ſe multiplie. De chacun de ces nœuds naît une côte qui enveloppe & embraſſe étroitement par ſa bâſe la tige; cette côte ſert de queuë à quatre à cinq paires de feüilles qui ſont rangées, crenelées dans leur contour, & d'une odeur de Chervi. Il ſort encore de chacun de ces nœuds ou une branche, ou un pédicule, qui ſoutient une umbelle de fleurs blanchâtres, petites, auxquelles ſuccédent des graines menuës, canelées ſur leurs dos, âcres & piquantes au goût. Celle-ci eſt le *Sium umbellatum, repens*, eſpèce plus commune que celle qui eſt nommée *Sium, ſive apium paluſtre foliis oblongis*, dont les feüilles ſont plus étroites & dentelées plus profondément. Il y a une troiſième eſpéce de *bèrle* qu'on nomme la grande *bèrle*, & dont les feüilles ont à peu près le volume de celles du panais. La *bèrle* eſt antiſcorbutique, apéritive & diurétique.

Le nom de *berle* étoit appliqué autrefois indifféremment à pluſieurs plantes de différens genres, telles que le *becabunga*, qui eſt une eſpéce de Véronique, & à l'*Oenanthe*. Pluſieurs Auteurs ont fait mention d'une plante umbellifère & aquatique nommée *Sium Erucæ foliis*, & qu'on croit être très venimeuſe. Vepferus a cru que cette dernière plante étoit la Ciguë aquatique des anciens. Daléchamp fait venir l'étymologie de *Sium* du Grèc *ἀπὸ τοῦ σείειν*, à cauſe que cette plante eſt continuellement agitée par l'eau courante dans laquelle elle croît.

BÈRLIN. ſ. m. *Berolinum, Berlinum*. Ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne, dans la Moyenne Marche de Brandebourg ſur la rivière de Sprehe, capitale des États de Brandebourg, & la réſidence ordinaire des Électeurs de ce nom. *Berlin* a été fondé par Albert l'Ours en 1162. MATY. CORN. Il y a dans la Suiſſe une ville de ce même nom.

BÈRLINE. ſ. f. Eſpéce de Carroſſe venuë de Bèrlin ville d'Allemagne, dont nous venons de parler. *Currus Berolinenſis*. C'eſt de là que ces Carroſſes ont pris leur nom. Quelques-uns néanmoins en donnent l'invention aux Italiens. Il y a des ordonnances du Roi pour les poſtes, qui défendent aux Officiers de courir la poſte en *berline*. Dans les commencemens qu'on en vit à Paris il y a peu d'années, quelques perſonnes diſoient *Brelingue*, ou brelinde, mais mal; on dit *Berline*, & l'étymologie montre qu'il le faut dire.

La *Berline eſt une voiture* commode pour aller en campagne, parce qu'elle eſt plus légère, & moins ſujette à verſer qu'un Carroſſe. C'eſt une machine poſée ſur deux brancards ſoutenuë par des ſoûpentes. On y entre par des étriers ou marchepieds. Les *Berlines* ſont fort à la mode depuis quelque tems. On s'en ſert même à la ville autant qu'en campagne. On y met des mantelets qu'on baiſſe dans le mauvais tems, & qu'on léve quand il fait beau, au lieu de glaces aux côtez. Il y a des *Bèrlines* à reſſorts. Une *Bèrline* a beaucoup de commoditez, des poches, des accoudoirs &c. une *Bèrline* douce.

BÈRLU, ou BRELU. Tèrme bas & populaire. On dit d'un homme léger, inconſidéré, qui agit avec précipitation & ſans attention, que c'eſt un *bèrlu bèrlu*, ou un *brelu brelu*; car on ne dit jamais ce mot ſeul, on le répéte toujou s deux fois. Je crois qu'on le dit auſſi au féminin d'une femme, ou d'une fille. C'eſt une *brelu brelu*.

BÈRLUË. ſ. f. Eblouïſſement de la vûë par une trop grande lumière, qui fait voir long-tems après les objets d'une autre couleur qu'ils ne ſont. *Oculorum caligatio*. Donner la *bèrluë*, c'eſt éblouir, obſcurcir la vûë.

L'Autre jour à l'Obſervatoire
Les ennemis du tranquille ſommeil,
Voulurent par malice noire
Me faire voir des taches au ſoleil;
Leurs long tuyaux au lieu d'aider ma vûë
Me donnoient la bèrluë.

Avoir la *bèrluë*, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles des conceptions de l'eſprit. *Caligare*. Quand vous avez avancé une telle propoſition, vous aviez la *bèrluë* ſans doute.

BÈRME. ſ. f. Tèrme de Fortification. Relais. C'eſt un petit eſpace de trois ou quatre piéds entre le rempart ou la fauſſe-braye, & le foſſé qui ſert à recevoir les tèrres qui s'éboulent par le canon, afin que le foſſé n'en ſoit pas comblé. C'eſt pour cela qu'on a coutume de paliſſader les *bèrmes*, ou de les défendre par une haye vive. On l'appelle auſſi *retraite, liſière, le pas de la ſouris*.

BÈRMUDES. ſ. f. & plur. Les Iſles *Bèrmudes*. *Bermuda, Æſtiva Inſula*. Iſles de l'Amérique Septentrionale, ainſi appellées du nom de Jean Bèrmudo, qui les découvrit. Hèrrera les met au 33e dégré de latitude ſeptentrionale; mais les Anglois, qui les ont obſervées plus exactement, les placent au 32d, 30'. au levant de la Virginie & de la Caroline. Les *Bèrmudes* ſont fort petites. CORN. MATY. Les Anglois les nomment auſſi les Iſles de Sommer, *Sommeria*, du nom de George Sommer Anglois, qui y fut pouſſé par la violence des vents en 1609. Le Grand Atlas, & M. Corneille qui l'a copié, ne parlent que d'une *Bèrmude*, mais il y en a cependant pluſieurs, comme il paroit par la carte même de l'Atlas. Maty s'eſt trompé quand il a dit que la plus grande des *Bèrmudes*, porte le nom de S. George; elle s'appelle la Grande Iſle, & celle de S. George eſt beaucoup plus petite. Voyez le Grand Atlas.

BÈRNABITE. ſ. maſc. Quelques-uns diſent *Barnabite*, & c'eſt ainſi qu'il faut dire. Voyez BARNABITE. Nom d'un certain Ordre de Religieux vêtus de noir en manteaux & ſoutanes, qui ont été ainſi nommez de l'Égliſe de S. Bèrnabé de Milan, où ils ont été prémièrement établis.

BÈRNAGE. ſ. m. Vieux mot. Le train, le bagage, l'équipage d'un grand Seigneur. *Comitatus, ſarcinæ, impedimenta*. Il ſignifie auſſi la maiſon du Roi, & toute ſa ſuite. On trouve dans un ancien Auteur, le Roi tint Cour plénière, & en icelle manda tout ſon *bèrnage*: c'eſt pourquoi M. Ménage le fait venir de *Baronagium*, c'eſt-à-dire, l'aſſemblée des Barons. On a dit Bèr pour Baron. Voyez BER.

Parmi les Laboureurs *bèrnage* ſignifioit un mélange de divèrſes eſpéces de grains; comme froment, ſeigle, orge, &c. En ce ſens le P. Labbé le fait venir d'*hybernagium*. Voyez Du Cange ſur le mot HYBERNAGIUM.

BÈRNARD. ſ. m. *Bernardus*. Nom d'homme. Selon quelques-uns il vient de l'Allemand, & ſignifie qui a un eſprit d'Ours: *art* en Allemand veut dire eſprit naturel, & *ber*, ou *beer*, ou *bar*, ours. D'autres prétendent qu'il ſignifie *filialis indoles*. On le trouve écrit avec aſpiration Bèrnhard; & parcequ'on change ſouvent l'aſpiration *V* en *W*, on appelle auſſi S. Bèrnard Évêque de Hildeshéim. Mais c'eſt toujours le même mot. L'Auteur de la vie de S. Barnard, ou *Bèrnard*, Evêque de Vienne, dit que ce nom ſignifie *fils de bonne odeur*; c'eſt-à dire, qu'il le dérive du Syriaque, ou Chaldéen בר, *filius*, & de l'Hèbreu נרד *Nered*, en Chaldéen, נרדא, *nardus*. Il ne faut point chèrcher ſi loin l'étymologie de ce nom. *Bern* eſt un ancien nom des peuples du Nord. Il eſt parlé d'un Roi *Bèrn*, ou *Born*, qui régnoit vèrs la mèr Balthique. Il y a de l'apparence que ce ſont les Bourguignons ou les François qui ont apporté ce nom dans les Gaules.

S. *Bèrnard* a écrit autrefois à un grand Prélat touchant les dépenſes inutiles & ſuperfluës. DE RANCÉ. S. *Bèrnard*, l'un des plus grands ornemens de l'Égliſe de France, naquit l'an 1091. au village de Fontaines en Bourgogne à trois quarts de lieuë de Dijon. Son Père Técelin, ſurnommé Sorus, ou Rouſſeau, Seigneur du lieu, étoit de l'une des plus anciennes nobleſſes de la Province, & ſa mère la B. Alette, ou Alix, étoit fille de Bertrand Seigneur de Mombard, qui étoit parent aux Ducs de Bourgogne. BAILLET. Voyez auſſi BARNART.

BÈRNARDIÈRE. ſ. f. Eſpéce de poire dont parle La Quintinie P. III. T. III. p. 322. C'eſt une mauvaiſe poire du mois d'Avril & de Mai. ID. p. 386.

BÈRNARDINE. ſ. f. Religieuſe qui ſuivent la Régle de S. Benoît. *Moniales ſancti Bernardi*. Elles ſont habillées comme les Bèrnardins, & elles ont de bonnes Abbayes, auxquelles le Roi nomme.

BÈRNARDIN. ſ. m. Nom de Religieux, dont l'Ordre eſt fort étendu dans l'Europe. C'eſt une Réforme de l'Ordre de S. Benoît faite par Robert Abbé de Molême, & depuis par S. Bèrnard Abbé de Clèrvaux. *Monachi Ordinis ſancti Bernardi*. Leur habit eſt une robbe blanche, avec un ſcapulaire noir; & lorſqu'ils officient, ils ſont vêtus d'une coule ample & large qui eſt toute blanche, & qui a de grandes manches, avec un chaperon de la même couleur. Il y a cinq Abbayes Chèfs d'Ordre de S. Bèrnard en France; Ciſteaux, Clèrvaux, Pontigny, La Fèrté, & Morimont. Les Ordres de Calatrava & d'Alcantara en Eſpagne ſont ſous la Régle de S. Bèrnard.

BÈRNE. ſ. f. *Berna*. Ville de Suiſſe Capitale d'un Canton, ſur une colline entourée de trois côtez de la rivière d'Aar. Le nom de *Bèrne* ſignifie Ours. Cette ville en a un dans ſes armes, & en entretient pluſieurs dans une foſſe fort propre. M. Corneille dit qu'elle fut nommé *Bèrne*, ours, parce qu'on trouva un ours dans ſes fondemens. Hoffman dit que *Bèrne* fut commencée par Berthole IV. Duc de Zaringhen, & achevée par ſon fils Bèrthold V. qui lui donna le nom de *Bèrne*, ours, de la prémière chôſe qu'il rencontra dans la ville, en 1191. De là vient que quelques-uns la nomment en Latin *Arctopolis*. A *Bèrne* l'adultère & la proſtitution ſont des crimes punis de mort, & la ſimple fornication rend un homme incapable d'aucune charge pour toute ſa vie. MATY.

Le Canton de *Bèrne* eſt le plus puiſſant des XIII. qui compoſent la

République des Suiſſes. Il occupe ſeul plus d'un tiers de tout le païs. *Bernenſis Pagus.* Il ſe diviſe en deux parties, le Païs Allemand & le Païs Roman. Voyez Simler *De Rep. Helvet.* & Burnet, voyage de Suiſſe.

BÈRNE. ſ. f. Saut en l'air qu'on fait faire à quelqu'un, ſoit par divèrtiſſement, ſoit par malice, en le ſecoüant dans un drap, ou dans une couvèrture. *Ludicra alicujus è ſago linteo in altum jactatio; ludicrum ſagi ſupplicium.*

> *Jamais ſot ne mérita mieux*
> *D'etre pouſſé d'un coup de* bèrne,
> *Juſqu'à moitié chemin des cieux.* MAIN.

BÈRNE, ſe dit figurément de ceux qu'on raille, qu'on balotte dans une compagnie. Une propoſition ſi déraiſonnable mérite la *berne*.

On dit en tèrmes de Marine, Mettre le pavillon en *bèrne*; pour dire, le tenir ferlé le long de ſon bâton : c'eſt un ſignal que donnent les vaiſſeaux pavillons ou vaiſſeaux inférieurs pour les avertir de venir à bord.

BÈRNEMENT. ſ. m. Action de bèrner; manière dont une perſonne eſt bèrnée. *In ſublime jactatio.* L'hiſtoire du *bernement* du Cavalier nous donne de quoi rire. D. QUICH.

BÈRNER. v. act. Faire ſauter quelqu'un en l'air dans une couvèrture, par jeu, ou par dériſion. *Aliquem è linteo in altum jactare,* Sancho Pança, valet de Dom Quichotte, fut violemment *berné* dans la tavèrne. Suétone rapporte que c'étoit un des plaiſirs de l'Empereur Othon de ſe faire *berner*.

Ménage & Borel prétendent que ce mot vient de *bèrne*, qui eſt comme dit Cujas, un ancien mot François, qui ſignifie un cèrtain habillement que les Latins ont appellé *ſagum*, avec lequel on *bernoit*; & Nicod dit qu'il vient de *Hibernia*, où il prétend qu'on porte encore de ſemblables vêtemens faits d'un drap groſſier & velu, qu'on appelle *bernée*. Covarruvias appelle auſſi *bernia*, un manteau fort large fait d'un gros drap.

BÈRNER, ſe dit auſſi figurément pour balotter, railler quelqu'un; le faire ſervir de joüet à une compagnie. *Ludere, illudere, irridere.* Cet homme eſt un ridicule, qui ſe fait *bèrner* par tout où il ſe rencontre.

> *Puis un chacun contre moi déchainé,*
> *Je fus honny, reprimandé,* bèrné;
> *Des malheureux c'eſt aſſez le partage.*

Je leur découvre (aux Grands) les horribles flateries dont on les *berne* continuellement. MASCUR.

Originairement ce mot ne ſignifioit autre chôſe que *vanner*, ou *jetter en haut avec le van.*

BÈRNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Jactatus in altum, irriſus, illiſus.* Les cris affreux que faiſoit le miſérable *berné*, allèrent juſqu'aux oreilles de ſon maître. D. QUICH.

BÈRNEUR. ſ. m. Celui qui bèrne. *Jactator, illuſor.* Il n'y a ici ni bèrne, ni *berneur*. D. QUICH.

BÈRNIQUET. ſ. m. Qui ne ſe dit qu'en ces phraſes provèrbiales, Envoyer quelqu'un au *berniquet*. Il eſt allé au *berniquet*; pour dire, qu'il eſt ruiné, qu'il a mal fait ſes affaires.

BÈRNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Bèrne. *Bernenſis Arctopolita.* En 1353. les *Bernois* firent alliance avec les autres Cantons.

BÈRRI, ou BÈRRY. ſ. m. *Bituriges Cubi, Bituricenſis Provincia,* ou *Ducatus.* Province de France qui a titre de Duché. Elle a la Sologne au Nord, le Nivèrnois & le Bourbonnois à l'Orient, la Marche au midi, le Poitoü & la Touraine au couchant. Le Chèr diviſe cette Province en haut & bas *Berry*. La Capitale du *Berry* eſt Bourges. Le *Berry* fut érigé en Duché & Pairie par le Roi Jean, & donné à Jean ſon fils en Octobre 1360. DU TILLET. Les laines du *Berry* ſont admirables. Le *Bèrry* eſt fèrtile en bléd, en vins, en pâturages & en bétail. Les habitans de *Bèrry* s'appelloient autrefois Bituriges, & s'appellent aujourd'hui Bèrruyers. Voyez ces mots. L'hiſtoire de *Bèrry* a été écrite par Chaumeau & par la Chaumaſſière, qui a fait auſſi un Commentaire ſur la Coutume de *Berry*.

M. Catherinot a fait auſſi beaucoup de petits ouvrages ſur l'hiſtoire & les antiquitez de *Berry*. Les fondateurs de *Berry*, les Ducs & Ducheſſes de *Berry*, la Chronographie de *Berry*, le Bullaire de *Berry*, le Diplomataire de *Berry*, les Dominateurs de *Bèrry*, le Calviniſme de *Berry*, les Alliances de *Berry*, les Philippes de *Berry*, les Annales Ecléſiaſtiques de *Berry*, les Annales Thémiſtiques de *Bèrry*, le Sanctuaire de *Berry*, les Antiquitez Romaines de *Bèrry*, les Illuſtres de *Berry*, le Droit de *Berry*, le Nobiliaire de *Bèrry*, les Patronages de *Berry*, les Rechèrches de *Berry*, le Necrologe de *Berry*. Tout cela eſt plein d'Antiquitez & de remarques curieuſes. Voyez encore Mezerai dans Philippe I. Tom. I. p. 409. & 410.

Ce mot s'eſt formé du Latin *Bituriges, Beturiges, Betri, Berri.* Mézerai croit que la dérivation du nom de *Bèrry* n'a rien de certain; mais il a tort. De Biturige s'eſt fait Beturige, Betrige, Betri, *Betri*, ou *Berry*.

On dit provèrbialement, C'eſt un mouton de *Bèrry*, ou bien, Il eſt doux comme un mouton de *Berry*; pour marquer l'humeur douce de ceux de cette Province, par alluſion aux éxcellens moutons qu'elle produit en abondance. On dit auſſi d'une pèrſonne qui a quelque tache au viſage, Il eſt marqué, ou elle eſt marquée ſur le nez comme les moutons de *Berry*, parce qu'on marque les moutons de chaque troupeau pour les reconnoître, quand ils s'égarent ou ſe mêlent, quoique ce ne ſoit pas ſouvent ſur le nez qu'on les marque.

BÈRRICHON, ONE. ſ. m. & f. Qui eſt de Bèrry. *Bituricus, Bituricenſis.* Le Peuple dit, C'eſt un *Berrichon*, une *Berrichone*; pour dire, un homme ou une femme de *Berry*; mais il n'y a que le peuple qui parle ainſi, & c'eſt très-mal parler. Il faut dire un *Berruyer*, une *Berruyère*. Si les honnêtes gens diſent quelquefois *Berrichon*, ils n'en uſent que comme d'un tèrme populaire, ou d'un diminutif en badinant; mais ſur tout il ne faut jamais l'écrire, à moins que ce ne fût en ſtile burleſque, ou comique, & en imitant le peuple.

BÈRRIE. ſ. f. C'eſt une plaine, une campagne, un déſert, un lieu uni, tel que les déſerts où habitent les Bédouins ou Arabes du déſert. Et diſoient qu'ils étoient venus, nez & concréez d'une grande *Berrie* de ſablon, là où il ne croiſſoit nul bien. JOINVILLE. *Beria, locus, planus, campeſtris.*

BÈRRIOIS, ou BÈRRYOIS, OISE. ſ. m. & f. De Vigenère appelle ainſi les habitans de *Berry*; mais ce mot ne ſe dit point. Il faut dire *Berruyer*.

BÈRRUYER, ou BÈRRUIER, ERE. ſ. m. & f. *Biturix, Bituricus.* Qui eſt de Bèrry, originaire, natif de Bèrry. Il ne ſe dit que des perſonnes. Il n'y a point d'adjectif pour éxprimer les chôſes qui ſont de Bèrry. Ainſi il faut dire, Des moutons de Bèrry, les laines de Bèrry, les draps de Bèrry, &c. *Berruyers* ſont ceux de Bèrry. MÉNAGE. Le P. Labbe, Catherinot, le P. de Champs, de la Thaumaſſière, le P. Bourdaloüe, étoient *Berruyers*. Quelques-uns pensèrent qu'ils n'étoient pas tant coupables de ce crime, comme d'avoir été l'un des principaux miniſtres de la tyrannie du *Berruyer*. MEZER. C'eſt-à-dire, du Duc de Bèrry.

Quelques-uns diſent auſſi *Bèrruyers*, pour ſignifier les anciens peuples du Bèrry. Les *Berruyers*, peuples anciens, qui ont poſſédé la Gaule Celtique, & qui formoient une Monarchie très-puiſſante dans les Gaules. T. CORN. J'aimerois mieux imiter M. de Cordemoy, & d'autres, & me ſervir du mot *Bituriges* en parlant de ces anciens habitans de Bèrry. Voyez BITURIGE, & BÈRRICHON.

BERS. ſ. m. Bèrceau. Vieux mot. On ne s'en ſert plus que dans quelques Provinces. *Cuna.*

On a dit *bèr* par abréviation.

> *Ce qu'on apprend au* bèr,
> *On le retient juſqu'au ver.*

Ce provèrbe ſignifie, qu'on conſèrve toûjours les impreſſions & les habitudes de l'enfance, & qu'on les porte juſqu'au tombeau

BÈRSABÉE. ſ. f. *Berſabee.* Ville de la Paleſtine dans la Tribu de Siméon, aux éxtrémitez de la Tèrre Sainte du côté du midi. Ce nom eſt compoſé de deux mots Hébreux, באר, *Beer*, un puits, & שבע, *ſeba*, ou *ſaber, ſabee*, c'eſt-à-dire, jurement, & ſignifie, *Le Puits du Jurement.* Il fut donné à ce lieu par Abraham, parce que ce fut là que ce Patriarche & Abiméléch Roi de Gérar jurèrent une alliance enſemble. Abraham y avoit fait creuſer un puits, & le Patriarche auſſi bien que ſon fils Iſaac y demeurèrent long-tems, à cauſe de la commodité de cette eau. Que le thrône de David ſoit élevé ſur Iſraël, & ſur Juda, depuis Dan juſqu'à *Berſabée*. SACY. C'eſt une éxpreſſion fort ordinaire aux Écrivains ſacrez, pour marquer les deux éxtrémitez de la Tèrre Sainte, & tout le Peuple de Dieu, toute la Tèrre Sainte, d'un bout à l'autre.

BÈRSARIEN. ſ. m. *Berſarius.* Nom de certains bas Officiers de la Cour de Charlemagne, qu'on appelle auſſi Bévérariens, *Beverarii*, & dont Hincmare parle épître 3. c. 13. Quelques-uns croyent que les *Berſariens* étoient les Gladiateurs qui combattoient avec les bêtes, & qu'on nommoit pour cela *Beſtiarii*; mais Spelman tient que les *Berſariens* étoient les Officiers des Chaſſes, ſur tout de celle du loup; & par les Bévérariens il entend les Chaſſeurs du Caſtor, parce que cet animal eſt appellé prèſque par tout *Bever*, ou *Beber*, comme écrit le Scholiaſte de Juvénal.

BÈRTAUDER, ou BRETAUDER. Quelques-uns même diſent BÈRTOUDER. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois,

Tondre inégalement, ***Inæqualiter tondere***, & qui a depuis ſignifié, Couper les oreilles à un cheval. ***Aures equi mutilare.*** Et enſuite, Châtrer, dont on ſe ſert encore dans le burleſque *Caſtrare*; *evirare.*

BÈRTE, ou BÈRTHE. ſ. f. Nom propre de femme. ***Berta***, ***Bertha.*** Berth, ou Bert en Lombard ſignifie Prince, ſelon les Jéſuites d'Anvers, ***Acta Sanct. Mart. T. II. p.*** 54. & en Allemand éclatant, brillant, ſelon la remarque du P. Mabillon. ***Acta Sanct. B. Sæc. II. p.*** 816. Le même Auteur a fait une diſſertation ſur le tems auquel le Roi Robert répudia *Berte* pour épouſer Conſtance, ***Act. Sanct. Bened. Sæc. VI. P. I. præf. §. 7. p. XXIX.*** On appelle une Dévote, une *Bèrte*; mais ce tèrme a quelque chôſe de mépriſant.

BÈRTHAIRE. ſ. m. *Bertharius.* Ancien nom propre d'homme, dont on a fait *Bèrthier*. On trouve *Berthierus*, & *Bercharius*, pour *Bertharius*. *Bèrthaire*, ou *Bèrthier*, étoit Maire du Palais ſous Thièrry.

BÈRTHIER. ſ. m. *Berthierus.* Voyez BÈRTHAIRE.

BÈRTOU, ou BÈRTOUL. ſ. m. *Bertulphus.* Nom propre d'homme, qui s'eſt formé de *Bertulphus*. On a dit d'abord Bèrthulphe, prononçant l'*u* comme nôtre *ou*, & enſuite *Bèrthoul*, puis *Bèrtou*. S. *Bèrtoul* naquit en Allemagne, ſous le régne de S. Sigebert en Auſtraſie au 7e ſiécle. BAILL. 5e *Févr.* Voyez les Notes de M. Chaſtelain le même jour p. 542.

BÈRTRAN. ſ. m. Nom propre d'homme différent de Bèrtrand. *Berti-Chrammus*, ***Bertramus***, & non pas ***Bertrandus.*** Ce nom s'eſt formé du Latin *Bert-Chram*; *Bert-ran*, *Bertran*. *Bèrtran*, né de famille noble dans le Poitou, ſe conſacra à Dieu dans la ville de Tours, où il reçut la tonſure Cléricale, & fut enſuite Évêque du Mans. Voyez Baillet, au 3e Juillet.

BÈRTRAND. ſ. m. Nom propre qui eſt venu en uſage dans cette phrâſe provèrbiale tirée de l'Italien. Qui aime *Bertrand*, aime ſon chien. *Bertrandus. Bertrand.* C'eſt auſſi un nom que l'on donne aux ſinges. MÉN.

BÉRYTE. ſ. f. *Berytus.* Ancienne ville d'Aſie dans la Phénicie, entre la ville de Tripoli & de Sidon. *Béryte* étoit autrefois conſidérable, & avoit un Archevêque dépendant du Patriarche d'Antioche. On dit qu'elle fut bâtie par Gergeſée, cinquième fils de Chanaan, qui la nomma *Geris*. Les Phéniciens lui donnèrent dans la ſuite le nom de *Béryte*.

Ce nom, *Béryte*, ſemble venir de באר, *beer*, & au plur. בארות, *beerot*, des puits. Il a été donné à cette ville à cauſe des ſources d'eau, ou de quelque ſource d'eau qu'il y avoit en cet endroit. D'autres prétendent que *Beryth* s'eſt dit pour *Abyrith*, & qu'il vient de אבירות, *force*, *puiſſance*, de אביר, mot Hébreu & Phénicien, qui ſignifie, *fort*, *puiſſant*. La prémière étymologie eſt d'Étienne de Byzance, qui avec raiſon la préfère à la ſeconde, qui eſt d'Iſtiæus, au rapport du même Étienne.

Auguſte accorda à *Beryte* de grands priviléges, & la nomma *Julia Felix*. Aujourd'hui c'eſt *Barut*, & *Bayrut*, ſelon Maty, & *Béroot* ſelon M. Corneille; mais probablement il a pris ce dernier nom dans quelque Voyageur Anglois. Les Anglois prononcent *oo* comme nous prononçons *ou*.

BES.

BESA. ſ. m. Nom d'un faux Dieu adoré à Abyde dans la Thébaïde. *Beſa.* Conſtance envoya cette année (359) le Sécretaire Paul célébre par ſes cruautez, pour pourſuivre diverſes perſonnes accuſées d'avoir conſulté l'oracle de l'idôle appellée *Beſa* qui étoit à Abyde, à l'extrémité de la Thébaïde. TILLEM. La manière de conſulter cet oracle étoit de donner des billets cachetez aux Prêtres, qui les portoient dans le Sanctuaire du temple & en rapportoient les réponſes.

Il y avoit auſſi une ville dans la Thébaïde, qui portoit le nom de ce Dieu, & qu'Hadrien appella enſuite Antinous, ou Antinople, *Antinopolis*, & que les habitans nommèrent Beſantinous. Voyez ſur ce Dieu Ammien Marc. Liv. XIX. pag. 150. 151. Saumaiſe dans ſes Notes ſur Spartien, Hadrian. c. 14. & ſur Solin p. 71.

BESACE. ſ. f. Biſſac; longue piéce de toile couſuë en forme de ſac, qui eſt ouverte par le milieu, qu'on porte ſur une épaule, dont l'un des bouts pend par devant, & l'autre par dèrrière. ***Pera***, ***mantica.*** Les païſans portent des *beſaces* au marché. Les mendians demandent l'aumône avec la *beſace*. On dit, réduire quelqu'un à la *beſace*; c'eſt-à-dire, à l'aumône, & à la dèrnière miſère. Porter la *beſace*, c'eſt être gueux, & miſérable.

Etre né Gentilhomme, & porter la beſace,
Il n'eſt rien de plus douloureux. S. ÉVR.

Ce mot vient de *bis ſacca*, qu'on a dit pour *bis ſaccus*. MÉN. & NICOD. On trouve le mot de *biſacium* dans Pétrone. Icquez dérive le mot *beſace* de *bedelſac*, ou *betelſac*, mot de la langue des Francs, qui ſignifie la même chôſe.

On dit provèrbialement, qu'une *beſace* bien promenée nourrit ſon maître. On dit d'un homme qui fait épier les actions de ſa femme, qu'il en eſt jaloux comme un gueux de ſa *beſace*.

BESACIER. ſ. m. Qui porte une beſace. *Mendicus.*

Le fabriquateur ſouverain,
Nous créa beſaciers *tous de même manière:*
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui. LA FONT.

BESAIGUE, ou BESIGUE. ſ. f. Outil de fèr ſervant aux Charpentiers pour unir & tailler le bois. *Bipennis.* C'eſt une barre de fèr acérée par les deux bouts en forme de ciſeau, ayant un manche de fèr au milieu, qui ſert particulièrement à faire des mortaiſes & des tenons.

Ce mot vient de *bis acuta*, à cauſe de ſes deux taillans. NICOD. de *bis acutus*; car l'on trouve l'un & l'autre dans la baſſe Latinité, pour ſignifier un inſtrument qui a deux taillans. Un Gloſſaire manuſcrit de l'Abbaye de ſainte Marie de Cambron, cité par le ſçavant Roſweid, le définit ainſi, ***Bis acuta, ferramentum quoddam utrimque incidens.*** Dans la vie de S. Antoine, & dans celle de Frontonius, on lit *bis acutum*, & *biſacutos*. Voyez Roſweid, p. 1018. Bollandus, ***Act. Sanct. Janu. T. II. p.*** 131. dans la vie de S. Antoine le Grèc, met πέλεκυν.

BESAIGUE, on appelle encore de ce nom un marteau dont les Vitriers ſe ſervent.

BESANÇON. Prononcez *Bezanſon*. ſ. maſc. Ville Capitale du Comté de Bourgogne, l'une des plus anciennes de l'Europe, avec Univerſité, Parlement, & Archevêché, ſur le Doux. *Veſuntio*, ou *Beſuntio*, *Veſuntium*, ou *Biſuntium*, *Veſunticum*, *Chryſopolis*. Céſar *L. I. c. 9. de Bell. Gall.* dit que *Beſançon* étoit la plus grande & la plus forte ville des Séquaniens. *Beſançon* étoit ville libre & Impériale, mais l'an 1631. elle fut cedée aux Eſpagnols par l'Empereur. *Beſançon* eſt à la France depuis 1674. qu'il fut pris par le Roi. Il y a pluſieurs reſtes d'antiquitez dans *Beſançon*; entre autres un arc de triomphe élevé en l'honneur de l'Empereur Aurélien. La longit. de *Beſançon*, ſelon l'Académie, eſt de 24[d]. Sa latitude de 47, 20. *Beſançon* porte de gueule à l'aigle d'or. Jean Jacq. Chifflet a fait une hiſtoire Latine de *Beſançon*, imprimée en 1618 à Lyon *in* 4°.

Ce nom, ſelon Cluvier, *Germ. Ant. L. I. p.* 67. 68. vient d'un ancien nom Celtique, Weſon, ou Weſant, qui ſe dit encore aujourd'hui en Allemagne, & qui eſt le nom d'un animal que les Romains appelloient auſſi *biſontem*, du nom Celtique qu'ils avoient adopté.

BESANÇON. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Le *Beſançon* eſt une renoncule ſimple de double couleur, d'un jaune pâle marqueté de rouge, ſur un fond jaune. CULT. DES FL.

BESANT. ſ. m. Nom d'une eſpèce de monnoye qui a été battuë d'abord à Conſtantinople du tems des Empereurs, qu'on appelloit autrefois *Biſance*, qui étoit d'or pur, ou de 24 carats. On én préſente treize à la Meſſe au Sacre des Rois, & Henri II. en fit battre treize expreſſément pour cela, qui furent nommez *Biſantins*. Ceux-là valoient un double ducat la piéce. On ne ſçait pourquoi nos Princes ſe ſervent d'une monnoye étrangère dans leur Sacre. Quelques-uns ont cru que c'eſt parce qu'ils n'en faiſoient point fraper d'or; mais on en a pluſieurs d'or de Hugues Capet & de Robert, &c. Le Blanc conjecture qu'en ce tems-là on donnoit le nom de *beſant* à toute monnoye d'or, quoiqu'elle ne fût pas frapée à Conſtantinople, comme dans la ſuite on donna le nom de Florin généralement à toutes les eſpéces d'or, quoiqu'elles ne fuſſent pas de Florence, où l'on prétendoit que le Florin avoit pris ſon origine. Et ce qui pourroit appuyer cette conjecture, c'eſt que les Sarazins appelloient leur monnoye d'or *beſant*, bien qu'elle ne fût pas fabriquée à Conſtantinople. Quoi qu'il en ſoit, les *beſans* ont eû long-tems cours en France, & il en eſt parlé dans pluſieurs anciens titres depuis 1148 juſqu'à 1297. Le Blanc les a citez p. 170. Le Roman de la Roſe en parle plus d'une fois, & de manière à faire voir que c'étoit la monnoye d'or la plus uſitée en France. Cependant comme il n'en eſt fait mention dans aucune des Ordonnances de Philippe le Bel, le Blanc conjecture encore que *beſant* étoit un tèrme général que le peuple donnoit à toutes les monnoyes d'or.

On eſt en doute de la valeur du *beſant* ancien. Rageau & Baquet l'évaluent à 50 livres. Le Sire de Joinville dit qu'on demanda deux cens mille *beſans* d'or pour la rançon de S. Louis, qui valoient cinq cens mille livres: c'eſt à raiſon de 50 ſols pour chacun. Dans pluſieurs titres d'abonnemens de Fiefs le *beſant* n'eſt apprécié qu'à 20 ſols. Dans un compte des Baillifs de France de l'an 1297. le *beſant* eſt évalué à 9 ſols. Le denier tournois étoit alors à 1 denier 6 grains de loi, à la taille de 200 au marc; ainſi il valloit de nôtre monnoye courante 4 deniers & ¼ de denier, &

& par conſéquent le *beſant* vaudroit 21 ſols 5 deniers de la monnoye d'aujourd'hui. Le Blanc.

Dans un vieux titre du commencement du XIIIe ſiécle cité dans les *Act. Sanct. Maii T. I. p.* 64. par le P. Papebrock, on lit *beſond* au lieu de *beſant*. *Et promittuntur pro pretio viginti tria ſcuta in ſaluts, taſtarts, & beſonds ſolvenda.* Et dans l'*Index Onomaſticus*, on dit que c'eſt la même choſe que *beſant*, *beſond*, *byzantinus*, *genus pecuniæ*; mais à la p. 65. de l'ouvrage le P. Papebrock prétend que *beſons* ſignifie Jumeaux, *Gemelli*, & que cette monnoye fut ainſi appellée, parce qu'il y avoit deux têtes, de même, dit-il, que l'on appelle *Baiſoir* la monnoye d'or de l'Archiduc Albert & d'Iſabelle, parce que leurs têtes y ſont, & qu'elles ſemblent ſe baiſer.

BESANT. ſ. m. Tèrme de Blaſon. C'eſt une piéce de métal ronde & pleine, dont on charge l'Écu, à la différence des tourteaux qui ſont de couleur, & des cèrcles & anneaux qui ſont à jour. *Byzantii nummi.* Meſſieurs Du Puy portent d'or à la bande d'azur chargée de trois *beſans* d'or. Les Paladins François mîrent ſur leurs Écus de ces ſortes de *beſans*, pour faire voir qu'ils avoient fait le voyage de la Tèrre Sainte.

On appelle *beſant-tourteau*, celui qui eſt parti moitié de métal & moitié de couleur.

Les Eſpagnols confondent les *beſans* & les tourteaux, & les appellent indifféremment *roelet*. Pluſieurs appellent les *beſans* d'argent *plates*, ce qui vient du mot Eſpagnol *plata*, qui ſignifie *argent*. Upton nomme les *beſans* d'or *talens*, & ceux d'argent *palets*. Il y a auſſi des *beſans Saraceniques*.

Besanté, ée. adj. Qui ſe dit d'un Écu orné, ou chargé de beſans. *Byſantiis nummis inſtructus.* Une bordure *beſantée*, chargée de tant de beſans.

BESAS. ſ. m. Tèrme du jeu de dez, qui ſignifie, Deux as. Pasq. *Rech. L. VIII. c.* 30. On s'en ſert auſſi au jeu de Trictrac.

BESCHE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture, & plus particulièrement de Jardinage. *Ligo, marra.* C'eſt un outil de fèr, qui eſt plat, large à peu près de 8 à 9 pouces, & long d'environ un piéd, aſſez mince par enbas, & un peu plus épais en haut, ſurtout au milieu, où le fèr eſt tourné en manche rond d'environ trois pouces, & long de trois à quatre, par lequel ce fèr eſt encore emmanché d'un manche de bois de près de trois pouces de tour, & de trois piéds de long. On ſe ſert de cet inſtrument ainſi emmanché pour couper la tèrre, la remuer, labourer un jardin, ce qui ſe fait en tenant le manche des deux mains, & enfonçant le fèr de ſa hauteur, c'eſt-à-dire, d'environ un piéd dans la tèrre, & pour cela foulant, s'il eſt beſoin, du piéd ſur ce fèr, pour couper ainſi la tèrre, la renverſer ſans deſſus deſſous, & par ce moyen déraciner & faire mourir les méchantes hèrbes, & la diſpoſer à recevoir une nouvelle ſemence, ou un nouveau plant. La Quint. & Lig. Il n'eſt rien tel que la *bêche* pour remuer la tèrre d'un jardin. Lig.

Nicod dérive ce mot de *béc*. D'autres le dérivent par métathèſe de l'Hébreu *ſcheber*, qui ſignifie *fraction*, parce qu'elle ſert à couper la tèrre. D'autres le dérivent de *becca*, *beſca*, & *beſſa*, mots de la baſſe Latinité ſignifians la même choſe, *eò quod becci ſeu roſtri formam referat.* Du Cange le dérive de *vanga*, mot de la baſſe Latinité dont ſe ſervent auſſi les Italiens en la même ſignification.

BESCHER. v. act. Labourer la tèrre avec une bêche. *Ligone, marra terram fodere.* *Bêchez* moi bien cette planche. Cette plateban de eſt mal *bêchée*. Lig.

On dit provèrbialement de celui qu'on occupe à un travail trop pénible, qu'il aimeroit mieux *bêcher* la tèrre.

BESCHOTER. v. act. Tèrme de Jardinier. Voyez Bequiller. C'eſt la même choſe, & celui-ci ſe dit plus ordinairement.

BESICLES. ſ. f. plur. *Conſpicillum.* On ne ſe ſert de ce mot que dans le ſtile burleſque. Il ſignifie des lunettes appliquées aux deux yeux. *Vitrum ocularium.* Voyez *Lunettes*, où on a parlé de l'invention des *beſicles*.

Besicles, eſt auſſi un tèrme de Lunetier; pour dire, une ſorte de maſque où il y a deux yeux de vèrre, & qui ſert à ceux qui vont à la campagne, pour empêcher que le vent ou la pouſſière ne leur faſſe mal aux yeux. Il ſe ſert de *beſicles* toutes les fois qu'il monte à cheval.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a pas mis ſes *beſicles*, quand il ſe trompe au jugement de quelque choſe, ſoit corporellement, ſoit ſpirituellement.

Ce mot vient *à duobus circulis*, ou *cyclis*, qui compoſent des lunettes; ou ſelon Paſquier, de *bis oculi*, doubles yeux.

BESI DE CAISSOY. ſ. m. Sorte de poire, qui s'appelle autrement *Rouſſette d'Anjou*. C'eſt une petite poire de Décembre & Janvier, de la groſſeur à peu près d'un blanquet: le fond du coloris eſt jaunâtre, chargé partout de rouſſeurs, la peau peu unie, la chair tendre, mais pâteuſe, beaucoup de pièrre & de marc, l'eau peu agréable, tirant au goût de cormes. Quelquefois néanmoins on en voit d'aſſez bonnes. La Quint. *T. I. P. III. p.* 369.

Ce mot vient de *Beſi*, qui en Breton ſignifie Poire, & de *Caiſſoy*, nom du lieu d'où apparemment elle eſt venuë, comme dans les ſuivantes. Le *Beſi de Caiſſoy* eſt une poire de Decembre & de Janvier. La Quint.

BESI-D'HERI. ſ. m. Eſpéce de poire qui a été ainſi appellée du mot *beſi*, qui en langage Breton ſignifie *poire*, & de *Heri*, qui eſt une forêt de la Bretagne, où cette ſorte de poire a été trouvée. Le *beſi-d'heri* eſt une poire très-ronde, de la groſſeur à peu près d'une groſſe balle de jeu de paume; le coloris jaune, & d'un vèrd blanchâtre, la queuë aſſez droite & longue, & meuriſſant en Octobre & Novembre. La Quint. Le *beſi-d'heri* ſe conſèrve pendant l'hyver.

On devroit écrire *beſi de heri*; mais l'uſage, qui ſe met peu en peine de la raiſon, fait écrire *beſi-d'heri*. La Quintinie écrit quelquefois *Beſideri*.

Besi d'heri-landry. Eſpéce de poire que l'on nomme plus communément Poire de Leſchaſſerie; & quelques-uns, vèrte longue d'hyver. Voyez Leschasserie.

Besi de la motte. Autre eſpéce de poire qui ſe mange en Octobre. La Quint. *P. III. c.* 2. C'eſt une poire de la fin d'Octobre. Id.

Besi de mapan. Eſpéce de poire qui ſe mange au mois d'Août, & que la Quintinie eſtime peu.

Besi des essars. Autre eſpéce de poire, dont la Quintinie ne fait pas grand cas.

BESIERS. Voyez BEZIERS.

BESLANT. adj. Qui bêle. *Balans.* On dit provèrbialement, Bœuf ſaignant, mouton *bêlant*, porc pourri; tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit.

BESLEMENT. ſ. m. Cri des moutons & des agneaux. *Balatus.* La brebis entend le *bêlement* de ſon agneau.

BESLER. v. n. Faire des bêlemens. *Balare.* Les moutons *bêlent*, quand ils apperçoivent de l'eau.

Ce mot eſt fait par onomatopée; c'eſt-à-dire, du ſon que fait l'animal en criant, & ſelon Paſquier il eſt plus naturel que le *balare* des Latins.

Telle à l'aſpect du loup,
Fuit d'agneaux effrayez une troupe bêlante. Boil.

Besler, ſe dit figurément, mais dans le ſtile bas, des cris des petits enfans qui ſouffrent quelque douleur, ou qui veulent avoir quelque choſe. Il ne faut pas laiſſer accoûtumer les enfans à *bêler*.

On dit provèrbialement que la brebis *bêle* toûjours d'une même ſorte; pour dire, qu'on ne change guères les manières qui nous viennent de la nature.

BESNARDE. ſ. f. Tèrme de Sèrrurier, eſt le nom qu'on donne aux ſèrrures qui s'ouvrent de deux côtez.

BESOARD. Voyez Bezoard.

BESOCHE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture & de Jardinage. Inſtrument de fèr avec lequel on fait les labours dans les tèrres pièrreuſes. C'eſt la même choſe qu'un hoyau, qui ſelon Nicod en quelques païs s'appelle *Beſoche*. *Ligo.* Il ſe fait des labours de pluſieurs façons; prémièrement à la bêche & la houë, & cela dans les tèrres aiſées. En ſecond lieu il s'en fait à la fourche, & à la *beſoche*, & cela dans le tèrres pièrreuſes. Quint. Prononcez *bezoche*, comme écrit quelquefois Nicod.

BESOGNE. ſ. f. Travail, occupation à quoi que ce ſoit qui eſt utile. *Opus*, *opera*, *labor.* Quand on ſe retranche contre les ennemis, il faut qu'un chacun mette la main à la *beſogne*. L'Avocat a ſa *beſogne*, auſſi bien que l'Artiſan. Le Potier & l'Orfévre travaillent en *beſogne* platte, & en *beſogne* ronde, &c.

Besogne, ſe dit auſſi figurément, dans le ſtile ſimple & familier, de tout Ouvrage d'eſprit.

Muſe, on admire vôtre beſogne,
Mais vous n'avez ni feu ni lieu. Main.

Besogne, dans le même ſens, ſe dit encore de toute affaire importante & embarraſſante.

Le ſéjour de Catalogne,
Vous peut tailler de la beſogne. Voit.

Besognes, ſ. f. plur. Hardes qu'on porte avec ſoi, dont on a ordinairement beſoin; & ſe dit particulièrement des hardes, ou *beſognes* de nuit. *Sarcina*, *ſarcinulæ.*

Besogne, ſe dit quelquefois en ſtile vieux & badin pour choſe.

Enfin c'eſt bien pauvre beſogne,
Que de belle eau claire entre nous,
A tout hazard garniſſez vous
De quelque baril de Bourgogne.

C'eſt

C'eſt-à-dire, c'eſt bien pauvre chôſe, c'eſt bien peu de chôſe.

BESOGNE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il reſſemble au Bahutier, il fait plus de bruit que de *beſogne*. Vous nous faites de belle *beſogne*; pour dire, vous ne faites rien qui vaille. On dit auſſi, Tailler de la *beſogne* à quelqu'un; pour dire, non ſeulement au propre, lui préparer de la *beſogne* pour travailler, mais auſſi au figuré, lui ſuſciter bien des affaires. On dit auſſi d'un fainéant, d'un méchant valet, qu'il aime *beſogne* faite.

BESOGNER. v. act. Travailler, faire ſa beſogne. *Opus facere, exercere; labori incumbere.*

Ce mot eſt vieux; il a été employé par Amyot Évêque d'Auxèrre dans ſes Vies de Plutarque en un ſens qui paſſe maintenant pour obſcène. *Beſogne* bien ta jeune Chélidonide, & engendre de beaux enfans à Sparte. On ne le dit plus que dans le ſtile burleſque, mais au prémier ſens que nous avons dit.

Peine ni ſoins, rien ne fut épargné,
Et me ſembloit regardant mon ouvrage,
Des Connoiſſeurs mériter le ſuffrage,
Et que le tout étoit bien beſogné.

C'eſt-à-dire, bien fait, bien travaillé.

BESOIN. ſ. maſc. Néceſſité, diſette, manque de quelque chôſe. *Vitæ neceſſitates, rerum penuria.* Par le mot de néceſſité, ou de *beſoin*, on doit entendre tous les déſirs de l'appétit ſenſuel; mais principalement ceux qui donnent de l'impatience, & qui fâchent toujours lorſqu'on n'a pas la chôſe qu'on voudroit avoir. CASSANDRE, *Trad. de la Rhét. d'Ariſt.* Dans nôtre langue il a plus d'étenduë. Il faut avoir recours à Dieu dans ſes *beſoins*. Trouve-t'on dans le monde des gens qui entrent de bonne foi dans nos *beſoins*? NIC. Si vous réglez vos *beſoins* ſur la nature, vous ne ſerez jamais pauvre; & ſi vous les réglez ſur l'opinion, vous ne ſerez jamais riche. BOUH. Les *beſoins* de la vie, & la loi de la néceſſité, forcent la nature, & y apportent de grands changemens. LA BRUY. N'attendez pas que vos amis vous expliquent leurs *beſoins*; prévenez-les. Il faut que nos ſoins s'étendent, & que les eſpaces de nôtre cœur ſe débattent, à meſure que les *beſoins* du prochain augmentent. FLECH.

Le mot de *beſoin* marque quelque fois la néceſſité qu'on a de faire quelque chôſe. *Opus eſt.* On a *beſoin* d'argent pour faire la guèrre. Le *beſoin* d'aimer Dieu eſt indiſpenſable. Les hommes ſont liez par une chaîne; c'eſt le *beſoin* qu'ils ont les uns des autres. Dès que l'un des membres eſt en péril, tous les autres concourent à ſa conſèrvation, ſans avoir *beſoin* des ordres de la raiſon, & de la volonté. P. DAN.

En lui de l'amitié le ſoin ſe reveilla,
Il en vit le beſoin *ignoré juſques là.* VILL.

On dit provèrbialement; *beſoin* fait vieille troter.

Sæpè neceſſe gravem currere cogit anum.

BESSARABIE. ſ. f. *Beſſarabia.* Province de la Turquie en Europe, bornée au nord par la Podolie, au couchant par la Moldavie, au midi par le Danube, qui la ſéparent de la Bulgarie, & au levant par la mèr noire. La Bulgarie fut anciennement une partie de la Dace, & la demeure des Arpiens, des Tyrangites, & des Britolages. CORN. & MATY.

BESSIÈRE, ou BASSIÈRE. L'un & l'autre ſe dit; mais *beſſiere* eſt plus doux & plus uſité. Il ſignifie du vin qui eſt au bas, où il n'y a prêſque plus que la lie. *Vinum feculentum.* Les *beſſieres* ſont mal à la tête. Il ſemble qu'il faut écrire & prononcer *baiſſiere* par un *ai*, comme on dit baiſſer & abaiſſer, de bas; & non pas beſſer, & abeſſer.

BESSIN. ſ. m. Nom d'un petit païs de France dans la Baſſe Normandie. Il a le Lieuvin à l'Orient, l'Avranchin au midi, le Cotentin au couchant, & la mèr de Bretagne au ſeptentrion. Il y a le haut & le bas *Beſſin*; le prémier au levant, & l'autre au couchant. Bayeux, Capitale du *Beſſin*, eſt dans le bas *Beſſin*. Voyez Du Moulin, Diſcours ſur la Normand.

Mr Corneille ſemble dire que ce nom eſt venu de *Bajocaſſes*, ou *Biducaſſes*, noms des anciens peuples qui habitoient ce païs. Je crois qu'il vient de Bayeux. On a dit Bayoſſin, Bayeuſſin, Bayeſſin, Bayſſin, & enfin *Beſſin. Bajocenſis ager*, ou *D.œceſis*. M. Huet dit qu'on l'appelle *Bagirinum* dans les Ordonnances de Charles le Chauve. Encore que l'Évêché de Bayeux s'étende depuis la rivière de Vire, juſqu'à la rivière de Dive, il ne faut pas s'imaginer que le nom de *Beſſin* ait toujours marqué cette même étenduë. Cénales ne fait commencer le *Beſſin* qu'à Eſtreham, qui eſt à l'embouchure de la rivière d'Orne. HUET, *Ant. de Caen.*

BESSIN, INE. ſ. m. & fém. Habitant du Beſſin, païs de Normandie. *Bajocenſis.* Les *Beſſins*, qui ſont fins & ruſez, s'adonnent au labeur & à la draperie, voire ſe plaiſent aſſez à trafiquer. G. DU MOULIN.

BESSON, ONNE. adj. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois de deux enfans d'une même ventrée. *Geminus, gemellus.* Jacob & Eſaü étoient deux enfans *beſſons*.

Ce mot vient, ſelon Ménage, de *bis* ſimplement. Paſquier avec plus d'apparence le dérive de *bis homines*, parce qu'on diſoit autrefois *boms* pour *hommes*: c'eſt comme ſi on diſoit *beſhoms*.

En Aſtrologie on appelle le ſigne des *Beſſons*, celui qu'on nomme autrement des *Gemeaux. Gemini.*

BEſTAIL. ſ. m. Tèrme collectif, qui ſignifie des bêtes à quatre pieds qui ſervent au labourage, ou à la nourriture de l'homme. Il ne ſe dit guère que des bœufs, des moutons, *Pecus*. On dit, Riche en gros & en menu *bétail*, & non en gros & menu *bétail*. Il y a eû cette année grande mortalité ſur le *bétail*. Il ſe conſomme bien du *bétail* à Paris. Henri IV. créa en 1605. des Jurez-Vendeurs de *bétail*. LA MARRE, *Tr. de la Police. Liv. V. T. XVIII.* où il rapporte tous les Réglemens faits pour la vente du *bétail*.

Il fait au pluriel *beſtiaux*, en prononçant l'*s*, quoiqu'on ne diſe point *beſtial* au ſingulier. Cette remarque de Furetière eſt fauſſe; *beſtial* ſe dit au ſingulier, voyez ce mot ci-après, & *beſtiaux* n'eſt point le pluriel de *bétail*, mais de *beſtial*; *bétail* n'en a point.

BEſTE. ſ. f. Animal privé de raiſon. Ce mot ſignifie la même chôſe que celui d'animal; excepté que les hommes n'y ſont pas compris. Il ſignifie ſeulement les animaux, entant qu'ils ſont différens des hommes. *Beſtia, bellua, pecus.* La plûpart des Philoſophes de l'Antiquité ont crû que les bêtes raiſonnoient. Plutarque a fait un diſcours aſſez grave pour prouver que *les bêtes ont de la raiſon*. Toute la ſecte des Pythagoriciens devoit être dans le même ſentiment, parce que la Métempſycôſe emporte, que les âmes humaines paſſent dans le corps des animaux, & Platon dans ſon Dialogue ne nie point, que ſous le régne de Saturne les *bêtes* étoient en commèrce de convèrſation avec les hommes. On a prétendu même qu'elles ont un jargon intelligible entr'elles; & Porphyre rapporte que Thréſias & Apollone de Tyane entendoient leur langage. Baſile lui-même à compté parmi les beautez du Paradis tèrreſtre, que les *bêtes* y parloient. Mais pluſieurs entre les Modèrnes ont prétendu prouver que les *bêtes* n'ont point de ſentiment, & que ce ſont ſeulement des machines. C'eſt une opinion qui a été renouvellée par M. Deſcartes. Un Médecin Eſpagnol, nommé *Gomeſius Pereira*, avança le prémier ce paradoxe inouï; car tout le monde étoit réüni à croire que les *bêtes* ont du ſentiment. Il fut 30 ans à en compoſer un Traité, qu'il a intitulé *Antoniana Margarita*, du nom de ſon père & de ſa mère. Il le publia en 1554. On ne lui fit pas l'honneur de réfuter ſon opinion, & elle s'éteignit avec lui. Ainſi juſqu'à Deſcartes l'on a crû ſans conteſtation que les *bêtes* connoiſſoient. On diſputoit ſeulement entre les Philoſophes, ſi les *bêtes* ont la faculté de raiſonner en vèrtu de leur principe de connoiſſance. Mais le dogme des automates fit en peu de tems beaucoup de progrès. Il y a bien de l'apparence que M. Deſcartes a été pouſſé par ſa doctrine à ſoûtenir que les *bêtes* ne ſentent point: car en conſidérant les ſuites de ſon principe touchant la ſubſtance étenduë, & la ſubſtance qui penſe, il s'apperçut que la connoiſſance des *bêtes* renvèrſoit toute l'œconomie de ſon ſyſtême. Le Père Pardies a fait un Livre de la connoiſſance des *bêtes*, pour montrer qu'elles ne ſont deſtituées ni d'intelligence, ni de ſentiment, & qu'il eſt impoſſible d'expliquer tous leurs mouvemens, & toutes leurs actions, par les ſeuls reſſorts d'une machine qui ſe meut ſans connoiſſance. Thomas Willis a fait auſſi un Traité de l'âme des brutes. Il y a auſſi un Traité du ſieur Le Grand ſur le même ſujet, & un Livre de l'âme des *bêtes* imprimé à Lyon en 1676. compoſé par Antoine d'Illy Prêtre d'Ambrun.

Dans le Journal de Hollande 1684. il eſt dit que cette opinion eſt ancienne, & qu'on en a diſputé dès le tems de S. Auguſtin. Il eſt vrai que S. Auguſtin faiſoit ce raiſonnement: Que la miſère étant une ſuite du péché, il en réſulte que les *bêtes* qui n'ont point péché ne doivent point être ſujettes à la miſère. Or elles y ſeroient ſujettes, ſi elles avoient du ſentiment. Donc elles n'ont point de ſentiment. Si les *bêtes* avoient une âme, Dieu n'auroit point donné à l'homme pécheur un pouvoir abſolu ſur elles, & le pouvoir de les égorger pour ſe nourrir. Le Sr. Du Rondel, Profeſſeur à Maſtricht, a prouvé que plus de 300 ans avant les Stoïciens de Rome, un Cynique avoit ſoutenu que les *bêtes* n'avoient ni ſentiment, ni connoiſſance, & étoient de pures machines. Ainſi on a eû tort d'accuſer Péreira d'avoir débité une nouveauté. Le P. Daniel, dans ſes *Nouvelles difficultez* en 1693. a bien preſſé M. Deſcartes, en ſoutenant qu'il y a dans les *bêtes* un principe de connoiſſance, & d'intelligence. Un Médecin Épicurien, nommé Lami, a ſoutenu que l'homme n'a d'autre empire ſur les *bêtes* que celui de la force & de l'adreſſe. Boileau fait dire à l'âne,

Ma foi, non plus que nous l'homme n'eſt qu'une bête.

Quoique les *bêtes* ſoient privées de raiſon & de liberté, on ne laiſſe pas de les punir quelquefois comme ſi elles en avoient. Guy Pape rapporte que paſſant auprès de Châlons il vit un cochon attaché aux fourches patibulaires de cette ville, & qu'en ayant demandé la raiſon, on lui répondit, qu'on l'avoit fait parce que ce cochon avoit tué un enfant.

Au tems jadis les bêtes *parloient auſſi ;*
Sans remonter juſques aux têms d'Eſope
Bêtes *encore parlent en celui-ci.*

Beſte, ſe dit particulièrement des animaux à quatre piéds qui ſervent à voiturer. Une *bête* de ſomme, de charge. Une roſſe eſt une méchante *bête* pour faire un long voyage.

On dit au Palais, une *bête aſine*, pour parler plus honnêtement d'un âne.

Beſte, ſe dit auſſi de la vèrmine. *Vermis.* J'avois cette année de beaux fruits, mais les *bêtes* les ont mangez, le tigres, les vèrs, les chenilles.

Beſte, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit abſolument du gros gibier. *Fera.* Lancer la *bête*. *Bêtes noires*, ce ſont les ſangliers. *Bêtes fauves*, ce ſont les cèrfs. On les diſtingue auſſi par le nom des *bêtes de brout*, comme les cèrfs, chevreüils, &c. & *bêtes mordantes*, comme le ſanglier, le blèreau, le renard, l'ours, le loup, la loutre, &c.

Beſte, ſe dit figurément en Morale d'un homme qui ne chèrche que ſes plaiſirs ſenſuels, qui n'a point de goût pour les chôſes céleſtes. *Bellua, pecus.* C'eſt une *bête* brute. Il a vécu, il eſt mort en *bête*.

On dit de celui qui eſt trop particulier, que c'eſt une *bête* farouche; de celui qui eſt trop colère, que c'eſt une *bête* féroce.

Beſte, ſe dit auſſi d'une perſonne ſans eſprit, qui eſt ſtupide, lorſqu'elle ne peut rien comprendre, ni retenir. *Stolidus, vecors, bellua.*

Outre qu'il eſt aſſez ennuyeux, que je crois,
D'avoir toute ſa vie une bête *avec ſoi;*
Comment prétendez-vous après tout qu'une bête
Puiſſe jamais ſçavoir ce que c'eſt qu'être honnête? Mol.

Beſte, ſe dit quelquefois en riant, comme dans cet éxemple: La bonne *bête* a ſes raiſons. *Vulpecula.*

Beſte, ſe dit encore dans le ſtile burleſque, pour quelque chôſe que ce puiſſe être. Par ma foi, je ne ſçai pas quelle *bete* c'eſt-là. Mol. Pour dire, je ne ſçai pas quelle chôſe c'eſt-là.

Beſte, ſe dit auſſi au jeu de cartes; quand celui qui fait joüer ne gagne pas, il paye autant que ce qu'il y a au jeu, & on dit qu'il a fait la *bête*. *Multam committere : quod fit, cum quis ab iis vincitur quos ſubire ludi aleam coegit.* On l'appelle autrement le *jeu de l'homme*. On dit auſſi au jeu de l'ombre, de celui qui fait joüer, & qui ne gagne pas, qu'il fait la *bête*.

On appelle populairement *la bête*, ce qui fait peur. Une nourrice dit à ſon enfant qui crie, Je ferai venir *la bête*. On le dit auſſi d'un homme chagrin, & qui a de l'autorité, qui vient troubler la joye des autres. Voici la grande bête qui vient. Les Artiſans qui voyent un Commiſſaire qui va en Police, l'appellent *la bete noire*. L'Antechriſt eſt auſſi appellé la *grande bête* dans l'Apocalypſe. On le dit auſſi de deux ennemis. M. Viette étoit la *bête* de Scaliger; il l'attaquoit toûjours, & il avoit peur de lui.

On dit provèrbialement, Remonter ſur ſa *bête*, non ſeulement dans le jeu, quand on gagne le coup ſuivant, après celui où on a fait la *bête*, ce qu'on avoit perdu, mais auſſi quand on a rétabli ſa fortune ruinée, réparé une pèrte qu'on avoit faite. On appelle auſſi deux perſonnes qu'on voit toûjours enſemble, des *betes* de compagnie. On dit auſſi, Prendre du poil de la *bête*; pour dire, Boire le matin, quand on a été incommodé d'avoir trop bû le ſoir; ou, Se guérir par les mêmes chôſes qui ont cauſé le mal. On dit auſſi, qu'un homme a fait la *bête*, quand il a fait quelque méchante affaire de ſa tête, & malgré les conſeils de ſes amis. On dit ironiquement, qu'un homme eſt une bonne *bête*, une fauſſe *bête*; pour dire, qu'il eſt dangereux de s'attaquer à lui, qu'il eſt plus à craindre qu'on ne penſe.

On dit auſſi, Morte la *bête*, mort le venin; pour dire, que ceux qui ſont morts ne font plus de mal, ou qu'on ne garde point ſa colère contre les morts. On dit auſſi dans une grande ſolitude, ou obſcurité, On n'y voyoit ni *betes*, ni gens. On dit en Normandie, Haro ſur toi & ſur ta *bête*, pour une formule dont on ſe ſert pour arrêter quelqu'un priſonnier. On dit auſſi, que quand Jean *bête* eſt mort il a bien laiſſé des héritiers; pour dire, qu'il y a encore bien des ſots au monde. On dit d'un logis où il y a pluſieurs locataires, que c'eſt l'Arche de Noé, il y a toutes ſortes de *bêtes*. On appelle *bête épaulée*, une fille qu'on marie qui n'a pas bien conſervé ſon honneur.

Beſte venimeuse des sages, en tèrmes du grand Art, ſignifie la pièrre Philoſophale, lorſqu'elle eſt ſublimée. On l'appelle auſſi *ſerpent*.

Bestia Magna. C'eſt la même choſe qu'Élant. Voyez donc Élant.

BESTIAIRE. ſ. m. Celui qui combat contre les bêtes, ou qui y eſt éxpoſé. *Beſtiarius.* On diſtingue communément deux ſortes de *beſtiaires*. Les prémiers ſont ceux qui étoient condamnez aux bêtes, ou parce qu'ils avoient été pris en guèrre & qu'on vouloit les traiter inhumainement; ou pour quelques crimes; ou parce que c'étoient des eſclaves, qui avoient commis quelque faute conſidérable. Tous ces *beſtiaires* étoient éxpoſez aux bêtes ſans armes & ſans défenſes. Il ne leur ſervoit de rien de vaincre la bête & de la tuer, on en lâchoit toujours de nouvelles contre eux, juſqu'à ce qu'ils euſſent été mis à mort; mais il étoit râre qu'il fallût en lâcher deux contre un même homme; il étoit bien plus ordinaire qu'une ſeule bête défit pluſieurs hommes. Cicéron dans l'Oraiſon pour Seſtius parle d'un Lion qui ſeul avoit ſuffi contre 200 *beſtiaires*. Ceux qui ſuccédoient aux prémiers s'appelloient en Grèc ἱφίδροι, & les derniers ἐσχάτοι; & chez les Romains *meridiani*, ceux qui, le combat ayant commencé le matin, n'étoient éxpoſez que l'après midi. Voyez Suétone dans Claude Ch. 34. & ceux-ci étoient armez d'une épée. Les Chrétiens étoient *beſtiaires* de cette prémière eſpéce; c'eſt-à-dire, qu'on les condamnoit aux bêtes, même ceux qui étoient Citoyens Romains, quoique ce fût un droit des Citoyens Romains de n'y être point condamnez. Voyez Clem. Alex. *de Conſtit. Apoſt. c.* 1. S. Irénée Liv. V. ch. 28. Euſèbe hiſt. Eccleſ. Liv. III. ch. 33.

La ſeconde eſpéce de *beſtiaires* étoient, dit Sénéque ép. 70. de jeunes gens qui pour s'éxèrcer à bien manier les armes combattoient tantôt entre-eux, & tantôt contre des bêtes, ou de quelques braves qui par oſtentation, & pour faire montre de leur aſſurance & de leur adreſſe, s'éxpoſoient à ce dangereux combat. Auguſte y produiſit quelquefois de jeunes gens de la prémière nobleſſe, *Sueton. in Aug.* 43. Néron s'y expoſa lui même. *Id. in Nerone* 53. Et c'eſt pour avoir tué des bêtes dans l'amphithéâtre que Commode fut appellé l'Hèrcule Romain, ainſi que Lampridius nous l'apprend. Vigenère, dans ſes Annot. ſur Tite-Live Tom. I. p. 1434. & ſuiv. ajoute encore trois eſpéces de *beſtiaires*. L'une eſt de ceux qui faiſoient ce métier pour de l'argent. Une autre ſorte de combats étoit quand on mettoit pluſieurs gens armez tout à la fois contre pluſieurs bêtes; voyez Suétone dans Claude n. 21. Enfin la dernière de ces ſortes de chaſſes étoit quand on abandonnoit à tout le peuple confuſément & en foule un grand nombre de bêtes ſauvages, pour courir après & les tuer. Mais ceux qui combattoient dans les dernières manières de combattre n'étoient pas proprement *beſtiaires*. Nous n'avons pas même d'éxemple de la dernière.

BESTIAL, ale. adj. Qui tient de la nature de la bête. *Belluinus, ferinus.* Une âme *beſtiale*. Une fureur *beſtiale*. Boucicault, vanté par nôtre hiſtoire comme l'honneur de la France, eſt décrit pour un *beſtial* & ſtupide par Cortéſius. Mascur.

Il eſt auſſi ſubſtantif, & ſe prend pour bétail. Voilà bien du *beſtial*. Ce *beſtial* eſt bien mal gouverné & bien mal ſoigné; vos gens ne font pas leur devoir. Au reſte, il ne ſe dit guère ainſi que par les gens qui ſe mêlent du *beſtial*. Tous les autres diſent plus communément bétail. Cependant une Ordonnance de Police faite le 5e Sept. 1635. dit, qu'à cauſe des regratteries & intelligences qu'il y a au fait de la marchandiſe de *beſtial*, qui ſe vend en débit, la viande de boucherie en eſt plus chère. Et Naudé dit dans le Maſcurat, Certains Païſans du tems de Charlemagne confeſſoient avoir ſemé des poudres par les campagnes afin de faire mourir le *beſtial*. Tout ceci montre que la remarque de Furetière au mot *beſtail* eſt fauſſe, que l'on dit *beſtial* au ſingulier dans le même ſens que bétail, & que *beſtiaux* n'eſt point le pluriel de *bétail*, mais de *beſtial*.

Dans *beſtial* il faut prononcer l'*ſ*, tant au ſingulier qu'au pluriel; & au pluriel il fait *beſtiaux*, qui lui eſt commun avec bétail, qui a pris ou retenu ce pluriel de *beſtial*. On dit en François, Une grande nourriture de *beſtiaux*. Il y a des charges de vendeurs de *beſtiaux*.

BESTIALEMENT. adv. D'une manière brutale, & en bête. *Belluino, ferino more, pecudis ritu.* Les yvrognes vivent *beſtialement*.

BESTIALITÉ. ſ. f. Brutalité. *Stupiditas, ſtupor.* La ſtupidité de cet homme a quelque chôſe de la *beſtialité*.

Bestialité, ſe dit auſſi du péché contre nature qui ſe commet avec des bêtes, & qu'on punit du feu. *Coitio cum bellua.* On punit la bête même qui a été l'inſtrument du crime.

BESTIOLE. ſ. f. Petite bête. *Beſtiola.* Il ſe dit particulièrement des inſectes & de la vèrmine, comme fourmis, tigres, punaiſes, cloportes, &c.

BESTION.

BESTION. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le bec ou la pointe de l'éperon, ou la partie du vaiſſeau qui eſt le plus en ſaillie. *Roſtrum.* Il porte ordinairement la figure de quelque bête, (ce qui l'a fait appeller *beſtion*) & ſur tout celle d'un lion : ce qui fait que quelques-uns lui donnent auſſi ce nom.

BESTISE. ſ. f. Sottiſe, ſtupidité. *Stoliditas, ſtupor.* La *bêtiſe* de ce valet n'eſt pas concevable. Cet homme a fait une grande *bêtiſe* de ſe marier à une femme publique. Le ſilence eſt quelquefois un ſigne de jugement, & quelquefois de *bêtiſe.* S. Évr. Être toûjours dans l'admiration, eſt une marque de *bêtiſe*, ou d'une affectation qui approche de la flatterie. Bell. C'eſt fierté ou *bêtiſe* que de ne point approuver ce qui mérite de l'approbation. Id. La bonne foi n'eſt plus que foibleſſe, ou *bêtiſe.* S. Évr.

BESTORS, orts. adj. Vieux mot, qui ſignifioit Travèrſé, oblique. *Obliquus.* Et tant fit les chemins *beſtors.*

BESTOURNER. v. act. *Invertere.* Vieux mot qui ſignifie, Renvèrſer, d'où a été fait Biſtourner.

Mes or vendent les jugemens,
Et Beſtournent *les erremens.*

Bestourner. Ce mot a été auſſi employé pour, Tourmenter l'eſprit, & le mettre hors de ſon aſſiette. *Turbare, perturbare.* On le trouve en ce ſens dans Alain Chartier, où on lit ce qui ſuit : Par leurs paroles épouvantables & très-perceans le cœur & la penſée, m'avoit jà ces trois derroyées & ſéditieuſes careſſes, *beſtourné* le ſens, & aveuglé la raiſon.

BET

BÊTE-BIR. Sorte de mauvaiſe poire, qui ſe mange au mois de Mars. La Quint.

BÉTEL, ou BETLE. ſ. m. Dans l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine P. II. Ch. XIII. p. 85. on l'appelle Betelle, ou Betre, & l'on dit que quelques-uns ſoutiennent que c'eſt le *Malabathrum* des Indes, nommé par d'autres *Siry-boa*, & *Tembal*, & *Pam.* Le Traducteur de la Relation du Tunquin du P. Marini l'appelle *Betlé*, & en Tunkin *Blaü.* Voyez ce qu'il en dit p. 92.

C'eſt une plante qui s'attache aux arbres & qui y monte, comme le lierre : ſes feüilles ſont ſemblables à celles du citronier, & d'un goût amer ; elles ont des nerfs ſuivant leur longueur, de même que le plantain. Lorſqu'elles ſont meures, elles doivent être de couleur rouge pour être bonnes. Le *bétel* porte dans les Iſles Moluques un fruit entortillé, qui reſſemble à la queuë d'un lezard ou d'un rat, que les Indiens appellent, *Siru boa* ; ils l'eſtiment beaucoup plus que la feüille, parce qu'il eſt plus râre. Il croît dans tous les lieux maritimes de l'Inde. Il croît fort bien auſſi aux parties méridionales de la Chine, mais cependant moins bien qu'au païs de Decan, de Guzarate, de Canam, de Biſnaga, & autres des Indes plus temperez ; car elle ne ſe plaît pas dans les païs trop froids, comme dans la Chine ſeptentrionale, ni dans les païs trop chauds, comme le Mozambique & Sofala. *Ambaſſ. de Holl. à la Chine.* Voyez là même ſa deſcription &c. *P. II. p.* 86. Voyez auſſi l'Ambaſſ. du Japon I. p. 29. Il eſt bien different du *Malabathrum*, ou feüille d'Inde, avec laquelle les anciens Botaniſtes l'ont confondu.

Les Indiens mangent du *bétel*, le matin, l'après-midi, le ſoir, & même la nuit ; & ils en portent toûjours entre leurs mains ; mais comme il eſt amer, ils le mêlent avec l'*Aréca* & un peu de chaux, pour diminuer cette amèrtume, & de cette manière ils le trouvent d'un goût très-agréable ; il y en a qui y ajoûtent du bois d'Aloës, de l'ambre & du muſc. Le *bétel* eſt bon pour affermir les gencives, pour fortifier le cœur & l'eſtomac, pour diſſiper les vents, & ſur tout pour empêcher la puanteur de la bouche, à quoi les Indiens ſont fort ſujets. C'eſt pourquoi ils en portent toûjours avec eux, & ſe le préſentent par cérémonie. Cependant il noircit les dents ; & ſi on en abuſe il les ronge, & les fait tomber.

BÉTH. ſ. m. Tèrme de Grammaire Hébraïque. *Beth*, ou *betha.* C'eſt le nom de la ſeconde lettre de l'alphabeth Hébraïque, qui eſt la même que le Βῆτα des Grècs, & nôtre *B.* La forme de cette lettre dans l'Hébreu quarré eſt ב. Le *béth*, eſt une lettre ſervile, ou une prépoſition qui répond à l'*in* des Latins. Ce que dit Zuingle ſur cette lettre eſt ſingulier ; car ſi nous l'en croyons, ce n'eſt point ici (Exod. vi. 3.) une prépoſition, c'eſt un article. Un ב, *béth*, article, n'eſt pas l'invention d'une érudition bien profonde, & quiconque entend ainſi l'Hébreu, peut ſans doute voir dans le texte original de la parole de Dieu bien des chôſes qui n'y furent jamais. P. Souc. *Diſſert. p.* 303. Le *béth* eſt auſſi en Hébreu une lettre numérale, qui ſignifie deux ; & deux mille, quand il eſt devant un nombre de cent.

Ce nom vient du mot Hébreu בית, *baith*, qui ſignifie *maiſon*, parce que cette lettre, dit-on, en a la forme. Il faudroit donc prononcer *baith*, qui eſt la forme abſoluë de ce nom, & non pas *béth*, qui eſt la forme conſtruite ; mais l'uſage en a autrement décidé, & l'on dit toujours *béth.* De ce mot s'eſt formé en Grèc le nom du Βῆτα, *betha*, ou *vita.* C'eſt la forme Syriaque & Chaldaïque du nom de cette lettre.

BÉTHA. ſ. m. C'eſt le nom de la ſeconde lettre des Grècs, que quelques-uns prononcent *Vita*, comme font les Grècs depuis pluſieurs ſiécles. Voyez Beth.

BÉTHANIE. ſ. f. *Bethania.* Bourg & Château de la Tribu de *Benjamin*, aux environs de Jéruſalem au levant, au pied du mont des Olives. C'eſt à *Béthanie* que J. C. réſſuſcita le Lazare. Or *Béthanie* étoit environ à 15 Stades de Jéruſalem. Bouh. *Jean* XI. 18. ſelon M. Dacier c'eſt à trois quarts de lieuës. Selon la Guilletière ce n'eſt qu'un peu plus d'une demi lieuë. Il y avoit encore une *Béthanie* au delà du Jourdain. On l'appelloit autrement Bétharaba, Beze, Druſius, Caſaubon, Sculter, Light-foot, & Grotius, veulent même qu'il y ait une faute dans la vulgate, & qu'on liſe *Bethabara*, au lieu de *Bethania.* Mais tous les anciens manuſcrits, la verſion Syriaque, & l'Arabe, S. Épiphane, ont dit *Béthanie*, & non pas Bétharaba, & il n'eſt pas râre de trouver dans l'Écriture deux lieux de même nom. Ces chôſes ſe paſſèrent à *Béthanie*, au delà du Jourdain, où Jean baptiſoit. Bouhours, *Jean* I. 28.

BETHEL. ſ. m. *Bethel, Luza.* C'étoit anciennement une ville de la Tèrre Sainte dans la Tribu de Benjamin, environ à ſix lieuës de Jéruſalem vers l'orient ſeptentrional. Son prémier nom étoit Luz. La viſion que le Patriarche Jacob eut auprès de cette Ville, d'une échelle qui touchoit au Ciel &c. la lui fit appeller *Béthel* ; c'eſt-à-dire, *Maiſon de Dieu*, de בית, *Beth*, *maiſon*, & אל, *El*, *Dieu*, Suidas ne traduit pas aſſez bien quand il traduit Temple divin, θεῖος ναός. Héſychius a mieux dit οἶκος θεοῦ. Depuis que Jeroboam y eut élevé un taureau d'or, elle fut appellée Bethaven, c'eſt-à-dire, *Maiſon d'iniquité.*

BÉTHLÉEM. *Betlehem.* Petite ville de la Tèrre Sainte dans la Tribu de Juda, à deux lieuës de Jéruſalem au ſud-eſt, célèbre par la naiſſance du Fils de Dieu, ainſi qu'il avoit été promis dans le Prophète Michée Ch. V. v. 2. Les anciens Traducteurs de l'Écriture, comme ceux de Genève & de Louvain, écrivoient *Béthléhem*, ce qui eſt plus conforme à l'étymologie de ce nom, qui a une aſpiration très-forte à la troiſième ſyllabe, בית, *bait*, maiſon, & de לחם, *lehem*, pain ; mais nos Traducteurs récens, & prèſque tous nos Auteurs aujourd'hui, ôtent l'*h*, & écrivent *Béthléem* comme on prononce. Jeſus étant donc né à *Béthléem* de Juda. Bouh. Et vous *Béthléem* tèrre de Juda, vous n'ètes pas la dèrnière parmi les principales villes de Juda. Port-R. On croit que cette ville fut ainſi nommée parce qu'elle étoit dans un païs fèrtile en blé. *Béthléem* fut érigée en Évêché en 1110.

Il y avoit encore une autre *Bethléem* au Nord de la Tèrre Sainte, que le P. Lubin croit être Béthulie, & que Joſué xix. 15. place dans la Tribu de Zabulon. C'eſt pour diſtinguer de celle-ci celle dont nous avons parlé d'abord, que l'Écriture l'appelle *Bethléem de Juda.*

BÉTHLÉEMITE, ou BÉTHLÉHÉMITE. ſ. m. Qui eſt de Bethléem. *Bethlehemites.* Les anciens Traducteurs ne font point difficulté de ſe ſervir de ce mot. Emplis ton cornet d'huile, & viens que je t'envoye à Iſay *Béthléhémite.* Louv. Ainſi en ont uſé Olivetan, & les autres Traducteurs de Genève, Chaſteillon &c. Mais Jacques le Fèvre d'Étaples, & tout récemment M. De Saci, ont évité ce mot ; ils diſent toujours l'un & l'autre, Qui eſt de Bethléem, ou de Béthléhem.

BETHLÉMITES. ſ. m. Sorte de Moines qui ſe ſont établis d'abord à Cambrige, ville d'Anglètèrre, en 1257. *Bethlemita.* Ils étoient vêtus comme les Dominicains, & portoient une étoile rouge ſur leur poitrine, de la figure d'une Comète, en mémoire de l'étoile qui parut à la naiſſance de Jésus-Christ.

BETHPHAGÉ. ſ. *Bethphage.* Bourgade de la Tèrre Sainte aſſez près de Jéruſalem à côté du mont Olivet. Ce fut là que le fils de Dieu commença ſon entrée triomphante à Jéruſalem ſix jours avant ſa paſſion. Étant près de *Bethphagé* & de Béthanie vèrs la montagne qu'on nomme des Oliviers. Bouh.

BETHPHÉGOR. ſ. m. Nom de lieu, qui ſignifie en Hébreu, maiſon, c'eſt-à-dire, temple de Phégor. Voyez Béelphégor ; & ſi vous voulez *Voſſ. De Idol. L. II. c.* 7.

BÉTHSAIDE. ſ. f. *Bethſaida.* Ville de Galilée dans la Décapole, ſur le bord de la mèr de Tibériade, dans la Tribu de Zabulon. Philippe étoit de la ville de *Béthſaide*, d'où étoient auſſi André & Pièrre. Bouh. *Jean* I. 44. Dans la ſuite elle fut appellée Juliade, *Julias.* Le P. Lubin. *Béthſaide* ſignifie maiſon de Chaſſe, ou maiſon de victuailles, d'alimens. Il eſt formé de בית, *bait*, maiſon ; & צידה, *tſaida*, chaſſe, ou généralement chôſe bonne à manger, aliment.

BETHSAMES. ſ. f. *Bethſames.* C'eſt un nom Hébreu, qui ſignifie

fie maiſon du Miniſtère, ou maiſon du ſoleil. Il eſt composé de בית, *maiſon*, & שמש, *ſoleil*. La prononciation Hébraïque, que les Proteſtans consèrvent dans leurs Verſions malgré l'uſage, eſt *Bethſchemeſch. Bethſcemes*, ou *Bethſemes*. C'étoit une ville Sacerdotale de la Tribu de Juda, Joſ. XV. 10. & enſuite ville Lévitique Joſ. XXI. 16. C'eſt à *Bethſames* que les vaches des Philiſtins ramenèrent l'Arche. I. Liv. des Rois VI. 12. Les vaches ayant commencé d'aller, marchèrent tout droit par le chemin qui mene à *Bethſames*, & avançoient toujours d'un même pas en meuglant, ſans ſe détourner ni à droit, ni à gauche. Saci.

Il y avoit encore deux autres *Bethſames*. L'une dans la Tribu de Nephtali, Joſ. XIX. 38. & l'autre dans la Tribu d'Iſſachar au pied du mont Carmel.

Il eſt évident que c'étoient les Phéniciens qui avoient donné ce nom à ces villes, puiſque la ſeconde dont nous avons parlé n'étoit point aux Iſraëlites, qui n'avoient pû la prendre. Liv. des Jug. I. 33. De là il s'enſuit bien clairement, 1°, que la langue Phénicienne étoit la même que la langue Hébraïque; 2°, qu'apparemment ils nommèrent ainſi ces villes, parce qu'ils y adoroient le ſoleil.

Quelques-uns appellent auſſi *Bethſames*, ou *Bethſemes*, l'Héliopolis d'Égypte. Voyez Maty. Il eſt vrai que *Bethſemes* en Hébreu & *Heliopolis* en Grèc ſignifient la même chôſe, *ville du Soleil*; mais l'uſagé n'eſt point de dire en François *Bethſames* pour Heliopolis, ni Heliopolis pour *Bethſames*. Le dernier ſe pourroit ſouffrir en Latin.

BÉTHSAMITE. ſ. m. & f. *Bethſamites*, *Bethſamita*. Habitant de Béthſames, qui eſt de Béthſames. Les *Béthſamites* ſcioient alors leur blé dans une vallée. Le Chariot vint ſe rendre dans le Champ de Joſüé *Bethſamithe*, & s'arrêta là. Saci. Cinquante mille *Béthſamites* d'entre le peuple, & ſeptante de leurs Chèfs moururent ſubitement, pour avoir regardé l'Arche à découvert avec une curioſité peu reſpectueuſe. God.

Il y a pluſieurs Interprétes qui prétendent que Dieu n'en fit mourir que ſoixante & dix. C'eſt un ſentiment commun parmi les Rabbins, qui éxpliquent différemment cet endroit de l'Écriture. Le Targum ou Paraphraſte Chaldaïque de Jonathan dit que Dieu frappa ſeptante *Bethſamites*, & 50000 hommes de tout le peuple, qui s'étoit aſſemblé là. D'autres anciens Rabbins diſent que Dieu ne fit mourir que 70 hommes, mais qui en valoient 50000, parceque c'étoient les principaux du peuple; ou bien qu'il fit mourir 50000 hommes, dont chacun en valoit 70, ou valoit autant que les ſeptante Conſeillers du Sanedrin. Abarbanel trouve ces éxplications trop tirées, il croit que ces 50070 ſont tous ceux qui moururent à cauſe de l'Arche, tant Philiſtins, que *Bethſamites*, & qu'il n'y en eut que ſeptante de ces dèrniers, de ſorte que c'eſt comme ſi l'Écriture diſoit, Dieu fit mourir ſeptante *Bethſamites*, ce qui joint aux Philiſtins, qui étoient auſſi morts à cauſe de l'Arche, fait en tout 50070. Cette interprétation eſt ingénieuſe, & vient bien au texte Hébreu, & même aux anciennes Verſions.

Des Auteurs Chrétiens l'éxpliquent encore autrement. Quelques-uns diſent que le ſens eſt de 50000 qui étoient là aſſemblez, ou de 50000 habitans de *Bethſames*, Dieu en frappa de mort ſeptante. Tirin, Sanctius, Serrarius, Mariana, Mendoza, croyent qu'on peut l'entendre en cette manière. Bochard veut qu'on le prenne ainſi: Dieu fit mourir ſeptante *Bethſamites*, cinquante de mille, c'eſt-à-dire, la vingtième partie des coupables. De toutes ces éxplications c'eſt la moins bonne. Au reſte, un grand nombre d'autres Auteurs veulent qu'il y eût éffectivement cinquante mille ſeptante *Bethſamites*, à qui leur curioſité coûta la vie. Tel eſt le ſentiment entre autres de Saint Grégoire, de Théodoret, de Denys le Chartreux, Mendoza, de Calvin, Junius, Corn. à Lapide, de Serarius.

BÉTHULIE. ſ. f. *Bethulia*. Ville de la Tèrre ſainte dans la Tribu de Zabulon, & non pas dans celle de Simeon, comme quelques-uns l'ont cru. Elle étoit ſur une montagne, & elle eſt fameuſe par l'action hardie de Judith, la mort d'Holoſèrne & la défaite des Aſſyriens qui aſſiégeoient cette ville.

Il y a eû auſſi la *Béthulie* des Francs, qui étoit une forteresſe que les Chrétiens firent bâtir ſur le ſommet d'une montagne, ou plûtôt d'un rocher, & que les Arabes appellent *Bethliel Franki*.

BÉTHUNE, ou BÉTUNE. ſubſt. f. *Bethunia*. Ville des Païs-Bas dans l'Artois ſur la Biette. C'eſt auſſi le nom d'une rivière de Normandie dans le Païs de Caux. *Bethunia*.

BÉTILLE. ſ. f. Sorte de toile. C'eſt une eſpéce de mouſſeline. *Linea tela genus*.

BETON. ſ. m. Sorte de mortier qu'on jette dans les fondemens, & qui ſe durcit éxtrêmement. *Signini operis ſtructura*. Le *beton* ſe pétrifie dans la tèrre, & devient dur comme un roc. Pomey.

BÉTOINE. ſ. f. *Betonica*. Plante vivace à fleurs en gueule. Sa racine eſt groſſe comme le doigt, & garnie de pluſieurs fibres longues & cheveluës. Les feüilles qui en partent ſont oblongues, boſſelées, veluës, & portées ſur des queuës longues d'un pouce ou deux. Ses tiges ſont quarrées, rârement branchuës, hautes d'un piéd & demi, chargées par intervalle de quelques feüilles oppoſées, plus allongées que celles du bas, & plus étroites. Ces tiges ſe tèrminent par un épi de fleurs purpurines aſſez preſſées, dont chacune eſt un tuyau découpé par devant en deux lèvres. La ſupérieure eſt relevée, pliée en gouttière, & échancrée; & l'inférieure eſt diviſée en trois parties, le calice eſt un cornet verdâtre, au fond duquel ſont contenuës quatre petites ſemences oblongues. La *Bétoine* eſt céphalique. Antonius Muſa, Médecin de l'Empereur Auguſte, en a recueilli les vèrtus dans un traité particulier qu'il nous en a laiſſé. On a tant attribué de bonnes qualitez à la *Bétoine*, que les Italiens diſent en provèrbe d'une perſonne qu'on veut loüer beaucoup, qu'il a autant & plus de mérite que la *Betoine*. *Tu hai piu virtu che non hà la Betonica*.

Betonica vient de *Vetones* peuples d'Eſpagne, qui ont les prémiers employé cette plante; on croit que ce ſont les Béarnois. Pline dit que cette hèrbe s'appelloit *Vettonica* dans la Gaule, & en Italie, *Serratula*; & en Gréce *Caſtron* & *Pſycotrophon*, & que les Gaulois l'avoient appellée *Vettonica à Vetonibus*.

On prend la poudre de *Betoine* en guiſe de tabac. Elle eſt âcre & amère, elle atténuë, elle ouvre, elle abſtèrge. Sur tout on l'eſtime dans les maladies du cerveau, du foye, de la rate, &c. Elle eſt auſſi diurétique & vulnéraire. Il y a des Médecins qui s'en sèrvent avec ſuccès dans la goute.

BETRE. ſubſt. f. Tèrme de Botanique. Quelques-uns donnent ce nom au bétel, dont il eſt parlé ci-devant: d'autres le donnent à une autre plante, qu'ils appellent poivre long du Bréſil. C'eſt un arbriſſeau haut de quatre ou cinq piéds, ſa tige eſt droite, noüeuſe, de la groſſeur du doigt, d'un vèrd-pâle, & marquetée de petits points blancs. Dans ſa partie ſupérieure à l'endroit de quelques nœuds elle jette des branches, qui ſont auſſi noüeuſes & de la même couleur. Il ſort à chacun de ſes nœuds une feüille longue de cinq ou ſix travers de doigt, de la figure de la langue, d'un vèrd-pâle, tirant ſur le jaune, & de l'épaiſſeur des feüilles de laurier. Il y a auſſi à chacun de ces nœuds un chaton long d'un ou deux doigts, & gros comme une plume de cygne. Sa ſemence eſt oblongue, noirâtre, & d'une odeur forte comme le gingembre, mais inſipide, & de nul uſage: elle a la forme du poivre long. Le bois de la tige eſt ſpongieux. Sa racine a quelque chôſe d'aromatique: elle a le goût, la couleur & l'odeur du gingembre, ſur tout quand elle eſt récente. On s'en ſert pour appaiſer les douleurs, pour diſſiper les vents, & les tumeurs des piéds, qui viennent par froid. Voyez Marcgrave, de qui tout ceci eſt tiré.

BETTE, ou POIRÉE. ſ. f. Eſt une plante fort commune. *Beta*. Il y en a de blanche, de rouge, de jaune, & de pluſieurs autres ſortes. La blanche a ſes feüilles, qui ſont d'un vèrd pâle. La rouge a ſes feüilles fort rouges, tantôt plus, & tantôt moins. Et la jaune les a d'un vèrd-jaune. Pour les plantes à longues racicines, ſçavoir, les artichaux, betteraves, ſcorſonnères, panais, &c. il faut qu'au deſſous de la ſupèrficie de la tèrre, qui paroit bonne, il y ait trois piéds de tèrre ſemblable à celle de deſſus. La Quint. Voyez Poirée.

BETTERAVE. ſubſt. f. Eſt une eſpéce de bette, ou de *poirée*, ainſi appellée, parceque ſa racine eſt fort groſſe, & qu'elle reſſemble à celle de la rave. Elle eſt de couleur de ſang par dehors & par dedans. *Betarubra*, on la fait cuire, on la coupe par tranches, & on en mange dans la ſalade pendant l'hiver. Les Cuiſiniers les coupent divèrſement, & les mettent autour des plats pour orner leurs mèts. Les *betteraves* ſont plantes annuelles qui ne viennent que de graines; on les ſeme au mois de Mars, ſoit en plein champ, ſoit en bordures, & il les faut ſemer claires, au moins ſi elles ont levé trop druës il les faut éclaircir beaucoup, autrement elles ne viennent pas belles. Les meilleures *betteraves* ſont celles qui ont la chair la plus rouge; leur fane eſt pareillement fort rouge: elles ne ſont bonnes à prendre qu'à la fin d'automne, & tout l'hyver. Pour en avoir de la graine on en replante au mois de Mars quelques unes de celles de l'année précédente, qu'on avoit gardées de la gelée. La graine s'en recueille aux mois d'Août & de Septembre. La Quint. *P. VI. p.* 373. Ces graines ſont groſſes comme des poids médiocres, rondes, mais toutes graveleuſes dans leur rondeur, jaunâtres, & ſi ſemblables à celles de la porrée, qu'on ne les ſçauroit guères diſtinguer les unes d'avec les autres. La Quint. *P. VI. p.* 279. Voyez Poirée.

Un nez de betterave, ſe dit figurément & dans le ſtile burleſque pour un nez rouge, dont la rougeur eſt dans celui qui le porte, la marque d'un biberon, d'un homme qui aime le vin. *Rubicundus*.

BETTERAVE. Sorte de mauvaiſe poire, qui eſt du mois d'Août. La Quint.

Il

Il y a auſſi une eſpéce de Pêche qu'on nomme *Betterave*, ou *Pêche-betterave*. Les *Pêches-betteraves* ont la chair groſſière. La Quint. *P. III. c.* 12. Je condamne la *betterave*, à moins qu'on ne veüille quelques-unes des *betteraves* pour la compôte, à quoi elles ſont admirables. Id. *c.* 13. *p.* 424.

BEV.

BEVEAU. ſ. m. Inſtrument de Géométrie. Eſpéce de ſauterelle, dont les deux régles, ou ſeulement une, eſt courbe en dehors, ou en dedans, & dont on ſe ſert pour tranſporter un angle mixtiligne d'un lieu dans un autre.

BÉVÉRARIEN. ſ. m. *Beverarius*. Voyez BERSARIEN.

BEUF. Voyez Boeuf.

BEUGLEMENT. ſ. m. Mugiſſement, cri du taureau, du bœuf, de la vache. *Boatus*.

BEUGLER. v. neut. Mugir. *Boare*. Ménage dérive ce mot de *buculare*, qui a été formé de *bucula*, quoique Paſquier croye qu'il a été fait par onomatopée.

On dit figurément d'un homme qui a la voix forte, rude & diſſonante, qu'il beugle au lieu de chanter.

BEURRE. ſ. m. Subſtance graſſe & onctueuſe, qui ſe fait du lait épaiſſi en le battant. *Butyrum*. Le lait a trois ſubſtances, le fromage, le *beurre*, & le lait clair. On ne fait du *beurre* que du lait de vache, d'où il a pris ſon nom qui vient du Grèc βούτυρον. Les Grècs n'ont prèſque point connu le *beurre*, ou ne l'ont connu que fort tard. Homère, Théocrite, Euripide, & tous les autres Poëtes, parlent ſouvent de lait & de fromage, jamais de *beurre*. Ariſtote a ramaſſé pluſieurs chôſes remarquables touchant le lait & le fromage, dans ſon Hiſt. des Animaux Liv. III. c. 20. & 21. Il n'a pas dit un mot du *beurre*. Pline dit Liv. XVIII. c. 9. que le *beurre* étoit un mèts délicieux chez les nations barbâres, & qui diſtinguoit les riches d'avec les pauvres.

Martin Schookius a fait un Traité du *beurre* ſi éxact, qu'il n'y a aucune queſtion qu'on puiſſe faire ſur cette matière qui n'y ſoit décidée. *Schoockius de Butyro & averſione caſei*. Il commence par propoſer tous les différens noms Hébreux, Grècs, Latins, & Allemans, qu'on a donnez au *beurre*, & il en rechèrche les étymologies avec beaucoup de ſoin. Il éxamine ſi le *beurre* étoit déja connu du tems d'Abraham, & ſi ce fut de ce mèts qu'il régala les trois pelerins qu'il retira chez lui. De là il vient aux Scythes, & rechèrche de quelle manière ils faiſoient le *beurre*. Il parle des divèrſes couleurs qu'on donne au *beurre*, & de celles qu'il prend de lui même. Il enſeigne comment on peut lui rendre ſa couleur naturelle, comment il faut le battre, & le ſaler, & donne des préceptes pour corriger tous les accidens qui y peuvent ſurvenir. Il dit que ſans l'induſtrie des Hollandois il n'y auroit point de *beurre* dans les Indes; qu'en Eſpagne le *beurre* n'y eſt en uſage que pour les ulcères, & que le meilleur opiate pour avoir les dents belles, c'eſt de les frotter avec du *beurre*.

On appelle par tout le monde les Hollandois *Botorboeren*, c'eſt-à-dire, *Païſan à beurre*. En France on dit *Mangeurs de beurre*.

On trouve les Réglemens de Police ſur les *beurres* dans le Traité de Police de M. De la Marre T. I. p. 124. & Liv. IV. T. VII. p. 576. Dans l'Inde le *beurre* ſe fait dans le prémier pot qui tombe ſous la main. On fend un bâton en quatre, & on l'étend à proportion du pot où eſt le lait: enſuite on tourne en divers ſens ce bâton par le moyen d'une corde, qui y eſt attachée, & au bout de quelque tems le *beurre* ſe trouve fait. Letr. Éd.

On a fait du *beurre* non ſeulement de lait de vache, mais encore de lait de brebis & de chévre; & même de lait de cavalle, & d'âneſſe. Voyez Bochart, Hieroz. P. I. Liv. II. c. 45. & Voſſius *De Orig. & progr. Idolol. L. III. c.* 64.

Les anciens Chrétiens d'Égypte, dit Clement Alex. *Pedag. Lib. I. c.* 6. brûloient du *beurre* dans leurs lampes au lieu d'huile. Les Abyſſins retiennent encore quelque chôſe de ſemblable au rapport de *Nicol. Godignus De Abaſſin. reb. Lib. I. c.* 23. Car il dit qu'au lieu d'huile ils mettent de la graiſſe dans les lampes, qui brûlent devant l'Autel. Clement Alex. y trouve du myſtère. Voſſius qui parle du *beurre* & de ſes bonnes & mauvaiſes qualitez, *De Idol. Lib. III. C.* 64. ſur la fin remarque que les Romains ne s'en ſervoient qu'en remède, & n'en faiſoient point un mèts. En effet, Pline Liv. XXVIII. Ch. 9. l'appelle un manger des nations barbâres, dont les ſeuls riches ſe régaloient.

Beurre frais. *Recens coactum*. Eſt celui qui eſt battu depuis peu. *Beurre ſalé. Salſum*. Celui qu'on garde par le moyen du ſel. *Beurre fort. Acre*. Celui qui eſt gâté, & qui prend au goſier. *Beurre refait. Denuò ſubactum*. Celui qui eſt relavé, & repaîtri de nouveau. *Beurre noir*, c'eſt du *beurre* fondu qui a quelque-tems boüilli dans la poële.

Pot a beurre. Un pot de grès rond & haut, où on met du *beurré ſalé* pour le conſerver: & on dit des formes de chapeau, quand elle ſont trop hautes, que ce ſont des *pots à beurre*.

Il y avoit auſſi ci-devant dans les Égliſes un trônc pour le *beurre*, pour la permiſſion qu'on donnoit d'en manger le Carême. A Nôtre-Dame il y a la tour de *beurre*. Il y a auſſi à la Cathédrale de Roüen une tour appellée la Tour de *beurre*, parceque Georges d'Amboiſe Archevêque de Roüen en 1500. voyant que l'huile manquoit dans ſon diocèſe pendant le Carême, permit l'uſage du *beurre*, à condition que chaque dioceſain payeroit ſix deniers tournois, & de la ſomme qu'on amaſſa, on en bâtit cette tour. Il y en a encore une fort belle à la Cathédrale de Bourges qui porte le même nom. Il me ſemble que M. Catherinot dit quelque part que c'eſt parce que pour la bâtir on mit un droit ſur tout le *beurre* qui entroit dans la ville.

Beurre, ſe dit de pluſieurs préparations de Chymie. Il y a *beurre* d'antimoine, *beurre* d'arſenic, *beurre* de cire, *beurre* de ſaturne &c.

On dit provèrbialement, Promettre plus de *beurre* que de pain; pour dire, Amuſer une perſonne par pluſieurs belles promeſſes. On dit auſſi en voyant des contuſions qui rendent les parties proches des yeux, livides, que ce ſont des yeux pochez au *beurre* noir. On dit auſſi d'une pèrſonne, qu'on lui a ôté ſon bon *beurre*, quand on lui a ôté quelque chôſe, quelque liqueur qu'elle eſtimoit beaucoup.

BEURRÉ, ée. adj. Qui reſſemble en quelque ſorte à du beurre. *Pinguis*. Il ſe dit de la chair de quelques fruits. En fait de poires cruës, j'aime en prémier lieu celles qui ont la chair *beurrée*. La Quintinie. La poire de bon Chrétien d'hyver n'eſt pas *beurrée*. Id. La maturité de la plûpart des fruits *beurrez* paſſe comme des éclairs, elle n'eſt pas ſitôt arrivée qu'elle mollit, & dégénère en pourriture. Id.

BEURRÉ. ſ. m. Sorte de poire qui meurit en Septembre & en Octobre. *Pirum butyraceum*. On l'appelle auſſi poire de *beurrée*. En fait de poires cruës, j'aime celles qui ont la chair *beurrée*, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée & de bon goût, & ſur tout quand il s'y rencontre un peu de parfum; telles ſont les poires de Bergamottes, de Vertelongue, de *Beurré*, &c. Quint. Ainſi écrit La Quintinie; mais on dit communément poires de *beurrée*. Car quand on met le mot *Poire* devant, on dit toujours *beurrée*, & non pas *beurré*; mais quand on ne met point le mot *poire* devant, on dit *beurré*. Le *beurré*, de bon *beurré*. Du *beurré* gris. Et l'on dit *beurré*, même au pluriel, & non pas *beurrez*. Au mois d'Octobre il y a abondance de poires très exquiſes, les *Beurré gris*, les Bergamottes, &c. Quint.

Tant le *beurré* rouge, autrement l'Angloiſe, ou l'Iſambert des Normands, que le *beurré* gris, & le *beurré* vèrd, ne ſont qu'une même chôſe, ſi bien que ſouvent il s'en trouve de toutes ces façons ſur un même arbre; ces différences n'ont d'autre fondement que la différence de l'expoſition, ou de la vigueur de l'arbre; ou de la branche ſur laquelle le fruit eſt venu. La Quint. Aucune poire ne diſpute au *beurré* en abondance d'eau, ni même en chair fine & délicate, & en goût relevé. Elle eſt groſſe, d'une belle figure, d'un beau coloris, tous les ans & en toute ſorte de terreins elle charge à rompre, elle réüſſit également ſur le [illegible]nc & ſur le coignaſſier. Elle eſt un peu ſujette à être pâteuſe, inſi[illegible]de & farineuſe. Id. Le *beurré* a un peu d'âcre dans ſon eau. Id. C'eſt une poire de la mi-Septembre & du commencement d'Octobre.

Il y a *beurré* blanc qui s'appelle *beurré blanc d'Automne*; Un *beurré* doré; un *beurré d'Anglete̍rre*, autrement poire d'Angleterre, qui eſt plus longue que ronde, reſſemblant par ſa figure & ſa groſſeur à une belle vèrtelongue, mais non pas par ſon coloris; la peau en eſt unie, griſe, verdâtre, chargée de piqueures rouſſes, la chair fort tendre & beurrée, & bien de l'eau qui eſt agréable. Sa chair eſt d'ordinaire farineuſe, elle mollit aiſément, & même ſur l'arbre. Elle vient en Été. La Quint.

Ce nom a été donné à ces poires à cauſe qu'elles fondent dans la bouche comme du *beurre*.

BEURRÉE. ſ. f. Enduit, ou couche de *beurre* ſur du pain. *Panis butyro illitus*.

BEURRER. v. act. C'eſt étendre du beurre ſur quelque chôſe. *Butyro illinere*. *Beurrer* du pain. Le pain eſt ſuffiſamment *beurré*.

Beurrer, en tèrmes de Pâtiſſier, c'eſt faire tremper dans du beurre. *Butyro condire*. *Beurrer* des choux. *Beurrer* un *poupelin*.

BEURRIER, ière. ſ. m. & f. Marchand & marchande de beurre, qui ſe dit particulièrement d'une femme qui vend le beurre en detail. *Qui, Quæ Butyrum vendit*. Et l'on dit des méchans livres, qu'ils vont à la *Beurrière*, parce qu'elles ont beſoin de méchant papier pour envelopper leur beurre. Les Réglemens de Police pour les *Beurriers* & *Beurrières* ſont rapportez par M. De la Marre, *Traité de Police Liv. I. T. VIII. Ch.* 3.

Poire de la beurrière. Voyez Bergamotte d'été.

BEUVANT, ou BUVANT, ante. part. Qui boit, ou qui eſt en état de boire. *Bibens*. Cet homme a ſept enfans, tous bien *buvans* & bien mangeans, qui ſe portent bien.

BEUVE. ſ. f. Nom propre de femme. *Bova*. ſainte *Beuve*, ou Ste *Bove*,

que pluſieurs étrangers appellent ſaine Bonne par corruption, tiroit ſon origine d'une race ſi illuſtre qu'on la croyoit du ſang royal, & parente de Dagobert. BAILLET. Elle fut élûe en 639. prémière Abbeſſe du Monaſtère de S. Pierre bâti par Baudry ſon frère. Au reſte, il faut dire *Beuve*, & non pas *Bove*, avec M. Baillet; c'eſt l'uſage. Il y a des familles de ce nom, & l'on ne dit pas M. de ſainte *Bove* a fait un Traité de la Confirmation & un de l'Extrème-Onction, ni M. de ſainte *Bove* étoit un habile Caſuiſte; mais M. de ſainte *Beuve*.

BÉVUË. ſ. f. Faute qu'on commet pour ne ſçavoir pas bien les chôſes, & quand on prend l'une pour l'autre. *Error, Erratum.* Ce Sèrgent a fait une *bévue*, il a empriſonné une pèrſonne pour une autre. Cet Auteur a fait une *bévue* en une telle citation, elle n'eſt pas de celui auquel il l'attribuë. Les Clercs, les novices, dans les affaires ſont ſujets à ſe tromper & à faire des *bévuës*.

Ménage dérive ce mot de *bis veduta*, parce que les objets qu'on voit doubles ſont connus imparfaitement.

BÉVUË, ſe dit particulièrement au jeu des Échecs, quand on fait une faute groſſière manque d'attention, ou quand on touche une piéce pour l'autre. Ce joüeur eſt fort rigoureux, il ne pardonne aucune *bévuë*.

En tèrmes d'Imprimerie, on appelle *bévuë*, la faute qu'on fait quand on tire des formes de divèrſe ſignature l'une ſur l'autre.

BEUVETTE. ſ. f. Lieu établi dans toutes les Cours & Juriſdictions, où les Conſeillers vont prendre un doigt de vin quand ils ſont trop longtems en l'éxèrcice de leurs charges, & où ils parlent auſſi de leurs affaires communes. *Locus potioni deſtinatus.*

Themis inſpire à la Beuvette
Aux Magiſtrats la plus droite équité;
A l'Audiance on vous répete
Plus d'un Arrêt que Bacchus a dicté.

BEUVETTE. Ce mot ſignifie auſſi un régal qu'on fait dans les cabarets, ou autres lieux, entre amis qui ſe veulent réjouir. *Compotatio.* Mais en ce ſens il n'eſt preſque uſité qu'au plurier, & ſeulement dans le ſtile ſimple & familier. Il eſt défendu par les ſtatuts des Métiers de Paris, de faire des *beuvettes* pour la réception d'un apprentif.

BEUVETIER. ſ. m. Celui qui tient la beuvette en pluſieurs Juriſdictions, & qui eſt comme le ſerviteur des Compagnies, qui reçoit les conſignations des Commiſſaires, &c. *Qui potum præbet.*

Elle eût du Buvetier *emporté les ſerviettes,*
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes. RACIN.

BEUVEUR. ſ. m. Celui qui boit, ou qui eſt accoutumé à boire. *Potator; Potor.* Les *buveurs* d'eau, ou hydropotes, ſe portent mieux que les autres. Tous les peuples du Septentrion ſont de grands *buveurs*, de grands yvrognes. Bacchus étoit le Dieu des *buveurs* chez les Payens. Horace a dit, que les *buveurs* d'eau ne font jamais que de méchans vers. S. ÉVR. On appelle provèrbialement un homme ſans force, & ſans vigueur, un *buveur* d'eau.

Les Médecins appellent auſſi *Buveur*, le troiſième muſcle de l'œil qui ſert à le faire mouvoir du côté du nez, parce que c'eſt un mouvement qui ſe fait d'ordinaire quand on boit. M. Dionis le nomme auſſi *adducteur*, & *liſeur*.

BEUVON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Bobo.* S. Bobon, que nous appellons communément Saint *Beuvon*, & les Italiens *San-Bovo*, naquit en Provence dans le Château de Noguiers vèrs les commencemens du régne de l'Empereur Othon I. & du Roi Loüis d'Outremer.

BEUVOTER, ou BUVOTER. v. n. Boire à petits coups réïtérez. *Sorbillare, Pitiſſare.* Ces goinfres paſſent enſemble des journées entières à *buvoter*.

BEUVRIÈRE. Voyez MILAN DE LA BEUVRIÈRE. C'eſt une ſorte de poires.

BEX.

BEXUGO, *Cluſii.* C'eſt une racine du Pérou, ſarmenteuſe prèſque par tout, auſſi groſſe que le doigt; les endroits les plus déliez reſſemblent à la viorne. Elle purge à la dôſe d'une dragme. Les Indiens la préfèrent au Mechoacan.

BEY.

BEY. ſ. m. Tèrme de Relation. Gouverneur des païs ou villes maritimes dans l'Empire Turc. Le *Bey* de Miſitra. On appelle *Begliere*, le vaiſſeau, ou la galère que monte le *Bey*.

Ce nom, que les Turcs écrivent *Begh*, ou *Bek*, ou *Beg*, comme écrit La Boulaye, & qu'ils prononcent ſouvent *Bey*, d'où le mot François eſt venu, ce nom, dis-je, eſt un mot Turc qui ſignifie proprement Seigneur; mais on l'applique en particulier à un Seigneur de bannière, que l'on appelle auſſi dans la même langue Sangiakbeghi, ou *Bey*, Sangiak, qui ſignifie bannière, ou étendart chez les Turcs, eſt la marque de celui qui commande dans un lieu conſidérable de quelque Province. Il eſt le Chef d'un certain nombre de Spahis ou Cavaliers entretenus d'une Province. Toutes les Provinces de l'Empire Turc ſont diviſées en pluſieurs de ces Sangiaks, ou bannières, & chacun de ceux qui en ſont pourvus ſe qualifie de *Bey*, ou *Sangiak beghi*; & le Gouverneur Général auquel ils obéïſſent en chaque Province porte le titre de Beghiler-Beghi, & Beyler-bey, qui ſignifie *Seigneur des Seigneurs*, ou des *Beys* de toute la Province. Ces *Beys* ſont à peu prés ce qu'étoient autrefois en France les Chevaliers Bannerets. D'HERB. Voyez les voyages de La Boulaye p. 534.

BEYUPURA. ſ. m. Poiſſon de la mèr du Breſil, qui eſt fort gras, d'un bon goût, & ſain. Il eſt long de ſix ou ſept paumes. Il a le dos noir & le ventre blanc, & approche fort de l'éturgeon de Portugal. On le prend avec l'hameçon dans la pleine mèr.

BEZ.

BEZANT. Voyez BESANT.

BEZET. ſ. m. Tèrme de Triquetrac, qui ſignifie deux as en dez. *Luſoria teſſera monas gemina.*

Ce mot vient de *bis*, & *as*. On dit dans le même ſens *ambeſas*.

BEZI. Voyez BESI.

BEZIERS. ſ. m. Ville Épiſcopale de France dans le Languedoc, ſur une colline, autour de laquelle paſſe la rivière d'Orbe. Pline l'appelle *Bliterra Septimanorum*. Ptolémée l'appelle Βαιτίραι, *Betira*. Caſaubon a cru que c'étoit une faute, & qu'il falloit une L, Βλιτίραι; mais il s'eſt trompé. Julien de Tolède, Grégoire de Tours, l'Appendix de Frédégaire, la table de Peutinge & Æthius diſent *Beterras*. Holſtenius dit que M. Peyreſc lui avoit fait préſent d'une médaille ſur laquelle on liſoit Βητυρραίων, qu'ainſi il faut dire *Baterra*, Βαιτέρρα, & que par tout où il y a *Bliterra*, ou *Bliterra*, c'eſt une faute, qui conſiſte en ce qu'on a pris un A pour un Λ, & qu'au lieu de ΒΑΙΤΕΡΡΑ on a lû ΒΛΙΤΕΡΡΑ. D'autres ſoutiennent qu'on a dit l'un ou l'autre, *Bliterra*, ou *Biterra*, ou *Beterra*. Le plus ancien Evêque de *Beziers* que l'on connoiſſe eſt S. Aphrodiſe, que l'on prétend avoir été diſciple des Apôtres. *Beziers* a eû des Vicomtes. T. CORN. MATY. Hoffman donne à *Beziers* 23d, 50'. de longit. & 42. 42. de latitude. Voyez ſur *Beziers* Catel hiſt. de Lang. Liv. II. Ch. 3. p. 273. & Liv. IV. p. 644. 645. Andoque, hiſt. de Lang. p. 15. 36. 51.

BÉZOARD. ſ. m. Pluſieurs écrivent *Bézoar*, & *Bézoars*, ſans *d*. Pièrre médécinale, qui eſt un excellent contrepoiſon. *Lapis Bezahar.* Elle ſe trouve dans le ventre d'un animal nommé *pazan*. C'eſt une eſpéce de bouc, ou de chevreüil qui a le poil court, & un bois prèſque ſemblable à celui du cèrf. Du Renou dit que cet animal eſt très-agile, & fort cruel, qu'il tuë ſouvent les chaſſeurs qui le preſſent trop; qu'il a la corne des pieds fenduë en deux comme le bouc, que ſes jambes ſont aſſez groſſes, ſa queuë courte & retrouſſée, ſon corps velu comme celui d'un bouc, mais couvert d'un poil beaucoup plus court, qui eſt de couleur cendrée tirant ſur le roux; ſa tête eſt comme celle d'un bouc, armée de deux cornes fort noires, creuſes en la partie inférieure, & renvèrſées, & prèſque comme couchées ſur le dos, ſur lequel elles font un angle obtus en ſe réüniſſant. M. Pomet confirme ceci, & dit qu'il a vû à Coubert, Château du Maréchal de Vitri, deux cornes de cet animal tout à fait ſemblables à celles que Du Renou a décrites.

Le *Bézoard* Oriental, qui eſt le plus eſtimé, vient de l'Inde, & ſur tout dans le Royaume de Golconda, & de Cananor. Quelques-uns diſent dans une Province du Royaume de Golconde tirant au nord-eſt. Dans la Pèrſe & dans les Indes, il eſt fort ordinaire de trouver le *bézoard* dans l'eſtomac des chèvres qu'on nourrit en certains pâturages. On ne convient pas néanmoins en quelle partie de l'animal il ſe forme. Quelques-uns veulent que ce ſoit dans le coin des yeux, d'autres dans le ventricule, quelques autres dans les reins; il y en a qui ſoutiennent que c'eſt dans la véſicule du fiel, quelques-uns près du foye, & enfin les derniers auprès du cœur. Ce que nous avons dit, & ce que nous dirons encore, montre que c'eſt dans le ventricule, ou eſtomac.

La figure de ces pièrres de *bézoard* eſt différente; les unes ſont rondes, les autres oblongues, & les autres ſemblables à un œuf de pigeon, à un rein, ou à une chataigne. Leur couleur eſt différente auſſi, tantôt noire, & tantôt cendrée, quelquefois tirant ſur le jaune, & quelquefois verdâtre; mais pour l'ordinaire d'un gris obſcur, ou d'un vèrd noirâtre. Elles ſont compoſées de pluſieurs couches ou enveloppes, comme les oignons, qui ſont les unes ſur les autres, polies & luiſantes, la ſeconde plus que la prémière, & ainſi des autres. Au centre de ces pièrres il y a une petite cavité dans laquelle on trouve un peu de poudre, qui eſt de la même nature que la pièrre, ou bien quelque paille, ou quelque brin d'hèrbe, quelques fruits, des féves, des morceaux de bois, ou un petit caillou qui ſert d'âme au *bézoard*, c'eſt-à-dire, qui

qui a donné lieu à la production de la pièrre, & qui en a été la baſe. Leur groſſeur eſt auſſi diverſe; il y en a qui ne peſent qu'une dragme, & d'autres qui en peſent douze & quinze, & même davantage.

Pour les éprouver, on les frotte avec de la chaux détrempée dans l'eau; ſi elles ſont bonnes, elles doivent devenir jaunâtres; on les éprouve en frottant du papier avec de la craye blanche, & en frottant ce même papier avec quelqu'une de ces pièrres, ſi elles ſont bonnes, les marques qu'elles y laiſſeront ſeront vèrtes. On l'éprouve encore en le mettant ſur un fèr chaud; s'il eſt bon, il ne ſouffrira rien; s'il n'eſt pas bon le fèr le fait riſſoler; ou bien en le mettant dans de l'eau après l'avoir peſé, & ſi après l'avoir laiſſé tremper deux heures il ne pèrd rien de ſon poids, c'eſt une marque aſſurée qu'il eſt bon & véritable. Il ſe fait un grand débit de *bézoard* à la côte de Coromandel.

Il y a des *Bézoards* de chévre, de vache, qui ne ſont formez que par un amas du poil de l'animal, qui en ſe lechant les a enlevez avec ſa langue; ſa ſalive ſe trouvant pour lors viſqueuſe, colle ces poils les uns aux autres, leſquels forment en roulant dans l'eſtomac une boule de différente figure, & qu'on nomme Égagropile, *Agagropila*. Velſchius a fait un traité ſur cette matière.

Il y a encore des *Bézoards* qu'on nomme foſſiles, à cauſe qu'on les trouve dans la tèrre, & qu'ils ne ſont point produits par aucun animal. Ces pièrres ſont rondes, ordinairement, ou arrondies; il s'en voit qui ont d'autres figures. Elles ſont toutes compoſées de pluſieurs couches appliquées les unes ſur les autres. Boccone en a trouvé en Sicile, & il en parle dans ſes obſervations, & dans ſon *Muſeum*. On en a obſervé à Boutonet près de Montpélier; elles ſont là plus petites qu'en Sicile.

Ce qu'on nomme *Bézoard* de Goa eſt une compoſition dont la baſe, à ce qu'on prétend, eſt le *Bézoard*. Cette pièrre n'eſt point par couche, elle eſt ſudorifique, on la rappe dans les boüillons pour cet effet.

Dapper rapporte p. 346. que l'on dit que dans la baſſe Éthiopie au Royaume de Congo, dans la tête de certains Éléphans, on trouve une eſpéce de pièrre de *bézoard* de couleur de pourpre, qu'elle n'eſt pas trop dure, & qu'elle ſert à teindre en pourpre, & à des remédes.

Le *bézoard* occidental, ou celui du Pérou, eſt tout-à-fait différent, & ſe trouve dans pluſieurs animaux qui ſont particuliers à ce païs-là. Dans les uns le *bézoard* eſt de la groſſeur d'une noiſette; dans les autres gros comme une noix; dans d'autres de la groſſeur d'un œuf de poule. Quelquefois on en trouve trois ou quatre dans le même animal tout à la fois. On en trouve de figure ovale, d'autres qui ſont ronds, d'autres qui ſont prèſque plats; les uns de couleur cendrée, d'autres de couleur fort obſcure. Les animaux dans leſquels on trouve cette pièrre dans le Pérou ſont ceux qu'on appelle *Guanacos*, *Jachos*, *Vicunnas*, *Taraguas*. Les Taraguas portent les meilleurs. Le P. d'Ouaglie dit qu'on en trouve auſſi dans le Chili.

Quelques-uns diſent qu'il y a un *bézoard* de Pèrſe qui ſe trouve dans le corps des ſinges. Celui-ci eſt ſi fort, que deux de ſes grains ſont autant d'effet que la dôſe ordinaire de celui des ché vres; mais il eſt fort râre, & ces ſortes de ſinges ſe trouvent particuliérement dans l'Iſle de Macaſſar.

Il y auſſi un *bézoard* qu'on appelle d'Allemagne, qui eſt une pièrre qui ſe trouve dans le ventricule des chamois. Pline dit qu'on en trouve auſſi dans les jeunes vaches, que Cardan appelle *œufs* de vaches. Il eſt certain qu'on trouve également dans l'Orient & dans l'Occident quantité de *bézoards* qui viennent des vaches. Il y en a qui peſe juſqu'à 18 onces; mais il eſt peu eſtimé, & ſix grains de l'ordinaire ſont plus d'effet que trente de celui-ci.

Bartholin dit qu'en Danemarc on en trouve ſouvent dans le ventre des moutons, & d'autres pièrres qui ſe forment dans le ventricule ou dans les inteſtins des chevaux, qui chaſſent le venin des corps peſtiferez, qu'on préfère & compare au *bézoard* occidental. Celles-ci ſont comme des pelottes de poil, qu'on croit être faites des reſtes des hèrbes qui n'ont pû être digérées. Le Sieur de Choiſi dans ſa Relation de Siam dit que le *bézoard* vient dans le ventre du hériſſon, du ſinge, de la chévre, & quelquefois de la vache, & dit que celui du hériſſon eſt le meilleur.

La râreté du *bézoard* eſt dans ſa groſſeur, quoique le menu n'ait pas moins de vèrtu que le plus gros. Il y a des perſonnes qui ſçavent groſſir le *bézoard* avec une certaine pâte compoſée de gomme, & d'une autre matière de couleur de *bézoard*. Ils lui ſçavent même donner autant d'enveloppes, que le naturel en doit avoir. La plûpart des *bézoards* qu'on trouve en ſi grand nombre ne ſont que des compoſitions faites avec des magiſtères, de la ruë, du ſcordium, & d'autres ſemblables plantes qu'on ſçait être très-propres pour faire ſuer.

La véritable valeur du *bézoard* oriental ne conſiſte que dans ſa vèrtu médecinale. Pour cette raiſon il eſt eſtimé au poids de l'or, c'eſt-à-dire, à raiſon de 40 à 45 livres l'once; & pour l'occidental il n'excéde pas 10 à 12 livres l'once, ſi ce n'eſt qu'il fût d'une extraordinaire groſſeur; auquel cas, pour la curioſité plûtôt que pour l'utilité, il ſeroit vendu juſqu'à 20 livres l'once. De Rosnel.

Ménage tient qu'on a dit ce mot par corruption pour *pazar*, & qu'il vient de *pazan*, qui eſt le nom de l'animal qui le porte. Voſſius *de Idol. L. III. c. 68. p. 542.* eſt de même ſentiment. Il dit que les Arabes l'appellent *bager bezahar*; que quelques-uns croyent avec plus de raiſon qu'il faut dire *belzoar* au lieu de *bezahar*; ou plûtôt encore *belpazar*, formé de *bel*, Seigneur, & *pazan*, qui eſt le nom que les Arabes & les Pèrſes donnent à l'eſpéce des chévres qui le produiſent. Bochart croit qu'il vient du Pèrſan *bedzahar*, qui ſignifie *antidote contre les poiſons*, compoſé de *bed*, *remède*, & de *zahar*, *poiſon*. D'autres diſent que *bezahard* eſt un mot Arabe qui ſignifie *conſervateur de la vie*. D'autres diſent que cette pièrre eſt appellée des Hébreux *bazarzehar*, c'eſt-à-dire, *victorieuſe du venin*, ou *belzahar*, maître du venin. De là vient qu'on appelle *bézoardiques*, tous les antidotes & contre-poiſons. Cluzius croit que *bézoard* vient du mot Indien *bazar*, *marché*, *forum*, d'où l'on a fait bezard, & enfin *bézoard*. Voyez Garcias ab Horto, qui en a fait une particulière deſcription. Et Anſelinus Boethius, *Hiſtor. Gemmar. & lapid. L. II. c. 191.* avec les Notes que Tollius y a faites. Bien des Auteurs ont parlé des pièrres de *Bézoard*, entre autres Camil. Leonard. *Spec. Lap.* Garcias, L. I. *De Aromat. Hiſtor. apud Indos*, Chriſtoph. Acoſta *Lib. Arom. & Med. in Ind. Orient.* Chapuzeau hiſtoire des Joyaux, Voſſius *De Idolol. L. III. c. 68.*

Bézoard, en tèrmes de Chymie, ſe dit d'une poudre émetique corrigée avec l'eſprit de nitre, & parfaitement adoucie par pluſieurs lotions qui ôtent la vèrtu purgative de l'antimoine, & la convèrtiſſent en diaphorétique. On la nomme *bézoard minéral*, à cauſe qu'elle a des qualitez *bézoardiques*; c'eſt-à-dire, qu'elle fait ſuer comme la pièrre de *bézoard*.

On appelle auſſi *bézoard Jovial*, une préparation qu'on fait de l'étaim. Voyez Estaim.

Bézoard animal, eſt une poudre compoſée du cœur & du foye des vipères, pulvériſez enſemble.

BÉZOARDIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au bézoard, qui eſt du bézoard. *Bezahardicus*, *bézoardicus*, *pazaricus*, *bedzabaricus*. M. Boyle appelle le bézoard minéral, minéral *bézoardique*. Il a des qualitez *bézoardiques*. Les remédes *bézoardiques* ſont ceux qui ont la vèrtu de réſiſter à la malignité du poiſon, & de le chaſſer. Il y a différentes préparations *bézoardiques* en Chymie.

Bézoardique. ſ. m. Tèrme de Chymie. *Bézoardicum*. On donne ce nom à trois différentes préparations de Chymie, que M. Harris explique. Il appelle l'une *Bezoardicum Joviale*, l'autre *Bezoardicum Lunale*, & la troiſième *Bezoardicum Martiale*; c'eſt-à-dire, *Bézoardique* de Jupiter, *Bézoardique* de la Lune, *Bézoardique* de Mars.

Le *Bézoardique* de Jupiter eſt un régule qui ſe fait en fondant trois onces de régule d'antimoine avec deux onces d'étain noir, lequel étant pulvériſé ſe mêle avec ſix onces de ſublimé corroſif; après quoi il ſe réſout dans une eſpéce de beurre, lequel enſuite on diſſout dans le poids de trois fois autant d'eſprit de nitre; puis on diſtille trois fois cette diſſolution. Le bézoard demeure au fond du vâſe; on le pulvériſe, on le lave, & alors on le mêle dans de l'eſprit de vin, dans lequel on le laiſſe ſe digérer, ou s'infuſer juſqu'à ce qu'il devienne inſipide. Harris.

Le *Bézoardique* de la Lune ſe fait en mêlant 8 onces de beurre rectifié d'antimoine avec une once d'argent fin. On le diſſout dans de l'eſprit de nitre, qu'il faut vèrſer deſſus tout doucement, & continuellement, juſqu'à ce que tous les bouillonnemens ſoient paſſez. Enſuite de cette matière on en tire l'eſprit à une chaleur moderée & par trois rectifications. Après quoi le bézoard ſe fait comme le précedent. Id.

Le *Bézoardique* de Mars eſt une diſſolution du *Crocus Martis*, dans du beurre d'antimoine, faite, au moins autant qu'on le peut, par revèrbération. Puis on vèrſe deſſus de l'eſprit de nitre, & l'on y procéde pour le reſte comme aux autres préparations *bézoardiques*.

BHA.

BHAVANI. ſ. f. Déeſſe des Indiens. Ils diſent que c'eſt *Xacta*, ou la *Puiſſance*. Ils appellent ſon mari *Xacteunt*, c'eſt-à-dire, le Puiſſant. Tout ce qu'ils racontent de cette Déeſſe & de ſon mari eſt myſtérieux, & ſignifie la matière & les cauſes des chôſes. Kirker, *Chin. ill. p. 161.* d'après le P. Roth Miſſionnaire très-habile dans la langue des Brachmanes.

BIA.

BIAIN. ſ. m. On dit auſſi Bian. Tèrme de Coutume. Ce ſont des

des corvées, tant d'hommes que de bêtes. *Operarum præbitio.* M. De Laurière croit que le mot *bians*, ou *biains*, vient de ce que ces corvées ſe banniſſoient, c'eſt-à-dire, ſe proclamoient. M. Hevin le dérive du mot biens, parce que ces corvées étoient dûës pour la recolte des biens de la tèrre. Il en eſt parlé dans l'hiſtoire de Bretagne.

BIAIS. ſ. maſc. Tèrme d'Arpentage. Qui eſt oblique, de travers; qui n'eſt pas taillé, coupé à angle droit. *Obliquitas.* Le *biais* d'une maiſon en gâte toute la ſymmétrie. Une étoffe coupée de *biais* ne fait point de profit, il faut la couper de droit fil. Les Maçons appellent *biais gras* & *biais maigre*, ce que les Géométres appellent *angle obtus*, & *angle aigu*. Ils ſe ſervent auſſi de *biais par tête*, de *biais par dérobement*, de *biais par équarriſſement*, pour marquer la couppe de quelques pièrres. On dit *biais paſſé*, lorſque dans les bâtimens certaines ſujettions obligent à faire des portes, ou des fenêtres de *biais*, & cela s'appelle ainſi à cauſe du trait Géométrique, dont le trait ſe fait ou par équarriſſement, ou par panneaux. On dit *corne de bœuf*, ou *corne de vache*, quand les ouvèrtures, ou les paſſages, que l'on fait de cette ſorte, ſont ſeulement de *biais* d'un côté.

Ce mot vient de l'ancien Gaulois *bihay*, c'eſt-à-dire, *de travers*.

Biais. Sorte de Linge, morceau de toile taillé de *biais*, que les femmes mettent ſur leur gorge. *Linteum obliquè ſectum.* Il y a déja quelque tems que les femmes ne portent plus de *biais*.

Biais, ſe dit en Morale, & figurément, des divèrſes faces dont on peut enviſager une chôſe; des divers moyens, des divers éxpédiens dont on ſe peut ſervir pour y réüſſir; des divèrſes manières de tourner, de regarder une affaire, une entrepriſe. *Ratio, modus.* Ce Rapporteur a tourné cette affaire de tous les *biais* pour la faire réüſſir. Vous avez pris le bon *biais* pour toucher ſon cœur. Mol. Ils l'éxclurent par des *biais* dont on étoit convenu. Rochef. Si vous ne prenez cette affaire d'un autre *biais*, vous ne réüſſirez pas. Je ne ſçai que ce *biais* là pour vous tirer d'affaire. Il ſuffit qu'il ſoit illuſtre par quelque *biais* que ce ſoit. Ablanc.

De biais, ſorte d'adv. Qui ſignifie de travers, de mauvais ſens. *Obliquè.* Il ſe remuë *de biais*. Ce morceau d'étofe eſt coupé *de biais*. Pique *de biais*. Mettre une chôſe *de biais*.

On dit en tèrmes de Manége, Aller en *biais*, c'eſt-à-dire, les épaules avant la croupe. Faire aller un cheval en *biais*. La leçon du *biais* au paſſager, Si les épaules vont avant la croupe, le cheval eſt en *biais*, & il a la croupe un peu en dehors. Newc. Mettre le cheval en *biais*, tantôt à une main, & puis le pouſſer en avant; tantôt à l'autre, & puis le pouſſer de même en avant; & réitérer cela de main en main & en avant, lui fait obéïr la main & le talon, & eſt une éxcellente leçon; mais d'autant qu'il eſt mis en *biais*, il faut que les parties de devant aillent toujours avant celles de dèrrière. Id. Voyez dans le même Auteur p. 257. & 2ſ8. la manière de faire aller un cheval en *biais*; faire faire au cheval des courbettes en *biais*, le mettre au pas en *biais*, & en courbettes en *biais*. Id. Pour aller en *biais*, il faut à toutes mains aider auſſi le cheval de la rêne de dehors, & ſoutenir; c'eſt-à-dire, le tenir fèrme, ſans lui donner aucun tems; car le cheval le prend mieux que vous ne lui pouvez donner, & il faut l'aider de la jambe de dehors, c'eſt-à-dire, qu'il faut que la rêne & la jambe ſoient d'un même côté, & toûjours en dehors. Id.

BIAISEMENT. ſ. m. Manière d'aller en biaiſant. *Obliquè.* Le vent de bouline fait par ſon *biaiſement* pancher le vaiſſeau. Guillet, *Art de nav.*

Biaisement, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Détour qu'on fait pour tromper quelqu'un, ou pour éluder ſes pourſuites. *Simulatio.* Les honnêtes gens ne veulent point voir de *biaiſement* dans les affaires; ils veulent qu'on marche droit.

BIAISER. v. neut. N'être pas droit, être poſé obliquement. *Obliquare.* L'aîle de ce bâtiment *biaiſe* du côté gauche. J'ai paré le coup en *biaiſant* un peu. Il ne marchoit pas droit; mais en *biaiſant*, & en ſuivant le fleuve. Ablanc. Remarquez le pôle d'une pièrre d'aiman, qui *biaiſe* d'un degré vers le couchant. Roh.

Biaiser, ſe dit figurément de ceux qui n'agiſſent pas ſincèrement, qui chèrchent des biais, des détours, de mauvaiſes fineſſes, des échappatoires pour ſortir d'une méchante affaire, ou pour ſurprendre quelqu'un. *Simulare, parùm ſincerè agere, vel loqui.* C'eſt un homme qui *biaiſe*, qui n'agit pas rondement. Conte lui l'affaire d'un bout à l'autre ſans *biaiſer*. Il voulut *biaiſer* pour ſe tirer de ce mauvais pas. Si l'on m'interroge, je *biaiſerai*.

On le dit quelquefois en bonne part des négociations importantes, quand on y chèrche des tempéramens, & un milieu, pour contenter les deux parties. *Diſſimulare.* Il n'y a guères d'arbitres qui ne *biaiſent* un peu pour juger entre leurs amis. Quand on ſe trouve entre deux éxtrémitez fâcheuſes, il eſt de l'adreſſe d'un homme de ſçavoir *biaiſer*. Il y a des hommes qu'il ne faut prendre qu'en *biaiſant*. Mol. Après tout *biaiſer* ſe dit en bonne part beaucoup moins ordinairement que biais.

Biaiser, eſt auſſi quelquefois actif, & ſignifie, Détourner un peu. *Detorquere.* J'ai un peu *biaiſé* la penſée de l'Auteur pour l'ajuſter à nôtre langue. Il faut *biaiſer* en traduiſant, pour trouver les grâces de la langue en laquelle on traduit. Le mot de *biaiſer* ne ſe trouve en ce ſens que dans Danet.

BIARQUE. ſ. m. Nom d'un Officièr des Empereurs de Conſtantinople. *Biarchus.* Le *Biarque* étoit un Intendant des vivres, comme le nom même le marque; car il éſt composé de βίος, *vie, vivre*, & ἀρχὴ, *Chéf*; & ſignifie, celui qui a l'adminiſtration des vivres en chéf. Les Latins l'appelloient *Præfectus annonæ*. S. Jérôme parle de cet Officier dans ſa lettre à Pammachius. La Charge de cet Officier ſe nommoit *Biarchie*, *Biarchia*. Voyez ſur ces mots le Dictionnaire de Droit de Calvin, & dans M. Du Cange, les Conſtitutions de l'Empereur Léon L. III. C. *De Agent. in reb.* & dans le Code la dernière loi du titre *De Offic. Præf. Prætor. African.*

B I B.

BIBERON, onne. ſ. m. & f. Yvrogne qui boit avec éxcès. *Potor acer, bibax.* Les Allemands ſont de grands *biberons*. Ce mot eſt bas & populaire.

Biberon, eſt auſſi un vâſe qui a un tuyau éxtérieur qui ſèrt à vèrſer la liqueur qui y eſt contenuë, & par où on peut boire avec aſpiration. *Guttus, Guttulus.* Les vinaigriers & les vaiſſeaux où on met l'huile ont un *biberon*.

Biberon. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour Papier qui boit. *Charta bibula.*

BIBÉSIE, ou BIBÉSIA. ſ. f. *Bibeſia.* C'eſt le nom de l'une des Déeſſes des banquets, l'autre étoit Édéſie. *Bibéſie* préſidoit aux meſures & aux vâſes dans leſquels on mettoit le vin & les liqueurs que l'on ſervoit dans un feſtin, & c'eſt de là que lui venoit ſon nom, qui eſt dérivé de *bibo*, je bois. Voyez Saumaiſe ſur Spartiens p. 146. de l'hiſt. Aug.

BIBIANE. ſ. f. *Bibiana.* Nom propre de femme, dont nous avons fait Vivienne. Sainte *Bibiane*, ou Vivienne, Vierge & Martyre, ſouffrit la mort ſous Julien, & eſt honorée le deuxième Décembre.

BIBLE. ſubſt. fém. Livre par éxcellence qui contient la Sainte Écriture, le Vieux & le Nouveau Teſtament. *Biblia.* La *Bible* eſt le principal fondement de l'Égliſe Catholique, qui a pris des Juifs l'ancien Teſtament. Les Évangeliſtes & les Apôtres ont écrit le nouveau. L'original de l'ancien eſt en Hébreu, à la réſèrve de quelques Livres qu'on n'a qu'en Grèc. L'Index, ou Table des livres que contient la *Bible*, s'appelle Canon. Le Concile de Trente l'a donné dans la Seſſion IV. Tout ce qu'on y ajoute par une ancienne coutume, comme l'oraiſon de Manaſſés, le 4e & le cinquième Livre d'Eſdras, ne ſont point de la *Bible*. Voyez CANON.

Les *Bibles* Hébraïques ſont, ou manuſcrites, ou imprimées. Les meilleurs éxemplaires manuſcrits de la *Bible* en Hébreu ſont ceux qui ont été copiez par les Juifs du Rit Eſpagnol. Il y en a pluſieurs de cette ſorte dans la Bibliothéque du Roi. On en trouve auſſi quelques-unes dans la Bibliothéque des Pères de l'Oratoire de Paris. Les *Bibles* Hébraïques manuſcrites, qui ont été écrites par des Juifs du Rit Allemand, ne ſont point éxactes. La plûpart de celles qui ſe trouvent en manuſcrit dans la Bibliothéque de Sorbonne & dans celle de M. Colbert ſont Allemandes. On diſtingue facilement les unes d'avec les autres par les caractères. Les Eſpagnoles ſont écrites en beaux caractères, tels que ſont ceux des *Bibles* Hébraïques de Bombèrgue, d'Eſtienne, & de Plantin. Les Allemandes ſont dans ces caractères que nous voyons dans la *Bible* Hébraïque de Munſter, dans les éditions de Griphe, & dans les prémiers Livres que les Allemans ont publiez en Hébreu. M. Simon a prétendu que les plus anciennes *Bibles* Hébraïques manuſcrites ne paſſoient point ſix ou ſept cens ans; & en effet R. Ménahem de Lonzano, qui en a cité un aſſez grand nombre, ne donne point plus de 600 ans aux plus anciennes.

Les plus anciennes *Bibles* Hébraïques ont été imprimées par les Juifs d'Italie, principalement à Péſaro & à Breſce. Les Juifs de Portugal ont auſſi imprimé quelques parties de la *Bible* Hébraïque à Liſbonne avant qu'ils en fûſſent chaſſez. On en trouve un éxemplaire dans la Bibliothéque du Roi. On remarquera en général que les meilleures *Bibles* Hébraïques imprimées ſont celles dont les Juifs ont pris le ſoin; car il y a tant de minuties à obſerver dans l'impreſſion de ces *Bibles*, qu'il eſt difficile que des Chrétiens y réüſſiſſent, & toute ſorte de Juifs même n'y ſont pas propres. Il faut qu'ils ayent une connoiſſance éxacte de la Maſſôre, qui eſt une eſpéce de critique du texte Hébreu de la *Bible*.

Daniel Bombèrgue a imprimé à Veniſe au commencement du ſeizième ſiécle pluſieurs *Bibles* Hébraïques *in quarto* & *in folio*, qui la plûpart ont été eſtimées par les Juifs & par les Chrêtiens. La meilleure eſt celle qu'il publia *in folio* en 1526. avec la Maſſore & avec les Commentaires de pluſieurs Rabbins. Il y a à la tête de cette édition une Préface en Hébreu de R. Jacob Benchajim, on la nomme ordinairement la ſeconde édition, pour la diſtinguer d'une autre édition *in folio* peu exacte, que le même Bombèrgue avoit publiée en 1517. avec les Commentaires des Rabbins. Elle s'appelle communément la *Bible* de Felix Pratenſis, du nom de celui qui en a pris le ſoin, & de qui Bombèrgue avoit appris la langue Hébraïque. Elias Lévita & les autres Juifs n'eſtiment point cette édition.

Le même Bombèrgue publia en 1548. une ſeconde édition de la *Bible* Hébraïque *in folio* de R. Jacob Benchajim, qui eſt la plus parfaite & la plus exacte de toutes. On la diſtingue de la prémière du même Rabbin par le Commentaire de R. David Kimchi ſur les Paralipoménes, qui n'eſt point dans les éditions précédentes. Cette édition eſt la troiſiéme de celles de Bombèrgue *in folio*; & on la nomme néanmoins quelquefois *la ſeconde*, par rapport à la prémière de R. Jacob Benchajim.

C'eſt ſur cette édition que Buxtorf le pére a fait imprimer ſa *Bible* Hébraïque des Rabbins à Baſle en 1618. mais il s'y rencontre pluſieurs fautes, principalement dans les commentaires des Rabbins, où ce Sçavant homme a corrigé quelques endroits qui étoient contre les Chrêtiens. Il parut en la même année à Veniſe une nouvelle édition de la *Bible* des Rabbins, dont l'Auteur eſt Léon de Modéne, Rabbin de la même Ville, qui prétend avoir corrigé un grand nombre de fautes qui étoient dans les éditions précédentes; mais outre qu'elle eſt fort inférieure aux autres *Bibles* Hébraïques de Veniſe *in folio*, pour ce qui eſt des caractères & du papier, elle a paſſé par les mains des Inquiſiteurs, qui ont fait retoucher en quelques endroits les Commentaires des Rabbins.

Pour ce qui eſt des *Bibles* Hébraïques *in quarto*, on eſtime celle de Robert Eſtienne, à cauſe de la beauté des caractères; mais elle n'eſt pas exacte. Plantin a auſſi imprimé pluſieurs *Bibles* Hébraïques à Anvers en fort beaux caractères, ſemblables à ceux de Bombèrgue. La meilleure de ſes éditions eſt celle *in quarto* de 1566. Menaſſe Ben Iſraël, ſçavant Juif Portugais, a publié deux éditions de la *Bible* Hébraïque à Amſterdam, une *in quarto*, & l'autre *in octavo*. La prémière, qui eſt de 1635. eſt la meilleure; elle eſt à deux colonnes, & par conſéquent commode pour la lecture.

R. Jacob Lombroſo a publié une nouvelle édition de la *Bible in quarto* à Veniſe en 1634. avec de petites notes littérales au bas de chaque page. Il y explique les mots Hébreux difficiles par d'autres mots Eſpagnols. Cette *Bible* eſt fort eſtimée par les Juifs du Rit Eſpagnol qui ſont à Conſtantinople. On y a marqué d'une petite étoile dans le texte les endroits où il faut lire le point *Camés* par un *Cames hatouph*, c'eſt-à-dire, par un *o* & non par un *a*.

De toutes les éditions de la *Bible* Hébraïque *in octavo* les plus belles & les plus exactes ſont les deux de Joſeph Athia, Juif d'Amſterdam. La prémière, qui eſt de meilleur papier & de 1661. eſt moins exacte que la ſeconde qui eſt de 1667. & que l'on préfère à l'autre. Mais celle qui en a été faite à Amſterdam en 1705. par les ſoins de Vander Hooght vaut encore mieux. Il y a une préface de l'Éditeur qui eſt utile.

Depuis Athia trois Hébraïſans Proteſtans ont travaillé à la réviſion & à l'édition de la *Bible* Hébraïque, Clodius Jablonski, & Opitius. L'édition de Clodius faite à Francfort en 1677. *in* 4°, contient au bas des pages des variantes tirées des éditions précédentes. L'Auteur ne ſçavoit point aſſez l'art des accens, ſur tout dans les livres poëtiques. D'ailleurs, comme l'édition ne s'eſt point faite ſous ſes yeux, il s'y eſt gliſſé beaucoup de fautes d'impreſſion.

Celle de Jablonski à Berlin en 1699. *in* 4°, eſt fort belle, pour le caractère Hébreu & le papier; mais quoi qu'il diſe qu'il a profité de celles d'Athia & de Clodius, quelques Critiques trouvent qu'elle n'eſt preſque point différente de celle de Bombèrgue *in quarto*. Jablonski y a joint une préface utile & ſçavante en ſon genre.

Celle d'Opitius eſt auſſi *in quarto*, à Kiel en 1709. le caractère eſt gros & aſſez bon, mais le papier mauvais. Elle eſt faite avec beaucoup de ſoin, mais on n'a conſulté que les manuſcrits des Bibliothèques d'Allemagne. Ceux de France fourniroient de meilleurs ſecours, & en plus grande abondance; mais aucune de ces éditions ne les a eûs.

Au reſte, elles ont cela de commode, qu'avec les diviſions des Juifs, tant générales que particulières, en paraſches & en peſuchim, on y a joint celles des Chrêtiens, ou des Bibles Latines, en Chapitres & en Verſets; des Sommaires Latins aux marges, les *Keri-ketib*, ou variantes Hébraïques, &c. Ce qui eſt d'une très-grande utilité par rapport à nos éditions Latines, & aux Concordances de la *Bible*.

On eſtime beaucoup la petite *Bible* Hébraïque de Robert Eſtienne *in ſeize*, à cauſe de la beauté des caractères. Il faut néanmoins prendre garde qu'il y en a une édition tout à fait ſemblable qui eſt de Genève; mais qui eſt fort inférieure, ſoit pour l'impreſſion, ſoit pour la correction du texte.

Outre toutes ces *Bibles* Hébraïques, il y en a quelques éditions ſans points voyelles *in octavo* & *in vingt-quatre*. Ces éditions ſont rechérchées par les Juifs; ce n'eſt pas qu'ils les croyent plus exactes que les autres, mais parce qu'elles ſont plus commodes, & qu'ils s'en ſervent dans les Synagogues & dans les Écôles. Il y en a deux éditions fort belles de Plantin, dont l'une eſt *in octavo* à deux colonnes, & l'autre *in* 24, que Raphélengue a réimprimée à Leyde en 1610. Il y en a auſſi une édition de Henri Laurens à Amſterdam en 1631. qui eſt *in octavo*, & en plus gros caractères. On a fait une nouvelle édition *in* 12. à Francfort en 1694. de ces *Bibles* Hébraïques ſans points voyelles. Cette dernière édition, où l'on a mis à la tête une Préface de M. Leuſden, eſt remplie de fautes.

BIBLES GRÉCQUES. Il y a un grand nombre d'éditions de la *Bible* en Grèc; mais elles peuvent être toutes réduites à trois ou quatre principales: ſçavoir, à celle de Complute ou d'Alcala de Henarès, à celle de Véniſe, & celle de Rome. La prémière fut publiée en 1515. par le Cardinal Ximenés, & inſérée dans ſa *Bible* Polyglotte, qu'on nomme ordinairement la *Bible* de Complute. Quoique cet illuſtre Cardinal eût de bons manuſcrits Grècs de la *Bible*, & qu'il ait employé à ce travail des perſonnes ſçavantes dans la langue Grécque & dans la Critique, ſon édition n'eſt point fidelle, parce que le Grèc des Septante a été retouché en pluſieurs endroits ſur le texte Hébreu. Cette édition a été réimprimée dans la *Bible* Polyglotte d'Anvers, dans les Polyglottes de Paris, & dans la *Bible* à 4. col. qu'on appelle communément la *Bible* de Vatable.

La ſeconde édition de la *Bible* Grécque eſt celle de Véniſe en 1518. On y a imprimé le texte Grèc des Septante, tel qu'il a été trouvé dans le manuſcrit, c'eſt pourquoi elle eſt pleine de fautes de Copiſtes; mais il eſt aiſé de les redreſſer. Cette édition a été réimprimée à Straſbourg, à Baſle, à Francfort, & en pluſieurs autres endroits, avec quelques changemens, parce qu'on l'a voulu faire approcher davantage de l'Hébreu. La plus commode de toutes eſt celle de Francfort, parce qu'on y a joint des petites Scholies, où ſont marquées les diverſes interprétations des anciens Traducteurs Grècs. L'Auteur de ce recueil n'y a point mis ſon nom; mais on croit communément qu'il eſt de Junius.

La troiſième édition de la *Bible* Grécque eſt celle de Rome en 1587. avec des Scholies Grécques, qui ont été recueillies de divers manuſcrits des Bibliothéques de Rome par Pierre Morin. Le Père Jean Morin de l'Oratoire a fait réimprimer à Paris en 1628. cette belle édition Grécque, en y joignant la traduction Latine qui avoit été auſſi imprimée à Rome ſéparément avec des Scholies. On a inſéré dans la *Bible* Polyglotte de Londres l'édition Grécque de Rome, ajoutant au bas les variantes du manuſcrit Aléxandrin. Les Anglois l'ont auſſi fait imprimer *in quarto* & *in douze*, en y réformant néanmoins quelque chôſe. Un Proteſtant, nommé Boz, l'a fait auſſi imprimer *in quarto*, à Francker 1709 avec toutes les variantes qu'il a pû trouver, & une préface, où il y a de bonnes chôſes. Pour avoir une bonne *Bible* Grécque, on doit recourir à l'édition de Rome, ou à celle de Paris qui a été faite exactement ſur celle-là; mais il faudroit y ajouter les variantes du manuſcrit Aléxandrin, & celles du manuſcrit de M. Seguier, que le P. Montfaucon a données dans ſes Héxaples d'Origène.

La quatrième édition eſt celle qui a été faite ſur le manuſcrit Aléxandrin, & commencée à Oxford par M. Grabe en 1707. Il y a un défaut qui paroit eſſentiel. C'eſt qu'on n'a point imprimé le manuſcrit Aléxandrin tel qu'il eſt, mais tel qu'on a cru qu'il devoit être; c'eſt-à-dire, qu'on l'a changé dans tous les endroits où l'on a cru qu'il y avoit une faute de Copiſtes, & dans tous ceux où l'on a cru que le mot avoit été mis par un dialecte particulier. Il falloit donner le manuſcrit abſolument & exactement tel qu'il eſt, & rejetter les conjectures ſur les leçons qui s'y trouvent dans de courtes Scholies au bas des pages.

BIBLES LATINES. On peut réduire à trois Claſſes toutes les différentes éditions des *Bibles* Latines; ſçavoir, à l'ancienne Vulgate qui a été faite ſur le Grèc des Septante, à la Vulgate d'aujourd'hui, dont la meilleure partie a été faite ſur le texte Hébreu, & aux nouvelles traductions Latines, qui ont été auſſi faites ſur l'Hébreu dans le ſeizième ſiecle. Il ne nous reſte plus rien de l'ancienne vulgate qui a été en uſage dans les Égliſes d'Occident dès les prémiers ſiecles, que les Pſeaumes, la Sageſſe & l'Eccléſiaſtique.

cléſiaſtique. Nobilius a tâché de la rétablir ſur les Ouvrages des anciens Pères Latins ; mais ſon recueïl ne pouvoit être éxact, parce que la plûpart des Pères ne l'ont pas ſuivie fidellement dans leurs citations.

Pour ce qui eſt de la Vulgate d'aujourd'hui, il y en a un très-grand nombre d'éditions qui ſont aſſez différentes les unes des autres. Le Cardinal Ximenez en a inſéré dans la Bible d'Alcala une édition corrigée & retouchée en beancoup d'endroits. Robert Eſtienne, & après lui les Docteurs de Louvain, ſe ſont appliquez à cette correction avec un très-grand ſoin. La meilleure édition des Bibles Latines de Robert Eſtienne eſt celle de 1540. qui a été réïmprimée en 1545. il y marque aux marges les divèrſes leçons de pluſieurs éxemplaires Latins qu'il avoit conſultez. Les Docteurs de Louvain ont revû après Robert Eſtienne l'édition Vulgate ſur pluſieurs manuſcrits Latins, dont ils ont auſſi marqué les variétez aux marges de leurs éditions. Les meilleures ſont celles à la fin deſquelles on a ajoûté les notes critiques de François Luc de Bruge. Pour ſuppléer aux éditions des *Bibles* de Louvain où ne ſont point ces notes critiques, on y joindra un volume *in quarto*, où ſe trouvent ces mêmes notes imprimées ſéparément à Anvers en 1580.

Toutes ces réformations de la *Bible* Latine ſe ſont faites avant les corrections de Sixte V. & de Clément VIII. depuis ce tems-là on n'a plus oſé prendre cette liberté, ſi ce n'eſt dans des commentaires & dans des notes ſéparées. La correction de Clément VIII. qui eſt de 1592. ſert aujourd'hui de loi dans toute l'Égliſe Latine. Cette édition eſt la prémière correction de Clément VIII. & quant à l'impreſſion c'eſt la plus correcte. Les *Bibles* de Plantin ont été faites ſur celles-là, & enſuite ſur celles de Plantin toutes les autres. Ainſi nous n'avons point dans nos *Bibles* ordinaires les corrections ſuivantes de Clément VIII. Bien plus les *Bibles* de Plantin, ni par conſéquent toutes les autres, ne ſont pas parfaitement conformes à cette édition Romaine de 1592. Voyez VULGATE. Au reſte, ces corrections de la *Bible* n'ont point été faites d'une manière arbitraire, & ſans raiſon, pour y mettre des paſſages qui prouvent les dogmes Catholiques, ils y étoient avant la correction, du moins quant au ſens, comme ils y ſont aujourd'hui. Par éxemple, le célébre paſſage de S. Jean, *Tres ſunt &c.* ſe trouve dans la *Bible* de Théodulphe Evêque d'Orleans, qui mourut au commencement du neuviéme ſiécle ; il n'y a qu'un mot de différence qui ne change rien au ſens. Ce râre manuſcrit eſt dans la bibliothéque de M. De Meſmes, aujourd'hui prémier Préſident du Parlement de Paris.

Il y a un grand nombre de *Bibles* Latines de la troiſiéme Claſſe qui comprend les vèrſions faites depuis près de deux cens ans ſur les originaux des livres ſacrez. Comme elles n'ont aucune autorité publique dans l'Égliſe, on ſe contente de les conſulter, & elles ont toutes leur utilité pour éclaircir quelques endroits de la Vulgate. Mr. Simon en a traité à fond dans ſes Hiſtoires critiques du vieux & du nouveau Teſtament. La prémière de toutes eſt la vèrſion de Pagnin, Religieux Dominicain, imprimée à Lyon *in quarto* en 1528. qui a été fort eſtimée des Juifs. L'Auteur l'a retouchée dans une ſeconde édition. Il y en a une belle édition *in folio* à Lyon en 1542. avec des ſcholies, on a mis à la tête de cette édition une préface ſous le nom de *Michaël Villanovanus*, qui eſt Michel Servet, Auteur des ſcholies. Ceux de Zurich ont auſſi publié une nouvelle édition *in quarto* de la *Bible* de Pagnin. De plus, Robert Eſtienne a imprimé cette même *Bible in folio* avec la Vulgate en 1557. prétendant la donner plus éxacte qu'elle n'étoit dans les éditions précédentes. Elle eſt auſſi dans une autre édition à quatre colonnes qui porte le nom de Vatable, & qui eſt de l'an 1586. Cette même *Bible* ſe trouve dans une édition de Hambourg qui eſt en quatre langues.

On met communément au nombre des *Bibles* Latines la vèrſion du même Pagnin corrigée, ou plûtôt renduë litérale par Arias Montanus. Cette correction, qui fut approuvée par les Docteurs de Louvain & par quelques ſçavans de Paris, a été inſérée dans la *Bible* Polyglotte de Philippe II. & depuis dans celle d'Anglетèrre. On en a fait divèrſes éditions *in folio*, *in quarto*, *in octavo*, auxquelles on a joint le texte Hébreu de l'ancien Teſtament & le Grèc du nouveau. La meilleure de toutes eſt la prémière, qui eſt *in folio* de l'an 1571. Elle eſt utile pour ceux qui commencent à apprendre l'Hébreu.

Les Proteſtans ont auſſi publié pluſieurs vèrſions Latines de la *Bible* ſur les originaux. Les plus eſtimées ſont celles de Munſter, de Léon de Juda Zuinglien, de Caſtalio, ou Chaſtillon ; & de Trémellius. Ces trois dernières ont été réïmprimées pluſieurs fois. Le beau Latin de Caſtalio a plû à bien des gens, mais les plus ſages ont trouvé ſon Latin trop affecté ; la meilleure de ſes éditions eſt celle de 1573. Le nom de Léon de Juda, qui avoit été odieux aux Théologiens de Paris, ne déplut point à ceux de Salamanque ; ils retouchèrent ſa vèrſion en un petit nombre d'endroits ; ils la joignîrent à l'ancienne édition Latine, telle que Robert Eſtienne l'avoit donnée avec des notes ſous le nom de Vatable. Pour ce qui eſt de la *Bible* de Trémellius & de Junius, elle a été du goût des Calviniſtes, qui en ont publié divèrſes éditions.

On pourroit faire une quatriême Claſſe des *Bibles* Latines, qui comprendroit l'édition Vulgate retouchée ſur les originaux. La *Bible* d'Iſidorus Clarius eſt de ce nombre. Cet Auteur ne s'eſt pas contenté de réformer l'ancien éxemplaire Latin, il a corrigé l'Interpréte en un grand nombre d'endroits qu'il a crû mal traduits ; quelques Proteſtans ont ſuivi cette même méthode, & entr'autres André & Luc Oſiander, qui ont chacun publié une nouvelle édition de la Vulgate avec quelques corrections ſur les originaux.

BIBLES ORIENTALES. On doit mettre à la tête des vèrſions Orientales de la *Bible*, celle des Samaritains, comme la plus ancienne de toutes, ne recevant pour toute Écriture Sainte que les cinq livres de Moïſe, ils n'ont auſſi traduit en leur langue Samaritaine que le Pentatéuque ; ils ont fait leur traduction ſur leur texte Hébreu Samaritain, qui eſt un peu différent du texte Hébreu des Juifs. Cette vèrſion Samaritaine n'a point été imprimée ſéparément. Elle ne ſe trouve que dans les Polyglottes de Paris & de Londres.

BIBLES CALDAÏQUES. Ces *Bibles* ne ſont autre chôſe que les glôſes qui ont été faites par les Juifs dans le tems qu'ils parloient la langue Caldaïque. Ils leur ont donné le nom de *Targumim*, ou *paraphraſes*, parceque ce ne ſont point de ſimples vèrſions de l'Écriture. Elles ont été inſérées entières dans les grandes *Bibles* Hébraïques de Véniſe & de Baſle ; mais on les peut lire plus commodément dans les polyglottes, parce qu'elles y ſont avec une traduction Latine.

BIBLES SYRIAQUES. Dès l'année 1562. Widmanſtadius fit imprimer en Syriaque tout le nouveau Teſtament à Vienne en fort beaux caractères. Depuis ce tems-là il y en a eû pluſieurs autres éditions, & il a été inſéré dans la *Bible* de Philippe II. avec une vèrſion Latine. Gabriël Sionita a auſſi donné une belle édition Syriaque des Pſeaumes à Paris en 1525. avec une interprétation Latine. On a imprimé toute la *Bible* en Syriaque dans les polyglottes de Paris & d'Angletèrre.

BIBLES ARABES. Dès l'année 1516. Auguſtin Juſtinian, Evêque de Nébio, avoit fait imprimer à Gennes une vèrſion Arabe du Pſeautier, avec le texte Hébreu & la paraphrâſe Caldaïque, & il y a joint des interprétations Latines. On trouve des vèrſions Arabes ſur toute l'Écriture dans les polyglottes de Paris & de Londres, & une entière de tout l'ancien Teſtament qui a été imprimée à Rome en 1671. par ordre de la Congrégation de la propagation de la foi ; mais elle n'a point été eſtimée, parce qu'on l'a retouchée ſur nôtre édition vulgate. Les *Bibles* Arabes que nous avons ici ne ſont point celles dont les Chrétiens ſe ſervent dans l'Orient. Quelques Sçavans croyent que la vèrſion Arabe de l'ancien Teſtament, qui a été imprimée dans les Polyglottes de Paris & de Londres, eſt celle de Saadias, au moins pour le fonds. Leur raiſon eſt qu'Aben-Ezra, grand Antagoniſte de Saadias, rapporte des endroits de ſa vèrſion, qui ſont les mêmes que dans la vèrſion Arabe de ces deux Polyglottes. Cependant d'autres gens très-habiles ne croyent point que nous ayons la vèrſion de Saadias. Erpénius fit imprimer en 1622 un Pentatéuque Arabe, qu'on appelle communément le Pentatéuque d'Erpénius, ou de Mauritanie, parce que cette vèrſion eſt faite par les Juifs de Mauritanie, & à leur uſage. Cette vèrſion eſt excellente, non ſeulement, comme l'a remarqué Erpénius, parcequ'elle eſt très-litérale & très-éxacte ; mais encore parceque l'Auteur paroit avoir été très-habile dans l'Hébreu, & dans l'intelligence de l'Écriture, & qu'il donne aux mots Hébreux des interprétations qui outre une grande éxactitude marquent encore beaucoup de capacité.

On a publié auſſi à Rome en 1591. *in folio* les quatre Évangiles en Arabe avec une vèrſion Latine qui y eſt jointe, & il ſe trouve des éxemplaires de cette édition de Rome, où il n'y a que le texte Arabe. Gabriël Sionita a depuis fait réïmprimer dans la *Bible* polyglotte de Paris ces quatre Évangiles Arabes, les ayant ſeulement retouchez en quelques endroits. Les Anglois ont mis dans leur Polyglotte ces mêmes Évangiles Arabes de Gabriël Sionite. Erpénius a donné au public un nouveau Teſtament Arabe entier, tel qu'il étoit dans ſon éxemplaire manuſcrit ; il a été imprimé à Leyde en 1616.

BIBLES COPHTES, ou COPTES. Nous n'avons rien de la *Bible* imprimé en Copte, mais on en trouve pluſieurs éxemplaires manuſcrits dans les bonnes bibliothéques, & principalement dans celle du Roi. Conſultez l'Hiſtoire critique du nouveau Teſtament chap. 16.

BIBLES ÉTHIOPIENNES. Les Éthiopiens ont auſſi toute la

Bible

Bible traduite en leur langue. On en a imprimé ſéparément les Pſeaumes, le Cantique des Cantiques, quelques chapitres de la Geneſe, Ruth, Joël, Jonas, Sophonias, Malachie, & le Nouveau Teſtament; tous ces livres ont été depuis réimprimez dans la *Bible* polyglotte d'Angleterre. Pour ce qui eſt du nouveau Teſtament Ethiopien qui a été d'abord imprimé à Rome en 1548. c'eſt une piéce peu exacte. Les Anglois l'ont inſéré avec les mêmes fautes dans leur Polyglotte. On pourroit donner une *Bible* Ethiopienne entière ſur les manuſcrits qui ſe trouvent dans la bibliothéque de Mr. le Chancelier Seguier, & dans celle des Religieux Dominicains de la ruë Saint Honoré.

BIBLES ARMÉNIENNES. Il y a une vèrſion aſſez ancienne de toute la *Bible* en langue Arménienne. Elle a été faite ſur le texte Grèc des Septante par quelques-uns de leurs Docteurs qui vivoient vers le tems de Saint Jean Chryſoſtôme. Comme elle ne ſe trouvoit qu'en manuſcrit, à la réſerve de quelques petites parties qui avoient été imprimées ſéparément, un de leurs Évêques la fit imprimer entière en beaux caractères Arméniens *in quarto* à Amſterdam en 1664. avec le nouveau Teſtament *in octavo*. Conſultez l'Hiſtoire Critique du vieux Teſtament liv. 2. chapitre 16.

BIBLES PÈRSIENNES. Quelques Pères ſemblent affirmer que toute l'Écriture a été autrefois traduite dans la langue des Pèrſans. Mais il ne nous reſte rien aujourd'hui de cette ancienne vèrſion, qui avoit été faite ſans doute ſur le Grèc des Septante. Le Pentateuque Pèrſan qu'on a imprimé dans la Polyglotte d'Angletèrre eſt de la façon d'un Juif. On trouve dans la même Polyglotte les quatre Évangiles en Pèrſan avec une traduction Latine; mais cette vèrſion Pèrſienne, qui eſt aſſez nouvelle & peu exacte, ne peut pas être d'une grande utilité. Dans le Moréri l'on a dit *Bibles Pèrſannes*, qui en effet paroît mieux que *Perſiennes*; car on dit la langue *Pèrſanne*, un manuſcrit *Pèrſan*, un livre *Pèrſan*. On pourroit dire auſſi *Bibles Pèrſiques*; mais *Pèrſannes* paroît meilleur. R. Jacob fils de Joſeph eſt un Juif Pèrſan, né dans la ville de Tuſi, de la province de Coraſſan; il eſt Auteur de la vèrſion Pèrſanne du Pentateuque. P. LE LONG. Et ici même l'on vient de dire, le Pentateuque *Pèrſan* & non pas *Pèrſien*.

BIBLES GOTHES. On croit communément que Wlphilas, Evêque Goth qui vivoit dans le quatrième ſiécle, a fait une vèrſion entière de la *Bible* pour ceux de ſa nation, à la réſerve des livres des Rois qu'il ne traduiſit point à cauſe des guèrres fréquentes dont il eſt parlé: il craignoit d'inſpirer à ſa nation déja trop guèrrière l'amour de la guèrre, en lui propoſant l'exemple de tant de Rois. Il ne nous reſte de cette vèrſion écrite en l'ancienne langue des Goths que les quatre Évangiles qui ont été imprimez *in* 4°. à Dordrecht en 1665. ſur un très ancien manuſcrit.

BIBLES MOSCOVITES. On a imprimé à Oſtrovie dans la Volindie en 1581. une *Bible* entière en langue Eſclavone. C'eſt ce qu'on appelle communément la *Bible* Moſcovite. Conſtantin Baſile Duc d'Oſtrovie a fait imprimer cette vèrſion pour l'uſage de tous les Chrétiens qui parlent la langue Eſclavone, dont la Moſcovite eſt un dialecte.

BIBLES EN LANGUES VULGAIRES. L'uſage des vèrſions en langues vulgaires ne vient point des Proteſtans; car avant que le nom des Proteſtans fût connu dans le monde, il y avoit des traductions de l'Écriture en François, en Eſpagnol, en Allemand, en Italien, & même long-tems auparavant en vieux François qui étoit la langue Allemande, & en vieux Saxon. On trouve dans la bibliothéque du Roi un grand nombre de *Bibles* Françoiſes manuſcrites qui ont appartenu à nos Rois & aux plus grands Seigneurs de leur Cour. On y voit un exemplaire Latin & François de toute la *Bible* qui a été écrit par un Duc de Bourgogne. Il y a dans cette même bibliothéque une *Bible* entière manuſcrite en langue Catalane. Conſultez l'Hiſtoire critique des vèrſions, tant du nouveau, que de l'ancien Teſtament; il y eſt parlé en détail des traductions de l'Écriture en langues vulgaires. Voyez POLYGLOTTE. Voyez auſſi le P. Le Long de l'Oratoire, dans ſa Bibliothéque ſacrée, où il indique toutes les *Bibles* que l'on peut connoitre en quelques langues que ce ſoit, & toutes leurs éditions.

Guillaume Breton, Cordelier, a fait un Opuſcule des mots les plus difficiles dans la *Bible*.

Après cela Docteur, vas pâlir ſur la Bible;
Vas marquer les écueils de cette mèr tèrrible;
Perce la ſainte horreur de ce livre divin. BOIL.

Ce mot vient du Grèc βιβλία, & βίβλος.

On dit auſſi, la Grand'*Bible* des Noëls vieux & nouveaux; pour dire, les livres où ſont contenuës les Chanſons de Noël. On appelle auſſi *Bible Guyot*, une Satyre univerſelle faite par un vieux Poëte François, nommé Hugues de Bercy Religieux de Cluny, qu'on nomma d'abord *Bible Huguyot*.

BIBLIOGRAPHIE. ſ. f. Ce mot vient du Grèc, & ſignifie la connoiſſance & le déchiffrement des anciens manuſcrits ſur l'écorce des arbres, ſur le papier & ſur le parchemin. *Bibliographia.* Scaliger, Saumaiſe, Caſaubon, Sirmond, Peτau & Mabillon, étoient habiles dans la *Bibliographie*. SPON. Le R. P. Louis Jacob nous donne tous les ans la *Bibliographie* Pariſienne. MASCUR. Les Journaux rendent maintenant une *Bibliographie* pareille inutile.

BIBLIOMANIE. ſ. f. Paſſion, fureur d'avoir des livres. *Bibliomania.* La *Bibliomanie*, diſoit M. Patin, eſt une des maladies de ce ſiécle.

BIBLIOTHÉCAIRE. ſ. m. Celui qui eſt prépoſé pour garder, ou pour avoir ſoin d'une Bibliothéque. *Bibliotheca cuſtos, præfectus.* Fabian étoit *Bibliothécaire* du Vatican, dont il a fait un Index, ou un Catalogue, qui compoſe un volume *in folio*. C'eſt préſentement (1698.) le Cardinal Noris, qui eſt *Bibliothécaire* du Vatican. On a dit d'un *Bibliothécaire* ignorant, que c'étoit un Eunuque à qui l'on avoit donné à garder le Serrail. Un *Bibliothécaire* de cette eſpéce faiſant le catalogue de la bibliothéque, dont il avoit ſoin, trouva un livre Hébreu qu'il marqua en ces tèrmes ſur ſon catalogue: Item un livre dont le commencement eſt à la fin.

L'emploi de *Bibliothécaire* étoit autrefois dans les monaſtères un office clauſtral, & celui qui l'exèrçoit étoit regardé comme adminiſtrant une partie du temporel du Monaſtère. Voyez le P. Thomaſſin. Un des offices de l'Égliſe Romaine étoit celui de *Bibliothécaire*. *Anaſtaſe dans Grégoire II.* M. De Bautru étant en Eſpagne alla voir la bibliothéque du fameux Monaſtère de l'Eſcurial, & ayant trouvé le *Bibliothécaire* ſi ignorant qu'il ne ſçavoit pas le nom de la plûpart des livres, il dit au Roi d'Eſpagne qu'il devoit donner l'adminiſtration de ſes finances au *Bibliothécaire* de l'Eſcurial. Pourquoi? dit le Roi d'Eſpagne. C'eſt, lui repliqua M. de Bautru, parcequ'il n'a jamais touché à ce que vôtre Majeſté lui a confié.

BIBLIOTHÉCAIRE, ſe dit auſſi des Auteurs qui ont écrit des Catalogues des livres, tels que ceux qui ſont nommez dans le livre du Père Labbe, qui en a fait une Compilation. *Qui ſcribendis librorum Catologis operam dederunt.*

BIBLIOTHÉQUE. ſ. f. Appartement ou lieu deſtiné pour y mettre des livres; galerie, bâtiment plein de livres. *Bibliotheca.* On le dit auſſi des livres en général qui ſont rangez dans ce vaiſſeau.

Quelques Auteurs rapportent l'origine de *Bibliothéques* aux Hébreux, & ils diſent que le ſoin qu'ils eurent de conſèrver les livres divins, & les mémoires qui concèrnoient les actions de leurs ancêtres, fut un exemple pour les autres nations, & principalement pour les Égyptiens. Oſymandrias, Roi d'Égypte, voulut qu'il y eût une *Bibliothéque* dans ſon palais, & que l'on mît ſur la porte ψυχῆς ἰατρεῖον. Les Ptolémées, qui régnèrent dans le même païs, furent auſſi curieux & magnifiques en livres. L'Écriture Sainte parle d'une *Bibliothéque* des Rois de Pèrſe. 1. Eſdr. V. 15. VI. 1. Quelques-uns veulent qu'elle fut compoſée principalement des Hiſtoriens de la nation, & des mémoires qui regardoient les affaires, mais il ſemble que c'étoit plûtôt un treſor des titres, ou des chartres & Ordonnances des Rois, qu'une *Bibliothéque*. Le texte Hébreu l'appelle d'abord ſeulement la maiſon des treſors, & enſuite la maiſon des livres des treſors. On pourroit plus juſtement appeller *Bibliothéque*, celle que l'Auteur du ſecond Livre d'Eſdras dit que Néhémie conſtruiſit, & dans leſquelles il raſſembla les livres des Prophètes & de David, & les lettres des Rois.

Le prémier qui en dreſſa une à Athènes fut le Tyran Piſiſtrate. A la vérité Strabon dans le 17ᵉ livre de ſa Géog. aſſure qu'Ariſtote fut le prémier d'entre les Grècs qui ſe mit en peine d'amaſſer pluſieurs livres, & de dreſſer une *Bibliothéque*; mais il eſt conſtant que long-tems avant Ariſtote, Piſiſtrate en avoit fait une à Athènes, que Xerxès tranſporta en Pèrſe, & que Séleucus Nicanor fit reporter à Athènes. Voyez Aulu-Gelle Liv. VI. ch. 17. Dans la ſuite Sylla la pilla; Hadrien la rétablit. Voyez ſur cette *Bibliothéque* & ſes ornemens Meurſius, *Athen. Att. L. III. C.* 5.

Plutarque dit que ſous Euménes les *Bibliothéques* de Pèrgame contenoient 200000 volumes. Tarannion, Grammairien célébre contemporain de Pompée, avoit une *Bibliothéque* de 3000 volumes. Celle de Ptolémée Philadelphe en contenoit, au rapport d'Ammien Marcellin, 70000. Ces volumes étoient des cahiers en rouleaux. Elle fut preſqu'entièrement brûlée par les gens de Céſar.

Conſtantin & ſes ſucceſſeurs érigèrent à Conſtantinople une magnifique *Bibliothéque*. Julien fit tranſporter à Antioche la riche *Bibliothéque* de Georges, faux Patriarche d'Aléxandrie. Valens & Théodoſe le Jeune entre les autres prirent à cœur d'accroître la *Bibliothéque* de Conſtantinople, enſorte qu'au VIIIᵉ ſiécle lorſque

que Léon l'Iſaurique la fit brûler il y avoit 300000 volumes, & un entr'autres, où l'Iliade & l'Odyſſée d'Homère étoient écrites en lettres d'or ſur les boyaux d'un ſerpent.

Les plus fameuſes *Bibliothéques* de l'ancienne Rome étoient l'Ulpienne, & la Palatine. On vante auſſi celle de Paul Émile, qui vainquit Pèrſée, de Lucilius Lucullus, d'Aſinius Pollio, de Jùlius Sévèrus, de Domitien, de Sèranus, de Pamphile Martyr, & de l'Empereur Gordien. Voyez Picard Celtoped. Liv. V. p. 217. 218. Céſar en avoit pluſieurs très-bien fournies; Cicéron avoit auſſi fait beaucoup de dépenſe à la ſienne, comme il paroît par ſa lettre 77e du L. XIIIe. Il diſoit qu'il préféroit la *Bibliothéque* de P. Atticus à toutes les richeſſes de Craſſus. La *Bibliothéque* de Trajan, dreſſée par les ſoins de Pline le Jeune, étoit auſſi fort ample, & fort belle. Sénéque *De Tranquil. cap.* 9. parle de *Bibliothéques* qui contenoient des livres ſans nombre, & dont le maître n'avoit pas ſeulement lû le catalogue en ſa vie. La première *Bibliothéque* publique qui ait été à Rome fut l'ouvrage d'Aſinius Pollion.

Autrefois les grandes Égliſes avoient des *Bibliothéques*. S. Jérôme contre Jovinien fait mention des *Bibliothéques* des Égliſes. Euſébe Liv. V. ch. 4. parle de celle de Jéruſalem, faite par l'Évêque Aléxandre; S. Jérôme ſur l'épitre à Tite & dans ſon 3e Livre contre les Pélagiens de celle de Céſarée; Anaſtâſe dans la vie de Gélaſe de celle de Rome. Et dans la vie d'Hilarus il dit qu'il fit deux *Bibliothéques* dans le Baptiſtère de Latran. Le Pape Nicolas V. a été très-curieux d'amaſſer des livres; c'eſt lui qui a jetté les fondemens de la *Bibliothéque* du Vatican en 1450. Elle fut ruinée par le Connêtable de Bourbon au ſac de Rome, & rétablie dans la ſuite par Sixte V. Elle s'eſt fort enrichie des débris de celle de Heidelberg, qui fut pillée par le Comte de Tilly en 1622.

Une des plus accomplies *Bibliothéques* de l'Europe a été celle qui fut dreſſée à Florence par Coſme de Médicis, le Patron des Muſes. Les Ducs de Florence ont fait graver ſur la porte de leur *Bibliothéque*, *Labor abſque Labore.* François I. qui avoit une paſſion éxtraordinaire pour les ſciences, chargea le ſçavant Budée du ſoin d'ériger une *Bibliothéque*; elle a été fort augmentée par le Cardinal de Richelieu, & elle doit le comble de ſa gloire à Mr. Colbert; enſorte que la *Bibliothéque* du Roi eſt peut-être la plus riche, la plus nombreuſe & la plus curieuſe de l'Europe. La *Bibliothéque* de l'Empereur eſt compoſée de 80000 volumes, & de 15940 médailles curieuſes, comme témoigne Lambécius.

M. De Galois a publié en 1680. un Traité des *Bibliothéques*. Conringius en a fait un de la compoſition d'une *Bibliothéque* par rapport à celle de Wolfenbutel, qui eſt fort ample, & fort curieuſe. Il n'y a peut-être point de meilleur Traité des *Bibliothéques* anciennes & modèrnes que celui de Lomeyer imprimé à Zutphen en 1669.

On dit figurément d'un homme ſçavant, que c'eſt une *Bibliothéque vivante*. Béroalde a été appellé une *Bibliothéque vivante* par Pic de la Mirandole, & Longin par Wormius.

> *Vingt muids rangez chez moi ſont ma* Bibliothéque. Boil.

Durandus témoigne qu'on a appellé *Bibliothéques* les livres du vieux & du nouveau Teſtament: c'eſt un nom qu'on leur a donné par éxcellence.

Les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur ont fait imprimer à Paris en 1693. ſous le titre de *Bibliothéque divine de S. Jérôme*, la vèrſion Latine que ce Père a faite de l'Écriture ſur le Texte Hébreu, & qu'il a appellée lui-même le *Canon Hébreu.* Mais il y a de grandes raiſons de douter que cette *Bibliothéque divine* ſoit le pur Canon Hébreu de S. Jérôme.

Ce mot vient du Grèc βίβλος, & θήκη, comme *librorum repoſitorium.*

Bibliothéque, eſt auſſi un Recueïl, une Compilation de pluſieurs ouvrages de même nature, ou d'Auteurs qui ont compilé tout ce qui ſe peut dire ſur un même ſujet. *Collectanea*, *excerptiones*, *excerpta.* Apollodore d'Athènes, qui vivoit du tems de Ptolémée Évergete Rois d'Égypte, environ 240 ans avant Jesus-Christ a donné le prémier l'idée de ces ſortes d'ouvrages. La *Bibliothéque* de l'origine des Dieux que ce célébre Grammairien compoſa a trouvé des imitateurs en chaque genre de littérature, comme on le va voir. La *Bibliothéque hiſtorique* de Diodore de Sicile eſt une hiſtoire générale de tous les tems, ou un Recueïl de pluſieurs points hiſtoriques de tous les tems. La *Bibliothéque* des Pères; c'eſt un recueïl des Ouvrages de divers Pères. Il fut commencé par Marguarin de la Bigue, Docteur de Sorbonne, ſur la fin du XVIe ſiécle. Il y en a depuis cinq éditions, dans chacune deſquelles cet ouvrage a toujours groſſi. Les deux plus amples ſont celle de Cologne qui eſt de XV. volumes, & celle de Lyon faite en 1678. qui eſt de XXVII. Mais il y a un grand défaut; c'eſt que les ouvrages des Pères Grècs n'y ſont qu'en Latin dans des traductions. La *Bibliothéque* du Droit François par Laurent Bouchel. Pierre d'Alva a fait la *Bibliothéque* de la conception de la Vièrge en VI. volumes. Enfin, on appelle *Bibliothéque* un livre qui parle indifféremment de toutes ſortes d'Auteurs & d'écrits ſur différentes matières. Photius parmi les Grècs nous a laiſſé une *Bibliothéque*, où il a donné l'abregé de près de 300 volumes de différens Auteurs, & porté ſon jugement ſur chacun.

On a appellé *Bibliothéque volante*, des Recueils de divèrſes pièces qui n'éxcèdent pas ſix feüilles. M. Bayle a nommé ces ſortes de pièces, des *pièces fugitives*, parce qu'elles ſe pèrdent, & qu'on les néglige à cauſe de leur petiteſſe; comme des Panégyriques, Harangues, Deſcriptions de fêtes, &c. telle qu'eſt celle de Jean Cinelli, Italien, Académicien de Florence, qu'il appelle *Bibliothéque* volante, *Bibliotheca volante*, imprimée en 1677. La *Bibliothéque* des Philoſophes Chymiques, contenant pluſieurs Traitez & Dialogues d'Hermes, de Marie, de Calid, de Morien, d'Artéphius, de Géber, &c. Il y a une *Bibliothéque* Anatomique faite par Le Clerc & Manget Médecins de Genève, qui ont raſſemblé en un corps un grand nombre de Traitez ſinguliers d'Anatomie.

On appelle auſſi *Bibliothéque*, les livres qui contiennent les Catalogues des livres qui compoſent les *Bibliothéques*. *Librorum Catalogi, indices.* Geſner, Poſſevin, Photius ont fait des *Bibliothéques*. La *Bibliothéque* de M. de Cordes, de M. de Thou par Bouilland. Le Père Labbe Jéſuite a fait la *Bibliothéque* des *Bibliothéques*; c'eſt un livre *in* 8. qui contient ſeulement le Catalogue des noms de ceux qui ont écrit des *Bibliothéques*. On y trouve un Recueïl de tous les Catalogues des livres qui ont été faits juſqu'à preſent par les Auteurs de toute ſorte de nations; les Élogiſtes des hommes illuſtres; les plus fameux Imprimeurs & Libraires de l'Europe; & tous ceux qui ont écrit des cabinets célébres, des monnoyes, des poids & des meſures, des inſcriptions & monumens de l'antiquité.

Martin Lippenius, Allemand, a fait une *Bibliothéque* réelle de Philoſophie, Médecine, Juriſprudence, & Théologie, en IV. volumes *in fol.* qui contient les noms des Auteurs qui ont écrit de ces ſciences. Il l'appelle *réelle*, parce qu'il ſuit l'ordre des matières. Michel Hertzius a fait la *Bibliothéque* d'Allemagne, ou le Recueïl des Auteurs qui ont écrit des affaires de ce païs-là.

En France on n'a point encore une *Bibliothéque* générale de tous les Auteurs. Il y en a de particulières du Sieur La Croix du Maine, Manceau, & d'Antoine du Verdier. La *Bibliothéque* Françoiſe de Sorel eſt un livre où l'on a prétendu dreſſer une *Bibliothéque* qui ne ſoit compoſée que de livres François, & qui ſoit néanmoins ſuffiſante pour parvenir à l'Encyclopédie. L'Eſpagne en a une par Nicolas Antonio. Il y a auſſi une *Bibliothéque* d'Eſpagne de Peregrinus, ou d'André Schot, des Écrivains Eſpagnols en 1608. La *Bibliothéque* Sainte de Sixte.

Bibliothéque Rabbinique. C'eſt un livre qui contient une liſte des Rabbins qui ont écrit, de leurs ouvrages, des éditions de ces ouvrages, du tems qu'ont vécu les Auteurs, des lieux & des années auxquelles leurs ouvrages ont été imprimez. Il y a pluſieurs *Bibliotheques Rabbiniques.* Manaſſe Ben Iſraël, R. Jean Baptiſte Jonas, Juif convèrti au Chriſtianiſme, en ont commencé deux que la mort les empêcha de finir. R. Schabtai Ben Joſeph en a donné une, intitulée, *Siphte Jeſchenim*, c'eſt-à-dire, *Les levres des dormans.* Nous en avons auſſi une de Julius Conradus Ottho, Juif convèrti, ſous le titre de *Gali Razia*, *l'Explication des chôſes cachées.* Entre les Chrétiens Geſner, Sixte de Sienne, Molderus, Théodore Ebert, Poſſevin, Beſodneus, Plantaritz de la Pauſe, Hottinger, Cœleſtin du Mont Marſan, Nicolaus Antonius Heddeger, Buxtorf, & M. Simon, nous ont donné de ces Notices des ouvrages Rabbiniques. Mais la plus ample, & qui mérite le mieux de porter le nom de *Bibliothéque Rabbinique*, eſt celle de Bartolocci, Abbé de l'Ordre de S. Bèrnard, continuée par Imbonali en cinq volumes imprimez à Rome.

La *Bibliothéque* Chymique de Borelli. Le Royaume de Naples en a une faite par Nicolas Toppy, commentée par Leonard Nicodéme.

Il y a des *Bibliothéques* des Bénédictins par Tritheme; de ceux de Ciſteaux par Charles de Viſch; des Chanoines Réguliers par Gabriël Pennot; des Auguſtins par Herrera & Elſius. La *Bibliothéque* des Prémontrez par Jean le Page; des Dominicains par Leander Alberti, Antoine de Sienne, & par Ambroiſe d'Alta Mura; des Franciſcains par Luc de Wading Cordelièr Hybernois; des Jéſuites par Philippes Alegambe, Pièrre Ribadeneira, & Natanaël Sotuel.

La *Bibliothéque* Orientale des livres Hébraïques, Syriaques, Arabiques, Égyptiaques, Éthiopiques, &c. de Henry Hottinger Suiſſe en 1667. La *Bibliothéque* Orientale de M. d'Herbelot. Elle ne contient pas ſeulement le Catalogue des Livres Arabes, Pèrſiens & Turcs; c'eſt auſſi un Dictionnaire Hiſtorique, Géographique

graphique &c. des Orientaux, c'eſt-à-dire, des Arabes, des Pèrſans, & des Turcs.

Il y a une nouvelle *Bibliothéque* des Auteurs Eccléſiaſtiques de M. Du Pin, Docteur de Paris, contenant l'Hiſtoire de leur vie, le Catalogue, la Critique, & la Chronologie de leurs Ouvrages, le ſommaire, le jugement de leur ſtile & de leurs différentes éditions.

La *Bibliothéque* Hiſtorique de Paul Bolduanus, qui a fait un Recueïl des Hiſtoriens & des Géographes.

La *Bibliothéque* choiſie de Paul Colomiés imprimée en 1682.

La *Bibliothéque* curieuſe de Jean Hallervord de Koniſberg, imprimée en 1670.

Gabriël Naudé a fait un Avis pour dreſſer une *Bibliothéque*, publié en 1627.

La *Bibliothéque* Univerſelle, eſt un Journal des Sçavans compoſé par M. Le Clerc. Il commence à l'année 1686. & finit en 1693. en 25 vol. *in* 12. Il a donné depuis à ſes Compilations le titre de *Bibliothéque* Choiſie, & depuis deux ou trois ans celui de *Bibliothéque* ancienne & modèrne.

Bibliothéque, s'eſt pris autrefois très-ſouvent pour la Bible. On en trouve pluſieurs éxemples dans les Auteurs Eccléſiaſtiques. L'Auteur de la vie de Guillaume Évêque du Mans, dit qu'entre les preſens qu'il fit en mourant à ſon Égliſe, il y avoit une *Bibliothéque* en deux volumes, c'eſt-à-dire, une Bible.

BIBLISTE. ſubſt. m. & f. *Bibliſta. Hæreticus ſolis Bibliis inhærens.* C'eſt le nom que quelques Auteurs, comme Sanderus, ont donné aux hérétiques qui ne reçoivent pour régle de leur foi que l'Écriture Sainte, ſans reconnoître ni les Traditions, ni de Juge des controverſes, ni d'Interpréte infaillible de l'Écriture. Ce mot, quant à ſa ſignification, revient à ce que les Juifs appellent Caraïtes, mais d'ailleurs les Caraïtes diffèrent fort des *Bibliſtes*; car les Caraïtes reconnoiſſent l'autorité qu'avoient l'Égliſe & le Grand Prêtre, & ne rejettent que les Traditions, au lieu que les *Bibliſtes*, contre le précepte de l'Écriture, rejettent les Traditions divines & Apoſtoliques, ne reconnoiſſant point de Juge en matière de dogme, & font profeſſion de s'en tenir à l'Écriture malgré l'Écriture même, qui recommande les Traditions, & qui enſeigne clairement l'infaillibilité de l'Égliſe dans ſes déciſions. Encore les Caraïtes ſont-ils regardez par les Juifs comme des hérétiques. Que penſer donc des *Bibliſtes*?

BIBRACTE. ſ. f. *Bibracte.* Ancienne ville des Éduens dans la Gaule. Voyez Autun, & de S. Julien, Antiq. des Bourg. p. 199.

BIBUS. Tèrme indéclinable & ironique, qui ſe dit des chôſes qu'on veut mépriſer. *Nullius nominis, ponderis.* Un Avocat, un Poëte de *bibus*, eſt un méchant Avocat, un mauvais Poëte. Des raiſons de *bibus*, ce ſont des raiſons vaines & peu ſolides. C'eſt une affaire de *bibus*; c'eſt-à-dire, de nulle importance.

Je n'ai chez moi qu'Ecrivains de bibus;
Les employer ce ſeroit grand abus.

BIC.

BICA. ſ. f. Poiſſon qui ſe pêche ſur la côte de Biſcaye. L'on pêchoit une eſpéce de poiſſon reſſemblant en grandeur, couleur & goût, aux *Veſugas de S. Ander*, en Biſcaye, que les Mariniers appellent *Bicas*. Wicqfort.

BICARREILE, ou BIGARREILE. ſ. f. C'eſt le nom que les enfans donnent en Berry à l'inſtrument & au jeu qu'ils appellent Baſtonnet à Paris. Joüer à la *bicarrelle*, une partie de *bicarrelle*. La *bicarrelle* eſt trop groſſe. Voyez Bastonnet.

BICEſTRE. ſ. m. Château proche de Paris au deſſus du village de Gentilly. Une Charte de l'an 1290. fait connoître que cette maiſon appartenoit en ce tems-là à l'Évêque de Paris, & qu'elle étoit appellée la Grange aux gueux. Ce Château ayant été poſſédé enſuite par Jean Evêque de Winceſtre en Anglerèrre, il fut appellé le Château de *Winceſtre*, d'où l'on a fait par corruption *Bicêtre*; nom qu'il a toujours conſervé, quoique dans la ſuite des tems il ait été démoli & bâti bien des fois. C'eſt aujourd'hui un Hôpital, & une eſpéce de priſon où l'on enfèrme les gueux, les vagabons, les coureurs, & les jeunes garçons dont les parens ſont mal contens.

Biceſtre. ſ. m. C'eſt un nom populaire & bas, que l'on donne à des enfans crieurs, opiniâtres, malins, fripons, *adoleſcens nequam, nebulo*; en un mot, ſemblable à ceux qu'on enfèrme à *bicêtre*; car c'eſt de là qu'eſt venu ce mot. C'eſt un *bicêtre*, qui me fait enrager. Petit *bicêtre*, ſi je vais à toi. Ah les *bicêtres*, je crois qu'ils me feront déſeſpérer! Tout cela ne ſe dit que par le peuple, & en colère. Cependant quelquefois on dit en riant d'un enfant remuant & vif, C'eſt un petit *bicêtre*. Ce mot a pénétré auſſi dans les Provinces, où ceux qui le diſent ne ſçavent ſouvent guère ce que c'eſt que le Château de *Bicêtre*.

BICEPS. ſ. m. C'eſt un des muſcles de l'os du coude qui ſert à le fléchir. Il eſt ainſi appellé, parce qu'il a deux têtes.

Biceps, ſe dit auſſi par la même raiſon d'un des muſcles fléchiſſeurs de la jambe. On l'appelle quelquefois *biceps femoris*, pour le diſtinguer de l'autre, qui eſt le *biceps cubiti*, ou du coude.

BÎCHE. ſ. f. Fémelle du cèrf. *Cerva.* Elle n'a point de bois ſur la tête. Elle eſt d'une couleur tirant ſur le bai-rouge. Elle court d'une très-grande viteſſe, & a la vuë fort bonne. Un fan de *biche*. La *biche* entre en rut au mois d'Août, & de Septembre. Elle porte ſon petit huit mois, & n'en fait qu'un à la fois. Callimaque donne des cornes aux *biches* comme aux cèrfs. Voyez le Callimaque de Mademoiſelle le Fèvre, aujourd'hui Madame Dacier. Plutarque dit que les *biches* font ordinairement leur faons le long des grands chemins, parceque les bêtes qui vivent de proye n'y hantent pas ordinairement.

Jamais la bîche *en rut n'a pour fait d'impuiſſance,*
Traîné du fond des bois un cèrf à l'audience. Boil.

On dit qu'une *biche* montra un gué à Clovis, qui y fit paſſer la Vienne à ſon armée. Ce gué ſe nomme encore le pas de la *biche*. Le P. Jourdan.

Saumaiſe dérive ce mot de *bicula*; Ménage de *bicca*, féminin de *biccus*, *bouc*. Guichard de צבי, *tſebi*, *Caprea*, chévre, dont ſe fait צביה, *tſebija*, qui ſignifie la même chôſe, & ſelon lui *cerva*, *bije*, d'où *biche* s'eſt formé.

On dit provèrbialement, Il s'enfuit comme une *biche*; pour dire, avec poltronnerie & légèreté.

BICHENAGE. ſ. m. *Vectigal ex frumento, nucibus, &c.* C'eſt un tèrme de Coutume. On connoit ce que c'eſt que le *bichenage*, par un extrait du dénombrement fait au Roi l'an 1522. par le Châtelain de la Tèrre & Seigneurie de Buſſi en Bourgogne. Le droit de *bichenage* de tous grains, & de toutes autres chôſes qui ſe vendent au boeſſeault au marché dudit lieu, & non à autre jour eſt tel. C'eſt à ſçavoir que d'un boeſſeault l'on ne doit rien: de deux boeſſeaults l'on doit pour le *bichenage* une écuelle, de trois boeſſeaults l'on ne paye qu'une éculée; de quatre boeſſeaults, deux éculées; de cinq boeſſeaults, l'on ne paye que deux éculées; de ſix boeſſeaults l'on paye trois éculées, & ainſi de plus le plus, & du moins le moins, ſans rien payer du nonpair..... *Item* eſt à ſçavoir que le dit *bichenage* ſe prend & leve audit marchef des noix, des oignons; & de toutes autres choſes qui ſe meſurent au boeſſeault en la forme & manière que deſſus.... *Item* eſt encore à ſçavoir que ceux qui payent ledit *bichenage* ne doivent rien de vente ni de peage, à cauſe de ce dont ils auront payé le *bichenage*. M. Galland.

BICHET. ſ. m. Meſure de grains qui contient environ un minot de Paris. On le dit tant de la meſure que du blé qui y eſt meſuré. Le *bichet* eſt particulièrement en uſage en Bourgogne & en Lyonnois. Dans les anciens titres on trouve qu'il en falloit deux pour faire une hémine, ou deux quartaux; en d'autres qu'il contenoit deux quartes, que chaque quarte contenoit deux boiſſeaux, & le boiſſeau vingt écuelles. *Bichetus.*

Le *Bichet* eſt encore en uſage à Montreau, à Moret, à Sens, à Meaux. A Montreau le *bichet* de froment peſe 40 livres; celui de méteil 38 livres, de ſeigle 36 livres; d'orge 32 livres, de champart 32 livres; huit *bichets* font un ſeptier du païs, qui eſt de ſeize boiſſeaux de Paris. Ainſi le *bichet* eſt égal à deux boiſſeaux de Paris. Le muid eſt de douze ſeptiers, mais on y ajoute toujours quatre *bichets* pour faire le compte rond de 100 *bichets* pour un muid. Le *bichet* de Moret eſt un peu plus petit que celui de Montreau. A Sens il y a huit *bichets* au ſeptier du païs, & il en faut ſept pour faire le ſeptier de Paris. Ainſi il eſt plus petit d'une ſixiême que celui de Montreau: car le ſeptier de Paris eſt de douze boiſſeaux. A Meaux le ſeptier contient quatre minots, ou *bichets*, & peſe 200 livres; par conſéquent le *bichet* peſe 50 livres, & eſt de dix livres plus peſant & plus grand que celui de Montreau.

On dit auſſi un *bichet* de tèrre, en parlant de la meſure d'une tèrre qui a beſoin d'un *bichet* de blé pour être ſemée.

BICHON. ſ. m. Petit chien qui a le nez court, & le poil long, blanc, & fort délié. *Catellus.* Les *bichons* ont été long-tems à la mode chez les Dames: ce ſont des chiens de manchon. On dit *bichonne* quand on veut parler de la femelle, & alors il eſt féminin.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *barbet*, & qu'on a dit *barbiche*, *barbichon*, puis *babiche*, & *babichon*, & enfin par abregé *biche* & *bichon*, comme ſi c'étoit un petit *barbet*.

BICHOT. ſubſt. m. Meſure de grains en uſage à Dijon, qui eſt la charge d'un cheval, & peſe 336 livres. *Menſura aridorum pondo 336 librarum.* A Dijon l'on y compte par quatranches, quartaux, *bichots*, & hémines. Le quatranche de froment tient 13 pintes & demi de la grande meſure, il peſe 42 livres, & cri-

blé 41 livres, le quartau tient quatre quatranches ; le *bichot* deux quartaux ; & l'hémine, qui eſt la charge de deux chevaux, tient deux *bichots*. DE LA MARE, *Traité de Pol. L. V. T. VIII. c.* 3.

BICIA. ſ. f. Plante qui croît de ſoi-même aux Indes occidentales. Elle eſt haute de la moitié plus qu'un homme, elle a les branches comme l'arbre du coton, ſes fruits ſont enfermez dans des gouſſes ſemblables auſſi à celles du coton, excepté qu'en dehors elles ſont revêtuës d'une petite toile un peu groſſe en certaines veines, qui marquent par dehors les compartimens qui ſe voyent au dedans de la gouſſe, dans laquelle ſont renfermez de petits grains rouges, qui s'attachent comme de la cire, & ſont encore plus viſqueux. Les ſauvages font de ces grains de petites boules, auxquelles ils mêlent de la gomme, & dont ils ſe peignent le viſage.

BICOQ, ou PIÉD DE CHEVRE. ſ. m. Tèrme de Méchanique. C'eſt le troiſième piéd qu'on ajoute à la chévre, ou machine qui ſert à élever des poutres, ou autres gros fardeaux, quand on n'a point de murailles contre leſquelles on la puiſſe appuyer.

BICOQUE. ſ. f. Place peu fortifiée & ſans défenſe. *Vile oppidulum*. On pend les Gouverneurs qui oſent attendre le canon d'une armée royale dans une *bicoque*.

Ce mot vient d'une place ſur le chemin de Lodi à Milan, qui étoit une ſimple maiſon de Gentilhomme entourée de foſſez, dans laquelle les Impériaux s'étant poſtez en l'année 1522. ſoutinrent l'aſſaut de l'armée Françoiſe conduite par le Sieur de Lautrec du tems de François I. & cette bataille s'appella *la journée de la Bicoque*.

BICQUETER. v. n. Ce mot ſe dit des chévres, & ſignifie, faire un petit chévreau. *Hædulum parere*. Nôtre chévre a bicqueté.

Le P. Pezron dit que *bicq* eſt un mot Celtique, qui ſignifioit chévre, & qu'en pluſieurs endroits on dit encore une *bique*. Il dérive même de là le Grèc βήκη, *chévre*.

BICORNIS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Pluſieurs ne font qu'un muſcle de deux des éxtenſeurs du bras, le long & le court, & ils les appellent radial éxterne, & d'autres *bicornis*. DIONIS.

BID.

BIDAUS, ou BIDEAUX. ſ. m. plur. Vieux mot François, qui ſignifioit autrefois des gens de guèrre à piéd, qu'on a appellez autrement *Pitauts*.

BIDENTALE. ſ. m. Prêtre chez les anciens Romains. *Bidentalis*. Les *Bidentales* étoient des Prêtres inſtituez pour faire certaines cérémonies lorſque la foudre étoit tombée quelque part, & les éxpiations preſcriptes. La premiére & la principale étoit un ſacrifice d'une brebis de deux ans, qui en Latin s'appelle *bidens*. De là le lieu frapé de la foudre s'appelloit *bidental* ; il n'étoit point permis d'y marcher, on l'entouroit de muraille, ou de paliſſade, on y dreſſoit un autel ; & les Prêtres qui faiſoient ces cérémonies, du même mot *bidens* étoient nommez *Bidentales*. Ce nom ſe trouve dans les inſcriptions Antiques. Par exemple, SEMONI SANCTO DEO FIDIO SACRUM SEX. POMPEIUS SP. F. COL. MUSSIANUS QUINQUINNALIS DECUR. BIDENTALIS DONUM DEDIT.

BIDET. ſ. m. Cheval de petite taille. *Mannus*. Les meilleurs *bidets* viennent en France. Pégaſe fut un bon *bidet*. VOIT. Pouſſez vôtre *bidet*. MOL. c'eſt-à-dire, figurément, pouſſez vôtre fortune ; perſeverez. Ce mot a auſſi ſignifié, *un petit piſtolet de poche*.

On appelle *double bidet*, un cheval de taille médiocre au deſſus de celle du *bidet*.

BIDON. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un vaiſſeau de bois, dont on ſe ſert ſur mèr pour mettre la boiſſon de chaque plat de l'équipage. Il contient ſept chopines pour ſept perſonnes. On l'appelle autrement *canette*. Ceux qui ſont d'étain, ou de tèrre cuitte, s'appellent *friſons*.

BIE.

BIELLE. ſ. f. Petite ville de Piédmont en Italie. *Bugella, Gaumellum, Laumellum*.

BIELLOIS. ſ. m. *Bugellenſis ager*. Petit païs de Piédmont, qui tire ſon nom de la ville de Bielle, qui en eſt Capitale. Les Italiens l'appellent *Bieleſe*.

BIEN. ſ. m. Tèrme de Théologie. C'eſt en ſa premiére ſignification le ſynonyme de *bon. Bonum*. Le *bien* de chaque chôſe, eſt ce qui convient à ſa nature. Les Philoſophes Payens n'ont point connu le ſouverain *bien*. La Théologie Chrétienne nous apprend que Dieu eſt le ſouverain *bien* : c'eſt celui à qui on doit rapporter toutes chôſes : c'eſt ce que tous les êtres ſouhaitent. Sur la nature du *bien*, ſur ſes différences & ſes eſpéces, voyez la Rhétorique d'Ariſtote, Liv. I. c. 6.

Le fameux ſouverain bien
Dans ce ſéjour de miſere,
N'eſt qu'un pompeux entretien,
Et qu'une noble chimère. CHARLEV.

Tout ce qui eſt propre à cauſer, ou à augmenter le plaiſir en nous, ſe nomme *bien*, & le contraire *mal*. C'eſt ſur ce *bien*, & ſur ce mal, que roulent toutes nos paſſions.

Un avâre idolâtre, & fou de ſon argent,
Mettra toute ſa gloire, & ſon ſouverain bien,
A groſſir un treſor qui ne lui ſert de rien. BOIL.

Pour mieux les ſupporter (les maux) *il eſt un ſûr moyen,*
C'eſt qu'entre pluſieurs maux que l'on avoit à craindre
Du moindre mal il faut ſe faire un bien.

On dit auſſi en Théologie, l'arbre de la ſcience du *bien* & du mal.

BIEN, en tèrmes de Juriſprudence, ſignifie, Toutes ſortes de poſſeſſions & de richeſſes. *Bona, divitiæ, fortuna, opes*. Il y a deux ſortes de *biens* ; les meubles, *Res moventes, mobiles* ; & les immeubles ; *Res non moventes, immobiles*. On ne doit pas quitter les *biens* éternels pour les *biens* temporels. Malheur à celui qui uſurpe le *bien* d'autrui. Qui confiſque le corps, confiſque les *biens* ; pour dire, que tous les *biens* des condamnez au ſupplice, ou au banniſſement perpétuel, appartiennent au Fiſc. On dit qu'un homme s'oblige corps & *biens* ; pour dire, qu'outre ſes *biens* qu'il hypothéque, il s'oblige perſonnellement, & ſe ſoumet encore à demeurer en priſon, faute d'éxécuter ce qu'il promet. On dit auſſi, Séparer de corps & de *biens* ; pour dire, Faire joüir une femme de ſon *bien* propre, & la ſéparer de ſon mari tant à l'égard du lit que des *biens*, & la diſpenſer de l'obéïſſance conjugale.

On appelle un Curateur aux *biens* vaquans, Celui qu'on nomme pour défendre une ſucceſſion abandonnée, où il n'y a point d'héritiers.

On appelle Ceſſion de *biens*, une renonciation qu'un débiteur fait en Juſtice à tous ſes *biens*, qui eſt pour cela obligé de porter un bonnet vèrd. Il faut qu'une caution donne un état de ſes *biens* & facultez. Thémiſtocle diſoit, j'aime mieux pour ma fille un homme qui ait beſoin de *bien*, que du *bien* qui ait beſoin d'un homme. ABLANC. Il faut ſçavoir mépriſer les richeſſes, les honneurs, & tous ces autres *biens* en apparence, qui ne paſſeront jamais pour de véritables *biens* dans l'eſprit du Sage. BOIL. Le *bien* contribuë beaucoup à affermir les hommes dans la vèrtu ; au lieu que la pauvreté eſt une tentation continuelle. LE MAIT. Sans le *bien* la grandeur des Grands n'eſt que *baſſeſſe*, & c'eſt l'inſtrument le plus néceſſaire à leur fortune. ID. On dit par maniére de provèrbe, Tous *biens* ſont communs, & n'y a moyens que de les avoir, mais il faut qu'ils ſoient légitimes. LOISEL.

Etant nez pour joüir d'une gloire infinie,
Lui préferer des biens *qui durent un moment,*
C'eſt une eſpéce de manie,
Qui va juſqu'à l'enchantement. L'AB. TETU.

Les *biens* ſe diviſent en meubles *mobilia* ; & en immeubles, *immobilia*. 2°. En propres, *avita, paterna, hereditaria* ; en acquêts, *alio quàm hæreditatis jure acquiſita, adepta* ; & en conquêts, *à viro & uxore ſtante ſocietate acquiſita*. 3°. En droits réels, *jura realia*, & en droits perſonnels, *jura perſonalia, quæ perſonas afficiunt*. 4°. En nobles, *nobilia, immunia* ; & en roturiers, *non immunia*.

Les *biens* du domaine de la Couronne, *ad fiſcum ſpectantia*, ne peuvent être aliénez à perpétuité, ſi ce n'eſt par échange ; ils peuvent être vendus à la faculté de rachat perpétuel.

Les *biens* dotaux, *dotalia*, ſont ceux qui procédent de la dot, & dont l'aliénation n'eſt pas permiſe au mari.

Les *biens* vacans, *vacantia*, ſont ceux qui ſe trouvent abandonnez, ſoit parceque les héritiers renoncent, ſoit parceque le défunt n'a point d'héritiers.

Les *biens* paraphèrnaux, *paraphernalia*, ſont ceux deſquels la femme donne la joüiſſance à ſon mari, à condition de les retirer quand il lui plaît.

Les *biens* aventices, *adventitia*, ſont ceux qui procédent d'ailleurs que de ſucceſſion de pére ou de mère, d'ayeul ou d'ayeule.

Les *biens* profectifs, *profectitia*, ſont ceux qui viennent de la ſucceſſion directe.

Les *biens* récéptices, *receptitia*, étoient ceux que les femmes pouvoient retenir en pleine proprieté, pour en joüir à part, à la différence des paraphèrnaux, & des dotaux.

BIEN, ſe dit auſſi pour ſignifier un héritage particulier. *Fundi*. Ce Gentilhomme a un beau *bien* dans telle Parroiſſe ; pour dire, un beau domaine, un grand tèrritoire, un bon revenu.

BIEN, ſe dit auſſi des fruits des héritages. *Fructus, fruges*. La gelée eſt bonne pour les *biens* de la tèrre, & fait mourir la vèrmine,

ne. Les Rogations ſont inſtituées pour prier Dieu pour les *biens* de la terre.

BIEN, en Phyſique & en Morale, ſe dit encore de tout ce qui accommode nos affaires, de tout ce qui nous eſt utile, de tout ce qui nous peut procurer quelque avancement, de tout ce qui regarde nôtre interêt, & nôtre profit, ou qui conſerve ou rétablit nôtre ſanté. *Bonum, commodum, utilitas.* Cet homme étoit ruiné, la ſucceſſion de ſon oncle lui a fait tous les *biens* du monde. Ce Seigneur fait du *bien* à ſes domeſtiques. Les avis de ce Magiſtrat vont toûjours au *bien* public. Caton alloit droit au *bien* public, mais d'un air farouche. S. Évr. Un ambitieux ne voulant du *bien* qu'à lui ſeul, tâche de perſuader qu'il en veut à tous, afin que tous lui en faſſent. La Br. Les gens vains regardent ceux à qui ils ont fait du *bien* comme leurs débiteurs, & comme leurs inférieurs. S. Évr. En amour, un peu d'abſence fait grand *bien*. Rab. Un remede pris à propos fait grand *bien*.

BIEN, ſe prend auſſi pour, Plaiſir, joye. *Gaudium, voluptas, lætitia.* Nul *bien* ſans peine. Voit. Tous les maux que j'ai ſoufferts n'égalent pas le *bien* de l'avoir vûë. Id. Je n'aurai ni *bien* ni repos, que cela ne ſoit fait. C'eſt la condition humaine d'être aſſujettie à des revolutions du *bien* au mal, & du mal au *bien*. Flech.

BIEN, ſe dit auſſi pour, Faveur, grâce, bienfait, bon office. *Beneficium, favor, gratia.* Ton amour eſt un *bien* qui m'eſt juſtement dû. Main. Vôtre Majeſté ne ſe feroit pas grand tort, ſi elle me faiſoit un peu de *bien*. Scar. Je lui ferai tant de *bien*, diſoit Henri IV. en parlant d'un homme qui ne l'aimoit pas, que je l'obligerai à m'aimer. Vous m'avez fait un grand *bien* par vos avis.

BIEN, ſe prend encore pour Loüange. *Laus.* Cet homme eſt obligeant, il dit du *bien* de tout le monde. Chacun dit du *bien* de ſon cœur, & perſonne n'en ôſe dire de ſon eſprit. Rochef. Ne parler de perſonne ni en *bien*, ni en mal. Voit.

BIEN, ſe dit auſſi de ce qui regarde la vèrtu, l'honnêteté, la valeur. *Probitas, virtus.* On dit, les gens de *bien*, des gens de *bien*; pour dire, des gens vertueux, bons Chrétiens. Ce Prélat étoit un grand homme de *bien*. On exhorte les autres à faire le *bien*, il ſuffiſoit de le propoſer à cette Princeſſe. Flech. Nul ne fait le *bien* pour le *bien*: tous les hommes ont leurs vûës. Gom. Nous ſommes portez au *bien* ou au mal, ſelon les prémières impreſſions que nous recevons. S. Évr.

Je ſouffrirois plûtôt l'affront du cocuage,
Que d'être le mari de ces femmes de bien,
Dont la mauvaiſe humeur fait un proces ſur rien. Mol.

Cet étranger a bonne mine; il ſent ſon *bien*. Corneille a dit d'un homme brave, Tu n'as fait le devoir que d'un homme de *bien*; pour dire, d'un homme généreux.

BIEN, ſe dit auſſi figurément pour ſcience, lumière, connoiſſance, & généralement pour tous les avantages de l'eſprit. *Dotes ingenii, animi bona.* Ce Philoſophe égaloit les richeſſes des Rois, par les *biens* de l'eſprit. S. Évr.

En tèrmes de Rhétorique, on dit que c'eſt l'art de *bien* dire. *Ars bene dicendi.* Il s'eſt mis ſur ſon *bien* dire, Il parle éloquemment.

BIEN, ſe dit auſſi en pluſieurs phrâſes advèrbiales, & alors il ſe prend pour *beaucoup*, ou pour *ſagement*, ou pour *commodément*, ou pour *juſtement*. *Multùm, prudenter, commodè, rectè.* Ainſi on doit rapporter à l'une ou à l'autre de ces quatre ſignifications les éxemples qui ſuivent, comme, Il y a *bien* à profiter auprès de vos Docteurs. Paſc. Il feroit fort *bien* de ſe taire. Voit. Quand on eſt *bien*, il s'y faut tenir. Elle mérite *bien* cela. Mol. *Bien* marque auſſi quelquefois la capacité, le pouvoir de faire une chôſe, comme quand on dit, Ferez-vous *bien* cela? Je le ferai *bien*. Je m'acquitterai *bien* de cette commiſſion. *Bien* ſe dit auſſi pour, Véritablement, à la vérité: Il eſt *bien* en chemin, mais il n'eſt pas encore arrivé. Il eſt *bien* embarqué, mais il n'a pas encore défancré. *Bien* a encore pluſieurs autres ſignifications qu'on peut voir dans les éxemples ſuivans, & qui ſe rapportent plus ou moins à ce qu'on en a déja dit. Cela va de *bien* en mieux. Cet homme eſt fort *bien* dans ſes affaires. On dit, qu'un portrait reſſemble en *bien*; pour dire, qu'il eſt un peu flatté. On dit qu'un homme eſt *bien* mal; pour dire, qu'il eſt dangereuſement malade. Sa maladie ſe tourne en *bien*. Il boit & mange *bien*. Il eſt *bien* buvant & *bien* mangeant. On lui a donné des remédes *bien* à propos. Cela n'eſt pas venu à *bien*, n'a pas profité. Il y avoit *bien* du monde à ce ſermon. Cette affaire ira *bien* autrement qu'on ne penſe. Cet homme fait bien tout ce qu'il fait, il dit *bien*. Ces vers ſont *bien* tournez. Il a fait cela tant mal que *bien*. On dit, qu'un homme voit *bien* clair; pour dire, qu'il eſt *bien* intelligent. Il n'en faut parler ni en *bien*, ni en mal. Vous en parlez *bien* à vôtre aiſe. C'eſt *bien* dit. *Bien* loin que cela lui ſerve, il lui pourra nuire. Ce Critique ne trouve rien de *bien*. On dit ironiquement qu'un homme ſe porte *bien*; pour dire qu'il eſt *bien* ſaoul. On dit auſſi un homme *bien* fait, une femme *bien* faite; pour dire, belle & de bonne mine. On dit auſſi par interjection, He *bien* qu'eſt-ce? he *bien* achevez. On dit auſſi, *bien bien*, quand on veut témoigner quelque approbation, ou faire quelque menace.

On dit provèrbialement, *bien* attaqué, *bien* défendu. Autant vaut *bien* battu, que mal battu. Un fou adviſe *bien* un ſage. On dit auſſi nul *bien* ſans peine. A mal exploiter *bien* écrire. *Bien* a en ſa maiſon qui de ſes voiſins eſt aimé,

Vicinis gratus, ſibimet ſolet eſſe beatus.

BIEN-DIRE. v. n. Dire du bien de quelqu'un, parler avantageuſement de lui. *Benè, bellè.* Mais ce vèrbe *bien-dire* n'eſt pas fort uſité en ce ſens, & on dit plûtôt *dire du bien* de tout le monde, que *bien-dire* de tout le monde.

BIEN-DIRE. v. act. Dire de bonne grâce, bien réciter, bien prononcer. *Bellè, eleganter.* Il a *bien dit* ſon compliment.

BIEN-DIRE. ſ. m. Langage poli & éloquent; manière de s'éxprimer agréable & engageante. *Diſertè.* Ils ſont les Arbitres ſouverains du *bien-dire*. Se mettre ſur ſon *bien-dire*. Mais cette phrâſe eſt un peu provèrbiale.

BIEN-DISANT, ANTE. adj. Orateur diſert, qui parle avec élégance, & avec politeſſe. *Diſertus, elegans, politus.* Les gens de Cour ſe piquent d'être *bien-diſans*. Cependant ce mot ayant quelque chôſe de comique, ne ſe doit guères employer que dans le ſtile ſimple & familier. C'eſt un Amant *bien-diſant* & matois. Voit.

Un de ce dernier ordre,
Propre, toûjours raſé, bien-diſant *&* beau fils. La Font.

BIENFACTEUR, ou BIENFAICTEUR, ou BIENFAITEUR. ſ. m. BIENFACTRICE, ou BIENFAICTRICE, ou BIENFAITRICE. ſ. f. Celui ou celle qui a donné, qui a fait du bien à quelqu'un. *De aliquo benè meritus*, ou *benè merita.* On ne peut parler contre ſon *bienfaiteur* ſans ingratitude.

Il n'y a point de mot dans la langue Françoiſe ſur lequel les opinions ſoient plus partagées, que ſur celui de *Bienfacteur*, de *Bienfaiteur*, ou de *Bienfaicteur*. Je dirois *Bienfaicteur* avec Mrs de Voit. Pel. & Corneil. Celui qui fait du bien pour en tirer du profit, ne mérite point d'être appellé un *Bienfaicteur*; ſon action eſt un commèrce, & une négociation. L'Antiquité a fait ſes Idôles de ſes *Bienfaicteurs*, & n'a pris pour objets de ſes adorations religieuſes, que ceux qui le devoient être de la reconnoiſſance publique. Le Mait. Un homme enyvré de la félicité du ſiécle joüit des bienfaits, ſans regarder le *Bienfaiteur*. Flech.

On appelle dans les Couvents *Bienfacteurs* & *Bienfactrices*, ceux qui ont fait les fondations, ou qui y ont apporté de grands biens en y entrant, ou qui en ont fait ſans y entrer. Autrefois les noms des *Bienfacteurs* s'écrivoient dans le Miſſel. On les mettoit auſſi dans le Calendrier des Moines morts.

BIENFAIRE. v. act. S'acquiter comme il faut de ſon devoir. *Officio rectè fungi, partes implere. Je fais bien, j'ai bien fait, je fis bien, je ferai bien.* Il faut tâcher de *bien faire* ce que l'on nous ordonne. Il a très-*bien fait* ſa commiſſion.

BIEN FAIRE. v. n. Obliger quelqu'un par quelque libéralité, par quelque ſervice. *Benè mereri de aliquo, præſtare officium alicui.* On dit plus ordinairement *faire du bien*.

BIENFAISANT, ANTE. adj. *Beneficus.* Qui a l'inclination à obliger, à faire du bien aux autres. Il faut qu'un Seigneur ſoit *bienfaiſant*, s'il veut gagner l'amitié du peuple.

Il a un comparatif: N'avois-je pas raiſon de trouver étrange, que vous, le meilleur & le *mieux faiſant* de tous les hommes, me refuſaſſiez cinq ou ſix lignes? Voit.

BIENFAIT, AITE. adj. Qui a de la beauté, de l'agrément, de la grâce; qui eſt bien tourné, bien placé. *Egregius, elegans, venuſtus, ad unguem factus.* Voilà un ouvrage *bien fait*, une commiſſion *bien faite*. Cet homme eſt très-*bien fait*. C'eſt un eſprit *bien fait*, un cœur *bien fait*. Il a auſſi un comparatif. C'eſt l'homme le *mieux fait* que j'aye vû. C'eſt la fille la *mieux faite* de France.

BIENFAIT. ſ. m. Don, faveur, grâce, bon office; bien, plaiſir que l'on fait à quelqu'un. *Beneficium, munus, donum, gratia.* Les *bienfaits* s'oublient plus aiſément que les injures. Sénéque a écrit un beau Traité des *Bienfaits*, qui a été traduit par Malherbe. Pour conſerver de la reconnoiſſance il faut s'arrêter au *bienfait*, ſans en rechèrcher la ſource, qui eſt d'ordinaire fort corrompuë. Nicol. Ceux que la fortune aveugle, & ſans choix, a comme accablez de ſes *bienfaits*, en joüiſſent avec orgueil, & ſans modération. La Bruy. Les *bienfaits* même veulent être aſſaiſonnez de manières obligeantes. Bell. Un *bienfait* reproché

ché tient toûjours lieu d'offenſe. Racin. C'eſt un crime, dit Sénéque, que de rendre le *bienfait* auſſitôt qu'il eſt reçû ; & d'obliger celui qui le fait à le reprendre. Rochef.

Un bienfait *perd ſa grâce à le trop publier,*
Qui veut qu'on s'en ſouvienne, il le doit oublier. Corn.

Pour tant d'heureux bienfaits *les Muſes revérées,*
Furent d'un juſte encens dans la Grèce honorées. Boil.

Bienfait, en tèrmes de Coutumes, ſe dit auſſi de la troiſième partie des biens ſucceſſifs du père & de la mère, dont la joüiſſance par uſufruit étoit donnée aux puînez, & entre autres en la Coutume d'Anjou.

On dit provèrbialement, *bienfait* n'eſt jamais perdu,

Quæ rectè fiunt numquàm benè facta peribunt.

Bienfait. Divinité payenne. *Beneficium.* C'eſt Démocrite qui fit un Dieu du *Bienfait.* Voyez Pline Liv. XI. ch. 7. Budé ſur les Pandectes p. 46. & Gyraldus *Synt. Deor.* p. 53. Démocrite ne reconnoiſſoit que deux Divinitez, la Peine, & le *Bienfait.*

BIENHEUREUX, euse. adj. & ſ. Celui qui joüit de la béatitude. *Beatus. Beati cœli cives, cœlites.* Le Paradis eſt le ſejour des *Bienheureux.* La *Bienheureuſe* Vierge Marie. Les *Bienheureux* Apôtres.

Bienheureux, ſe dit auſſi de ceux qui ſont morts en odeur de ſainteté, & que l'Égliſe a deſtinez pour être canoniſez, dont elle a approuvé cependant la vénération. *Beati.* Le titre de *Bienheureux* ne peut être donné que par l'Égliſe ; quand ce titre eſt donné à quelqu'un par ceux qui en écrivent la vie, ou qui en parlent, ce n'eſt qu'un témoignage de l'opinion qu'ils font de ſa ſainteté, qui n'a nulle autorité ; un Évêque particulier ne peut pas même donner le titre de *Bienheureux.* Auſſi quand l'Égliſe le donne, elle fait faire un procès, qui prouve les vèrtus héroïques & les miracles de celui à qui elle le donne ; c'eſt toûjours en vûë de la canonization qu'elle le donne, mais le culte qu'elle permet de rendre à un *Bienheureux* eſt différent de celui qu'elle fait rendre à un Saint canonizé. Voyez Scacchi.

Bienheureux, en tèrmes de l'Écriture, ſe dit de ceux qui ont les qualitez compriſes dans les huit Béatitudes mentionnées dans l'Évangile. *Bienheureux* ſont les pauvres d'eſprits, les pacifiques, les affligez, &c.

Bienheureux, ſe dit en Morale de ceux qui ont quelque bien, quelque avantage. *Felix, fortunatus. Bienheureux* qui vous poſſède, qui vous peut gouvèrner. *Bienheureux* ceux qui ſont morts avant que de voir la ruine de leur patrie. Voici le *bienheureux* ſejour, &c.

BIEN-LOIN. Conjonctive qui ſignifie, Au lieu, & qui veut un infinitif avec la particule *de. Tantùm abeſt ut, &c. adeò non, ut &c. Bien loin* de ſe repentir, il s'obſtine dans ſon crime. *Bien loin* d'être nôtre ami, il eſt au contraire nôtre plus dangereux ennemi. *Bien loin* de lui envoyer des Deputez, ils vinrent eſcarmoucher. Ablanc. Il y en a qui conſtruiſent auſſi *bien loin* avec le ſubjonctif du vèrbe, précédé de la particule *que. Bien loin* qu'il ſoit homme à vous faire ſatisfaction, il eſt homme à vous quereller. *Bien loin* que le diſcours ſoit affoibli par l'arrangement des mots, il ne peut ſans cela avoir aucune force.

BIEN QUE. Conjonctive qui régit le ſubjonctif, & qui ſignifie, quoi que, encore que. *Etiamſi, quamvis, etſi. Bien que* la beauté & la force du corps vous donnent de l'avantage par deſſus les autres. *Bien que* ce qu'il y a de plus tèrrible ſemble devoir tomber ſur moi. *Bien qu'*il n'y ait aucun danger pour vous. Mais il faut remarquer ſur cette conjonctive *bien que*, lorſque la période a pluſieurs membres, que le môt *bien* ne veut pas être répeté, ſur tout dans le ſtile ſimple & hiſtorique. Exemple, *Bien que* l'expérience nous faſſe voir, qu'il n'y a point d'innocence à l'épreuve de la calomnie, & que les plus gens de bien ſoient expoſez à perſécution. C'eſt ainſi qu'il faut écrire, au lieu de répeter *bien que* dans le ſecond membre de cette période, en diſant & *bien que* les plus gens de bien, &c.

BIENSÉANCE. ſ. f. Ce qui convient à une chôſe ; qui lui donne de la grâce, & de l'agrément, ou ſi l'on veut, action qui quadre aux tems, aux lieux, & aux pèrſonnes ; égard que l'on a pour toutes ces ſortes de circonſtances. *Decorum, decentia, condecentia.* Un Auteur qui a fait un diſcours ſur la *bienſéance*, la fait conſiſter en des actions & des manières où l'on ne remarque rien qui ne réponde préciſément à ce que l'on eſt. Les *bienſéances* ſont d'une étenduë infinie, le ſexe, l'âge, le caractère, impoſent des devoirs differens ; & ſi l'on n'obſèrve pas toutes ces différences, qui font la *bienſéance*, l'on paſſe pour un homme impoli. Bell. Il eſt de la *bienſéance* de ſe tenir dans une poſture honnête devant les Dames. La *bienſéance* éxige de nous pluſieurs devoirs & des civilitez. Il faut en toutes chôſes garder les *bienſéances.* Combien de gens font des crimes de tous leurs ſoupçons, & décrient la vèrtu même, quand elle ne garde pas à leur gré toutes leurs rigoureuſes *bienſéances.* Flech. La *bienſéance* eſt la moindre de toutes les Loix, & la plus ſuivie. Rochef. Les femmes choiſiſſent bien ſouvent la dévotion, comme une *bienſéance* de l'âge. La Bruy. Le Taſſe ne garde pas auſſi éxactement que Virgile toutes les *bienſéances* des mœurs, mais il ne s'égare pas comme l'Arioſte. Bouh. L'étroite *bienſéance* doit être gardée juſqu'à la ſcéne. Boil. Il y a des chôſes qu'on peut faire impunément, & que la *bienſéance* ne permet pas. S. Évr. Rien n'eſt plus contraire à la *bienſéance*, que d'en obſerver avec trop d'affectation toutes les régles & toutes les loix. Bell.

De la pudeur ſauvez les apparences,
C'eſt ſatisfaire aux loix de ſon devoir,
Que d'en garder toutes les bienſeances. Montreuil.

Abaiſſons-nous, ma ſœur, ajuſtons-nous au tems,
Et ne ménageons plus ces triſtes bienſéances,
Qui nous ôtent le fruit du plus beau de nos ans. Mol.

Bienséance, ſe dit auſſi de ce qui eſt commode, utile, & avantageux. *Commodum, utilitas, convenientia.* Il a acheté cette maiſon, cette tèrre, parce qu'elle étoit à ſa *bienſéance*, dans ſon voiſinage. On a dans ce quartier toutes chôſes à ſa *bienſéance*, l'Égliſe, le marché, la rivière, &c. Les Princes occupent ſouvent des places par droit de *bienſéance*, parce qu'elles ſont à leur *bienſéance*, qu'elles aſſurent, & arrondiſſent leurs frontières. Rien n'eſt plus à la *bienſéance* du Roi que cette ville. Ablanc.

BIENSÉANT, ante. adj. Qui ſied bien à quelque chôſe. *Decorus, decens.* Cela n'eſt pas *bienſéant* à un homme de vôtre rang. Il eſt *bienſéant* à une fille d'être modeſte, de rougir.

BIENTENANT, ante. adj. Tèrme de Palais. Qui poſſède les biens, & les héritages qui ont appartenu à un autre. On aſſigne les tiers acquéreurs en déclaration d'hypothéque comme *bientenans.* On recherche les malvèrſations des Financiers contre leurs héritiers, & *bientenans.*

BIENVEIGNER. v. act. Vieux mot qui ſe trouve dans Nicod, & qui ſignifie ſaluer quelqu'un, le féliciter ſur quelque bonheur qui lui eſt arrivé, le recevoir avec bienveillance & affection. *Salutare aliquem, alicui gratulari.*

BIENVEILLANCE. ſ. f. Affection, inclination qu'on a pour quelqu'un, diſpoſition à lui vouloir du bien. *Benevolentia.* L'Orateur dans ſon éxorde doit gagner la *bienveillance* de ſes auditeurs. Un ſèrviteur qui a la *bienveillance* de ſon maître. Je vous demande, Monſieur, l'honneur de vôtre protection & de vôtre *bienveillance.* Voit.

L'impôt de la *bienveillance* inventé en Anglerèrre par Edoüard IV. ſupprimé par Richard III. & rétabli par le Parlement ſous Henri VIII. étoit une taxe à laquelle chacun ſe cottiſoit à proportion de ſon revenu. Larrey. C'eſt ce que nous pourrions appeller en France Don Gratuit, ſi ce tèrme n'étoit pas affecté par l'uſage aux contributions que le Clèrgé s'impoſe.

BIENVEILLANT, ante. adj. Qui veut du bien à quelqu'un, qui a de la bienveillance pour lui. *Benevolus.* Ce mot n'eſt pas fort en uſage.

BIENVENU, uë. adj. Qui ſe dit de ceux dont l'arrivée eſt ſouhaitée en quelque endroit, qui ſont bien reçus & regardez de bon œil. *Qui feliciter & optatò advenit.* Les honnêtes gens ſont toûjours *bienvenus* par tout. Quand vous voudrez venir chez moi, vous ſerez le *bienvenu*, la *bienvenuë.*

On dit provèrbialement, Vous ſoyez le *bienvenu* comme en vôtre maiſon de l'Iſle Bouchart. On dit auſſi, Vous ſerez le *bienvenu*, & le mal reçu, à ceux dont on n'agrée pas les viſites. On dit encore, On eſt toûjours *bienvenu* quand on apporte.

BIENVENUË. ſ. f. Bonne arrivée ; heureuſe arrivée. Célébrer la *bienvenuë.* Ce tèrme n'eſt que du ſtile enjoüé, ou familier, & populaire. Une Ballade élégante préſentée à feu Monſeigneur à ſon retour du Camp de Compiegne commence ainſi,

Je viens, Monſeigneur, hardiment
Célébrer vôtre bienvenuë,
Et le guèrrier amuſement
Où les Princes ſi galamment
Paſſerent Bellone en revûë.

Bienvenuë eſt en ſtile familier ce que les Romains appellent ſur leurs médailles Felix adventus, comme dans Dioclétien, Conſtantin le Grand, Valentinien, Galère Maximin, &c. ou ſimplement Adventus. Comme dans Neron, dans Vitellius, dans Trajan, dans Hadrien ; dans Peſcennius Niger, dans Caracalle, dans Geta, dans Sevère, &c.

Bienvenuë.

BIENVENUE. Eſt auſſi le repas qu'on donne à ceux avec qui on entre en quelque eſpèce de Communauté. *Feſtum epulum amicis adventum gratulantibus datum.* Les priſonniers font payer la *bienvenuë* à tous ceux qui entrent dans la priſon; les écoliers à ceux qui entrent dans un Collége. Le Roi par ſon Ordonnance de 1670. pour les matières criminelles défend, à peine de punition exemplaire, aux Geoliers, Gréffiers, Guichetiers, & à l'ancien des priſonniers, ſous prétexte de *bienvenuë*, de rien prendre des priſonniers en argent ou vivres, quand même il leur ſeroit volontairement offert.

BIENVOULU, UE. adj. Qui eſt aimé, pour qui on a de l'eſtime & de la vénération. *Gratus, acceptus, verendus.* Ce Prince a été ſi doux & ſi juſte, qu'il a été toûjours *bienvoulu* de ſon peuple. Ce mot ne ſe dit preſque plus.

BIÈRE. ſub. f. Cercueïl de bois pour mettre un mort. *Feretrum, ſandapila, capulus.* La *biere* eſt un ſejour par trop mélancolique. MOLIÈRE.

Ce mot vient de l'Allemand *baer*, ou *baar*, ſignifiant la même chôſe, d'où les Italiens ont fait *bara*, & les Anglois *beer.* MÉNAGE.

BIÈRE. ſ. f. Signifie une boiſſon faite d'orge, de froment, & d'avoine, ou d'une autre ſorte de blé. *Cerviſia.* On y ajoute du houblon pour lui donner le goût du vin. On les braſſe longtems, & on les fait cuire dans des chaudières; cette boiſſon enyvre comme le vin, & cette yvreſſe dure même plus longtems, à cauſe que la *bière* étant plus matérielle, eſt plus difficile à digérer que le vin. La *biere* de Mars ſe garde toute l'année. Matthiole croit que le *Zythum* & le *Curmi* des Anciens n'étoient autre chôſe que la *bière* dont on uſe en Allemagne, en Flandre, en France, & en pluſieurs autres Régions de l'Europe; & qu'il n'y avoit pas plus de différence entre le *Zythum* & le *Curmi*, qu'entre la manière de la faire, qui augmentoit ou diminuoit la propriété de ces breuvages. En effet, ajoûte-t'il, quoique toutes les *bieres* ſe faſſent d'orge, ou de froment, ou d'avoine, elles ont pourtant différens goûts, ſelon qu'elles ſont braſſées. Les unes ſont douces & agréables à boire, & il y en a d'autres qui ſont âpres & amères. Les unes ſont troubles, & les autres claires. Pour faire la *bière*, il faut que les Braſſeurs donnent au grain un commencement de gèrmination, & qu'ils concentrent enſuite dans le même grain la diſpoſition qu'il avoit à gèrmer, en le ſechant. On y ajoûte trois fois autant d'autre grain non gèrmé, qui ſont enſemble moulus groſſièrement. On jette ſur le tout de l'eau à demi bouillante, & enſuite de froide, & après avoir agité le tout, on le laiſſe quatre ou cinq jours dans un vaiſſeau couvert juſqu'à une parfaite fèrmentation. Quelques-uns y ajoûtent de l'yvroye pour irriter davantage le goût. Il faut que la *bière* ſoit bien cuite, bien épurée, & qu'elle ne ſoit point récente & nouvelle lorſqu'on la boit; autrement elle fèrmente dans l'eſtomac, & elle excite des bouillonnemens dans le corps qui nuiſent à la ſanté. Les Anglois pour la faire plus agréable, jettent dans les tonneaux après qu'elle eſt braſſée du ſucre, de la canelle, & des clous de gérofle; les Flamands du miel & des épices. Dioſcoride dit que la vieille *bière* engendre enfin la lépre. On ſophiſtique la *bière* en y jettant de la chaux, pour lui donner plus de force, & en y mélant de la ſuye au lieu de houblon.

Les anciens Statuts des Braſſeurs de Paris de l'an 1292. l'appellent cèrvoiſe, & portent que nul n'en peut faire ſinon d'eau, & de grain, c'eſt à ſçavoir d'orge, de méteil, ou de dragée, c'eſt-à-dire de ſeigle & d'avoine mêlez enſemble; & non point de baye, pyment, ou poix reſine; que tels chôſes ne ſont mies bonnes ne loyaux à mettre en cèrvoiſe; car elles ſont mauvaiſes au chief & au corps, aux malades & aux ſains. Ils défendent encor de vendre de la *biere* aigre ou tournée. Les réglemens de 1630. défendent d'y mettre yvroye, ſaraſin, ni autres mauvaiſes matières; les houblons ne doivent point être moüillez, échauffez, moiſis, ni gâtez.

Levûre de *biere*, eſt l'écume de la *biere* qui ſort par le bondon. Dans une grande diſpute qu'il y eut à Paris en 1668. ſur la levûre de *biere* dont ſe ſèrvoient les Boulangers pour levain, Mrs Paſin, Brayer, Blondel, & Courtois, parlent ainſi de la *biere*. La *biere*, dit Cornelius Tacitus *de Morib. Germ.* cette triſte boiſſon faite de houblon, d'orge, ou de froment corrompu, & d'eau gâtée, ſouvent même tirée des marres, n'a pas été plûtôt inventée, qu'elle a été condamnée par Dioſcoride, Galien, & les autres Médecins, & par les hommes les plus éclairez. Tous l'accuſent de nuire à la tête, aux nerfs, & aux parties membraneuſes, d'engendrer un très-mauvais ſuc, de cauſer une yvreſſe plus longue & plus fâcheuſe que celle du vin, & tantôt la difficulté, tantôt la ſuppreſſion d'urine, quelquefois auſſi la ladrerie. D'autres Médecins la défendirent, & entre autres Mrs Perrault & Rainſſant, qui diſent entre autres chôſes dans leurs avis: Le bruit que la *bière* a d'être faite avec de l'arſenic, n'eſt fondé que ſur une équivoque de la langue Flamande, dans laquelle *Batten Bruick* ſignifie tout enſemble la nourriture & le poiſon des rats; c'eſt-à-dire, le grain dont on fait la *biere*, que les rats aiment, & l'arſenic qui les tuë. Le houblon auſſi n'eſt point une plante malfaiſante, au contraire, tous les Médecins le loüent de la vèrtu qu'il a de purifier le ſang, & d'ôter les obſtructions: c'eſt pourquoi il a été ajoûté à la *biere*, pour corriger les vices dont on accuſoit celle des Anciens, qui étoit différente de la nôtre, parce qu'elle étoit ſans houblon.

Dans les Coutumes de Flandre on appelle *Ban de biere*, un impôt qu'on leve ſur la *biere*, ou *bierbank*, qui ſignifie auſſi une *taverne.*

On dit provèrbialement d'un portrait mal fait, ou ridicule, que c'eſt une enſeigne à *biere*. Les yvrognes diſent auſſi, qu'ils ne veulent point mettre leur corps en *biere*; pour dire, boire de la *biere* au lieu de vin.

Ce mot vient de l'Allemand *bier*, ſignifiant la même chôſe, que Voſſius dérive du Latin *bibere*. Pluſieurs autres le dérivent de l'Hébreu *bar*, qui ſignifie le *blé* dont on le fait; d'autres de *bion*, dont Pline fait mention en parlant de breuvage. Le P. Pezron dit que *biere* eſt un mot Celtique, dont vient l'Allemand *berie*, ou *berrie*, & non pas *bier*.

BIÉVRE. ſ. m. Eſpèce de loutre, ou de caſtor, qui vit dans l'eau & ſur tèrre. *Caſtor, Fiber.* Cet animal eſt couvert d'une peau pleine de poils mous & drus. Il a la tête ſemblable à un rat. Ses yeux, ſa langue & ſes dents reſſemblent aux yeux, à la langue & aux dents d'un cochon. Son muſeau reſſemble à celui d'un barbet. Ses pieds de devant ſont ſemblables à ceux d'un ſinge, & ſes pieds de dèrrière à ceux d'une oye. Le *biévre* a au deçà & au delà de ſes parties naturelles deux tumeurs, de la liqueur deſquelles on ſe ſert en Médecine. On prend des *biévres* dans la Province de Batta dans la Baſſe Ethiopie, & leur peau eſt ſi chère, qu'elle eſt du prix d'un Eſclave. C'eſt pourquoi perſonne n'en porte que par la permiſſion du Roi. DAPPER.

BIÉVRE, Eſt auſſi un Oiſeau de rivière, gros comme une moyenne oye ſauvage. Il a le béc long, menu, dentelé, crochu par le bout, & ſemblable à celui de la Pierre de mèr. Il a une crête ſur le cou, la tête groſſe & de couleur fauve, & le deſſus du dos cendré, tirant ſur la couleur plombée. Son ventre eſt preſque blanc, & les pieds rougeâtres. Ses yeux ne ſont pas grands, ſes ailes petites, eu égard à la groſſeur de ſon corps, elles ont une ligne blanche, qui les travèrſe, ſon béc eſt long de trois doigts, rouge par deſſous & brun par deſſus. L'on y voit deux trous qui ſèrvent à la reſpiration. Sa queuë eſt ronde comme celle des oiſeaux de rivière. Il fait ſon nid deſſus les arbres & parmi les rochers. Il a une cavité ou bourſe dans le corps compoſée de membranes. Elle ſert à conſerver l'air; c'eſt une partie qui eſt particulière aux oiſeaux qui plongent. L'on ne fait pas grand cas de la bonté & de la délicateſſe de ſa chair. On le nomme en Latin *Mergorum maxima.* On le nomme *biévre* en François, parce qu'il eſt du naturel de l'animal amphibie nommé *biévre*, qui fait grand dégât de poiſſon.

Ménage dérive ce mot de *bebrus*, que les Latins du bas ſiécle ont dit pour *fiber*, auſſi bien que *baver* & *beveron*. Les Anglois & les Allemands l'appellent *bever*, les Anglo-Saxons *beſer*. Voyez CASTOR.

BIÉVRE. ſ. f. *Bivara.* Petite rivière qui paſſe à Paris, & qui y ſert aux belles teintures de la manufacture des Gobelins. Les eaux de la *Biévre* ont des qualitez ſingulières pour les teintures, ſur tout pour celle d'écarlate. Cette rivière a été nommée Gobelin, d'un Jean Gobelin, qui demeuroit ſur ſes bords. T. CORN. On la nomme aujourd'hui communément la rivière des Gobelins.

BIEZ. ſ. f. Canal qui renferme & conduit des eaux dans quelque élévation pour les faire tomber ſur la rouë d'un moulin; & les *arrierebiez* ſont les *biez* qui ſont au delà en remontant. On diſoit autrefois *bier*: ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit de *biere*, parce que le *biez* en a la figure.

Du Cange dérive ce nom de *bedale*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. Je crois qu'il vient de *via aquæ*, comme étant un conduit d'eau, en lui donnant la prononciation Gaſconne.

BIF.

BIFFAGE. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire éxamen; il ſe dit des comptes. *Biffage* de comptes. *Examen rationum.*

BIFFER. v. act. Pocher une écriture, la rayer & effacer en telle ſorte qu'on ne la puiſſe plus lire. *Delere.* Le Cardinal Baronius a *biffé* deux Conſuls des Faſtes Romains. Quand les empriſonnemens ſont déclarez injurieux, on ordonne que l'écrou ſera rayé & *biffé*.

BIFFER, ſignifie auſſi, éxaminer des comptes. *Examinare, excutere,*

terà, *diſpungere rationes.* On le dit auſſi métaphoriquement de quelque ouvrage que l'on défait, que l'on rompt, que l'on déchire. Ainſi un Poëte a dit d'un ouvrage de tapiſſerie, ou broderie.

Coups de cizeaux au travers de l'ouvrage
De mon labeur éffacèrent les traits;
Point n'y reſta, qui ne reçût outrage;
Tout fut biffé. *Jugez de mes regrets.* NOUV. CHOIX D.P.D.P.

BIFFÉ, ÉE. part. & adj. Écriture *biffée*, écrou rayé & *biffé*. *Deletus.*

BIG.

BIGAME. adj. & ſ. m. Qui a deux femmes en même tems, épouſées en face de l'Égliſe *Digamus.* A Rome celui qui avoit contracté deux mariages en même tems, étoit noté d'infamie par l'Édit du Préteur. On puniſſoit ci-devant les *bigames* de mort, mais par erreur; car il n'y a pas d'Ordonnance qui les condamne à ce ſupplice; maintenant on leur impoſe d'autres punitions.

BIGAME, en Droit Canonique, ſe dit de celui qui a épouſé deux femmes ſucceſſivement, ou qui ne s'étant marié qu'une fois, a épouſé une veuve. En l'un & l'autre cas on ne peut tenir un Évêché ſans diſpenſe. Ce point de diſcipline eſt fondé ſur ce que S. Paul dit dans ſon épit. à Tite chap. 1. *Mari d'une ſeule femme.* C'eſt pourquoi les *bigames* n'étoient point admis aux Ordres ſacrez; ſoit que la bigamie fût réelle pour avoir épouſé deux femmes, ſoit qu'elle fût intèrprétative, pour avoir épouſé une veuve, ou une fille qui avoit été corrompuë avant ſon mariage. Ceux-là même paſſoient pour *bigames* qui avoient fait vœu de virginité avant leur mariage; & l'Égliſe obsèrvoit une ſi grande rigueur à l'égard des *bigames*, que le Pape Léon I. ne voulut jamais pèrmettre à un Évêque de Mauritanie de les ordonner. Le P. Doucin, dans ſon Hiſtoire du Neſtorianiſme, dit qu'Irénée étant *bigame* en ce qu'il avoit été marié deux fois, avoit été élû Evêque de Tyr contre les Canons. S. Jerôme, Gennadius, & les Grècs, ne regardoient comme *bigames* que ceux qui auroient épouſé deux femmes ſucceſſivement, depuis qu'ils avoient reçu le batême; mais S. Ambroiſe, S. Innocent & S. Auguſtin, ont regardé avec l'Égliſe Latine comme *bigames* ceux qui avoient épouſé deux femmes, quand même ils auroient épouſé la prémière devant que d'être baptiſez. Voyez le P. Thomaſſin. S. Épiphane dit *hær.* 59. *n.* 4. que l'Égliſe obsèrve éxactement de ne point ordonner les *bigames*, quoiqu'ils n'ayent épouſé la ſeconde femme qu'après la mort de la prémière. Dans le 6. 7. & 8ᵉ ſiécles les *bigames* n'étoient éxclus, tant en Orient qu'en Occident, que de l'Épiſcopat, la Prêtriſe & le Diaconat; ils pouvoient recevoir les Ordres inférieurs avec diſpenſe de leur Évêque, ſelon pluſieurs Théologiens & pluſieurs Canoniſtes, qui citent pour eux S. Thomas, mais le P. Thomaſſin dit que les Cardinaux interprétes du Concile de Trente & Sixte IV. ont déclaré qu'il falloit même en ce cas avoir recours au Pape.

BIGAMIE. ſ. f. Action criminelle provenant d'un mariage contracté avec deux femmes en même tems. *Digamia.*

Ce mot vient du Grèc διγαμία, qui ſignifie un double mariage.

BIGAMIE, eſt auſſi une qualité contractée par le mariage de deux femmes qu'on épouſe ſucceſſivement, ou par un mariage avec une veuve, ou avec une femme débauchée; la prémière eſpéce de *bigamie* s'appelle réelle, & la ſeconde intèrprétative. La *bigamie* n'emporte point d'irrégularité pour les Ordres mineurs; mais ſeulement pour les Ordres majeurs, & il n'y a que le Pape qui en puiſſe diſpenſer. Le Pape Innocent I. dans ſa Décrétale à Victrice Évêque de Roüen déclare, qu'il y a *bigamie*, & par conſéquent irrégularité, quand même le prémier mariage eut été contracté avant le baptême, parce que le mariage n'eſt pas comme les péchez, qui ſont effacez par le baptême.

Il y a une troiſiéme eſpéce de *bigamie*, qu'on appelle par reſſemblance, elle eſt encouruë par le mariage qu'un homme engagé dans les Ordres ſacrez, ou qui a fait profeſſion dans quelque Ordre religieux, contracte avec une fille: l'Évêque peut diſpenſer, au moins en cèrtaines occaſions, de l'irrégularité qu'elle produit. DUCASSE.

BIGAMIE, ſe dit auſſi dans les chôſes ſpirituelles. Quand on poſſéde deux Bénéfices incompatibles, de même nature, comme deux Evêchez, deux Cures, deux Chanoinies *ſub eodem tecto*, &c. on commet une *bigamie* ſpirituelle. Voyez la déclaration du Roi du 12. de Février 1681. ſur l'incompatibilité des Bénéfices.

BIGARRADE. ſ. f. Sorte d'orange qui a ſur la peau pluſieurs pointes & éxcrèſcences. *Malum aureum.* Un jus de *bigarrades*. Dans la claſſe des oranges aigres les *bigarrades* ſont les meilleures, les plus belles & les plus conſidérables. LA QUINT. *Tr. des Or. c.* 12.

La divèrſité de ſa couleur & l'inégalité de ſa figure lui ont fait donner le nom de *bigarrade* en Provence.

BIGARRADE. ſ. f. C'eſt auſſi une eſpéce de poire groſſe, plate, d'un gris jaunâtre, & qui a la chair caſſante; elle ſe nomme autrement Tulipée, ou la Vilaine d'Anjou. LA QUINT.

BIGARRAT. ſubſt. m. Pendant la ligue tous ceux qui tenoient le Parti du Roi furent appellez *Bigarrats*, BOUCHE, *hiſt. de Prov. T. II. p.* 704. & DE RUFFI, *Hiſt. de Marſeille L. VIII. p.* 371. *& ſuivantes.* Celui-ci écrit *Bigarras.*

BIGARREAU. ſ. m. Fruit rouge, blanc & doucereux, qui vient au tems des ceriſes, qui a la chair plus fèrme, & une figure moins ronde que les ceriſes, & approchante de celle d'un cœur; qui reſſemble à une guigne, & qui a été ainſi appellé, à cauſe qu'il eſt bigarré de rouge, de blanc, & de noir. *Ceruſa duracina.* Le *Bigarreau* eſt un très-bon fruit en arbre de tige. LA QUINT. Il y a auſſi un *bigarreau* qu'on appelle *cœur.* Voyez CERISE.

BIGARREAU. ſ. m. Se dit auſſi pour l'arbre même, qui ſe nomme Bigarrotier. Le *Bigarreau* a ſon fruit fèrme, & croquant, longuet, & quaſi quarré, mais toûjours fort doux & fort agréable. Le bois en eſt fort gros, aſſez badinant, & la feüille longuette. LA QUINT. *P. III. Ch.* 15. *p.* 493.

BIGARREAUTIER. ſ. m. Arbre qui porte des bigarreaux. *Ceraſus duracina.* La Quintinie écrit *Bigarrotier.*

BIGARRER. v. act. Mettre ſur un habit divèrſes couleurs mal aſſorties, & qui choquent la vûë. *Variare, vario colore diſtinguere.* Les maſques, les bouffons, portent des habits *bigarrez*. Les Sèrgens en faiſant leurs exploits portoient autrefois des manteaux *bigarrez*, comme on voit dans la Farce de Patelin.

Ménage dérive ce mot de *bivariare*, qu'on a dit *biſvarare*, d'où il dérive auſſi *bigarreau* & *bigearre*; Paſquier de *virgatus*, *& diverſis coloribus partitus.*

BIGARRÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt couvert, qui eſt orné de divèrſes couleurs. *Varius, diſcolor, verſicolor, diverſus.* Il avoit un habit *bigarré*. Ils reluiſoient, non pas d'or, ni de parures *bigarrées*; mais d'acier bien poli. VAUG.

BIGARRÉ, ÉE. part. & adj. Une compagnie *bigarrée*, eſt une troupe de gens ramaſſez par haſard, qui n'ont ni le même génie, ni les mêmes inclinations. Un diſcours *bigarré* de phrâſes rechèrchées, & de paroles étudiées, donne dans la vûë des perſonnes peu intelligentes; mais il paroît ridicule aux gens de bon goût. PORT-ROYAL.

En tèrmes de Blâſon, *bigarré* ſe dit du papillon, & de tout ce qui a divèrſes couleurs. De gueules à un papillon d'argent miraillé & *bigarré* de ſable.

BIGARROTIER. Voyez BIGARREAUTIER, & CERISIER.

BIGARRURE. ſ. f. Mauvais aſſortiment de couleurs ou d'ornemens ſur un habit, ſur des meubles, &c. *Inſulſa, inepta varietas.*

BIGARRURE, ſe dit auſſi des ouvrages d'eſprit compoſez de pluſieurs chôſes qui n'ont aucune liaiſon ni relation enſemble. *Mala congeries, Farrago.* Les *bigarrures* du Sʳ Des Accords, c'eſt un livre d'une façon éxtraordinaire, fait de pluſieurs piéces ramaſſées. Paſquier Liv. VIII. de ſes lettres f. 245. loüe auſſi les *bigarrures* de Tabourot, comme pleines de gentilleſſe & naïveté d'eſprit, & bigarrées & divèrſifiées d'une infinité de beaux traits. La *bigarrure* de ce chapitre vous plaira. BALZAC. N'eſt-ce pas profaner le ſérieux, que de le mêler avec du comique? Quelle *bigarrure*! AMUSEM. SERIEUX ET COMIQ.

BIGARRURE, en tèrme de Fauconnerie, ſe dit des taches rouſſes ou noires, ou divèrſitez de couleurs qui rendent le pennage d'un oiſeau bigarré. *Verſicolor.*

BIGAT. ſ. m. *Bigatus.* C'eſt le nom d'une ancienne monnoye des Romains qui étoit d'argent, & ſur laquelle étoit d'un côté un char tiré par deux chevaux, en Latin *biga*. C'eſt de là qu'elle avoit pris ſon nom. PLINE Liv. XXXIII. Ch. 3. C'étoit le denier, dont la marque fut au tems de la République un char conduit par une victoire, & tiré ou par deux chevaux ou par quatre, d'où ils furent appellez ou *bigats*, on quadrigats; *quadrigati.* Quelquefois ſur le *bigat* au lieu de deux chevaux le char eſt tiré par deux cerfs, comme ſur les médailles de la famille AXSIA, & dans la famille CREPEREIA deux hippopotames portent un Neptune ſur leurs queuës. Pluſieurs des médailles que nous appellons Conſulaires ſont des *bigats*.

BIGE. ſ. f. Chariot à deux chevaux, tiré par deux chevaux, attelé de deux chevaux. *Biga.* Quoique ces ſortes de mots ne ſoient pas dans l'uſage, & qu'il n'y ait que quelques ſçavans qui s'en ſervent en certaines rencontres, cependant ils ſont très-utiles, & épargnent des périphraſes. On s'eſt ſervi de celui-ci dans ce Dictionaire-ci, même au mot *Carriere*. Les *biges* & les quadriges étoient les chariots qui couroient dans la lice. Dans des tems plus anciens les *biges* étoient auſſi d'un uſage fort commun à la guèrre & dans les combats. Dans Homère, dans Héſiode, dans Virgile, tous les Héros combattent en *bige*, c'eſt à dire, dans un char traîné par deux chevaux. Il y a des *biges* ſur pluſieurs médailles,

ſur

ſur tout de celles qu'on nomme Conſulaires, ſur celles de Syracuſe, &c.

Ce mot eſt formé du Latin *biga*, qui ſe dit comme pour *bijuga*, & ſignifie, un Char qui a deux chevaux, ou autres animaux attachez à ſon joug, ou qui a un joug de deux animaux, de *bis*, & *jugum*, ou qui a un double joug, & probablement ce mot a paſſé par métaphore des voitures tirées par des bœufs, à celles qui étoient attelées de chevaux; ou bien les chevaux même dans les commencemens étoient enharnachez d'une eſpéce de joug, qui leur portoit ſur le garot, ou ſur le cou.

BIGEARE. Voyez BIZARE.

BIGERRIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Bigerro*, *Bigerrus*. Ancien nom des habitans du païs de Bigorre, dont M. de Marca s'eſt ſervi quelquefois; Bigordan, eſt celui qu'on donne aujourd'hui aux habitans de la même contrée.

BIGÉRIQUE, ou BIGERRIQUE. adj. m. & f. *Bigèrricus*. Les robes & les manteaux rudes & velus fabriquez d'une laine groſſière portoient anciennement le nom de *Bigerriques*, en conſidération du païs de Bigorre où ſe travailloit cette manufacture, comme l'on peut voir dans Sévère Sulpice, & dans Fortunat, qui témoignent que S. Martin acheta pour ſon uſage une cape *Bigèrrique*; car c'eſt ainſi que je veux la nommer, eſtimant que ces habillemens *Bigèrriques* pouvoient être ſemblables aux capes qui ſe fabriquent maintenant en Béarn d'une laine groſſière, pour défendre les pauvres gens contre le froid & les pluyes. DE MARCA. Paulin les appelle en Latin *Pellita Bigerra*; Sulpice Sévère, *Bigerrica veſtis brevis atque hiſpida*, *Bigerrica palla*; d'autres *Bigerra*.

BIGLE. adj. & ſubſt. maſ. & fém. Qui a les yeux tournez, qui ne peut regarder droit & fixement, qui eſt louche. *Strabo*, *diſtortis oculis*.

Ce mot vient de *obliquulus*, diminutif de *obliquus*. MÉN. D'autres le font venir de *binus oculus*, c'eſt-à-dire, œil double & qui regarde en deux endroits. COS.

BIGLE, eſt auſſi une eſpéce de chien de chaſſe qui vient d'Anglèterre, qui ſert pour les liévres & lapins.

BIGLER. v. n. Regarder en bigle, en louche. *Diſtortis oculis intueri*, *aſpicere*.

BIGNE. ſ. f. Tumeur, boſſe au front, qui vient par quelque coup reçu, ou par quelque chûte. *Tuber*, *tuberculum*. Il n'eſt pas du bel uſage.

BIGNET. ſ. m. Certaine pâtiſſerie qui ſe fait au Carnaval avec de la farine, des œufs, & des pommes, le tout cuit avec du ſain doux. *Artolaganus*. Quelques-uns dérivent ce mot par metathèſe de l'Hébreu *pinneq*, qui ſignifie *faire bonne chère à quelqu'un*. D'autres le font venir du vieux mot *bigne*, qui ſignifie enflûre ou tumeur, parce que les *bignets* ſont enflez.

On dit auſſi, Faire les *bignets*, quand on fait une cèrtaine collation en ce tems-là, où on ſert des *bignets*.

BIGORDAN, ou BIGOURDAN, ANE. ſ. m. & f. Qui eſt du païs de Bigorre. *Bigerrio* dans Céſar, *Bigerrus* dans Pline, & dans Paulin. Paulin écrivant à ſon Auſone parle avec mépris des habits des *Bigordans*, qu'il inſinuë avoir été faits de peaux de bêtes. DE MARCA. Le P. Monet prétend que les Béarnois font une portion des *Bigordans*, qu'il nomme *Bigordans* occidentaux, & les vrais peuples de Bigorre, *Bigordans* orientaux. I. DE M. de Marca n'eſt pas de ce ſentiment, non plus que Favyn. Vigénère corrigeant ſa prémière vèrſion, met en ſa table les Bigèrriones pour les Béarnois, à quoi il y auroit plus d'apparence, qu'à les prendre pour Bayone. Néanmoins ces Bigèrriones de Céſar ſont les *Bigourdans*. FAVYN, *hiſt. de Nav. p. 62. & 64.*

Bigourdan paroit meilleur que *Bigordan*; il eſt plus doux, & plus ſelon l'uſage de nôtre langue, qui change volontiers l'*o* en *ou*. Toulouſe, Bourdeaux, Bourdelois, Périgourdain, &c. & non pas Tholoſe, Bordeaux, Périgordain. Quelques-uns écrivent *Vigordan* parce que dans ces contrées voiſines d'Eſpagne, comme en Eſpagne, on ne met point de différence entre le *B* & l'*V* conſones. Mais il faut laiſſer cette prononciation aux *Bigourdans* & aux Gaſcons. On prononce & on écrit en François *Bigordan*.

LE BIGORDAN. ſ. m. C'eſt la langue que parlent les peuples du Bigorre.

BIGORNE. ſ. f. Eſpéce d'enclume qui aboutit en pointe, ſur laquelle on bat le fèr qu'on veut arrondir. *Incus bicornis*.

BIGORNEAU. ſ. m. Eſt une petite bigorne dont on ſe ſèrt ſur l'établi, elle a un bout rond & l'autre quarré.

BIGORNER. v. act. Forger le fèr en rond ſur la bigorne. *Ferrum rotundare*.

BIGORRE. ſ. m. Prononcez Bigôre. Païs de France en Gaſcogne, avec titre de Comté. *Bigerrones*, *Bigerri*; Auſone dit *Bigeritani*. Nos livres récens diſent *Bigorrenſis*, ou *Bigerrenſis Comitatus*. J'aimerois beaucoup mieux dire *Bigeritanus*, ou *Bigorritanus Comitatus*; puiſque ces mots ſe trouvent dans l'antiquité, & que *Bigorrenſis*, ni *Bigerrenſis*, ne s'y trouvent point. Le *Bigorre* eſt preſque tout dans les Pyrenées, qui le ſéparent de l'Arragon du côté du midi; il a le Béarn au couchant, l'Armagnac propre & l'Eſterac au nord, & les montagnes de l'Armagnac au couchant. Ce païs a la forme d'une courge de vin, dont la longueur qui eſt de 18 lieuës s'étend du midi au nord; la largeur eſt de 8 ou 10 lieuës. Le nom de la cité des peuples de *Bigorre* étoit tellement altéré dans les éxemplaires des Notices par quantité de divèrſes leçons corrompuës, que les Doctes ont eû de la peine à le remettre en ſa pureté, étant tantôt nommé *Turſambica Tralugorra*, & quelquefois Turſa. Mais les manuſcrits plus corrects, & de meilleure foi, lui baillent le nom de *Turba*, ou de *Tarba*; *Tarba ubi Caſtrum Bigorra*. Dans cette ville il y avoit un Château appellé *Bigorre*, comme les Notices l'aſſurent, qui a donné enfin le nom à toute la Cité; de ſorte qu'elle eſt nommée *Bigorre*, & non pas Tarbe, en l'accord des Rois Gontran & Chilperic chez Grégoire de Tours; & les Évêques Aper & Julien ont ſouſcrit au Concile d'Agde, & d'Orléans quatrième, en qualité d'Évêques de la Cité de *Bigorre*, & Amelius au ſecond de Mâcon comme Évêque de *Bigorre*, qui eſt la qualité que Grégoire de Tours lui donne. Le Tèrritoire ancien de la Cité avoit les mêmes limites que celui de l'Évêché, & n'étoit pas ſi étroit & reſſèrré, comme celui qui porte aujourd'hui le titre de Comté de *Bigorre*, qui a été diminué de la rivière Baſſe, de la Viguerie, du Mauvaiſin, & de la ville de S. Sever, de Ruſtan, & d'autres piéces qui en ont été détachées en divers tems. Voyez *Notitia utriuſque Vaſconia Auct. Arn. Oihenarto*.

Maty a fait *Bigorre* féminin. La *Bigorre*, dit-il, a été le païs des Anciens Bigerrons. Maty eſt un étranger, ou pour le moins un homme qui écrit en païs étranger, ſon autorité n'eſt pas d'un grand poids; mais M. de Marca en uſe de même dans ſon hiſt. de Béarn. Si de ce côté là, dit-il, la *Bigorre* a été expoſée à la raillerie, elle a un grand ſujet de gloire d'avoir nourri cet éxcellent Orateur & Poëte, Paulus Aetius, dont Auſone fait un état ſingulier. Il faut dire à cela que du tems de M. de Marca, & peut-être en Béarn, *Bigorre* étoit féminin, mais aujourd'hui il eſt maſculin, & M. T. Corneille a dit, Tarbe eſt la Capitale du *Bigorre*, qui a eû des Comtes dès le VIIe ſiécle. Il faut s'en tenir au ſentiment de cet Académicien, qui eſt en effet conforme à l'uſage.

BIGOT, OTE. adj. & ſ. Qui contrefait le dévot; qui prie Dieu par hypocriſie. *Simulator pietatis*. La cabale des *bigots* eſt fort dangereuſe.

> *Un bigot orgueilleux, qui dans ſa vanité*
> *Croit duper juſqu'à Dieu par ſon zéle affecté,*
> *Couvrant tous ſes défauts d'une ſainte apparence,*
> *Damne tous les humains de ſa pleine puiſſance.* BOIL.

Ce mot vient de l'Allemand *bey* & *Gott*, ou de l'Anglois *by God*, qui ſignifie *de par Dieu*. Cambden rapporte en ſa Bretagne, que les Normands ont été appellez *Bigots*, à cauſe que le Roi Charles donnant la Normandie avec ſa fille Giſſa à Rollon, les Courtiſans ayant avèrti ce Duc qu'il falloit qu'il baiſât les pieds de Charles en reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait, il répondit en Anglois, *No ſo by God*, c'eſt-à-dire, *Non par Dieu*. Auſſi-tôt le Roi & les ſiens en ſe moquant l'appellèrent *Bigot*: ce qui a paſſé aux autres Normands. Pluſieurs autres Hiſtoires & Chroniques rapportent la même chôſe. Voyez Paſquier. Originairement ce mot n'étoit pas odieux, & ſignifioit ſeulement, *de par Dieu*. Dans le procès de la Canonization de Saint Wernher, *Act. SS. April. T. I. p. 722.* on trouve *begutta* pour des filles dévotes. Il eſt du commencement du XVe ſiécle. Guillaume de Nangis récite que les Normands déſirant de ſe faire Chrétiens, s'écrièrent *Bigot*, *Bigot*. Le Père Thomaſſin, outre l'étymologie que nous venons de rapporter, donne celle que l'on trouve dans Étienne Guichard, qui dérive *bigot*, quand il ſe prend pour hypocrite, de l'Hébreu *bagad*, *tranſgredi*, *prævaricari*, *tranſgreſſer*, *prévariquer*.

BIGOT, ſe dit auſſi de ceux qui ont une ſupèrſtition & une dévotion outrée. *Superſtitioſus*. Les gens du menu peuple ſont fort *bigots*, ce ſont des eſprits foibles qui ſe font de vains ſcrupules ſur toutes chôſes.

BIGOT, en tèrmes de Marine, eſt une petite piéce de bois de différentes longueurs, percée de deux ou trois trous par où l'on paſſe le bâtard pour la compoſition du racage.

BIGOTÈRE. Quelques-uns diſent BIGOTELLE. ſ. f. Broſſe de poche enfèrmée dans un petit étui, qui ſert à retrouſſer la mouſtache de la barbe. *Scopula*. On en fait auſſi d'une piéce de cuir, dont on ſe bride la nuit pour tenir en état une barbe retrouſſée. La *bigotère* eſt fort peu en uſage préſentement; parce qu'il y a peu de perſonnes qui laiſſent aujourd'hui croître leur barbe. Les Amours tenoient, l'un la *bigotere*, l'autre le miroir,

&

& les autres les peignes d'écaille, à la pompe funèbre de Voiture. Saraz.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *bigotera*, & de *vigotes*, qui ſignifie de *grands crocs de barbe* retrouſſez en garde de poignard, comme on la porte en Eſpagne.

BIGOTERIE. ſ. f. Dévotion d'un bigot, qui eſt fauſſe, outrée ou ſupèrſtitieuſe. *Simulatio pietatis*, ou *ſuperſtitio*. Il y a des Sçavans qui vont juſqu'à l'idolatrie, & juſqu'à la *bigoterie*, pour l'antiquité, & qui chicanent l'honneur de toutes chôſes aux Modèrnes. S. Évr.

BIGOTISME. ſ. m. Profeſſion que l'on fait de la bigoterie.

BIGUER. v. act. Changer de main à la main, troquer but à but. *Permutare*. *Biguer* un cheval. *Biguer* une carte au jeu de hère.

BIGUES. ſ. f. Tèrme de Marine. Groſſes & longues piéces de bois qu'on paſſe dans les ſabords, ſoit pour ſoulever, ſoit pour coucher le vaiſſeau.

Bigues. On appelle auſſi de ce nom les mâts qui ſoutiennent celui d'une machine à mâter.

BIH.

BIHAI. ſ. m. Plante de l'Amérique, qui produit des branches aſſez ſemblables au plane. Elle jette des vèrges, ou jets, au milieu & autour deſquels ſont les feüilles, qui ſont aſſez grandes & aſſez larges, & dont les Indiens couvrent leurs maiſons. Ils s'en couvrent auſſi la tête quand il pleut, & des branches ils en font des corbeilles, ou paniers, mettant entre deux des feüilles de la plante, de ſorte qu'ils ne prennent point l'eau quand ils les y plongent. Ils appellent ces corbeilles, havas. Dans le beſoin ils mangent auſſi les racines des *bihais* les plus tendres; elles ſont blanches, tendres, & n'ont pas un mauvais goût. Elles reſſemblent aſſez à la partie tendre du jonc qui eſt dans la terre, mais elles ſont meilleures. Ramuz. T. III. p. 112.

BIHOUAC. Voyez Bivouac.

BIJ.

BIJON. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Les Païſans donnent ce nom à la térébenthine, dont on ſe ſert communément, & qu'on tire par inciſion des ſapins, des pins, & des meléſes en Dauphiné. *Terebinthina reſina*. Cependant ce nom convient proprement à la térébenthine qui découle en été ſans inciſion des mêmes arbres. M. Pomet dit que le mot de *bijon* n'eſt en uſage que parmi les Lyonnois, qui vendent le *bijon* pour le baume blanc du Pérou, en quoi cependant il avoüe qu'ils ne font point [illegible] au public, parce que le *bijon*, qui eſt découlé ſans aucune inciſion durant les grandes chaleurs, a autant de vèrtu que le véritable baume blanc du Pérou.

BIJOU. Quelques-uns diſent BIGEOU. ſ. m. Ce qu'on donne ordinairement aux femmes, ou aux enfans, pour les divèrtir, ou pour les parer. *Gemma, lapilli, monilia, & alia id genus pretioſa ornamenta*. Cette femme a des *bijoux* de prix, garnis de diamans, des ouvrages de filigrane.

Borel dérive ce mot de *bis* & de *joye*; Ménage de *bis joculum*.

Bijou, ſe dit auſſi de toutes les petites curioſitez qui ornent une chambre, ou un cabinet.

On dit auſſi d'une femme jeune & belle, que c'eſt un joli *bijou*.

BIJOUTERIE. ſ. f. C'eſt la profeſſion de ceux qui font commèrce de bijoux & de pièrres précieuſes. *Pretioſæ cujuſcumque ſupellectilis commercium*. Mais en ce ſens *bijouterie* n'eſt pas en uſage: il faut dire *joüaillerie*. Vaug. *Rem. Nov.* *Bijouterie* ne peut donc paſſer qu'en lui donnant un ſens plus général & plus étendu qu'à *joüaillerie*. Ainſi *bijouterie* ſera le commèrce de toutes ſortes de petites curioſitez propres à orner ou les perſonnes, ou les cabinets.

BIJOUTIER. ſ. m. Celui qui fait trafic de toutes ſortes de bijoux, & de curioſitez. *Qui gemmas, monilia, pretioſa vaſa & alia id genus vendit*. Les *Bijoutiers* prennent la S. Loüis pour le jour de leur fête, & ne font qu'un corps avec les Orfévres. On eſt reçû *Joüaillier-bijoutier* au Châtelet devant le Procureur du Roi, & cela après avoir fait trois ans d'apprentiſſage.

Bijoutier, ſe dit auſſi d'un Curieux qui n'a dans ſon cabinet que de petites piéces, ou d'un prix médiocre. *Supellectilis pretii alicujus dominus*. Cet homme n'a ni Rubens, ni Pouſſins, ni grands tableaux, ce n'eſt qu'un *Bijoutier*.

BIL.

BIL. ſ. m. C'eſt un mot Anglois qui eſt devenu François par l'uſage que le Gazetier en fit pour la prémière fois, dans la Gazette du mois de Juin de l'année 1685. Il ſignifie un papier contenant les propoſitions qu'on veut faire paſſer par les Chambres du Parlement d'Anglèterre, pour les repréſenter au Roi, & en faire

un Acte, c'eſt-à-dire, un Réglement ou une Loi. *Rerum edicto vel lege ſanciendarum libellus*. Dreſſer un *Bil*.

Ce mot en Anglois s'écrit par deux *ll*. *Bill*. De là vient qu'en France on le moüille. Il a encore d'autres ſignifications dans cette langue, comme celle d'obligation, cédule, & comme nous diſons, billet, celle d'Ecriteau, celle de Lettres du Prince accordées pour differens effets, &c. mais nous n'avons reçu que celle qu'on vient d'expliquer.

BILAN. ſ. m. Tèrme de Banque. C'eſt un petit livre que les Marchands ou Banquiers portent ſur eux, où d'un côté ils écrivent leurs dettes actives, & de l'autre leurs dettes paſſives. *Peculiaris ac privatus codex nominum*. *Bilan*, ſelon M. Bornier dans ſes Notes ſur l'Ordonnance de 1673. eſt en uſage ſeulement à Lyon, à cauſe des foires, & il eſt le même en abrégé que le grand livre qui doit, ſuivant l'Ordonnance, contenir tout le négoce des Marchands, leurs lettres de change, leurs dettes actives & paſſives, & les deniers employez à la dépenſe de leur maiſon.

Ce mot vient du Latin *bilanx*, parce que ce livre leur ſert à *balancer* leurs gains & leurs pèrtes. Il leur ſert auſſi au virement des parties. Les Marchands de Lyon appelloient ci-devant *Bilan des acceptations*, un petit livre qu'ils portoient ſur la place, où ils écrivoient toutes les lettres de change tirées ſur eux; & leur acceptation n'étoit autre chôſe que de mettre à côté de la lettre qu'ils avoient enregîtrée dans leur *bilan* une croix, qui ſignifioit *acceptée*. S'ils vouloient délibérer ſur l'acceptation, ils mettoient un *V*, qui ſignifioit *vuë*. Et s'ils ne le vouloient point accepter, ils mettoient *S. P.* qui ſignifioit *ſous proteſt*. Mais depuis l'Ordonnance de 1667. il ne ſe fait plus d'acceptation que par écrit.

On appelle l'entrée & l'ouvèrture du *bilan*, le ſixiéme jour du mois des payemens, juſqu'à la fin duquel on fait le virement des parties, où les Marchands écrivent chacun de leur côté les parties virées.

On appelle auſſi *bilan* ou *balance*, l'arrêté ou la clôture de l'inventaire d'un Marchand, où on a écrit vis-à-vis tout ce qu'il doit, & ce qui lui eſt dû. Un Marchand après ſa faillite, pour s'accommoder avec ſes créanciers, leur doit préſenter un *bilan*, qui contienne l'état au vrai de ſes affaires. Si un Négociant qui a accoutumé de porter *bilan* ſur la place, ou autre pour lui, ne s'y rencontre pendant le tems du payement, il eſt réputé avoir fait faillite.

BILBAO. ſ. m. Ville d'Eſpagne dans la Biſcaye, dont elle eſt Capitale. *Bilbaum*. Quelques-uns la prennent pour la *Flaviobriga* de Ptolémée. D'autres diſent qu'elle ne fut fondée qu'en 1300 par Dom Diégo Lopes de Haro. Elle eſt à l'embouchure de la rivière de Nerio, ou d'Ibaycaval, & ſon port, qui eſt un des meilleurs d'Eſpagne, eſt celui que les Anciens appelloient *Amanus portus*.

BILBILIS. ſubſt. fém. *Bilbilis*. Ancienne ville des Celtibères dans l'Eſpagne Tarragonoiſe ſur le Xalon. C'eſt Calatayud ſelon Villeneuve; Xiloa, ſelon Varrius, & Baubula à demi lieuë au deſſous de Calatayud, ſelon Maty. *Bilbilis* a été la Patrie de Martial.

BILBOQUET. ſ. m. Jeu d'enfans fait d'un bâton creuſé en rond par les deux bouts, au milieu duquel eſt une corde, où une balle de plomb eſt attachée. Ils la jettent en l'air, & la reçoivent alternativement dans ces deux concavitez. *Crepundia*. Le journal de Henri III. nous apprend que ce Prince portoit quelquefois un *bilboquet* à la main, dont il ſe joüoit. On a appellé ironiquement un nombril, un *bilboquet*. Guy Patin appelloit des gens que la fortune avoit fort élevez, Les *bilboquets* de la fortune. Vign. de Mar.

Bilboquet, eſt auſſi un tèrme de Doreur, & ſignifie un petit morceau de bois quarré où eſt attaché un morceau d'étofe fine, pour prendre l'or & le mettre dans les endroits les plus difficiles, comme dans les filets quarrez; dans les gorges, & dans les autres endroits creux.

Les Ouvriers appellent en tèrmes de Maçonnerie, *bilboquet*, tout petit quartier de pièrre, détaché d'un plus gros morceau.

BILE. ſ. f. Humeur jaune & âcre, qui eſt dans le corps des animaux. *bilis*. Le réceptacle de la *bile* eſt une petite veſſie, ſituée au deſſous du foye. Un dégorgement de *bile*, quand il n'eſt pas trop violent, eſt fort bon pour la ſanté. La meilleure partie de l'eſprit de cet homme eſt dans ſa *bile*, puiſqu'en remuant cette humeur, on éveille ſa vivacité. Cos. Il y a deux ſortes de *bile*, la *bile jaune*. *Bilis lurida, flava*. Et la *bile noire*, qu'on nomme autrement *melancolie*. *Atra bilis*. On appelle *Bile* porracée, celle qui eſt verdâtre & de couleur de porreau, *porracea bilis*.

On diſtingue encore deux ſortes de *bile*; l'une ſubtile, qui eſt portée par les conduits biliaires dans la véſicule, qui la dégorge enſuite dans les inteſtins; & l'autre qui eſt groſſière, laquelle ayant été ſéparée par les glandes du foye qui ſont aux extrémitez des rameaux de la veine porte, eſt portée par de petits canaux dans le cholidoque,

cholidoque, & de là dans le canal commun, où l'une & l'autre ſe rencontrent, & vont de compagnie ſe rendre dans les boyaux. Il y a des Modèrnes qui prétendent que la *bile* ſubtile eſt apportée dans le fond de la véſicule par trois endroits différens, & que même elle eſt compoſée du mélange de trois *biles* différentes. La prémière eſt celle qui y eſt apportée par les conduits biliaires, c'eſt celle dont nous venons de parler. La 2ᵉ eſt celle qui y eſt portée par un conduit que Blaſius appelle ſingulier, & qu'il dit ſe gliſſer entre deux tuniques pour s'inſérer dans le fond de la véſicule. Il aſſure qu'il a une valvule qui permet à la *bile* d'en ſortir, & qui empêche qu'elle ne regorge dans le même conduit. Et la 3ᵉ ſuivant Malpighi eſt celle qui eſt filtrée & ſéparée par les glandules qui ſont entre les deux tuniques de la véſicule. DIONIS. La *bile* étant un diſſolvant très-puiſſant, elle achève de briſer dans les prémiers inteſtins les parties de l'aliment, qui ne l'avoient pas été ſuffiſamment dans l'eſtomac. ID. Quand la veine porte a reçu le ſang qui a été pouſſé par les artères dans la rate, l'épiploon, le méſentère, & les inteſtins, elle ſe diviſe en pluſieurs rameaux dans le foye, où le ſang laiſſe un ſuc âcre qu'on nomme *bile*. TAUVRY. *P. I. C. 9.* où il décrit la ſituation de la *bile* dans le foye. Voyez FOYE.

Borelli, Médecin Néapolitain, dans un ouvrage intitulé *De motu Animalium*, prétend qu'une partie de la *bile* qui eſt épanchée dans les inteſtins rentre dans les veines méſaraïques, & ſe mêle avec le ſang de la veine porte, pour ſe cribler de nouveau dans le foye. Voilà une circulation particulière qu'il donne à la *bile* dans le bas ventre. Si la *bile* n'étoit qu'un excrément, & qu'elle n'eût ſon conduit dans les inteſtins que pour être évacuée avec les impuretez du bas ventre, la nature auroit dû mettre ce conduit dans les gros boyaux, & non pas au commencement des grêles, où la plus grande partie ſe mêlant avec le chile, eſt portée dans le ſang. DIONIS. Le canal commun de la *bile* eſt formé par la jonction du cholidoque & du pore biliaire. ID. Tous les animaux ont de la *bile*. Les pigeons & beaucoup d'autres animaux qui n'ont point de véſicule du fiel, ne laiſſent pas d'avoir de la *bile*, leur foye ſe trouvant amer. ID. La *bile*, qui eſt peut-être une des principales cauſes de la ſoif, quand elle ſe mêle au ſuc ſalivaire, eſt extrêmement amortie par tous les aigres. TAUVRY.

Ce mot vient du Latin *bilis*, que quelques-uns font venir du Grèc *βία*, *violence*; parce que les bilieux ſont ſujets à la colère. Les autres font venir ce mot de *bullire*, *bouillir*.

BILE, ſignifie figurément, La colère. Un Satirique décharge ſa *bile* ſur le papier. Il eſt aiſé d'émouvoir la *bile* des Poëtes, & des Auteurs.

Nôtre Muſe ſouvent pareſſeuſe, & ſtérile,
A beſoin pour marcher de colère, & de bile. BOIL.

BILEDULGÉRID. ſ. m. Grand païs d'Afrique, qui s'étend depuis l'Égypte juſqu'à l'Océan Atlantique. Il a la Barbarie au nord, & le Saara au midi. *Biledulgeridia*. Le *Biledulgérid* eſt enfèrmé entre le 22ᵉ & 32ᵉ degré de latitude, & entre le 5 & 60 de longitude. Ce païs étoit autrefois la demeure des Gétules, & en partie des Garamantes. La partie du *Biledulgérid* qui s'étend depuis la frontière de Biſcara juſqu'à l'Iſle des Gelves porte particulièrement le nom de *Biledulgérid*.

Ce mot, *Biledulgérid*, vient du nom que lui donnent les Arabes, *Beled-Algerid*, qui ſignifie *Contrée infructueuſe*, *ſtérile*, telle qu'eſt en effet le *Biledulgérid*, ou bien *Contrée des Baſilics*; & en effet Maty remarque qu'il eſt plein de ſerpens & de ſcorpions très-vénimeux. Marmol dit au contraire que ce nom ſignifie païs des dattes. La plus grande partie du *Biledulgérid* portoit autrefois le nom de Numidie. Voyez Marmol. L. VII. c. 1. & c. 53.

BILHOM, ou BILHON. ſ. m. *Bilhomum*. Ville de France dans la baſſe Auvèrgne.

BILIAIRE. adj. m. & f. Qui ſert ou qui a rapport à la bile. *Biliarius*, *a*. Tèrme de Médecine & d'Anatomie, qui ſe dit ſur tout des vaiſſeaux deſtinez à contenir, ou à porter, ou à faire paſſer la bile, que l'on appelle vaiſſeaux *biliaires*. Des obſervations anatomiques touchant la ſtructure des vaiſſeaux *biliaires* ont découvert, qu'outre le rameau que Gliſſon, les Anatomiſtes du Collége d'Amſterdam, Blaſius &c. ont remarqué dans le col de la véſicule du fiel, il en ſort encore de ce même endroit d'autres plus conſidérables qui viennent de la ſubſtance du foye, ou du moins qui s'y répandent, & que même quelques-uns de ces rameaux ont communication avec le conduit hépatique.

On a trouvé dans un bœuf, dans un homme & dans un chien, les mêmes trous que les Anatomiſtes d'Amſterdam n'ont obſèrvez que dans un bœuf tout proche du foye. Ces trous ſembloient être autant d'embouchures de vaiſſeaux *biliaires*. On en a remarqué trois dans un chien, cinq dans un homme, & douze dans un bœuf, mais on n'en a auſſi quelquefois trouvé que huit. Dans un foye de bœuf où les parties ſe découvrent mieux que dans les petits ſujets, outre les autres conduits du canal de la véſicule du fiel qui ſe répandent dans la ſubſtance du foye, on a remarqué deux vaiſſeaux dont l'ouvèrture eſt plus grande, qui s'inſèrent au moins légèrement dans ſa ſubſtance. Ils panchent vèrs le conduit hépatique, & d'autres encore qui communiquent les uns dans les autres, & avec le conduit de la véſicule & celui du foye, & qui ont beaucoup de petites branches. Il y a dans les Journaux de Lipſik 1682. p. 20 & ſuiv. des Obſervations anatomiques ſur la ſtructure des vaiſſeaux *biliaires*, & ſur le mouvement de la bile.

BILIEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de bile. *Bilioſus*. Les gens d'une humeur *bilieuſe*, d'un tempérament *bilieux*, ſont plus propres pour la guèrre que pour l'étude. Les gens *bilieux ſont* colériques.

Toutes fois ſi jamais quelque ardeur bilieuſe,
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuſe. BOIL.

BILLARD. ſ. m. Moüillez les deux *ll* dans ce mot & dans les ſuivans. Jeu honnête, & d'adreſſe; on le joüe ſur une grande table, où on pouſſe des boules dans des blouſes, avec des bâtons faits exprès, & ſelon certaines loix, & conditions du jeu. *Ludus in quo ſuper oblongam menſam globulos incurvis clavis impellimus.*

BILLARD, eſt auſſi la grande table couvèrte d'étoffe, ſur laquelle on joüe & on pouſſe les billes dans les blouſes qui ſont ſur les coins & ſur les bords. *Menſa viridi inſtrata panno.* On fait auſſi des *billards* dans des places qu'on prépare exprès dans des jardins.

BILLARD, eſt auſſi le bâton recourbé avec lequel on pouſſe les boules. *Clava incurva.*

BILLARDER. v. n. C'eſt toucher ſa bille deux fois en joüant, ce qui fait un coup pèrdu. *Ictu gemino globulum trudere*, *ictum iterare*. Il a *billardé*, le coup ne vaut rien. *Billarder* ſe dit encore, lorſqu'on touche les deux billes avec le billard, *utrumque globulum clavâ percutere*.

BILLE. ſ. f. Eſt une boule d'yvoire, ou de bois, avec laquelle on joüe au billard. *Globus eburneus vel buxeus*. On dit, *faire une bille*; pour dire, la mettre dans une des blouſes qui ſont autour de la table. *Globulum in fundulam trudere*. On dit *doubler une bille*; pour dire, la prendre de plein, & la pouſſer de toutes ſes forces. *Globulum loco trudere*.

Ce mot vient du Latin *pila*.

On dit provèrbialement, que deux hommes ſont *billes pareilles*, qu'ils ſont ſortis d'une affaire *billes pareilles*; quand ils n'ont point remporté d'avantage l'un ſur l'autre.

BILLE, eſt auſſi un bâton pointu qui ſert aux Emballeurs pour ſèrrer les cordes de leurs ballots, & à ſèrrer les charges des mulets. *Sarcinatoris clava*.

Autrefois le mot de bille ne ſignifioit qu'un *bâton*: ce que témoignent les mots de *biller*, & de *débiller*, dont on uſe encore ſur les rivières; pour dire, Attacher la corde du bateau aux *billes*, ou bâtons qui ſont au bout des traits des chevaux qui tirent.

Ce mot vient de *billus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *gros bâton*, ou une *petite maſſuë*. Cependant Borel veut que *bille* ſignifiant un bâton, vienne de *vilis*, c'eſt-à-dire, chôſe vile.

BILLE, ſe dit auſſi d'une piéce d'étoffe qui lie les deux bouts d'une chappe d'Égliſe ſur le devant.

BILLE D'ACIER, eſt un morceau quarré & marqué d'un fèr doux & écumé, qu'on prépare en ſorte qu'il lui reſte un grain menu. Il vient de l'acier en *bille*, d'autre en pain.

BILLE, Tèrme de Marine. Il ſe dit d'un bout de menu cordage, où il y a une boucle & un nœud. Son uſage eſt de tenir le grand écoüet aux prémiers des grands haubans, lorſqu'il ne ſert pas.

BILLE, Branche d'arbre, ou plutôt vèrge coupée par les deux bouts pour planter. *Talea*, *clavola*, *clavula*.

BILLEBARRER. v. act. Mettre pluſieurs couleurs différentes & peu convenantes ſur un habit, ſur des meubles. *Variare*. Le vèrd & le bleu ſont des couleurs qui *billebarrent* un habit. Cela s'eſt dit originairement des habits des bouffons, & des maſques, qui les rendoient extravagans par pluſieurs bandes ou barres de couleurs qui choquent la vûë. Les anciens Chevaliers mettoient auſſi de ces piéces ſur leurs habits, pour leur ſèrvir d'ornement; & c'eſt de là que ſont venuës les *billettes* du Blâſon.

BILLEBARRÉ, ÉE. part. & adj. *Variatus*.

BILLEGOH. ſ. m. Arbre de la baſſe Éthiopie, haut & épais, & dont les Médecins du païs ſe ſèrvent. DAPPER.

BILLER. v. act. Tèrme de Navigation. C'eſt, Attacher à une courbe de chevaux la corde qui ſert à tirer les batteaux ſur les rivières. *Alligare*. Le contraire eſt *débiller*, quand on la détache. Au paſſage des ponts & des pertuis il faut *biller* & *débiller*.

Billeʀ, eſt auſſi un tèrme d'Embaleur, qui ſignifie, Sèrrer avec la bille. *Stringere*. *Biller* un balot.

BILLET. ſ. m. Petit écrit, petite lettre qu'on envoye pour apprendre ou négotier quelque chôſe. *Schedula*. La mode eſt venuë d'écrire par *billets* ſans ſignature ni ſouſcription, au lieu des lettres de cérémonie.

Ce mot vient de *billetus* diminutif de *billus*, qui a été fait de l'Allemand & de l'Anglois *bill*, qui ſignifie la même chôſe. Ménage. D'autres le dérivent de *libellus*. Dans la baſſe Latinité on a dit auſſi *billa*. Du Cange le dérive de *pittacium*, qui étoit chez les Anciens une *tablette* préparée avec de la poix, que les Grèes appellent *πίττα*, qui ſervoit à écrire des cédules ou *billets*, qu'on a appellez au commencement *pillets*. Il peut venir du Grèc *βιβλίδιον*.

Billet, ſe dit auſſi des poulets qu'on envoye à des maîtreſſes. *Schedula amatoria*. *Billet* doux. *Billet* galant. *Billet* tendre.

Billets d'entèrremens. *Scheda funebris*. *Billets* de Charlatan, ſont des imprimez qu'on donne pour ſemondre des entèrremens, ou pour annoncer le logis & la ſcience d'un Opérateur: ce qui ſe dit auſſi de ces petits écrits circulaires par leſquels on fait aſſembler les gens d'un même corps, ou qui ſont intéreſſez en une même affaire; ce qui s'appelle *faire courir le billet*.

Billet, ſe dit auſſi de toute écriture privée par laquelle on s'oblige à quelque payement, ou on fait la reconnoiſſance de quelque chôſe: *Chirographi cautio*, *ſyngrapha*. D'ordinaire tous les biens, les effets des Marchands, conſiſtent en *billets*, ils n'ont point d'immeubles, ni de rentes. Toutes les Négociations de la Place du Change ſe font par *billets*, par lettres de change & reſcriptions. Il ne peut pas nier que je ne lui aye donné ce dépôt, j'en ai ſon *billet*. Voyez Change. Par l'Ordonnance de 1629. toutes promeſſes, le nom du créancier en blanc, ou rempli depuis qu'elles ont été faites, ſont déclarées nulles.

Billet de change. On connoit ce que c'eſt qu'un *billet de change*, par l'article XXVII. de l'Ordonnance de 1673. qui porte qu'aucun billet ne ſera réputé *billet de change*, ſi ce n'eſt pour lettres de change qui auront été fournies, ou qui le devront être. Il n'y a que deux ſortes de *billets* qu'on appelle *billets de change*: la prémière, quand il porte valeur reçûë en lettre de change, c'eſt-à-dire, lorſque les banquiers & négocians fourniſſent à un autre négociant des lettres de change pour les lieux dans leſquels il a beſoin d'argent, & que pour la valeur de ces lettres il donne ſon *billet* de payer pareille ſomme au tireur. La deuxième eſt quand les *billets* portent, *Pour laquelle ſomme je promets fournir lettres de change ſur telle ville*. Ces *billets* ont le même privilége que les lettres de change, & les *billets* pour lettres de change fournies; celui au profit de qui ſont faits ces ſortes de *billets* de lettres de change à fournir, ou ceux au profit de qui les ordres ſeront paſſez, peuvent contraindre le débiteur à les lui fournir, & au refus lui faire rendre l'argent qu'il a reçu, & lui faire payer ce qu'il coûteroit pour avoir leur argent par lettres de change dans les lieux déſignez par leurs *billets*. Bornier, *dans ſes notes ſur l'Ordonnance de* 1673.

Billet pour lettres de change fournies, doit faire mention de celui ſur qui elles ont été tirées, qui en aura payé la valeur, & ſi le payement a été fait en deniers, marchandiſes, ou autres effets, à peine de nullité. Ordon. *de* 1673.

Billet pour lettres de change a fournir, doit faire mention du lieu où elles ſeront tirées, & ſi la valeur en a été reçûë, & de quelles perſonnes, à peine de nullité. Ordon. *de* 1673. Le formulaire d'un *billet de change pour une lettra à fournir* ſe conçoit en ces tèrmes: *J'ay reçû comptant de tel la ſomme de tant, pour laquelle je promets lui fournir lettre de change payable à lui, ou à ſon ordre, en telle ville, en ces prochains payemens de tel mois. Fait, &c.* Bornier, *dans ſes notes ſur l'Ordonnance de* 1673. Les *billets* de monnoye ont commencé à avoir cours en 1704. on jugeoit alors qu'ils tenoient lieu de deniers comptans.

Billets de l'Épargne, ſont des ordonnances, mandemens, ou reſcriptions données à recevoir ſur les Tréſoriers de l'Épargne, qui n'ont point été acquittées & qui ſont ſurannées. *Reſcriptum ad quæſtores ærarii*.

En ce dernier ſens on dit, faire courir le *billet*; pour dire, Négocier un *billet*, ou chercher de l'argent à emprunter par le moyen des Notaires, Courtiers de change, ou autres perſonnes.

Billet, ſe dit auſſi de certains petits bulletins ou papiers roulez qui ſervent pour donner des ſuffrages dans une élection. *Suffragium*. Il a donné ſon *billet* en faveur d'un tel aſpirant à cette charge. On le dit auſſi en tèrmes de Blanque, ou de Lotterie. Il a eû un bon billet à cette blanque, à cette lotterie, un *billet* noir où il y avoit un bénéfice.

En ce ſens on dit que des ſoldats tirent au *billet*, *Sorte ducere*, quand de pluſieurs ſoldats qui ſont coupables d'une même faute on n'en veut punir qu'un pour donner l'exemple; & pour cela on les fait tirer au ſort, & on punit celui qui a tiré le *billet* noir.

Billet, ſe dit auſſi des marques & paſſeports qui ſe donnent pour avoir la liberté de paſſer ou d'entrer en quelque lieu. *Commeatus*. En tems de peſte il faut prendre un *billet* de ſanté au lieu d'où on ſort. Le Magiſtrat, ou le Conſeil de ſanté des lieux ſains éloignez de dix ou douze lieuës du lieu peſtiféré, ou plus loin, ſelon la grandeur du mal, donnera des *billets* de ſanté à ceux qui en partiront pour aller ailleurs. De la Mare. Celui qui aura un *billet* de ſanté prendra un certificat au bas de tous les lieux où il aura dîné, ou couché, & la même chôſe ſera obſervée à ſon retour. Id. On prend les *billets* aux portes pour faire paſſer du bétail debout à travers la ville. On n'entrera à cette cérémonie que par *billets*. On obtient des *billets* pour entrer aux Ballets du Roi, aux Comédies. Les Officiers de ville donnent des *billets* aux ſoldats pour leur aſſigner leur logement.

BILLETTE. ſ. f. Petite enſeigne en forme de barillet, qu'on met aux lieux où on doit péage, pour apprendre aux voituriers qu'il ne faut pas paſſer ſans payer le droit, ſoit au Roi, ſoit aux Seigneurs qui ſont chargez d'entretenir les chemins.

Billette, en tèrmes de Blaſon, eſt une piéce ſolide dont on charge l'Écu, qui eſt faite en forme de quarré long. *Scheda*. Il y a des *billettes* de métal, & d'autres de couleur. Lavardin porte d'or à onze *billettes* d'azur, 4. 3. 4. On appelle *Billettes couchées*, ou *renvèrſées*, quand leur plus long côté eſt couché par tèrre ſur l'Écu, & le plus petit à plomb. C'étoient anciennement des piéces d'étoffe d'or, d'argent ou de couleur, plus longues que larges, qui ſe couſoient par intervalle ſur les habits pour leur ſervir d'ornemens, qu'on a tranſportées depuis ſur les Écus. Les *billettes* ſont auſſi des marques de franchiſe qu'on mettoit autrefois aux bornes des tèrres.

Billetté, adj. m. Tèrme de Blaſon. On appelle un Écu *billetté*, celui qui eſt chargé de billettes. *Scuti area ſchedis inſperſa*.

Billeté, ée. en tèrmes de Négoce, c'eſt une épithéte qu'on donne aux marchandiſes, ſur leſquelles on a mis des billets, ou des étiquéttes qui contiennent un numero, qui eſt relatif à ceux des livres, ou de l'inventaire du Marchand. *Inſcriptus*.

BILLEVESÉE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une *balle ſoufflée, pleine de vent*. *Folliculus*.

Billevesée, ſe dit figurément des paroles ou des chôſes vaines, qui n'ont aucune apparence ni ſolidité. *Nugæ, ſomnia, fabulæ*. C'eſt un donneur, un compteur de *billeveſées*. Cela ne ſe dit que dans le ſtile bas & populaire. Sottes *bileveſées*, pernicieux amuſemens, Romans, puiſſiez-vous être à tous les Diables. Mol. Chacun ſçait que c'eſt pure *billeveſée*. Sar.

BILLON. ſ. m. C'eſt un tèrme particuliérement affecté aux monnoyes. *Nummi forfice inciſi, & iterùm conflandi*. Il ſignifie, Toute matière d'or, ou d'argent, qui eſt alliée, c'eſt-à-dire, mêlée au deſſous d'un certain degré, & principalement de celui qui eſt fixé pour la fabrication des monnoyes; comme maintenant que la fabrication des loüis d'or eſt fixée à 22 carats, & des loüis d'argent à 11. deniers, le *billon d'or* eſt celui qui eſt à 21 carats; & le *billon d'argent*, celui qui eſt au deſſous de dix deniers. Il y a deux ſortes de *billon d'argent*, l'un nommé *haut billon*, qui eſt à dix deniers, & au deſſous juſqu'à cinq; & l'autre *bas billon*, qui eſt au deſſous de cinq deniers. Voyez Bouteroüe, *Rech. Cur. des Monn. de Fr. p.* 144. & Boizard, *Tr. des Monn. P.* 1. *C.* 3.

Il eſt défendu à tous Mèrciers, Billonneurs, & autres perſonnes qui ne ſont point Orfévres, de vendre ni acheter aucun or, ni argent, ſi ce n'eſt par *billon*.

Billon, ſignifie auſſi toute ſorte de monnoye qui eſt décriée à quelque titre, & de quelque alloi qu'elle puiſſe être. *Nummi exauctorati*. En ce ſens on dit, qu'il faut envoyer la monnoye au *billon*; c'eſt-à-dire, qu'elle ſera fonduë & remiſe ſous les coins. Ordonner qu'elle ſera miſe au feu pour *billon*.

Billon, ſe dit auſſi de la menuë monnoye de cuivre, comme ſont liards, doubles, &c. *Nummi ærei*.

Billon, ſignifie auſſi, le lieu où l'on porte la monnoye décriée, légère ou défectueuſe, pour la refondre, & en recevoir la juſte valeur, comme ſont les Bureaux du Change, ou de la Monnoye. *Officina liquandis ac reficiendis nummis*. Porter au *billon*. Envoyer au *billon*.

Billon, eſt auſſi du bas argent qu'on affine avec la caſſe d'Orfévre comme l'autre argent, mais ſans eau forte.

Ménage dérive ce mot de *binio*, qui ſignifie un *denier*. Covarruvias, de *vellus*, à cauſe que les Romains marquoient leurs monnoyes de cuivre de la figure d'une brebis. Nebriſſenſis le dérive de *vilis*. Borel de *villon*, ou de *guillon*, qui ſignifioit autrefois *tromperie*; d'où vient qu'on donna ce nom à un vieux Poëte nommé François Corbeüil, à cauſe de ſes friponneries. Mais Bouteroüe le dérive du Latin *bulla*, qui a ſignifié autrefois des *ſceaux*, & des *matrices* qui ſervoient à former les coins des monnoyes; & c'eſt ainſi que les appelle Harménopule. Du Cange croit qu'on l'a ainſi

ſi nommé, à cauſe que c'eſt *aurum aut argentum in maſſam ſeu* billam, *i. baculum, conflatum, nec dum purgatum.*

BILLON, ſe dit figurément & dans le ſtile comique, de tout ce que l'on n'eſtime point, de tout ce que l'on rejette. *Res vilioris pretii.* Hors de Paris, je mets tout au *billon*; pour dire, de toutes les Villes de France, je n'eſtime que Paris. Lorſque l'on fit recherche de la nobleſſe, & que l'on examina les titres de ceux qui ſe diſoient Gentilshommes, on dit que la nobleſſe avoit été miſe au *billon*.

BILLON, terme de Vigneron. C'eſt une verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts ſeulement. *Palmes brevior.* Ne laiſſez qu'un *billon* ſur ce ſep. Cela ſe pratique ſur tout à l'égard du raiſin blanc, tel qu'eſt le meûnier, & autres, qui maillent toujours plus près que le raiſin noir. LIGER. On ne croit pas que ce terme ſoit en uſage, ou du moins fort commun, ailleurs qu'en Bourgogne, d'où étoit Liger; il y a de fort grands vignobles où on ne l'a jamais entendu dire.

On ne voit pas d'où ce nom eſt venu en ce ſens, ſi ce n'eſt peut-être que les vignerons ayent dit *billon* pour un diminutif de Bille, qui ſignifioit autrefois bâton. *Billon* eſt un petit bâton, un bois court.

BILLONNAGE. Trafic illicite de celui qui billonne. *Nummorum exauctoratorum commercium.* Le *billonnage* eſt un crime qu'on recherche, & qu'on punit, comme celui de fauſſe monnoye.

BILLONNEMENT. ſ. m. Action de billonner. *Monetæ inciſio & conflatura.* POMEY.

BILLONNER. v. n. qui eſt pris en bonne & mauvaiſe part. Il ſignifie proprement, Recueïllir les eſpéces décriées & envoyées au billon; ce qui étoit autrefois permis à certaines perſonnes prépoſées pour cet effet. *Obnoxiam forſici monetam conflaturæ gratiâ conquirere.* Mais il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, & ſignifie, Trafiquer de monnoye de billon; ſubſtituer des eſpéces défectueuſes en la place des bonnes. Profiter indûëment ſur les eſpéces au préjudice des Ordonnances. BOIZ. *Obnoxiam forſici monetam commercii gratiâ colligere.* L'Ordonnance en a fait un crime, qui peut être commis en pluſieurs façons. 1°, Lorſqu'on achete, ou qu'on change la monnoye pour moins qu'elle ne vaut, pour la remettre à plus haut prix, ſoit dans le même lieu, ſoit dans une autre Province. 2°, Quand les Receveurs payent en des eſpéces moindres, ou plus légéres qu'ils ne les ont reçûës, ou quand ils payent en eſpéces qu'ils font valoir à plus haut prix que celui de l'Ordonnance. 3°, Quand les Changeurs remettent dans le commerce des eſpéces défectueuſes, étrangères, & décriées. 4°, Quand on choiſit les eſpéces plus peſantes pour les vendre aux Orfévres ou Changeurs qui les fondent. 5°, Et généralement quand on profite ſur le prix de la monnoye. Boizard rapporte neuf différentes manières de *billonner*, à prendre ce mot en mauvaiſe part. Voyez Tr. des Mon. P. II. c. 5.

BILLONNER. v. act. Terme d'Agriculture, & de Vigneron. C'eſt ne laiſſer que des *billons*. Couper les verges de la vigne courts, & ne leur laiſſer que trois ou quatre doigts de long. *Palmites breviſſimos amputando facere, breviores amputare; plurimùm decurtare.* Taillons cette vigne, & ne faiſons que la *billonner*. LIGER. On le dit quelquefois abſolument comme s'il étoit neutre. On a toujours coutume de *billonner* dans la vallée d'Aillan. LIG.

BILLONNEUR. ſ. m. Celui qui ſe mêle de billonner. *Monetæ forſici obnoxiæ conquiſitor.* Les *Billonneurs* étoient autrefois des perſonnes prépoſées par le Roi pour recueïllir les eſpéces décriées, & miſes au billon. Du tems de Charles VI. en 1385. ces *billonneurs* tenoient leur boutique dans la ruë aux Feurres le long du Cimetière S. Innocent; & cette place s'appelloit le *Billon*. Maintenant on appelle *Billonneurs*, ceux qui font un trafic illicite d'argent, en profitant ſur la valeur des eſpéces. On les punit comme une eſpéce de faux monnoyeurs.

BILLOS. ſ. m. Ce ſont des droits & impoſitions qu'on léve ſur le vin en Bretagne, comme les vingtiéme, onziéme, quatriéme, &c. ſoit que le Roi les léve, ſoit quelques Seigneurs, ou Villes par octroi & conceſſion.

BILLOT. ſ. m. Groſſe piéce de bois d'un ou de deux pieds de haut, & plus longue que large, difficile à remuer, ſur laquelle on coupe quelque choſe, ou on l'y attache. *Brevior ligni truncus.* Ainſi la piéce de bois, ſur laquelle les Boiſſelliers & les Tourneurs travaillent, s'appelle un *billot*. Celle ſur laquelle on poſe une enclume, s'appelle encore un *billot*. Celle que l'on met ſous les pinces ou leviers pour mouvoir quelque fardeau, s'appelle auſſi un *billot*. Celle ſur laquelle on coupe en pluſieurs lieux la tête aux criminels, s'appelle encore un *billot*. Enfin, on appelle un *billot* ce qui ſert aux Serruriers pour tourner les rouleaux.

Ces mots de *bille*, *billard*, & *billot*, viennent du Latin *billus*, qui ſignifie un *bâton*.

BILLOT, eſt auſſi un bâton que l'on met le long des flancs des chevaux neufs, qu'on améne d'Allemagne, & qui ſert à les conduire à la file les uns des autres.

BILLOT, on appelle auſſi de ce nom, une ſorte de ſouricière, qui eſt en effet comme un petit *billot*, où il y a des trous; & du fil d'archal, pour attraper les rats, & les ſouris.

BILLOTS, en termes de Mer, ſont des piéces de bois courtes qu'on met entre les fourcats des vaiſſeaux pour les garnir en les conſtruiſant.

On dit proverbialement, J'en mettrois ma tête ſur le *billot*; pour dire, j'en ſuis bien aſſuré; j'en gagerois ma tête à couper.

BIM.

BIMAUVE. ſ. f. Terme de Botanique. C'eſt une eſpéce d'Althée. *Althea, Hibiſcus.* Quelques-uns donnent ce nom de *Bimauve* à la guimauve. Voyez ce mot.

BIMBELOT. ſ. m. Petit joüet d'enfant, comme poupée, moulinet, caroſſe, ou autre petite machine de carte ou de bois qui eſt propre à réjoüir les enfans. *Crepundia.*

BIMBELOTIER. Quelques-uns diſent BIMBLOQUIER. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend, ou qui fait des *bimbelots*. *Crepundiorum opifex.* Il y a à Paris de riches Marchands *Bimbelotiers*.

BIN.

BINAIRE. adj. m. & f. *Binarius.* Le nombre *binaire* eſt compoſé de deux unitez. En Muſique, la meſure *binaire* eſt celle qu'on bat également dans le lever & dans le baiſſer de la main.

BINARD. ſ. m. Chariot ayant quatre groſſes roûës d'égale hauteur, avec un plancher de groſſes piéces de bois ſur leſquelles on tranſporte des colonnes ou des pierres d'une groſſeur extraordinaire. *Carrus.*

BINDELLES (on dit auſſi BIDELLE) ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit d'une ſorte de manches anciennes. Couſant mes manches à *bindelles*.

BÎNEMENT. ſ. m. Action de Bîner. Seconde façon que l'on donne à la vigne. *Vineæ repaſtinatio.*

BÎNER. v. act. Terme d'Agriculture. Donner un ſecond labour, une ſeconde façon aux terres, aux vignes, qu'on appelle *Binement. Vineam repaſtinare.* Les anciens appelloient ces ſecondes façons *binalia*, & on dit *Iterare agrum* dans le même ſens. Je *binerai* demain cette terre. Il eſt tems de *biner* les vignes. LIG.

BÎNER. Terme de Jardinage, eſt la même choſe que béquiller. C'eſt quand avec un outil de fer emmanché, & ayant deux dents renverſées, on ſerfoüit ou ſerfoüette les pois, les féves, les laitues, les chicorées, &c. c'eſt-à-dire, qu'on y fait une manière de petit labour, qui ne fait qu'ameublir la terre autour de chaque pied, ſans l'arracher, ou le bleſſer. LA QUINT. C'eſt une ſeconde façon qu'on donne à ces légumes.

BÎNER. v. n. Terme d'Égliſe, qui ſe dit quand un Prêtre a la permiſſion de dire deux Meſſes en un jour. *Eodem die binas Miſſas dicere.* Son Évêque lui a permis de *biner*.

BINET. ſ. m. Bout de chandelle qu'on léve ſur le haut du chandelier, afin qu'il ſe conſume tout à fait. *Candelæ ima pars.* C'eſt un avâre qui a donné le bal, où les bougies étoient ſi courtes, qu'il a fallu faire *binet*.

BINET, ſe dit auſſi d'un petit morceau de laiton plat, délié, & large comme un écu blanc, avec une queuë que l'on met dans la bobéche du chandelier. Au milieu de ce petit morceau de laiton, il y a une pointe de fer, où l'on fiche le bout de la chandelle qui reſte à brûler, afin que rien ne ſe perde; & c'eſt ce qu'on appelle *faire binet*. On fait auſſi des *binets* de fer blanc. Un Auteur, qui a critiqué Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, prétend que le mot de *binet* ne ſe dit qu'en ce dernier ſens, & nullement pour ſignifier le bout de chandelle que l'on met ſur le haut du chandelier pour le faire conſumer tout-à-fait: cependant l'invention de faire *binet*, pour épargner les bouts de chandelle qui reſtent à brûler, a été miſe en uſage fort longtems avant qu'on eût imaginé la petite machine dont on vient de donner la deſcription. Si donc Meſſieurs de l'Académie ont fait en cela quelque faute, c'eſt ſeulement en ce qu'ils ont oublié cette ſeconde ſignification du mot de *binet*.

BINI. ſ. m. Terme de Cloître, qui ſe dit d'un Moine qu'un Supérieur donne à celui qui veut ſortir pour l'accompagner, & n'aller pas ſeul. On applique ce vers à ces deux compagnons.

Hos brevitas ſenſus fecit conjungere binos.

BINOCLE. ſ. m. Terme d'Optique. C'eſt une lunette à longue vûë qui eſt double; c'eſt-à-dire, deux tuyaux joints enſemble, par leſquels on peut obſerver un objet éloigné par les deux yeux en même tems. Il a été inventé par le Père Rheita Capucin d'Orléans qui en a écrit dans ſon livre intitulé *Oculus Henoc & Eliæ*; & depuis a été renouvellé par le Père Chérubin Capucin, qui en a écrit un grand volume en l'année 1678.

BINOCULAIRE. adj. Qui ſert aux deux yeux. Le P. Chéru-

bin s'eſt ſervi de ce tèrme dans ſon traité de la viſion parfaite. Aſtrocope *binoculaire*.

BINOME. ſ. m. Tèrme d'Algébre. C'eſt un nombre produit de l'addition de deux nombres, ou grandeurs incommenſurables. *Binomius*. Quand il y en a trois, on l'appelle *trinome*: quand il y en a quatre, *quatrinome*; quand il y en a pluſieurs, *multinome*. Cela vient de ce que ces grandeurs doivent ſe nommer de noms différens. Il faut obſerver que quand on ajoûte des nombres ou grandeurs commenſurables parmi des incommenſurables, on ne les compte point pour leur faire changer le nom de *binome* ou *trinome*, &c. L'*apòtome* eſt la différence qu'il y a entre ces ſommes ajoûtées. Euclide en traite dans ſon dixiéme livre des Élémens, & enſuite tous lès Algébriſtes. Chez les anciens on appelloit *binomes*, ceux qui avoient deux noms. Voyez les nouveaux Elémens des Mathématiques par M. Preſtet.

BIO.

BIOCOLYTE. *Byocolita, æ.* On appelloit *Biocolytes* dans l'Empire Grèc certains officiers, ou ſoldats, qui étoient obligez d'empêcher les violences qui ſe commettoient dans l'Empire. Les *Biocolytes* étoient autrefois à peu près ce que ſont aujourd'hui les Archers de nos Maréchauſſées. Le nom de *Biocolyte* vient de deux mots Grècs, βία, *vis*, violence, & κωλύω, *impedio*, *j'empêche*. L'Empereur Juſtinien ſupprima les *Biocolytes*. Voyez Boulenger.

BIOGRAPHE. ſ. m. Auteur qui écrit des vies, ou de Saints, ou d'autres. M. l'Abbé Chaſtelain s'eſt ſervi de ce mot pour éviter d'uſer ſi ſouvent d'une périphraſe, mais il n'eſt point en uſage. Il vient du Grèc βίος, *vita*, & γράφω, *ſcribo*; mot à mot *vita* ou *vitarum ſcriptor*.

BIOUAC. Voyez BIVOUAC.

BIP.

BIPENNE. ſ. f. *Bipennis*. M. Moreau de Mautour a employé ce tèrme dans ſon diſcours préliminaire ſur les Amazônes, pour ſignifier la double hache qui étoit l'arme ordinaire dont uſoient ces femmes guèrrières. Ce n'eſt autre chôſe que le mot Latin, auquel il a donné une tèrminaiſon Françoiſe. Je ne crois pas qu'on trouvât ce tèrme dans aucun autre Auteur; mais ce ſont de ces libertez que l'on ſe permet quelquefois dans des diſcours d'érudition, & que l'on ne doit point ſe donner ailleurs. Ainſi dans une diſſertation ſur les médailles de l'Iſle de Ténédos, on pourroit peut-être dire à l'exemple de M. Mautour, qu'elles ont au revers une *bipenne* avec ce mot, ΤΕΝΕΔΙΩΝ &c. Mais après tout je crois que les Vaugelas, les Patru, les Regnier, Des Marais, les Fénelons, les Bouhours, diroient plûtôt une double hache, qu'une *bipenne*.

BIQ.

BIQUE. ſ. fém. *Capra*. Ce mot ſe dit dans quelques Provinces de France, & principalement en Champagne, pour marquer la femelle du bouc; mais à Paris ce mot eſt inconnu, & on dit une chévre.

Le Père Thomaſſin dérive le mot *bique*, & bouc, de βίκκη, qu'on trouve dans Héſychius, pour ſignifier une chévre.

BIQUELAR. ſ. m. Tèrme de Relation. Cuiſinier du Divan d'Alger. *Coquus*. Les Janiſſaires, que les Algériens appellent Oldachis, après avoir été quelque tems ſimples ſoldats, ſont faits *Biquelars*, autrement Cuiſiniers du Divan, qui eſt le prémier degré pour monter aux grands offices ſuivans. Ces *Biquelars* ſont ceux qui dans les Caſſeries, aux Garniſons, aux camps, & aux armées, ont ſoin d'apprêter à boire & à manger aux Officiers & aux Chefs principaux de la Milice d'Alger. De *Biquelars* ils deviennent Odabachis, c'eſt à dire, Caporaux des Compagnies, ou Chèfs de quelque eſcadre de ſoldats. DAN. *hiſt. de Barb.*

BIQUET. ſ. m. Tèrme de Monnoye. C'eſt une ſorte de Trébuchet, dont on ſe ſert pour peſer. *Nummaria trutina.*

BIQUER. ſ. m. Chevreau. Le petit d'une chévre.

BIQUETER. v. act. C'eſt ſe ſervir du Biquet pour peſer. *Appendere.*

BIQUETER. Ce mot ſe dit des chévres. Voyez BICQUETER.

BIR.

BIRAMBROT. ſ. m Mot corrompu du Hollandois. Il ne ſe dit qu'en riant, à l'exemple de Scarron, qui a dit: Adieu mon cher mangeur de *Birambrot* & de tartines, revenez vous mettre au beurre de Vanvre. Le *Birambrot* eſt une ſorte de ſoupe qu'on fait avec de la bière, du ſucre, de la muſcade, & quelquefois avec du beurre & du pain.

Ce mot eſt compoſé de *bier*, *bière*, & *broot*, *pain*.

BIRE. Tèrme de pêche. Engin ou inſtrument d'Oſier pour prendre des poiſſons. Il eſt défendu dans le tems de fraye par le VIIIe Article de l'Ordonnance des eaux & forêts.

BIRETTE. ſ. f. Sorte de bonnet que portent les Novices chez les Jéſuites, pendant leur Noviciat. *Biretum*. Ce bonnet vient d'Italie, auſſi bien que le nom, qui cependant vient encore de plus loin, & qui ſe trouve dans la vie de S. Henri Évêque d'Upſal & Martyr, *Act. Sanct. Jan. T. II. p.* 250. Les Bollandiſtes remontent même encore plus haut dans le IIe T. du mois de Mars p. 241. & il leur paroît que *birettum* eſt un diminutif de *birrhum*, que l'on trouve parmi les noms des habits Saints, ou Sacerdotaux, dès le tems de S. Cyprien. Ils ajoutent que ce nom vient de la couleur rouge foncé que cet habit avoit, & qu'en Grèc il ſe nommoit πύῤῥον, dont les Latins firent *birrum*, en changeant le π en *b*. Dans le même ouvrage Tome I. de Mai p. 340. F. *biretum* eſt diſtingué de *galerus*, & les Bollandiſtes diſent que *biretum* eſt un bonnet quarré. Aujourd'hui ce qu'on appelle *birette* eſt rond. C'eſt l'ornement de tête que les hommes portoient en France il y a 200 ou 502 ans, comme il paroit par les anciens tableaux & nos anciennes tapiſſeries.

Quoique le *birrus*, ou *birrum*, fût un habit du corps, & non pas un habillement de tête, ſon diminutif *birette* a pû ſe donner à un ornement ou habillement de tête, parce qu'autrefois il étoit joint à l'habit & en faiſoit partie, que le *byrrus*, ou *byrrum* étoit un habillement qui couvroit non ſeulement la tête, mais auſſi les épaules, d'où vient que quand on en retrancha la partie d'en bas qui couvroit les épaules, gardant ſeulement la partie d'en haut qui couvroit la tête, comme il étoit appetiſſé, on ne lui donna plus pour nom que le diminutif de *birrus*, ou *birrum*, & on l'appella *birette*, ou *barette*; car on dit auſſi *barette*, mais aujourd'hui il ſignifie autre chôſe, comme on le peut voir à ſa place.

BIRGITTE. Voyez BRIGIDE.

BIRON. ſ. m. *Biranium*. Ville de France dans le Périgord, qui a donné ſon nom à la Maiſon de *Biron*.

BIS. adj. Ce mot eſt purement Latin, & ſignifie, Deux fois, en François. On s'en ſert en Muſique pour marquer la répétition d'un couplet, ou d'un vers, d'une chanſon, qu'il faut faire par deux fois.

BIS, ſe dit en tèrmes de Pratique, lorſqu'on paraphe des piéces, ou des feüillets d'un Régiſtre, & qu'on en cotte deux de même nombre, on met à tous les deux *bis*.

BIS, ſe dit auſſi à la Chambre des Comptes, lorſqu'il y a un double emploi, ou qu'il y a deux quittances rapportées pour une même partie qui ne valent que pour une; on met ſur l'une & l'autre *bis*; & quelquefois un *bis capit*, quand on eſt payé deux fois d'une même partie.

On appelle auſſi en tèrmes Eccléſiaſtiques un *Biſcantando*, une pèrmiſſion qu'on donne à certains Curez de dire deux Meſſes, pour déſſervir deux Cures en des lieux ruinez où il n'y a pas moyen d'entretenir deux Prêtres.

BIS, ISE. adj. Qui eſt entre le blanc & le noir. *Cibarius, ſecundarius panis*. Les liévres qu'on veut tranſporter ſe consèrvent mieux en pâte *biſe*. Ce blé eſt trop *bis*. Cette farine eſt trop *biſe*. Les pauvres, & ceux qui vivent dans l'auſtérité, ne mangent que du pain *bis*.

On appelle du pain *bis-blanc*, celui qui eſt mitoyen entre le pain de fine farine de froment, & le pain *bis* où il y a du ſon & du ſeigle.

On dit auſſi d'une perſonne, qu'elle a le teint *bis*, qu'elle eſt *biſe*, pour dire, qu'elle n'a pas ce grand éclat, cette vivacité de blancheur qui ſeroit à déſirer. Mais cela ne ſe dit qu'en riant, & dans le ſtile comique.

BISACRAMENTAUX. ſ. m. & pl. Hérétiques qui ne reconnoiſſent que deux Sacremens, le Baptême & la Céne, ou l'Euchariſtie. Ce mot eſt compoſé de *bis*, qui dans la compoſition ſignifie deux, & de *Sacramentum*. Pratéole a forgé ce mot, & quelques Auteurs François s'ent ſont ſervis, mais l'uſage ne l'a point reçu.

BISANCE, ou plûtôt BYZANCE. ſ. m. *Byſantium*. Voyez BYZANCE, car c'eſt ainſi qu'il faut écrire, & M. Corneille lui-même, qui écrit *Biſance*, a cependant écrit dans le même article *Byzas*, & *Bizantius*; ce qui eſt d'autant mieux, qu'il faut diſtinguer cette ville d'une autre ville de Thrace, ſelon Prolémée, ou de Macédoine, ſelon Étienne de Byzance, & dont j'ai vû une médaille, avec cette inſcription, ΒΙΣΑΝΘΗΝΩΝ.

BISAYEUL, EULE. ſ. m. & f. Tèrme relatif. Qui eſt père ou mère d'un grand-père, ou d'une grand-mère, ou d'un ayeul ou ayeule. C'eſt le troiſiême degré de parenté dans la ligne aſcendante avec les petits-fils. *Proavus*. Chacun de nous en particulier ne peut douter que ſon père, ſon ayeul, ſon *biſayeul*, ne crûſſent comme croyent les Catholiques. Ce *Biſayeul* étoit très-certain que ſon *biſayeul* avoit cru de même. PELISS. La Céremonie de la béatification de S. François de Borgia, faite à Madrid, fut particulièrement remarquable, en ce que le corps du Saint fut ſuivi dans toutes les

différentes proceſſions par quarante ſix Seigneurs, qui le reconnoiſſoient pour leur ayeul, pour leur *biſayeul*, ou pour leur triſayeul, dont il y en avoit quatorze Grands d'Eſpagne P. VARY.

BISCACHO. ſ. m. Sorte d'animal du Pérou, dont la chair eſt ſemblable à celle de nos lapins, & qui a la queuë longue comme celle d'un écureüil.

BISCAPIT. ſ. m. Mot Latin, devenu François ſeulement dans le ſtile de la Chambre des Comptes. C'eſt l'action de celui qui prend deux fois ce qu'il ne devoit recevoir qu'une. La peine du *biſcapit* eſt la reſtitution du quadruple.

BISCAYE. ſ. f. *Biſcaia, Viſcaia, Cantabria.* Province d'Eſpagne bornée au nord par la mèr de *Biſcaye*, au couchant par les Aſturies; par la vieille Caſtille au midi, & par le païs de Guipuſcoa au levant. Bilbao eſt Capitale de la *Biſcaye*. La *Biſcaye* a été anciennement la demeure des Cantabres, ſelon quelques-uns; ſelon d'autres la *Biſcaye* a été habitée anciennement par les Autrigons, vers le levant; & par une partie des Cantabres propres vers le couchant. La *Biſcaye* eſt abondante en bois, en fruits ſauvages, & en pommes, dont ils font de la *Sidra*, ou du cidre; en vin, en millet, en noix, en chataignes, en raiſins, en mines de fèr, d'acier, de plomb. La mèr de *Biſcaye*, *mare Cantabricum*, eſt la partie de l'Océan Atlantique qui baigne la côte Septentrionale de l'Eſpagne. La *Biſcaye* Françoiſe, *Biſcaia*, ou *Cantabria Gallica*, c'eſt le païs des Baſques. Nous avons en Eſpagnol un *Epitome* des Seigneurs de Biſcaye par Antonio Navarre. La Nouvelle *Biſcaye*, c'eſt une Province de l'Audiance de Guadalajara, dans le Mexique. Voyez *Arn. Oihenarti Notitia utriuſque Vaſconiæ.*

BISCAYEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Biſcaye, natif originaire de Biſcaye. *Cantaber.* Catel dans ſon hiſt. de Languedoc écrit *Biſcoyn*. Larrey dans ſon hiſtoire d'Angleterre T. II. p. 373. a écrit *Biſcain* avec quelques anciens, & Mary dit *Biſcain*, les *Biſcains*. L'un & l'autre eſt maſ. Il faut dire avec M. Corneille *Biſcayen*, qui ſe prononce *Biſcaien*. Les *Biſcayens* ſont affables, agiles, vifs, courageux; mais ſujets à la colère. T. CORN. Les filles *Biſcayennes* vont tête nuë, & ſe coupent les cheveux, parce que ſelon la coutume du païs les vièrges ne doivent pas les porter longs, ni être voilées. Quand elles ſont mariées elles ſe couvrent la tête d'une toile jaune, qui fait au deſſus du front une eſpèce de corne, qui s'élève en pointe. Cet habillement de tête ſemble approcher de celui de quelques anciens Eſpagnols & montagnards. ID. Les *Biſcayens* ont eû des Comtes, ou Gouverneurs, envoyez par les Rois d'Oviedo & de Léon juſqu'en 859. Les *Biſcayens*, au rapport de Botero, prétendent que le Roi, qui ſe nomme ſeulement Seigneur de Biſcaye, doit entrer dans leur païs avec un piéd déchauſſé. ID. M. De Tillemont ſemble éviter ce mot. Il dit toujours, les peuples de Biſcaye. Il eſt cependant François & en uſage.

BISCOTIN. ſ. m. Pâte cuite avec du ſucre, qu'on met ſur table au deſſert. *Placenta.* Pour faire des *biſcotins* il faut prendre une demi-livre, ou une livre de ſucre, ſuivant la quantité que vous en voulez faire, le faire cuire à la plume, prendre une demi livre ou trois quarterons de farine, la jetter dans le ſucre cuit, la remuer proprement pour la mettre en pâte; mais il ne faut plus la mettre ſur le feu, il faut la dreſſer ſur une table, ou ſur une planche avec un peu de ſucre, la pétrir proprement, puis la piler dans le mortier avec un blanc d'œuf, un peu d'eau de fleur d'orange, un peu de muſc & d'ambre, ſi l'on en veut; la bien piler, & le tout incorporer, & la bien pétrifier comme de la pâte fèrme. Enſuite on la met par petites boules, comme les petits pains de citrons. Après l'on a une poêlée d'eau boüillante ſur le feu, on les jette dedans; ils vont d'abord au fond; & quand ils viennent deſſus il faut les lever avec une écumoire, & les faire égouter, les dreſſer, ſi faire ſe peut, ſur des feüilles de fèr blanc, ſinon ſur du papier, & les mettre dans le four pour les faire cuire, & leur faire prendre une belle couleur. CHOMEL.

BISCUIT. ſ. m. Pain fort deſſéché par une double cuiſſon, d'où il eſt appellé *biſcuit*, pour le garder long-tems, & particulièrement ſur la mèr. *Panis nauticus, buccellatum, buccellum.* Le *biſcuit* eſt bon à tremper dans le vin d'Eſpagne. La ſoute eſt le lieu où on garde le *biſcuit* dans les vaiſſeaux. Le *biſcuit* pour les voyages de long cours ſe cuit quatre fois, & on le fait ſix mois avant l'embarquement. Le *biſcuit* qu'on charge ſur les vaiſſeaux du Roi, eſt de farine de froment épurée de ſon, & de pâte bien levée. On appelle faire du *biſcuit*, lorſqu'on va faire ſa proviſion de *biſcuit*, comme on dit, Faire de l'eau, & Faire du bois.

BISCUIT, ſe dit auſſi en tèrmes de Teinture. Il eſt défendu aux Teinturiers de faire aucun *biſcuit*, ni faux noir, c'eſt-à-dire, entre deux galles, vieille & neuve.

BISCUIT, Eſt auſſi une pâtiſſerie friande faite avec de la plus fine farine, des œufs & du ſucre; on y met auſſi de l'anis & de l'écorce de citron. *Copta dulciaria.* On les fait cuire au four dans des moules de fèr blanc, ou de papier. Il y a auſſi des *biſcuits* de Carême faits ſans œufs avec de la pâte d'amandes; des *biſcuits* de conſerve de roſes, de citron, de grenade, &c.

Les Maçons appellent *biſcuits* les pièrres de chaux qui reſtent dans le baſſin, après que la chaux eſt détrempée.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas s'embarquer ſans *biſcuit*; pour dire, entreprendre une affaire ſans avoir les moyens, ou les proviſions néceſſaires, & convenables.

BISE. ſ. f. L'un des vents cardinaux. Il eſt froid & ſec. Il régne dans le fort de l'hyver, & ſoufle entre l'Eſt & le Septentrion. *Aquilo, Boreas.* La *biſe* eſt un vent très-dangereux ſur la Méditerranée. Il s'appelle *Nord* ſur l'Océan, & *Tramontana* en Italien, chez les Anciens *Boreas, Aparctias.* C'eſt un air froid qui gêle les vignes, qui ſéche les fleurs. Comme tombe une fleur que la *biſe* a ſéchée, dit Malherbe.

Lipſe dérive ce mot de l'Allemand *biſa*, qui ſignifie *tourbillon de vent*; & dit que *bieſen*, & *biiſen* ſignifient en Flamand, *être fort agité*. Le P. Pezron le tire du Celtique *bis*.

BISE, Eſt auſſi une petite miche de pain bis blanc qu'on donne aux écoliers. *Biſe* eſt auſſi le nom d'un certain poiſſon qui approche fort du ton. *Amia.* ROND.

On dit provèrbialement qu'un homme a été frappé du vent de *biſe*, pour dire qu'il eſt ruiné, qu'il lui eſt arrivé quelque mauvaiſe fortune.

BISEAU. ſ. m. Endroit du pain où il n'y a pas de croûte, ce qui arrive lorſque les pains ſe touchent dans le four en cuiſant. *Panis pars mollior*, & dans la baſſe Latinité, *biſellus*. Ceux qui ont de mauvaiſes dents demandent du *biſeau*.

Quelques-uns le dérivent de *baiſeau*, c'eſt-à dire, le lieu par où les pains ſe baiſent. Mais Ménage le dérive de *bis*, dont il fait *biſus* & *biſellus*.

BISEAU, ſe dit auſſi en parlant de la taille des vèrres, des diamans, des pièrres précieuſes, des glaces de miroir, lunettes à facettes: c'eſt l'angle formé de leurs ſupèrficies qui ſe joignent. *Lingula angulata.* On voit les objets doubles, quand on les expôſe au *biſeau* des deux côtez.

On dit auſſi, qu'un ciſeau, ou qu'un fermoir de Menuiſerie eſt à deux *biſeaux*, lorſque le taillant eſt en forme de coin, & qu'il a un angle ou *biſeau* des deux côtez. *Obliquè angulata ferri acies.* Ce qui eſt coupé en talus ſur le dos d'un couteau, ou d'un raſoir, s'appelle auſſi *biſeau*.

BISEAU, Eſt auſſi un tèrme d'Orfévre & de Metteur en œuvre, & c'eſt ce qui tient & arrète la pièrre de la bague dans le chaton.

BISEAU, Parmi les Organiſtes, ſignifie un petit morceau d'étain, ou de plomb, qui couvre le tuyau, & qui aide au reſonnement de l'orgue.

BISEAU, ou *chamfrain.* C'eſt auſſi une ſurface inclinée, ou platebande, faite par l'arête rabatuë d'une piéce de bois équarrie. On dit taillé en chamfrain, ou en *biſeau*. On ſe ſert auſſi de ce tèrme dans la deſcription de certains fruits.

En tèrmes d'Imprimerie, on appelle *biſeau*, les morceaux de bois qui ſont en glacis qui ſervent à entourer les pages.

BISELLIAIRE. ſ. m. *Biſelliarius.* Ce nom ſe trouve dans une inſcription rapportée par Gruter p. MXCIX. n. 2. CN. PLAETORIO. VIVIRO. AUGUSTALI. BISELLIARIO. &c. Ce mot vient de *biſellium*, qui ſelon quelques-uns eſt la même chôſe que le Siége Curule, *Sella curulis*; & ſelon d'autres un ſiége plus grand, plus commode, plus honorable, qui ſe donnoit à certaines perſonnes aux ſpectacles, aux theâtres, & dans de ſemblables aſſemblées. Le droit d'avoir ce ſiége s'appelle ſur deux inſcriptions trouvées en Italie HONOR BISELLII, & par la dèrnière trouvée depuis quelques années, il paroit qu'au moins quelquefois on achetoit ce droit. L'*honor biſellii* étoit donc à peu près comme nous dirions en France *droit de fauteüil*; & les *Biſelliaires* feroient parmi nous ceux qui dans les aſſemblées auroient droit de fauteüil, tandis que les autres ſeroient debouts ou aſſis ſur des bancs, des tabourets, des pliants, ou de ſimples chaiſes. Ce que nous venons de dire, montre que Scaliger s'eſt trompé dans les Tables des Inſcriptions de Gruter, quand il met les *Biſelliaires* parmi les Artiſans, comme ſi c'étoient ceux qui faiſoient les ſiéges appellez *biſellia*, & non pas ceux qui, comme on l'a dit, avoient droit d'en avoir aux aſſemblées. C'eſt une remarque de Pitiſcus. Au reſte, ces grands ſiéges appellez *Biſellia*, étoient anciens. Varron en parle *De Ling. Lat. L. IV.* & dit que c'étoient des ſiéges une fois plus grands que les chaiſes ordinaires, ou bien deux ſiéges où deux perſonnes pouvoient tenir. C'eſt pour cela qu'ils étoient appellez *Biſellia*, comme qui diroit *double ſiége*.

BISER. v. n. Tèrme d'Agriculture. Devenir bis. *Nigreſcere, nigricare.* C'eſt une maxime chez les Laboureurs, que les blez *biſent* toûjours, & que quand on ne ſemeroit que du pur froment, il deviendra du méteil dans quelque tems.

BÎSET. ſ. m. Pigeon ſauvage plus petit que le ramier, qui a les piéds & le béc rouges. *Palumbus.* On fait de bonne ſouppe aux choux avec des *biſets.*

Belon & Jules Scaliger diſent qu'il a été ainſi nommé, à cauſe de ſa couleur noire ou *biſe.*

Quelques-uns l'appellent le *grand Biſet.* Il eſt un peu plus petit que les pigeons domeſtiques. Son pennage eſt de couleur de roüille, enfermé, approchant de la couleur des raiſins noirs. Ses plumes ſont ſi livides qu'elles en paroiſſent noires. On voit plus cet oiſeau en automne qu'en aucune autre ſaiſon. Le *Biſet* ne fait des petits qu'une fois l'an. Il a le béc entièrement rouge, long environ comme celui du pigeon privé, & pointu par le bout. Il a toute la tête, le ventre & les ailes cendrées, excepté les grandes pannes, qui ſont plus noirâtres, ſon vol eſt très-long & bien affilé, ce qui eſt cauſe qu'il fend l'air d'une grande vîteſſe. Il a le ſommet de la tête verdâtre, & mélangé de plumes noires. Sa queuë en approchant du croupion eſt cendrée, & noire dans le reſte. Ses pieds ſont rouges, rabotteux, & munis d'ongles noires. La fémelle a le béc & les pieds d'un rouge moins éclatant. L'on fait cas de la chair du *biſet*, & elle eſt plus délicate & plus ſèrrée que celle du pigeon.

Bîset, Eſt auſſi un pain bis-blanc qu'on donne aux écoliers pour leur déjeûner. Ils l'appellent auſſi une *biſe.* On dit auſſi un caillou *biſet* en parlant d'un caillou noirâtre.

BÎSETTE. ſ. f. Petite dentelle que font les Païſannes pour leur uſage, & qui eſt de peu de valeur.

BISLINGUA. ſ. fém. Tèrme de Botanique. C'eſt une eſpéce de *Ruſcus*, ou de Houx-frêlon. Elle eſt ainſi appellée, parce que du milieu de chacune de ſes feüilles il en ſort une autre plus petite, & qui a la même forme. On l'appelle autrement *Hyppogloſſum.* Mais ces mots *biſlingua*, & *Hyppogloſſum*, ne ſont point François. Voyez Laurier Alexandrin, qui eſt le nom François de cette plante; & ſous lequel on en parlera.

BISMUTH. ſ. m. C'eſt un corps minéral à demi métallique, compoſé de la prémière matière de l'étain qui eſt encore imparfait. On le trouve dans les mines de ce métal. Sa ſubſtance eſt fort dure, peſante, aigre & caſſante, & d'un grain gros, poli, blanc & éclatant. On l'appelle autrement *étain de glace*, parce qu'étant briſé, il fait voir pluſieurs petites ſubſtances polies comme une glace, & qu'il tient beaucoup de l'étain. On l'appelle auſſi *marchaſite* par excellence, à cauſe qu'il ſurpaſſe les autres en blancheur & en beauté. Il contiènt un ſel arſénical qui eſt dangereux à le prendre intérieurement. Son précipité eſt un magiſtère fort blanc, qu'on méle avec des eaux & des pommades pour en faire un fard qui embellit le teint des Dames, & qui guérit les altérations de la peau. On en tire auſſi des fleurs qui effacent les taches du viſage: ce qui fait qu'on l'appelle autrement *blanc de pèrle.* Voyez la façon de le faire dans Charras. Voyez encore la métallographie de Webſter.

Alonſo Barba dit qu'on en a trouvé depuis peu une mine en Bohême, & il le met au rang des métaux. Mais le *biſmuth* eſt proprement le régule de la pièrre appellée Cobalt, *Cobaltum*; pièrre d'où l'on tire l'arſénic, l'azur, le caffre & le *biſmuth.* M. Stalh, Médecin Allemand, a donné ſa préparation; il faut le conſulter pour être parfaitement inſtruit de cette matière.

On fait du *biſmuth* artificiel, en réduiſant l'étain en petites lames & petits morceaux, & en les cimentant par une mixtion de tartre blanc, de ſalpêtre, & d'arſénic ſtratiſié dans un creuſet à feu nud. On fait la même chôſe du zinch, ou zain, en mettant du plomb au lieu de l'étain, & un peu de calamine.

BISNAGUE. ſ. m. On dit auſſi Viſnague. Les *biſnagues* ſont les mouchets d'une plante qui croît en Turquie; il s'en trouve en pluſieurs endroits de France, & principalement au Jardin du Roi à Paris. Les perſonnes de qualité ſe ſèrvent de *biſnagues*, comme les Turcs, pour faire des cure-dents. Pomet.

BISNOW. Nom de Secte parmi les Banianes des Indes, qui ſont la Caſte des Marchands, dans laquelle il y a deux Sectes. Celle de *Biſnou*, & celle de Samarath. Ils reconnoiſſent un Dieu ſeul, qu'ils appellent *Ram Ram.* Ce nom pourroit venir de l'Hébreu רם, *Ram*, & ſignifie par conſequent *haut haut*, c'eſt-à-dire, en ſtyle de langues Orientales, *Très-haut.* Ils ne donnent point de Lieutenans à ce Dieu, comme fait la Secte de Samarath. Il fait tout par lui même, c'eſt-à-dire, qu'ils ne reconnoiſſent qu'un ſeul Dieu. Ils lui donnent cependant une femme. Ils parent leurs idôles de chaînes d'or, de colliers de pèrles, & de pièrreries. Ils chantent dans leurs temples des hymnes à l'honneur de ces idôles, & danſent au ſon des flageolets, des tambours, des baſſins de cuivre, &c. Les femmes de la Secte de *Biſnou* ne ſe brûlent point après la mort de leur mari, comme celles de la Secte de Samarath. Elles ſe contentent de ne ſe plus remarier. Peut-être que *Biſnou*, eſt la même chôſe que le Dieu Viſnou, dont nous avons parlé au mot Brama, & dont nous parlerons encore en ſon lieu.

BISON. En tèrmes de Blâſon, eſt la même chôſe que *buffle. Bos ferus.* Une tête de *biſon* couronnée.

BISQUE. ſ. f. Potage exquis fait de pluſieurs pigeons, poulets, béatilles, jus de mouton, & autres bons ingrédiens. *Catinus jurulenta pane, pullis, & exquiſitis fartilibus refertus.*

Ce mot en ce ſens vient de *bis cocta*; parce que la *biſque* ſe faiſant de pluſieurs béatilles, il en faut faire pluſieurs cuiſſons ſéparées & réitérées, avant que de lui donner la dernière perfection. Vive la France pour les ragoûts & pour les *biſques.* Main. Rien ne charme tant leur eſprit, que la *biſque* & la fricaſſée. Gomb.

> *Qu'eſt devenu ce teint dont la couleur fleurie*
> *Sembloit d'ortolans ſeuls & de* biſques *nourrie?* Boil.

On appelle *demie-biſque*, celle qui ſe fait à moindres frais, & où on ne met que la moitié des ingrédiens de la précedente.

On appelle *biſque de poiſſon*, celle qui ſe fait avec des hachis de carpes, leurs œufs & leurs laites, & avec des écreviſſes.

Bisque. Tèrme de jeu de Paume, eſt un coup que l'on donne gagné au joüeur qui eſt plus foible pour égaler la partie par cet avantage, & qu'il prend quand il veut une fois en chaque partie. *Quadrans pilarii quindenarii.*

Quelques-uns en ce ſens dérivent ce mot de *bis capit*, parceque d'ordinaire on la prend après un avantage qu'on vient de gagner, & ainſi on prend deux coups en même tems.

On dit auſſi dans ce ſens demi-*biſque*, pour un ſemblable avantage qu'on ne prend qu'une fois en deux parties ou en deux jeux.

On dit provèrbialement à un homme ſur qui on ſe vante d'avoir de l'avantage en quelque chôſe que ce ſoit, qu'on lui donneroit quinze & *biſque.* On dit auſſi, qu'un homme prend ſa *biſque*, quand il quitte ſon travail ordinaire pour ſe promener, pour ſe divèrtir, & ſur tout quand il le fait rârement, & ſans rien riſquer pour les affaires.

BISSAC. ſ. m. Sac double & tout d'une piéce qui a une ouvèrture par le milieu, & deux poches qu'on emplit des deux côtez. *Mantica.* Les *biſſacs* ſe peuvent mettre à l'arçon de la ſelle. Les Païſans portent ſur l'épaule un *biſſac* pour les néceſſitez de leur voyage. Il ne diffère de la *beſace*, qu'en ce qu'il eſt plus petit, & eſt fait ordinairement de cuir. On dit d'un homme ruiné, qu'il eſt au *biſſac.*

Ménage dérive ce mot du Latin *biſaccium*, qui ſe trouve dans Pétrone en la même ſignification. Nicod le dérive de *bis*, & de *ſaccus*, auſſi bien que beſace, c'eſt-à-dire, double ſac, ou deux ſacs s'entretenans, & le P. Monet l'appelle ſac à double fond. Les Bollandiſtes, *Act. Sanct. Mart. T. II. p. 756.* croyent qu'il ſeroit peut-être mieux de le tirer d'un ancien mot François, ou Teutonique, & de dire que *biſſac* ſignifie un ſac à mettre le manger, ou bid-ſac, *ſaccus mendicatorius*, ſac propre à mandier; car il n'y a, diſent-ils, que les pauvres, ou ceux qui vivent d'aumône, qui ſe ſèrvent de *biſſac*; cependant la prémière étymologie paroit ſans comparaiſon meilleure.

BISSE. ſ. f. Tèrme de blâſon, qui ſignifie un *ſerpent*, qui eſt la même chôſe que *guivre*, ou *vivre. Anguis.*

Ce mot vient de l'Italien *biſcia*, ſignifiant la même chôſe. Quelques-uns diſent que c'eſt à cauſe de ſon ſifflement, qu'on lui a donné ce nom. D'autres croyent qu'il peut venir du François *bis*, qui ſignifie *couleur cendrée & griſe*, comme on dit du blé *bis*, de la pâte *biſe*, & pain *bis*-blanc; parce que ces ſerpens ſont cendrez ordinairement.

BISSE. Voyez Bysse.

BISSEſTRE. ſ. m. Malheur; accident cauſé par l'imprudence de quelqu'un. *Calamitas.* Si vous laiſſez entrer cet étourdi, il fera quelque *biſſêtre* en la maiſon.

Ce tèrme eſt populaire, & eſt venu par corruption de *biſſexte*, parce que les ſupèrſtitieux ont crû que c'étoit une année malheureuſe. On ne s'en doit donc ſèrvir que dans le ſtile bas & comique, à l'éxemple de Molière, qui fait dire à un valet:

> *Hé bien ne voilà pas ton enragé de maître,*
> *Il nous va faire encor quelque nouveau* biſſêtre.

Voyez Biceſtre.

BISSEXTE. ſ. m. Tèrme de Chronologie. Année de 366. jours, qui arrive de quatre ans en quatre ans, à cauſe de l'addition qu'on y fait d'un jour qu'on inſère dans le mois de Février; pour remplacer les ſix heures que le Soleil employe à faire ſon cours châque année au delà de 365 jours. On appella ce jour-là *biſſexte*; parceque Céſar ordonna qu'il fût intercalé après le 25 de Février, qui étoit le 6 des Calendes de Mars; ainſi parce que l'on comptoit cette année-là deux fois le 6 des Calendes de Mars *biſſexto calendas*, on nomma *biſſexte* le jour qui étoit intercalé; & *année biſſextile*, l'année où cela arrivoit, *Intercalaris dies*, *Annus intercalaris.*

calaris. Les Grècs modèrnes ont auſſi adopté ce mot βίσεξτος, & βισέξτον, qui ſe trouve dans Anaſtaſe d'Antioche, & dans un Gloſſaire manuſcrit de la Bibliothéque du Chancelier Seguier.

Cependant les Aſtronomes, qui travaillèrent à la réformation du calendrier par les ordres du Pape Grégoire XIII. ayant obſervé que le *biſſexte* ajoûtoit en 4 ans 40 minutes plus que le ſoleil n'employe à retourner au même point du Zodiaque, ils ſuppûtèrent que ces minutes raſſemblées compoſoient un jour en 133 ans. Ainſi pour prévenir que cela ne changeât inſenſiblement l'ordre des ſaiſons, il fut arrêté que dans le cours de 400 ans l'on retrancheroit trois *biſſextes*. L'année 1700 n'a point été *biſſextile* par cette raiſon. Ammian Marcellin rapporte que l'Empereur Valentinien ne vouloit point ſortir le jour du *biſſexte* de Février, comme le croyant malencontreux. Voyez le mot An. Le P. Noris ſe ſert pour rectifier la chronologie de deux *biſſextes* qui ſont fixes, l'un en 222 par le cycle paſcal de S. Hippolyte, & l'autre en 364 par Ammien. Tillem.

BISSEXTIL, ile. adj. Épithéte de l'année où ſe rencontre le biſſexte. *Intercalaris*, *intercalarius*.

Ce mot vient de ce que les Romains comptoient deux fois le même jour de Février où l'on mettoit le biſſexte, *bis ſexto Calendas Martias*, ſix jours devant Mars.

BISTONIE. ſub. f. *Biſtonia*. Ancienne ville de Thrace, bâtie par Biſton fils de Mars & de Callirhoé, duquel elle prit ſon nom. De là la Thrace fut ainſi appellée *Biſtonie*, en Grèc & en Latin *Biſtonis*, & les Thraces ſi ſouvent dans les Poëtes *Biſtoniens*, *Biſtones*, *Biſtonii*.

BISTOQUET. ſ. m. Inſtrument de billard avec lequel on jouë à coup ſec, quand on craint de billarder. Le deſſus de la maſſe eſt prêſque rond, & la queuë fort relevée, *clava luſoria ſuperne rotunda*. On l'appelle *biſtoquet* par ironie, puiſqu'on s'en ſèrt pour ne pas toquer ou toucher deux fois la bille.

BISTORTE. ſ. f. Nom de Plante. *Biſtorta*. Ses racines ſont rougeâtres, charnuës, groſſes comme le pouce, tortuës, repliées ordinairement les unes ſur les autres & garnies de chevelu. Elles jettent des feüilles longues, reſſemblantes à celles de la Patience, mais plus petites & vèrtes en deſſus, blanches en deſſous. Leur tige eſt haute d'un pied environ, liſſes, arrondies, noüeuſes par intervalle, & garnies de quelques feüilles beaucoup plus petites que celles du bas de la plante. Chaque tige eſt ſurmontée d'un épi de fleurs purpurines, long d'un ou deux pouces, & fort ſerré. Chaque fleur eſt compoſée de cinq étamines, ſoûtenues par un calice fendu juſqu'à ſa bâſe en cinq quartiers purpurins. Le piſtile qui occupe le fond du calice, devient après que la fleur eſt paſſée, une graine à trois coins, brune, & renfermée dans une enveloppe fermée par le calice de la fleur. Son nom de *biſtorte* vient de deux mots, *bis torta*, deux fois tort. La racine de *biſtorte* eſt fort aſtringente, bonne pour les flux de ſang, pour les pèrtes, pour empêcher l'avortement, & on la recommande dans les fiévres malignes cauſées par une diſſolution de la maſſe du ſang.

BISTORTIER. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un inſtrument de bois, de figure cilindrique. Il y en a de différente longueur & groſſeur. On s'en ſèrt pour le mélange de pluſieurs compoſitions.

BISTOURI. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie qui eſt en forme de petit raſoir, qui ſert à couper, à faire des inciſions dans les chairs. *Novacula incurva*. On l'appelle *biſtouri*, parce qu'il eſt retourné. M. Huet croit que ce nom eſt formé de Piſtoie, ville autrefois renommée pour ſes ouvrages de fèr. *Piſtorienſis gladius*, ou *novacula*.

BISTOURNER. v. n. Qui ſe dit des chevaux, ou autres animaux à qui on tourne deux fois les teſticules, pour les rendre inhabiles à la génération. Autrefois on diſoit *beſtourner*, qui ſignifioit *renvèrſer*, *tourmenter*, *mettre en déſordre*. Voyez Bestourner.

BISTRE. ſ. f. Tèrme de Deſſinateur. C'eſt ainſi qu[redacted] Peintres & Deſſinateurs appellent de la ſuye cuite, & enſuite détrempée, qui leur ſert à laver leurs deſſeins. *Fuligo cocta ac diluta*. On s'en ſert auſſi en mignature. Il y a des Peintres qui au lieu de *Biſtre*, employent avec les traits de la plume, un peu de lavis fait avec de l'ancre de la Chine, d'autres de la ſanguine, & d'autres de la pièrre noire.

BIT.

BITHYNIARCHIE. ſ. f. *Bithyniarchia*. Nom du Sacerdoce de Bithynie, qui étoit peut être auſſi la prémiére Magiſtrature de cette Province. La *Bithyniarchie* éxemptoit de tutelle pendant qu'on étoit en charge.

BITHYNIARQUE. ſubſt. m. *Bithyniarcha*. Prémier Prêtre, ou prémier Magiſtrat de Bithynie. C'eſt ainſi qu'on diſoit Aſiarque, Boeotarque &c. Voyez Guther, *De Vet. jur. Pontif. l.* 28.

Ces deux mots ſont compoſez de Βιθυνία, *Bithynie*, & ἀρχὴ, commandement, magiſtrature, principauté.

BITHYNIE. ſubſt. f. Grande Contrée ou Royaume de l'Aſie mineure proche du Pont d'un côté, & de la Troade de l'autre, vis-à-vis la Thrace. *Bithynia*. La *Bithynie* s'appella d'abord Bébrycie, *Bebrycia*; puis *Migdonie*, *Migdonia*: enfin, elle prit le nom de Bithynus, un de ſes Rois. Claudien Liv. I. contre Eutrope v. 246. & d'autres encore, diſent que les Thynes, *Thyni*, peuples de Thrace, étant venu s'établir dans ce païs, il fut nommé *Bithynie*. Bochart, Chanaan Liv. I. ch. 10. tire ce nom de l'Hébreu בטן, *ventre*, d'où les Arabes ont fait באטן, pour ſignifier ce qui eſt intérieur, & il prétend que les Bithyniens furent ainſi appellez parce qu'ils occupèrent l'intérieur des tèrres, comme diſent Mela Liv. I. ch. 19. & Pline Liv. VI. ch. 32. Il prétend auſſi que les Bithyniens ſont une Colonie de Phéniciens, amenez là par Phoenix frère de Cadmus. D'autres diſent qu'ils ont pris leur nom de Bithynes, fils de Jupiter, & de Thrace fille de Titan, & qu'ils paſſèrent de Thrace en Aſie. Voyez Strabon Liv. VII. & X. Nicée fut capitale de *Bithynie*. Nous ne connoiſſons que trois Rois de *Bithynie*, Pruſias, dont il y a quelques médailles, & deux Nicomédes. J'ai vû quelques médailles dont l'inſcription eſt ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΝΙΚΟΜΗΔΟΥ. Les Turcs appellent aujourd'hui la *Bithynie*, Burſie, & Beſangial, ſelon quelques-uns. Corn. ou ſelon Maty Beſangil. Arrien avoit fait l'hiſtoire de *Bithynie* ſa patrie. Photius la cite ch. 58. p. 52.

BITHYNIEN, enne. ſ. m. & f. *Bithynus*. Qui eſt de Bithynie. Les *Bithyniens* étoient ſi riches que Pithyus Roi de ce païs fit préſent à Darius Roi de Pèrſe d'une plane d'or & d'une Vigne auſſi d'or. T. Corn.

BITORD. ſ. m. Tèrme de Marine. Menuë corde à deux fils, dont on ſe ſèrt pour faire des enflechures, pour amarrer, pour renforcer les manœuvres. *Funiculus*.

BITTES. ſ. m. Tèrme de Marine. Ce ſont deux piéces de bois élevées debout depuis le bas du fond de câle juſques à quatre pieds & demi au deſſus du prémier pont. C'eſt autour de ces piéces que l'on met & qu'on attache le câble, quand on a moüillé l'ancre. Elles ſont à côté du mât de miſaine, & entretenuës par un travèrſin ou groſſe piéce de bois travée contre, & ſont appuyées par des courbes, ou arcboutans qui ſont ſur les ponts, qu'on appelle *contre-bittes*.

Les *bittes* d'écoutes d'huniers, ou petites *bittes*, ſont placées au devant du grand mât, & du mât de miſaine, ſur le ſecond pont, au travers deſquelles il y a des ruaux ou roüets de cuivre par où paſſent les écoutes de hunes qui ſervent à faire bander les écoutes de huniers.

BITTER le câble, c'eſt le rouler & arrêter autour des bittes. *Circumducere*.

BITTON. ſ. m. Piéce de bois ronde & haute de deux pieds & demi, par où l'on attache une Galère en tèrre. On appelle auſſi *bittons* de petites bittes qu'on met proche des mâts d'un vaiſſeau, pour lancer ou amarrer quelques manœuvres.

BITTONNIÈRES. ſ. f. Ce ſont des canaux ou égouts qui régnent à fond de câle, à côté de la carlingue, par où s'écoulent les eaux d'un vaiſſeau, & viennent à la pompe. Voyez Vitonnières.

BITUME. ſ. m. C'eſt une eſpéce de graiſſe épaiſſie & onctueuſe en forme de bourbe, qui ſe trouve dans le lac Aſphaltite, & en d'autres lieux, qui eſt d'une nature fort inflammable, comme du ſoufre. *Bitumen*. Il y a du *bitume* dur & foſſile, qu'on tire de la tèrre en guiſe de tourbes & de mottes, qui ſert à des forges. Il y a du *bitume* qui ſert de chaux, & eſt propre à lier les pièrres des bâtimens, tel que celui dont on dit qu'ont été bâtis les murs de Babylone. Il y a enfin du *bitume* liquide, qu'on brûle dans les lampes & dans les lantèrnes, comme de l'huile, comme on fait entre autres en Sicile. Les Juifs, au rapport de Strabon, ſe ſèrvoient de *bitume* pour embaumer leurs corps morts.

Le plus excellent *bitume* s'apporte de Judée, & eſt reſplendiſſant, de couleur de pourpre, fort peſant, & d'une odeur forte. Le noir ne vaut rien. Les Médecins l'appellent *Aſphaltus*. On n'apporte plus de *bitume* de Judée, mais les Apoticaires le compoſent de poix & de l'huile de pétreol, &c. Il faut dire la même chôſe des Égyptiens; car les Momies ſont toutes pleines d'un *bitume* ſemblable à celui de Judée. Le P. Kirker a fait cette remarque dans ſon *Oed. Æg. T. III. p.* 394. & je l'ai remarqué en effet dans des Momies, & principalement dans celles des Auguſtins déchauſſez de Paris. Martinius dérive le mot *bitumen*, d'où *bitume* a été formé, de πίσσα, *pix*, *poix*.

BITUMINEUX, euse. adj. Qui tient du bitume. *Bituminoſus*. Il y a pluſieurs tèrres & minéraux qui ſont de nature *bitumineuſe* & ſulphurée.

BITURIGE.

BITURIGE. ſ. m. & f. *Biturix*. Nom d'un ancien peuple de Gaule, qui occupoit ce qu'on appelle aujourd'hui le Dioceſe de Bourges, c'eſt-à-dire, le Bèrry & une partie du Bourbonnois, & dont Bourges étoit la ville Capitale. Céſar & Tite-Live, Pline, Lucain, Florus, &c. diſent toujours *Biturix*, & *Bituriges*. La Table de Peutinger dit *Beturiges*; d'autres diſent *Beterici*, & *Biterices*, Grégoire de Tours *Biturici*.

Entre tous les peuples de la Gaule, ceux qui portoient particulièrement le nom de Celtes, ont été les prémiers connus parmi les Nations étrangères, & depuis que les *Bituriges* ſe fûrent mis en poſſeſſion de lui donner des Rois, elle fut ſi heureuſement gouvèrnée, qu'elle devint bientôt la plus floriſſante. CORDEM. Lorſque le prémier Tarquin étoit Roi de Rome, Ambigat, l'un des *Bituriges*, étoit Roi des Celtes. ID. Et comme dit Tite-Live, les *Bituriges* étoient en poſſeſſion de l'Empire des Celtes. Ce Prince, pour décharger le païs, qui étoit trop peuplé, envoya un très-grand nombre d'hommes, de femmes & d'enfans, ſous la conduite de Sigovèſe & de Bellovèſe, enfans de ſa ſœur. Le ſort donna à Sigovèſe la forêt Hercynie, dont une partie a été appellée depuis la forêt noire. Pluſieurs croyent qu'entre les peuples qui ſuivîrent Sigovèſe, il y eut des *Bituriges*, des Volſces Tectoſages, des Boiens, des Sénonois, des Andes, & des Bellovaciens. Ce qui le fait croire, c'eſt qu'on a trouvé dans la Gèrmanie des nations & des païs qui portoient le nom de ces peuples; & ſuivant cette conjecture les *Bituriges* auroient occupé ce qui eſt entre la Friſe & le Wezer; on dit même que ce fleuve fut nommé *Viturgis*, ou *Biturgis*, du nom de ce peuple. ID. La Colonie de Bellovèſe compoſée de *Bituriges*, d'Arvèrnes, de Sénonois, d'Éduens, d'Ambarres, de Carnutes, & d'Aulerques-Cénomans, ſe partagea en deux bandes; l'une tourna vers les Pyrénées, & l'autre avec Bellovèſe paſſa les Alpes; tous les peuples voiſins s'enfuîrent devant eux. Quelque-tems après les Toſcans voulûrent s'oppoſer à ces Gaulois, ils fûrent défaits, & les vainqueurs ſe rendîrent maîtres de toute la partie occidentale de l'Italie, qu'on a depuis nommée Gaule Ciſalpine. Au tems de Céſar les *Bituriges* étoient ſous la protection des Héduens.

Les *Bituriges Cubes* ſont ceux qui occupoient le Bèrry & une partie du Bourbonnois, ainſi appellez *Bituriges Cubi*, pour les diſtinguer des autres *Bituriges* dont nous parlerons tout à l'heure. Ils avoient un grand nombre de villes, & Céſar rapporte que Vercengentorix en fit bruler plus de vingt en un ſeul jour. Leur capitale étoit Bourges, comme elle l'eſt encore du Berry. Quelques Auteurs les appellent Berruyers, comme on fait maintenant; mais il vaut mieux dire *Bituriges* en parlant de ces anciens tems, comme a fait M. De Cordemoy en l'éxpliquant enſuite. Mais il ne faut pas dire *Biturigeois*, comme Chaumeau dans ſon hiſt. de Berry, ni recevoir les étymologies qu'il donne de ce nom, & les hiſtoires fabuleuſes qu'il rapporte de l'origine des *Bituriges*, fondées ſûr le faux Béroſe & ſur les contes d'Annius de Vitèrbe; & la Thaumaſſière a raiſon de les rejetter comme fauſſes & romaneſques. Liv. I. ch. 2.

Les *Bituriges Vibiſques* ſont un peuple de Gaule, entre le Santonois, & les Aquitains. Strabon dit qu'ils étoient les ſeuls de l'Aquitaine, qui fûſſent ἀλλόφυλοι, c'eſt-à-dire, comme pluſieurs l'interprétent, venus d'ailleurs; éxpreſſion par laquelle ils croyent avec raiſon que ce Géographe a voulu marquer que c'étoit une Colonie des prémiers *Bituriges*. Il eſt certain que Céſar n'a jamais parlé que des *Bituriges Cubes*, & que de ſon tems il n'y avoit point encore de *Bituriges Vibiſques*. M. de Marca prétend que Strabon par le tèrme ἀλλόφυλος, ou ἀλλοεθνής, comme il parle ailleurs, n'a point entendu une nation étrangère, mais une nation diſtincte & ſéparée de l'Aquitanique, & que par cette véritable, quoique nouvelle éxplication, l'on détruit la prétenduë Colonie du peuple de Bèrry. Mais pour peu qu'on ait d'uſage de la langue Grécque on ſçait qu'ἀλλόφυλος n'a point ce ſens, non plus qu'ἀλλοεθνής, & qu'ils ne ſignifient autre chôſe qu'un étranger, un homme venu d'ailleurs. Et s'ils ſont originaires du païs, comme les Santonois & les Aquitains, pourquoi Céſar n'en parle-t'il jamais?

B I V.

BIVENTER. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le ſixième muſcle de la mâchoire, & le dèrnier des ouvreurs, nommé *diagaſtoique*, ou *biventeo*, parce qu'il a deux ventres à ſes deux éxtrémitez, & un tendon dans ſon milieu. Il prend ſon origine d'une ſciſſure qui eſt entre l'os occipital, & l'apophiſe maſtoïde, & paſſant ſon tendon par un trou, qui eſt au muſcle ſtiloïdien, il va s'inſérer à la partie inférieure & intèrne du menton. DIONIS.

BIVIAIRE. adj. Place où deux chemins aboutiſſent. *Bivium*. L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que dans les angles des places croiſées *biviaires* ou triviaires des grandes routes ou chemins Royaux des forêts, on plante des croix, poteaux, ou pyramides, avec une inſcription qui enſeigne le lieu où ils conduiſent.

BIVOUAC, ou BIOUAC, ou BIHOUAC. ſ. m. Tèrme de Guèrre. C'eſt une garde qu'on fait de nuit pour la ſeureté d'un camp qui eſt proche de l'ennemi. *Vigilia*. Cette garde ſe fait par toute l'armée, ou la meilleure partie, qui ſort de ſes lignes en eſcadrons & bataillons pour paſſer la nuit ſous les armes à la tête du camp. Cet avis l'obligea de redoubler la garde des lignes, & même de faire le *bivouac* toutes les nuits. DE LA CHAP. Être au *bivouac*, ſe trouver au *bivouac*. Monter à cheval pour le *bivouac*. Paſſer la nuit au *bivouac*. GUILLET. Faire coucher les Troupes au *bivouac*. Lever le *bivouac*, c'eſt renvoyer l'armée dans ſes tentes, dans ſes barraques, quelque tems après la pointe du jour. ID. On fait auſſi le *bivouac*, lors qu'on aſſiége une place, pour empêcher les ennemis de faire entrer quelque chôſe dans la ville, ou pour prévenir les ſurpriſes & les attaques du camp.

Ce mot eſt nouveau, & vient de l'Allemand *vvey-vvacb*, qui ſignifie *double garde*. D'autres le dérivent de *bivoye*.

BIVOYE. ſ. m. Qui ſe dit d'un chemin fourchu qui tend vers deux lieux differens. *Bivium*. Il y a pluſieurs lieux en France qu'on appelle *la Bivoye*. Ce mot ſignifioit auſſi autrefois la garde éxtraordinaire d'un camp, d'où les Flamands ont fait *bivouac*, qui eſt maintenant en uſage.

B I Z.

BIZACÈNE. ſ. f. Voyez BYZACÈNE.

BIZARRE, il y a encore quelques gens qui diſent *bigearre*, mais mal. adj. m. & f. Fantaſque, qui a des mœurs inégales, des opinions éxtraordinaires & particulières. *Moroſus, tetricus, varius*. C'eſt un homme *bizarre*, avec lequel on ne peut vivre. Les gens *bizarres* ne ſont pas un moment dans la même ſituation d'eſprit. Ils paſſent d'une éxtrémité à l'autre; de la plus belle humeur ils paſſent tout d'un coup à un ſérieux & à un ſilence morne & mélancolique. Ils n'ont point de ſentimens fixes, & leur humeur chagrine s'oppoſe à tout ce que les autres ſouhaitent. On ne peut compter ſur leur bienveillance, qui varie comme leur humeur. Voilà le caractère ou la définition des perſonnes *bizarres*. BELL. Il y a des gens capricieux que les plus grands plaiſirs ne touchent point, à moins qu'ils ne ſoient *bizarres* & éxtravagans. ID. C'eſt beaucoup que ce *bizarre* ſorte quelquefois de ſa taciturnité pour contredire, & qu'il daigne une fois le jour avoir de l'eſprit. LA BRUY.

> *Une humeur un peu* bizarre,
> *Sert de ragoût en amour*. LA SABL.

BIZARRE, eſt auſſi un ſubſtantif. C'eſt un vrai *bizarre*.

BIZARRE DU CADET. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe feüille morte, rouge brûlé & jaune enfumé. CULT. DES FL.

BIZARREMENT. adv. D'une manière bizarre & capricieuſe. *Moroſè*. La fortune diſpôſe bien *bizarrement* de moi. VOIT.

En muſique chanter *bizarrement*, c'eſt chanter tantôt vîte, tantôt lentement, tantôt fort, tantôt doucement, ſelon la fantaiſie du compoſiteur, ou plutôt ſelon les divèrſes éxpreſſions que demande le ſens des paroles. BROSSARD.

BIZARRERIE. ſ. f. Humeur bizarre; caprice, éxtravagance. *Moroſitas*. Cet homme eſt bourru, & ſujet à de grandes *bizarreries*. La *bizarrerie* de vôtre cœur vous fit revenir à moi, à meſure que vous voyiez que je m'éloignois de vous. P. DE CL.

Ces mots viennent apparemment de l'Eſpagnol *bizarro*, qui ſignifie *beau, agréable*, parce que la divèrſité des couleurs a quelque agrément, ſur tout quand elles ſont bien ménagées. C'eſt pour cela que le mot de *bizarrerie* ſe prend auſſi quelquefois pour une variété bizarre agréable.

> *La Satire eſt comme une prairie*,
> *Qui n'eſt belle, ſi non en ſa* bizarrerie. REGNIER.

Quelquefois le mot de *bizarrerie* ne ſignifie autre chôſe que variété. Il y a de la *bizarrerie* dans beaucoup d'ouvrages de la nature, dans la variété des coquilles, des pièrres, des animaux.

BIZERT. ſ. m. Oiſeau de paſſage, appellé en Languedoc Pérengue. Il paſſe les monts Pyrénées près Baignières au mois d'Octobre, & vient en très-grande quantité. CATEL. *Hiſt. de Lang. L. I. c. 5. p. 46.*

BIZET. Voyez BISET.

B L A.

BLACHE. ſ. f. *Blachia*. Ce mot eſt en uſage en Dauphiné, il ſignifie en cette province une tèrre plantée de chênes, ou chaignaigniers, ſi diſtans les uns des autres qu'ils n'empêchent pas qu'on n'y laboure. *Ager raris arboribus conſitus*. RAGUEAU.

BLADAGE. ſ. m. Tèrme en uſage dans l'Albigeois; il ſignifie un

un droit qui s'éxige en forme de cenſive, & par deſſus la cenſive, lorſqu'il eſt établi par titre. Ce droit conſiſte en certaine quantité de grains que l'emphytéote paye pour chaque bête de labourage qui travaille le fonds inféodé. Ce mot *bladage* vient de ce que ce droit ſe paye en grains. *Jus annui frumentarii reditûs*.

BLAFARD, ARDE. adj. Couleur effacée qui tire ſur le blanc, étoffe mal teinte, ou décolorée. *Pallidus, pallens*. L'eau de vie allumée fait une lueur *blafarde*. L'or qui ſort des mines eſt mol & *blafard*. Cette couleur eſt trop *blafarde*, elle n'a pas aſſez d'éclat & de vivacité.

Toujours ces ſages hagards,
Maigres, hideux, & blafards,
Sont ſouillez de quelque opprobre.

BLAIREAU. ſ. m. Petit animal qui vit de fruits & de charogne, qu'on appelle autrement *taiſſon*. *Males; taxus*. Il tient du porc, du chien, & du renard. Il eſt plus grand que le renard. Il ſe cache ſous tèrre. Il eſt puant comme un *blaireau*. Il y a deux eſpéces de *blaireaux*. Les uns s'appellent Porchins, parce qu'ils ont le nez fait comme celui d'un porc: ce ſont les plus gros. Les autres ſe nomment Chenins, parce qu'ils ont le nez fait comme un chien: ceux-ci ſont plus petits que les autres. CHOM. Cet Auteur écrit *Blereau*.

Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *glirellus*, parce que c'eſt une eſpéce de loir, qui lui reſſemble, en ce qu'il s'engraiſſe en dormant, quoiqu'il diffère en autre chôſe. On connoît l'âge des *blaireaux* à la quantité des trous qu'ils ont ſous la queuë; car ils augmentent d'un tous les ans.

BLAIRIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit qui appartient au Seigneur Haut-Juſticier pour la pèrmiſſion qu'il donne aux habitans de pâture pour leurs beſtiaux ſur les tèrres & prez dépoüillez, ou dans les bois & héritages non clos & fèrmez. Ce droit ſe léve tant ſur les nobles que ſur les roturiers, à proportion des héritages qu'ils poſſédent, & des beſtiaux qu'ils ont. On appelle auſſi Seigneur *Blayer*, celui qui a ce droit.

BLAISE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Blaſius*. S. *Blaiſe* fut fait Évêque de Sébaſte en Arménie du tems de l'Empereur Dioclétien. BAILL.

BLAISE. ſ. m. *Ordre de Saint Blaiſe*. C'eſt un Ordre militaire, que les Rois d'Arménie établirent à l'honneur de ce Saint, comme étant le Patron de leur Royaume. *Ordo militaris ſancti Blaſii*. L'habit des Chevaliers étoit bleu, & ils portoient une croix d'or, qui ſervoit de briſure au Lion d'Arménie. Juſtiniani T. I. c. 24. traite de cet Ordre, qu'il appelle Ordre, ou Chevalier de S. *Blaiſe* & de Sainte Marie, & non pas de S. *Blaiſe* ſeulement. Il le place non pas en Arménie, mais en Paleſtine. Il dit qu'on ne trouve point l'année de ſon inſtitution, mais ſeulement qu'elle ſe fit à peu près en même tems que celle des Templiers, & des Hoſpitaliers; que les armes qu'ils portoient dans leur bannière étoit une croix de gueules toute unie, au centre de laquelle étoit un S. *Blaiſe*; que leurs réguliers étoient les mêmes que ceux des Templiers; que les Profès faiſoient un vœu particulier de défendre la Religion Catholique & l'Égliſe Romaine; & qu'ils avoient la Régle de S. Baſile.

BLAISCHE. adj. m. & f. Mol, pareſſeux. *Mollis, ignavus*. On le dit principalement d'un homme ſans vigueur, & qui ſoutient mal ſon ſentiment. Ce mot n'eſt pas du beau ſtile. Il ne faut point compter ſur lui; c'eſt un *blaiche* qui mollira d'abord.

BLAISOIS. ſ. m. Païs de France qui confine avec la Beauce vers le ſeptentrion, avec l'Orléanois à l'orient, avec le Bèrry au midi, & la Touraine au couchant. *Bleſenſis ager*, ou *pagus*. Selon le P. Monet le *Blaiſois* a été la demeure des Corbiloniens. Le *Blaiſois* a titre de Comté. Il ſe diviſe en ſupérieur & en inférieur. Le ſupérieur étoit autrefois compris dans la Beauce, l'inférieur eſt dans la Sologne. Il a pris ſon nom de Blois ſa Capitale. Prononcez comme s'il étoit écrit *Bléſois*.

BLAISOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Blois. *Bleſenſis*. Les *Blaiſois* paſſent pour prononcer fort bien le François.

BLANC, BLANCHE. adj. Ce qui renvoye, & reſſéchit la lumière en toutes ſes parties; ce qui eſt le plus éclairé, le plus aiſé à appèrcevoir. *Albus, candidus*. Entre toutes les chôſes *blanches*, quand on en veut exagérer la blancheur, on ſe ſèrt de ces comparaiſons. *Blanc* comme un ſatin, parlant de la peau. *Blanc* comme un cigne, en parlant du poil. *Blanc* comme yvoire, en parlant des dents. *Blanc* comme neige, en parlant du linge. *Blanc* comme albâtre, en parlant d'un beau ſein. Il crache *blanc* comme coton, en parlant de la ſalive. Ceux qui briguoient les Magiſtratures à Rome étoient habillez de *blanc*: c'eſt pourquoi on les appelloit *Candidats*. On appelle papier *blanc*, celui où il n'y a rien d'écrit. Hévélius dit qu'il eſt très-certain que les animaux deviennent *blancs* en hiver dans les païs ſeptentrionaux, comme les liévres, les renards & les ours; & que l'été ils reprennent leur couleur naturelle. En Éthiopie on a du *blanc* l'idée que nous avons du noir. On y peint le Diâble *blanc*, ſi l'on en croit Ludolphe.

Ce mot, ſelon Covarruvias, eſt Goth. Ménage, après Guyet, dit qu'il vient de *albicus*, d'où les Italiens ont fait *bianco*, & les Eſpagnols *blanco*. Il en dérive auſſi le mot de *blond*.

BLANC, ſe dit auſſi de ce qui eſt pur & net, qui n'eſt ni ſâle, ni gâté. *Nitidus, purus*. Du linge *blanc*. Une aſſiette *blanche*. En ce ſens on dit au figuré, Ce criminel a gagné le Juge, il l'a fait ſortir tout *blanc* de cette affaire. Ce mot pris ainſi dans un ſens figuré a divèrſes autres ſignifications. Par éxemple, Ils ſont tout *blancs* au dehors & tout noirs au dedans; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont vèrtueux en apparence, mais qu'au fond ce ſont des méchans.

Quand je veux dire blanc, *la quinteuſe dit noir*. BOIL.

C'eſt-à-dire, quand je veux dire d'une façon, elle dit d'une autre.

L'homme va du blanc *au noir,*
Il condamne au matin ſes ſentimens du ſoir. ID.

C'eſt-à-dire, que l'homme eſt volage & inconſtant dans toutes ſes réſolutions. M. Claude a dit que S. Auguſtin avoit paſſé du *blanc* au noir, ſur le ſujet de la tolérance pour les Hérétiques; pour dire, que ſes prémiers ſentimens ſur cet article étoient fort différens de ceux qu'il embraſſa dans la ſuite.

BLANC, ſe marie avec pluſieurs ſubſtantifs, qui changent ſa ſignification en y ajoûtant quelque chôſe.

ARGENT BLANC, c'eſt toute la monnoye d'argent. *Nummi argentei*. Et il eſt oppoſé à *l'or* & au *billon*.

ARMES BLANCHES, c'étoit jadis les Armes d'un jeune Chevalier, dont l'Écu n'étoit chargé d'aucunes Armoiries. *Parma alba*.

BIÈRE BLANCHE. Petite bière. *Cerviſia albida*.

BLANC RACINE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Œillet blanc, qui a une groſſe & large fleur. Mr Racine a fait la conquête de cet œillet. CULT. DES FL. C'eſt de là que lui vient ce nom.

BLANC DE PARIS. ſ. m. Autre œillet commun à Paris. IB.

BOIS BLANC, eſt du bois de bouleau, peuplier, tremble, &c. *Populus*.

BOUDIN BLANC, eſt un boudin fait avec du lait & du *blanc* de chapon. *Botulus lacte & alba caponum carne fartus*.

CARTE BLANCHE, eſt une carte où il n'y a point de peintures de Roi, de Dame, ni de Valet. *Charta alba*. On dit, Donner la *carte blanche* à quelqu'un; pour dire, Offrir de faire quelque chôſe à telles conditions qu'il lui plaira.

CHEVEUX BLANCS, des cheveux de vieillard blanchis avec l'âge. *Cani*. Ainſi on dit, il eſt tout *blanc* de vieilleſſe. Par la même raiſon, le mot de *blanc* ſe prend encore quelquefois pour la blancheur même des cheveux, ou pour la maladie qui les fait devenir *blancs*.

Ils n'arrêteront pas le tems qui toûjours vole,
Et qui d'un triſte blanc *va peindre tes cheveux*. MAIN.

CIRE BLANCHE, eſt de la cire qui étant jaune naturellement, a été blanchie à la roſée.

DRAPEAU BLANC, eſt en France l'Enſeigne de la Colonelle.

EAU BLANCHE, c'eſt de l'eau où on a mis du ſon pour faire boire aux chevaux malades.

ESCHARPE BLANCHE, Signal de ceux qui ſuivent le parti de France.

ESPÉE BLANCHE, eſt l'épée nuë. *Nudus enſis*. Il s'eſt battu à *l'épée blanche*.

FÈR BLANC, eſt du fèr battu en lames, & blanchi avec l'étain. *Ferrum ſtanno illitum*. On appelle Taillandiers en *fer blanc*, ceux qui ſont des entonnoirs, des lantèrnes, &c.

GELÉE BLANCHE, c'eſt la prémière gelée qui ſe fait de la roſée, ou du broüillard congelé. *Pruina*.

GRIS BLANC, c'eſt du gris pâle tirant ſur le *blanc*. *Albidus*.

BLANC MANGER, eſt un mèts délicat fait en forme de gelée. *Jus è carnibus elixis concretum, & albidum colorem referens*. Il y a un fruit à Méxique qu'on appelle *blanc manger*, qui en effet en a preſque le goût. Il fond dans la bouche comme la neige, & l'emplit d'une eau ſucrée. Il eſt gros comme une poire, & eſt plein au dedans de pluſieurs noyaux ou petites pièrres noires.

MAGIE BLANCHE, eſt un art innocent de faire des chôſes éxtraordinaires par la connoiſſance des ſecrets de la nature, que le peuple croit ne ſe pouvoir faire que par le pouvoir des Démons. *Ars innocens & ingenioſa ſtupenda patrandi*.

MÈR BLANCHE, c'eſt la Mèr Glaciale, ou Hypèrborée. *Mare Glaciale, Hyperboreum*. On appelle auſſi *Mer blanche*, la Mèr Egée; parce qu'on tient que c'eſt une mèr fort ſûre.

MEURIER BLANC. Eſpéce de meurier qui ſèrt à nourrir les vèrs à ſoye.

Moine blanc, eſt un Religieux de l'Ordre des Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, ou de Prémontré, ou des Feüillans. *Monachus alba veſte indutus.* On appelle, Voüer au *blanc* un enfant, quand on l'habille de *blanc* juſqu'à un certain âge en l'honneur de quelque Saint Fondateur d'un Ordre qui porte le *blanc*. Il y a eû auſſi à Paris des *Blancs-Manteaux*, appellez autrefois des *Guillemins*, dont la Maiſon eſt maintenant remplie de Bénédictins. Ce nom de *Blancs-Manteaux* a été auſſi donné aux Religieux de la Congrégation des Sèrfs de Sainte Marie Mère de Jesus-Christ. Elle fut inſtituée à Marſeille dans le Monaſtère de Sainte Marie des Arénes, & le Pape Aléxandre IV. la confirma en 1225.

Notte blanche, eſt une notte de Muſique dont la tête eſt *blanche*, c'eſt-à-dire, vuide dans le milieu.

Pain bis-blanc, qui eſt mêlé de ſon, ou de ſeigle.

Pavillon blanc, eſt le pavillon de l'Amiral de France.

Poivre blanc, eſt un poivre dépoüillé de ſon écorce. Voyez Poivre.

Poudre blanche, eſt de la poudre à canon qui tire ſans faire du bruit.

Reine blanche, Voyez Reine.

Rôse blanche. Tèrme de Fleuriſte. Œillet, ainſi appellé, parce qu'il n'eſt ni plus large, ni plus feüillu, que la rôſe blanche; ſa plante eſt foible, mais ſa fleur ne câſſe point en lui laiſſant cinq boutons. Cult. des fl. La *Blanche* printanière, la *blanche* tardive, ſont des noms de Tulippes. Id.

Blanche d'Andilly. Eſpéce de pêche qui meurit dans le mois de Septembre. Quint. *T. I. p.* 267. Il ne les eſtime pas. Voyez *P. III. ch.* 5. 418. *du I. T.* Elles ſont ſujettes à avoir la chair molle & preſqu'en boüillie. Id. *C.* 12. *p.* 422. La *Blanche d'Andilly* eſt une pêche de grand rapport, belle à voir, groſſe, ronde, platte; elle colôre fort vif au ſoleil, n'a nul rouge au dedans. Si on la laiſſe trop meurir elle devient pâteuſe. Id. *C.* 14. *p.* 457.

Sausse blanche, eſt une ſauſſe faite avec du beurre fondu, & qui n'eſt pas noirci à la poële.

Sel blanc, eſt du ſel décrépité, ou ſéché au feu. *Excoctus igne ſal.*

Vèrre blanc, c'eſt du vèrre pur, & bien plus clair & diaphane que le vèrre commun. *Chryſtallus.*

Blanc, ſe dit ſubſtantivement. *Fucus, pigmentum, ceruſſa.* Mettre du *blanc*, pour dire, du fard.

Blanc de plomb. C'eſt la roüillure du plomb, qui eſt ainſi appellée à cauſe de ſa blancheur. *Ceruſſa, pſimmythium.* Elle ſe fait à la vapeur du vinaigre: on l'appelle autrement Céruſe. On met du plomb dans des pots, au fond deſquels il y a du vinaigre. On bouche ces pots de telle manière que l'air n'y puiſſe entrer, enſuite on les entèrre dans du fumier, où on les laiſſe trente jours: au bout de ce tems on les débouche, & on trouve le plomb devenu blanc & caſſant, on rompt le plomb en morceaux, on le fait ſécher à l'air, & on le broye pour les Peintres qui s'en ſervent: c'eſt le plus beau *blanc* que nous ayions.

Blanc. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte qui ſe dit des œillets. C'eſt une maladie qui ſurvient à cette fleur, & qui eſt la même chôſe que la Nuile, ou Nielle. C'eſt une roüille qui eſt jaune, & quelquefois blanche, qui ſe met ſur le pied & ſur les feüilles des plantes, & les fait mourir. *Tabes, marcor.* C'eſt une eſpéce de tache blanche, qui s'attache aux fanes de l'œillet, & qui peu à peu comme une peſte gagne le cœur. Le *blanc* eſt une maladie incurable de l'œillet. Pour le préſerver pourtant des accidens que cauſe cette maladie, il faut le garantir des nuits froides & des broüillards, l'expoſer en grand air, & l'arroſer ſouvent. Voyez le *Traité de la Cult. des fleurs.* c. 18. J'ai un œillet qui a le *blanc*. Liger. Mes œillets périſſent par le *blanc*. La Quint.

C'eſt auſſi un tèrme de Jardinier, qui ſe dit des concombres & des melons. Mes concombres, ou mes melons, ont le *blanc*. Lig. Ce mal, qui eſt mortel pour ces plantes, n'eſt autre chôſe qu'une altération dans les fibres de leurs fanes, ou de leurs bras, qui n'étant plus capables de recevoir le ſuc qui les nourrit, périſſent. Id.

Blanc d'Espagne. Eſpéce de fard qui ſert à blanchir le viſage. *Fucus, pigmentum.* C'eſt l'étain de glace diſſout dans l'eſprit de nitre, & précipité en une poudre *tres-blanche* par le moyen de l'eau ſalée.

Blanc Rhasis, que le vulgaire appelle *Blanc Raiſin*, eſt un onguent qui eſt ainſi appellé de ſa couleur *blanche*, & du nom de ſon inventeur, qui eſt Rhaſis, Médecin. Il eſt compoſé d'huile roſat, de cire, de céruſe & de camphre. On l'employe dans les brûlures, les gratéles, & pluſieurs autres maladies de la peau.

Blanc d'eau. Plante qu'on appelle autrement *Nénuphar. Nymphea.* Voyez Nénuphar.

Le *Blanc de Meſué*, eſt un emplâtre qu'on nomme autrement *diachylon.*

Blanc de chapon, c'eſt la chair de chapon cuit, ſur tout celle des ailes & de la poitrine.

Blanc d'oeuf, eſt la glaire de l'œuf où eſt le gèrme. *Albumen.*

Blanc de baleine. C'eſt la cervelle d'une eſpéce de baleine que les Baſques appellent Byaris, & ceux de S. Jean de Luz Cachalot. C'eſt ſelon quelques-uns la baleine mâle. On prend la cèrvelle de cet animal, on la fait fondre ſur un petit feu, enſuite on la met dans des moules ſemblables à ceux où l'on jette le ſucre; après qu'elle eſt refroidie & égoutée de ſon huile, on la fait refondre comme la prémière fois, & ainſi pluſieurs fois de ſuite, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien purifiée & bien blanche: alors on la coupe en écailles avec un couteau fait exprès. Le *blanc de baleine* veut être conſèrvé dans des vaiſſeaux bien bouchez, car il n'y a guères de chôſe qui ſe gâte plus aiſément à l'air. Pomet.

Blanc de perle. Voyez Bismuth.

Blanc, eſt auſſi une marque blanche, ou noire, qu'on met à un but pour tirer de l'arc, ou du fuſil.

En tèrmes de Médecine, on dit le *blanc* de l'œil. *Oculi album, oculorum albor.* C'eſt la prémière tunique, ou peau de l'œil, qu'on appelle auſſi *conjonctive*, parce qu'elle ſert à joindre & à ſoutenir les autres. Elle ne va que juſqu'au cèrcle qu'on nomme *iris.*

Blanc. Monnoye ancienne de billon qui valoit communément dix deniers tournois, quelquefois plus, quelquefois moins. *Quincunx Francicus.* On appelloit *grand blanc*, ou gros deniers *blancs*, ceux qui valoient dix deniers tournois; & petits *blancs*, ou demi *blancs*, ceux qui n'en valoient que cinq. Les *blancs* dans leur origine, c'eſt-à-dire, ſous Philippe de Valois & au commencement du régne du Roi Jean, étoient auſſi quelquefois appellez *Gros tournois*, parce qu'ils tenoient la place des gros tournois qu'on ne fabriquoit plus. Le Blanc. Les droits Curiaux ſont taxez pour chaque Parroiſſien à Pâques à un *blanc*. Pendant les guèrres contre les Anglois les *blancs* à la couronne valoient 12 deniers: cela varioit ſelon la différence des monnoyes.

On fabriqua auſſi ſous Charles VI. des *blancs* & des *demi-blancs* à l'écu. On a appellé des grands *blancs* au ſoleil de Loüis XI. & Charles VIII. des ſous qui valoient treize deniers, qu'on a auſſi nommez *trézains.* Sous Charles VIII. les *blancs* furent nommez Carolus. *Carolus Francicus.* Et *Ludovicus* ſous Loüis XII. Sous François I. on les nommoit *Franciſcus*, ou *douzains*, à cauſe qu'ils valoient 12 deniers. *Decunx Francicus.* Il y a eû auſſi des piéces de ſix *blancs* appellées *Néeles*, parce qu'elles avoient été faites en la tour de Néele à Paris. On a appellé cette monnoye *ſous*, ou *livres blancs*, à cauſe qu'elle étoit blanchie, à la différence d'une autre monnoye noire, qui étoit de moindre valeur, qu'on appelloit *ſous nerets.* Le Blanc dit que ce fut pour la diſtinguer des doubles & des deniers qu'on appelloit communément *monnoye noire*, à cauſe de leur couleur qui tiroit ſur le cuivre. En 1358 on fabriqua de gros deniers *blancs* à la couronne. Le Blanc.

BLANCHE. ſ. f. Nom propre de femme. *Blanca. Blanche* de Caſtille fille d'Alphonſe IXe, & femme de Loüis VIII. Roi de France, diſoit ſouvent à S. Loüis ſon fils, qu'elle eut mieux aimé le voir mort, que ſoüillé d'un ſeul péché mortel.

Blanche. *Reine Blanche.* Nom que l'on a donné aux veuves de nos Rois. Le P. Méneſtrier prétend que ce nom leur fut donné à cauſe de la coëffure qu'elles portoient, faite d'une guimpe & d'un voile blanc, comme le portent aujourd'hui les novices chez les Religieuſes; & il donne pour garant de ce ſentiment un ancien tableau où Iſabeau de Valois, veuve de Loüis I. Duc de Bourbon, eſt ainſi répréſentée.

Blanche vulgaire. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une Anémone à peluche, toute blanche, & dont les fleurs ſont petites.

Blanches. Tèrme de jeu de cartes. C'eſt douze cartes qu'on a en main ſans peintures, ſans Roi, Reine, Valet. *Alba folia.* C'eſt un avantage au Piquet & au Hoc. Il vaut dix au Piquet commun, cinq marques aux petites parties, & en quelques endroits cent points au Piquet écrit: à l'Impériale il en vaut deux.

Blanc signé, les Provinciaux diſent *Blanc ſeing*, eſt un papier que l'on donne à des amis, ou à des arbitres en qui l'on ſe confie, pour le remplir de ce qu'ils jugeront raiſonnable pour tèrminer un procès. *Poteſtas rei gerendæ ad arbitrium.* On le dit auſſi de tout acte où on laiſſe quelques lignes en *blanc*, que l'on confie à la diſcrétion de quelqu'un pour le remplir, ſoit d'une quittance, ſoit d'une reſcription, ſoit de quelque autre chôſe.

En blanc. adv. Se dit en ces phrâſes. Procuration, quittance *en blanc*, où on laiſſe le nom *en blanc* de celui qui doit agir, ou recevoir. *Pura tabula cum Chirographo.* Ce mot eſt *en blanc*, c'eſt-à-dire, il y a de l'eſpace pour le mettre, lorſqu'il n'a pas été rempli. On le dit auſſi de ce qui a été obmis.

Un livre *en blanc*, eſt un livre en feüille ſans relieure. *Folia diſſoluta. Rôtiſſeur en blanc*, Celui qui vend les viandes lardées, & non

non rôties. On dit auſſi, que des étoffes, des chapeaux, ſont *en blanc*, lorſqu'ils n'ont point paſſé par la teinture.

Blanc. ſ. m. Signifie encore le *blanc* de la bute où l'on tire. *Signum.* Tirer au *blanc*, donner dans *le blanc*.

Les Blancs. ſ. m. & pluriel. Nom d'une faction qui ſe forma dans la ville de Piſtoie en Italie, l'an 1300. Ceux de la faction contraire furent appellez les *Noirs*. Le Poëte Dante étoit de la faction des *Blancs*; & parceque Charles de Valois frère de Philipe le Bel, & Vicaire de l'Empire dans la Toſcane, chaſſa les *Blancs* de Florence, dont ils s'étoient emparez, Dante qui fut chaſſé avec eux ſe déchaîna contre les François. C'eſt la cauſe de ſes invectives, & des contes injurieux & faux qu'il a feints contre eux.

On diſtingue encore dans pluſieurs païs des Indes les *Blancs* & les *Noirs*. On appelle *Blancs* les Européans, ou d'autres peuples moins bazanez que les naturels du païs. Ainſi dans l'Inde les *Blancs* ſont les Mogols, & les Noirs ſont les Indiens. Les *Blancs* dans l'Iſle de Madagaſcar ſont les Zafferamini, & les Caſimambous qui y ſont venus d'Arabie, & les Noirs ſont les naturels de l'Iſle.

BLANCS-MANTEAUX. ſ. m. pl. Nom que l'on donna aux Sèrvites, ou Sèrviteurs de la Sainte Vièrge. Depuis on a toujours conſèrvé ce nom aux differens Religieux qui ont occupé la maiſon qu'avoient les Sèrvites à Paris, quoique depuis plus de 400 ans il ſoit à des Religieux qui ont des manteaux noirs. Car en 1298. il fut donné aux Guillemites, qui le cedèrent en 1618. aux Bénédictins de Cluni, qui l'ont cedé à leur tour aux Bénédictins de S. Maur qui l'ont aujourd'hui. Je viens des *Blancs-Manteaux*. Je vais à vêpres aux *Blancs-Manteaux*.

On dit provèrbialement d'un homme qui eſt entre deux vins, qu'il eſt entre le *blanc* & le clairet. On dit, qu'un homme a mangé ſon pain *blanc* le prémier, pour dire, qu'il a été nourri délicatement en ſa jeuneſſe, & qu'il aura bien des maux, des fatigues à eſſuyer dans la ſuite. On dit, qu'un homme ſe fait tout *blanc* de ſon épée, pour dire, qu'il ſe promet de faire bien des chôſes, où ſouvent il ne peut pas réüſſir. On dit auſſi, que des perſonnes ſe mangent le *blanc* des yeux, pour dire, qu'elles ſont extrêmement ennemies. On dit auſſi, qu'on a mis un homme en beaux draps *blancs*, quand on a mal parlé de lui en quelque compagnie. On dit auſſi, qu'un homme eſt réduit au bâton *blanc*, ou abſolument, réduit au *blanc*, quand il eſt devenu extrêmement pauvre & miſérable. On dit auſſi, qu'un homme paſſe du *blanc* au noir, pour dire, qu'il paſſe d'une extrémité à l'autre, ſoit en ſes diſcours, ſoit en ſes manières de vivre. On dit auſſi, qu'il faut faire une telle chôſe à bis ou à *blanc*, pour dire, qu'il la faut faire abſolument de gré ou de force. On dit auſſi, Dire une chôſe de butte en *blanc* à quelqu'un, la faire hardiment, ſans façon, ſans conſidérer s'il l'aura agréable ou non. On dit auſſi, à celui qui promet de faire une chôſe impoſſible, qu'en ce cas on lui donnera un mèrle *blanc*. Les voyageurs diſent auſſi, Rouge au ſoir, *blanc* au matin, c'eſt la journée du Pélerin. Les joueurs d'échecs diſent, Dame *blanche* a le cul noir, pour dire, que le Roi *blanc* doit être poſé d'abord ſur une caſe noire. On dit auſſi, pour marquer l'égalité de deux chôſes, que c'eſt bonnet *blanc*, & *blanc* bonnet.

BLANCHAILLE. ſ. f. Ce mot n'a point de plurier, il ſignifie fretin, menu poiſſon. *Viles piſciculi.* La pêche de nos étangs n'a pas été bonne cette année, on n'y a trouvé que de la *blanchaille*.

BLANCHAſTRE. adj. m. & f. Couleur pâle, qui approche du blanc, & qui n'eſt point foncée. *Albicans.*

BLANCHEMENT. adv. D'une manière blanche & propre. *Purè, nitidè.* Il faut tenir les enfans *blanchement*, pour les garentir de la vèrmine.

BLANCHERIE. ſ. f. Lieu deſtiné à blanchir des toiles. *Officina albaria.* Il y a pluſieurs *blancheries* en Hollande, & dans les lieux où on trafique de toiles. On le dit auſſi des lieux où on blanchit de la cire.

BLANCHET. ſ. m. Sorte de camiſole que les Païſans appellent, *blanchet*, parce qu'elle eſt d'ordinaire d'étoffe blanche. *Lanea veſtis alba.*

BLANCHETS. Tèrme d'Imprimerie. Ce ſont les langes que l'on met entre les deux timpans.

BLANCHEUR. ſ. f. Qualité qui réſulte de la couleur blanche qui eſt ſur les corps, ou plûtôt de la lumière qu'ils réfléchiſſent. *Albor, albitudo.* La *blancheur* du teint, de l'albaſtre.

Blancheur, Quand elle paroît dans les opérations du grand art, c'eſt ſigne qu'en ce moment l'union ſe fait du ſoufre & du mèrcure, du mâle & de la fèmelle, du fixe au volatil. En tèrmes du même art on appelle *blancheur capillaire*, de petits filamens blancs, comme des cheveux, qui paroiſſent lorſque le régime de Jupiter eſt achevé.

BLANCHIMENT. ſubſt. maſc. Ce qui blanchit, & l'art de blanchir. *Alboris inductio.* Les Chymiſtes chèrchent le *blanchiment* des métaux pour faire de l'argent. Le *blanchiment* du fèr blanc ſe fait avec de l'étain. Les plus éxcellens *blanchimens* de toile ſe font en Hollande.

Blanchîment. Tèrme d'Orfévre. C'eſt une ſorte de baquet, où par le moyen de l'eau forte & de l'eau commune, on met blanchir la vaiſſelle. Mettre la beſogne dans le *blanchiment*.

Blanchiment, en tèrmes de Monnoye, eſt une façon qu'on donne aux flancs avant que de les marquer, en les faiſant boüillir dans de l'eau commune avec le ſel, le tartre ou gravelée; après quoi on les lave, on les ſéche, & on les eſſuye.

Blanchîment, eſt auſſi le lieu où l'on donne cette façon aux flans d'or & d'argent. On porte les flans qui ont été ajuſtez dans un lieu appellé le *Blanchiment*, pour donner la couleur aux flans d'or & blanchir les flans d'argent. Boizard.

BLANCHIR. v. act. & neut. Rendre blanc. *Candefacere.* *Blanchir* du linge à la leſcive. *Lixivio imbuta lintea purgare.* *Blanchir* une muraille avec de la chaux. *Dealbare.* De la pâte à *blanchir* les mains. *Blanchir* de l'argent ſur le feu. *Blanchir* de la cire à la roſée. *Candorem inducere.*

Blanchîr, ſe dit auſſi de la neuviême façon qu'on donne aux flans des monnoyes, lorſqu'on leur donne la couleur naturelle de leur métal. Ce blanchîment ſe fait par le Maître, ou Fèrmier, qui met ſes eſpèces d'or, d'argent, de billon, & de cuivre, bouillir dans un pot, où il y a de l'eau forte mêlée avec de l'eau commune, & les jette enſuite dans de l'eau fraîche, après quoi on les ſablonne, & on les met dans un crible de fèr, pour en ôter les barbes.

Blanchir des ais, en tèrmes de Menuiſerie, c'eſt les unir & râbotter de leur longueur pour faire des cloiſons; & en tèrmes de Sèrrurier, c'eſt, Limer & polir le fèr. En tèrmes de Chaudronnier, c'eſt mettre la beſogne ſur le tour, & en ôter avec la paroire la ſupèrficie qui eſt ſale & craſſeuſe. *Dolare, perpolire, purgare.* *Blanchir* un chauderon. On dit auſſi parer un chauderon: mais il n'eſt pas ſi uſité que *blanchir*.

Blanchir, ſe dit auſſi par les Rotiſſeurs, pour Faire revenir la viande ſur les charbons. Quelques-un diſent auſſi Refaire. Il faut *blanchir* ou refaire ce chapon, & le mettre à la broche.

Blanchir, ſe dit auſſi des coups de canon qui ne font qu'effleurer une muraille, & y laiſſent une marque blanche. *Leviter perſtringere.* En ce ſens on dit au figuré de ceux qui entreprennent d'attaquer, ou de perſuader quelqu'un, dont tous les efforts ſont inutiles, que tout ce qu'ils ont dit n'a fait que *blanchir* devant cet homme fèrme & opiniâtre.

Blanchir, ſe dit auſſi des vieillards qui deviennent blancs. *Caneſcere.* Il a *blanchi* ſous le harnois, c'eſt-à-dire, Il a paſſé toute ſa vie dans les armées. Ces ſaintes filles ont *blanchi* dans la pratique laborieuſe de la miſéricorde Chrétienne. Flech.

Il faut, ſi nous ſuivons la chaleur qui t'anime,
*Vieillir dans les forfaits, & *blanchir* dans le crime.* Breb.

Blanchir, ſe dit dans un ſens figuré, pour Couvrir de neige. *Candefacere, operire nivibus.* Quand la vieilleſſe de l'année *blanchit* la tèrre ailleurs, elle eſt toujours vèrte ici. Voit.

Blanchir, ſe dit auſſi de la mèr agitée par les rames, ou par les flots. *Albeſcere, inalbeſcere.* La mèr *blanchiſſoit* ſous les Galères de cette armée. La tempête faiſoit *blanchir* la mèr.

Il ſe dit auſſi de la lumière.

A peine le rayon qui rallume les jours,
Eut blanchi *de Memphis les Croiſſans & les Tours.* P. le M.

Blanchir. Dans la Philoſophie hermétique ce mot ſignifie, Cuire la nature juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaite.

Blanchi, ie. part. & adj. *Dealbatus.* Jesus-Christ appelle des ſépulchres *blanchis*, les Phariſiens, les hypocrites, beaux au dehors, & ſales au dedans.

BLANCHIſSAGE. ſ. m. Action, ou ſalaire de celui qui blanchit. *Ablutio, purgatio*; ou dans un autre ſens, *dealbatio*. Il dépenſe tant en *blanchiſſage*. L'eau de la mèr ne vaut rien pour le *blanchiſſage*.

BLANCHIſSANT, ante. adj. Qui devient blanc. *Caneſcens, albeſcens.* Il ſe dit en ces phraſes: Des flots écumeux & *blanchiſſans*. Des cheveux gris & *blanchiſſans*. Voyez tout l'Helleſpont *blanchiſſant* ſous nos râmes. Rac.

BLANCHIſSERIE. ſ. f. Lieu deſtiné à blanchir des toiles. *Officina albaria.* On a établi des *blanchiſſeries* en pluſieurs endroits du Royaume. Il y en a qui prétendent que le mot de *blanchiſſerie* ſe dit particulièrement des lieux où l'on blanchit les habits & le linge dans les Monaſtères.

BLANCHIſSEUR, euse. ſ. m. ou f. Celui ou celle qui blanchit le linge. *Qui*, ou *quæ linteas veſtes purgat.* Il eſt défendu aux *Blanchiſſeuſes* & Lavandières de laver leur linge en certains endroits à Paris, & aux Porteurs d'eau de puiſer leur eau auprès des

des bateaux des *Blanchiſſeuſes* & Lavandières. Voyez le Traité de Police de M. de la Marre, T. 1. p. 557. 558.

On dit provèrbialement d'un homme qui a du linge ſâle, qu'il porte le deüil de ſa *Blanchiſſeuſe*.

BLANDICES. ſ. f. plur. Tèrme du Palais. Cageolleries, flatteries pour tromper quelqu'un. *Blanditia, illecebra, adulatio.* Il a éxtorqué cette donation, ce teſtament, par *blandices*, & mauvais moyens. Ce mot vient du Latin *blanditia*, de *blandus*. Il eſt vieux.

BLANDILALIE. ſ. f. Eſpéce de pomme, autrement appellée la *haute bonté*. C'eſt en Poitou qu'on la nomme *Blandilalie*. Voyez HAUTE-BONTÉ.

BLANDIR. Vieux mot, qui ſignifie Amadoüer, flatter, careſſer. *Blandiri, adulari, permulcere, palpari.* On dit auſſi blandiſſant; pour dire, qui flatte, qui careſſe.

> *Veüilles, Seigneur, ces lévres* blandiſſantes
> *Tout au travers pour jamais inciſer.* MAROT.

BLANQUE. ſ. f. Eſpéce de lotterie, ou jeu de haſard où l'on achéte certain nombre de billets, dans leſquels s'il y en a quelqu'un noir, ou marqué de quelque meuble qui eſt à l'étalage, on en profite. *Ludicra ſortes, Ludicra ſortitio.* S'il n'y en a point on pèrd ſon argent; & alors on dit qu'on a trouvé *blanque*, d'où ce jeu a tiré ce nom. Il vient de l'Italien *bianca*. Ce jeu, ſelon Paſquier, Rech. Liv. VIII. 49. a été introduit en France par les Italiens. Voyez dans cet Auteur comment il ſe pratiquoit d'abord.

On dit figurément, qu'on a trouvé *blanque* en quelque lieu, quand on n'y trouve pas ce qu'on y chèrchoit. J'ai foüillé dans ma poche pour tirer ma montre, mais j'y ai trouvé *blanque*, on me l'avoit priſe.

On dit proverbialement, Haſard à la *blanque*; pour dire, Entreprendre quelque chôſe dont le ſuccès eſt incertain.

BLANQUET. ſubſt. m. Eſpéce de poires ainſi nommées parce qu'elles ont la peau aſſez blanche. *Pirum lacteum.* Il y en a de deux ſortes, le gros & le petit *blanquet*.

La poire de gros *Blanquet* eſt le véritable *Blanquet* muſqué. LA QUINT. La poire de gros *Blanquet* eſt fort différente de celle qu'on appelle ſimplement *Blanquet*, ou petit *Blanquet*. Elle eſt plus hâtive de quinze jours, plus groſſe, moins bien faite en poire que le petit *blanquet*; elle colòre un peu même en buiſſon, & a la queuë fort courte, fort groſſe, & un peu enfoncée; ſon bois qui eſt menu & ſa feüille approchent aſſez du bois & de la feüille de la Cuiſſe-Madame, au lieu que le bois du petit *blanquet* eſt d'ordinaire fort gros & aſſez court. Le gros *Blanquet* eſt auſſi fort différent de la Blanquette à longue queuë. Il réüſſit fort bien, ſoit en buiſſon, ſoit en arbre de tige. ID. Le gros *Blanquet* eſt une poire de l'entrée de Juillet; & le petit *blanquet* de la fin de Juillet. ID.

Il l'appelle auſſi quelquefois au féminin *Blanquette*. Le *Blanquet* muſqué, ou la *Blanquette* muſquée, eſt une poire du commencement de Juillet reſſemblant aſſez par ſa groſſeur & par ſa figure à un Muſcat-Robert: elle a la peau fine, le coloris d'un jaune blanc, qui ſe teint un peu à l'aſpect du ſoleil; ſa chair eſt un peu fèrme, ſi bien qu'elle n'eſt pas ſans marc & ſans pièrre; mais l'eau en eſt fort douce & fort ſucrée. ID.

BLANQUETTE. ſ. f. Sorte de vin blanc qui vient de Gaſcogne, & qui a un goût aſſez délicat. *Vinum album.* On le dit auſſi d'une eſpéce de bière blanche.

BLANQUETTE *à la longue queuë*. ſ. f. Eſpéce de poire. La *blanquette à la queuë longue*, eſt une poire bien faite, dont l'œil eſt aſſez grand & en dehors, le ventre rond, aſſez allongé vers la queuë, qui eſt un peu charnuë, aſſez longue & un peu courbée, la peau fort lice, blanche, & quelquefois tant ſoit peu colorée à l'aſpect du ſoleil, la chair en eſt entre-caſſante & tendre, fort fine, ayant beaucoup d'eau, fort ſucrée & fort agréable. Elle a les défauts de la plûpart des poires d'été, qui ſont d'avoir un peu de marc, & de devenir pâteuſes, quand on les laiſſe trop meurir. Elle réüſſit bien, ſoit en buiſſon, ſoit en arbre de tige. LA QUINT. Cet Auteur écrit quelquefois *Blanquet à la longue queuë*, & le fait maſculin; de même qu'il appelle auſſi le *Blanquet*, *Blanquette* au féminin. Voyez BLANQUET. C'eſt une poire du mois de Juillet. LA QUINT.

BLAQUE. ſ. f. Veſſie où l'on met le tabac pour le tenir frais.

BLAQUERNES. ſ. f. & plur. *Blaquerna.* Lieu voiſin de Conſtantinople, où l'on bâtit un faux-bourg, dans lequel entre autres édifices ſomptueux étoit le Palais des *Blaquernes*, qu'on appella Pentapygrion, c'eſt-à-dire, le Château des cinq tours. Héraclius voulant mettre ce fauxbourg à couvert des inſultes des Barbâres, le fit enfermer dans la ville. Les *Blaquernes* étoient vers le fond du port de Conſtantinople du côté de l'occident, ou comme dit Lambécius dans ſes notes ſur Codinus n. 101. vers l'entrée du Pont Euxin.

On prétend que ce nom vient d'un Prince Barbâre qui régnoit autrefois dans cette partie de la Thrace, & qui avoit ſon palais en ce lieu-là. Codinus rapporte cette étymologie; Gretſer l'approuve, Gillius la ſuit, & l'attribuë à Denys de Byzance; ce qui n'empêche pas Lambécius de la rejetter. D'autres le dérivent du Grèc *βλάχνον*, qui ſignifie *fougère*, & diſent que ce lieu fut ainſi appellé, parcequ'il étoit tout plein de fougère, deſorte que ſelon Codinus *βλαχέρνα* ſe dit pour *βλαχνέρνα*. Le même Auteur dit encore que *βλαχέρνα* eſt dit pour *λακέρνα*, qui eſt la même chôſe que *λακκώδης*, plein de lacunes, marécageux; & quoique Lambécius croye ces deux étymologies fauſſes, il dit qu'elles ſont probables à cauſe de la ſituation de ce lieu. Codinus en rapporte encore une aſſez obſcurément, *ὅτι Βλάχυ τινὸς κάρμα ἦν ἐκεῖσε*. Lambécius croit que cela veut dire, *parce qu'un Valaque avoit été tué là*. Junius tire ce nom de la langue Arabe. Gretſer rejette cette étymologie de Junius ſans la rapporter.

BLAſMABLE. adj. m. & f. Ce qui mérite qu'on le blâme, qu'on le corrige, qu'on le réprimende. *Vituperabilis, reprehenſione dignus.* Cet homme eſt fort *blâmable*. Sa conduite n'a rien que de *blâmable*.

BLAſME. ſ. m. Répréhenſion faite ou reçuë pour quelque action honteuſe, ou criminelle. *Vituperatio, reprehenſio.* Ce mot a plus communément une ſignification paſſive. Le vice mérite autant de *blâme*, que la vèrtu mérite de loüange. Cet homme étoit l'aggreſſeur, tout le monde lui donne le *blâme*. Je mets hors de *blâme*. Tout le *blâme* de cette action retombera ſur vous. J'en rejetterai tout le *blâme* ſur lui. Peu de gens ſont aſſez ſages, pour préférer le *blâme* qui leur eſt utile, à la loüange qui les trahit. ROCHEF. Nous n'entrons en part de la gloire, ou du *blâme* du bien, ou du mal, que du jour que nous commençons à agir par raiſon. M. SCUD.

> *Mais puiſque le péché point de* blâme *n'apporte*
> *Quand on le cache bien;*
> *Je voudrois ſeulement que vous fiſſiez en ſorte*
> *Que je n'en ſçache rien.*

BLAſME, en tèrmes du Palais, eſt le contredit que donne un cohéritier contre les lots qui lui ſont préſentez par ſon cohéritier; ou un Seigneur contre l'aveu ou le dénombrement que lui donne ſon vaſſal quand il eſt défectueux. La Coutume donne quarante jours au Seigneur pour fournir ſes *blâmes*.

BLAſME ſignifie auſſi la réprimende qui eſt faite par un Juge pour raiſon d'un crime, c'eſt une peine qui emporte infamie.

BLAſMER. v. act. Reprendre, condamner quelque mauvaiſe action; témoigner par des paroles, qu'on déſaprouve quelque chôſe. *Vituperare, reprehendere, culpare.* Je l'ai fort *blâmé* de ſon emportement. Tout le monde *blâme* ſa conduite. Je vous *blâme* d'avoir attendu ſi tard à me découvrir vos peines & vos ennuis. J'ai *blâmé* la patience de Bibulus. Il me *blâme* de mon éloquence, comme ſi c'étoit un vice que d'être éloquent. Souvent ceux qui *blâment* les autres tombent dans les mêmes défauts.

> *Mais pour Cotin & moi qui rimons au hazard;*
> *Que l'amour de* blâmer *fit Poëtes par art.* BOIL.

> *Tu n'écoutes jamais la voix de la douceur,*
> *Et* blâmes *ſans raiſon, ce qu'approuve l'Egliſe.*
> L'ABBÉ TETU.

BLAſMER, ſe dit auſſi d'une peine infamante ordonnée en Juſtice pour quelque action dont on fait faire réparation d'honneur en préſence des Juges, ou de quelques témoins mandez éxprès: ce qu'on éxprime par cette formule, Il ſera *blâmé* & réprimendé en l'Audience en préſence de ſix perſonnes, telles que la partie voudra choiſir. *Aliquem infamiâ notare.*

Nicod prétend que ce mot vient de *blaſphemare*, ou du Grèc *βλάπτειν*, qui ſignifie, *famam ladere, médire*. D'autres croyent au contraire que le mot de *blaſphémer* vient du mot de *blâmer*, qui ne ſignifie autre chôſe que *reprendre, condamner, diffamer*. On trouve *blaſphemium* dans le ſens de *blaſme* dans la vie de S. Gunthram Roi de France P. IV. n. 24. tirée de Grégoire de Tours Liv. VIII. Hiſt. Eccl. C. 28.

BLAſMER ſignifie auſſi, Contredire, ou débattre l'aveu & dénombrement qui eſt donné à un Seigneur par ſes vaſſaux. *Repugnare, contradicere, refragari, adverſari.* A faute de *blâmer* par le Seigneur dans le tems de la Coutume, l'aveu eſt reçu. Par la coutume de Paris un aveu & dénombrement doit être blâmé dans les 40 jours après qu'il eſt donné, autrement il eſt reçu. Dans celle de Normandie il peut être blâmé dans les 40 ans.

BLAſMÉ, ÉE. part. & adj. *Vituperatus, reprehenſus, culpatus.*

BLASON. ſ. m. Déviſe & Armes qui ſont dépeintes ſur un Ecu, telles que les portoient les anciens Chevaliers; ou, ſelon quelques autres, l'Aſſemblage de tout ce qui compoſe l'Ecu armorial.

rial. *Scutum gentilitium.* Voilà le *Blâſon* d'une telle maiſon. On reconnut ce Chevalier à ſon *Blâſon.*

Ménage dérive ce mot de *latio*, à cauſe que le *Blâſon* étoit porté par les Chevaliers ſur leurs Écus. D'autres le dérivent par méthatèſe de l'Hébreu *ſobal*, qui ſignifie *tulit, portavit.* Borel le fait venir du mot Latin *laus*, qui ſignifie loüange, & de celui de *ſonare*, qui ſignifie Réſonner, en mettant un *B* devant le mot entier. Mais la plus commune opinion eſt que le mot *Blâſon* eſt venu de l'Allemand *blaſen*, qui ſignifie *ſonner du cor*, parceque ceux qui ſe préſentoient aux lices des anciens Tournois ſonnoient du cor pour faire ſçavoir leur venuë. Les Hérauts après ſonnoient de leurs trompettes, & puis blaſonnoient les Armoiries de ceux qui ſe préſentoient, & les décrivoient à haute voix, & quelquefois s'étendoient ſur les loüanges & les exploits de leurs maîtres.

BLASON. Ce mot a été pris auſſi quelquefois pour l'Écu même où ſont les Armoiries : ce qui a fait dire à Perceval, Et ſe couvrent de leurs *blâſons.*

BLASON, ſe dit auſſi de la ſcience particulière qui apprend à déchiffrer les Armes, ou Armoiries des Maiſons nobles, & à en nommer toutes les parties dans leurs tèrmes propres, & particuliers. *Earum, quæ in ſcuto expreſſa ſunt, figurarum interpretatio*, ou *interpretandi ars*; *ſcientia*; *ars*, ou *ſcientia heraldica.* Le *Blâſon* étoit la ſcience des Hérauts d'armes. Les François ſont les prémiers qui ont réduit le *Blâſon* en art, & ce ſont eux qui ont les Armes les plus régulières. Il y a cette différence entre *Armes* ou *Armoiries*, & *Blâſon*, qu'*Armoiries* ſe dit de la déviſe, ou des figures qu'on porte ſur le bouclier, ou ſur la cotte d'armes; au lieu que *Blâſon* en eſt le déchiffrement, ou la déſcription. Tous les tèrmes & jargon du *Blâſon* étoient de l'uſage ordinaire de la Langue dans l'onziême ſiécle, où le *Blâſon* commença à ſe mettre en vogue; car alors les ſautoirs, les fuſées, les girons, & les ruſtres, &c. étoient des piéces du harnois des Chevaliers.

Auſſitôt maint eſprit fécond en rêveries,
Inventa le blâſon, *aves les armoiries.*

Le *Blâſon* repréſente en images la naiſſance, la nobleſſe, lès alliances, les emplois, & les belles actions des hommes illuſtres. Barthole a écrit du *Blâſon* & des Armoiries en Juriſconſulte, & le Préſident Chaſſeneu, dans ſon Catalogue de la gloire du monde. Pluſieurs en ont écrit en Curieux & en Hiſtoriens, comme André Favin, Spelman, la Colombière, Bara, Segoin, Geliot, les Pères de Varenne & Ménestrier Jéſuites; Philippe Moreau, Avocat Bourdelois, & Scohier Chanoine de Berghes en Hainaut, qui dit que l'étude du *Blâſon* eſt un abîme, & que celui qui s'y eſt appliqué 30 ou 40 ans y trouve toujours matière d'apprendre. Le Père Meneſtriet à fait une Bibliothéque de tous les Auteurs qui ont écrit du *Blâſon*, des Armoiries & des Généalogies, & en à fait un dénombrement de près de 300 Auteurs qui en ont écrit en divèrſes langues. On ne voit point avant l'an 1150 d'Auteur qui parle du *Blâſon*, ſelon les gens qui ont remonté juſqu'aux ſources de cet art; il n'y a point eû avant ce tems de véritables armoiries. LE GENDRE.

BLASON, ſignifie auſſi un grand nombre d'Armoiries qu'on met en certaines cérémonies, particulièrement aux entèrremens, ſur les tentures, litres ou ceintures funébres, ou aux cièrges & aux torches. On a dépenſé une groſſe ſomme pour payer le *Blâſon* d'une telle pompe funébre. *Inſignia gentilitia.*

On dit auſſi, le *Blâſon* des couleurs, pour éxpliquer ce qu'elles ſignifient, comme l'Or qui eſt le jaune, ſignifie, Richeſſe, force, foi, conſtance; l'Argent qui eſt le blanc, Eſpérance, pureté, innocence, humilité; l'Azur, Juſtice, loyauté, beauté, réputation, &c. Le Père Monet a traité au long du *Blâſon* des couleurs dans ſon livre du *Blâſon* qu'il a fait en François, & en Latin.

BLASON, ſe diſoit autrefois des loüanges, des éloges qu'on donnoit à quelque chôſe. *Laudatio.* Il y a eû des Poëtes qui ont fait le *Blâſon* ou l'éloge de la rôſe. Amyot a auſſi appellé une épitaphe, *Blâſon funéral.*

BLASONNEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, & ſignifie l'action de blâſonner, de déchiffrer les armes d'un Écu, *Interpretatio.*

BLASONNER. v. act. Peindre des armoiries avec les métaux & les couleurs qui leur appartiennent. *Figuras in ſcuto gentilitio pingere, adumbrare.* Le Peintre n'a pas bien *blaſonné* ces Armoiries.

BLASONNER, ſe dit auſſi par les Graveurs, quand il s'agit de faire certaines marques, pour repréſenter les métaux & les couleurs dont les Peintres *blâſonnent* les armoiries. *Incidere in æs, in aurum, in argentum.* Le Graveur a fort bien réüſſi en *blâſonnant* ma vaiſſelle.

BLASONNER, ſe dit auſſi pour éxpliquer le Blâſon, ou les parties des Armes d'une Maiſon ou Province en tèrmes propres & convenables à l'art. *Figuras ſcuti gentilitii conceptis verbis & ordine recenſere, ediſſerere.* Les Armes de France ſe *blâſonnent* ainſi, Trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en chêf, & une en pointe. Pour bien *blâſonner* un Écu, on commence toûjours par le champ, & puis on ſpécifie les figures ou piéces honorables; & quand il y en a pluſieurs, le chêf & la bordure ſont nommées les dèrnières.

BLASONNER, ſignifioit auſſi, Éxpliquer les ſymboles, les myſtères de l'émail, & des figures du Blâſon. *Scuti aream, typos & iis ſubjectam vim interpretari.*

BLASONNER, ſe diſoit autrefois pour ſignifier, parler de quelqu'un, le décrire avec ſes bonnes ou mauvaiſes qualitez, & particulièrement pour *médire. Maledicere.* En donnant l'ordre de l'Écu aux Chevaliers, on leur commandoit de ne pas ouïr *blâſonner* ni médire des Dames, & de ne le pas ſouffrir.

BLASONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

BLASONNEUR. ſ. m. Celui qui blâſonne. *Interpres, enunciator ſcuti gentilitii.* Il eſt peu en uſage; ſi ce n'eſt qu'on dit encore les anciens *Blâſonneurs*, en parlant des vieux Auteurs qui ont écrit du Blâſon aſſez différemment des Modèrnes.

BLASPHÉMATEUR. ſ. m. Celui qui blaſphême, qui prononce des paroles outrageuſes, & impies contre Dieu, & injurieuſes à ſa gloire. *Divini numinis obtrectator.* On peut être *blaſphémateur* en deux manières, ou en attribuant à Dieu des chôſes qui ne lui peuvent convenir, & qui détruiſent ſa nature; ou en refuſant de reconnoître en lui des attributs qui lui ſont eſſentiels & ſans leſquels il ne ſeroit point Dieu : tels que ſont ceux qui font Dieu injuſte, ou qui nient ſa toute-puiſſance, & ſa providence. Cependant il faut remarquer, qu'à la rigueur ce n'eſt point aſſez d'attaquer la gloire de Dieu, & de dire des chôſes contraires à ſa nature, pour être un vrai *blaſphémateur*, un *blaſphémateur* proprement ainſi nommé, & qui par conſequent mérite d'être puni par le Magiſtrat. Il faut outre cela que le *blaſphémateur*, lorſqu'il prononce ſes blaſphêmes, ait intention de blaſphémer, ou du moins qu'il ſçache que les chôſes qu'il dit ſont éffectivement des blaſphêmes : tel que ſeroit un Chrétien qui par un brutal emportement vômiroit quelque chôſe d'injurieux contre JESUS-CHRIST. Mais on ne doit pas faire le même jugement de ceux qui parlent par le principe d'une fauſſe Religion. Par éxemple, des Juifs qui par une malheureuſe ſuite des erreurs dont ils ſont prévenus, regardent J.C. comme un impoſteur. Il eſt bien vrai que ces ſortes de *blaſphémateurs* ne laiſſent pas d'être coupables devant Dieu d'un ſi horrible blaſphême; mais il ne s'enſuit pas qu'ils ſoient cenſez tels à la rigueur, attendu qu'ils ne croyent nullemeut blaſphémer, & qu'ils ne ſont point *blaſphémateurs* d'eſprit, & d'intention. Mais dans le langage ordinaire, on appelle indifféremment *blaſphémateurs*, tous ceux dont la doctrine renfèrme quelque chôſe d'impie, & d'injurieux à la gloire de Dieu.

BLASPHÉMATEUR, ſe prend auſſi pour celui qui attribuë à la créature des honneurs qui ne ſont dûs qu'à Dieu. *Qui debitum ſoli Deo honorem creaturæ impertit.* Ainſi les Juifs traitoiént J. C. de *blaſphémateur*, parcequ'il ſe diſoit égal à Dieu.

BLASPHÉMATOIRE. adj. m. & f. Qui contient un blaſphême. *Contumelioſus in Deum, blaſphemus.* Les dogmes des Hérétiques ſont la plûpart *blaſphématoires.* Il ne faut entendre qu'avec horreur les paroles *blaſphématoires.* Cette propoſition eſt impie & *blaſphématoire.*

BLASPHÊME. ſ. m. Crime énorme qui ſe commet contre la divinité, par des paroles, ou des ſentimens qui choquent ſa Majeſté, ou les myſtères de la vraye Religion. C'eſt proprement une injure que l'on fait à Dieu en lui attribuant ce qui ne lui convient point, ou en lui ôtant ce qui lui convient, comme ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa puiſſance, &c. C'eſt un *blaſphême* de dire que Dieu commande des chôſes impoſſibles. *Vox in Deum contumelioſa, verborum impietas, blaſphemia. Blaſphême* horrible, éxécrable, déteſtable. Le *blaſphême* eſt un crime qu'on punit de mort, pour lequel on pèrce, on arrache la langue. Il n'y a rien que Dieu haïſſe plus que le *blaſphême.* MAUCROIX. Une traduction d'une épitaphe de l'Aretin dit,

Son encre noircit la mémoire
Des Monarques de qui la gloire
Eſt vivante après le trépas;
Et s'il n'a pas contre Dieu même
Vômi quelque horrible blaſphême
C'eſt qu'il ne le connoiſſoit pas.

L'Italien eſt plus ſèrré; & d'un ſatyrique plus badin, & plus enjoüé,

Qui giace l'Aretin Poeta Toſco,
Che d'ognun diſſe male, fuor che di Dio
Scuſando ſi col dir' io n'ol conoſco.

Blasphême ſe dit auſſi des paroles impies & injurieuſes que l'on dit des Saints, des chôſes ſaintes, des myſtères de la religion. Voyez S. Auguſtin & S. Thomas, les Théologiens Scholaſtiques & les Caſuiſtes. Voyez ſur les *Blaſphêmes* & les blaſphémateurs le VI. titre du L. III. du Traité de la Police de M. De la Mare. *Blaſphême* ſe prend quelquefois en ſtile bas & burleſque pour un adjectif, & ſignifie blême, pâle.

Voyant Damon blême
Je dis à l'inſtant,
Tu change bien promptement
En ta mine blaſphême
Ton teint de ſafran.

BLASPHÉMER. v. act. Parler contre Dieu & la Religion. *Atroces in Deum voces jactare, impia in Deum verba profundere.* Il eſt défendu de jurer & de *blaſphémer* le ſaint nom de Dieu. C'eſt le propre des Diâbles & des damnez de *blaſphémer* contre Dieu.

Nicod dérive ce mot du Grèc βλάπτειν φήμην, c'eſt-à-dire, *bleſſer l'honneur & la réputation.* Euſtathius le dérive de βάλλειν ταῖς φήμαις, *attaquer par ſes diſcours.*

BLAITIER. ſ. f. Marchand qui va acheter du blé dans les greniers de la campagne, pour le tranſporter & le revendre dans les marchez des villes & gros bourgs. *Frumentarius.* Il y avoit à Paris au tems de S. Loüis une Communauté de *Blâtiers*, & ce Prince leur donna des Statuts, comme à tous les autres corps des Marchands & Artiſans. M. de la Mare les rapporte dans ſon Traité de la Police *L. V. T. II. C.* 2. Il y a plus de trois ſiécles que ceux qui compoſent cette ancienne Communauté à Paris ont été réduits à ne vendre des grains qu'à petite meſure; qu'ils ſe trouvent nommez dans les Réglemens Revendeurs de grains, Regratiers, ou Grainiers, & que ceux qui font le grand commèrce ont pris le nom de Marchands de grains. Ainſi le nom de *Blâtièrs* eſt demeuré à certains petits Marchands forains, qui vont avec des chevaux ou des ânes chèrcher du blé dans les campagnes éloignées des grandes villes, & des rivières, & l'aménent à ſomme dans les marchez de proche en proche, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé aux lieux où il s'en fait une plus grande conſommation, ou bièn proche des rivières, où ils le vendent aux Marchands qui chargent pour les proviſions des grandes villes. De la Mare, *Tr. de Pol. L. V. T. VI.* L'on a autrefois agité la queſtion ſur ce commèrce des *Blâtiers*, s'il étoit plus utile que dangereux au public. Id. *ib.* où il rapporte le pour & le contre.

Ce mot s'eſt fait de *bladum*, *blé*; d'abord on a dit Bladier, & puis par le changement du *d* en *t*, qui arrive ſouvent *Blatier*, & pour rendre l'*a* long *Blâtier.*

BLATTA *bizantia.* Tèrme de Pharmacie, ou *unguis odoratus.* C'eſt un coquillage long comme la moitié du petit doigt; mince, & de couleur de chataigne. Il renfèrme un petit poiſſon longuet, rouge, odorant, qui ſe trouve dans les lacs des Indes Orientales, & qui a l'odeur du Nard, les coquilles n'ont point d'odeur lorſqu'elles n'ont plus le poiſſon. On a trouvé que ce coquillage venoit de Conſtantinople, autrefois Byzance, à cauſe de ſa reſſemblance à l'ongle. Et c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *blatta bizantia*, comme on l'appelle *unguis.*

BLAVET. Voyez Bluet.

BLAYER. Voyez BLADAGE.

BLE.

BLÉ, ou BLÉD. ſ. m. Plante qui produit dans ſon épi une graine, dont on fait le pain, qui eſt la principale nourriture de l'homme. *Frumentum.* Joſeph enrichit les Rois d'Égypte, en leur faiſant faire des magaſins de *blé* durant les années fèrtiles. Des tèrres à *blé. Frumenti ſolum*, ou *frumenti ferax ager. Blé* mêlé. *Miſcellum frumentum.* Battre le *blé. Terere.* Scier les *blez. Metere.* On a vû dans la Suiſſe garder des *blez* juſqu'à cent ans en les laiſſant dans l'épi. Quelques Naturaliſtes ont compté juſqu'à cent maladies auxquelles les *blez* ſont ſujets.

Ce mot vient de *bladus*, ou *bladum*, qui ſignifie *fruit*, ou *ſemence*, d'où eſt venu *imbladare*; pour dire, *enſemencer*, ou *emblaver.* Voſſius & Somnerus le dérivent du Saxon *blad*, ou *blada*, ſignifiant la même chôſe; ou du Grèc βλαστὸς qui ſignifie, *gèrme.* Les Italiens appellent encore *biade*, tous les légumes, fruits & moiſſons, excepté le froment. Selon les prémières étymologies, qui ſont les véritables, il faut écrire *bled*, comme on faiſoit il y a déja quelques années, & comme font encore quelques Auteurs. Cependant l'uſage contraire ſemble avoir prévalu, & l'on n'écrit plus guères le *d*, comme on ne le prononce point, quand même on l'écriroit, pas même devant une voyelle; ainſi il faut dire du *blé* & du vin, acheter du *blé* en épis, & non pas du *blé-t-*& du vin, du *blé-t-*en épis.

On appelle par excellence *blé*, celui qui eſt de pur froment. *Frumentum triticum. Blé méteil*, celui qui eſt mêlé de ſeigle. *Miſcellum. Petit blé*, ou *blé maigre*, c'eſt du ſeigle, ou du *blé* où il n'y a guères de froment, ou dont le grain eſt mal nourri; en un mot le *blé* du moindre prix. *Trinca, olyra.*

On appelle auſſi *petits blez*, les autres grains que l'on ſéme au mois de Mars, comme l'orge, l'avoine, les pois, les veſſes; ce qu'on appelle auſſi en général *les Mars*, & en quelques lieux *tremois*, de *trimeſtris. Miſcellum.*

Chomel dans ſon Diction. Œconomique, au mot *abondance*, p. 6. & ſuiv. donne pluſieurs ſecrets pour la multiplication des *blez.*

Blé Cornu. Tèrme de Laboureur. Ce ſont cèrtains grains qui viennent quelquefois dans les épis du ſeigle, & qui ſont noirs & plus longs que les autres, ſortant de l'épi comme une eſpéce de corne noire; ce qui fait qu'on les appelle en Gâtinois *Blé Cornu*, & en Sologne auſſi-bien que dans le Bèrry des *Ergots.* Le *blé cornu* cauſe de fâcheuſes maladies à ceux qui en mangent. Quelques-uns diſent que cela vient du tèrroir, mais ce ſentiment eſt peu probable, parce que cela n'arrive qu'en cèrtaines années, & dans les meilleures tèrres comme dans les plus mauvaiſes. D'autres prétendent que cela vient des chaleurs & des humiditez de l'air. D'autres, comme M. Bèrnier dans ſon hiſt. de Blois, diſent que la cauſe de cette malignité ſont cèrtaines bruïnes qui tombent en quelques années vèrs le mois de Mai. Il ſemble que l'expérience montre qu'il faut qu'elles ſoyent accompagnées ou ſuivies de rayes de ſoleil chaudes.

Blé Blanc, eſpéce de froment commune en Dauphiné. Chorier prétend que c'eſt celle que Pline appelle Brance; *Brance* en Gaulois, *Sandelum* en Latin. Pline fait mention de deux eſpéces de froment, de l'Arinque & du Brance. Il dit que l'Arinque eſt commun à la Gaule & à l'Italie: & le Brance propre à la Gaule ſeulement. Le Dauphiné les conſèrve encore toutes deux avec leurs prémiers noms, corrompus néanmoins en ceux de riguet, & de *blé-blanc.* Chorier.

Blé de Turquie, qu'on appelle autrement *Mays*, ou *blé d'Inde. Triticum Indicum, frumentum Indicum, tragus, tragum.* Ses racines ſont cheveluës, longues, nombreuſes, blanches, & elles donnent une tige branchuë dès le bas, haute de cinq pieds, ronde, épaiſſe d'un pouce, droite, noüeuſe par intèrvalle, remplie d'une moêle blanche, douce & ſucrée. Pluſieurs feüilles qui partent de ces nœuds l'enveloppent & s'étendent enſuite de la longueur d'un pied environ, ſur deux à trois pouces de largeur, pointuës à leur extrémité, rudes ſur leurs bords, & relevées de pluſieurs nèrvures droites qui parcourent toute leur longueur en manière de plis. L'extrémité de la tige eſt tèrminée par une panicule ou amas d'épis compoſez de pluſieurs fleurs à étamines & ſtériles. Les fruits naiſſent dans des endroits ſéparez, & au-deſſous de ces panicules, ce ſont autant d'épis enveloppez de feüilles roulées en graine d'où s'échapent pluſieurs longs filets. Chaque filet aboutit à un embrion qui devient une graine prèſque ronde, groſſe comme un pois, mais ordinairement anguleuſe & un peu platte d'un côté par où elle tient à l'épi, couvèrte d'une peau ou écorce fèrme, le plus ſouvent rouſſe ou jaunâtre, quelquefois grîſe, rouge, brune, qui renfèrme une ſubſtance farineuſe. L'âme de cet épi à fruit eſt un poinçon tout couvert de pareils grains, ou ſemences enchaſſées chacunes dans une eſpéce de chaton.

Le Mays ſert de nourriture à une grande partie de l'Amérique, de l'Aſie & de l'Afrique. On en fait moins d'uſage en Europe, à cauſe qu'on en trouve la farine trop douce, & on n'a recours à cette ſorte de grain que dans les diſettes de froment. On le cultive en pluſieurs endroits du Royaume pour engraiſſer les volailles. Les Sauvages du Canada ne connoiſſoient pas d'autre farine auparavant l'établiſſement des François dans ce vaſte païs: ces ſauvages ne font dans leurs courſes qu'une ſimple boüillie de la farine de mays avec l'eau pour ſe nourrir. On a vu que lorſque les ſoldats François étoient obligez de vivre de cette boüillie dans le tems des guèrres, leurs bleſſures étoient plutôt conſolidées. On appelle le mays *Blé d'Inde* & *Blé de Turquie*, à cauſe qu'il a été apporté de ces endroits-là, où il eſt nommé vulgairement *maya*, ou *mayza.*

Le *blé de Turquie* étoit fort connu en Italie dès le tems de Pline. Les Grècs le nommoient ἐρύσιμον, & les Latins *Irio*, comme on le peut voir dans Pline L. XVIII. C. 7. & 10. Si cependant l'Irio de Pline eſt le *blé de Turquie.* Le pain de *blé de Turquie* eſt ſec, friable, peſant ſur l'eſtomac, & difficile à digérer. L'on en voit peu en France, ſi ce n'eſt en Dauphiné, en quelques lieux de Languedòc, de la Guyenne, du Bearn & de la Navarre. On le nomme dans la plûpart de ces lieux du gros Millet, ou du Millois. Hors les tems de diſette, dans leſquels on en mêle avec d'autre blé, il

il ne ſert qu'à nourrir des volailles, qu'il engraiſſe beaucoup. Dans les autres Provinces on n'en voit guères que quelques plantes dans les jardins par curioſité. Voyez Gal. *De Alim. facult. L. I.* Bruyerin Campege *De re cibaria L. V. C.* 23.

BLÉ NOIR, OU BLÉ SARRASIN. *Frumentum Sarracenicum*, ou *Fagopirum*, *Fegopyron*, ou *Fago triticum*. On le nomme *Blé noir* par rapport à la couleur noire de l'écorce de ſon grain; & *blé ſarraſin*, parce qu'il a été d'abord apporté d'Afrique. Il ſe nomme en Latin *Fago triticum*, & *Fagopyrum*, à cauſe qu'il reſſemble au fruit du hêtre. Cette plante ne reſſemble point au *blé*, quoiqu'on lui en donne le nom: ſa racine eſt fibrée, cheveluë, & pouſſe une tige haute de deux pieds, mince, liſſe, vèrte & quelquefois rougeâtre, branchuë, chaque branche ſortant altèrnativement des aiſſelles des feüilles. Elles ſont taillées comme un cœur, ſoutenuës par des queuës qui ont juſqu'à deux pouces de long, ſur tout dans les feüilles du bas de la tige qui ſont plus amples, vèrtes, liſſes, altèrnes, & d'un goût fade; leur grandeur domine à meſure qu'elles approchent de l'extrémité des branches, & en cet endroit & des aiſſelles de ſes feüilles naiſſent des brins minces & longs d'un pouce environ, qui portent des bouquets de fleurs purpurines; chaque fleur eſt compoſée de cinq étamines ſoutenuës par un calice blanc & lavé de pourpre, diviſé en cinq parties juſqu'à ſa baſe. Le piſtile qui ſe trouve au milieu de ces étamines devient une graine relevée le plus ſouvent de trois coins, enfèrmée dans l'enveloppe qui a ſervi de calice à la fleur. Le *blé noir* eſt une manne pour le païſan qui n'a pas eû une bonne recolte en ſeigle & en froment. Dans les tems de diſette on ſème beaucoup de champs de *blé noir*, parce qu'il vient bien par tout & qu'il eſt bientôt meur. On fait avec la farine de ſes ſemences des gâteaux, de la boüillie, & du pain, à faute d'autre grain. On en engraiſſe auſſi la volaille.

BLÉ, ſe dit auſſi particulièrement du grain qui ſort de l'épi quand il eſt battu. *Granum*. L'opinion commune eſt que dans les prémiers ſiècles du monde on ne vivoit que des fruits de la tèrre, & de gland; quelques-uns ajoutent cette eſpèce de noiſette que produit le hêtre, qu'ils prétendent avoir été appellé pour cela *fagus* en Latin, du mot Grèc φάγομαι, je mange. Ils diſent qu'on n'avoit point l'uſage du *blé*, ni l'art de le préparer & de le rendre mangeable; & que dans les hiſtoires de ces prémiers ſiècles il n'y a nulle mention de *blé*. D'autres ſoutiennent que cela eſt contraire à l'Écriture, qui dit que Dieu commanda à Adam & devant & après ſon péché de cultiver la tèrre, & que Caïn fut Laboureur. Mais le mot de l'Écriture עובד אדמה n'eſt pas détèrminé, comme celui de Laboureur, ou d'*Agricola* en Latin; il ſignifie ſeulement, qui travaille à la tèrre, qui la cultive; ce qui convient à la culture des arbres, des hèrbes & des légumes, & a pû ſe dire de ces chôſes ſeules, quand on n'auroit point eû alors de connoiſſance du *blé*.

On dit que c'eſt Cérès qui fit connoître le *blé* aux hommes; c'eſt pour cela qu'on la mit au nombre des Dieux. D'autres diſent que ce fut Triptolême, fils de Celeus Roi d'Éleuſe, *ville de l'Attique*. D'autres veulent que Cérès ait trouvé les *blez*, & que Triptolême ait inventé l'art de les ſemer & de les cultiver; ou Cérès dans ſes courſes fut reçûe par Céleus père de Triptolême, & lui apprit à connoître le *blé*; celui-ci l'enſeigna aux hommes. Diodore de Sicile dit que ce fut Iſis, en quoi Polydore dit qu'il ne diffère point des autres, parce qu'Iſis & Cérès ſont la même.

Les Athéniens prétendoient que c'étoit chez eux que cet art commença. Les Crétois ou Candiots, & les Siciliens, aſpiroient à la même gloire, auſſi bien que les Égyptiens. Quelques-uns croyent que les Siciliens ſont mieux fondez, parce que c'étoit la patrie de Cérès, puiſque ce fut en cette Iſle qu'elle fut enlevée; & Polydore Virgile dit d'après Diodore L. VI. que Cérès n'enſeigna ce ſecret aux Athéniens qu'après l'avoir appris aux Siciliens. D'autres prétendent que Cérès paſſa d'abord dans l'Attique, de là en Créte, & ne vint qu'enſuite en Sicile. Il eſt cependant des ſçavans qui ſoutiennent que c'eſt en Egypte que l'art de cultiver les *blez* a commencé, & cèrtainement il y avoit des *blez* en Egypte & dans l'Orient longtemps avant tous ces tems là, comme il paroit par l'hiſtoire de Joſeph Gen. C. XLI. & ſuiv. & même par celle d'Abraham Gen. XII. 11. qui paſſa en Égypte pour éviter la diſette qui déſoloit la tèrre de Chanaan, ou pour le moins par celle d'Iſaac, qui, Gen. XXVI. 21, ſema dans la tèrre de Gérar en Paleſtine après une grande famine, & recüeillit le centuple l'année même, ce qui ne ſe peut entendre que du *blé*. Joint qu'il eſt parlé de farine & de pains faits de farine. Gen. XVIII. 6. dans le repas qu'Abraham donna aux trois Anges qui lui apparurent. Voyez encore Voſſius *De Idol. Lib. I. Cap.* 17. & Polyd. Virg. *De inv. Rer. Lib. III. Cap.* 2. Plin. *Proem.* Liv. XIV. 17. Selon Servius & Macrobe, c'eſt Saturne qui apprit la même chôſe dans le *Latium*.

Le Livre V. du Traité de la Police de M. De la Mare comprend entre autres chôſes ce qui concèrne les *blez*. Le 2e, titre traite du *blé* & des autres grains. Le 3e, du Commèrce des grains en général. Le 4e, de la Police des Romains ſur cela. Le 5e, de la Police de France. Le 6e, des Blâtiers. Le 7e, des Cribleurs. Le 8e, du Meſurage des grains; & le 9e, de la converſion du *blé* en farine. Les Romains faiſoient état que chaque homme conſommoit par an 60 boiſſeaux de *blé*. DE LA MARRE.

Le commèrce des *blez* par eau n'a commencé à Paris que depuis Philippe Auguſte. Les anciens ſtatuts qui furent donnez aux Jurez Meſureurs par S. Loüis, & qui font mention pour la prémière fois de ce commèrce de grains par eau, n'en diſent qu'un ſeul mot, au lieu que celui qui ſe fait par tèrre y eſt expliqué fort au long. Le déchet des *blez* au moulin ne doit être que de deux livres, ſelon les Ordonnances de Police.

Le *blé* pour être bon doit être ſec, & non pas aride, mais conſèrvant une eſpèce de fraicheur, que les Marchands appellent, *avoir de l'amitié*, ou *de la main*. Il doit être peſant & bien nourri, l'écorce fine, & d'une couleur nette & claire. Les années trop ſèches, ou trop humides, lui ſont contraires. Les unes le deſſèchent trop, le rendent maigre, coti, ou glacé. Les autres le font à la vérité groſſir, & lui donnent du poids, mais l'eau qui s'introduit dans ſes pôres en détrempe les ſels, lui ôte une partie de ſa force, & ſouvent lui cauſe en peu de tems une aſſez grande fèrmentation pour le faire gèrmer. Ainſi l'année ſèche diminuë la quantité, l'année trop humide eſt préjudiciable à la qualité. Cette différence des *blez* nourris de ſécheresſe ou d'humidité ſe reconnoît à leurs farines, par le plus ou le moins d'eau qu'elles prennent en les païtriſſant. Pline, qui a fait cette remarque Liv. XVIII. ch. 7. dit que la farine du plus excellent *blé* moiſſonné dans les meilleures années, prend ordinairement un conge d'eau pour chaque boiſſeau. Le conge d'eau étoit du poids de dix livres, & le boiſſeau de vingt livres de farine.

On reconnoit encore la bonté des *blez* par le nombre de pains qu'ils rendent. Quoiqu'il ſoit difficile de rien déterminer de certain ſur le poids du pain que le *blé* doit rendre, parce que cela dépend du terroir, de la diſpoſition des ſaiſons, du ſoin des Laboureurs à préparer la tèrre, des tems favorables ou non de la recolte, de la conſèrvation du *blé*, Pline a cependant remarqué que le meilleur de tous les *blez* doit rendre un tiers peſant de pain plus que le poids du *blé*, & que l'expérience l'avoit fait connoître. Voyez M. de la Marre, *Traité de la Police Liv. V. Tr. X.*

Pour conſerver le *blé* il faut le bien ſécher, & le tenir net. Le grenier doit avoir ſes ouvèrtures au ſeptentrion, ou à l'orient, il doit y avoir au haut des ſoupiraux, & il faut bien ſe donner de garde de les lambriſſer; il faut faire une clôture aux fenêtres, pour garentir le *blé* des chats, des foüines, des oiſeaux &c. Il faut avoir ſoin de le travailler de 15 en 15 jours, tout au moins les 6 prémiers mois: dans la ſuite il ſuffit de le cribler tous les mois; après deux années il ne s'échauffe plus, & il n'y a plus rien à craindre que de l'air & de l'humidité étrangère. Peu de tems après le ſiége que ſouffrit Mets ſous Henri II. la citadelle fut bâtie ſous Henri III. Le Duc d'Épernon y fit faire de grands amas de grains, qui ſe ſont conſèrvez juſqu'en 1707. Il y en avoit un tas dans le Magaſin qui avoit dix toiſes dans un ſens, ſur cinq à ſix de l'autre, & environ deux pieds de hauteur; on n'y avoit point touché depuis. La datte de l'année qu'on le ſèrra étoit encore gravée deſſus. Le Roi, M. le Dauphin, & les Seigneurs qui ont paſſé par Mets, ont mangé du pain fait de ce *blé*. Une des chôſes qui contribuë le plus à la conſèrvation du *blé*, c'eſt la croûte qui ſe forme ſur toute la ſupèrficie, de l'épaiſſeur d'un doigt & demi. On ſe promenoit ſur celui de Mets ſans que cette croûte obéït. On a vû à Sedan un Magaſin taillé dans le roc & aſſez humide, dans lequel il y avoit un tas de *blé* très-conſidérable depuis 110 ans. Il étoit revêtu d'une forte croûte, dure, épaiſſe d'un pied, formée de la gèrmination des grains extérieurs de la ſupèrficie. Sous cette croûte ſe trouva un *blé* d'un grain aſſés gros, beau & bon, & l'on en fit du pain qui ſe trouva excellent.

A Châlons il y a des greniers où l'on conſèrve le *blé* 30 ou 40 ans. On choiſit le plus beau *blé*, & du meilleur cru qu'il eſt poſſible. Après l'avoir travaillé on en fait un tas auſſi gros, que le plancher le peut porter. On met enſuite trois pouces de haut de chaux vive en poudre très-fine ſur tout le tas également; puis avec des arroiſoirs on humecte cette chaux, qui forme avec le *blé* une croûte: les grains de la ſupèrficie gèrment, & pouſſent une tige d'environ un pied & demi de haut; l'hyver la fait périr, & l'on n'y touche point que quand la néceſſité y oblige; alors on trouve le *blé* auſſi beau que s'il n'avoit que deux ans. Voyez l'hiſt. de l'Acad. des Scienc. de 1708.

Marmol. Liv. III. ch. 60. dit que dans la ville Miathir en Affrique, c'eſt-à-dire, cent puits, il y a pluſieurs puits taillez dans le roc, où les habitans ſèrrent leur *blé*, qu'il s'y conſèrve pluſieurs années

nées ſans ſe gâter ; qu'on en a trouvé de 80 ans, qui étoit auſſi ſec & auſſi bon que ſi on n'eût fait que de l'y mettre.

Les meſures dont on ſe ſert communément en France pour meſurer le *blé* ſont, le muid, le ſeptier, le minot, le boiſſeau, le demi boiſſeau, le quart, & le demi quart de boiſſeau, le litron, & le demi litron. Toutes celles qui ſont au deſſous du boiſſeau ne ſervent guères pour le *blé*. On meſure en quelques endroits par bichets au lieu de boiſſeaux, au Mans par charges, qui ſont de 12 boiſſeaux ; à Sedan par quartels ; à Dijon par quatranches, quartaux, bichots & hémines ; à Mets par quarts ; à Rennes par mines ; à Aix par charges ; à Avignon par hémine ; à la Fére par mancots. On diviſe auſſi quelquefois les meſures des arides en pintes. Voyez le Traité de Police de M. De la Marre Liv. V. Tr. VIII. ch. 2. L'explication de toutes ces meſures ſe trouvera dans ce Dictionnaire chacune à ſa place.

Par des eſſais faits à Paris en differens tems par les Magiſtrats, & avec beaucoup d'exactitude, on a trouvé en 1432. que,

La mine de *blé* froment François peſoit	113 livr. 2 onces.
La mine de *blé* froment de Neubourg	110 l.
Le ſeptier de *blé* méteil	220 l. 3 quarterons.
Après la mouture la farine	
Des deux mines de *blé* froment peſa	221 l. 2 onces.
Du ſeptier de méteil	216 l. 3 quarterons.
Étant meſurez la farine	
Du ſeptier du *blé* froment donna	16 boiſſeaux combles.
Du ſeptier de méteil	16 boiſſ. combles & un ras.
En 1466. on trouva que la mine	
Du meilleur *blé* froment peſoit	108 livres.
Du moyen	105 l.
Le minot de ſeigle	55 l.
Étant mouluë, la farine	
De la mine du meilleur *blé* froment peſa	102 l.
Du moyen	99 l. 6 onces.
Du minot de ſeigle	49 l. 3 quarterons.
Et donnèrent de farine	
La mine du meilleur à tout le ſon	8 boiſſeaux.
Du moyen à tout le ſon	8 boiſſeaux.
Le minot de ſeigle	8 boiſſ. demi quart.
La mine du meilleur blutée au bluteau à blanc eſt revenuë nette à	8 boiſſeaux.
La mine du moyen par le bluteau à fenêtre eſt revenuë nette à	5 boiſſeaux.
Le minot de ſeigle par un bluteau à bis eſt revenu à	2 boiſſ. quart & demi.
Le ſon des mines de froment riflez & recopez revenus nets en gruaux mis avec la farine de ſeigle à	1 boiſſeau & demi.

Étans pétris & boulangez ont fait

La mine du meilleur 7 douzaines de petits pains blancs de 15 onces en pâte, pour revenir à 12 onces cuits.

La mine de moyen 2 douzaine de petits pains bourgeois de 19 onces en pâte, pour revenir à 16 onces cuits, & 22 grands pains bourgeois de 37 onces en pâte, pour revenir à 32 onces cuits.

Le minot de ſeigle & gruaux 22 grands pains bis, appellez brode de 4 l. & demie en pâte, pour revenir à 3 l. cuits.

On fit en 1477. un pareil eſſai, où tout revint à peu près au même.

Au dèrnier qui fut fait en 1700. la mine du plus beau *blé* froment fut trouvée peſer 118 livres. Étant mouluë elle produiſit 8 boiſſeaux & demi de farine, peſant enſemble 116 l. La farine ayant été blutée rendit 3 boiſſeaux & 1 quart de fleur pour le pain le plus blanc. De la ſeconde farine 2 boiſſeaux & 1 quart ; & il reſta de ſon 4 boiſſeaux 3 quarts. Ce qui fait en tout 10 boiſſeaux & 1 quart. Ayant été pétrie, & le poids du levain qui y avoit été ajouté ayant été ôté, on en fit,

Pain molet, 40, peſant en pâte chacun 5 onces & demi, & enſemble 220 onces.

Pain à la Reine, 6, peſant en pâte chacun 5 onces & demi, & enſemble 33 onces.

Pain à la Segovie, 7, peſant en pâte chacun 5 onces & demi.

Pain de Chapitre, 26, peſant en pâte chacun 6 onces & demi, & enſemble 169 onces.

Pain façon de Goneſſe, 48, peſant en pâte chacun 6 onces & demi, enſemble 312 onces.

Pain bis blanc, 67, peſant en pâte chacun 10 onces, & enſemble 670 onces.

Poids total 1442 onces & demi, ou 90 livres 2 onces & demi.

Après la cuiſſon	
Le pain molet peſa, chacun	4 onces.
Le pain à la Reine chacun	4 onces.
Le pain à la Segovie chacun	4 onces.
Le pain de Chapitre chacun	5 onces.
Le pain façon de Goneſſe chacun	5 onces.
Le pain bis-blanc chacun	8 onces.

Poids total 1158 onces, ou 69 livres 14 onces.

Voyez le Traité de Police de Mr de la Marre Commiſſaire qui préſidoit à cet eſſai, Liv. V. Tr. XIV. 18.

Il y a pluſieurs Iſles de l'Amérique où il ne vient point de *blé*. En France le *blé* doit être ſemé avant l'hyver, c'eſt-à-dire, le froment & le ſeigle. Si on le ſeme après l'hyver, il pouſſe à l'ordinaire, mais les épis n'ont point de grain, & ſont vuides. Mais ſi on fauche cette herbe, & qu'on faſſe paitre les beſtiaux comme dans un pré, qu'enſuite on laiſſe paſſer l'hyver deſſus, l'année ſuivante elle portera abondamment, & comme ſi on l'avoit ſemée tout de nouveau. Cela arriva ainſi en 1709. & 1710. aux portes de Bourges & en d'autres endroits de Bèrry, & ailleurs encore, où l'on ſema des *blez* au printems qui ſuivit l'hyver de 1709, dont le froid extraordinaire fit périr les *blez*.

On dit provèrbialement, Crier famine ſur un tas de *blé*, quand un avàre ſe plaint de la misère du tems, quoiqu'il ait de quoi vivre dans l'abondance. On dit d'une marchandiſe d'un ſeur & prompt débit, que c'eſt du *blé* en grenier. On dit auſſi, Être pris comme dans un *blé* ; pour dire, Être ſurpris ſans défenſe & ſans armes. On dit auſſi, Manger ſon *blé* en vèrd ; pour dire, Manger ſon revenu avant que les tèrmes en ſoient échus, & être mauvais ménager.

BLEIME. ſ. f. Tèrme de Manége. Maladie du cheval, ou inflammation de la partie intérieure du ſabot vers le talon entre la ſole & le petit pied.

BLEMYES, ou BLEMMYES. ſ. m. & pl. *Blemyes*, *Blemya*, *Blena*, *Blepta*. Peuple de l'Éthiopie que l'on a cru être ſans tête, & avoir les yeux & la bouche à la poitrine. Ils furent ainſi nommez du nom d'un Roi d'Éthiopie appellé *Blemys*. Quelques Auteurs diſent que l'origine de la fàble vint de ce qu'ils s'enfonçoient la tête entre les épaules, qu'ils élevoient beaucoup. Bochart dans ſon Phaleg Liv. IV. ch. 29. en apporte une autre raiſon. Il dit que *Blemyes* vient de בלי, qui en Hébreu ſignifie négation, privation, & de מוח, qu'il intèrpréte *cerveau*, quoiqu'il n'y ait que les Rabbins qui y donnent ce ſens, & que dans l'Écriture il ſignifie moëlle : de ſorte que ſelon lui *Blemyes* a été pris pour ſans cerveau, ſans tête, & c'eſt ce qui a donné lieu à la fàble. Florus Lieutenant de l'Empereur Marcien dompta les *Blemyes* l'an de J. C. 450.

M. Godeau hiſt. de l'Égl. T. III. p. 240. & M. l'Abbé Fleury Liv. XXXII. p. 324. les appellent *Blemmiens*. En Ethiopie ſur la frontière d'Égypte les *Blemyens* & les Nobates tributaires des Romains adoroient entre autres Dieux, Iſis, Oſiris, & Priape, & les *Blemmyens* ſacrifioient des hommes au Soleil. FLEUR. Le prémier ſe trompe quand il dit que ce ſont des peuples d'Égypte.

BLEREAU. Voyez BLAIREAU.

BLÉREUX. ſ. m. Animal ſauvage. *Mœles*, *mœlis*.

BLESCHE. On appelle ainſi en Normandie un homme de mauvaiſe foi. On dit *blèche* pour *blacque* ; c'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois les Valaques. Froiſſard dit que les Valaques ſont de fort mauvaiſes gens. HUET.

BLESME. adj. maſc. & f. Décoloré, pâle. *Pallidus*, *pallens*. Il ne ſe dit que du viſage. Quand on lui fit ce reproche, il devint *blême*.

> *Plus déſait & plus* blême,
> *Que n'eſt un Pénitent ſur la fin du Carême.* BOIL.
>
> *La diſette au teint* blême, *& la triſte famine.* ID.

BLESMIR. v. n. Pâlir, changer de viſage par l'émotion de quelque paſſion violente, de colère, de honte, de douleur. *Palleſcere*, *exalbeſcere*. Quand on a annoncé à cette veuve la mort de ſon fils, elle a *blêmi*, & s'eſt pâmée. Il *blêmit* à la vûë du moindre péril. C'eſt un fort bon Acteur, il *blêmit*, il rougit quand il veut. Je *blêmis* toûjours en commençant mes harangues.

BLESMISSEMENT. ſ. m. Pâleur. *Pallor*.

BLESSER. v. act. Frapper, ou sèrrer violemment quelque partie d'un corps ſenſitif. *Ferire*, *vulnerare*, *ſauciare*. Les coups orbes *bleſſent* en faiſant des contuſions. Les inſtrumens tranchans *bleſſent* en faiſant des playes. Les ſouliers trop ſerrez *bleſſent* les pieds. Une ſelle dure *bleſſe* un cheval. *Urere*.

Ménage dérive ce mot de *læſare* Latin, en y ajoûtant un *b*.

BLESSER, ſe dit auſſi en parlant de navire & de galère, & ſignifie Endommager. *Detrimentum afferre*. La Réale rencontra l'éperon d'une des galères, dont elle fut *bleſſée*. VAUG.

BLESSER, ſe dit avec le pronom perſonnel, quand on ſe fait mal, ſoit en tombant, ſoit par mégarde, ſoit volontairement. *Offendere partem corporis aliquam*. Je me ſuis *bleſſé* par mégarde. On dit auſſi d'une femme groſſe, qu'elle s'eſt *bleſſée* ; pour dire,

que

que quelque chôſe, ou quelque autre accident, l'a fait accoucher avant tèrme. *Abortum facere.*

BLESSER, ſignifie auſſi, Choquer, toucher trop fortement ce qui eſt délicat. *Offendere.* Les couleurs trop vives *bleſſent* la vûë. Une diſſonance *bleſſe* l'oreille.

BLESSER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. Une chôſe monſtrueuſe *bleſſe* l'imagination. Un èxtravagant a l'eſprit *bleſſé*, eſt *bleſſé* au cèrveau. Il ne faut rien dire devant les femmes qui *bleſſe* la pudeur, qui *bleſſe* les oreilles chaſtes. Trois chôſes, ou plûtôt trois imaginations, *bleſſent* principalement l'eſprit de nos frères. PELISS.

BLESSER, ſe dit figurément en matière d'amour. Cet amant a le cœur *bleſſé*; les beaux yeux de cette Dame l'ont *bleſſé*.

BLESSER, ſignifie encore au figuré, Nuire à quelque chôſe, y donner atteinte, y faire bréche: choquer quelqu'un, l'offenſer par quelque diſcours. Ces faits que vous avez avoüez *bleſſent* vôtre cauſe, donnent atteinte à vôtre droit. Il ne faut point faire de médiſances qui *bleſſent* la réputation du prochain, qui lui nuiſent. Les railleries trop fortes *bleſſent* l'amitié: il y en a d'innocentes qui ne *bleſſent* perſonne.

C'eſt à vous, s'il vous plaît, que ce diſcours s'adreſſe.
A moi, Monſieur? A vous, trouvez-vous qu'il vous bleſſe?
MOLIERE.

BLESSER, ſignifie encore, Porter dommage. *Detrimentum afferre, inferre.* Cette Sentence me *bleſſe* en ce chef; elle me fait un grief, un préjudice notable.

On dit provèrbialement, qu'on ne ſçait pas où le ſoulier nous *bleſſe*, où le bât nous *bleſſe*, quand on ne ſçait pas le déplaiſir ſecret que nous avons dans l'âme. On dit auſſi, Autant de morts que de *bleſſez*, il n'y eut qu'un chapeau perdu: pour dire, il n'y arriva pas grand mal.

BLESSÉ, ÉE. participe & adject. *Vulneratus, ſauciatus.* Il eſt *bleſſé* à mort.

Faut-il que nous vivions & qu'Erixane meure?
Bleſſé *comme je ſuis, la puis-je ſecourir!*
L'aimant comme je fais, la puis-je voir mourir? LEM.

BLESSÉ, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Il faut avoir ſoin des malades & des *bleſſez*.

BLESSURE. ſ. f. Playe, contuſion. *Vulnus, plaga.* Ce brave eſt mort de ſes *bleſſures*. Ce Capitaine prouve ſa valeur par les marques des *bleſſures* qu'il a reçûës. Ses *bleſſures* ſont larges & profondes, mais elles ne ſont pas mortelles. Il s'eſt chargé de *bleſſures* pour vous gagner des batailles. VAUG. Il étoit èxtrémement affoibli de la *bleſſure* qu'il avoit reçûë. ID.

BLESSURE, ſe dit auſſi figurément des chôſes morales & ſpirituelles. Je ſuis aſſez embarraſſé à guérir les *bleſſures* de la République. Si vous mépriſez cet outrage, il ne va pas juſqu'à vous; & cette langue pleine de venin ne vous a point fait de *bleſſures*. MAUC. Vos corrections devoient être des *bleſſures* de charité, & non pas de haine. NICOL. Si vous voyez cette femme, vos *bleſſures* ne manqueront pas de ſe r'ouvrir. S. ÉVR.

Morbleu, ce ſont pour moi de mortelles bleſſures,
De voir qu'avec le vice on garde des meſures. MOL.

Une action lâche eſt une *bleſſure* à l'honneur. L'amour fait ſouvent de grandes *bleſſures* dans le cœur. J'ai montré mes *bleſſures* aux deux mèrs d'Italie. MAIN.

BLET, ETTE. adj. m. & f. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier qui eſt trop meur, qui eſt à demi pourri. Des fruits *blets. Fracidus.*

BLETTE. ſ. f. Tèrme de Botanique. *Blitum. ſ. n.* Plante qu'on appelle ainſi du mot Grèc βλίτον, qui ſignifie une chôſe vile, à cauſe que quelques-unes de ſes eſpéces ſont communes, & viles par conſéquent. L'eſpéce qui noûs eſt la plus familière, *Blitum ſpicatum*, vient ordinairement dans les coins, le long des chemins, & dans des jardins où elle s'y ſeme d'elle-même. Sa racine eſt blanchâtre, longue d'environ quatre à cinq pouces, épaiſſe à ſon collet de quelques lignes, & diviſée en fibres chevelüës. Les tiges qui en partent ſont en partie couchées ſur tèrre & en partie droites, branchuës, longues d'environ un pied, canelées, rougeâtres le plus ſouvent, pleines de ſuc, garnies de feüilles altèrnes, ſemblables à peu près à celles de la Pariétaire, mais moins longues, liſſes & relevées d'une nervure qui parcourt toute leur longueur, & qui donne des branches latérales, qui vont ſe tèrminer à ſon contour. Les tiges & branches portent des épis de fleurs aſſez ſerrez. Chaque fleur eſt compoſée de trois petites étamines, ſoutenuës par un calice vèrdâtre, quelquefois lavé en dehors d'un purpurin ſâle, découpé profondément en trois parties, qui ſont comme pliées en goutière. Du milieu du calice & de ces trois étamines s'éléve un

piſtile qui devient un fruit enveloppé d'une veſſie membraneuſe qui ſervoit de calice à la fleur. Cette veſſie en ſe crevant laiſſe échaper une ſemence menuë, noire, polie, & luiſante comme celle de l'Amarante. La *Blette* eſt du nombre des plantes émollientes.

Il y en a de rouge & de blanche. L'une & l'autre ſe diviſe en grande & petite. La *blette* rouge, grande, croît facilement. Sa racine eſt de la groſſeur du pouce, & d'un goût inſipide, de même que toute la plante. Sa tige eſt fiſtuleuſe, rouge par dedans & par dehors comme du ſang. On en tire un ſuc qui eſt de la même couleur. Ses feüilles ſont auſſi rouges, plus petites que celles de la poirée, mais plus ridées. Ses fleurs ſont compoſées de quelques filets chargez de ſommets de couleur pâle. La *blette* blanche, grande, eſt fort ſemblable à la précédente, & n'en diffère que par la couleur.

BLEU, BLEUË. adj. & ſ. Qui eſt de couleur d'azur. *Cæruleus, cærulus, cyaneus.* La belle couleur *bleuë* qui eſt naturelle, eſt faite de *lapis azuli*. On ſe ſert en peinture d'un *bleu* artificiel qui eſt fait de ſable, de ſel, de nitre & de limaille de cuivre. Les Peintres employent encore une autre couleur *bleuë*, que l'on fait en Flandre; mais comme elle vèrdit aiſément, ils ne s'en ſervent que dans les païſages. On l'appelle *cendre vèrte*. Il y a auſſi un autre *bleu* dont on ſe ſert dans les grottes, c'eſt-à-dire, pour la fabrique du dedans des grottes, & on l'appelle *bleu* de forges. Le *bleu* des Teinturiers eſt une couleur qui ſe fait avec le paſtel, qui croît dans le haut Languedoc; ou avec la voüede, ou petit paſtel qui croît en Normandie; ou avec de l'indigo qui vient des Indes. Les nuances du *bleu* ſont le *bleu blanc*, le *bleu naiſſant*, le *bleu pâle*, le *bleu mourant*, *bleu mignon*, *bleu céleſte*, il tient le milieu de la nuance; *bleu reine*, *bleu turquin*, c'eſt un *bleu* bien foncé; *bleu de Roi*, fleur de guède, *bleu pèrs*, Aldego, & *bleu d'enfer*. Du *bleu* & du jaûne ſe compoſe le vèrd. Du *bleu* & du rouge d'écarlate de France ſe fait la couleur de Roi, l'amaranthe, la couleur de penſée, le violet. Du *bleu* & du rouge cramoiſi ſe compoſe le colombin, le pourpre, le gris de lin, & autres gris, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins boüillis. Les *bleus pâles* ou *bleus beaux* ſont teints de pure cuve d'Inde. Les *bleus céleſtes* ou *complets* doivent avoir un pied d'orſeille de Lyon, puis être paſſez ſur une cuve d'Inde. C'eſt une condition néceſſaire à la lumière pour paroître *bleuë*, d'être diſcontinuée: telle eſt celle de la flamme du ſoufre, de l'eſprit de vin, du bois pourri, des vèrs luiſans, des écailles de quelques poiſſons, &c. Les ſucs des fleurs *bleuës* & violettes deviennent vèrds par les alkalis, & prennent un beau rouge par les acides. Il paroît du *bleu* dans l'eau où on a mis tremper du bois néphretique. Le *bleu* des Teinturiers ne reçoit point de changemens par les acides; ni par les alkalis, c'eſt pourquoi on ſe ſert de paſtel avant que de donner une autre couleur, quand on veut donner le bon teint à quelque étoffe. C'eſt le très-grand éloignement qui nous fait croire que les Cieux ſont *bleus*. Les étoiles paroiſſoient toutes d'un or pur, & éclatant; & qui étoit encore relevé par le fond *bleu* où elles ſont attachées. FONTEN. Une mèr très-éloignée paroît *bleuë*. Anciennement le *bleu* étoit le ſymbole de la mèr. C'eſt pourquoi aux jeux Circenſes les combattans qui repréſentoient la mèr étoient habillez de *bleu*. A Rome celui qui devoit commander la cavalerie prenoit un étendart *bleu*, parce que Neptune, qui eſt le Dieu de la mèr, a produit le cheval: & ceux qui avoient fait une belle action ſur mèr, étoient honorez d'une enſeigne de couleur *bleuë*.

Ce mot vient de l'Allemand *blevv*, ou *blauve*, ainſi qu'écrivent les Bollandiſtes, Mart. T. III. p. 526. C. ſignifiant la même chôſe. Saumaiſe lui donne une origine Latine, & croit qu'on a dit *blutum*, quaſi *ablutum* aut *dilutum*, parce que c'eſt une eſpéce de couleur de pourpre bien lavée: d'où vient auſſi qu'on appelle ces fleurs *bleuës* qui viennent dans les blez, *blaveoli*. On trouve *blavius* pour ſignifier *bleu*, livide, dans la vie de ſainte Catherine de Suéde compoſée en 1471. mais c'eſt un mot barbâre, forgé de l'Alleman *blauve*.

En peinture on dit que le *bleu* eſt la couleur la plus fuyante, dont on peint le Ciel & les lointains.

On dit figurément qu'un homme devient tout *bleu*, quand il lui ſurvient quelque violente douleur dans l'âme, comme lorſqu'on lui apporte quelque fâcheuſe nouvelle, qu'on lui fait quelque reproche dont il ſe ſent coupable, parce qu'alors il devient en effet pâle & livide.

On appelle un Cordon *bleu*, un Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, parce que la marque de cet Ordre eſt une Croix attachée à un Cordon *bleu*. *Vitta cærulea.*

L'argent d'un Cordon bleu *n'eſt pas d'autre façon,*
Que celui d'un Frippier, ou d'un Aide à Maçon.
REGNIER.

On le dit figurément d'un homme conſidérable dans ſon corps. C'eſt un *Cordon bleu*. Mais cela n'eſt bon que dans le ſtile familier.

Bleu, Eſt auſſi un tèrme de guèrre. On appelle un parti *bleu*, une troupe de Soldats qui vont butiner ſans commandement, ni permiſſion, *graſſatorum*, ou *prædatorum militum manus*. Aller en parti *bleu*. Les Paſſeports ne ſèrvent de rien contre les partis *bleus*.

Officier *bleu*, en tèrme de Marine, eſt un Officier qu'un Capitaine de vaiſſeau créé dans ſon bord.

Bleu. ſ. m. On appelle ainſi les pauvres de l'Hôpital général à Paris. Tous les *bleus* étoient à cet entèrrement.

Bleuës. *Filles Bleuës.* Ce ſont des filles de l'Annonciade que l'on nomme ainſi. Voyez Annonciade.

On dit provèrbialement, Faire des coups *bleus*; pour dire, faire des efforts inutiles, des tentatives qui ne réüſſiſſent point.

BLEUASTRE. adj. m. & f. Couleur qui approche du bleu, qui eſt entre le blanc & le bleu. *Subcæruleus.*

Bleuë, ou quasi Bleuë. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une Anémone à peluche, dont la fleur en ſon entrée approche du bleu, enſuite elle s'éclaircit, & enfin elle devient gris de lin.

BLEUET. Voyez Bluet.

BLEUIR. v. act. Tèrme de Chymiſte & d'Artiſan. Quand on veut *bleuir* du fèr, il faut lui donner un cèrtain degré de feu. Le mèrcure & le ſouffre mis ſur le feu commencent bientôt à *bleuir*.

BLI.

BLIDOU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Blidulfus.* Le Prêtre *Blidou*, Moine de S. Colomban, étant à Pavie où il avoit été envoyé par S. Attale, y reprocha au Roi des Lombards Arioald, Arien, ſon héréſie. Chast.

Ce mot s'eſt formé du Latin. Les Italiens le nomment *Bidolfo*, les Allemans Plidorf. Il y a des manuſcrits où il eſt nommé *Baldulfus*, & pour cela Théophile Raynaud avèrtit de ne le pas confondre avec S. Badou Abbé d'Ainay à Lyon. Maynard le nomme *Bladulfus*; peut être pour avoir mal lû ſon nom, ou pour avoir eû quelque manuſcrit fautif. Jonas de Bobio, contemporain de ce Saint, met *Blidulfus*. C'eſt au Chap. XIIIe des Merveilles de Farmoutier qu'il parle de ce Saint. Id.

BLIDRAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Blidrannius.* L'Égliſe de Vienne fait mémoire de S. *Blidran* le 22e Janvier. Du Sauſſay l'a mal nommé *Blidien*.

BLIER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Blitharius.* C'eſt de ce nom Latin que le François s'eſt fait. S. *Blier* étoit un Prêtre Irlandois qui ſe retira à Broyes en Champagne proche de Troyes, & y mena une vie ſolitaire.

BLIMOND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Blitmundus.* S. *Blimond* avoit été Moine à Bobio en Italie ſous S. Attale. Hugues Ménard Liv. I. de ſes Obſerv. & D. Mabillon Siéc. II. le font natif de Dauphiné, ſur ce que l'Auteur de la vie de S. Valery parlant de lui, dit, *erga Iſara alveum*, (Menard dit *Iſaram*) *oriundus*: mais on ne peut douter que cet Auteur, qui écrivoit en Picardie, n'entendît parler là de la rivière d'Oiſe, & non de celle d'Iſère, qu'il ne connoiſſoit peut-être point du tout; & qu'en tout cas, ſi elle eut été la véritable patrie de S. *Blimond*, il l'auroit déſignée d'une manière moins ſimple, crainte que dans le Vimeu on ne la prît pour la rivière d'Oiſe. Chast.

BLIN. ſ. m. Tèrme de Marine. Piéce de bois quarré, où il y a pluſieurs barres cloüées de travèrs à angles droits; elle ſèrt à pouſſer des coins de bois ſous la quille du vaiſſeau, lorſqu'on le veut mettre à l'eau. Il y a auſſi des *blins* avec des cordes au lieu de barres, pour enfoncer des coins ſous le vaiſſeau, en élançant les *blins* de loin, ce qu'on ne pourroit faire avec les barres.

BLINDER. v. act. C'eſt en tèrmes de Guèrre, ſe couvrir de blindes, s'aſſûrer par des blindes. *Blinder* une trenchée. Guillet. C'eſt la couvrir de blindes.

BLINDES. ſ. m. pl. Tèrme de Guèrre. Défenſes faites de bois, ou de branches entrelaſſées, qu'on enfèrme entre deux rangs de pieux debout, ou de clayes. Les pieux ſont de la hauteur d'un homme, & diſtans de quatre ou cinq piéds. On s'en ſèrt particulièrement à la tête des trenchées, quand on les pouſſe de front vers les glacis, ou lorſqu'elles ſont enfilées pour mettre à couvert les travailleurs.

Blindes eſt un nom Flamand qui ſignifie *chandelier*. D'autres diſent qu'il vient de l'Alleman, ou Hollandois, *blind*, qui ſignifie *aveugle*; d'autres de l'Anglois *blif*, qui eſt une eſpèce de machine de guèrre qu'on a appellé dans la baſſe Latinité *blida*.

BLO.

BLOC. ſ. m. Piéce de marbre, telle qu'on la tire de la carrière, & qui n'a encore aucune forme de la main de l'ouvrier. *Maſſa.* Il y a tant de *blocs* de marbre dans ce bateau.

Bloc, ſe prend auſſi collectivement de pluſieurs piéces ou marchandiſes qui ſont conſidérées toutes enſemble. *Summatim, ſimul, acervatim.* Il a acheté toute cette boutique en *bloc*.

Quelques-uns diſent que ce mot vient du Latin *globus*. D'autres le dérivent de *volutum*, ou *involutum*, parce qu'on achète ſouvent des marchandiſes emballées ou enveloppées, ce qu'on dit, *acheter en tâche & en bloc*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *bloc'h*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie, *tout*.

On dit auſſi, Faire un marché en *bloc* & en *tâche*, particulièrement des bâtimens; pour dire, fournir moyennant cèrtain prix tous les matériaux & les peines des ouvriers, ſans compter en détail ces fournitures, ni les journées des ouvriers qui pourront travailler à leur *tâche*. On le dit auſſi par extenſion des marchez où il n'entre point de *tâche* ou de journées. Il faut pourtant ajouter qu'en *bloc* & en *tâche*, n'eſt en uſage que parmi le peuple de Paris, & qu'il eſt mieux de dire en *bloc & en tas*.

Bloc de plomb, C'eſt parmi les Graveurs une ſorte de billot tout rond de cinq à ſix pouces de diamètre, & de trois pouces de haut, ſur lequel on poſe l'ouvrage.

Bloc, en tèrmes de Marine, ſe dit des gros billots de bois d'ormes quarrez & percez en mortoiſes, comme ceux qui embraſſent les tenons des mâts, le bâton du pavillon qu'on appelle *chouquets*, ou *tête de More*: ou ceux qui enfèrment des poulies pour élever les vèrgues, qu'on appelle *bloc d'iſſas*, ou *ſep de driſſe*.

Bloc, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de la pèrche ſur laquelle on met l'oiſeau de proye. Le *bloc* doit être garni de drap.

BLOCAGE, ou BLOCAILLE. ſ. m. Menu moilon ou pièrres qui ſervent à remplir & à garentir les vuides qui ſont dans les murs entre de plus groſſes pièrres, ou les paremens. *Cæmentum, cæmentum lapideum, ſaxeum.*

BLOCHET. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. C'eſt une piéce de bois poſée ſur les ſabliers de croupes, qui porte & entretient les chevrons des couvèrtures. On appelle *blochets d'arêtier*, celui qui étant poſé à l'encognûre d'une croupe, reçoit le tenon du piéd de l'arêtier dans ſa mortoiſe. On doit établir & traîner les *blochets*; pour dire, établir les entraits deſſus. Il y a des *blochets* mordans, & à queuë d'aronde.

Le *blochet* eſt auſſi une piéce de bois qui ſe met ſous la panne au deſſus du gouſſet, qui tient à tenon & à mortoiſes.

BLOCUS. ſ. m. Siége d'une ville qu'on veut prendre par famine, en occupant tous les paſſages par où les vivres & les autres néceſſitez de la vie lui peuvent arriver. *Omnium ad urbem aditum interclusio.* Les *blocus* ſe forment par la Cavalerie.

On le dit auſſi du commencement d'un ſiége, quand on envoye des troupes ſe ſaiſir des principales avenuës où l'on veut établir ces quartiers.

Ce mot vient de l'Allemand *blochus*, qui ſignifie un *boulevart*, ou *maiſon de bois*. Ménage.

BLOIS. ſ. m. *Bleſa, Bleſenſe Caſtrum.* Ville de France, Capitale du Blaiſois, avec le titre de Comté. Elle eſt ſur le bord ſeptentrional de la Loire. *Blois* étoit du Diocèſe de Chartres; mais le Pape Innocent XII. l'érigea en Évêché l'an 1694. à la ſollicitation de Loüis le Grand. *Blois* a été nommée la ville des Rois, parce que comme l'air en eſt fort pur, on l'a ſouvent choiſie pour y élever les enfans de France. On dit les États de *Blois*, l'Ordonnance de *Blois*. Les États ont été aſſemblez deux fois à *Blois* par Henri III. en 1577. & en 1588. Jean Bernier imprima en 1656. à Paris une hiſtoire de *Blois in quarto*. Voyez encore Blaisois.

Blois. De Blois. ſ. m. Nom propre d'homme. *Bloſius.* Loüis *de Blois*, qu'on appelle plus communément Bloſius, Abbé de Leſſies, tiroit ſon origine des anciens Comtes de *Blois* du côté de ſon Père, & des Seigneurs de Barbançon du côté de ſa mère. Nous avons de Bloſius d'excellens traitez de dévotion.

BLOND, onde. adj. & ſ. Couleur du poil de l'homme qui eſt entre le blanc & le roux. *Flavus.* Les Italiens aiment le *blond* doré, le *blond* un peu ardent. Les gens du Nord ont ſouvent un *blond* fade, un *blond* de filaſſe. Les beautez *blondes* durent moins que les beautez brunes: elles ſont moins vives, & moins animées. Le *blond* cendré ou mêlé de gris, eſt plus agréable.

Vous êtes-vous renduë, avec tout le beau monde,
Au mérite éclatant de ſa perruque blonde? Mol.

On dit figurément & poëtiquement la *blonde* Cérès, à cauſe de ſes épis jauniſſans; & le *blond* Phœbus, à cauſe qu'on le dépeint avec une chevelure *blonde*.

Du Cange dérive ce mot du Saxon *blond*, qui ſignifie *mêlé*, ou de *blondel*, qui ſignifie *teint coloré par art*, d'où on a dit dans la baſſe Latinité *blundus*, ou *blondus*.

On

On dit provèrbialement qu'un homme eſt délicat & *blond*, quand il fait trop le beau, ou le difficile : qu'il eſt *blond* comme un baſſin ; pour dire, que ſes cheveux ont de l'éclat. On dit auſſi ironiquement, un *blond* d'Egypte, en parlant d'un homme fort noir.

BLONDIN, INE. Qui a les cheveux blonds, ou une pèrruque blonde. Les coquettes aiment fort les *blondins* ; ce ſont de vrais ſéducteurs de femmes. MOL.

> *De tous ces beaux* blondins *écouter les ſornettes,*
> *Eſt un peché mortel des plus gros que vous faites.* MOL.

Mlle De la Vigne le prend pour un jeune homme, en diſant que dans les Champs Eliſées

> *Chaque* blondin *vaut un barbon,*
> *Et la plus jeune Demoiſelle*
> *Y paroit cent ans ce dit-on.*

BLONDIR. v. n. Devenir blond. *Flaveſcere.* Il n'eſt guères en uſage au propre, à cauſe qu'il n'eſt pas naturel au poil de changer en blond, mais on le dit figurément & poëtiquement des épis, quand ils deviennent jaunes vèrs le tems de la moiſſon.

BLONDISSANT, ANTE. part. Qui blondit. *Flaveſcens.* Il n'a d'uſage que comme ſon vèrbe *Blondir.*

BLOQUER. v. act. Occuper les paſſages par où on amene les vivres, & les autres néceſſitez dans une place. *Urbem circumjectis undiquàque præſidiis claudere.* C'eſt auſſi en commencer le ſiége, en occupant les poſtes où doivent être les principaux quartiers.

Ce mot vient du vieux Gaulois *blocal*, ou *bloquil*, c'eſt-à-dire, *barricade*. BOREL. Quelques-uns le dérivent du Latin *buculare*, d'où on a fait auſſi *boucler*, qui ſignifie *fermer le paſſage*. Icquez de *belocan*, ancien mot Alleman, formé de *be*, & de *loc*, qui veut dire ſerrure, clôture.

BLOQUER, En tèrmes de Maçonnerie, c'eſt élever des murs de moilon d'une grande épaiſſeur, le long des tranchées, ſans les aligner au cordeau, comme on fait les murs de pièrres ſéches. C'eſt auſſi remplir les vuides de moilon & de mortier, ſans ordre, comme on fait pour les ouvrages fondez dans l'eau.

BLOQUER, En tèrmes de Marine, c'eſt mettre de la bourre ſur du goudran entre deux bordages.

BLOQUER, En tèrmes d'Imprimerie, eſt, Mettre dans la forme en la compoſant une lettre renvèrſée pour tenir la place d'une autre qui manque.

BLOQUER, En tèrmes de Fauconnerie, ſe dit lorſque l'oiſeau a remis la perdrix, & qu'il la tient à ſon avantage, gagnant le haut ou quelque arbre prochain ; & il ne faut pas dire en ce cas qu'il l'arrête. On dit auſſi, que l'oiſeau ſe *bloque* ; pour dire, qu'il pend en l'air, & s'y ſoutient ſans battre de l'aîle.

BLOQUER. Tèrme de Billard. v. act. & neut. Se dit lorſqu'on force une bille comme ſi on la vouloit faire ſauter, & qu'on la *bloque* dans une belouſe du coin. *Globulum vi magna in cavum detrudere.* On dit encore, Cette belouſe *bloque* ; celle-ci ne *bloque* pas. *Globulum recipere, admittere.*

BLOSIUS. Voyez BLOIS. On dit cependant toujours *Bloſius* dans l'uſage. Le Miroir des Religieux de *Bloſius.*

BLOT. ſ. m. Eſt le petit chevalet de bois où ſe repoſe l'oiſeau.

BLOTTIR. v. neut. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se tapir, ſe cacher en quelque lieu étroit ; ſe mettre, ſe ramaſſer en petit volume. *Abſcondere ſe, deliteſcere.* On a trouvé ce criminel qui s'étoit *blotti* dans le trou d'une fenêtre.

BLOTTIR, ſe dit principalement des pèrdrix, lorſque pour ſe cacher, elles s'abaiſſent & ſe ramaſſent le plus qu'elles peuvent. Voilà l'endroit où cette perdrix s'étoit *blottie.*

BLOUSE. ou BELOUSE. ſ. f. Trou d'un billard, ou d'un tripot, où on jette les billes, ou les balles. *Fundula, cavum foramen.* La grande adreſſe du billard, c'eſt de pouſſer la bille de ſon advèrſaire dans la *blouſe.* Cette balle de tripot eſt entrée dans la gallerie & dans la *blouſe. Blouſe* volante.

Ce mot en vieux François ſignifie des *terres graſſes à blé*, qui ſont molles ou marécageuſes, qui ont tiré leur nom du *blé* qu'on y ſemoit.

On dit auſſi provèrbialement, qu'on a mis quelqu'un dans la *blouſe*, quand on l'a mis en priſon.

BLOUSER, ou BELOUSER. v. act. Pouſſer une bille dans la blouſe. *In fundulam trudere.* On dit en Saxon *bloſan*, qui ſignifie *périr, être ſubmergé*, & c'eſt de ce mot que le P. Thomaſſin dérive nôtre vèrbe *blouſer.*

BLOUSER, avec le pronom perſonnel, ſignifie figurément, Se tromper, échoüer, prendre mal ſes meſures dans ſes affaires, ou dans ſes marchez ; n'y reüſſir pas, ſe tromper en parlant, ou diſcourant. *Falli, decipi, hallucinari.* Mais ce tèrme eſt populaire. Voilà mon homme qui ſe *blouſe*. Il s'eſt *blouſé* là.

BLU.

BLUET, ou BLEUET, ou BLAVET. ſ. m. Tèrme de Botanique. *Cyanus, Cyanus ſegetum. ſ. m.* Noms qu'on a donnez à une plante qui eſt très-commune dans les blez. La couleur de ſes fleurs lui a fait attribuer le nom de *Bluet*, & de *Cyanus*, comme qui diroit bleuâtre, bleu du ciel. Sa racine eſt fibreuſe, ligneuſe & annuelle ; elle jette de ſon collet, qui eſt épais de quelques lignes, pluſieurs feüilles blanches ſemblables en quelque façon par leurs découpures aux feüilles de corne de cerf. Les tiges qui partent d'entre ces feüilles ſont branchuës, anguleuſes, blanchâtres, & garnies de quelques feüilles altèrnes, plus petites & moins découpées que les inférieures. Chaque branche eſt tèrminée par une tête écailleuſe groſſe comme une petite noiſette, & qui eſt couronnée de quelques fleurons qui débordent & qui ſont plûs grands que ceux du centre. Les fleurons du centre ſont encore diſtinguez de ceux de la circonférence par leur couleur, & ils ſont bleus lorſque les autres ſont pourpres, & blancs lorſque les autres ſont purpurins. Comme ces variétez de couleur plaiſent à la vûë, on ſeme auſſi le Barbeau dans les grands jardins, & ils y viennent en pluſieurs couleurs, quelquefois même il s'en trouve de doubles. Sa ſemence eſt oblongue, pâle, blanchâtre, & chargée d'une aigrette. Le Barbeau eſt fort recommandé pour les maladies des yeux, cette vèrtu lui a fait prendre le nom de caſſelunette ; on s'en ſert auſſi pour les éryſipéles & pour les rougeurs du viſage.

Il y a encore une autre eſpéce de *Cyanus* qui vient dans les montagnes du côté de Genève, cette eſpéce eſt nommée *Cyanus vel verbaſculum Cyanoides*, en François l'Aubifoin. Elle diffère de la précedente par toutes ſes parties ; ſa racine eſt vivace, trace beaucoup & donne pluſieurs rejettons. Ses feüilles ſont longues, entières, blanches, étoffées ; ſa tige n'eſt guère branchuë, & ne s'éléve qu'à un pied de tèrre, elle eſt garnie de pluſieurs feüilles oblongues, & elle eſt tèrminée par une tête écailleuſe auſſi groſſe qu'une petite noix. On range parmi les *Cyanus* ces plantes qu'on cultive dans les jardins, & qu'on nomme Ambrette, à cauſe de leur odeur. Voyez AMBRETTE.

BLUETTE. ſ. f. Petite étincelle de feu. *Scintilla.* Il ne faut qu'une *bluette* de feu pour cauſer un grand incendie.

Ménage dérive ce mot de *balucetta*, diminutif de *balux*, qui ſe prend pour ces petits grains luiſans qui paroiſſent dans le ſable. M. Huet le dérive de *bleu*, parce que les étincelles qui ſortent des fournaiſes & du fèr rouge quand on le bat, ſont ordinairement bleuës.

BLUETTE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Il n'y a pas une *bluette* de bon ſens, une *bluette* d'eſprit dans ce diſcours, dans ce livre ; pour dire, qu'il n'y a rien qui marque que l'Auteur ait du bon ſens ou de l'eſprit.

BLUTEAU, ou BLUTOIR. ſ. m. Inſtrument à ſéparer le ſon de la farine. *Pollinarium cribrum.* Il eſt fait en manière de grand ſas, ou tamis long & cylindrique, compoſé de pluſieurs cèrcles qui ſoutiennent une piéce de toile de ſoye, ou autre étoffe fort fine, par où la farine paſſe, quand on le tourne avec une manivelle.

Du Cange dérive ce mot de *bultellus*, qu'on a dit en même ſens dans la baſſe Latinité.

BLUTER. v. act. Séparer la farine d'avec le ſon en la paſſant par un bluteau. *Farinam incernere, ſuccernere.*

Ménage dérive ce mot du Latin *volutare*, & de *volutorium*, *blutoir* : mais pluſieurs croyent qu'il vient de l'Allemand *beuteln*, ſignifiant la même chôſe.

BLUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Cribratus, incretus, ſuccretus.*

BLUTERIE. ſ. f. Tèrme de Boulanger. C'eſt un lieu qui eſt d'ordinaire le plus haut de la maiſon, & où le Boulanger tient ſon bluteau pour bluter ſa farine. *Succretoria cella.* J'ai une *bluterie* fort commode.

BOA.

BOA, Jonſton, eſt un ſèrpent aquatique d'une prodigieuſe groſſeur qui ſuit les troupeaux de bœufs, d'où vient ſon nom. Il ſucce les mammelles des vaches, tant il aime le laict. Duncan dit même qu'il ne ſçauroit vivre d'autre chôſe. On en trouve quelquefois dans la Calabre. On en tua un ſous le régne de l'Empereur Claude, dans lequel on trouva un enfant entier. Quelques Auteurs diſent qu'il peut avaller un bœuf ; mais cela paroit faux. Voyez Ludolf, *Hiſt. Æth. T. II. p.* 166.

BOAGE. ſ. m. *Pretium locationis boum.* C'eſt en Breſſe le prix dû pour le loüage des bœufs. RAGUEAU.

BOB.

BOBA. ſ. f. Grimace qui ſe fait avançant les lévres pour ſe mocquer de quelqu'un, de *λώβη*, injure, Mocquerie. CHORIER.

 Ce

Ce mot eſt de Dauphiné ; ailleurs on dit moüe, faire la moüe. *Labiorum projectio, porrectio.*

BOBAQUE. ſ. m. Animal qui ſe trouve autour du fleuve Niéper, & qui reſſemble un peu au lapin. Le *bobaque* a quatre dents, deux en haut & deux en bas, & ſon poil eſt de la couleur de celui du bléreau. Le *bobaque* ſe tèrre comme le lapin, & au mois d'Octobre il ſe retire dans un trou, & n'en ſort qu'à la fin d'Avril ; & alors il court la campagne, & chèrche à faire ſes proviſions pour l'hyver. Il mange de l'hèrbe ſéche, il vit avec police, & ſa conduite ne céde en rien à celle de la fourmi. Les *bobaques* ſont tous hèrmaphrodites. Ils ſont faciles à apprivoiſer. Ils ſont jolis dans la maiſon, & y donnent autant de plaiſir qu'un ſinge. Ils ſont ſi fins que quand ils ſortent pour paître, il y en a un qui fait ſentinelle, & qui ſiſle pour avèrtir les autres de ce qu'il découvre.

BOBÉCHE. ſ. f. Partie ſupérieure d'un flambeau, ou d'un chandelier, qui eſt creuſe, où on met la chandelle, ou la bougie.

Bobéche, ſe dit auſſi d'une petite machine de fèr blanc qu'on met dans les flambeaux, quand la chandelle eſt trop menuë, afin qu'elle ne chancelle pas dans l'embouchure du flambeau.

BOBINE. ſ. f. Petit morceau de bois tourné en rond, cylindrique, avec des rebords à chaque bout, long d'un demi-piéd tout au plus, pèrcé & mobile ſur une vèrge, qui ſért à filer au roüet, ou à devider du fil, de la laine, de la ſoye, de l'or, &c. *Fuſus.*

Ce mot vient de *bombina*, qu'on a fait de *bombix.* Ménage après Saumaiſe. É. Guichard le tire de l'Hébreu סבב, *ſabab*, en retranchant la prémière ſyllabe *ſa. Sabab* en Hébreu ſignifie entourer, *circuire, circumdare, vallare, gyrare.* Il dérive βέμβιξ, & *bombix*, du même mot.

BOBINER. v. act. Devider du fil, de la laine, de la ſoye, de l'or, ſur la bobine. *Torquere fuſum.*

BOBO. ſ. m. Tèrme enfantin, qui ſignifie *mal & douleur. Dolor, vulnus.* On s'en eſt ſèrvi agréablement dans une chanſon. L'amour eſt un grand *bobo.*

> MONSIEUR, *auſſi par ſympathie*
> *Etoit de la belle partie,*
> *Mais un* bobo, *ce m'a-t'on dit,*
> *Retint ſa noble épouſe au lit.* LORET.

BOBONE. ſ. f. Voyez BUBONE.

BOC.

BOCAGE. ſ. m. Petit bois, ou boſquet, ou buiſſon. *Sylvula, nemus.* Il ſe dit des bois touffus & agréables, & de petite étenduë.

> *Que deviendrai-je helas! au fond de nos* bocages,
> *Moi qui n'ai pour tous avantages,*
> *Qu'une Muſette & mon amour?* FONTEN.

Ce mot vient de *boſco.*

C'eſt auſſi le nom d'un petit païs de Baſſe Normandie, dans le Diocèſe de Liſieux. *Nemorenſis tractus.* Quoique M. Corneille le faſſe ſingulier, ne ſeroit-il point mieux de le faire pluriel? Car on dit Villers aux *Bocages*, & non pas au *Bocage.* Apparemment que ce païs étoit autrefois plein de *bocages.*

BOCAGER, ERE. adj. Qui ſe plaît dans les bocages, ou qui y demeure. *Silvoſus.* Il ne ſe dit que dans les fictions poëtiques, des Nymphes *bocageres.*

BOCAL. ſ. m. Vaiſſeau où on met de la boiſſon ; eſpéce de groſſe bouteille ronde qui a le col étroit, qui eſt ordinairement de vèrre. *Lagena vitrea.*

Ce mot, ſelon Scaliger, vient de *baucalis* Latin, qui vient de l'Arabe *baucal*, qui ſignifie une eſpéce de vâſe ſans anſe. On appelloit auſſi en vieux François *baucale*, un vaiſſeau à rafraîchir. Selon Saumaiſe, il vient de *bauca*, qui ſe trouve dans la même ſignification. On trouve auſſi *bocularis, vulgò bocar*, dit le P. Mabillon, *Acta SS. Ben. Sac. IV. P. I. p.* 116. Peut-être qu'en quelques endroits on dit *bocar*, au lieu de *bocal*, par un changement aſſez ordinaire de la lettre *l* en *r.*

On appelle des inſtrumens à *bocal*, ceux qu'on embouche pour éxciter quelque ſon, & qui n'ont que deux trous, celui par où on pouſſe le vent, & celui par où il ſort, comme les cors des Vachers, des Poſtillons, faits de cornes de belier ou de bœuf, des trompes & cors de chaſſe, des trompettes & ſaquebutes, &c.

Bocal, ſe dit auſſi de la petite partie de l'inſtrument qui ſert à l'emboucher, qu'on fait d'argent, de cuivre, d'yvoire, ou de bois. *Lingula.*

BOCANE. ſ. f. Sorte de dance grâve & figurée. Elle fut appellée *Bocane*, parce qu'elle avoit été inventée par Bocan ; & elle fut long-tems dancée parce que Bocan étoit Maître de Dance de la Reine Anne d'Autriche. Ce fut en 1645. qu'on commença à dancer la *bocane.*

BOCARDO. ſ. m. Tèrme de Logique. Manière, ou forme d'un argument. Faire un argument en *bocardo.* Par exemple,

> *Quelque animal n'eſt pas homme,*
> *Tout animal a un principe de ſentiment,*
> *Donc quelque choſe qui a un principe de ſentiment n'eſt pas homme.*

Bocardo eſt le cinquiême mode d'argument de la troiſiême figure. Dans un ſyllogiſme en *bocardo*, la prémière propoſition eſt particulière & négative, la ſeconde eſt univerſelle & affirmative, & le moyen tèrme eſt ſujet dans les deux prémières propoſitions.

BOCCAN. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſignifie un bordel, un lieu de proſtitution. *Luſtrum, lupanar.* D'autres écrivent *boucan.*

BOCQUET. ſ. m. Tèrme de Blâſon, qui dans quelques Auteurs ſignifie un fèr de pique. *Ferrum lancea.*

BOD.

BODENZÉE. ſ. m. Nom d'un Lac le plus grand de tous ceux de la Suiſſe, appellé autrement Lac de Conſtance. *Lacus Bodanicus* ; Pline & Sólin l'appellent *Brigantinus*, quelques autres *Acronius* ; mais Cluvier montre qu'il eſt différent du *Lacus Acronius.*

BODINURE. ſ. f. Tèrme de Marine. *Funiculus.* Les *bodinures* ſont de petites cordelettes tortillées autour de l'arganeau.

BODRUCHE. ſ. f. Parchemin fort délié, qui ſe fait de la prémière peau qu'on léve ſur les boyaux d'un bœuf. *Membrana tenuis, ſubtilis.* La *bodruche* ſert à faire pluſieurs ouvrages délicats. La *bodruche* eſt tranſparente, & pourroit ſervir à faire des chaſſis. Elle ſèrt principalement à battre l'or qu'on réduit en feuille.

BOE.

BOËDROMIES. ſ. m. & pl. Fêtes qui ſe célébroient à Athènes. Harpocration dit qu'on célébroit les *Boedromies* en mémoire du ſecours qu'on donna aux Athéniens contre Eumolpe ; & il ajoute que c'eſt auſſi de là que vient ce nom ; que βοηδρομεῖν, eſt la même chôſe que βοηθεῖν, *ſecourir*, & qu'il ſignifie *courir au combat.* En effet, il eſt compoſé de βοὴ, *cri*, & de δρομέω, *je cours*, & ſignifie mot à mot *courir en criant*, comme l'on faiſoit en allant au combat. Plutarque dans la vie de Théſée prétend que cette Fête fut inſtituée au ſujet de la guèrre contre les Amazones, & que ſon nom lui vint de ce que ce Général les vainquit au mois de Juin, appellé par les Athéniens Boëdromion.

BOESJES. ſ. f. pl. Coquilles qui ſèrvent de monnoyes aux Negres de la baſſe Éthiopie. Les richeſſes du Prince conſiſtent en éſclaves, en Simbos ou Coquilles de Lovando, en *Boesjes*, ou coquilles des Indes, en petites piéces d'étoffes, & ſemblables bagatelles, qu'on eſtime autant en ce païs-là que l'or & l'argent en Europe. DAPPER.

BOEſTE. ſ. f. Petit vaiſſeau qui ſe fèrme avec un couvèrcle. *Pyxis.* Lorſque la *boëte* eſt grande, & qu'elle approche d'une caſſette, on peut l'appeller *Caſſa.* Une *boëte* à portrait. Une *boëte* de diamans. Dans les belles collations on donne des *boëtes* de confitures. Une *boëte* à poudre. Des *boëtes* d'Apothicaire.

Ce mot vient de *buxuletta*, diminutif de *buxula*, qui a été fait de *buxus*, à cauſe que les *boëtes* ſe font ordinairement de buis. MÉNAGE. *Buxula, buxtula, buxcula*, ſe trouvent dans la baſſe Latinité. Voyez *Act. Sanct. Janu. T. I.* 1056, 1057. *Febr. T. III. p.* 535. C'eſt ainſi qu'en Grèc de πύξος, ou πύξιον, *buis*, s'eſt fait πυξὶς, *boëte.* Du Cange le dérive de *buxis, buxida, boſſida, & buſtula*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité, ou du Grèc πυξὶς.

On appelle la *boëte* des pauvres, des priſonniers, celle où on reçoit les charitez. La *boëte* d'une Confrairie, certain petit tronc portatif, & fèrmé à clef, dans lequel on reçoit les aumônes pour les pauvres, pour la Confrairie ; ou les dons qu'on leur fait, quand on va quêter par la ville, & faire payer ſa confrairie. Le peuple appelloit par dériſion, *Boëte à Perrette, la boëte* des aumônes dans les temples des Réformez.

Boeſte, en tèrmes de Monnoyes, ſe dit des petits cofres où l'on enfèrme les monnoyes qu'on a eſſayées, pour les envoyer à la Cour des Monnoyes, & en faire un nouvel eſſai. Les *boëtes* ſe font par les Gardes des Monnoyes, où ils doivent mettre ſans choix de vingt piéces d'or une, & de dix-huit marcs de piéces d'argent une autre, qui ſèrvent d'échantillon pour les faire juger.

On appelle auſſi *boëte* à la Monnoye, l'endroit où on met le quarré des médailles, quand on les marque. Cette *boëte* eſt d'acier, & l'on y fait tenir fèrmes les quarrez qu'on met dedans, par le moyen des vis qui les ſèrrent.

Boeſte. Tèrme d'Imprimeur en Taille douce ; c'eſt un morceau de bois qui eſt en forme d'arc, & qui par dedans eſt garni de fèr blanc pour faire tourner le rouleau.

Boeſte de montre. Tèrme de Gaînier. Petite *boëte* de métal où l'on met une montre de poche.

Boeſte a foret. C'eſt où les Serruriers & les Couteliers mettent le foret, quand ils veulent percer.

Boeſte de navette. Térme de Tiſſerand. C'eſt la partie de la navette où l'on met la tréme.

Boeſte a poivre. Térme de Taillandier. C'eſt d'ordinaire une maniére de vâſe de fér blanc partagé en petits quarrez, pour mettre le poivre, les cloux de girofle & la muſcade. Les Vitriers ont auſſi une *boëte* parmi leurs outils, & c'eſt où ils mettent la poix réſine en poudre.

Boeſte a savonnette. C'eſt une *boëte* qui eſt faite en boule, & qui s'ouvre en travers en deux hémiſphéres ; les Barbiers s'en ſervent pour porter une ſavonnette.

On ſe ſért de ce térme en Botanique, pour exprimer la figure de pluſieurs fruits qui reſſemblent aſſez à une *boëte à ſavonnette*.

Boeſte a moutarde. Vâſe de bois, où les Vinaigriers mettent la moutarde.

Boeſte, en térmes d'Anatomie, eſt le lieu où les os ſont enclavez & emboëtez l'un dans l'autre.

Boeſte, eſt auſſi la partie du vilbrequin où on attache ſa méche.

En général, chez les Artiſans on appelle *boëtes*, les ais qui ſervent à revétir d'autres piéces de bois, comme poutres ou ſolives ; ou les trous où entrent d'autres piéces. *Boëte* de roüe, où entre l'aiſſieu. Ils appellent auſſi en Architecture *boëte* ce qu'on nomme autrement hoches, amarres, & que les Charpentiers de Paris appellent joüiéres. Voyez Amarres.

En térmes de Marine, on appelle la *boëte* du gouvernail, la piéce de bois percée, à travers de laquelle paſſe la barre, ou le timon.

Boeſte, en térmes d'Artillerie, eſt un petit mortier de fér, haut de ſept à huit pouces, qu'on charge de poudre juſqu'au haut, & qu'on bouche avec un fort tampon de bois pour le tirer dans des feux & réjoüiſſances publiques, afin que le bruit s'en faſſe ouïr de plus loin. *Æneum crepitaculum.* On appelle auſſi *boëtes*, le bouton qui eſt au bout de la hampe des écouvillons qui ſervent à nettoyer & à rafraîchir le canon. La tête d'un refouloir s'appelle auſſi *boëte*.

Boeſte pour allezer le canon. Cette *boëte* eſt de cuivre, ou de fonte, & armée d'un couteau bien acéré. On ſuſpend la piéce en l'air, ayant la bouche en bas, en ſorte que le couteau enchaſſé dans la *boëte*, coupe & unit le dedans de l'âme de la piéce, à meſure qu'un cheval tourne une roüe placée horizontalement ſous cette machine.

Boeſte, eſt auſſi une emboëture de fer, ou de fonte, dans laquelle entre le bout d'un eſſieu d'affut, ou autre.

Boeſte a Pierrier. C'eſt un corps cylindrique & concave, fait de bronze ou de fér, rempli de poudre, avec une anſe & une lumiére qui répond à cette poudre. On met cette *boëte* ainſi chargée dans le pierrier par la culaſſe, dérriére le reſte de la charge, qu'elle chaſſe auſſi-tôt qu'elle a pris feu.

On dit proverbialement, que dans les petites *boëtes* ſont les bons onguens ; pour dire, que les chôſes précieuſes ſe mettent en peu de lieu. On dit auſſi d'une chambre chaude & bien fermée, qu'elle eſt clôſe comme une *boëte*. On dit auſſi d'une perſonne qui eſt trés-propre, qu'il ſemble toûjours qu'elle ſorte d'une *boëte*. On dit auſſi, mais fort baſſement, d'un homme qu'on a mis priſonnier, qu'on l'a mis dans la *boëte* aux cailloux.

BOEſTIER. ſ. m. Boëte de Chirurgien, dans laquelle il porte ſur lui pluſieurs ſortes d'onguens, & pour cet effet elle eſt diviſée en pluſieurs petites cellules. *Capſula unguentaria.*

Boeſtier, ſe dit auſſi d'une certaine boëte de chagrin, ou de marroquin, où les Joüailliers, & même les perſonnes riches & curieuſes, mettent leurs bagues & leurs bijoux. Mon *boëtier* eſt bien garni. Voilà la plus belle piérre de mon *boëtier*.

BOEUF. ſ. m. Le mâle de la vache, c'eſt un Taureau qu'on a châtré pour l'engraiſſer, ou pour le rendre plus doux pour le labourage. *Bos.* Ce mot vient de *bos*, *bovis*, qui a été fait du Grèc Βοῦς, lequel ſelon le P. Kirker eſt dérivé de βόω, qui ſignifie, *je nourris*, parce que le *bœuf* par ſon travail nous nourrit, en cultivant la terre, qui produit le blé. Mais Guichard prétend que tous ces mots, auſſi bien qu'*Apis*, *bœuf* adoré en Egypte, viennent de l'Hébreu אבס, *abas*, c'eſt-à-dire, *engraiſſer*, d'où ſe fait אבוס *abus*, participe paſſif, *engraiſſé*, d'où s'eſt formé Βοῦς, *bos*, *bœuf*. Pour le P. Pezron il les tire tous du Celtique *bu*, qui ſignifioit la même chôſe.

Il eſt défendu par la Loi de convoiter le *bœuf* ou l'âne de ſon prochain. Moïſe ne vouloit pas qu'on accouplât l'âne & le *bœuf* pour labourer. Les Indiens ſe ſervent de *bœufs* pour leurs voitures & pour leurs chariots, qui font 15 ou 20 lieuës par jour, & juſqu'à 60 journées de chemin. Ces *bœufs* ſont différens des nôtres, en ce qu'ils ont ſur les épaules une boſſe fort groſſe & fort charnuë. Le Pere Ovalle en ſon Voyage du Pérou dit qu'il a vû des *bœufs* ſentir l'eau de 4 à 5 lieuës, & y courir, quelque force qu'on employât pour les arréter. Les Athéniens firent marquer un *bœuf* ſur leurs monnoyes, d'où eſt venu le proverbe Grèc, Le *bœuf* ſur la langue, qui ſe diſoit d'un Orateur corrompu par argent. On appelle une paire de *bœufs*, les deux *bœufs* attelez ſous un même joug. Crois-tu, Milon, que ſe vanter de porter un *bœuf*, ce ne ſoit pas ſe vanter de lui reſſembler beaucoup ? Fonten.

Le blé, pour ſe donner, ſans peine ouvrant la terre,
N'attendoit point qu'un bœuf preſſé de l'aiguillon,
Traçât à pas tardifs un pénible ſillon. Boil.

Les *bœufs* d'Auvergne ſont les plus beaux du Royaume, les mieux tenus & les mieux engraiſſez, & qui ſont d'un meilleur goût. Rochef.

Les *bœufs* étoient autrefois l'attelage du Char des Grands Seigneurs François, dit le P. Mabillon, *Act. SS. Ben. Sac. V. p.* 310.

Seulement au Printems, quand Flore dans les plaines,
Faiſoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelez d'un pas tranquille & lent,
Promenoient dans Paris le Monarque indolent. Boil.

Le Duc de Brunſwic ſe plaiſoit à aſſommer des *bœufs*. *Scalig. verbo Brunſvic.* Rochef. Dans l'Egypte on révéroit le *bœuf* Apis. Voyez APIS. A la Cérémonie du Couronnement de l'Empereur, on dit que l'on rôtit avec une broche de bois un *bœuf* tout entier, rempli de pluſieurs animaux, qu'on en ſert un plat à l'Empereur, & qu'on abandonne le reſte au peuple.

Les *bœufs*, ou Uris d'Italie, haïſſent fort le rouge, & ſe ruent ſur ceux qui portent cette couleur ; on les appelle Buffali. Rochef.

Il y a un *bœuf* ſauvage aux Indes, qui eſt fort grand ; & on dit que quand il ſe trouve la queuë embarraſſée alentour d'un arbre, il y demeure plûtôt que de ſouffrir la honte de pérdre quelqu'un de ſes poils.

Il y a en Afrique une ſorte de *bœufs*, qui ſont petits comme des veaux d'un mois, qui travaillent fort bien. *Scalig. in verbo bœuf.* Rochef. Au contraire, ceux d'Ethiopie ſont beaucoup plus grands que les nôtres. Elien dit, deux fois plus grands, & dit vrai. Voyez Ludolf, Hiſt. Ath. L. I. c. 10. & T. II. p. 145. Bien plus Marc Paul L. II. c. 45. dit qu'il y en a dans la Province de Bengale, moins gros à la vérité, mais auſſi hauts qu'un éléphant ; & L. I. c. 50. il dit qu'il y a dans la Tartarie des *bœufs* de même grandeur, & trés-beaux, parce qu'ils ſont blancs & noirs. On trouve en Afrique une eſpéce de *bœufs* ſauvages que les originaires du païs appellent *Guabe*, & les Eſpagnols *Vacas-brevas*, des vaches farouches. Cet animal eſt auſſi léger qu'un cérf, mais plus petit qu'un petit *bœuf*, ſa queuë eſt d'un brun enfoncé, ſes cornes fort aiguës, & ſa peau eſt bonne à faire des ſouliers, quand elle eſt corroyée. Dapper.

Il y a dans l'Iſle de Madagaſcar trois ſortes de *bœufs*, dont les uns ſont cornus, les autres ſans cornes, avec des têtes rondes, appellez *Bourry* ; & d'autres dont les cornes ſont lâches & pendantes, n'étant fermement attachées qu'au cuir de la tête. Ils ont tous de groſſes nuques élevées comme une boſſe pleine de graiſſe, que les habitans font fondre, & dont ils ſe ſervent comme du beurre. Dapper.

Le *bœuf* a ſervi de corps à pluſieurs déviſes. Celle de René Roi de Sicile étoit un *bœuf*, avec ce mot, *Pas à pas.* D'autres ont mis, *Tardè ſed tutò*, pour ſignifier la prudence & la maturité des réſolutions. Henri Farnèſe, pour marquer les qualitez d'un Prince qui gouverne, avoit pris pour déviſe un *bœuf* à la charruë, & *Arte & viribus.*

Boeuf marin, eſt une autre ſorte d'animal qui reſſemble au *bœuf*, & qui ſe nourrit dans l'eau. *Bos marinus.* On en trouve dans le Nil & dans le Niger, ſelon ce que rapporte M. d'Ablancourt dans ſon Marmol. Cet animal eſt de la grandeur d'une geniſſe de ſix mois, & a la peau extrémement dure, mais la chair fort bonne.

Boeuf, ſe dit auſſi des chairs coupées de cet animal, qu'on vend à la boucherie. Ainſi on dit, la piéce de *bœuf* tremblante, eſt celle qui eſt la plus proche de la poitrine, parce qu'elle palpite encore long-temps aprés que le *bœuf* eſt tué : c'eſt celle qu'on ſert ſur les bonnes tables. La piéce de *bœuf* parée, eſt celle qui ſe léve à la tête de la ſurlonge. Le gîte, le trumeau de *bœuf*. Le cimier de *bœuf*, eſt la partie charnuë de la cuiſſe : ce qu'on appelle au mouton une *éclanche*. Voyez Cimier. L'ordinaire du bourgeois eſt le *bœuf* & le mouton.

Aloyau de boeuf, eſt une piéce qui ſe coupe le long des vertébres & des côtes. *Coſta bubula.* En parlant on dit ſimplement un *aloyau*, ſans ajoûter de *bœuf*.

Nerf de boeuf, eſt la partie du *bœuf* deſtinée à la génération.

Langue de boeuf, eſt la langue détachée du *bœuf*, qu'on ſalle,

ſalle, & qu'on fume d'ordinaire pour en faire un ragoût qui excite à boire.

Boeuf a la mode, eſt un *bœuf* bien lardé, cuit dans ſon jus, & aſſaiſonné avec du poivre, & autres chôſes de haut goût. On appelle à Paris le ſimple bourgeois, du *bœuf à la mode*; ce terme eſt bas & populaire. Allons nous promener au Luxembourg. Oh! Non, répondra une prétieuſe du bas étage, à l'heure qu'il eſt il n'y a que du *bœuf à la mode* au Luxembourg.

C'eſt un ſymbole très-commun ſur le revers des médailles, que deux *bœufs* tirant une charruë, pour marquer une Colonie compoſée de peuple, & de ſimples habitans: car on y gravoit des aigles Romaines ſi elle étoit peuplée de ſoldats. La raiſon de ce ſymbole eſt, que l'on ſe ſervoit de *bœufs* pour tracer l'enceinte de la Colonie; & afin qu'il y eût plus de myſtère, l'on joignoit une vache & un *bœuf* ſous le même joug, en plaçant la vache vers la ville, & le *bœuf* de l'autre côté vers les dehors. C'étoit pour montrer que les femmes doivent ſe charger du ſoin du ménage, & ſe renfermer dans l'intérieur de la maiſon, & que la culture des champs eſt le partage des hommes. Les villes municipales avoient pour ſymbole la tête d'un *bœuf*. Vail.

Les Égyptiens repréſentoient le Soleil, ou Oſiris, ſous la forme d'un *bœuf*. Kirker, *Oedip. Æg. T. I. p.* 30 & 31. Trois têtes de *bœuf* ſur la ſtatuë d'Iſis ſignifioient en Hiéroglyphes les trois tems de l'année propres à la culture des champs. Les Romains mettoient auſſi une tête de *bœuf*, ou métope, dans leurs bâtimens, pour ſymbole du travail, & de la patience dans le travail. Id. p. 192. Souvent on voit ſur les médailles Grécques & Romaines un *bœuf* baiſſant la tête & fléchiſſant un genouil. C'eſt, ſelon Triſtan, la marque de l'établiſſement & fondation d'une ville. C'eſt la poſture d'un *bœuf* donnant un coup de corne, & ſi l'on en croit M. Vaillant il déſigne des jeux donnez à l'honneur d'un Prince. Quand ſes cornes ſont ornées de bandelettes, c'eſt la marque d'un *bœuf* victime, ou d'un ſacrifice. Un *bœuf* couronné étoit chez les Aſſyriens le ſymbole de la paix, dit Marcellin.

On appelle figurément, un *gros bœuf*, un homme ſtupide, groſſier, tant du corps que de l'eſprit.

Oeil de boeuf, ſe dit de ceux qui ont l'œil gros, beau & à fleur de tête. Homère donne ſouvent pour épithète à ſes Déeſſes, *œil de bœuf*.

On appelle en tèrmes d'Architecture, un *œil de bœuf*, une fenêtre ronde qui ſe fait au deſſus du dernier entablement, ou dans les toits pour les greniers. *Feneſtella rotunda.*

On appelle auſſi *œil de bœuf*, un petit vaiſſeau rond de fayence, propre pour mettre des couleurs.

Oeil de boeuf, eſt auſſi le nom d'une plante. Voyez Oeil.

On dit provèrbialement, qu'un homme met la charruë devant les *bœufs*, lorſqu'il a mal arrangé ſon diſcours, qu'il a mis au commencement ce qui devoit être à la fin; & il ſe dit non ſeulement d'un diſcours, mais de tout ce que l'on fait de travèrs. On dit encore de ce qu'on a accoûtumé de manger à ſon ordinaire, ou de voir continuellement, que c'eſt la piéce de *bœuf*. On dit auſſi en cuiſine, *Bœuf* ſaignant, mouton bélant, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit: ce qui veut dire, qu'il faut manger le *bœuf* avec ſon jus. Il ſaigne comme un *bœuf*; pour dire, en abondance. Je ne lui ai dit ni œuf, ni *bœuf*; pour dire, Je ne lui ai point dit de groſſes paroles. Il y a auſſi un jeu des petits enfans, qu'on appelle *le pié de bœuf*. On dit des gens fort ſtupides, qu'ils ſont de la Parroiſſe de S. Pierre aux *bœufs*, le Patron des groſſes bêtes. S. Pierre aux *bœufs* eſt une Parroiſſe de Paris, & ce provèrbe n'eſt que dans cette ville & parmi le peuple.

Boeuf de Dieu. Oiſeau appellé autrement Bérichot, ou Paſſereau Troglodite, & en Normandie Rebêtre. Voyez Passereau troglodite.

Coeur de Boeuf. Eſpéce de prune de couleur violette tirant au rouge. Elle eſt de celles qui ſont fort groſſes. La Quint. *P. III. c.* 14.

Oeil de Boeuf noir. Eſpéce de prune qui ne quitte point le noyau & qui eſt des mauvaiſes. La Quint. *P. III. c.* 14.

BOG.

BOGARMITE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Bogarmita.* Les *Bogarmites* parûrent à Conſtantinople ſous l'Empire d'Aléxis Comnène, qu'un certain Baſile, qui fut leur Chef, renouvella les erreurs des Antropomorphites, des Audiens, & des autres qui avoient ſoutenu que Dieu fût corporel. Baſile fut brûlé à Conſtantinople, & il ne paroit pas que cette ſecte peu connuë ait eû de ſuite.

BOGOMILE. *Bogomilus*, ou *Bongomilus*. Nom de certains hérétiques qui parûrent dans le XIIe ſiécle. Leur Chef, appellé Baſile, fut pris & brûlé par ordre de l'Empereur Aléxis Comnène. Les *Bogomiles* étoient une eſpéce de Manichéens, ou plûtot une branche des Pauliciens. Ils nioient le myſtère de la Sainte Trinité, & diſoient que Dieu avoit une forme humaine, que le monde avoit été créé par les mauvais Anges, que l'Archange Michaël s'étoit incarné; ils rejettoient les livres de Moyſe, & ne reconnoiſſoient que ſept livres de la ſainte Écriture. Le culte des Images leur paroiſſoit être une idolatrie, ils mépriſoient la Croix, parce qu'elle avoit été l'inſtrument de la mort du Sauveur, ils aſſuroient que l'Oraiſon Dominicale étoit l'Euchariſtie, que le Baptême de l'Égliſe Catholique étoit celui de S. Jean, & que le leur étoit celui de Jesus-Christ, que tous ceux de leur ſecte concevoient le Vèrbe comme la Sainte Vierge; enfin, qu'il n'y avoit point d'autre réſurrection que la pénitence. Voyez Euthymius Zigabéne dans ſa Panoplie dogmatique, Baronius & Spond à l'an 1118.

Du Cange dit que le nom de *Bogomile* vient de deux mots de la langue des Bulgares, *Bog*, *Deus*, *Dieu*; & *milui*, en Latin *miſerere*, *ayez pitié*; ainſi *Bogomile* veut dire celui qui implôre la miſéricorde de Dieu.

BOGUE. ſ. f. Sorte de drogue ou d'arbre. Le feu puiſſe brûler la *bogue*, le châtaigner, & la châtaigne. Pomey prétend que *bogue* ſignifie la couvèrture piquante qui enveloppe la châtaigne; & on croit qu'il a raiſon. *Echinus.*

BOGUE. ſ. m. Poiſſon de mèr. *Box.* Rondelet dit qu'on l'appelle en Grèc βῶξ, parce qu'il a de la voix.

BOH.

BOHADE. ſ. f. C'eſt en quelques Provinces une corvée que le ſujet doit au Seigneur, de deux bœufs, ou d'une chârrette, pour aller pour lui au vin, ou en ſon vignoble. Ragueau.

BOHÊME. ſ. f. Païs d'Allemagne, qui a pour bornes au nord la Miſnie, la Luſace, & une partie de la Siléſie, au levant une autre partie de la Siléſie & la Moravie, au midi l'Autriche & la Bavière, & au couchant le haut Palatinat. *Bohemia.* La *Bohême* eſt toute environnée de montagnes. Ceux du païs l'appellent en leur langue *Czezkazeme*, qu'il faut prononcer *Chezkazem*, c'eſt-à-dire, *Terre de Czechi* leur prémier Gouvèrneur, & les Allemans *Behaim*, ou *Boehaim*. Froiſſard la nomme *Behaigne*. Coſmas dans les Chroniques de *Bohême* tire ce nom de je ne ſçai quel Ancien *Bohemus*, mais ce qu'il dit eſt un Roman.

Quelques-uns croyent que ce nom, *Bohême*, eſt Sclavon, & qu'il ſignifie *prédiction*, *prophétie*; que les Sclavons s'étant emparé de ce païs le lui donnèrent, parce qu'il y avoit là je ne ſçai quelle fameuſe Prophéteſſe de Lybie. Cela ſent encore bien la fâble. D'autres prétendent que ce nom s'eſt fait de celui de Boïens, *Boii*, peuples de l'ancienne Gaule; car les uns diſent que les Boïens, ou habitans du Cap de Buchs en Gaſcogne, ayant ſuivi Segoveſe en Germanie au tems du vieux Tarquin, s'établirent en ce païs, auquel leur nom fut donné. C'eſt le ſentiment de M. De Cordemoy dans ſon Hiſtoire de France, & celui qui paroît le plus vrai. Les autres ne remontent qu'au tems de Céſar, & diſent que ces Boïens ſont les anciens habitans de ce que nous appellons aujourd'hui le Bourbonnois, qui chaſſez par ce Général Romain paſſèrent le Rhein & s'établirent dans la *Bohême*, qui fut d'abord appellée *Bojoheme*, en Latin *Bojohemus*, c'eſt-à-dire, demeure, habitation des Boïens, & que de *Bojohême* s'eſt fait *Bohême*. Je trouve cependant encore entre deux *Bevehem*. Ademare l'appelle ainſi dans ſa Chronique. Ce ſentiment n'a point d'apparence. Céſar ne chaſſa point les Boïens du Bourbonnois, il les y plaça à la priére des Æduens. Voyez Céſar *de Bello Gall. Lib. I.* & ci-après au mot BOÏEN, ou au mot BOURBONNOIS.

Les Boïens établis en *Bohême* par Segoveſe en furent chaſſez dans la ſuite par les Marcomans, peuple d'Allemagne, & ceux-ci par les Sclavons venus de la Croatie ſous la conduite de Zechus, ou Czechus. C'eſt pour cela que l'on trouve quelquefois la *Bohême* appellée Eſclavonie, *Sclavonia*. Voyez *Acta SS. Bened. Sac. V. p.* 873.

BOHÊME. Royaume, *Bohemiæ Regnum*. Les Sclavons établis en *Bohême* vécûrent quelque tems dans l'Anarchie après la mort de leur Chef; enſuite ils ſe choiſirent des Ducs, & ce ne fut que l'an 1086. que la *Bohême* fut érigée en Royaume, & que Vratiſlas I. l'un de ces Ducs reçut de l'Empereur Henri IV. le titre de Roi dans un Concile tenu à Mayence. Ce titre ne paſſa point à ſes ſucceſſeurs, mais fut redonné à Ladiſlas II. par l'Empereur Frédéric Barberouſſe, & enfin Primiſlas, ſurnommé Ottocare I. obtint de l'Empereur Philippe que la *Bohême* auroit le droit de s'élire des Rois. Ils en ont joüi juſqu'au commencement du XVIIe ſiécle, que la Maiſon d'Autriche s'eſt attribué ce Royaume, & l'a rendu héréditaire. Maty, & Hoffman. C'eſt depuis 1620. que Ferdinand II. vainquit Frédéric Comte Palatin élû Roi de *Bohême*.

Le Royaume de *Bohême* comprend non ſeulement la *Bohême* propre, dont nous parlions dans l'article précédent, mais encore la

la Moravie, la Siléſie & la Luſace. Il parut il y a quelques années une Diſſertation en forme de Lettre, pour montrer que le Royaume de *Bohême* eſt électif, ou héréditaire. Goldaſt a fait un livre exprès pour prouver non ſeulement que le Royaume de *Bohême* eſt héréditaire, mais ſucceſſif, mâle & femelle, avec le droit de primogéniture. Pluſieurs filles ont porté la Couronne de *Bohême* dans des maiſons étrangères. Elizabeth fille de Sigiſmond la porta à Albert d'Autriche. Anne fille d'Uladiſlas l'a portée à Ferdinand. Uladiſlas avoit des frères, & entre autres Sigiſmond Roi de Pologne; cependant Anne eſt préférée à ſes oncles, & la Couronne de *Bohême* paſſe par ſon moyen pour la troiſième fois dans la Maiſon d'Autriche. Le Royaume de *Bohême* eſt diviſé en douze Provinces, qu'on appelle Cèrcles. Hoffman. Maty n'attribuë cette diviſion qu'à la *Bohême* propre, & il a raiſon. C'eſt Charles qui fut élû Roi & Empereur en 1346. qui fit cette diviſion. Nous avons l'Hiſtoire de *Bohême* par Æneas Sylvius, qui fut depuis Pie II. Pape; une autre par Du Bravius Évêque d'Olnutz, imprimée à Baſle en 1575. *in fol.* Georg. Pontanus a fait *Bohemia pia*.

BOHÊME. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Bohême. *Bohemus*, ou *Boemus*. Faut-il dire *Bohême*, ou Bohêmien? Sans parler de Maty, qui dit, les *Bohêmiens* paſſent pour ſpirituels, robuſtes, hardis, mais fort diſſolus pour la table. Mezeray dit auſſi *Bohêmiens*. Les Huns jadis ſi formidables à toute la tèrre, abbatus maintenant par nos forces, étoient tellement mépriſables à leurs voiſins, que les Sclaves *Bohêmiens* appellez lors *Bohemanes* &c. Mezer. Il ne falloit pas laiſſer ſans châtiment l'inſolence des *Bohêmiens*. Id. L'Auteur de la lettre ſur les affaires de *Bohême*, dont j'ai parlé dans l'article précédent, cet Auteur, dis-je, qui l'a écrite & qui vit à la Cour, dit toujours *Bohêmiens*. Albert Duc d'Autriche, qui devint Empereur, Roi de *Bohême*, & de Hongrie, mourut ſans être marié. Après ſa mort les *Bohêmiens* n'eurent aucun égard à ſes ſœurs. Les *Bohêmiens* procédèrent à l'élection d'un Roi. Goldart prétend que l'élection parmi les *Bohêmiens*, n'a jamais été qu'une reconnoiſſance du ſucceſſeur légitime. Et ainſi dans d'autres endroits de ſa lettre dans laquelle il ne dit jamais *Bohêmes*. Au contraire M. Corneille de l'Académie Françoiſe, dans ſon Dictionnaire Géographique, dit *Bohême*. En 661. les *Bohêmes* élûrent Crocus pour leur Juge. T. Corn. Libuſſe jugea le peuple pendant neuf ans, après quoi les *Bohêmes* lui donnèrent douze Conſeillers pour aſſeſſeurs. Id. Premiſlas fut créé Roi de *Bohême* en 1200 par l'Empereur Philippe. Il reçut de lui la Couronne, & obtint enſuite pour les *Bohêmes* le pouvoir d'élire des Rois. Id. M. de Cordemoy, autre Académicien, dans ſon Hiſt. de France dit *Bohêmes* & Bohêmien. Il fut averti que les *Bohêmes* méditoient une revolte. Cord. Bien que ce Prince eût aſſez affaire de ſes troupes contre les Dalmates, & contre les *Bohêmiens*, il ne laiſſa pas de promettre tout ce qu'on voulut. Id. Tous les Sclaves s'étoient revoltez contre lui, & les *Bohêmiens* qui avoient commencé la revolte, s'étoient jetté dans la Bavière. Id. Les deux armées, qu'il avoit envoyées contre les Sclaves de Moravie, & contre les *Bohêmiens*, avoient eû des ſuccès bien differens. Id. De tous ces éxemples il faut conclure que l'on peut dire l'un & l'autre: mais je voudrois éviter *Bohêmien* & *Bohême*, quand il pourroit faire une équivoque, & ſe prendre pour ces Coureurs qui ſe mêlent de dire la bonne avanture. Le P. Bouhours a même crû que l'on ne diſoit *Bohême* & *Bohêmien*, que de ces ſortes de gens & pour les habitans de la *Bohême*, il falloit les appeller Peuples de la *Bohême*.

Sur la *Bohême* & ſur les *Bohêmes*, ou *Bohêmiens*, voyez Æneas Sylvius, l'*hiſtoria Bohemica* de Le Mire, Cluvier Liv. III. Geogr. c. 13. Cromer Liv. I. *Rerum Polonicarum*. Nous avons une hiſtoire de *Bohême* par Du Bravius. Nous avons encore en Latin des Mélanges hiſtoriques du Royaume de *Bohême*, *Miſcellanea hiſtorica* &c. par le Père Bohuſlas Balbin Jéſuite, imprimez à Prague en 1680, qui contiennent beaucoup de chôſes touchant l'hiſtoire naturelle & civile de ce Royaume. Voyez auſſi Imhoff, *Notit. Imp. Procer. L. I. c. 6.*

BOHÊMIEN, enne. ſubſt. Qui ſe dit de certains gueux errans, vagabonds & libertins, qui vivent de larcins, d'adreſſe, & de filouteries; qui ſur tout font profeſſion de dire la bonne avanture au peuple crédule, & ſuperſtitieux. *Bohemus*. Les *Bohêmiennes* danſent agréablement des ſarabandes. Pluſieurs maſques ſe déguiſent en *Bohêmiens*.

Borel dérive ce mot de *boem*, vieux mot François, qui ſignifioit *enſorcelez*. *Baume* en Provençal ſignifie retraite, endroit propre à ſe cacher. On dit encore en ce païs-là la Sainte *Baume* de l'endroit dans lequel ſe retira la Magdelaine, ſelon la tradition du païs. C'eſt de ce mot de *Baume* que quelques-uns font venir celui de *Bohêmiens*, qu'il faudroit écrire *Baûmiens*, ſi cette étymologie étoit véritable. Mais Paſquier Rech. Liv. IV. c. 19. en rapporte l'origine, & dit que le 17. Avril 1427. vinrent à Paris douze Pénanciers, c'eſt-à-dire, Pénitens, comme ils diſoient, un Duc, un Comte, & dix hommes à cheval, qui ſe qualifioient Chrétiens de la baſſe Égypte chaſſez par les Sarraſins, qui étant venus vèrs le Pape confeſſer leurs péchez, reçurent pour pénitence d'aller ſept ans par le monde ſans coucher en lit. Leur ſuite étoit d'environ 120 perſonnes, tant hommes que femmes & enfans reſtans de douze cens qu'ils étoient à leur départ. On les logea à la Chapelle, où on les alloit voir en foule. Ils avoient les oreilles pèrcées, où pendoit une boucle d'argent. Leurs cheveux étoient très-noirs & crêpez, leurs femmes très-laides, ſorcières, larronneſſes, & diſeuſes de bonne aventure. L'Évêque les obligea à ſe retirer, & éxcommunia ceux qui leur avoient montré leurs mains. Par l'Ordonnance des États d'Orleans de l'an 1560. il fut enjoint à tous ces impoſteurs ſous le nom de *Bohêmiens*, ou *Egyptiens*, de vuider du Royaume à peine des galères. Raphaël Volaterran en fait mention, & dit que cette ſorte de gens étoit éxtraite des Euxiens, peuples de la Pèrſide qui ſe mêloient de dire la bonne avanture. Par un Édit de 1666. le Roi ordonne que les nommez vulgairement Égyptiens, ou *Bohêmiens*, ou autres de leur bande & ſuite, ſoient arrêtez priſonniers, attachez à la chaîne, & conduits aux galères, pour ſervir comme forçats, ſans autre forme ni figure de procès, & à l'égard des femmes & filles qui les accompagnent, qu'elles ſoient foüettées, flétries, & bannies hors du Royaume. Rochefort dit au mot *Bohêmes*, Nous appellons en Breſſe les *Bohêmes*, Sarraſins, du mot *Sarac*, qui veut dire un larron en Arabe. Voyez *Scaligeriana in verbo Sarraſins*.

On dit *les peuples de Bohême*, en parlant des habitans de la Bohême. Les noms de *Bohêmes* & de *Bohêmiens*, ſont attachez à ces coureurs de profeſſion. Bouh. Voyez Bohême, où l'on éxamine l'uſage de ces mots, & où l'on montre par pluſieurs éxemples que *Bohême* & *Bohêmien* ſe dit auſſi des peuples de *Bohême*.

Les Proteſtans, ou Évangéliques de Bohême, s'appellent les frères *Bohêmiens*, ou *Bohêmes*, *fratres Bohemici*. Jean Laſicius a écrit *De Geſtis fratrum Bohemicorum*; & Camérarius l'hiſtoire des frères *Bohêmiens*.

BOI.

BOIARD. ſ. m. Tèrme de Pêcheur de moruë, civière à bras ſur quoi l'on met la moruë pour la porter où il faut. *Brachiata crates*. Viſiter les *boiards*, charger la moruë ſur les *boiards*. Quand il eſt queſtion de porter le *boiard* perſonne n'en eſt éxempt. Denis.

BOJAR, ou BOIAR. Voyez BOYAR.

BOIAU. Voyez Boyau.

BOIBI, dont parlent *Piſon*, & *Jonſton*, eſt un ſerpent du Bréſil, que les Portugais appellent *cobre verde*. Il eſt long d'une aune, & gros comme le pouce, de couleur poiracée luiſante. Sa gueule eſt grande, & ſa langue noire. Il ſe tient dans les pièrres & dans les édifices. Il ne fait point de mal ſi on ne l'irrite; mais alors il ſe léve droit ſur ſa queüe, & ſe jette ſur la main plus proche de lui. Sa morſure eſt très-venimeuſe. Les Indiens font avaller la racine de l'hèrbe *caa-pia*; ils l'écraſent bien & la font prendre dans l'eau à ceux qui en ont été mordus. Sa chair a des vertus approchantes de celle de la vipère.

BOICININGA, en Eſpagnol *caſcavel*, eſt un ſerpent du Bréſil long de quatre ou cinq pieds, gros comme le bras, rougeâtre, tirant ſur le jaûne, ſa tête eſt longue & large d'environ un doigt & demi. Ses yeux ſon petits, ſa langue eſt fourchuë, ſes dents ſont longues & aiguës. Sa queüe eſt chargée vèrs ſon éxtrémité d'un corps parallélogramme long de deux doigts, large d'un demi doigt. Il court après les paſſans & marche très-vîte. Il eſt fort venimeux. Les habitans portent au bout d'un bâton un morceau de la racine dite vipérine, dont l'odeur l'arrête. Les Méxicains le nomment *tutlato caubqui*. Sa chair réſiſte au venin comme celle de vipère.

BOIDELSAR. Eſpéce d'Apocin qui croît en Égypte, & dont parle Proſper Alpin dans ſon hiſtoire des Plantes d'Égypte.

BOIEN, enne. ſ. m. & f. Prononcez *Boien*. Anciens peuples de la Gaule Celtique. *Boius*. M. de Marca dans ſon hiſt. de Bearn les appelle auſſi *Boïates*. On trouve dans Céſar des *Vocates* ou *Voiates* parmi les peuples de l'Aquitaine, ou Gaſcogne. Les *Boïens* occupoient le païs de Buchs, où eſt le Bourg appellé vulgairement Tête de Buchs. Ce Bourg de Buchs étoit anciennement l'une des douze Citez de la Novempopulanie appellée dans les Notices la Cité des *Boiates*, autrement *Boiens*. De Marca. Cordemoy ſuit ce ſentiment T. I. p. 9. Voyez encore le *Marca Hiſpan. L. I. C. 14. §. 3.* Scaliger & Vinet eſtiment que les *Boiens* avoient leur étenduë depuis le païs de Buchs juſqu'à Boïone, & que cette ville étoit leur Cité. Mais le païs de la Cité d'Acqs s'oppoſe à cette conjecture; car une partie de ce

païs

païs eſt ſituée entre Baïone & le païs de Buchs. De Marca. D'autres prétendent que les *Boïens* habitoient la contrée que l'on appelle à preſent Medoc. C'eſt le ſentiment qu'ont embraſſé Maty & M. Corneille. Quoi qu'il en ſoit, une partie de ces *Boïens* ſe joignirent à Segoveſe, paſſerent le Rhin ſous ſa conduite, & s'établirent, partie en Bohême, comme nous avons dit au mot Bohême, & partie en Italie. Dans la ſuite ceux de Bohême chaſſez à leur tour par les Marcomans, ſe retirèrent en Bavière. Ceux d'Italie au commencement du gouvernement de Céſar ſe joignirent aux Helvétiens, c'eſt-à-dire, aux Suiſſes, pour entrer en Gaule. Céſar les défit, obligea les Helvétiens de retourner chez eux. Pour les *Boïens*, les Héduens demandèrent au Général Romain qu'il leur permît de ſe mettre dans leur voiſinage; il y conſentit, & leur aſſigna une partie du Bourbonnois d'aujourdhui, & la partie de l'Auvergne qui eſt entre la Loire & l'Allier. Voyez Céſar, Comment. Liv. I. c. 28. & M. de Valois dans ſa Notice des Gaules au mot *Boii*, & p. 326. où il dit qu'on les nomme encore aujourd'hui Buics, & leur païs le païs de Buchs. De Vigenère a dit *Boïes* au lieu de *Boïens*. Favin croit au contraire que ce ſont les Bourbonnois qui ont peuplé le païs de Buchs, ou Baïone; hiſtoire de Nav. p. 63. mais ſans fondement.

BOJITES. ſ. m. & Plur. *Bojitæ*. Nom propre d'une famille Perſanne ſortie de Bojas, que l'on diſoit deſcendre de Darius Hiſtaſpides & des anciens Rois de Perſe. Les *Bojites* ont délivré leur patrie de la domination des Caliphes. Alis fils de Bojas fut le prémier *Bojite* qui monta ſur le Thrône vers l'année 928. de J. C. Melecva fut le dernier *Bojite* qui occupa le thrône. Les Selgucides Turcs d'origine leur ſuccédèrent en 1055. Ainſi la domination des *Bojites* dura 127 ans. Voyez *Horn. Orb. Imp.* Joachim Feller, dans ſes notes ſur Hornius, dit que les *Bojites* s'appellent auſſi Pujans, *Pujani*.

BOIRE. v. act. Avaler quelque liqueur pour étancher ſa ſoif, pour ſe rafraîchir, pour ſe purger, ou pour le ſimple plaiſir. *Bibere*. Ainſi on dit, *Boire* à ſa ſoif; pour dire, Ne *boire* que pour la néceſſité. *Boire* frais, *boire* à la glace, *boire* pour ſe rafraîchir. *Boire*, avaler une médecine, *Boire* à l'Allemande. *Boire* à tire larigot. Voyez Larigot. *Boire* d'autant. *Boire* tout pur. *Boire* comme un trou. *Boire* à longs traits, des raſades, des rouges bords, pour dire, *boire* en débauché, & pour s'enyvrer. Il y a des animaux qui ſont longtems ſans *boire*, comme le chameau. L'Auteur de l'Hiſtoire des Antilles aſſure que les cochons des Caraïbes *boivent* peu, ou point du tout; que les chévres ne *boivent* qu'une fois la ſemaine, les civettes qu'une fois le mois; & que les vaches ſont ſix mois ſans *boire*. Montagne dit dans ſes Eſſais L. 3. C. 13. qu'un Gentilhomme de ſa connoiſſance avoit fait le trajet de Madrid à Liſbonne en Été ſans boire. Les Chinois tiennent pour un grand regal de *boire* chaud; & leur boiſſon qui eſt le thé, & le vin de ris, eſt toûjours ſur le feu dans quelque vaiſſeau proche la table.

On dit abſolument dans ce ſens, qu'un homme eſt ſujet à *boire*, ou qu'il *boit*; pour dire, qu'il eſt coutumier de s'enyvrer: & qu'il *boit* bien; pour dire, qu'il porte bien ſon vin: qu'il *boit* ſec, pour dire, qu'il ne paroît pas qu'il ſoit déſaltéré, ou qu'il *boit* juſqu'à la dernière goute, & qu'il laiſſe le vêrre à ſec. Charlemagne Liv. 3. chap. 33. de ſes Ordonances, fait défenſe aux ſoldats de *boire* les uns aux autres, à cauſe des querelles qui naiſſent de la débauche. *Boire* à la ſanté, eſt une cérémonie de buveurs qui ſe fait en ſaluant quelqu'un, lorſqu'on veut *boire* pour lui faire honneur, & porter une ſanté, inviter un autre d'en faire autant. *Propinare alicui*. On trouve dans une Gazette, Les ſantez de leurs Majeſtez furent *buës* & réponduës. *Boire* à la ronde, c'eſt *boire* la ſanté de toute la compagnie l'un après l'autre. *Boire* les inclinations, c'eſt recommencer à *boire* les ſantez des mêmes perſonnes. Crier le Roi *boit*, c'eſt une cérémonie qui eſt en uſage dans toute l'Europe, en éliſant pour Roi au haſard, & par le moyen d'une féve, quelqu'un de la compagnie le jour des Rois, auquel on eſt obligé d'applaudir toutes les fois qu'il *boit*.

Boire enſemble, eſt auſſi un témoignage d'amitié, qui ſe fait en ſe donnant l'un à l'autre quelque repas. *Compotare*. Il l'eſt auſſi de reconciliation: car quand on veut racommoder des gens broüillez, on dit qu'on les fera *boire* enſemble. On dit même en ce ſens au figuré, quand les voix, ou les inſtrumens de deux Muſiciens ne ſont pas d'accord, qu'il les faut faire boire enſemble. Dès le dixiéme ſiécle *boire* enſemble étoit en Bretagne une clauſe des contrats & des traitez particuliers. Il paroit que les Bretons aimoient le vin dès ce tems là; du moins *boire* enſemble étoit une des conditions eſſentielles des Traitez entre particuliers. Lobineau.

Boire le vin du marché, eſt auſſi une coutume pratiquée parmi le peuple, & ſur tout à la campagne, de ne faire aucun marché ſans aller *boire* enſuite en ſigne de bonne foi & de réjoüiſſance: & on dit auſſi des petits préſens qu'on donne aux valets, & aux artiſans qui ont rendu quelque ſervice, que c'eſt pour *boire*, pour ſe réjoüir. *Boire* bouteille, ou vuider bouteille. Voyez Bouteille.

On dit auſſi, principalement en Poëſie, Ceux qui *boivent* le Gange, le Thermodon; pour dire, les peuples qui habitent ſur les rives de ces fleuves.

On dit figurément, que la têrre *boit*, que le papier *boit*; & de toutes les autres matières ſéches & ſpongieuſes, qu'elles *boivent*, quand elles ſont pénétrées de quelque liqueur. Anacréon dit plaiſamment dans ſa dix-neuvième ode, La têrre *boit*, les plantes *boivent* la têrre, c'eſt-à-dire la ſuccent, la mèr *boit* l'air, le ſoleil *boit* la mèr, la Lune *boit* le ſoleil; pourquoi compagnons voulez-vous donc m'empêcher de *boire*? On dit en Chymie, que les alkalis *boivent* les acides; pour dire, qu'ils s'en empreignent, qu'ils s'en imbibent, & qu'ils entrent l'un dans l'autre pour faire un corps nouveau, & différent des deux autres.

Boire le calice, ſe dit auſſi figurément; pour dire, Souffrir avec patience quelque infortune qu'on ne peut éviter; faire quelque chôſe par une force majeure. *Haurire calicem*. En ce même ſens on dit, *Boire* une honte, une injure. Il fallut *boire* la raillerie, de peur de l'accroître en la défendant. Ablanc. Malheureux que je ſuis, faut-il que je *boive* cet affront? Mol.

On dit en têrmes de Lingerie & de Couture, Mener *boire* une étoffe, du linge, du paſſement; pour dire, le coudre lâche, & un peu pliſſé.

On dit au Manége, *Boire* la bride, quand le mords remonte trop haut, & ſe déplace de deſſus les barres où ſe fait l'appui.

Boire, eſt auſſi un têrme de Tanneur, qui ſignifie, Faire tremper. Faire *boire* une peau 24 heures dans la rivière.

On dit en têrmes des Eaux & Forêts, qu'une mare, un foſſé, ou une chantepleure *boit* en rivière, quand elle a quelque communication avec elle: ce qui eſt défendu par l'Ordonnance.

Boire, eſt quelquefois ſubſt. & ſignifie, Boiſſon. *Potus*, *potio*. Cet homme eſt ſi attaché à ſon travail, à ſon amour, qu'il en pêrd le *boire* & le manger.

A Boire, ſe dit advêrbialement & abſolument. Donner *à boire*. Du vin prêt *à boire*. Chanſons *à boire*.

Boire, ſe prend ſouvent dans un ſens moral, ſurtout en poëſie & dans les provêrbes.

O toi qui libre enfin d'une pénible courſe,
Poſſédes du vrai bien l'inépuiſable ſource,
Qui dans un ſaint repos à jamais rétabli
Des peines d'ici bas bois l'éternel oubli.

Tout cela veut dire, Toi qui es maintenant au Ciel; où l'on ne ſouffre plus rien.

Une Ballade fort galante préſentée à feu Monſeigneur après le camp de Compiegne a pour refrain, un peu de honte eſt bientôt *bûe*. En voici un couplet,

De trois héros nouvellement
La gloire a fait une recrue;
Compiegne eut le plaiſir charmant
De voir comme ſi fiérement
Le ſoldat François ſe remue;
Le vainqueur généreuſement
Faiſoit quartier criant qu'on tue,
Le vaincu diſoit plaiſamment
Un peu de honte eſt bientôt bûe.

On dit poëtiquement, *Boire* le Nectar; pour dire, Être au rang des Dieux, aſſis à leur table. *Boire* le Stix, le Cocite; pour dire, Être mort.

Boire, ſe dit provêrbialement en ces phrâſes. On ne ſçauroit ſi peu *boire* qu'on ne s'en ſente, cela ſe dit à ceux qui diſent ou font quelque extravagance au milieu d'un repas. On dit, A petit manger bien *boire*; pour dire, qu'on ſe recompenſe ſur le vin, quand on n'a pas beaucoup de mèts. On dit, qu'on commence matines par touſſer, & ſouper par *boire*. On dit, Qui fait la folie la *boit*; pour dire, que chacun doit porter la peine de ſa faute. On dit encore, On ne ſçauroit faire *boire* un âne s'il n'a ſoif, pour dire, qu'on ne peut pas obliger un homme à faire une chôſe malgré lui. On dit encore, Puis qu'il eſt tiré, il le faut *boire*; pour dire, qu'il faut pourſuivre les affaires où on eſt engagé. On dit, qu'un homme a bien gagné à *boire*, tant ſérieuſement qu'ironiquement, quand il a fait quelque action utile, ou dommageable. On dit auſſi, *Boire* en âne, lorſqu'on laiſſe une partie du vin dans le vêrre. On dit encore, *Boire* le petit doigt, le petit coup gaillard; pour dire, Faire une petite débauche entre honnêtes gens. On dit, *Boire* comme un Templier, comme un trou; pour dire, *Boire* par excès. On dit auſſi en voyant un homme yvre, Il a

a plus bû que je ne lui en ai vèrſé. On dit encore, Qui bon l'achéte, bon le *boit*.

BEU, BUE. part. paſſ. & adj. *Potus*, *hauſtus*, *exhauſtus*.

On dit provèrbialement, Après grâces Dieu *but*, ce qu'on croit venir d'une Indulgence, qui fut donnée aux Allemands qui *boiroient* un coup après avoir dit grâces, pour les obliger par ce moyen à les dire. On dit auſſi, Il a toute honte *bûe*, il a paſſé par devant l'huis du Pâtiſſier, en parlant d'un homme ſans honneur, qui ſe moque de tous les reproches qu'on lui peut faire. Ce provèrbe vient de ce que les Pâtiſſiers tenoient autrefois cabaret ſur le dèrrière de leur logis, où ceux qui avoient quelque pudeur entroient par une porte ſecrette; & quand un débauché y entroit par la boutique, ou par le devant, on diſoit qu'il avoit toute honte *bûe*.

BOICER. v. a. Tèrme de monnoye. C'eſt la huitième & dernière façon que l'on donne aux carreaux, après leſquelles ils s'appellent flans, ou eſpéces. Voyez CARREAU.

BOIS. ſ. m. Subſtance qui forme le corps des arbres, & qui prend ſon accroiſſement du ſuc de la tèrre. *Lignum*. Il y a des *bois* durs, comme le cormier, le poirier; des *bois* légers, comme le liége, &c. On a peint ce lambris en couleur de *bois*. Mr Grew dans ſon Anatomie des Plantes à découvert que la partie qu'on appelle proprement le *bois* dans un végétable, n'eſt autre chôſe qu'une infinité de canaux fort petits, ou des fibres creuſes, dont les unes s'élévent en haut, & ſe rangent en forme d'un cèrcle parfait; & les autres qu'il appelle *inſertions* vont de la circonférence au centre. Elles ſe croiſent mutuellement, comme les lignes de longitude & de latitude ſur un globe, ou les fils des Tiſſerans étendus en long & en large & entrelacez enſemble.

Ménage dérive ce mot de *boſcum*, ou *boſcus*, qui ſignifie *forêt*. Il vient plutôt de l'Allemand *buſch*, d'où les Italiens ont fait *boſco*, & les Eſpagnols *boſque*. En vieux François on diſoit *bos*. Du diminutif *boskettus* on a fait *bôquet* & *bouquet*; & de *boſcium* on a fait pareillement *buiſſon*; de *boſca*, *bûche*; & de *boſcagium*, *bocage*.

On appelle chez les Chrétiens par excellence, le ſacré *bois* de la Croix, le *bois* de la vraye Croix, celui où fut attaché nôtre Sauveur. *Lignum Crucis*.

BOIS, ſe diſtingue en pluſieurs ſortes, tant par ſa nature, ſes vèrtus, & ſes qualitez, que par ſes défauts, ſes façons, ſes voitures, ſes meſures, & ſes emplois.

BOIS, conſidéré ſelon ſes divèrſes qualitez, utiles, curieuſes & médecinales, eſt prémièrement le bois de charpente ou à bâtir, tels que ſont le chêne, le châteignier, le ſapin, qu'on ſcie & qu'on équarrit, &c. qui ſert à bâtir les maiſons, à faire les planchers & les toits des moulins, des machines, &c. *Materies*, *materia*.

Les *bois* eſtimez par curioſité, ſont les *bois* de citron, de cédre, d'ébéne, de calemba ou calembouc, de boüis, à cauſe de leur odeur & de leur dureté, & parce qu'ils reçoivent un beau poli, dont on fait des tables, des buffets, des chapelets, des peignes.

Les *bois* de teinture ſont *bois* d'Inde, *bois* de Bréſil, *bois* de Campéche, *bois* jaûne, &c.

Les *bois* médécinaux ſont le Gayac, que les Eſpagnols appellent *Ligno ſancto*, l'Aloës ou *Agallocum*, le *bois* d'aigle ou *Pao d'aquila*, & d'autres qui ſeront expliquez à leur ordre.

BOIS, en tèrmes de Forêts, conſidéré ſuivant ſon état, s'appelle *bois en étant*, lors qu'il eſt debout & ſur piéd, vivant & prenant ſon accroiſſement ſur la tèrre. *Arbor nixa ſtirpibus*. Cette expreſſion vient de ce que ce mot *étant* étoit autrefois un ſubſtantif; & on diſoit qu'un homme étoit en ſon *étant*, pour dire, qu'il étoit debout ſur ſes piéds, comme on dit encore, qu'il eſt en ſon ſeant; pour dire, qu'il eſt à demi couché.

BOIS VIF, eſt celui qui prend nourriture, ou qui porte du fruit, qui pouſſe des branches & des feüilles. *Lignum vivens*. Caton dans ſon traité des *bois* oppoſe *bois* vif à celui qu'on appelle mort *bois*, l'un & l'autre prend nourriture, & porte des feüilles, la différence ſe prend de l'eſpéce des arbres; le *bois* vif, ce ſont les arbres propres à faire de l'ouvrage, comme chêne, hêtre, chateigner, & autres qui ne ſont point compris dans les morts-*bois*. *Lignum fabrile*.

BOIS D'ENTRÉE, eſt celui qui eſt entre vèrd & ſec; dont les arbres ont les houppiers ou quelques branches ſeches, & d'autres vèrtes. *Arbor aliquâ ſui parte aridâ*. La coupe en eſt défenduë aux uſagers.

BOIS GISANT, Celui qui eſt coupé ou abatu & couché ſur tèrre. *Arbor jacens humi*.

BOIS MORT, Celui qui eſt ſeché ſur pied, qui n'a plus de ſeve. *Lignum aridum*. La Coutume de Nivèrnois ſur art. 13. ch. 17. *bois mort*, eſt *bois* chu, abbatu ou ſec, qui ne peut ſervir qu'à brûler.

MORT-BOIS, eſt celui qui eſt expliqué & déſigné dans la Charte Normande accordée par Loüis X. en 1313. *Arbor caduci roboris*. Il y en a neuf eſpéces, *ſaux*, *marſaux*, *épines*, *puines*, *aunes*, le *ſeur* ou *ſureau*, *genêt*, *genièvre*, & *ronces*. Dans l'Ordonnance de François I. ſur le fait des Chaſſes, Art 55. le Roi déclare que pour ôter toute difficulté ſur ce qu'on doit appeller *bois-mort* & *mort bois*, il veut qu'on ſuive l'interprétation & la reſtriction qui eſt contenuë en la Charte aux Normands du Roi Loüis X. les Ordonnances poſtérieures y ſont conformes. Ce mot s'eſt dit, ſelon quelques-uns, par corruption pour *maubois*, ou *mauvais bois*, qui ont voulu y comprendre tout le *bois en étant* qui n'avoit ni fruit, ni graine, comme on voit dans la Coutume de Nivernois. Cependant il y a bien d'autres arbres qui ont vie, & qui ne portent point de fruit, qui ne ſont pas renfermez dans le petit nombre d'eſpéces que l'Ordonnance met ſous ce nom de *mort-bois*, qui n'eſt en uſage que ſuivant les reſtrictions qui y ſont compriſes. Le *mort-bois* n'eſt point ſujet au tiers & danger. Coquille dit que le *mort-bois* eſt *bois verd* ſur pied non portant fruit.

BOIS-BLANC, eſt le peuplier, le bouleau, le tremble, & autre bois léger & peu ſolide. Il n'y doit avoir que le tièrs au plus de *bois-blanc* dans la voye de *bois* de corde ou à brûler, ſuivant l'Ordonnnance.

BOIS EN GRUME, eſt tout le *bois* qu'on améne ſans être équarri, qui eſt avec ſon écorce, & tel qu'il eſt ſur pied, comme ſont les pilotis & pluſieurs *bois* de charronage & d'ouvrages. *Lignum ſcabrum*, *aſperum*. Il y a des régles pour réduire le *bois en grume* au quarré, c'eſt-à-dire, pour ſçavoir combien un arbre ſur piéd de tant de pourtour donnera de piéds de *bois* équarri.

BOIS CHABLIS, ſont des *bois* abatus ou rompus par les vents, ſoit par le piéd, ſoit ailleurs, aux corps, ou aux branches, ou déracinez. *Arbor dejecta violentiâ tempeſtatis*. On l'appelle auſſi *caable* ou *bois vèrſé*. Tous les arbres de condamnation pour forfaiture ou délit y ſont auſſi compris.

BOIS ENCROUÉ, eſt un arbre qui en l'abatant eſt tombé ſur un autre, & dont les branches ſont engagées les unes dans les autres. *Ruinoſa arbor*, *arboris propinquæ ramis implicita*. L'Ordonnance défend d'abatre les *bois* ſur leſquels d'autres ſont *encroüez*.

BOIS en étant eſt celui qui eſt debout. *Arbor radicibus hærens terræ*.

BOIS en récépage, eſt un bois incendié, ou gâté par délit, ou de jeunes taillis abroutis exceſſivement par les beſtiaux, ou par de fortes gelées, de ſorte que le reſtant des bois ne profitant plus qu'en rabougriſſant, l'on eſt obligé de le récéper par le pied, pour en faire revenir d'autres d'une plus belle venuë. *Silva incendio*, *belluarum morſu*, *frigoris aſperitate vitiata*. CARON.

Le BOIS conſidéré ſelon ſes défauts, eſt prémièrement le *bois roulé*: c'eſt du *bois* que les vents ont abbatu pendant qu'il étoit en ſeve; enſorte que les cruës de chaque année n'ont point fait corps enſemble, mais ſont demeurées de leur épaiſſeur ſans aucune liaiſon. Ce *bois* ne peut être débité ni en fente, ni en autre marchandiſe. Il n'eſt bon tout au plus que pour les petits ouvrages.

BOIS TRENCHÉ, eſt celui qui a le fil de travers, qui au lieu de ſuivre le long de l'arbre, le travèrſe d'un côté à l'autre de l'écorce. *Obliquis fibris arbor*. Il ne peut être employé à la fente, & il ſe caſſe aiſément.

BOIS CHARMEZ, ſont des *bois* auxquels on a fait quelque chôſe pour les faire mourir ou tomber. *Lignum faſcinatum*.

BOIS ARSINS, ſont des *bois* où a été le feu, ſoit qu'on l'y ait mis par malice, ſoit qu'il y ait pris par accident. *Lignum exuſtum*.

On appelle *louppes de bois*, des boſſes ou gros nœuds qui s'élevent ſur l'écorce. *Nodoſum*.

BOIS RABOUGRIS, ou *abougris*, *broutez* ou *avortez*, ſont les *bois* tortus & malfaits qui ne croiſſent qu'à la manière des pommiers, qui ne ſont pas de belle venuë, & qui doivent être récépez. *Arbor non adeptâ juſtam magnitudinem*.

BOIS RUSTIQUE ET NOAILLEUX, eſt celui qui a cru ſur le gravier, & eſt expoſé au ſoleil du midi, qui ne ſe peut fendre, ſi ce n'eſt un peu vers le trône. *Arbor nodoſa*, *retorrida*, *areſacta*, On le dit auſſi des racines d'olivier, de noyer, & d'autres *bois* veinez, qui ſervent aux Ebéniſtes pour des ouvrages de placage. On l'appelle auſſi *bois madré*. *Lignum undatim criſpatum*, *& vermiculatum*.

BOIS MOULINÉ, ou *bois carié*, eſt du *bois* corrompu, pourri, & où il y a des vèrs & des malandres. *Lignum carioſum*, *putridum*.

BOIS BOMBÉ, eſt celui qui eſt naturellement un peu courbe, & qu'on poſe ſur ſon fort, quand on met par deſſus ſa partie la plus élevée & qui fait la boſſe. *Curvatum*, *incurvum*.

Le BOIS ſe conſidère auſſi ſelon ſa taille & ſes façons.

BOIS d'émail, c'eſt du bois qui eſt fendu & ſcié du centre à la circonférence.

BOIS D'ÉQUARISSAGE, ou *Bois quarré*, eſt tout le *bois* équarri deſtiné à bâtir, qui eſt au deſſus de ſix pouces; & ſelon qu'il eſt débité, chaque groſſeur porte ſon nom particulier. *Ligna in quadratum deciſa*.

BOIS FLACHEUX, eſt celui qui n'eſt pas bien équarri, & à vive arête. *Lignum deciſum infabre*. *Bois meplat*, celui qui eſt beau-

coup plus large qu'épais, comme les membranes pour la menuiſerie. *Ligna lata magis quàm profunda.* *Bois levé*, dont avec la beſaiguë on a ôté tous les traits que la ſcie y avoit laiſſez. *Lignum politum.* *Bois deverſé*, ou *gauche*, celui qui n'eſt pas droit par raport à ſes angles & à ſes côtez. *Pravatum, contortum.* *Bois gelif*, celui qui a des fentes qui lui ſont venuës par la gelée. *Rimoſum.* Et *bois de refend*, celui dont on fait du merrain, des lates, des échalas; il eſt appellé ainſi à cauſe qu'il ſe refend par éclats; *Fiſſile.*

On appelle *bois d'échantillon*, des piéces de bois de certaines longueurs & groſſeurs ordinaires, telles qu'on les trouve dans les chantiers de Marchands. *In tigna varia magnitudinis deciſum.* Et *bois apparent*, celui qu'on ne couvre point de plâtre aprés qu'on l'a mis en œuvre dans les planchers, cloiſons, &c.

On appelle auſſi *bois qui ſe tourmente*, le bois qui n'étant pas ſec quand on l'employe, ne manque jamais de ſe déjetter; & on appelle *bois ſain & net*, celui qui n'a ni gales, ni fiſtules, ni nœuds vicieux.

Un *Cent de bois*, chez les Charpentiers, c'eſt cent fois 72. pouces de *bois* en longueur; ou une piéce qui a douze pieds de long ſur ſix pouces d'épaiſſeur & de largeur: de ſorte qu'une ſeule poutre eſt ſouvent comptée pour quinze ou vingt piéces de *bois*. Tout le *bois* de charpente ſe réduit à cette meſure, ſoit pour la vente, ſoit pour la voiture, ſoit pour la toiſe des ouvrages. Il eſt taillé en longueur depuis ſix juſqu'à trente piéds en augmentant les piéces toûjours de trois piéds en trois piéds. Celles de menuiſerie ne vont guère qu'à quinze pieds avec la même gradation. Ainſi on dit en ce ſens, qu'un navîre de 1100 tonneaux, comme le Victorieux qui a 120 piéds de quille portant ſur greve, eſt compoſé de 17465 piéces de *bois* réduits ſelon l'uſage de Paris, & ſa mâture de 4000, qui font bien 1800 charretées de *bois*, tant que deux chevaux en peuvent tirer, ſans les affuts de canon & les piéces de rechange. Le Caron Arpenteur a fait deux petits volumes de la qualité & du toiſé des *bois*, fort utiles pour les Marchands ou bourgeois qui veulent acheter du *bois* à bâtir. Des expériences que M. Perrant rapporte pour faire voir le paſſage des differens ſucs dans les plantes, il en tire un précepte pour les Charpentiers, qui eſt de mettre les poteaux, & les autres piéces de *bois*, qui doivent être debout, en une ſituation contraire à celle que les arbres ont naturellement, afin que l'eau qui peut tomber ſur les ouvrages découverts ne pénétre pas avec tant de facilité dans les pôres du *bois*.

Bois de charronnage, eſt celui qui ſert à faire des rouës de chariots & charretes, comme l'orme & le chêne. *Lignum curribus, carris, ac plauſtris fabricandis aptum.*

Bois de sciage, eſt le *bois* coupé en planches & en ſolives, qui ſert pour les menuiſeries: comme auſſi tout le *bois* quarré dont l'épaiſſeur eſt moindre de ſix pouces, s'appelle *bois de ſciage*. *In aſſeres ac tigna deciſum.*

Bois d'ouvrage, eſt celui qu'on travaille dans les forêts, dont on fait des ſabots, des pelles, des ſeaux, des lattes, des cèrcles, des écliſſes, &c. *Fabrile.*

On appelle auſſi en général du *bois ouvré*, où *non ouvré*, celui qui eſt façonné par les mains des Ouvriers, ou celui qui eſt en état de l'être.

Bois merrein, c'eſt du *bois* fendu en petits ais, dont on fait les douves des tonneaux, des cuves. *In aſſerculos deciſum.* On l'appelle auſſi *bois à baril*, *bois d'enfonçures*, *bois à douvin*, *bois à pipes*. Les Menuiſiers en font auſſi des panneaux, mais il ne ſert point à bâtir, quoiqu'abuſivement quelques-uns l'étendent à tout le *bois* de charpente, & pluſieurs aux pèrches, échalas, &c. Le mot de *merrein* vient de *materiamen*, qu'on diſoit dans la baſſe Latinité pour *materia*; de *materiamen* on a fait *marrein*, *merrein*, marrien. De Laurière.

Les Menuiſiers appellent auſſi du *bois refait*, du *bois* équarri & dreſſé ſur toutes ſes faces. Ils appellent *courroyer le bois*, quand ils lui donnent cette façon. Ils diſent auſſi, que des *bois* ſont bien pouſſez & bien rabotez, quand ils ſont bien unis.

Les Charpentiers appellent auſſi *bois affoiblis*, les *bois* qu'on a taillez en cintre, qu'on a rendus courbes. Les *bois* affoiblis éxprès ſont toiſez de la grandeur de leur boſſage, & les courbes de la grandeur de leur plein cintre: c'eſt-à-dire, qu'il faut comprendre le plus grand vuide de la courbe avec ſa largeur. Ils diſent auſſi *encliner le bois avec une regle*, pour dire, mettre les piéces ſur une même ligne. On dit *mettre les piéces de bois en leur raiſon*, quand en mettant en chantier les piéces de bois qui doivent ſervir à un bâtiment, on met chaque morceau en ſa place. On dit encore *piquer les bois ſuivant le devers qui s'y trouve*, ce qui ſe fait avec le plomb pèrcé en triangle.

Les Imprimeurs appellent *bois de tête*, les petites piéces de *bois* qui ſe mettent dans le chaſſis au deſſus des pages pour tenir les formes ſèrrées; & *bois de fond*, les *bois* qui ſe mettent entre les pages.

Bois a bruler, eſt celui qu'on deſtine à faire du feu, qui ſe diviſe en pluſieurs eſpèces. *Lignum igniarium, focarium.*

Bois flotté, eſt celui qu'on amene en trains, & lié avec des pèrches & des roüettes ſur des rivières. *Lignum fluctibus jactatum.*

Bois perdu, eſt celui qu'on jette dans les petites rivières qui n'ont pas aſſez d'eau pour porter des trains ni des bateaux, & qu'on va recueillir & mettre en trains aux lieux où elles commencent à porter. Il eſt permis aux Marchands de jetter leurs *bois à bois perdu* en avèrtiſſant les Seigneurs dix jours auparavant, comme auſſi de faire des canaux, & de prendre les eaux des étangs pour faire flotter leurs *bois*, en les dédommageant.

Bois volans, ſont les *bois* qui viennent par le flot droit au port où on les recueïlle.

Bois échappez, ceux qui par les inondations s'échappent dans les prez & dans les tèrres.

Bois canars, ceux qui demeurent au fond de l'eau, ou qui s'arrêtent ſur les bords des ruiſſeaux où on a jetté un flot de *bois à bois perdu*. Les Marchands ont quarante jours après que le flot eſt paſſé pour faire pêcher leurs *bois canars* ſans rien payer.

Bois neuf, eſt le *bois* qui vient dans des batteaux ſans tremper dans l'eau. *Navicularia vectionis lignum*, ou *navibus advectum.*

Bois pelard, eſt du *bois* menu & rond, dont on a ôté l'écorce pour faire du tan.

Bois de moule, ou *de quartier*, eſt du *bois* qui eſt meſuré. Il doit avoir au moins 18 pouces de groſſeur. *Caudex annularius.* Les Marchands Ventiers doivent fournir aux Bucherons des chaines & mèſures de ces longueurs.

Bois de corde, eſt du *bois* fait ordinairement de branchage, ou de taillis. *Lignum ex conſuetâ ſilvæ caſura proveniens.* On l'appelle ainſi quand il eſt au deſſous de 17 pouces de groſſeur. Il doit être au moins de ſix, & ſe vend à la membrure, qui a quatre piẹds de haut ſur quatre piéds de large. Il eſt ainſi appellé, à cauſe qu'on le meſuroit n'aguères à Paris avec des cordes. Tout *bois* à brûler en général doit avoir trois piéds & demi de long compris la taille. La corde de *bois* vaut deux voyes de Paris. La meſure de la corde de *bois*, ſelon l'Ordonnance, eſt de huit piéds de long, & de quatre de haut. Du *bois en chantier*, c'eſt du *bois* en pile & en magaſin.

Bois de compte, eſt celui dont les 62 bûches au plus ſe trouveront remplir les trois anneaux qui compoſent la voye de *bois* par les Ordonnances de la ville; & ceux qui ſont au deſſous de dix-huit pouces de groſſeur, doivent être rejettez & renvoyez parmi le *bois* de corde. *Lignorum ſtrues ex ſtipitibus ac truncis conflata.*

Bois déchiré, c'eſt le *bois* qui revient de quelque ouvrage qu'on met en piéces; par éxemple, un vieux bateau qu'on défait.

Bois fossil. Il y a des endroits où l'on trouve du *bois* dans la tèrre, ſoit qu'il y ait été entèrré autrefois, & dès le déluge, comme quelques-uns le croyent; ſoit qu'il s'y forme, comme il arrive à celui des mines d'ambre. Voyez au mot Ambre gris, & la Diſſèrtation de M. Hartman qui y eſt citée. Il me ſouvient que voyageant par l'Italie, j'eus la curioſité d'aller voir une mine ou carrière de *bois foſſil*, ou eſtimé tel, qui étoit proche de la ville d'Aquaſparta, & de laquelle un des Lyncées, nommé Stelluti, avoit fait un livre. Mascur. On a découvert en 1712 dans les marais de Ceiuk, village à une lieuë de Douay, un gros chêne avec ſes principales branches, lequel par le long ſéjour qu'il a fait dans ces lieux humides, enfoncé 15 ou 20 pieds ſous tèrre, a contracté une couleur noire qui fait honte à l'ébéne. Il y a quelque tems qu'on trouva en Anglетèrre à plus de 100 piéds ſous tèrre des chênes d'une prodigieuſe groſſeur avec toutes leurs branches, leſquels avoient auſſi contracté une couleur parfaitement noire, jointe à une dureté, qui paſſoit de beaucoup celle qu'ils avoient lorſqu'ils végétoient, Ces arbres peuvent-ils s'être trouvez là par une autre cauſe que par le boulevèrſement général du globe tèrreſtre pendant le déluge? *Mém. de Trev.* 1715. *p.* 61. 62.

Mouleur de Bois, eſt un Officier de ville établi ſur les ports pour faire meſurer le *bois* dans les moules ou membrures. *Lignorum menſor.*

On appelle à Paris *bois de gravier*, un *bois* demi flotté, qui vient du Nivernois & de Bourgogne dans des endroits pièrreux.

On appelle du *bois d'Andelle*, un *bois* de deux pieds & demi qui vient par bateaux par la rivière d'Andelle. Il eſt ordinairement de hêtre.

Brin de bois, eſt un morceau de *bois* de belle venuë, droit & long, qui n'eſt point ſcié, ſi ce n'eſt pour l'équarriſſage, & qui eſt de toute la groſſeur de l'arbre. *Lignaria fabrica materia.* Il eſt éxcellent pour faire des planchers.

On appelle auſſi un *brin de bois*, un *bois* de pique, un *bois* de lance, ou le *bois* de ces armes avant qu'ils ſoient fèrrez. *Haſtile.*

Les

Les anciens Chevaliers appelloient *bois*, leurs lances. Leurs *bois* volèrent en éclats. Et on diſoit qu'ils portoient bien leur *bois*, lorſqu'ils couroient en lice de bonne grâce. C'eſt de là que figurément on dit qu'une femme porte bien ſon *bois*; pour dire, qu'elle a bonne mine à marcher.

On dit en tèrmes de Guèrre, quand on fait faire alte à l'Infanterie, Haut le *bois*, à cauſe qu'on léve alors les piques; & dans la marche, Faire *long bois*, quand on veut augmenter l'intèrvalle qui eſt entre les rangs.

On appelle en menuiſerie des *meubles de bois*, des tables, des ſiéges, des *bois* de lit, quand ils n'ont point de garniture d'étoffe ni de tapiſſerie.

En tèrmes de Vénerie, on dit un *bois de cerf*; ce qu'on appelle autrement *corne de cerf. Ramoſa cervi cornua*, & l'on dit qu'un cerf a touché au *bois*, quand il a dépouillé la peau de ſa tête en ſe frottant contre des arbres.

On dit figurément en ce ſens, qu'une femme fait porter du *bois* à ſon mari; pour dire, qu'elle lui fait porter les cornes, qu'elle lui eſt infidelle.

Il pourroit bien, mettant affront deſſus affront,
Charger de bois *mon dos, comme elle a fait mon front.* MOL.

En Agriculture *bois* ſe dit des menuës branches, ſions & rejettons que les arbres pouſſent chaque année. *Virgulta.* Ainſi on dit, qu'un arbre nain pouſſe trop de *bois*, qu'une vigne eſt trop chargée de *bois*; pour dire, qu'il la faut tailler, & qu'il faut émonder ou élaguer les arbres. On appelle auſſi la vigne, le *bois tortu*.

Je ne donnerois pas un fétu
De toute l'Anglétèrre;
Puiſque ce petit bois tortu (La vigne)
N'y ſçauroit prendre tèrre.

BOIS, eſt auſſi un nom collectif, qui ſignifie les arbres qui ſont plantez fort épais & en grand nombre, ſoit dans un jardin, ſoit dans la campagne. *Nemus.* Un *bois* épais. Un *bois* dégradé.

BOIS DE HAUTE FUTAYE. Arbre de tige. C'eſt le *bois* qui eſt parvenu à plus grande hauteur, qui eſt réputé immeuble, & qui ne peut être abatu par un uſufruitier. *Alta, ardua, & procera ſylva. Bois* eſt réputé de haute futaye, dit Loiſel, quand on a demeuré trente ans ſans le couper. C'eſt auſſi la définition qu'en donne la Coutume de Blois. Celle de Sens dit qu'un *bois* eſt *bois* de haute futaye quand il eſt planté de tems immémorial, & qu'il eſt propre à bâtir. Dans celle de Nivèrnois après 20 ans, en le faiſant néanmoins notifier, par affiches & cri public, il eſt permis à ceux qui ont le droit d'uſages ou pâcages de mener leurs beſtiaux dans les *bois de haute futaye*, en tout tems, excepté la ſaiſon de la glandée, ou vive pâture. DE LA MARRE.

On appelle *bois de haut revenu*, celui qui eſt de demie futaye de 40 ou de 60 ans.

BOIS SUR LE RETOUR, eſt un *bois* trop vieux, qui commence à diminuer de prix, & à ſe corrompre, qui a plus de 200 ans à l'égard des chênes. *Sylva vetula.* Il eſt différent du *bois taillis*, qui renaît ſur les vieilles ſouches de la haute futaye coupées, & qu'on peut couper tous les neuf, douze ou quinze ans, qui tourne au profit de l'uſufruitier.

BOIS TAILLIS, eſt le *bois* qu'on met en coupes ordinaires tous les dix ans au moins, & qui eſt au deſſous de quarante ans; car au delà c'eſt une *futaye ſur taillis. Sylva cædua.* C'eſt dont on fait le charbon & le *bois* à brûler. Les *bois taillis* ſont en pâtûres pendant toutes les ſaiſons de l'année que les beſtiaux ne peuvent nuire au jeune bois. Les Coutumes de Bèrry, de Bourbonnois & d'Auvèrgne, fixent ce tems à trois ans, & au mois de Mai depuis la dèrnière coupe. Celles de Nivèrnois & de Bourgogne à 4 ans, que l'on peut encore proroger. Celle de Poitou à 4 ans, & pour les chévres 5 ans. Celles de Troyes, de Vitry & de Chaumont, juſqu'à 5 ans, & aux chévres pour toujours. Celles de Sens & d'Auxèrre juſqu'à ce que par jugement le bois ait été déclaré aſſez fort. DE LA MARRE.

BOIS A FAUCILLON, eſt un petit taillis qu'on peut couper avec un petit fèrrement.

BOIS EN PUEIL. C'eſt un *bois* nouvellement coupé, qui n'a pas encore trois ans. Ce mot ſe trouve en pluſieurs Coutumes, & entr'autres en celle d'Auvèrgne.

On appelle un *bois en défends*, quand on a défendu de couper un *bois* qu'on a reconnu de belle venuë dans quelque triage, pour le conſèrver & le laiſſer croître, juſqu'à ce qu'on en ait beſoin: & on dit qu'un *bois* eſt jugé défenſable, quand le Juge a donné pèrmiſſion d'y faire entrer les beſtiaux en panage.

BOIS MARMENTEAUX, ou *Bois de touche*, ſont des *bois* autour d'une maiſon, ou d'un partèrre, pour leur ſervir d'ornement, auxquels on ne touche point. *Nemus domeſticum, ædibus adſitum.* Les uſufruitiers ne peuvent faire couper les *bois marmenteaux* & *bois de touche*, ni en haute futaye, ni en taillis, quand ils ſervent à la décoration d'une maiſon ou d'un Château.

Une coupe de *bois* réglée, eſt une diviſion qui ſe fait d'un grand *bois* en cèrtaines portions, afin qu'on en coupe chaque année une cèrtaine quantité ſans dégrader le *bois*, ni en diminuer le revenu. *Conſueta cæſura ſaltus.* On appelle *l'âge du bois*, ou *l'eſſence du bois*, le temps écoulé depuis ſa dèrnière coupe. *L'uſance du bois* ſe dit de ſon exploitation.

GARDE-BOIS, eſt l'Officier prépoſé pour empêcher les dégradations des *bois*, & conſèrver le gibier. *Silvarum cuſtos.*

En Poëſie on appelle les Divinitez des *bois*, les Dryades, Hamadryades, les Faunes, les Satyres, &c. Parmi les Payens il n'y avoit prèſque point de *bois* qui n'eût ſon Dieu tutélaire, & un Temple conſacré au Dieu qui y préſidoit. Le ſilence & l'horreur qui y régnent, leur paroiſſoient propres à inſpirer du reſpect, & à imprimer je ne ſçai quel ſentiment de Religion, enſorte qu'ils ſe figuroient que la Divinité y habitoit, c'eſt pourquoi ils étoient ſacrez & inviolables; & Cicéron en déclamant contre Clodius, n'èxaggère rien tant que la profanation qu'il avoit commiſe, en portant le fèr & le feu dans ces *bois* défendus par la dévotion des peuples. *Lucus.* Les ſombres ombrages des *bois* les rendoient vénérables aux hommes, & les faiſoient choiſir comme des lieux propres à la célébration des myſtères. S. ÉVR. La ſolitude & les *bois* inſpirent je ne ſçai quelle tendreſſe qui enfonce le trait dans le cœur, au lieu de l'en arracher. ID.

Malherbe d'un Héros peut chanter les exploits;
Racan chanter Philis, les bèrgers, & les bois. BOIL.

Vous trouverez un jour que nos prez & nos bois,
Sont un plus doux ſéjour que le Louvre des Rois. LA SUZE.

En tèrmes de Marine on dit, Faire du *bois*, *Lignari*, pour dire, Deſcendre en tèrre pour aller couper des *bois* néceſſaires à l'équipage. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau a reçu des coups en *bois*; pour dire, dans les bas, dans les œuvres vives.

BOIS DE RAQUETTE. C'eſt tout le bois qui compoſe la raquette. *Lignum reticuli.*

BOIS DE TOURNE-BROCHE. C'eſt la fuſée & les poulies du tourne-broche.

BOIS DE LIT. Ce ſont les pans, les colonnes, le doſſier, les tringles & les gébèrges du lit. *Fulcrum.*

HAUT-BOIS. ſ. m. Eſt une flûte qui eſt de différente grandeur, ſelon les quatre parties qui ſèrvent à en faire un concert. *Major tibia.* Il eſt devenu depuis un inſtrument militaire, le Roi en ayant mis dans les compagnies des Mouſquetaires.

On dit figurément, qu'un homme jouë du *haut-bois*, quand il fait abatre des *bois* de haute-futaye.

Au Triquetrac on dit, Abatre du *bois*, quand on abat beaucoup de dames de deſſus le prémier tas, pour faire plûs facilement des caſes dans la ſuite.

On appelle un homme eſtropié d'une jambe, *Jambe de bois.*

BOIS en Poëſie, & en tèrmes de guèrre & de tournois, ſe dit pour lance.

Il paſſe, & fait baiſſer en paſſant ſes bannières,
Et lui même leur fait, de la main qu'il leur tend,
Et de ſon bois *qu'il baiſſe, un muet compliment.*
P. LE MOINE.

Tous deux, & la prémière & la ſeconde fois,
Courûrent de tant d'art qu'ils rompirent leur bois;
Du bois de l'Angevin les éclats s'envolerent,
Et bien haut dans la nuë aux yeux ſe dérobèrent. ID.

BOIS, ſe dit auſſi en pluſieurs phrâſes provèrbiales. On dit d'un fanfaron, que c'eſt un grand abateur de *bois*, qui ſe vante de faire beaucoup plus de prouëſſes qu'il n'en fait. On le dit auſſi d'un homme qui expédie beaucoup de beſogne, & même d'un Juge qui rapporte beaucoup de procès. On dit de ceux qui ſont les choſes avec éclat, violence & impétuoſité de naturel, que c'eſt la force du *bois*, par alluſion au *bois* vèrd, qui ſe tourmente & qui travaille. On dit, Avoir l'œil au *bois*; pour dire, Prendre garde à ſes affaires, & ne ſe laiſſer point ſurprendre, par alluſion aux embuſcades qui ſe font d'ordinaire dans les *bois* dont on ſe doit défier toûjours, quand on paſſe près des *bois*. On dit auſſi, Il y a plus de *bois* en l'air qu'en tèrre; pour dire, qu'on a beau dégrader des *bois*, il en revient plus qu'on n'en conſume. On dit que le *bois* tortu fait le feu droit. On dit auſſi, il n'eſt tel feu que de gros *bois*, en faiſant alluſion à un Philoſophe qui voyoit conſtamment brûler ſa maiſon. On dit en menaçant, Il verra de quel *bois* je me chauffe; pour dire, je le bâtonnerai du *bois* que j'ai à mon feu. On dit en ce même ſens, charger un homme de *bois*, lui donner ſa proviſion de *bois*; pour dire, lui donner plu-

ſieurs coups de bâton. On dit, qu'un homme eſt du *bois* de quoi on fait les viéles, qu'il eſt de tous bons accords; pour dire, qu'il eſt foible ou complaiſant, qu'il n'oſe ou ne veut contredire perſonne. Être du *bois* dont on fait une chôſe, c'eſt avoir de ſon côté les qualitez & les diſpoſitions néceſſaires pour parvenir à cette chôſe-là, y être propre, pouvoir y prétendre; en voici un éxemple, un Gentilhomme diſoit au Maréchal de la Melleraye, ſi je ne ſuis pas Maréchal de France, je ſuis du *bois* de quoi on les fait: vous avez raiſon, repartit le Maréchal, quand on en fera de *bois* vous y pourrez prétendre. On dit ne ſçavoir de quel *bois* faire fléche; pour dire, être réduit au petit pied; être ſi miſérable, qu'on ne ſçait où, ni comment ſubſiſter. On dit d'une chair dure, ou trop cuite, qu'elle eſt ſéche, dure comme du *bois*, que c'eſt du *bois*. On dit baſſement d'un viſage pâle, défait, d'une mauvaiſe mine, que c'eſt un viſage de *bois flotté*. Tu mets bien du *bois* au feu tout d'un coup. Mascur. Pour dire, Tu propoſes bien des chôſes, bien de la matiére tout d'un coup.

On dit dans le Droit, le *bois* acquiert le plain. Loisel. M. Chaline éxplique ainſi cette eſpéce d'axiome, la terre qui eſt demeurée ſans culture pendant l'eſpace de trente ans appartient au Seigneur haut juſticier, à cauſe de ſa forêt bannale y joignante, s'il n'y a ſéparation entre la forêt, & le plain, par bornes, murs, foſſez, ou autres marques.

Bois de chandelle. Les habitans de l'Iſle de la Tortuë font des flambeaux de bois de Santal jaûne, qu'ils fendent par éclats. Ce bois rend une flamme fort claire, quoiqu'il ſoit vèrd. C'eſt pourquoi ils le nomment *bois de chandelle*. Oexm.

Bois de délit, dans les Ordonnances, ſignifie *bois* qu'on vole, qu'on prend en commettant un délit. Il y a confiſcation des chevaux, bouriques, qui ſe trouvent chargez de *bois* de délit. *Lignum furto ablatum*.

Bois ſujet à tiers & danger, eſt un *bois* dont le poſſeſſeur doit au Roi le tiers & le dixiéme du prix de la vente. *Silva præſtationi obnoxia.*

Bois a enyvrer. C'eſt un arbre des Iſles de l'Amérique, ainſi nommé parce qu'étant pris, ou ſon écorce battuë dans un ſac, & miſe dans de l'eau dormante, il enyvre tous les poiſſons, de ſorte qu'on les prend à la main. Cet arbre croît environ haut comme un poirier, & a les feüilles ſemblables à un tréfle. Oexm.

Le *bois* de Fuſtet, ou Fuſtel, comme on dit ordinairement, eſt la racine & le tronc d'un arbriſſeau qui vient en Provence & en Italie, Pline l'appelle *cotinus*. Il eſt d'une couleur jaûne, il ſert à teindre en couleur de caffé, & de feüille morte; les Ébéniſtes s'en ſervent auſſi.

Le *bois* jaûne, ou le *bois* d'Anglèterre, ainſi appellé parceque nous le tirons d'Anglèterre, eſt un *bois* étranger de couleur qui ſert aux Teinturiers & aux Ébéniſtes.

Le *bois* de ſainte Lucie vient de Lorraine: il eſt d'un gris rougeâtre, dur, & médiocrement peſant: ſon odeur agréable, qui augmente à meſure qu'il vieillit, le fait rechèrcher pour les ouvrages de marqueterie. Voyez Cerisier.

Le *bois* de Calembouc eſt verdâtre, il a une très-bonne odeur; on s'en ſert pour pluſieurs petits ouvrages, les Barbiers en font boüillir dans l'eau dont ils ſe ſèrvent quand ils font la barbe.

Le *bois* violet ne ſèrt que pour les ouvrages de marqueterie. Il y en a de deux ſortes; celui qu'on connoît ſous le nom de *bois* violet, & un autre qui eſt d'une couleur rougeâtre tirant ſur le violet, les Hollandois l'appellent *letterhout*.

Le *bois* d'ébéne, ſi connu par les ouvrages qu'on en fait, & par quelques remédes qu'on en tire, eſt de trois ſortes; ſçavoir, l'ébéne noire qui eſt la plus connuë; l'ébéne rouge ou grenadine, & l'ébéne vèrte.

Le *bois* d'anis, ainſi nommé à cauſe qu'il a l'odeur d'anis, eſt d'une couleur griſâtre; il vient des Indes, & eſt employé par les Tabletiers & par les Ébéniſtes.

Le *bois* de chandelle vient d'Amérique: l'uſage qu'en font les ſauvages lui a fait donner ce nom, car ils le coupent par éclats, & s'en ſervent pour s'éclairer. On l'appelle auſſi *bois* de citron, à cauſe de ſon odeur, & *bois* de jaſſemin, à cauſe de ſes fleurs, qui reſſemblent à celles du jaſſemin.

Le *bois* de corail eſt d'une couleur rouge vive, ſemblâble à celle du corail. Les Américains en font divèrs ouvrages.

Le *bois* de Santal eſt en uſage dans la Médecine, & chez les Parfumeurs. Voyez Santal.

Le *Bois* d'aloés vient des Indes Orientales, de la Chine, de la Cochinchine, du Calécut, De Lao, &c. On en fait des ouvrages dans ces païs-là qui ſont fort eſtimez. Les Ambaſſadeurs de Siam firent préſent au Roi (LOUIS XIV.) de pluſieurs ouvrages de *bois* d'aloés, entre autres d'une éguière avec une eſpéce de ſous-coupe ou baſſin pour laver les mains: cet ouvrage avoit été fait à Siam, & à la mode du païs: les Ambaſſadeurs l'eſtimoient plus que s'il eût été d'or.

Le *bois* de Gayac ſert à pluſieurs chôſes. On en tire du flégme, de l'eſprit, de l'huile, de la réſine, du ſel, on en fait de la poudre, la plûpart de ces chôſes ſont fort en uſage dans la Médecine.

Le *bois* de Gayac de France eſt le bouïs, que quelques-uns appellent Gayac de France, parce qu'ils croyent qu'il a les mêmes qualitez que le Gayac, & ils l'employent à peu près aux mêmes uſages.

Le *bois* de Bréſil eſt fort en uſage pour les teintures rouges: le Bréſil d'où il vient lui a fait donner ſon nom, il en croît en différents endroits de l'Amérique; il en vient auſſi du Japon, les Anglois & les Hollandois l'appellent *bois* de Sapan. Voyez Brésil.

Le *bois* d'Inde, ou *bois* de campéche, ou *bois* de la Jamaïque, ſert pour les teintures en violet & en noir. Voyez Campéche.

Bois gentil. Les Bourguignons ont donné ce nom au Mézéreon, qu'on appelle autrement auréole femelle. C'eſt une eſpéce de *Garou*, ou de *Thymelaa*. Voyez Mezereon.

Bois puant. *Anagyris fœtida*. Arbre d'une moyenne grandeur, & qui donne dès ſa racine pluſieurs jèts. Son bois eſt pâle, & ſon écorce eſt d'un vèrd brun. Ses branches ſont garnies de feüilles qui ſont par trois ſur une même queüe longue environ d'un pouce. Elles ſont oblongues, pointuës, vèrtes par deſſus, & blanchâtres par deſſous, d'une odeur forte & déſagréable, ſur tout lorſqu'on les froiſſe. Les fleurs naiſſent des aiſſelles des feüilles & ſont légumineuſes, allongées, jaûnes, & ſoutenuës par un calice blanchâtre, comme argenté, & à cinq pointes. A ſes fleurs ſuccédent des gouſſes longues & larges comme le doigt, qui renferment entre leurs coſſes des ſemences taillées en rein, groſſes comme des haricots, & qui bruniſſent en meuriſſant.

Bois épineux, eſt un arbre des Antilles. *Lignum ſpinoſum*. Il y en a de 4 ſortes. Le plus grand croît & groſſit ſi promptement, qu'en trois ou quatre ans il ſurpaſſe la hauteur de nos plus gros chênes. Il eſt fort chargé de branches & de feüilles, qui font une ombre épaiſſe. Il porte un fruit qui reſſemble à une calebaſſe; on y trouve un coton gris brun. On l'appelle *Bois épineux*, à cauſe de certaines excreſcences qui s'élévent ſur l'écorce, en forme de pointes. Le *bois épineux* jaûne eſt plus dur, & bon à bâtir, au lieu que l'autre eſt trop mol, & trop tendre.

Bois de rôse eſt dans la Guadaloupe la même chôſe que le *bois* de Cypre dans la Martinique. *Lignum cyprium*. C'eſt un *bois* qui croît fort haut, & fort droit. Il a pluſieurs branches, accompagnées de fleurs molles, veluës d'un côté, & longues à peu près comme celles du Noyer. Dans la ſaiſon des pluyes il porte de gros bouquets de fleurs blanches de bonne odeur. Ces fleurs ſont ſuivies d'une petite graine noirâtre & polie. L'écorce de ſon tronc eſt d'un gris blanc. Son *bois* eſt au dedans de couleur de feüille morte, & quand le rabot & le poliſſoir ont paſſé par deſſus, on y remarque pluſieurs veines de différentes couleurs, qui lui donnent un éclat marbré & un luſtre merveilleux. La douceur de l'odeur qu'il exhale lorſqu'on le met en œuvre, & qu'on le manie, eſt ce qui le fait priſer davantage, & qui lui donne le beau nom qu'il porte, & celui de *bois* de Cypre qu'on lui donne en quelques-unes des Antilles. Lonvil. *Hiſt. nat. des Antil. L. I. c. 7. art. 3.* Le *bois* de rôſe a l'odeur de rôſe; quelques-uns l'appellent *bois* de Rhode, à cauſe qu'il en vient de l'Iſle de Rhode. On s'en ſert pour faire des chapelets, on l'employe auſſi dans la Médecine.

Bois de couleuvre, Plante de la Martinique: on l'appelle ainſi, parce qu'elle s'attache aux arbres en ſerpentant. Son *bois* eſt tortu, & gros d'un pouce ou deux. On aſſure qu'il eſt mortel pour les ſerpens. Le P. Du Tertre qui en parle dans ſon hiſtoire des Antilles Tr. III. c. 4. §. 9. confirme cela. Selon le P. Plumier c'eſt l'Arum montant à grandes feüilles percées. Voyez Arum.

Bois néphritique, Arbriſſeau de la nouvelle Eſpagne. Son *bois* teint l'eau en bleu, & cette eau nettoye les reins, & tempère l'acrimonie de l'urine. Cette vèrtu lui a fait donner le nom de *bois néphritique* par les Eſpagnols. Il produit de petites fleurs jaûnes.

Bois de la Chine, eſt un *bois* propre pour faire des ouvrages de Marqueterie, que les Hollandois appellent *Letterhout*, qui ne croît en aucun autre lieu du monde, que dans le Continent de Guyane. *Lignum Sinenſe*. Le millier peſant ne revient ſur les lieux qu'à un écu. On le vénd à Paris juſqu'à cent, & jamais moins de cinquante écus.

Bois luisant. *Lignum lucidum*. C'eſt du bois qui jette de la lumière, qui luit dans les ténébres, comme un vèr luiſant. On dit qu'il y a du *bois* pourri qui eſt luiſant. M. Boyle a fait la comparaiſon du *bois luiſant* & du charbon allumé. Elle eſt dans les Tranſact. Philoſ. n. 32. p. 605. & T. III. p. 646.

Bois verd. C'eſt pour l'ordinaire un buiſſon comme les groſſes épines blanches; il eſt fort chargé de petites feüilles vèrtes & liſſées,

liſſees, aſſez ſemblables à celles du buis, mais un peu plus grandes : ſon écorce eſt groſſe & polie. On n'en voit guère de plus gros que la cuiſſe : il a toujours un pouce ou deux d'aubier blanc, & tout le cœur du bois eſt vèrd fort brun, & même plus noir que vèrd, mêlé de quelques veines jaûnes. Il ſe polit comme l'ébéne, & noircit ſi bien avec le tems que les Ébéniſtes le font ſouvent paſſer pour de vraye ébéne. Les Teinturiers s'en ſervent pour teindre un vèrd naiſſant. Il y en a grande quantité dans la Guadeloupe. P. DU TERT.

BOIS A PETITES FEUILLES. Il vient dans les lieux humides & dans les tèrres graſſes de toutes les Iſles de l'Amérique. C'eſt une ſorte d'arbre chargé de petites feüilles aſſez ſemblables à celles du buis ; elles ſont attachées à de petites queuës ſi menuës, qu'au moindre vent elles tremblent. L'écorce de l'arbre eſt jaſpée comme celle du bois d'Inde, mais de tems en tems la petite écorce s'éléve, & ſe roule comme de la canelle, & il ne lui en manque que le goût & l'odeur. P. DU TERT. *Hiſt. des Ant. T. III. C.* 4. §. 7.

BOIS DE FER. Arbre des Iſles de l'Amérique, ainſi nommé à cauſe de ſa grande dureté. Il croît juſqu'à une pique & demie de hauteur gros comme le corps d'un homme ; ſon écorce eſt prèſque ſemblable à celle de l'Érable, mais plus dure & un peu plus griſe. Il a quantité de petites feüilles, & porte un grand nombre de beaux bouquets de fleurs, ſemblables à celles du Lilac, & même plus belles, mais en ſi grande abondance, qu'il ſemble qu'il n'y ait que des fleurs ſur l'arbre. Tout l'aubier eſt jaûne & fort dur juſque vers le cœur, qu'il a fort petit, & de couleur de fèr roüillé, mais ſi dur que les haches de la meilleure trempe rebrouſſent deſſus, quand on le frappe. P. DU TERT. *T. III. C.* 4. §. 8. & LONVILL. *hiſt. nat. des Ant. L. I. C.* 7. *art.* 5.

Il y a un arbre au Tunquin qui s'appelle *Lim*, & que les Portugais nomment *Palo ferro*, c'eſt-à-dire, pieu de fèr, ſoit à cauſe de ſa peſanteur, parceque ſi on le met dans l'eau il va plûtôt au fond que l'ébéne, ſoit à cauſe de ſa couleur, qui a du rapport à la roüille, ou de ſa dureté, qui eſt telle que ſi à coups de marteau on enfonce dedans un clou bien trempé, il n'y a point d'homme quelque robuſte qu'il ſoit qui puiſſe l'arracher, même avec des tenailles ordinaires : au contraire il ſemble que ce bois s'aigriſſe contre le fèr ; il le corrode & le conſume de telle maniére, que dans la ſtructure des galions dont on ſe ſert, il eſt abſolument néceſſaire de renouveller les clous dans la partie du dedans du vaiſſeau dont l'aſſemblage eſt fait de ce bois ; autrement les piéces ſe détachent. *Relat. de Tunq. par le P. Marini.*

BOIS D'INDE. C'eſt une eſpéce de Laurier qui croît exceſſivement gros quand il eſt en bonne tèrre & dans des lieux humides. Il a l'écorce jaunâtre, déliée, & ſi douce, ſi unie, ſi polie par tout, qu'il ſemble que ce ſoit le bois dépoüillé de ſon écorce. Sa couleur eſt d'un gris vif & argenté, & en quelques endroits elle tire ſur le jaûne ; ce qui fait remarquer cet arbre entre tous les autres. Elle eſt fort ſéche & aſtringente au goût. Ses feüilles ſont prèſque ſemblables à celles du Laurier, mais un peu plus ſouples & plus rondes dit, le P. Du Tertre, ou à celles du Goyavier, dit M. Lonvillers ; elles ſentent le clou de gérofle, dit celui-là, & quand on les manie, dit celui-ci, elles parfument les mains d'une ſenteur plus douce que celle du Laurier. Elles ont, ajoute le prémier, un goût de canelle, picquant, aſtringent, & qui laiſſe dans la bouche une petite amèrtume qui n'eſt pas déſagréable. Elles donnent, continuë le ſecond, à la viande & aux ſauces un goût ſi relevé, qu'on l'attribueroit plûtôt à une compoſition de pluſieurs ſortes d'épiceries, qu'à une ſimple feüille. Cet arbre fleurit une fois l'an au tems des pluyes, & pour lors il renouvelle une partie de ſon feüillage. Son bois eſt le plus dur, le plus plein, le plus maſſif & le plus peſant de tous les bois des Iſles de l'Amérique ; de là vient qu'il coule à fond comme du plomb, qu'il ſouffre d'être poli comme du marbre & que les ſauvages en font leurs maſſuës. L'Aubier eſt de couleur de chair, & le cœur de l'arbre eſt tout violet, & extrêmement dur. La décoction de ſes feüilles eſt fort bonne pour fortifier les nerfs, ſoulage beaucoup les paralytiques, & fait déſenfler les hydropiques, & l'enflure qui reſte aux jambes de ceux qui ont eû des fiévres malignes. M. Robin qui en éleva un au Jardin Royal, le nommoit Laurier aromatique ; c'eſt en effet un véritable Laurier, & toutes ſes bayes ou graines, qui ſont ſemblables à celles du Laurier, auſſi bien que les feüilles, en ſont une preuve évidente. LONVILL. *hiſt. nat. des Ant. L. I. C.* 7. *art.* 4. P. DU TERTRE. *Tr. III. C.* 4. §. 2.

BOIS ROUGE. On appelle ainſi dans les Antilles pluſieurs autres eſpéces d'arbres qui ont le *bois* rouge, ſolide, & peſant, qui réſiſte aux vèrs, & à la pourriture, & qui ſont tous très-propres à bâtir des maiſons & à faire de beaux ouvrages de menuiſerie. Tels ſont l'Acajou, le *bois* de fèr, le Courrouça. Conſultez Lonvillers de Poincy, *hiſt. nat. des Ant. L. I. C.* 7. *art.* 5. & le Père du Tertre *hiſtoire des Ant. Tr. III. Chapitre* 4. §. 8.

BOIS DE VIE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. On l'appelle autrement le grand arbre des Philoſophes, ou des Sages ; c'eſt le mèrcure des Philoſophes. Ils lui attribuënt des qualitez admirables, juſqu'à donner la vie aux ſubſtances mortes.

BOISER. v. act. Garnir de menûiſerie une cheminée, un plafond, une alcove, une chambre. *Tabulis veſtire.*

BOISÉ, ÉE. part. & adject. *Tabulis veſtitus.* On dit qu'une tèrre eſt bien *boiſée*, quand elle a des bois de haute-futaye dans ſes jardins, dans un parc, ou dans ſes dépendances. *Proceris arduiſque ſylvis obſitus.*

BOISERIE. ſ. m. *Tabulatum.* Ouvrage de menuiſerie, où l'on employe le bois de chêne, de ſapin, ou autre, pour appliquer contre les murs d'une chambre, ou d'un apartement, & les orner. Le Chêne de Danemarck eſt le plus propre à faire de belles *boiſeries*, parce qu'il a moins de nœuds, & moins de défauts que celui des païs plus chauds. Au reſte, *boiſerie* ne ſe dit que des ouvrages de menuiſerie qui s'appliquent contre les murs, & nullement ou rârement de ceux qui ſe mettent ou au ſol ou au platfond d'une chambre ou d'un appartement. Le prémier s'appelle parquetage, & l'autre lambris, ou platfond.

BOISEUX, EUSE. adj. Tèrme de Jardinier, qui ne ſe dit que des plantes qui ont quelque ſolidité dans leurs racines, troncs, branches & rameaux, qui ſont de la nature du bois. Il y a un *Cedon arboreſcens* qui eſt une ſorte de petit arbre *boiſeux*. CORN. *Dict. des Arts.*

BOIſSEAU. ſ. m. Meſure pour du grain, de la farine, du ſel, des navets, de la cendre, du charbon, &c. *Modius.* Sous nos prémiers Rois le *boiſſeau*, & toutes les meſures, étoient égales en France. Charlemagne établit une nouvelle meſure. C'étoit un *boiſſeau*, qui contenoit le poids de vingt livres de froment. Aujourd'hui & depuis très-longtems, le *boiſſeau* eſt très-différent en France, & change prèſque en toutes les Juriſdictions. A Paris il contient quatre quarts, ou huit litrons ; & il faut trois *boiſſeaux* pour faire un minot, & quatre minots pour faire un ſeptier de blé, & quarante huit minots pour faire un muid. Le blé ſe meſure à *boiſſeau* ras, & la farine à *boiſſeau* comble. Par la dèrnière Ordonnance de 1669. le *boiſſeau* doit avoir huit pouces, deux lignes & demie de haut, ſur dix pouces de large ou de diamétre d'un fût à l'autre, le *demi-boiſſeau* de huit pouces cinq lignes de haut, & huit pouces de diamétre entre les deux fûts. *Semodius.* Cenalis dans ſon Traité des poids & des meſures prétend que le *boiſſeau* de Paris eſt le tiers de l'amphore, qui contenoit dix huit quartaires, dont le *boiſſeau* de Paris ne contient que ſix. Le Père Mèrſenne a obſervé que le *boiſſeau* de blé de Paris contient 220160 grains, quand il eſt comble, & 172000 quand il eſt ras. Les Romains donnoient quatre *boiſſeaux* de blé à leurs eſclaves pour les nourrir, & l'on a ſupputé que la meſure de ces *boiſſeaux* revenoit à celle de Paris. Il y avoit douze *boiſſeaux* au ſeptier. COURTIN. En pluſieurs lieux, & ſur tout à Lyon, on l'appelle *bichet*.

Lorſque Sévère mourut il y avoit à Rome dans les greniers publics du blé pour ſept ans, à dépenſer par jour ſeptante cinq mille *boiſſeaux* ; c'eſt-à-dire, pour nourrir 600 mille hommes, le *boiſſeau* Romain n'étant que pour huit perſonnes par jour. TILLEM.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *buſellus*, ou *buſtellus*, ou *biſellus* ; diminutif de *buz*, ou de *buza*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On trouve même *boiſſellus*, & *boiſtellus*, mais dans le treiziéme ou XIVe ſiécle. Voyez *Act. Sanct. Maii T. IV. p.* 556. *B.* On trouve auſſi *buſſulus*, pour une urne où l'on jette les ſorts ; mais peutêtre eſt-il mis pour *buxulus*, boëte de buis. Voyez *Act. Sanct. T. II. Mart. p.* 244. *C.*

Les diviſions ou parties du *boiſſeau* ſont le demi *boiſſeau*, le quart, & le demi quart, le litron & le demi litron, qui tous deux ne ſèrvent guères qu'à meſurer les mêmes grains, & les légumes ſeches. Le *boiſſeau* de Paris de bon blé froment peſe vingt livres. Le *boiſſeau* de Châlon en Champagne eſt plus petit que celui de Paris d'une 8e. puiſqu'il en faut treize & demi pour faire le ſeptier de Paris. Le *boiſſeau* de Vitry eſt de près d'une 5e, plus petit que celui de Paris, 14 & demi en font douze, ou le ſeptier de Paris. A Troyes, Mery, Arcis, le *boiſſeau* comble, qui eſt la meſure dont on ſe ſert, peſe quarante livres. DE LA MARE. Il eſt donc double de celui de Paris. A Nogent ſix *boiſſeaux* font le ſeptier de Paris, ID. & par conſéquent il eſt double de celui de Paris. A Bray neuf *boiſſeaux* font le ſeptier de Paris. ID. Le *boiſſeau* de Bray eſt donc plus grand d'un quart que celui de Paris. Provins a deux ſortes de *boiſſeaux*, l'un qui ſert dans le marché, que l'on nomme le *boiſſeau* du minage ; il peſe vingt-quatre livres ; les dix *boiſſeaux* font le ſeptier ; & les 120 le muid de Paris. L'autre *boiſſeau* ne ſert que dans les maiſons des bourgeois ; ils le nomment le *boiſſeau* de grenier ; il tient trois demi-

ſeptiers moins que celui du minage, qui eſt environ un ſeizième. Id. Ainſi le *boiſſeau* de minage, eſt d'un cinquième plus grand que celui de Paris; & le *boiſſeau* du grenier de près d'une ſeptième ſeulement. A Nangis le *boiſſeau* tient douze pintes meſure de Paris, il peſe quarante livres, les ſix font le ſeptier de Paris. Id. Il eſt donc double de celui de Paris. A Melun & à Fontainebleau dix *boiſſeaux* de blé font le ſeptier de Paris. Id. Par conſéquent il eſt d'un cinquième plus grand que celui de Paris. A Milly le ſeptier contient huit *boiſſeaux* meſure du païs, & peſe 176 livres. Id. Donc chaque *boiſſeau* peſe 22 livres. C'eſt deux livres plus que celui de Paris, ainſi il eſt d'une dixième plus grand. A Bozoy le ſeptier tient huit *boiſſeaux* du païs, qui font dix *boiſſeaux* & demi meſure de Paris, il peſe 210 livres & conſéquemment eſt plus petit que celui de Paris d'un *boiſſeau* & demi. Id. Ainſi le *boiſſeau* de Bozoy peſe 26 livres & demie, c'eſt-à-dire, ſix demi livres plus que celui de Paris, & conſéquemment plus grand de plus d'un tiers. A Chaume les huit *boiſſeaux* du païs font le ſeptier, qui peſe 225 livres. Id. D'où il s'enſuit que ce *boiſſeau* peſe 28 liv. & une demie-once, c'eſt-à-dire, 8 liv. une demie once plus que celui de Paris; & qu'il eſt plus grand d'une dixième, plus d'une 640e. A Brie-Comte Robert le ſeptier eſt plus petit d'un *boiſſeau* que celui de Paris, enſorte que onze *boiſſeaux* de Paris font le ſeptier de Brie. Id. Le *boiſſeau* de Brie eſt donc d'une douzième plus petit que celui de Paris. A Tournan le ſeptier eſt un peu plus petit que celui de Paris; & un peu plus grand à Damp Martin, où le ſeptier peſe 242 livres; c'eſt deux livres plus que celui de Paris, & par conſéquent le boiſſeau 20 livres, & un ſixième de livre; c'eſt ⅙ de livre plus que celui de Paris, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt plus grand que d'une 120e. A Colommiers & à Farmoutier les huit *boiſſeaux* font le ſeptier du païs; il peſe 200 livres, le blé qui croît en ce païs eſt fort bon & fort peſant. Id. Ainſi le *boiſſeau* peſe 25 livres, & eſt d'un quart plus grand, ou du moins plus peſant, que celui de Paris; car le poids du *boiſſeau* peut venir de la peſanteur du blé. Le *boiſſeau* du Mans peſe 33 liv. Le *boiſſeau* de Nevers peſe 30 livres. Voilà ce que nous avons pû trouver de plus éxact ſur la grandeur des *boiſſeaux*. Au reſte, tout cela ne ſe doit pas prendre dans la dernière préciſion, parceque le blé eſt plus peſant en un lieu qu'en un autre, une année qu'une autre, ſelon les ſaiſons &c. Voyez M. De La Marre, *Tr. de Police Liv. V. Titre VIII. C.* 2.

Boisseau de blé, Boiſſeau d'avoine. C'eſt un *boiſſeau* plein de cette ſorte de grain. *Frumenti modius.*

En matière de Médailles, le *boiſſeau* d'où il ſort des épis de blé & des pavots, eſt le ſymbole de l'abondance. Une médaille ſingulière de Caracalla qui eſt à M. de Boze, & n'a point encore été publiée, a d'un côté la tête nuë de cet Empereur, avec ces mots, M. AVR. ANTONINVS PIVS AVG. P.B.G. MAX. & au revers un *boiſſeau* d'où il ſort des épis, avec ces mots, AETERNVM BENEFICIVM...... Elle eſt de grand bronze.

On dit par un provèrbe ſacré, qu'il ne faut pas mettre la lumière ſous le *boiſſeau*; pour dire, qu'il ne faut point cacher les bonnes œuvres qu'on fait; qu'il ne faut point rendre ſes talens inutiles, ni s'abſtenir de prêcher quand on en a la capacité, parce que cela va à l'édification, ou à l'inſtruction du prochain. C'étoit un des préceptes myſtérieux de Pythagore, qu'il ne faut jamais s'aſſeoir ſur le *boiſſeau*.

On dit populairement, qu'un homme a de pleins *boiſſeaux* de piſtoles; pour dire, qu'il en a beaucoup. Qu'on donnera un *boiſſeau* de diamans, pour Faire une promeſſe hypèrbolique. On dit auſſi, que le *boiſſeau* eſt plein, lorſque la providence châtie ceux qui ont commis un grand nombre de crimes.

On appelle *boiſſeau de poterie*, un corps rond & creux de tèrre cuite, & fait en forme de *boiſſeau* qui n'a point de fond. On forme la chauſſe d'une aiſance, en emboîtant pluſieurs de ces *boiſſeaux* les uns dans les autres.

Les Boutonniers appellent *boiſſeau*, un gros couſſin ſur lequel ils font des treſſes, du cordon rond, &c.

BOISSELÉE. ſ. f. Plein un boiſſeau de grain, ou d'autre chôſe qui ſe meſure au boiſſeau. *Frumenti modius.*

Boisselée, ſe dit plus particulièrement d'une certaine meſure de tèrre, dont on uſe en la plûpart des Provinces de France. C'eſt autant de tèrre qu'il en faut pour contenir la ſemence du grain contenu en un boiſſeau. Cette tèrre contient tant de *boiſſelées*. Pour faire un arpent de Paris, il faut environ huit *boiſſelées*.

BOISSELIER, ière. ſ. m. & f. Artiſan qui fait, qui vend des boiſſeaux, des cribles, des tambours, des écliſſes, des ſalières, des litrons, des ſeaux, des pelles & autres ouvrages. *Modiorum faber.*

BOISSON. ſ. m. Ce qui eſt propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. *Potus, potio.* L'eau eſt la *boiſſon* ordinaire des animaux. Les Chinois font toûjours chauffer leur *boiſſon*. Dans les païs différens on a de différentes *boiſſons*, du vin, de la bière, du cidre, du ſorbet, &c.

BOITE. ſ. f. On dit auſſi boitillon. C'eſt un morceau de bois d'orme qui eſt emboité dans l'œillet de la meule, il eſt ſèrré avec des coins, & contient environ un piéd en quarré. Caron, *Modiolus molæ piſtrinenſis.*

BOITTE. ſ. f. Le point, le tems, la ſaiſon où le vin eſt bon à boire. *Bibendi vini maturitas.* Ce vin eſt trop vèrd, il ne ſera dans ſa *boitte* que dans trois mois.

Boitte, eſt auſſi du petit vin qu'on fait à la campagne pour des valèts, en mettant des ſeaux d'eau ſur le marc avant qu'il ſoit entièrement preſſuré. *Famulare vinum.* On a fait trois muids de *boitte* pour les gens.

On appelle auſſi *boitte* l'appât qu'un pêcheur à la ligne met à ſon hameçon pour prendre le poiſſon.

BOITEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey. Il ſignifie l'action de celui qui boite, qui marche mal, à cauſe de quelque mauvaiſe diſpoſition dans les parties qui ſèrvent à marcher. *Claudicatio.*

BOITER. v. neut. Clocher, incliner plus d'un côté que d'un autre en marchant. *Claudicare.* On *boite* du pied, quand l'un eſt plus court que l'autre. On *boite* auſſi de la hanche, quand elle eſt foible. On *boite* par bleſſure, on *boite* par douleur, lorſque les jambes, ou les cuiſſes, ou les piéds ſont incommodez, & ne peuvent faire leurs fonctions.

BOITEUX, euse. adj. & ſ. Celui ou celle qui boite. *Claudus.* Il eſt prèſque guéri de ſa goutte, il n'eſt plus qu'un peu *boiteux*. Lorſque l'on préſenta à un Picard une fille qui demandoit de l'épouſer pour le tirer de la potence, s'étant apperçu qu'elle étoit *boiteuſe*, il dit au bourreau, fais ton devoir. Mont. Rochef.

Boiteux ſe dit auſſi figurément d'un eſprit mal-fait, qui juge de travèrs. *Ingenium diſtortum.* C'eſt un eſprit *boiteux*. Pasc.

En tèrmes de Manége, on appelle un cheval *boiteux* de l'oreille, ou de la bride, quand par ſes mouvemens de tête il marque tous les pas qu'il fait en boitant.

En muſique Contrepoint *boiteux*, ou à la *boiteuſe*, ſe dit, parceque comme on eſt obligé de mettre toujours & dans châque meſure contre le ſujet donné une blanche entre deux noires, quand on vient à éxécuter ce contrepoint, il ſemble que ces fréquentes ſyncopes faiſant ſautiller la voix, la faſſent marcher en chancellant & en boitant. Brossard.

Le *Boiteux*, dans la ſcience hèrmétique, ſignifie Vulcain, le feu, ou la chaleur de la nature.

On dit provèrbialement en matière de nouvelles, qu'il faut attendre le *boiteux*; pour dire, qu'il en faut attendre la confirmation, avant que de le croire. Cette expreſſion, *il faut attendre le boiteux*, vient de ce que le tems ſemble être *boiteux* & marcher lentement à tous ceux qui ſont dans l'attente de quelque chôſe. On dit, qu'il ne faut pas clocher devant les *boiteux*; pour dire, qu'il ne faut pas ſe moquer des défauts naturels de ſon prochain, & qu'il n'a pas par ſa faute. On dit auſſi, que les *boiteux* ſont de bons mâles, & vigoureux en amour. Ce provèrbe vient d'une réponſe que firent les Amazônes pour ſe moquer des Scythes qui leur vouloient perſuader de ſe rendre à eux, en leur diſant qu'elles ne ſeroient plus careſſées par des *boiteux*, comme étoient tous les mâles de ce païs-là, à cauſe qu'elles leur tordoient les jambes en naiſſant, afin de demeurer toûjours les maîtreſſes. Cette réponſe paſſa d'abord en provèrbe chez les Grècs, & chez les autres nations. On dit que les *boiteux* ſont marquez au B. Voyez B.

É. Guichard dérive ce mot de l'Hébreu לבט, *labat*, qui ſignifie ſelon lui, *perverti, impingere, offendi, ruere, cadere, feſtinare, accelerare, claudicare*; & ſelon ces ſignifications, dit-il, de *labat*, *labor*, peut être formé en Latin, & omettant la prémière radicale de bat, *boiteux* en François. Il eſt vrai que R. David Kimhhi dans ſon Dictionnaire Hébraïque rapporte que ſon père R. Joſeph Kimhhi, dans ſon Commentaire ſur les Provèrbes, l'interprêtoit *feſtinare*, ſe hâter, & *claudicare*, boiter; interprétations qu'il tiroit de la langue Arabique, où nous trouvons en éfet des veſtiges de ces deux ſignifications. Ainſi les Maures pourroient nous avoir apporté ce nom; mais cela eſt bien incertain.

BOITIAPO, *Marcgrave, Jonſton*, eſt un ſèrpent du Bréſil, que les Portugais appellent *cobus*, *de cipo*. Il eſt long de ſept ou huit piéds, gros comme le bras, rond & pointu en forme d'une alêne, vèrs la queuë couvert de belles écailles comme triangulaires, de couleur d'olive & jaunâtre. Il vit de grenoüilles. Sa morſure eſt dangereuſe comme celle des autres ſèrpens. Sa chair réſiſte au venin.

BOI-TOUT. ſ. m. Prononcez *Boi-tou*. Ce mot ne ſe dit guères qu'en riant, & en parlant familièrement. Il ſignifie un vèrre qui n'a point de pate, un vèrre dont la pate eſt caſſée. On appelle

pelle ainſi ces vèrres, parce que quand on y a vèrſé à boire, il faut boire, car ils ne peuvent ſe ſoutenir, n'ayant point de pates. Donnez-moi ce *boi-tout*, je veux boire dedans. Quand vous n'aurez qu'un *boi-tout*, il faudra bien que vous le vuidiez.

BOITURE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie, Débauche qu'on fait à boire. *Potatio.*

Qui boiverons pourpoint & bere,
Puiſque boiture *eſt ſi chere.*

B O L.

BOL, ou BOLUS. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt un remède intèrne & d'une conſiſtence molle. *Bolus.* Il a été inventé principalement pour les malades qui ont de la répugnance à boire les remedes, ou qui n'en peuvent ſupporter le goût ni l'odeur; on y a recours auſſi pour faire mieux avaller certains remédes qui par leur peſanteur reſteroient au fond du vèrre, s'ils étoient mêlez dans des liqueurs; comme feroient diverſes préparations de mèrcure, d'antimoine, &c. Il y en a de pluſieurs ſortes. On les fait avec des électuaires, des confections, des conſèrves, des pulpes, des poudres, des ſels, des huiles, des eſſences, des extraits, des ſyrops, & avec une infinité de remédes, dont il faut qu'il y en ait qui ayent aſſez de ſolidité, ou aſſez de ſécheresse pour donner de la conſiſtence à ceux qui ſont trop liquides, ou trop mols. On les prend à la pointe d'un couteau, mais le plus ſouvent on les enveloppe de pain à chanter, de ſucre en pore, de poudre de régliſſe, de fruits cuits ou cruds, ou de quelque confiture ou autre matière, qui puiſſe empêcher en quelque façon qu'on ne ſente l'odeur & le goût des médicamens, dont les *bols* ſont composez.

Plus ne m'enquiers de quelle drogue avez
Formé ce bol *par qui ſerions bravez.*
Bien plus de maux, plus de peſtes encore
Que parmi nous n'en apporta Pandore;
Nul mal ne tient contre ce bol *divin.*

BOL. *Bolus.* ſ. f. Sorte de tèrre qui eſt ordinairement en morceaux rougeâtres, quelquefois jaunâtres, ou blanchâtres. Elle eſt graſſe au toucher, onctueuſe, ſtiptique au goût, & aſtringente. Elle happe la langue lorſqu'on l'en approche, & ſe fond dans l'eau. Il y a pluſieurs eſpèces de *Bols*. Il s'en trouve du rouge & du jaûne aux environs de Lyon; auprès de Montpellier il y en a de fort rouge; près de Paris, on en trouve d'incarnat, mais moins pur que les précedens. Le *Bol* qui nous eſt apporté d'Arménie eſt le plus eſtimé. Il ſe fond aiſément à la bouche, il eſt plus fin & plus pur, ſur tout lorſqu'il eſt bien choiſi. Les Alchymiſtes font grand cas de deux autres eſpéces de *Bols*, qu'ils nomment *Axungia ſolis*, & *axungia lunæ*. Le prémier vient des mines d'or de Siléſie, le ſecond vient apparemment de quelques mines d'argent, ou bien ſon nom ſe prend peut-être de ſa blancheur. Le *Bol* rouge eſt aſtringent, ſtiptique. On l'applique extérieurement pour arrêter les hémorragies des playes, intérieurement pour les diſſenteries, les aigreurs, les cours de ventre & les pèrtes. Il entre dans la compoſition de quelques emplâtres ſtiptiques & aſtringens. Agricola, Vormius, Charleton, ont parlé de ſes différences.

Beaucoup de gens confondent le *Bol d'Armenie* avec la tèrre Lemnienne. Les Marchands les falſifient, & les vendent l'un pour l'autre. On le tire en certaines baumes ou cavernes de Cappadoce, & on l'apporte en la ville de Sinope, d'où il a pris ſon nom. Mathiole dit qu'on le trouve dans les mines d'or, d'argent, de cuivre, & de fèr. Voyez Fallope, Agricola, Cardan, Scaliger, qui en ont traité amplement. On l'appelle auſſi *terra Lemnia*, parceque ce ſont les habitans de l'Iſle de Lemnos qui en font le trafic.

On trouve dans la Province de Machicore en Afrique une tèrre rouge, qui eſt auſſi bonne, ou qui eſt la même que celle que les Apoticaires appellent *Bol d'Arménie*; on l'appelle dans la langue du païs *Tamene*. DAPPER.

BOLATHEN. ſ. m. Tèrme de Mythologie. *Bolathen*, en Grèc Βολαθὴν. C'eſt un des noms que les Phéniciens & les Syriens donnoient à Saturne, au rapport de Damaſcius dans la vie du Philoſophe Iſidore, dont Photius nous fait l'extrait dans ſa Bibliothéque, *Cod.* 242.

BOLDUC. ſ. m. *Sylva Ducis*, *Boſcum Ducis*, *Bolducum*. Ville des Païs-Bas dans le Brabant ſur la Dueſe. Ce nom s'eſt formé par corruption de *Bois le Duc*. Quelques-uns même, comme Mary, l'écrivent encore ainſi, & ſemblent préferer *Bois le Duc*, ou Bos le Duc, à *Bolduc*; mais ils ſe trompent, nous diſons & nous écrivons *Bolduc*. *Bolduc* eſt dans une plaine dans laquelle étoit un bois, où les Ducs de Brabant alloient ſouvent à la chaſſe, & qui pour cela étoit appellé Bois le Duc, *Sylva Ducis*. Le Duc Henri voulant s'oppoſer aux courſes que ceux de Gueldres faiſoient ſur ſes tèrres, fit couper ce bois qui les favoriſoit vèrs l'an 1172. & l'on y jetta les fondemens d'une ville, que le Duc Geoffroy fit achever en 1184. Le territoire de cette ville s'appelle la Mairie de *Bolduc*.

BOLHUERT. ſubſt. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe incarnat & blanc. MORIN, *Cult. des fleurs*.

BOLLANDISTE. ſ. m. *Bollandianus*. Les *Bollandiſtes* ſont les Jéſuites d'Anvers, qui ont travaillé, & qui travaillent encore à la collection des Actes & des Vies des Saints. Comme nous citons ſouvent ces ſçavans Auteurs, & qu'on leur ſera obligé de pluſieurs chôſes excellentes que l'on trouvera dans ce Dictionnaire, que ce nom d'ailleurs s'eſt établi dans nôtre langue, on ſera bien aiſe de les connoître, & d'apprendre d'où on leur a donné ce nom. Le P. Héribert Roſweide d'Utrecht, Jéſuite de la maiſon Profeſſe d'Anvers, connu par un grand nombre d'excellens ouvrages, fit deſſein au commencement du XVIIe ſiécle, de recüeillir toutes les vies des Saints, & de les donner telles qu'elles ont été écrites par les Auteurs originaux, avec des Notes ſemblables à celles qu'il a miſes à ſes vies des Pères, pour éclaircir les chôſes obſcures, diſtinguer les vrayes des fauſſes, &c. Il mourut en 1629. ſans avoir pû commencer ſon ouvrage. Jean Bollandus reprit le même deſſein l'année ſuivante; mais au lieu que Roſweide n'avoit eû deſſein de donner que les vies des Saints qui ont été compoſées, Bollandus ſe propoſa, quand il n'y auroit point de vies d'un Saint, de la tirer lui-même des Auteurs qui en auroient parlé, & de la faire. On lui aſſocia en 1635. le P. Godefroy Henſchenius, & en 1641. il donna le mois de Janvier en deux gros volumes *in fol.* En 1658. on leur joignit le P. Daniel Papebroch, qui commença aux Saints du mois de Mars. Henſchenius étant tombé en paralyſie, on joignit au P. Papebroch le P. Fr. Baert, & le P. Conrad Janning, qui commencèrent à travailler au prémier Tôme du mois de May, au 2e & 3e de Juin, ils ont eû pour Collégue le P. Nicolas Rayé, & après encore le P. Jean Sollier, qui ne paroît ſur les rangs qu'au dèrnier Tôme de Juin. Les PP. Baert, Janning & Sollier, vivent, & travaillent encore à ce grand ouvrage, dont il a paru juſqu'ici, c'eſt-à-dire, en 80 ans qu'il y a qu'on l'a commencé, 2 volumes du mois de Janvier, 3 de Février, 3 de Mars, 3 d'Avril, 7 du mois de May, & un Propylœum; ce qui fait 8 volumes pour ce ſeul mois, & 5 pour celui de Juin; c'eſt 24 volumes pour les 6 prémiers mois, auxquels ils feront encore des additions. Ce grand Ouvrage, & les Diſſertations ou Notes ſçavantes qu'ils y ajoutent, ſervent infiniment à éclaircir toute l'hiſtoire, tant Eccléſiaſtique que Civile. C'eſt du P. Bollandus, ou Bolland, qui commença ce grand Recuëil projetté par Roſweide, qu'on appelle ces Auteurs les *Bollandiſtes*, c'eſt-à-dire, ceux qui continuënt l'ouvrage commencé par Bollandus.

BOLUC BASSI. ſ. m. Tèrme de relation. Officier de la Porte. Les *Bolucs Baſſis* ſont chéfs de bande, ou Capitaines de cent Janiſſaires, ayant état de 60 aſpres par jour, montez de cheval & habillez. NICOLAY.

BOLUS. Voyez BOL.

B O M.

BOMBANCE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit, Grande dépenſe faite pour la parade, pour la vanité. *Luxus.* On a vécu toûjours dans cette maiſon avec grande *bombance*, ce n'eſt que *bombance* & que feſtins.

Ménage le dérive de *pompancia*, qui a été fait de *pompa*. Borel le dérive du vieux mot Gaulois *bobance*, & *bobancier*, qui ſignifient *vanité, ſuperfluité*. Guichard prétend, mais ſans apparence, que de אבב, *abab*, la fleur de la jeuneſſe, & ce qui en eſt le ſigne, *pubes*, a été fait en Grèc βουβὼν, *pubes*, *inflammatio & tumor pubis propriè, deinde alterius etiam partis*, que de βουβὼν, eſt dérivé *boub*, en Allemand, *puer*, & peut-être que de βουβὼν, *bobans*, a été dit en François *luxus*, *luxuries*, *prodigalitas*, *& affluentia deliciarum*, *tàm in moribus quàm in cultu*; & bobancier, *luxurioſus*, *diſſolutus*, *laſcivus*, *prodigus ganeo*.

On ſe peut encore ſervir de ce mot pourveu que ce ſoit en riant, en goguenardant, ou en imitant le langage qu'on parloit il y a cent ans.

BOMBARDE. ſ. f. Piéce d'Artillerie dont on ſe ſervoit autrefois, qui étoit groſſe & courte, ayant une ouvèrture fort large. *Æneum tormentum murale*. Quelques-uns l'ont appellée *baſilic*, & d'autres *paſſevolant*. Il y a eû des *bombardes* qui ont porté juſqu'à 300 livres de balle; & pour les tirer on les balançoit ſur des cordages ſoutenus par des chévres ou gruës de charpente, qui ne ſont plus en uſage que dans l'Hiſtoire. On s'en ſervoit pour tirer de gros boulets de pièrre, & on leur donnoit une grande charge de poudre. Auſſi les *bombardes* étoient-elles en uſage devant l'invention des canons. Car Froiſſart fait mention d'une

bombarde

bombarde qui avoit 50 pieds de long, & faiſoit ſi grande noiſe au decliquet, qu'on entendoit le bruit des pierres qu'elle jettoit de cinq lieuës durant le jour, & de dix lieuës pendant la nuit, & qu'il ſembloit que tous les Diables fuſſent en chemin. Elle ne joüoit qu'avec des cordes & des machines. Il parle auſſi d'une *bombarde* portative qu'on tiroit avec la main, & qui lançoit des carreaux de fèr & empennez. Caſimir Polonois dans ſa Pyrotechnie écrit que les Danois ont été les prémiers qui ſe ſont ſèrvis de cette machine.

Quelques-uns dérivent ce mot par corruption de *Lombarde*, croyant qu'elle eſt venuë de *Lombardie*; & ainſi l'appelloient les Eſpagnols. Mais Ménage après Voſſius & autres le dérivent du Grèc *βόμβος*, ou du Latin *bombus*, *à bombo*, & *ardeo*, ou à cauſe du bruit éclatant que font ces tèrribles machines: car *bombus*, ſelon Laurent Valla, qui donne cette étymologie du mot *bombarde*, ſe dit non ſeulement du bruit que font les abeilles, mais auſſi des bruits du tonnèrre. D'autres le dérivent de *bomba*, dont quelques Auteurs ſe ſont ſèrvis pour parler de cèrtaines coquilles qui ſèrvoient de trompettes. Mais il vient de l'Alleman *bomberden*, qui eſt le plurier de *bomber*, qui ſignifie *baliſta*. Les prémiers canons ont été appellez *bombardes*.

BOMBARDEMENT. ſ. m. Action de bombarder: fracas que l'on fait en jettant des bombes dans une place. *Æneì tormenti jactus.*

BOMBARDER. v. act. Jetter pluſieurs bombes dans une place, ſoit qu'on ſe veüille contenter de la détruire, ſans être obligé de l'aſſiéger, ſoit qu'on en veüille faciliter la priſe quand on l'aſſiége. *Tormento æneo muros quatere.* Le Roi a fait *bombarder* Alger, & l'a obligée à demander la paix.

BOMBARDIER. ſ. m. Celui qui mire & qui jette les bombes par le moyen des mortiers. Mr Toinard trouvoit qu'il falloit dire *bombier*. *Æneì tormenti jaculator.* Il y a 200 ans qu'il ſignifioit, Celui qui ſèrvoit les bombardes, qui étoient les principales piéces d'artillerie de ce tems-là. On appelle auſſi *Couleuvrinier*, celui qui ſèrvoit les couleuvrines; comme on appelle auſſi *Canonnier*, celui qui ſert le canon. Les Eſpagnols & les Italiens appellent encore un Canonnier *Bombardeco*.

BOMBASIN. ſubſt. maſc. Futaine à deux envers, doublement croiſée, ou double baſin qui vient de Lyon. *Bombycinum lanâ miſtum.*

Ce mot vient de *bombaſium*, mot Arabe qui ſignifie *coton*. Mais Ménage le dérive de *bombaſſinum*, & de *bombyx*, vèr à ſoye; ou de *bombax*, qui ſelon Du Cange ſignifie du *coton*, qu'il dit être quelque chôſe de mitoyen entre la laine & le lin.

BOMBE. ſ. f. Groſſe grenade, ou gros boulet de fèr aigre qui eſt creux & rempli de poudre. *Globus ingens ex ære fuſus excavatuſque, ingeſto intus pulvere refertus.* On le tire dans un mortier monté ſur un affût, & le feu ſe met à la fuſée lente qui entre dans ſa lumière. Son poids, quand il tombe, & les éclats du fèr quand il ſe briſe, font de grands déſordres dans une ville aſſiégée. On appelle *bombe foudroyante*, celle qui tuë, fracaſſe, & briſe tout; & *bombe flamboyante*, celle qui étant ſeulement pleine de feux d'artifice ne ſert qu'à éclairer. Alphonſe I. Duc de Ferrare avoit pris pour deviſe une *bombe* qui crevoit en l'air, avec ces mots François, *Au lieu & tems*, pour marquer que les grandes affaires veulent être faites dans des conjonctures favorables, & qu'il faut beaucoup de prudence pour les ménager.

Ce mot vient de *bombus*, *crepitus*, *aut ſibilus ani*, à cauſe du bruit que fait la *bombe*. Mr Blondel a fait un livre de l'Art de jetter les *bombes*; & il croit que l'uſage des mortiers eſt auſſi vieux que celui du canon. Pour les *bombes*, les prémières ſelon lui fûrent jettées ſur la ville de Wachtendonch en Gueldres l'an 1588. D'autres prétendent qu'un ſiécle auparavant l'an 1495. on en jetta à Naples ſous Charles VIII. & ils tâchent de le prouver par un endroit du Verger d'honneur, compoſé par Octavien de S. Gelais & par André de la Vigne. On en trouve un éxemple de l'année 1495. Il eſt parlé auſſi de mortiers au ſiége de Naples ſous Charles VIII. On tient que ce fut un habitant de Venlo, qui inventa les *bombes* ſur la fin du dèrnier ſiécle pour les faire ſèrvir aux feux d'artifice. Les Hollandois diſent qu'un Ingénieur Italien en fit des épreuves à Bergopzoom, avant que l'homme de Venlo y eût ſongé; que les prémières qu'on ait fait ſèrvir à la guèrre, fûrent jettées dans Wachtendonck en Gueldres, lorſque le Comte de Mansfeld l'aſſiégeoit en 1588. qu'on ne s'en eſt ſèrvi en France qu'au ſiége de la Mothe en 1634. quoique diſe Caſimir, que les François en jettèrent dans la Rochelle, que l'Ingénieur qui les jetta étoit un Anglois nommé Maltus; qu'au ſiége de Torn en Pruſſe les Polonois ſe ſèrvirent contre les Suédois d'une manière extraordinaire de jetter des pièrres ſans mortier, qui peſoient plus de 800 livres. Voyez M. Blondel, l'art de jetter les bombes. D'autres diſent qu'on s'en ſèrvit au ſiége de Mezières en 1521.

Un caiſſon de *bombes*, eſt un fourneau ſupèrficiel; un creux où on met cinq ou ſix *bombes* qu'on couvre d'un peu de tèrre, & qu'on fait tirer quand l'ennemi arrive ſur ce terrein.

BOMBÉ, ou courbé, en Géométrie, eſt une portion circulaire fort plate; comme celle qui ſe forme ſur la baſe d'un triangle équilatéral, dont l'angle au ſommet eſt le centre. *Curvatus.*

BOMBEMENT. ſubſt. m. Tèrme d'Architecture, qui ſignifie, Curvité, renflement, convexité. *Arcus.*

BOMBER. v. act. Faire un trait plus ou moins renflé. *Arcum deſcribere.*

En tèrmes de Jardinage *Bomber*, & mettre en dos de bahut, eſt la même chôſe. On *bombe* maintenant toutes les platebandes des jardins.

BOMBÉ. adj. m. Les artiſans appellent ainſi le bois renflé qui eſt creux & courbé en arc. *Curvatus.*

BOMERIE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur les côtes de Normandie à un contrat ou prêt à la groſſe avanture, qui eſt aſſigné ſur la quille du vaiſſeau. La *bomerie* diffère de l'aſſurance, en ce qu'il n'eſt rien dû en vèrtu de ce contrat en cas de naufrage, mais ſeulement quand le navire arrive à bon port.

Ce mot vient de *bome*, Flamand, qui ſignifie *quille du vaiſſeau*; & *bomerie* eſt une quille équippée, ou vaiſſeau garni. On a ainſi nommé l'argent prêté à gros intérêt, qui monte quelquefois à 25 pour cent, parce que l'argent n'eſt prêté que ſur la quille du vaiſſeau.

BOMONIQUE. ſ. m. *Bomonica.* C'eſt le nom qu'on donnoit à Lacédémone à de jeunes enfans, qui dans les ſacrifices de Diane diſputoient à l'envi à qui recevroit le plus de coups de foüets, & qui les ſouffroient quelquefois pendant tout un jour juſqu'à la mort, ainſi que Plutarque le rapporte dans ſes apophtegmes. Souvent leurs mères préſentes les voyoient avec joye, & animoient leur conſtance. Voyez Meurſius *Græc. ferial. Lib. II.*

Ce mot vient de *βωμὸς*, *autel*, & *νίκη*, *victoire*, & ſignifie *victor ad aram*, victorieux aux autels; qui a remporté la victoire pendant les ſacrifices & aux piéds des autels.

BON.

BON, BONNE. adj. Qui ſe dit prémièrement, & éminemment de Dieu. *Bonus.* La Nature Divine eſt *bonne* par ſa nature. Il n'y a que Dieu ſeul qui ſoit *bon*, dit JESUS-CHRIST en ſaint Matthieu.

BON, ſe dit à l'égard des créatures ſpirituelles, de ce qui perfectionne leur nature, & qui leur acquiert l'eſtime des hommes. En ce ſens il eſt oppoſé à *méchant*, & à *mauvais*. *Bon* Ange, mauvais Ange. *Bon* Démon, méchant Démon. *Bon* Génie, mauvais Génie.

BON, ſe dit auſſi des êtres corporels, ſoit hommes, ſoit animaux, plantes, minéraux, & même de tout ce qui réſulte de l'art. *Bon* garçon, *bon* cheval, *bon* oiſeau, *bon* or, *bon* bois, *bonne* pièrre; *bon* vin, *bonne* tèrre, *bon* Philoſophe. Les perſonnes éxceſſivement *bonnes*, qui approuvent tout, ſont un peu ennuyeuſes en convèrſation. M. SCUD. Ces perſonnes *bonnes*, ſans eſprit, & ſans ſçavoir, ne ſont pas d'un grand uſage dans le monde. M. SCUD. Il eſt dangereux d'être trop *bon*; ceux qui ne ſe font point appréhender ſont trop expoſez à la médiſance. S. ÉVR. La plus belle qualité qui ait été jamais donnée à un Prince, eſt celle de très-*bon* Prince, qui ſe voit ſur tant de médailles de Trajan, & que le Sénat & le peuple lui déférèrent à l'envi. S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI.

Généralement parlant ce mot peut ſèrvir d'épithète à tous les ſubſtantifs de la Langue; & cela fait qu'il a pluſieurs ſens différens, ſelon la différente nature des ſubſtantifs auxquels il ſert d'épithète. Ainſi le mot de *bon* ſignifie quelquefois vaillant, comme quand on dit, c'eſt un *bon* ſoldat: quelquefois adroit, comme quand on dit, c'eſt un *bon* ouvrier: quelquefois éxcellent, comme quand on dit, ces vèrs ſont fort *bons*: quelquefois ingénieux, ſubtil, plaiſant, comme quand on dit, il y a de *bonnes* Epigrammes dans Catulle & dans Martial: quelquefois fort, vigoureux, comme quand on dit, une *bonne* preuve, un *bon* coup de poing: quelquefois utile, néceſſaire, comme quand on dit, il n'eſt *bon* à rien, il étoit *bon* de faire une telle chôſe. *Bon* a encore je ne ſçai combien d'autres ſignifications dont on va voir quelques éxemples, ſans compter qu'il eſt ſouvent augmentatif tant en bien qu'en mal. *Bon* Apôtre, *bon* coquin, *bon* drôle, *bon* diable, *bon* enfant, *bon* éveillé, *bon* frère, *bon* fripon, *bonne* piéce, *bon* ſcélérat, *bon* vivant, *bonne* peſte, une *bonne* lieuë, une *bonne* heure, un *bon* homme de mèr, un *bon* homme de cheval.

BON, eſt quelquefois relatif aux chôſes à quoi il peut ſèrvir, & alors il ſignifie utile, ſalutaire, propre, convénable. La diete eſt *bonne* pour la ſanté. Le lit eſt *bon* pour le rhûme. Les artichaux ſont *bons* à manger. Cela eſt *bon* à toutes ſauces. Cette quinte n'eſt

n'eſt pas *bonne*, j'ai une ſixième. On dit auſſi, Cela eſt *bon* à quelque chôſe, cela n'eſt *bon* à rien.

Ceci s'adreſſe à vous, eſprit du dernier ordre,
Qui n'étant bons *à rien, cherchez ſur tout à mordre.*
La Font.

On dis auſſi, à quelque chôſe malheur eſt *bon*, & le même M. de la Fontaine s'eſt heureuſement ſervi de ce tour dans le ſens d'une de ſes fâbles.

Quand le malheur ne ſeroit bon
Qu'à mettre un ſot à la raiſon,
Toûjours ſeroit-ce à juſte cauſe,
Qu'on le dit bon *à quelque chôſe.*

Bon, ſe dit auſſi de ce qui eſt franc & ſincère. C'eſt un homme qui va à la *bonne* foi. C'eſt un *bon* cœur d'homme. On le dit auſſi de l'habileté. C'eſt une *bonne* tête, *bon* ſens, un *bon* eſprit.

Mon bon, *Ma bonne*, eſt un tèrme de careſſes familières, qui veut dire, *Mon chèr*, *Ma chère*.

BONNE. ſ. fém. *Bona*. Nom propre de femme. *Bonne* de Savoye Ducheſſe de Milan; *Bonne* d'Artois, Comteſſe de Nevers, & depuis Ducheſſe de Bourgogne; *Bonne* de Bourbon Comteſſe de Savoye; *Bonne* de Berry Comteſſe de Savoye; *Bonne* Sforce Reine de Pologne. *Bonne* femme de Pièrre Brunoro, toute païſanne qu'elle avoit été, fut une illuſtre guèrrière, & une véritable Héroïne au XVe ſiécle.

Bon-bon. ſ. m. Tèrme enfantin, qui ſignifie quelque friandiſe qu'on donne aux enfans. *Cruſtula*; *cupedia*. Voilà du *bon-bon*. Au plurier on dit *Bonbons*.

Soyez ſage, & demain
Lui diſoit-on, vous le verrez; ſoudain
Il s'appaiſoit: une telle promeſſe
Plus le flatoit que bonbons *& careſſe.* P. Du Cerc.

On ſe ſert auſſi de ce mot dans le ſtile burleſque pour dire, des rafraîchiſſemens, des confitures.

Après ſur le théâtre même
Nôtre cœur en lieſſe extrême,
Ayant pris la colation
De bonbons *en profuſion.* Loret.

Un Poëte l'a dit auſſi en parlant d'un petit chien.

Pour rendre encor mon malheur plus complet
Il ne fut pas même juſqu'à Cadet
Qui d'aboyer contre moi ne fit rage
L'ingrat Cadet à qui dans mon manchon
J'avois tant ſoin de fourrer du bonbon.

Bonne avanture. ſ. f. Rencontre favorable & avantageuſe. *Sors, fortuna*. Par *bonne avanture* j'ai trouvé celui que je chèrchois il y a long-tems. On appelle, Dire la *bonne avanture* à quelqu'un, quand par l'inſpection de la main on lui prédit ſes bonnes ou mauvaiſes fortunes. Les Bohêmiens ſont des diſeurs de *bonne avanture*.

Bonne année, eſt une année fèrtile. *Annus fertilis*. Il m'en a donné pour la *bonne année* tout mon ſaoul. On dit auſſi, *Bon an, mal an*; pour dire, par années communes, la bonne compenſant la mauvaiſe.

Bon air, ſignifie, Bonne grâce, bonne mine, agréable manière d'agir, de s'habiller, &c.

Bon bord. *Courir le bon bord*, c'eſt, Pirater. *Piraticam exercere*. On le dit auſſi des femmes publiques qui fréquentent les mauvais lieux.

Bonne bouche, ſe dit de la bonté de l'haleine qu'on ſe conſerve en mangeant quelque chôſe d'odoriférant après le repas. *Suavis extremi ferculi odor in ore*. Il ſe dit encore figurément des chôſes qu'on fait en dèrnier lieu. Il lui a gardé cette nouvelle pour la *bonne bouche*. Il lui a ſuſcité cette affaire pour la *bonne bouche*.

Bons-corps. ſ. m. & plur. Milice levée par François II. Duc de Bretagne, dans la guèrre qu'il eut en 1468. contre Loüis XI. Le Duc en attendant le ſecours d'Anglетèrre fit aſſembler les forces du païs par l'Amiral de Quelence, & mit ſur piéd une nouvelle milice compoſée de gens du commun les plus robuſtes que l'on pouvoit trouver, qui fut depuis appellée les *Bons corps*. La commiſſion de les lever, & de les armer, fut donnée à Rolland de Breſeillac Maître d'Hôtel, & à Jean de Montbourcher. Lobineau. Il donna ordre qu'on levât parmi les roturiers 10000 hommes effectifs de cette nouvelle milice que l'on appelloit les *Bons corps*, gens robuſtes & de ſervice. Id.

Bon Chrétien, ſe dit de ceux qui s'acquittent bien des devoirs du Chriſtianiſme. C'eſt un *bon Chrétien*, ſignifie auſſi, C'eſt un homme ſimple, ou un homme bon, franc, aiſé.

Bon-chrétien, ſe dit auſſi de cèrtaines poires fort groſſes, qu'on appelle en Latin *pyra pancreſta*, ou *boni chriſtiani*. Le *bon-chrétien* eſt admirable cuit, quoique ſa compôte péche en couleur. Quint.

Bien des gens eſtiment que le *bon-chrétien* ne ſçauroit réüſſir en buiſſon, & qu'on n'en peut avoir de beau ſi on ne le met en eſpalier; & c'eſt en effet principalement en eſpalier qu'il réüſſit, ſur tout pour acquérir ce vèrmillon qui lui ſiéd ſi bien, & que le plein air ne lui peut entièrement donner. On peut cependant dans des Jardins bien expoſez élever en buiſſon des poires de *bon-chrétien* très-belles, c'eſt-à-dire, fort groſſes, bien faites, avec une peau aſſez fine, un peu colorée à l'endroit où le ſoleil donnoit, & d'un vèrd propre à jaûnir en maturité. La Quint.

Ce mot, *bon-chrétien*, s'eſt fait par corruption du Latin, ou plûtôt du Grèc *pancreſta*, qui ſignifie, Tout-à-fait bon, ou tout-à fait utile, & eſt compoſé de πᾶς, tout, & χρηστὸς, bon, utile, de χράομαι, *utor*.

Il y a le *bon-chrétien* d'été, & le *bon-chrétien* d'hyver. Le *bon-chrétien* d'été eſt un fruit du mois d'Août. Chomel, Dict. Œconom. dit qu'on l'appelle autrement Gracciolі. Le *bon-chrétien* d'hyver, eſt un des fruits dont la réputation ſoit la plus ancienne. L'ancienne Rome l'a connu & cultivé ſous le nom de *Cruſtumium*, & de *Volemum*. C'eſt encore un des plus beaux fruits qui ſe voyent. Sa figure eſt longue & pyramidale, ſa groſſeur eſt ſurprenante, de trois à quatre pouces dans ſa largeur, & de cinq à ſix dans ſa hauteur, ſi bien qu'on en voit fort communément qui peſent plus d'une livre. Il s'en trouve qui en peſent juſqu'à deux. Son coloris naturel eſt jaûne, il eſt relevé par un incarnat, quand il eſt dans une belle expoſition. Il demeure long-tems ſur l'arbre, c'eſt-à-dire, depuis le mois de Mai juſqu'à la fin d'Octobre, & ſe conſerve enſuite quatre ou cinq mois dans la ſerre. La poire de *bon-chrétien* d'hyver eſt très-bonne cuite, quand on la veut manger un peu avant ſa maturité, & très-excellente cruë, quand on lui veut donner le tems d'y parvenir. Elle eſt long-tems ſans mollir. A la verité elle n'eſt pas beurrée, mais elle a la chair caſſante, & ſouvent aſſez tendre, avec un goût agréable, & une eau douce & ſucrée aſſez abondante, & même un peu parfumée. Son défaut eſt d'avoir la chair coriaſſe & pièrreuſe, ou tout au moins peu fine. En Poitou on l'appelle ſimplement *Poire de Chrétien*. Quintin.

Les Poires de *bon-chrétien* d'hyver en buiſſon, ou en eſpalier, ne peuvent que difficilement acquérir ſur franc la couleur jaûne & incarnate qu'on y ſouhaite; il faut de celles-ci ſur cognaſſiers. La Quint. Les buiſſons de *bon-chrétien* ſur franc font ordinairement leur fruit tavelé, petit, raboteux, &c. Id.

Le *bon-chrétien* muſqué eſt une des principales poires d'été. La Quint. Il l'appelle ailleurs *bon-chrétien d'été muſqué*. Le *bon chrétien* d'été muſqué ne vient guère bien que ſur franc. La poire eſt éxcellente, & fait un fort bel arbre; elle eſt bien faite en poire, d'une groſſeur raiſonnable, & à peu près comme celle des belles Bèrgamottes; ſon coloris eſt blanc d'un côté & rouge de l'autre; ſa chair eſt entre caſſante & tendre, ayant beaucoup d'eau, accompagnée d'un agréable parfum. Sa maturité vient au mois d'Août. La Quint.

Certains curieux diſtinguent différentes eſpéces de *bon chrétien*, le long, le rond, le vèrd, le doré, le brun, le ſatiné, celui d'Auche, celui d'Anglетèrre, celui qui eſt ſans pepin, &c. mais La Quintinie s'en mocque, & dit que tout cela ſouvent ſe trouve ſur le même arbre, & ne vient que de la différence du fond, des expoſitions, des années, de la vigueur ou de la foibleſſe de l'arbre, & qu'au reſte la reſſemblance non ſeulement du bois, des feüilles & des fleurs, qui ſe trouve en tous les Poiriers de ces ſortes de *bon-chrétien*, mais ſur tout de la figure de la poire, du tems de ſa maturité, de ſa chair caſſante, & de l'eau ſucrée &c. montrent viſiblement que c'eſt toûjours la même eſpéce. Voyez pluſieurs chôſes curieuſes & utiles ſur ce fruit dans cet Auteur, T. I. P. III. ch. 1.

Le *bon-chrétien d'Eſpagne* en Novembre & Décembre n'a-t'il pas, pour ainſi dire, des adorateurs de ſa beauté, & même quelques-uns de ſa bonté? La Quint. C'eſt une poire groſſe, longue, & bien faite en pyramide, reſſemblant tout-à-fait par là à un beau *bon-chrétien* d'hyver, d'où lui eſt venu le nom qu'elle porte: elle a d'un côté un beau rouge éclatant tout piqueté de petits points noirs; & de l'autre côté elle eſt blanche, jaunâtre, ſa chair eſt la plus caſſante de toutes celles que je connois, elle a d'ordinaire une eau douce, ſucrée, & aſſez bonne, quand elle eſt venuë dans un bon fond, & qu'elle eſt dans ſa parfaite maturité, qui arrive communément depuis la my-Novembre, juſqu'à la my-Décembre, & va quelquefois juſqu'en Janvier; mais

mais elle a la chair rude, groſſière & pièrreuſe, particulièrement dans les tèrroirs & les années un peu humides. La Quint.

Bonne-dame. Tèrme de Botanique. ſ. f. Plante que quelques-uns appellent autrement Arroche & Folette. *Atriplex*, *Blitum*. La *bonne-dame* ne vient que de graines; on la ſème des prémières du printems; elle eſt des plus promptes à lever, & des plus promptes auſſi à monter en graine dès le mois de Juin; on la ſème aſſez claire, & pour en avoir de belles graines, il eſt bon d'en replanter quelques piéds à part. La feüille de cette plante eſt fort bonne en potage, & en farce; on s'en ſert prèſque d'abord qu'elle eſt ſortie de tèrre; car elle paſſe fort promptement. La Quint. Chomel.

BONNE DÉESSE. ſ. f. *Bona Dea*. Nom propre d'une Déeſſe que les anciens ont auſſi appellée *Fauna*, & *Fatua*. Elle avoit été ſi chaſte que nul homme ne l'avoit jamais vûë, ni ſçû ſon nom; auſſi les hommes ne pouvoient-ils aſſiſter à ſes ſacrifices, qui ne ſe faiſoient que la nuit, & par les ſeules femmes. *Tibul. L.* 1. *Eleg.* vi. *v.* 22. *Juven. Sat. VI. v.* 314. Quelques-uns croyent que la *Bonne Déeſſe* étoit Proſèrpine, & que c'eſt pour cela qu'on lui ſacrifioit une truye, parce qu'elle gâte les blez de ſa mère Cérès. Les Romains, au rapport de Plutarque dans la vie de Céſar, la prenoient pour une Nymphe Dryade, femme de Fauhe. Lactance rapporte, d'après Sext. Clodius, que cette Nymphe ayant bû du vin, contre la coutume des femmes en ce tems-là, Faune ſon mari la foüetta de vèrges de myrte juſqu'à la mort; que dans la ſuite regrettant ſon épouſe il la plaça entre les Dieux, qu'en mémoire de ces faits la bouteille de vin qui ſèrvoit aux libations dans ſes ſacrifices étoit toujours enveloppée & couvèrte, & ne s'appelloit point bouteille de vin, mais bouteille de miel, & que l'on n'y admettoit point de myrte dans ces cérémonies. D'autres diſent que c'eſt parce que le myrte eſt conſacré à Vénus, & que la *Bonne Déeſſe* avoit été très-chaſte. Les Veſtales étoient les principales de ſes Prêtreſſes. Ce ſont eux maintenant qui ſe rendent propice la *Bonne Déeſſe*, par l'éffuſion de leurs grandes coupes de vin, & par le ſacrifice de ce qu'il y a de plus tendre & de plus délicat dans les jeunes truyes. P. Tart. *Juven.* Les ſecrets qui ſe pratiquent aux cérémonies de la *Bonne Déeſſe*, ſont aſſez connus, quand la flute incite à dânſer & que les Ménades de Priape tranſportées hors d'elles mêmes par le vin & par le bruit du cornet à bouquin, portent leurs cheveux épars & font oüir des hurlemens. Ab. de Marolles, *Juven.*

Les Mythologes prennent la *Bonne Déeſſe* pour la tèrre. Cette Déeſſe a eû pluſieurs noms, & on l'a confonduë avec d'autres Divinitez; on l'a trouvée nommée Opis, ou Ops, Proſèrpine, l'ancienne Veſta, la Grande Mère, la Grande Mère des Dieux, Mère Idéenne, Déeſſe Phrygienne, & Palatine, Mère Bérécynthienne.

Les Sacrifices de la *Bonne Déeſſe* s'apelloient *Myſtères*, ou myſtères Romains, & ſe faiſoient le 4. de Décembre. Voyez Gronovius *Obſerv. L. IV. c.* 9. Il s'y paſſoit bien des infamies affreuſes, comme il paroît par les anciens qui en ont parlé. Lucréce L. II. v. 598. nous apprend qu'on la dépeignoit en l'air dans un char trainé par des lions, & portant en tête une couronne murale. C'eſt en effet ainſi qu'elle eſt repréſentée ſur des médailles de l'Empereur Philippe. Outre les Auteurs citez, Propèrce L. IV. Eleg. 10. v. 25. Ovide *de arte L. III. v.* 637. & V. faſt. v. 148. & 153. & *Joan Roſin. antiq. Rom. L. II. C.* 19. *L. III. C.* 26. & *L. IV. C.* 9. *Struvius Antiq. Rom. Syntagm. p.* 122. *Voſſius de Idol. L. I. C.* 12. *L. II. C.* 61. parlent de cette Déeſſe, ou de ſes ſacrifices &c. Trois inſcriptions dans Gruter p. LXXXI. 11. CCXXVII. 1. CCXXXVIII. 8. l'appellent *Bona Dea*. Une autre p. LXXXII. n. I. lui donne auſſi la qualité de ſainte.

BONÆ DEÆ
SANCTÆ
SACR. &c.

BONNE ENTE. ſ. f. Sorte de poire. Voyez Doyenné. C'eſt ſon nom plus ordinaire.

Bonne espérance. Divinité Payenne. *Bona ſpes.* Une inſcription antique dans Gruter p. MLXXV. n. 1. porte

BONÆ SPEI
AUG. VOT.
PP. TR.

ſoit que ce fût la même Déeſſe que l'Eſpérance, à laquelle ils donnoient quelquefois l'épithéte de bonne; ou plûtôt qu'ils diſtinguaſſent ces deux Divinitez.

Le Cap de *Bonne Eſpérance* eſt à la pointe méridionale de l'Afrique. Il fut découvert en 1498 par Vaſquez de Gama Portugais. On le nomma la tête d'Afrique, le Cap des tourmentes, le Lion de la mèr, parce qu'il eſt le plus dangereux & le plus long que l'on connoiſſe. Emmanuel Roi de Portugal, lui donna le nom de *Bonne Eſpérance*, parce qu'après l'avoir doublé, on peut eſpérer de continuer heureuſement ſa navigation. Les Hollandois y ont un Fort qu'ils appellent le Fort de *Bonne Eſpérance*.

Bon événement. Les Anciens en avoient fait un Dieu, à l'honneur duquel il nous reſte encore quelques inſcriptions dans Gruter p. CL. v. 7. & 8. Euphranor avoit fait une Statuë du *Bon Evénement* que Pline décrit L. XXXIV. C. 8. De la main droite il tenoit une patère, ou coupe, & de la gauche un épi & un pavot. On le voit ainſi gravé ſur quelques médailles. Varron *De Re Ruſt.* L. I. C. 1. met le *Bon Evénement* au nombre des douze Dieux *Conſentes*, de la campagne, qui paſſoient pour les conducteurs & les Patrons des laboureurs. Le *Bon Evénement* eſt le dèrnier. On l'invoquoit au commencement des entrepriſes & des actions plus conſidérables. Voyez Struvius, *Antiq. Rom. Syntagma. C.* 1. *p.* 149.

Bonne fois. Une *bonne fois*, c'eſt-à-dire, ſérieuſement, abſolument, définitivement, à n'y plus revenir. Il lui a dit une *bonne fois*, c'eſt-à-dire, définitivement. On dit auſſi, une *bonne fois pour toutes*. Je vous prie une *bonne fois pour toutes* ne me parlez plus de cette affaire.

Bonne fortune, ſe dit non-ſeulement de l'élevation en biens & en honneurs, mais auſſi des accidens ou rencontres favorables & avantageuſes qui arrivent dans la vie. *Proſpera*, *ſecunda fortuna*. On le dit encore des conquêtes amoureuſes. C'eſt un homme à *bonnes fortunes*.

Bonne foy. *De bonne foy*; en *bonne foy*, ſont des phrâſes advèrbiales, qui équivalent à des advèrbes affirmatifs; ſincèrement, véritablement, en conſcience. *Certè*, *verè*, *ſincerè*. *De bonne foy* le croyez vous? *En bonne foy* lui avez-vous dit cela? *De bonne foy*, ou *en bonne foy*, je l'ai fait, comme j'ai l'honneur de vous le dire.

Bonne grace, ſe dit de l'agrément d'une perſonne qui a bonne mine, bonne façon. *Corporis venuſtas*, *dignitas*. Et on dit, Se recommander aux *bonnes grâces* de quelqu'un; pour dire, lui demander la continuation de ſon amitié. *Gratia*, *benevolentia*. On dit auſſi, Vous avez *bonne grâce* de vous mêler de cette affaire, tant en parlant ſérieuſement, qu'ironiquement.

On appelle auſſi *bonne grâce*, un petit rideau qui eſt au chevet d'un lit.

Bon Henry. *Bonus henricus. Chenopodium folio triangulo, Inſt. R. Herb.* Sa racine eſt vivace, groſſe, épaiſſe, chargée de quelques fibres, jaunâtre, amère, & âcre au goût. Elle pouſſe pluſieurs feüilles triangulaires aſſez ſemblables à celles des Épinars, ou du pied de veau. Elle donnè auſſi pluſieurs tiges hautes d'un pied, en partie droites, en partie couchées ſur tèrre, canelées, creuſes, ſucculentes, & garnies de feüilles plus petites que celles du bas, également charnuës, & pareillement triangulaires, vèrtes en deſſus, & quelquefois couvèrtes en deſſous d'une pouſſière blanche, & d'un goût nitreux. Ses fleurs naiſſent en épis à l'extrémité des tiges, comme l'Amarante; châque fleur eſt à cinq étamines ſoutenuës par un calice vèrdâtre découpé en cinq parties; le piſtile devient une ſemence noire, taillée en rein & renfèrmée dans une enveloppe qui a ſèrvi de calice à la fleur. On mange les feüilles de *Bon Henri* de même que celles des Épinards, c'eſt pourquoi on les a pris pour des Épinards ſauvages. Il eſt bien émollient, & par cette raiſon anodin; on s'en ſèrt en cataplâme pour ſoulager les douleurs de la goutte.

Bon homme, ſe dit d'un vrai homme de bien, qui ne peut faire de mal. *Vir probus*, *vir frugi*. D'un homme ſimple, qui ne ſonge à aucune malice, qui a peu d'eſprit, ou de pénétration, qui n'entend point de fineſſe, qui croit légèrement. *Vir ſimplex*. On le dit tout de même d'une femme, ou d'une fille. Que vous êtes *bonne!* eſt-ce qu'on épouſe un homme riche pour l'aimer? On ſe marie ſimplement pour ſe mettre à ſon aiſe. Dans ce ſens, *plus* peut être joint avec *bon*, pour en faire un comparatif. On pourroit dire en répondant, vous êtes encore *plus bonne*, de vous imaginer que je penſe autrement. On dit, Les ſoldats pillent le *bon homme*; c'eſt-à-dire, le païſan. On appelle un vieillard, un *bon homme*. *Senex*. Une vieille femme, une *bonne femme*. *Vetula*.

On appelle *Bons hommes*, de cèrtains Religieux que le Prince Edmond établit en Anglètèrre en 1259. Ils portoient un habit bleu, & profeſſoient la Régle de S. Auguſtin. Quelques-uns croyent, que leur Inſtitut étoit celui du bien-heureux Jean le Bon, qui vivoit en ce tems-là; & qui les faiſoit appeller *Bons hommes*. On appelle auſſi de ce même nom un Couvent de Minimes près de Paris, à cauſe que le Roi Louïs XI. appelloit S. François de Paule leur Fondateur le *bon homme*. Il y a auſſi des Religieux de l'Ordre de Grammont qu'on appelle *Bons hommes*, qui avoient une maiſon dans le bois de Vincennes, où les Minimes ont été

prémièrement

prémiérement introduits. MÉNAGE. Voyez l'hiſt. de Sablé du même Auteur.

Les hérétiques Albigeois ſe faiſoient auſſi appeller *Bons hommes* ; ou du moins des hérétiques qui étoient dans la Province de Toulouſe ; leſquels furent condamnez par un Concile, ou plûtôt Sentence arbitrale donnée en l'an 1176. entre les Catholiques & les gens de guèrre qui les ſoutenoient, & qui étoient dans Lombers, ville aujourd'hui détruite, à cauſe de la rebellion de ſes habitans. C'eſt tout ce qu'en dit Catel, hiſt de Langued. L. II. p. 150. Ces prétendus *Bons hommes* intèrrogez par Gaucelin Évêque de Lodêve, l'un des juges qui avoient été choiſis, répondîrent qu'ils ne recevoient point la loi de Moyſe, ni les autres livres de l'ancien Teſtament, mais ſeulement le Nouveau ; qu'ils n'expoſeroient point leur foi, s'ils n'y étoient forcez, mais qu'on ne devoit point y être contraint. Ils refuſèrent de répondre ſur le baptême & ſur l'état du mariage des enfans. Ils dirent que tout homme de bien, tant clèrc que laïque, conſacroit le corps de N. S. qu'il ſuffiſoit aux malades de ſe confeſſer à qui ils voudroient, que la confeſſion ſeule ſuffiſoit ; que S. Jacques ne parloit que de cela, & nullement de contrition du cœur, ni de ſatisfaction & d'œuvres de pénitence ; qu'ils ne vouloient pas être meilleurs que cet Apôtre, ni rien ajouter du leur ; qu'on ne doit jamais faire aucun ſèrment ; que ſi les Évêques & les Prêtres n'ont les qualitez qu'a marquées S. Paul, leur ordination eſt nulle, que ce ſont des loups raviſſans, des hypocrites, des ſéducteurs, des mercénaires, des Prêtres ſemblables à ceux qui livrèrent J. C. à la mort, & qu'il ne faut point leur obéir. Tous ces points montrent que c'étoient des Albigeois, c'eſt-à-dire, de vrais Manichéens.

BON JOUR, eſt une Fête ſolennelle. *Dies ſolemnis.* Faire ſon *bon jour*, c'eſt, Recevoir le S. Sacrement de l'Euchariſtie. *Sacro Chriſti corpore refici.* Donner le *bon jour*, c'eſt, Faire un compliment à une perſonne pour lui ſouhaiter une heureuſe journée. *Salutem dicere.* Et on dit abſolument, *Bon jour* ; pour dire, Dieu vous garde. On dit auſſi, *Bon jour, & bon an*, le prémier jour de l'année. *Fauſtum diem & annum apprecari.*

Quand on parle de quelque action bonne ou mauvaiſe, arrivée quelque jour rémarquable, on dit, *bon jour, bonne œuvre.*

BONNE MAIN, eſt une main propre à bien écrire, à bien deſſiner, à bien réüſſir à toutes ſortes d'arts où elle ſe veut appliquer. *Manus expedita.* On le dit auſſi de celui qui a la main forte, qui a bonne ſèrre, qui ne rend rien. On le dit auſſi de celui qui eſt en autorité, qui obligera à faire ce qu'il lui plaira. On dit encore, qu'une affaire eſt en *bonne main* ; pour dire, qu'elle eſt ſous la conduite d'un homme qui la ſçaura faire réüſſir. On dit auſſi par civilité, Cela eſt en *bonne main*, quand on ne veut pas reprendre une chôſe qui eſt tombée entre les mains d'une pèrſonne à qui on en veut faire un préſent. On dit auſſi en jugeant d'un livre, d'un tableau, ou d'autre chôſe fort artiſte dont l'Auteur eſt inconnu, qu'ils viennent d'une *bonne main*, d'un *bon* Auteur, d'un habile homme.

BONNE MAISON. Famille noble. *Clara, illuſtris domus.* Ou enrichïe. *Lauta.* La grande œconomie fait les *bonnes maiſons.* On l'a traité en enfant de *bonne maiſon* ; pour dire, On l'a bien châtié. On dit un *bon logis*, en parlant d'une hôtellerie où on eſt bien traité.

BON MOT, ſe dit de quelque trait ſententieux, ou plaiſant, d'une bonne rencontre. *Acutè, ingenioſè dictum.* Il y a des gens qui ſe piquent d'être diſeurs de *bons mots.* M. Paſcal dit que le caractère de diſeur de *bons mots* eſt un mauvais caractère. Un *bon mot*, dit un Auteur récent, eſt un ſentiment vivement & finement éxprimé ſur les chôſes qui ſe repréſentent, ou une répartie prompte & ingénieuſe ſur ce qui a été dit auparavant. Un *bon mot* ne doit point rouler ſur un jeu de mots, ou ſur une équivoque, il faut qu'un *bon mot* puiſſe être traduit dans toute ſorte de langue ſans rien pèrdre de ſa juſteſſe. *Bon mot*, ſelon le P. Bouhours, eſt ce que les Anciens nommoient apophtègme, ce que les Italiens appellent *motto*, & les Eſpagnols *agudeza*, c'eſt un mot ſpirituel à quoi on ne s'attendoit pas, & qui renſèrme d'ordinaire une raillerie fine ; par éxemple, une Dame Eſpagnole ſe confeſſant à un Prêtre qui voulut ſçavoir qui elle étoit, & qui lui demanda ſon nom, elle lui répondit, *Padre, mi nombre no es pecado* ; c'eſt-à-dire, *Mon Père, mon nom n'eſt pas un péché.* L'Auteur du Traité des *bons mots* croit que le *bon mot* eſt différent de l'apophtègme, parceque l'apophtègme eſt d'ordinaire grave & inſtructif, & le propre du *bon mot* eſt de réjouïr en inſtruiſant, comme ce que dit Veſpaſien en mourant à ſes courtiſans, je ſens bien que je deviens Dieu.

Et Martial eſt-il un ſot?
Non & ſes traits ont de quoi plaire ;
Mais il court après un bon mot

Horace attend tout au contraire
Que le bon mot *vienne s'offrir,*
Et ſans qu'il s'en faſſe une affaire
Il ſçait l'attirer ſans courir. P. DU CERC.

BON SUCCÈS. Nom d'un faux Dieu. Voyez BON ÉVÉNEMENT.

BON VISAGE, ſignifie non ſeulement un viſage ſain ; mais auſſi un accueïl favorable, doux, riant, un témoignage qu'on donne à ſes amis, qu'ils ſont les bienvenus. *Vultus hilaris, læta frons ac placida.*

On dit advèrbialement, *A la bonne heure* ; pour dire, Fort-à-propos. *Commodè, opportunè. A la bonne heure* nous a pris la pluye. Il ſignifie auſſi, Conſentir à quelque chôſe. On dit auſſi, Il eſt encore *bonne heure* ; pour dire, Il n'eſt pas tard, ou il n'eſt pas encore tems.

BON, ſèrt quelquefois d'intèrjection, tant pour faire une éxclamation, *Bon Dieu! Bone Deus! Bonne Vierge!* que pour faire une ironie en ſe moquant d'une propoſition. Vous me menacez, *bon*, je ne vous crains pas ; ou pour éxciter à pourſuivre, *Bon*, courage. *Bon*, ſuivez. *Euge, fortiter, bellè.*

BON, eſt quelquefois ſubſtantif. Le *bon* de l'affaire, veut dire l'avantage qu'on y trouve. Le *bon* du conte, c'eſt le trait plaiſant, le ſel qui s'y rencontre. Le *bon* & le beau ſont les objets de nos affections. Dans cet ouvrage il y a du *bon* & du mauvais. On dit auſſi, qu'un homme a du bon, du revenant *bon* dans une affaire ; pour dire qu'il y a profité, qu'il lui eſt demeuré une partie de ſa recepte entre les mains. On dit auſſi, qu'une armée a eû du *bon* ; pour dire, qu'elle a eû la victoire, ou quelque avantage ſur ſes ennemis. On dit auſſi, qu'un homme eſt en ſes *bonnes* ; pour dire, qu'on l'a trouvé dans une diſpoſition favorable d'accorder une demande. On dit auſſi, Il lui a gardé *bonne* ; pour dire, Il a conſèrvé ſon reſſentiment juſqu'à une occaſion de ſe venger. Et on dit, Du *bon* du cœur ; pour dire, Sincèrement & avec affection. Trouver ſon *bon*, c'eſt, Trouver un parti plus avantageux que celui qu'on avoit auparavant. On dit auſſi, Cela ne préſage rien de *bon* ; pour dire, C'eſt l'avantcoureur de quelque mal. On dit encore faire *bon*, pour dire répondre de quelque chôſe, aſſûrer qu'elle eſt. Vous pourrez demeurer méchant garant de tout le mérite dont vous leur avez fait *bon* en moi. COMTESSE DE B.

Le bon *eſt toujours fort aimable ;*
Il eſt l'objet de nôtre cœur ;
Rien au monde n'eſt ſi flateur ;
Sous ce nom tout eſt déſirable.

BON, ſe dit quelquefois abſolument & advèrbialement. Boire du *bon*, on ſous-entend vin. Il fait *bon* vivre en ce païs-là ; pour dire, On y vit à *bon* marché. On dit auſſi, Il fait *bon* vivre, & ne rien ſçavoir, on apprend toûjours. Il fait *bon* battre glorieux, il ne s'en vante pas. Il fait *bon* être en la compagnie des honnêtes gens. Tenir *bon*, c'eſt, Se défendre avec courage, diſputer avec opiniâtreté. Faire *bon*, promettre de payer pour ſoi, ou pour autrui. A quoi *bon* tant de ſoins ? pour dire, Que ſèrt-il ? Sentir *bon* ; pour dire, Éxhaler, ou reſſentir une odeur agréable. Coûter *bon*, ou *bonne* ; pour dire, Faire quelque grande pèrte en acquérant quelque chôſe peu conſidérable. On dit auſſi, *Tout de bon, à bon eſcien*, pour dire, Sérieuſement, & ſans jeu ni fiction. On dit auſſi, qu'un homme trouve *bon* quelque chôſe, lorſqu'il l'approuve, qu'il la goûte bien, tant au propre qu'au figuré. Et on dit abſolument, *Bon bon* cela, quand il en demeure d'accord. On dit auſſi, Il y fait *bon* ; pour dire, l'occaſion eſt favorable. Il fait *bon* ſemer, donner bataille, &c. Il fait *bon* avec ce Seigneur ; pour dire, On fait fortune avec lui. On dit auſſi, Il y fait *bon* ; pour dire, Il y fait ſûr, ou pour dire, Le tems, l'occaſion eſt favorable pour faire une telle chôſe. Il fait *bon* paſſer la rivière à ce gué. Il fait *bon* ſe fier aux gens d'honneur. Ce drap eſt d'un *bon* uſer. On dit au Palais, Comme il aviſera *bon* être, comme *bon* lui ſemblera.

BON, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Les *bons* pâtiſſent pour les mauvais, quand on fait un mauvais jugement de pluſieurs pèrſonnes du même genre, quoiqu'il y en ait parmi de fort innocens. On dit, que les *bons* maîtres font les *bons* valets ; pour dire, qu'il faut qu'il y ait de la douceur & de l'amitié réciproque entre les maîtres & les valets. Les *bons* comptes font les *bons* amis. A tout *bon* compte revenir. Recevoir une ſomme à *bon* compte. On dit auſſi, Joüer *bon* jeu, *bon* argent ; pour dire, qu'il faut bien payer quand on joüe ſérieuſement. On dit auſſi, *Bonne* mine & mauvais jeu ; pour dire, Ne pas faire paroître tous les chagrins qu'on a dans l'âme, ou cacher ſes méchantes affaires. Contre fortune *bon* cœur ; pour dire, qu'il faut de la conſtance dans les advèrſitez. On dit auſſi, A *bon* entendeur ſalut, quand on fait quelque reproche ou reprimende à quelqu'un

en paroles couvèrtes. On dit, Avoir *bon* pied & *bon* œil ; pour dire, Être alèrte, avoir l'eſprit preſent pour ne ſe pas laiſſer ſurprendre, prendre garde à tout. On dit, *Bon* jour, *bonne* œuvre ; pour dire, que les méchans prennent l'occaſion des bonnes Fêtes pour faire leurs crimes, lorſqu'on s'en déffie le moins. On dit, A *bon* chat, *bon* rat, de ceux qui ſe battent avec forces égales. On dit auſſi d'un homme doux & ſimple, que c'eſt un *bon* Prince. On dit auſſi, Mettre quelqu'un ſur le *bon* pied, non ſeulement pour établir ſa fortune, & le faire pároître avec éclat, mais encore pour le mettre en diſpoſition d'obéir, de ne point contredire. On dit auſſi, A quelque chôſe malheur eſt *bon* ; pour dire, qu'un habile homme peut profiter des malheurs qui lui arrivent. On dit auſſi à un homme qui fait trop de cérémonie pour ſe couvrir, Couvrez-vous, la chaleur vous eſt *bonne*. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt *bon* à rien, n'eſt *bon* qu'à noyer, n'eſt *bon* ni à rôtir, ni à boüillir, n'eſt *bon* à aucune ſauce ; pour dire, que c'eſt un homme inutile, qui n'eſt propre à quoi que ce ſoit. On dit auſſi, qu'on ne ſeroit pas *bon* à jetter aux chiens, ſi on avoit fait une telle chôſe ; pour dire, qu'on attireroit l'indignation publique ſur ſoi. On dit auſſi, que ce qui eſt *bon* à prendre eſt *bon* à rendre, de ceux qui s'emparent du bien d'autrui injuſtement, & par proviſion. On dit encore, un *bon* avèrti en vaut deux ; pour dire, Un homme eſt bien plus fort quand il a pris ſes précautions. On dit, qu'un valet eſt allé à la *bonne* eau, quand il eſt longtemps à revenir. On dit auſſi, qu'un homme ne tirera rien d'un autre que par le *bon* bout, pour dire, qu'il n'en aura rien que par la force, par la voye de la Juſtice. On dit auſſi, Qui *bon* l'achéte, *bon* le boit ; pour dire, qu'on trouve de l'avantage à n'acheter que de *bonnes* denrées. On dit auſſi, Tout cela eſt bel & *bon*, mais l'argent vaut mieux, à ceux qui apportent des raiſons & des excuſes pour ne point payer. On dit auſſi, qu'un homme eſt un *bon* Gaulois ; pour dire, qu'il eſt à la vieille mode ; qu'il eſt *bon* François ; pour dire, fort affectionné à ſa patrie ; &, En *bon* François ; pour dire s'expliquer franchement, & ſans rien déguiſer. Une *bonne* fuite vaut mieux qu'une mauvaiſe attente. On diſoit autrefois, *Bon* prou vous faſſe, Je ſouhaite que cela vous profite.

BON. ſ. m. Tèrme de relation. C'eſt le nom d'une Fête que les Japonois célébrent tous les ans à l'honneur des morts. Ce jour là on voit à châque porte des chandelles allumées, & châcun courir aux tombeaux chargé de plats pleins de mèts exquis qu'ils offrent aux morts. *Ambaſſ. des Holl. au Jap.* 1. p. 114.

BONNES. ſ. f. & plur. Tèrme des jeux de carte, quoique ce mot vienne de *bon*, on le met ici, & non pas ſous bon adj. parce qu'il ne ſe dit point au ſingulier. On appelle *bonnes* toutes les fois qu'on a une couleur privilégiée, j'ai quatre *bonnes*, j'ai ſix *bonnes*.

BONACE. ſ. f. Calme de la mèr, quand le vent eſt abbatu, ou a ceſſé ; quand le ciel eſt ſerein, & la mèr tranquille. *Malacia*. La *bonace* trompe ſouvent le Pilote. La *bonace* ſe tourne ſouvent en orage. Je crains les *bonaces* qui me peuvent retarder le bonheur de vous voir. VOIT. On le dit figurément en Morale. Le Gouvèrnement Politique eſt aiſé pendant la *bonace* & la paix. Tout nous rit, nôtre navire a la *bonace* qu'il déſire. MOL. Ménage dérive ce mot de *bonacia*.

BONASSE. adj. m. & f. Qui eſt bon, ſimple & facile, qui ſe laiſſe conduire par les autres ; & quelquefois qui eſt imprudent. *Simplex, facilis*. Vous avez affaire à un homme d'un naturel *bonaſſe*, il entendra volontiers à un accommodement. Ce mot eſt du ſtile bas.

BONAVOGLIE. ſ. m. Tèrme de Marine. Galérien volontaire ; un homme qui ſe loüe volontairement pour tîrer la rame. *Remex voluntarius*. Ménage écrit *Bonne voüille*.

BONBANC. ſ. m. Sorte de pièrre fort blanche qui ſe tîre des carrières qui ſont aux environs de Paris. Le *Bonbanc* ſe mouline & ne réſiſte pas beaucoup au fardeau, mais il ſubſiſte lorſqu'il n'eſt ni dehors, ni à l'humidité. Celui qui a un lit coquilleux & quelques molières, eſt le meilleur. Il a depuis 15 pouces juſqu'à 24 de hauteur, & on s'en ſèrt aux façades de dedans des bâtimens, & pour faire des rampes & des appuis. On en tîre auſſi des colonnes.

BONCORE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'un Narciſſe, qui produit à l'extrémité de ſa tige douze fleurs qui ont les feüilles blanches & épaiſſes, & au milieu de ces feüilles un godet crépu & peliſſé. On lui a donné le nom de *Boncore*, parce que celui qui l'a trouvé le prémier s'appelloit ainſi.

BOND. ſ. m. Réflexion, rejailliſſement que fait un corps dur en tombant à tèrre. *Saltus ex ſoli repercuſſu*. Un balon en tombant fait pluſieurs *bonds*. Le boulet rejaillit ſur lui d'un *bond* qu'il fit. Ils ſe mîrent à rouler des pièrres du haut de la montagne, qui faiſant pluſieurs *bonds*, en tomboient avec plus de violence. VAUG.

Quelques-uns tîrent ce mot du Grèc *βόμβος*, *βομβεῖν*, *reſonare*, *ſtrepere*, ce qui eſt le propre des chôſes qui bondiſſent.

BOND, ſe dit particuliérement dans les jeux de paume, pour marquer le ſaut que fait la balle en s'élevant en l'air, de deſſus le carreau. C'eſt un coup pèrdu quand on prend la balle du ſecond *bond*.

BON, ſe dit auſſi des ſauts fréquens que font les chevaux, les agneaux, les chévres, & autres animaux par gayeté, ou par emportement. *Saltus*. Ce cheval ne va que par ſauts & par *bonds*.

La même chôſe ſe dit auſſi figurément d'une cèrtaine manière d'écrire fougueuſe & impétueuſe.

Sa Muſe déréglée en ſes vèrs vagabonds,
Ne s'éléve jamais que par ſauts & par bonds. BOIL.

On dit provèrbialement, Faire une chôſe du ſecond *bond*, quand on la fait de mauvaiſe grâce, & lorſqu'on n'en eſt plus requis. Cette phrâſe eſt tîrée du jeu de la paume, à cauſe que le coup qu'on joüe après le ſecond *bond* ne vaut rien. On dit auſſi prendre la balle au *bond*, ou entre *bond* & volée ; pour dire, Prendre juſtement le tems, l'occaſion favorable de faire, d'obtenir quelque chôſe. On dit auſſi, qu'un homme a fait faux *bond*, lorſqu'il a fait banqueroute, ou qu'il a manqué à quelque devoir d'amitié, à quelque chôſe qu'il avoit promiſe. Cette fille a fait faux *bond* à ſon honneur.

BONDE. ſ. f. Grande pale ou piéce de bois qui ſèrt à boucher la rigole qu'on laiſſe dans la chauſſée d'un étang, pour en faire écouler les eaux quand on le veut pêcher. *Objectaculum ligneum*. Elle ſe léve avec un vis, ou des leviers.

On dit figurément, Lâcher la *bonde* à ſes ſoupirs, à ſes larmes, & à ſes paſſions ; pour dire, les laiſſer couler, ou agir en pleine libèrté. *Laxare viam, aditum*.

BONDE. ſ. m. Arbre d'une grandeur prodigieuſe qui ſe trouve au Royaume de Quoya, & qui ſurpaſſe en hauteur tous les autres arbres des forêts. Il a plus de ſix ou ſept braſſes d'épaiſſeur, & ſon écorce toute hériſſée d'épines épaiſſes. Son bois eſt huileux, & l'on en fait des canots, des cuillières, des plats & des chaiſes. On fait d'excellent ſavon avec ſes cendres, qu'on paſſe en léſſive, & que l'on mêle avec de vieille huile de dattes. Les planches qu'on tîre des racines de cet arbre, qui pároiſſent cinq ou ſix pieds au deſſus de tèrre, ſèrvent à faire des portes & autres chôſes ſemblables. On en coupe des rameaux qu'on plante dans les confins des villages pour les ſéparer. Les racines prennent fort facilement, & en peu de tems elles deviennent de grands arbres. Voyez Dapper p. 254.

BONDIR. v. n. Faire des bonds. *Salire, reſilire, ſubſilire*. La tête du criminel *bondit* deux ou trois fois ſur l'échafaut. Les chévres *bondiſſent* dans les campagnes. On dit auſſi, que le cœur *bondit*, quand l'eſtomac ſe ſouléve par quelque dégoût, ou quand on eſt prêt de vomir. *Commoveri, nauſeam experiri*.

Comme un jeune cabri l'on vous voit en cadence
Bondir *au bal légèrement ;*
Il vous ſied encor mieux de marcher poſément,
Sous le poids d'un enfant de France.

Cela eſt pris d'une piéce ſur la groſſeſſe de Madame la Dauphine.

BONDIR. Tèrme de Vénerie. Faire *bondir*, c'eſt dire qu'un cèrf, un dain, un chevreüil, fait partie de la repoſée d'autres bêtes fauves. SALNOVE.

BONDISSANT, ANTE. adj. Qui bondit. *Saliens, reſiliens, ſubſiliens*. Il ne ſe dit guères que des animaux, comme chévres, agneaux qui *bondiſſent* dans les champs.

Cent bœufs ſur tes guérets tracent mille ſillons,
Mille agneaux bondiſſans *paiſſent dans tes vallons.*
MÉNAGE.

BONDISSEMENT. ſ. m. Qui ne ſe dit que du *bondiſſement* du cœur ſoulevé par quelque prochain vomiſſement, ou quelque dégoût. *Nauſea*.

BONDON. ſ. m. Cheville de bois groſſe & courte, qui ſèrt à boucher un trou qu'on laiſſe aux tonneaux par deſſus pour les emplir. *Dolii obturamentum*.

BONDON, ſignifie auſſi, le trou même qui eſt bouché. Quand le vin bout, l'écume ſort par le *bondon*. *Cadi, dolii umbilicus*.

BONDONNER. v. act. Boucher le bondon d'un tonneau. *Obturare dolium*. Ce vin a aſſez boüilli dans ces tonneaux, il le faut *bondonner*.

BONDRÉE. ſ. f. Oiſeau de rapine qui a le béc court, la tête plate & groſſe, le col fort court garni de beaucoup de plumes. Tout le deſſus de cet oiſeau eſt d'une couleur aſſez obſcure. Le ventre eſt blanc, marqueté de pluſieurs taches longues & d'une couleur brune. Sa queuë eſt fort large. Aldrovandus donne trois teſticules à cet oiſeau. C'eſt pour cette raiſon que les Latins l'appellent *buteo triorchis*. Car *τριόρχης* eſt un mot Grèc qui ſignifie, *qui a trois teſticules*. Les Italiens appellent cette eſpéce d'oiſeau *poyano*, les Eſpagnols & les Portugais, *Gaccia*.

D'autres

D'autres diſtinguent quatre eſpéces de Buſes, dont deux qu'ils appellent Buſes, ou Buſards, *Pernoptères*, ou *Oripelargos*, ſont des eſpéces d'aigles, dont nous avons parlé au mot B u s e. Pour les deux autres eſpéces ils les nomment ſeulement Buſes, *Buteo*. La prémière eſpéce qu'ils nomment ſimplement Buſe, & en Latin *Buteo*, & *Triorchis*, eſt celle à laquelle ils attribuënt ce qui vient d'être dit ici. Nous l'avons décrite au mot B u s e. La ſeconde eſpéce qu'ils appellent Buſe de Bellon, eſt l'oiſeau, ſelon eux, qui eſt appellé communément *Bondrée*. Voici comme Bellon en parle : Si on la conſidère, le vol étendu par le deſſous, on lui vèrra les éxtrémitez des cinq premières grandes pannes noires, à la partie éloignée du ventre ; car tout le reſte qui en approche paroit blanc lorſqu'elle vole ; mais lorſqu'elle eſt ſur la perche, le vol plié, elles paroiſſent d'un cendré obſcur, ou noirâtre, & les cinq prémières ont des crans noirs, comme une ſcie à l'endroit où ils commencent à blanchir ; les pannes qui couvrent le ventre ſeroient entièrement blanches, ſi une tache noire ne paroiſſoit au bout ; elle prend du milieu du tuyau. Les plumes dont les jambes ſont revêtuës ſont obſcures. Ses ongles ſont médiocrement crochus, & ne ſont pas fort grands. Pour ce qui regarde la divèrſité de ſa queüe, elle eſt comme au Francolin, & travèrſée avec le même ordre. Ses jambes ſont courtes, & ne ſont pas entièrement rondes. Ses doigts ſont couverts de tablettes ou d'anneaux. Le reſte eſt couvert de petites taches, & eſt jaûne de part & d'autre. Son béc eſt court & noir à la pointe ; ſçavoir, à l'endroit auquel il eſt crochu. Le tour des nazeaux & l'ouvèrture de ſon béc ſont jaûnâtres. L'âge apporte ſouvent du changement à la couleur de leur pannache, comme en tous les autres oiſeaux de proye. Celui-ci ſe prend d'une manière aſſez facile. L'Oiſeleur attache une ſouris contre tèrre, le ventre en haut, & met un cèrcle de bois qui l'environne, & qui ſert à mettre des vèrgettes engluées, qui ſont dreſſées tout autour, la *bondrée* voulant prendre le mulot, ou la ſouris, demeure priſe à la glu. Il y a des païs où l'on nomme cet oiſeau un Goiran.

BONE. ſ. f. Port de mèr & ville d'Afrique, autrement appellée la neuve Hippone, ou la nouvelle *Bone*. *Bona Hipponoya*. Ce nom s'eſt fait par corruption de celui d'Hippone, parceque l'on prétend que c'eſt l'Hippone de Ptolémée, ou qu'elle a été bâtie des ruines de celle-là. Voyez Marmol. T. II. p. 434. & ſuiv.

BONET, & vulgairement *Bond*. Nom propre d'homme. *Bonitus*, d'où le nom François s'eſt formé. *Bonus*, *Bonifacius*. S. *Bonet*, d'une très-bonne famille d'Auvèrgne, naquit vers l'an 623. & fut Grand Échanſon de Sigebert Roi d'Auſtraſie, & enſuite ſon Référendaire, puis Évêque de Clermont. Voyez Baillet T. I. p. 181. M. Savaron, dans ſes notes ſur la vie de S. *Bonet*, dit qu'on l'appelle vulgairement *Bon*, & non pas *Bond*, comme M. Baillet. Voyez les notes & rechèrches de Savaron ſur la ville de Clèrmont p. 184.

BONGOMILE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Hérétique qui ſuit les erreurs de Baſile, qui ſous l'habit de Moine éxèrçoit la Médécine. Il nioit la Trinité, ſoutenoit que Dieu avoit une forme humaine, que les Anges avoient créé le monde, que l'Archange S. Michel s'étoit incarné. Il ne recevoit que ſept livres de l'Écriture ; il blâmoit le culte des images, & outrageoit la ſainte Croix. Il tenoit que le Baptême de S. Jean étoit celui de l'Égliſe, &c. Voyez Baronius à l'an 1118. de J. C. N. XII. & Sanderus hér. 138.

BONHEUR. ſubſt. m. Félicité, poſſeſſion d'un bien. *Felicitas*, *proſpera*, *ſecunda fortuna*. Les hommes ne ſçauroient joüir d'un *bonheur* parfait que dans le ciel. Les payens ont eſtimé que le *bonheur* étoit dans la poſſeſſion de la vèrtu. Les voluptueux le font conſiſter dans la joüiſſance de toutes ſortes de plaiſirs.

Ha! qu'un pécheur eſt miſérable,
Quand ſuivant d'injuſtes déſirs,
Dans la gloire & dans les plaiſirs,
Il eſpère trouver un bonheur *véritable.* L'Abbé Tetu.

Tout plaiſir, ou ſentiment agréable, eſt un *bonheur*, puiſqu'il met l'âme dans un état de joye, & de ſatisfaction. Malb. C'eſt parler très-improprement que de donner le nom de *bonheur* à l'état où les plaiſirs des ſens mettent l'âme. S. Auguſtin, & tous les Philoſophes, ont défini *le bonheur, ce qui eſt déſirable pour ſoi-même*. Port-R.

Ce mot vient d'*heur*, qui ſignifioit *bonheur*, d'où vient le mot d'*heureux*, peut-être du Latin *hora*.

Ménage a obſèrvé qu'on ne s'en ſèrt au plurier, que quand il eſt opposé à *malheurs*. Je ne ferois cependant point de difficulté de dire, il lui eſt arrivé toutes ſortes de *bonheurs*. Corn. Il lui pourroit arriver tous les *bonheurs* & tous les malheurs du monde, qu'il ne ſe hauſſeroit, ni ſe baiſſeroit. Vaug. *Rem*. Cependant il eſt cèrtain qu'excepté de cèrtaines phraſes ſemblables à celles-là, le mot de *bonheur* ne ſe dit jamais qu'au ſingulier. Ne parlez point de vôtre *bonheur* devant les miſérables ; la comparaiſon qu'ils font de leur état au vôtre, leur eſt odieuſe. La Bruy.

Que vôtre bonheur *eſt extrême !*
Cruels lions, ſauvages ours,
Vous qui n'avez dans vos amours
D'autre régle que l'amour même. La Suze.

Bonheur, ſe dit auſſi en cette vie, des honneurs, des richeſſes, des plaiſirs, & de tout ce qui contribuë à la rendre agréable. Le *bonheur* de la vie eſt travèrſé de mille déplaiſirs.

Bonheur, ſe dit encore des rencontres fortuites ; du haſard. Le *bonheur* eſt nécéſſaire aux grands Capitaines, auſſi bien qu'aux jöueurs. Cet homme a joüé de grand *bonheur*, d'être échapé des piéges qu'on lui a tendus ; il en a été avèrti par *bonheur*. Dans ce ſens on entend par ce mot, un événement favorable à quelqu'un, qui n'eſt point une ſuite de ſes ſoins, & de ſa prévoyance, & à quoi il n'a point contribué par ſon adreſſe. On attache communément une autre idée à ce qu'on appelle *bonheur*. On croit d'ordinaire qu'il y a un certain principe de *bonheur* qui accompagne cèrtaines pèrſonnes, & qui les fait réüſſir en des chôſes où d'autres échoüeroient, ſans que l'on puiſſe attribuer ce bon ſuccès à leur prudence. Mais à proprement parler le tèrme de *bonheur* ne ſignifie rien dans la bouche de bien des gens ; ou ils y joignent des idées très-obſcures. Car ſi le *bonheur* eſt un effet du *haſard* lequel ſe détèrmine ſans régle, & par caprice, l'on ne peut pas dire, que le *bonheur* eſt attaché & fixé à cèrtaines pèrſonnes : autrement c'eſt fixer & détèrminer une chôſe, qui ne peut être ni fixée, ni détèrminée.

Bonheur, ſe dit auſſi en tèrmes de complimens par exaggération. Depuis que j'ai eû le *bonheur* de vous écrire, de vous voir, de vous parler.

BONIFACE. ſ. m. Eſt un nom propre d'homme, qui ſe dit auſſi en convèrſation de ceux qui ſont doux, ſimples, & incapables de malice. Cet homme eſt un vrai *Boniface*.

BONIFIER. v. act. Rendre meilleur. *Meliorem reddere*. Ce jus d'eſclanche *bonifiera* nôtre ſauce. Un zeſt d'orange *bonifie* le vin. La marne *bonifie* les tèrres labourables.

Bonifier, en tèrmes de Marine, ſignifie, Dépecer une baleine, en tirer ce qu'il y a de bon, en fondre le lard ſur la gréve. On tire quelquefois d'une baleine qu'on *bonifie* juſqu'à 7 ou 800 livres de ſes huiles, & de ſes barbes.

BONITE. ſ. m. Poiſſon qui eſt fort commun ſur la mèr Atlantique, qui eſt d'un goût, & d'une couleur aſſez approchante de celle de nos maquereaux, ſi ce n'eſt qu'il eſt bien plus grand. Il ſe pêche plus fréquemment en haute mèr, que le long des côtes, c'eſt un des ennemis des poiſſons volants. Il eſt gros, rond, & a environ deux pieds en ovale, y compris la tête, auprès de laquelle il a deux grands ailerons pointus comme ceux du marſoüin ; & depuis ces ailerons une ligne d'écaille tirée juſques à la queuë, qui eſt fourchuë, & deux autres au deſſous, une au bas ventre, & une inégalement grande depuis le milieu du dos juſqu'à la queuë. Il eſt couvert d'un cuir comme le marſoüin : il eſt demi chair & demi poiſſon. Ce qui eſt proche de la groſſe arête, qui eſt la ſeule qu'il ait, eſt une chair ſemblable à celle du marſoüin, mais plus tendre, & d'un goût incomparablement meilleur, & qui approche de celui du canard. Elle eſt ſéche, fèrme, & fort nourriſſante. Quelquefois la mèr en eſt prêſque toute couvèrte. On les voit ſauter dix ou douze pieds de haut, & alors on les prend avec des foines, des tridents, & des harpons ; on les prend auſſi avec des hameçons, gros comme le petit doigt, où l'on met deux plumes de pigeons blancs enveloppées de petits linges, l'on attache la ligne à une vèrgue, en ſorte que l'hameçon, qui ſemble être un petit poiſſon volant, ne fait que ſautiller dans l'eau, & la *bonite* ne manque pas de ſe jetter deſſus, & de ſe prendre. P. Du Tertre. *hiſt. des Antil. Tr. IV. ch.* 1. §. 12.

Cet Auteur, comme l'on voit, fait *bonite* féminin, & non pas maſculin. Il ſemble que c'eſt le mieux. Pluſieurs croyent que ce poiſſon eſt le même que le Thon. Lonvill. *hiſt. nat. des Ant. Liv. I. Ch.* 16. *Art.* 4.

BONNARET, ou BONAREZ. Voyez CONCOMBRE.

BONNE. Voyez BON.

BONNE. ſ. f. Voyez BEUVE.

BONNE. ſ. f. *Bonna*. Ville d'Allemagne ſur le Rhin à quatre lieuës au deſſus de Cologne, capitale de l'Électorat, comme Cologne l'eſt de l'Archevêché. *Bonne* eſt ancienne ; on prétend qu'elle a été bâtie au plus tard par Druſus ſous l'Empire d'Auguſte. *Bonne* s'eſt appellée anciennement *Colonia Julia*, *Verona*, & *Ara Ubiorum*, à ce que l'on prétend. Hoffman donne à cette ville 28 d. 28' de longitude, & 50 d. 42' de latitude. M. De L'Iſle ne la

met qu'à 24^{d}, $40'$. de longitude. Il ne faut point écrire *Bon*, comme a fait Maty, mais écrire & prononcer toûjours *Bonne*; c'eſt l'uſage.

BOnNEAU. ſ. m. Tèrme de Marine. Morceau de bois, ou de liége, qui flote ſur l'eau, & qui marque l'endroit où l'on a moüillé l'ancre. C'eſt auſſi quelquefois un baril relié de fèr. On l'appelle autrement *Gaviteau*, ou *Hoirin*.

BOnNEMENT. adv. D'une manière bonne, ſincère, naïve, *Simpliciter*, *bona fide*. Il a confeſſé ſa faute naïvement, *bonnement*, à la bonne foi.

Il marque quelquefois de l'incèrtitude. Je ne ſçaurois *bonnement* dire où j'ai appris cette hiſtoire. Je ne ſçai pas *bonnement* la date de ce contrat.

BOnNET. ſ. m. Habillement qui ſert à couvrir la tête, & qui en a à peu près la figure. *Pileus*, *Pileum*. *Bonnet* d'enfant. *Bonnet* à l'Angloiſe. On met les cheveux ſous le *bonnet* pour les friſer. Il y a des *bonnets* de plumes, des *bonnets* ronds, des *bonnets* de fèr, ou ſalades. On voit ſur divèrſes médailles des *bonnets* à la Phrygienne.

C'eſt dans l'entrée de Charles VII. à Roüen le 10. Novembre 1449. ou du moins ſous ce régne, qu'on commença à voir en France l'uſage des chapeaux & des *bonnets*, qui s'y introduiſit depuis peu-à-peu à la place des chaperons, deſquels on s'étoit ſèrvi de tout tems. P. Dan. T. II. p. 1204. M. Le Gendre dans les mœurs & cout. des Fr. p. 234. remonte plus haut. On commença, dit-il, ſous Charles V. à abattre ſur les épaules l'aumuſſe & le chaperon, & à ſe couvrir d'un *bonnet*; ſi ce *bonnet* étoit de vélours, on l'appelloit mortier; s'il n'étoit que de laine, on le nommoit ſimplement *bonnet*. L'un étoit galonné, l'autre n'avoit point d'ornement, que des cornes peu élevées par l'une deſquelles on le prenoit. Il n'y avoit que le Roi, les Princes & les Chevaliers, qui ſe ſerviſſent de mortier, le *bonnet* étoit la coëffure du Clèrgé & des Graduez, le mortier fut peu à la mode, les *bonnets* y ont toûjours été, avec cette différence, qu'autrefois ils étoient de laine, & que depuis environ 100 ans on ne les fait plus que de carte, que l'on couvre de drap ou de ſèrge.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *bonnet*, ou de l'Allemand *bonnit*. Le P. Pezron prétend que *bonnet* eſt un mot Celtique. Paſquier dit qu'il eſt venu par corruption de *bourrelet*, parceque les chaperons, qui étoient autrefois la couvèrture de la tête que les gens de robbe ont quittée les dèrniers, étoient environnez d'un *bourrelet* rond qui couvroit la tête, & le ſurplus pendoit d'un côté & d'autre; & comme il étoit inutile, on l'a retranché pour en faire des *bonnets ronds*, que depuis on a changé en *bonnets quarrez* de l'invention d'un nommé Patroüillet. Ils furent auſſi appellez *bonnets à quatre brayettes*. On appelle auſſi *Bifurcati Canonici*, les Chanoines qui portoient des *bonnets quarrez*. Il dit auſſi, que quand on a donné le *bonnet* dans les Univerſitez aux écoliers, c'étoit pour montrer qu'ils avoient aquis toute libèrté, & n'étoient plus ſujets à la vèrge des ſupérieurs, à l'imitation des Romains, qui donnoient un *bonnet* à leurs eſclaves, quand ils les vouloient affranchir. C'eſt auſſi pour cela qu'on les appelle *maitres*.

Le *bonnet* ſur les médailles eſt le ſymbole de la libèrté. Elle le tient de la main droite, par la pointe, & il a la forme de ceux que portent nos matelots. Voyez les Antiq. de Niſmes de Paradin p. 177. Les Eſclaves à qui l'on donnoit la libèrté prenoient ce *bonnet*; d'où venoit le provèrbe, *vocare ſervos ad pileum*. Voyez Eraſme Adag. Cent. I. n. 27. Aulu-Gelle Liv. VII. ch. 4. & Bude ſur la dernière loi *ff. de Origin. Jur.*

Quoiqu'on ait mis dans la définition de *bonnet*, qu'il a à peu près la figure de la tête, cela n'empêche pas qu'on ne donne ce nom à des habillemens de tête qui n'en ont guère la figure. Tel eſt celui des Chinois. Ils n'ont point l'uſage du chapeau, comme nous, mais ils portent un *bonnet*, que la civilité leur défend d'ôter. Ce *bonnet* eſt différent ſelon les différentes ſaiſons de l'année; celui dont on uſe en été, a la forme de cône, c'eſt-à-dire, qu'il eſt rond & large par le bas, mais court & étroit par le haut, où il ſe tèrmine tout-à-fait en pointe. Le dedans eſt doublé d'un beau ſatin, & le deſſus couvert d'une nate très-fine, & très-eſtimée dans le païs. Outre cela on y ajoute un gros flocon de ſoye rouge qui tombe tout à l'entour, & qui ſe répand juſques ſur les bords; de ſorte que quand on marche, cette ſoye flotte irréguliètement de tous côtez, & le mouvement continuel de la tête lui donne un agrément particulier. Quelquefois au lieu de ſoye on porte une eſpéce de crin d'un rouge vif & éclatant, que la pluye n'éffacе point, & qui eſt ſur tout en uſage parmi les Cavaliers. En hyver on porte un *bonnet* de peluche, bordé de zibeline, ou de peau de renard; le reſte eſt d'un beau ſatin noir, ou violet, couvert d'un gros flocon de ſoye rouge, comme celui d'été. Il n'y a rien de plus propre que ces *bonnets*; on les vend quelquefois huit & dix écus; mais ils ſont ſi courts

que les oreilles paroiſſent toûjours découvèrtes, ce qui eſt très-incommode au ſoleil & dans les voyages. Quand les Mandarins ſe trouvent en cérémonie le haut du *bonnet* eſt tèrminé par un diamant, ou par quelque autre pièrre de prix aſſez mal taillée, mais enchaſſée dans un bouton d'or très-bien travaillé. Les autres ont un gros bouton d'étoffe, de criſtal, d'agathe, ou de quelque autre matière que ce ſoit. P. Le Comte.

Bonnet, eſt quelquefois un ornement, ou une marque de quelque caractère. Un *bonnet* rouge, eſt un chapeau de Cardinal. Un *bonnet* de Docteur, eſt un *bonnet* qu'on donne à ceux qui reçoivent le Doctorat. Les Docteurs vont toûjours en robbe & en *bonnet* aux cérémonies.

Bonnet quarré, eſt le *bonnet* que portent les gens d'Égliſe, les gens de Juſtice, & les gens de Collége, qui ſont Philoſophes, ou Graduez. *Pileus quadratus*, ou ſi l'on veut ſe ſèrvir de l'expreſſion de Wiclef, *Pileus bifurcatus*; car cet Héréſiarque dans ſon Trialogue art. 10. appelle les Chanoines *bifurcati*, à cauſe de leurs *bonnets quarrez*. Paſquier & du Vair racontent le changement qui eſt arrivé dans la forme de ces *bonnets*. Il dit qu'on les appelloit *bonnets ronds* de ſon tems, quoiqu'ils fuſſent quarrez. Ils diſent qu'à ces *bonnets*, qui étoient ronds, on commença d'y apporter je ne ſçai quelle forme de quadrature groſſière & lourde, qui fut cauſe qu'on les appelloit *bonnets* à quatre brayettes; que le prémier qui y donna la façon fut un nommé Patroüillet, lequel ſe fit fort riche Bonnetier aux dépens de cette nouveauté.

Le P. Lobineau dans l'hiſtoire. de Bret. T. I. p. 845. prétend qu'au XIIIᵉ ſiécle, & même plus de deux cens ans auparavant, l'uſage étoit en Bretagne parmi les Éccléſiaſtiques, ſur tout parmi les Chanoines, de porter de cèrtains chapeaux qui étoient comme des *bonnets*, & que c'eſt de là que ſont venus les *bonnets quarrez* des Éccléſiaſtiques, qui, ajoûte-t'il, tout de même que les mîtres ont crû peu-à-peu juſqu'à l'énorme figure qu'on leur donne à preſent.

Bonnet, eſt quelquefois une marque d'infamie. Le *bonnet jaune* eſt la marque des Juifs en Italie: à Luques ils le portent orangé. Le *bonnet vèrd* eſt la marque de ceux qui ont fait ceſſion.

Et que d'un bonnet vèrd *le ſalutaire affront,*
Flétriſſe les lauriers qui lui couvrent le front. Boil.

Autrefois ceux qui avoient fait ceſſion de leurs biens étoient obligez de porter un *bonnet verd*, pour être connus de tout le monde, afin qu'on ne pût être trompé dans le commèrce que l'on avoit avec eux. Il y a un Arrêt du Parlement de Roüen du 15. Mars 1584, & un du Parlement de Paris du 26. Juin 1682, par leſquels il eſt jugé que ceux qui ſeroient reçus au bénéfice de ceſſion, après avoir juſtifié la pèrte de leurs biens ſans fraude, ſeroient tenus de porter le *bonnet vèrd*, & que s'ils étoient trouvez ne l'ayant pas, ils ſeroient déboutez du bénéfice de la ceſſion, pèrmis à leurs créanciers de les empriſonner, en leur fourniſſant un *bonnet* par an à leurs dépens. Par arrêt du 10ᵉ Mai 1622, un Gentilhomme qui fait ceſſion de biens doit porter le *bonnet vèrd*. Par Arrêt du 1. Decembre 1628, un ceſſionnaire de biens fut condamné à porter le *bonnet vèrd* continuellement, ſans diſtinction de jours de fêtes; mais aujourd'hui cela n'eſt pas exécuté. Bruneau. Cet uſage du *bonnet vèrd* n'a été introduit en France par aucunes Ordonnances, mais par les Arrêts des Cours Supérieures. Ragueau.

E. Guichard dit, que de *βουνὸς*, *colline*, *bonnet* a été formé en François, *pileus nocturnus*; comme auſſi, continuë-t'il, Turban a été dit *à turbinis figurâ*, & pluſieurs ſemblables mots, qui retiennent le nom de leur figure.

On dit figurément, qu'une queſtion paſſe du *bonnet*, qu'on opine du *bonnet*, lorſque tout le monde eſt de même avis, ou qu'on opine ſans raiſonner, & ſelon le ſentiment de ceux qui ont déja opiné.

Bonnet a la Polonoise. C'eſt un *bonnet* fort long, & prèſque de même largeur depuis l'ouvèrture juſques au bout: ce bout eſt émouſſé & tant ſoit peu courbé. Quelques Botaniſtes ſe ſèrvent de ce tèrme pour exprimer la figure de la partie ſupérieure de la fleur de l'aconit appellé *Tue-loup*.

Bonnet a Prêtre, en tèrmes de Guèrre, eſt un dehors ou piéce détachée qui a deux angles rentrans, & trois ſaillans, qui eſt prèſque comme une double tenaille; ſi ce n'eſt que ſes côtez ſont en queuë d'aronde, au lieu d'être parallèles, & occupent moins de tèrrain en dedans, c'eſt-à-dire, vèrs la gorge, qu'ils n'en occupent du côté de la campagne.

Bonnet a prêtre, ſe dit auſſi d'une plante, qui porte un petit fruit rouge, quarré, & en forme d'un *bonnet* de Prêtre. On l'appelle autrement *fuſain*, ou *fuſin*. Voyez l'un ou l'autre de ces mots.

Bonnet,

Bonnet, eſt auſſi le nom du ſecond ventricule du bœuf, & des autres animaux qui ruminent, qu'on appelle autrement *reſeau. Reticulum.* C'eſt où les alimens tombent quand ils ont ruminé, pour y faire une ſeconde digeſtion, & de là paſſer dans le troiſiéme ventricule, qu'on appelle le *millet.* Il a été nommé *bonnet*, parce qu'il reſſemble au *bonnet* de lacis, dans lequel les femmes autrefois enfermoient leurs cheveux.

On dit proverbialement, Triſte comme un *bonnet* de nuit ſans coëffe, à cauſe qu'un *bonnet* en cet état eſt ſans ornement & ſans propreté. On dit, Mettre la main au *bonnet*; pour dire, Saluer quelqu'un, à cauſe que les enfans qui ont leur *bonnet* attaché ſaluënt ainſi. On dit auſſi, de trois perſonnes liées de grande amitié, & qui ſont toûjours de même ſentiment, que ce ſont trois têtes en un *bonnet.* On dit auſſi, que Janvier a trois *bonnets*; pour dire, qu'il ſe faut bien couvrir la tête durant le froid. On dit, qu'un homme a mis ſon *bonnet* de travers; pour dire, qu'il eſt chagrin, & qu'il querelle tout le monde. On dit encore, *Bonnet* blanc, ou blanc *bonnet*; pour dire, que deux chôſes ſont égales, & qu'on peut prendre indifféremment l'une pour l'autre. On dit, qu'un homme a la tête près du *bonnet*; pour dire, qu'il eſt aiſé à mettre en colère, à s'emporter. On dit, J'y mettrois mon *bonnet*; pour dire, Je gagerois ce que j'ai de plus précieux, ce qui m'eſt le plus néceſſaire.

BONNETADE. ſ. f. Révérence, compliment, cageollerie qu'on fait à ceux dont on croit avoir beſoin. Les plaideurs ſont accoûtumez à faire bien des *bonnetades* à leurs Juges. Cela ne ſe peut dire qu'en riant.

BONNETER. v. act. Solliciter quelqu'un, lui faire la cour, en lui faiſant bien des révérences. *Nudato capite frequenter honorem habere cuipiam.* Les Juges ſont bien-aiſes d'être *bonnetez* par leurs cliens. Cela eſt du ſtile bas & familier.

BONNETERIE. ſ. f. Corps de Marchands Bonnetiers, qui eſt le cinquiême des ſix Corps des Marchands de Paris. *Pileorum Opificum Collegium.* Ils vendent toutes ſortes de bonnets de drap ou de laine, de bas, & de camiſolles tricottées, ou faites à l'aiguille, &c.

BONNETEUR. ſ. m. Filou, Trompeur, ſur tout au jeu. *Fraudator, deceptor, fur.* Je croyois joüer avec d'honnêtes gens; c'étoient des *Bonneteurs.* Les *Bonneteurs* portent toûjours ſur eux pluſieurs jeux de cartes apprêtées. Les *Bonneteurs* ont des dez chargez, ou garnis de plomb. Un homme qui aime le jeu, doit ſacrifier quelques piſtoles, pour ſe faire inſtruire des différentes manières dont on peut tromper aux cartes & aux dez, afin de reconnoître & d'éviter les *bonneteurs.*

Apparemment qu'on a appellé ainſi ces filous parce qu'ils bonnettent les gens pour les engager au jeu, & les filouter; c'eſt-à-dire, qu'ils leurs font des civilitez, qu'ils les prévïennent d'honnêtetez pour les attirer au jeu.

BONNETIER. ſ. m. Celui qui fait ou qui vend des bonnets. *Pileorum opifex.* Chardon de *bonnetier.* Voyez Chardon.

On dit proverbialement, qu'un hômme eſt comme le *Bonnetier*, qu'il n'en fait qu'à ſa tête; pour dire, qu'il ne prend conſeil de perſonne, qu'il ne ſuit que ſon caprice.

BONNETTE, en termes de Fortification, eſt une eſpèce de petit ravelin au delà de la contreſcarpe pour y mettre un corps de garde avancé. *Munimenti genus quod Bonetam vocant.* Il n'a que deux faces, qui forment un angle ſaillant. Sa hauteur eſt de trois piéds, & il eſt bordé d'une paliſſade, qui en a encore une autre à la diſtance de dix ou douze pas. On l'appelle autrement *Fléche.*

BONNETTES. ſ. f. plur. Terme de Marine. Ce ſont de petites voiles qu'on attache au bas des grandes voiles, quand il fait beau tems, ou trop peu de vent, pour aller plus vîte. *Artemon.* Ainſi elles ſervent ou à agrandir celles du vaiſſeau, ou à en mettre un plus grand nombre. Il y a des *bonnettes maillées*, qui ſervent à allonger les baſſes voiles, qui s'attachent à des anneaux, ou à des mailles ou des œillets qui ſont en bas. Il y a d'autres *bonnettes en étui*, qu'on appelle autrement *coutelas*, qui s'attachent à chaque extrémité de la grande vergue des pièces de bois appellées *boute-dehors*, en ſorte qu'elles régnent le long des côtez de la grande voile, pour l'élargir & prendre plus de vent. Il y a encore des *bonnettes lardées*; ce ſont de petites voiles piquées avec du fil de voile, & lardées d'étoupe, dont on ſe ſert pour boucher une voye d'eau, lorſqu'elle ſe trouve dans un endroit du vaiſſeau qu'on ne peut découvrir.

BONOSIAQUE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Les *Bonoſiaques* ſont des hérétiques du IVe ſiécle, qui étoient une ſecte de Photiniens, comme il paroît par le ſecond Concile d'Arles Can. 17. Cependant ils baptiſoient au nom de la très-ſainte Trinité. De là vient que quoique ce Concile ordonne ſelon les anciens Canons, Can. 16. de baptiſer les Photiniens, ou Pauliniaſtes, il régle néanmoins qu'on recevra les *Bonoſiaques* ſans baptême. Voyez Bonosien. C'eſt la même chôſe.

BONOSIEN, enne. ſubſt. m. & f. *Bonoſianus.* Nom de Secte. Bonoſus Évêque en Macédoine renouvella au 4e ſiécle les erreurs de Photin, & enſeigna que la ſainte Vierge n'avoit point été vierge après l'enfantement. Ses diſciples furent appellez *Bonoſiens*, ou *Bonoſiaques.* Le Pape Gélaſe les condamna avec Photin, &c. Gennadius & le Pape Innocent I. diſent qu'ils ſuivoient les erreurs de Photin. Voyez cependant la différence au mot Bonosiaque. On s'eſt trompé quand on les a nommez *Bonaſiens.*

BONT. ſ. m. *Bonitus.* Nom propre d'homme, qui s'eſt formé de Bonet. Voyez Bonet. Les Auvergnats appellent cet Évêque S. *Bonet*, les Pariſiens S. *Bont*, comme on voit par le nom de ſon Égliſe qui eſt preſque au centre de Paris. Il y a auſſi des Égliſes de ſon nom à Bourges, où l'on dit auſſi *Bonnet*, & à Moulins. Chast.

BONTÉ. ſ. f. Attribut de la Divinité, quand on la conſidère ſouverainement bonne à cauſe de ſa clémence, de ſa miſéricorde, de ſes grâces. *Bonitas.*

Rien n'eſt plus incertain que nôtre dernière heure:
Heureuſe incertitude, aimable obſcurité,
Par où la divine bonté
A veiller, à prier ſans ceſſe nous convie. L'Abbé Tetu.

Il ſe prend auſſi pour les effets de cette bonté, c'eſt-à-dire, pour les faveurs, pour les bienfaits que Dieu répand ſur les hommes par bonté.

Bonté, en Phyſique, eſt la qualité de ce qui eſt bon dans chaque corps; ce qui le perfectionne. La *bonté* de la terre. La *bonté* de l'or. Ce corps a tant de degrez de *bonté.* On ne ſçauroit trop loüer la *bonté* de cette étoffe. On admire la *bonté* de ſon eſprit, de ſa mémoire. Il ſe confioit en la *bonté* de la place. Vaug. Les machines ne firent pas grand effet à cauſe de la *bonté* du mur. Ablanc.

Bonté, en Morale Chrétienne, ſe dit de la vertu; & particuliérement de la charité, de la douceur des mœurs, de l'inclination à aſſiſter ſon prochain; de la patience à ſouffrir les afflictions, les injures. La *bonté* eſt la ſource de toutes les vertus bienfaiſantes, parce qu'elle paroît la plus oppoſée à l'amour propre, qui rapporte tout à ſa propre utilité. M. Esp. Les ambitieux ne pratiquent la *bonté* que par une envie de régner dans tous les cœurs, & dans tous les eſprits. Id. Nul ne mérite d'être loüé de *bonté*, s'il n'a pas la force d'être méchant. Toute autre *bonté* n'eſt le plus ſouvent qu'une pareſſe, ou une impuiſſance de la volonté. La Rochef. Il eſt malaiſé de diſtinguer la *bonté* générale, & répanduë ſur tout le monde, de la grande habileté. Id. La *bonté* n'eſt pas une qualité fort loüable quand elle n'eſt pas accompagnée d'eſprit & de jugement, ſans quoi elle eſt fade, & ennuyeuſe. M. Scud. Les hommes ſont aiſément convenus que la *bonté* eſt une vertu, parce qu'il n'y a point de bonne qualité dont ils tirent plus d'avantage que de la *bonté.* M. Esp.

Bonté, dans les Princes, ſe dit particuliérement de leur clémence.

Bonté, ſe dit auſſi des actions, & eſt oppoſée à *malice.* La *bonté* d'une action dépend ſouvent de l'intention avec laquelle on la fait. Cet homme eſt plein de *bonté*, ſans malice; c'eſt la *bonté* même.

Il ſignifie auſſi, Simplicité, facilité, ſottiſe. *Simplicitas.* Cet homme s'eſt ruiné par ſa *bonté.*

Bonté, ſe dit auſſi des ſimples civilitez. Vous aurez la *bonté* de faire tenir ma lettre. Je rends graces à vos *bontez.* Vôtre *bonté* à me favoriſer de vôtre attention, m'a fait prendre la liberté d'étendre mon diſcours. Ne craignez point que j'abuſe de vôtre *bonté.* Ils ne peuvent manquer de *bonté* pour moi, eux qui en ont pour tout le monde. Voit. La *bonté* eſt repréſentée comme une Déeſſe vêtuë de gaze d'or, couronnée de ruë, avec un Pélican entre ſes bras. Sa guirlande marque qu'elle n'a pas moins de force à extèrminer les mauvaiſes penſées, que la ruë a de vertu contre les malins eſprits. Le Pélican eſt le ſymbole de ſon ardente charité. Sa robe eſt d'un métal qui ſe fait aimer par tout. Rochef.

BONZE. ſubſt. m. & f. Terme de Relation. C'eſt le nom qu'on donne aux Prêtres Orientaux; particuliérement à la Chine & au Japon. *Bonzius.* Il y a au Japon un *Bonze* ſouverain qui décide en dernier reſſort de tout ce qui regarde le culte des Dieux. Les *Bonzes* ont porté à la Chine la doctrine de la tranſmigration des âmes. Les *Bonzes* ont pluſieurs Univerſitez au Japon, où ils enſeignent les myſtères ridicules de leur ſecte, & vivent en communauté. Il y a auſſi des filles & des femmes *Bonzes*, *Bonziæ*, qui vivent en communauté dans une eſpèce de Monaſtère. Les lettres de S. François Xavier, ſur tout la 4e & la 5e du IIIe Liv. & la 1re du IVe Livre; la vie de ce ſaint par le P. Bouhours, une lettre du P. Vilelo Jéſuite *Lib. III. Epiſt. Japon.*

Maffée

Maffée hiſt. des Ind. Liv. XII. & XIV. Voſſius *de Idololatriâ L. I. Cap.* 25. Le Mire *Pol. Eccl. Lib. II. Cap.* 29. & l'hiſtoire de la Comp. de Jéſus T. I. Liv. IX. N. 192. & ſuiv. Liv. XI. N. 105, 125. T. II. Liv. IV. N. 284, inſtruiſent parfaitement de ce que c'eſt que les *Bonzes* du Japon.

Il y a auſſi des *Bonzes* au Tunquin. Voyez la Relat. du Tunq. de Marini, Trad. Franc. p. 71, 167, 232. Quelques vieux Auteurs on dit *Bonzie*, parce qu'ils ont trouvé *Bonzius* en Latin; mais il faut dire *Bonze*, maſc. & fém.

BOO.

BOOPE. ſ. m. Poiſſon de mèr du Bréſil. Il a la figure & la grandeur des thons d'Eſpagne. On le coupe comme les turbots & on le ſale. Sa graiſſe reſſemble au lard, & on en fait une cèrtaine huile. On appelle ces poiſſons *Boopes*, à cauſe que leurs yeux ſont comme des yeux de bœuf, du Grèc *βοῦς*, *bœuf*, & de *ὤψ*, face, aſpect.

BOÔTÈS. ſ. m. *Bootes*, *Arctophylax*. Conſtellation voiſine du pôle arctique. Ce mot eſt Grèc, de *βοῦς*, *bœuf*, & ſignifie proprement *Bouvier*. C'eſt une étoile proche de la grande Ourſe, qui ſemble ſuivre le Chariot comme un bouvier. On l'appelle encore *Arctophylax*, c'eſt-à-dire, *Gardien de l'Ours*, parcequ'il eſt dèrrière l'Ourſe, comme s'il la gardoit. Les Poëtes ont dit que c'étoit Icare Athénien, qui ayant reçu du vin de Bacchus, le mit ſur un chariot, & parcourant l'Attique en donna à boire aux païſans, qu'il enyvra. On crut qu'il les avoit empoiſonnez, & on le tua; Erigone ſa fille ſe pendit de douleur. Jupiter les plaça dans le Ciel, & fit d'Icare une Conſtellation, qui fut appellée *Boötès*, ou *Bouvier*, à cauſe du chariot qu'il avoit conduit par l'Attique, & qui lui avoit attiré la mort. De ſa fille il en fit la Vièrge, & de ſon chien la Canicule. D'autres croyent que c'eſt Areas fils de Calliſto, fille de Lycaon; & d'autres l'appellent Orion. Cette Conſtellation eſt de 34 étoiles, dont l'une qui eſt ſur le bord de ſa robe, s'appelle *Arcturus*, & eſt de la prémière grandeur. Cette troupe de chiens, qui ſe preſſe dès le point du jour, & même dans la ſaiſon où le *Boötès* conduit ſon chariot glacé, pour rendre leur hommage à leurs Patrons. P. Tart. *Juven.* Il faut en ce mot faire ſonner l'*s* final, comme dans les mots Grècs & Latins.

BOR.

BORAMETS. ſ. m. *Agnus Scythicus*, *Frutex Tartaricus.* Racine d'une eſpéce de Fougère qu'on taille en manière de mouton, & dont les tiges ſèrvent de piéds. Duret, Scaliger, & pluſieurs Naturaliſtes, ont regardé cette plante comme un zoophyte, c'eſt-à-dire, une plante animale à laquelle on donne la figure d'un agneau, & qui vivoit des plantes voiſines. Rien cependant n'eſt plus faux. La figure qu'en donnent pluſieurs Auteurs eſt faite à plaiſir, & il y a pluſieurs Fougères en Amérique dont on pourroit faire de pareils *Boramets*. Cette racine eſt ordinairement couvèrte d'un poil fin, ſoyeux, court, n'ayant pas plus d'un tiers de pouce de longueur. Ce poil eſt nommé *Poco ſempis*. Il eſt aſtringent, & on s'en ſèrt pour arrêter le ſang dans des playes récentes. On l'appelle encore *Kinkia*. On dit qu'il eſt en uſage dans la Chine ſous ce nom-là. Voyez le Commentaire de Moſcovie du Baron Sigiſmond.

BORAX. ſ. m. Sel minéral qui ſe tire d'une pièrre qu'on trouve aux Indes orientales dans les tèrres nitreuſes, & qu'on fait calciner, leſciver, & criſtalliſer. On prétend que c'eſt la prémière préparation du *borax* que nous appellons naturel, qui eſt ordinairement en cubes allongez, verdâtres, un peu tranſparens. Ce *borax* eſt quelquefois enveloppé d'une matière graſſe, d'une couleur jaûne tirant ſur le vèrd, d'une odeur rance. C'eſt ce qu'on nomme *borax gras*. On croit qu'à Veniſe & en Hollande, pour y préparer le *borax* que nous nommons artificiel, on ne fait que faire refondre & criſtalliſer de nouveau ces prémiers criſtaux de *borax*; d'autres ont dit qu'il ſe faiſoit avec l'urine des jeunes gens beuvant du vin, battuë dans un mortier de bronze, & ſur laquelle on jettoit de la roüille d'airain & quelquefois du nître. Mais ce dèrnier ſentiment n'eſt pas probable, puiſque pluſieurs pèrſonnes qui ont ſuivi cette manipulation, n'ont jamais pû venir à bout de faire aucun ſel qui approchât du *borax*. On ne connoît point poſitivement la manière dont il ſe prépare, ni de quoi il eſt compoſé. Le *borax* factice, ou artificiel, reſſemble à l'alun glacial ou alun de roche d'Anglètèrre; il eſt pareillement âpre au goût. Les Orfévres & les Ouvriers qui travaillent ſur les métaux s'en ſèrvent, non ſeulement pour ſouder les métaux, mais encore pour avancer leur fonte. Quelques Modèrnes prétendent que le *Chryſocolla* des Anciens, & le *Tincar* des Arabes, n'étoient autre chôſe que nôtre *borax*. Le *borax* ſèrt pour procurer la ſortie du délivre retenu, pour faciliter l'écoulement des mois aux femmes, mais il faut le donner avec prudence.

Pline dit que le *borax* eſt une humeur qui ſe congéle l'hyver dans les mines & dans les câves, & que ce limon congelé eſt dur comme une pièrre ponce. Il s'en trouve dans les mines de plomb, de cuivre, d'or, & d'argent. Dioſcoride dit que le *borax* d'Arménie eſt le meilleur, & eſt vèrd comme un poireau. On appelle le *borax jaûne*, le vèrd de tèrre qui eſt beaucoup plus dur que l'artificiel, qui ſe fait en jettant de l'eau ſur les veines minérales tout le long de l'hyver juſqu'au mois de Juin; auquel tems on détourne l'eau, & on laiſſe pendant deux mois ſécher la mine, deſorte que le *borax* n'eſt autre chôſe qu'une mine pétrifiée. Le *noir* ſe trouve aux mines de plomb, le *blanc* aux mines d'argent, & le *jaûne* aux mines d'or. Il ſe trouve encore du *borax* naturel en quelques endroits, & entre autres au fond d'un torrent dans les montagnes de Purbet, dans les tèrres de Radziaribron qui vont juſqu'aux confins de la Tartarie blanche; & il croît en forme de corail. On le ramaſſe deux fois tous les ans ſans autre préparation, comme il eſt écrit dans les Relations des Hollandois recüeillies par Thévenot. Biringuccio écrit qu'il vient quantité de vrai *borax* d'Allemagne, & que c'eſt une pièrre luiſante & de forme ſemblable au ſucre candi, ou au ſel gemme, quoique Pline diſe qu'elle ſoit vèrte, & qu'elle ſèrt non ſeulement à ſouder l'or, mais auſſi à hâter la fonte des métaux, & à peindre. Agricola dit qu'il y a du nître foſſile, dur & épais comme une pièrre, dont on fait le *borax* à Veniſe; mais la vérité eſt, comme on l'a dit, qu'on ne ſçait ce que c'eſt que le *borax* artificiel. On dit *borax* ſec ou rafiné, *borax* naturel, brute, ou gras. Pline, Dioſcoride, Agricola, Thevenot dans ſon recüeil des voyageurs Hollandois, en ont parlé.

BORBORIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Borborianus*. Quelques-uns diſent *Borborien*, au lieu de Borborite, dont l'on va parler tout à l'heure. Aëtius s'attacha à diſputer avec un de ceux que l'on nommoit *Borboriens*, & qui étoient les plus infâmes des Gnoſtiques; Aëtius fut entièrement vaincu & en penſa mourir de chagrin. Fleury.

BORBORITE. ſ. m. Nom de ſecte de Gnoſtiques dans le ſecond ſiécle. *Borboriani*, ou *Borborita*. Ceux qui en étoient, ne ſe contentoient pas d'admettre ſeulement toutes les ordures de ces infâmes Hérétiques; ils nioient outre cela le jugement dèrnier.

Le nom de *Borborites* vient du Grèc Βόρβορος, *cœnum*, *bouë*, *ordure*; & ce nom a été donné à ces hérétiques, non pas parcequ'ils commettoient les crimes les plus ſâles, mais parce qu'ils avoient coutume de ſe barboüiller le viſage & le corps de bouë & d'ordure. Cet uſage étoit dans eux non ſeulement une chôſe extravagante, mais auſſi une impieté, parce qu'ils prétendoient par là défigurer l'image de Dieu, qui eſt ſujette à commettre tant de crimes, comme ſi les péchez des hommes ne venoient pas du déréglement de leur volonté. Voyez le traité de Philaſtrius ſur les héréſies.

BORD. ſ. m. Ce qui tèrmine, ce qui eſt aux extrémitez de quelque chôſe. *Ora*. Le *bord* de la mèr. *Littus*. Le *bord* de l'eau. *Ripa*. Il ne fut pas plûtôt à l'autre *bord* du fleuve, qu'il fut enveloppé par les ennemis. Ablanc. *Bord* d'une fontaine *Margo*. *Bord* d'un précipice. *Crepido*. *Bord* d'un foſſé. *Labrum*.

On ne repaſſe point le rivage des morts,
Et l'on ne voit jamais deux fois les ſombres bords. Rac.

On dit auſſi le *bord* d'un vèrre, le *bord* d'un plat, le *bord* d'une aſſiéte, le *bord* d'une juppe, le *bord* d'un manteau. *Ora*.

Ce mot eſt pur Allemand. Ménage dit que le François & l'Allemand viennent du Latin *Orlum*, qui a été fait de *Ora*, d'où nous avons fait auſſi *ourlet*. Du Cange témoigne qu'on a dit *bordus* dans la baſſe Latinité, en la ſignification de *bord*.

Bord, ſignifie auſſi, Un ruban, un galon, une dentelle, qu'on met aux extrémitez d'un chapeau, d'une juppe, & ſur des coutures, ou ſur les ouvèrtures des habits. *Limbus*.

Bord, en tèrmes de Marine, ſignifie un navire. Il eſt allé au *bord* de l'Amiral. *Navis pretoria*. Il lui a donné à dîner ſur ſon *bord*. Il a obligé ce vaiſſeau ennemi d'abattre le pavillon, & de venir à ſon *bord*. Être à *bord*, c'eſt être ſur le vaiſſeau. Aller à *bord*, pour dire, aller au vaiſſeau.

On appelle auſſi un vaiſſeau de *haut-bord*, un grand bâtiment à voiles, à la différence des Galères, Pataches, & des petits bâtimens qu'on appelle de *bas-bord*.

On appelle *bas-bord*, le côté gauche du navire, *Latus ſiniſtrum*; & *ſtribord*, *dextribord*, ou *tienbord*, le côté droit, eû égard à la main du patron qui eſt à la poupe. *Latus dextrum*.

On dit des vaiſſeaux Corſaires, qu'ils courent le *bon-bord*; pour dire, qu'ils piratent, & figurément on le dit des femmes impudiques, qui courent dans les mauvais lieux. On dit auſſi, Renvèrſer le *bord*, ou Changer le *bord*; pour dire, Revirer le navire, & naviger ſur une autre aire de vent. Rendre le *bord*, c'eſt venir ancrer, ou donner fond dans quelque port ou rade. On dit,

Courir

Courir *bord ſur bord* ; pour dire, Louvier & gouvèrner tantôt à droit, tantôt à gauche. Courir même *bord* que l'ennemi, c'eſt-à-dire, Faire les mêmes mouvemens, gouvèrner comme lui. On appelle, Faire un *bord*, ou une *bordée*, la route qu'on fait juſqu'à ce qu'on ſoit obligé de virer & de mettre à l'autre *bord*. On dit auſſi, Courir *bord à bord* ; pour dire, Louvier autant ſur un côté du vaiſſeau que ſur un autre. On dit un *bord* qui allonge ; pour dire, que la bordée que l'on court, lorſque le vent eſt contraire, ſert à la route. On dit encore que l'on a fait un *bon bord* ; pour dire, que l'on a gagné ou avancé à ſa route étant au plus près du vent.

Bord a la tèrre, Bord au large. Tèrmes qu'on employe, lorſqu'on parle d'un vaiſſeau qui court la mèr, & recourt à tèrre.

Bord a bord. adv. De niveau, proche du *bord*. La rivière eſt *bord à bord* du quai. Il faut coudre ce ruban *bord à bord* de la juppe. On dit que deux vaiſſeaux ſont *bord à bord* ; pour dire, qu'ils ſont près l'un de l'autre de l'avant en arrière.

Plat-Bord. ſ. m. Les *plats-bords* d'un bateau, ſont les piéces de bois qui ſont le deſſus du bordage d'un bateau, & qui régnent d'un bout à l'autre. Dans les bateaux foucets le *plat-bord* a environ dix huit toiſes de chaque côté. *Summa lateris pars ; tignum lateris ſummum*, ou *ſuperius*. Caron.

On appelle *Bord de baſſin*, la tablette de marbre ou de pièrre, ou le cordon de gâzon ou de rocaille qui pôſe ſur le petit mur circulaire, quarré, ou à pans d'un baſſin d'eau. *Labrum*.

Bord, a auſſi ſignifié autrefois, un bâtard, comme témoigne Du Cange ; d'où Covarruvias a dérivé le mot de *bordel*, & croit que ce mot venoit de *burdo*, qui ſignifie un *mulet* engendré d'un cheval & d'une âneſſe. *Nothus*.

On dit provèrbialement & figurément qu'un homme eſt ſur le *bord* d'un précipice ; pour dire, qu'il eſt en danger de faire une grande chute : qu'il eſt ſur le *bord* de la fôſſe ; pour dire qu'il eſt vieux ; qu'il a la mort ſur le *bord* des lévres, pour dire, qu'il eſt à l'agonie. On dit auſſi, qu'on a une chôſe ſur le *bord* des lévres, quand on a de la peine à nommer une chôſe à un certain moment, qu'on nommera facilement quelque tems après. On dit auſſi, Boire de rouges *bords* ; pour dire, Boire des vèrres tout pleins de vin.

BORDAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. Ce ſont les planches qui couvrent les côtes ou les membres du navire en dehors : celles du dedans s'appellent *ſerrage*, ou *vaigres*. *Marginum navis conſtructio*. Les deux planches qui ſont des deux côtez de la quille s'appellent particulièrement *gabords*. Les *bordages* ſont des planches fort épaiſſes. *Tabula craſſior*.

Bordage, en tèrmes de Coutume, eſt un droit ſeigneurial dû ſur une borde, loge, hôtel, ou maiſon baillée pour faire les vils ſervices du Seigneur, laquelle ne peut être venduë, donnée, ni engagée par les Bordiers ou débiteurs de ce droit. *Vectigal clientelaris caſa*.

BORDAYER. v. n. Tèrme de Marine. Gouvèrner tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, lorſque le vent ne pèrmet pas de porter à route. *Navim dextrorsùm ac ſiniſtrorsùm moderari*. Il ſignifie auſſi faire des bordées. Quelques-uns diſent. *Bordeger*.

BORDE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une petite maiſon de campagne. *Agreſtis caſa*, *mapale*, *ruſticum prædiolum*. *Bord* eſt un mot Saxon qui ſignifie *maiſon*, ou une *petite ferme de campagne*. De ce mot on a fait auſſi autrefois *borderie*, qui ſignifioit une *petite ferme* ; & *Bordier*, pour ſignifier le *Fermier* ou le *Metayer*. Quelques-uns le dérivent de *Boaria*, c'eſt-à-dire, *lieu à tenir des bœufs*. On a dit auſſi *Bourde*, & ce mot ſignifioit une logette, une maiſonnette. Ne trouverez meshui ne *bourde*, ne maiſon.

Dans le Grand Tèrrier d'Anglètèrre on trouve des gens appellez *Bordarii*, que nous pouvons nommer en François *Bordiers*. Ils ſont diſtinguez des Serfs, *Servi*, & des Vilains, *Villani*, & il paroit qu'ils étoient d'une condition inférieure à ceux-là. Ils étoient ainſi appellez du nom *Bord*, qui eſt le même que François *Borde*, & qui ſelon M. Harris, ſignifie non pas maiſon, mais une petite partie de tèrre, qu'on leur donnoit, à charge & condition de fournir le Maître de volailles & d'œufs. Il eſt probable que le même nom a été en uſage en France, & que c'eſt de là que vient à pluſieurs familles leur nom de *Bordier*.

BORDEAU. ſ. m. Lieu de débauche où on fait venir des femmes de mauvaiſe vie pour ſe proſtituer aux hommes, & où ſe retirent toutes ſortes de filous & de coquins. *Luſtrum*, *lupanar*. Ainſi Regnier a dit dans ſes ſatyres,

> *Et le plus ſaint d'entre eux, ſauf le droit de cordeau,*
> *Vivoit au cabaret pour mourir au* bordeau.

Ce mot eſt vieux : on dit maintenant *bordel*, & vient de *borde*, parce que les femmes de mauvaiſe vie étoient logées dans de petites maiſons. D'autres croyent que ce mot vient de *bord & eau*, parceque ces maiſons étoient autrefois le long de l'eau.

BORDEAUX. Voyez BOURDEAUX.

BORDÉE. ſ. f. Piéces d'Artillerie qui ſont le long des côtez du vaiſſeau. *Diſpoſita in utroque navigii latere tormenta*. Ce Capitaine lâcha ſa *bordée* contre l'ennemi. Donner la *bordée*, c'eſt tirer tout le canon d'un bord.

Bordée, ſignifie auſſi le cours d'un vaiſſeau depuis un revirement juſqu'à l'autre. La nuit le vent étant à l'eſt, j'ai continué ma *bordée* tirant à la côte d'Eſpagne. M. Le Comte de Toulouse. Ce vaiſſeau a fait ſon voyage tout d'une *bordée* ſans revirer. Quand on eſt obligé de louvier, il faut courir pluſieurs *bordées* ; revirer ſouvent. Faire la *grande bordée* ; c'eſt le tèrme dont on ſe ſert dans une rade, lorſqu'on y veut faire le quart de mèr. Faire la *petite bordée*, c'eſt lorſqu'on partage le quart en deux portions.

BORDEGER. v. n. Voyez BORDAYER, c'eſt la même chôſe.

BORDEL. ſ. m. Lieu de débauche où les femmes ſe proſtituënt. *Luſtrum*, *lupanar*. Les bordels publics ont été abolis du tems de François I. Ils ont ſubſiſté à Madrid juſqu'à l'année 1627. Il y avoit autrefois à Paris pluſieurs endroits aſſignez à la demeure des femmes de débauche, où elles étoient maintenuës par autorité de juſtice. Ainſi on diſoit le *bordel* de Glatigni, du Heuleu, &c. On a appellé à Paris autrefois la *Porte Bordel*, celle qu'on nomme maintenant la *Porte S. Marcel*.

É. Guichard dérive ce mot de l'Hébreu פרד, *parad*, auquel il donne une ſignification qu'on ne lui trouve nulle part ; car il l'interpréte *ſcortari ut mulus*, *facere opus muli qui non generat*, *coire eo pacto* ; parceque פרד, *pered*, dérivé de *parad*, ſignifie un mulet. Il prétend donc que de là s'eſt fait *bourdeau* en François, que l'on diſoit apparemment de ſon tems, & *burdel* en Eſpagnol, *bordeal* en Flamand, *bordello* en Italien, le פ ou *p* Hébreu s'étant changé en *b*. Or, continuë-t'il, comme du mot פרד, *pered*, éxpoſé *mulus*, פרד, *parad*, a été éxpoſé *ſcortari*, ainſi on a abuſé en François du mot qui ſe dit des chevaux au ſens de *coire* ; en quoi l'on reconnoît la conformité des langues, ès mots dérivez par mêmes ſimilitudes. Ainſi les femmes de mauvaiſe vie étoient appellées πῶλοι Ἀφροδίτης, *pulli veneris*, & du mot ἵππος, *equus*, a été fait ἱπποπόρνη, *meretrix*, ἱππόζινος, *qui meretricio amore debacchatur* ; & de פרד, *parad*, πόρνη a pris ſon origine en Grèc, pour πόρδη, ד étant convèrti en ν.

Ce nom eſt compoſé ſelon quelques autres du nom *bord*, & de celui d'eau, à cauſe que les femmes débauchées étoient autrefois placées proche des fleuves. Selon d'autres, il vient du Saxon *bord* que les François avoient conſèrvé, & qui ſignifioit *loge*, ou *maiſonnette*, de même que les Romains nommoient ces lieux *fornices*, petite voûte, parce qu'en effet c'étoit leur véritable forme. De La Marre.

BORDELAGE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie un domaine, un tenement, ou métairie de campagne qui eſt chargée de quelque redevance, qui étoit tenuë ordinairement par des gens de condition ſèrvile, & qui rapportoit quelque revenu. *Villula*, *herediolum*, *prædiolum*. Il eſt dérivé de *borde*. Voyez Borde.

Bordelage, ſignifie auſſi le droit que les Seigneurs pèrçoivent ſur le revenu de cèrtaines fèrmes & de cèrtaines métairies : un Seigneur qui a ce droit s'appelle Seigneur Bordelier.

BORDELIER. ſ. m. Vilain, débauché, qui hante les femmes de mauvaiſe vie. *Ganeo*, *ſcortator*.

Bordelier, eſt auſſi le nom qu'on donne à un Seigneur à qui on paye le droit de bordelage. Voyez Bordelage.

BORDEMENT. ſ. m. Tèrme de Peinture en émail.

BORDER. v. act. Mettre quelque chôſe le long des éxtrémitez d'une autre. *Prætexere*, *cingere*, *circumdare*. Ce Gouverneur avoit *bordé* la courtine de Mouſquetaires. Cette rivière eſt toute *bordée* d'arbres. Les chemins étoient *bordez* de monde. J'ai un éxemplaire des Oeuvres de Deſportes, dont toutes les marges ſont *bordées* des obſèrvations de Malhèrbe. Balz.

Border, ſe dit auſſi des garnitures qu'on met aux éxtrémitez des habits, des chapeaux. Les juppes des femmes ſont *bordées* de franges. Les chapeaux des Cavaliers ſont *bordez* d'argent. On appelle auſſi, *Border* un lit, quand on engage le bout des draps & de la couvèrture entre le bois de lit, la paillaſſe, ou le matelas.

On dit en tèrmes de Jardinage, *Border une allée* ; pour dire, planter une bordure de boüis ou de quelque autre chôſe de cette nature, dans un partèrre, pour ſéparer la planche, ou plate-bande des carreaux d'avec l'allée. On dit auſſi *border* une planche, *border* une plate-bande. Bordez moi cette plate-bande de cèrfeuil. Lig.

Border la haye, ſe dit en tèrme de Guèrre, d'une certaine manière qu'ont les Mouſquetaires de combattre, quand leur bataillon n'eſt pas ſoutenu de Piquiers contre la Cavalerie : on fait mettre

mettre ceux du prémier rang un genou à tèrre, le ſecond ſe courbe, le troiſiéme eſt droit; & ainſi ils tirent tous trois enſemble les uns par deſſus les autres ſans s'offenſer.

En tèrme de Marine, on dit *Border* une voile; pour dire, l'étendre & l'arrêter par en bas, enſorte qu'elle puiſſe retenir le vent. *Explicare & aſtringere.* On dit auſſi, *Border* un vaiſſeau ennemi; pour dire, le ſuivre de côté, afin de l'obſerver, & de le reconnoître. Il ſignifie auſſi, Venir à l'abordage. Voyez Abordage.

Border un vaiſſeau, c'eſt couvrir ſes membres de bordages. *Border* une carvelle, c'eſt *Border* enſorte que les bordages ne ſe touchent point. *Border* à quin, c'eſt *border* enſorte que l'extrémité d'un bordage paſſe ſur l'autre. *Border* l'artimon, c'eſt hâler l'écoute d'artimon pour toucher une poulie qui eſt miſe ſur le haut de l'arrière du vaiſſeau. *Border* une écoute, c'eſt hâler l'écoute juſqu'à ce que le coin de la voile touche à un cèrtain point. *Border* les écoute-arrières, c'eſt hâler les deux écoutes de chaque voile pour aller vent en poupe. *Borde* plat, *borde* l'artimon, &c. c'eſt la manière de faire le commandement pour *border* les écoutes, &c.

Bordé, ée. part. paſſ. & adj. *Prætextus, cinctus, circumdatus.*

Bordé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des meubles ou piéces dont l'Écu eſt chargé, lorſqu'il y a autour quelque filet ou bordure d'un métal, ou d'une couleur différente, comme les croix, les bandes, les gonfanons, &c. *Limbo cinctus.*

La *Bordée & rebordée*, en tèrmes de Fleuriſte, eſt le nom d'une Tulippe. Morin, *Cult. des fleurs.*

BORDEREAU. ſ. m. Tèrme de Finances. *Scheda, nota, adverſaria.* C'eſt un mémoire des diverſes eſpéces dont on fait un gros compte, ou payement, ou des ſommes d'un compte qui doivent être tirées en ligne pour en voir plus facilement le total. Tous les comptes qu'on rend à la Chambre doivent avoir leur *bordereau.*

BORDIER. adj. On appelle en tèrmes de Marine, un vaiſſeau *bordier*, celui qui a un côté plus fort que l'autre.

Bordier, vieux mot qui ſignifioit autrefois une eſpéce de fèrmier, ou de métayer. Voyez BORDE, où ce mot eſt expliqué.

BORDIGUE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un eſpace retranché de roſeau, ou de cannes, ſur le bord de la mèr, pour prendre du poiſſon. Les *bordigues* ſont ordinairement conſtruites ſur les canaux qui communiquent de la mèr aux étangs ſalez, pour prendre le poiſſon dans le paſſage de l'un à l'autre.

BORDOYER. v. act. Tèrme de Peinture en émail. M. Félibien s'eſt ſervi de ce mot dans le chapitre où il parle de cet art. Les émaux clairs, dit-il, mis ſur un bas or plombent & deviennent louches; c'eſt-à-dire, qu'il y a un cèrtain noir comme une fumée, qui obſcurcit la couleur de l'émail, ôte de ſa vivacité, & la *bordoye* ſe rangeant tout autour, comme ſi c'étoit un plomb noir.

BORDURE. ſ. f. Ce qui garnit, ce qui ſoutient, ce qui tèrmine, ou ce qui orne les bords de quelque chôſe. *Margo, ora.* On met des chiffres & des emblêmes dans les *bordures*, qui ſoutiennent des tapiſſeries. Les *bordures* des partèrres ſe font d'ordinaire de boüis. Des *bordures* de lavande, d'appétits. Une *bordure* de gâzon dans un partèrre a quelque chôſe de charmant. Liger. La *bordure* d'un chapeau ſe fait avec un petit galon. La *bordure* d'un ſeau, d'un minot, eſt la piéce de bois qui ſert à les renforcer par le haut & par le bas.

Ce mot ſe dit & de la chôſe qui borde, & de la chôſe qui eſt bordée. *Bordure* de galon, & *bordure* de chapeau &c.

Bordure, ſe dit particulièrement du quâdre dans lequel on met un tableau, des miroirs, des eſtampes. Un tableau paroît beaucoup plus lorſqu'il eſt bien embordure, qu'il a une belle *bordure.* On fait des miroirs avec de riches *bordures* de bois, ou de cuivre, d'or, d'argent, de criſtal, &c.

Bordure de pavé. Les Paveurs appellent ainſi les deux rangs de pièrre dure & ruſtique, qui font les bords du pavé d'une chauſſée.

Bordure. Tèrme de Doreur ſur cuir. Il ſe dit des ornemens qui ſont au haut & au bas du livre immédiatement après les filets du prémier & du dèrnier bouquet.

Bordure, en tèrmes de Blâſon, eſt une eſpéce de briſure faite comme un paſſement, poſée de plat au bord de l'Écu, en forme de ceinture qui l'environne tout autour. *Limbus.* La *bordure* doit occuper en largeur la ſixiéme partie de l'Écu. La *bordure* ſimple eſt toute d'une couleur, ou d'un métal, & eſt la prémière briſure des puînez. Il y en a de componées, cantonnées, engrêlées, endentées, & chargées de pluſieurs piéces qui ſont des briſures différentes des puînez de puînez.

BORÉAL, ale. adj. Qui eſt du Septentrion. *Boreus, borealis.* Cette ville eſt à tant de degrez de latitude *boréale.* Le vent *boréal* eſt froid & ſec. Les parties *boréales* de la France ſont la Normandie, la Bretagne, &c.

BORÉE. ſ. m. Mot poëtique; pour dire, Vent ſeptentrional, Biſe, vent du nord. *Boreas.* Ce vent eſt froid, ſec; il rend l'air pur & ſerein.

Le mot *borée* vient du mot Latin *boreas*, & celui-ci vient du Grec *βορέας*, dont on rapporte différentes étymologies. Quelques-uns le font venir de *βοὴ*, *clamor, bruit*, à cauſe du bruit que fait ce vent; d'autres le dérivent de *βορὰ*, *eſca*, nourriture, parce que ce vent donne de l'appétit, qui eſt une envie de prendre de la nourriture; ou parce qu'il eſt bon pour les biens de la tèrre, qui ſont nôtre nourriture. Ces étymologies paroiſſent forcées, celles que Martinius en rapporte ſeulement par conjecture, pour être plus ſçavantes & plus réchèrchées, ne ſont pas plus naturelles. Il dit que ce mot vient peutêtre des mots Hébreux *birjah*, qui ſignifie *cibus*, nourriture; *beri*, qui veut dire, *ſerenitas*, ſérénité; *bor*, c'eſt-à dire, *puritas*, pureté; *bar*, qui eſt la même chôſe que *frumentum*, blé.

Les Anciens ne faiſoient venir le *borée* que de la Thrace, mais c'étoit une erreur dont Cluvier montre les cauſes, *Germ. Ant. L. I. p.* 15. Les Athéniens érigèrent un autel à *Borée. Voſſ. De Idol. L. III. c.* 1. M. Sperlingius a fait un Livre ſur le *Borée* & ſes loüanges, *Boreas ejuſque laudes, Hafniæ* 1707. Quoiqu'il s'étende ſouvent en général ſur le ſeptentrion, ſon principal ſujet eſt le *Borée*; il y montre qu'on l'a regardé comme un Dieu dans l'antiquité; il parle des ſacrifices, des jeux, des feſtins, des fêtes qu'on faiſoit à ſon honneur. Il dit qu'il purifie l'air & qu'il lui donne la ſérénité & la ſalubrité, qu'il empêche les édifices de ſe pourrir, qu'il chaſſe la peſte, & les autres maladies, qu'il emporte & jette dans la mèr les ſauterelles qui ravagent les campagnes. Il prétend que les Étéſies viennent du nord.

On prend communément le *borée*, dit le P. Pezron, pour le vent du ſeptentrion; mais anciennement on le regardoit avec raiſon comme le vent du nord-eſt qui vient du ſolſtice d'été; & qui ſouffle entre l'orient & le ſeptentrion. Il ajoute que ce mot eſt formé ſur le *Bore* des Celtes, qui veut dire le matin; parceque le matin, ou la lumière la plus grande de l'été, venoit d'entre l'orient & le ſeptentrion, d'où ce vent ordinairement ſouffloit vers ce tems-là.

BORGNE. adj. m. & f. Qui n'a qu'un bon œil. *Cocles, unoculus, luſcus.* Ménage croit que ce mot vient du Bas-Breton *born*, qui ſignifie la même chôſe. Les *Borgnes* paſſent pour être méchants. On dit populairement Malin *borgne*, & Malin comme un *borgne.* Pièrre Flotte, homme violent & avâre, fit révolter la Flandre par ſes concuſſions ſous Philippe le Bel l'an 1302. Mezerai en la vie de ce Monarque dit qu'il ne faut pas s'en étonner, parcequ'il étoit *borgne.* Les *borgnes* ſont de ceux qu'on dit être marquez au B. Voyez B.

Borgne, ſe dit figurément d'un lieu obſcur & mal éclairé. *Obſcurus, tenebroſus, cæcus.* Un cabaret *borgne*, c'eſt un méchant cabaret. Une maiſon *borgne*, eſt celle dont on a bouché les vûës.

Borgne, en tèrme de Médecine, ſe dit du prémier des trois gros boyaux ou inteſtins. On l'appelle auſſi *cæcum*, ou *ſac*, parce qu'il n'a qu'un trou ou conduit ouvert. Il eſt ſitué entre l'ileon & le colon. Les pourceaux & les animaux gloutons ont le *cæcum* grand au double.

On appelle auſſi une grenade *borgne*, ou *aveugle*, celle qui n'a pas beſoin d'être allumée pour être jettée avec le mortier, mais qui s'allume en tombant. Voyez Grenade.

On dit provèrbialement, Faire des contes *borgnes*; pour dire, Réciter des fâbles, des contes de vieilles. On dit auſſi, un compte *borgne*; pour dire, oppoſé à rond. On m'offre 295. liv. 10. ſ. de cette dette, c'eſt un compte *borgne*, j'en veux cent écus, c'eſt un compte rond. On dit auſſi, Changer ſon cheval *borgne* contre un aveugle; pour dire, Faire un mauvais troc. On appelle auſſi un *faux borgne*, un qui fait le niais, qui feint de n'avoir pas bonne vûë, & qui toutefois tâche à tromper. On dit auſſi, qu'au Royaume des aveugles les *borgnes* ſont Rois. On dit auſſi, Voilà bien viſé pour un *borgne*, pour ſe mocquer des tireurs maladroits, parceque, ſelon les Médecins, on voit mieux, plus droit & plus loin d'un œil, que quand on ſe ſert des deux enſemble.

BORGNESSE. ſ. f. Femme qui n'a qu'un œil. *Luſca, altero oculo capta.* Il ne ſe dit que par injure & par mépris.

BORGNIBUS. ſ. m. Tèrme burleſque, qui ſignifie un grand borgne. Hannibal a été appellé burleſquement, Capitaine *Borgnibus.*

BORGUE, en tèrmes de Marine, eſt une eſpéce de panier dont les Pêcheurs bouchent l'ouvèrture qui eſt au fond d'un bouchot du côté de la mèr.

BORIN. ſ. m. Oiſeau. Voyez Bouvier.

BORISTÊNE, ou BORYSTÊNE, & BORYSTHÊNE. ſ. m.

ſ. m. Grande rivière d'Europe. *Boriſthenes*. Le *Boriſtêne* a ſa ſource dans la Moſcovie, au midi de celle du Volga, & au couchant de la ville de Moſcou. Il travèrſe une partie de la Moſcovie, & de la Lithuanie, & toute la Baſſe Volhinie, & ſe décharge dans la mèr noire, entre la petite Tartarie, & la Beſſarable. Jornandez l'appelle *Danaſter*, Ammien Marcellin *Danaſtus*, Loüis Decius *Dnieper*, Mercator *Niéper*, Leunclavius *Briſna*, Pencer *Bereſina*, Cromer *Dneſter* & *Neſter*. Mais le Niéper eſt le Neparis d'Hérodote; pour le Neſter, c'eſt le Tyras, qui coule entre le *Boriſthêne* & le Danube; & la Bereſine c'eſt le *Boriſthêne*. Voyez Baudrand. Les Géographes conviennent que le Pripéce eſt le *Boriſthêne* méridional des anciens, & quelques-uns même penſent que la *Beriſina* étoit le *Boriſthêne* ſeptentrional. De cette ſorte le Niéper auquel on donne aujourd'hui le nom de *Boriſtêne* n'auroit été autrefois qu'une des rivières qui ſe jettoit dans ce fleuve. Le *Boriſtêne* a treize ſauts ou caſcades formées par des rochers qui travèrſent ſon lit, & qui en rendent la navigation impoſſible.

L'Empereur Hadrien avoit un cheval de chaſſe qu'il appelloit *Boriſthêne*, & auquel il érigea un tombeau & des colonnes après ſa mort, avec des inſcriptions, ou épitaphes. Voyez Scaliger, ſur Spartien, dans la vie d'Hadrien.

BORISTÊNE. ſ. f. Ville ancienne ſituée ſur le Boryſtêne, & habitée par des Grècs, ou plûtôt mêlée de Grècs & de Barbâres, c'eſt-à-dire, de Scythes ou de Géres. *Boryſthenis*, *Olbia*, *Olbiopolis*. Strabon dit qu'elle fut bâtie par les Miléſiens, qui la nommèrent *Olbia*, c'eſt à-dire l'heureuſe, qu'enſuite elle prit le nom du fleuve ſur lequel elle étoit ſituée. Le P. Lubin prétend que c'eſt Oczacow.

BORISTÉNITE. ſ. m. & f. Habitant de la ville de Boriſtêne. *Boriſtenites*. *Olbiopolites*. Plutarque dans la vie de Cléomène parle de Sphoerus le *Boriſténite*. CORN.

BORITIS, Dans le grand art, ſignifie le mèrcure parvenu au noir très noir, ou le leton qu'il faut blanchir.

BORNAGE. ſ. m. Tèrme de Palais. *Metatio*. Action de borner, ou de planter des bornes. L'action de *bornage* peut être intentée, ou entre particuliers pour les confins de leurs héritages, quand l'un ſe plaint que ſon voiſin entreprend ſur ſon héritage; ou entre Curez, & les Décimateurs, pour les limites de leurs Paroiſſes, ou de leurs dîmages; ou entre differens Seigneurs, pour les limites de leur tèrritoire, & de leur Juriſdiction. Voyez le nouveau Praticien François de Pimont.

BORNAGER. v. n. Tèrme des bateliers de la Loire. C'eſt piquer obliquement le bâton ou rivereau dans le ſable, du côté que le bateau eſt emporté par le cours de l'eau, enſorte que le bateau venant à heurter contre le bout du bâton que le batelier tient, & qu'il dirige contre le rebord d'une planche, ou contre des entailleures faites éxprès au bord du bateau pour donner priſe au bâton, le bateau ſoit repouſſé de l'autre côté. *Lintrem conto oppoſito repellere*. On ne *bornage* guères que dans les grands bateaux, comme chalans, ſapinières &c. Dans les petits on pouſſe à l'épaule.

BORNE. ſ. f. Ce qui ſépare un héritage, ou un lieu, d'avec un autre, ſoit par une marque qui s'y trouve naturellement, ſoit qu'elle y ait été miſe éxprès. *Terminus*, *finis*, *meta*. L'infini eſt ſans *bornes*. Cette prairie a pour *bornes* d'un côté la rivière, de l'autre un bois; les Seigneurs qui ont des bois ou des tèrres près des forêts du Roi, ont été obligez d'y faire des foſſez pour leur ſervir de *bornes*, par la dèrnière Ordonnance des eaux & forêts. Une telle croix ſèrt de *borne* à ces deux Parroiſſes. Les Arpenteurs qui plantent des *bornes*, ſont tenus d'y laiſſer des témoins, qui ſont des tuilleaux, ou autres marques dont ils chargent leur procès vèrbal. Les Juges ſouvent ordonnent qu'une pièrre qu'on prétend ſervir de *borne* ſera levée, pour voir ſi on trouvera des témoins.

La haye vifve, buiſſon, tèrre, ou *borne*, étant entre, pré & tèrre, vigne, ou bois, ſont réputez être du pré, & non de la tèrre, vigne, ou bois. LOISEL. Nos penſées vont ſouvent plus loin que les cieux, & pénètrent au delà de ces *bornes* qui environnent, & qui tèrminent toutes chôſes. BOIL.

Numa Pompilius mit les *bornes* des tèrres au nombre des chôſes ſacrées; il fit entendre qu'elles étoient ſous la protection du Dieu *Terminus*, & défendit de les changer de place, à peine de la vie. DE LA MARE. Il ſe trouve quelques Seigneurs qui ont marqué les *bornes* des tèrres, qu'ils ont données, avec la pointe de leur épée: manière qui a quelque chôſe de noble, & qui peut marquer en même tems que les pèrſonnes de qualité commençoient à porter toûjours l'épée. LOBINEAU. Il parle du commencement du XIIIe ſiécle. Rindenus a fait une Diſſertation ſur les pièrres qui ſèrvent de *bornes*. *Chriſtoph. Adami Rindeni Diſſertatio de Diverſitate Lapidum finalium, eorumque jure*. Elle contient tout ce que le Droit, l'hiſtoire ancienne & modèrne peut fournir ſur ce ſujet, & elle eſt pleine de critique.

Nicod dérive ce mot du Grec βουνὸς, qui ſignifie *tumulus*, *acervus*: car les prémières marques des *bornes* ont été les petites mottes ou élevations de tèrre, que Rigaut dit avoir été appellées *botones* en tèrmes d'Arpentage. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on appelloit une *borne*, *bonna*, *bunda*, *bodina*, & *bodula*, d'où on a fait les autres mots de *boonne*, pour *borne*, & de *boonner* pour *borner*; d'où on a fait auſſi *abonagium* & *eſbonagium*, & *eſbonare*, pour dire *meſure* & *meſurer*.

BORNE, ſe dit auſſi de ce qui ſépare les Provinces & les Royaumes. *Limites*. La France a pour *bornes* la Mèr, le Rhin, les Alpes, & les Pyrénées. Les Romains décernoient le triomphe à ceux qui avoient étendu les *bornes* de leur Empire.

BORNE, ſe dit auſſi d'une pièrre à hauteur d'appui, ou d'une barrière qui arrête les carroſſes & les charrois, & les empêche d'endommager les portes, ou les murailles d'un bâtiment. *Cancelli*. On met des *bornes* aux deux côtez d'une porte cochère, aux parvis des Égliſes, &c. A chaque coin de ruë il y a des *bornes*.

BORNE, ſe dit auſſi chez les Vitriers des loſanges, ou quarreaux de vitres diſpoſées en pluſieurs façons en manière de *bornes*, de doubles *bornes*: ou des piéces de vèrre héxagones, qui entrent dans les compartimens des vîtres. Quand une place, qui eſt au devant d'un bâtiment ſur une voye publique, eſt renfèrmée par ces *bornes*, elles font connoître que cette place appartient au particulier par qui elles ont été plantées.

BORNE DE CIRQUE. Pièrre en forme de cône qui ſèrvoit de marque chez les Grècs pour détèrminer & déſigner la longueur d'une ſtade, & qui régloit chez les Romains la courſe des chevaux dans les Cirques & les Hippodromes. *Meta*.

BORNES, ſe dit figurément au plur. ſeulement des chôſes ſpirituelles & morales. S. Thomas étoit un eſprit vaſte & ſans *bornes*. L'ambition d'Aléxandre n'avoit point de *bornes*. Cet Ambaſſadeur a été déſavoüé, il a paſſé les *bornes* de ſon pouvoir. Les Tyrans abuſent de leur pouvoir, quand il eſt ſans *bornes*. On dit auſſi, qu'un Orateur n'a point paſſé les *bornes* de ſon ſujet, quand il n'a point trop étendu ſon diſcours, ni fait de longues digreſſions: qu'une piéce de théâtre, un Poëme eſt renfèrmé dans de juſtes *bornes*, quand ils ont la juſte étenduë qu'ils doivent avoir dans les régles. Les vèrtus ont leurs *bornes*, & ne vont point dans l'éxcès. Un homme ſage ſe tient toûjours dans les *bornes* du devoir. Mettre des *bornes* à ſes déſirs. ABLANC. Se tenir dans les *bornes* de l'honnête ſatire. MOL. Mon chagrin n'a plus de *bornes*. BENS. Il n'y a que la Religion qui nous puiſſe conſoler des *bornes* étroites de nôtre vie. NICOL. Quand la complaiſance eſt ſans *bornes*, elle devient fade. BELL. Aujourd'hui le luxe, & la vanité n'ont plus de *bornes*. FLECH. Le ſage paſſe pour fou, & le juſte pour injuſte, s'ils pouſſent la vèrtu au delà de ſes juſtes *bornes*. En vous laiſſant vôtre libèrté ſur vôtre conduite, je vous donne des *bornes* plus étroites que je ne pourrois vous preſcrire. P. DE CL. Quand on eſt un peu raiſonnable, on ſçait donner des *bornes* à ſon ambition. S. ÉVR. La vaillance a ſes *bornes* comme toutes les autres vèrtus, & elle doit être accompagnée de prudence. VOIT. L'advèrſité eſt la véritable *borne* de l'ambition. B. RAB. On ne peut imaginer trois pouvoirs & trois êtres infinis, dont l'un ſeroit par néceſſité la *borne* de l'autre. PELISS. Quand il plait à Dieu de franchir les *bornes* de la nature. ID.

BORNER. v. act. Tèrminer un champ, une Province. *Finire*, *terminare*, *circumſcribere*. Cette rivière, ce grand chemin, ce foſſé, *bornent* cette prairie de trois côtez. La mèr & les Pyrénées *bornent* l'Eſpagne.

BORNER, ſignifie auſſi, Planter des bornes. *Metari*. Les Juges ont ordonné un tranſport ſur cet héritage contentieux, pour le faire meſurer & *borner* par un Arpenteur.

BORNER, ſignifie encore, Finir, achever. *Perficere*, *finire*. Herculè *borna* ſes travaux & ſa navigation au Détroit de Gibraltar où il poſa ſes colonnes. S. Loüis *borna* ſa vie dans une ſainte éxpédition. Qui ne ſçait ſe *borner* ne ſçut jamais écrire. BOIL.

BORNER, ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles & morales. Il faut *borner* ſes prétentions, ſa fortune, ſon ambition, ſon diſcours. Se *borner* à ſes propres affaires. Qui *borne* ſes déſirs au ſeul néceſſaire, ne court point les mèrs orageuſes. S. ÉVR.

Heureux ſi le deſtin contraire en apparence,
Favorable en effet, borne *vôtre abondance*. VILL.

La bonté, la puiſſance, la grandeur de Dieu, ne ſont point *bornées*, ni limitées.

Souvent dans ſa colère il prolonge nos jours,
Souvent par ſa clémence il en borne *le cours*. L'AB. TETU.

BORNÉ, ÉE. part. & adj. *Finitus*, *terminatus*, *circumſcriptus*. On appelle une maiſon, une vûë *bornée*, une maiſon qui eſt de petite étenduë, & ſiſe en un lieu où il eſt difficile de s'accroître;

une vûë qui eſt offuſquée par des bois, ou par des montagnes. On dit auſſi, qu'un eſprit eſt *borné*, lorſqu'il n'eſt pas de grande étenduë; qu'il a des vûës *bornées*, qu'il n'eſt pas capable de grands deſſeins, ni de ſciences difficiles. On appelle auſſi une fortune médiocre, une fortune *bornée*, qu'on n'a pas deſſein de pouſſer plus avant. Les eſprits *bornez* admirent tout. Bell. Ce qui fait qu'on ſe laſſe des objets, & des plaiſirs du monde, c'eſt qu'ils ſont *bornez*. Nicol.

BORNEYER. Voyez BORNOYER.

BORNOYER. Vèrbe act. Tèrme d'Architecture & de jardinage. Voir & reconnoître à l'œil ſi une chôſe eſt droite. Viſer, aligner quelque chôſe d'un ſeul œil, pour voir ſi une chôſe eſt droite, & la dreſſer. *Obſervare*, *inſpicere*. Un Tailleur de pièrre *bornoye* un parement de pièrre pour éxaminer s'il eſt droit, & bien dégauchi.

La Quintinie & Liger écrivent BORNEYER. C'eſt apparemment ainſi que les Jardiniers prononcent. Il faut être ou à genou, ou aſſis, ou debout, pour *borneyer* à ſon aiſe. Quint. On met la régle ſur deux bâtons, on voit avec l'équèrre ſi elle eſt bien juſtement de niveau, & cela étant on *borneye*. Id.

BORNOYEUR, ou comme écrit La Quintinie BORNEYEUR. ſ. m. Qui bornoye, qui mîre ou vîſe d'un œil pour voir ſi une chôſe eſt droite, ou pour la mettre droite & de niveau. Quand on veut mettre un terrein de niveau, il faut hauſſer ou baiſſer la pèrche ſuivant l'ordre du *borneyeur*, juſqu'à ce que l'extrémité en ayant été obſervée par le *borneyeur*, on ſuppute juſte combien de piéds & de toiſes il y a en ligne droite & à plomb depuis cette éxtrémité qui eſt au haut de la pèrche ou du jalon, juſqu'à la ſuperficie de la tèrre. Quint.

BORRELISTE. ſ. m. *Borrelianus*, *Borreli diſcipulus*. Nom de Secte, qui a pris ſon nom d'Adam Boreel ſon Chef, qui étoit Zélandois. Les *Borreliſtes* ſuivent la plus grande partie des èrreurs des Mennoniſtes, qui ſont des Anabaptiſtes. Ils ne ſe trouvent pas néanmoins dans leurs aſſemblées. Ils menent, dit-on, une vie aſſez ſevère; ils font de grandes aumônes; ils blâment & mépriſent toutes les fonctions éxtérieures de la Religion, aſſemblées dans les temples, prières publiques, uſage des Sacremens, &c. Ils ſoutiennent que depuis la mort des Apôtres il n'y a point eû, & qu'il ny a point de vraye Égliſe. Ils veulent qu'on ne liſe que la parole de Dieu; ſans aucune interprétation. Voyez M. Stoup dans ſon Traité de la Religion des Hollandois.

BORROW. ſ. m. Arbre des Indes. Son écorce eſt couvèrte d'épines crochuës: quand on y fait quelque inciſion il en ſort un ſuc purgatif. Son bois eſt ſi poreux qu'il n'eſt pas même bon à brûler.

BOS.

BOSAN. ſ. m. Tèrme de relation. C'eſt un breuvage de millet boüilli dans l'eau, dont les Turcs boivent beaucoup, & c'eſt ce qui les rend ſi robuſtes & ſi forts. D. l. Boulaye.

BOSEL. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt un membre rond qui eſt la bâſe des colonnes, qui eſt comme un gros anneau, ou bourrelet, qu'on nomme auſſi *bâton*, *tore*, *ſpire*, & *aſtragale*. *Torus*.

BOSNIE. ſ. f. Province d'Europe qui eſt une partie de la Sèrvie, qui a été autrefois une des Provinces du Royaume de Hongrie, qui enſuite a eû titre de Royaume, & qui enfin eſt ſoumiſe au Turc depuis Mahomet II. qui la prit en 1463, & fit écorcher vif Étienne, le dèrnier des Rois de *Boſnie*. *Boſnia*, *Boſſena*, *Boſna*. On dit qu'elle a pris ce nom d'un fleuve de même nom qui l'arrôſe.

BOSPHORE. ſ. m. Détroit ou canal de mèr ſi peu large, qu'un bœuf le peut paſſer à la nage. *Boſphorus*; Propèrce dit auſſi *Boſphorum*, L. III. el. 10. On n'a donné ce nom qu'à deux détroits de la mèr méditèrranée; le *Boſphore* de Thrace, & le *Boſphore* Cimmérien. Le *Boſphore* de Thrace eſt celui que nous appellons aujourd'hui détroit de Conſtantinople, ou Canal de la mèr noire, par lequel cette mèr, nommée Pont Euxin, communique à la mèr de Marmora. Il ſépare la Thrace de l'Aſie mineure, & c'eſt par cette raiſon qu'on l'a nommé *Boſphore* de Thrace, *Boſphorus Thracius*.

Le *Boſphore* Cimmérien, *Boſphorus Cimmerius*, eſt ce que nous appellons aujourd'hui détroit de Kapha, ou de Kiderleri, du nom de deux villes qui ſont deſſus. On le nomma Cimmérien à cauſe des Cimmériens, peuples qui n'en étoient pas loin, ainſi que l'aſſure Denys le Géographe v. 167. & ſuiv. Il ſéparoit la Chèrſonèſe Taurique du côté d'Europe, de la Sarmatie du côté d'Aſie, c'eſt-à-dire, qu'il étoit entre ce que nous appellons aujourd'hui Tartarie d'un côté & Circaſſie de l'autre. Il joignoit le Pont Euxin aux Palus Méotides. Voyez Pompon. Mela L. I. C. 1. Héſychius l'appelle *Boſphore Scythique*. Le *Boſphore* Cimmérien, appellé autrement la Chèrſonèſe Taurique, reçut pour Roi de la part d'Auguſte Polémon Roi du Pont. Tillem.

Le mot *Boſphore* eſt Grèc, formé ſelon quelques-uns de βῦς, *bœuf*, & φέρω, *je porte*, ou ſelon d'autres de βῦς, *bœuf*, & πόρος, paſſage; d'où vient que ſelon ceux-ci il faudroit dire *Boſporo*. Et il n'eſt point éxtraordinaire qu'un π ſe change en φ, c'eſt-à-dire, un *p*, en *ph*. Si l'on convient de l'étymologie de ce nom, on ne convient pas de la raiſon pour laquelle il a été donné au *Boſphore* de Thrace. Les uns diſent qu'Io fille d'Inachus ayant été changée en vache par Junon paſſa ce détroit, qui de là fut nommé *Boſphore*. C'eſt le ſentiment d'Apollodore L. II. de l'Interpréte d'Apollonius, de Pline L. II. c. 1. de Denys le Géographe v. 140. d'Eſchyle dans ſon Prométhée, de Valer. Flaccus, L. IV. v. 344. de Nonnus L. III. de Callimaque, de Polybe, de Palæphatus dans Ion, de Tzetzes, Chil. I. hiſt. 31. d'Amm. Marcellin L. XXII. & de cent autres, ſur tout parmi les Poëtes. Arrien dit que les Phrygiens ayant reçu une réponſe de l'oracle qui leur ordonnoit de ſuivre la route que leur marqueroit un bœuf, ils en agitèrent un qui ſe jetta à la mèr pour éviter leurs pourſuites, & paſſa ce détroit à la nage. Denys de Byzance dit qu'un bœuf tourmenté d'un taon ſe jetta dans le détroit & le paſſa. D'autres diſent que tout détroit étoit autrefois appellé *Boſphore*. D'autres diſent que quand les habitans des côtes vouloient le paſſer ils joignoient des bateaux enſemble, & y atteloient des bœufs. Nymphius raconte ſur le témoignage d'Accarion, que les Phrygiens voulant paſſer ce détroit conſtruisîrent un navire, à la prouë duquel il y avoit une figure de tête de bœuf, & qui apparemment pour cela fut appellée βῦς, *bœuf*. Jean d'Antioche dit que Byzas, Fondateur de Byzance, jetta un bœuf dans ce détroit, & qu'il le paſſa à la nage. Éphorus dit que ce nom vient du Taureau que le Roi de Phénicie envoya à Inachus pour Io que les Phéniciens avoient ravie. Quelques-uns même, au rapport de Lloyd & d'Hoffman, ont cru que ce nom venoit du vaiſſeau qui porta Phrynus dans la Colchide, & qui ſe nommoit *belier*; & non pas *bœuf*. Pline dit qu'on appelle *Boſphore* cet eſpace de mèr, parce qu'il eſt ſi étroit que des bœufs peuvent aiſément le paſſer; en effet on entend d'un bord de la mèr à l'autre les hommes parler, les oiſeaux chanter, les chiens aboyer. P. Gyllius a compoſé trois livres du *Boſphore* de Thrace.

Je ne trouve rien ſur l'origine du nom de *Boſphore* Cimmérien, peut-être n'a-t'il été ainſi appellé qu'à cauſe de ſa reſſemblance au *Boſphore* de Thrace, c'eſt à dire, parce que c'eſt un canal fort étroit. De ce *Boſphore* le port de Conſtantinople fut appellé Βοσφόριον, & puis par corruption φωσφόριον & προσφόριον. Voyez Lambecius ſur Codin. n. 119.

BOSQUET. ſ. m. Petit bois planté avec ſymmétrie. *Nemus*, *ſylvula*. Il ſe dit particulièrement de ceux qu'on éléve dans les jardins des maiſons de plaiſance, ou des cabinets couverts d'arbres fort touffus, pour la décoration.

Boſquet eſt le diminutif de *boſc*, qui a ſignifié bois, forêt. On trouve *boſcum* dans le même ſens dans l'hiſtoire des miracles de S. Benoiſt par Adrevalde. Et ſelon Nicod ce nom vient de βόσκω, *paſco*, comme *nemus* vient de νέμω. De *boſcum* nos pères ont fait *boſc*, que l'on diſoit encore en Flandre du tems de Nicod, & qui reſte dans des noms de famille. Les Picards l'ont adouci en diſant *bos*, dont les François ont fait *bois*. Il y a apparence que *boſc* eſt un mot Celtique; car il eſt dans le Bas-Breton, & ſignifie la même chôſe qu'en François. Les Allemands diſent auſſi *boſch* pour ſignifier la même chôſe. On trouve le diminutif *boſchetum* dans la baſſe Latinité, *Acta SS. T. IV. Jun. p.* 765. B.

BOſSAGE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt une pièrre qui a quelque ſaillie, qu'on laiſſe ſans être taillée dans les bâtimens qu'on éléve, pour y tailler enſuite des chapiteaux, des armes, ou quelques autres ouvrages. *Eminentia*, *anaglyphum*, *anaglyptum*. On appelle auſſi, Joindre les pièrres en *boſſage*, quand elles avancent au delà des endroits où ſont les joints: comme on laiſſe cèrtaines boſſes aux tambours des colonnes de pluſieurs pièces, pour conſèrver les arêtes de leurs joints de lit, que les cordages pourroient émouſſer, & pour en faciliter la poſe. On appelle encore, *boſſages*, cèrtaines pièrres avancées qu'on laiſſe au deſſous des couſſinets d'un arc, ou d'une voûte, & qui ſervent de corbeaux pour porter les cintres.

Boſsages, ou Pièrres de refend, ce ſont les pièrres qui ſemblent éxcéder le nœud du mur, à cauſe que les joints de lit en ſont marquez par des enfoncemens, ou canaux quarrez.

Boſsage rustique, eſt celui qui eſt arrondi, & dont les paremens paroiſſent brutes, ou pointillez également.

Boſsage arrondi, eſt celui dont les arêtes ſont arrondies.

Boſsage a anglet, eſt celui qui étant chanfraîné, & joint à un autre de pareille manière, forme un angle droit.

Boſsage en pointe de diamant, eſt celui dont le parement a quatre glacis qui ſe tèrminent à un point lorſqu'il eſt quarré, & à une arête, quand il eſt barlong.

Boſsage en cavet, eſt celui dont la ſaillie eſt tèrminée par un cavet entre deux filets &c.

Boſſage, en tèrmes de Charpenterie, eſt la rondeur en boſſe que font les bois courbes, ou cintrez. *Arcus.* On toiſe les bois affoiblis éxprès de toute la grandeur de leur *boſſage*. On appelle auſſi *boſſage*, les parties éminentes ou les plus groſſes qu'on laiſſe ſur les poinçons, ou autres piéces de bois qu'on employe.

BOſSE. ſ. f. Eminence de chair ſur les épaules, ou ſur l'eſtomac, qui gâte la taille ordinaire & naturelle. *Gibbus, gibber.* Un homme qui a une *boſſe* ne ſe peut jamais vanter d'avoir bonne mine. Un chameau a une *boſſe* ſur le dos, un dromadaire en a deux.

Ménage dérive ce mot de *puſa*, d'où il fait *buſa*, & enſuite *boſe*. Il en dérive auſſi *buſſe* & *buſſart*, vieux mot François. Il fait auſſi venir *boiſſeau* de ſon diminutif *buſſellum*. De l'Hébreu דבש, *dabas*, qui ſignifie *miel*, דבשת, *dabbeſet*, eſt expoſé *gibbus, ſeu tuberculum quod eſt ſuper dorſum camelorum*, la boſſe des chameaux. En ſorte que ſelon cette ſignification de דבש; *debas, tebas, tuber*, pourroit avoir dégénéré, pour ſignifier la même chôſe, *gibbus, tumor*. Et ainſi en François retranchant le ד, ou *d* Hébreu, de בשת, *beſſet*, *boſſe* a été formé. Guichard. Ailleurs il le tire de צבה, *tſaba, tumeſcere, enfler*, dont en tranſpoſant ces radicales il fait בצה, *batſa*, d'où *boſſe*, dit-il, a été formé en François. Ni l'une ni l'autre de ces origines n'a guère de vraiſemblance.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *boſſa*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Boſſe, ſe dit auſſi des bignes, ou bleſſures qui ſe font à la tête par quelque coup ou quelque contuſion, & qui y cauſent quelque enflure. *Tumor, tuber.* Il avoit des *boſſes* au front & au derrière de la tête des coups qu'il avoit reçus. On le dit auſſi de quelques autres tumeurs. Une *boſſe* chancreuſe. La *male-boſſe*, eſt un bubon de peſte, qui ne diffère du charbon qu'en ce que la matière de la *boſſe* eſt plus craſſe & viſqueuſe, & celle du charbon eſt plus âcre, boüillante, furieuſe & ſubtile, faiſant eſcarre au lieu où il vient. *Ulcus peſtilens.*

Boſſe, ſe dit auſſi des enfonçures qui ſe font par haſard aux pots, & aux plats, & aux utenciles de ménage d'argent, d'étain, ou de cuivre. *Receſſus, lacuna.* Ce flacon, ce chauderon, cette baſſinoire, ſont pleins de *boſſes*. On dit auſſi d'un habit mal taillé, qui n'eſt pas bien uni ſur le corps, qu'il fait des *boſſes*.

On appelle auſſi de la vaiſſelle en *boſſe*, celle qui n'eſt pas toute unie & toute platte, comme les pots, les pintes, les flacons, qui ſont plus larges par le bas que par l'ouvèrture. *Toreuma, anaglyphum.* Des baſſins relevez en *boſſe*, qui ſont ciſelez, & où il y a pluſieurs figures ou deſſeins de bas relief.

Les Sèrruriers appellent *Sèrrures à boſſe*, celles qui s'attachent par dehors avec des clous, & qui ſe fèrment avec un moraillon.

Boſſe. ſ. f. Petit boſſage laiſſé dans le parement d'une pièrre par l'ouvrier, pour faire connoître que l'on n'en a pas toiſé la taille. *Eminentia.*

Boſſe, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de la prémière pouſſée du bois d'un cèrf qui a mis bas; ce qui commence dès le mois de Mars ou d'Avril. *Subula.* Il ſe dit auſſi au chevreüil dans le même ſens, & s'appelle encore autrement enflure. Au cèrf il ſe nomme meule; c'eſt la *boſſe* qui eſt ſur ſa tête d'où ſort le merrein, la pèrche, ou le fût de ſon bois.

Boſſe, ſe dit auſſi des tèrres qui ont quelque élévation ronde au deſſus du rez de chauſſée. *Tuber.* Ce tèrrain, ce païs, eſt inégal & plein de *boſſes*, de collines & de montagnes. On dit auſſi d'une ruë qui n'eſt pas en droit allignement, qu'elle fait une *boſſe* au milieu. On dit auſſi d'un mur qui menace ruine, qu'il fait une *boſſe*, ou qu'il fait ventre.

Boſſe, en tèrmes de Tripot, eſt un endroit où la muraille biaiſe & fait un angle obtus, où quand la balle donne elle eſt difficile à juger.

Boſſe, en tèrmes de Sculpture, ſignifie, Bas relief, ou plein relief. Cet ouvrage eſt relevé en *boſſe*, en demi *boſſe*, c'eſt un bas relief qui a des parties ſaillantes, & détachées. *Proſtypa.* En ronde *boſſe*, c'eſt un plein relief dont toutes les parties ont leur véritable rondeur, & ſont iſolées, comme les figures. *Ectypa.* On dit auſſi des Médecins, qu'ils relevent en *boſſe* les cimetières.

On dit auſſi en Peinture, Travailler d'après la *boſſe*. *Statua, ſignum.* Pour dire, Copier ou deſſiner une figure de relief.

Boſſe, tèrme d'Artillerie. C'eſt une bouteille de vèrre fort mince, remplie de quatre ou cinq livres de poudre, au coû de laquelle, après qu'on l'a bien bouchée, on met quatre ou cinq méches qui pendent en bas. On lui attache enſuite une corde longue de deux à trois piéds, qui ſèrt pour la jetter; & quand la bouteille vient à ſe briſer, elle met le feu à tout ce qu'elle rencontre. On ſe ſèrt de cette machine ſur la méditèrranée, & on la jette dans les vaiſſeaux pour mettre l'équipage en déſordre.

Boſſes, en tèrmes de Marine, ſont des bouts de corde qui ont des nœuds à leurs extrémitez, qui ſèrvent à raſſembler & à rejoindre les manœuvres qui ont été rompuës, ou coupées.

Boſſes a aiguillettes, ou *à raban*. Ce ſont les boſſes qui ſont pour le câble; c'eſt-à-dire, qui ont au bout une petite corde qui ſèrt à ſaiſir le câble. Les *boſſes à fouet*, ſont celles qui étant treſſées par le bout, vont juſqu'à la pointe en diminuant; & la *boſſe du boſſoir*, eſt la manœuvre qui ſèrt à tirer l'ancre hors de l'eau pour l'amener au *boſſoir*, lorſqu'elle paroît. On appelle *boſſe de chaloupe*, les cordes dont on ſe ſèrt pour amarrer les chaloupes. On dit, *Prendre une boſſe*; pour dire, Amarrer une *boſſe* à quelque manœuvre.

On dit provèrbialement, que les Chirurgiens ne demandent que playes & *boſſes*; pour dire, qu'ils ſont bien aiſes d'avoir de la pratique. On le dit auſſi figurément de ces eſprits malins qui ne chèrchent qu'à faire naître des querelles.

BOſSELER. v. act. **BOſSELÉ.** part. adj. C'eſt la même chôſe que *Boſſuer* & *boſſué*. Voyez ces mots.

Boſſelé, ée. adj. Ce tèrme ſe dit de cèrtaines feüilles des plantes qui ſont ciſelées naturellement; elles ont des éminences à grandes mailles & creuſes en deſſous, comme celles des plaques d'argent ciſelé. Telles ſont les feüilles de chou &c.

BOſSELURE. ſ. f. Eſpéce de ciſeleure naturelle qui ſe trouve ſur cèrtaines feüilles.

BOſSEMAN, ou **BOſSEMENT.** ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un Officier de l'équipage qui a ſoin de l'ancre & des cordages, de lever les ancres, & de boſſer les câbles.

BOSSER. Tèrme de Marine. C'eſt, Mettre l'ancre ſur les boſſeurs, ou piéces de bois deſtinées à la recevoir.

BOſSETTE. ſ. f. Tèrme d'Éperonnier. Ornement d'embouchure qui couvre le banquet. Ainſi c'eſt un petit rond doré & élevé en boſſe, qu'on met aux deux côtez d'un mords de cheval. *Umbo equini lupati.*

Boſſette, ſignifie encore une piéce de cuivre qu'on met ſur les yeux d'un mulet. *Paropium, paropis.*

BOſSETIER. ſ. m. C'eſt un des noms dont on appelle les Fondeurs; & on les appelle de la ſorte, parce qu'ils peuvent faire quantité de petits ouvrages d'airain, de cuivre ou de leton, en boſſe, comme des grelots, des boſſettes, des clochettes, des ſonnettes &c. *Umbonum, paropiorum faber, opifex.* Un tel a été reçu Fondeur, Mouleur en tèrre & en ſable, & *Boſſetier* de la ville de Paris.

BOſSEURS, ou **BOſSOIRS.** ſ. m. Tèrme de Marine. Ce ſont des poutres ou piéces de bois qui ſont miſes en ſaillie des deux cotez du château d'avant du vaiſſeau, au deſſous de l'éperon, pour ſoutenir l'ancre quand on l'a levée, & empêcher qu'elle n'offenſe le franc bordage & les ceintes.

BOſSU, uë. adj. & ſ. Qui a une boſſe. *Gibber, gibbus.* On dit, qu'un homme n'eſt ni tortu, ni *boſſu*, quand on le vante d'être médiocrement bien fait. Patin prétend que les *boſſus* ont le poumon mauvais.

On dit auſſi figurément, qu'un païs eſt *boſſu*, quand il eſt inégal & montueux. On dit auſſi, que les cimetières ſont *boſſus*, quand on y a entèrré bien du monde.

BOſSUER. v. act. Faire une boſſe à de la vaiſſelle, à de la batterie de cuiſine. *Receſſus, lacunas facere.* On dit auſſi *Boſſeler*, mais il n'eſt pas ſi uſité.

Boſſué, ée. adj. Vaiſſelle ou batterie de cuiſine qui a des boſſes. *Lacunatus.* On dit auſſi *Boſſelé*, mais *Boſſué* eſt plus uſité.

BOſSY. ſ. m. Arbre qui croît au Royaume de Quoja en Afrique. Il a l'écorce ſéche & le bois gras & huileux, dont on fait des cendres pour le ſavon. Ses fruits ſont des prunes longues & jaûnes, qui ſont aigres & bonnes à manger. Dapper.

BOSTANGI. ſ. m. Tèrme de relation. C'eſt un mot Turc qui ſignifie Jardinier. Il vient de *Boſtan*, jardin, comme Ekmekgi, qui ſignifie *boulenger*, vient d'Ekmek, *pain*. D. l. Boulaye.

BOSTANGI-BASCHI. ſ. m. Officier du Grand Seigneur, qui a ſoin des jardins, des fontaines, de toutes les maiſons de plaiſance, & de tous ceux qui y travaillent, Intendant des jardins du Grand Seigneur. *Hortulanorum Præfectus.* Le *Boſtangi-Baſchi* eſt tîré des Agiamoglans.

Ce mot eſt Turc, & vient de בשתאן, *Buſtan*, & vulgairement *Boſ-[illegible]*, qui ſignifie *jardin*, & de באש, qui ſignifie *Chef*, Commandant, le prémier dans un Corps, comme ראש en Hébreu, & *Chef*, en François.

BOSUEL. C'eſt ainſi qu'on nomme la ſeule tulippe qui ait de l'odeur, & dont on ne fait pourtant point de cas. Morin, dans le Traité de la culture des fleurs, dit que le *Boſuel* eſt une tulippe rouge de ſang & jaûne; & rien autre chôſe.

C'eſt auſſi le nom d'une Renoncule double à double fleur. Il provient du petit rat orangé vulgaire, qui eſt rayé de jaûne. Mor. *Cult. des fleurs.*

BOT.

BOT. adj. m. Qui ne ſe dit que d'un piéd eſtropié, dont on a coupé le bout, ou qui eſt mal tourné, dont on a peine à ſe ſervir. *Pes in obtuſum coactus ac contractus*. C'eſt un piéd *bot*, un homme eſtropié d'une jambe.

Borel dit que ce mot eſt Gaulois, & ſignifioit autrefois *trou en tèrre*, ou *foſſette à joüer aux noix*, dérivé du Latin *buttum*, d'où on a fait auſſi *ſabot* & *pot*, à cauſe de leur cavité.

Bot. ſ. m. ſignifie auſſi un petit vaiſſeau, dont on ſe ſert aux Indes Orientales; il eſt mâté comme un heu, & n'eſt point ponté. On appelle encore *Bot* cèrtain gros bateau Flamand; & on prétend que c'eſt de là qu'eſt venu le mot de *Paque-bot*, pour ſignifier le vaiſſeau qui apporte les lettres de Douvre à Calais.

BOTAL. Tèrme d'Anatomie. Le trou *botal*, ainſi appellé du nom de celui qui l'a découvert le prémier, eſt une des ouvèrtures par le moyen deſquelles le ſang circule dans le fœtus ſans entrer dans les poumons, ni dans le ventricule gauche du cœur. Dionis.

BOTANIQUE. adj. & ſ. f. C'eſt la partie de la Médecine qui traite des Plantes, tant médécinales, que potagères, & autres: ainſi l'Agriculture & le Jardinage ſont des parties de la Botanique. *Pars Medecinæ quæ in plantis verſatur, occupatur*.

Ce mot vient du Grèc βοτάνη, hèrbe; βοτάνη vient de βοτὸν, mangeaille, & βοτὸν vient de βόω, je nourris: car la plûpart des animaux ſe nourriſſent d'hèrbes. Ce Docteur s'attache à la *Botanique*. Un Profeſſeur de *Botanique*, ou en *Botanique*. Lœſelius, Médecin de Konigsberg, imprima en 1705 à Konigsberg un ouvrage ſur les plantes de Pruſſe, intitulé, *Flora Pruſſica*. Le P. Plumier Minime en a donné un ſur celles de l'Amérique, & M. Juſſieu vient d'imprimer (en 1714.) celui du P. Barrelier ſur les plantes de France, d'Eſpagne, & d'Italie. Des bons Traitez de *Botanique* ſont encore, l'*Hiſtoria plantarum*, de Ray. 3. vol. fol. ſa *Synopſis Stirpium Anglican.* in 8°. *Baſis Botanica* de Welſchius, à Lipſic 1697. les *Præludia Botanica* de Moriſon, à Londr. 1669. l'*Univerſal herbal*, ou Traité Univerſel de *Botanique* par le même; la *Phytographia* des Plukenet; l'*Almageſtum Botanicum* du même Auteur; la Méthode des Plantes de M. Tournefort 3 vol. *in quarto*, elle eſt en Latin & en François; *Plantar. Umbelliferarum diſtributio nova per tabulas cognationis & affinitatis ex Libr. naturæ obſervatæ detecta, Auct. R. Moriſon. Oxonii fol.* 1672. l'Anatomie des Plantes de Grew; celle de Malpighius à Lond. 1679. *Covvlei Angli ſex Libri Plantarum Poemate Latino conſcripti*. Lond. 8°. *Quadripartitum Botanicum Simonis Pauli, Med. Reg. in Dania. Argentor. in 4°. Catalogus Plantarum quæ in Inſulâ Jamaicâ ſponte proveniunt*, Lond. 1696. 8°. *Icones & Deſcriptiones Plantar. Siciliæ* &c. *Per Paulum Boccone* 1674. *Leon. Thurneiſſeri Hiſtor. Plantar. Berlini* 1578. *fol.* L'*Herbal* de Johnſon & celui de Parkinſon; Rivinus *De Re herbaria* 2. vol. *in fol. Jacobi Breynii Exot. & minus cognitar. Plantar. Centuria*. Fab. Columna *de Stirpium rarior. cognitione*. 2. vol. *in* 4°. *Hortus Indicus Malabaricus*; Boccone, *Icones & Deſcriptiones Plantar. Italiæ, Galliæ* &c.

BOTANISTE. ſ. m. Celui qui s'applique à la connoiſſance des plantes, & qui s'en ſert pour la guériſon des maladies. *Qui in plantis cognoſcendis verſatur*. Selon La Quintinie, Jardinier eſt le genre, & *Botaniſte* eſt une eſpéce; c'eſt celui qui s'attache aux plantes râres & médecinales. Mais une pèrſonne qui ſe contente de ſçavoir le nom des plantes, n'eſt *Botaniſte* qu'à demi, & celui qui cultive les plantes, ſans en connoître les vèrtus, n'eſt proprement qu'un Jardinier. Le tître de *Botaniſte* ne ſe donne dans l'uſage qu'à ceux qui connoiſſent & expliquent la nature, la forme, les qualitez, & les uſages des plantes. Les plus fameux *Botaniſtes* anciens ſont Hippocrate, Théophraſte, Dioſcoride, Pline, Galien, &c. Dans le ſeiziême ſiécle ceux qui ont travaillé à rétablir l'ancienne Botanique, qui avoir été extrêmement négligée, ſont Leonicenus, Braſavolus, Cordus, Fuchſius, Matthiole, Daléchamp, &c. Dans le même ſiécle, & au commencement de celui-ci, il s'en eſt trouvé pluſieurs autres qui ont fait de plus grands progrès dans cette ſcience, s'étant appliquez les prémiers à en former un corps. Tels ſont Geſner, Dodonée, Ceſalpin, Cluſius, Lobel, Columna, Proſper Alpin, les deux Bauhins, &c. Ceux qui ſont venus enſuite, & qui ont beaucoup contribué à la perfectionner, à quoi quelques-uns s'occupent encore à preſent avec ſuccès, ſont Moriſon, Malpighius, Herman, Rayus, Magnol, Tournefort, Sloane, &c.

BOTRUſSES. ſ. f. plur. Vieux mot. Sorte de viande épicée. Boudains, andoüilles & *botruſſes*.

BOtTE. ſ. f. Eſpéce de fagot de pluſieurs chôſes de même genre liées enſemble. *Faſcis, manipulus, faſciculus*. Une *botte* de lattes, d'échalas, de pèrches, d'oſier. Uue *botte* d'allumettes.

On le dit auſſi de quelques hèrbages ou racines. Une *botte* d'aſpèrges, d'oignons, de porreaux. Une *botte* de foin, de paille. Mais il y a cette différence, ſelon Liger, que quand il ſe dit des légumes & qu'il eſt tèrme de jardinage, il ne ſignifie qu'une groſſe poignée, ou pluſieurs petites poignées de légumes, de racines, ou d'hèrbages. C'eſt en ce ſens qu'on dit une *botte* d'aſpèrges, une *botte* de raves; au lieu que quand il eſt tèrme d'agriculture on entend par là approchant la charge d'un homme, telle qu'eſt une *botte* d'échallas, une *botte* de paille.

Ce mot vient du Latin *botulus*, qui ſe prend pour une eſpéce de *farce* où il y a beaucoup de différentes chôſes ramaſſées. D'autres vont le chèrcher plus loin. עבת, *abat*, fait עבות, *abot*, qui eſt expoſé *intricatum & inſtar funis perplexum & complicatum, funis intricatus & perplexus, & plerùmque dicitur de foliis ramiſque perplexis & complicatis*. Deſquelles ſignifications je forme de עבות, *abot*, *bote* en François, *Faſciculus intricatus & perplexus*, comme nous diſons une *botte* de cordes, & une *botte* ou boteau de foin. Guichard.

Botte, en tèrmes de Botanique, ſe dit d'un amas de fleurs & de fruits diſpôſez en gros paquets. Les fleurs du millet naiſſent par *bottes*. On dit auſſi que cèrtaines racines naiſſent par *bottes*.

En fait de Marchandiſes, on le dit ſeulement des ſoyes non ouvrées. Quinze onces de ſoye font une *botte*. Un Marchand de ſoye en *bottes*. On appelle auſſi *bottes*, de petits rouleaux de la longueur d'un pied ou environ, que les Mèrciers, & autres Marchands font pendre à leurs boutiques pour leur ſèrvir d'étalage.

Botte, en vieux François, ſignifioit auſſi, un *crapaut*. *Bufo*. On diſoit auſſi *Botterel*.

Botte, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau à tenir du vin, qui eſt environ de la grandeur d'un muid. *Dolium, cadus*. On appelle *bottatum vinum*, du vin qui ſent le fût. Ce mot eſt en uſage ſeulement aux Provinces de France qui tirent vèrs le midi, & vèrs l'Italie, où on appelle *Bottaio*, un *Tonnelier*. Vigénère dans ſes Annot. ſur Tite-Live. T. I. p. 1533. dit que la *botte* de Rome contient 8 barrils, peſe 1365 livres, quatre onces d'Italie, & des nôtres 1024, tient environ 600 pintes. Cette meſure eſt auſſi en uſage chez les Eſpagnols, & elle contient 30 arrobes: chaque arrobe peſe environ 30 livres.

Botte, ſe dit auſſi figurément & baſſement de pluſieurs chôſes de même nature. *Cumulus, congeries*. Ce Pédant a toûjours une *botte* de livres ſur ſa table. Demandez à un tel une chanſon, il en a des *bottes*.

Botte, en tèrmes d'Eſcrime, eſt un coup qu'on porte avec un fleuret, une eſtocade. *Gladii præpilati ictus*. Il lui a porté une *botte franche* au troiſiême bouton. En ce ſens il vient de l'Italien *botta*. *Botte* marquée, *botte* diguée.

Botte, en ce ſens ſe dit figurément des attaques qu'on fait à quelqu'un dans le diſcours familier, en lui faiſant quelque reproche, ou en lui diſant quelque brocard, ou en lui faiſant quelque emprunt qui lui donne du chagrin. *Petitio*. Il lui a pouſſé une tèrrible *botte*. On le dit auſſi de celui qui diſpute contre un autre dans les Écoles.

Botte, ſignifie auſſi, une chauſſure de cuir dont on ſe ſèrt quand on monte à cheval, tant pour y être plus fèrme, que pour ſe garentir des injures du tems. *Ocrea*. Aller à la *botte*, ſe dit d'un cheval qui mord lors qu'on eſt deſſus. *Bottes* de Pêcheurs, ſont de groſſes *bottes* & fortes qu'ont les Pêcheurs quand ils pêchent des étangs. *Bottes* de chaſſe, ou demi-chaſſe, ſont des *bottes* plus ou moins épaiſſes, qui ſèrvent aux Chaſſeurs. Les Dragons de l'armée ſont des Cavaliers ſans *bottes*. La tige, la genoüillère, les tirans d'une *botte*.

Ménage prétend que ce mot a été dit par reſſemblance à de grandes bouteilles de cuir plus larges par enhaut que par enbas, dont ſe ſont ſervis les Anciens, qu'ils ont appellées du même nom. Borel le dérive de *bot*, parce que cette chauſſure contrefait la jambe, & rend en quelque façon le pied *bot*. Du Cange le dérive de l'Anglois *botta*. Dans la vie de S. Richard Év. de Chiceſter écrite au XIIIe ſiécle par un Anglois, & rapportée par J. Carpgravius dans la légende Anglicane, on trouve *bota* en Latin en ce ſens; auſſi bien que dans celle qui a été écrite par Radulphe Dominicain; & dans le Procès des miracles de S. Yves, qui eſt du même ſiécle. É. Guichard croit que *botte* a été fait par abbréviation de botine, qu'il tîre de βίτιννα, nom Grèc, d'une eſpéce de chauſſure. Mais il eſt clair que botine au contraire eſt un diminutif de *botte*; comme les botines ſont de petites *bottes*.

Les *bottes* des Chinois ſont de ſoye, & les bas à *bottes* d'une étoffe picquée doublée de coton, & épaiſſe d'un bon pouce; la jambe eſt par là bien défenduë contre le froid; mais en été dans un païs où les chaleurs ſont extrêmes, il n'y a que les Chinois au monde, qui pour conſèrver un air de gravité puiſſent ſe réſoudre d'être ainſi dans une eſpéce d'étuve depuis le matin juſqu'au ſoir. Auſſi le peuple qui travaille ne s'en ſert prèſque point. La forme

forme de ces *bottes* eſt un peu différente des nôtres ; car elles n'ont ni talon ni genoüillère. Quand on fait un long voyage à cheval elles ſont d'un cuir bien paſſé, ou d'une groſſe toile noire de coton picquée ; mais dans la ville on les porte ordinairement de ſatin, avec un gros bord de velours, ou de panne ſur le genou. P. Le Comte. Voyez Botté.

Botte, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de la longe ou du collier avec quoi on méne le limier au bois. Salnove.

Botte, ſe dit auſſi du cuir des portières de carroſſes à la vieille mode, où on mettoit les deux jambes, dont l'uſage s'eſt conſervé ſeulement aux carroſſes des voituriers, & de quelques Princeſſes.

Botte, ſe dit encore de la tèrre graſſe qui s'attache aux ſouliers, quand on marche dans des tèrres marécageuſes, ou en tems de pluye. On le dit auſſi de la neige qui s'attache de la même ſorte aux talons des ſouliers de ceux qui y marchent.

On dit provèrbialement, A propos de *bottes*, quand on prend occaſion de parler en entendant quelque chôſe de ſemblable. On le dit auſſi quelquefois de toute ſorte d'interruption. On dit auſſi, qu'un homme a laiſſé les *bottes* en quelque endroit ; pour dire, qu'il y eſt mort ; & auſſi qu'il graiſſe ſes *bottes*, pour dire, qu'il ſe prépare à un bon voyage, & même à la mort. On dit, Graiſſez les *bottes* à un vilain, il dira qu'on les lui brûle, pour accuſer un homme d'ingratitude. On dit auſſi, Accoler la *botte* de quelqu'un ; pour dire, lui faire des révérences, des ſoumiſſions. On dit auſſi, Je ne m'en ſoucie non plus que de mes vieilles *bottes*, pour témoigner un grand mépris de quelqu'un. On dit auſſi, qu'un homme a bien mis du foin dans ſes *bottes*, ou de la paille dans ſes ſouliers ; pour dire, qu'il a bien gâgné du bien.

BOTELAGE. ſ. m L'action de celui qui fait des bottes de foin, & la groſſeur dont il les fait. *Manipulorum coactio*. Le *bottelage* d'un millier de foin coûte tant. Ce foin coûte moins, mais le *bottelage* en eſt plus petit.

BOTELER. Vèrbe actif. Mettre en bottes, ou en gèrbes. *In manipulos colligare*.

BOTELEUR. ſ. m. Homme de journée employé à mettre en bottes du foin, &c. *Coactor*. Défenſes ſont faites aux *Botteleurs* de faire aucuns marchez en bloc pour le bottelage de la Marchandiſe, ains ſeulement au cent. La Marre.

BOTER. v. act. Faire des bottes, chauſſer des bottes. *Ocreas alicui induere*. Ce Cordonnier nouveau m'a mieux *botté* que celui que j'avois auparavant. Ce valet m'a *botté* de travers.

Se *botter*, prendre *botte*, ou ſes *bottes*. *Ocreas induere*. Cet homme s'eſt *botté* à la hâte pour partir.

On dit auſſi, qu'on ſe *botte* dans les tèrres graſſes ; pour dire, qu'on emporte à ſes pieds beaucoup de tèrre qui s'attache aux ſouliers. On le dit tout de même de la neige.

Botté, ée. part. & adj. *Ocreatus*. Les Chinois ſont toûjours *bottez*, & lorſqu'on leur rend viſite, ſi par quelque accident ils ſe trouvoient ſans bottes, ils font attendre les gens pour les aller prendre. C'eſt pour eux une aſſez grande bizarrerie de n'oſer aller en ville ſans bottes, puiſqu'ils ſe font toûjours porter en chaiſe. P. Le Comte.

On dit provèrbialement & ironiquement, Je m'y *botte*, quand un homme ſe mocque d'un commandement qu'on lui fait d'aller en quelque endroit. On appelle un vilain *botté*, un homme de ville qui a des bottes, à cauſe que cela n'appartenoit autrefois qu'aux Nobles qui alloient à la guèrre.

BOTINE. ſ. f. Petite botte de cuir délié qu'on met ſans éperon, qui s'attache avec des quartiers, & qui n'eſt prèſque qu'un ſoulier, qui a une tige de botte. *Leviores ocreæ*. Philippe ſecond envoya à Dom Juan des *bottines* parfumées qui lui coûtèrent la vie. On portoit autrefois une eſpéce de *bottines* qu'on appelloit *Æſtivalia*, Henſes, ou Eſtivaux. Selon Du Cange elles étoient fort en uſage parmi les Nobles & les gens de guèrre, qui affectoient d'en porter par ornement & par diſtinction. Ces *bottines* étoient faites de cuir fort mince & fort uni, teint en pourpre, ou en quelque autre couleur. Valbonnet, p. 218. Nos Pères ont encore vû porter de ſemblables *bottines*.

Ce mot vient, ſelon Guichard, de *βοτίνα*, nom d'une eſpéce de chauſſure des Grècs.

Bottine, ſe dit auſſi des chauſſures de linges ou de peau de chien faites pour couvrir la jambe de ceux qui ont des varices. Ces *bottines* ſe lacent en dehors de la jambe avec un petit cordon qu'on paſſe dans des œillets. Sous ces *bottines* il y a une grande compreſſe trempée dans une eau ſtiptique, que ces *bottines* tiennent toûjours appliquée ſur les varices.

BOU.

BOUAR, ou BOUARD. ſ. m. Tèrme de Monnoyeur, eſt un gros marteau qu'on tient à deux mains, du poids de ſeize livres, qui eſt fait à la façon du flattoir, ſinon qu'il eſt plus gros & plus racourci ; qui ſèrvoit à boüer les monnoyes quand on les travailloit au marteau. *Tudes*.

BOUBIE. ſ. f. Oiſeau aquatique qu'on trouve en pluſieurs lieux de l'Amérique. Il eſt d'un gris clair, & un peu moins gros qu'une poule. Il a le béc fort, plus long & plus gros que les corneilles, & plus large par le bout. Ses piéds ſont plats comme ceux des canards, ſa chair eſt noire, & a le goût de poiſſon. Les Avanturiers en mangent ſouvent.

BOUC. ſ. m. Bête à corne, qui eſt le mâle de la chévre. *Hircus*.

Ce mot vient de l'Allemand *bock*, d'où l'Italien a fait *becco*. Ménage le dérive de *buccus*, qui ſe trouve dans la Loi Salique, ou plûtôt du Celtique *Bouch*. Id. Icquez de *buk*, mot de la langue des Francs, qui veut dire la même chôſe, comme *bocken* chez les Allemands, & chez les Allobroges de qui il nous vient, ſi l'on en croit Chorier, ou chez les Celtes, comme penſe le P. Pezron.

Les *boucs* deſſéchent & font mourir toutes les plantes où ils portent la dent. C'eſt pour cela que les anciens ſacrifioient des *boucs* aux Dieux qui préſidoient aux plantes, à Bacchus, à Minèrve, &c. C'eſt pour cela que nos Coutumes défendent qu'on les méne dans les jeunes bois, ou qu'on les laiſſe aller dans les vignes. Voyez Bois taillis. Il y a même cinq Arrêts du Parlement de Dauphiné, des 14 Août 1543, 4 Nov. 1565, 18 Oct. 1579, 19 Dec. 1605, qui portent défenſes de nourrir aucuns *boucs*, ou chévres, dans les lieux où il y a des vignes, des vèrgers, des ſauſſayes, & des bois taillis, mais ſeulement dans les montagnes & lieux incultes. Les *boucs* & les chévres ſont les plus laſcifs de tous les animaux, & ceux dont l'odeur eſt plus forte & plus mauvaiſe. Les Hébreux donnent au *bouc* l'épithéte de צפיר, *matineux*, Dan. VIII. 5, 21, ſoit parce qu'il l'eſt en effet, & qu'il conduit les chévres aux pâturages de grand matin, ſoit parce qu'en cèrtaine ſaiſon il ſe tourne toûjours du côté de l'orient. Dans les jeux du Cirque il paroiſſoit dés enfans à cheval ſur des *boucs* ſellez & bridez. L'Anthologie en fait mention Liv. I. Ch. XXXIII. Épigr. 28. Un des ouvrages de ſculpture que l'antiquité a le plus vanté étoit un *bouc* en plein relief ſur une phiole. Il étoit de Myos, ou de Myron. Voyez Chévre.

En tèrmes de l'Ecriture on appelle *Bouc émiſſaire*, un *bouc* qui étoit envoyé dans le deſert. On préſentoit deux *boucs* devant l'autel, ſur leſquels on jettoit le ſort : l'un étoit deſtiné au ſacrifice : l'autre étoit abandonné dans la ſolitude. Les *boucs* ſont dans l'Ecriture les ſymboles des Rois, des Chefs & Conducteurs des peuples, Iſaïe XIV. 9. Dan. VIII. 5. Dans le Nouveau Teſtament J.C. employe ce mot pour ſignifier les réprouvez, Matth. XXV. 32. 33. Toutes les nations ſe raſſembleront devant lui, & il ſéparera les uns d'avec les autres, comme un bèrger ſépare les brebis d'avec les *boucs*. Il placera les brebis à ſa droite, & les *boucs* à ſa gauche. Bouh. Voyez auſſi Azazel.

> *Quand Dieu viendra juger les vivants & les morts,*
> *Et des humbles Agneaux, objets de ſa tendreſſe,*
> *Séparera des* boucs *la troupe péchereſſe.* Boileau.

Bouc estain. C'eſt le nom qu'on donne au bouc ſauvage. *Hircus ſilveſtris*. Cet animal eſt peu connu en France, mais il y en a beaucoup en Suiſſe. Belon parle ainſi des *boucs étains*, du moins de ceux de Candie. Leur grandeur n'excéde point la juſte corpulence des chévres ordinaires & privées ; mais ils ont bien autant de chair qu'un grand cèrf ; leur poil eſt fauve & court ; les mâles ont une grande barbe brune, ce qu'on ne voit point arriver aux animaux qui ont le poil comme le cèrf. Ils deviennent gris en vieilliſſant, & portent une ligne noire ſur le dos. Il y a des *boucs étains* qui ont des cornes hautes de quatre coudées ; les cornes ont autant de rayes en travèrs que l'animal qui les porte a d'années. Le *bouc étain* a l'odorat très-fin, & il ſent de fort loin. On ſe ſèrt contre la pièrre de ſang de *bouc étain* préparé & deſſéché.

Chez les Anciens le Poëte qui avoit remporté la victoire avoit pour prix *un bouc*, victime ordinaire de Bacchus qui préſidoit à la Tragédie. C'eſt de là que la Tragédie a tîré ſon nom : car τράγος en Grèc ſignifie un *bouc*.

> *Du plus habile Chantre un* bouc *étoit le prix*. Boil.

On appelle auſſi *bouc*, ou outre, un vaiſſeau fait de la peau d'un *bouc*, où l'on met du vin, de l'huile, & autres liqueurs qu'on tranſporte. *Uter*. On ſe ſèrt auſſi de *boucs* pour toutes les navigations qui ſe font ſur les rivières d'Orient, tant pour paſſer les rivières à la nage, que pour ſoutenir des radeaux qui tranſportent les marchandiſes ſur l'Euphrate, & autres rivières qui ont des ſauts. On dit auſſi que le Diâble ſe fait adorer au ſabat ſous la forme d'un *bouc*.

On

On dit proverbialement, qu'un homme a une barbe de *bouc*, quand il n'a de la barbe que ſous le menton. Et c'eſt pour cela qu'on appelle *Barbe de bouc* ceux qui ont la barbe de cette ſorte. Ces vilaines *barbes de bouc* ſont des mélancoliques qui ſont toûjours en querelle. Ablanc. On dit, Puant comme un *bouc*, à cauſe que cet animal ſent mauvais. Laſcif comme un *bouc*.

Boucachard. ſ. m. Petit Bourg de Normandie à 5 lieuës de Roüen, au couchant, dans lequel il y a une maiſon de Chanoines réguliers.

Boucachard. ſ. m. Eſpéce de Chanoine Régulier réformé. Une réforme de Chanoines réguliers ſe fit il y a quelques années, & commença dans la maiſon de Boucachard. C'eſt de là que ceux de cette réforme s'appellent les *Boucachards*. C'eſt un *Boucachard*. Quoi que cette réforme ſoit très-nouvelle & ne ſoit pas encore approuvée par l'Égliſe, elle a pluſieurs maiſons, & bien des Évêques l'ont introduite dans les maiſons de Chanoines réguliers qui ſont dans leurs Dioceſes, où on les appelle *Boucachards*, auſſi bien qu'en Normandie.

BOUCAGE. ſ. m. *Tragoſelinum*. Plante umbellifère qu'on a ainſi nommée à cauſe que ſes racines & ſes ſemences ont une odeur de bouc très-forte. Par rapport à ſes feüilles, qui reſſemblent en quelque manière à celles de la Pimprenelle, on l'a appellée *Pimpinella ſaxefraga*. On trouve en France aſſez communément trois eſpéces de *Boucage*, la grande, la moyenne & la petite; & ces différences ſe tirent de la grandeur de leur tige & de leurs feüilles; car elles ont toutes les trois une racine longue, blanchâtre, un peu fibreuſe, fort picquante au goût. Leurs feüilles ſont rangées comme par paire ſur une côte qui eſt términée par une ſeule feüille. Elles ont un goût moins piquant & moins déſagréable que leurs racines. Les tiges ſont branchuës, hautes d'un pied & demi dans la grande eſpéce, & garnies de grandes feüilles, au lieu que dans la moyenne & la petite eſpéce les tiges ſont bien moins hautes, moins branchuës, & leurs feüilles ſont coupées en des lanières fort étroites. Ses fleurs ſont en ombelles, chaque fleur eſt compoſée de cinq petales inégales, échancrées & diſpoſées en fleurs de lis de France. Elles ſont communément blanchâtres, quelquefois purpurines. Les ſemences ſont arrondies, canelées, menuës comme celle du perſil. Les racines de *Boucage* ſont fort apéritives, & très-diurétiques; on les préfère à celles du perſil ordinaire. Elles ſont ſi piquantes qu'elles pourroient ſervir de poivre. Aux racines du *Boucage* ſont attachées quelquefois des petites veſcies rondes, qui teignent en rouge comme le Kermes.

BOUCAL. ſ. m. Nom d'une meſure d'Italie, qui ſelon Vigenère tient quatre feüillettes, peſe cinq livres quatre onces Ital. des nôtres quatre livres; & tient une quarte trois poiſſons. Voyez Boucaut.

BOUCAN. ſ. m. Mot bas & populaire, qui ſignifie, Bordel, lieu de débauche avec les femmes de mauvaiſe vie. *Luſtrum*, *lupanar*, *Fornix*.

Boucan. Mot Américain. C'eſt un gril fait de bois de bréſil, qu'on éleve au deſſus du feu pour y faire griller de la viande. Le mot de *Boucan* ſe dit auſſi d'une loge couverte avec des manières de clayes, où les Américains ſe retirent pour y boucaner leur viande.

En quelques ports de Normandie on dit d'un lieu où il fume beaucoup, C'eſt un vrai *boucan*. Il y fume comme dans un *boucan*.

BOUCANER. v. act. Faire cuire du poiſſon, ou de la chair, à la manière des Sauvages, & les faire ſécher à la cheminée. ou les faire ſorer ſans ſel. *Fumo ſiccare piſces vel carnes*. On le deſſeche auſſi ſur une eſpéce de gril fait de bâtons élevez de trois pieds au deſſus du feu; & cette ſorte de gril s'appelle boucan.

Boucaner, eſt auſſi un verbe neutre, qui ſe dit dans le ſtile comique & ſatirique, de ceux qui fréquentent les lieux de proſtitution & de débauche. *Scortari*. C'eſt un infâme, qui ne fait que *boucaner*.

Boucané, ée. part. paſſ. Préparé au boucan, à la fumée & au feu, à la manière des Sauvages. *Fumo ſiccatus*. La viande *boucanée* a un goût ſi excellent, qu'on la peut manger en ſortant du boucan ſans la faire cuire. Elle eſt vermeille comme la rôſe, & a une odeur admirable; mais elle ne dure que très-peu dans cet état, & ſix mois après avoir été *boucanée*, ou fumée, elle n'a plus de goût que de ſel. Oexmelin. Il y a des habitans qui envoyent en ces lieux leurs engagez, lorſqu'ils ſont malades, afin qu'en mangeant de la viande fraîche, qui eſt une bonne nourriture, ils ſe puiſſent remettre en ſanté. Id.

BOUCANIER. ſ. m. Qui fait boucaner les viandes, ou ceux qui vivent de viande, ou de poiſſon apprêté de la ſorte. *Qui fumo piſces, vel carnes exſiccat*. On a appellé ainſi les François de l'Iſle S. Dominique, tandis qu'ils y étoient vagabonds & ſans maiſons.

Voici ce que l'hiſtoire des Flibuſtiers & *Boucaniers* T. I. P. I. Ch. 8. dit de l'origine de ces mots. Les Caraibes Indiens naturels des Antilles ont accoutumé de couper en piéces leurs priſonniers de guerre, & de les mettre ſur des manières de clayes, ſous leſquelles ils font du feu. Ils nomment ces clayes *Barbacoa*, & le lieu où elles ſont *boucan*, & l'action *boucaner*; pour dire, rôtir & fumer tout enſemble. C'eſt de là que nos *Boucaniers* ont pris leur nom, avec cette différence qu'ils font aux animaux ce que les Indiens font aux hommes. Les prémiers qui ont commencé étoient habitans de ces Iſles, & avoient converſé avec les Sauvages. Ainſi par habitude lorſqu'ils ſe ſont établis pour chaſſer, & qu'ils ont fait fumer de la viande, ils ont dit *boucaner* de la viande, & ont nommé le lieu *Boucan*, & les Acteurs *Boucaniers*. Les Eſpagnols appellent les leurs *Matadores*, de *Tauros*, Tueurs de Taureaux, & le lieu *Materia*, Tuërie. Ils les appellent auſſi *Monteros*, Coureurs de bois. Les Anglois nomment les leurs *Coulierdiers*, Tueurs de Vaches.

Les *Boucaniers* ne ſont point d'autre métier que de chaſſer. Il y en a de deux ſortes. Les uns ne chaſſent qu'aux bœufs, pour en avoir les cuirs; les autres aux ſangliers, pour en avoir la viande, qu'ils ſalent & vendent aux habitans. Tous ont le même équipage & la même manière de vivre. Les *Boucaniers* qui chaſſent aux bœufs ſont ceux qu'on nomme véritablement *Boucaniers*, car ils ſe diſtinguent des autres qu'on appelle Chaſſeurs. Leur équipage eſt une meute de 25 à 30 chiens, dans laquelle ils en ont un ou deux Venteurs, qui découvrent l'animal. Ils ont avec cette meute de bons fuſils, qu'ils font faire en France. Leurs habillemens ſont deux chemiſes, un haut de chauſſe, une caſaque, le tout de groſſe toile, & un bonnet d'un cul de chapeau ou de drap, où il y a un bord ſeulement devant le viſage, comme celui d'un Carapoux. Ils font leurs ſouliers de peau de porc & de bœuf, ou de vache. Ils ont avec cela une petite tente de toile fine, afin qu'ils puiſſent la tordre facilement, & la porter avec eux en bandolière; car quand ils ſont dans les bois ils couchent où ils peuvent, & cette tente les défend des moucherons. Ils ſe joignent toûjours deux enſemble, & ſe nomment l'un & l'autre Matelot. Ils mettent en communauté ce qu'ils poſſédent, & ont des valets qu'ils font venir de France, dont ils payent le paſſage, & les obligent de les ſervir trois ans, ils les nomment *Engagez*.

Les *Boucaniers*, qui ne chaſſent qu'aux ſangliers ont leur équipage comme ceux dont on vient de parler. Lorſqu'ils ſont venus le ſoir de la chaſſe chacun écorche le ſanglier qu'il a apporté, & en ôte les os; il coupe la chair par éguillettes longues d'une braſſe, ou plus, ſelon qu'elle ſe trouve. Ils la mettent ſur des taches, & la ſoupoudrent de ſel fort menu; ils la laiſſent ainſi juſqu'au lendemain, quelquefois moins, ſelon qu'elle a tôt pris ſel, & qu'elle jette ſa ſaumure. Après ils la mettent au boucan.

Ce boucan eſt une loge couverte de taches qui la ferment tout au tour. Il y a 20 ou 30 bâtons gros comme le poignet, & longs de ſept à huit pieds rangez ſur des travers environ à demi pied l'un de l'autre. On y met la viande, & on fait force fumée deſſous, où les *Boucaniers* brûlent pour cela toutes les peaux des ſangliers qu'ils tuënt, avec leurs oſſemens, afin de faire une fumée plus épaiſſe. Cela vaut mieux que du bois ſeul; car le ſel volatil qui eſt contenu dans la peau & dans les os de ces animaux, s'y vient attacher; auſſi cette viande a un goût ſi excellent qu'on la peut manger en ſortant de ce boucan ſans la faire cuire. Oexmelin. La récompenſe que les *Boucaniers* donnent à leurs valets, lorſqu'ils ont ſervi trois ans; c'eſt un fuſil, deux livres de poudre, ſix livres de plomb, deux chemiſes, deux caleçons & un bonnet; & après qu'ils ont été leurs valets, ils deviennent leurs camarades, & vont auſſi chaſſer avec eux. Id. Les *Boucaniers* vivent fort librement entre eux, & ſe gardent une grande fidélité. Id.

Les *Boucaniers*, ou Matadores Eſpagnols, chaſſent d'une autre manière que les François. Ils ne ſe ſervent point d'armes à feu, mais de lances & de croiſſans. Ils ont des meutes comme les François. Quand ils chaſſent, il y a deux ou trois valets, qui ſuivent & animent les chiens; & quand ils ont trouvé un taureau, ils le pouſſent dans une prairie, où le *Boucanier* ſe trouve monté à cheval, qui court lui couper le jarret, & après le tuë avec ſa lance. Cette chaſſe eſt très-plaiſante à voir; car outre que ces gens y ſont adroits, ils font autant de cérémonies & de détours que s'ils vouloient courir le Taureau devant le Roi d'Eſpagne, mais ces animaux étant en fougue crevent des chevaux, bleſſent & tuënt des hommes. Id. Les *Boucaniers* Eſpagnols ne ſe donnent pas tant de peine que les François. Ils font ſécher leurs cuirs comme eux, mais ils ſe ſervent de chevaux pour les porter. Ils préparent leurs mets avec plus de délicateſſe; & ne mangent point leur viande ſans pain ou caſſave, outre qu'ils ont toûjours avec eux du vin, de l'eau de vie, ou des confitures. Ils ſont

auſſi

auſſi dans leurs habits infiniment plus propres, & fort curieux d'avoir du linge blanc. Oexmelin, *Hiſt. des Avant. Fibuſt. & Boucan.*

Fuſil de *Boucanier*. C'eſt le fuſil dont ſe ſervent les *Boucaniers*, & dont la monture eſt autrement faite que celle de nos fuſils ordinaires. Les meilleurs fuſils de *Boucaniers* ſe font à Dieppe, & à Nantes. Ces fuſils ſont de quatre pieds & demi de long, pour le canon. Ils ſont tous d'un calibre tirant une balle de ſeize à la livre. Poudre de *Boucanier*, c'eſt la plus excellente poudre, dont ſe ſervent les *Boucaniers*, & qui ſe fait à Cherbourg en baſſe Normandie. Ils en portent ordinairement quinze ou vingt livres. Ils la mettent dans des calebaſſes, bien bouchées avec de la cire, de crainte qu'elle ne ſoit moüillée. Oexm.

Ces mots viennent de *Boucan*, dont les Caraïbes, peuples des Antilles, ſe ſervent pour ſignifier une *claye*, ſous laquelle ils font du feu pour rôtir & fumer les priſonniers qu'ils ont pris, & qu'ils mangent enſuite. Ainſi *boucaner*, c'eſt proprement, Faire rôtir ou fumer la chair & le poiſſon : ce que font maintenant les *Boucaniers* qui ſe ſont habituez dans ces Iſles. Les Eſpagnols les appellent *Matadores de toros*; c'eſt-à-dire, *Tueurs de taureaux*; & le lieu où ils les apprêtent *materia*; les Anglois *Conlierdiers*; c'eſt-à-dire, *Tueurs de vaches*. Les *Boucaniers* chaſſent aux bœufs ſeulement pour en avoir les cuirs. Les autres chaſſent aux ſangliefs pour en avoir la chair; qu'ils ſalent & boucanent; & ils ſe nomment plûtôt *Chaſſeurs*.

BOUCASSIN. ſ. m. Étoffe de coton, ou de lin, qui eſt entre le treillis & le bougran, qui ſert aux doublures, qui eſt miſe en œuvre comme la laine. *Linteum textum, à fullone ſubactum ac tinctum.*

BOUCASSINÉ, ÉE. adj. Toile *boucaſſinée*.

BOUCAUT. ſ. m. Vieux mot, dont le peuple ſe ſert encore en quelques endroits, & qui ſignifie une ſorte de vaiſſeau ou de tonneau propre à mettre du vin. On a dit auſſi *bouchel*; pour dire, un barril à vin. Voyez Boucal.

Boucaut, eſt auſſi le nom que l'on donne à l'embouchure de quelques rivières, comme celle des Baſques & des Landes.

Bouchain. ſ. m. Ville des Païs-Bas dans le Hainault ſur l'Eſcaut. *Bocanium*. *Bouchain* fut bâti par Pepin en mémoire de la victoire qu'il remporta en ce lieu ſur Theodoric Roi des Goths. Phil. Petit, Dominicain, a fait l'hiſtoire de *Bouchain*, imprimée à Doüay en 1659. *in* 8°.

BOUCHARDE. ſ. f. Outil de Sculpteur en marbre, qui eſt une eſpéce de ciſeau taillé en pluſieurs pointes de diamant fort acérées. *Scalprum cuſpidatim ſectum*. On ſe ſert de cet outil quand on veut faire dans le marbre un trou d'égale largeur, à quoi les outils tranchans ne ſeroient pas propres. On frape ſur la *Boucharde* avec la maſſe, & ſes pointes mettent le marbre en poudre en le meurtriſſant. Cette poudre ſort par le moyen de l'eau qu'on vèrſe de tems en tems par le trou à meſure qu'on le creuſe; ce qui empêche le fèr de s'échauffer, & l'outil de perdre ſa trempe. Ceux qui travaillent avec la *boucharde*, la paſſent dans un morceau de cuir pèrcé, afin que l'eau ne leur rejailliſſe pas au viſage.

BOUCHE. ſ. f. Ouvèrture qui eſt dans le viſage de l'homme au deſſous du nez, & qui ſert à boire & à manger, à reſpirer, à parler, à chanter, & à rire. *Os*. Il faut bien éxaminer les remémes qui ſe prennent par la *bouche*. Les morceaux trop hâtez ſe preſſent dans ſa *bouche*. Boil. On dit auſſi, Dire de *bouche*, parler de *bouche*, parler *bouche* à *bouche*; pour dire, Parler à la perſonne même à qui on veut faire ſçavoir quelque chôſe, ſans la lui éxpliquer par meſſage ou par lettres. Il eſt plus éxpédient de conſulter de *bouche* que par écrit. Ablanc. Lorſque nous ſommes enſemble, & que nous nous diſons tout ce qui nous vient à la *bouche*; pour dire, lorſque nous nous parlons ſans contrainte. Vous me l'avez arraché de la *bouche*, malgré la réſiſtance de ma raiſon. S. Évr. Pour dire, vous m'avez forcé de parler, & de vous dire ce que je devois taire. Il m'a mis dans la *bouche* un nouveau cantique. Port-R. Je n'ai point eû la *bouche* fèrmée, quand il a fallu parler de vos mèrveilles. Idem.

Oüi, malgré les obſcuritez
Qui nous cachent tes véritez,
Mon cœur n'en doute point, ma bouche *les confeſſe.*
L'Abbé Tetu.

Fuyez donc ces amis dont la bouche *timide*
N'a pour tous les abſens qu'un ſilence pèrfide. Vill.

Mais un cœur pour parler n'a-t'il qu'un interprete?
Ne dit-on rien des yeux quand la bouche *eſt muette?* Ragin.

Un Auteur ne fait pas de faciles conquêtes;
Il trouve à le ſiffler des bouches *toûjours prêtes.* Boil.

On dit d'une grande *bouche*, qu'elle eſt fenduë juſqu'aux oreilles. *Rictum habere diductum vaſtius*. On dit, Faire la petite *bouche*; pour dire, Affecter de faire paroître qu'on a la *bouche* petite. *Elegantiorem oris parvi compoſitionem affectare*. On le dit auſſi pour faire paroître qu'on eſt petit mangeur, qu'on eſt délicat au choix des viandes. *Inter veſcendum delicias facere; præferre exigui cibi laudem & gloriam*. On le dit figurément d'un homme qui eſt ſobre en ſes paroles, qui ne veut pas dire tout ce qu'il ſçait d'une affaire; & au contraire on dit qu'il n'en fait pas la petite *bouche*; pour dire, qu'il déclare franchement tout ce qui en eſt. Mais tout cela eſt du ſtile bas & familier, & ne ſe peut dire qu'en riant. Le Sr de Choiſi dans ſa Relation dit que la Reine de Siam fait coudre la *bouche* aux Dames de ſa Cour, quand elles parlent trop en ſa préſence; & qu'elle la leur fait fendre juſqu'aux oreilles, quand elles ne parlent pas aſſez. Quand on voit un morceau délicat l'eau en vient à la *bouche*. La raiſon eſt, que comme les eſprits qui ſont dans les nerfs du nez & des yeux ne ſçauroient être conſidérablement ébranlez par l'odeur de quelque morceau délicat qui les frape, ou par les eſpéces de quelque chôſe qui a flaté nôtre goût, ſans que cet ébranlement paſſe bientôt à la bouche, il arrive que les conduits ſalivaires, qui ſont alors preſſez par la contraction des anneaux nèrveux qui les environnent, font couler la ſalive, qui eſt renduë plus liquide par les eſprits qui s'y mêlent alors, & qui la font quelquefois petiller. On dit provèrbialement d'une chôſe qui ſe mange, & dont on a envie, que l'eau en vient à la bouche, pour marquer l'envie qu'on en a.

Bouche, vient du Latin, *bucca*, que le P. Pezron tîre l'un & l'autre du Celtique *boch*.

Bouche, ſe dit auſſi des pèrſonnes qu'il faut nourrir. Le train de ce Seigneur eſt compoſé de cent *bouches*. *Centena ad menſam capita*. On y comprend les chevaux & les mulets. On a chaſſé de la ville les *bouches* inutiles; c'eſt-à-dire, ceux qui étoient incapables de défenſe. Il y a plus de cent mille *bouches* à l'armée; c'eſt-à-dire, plus de cent mille créatures qui mangent, ſoit hommes, ſoit femmes, ſoit chevaux.

En ce ſens on appelle Dépenſe de *bouche*, celle qu'on fait ſeulement pour la nourriture de ſoi & de ſa famille. Nous avons pris ſur nôtre *bouche* la dépenſe de ſes funérailles. Patr. Pour dire, nous avons vécu fort petitement, pour fournir aux frais de ſes funérailles.

On dit auſſi en ce ſens, qu'un homme eſt ſujet à ſa *bouche*, qu'il eſt ſur ſa *bouche*; pour dire, qu'il eſt goulu, affamé. *Gula deditus, vorax; gula parens*. On dit, qu'un homme s'eſt ôté le morceau de la bouche; pour dire, qu'il s'eſt privé de ſes néceſſitez. On dit, qu'une chôſe fait bonne *bouche*, quand elle laiſſe quelque bonne odeur dans la *bouche*. *Edulium palato blandiens*, ou *grati odoris*. On dit auſſi, Garder une chôſe pour la bonne *bouche*; pour dire, garder la meilleure chôſe pour la ſervir la dernière. On dit auſſi, qu'on laiſſe les gens ſur la bonne *bouche*, quand on intèrrompt le diſcours à l'endroit qui eſt le meilleur, & qui eſt le plus attendu.

Flux de *bouche*, *Loquendi profluentia*, ſe dit non ſeulement de ceux qui crachent beaucoup, ou de ceux à qui on provoque la ſalivation par des remédes; mais encore de ceux qui parlent trop, qui ne ſe peuvent taire, qui diſent tout ce qu'ils ſçavent. On dit encore, Fèrmer la *bouche* à quelqu'un, lorſqu'on lui défend de parler, ou qu'on lui coupe la parole, ou qu'on le corrompt par l'eſpérance de quelque récompenſe; comme quand on dit, On lui a fèrmé la *bouche* avec de l'argent. On le dit auſſi, quand on lui apporte des raiſons ſi convaincantes, qu'il ne ſçauroit y répondre.

Au contraire, on dit qu'un homme n'ôſe ouvrir la *bouche*; pour dire qu'il n'ôſe ſe plaindre des maux qu'il ſouffre, des violences qu'on lui fait; on le dit auſſi pour éxprimer, qu'il eſt timide & honteux; qu'il n'ôſe dire ſon ſentiment dans les compagnies où il ſe trouve.

La réſerve de la *bouche* & de la main dans les anciennes inféodations étoit une clauſe ou condition qui reſtreignoit les droits & le pouvoir du Seigneur en faveur de qui ſe faiſoit l'inféodation, & par laquelle il s'obligeoit; 1°, à ne jamais reconnoître d'autre Seigneur que le Roi, & ne jamais dire un mot qui lui fût préjudiciable; 2°, à ne pouvoir mener les mains, c'eſt-à-dire, entrer en guèrre contre ſon gré. D.S. Julien. *Antiq. des Bourguign. p.* 306.

Bouche, ſe dit auſſi des ouvèrtures par leſquelles les fleuves ſe déchargent dans la mèr. *Oſtium*. Damiette eſt ſur une des *bouches* du Nil. Le Danube ſe décharge par ſept *bouches* dans le Pont Euxin. On le donne auſſi à l'entrée des Golfes & des Détroits; Les *Bouches* de Bexinora entre les Iſles de Sardaigne & de Corſe; La *Bouche* du Golfe de Véniſe. T. Corn.

On appelle auſſi les Volcans, ou les montagnes qui jettent des flammes, des *bouches* de l'Enfer.

On dit auſſi *bouche* d'eſtomac, *bouche* de matrice, *bouche* de ventricule, *bouche* d'un puits, *bouche* d'un four, *bouche* d'une carrière, &c.

B o u c h e, en tèrmes d'Organiſte, ſe dit de l'ouvèrture d'un tuyau qui donne libre entrée au vent. *Hiatus.* Elle eſt large de la quatre ou cinquiéme partie de ſa groſſeur. On la nomme ainſi, parce qu'on dit que les tuyaux parlent. On l'appelle quelquefois *lumiére.*

B o u c h e, ſe dit figurément en Morale. Les playes d'un homme aſſaſſiné ſont autant de *bouches* muëttes qui demandent vengeance. *Ora.*

Sa valeur en cet état réduite,
Me parloit par ſa playe, & hâtoit ma pourſuite:
Par cette triſte bouche *elle empruntoit ma voix.* C o r n.

Les trophées, les grands monumens, ſont autant de *bouches* qui annoncent la gloire des Héros. Les charitez que nous faiſons aux pauvres ſont autant de *bouches* qui prient Dieu pour nous.

B o u c h e, ſignifie auſſi chez le Roi & les Princes, Ce qui regarde leur boire & leur manger. *Quidquid ad quotidianam Principis menſam pertinet.* Les Officiers de la *bouche.* Le vin de la *bouche.* Aller à la *bouche* du Roi; c'eſt-à-dire, au lieu où on lui prépare ſon manger. *Bouche* en ces phrâſes ſignifie un des ſept offices de chez le Roi, qu'on appelle auſſi cuiſine-*bouche*, pour le diſtinguer du gobelet, qui eſt un autre office: les officiers de ces deux offices ne travaillent que pour la pèrſonne du Roi, & ne ſèrvent que ſa Majeſté. On dit d'un mèts qu'on veut bien priſer, Quand ce ſeroit pour la *bouche* du Roi, je n'en donnerois pas de meilleur. On dit auſſi, Avoir *bouche* à Cour; pour dire, être nourri aux tables & aux dépens des Princes & des Grands Seigneurs. *Quotidiana menſa jus habere apud Principem.*

On dit en Cour de Rome, Ouvrir la *bouche* aux Cardinaux, en parlant d'une cérémonie qui ſe fait en un Conſiſtoire ſecret où le Pape fèrme la *bouche* aux Cardinaux qu'il a nouvellement nommez, enſorte qu'ils ne parlent point, quoique le Pape leur parle; & ils ſont privez de toute voix active & paſſive juſqu'à un autre Conſiſtoire, où le Pape leur ouvre la *bouche*, & leur fait une petite harangue; pour leur montrer de quelle manière ils doivent parler, & ſe comporter dans le Conſiſtoire.

En tèrmes de Palais, on dit Oüir un homme par ſa *bouche*, lorſqu'il comparoit en pèrſonne, & non par Procureur. On dit, qu'un vaſſal doit à ſon Seigneur la *bouche* & les mains; pour dire, qu'il lui doit un hommage, aveu & ſoumiſſion: ce qui ſe fait non ſeulement de la *bouche* & par paroles; mais auſſi des mains, en mettant ſes mains entre les mains de ſon Seigneur féodal. *Beneficiaria poſſeſſionis obligatio. Clientela profeſſio ore facta & manu.*

B o u c h e, en tèrmes de Manége, ſe dit des chevaux, & de la ſenſibilité qu'ils ont en cette partie où on leur met le mords. On dit, qu'ils ont la *bouche* fine, tendre, légère, loyale, quand ils s'arrêtent pour peu qu'on léve la main. *Os eruditum ac docile.* Une *bouche fauſſe*, eſt celle qui n'a aucune ſenſibilité. *Senſu carens.* Une *bouche forte, ruinée & déſeſpérée*, ſe dit des chevaux qui n'obéïſſent point, qui s'emportent. *Durum atque aſperum.* Une *bouche aſſurée*, c'eſt celle qui ne bat, qui ne peſe jamais à la main. *Tractabile.* On appelle un cheval ſans *bouche*, celui qui n'obéït point au Cavalier. *Indocile, intractabile. Bouche chatoüilleuſe*, c'eſt celle qui craint trop le mords. *Delicatum, tenerum. Bouche à pleine main*, eſt celle qui a l'appuy aſſûré, & qui ſouffre qu'on tourne la main ſans ſe câbrer, ni peſer ſur le mords. *Patiens. Bouche au delà de pleine main*, ou *plus qu'à pleine main*, eſt celle d'un cheval qui a de la peine à obéïr. *Durum, difficile, fræni impatiens.* Le caveſſon doit être fort ſèrré, & bien doublé d'un cuir double pour le moins, de peur qu'il ne bleſſe le cheval; car bien que ce ſoit un vieux provèrbe, Que nez ſaigneux fait bonne *bouche*, je ſuis fort aſſuré que ſi on ne lui fait point mal au nez, la *bouche* n'en ſera que meilleure. N e w c. Les impèrfections de la *bouche* des chevaux ſont 1°, Lorſque le cheval tire en haut & ſuce la langue. 2°, Quand il la met par deſſus le mords. 3°, Lorſqu'il la double autour du mords. 4°, Quand il la laiſſe pendre hors de la *bouche*, ſoit tout droit en avant, ou de l'un des deux côtez. Le cheval ne reçoit aucun préjudice de tous ces vices auxquels il n'y a point de remédes. I d. *p.* 426. *& ſuiv.*

En ce ce ſens, on dit figurément d'un homme, qu'il n'a ni *bouche*, ni éperon; pour dire, qu'il n'eſt bon à rien, qu'il ne ſçait rien faire, ni même ſe laiſſer conduire, & on dit, qu'un homme eſt fort en *bouche*, non ſeulement quand il eſt difficile à conduire, mais auſſi quand il eſt violent en paroles, qu'il parle beaucoup, avec hauteur, ou qu'il s'emporte à dire des injures.

Il y a encore d'autres animaux à l'égard deſquels on ſe ſèrt du mot de *bouche*. Rondelet dans ſon Hiſtoire des poiſſons, dit *bouche* de ſaumon, *bouche* de carpe, *bouche* de grenoüille.

On dit en tèrmes de Guèrre, la *bouche* d'un canon, la *bouche* d'un pétard, la *bouche* d'un mortier. On dit auſſi des munitions de *bouche*; pour dire, Tout ce qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance d'une garniſon, ou d'un peuple enfermé dans une ville aſſiégée. On dit auſſi, qu'une garniſon eſt ſortie tambour battant, méche allumée, balle en *bouche*; pour dire qu'elle eſt ſortie avec un mouſquet chargé, & une balle dans la *bouche* pour le charger plus promptement une autre fois.

B o u c h e, ou B o s s o n. Tèrme de Marine. C'eſt la rondeur des bancs & tillacs, & c'eſt proprement tout ce qui eſt relevé hors d'œuvre, qui n'eſt pas plat & uni.

B o u c h e, ſe dit auſſi advèrbialement. Cette nouvelle va de *bouche* en *bouche*.

On appelle en Poëſie la Rénommée, un monſtre à cent *bouches*.

B o u c h e, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a dit cela de *bouche*, mais le cœur n'y touche, en parlant d'un hypocrite qui ne parle pas ſelon ſes vrais ſentimens. On dit, Faire venir l'eau à la *bouche*; pour dire, Exciter l'envie, l'appétit de joüir d'une chôſe qu'on décrit agrêablement. On dit auſſi, qu'on a traité quelqu'un à *bouche* que veux-tu; pour dire, qu'on lui a préſenté toute ſorte de mèts les plus friands. On dit, Manger une chôſe de broc en *bouche*; pour dire, tout chaudement. On dit auſſi d'un indiſcret qui dit tout ce qu'il ſçait, que c'eſt un S. Jean *bouche* d'or. On dit auſſi, *Bouche* couſuë, pour recommander le ſecret à quelqu'un. On dit, qu'il arrive beaucoup de chôſes entre la *bouche* & le vèrre; pour dire, qu'il ne faut qu'un moment pour faire manquer une affaire par quelque accident imprévu. Cette façon de parler vient de ce qu'un homme portant ſon vèrre à la *bouche* pour boire, on lui vint dire qu'un ſanglier étoit entré dans ſa vigne, & qu'il la ravageoit. Auſſi-tôt il quitte ſon vèrre, prend une arme, & va au ſanglier qui ſe jette ſur lui & le tuë: ce qui a donné lieu à ce vers Latin.

Multa cadunt inter pocula, ſupremaque labra.

On dit, qu'un homme a toûjours une parole à la *bouche*, pour dire, qu'il a accoutumé de répéter ſouvent un même mot, une même ſentence.

BOUCHÉE. ſ. f. Ce qu'on met, ce qu'on mâche à chaque fois dans la bouche. *Buccella, Bolus.* On dit en badinant, Cette femme eſt ſi délicate, qu'elle fait deux *bouchées* d'une ceriſe.

On s'en ſèrt auſſi quelquefois hypèrboliquement. Ce gueux ne demande qu'une *bouchée* de pain. Ce goulu ne feroit qu'une *bouchée* de tout ce repas; pour dire, qu'il auroit bien-tôt tout dévoré.

BOUCHEL. ſ. m. *Boccale.* On a dit ce mot pour ſignifier un baril à vin. Voyez B o u c a u t.

BOUCHER, e r e. ſ. m. & f. Marchand qui prépare & qui vend de la chair de bœuf, de vache, de veau & de mouton, taillée en piéces. *Lanius.* Il y avoit autrefois à Rome de trois ſortes de *Bouchers.* Car 1°, Il y avoit deux corps, ou Colléges compôſez châcun d'un cèrtain nombre de citoyens chargez de fournir la ville de tous les beſtiaux néceſſaires, & du ſoin de les faire préparer, & d'en débiter les chairs. L'une de ces Communautez n'eut d'abord que le ſoin de l'achat des porcs. On la nommoit *Suarii.* L'autre avoit ſoin de l'achapt des autres beſtiaux, & ſur tout des bœufs, ce qui les fit nommer *Pecuarii*, ou *Boarii.* 2°, Ils avoient ſous eux des gens dont l'emploi étoit de tuer & d'habiller les beſtiaux, d'en couper les chairs, & de les mettre en état d'être expôſées en vente. Ceux-là s'appelloient *Lanii*, & quelquefois *Carnifices*, Préparateurs de chairs. Le Préſ. Briſſon *Select. Ant.* 1. *C.* 6. & Franc. Modius au Ve Tome du Tréſor critique, diſent qu'autrefois chez les Romains les *Bouchers* vendoient plaiſamment la viande. Celui qui venoit en acheter fèrmoit les yeux; le *Boucher* élevoit & étendoit quelques-uns des doigts de la main, & ſi l'acheteur pouvoit deviner combien il en avoit élevé, c'étoit lui qui mettoit le prix à la viande; ſinon c'étoit le *Boucher.* Apronius Préfet de Rome abolit cette coutume, & ordonna qu'on la vendroit à la livre.

Tous ces uſages s'établîrent dans les Gaules avec la domination des Romains. Il y a eû de tems immémorial dans Paris un cèrtain nombre de familles chargées d'acheter les beſtiaux, & d'en avoir toujours une proviſion ſuffiſante pour la ſubſiſtance de la Ville, & d'en débiter, ou faire débiter les chairs. Ces familles, comme à Rome, faiſoient un corps, éliſoient un chèf, qui l'étoit à vie, & n'étoit deſtituable qu'en cas de prévarication. Il s'appelloit le Maître des *Bouchers*, il avoit juriſdiction ſur tous les *Bouchers*, & décidoit toutes les conteſtations qui naiſſoient entre eux concèrnant leur profeſſion. Ils demandèrent à Henri II. la confirmation de cet uſage, qui la leur accorda par lettres patentes du mois de Juin 1550. regiſtrées au Parlement le 20. Novembre de la même année. Nous avons auſſi eû en France, comme à Rome, des Tueurs & Écorcheurs de beſtiaux, créez par Édit de François I. du mois de Nov. 1543, & c'eſt encore aujourd'hui l'emploi d'un certain nombre de garçons *Bouchers*, dont les uns ab-

batent

batent & habillent les beſtiaux, & les autres que l'on nomme Étaliers, découpent & préparent les chairs. Les Maitres *Bouchers* ne ſe mêlent, non plus que ceux de l'ancienne Rome, que de l'achapt des beſtiaux. Aux *Bouchers* appellez anciennement *Suarii*, répondent ceux que nous nommons Charcuitiers. Le nom de *Boucher* ne ſe donne pas à ceux-ci dans nôtre langue; mais il convient à tous les autres.

Il y a au Vatican une ancienne inſcription qui contient une Ordonnance de Police pour les *Bouchers*, dont les principaux points ſont qu'ils vendront la viande au poids, qu'aprés que l'animal aura été peſé, la tête, les pieds, & le ſuif, appartiendront au *Boucher* qui l'aura tué, pour ſon ſalaire; & la chair avec la peau & les entrailles appartiendront au Marchand *Boucher*.

Quoique toutes les petites juſtices qu'avoient les Corps ou Communautez des Arts & Métiers fûſſent inféodées par nos prémiers Róis de la troiſiéme race en faveur des Grands Officiers de leur maiſon, lès *Bouchers*, ni les Arts qui concèrnent les bâtimens, ne fûrent compris dans ces inféodations. Les Marchands *Bouchers* ſont tenus d'aller prendre, & ſe faire adjuger leurs étaux à la Police, & là ils s'obligent de les tenir fournis pendant l'année. Étalier *Boucher*, eſt un compagnon qui vend la chair dans l'étal.

Ménage aprés Turnébe dérive ce mot de *buccarius*, qui a été fait de *bucca*, à cauſe qu'il tranche les viandes pour la bouche. C'eſt ainſi qu'on le trouve auſſi appellé *Beccarius* de *beccus*, le béc ou la bouche, ſelon la remarque du P. Papebrock, *Acta SS. April. T. III. p.* 609. En Allemand *bek* ſignifie la bouche, pour laquelle les *bouchers* travaillent, ce qui leur a fait donner ces noms, dit le même Père, *Junii T. III. p. 917. D.* M. de Valois l'aîné le dérive de *bouc*, étymologie peu vraiſemblable, puiſque les *bouchers* ne tuënt & ne vendent point de *bouc*, & qu'on n'en mange point, ou prèſque point en France. Lancelot le tîre du mot βουθύτης, *Tueur de bœufs*. Le P. Labbe *à boviná, ſeu bubulâ carne*, de la chair de bœuf, qui fait leur principal commèrce, Guichard de, טבח, *mactare*, *jugulare*, *occidere*, *immolare*, *ſacrificare*; d'où טבח, *coquus*, *carnifex*, cuiſinier, bourreau; d'où en retranchant la prémière ſyllabe reſte בח, *bach*, d'où ſelon lui s'eſt fait *boucher*. La prémière origine eſt la véritable.

Bôucher, ſe dit odieuſement d'un Chirurgien qui taille & coupe rudement & ignoramment les membres qu'on lui donne à panſer. On le dit auſſi des gens cruels qui ſe plaiſent à vèrſer le ſang humain.

BOUCHER v. act. Fèrmer tous les paſſages, fentes & ouvèrtures par où l'air peut entrer en quelque lieu. *Occludere*, *claudere*. Cette chambre eſt bien *bôuchée* de tous côtez, il y fera bon l'hyver.

Bôucher, ſe dit auſſi d'un trou particulier qu'on remplit; qu'on étouppe. *Obturare*. On condamne à *bôucher* les vûës qu'on a ſur le voiſin, quand on n'a point de titre pour cela. On dit en ce ſens; *Bôucher* un évier, *bôucher* une bouteille.

Bôucher, ſignifie auſſi, Occuper les avenuës, ou les paſſages, pour empêcher qu'il n'entre rien dans une ville, dans un camp, ou que les ennemis n'entrent dans un païs. *Praecludere*.

Bôucher, ſe dit auſſi des fluxions, des obſtructions. *Obſtruere*. L'apoplèxie eſt mortelle, parcequ'elle *bôuche* tous les paſſages de la réſpiration.

On dit encore, Se *bôucher* les yeux; pour dire, Ne vouloir pas voir, diſſimuler quelque chôſe; &, Se *bôucher* les oreilles; pour dire, Ne vouloir pas écouter les plaintes, les remontrances.

La mort a des rigueurs à nulle autres pareilles;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle eſt, ſe bôuche *les oreilles,*
Et nous laiſſe crier. Malh.

On dit figurément, qu'un homme a *bôuché* un trou, quand il a acquitté quelque dette, en attendant qu'il acquitte les autres.

On dit provèrbialement, *Bôucher* la bouteille; pour dire, Prendre un morceau de pain après avoir bû, de peur de ſentir le vin.

Bôucher. On dit en tèrmes de dorure, *bôucher d'or moulu*; pour dire, ramender avec de l'or moulu les petits déffauts que l'on trouve encore à l'or aprés qu'on l'a bruni. Cet or moulu ſe met dans une petite coquille avec un peu de gomme Arabique, & il n'y a point de meilleur moyen pour faire quelque chôſe de propre, pourvû que l'endroit gâté ne ſoit pas grand.

Bôuché, ée. part. & adj. *Clauſus*, *obſtructus*, *obturatus*. On ordonne des lavemens à ceux qui ont le ventre *bôuché*.

On dit figurément qu'un homme a l'eſprit *bôuché*, quand il eſt peu intelligent, quand il a la conception dure & tardive.

BOUCHERIE. ſ. f. Lieu où il y a pluſieurs étaux de Bôuchers, où on vend de la groſſe viande pour l'ordinaire, & en détail. *Carnarium*, *macellum carnarium*. Les quatre anciennes *Boucheries* de Paris ſont fondées ſur un ancien privilége. Néron bâtit une belle *Boucherie* à Rome. La médaille qu'on lui frappa à ce ſujet repréſente d'un côté la tête de cet Empereur, Nero Claudi. Aug. Ger. p. m. tr. p. Imp. p. p. & de l'autre un bâtiment ſoutenu de colonnes, & dans lequel on entre par un pèrron de quatre degrez, avec ces mots, Mac. Aug. S. C. C'eſt-à-dire, *Macellum Auguſti Senatus Conſulto*.

Boucherie, ſe dit auſſi du lieu où l'on tuë les bêtes. *Laniena*.

On appelle viande de *boucherie*, la groſſe viande, bœuf, veau & mouton.

Boucherie, ſe dit figurément d'un grand maſſacre d'hommes, d'une grande défaite. *Cædes*, *ſtrages*. Charles Martel fit une ſanglante *boucherie* de ſes ennemis. Les Turcs en prenant Rodhes paſsèrent tout au fil de l'épée, & firent une cruelle *boucherie*. Ils enfoncent l'Eſcadron, & en font une étrange *boucherie*. Vaug. Il y eut une grande *boucherie*, & le ſang ruiſſeloit de tous côtez. Ablanc. Expoſer une armée à la *boucherie*; la mener à la *boucherie*.

On dit auſſi quand on mêne quelqu'un à la guèrre en une occaſion où il court un peril évident, que c'eſt le mener à la *boucherie*.

On dit provèrbialement d'un homme qui ne peut rien en quelque affaire, ou aſſemblée, qu'il y a du crédit comme un chien à la *boucherie*.

On a dit dans la baſſe Latinité *beccaria* pour ſignifier *boucherie*, & du mot Latin on a fait le mot François. De La Marre traite au long de tout ce qui regarde les Bouchers & les *Boucheries* dans ſon Traité de la Police L. V. T. XX.

BOUCHET. ſ. m. Nom que les Médecins donnent à l'hypocras d'eau, qui eſt un breuvage fait d'eau aromatiſée avec ſucre & canelle. *Hydroſaccarum*. On fait boüillir l'eau quelque tems avant que d'y mèttre le ſucre, dont on ne doit mèttre que la huitiéme ou dixième partie; aprés quoi on fait cuire le tout enſemble, en l'aromatiſant d'un peu de canelle. Enſuite on l'ôte de deſſus le feu, & on le paſſe par la manche. Il eſt fort ſalutaire, & on en peut uſer même dans la fiévre. Il eſt bon pour l'eſtomac, car il ne rafroidit pas comme l'eau cruë, ni n'échauffe pas comme l'hypocras de vin.

Bouchet. *Poire du Bouchet*. Sorte de poire qui eſt groſſe, ronde, & blanche, à peu-près comme un Beſidéry, quelques unes du même arbre reſſemblent à de médiocres Bèrgamottes, & d'autres à de groſſes caſſolettes: la chair en eſt belle & tendre, & l'eau ſucrée, le bois ſémblable à celui de la poire appellée Mon Dieu. Elle meurit à la mi-Août, La Quint.

BOUCHETURE. ſ. f. Qui ſe dit de tout ce qui ſèrt à fèrmer & à bôucher un pré, une tèrre labourable, & autres héritages, pour les conſèrver, & empêcher que les bêtes n'y entrent, comme ſont les hayes vives, & fagots, palis & échaliers, &c. *Obturamentum*. En païs de pâturages il eſt déffendu d'ôter les *bôuchetures* d'un héritage.

BOUCHIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'endroit où ſe mettent les principales côtes d'un navire, & qui fait la plus grande ouvèrture ou largeur, à prendre cette largeur de dehors en dehors. On la meſure vis-à-vis du grand mât de toute la longueur du maître bau vèrs la maîtreſſe côte. On dit qu'un bâtiment eſt plus court de varangue, & plus petit de *bouchin* qu'un autre; pour dire, qu'il eſt plus rond par la quille, & plus étroit de bordage.

BOUCHOIR. ſ. m. Tèrme de Boulanger & de Pâtiſſier. *Operculum*. C'eſt une grande plaque de fèr, au milieu de laquelle il y a une poignée, & qui ſèrt à boucher le four. Mettre le *bouchoir*, ôter, tirer le *bouchoir*.

BOUCHON. ſ. m. Ce qui ſèrt à bôucher quelque chôſe. *Obturamentum*. Les *bôuchons* de liége d'Angletèrre ou de vèrre, bôuchent fort juſte, & empêchent que les eſprits les plus ſubtils ne s'exhalent.

Bôuchon, ſe dit auſſi de pluſieurs morceaux de foin ou de paille entortillez, avec quoi on panſe un cheval, & on le frotte aprés l'avoir étrillé. *Stramineus*, *ſeu fœneus peniculus*.

Bôuchon de tavèrne, eſt un ſigne qu'on met à une maiſon pour montrer qu'on y vend du vin à pôt. Il eſt fait de lièrre, de houx, de cyprès, & quelquefois d'un chou. *Ramus viridis*, *Hedera ſuſpenſa vini venalis index*. Les Tavèrniers payent un droit de *bôuchon*.

Ce mot pris figurément ſignifie le cabaret même, & le lieu où le vin ſe vend à pot & à pinte. *Taberna*. Ainſi on dit d'un yvrogne, qu'il va de *bôuchon* en *bôuchon*.

Bôuchon, en tèrmes de Jardinage, ſe dit du lieu où ſe forment les chenilles, & où elles ſe conſèrvent pendant l'hiver. *Erucarum receptaculum*.

Bôuchon, ſe dit auſſi de ce qui eſt ramaſſé, ſoupi, frippé. *Faſciculus incompoſitus*. Il a mis tout ſon linge, ſes habits en un *bôuchon*. Il s'eſt mis en un *bôuchon* pour ſe cacher dans ce trou.

Bôuchon, eſt auſſi un nom de cageollerie qu'on donne aux pe-

tits enfans, aux jeunes filles de baſſe condition. Mon petit cœur, mon petit boûchon. *Corculum*, *animula*.

On dit provèrbialement, qu'à bon vin il ne faut point de *boûchon*; pour dire, qu'une maiſon où il y a de bonne marchandiſe eſt bien-tôt achalandée.

BOUCHONNER. v. act. Frotter un cheval avec un boûchon. *Defricare equum*.

Boûchonner, ſignifie auſſi, Mettre du linge, des habits en un boûchon, les foupir, les chifonner. *Multa incompoſita congerere*.

Boûchonner, ſe dit auſſi dans le ſtile bas & comique, pour Cageoller, faire des careſſes. *Blandiri*, *procari*.

Sans ceſſe nuit & jour je te careſſerai,
Je te boûchonnerai, baiſerai, mangerai. Mol.

Boûchonné, ée. part. paſſ. & adj.

BOUCHOTS. ſ. m. Tèrme de Marine. Ce ſont des eſpéces de parcs faits de clayes pour pêcher ſur les côtes de la mèr, pour leſquels il y a des réglemens faits dans le tit. 3. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine. *Septum*.

BOUCIQUANT. adj. Vieux mot, qui ſignifie Mèrcenaire, qui fait tout pour de l'argent. *Mercenarius*.

BOUCLE. ſ. f. Eſpéce d'anneau de métal ſèrvant à divers uſages. *Orbiculus fibula inſtructus*, *fibula*. On met des *boucles* à des jumens pour les empêcher de porter. Des *boucles* d'oreilles ſont de petits ronds d'or ou de cuivre garnis de diamans, que les femmes attachent à leurs oreilles ſans aucuns pendans.

Ce mot vient du Latin *bucula*. Ménage. *Bucula* ſe trouve dans la baſſe Latinité pour la partie du bouclier dans laquelle on paſſoit le bras. De boucle, ou de *bucula*, les Grècs modèrnes ont auſſi fait βουκλα, qui ſignifie la même chôſe chez eux. É. Guichard tîre *boucle* de l'Hébreu כבל, *Kebel*, tranſpoſant les radicales en בכל *Bekel*, d'où *boucle* ſelon lui peut être dérivé en François; mais il y a peu d'apparence.

Boucle, ſe dit auſſi de ces anneaux ronds ou quarrez qui ont un ardillon au milieu, qui ſèrvent à tenir quelque chôſe attachée & ſèrrée. Des *boucles* de ſouliers, de baudrier, d'un ceinturon. Les *boucles* d'une ſangle, d'une étrivière. Les *boucles* ou agraphes du Tabèrnacle de Moïſe étoient d'or.

Boucle, ſe dit auſſi des cheveux friſez en rond & par anneaux, ſoit avec le fèr, ſoit avec les papillotes. *Cincinni*. Les plus belles pèrruques ſont celles qui ſont friſées à groſſes *boucles*.

Boucle, ſe dit auſſi des gros anneaux de fèr qu'on met à des portes, qui ſèrvent à les fèrmer, & à y heurter. *Annulus*. On le dit auſſi de ces petits anneaux de fèr dont on faiſoit autrefois des jaques de maille.

Boucles, en Architecture, ſont des petits ornemens en forme d'anneaux lacez ſur une moulure ronde.

Boucle, en tèrmes de Marine, ſignifie, Mettre ou tenir ſous clèf, ou en priſon. On a mis ce matelot ſous *boucle*. Les Capitaines doivent arrêter & tenir ſous *boucle* les ſoldats & compagnons coupables de crime, pour au retour les livrer à la Juſtice.

BOUCLEMENT. ſ. m. Action de boucler, par laquelle on boucle, pour empêcher la génération. Dionis ſe ſèrt de ce mot.

BOUCLER. v. act. Fèrmer avec une boucle. *Fibulare*, *fibula aſtringere*. On *boucle* les jumens, quand on les veut empêcher de concevoir, en leur fèrmant la nature avec une boucle. Il vient du Latin *buculare*.

Boucler, ſe dit figurément des cheveux, quand on les friſe par anneaux. *Cincinnare*. Les Pèrruquiers font boüillir les cheveux pour les *boucler*. Cette femme eſt une heure à ſa toilette pour ſe faire friſer & *boucler*.

On dit auſſi, *Boucler une affaire*; pour dire, la finir entièrement. *Perficere*. On dit de même *Boucler un marché*. On dit encore, *Boucler les ennemis*; pour dire, leur fèrmer le paſſage.

En tèrmes de Maçonnerie, on dit *la muraille boucle*, pour dire, qu'elle fait ventre, qu'elle eſt prête à tomber. *Paries ventrem facit*. Pomey.

Bouclé, ée. part. & adj. *Fibulatus*, *obſtructus*.

On dit auſſi, qu'un port eſt *bouclé*, qu'un paſſage eſt *bouclé*, *Præcluſus*; quand l'entrée en eſt défenduë, ſoit pour les ennemis, ſoit pour quelque précaution, à cauſe de la peſte, ou de la diſette.

En tèrmes de Blâſon, on appelle *bouclé*, un collier d'un levrier ou d'un autre chien qui a des boucles. *Fibulatus*. On dit particulièrement des bufles, qu'ils ſont *bouclez*.

BOUCLIER. ſ. m. Arme défenſive dont les Anciens ſe ſervoient pour ſe couvrir le corps contre les coups de leurs ennemis. *Clypeus*, *parma*, *ſcutum*. Les *boucliers* d'Achille & d'Enée ſont décrits dans l'Iliade & dans l'Enéïde, & celui d'Hèrcule dans Héſiode. Celui d'Ajax étoit couvert de ſept peaux de bœuf. Les Écus ont ſuccedé aux *boucliers*. Les Eſpagnols qui vont la nuit portent encore l'épée & le *bouclier*. On met encore dans des trophées des caſques & des *boucliers*. Les Coninefates & les François éliſoient leurs Rois ou Princes en les élevant ſur un *bouclier*. Voyez Tillemont, Hiſt. des Emp. T. II. p. 12. & du Tillet I. p. 18. & 21. Nos anciens François pour armes défenſives n'avoient que le *bouclier* fait d'un bois léger & poli, & couvert d'un bon cuir boüilli. Le Gendre. Perdre, ou ſe laiſſer ôter en combattant ſon *bouclier*, étoit une grande ignominie aux anciens Gèrmains. Du Tillet.

Ce mot eſt dérivé de *bucularium*, à cauſe des *boucles* dont les *boucliers* des Anciens étoient garnis. Ménage. Il eſt ſouvent parlé dans la baſſe Latinité de *buccula clipei*, la *boucle* du bouclier. Le P. Thomaſſin le dérive de *bucca*, *bouche*, ou gueule, parce qu'on repréſentoit ſur les boucliers des têtes & des gueules.

Le *Bouclier* ſur les médailles ſignifie, ou des vœux publics rendus aux Dieux pour la conſèrvation du Prince; ou qu'on le regarde comme le défenſeur & le protecteur de ſes ſujets. On appèlloit ces *boucliers*, *clipei votivi*; & on les pendoit aux autels, & aux colonnes des temples. Philon, *de Legat. ad Caium*, dit que Pilate pour faire ſa cour à Tibère, & plus encore pour faire dépit aux Juifs, voulut ériger dans Jéruſalem des *boucliers* dorez à l'honneur de cet Empereur, mais qu'on s'y oppoſa comme à une chôſe contraire à la loi. On remarque deux *boucliers* ſur une médaille d'Antonin, pour exprimer que ce bon Prince étoit le maître de la deſtinée de l'Empire. C'étoit par alluſion au *bouclier* fatal deſcendu du ciel ſous le régne de Numa Pompilius, à la conſèrvation duquel étoit attachée la grandeur de Rome.

Bouclier, ſe dit figurément de toute ſorte de défenſe ou de protection. Il y a pluſieurs livres intitulez le *Bouclier de la foi*. Hector fut long-tems le *bouclier* de Troye. Le Seigneur eſt mon *bouclier*. Port-R. Celui qui a été le *bouclier* de la France n'a pû ſe mettre à couvert de leurs coups. Voit.

Bouclier, dans l'Architecture, eſt un ornement qui ſèrt pour les friſes, les trophées &c. *Umbo*. On appelle *bouclier naval*, un ovale qui eſt couché avec deux enroulemens.

Levée de boucliers, c'eſt un tèrme d'Eſcrime, l'eſſai que l'on fait avant que d'eſcrimer tout de bon. *Ludicra proluſio*. Pomey. On appelle auſſi *bouclier*, une ſorte de météore ignée. Id.

On dit provèrbialement, Faire une grande levée de *boucliers*, lors qu'on fait de grands préparatifs pour quelque entrepriſe, qu'on en fait grand bruit, & qu'on ne l'éxécute pas, ou qu'on y réüſſit mal, qu'elle aboutit à rien.

BOUCON. ſ. m. Qui ne ſe dit qu'en ces phrâſes. Donner le *boucon*, avaler le *boucon*; pour dire, Empoiſonner quelqu'un, ſoit en buvant, ſoit en mangeant. *Venenum*, *toxicum*.

Ce mot vient de l'Italien *buccone*, qui a été fait de *bucca*. Ménage. Il eſt du ſtile bas.

Il ſe dit figurément de ceux à qui on fait faire, ou ſouffrir patiemment quelque chôſe, quoiqu'elle donne du chagrin & du dégoût. Cet homme a ſurpris ſa femme en adultère, mais il a fait ſagement d'avaler le *boucon* ſans bruit.

BOUCTEIN. ſ. m. Animal qui ſe trouve dans les montagnes de Dauphiné. *Ibex*. Les *Boucteins*, qui ſont les *Ibices* de Pline ſuivant le ſentiment du ſçavant Préſident de Boiſſieux, quoique Paradin écrive que le Chamois eſt l'*Ibex* de cet Auteur, ſont fréquents dans les Alpes qui ſéparent le Dauphiné d'avec la Savoye. Leur grandeur égale celle des cèrfs, & le nom qu'ils ont leur eſt venu du rapport qu'a leur figure avec celle des *boucs*. Leurs cornes ſont longues & groſſes outre meſure. Elles croiſſent d'un nœud châque année, de ſorte qu'il s'en trouve qui ont plus de 30 nœuds, & qui peſent plus de 25 livres. Leur couleur eſt griſe. Encore qu'ils ſoient d'une énorme groſſeur, il n'eſt point de rocher ſi rapide (roide) dont ils ne gagnent la cîme facilement. Leur légèreté & leur vîteſſe eſt telle qu'ils ſautent de la pointe des rochers les plus élevez à d'autres fort éloignez au travers des précipices & des abîmes de ces montagnes. Paradin remarque qu'il ne leur eſt point difficile de ſauter d'en bas ſur une muraille de la hauteur de 5 ou 6 hommes, pourveu qu'elle ne ſoit point unie, & qu'ils puiſſent mettre leurs pieds en quelqu'endroit qui les arrête. Cet animal s'apprivoiſe rârement, & quand il l'a été, il retourne lorſqu'il devient vieux à ſa prémière nature. Il n'aime que les rochers les plus hauts & les plus eſcarpez, à cauſe du froid qui y domine, & ſans lequel il pèrd la vûë, & bientôt après la vie. Chorier, *Hiſt. de Dauph. p.* 63.

BOUDEILE. ſ. f. Eſpéce de plume tirée du bout de l'aile des oyes. *Penna*. Du Cange dérive ce mot de *budellus*, qu'on a dit au même ſens dans la baſſe Latinité. C'eſt plutôt un mot corrompu de *bout d'aile*.

BOUDER. v. n. Témoigner par ſon ſilence, ou par ſa mauvaiſe humeur, qu'on eſt fâché de quelque chôſe, ſans ſe plaindre, ni en vouloir dire la cauſe. *Muſſare apud ſe tacitum*. Les eſprits foibles & timides ſont ſujets à *bouder*. Il ne ſort point de la convèrſation familière.

BOUDERIE. ſ. f. Mauvaiſe humeur, fâcherie cachée. *Moroſitas.* Il faut laiſſer paſſer la *bouderie* de cette pèrſonne, & la prendre en meilleure humeur.

BOUDEUR, EUSE. adj. Celui qui boude. *Moroſus, tetricus, iratus.*

BOUDIN. ſ. m. Boyau de porc empli de ſon ſang & de ſa graiſſe, dont on fait un mèts bon à manger. *Botulus, botellus.* Celui-là s'appelle *boudin noir*; mais le *boudin blanc* eſt le même boyau rempli de blanc de chapon, de lait, & autres ingrédiens. Par la Novelle 18. de l'Empereur Léon, il eſt défendu de manger du *boudin*. Benner, Évêque de Londres, étant en priſon ſous Henri VIII. écrivoit à un de ſes amis pour le prier auſſi-bien que ſes autres amis de lui envoyer des poires, & du *boudin*. LARREY, *d'après les Recueils de Brunet.*

On dit, une demie aune, une aune de *boudin*, & deux aunes de *boudin*, &c.

Pendant que nous avons une ſi bonne braiſe
Qu'une aune de boudin *viendroit bien à propos.*
A peine achevoit-il de prononcer ces mots,
Que la femme apperçut grandement étonnée,
Un boudin *fort long qui partant*
D'un des coins de la cheminée,
S'approchoit d'elle en ſerpentant. PERRAULT.

Peſte ſoit du boudin *&* *du* boudin *encore;*
Plût à Dieu, maudite pécore,
Qu'il te pendît au bout du nez.
La prière auſſitôt du Ciel fut éxaucée
Et dès que le mari la parole lâcha,
Au nez de l'épouſe irritée
L'aune de boudin *s'attacha.* ID.

BOUDIN, eſt un mot dont ſe ſèrvent les Architectes, pour ſignifier le tore de la colonne. *Torus.* Les Sèrruriers appellent *reſſort à boudin*, un reſſort délicat qu'ils appliquent dans la ſerrure pour repouſſer le demi-tour du pêne. Le *reſſort à boudin* eſt auſſi un fil d'archal tourné en helice dans quelque tuyau, qui ſe lâche avec effort quand il a été preſſé.

BOUDIN, en tèrmes de Vèrriers, eſt auſſi ce nœud ou éminence qui ſe trouve au milieu d'un plat, ou rond de vèrre, dont ſe ſèrvent les Vitriers; c'eſt l'endroit par où il ſe finit quand on le fait. Quelques-uns diſent *boudine.*

BOUDIN. Les Mineurs appellent auſſi *boudin*, une fuſée où il entre des étoupes, & autres matières ſuſcéptibles de feu, & dont on ſe ſèrt dans les mines.

On dit provèrbialement & baſſement, qu'une affaire, une entrepriſe s'en ira en eau de *boudin*; pour dire, qu'elle ne réüſſira pas, qu'elle s'en ira à néant. On dit, qu'on envoye de ſon *boudin* à quelqu'un, quand on a tué ſon cochon, quand on lui fait préſent de quelque plat de ſon métier. On dit d'un homme qui a un gros viſage, que c'eſt un ſouffleur de *boudin.*

Faire un *boudin*, eſt un vieux provèrbe, qui ſignifie, Marier un Gentilhomme avec une riche roturière, parceque le mari annoblit la femme, & eſt le ſoutien de la maiſon; & la femme qui eſt riche fournit de la graiſſe pour l'entretenir. Ce provèrbe a été fait à l'occaſion d'un nommé Reynold Comte de Gueldre, qui vivoit il y a 260 ans, lequel rétablit ſes affaires ruinées par le mariage qu'il fit avec la fille d'un nommé Bertaut riche marchand, comme témoigne Bellingen en ſon étymologie des Provèrbes.

BOUDINIÈRE. ſ. f. Petit entonnoir de fèr blanc qui ſèrt à faire du boudin. *Infundibulum farciendo botulo comparatum.*

BOUDINURE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une enveloppe de cordage qu'on met au tour de l'arganeau de l'ancre pour conſèrver le câble.

BOUË. ſ. f. Pus, humeur corrompuë qui ſort d'une playe, d'un abſcès, d'une apoſtume. *Pus, ſanies.*

BOUË, ſignifie auſſi, Crotte, ordure, tèrre détrempée avec de l'eau. *Lutum, cœnum.* On ne ſçauroit marcher en hyver dans Paris, qu'on ne ſoit tout plein de *bouë*. Les pourceaux ſe veautrent dans la *bouë*. Le ſoleil fond la cire, & ſeche la *bouë*. On taxe les bourgeois pour les *bouës* & les lantèrnes.

Ménage dérive ce mot du Flamand *brou*, qui ſignifie la même chôſe.

BOUË, ſignifie figurément, Baſſeſſe. La fortune met aujourd'hui des pèrſonnes ſur le trône, & demain dans la *bouë*. Ce Prince a tiré ce favori de la *bouë*.

Un jour je vous vèrrai ſur la mouvante rouë,
Tantôt au firmament, & tantôt dans la bouë. VILL.

L'homme a été fait de *bouë*, ce n'eſt que *bouë* & pourriture. On dit auſſi, Une âme de *bouë*; pour dire, une âme vile, bâſſe, mèrcenaire, rampante. Tu vas couvrir de *bouë* les beaux tîtres de ta Maiſon. MAIN. pour dire, tu vas déshônorer les tîtres de ta Maiſon.

On dit provèrbialement, qu'une maiſon n'eſt que de *bouë* & de crachat; pour dire, qu'elle n'eſt pas bâtie ſolidement. On dit auſſi, que le ſoleil ne ſâlit point ſes rayons, quoiqu'ils tombent dans la *bouë*.

BOUË, dans la Philoſophie hèrmétique, eſt le nom qu'on donne à la matière quand elle reſſemble à de la poix fonduë.

BOUË. ſubſt. f. *Cella infima.* C'eſt le nom qu'on donne en Artois & en Flandre à une ſeconde cuve qui eſt au deſſous de la prémière, & où on met la bière pour la mieux conſèrver, les caves ordinaires ne ſont pas aſſez profondes, elle s'y gâte pendant l'été.

BOUË DE TÈRRE. *Bovata terra.* On appelloit autrefois *bove de terre*, un eſpace de tèrre tel que deux bœufs peuvent le labourer en un jour. Ce mot vient de *bos bovis*.

BOUÉE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un morceau de bois, ou de liége, ou même un baril, qui flotte ſur l'eau attaché à quelque pieu, ou rocher. On s'en ſèrt ordinairement pour indiquer les ancres moüillez dans les ports, ou laiſſez dans les rades. Le cordage avec lequel il eſt attaché s'appelle *boirin*. Quelquefois ce mot ſe prend pour *baliſe*; & alors la *boüée* ſèrt à marquer les paſſages dangereux, afin qu'on les évite. On l'appelle auſſi quelquefois *bonneau*, *aloigne*.

BOUEMENT. Voyez ABOÜEMENT.

BOUER. v. act. Qui ſe dit de la huitiéme façon qu'on donnoit aux monnoyes qu'on fabriquoit au marteau. *Fluidam æquabilitatem monetariis ſcutulis inducere.* On frappoit ſur un bloc de flans entaſſé, lequel s'affaiſſoit tout-à-coup, & faiſoit joindre, coupler, & toucher d'aſſiette les deniers de monnoyage, afin de les faire couler plus aiſément au compte & à la main. L'Ordonnance enjoint de repéter cette façon deux fois, & de recuire & rechauffer les flans à chacune de ces façons, & de *boüer* une troiſiême fois ſans recuire; après quoi l'ouvrier met les flans entre les mains du Maître pour les blanchir.

BOUEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de bouë, de fange. *Lutoſus, cœnoſus.* Les lieux bas ſont ſujets à être *boüeux*. Le Parnaſſe doit être bien *boüeux*, car il en vient beaucoup de Poëtes crottez.

BOUEUR. ſ. m. Vuidangeur qui enléve les bouës d'une ville. *Purgandæ luto urbis curator.* Les *Boüeurs* ſont tenus de nettoyer les ruës toutes les ſemaines deux fois.

On appelle auſſi *Boüeur*, un cèrtain Officier ſur les ports de Paris, qui a ſoin de nettoyer le port, & d'en faire enlever toutes les ordures.

BOUFE. ſ. f. Enflure de jouës. *Bucca.* Les écoliers menacent leurs compagnons de leur donner ſur la *bouffe*. Ce mot eſt bas. Les Médecins appellent proprement *bouffe*, la partie inférieure de la jouë, qu'on enfle de vent quand on veut. On diſoit autrefois *buffe*; pour dire un *ſoufflet*; & *buffeter*, pour dire *ſouffleter*: mot qui vient de l'Italien *buffa*, qui ſignifie cette partie du caſque par où on reſpire. DU CANGE.

BOUFFÉE. ſ. f. Petite agitation de l'air, & paſſagère, qui ſemble venir d'un ſouffle de bouche, tel que les Peintres & les Poëtes le dépeignent ſortant des joües enflées d'un vent. *Venti flatus.* On le dit auſſi du feu, de la fumée, & des maladies qui ne durent pas.

BOUFFÉE, ſe dit auſſi des pèrſonnes, mais en mauvaiſe part. *Halitus.* Il ſignifie un ſoufle qui ſort de la bouche de quelqu'un. Il ſort de la bouche de ces yvrognes de vilaines *bouffées*.

BOUFFER. v. neut. Enfler les jouës. *Buccas inflare.*

BOUFFER, ſe dit plus ordinairement au figuré. On dit des toiles, des étoffes, des rubans, ou d'une garniture neuve, qu'elles *bouffent*; & du taffetas qui ſort par les bandes d'un haut-de-chauſſe de Suiſſe, qu'il *bouffe*. *Tumere.*

Les bouchers qui ſoufflent la viande, nomment cette action *bouffer*, auquel ſens il eſt actif. *Inflare.* *Bouffer* un bœuf. *Bouffer* un veau. *Bouffer* un mouton. *Bouffer* un agneau. Le Peuple le dit auſſi en quelques provinces pour ſouffler, en quelque matière que ce ſoit; *bouffer* le feu, *bouffer* la chandelle; mais c'eſt très-mal parler.

BOUFFER. v. neut. ſignifie auſſi dans le ſtile bas & populaire, Être en mauvaiſe humeur, être dans une colère qui n'éclate pas. *Iraſci, ſtomachari.* Il *bouffe* de colère & de dépit. On dit auſſi *bouffer* d'orguëil & de vanité.

BOUFFETTE. ſ. f. Touffe de petits rubans, ou de nompareilles que les Dames ſe mettent aux oreilles. C'eſt auſſi une houpe de laine qui pend ſur le nez & à côté de la bride d'un cheval de harnois. *Floccus, flocculus.*

BOUFFIR. v. act. Enfler. *Tumidum facere, inflare.* Il ne ſe dit guères que du viſage. L'hydropiſie *bouffit* le viſage. Ce convaleſcent n'eſt pas gras, c'eſt ſon viſage qui eſt *bouffi*. Quand il s'agit du reſte du corps, *bouffir* n'eſt pas ſi bon qu'*enfler*.

Bouffir, eſt auſſi neut. paſſif. *Tumere, turgere.* Le viſage de cet hydropique ſe *bouffit* tous les jours.

On le dit encore des harengs qu'on fait deſſaler, & qu'on laiſſe *bouffir* à la cheminée.

Bouffi, ie. part. & adj. *Tumidus, turgidus, tumens.* Viſage *bouffi* de fureur. Vill. Hareng *bouffi.* On le dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. C'eſt un eſprit *bouffi* d'orgueïl, & de colère. Cet Orateur a le ſtile *bouffi*; pour dire, enflé, plein de grands mots, & qui friſe le galimathias, & le phœbus.

BOUFFISSURE. ſubſt. f. Enflure de viſage, de hareng, de ſtile, &c. *Tumor.*

BOUFFOIR. ſ. m. Prononcez BOUFFOI. C'eſt un tèrme de Rotiſſeur, qui veut dire un petit inſtrument de cuivre, qui eſt grand & gros comme une lardoire, qui eſt percé par les deux bouts, dont on met l'un dans la partie de l'agneau qu'on veut bouffer, & dont on tient l'autre dans la bouche, afin de pouvoir faire paſſer ſon vent juſqu'à l'agneau qu'on bouffe.

BOUFFON. ſ. m. Comédien, Farceur qui divèrtit le public par ſes plaiſantèries; qui fait & qui dit mille ſottiſes pour faire rire les gens, & pour attraper de l'argent. *Mimus.* Les Comédiens Italiens ſont les meilleurs *Bouffons.* On appelle *Harlequins, Trivelins*, les excellens *Bouffons.*

Bouffon, ſe dit auſſi de ceux qui ne cherchent qu'à rire, & à divertir les autres par des chôſes plaiſantes, & folâtres, ou par un emportement de bonne humeur. *Sannio, ſcurra.* C'eſt un ennuyeux pèrſonnage, qu'un mauvais plaiſant, & un *bouffon* inſipide. S. Évr. C'eſt une qualité qui tient lieu de mérite en beaucoup d'endroits, de ſçavoir faire le *bouffon* à-propos.

> *En vain par ſa grimace un* bouffon *odieux,*
> *A table nous fait rire, & divertit nos yeux.* Boil.

Bouffon, ſe prend quelquefois adjectivement, tant au maſculin qu'au feminin. *Scurrilis, Mimicus.* Il a fait un diſcours, un conte *bouffon.* C'eſt une humeur *bouffonne.*

> *Aux accès inſolens d'une* bouffonne *joye,*
> *La ſageſſe, l'eſprit, l'honneur, furent en proye.* Boil.

> *Qu'eſt devenu cet air, ce langage* bouffon
> *Dont tu charmois nos yeux & nos oreilles?*
> *Auroit-on volé tes bouteilles,*
> *Ou jetté tes muids ſur le fond?*

Quelques-uns dérivent ce mot d'une Fête qui fut inſtituée au païs d'Attique par le Roi Érecthée, à l'occaſion d'un Sacrificateur nommé *Buphon*, lequel après avoir immolé le prémier bœuf ſur l'autel de Jupiter Polien, ou Gardien de la ville, s'enfuit ſans ſujet ſi ſoudainement, qu'on ne le put arrêter, ni le trouver, laiſſant la hache & les autres utenciles du ſacrifice par tèrre. On les mit entre les mains des Juges pour leur faire leur procès, qui jugèrent la hache criminelle, & le reſte innocent. Toutes les autres années ſuivantes on fit le ſacrifice de la même ſorte. Le Sacrificateur s'enfuyoit comme le prémier, & la hache étoit condamnée par des Juges. Comme cette cérémonie & ce jugement étoient tout-à-fait burleſques, on a appellé depuis *bouffons* & *bouffonneries*, toutes les autres momeries & farces qu'on a trouvées ridicules. Cette hiſtoire eſt rapportée dans Cœlius Rhodiginus, liv. 7. chap. 6.

Ménage après Saumaiſe dérive ce mot de *buffo.* On nommoit ainſi en Latin ceux qui paroiſſoient ſur le théatre avec des joües enflées pour recevoir des ſoufflets, afin que le coup faiſant plus de bruit, fit rire davantage les ſpectateurs. Voſſius eſt de même avis, & dit que *bouffer* ſignifioit autrefois *enfler*, & *ſouffler*: d'où vient qu'on dit *bouffi* d'orgueïl, que les habits *bouffent*, & une *bouffée* de vent. Il tire de la même origine le mot de *ſoufflet*, qu'on appelle auſſi une *buffe.*

BOUFFONNER. v. n. Plaiſanter, faire des actions bouffonnes, ſoit ſur le théatre pour divèrtir le peuple, ſoit dans les compagnies par enjoüement, & pour plaire. *Scurrari, ſcurriliter ludere.* Il ſe prend toûjours en mauvaiſe part, à moins qu'on n'y ajoûte quelque adouciſſement: comme, Il y a du plaiſir avec lui, il *bouffonne* agréablement.

BOUFFONNERIE. ſ. f. Action ou parole pour faire rire; chôſe bouffonne; plaiſanterie. *Mimicus jocus, ſcenica dicacitas.* Une méchante *bouffonnerie.* Une agréable *bouffonnerie.* La *bouffonnerie* eſt un Fourrier de l'Athéiſme qui lui marque le logis. Rochef.

BOUFFONESQUE. adj. m. & f. *Lepidus, jocularis, ridiculus.* Naudé s'eſt ſèrvi de ce mot dans ſon Maſcurat, pour dire plaiſant, agréable, burleſque; mais Naudé n'eſt pas un bon Auteur en fait de langue Françoiſe, & il ne faut point ſe ſèrvir de ce tèrme, ſi ce n'eſt comme on fait de cèrtains mots que l'on forge ou que l'on hazarde quelquefois en badinant dans la converſation, ou dans le ſtile comique. Après avoir donné carrière à ſon humeur plaiſante & *bouffoneſque*, il ſe mit tout à fait dans la ſerieuſe. Mascur.

BOUGE. ſ. m. Petite chambre ou garderobbe qui accompagne une plus grande. *Cellula.* Les chambres des maiſons garnies ſont accompagnées d'un bouge pour coucher un valet. Il ſignifie auſſi une chambre, une maiſon extrêmement mal propre & toute en déſordre. Avez vous vû l'endroit où il loge? C'eſt un vrai *bouge.*

Du Cange dérive ce mot de *bugia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour dire une *maiſon fort petite.*

Boûge, en tèrme de Charpenterie, ſignifie une piéce de bois qui a du bombement, & qui courbe en quelque endroit. *Arcuatio.*

Boûge. Tèrme de Potier d'étain. C'eſt le demi-cèrcle qui eſt autour du fond de l'aſſiette.

Boûge. Tèrme de Tonnelier. Le milieu de la futaille, & la partie la plus groſſe & la plus élevée. *Umbo.*

Villon s'eſt ſèrvi du mot de *boûges* pour ſignifier l'habillement que nous nommons hautes-chauſſes & culotte.

> *Je donne l'envers de mes* boûges
> *Pour tous les matins les torcher.*

Boûge. ſ. f. ſignifie auſſi la même chôſe que Bougette, & en ce ſens Paſquier Rech. Liv. VIII. ch. 2. le dérive de *Bulga.* Nous diſons encore qu'un homme qui s'eſt fait riche, a bien mis dedans ſes *bouges*, pour dire dedans ſa bourſe. Pasq. Ce mot n'eſt plus en uſage.

Boûge, ſorte de mauvaiſe poire qui ſe mange au mois d'Octobre. Elle ſe nomme autrement Bens, ou la poire de Légat. La Quint.

BOUGEOIR. ſ. m. Petit chandelier qui a un manche pour le porter à la main, & où on met une bougie. *Cerarium.* C'eſt le plus ancien des Aumôniers d'un Prélat qui porte le *bougeoir* quand il officie. *Bougeoir* eſt auſſi une ſorte d'étui, où il tient la bougie. Tach.

BOUGER. v. n. Se remuer, changer de lieu. *Moveri, movere ſe.* Il ne s'employe guères qu'avec la négative. On dit par civilité à ceux qui ſe lévent pour vous faire honneur, & pour vous donner leur place. Monſieur, ne *bougez*, ne vous *bougez* pas. On commande à une ſentinelle de ne *bouger* pas du poſte où on la met. Lorſque les ſoldats de Céſar virent que les autres ne *bougeoient*, ils s'arrêtèrent d'eux-mêmes. L'armée ennemie s'avançoit au petit pas, & la nôtre ne *bougeoit.* Ablanc. Cette horloge eſt arrêtée, il y a long-tems que l'aiguille ne *boûge* d'un lieu.

Boûger, s'employe avec une négation pour ſignifier qu'une pèrſonne eſt fréquemment dans un lieu, qu'elle n'en ſort preſque point. *Conſiſtere.* Ce badaut n'a jamais *boûgé* de Paris. Ce poltron n'a jamais *boûgé* du coin de ſon feu. Ce débauché ne *boûge* du cabaret. Il ne *boûge* d'auprès du Roi. Il ne *boûge* d'avec les Dames. Voit.

On dit provèrbialement, Ce ſont des commandemens de M. de B.... quand il commande pèrſonne ne *boûge.*

BOUGETTE. ſ. f. Petit ſac ou poche pour les voyageurs, qu'on porte à l'arçon, ou ſur la croupe. *Bulga.* Nonius l'appelle *ſacculus ad brachium pendens.* Pompeius Feſtus dit que *bulga* étoit un mot Gaulois, & l'interpréte *Saccus ſcorteus.* Les Allemans l'appellent encore aujourd'hui *Bulgen*, & les Anglois *bolgan*; & *bougette* s'eſt formé de bolgette, ſelon nôtre coûtume de changer la lettre *l* en *u.* Voyez Cluvier *Germ. ant. L.* 1. *p.* 70.

Le mot de *bougette* eſt un diminutif de *bouge*, qui ſe diſoit autrefois dans le même ſens. Henry Eſtienne *de latinitate falsò ſuſpecta*, c. 8. pag. 355. obſèrve qu'on diſoit de ſon tems, *Il a bien rempli ſes bouges*, pour dire, *il a fait un gros gain.* Voyez encore ci-deſſus Boûge. On prononçoit dans les commencemens *boulge*, de *bulga*, mot fort connu chez les Latins, & dont la ſignification eſt ſi bien exprimée dans ces quatre vèrs du Poëte Lucilius.

> *Cui neque jumentum eſt, nec ſervus, nec comes ullus,*
> *Bulgam & quicquid habet nummorum ſecum habet ipſe:*
> *Cum bulga cœnat, dormit, lavit: omnis in una*
> *Spes hominis bulga, hac devincta eſt cætera vita.*

BOUGIE. ſ. f. Chandelle de cire pour éclairer les chambres. *Cereus candidus.* Chez le Roi on ne brûle que de la *bougie.* On donne de la *bougie* en preſent en pluſieurs Communautez.

Ménage croit que ce mot vient de la ville de *Bugie* en Afrique, d'où on apporte beaucoup de cire. Et cela eſt plus croyable que ce que dit Guichard, que *bougie* vient de פבא, *abac*, *ligo*, d'où ſe forme אבוקא, *abouca*, qui eſt expoſé *faſcis, virga cereata*, c'eſt à dire, *bougie*, menuë chandelle de cire, *linum cereatum*, comme de *abouga.*

On

On appelle auſſi *bougie*, une très-petite chandelle dont les pauvres gens ſe ſervent à faire des offrandes. *Filum medicè ceratum.* Une *bougie* d'un double.

On appelle un *pain de bougie*, une menuë chandelle de cire d'une très-grande longueur, & qui eſt tortillée en façon de pain pour la tranſporter plus commodément. *Fili incerati maſſula.*

BOUGIER. v. act. Tèrme de Tailleur d'habits. Mettre de la cire ſur les bords d'une étoffe coupée qui eſt ſujette à s'éfiler, en attendant qu'on la couſe: ce qui ſe fait avec une bougie allumée. *Incerare oram veſtiariam*, ou *panni*. *Bougier* du taſetas, du damas, de la moire.

Bougier, ſe dit auſſi en tèrmes de Chirurgie, de ceux à qui on fait entrer une bougie dans la vèrge, pour les garentir des carnoſitez qui s'y pourroient former.

BOUGRAN. ſ. m. Toile forte & gommée qu'on met dans des doublures du corps des habillemens, afin qu'ils ſe ſoutiennent, & qu'ils gardent mieux leur forme. *Tela gummi oblita.*

Un Grammairien Allemand dérive ce mot par métathèſe de l'Hébreu *gabar*, qui ſignifie *validus fuit*, à cauſe que c'eſt une étoffe forte de gomme. Du Cange prétend qu'on a dit autrefois *bouqueran*, & qu'il vient de *boqueranus*, *bucaranum* & *buchiranum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

BOUGRANIERE. adj. qui n'eſt pourtant uſité qu'au féminin. C'eſt le titre qu'on donne aux Lingères dans leurs Lettres de Maîtriſe. On les appelle Maîtreſſes Lingères, *Bougranières*, Canevaſſières.

BOUGRE, esse. ſubſt. m. & f. Sodomite; non-conformiſte en amour. *Sodomita.* Quelques-uns prétendent que ce mot vient des Bulgares, qui étoient fort attachez à l'amour des garçons, & que les vieux Auteurs appellent *Bougres*, comme leur païs *Bougrie*, pour Bulgarie. D'autres parceque l'on brûloit les coupables du crime de non-conformité, de même que les Hérétiques qu'on appelloit *Bougres*. On voit à la Chambre des Comptes un don de l'an 1373. fait à un Religieux Inquiſiteur des *Bougres* & Albigeois. Les Albigeois furent appellez Bulgares, parceque c'eſt de Bulgarie que cette erreur ſe répandit dans ces païs-ci; & de Bulgare, on fit *bougre*. Rochefort prétend que ce mot vient de Bagoa favori d'Alexandre; mais il n'y a point de vraiſemblance, & l'autre étymologie paroît ſeure. Voyez M. De Marca hiſt. de Bearn. Liv. VIII. p. 728.

BOUILLARD. ſ. m. Quelques-uns nomment ainſi ſur la mèr, cèrtain nuage qui donne du vent & de la pluye. *Nubes ventorum ac pluviæ prænuncia.*

BOUILLE. ſ. f. Tèrme de Pêche, eſt une longue pèrche groſſe par le bout en forme de rabot, qui ſert à remuer la vaſe, & à troubler l'eau pour faire que le poiſſon entre plus facilement dans les filets.

BOUILLER. v. act. Se ſervir de la boüille pour pêcher. *Limum agitare.* L'Ordonnance des Eaux & Forêts défend aux Pêcheurs de *boüiller*, de ſe ſervir de boüilles & de rabots dans leurs pêches.

BOUILLANT, ante. adj. & ſ. Qui bout. *Fervens.* On faiſoit mourir autrefois les faux-monnoyeurs dans de l'huile *boüillante*. Cela ſe pratique encore en Flandre.

On dit auſſi d'un bain, d'un breuvage chaud, ou même tiéde, qu'il eſt *boüillant*. On boit le caffé tout *boüillant*. Des petits pâtez tout *boüillans*; pour dire tout chauds.

Boüillant, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie Chaud, ardent, vif, prompt. *Fervidus*, *fervens*. Sablons *boüillans*. Un eſprit *boüillant*. Il faut laiſſer paſſer l'ardeur *boüillante* de la jeuneſſe. Il y a des gens dont l'humeur eſt chaude & *boüillante*. Abl. Il eſt tout *boüillant* du déſir de la gloire. Il eſt trop *boüillant* & trop emporté. Tout *boüillant* de vin & de colère. Boil. Les tempéramens *boüillans* & impétueux rompent toutes les meſures de l'amitié. S. Évr.

Un jeune homme toûjours boüillant *dans ſes caprices,*
Eſt prompt à recevoir l'impreſſion des vices. Boil.
Achille déplairoit moins boüillant *& moins prompt.* Id.
Quand le ſang boüillant *dans mes veines,*
Me donnoit de jeunes déſirs. Malherbe.

On appelle *S. Martin boüillant*, la Fête de Saint Martin qui vient en été.

BOUILLIR, v. n. *Fervere*, *bullire*. Ce vèrbe ſe conjugue ainſi. *Je bous*, *tu bous*, *il bout*. *Nous boüillons*, *vous boüillez*, *ils boüillent*. *Je boüillois*. *Je boüillis*. *J'ai boüilli*. *Je boüillirai*. *Que je boüilliſſe*. *Je boüillirois*. C'eſt, ſe renfler, ſe gonfler, ſe raréfier, ſoit par la chaleur naturelle de la fermentation, ſoit par un feu actuel qu'on applique au deſſous de quelque liqueur. Le vin, le cidre *boüillent* dans les tonneaux en ſe fermentant. La chaux vive *bout* quand on l'arroſe d'eau. L'eau *bout* quand on applique du feu auprès. Il y a des lacs qui *bouillent* quand il doit arriver quelque orage.

Boüillir, ſe dit du vaiſſeau dans lequel eſt la liqueur qui *bout*, & des autres chôſes qu'on y met dedans pour les cuire, ou pour les épaiſſir. La marmite *bout*. Faire *boüillir*. *Fervefacere*. On fait *boüillir* la viande pour faire de la ſouppe. On fait *boüillir* du miel, du ſucre, du ſirop, pour lui donner une conſiſtance plus épaiſſe.

On dit figurément des gens courageux & ardens, que le ſens leur *bout* dans les veines. On le dit auſſi de ceux qui ſont encore dans la vigueur de leur jeuneſſe, ce qui a fait dire à Malherbe; Quand le ſang *boüilloit* dans mes veines, &c.

Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines,
En vain dans les combats ont des ſoins diligens;
Mars eſt comme l'amour, ſes travaux & ſes peines,
Veulent de jeunes gens. Malherbe.

On dit encore de ceux qui ſont expôſez à la grande ardeur du ſoleil, que la tête, que la cèrvelle leur *bout*. On dit encore de celui qui eſt agité de quelque violente paſſion d'amour, de colère, & ſur tout d'impatience, qu'il *bout* de rage, de vengeance; & abſolument qu'il *bout*.

On dit provèrbialement, Il me ſemble qu'on me bout du lait; pour dire, on me donne de vains amuſemens qui ne me ſatisfont pas. L'origine de ce provèrbe eſt obſcène. On dit qu'un homme n'eſt bon ni à rôtir ni à *boüillir*; pour dire qu'il n'eſt propre à rien, que c'eſt un homme inutile. On dit auſſi d'un profit qui vient journellement, que cela fait *boüillir* la marmite. Mainard a dit que le feu des vèrs n'eſt point propre à la faire *boüillir*, c'eſt-à-dire, qu'il ne peut fournir à la dépenſe de la maiſon. Toutes ces expreſſions ſont baſſes & burleſques.

Boüilli, ie. part. & adj. Ce qui a *boüilli*. *Decoctus*. L'eau *boüillie* pèrd ſes cruditez. *Boüilli*, en parlant des viandes qu'on a fait boüillir dans l'eau. *Elixus*. La viande *boüillie* eſt plus aiſée à digérer. *Boüilli* ſe prend auſſi ſubſtantivement pour la viande qui a boüilli dans l'eau. *Elixum*. Dans les bonnes tables on ſèrt toûjours du *boüilli* avant le rôti.

On appelle provèrbialement un viſage de cuir *boüilli*, un homme qui a le teint noir, le cuir épais & rude. On dit auſſi pour mépriſer un mèts mal apprêté, rôti, *boüilli*, traîné par les cendres.

BOUILLIE. ſ. f. Quelques-uns diſent *boulie*, c'eſt-à-dire, qu'ils ne moüillent point la double *ll*, mais mal. C'eſt une ſorte de mèts préparé pour la nourriture des enfans, qui ne peuvent encore mâcher ni digérer les viandes. *Puls*. Elle ſe fait avec du lait & de la farine délayée & cuitte. Les gens âgez en uſent auſſi quelquefois. On dit en riant pour appaiſer quelqu'un qui crie, qu'il lui faut donner de la *boüillie*. Valère Maxime dit qu'une marque de la ſobriété des prémiers Romains, c'eſt qu'ils mangeoient beaucoup plus de *boüillie* que de pain. Dans le haut païs d'Auvèrgne les peuples ne mangent auſſi que de la *boüillie* faite de farine de blé noir, & boivent du petit lait, & ils ne laiſſent pas d'être bien ſains & bien vigoureux. Rochef.

Dans une piéce de vèrs ſur la groſſeſſe de Madame la Dauphine, & intitulée les ſignes au Taureau, le Poëte dit,

On ne ſçait ſi ce ſigne eſt vache ou taureau,
Je ſoutiens moi que c'eſt la vache Io,
Qui paſſant pour l'Enfant la céleſte prairie,
Lui fournira du lait pour ſa boüillie.

Boüillie, ſe dit figurément des chôſes qui ſont trop cuites dans une liqueur, & qui font une eſpéce de *boüillie*. Ce chapon eſt ſi cuit, que ce n'eſt plus que de la *boüillie*. On fait *boüillir* les peaux des piéds de bœuf juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en *boüillie*.

On le dit auſſi de ce qui eſt réduit en une conſiſtence liquide. Pour faire du papier on fait pourrir & hacher le drapeau juſqu'à ce qu'il ſoit en *boüillie*.

BOUILLITOIRE. ſ. m. Tèrme de Monnoye. On dit *Donner le boüillitoire*; pour dire, jetter les flans dans le boüilloir, & les y faire boüillir pour les nettoyer juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus tout-à-fait blancs.

BOUILLOIR. ſ. m. Tèrme de Monnoye. Vaiſſeau de cuivre dans lequel il y a de l'eau boüillante avec du ſel commun & du tartre de Montpelier, ou gravelée, & où l'on jette les flans que l'on a laiſſé refroidir dans un crible de cuivre rouge, après qu'ils ont été aſſez recuits. *Vas monetæ expurgandæ comparatum.* On les fait boüillir dans ce *boüilloir* pour les décraſſer, après quoi on les jette dans un autre *boüilloir*, rempli de même que le prémier, où on les fait encore boüillir pour achever de les nettoyer.

BOUILLON. ſ. m. Bouteille qui vient ſur la ſurface des liqueurs échauffées, ſoit par la fermentation naturelle, ſoit par le feu. *Unda*. Le pot bout à gros *boüillons*. Il ne faut que deux ou trois *boüillons* pour faire de la ptiſane.

Bouillon, ſe dit auſſi de la liqueur, ou ſuc des viandes, ou des hèrbes.

hèrbes, dont on fait le potage. Cette ſoupe eſt trop épaiſſe, il y faut mettre encore du *boüillon*. *Jus, ſorbitio*. Les *boüillons* rouges ont été quelque tems en vogue.

On dit auſſi, Prendre un *boüillon*; pour dire, Prendre une portion de ſuc de viandes ou d'hèrbes, qui ſèrt à nourrir les eſtomacs qui ont de la peine à digérer les gros alimens. Cet homme ne vit que de *boüillons*. On prend auſſi des *boüillons* pour ſe rafraîchir, & conſèrver ſon embonpoint. On donne encore des médecines dans des *boüillons*. On dit auſſi, qu'on a donné le *boüillon* à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a empoiſonné.

Bouillon, ſe dit encore d'un jèt d'eau qui eſt aſſez gros; mais qui retombe incontinent après qu'il eſt ſorti du tuyau, comme s'il ſortoit d'une ſource. *Undarum erumpentes globi, ſcatebra*. On ſe ſèrt de ces jèts d'eau pour garnir des caſcades, rigoles, gargouilles, &c.

On dit en ce dèrnier ſens, que le ſang ſort à gros *boüillons* d'une playe, pour dire, qu'il ſort avec impétuoſité, ou en abondance.

Sire, mon père eſt mort: mes yeux ont vû ſon ſang,
Sortir à gros boüillons *de ſon généreux flanc.* Corn.

On dit figurément, Les *boüillons* de l'âge. *Ætatis fervor*. Les *boüillons* de la jeuneſſe. Il faut arrêter les *boüillons* de ſa colère. Modère les *boüillons* de ta mélancolie. Boil.

On le dit encore des étoffes qui ſortent avec une enflure à travèrs les bandes & ouvèrtures d'un habit. *Criſpa teniola*. On le dit auſſi d'une ſorte de canetille, qu'on attache ſur des habits en forme de *boüillon* d'écume. *Criſpatum ſegmentum*.

On appelle en tèrmes de Brodèrie, *boüillon*, Certain cordon d'or ou d'argent tortillé en petites boucles ou anneaux. *Aurei funiculi undans ſinus*. On fait auſſi ſur les habits des *boüillons* avec des rubans ou autres étoffes qu'on coud fort lâches, & en y conſèrvant quelque enflure.

Deux Licornes de front, blanches & tavelées....
Et ſur leur front velu, les cornes arborées,
Sont de gaze à boüillons *& de rubans parées.* P. Le Moine.

Leurs longs ſayons de gris & d'orange bandez,
Etoient aux entredeux, de gros boüillons *bordez.* Id.

O Dieu! que dans Paris une Cure eſt commode!
Le Curé n'y va voir que des gens à ſa mode:
Sur tout jamais chez lui de femme à vieux haillons,
C'eſt toujours quelque Dame à carroſſe, à boüillons.
Sanlecq.

Bouillon, en tèrmes de Manége, eſt un excrèſcence de chair qui vient ſur la fourchette du pied du cheval, lequel eſt gros comme une ceriſe, & fait boiter le cheval. Les chevaux de Manége qui ne ſe moüillent pas le piéd, ſont plus ſujets aux *boüillons* de chair, que les autres. Guillet.

Bouillon, eſt auſſi un tèrme de Gabelles, c'eſt le nom d'une meſure. Voyez l'art. 39. du tit. XIV. de l'Ordonnance pour les Gabelles.

Bouillon blanc, ou Méline, ſ. f. *Verbaſcum, Tapſus barbatus*. Plante bis-annuelle, ou triennale. Sa racine eſt ligneuſe, blanche, de l'épaiſſeur d'un porreau, plus branchuë, & chargée de quelques fibres menuës & courtes. Elle jette quelques grandes feüilles de neuf pouces de long ſur quatre de largeur, ovales, molles, étoffées, couvèrtes d'un duvet blanc, & crenelées ſur leurs bords. La tige qui ſort d'entre ces feüilles s'éléve à la hauteur de quatre à cinq piéds, & quelquefois plus, fort veluë, moëlleuſe en dedans, garnie de feüilles aſſez près les unes des autres, pareilles à celles du bas, hormi celles qui embraſſent la tige à demi par leur bâſe, qui forment des pans ſur la tige, ce qui la rend ailée. Ses fleurs ſont diſpòſées en épi. Chaque fleur eſt une roſette jaûne, d'une ſeule piéce, découpée en cinq quartiers arrondis. Elle eſt ſoutenuë par un calice à cinq pointes & velu. Ses étamines ſont jaûnes & leurs ſommets purpurins. Le piſtile qui s'emboëte avec la fleur devient un fruit ou une caſe ovale, tèrminée en pointe, diviſée en deux loges par une cloiſon mitoyenne, & renfèrme des ſemences menuës, anguleuſes & brunes. Il y a pluſieurs eſpèces de *boüillon blanc*, qui diffèrent de celui-ci, ou par la couleur de leur fleur, & par la petiteſſe des mêmes fleurs, des tiges, feüilles, &c. Le *boüillon blanc* eſt eſtimé pour les maladies de la poitrine, pour les maux de ventre, dans les diſſenteries, pour les maladies du fondement. C'eſt une plante fort anodine. On employe ſes feüilles & ſes fleurs.

Il y a une autre plante que l'on avoit appellée *boüillon noir*, dans la prémière édition de ce livre. *Verbaſcum nigrum*. Mais ce mot ne ſe dit point. Cette plante approche de la précédente, mais elle n'a pas tant de feüilles: elles ſont d'ailleurs plus petites & diſpoſées alternativement, ſemblables à celles de ſauge, mais plus grandes, puantes, vèrtes & moins veluës. Ses fleurs ſont auſſi ſemblables, mais plus petites, & d'un jaûne obſcur. En un mot, on ne dit point *Boüillon noir* en Botanique.

Bouillon de Constantinople. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une fleur qui éléve ſa tige à deux pieds de hauteur, ou environ. Elle eſt entourée de pluſieurs taſſes, qui s'étallant & pullulant, jettent quantité de boutons, qui étant ouverts forment une balle fleurie, & ces fleurs, qui ſont pleines de feüillages rouges, reſſemblent à des marguerites. Le *Boüillon de Conſtantinople* fleurit l'été, & dure long-tems en fleur. Il veut être au ſoleil, mais dans une tèrre graſſe & détrempée. Sa racine ſe taille par morceaux, & au commencement du printems on les met dans des pots à la profondeur de deux doigts, & on l'arrôſe bien. En hyver on le retire en un lieu chaud, & l'été, quand il eſt en fleur on le met à l'ombre, pour faire durer les fleurs plus long-tems, & les rendre plus belles.

Bouillon. ſ. m. Ville dans le païs de Liége, avec titre de Duché, dont les dépendances ſont prèſque enfèrmées dans le Luxembourg. *Bullonium*.

BOUILLONNEMENT. ſ. m. Fèrmentation d'une liqueur qui ſort en boüillons. *Liquoris erumpentes globi*. Le *boüillonnement* du vin rompt les tonneaux. Le *boüillonnement* du ſang dans les veines cauſe la fièvre. Le *boüillonnement* de ce lac a été le préſage d'une tempête. Le *boüillonnement* de l'eau procéde du feu par le moyen de l'extrême agitation de ſes parties, qui mettent celles de l'eau en mouvement. Quand on met un peu de limure de léton dans une grande bouteille où il y ait un peu d'eau forte, l'on voit tout à coup un ſi grand *boüillonnement*, que la bouteille paroît toute pleine. Roh. Si l'on mêle enſemble de l'huile de vitriol, & de l'huile de tartre, bien que chacune à part ne ſoit pas combuſtible, il arrive cependant qu'elles acquièrent tout-d'un-coup un *boüillonnement* incroyable, & en même-tems un degré de chaleur aſſez ſenſible. Id.

BOUILLONNER. v. n. Sortir avec impétuoſité. Les ſources des eaux minérales *boüillonnent* en ſortant de leur ſource. *Undante ſcatebra emicare, ebullire*. Le ſang *boüillonne* dans les veines des jeunes gens.

Tout mon ſang que noircit un ſi honteux outrage,
En frémit de colère, en boüillonne *de rage.* Corn.

On le dit auſſi des étoffes qui ſortent en dehors des bandes ou ouvèrtures des habits. Ces manches *boüillonnent* trop.

On dit auſſi, ſelon Liger, le vin *boüillonne*, en parlant de la fèrmentation du vin nouveau, quand on l'a mis de la cuve dans les muids, ou poinçons, mais apparemment c'eſt dans l'Auxèrrois qu'on parle ainſi; car ailleurs on dit le vin bout, qui eſt mieux.

BOVINES. ſ. Ville du Païs-Bas dans le Comté de Namur, ſur la Meuſe. *Bovina, Boviniacum, Bovinium*. Il y a auſſi Pont à *Bovines*, bourg de Flandres, ſur la Marne, entre Lille & Tournai. La Bataille de *Bovines* gagnée par Philippe Auguſte contre l'Empereur Othon en 1213. ne ſe donna point à *Bovines*, mais à *Pont à Bovines*, comme le déclare Paul Emile par ces mots; *hac eſt Bovinenſis pugna. Ita pontem vocant ad quem commiſſa fuit, profligataque*. T. Corn.

BOÜIS, ou BUIS. Le prémier eſt le plus uſité. ſubſt. m. Arbre dont le bois eſt dur, ſolide, jaunâtre, égal & fort peſant; de ſòrte qu'étant jetté dans l'eau, il va d'abord au fond, & ne nage jamais. *Buxus*. On a remarqué qu'il ne s'y carioit point. Sa dureté & ſon amèrtume empêchent que les vèrs ne s'y engendrent. Son écorce eſt blanche & raboteuſe. Il a beaucoup de feüilles qui ſont toûjours vèrtes, plus rondes & plus fèrmes que celles de mirte: elles ſont d'une odeur déſagréable, & d'un goût qui l'eſt encore davantage. Ses fleurs ſont un peu jaûnes & à trois ou quatre étamines: elles ne laiſſent aucun fruit après elles. Les jeunes fruits viennent ſur les mêmes piéds qui portent les fleurs, mais ils ſont ſéparez de ces mêmes fleurs. Ils reſſemblent aſſez à une marmite renvèrſée. On fait des paliſſades de *boüis*, des allées ou des labyrinthes. Il y a du *boüis* nain dont on fait les bordures des partèrres, & qu'on tond tous les ans. On fait du bois de *boüis* des peignes, des boules de mail, des toupies. On s'en ſèrt auſſi à l'Egliſe le jour des Rameaux pour porter en guiſe de palme.

Ce mot *boüis*, ou *buis*, vient du Latin *buxus*, d'où s'eſt fait d'abord *bux*, enſuite *buix*, & enfin *buis*, ou *boüis*, en prononçant l'*u* en *ou*. De *boüis*, ou *buis*, ſe ſont formez les noms de Boucey, Buſſy, Pouſſy, Poiſſy, Pouſſey, Poſſey, la Buſſière, Buſſerole, Fouqueſolle, Bouſſigny. *Buxetum, Buxiacum, Buxaria, Buxariola, Buxaliola, buxiviacum*. Huet. Le P. Pezron prétend que *buis* vient de *beus*, & *box*, mots Celtiques.

Chez les Anciens le *boüis* étoit conſacré à Cibèle, parce qu'on en faiſoit des flûtes, comme on en fait encore. Stace au L. IX. de ſa Thébaïde p. 479 ſemble auſſi à Pitiſcus marquer qu'il étoit conſacré à Bacchus; mais il ſe trompe. *Cum Bacchica mugit Buxus*, ſignifie ſeulement les flûtes, dont on joüoit aux fêtes de Bacchus, &

& *buxus* eſt pris là pour flûtes, comme la matière ordinaire dont on les faiſoit; & non pour un arbre conſacré à Bacchus. Voſſius *De Idol. L. V. c. 48.* dit que le *buis* étoit auſſi conſacré à Cérès chez les Romains.

Bouis, eſt auſſi un inſtrument de Cordonnier qui eſt d'un morceau de *boüis*, qui ſert à polir les talons des ſouliers.

On dit figurément en ce ſens, Donner le *boüis*; pour dire, Adoucir quelque chôſe, & la faire voir du bon côté, comme ſi on l'avoit polie avec ce morceau de *boüis*.

On appelle auſſi un menton large, & qui avance en dehors, un menton de *boüis*, parce qu'en effet il a la figure de ce *boüis* des Cordonniers: mais tout cela eſt bas & populaire.

BOULDURE. ſ. f. C'eſt la foſſe qui eſt ſous la roüe, & les bâtimens des moulins à eau. Ragueau. *Foſſa molétrina*, ou *piſtrino ſubjecta*.

BOULE. ſ. f. Globe, corps ſphérique qui a un point au milieu, d'où les lignes tirées à la ſurface ſont égales. *Globus*. Les jeux de *boule* ſont les jeux d'exèrcice des bourgeois & des petites gens. Le fort de la *boule*, eſt l'endroit où le bois eſt plus ſèrré, & par conſéquent le plus peſant. Cela vient de ce que les arbres étant debout, ont leur bois plus ſèrré du côté du nord, que du midi. Aller à l'appui de la *boule*, c'eſt, Joüer une *boule* qui en aille ſoutenir une autre ſans la débutter. Joüer à la longue, ou à la courte *boule*. Charles V. défendit le jeu de *boule*. Le Gendre. Les Poëtes dépeignent la Fortune avec un piéd ſur une *boule*, pour marquer ſon inconſtance.

Ménage dérive ce mot de *bulla*, à cauſe de la rondeur des *bulles*, ou petites *bouteilles* qui ſe font ſur l'eau; ou plûtôt de *pola*, dont on a fait *pila*, qui ſignifie la même chôſe.

Boule, Tèrme de Tourneur. Il ſignifie un morceau de bois tourné en forme ronde, qui ſert à ſoutenir quelque ouvrage de Menuiſerie, ou de Tourneur. Ainſi on dit *boule* d'armoire, *boule* de cabinet, *boule* de table, *boule* de guéridon, &c.

On appelle auſſi *boule* en tèrmes d'Architecture, tout corps ſphérique qui tèrmine une décoration, & qui ſe met à la pointe d'un clocher, ou ſur la lantèrne d'un dôme, auquel cette *boule* eſt proportionnée. On en met auſſi au bas des rampes, & ſur les piédéſtaux dans les jardins. Quand cette *boule* tèrmine quelque ouvrage, on l'appelle *boule d'amortiſſement*.

On dit provèrbialement, Faire une chôſe *à boule vuë*; pour dire, inconſidérément, à l'étourdie, à tout haſard, & d'une manière incèrtaine. Paſquier prétend que ce mot a été dit par corruption au lieu de *bonne vuë*: de ſorte que de ſon tems, *A boule vuë* ſignifioit, Cèrtainement, aſſurément. Sur quoi on peut voir les Obſèrvations de Ménage ſur la Langue Françoiſe. Joüer à *boule vuë*.

On dit auſſi, qu'un homme tient *pied à boule*; pour dire, qu'il ne quitte point ſon travail, ſon occupation. On dit qu'une pèrſonne eſt ronde comme une *boule*, quand elle eſt groſſe & courte.

BOULEAU. ſ. m. *Betula*. ſ. f. Arbre qui reſſemble au peuplier noir, mais qui en diffère par ſon bois & ſes fruits. Son écorce change de couleur ſuivant ſon âge, car elle eſt rouſsâtre dans les jeunes troncs, blanchâtre dans les plus avancez, & gèrſée ſur les vieux pieds. Cette écorce ſe ſépare en pluſieurs lames plus fines que du papier, tranſparentes & blanches. L'extérieure eſt rouſſe, ou brune, lorſque l'arbre eſt encore jeune. Enſuite elle blanchit un peu, & on peut en ſéparer pluſieurs peaux déliées: après elle devient plus blanche, & pleine de fentes. Au deſſous de cette écorce il y en a une autre qui eſt fort mince, polie, & tranſparente. L'écorce des plus groſſes branches eſt auſſi blanche, mais celle des plus petites eſt d'un rouge éclatant. Ses branches ſont compoſées de vèrges fort menuës, longues, pendantes dans quelques individus. Elles ſont garnies de feüilles altèrnes, ſemblables à celles du peuplier noir, plus petites cependant, d'un vèrd plus foncé, viſqueuſes lorſqu'elles ſont jaûnes, amères au goût & un peu odorantes. Ses fleurs ſont des chatons qui n'ont pas tout à fait deux pouces de long, ni plus d'une ligne & demi d'épaiſſeur; ils ſont à pluſieurs écailles entre leſquelles ſont placées des étamines. Les fruits naiſſent ſur le même piéd dans des endroits ſéparez, ce ſont d'abord des petits épis étroits qui n'ont pas demi pouce de longueur; & qui en groſſiſſant deviennent longs de plus d'un pouce ſur cinq lignes environ d'épaiſſeur. Ils ſont vèrds, cylindriques, & compoſez de pluſieurs écailles coupées en treſſe & attachées à un pivot commun qui occupe le centre du fruit; entre chaque écaille eſt placée une ſemence bordée de deux ailes ou feüillets membraneux. Le *Bouleau* donne par inciſion au printems une eau douce & agréable qu'on recommande pour les gouteux, les graveleux & les phtyſiques, pour ôter les taches du viſage, pour rendre la peau belle, &c. Le champignon qui vient ſur le *bouleau* eſt mèrveilleux pour les hémorroïdes. Cet arbre eſt très commun en France. Il croît dans les lieux froids & humides.

On ſe ſert des petites branches de *bouleau*, pour faire des vèrges & des balais. En pluſieurs endroits on en fait des cèrcles pour relier les tonneaux, & des côtes pour faire des corbeilles. Comme l'écorce eſt fort réſineuſe, on en fait des torches pour brûler de nuit. Pluſieurs croyent qu'avant l'invention de faire du papier, on ſe ſèrvoit des petites écorces blanches de *bouleau* pour écrire, à quoi elles ſemblent fort propres. Il y a dans le Château d'Auguſtbourg appartenant au Duc de Saxe, un *bouleau* ſi grand, qu'on peut ranger ſous ſes branches une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours en l'an. Tavernier *en ſes Relations*. Un Profeſſeur de Philoſophie de Kiel a fait une Diſſertation ſçavante ſur l'antiquité & l'uſage du *bouleau* de la Pentecoſte, *De Antiquitate & uſu betulæ Pentecoſtalis*, dans lequel il a ramaſſé bien des chôſes curieuſes ſur cet arbre, & beaucoup d'autres points d'érudition.

Ce mot vient de *betulellum*, ou *betula*, qui ſont deux vieux mots Gaulois qui ont été latiniſez, comme Pline le témoigne. Mais Matthiole dit qu'il a été appellé *betula*, à cauſe du *bitume* dont il eſt plein.

BOULENGER, ou BOULANGER, ere. ſ. m. & f. Celui qui fait le pain. *Piſtor*. Les *Boulangers* de Goneſſe, de gros pain, de petit pain. Un *Boulanger* ne peut acheter à chaque fois plus d'un muid de blé, & un muid de farine, par les Ordonnances de la Ville. Le maître garçon d'un *Boulenger* s'appelle *mitron*.

Autrefois on diſoit & on écrivoit *boulangier*. Les Romains furent plus de 580 ans ſans aucuns *boulangiers* publics. Vigen. Pline L. XVIII. c. 11. en met l'époque à la guèrre contre Perſée, & dit qu'avant ce tems là c'étoient les femmes qui faiſoient le pain, comme ce ſont encore elles aujourd'hui parmi le peuple, ou bien le *Boulenger* étoit le Cuiſinier. Avant ce tems ceux qu'on appelle *Boulenger* dans l'hiſtoire Romaine, *Piſtores*, ce ſont ceux qui à la campagne, dans les moulins, broyoient ou mouloient le blé. C'eſt Varron qui nous l'apprend au I. L. de la vie du Peuple Romain & dans les Ménippiennes; & c'eſt de là qu'ils furent appellez *Piſtores*, de *pinſere*, *pinſo*, qui ſignifie *broyer*, *piler* dans un mortier, parce que dans le commencement on piloit ainſi le blé pour le réduire en farine. La plus grande partie des peuples de l'Amérique ne le broyent point encore autrement, ou avec des pièrres.

Les Orientaux n'avoient point non plus de *Boulengers*. C'étoient les Mères de famille qui faiſoient le pain, comme fait Sara dans la Geneſe C. XVIII. v. 6. & ſuiv. Le même uſage étoit dans les Gaules & dans tout le Nord, comme Olaüs Magn. le montre dans ſon Hiſt. des Nations Septentrionales, L. 9. c. 13. & ſuiv. Auſſi ne faiſoit-on point alors de pain levé, mais des galettes, que l'on cuiſoit au foyer, comme font encore les Arabes. Quoiqu'on ne ſçache pas préciſément quand les *Boulangers* commencèrent à paroître au monde, il eſt toûjours cèrtain qu'ils ſont fort anciens, & qu'ils ont commencé en Orient. Pluſieurs veulent qu'il y en eut en Égypte dès le tems de Joſeph, que l'un de ceux dont il expliqua le ſonge dans la priſon, fût le Chèf ou Maître des *Boulengers* de Pharaon, & c'eſt ainſi qu'ils interpretent אופה, avec les Septante & la Vulgate. Il eſt cèrtain que ces אופים, *Ophim*, ne faiſoient pas ſeulement du pain, mais pluſieurs ſortes de mèts qui ſe font avec de la farine: cela paroit par le verſet 17. du même Chapitre. Faiſoient-ils même proprement du pain? C'eſt une queſtion. Les Septante ne les appellent pas ἀρτόποιοι, *faiſeurs de pain*, mais σιτόποιοι, gens qui font des ouvrages de farine. Quoi qu'il en ſoit, les *Boulengers* paſſèrent de Gréce en Italie après la guèrre de Macédoine, vèrs l'an 583 de la fondation de Rome, comme on l'a dit. Apparemment ils étoient venus d'Aſie en Gréce. Les *Boulengers* Cappadociens étoient les plus eſtimez, ſelon Athénée L. III. c. 15. & après eux ceux de Lydie, & de Phénicie. Dans les commencemens lorſque le pain ſe cuiſoit encore au foyer les *Boulengers* n'étoient pas différens des cuiſiniers, & peut-être que chez les Égyptiens même les אופים, *Ophim*, étoient l'un & l'autre. Depuis très long-tems ils ſont diſtinguez. Aux *Boulengers* étrangers qui vinrent s'établir à Rome on joignit pluſieurs affranchis, & l'on en fit un corps, ou, comme l'on parloit, un Collége, dont ni eux ni leurs enfans ne pouvoient ſe ſéparer. Ils avoient des biens en commun, dont ils ne pouvoient diſpoſer. Il y avoit dans chaque boulengerie un Patron qui en avoit l'intendance. Ces Patrons créoient tous les ans un d'entre eux, qui avoit la Surintendance ſur tous les autres, & le ſoin des affaires du Corps. On tiroit quelquefois quelques-uns du Corps des *Boulengers* pour être Sénateurs, mais ils ne pouvoient monter plus haut. Pour conſèrver l'honneur & la probité dans le Collége des *Boulengers* il leur étoit défendu de s'allier avec des Comédiens, ou des Gladiateurs. Ils avoient chacun une boutique, ou boulengerie, & étoient diſtribuez en 14 régions de la ville. Ils étoient déchargez des tutelles, curatelles, & autres charges qui pouvoient les diſtraire de leur emploi.

ploi. Il y eut dans la ſuite des *Boulengers* du Palais deſtinez à faire le pain du Palais de l'Empereur.

En France il y a eû des *Boulengers* dès le commencement de la Monarchie. Il en eſt parlé dans les Ordonnances de Dagobert II. de l'an 630. *Capit. Reg. Franc. Tom. I. p.* 120. Leur emploi fut d'abord, comme à Rome, de faire moudre le blé aux moulins qu'ils avoient chez eux, qu'ils tournoient à bras, ou qu'ils faiſoient tourner à des animaux, ou à quelques moulins bâtis ſur de petites rivières. Ils vendoient enſuite la farine à ceux qui vouloient cuire chez eux, & en faiſoient du pain pour les autres. C'eſt pour cela qu'on les trouve appellez juſque ſous la troiſième race dans quelques titres *Piſtores*, ou en François *Peſtors*; mais plus ſouvent néanmoins Paneticrs, Talmeliers, & *Boulengers*. Il y a aujourd'hui quatre ſortes de *Boulengers*. Ceux des villes, ceux des fauxbourgs & banlieuë, les Privilégiez, & les Forains. Autrefois la Maîtriſe s'achetoit du Roi, mais pour être reçu Maître *Boulenger*, le prétendant portoit au Maître des *Boulengers*, ou Lieutenant du Grand Pannetier, un pot de tèrre neuf rempli de noix, & de nieules, fruit que l'on ne connoit plus, & en préſence de cet Officier, & des autres Maîtres & Geindres, il caſſoit ce pot contre la muraille, & enſuite on beuvoit enſemble. Les Rois ont donné au Grand Pannetier de France la maîtriſe des *Boulengers* & Talmeliers en la ville & banlieuë de Paris, avec droit de juſtice ſur eux. Ce fut S. Loüis qui donna cette juriſdiction ſur eux & ſur leurs compagnons à ſon Maître Pannetier pour en joüir tant qu'il plairoit au Prince, comme on l'apprend d'un Recueïl des uſages de la Police des *Boulengers* fait environ l'an 1264 par E. Boileau Prévôt de Paris. Voyez Pannetier. Les *Boulengers* privilégiez ſont de deux ſortes. 1°, Les *Boulengers* ſuivans la Cour établis par Henri IV. au nombre de 10, en 1601. & augmentez de deux par Loüis XIII. Ils ont tous demeure à Paris. 2°, Ceux qui demeurent en lieux de franchiſe. Les *Boulengers* Forains ſont ceux qui demeurent hors de la ville & des fauxbourgs.

Il y a des *Boulengers* de petit pain & des *Boulengers* de gros pain. De crainte que ſous le titre de Marchands les *Boulengers* ne ſe rendiſſent les maîtres de tous les grains, les loix Romaines leurs défendoient d'être Pilotes, ou Mariniers, des vaiſſeaux qui amenoient des blez à Rome, ou Meſureurs de grains. Voyez *L. I. Navicularios C. th. de Naviculariis. L. 9. Ex Libertinis c. th. de Piſtoribus. L.* 10. *Libertini c. th. eod. titul.* & Godefroy ſur ces loix. En France ils ne peuvent être ni Meſureurs de grains, Arr. du Parlem. 4e Mai 1476. Ordon. de Charles VI. Févr. 1415. Édit de Dec. 1672. ni Meuſniers, Ordon. de 1415. Arrêt du 13 Juil. 1420. Il y a dans Paris 250 *Boulengers* de petit pain. Il y a dans les fauxbourgs environ 900 *Boulengers* de gros pain. Suivant le compte qui fut fait environ l'an 1686. ils employent tous enſemble environ 6000 muids de blé par ſemaine. De la Mare. Voyez le Traité de Police de cet Auteur. Tout le titre XII. du Ve Liv. traite de la police, tant ancienne que modèrne, par rapport aux *Boulengers*.

Ce mot eſt pur François, & n'eſt pas bien vieux. On ne le trouve point avant le XIIe ſiécle. Comme on ſe ſèrvoit du Latin dans les Actes publics, on y trouve *Bolendegarius*, ou *Bolengarius*. Ménage le dérive de *polentarius*. Du Cange croit qu'il vient de ce qu'en pétriſſant la farine, on la tourne en *globe*, ou en *boule*, & on l'arrondit en pain. Caſeneuve le tîre de *buccellarius*; mais il avouë que ce n'eſt là qu'une ſimple conjecture qu'il n'avance qu'au hazard. Il ſe fonde ſur ce que Conſtantin Porphyrog. *De Themat.* Tome 6. dit que celui qui a la garde du pain dans les armées s'appelle Βουκελλάριος, *Buccellaire*; il ajoute que *buccellarius* eſt formé de *buccellus*, viande de figure ronde; & *Cellarius*, qui garde le pain. D'où il conclut que de même que les Anciens avoient fait de *buccellus*, ou *buccella*, le mot *buccellatum*, pour ſignifier ce que nous appellons du pain de munition, on aura bien pû du même mot faire *Buccelliger*, Porteur de pain, & de là *Boulenger*; & que *Boulenger* de *buccelliger* n'eſt pas moins vraiſemblable que vèrger de *Viridarium*. Pithou le tîre comme Ménage de *Pollix*, *Pollenta*, *Pollentarius*, *Bollentarius*, *Bollengarius*, *Boulenger*. Cette étymologie paroit la meilleure. Celle de M. Du Cange ne laiſſe pas d'être probable, parce que, comme il l'a remarqué, il y a d'anciens titres où ils ſont appellez *Boulens*. Mais celle de Guichard, qui prétend qu'il vient du Chaldéen גבל, *gibbel*, *pinſere*, & נבל, *gebal*, *Piſtor*, & en tranſpoſant les radicales בלג, *belag*, d'où *Boulenger* a été formé, celle-là, dis-je, eſt tîrée de trop loin.

BOULENGER. v. act. Pêtrir la farine, & en faire du pain. *Farinam ſubigere.*

BOULENGÈRE. ſ. f. Nom que l'on donne à une Sœur Convèrſe, qui fait le pain d'un Couvent de Religieuſes. *Piſtoria fœmina.* On appelle auſſi *Boulengères* les femmes des Boulengers.

BOULENGERIE. ſ. f. L'art de faire le pain. *Piſtura, piſtoria.* Ce garçon entend bien la *boulengerie*.

Boulengerie, ſe dit auſſi dans les Couvens du lieu où on fait le pain, & où on garde la farine. *Piſtrina.* Et encore dans les arſenaux de Marine, du lieu où l'on fait le biſcuit. Autrefois à Rome c'étoit une boutique des Boulengers, l'endroit où ils faiſoient le pain. Voyez Boulenger.

BOULENOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Boulogne en France, & du païs de Boulogne. *Bononienſis.* Les *Boulenois* ſont tous aguèrris & bons ſoldats. Quelques-uns écrivent *Boulonnois*.

> *Avec le Breton le* Boulonnois *chaſſé,*
> *Raſſemblent de leurs corps le débris diſpèrſé.* P. le Moine.

Boulenois. ſ. m. *Bononienſis ager*, ou *Comitatus*. Païs de Picardie, aux environs de Boulogne, dont il a pris ſon nom, parce qu'elle en eſt la capitale. Quelques-uns écrivent auſſi Boulonois, & M. Corneille n'écrit même point autrement. Cependant nos cartes de Géographie mettent communément *Boulenois*, & dans le diſcours on ne prononce point autrement. Le *Boulenois* eſt un Comté, & a eû ſes Seigneurs particuliers. Le *Boulenois* eſt aſſez fèrtile, & a de très-bons haras. T. Corn. Peut-être peut-on dire auſſi *Boulenois* du païs de Boulogne en Italie, mais je ne l'ai point trouvé. Voyez Boulonois. Pour Bolognois, ou Boulognois, il ne vaut rien, & ne ſe dit point.

BOULE-PONCHE, ou BONNE-PONCHE. ſ. f. Boiſſon Angloiſe. On met une chopine d'eau de vie ſur une pinte de limonade avec de la muſcade, & un peu de biſcuit de mèr grillé & pilé, & l'on bat le tout enſemble juſqu'à ce que les liqueurs ſoient bien mêlées.

Ce mot vient de ces deux mots Anglois *bowl punch*, qui veulent dire une *taſſe de ponche*.

BOULER. v. n. Se dit de cèrtains pigeons qui ont une groſſe gorge, & ſignifie, Enfler la gorge. *Intumeſcere.* Les jeunes pigeons de cette eſpéce commencent à *bouler* à trois ou quatre mois.

BOULET. ſ. m. Groſſe balle de fèr avec laquelle on charge le canon. *Globulus ferreus.* Un canon de batterie porte depuis 24 juſqu'à 36 & 48 livres de *boulet*. Quelques-uns le font venir de *botellus* Latin, ou du Grèc βάλλειν, qui ſignifie *jetter*.

Boulet rouge, eſt un *boulet* qu'on fait rougir dans une forge, dont on charge la canon pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve des matières combuſtibles. *Fervens globulus.*

Boulet creux, eſt celui dont le diamétre eſt proportionné à celui du canon qui le doit chaſſer. Sa figure eſt longue & creuſe, & il a une lumière à l'une de ſes extrémitez. *Cavus globulus.* L'uſage de cette lumière eſt d'y mettre le feu: ce que l'on fait en y paſſant une méche ſouffrée, qui s'allume lorſque le *boulet* ſort du canon; en ſorte que ce *boulet* créve lors qu'il eſt dans la tèrre, & produit le même effet qu'un petit fourneau.

Boulet a chaîne, ſont deux *boulets* joints enſemble par une chaîne, qui a trois à quatre piéds de longueur. *Globuli catenati.* On en charge un canon, & quand on le tîre, l'effet de ces deux *boulets* eſt d'autant plus grand, ſur tout dans un combat, que la chaîne embraſſe & ſépare tout ce qu'elle rencontre.

Boulet a branche, ſont deux *boulets* joints enſemble par une barre de fèr longue de cinq à ſix pouces ſeulement. *Ramoſi globuli.*

Boulet a deux têtes, qu'on appelle auſſi *Ange*. Ce ſont deux moitiez de *boulet* jointes par une barre de fèr, ou par une chaîne, comme la balle ramée d'un mouſquet. *Globuli bicipites.* Ces deux moitiez ſe ſéparent ſi-tôt qu'elles ſont hors du canon, & font prèſque le même effet que les *boulets* à chaîne. Ces *boulets* ſèrvent ſur la mèr pour couper les câbles, les mâts, & les voiles.

Boulet, ſe dit auſſi d'une jointure qui eſt en la jambe du cheval au deſſus du pâturon, qui tient lieu d'un ſecond genou à la jambe de devant, & d'un ſecond jarret à chaque jambe de dèrrière. Les entorſes ſe font au *boulet*. C'eſt au *boulet* que le cheval ſe coupe.

BOULETÉ. adj. Qui ſe dit d'un cheval dont le boulet eſt hors de ſa ſituation naturelle, & qui s'eſt jetté trop en avant; ce qui lui arrive par un trop violent travail, ou quand il eſt court-jointé.

BOULETTE. ſ. f. Petite boule. *Globulus.* Les enfans joüent à la *boulette*, en pouſſant une balle dans une petite foſſe.

BOULEVART, ou BOULEVARD. ſ. m. Gros baſtion. *Aggèr.* On ne ſe ſèrt plus de ce mot en tèrmes de guèrre. On dit encore à Paris, Aller ſur le *boulevart* de la porte S. Antoine, qui eſt un des plus gros baſtions de France.

Nicod dérive ce mot de *boule*, & *vvaer* Flamand, ou du Picard *evvard*, qui ſignifie *garder*, comme qui diroit, *défenſe contre les boulets*. Turnébe croit qu'il vient de *boules vèrtes*. D'autres le dérivent de l'Italien *balaordo*, ou de l'Eſpagnol *balvarte*, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité. Mais Ménage croit qu'il vient de l'Allemand *bolvverk*, qui ſignifie *ouvrage de poutres*, *bol* ſignifiant

poutre,

poutre, & *vverk*, *ouvrage* : ce qu'il a dit après Hotman. Du Cange le dérive de *burgvvart*, *quod burgum ſervat & tuetur*. Les Grècs modèrnes ont fait de ce mot leur [illegible].

Boulevart, ſe dit par extenſion des places fortes qui couvrent tout un païs, & qui en défendent l'entrée aux ennemis. *Propugnacula*. Rhodes étoit autrefois le *boulevart* de la Chrétienté. Il ſe dit auſſi figurément de tout ce qui ſèrt de défenſe, & qui fait obſtacle à l'ennemi. Le Tygre & l'Euphrate ſont les deux puiſſans *boulevarts* de ce Royaume. Vaug.

BOULEVÈRSEMENT. ſ. m. Grand changement, déſordre, renvèrſement. *Everſio*, *diſturbatio*. Une mine qui joüe cauſe le *boulevèrſement* d'un rempart. Au figuré, Les nouvelles héréſies cauſent un grand *boulevèrſement* dans l'ordre, dans la diſcipline de l'Égliſe.

BOULEVÈRSER. v. act. Renvèrſer, mettre en déſordre, en confuſion. *Evertere*, *demoliri*, *diſturbare*, *disjicere*. Au ſiége de Candie tout le terrain des environs étoit *boulevèrſé* à force de mines & de fourneaux. Il fait rebâtir une partie de ſon logis, tout eſt *boulevèrſé* chez lui.

Boulevèrser, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. Les grandes afflictions lui ont *boulevèrſé* l'eſprit. La banqueroute d'un tel a *boulevèrſé* les affaires de tous ſes aſſociez. Les guèrres civiles *boulevèrſent* un État.

Boulevèrsé, ée. part. & adj. *Everſus*, *disjectus*.

BOULI. ſ. m. Sorte de pot où les Siamois préparent leur thé.

BOULIER. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un filet fait comme une ſeine, dont les Pêcheurs ſe ſèrvent ſur les côtes de la Méditèrranée, & qu'ils tendent aux embouchures des étangs ſalez. *Rete*.

BOULIMIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une maladie qui cauſe un appétit déſordonné. Pluſieurs furent travaillez de la *boulimie*. Ablanc. Les Tranſactions Philoſophiques N. 264 p. 598. & Tom. III. p. 111. parlent d'un païſan malade d'une *boulimie* furieuſe, dont il guerit en rendant pluſieurs vèrs de la longueur & de la groſſeur d'une pipe à fumer, après quoi ſa faim diminua peu à peu, & revint à un appétit ordinaire.

Ce mot vient du Grèc *βῦς*, & *λιμὸς*, qui ſignifie *bœuf* & *faim*, comme ſi on vouloit dire, qu'un homme a une faim capable de manger un bœuf.

BOULIN. ſ. m. Petit trou ou logette qu'on diſpôſe tout autour d'un colombier pour y nicher des pigeons : c'eſt l'endroit où ils font leurs œufs. Un colombier à pied a quelquefois mille & douze cens *boulins*.

Boulin, en tèrmes de Maçonnerie, eſt le trou qu'on laiſſe dans le mur qu'on éléve pour s'en ſervir aux échaffaudages. On appelle auſſi *boulins*, les piéces de bois qu'on met dans ces trous pour ſoutenir les planches néceſſaires pour échaffauder.

BOULINE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une corde amarrée vèrs le milieu de chaque côté d'une voile, qui la rend diſpôſée à prendre le vent de côté, quand on ne l'a pas en poupe ou de quartier. *Velum obliquè obtentum*. La *bouline de revers*, eſt celle qui eſt larguée & ſous le vent. Le vent de *bouline*, eſt celui qui eſt éloigné de cinq pointes, ou aires de vent de celui de la route. La *bouline graſſe*; eſt le vent qui s'en éloigne davantage de ſix à ſept pointes. On dit, Aller à la *bouline*, ou tenir le lit du vent, quand on eſt porté d'un vent de biais, qui ſemble contraire à la route, en ſe ſèrvant de *boulines* hâlées & roidies. *Obliquo vento navigare*; *pedem facere*. On le dit auſſi figurément, pour ſignifier, Biaiſer, n'aller pas droit dans une affaire : mais cela n'eſt que du ſtile familier.

Contre la bouline, c'eſt un châtiment qui ſe pratique ſur mèr. L'équipage ſe range en deux hayes de l'avant à l'arrière du vaiſſeau. Châque matelot tient une corde, ou garcette à la main. On fait paſſer le criminel deux ou trois fois entre ces deux hayes de matelots, qui lui donnent chacun un coup.

Hale-bouline. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey. C'eſt un nom de raillerie que l'on donne à un matelot qui n'eſt point encore éxpérimenté. Tu n'es qu'un *hâle-bouline*.

BOULINER. v. n. Aller à la bouline, prendre le vent de côté. *Obliquo vento navigare*. On appelle auſſi cette manière de naviger, *louvier*.

On commence à dire figurément, *Bouliner*; pour dire, Biaiſer dans les affaires, n'aller pas droit, trouver quelque détour, ou échapatoire. Cela eſt bas & du ſtile familier.

Bouliner. v. act. & neut. Tèrme de gens d'armée, qui ſignifie, Voler dans le camp. *Furari*. Il a pèrdu au jeu tout ce qu'il avoit *bouliné*. Ce ſoldat ſe fera pendre, il s'amuſe à *bouliner*.

BOULINEUR. ſ. m. Ce mot ſe dit des ſoldats qui volent dans le camp. *Fur*, *latro*. C'eſt un *boulineur*. On pend tous les *boulineurs*, quand on les attrape.

BOULINGUE, ou *bouringe*. ſ. f. Tèrme de Marine. *Velum ad ipſa carcheſia intentum*. Petite voile au haut du mât.

BOULINGRIN. ſ. m. Tèrme de Jardinage. C'eſt un mot purement Anglois, qui ſignifie *un gazon ſur lequel on joüe à la boule*. *Area ceſpititia*. On l'a dit en France d'un jardin vèrd, & orné de palliſſades. On a nommé ainſi le *Boulingrin* de S. Gèrmain. On l'a dit auſſi d'un partèrre de piéces de gazon découpées, avec bordure en glacis, qu'on prend ſoin de tondre ſouvent, afin d'entretenir l'hèrbe toûjours courte & vèrte. On fait des *boulingrins* de pluſieurs manières. Cette eſpéce d'ornement de jardin vient d'Italie. Liger.

BOULINIER. ſ. m. On dit d'un vaiſſeau, qu'il eſt bon, ou mauvais *boulinier*, lors qu'il va bien, ou mal à boulines hâlées. *Navis excipiendo obliquè vento apta*.

BOULOGNE. ſ. f. Ville Archiépiſcopale de l'État de l'Égliſe en Italie, ſur le Reno. *Bononia*. La ſituation de cette ville eſt charmante, & ſon tèrroir ſi abondant en toute ſorte de biens, qu'elle en a pris le nom de *Boulogne la Graſſe*. Il y a à *Boulogne* une Académie très-fameuſe pour les études de Droit. Honoré II. Luce II. Grégoire XIII. Innocent IX. & Grégoire XV. étoient de *Boulogne*. La même ville a donné la naiſſance aux Carraches, au Guide, au Dominicain & au Guèrchin. T. Corn. *Boulogne* eſt la ſeconde ville de l'État Ècléſiaſtique. Le Légat de *Boulogne* eſt un Prélat que le Pape y envoye pour la gouvèrner. *Boulogne* a le privilége d'envoyer au Pape un Ambaſſadeur pour ſe maintenir dans ſa libèrté & dans ſes droits. Id.

Il y a une Hiſtoire de *Boulogne* écrite en Italien par Gaſpar Bombaci, qui rèmarque pluſieurs circonſtances qui ne ſe trouvent pas dans les autres hiſtoires de *Boulogne*. Agnechius Archevêque d'Amaſie a fait auſſi un Traité de la fondation de la ville de *Boulogne*. Cette ville a été long-tems connuë ſous le nom de Felſine, ſoit qu'elle ait reçu ce nom d'un Roi d'Étrurie nommé *Felſinus*, qui, comme l'écrit Dempſterus, la rétablit long-tems après la prémière fondation que le Roi *Celſinus* en fit, dit-on, mille ans avant la fondation de Rome, *ſine teſte nihil volo tale*; ſoit qu'on l'ait ainſi nommée parce qu'elle a été autrefois la forteresſe de tout le païs, qui en langue vulgaire & ancienne étoit éxprimée par le tèrme de *Felſina*. C'eſt le ſentiment d'Aguechius, qui ne reconnoit parmi les Rois d'Étrurie, ni de *Felſinus*, ni de *Bonus*, à qui quelques-uns ont cru qu'elle devoit le nom de *Boulogne*. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt pour cela que le Comte Carlo Malvaſia a intitulé ſon Traité des Peintres de *Boulogne*, *Felſine Pittrice*, car cette ville s'eſt fort diſtinguée par cet art; & l'École de *Boulogne* paſſe ſans contredit pour une des plus éxcellentes; pluſieurs diſent pour la plus éxcellente de l'Italie.

Quelques-uns écrivent quelquefois *Bologne*; mais on écrit plus ordinairement aujourd'hui, & l'on prononce toûjours *Boulogne*. Sa longitude eſt, ſelon Hoffman, 33^d, 35'; & ſa latitude 43. 52. Falfoni Chanoine Régulier a donné en Italien des Mémoires hiſtoriques de l'Égliſe de *Boulogne* & de ſes Paſteurs, à *Boulogne* 1649. *in quarto*, & nous avons deux ouvrages de Sigonius ſur *Boulogne*, l'un *De Rebus Bononienſibus*, & l'autre *De Epiſcopis Bononienſibus*. Il y a auſſi *Hiſtorie Bologneſe de Vizani*, & deux volumes d'Alidoſi, qui traitent de tous les hommes recommandables de *Boulogne*.

Pièrre de Boulogne. C'eſt une pièrre petite, griſe, peſante, tendre, & ſulphureuſe, de l'épaiſſeur à peu près d'une noix, & dans laquelle on trouve une eſpéce de criſtal, ou de talc, quand on la rompt. Elle ſe trouve aux environs de Boulogne en Italie, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom. Il y en a cependant encore en d'autres lieux, comme au piéd du mont de Palerne. C'eſt là qu'un Cordonnier nommé Vincenzo Caſciarolo, ayant ramaſſé de ces pièrres, & les ayant portées chez lui, & miſes au feu dans l'eſpérance d'en tîrer de l'argent; au lieu de ce qu'il attendoit, il découvrit ce phénomène admirable, & la propriété qu'elles ont, & qui conſiſte en ce que quand on les a expoſées à la lumière, elles la retiennent, & luiſent enſuite dans les ténébres. C'eſt M. Hombert qui a appris la manière de préparer cette pièrre. Il a fait un voyage en Italie pour s'inſtruire de ce qui regarde la *pièrre de Boulogne*, & la manière de la calciner. C'eſt une eſpéce de Phoſphore, qui a l'apparence d'une pièrre calcinée. Quand on l'a éxpoſée quelque tems au grand jour, & qu'on la porte auſſi-tôt dans un lieu obſcur, elle éclaire, & luit pendant quelque tems. Quoique pluſieurs pèrſonnes ayent prétendu ſçavoir la manière de préparer & de calciner la *pièrre de Boulogne*, en ſorte qu'elle conſèrve quelque tems la lumière dont elle aura été une fois imbibée, il n'y a cependant jamais eû qu'un Ècléſiaſtique qui ait eû ce ſecret, à moins qu'il ne l'ait laiſſé à quelqu'un en mourant. Malpighius dit qu'un certain Zagonius avoit trouvé l'art de faire avec la *pièrre de Boulogne* des ſtatuës & des peintures, qui brilloient dans l'obſcurité; mais il ajoute qu'il étoit mort ſans avoir découvert ſon ſecret à perſonne. *Tranſact. Philoſ. n. 21. p. 375. n. 134. p. 842. & Tom. III. p. 346.*

Boulogne. ſ. f. Ville Épiſcopale de France en Picardie, capi-

tale du Boulenois. *Bononia*. On trouve *Boloniа* dans des ſiécles poſtérieurs. On croit que *Boulogne* eſt le *Geſſoriacum Morinorum*. D'autres l'appellent auſſi *Morinorum Navale*. M. Bately, Archidiacre de Cantorbery, après avoir montré que le Port appellé *Rutupia*, où Céſar débarqua, eſt le tèrrein qui s'étend entre Richborroug & Recuver, en infère que l'*Iccius Portus*, où il s'embarqua pour paſſer dans la Grande Bretagne, eſt *Boulogne*, parce que le bras de mèr qui étoit entre deux n'avoit que 40 mille de largeur ſelon Céſar. Dans la Carte de France faite par M. de Liſle la longitude de *Boulogne* eſt environ 15′. & ſa latitude de 50 degrez environ 40 minutes.

BOULON. ſ. m. Groſſe cheville de fèr qui a une tête ronde, & qui eſt pèrcée & arrêtée par l'autre bout avec une clavette. *Clavus trabalis*. Il ſèrt à attacher des poutres, des tirans de charpente à un poinçon, à ſoûtenir le fleau d'une porte cochère, ſur lequel il eſt mobile. Il y a auſſi des *boulons* qui ont des têtes rondes à leurs deux extrémitez, comme ceux qui attachent les arcsboutans d'un carroſſe aux moutons. On appelle auſſi *boulon*, la maſſe, poids ou peſon de la balance Romaine.

Boulon, eſt auſſi une piéce ronde de fèr ou de cuivre, qui ſèrt de noyau pour faire les tuyaux de plomb ſans ſoudure. Elle eſt un peu plus longue que le moule, & de la groſſeur que doit être le diamétre du dedans du tuyau.

Boulons, en tèrme d'Artillerie, ſont des branches de fèr, c'eſt-à-dire, les deux plus longues & plus groſſes piéces où poſe le canon.

BOULONNER. v. n. Arrêter une piéce de charpenterie avec des boulons.

BOULONOIS. Voyez BOULENOIS.

Boulonois, oise. ſ. m. & f. *Bononienſis*. Qui eſt de *Boulogne* en Italie, ou du païs dont Boulogne eſt la Capitale. Les *Boulonois* ont pluſieurs privileges, qui leur ont été accordez ou confirmez par nos Rois, depuis que le Comté fut réüni à la Couronne ſous Loüis XI.

Boulonois. ſ. m. *Bononienſis ager*. Petite Province des États de l'Égliſe en Italie, qui a le Fèrrarois au Nord, la Romagne propre à l'Orient, la Toſcane au Midi, & le Duché de Modène à l'Occident. Il a pris ſon nom de Boulogne ſa Capitale. Les Italiens l'appellent *Bologneſe*. Davity & le Grand Atlas le nomment *Boulognois*, Maty *Boulognois* ou *Boulonois*; M. Corneille *Boulonois* ſeulement, & de vrai jamais on ne dit *Boulognois*.

Boulonnoise. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone dont les grandes feüilles ſont blanches à fond incarnat, ſa peluche entremêlée de blanc, d'incarnat, & de citron: elle demeure long-tems en fleur. Sa peluche eſt fort bien rangée. *Anemone Bononienſis*. C'eſt auſſi le nom d'une Tulippe rouge pâle & blanc. Morin, *Cult. des fleurs*.

BOULOUCBACHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Capitaine de Janiſſaire. *Janiſſariorum Centurio*. Alloient deux à deux les *Bouloucbachis*, ou les Capitaines des Janiſſaires, avec leurs grandes plumes ſur le turban. P. Dan. *Hiſt. de Barb.*

BOULU, uë. adj. Ce mot eſt du petit peuple de Paris, qui dit *chataigne boulue*, pour *chataigne boüillie*. *Elixus*. En quoi il ne faut pas l'imiter, ſi ce n'eſt en de cèrtaines occaſions pour rire, à l'exemple de Sarrazin, qui a dit, dans ſon Teſtament de Goulu, deux litrons de chataignes *boulues*.

BOUQUER. v. neut. Baiſer par force ce qu'on préſente.

Bouquer, ſe dit auſſi figurément des chôſes qu'on eſt contraint de faire par la violence. *Vi cedere*. On a beau avoir du cœur, on eſt contraint de *bouquer* quand on a à faire à de plus puiſſans que ſoi.

Ménage dérive ce mot de *buccare*, qu'on a fait de *bucca*, qui ſignifie *joüe*.

BOUQUERAN. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie une ſorte d'étoffe, qu'on croit avoir été faite de poil de chévre, comme le camelot eſt fait de poil de chameau. La grand putain a pouvoir de ſoi vétir de *bouqueran* blanc.

BOUQUET. ſ. m. Aſſemblage de fleurs arrangées & liées enſemble. *Florum faſciculus*. Un *bouquet* de fleurs d'orange, de rôſes. Un *bouquet* de Confrairie, de pain bénit.

Ce mot vient de *boſcetum*. Guichard dit de אבק, *abak*, qui ſignifie *lier*, d'où en liſant par tranſpoſition קבא, s'eſt fait *bouquet*.

Bouquet, ſe dit auſſi des fruits, & d'autres chôſes liées enſemble. Voilà un beau *bouquet* de poires, un beau *bouquet* de plumes. On dit auſſi *bouquet* de diamans, *bouquet* de pièrreries, *bouquet* de pèrles.

On appelle auſſi *bouquets*, les répréſentations de ces fleurs liées enſemble, qu'on fait dans des tapiſſeries, dans des peintures de panneaux de menuiſerie, &c.

On appelle auſſi *bouquet*, un petit bois qui eſt dans un jardin d'une maiſon de plaiſance. *Nemus, ſilvula*. Quand il eſt à la campagne, on l'appelle *buiſſon*.

Bouquet, en tèrmes de Vénerie, ſignifie le mâle du liévre. Il y a pluſieurs liévres qui ſont mâles & femelles. On le dit auſſi d'un chevreau, comme diminutif de *bouc*.

Bouquet. Tèrme de Marine & de Charpenterie, *Tigillum*. Les deux *bouquets* d'un batteau ſont deux piéces de bois faiſant enſemble cinq pieds de long, ſervant à lier la matière-feüille avec les deux courbes de devant. Caron.

On appelle une barbe en *bouquets*, lorſqu'elle n'eſt pas égale, & qu'il y en a des touffes en quelques endroits ſeulement.

Bouquet, eſt auſſi un fèr dont ſe ſèrvent les Doreurs ou Relieurs pour appliquer le *bouquet* dont ils ornent le dos d'un livre.

Bouquet, ſe dit auſſi par les Maquignons, de la paille qu'ils mettent à la queuë & aux crins des chevaux qu'ils veulent vendre.

Bouquet, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Le *bouquet* ſacré.

On dit provèrbialement d'une maiſon, qu'elle a le *bouquet* ſur l'oreille; pour dire, qu'elle eſt à vendre: & d'une fille, pour dire, qu'elle eſt à marier. On dit auſſi, Donner le *bouquet* à quelqu'un, quand on l'engage à donner un bal ou un repas à une compagnie: & Rendre le *bouquet*, quand il s'acquitte de ſon devoir. On dit auſſi, qu'une femme fait porter le *bouquet* à ſon mari, quand elle lui eſt infidelle.

BOUQUETIER. ſ. m. Tèrme de Fayancier. C'eſt un vâſe de fayance en ovale, où l'on met des fleurs en forme de bouquet.

BOUQUETIÈRE. ſ. f. Qui fait des bouquets. *Coronaria*. Glycère eſt une fameuſe *Bouquetière* de l'antiquité, ſouvent citée par les méchans Orateurs.

Bouquetière, ſignifie auſſi celle qui a le droit d'expôſer & de vendre toutes ſortes de bouquets, de chapeaux, de guirlandes de fleurs, aux portes des Égliſes de Paris, ou d'autres villes. Elles ſont appellées maîtreſſes *Bouquetières*, *Chapellières en fleurs*. Il leur eſt défendu de ſe ſèrvir de fleurs d'Acacia; & les autres fleurs qu'elles employent doivent être nouvellement cüeillies.

BOUQUETIN. ſ. m. Bouc ſauvage qui ſe trouve dans les païs de montagnes, qui eſt une eſpéce de chamois, mais qui a de plus longues cornes & plus larges. *Ibex*. Il eſt d'un naturel fort chaud, & ſe tient preſque toûjours ſur la glace. On en trouve dans les Alpes du Dauphiné & de Savoye, & dans le païs des Griſons. On tient que ſon ſang eſt extrêmement chaud, & que ſi on en boit, il a la vèrtu de diſſoudre le ſang caillé.

BOUQUIN. ſ. m. Vieux bouc. *Hircus*.

On appelle figurément un vieux *bouquin*, un homme puant & laſcif, qui a paſſé ſa vie dans la débauche.

En tèrmes de Poëſie, on appelle les Satyres, les Dieux Chévre-pieds, des *Bouquins*, à cauſe qu'on les peint avec des pieds de bouc.

Cornet a bouquin. C'étoit autrefois une grande flute de païſan. *Cornu muſicum*. Elle ſèrt maintenant dans les Chœurs de Muſique des Égliſes.

Ménage dérive ce mot de *buccinum*, qu'on a dit pour *buccina*.

On appelle auſſi de vieux livres frippez & peu connus, de vieux *bouquins*. *Vilis & obſoletus codex*. Ta beſace eſt pleine de bribes & de vieux *bouquins*. Ablanc.

Ce mot vient de l'Allemand *buck*, ou *bouc*, qui ſignifie un livre; & parce que les prémiers livres imprimez nous ſont venus de ce païs-là, on a appellé *bouquins* les vieux livres. Voyez Naudé dans le Maſcurat p. 172. Mais Lipſe croit que l'Allemand vient du Latin *buxus*, parce que le buis ſervoit à leur relieure. Le P. Kirker, *Oedyp. Ægyp. T. II. p. 6.* en rapporte une étymologie plus vraiſemblable. Il dit qu'on écrivoit autrefois dans le Septentrion ſur des tablettes de hêtre, qui dans les langues ſeptentrionales s'appelle *Buech*, *buechbaumb*; que c'eſt de là qu'ils ont auſſi appellé un livre *buech*, & *bücher* au plurieI. Car pour l'étymologie de Guichard, qui le tire de l'Hébreu כתב, *Catab*, *Ferire*, d'où en tranſpoſant les lettres s'eſt fait בכת, *bacath*, & de là en Grèc πυκτὶς & πυκτὶον, *libellus*, *tabula*, *epiſtola*, duquel πυκτὶς a été retenu, en Latin *pyctacium*; & dont s'eſt formé en Allemand *buch*, *boec* en Anglois, *boeck* en Flamand, *liber*, *quaſi ſcriptum*: pour cette étymologie, dis-je, elle ne paroit pas recevable quant à l'Hébreu; & quant au reſte celle du P. Kirker eſt plus vraiſemblable.

> *Reprenons un ſtile nouveau,*
> *Laiſſons la langue Marotique,*
> Bouquins, *rentrez dans le tombeau.*

On dit provèrbialement, Sentir le *bouquin*; pour dire, Sentir mauvais. Ce mot ſe dit particulièrement des aiſſelles, lorſqu'il en ſort une odeur forte, comme celle d'un bouc.

BOUQUINER. v. neut. Chèrcher de vieux livres inconnus & frippez chez des Libraires, ou s'amuſer à les lire. *Veteres & obſoletos*

ſoletos libros ac codices ſcrutari, vel evolvere. Il y a force curieux qui ne ſont toute leur vie que *bouquiner.* Ce mot eſt bas.

BOUQUINER. Ce mot ſe dit auſſi du liévre, lorſqu'il eſt en amour, & qu'il tient ſa hale. SALNOVE.

BOUQUINERIE. ſ. f. Tèrme mépriſant qui ſe dit d'un grand ramas de citations & de paſſages de vieux livres, ou de bouquins. Au nom de Dieu tréve de paſſages, & puiſque tu m'as promis la lecture de ces nouveaux titres que je ſuis plus envieux de voir que toute ta *bouquinerie*, oblige moi de m'en faire lecture. MASC. On le pourroit dire auſſi pour ſignifier l'action de faire ces ramas; & de l'action de lire & feüilleter de vieux *bouquins*, ou de les chèrcher chez les Libraires. Il a paſſé tout le jour en *bouquinerie.* Voilà bien de la *bouquinerie.* Je n'en ai point trouvé juſqu'ici d'éxemple en ces ſens.

BOUQUINEUR. ſ. m. Mot qui ſe trouve dans Pomey, & qui ſignifie celui qui ſe plaît à bouquiner, à lire les livres vieux & inconnus. *Antiquarius.*

BOURACAN. ſ. m. On diſoit autrefois *Barracan.* Gros camelot, ou étoffe tiſſuë de poil de chévre, qui ſert à faire des manteaux de pluye. *Pannus è caprinis pilis contextus.*

Ce mot vient de l'Italien *baracane.* MÉNAGE. D'autres le dérivent de *varocino*, ou *varonico*, parce que c'étoit une étoffe qui étoit particulièrement propre à vêtir les hommes, que les Eſpagnols nomment *varones.* Du Cange le dérive de *barres*, parce que leurs fils ou leurs liſſes repréſentent des barres.

BOURASQUE, ou BOURRASQUE. ſ. f. Tempête ſoudaine & violente qui s'éléve, ſoit ſur la mèr, ſoit ſur la tèrre. *Tempeſtas, turbo, procella.* Nous fîmes voile au matin par un doux vent, qui ſe changea ſur le midi en une violente *bourraſque.* ABLANC. La mèr avec ſes tempêtes & ſes *bourraſques*, eſt plus agréable qu'une eau tranquille. M. SCUD.

Ce mot vient de l'Italien *burraſca*, ſignifiant la même chôſe. MÉNAGE.

BOURASQUE, ſe dit auſſi d'une émotion populaire qui fait beaucoup de bruit, & qui dure peu. Il ne faut qu'avoir patience, & laiſſer paſſer ces *bourraſques.* On le dit auſſi de la colère d'un Supérieur qui menace, qui fulmine. Il a quelquefois des *bourraſques* inſupportables. Je ne veux point eſſuyer ſes *bourraſques*; c'eſt-à-dire, ſes humeurs bourruës & emportées.

Il ſe dit auſſi d'un malheur, d'un accident fâcheux, des peines qui arrivent dans la vie. Il ne ſe peut qu'il n'arrive dans nôtre vie des *bourraſques* & des tempêtes, puiſque nous faiſons tous nôtre navigation ſur une mèr orageuſe. AB. D. L. TR.

BOURASQUE, ſe dit auſſi du déſordre qui arrive dans le corps d'une pèrſonne, par quelque mal, ou quelque reméde violent. L'émétique cauſe quelquefois d'étranges *bourraſques*, & remuë tèrriblement les humeurs. Il ſe trouva très-foible & très-abbatu par cette *bourraſque.* DOM QUICHOTE.

BOURBE. ſubſt. f. Tèrre molle détrempée d'eau, fange; bouë, comme celle des tèrres graſſes; des eaux croupies, & des lieux marécageux. *Cœnum.* Les tanches, les anguilles, ſentent ordinairement la *bourbe*, quand elles ne ſont point dégorgées. On dit auſſi, La *bourbe* d'une playe; pour dire, le pus épais qui en ſort.

Nicod dérive ce mot du Grèc *βόρβορος*, ſignifiant la même chôſe. Et Guichard allant plus loin à ſon ordinaire prétend que de חברבורה, *abarborya*, qui vient de חבר, *conjunxit*, & ſignifie *macula ſic appellata quod ſit livori ſimilis*, & ſelon les Grammairiens Hébreux, *macula livoris*, une tache livide, *color ex pallido nigreſcens*, couleur d'un pâle noirâtre, que de là, dis-je, a été formé en Grèc *βόρβορος*, & *bourbe* en François, & *borra* en Eſpagnol.

BOURBE, ſe dit figurément de la baſſeſſe, & de toute ſorte d'ordure. Cet homme croupiroit encore dans la *bourbe*, s'il n'en eût été tiré par un tel favori. Un pécheur eſt bien malheureux de croupir dans la *bourbe*, & dans l'ordure, ſans tâcher de s'en retirer par la pénitence.

On appelle auſſi *Bourbes*, cèrtaines eaux minérales qui ſont en réputation de guérir quelques maladies de goutteux, ou d'impotens, comme les *Bourbes* de Barrége.

BOURBELIER. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. C'eſt la partie du ſanglier, qu'aux autres animaux on nomme *poitrine*, & aux cèrfs la *hampe. Pectus.*

BOURBEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de bourbe. *Cœnoſus.* Un ruiſſeau *bourbeux*, un gué *bourbeux.*

Il ſe prend auſſi pour, qui eſt formé de bourbe & de limon, qui vit dans la bourbe. On lit dans la fâble des grenoüilles traduite du Latin du P. Commire,

> *Déja ces inſectes* bourbeux
> *Oſoient ſortir du marécage,*
> *Et paroiſſant ſur le rivage,*
> *Faiſoient fuir les troupeaux, qui paiſſoient auprès d'eux.*

On dit figurément d'un Orateur véhément, mais peu poli, que c'eſt un torrent *bourbeux.*

BOURBIER. ſubſt. m. Lieu plein de bourbe où on enfonce, & dont on a peine à ſe retirer. *Cœnoſa lacuna.* Les chariots peſants demeuroient la plûpart enfoncez dans des *bourbiers.* VAUG.

BOURBIER, ſe dit figurément des embarras où on ſe trouve, des affaires fâcheuſes dont on a peine à ſortir. *Res, locus difficilis, periculoſus.* Il aura bien de la peine à ſe tîrer de ce *bourbier.*

BOURBILLON. ſ. m. Tèrme de Maréchal. C'eſt le pus qui ſort d'une playe, d'une apoſtume, d'un javart, quand il eſt meur & épaiſſi. *Pus, ſanies.* Une playe, un bourgeon, ſe guériſſent bientôt, quand le *bourbillon* en eſt ſorti.

BOURBON. ſ. m. Nom de pluſieurs lieux. *Borbonium.*

BOURBON L'ARCHAMBAUT. *Borbonium Archambaldi.* Ville de France dans le Bourbonnois, ainſi appellée d'Archambaud ſon Seigneur. *Bourbon* n'étoit d'abord qu'une Baronie, qui fut partagée entre deux frères, Archambaud & Anſeaume; ils eûrent châcun dans leur partage une ville nommée *Bourbon*, ce qui fit que tous deux prîrent le tître de Barons de *Bourbon. Bourbon l'Archambaud* paſſa dans la maiſon de France par le mariage de Béatrix héritière de *Bourbon* avec Robert Comte de Clèrmont, fils de S. Loüis en 1327. *Bourbon l'Archambaud* fut érigé en Duché par Charles Le Bel en faveur de Loüis de Clèrmont, ſurnommé le Grand, fils de Robert & de Béatrix.

Bourbon l'Archambaud eſt fameux par ſes bains chauds, qui ſont les plus fréquentez qui ſoient en France. Dans l'uſage ordinaire on dit *Bourbon* tout court, ſans ajoûter l'Archambaud, quand on parle de cette Ville. Les eaux de *Bourbon*, les bains de *Bourbon*, le voyage de *Bourbon.* Les Médecins m'ordonnent d'aller à *Bourbon*; on conſeille à ce malade de prendre les eaux de *Bourbon.* Gruter p. CX. n. 4. rapporte une ancienne inſcription qu'il dit être à *Bourbon*, qui montre que la réputation des eaux de *Bourbon* eſt très-ancienne. Elle porte, BORVONI. TH. MONAE. C. IATINVS. ROMANVS IN G. PRO SALVTE. COCLIAE FIL. C. EX VOTO.

BOURBON LANCY. *Borbonium Anſelmi*, ou *antiqui, primogeniti.* Petite ville de Bourgogne dans l'Autunois, ainſi appellée par corruption du nom du Seigneur à qui elle fut donnée, comme nous avons dit, & qui s'appelloit Anſeaume, de ſorte que *Bourbon Lancy* eſt originairement *Bourbon l'Anſeaume.* D'autres diſent que c'eſt *Bourbon* l'ancien, parce que c'étoit la portion de l'ancien, ou de l'aîné de la famille. Mais puiſqu'on a dit *Bourbon l'Archambaud* du nom du Seigneur, il eſt plus vraiſemblable que l'on a dit auſſi *Bourbon l'Anſeaume* du nom du frère d'Archambaud, à qui ce *Bourbon* là échut. On dit qu'on trouve beaucoup d'antiquitez en foüiſſant aux environs de *Bourbon Lancy.*

BOURBON. ſ. m. Nom de l'Auguſte famille qui régne en France. Robert fils de S. Loüis, & Comte de Clèrmont, épouſa Béatrix Dame de *Bourbon* l'Archambaud. De ce mariage ſortit Loüis de Clèrmont ſurnommé le Grand, en faveur duquel Charles le Bel érigea *Bourbon* l'Archambaud en Duché l'an 1327. & qui porta le prémier le nom de Duc de *Bourbon.* De ce Loüis ſont deſcendus de Père en fils Jacques de *Bourbon*, Jean de *Bourbon*, Loüis II. de *Bourbon*, Jean II. de *Bourbon*, François de *Bourbon*, Charles de *Bourbon*, Antoine de *Bourbon* Roi de Navarre, Henri de *Bourbon* Roi de France & de Navarre, Loüis XIII. & Loüis le Grand XIVe du nom. Le P. Le Moine Liv. VIIIe de ſon ſaint Loüis, dans la vûë prophétique que S. Loüis a de ſa poſtérité, dit que Robert

> *Par tout où les grand Lys épandront leur odeur,*
> *Portera des* Bourbons *la gloire & la grandeur.*
>
> P. LE MOINE.
>
> *Manes des grands* Bourbons, *brillans foudres de guerre,*
> *Qui fûtes & l'éxemple & l'éffroi de la tèrre.* CORN.
>
> *Tel le grand S. Loüis, la tige des* Bourbons,
> *Lui même du Soldan forçoit les bataillons.* ID.
>
> *Dans les Héros que pour régner fit naitre*
> *Des grands* Bourbons *la Royale maiſon,*
> *Le ſang inſpire & prévient la raiſon;*
> *Le noble inſtinct, qui dans le cœur domine,*
> *Rappelle en eux leur auguſte origine,*
> *Et de ce ſang receu de tant de Rois*
> *La Majeſté reclame tous les droits.* P. DU CERC.

ASTRES DE BOURBON. *Aſtra Borbonia*, ou *Etoiles de Bourbon. Stella Borbonia.* Ce ſont trente Satellites que l'on a découvert proche du Soleil, & qui font leur révolution autour de cet Aſtre en quinze jours.

ISLE BOURBON, ou DE BOURBON. Iſle d'Afrique à l'Orient de la grande Iſle de Madagaſcar. *Inſula Borbonia.* Elle eſt aux François, qui lui ont donné ce nom. Les Portugais, qui l'ont découvèrte les prémiers, la nommèrent *Maſcaregne.*

BOURBONNOIS. ſ. m. *Borbonienſis Provincia*, ou *Ducatus*. Le *Bourbonnois* eſt un ancien Duché de France, ſitué entre l'Auvèrgne, le Forêt, la Bourgogne, le Nivèrnois, le Bèrry, & la Marche. Le *Bourbonnois* fut anciennement le Païs des Boïes, ou Boïens. Le haut *Bourbonnois* eſt proprement le Païs de Combrailles. Le reſte s'appelle le bas *Bourbonnois*. Le *Bourbonnois* eſt arrôſé de l'Allier, & diviſé en 17 petites Châtellenies. Moulins eſt la Capitale du *Bourbonnois*.

BOURBONNOIS, OISE. ſ. m. & f. *Borbonienſis*, *Boius*. Qui eſt de *Bourbonnois*. Il ne ſe dit point pour ſignifier celui ou celle qui eſt de Bourbon, ſoit de Bourbon l'Archambaud, ſoit de Bourbon Lancy, mais ſeulement qui eſt de la Province de *Bourbonnois*. Je connoiſſois le P. Lingendes; il étoit *Bourbonnois*. Qui ſont ces Provinciaux-là? Ce ſont des *Bourbonnois*.

Ce mot & le précedent ſe prononcent comme ſi l'on écrivoit par un *u*, *Bourbounois*.

BOURBOURG. ſ. m. Ville de Flandres, cédée aux François par la paix des Païs-Bas. *Burburgus*. *Bourbourg* étoit autrefois aſſez bien fortifié. Maintenant il eſt démentelé.

BOURBOURG. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une tulippe de quatre couleurs, gris lavandé, colombin obſcur, colombin clair & blanc. CULT. DES FLEURS.

BOURCER. v. neut. Tèrme de Marine, qui ſe dit lorſqu'on ne met au vent qu'une partie d'une voile, & qu'on la trouſſe à mi-mât, ou au tiers de mât, par le moyen des cargues ou cordes deſtinées à cet effet : ce qui fait qu'on dit auſſi *carguer* dans le même ſens. Cela ſe fait, quand on veut prendre moins de vent, afin de retarder le cours du vaiſſeau.

BOURCET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un nom qu'on donne dans la Manche au mât de miſaine, & à ſa voile. *Dolo, exiguum velum ad corbitam*.

BOURDALOU, ou BOURDALOUË. ſ. f. Mot nouveau, qui ſignifie une étoffe modeſte dont les femmes s'habillèrent pendant quelque tems, depuis que le P. *Bourdaloue* eut prêché fortement contre le luxe, & la magnificence des habits.

BOURDALOU. Ce mot ſignifie auſſi une ſorte de treſſe, ou d'or, ou d'argent, ou de ſoye, large d'environ un doigt, qui ſert de cordon au chapeau, & qui s'attache avec une petite boucle de métal.

BOURDE. ſ. f. Menſonge dont on ſe ſert pour s'excuſer, ou pour ſe divèrtir de la crédulité des autres. *Mendacium, commentum, nugæ*. Cet homme m'a fait accroire qu'il avoit ſollicité pour moi, mais il m'a donné une *bourde*. C'eſt un gaillard qui ſe plaît à donner des *bourdes*, des bayes. Tu n'es pas homme à te repaître de *bourdes* & de coccigruës. MASCUR.

Ce mot vient de l'Italien *burla*. MÉNAGE. Autrefois il ſignifioit auſſi un bâton gros par le bout ſur lequel on s'appuye, une ſorte de potence dont ſe ſervent les infirmes.

BOURDE, eſt auſſi un tèrme de Marine, qui ſignifie la voile que l'on met, quand le tems eſt tempéré.

BOURDEAUX. ſ. m. Nos pères écrivoient plus communément *Bordeaux*, Mézerai l'écrit ainſi, & quelques-uns le font encore, témoin La Faille & Mr de Tillemont; mais *Bourdeaux* eſt mieux aujourd'hui, & il faut toujours le prononcer ainſi, quoique communément ceux du païs prononcent *Bordeaux*. *Burdigala*, *Burdegala*. Ville de France, Capitale de la Guyenne. *Bourdeaux* ſitué ſur la Garonne, eſt une des plus grandes, des plus riches, & des plus belles villes de France.

Iſidore De Seville écrit que *Bourdeaux* prend ſon nom de ceux qui l'ont peuplé, leſquels il nomme *Burgos Gallos*, c'eſt-à-dire, *Bourg Gaulois*, ou *ville Gauloiſe*. J'aimerois mieux le dériver *à Burgo Galatico*, c'eſt-à-dire, *Bourg Gaulois*, ou *ville Gauloiſe*, le nom de bourg étant aſſez ancien, & dérivé de la langue Grécque, & par conſequent à l'uſage des Gaulois, pour ſignifier une Forteresſe, comme l'on peut voir dans Végéce, Oroſe, & le Gloſſaire de Philoxène, *Burgus Turris*, *πύργος*. DE MARCA, *Hiſt. de Bearn. L. I. p.* 5. Favyn en ſon hiſt. de Navarre, L. II. p. 63. croit que *Bourdeaux* eſt ainſi appellé à cauſe de l'aſſemblage des eaux tant du reflux de la mèr, qui remonte juſqu'à ſept lieuës au deſſus, que de la Garonne, Gironde, Dordogne, & autres, qui s'aſſemblent près de là pour ſe jetter dans la mèr, & que c'eſt *Burgum aquarum*.

Les Bèrruyers, c'eſt-à-dire, ceux de Bèrry, étant trop ſèrrez prîrent le large, & quittant la rive de la Loire & leur ville capitale de Bourges aux plus vieux, vinrent s'habituer ſur la Garonne, où ils bâtirent *Bourdeaux*, laquelle ils appellèrent Bourges, *Bituriges*, comme la ville capitale de leur païs qu'ils avoient laiſſée. J'ai vû une ancienne inſcription dans le Château Trompette qui portoit *Auguſto ſacrum & Genio Civitatis Biturigum Viviſcorum*. FAVYN, *hiſt. de Nav. p.* 63. 64.

L'Archevêque de *Bourdeaux* diſpute à celui de Bourges le tître de Primat d'Aquitaine. *Bourdeaux* a Parlement, Sénéchauſſée, Amirauté, Bureau des Finances, Généralité, Cour des Monnoyes, & Univèrſité. Les vins de *Bourdeaux* ſont eſtimez, on fait cas ſur tout de ceux de Grave.

De la Brouſſe dans ſon Livre ſur la Primatie d'Aquitaine a ramaſſé les étymologies du nom de *Bourdeaux*. Selon lui *Bourdeaux* n'eſt point une Colonie des Bituriges, mais des Phéniciens. Ainſi il ne peut ſouffrir Iſidore, qui dit que *Burdegalis* vient de *Burgi* & *Galli*. *Burdegalim appellatam ferunt, quod Burgos Gallos primùm colonos habuerit; quibus antea cultoribus impleta eſt*. Cependant il conjecture qu'on pourroit changer *Burgos* en *Brigos*, ou *Briges*, qui ſont mots Phéniciens. Car, dit-il, pourquoi plûtôt *Burgigala*, que *Brigigala*? Enſuite, parce que *Riges* en Phénicien ſelon lui ſignifie hommes braves, gens de cœur, il ſoupçonne que l'Hèrcule Gaulois, ſurnommé Ogmius, auroit bien pû venir à *Bourdeaux* en allant en Eſpagne, & donner ſon nom de brâve & de courageux à cette ville; mais, continuë-t'il, les Phéniciens donnoient aux lieux les noms des fruits qui y naiſſoient, il ſe pourroit bien faire que *Bourdeaux* vient de Ibura, (Il vouloit dire עבורא, *ibburah* Chaldéen) qui ſignifie abondance, fèrtilité, & de *dagan*, דגן, qui ſignifie *blé*; car encore aujourd'hui le païs de Médoc & celui d'entre deux mèrs porte beaucoup de blez. Mais, ajoûte-t'il, ne ſeroit-il point mieux de dire que comme les habitans de Saintonge portoient un habit nommé *bardus*, les Bourdelois le prîrent auſſi à cauſe du voiſinage, & de là furent appellez *Bardigalli*, comme une partie de la Gaule fut appellée *Gallia Braccata*, à cauſe des brayes qu'elle portoit. Il croit encore qu'il faut tîrer ce mot *bardus* de l'Hébreu *bardes*, ou de l'Arabe *bord*. Peut-être auſſi furent-ils appellez *Bardi*, à cauſe de leur habileté dans la Poëſie & la Muſique Gauloiſe, ainſi que les fameux Bardes. Vinet a dit que *Burdigala* étoit un mot Celtique. S. Jerôme, 2e préf. ſur l'Ép. aux Galates dit que l'Aquitaine tîroit de Gréce l'origine du nom *Burdigala*. Enfin, il conclut que les Romains pourtant pourroient bien être les Auteurs de ce nom; car c'étoit leur coutume de donner des mots de leur façon à tous les lieux qu'ils conquéroient, ou dans leſquels ils établiſſoient des Colonies. Tout cela ne nous avance guères; mais au moins c'eſt tout ce qu'on dit de l'étymologie de *Bourdeaux*.

Le même Auteur prétend que c'eſt *Bourdeaux*, & non pas Bourges, qui a eû la Primatie d'Aquitaine. Voici quelques-unes de ſes raiſons. Le droit de viſite qu'a prétendu l'Archevêque de Bourges n'eſt point un droit de Primat, mais de Métropolitain. Hincmare égale l'Archevêque de Bourges & celui de *Bourdeaux*, les appellant tous deux *Primarum Sedium Regni Aquitanici*. L'Évêque de Rheims a eû le titre de Primat de ſa Province avant Bourges. Le changement de Frotaire ne prouve rien, on peut paſſer d'un Siége à un autre qui eſt égal. Le Concile de Tulle a donné le nom de Primat à l'Archevêque de *Bourdeaux*, cette ville étoit la capitale de la Novempopulanie; des Évêques de *Bourdeaux* ont préſidé à des Conciles où étoit l'Archevêque de Bourges, à ſçavoir, au Concile d'Agde, au premier d'Orleans, & au ſecond de Mâcon, qui ſe tint en 588. Il s'enſuit que Bourges n'avoit point encore de primatie. Voyez BOURGES. Meſſieurs de Sainte Marthe ne ſont point du ſentiment de M. de la Brouſſe. Nous avons des antiquitez de *Bourdeaux* par un Anonyme à Poitiers 1565. Selon Meſſieurs de l'Académie des ſciences la longitude de *Bourdeaux* eſt 17^d, 8'; & ſa latitude 44, 50. Voyez ſur *Bourdeaux Notitia utriuſque Vaſconiæ Auct. Arn. Oibenarto*, De Hauteſèrre, *Rer. Aquit*. M. Valois, *Notitia Gall*. De Ste Marthe *Gall. Chr. T. I. p.* 194.

BOURDELAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes, eſt une redevance qu'on doit au Seigneur en argent, blé, & plume ou volaille, ou de deux de ces trois chôſes, ſelon la Coutume de Nivèrnois. *Jus exigendi prædiatorii vectigalis*. Le droit de *bourdelage* en Bourbonnois eſt de pareille condition & qualité que le droit de taille réelle : & le mot de *Bourdelier* ſe dit non ſeulement du détenteur, mais auſſi de l'héritage, de la redevance & du contract, & même du Seigneur auquel ce droit eſt dû. Seigneur *bourdelier*.

Ce mot, ſelon Coquille, dans ſon hiſt. de Nivèrnois, vient de *bord*, qui en ancien langage Tudeſque ſignifie un domaine, métairie, ou fèrme à la campagne; & de là eſt tîré l'ancien mot François *borde*, qui ſignifie la même chôſe. Quand un homme riche avoit un ou pluſieurs domaines à la campagne, il les bailloit à un ou pluſieurs laboureurs à perpétuité, pour les faire valoir, & en payer une redevance, en grain & en volaille, & le *bourdelage* conſiſte en ces trois chôſes, ou pour le moins en deux des trois.

BOURDELAGE, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit, Paillardiſe. *Impudicitia*.

BOURDELOIS, OISE. ſ. m. & f. *Biturix*, *Viviſcus*, *Burdigalenſis*. Qui eſt de Bourdeaux. On écrivoit autrefois *Bordelois*, mais aujourd'hui il faut écrire & prononcer *Bourdelois*, & M. de Marca lui-même n'écrit jamais autrement dans ſon hiſtoire de Bearn.

Les *Bourdelois* ſont les Anciens *Bituriges*, *Viviſci*; & quelques-uns prétendent que ce nom s'eſt corrompu de celui de *Bituriges*. Iſidore le tire de *Burgos Gallon*, étymologie qui ne plaît point à M. de Marca, qui aimeroit mieux le dériver *à Burgo Galatico*, c'eſt-à-dire, *Bourg Gaulois*, ou *ville Gauloiſe*. Céſar ne fait aucune mention des *Bourdelois*, ou Viviſques, dans la conquête de l'Aquitaine. Lurbe a cru qu'ils étoient compris ſous les tèrmes généraux des peuples éloignez, qui conſèrvèrent leur libèrté par le moyen de la rigueur de l'hyver. M. de Marca en conclut qu'ils ne ſont point une Nation Aquitaine, mais un peuple Gaulois; ou bien qu'ils ſont compris ſous le nom de Citez Armoriques. Nôtre Poëte *Bourdelois*, Auſone, après avoir longtems gouvèrné les écoles de ſon païs, ſe rendit capable d'exèrcer le Conſulat à Rome. MASCUR.

BOURDELOIS. ſ. m. Petit païs de Guyenne, qui eſt autour de Bourdeaux, & qui porte auſſi le nom de Guyenne propre. *Burdegalenſis ager*. L'an 778. le *Bourdelois* fut érigé en Comté en faveur de Seguin. Ceux qui écrivent Bordeaux écrivent de même Bordelois, & quelques-uns le prononcent auſſi de même, mais il n'eſt pas du bel uſage. Gabr. De Lurbe a écrit la Chronique *Bourdeloiſe* imprimée *in quarto* à Bourdeaux en 1619.

BOURDELOIS, ou BOURDELAIS. ſubſt. m. Gros raiſin de treille, blanc ou rouge. Le *Bourdelais* n'eſt pas un bon raiſin. La Quintinie écrit *Bourdelais*. Le *Bourdelais* eſt une eſpèce de gros raiſin blanc, longuet, qui fait de très-grandes & groſſes grapes, ne meurit prèſque jamais, & par conſéquent eſt propre à faire des confitures, ou à s'en ſèrvir ſimplement en vèrjus. Il ſèrt encore pour fournir des feuilles à garnir les plats au mois d'Octobre. LA QUINT. *P. III. c.* 14. Le *Bourdelais*, autrement vèrjus, tant le blanc que le rouge, eſt une eſpèce de pied de vigne qui ſe taille au printems, & ſe provigne, ſe greffe, & ſe plante comme l'autre vigne pendant les mois de Janvier, Février, & Mars; il faut l'ébourgeonner au printems pour lui ôter les branches foibles & inutiles. ID. *P. VI. p.* 174.

BOURDER. v. n. Vieux mot, dont on ſe peut ſèrvir encore dans le ſtile burleſque. Il ſignifie, Se moquer, dire des ſornettes, des bourdes, des menſonges. *Mendaciis fallere*, *imponere*. Ce coquin ne fait que *bourder*.

BOURDEUR. ſ. m. Donneur de bourdes. *Mendax*, *illuſor*, *deriſor*. De ce mot corrompu on a fait le provèrbe, Autant pour le *Brodeur*, au lieu de dire, pour le *Bourdeur*. On dit *bourdeuſe* au féminin.

BOURDIN. ſubſt. f. Eſpèce de Pêche qui meurit & ſe mange au mois de Septembre. Le mois de Septembre eſt le véritable mois des bonnes pêches; tout en regorge. Ce ſont les *Bourdins* qui commencent, les Chevreuſes les ſuivent de près &c. QUINT. La *Bourdin* meurit vers la fin d'Août. ID. *Part. III. c.* 5. Elle a le goût bon. ID. La *Pêche Bourdin*, n'eſt pas tout à fait ſi groſſe que les Magdelaines, Mignone, Chevreuſe, &c. quoiqu'elle en approche de fort près, quand l'arbre étant un peu vieux, on lui laiſſe moins de charge; les nouvelles plantées ſont un peu tardives à rapporter; mais quand elle commence de ſe mettre à fruit, elle charge extrêmement. Voilà ce qui fait que quelquefois les pêches en ſont moins groſſes. Elle eſt des plus rondes, des mieux colorées, & le dedans ne dément en façon du monde cette belle phyſionomie extérieure.

BOURDON. ſubſt. m. Bâton fait au tour, qui a une pomme en haut & au milieu, & un fèr pointu par enbas, que portent les Pélèrins. *Baculus longior qualem geſtare ſolent qui peregrinationes obeunt*. On peint S. Jacques avec ſon *bourdon*.

Ménage dérive ce mot du Latin *burdo*, qui ſignifie un *âne*, ou un *mulet*, parce qu'il aide à marcher comme les mulets: de même qu'on appelle un bâton, la *baquenée des Cordeliers*; & que des *bourdes* ſignifioient autrefois des potences. Selon Guichard דרב, *darab*, fait *dourban*, דרבן, (il falloit dire *dorban*) qui eſt expôſe, *Stimulus quo ruſtici arantes boves pungunt*, *fuſtis*, *baculus*; c'eſt-à-dire, l'aiguillon dont on pique les bœufs à la charuë, *fuſtis*, *baculus*, bâton. Deſorte que par tranſpoſition de ces radicales en ברדן, *bourdan*, *bourdon* s'en trouvera dérivé en François en même ſignification. Mr le Moine prétend que ce mot eſt Arabe, & qu'il ſignifie un *bâton* fait du bois qui fourniſſoit la matière au papier.

Dans la vie du B. Simon, Hèrmite de S. Auguſtin, il eſt fait mention d'un *bourdon* de fèr, *cum uno bordono ferreo in manu*; ſur quoi le P. Papebrock remarque que c'eſt un mot François & Italien, *Act. SS. April. T. II. p.* 828. & dans les Actes de S. Canion, qui ſemblent avoir été faits ſur la fin du IIIe ſiécle, mais qui ſont faux, & ne peuvent être même du commencement du Ve ſiécle, on trouve *burdilli* pour des bâtons, des inſtrumens, dont ce Saint fut battu pendant une heure. C'eſt apparemment un diminutif de *burdo*, qui ſeroit fort ancien ſi ces Actes étoient vrais.

BOURDON, ſe prend auſſi quelquefois pour le Pélerin même qui le porte. *Peregrinus*.

Hé quoi! Madame à ſon chevet
Pourroit voir un Bourdon. LA FONT.

Planter le *bourdon* en quelque lieu. *Sedem in aliquo loco figere*. C'eſt une façon de parler provèrbiale & figurée, qui veut dire, s'établir en quelque lieu.

Il y a auſſi trois étoiles, qu'on appelle *les trois bourdons*, que les païſans appellent *les trois Rois*, qu'ils ſuppoſent avoir eû chacun un *bourdon* en faiſant leur pélerinage en Béthléem. Ce ſont en Aſtrologie les trois grandes étoiles de la Conſtellation d'Orion, dont l'une eſt à ſon pied gauche, l'autre au milieu de ſon baudrier, & la troiſiême à l'épaule.

BOURDON, en tèrmes d'Imprimerie, eſt une faute que commet l'ouvrier, lorſqu'il omet quelques mots.

BOURDON, eſt auſſi une groſſe mouche-guêpe qui fait beaucoup de bruit en volant. *Fucus*. Ce mot eſt fait par onomatopée du bruit que font les mouches en volant. *Bombus*. Swammerdam en décrit huit eſpéces.

En ce ſens Guichard dérive ce mot de דבורה, *debora*, mot Hébreu, qui ſignifie une *abeille*; faiſant par tranſpoſition בורדה, *boreda*, d[illegible] bourdon, *veſpa*, *fuſcus*, a été formé en François, ſi on l'en veut croire. Mais apparemment c'eſt le bruit que font ces inſectes qui leur a fait donner ce nom.

BOURDON, eſt auſſi le jeu de l'orgue qui fait la baſſe, qui a le ſon le plus creux, & qui a les plus gros tuyaux. *Ordo tuborum ſoni gravioris*. Le *bourdon* eſt un des principaux jeux de l'orgue. Il eſt de bois & bouché. Il eſt accordé à l'uniſſon avec la montre. Il y a un ſecond *bourdon* qui eſt de quatre piéds quand il eſt bouché, ou de huit piéds quand il eſt ouvert, fait en forme de flute, qui eſt à l'octave de la montre ou du premier *bourdon*. Il peut être d'étain ou de bois. Matthieu Paris témoigne que ces tuyaux ont été appellez *burdones*, à cauſe qu'ils reſſemblent aux *bourdons* des Pélerins. On le dit auſſi des baſſes de quelques autres inſtrumens, comme des deux flûtes ou chalumeaux des cornemuſes & des muſettes, dont le vent ne ſort que par la pate. Nôtre *bourdon* ou baſſe répond à la notte que les Grècs appelloient προσλαμβανόμενος. Les Anciens avoient de groſſes flûtes faites en forme de bâton, qu'ils appelloient *bourdon*, d'où ſont venus ces tèrmes de Muſique, parce que ces ſons creux & bas imitent le bourdonnement des mouches.

On appelle auſſi *bourdon*, la groſſe cloche de Nôtre Dame de Paris.

FAUX-BOURDON, eſt une Muſique ſimple qui ſe chante notte contre notte, & qu'on appelle auſſi *ſimple contrepoint*, à la différence du contrepoint figuré, qui ſubdiviſe les nottes en crochuës & doubles crochuës. *Rudior muſicorum concentus*. Les Italiens nomment encore *faux-bourdon* une cèrtaine harmonie produite par l'accompagnement de pluſieurs ſixtes de ſuite, qui fait entendre pluſieurs quartes entre deux parties ſupérieures, parceque la troiſième de ces parties eſt obligée de faire pluſieurs tièrces avec la baſſe. BROSSARD.

BOURDON. ſ. m. Eſpèce de poire. Le *Bourdon* eſt une poire de la fin de Juillet, qui pour la groſſeur, la qualité de ſa chair, de ſon goût, de ſon parfum & de ſon eau, auſſi-bien que par le tems de ſa maturité, reſſemble à peu-près au Muſcat Robert, & n'en eſt guère different que par la queuë, qu'il a plus longue. LA QUINT.

BOURDONNANT. ſ. m. L'oiſeau *Bourdonnant* eſt un oiſeau de l'Amérique qui a le plumage fort joli, & qui n'eſt que de la groſſeur d'une des plus groſſes guêpes. Il a le béc noir, & auſſi délié que la pointe d'une aiguille fine, avec des jambes & des piéds proportionnez au reſte du corps. Quand il vole, il tient ſes aîles étenduës ſans les battre, dans un mouvement égal & continuel, comme font les abeilles & les autres mouches. Il ſe meut avec beaucoup de viteſſe, & chèrche les fleurs & les fruits. Il y en a de deux ou trois ſortes, mais tous fort petits. Ils n'ont pas tous le même plumage. Les plus gros ſont noirâtres. On l'appelle auſſi L'oiſeau mouche.

BOURDONNÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des croix garnies aux extrémitez des pommes ou bâtons ſemblables à ceux des Pélerins, ou dont les branches ſont tournées, & arrondies en bourdons de Pélerins. On les appelle plus ordinairement *pommetées*. *Globatus*. Les Prieurs mettent auſſi des bourdons ou des bâtons dèrrière l'Écu de leurs Armes, pour marque de commandement, comme les Abbez font des croſſes.

BOURDONNEMENT. ſ. m. Bruit ſourd & confus que font les bourdons. *Bombus*, *murmur*, *fremitus*. On le dit auſſi de ce bruit confus que font les hommes qui murmurent.

On appelle auſſi un *bourdonnement* d'oreilles, cette eſpéce d'infirmité qui fait entendre un bruit ſourd, & qui eſt un commencement de ſurdité.

BOURDONNER. v. n. Faire un bruit ſourd tel que font les bourdons.

bourdons. *Bombum facere, edere.* Il n'y a rien rien de plus importun qu'une mouche qui *bourdonne* aux oreilles.

Le moindre bruit éveille un mari ſoupçonneux :
Qu'à l'entour de ſa femme une mouche bourdonne,
C'eſt cocuage qu'en pèrſonne. LA FONT.

BOURDONNER, ſe dit figurément d'un murmure ou d'un bruit confus dont on n'entend que la moitié des paroles. *Strepere, murmurare, ſuſurrare.* J'ai entendu *bourdonner* quelque chôſe de cette nouvelle, mais je n'en ſçai pas le détail. Il eſt vieux ; mais cela n'empêche pas qu'on ne s'en ſèrve encore dans le ſtile bas & comique. Ce vieux fou *bourdonne* inceſſamment ; pour dire, il ne fait que murmurer entre ſes dents.

BOURDONNET. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Les *bourdonnets* ſont de charpie, ils ont la forme d'un noyau d'olive, on s'en ſèrt pour arrêter le ſang qui coule d'une playe, pour tenir une playe dilatée, pour y porter des médicamens, & pour en abſorber le pus. Voyez M. Dionis.

BOURG. ſ. m. Ville non clôſe ; habitation de peuple qui tient le milieu entre la ville & le village. *Vicus, pagus.* Quelques-uns le reſtreignent aux lieux qui ne ſont fèrmez ni de murs, ni de foſſez. D'autres au contraire, comme Meſſieurs de l'Académie, veulent que ce ſoit un gros village, fèrmé de petites murailles. Il y a peu de fiefs conſidérables où les Moines n'ayent bâti de nouveaux *bourgs*, du conſentement des Seigneurs, & la fondation des Prieurez a produit cet avantage d'augmenter le nombre des habitans, & de mettre à profit beaucoup de tèrres incultes ; parce que ces nouveaux *bourgs* étoient peuplez de nouveaux habitans, & c'étoit une des prémières conditions du traité que les Moines faiſoient avec les Seigneurs. Du reſte, les Seigneurs leur laiſſoient tout l'éxercice de la juſtice ſur ces étrangers, & n'en éxigeoient aucun ſèrvice, ni aucune corvée, ſi ce n'étoit celle de travailler à la réparation des ouvrages publics, dont ils avoient l'uſage, auſſi bien que les anciens habitans, comme les ponts & les chauſſées. LOBINEAU.

Nicod & Cujas dérivent ce mot du Latin *pyrgus*, venu du Grèc πύργος, ou du Latin *burgus*. Cambden eſt à peu-près de même opinion, *Britan.* p. 625. & 852. Car il prétend que ce nom ne s'eſt formé que ſous les dèrniers Empereurs, après la tranſlation de l'Empire à Conſtantinople, du nom πύργος, & qu'il ſignifie un petit château, un fort, & que c'eſt de là que vient le nom des Bourguignons, parcequ'ils habitoient dans de ces ſortes de châteaux. Mais ce mot vient de l'Allemand *burg*, qui eſt très-ancien dans cette langue, comme on voit par la tèrminaiſon de la plûpart de leurs villes. Luitprand L. III. C. 12. en parlant des Bourguinons dit, que dans leur langue *burgum* ſignifie un amas, ou aſſemblage de maiſons, qui n'eſt point renfèrmé de murailles. Les Allemands appelloient *burger*, ou *Burgar*, les habitans de ces ſortes de lieux. Iſidore. L. IX. C. 4. dit *Burgarii à burgis dicti.* Dans Végèce le mot de *burgus* ſignifie ſeulement une *tour*, ou *petit château.* Le ſentiment le plus vraiſemblable c'eſt que *burgus* vient du mot *pyrgus*, πύργος, le π ſe change aiſément en *b* & l'*u* Grèc ſe change en *u* dans pluſieurs mots qui ont paſſé de la langue Grècque dans la Latine, &c. Ou plûtôt πύργος, & *burg*, ſont le même nom. Voyez Cluvier, *Germ. Ant.* L. I. p. 110.

BOURG. ſ. m. Ville de France, capitale de la Breſſe. On dit ſouvent *Bourg en Breſſe. Forum Seguſianum. Tanum, Burgus.* Meſſieurs de Méziriac, & Vaugelas, ſouvent citez dans ce Dictionnaire, étoient *de Bourg en Breſſe. Bourg ſur mèr* eſt une autre ville de France en Guyenne à l'embouchure de la Dordogne dans la Garonne.

FAUXBOURG. ſ. m. Habitation de peuple attenant les portes d'une ville. *Suburbium.* Les villes de guèrre ne doivent point avoir de *Faux-bourgs* ; car ils favoriſent les approches des ennemis.

Ce mot vient de *fors* & *bourg*, comme qui diroit *hors le bourg.*

On dit figurément de ceux qui approchent de quelque chôſe, mais qui ne ſont pas dedans, qu'ils ſont dans les *fauxbourgs.*

BOURGADE. ſ. f. Diminutif de *Bourg. Pagus.* Cette Comté a dix villes, trente *bourgades*, & quatre à cinq cens villages. PATRU.

BOURGAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. Ce qui eſt ſitué dans l'étenduë des villes, & de la banlieuë. Ce ſont proprement les mâſures, manoirs, & héritages qui ſont ès bourgs, & qui ſont tenus ſans fief du Roi, ou d'autres Seigneurs du bourg, & qui gardent les coutumes des bourgs, & payent les rentes aux tèrmes accoutumez, ſans qu'ils doivent autre cenſive ni redevance.

Quand il s'agit de l'Angletèrre, *le Bourgage* eſt la manière dont les Citez, les villes, les bourgs, &c. tiennent leurs tèrres du Roi, ou de quelque autre Seigneur, moyennant une cèrtaine rente ou redevance annuelle. HARRIS. M. Boyer ajoute que c'eſt auſſi cette rente, ou redevance ; mais Harris ne le dit point.

On dit *Franc bourgage*, comme on dit Franche bourgeoiſie. Par une Déclaration du 4. Décembre 1641. le Roi ordonna que toutes pèrſonnes, nobles & roturiers, propriétaires & poſſeſſeurs d'héritages allodiaux en *franc bourgage* & franche bourgeoiſie, qui n'ont juſtice, fuſſent & demeuraſſent confirmez, & leurs ſucceſſeurs à perpétuité, à leur allodialité ; &c.

BOURGEOIS. Prononcez BOURJOIS. ſ. m. Nom collectif. L'aſſemblage du peuple qui habite dans une ville. *Cives.* Il ne faut pas mettre les armes entre les mains des *bourgeois.* La Police des marchez veut que le *bourgeois* ſoit fourni avant les Marchands & Regratiers.

BOURGEOIS, ſignifie quelquefois dans le droit les roturiers qui habitent les villes, & ſont oppoſez aux vilains qui habitent la campagne. *Civis ignobilis.* Dans la plus baſſe Latinité on trouve *Burgenſis*, pour ſignifier habitant d'une ville. Voyez *Act. Sanct. Mart. T. III. p.* 417. A. 536. A. 551. A. *&c.*

Ce mot vient de l'Allemand *burger*, ſignifiant la même chôſe ; ou plûtôt, ſelon Paſquièr, du vieux mot *bourg*, qui ſignifioit une ville.

BOURGEOIS, ſe dit auſſi de châque particulier habitant de la ville. *Civis.* Ce Marchand, cet Avocat, eſt un bon *bourgeois.*

Le tranquille bourgeois, *le ſoldat ſous les armes,*
De la noble amitié reconnoiſſent les charmes. VILL.

BOURGEOIS, ſe dit auſſi pour marquer les gens du tiers État, à la diſtinction des Gentilshommes & des Eccléſiaſtiques, qui joüiſſent de pluſieurs privilèges dont le peuple ne jouit pas. Les charges de l'État ſont portées par le *bourgeois.* On dit en ce ſens, un tel eſt Gentilhomme, & un tel n'eſt que *bourgeois.* Une telle femme eſt bien Demoiſelle, & une telle n'eſt qu'une ſimple *bourgeoiſe.*

Laiſſez les bons bourgeois *ſe plaire en leur ménage ;*
C'eſt pour eux ſeuls qu'Hymen fit les plaiſirs pèrmis. LA FONT.

On appelle en pluſieurs Coutumes *Bourgeois du Roi*, des habitans qui ont quelque privilége pour plaider ſeulement en la Juriſdiction Royale, & décliner la Juriſdiction des Seigneurs : ce qui a lieu dans les Coutumes de Troyes, de Champagne, de Chaumont, de Sens, & d'Auxèrre : ce qu'on appelloit auſſi *droit de jurée*, parce que ceux qui ſe rendoient juſticiables du Roi, faiſoient un ſèrment par devant le Juge Royal, & pour cela on payoit un droit de ſix deniers pour livre des meubles, & deux deniers des immeubles ; ce qui s'appelloit *droit de bourgeoiſie.*

BOURGEOIS, ſe dit quelquefois en mauvaiſe part par oppoſition à un homme de la Cour, pour ſignifier peu galant, peu ſpirituel, qui vit & raiſonne à la manière du bas peuple. C'eſt un franc *bourgeois.* Molière a dit, Je ne vis jamais un corps compoſé d'atômes plus *bourgeois.* Le Gentilhomme *bourgeois.*

Puis retournant chez eux au ſortir de l'Aſie,
Ces bons & paiſibles Héros
Paſſèrent en bourgeois *le reſte de leur vie,*
Et nous laiſſèrent en repos.

BOURGEOIS FIEFFÉ, C'eſt l'habitant d'une ville dont la bourgeoiſie, la Mairie, l'Échevinage & la commune, ſont tenuës en fief du Roi, ou d'un autre Seigneur. RAGUEAU.

BOURGEOIS, en tèrmes de Marine, eſt le propriétaire d'un vaiſſeau, ſoit par achat, ſoit qu'il en ait fait faire la conſtruction. *Navis dominus.* C'eſt celui qui l'équippe de tous ſes apparaux & agreils, & qui le frette enſuite, c'eſt-à-dire, le louë à un Marchand pour faire voyage, ſuivant les conditions d'un Traité qu'on appelle *charte partie.*

Ce mot eſt venu du ſtile de la Hanſe Teutonique, à cauſe qu'il n'eſt pèrmis en Allemagne qu'aux *bourgeois* des Villes Hanſéatiques d'avoir & de faire conſtruire des navires, & qu'en effet tous les Seigneurs & propriétaires d'un navire ſont nommez *bourgeois.* Les Patrices ou Senateurs de Rome ne pouvoient poſſèder ou tenir en propre des navires, mais ſeulement des barques : cela n'étoit permis qu'aux *bourgeois.*

Les ouvriers appellent auſſi *bourgeois*, celui pour lequel ils travaillent. Il faut ſèrvir le *bourgeois.* Le Maçon, l'Artiſan, tâchent toûjours à tromper le *bourgeois.* C'eſt en ce ſens & en oppoſant les *bourgeois* aux artiſans, que le Roi dit dans l'Ordonnance de 1667. art. XI. Les Juges & les parties pourront nommer pour éxpèrts des *bourgeois* ; & en cas qu'un artiſan ſoit intéreſſé en ſon nom contre un *bourgeois*, ne pourra être pris pour tiers éxpèrt qu'un *bourgeois.*

BOURGEOIS, OISE. Eſt auſſi adj. dans les mêmes ſens qu'il eſt ſubſtantif. Une maiſon *bourgeoiſe*, C'eſt une maiſon bâtie ſimplement & ſans magnificence, mais commode, & logeable, & elle eſt également oppoſée & à palais, hôtel, & à cabane, ou maiſon de païſan & d'artiſan. On appelle dans les bourgs & villages maiſons *bourgeoiſes*, celles qui y ont les bourgeois des villes voiſines, par oppoſition à celles des habitans du lieu. Dans les villages

lages des environs de Paris tout eſt plein de maiſons *bourgeoiſes* très-propres. Une maiſon ou famille *bourgeoiſe*, eſt une famille qui n'eſt pas noble, mais audeſſus de l'artiſan, par ſes biens & ſes emplois. On le dit auſſi adjectivement dans l'autre ſens. Cela eſt du dèrnier *bourgeois*. MOL. Corrigez-vous de vos façons de parler *bourgeoiſes*, c'eſt-à-dire, baſſes & populaires. Il a des manières d'agir tout-à-fait *bourgeoiſes*. Vous allez voir entrer dans cette famille un air *bourgeois* qui n'en ſortira de dix générations.

FRANC-BOURGEOIS. Voyez FRANC.

On appelle *garde bourgeoiſe*, un droit établi dans la Coutume de Paris à l'imitation de la garde noble, par lequel les père & mère, ayeul, ou ayeule, ont droit de joüir des biens de leurs enfans mineurs ſans leur en rendre compte, en les entretenant ſelon leur état, & en payant leurs dettes mobiliaires. *Pupillorum tutela, & hæreditatis procuratio.*

On appelle auſſi *garde Bourgeoiſe*, la milice des *bourgeois* qui font garde en quelque partie de leur ville. *Civium excubiæ.* On appelle *caution bourgeoiſe*, une bonne caution, & facile à diſcuter.

BOURGEOIS. ſ. m. Sorte de petite monnoye de billon qui avoit cours ſous le régne de Philippe le Bel. Il y avoit des *bourgeois ſimples*, & des *bourgeois* doubles. Les *bourgeois* ſimples étoient les deniers pariſis, & les *bourgeois* doubles, les doubles pariſis. LE BLANC, *Traité des monnoyes.*

BOURGEOIS, ne ſe dit jamais pour habitant de Bourges. Il faut dire habitant de Bourges, un homme, une femme de Bourges.

BOURGEOISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe d'un rouge vif tirant ſur l'orangé, & blanc. MORIN, *Cult des Fl.*

BOURGEOISEMENT. adv. D'une manière bourgeoiſe. *Agreſtiùs, ſimpliciùs, rudiùs.* Il vit, il parle, il raiſonne *bourgeoiſement*. Sur le midi il dîne *bourgeoiſement*, & en famille; mais bien & avec appétit. VIGN. MARV.

BOURGEOISIE. ſ. f. Droit qu'on acquiert par la demeure qu'on fait dans une ville de joüir des privileges qui lui ſont accordez. *Jus civitatis.* Il faut une demeure de dix ans dans les villes franches pour acquérir le droit de *bourgeoiſie* & l'exemption de la taille. Le droit de *bourgeoiſie* à Rome, ou de Citoyen Romain, donnoit de grands avantages: on l'accordoit même à des étrangers. Lacédémone étoit ſi jalouſe de ſon droit de *bourgeoiſie*, qu'Hérodote a obſèrvé qu'elle ne l'a accordé qu'à deux perſonnes. LA GUILL. Les François pèrdent le droit de *bourgeoiſie* Françoiſe en s'établiſſant dans les païs étrangers, mais ils le recouvrent s'ils reviennent en France. PIMONT *dans le nouveau Praticien François.* Voyez dans l'hiſt. de Lyon du P. Meneſtrier p. 448. la manière dont on doit demander la *bourgeoiſie* & y être reçû.

BOURGEOISIE, ſe dit auſſi en tèrmes collectifs, de tout le corps des *bourgeois*. *Cives.* La *bourgeoiſie* eſt en armes, &c. La *bourgeoiſie* eſt toûjours la Copie de la Cour. SCAR.

BOURGEON. Prononcez BOURJON. ſ. m. Le bouton qui pouſſe aux arbres & aux plantes au printems. *Gemma, oculus.* La gelée n'eſt dangereuſe que lorſque les *bourgeons* commencent à pouſſer.

Ce mot vient de *burrio*, qui a été fait de *burra*, *bourre*. MÉNAGE. Les *bourgeons* ont la même peau, le même parenchyme, les mêmes corps ligneux, les mêmes inſèrtions & les mêmes moëlles que la tige, c'eſt-à-dire, les mêmes parties qui par le moyen d'un nouveau ſuc qui y entre continuellement, reçoivent une extenſion pareille à celle de l'or qui paſſe par la filière, & qui ſe déployent à-peu-près comme les tuyaux d'une lunette d'approche. Les *bourgeons* ſont toûjours placez entre la tige ou branche dont ils ſortent, & la bâſe des pédicules, ou queuës des feüilles.

BOURGEON, ſe dit auſſi de tout le nouveau jèt des arbres & des vignes. *Germen, ſurculus.* On défend l'entrée des bêtes dans les bois nouvellement coupez, à cauſe qu'elles mangent les *bourgeons*, les jèts tendres, & nouveaux.

BOURGEON, eſt auſſi un bouton rouge qui vient au viſage, ainſi nommé, à cauſe qu'il en vient d'ordinaire à ceux qui boivent trop de vin, comme ſi c'étoit encore la vigne qui pouſsât un *bourgeon*. *Papula.* Elle peint de *bourgeons* ſon viſage guèrrier. BOIL.

BOURGEONNER. v. n. Pouſſer des bourgeons. *Gemmare, gemmas agere.* Les arbres *bourgeonnent* au printems.

BOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj. *Gemmatus.* Qui a des bourgeons au viſage. On dit ordinairement, que les yvrognes ont des nez *bourgeonnez*.

BOURG-ÉPINE. ſ. m. C'eſt un arbriſſeau, qu'on appelle autrement *Nerprun*, ou *Noirprun*. *Rhamnus.* Voyez ces mots.

BOURGES. ſ. m. Ville de France, Capitale du Bèrry. *Bituriges, Avaricum Biturigum.* *Bourges* eſt ſitué au confluent de l'Eure & de l'Auron, tout entouré de marais excepté d'un côté, comme a dit Céſar dans ſes Commentaires. *Bourges* eſt l'ancien *Avaricum*

Biturigum; & Scaliger traite d'impèrtinent & de fou, quiconque ôſe dire que c'eſt Vièrzon, à cauſe de quelque reſſemblance du nom. M. Catherinot a montré la même chôſe; 1°, dans ſon Patriarchat de *Bourges*, & 2°. dans une diſſèrtation èxprès, intitulée, Le *vray Avaric*. Voyez auſſi la Thaumaſſière, hiſt. de Bèrry. L. I. C. 5.

Bourges eſt une des plus anciennes villes de l'Europe. Dès le tems du vieux Tarquin elle étoit le Siége de l'Empire des Gaules, & donnoit des Rois aux Celtes. Dans la ſuite elle fut la Capitale du Royaume d'Aquitaine. DE HAUTESERRE, *Not. in Greg. Tur. L. II. p.* 56. François I. alla un jour entendre Alciat dans les Écoles de *Bourges*. C'eſt à *Bourges* que Melchior Volmar, Profeſſeur de Grèc à *Bourges*, infecta Calvin du Luthéraniſme. Loüis XI. naquit à *Bourges* en 1423. Charles VII. fit ſon ſéjour le plus ordinaire à *Bourges* dans les prémières années de ſon régne, ce qui fit que ſes ennemis par dériſion l'appellèrent *Roi de Bourges*. Voyez les antiquitez de *Bourges* par Chenu, & l'hiſtoire de Bèrry par la Thaumaſſière. M. Catherinot a fait différentes Diſſertations ou rechèrches ſur *Bourges*; voici les principales, Le Siége de *Bourges*, Annales Académiques de *Bourges*; Le Patriarchat de *Bourges*; Les Tribunaux de *Bourges*; Les Archevêques de *Bourges*; Les Diocèſes de *Bourges*; Les Égliſes de *Bourges*; Annales Typographiques de *Bourges*; Le Poüillé de *Bourges* &c.

Ce mot, *Bourges*, s'eſt formé de *Bituriges*, que l'on prononçoit *Bitouriges*, *Bitourges*, *Betourges*, *Btourges*, *Bourges*. Cujas *In Recit. ad Decret.* dit que le nom *Bourges* ne vient pas du Latin *Bituriges*, mais d'un ancien mot Gaulois, parce que les peuples de cette contrée étoient appellez Bourgeois, ou Bourgiens. D'autres l'ont tiré du Grèc ΟΥΤΟΡΙΓΕΣ, ΒΙΤΤΡΙΓΕΣ. Quelques-uns croyent que le mot de *Biturix* fut donné à cette ville, parcequ'il y avoit deux tours; c'eſt un conte ſans fondement. Quelques-uns même ſemblent rapporter cela à la fameuſe groſſe tour de *Bourges* bâtie par Philippe Auguſte, comme ſi le nom de *Biturix*, & de *Bituriges*, n'étoit pas plus ancien que ce Prince. *Biturix* eſt un mot Celtique, dont nous ignorons l'origine & la ſignification. Voyez ſur cette ville l'hiſt. de Bèrry par Chaumeau, & celle de la Thaumaſſière. L. I. C. 1. 2. 3. L. II. C. 1. &c.

M. Catherinot dans ſon Patriarchat de *Bourges* prouve que *Bourges* eſt non ſeulement une Primatie, mais auſſi un Patriarchat; ſes principales raiſons ſont que Didier, *Deſiderius*, Évêque de Cahors, écrivant à Saint Sulpice le Débonnaire Archevêque de *Bourges*, qui mourut en 640. le traite de Patriarche. Cette lettre eſt dans Du Cheſne, *Hiſt. Gall. Script. p.* 88. Que Théodulphe Évêque d'Orleans écrivant à S. Aouſt, ou Aigulphe, qui mourut en 842. dit qu'il ap ar deſſus les autres l'honneur Patriarchal du prémier ſiége, & qu'il a ſous lui une troupe de Pères; que le Pape Nicolas I. écrivant à S. Raoul, auſſi Archevêque de *Bourges*, qui mourut en 866, le nomme Patriarche. Il devoit dire que dans cette lettre à Raoul le Pape Nicolas déclare que l'Archevêque de Bourges, en vertu de ſon Patriarchat, n'avoit de juriſdiction ſur l'Égliſe de Narbonne qu'en cas d'appel, & qu'il ajoute qu'en vèrtu du même Patriarchat il devoit gouverner l'Égliſe de Narbonne pendant la vacance du Siége; ce qui eſt non ſeulement appeller l'Archevêque de *Bourges* Patriarche; mais reconnoître qu'il étoit en poſſeſſion de ce titre, & qu'il en èxèrçoit les fonctions. On n'a donc pas raiſon de dire que Nicolas fut le prémier qui donna ce titre à l'Archevêque de *Bourges*. Catherinot ajoute que Jean VIIIe nomme l'Égliſe de *Bourges* Cardinale, qui eſt un nom fort approchant du Patriarchat; que le B. Robert d'Arbriſſel écrivant à Léger, Archevêque de *Bourges*, le nomme auſſi Patriarche; que *Gofredus Prior Voſienſis* qualifie Patriarche de *Bourges*, Albert Archevêque de la même ville; que la Gloſſe du Decret reconnoit un Patriarchat à *Bourges*, c'eſt ſous la Diſtinct. 22. Canon 7. S. Antonin Archevêque de Florence, mort en 1459, obſèrve qu'il y a trois chôſes dans l'Égliſe de *Bourges*, Métropole, Primatie, & Patriarchat. Le Cardinal Aléxandre paſſe plus avant ſur le *Definimus diſt.* 22. & dit que l'Archevêque de *Bourges* eſt le prémier Patriarche après les quatre prémiers. En 1210, ou environ, Philippe Auguſte écrivit à Innocent III. pour faire confirmer la Primatie de *Bourges*, parce que c'étoit, dit-il, le ſeul Patriarchat de ſon Royaume. Enfin, Coquille, le plus judicieux de nos Juriſconſultes François, & Chaſſeneuf, diſent la même chôſe. Il prétend même que les Archevêques de *Bourges* ont èxèrcé les fonctions Patriarchales, que c'eſt en cette qualité que Vaugrain Archevêque de *Bourges* bénit en 1122. Suger Abbé de S. Denys dans l'Égliſe de S. Denys même, en préſence de Loüis Le Gros; que Guillaume de Boiſratier, qui mourut en 1421, Henri d'Avangour mort en 1446, & le Cardinal de Tournon, ont auſſi fait les mêmes fonctions, auſſi bien que M. de Beaune, qui donna l'abſolution à Henri IV. & il cite les preuves des libèrtez Gallicannes, pag. 406. M. Catherinot conjecture que le Patriarchat de *Bourges* fut inſtitué ſous Loüis le Débonnaire, Roi des Aqui-

taines, & depuis Empereur. Ses principales raiſons ſont, que la ville de *Bourges* étoit devenuë alors Capitale des trois Aquitaines, & que vers ce tems-là Raoul Archevêque de *Bourges* eſt traité de Patriarche. Voilà ce que ſa Diſſertation contient de plus particulier. Raoul élû Archevêque en 840 dans des lettres de fondation d'un Monaſtère rapportées par le Père Mabillon, *Acta SS. Bened. Sec. IV. P. II. p.* 1158, prend le titre d'Évêque du prémier Siége, *prima ſedis Epiſcopus. Bourges* a une Univerſité, fameuſe autrefois pour le Droit, & où il vient encore beaucoup d'étrangers. M. L'Abbé Fleury, qui dans ſon Hiſt. Eccl. L. LVe p. 180. Tom. XI. & Liv. LXXXIV. p. 519. T. XVII. reconnoit le Patriarchat de Raoul, croit auſſi qu'il fut érigé parce que *Bourges* étoit la Capitale du Royaume d'Aquitaine, que Charlemagne avoit donné à Loüis Le Debonnaire, & il ne croit pas qu'on ait parlé de ce Patriarchat avant ce tems-là. Cependant Théodulphe d'Orléans vivoit & écrivoit plus de 20 ans, & Didier, cité par M. Catherinot, plus de 200 ans avant le Pape Nicolas.

Quant à la Primatie, elle s'étendoit d'abord ſur les Provinces de Narbonne, d'Auch, & de Bourdeaux. La Province de Narbonne eſt la prémière qui s'en eſt ſouſtraite, enſuite celle d'Auch; mais Bourdeaux y demeura ſoumis, & en 1146 Eugene III. confirma par une Bulle la Primatie de *Bourges* ſur cette Province, & les Archevêques de *Bourges* ont joüi inconteſtablement de ce droit pendant pluſieurs ſiécles, comme il paroit par la Tranſlation de Frotaire, qui en 876 demanda en grâce de paſſer du Siége de Bourdeaux à celui de *Bourges*, & par la lettre de Philippe Auguſte à Innocent III. en faveur de Gérard de Cros Archevêque de *Bourges*, rapportée dans le *Gallia Chriſtiana*, Tom. I. p. 174. Les Rois d'Angleterre devenus Ducs de Guyenne voulurent ſouſtraire Bourdeaux à la Primatie de *Bourges*; Philippe Auguſte s'en plaignit à Innocent III. en 1211. & le pria de conſerver les droits de cette Égliſe, qui étoit la ſeule primatiale de ſon Royaume. Ce Pape confirma ce droit à S. Guillaume l'an 200, & le ſuppoſant inconteſtable, l'année 1212 il confirma la ſuſpenſe prononcée par l'Archevêque de *Bourges* contre l'Archevêque de Bourdeaux, pour n'être pas venu à ſon Concile; & ne la leva qu'après que l'Archevêque de Bourdeaux eut promis d'aller au Concile de *Bourges* quand il y ſeroit appellé. Alexandre III. Luce III. Urbain III. Clement III. Celeſtin III. & enfin Gregoire IX. prononcèrent en faveur de *Bourges*, & les Archevêques de Bourdeaux reconnurent ſans difficulté l'Archevêque de *Bourges* pour leur Primat, comme il paroit par une lettre d'Étienne de Noyon à Honorius III. par l'Auteur de la vie de S. Guillaume dans Surius, par la lettre que Gerard de Malmort Archevêque de Bourdeaux a écrite le 28e Octobre de l'année 1247. à Philippe Berruyer Archevêque de *Bourges*, qui lui avoit mandé qu'il alloit faire ſa viſite dans ſa Province, qu'il ſe préparât, & qu'il en avertit ſes Suffragants, à quoi Gerard répond, qu'il eſt prêt à le recevoir avec honneur, auſſi bien qu'à exécuter ſes ordres. Enfin, en 1255. le Cardinal Octavien par commiſſion du Pape fit un réglement pour la viſite de l'Archevêque de *Bourges* dans la Province de Bourdeaux, & le Pape Aléxandre IVe le confirma. Ce ne fut qu'en 1305 que Clément V^e^, qui avoit été Archevêque de Bourdeaux, tranſporta, ſi l'on en croit Matthieu de Weſtmenſter & Walſingham, deux Auteurs Anglois, la Primatie d'Aquitaine de *Bourges* à Bourdeaux.

Quelque-uns confondent le Patriarchat de cette Égliſe avec ſa Primatie, comme ſi c'étoit la même choſe. M^rs^ De Ste Marthe, dans leur *Gallia Chriſtiana*, Tome I. p. 141. conviennent que Sulpice Archevêque de *Bourges*, eſt appellé Patriarche par Didier de Cahors, mais ils diſent qu'en ces tems Patriarche ne ſignifioit autre choſe que Métropolitain. Tout ceci eſt tiré de M^rs^ de ſainte Marthe, Catherinot, & de Hauteſerre, *Rer. Aquit. L. IV. c.* 4. de la Brouſſe a écrit contre. Voyez BOURDEAUX.

Bourges porte d'azur à trois moutons d'argent, accollez de gueule, clarinez d'or, 1, 2. à la bordure dentelée de gueule.

BOURGMESTRE. ſ. m. Prémier Magiſtrat des villes de Flandre, de Hollande, & d'Allemagne. Il eſt comme le Maire, & le Gouverneur; il donne des ordres pour le gouvernement, l'adminiſtration des finances, la juſtice, & la police de la ville. Le pouvoir & les droits des *Bourgmeſtres* ne ſont pas égaux par tout: chaque ville a ſes loix & ſes ſtatuts particuliers. En Allemand on l'appelle *Burgermeiſter*. On ne ſçait pas bien comment on pourroit exprimer cette dignité en Latin. Les uns l'expriment par *Senator*, & les autres par *Conſul*.

Ce mot eſt formé de deux termes Flamands; *Borger*, bourgeois, & *Meeſter*, maître, c'eſt-à-dire, le maître & le protecteur des bourgeois. M. Bruneau, dans ſon Traité des Criées, dit que *Bourgmeſtre* en Hollande répond à ce qu'on appelle Alderman, & Scherif en Angleterre, Attourné à Compiegne, Capitoul à Toulouſe, Conſul en Auvergne & Languedoc, Jurat à Bourdeaux, Pair de Ville à Beauvais, Échevin à Paris, Lyon, Roüen, Tours, Angers, &c.

BOURGMESTRES, ſe dit auſſi figurément & en badinant des plus conſidérables bourgeois d'une ville. Tous les honorables *Bourgmeſtres* jettèrent les yeux ſur nos inconnus. SCAR.

BOURGOGNE. ſ. f. Grand Païs de France qui a pour bornes à l'Orient les Suiſſes, & une partie de l'Alſace; à l'Occident le Gâtinois, le Nivernois & le Bourbonnois; au midi le Lyonnois, & la Breſſe, au nord la Champagne & la Lorraine. *Burgundia*. Ce nom de *Bourgogne* vient de celui de Bourguignons, peuples qui l'ont conquiſe & poſſédée. Celui de *Burgundia* ne ſe trouve point avant Caſſiodore, il eſt le prémier qui en ait uſé. Nous donnons la terminaiſon *ogne* à pluſieurs noms de lieu terminez en Latin en *ia*, comme Cologne, Boulogne, Pologne, Catalogne, Sologne. La *Bourgogne* eſt le païs des anciens Éduens, Sénonois & Séquaniens. La *Bourgogne* ſe diviſe en deux parties, dont l'une eſt le Comté de *Bourgogne*, ou la Franche Comté, que quelques-uns appellent la haute *Bourgogne*; l'autre eſt le Duché de *Bourgogne*, que quelques-uns nomment la Baſſe *Bourgogne*. Les Éduens & les Sénonois occupoient celui-ci, & les Séquaniens habitoient l'autre. La *Bourgogne* a été appellée la Mère des eaux, parce que pluſieurs grandes rivières des Gaules y ont leur ſource, ou l'arroſent.

Le Duché de *Bourgogne* eſt la partie occidentale de la *Bourgogne*, *Burgundia Ducatus*, qui a le Comté de *Bourgogne* à l'orient, au midi la Breſſe & le Beaujolois, le Nivernois au couchant, la Champagne au nord. La Capitale du Duché de *Bourgogne* eſt Dijon. Les vins de *Bourgogne* ſont les meilleurs vins d'Europe pour l'uſage ordinaire.

Le Comté de *Bourgogne* eſt la partie orientale de la *Bourgogne*, qui a pour bornes au couchant le Duché de *Bourgogne*, & une petite partie de la Champagne; au nord la Lorraine, au levant le Comté de Mont-belliard & la Suiſſe, au midi la Breſſe & le païs de Gex. Dôle étoit autrefois la Capitale de la Comté de *Bourgogne*, aujourd'hui c'eſt Beſançon. Le Comté de *Bourgogne* fut cedé à la France par les Eſpagnols à la paix de Nimégue en 1678.

Bourgogne propre. Quelques-uns appellent ainſi le Dijonnois, l'un des ſept Bailliages du Duché de *Bourgogne*, duquel Bailliage Dijon eſt la Capitale.

Royaume de *Bourgogne*. C'eſt un puiſſant État que les Bourgignons établirent autrefois dans les Gaules, & qui comprenoit outre les deux *Bourgognes*, le Nivernois, la Breſſe, le Bugey, & la Suiſſe; & qui s'étendit enſuite dans le Vallais, la Savoye, & le Dauphiné. Le Royaume de *Bourgogne* s'étendoit du côté du Rhône & de la Saône, comprenoit une partie de la Provence, & ce que nous appellons aujourd'hui le Dauphiné, la Savoye, la Franche-Comté, prèſque tout le Duché de *Bourgogne*, le Nivernois & une partie de la Champagne. P. DAN. Il étoit diviſé en ſept Provinces, dont les Métropoles étoient Arles, Vienne, Lyon, Beſançon, Mouſtier en Tarentaiſe, Embrun, Aix en Provence. Voyez Le Maire L. III. de ſes Illuſtrations des Gaules, & P. de S. Julien, *Antiq. des Bourg. p.* 672. Enſuite il fut diviſé en deux Royaumes, dont l'un s'appella la *Bourgogne Tranſjurane*, & l'autre la *Bourgogne Ciſjurane*. L'un & l'autre furent réünis ſous Raoul II. Roi de la *Bourgogne Tranſjurane*, à qui Hugues Roi de la Ciſjurane céda ſes États & ſes Droits l'an 926. l'an 1032. le Roi Rodolfe III. étant mort ſans enfans, tout cet État échut à l'Empereur Conrad le Salique, & ſes ſucceſſeurs en joüirent près de deux ſiécles. Après quoi étant trop éloignez pour le maintenir, ils y laiſſèrent établir pluſieurs petits Souverains, les Comtes de *Bourgogne*, de Morienne, ou de Savoye, de Forcalquier & de Provence, les Dauphins de Viennois, & les Ducs de Zéringhen. Enfin, ces petits États, excepté la Savoye & le Duché de Zéringhen, ont été réünis à la Couronne de France en différens tems & par différentes voyes.

La *Bourgogne Tranſjurane*. Ce païs comprenoit la Suiſſe, & ſes dépendances, avec la Savoye. *Burgundia Tranſjurana*, ou *Tranſjurenſis*. On l'appelloit ainſi parce qu'elle étoit au de là du mont Jura, ou Montjou, *Trans montem Juram*, grande chaîne de montagnes qui s'étend depuis le Rhin près de Bâle, juſqu'au Rhône à quatre lieuës au deſſous de Genève. Le Royaume de la *Bourgogne Tranſjurane* commença par Raoul, ou Rodolphe I. l'an 888.

La *Bourgogne Ciſjurane*, en Latin, *Burgundia Ciſjurana*, ou *Ciſjurenſis*, ainſi appellée parce qu'elle renfermoit tout ce qui étoit en deçà du mont Jura, *cis montem Juram*; ſe diviſoit en Ciſjurane inferieure, *Ciſjurana inferior*, qui comprenoit le Duché de Bourgogne, le Nivernois, la Breſſe & le Bugey; & en Ciſjurane ſupérieure, qui étoit la Franche-Comté, *Ciſjurana ſuperior*. La *Bourgogne* Ciſjurane a eû titre de Royaume, que l'on a autrement nommé le Royaume d'Arles. Il commença l'an 879. par Bozon d'Ardennes; & finit l'an 929. Voyez *Arles*. On doute ſi la Ciſjurane ſupérieure faiſoit partie de ce Royaume, ou ſi elle appartenoit

appartenoit à celui de la *Bourgogne* Transjurane. Voyez la Notice de M. de Valois au mot *Burgundia*.

La *Bourgogne* Royale, *Burgundia Regia*; la *Bourgogne* Impériale, *Burgundia Imperatoria*. On a donné encore ces noms, le prémier au Duché, & le ſecond au Comté de *Bourgogne*, vèrs l'an 1032. ou 1034. lorſque cet État tomba entre les mains de l'Empereur Conrad. Petite *Bourgogne*. On a ainſi appellé les Quartiers du mont Jura qu'occupèrent les Nuetlandois alliez des Bourguignons, & qui ſont aujourd'hui le tèrritoire de Fribourg & autres en Suiſſe. Voyez *Gollut*, *Mém. des Bourg. L. III. c.* 2.

Aujourd'hui ce que dans l'uſage ordinaire on appelle ſimplement la *Bourgogne*, c'eſt le Duché de *Bourgogne*. Pour la Comté de *Bourgogne*, on l'appelle la Franche-Comté, ou ſimplement la Comté.

> *La* Comté *peut encor en rendre témoignage;*
> *Le paſſé flatoit ſon orgueil;*
> *Elle croyoit des tiens déja voir le courage,*
> *Se creuſer chez elle un cèrcueil.* REGNIER.

Le Cèrcle de *Bourgogne*. Ce Cèrcle comprend le Comté de *Bourgogne* & les Païs-Bas. *Circulus Burgundius*. Au commencement de la dernière guèrre les troupes du Cèrcle de *Bourgogne* fûrent recûës dans les places du Roi d'Eſpagne en Flandres, & dans les États des Électeurs de Cologne & de Bavière.

Autrefois on écrivoit *Burgoine*, & *Bourgoine*. Depuis quelques-uns, comme Mezerai, ont écrit *Bourgongne*, mais on n'écrit plus que *Bourgogne*, & il faut prononcer le *gn* comme une *n* moüillée à l'ordinaire. Pour l'hiſtoire de *Bourgogne*, il y a *Pontus Heuterus Rerum Burgundicarum*, *L. VI. fol.* à Anvers 1584. De S. Julien de l'Origine des *Bourguignons fol.* à Paris 1581. Guil. Paradin Annales de *Bourgogne*, L. III. É. Perard Recueïl de pluſieurs piéces ſervant à l'hiſtoire de *Bourgogne*; Nicol. Vignerius, du Cheſne; É. Delbene, Schurz Fleiſchius, Philb. de La Mare, ont auſſi écrit ſur l'hiſtoire de *Bourgogne*.

BOURGOGNE. ſ. m. On donne ce nom au vin de *Bourgogne* dans le ſtile familier.

> *En quel état eſt vôtre câve?*
> *Comment ſe porte le Boſſu,*
> *Qui très ſouvent la dent ſe lâve?*
> *Tout vôtre* Bourgogne *eſt-il bû?* DIVERT. DE SEAUX.
>
> *Enfin c'eſt bien pauvre beſogne,*
> *Que de belle eau claire, entre nous,*
> *A tout hazard garniſſez vous;*
> *De quelque baril de* Bourgogne.

BOURGUIGNON, ONE. ſ. m. & f. Nom de peuple que quelques-uns écrivoient autrefois *Bourguingnon*, & que les anciens ont appellé *Burgundio*, & quelquefois comme Ammian Marcellin *Burgundius*, mais plus rârement. Les récens diſent ſouvens *Burgundus*, mais mal à mon ſens, puiſque l'antiquité a dit autrement. En parlant des anciens *Bourguignons* M. de Tillemont a dit en François *Burgundes*. Voyez ce mot. Les *Bourguignons*, ſelon quelques Auteurs, étoient une partie des Wandales, dont la prémière demeure fut la Caſtubie en Poméranie, avec les contrées de Pologne qui en ſont voiſines. Sous Tibère ils ſortîrent de leur païs, & conquîrent une partie de la Baſſe Allemagne. Tibère & Druſus les diſpoſèrent en différens Camps le long du Rhin, où ils multiplièrent de ſorte qu'au rapport d'Oroſe L. VII. C. 32. ils parûrent au nombre de 80 mille ſur le bord du Rhin. Sous l'Empire de Théodore le jeune fils d'Arcadius les Allemands les ayant chaſſez du païs dont ils s'étoient emparez, & que nous nommons aujourd'hui le Palatinat du Rhin, ils paſſèrent ce fleuve, & étant entrez dans les Gaules ils chaſsèrent les Éduens & les Sénonois, & les Séquaniens les vainquîrent & demeurèrent maîtres de leur païs, qui depuis fut appellé de leur nom Bourgogne, où ils formèrent le Royaume dont nous avons parlé au mot de BOURGOGNE. Selon M. de Valois les *Bourguignons* ne ſont point Wandales, mais une nation Gèrmanique voiſine des Allemands. Sidonius dit qu'ils parloient le langage Gèrmanique. Tibère ayant tîré de la Suabe les Sicambres, leur ayant fait paſſer le Rhin, & les ayant logez dans la Gaule ſur le rivage de cette rivière, Iſidore, & après lui pluſieurs autres, ſe ſont imaginé que les *Bourguignons* ſont venus de cette Colonie de Sicambres, & confondent inconſidérément les uns avec les autres.

Selon d'autres les *Bourguignons* ſont de ces anciens Gaulois, qui ſous la conduite de Ségovèſe du tems du vieux Tarquin s'étoient établis en Gèrmanie, & qui pluſieurs ſiécles après revinrent dans leur ancienne patrie. Voyez Chorier hiſt. de Dauph. L. III. §. 1. p. 124. 125. Ammien dit comme une chôſe conſtante que les *Bourguignons* deſcendoient des Romains; & Orôſe prétend que ce ſont ceux que Druſus & Tibère, fils adoptifs d'Auguſte, avoient établis dans les Châteaux & dans les Bourgades de l'Allemagne, & que même ils ont pris leur nom de ces bourgs; ce mot ſignifiant à peu-près la même chôſe en leur langue qu'en la nôtre. Néanmoins Pline L. IV. C. 14. en fait une nation purement Gèrmanique, & une partie des Vindiles, qu'on prétend être les Wandales, & quelques-uns prétendent qu'ils n'ont été appellez Romains, que parce qu'ils croyoient deſcendre des Gaulois, qui avoient été faits citoyens Romains.

Le jour de S. Thomas arrivèrent les troupes Angloiſes & *Bourguignones* pour aſſiéger la place (Orleans) du côté de la Beauce. P. DAN. Marcellin dit qu'auparavant que les *Bourguignons* ſe fûſſent inveſtis d'une partie des Gaules, ils ne s'appliquoient qu'aux armes & au labour, & lorſque contre leur eſpérance la tèrre leur faiſoit faillite, ils entroient en une fureur ſi étrange, qu'ils chaſſoient leur Roi de leur Royaume, & en inſtalloient un autre. PASQ. Les *Bourguignons* ne commencèrent à paroître & à ſe jetter ſur les tèrres de l'Empire Romain que ſous Maximien vèrs la fin du IIIe ſiécle. Les *Bourguignons* paſsèrent le Rhin & entrèrent en Gaule avec les Alains & les Wandales ſous Honorius & Arcadius, au IVe ſiécle. Les *Bourguinons* que l'on croit n'avoir été différents des Wandales que par le nom, ne marchoient au commencement que ſous les mêmes enſeignes & ſous les mêmes Chèfs. Mais ayant travèrſé le Rhin enſemble, ils ſe ſéparèrent par le conſeil de leurs Prêtres, parce qu'ils avoient embraſſé le Chriſtianiſme, que ces autres nations avoient en horreur. CHORIER.

On ne convient guères plus de l'origine du nom, que de celle du peuple. La plus vraiſemblable eſt que *Bourguignon*, *Burgundio*, ou *Burgundius*, n'eſt point leur prémier nom, ni un nom qu'ils ayent apporté en Allemagne ou en France, ou qu'ils ſe ſoient donné eux mêmes; mais un nom que les Allemands ou les François leur donnèrent, parce qu'ils bâtirent autour du païs qu'ils avoient conquis un grand nombre de Châteaux, ou Camps, *Caſtra*, pour leur ſeureté, que c'étoit là une de leurs coutumes, & que Château, ou Camp, ſe dit en Allemand & en ancien Franc, *Burg*, ou *bourg*, d'où l'on fit *Bourguignons*, comme qui diroit *Chaſteleins*. C'eſt l'étymologie d'Oroſius, d'Iſidore, & de pluſieurs autres. Luitprand L. III. c. 12. parlant des *Bourguignons* dit, *Ipſi domorum congregationem, quæ muro non clauditur, burgum vocant*. Et dans les fragmens de Frédegaire on lit *Burgundionum* 80 *fere millia.... ad Rhonum deſcenderunt, & ubi caſtra poſuerunt, quaſi Burgo vocitaverunt, ob hoc nomen acceperunt Burgundiones*. Voyez encore *Oſorius L. VII. hiſt.* 6. 4.

D'autres qui approuvent cette étymologie diſent que les *Bourguignons* ne furent point ainſi nommez des bourgs fortifiez qu'ils conſtruiſoient, mais des bourgs non fortifiez & tout ouverts que Druſus & Tibère les obligèrent de former, pour diviſer en pluſieurs petites habitations ſéparées & ſans défenſe, cette nation qui commençoit à leur devenir ſuſpecte par ſes forces & ſa multitude. C'eſt le ſentiment de Paradin dans ſes *Annal. de Bourg. L. I.* Chorier, *Hiſt. de Dauph. p.* 458. 459. dit que c'eſt par ce qu'ils joignoient leurs tentes pour être plus prêts à leur défenſe commune, & nommoient bourg ces aſſemblées qui avoient du rapport avec les villes, & qui néanmoins n'étoient point fèrmées de murailles.

Quelques modèrnes, après M. de Valois, traitent de ridicule cette étymologie tirée du mot bourg, eſtimant que de *Burg* on auroit fait *Burgiones*, & non pas *Burgundiones*, c'eſt-à-dire, *Burgions*, & non pas *Bourguignons*; mais il faut de meilleures raiſons, dit M. de Tillemont, pour ſe mocquer des anciens Auteurs. D'autres, comme Rhénanus, qui tiennent cette étymologie pour vraye, remontent à la langue Grécque, & tirent *burg* de πυργὸς, une *tour*, & ſi l'on en croit Picard, dans ſa Celtopédie, il n'y a aucun bon Auteur qui n'en convienne. Quoi qu'il en diſe néanmoins, & quelque vraiſemblable que puiſſe être cette opinion, ce mot peut n'être point Grèc; & Pièrre de S. Julien dans ſes Antiq. des *Bourg.* ch. 11. réfute cette opinion, parceque; 1°, les *Bourguignons*, ni les Allemans, dont ils faiſoient partie, ne ſçavoient point le Grèc, & n'en ont eû connoiſſance que fort tard, quoique ſelon Rhenanus ils ayent été nommez *Bourgignons* plûtôt qu'on ne penſe, c'eſt-à-dire, avant Tibère. 2°, Les Gèrmains, ni par conſéquent les *Bourguignons*, ne demeuroient point dans des villes, & ne renfèrmoient point leurs habitations de murailles, ainſi que Tacite nous l'apprend. 3°, Que πύργος eſt une *tour*, & non point un *bourg*. D'autres ont dit que *Burgundio* s'étoit dit pour *Gurgundio*, *à Gurgitibus*, parce que la Bourgogne a été nommée la Mère des eaux, à cauſe que les plus grandes rivières des Gaules y ont leurs cours, ou leurs ſources. Mais ces peuples portoient le nom de *Bourguignons* avant que la Bourgogne eût été appellée Mère des eaux, & qu'ils y fûſſent placez, & il faut dans ce ſentiment ſoutenir que les *Bourguignons* ſont Indigenes, ce qui eſt faux.

D'autres prétendent que c'étoit un peuple ſorti de la Scythie, & qui campoient ſous des tentes, qu'ils nommoient *Burgs*, d'où ils furent appellez *Bourguignons*. Mais M. De Valois, dans ſa Notice des Gaules, pretend que les *Bourguignons* qui s'établîrent en Gaule ſont fort différens des *Bourguignons* venus de Scythie. Ceux qui diſent que ce ſont de ces Gaulois de Segovèſe ajoutent qu'ils prîrent le nom de *Bourguignons* en l'honneur d'Hèrcule qu'ils adoroient ſous celui d'*Ognius*.

Enfin, quelques-uns diſent qu'ils ont été ainſi nommez du nom d'un lieu ſitué dans le Diocèſe de Langres, & qui s'appelloit *Bourg*, *Ongne*, ou *Ogne*, & dont le nom eſt reſté à la vallée d'Ogne. C'eſt le ſentiment de S. Julien Antiq. des *Bourgongnons* C. 2. 3. 4. 5. C'eſt pour cela qu'il écrit *Bourgongne* & *Bourgongnon*. Il prétend que *Ongne* en ancien langage Celtique ſignifioit Dieu & Dieux, parceque Bourgogne eſt la même choſe que *Burgus Deorum*, Bourg des Dieux, qui étoit au même lieu; que c'eſt de là auſſi qu'a été fait *Burgundia*, de *burgum*, & *dia*; mais tout cela n'a pas grande apparence. Les *Bourguignons* étoient ainſi nommez avant qu'ils paſſaſſent le Rhin, & qu'ils habitaſſent le *Bourg* d'*Ogne*. *Ogne* eſt une tèrminaiſon que nous donnons à bien d'autres lieux, comme je l'ai déja remarqué au mot BOURGOGNE, aprés de Saint Julien lui même. *Dia* eſt de même une pure tèrminaiſon Latine.

M. de Marca, dans ſon hiſt. de Bearn. Liv. I. p. 129. en parlant de *Burgundio* Comte de Fézenſac vèrs le commencement du IXe ſiécle, dit que le nom de *Burgund*, ou *Bergung*, éxprimé en Latin par *Burgundio*, eſt un ancien nom Gaſcon; mais il n'en apporte point de preuves, & ne dit point ce qu'il ſignifioit.

Voyez le mot BOURG, & ſur la *Bourgogne* & les *Bourguignons*, l'Antiq. & l'Origine des Bourguignons par P. de S. Julien; les Annales de Bourgogne par G. Paradin de Cuyſeaux. La Notice des Gaules de M. de Vallois, *Beatus Rhenanus Rerum Germanicarum Nov. Antiqq.* ſur tout Liv. I. & II. & les Notes qu'Otton a fait ſur cet ouvrage; Cluvier, *Germ. Ant. L. III. p.* 145. & ſuiv. Cambden p. 625. *Britann.* De Hauteſèrre, *Not. in Greg. Tur. p.* 46. & 73. 74. Chorier hiſt. de Dauphiné.

BOURGUIGNON. Ce mot eſt venu en uſage dans la langue par ce provèrbe, *Bourguignon* ſalé, qu'on dit par reproche à ceux qui aiment à ſaler trop leurs viandes: ce qui s'eſt dit depuis l'an 1422. auquel tems y ayant dans Aigueſmortes une compagnie de *Bourguignons*, les bourgeois ſe ruèrent ſur cette garniſon, & jettèrent leurs corps dans une grande cuve de pièrre, qu'on y montre encore à préſent, & ils les ſalèrent pour les conſèrver plus longtems comme un glorieux trophée de leur fidélité envers leur Roi légitime. Ou ſimplement, comme dit Andoque dans ſon hiſt. de Lang. p. 444. de peur que ce qui s'exhaloit des corps morts de ces *Bourguignons* n'infectât l'air, ils fírent un grand trou, dans lequel ils les jettèrent, & les couvrîrent de ſel. C'eſt de là, ſelon Monſtrelet & Juvenal des Urſins, qu'eſt venu ce provèrbe. La Faille, dans ſes Annales de Toulouſe p. 173. dit préciſément la même chôſe qu'Andoque. D'autres tîrent ce provèrbe du ſel qui ſe fait à Salins, à cauſe que les *Bourguignons* ont eû pluſieurs diſputes pour leurs ſalines. Oroſius & Luitprandus diſent qu'on a donné le nom de *Bourguignons* à ces peuples, parceque leurs habitations étoient dans les bourgs qui n'étoient point fèrmez de murs.

BOURGUIGNON, ſ. m. Ce mot ſe dit dans le ſtile familier, pour ſignifier du vin de Bourgogne. Avalons de ce bon *bourguignon*. On employe ce mot en ce ſens dans les chanſons à boire.

BOURGUIGNOTTE. ſ. f. Arme défenſive pour couvrir la tête d'un homme de guèrre: c'eſt une eſpéce de caſque, ou de ſalade. *Galea*. La *bourguignotte* eſt ouvèrte par devant, & à l'épreuve de la pique & du mouſquet. Son nom vient de ce que les Bourguignons s'en ſont ſèrvis les prémiers.

BOURGUIGNOTTE, ſe prend auſſi pour la tête, dans un ſens figuré, & dans le ſtile comique & burleſque. Je te donnerai ſur ta *bourguignotte*.

BOURJASSOTTE. ſ. f. Eſpéce de figue. Il y a la petite *Bourjaſſotte*, qui eſt noirâtre, ou plûtôt d'un violet obſcur, tel qu'eſt celui de cèrtaines prunes, elle eſt fort délicate, mais elle ne rapporte guère au printems, & meurit rârement à l'automne. LA QUINT. *P. III. c.* 5. *p.* 415.

BOURIGNONISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Bourignoniſtes* ſont dans les Païs-Bas-Proteſtans, ceux qui ſuivent la doctrine d'Antoinette Bourignon, native de Lille, Apoſtate de la Religion Catholique, & qui étoit une eſpéce de Quiétiſte, ou Fanatique, qui ſe conduiſoit par de prétenduës révélations, & avoit beaucoup d'attrait pour la Tolérance en matière de Religion, comme il paroit par les Nouvelles de la Rép. des Lettr. 1685. Avril p. 420. Voyez au même endroit p. 418. & ſuivantes. Il y a beaucoup de particularitez touchant la Bourignon & les *Bourignoniſtes* ſes diſciples. Voyez auſſi la vie de Me Bourignon.

BOURLET. Voyez BOURRELET.

BOURNAL. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un *rayon de miel*. *Favum mellis*. Il eſt encore en uſage dans la campagne.

BOURRACHE, ou BOURROCHE. ſ. f. Tèrme de Botanique. Le prémier eſt le plus en uſage. *Borrago*. Plante fort commune dans les jardins. Sa racine eſt blanchâtre, groſſe comme le doigt, viſqueuſe au goût; elle pouſſe des feüilles larges, arrondies, ſucculentes, ridées, âpres dans toute leur ſurface, à cauſe d'un poil court & dur dont elles ſont couvèrtes. Ses tiges ſont aſſez foibles, hériſſées de petits poils piquants, branchuës, hautes d'un piéd & demi, garnies de quelques feüilles ſemblables à celles du bas, mais un peu plus petites. Ses tiges & ſes branches ſe tèrminent par des bouquets, compoſez de trois ou quatre fleurs bleuës le plus ſouvent, quelquefois blanches ou couleur de chair, & ſemblables à une molette d'éperon. Leur calice eſt vèrd, velu, découpé en cinq parties juſqu'à la bâſe, il devient aſſez grand lorſque la fleur eſt paſſée, & il contient quatre ſemences qui reſſèmblent à la tête d'une vipère. La fleur de *bourrache* eſt du nombre de celles qu'on nomme cordiales. On met les feüilles de *bourrache* dans les boüillons rafraichiſſans, & ſon ſuc pouſſe par les ſueurs & la tranſpiration. Parceque la *bourrache* eſt cordiale, on l'appelle en Latin *borrago*, qui vient de *corago*, n'y ayant que le *C* qui a été changé en *B*.

La *bourrache* ne ſe multiplie que de graine, qui eſt noire, d'un rond un peu allongé en ovale boſſée, ayant d'ordinaire un petit bout blanc du côté de la bâſe, & ce bout tout ſéparé du reſte; la longueur eſt toute comme entaillée de rayons noirs, qui vont d'une éxtrémité à l'autre. LA QUINT. *P. VI. p.* 279. La *bourrache* & la bugloſe viennent & ſe gouvèrnent comme la bonne-dame, hors qu'elles ne lévent pas ſi fortement. On en ſeme pluſieurs fois pendant un même été, parceque leurs feüilles, en quoi conſiſte tout leur mérite, ne ſont bonnes que pendant qu'elles ſont tendres & jeunes; leur petite fleur violette fait un ornement ſur les ſalades. Leur graine tombe auſſitôt qu'elle eſt meure. ID. *P. VI. p.* 374.

BOURRACAN. Voyez BOURACAN.

BOURRAS. ſ. m. Sorte de groſſe étoffe, comme qui diroit, faite de bourre. *Levidenſa*. Il n'étoit vêtu que d'un *bourras*. Ce mot eſt vieux.

BOURRASQUE. Voyez BOURASQUE.

BOURRADE. ſ. f. Atteinte que les chiens ou les oiſeaux donnent au liévre, quand au lieu de le prendre, il n'attrape qu'un peu de ſa bourre. *Petitio*.

BOURRADE, ſe dit auſſi d'une attaque, d'un coup qu'on porte à quelqu'un, ſoit en le frappant en effet, ou plûtôt en raillant, en diſputant, ou en écrivant contre lui.

BOURRE. ſ. f. Poil de pluſieurs animaux, comme bœufs, vaches, chévres, cèrfs, &c. qu'on détache de leurs cuirs, quand on les prépare dans les tanneries. *Tomentum*. La *bourre* ſèrt à garnir des chaiſes, des ſelles, &c.

Ce mot vient du Latin *burra*, ſelon Ménage, d'où il dérive auſſi le mot de *bourrée* & de *bourgeon*.

BOURRE LANISSE, eſt la laine qui ſe tîre des draps, quand on les prépare avec le chardon de Bonnetier. *Tomentum laneum*.

BOURRE TONTISSE, eſt celle qui ſe tîre des draps, quand ils paſſent par les mains du Tondeur. Celle-là eſt la moindre, & il eſt défendu aux Tapiſſiers d'en mettre dans les matelas entre deux futaines. On la laiſſe aux Potiers d'étain pour faire des bourrelets. Il y a auſſi de la *bourre de ſoye*, qui eſt de la ſoye de rebut ou imparfaite qu'on tîre avec le peigne après que le cocon eſt devidé.

BOURRE, en tèrmes de Teinturiers, ſe dit auſſi d'une cèrtaine nuance, qui eſt la même que celle du rouge cramoiſi.

BOURRE, ſe dit auſſi de ce qui ſèrt à mettre ſur la poudre en chargeant les armes à feu, ſoit papier, *bourre*, foin, &c. La *bourre* de ce piſtolet lui a donné au viſage. En ce ſens on appelle un *tire-bourre*, un fèr pointu, & fait en forme de vis, attaché au bout de la baguette, avec lequel on décharge une arme à feu ſans la tîrer.

BOURRE, ſignifie auſſi, le commencement d'un bourgeon de vigne. *Muſcus vitiarius*, *ſarmentarius*. Le ſarment n'a pouſſé encore que de la *bourre*. C'eſt proprement la couvèrture ſur l'œil de la vigne: d'où vient qu'on dit, Geler en *bourre*, c'eſt-à-dire, avant que la feüille de la vigne ait paru. Liger l'étend auſſi aux boutons des arbres fruitiers. Ainſi, ſelon lui, on dit, la vigne a gelé en *bourre*; les arbres ont gelé en *bourre*. Cependant il y a lieu de douter ſi l'uſage eſt qu'on le diſe, au moins auſſi communément des arbres que de la vigne. Voyez BOURRÉ.

Ce nom vient de ce que le gèrme de la vigne a une enveloppe de filamens, qui reſſemblent à de la *bourre* même pour la couleur.

BOURRE, ſe dit figurément en Morale de tout ce qui eſt groſſier, inutile dans quelque ouvrage de prôſe, ou de vèrs; & cela par une métaphôre tirée des garnitures des chaiſes, qui ſont mal conditionnnées,

conditionnées, quand on y met de la *bourre* au lieu de crin. Il y a de beaux endroits dans ce livre, mais il faut avoüer qu'il y a auſſi bien de la *bourre*.

BOURRÉ, ÉE. adj. Tèrme d'Agriculture & de Jardinage. On dit, voilà des arbres bien *bourrez*, c'eſt-à-dire, bien préparez à donner du fruit, bien remplis de *bourre*. LIGER. La Quintinie n'a point parlé de ce tèrme, ni du précédent, ce qui augmente le doute ſur l'uſage par rapport aux arbres : il dit même poſitivement au mot bouton T. I. p. 73. que quelques Jardiniers ſeulement appellent *Bourres* & Bourſes à fruit, ce que la plûpart des autres appellent boutons, & que de là vient qu'on dit *quelquefois* que les fruits, par éxemple, des abricotiers, des pêchers &c. ont été gelez en *bourre*.

BOURREAU. ſ. m. Le dèrnier des Officiers de Juſtice qui éxécute les criminels. *Carnifex*, *tortor*. Quand on ſcelle les Lettres du *Bourreau*, on les jette ſous la table, pour marquer l'infamie du métier. Le *bourreau* ne ſe ſaiſit de la pèrſonne condamnée, qu'après avoir oüi la prononciation de la ſentence, ou de l'arrêt qui la condamne. Antiſthène diſoit, que les *bourreaux* étoient plus honnêtes gens que les Tyrans, parcequ'ils ne font mourir que des criminels, au lieu que les Tyrans ôtent la vie à des innocens. On a comparé ceux qui font un trafic du métier de la guèrre, & qui ſe loüent pour aller tuër des hommes, à des *bourreaux*, qu'ils ſont d'autant plus déteſtables qu'ils tuënt des innocens ſans raiſon : au lieu que les *bourreaux* tuënt avec raiſon, & par ordre de la Juſtice. COUR. On dit qu'en quelques endroits d'Allemagne les *bourreaux* acquièrent le titre & les droits de Nobleſſe, quand ils ont coupé un cèrtain nombre de têtes porté par la coutume de ces païs. Les *bourreaux* ſont les diâbles des corps, comme les diâbles ſont les *bourreaux* des âmes. La loi des Cenſeurs les privoit de domicile. ROCHEF. Scaliger dit que de ſon tems un Gentilhomme Savoyard, irrité contre ſes frères, s'alla faire *bourreau* à Genève.

Chorier remarque que dans le Jugement de l'empoiſonneur de Remond Baron de Menillon, en 1323. les deux éxécuteurs, car il y en eut autant, ſont appellez ſimplement Commiſſaires & Spiculateurs : ce qui apprend, ajoute-t'il, que le mot de *bourreau* n'étoit pas encore en uſage, & que l'éxécution des jugemens de mort n'attachoit pas de l'infamie à la pèrſonne qui la faiſoit, les noms de Commiſſaires & de Spiculateurs ne pouvant facilement devenir ſuſceptibles de ſens honteux & injurieux. Chez les Iſraëlites Dieu avoit ordonné que ce fût où tout le peuple, ou les parens d'un homme tué, ou quelques autres pèrſonnes ſemblables, ſelon les différens cas, qui éxécutaſſent les Sentences de mort, & on ſe faiſoit un honneur & un mérite de cette éxécution, loin qu'elle eût rien d'infamant.

Borel dérive ce mot de *bourrée*, qui ſignifie une *poignée de vèrges de ſaule*, comme témoigne Monet, parce que les vèrges ſont les prémiers inſtrumens dont ſe ſèrt le *bourreau*. Il peut venir auſſi de *burrus*, qui ſignifie *roux*, parce qu'en pluſieurs lieux les *bourreaux* doivent être habillez de rouge & de jaûne. Ailleurs il le dérive du Grèc βορὸς, qui ſignifie *carnacier*. Mais il eſt vrai que c'eſt un mot Celtique & ancien Gaulois; car les Bas-Bretons ſe ſèrvent encore de ce mot ſans y rien changer. M. Huet le dérive de *boyereau*, qui eſt un diminutif de *boye*. Autrefois on appelloit un *bourreau*, boye, & les Italiens l'appellent *boya*. Selon Guichard de כבר, *cabar*, en omettant la prémière radicale, ſe fait בר, *bar*, qui en Chaldéen ſignifiant *facultas*, *licentia*, a fait *birro* en Italien, pour ſignifier *lictor*; & de *birro*, *bourreau* en François pour le même, ou quaſi le même. Depuis l'Italien *birro* cela peut être vrai; mais ce qui eſt au delà n'a pas d'apparence.

On dit figurément le nom *bourreau* du remords de la conſcience, & de tout ce qui tourmente, qui afflige éxtrémement. Le criminel porte toûjours avec lui ſon *bourreau*. La peſte, la guèrre, la famine, ſont les *bourreaux* de la Juſtice divine.

Chaque ſens a ſon bourreau :
En vain dans ſa ſoif brûlante,
Le Damné qui ſe tourmente,
Implore une goutte d'eau. DUCHÉ, *Ode ſur l'enfer.*

On appelle auſſi un *bourreau*, celui qui eſt ſanguinaire, cruel, ſans pitié. Ce maître bat tous ſes gens, c'eſt un vrai *bourreau*, qui tourmente les autres, ou qui ſe tourmente lui-même. Les Chirurgiens ignorans ſont de vrai *bourreaux*. Le Démon artificieux procure quelquefois aux hommes d'heureux ſuccès pour les entretenir dans l'illuſion : ainſi l'âme ſe livre elle-même à ſon *bourreau*. NIC. Il eſt lui-même ſon impitoyable *bourreau*. PAT. Les envieux ſont eux-mêmes leurs *bourreaux*. VAUG. En quelque lieu que ſe trouve un parricide, il rencontre un accuſateur, un juge, & un *bourreau*. LE MAIT. Vous ne ſçavez pas en quel embarras je me trouve réduit, par les conſeils de ce malheureux, qui eſt devenu mon *bourreau*. PORT-R. Le vice eſt lui-même ſon cruel *bourreau*. ABLANC.

On dit, provèrbialement, qu'un homme eſt un vrai *bourreau* d'argent; pour dire, qu'il le ménage mal, qu'il le prodigue ſans néceſſité. On dit auſſi, qu'un homme ſe fait payer en *bourreau*, pour dire, qu'il ſe fait payer par avance. On dit auſſi, qu'un homme eſt brâve comme un *bourreau* qui fait ſes Pâques, quand il n'a pas coutume d'être bien vêtu.

BOURRÉE. ſ. f. Petit fagot fait de fort menu bois, qui fait un feu prompt & de peu de durée. *Faſcis virgeus*. On le dit auſſi d'une âme de fagot.

BOURRÉE, eſt auſſi une eſpéce de danſe compoſée de trois pas joints enſemble avec deux mouvemens, & commencée par une noire en levant. Le prémier couplet contient deux fois quatre meſures, & le ſecond deux fois huit. Elle eſt compoſée d'un balancement & d'un coupé. On croit que cette danſe vient d'Auvèrgne.

BOURRELER. v. act. Faire ſouffrir du mal, tourmenter. *Excarnificare*, *cruciare*, *diſcruciare*. Un Chirurgien ignorant *bourrèle* les gens qu'il pance. Les honnêtes gens peuvent ſe ſèrvir de ce tèrme au ſens propre, mais ſeulement dans la convèrſation, & non dans un diſcours grâve & poli.

On le dit au figuré plus ordinairement des remords de la conſcience. Les méchans ſont toûjours *bourrelez* par leurs propres crimes. Une conſcience eſt *bourrelée* de mille remords, quand elle a fait quelque action noire & indigne. Le remords de ſon crime le *bourrele*. ABLANC.

BOURRELÉ, ÉE. part. & adj. *Excruciatus*, *cruciatus*. Être *bourrelé* par l'image de ſon crime. Être *bourrelé* en ſa conſcience. ABLANC. Les méchans ont l'âme *bourrelée*, & ne ſçauroient repoſer. VAUG.

BOURRELERIE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier le tourment que l'on ſouffre, ou que l'on fait ſouffrir aux autres. *Carnificina*, *cruciatus*.

BOURRELET, ou BOURLET. ſ. m. C'étoit autrefois une partie de l'habillement de tête qui ſèrvoit à la coëffure des hommes & des femmes, ou une eſpéce de cordon qui ſèrvoit d'arrêt au chapperon, & qui le ſèrroit ſur la tête. *Pulvinata ſpira honorarii capitii*. Les Magiſtrats & les Docteurs dans les Univèrſitez portent encore le chapperon ſur l'épaule avec un petit tour rond qui repréſente l'ancien *bourrelet*. Les femmes ſe ſèrvent encore de *bourrelet* pour ſe coëffer, & pour ſoutenir & arranger leurs cheveux. Les femmes ont auſſi porté des *bourrelets* au lieu de vèrtugadins, pour ſe garnir le bas du dos, & élever un peu leurs juppes. On met auſſi des *bourrelets* ſur la tête des enfans, pour empêcher qu'ils ne ſe bleſſent en tombant. *Circulus tomento fartus*.

BOURRELET, en tèrmes de Blâſon, eſt un tour de livrée, rempli de bourre & tourné comme une corde, que les anciens Chevaliers portoient dans les tournois. Il étoit de la couleur des émaux de l'Écu, ou des couleurs ordinaires des Chevaliers. *Spira farta*. Les Dames prenoient elles mêmes le ſoin d'attacher ces livrées ou tortils ſur les caſques, & on les appelloit les *faveurs des Dames*. On les repréſente encore aujourd'hui dans les ornemens de l'Écu. On appelle autrement ce *bourrelet* que les ſimples Gentilshommes mettent ſur leurs caſques, *treſque*, *torque*, *tortil*.

BOURRELET, ſignifie auſſi en tèrme de Marine, de groſſes cordes que l'on entrelaſſe autour du mât de miſaine, du mât d'artimon, & du grand mât, pour tenir la vèrgue dans un combat, quand on craint que les manœuvres qui la tiennent ne ſoient coupées.

BOURRELET, en tèrmes d'Artillerie, ſe dit de l'éxtrémité d'une piéce de canon vèrs la bouche, & par où on la charge; en cet endroit elle eſt renforcée de métal, & a la figure d'un *bourrelet*. *Torus*.

BOURRELET, tèrme de Jardinage. La Quintinie & Liger le prennent pour deux chôſes différentes, & le définiſſent différemment. Selon la Quintinie, *bourrelet* ſe dit de l'endroit où au bout de quelques années la greffe devient plus groſſe que le pied ſur laquelle elle a été faite, & d'ordinaire c'eſt une marque que le ſauvageon n'eſt pas trop bon; la poire de petit blanquet eſt ſujette à faire le *bourrelet*. Selon Liger le *bourrelet* eſt une eſpéce de gros nœud qui ſurvient directement au bas des greffes quelques années après qu'elles ont été faites; ce qui eſt une marque que la ſève en montant du ſauvageon n'a point trouvé de diſpoſitions à paſſer dans la greffe qui lui eſt appliquée; & les Jardiniers diſent, cet arbre fait le *bourrelet*, c'eſt à dire, que tantôt c'eſt la greffe qui groſſit plus que le ſauvageon, & tantôt le ſauvageon qui groſſit plus que la greffe, & que l'un & l'autre s'appelle également *bourrelet*.

BOURRELET, eſt auſſi ce qui ſèrt à mettre ſur un baſſin de chambre

bre pour aller à ſes néceſſitez, & qui eſt plein & garni de bourre pour y être auſſi plus mollement. *Circulus tomento fartus.*

BOURRELET, ſignifie quelquefois le collier des chevaux de chârrette, que fait un Bourrelier. *Helcium.*

BOURRELIER, IÈRE. ſ. m. & f. Artiſan qui fait les harnois des chevaux de carroſſe & de chârrette. *Helciorum opifex.* On l'appelle auſſi *Sellier lormier.*

BOURREILE. ſ. f. Il ne ſe dit point que par le petit peuple, de la femme du Bourreau. *Uxor carnificis.* Mais pour ſignifier une femme cruelle, méchante, inhumaine, il ſe dit, quoi qu'en têrmes bas, par tout le monde. Cette femme eſt une vraye *bourrelle.*

BOURRER. v. act. Mettre de la bourre, ou autre pareille chôſe ſur la charge dans le canon de l'arme à feu. *Farcire.* Ainſi on dit, *boûrrer* un fuſil. On dit auſſi en général *boûrrer* une chôſe; pour dire, la garnir de boûrre.

Boûrrer. v. act. Attaquer, frapper, battre quelqu'un. *Oppugnare, laceſſere, ferire.* Les chiens *boûrrent* les lièvres en les chaſſant. On dit auſſi, en têrmes de Fauconnerie, que l'oiſeau *boûrre* la perdrix. *Involare.* POMEY. Ces deux Eſcrimeurs ſe ſont portez pluſieurs bottes franches, ils ſe ſont bien *boûrrez.* On le dit auſſi des combats de langue & de plume: ces deux pédans ſe ſont bien *boûrrez* l'un l'autre dans cette diſpute, dans leurs écrits.

BOURRIERS. ſ. m. Pailles & ordures qui ſe trouvent mêlées avec le blé. *Purgamenta.* POMEY.

BOURRIQUE. ſ. f. Méchante bête de voiture. *Aſellus, aſinus.* Il ſe dit particulièrement des ânes, ou des âneſſes, & enſuite des méchans chevaux. Ceux à qui on donne le foüet en Eſpagne ſont montez ſur des *bourriques.*

Ce mot vient de *Burichus, burricus,* ou *buricus,* qui ſignifie *cheval.* MÉNAG. Saumaiſe dérive ce nom du Grèc πύῤῥιχος diminutif de πυῤῥὸς, *ruſus,* à cauſe que les Auteurs de la baſſe Latinité ont ainſi appellé tous les bidets ou petits chevaux, quoiqu'ils fûſſent d'un autre poil. É. Guichard dit que de רכש, *Rekes,* qui ſignifie *dromedarius,* dromédaire, *mulus,* mulet, s'eſt fait en Grèc βρικὸς, qui ſignifie un âne, en prépoſant un ϐ; & de βρικὸς, *borrico* en Eſpagnol, qui a la même ſignification.

BOURRIQUE, eſt auſſi une machine compoſée d'ais qui ſêrt aux Couvreurs quand ils travaillent ſur les couvêrtures. Ils l'accrochent aux lates, & elle leur ſêrt à porter l'ardoiſe dont ils ont beſoin.

BOURRIQUET. ſ. m. Eſt parmi le peuple un diminutif de bourrique. Un petit *bourriquet,* un méchant *bourriquet.*

Ces deux noms, *bourrique* & *bourriquet,* ſe diſent métaphoriquement auſſi par le peuple des enfans pareſſeux, méchans, ignorans, &c. & quelquefois même des hommes.

BOURRIQUET. ſ. m. Têrme de Maçonnerie. C'eſt une petite civière qui ſêrt à élever avec des grües, des moilons, ou du mortier dans des baquets, quand la hauteur du bâtiment eſt fort grande.

BOURRIR. Têrme de Chaſſe, qui ſe dit en parlant du bruit que font les ailes de pêrdrix, & ſur tout des rouges, quand elles partent.

BOURROCHE. ſ. f. Plante. Voyez BOURRACHE.

BOURRU, UË. adj. Bizârre, capricieux, fantaſque, qui ne veut point voir le monde, qui a des maximes éxtravagantes, chagrin, rude, de mauvaiſe humeur. *Moroſus.* C'eſt un eſprit *bourru* qui ne ſe laiſſe gouvêrner par pêrſonne. C'eſt une humeur *bourruë,* dont pêrſonne ne ſe peut accommoder.

> *On ſçait que c'eſt un vieux* bourru, (Juvenal)
> *Dont l'âpre & boüillante colère,*
> *Quand une fois il eſt féru,*
> *Ne feroit pas grâce à ſon père.* P. DU CERC.

VIN BOURRU, eſt du vin qu'on a jetté dans l'eau froide pour l'empêcher de boüillir, qui eſt doucereux, & qui a encore toute ſa lie. *Vinum turbidum.*

BOURRU, en têrmes de Botanique, ſe dit des plantes, ou de leurs parties, qui ſont garnies de bourre. *Plauſus.* L'artichaud a une tige canelée & bourruë.

LE MOINE BOURRU, eſt un fantôme imaginaire, dont on fait peur aux petits enfans; un lutin, qui dans la croyance du peuple court les ruës aux Avens de Noël, & qui fait des cris effroyables. *Larva.* Regnier dans ſes ſatires dit parlant de ſon valet.

> . . . . . *& demande étonné*
> *Si le* Moine bourru *n'avoit point promené.*

Les Naturaliſtes appellent des plantes *bourruës,* celles dont la graine étant trop meure, devient en petites parties ſi menuës, que le moindre vent ou ſouffle les diſſipe, comme celles de pluſieurs chardons qui croiſſent dans les blez.

BOURSAUT. ſubſtantif féminin. Eſpéce de ſaule. *Salix fatua.*

BOURSAUT, ou BOURSEAU. Voyez BOURSEAU.

BOURSE. ſ. f. Eſpéce de petit ſac de cuir, ou de velours, ou de cheveux, ou de quelque jolie étoffe d'or, d'argent ou de ſoye, qui ſe fêrme avec des cordons ou avec un reſſort, & dans lequel on met l'argent qu'on veut porter ſur ſoi, ſoit dans la poche, ſoit à la ceinture. *Sacculus, marſupium, crumena, loculus.* Les voleurs demandent la *bourſe* le piſtolet à la main. Les coupeurs de *bourſe* ſont ceux qui l'attrapent ſecrettement.

Ce mot vient de *burſa,* dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſêrvis dans le même ſens, & qui vient du Grèc βύρσα, qui ſignifie *cuir.* MÉNAGE. Henri Étienne, *De latinitate falsò ſuſpecta c.* 8. le tire de βύρσα, d'où les Italiens ont auſſi fait *borſa;* mais il y a plus d'apparence que du Grèc βύρσα on a formé en Latin barbâre *burſa,* & de *burſa* les François on fait *bourſe.* Le P. Pezron prétend qu'il eſt pris du Celtique *bours* & *purs.* On trouve ſouvent *byrſa,* & *byrſus,* dans la baſſe Latinité, pour ſignifier un ſac, ordinairement de cuir de cêrf, de bœuf, &c.

On dit auſſi une *bourſe* de cheveux, ou en broderie, quand le cuir eſt couvert de broderie ou de cheveux.

BOURSE DE JETTONS, eſt une *bourſe* pleine de cent jettons d'or, ou d'argent, que certains corps d'Officiers font battre avec quelques déviſes pour en faire preſent aux Princes, aux Miniſtres, aux Magiſtrats de la protection deſquels ils ont beſoin. *Calculorum ſacculus.* Un tel comptable doit une *bourſe* de jettons à ſon Rapporteur.

BOURSE, Dans les Égliſes & les Sacriſties, eſt auſſi une eſpéce de boëte plate & quarrée faite de deux cartons joints par un bout, & ouverts par l'autre, entre leſquels on met le corporal. Ils ſont revêtus en dedans de toile, & en dehors couverts d'étoffe, & ſouvent ornez de broderie. Les deux côtez ſont garnis de toile, qui donne du jeu aux cartons, afin qu'on puiſſe les ouvrir & les fêrmer. *Corporalis theca.* La *bourſe* ſe met ſur le calice; & quand le Prêtre eſt à l'Autel, & qu'il a tiré le corporal de la *bourſe,* il dreſſe la *bourſe* contre les gradins du côté de l'Évangile.

BOURSE, eſt auſſi dans le Levant une manière de compter. Le Grand Seigneur a tant de *bourſes* de revenu. L'Égypte doit tant de *bourſes* au Bacha qui la gouvêrne. Ces *bourſes* ſont de cinq cens écus, ou de vingt-cinq mille medins. Il eſt très-probable que cet uſage de compter par *bourſe* ne vient point des Turcs, mais qu'ils l'ont pris des Grècs, & ceux-ci des Romains, dont les Empereurs l'avoient porté de Rome à Conſtantinople. Une lettre de Conſtantin à Cécilien Évêque de Carthage, rapportée par Euſébe hiſt. Eccl. Liv. X. ch. 6. & par Nicéphore Liv. VII. ch. 42. le prouve. Ce Prince dit: Ayant réſolu de donner quelque chôſe pour l'entretien des Miniſtres de la Religion Catholique par toutes les Provinces d'Afrique, de Numidie, & de Mauritanie, j'ai écrit à Veſus Tréſorier général d'Afrique, & lui ai donné ordre de vous faire compter trois mille *bourſes.* On peut appeller *bourſe,* dit ſur cela M. l'Abbé Fleury, ce que les Romains nommoient alors *follis;* c'étoit une ſomme de deux cens cinquante deniers d'argent, qui revient à cent quatre livres trois ſols quatre deniers de nôtre monnoye. Ainſi les trois mille *bourſes* faiſoient plus de 300000 livres.

Mais il faut remarquer que *follis* ſe prenoit en pluſieurs ſignifications très-différentes. Car prémièrement il a ſignifié une *bourſe,* un petit ſac dans lequel on met ſon argent. Plaute Aulul. Act. II. ſc. 4. v. 23. & Juvénal Sat. XIII. v. 61. Sat. XIV. v. 281. Apul. Liv. IV. Métam. Vegetius II. 20. le prennent en ce ſens.

Enſuite *follis* ſe prit pour l'argent qui étoit dans la *bourſe,* de même qu'en François; & il ſe dit tant du cuivre, que de l'argent & de l'or, & eut différentes ſignifications. Car; 1°, on appella *follis* le *dupondius,* ou la piéce de deux ſols, qui étoit une monnoye de cuivre, & qui changea de poids & de prix ſelon les changemens du *dupondius,* mais ceci n'eſt point de nôtre ſujet. Dans l'or il ne ſe dit jamais d'une piéce de monnoye particulière; mais dans l'argent peut-être l'uſage avoit-il introduit que les piéces d'argent qui faiſoient la *bourſe,* s'appellaſſent auſſi chacune *follis, bourſe.*

Quelquefois *follis* ſe prenoit pour un poids, & c'eſt en ce ſens que le *follis* comprenoit 312 livres ſix onces, leſquelles font 250 deniers, ſi cependant ce ſont des deniers; car un vieux Gloſſaire des Baſiliques qu'avoit le P. Sirmond, & dont le P. Pétau rapporte le morceau qui regarde le *follis,* ſembloit porter δωρεία au lieu de δηνάρια, & Alciat traduit *donos;* on ne comprend pas trop ce que c'eſt. M. l'Abbé Fleury dit ſans héſiter que ce ſont des deniers, & les prend pour la ſomme ſignifiée par le mot *follis, bourſe,* quoique ce ne ſoit encore que le *follis,* poids, & non point le *follis,* ſomme, comme il paroit par le texte de ce Léxicon Nomique rapporté par le P. Pétau.

Enfin, il ſe prend pour une ſomme compoſée de 225 petites monnoyes

noyes d'argent, dont chacune peſoit deux κεράτια moins un quart. Le κεράτιον étoit la douziéme partie d'une once; ainſi la *bourſe* compoſée de 225 de ces monnoyes étoit de 32 onces, neuf κεράτια ou 9 douziémes d'once, plus les trois quarts d'un κεράτιον; & 3000 *bourſes* faiſoient 98250 onces, ou 12281 marcs plus deux onces. Or en mettant le marc d'argent à 27 livres, les 3000 *bourſes* font 331587 livres, & chaque *bourſe* 100 livres 17 ſols & un peu plus, mais ce plus ne va pas à un denier. Voilà ce que c'étoit que la *bourſe* chez les Anciens. Voyez le P. Petau ſur S. Épiphane, T. II. p. 431. & ſuiv. Jean Frid. Gronovius *De Pecunia Vet. Lib. IV. cap.* 16. Voſſius *Lex. Etymol.* Stewech *in Veget. Theſaur. Antiq. Rom. Grævii Tom. X. p.* 1179.

S. Épiphane dans ſon Traité des poids & des meſures parlant du *follis*, dit qu'il eſt de deux ſortes; l'un qui eſt compoſé de deux piéces d'argent, ἐκ δύο ἀργύρων συγκείμενον, leſquelles valent 208 deniers, οἳ γίνονται σὴ δηνάρια; l'autre eſt une piéce de monnoye, & ne fait rien ici. Scaliger au lieu de lire comme le P. Petau σὴ δηνάρια, 208 deniers, corrige σπὴ, 288 deniers. Un manuſcrit de la Bibliothéque du Roi cité par le P. Pétau *Epiph. T. II. p.* 443. porte, οἳ γίνονται σὺ κ δηνάρια, leſquelles (deux piéces d'argent) vous font vingt deniers. Mais Gronovius à l'endroit que j'ai cité lit, σν δηνάρια, 250 deniers, & l'on ne peut douter que ce ne ſoit là la véritable leçon, quand on compare cet endroit du Pére avec celui du Dictionnaire des Baſiliques, où il eſt écrit tout au long que le *follis* peſe ἔχει δηνάρια διακόσια πεντήκοντα, deux cent cinquante deniers. Quand on a vû pluſieurs manuſcrits Grècs on convient aiſément qu'il a été très-facile de prendre un H pour un N. Mais de cette correction il s'enſuit que S. Épiphane ne parle que du *follis* pris pour un poids; & en ſecond lieu que le P. Pétau a eû raiſon d'imprimer δηνάρια dans le fragment du Lexicon Nomique qu'il a cité, comme dans S. Épiphane, & non pas δονάρια, comme le manuſcrit ſembloit avoir, & que cet ο apparent étoit un véritable υ peut-être un peu trop formé; qu'ainſi il n'eſt plus douteux ce que c'eſt que ces δηνάρια, & qu'Alciat l'a mal traduit par *donos*. Concluons qu'il n'y a donc que le Léxicon Nomique du P. Sirmond cité par le P. Pétau qui nous apprenne ce que c'étoit chez les Romains & les Grècs poſtérieurs que le *follis* pris pour une ſomme, ou la *bourſe*, & qu'elle étoit de 27 livres 17 ſols un peu plus de nôtre monnoye, en mettant le marc d'argent à 27 livres.

BOURSE, ſe dit auſſi d'un homme riche qui a de l'argent. Ce Notaire diſpôſe des meilleures *bourſes* de Paris. Ce galant homme a toujours la *bourſe* ouvèrte pour ſes amis. Dans les troubles toutes les *bourſes* ſont fèrmées; c'eſt-à-dire, il n'y a plus de commèrce d'argent.

On dit d'un arbitre, d'un aimable compoſiteur, qu'il coupe la *bourſe* à celui qu'il condamne à donner quelque chôſe à ſa partie advèrſe au-delà de ce qu'il lui pourroit devoir à la rigueur, pour nourrir la paix entre eux. On le dit auſſi des quêteuſes, & autres charitables incommodes, qui obligent des pèrſonnes à faire des charitez malgré elles.

BOURSE COMMUNE, eſt une ſociété qui ſe fait entre deux, ou pluſieurs pèrſonnes de même profeſſion, pour partager les profits de leurs charges ou de leur trafic, afin qu'ils n'envient point la pratique les uns des autres, & qu'ils ne courent point ſur leur marché. *Societas.* Les Secretaires du Roi, les Commiſſaires du Châtelet, les Huiſſiers du Parlement, font *bourſe commune.* Les Marchands en ſociété font *bourſe commune.*

BOURSE, ſe dit auſſi de l'argent, ou du bien de quelqu'un. Avoir, manier la *bourſe*; c'eſt-à-dire, Être maître de faire la dépenſe. Mettre la main à la *bourſe*, c'eſt-à-dire, Faire la dépenſe d'un achat, d'un ouvrage, faire les frais d'une affaire. On dit auſſi, Faire une affaire ſans *bourſe* délier, quand on fait un troc, un accommodement but-à-but, & ſans qu'il en coûte de l'argent. On dit auſſi, qu'il faut faire la dépenſe ſelon ſa *bourſe*; pour dire, qu'il la faut faire ſelon ſon revenu. Vivre ſur la bourſe d'autrui, c'eſt vivre aux dépens d'autrui. Avoir la *bourſe* bien ferrée, c'eſt l'avoir bien garnie. Avoir la *bourſe* platte, c'eſt être gueux, n'avoir point d'argent.

La mort en lui coupant la vie,
Coupa la bourſe *à bien des gens.*

C'eſt-à-dire, appauvrit bien des gens. Quand on plaide ſur un retrait lignager, on eſt obligé d'offrir à chaque acte de la cauſe *bourſe* & deniers à découvert, & à parfaire.

On dit provèrbialement, Au plus larron la *bourſe*, quand on confie ſon argent à une pèrſonne infidelle; par alluſion à ce qui eſt dit dans l'Écriture, que Judas gardoit la *bourſe*, & cependant étoit un larron.

BOURSE, en tèrmes de Collége, eſt une fondation faite pour entretenir de pauvres écoliers dans les études. *Jus gratuitæ ac ſtatæ attributionis.* Chaque *bourſe* du Collége de Fortet à Paris vaut cent écus. Les *bourſes* ſont à la nomination des Patrons & Fondateurs. Les *bourſes* des Colléges ne ſont point des bénéfices, mais de ſimples places affectées à certains païs, & à cèrtaines pèrſonnes. Une *bourſe* vaque par la proviſion de la Cure comme incompatible. Il n'y a que les écoliers étudians qui puiſſent prétendre droit aux *bourſes* des Colléges de l'Univerſité de Paris. Il y a au Collége du Cardinal-Moine à Paris de grandes & de petites bourſes; les petites ſont pour de jeunes écoliers qui n'en peuvent joüir que ſix années, c'eſt-à-dire, autant de tems à peuprès qu'il en faut pour parvenir au degré de Maître ès Arts, & quand ils l'ont obtenu, ils ceſſent de joüir de leurs *bourſes*: les grandes *bourſes* ne peuvent être tenuës que neuf ans par des Maîtres ès Arts, & finiſſent quand ils ont obtenu le degré de Docteur. En quelques Colléges il y a des *bourſes* qui ſe donnent à vie. Il y en a quelques-unes qui ne peuvent être poſſédées que par des Eccléſiaſtiques Docteurs, ou autres, mais les *bourſes*, de quelque nature qu'elles ſoient, ne ſont point des bénéfices, comme on l'avoit dit dans la prémière édition de ce livre.

BOURSE, en tèrmes de Négocians, eſt en pluſieurs villes, ce qu'on appelle à Paris & à Lyon, *le Change*, c'eſt-à-dire, le lieu où les Marchands ſe trouvent pour négocier leurs billets. *Forum argentarium.* La *bourſe* de Londres, d'Anvers, d'Amſterdam.

Guichardin rapporte que l'origine de ce mot vient de ce que la prémière place des Marchands qui s'eſt appellée *Bourſe*, a été celle de la ville de Bruges, au bout de laquelle il y avoit un grand Hôtel bâti par un Seigneur de la noble famille de la *Bourſe*, dont on voit encore les armoiries gravées ſur le couronnement du portail, qui ſont trois *bourſes*. Cet Hôtel donna le nom à la place où s'aſſembloient les Marchands, les Courtiers, les Commiſſionnaires, les Interprétes, & autres ſuppôts de négoce, pour faire leurs affaires & leur commèrce. Catel, hiſt. de Lang. p. 199. dit que ces Marchands d'Anvèrs achetèrent pour s'aſſembler un logis où pendoit l'enſeigne de la *bourſe*. Quoi qu'il en ſoit, de cette ville, qui étoit autrefois la plus fameuſe pour le trafic, les Marchands ont tranſporté ce nom aux places d'Amſterdam, d'Anvers, de Berghen en Norwege, & de Londres, qu'ils ont nommez *Bourſe commune des Marchands.* La Reine Élizabeth fit appeller *Change Royal*, la *Bourſe* de Londres, & depuis elle a retenu ce nom.

La *bourſe* à Toulouſe eſt le lieu où les Marchands rendent leur juſtice, ſuivant le pouvoir qui leur en a été donné par édit de Henri II. à Paris au mois de Juillet 1548. par lequel il leur octroya d'établir dans Toulouſe une *bourſe* commune ſemblable au Change de Lyon, avec pouvoir d'élire tous les ans un Prieur & deux Conſuls, qui jugeroient en prémière inſtance tous les procès entre les Marchands. D'autres diſent que l'Édit d'Henri II. n'eſt que de 1549. mais de la Faille dans ſes Annales de Toulouſe le rapporte à l'an 1548. L'établiſſement de ces ſortes de Juriſdictions eſt dû au Chancelier d'Olivier, & non au Chancelier de l'Hôpital, comme l'a écrit Charles Loyſeau *Des Seigneuries chap.* 16. Ce qui l'a trompé, c'eſt qu'il a cru que la *bourſe* de la ville de Paris, qui ne fut établie qu'à la fin de l'année 1563. ſous Charles IX. étoit la prémière en inſtitution; ce qui n'eſt pas. La prémière eſt Lyon; la deuxiême Toulouze; la troiſiême Roüen, & Paris la quatriême. L'Édit d'érection de celle de Paris porte même expreſſément que c'eſt tout ainſi que les places appellées le Change à Lyon, & *Bourſes* à Toulouze & à Roüen. DE LA FAILLE.

BOURSE, ſignifie auſſi, la poche ou l'éxtrémité d'un filet, où le poiſſon ou le gibier ſe trouve embarraſſé ſans en pouvoir ſortir.

En tèrme de Fauconnerie la *Bourſe* de l'oiſeau c'eſt ſa gorge.

BOURSE NOIRE. C'eſt une partie qui ſe trouve dans les yeux des oiſeaux, & ne ſe rencontre point dans les yeux des autres animaux. C'eſt Mr Perrault qui lui a donné ce nom. Elle eſt placée en dedans de l'humeur vitrée, & tient par ſa bâſe au fond de l'œil, à l'endroit où le nèrf optique entre dans l'œil. Elle eſt fort noire. M. Perrault dit dans la prémière partie de la Méchanique des animaux que les oiſeaux ayant beſoin d'une meilleure vûë que les autres animaux, à cauſe que leur vol les éloigne ordinairement des objets qu'ils ont intérêt de connoître, ont dans l'œil cette partie qui ſemble leur avoir été donnée pour rendre plus parfaite la fonction de la membrane uvée en ce qui regarde la ſéparation & la réception des parties opaques du ſang. M. de la Hire trouve cette raiſon mauvaiſe. Car, dit-il, les poules, les oyes, qui ſont toujours proche de la tèrre, ont la *bourſe noire* comme les autres oiſeaux; il trouve encore que le nom de *bourſe* ne convient point à cette partie; ſelon lui c'eſt un muſcle compoſé de pluſieurs feüillets triangulaires, dont le plus petit côté eſt attaché ſur une membrane ronde & fort dure, qui occupe toute la bâſe du nèrf optique à l'endroit où il entre dans l'œil, & ces feüillets ſont attachez comme ſur des rayons, qui

partent

partent du centre de cette membrane. Ils tiennent auſſi par un autre côté à un cordon, ou tendon, qui ſortant du centre de la bâſe va s'attacher au criſtallin par le côté vèrs le grand angle de l'œil. Le troiſiême côté de ces feüillets, qui eſt le plus grand, eſt flotant dans l'humeur vitrée. Ce muſcle eſt donné aux oiſeaux pour tirer le criſtallin vèrs le fond de l'œil par le côté qui répond au grand angle avec le cordon ou tendon commun des feüillets de ce muſcle, & par là donner à l'œil une poſition plus perpendiculaire aux rayons des objets qui ſont au devant de la tête, ſans quoi les oiſeaux, de la manière que leurs yeux ſont placez, ne pourroient diſtinguer les alimens qu'ils doivent prendre par le bèc, ainſi que l'expérience d'une lentille de vèrre oppoſée obliquement à la lumière d'une chandelle, & les régles de l'optique le démontrent.

BOURSE, ou BOUTON, en tèrme de Botanique, eſt un bouquet de feüilles, ou une fleur qui n'eſt pas encore épanouïe. *Folliculus*. Voyez BOUTON. On appelle auſſi *Bourſe* généralement tout ce qui ſèrt à renfèrmer les graines des plantes lorſqu'elles ſont encore ſur pied.

BOURSE A PASTEUR, OU TABOURET. Ce dèrnier mot eſt maſculin. *Burſa Paſtoris*. Plante très-commune, ſa racine eſt un pivot menu, blanc, fibreux, douceâtre d'abord, mais peu de tems après déſagréable. Elle jette pluſieurs feuilles diſpoſées en rond, couchées ſur la tèrre, oblongues, quelquefois entières, le plus ſouvent découpées ſur ſes bords plus ou moins profondément comme celles de la dent de lion. La tige qui s'éléve d'entre ces feüilles eſt haute plus ou moins, aſſez ſouvent elle n'excéde pas la hauteur d'un pied. Elle eſt branchuë, garnie de quelques feüilles beaucoup plus petites que celles du bas. Cette tige & ſes branches ſe tèrminent par des épis de fleurs blanches, compôſées chacune de quatre pétales ſoutenuës par un calice à quatre petites feüilles verdâtres. Les fruits qui ſuccédent aux fleurs ſont des capſules diviſées pèrpendiculairement en deux loges en manière de gouſſet, & renfèrment dans chacune de leurs loges quelques ſemences menuës, arrondies & rouſsâtres. Ce fruit a quelque rapport à la *bourſe* que portent à la campagne les bèrgers; & c'eſt d'où vient le nom de toute la plante. Le tabouret eſt aſtringent, on ſe ſèrt de ſon eau diſtillée dans les potions aſtringentes pour arrêter des pèrtes, calmer des hémorragies, & guérir des diſſenteries. Sa décoction a à peu-près les mêmes uſages, auſſi bien que ſon ſuc.

BOURSES. ſ. f. plur. Enveloppe extérieure des teſticules. *Scrotum*. Les hernies ou deſcentes ſe font dans les *bourſes*.

BOURSE, veut dire auſſi en tèrmes d'Anatomie, Petite veſſie. *Veſicula*. La *bourſe* du fiel.

BOURSEAU, ou BOURSAUT. ſ. m. Eſt un enfaîtement des maiſons couvèrtes d'ardoiſe, qui eſt de plomb, & qui régne le long du haut du toit. On n'en met plus guères ſur les faîtes. Ainſi *Bourſeau*, eſt une moulure ronde ſur la panne de briſis d'un comble d'ardoiſe coupé, qui eſt recouvèrte de plomb blanchi.

On appelle *Bourſeau rond*, cèrtain outil dont les Plombiers ſe ſèrvent pour battre.

BOURSET. ſ. m. Tèrme de Marine. Voyez BOURCET.

BOURSETTE. ſ. f. Petite bourſe. *Locellus*. Ce mot eſt bas, & n'eſt pas même fort en uſage.

BOURSIER, IÈRE. ſ. m. & f. Ouvrier qui fait des bourſes. *Loculorum opifex*.

BOURSIER. ſ. m. Eſt un écolier pourvû d'une bourſe dans un Collége, & qui eſt obligé d'aſſiſter au ſèrvice divin qui s'y fait. *Jus nactus ſtatæ attributionis*. Les actions qui s'intentent pour les biens d'un Collége ſe font au nom du Principal & des *Bourſiers*. Voyez les réglemens pour les *bourſiers* & pour leur réception dans les mémoires du Clergé Tom. II.

On appelle auſſi *Bourſiers*, les Notaires & Secretaires du Roi qui ſont à la ſuite de la grande Chancelerie, & qui ont part à la diſtribution des bourſes ordinaires qui ſont diſtinguées des gages.

BOURSIER, ſe dit quelquefois pour Tréſorier. *Quæſtor*. Il y a dans Bèrne quatre Banderets, qui ſont les Chèfs de la milice de tout le Canton, & deux *Bourſiers*, qui ſont les Tréſoriers généraux, l'un pour le païs Allemand, & l'autre pour le Roman, ou François, MATY, CORN. On trouve dans les États de la maiſon des Ducs de Bretagne un Officier qu'ils appelloient *Bourſier* d'Eſpagne. Voyez les Preuv. de l'hiſt. de Bret. p. 1111. 1186. 1191. 1196. 1207.

C'eſt auſſi dans ce ſens qu'on le dit en France dans pluſieurs Communautez où on fait *bourſe* commune, comme les *Bourſiers* des Meſureurs de ſel, Mouleurs de bois, &c.

BOURSILLER. v. n. Fournir ſa quote part d'une ſomme néceſſaire pour faire quelque chôſe qu'on a entrepris, & qui coûte plus qu'on ne s'étoit imaginé. *Pecunias in commune conferre*. On croyoit qu'il ne falloit que tant d'avance pour cette fèrme, mais il a fallu encore que chacun *bourſillât*. Les Parroiſſiens ont *bourſillé* pour achever le bâtiment de leur Égliſe.

On le dit auſſi de la prémière contribution que l'on fait avec d'autres pour faire quelque chôſe à frais communs, quand la contribution de châcun n'eſt pas groſſe. Tous les Écoliers de ce Collége ont *bourſillé* pour plaider contre leur Principal. Tous les Métiers *bourſillèrent* entre eux pour faire chanter le *Te Deum* à la convaleſcence de Monſeigneur fils du Roi.

BOURSIN. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt une eſpéce de croûte de tèrre attachée à la pièrre de taille, qui n'eſt pas encore bien pétrifiée, & qu'il faut retrancher en la taillant, de même que l'aubier à l'égard du bois. *Saxi recrementum*.

BOURSON, ou BOURSERON. ſ. m. Petite poche attachée à la ceinture du haut-de-chauſſe, où on met ſon argent, ou ſa bourſe. *Locellus*.

BOURSOUFFLER. v. act. Enfler de vent ou d'humidité. *Tumefacere*. On peint les vents avec des viſages qui ſont *bourſoufflez*, qui ont les joües pleines & enflées. Les hydropiques paroiſſent gros, parce qu'ils ſont *bourſoufflez* de mauvaiſes humeurs.

BOURSOUFFLER, ſe dit auſſi en parlant des Bouchers qui enflent les viandes en les ſoufflant, pour les faire paroître plus belles. *Inflare*.

BOURSOUFFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tumefactus*, *tumidus*.

BOURSOUFFLÉ. ſ. m. BOURSOUFFLÉE. ſ. f.

Ce mot s'employe auſſi quelquefois dans le ſtile bas & comique, pour marquer du mépris. C'eſt un gros *bourſoufflé*. C'eſt une groſſe *bourſoufflée*.

On le dit figurément du ſtile, & du diſcours. *Inflatus*. Un ſtile enflé & *bourſoufflé* déplaît infiniment aux gens de bon goût. S. ÉVR.

BOUSARD, ou BOUZARD. Tèrme de Chaſſe. *Bouzards*, ce ſont fientes du cèrf qui ſont molles, en forme de bouzées de vaches, dont elles ont pris ce nom, & qu'on nomme autrement fumées. SALNOVE.

BOUSE. ſ. f. Fiente de bœufs & de vaches. *Stercus*. On s'en ſert contre les piquûres des moûches à miel, & pour réſoudre les apoſtumes.

Le P. Thomaſſin dérive le mot *bouſe* de l'Hébreu *bouts*, qui veut dire *cœnum*, *lutum*, *limus*, *boue*, *limon*, mais le mot *bouts* devant que de s'établir en France ſous le nom de *bouſe*, a paſſé en Saxe, en Angletèrre, & dans les Païs-Bas, & c'eſt de ces quartiers là qu'il nous vient immédiatement, car le même P. Thomaſſin dit que *cœnum*, *lutum*, *boue*, s'appelle en Saxon *vvaſe*, en Anglois *ooſe* & *vvooſe*, en Flamand *vvaſe*, d'où ſans doute eſt venu le mot François, vâſe, quand il ſignifie la bouë qui eſt au fond d'un étang, d'un foſſé. M. Huet dit que ce mot vient de [illegible], qui veut dire la même chôſe ſelon Euſtathius. *Fimus bubulus*.

Dans l'Inde on ſe ſèrt de *bouzes* de vaches, comme on ſe ſèrt en pluſieurs endroits de tourbes, au lieu de bois pour faire du feu. Cette coutume eſt fort ancienne dans l'Aſie. Tite-Live Liv. XLVIII. ch. 18. dit que dans un païs d'Aſie appellé Axyla, parce qu'il n'y avoit point de bois, on brûloit des *bouzes*, ou de la fiente de bœuf.

Salnove dans le Dictionnaire des Chaſſeurs qu'il a mis à la fin de ſa Vénérie Royale dit *Bouzées* de vaches, comme on le peut voir ici au mot *Bouſard*; mais l'uſage eſt de dire *bouze*.

BOUSE, en tèrmes de Blaſon, ſe dit d'une eſpéce de chantepleure qui ſert à puiſer de l'eau en Anglетèrre, dont quelques Seigneurs Anglois ont chargé l'Écu de leurs Armes.

BOUSILLAGE. ſ. m. Conſtruction faite avec de la tèrre & de la boüe. *Conſtructio lutea*. Les cloiſons des cabanes des païſans ne ſont faites que de *bouſillage*.

Le mot *bouſillage*, & les mots *bouſiller*, *bouſilleur*, ſelon le P. Thomaſſin, ont la même origine que *bouſe*.

BOUSILLER. v. act. Faire un mur, une maiſon avec de la tèrre détrempée, ou avec de la boüe. *Luto conſtruere*.

On dit provèrbialement & par mépris des logis bâtis de mauvais matériaux, & de pluſieurs manufactures & beſognes malfaites, qu'elles ne ſont que *bouſillées*.

On dit métaphoriquement *bouſiller*, pour gâter, mais dans le ſtile burleſque.

Sire Apollon dépité contre moi,
De ce qu'avois fait écorne à ſa gloire
En le quittant pour ſuivre une autre loi,
M'en joüa d'une, & par malice noire
Durant la nuit de l'un à l'autre bout
Gâta l'ouvrage, & le bouſilla *tout.*

BOUSILLÉ, ÉE. part. & adj. *Luto conſtructus*.

BOUSILLEUR. ſ. m. Maçon de campagne qui bâtit de tèrre & de bouë. *Structor luteus*. On le dit auſſi des mauvais Maçons de la ville, & des mauvais ouvriers qui gâtent tout. *Imperitus opifex*.

ſeur. Cet ouvrier ne fait rien qui vaille, ce n'eſt qu'un *bouſilleur.*

BOUSIN. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt le deſſus des pièrres qui ſortent de la carrière, & qu'il faut abattre en les taillant, & en les équarriſſant; car ce n'eſt qu'un lit, ou une couche de tèrre qui n'eſt pas encore pétrifiée. *Saxi recrementum.* On dit auſſi *bourſin.*

BOUſSOIR. ſ. m. Tèrme de Marine & de Charpenterie. Les *bouſſoirs* ſont deux piéces de bois, dont une partie eſt poſée & attachée au deſſus du château d'avant vèrs la prouë, tant à ſtribord, qu'à bas-bord, & le reſte ſaillant hors du navire ſèrt à lever les ancres. *Tignum tollendis ancoris aptum.* CARON.

BOUſSOLE. ſ. f. Autrement *Compas*, ou *Cadran de mèr.* C'eſt une boëte où il y a une aiguille aimantée qui ſe tourne toûjours vers les pôles, à la réſerve de quelque déclinaiſon qu'elle fait en divers endroits. *Pyxis nautica.* Le cèrcle de carte que la *Bouſſole* ſoutient eſt diviſé d'abord en 360 degrez, & au deſſous en 32 parties, qui marquent les 32 *aires* ou *traits* de vent, qu'on appelle auſſi *pointes.* La *Bouſſole* qui eſt en uſage à terre, a l'aiguille aimantée, portée ſur le pivot, & la rôſe des vents eſt tracée au fond de la boëte. Jean Gira, ou Goya, que quelques-uns nomment *Flavio de Melphe*, ou *Flavio Gioia*, Napolitain, l'inventa, dit-on, vers l'an 1302. & de-là vient que la tèrre de Principato, qui fait partie du Royaume de Naples, dont il étoit originaire, a pris pour ſes Armes une *bouſſole.* Quelques-uns croyent que Marc Paul Vénitien ayant voyagé en la Chine, en rapporta l'invention vèrs l'an 1260. & ce qui confirme cette conjecture, c'eſt qu'on s'en ſèrvoit au commencement de la même façon que font encore les Chinois, qui la font flotter ſur un petit morceau de liége. Ils diſent que leur Empereur Chiningus, qui étoit un grand Aſtrologue, en avoit la connoiſſance 1120 ans devant JESUS-CHRIST. Mais Fauchet rapporte des vers de Guyot de Provins qui vivoit en France vers l'an 1200. lequel en fait mention ſous le nom de *la marinette*, ou *pièrre marinière:* ce qui fait voir qu'on la connoiſſoit en France avant le Vénitien & le Melphitain. La fleur de lis que toutes les nations mettent ſur la rôſe au point du Nord, montre que les François l'ont inventée, ou l'ont miſe dans ſa pèrfection. Un Suédois qui fit en 1699. une diſſèrtation ſur la *bouſſole*, *De Pyxide Magneticâ, ſeu ut vocant, Compaſſo Nautico, Upſal.* prétend que les anciens Suédois en ont eû quelque connoiſſance.

L'aiguille de la *bouſſole* doit être faite d'une platine fort mince de bon acier en forme de loſange, & vuidée enſorte, qu'il n'en reſte que les éxtrémitez, & un diamétre au milieu, ſur lequel la chapelle doit être appuyée. Pour l'animer, il la faut faire toucher par une pièrre d'aimant fort généreuſe; & la partie qu'on veut faire tourner au Nord, doit être touchée par le pôle du Sud de la pièrre: & au contraire, celle qu'on veut faire tourner au Sud, doit être touchée au côté de l'aiman, qu'on appelle le Nord. On peut faire auſſi une *bouſſole* ſans aiman, par le moyen d'une petite aiguille de fèr délicatement pôſée ſur l'eau, ou ſuſpenduë en l'air; car elle ſe tournera au Midi. De même une aiguille chauffée au feu, & qu'on laiſſe refroidir ſur une ligne du Midi, acquièrt la vertu de la *bouſſole*, & ſe tourne vers les pôles. On fait auſſi des cadrans, des graphométres avec des *bouſſoles*, ou des aiguilles aimantées. L'aiguille de la *bouſſole* a beaucoup de variation vèrs le Cap de Bonne Eſpérance. Elle nordoüeſte de 18 degrez à la vûë de Zocotora. Sur le grand Banc ſa variation eſt de 22 degrez 30 minutes. Il faut remarquer que l'aiguille laquelle eſt en équilibre avant qu'elle ſoit aimantée, pèrd cet équilibre lorſqu'elle eſt touchée de l'aiman. Au deçà de la Ligne, la pointe qui regarde le pôle ſeptentrional eſt inclinée vers la tèrre, & le contraire arrive dès qu'on a paſſé la Ligne. Mais ſous la Ligne l'aiguille demeure en équilibre. DAL. Guillaume Denys, Profeſſeur d'Hydrographie à Dieppe, a fait un Traité éxprès de la variation de l'aiguille aimantée, ou *bouſſole.* Les Chinois diviſent la *bouſſole* en 24 parties ſeulement, au lieu que nous y en marquons 32. P. LE COMTE.

Ce mot vient du Latin *buxula*, parce qu'elle reſſemble à une boëte. MÉNAGE. Paſquier dit qu'on l'appelle *cadran*, à cauſe qu'elle eſt miſe dans une boëte quarrée. On appelle *bouſſole affolée*, celle dont l'aiguille eſt défectueuſe, à cauſe qu'elle a été frottée d'un aiman qui ne lui a point donné ſa véritable direction. La *bouſſole* nous donne la connoiſſance du nouveau Monde, & elle lie le peuple de la tèrre par le commèrce. NICOL.

On appelle *Bouſſole de cadran*, une boëte avec une éguille au centre du cadran, pour montrer l'heure & les parties du monde.

BOUT. ſ. m. Ce qui tèrmine une quantité étenduë. *Extremum, extrema pars, extremitas.* Il a couru la ville d'un *bout* à l'autre. C'eſt-là le *bout* de mon héritage. Il faut attacher ces deux étoffes *bout à bout.* Il eſt au *bout* de la carrière.

Ménage dérive ce mot de *bod*, qui eſt un mot Celtique, ſignifiant le *fond*, *l'éxtrémité.* Du Cange tient que *bout* & *bouton* ſont venus de *botones* & *botontinos*: c'eſt ainſi que les anciens appelloient ces *mottes*, & élevations de tèrre, dont les Arpenteurs ſe ſèrvoient pour marquer les bornes & les éxtrémitez des héritages. Chorier prétend qu'il nous vient de *bod*, ancien mot Allébrogique, c'eſt-à-dire, Celtique. *Bodincum*, dit-il, ſignifie ce qui eſt ſans fond, & le mot de *bout* en eſt venu, *inc* ſignifioit *ſans*, & *bod*, *bout*, ce qui étoit appliqué autant à ce qui n'avoit point de fond, qu'à ce qui n'avoit point de *bout.*

BOUT, ſignifie auſſi, la fin, l'éxtrémité d'une chôſe: ce qui eſt le dèrnier en quelque chôſe, ce qui la finit. *Finis.* La chicane a tant de longueurs, qu'on ne voit jamais le *bout*, la fin d'un procès. Le Sèrmon a été ſi long, que je n'en croyois jamais voir le *bout.* Je veux voir juſqu'au *bout*, ſi vous aurez la hardieſſe de me trahir. MOL. Un eſprit pénétrant voit d'abord le *bout* de toutes chôſes. S. ÉVR. Au *bout* des ſoixante jours, ils ſe rendirent. VAUG. Je vous prie de croire que je pourſuivrai mon droit juſques au *bout.* PORT-R. Cet homme auroit-il un million d'or, il en trouveroit le *bout.* Je vous prie d'écouter mes raiſons juſqu'au *bout.*

BOUT, ſignifie encore, un ſens, un côté. Ce Juge en interrogeant ce criminel l'a pris par tous les *bouts*, par tous les côtez, il n'en a pû tîrer aucun éclairciſſement. *Undique.*

BOUT, ſe dit auſſi d'une petite partie, ou d'un reſte de quelque chôſe, & qui approche de ſes éxtrémitez. *Particula.* J'ai beſoin d'un *bout* de corde, d'un *bout* de fil. Un *bout* de chandelle. Il n'a pû entendre qu'un *bout* de Meſſe.

On appelle le haut *bout*, *Princeps, ſummus locus*; le bas *bout*, *Poſtremus, imus locus*, dans les ſéances & cérémonies, où les rangs ſont diſtinguez, les places les plus ou les moins honorables. Faire le bas *bout* à une table, c'eſt ſelon Mézerai, y être aſſis le dèrnier. Les ambitieux veulent toûjours tenir le haut *bout* par tout. L'Évangile apprend aux humbles à prendre toûjours le bas *bout.* Ronſard introduit le Géant Phovere faiſant cette promeſſe à Kiſle ſa cavalle, dans ſon Ode ſur la bataille de Lens.

Je doublerai pour telle récompenſe
En tes vieux ans ton ſoin & ta dépenſe;
Seule au haut bout *je te ferai loger,*
De mon étable . . . .

Sarazin dans la Préface de ſon Ode ſur la bataille de Lens, a blâmé avec raiſon Ronſard, d'avoir imité en cela les Anciens. Nos mœurs & nôtre goût ne ſouffrent plus ces ſortes de diſcours dans des piéces ſérieuſes.

On nomme figurément le *bout* du monde, une chôſe très-éloignée. *Extrema pars.* Il s'eſt allé loger au *bout* du monde, à l'autre *bout* de la ville. Il eſt allé au *bout* du monde; pour dire, Il eſt allé faire un voyage de long cours en un païs fort éloigné.

En tèrme de Marine, on dit, Avoir vent de *bout*; pour dire, Avoir vent contraire, ou le vent par proüe; *adverſum ventum experiri*, & Aller de *bout* au vent; pour dire, Aller contre le vent, *Adverſo vento navigare.* On dit auſſi, Aborder un vaiſſeau de *bout* au corps; pour dire, Lui mettre l'éperon dans le flanc. On dit auſſi, Filer le câble *bout* pour *bout*; pour dire, Le lâcher entièrement, & l'abandonner avec ſon ancre. On appelle auſſi, en tèrmes de Marine, *bout de vèrgue*, la partie de la vèrgue qui éxcéde la longueur de la voile, & qui ſèrt quand on prend les ris. On appelle auſſi, *Bout de lof*, ou *Bout-lof*, une piéce de bois ronde ou à pans, qu'on met au devant des vaiſſeaux de charge qui n'ont point d'éperon. Elle ſèrt à tenir les armures de miſaine.

BOUT, ſe joint encore à pluſieurs mots où il change de ſignification.

BOUT D'AILES, ſont les plumes qui ſont au *bout* des aîles des oiſeaux. *Penna.* On ſe ſèrt des *bouts d'ailes* pour écrire. Il y en a même qui les aiment mieux que les autres; parce qu'elles ſont plus fèrmes.

BOUT DE L'AN, eſt un Sèrvice qu'on fait faire ſolennellement pour un deffunt au *bout* de l'année de ſa mort, après lequel on quitte le deüil qu'on portoit de lui. *Anniverſaria demortui parentalia.*

BOUT D'ARGENT, BOUT D'YVOIRE, ou d'autre matière, eſt une garniture qu'on met au *bout* d'une canne pour s'appuyer, ou d'un bâton de commandement. *Caput.*

On appelle auſſi *bout* chez les Tireurs d'or, un morceau d'argent doré qu'ils paſſent par la filière, pour faire des filets d'or & d'argent.

BOUT, eſt auſſi un tèrme de Ceinturier. Il ſignifie une petite plaque d'argent que l'on met au bout des boucles d'un baudrier, afin de leur donner plus de grâce.

On appelle auſſi un bâton à deux *bouts*, un bâton garni de deux fèrs pointus par les *bouts*, *Utrinque præfixus*, qui eſt une bonne arme défenſive & offenſive quand on la ſçait bien manier.

Bout de fleuret, eſt un bouton de cuir rembourré dont on garnit l'éxtrémité des fleurets, afin qu'en eſcrimant ils n'offenſent perſonne. *Globulus.*

Bout de mammelle, eſt la petite fraiſe, ou bouton, qui ſert à donner à teter aux enfans. *Papula.* Cet enfant n'a pas encore pû prendre le *bout*. On dit auſſi, Le *bout* de l'oreille, le *bout* du nez. On dit encore, Toucher quelque chôſe du *bout* du doigt. *Extremis digitis.* Goûter quelque chôſe du *bout* des lévres. *Primoribus labris.*

Bout de manches, eſt une petite manchette que les gens modeſtes, ou en grand deüil, font coudre aux éxtrémitez des manches de leur pourpoint, ou de leur ſoutane.

On dit auſſi, qu'une garniſon eſt ſortie la méche allumée par les deux *bouts*: ce qui eſt une des conditions d'une capitulation honorable.

Bout portant, ſe dit en tèrmes de Guèrre, des coups qu'on tire à brûle pourpoint, qui ne manquent point, comme ſi le *bout* de l'arme à feu portoit ſur le pourpoint. *Admota proximè catapulta.*

Bouts-rimez, en tèrmes de Poëſie, ſont des rimes diſpoſées par ordre, qu'on donne à un Poëte avec un ſujet, ſur lequel il eſt obligé de faire des vèrs en ſe ſèrvant des mêmes mots & dans le même ordre. *Extrema Rithmica.* L'éxtravagance d'un Poëte, nommé Du Lot, donna lieu à cette invention, vèrs l'année 1649. On choiſiſſoit des rimes bizarres, & qui ont le moins de rapport enſemble, & chacun ſe picquoit de les remplir heureuſement. Au jugement des plus fins, ces rimes bizarres ſont bien ſouvent celles qui embarraſſent le moins, & qui fourniſſent le plus de chôſes nouvelles & ſurprenantes, pour ce ſtile folâtre & burleſque. Sarraſin a fait un Poëme qu'il a intitulé, *La défaite des Bouts-rimez.*

On propoſe quelquefois pour éxèrcer les petits vèrſificateurs quatorze rimes priſes au hazard, & rangées à la façon de celles d'un ſonnet, & c'eſt ce qu'on nomme des *bouts-rimez*, que l'on remplit en faiſant un vèrs pour chaque rime. Ce ſeroit ſans doute la plus miſérable de toutes les occupations, & c'eſt même un aſſez méchant divertiſſement, mais qui revient à la mode de tems en tems. Il y fut particulièrement à la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Meſſieurs les Lantèrniſtes de Toulouſe ont trouvé le ſecret de relever de nos jours les *bouts-rimez* par un grand ſujet; car ils en propoſent toutes les années pour être remplis à la gloire du Roi, & le ſonnet victorieux eſt recompenſé par une belle médaille d'argent. P. Mourgues. Il faut obſèrver trois chôſes dans les *bouts-rimez*. 1°, Que les rimes ſoient toutes bizarres. 2°, Qu'il ne ſoit pas pèrmis de les alterer en leur ſubſtituant des tèrmes ordinaires. 3°, Qu'on en détèrmine le ſujet. Id. Voici un éxemple de *bouts-rimez*, qui furent propoſez par l'Académie de Toulouſe, pour être remplis à la loüange du Roi, & que le P. Commire remplit ainſi,

Tout eſt grand dans le Roi, l'aſpect ſeul de ſon . . buſte
Rend nos fiers ennemis plus froids que des . . glaçons.
Et Guillaume n'attend que le tems des . . moiſſons
Pour ſe voir ſuccomber ſous un bras ſi . . . robuſte.
Qu'on ne nous vante plus les miracles d' . . Auguſte,
Loüis de bien régner lui feroit des . . . . . leçons.
Horace en vain l'égale aux Dieux dans ſes . chanſons,
Moins que n'eſt mon Héros il étoit ſage & . . juſte.
Modeſte ſans foibleſſe, & fèrme ſans . . . orgueïl,
Tandis qu'aux gens de bien il fait un doux . . accueïl,
Contre l'impiété ſes loix ſervent de . . . . guide:
Et ſeul de tout l'Etat conduiſant les . . . reſſorts,
Par le charme ſecret des grâces qu'il . . . prodigue,
Du Prince & des ſujets il forme les . . . accords.

BOUT-RIMEUR. ſ. m. Celui qui fait des bouts-rimez, qui en a fait, qui en ſçait faire.

De favori de Mars, de nourriſſon des Muſes,
De Bout-rimeur *charmant plein de grâces infuſes.*

Bout saigneux, eſt l'éxtrémité d'un quartier de veau, ou de mouton, du côté de la gorge, où il demeure toûjours du ſang de ces animaux quand on les tuë. *Jugulum.*

On dit auſſi *Bout ſaigneux* de bœuf. Le *bout ſaigneux* de bœuf mis au pot fait un très-bon potage. Chomel. Le *bout ſaigneux* de bœuf ſe mange auſſi en haricots avec des navets, & ſe fait en le coupant par morceaux, & le faiſant cuire avec de l'eau, du ſel, du poivre, des oignons, & des clous de girofle, puis l'ôtant de ce boüillon on le paſſe au roux avec du lard, après quoi on le met égouter, puis ayant préparé un coulis avec les navets, on le jette deſſus cette piéce de bœuf qui eſt dans un plat, & qu'on ſèrt de cette manière. Id.

Bout de soulier, ſe dit des piéces que les Savetiers mettent aux deux éxtrémitez des ſouliers des pauvres gens, pour les faire durer plus long-tems.

On appelle en tèrmes de Couvreurs, une remanie à *bout*, la rechèrche d'un toit, d'une couvèrture, pour y mettre les tuiles ou les lattes aux endroits où il en manque.

On le dit auſſi advèrbialement en ces phrâſes, De *bout* en *bout*; pour dire, Entièrement. *Omninò, penitus.* Au *bout* du compte; pour dire, A la fin. *Ad extremum.* Venir à *bout*, Achever heureuſement une affaire. *Perficere, propoſitum aſſequi.* Tous ſes efforts ne pûrent venir à *bout* de dompter cet eſprit ſupèrbe. Ablanc. Pouſſer à *bout* quelqu'un, le mettre à *bout*; pour dire, le tourmenter, le réduire à l'éxtrémité. Mettre ſa patience à *bout*, l'obliger à ſe mettre en colère. *Aliquem vehementiùs inſectari.* Pouſſer une femme à *bout*; c'eſt la porter au crime. L'amour plus fort que tout, ſçait pouſſer la ſageſſe à *bout*. Il eſt à *bout*; pour dire, Il ne ſçait que devenir, il n'a pas de quoi ſubſiſter. On dit auſſi, qu'un Fèrmier eſt à *bout* d'une fèrme; pour dire, que ſon bail eſt expiré. On dit en tèrmes de Manége, qu'un cheval eſt à *bout*, quand il eſt outré par le travail. On dit auſſi, Coudre *bout* à *bout*; pour dire, Joindre les deux *bouts* enſemble.

Bout, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Au *bout* de l'aune faut le drap; pour dire, Il faut prendre d'une chôſe tout ce qu'on en peut tirer. On dit qu'un homme s'eſt mis ſur le bon *bout*; pour dire, qu'il eſt bien vêtu, bien équippé. On dit auſſi, Le *bout* de la ruë fait le coin. On dit, qu'un homme eſt au *bout* de ſon rollet, quand il ne ſçait plus que dire, ni que faire, en quelque diſcours qu'il a commencé, en quelque affaire qu'il a entrepriſe. On dit en ce ſens, Au *bout* de ſes ruſes, de ſes fineſſes. On dit, qu'un homme manque à châque *bout* de champ; pour dire, à toute heure. On dit auſſi, quand un homme héſite, ou demeure en parlant, Aportez un *bout* de chandelle pour trouver ce qu'il veut dire. On dit auſſi en ce ſens, qu'il a une chôſe ſur le *bout* de la langue, lorſqu'il la ſçait bien, mais qu'il ne s'en peut ſouvenir à point nommé. On dit au contraire, qu'un écolier ſçait ſa leçon ſur le *bout* du doigt, quand il la ſçait fort bien pour la dire par cœur. On dit, qu'une chôſe eſt demeurée au *bout* de la plume; pour dire, qu'on a oublié de l'écrire. On dit, Tenir le bon *bout* de ſon côté; pour dire, Conſèrver toûjours l'avantage de la poſſeſſion de quelque chôſe; & qu'un autre ne l'aura que par le bon *bout*; pour dire, après avoir bien plaidé & conteſté. On dit, qu'un homme brûle ſa chandelle par les deux *bouts*, lorſqu'il eſt mauvais ménager, qu'il fait des dépenſes de pluſieurs natures, qu'il joüe de ſon côté, & ſa femme de l'autre. On dit encore, qu'il faut finir par un *bout*; pour dire, qu'il faut mourir d'une façon ou d'autre. Il faut écouter juſqu'au *bout*; & puis dire, *amen*; pour dire, qu'il ne faut pas interrompre mal-à propos, ni réponđre à une perſonne, qu'on n'ait ſçû tout ce qu'elle veut dire. On dit auſſi d'une chôſe qui eſt proche, ſoit à l'égard du tems, ou du lieu, qu'on y touche du *bout* du doigt. Ainſi on dit à la Septuageſime, que le Carême eſt proche, qu'on y touche du *bout* du doigt. On dit auſſi, C'eſt tout le *bout* du monde; pour dire, le plus haut point où on puiſſe parvenir. Si vous trouvez dix mille écus de vôtre maiſon, c'eſt tout le *bout* du monde. On dit auſſi, mais baſſement, du par deſſus ou revenant bon de quelque affaire, Il y a cent écus à gagner, & haye au *bout*.

BOUTADE. ſ. f. Caprice, tranſport d'eſprit ſans raiſon, & avec impétuoſité. *Præceps animi impetus.* Il ſe prend en bonne & en mauvaiſe part. Ce Poëte a des *boutades* où il paroît beaucoup d'eſprit. Cet emporté eſt dangereux dans ſes fougues, dans ſes *boutades*. La plûpart des bons ouvriers ne travaillent que par caprice, & par *boutade*. Toute ſa fidélité ſe réduit à quelque *boutade* de tendreſſe, & à deux ou trois accès de déſeſpoir. Ce mot ſignifioit autrefois, Effort, impulſion; ou, ſelon le vieux ſtile, une boutée; & l'un & l'autre viennent de *bouter*, qui vouloit dire *pouſſer*.

BOUTADEUX. ſubſt. m. BOUTADEUSE. ſ. f. Celui, ou celle qui n'agit que par boutade. *Ingenio præceps.* Il eſt vieux, & ne ſe dit qu'en mauvaiſe part. On s'en peut encore ſèrvir en riant.

BOUTADE. ſ. m. Droit que quelques Seigneurs ont en Bèrry de prendre cinq pintes de vin de la meſure des lieux où ce droit eſt établi, ou la ſomme pour châcune pinte, pour chaque tonneau ou poinçon de vin, tant grand que demi, que les habitans de ces lieux vendent en gros ou en détail, ou qu'ils achétent pour le revendre. Galland.

BOUTANE. ſ. f. Etoffe qui ſe fait à Montpellier. *Panni ſpecies.* L'on fait des futaines & *boutanes* blanches à Montpellier fort belles, dont les filles & les femmes vont quaſi toutes vêtuës, principalement en été. Catel, *hiſt. de Lang. p.* 47.

BOUTANT. adj. Tèrme d'Architecture. Un arc-*boutant*, c'eſt une arcade qui appuye une voûte élevée, & qui eſt elle-même appuyée ſur une forte muraille de maçonnerie. *Anteris, eriſma.*

Piliers

Pilier *boutant*, eſt une groſſe chaîne de pierre, qui eſt faite pour appuyer une muraille, une terraſſe, une voûte. On fait auſſi des *arcs-boutans* avec des piéces de bois qui pouſſent, & qui arcboutent.

On appelle auſſi *arc-boutant* d'un caroſſe, le morceau de fer qui ſoutient les moutons tant en dedans qu'en dehors.

On le dit auſſi au figuré de ceux qui ſoutiennent, qui protégent une affaire, un parti. *Propugnacula, præſidia, columina.* Ce Miniſtre eſt un des principaux *arcs-boutans* de l'État.

BOUTARGUE. ſ. f. Mèts qu'on prépare pour exciter à boire. Ce ſont des œufs de poiſſon ſalez. *Salſamenta piſcium.* Les Provençaux appellent *boutargues*, des œufs de muge confits avec de l'huile & du vinaigre, ou des œufs de poiſſon ſalé & ſéché, qui viennent d'Égypte.

Ménage dérive ce mot du Grèc ὠάταριχα.

BOUTE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la moitié d'un tonneau en manière de baquet. *Cuppa minor, cuppula.* Il ſert à mettre le breuvage qui eſt deſtiné chaque jour à l'équipage. On l'appelle auſſi *baille*.

BOUTES, ſont auſſi de grandes futailles où l'on met l'eau douce que l'on embarque en faiſant voyage. *Dolia.*

BOUTÉ. adj. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou juſqu'à la couronne : ce qui arrive ſouvent aux chevaux court-jointez.

BOUTÉE. ſ. f. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des ouvrages qu'on fait pour ſoutenir la pouſſée d'une voûte, d'une terraſſe. *Anteris.* Il faut de fortes *boutées* pour réſiſter à la pouſſée des voûtes des grandes Égliſes.

BOUTE-EN-TRAIN. ſ. m. Qui pouſſe, qui èxcite, qui donne l'èxemple. *Dux, exemplum, incitator.* Pour ſe divèrtir il faut un *boute-en-train*, qui lie la partie, qui èxcite, qui entraîne les autres.

> *Chaque Ville à ſon* Boute-en-train,
> *Qui veut rire, quoiqu'il en coûte ;*
> *Nous l'avons vû par le chemin*
> *Dans les Villes de nôtre route ;*
> Boute-en-train *de Chateauthierry,*
> *C'eſt la Dame de Vaſſigny.*

BOUTE-FEU. ſ. m. Officier d'Artillerie qui met le feu au canon. *Qui ignem tormento ſubjicit.* On appelle auſſi du même nom la hampe, ou le bâton garni d'un ſerpentin dans lequel on paſſe la méche, & avec lequel on y met le feu.

BOUTE-FEU, eſt auſſi un incendiaire, qui par malice, ou par vengeance, met le feu à quelque maiſon. *Incendiarius.* Il commanda de tuer tous les *boute-feux*. ABLANC.

BOUTE-FEU, ſe dit figurément de ceux qui ſuſcitent des ſéditions, des guèrres civiles, qui mettent des diſſentions entre les Princes, ou les particuliers, & qui donnent occaſion aux guèrres & aux procès. *Seditionis auctor, fax.* Les yeux ſont les *boute-feux* de la concupiſcence.

BOUTE-HORS. ſ. m. Facilité d'exprimer ſes penſées ; de faire connoître ſon mérite & ſon ſçavoir dans les compagnies. *Expedita & profluens in dicendo celeritas.* Il y a bien des Sçavans qu'on n'eſtime pas, parce qu'ils n'ont point de *boute-hors*. Ce mot eſt bas en ce ſens.

On dit provèrbialement que des gens joüent à *boute-hors*, lorſqu'ils ſont concurrens en faveur, & qu'ils tâchent à ſe détruire l'un l'autre. *Expulſio.*

BOUTE-HORS. Tèrme de Marine. Ce ſont des brins de bois ou petites vèrgues qu'on ajoûte par des anneaux de fèr aux grandes vèrgues, pour porter des bonnettes ou coutelas lorſqu'on veut faire diligence. On appelle auſſi *boute-hors*, ou défenſes, de longues piéces de bois qu'on met en ſaillie hors le vaiſſeau pour empêcher l'abordage d'un brûlot, ou que les vaiſſeaux ne s'endommagent en ſe heurtant les uns contre les autres. *Boute-hors* ſe dit encore d'un petit mât qui ſert à la machine à mâter, pour mettre les chouquets & les hunes en leur place.

BOUTE-SELLE. ſ. m. Tèrme de guèrre, qui eſt le ſignal qu'on donne aux Cavaliers pour ſeller les chevaux. *Signum buccinæ equitibus datum ut equos inſcendant.* On dit auſſi, la levée du *boute-ſelle*, qui eſt le ſecond ſignal.

BOUTE-TOUT-CUIRE ſ. m. Goulu, goinfre, ſans ſouci, qui s'accommode de tout, débauché ; qui n'eſt point dégoûté, qui mange tout ce qu'il trouve. *Ganeo, helluo.* Ce mot ſignifie un homme qui boute tout cuire, c'eſt-à-dire, qui met tout cuire.

BOUTEILLAGE. ſ. m. Ancien droit que les Bretons payoient à leurs Seigneurs ſur le vin, & ſur tous les autres breuvages. *Vectigal vinarium.* Le droit de *bouteillage* étoit un des plus conſidérables. Les Seigneurs levoient de grands droits ſur la vente du vin, & de tous les autres breuvages, comme la cèrvoiſe, le medon, ou hydromel, le piment & le cidre. LOBINEAU. Outre les vins étrangers, la Province avoit les ſiens, il y avoit des vignes en pluſieurs lieux plus propres à fournir du bois, du glan, & du charbon, que du vin ; cependant les Seigneurs de ces lieux n'étoient pas ceux qui fiſſent le moins valoir leur droit de *bouteillage*. ID. Les anciens titres appellent ce droit en Latin *Potagium, Buticulatio, Boutelagium*, & *Botellagium*. Les plus anciens de ces titres ſont du XIIe ſiécle. Le P. Lobineau, *hiſt. de Bret. T. II. p.* 133. remarque que le *bouteillage* de Dôle étoit de 12. ſols par barrique de vin.

BOUTEILLE. ſ. f. Vaiſſeau portatif deſtiné à contenir quelque liqueur. *Ampulla, lagena.* Il s'en fait de différentes figures, matière, & capacité. Une *bouteille* de roſſolis. Une *bouteille* d'encre. Une *bouteille* de muſcat. On a tiré ce vin par *bouteilles*, on l'a tranſporté par *bouteilles*. Il eſt défendu par les Ordonnances de la ville de vendre du vin en détail dans des *bouteilles*, mais ſeulement dans des pots d'étain, marquez & étalonnez.

Ce mot vient de *buticula* diminutif de *butta* ; d'où les Italiens ont fait *botte*, & qui ſignifie la même choſe. MÉNAGE. Les Bollandiſtes *Mart. T. I. p.* 191. le tirent du Latin *buto*, ou *buttonus*, qui ſe trouve dans Anaſtaſe le Bibliothécaire *April. T. II. p.* 828, Dans le Procès des miracles du B. Simon Religieux Auguſtin de Todi en Italie, on trouve *bottaglia* au même ſens. Le P. Papebrok ſur les loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, *Acta SS. Junii T. III. p. XVI. E.* dit que l'on a dit *botella*, ou *buticula*, diminutif de *bota*, qui ſignifie, vâſe, coupe ; que les Allemans en ont fait *pot*, auquel ils donnent néanmoins une ſignification plus étenduë, le prenant pour *olla*, marmitte, vâſe où l'on fait cuire la viande. Nous en uſons de même, comme on le vèrra au mot POT. On trouve encore *buttis*, *Acta SS. Jun. T. III. p.* 457. *B.*

On trouve auſſi en Grèc moderne βοῦτις, βούτιον, & βύτζιον, & βύτιν dans le Mathématicien Héron, qui dit que βύτις eſt un vâſe, qui a par en haut 6 pieds de diamètre, & 8 par en bas. On dit que les Provençaux diſent auſſi *boute*, & les Italiens *botte*, comme l'a remarqué le Père Pouſſine dans ſes *obſerv. Pachym. L. I.* au mot βύτζιον, que Pachymère, ſelon lui, a fait de ce mot Italien, qui approche de *Butzi* dans ſa prononciation, Pachymère prend βούτζιον pour une barrique, à ce qu'il paroît très-vraiſemblablement au même Père Pouſſine.

BOUTEILLE, ſe dit particulièrement du vin qui eſt contenu dans la *bouteille*. Bacchus eſt appellé le Dieu des *bouteilles*. On a bû à ce repas trente *bouteilles*.

Boire *bouteille*, ou vuider *bouteille*, boire *bouteille* enſemble. C'eſt faire un repas enſemble. Quand eſt-ce que nous boirons *bouteille* enſemble ? Cette expreſſion eſt populaire, mais fort ordinaire. Le Général Waldek diſoit dans la chanſon ſur la bataille de Fleurus,

> *Dans peu de tems, dans peu de tems,*
> *Compagnons, pour vuider* bouteille,
> *C'eſt dans Paris que je vous rends.*

BOUTEILLE, ſe dit auſſi des ébullitions d'eau, qui ſont de petites empoulles ſur ſa ſurface, comme quand il pleut, quand on ſavonne, quand le pot bout, ou quand on ſouffle quelque liqueur onctueuſe par un chalumeau.

BOUTEILLE, ſe dit auſſi au Collége, des fautes, des ſoléciſmes qu'on fait, ſoit en parlant, ſoit en écrivant. *Mendum, erratum.*

BOUTEILLE, en tèrmes de Marine, ſe dit des ſaillies qui ſont au côté du vaiſſeau au lieu de galeries, qui ſont défenduës par la nouvelle Ordonnance. Elles ont deux pieds & demi au plus de large, & ſont conduites depuis les ſabords de ſainte Barbe juſqu'au couronnement, & ſont ouvèrtes en dedans des chambres.

On dit provèrbialement, quand un homme yvre a fait quelque crime, qu'on pardonne au vin, mais que l'on pend la *bouteille*. On dit auſſi, quand il a quelque bouton ou rougeur au viſage, que c'eſt un coup de *bouteille*. On dit auſſi d'un niais, d'un ignorant, qu'il n'a jamais rien vû que par le trou d'une *bouteille*. On dit auſſi, quand on mange un morceau après avoir bû, que c'eſt pour boucher la *bouteille*.

BOUTEILLER. Voyez. BOUTILLIER.

BOUTER. v. a. qui eſt vieux & très mauvais, mais qui ſe dit néanmoins encore par les païſans & par le peuple, & qui ſignifie, Mettre. *Ponere, locare. Boutez* vous là ; c'eſt à dire, mettez vous là. Je *bouterai* ma fille en ſervice ; Je mettrai. L'impératif *boute* ſert à èxciter, à pouſſer quelqu'un à faire, à continuer quelque choſe, & ſe dit dans le même ſens que va, pouſſe, avance, continuë. Ainſi quand Naudé fait dire à Maſcurat, Mais pendant cela (que je lis) ſi tu n'obſerve le dentiſticium .... je n'y trouverai pas mon compte. Saint Ange répond, *Boute, Boute*, ſi je grugge pendant la lecture, ce ne ſera que pour m'empêcher de dormir. Tout cela eſt bien bas. Cependant le mot *bouter* forme pluſieurs dictions qui ſont encore en uſage, comme on l'a vû ci-deſ-

ſus

ſus en Boute en train, Boutefeu, Boute-hors, Bouteſelle, Boute tout cuire; Ablancourt s'eſt ſervi de *boute*, *boute*; pour dire fais, fais. Comme ſi on diſoit en Latin *age*, *age*.

En tèrmes de Marine, on dit *bouter* de lof; pour dire Bouliner, venir au vent, prendre l'avantage du vent. On dit auſſi *bouter* à l'eau, quand on fait ſortir un bateau du port.

En tèrme de Vénerie on dit *bouter* la bête; pour dire la lancer.

Du Cange dérive ce mot de *butare*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité. Seroit-ce de là que s'eſt fait dans le Grèc modèrne βυτίζειν, plonger, mettre dans l'eau, & Βουτίστης, nom d'un Officier de l'Egliſe Grécque, dont l'office étoit dans la Cérémonie du baptême de plonger, ou de mettre dans l'eau le baptiſé. Ces mots ont bien tourmenté le P. Goar. Ne ſont-ce pas plûtôt des corruptions de Βαπτίζω, & Βαπτιστής. Βαπλίζω, Βαϐτίζω, Βαυτίζω, Βουτίζω, & *bouter*, viendroit-il de là?

BOUTEROLLE. ſ. f. C'eſt la garniture qu'on met au bout du fourreau d'une épée, pour empêcher qu'elle ne le pèrce. *Extrema acinacis vaginæ munimentum*. Une *bouterolle* de fèr, d'argent.

Ce mot vient de *bouts a reoles*, emprunté des Eſpagnols, qui nomment ainſi les bouts des fourreaux & des gardes d'épée arrondis. C'eſt une piéce qu'on trouve quelquefois dans les Armoiries.

BOUTEROLLE, eſt auſſi une fente de clef par ou paſſe le roüet, ou les gardes d'une ſerrure.

BOUTEROLLE, eſt auſſi un outil ou poinçon rond qui ſert à graver ſur les pièrres dures.

BOUTEUX, ou BOUT DE QUEVRE. Tèrme de Marine. C'eſt un petit filet attaché à un bâton fourchu, que les Pêcheurs pouſſent devant eux ſur les ſables. On s'en ſert ſur les côtes de l'Océan, pour prendre une eſpéce d'écreviſſe, appellée *crevete*, ou *ſalicot*.

BOUTILLIER. ſ. m. Grand Échanſon chez le Roi. *Supremus vini diſpenſandi miniſter*. Le Grand *Boutillier* de France. Ce mot ne ſe dit que dans cette phraſe. M. le Gendre & d'autres encore écrivent *Bouteiller*. Le *Bouteiller* étoit chargé de tout ce qui regarde la bouche. LE GENDRE.

Bouteiller vient de *Buticularius*, formé, ſelon les Bollandiſtes, *Mart. T. I. p.* 191. *E.* de *buto*, ou *buttonus*, qui ſe trouve dans Anaſtaſe le Bibliothécaire, pour ſignifier un vâſe, une bouteille; & d'où l'on a formé *butica*, & *buticula*, auſſi bien que *Butellarius*, & *Buticularius*, dont Hincmare & d'autres ſe ſont ſervis. Ce mot vient de *Buticularius*, que l'on trouve dans la baſſe latinité. Dans un acte du XIIe ſiécle où eſt le cachet du *Bouteiller* du Roi Loüis VII. il y a *Signum Guidonis Buticularii*. Voyez *Act. SS. Maii T. VI. p.* 822. *C.* Voyez auſſi les loix Palatines de Jacques II. Royer Majorque au titre *de Botellario majori*, à la tête du IIIe Tome des *Acta SS. Junii*. Les Flamands diſent *Butelier*, & les Bollandiſtes prétendent que le nom *Butelgio*, qui ſe trouve dans la vie de Charles le Bon Comte de Flandres, eſt la même chôſe que *Buticularius*.

Le *Bouteiller* étoit un des cinq grands Officiers de France qui ſignoit dans toutes les Patentes des Rois, ou du moins étoit préſent à leur expédition. Il avoit ſéance entre les Princes, & diſputoit le pas au Connétable. Du Tillet Rec. des R. de F. p. 397. cite un Arrêt datté 1224. qui donne au *Bouteillier* aſſiſtance & opinion en la Cour des Pairs de France pour jugement des Pairs. Le grand *Bouteiller* prétendoit avoir le droit de préſider à la Chambre des Comptes. On trouve en effet ſur les Regiſtres de cette Chambre de l'an 1397. que J. de Bourbon G. *Bouteiller* de France y fût reçu comme Prémier Préſident. Depuis cette Charge fut annexée par édit du Roi à celle de G. *Bouteiller*. Mais ce droit s'éteignit, ſoit par la négligence du G. *Bouteiller*, ſoit par l'autorité du Roi. Du Tillet cite p. 408. fait mention d'une Ordonnance que le *Bouteillier* de France ſoit (à cauſe de ſon office) l'un des deux Préſidents en la Chambre des Comptes; mais il ne dit pas Prémier Préſident. Le titre de G. *Bouteiller* s'eſt aboli auſſi; & l'on y a ſubſtitué la charge de Grand Échanſon. Voyez Fauchet & Favyn.

BOUTIQUE. ſ. f. Lieu où les Marchands expoſent leurs marchandiſes en vente, qui eſt ouvert ſur la ruë, & au rès de chauſſée, & où les Artiſans travaillent. *Taberna*, *officina*. Aléxandre, étant à Éphèſe, alloit à la *boutique* d'Apelle, pour ſe délaſſer l'eſprit. DU RIER. On dit, lever, ouvrir *boutique*. *Tabernam inſtructam mercibus aperire*. Tenir *boutique*, garder, conduire la *boutique*. Se mettre en *boutique*. Garçon de *boutique*. Fille de *boutique*. Ce Marchand a ouvert ſa *boutique*. La Police fait fèrmer les *boutiques* les Dimanches & Fêtes, & pendant les réjoüiſſances publiques, ou quand il y a une maladie contagieuſe. Il y a auſſi des *boutiques* dans les Foires, dans la Galerie du Palais, &c.

> *On ſçait de cent Auteurs l'avanture tragique;*
> *Et Gombaut tant loüé garde encor la* boutique. BOIL.

On appelloit autrefois *boutiques*, les études des Notaires; & on les appelle encore ainſi en pluſieurs lieux de Province.

Henri Eſtienne, *de Latinit. ſuſp. p.* 317. a remarqué que ce mot vient originairement du Grèc ἀποθήκη, *Apotheca*, dont même Ciceron s'eſt ſervi en Latin; que dans les commencemens on a dit *pothéque* & enſuite *bothéque*, puis *bouthéque*, & enfin *boutique*. Les Italiens diſent *bottega*, & les Eſpagnols *botica*, *butica* ſe trouve ſouvent pour ſignifier *ciſta*, une *boëte*; peutêtre que d'abord il ne ſe diſoit que des boëtes ou balles de ces petits Mèrciers, qui vont par la campagne, & qu'enſuite on l'a étendu aux lieux où les gros marchands mettent & étallent leur marchandiſe. Les Bollandiſtes *Mart. T. III. p.* 847. tîrent *butica* de *butis*, qui s'eſt dit pour un vâſe à mettre des chôſes liquides, comme du vin, une bouteille.

On appelle auſſi *boutiques*, Certains étaux portatifs à l'abry deſquels ſe mettent quelques Artiſans, ou petits Mèrciers, comme les Savetiers, les Ravaudeurs, les Vendeurs de pain d'épice, de pouppées.

On appelle encore *boutique*, des boëtes ou layettes que quelques petits Mèrciers ambulans portent au col, ou ſur le dos. *Capſa*. Ce petit garçon veut faire fortune, il n'avoit qu'un ſou quand il a commencé ſa *boutique*.

On appelle auſſi *boutique* les bateaux où on mêne & où on nourrit du poiſſon, en attendant qu'on en ait le débit. Ces bateaux ſont tous pèrcez au deſſous du niveau de la rivière, & ne ſont élevez ſur l'eau qu'à cauſe du vuide qui eſt à l'avant & à l'arrière.

BOUTIQUE, ſe dit auſſi du fonds du Marchand. Il a vendu, il a laiſſé ſa *boutique* à ſon aſſocié; pour dire, ſon fonds & ſes marchandiſes, ou les outils de ſon métier, s'il eſt Artiſan, & les inſtrumens ou vaiſſeaux propres pour ſes manufactures.

On dit provèrbialement, Adieu la *boutique*, de quelque chôſe qui tombe, qui ſe renverſe, qu'on entraîne. On dit, qu'un homme fait de ſon corps une *boutique* d'Apoticaire, quand il prend ſouvent, ou par précaution, des lavemens & des médecines. On dit, il fait de ſa tête une *boutique* de Grèc & de Latin; pour dire, qu'il s'adonne entièrement à l'étude de ces deux Langues. On dit auſſi d'une calomnie, d'une impoſture, qu'elle vient de la *boutique* d'un tel Satyrique, ou ſcélérat, de la *boutique* de Sathan. On appelle auſſi un Courtaut de *boutique*, un Artiſan qui eſt compagnon & occupé à un travail ſédentaire. Cela ne ſe dit que quand on veut marquer du mépris.

GARDE-BOUTIQUE, eſt une marchandiſe de mauvais débit.

ARRIÈRE-BOUTIQUE, eſt un magaſin qui eſt ſur le dèrrière de la maiſon, où ſe mettent les meilleures marchandiſes. *Interior officina*, *taberna*.

On dit figurément d'une ruſe, d'une chicane qu'on garde pour la fin d'une affaire, d'un procès, que cela vient de l'*arrière boutique*.

BOUTIS. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. Terrain où les bêtes noires ont foüillé avec leur boutoir; lieux où les ſangliers font des creux pour chèrcher des racines. *Impreſſum ſolo aprugni roſtri veſtigium*.

BOUTISSE. adj. fém. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt une épithète qu'on donne à des pièrres, quand elles ſont miſes en œuvre, enſorte que leur plus grande longueur travèrſe & entre dans le mur, & que le parement n'en ſoit que la largeur. La *boutiſſe* diffère du carreau en ce qu'elle préſente moins de parement, & qu'elle a plus de queuë. Pour bien bâtir, il faut mettre des pièrres en parement, & d'autres en *boutiſſe* altèrnativement.

BOUTOIR. ſ. m. Outil de Maréchal, qui eſt un tranchant d'acier qui ſert à préparer le pied d'un cheval, & à en couper la corne ſuperfluë. Il eſt large de quatre doiges, & recourbé vers le manche.

BOUTOIR, en tèrme de Chaſſe, ſignifie le bout du groin d'un ſanglier. *Apri roſtrum*, *aprugnum roſtrum*. Il y en a qui diſent & écrivent *boutoi*. Le *boutoi* du ſanglier, dit Salnove dans ſa *Vénerie Royale*. On s'en ſert auſſi dans le Blâſon.

BOUTON. ſ. m. Petite boule, ou attache ronde, qui ſert à joindre les deux côtez d'un habit, ou de quelque autre chôſe qu'on veut attacher ou détacher ſelon les beſoins. *Globulus*. Les *boutons* d'un pourpoint, des manches, des bottines, qui ſe fèrment à *boutons*. Les *boutons* des pantes d'un lit ſont en forme d'olive. En vieux François on l'appelloit *fèrmail*. DU CANGE. On s'en ſert quelquefois pour orner & paſſementer les habits. Des *boutons* de diamans. Des *boutons* d'Orfèvrerie. Des *boutons* d'étain, de leton, de jay. Des *boutons* d'or, d'argent, de fil, de ſoye, de crin. Des *boutons* à queuë. On trouve dans la mauvaiſe Latinité du XIIe ou XIIIe ſiécle *Bottones* pour la même chôſe, & *manica aliqualiter botonata*, mais je ne trouve nulle part l'origine de ce mot.

On dit chez les Eſcrimeurs, Porter une botte au troiſième *bouton*; pour dire, Être aſſuré de porter ſon coup au lieu où l'on viſe. *Bouton*, en tèrme d'eſcrime, ſignifie encore le bout du fleuret, qui forme une eſpéce de bouton couvert de cuir, pour ne point faire de contuſion quand on s'éxèrce. *Globulus ferreus rudis corio tectus*.

En tèrmes de Fauconnerie on dit, qu'un oiſeau branche, & prend le *bouton*; pour dire, la cime des arbres.

On appelle en tèrme de Manége le *bouton*, la boucle du cuir qui coule le long des rênes, & qui les reſſèrre. *Ductilis habenarum nodus*.

Et

Et on appelle, Mettre un cheval ſous le *bouton*, lorſque le Cavalier en deſcendant abaiſſe ce *bouton* ſur le cou, juſqu'à ce que la bride ramène la tête du cheval en bon état.

On dit figurément en ce ſens, Sèrrer le *bouton* à quelqu'un, quand on le tient en bride, & quand on le preſſe fortement de faire quelque chôſe.

BOUTON, ſignifie auſſi un bouquet de feüilles; ou une fleur qui n'eſt pas encore épanoüie. *Alabaſter, calyx, folliculus.* Ainſi l'on dit un *bouton* à feüilles, & un *bouton* à fleurs. Ces *boutons* ſont comme autant de petits œufs, d'où ſortent les feüilles ſeules, ou les fleurs entremêlées le plus ſouvent de quelques feüilles. Les *boutons* des feüilles ſont plus pointus & plus minces que les *boutons* à fleurs, qui ſont plus gros & plus arrondis. Parmi les arbres à pepin, chaque *bouton* a pluſieurs fleurs, & parmi les arbres à noyau chaque *bouton* n'en a qu'une. Il y a des Jardiniers qui appellent ces *boutons*, des bourres, ou des bourſes à fruit. Le mot de *bouton* ſe dit ſur tout de la vigne & des rôſes. Il s'appelle autrement *œil*, ou *bourſe*. *Oculus, gemma. Maitre bouton*, c'eſt celui qui fleurit le prémier, & qui eſt au plus haut du dard.

Ménage dérive ce mot de *pulſare*, parce que les *boutons* viennent aux arbres quand ils pouſſent: d'où vient qu'on appelle auſſi *bouture*, leurs branches coupées & plantées en tèrre; & un *boutoir* de Maréchal, parce que *bouter* ſignifioit autrefois *pouſſer*. Les *boutons* des habits n'ont été dits que par reſſemblance à ceux des arbres.

On appelle figurément & poëtiquement une bouche petite & vèrmeille, un *bouton* de rôſe.

BOUTON, ſe dit auſſi d'une bube, ou élevure rouge, qui vient au viſage de chaleur de foye, & ſouvent pour avoir fait éxcès de vin. *Papula.* Son pourpoint n'a plus qu'un *bouton*, & ſon nez en a plus de trente. GOMB. Ariſtote rapporte dans ſa Rhétorique que l'on avoit dit d'un homme qui avoit le viſage plein de *boutons* & tout bourgeonné, vous euſſiez dit, à voir ſon viſage, que c'étoit un panier plein de meures.

Les ſerins deviennent malades quelquefois d'une eſpéce de *bouton*, qui ſe forme ſur leur croupion. Il faut tant que l'on peut le leur laiſſer pèrcer eux mêmes. S'ils ne peuvent le pèrcer, il faut le couper par la moitié avec une pointe de ciſeaux bien fins. HERVIEUX.

On dit auſſi, des *boutons* de vérole, de farcin.

BOUTON, en tèrmes de Chirurgie, eſt un inſtrument de fèr rond par le bout, & qu'on fait rougir pour guérir cèrtaines playes, comme les fiſtules lacrymales où on met un *bouton* de feu. *Cauterium.* Les Maréchaux diſent auſſi, qu'il faut mettre un *bouton* de feu à chaque *bouton* de farcin pour le guérir.

BOUTON, en tèrmes d'Artillerie, eſt un long bâton tourné, ſur lequel on attache une peau de mouton, la peau tournée en dehors, qui ſèrt à nettoyer le dedans du canon après qu'il a tiré.

On appelle *Bouton de cuiller de canon*, un bois tourné ſur lequel une cuiller de cuivre eſt cloüée. On s'en ſèrt à retirer les gargouſſes de l'âme du canon.

BOUTON, en tèrme de Guèrre, eſt le petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour ſèrvir de mire, & tirer plus droit. Le *bouton* d'un canon, d'une arquebûſe. Il y a encore le *bouton* de la culaſſe du canon, qui eſt à ſon éxtrémité. On appelle auſſi *bouton* la tête de la lantèrne, du refouloir, & de l'écouvillon.

BOUTON, en tèrmes de Sèrrurier, eſt ce morceau de fèr qui ſert aux ſèrrures dans les chambres à faire mouvoir le pêne. On le dit auſſi des vèrroüils, des targettes.

Les eſſayeurs d'or appellent auſſi *boutons*, les petites parties d'or ou d'argent qu'on leur fournit pour eſſayer à quel titre ſont ces métaux. Il pèſe ordinairement dix-huit grains, & eſt de la groſſeur d'un *bouton*.

BOUTON, ſe dit auſſi des poignées de fèr ou de léton, qui ſont au devant des portes, qui ſèrvent à les tirer & fèrmer. Il y en a de ſimples, il y en a de ciſelées.

BOUTON. C'eſt ainſi que les Lutiers appellent auſſi un morceau de bois tourné en forme de gros *bouton*, où la queuë du violon eſt attachée.

On appelle auſſi dans les Académies de jeu, des *boutons*, les faux dez, les dez chargez.

On dit provèrbialement qu'une chôſe ne tient qu'à un *bouton*, pour dire, qu'elle tient à peu de chôſe. La ſoutane de ce Gentilhomme ne tient qu'à un *bouton*; pour dire, qu'il la quittera aiſément pour ſe battre. On dit d'une chôſe qu'on mépriſe, qu'on n'en donneroit pas un *bouton*.

BOUTON D'ESSAY d'or, ou d'argent. Tèrme de monnoye. Pour faire l'eſſai de l'or, ou de l'argent, on fait fondre & chauffer dans une coupelle une cèrtaine quantité de plomb proportionnée à la quantité d'or, ou d'argent, qu'on veut eſſayer; & on fait chauffer ce plomb juſqu'à ce qu'il ſoit bien clair, ce qu'on appelle bien découvert: on prend alors la matière de l'eſſai avec de petites pincettes, on la porte dans la coupelle, on fèrme les regiſtres, & on la laiſſe boüillir juſqu'à ce qu'elle ait paru de couleur d'opale, & qu'elle ait été fixée en forme de bouton au fonds de la coupelle. C'eſt ce qu'on appelle *bouton d'eſſay*, ou ſimplement *bouton*. Voyez Boizard, *Tr. des Monn. P. I. C.* 19.

BOUTONNER. v. act. Paſſer des boutons aux lieux deſtinez pour les recevoir, ſoit gances, ſoit boutonnières. *Globulis aſtringere, conſtringere.*

BOUTONNER. v. n. Se dit des boutons qui pouſſent aux arbres pour produire des feüilles, des fleurs, ou du fruit. *Virides alabaſtros, Folliculos emittere.* Les rôſes commencent à *boutonner*, à paroître en bouton.

BOUTONNÉ, ÉE. part. & adj. On appelle un pourpoint *boutonné*, celui dont les boutons ſont paſſez dans les boutonnières, & non pas celui-là qui eſt garni ſeulement de boutons. *Globulis aſtrictus.* Un viſage *boutonné*, celui qui eſt chargé de boutons, qui viennent de chaleur de foye ou d'yvrognerie. *Vultus papulis rubens.*

BOUTONNÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des rôſes, & autres fleurs, lorſque les feüilles ſont d'un émail, & le milieu ou le bouton d'un autre. *Globatus.* On le dit auſſi d'un roſier qui a des boutons épanoüis.

BOUTONNERIE. ſ. f. Marchandiſe de Boutonnier. *Globulorum officina.*

BOUTONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des boutons. *Globulorum opiſex.*

BOUTONNIÈRE. ſ. f. Petite fente ſurjettée ou garnie de gance ou de galon, dans laquelle on paſſe des boutons pour fèrmer les ouvèrtures d'un habit, ou pour l'attacher. *Fiſſura cui globulus inſeritur.*

BOUTURE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. Une branche de plante ligneuſe que l'on coupe des deux côtez, & que l'on plante par un bout tout droit, ou en la pliant dans une tèrre aſſez humide, afin de lui faire pouſſer des racines. *Talea, clavola, clavula.* Toutes les plantes ligneuſes viennent de *bouture*. Les ſaules & les peupliers, le coignaſſier, le figuier, &c. viennent de *bouture*. Il y a des plantes qui viennent de graine & de *bouture*. Cela s'appelle prendre de *bouture*. LA QUINT. Les figuiers ſe plantent de *bouture*. J'ai vû des jaſmins d'Eſpagne reprendre de *bouture*. LIG.

On appelle auſſi *boutures*, cèrtains rejettons enracinez qui naiſſent au piéd de quelques arbres; comme autour des pruniers, pommiers, &c.

BOUTURE, chez les Orfévres, eſt une eau préparée pour blanchir l'ouvrage, ou une léſcive faite avec du ſel de tartre pour blanchir l'argent. On l'appelle auſſi *boulure*; mais elle n'eſt plus guères en uſage, à cauſe qu'on le blanchit au feu.

Dans les Monnoyes on appelle *bouture*, une drogue compoſée de lie de vin ſeche émiée, de ſel, &c. qui ſèrt au blanchîment des eſpéces.

BOUVAR. ſ. m. Nom que quelques Angevins donnent à une eſpéce de poire, appellée par d'autres Rondette d'Anjou, par d'autres Amadonte, par d'autres la Mèrveille d'hyvèr, & communément Petit-oin. LA QUINT. Voyez PETIT-OIN.

BOUVEAU. Voyez BOUVILLON.

BOUVEMENT. ſ. m. Outil de Menuiſier qui ſert à pouſſer une doucine.

BOUVERIE. ſ. f. Étable à mettre les bœufs. *Boum ſtabulum.* Les Marchands Bouchers ont des *bouveries* où ils mettent les bœufs, en attendant qu'ils les tuënt. Les Marchands Forains ſe plaignîrent que les Bouchers de Paris mettoient les bœufs qu'ils avoient achetez dans des étables, ou *bouveries*, découvèrtes, ſales & mal ſaines, & que cela cauſoit la mort précipitée de pluſieurs bœufs. DE LA MARRE.

BOUVET. ſ. m. Eſt une eſpéce de rabot dont ſe ſèrvent les Menuiſiers. Il y a des *bouvets* à rainures & à languettes, & d'autres à fourchement.

BOUVIER, IÈRE. ſ. m. & f. Qui conduit ou qui garde les bœufs. *Bubulcus.* On le dit figurément des gens groſſiers, mal appris, qui ſont ſans civilité.

BOUVIER, eſt auſſi une conſtellation céleſte. *Bootes, Arctophilax.* Voyez BOOTES.

BOUVIER. C'eſt auſſi un oiſeau gobeur de mouches dit communément *Bouvier*. *Muſcicapus boarinus dictus.* Cet oiſeau eſt longuet; ſon bèc eſt pareillement long, d'un brun rouſsâtre. Sa tête & ſon dos ſont de couleur plombée, mêlée de cendre, & d'une couleur jaûnâtre; ſa gorge & tout ſon ventre ſont blanchâtres; ſa poitrine eſt ſemée de taches noires; ſes ailes ſont d'un noir jaunâtre diverſifié de blanc; ſa queuë eſt longue & noire, par les côtez elle eſt blanche. Ses jambes & ſes pieds ſont noirâtres. Ces oiſeaux ſuivent les bœufs & les vaches à cauſe des mouches qu'ils trouvent à leur ſuite, & de là on leur a donné le nom de *Bouviers*.

Il y en a encore une autre eſpéce, nommée en quelques endroits

Borin. Il eſt un peu plus grand que le Roitelet. Son béc eſt grêle & aigu, & très-propre à attraper des mouches. Le haut de ſa tête, ainſi que ſon col, & ſon dos, ſont d'un cendré lavé. Le deſſous de ſa tête, ſon goſier, ſa poitrine & ſon ventre, ſont d'une couleur blanche tirant ſur le jaûne, qui eſt toutefois plus claire par la poitrine & le ventre. Le haut de ſes aîles eſt d'un gris cendré; le bas de même, mais plus blanchâtre. Son croupion eſt blanc; ſa queuë, qui eſt compoſée de douze plumes, eſt longue de trois doigts, & de la même couleur que ſes aîles; ſes jambes & ſes piéds ſont d'un rouge éclatant; ſes ongles ſont aſſez longs & très-menus.

BOUVILLON. ſ. m. Jeune bœuf. *Juvencus.*

BOUZE DE VACHE. Voyez Bouse.

BOY.

BOY. ſ. m. Nom propre d'homme *Baudelius.* Voyez Baudille.

BOYAR. *Senator Boyarus.* ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt ainſi qu'on appelle les Seigneurs en Moſcovie, *Magnates*, ſelon l'opinion de Becman: il dit que les *Boyars* ſont ce qu'on appelle ailleurs grande nobleſſe: il ajoute que le Czar dans ſes diplômes nomme les *Boyards* avant les Vaivodes. Les Grands, qui ne vouloient pas être gouvèrnez par une femme, s'oppoſérent au deſſein de la Princeſſe Sophie, & firent beaucoup de maſſacres, qui ne fûrent appaiſez que par la prudence des *Boyars*, ou Sénateurs. Quelques-uns écrivent Bojar, ou Bojare.

Boyar, ou Boyare. Eſt auſſi le nom qu'on donne aux Nobles de Tranſylvanie, qui ſont parens ou alliez des anciens Vaivodes. Ce nom ſignifie *Seigneur.*

BOYAU. ſ. m. Les conduits ou tuyaux par où paſſe tout ce qui ſort de l'eſtomac, auquel ils ſont continus. *Interaneum*, *Inteſtinum.* Les boyaux ou inteſtins ſont des corps longs, ronds, creux, & continus depuis le pilore juſqu'au fondement. Ils ſont ſituez ſous l'épiploon dans le ventre inférieur, dont ils rempliſſent prêſque toute la capacité, qui eſt depuis le ventricule juſqu'à l'os pubis. Ils ſont attachez au dos par le moyen du méſentère qui les lie enſemble, de manière que les grêles ſont au milieu du ventre à la région umbilicale, & les gros à la circonférence. Dionis. Quoique les *boyaux* ne faſſent qu'un ſeul conduit qui va depuis l'eſtomac juſques au fondement, néanmoins on les diviſe en grêles, ou menus, & en gros. Les grêles ſont trois, Le *duodenum*, le *jejunum*, & l'*ileon.* Les gros ſont auſſi trois, le *cæcum*, ou l'aveugle, le *colon* & le *rectum*, ou le droit.

Les Anatomiſtes diſent qu'ils ont ordinairement ſept fois la longueur du corps dont on les a tirez, Tauvry, Dionis. Cette étenduë & les differentes circonvolutions qu'ils font dans le petit eſpace qu'ils occupent étoient néceſſaires tant pour y retenir plus long-temps le chile, & le faire fèrmenter par le mélange de la bile & du ſuc pancréatique, que pour le ſéparer d'avec ſes excrémens, & le rendre par le moyen de ces deux liqueurs plus coulant & plus ſubtil. D'ailleurs ſi l'homme n'avoit qu'un *boyau*, il ſeroit obligé de manger ſans ceſſe, comme font les loups cèrviers & les cormorans, à cauſe qu'ils ont les *boyaux* fort courts; & comme il arrivoit en effet à un homme dont parle M. Dionis p. 170. qui n'avoit qu'autant de boyaux qu'il en falloit pour aller du ventricule à l'anus. Les Médecins les appellent *inteſtins.* Les tranſactions Philoſ. n. 107 p. 146. ou Tom. II. p. 111. parlent d'un homme dont les *boyaux* étoient tous renvèrſez. On dit qu'il y avoit dans la Bibliothéque de Conſtantinople un Homère écrit ſur un *boyau* de dragon long de ſix vingt piéds.

Ménage dérive ce mot de *botellum*, diminutif de *buoto*, ou *vuoto*, qui ſignifie *vuide.* Borel le dérive de *voye*, d'où eſt venu, dit-il, le nom de long *boyau*, qui eſt une voye longue & étroite. Il prétend qu'on diſoit autrefois *voyeau*; pour dire, les *boyaux* des animaux, à cauſe qu'ils ſèrvent de *voye* aux viandes & excrémens. Du Cange témoigne qu'on diſoit autrefois *boel* & *bouël*, & croit qu'il vient de *botulus*, qui ſignifie auſſi *boudin.*

Boyau gras. C'eſt le troiſième & le dèrnier des gros boyaux, qu'on appelle autrement le *droit*, ou le *rectum: Omaſum.* Il eſt ainſi nommé, parce que ſa partie extérieure eſt environnée de beaucoup de graiſſe.

En tèrme de Fauconnerie on dit, Appétit de boire & faire *boyau.* Elargir le boyau de l'oiſeau. Pour élargir le *boyau* de l'oiſeau donnez lui léger pât trempé une nuit en vinaigre, & ſur le pât mettez du ſucre ou du miel écumé, ou lui donnez de l'eau ſucrée.

Franc Boyau, En tèrmes de Vénerie, c'eſt le gros *boyau* où paſſent les viandes du cèrf que l'on met avec les menus droits. Salnove.

Grand Boyau de loup & de louve. Il ſert après qu'il a été dégraiſſé & bien nettoyé, enſorte qu'il n'y demeure que la ſimple peau, pour la rendre déliée & ſéchée comme un ruban de ſoye. C'eſt alors un remède infaillible pour la colique, en ſe le mettant autour du corps, ſur la chemiſe. Il faut aux hommes celui de la louve, & aux femmes celui du loup.

Descente de boyau, Eſt un *boyau* qui tombe dans les bourſes, quand on a fait quelque violent effort, ou par quelqu'autre cauſe. *Hernia*, *ramex.*

Corde de boyau, ſe dit des cordes faites de *boyaux* d'animaux, coupez & tors, dont on fait les cordes des raquêttes, & de pluſieurs inſtrumens de Muſique, comme violons, violes, luths, théorbes, guitarres. *Nervus.* Les Anciens ſe ſervoient de cordes de lin avant qu'on eût ſongé à mettre en uſage les cordes de *boyau.*

On dit en tèrmes de Manége, qu'un cheval a beaucoup de *boyau*, lorſqu'il a beaucoup de flanc, beaucoup de corps, qu'il a les côtes longues, & qu'elles ne ſont ni plattes ni ſèrrées. On dit auſſi qu'un cheval eſt étroit de *boyau*, pour dire, qu'il n'a point de corps.

Boyau, en tèrmes de Guèrre, eſt un foſſé couvèrt de ſon parapet qui ſert de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques. *Foſſa.* C'eſt auſſi une ligne qu'on tire pour envelopper de différens terrains, ou attaquer quelques ouvrages.

On dit provèrbialement, Je l'aime comme mes petits *boyaux.* On dit d'une chôſe longue & étroite, C'eſt le chemin de Ville-Juifve, long *boyau*: ou même abſolument, C'eſt un *boyau.* On dit encore d'une chôſe fort dégoûtante, qu'elle feroit vômir tripes & *boyaux.*

On dit populairement, pour ſe mocquer de ceux qui ſe plaignent de quelque petite playe ou coupure, Si tes *boyaux* ſortent par là, tu en mourras. On dit auſſi d'un jeune homme de bon appétit, qu'il a toûjours dix aunes de *boyaux* vuides pour feſtoyer ſes bons amis.

BOYAUTIER. ſ. m. Artiſan qui fait & prépare les cordes à boyaux, tant pour les raquêttes, que pour les inſtrumens à corde. *Nervorum opifex.*

BOYCININGA. ſ. m. Sorte de ſèrpent du Bréſil qui a une ſonnette à la queuë. Quoiqu'il ſoit très-venimeux il fait rârement du mal, parce qu'on eſt avèrti par le bruit de ſa ſonnette.

BOYE. Tèrme de Marine. C'eſt la même chôſe que *Boue* ou *Baliſe.*

BOYER. Tèrme de Marine, eſt une chaloupe Flamande mâtée en fourche, qui a deux ſemelles pour mieux aller à la bouline ſans dériver.

BOYEZ. Prêtre de l'Amérique.

BOYLE. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez Baudille.

BOZ.

BOZEL. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Membre rond, & qui a la figure d'un anneau. *Torus.* C'eſt la même chôſe que le Tôre.

BRA.

BRABANÇON, one. ſ. m. & f. Qui eſt de Brabant. *Brabantius*, *Menapius*, *Ambivaritus.* On trouve ce nom dans quelques Auteurs pour dire un homme du Brabant; mais aujourd'hui il ne ſe dit plus guère. On uſe de périphraſe, & l'on dit plus communément les habitans, les peuples du Brabant, &c. On appelle Campine *Brabançone* une petite Contrée du Brabant Hollandois dans la Mairie de *Bolduc.*

On appelloit autrefois *Brabançons* des troupes d'avanturiers, ou de bandits, qui faiſoient le métier de la guèrre, & ſe donnoient à qui les payoit le mieux, & on les appelloit ainſi, parce que la plûpart étoient du Brabant. On les nommoit autrement Routiers à cauſe qu'ils étoient toûjours en route pour aller par tout où ils étoient commandez. Le P. Daniel dit qu'on les nommoit auſſi Cotereaux. Il y envoya ſes Capitaines & ſes *Brabançons* qui les taillèrent en piéces. G. Du Moulin. Le Roi d'Anglete̊rre, irrité du ſoulevement de la Bretagne, envoya les *Brabançons* ravager les tèrres de Raoul de Fougères; mais les gens de Raoul ayant taillé en piéces ceux qui portoient des vivres aux *Brabançons*, le reſte fut obligé de ſe retirer. Lobineau. Le Roi Philippe Auguſte les renvoya auſſitôt (les Bretons) du côté de Pontorſon & de Mortain avec le Comte de Boulogne, Guillaume des Barres, une grande quantité de Gendarmes François, & les Roturiers ou *Brabançons* qui s'étoient rendus à lui à Falaiſe, & qui avoient mieux aimé prendre parti dans ſes troupes que de ne plus faire la guèrre. Id. Philippe Auguſte étant ſorti de Mante pour aller à Giſors, accompagné ſeulement de deux cens chevaux, trouva en chemin fort près de Giſors le Roi d'Anglete̊rre ſuivi de plus de quinze cens hommes de troupes réglées, & outre cela d'une très-grande multitude de ces bandits appellez *Barbançons*, ou *Cotereaux.* P. Dan.

BRABANÇONE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt blanc de lait, pourpré, & qui a un peu de rouge. Cult. des Fl.

BRABANT. ſ. m. Province des Païs-Bas bornée au nord par la Hollande & par la Gueldre, au couchant par la Zélande & la Flandre,

Flandre, au midi par les Comtez de Hainaut & de Namur, au levant par le païs de Liége, qu'on y comprenoit autrefois, de-même que le Duché de Limbourg. Maty. *Brabantia.*

Quelques Auteurs dérivent ce nom de Brennus, nom propre du fils de je ne ſçai quel Roi de la Bretagne, c'eſt-à-dire, d'Anglètèrre. D'autres diſent qu'il vient de *Bratuſpatium*, ville ancienne des Gaules dont parle Céſar L. II. Comm. C. 13. Mais *Bratuſpatium* n'étoit point du païs que nous appellons aujourd'hui *Brabant*, puiſqu'il étoit entre Beauvais & Amiens. D'autres le dérivent de Salvius Brabon parent de C. Céſar. D'autres de *Gotofridus Barbatus*, Godefroy le Barbu, Comte de Louvain. D'autres enfin d'une contrée de ce païs, nommé le *Brachbant*, ou le Burbant. Le *Brabant* a titre de Duché, & a eû longtems ſes Ducs particuliers.

Le *Brabant* ſe diviſe en quatre quartiers, ſçavoir de Louvain, de Bruxelles, d'Anvers, & de Bolduc. On le diſtingue plus ordinairement aujourd'hui en *Brabant* Eſpagnol, *Brabant* Hollandois, & *Brabant* Walon. Le *Brabant* Eſpagnol, *Brabantia Hiſpanica*. C'eſt la partie méridionale du Duché de *Brabant*, où ſont Louvain, autrefois Capitale de tout le Duché, Bruxelles, qui l'eſt maintenant, Anvers & Malines. Le *Brabant Hollandois*, *Brabantia Hollandica*, ou *Batavica*. C'eſt la partie ſeptentrionale du *Brabant*, qui comprend la Mairie de Bolduc, la Baronie de Bréda, & le Marquiſat de Berg-Opzoom. Le *Brabant* Walon, c'eſt-à-dire, Gaulois, eſt une petite contrée du *Brabant* Eſpagnol, entre les villes de Nivelle & de Gemblours, ainſi appellée parce que le langage qu'on y parle eſt un vieux François. Maty.

On trouve *Breibant* dans des diplômes de l'Empereur Otthon le Grand rapportez par Miræus, & par le P. Mabillon, *Acta SS. Ben. T. V. p.* 300. Il y a ſur l'hiſtoire du *Brabant*, *Adriani Barlandi Chronica Ducum Brabantiæ ; Melchior. Barlai Brabantias*, *Topographia Hiſtorica Gallo Brabantiæ* par Jacq. Le Roy imprimée à Amſterdam en 1692. *in fol. Caſtella & Prætoria Nobilium Brabantiæ*, *in fol.* à la Haye en 1699. *Ant. Sanderi Chorographia Brabantiæ* à Bruxelles, *fol.* 1659. *Antiquitates Belgicæ Brabantiæ*, par Jean Bapt. Gramaye à Louvain 1708. *in fol.*

BRABEUTE. ſ. m. Nous ne mettons ce mot que pour avèrtir qu'il ne faut jamais s'en ſèrvir en François, quoiqu'on le trouve dans quelques Dictionnaires. Il eſt purement Grèc, Βραβευτὴς, & ſignifie celui qui chez les Grècs préſidoit aux jeux publics & ſolemnels, & qui étoit le Juge & l'Arbitre des prix ; & c'eſt ainſi qu'il faut l'appeller dans nôtre langue, & non pas *Babeute*, qui ſeroit très barbâre.

BRAC. ſ. m. *Bracco*, ou *braco*. Eſpéce de chien de chaſſe. Voyez Du Cange au mot *Bracco*. C'eſt apparemment la même chôſe que *brachet*. On écrit auſſi Braque. Voyez ce mot.

BRACELET. ſ. m. Petit ornement qu'on met autour du poignet. *Armilla*, *brachiale*. *Bracelets* de ruban, de pèrles, de pièrreries Les Amans tiennent à grande faveur d'avoir des *bracelets* des cheveux de leur Maîtreſſe. Anciennement à Rome les hommes portoient des *bracelets* auſſi-bien que les femmes, & en ornoient leurs bras. Dac. On mettoit les *bracelets* ſur divèrs endroits des habits, & on les plaçoit le plus ordinairement depuis le haut du bras juſque ſur les doigts. Capitolin dit que Maximin avoit le pouce ſi gros qu'il ſe ſèrvoit du *bracelet* de ſa femme comme d'un anneau, qu'il portoit au doigt. La matière des *bracelets* étoit différente, comme elle l'eſt encore. La plus ordinaire étoit l'or. Les hommes & les femmes en portoient indifféremment, mais les filles n'en portoient jamais, qu'elles ne fûſſent accordées. Elles ſe ſeroient fait tort d'en porter auparavant. Thomas Bartholin a fait un Traité des *bracelets* des Anciens, *De Armillis Veterum.*

Ménage dérive ce mot de *braciletum*, diminutif de *bracile*, qu'il trouve écrit dès le tems de Juſtinien. *Bracile*, dans la vie de S. Gèrmain qui eſt de la fin du VIIe ſiécle, ſignifie *Cingulum* ; & quoique Bollandus, *Act. Sanct. Febr. T. III. p.* 266. croye que *bracile* ait ſignifié le lien dont on attachoit les brayes, & qu'il ſoit formé de *bracca*, ou bien qu'il fût pris pour la courroye dont on attachoit la chauſſure, il peut cependant auſſi bien que le diminutif avoir été enſuite appliqué à d'autres chôſes. Voyez encore ſur ce mot Haftenus, *Diſquiſit. Monaſtic. L. V. Tract. IV. diſq.* 4.

Du Cange dérive ce mot de *brachialia*, qui étoit un ornement que les hommes auſſi-bien que les femmes portoient au bout de leurs manches ; & dit que c'eſt ce qu'en tèrmes de Blâſon on a appellé *dextrochères*. Tous ces mots viennent de *brachium*, le *bras* ; parceque c'eſt un ornement du *bras*. Les Grècs ont fait auſſi Βραχιόνιον pour dire la même chôſe, de Βραχίων, le *bras*.

On dit, que des paſſemens ſont mis en *bracelet*, quand ils ſont diſpoſez en rond ſur les manches. Les Pages de la grande Écurie du Roi ont leurs paſſemens en *bracelet* : ceux de la petite Écurie les ont en quille, ou en long.

BRACHER. ſ. m. *Braconarius*. Voyez Braconier.

BRACHET. ſ. m. Sorte de chien de chaſſe. *Indagator canis*. Borel dit qu'on l'a appellé ainſi à cauſe qu'il a les pieds courts. On lit dans le Roman d'Aubery,

Et li brachet *ont demené grant hu.*

Et dans le Roman d'Aléxandre,

A un matin priſt brachez *& levriers.*

On a dit auſſi autrefois *brachet*, pour *bracelet*.

BRACHIAL. adj. m. Tèrme de Médecine, & d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles de l'os du coude. *Brachialis*. Il y a le *brachial* extème, & le *brachial* intèrne. Le *brachial* intèrne eſt ainſi nommé parce qu'il occupe la partie intèrne du bras ; il eſt caché ſous le biceps, & prend ſon origine de la partie antérieure & ſupérieure de l'*humerus*, & va s'inſérer à la partie ſupérieure & intèrne du *cubitus*, pour fléchir l'avant-bras conjointement avec le biceps. Le *brachial* extèrne, ainſi nommé parce qu'il occupe la partie extérieure du bras, eſt une maſſe de chair qui prend ſon origine de la partie poſtérieure de l'*humerus*, & va s'inſérer à l'olécrane par une forte aponeuroſe qui lui eſt commune avec deux autres. Dionis. Voyez auſſi Tauvry P. II. C. 18.

BRACHITE. ſ. m. & f. *Brachites*. Nom de ſecte. Les *Brachites* étoient ſectateurs de Manes, & une bonne branche des Gnoſtiques. Ils troublèrent toute l'Égliſe dans le troiſiéme ſiécle.

BRACHMANES. ſ. m. Ce ſont les Philoſophes ou Sages des Indiens. Ils ſe ſont rendûs célébres dans l'antiquité par leur genre de vie tout à fait auſtère. Il y en a encore aujourd'hui dans les Indes qui portent le même nom, & qui vivent de la même manière que ces anciens. Les Portugais les nomment *Brames*, qui eſt le nom ancien des Prêtres Indiens. D'autres les appellent *Bramines*. C'eſt ainſi que l'écrit toujours l'Auteur de l'Ambaſſ. des Holl. au Japon. Pluſieurs croyent qu'ils ont pris ce nom du Patriarche Abraham, qu'ils appelloient en leur langage *Brachma*. Ou plûtôt ils l'ont pris de leur Dieu Brahma, que quelques-uns croyent être Abraham. C'eſt pourquoi Poſtel leur donne le nom d'*Abrachmanes*.

Le P. Thomaſſin, qui rappelle l'origine de tous les mots à la langue Hébraïque, croit que le nom des *Brachmanes* vient de l'Hébreu *barach*, *fugit*, *aufugit*, *fuir*, *s'enſuir*, parce que les *Brachmanes* ſe retirent à la campagne, & vivent dans les déſerts. On peut auſſi ſuivant le même Auteur, dériver le nom des *Brachmanes* d'un autre mot Hébreu ; c'eſt *barac*, *benedicere*, *orare*, *prier*, *bénir* ; parce que c'étoit là l'occupation des *Brachmanes*, qu'ils avoient appriſe de Noé, de qui ils deſcendoient.

Les *Brachmanes* vivent d'hèrbes, de légumes & de fruits, s'abſtenant de toutes ſortes d'animaux ; ils n'en peuvent même toucher aucun ſans ſe rendre immondes, & ils regardent cela comme une grande impiété. Ils paſſent la plus grande partie du jour & de la nuit à chanter des Hymnes en l'honneur de la Divinité, ils prient & jeûnent continuellement. La plûpart d'entr'eux vivent ſeuls & dans la ſolitude, n'étant point mariez, & ne poſſédant aucuns biens. Il n'y a rien qu'ils ſouhaitent tant que la mort, & ils conſidèrent cette vie comme une chôſe onéreuſe, attendant avec impatience que leur âme ſe ſépare de leur corps. C'eſt la deſcription que Porphyre fait des anciens *Brachmanes* dans ſon livre *de abſtinentia animalium*. Les *Brachmanes* tiennent les opinions de Pythagore, dit le P. Kirker, & mènent la vie qu'il menoit, comme il paroit par Maffée & par les autres hiſtoires des Indes ; ou plûtôt Pythagore avoit pris des *Brachmanes* ſes opinions & ſa manière de vivre. Les Grècs leur donnèrent le nom de Gymnoſophiſtes Les Indiens diſent que les *Brachmanes* tirent leur origine du fameux Philoſophe Xaca. Voyez leurs mœurs, leurs Sectes, leurs opinions, &c. dans le P. Kiker, *Chine ill. P. III. C.* 4. 5. 6. 7. où ſont les figures de leurs lettres. Voyez auſſi le même Auteur *Oed. Æg. T. III. p.* 21. *& ſuiv.*

BRACON. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit, Appui, conſole, potence : ce qui vient de branche d'arbre. *Telamo*.

BRACONNIER. ſ. m. Borel croit que ce mot ſignifioit un coupeur de bois, à cauſe de ce que dit Froiſſard, que chacun devoit trouſſer dèrrière ſoi un *braconnier*. *Lignator*.

Braconnier, eſt auſſi ſelon d'autres, la même chôſe que Bracher, c'eſt-à-dire, un homme qui a ſoin des chiens de chaſſe appellez en François & en Allemand *Bracs*, & en Latin *braccones*. Le mot *Braconarius* ſe trouve en ce ſens dans une Charte d'Henri II. Roi d'Anglerèrre rapportée dans le *Monaſticum Anglican.* T. II. p. 283.

BRACQUE. Voyez BRAGUE.

BRAGANCE. ſ. f. Ville de Portugal dans la Province de Tralosmontes, ſur la rivière de Sabor aux confins de la Galice & du Royaume de Léon. *Bragantia*, *Bragantium* ; à 14^d, $50'$ de longitude, & à 41^d. & $32'$ de latitude, dit M. Corneille. Ferracius, qui avec d'autres Auteurs l'appelle *Cæliobriga*, ne la met qu'à 13^d.

$5'$. de

5ᵈ de long. & à 42ᵈ de latitude. *Bragance* eſt diviſée en ancienne & nouvelle ville. L'ancienne, qui eſt ſur une hauteur, fut bâtie par Brigo Roi d'Eſpagne l'an du monde 2015. d'où l'on prétend apparemment que lui vient ſon nom. La nouvelle ville, ou la cité, eſt au pied de la montagne. *Bragance*, que les Portugais nomment *Braganza*, a titre de Duché. Les Ducs de *Bragance* tirent leur origine des Rois de Portugal, par Alphonſe de Portugal, prémier du nom, Duc de *Bragance*, Comte de Barcellos & de Guimaraes, fils naturel de Jean I. Roi de Portugal, & d'Agnès Pérez. Jean II. Duc de *Bragance* fut mis ſur le thrône de Portugal en 1640, & c'eſt ſon petit fils qui régne aujourd'hui en Portugal. Voyez la Révolution de Portugal & l'hiſt. de Portug. par M. Le Quien de la Neuville, T. I. p. 29.

BRAGARD. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, *brave*, *ajuſté*, *mignon*. *Comptus*, *concinnus*, *elegans*.

BRAGUE. ſ. f. Ville Archiépiſcopale de Portugal, capitale de la Province d'entre Douro & Minho, & ſituée ſur la riviére de Cavado. *Bragua*, *Braccara*, ou *Bracara Auguſta*, *Auguſta Braccarum*. *Brague* eſt une des plus anciennes villes d'Eſpagne. L'Itinéraire d'Antonin la nomme *Bragara*. L'Archevêque de *Brague*, qui eſt Seigneur ſpirituel & temporel de la ville, prétend être Primat d'Eſpagne, parce qu'Alphonſe I. ayant délivré *Brague* de la puiſſance des Maures en 1240. tous les Évêques d'Eſpagne ſe ſoumirent à l'Archevêque de cette ville. L'Archevêque de Tolède lui diſpute cette dignité. Voyez M. De La Neuville, hiſt. de Portug. Tom. I. p. 24. 25. 26. Rodrigue d'Acunha Archevêque de *Brague* a donné une hiſtoire Eccléſiaſtique des Archevêques de cette ville. Elle eſt en Portugais en 2 vol. *in fol.* à *Braguet* 1634.

BRAGUE. Tèrme de Marine. C'eſt le cordage qui arrête le recul du canon. On l'appelle auſſi *bracque*, ou *drague*.

Brague, eſt auſſi un tèrme de Luthier. C'eſt un morceau de bois au bout du corps du luth pour cacher les écliſſes.

BRAGUETTE. Voyez Braye, ou Brayette.

BRAI. Voyez Bray.

BRAILLER. v. neut. Parler beaucoup & fort haut, ſans dire rien de bon, ni de ſolide. *Clamare*, *vociferari*, *obtundere*.

Brailler, en tèrmes de Marine, ſe dit du hareng, lors qu'on le ſaupoudre de ſel, & qu'on le remuë avec des pelles.

BRAILLEUR, euse. On dit auſſi, BRAILLARD, arde. adj. Qui hâble, qui criaille, qui parle hautement, & avec liberté de toutes chôſes. *Clamator*, *clamoſus*, *rabula*. Il ne ſe faut point broüiller avec ces grands *brailleurs*. Mol. On dit qu'il n'y a point de tèrme en François qui explique *rabula*, qui veut dire en général un méchant Avocat. Pour moi je l'éxprimerois par celui de *brailleur*, qui eſt aſſez le caractère des méchans Avocats. Vign. Mar.

BRAIRE. v. n. Tèrme dont on ſe ſert pour éxprimer le cri des ânes. *Rudere*. Un âne chargé d'or ne laiſſe pas de *braire*. Cost.

Ménage dérive ce mot du Latin *barrire*, ou plûtôt de *ragire*, qui ſe dit des ânes proprement. Borel le dérive de *bram*, qui ſignifie *grand cri* en langue Gothique.

Braire, ſe dit auſſi figurément des cris importuns & éxceſſifs des hommes, & ſur tout de ceux qui ont la voix fort rude & déſagréable. *Vociferari*. Il y a long-tems que cet homme ne fait que *braire*. Ce méchant Avocat ne fait que *braire*, & ne dit rien qui ſerve à ſa cauſe.

BRAISE. ſ. f. Bois ou charbon allumé, & dont l'humidité eſt conſumée, enſorte qu'il ne rende point de fumée. *Pruna*. Des marrons cuits à la *braiſe*. On dit par hypèrbole en tâtant le pous de celui qui a une groſſe fiévre, que ſon corps eſt tout *braiſe*. Un amoureux ſe plaint populairement qu'il a le cœur tout en *braiſe*. M. Boyle a fait la comparaiſon de la *braiſe*, ou charbon allumé, & du bois luiſant, où il montre leur reſſemblance & leur différence. Elle ſe trouve dans les Tranſact. Philoſ. n. 32, p. 605. & Tom. III. p. 646.

Ce mot vient du Grèc βράζω, *bullio*, *efferveo*.

On dit provèrbialement, qu'on eſt tombé de la poêle dans la *braiſe*; pour dire, qu'on eſt tombé d'un grand mal dans un pire.

BRAISIER. Tèrme de Boulanger. Voyez Brasier.

BRAMA, ou plûtôt BRAHMA, ou BRUMA. ſ. m. Nom propre d'un Dieu, ou Idôle des Indiens. Quelques-uns croyent que c'eſt Pythagore qu'ils ont diviniſé, fondez ſur la métempſycôſe, & les autres ſentimens de ce Philoſophe que les adorateurs de *Brama* tiennent auſſi. D'autres à cauſe de la reſſemblance du nom s'imaginent que c'eſt Abraham. Ils feignent que *Brama* s'eſt fait homme, & qu'il eſt médiateur entre Dieu & les hommes, dit M. Huet, *Dem. Ev. Prop. IV. cap.* 6. d'où ce Prélat infère que les Indiens ont tiré cela du Chriſtianiſme, & de ce que S. Thomas, S. Barthélemi, Pantænus, & d'autres, leur en avoient appris. M. Huet écrit toujours *Bramma*. Mais communément *Brama*, ou *Brahma*.

M. d'Herbelot dit que ſelon la doctrine des Indiens *Brahma* eſt le prémier des trois êtres que Dieu a créez, & par le moyen duquel il a fait enſuite le monde. Ce *Brahma* donna aux Indiens quatre livres, qu'ils appellent Bethou, ou Bed, dans leſquels toutes les ſciences & toutes les cérémonies de la Religion des Brachmanes ſont compriſes. C'eſt pourquoi on le repréſente ordinairement avec quatre têtes. Selon les Indiens Parabaravaſtou, c'eſt-à-dire, le Dieu ſuprême, a créé trois Dieux inférieurs; ſçavoir, Bruma, Vichnou & Routren. Il a donné au prémier la puiſſance de créer; au ſecond le pouvoir de conſerver, & au troiſiéme le droit de détruire. Ces trois Dieux ſont les enfans d'une même femme, qu'ils appellent Parachatti, c'eſt-à-dire, la puiſſance ſuprême. Les prémiers Indiens ne vouloient dire autre chôſe, ſinon que tout ce qui ſe fait dans le monde, ſoit par la création qu'ils attribuent à Bruma, ſoit par la conſervation, qui eſt le partage de Vichnou; ſoit enfin par les différens changemens, qui ſont l'ouvrage de Routren, vient uniquement de la puiſſance abſoluë du Parabaravaſtou, ou du Dieu ſuprême. Let. Éd. Tom. IX. p. 7. & ſuiv. Tom. X. p. 18. & ſuiv. Elles ajoutent que ſuivant la doctrine des Indiens Bruma tient le prémier rang parmi les Divinitez ſubaltèrnes, que c'eſt lui qui a créé toutes chôſes, & qui les conſerve par un pouvoir ſpécial que la Divinité lui a communiqué, qu'il a l'intendance générale ſur toutes les Divinitez inférieures; mais que ſon gouvèrnement doit finir; qu'il a un prémier Miniſtre, nommé Divendiren, qui commande immédiatement aux Dieux inférieurs.

Le mot *Brahme* en langue Indienne ſignifie *Pénétrant toutes choſes.* D'Herb.

BRAMAIN. ſ. m. *Brachmanus*. M. de Tillemont s'eſt ſervi de ce nom, hiſt. des Emp. T. II. p. 127. pour Brachmâne. Apollone de Tyanes n'avoit encore que ſept diſciples, qui même le quittèrent dès qu'il leur parla d'aller dans les Indes chèrcher les Philoſophes, qui dès ce tems-là portoient le nom de *Bramains*, ou Brachmanes; mais ce nom n'eſt point en uſage. On dit toujours Brachmânes & *Bramains* ſeulement des ſucceſſeurs des anciens Brachmânes, encore écrit-on Bramin. Voyez ce mot.

BRAME. ſ. m. On appelle ainſi ceux des Indiens que les Anciens appelloient Brachmânes. Les Lettres Édifiantes des Miſſion. Jéſ. T. IX. p. 288. diſent *Brâme* au maſc. & *Bramine* au fém. Il étoit *Brâme*, & venoit d'épouſer une *Bramine*. La *Bramine* avoit été mariée dès ſon bas âge à un autre *Brâme*. Il n'y a guère de nation plus orgüeilleuſe, plus rebelle à la vérité, ni plus entêtée de ſes ſupèrſtitions, que les *Brâmes*. Lettr. Éd. T. X. p. 31. Voyez Bramin, c'eſt la même chôſe. De la Boulaye écrit *Bramen*, & dit que c'eſt le nom des Sacrificateurs des Ramiſtes, ou Indou; & au pluriel il dit *Bramens*.

BRAMENATI. ſ. f. Femme de ſecte & de famille Brâme. Il y avoit trois Brâmes & une *Bramenati*. Lettr. Éd. *Rec. XI.* On dit auſſi *Bramine*. Voyez Brame.

BRAMER. v. n. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit pour éxprimer le cri des cèrfs. *Clamorem edere cervino ſimilem*. Le cèrf qui *brame* au bruit de l'eau. Théophile. On s'en ſervoit autrefois pour dire, crier fortement. Il n'eſt pas même ſi uſité, quand il ſe dit du cèrf, que Rêre.

Ce mot vient de *bram*, qui ſignifie *grand cri* en langue Gothique. Chorier le tire de βραμβοῦμαι, qui chez les Grècs a le même ſens; crier violemment & importunément.

BRAMIN, ou BRAMINE. ſ. m. C'eſt un Prêtre de la Religion des Indiens idolâtres, ſucceſſeurs des anciens Brachmânes. Les *Bramins* ſont la prémière race des Banians, & ſont ſi vèrſez en Aſtrologie, qu'ils ne manquent pas d'une minute à prédire les Eclypſes. Ils ont un ſi grand reſpect pour les vaches, que pourvû qu'ils en ayent une queuë à la main quand ils meurent, ils croyent être bienheureux. Ils font quelquefois des Proceſſions de 400 lieuës, où ils mênent des villes & des villages entiers; & ils nourriſſent les peuples, quand ils ſont arrêtez aux paſſages des riviéres débordées, par une maniére qu'ils font croire miraculeuſe, leur donnant tout ce qu'ils demandent ſans avoir fait aucune proviſion. Un Proteſtant, nommé Abraham Roger, qui a écrit de la vie & des mœurs des *Bramines*, en diſtingue de ſix ſortes; les Weiſtnowa, les Seivia, les Smaerta, les Schaerwaecka; les Paſenda, & les Tſchectea. Il traite aſſez au long de chacune de ces ſectes en particulier dans ſon Chap. III. Tout ſon livre, intitulé *La Porte ouvèrte à la connoiſſance du Paganiſme*, contient beaucoup de particularitez des *Bramines*.

BRAN, ou BREN. ſ. m. Excrément de l'homme qui décharge ſon ventre. *Stercus*, *alvi purgamentum*.

> *Qu'elle puiſſe crever d'ahan,*
> *Et vomir l'ame avec le bran.* S. Amand.

Il ſe dit quelquefois abſolument, quand on fait quelque imprécation contre quelqu'un, comme on dit, *ſoin*, *peſte*, *bran* du Prédicateur. *Vah! male ſit.*

Ménage dérive ce mot de *Branos*, qui eſt un vieux mot Gaulois, dont il eſt fait mention dans Pline en parlant de ſon, qui eſt encore à preſent appellé *bran* par les Anglois ; & il penſe que le *bran*, qui ſignifie éxcrément de l'homme, n'a été dit que par métaphore de l'éxcrément du blé. Du Cange le dérive auſſi de l'Anglois, & témoigne qu'on diſoit autrefois, Manger du *bran* de quelqu'un ; pour dire, Manger de ſon *pain* : & qu'on appelle *Brenage*, un droit qui ſe levoit ſur le ſon ; & *Bernier*, Celui qui en étoit Receveur. Mais *bren* eſt un mot ancien Gaulois, ou Celtique, dont les Bas-Bretons & les Languedociens ſe ſervent encore pour ſignifier du *ſon*.

Bran de Judas, ſe dit des rouſſeurs qui viennent ſur le viſage. *Lenticula*.

Bran de vin. C'eſt de l'eau de vie. *Vinum igne vaporatum & ſtillatum*.

Ce mot vient du Flamand *brandevvin*, qui ſignifie *vin brûlé*.

Bran de son. C'eſt du gros ſon. *Furfur*.

BRANCARD. ſ. m. Lit portatif pour tranſporter des malades. *Valetudinarium ferculum*. C'eſt une eſpéce de grande civiére avec des cèrceaux en bèrceau, qu'on garnit de matelats & de couvèrtures, qui eſt portée ſur des mulets comme une litiére.

Brancards, ſont auſſi deux piéces de bois pliant, qui joignent le train de dèrriére d'une chaiſe roulante au train de devant, qui aboutiſſent ordinairement à un arc. *Lecticarium ferculum*. Ils font l'office de la fléche d'un carroſſe, & quelquefois la chaiſe eſt poſée deſſus, quelquefois elle eſt ſuſpenduë ſur des conſoles.

Brancard, eſt auſſi une machine faite par aſſemblage de pluſieurs fortes piéces de charpente, qui ſert à tranſporter des pièrres, ou autres fardeaux d'une peſanteur éxtraordinaire, afin d'empêcher qu'elles ne ſe caſſent, ou ne s'écornent, ainſi qu'on a fait pour les deux pièrres qui couvrent le fronton du frontiſpice du Louvre. *Carrucarium ferculum*.

On trouve dans la baſſe Latinité *branchada* dans le même ſens que nous diſons *brancard*. C'eſt apparemment de là qu'il s'eſt formé, & *branchata* vient de *brachium*, parce qu'il ſe porte à bras.

BRANCE. ſ. f. Eſpéce de grain, ou de légume. Vieux mot François : c'eſt celui dont parle Pline ſous le nom de *ſandalis & ſandalum*. Et *Brance* en Gaulois, ou Celtique. Voyez Liv. XVIII. ch. 7. Borel dit qu'il ſignifie une ſorte de froment très-pur. C'eſt Pline qui le dit, & qui ajoute, qu'il fait beaucoup plus de pain que l'autre froment. Chorier *hiſt. de Dauphiné* prétend que c'eſt le blé blanc. Voyez ce mot.

Borel ajoute que c'eſt auſſi une ſorte d'épée, & qu'en cette ſignification on a dit auſſi *branc* & *brans*.

BRANCHAGE. ſ. m. Nom collectif qui ſe dit en général de tout le bois qu'un arbre pouſſe en rameaux. *Rami deciſi*, *ramalia*. On fait du tronc des arbres du bois de charpente, & du *branchage* des cotrets & des fagots.

BRANCHE. ſ. f. Jèt de bois qu'un arbre pouſſe en rameau au delà de ſon tronc. La Quintinie l'appelle la partie de l'arbre qui ſortant du tronc aide à former la tête. *Ramus*. On trouve *barga* dans quelques Auteurs de la baſſe Latinité.

Branche à bois, ſe dit de la *branche* qui étant venuë ſur la taille de l'année précedente, & cela dans l'ordre de la nature, eſt raiſonnablement groſſe. *Branche à fruit*, ſe dit de celle qui eſt venuë de médiocre longueur & groſſeur ſur cette même taille. Les *branches à fruit* ont les yeux gros & aſſez près les uns des autres. La Quint. *Branche à demi-bois*, eſt celle qui étant trop menuë pour *branche* à bois, & trop groſſe pour *branche* à fruit, eſt coupée deux ou trois pouces de long pour en faire ſortir un meilleur jet, ſoit à fruit, ſoit à bois, pour contribuer à la beauté de la figure, & amuſer la vigueur de l'arbre. *Branche de faux bois*, ce ſont les mauvaiſes qui ſont venuës contre l'ordre de la nature, & d'ailleurs que des tailles de l'année précedente, ou qui étant venuës ſur ces tailles, ſe trouvent groſſes à l'endroit où elles devroient être menuës. Elles ont les yeux plats & fort éloignez. La Quint. Pour entendre cet ordre de la nature il faut ſçavoir ; 1°, que les branches ne doivent venir que ſur celles qui ont été racourcies à la dèrniére taille, & ainſi toutes celles qui viennent en d'autres endroits ſont *branches de faux bois*. 2°, Que l'ordre des *branches* nouvelles eſt, que s'il y en a plus d'une, celle de l'éxtrémité ſoit plus groſſe & plus longue que celle qui eſt immédiatement au deſſous, & celle-ci plus longue & plus groſſe que la troiſiéme ; & ainſi des autres ; & par conſéquent, ſi quelqu'une ſe trouve groſſe à l'endroit où elle devroit être menuë, elle eſt *branche de faux bois*. Il y a cependant quelques exceptions. Id. Dans les arbres qui ſont vigoureux, & en même tems d'une belle figure, il n'y ſçauroit guères avoir trop de *branches à fruit*, pourveu qu'elles n'y faſſent point de confuſion ; mais à l'égard des *branches à bois* il n'en faut d'ordinaire laiſſer en toutes ſortes d'arbres qu'une de toutes celles qui ſont ſorties de chaque taille de l'année précedente. La Quint.

Branche mère, ou *mère-branche*, ſe dit de celle qui ayant été racourcie à la dèrniére taille, a produit d'autres *branches* nouvelles. *Branche auſtde*, ſe dit des *branches* qui ſur la fin de l'été ceſſent de pouſſer & s'enduriſſent. La Quint. *Branches veules*, ou *branches élancées*, ſe dit de cèrtaines *branches* longues, & menuës, qui ne ſont propres ni à fruit, ni à bois, & qu'il faut retrancher. Cette *branche* eſt trop *veule* pour en rien eſpérer de bon. Les *branches veules* ſur un arbre fruitier ne ſont propres à rien. Liger. *Branches chiffonnes*, ſont des *branches* courtes & menuës, qui ne font que de la confuſion dans l'arbre, & qu'on doit couper. *Branche furieuſe*, c'eſt celle qui eſt très-grande, qui a beaucoup pouſſé, & fait un beau & grand jèt. Il eſt grandement expédient de conſèrver toutes les belles *branches* que les pêchers pouſſent l'été, à moins qu'il n'en ſoit ſorti une ſi grande abondance qu'elles faſſent de la confuſion. Mais en tout cas ſi la néceſſité y oblige il faut avec grande ſageſſe arracher ou couper tout près quelque-unes des plus furieuſes. La Quint. Le pin ne pouſſe des *branches* que vèrs la cîme. La colombe rapporta dans l'Arche une *branche* d'olive.

On dit auſſi, une *branche* de corail.

On dit auſſi, qu'un chandelier a pluſieurs *branches* ; qu'un ruban eſt noüé à pluſieurs *branches*. *Branche* d'une garde d'épée. *Branche* d'un bouquet de plumes, &c.

On dit figurément, qu'une affaire a pluſieurs *branches* ; pour dire, qu'il y a pluſieurs affaires connéxes, & jointes enſemble ; ou que ſa déciſion fait un préjugé ſur pluſieurs autres ſemblables.

Ce mot vient du Latin *branca*. Ménage, après Saumaise. D'autres le dérivent de *brachium* ; parce que la *branche* eſt comme le bras d'un arbre. D'autres enfin de *branchia*, parceque les *branches* ſont attachées aux arbres comme les nageoires aux poiſſons.

Branche, en Architecture, ſignifie les arcs des voûtes des ogyves leſquels arcs travèrſant diagonalement d'un angle à un autre, forment une croix entre les autres arcs qui font les côtez du quarré, dont les arcs font les diagonales. Quelques-unes de ces *branches* détachées des pendentifs de la douelle, en rachettent d'autres ſuſpendus, d'où pend quelque cul de lampe.

Branche de tranchée, eſt la même chôſe que *boyau de tranchée*. Voyez Boyau.

Branche de la bride, en tèrmes de Manége, ſont deux piéces de fèr courbées qui portent l'embouchure, les chaînettes, & la gourmétte, & qui ſont attachées d'un côté à la têtiére, & de l'autre aux rênes qui tiennent la tête du cheval ſujette. On dit *branche hardie* en parlant de celle qui ramène. On forgeoit autrefois une *branche* pour relever, qu'on appelloit *branche flaque*. Elle n'eſt plus en uſage.

On dit *branche* de mords. Les meilleures *branches* de mords ſont de l'invention du Connétable de Montmorenci, qu'on appelle à cauſe de cela, à la Connétable. Newcastle. De quelque côté que les *branches* du mords aillent, la bouche du cheval va toujours au contraire. Vous tîrez la bride & cela tire les *branches* en haut, & la bouche va en bas. Id. Voyez ſur les *branches* du mords le même Auteur p. 419. & ſuiv. où il éxplique ce qui les rend foibles, ou fortes, & quelle eſt leur action ſemblable à celle du levier.

Les Potiers d'étain appellent *branche de flambeau*, toute la partie du flambeau qui s'éléve au deſſus du pied, juſqu'à l'endroit où l'on met la chandelle.

Les deux grands bâtons de devant les crochets d'un Crocheteur, & qui poſent ſur ſon dos, ſont appellez *branches de crochet*.

On appelle auſſi *branches de la trompette*, ſes deux prémiers canaux qui portent le vent au pavillon.

Branche, ſe dit en Anatomie des rameaux qui ſortent d'une groſſe veine, & particuliérement de la veine cave.

Branche, ſe dit auſſi figurément des rameaux qui ſortent de la ſouche ou de la tige de l'arbre généalogique, où ſe voyent les deſcendans en ligne collatérale. La *branche* maſculine. La *branche* féminine.

Branche, ſignifie auſſi, la vèrge, ou la piéce de bois, ou de fèr, qui tient lieu de fleau dans la balance Romaine, le long de laquelle le contrepoids eſt mobile.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt comme l'oiſeau ſur la *branche*, quand il n'a point d'état aſſûré, point de fortune cèrtaine. On dit de ceux qui paſſent ſans raiſon d'un propos à l'autre, qu'ils ſautent de *branche* en *branche* : l'Eſpagnol dit, *de palo en fraſca*. On dit d'un homme dont la fortune ſe renvèrſe, qu'il s'eſt attaché aux *branches*, quand il n'a fondé ſa prétention que ſur des gens qui ne le peuvent pas ſoutenir, au lieu de s'attacher au tronc.

Ce mot de *Branches*, a été dit autrefois pour Hanches. *Petits tetins, branches charnues*.

Branche ursine. Quelques-uns diſent Branqueurſine. ſ. f. Hèrbe que les Grecs & les Latins appellent *Acanthe, Acanthus.* C'eſt de la repréſentation de ſes feüilles qu'on fait les ornemens du chapiteau Corinthien. Voyez Acante.

BRANCHER. v. act. Pendre un ſoldat, ou un vagabond, à la branche du prémier arbre. *Reum de arbore ſuſpendere.* Cela n'a d'uſage qu'à la guèrre, & chez les Prévôts. Certains païſans du tems de Charlemagne confeſſoient avoir ſemé des poudres par les campagnes afin de faire mourir le beſtial, enſuite de quoi on les *branchoit* de tous côtez, juſqu'à ce que S. Agobard, pour lors Evêque de Lyon, ayant reconnu leur innocence, entreprit leur défenſe dans ſon livre *Contra inſulſam vulgi opinionem de grandine & tonitruis.* Mascur.

Brancher, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des oiſeaux qui ſe pôſent ſur une branche d'arbre, qu'on appelle de là *oiſeaux branchiers. Sedere in ramo, ramo inſidere.* Ce ſont de jeunes oiſeaux de proye qui commencent à ſortir du nid, & qui n'ayant pas encore aſſez de force, volent ſeulement de branche en branche.

On dit auſſi, *Brancher*, & prendre le bouton de l'arbre, c'eſt-à-dire, Se pèrcher ſur la cîme.

BRANCHIDE. ſ. m. Prêtre d'Apollon Didyméen. *Branchides.* Apollon avoit un temple à Didyme, ville d'Ionie dans la Natolie. Les Prêtres de ce temple s'appelloient *Branchides*, & le Dieu s'appelloit l'Oracle des *Branchides*, parce qu'il y rendoit des oracles, *Branchidarum Oraculum.* Prononcez *Brankides.*

BRANCHIER. C'eſt ainſi qu'on appelle les jeunes oiſeaux de proye qui ſortent du nid, & qui n'ont encore la force que de voler de branche en branche. *Accipiter arborarius.*

BRANCHIES. ſ. f. plur. Tèrme de Phyſique. C'eſt le nom que les Médecins Grècs ont donné aux oüies des poiſſons, qui ſont des parties compoſées de cartilages & de membranes, en forme de feüillet, qui leur ſervent comme de poumons.

Ce mot eſt Grèc, & vient de βράγχια, qui ſignifie la même chôſe. Et ſelon le P. Pezron βράγχια vient du mot Celtique *brenc.*

BRANCHU, ue. adj. Qui a des branches. *Ramoſus.* Il ne ſe dit que des arbres, & des plantes, & eſt fort uſité en Botanique, comme il paroît par pluſieurs deſcriptions des plantes qui ſont dans cet ouvrage.

BRAND. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie une groſſe épée d'acier, qu'on manioit à deux mains, & que les anciens Chevaliers portoient autrefois. *Acinacis.*

Du Cange prétend que ce mot vient de *branca*, qui a ſignifié une *griffe de lion*, ou un *ongle d'oiſeau*; & qu'on l'a tranſporté au coutelas, parce qu'il ſert au ſoldat comme de griffe & de défenſe.

BRANDEBOURG. ſ. m. Ville d'Allemagne, dans la moyenne Marche de *Brandebourg* ſur le Havel, qui la ſépare en deux parties, dont l'une eſt le vieux *Brandebourg*, & l'autre le neuf *Brandebourg.* On prétend que cette ville a été bâtie par Brennus Chef des Gaulois, & que c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom *Brandeburgum, Brandebourg*, qui eſt la même chôſe que *Brennoburgum, Brenneburg*, ou ville de Brennus. D'autres dérivent ce mot de Brandon, Prince des François, & fils de Marcomir, qui ſelon eux en eſt le fondateur. Hoffman lui donne de longitude 35ᵈ; & de latitude 52, 39.

Brandebourg. ſ. m. La Marche, ou le Marquiſat de *Brandebourg*, en Latin *Marchia Brandeburgenſis.* Province du Cèrcle de la haute Saxe, en Allemagne, bornée au couchant par le Duché de Lunebourg, au nord par celui de Mecklenbourg; & par la Poméranie; au levant par la grande Pologne; & au midi par la Siléſie, la Luſace, les Duchez de Saxe & de Magdebourg. C'eſt Henri l'Oiſeleur qui a érigé le *Brandebourg* en Marquiſat, dont les Marquis n'étoient d'abord que des Gouvèrneurs, qui devintent enſuite héréditaires. Et c'eſt l'Empereur Sigiſmond qui en 1411. ayant vendu le Marquiſat de *Brandebourg* à Fréderic IV. Burgrave de Nuremberg, l'érigea en Électorat en 1415. & lui en donna l'inveſtiture en 1417. L'Électeur de *Brandebourg* eſt Archichambellan ou Grand Chambellan de l'Empire. La Marche de *Brandebourg* ſe diviſe en trois parties, qui vont ſuivre.

La vieille Marche de Brandebourg, c'eſt la partie occidentale du Marquiſat de *Brandebourg*, appellée autrefois *Marche de Soltwedel*, parceque Soltwedel en étoit la capitale. *La moyenne Marche de Brandebourg*, qui eſt à l'orient de la vieille Marche, & à l'occident de la nouvelle, a pour capitale Berlin, qui l'eſt aujourd'hui de l'Électorat. *La nouvelle Marche de Brandebourg* en eſt la partie orientale, & a Cuſtrin pour capitale. Il y a encore *La Marche Uckerane de Brandebourg*, qui eſt au nord de la moyenne Marche; *Marchia Uckerana Brandeburgica.* Elle a été ainſi nommée à cauſe du grand lac & de la riviére d'Ucker qui ſont au milieu. L'hiſtoire des Marquis de *Brandebourg* a été écrite en Latin par Gaſpar Sagittarius, & imprimée *in* 4°. à Iene en 1684. Imhoff, *Notit. Imp. L. II. C.* 8. en traite auſſi.

Brandebourg, eſt auſſi une ville bâtie depuis peu par l'Électeur de *Brandebourg* dans la Pruſſe Royale. Il y en a encore une autre dans le Cèrcle de la Baſſe Saxe, qui ſe nomme le Nouveau *Brandebourg*, ou la Nouvelle *Brandebourg.* Mary, & après lui M. Corneille, font *Brandebourg* féminin, & diſent *La Nouvelle Brandebourg*; mais il ſemble qu'il doit être maſculin, & qu'il faut dire le *Nouveau Brandebourg.*

Brandebourg. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe d'un rouge pâle tirant ſur le colombin, & d'un blanc tèrni. Morin, *cult. des fleurs.*

Brandebourg. ſ. m. Groſſe caſaque qui eſt venuë à la mode ces dèrnières années. *Penula, chlamys.* Elle va juſqu'à mi-jambe, & a des manches bien plus longues que les bras; & quand on y veut mettre quelque ornement, elle eſt chargée de bouton à queuë d'eſpace en eſpace. Ce nom paſſa en France en 1674. lorſque l'Électeur de Brandebourg entra en Alſace. Les gens de l'Électeur portoient cette eſpèce de caſaque.

BRANDEBOURGEOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt du Marquiſat de Brandebourg. *Brandeburgenſis.*

BRANDES. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des rameaux des arbres. *Ramus.* Les belles forêts ſont couronnées de *brandes*, c'eſt-à-dire, fort couvèrtes de branches d'arbres.

BRANDEUM. ſ. m. Ce nom eſt purement Latin. M. l'Abbé Fleury s'en eſt ſervi dans ſon hiſt. Eccl. L. XXXV. p. 93. C'eſt ainſi qu'on nommoit les linges qui avoient été mis auprès des ſépulcres des ſaints Apôtres S. Pièrre & S. Paul, & qui y étoient reſtez quelque tems. L'ignorance des dèrniers ſiécles les a fait prendre pour des corporaux. On les regardoit & on les honoroit comme des reliques, & on leur donnoit ce nom.

BRANDILLEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour agitation. Action de celui qui ſe brandille, ou qui brandille les autres. *Agitatio, jactatio.*

BRANDILLER. v. act. S'agiter en l'air ſur une planche, ſur une corde, &c. *Agitare ſe, jactare ſe fune ex arbore ſuſpenſo.* Les enfans prennent plaiſir à ſe *brandiller.* Les Danſeurs de corde ſe *brandillent* quelque-tems, avant que de ſe donner l'eſtrapade, & faire leurs autres tours de ſoupleſſe.

BRANDILLOIRE. ſubſt. f. Quelques-uns diſent BRANDILLOIR. ſ. m. Planche, ou corde qui ſert à ſe brandiller. *Funis aut ramus arboris quo ſe quis jactat.* La *brandilloire* eſt un jeu uſité au Tunkin. Le P. Marini en a fait la deſcription dans ſa Relation du Tunquin. Son Traducteur a dit quelque part *brandillon* pour *brandilloire*, mais on n'a trouvé ce mot que dans cet Auteur.

BRANDIR. v. act. Branler, ſecoüer une arme à la main qui a quelque longueur, comme hallebarde, pique, épieu. *Quaſſare, ſuccutere, vibrare.* Il *brandit* un long bâton. S. Amand. *Brandiſſant* une groſſe hallebarde. Ce mot eſt vieux.

> *Sur ſon front un Amour d'autres feux* brandiſſoit
> *Et les eſprits plûtôt que les corps menaçoit.* P. le M.

Brandir, ſe dit auſſi en Charpenterie. *Brandir* un chevron, c'eſt, Pèrcer un chevron & la panne, & les attacher enſemble par le moyen d'une forte cheville.

Brandi, ie. adj.

On dit provèrbialement, Enlever quelqu'un tout *brandi*, pour dire, à vive force, l'enlever tout-d'un-coup.

BRANDON. ſ. m. Flambeau de paille qui ſert aux païſans à s'éclairer la nuit. *Fax.*

Ce mot eſt ancien dans la langue, & vient de l'Allemand *brands*, qui ſignifie, *tiſon, incendie.* Ménage. Il falloit dire, avec le P. Henſchenius, *Act. SS. April. T. III. p.* 398. de l'Allemand *Brandon*, qui ſignifie *ardere*, brûler. On a dit *brandos, branda*, dans la baſſe Latinité, pour ſignifier un *flambeau*, un *tiſon.* Ou plûtôt, *brando*, qui ſe trouve dans les loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, *tit. de illuminatione*, & en beaucoup d'autres anciens monumens.

Le Dimanche des *brandons*, eſt le prémier Dimanche de Carême. Il y a des Commiſſions de S. Loüis & de Rodolphe Légat du S. Siége pour tèrminer le différend entre l'Égliſe & les habitans de Lyon, qui ſont dattées du Vendredi devant les *brandons.* Ce nom vient de ce que par un reſte d'idolatrie quelques païſans mal inſtruits vont la nuit de ce jour là avec des torches de paille, ou de bois de ſapin allumées, parcourir les arbres de leurs jardins, & de leur vèrgers, & les apoſtrophant les uns après les autres, ils les menacent s'ils ne portent du fruit cette année de les couper par le pied & de les brûler. C'eſt un reſte de paganiſme que les Idolâtres pratiquoient au mois de Février, qui en fut nommé *Februarius à Februando*, parce que, comme dit un ancien Auteur, les payens pendant douze jours de ce mois, qui étoit le dèrnier de leur année ſolaire, couroient les nuits avec des flambeaux allumez pour ſe purifier, & pour procurer le repos aux manes de leurs parens & de leurs amis; ce que quelques païſans ont retenu

retenu pour les arbres; peut-être parce qu'on le faiſoit avant le commencement du printems, pour purger les arbres des chenilles, dont la ſemence commence à s'éclôrre aux prémières chaleurs ſans cette précaution, qui inſenſiblement a dégénéré en ſupèrſtition. Menestr. *Hiſt. de Lyon*, p. 379. En pluſieurs endroits il n'y a que les enfans qui portent des *brandons*, mais le ſoir ſeulement dans les ruës, & ſans aucune marque de ſupèrſtition.

On donne auſſi à Lyon le nom de *brandons* à des rameaux vèrds que le peuple va querir tous les ans aux fauxbourg de la Guillotière, le prémier Dimanche de Carême, & auxquels il attache des fruits, des gâteaux, des oublies, &c. & avec ces *brandons* il rentre dans la ville. C'eſt ce qui a fait donner à ce Dimanche le nom de Dimanche des *brandons*. Menestr. Probablement que c'eſt un reſte de la cérémonie que nous avons éxpliquée au mot. Aguilanneuf.

Brandon, ſignifie auſſi, Feu èrrant. C'eſt un feu paſſager pareil à ces *brandons*, qui èrrent à la faveur d'un vent qui les conduit. Voit. Il commence à vieillir auſſi en ce ſens.

On appelle en tèrmes de Palais, *brandons & panonceaux*, des morceaux de paille qu'on attache à la porte des héritages ſaiſis avec les Armes du Seigneur, pour montrer que les chôſes ſont à vendre en Juſtice. *Paleatus baculus ſymbolum tutelæ Principis*. Les procès vèrbaux des ſaiſies réelles portent, que le Sèrgent a attaché aux portes des lieux des *brandons*, & panonceaux.

On le dit auſſi de ces piques ou bâtons garnis de paille qu'on plante dans un champ, pour montrer que les fruits pendans par les racines ſont ſaiſis & arrêtez. Dans l'ancienne pratique on diſoit auſſi, *Brandonner*; pour dire, Saiſir. On met encore de la paille à la queuë des chevaux qui ſont à vendre, ou ſur des meubles qu'on expôſe dans la ruë.

Brandons, ſe dit figurément & poëtiquement des feux céleſtes, & du flambeau que porte l'Amour. *Faces*.

> *Ainſi les céleſtes* brandons,
> *Vèrſent ſur ton chef mille dons*,
> *En lignes pèrpendiculaires.*
>
> Desmarets, *en ſes Viſions*.

Il eſt vieux. Les vieux Poëtes parlent ſouvent de l'amour & de ſon *brandon*; pour dire, de ſon flambeau. Ces aîles, ces *brandons*, ces carquois, ſont un myſtère que je ne crois pas. Théoph.

BRANDONNER. v. a. C'eſt mettre des brandons. *Brandonner* un héritage, *prædium tortâ paleâ inſignire*, ou *ſub tutelâ Principis eſſe, tortâ paleâ indicare*. Il y a des coutumes qui veulent qu'on mette des brandons aux quatre coins & au milieu des héritages ſaiſis, & mis ſous la main & autorité de Juſtice. Bruneau.

BRANLANT, ante. adj. Qui branle, qui panche de côté & d'autre. *Nutans, labans*.

On dit provèrbialement d'une chôſe qui n'eſt pas fèrme, ni aſſurée, que c'eſt un Château *branlant*.

BRANLE. ſ. m. Défaut de fèrmeté, ou d'arrêt, qui fait qu'une chôſe s'agite en deçà & en delà. *Motus*. On ſonne les Cloches en *branle*. Les eſtomacs foibles ne ſçauroient ſouffrir le *branle* du navire.

Branle, en tèrmes de Muſique, eſt un air ou une danſe par où on commence tous les bals, où pluſieurs pèrſonnes danſent en rond, & non pas en avant, en ſe tenant par la main, & ſe donnent un *branle* continuel & concèrté avec des pas convenables, ſelon la différence des airs qu'on jouë alors. *Saltatorius orbis*. Les *branles* conſiſtent en trois pas & un pied joint, qui ſe font en quatre meſures, ou coups d'archet, qu'on diſoit autrefois *battement de tabourin*. Quand ils ſont répetez deux fois, ce ſont des *branles doubles*, ou *communs*. On danſe d'abord le *branle ſimple*, & puis le *branle gay* par deux meſures tèrnaires: & il eſt ainſi appellé, parce qu'on a toûjours un pied en l'air. Voyez Thoinot Arbeau dans ſon Orchéſographie, où il donne les noms, les meſures, & la tablature d'un grand nombre de *branles* qu'on danſoit il n'y a pas long-tems, comme les *branles* de Bourgogne, qui ſe danſent à droit & à gauche par une meſure binaire, prompte & légère; les *branles* du haut Barrois, du Monſtier en Der, de Hainault, d'Avignon, &c. Les *branles* de Poitou, qui ſe danſent par meſure tèrnaire en allant toûjours à gauche. Les *branles* d'Écoſſe & de Bretagne. On appelle ceux-ci le *Tryori*. Il parle auſſi du *branle des Lavandières*, où les danſeurs font du bruit par le tapement de leurs mains: du *branle des ſabots*, où on bat du pied, qu'on a appellé auſſi le *branle des chevaux*, à cauſe de ce tapement de piéds, du *branle des pois & des Hèrmites*; du *branle de la torche*, dans lequel le danſeur tient un chandelier, une torche, ou un flambeau allumé. Il y a eû auſſi des *branles morguez*, & *geſticulez*, qu'on a appellez *de la moutarde*, que les Dames appellent *branles de la haye*, qui ont dégénéré enfin en ceux qu'on appelle *branles à mener*, qui ſont ceux par qui ſe tèrminent maintenant tous les *branles*. En ceux-ci chacun mêne le *branle* à ſon tour, & puis ſe met à la queuë. Les danſes aux chanſons ſont des eſpéces de *branles*. Le *branle* de ſortie eſt ce qu'on danſe à la fin du bal.

Il y a auſſi une eſpéce de petit jeu qu'on appelle *Branlemoine*.

Branle, ſe dit figurément du commencement d'une affaire, lorſqu'on la met en train d'aller, qu'on lui donne le prémier mouvement. Ce Miniſtre eſt celui qui donne le *branle* aux affaires, & à tout l'État. *Auctor, impulſor ad rem faciendam*. C'eſt cet homme de bonne humeur qui mêne le *branle*, qui met les autres en train pour ſe divèrtir. Ce ſont eux qui donnent le *branle* à la réputation. Mol. Dieu après avoir créé les cauſes ſecondes, & avoir donné le *branle* à toute la machine du monde, les laiſſe agir ſelon le mouvement & le *branle* qu'il leur a imprimé. Ju.

Branle, ſignifie auſſi, Incèrtitude, délibération. *Fluctuatio, jactatio*. Cet homme eſt en *branle* s'il s'engagera dans une telle entrepriſe. Sa fortune eſt en *branle*, & fort incèrtaine.

Branle, en tèrmes de Marine, eſt un lit dont on ſe ſèrt ſur les vaiſſeaux, qui eſt ſuſpendu ſous le pont par des cordes qui tiennent aux quatre côtez. Il eſt fait de groſſe toile, & bordé d'un bordage qui lui ſèrt d'ourlet. Il ſèrt à coucher le ſoldat. On appelle le *branle matelaſſé*, une ſorte de matelas qui eſt fait en *branle*. Quand on veut faire détendre tous les *branles* d'entre les ponts, afin de ſe préparer au combat, ou pour faire quelque autre chôſe, on dit *Branle-bas*, ou *For-branle*.

LE BRANLE DE S. ELME. Réjoüiſſance ou Fête qui ſe donnoit autrefois à Marſeille, la veille de S. Lazare, pour divèrtir les étrangèrs qui venoient en foule à cette fête; on faiſoit un *branle* de tous les plus beaux garçons & des filles les mieux faites qu'on pouvoit trouver, on les habilloit le plus ſupèrbement qu'il étoit poſſible; les uns repréſentoient les Dieux de la fâble, & les autres toutes les nations du monde. En cet état ils paſſoient par la ville au ſon des violons & des tambours. Ce *branle*, qu'on appelloit communément le *branle S. Elme*, a été interrompu depuis plus de 60 ans. De Ruffi. *Hiſt. de Marſ. c. 11. page* 400.

On dit provèrbialement, qu'on va danſer un *branle* de ſortie, lorſqu'on eſt prêt de s'en aller, ou qu'on eſt chaſſé de quelque lieu.

BRANLEMENT. ſ. m. Mouvement en deçà & en delà. *Motio, concuſſio, jactatio*. Il a approuvé ſon diſcours par un *branlement* de tête. *Nutatio capitis*.

BRANLER. v. act. & neut. Se mouvoir deçà & delà, chanceler, ne pas tenir fèrme. *Moveri, nutare, titubare*. Cette femme eſt ſi vieille que la tête lui *branle*.

> *Parmi les troubles de la guèrre,*
> *Son lit ne peut jamais* branler,
> *Que par un tremblement de tèrre.* Théoph.

Branler, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit lorſque le faucon ſe tient haut au prémier degré ſur la tête du Fauconnier, qu'il tourne & remuë ſes ailes en *branlant* & rodant de belle action.

Branler, ſignifie auſſi, Délibérer, n'être pas fèrme dans une opinion, dans un parti. *Fluctuare animo, vacillare*. Il y a pluſieurs villes rebelles qui *branlent*, & qui ſe veulent remettre dans le devoir. Le calme dans l'orage procéde de la force de l'âme, qui ne *branle* point de quelque impétuoſité que la fortune la choque. Bal. La renommée de cette victoire arrivée ſi à propos, affèrmit l'Aſie qui *branloit* de toutes parts. Vaug.

Branler, ſignifie auſſi, Se remuer. *Moveri*. Si tu *branles*, je te tuë, dit un brigand à celui qu'il vole. Toute la ſédition eſt appaiſée, rien ne *branle*. Il ne faut pas qu'une ſentinelle *branle* de ſon poſte. On dit que les ennemis *branlent*, lorſqu'ils ſe défendent mal, ou qu'ils font voir par leur contenance, qu'ils ſont prêts à fuir. L'Armée Romaine commençoit à *branler*. *Labare*. Quand il vit les ennemis *branler*, il ſe mit à les charger. Vaug. *Branler* ſignifie auſſi ſimplement faire quelque mouvement. Huit heures étant venuës ſans qu'on vît rien *branler* du côté des ennemis. Bussy. *Movere ſe, moveri*.

On dit provèrbialement, quand je remuë tout *branle*; pour dire, je fais trembler tous mes gens. On dit auſſi d'un homme puiſſant, que tout le monde *branle* ſous lui; pour dire, que tout le monde eſt prêt de ſe remuër pour obéïr à ſes commandemens. On dit auſſi d'un homme foible, qu'il branle, qu'il tourne à tout vent. Cet homme *branle* au manche; pour dire, eſt irréſolu, & n'eſt pas fèrme dans ſes avis. On dit en débauche, *Branler* le menton, la machoire, pour, S'exciter à boire & à manger. On dit auſſi, que tout ce qui *branle* ne tombe pas.

Branlé, ée. part. & adj. *Motus, agitatus*.

BRANLEUR, euse. adj. Qui branle. Il n'eſt guères en uſage qu'en un ſens odieux & obſcêne.

tits enfans, aux jeunes filles de baſſe condition. Mon petit cœur, mon petit *boûchon*. *Corculum*, *animula*.

On dit provèrbialement, qu'à bon vin il ne faut point de *boûchon*; pour dire, qu'une maiſon où il il y a de bonne marchandiſe eſt bien-tôt achalandée.

BOUCHONNER. v. act. Frotter un cheval avec un boûchon. *Defricare equum*.

Boûchonner, ſignifie auſſi, Mettre du linge, des habits en un boûchon, les ſoupir, les chifonner. *Multa incompoſita congerere*.

Boûchonner, ſe dit auſſi dans le ſtile bas & comique, pour Cageoller, faire des careſſes. *Blandiri*, *procari*.

> *Sans ceſſe nuit & jour je te careſſerai*,
> *Je te* boûchonnerai, *baiſerai*, *mangerai*. Mol.

Boûchonné, ée. part. paſſ. & adj.

BOUCHOTS. ſ. m. Tèrme de Marine. Ce ſont des eſpéces de parcs faits de clayes pour pêcher ſur les côtes de la mèr, pour leſquels il y a des réglemens faits dans le tit. 3. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine. *Septum*.

BOUCIQUANT. adj. Vieux mot, qui ſignifie Mèrcenaire, qui fait tout pour de l'argent. *Mercenarius*.

BOUCLE. ſ. f. Eſpéce d'anneau de métal ſèrvant à divers uſages. *Orbiculus fibula inſtructus*, *fibula*. On met des *boucles* à des jumens pour les empêcher de porter. Des *boucles* d'oreilles ſont de petits ronds d'or ou de cuivre garnis de diamans, que les femmes attachent à leurs oreilles ſans aucuns pendans.

Ce mot vient du Latin *bucula*. Ménage. *Bucula* ſe trouve dans la baſſe Latinité pour la partie du bouclier dans laquelle on paſſoit le bras. De boucle, ou de *bucula*, les Grècs modèrnes ont auſſi fait βουκλα, qui ſignifie la même chôſe chez eux. É. Guichard tîre *boucle* de l'Hébreu כבל, *Kebel*, tranſpoſant les radicales en בכל *Bekel*, d'où *boucle* ſelon lui peut être dérivé en François; mais il y a peu d'apparence.

Boucle, ſe dit auſſi de ces anneaux ronds ou quarrez qui ont un ardillon au milieu, qui ſèrvent à tenir quelque chôſe attachée & ſèrrée. Des *boucles* de ſouliers, de baudrier, d'un ceinturon. Les *boucles* d'une ſangle, d'une étrivière. Les *boucles* ou agraphes du Tabèrnacle de Moïſe étoient d'or.

Boucle, ſe dit auſſi des cheveux friſez en rond & par anneaux, ſoit avec le fèr, ſoit avec les papillotes. *Cincinni*. Les plus belles pèrruques ſont celles qui ſont friſées à groſſes *boucles*.

Boucle, ſe dit auſſi des gros anneaux de fèr qu'on met à des portes, qui ſèrvent à les fèrmer, & à y heurter. *Annulus*. On le dit auſſi de ces petits anneaux de fèr dont on faiſoit autrefois des jaques de maille.

Boucles, en Architecture, ſont des petits ornemens en forme d'anneaux lacez ſur une moulure ronde.

Boucle, en tèrmes de Marine, ſignifie, Mettre ou tenir ſous cléf, ou en priſon. On a mis ce matelot ſous *boucle*. Les Capitaines doivent arrêter & tenir ſous *boucle* les ſoldats & compagnons coupables de crime, pour au retour les livrer à la Juſtice.

BOUCLEMENT. ſ. m. Action de boucler, par laquelle on boucle, pour empêcher la génération. Dionis ſe ſèrt de ce mot.

BOUCLER. v. act. Fèrmer avec une boucle. *Fibulare*; *fibula aſtringere*. On *boucle* les jumens, quand on les veut empêcher de concevoir, en leur fèrmant la nature avec une boucle. Il vient du Latin *buculare*.

Boucler, ſe dit figurément des cheveux, quand on les friſe par anneaux. *Cincinnare*. Les Pèrruquiers font boüillir les cheveux pour les *boucler*. Cette femme eſt une heure à ſa toilette pour ſe faire friſer & *boucler*.

On dit auſſi, *Boucler une affaire*; pour dire, la finir entièrement. *Perficere*. On dit de même *Boucler un marché*. On dit encore, *Boucler les ennemis*; pour dire, leur fèrmer le paſſage.

En tèrmes de Maçonnerie, on dit *la muraille boucle*, pour dire, qu'elle fait ventre, qu'elle eſt prête à tomber. *Paries ventrem facit*. Pomey.

Bouclé, ée. part. & adj. *Fibulatus*, *obſtructus*.

On dit auſſi, qu'un port eſt *bouclé*, qu'un paſſage eſt *bouclé*, *Preclusus*; quand l'entrée en eſt défenduë, ſoit pour les ennemis, ſoit pour quelque précaution, à cauſe de la peſte, ou de la diſette.

En tèrmes de Blâſon, on appelle *bouclé*, un collier d'un levrier ou d'un autre chien qui a des boucles. *Fibulatus*. On dit particulièrement des bufles, qu'ils ſont *bouclez*.

BOUCLIER. ſ. m. Arme défenſive dont les Anciens ſe ſèrvoient pour ſe couvrir le corps contre les coups de leurs ennemis. *Clypeus*, *parma*, *ſcutum*. Les *boucliers* d'Achille & d'Enée ſont décrits dans l'Iliade & dans l'Enéïde, & celui d'Hèrcule dans Héſiode. Celui d'Ajax étoit couvert de ſept peaux de bœuf. Les Ecus ont ſuccedé aux *boucliers*. Les Eſpagnols qui vont la nuit portent encore l'épée & le *bouclier*. On met encore dans des trophées des

caſques & des *boucliers*. Les Caninefates & les François éliſoient leurs Rois ou Princes en les élevant ſur un *bouclier*. Voyez Tillemont, Hiſt. des Emp. T. II. p. 12. & du Tillet I. p. 18. & 21. Nos anciens François pour armes défenſives n'avoient que le *bouclier* fait d'un bois léger & poli, & couvert d'un bon cuir boüilli. Le Gendre. Perdre, ou ſe laiſſer ôter en combattant ſon *bouclier*, étoit une grande ignominie aux anciens Gèrmains. Du Tillet.

Ce mot eſt dérivé de *buccularium*, à cauſe des *boucles* dont les *boucliers* des Anciens étoient garnis. Ménage. Il eſt ſouvent parlé dans la baſſe Latinité de *buccula clipei*, la *boucle* du bouclier. Le P. Thomaſſin le dérive de *bucca*, *bouche*, ou gueule, parce qu'on repréſentoit ſur les boucliers des têtes & des gueules.

Le *Bouclier* ſur les médailles ſignifie, ou des vœux publics rendus aux Dieux pour la conſèrvation du Prince; ou qu'on le regarde comme le défenſeur & le protecteur de ſes ſujets. On appèlloit ces *boucliers*, *clipei votivi*; & on les pendoit aux autels, & aux colonnes des temples. Philon, *de Legat. ad Caium*, dit que Pilate pour faire ſa cour à Tibère, & plus encore pour faire dépit aux Juifs, voulut ériger dans Jéruſalem des *boucliers* dorez à l'honneur de cet Empereur, mais qu'on s'y oppoſa comme à une chôſe contraire à la loi. On remarque deux *boucliers* ſur une médaille d'Antonin, pour éxprimer que ce bon Prince étoit le maître de la deſtinée de l'Empire. C'étoit par alluſion au *bouclier* fatal deſcendu du ciel ſous le régne de Numa Pompilius, à la conſèrvation duquel étoit attachée la grandeur de Rome.

Bouclier, ſe dit figurément de toute ſorte de défenſe ou de protection. Il y a pluſieurs livres intitulez le *Bouclier de la foi*. Hector fut long-tems le *bouclier* de Troye. Le Seigneur eſt mon *bouclier*. Port-R. Celui qui a été le *bouclier* de la France n'a pû ſe mettre à couvert de leurs coups. Voit.

Bouclier, dans l'Architecture, eſt un ornement qui ſèrt pour les friſes, les trophées &c. *Umbo*. On appelle *bouclier naval*, un ovale qui eſt couché avec deux enroulemens.

Levée de boucliers, c'eſt un tèrme d'Eſcrime, l'eſſai que l'on fait avant que d'eſcrimer tout de bon. *Ludicra proluſio*. Pomey. On appelle auſſi *bouclier*, une ſorte de météore ignée. Id.

On dit provèrbialement, Faire une grande levée de *boucliers*, lors qu'on fait de grands préparatifs pour quelque entrepriſe, qu'on en fait grand bruit, & qu'on ne l'éxécute pas, ou qu'on y réüſſit mal, qu'elle aboutit à rien.

BOUCON. ſ. m. Qui ne ſe dit qu'en ces phrâſes. Donner le *boucon*, avaler le *boucon*; pour dire, Empoiſonner quelqu'un, ſoit en buvant, ſoit en mangeant. *Venenum*, *toxicum*.

Ce mot vient de l'Italien *buccone*, qui a été fait de *bucca*. Ménage. Il eſt du ſtile bas.

Il ſe dit figurément de ceux à qui on fait faire, ou ſouffrir patiemment quelque chôſe, quoiqu'elle donne du chagrin & du dégoût. Cet homme a ſurpris ſa femme en adultère, mais il a fait ſagement d'avaler le *boucon* ſans bruit.

BOUCTEIN. ſ. m. Animal qui ſe trouve dans les montagnes de Dauphiné. *Ibex*. Les *Boucteins*, qui ſont les *Ibices* de Pline ſuivant le ſentiment du ſçavant Préſident de Boiſſieux, quoique Paradin écrive que le Chamois eſt l'*Ibex* de cet Auteur, ſont fréquents dans les Alpes qui ſéparent le Dauphiné d'avec la Savoye. Leur grandeur égale celle des cèrfs, & le nom qu'ils ont leur eſt venu du rapport qu'a leur figure avec celle des *boucs*. Leurs cornes ſont longues & groſſes outre meſure. Elles croiſſent d'un nœud châque année, de ſorte qu'il s'en trouve qui ont plus de 30 nœuds, & qui peſent plus de 25 livres. Leur couleur eſt griſe. Encore qu'ils ſoient d'une énorme groſſeur, il n'eſt point de rocher ſi rapide (roide) dont ils ne gagnent la cîme facilement. Leur légèreté & leur vîteſſe eſt telle qu'ils ſautent de la pointe des rochers les plus élevez à d'autres fort éloignez au travers des précipices & des abîmes de ces montagnes. Paradin remarque qu'il ne leur eſt point difficile de ſauter d'en bas ſur une muraille de la hauteur de 5 ou 6 hommes, pourveu qu'elle ne ſoit point unie, & qu'ils puiſſent mettre leurs pieds en quelqu'endroit qui les arrête. Cet animal s'apprivoiſe rârement, & quand il l'a été, il retourne lorſqu'il devient vieux à ſa prémière nature. Il n'aime que les rochers les plus hauts & les plus eſcarpez, à cauſe du froid qui y domine, & ſans lequel il pèrd la vûë, & bientôt après la vie. Chorier, *Hiſt. de Dauph. p.* 63.

BOUDEILE. ſ. f. Eſpéce de plume tîrée du bout de l'aile des oyes. *Penna*. Du Cange dérive ce mot de *budellus*, qu'on a dit au même ſens dans la baſſe Latinité. C'eſt plutôt un mot corrompu de *bout d'aile*.

BOUDER. v. n. Témoigner par ſon ſilence, ou par ſa mauvaiſe humeur, qu'on eſt fâché de quelque chôſe, ſans ſe plaindre, ni en vouloir dire la cauſe. *Muſſare apud ſe tacitum*. Les eſprits foibles & timides ſont ſujets à *bouder*. Il ne ſort point de la convèrſation familière.

BOUDERIE. ſ. f. Mauvaiſe humeur, fâcherie cachée. *Moroſitas.* Il faut laiſſer paſſer la *bouderie* de cette pèrſonne, & la prendre en meilleure humeur.

BOUDEUR, EUSE. adj. Celui qui boude. *Moroſus, tetricus, iratus.*

BOUDIN. ſ. m. Boyau de porc empli de ſon ſang & de ſa graiſſe, dont on fait un mèts bon à manger. *Botulus, botellus.* Celui-là s'appelle *boudin noir*; mais le *boudin blanc* eſt le même boyau rempli de blanc de chapon, de lait, & autres ingrédiens. Par la Novelle 18. de l'Empereur Léon, il eſt défendu de manger du *boudin*. Benner, Évêque de Londres, étant en priſon ſous Henri VIII. écrivoit à un de ſes amis pour le prier auſſi-bien que ſes autres amis de lui envoyer des poires, & du *boudin*. LARREY, *d'après les Recueils de Brunet.*

On dit, une demie aune, une aune de *boudin*, & deux aunes de *boudin*, &c.

Pendant que nous avons une ſi bonne braiſe
Qu'une aune de boudin *viendroit bien à propos.*
A peine achevoit-il de prononcer ces mots,
Que la femme apperçut grandement étonnée,
Un boudin fort long qui partant
D'un des coins de la cheminée,
S'approchoit d'elle en ſerpentant. PERRAULT.

Peſte ſoit du boudin *& du* boudin *encore;*
Plût à Dieu, maudite pécore,
Qu'il te pendit au bout du nez.
La prière auſſitôt du Ciel fut exaucée
Et dès que le mari la parole lâcha,
Au nez de l'épouſe irritée
L'aune de boudin *s'attacha.* ID.

BOUDIN, eſt un mot dont ſe ſervent les Architectes, pour ſignifier le tore de la colonne. *Torus.* Les Sèrruriers appellent *reſſort à boudin*, un reſſort délicat qu'ils appliquent dans la ſerrure pour repouſſer le demi-tour du pêne. Le *reſſort à boudin* eſt auſſi un fil d'archal tourné en helice dans quelque tuyau, qui ſe lâche avec effort quand il a été preſſé.

BOUDIN, en tèrmes de Vèrriers, eſt auſſi ce nœud ou éminence qui ſe trouve au milieu d'un plat, ou rond de vèrre, dont ſe ſervent les Vitriers; c'eſt l'endroit par où il ſe finit quand on le fait. Quelques-uns diſent *boudine.*

BOUDIN. Les Mineurs appellent auſſi *boudin*, une fuſée où il entre des étoupes, & autres matières ſuſcéptibles de feu, & dont on ſe ſert dans les mines.

On dit provèrbialement & baſſement, qu'une affaire, une entrepriſe s'en ira en eau de *boudin*; pour dire, qu'elle ne réüſſira pas, qu'elle s'en ira à néant. On dit, qu'on envoye de ſon *boudin* à quelqu'un, quand on a tué ſon cochon, quand on lui fait préſent de quelque plat de ſon métier. On dit d'un homme qui a un gros viſage, que c'eſt un ſouffleur de *boudin.*

Faire un *boudin*, eſt un vieux provèrbe, qui ſignifie, Marier un Gentilhomme avec une riche roturière, parceque le mari annoblit la femme, & eſt le ſoutien de la maiſon; & la femme qui eſt riche fournit de la graiſſe pour l'entretenir. Ce provèrbe a été fait à l'occaſion d'un nommé Reynold Comte de Gueldre, qui vivoit il y a 260 ans, lequel rétablit ſes affaires ruinées par le mariage qu'il fit avec la fille d'un nommé Bertaut riche marchand, comme témoigne Bellingen en ſon étymologie des Provèrbes.

BOUDINIÈRE. ſ. f. Petit entonnoir de fèr blanc qui ſert à faire du boudin. *Infundibulum farciendo botulo comparatum.*

BOUDINURE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une enveloppe de cordage qu'on met au tour de l'arganeau de l'ancre pour conſèrver le câble.

BOUË. ſ. f. Pus, humeur corrompuë qui ſort d'une playe, d'un abſcès, d'une apoſtume. *Pus, ſanies.*

BOUË, ſignifie auſſi, Crotte, ordure, tèrre détrempée avec de l'eau. *Lutum, cœnum.* On ne ſçauroit marcher en hyver dans Paris, qu'on ne ſoit tout plein de *boüe*. Les pourceaux ſe veautrent dans la *boüe*. Le ſoleil fond la cire, & ſeche la *boüe*. On taxe les bourgeois pour les *boües* & les lantèrnes.

Ménage dérive ce mot du Flamand *brou*, qui ſignifie la même chôſe.

BOUË, ſignifie figurément, Baſſeſſe. La fortune met aujourd'hui des pèrſonnes ſur le trône, & demain dans la *boüe*. Ce Prince a tiré ce favori de la *boüe*.

Un jour je vous vèrrai ſur la mouvante roue,
Tantôt au firmament, & tantôt dans la boue. VILL.

L'homme a été fait de *boüe*, ce n'eſt que *boüe* & pourriture. On dit auſſi, Une âme de *boüe*; pour dire, une âme vile, baſſe, mèrcénaire, rampante. Tu vas couvrir de *boüe* les beaux titres de ta Maiſon. MAIN. pour dire, tu vas déshonorer les titres de ta Maiſon.

On dit provèrbialement, qu'une maiſon n'eſt que de *boüe* & de crachat; pour dire, qu'elle n'eſt pas bâtie ſolidement. On dit auſſi, que le ſoleil ne ſâlit point ſes rayons, quoiqu'ils tombent dans la *boüe*.

BOUË, dans la Philoſophie hèrmétique, eſt le nom qu'on donne à la matière quand elle reſſemble à de la poix fonduë.

BOUË. ſubſt. f. *Cella infima.* C'eſt le nom qu'on donne en Artois & en Flandre à une ſeconde cave qui eſt au deſſous de la prémière, & où on met la bière pour la mieux conſèrver, les caves ordinaires ne ſont pas aſſez profondes, elle s'y gâte pendant l'été.

BOUË DE TÈRRE. *Bovata terra.* On appelloit autrefois *bove de terre*, un eſpace de tèrre tel que deux bœufs peuvent le labourer en un jour. Ce mot vient de *bos bovis.*

BOUÉE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un morceau de bois, ou de liége, ou même un baril, qui flotte ſur l'eau attaché à quelque pieu, ou rocher. On s'en ſèrt ordinairement pour indiquer les ancres moüillez dans les ports, ou laiſſez dans les rades. Le cordage avec lequel il eſt attaché s'appelle *boirin*. Quelquefois ce mot ſe prend pour *baliſe*; & alors la *boüée* ſèrt à marquer les paſſages dangereux, afin qu'on les évite. On l'appelle auſſi quelquefois *bonneau, aloigne.*

BOUEMENT. Voyez ABOÜEMENT.

BOUER. v. act. Qui ſe dit de la huitième façon qu'on donnoit aux monnoyes qu'on fabriquoit au marteau. *Fluidam æquabilitatem monetariis ſcutulis inducere.* On frappoit ſur un bloc de flans entaſſé, lequel s'affaiſſoit tout-à-coup, & faiſoit joindre, coupler, & toucher d'aſſiette les deniers de monnoyage, afin de les faire couler plus aiſément au compte & à la main. L'Ordonnance enjoint de repéter cette façon deux fois, & de recuire & rechauffer les flans à chacune de ces façons, & de *boüer* une troiſième fois ſans recuire; après quoi l'ouvrier met les flans entre les mains du Maître pour les blanchir.

BOUEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein de boüe, de fange. *Lutoſus, cœnoſus.* Les lieux bas ſont ſujets à être *boüeux*. Le Parnaſſe doit être bien *boüeux*, car il en vient beaucoup de Poëtes crottez.

BOUEUR. ſ. m. Vuidangeur qui enléve les boües d'une ville. *Purgandæ luto urbis curator.* Les *Boüeurs* ſont tenus de nettoyer les ruës toutes les ſemaines deux fois.

On appelle auſſi *Boüeur*, un certain Officier ſur les ports de Paris, qui a ſoin de nettoyer le port, & d'en faire enlever toutes les ordures.

BOUFE. ſ. f. Enflure de jouës. *Bucca.* Les écoliers menacent leurs compagnons de leur donner ſur la *bouffe*. Ce mot eſt bas. Les Médecins appellent proprement *bouffe*, la partie inférieure de la jouë, qu'on enfle de vent quand on veut. On diſoit autrefois *buffe*; pour dire un *ſoufflet*; & *buffeter*, pour dire *ſouffleter*: mot qui vient de l'Italien *buffa*, qui ſignifie cette partie du caſque par où on reſpire. DU CANGE.

BOUFFÉE. ſ. f. Petite agitation de l'air, & paſſagère, qui ſemble venir d'un ſouffle de bouche, tel que les Peintres & les Poëtes le dépeignent ſortant des joües enflées d'un vent. *Venti flatus.* On le dit auſſi du feu, de la fumée, & des maladies qui ne durent pas.

BOUFFÉE, ſe dit auſſi des pèrſonnes, mais en mauvaiſe part. *Halitus.* Il ſignifie un ſoufle qui ſort de la bouche de quelqu'un. Il ſort de la bouche de ces yvrognes de vilaines *bouffées*.

BOUFFER. v. neut. Enfler les jouës. *Buccas inflare.*

BOUFFER, ſe dit plus ordinairement au figuré. On dit des toiles, des étoffes, des rubans, ou d'une garniture neuve, qu'elles *bouffent*; & du taffetas qui ſort par les bandes d'un haut-de-chauſſe de Suiſſe, qu'il *bouffe*. *Tumere.*

Les bouchers qui ſoufflent la viande, nomment cette action *bouffer*, auquel ſens il eſt actif. *Inflare.* *Bouffer* un bœuf. *Bouffer* un veau. *Bouffer* un mouton. *Bouffer* un agneau. Le Peuple le dit auſſi en quelques provinces pour ſouffler, en quelque matière que ce ſoit; *bouffer* le feu, *bouffer* la chandelle; mais c'eſt très-mal parler.

BOUFFER. v. neut. ſignifie auſſi dans le ſtile bas & populaire, Être en mauvaiſe humeur, être dans une colère qui n'éclate pas. *Fraſci, ſtomachari.* Il *bouffe* de colère & de dépit. On dit auſſi *bouffer* d'orgueil & de vanité.

BOUFFETTE. ſ. f. Touffe de petits rubans, ou de nompareilles que les Dames ſe mettent aux oreilles. C'eſt auſſi une houpe de laine qui pend ſur le nez & à côté de la bride d'un cheval de harnois. *Floccus, flocculus.*

BOUFFIR. v. act. Enfler. *Tumidum facere, inflare.* Il ne ſe dit guères que du viſage. L'hydropiſie *bouffit* le viſage. Ce convaleſcent n'eſt pas gras, c'eſt ſon viſage qui eſt *bouffi*. Quand il s'agit du reſte du corps, *bouffir* n'eſt pas ſi bon qu'*enfler*.

Bouffir, eſt auſſi neut. paſſif. *Tumere, turgere.* Le viſage de cet hydropique ſe *bouffit* tous les jours.

On le dit encore des harengs qu'on fait deſſaler, & qu'on laiſſe *bouffir* à la cheminée.

Bouffi, ie. part. & adj. *Tumidus, turgidus, tumens.* Viſage *bouffi* de fureur. Vill. Hareng *bouffi.* On le dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. C'eſt un eſprit *bouffi* d'orgueil, & de colère. Cet Orateur a le ſtile *bouffi*; pour dire, enflé, plein de grands mots, & qui friſe le galimathias, & le phœbus.

BOUFFISSURE. ſubſt. f. Enflure de viſage, de hareng, de ſtile, &c. *Tumor.*

BOUFFOIR. ſ. m. Prononcez BOUFFOI. C'eſt un tèrme de Rotiſſeur, qui veut dire un petit inſtrument de cuivre, qui eſt grand & gros comme une lardoire, qui eſt pèrcé par les deux bouts, dont on met l'un dans la partie de l'agneau qu'on veut bouffer, & dont on tient l'autre dans la bouche, afin de pouvoir faire paſſer ſon vent juſqu'à l'agneau qu'on bouffe.

BOUFFON. ſ. m. Comédien, Farceur qui divèrtit le public par ſes plaiſanteries; qui fait & qui dit mille ſottiſes pour faire rire les gens, & pour attraper de l'argent. *Mimus.* Les Comédiens Italiens ſont les meilleurs *Bouffons.* On appelle *Harlequins. Trivelins*, les excellens *Bouffons.*

Bouffon, ſe dit auſſi de ceux qui ne chèrchent qu'à rire, & à divertir les autres par des chôſes plaiſantes, & folâtres, ou par un emportement de bonne humeur. *Sannio, ſcurra.* C'eſt un ennuyeux pèrſonnage, qu'un mauvais plaiſant, & un *bouffon* inſipide. S. Évr. C'eſt une qualité qui tient lieu de mérite en beaucoup d'endroits, de ſçavoir faire le *bouffon* à-propos.

En vain par ſa grimace un bouffon *odieux,*
A table nous fait rire, & divertit nos yeux. Boil.

Bouffon, ſe prend quelquefois adjectivement, tant au maſculin qu'au feminin. *Scurrilis, Mimicus.* Il a fait un diſcours, un conte *bouffon.* C'eſt une humeur *bouffonne.*

Aux accès inſolens d'une bouffonne *joye,*
La ſageſſe, l'eſprit, l'honneur, furent en proye. Boil.

Qu'eſt devenu cet air, ce langage bouffon
Dont tu charmois nos yeux & nos oreilles?
Auroit-on volé tes bouteilles,
Ou jetté tes muids ſur le fond?

Quelques-uns dérivent ce mot d'une Fête qui fut inſtituée au païs d'Attique par le Roi Érectée, à l'occaſion d'un Sacrificateur nommé *Buphon*, lequel après avoir immolé le prémier bœuf ſur l'autel de Jupiter Polien, ou Gardien de la ville, s'enfuit ſans ſujet ſi ſoudainement, qu'on ne le put arrêter, ni le trouver, laiſſant la hache & les autres utenciles du ſacrifice par tèrre. On les mit entre les mains des Juges pour leur faire leur procès, qui jugèrent la hache criminelle, & le reſte innocent. Toutes les autres années ſuivantes on fit le ſacrifice de la même ſorte. Le Sacrificateur s'enfuyoit comme le prémier, & la hache étoit condamnée par des Juges. Comme cette cérémonie & ce jugement étoient tout-à-fait burleſques, on a appellé depuis *bouffons* & *bouffonneries*, toutes les autres momeries & farces qu'on a trouvées ridicules. Cette hiſtoire eſt rapportée dans Cœlius Rhodiginus, liv. 7. chap. 6.

Ménage après Saumaiſe dérive ce mot de *buffo.* On nommoit ainſi en Latin ceux qui paroiſſoient ſur le théâtre avec des joües enflées pour recevoir des ſoufflets, afin que le coup faiſant plus de bruit, fît rire davantage les ſpectateurs. Voſſius eſt de même avis, & dit que *bouffer* ſignifioit autrefois *enfler*, & *ſouffler*: d'où vient qu'on dit *bouffi* d'orgueïl, que les habits *bouffent*, & une *bouffée* de vent. Il tire de la même origine le mot de *ſoufflet*, qu'on appelle auſſi une *buffe.*

BOUFFONNER. v. n. Plaiſanter, faire des actions bouffonnes, ſoit ſur le théâtre pour divèrtir le peuple, ſoit dans les compagnies par enjouëment, & pour plaire. *Scurrari, ſcurriliter ludere.* Il ſe prend toûjours en mauvaiſe part, à moins qu'on n'y ajoûte quelque adouciſſement: comme, Il y a du plaiſir avec lui, il *bouffonne* agréablement.

BOUFFONNERIE. ſ. f. Action ou parole pour faire rire; chôſe bouffonne; plaiſanterie. *Mimicus jocus, ſcenica dicacitas.* Une méchante *bouffonnerie.* Une agréable *bouffonnerie.* La *bouffonnerie* eſt un Fourrier de l'Athéïſme qui lui marque le logis. Rochef.

BOUFFONESQUE. adj. m. & f. *Lepidus, jocularis, ridiculus.* Naudé s'eſt ſèrvi de ce mot dans ſon Maſcurat, pour dire plaiſant, agréable, burleſque; mais Naudé n'eſt pas un bon Auteur en fait de langue Françoiſe, & il ne faut point ſe ſèrvir de ce tèrme, ſi ce n'eſt comme on fait de cèrtains mots que l'on forge ou que l'on hazarde quelquefois en badinant dans la convèrſation, ou dans le ſtile comique. Après avoir donné carrière à ſon humeur plaiſante & *bouffoneſque*, il ſe mit tout à fait dans la ſerieuſe. Mascur.

BOUGE. ſ. m. Petite chambre ou garderobbe qui accompagne une plus grande. *Cellula.* Les chambres des maiſons garnies ſont accompagnées d'un bouge pour coucher un valet. Il ſignifie auſſi une chambre, une maiſon extrêmement mal propre & toute en déſordre. Avez vous vû l'endroit où il loge? C'eſt un vrai *bouge.*

Du Cange dérive ce mot de *bugia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour dire une *maiſon fort petite.*

Boûge, en tèrme de Charpenterie, ſignifie une piéce de bois qui a du bombement, & qui courbe en quelque endroit. *Arcuatio.*

Boûge. Tèrme de Potier d'étain. C'eſt le demi-cèrcle qui eſt autour du fond de l'aſſiette.

Boûge. Tèrme de Tonnelier. Le mîlieu de la futaille, & la partie la plus groſſe & la plus élevée. *Umbo.*

Villon s'eſt ſèrvi du mot de *boûges* pour ſignifier l'habillement que nous nommons hautes-chauſſes & culotte.

Je donne l'envers de mes boûges
Pour tous les matins les torcher.

Boûge. ſ. f. ſignifie auſſi la même chôſe que Bougette, & en ce ſens Paſquier Rech. Liv. VIII. ch. 2. le dérive de *Bulga.* Nous diſons encore qu'un homme qui s'eſt fait riche, a bien mis dedans ſes *bouges*, pour dire dedans ſa bourſe. Pasq. Ce mot n'eſt plus en uſage.

Boûge, ſorte de mauvaiſe poire qui ſe mange au mois d'Octobre. Elle ſe nomme autrement Bens, ou la poire de Legat. La Quint.

BOUGEOIR. ſ. m. Petit chandelier qui a un manche pour le porter à la main, & où on met une bougie. *Cerarium.* C'eſt le plus ancien des Aumôniers d'un Prélat qui porte le *bougeoir* quand il officie. *Bougeoir* eſt auſſi une ſorte d'étui, où il tient la bougie. Tach.

BOUGER. v. n. Se remuer, changer de lieu. *Moveri, movere ſe.* Il ne s'employe guères qu'avec la négative. On dit par civilité à ceux qui ſe lévent pour vous faire honneur, & pour vous donner leur place. Monſieur, ne *bougez*, ne vous *bougez* pas. On commande à une ſentinelle de ne *bouger* pas du poſte où on la met. Lorſque les ſoldats de Céſar vîrent que les autres ne *bougeoient*, ils s'arrêtèrent d'eux-mêmes. L'armée ennemie s'avançoit au petit pas, & la nôtre ne *bougeoit.* Ablanc. Cètte horloge eſt arrêtée, il y a long-tems que l'aiguille ne *boûge* d'un lieu.

Boûger, s'employe avec une négation pour ſignifier qu'une pèrſonne eſt fréquemment dans un lieu, qu'elle n'en ſort prèſque point. *Conſiſtere.* Ce badaut n'a jamais *boûgé* de Paris. Ce poltron n'a jamais *boûgé* du coin de ſon feu. Ce débauché ne *boûge* du cabaret. Il ne *boûge* d'auprès du Roi. Il ne *boûge* d'avec les Dames. Voit.

On dit provèrbialement, Ce ſont des commandemens de M. de B.... quand il commande pèrſonne ne *bouge.*

BOUGETTE. ſ. f. Petit ſac ou poche pour les voyageurs, qu'on porte à l'arçon, ou ſur la croupe. *Bulga.* Nonius l'appelle *ſacculus ad brachium pendens.* Pompeius Feſtus dit que *bulga* étoit un mot Gaulois, & l'interpréte *Saccus ſcorteus.* Les Allemans l'appellent encore aujourd'hui *Bulgen*, & les Anglois *bolgan*; & *bougette* s'eſt formé de bolgette, ſelon nôtre coûtume de changer la lettre *l* en *u.* Voyez Cluvier *Germ. ant. L.* 1. *p.* 70.

Le mot de *bougette* eſt un diminutif de *bouge*, qui ſe diſoit autrefois dans le même ſens. Henry Eſtienne *de latinitate falsò ſuſpecta*, c. 8. pag. 355. obſèrve qu'on diſoit de ſon tems, *Il a bien rempli ſes bouges*, pour dire, *il a fait un gros gain.* Voyez encore ci-deſſus Boûge. On prononçoit dans les commencemens *boulge*, de *bulga*, mot fort connu chez les Latins, & dont la ſignification eſt ſi bien éxprimée dans ces quatre vèrs du Poëte Lucilius.

Cui neque jumentum eſt, nec ſervus, nec comes ullus,
Bulgam & quicquid habet nummorum ſecum habet ipſe:
Cum bulga cœnat, dormit, lavit: omnis in una
Spes hominis bulga, hac devincta eſt cœtera vita.

BOUGIE. ſ. f. Chandelle de cire pour éclairer les chambres. *Cereus candidus.* Chez le Roi on ne brûle que de la *bougie.* On donne de la *bougie* en preſent en pluſieurs Communautez.

Ménage croit que ce mot vient de la ville de *Bugie* en Afrique, d'où on apporte beaucoup de cire. Et cela eſt plus croyable que ce que dit Guichard, que *bougie* vient de אבק, *abac, ligo*, d'où ſe forme אבוקה, *abouca*, qui eſt expoſé *faſcis, virga cereata*, c'eſt à dire, *bougie*, menuë chandelle de cire, *linum cereatum*, comme de *abouga.*

On

On appelle auſſi *bougie*, une très-petite chandelle dont les pauvres gens ſe ſèrvent à faire des offrandes. *Filum modicè ceratum*. Une *bougie* d'un double.

On appelle un *pain de bougie*, une menuë chandèlle de cire d'une très-grande longueur, & qui eſt tortillée en façon de pain pour la tranſporter plus commodément. *Fili incerati maſſula*.

BOUGIER. v. act. Tèrme de Tailleur d'habits. Mettre de la cire ſur les bords d'une étoffe coupée qui eſt ſujette à s'éfiler, en attendant qu'on la couſe : ce qui ſe fait avec une bougie allumée. *Incerare oram veſtiariam*, ou *panni*. *Bougier* du tafetas, du damas, de la moire.

BOUGIER, ſe dit auſſi en tèrmes de Chirurgie, de ceux à qui on fait entrer une bougie dans la vèrge, pour les garentir des carnoſitez qui s'y pourroient former.

BOUGRAN. ſ. m. Toile forte & gommée qu'on met dans des doublures du corps des habillemens, afin qu'ils ſe ſoutiennent, & qu'ils gardent mieux leur forme. *Tela gummi oblita*.

Un Grammairien Allemand dérive ce mot par métathèſe de l'Hébreu *gabar*, qui ſignifie *validus fuit*, à cauſe que c'eſt une étoffe forte de gomme. Du Cange prétend qu'on a dit autrefois *bouqueran*, & qu'il vient de *boqueranus*, *bucaranum* & *buchiranum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

BOUGRANIÈRE. adj. qui n'eſt pourtant uſité qu'au féminin. C'eſt le titre qu'on donne aux Lingères dans leurs Lettres de Maîtriſe. On les appelle Maîtreſſes Lingères, *Bougranières*, Canevaſſières.

BOUGRE, ESSE. ſubſt. m. & f. Sodomite ; non-conformiſte en amour. *Sodomita*. Quelques-uns prétendent que ce mot vient des Bulgares, qui étoient fort attachez à l'amour des garçons, & que les vieux Auteurs appellent *Bougres*, comme leur païs *Bougrie*, pour Bulgarie. D'autres parcequ'on brûloit les coupables du crime de non-conformité, de même que les Hérétiques qu'on appelloit *Bougres*. On voit à la Chambre des Comptes un don de l'an 1373. fait à un Religieux Inquiſiteur des *Bougres* & Albigeois. Les Albigeois furent appellez Bulgares, parceque c'eſt de Bulgarie que cette erreur ſe répandit dans ces païs-ci ; & de Bulgare, on fit *bougre*. Rochefort prétend que ce mot vient de Bagoa favori d'Alexandre ; mais il n'y a point de vraiſemblance, & l'autre étymologie paroit ſeure. Voyez M. De Marca hiſt. de Bearn. Liv. VIII. p. 728.

BOUILLARD. ſ. m. Quelques-uns nomment ainſi ſur la mèr, cèrtain nuage qui donne du vent & de la pluye. *Nubes ventorum ac pluviæ prænuncia*.

BOUILLE. ſ. f. Tèrme de Pêche, eſt une longue pèrche groſſe par le bout en forme de rabot, qui ſert à remuer la vaſe, & à troubler l'eau pour faire que le poiſſon entre plus facilement dans les filets.

BOUILLER. v. act. Se ſèrvir de la boüille pour pêcher. *Limum agitare*. L'Ordonnance des Eaux & Forêts défend aux Pêcheurs de *boüiller*, de ſe ſèrvir de boüilles & de rabots dans leurs pêches.

BOUILLANT, ANTE. adj. & ſ. Qui bout. *Fervens*. On faiſoit mourir autrefois les faux-monnoyeurs dans de l'huile *boüillante*. Cela ſe pratique encore en Flandre.

On dit auſſi d'un bain, d'un breuvage chaud, ou même tiéde, qu'il eſt *boüillant*. On boit le caffé tout *boüillant*. Des petits pâtez tout *boüillans* ; pour dire tout chauds.

BOÜILLANT, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie Chaud, ardent, vif, prompt. *Fervidus*, *fervens*. Sablons *boüillans*. Un eſprit *boüillant*. Il faut laiſſer paſſer l'ardeur *boüillante* de la jeuneſſe. Il y a des gens dont l'humeur eſt chaude & *boüillante*. ABL. Il eſt tout *boüillant* du déſir de la gloire. Il eſt trop *boüillant* & trop emporté. Tout *boüillant* de vin & de colère. BOIL. Les tempéramens *boüillans* & impétueux rompent toutes les meſures de l'amitié. S. ÉVR.

> *Un jeune homme toûjours* boüillant *dans ſes caprices,*
> *Eſt prompt à recevoir l'impreſſion des vices.* BOIL.
> *Achille déplairoit moins* boüillant *& moins prompt.* ID.
> *Quand le ſang* boüillant *dans mes veines,*
> *Me donnoit de jeunes déſirs.* MALHERBE.

On appelle *S. Martin boüillant*, la Fête de Saint Martin qui vient en été.

BOUILLIR, v. n. *Fervere*, *bullire*. Ce vèrbe ſe conjugue ainſi. *Je bous*, *tu bous*, *il bout*. *Nous boüillons*, *vous boüillez*, *ils boüillent*. *Je boüillois*. *Je boüillis*. *J'ai boüilli*. *Je boüillirai*. *Que je boüilliſſe*. *Je boüillirois*. C'eſt, ſe renfler, ſe gonfler, ſe raréfier, ſoit par la chaleur naturelle de la fermentation, ſoit par un feu actuel qu'on applique au deſſous de quelque liqueur. Le vin, le cidre *boüillent* dans les tonneaux en ſe fermentant. La chaux vive *bout* quand on l'arroſe d'eau. L'eau *bout* quand on applique du feu auprès. Il y a des lacs qui *bouillent* quand il doit arriver quelque orage.

BOÜILLIR, ſe dit du vaiſſeau dans lequel eſt la liqueur qui *bout*, & des autres chôſes qu'on y met dedans pour les cuire, ou pour les épaiſſir. La marmite *bout*. Faire *bouillir*. *Fervefacere*. On fait *boüillir* la viande pour faire de la ſouppe. On fait *boüillir* du miel, du ſucre, du ſirop, pour lui donner une conſiſtance plus épaiſſe.

On dit figurément des gens courageux & ardens, que le ſens leur *bout* dans les veines. On le dit auſſi de ceux qui ſont encore dans la vigueur de leur jeuneſſe ; ce qui a fait dire à Malhèrbe ; Quand le ſang *boüilloit* dans mes veines, je, &c.

> *Ceux à qui la chaleur ne* bout *plus dans les veines,*
> *En vain dans les combats ont des ſoins diligens,*
> *Mars eſt comme l'amour, ſes travaux & ſes peines,*
> *Veulent de jeunes gens.* MALHERBE.

On dit encore de ceux qui ſont expôſez à la grande ardeur du ſoleil, que la tête, que la cèrvelle leur *bout*. On dit encore de celui qui eſt agité de quelque violente paſſion d'amour, de colère, & ſur tout d'impatience, qu'il *bout* de rage, de vengeance ; & abſolument qu'il *bout*.

On dit provèrbialement, Il me ſemble qu'on me bout du lait ; pour dire, on me donne de vains amuſemens qui ne me ſatisfont pas. L'origine de ce provèrbe eſt obſcène. On dit qu'un homme n'eſt bon ni à rôtir ni à *boüillir* ; pour dire qu'il n'eſt propre à rien, que c'eſt un homme inutile. On dit auſſi d'un profit qui vient journellement, que cela fait *boüillir* la marmite. Mainard a dit que le feu des vèrs n'eſt point propre à la faire *boüillir*, c'eſt-à-dire, qu'il ne peut fournir à la dépenſe de la maiſon. Toutes ces expreſſions ſont baſſes & burleſques.

BOÜILLI, IE. part. & adj. Ce qui a *boüilli*. *Decoctus*. L'eau *boüillie* pèrd ſes cruditez. *Boüilli*, en parlant des viandes qu'on a fait boüillir dans l'eau. *Elixus*. La viande *boüillie* eſt plus aiſée à digérer. *Boüilli* ſe prend auſſi ſubſtantivement pour la viande qui a boüilli dans l'eau. *Elixum*. Dans les bonnes tables on ſèrt toûjours du *boüilli* avant le rôti.

On appelle provèrbialement un viſage de cuir *boüilli*, un homme qui a le teint noir, le cuir épais & rude. On dit auſſi pour mépriſer un mèts mal apprêté, rôti, *boüilli*, traîné par les cendres.

BOUILLIE. ſ. f. Quelques-uns diſent *boulie*, c'eſt-à-dire, qu'ils ne moüillent point la double *ll*, mais mal. C'eſt une ſorte de mèts préparé pour la nourriture des enfans, qui ne peuvent encore mâcher ni digérer les viandes. *Puls*. Elle ſe fait avec du lait & de la farine délayée & cuitte. Les gens âgez en uſent auſſi quelquefois. On dit en riant pour appaiſer quelqu'un qui crie, qu'il lui faut donner de la *boüillie*. Valère Maxime dit qu'une marque de la ſobriété des prémiers Romains, c'eſt qu'ils mangeoient beaucoup plus de *boüillie* que de pain. Dans le haut païs d'Auvèrgne les peuples ne mangent auſſi que de la *boüillie* faite de farine de blé noir ; & boivent du petit lait, & ils ne laiſſent pas d'être bien ſains & bien vigoureux. ROCHEF.

Dans une piéce de vèrs ſur la groſſeſſe de Madame la Dauphine, & intitulée les ſignes au Taureau, le Poëte dit,

> *On ne ſçait ſi ce ſigne eſt vache ou taureau,*
> *Je ſoutiens moi que c'eſt la vache Io.,*
> *Qui paſſant pour l'Enfant la céleſte prairie,*
> *Lui fournira du lait pour ſa* boüillie.

BOUILLIE, ſe dit figurément des chôſes qui ſont trop cuites dans une liqueur, & qui font une eſpéce de *boüillie*. Ce chapon eſt ſi cuit, que ce n'eſt plus que de la *boüillie*. On fait *boüillir* les peaux des piéds de bœuf juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en *boüillie*.

On le dit auſſi de ce qui eſt réduit en une conſiſtence liquide. Pour faire du papier on fait pourrir & hacher le drapeau juſqu'à ce qu'il ſoit en *boüillie*.

BOUILLITOIRE. ſ. m. Tèrme de Monnoye. On dit *Donner le boüillitoire* ; pour dire, jetter les flans dans le boüilloir, & les y faire boüillir pour les nettoyer juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus tout-à-fait blancs.

BOUILLOIR. ſ. m. Tèrme de Monnoye. Vaiſſeau de cuivre dans lequel il y a de l'eau boüillante avec du ſel commun & du tartre de Montpelier, ou gravelée, & où l'on jette les flans que l'on a laiſſé refroidir dans un crible de cuivre rouge, après qu'ils ont été aſſez recuits. *Vas monetæ expurgandæ comparatum*. On les fait boüillir dans ce *boüilloir* pour les décraſſer, après quoi on les jette dans un autre *boüilloir*, rempli de même que le prémier, où on les fait encore boüillir pour achever de les nettoyer.

BOUILLON. ſ. m. Bouteille qui vient ſur la ſurface des liqueurs échauffées, ſoit par la fermentation naturelle, ſoit par le feu. *Unda*. Le pot bout à gros *boüillons*. Il ne faut que deux ou trois *boüillons* pour faire de la priſane.

BOUILLON, ſe dit auſſi de la liqueur, ou ſuc des viandes, ou des hèrbes.

hèrbes, dont on fait le potage. Cette ſoupe eſt trop épaiſſe, il y faut mettre encore du *boüillon*. *Jus, ſorbitio.* Les *boüillons* rouges ont été quelque tems en vogue.

On dit auſſi, Prendre un *boüillon*, pour dire, Prendre une portion de ſuc de viandes ou d'hèrbes, qui ſert à nourrir les eſtomacs qui ont de la peine à digérer les gros alimens. Cet homme ne vit que de *boüillons*. On prend auſſi des *boüillons* pour ſe rafraîchir, & conſerver ſon embonpoint. On donne encore des médecines dans des *boüillons*. On dit auſſi, qu'on a donné le *boüillon* à quelqu'un, pour dire, qu'on l'a empoiſonné.

Bouillon, ſe dit encore d'un jèt d'eau qui eſt aſſez gros; mais qui retombe incontinent après qu'il eſt ſorti du tuyau, comme s'il ſortoit d'une ſource. *Undarum erumpentes globi, ſcatebra.* On ſe ſert de ces jets d'eau pour garnir des caſcades, rigoles, gargouilles, &c.

On dit en ce dèrnier ſens, que le ſang ſort à gros *boüillons* d'une playe, pour dire, qu'il ſort avec impétuoſité, ou en abondance.

Sire, mon père eſt mort: mes yeux ont vû ſon ſang,
Sortir à gros boüillons *de ſon généreux flanc.* Corn.

On dit figurément, Les *boüillons* de l'âge. *Ætatis fervor.* Les *boüillons* de la jeuneſſe. Il faut arrêter les *boüillons* de ſa colère. Modère les *boüillons* de ta mélancolie. Boil.

On le dit encore des étoffes qui ſortent avec une enflure à travers les bandes & ouvèrtures d'un habit. *Criſpa teniola.* On le dit auſſi d'une ſorte de canetille, qu'on attache ſur des habits en forme de *boüillon* d'écume. *Criſpatum ſegmentum.*

On appelle en tèrmes de Broderie, *boüillon*, Certain cordon d'or ou d'argent tortillé en petites boucles ou anneaux. *Aurei funiculi undans ſinus.* On fait auſſi ſur les habits des *boüillons* avec des rubans ou autres étoffes qu'on coud fort lâches, & en y conſervant quelque enflure.

Deux Licornes de front, blanches & tavelées....
Et ſur leur front velu, les cornes arborées,
Sont de gaze à boüillons *& de rubans parées.* P. Le Moine.

Leurs longs ſayons de gris & d'orange bandez,
Etoient aux entredeux, de gros boüillons *ondez.* Id.

O Dieu! que dans Paris une Cure eſt commode!
Le Curé n'y va voir que des gens à ſa mode:
Sur tout jamais chez lui de femme à vieux baillons,
C'eſt toujours quelque Dame à carroſſe, à boüillons.
Sanlecq.

Bouillon, en tèrmes de Manége, eſt un excréſcence de chair qui vient ſur la fourchette du pied du cheval, lequel eſt gros comme une ceriſe, & fait boiter le cheval. Les chevaux de Manége qui ne ſe moüillent pas le pied, ſont plus ſujets aux *boüillons* de chair, que les autres. Guillet.

Bouillon, eſt auſſi un tèrme de Gabelles, c'eſt le nom d'une meſure. Voyez l'art. 39. du tit. XIV. de l'Ordonnance pour les Gabelles.

Bouillon blanc, ou Méline, ſ. f. *Verbaſcum, Tapſus barbatus.* Plante bis-annuelle, ou triennale. Sa racine eſt ligneuſe, blanche, de l'épaiſſeur d'un porreau, plus branchuë, & chargée de quelques fibres menuës & courtes. Elle jette quelques grandes feüilles de neuf pouces de long ſur quatre de largeur, ovales, molles, étoffées, couvèrtes d'un duvet blanc, & crenelées ſur leurs bords. La tige qui ſort d'entre ces feüilles s'éleve à la hauteur de quatre à cinq piéds, & quelquefois plus, fort veluë, moëlleuſe en dedans, garnie de feüilles aſſez près les unes des autres, pareilles à celles du bas, hormi celles qui embraſſent la tige à demi par leur bâſe, qui forment des pans ſur la tige, ce qui la rend ailée. Ses fleurs ſont diſpoſées en épi. Chaque fleur eſt une roſette jaune, d'une ſeule piéce, découpée en cinq quartiers arrondis. Elle eſt ſoutenuë par un calice à cinq pointes & velu. Ses étamines ſont jaûnes & leurs ſommets purpurins. Le piſtile qui s'emboëte avec la fleur devient un fruit ou une caſe ovale, términée en pointe, diviſée en deux loges par une cloiſon mitoyenne, & renſerme des ſemences menuës, anguleuſes & brunes. Il y a pluſieurs eſpéces de *boüillon blanc*, qui diffèrent de celui-ci, ou par la couleur de leur fleur, & par la petiteſſe des mêmes fleurs, des tiges, feüilles, &c. Le *boüillon blanc* eſt eſtimé pour les maladies de la poitrine, pour les maux de ventre, dans les diſſenteries, pour les maladies du fondement. C'eſt une plante fort anodine. On employe ſes feüilles & ſes fleurs.

Il y a une autre plante que l'on avoit appellée *boüillon noir*, dans la prémière édition de ce livre. *Verbaſcum nigrum.* Mais ce mot ne ſe dit point. Cette plante approche de la précédente, mais elle n'a pas tant de feüilles: elles ſont d'ailleurs plus petites & diſpoſées alternativement, ſemblables à celles de ſauge, mais plus grandes, puantes, vèrtes & moins veluës. Ses fleurs ſont auſſi ſemblables, mais plus petites, & d'un jaûne obſcur. En un mot, on ne dit point *Boüillon noir* en Botanique.

Bouillon de Constantinople. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une fleur qui éléve ſa tige à deux piéds de hauteur, ou environ. Elle eſt entourée de pluſieurs taſſes, qui s'étallant & pullulant, jettent quantité de boutons, qui étant ouverts forment une balle fleurie, & ces fleurs, qui ſont pleines de feüillages rouges, reſſemblent à des marguerites. Le *Boüillon de Conſtantinople* fleurit l'été, & dure long-tems en fleur. Il veut être au ſoleil, mais dans une tèrre graſſe & détrempée. Sa racine ſe taille par morceaux, & au commencement du printems on les met dans des pots à la profondeur de deux doigts, & on l'arroſe bien. En hyver on le retire en un lieu chaud, & l'été, quand il eſt en fleur on le met à l'ombre, pour faire durer les fleurs plus long-tems, & les rendre plus belles.

Bouillon. ſ. m. Ville dans le païs de Liége, avec titre de Duché, dont les dépendances ſont preſque enfèrmées dans le Luxembourg. *Bullonium.*

BOUILLONNEMENT. ſ. m. Fèrmentation d'une liqueur qui ſort en boüillons. *Liquoris erumpentes globi.* Le *boüillonnement* du vin rompt les tonneaux. Le *boüillonnement* du ſang dans les veines cauſe la fiévre. Le *boüillonnement* de ce lac a été le préſage d'une tempête. Le *boüillonnement* de l'eau procéde du feu par le moyen de l'extrême agitation de ſes parties, qui mettent celles de l'eau en mouvement. Quand on met un peu de limure de léton dans une grande bouteille où il y ait un peu d'eau forte, l'on voit tout à coup un ſi grand *boüillonnement*, que la bouteille paroît toute pleine. Roh. Si l'on méle enſemble de l'huile de vitriol, & de l'huile de tartre, bien que chacune à part ne ſoit pas combuſtible, il arrive cependant qu'elles acquièrent tout-d'un-coup un *boüillonnement* incroyable, & en même-tems un degré de chaleur aſſez ſenſible. Id.

BOUILLONNER. v. n. Sortir avec impétuoſité. Les ſources des eaux minérales *boüillonnent* en ſortant de leur ſource. *Undante ſcatebra emicare, ebullire.* Le ſang *boüillonne* dans les veines des jeunes gens.

Tout mon ſang que noircit un ſi honteux outrage,
En frémit de colère, en boüillonne *de rage.* Corn.

On le dit auſſi des étoffes qui ſortent en dehors des bandes ou ouvèrtures des habits. Ces manches *boüillonnent* trop.

On dit auſſi, ſelon Liger, le vin *boüillonne*, en parlant de la fèrmentation du vin nouveau, quand on l'a mis de la cuve dans les muids, ou poinçons, mais apparemment c'eſt dans l'Auxèrrois qu'on parle ainſi; car ailleurs on dit le vin bout, qui eſt mieux.

BOVINES. ſ. Ville du Païs-Bas dans le Comté de Namur, ſur la Meuſe. *Bovina, Boviniacum, Bovinium.* Il y a auſſi Pont à *Bovines*, bourg de Flandres, ſur la Marne, entre Lille & Tournai. La Bataille de *Bovines* gagnée par Philippe Auguſte contre l'Empereur Othon en 1213. ne ſe donna point à *Bovines*, mais à *Pont à Bovines*, comme le déclare Paul Emile par ces mots; *hac eſt Bovinenſis pugna. Ita pontem vocant ad quem commiſſa fuit, profligataque.* T. Corn.

BOÜIS, ou BUIS. Le prémier eſt le plus uſité. ſubſt. m. Arbre dont le bois eſt dur, ſolide, jaunâtre, égal & fort peſant; de ſorte qu'étant jetté dans l'eau, il va d'abord au fond, & ne nage jamais. *Buxus.* On a remarqué qu'il ne s'y carioit point. Sa dureté & ſon amèrtume empêchent que les vèrs ne s'y engendrent. Son écorce eſt blanche & raboteuſe. Il a beaucoup de feüilles qui ſont toûjours vèrtes, plus rondes & plus fèrmes que celles de mirte: elles ſont d'une odeur déſagréable, & d'un goût qui l'eſt encore davantage. Ses fleurs ſont un peu jaûnes & à trois ou quatre étamines: elles ne laiſſent aucun fruit après elles. Les jeunes fruits viennent ſur les mêmes piéds qui portent les fleurs, mais ils ſont ſéparez de ces mêmes fleurs. Ils reſſemblent aſſez à une marmite renvèrſée. On fait des paliſſades de *boüis*, des allées ou des labyrinthes. Il y a du *boüis* nain dont on fait les bordures des partèrres, & qu'on tond tous les ans. On fait du bois de *boüis* des peignes, des boules de mail, des toupies. On s'en ſert auſſi à l'Egliſe le jour des Rameaux pour porter en guiſe de palme.

Ce mot *boüis*, ou *buis*, vient du Latin *buxus*, d'où s'eſt fait d'abord *bux*, enſuite *buix*, & enfin *buis*, ou *boüis*, en prononçant l'*u* en *ou*. De *boüis*, ou *buis*, ſe ſont formez les noms de Boucey, Buſſy, Pouſſy, Poiſſy, Pouſſey, Poſſey, la Buſſière, Buſſerole, Fouqueſolle, Bouſſigny. *Buxetum, Buxlecum, Buxaria, Buxariola, Buxaliola, buxiriacum.* Huet. Le P. Pezron prétend que *buis* vient de *beus*, & *box*, mots Celtiques.

Chez les Anciens le *boüis* étoit conſacré à Cibèle, parce qu'on en faiſoit des flûtes, comme on en fait encore. Stace au L. IX. de la Thébaïde p. 479 ſemble auſſi à Piriſcus marquer qu'il étoit conſacré à Bacchus; mais il ſe trompe. *Cum Bacchica magis Buxus,* ſignifie ſeulement les flûtes, dont on joüoit aux fêtes de Bacchus, &

& *buxus* eſt pris là pour flûtes, comme la matière ordinaire dont on les faiſoit; & non pour un arbre conſacré à Bacchus. Voſſius *De Idol. L. V. c.* 48. dit que le *buis* étoit auſſi conſacré à Cérès chez les Romains.

Bouis, eſt auſſi un inſtrument de Cordonnier qui eſt d'un morceau de *boüis*, qui ſert à polir les tâlons des ſouliers.

On dit figurément en ce ſens, Donner le *boüis*; pour dire, Adoucir quelque chôſe, & la faire voir du bon côté, comme ſi on l'avoit polie avec ce morceau de *boüis*.

On appelle auſſi un menton large, & qui avance en dehors, un menton de *boüis*, parce qu'en effet il a la figure de ce *boüis* des Cordonniers: mais tout cela eſt bas & populaire.

BOULDURE. ſ. f. C'eſt la foſſe qui eſt ſous la roüe, & les bâtimens des moulins à eau. Ragueau. *Foſſa moletrina*, ou *piſtrino ſubjecta*.

BOULE. ſ. f. Globe, corps ſphérique qui a un point au milieu, d'où les lignes tirées à la ſurface ſont égales. *Globus*. Les jeux de *boule* ſont les jeux d'exèrcice des bourgeois & des petites gens. Le fort de la *boule*, eſt l'endroit où le bois eſt plus ſèrré, & par conſéquent le plus peſant. Cela vient de ce que les arbres étant debout, ont leur bois plus ſèrré du côté du nord, que du midi. Aller à l'appui de la *boule*, c'eſt, Joüer une *boule* qui en aille ſoutenir une autre ſans la débutter. Joüer à la longue, ou à la courte *boule*. Charles V. défendit le jeu de *boule*. Le Gendre. Les Poëtes dépeignent la Fortune avec un pied ſur une *boule*, pour marquer ſon inconſtance.

Ménage dérive ce mot de *bulla*, à cauſe de la rondeur des *bulles*, ou petites *bouteilles* qui ſe font ſur l'eau; ou plûtôt de *polis*, dont on a fait *pila*, qui ſignifie la même chôſe.

Boule, Tèrme de Tourneur. Il ſignifie un morceau de bois tourné en forme ronde, qui ſert à ſoutenir quelque ouvrage de Menuiſerie, ou de Tourneur. Ainſi on dit *boule* d'armoire, *boule* de cabinet, *boule* de table, *boule* de guéridon, &c.

On appelle auſſi *boule* en tèrmes d'Architecture, tout corps ſphérique qui tèrmine une décoration, & qui ſe met à la pointe d'un clocher, ou ſur la lantèrne d'un dôme, auquel cette *boule* eſt proportionnée. On en met auſſi au bas des rampes, & ſur les piédéſtaux dans les jardins. Quand cette *boule* tèrmine quelque ouvrage, on l'appelle *boule d'amortiſſement*.

On dit provèrbialement, Faire une chôſe *à boule vuë*; pour dire, inconſidérément, à l'étourdie, à tout haſard, & d'une manière incèrtaine. Paſquier prétend que ce mot a été dit par corruption au lieu de *bonne vuë*: de ſorte que de ſon tems, *A boule vuë* ſignifioit, Cèrtainement, aſſurément. Sur quoi on peut voir les Obſèrvations de Ménage ſur la Langue Françoiſe. Joüer à *boule vuë*.

On dit auſſi, qu'un homme tient *pied à boule*; pour dire, qu'il ne quitte point ſon travail, ſon occupation. On dit qu'une pèrſonne eſt ronde comme une *boule*, quand elle eſt groſſe & courte.

BOULEAU. ſ. m. *Betula*. ſ. f. Arbre qui reſſemble au peuplier noir, mais qui en diffère par ſon bois & ſes fruits. Son écorce change de couleur ſuivant ſon âge, car elle eſt rouſsâtre dans les jeunes troncs, blanchâtre dans les plus avancez, & gèrſée ſur les vieux pieds. Cette écorce ſe ſépare en pluſieurs lames plus fines que du papier, tranſparentes & blanches. L'extérieure eſt rouſſe, ou brune, lorſque l'arbre eſt encore jeune. Enſuite elle blanchit un peu, & on peut en ſéparer pluſieurs peaux déliées: après elle devient plus blanche, & pleine de fentes. Au deſſous de cette écorce il y en a une autre qui eſt fort mince, polie, & tranſparente. L'écorce des plus groſſes branches eſt auſſi blanche, mais celle des plus petites eſt d'un rouge éclatant. Ses branches ſont compoſées de vèrges fort menuës, longues, pendantes dans quelques individus. Elles ſont garnies de feüilles altèrnes, ſemblables à celles du peuplier noir, plus petites cependant, d'un vèrd plus foncé, viſqueuſes lorſqu'elles ſont jeûnes, amères au goût & un peu odorantes. Ses fleurs ſont des chatons qui n'ont pas tout à fait deux pouces de long, ni plus d'une ligne & demi d'épaiſſeur; ils ſont à pluſieurs écailles entre leſquelles ſont placées des étamines. Les fruits naiſſent ſur le même pied dans des endroits ſeparez, ce ſont d'abord des petits épis étroits qui n'ont pas demi pouce de longueur, & qui en groſſiſſant deviennent longs de plus d'un pouce ſur cinq lignes environ d'épaiſſeur. Ils ſont vèrds, cylindriques, & compoſez de pluſieurs écailles coupées en trefle & attachées à un pivot commun qui occupe le centre du fruit; entre chaque écaille eſt placée une ſemence bordée de deux ailes ou feüillets membraneux. Le *Bouleau* donne par inciſion au printems une eau douce & agréable qu'on recommande pour les gouteux, les graveleux & les phtyſiques, pour ôter les taches du viſage, pour rendre la peau belle, &c. Le champignon qui vient ſur le *bouleau* eſt mèrveilleux pour les hémorroïdes. Cet arbre eſt très commun en France. Il croît dans les lieux froids & humides.

On ſe ſert des petites branches de *bouleau*, pour faire des vèrges & des balais. En pluſieurs endroits on en fait des cèrcles pour relier les tonneaux, & des côtes pour faire des corbeilles. Comme l'écorce eſt fort réſineuſe, on en fait des torches pour brûler de nuit. Pluſieurs croyent qu'avant l'invention de faire du papier, on ſe ſèrvoit des petites écorces blanches de *bouleau* pour écrire, à quoi elles ſemblent fort propres. Il y a dans le Château d'Auguſtbourg appartenant au Duc de Saxe, un *bouleau* ſi grand, qu'on peut ranger ſous ſes branches une grande quantité de tables, & autant, dit-on, qu'il y a de jours en l'an. Tavernier *en ſes Relations*. Un Profeſſeur de Philoſophie de Kiel a fait une Diſſertation ſçavante ſur l'antiquité & l'uſage du *bouleau* de la Pentecoſte, *De Antiquitate & uſu betulæ Pentecoſtalis*, dans lequel il a ramaſſé bien des chôſes curieuſes ſur cet arbre, & beaucoup d'autres points d'érudition.

Ce mot vient de *butelellum*, ou *betula*, qui ſont deux vieux mots Gaulois qui ont été latiniſez, comme Pline le témoigne. Mais Matthiole dit qu'il a été appellé *betula*, à cauſe du *bitume* dont il eſt plein.

BOULENGER, ou BOULANGER, ère. ſ. m. & f. Celui qui fait le pain. *Piſtor*. Les *Boulangers* de Goneſſe, de gros pain, de petit pain. Un *Boulanger* ne peut acheter à chaque fois plus d'un muid de blé, & un muid de farine, par les Ordonnances de la Ville. Le maître garçon d'un *Boulenger* s'appelle *mitron*.

Autrefois on diſoit & on écrivoit *boulangier*. Les Romains furent plus de 580 ans ſans aucuns *boulangiers* publics. Vigen. Pline L. XVIII. c. 11. en met l'époque à la guèrre contre Perſée, & dit qu'avant ce tems là c'étoient les femmes qui faiſoient le pain, comme ce ſont encore elles aujourd'hui parmi le peuple, ou bien le *Boulenger* étoit le Cuiſinier. Avant ce tems ceux qu'on appelle *Boulenger* dans l'hiſtoire Romaine, *Piſtores*, ce ſont ceux qui à la campagne, dans les moulins, broyoient ou mouloient le blé. C'eſt Varron qui nous l'apprend au I. L. de la vie du Peuple Romain & dans les Ménippiennes; & c'eſt de là qu'ils furent appellez *Piſtores*, de *pinſere*, *pinſo*, qui ſignifie *broyer*, *piler* dans un mortier, parce que dans le commencement on piloit ainſi le blé pour le réduire en farine. La plus grande partie des peuples de l'Amérique ne le broyent point encore autrement, ou avec des pièrres.

Les Orientaux n'avoient point non plus de *Boulengers*. C'étoient les Mères de famille qui faiſoient le pain, comme fait Sara dans la Geneſe C. XVIII. v. 6. & ſuiv. Le même uſage étoit dans les Gaules & dans tout le Nord, comme Olaüs Magn. le montre dans ſon Hiſt. des Nations Septentrionales, L. 9. c. 13. & ſuiv. Auſſi ne faiſoit-on point alors de pain levé, mais des galettes, que l'on cuiſoit au foyer, comme font encore les Arabes. Quoiqu'on ne ſçache pas préciſément quand les *Boulangers* commencèrent à paroître au monde, il eſt toûjours cèrtain qu'ils ſont fort anciens, & qu'ils ont commencé en Orient. Pluſieurs veulent qu'il y en eut en Égypte dès le tems de Joſeph, que l'un de ceux dont il expliqua le ſonge dans la priſon, fût le Chèf ou Maître des *Boulengers* de Pharaon, & c'eſt ainſi qu'ils interpretent אופה, avec les Septante & la Vulgate. Il eſt cèrtain que ces אופים, *Ophim*, ne faiſoient pas ſeulement du pain, mais pluſieurs ſortes de mèts qui ſe font avec de la farine: cela paroit par le verſet 17. du même Chapitre. Faiſoient-ils même proprement du pain? C'eſt une queſtion. Les Septante ne les appellent pas ἀρτόποιοι, *faiſeurs de pain*, mais σιτόποιοι, gens qui font des ouvrages de farine. Quoi qu'il en ſoit, les *Boulengers* paſſèrent de Gréce en Italie après la guèrre de Macédoine, vèrs l'an 583 de la fondation de Rome, comme on l'a dit. Apparemment ils étoient venus d'Aſie en Gréce. Les *Boulengers* Cappadociens étoient les plus eſtimez, ſelon Athénée L. III. c. 13. & après eux ceux de Lydie, & de Phénicie. Dans les commencemens lorſque le pain ſe cuiſoit encore au foyer les *Boulengers* n'étoient pas différens des cuiſiniers, & peut-être que chez les Égyptiens même les אופים, *Ophim*, étoient l'un & l'autre. Depuis très long-tems ils ſont diſtinguez. Aux *Boulengers* étrangers qui vinrent s'établir à Rome on joignit pluſieurs affranchis, & l'on en fit un corps, ou, comme l'on parloit, un Collége, dont ni eux ni leurs enfans ne pouvoient ſe ſéparer. Ils avoient des biens en commun, dont ils ne pouvoient diſpoſer. Il y avoit dans châque boulengerie un Patron qui en avoit l'intendance. Ces Patrons créoient tous les ans un d'entre eux, qui avoit la Surintendance ſur tous les autres, & le ſoin des affaires du Corps. On tîroit quelquefois quelques-uns du Corps des *Boulengers* pour être Sénateurs, mais ils ne pouvoient monter plus haut. Pour conſèrver l'honneur & la probité dans le Collége des *Boulengers* il leur étoit défendu de s'allier avec des Comédiens, ou des Gladiateurs. Ils avoient chacun une boutique, ou boulengerie, & étoient diſtribuez en 14 régions de la ville. Ils étoient déchargez des tutelles, curatelles, & autres charges qui pouvoient les diſtraire de leur emploi.

ploi. Il y eut dans la ſuite des *Boulengers* du Palais deſtinez à faire le pain du Palais de l'Empereur.

En France il y a eû des *Boulengers* dès le commencement de la Monarchie. Il en eſt parlé dans les Ordonnances de Dagobert II. de l'an 630. *Capit. Reg. Franc. Tom. I. p.* 120. Leur emploi fut d'abord, comme à Rome, de faire moudre le blé aux moulins qu'ils avoient chez eux, qu'ils tournoient à bras, ou qu'ils faiſoient tourner à des animaux, ou à quelques moulins bâtis ſur de petites rivières. Ils vendoient enſuite la farine à ceux qui vouloient cuire chez eux, & en faiſoient du pain pour les autres. C'eſt pour cela qu'on les trouve appellez juſque ſous la troiſiéme race dans quelques titres *Piſtores*, ou en François *Peſtors*; mais plus ſouvent néanmoins Panetiers, Talmeliers, & *Boulengers*. Il y a aujourd'hui quatre ſortes de *Boulengers*. Ceux des villes, ceux des fauxbourgs & banlieuë, les Privilégiez, & les Forains. Autrefois la Maîtriſe s'achetoit du Roi, mais pour être reçu Maître *Boulenger*, le prétendant portoit au Maître des *Boulengers*, ou Lieutenant du Grand Pannetier, un pot de tèrre neuf rempli de noix, & de nieules, fruit que l'on ne connoit plus, & en préſence de cet Officier, & des autres Maîtres & Geindres, il caſſoit ce pot contre la muraille, & enſuite on beuvoit enſemble. Les Rois ont donné au Grand Pannetier de France la maîtriſe des *Boulengers* & Talmeliers en la ville & banlieuë de Paris, avec droit de juſtice ſur eux. Ce fut S. Loüis qui donna cette juriſdiction ſur eux & ſur leurs compagnons à ſon Maître Pannetier pour en-joüir tant qu'il plairoit au Prince, comme on l'apprend d'un Recueil des uſages de la Police des *Boulengers* fait environ l'an 1264 par E. Boileau Prévôt de Paris. Voyez PANNETIER. Les *Boulengers* privilégiez ſont de deux ſortes. 1°, Les *Boulengers* ſuivans la Cour établis par Henri IV. au nombre de 10, en 1601. & augmentez de deux par Loüis XIII. Ils ont tous demeure à Paris. 2°, Ceux qui demeurent en lieux de franchiſe. Les *Boulengers* Forains ſont ceux qui demeurent hors de la ville & des fauxbourgs.

Il y a des *Boulengers* de petit pain & des *Boulengers* de gros pain. De crainte que ſous le titre de Marchands les *Boulengers* ne ſe rendiſſent les maîtres de tous les grains, les loix Romaines leurs défendoient d'être Pilotes, ou Mariniers, des vaiſſeaux qui amenoient des blez à Rome, oû Meſureurs de grains. Voyez *L. I. Navicularios C. th. de Naviculariis. L. 9. Ex Libertinis c. th. de Piſtoribus. L.* 10. *Libertini c. th. eod. titul.* & Godefroy ſur ces loix. En France ils ne peuvent être ni Meſureurs de grains, Arr. du Parlem. 4ᵉ Mai 1476. Ordon. de Charles VI. Févr. 1415. Edit de Dec. 1672. ni Meuſniers, Ordon. de 1415. Arrêt du 13 Juil. 1420. Il y a dans Paris 250 *Boulengers* de petit pain. Il y a dans les fauxbourgs environ 900 *Boulengers* de gros pain. Suivant le compte qui fut fait environ l'an 1686. ils employent tous enſemble environ 6000 muids de blé par ſemaine. DE LA MARE. Voyez le Traité de Police de cet Auteur. Tout le titre XII. du Vᵉ Liv. traite de la police, tant ancienne que modèrne, par rapport aux *Boulengers*.

Ce mot eſt pur François, & n'eſt pas bien vieux. On ne le trouve point avant le XIIᵉ ſiécle. Comme on ſe ſèrvoit du Latin dans les Actes publics, on y trouve *Bolendegarius*, ou *Bolengarius*. Ménage le dérive de *polentarius*. Du Cange croit qu'il vient de ce qu'en pétriſſant la farine, on la tourne en *globe*, ou en *boule*, & on l'arrondit en pain. Caſeneuve le tîre de *buccellarius*; mais il avouë que ce n'eſt là qu'une ſimple conjecture qu'il n'avance qu'au hazard. Il ſe fonde ſur ce que Conſtantin Porphyrog. *De Themat.* Tome 6. dit que celui qui a la garde du pain dans les armées s'appelle βουκελλάριος, *Buccellaire*; il ajoute que *buccellarius* eſt formé de *buccellus*, viande de figure ronde; & *Cellarius*, qui garde le pain. D'où il conclut que de même que les Anciens avoient fait de *buccellus*, ou *buccella*, le mot *buccellatum*, pour ſignifier ce que nous appellons du pain de munition, on aura bien pû du même mot faire *Buccelliger*, Porteur de pain, & de là *Boulenger*; & que *Boulenger* de *buccelliger* n'eſt pas moins vraiſemblable que vèrger de *Viridarium*. Pithou le tîre comme Ménage de *Pollix*, *Pollenta*, *Pollentarius*, *Bollentarius*, *Bollengarius*, *Boulenger*. Cette étymologie paroit la meilleure. Celle de M. Du Cange ne laiſſe pas d'être probable, parce que, comme il l'a remarqué, il y a d'anciens titres où ils ſont appellez *Boulens*. Mais celle de Guichard, qui prétend qu'il vient du Chaldéen גבל, *gibbel*, *pinſere*, & גבל, *gebal*, *Piſtor*, & en tranſpoſant les radicales בלג, *belag*, d'où *Boulenger* a été formé, celle-là, dis-je, eſt tîrée de trop loin.

BOULENGER. v. act. Pêtrir la farine, & en faire du pain. *Farinam ſubigere*.

BOULENGÈRE. ſ. f. Nom que l'on donne à une Sœur Convèrſe, qui fait le pain d'un Couvent de Religieuſes. *Piſtoria fœmina*. On appelle auſſi *Boulengères* les femmes des Boulengers.

BOULENGERIE. ſ. f. L'art de faire le pain. *Piſtura, piſtoria.* Ce garçon entend bien la *boulengerie*.

BOULENGERIE, ſe dit auſſi dans les Couvens du lieu où on fait le pain, & où on garde la farine. *Piſtrina.* Et encore dans les arſenaux de Marine, du lieu où l'on fait le biſcuit. Autrefois à Rome c'étoit une boutique des Boulengers, l'endroit où ils faiſoient le pain. Voyez BOULENGER.

BOULENOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Boulogne en France, & du païs de Boulogne. *Bononienſis.* Les *Boulenois* ſont tous aguèrris & bons ſoldats. Quelques-uns écrivent *Boulonnois*.

> *Avec le Breton le* Boulonnois *chaſſé*,
> *Raſſemblent de leurs corps le débris diſpèrſé.* P. LE MOINE.

BOULENOIS. ſ. m. *Bononienſis ager*, ou *Comitatus*. Païs de Picardie, aux environs de Boulogne, dont il a pris ſon nom, parce qu'elle en eſt la capitale. Quelques-uns écrivent auſſi Boulonois, & M. Corneille n'écrit même point autrement. Cependant nos cartes de Géographie mettent communément *Boulenois*, & dans le diſcours on ne prononce point autrement. Le *Boulenois* eſt un Comté, & a eû ſes Seigneurs particuliers. Le *Boulenois* eſt aſſez fèrtile, & a de très-bons haras. T. CORN. Peut-être peut-on dire auſſi *Boulenois* du païs de Boulogne en Italie, mais je ne l'ai point trouvé. Voyez BOULONOIS. Pour Bolognois, ou Boulognois, il ne vaut rien, & ne ſe dit point.

BOULE-PONCHE, ou BONNE-PONCHE. ſ. f. Boiſſon Angloiſe. On met une chopine d'eau de vie ſur une pinte de limonade avec de la muſcade, & un peu de biſcuit de mèr grillé & pilé, & l'on bat le tout enſemble juſqu'à ce que les liqueurs ſoient bien mêlées.

Ce mot vient de ces deux mots Anglois *bovvl punch*, qui veulent dire une *taſſe de ponche*.

BOULER. v. n. Se dit de cèrtains pigeons qui ont une groſſe gorge, & ſignifie, Enfler la gorge. *Intumeſcere.* Les jeunes pigeons de cette eſpéce commencent à *bouler* à trois ou quatre mois.

BOULET. ſ. m. Groſſe balle de fèr avec laquelle on charge le canon. *Globulus ferreus.* Un canon de batterie porte depuis 24 juſqu'à 36 & 48 livres de *boulet*. Quelques-uns le font venir de *botellus* Latin, ou du Grèc βάλλειν, qui ſignifie *jetter*.

BOULET ROUGE, eſt un *boulet* qu'on fait rougir dans une forge, dont on charge la canon pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve des matières combuſtibles. *Fervens globulus.*

BOULET CREUX, eſt celui dont le diamêtre eſt proportionné à celui du canon qui le doit chaſſer. Sa figure eſt longue & creuſe, & il a une lumière à l'une de ſes extrémitez. *Cavus globulus.* L'uſage de cette lumière eſt d'y mettre le feu: ce que l'on fait en y paſſant une méche ſouffrée, qui s'allume lorſque le *boulet* ſort du canon; en ſorte que ce *boulet* crève lors qu'il eſt dans la tèrre, & produit le même effet qu'un petit fourneau.

BOULET A CHAÎNE, ſont deux *boulets* joints enſemble par une chaîne, qui a trois à quatre piéds de longueur. *Globuli catenati.* On en charge un canon, & quand on le tîre, l'effet de ces deux *boulets* eſt d'autant plus grand, ſur tout dans un combat, que la chaîne embraſſe & ſépare tout ce qu'elle rencontre.

BOULET A BRANCHE, ſont deux *boulets* joints enſemble par une barre de fèr longue de cinq à ſix pouces ſeulement. *Ramoſi globuli.*

BOULET A DEUX TÊTES, qu'on appelle auſſi *Ange*. Ce ſont deux moitiez de *boulet* jointes par une barre de fèr, ou par une chaîne, comme la balle ramée d'un mouſquet. *Globuli bicipites.* Ces deux moitiez ſe ſéparent ſi-tôt qu'elles ſont hors du canon, & font preſque le même effet que les *boulets* à chaîne. Ces *boulets* ſèrvent ſur la mèr pour couper les câbles, les mâts, & les voiles.

BOULET, ſe dit auſſi d'une jointure qui eſt en la jambe du cheval au deſſus du pâturon, qui tient lieu d'un ſecond genou à la jambe de devant, & d'un ſecond jarret à chaque jambe de dèrrière. Les entorſes ſe font au *boulet*. C'eſt au *boulet* que le cheval ſe coupe.

BOULETÉ. adj. Qui ſe dit d'un cheval dont le boulet eſt hors de ſa ſituation naturelle, & qui s'eſt jetté trop en avant; ce qui lui arrive par un trop violent travail, ou quand il eſt court-jointé.

BOULETTE. ſ. f. Petite boule. *Globulus.* Les enfans joüent à la *boulette*, en pouſſant une balle dans une petite foſſe.

BOULEVART, ou BOULEVARD. ſ. m. Gros baſtion. *Agger.* On ne ſe ſèrt plus de ce mot en tèrmes de guèrre. On dit encore à Paris, Aller ſur le *boulevart* de la porte S. Antoine, qui eſt un des plus gros baſtions de France.

Nicod dérive ce mot de *boule*, & *vvaer* Flamand, ou du Picard *vvard*, qui ſignifie *garder*, comme qui diroit, *défenſe contre les boulets*. Turnèbe croit qu'il vient de *boules vertes*. D'autres le dérivent de l'Italien *balaordo*, ou de l'Eſpagnol *balvarte*, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité. Mais Ménage croit qu'il vient de l'Allemand *bolvverk*, qui ſignifie *ouvrage de poutres*, *bol* ſignifiant *poutre*,

poutre, & *vverk*, *ouvrage* : ce qu'il a dit après Hotman. Du Cange le dérive de *burgvvart*, *quod burgum ſervat & tuetur*. Les Grècs modèrnes ont fait de ce mot leur βάλεϛρος.

Boulevart, ſe dit par èxtenſion des places fortes qui couvrent tout un païs, & qui en défendent l'entrée aux ennemis. *Propugnacula*. Rhodes étoit autrefois le *boulevart* de la Chrétienté. Il ſe dit auſſi figurément de tout ce qui ſèrt de défenſe, & qui fait obſtacle à l'ennemi. Le Tygre & l'Euphrate ſont les deux puiſſans *boulevarts* de ce Royaume. Vaug.

BOULEVÈRSEMENT. ſ. m. Grand changement, déſordre, renvèrſement. *Everſio*, *diſturbatio*. Une mine qui joüe cauſe le *boulevèrſement* d'un rempart. Au figuré, Les nouvelles héréſies cauſent un grand *boulevèrſement* dans l'ordre, dans la diſcipline de l'Égliſe.

BOULEVÈRSER. v. act. Renvèrſer, mettre en déſordre, en confuſion. *Evertere*, *demoliri*, *diſturbare*, *diſjicere*. Au ſiége de Candie tout le terrain des environs étoit *boulevèrſé* à force de mines & de fourneaux. Il fait rebâtir une partie de ſon logis, tout eſt *boulevèrſé* chez lui.

Boulevèrser, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. Les grandes afflictions lui ont *boulevèrſé* l'eſprit. La banqueroute d'un tel a *boulevèrſé* les affaires de tous ſes aſſociez. Les guèrres civiles *boulevèrſent* un État.

Boulevèrsé, ée. part. & adj. *Everſus*, *disjectus*.

BOULI. ſ. m. Sorte de pot où les Siamois préparent leur thé.

BOULIER. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un filet fait comme une ſeine, dont les Pêcheurs ſe ſèrvent ſur les côtes de la Méditèrranée, & qu'ils tendent aux embouchures des étangs ſalez. *Rete*.

BOULIMIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une maladie qui cauſe un appétit déſordonné. Pluſieurs furent travaillez de la *boulimie*. Ablanc. Les Tranſactions Philoſophiques N. 264. p. 598. & Tom. III. p. 111. parlent d'un païſan malade d'une *boulimie* furieuſe, dont il guérit en rendant pluſieurs vèrs de la longueur & de la groſſeur d'une pipe à fumer, après quoi ſa faim diminua peu à peu, & revint à un appétit ordinaire.

Ce mot vient du Grèc βȣ̃ς, & λιμὸς, qui ſignifie *bœuf* & *faim*, comme ſi on vouloit dire, qu'un homme a une faim capable de manger un bœuf.

BOULIN. ſ. m. Petit trou ou logette qu'on diſpôſe tout autour d'un colombier pour y nicher des pigeons : c'eſt l'endroit où ils font leurs œufs. Un colombier à pied a quelquefois mille & douze cens *boulins*.

Boulin, en tèrmes de Maçonnerie, eſt le trou qu'on laiſſe dans le mur qu'on éléve pour s'en ſervir aux échaffaudages. On appelle auſſi *boulins*, les piéces de bois qu'on met dans ces trous pour ſoutenir les planches néceſſaires pour échaffauder.

BOULINE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une corde amarrée vèrs le milieu de chaque côté d'une voile, qui la rend diſpôſée à prendre le vent de côté, quand on ne l'a pas en poupe ou de quartier. *Velum obliquè obtentum*. La *bouline de revers*, eſt celle qui eſt larguée & ſous le vent. Le vent de *bouline*, eſt celui qui eſt éloigné de cinq pointes, ou aires de vent de celui de la route. La *bouline graſſe*, eſt le vent qui s'en éloigne davantage de ſix à ſept pointes. On dit, Aller à la *bouline*, ou tenir le lit du vent, quand on eſt porté d'un vent de biais, qui ſemble contraire à la route, en ſe ſèrvant de *boulines* hâlées & roidies. *Obliquo vento navigare*; *pedem facere*. On le dit auſſi figurément, pour ſignifier, Biaiſer, n'aller pas droit dans une affaire : mais cela n'eſt que du ſtile familier.

Contre la bouline, c'eſt un châtiment qui ſe pratique ſur mèr. L'équipage ſe range en deux hayes de l'avant à l'arrière du vaiſſeau. Chaque matelot tient une corde, ou garcette à la main. On fait paſſer le criminel deux ou trois fois entre ces deux hayes de matelots, qui lui donnent chacun un coup.

Hale-bouline. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey. C'eſt un nom de raillerie que l'on donne à un matelot qui n'eſt point encore éxpérimenté. Tu n'es qu'un *hâle-bouline*.

BOULINER. v. n. Aller à la bouline, prendre le vent de côté. *Obliquo vento navigare*. On appelle auſſi cette manière de naviger, *louvier*.

On commence à dire figurément, *Bouliner*; pour dire, Biaiſer dans les affaires, n'aller pas droit, trouver quelque détour, ou échapatoire. Cela eſt bas & du ſtile familier.

Bouliner. v. act. & neut. Tèrme de gens d'armée, qui ſignifie, Voler dans le camp. *Furari*. Il a pèrdu au jeu tout ce qu'il avoit *bouliné*. Ce ſoldat ſe fera pendre, il s'amuſe à *bouliner*.

BOULINEUR. ſ. m. Ce mot ſe dit des ſoldats qui volent dans le camp. *Fur*, *Latro*. C'eſt un *boulineur*. On pend tous les *boulineurs*, quand on les attrape.

BOULINGUE, ou *bouringe*. ſ. f. Tèrme de Marine. *Velum ad ipſa carcheſia intentum*. Petite voile au haut du mât.

BOULINGRIN. ſ. m. Tèrme de Jardinage. C'eſt un mot purement Anglois, qui ſignifie *un gazon ſur lequel on joüe à la boule*. *Area ceſpititia*. On l'a dit en France d'un jardin vèrd, & orné de palliſſades. On a nommé ainſi le *Boulingrin* de S. Gèrmain. On l'a dit auſſi d'un partèrre de piéces de gazon découpées, avec bordure en glacis, qu'on prend ſoin de tondre ſouvent, afin d'entretenir l'hèrbe toûjours courte & vèrte. On fait des *boulingrins* de pluſieurs manières. Cette eſpéce d'ornement de jardin vient d'Italie. Liger.

BOULINIER. ſ. m. On dit d'un vaiſſeau, qu'il eſt bon, ou mauvais *boulinier*, lors qu'il va bien, ou mal à boulines hâlées. *Navis excipiendo obliquè vento apta*.

BOULOGNE. ſ. f. Ville Archiépiſcopale de l'État de l'Égliſe en Italie, ſur le Reno. *Bononia*. La ſituation de cette ville eſt charmante, & ſon tèrroir ſi abondant en toute ſorte de biens, qu'elle en a pris le nom de *Boulogne la Graſſe*. Il y a à *Boulogne* une Académie très-fameuſe pour les études de Droit. Honoré II. Luce II. Grégoire XIII. Innocent IX. & Grégoire XV. étoient de *Boulogne*. La même ville a donné la naiſſance aux Carraches, au Guide, au Dominicain & au Guèrchin. T. Corn. *Boulogne* eſt la ſeconde ville de l'État Écléſiaſtique. Le Légat de *Boulogne* eſt un Prélat que le Pape y envoye pour la gouvèrner. *Boulogne* a le privilége d'envoyer au Pape un Ambaſſadeur pour ſe maintenir dans ſa libèrté & dans ſes droits. Id.

Il y a une Hiſtoire de *Boulogne* écrite en Italien par Gaſpar Bombaci, qui remarque pluſieurs circonſtances qui ne ſe trouvent pas dans les autres hiſtoires de *Boulogne*. Agnechius Archevêque d'Amaſie a fait auſſi un Traité de la fondation de la ville de *Boulogne*. Cette ville a été long-tems connuë ſous le nom de Felſine, ſoit qu'elle ait reçu ce nom d'un Roi d'Étrurie nommé *Felſinus*, qui, comme l'écrit Dempſterus, la rétablit long-tems après la prémière fondation que le Roi *Celſinus* en fit, dit-on, mille ans avant la fondation de Rome, *ſine teſte nihil volo tale*; ſoit qu'on l'ait ainſi nommée parce qu'elle a été autrefois la fortereſſe de tout le païs, qui en langue vulgaire & ancienne étoit éxprimée par le tèrme de *Felſina*. C'eſt le ſentiment d'Aguechius, qui ne reconnoit parmi les Rois d'Étrurie, ni de *Felſinus*, ni de *Bonus*, à qui quelques-uns ont cru qu'elle devoit le nom de *Boulogne*. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt pour cela que le Comte Carlo Malvaſia a intitulé ſon Traité des Peintres de *Boulogne*, *Felſine Pittrice*, car cette ville s'eſt fort diſtinguée par cet art ; & l'École de *Boulogne* paſſe ſans contredit pour une des plus excellentes ; pluſieurs diſent pour la plus excellente de l'Italie.

Quelques-uns écrivent quelquefois *Bologne*; mais on écrit plus ordinairement aujourd'hui, & l'on prononce toûjours *Boulogne*. Sa longitude eſt, ſelon Hoffman, 33^{d}, $35'$; & ſa latitude 43. 52. Falfoni Chanoine Régulier a donné en Italien des Mémoires hiſtoriques de l'Égliſe de *Boulogne* & de ſes Paſteurs, à *Boulogne* 1649. *in quarto*, & nous avons deux ouvrages de Sigonius ſur *Boulogne*, l'un *De Rebus Bononienſibus*, & l'autre *De Epiſcopis Bononienſibus*. Il y a auſſi *Hiſtorie Bologneſe de Vizani*, & deux volumes d'Alidoſi, qui traitent de tous les hommes recommandables de *Boulogne*.

Pierre de Boulogne. C'eſt une pièrre petite, griſe, peſante, tendre, & ſulphûreuſe, de l'épaiſſeur à peu près d'une noix, & dans laquelle on trouve une eſpéce de criſtal, ou de talc, quand on la rompt. Elle ſe trouve aux environs de Boulogne en Italie, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom. Il y en a cependant encore en d'autres lieux, comme au pied du mont de Palerne. C'eſt là qu'un Cordonnier nommé Vincenzo Caſciarolo, ayant ramaſſé de ces pièrres, & les ayant portées chez lui, & miſes au feu dans l'eſpérance d'en tirer de l'argent ; au lieu de ce qu'il attendoit, il découvrit ce phénomène admirable, & la propriété qu'elles ont, & qui conſiſte en ce que quand on les a expoſées à la lumière, elles la retiennent, & luiſent enſuite dans les ténébres. C'eſt M. Hombert qui a appris la manière de préparer cette pièrre. Il a fait un voyage en Italie pour s'inſtruire de ce qui regarde la *pierre de Boulogne*, & la manière de la calciner. C'eſt une eſpéce de Phoſphore, qui a l'apparence d'une pièrre calcinée. Quand on l'a expoſée quelque tems au grand jour, & qu'on la porte auſſi-tôt dans un lieu obſcur, elle éclaire, & luit pendant quelque tems. Quoique pluſieurs pèrſonnes ayent prétendu ſçavoir la manière de préparer & de calciner la *pierre de Boulogne*, en ſorte qu'elle conſèrve quelque tems la lumière dont elle aura été une fois imbibée, il n'y a cependant jamais eû qu'un Ecléſiaſtique qui ait eû ce ſecret, à moins qu'il ne l'ait laiſſé à quelqu'un en mourant. Malpighius dit qu'un certain Zagonius avoit trouvé l'art de faire avec la *pierre de Boulogne* des ſtatuës & des peintures, qui brilloient dans l'obſcurité ; mais il ajoute qu'il étoit mort ſans avoir découvert ſon ſecret à pèrſonne. *Tranſact. Philoſ. n. 21. p. 375. n. 134. p. 842. & Tom. III. p. 346.*

Boulogne. ſ. f. Ville Épiſcopale de France en Picardie, capitale

tale du Boulenois. *Bononia.* On trouve *Bolonia* dans des ſiécles poſtérieurs. On croit que *Boulogne* eſt le *Geſſoriacum Morinorum.* D'autres l'appellent auſſi *Morinorum Navale.* M. Bately, Archidiacre de Cantorbery, après avoir montré que le Port appellé *Rutupia*, où Céſar débarqua, eſt le tèrrein qui s'étend entre Richborroug & Recuver, en infère que l'*Iccius Portus*, où il s'embarqua pour paſſer dans la Grande Bretagne, eſt *Boulogne*, parce que le bras de mèr qui étoit entre deux n'avoit que 40 mille de largeur ſelon Céſar. Dans la Carte de France faite par M. de Liſle la longitude de *Boulogne* eſt environ 15'. & ſa latitude de 50 degrez environ 40 minutes.

BOULON. ſ. m. Groſſe cheville de fèr qui a une tête ronde, & qui eſt pèrcée & arrêtée par l'autre bout avec une clavette. *Clavus trabalis.* Il ſèrt à attacher des poutres, des tirans de charpente à un poinçon, à ſoûtenir le fleau d'une porte cochère, ſur lequel il eſt mobile. Il y a auſſi des *boulons* qui ont des têtes rondes à leurs deux éxtrémitez, comme ceux qui attachent les arcsboutans d'un carroſſe aux moutons. On appelle auſſi *boulon*, la maſſe, poids ou peſon de la balance Romaine.

Boulon, eſt auſſi une piéce ronde de fèr ou de cuïvre, qui ſèrt de noyau pour faire les tuyaux de plomb ſans ſoudure. Elle eſt un peu plus longue que le moule, & de la groſſeur que doit être le diamétre du dedans du tuyau.

Boulons, en tèrme d'Artillerie, ſont des branches de fèr, c'eſt-à-dire, les deux plus longues & plus groſſes piéces où poſe le canon.

BOULONNER. v. n. Arrêter une piéce de charpenterie avec des boulons.

BOULONOIS. Voyez BOULENOIS.

Boulonois, oise. ſ. m. & f. *Bononienſis.* Qui eſt de *Boulogne* en Italie, ou du païs dont Boulogne eſt la Capitale. Les *Boulonois* ont pluſieurs priviléges, qui leur ont été accordez ou confirmez par nos Rois, depuis que le Comté fut rëüni à la Couronne ſous Loüis XI.

Boulonois. ſ. m. *Bononienſis ager.* Petite Province des États de l'Égliſe en Italie, qui a le Fèrrarois au Nord, la Romagne propre à l'Orient, la Toſcane au Midi, & le Duché de Modène à l'Occident. Il a pris ſon nom de Boulogne ſa Capitale. Les Italiens l'appellent *Bologneſe.* Davity & le Grand Atlas le nomment *Boulognois*, Maty *Boulognois* ou *Boulonois*; M. Corneille *Boulonois* ſeulement, & de vrai jamais on ne dit *Boulognois.*

Boulonnoise. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone dont les grandes feüilles ſont blanches à fond incarnat, ſa peluche entremêlée de blanc, d'incarnat, & de citron: elle demeure long-tems en fleur. Sa peluche eſt fort bien rangée. *Anemone Bononienſis.* C'eſt auſſi le nom d'une Tulippe rouge pâle & blanc. Morin, *Cult. des fleurs.*

BOULOUCBACHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Capitaine de Janiſſaire. *Janiſſariorum Centurio.* Alloient deux à deux les *Bouloucbachis*, ou les Capitaines des Janiſſaires, avec leurs grandes plumes ſur le turban. P. Dan. *Hiſt. de Barb.*

BOULU, ue. adj. Ce mot eſt du petit peuple de Paris, qui dit *chataigne boulüe*, pour *chataigne boüillie. Elixus.* En quoi il ne faut pas l'imiter, ſi ce n'eſt en de cèrtaines occaſions pour rire, à l'éxemple de Sarrazin, qui a dit, dans ſon Teſtament de Goulu, deux litrons de chataignes *boulües.*

BOUQUER. v. neut. Baiſer par force ce qu'on préſente.

Bouquer; ſe dit auſſi figurément des chôſes qu'on eſt contraint de faire par la violence. *Vi cedere.* On a beau avoir du cœur, on eſt contraint de *bouquer* quand on a à faire à de plus puiſſans que ſoi.

Ménage dérive ce mot de *buccare*, qu'on a fait de *bucca*, qui ſignifie *joüe.*

BOUQUERAN. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie une ſorte d'étoffe, qu'on croit avoir été faite de poil de chévre, comme le camelot eſt fait de poil de chameau. La grand putain a pouvoir de ſoi vétir de *bouqueran* blanc.

BOUQUET. ſ. m. Aſſemblage de fleurs arrangées & liées enſemble. *Florum faſciculus.* Un *bouquet* de fleurs d'orange, de rôſes. Un *bouquet* de Confrairie, de pain bénit.

Ce mot vient de *boſcetum.* Guichard dit de אבק, *abak*, qui ſignifie *lier*, d'où en liſant par tranſpoſition בקא, s'eſt fait *bouquet.*

Bouquet, ſe dit auſſi des fruits, & d'autres chôſes liées enſemble. Voilà un beau *bouquet* de poires, un beau *bouquet* de plumes. On dit auſſi *bouquet* de diamans, *bouquet* de pièrreries, *bouquet* de pèrles.

On appelle auſſi *bouquets*, les répréſentations de ces fleurs liées enſemble, qu'on fait dans des tapiſſeries, dans des peintures de panneaux de menuiſerie, &c.

On appelle auſſi *bouquet*, un petit bois qui eſt dans un jardin d'une maiſon de plaiſance. *Nemus, ſilvula.* Quand il eſt à la campagne, on l'appelle *buiſſon.*

Bouquet, en tèrmes de Vénerie, ſignifie le mâle du liévre. Il y a pluſieurs liévres qui ſont mâles & femelles. On le dit auſſi d'un chevreau, comme diminutif de *bouc.*

Bouquet. Tèrme de Marine & de Charpenterie. *Tigillum.* Les deux *bouquets* d'un batteau ſont deux piéces de bois faiſant enſemble cinq pieds de long, ſèrvant à lier la matière-feüille avec les deux courbes de devant. Caron.

On appelle une barbe en *bouquets*, lorſqu'elle n'eſt pas égale, & qu'il y en a des touffes en quelques endroits ſeulement.

Bouquet, eſt auſſi un fèr dont ſe ſèrvent les Doreurs ou Relieurs pour appliquer le *bouquet* dont ils ornent le dos d'un livre.

Bouquet, ſe dit auſſi par les Maquignons, de la paille qu'ils mettent à la queuë & aux crins des chevaux qu'ils veulent vendre.

Bouquet, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Le *bouquet* ſacré.

On dit provèrbialement d'une maiſon, qu'elle a le *bouquet* ſur l'oreille; pour dire, qu'elle eſt à vendre: & d'une fille, pour dire, qu'elle eſt à marier. On dit auſſi, Donner le *bouquet* à quelqu'un, quand on l'engage à donner un bal ou un repas à une compagnie: & Rendre le *bouquet*, quand il s'acquitte de ſon devoir. On dit auſſi, qu'une femme fait porter le *bouquet* à ſon mari, quand elle lui eſt infidelle.

BOUQUETIER. ſ. m. Tèrme de Fayancier. C'eſt un vâſe de fayance en ovale, où l'on met des fleurs en forme de bouquet.

BOUQUETIÈRE. ſ. f. Qui fait des bouquets. *Coronaria.* Glycère eſt une fameuſe *Bouquetière* de l'antiquité, ſouvent citée par les méchans Orateurs.

Bouquetière, ſignifie auſſi celle qui a le droit d'éxpôſer & de vendre toutes ſortes de bouquets, de chapeaux, de guirlandes de fleurs, aux portes des Égliſes de Paris, ou d'autres villes. Elles ſont appellées maîtreſſes *Bouquetières, Chapellières en fleurs.* Il leur eſt défendu de ſe ſèrvir de fleurs d'Acacia; & les autres fleurs qu'elles employent doivent être nouvellement cuëillies.

BOUQUETIN. ſ. m. Bouc ſauvage qui ſe trouve dans les païs de montagnes, qui eſt une eſpéce de chamois, mais qui a de plus longues cornes & plus larges. *Ibex.* Il eſt d'un naturel fort chaud, & ſe tient prêſque toûjours ſur la glace. On en trouve dans les Alpes du Dauphiné & de Savoye, & dans le païs des Griſons. On tient que ſon ſang eſt éxtrêmement chaud, & que ſi on en boit, il a la vèrtu de diſſoudre le ſang caillé.

BOUQUIN. ſ. m. Vieux bouc. *Hircus.*

On appelle figurément un vieux *bouquin*, un homme puant & laſcif, qui a paſſé ſa vie dans la débauche.

En tèrmes de Poëſie, on appelle les Satyres, les Dieux Chévre-pieds, des *Bouquins*, à cauſe qu'on les peint avec des pieds de bouc.

Cornet a bouquin. C'étoit autrefois une grande flute de païſan. *Cornu muſicum.* Elle ſèrt maintenant dans les Chœurs de Muſique des Égliſes.

Ménage dérive ce mot de *buccinum*, qu'on a dit pour *buccina.*

On appelle auſſi de vieux livres frippez & peu connus, de vieux *bouquins. Vilis & obſoletus codex.* Ta beſace eſt pleine de bribes & de vieux *bouquins.* Ablanc.

Ce mot vient de l'Allemand *buck*, ou *bouc*, qui ſignifie un livre; & parce que les prémiers livres imprimez nous ſont venus de ce païs-là, on a appellé *bouquins* les vieux livres. Voyez Naudé dans le Maſcurat p. 172. Mais Lipſe croit que l'Allemand vient du Latin *buxus*, parce que le buis ſervoit à leur relieure. Le P. Kirker, *Oedyp. Ægyp. T. II. p. 6.* en rapporte une étymologie plus vraiſemblable. Il dit qu'on écrivoit autrefois dans le Septentrion ſur des tablettes de hêtre, qui dans les langues ſeptentrionales s'appelle *Buech*, *buechbaumb*; que c'eſt de là qu'ils ont auſſi appellé un livre *buech*, & *bücher* au pluriel. Car pour l'étymologie de Guichard, qui le tire de l'Hébreu כתב, *Catab*, *Ferire*, d'où en tranſpoſant les lettres s'eſt fait בכת, *bacath*, & de là en Grèc πυκτὸς & πυκτὶς, *libellus*, *tabula*, *epiſtola*, duquel πυκτὸς a été retenu, en Latin *pyctacium*; & dont s'eſt formé en Allemand *buch*, *boec* en Anglois, *boeck* en Flamand, *liber*, *quaſi ſcriptum*: pour cette étymologie, dis-je, elle ne paroit pas recevable quant à l'Hébreu; & quant au reſte celle du P. Kirker eſt plus vraiſemblable.

Reprenons un ſtile nouveau,
Laiſſons la langue Marotique,
Bouquins, *rentrez dans le tombeau.*

On dit provèrbialement, Sentir le *bouquin*; pour dire, Sentir mauvais. Ce mot ſe dit particulièrement des aiſſelles, lorſqu'il en ſort une odeur forte, comme celle d'un bouc.

BOUQUINER. v. neut. Chèrcher de vieux livres inconnus & frippez chez des Libraires, ou s'amuſer à les lire. *Veteres & obſoletos*

ſoletos libros ac codices ſcrutari, vel evolvere. Il y a force curieux qui ne font toute leur vie que *bouquiner*. Ce mot eſt bas.

Bouquiner. Ce mot ſe dit auſſi du liévre, lorſqu'il eſt en amour, & qu'il tient ſa hale. Salnove.

BOUQUINERIE. ſ. f. Tèrme mépriſant qui ſe dit d'un grand ramas de citations & de paſſages de vieux livres, ou de bouquins. Au nom de Dieu tréve de paſſages, & puiſque tu m'as promis la lecture de ces nouveaux titres que je ſuis plus envieux de voir que toute ta *bouquinerie*, oblige moi de m'en faire lecture. Masc. On le pourroit dire auſſi pour ſignifier l'action de faire ces ramas ; & de l'action de lire & feüilleter de vieux *bouquins*, ou de les chèrcher chez les Libraires. Il a paſſé tout le jour en *bouquinerie*. Voilà bien de la *bouquinerie*. Je n'en ai point trouvé juſqu'ici d'éxemple en ces ſens.

BOUQUINEUR. ſ. m. Mot qui ſe trouve dans Pomey, & qui ſignifie celui qui ſe plaît à bouquiner, à lire les livres vieux & inconnus. *Antiquarius*.

BOURACAN. ſ. m. On diſoit autrefois *Barracan*. Gros camelot, ou étoffe tiſſuë de poil de chévre, qui ſert à faire des manteaux de pluye. *Pannus è caprinis pilis contextus*.

Ce mot vient de l'Italien *baracane*. Ménage. D'autres le dérivent de *varocino*, ou *varonico*, parce que c'étoit une étoffe qui étoit particuliérement propre à vêtir les hommes, que les Eſpagnols nomment *varones*. Du Cange le dérive de *barres*, parce que leurs fils ou leurs liſſes repréſentent des barres.

BOURASQUE, ou BOURRASQUE. ſ. f. Tempête ſubdaine & violente qui s'éléve, ſoit ſur la mèr, ſoit ſur la tèrre. *Tempeſtas, turbo, procella*. Nous fîmes voile au matin par un doux vent, qui ſe changea ſur le midi en une violente *bourraſque*. Ablanc. La mèr avec ſes tempêtes & ſes *bourraſques*, eſt plus agréable qu'une eau tranquille. M. Scud.

Ce mot vient de l'Italien *burraſca*, ſignifiant la même chôſe. Ménage.

Bourasque, ſe dit auſſi d'une émotion populaire qui fait beaucoup de bruit, & qui dure peu. Il ne faut qu'avoir patience, & laiſſer paſſer ces *bourraſques*. On le dit auſſi de la colère d'un Supérieur qui menace, qui fulmine. Il a quelquefois des *bourraſques* inſupportables. Je ne veux point eſſuyer ſes *bourraſques* ; c'eſt-à-dire, ſes humeurs bourruës & emportées.

Il ſe dit auſſi d'un malheur, d'un accident fâcheux, des peines qui arrivent dans la vie. Il ne ſe peut qu'il n'arrive dans nôtre vie des *bourraſques* & des tempêtes, puiſque nous faiſons tous nôtre navigation ſur une mèr orageuſe. Ab. d. l. Tr.

Bourasque, ſe dit auſſi du déſordre qui arrive dans le corps d'une perſonne, par quelque mal, ou quelque reméde violent. L'émétique cauſe quelquefois d'étranges *bourraſques*, & remuë tèrriblement les humeurs. Il ſe trouva très-foible & très-abbatu par cette *bourraſque*. Dom Quichote.

BOURBE. ſubſt. f. Tèrre molle détrempée d'eau, fange ; bouë, comme celle des tèrres graſſes ; des eaux croupies, & des lieux marécageux. *Cœnum*. Les tanches, les anguilles, ſentent ordinairement la *bourbe*, quand elles ne ſont point dégorgées. On dit auſſi, La *bourbe* d'une playe ; pour dire, le pus épais qui en ſort.

Nicod dérive ce mot du Grèc *βόρβορος*, ſignifiant la même chôſe. Et Guichard allant plus loin à ſon ordinaire prétend que de חברבורה, *abarboura*, qui vient de חבר, *conjunxit*, & ſignifie *macula ſic appellata quod ſit livori ſimilis*, & ſelon les Grammairiens Hébreux, *macula livoris*, une tache livide, *color ex pallido nigreſcens*, couleur d'un pâle noirâtre, que de là, dis-je, a été formé en Grèc *βόρβορος*, & *bourbe* en François, & *borra* en Eſpagnol.

Bourbe, ſe dit figurément de la baſſeſſe, & de toute ſorte d'ordure. Cet homme croupiroit encore dans la *bourbe*, s'il n'en eût été tiré par un tel favori. Un pécheur eſt bien malheureux de croupir dans la *bourbe*, & dans l'ordure, ſans tâcher de s'en retirer par la pénitence.

On appelle auſſi *Bourbes*, cèrtaines eaux minérales qui ſont en réputation de guérir quelques maladies de goutteux, ou d'impotens, comme les *Bourbes* de Barrége.

BOURBELIER. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. C'eſt la partie du ſanglier, qu'aux autres animaux on nomme *poitrine*, & aux cèrfs la *hampe*. *Pectus*.

BOURBEUX, euse. adj. Qui eſt plein de bourbe. *Cœnoſus*. Un ruiſſeau *bourbeux*, un gué *bourbeux*.

Il ſe prend auſſi pour, qui eſt formé de bourbe & de limon, qui vit dans la bourbe. On lit dans la fable des grenoüilles traduite du Latin du P. Commire,

> *Déja ces inſectes* bourbeux
> *Oſoient ſortir du marécage,*
> *Et paroiſſant ſur le rivage,*
> *Faiſoient fuir les troupeaux, qui paiſſoient auprès d'eux.*

On dit figurément d'un Orateur véhément, mais peu poli, que c'eſt un torrent *bourbeux*.

BOURBIER. ſubſt. m. Lieu plein de bourbe où on enfonce, & dont on a peine à ſe retirer. *Cœnoſa lacuna*. Les chariots peſants demeuroient la plûpart enfoncez dans des *bourbiers*. Vaug.

Bourbier, ſe dit figurément des embarras où on ſe trouve, des affaires fâcheuſes dont on a peine à ſortir. *Res, locus difficilis, periculoſus*. Il aura bien de la peine à ſe tirer de ce *bourbier*.

BOURBILLON. ſ. m. Tèrme de Maréchal. C'eſt le pus qui ſort d'une playe, d'une apoſtume, d'un javart, quand il eſt meur & épaiſſi. *Pus, ſanies*. Une playe, un bourgeon, ſe guériſſent bientôt, quand le *bourbillon* en eſt ſorti.

BOURBON. ſ. m. Nom de pluſieurs lieux. *Borbonium*.

Bourbon l'Archambaut. *Borbonium Archambaldi*. Ville de France dans le Bourbonnois, ainſi appellée d'Archambaud ſon Seigneur. *Bourbon* n'étoit d'abord qu'une Baronie, qui fut partagée entre deux frères, Archambaud & Anſeaume ; ils eûrent châcun dans leur partage une ville nommée *Bourbon*, ce qui fit que tous deux prîrent le titre de Barons de *Bourbon*. *Bourbon l'Archambaud* paſſa dans la maiſon de France par le mariage de Béatrix héritière de *Bourbon* avec Robert Comte de Clèrmont, fils de S. Loüis en 1327. *Bourbon l'Archambaud* fut érigé en Duché par Charles Le Bel en faveur de Loüis de Clèrmont, ſurnommé le Grand, fils de Robert & de Béatrix.

Bourbon l'Archambaud eſt fameux par ſes bains chauds, qui ſont les plus fréquentez qui ſoient en France. Dans l'uſage ordinaire on dit *Bourbon* tout court, ſans ajoûter l'Archambaud, quand on parle de cette Ville. Les eaux de *Bourbon*, les bains de *Bourbon*, le voyage de *Bourbon*. Les Médecins m'ordonnent d'aller à *Bourbon* ; on conſeille à ce malade de prendre les eaux de *Bourbon*. Gruter p. CX. n. 4. rapporte une ancienne inſcription qu'il dit être à *Bourbon*, qui montre que la réputation des eaux de *Bourbon* eſt très-ancienne. Elle porte, BORVONI. TH. MONAE. C. IATINVS. ROMANVS IN G. PRO SALVTE. COCLIAE FIL. C. EX VOTO.

Bourbon Lancy. *Borbonium Anſelmi*, ou *antiqui*, *primogeniti*. Petite ville de Bourgogne dans l'Autunois, ainſi appellée par corruption du nom du Seigneur à qui elle fut donnée, comme nous avons dit, & qui s'appelloit Anſeaume, de ſorte que *Bourbon Lancy* eſt originairement *Bourbon l'Anſeaume*. D'autres diſent que c'eſt *Bourbon* l'ancien, parce que c'étoit la portion de l'ancien, ou de l'aîné de la famille. Mais puiſqu'on a dit *Bourbon l'Archambaud* du nom du Seigneur, il eſt plus vraiſemblable que l'on a dit auſſi *Bourbon l'Anſeaume* du nom du frère d'Archambaud, à qui ce *Bourbon* là échut. On dit qu'on trouve beaucoup d'antiquitez en foüiſſant aux environs de *Bourbon Lancy*.

BOURBON. ſ. m. Nom de l'Auguſte famille qui régne en France. Robert fils de S. Loüis, & Comte de Clèrmont, épouſa Béatrix Dame de *Bourbon* l'Archambaud. De ce mariage ſortit Loüis de Clèrmont ſurnommé le Grand, en faveur duquel Charles le Bel érigea *Bourbon* l'Archambaud en Duché l'an 1327. & qui porta le prémier le nom de Duc de *Bourbon*. De ce Loüis ſont deſcendus de Père en fils Jacques de *Bourbon*, Jean de *Bourbon*, Loüis II. de *Bourbon*, Jean II. de *Bourbon*, François de *Bourbon*, Charles de *Bourbon*, Antoine de *Bourbon* Roi de Navarre, Henri de *Bourbon* Roi de France & de Navarre, Loüis XIII. & Loüis le Grand XIVe du nom. Le P. Le Moine Liv. VIIIe de ſon ſaint Loüis, dans la vûë prophétique que S. Loüis a de ſa poſtérité, dit que Robert

> *Par tout où les grand Lys épandront leur odeur,*
> *Portera des* Bourbons *la gloire & la grandeur.*
> P. Le Moine.

> *Manes des grands* Bourbons, *brillans foudres de guerre,*
> *Qui fûtes & l'exemple & l'effroi de la terre.* Corn.

> *Tel le grand S. Loüis, la tige des* Bourbons,
> *Lui même du Soldan forçoit les bataillons.* Id.

> *Dans les Héros que pour régner fit naître*
> *Des grands* Bourbons *la Royale maiſon,*
> *Le ſang inſpire & prévient la raiſon ;*
> *Le noble inſtinct, qui dans le cœur domine,*
> *Rappelle en eux leur auguſte origine,*
> *Et de ce ſang receu de tant de Rois*
> *La Majeſté reclame tous les droits.* P. Du Cerc.

Astres de Bourbon. *Aſtra Borbonia*, ou *Etoiles de Bourbon*. *Stella Borbonia*. Ce ſont trente Satellites que l'on a découvert proche du Soleil, & qui font leur révolution autour de cet Aſtre en quinze jours.

Isle Bourbon, ou de Bourbon. Iſle d'Afrique à l'Orient de la grande Iſle de Madagaſcar. *Inſula Borbonia*. Elle eſt aux François, qui lui ont donné ce nom. Les Portugais, qui l'ont découvèrte les prémiers, la nommèrent *Maſcaregne*.

BOURBOnNOIS. ſ. m. *Borbonienſis Provincia*, ou *Ducatus*. Le *Bourbonnois* eſt un ancien Duché de France, ſitué entre l'Auvèrgne, le Forêt, la Bourgogne, le Nivèrnois, le Bèrry, & la Marche. Le *Bourbonnois* fut anciennement le Païs des Boïes, ou Boïens. Le haut *Bourbonnois* eſt proprement le Païs de Combrailles. Le reſte s'appelle le bas *Bourbonnois*. Le *Bourbonnois* eſt arrôſé de l'Allier, & diviſé en 17 petites Châtellenies. Moulins eſt la Capitale du *Bourbonnois*.

BOURBOnNOIS, OISE. ſ. m. & f. *Borbonienſis*, *Boius*. Qui eſt de *Bourbonnois*. Il ne ſe dit point pour ſignifier celui ou celle qui eſt de Bourbon, ſoit de Bourbon l'Archambaud, ſoit de Bourbon Lancy, mais ſeulement qui eſt de la Province de *Bourbonnois*. Je connoiſſois le P. Lingendes; il étoit *Bourbonnois*. Qui ſont ces Provinciaux-là? Ce ſont des *Bourbonnois*.

Ce mot & le précedent ſe prononcent comme ſi l'on écrivoit par un *u*, *Bourbounois*.

BOURBOURG. ſ. m. Ville de Flandres, cédée aux François par la paix des Païs-Bas. *Burburgus*. *Bourbourg* étoit autrefois aſſez bien fortifié. Maintenant il eſt démentelé.

BOURBOURG. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une tulippe de quatre couleurs, gris lavandé, colombin obſcur, colombin clair & blanc. CULT. DES FLEURS.

BOURCER. v. neut. Tèrme de Marine, qui ſe dit lorſqu'on ne met au vent qu'une partie d'une voile, & qu'on la trouſſe à mi-mât, ou au tiers de mât, par le moyen des cargues ou cordes deſtinées à cet effet: ce qui fait qu'on dit auſſi *carguer* dans le même ſens. Cela ſe fait, quand on veut prendre moins de vent, afin de retarder le cours du vaiſſeau.

BOURCET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un nom qu'on donne dans la Manche au mât de miſaine, & à ſa voile. *Dolo, exiguum velum ad corbitam*.

BOURDALOU, ou BOURDALOUË. ſ. f. Mot nouveau, qui ſignifie une étoffe modeſte dont les femmes s'habillèrent pendant quelque tems, depuis que le P. *Bourdaloue* eut prêché fortement contre le luxe, & la magnificence des habits.

BOURDALOU. Ce mot ſignifie auſſi une ſorte de treſſe, ou d'or, ou d'argent, ou de ſoye, large d'environ un doigt, qui ſert de cordon au chapeau, & qui s'attache avec une petite boucle de métal.

BOURDE. ſ. f. Menſonge dont on ſe ſert pour s'excuſer, ou pour ſe divèrtir de la crédulité des autres. *Mendacium*, *commentum*, *nugæ*. Cet homme m'a fait accroire qu'il avoit ſollicité pour moi, mais il m'a donné une *bourde*. C'eſt un gaillard qui ſe plaît à donner des *bourdes*, des bayes. Tu n'es pas homme à te repaître de *bourdes* & de coccigruës. MASCUR.

Ce mot vient de l'Italien *burla*. MÉNAGE. Autrefois il ſignifioit auſſi un bâton gros par le bout ſur lequel on s'appuye, une ſorte de potence dont ſe ſervent les infirmes.

BOURDE, eſt auſſi un tèrme de Marine, qui ſignifie la voile que l'on met, quand le tems eſt tempéré.

BOURDEAUX. ſ. m. Nos pères écrivoient plus communément *Bordeaux*, Mézerai l'écrit ainſi, & quelques-uns le font encore, témoin La Faille & Mr de Tillemont; mais *Bourdeaux* eſt mieux aujourd'hui, & il faut toujours le prononcer ainſi, quoique communément ceux du païs prononcent *Bordeaux*. *Burdigala*, *Burdegala*. Ville de France, Capitale de la Guyenne. *Bourdeaux* ſitué ſur la Garonne, eſt une des plus grandes, des plus riches, & des plus belles villes de France.

Iſidore De Seville écrit que *Bourdeaux* prend ſon nom de ceux qui l'ont peuplé, leſquels il nomme *Burgos Gallos*, c'eſt-à-dire, *Bourg Gaulois*, ou *ville Gauloiſe*. J'aimerois mieux le dériver *à Burgo Galatico*, c'eſt-à-dire, *Bourg Gaulois*, ou *ville Gauloiſe*, le nom de bourg étant aſſez ancien, & dérivé de la langue Grécque, & par conſequent à l'uſage des Gaulois, pour ſignifier une Forteresſe, comme l'on peut voir dans Végece, Oroſe, & le Gloſſaire de Philoxène, *Burgus Turris*, πυργος. DE MARCA, *Hiſt. de Bearn. L. I. p.* 5. Favyn en ſon hiſt. de Navarre, L. II. p. 63. croit que *Bourdeaux* eſt ainſi appellé à cauſe de l'aſſemblage des eaux tant du reflux de la mèr, qui remonte juſqu'à ſept lieuës au deſſus, que de la Garonne, Gironde, Dordogne, & autres, qui s'aſſemblent près de là pour ſe jetter dans la mèr, & que c'eſt *Burgum aquarum*.

Les Bèrruyers, c'eſt-à-dire, ceux de Bèrry, étant trop ſèrrez prîrent le large, & quittant la rive de la Loire & leur ville capitale de Bourges aux plus vieux, vinrent s'habituer ſur la Garonne, où ils bâtirent *Bourdeaux*, laquelle ils appellèrent Bourges, *Bituriges*, comme la ville capitale de leur païs qu'ils avoient laiſſée. J'ai vû une ancienne inſcription dans le Château Trompette qui portoit *Auguſto ſacrum & Genio Civitatis Biturigum Viviſcorum*. FAVYN, *hiſt. de Nav. p.* 63. 64.

L'Archevêque de *Bourdeaux* diſpute à celui de Bourges le titre de Primat d'Aquitaine. *Bourdeaux* a Parlement, Sénéchauſſée, Amirauté, Bureau des Finances, Généralité, Cour des Monnoyes, & Univèrſité. Les vins de *Bourdeaux* ſont eſtimez, on fait cas ſur tout de ceux de Grave.

De la Brouſſe dans ſon Livre ſur la Primatie d'Aquitaine a ramaſſé les étymologies du nom de *Bourdeaux*. Selon lui *Bourdeaux* n'eſt point une Colonie des Bituriges, mais des Phéniciens. Ainſi il ne peut ſouffrir Iſidore, qui dit que *Burdegalis* vient de *Burgi* & *Galli*. *Burdegalim appellatam ferunt, quod Burgos Gallos primùm colonos habuerit; quibus antea cultoribus impleta eſt.* Cependant il conjecture qu'on pourroit changer *Burgos* en *Briges*, ou *Briges*, qui ſont mots Phéniciens. Car, dit-il, pourquoi plûtôt *Burgigala*, que *Brigigala*? Enſuite, parce que *Riges* en Phénicien ſelon lui ſignifie hommes braves, gens de cœur, il ſoupçonne que l'Hèrcule Gaulois, ſurnommé Ogmius, auroit bien pû venir à *Bourdeaux* en allant en Eſpagne, & donner ſon nom de brâve & de courageux à cette ville; mais, continuë-t'il, les Phéniciens donnoient aux lieux les noms des fruits qui y naiſſoient, il ſe pourroit bien faire que *Bourdeaux* vient de Ibura, (Il vouloit dire עבורא, *ibburah* Chaldéen) qui ſignifie abondance, fèrtilité, & de *dagan*, דגן, qui ſignifie *blé*; car encore aujourd'hui le païs de Médoc & celui d'entre deux mèrs porte beaucoup de blez. Mais, ajoûte-t'il, ne ſeroit-il point mieux de dire que comme les habitans de Saintonge portoient un habit nommé *bardus*, les Bourdelois le prîrent auſſi à cauſe du voiſinage, & de là furent appellez *Bardigalli*, comme une partie de la Gaule fut appellée *Gallia Braccata*, à cauſe des brayes qu'elle portoit. Il croit encore qu'il faut tîrer ce mot *bardus* de l'Hébreu *bardes*, ou de l'Arabe *bord*. Peut-être auſſi furent-ils appellez *Bardi*, à cauſe de leur habileté dans la Poëſie & la Muſique Gauloiſe, ainſi que les fameux Bardes. Vinet a dit que *Burdigala* étoit un mot Celtique. S. Jerôme, 2e préf. ſur l'Ép. aux Galates dit que l'Aquitaine tîroit de Gréce l'origine du nom *Burdigala*. Enfin, il conclut que les Romains pourtant pourroient bien être les Auteurs de ce nom; car c'étoit leur coutume de donner des mots de leur façon à tous les lieux qu'ils conquéroient, ou dans leſquels ils établiſſoient des Colonies. Tout cela ne nous avance guères; mais au moins c'eſt tout ce qu'on dit de l'étymologie de *Bourdeaux*.

Le même Auteur prétend que c'eſt *Bourdeaux*, & non pas Bourges, qui a eû la Primatie d'Aquitaine. Voici quelques-unes de ſes raiſons. Le droit de viſite qu'a prétendu l'Archevêque de Bourges n'eſt point un droit de Primat, mais de Métropolitain. Hincmare égale l'Archevêque de Bourges & celui de *Bourdeaux*, les appellant tous deux *Primarum Sedium Regni Aquitanici*. L'Évêque de Rheims a eû le titre de Primat de ſa Province avant Bourges. Le changement de Frotaire ne prouve rien, on peut paſſer d'un Siége à un autre qui eſt égal. Le Concile de Tulle a donné le nom de Primat à l'Archevêque de *Bourdeaux*, cette ville étoit la capitale de la Novempopulanie; des Évêques de *Bourdeaux* ont préſidé à des Conciles où étoit l'Archevêque de Bourges, à ſçavoir, au Concile d'Agde, au premier d'Orleans, & au ſecond de Mâcon, qui ſe tint en 588. Il s'enſuit que Bourges n'avoit point encore de primatie. Voyez BOURGES. Meſſieurs de Sainte Marthe ne ſont point du ſentiment de M. de la Brouſſe. Nous avons des antiquitez de *Bourdeaux* par un Anonyme à Poitiers 1565. Selon Meſſieurs de l'Académie des ſciences la longitude de *Bourdeaux* eſt 17^{d}, 8'; & ſa latitude 44, 50. Voyez ſur *Bourdeaux* *Notitia utriuſque Vaſconiæ Auct. Arn. Oihenarto*, De Hauteſerre, *Rer. Aquit.* M. Valois, *Notitia Gall.* De Ste Marthe *Gall. Chr. T. I. p.* 194.

BOURDELAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes, eſt une redevance qu'on doit au Seigneur en argent, blé, & plume ou volaille, ou de deux de ces trois chôſes, ſelon la Coutume de Nivèrnois. *Jus exigendi prædiatorii vectigalis*. Le droit de *bourdelage* en Bourbonnois eſt de pareille condition & qualité que le droit de taille réelle: & le mot de *Bourdelier* ſe dit non ſeulement du détenteur, mais auſſi de l'héritage, de la redevance & du contract, & même du Seigneur auquel ce droit eſt dû. Seigneur *bourdelier*.

Ce mot, ſelon Coquille, dans ſon hiſt. de Nivèrnois, vient de *bord*, qui en ancien langage Tudeſque ſignifie un domaine, métairie, ou fèrme à la campagne; & de là eſt tîré l'ancien mot François *borde*, qui ſignifie la même chôſe. Quand un homme riche avoit un ou pluſieurs domaines à la campagne, il les bailloit à un ou pluſieurs laboureurs à perpétuité, pour les faire valoir, & en payer une redevance, en grain & en volaille, & le *bourdelage* conſiſte en ces trois chôſes, ou pour le moins en deux des trois.

BOURDELAGE, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit, Paillardiſe. *Impudicitia*.

BOURDELOIS, OISE. ſ. m. & f. *Biturix*, *Viviſcus*, *Burdigalenſis*. Qui eſt de Bourdeaux. On écrivoit autrefois *Bordelois*, mais aujourd'hui il faut écrire & prononcer *Bourdelois*, & M. de Marca lui-même n'écrit jamais autrement dans ſon hiſtoire de Bearn.

Les

Les *Bourdelois* ſont les Anciens *Bituriges*, *Viviſci*; & quelques-uns prétendent que ce nom s'eſt corrompu de celui de *Bituriges*. Iſidore le tire de *Burges Gallon*, étymologie qui ne plaît point à M. de Marca, qui aimeroit mieux le dériver *à Burgo Galatico*, c'eſt-à-dire, *Bourg Gaulois*, ou *ville Gauloiſe*. Céſar ne fait aucune mention des *Bourdelois*, ou Viviſques, dans la conquête de l'Aquitaine. Lurbe a cru qu'ils étoient compris ſous les tèrmes généraux des peuples éloignez, qui conſèrvèrent leur libèrté par le moyen de la rigueur de l'hyver. M. de Marca en conclut qu'ils ne ſont point une Nation Aquitaine, mais un peuple Gaulois; ou bien qu'ils ſont compris ſous le nom de Citez Armoriques. Nôtre Poëte *Bourdelois*, Auſone, après avoir longtems gouvèrné les écoles de ſon païs, ſe rendit capable d'exèrcer le Conſulat à Rome. MASCUR.

BOURDELOIS. ſ. m. Petit païs de Guyenne, qui eſt autour de Bourdeaux, & qui porte auſſi le nom de Guyenne propre. *Burdegalenſis ager*. L'an 778. le *Bourdelois* fut érigé en Comté en faveur de Seguin. Ceux qui écrivent Bordeaux écrivent de même Bordelois, & quelques-uns le prononcent auſſi de même, mais il n'eſt pas du bel uſage. Gabr. De Lurbe a écrit la Chronique *Bourdeloiſe* imprîmée *in quarto* à Bourdeaux en 1619.

BOURDELOIS, ou **BOURDELAIS.** ſubſt. m. Gros raiſin de treille, blanc ou rouge. Le *Bourdelais* n'eſt pas un bon raiſin. La Quintinie écrit *Bourdelais*. Le *Bourdelais* eſt une eſpéce de gros raiſin blanc, longuet, qui fait de très-grandes & groſſes grapes, ne meurit prèſque jamais, & par conſéquent eſt propre à faire des confitures, ou à s'en ſèrvir ſimplement en vèrjus. Il ſèrt encore pour fournir des feuilles à garnir les plats au mois d'Octobre. LA QUINT. *P. III. c.* 14. Le *Bourdelais*, autrement vèrjus, tant le blanc que le rouge, eſt une eſpéce de pied de vigne qui ſe taille au printems, & ſe provigne, ſe greffe, & ſe plante comme l'autre vigne pendant les mois de Janvier, Février, & Mars; il faut l'ébourgeonner au printems pour lui ôter les branches foibles & inutiles. ID. *P. VI. p.* 174.

BOURDER. v. n. Vieux mot, dont on ſe peut ſèrvir encore dans le ſtile burleſque. Il ſignifie, Se moquer, dire des ſornettes, des bourdes, des menſonges. *Mendaciis fallere*, *imponere*. Ce coquin ne fait que *bourder*.

BOURDEUR. ſ. m. Donneur de bourdes. *Mendax*, *illuſor*, *deriſor*. De ce mot corrompu on a fait le provèrbe, Autant pour le *Brodeur*, au lieu de dire, pour le *Bourdeur*. On dit *bourdeuſe* au feminin.

BOURDIN. ſubſt. f. Eſpéce de Pêche qui meurit & ſe mange au mois de Septembre. Le mois de Septembre eſt le véritable mois des bonnes pêches; tout en regorge. Ce ſont les *Bourdins* qui commencent, les Chevreuſes les ſuivent de près &c. QUINT. La *Bourdin* meurit vers la fin d'Août. ID. *Part. III. c.* 5. Elle a le goût bon. ID. La *Pêche Bourdin*, n'eſt pas tout à fait ſi groſſe que les Magdelaines, Mignone, Chevreuſe, &c. quoiqu'elle en approche de fort près, quand l'arbre étant un peu vieux, on lui laiſſe moins de charge; les nouvelles plantées ſont un peu tardives à rapporter; mais quand elle commence de ſe mettre à fruit, elle charge éxtrêmement. Voilà ce qui fait que quelquefois les pêches en ſont moins groſſes. Elle eſt des plus rondes, des mieux colorées, & le dedans ne dément en façon du monde cette belle phyſionomie extérieure.

BOURDON. ſubſt. m. Bâton fait au tour, qui a une pomme en haut & au milieu, & un fèr pointu par enbas, que portent les Pélerins. *Baculus longior qualem geſtare ſolent qui peregrinationes obeunt*. On peint S. Jacques avec ſon *bourdon*.

Ménage dérive ce mot du Latin *burdo*, qui ſignifie un *âne*, ou un *mulet*, parce qu'il aide à marcher comme les mulets: de même qu'on appelle un bâton, la *haquenée des Cordeliers*; & que des *bourdes* ſignifioient autrefois des potences. Selon Guichard דרב, *darab*, fait *dourban*, דרבן, (il falloit dire *dorban*) qui eſt expôſé, *Stimulus quo ruſtici arantes boves pungunt*, *fuſtis*, *baculus*; c'eſt-à-dire, l'aiguillon dont on pique les bœufs à la charuë, *fuſtis*, *baculus*, bâton. Deſorte que par tranſpoſition de ces radicales en ברדן, *bourdan*, *bourdon* s'en trouvera dérivé en François en même ſignification. M^r le Moine prétend que ce mot eſt Arabe, & qu'il ſignifie un *bâton* fait du bois qui fourniſſoit la matière au papier.

Dans la vie du B. Simon, Hèrmite de S. Auguſtin, il eſt fait mention d'un *bourdon* de fèr, *cum uno bordono ferreo in manu*; ſur quoi le P. Papebrock remarque que c'eſt un mot François & Italien, *Act. SS. April. T. II. p.* 828. & dans les Actes de S. Canion, qui ſemblent avoir été faits ſur la fin du IIIe ſiécle, mais qui ſont faux, & ne peuvent être même du commencement du Ve ſiécle, on trouve *burdilli* pour des bâtons, des inſtrumens, dont ce Saint fut battu pendant une heure. C'eſt apparemment un diminutif de *burdo*, qui ſeroit fort ancien ſi ces Actes étoient vrais.

BOURDON, ſe prend auſſi quelquefois pour le Pélerin même qui le porte. *Peregrinus*.

Hé quoi! Madame à ſon chevet
Pourrois voir un Bourdon. LA FONT.

Planter le *bourdon* en quelque lieu. *Sedem in aliquo loco figere*. C'eſt une façon de parler provèrbiale & figurée, qui veut dire, s'établir en quelque lieu.

Il y a auſſi trois étoiles, qu'on appelle *les trois bourdons*, que les païſans appellent *les trois Rois*, qu'ils ſuppoſent avoir eû chacun un *bourdon* en faiſant leur pélerinage en Béthléem. Ce ſont en Aſtrologie les trois grandes étoiles de la Conſtellation d'Orion, dont l'une eſt à ſon pied gauche, l'autre au milieu de ſon baudrier, & la troiſiéme à l'épaule.

BOURDON, en tèrmes d'Imprimerie, eſt une faute que commet l'ouvrier, lorſqu'il omet quelques mots.

BOURDON, eſt auſſi une groſſe mouche-guêpe qui fait beaucoup de bruit en volant. *Fucus*. Ce mot eſt fait par onomatopée du bruit que font les mouches en volant. *Bombus*. Swammerdam en décrit huit eſpéces.

En ce ſens Guichard dérive ce mot de דבורה, *debora*, mot Hébreu, qui ſignifie une *abeille*; faiſant par tranſpoſition בורדה, *boreda*, d'où bourdon, *veſpa*, *fuſcus*, a été formé en François, ſi on l'en veut croire. Mais apparemment c'eſt le bruit que font ces inſectes qui leur a fait donner ce nom.

BOURDON, eſt auſſi le jeu de l'orgue qui fait la baſſe, qui a le ſon le plus creux, & qui a les plus gros tuyaux. *Ordo tuborum ſoni gravioris*. Le *bourdon* eſt un des principaux jeux de l'orgue. Il eſt de bois & bouché. Il eſt accordé à l'uniſſon avec la montre. Il y a un ſecond *bourdon* qui eſt de quatre piéds quand il eſt bouché, ou de huit piéds quand il eſt ouvert, fait en forme de flute, qui eſt à l'octave de la montre ou du prémier *bourdon*. Il peut être d'étain ou de bois. Matthieu Paris témoigne que ces tuyaux ont été appellez *burdones*, à cauſe qu'ils reſſemblent aux *bourdons* des Pélerins. On le dit auſſi des baſſes de quelques autres inſtrumens, comme des deux flûtes ou chalumeaux des cornemuſes & des muſettes, dont le vent ne ſort que par la pate. Nôtre *bourdon* ou baſſe répond à la notte que les Grècs appelloient προσλαμβανόμενος. Les Anciens avoient de groſſes flûtes faites en forme de bâton, qu'ils appelloient *bourdon*, d'où ſont venus ces tèrmes de Muſique, parce que ces ſons creux & bas imitent le bourdonnement des mouches.

On appelle auſſi *bourdon*, la groſſe cloche de Nôtre Dame de Paris.

FAUX-BOURDON, eſt une Muſique ſimple qui ſe chante notte contre notte, & qu'on appelle auſſi *ſimple contrepoint*, à la difference du contrepoint figuré, qui ſubdiviſe les nottes en crochuës & doubles crochuës. *Rudior muſicorum concentus*. Les Italiens nomment encore *faux-bourdon* une cèrtaine harmonie produite par l'accompagnement de pluſieurs ſixtes de ſuite, qui fait entendre pluſieurs quartes entre deux parties ſupérieures, parceque la troiſiéme de ces parties eſt obligée de faire pluſieurs tièrces avec la baſſe. BROSSARD.

BOURDON. ſ. m. Eſpéce de poire. Le *Bourdon* eſt une poire de la fin de Juillet, qui pour la groſſeur, la qualité de ſa chair, de ſon goût, de ſon parfum & de ſon eau, auſſi-bien que par le tems de ſa maturité, reſſemble à peu-près au Muſcat Robert, & n'en eſt guère different que par la queuë, qu'il a plus longue. LA QUINT.

BOURDONNANT. ſ. m. L'oiſeau *Bourdonnant* eſt un oiſeau de l'Amérique qui a le plumage fort joli, & qui n'eſt que de la groſſeur d'une des plus groſſes guêpes. Il a le béc noir, & auſſi délié que la pointe d'une aiguille fine, avec des jambes & des piéds proportionnez au reſte du corps. Quand il vole, il tient ſes aîles étenduës ſans les battre, dans un mouvement égal & continuel, comme font les abeilles & les autres mouches. Il ſe meut avec beaucoup de vîteſſe, & chèrche les fleurs & les fruits. Il y en a de deux ou trois ſortes, mais tous fort petits. Ils n'ont pas tous le même plumage. Les plus gros ſont noirâtres. On l'appelle auſſi L'oiſeau mouche.

BOURDONNÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des croix garnies aux éxtrémitez des pommes ou bâtons ſemblables à ceux des Pélerins, ou dont les branches ſont tournées, & arrondies en bourdons de Pélerins. On les appelle plus ordinairement *pommetées*. *Globatus*. Les Prieurs mettent auſſi des bourdons ou des bâtons dèrrière l'Écu de leurs Armes, pour marque de commandement, comme les Abbez font des croſſes.

BOURDONNEMENT. ſ. m. Bruit ſourd & confus que font les bourdons. *Bombus*, *murmur*, *fremitus*. On le dit auſſi de ce bruit confus que font les hommes qui murmurent.

On appelle auſſi un *bourdonnement* d'oreilles, cette eſpéce d'infirmité qui fait entendre un bruit ſourd, & qui eſt un commencement de ſurdité.

BOURDONNER. v. n. Faire un bruit ſourd tel que font les bourdons.

bourdons. *Bombum facere, edere.* Il n'y a rien rien de plus impor-tun qu'une moûche qui *bourdonne* aux oreilles.

Le moindre bruit éveille un mari ſoupçonneux :
Qu'à l'entour de ſa fèmme une mouche bourdonne,
C'eſt cocuage qu'en pèrſonne. La Font.

Bourdonner, ſe dit figurément d'un murmure ou d'un bruit confus dont on n'entend que la moitié des paroles. *Strepere, murmurare, ſuſurrare.* J'ai entendu *bourdonner* quelque chôſe de cette nouvelle, mais je n'en ſçai pas le détail. Il eſt vieux ; mais cela n'empêche pas qu'on ne s'en ſèrve encore dans le ſtile bas & comique. Ce vieux fou *bourdonne* inceſſamment ; pour dire, il ne fait que murmurer entre ſes dents.

BOURDONNET. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Les *bourdonnets* ſont de charpie, ils ont la forme d'un noyau d'olive, on s'en ſèrt pour arrêter le ſang qui coule d'une playe, pour tenir une playe dilatée, pour y porter des médicamens, & pour en abſorber le pus. Voyez M. Dionis.

BOURG. ſ. m. Ville non clôſe ; habitation de peuple qui tient le milieu entre la ville & le village. *Vicus, pagus.* Quelques-uns le reſtreignent aux lieux qui ne ſont fèrmez ni de murs, ni de foſſez. D'autres au contraire, comme Meſſieurs de l'Académie, veulent que ce ſoit un gros village, fèrmé de petites murailles. Il y a peu de fiefs conſidérables où les Moines n'ayent bâti de nouveaux *bourgs*, du conſentement des Seigneurs, & la fondation des Prieurez a produit cet avantage d'augmenter le nombre des habitans, & de mettre à profit beaucoup de tèrres incultes ; parce que ces noûveaux *bourgs* étoient peuplez de nouveaux habitans, & c'étoit une des premières conditions du traité que les Moines faiſoient avec les Seigneurs. Du reſte, les Seigneurs leur laiſſoient tout l'éxercice de la juſtice ſur ces étrangers, & n'en éxigeoient aucun ſèrvice, ni aucune corvée, ſi ce n'étoit celle de travailler à la réparation des ouvrages publics, dont ils avoient l'uſage, auſſi bien que les anciens habitans, comme les ponts & les chauſſées. Lobineau.

Nicod & Cujas dérivent ce mot du Latin *pyrgus*, venu du Grèc πύργος, ou du Latin *burgus*. Cambden eſt à peu-près de même opinion, *Britan.* p. 625. & 852. Car il prétend que ce nom ne s'eſt formé que ſous les dèrniers Empereurs, après la tranſlation de l'Empire à Conſtantinôple, du nom πύργος, & qu'il ſignifie un petit château, un fort, & que c'eſt de là que vient le nom des Bourguignons, parcequ'ils habitoient dans de ces ſortes de châteaux. Mais ce mot vient de l'Allemand *burg*, qui eſt très-ancien dans cette langue, comme on voit par la tèrminaiſon de la plûpart de leurs villes. Luitprand L. III. C. 12. en parlant des Bourguinons dit, que dans leur langue *burgum* ſignifie un amas, ou aſſemblage de maiſons, qui n'eſt point renfèrmé de murailles. Les Allemands appelloient *burger*, ou *Burgar*, les habitans de ces ſortes de lieux. Iſidore. L. IX. C. 4. dit *Burgarii à burgis dicti.* Dans Végéce le mot de *burgus* ſignifie ſeulement une *tour*, ou *petit château.* Le ſentiment le plus vraiſemblable c'eſt que *burgus* vient du mot *pyrgus*, πύργος, le π ſe change aiſément en *b* & l'*u* Grèc ſe change en *u* dans pluſieurs mots qui ont paſſé de la langue Grécque dans la Latine, &c. Ou plûtôt πύργος, & *burg*, ſont le même nom. Voyez Cluvier, *Germ. Ant.* L. I. p. 110.

BOURG. ſ. m. Ville de France, capitale de la Breſſe. On dit ſouvent *Bourg en Breſſe. Forum Seguſianum. Tanum, Burgus.* Meſſieurs de Méziriac, & Vaugelas, ſouvent citez dans ce Dictionnaire, étoient *de Bourg en Breſſe. Bourg ſur mèr* eſt une autre ville de France en Guyenne à l'embouchure de la Dordogne dans la Garonne.

Fauxbourg. ſ. m. Habitation de peuple attenant les portes d'une ville. *Suburbium.* Les villes de guèrre ne doivent point avoir de *Faux-bourgs* ; car ils favoriſent les approches des ennemis.

Ce mot vient de *fors* & *bourg*, comme qui diroit *hors le bourg.*

On dit figurément de ceux qui approchent de quelque chôſe, mais qui ne ſont pas dedans, qu'ils ſont dans les *fauxbourgs.*

BOURGADE. ſ. f. Diminutif de *Bourg. Pagus.* Cette Comté a dix villes, trente *bourgades*, & quatre à cinq cens villages. Patru.

BOURGAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. Ce qui eſt ſitué dans l'étenduë des villes, & de la banlieuë. Ce ſont proprement les mâſures, manoirs, & héritages qui ſont ès bourgs, & qui ſont tenus ſans fief du Roi, ou d'autres Seigneurs du bourg, & qui gardent les coutumes des bourgs, & payent les rentes aux tèrmes accoutumez, ſans qu'ils doivent autre cenſive ni redevance.

Quand il s'agit de l'Angletèrre, *le Bourgage* eſt la manière dont les Citez, les villes, les bourgs, &c. tiennent leurs tèrres du Roi, ou de quelque autre Seigneur, moyennant une cèrtaine rente ou redevance annuelle. Harris. M. Boyer ajoute que c'eſt auſſi cette rente, ou redevance ; mais Harris ne le dit point.

On dit *Franc bourgage*, comme on dit Franche bourgeoiſie. Par une Déclaration du 4. Décembre 1641. le Roi ordonna que toutes pèrſonnes, nobles & roturiers, propriétaires & poſſeſſeurs d'héritages allodiaux en *franc bourgage* & franche bourgeoiſie, qui n'ont juſtice, fuſſent & demeuraſſent confirmez, & leurs ſucceſſeurs à perpétuité, à leur allodialité ; &c.

BOURGEOIS. Prononcez BOURJOIS. ſ. m. Nom collectif. L'aſſemblage du peuple qui habite dans une ville. *Cives.* Il ne faut pas mettre les armes entre les mains des *bourgeois.* La Police des marchez veut que le *bourgeois* ſoit fourni avant les Marchands & Regratiers.

Bourgeois, ſignifie quelquefois dans le droit les roturiers qui habitent les villes, & ſont oppoſez aux vilains qui habitent la campagne. *Civis ignobilis.* Dans la plus baſſe Latinité on trouve *Burgenſis*, pour ſignifier habitant d'une ville. Voyez *Act. Sanct. Mart. T. III. p.* 417. A. 536. A. 551. A. *&c.*

Ce mot vient de l'Allemand *burger*, ſignifiant la même chôſe ; ou plûtôt, ſelon Paſquier, du vieux mot *bourg*, qui ſignifioit une ville.

Bourgeois, ſe dit auſſi de châque particulier habitant de la ville. *Civis.* Ce Marchand, cet Avocat, eſt un bon *bourgeois.*

Le tranquille bourgeois, *le ſoldat ſous les armes,*
De la noble amitié reconnoiſſent les charmes. Vill.

Bourgeois, ſe dit auſſi pour marquer les gens du tiers État, à la diſtinction des Gentilshommes & des Eccléſiaſtiques, qui joüiſſent de pluſieurs privilèges dont le peuple ne joüit pas. Les charges de l'État ſont portées par le *bourgeois.* On dit en ce ſens, un tel eſt Gentilhomme, & un tel n'eſt que *bourgeois.* Une telle femme eſt bien Demoiſelle, & une telle n'eſt qu'une ſimple *bourgeoiſe.*

Laiſſez les bons bourgeois *ſe plaire en leur ménage ;*
C'eſt pour eux ſeuls qu'Hymen fit les plaiſirs pèrmis. La Font.

On appelle en pluſieurs Coutumes *Bourgeois du Roi*, des habitans qui ont quelque privilége pour plaider ſeulement en la Juriſdiction Royale, & décliner la Juriſdiction des Seigneurs : ce qui a lieu dans les Coutumes de Troyes, de Champagne, de Chaumont, de Sens, & d'Auxèrre : ce qu'on appelloit auſſi *droit de jurée*, parce que ceux qui ſe rendoient juſticiables du Roi, faiſoient un ſèrment par devant le Juge Royal, & pour cela on payoit un droit de ſix deniers pour livre des meubles, & deux deniers des immeubles ; ce qui s'appelloit *droit de bourgeoiſie.*

Bourgeois, ſe dit quelquefois en mauvaiſe part par oppoſition à un homme de la Cour, pour ſignifier peu galant, peu ſpirituel, qui vit & raiſonne à la manière du bas peuple. C'eſt un franc *bourgeois.* Molière a dit, Je ne vis jamais un corps compoſé d'atômes plus *bourgeois.* Le Gentilhomme *bourgeois.*

Puis retournant chez eux au ſortir de l'Aſie,
Ces bons & paiſibles Héros
Paſſèrent en bourgeois *le reſte de leur vie,*
Et nous laiſſèrent en repos.

Bourgeois Fieffé, C'eſt l'habitant d'une ville dont la bourgeoiſie, la Mairie, l'Échevinage & la commune, ſont tenuës en fief du Roi, ou d'un autre Seigneur. Ragueau.

Bourgeois, en tèrmes de Marine, eſt le propriétaire d'un vaiſſeau, ſoit par achat, ſoit qu'il en ait fait faire la conſtruction. *Navis dominus.* C'eſt celui qui l'équippe de tous ſes apparaux & agreils, & qui le frette enſuite, c'eſt-à-dire, le louë à un Marchand pour faire voyage, ſuivant les conditions d'un Traité qu'on appelle *charte partie.*

Ce mot eſt venu du ſtile de la Hanſe Teutonique, à cauſe qu'il n'eſt pèrmis en Allemagne qu'aux *bourgeois* des Villes Hanſeatiques d'avoir & de faire conſtruire des navires ; & qu'en effet tous les Seigneurs & propriétaires d'un navire ſont nommez *bourgeois.* Les Patrices ou Senateurs de Rome ne pouvoient poſſéder ou tenir en propre des navires, mais ſeulement des barques : cela n'étoit permis qu'aux *bourgeois.*

Les ouvriers appellent auſſi *bourgeois*, celui pour lequel ils travaillent. Il faut ſèrvir le *bourgeois.* Le Maçon, l'Artiſan, tâchent toûjours à tromper le *bourgeois.* C'eſt en ce ſens & en oppoſant les *bourgeois* aux artiſans, que le Roi dit dans l'Ordonnance de 1667. art. XI. Les Juges & les parties pourront nommer pour éxpèrts des *bourgeois* ; & en cas qu'un artiſan ſoit intéreſſé en ſon nom contre un *bourgeois*, ne pourra être pris pour tiers éxpèrt qu'un *bourgeois.*

BOURGEOIS, oise. Eſt auſſi adj. dans les mêmes ſens qu'il eſt ſubſtantif. Une maiſon *bourgeoiſe*, C'eſt une maiſon bâtie ſimplement & ſans magnificence, mais commode, & logeable, & elle eſt également oppoſée & à palais, hôtel, & à cabane, ou maiſon de païſan & d'artiſan. On appelle dans les bourgs & villages maiſons *bourgeoiſes*, celles qui y ont les bourgeois des villes voiſines, par oppoſition à celles des habitans du lieu. Dans les villages

lages des environs de Paris tout eſt plein de maiſons *bourgeoiſes* très-propres. Une maiſon ou famille *bourgeoiſe*, eſt une famille qui n'eſt pas noble, mais audeſſus de l'artiſan, par ſes biens & ſes emplois. On le dit auſſi adjectivement dans l'autre ſens. Cela eſt du dèrnier *bourgeois*. MOL. Corrigez-vous de vos façons de parler *bourgeoiſes*, c'eſt-à-dire, baſſes & populaires. Il a des manières d'agir tout-à-fait *bourgeoiſes*. Vous allez voir entrer dans cette famille un air *bourgeois* qui n'en ſortira de dix générations.

FRANC-BOURGEOIS. Voyez FRANC.

On appelle *garde bourgeoiſe*, un droit établi dans la Coutume de Paris à l'imitation de la garde noble, par lequel les père & mère, ayeul, ou ayeule, ont droit de joüir des biens de leurs enfans mineurs ſans leur en rendre compte, en les entretenant ſelon leur état, & en payant leurs dettes mobiliaires. *Pupillorum tutela, & hæreditatis procuratio.*

On appelle auſſi *garde Bourgeoiſe*, la milice des *bourgeois* qui font garde en quelque partie de leur ville. *Civium excubiæ*. On appelle *caution bourgeoiſe*, une bonne caution, & facile à diſcuter.

BOURGEOIS. ſ. m. Sorte de petite monnoye de billon qui avoit cours ſous le régne de Philippe le Bel. Il y avoit des *bourgeois ſimples*, & des *bourgeois* doubles. Les *bourgeois* ſimples étoient les deniers pariſis, & les *bourgeois* doubles, les doubles pariſis. LE BLANC, *Traité des monnoyes.*

BOURGEOIS, ne ſe dit jamais pour habitant de Bourges. Il faut dire habitant de Bourges, un homme, une femme de Bourges.

BOURGEOISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe d'un rouge vif tirant ſur l'orangé, & blanc. MORIN, *Cult des Fl.*

BOURGEOISEMENT. adv. D'une manière bourgeoiſe. *Agreſtiùs, ſimpliciùs, rudiùs.* Il vit, il parle, il raiſonne *bourgeoiſement*. Sur le midi il dîne *bourgeoiſement*, & en famille; mais bien & avec appétit. VIGN. MARV.

BOURGEOISIE. ſ. f. Droit qu'on acquiert par la demeure qu'on fait dans une ville de joüir des priviléges qui lui ſont accordez. *Jus civitatis*. Il faut une demeure de dix ans dans les villes franches pour acquérir le droit de *bourgeoiſie* & l'éxemption de la taille. Le droit de *bourgeoiſie* à Rome, ou de Citoyen Romain, donnoit de grands avantages: on l'accordoit même à des étrangers. Lacédémone étoit ſi jalouſe de ſon droit de *bourgeoiſie*, qu'Hérodote a obſèrvé qu'elle ne l'a accordé qu'à deux pèrſonnes. LA GUILL. Les François pèrdent le droit de *bourgeoiſie* Françoiſe en s'établiſſant dans les païs étrangers, mais ils le recouvrent s'ils reviennent en France. PIMONT *dans le nouveau Praticien François*. Voyez dans l'hiſt. de Lyon du P. Meneſtrier p. 448. la manière dont on doit demander la *bourgeoiſie* & y être reçû.

BOURGEOISIE, ſe dit auſſi en tèrmes collectifs, de tout le corps des *bourgeois*. *Cives*. La *bourgeoiſie* eſt en armes, &c. La *bourgeoiſie* eſt toûjours la Copie de la Cour. SCAR.

BOURGEON. Prononcez BOURJON. ſ. m. Le bouton qui pouſſe aux arbres & aux plantes au printems. *Gemma, oculus*. La gelée n'eſt dangereuſe que lorſque les *bourgeons* commencent à pouſſer.

Ce mot vient de *burrio*, qui a été fait de *burra*, *bourre*. MÉNAGE. Les *bourgeons* ont la même peau, le même parenchyme, les mêmes corps ligneux, les mêmes inſèrtions & les mêmes moëlles que la tige, c'eſt-à-dire, les mêmes parties qui par le moyen d'un nouveau ſuc qui y entre continuellement, reçoivent une éxtenſion pareille à celle de l'or qui paſſe par la filière, & qui ſe déployent à-peu-près comme les tuyaux d'une lunette d'approche. Les *bourgeons* ſont toûjours placez entre la tige ou branche dont ils ſortent, & la bâſe des pédicules, ou queuës des feüilles.

BOURGEON, ſe dit auſſi de tout le nouveau jèt des arbres & des vignes. *Germen, ſurculus*. On défend l'entrée des bêtes dans les bois nouvellement coupez, à cauſe qu'elles mangent les *bourgeons*, les jèts tendres, & nouveaux.

BOURGEON, eſt auſſi un bouton rouge qui vient au viſage, ainſi nommé, à cauſe qu'il en vient d'ordinaire à ceux qui boivent trop de vin, comme ſi c'étoit encore la vigne qui pouſsât un *bourgeon*. *Papula*. Elle peint de *bourgeons* ſon viſage guèrrier. BOIL.

BOURGEONNER. v. n. Pouſſer des bourgeons. *Gemmare, gemmas agere*. Les arbres *bourgeonnent* au printems.

BOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj. *Gemmatus*. Qui a des bourgeons au viſage. On dit ordinairement, que les yvrognes ont des nez *bourgeonnez*.

BOURG-ÉPINE. ſ. m. C'eſt un arbriſſeau, qu'on appelle autrement *Nerprun*, ou *Noirprun*. *Rhamnus*. Voyez ces mots.

BOURGES. ſ. m. Ville de France, Capitale du Bèrry. *Bituriges, Avaricum Biturigum*. *Bourges* eſt ſitué au confluent de l'Eure & de l'Auron, tout entouré de marais excepté d'un côté, comme a dit Céſar dans ſes Commentaires. *Bourges* eſt l'ancien *Avaricum Biturigum*; & Scaliger traite d'impertinent & de fou, quiconque ôſe dire que c'eſt Vièrzon, à cauſe de quelque reſſemblance du nom. M. Catherinot a montré la même chôſe; 1°, dans ſon Patriarchat de *Bourges*, & 2°. dans une diſſèrtation éxprès, intitulée, Le *vray Avaris*. Voyez auſſi la Thaumaſſière, hiſt. de Bèrry. L. I. C. 3.

Bourges eſt une des plus anciennes villes de l'Europe. Dès le tems du vieux Tarquin elle étoit le Siége de l'Empire des Gaules, & donnoit des Rois aux Celtes. Dans la ſuite elle fut la Capitale du Royaume d'Aquitaine. DE HAUTESERRE, *Not, in Greg. Tur. L. II, p.* 56. François I. alla un jour entendre Alciat dans les Écoles de *Bourges*. C'eſt à *Bourges* que Melchior Volmar, Profeſſeur de Grèc à *Bourges*, infecta Calvin du Luthéraniſme. Loüis XI. naquit à *Bourges* en 1423. Charles VII. fit ſon ſéjour le plus ordinaire à *Bourges* dans les prémières années de ſon régne, ce qui fit que ſes ennemis par dériſion l'appellèrent *Roi de Bourges*. Voyez les antiquitez de *Bourges* par Chenu, & l'hiſtoire de Bèrry par La Thaumaſſière. M. Catherinot a fait différentes Diſſertations ou rechèrches ſur *Bourges*; voici les principales, Le Siége de *Bourges*, Annales Académiques de *Bourges*; Le Patriarchat de *Bourges*; Les Tribunaux de *Bourges*; Les Archevêques de *Bourges*; Les Diocèſes de *Bourges*; Les Égliſes de *Bourges*; Annales Typographiques de *Bourges*; Le Poüillé de *Bourges* &c.

Ce mot, *Bourges*, s'eſt formé de *Bituriges*, que l'on prononçoit *Bitouriges*, *Bitourges*, *Betourges*, *Btourges*, *Bourges*. Cujas *In Recit. ad Decret.* dit que le nom *Bourges* ne vient pas du Latin *Bituriges*, mais d'un ancien mot Gaulois, parce que les peuples de cette contrée étoient appellez Bourgeois, ou Bourgiens. D'autres l'ont tîré du Grèc ΟΥΤΟΡΙΓΕΣ, ΒΙΤΤΡΙΓΕΣ. Quelques-uns croyent que le mot de *Biturix* fut donné à cette ville, parcequ'il y avoit deux tours; c'eſt un conte ſans fondement. Quelques-uns même ſemblent rapporter cela à la fameuſe groſſe tour de *Bourges* bâtie par Philippe Auguſte, comme ſi le nom de *Biturix*, & de *Bituriges*, n'étoit pas plus ancien que ce Prince. *Biturix* eſt un mot Celtique, dont nous ignorons l'origine & la ſignification. Voyez ſur cette ville l'hiſt. de Bèrry par Chaumeau, & celle de la Thaumaſſière. L. I. C. 1. 2. 3. L. II. C. 1. &c.

M. Catherinot dans ſon Patriarchat de *Bourges* prouve que *Bourges* eſt non ſeulement une Primatie, mais auſſi un Patriarchat; ſes principales raiſons ſont que Didier, *Deſiderius*, Évêque de Cahors, écrivant à Saint Sulpice le Débonnaire Archevêque de *Bourges*, qui mourut en 640. le traite de Patriarche. Cette lettre eſt dans Du Cheſne, *Hiſt. Gall. Script. p.* 88. Que Théodulphe Évêque d'Orleans écrivant à S. Aouſt, ou Aigulphe, qui mourut en 842. dit qu'il ap ar deſſus les autres l'honneur Patriarchal du prémier ſiége, & qu'il a ſous lui une troupe de Pères; que le Pape Nicolas I. écrivant à S. Raoul, auſſi Archevêque de *Bourges*, qui mourut en 866, le nomme Patriarche. Il devoit dire que dans cette lettre à Raoul le Pape Nicolas déclare que l'Archevêque de Bourges, en vertu de ſon Patriarchat, n'avoit de juriſdiction ſur l'Égliſe de Narbonne qu'en cas d'appel, & qu'il ajoute qu'en vèrtu du même Patriarchat il devoit gouverner l'Égliſe de Narbonne pendant la vacance du Siége; ce qui eſt non ſeulement appeller l'Archevêque de *Bourges* Patriarche; mais reconnoître qu'il étoit en poſſeſſion de ce tître, & qu'il en éxèrçoit les fonctions. On n'a donc pas raiſon de dire que Nicolas fut le prémier qui donna ce tître à l'Archevêque de *Bourges*. Catherinot ajoute que Jean VIIIe nomme l'Égliſe de *Bourges* Cardinale, qui eſt un nom fort approchant du Patriarchat; que le B. Robert d'Arbriſſel écrivant à Léger, Archevêque de *Bourges*, le nomme auſſi Patriarche; que *Gofredus Prior Voſienſis* qualifie Patriarche de *Bourges*, Albert Archevêque de la même ville; que la Gloſſe du Decret reconnoit un Patriarchat à *Bourges*, c'eſt ſous la Diſtinct. 22. Canon 7. S. Antonin Archevêque de Florence, mort en 1459, obſèrve qu'il y a trois chôſes dans l'Égliſe de *Bourges*, Métropole, Primatie, & Patriarchat. Le Cardinal Aléxandre paſſe plus avant ſur le *Definimus diſt.* 22. & dit que l'Archevêque de *Bourges* eſt le prémier Patriarche après les quatre prémiers. En 1210, ou environ, Philippe Auguſte écrivit à Innocent III. pour faire confirmer la Primatie de *Bourges*, parce que c'étoit, dit-il, le ſeul Patriarchat de ſon Royaume. Enfin, Coquille, le plus judicieux de nos Juriſconſultes François, & Chaſſeneuf, diſent la même chôſe. Il prétend même que les Archevêques de *Bourges* ont éxèrcé les fonctions Patriarchales, que c'eſt en cette qualité que Vaugrain Archevêque de *Bourges* bénit en 1122. Suger Abbé de S. Denys dans l'Égliſe de S. Denys même, en préſence de Loüis Le Gros; que Guillaume de Boiſratier, qui mourut en 1421, Henri d'Avangour mort en 1446, & le Cardinal de Tournon, ont auſſi fait les mêmes fonctions, auſſi bien que M. de Beaune, qui donna l'abſolution à Henri IV. & il cite les preuves des libèrtez Gallicannes, pag. 406. M. Catherinot conjecture que le Patriarchat de *Bourges* fut inſtitué ſous Loüis le Débonnaire, Roi des Aquitaines,

taines, & depuis Empereur. Ses principales raiſons ſont, que la ville de *Bourges* étoit devenuë alors Capitale des trois Aquitaines, & que vèrs ce tems-là Raoul Archevêque de *Bourges* eſt traité de Patriarche. Voilà ce que ſa Diſſertation contient de plus particulier. Raoul élû Archevêque en 840 dans des lettres de fondation d'un Monaſtère rapportées par le Père Mabillon, *Acta SS. Bened. Sac. IV. P. II. p.* 1158, prend le titre d'Évêque du prémier Siége, *prima ſedis Epiſcopus. Bourges* a une Univèrſité, fameuſe autrefois pour le Droit, & où il vient encore beaucoup d'étrangers. M. L'Abbé Fleury, qui dans ſon Hiſt. Eccl. L. LVe p. 180. Tom. XI. & Liv. LXXXIV. p. 519. T. XVII. reconnoit le Patriarchat de Raoul, croit auſſi qu'il fut érigé parce que *Bourges* étoit la Capitale du Royaume d'Aquitaine, que Charlemagne avoit donné à Loüis Le Debonnaire, & il ne croit pas qu'on ait parlé de ce Patriarchat avant ce tems-là. Cependant Théodulphe d'Orléans vivoit & écrivoit plus de 20 ans, & Didier, cité par M. Catherinot, plus de 200 ans avant le Pape Nicolas.

Quant à la Primatie, elle s'étendoit d'abord ſur les Provinces de Narbonne, d'Auch, & de Bourdeaux. La Province de Narbonne eſt la prémière qui s'en eſt ſouſtraite, enſuite celle d'Auch; mais Bourdeaux y demeura ſoumis, & en 1146 Eugene III. confirma par une Bulle la Primatie de *Bourges* ſur cette Province, & les Archevêques de *Bourges* ont joüi inconteſtablement de ce droit pendant pluſieurs ſiécles, comme il paroit par la Tranſlation de Frotaire, qui en 876 demanda en grâce de paſſer du Siége de Bourdeaux à celui de *Bourges*, & par la lettre de Philippe Auguſte à Innocent III. en faveur de Gérard de Cros Archevêque de *Bourges*, rapportée dans le *Gallia Chriſtiana*, Tom. I. p. 174. Les Rois d'Anglètèrre devenus Ducs de Guyenne voulurent ſouſtraire Bourdeaux à la Primatie de *Bourges*; Philippe Auguſte s'en plaignit à Innocent III. en 1211. & le pria de conſèrver les droits de cette Égliſe, qui étoit la ſeule primatiale de ſon Royaume. Ce Pape confirma ce droit à S. Guillaume l'an 200, & le ſuppoſant inconteſtable, l'année 1212 il confirma la ſuſpenſe prononcée par l'Archevêque de *Bourges* contre l'Archevêque de Bourdeaux, pour n'être pas venu à ſon Concile; & ne la leva qu'après que l'Archevêque de Bourdeaux eut promis d'aller au Concile de *Bourges* quand il y ſeroit appellé. Alexandre III. Luce III. Urbain III. Clement III. Celeſtin III. & enfin Gregoire IX. prononcèrent en faveur de *Bourges*, & les Archevêques de Bourdeaux reconnurent ſans difficulté l'Archevêque de *Bourges* pour leur Primat, comme il paroit par une lettre d'Étienne de Noyon à Honorius III. par l'Auteur de la vie de S. Guillaume dans Surius, par la lettre que Gerard de Malmort Archevêque de Bourdeaux a écrite le 28e Octobre de l'année 1247. à Philippe Berruyer Archevêque de *Bourges*, qui lui avoit mandé qu'il alloit faire ſa viſite dans ſa Province, qu'il ſe préparât, & qu'il en avertît ſes Suffragants, à quoi Gerard répond, qu'il eſt prêt à le recevoir avec honneur, auſſi bien qu'à éxécuter ſes ordres. Enfin, en 1255, le Cardinal Octavien par commiſſion du Pape fit un réglement pour la viſite de l'Archevêque de *Bourges* dans la Province de Bourdeaux, & le Pape Aléxandre IVe le confirma. Ce ne fut qu'en 1305. que Clément V[e], qui avoit été Archevêque de Bourdeaux, tranſporta, ſi l'on en croit Matthieu de Weſtmenſter & Walſingham, deux Auteurs Anglois, la Primatie d'Aquitaine de *Bourges* à Bourdeaux.

Quelque-uns confondent le Patriarchat de cette Égliſe avec ſa Primatie, comme ſi c'étoit la même chôſe. M[rs] De Ste Marthe, dans leur *Gallia Chriſtiana*, Tome I. p. 141. conviennent que Sulpice Archevêque de *Bourges*, eſt appellé Patriarche par Didier de Cahors, mais ils diſent qu'en ces tems Patriarche ne ſignifioit autre chôſe que Métropolitain. Tout ceci eſt tiré de M[rs] de ſainte Marthe, Catherinot, & de Hauteſèrre, *Rer. Aquit. L. IV. c.* 4. de la Brouſſe a écrit contre. Voyez BOURDEAUX.

Bourges porte d'azur à trois moutons d'argent, accollez de gueule, clarinez d'or, 1, 2. à la bordure dentelée de gueule.

BOURGMESTRE. ſ. m. Prémier Magiſtrat des villes de Flandre, de Hollande, & d'Allemagne. Il eſt comme le Maire, & le Gouvèrneur; il donne des ordres pour le gouvèrnement, l'adminiſtration des finances, la juſtice, & la police de la ville. Le pouvoir & les droits des *Bourgmeſtres* ne ſont pas égaux par tout: chaque ville a ſes loix & ſes ſtatuts particuliers. En Allemand on l'appelle *Burgermeiſter*. On ne ſçait pas bien comment on pourroit éxprimer cette dignité en Latin. Les uns l'éxpriment par *Senator*, & les autres par *Conſul*.

Ce mot eſt formé de deux tèrmes Flamands; *Borger*, bourgeois, & *Meeſter*, maître, c'eſt-à-dire, le maître & le protecteur des bourgeois. M. Bruneau, dans ſon Traité des Criées, dit que *Bourgmeſtre* en Hollande répond à ce qu'on appelle Alderman, & Scherif en Anglètèrre, Attourné à Compiegne, Capitoul à Toulouſe, Conſul en Auvèrgne & Languedoc, Jurat à Bourdeaux, Pair de Ville à Beauvais, Échevin à Paris, Lyon, Roüen, Tours, Angers, &c.

BOURGMESTRES, ſe dit auſſi figurément & en badinant des plus conſidérables bourgeois d'une ville. Tous les honorables *Bourgmeſtres* jettèrent les yeux ſur nos inconnus. SCAR.

BOURGOGNE. ſ. f. Grand Païs de France qui a pour bornes à l'Orient les Suiſſes, & une partie de l'Alſace; à l'Occident le Gâtinois, le Nivèrnois & le Bourbonnois; au midi le Lyonnois, & la Breſſe, au nord la Champagne & la Lorraine. *Burgundia*. Ce nom de *Bourgogne* vient de celui de Bourguignons, peuples qui l'ont conquiſe & poſſédée. Celui de *Burgundia* ne ſe trouve point avant Caſſiodore, il eſt le prémier qui en ait uſé. Nous donnons la tèrminaiſon *ogne* à pluſieurs noms de lieu tèrminez en Latin en *ia*, comme Cologne, Boulogne, Pologne, Catalogne, Sologne. La *Bourgogne* eſt le païs des anciens Éduens, Sénonois & Séquaniens. La *Bourgogne* ſe diviſe en deux parties, dont l'une eſt le Comté de *Bourgogne*, ou la Franche Comté, que quelques-uns appellent la haute *Bourgogne*; l'autre eſt le Duché de *Bourgogne*, que quelques-uns nomment la Baſſe *Bourgogne*. Les Éduens & les Sénonois occupoient celui-ci, & les Séquaniens habitoient l'autre. La *Bourgogne* a été appellée la Mère des eaux, parce que pluſieurs grandes rivières des Gaules y ont leur ſource, ou l'arroſent.

Le Duché de *Bourgogne* eſt la partie occidentale de la *Bourgogne*, *Burgundia Ducatus*, qui a le Comté de *Bourgogne* à l'orient, au midi la Breſſe & le Beaujolois, le Nivèrnois au couchant, la Champagne au nord. La Capitale du Duché de *Bourgogne* eſt Dijon. Les vins de *Bourgogne* ſont les meilleurs vins d'Europe pour l'uſage ordinaire.

Le Comté de *Bourgogne* eſt la partie orientale de la *Bourgogne*, qui a pour bornes au couchant le Duché de *Bourgogne*, & une petite partie de la Champagne; au nord la Lorraine, au levant le Comté de Mont-belliard & la Suiſſe, au midi la Breſſe & le païs de Gex. Dôle étoit autrefois la Capitale de la Comté de *Bourgogne*, aujourd'hui c'eſt Beſançon. Le Comté de *Bourgogne* fut cedé à la France par les Eſpagnols à la paix de Nimégue en 1678.

Bourgogne propre. Quelques-uns appellent ainſi le Dijonnois, l'un des ſept Bailliages du Duché de *Bourgogne*, duquel Bailliage Dijon eſt la Capitale.

Royaume de *Bourgogne*. C'eſt un puiſſant État que les Bourgignons établîrent autrefois dans les Gaules, & qui comprenoit outre les deux *Bourgognes*, le Nivèrnois, la Breſſe, le Bugey, & la Suiſſe; & qui s'étendit enſuite dans le Vallais, la Savoye, & le Dauphiné. Le Royaume de *Bourgogne* s'étendoit du côté du Rhône & de la Saône, comprenoit une partie de la Provence, & ce que nous appellons aujourd'hui le Dauphiné, la Savoye, la Franche-Comté, prèſque tout le Duché de *Bourgogne*, le Nivèrnois & une partie de la Champagne. P. DAN. Il étoit diviſé en ſept Provinces, dont les Métropoles étoient Arles, Vienne, Lyon, Beſançon, Mouſtier en Tarentaiſe, Embrun, Aix en Provence. Voyez Le Maire L. III. de ſes Illuſtrations des Gaules, & P. de S. Julien, *Antiq. des Bourg. p.* 672. Enſuite il fut diviſé en deux Royaumes, dont l'un s'appella la *Bourgogne Transjurane*, & l'autre la *Bourgogne Cisjurane*. L'un & l'autre furent réünis ſous Raoul II. Roi de la *Bourgogne Transjurane*, à qui Hugues Roi de la Cisjurane céda ſes États & ſes Droits l'an 926. l'an 1032. le Roi Rodolfe III. étant mort ſans enfans, tout cet État échut à l'Empereur Conrad le Salique, & ſes ſucceſſeurs en joüirent près de deux ſiécles. Après quoi étant trop éloignez pour le maintenir, ils y laiſſèrent établir pluſieurs petits Souverains, les Comtes de *Bourgogne*, de Morienne, ou de Savoye, de Forcalquier & de Provence, les Dauphins de Viennois, & les Ducs de Zéringhen. Enfin, ces petits États, éxcepté la Savoye & le Duché de Zéringhen, ont été réünis à la Couronne de France en différens tems & par différentes voyes.

La *Bourgogne Transjurane*. Ce païs comprenoit la Suiſſe, & ſes dépendances, avec la Savoye. *Burgundia Transjurana*, ou *Transjurenſis*. On l'appelloit ainſi parce qu'elle étoit au de là du mont Jura, ou Montjou, *Trans montem Juram*, grande chaîne de montagnes qui s'étend depuis le Rhin près de Bâle, juſqu'au Rhône à quatre lieuës au deſſous de Genève. Le Royaume de la *Bourgogne Transjurane* commença par Raoul, ou Rodolphe I. l'an 888.

La *Bourgogne Cisjurane*, en Latin, *Burgundia Cisjurana*, ou *Cisjurenſis*, ainſi appellée parce qu'elle renfèrmoit tout ce qui étoit en deçà du mont Jura, *cis montem Juram*; ſe diviſoit en Cisjurane inférieure, *Cisjurana inferior*, qui comprenoit le Duché de Bourgogne, le Nivèrnois, la Breſſe & le Bugey; & en Cisjurane ſupérieure, qui étoit la Franche-Comté, *Cisjurana ſuperior*. La *Bourgogne* Cisjurane a eû titre de Royaume, que l'on a autrement nommé le Royaume d'Arles. Il commença l'an 879. par Bozon d'Ardennes; & finit l'an 929. Voyez *Arles*. On doute ſi la Cisjurane ſupérieure faiſoit partie de ce Royaume, ou ſi elle

appartenoit à celui de la *Bourgogne* Transjurane. Voyez la Notice de M. de Valois au mot *Burgundia*.

La *Bourgogne* Royale, *Burgundia Regia*; la *Bourgogne* Impériale, *Burgundia Imperatoria*. On a donné encore ces noms, le prémier au Duché, & le ſecond au Comté de *Bourgogne*, vèrs l'an 1032. ou 1034. lorſque cet État tomba entre les mains de l'Empereur Conrad. Petite *Bourgogne*. On a ainſi appellé les Quartiers du mont Jura qu'occupérent les Nuetlandois alliez des Bourguignons, & qui ſont aujourd'hui le tèrritoire de Fribourg & autres en Suiſſe. Voyez *Gollut*, *Mém. des Bourg. L. III. c. 2.*

Aujourd'hui ce que dans l'uſage ordinaire on appelle ſimplement la *Bourgogne*, c'eſt le Duché de *Bourgogne*. Pour la Comté de *Bourgogne*, on l'appelle la Franche-Comté, ou ſimplement la Comté.

La Comté *peut encor en rendre témoignage;*
Le paſſé flatoit ſon orgueil;
Elle croyoit des tiens déja voir le courage,
Se creuſer chez elle un cèrcueil. REGNIER.

Le Cèrcle de *Bourgogne*. Ce Cèrcle comprend le Comté de *Bourgogne* & les Païs-Bas. *Circulus Burgundius*. Au commencement de la derniére guèrre les troupes du Cèrcle de *Bourgogne* furent reçûës dans les places du Roi d'Eſpagne en Flandres, & dans les États des Électeurs de Cologne & de Bavière.

Autrefois on écrivoit *Burgoine*, & *Bourgoine*. Depuis quelques-uns, comme Mezerai, ont écrit *Bourgongne*, mais on n'écrit plus que *Bourgogne*, & il faut prononcer le *gn* comme une *n* moüillée à l'ordinaire. Pour l'hiſtoire de *Bourgogne*, il y a *Pontus Heuterus Rerum Burgundicarum*, *L. VI. fol.* à Anvers 1584. De S. Julien de l'Origine des *Bourguignons fol.* à Paris 1581. Guil. Paradin Annales de *Bourgogne*, L. III. É. Perard Recueïl de pluſieurs piéces ſervant à l'hiſtoire de *Bourgogne*; Nicol. Vignerius, du Cheſne; É. Delbene, Schurz Fleiſchius, Philb. de La Mare, ont auſſi écrit ſur l'hiſtoire de *Bourgogne*.

BOURGOGNE. ſ. m. On donne ce nom au vin de *Bourgogne* dans le ſtile familier.

En quel état eſt vôtre câve?
Comment ſe porte le Boſſu,
Qui très ſouvent la dent ſe lâve?
Tout vôtre Bourgogne *eſt-il bû?* DIVERT. DE SEAUX.

Enfin c'eſt bien pauvre beſogne,
Que de belle eau claire, entre nous,
A tout hazard garniſſez vous,
De quelque baril de Bourgogne.

BOURGUIGNON, ONE. ſ. m. & f. Nom de peuple que quelques-uns écrivoient autrefois *Bourguingnon*, & que les anciens ont appellé *Burgundio*, & quelquefois comme Ammian Marcellin *Burgundius*, mais plus rârement. Les récens diſent ſouvens *Burgundus*, mais mal à mon ſens, puiſque l'antiquité a dit autrement. En parlant des anciens *Bourguignons* M. de Tillemont a dit en François *Burgundes*. Voyez ce mot. Les *Bourguignons*, ſelon quelques Auteurs, étoient une partie des Wandales, dont la première demeure fut la Caſtubie en Poméranie, avec les contrées de Pologne qui en ſont voiſines. Sous Tibère ils ſortirent de leur païs, & conquirent une partie de la Baſſe Allemagne. Tibère & Druſus les diſpoſérent en differens Camps le long du Rhin, où ils multipliérent de ſorte qu'au rapport d'Oroſe L. VII. C. 32. ils parûrent au nombre de 80 mille ſur le bord du Rhin. Sous l'Empire de Théodore le jeune fils d'Arcadius les Allemands les ayant chaſſez du païs dont ils s'étoient emparez, & que nous nommons aujourd'hui le Palatinat du Rhin, ils paſſérent ce fleuve, & étant entrez dans les Gaules ils chaſsérent les Éduens & les Sénonois, & les Séquaniens les vainquirent & demeurérent maîtres de leur païs, qui depuis fut appellé de leur nom, Bourgogne, où ils formérent le Royaume dont nous avons parlé au mot de BOURGOGNE. Selon M. de Valois les *Bourguignons* ne ſont point Wandales, mais une nation Gèrmanique voiſine des Allemands. Sidonius dit qu'ils parloient le langage Gèrmanique. Tibère ayant tiré de la Suabe les Sicambres, leur ayant fait paſſer le Rhin, & les ayant logez dans la Gaule ſur le rivage de cette rivière, Iſidore, & après lui pluſieurs autres, ſe ſont imaginé que les *Bourguignons* ſont venus de cette Colonie de Sicambres, & confondent inconſidérément les uns avec les autres.

Selon d'autres les *Bourguignons* ſont de ces anciens Gaulois, qui ſous la conduite de Ségovèſe du tems du vieux Tarquin s'étoient établis en Gèrmanie, & qui pluſieurs ſiécles après revinrent dans leur ancienne patrie. Voyez Chorier hiſt. de Dauph. L. III. §. 1. p. 124. 125. Ammien dit comme une chôſe conſtante que les *Bourguignons* deſcendoient des Romains; & Orôſe prétend que ce ſont ceux que Druſus & Tibère, fils adoptifs d'Auguſte, avoient établis dans les Châteaux & dans les Bourgades de l'Allemagne, & que même ils ont pris leur nom de ces bourgs; ce mot ſignifiant à peu-près la même chôſe en leur langue qu'en la nôtre. Néanmoins Pline L. IV. C. 14. en fait une nation purement Gèrmanique, & une partie des Vindiles, qu'on prétend être les Wandales, & quelques-uns prétendent qu'ils n'ont été appellez Romains, que parce qu'ils croyoient deſcendre des Gaulois, qui avoient été faits citoyens Romains.

Le jour de S. Thomas arrivèrent les troupes Angloiſes & *Bourguignones* pour aſſiéger la place (Orleans) du côté de la Beauce. P. DAN. Marcellin dit qu'auparavant que les *Bourguignons* ſe fuſſent inveſtis d'une partie des Gaules, ils ne s'appliquoient qu'aux armes & au labour, & lorſque contre leur eſpérance la tèrre leur faiſoit faillite, ils entroient en une fureur ſi étrange, qu'ils chaſſoient leur Roi de leur Royaume, & en inſtalloient un autre. PASQ. Les *Bourguignons* ne commencèrent à paroître & à ſe jetter ſur les tèrres de l'Empire Romain que ſous Maximien vèrs la fin du IIIe ſiécle. Les *Bourguignons* paſsérent le Rhin & entrérent en Gaule avec les Alains & les Wandales ſous Honorius & Arcadius, au IVe ſiécle. Les *Bourguinons* que l'on croit n'avoir été différents des Wandales que par le nom, ne marchoient au commencement que ſous les mêmes enſeignes & ſous les mêmes Chefs. Mais ayant travèrſé le Rhin enſemble, ils ſe ſéparèrent par le conſeil de leurs Prêtres, parce qu'ils avoient embraſſé le Chriſtianiſme, que ces autres nations avoient en horreur. CHORIER.

On ne convient guères plus de l'origine du nom, que de celle du peuple. La plus vraiſemblable eſt que *Bourguignon*, *Burgundio*, ou *Burgundius*, n'eſt point leur prémier nom, ni un nom qu'ils ayent apporté en Allemagne ou en France, ou qu'ils ſe ſoient donné eux mêmes; mais un nom que les Allemands ou les François leur donnèrent, parce qu'ils bâtirent autour du païs qu'ils avoient conquis un grand nombre de Châteaux, ou Camps, *Caſtra*, pour leur ſeureté, que c'étoit là une de leurs coutumes, & que Château, ou Camp, ſe dit en Allemand & en ancien Franc, *Burg*, ou *bourg*, d'où l'on fit *Bourguignons*, comme qui diroit *Chaſteleins*. C'eſt l'étymologie d'Oroſius, d'Iſidore, & de pluſieurs autres. Luitprand L. III. c. 12. parlant des *Bourguignons* dit, *Ipſi domorum congregationem, quæ muro non clauditur, burgum vocant*. Et dans les fragmens de Frédegaire on lit *Burgundionum 80 ferè millia.... ad Rhonum deſcenderunt, & ubi caſtra poſuerunt, quaſi Burgo vocitaverunt, ob hoc nomen acceperunt Burgundiones.* Voyez encore *Oſorius L. VII. hiſt. 6. 4.*

D'autres qui approuvent cette étymologie diſent que les *Bourguignons* ne furent point ainſi nommez des bourgs fortifiez qu'ils conſtruiſoient, mais des bourgs non fortifiez & tout ouverts que Druſus & Tibère les obligèrent de former, pour diviſer en pluſieurs petites habitations ſéparées & ſans défenſe, cette nation qui commençoit à leur devenir ſuſpecte par ſes forces & ſa multitude. C'eſt le ſentiment de Paradin dans ſes *Annal. de Bourg. L. I.* Chorier, *Hiſt. de Dauph. p. 458. 459.* dit que c'eſt par ce qu'ils joignoient leurs tentes pour être plus prêts à leur défenſe commune, & nommoient bourg ces aſſemblées qui avoient du rapport avec les villes, & qui néanmoins n'étoient point fermées de murailles.

Quelques modèrnes, après M. de Valois, traitent de ridicule cette étymologie tirée du mot bourg, eſtimant que de *Burg* on auroit fait *Burgiones*, & non pas *Burgundiones*, c'eſt-à-dire, *Burgions*, & non pas *Bourguignons*; mais il faut de meilleures raiſons, dit M. de Tillemont, pour ſe mocquer des anciens Auteurs. D'autres, comme Rhénanus, qui tiennent cette étymologie pour vraye, remontent à la langue Grécque, & tirent *burg* de πυργος, une *tour*, & ſi l'on en croit Picard, dans ſa Celtopédie, il n'y a aucun bon Auteur qui n'en convienne. Quoi qu'il en diſe néanmoins, & quelque vraiſemblable que puiſſe être cette opinion, ce mot peut n'être point Grec; & Pièrre de S. Julien dans ſes Antiq. des *Bourg.* ch. 11. réfute cette opinion, parceque; 1°, les *Bourguignons*, ni les Allemans, dont ils faiſoient partie, ne ſçavoient point le Grec, & n'en ont eû connoiſſance que fort tard, quoique ſelon Rhenanus ils ayent été nommez *Bourguignons* plûtôt qu'on ne penſe, c'eſt-à-dire, avant Tibère. 2°, Les Gèrmains, ni par conſéquent les *Bourguignons*, ne demeuroient point dans des villes, & ne renfèrmoient point leurs habitations de murailles, ainſi que Tacite nous l'apprend. 3°, Que πύργος eſt une *tour*, & non point un *bourg*. D'autres ont dit que *Burgundio* s'étoit dit pour *Gurgundio*, *à Gurgitibus*, parce que la Bourgogne a été nommée la Mère des eaux, à cauſe que les plus grandes rivières des Gaules y ont leurs cours, ou leurs ſources. Mais ces peuples portoient le nom de *Bourguignons* avant que la Bourgogne eût été appellée Mère des eaux, & qu'ils y fuſſent placez, & il faut dans ce ſentiment ſoutenir que les *Bourguignons* ſont Indigenes, ce qui eſt faux.

D'autres prétendent que c'étoit un peuple ſorti de la Scythie, & qui campoient ſous des tentes, qu'ils nommoient *Burgs*, d'où ils furent appellez *Bourguignons*. Mais M. De Valois, dans ſa Notice des Gaules, prétend que les *Bourguignons* qui s'établirent en Gaule ſont fort différens des *Bourguignons* venus de Scythie. Ceux qui diſent que ce ſont de ces Gaulois de Segoveſe ajoutent qu'ils prîrent le nom de *Bourguignons* en l'hônneur d'Hèrcule qu'ils adoroient ſous celui d'*Ognius*.

Enfin, quelques-uns diſent qu'ils ont été ainſi nommez du nom d'un lieu ſitué dans le Diocèſe de Langres, & qui s'appelloit *Bourg*, *Ongne*, ou *Ogne*, & dont le nom eſt reſté à la vallée d'Ogne. C'eſt le ſentiment de S. Julien Antiq. des *Bourgongnons* C. 2. 3. 4. 5. C'eſt pour cela qu'il écrit *Bourgongne* & *Bourgongnon*. Il prétend que *Ongne* en ancien langage Celtique ſignifioit Dieu & Dieux, parceque Bourgogne eſt la même choſe que *Burgus Deorum*, Bourg des Dieux, qui étoit au même lieu, que c'eſt de là auſſi qu'a été fait *Burgundia*, de *burgum*, & *dia*; mais tout cela n'a pas grande apparence. Les *Bourguignons* étoient ainſi nommez avant qu'ils paſſaſſent le Rhin, & qu'ils habitaſſent le *Bourg* d'*Ogne*. *Ogne* eſt une tèrminaiſon que nous donnons à bien d'autres lieux, comme je l'ai déja remarqué au mot Bourgogne, après de Saint Julien lui même. *Dia* eſt de même une pure tèrminaiſon Latine.

M. de Marca, dans ſon hiſt. de Bearn. Liv. I. p. 129. en parlant de *Burgundio* Comte de Fézenſac vèrs le commencement du IXe ſiécle, dit que le nom de *Burgund*, ou *Bergung*, exprimé en Latin par *Burgundio*, eſt un ancien nom Gaſcon; mais il n'en apporte point de preuves, & ne dit point ce qu'il ſignifioit.

Voyez le mot Bourg, & ſur la *Bourgogne* & les *Bourguignons*, l'Antiq. & l'Origine des Bourguignons par P. de S. Julien; les Annales de Bourgogne par G. Paradin de Cuyſeaux. La Notice des Gaules de M. de Vallois, *Beatus Rhenanus Rerum Germanicarum Nov. Antiqq.* ſur tout Liv. I. & II. & les Notes qu'Otton a fait ſur cet ouvrage; Cluvier, *Germ. Ant. L. III. p.* 145. & ſuiv. Cambden p. 625. *Britann.* De Hauteſèrre, *Not. in Greg. Tur. p.* 46. & 73. 74. Chorier hiſt. de Dauphiné.

BOURGUIGNON. Ce mot eſt venu en uſage dans la langue par ce provèrbe, *Bourguignon* ſalé, qu'on dit par reproche à ceux qui aiment à ſaler trop leurs viandes: ce qui s'eſt dit depuis l'an 1422. auquel tems y ayant dans Aigueſmortes une compagnie de *Bourguignons*, les bourgeois ſe ruèrent ſur cette garniſon, & jettèrent leurs corps dans une grande cuve de pièrre, qu'on y montre encore à préſent, & ils les ſalèrent pour les conſèrver plus longtems comme un glorieux trophée de leur fidélité envers leur Roi légitime. Ou ſimplement, comme dit Andoque dans ſon hiſt. de Lang. p. 444. de peur que ce qui s'exhaloit des corps morts de ces *Bourguignons* n'infectât l'air, ils fîrent un grand trou, dans lequel ils les jettèrent, & les couvrîrent de ſel. C'eſt de là, ſelon Monſtrelet & Juvenal des Urſins, qu'eſt venu ce provèrbe. La Faille, dans ſes Annales de Toulouſe p. 173. dit préciſément la même choſe qu'Andoque. D'autres tîrent ce provèrbe du ſel qui ſe fait à Salins, à cauſe que les *Bourguignons* ont eû pluſieurs diſputes pour leurs ſalines. Oroſius & Luitprandus diſent qu'on a donné le nom de *Bourguignons* à ces peuples, parceque leurs habitations étoient dans les bourgs qui n'étoient point fèrmez de murs.

Bourguignon, ſ. m. Ce mot ſe dit dans le ſtile familier, pour ſignifier du vin de Bourgogne. Avalons de ce bon *bourguignon*. On employe ce mot en ce ſens dans les chanſons à boire.

BOURGUIGNOTTE. ſ. f. Arme défenſive pour couvrir la tête d'un homme de guèrre: c'eſt une eſpéce de caſque, ou de ſalade. *Galea*. La *bourguignotte* eſt ouvèrte par devant, & à l'épreuve de la pique & du mouſquet. Son nom vient de ce que les Bourguignons s'en ſont ſèrvis les prémiers.

Bourguignotte, ſe prend auſſi pour la tête, dans un ſens figuré, & dans le ſtile comique & burleſque. Je te donnerai ſur ta *bourguignotte*.

BOURJASSOTTE. ſ. f. Eſpéce de figue. Il y a la petite *Bourjaſſotte*, qui eſt noirâtre, ou plûtôt d'un violet obſcur, tel qu'eſt celui de cèrtaines prunes, elle eſt fort délicate, mais elle ne rapporte guère au printems, & meurit rârement à l'automne. La Quint. *P. III. c.* 5. *p.* 415.

BOURIGNONISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Bourignoniſtes* ſont dans les Païs-Bas-Proteſtans, ceux qui ſuivent la doctrine d'Antoinette Bourignon, native de Lille, Apoſtate de la Religion Catholique, & qui étoit une eſpéce de Quiétiſte, ou Fanatique, qui ſe conduiſoit par de prétenduës révélations, & avoit beaucoup d'attrait pour la Tolérance en matière de Religion, comme il paroit par les Nouvelles de la Rép. des Lettr. 1685. Avril p. 420. Voyez au même endroit p. 418. & ſuivantes. Il y a beaucoup de particularitez touchant la Bourignon & les *Bourignoniſtes* ſes diſciples. Voyez auſſi la vie de Me Bourignon.

BOURLET. Voyez Bourrelet.

BOURNAL. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un *rayon de miel*. *Favum mellis*. Il eſt encore en uſage dans la campagne.

BOURRACHE, ou BOURROCHE. ſ. f. Tèrme de Botanique. Le prémier eſt le plus en uſage. *Borrago*. Plante fort commune dans les jardins. Sa racine eſt blanchâtre, groſſe comme le doigt, viſqueuſe au goût; elle pouſſe des feüilles larges, arrondies, ſucculentes, ridées, âpres dans toute leur ſurface, à cauſe d'un poil court & dur dont elles ſont couvèrtes. Ses tiges ſont aſſez foibles, hériſſées de petits poils piquants, branchuës, hautes d'un pied & demi, garnies de quelques feüilles ſemblables à celles du bas, mais un peu plus petites. Ses tiges & ſes branches ſe tèrminent par des bouquets, compoſez de trois ou quatre fleurs bleuës le plus ſouvent, quelquefois blanches ou couleur de chair, & ſemblables à une molette d'éperon. Leur calice eſt vèrd, velu, découpé en cinq parties juſqu'à la baſe, il devient aſſez grand lorſque la fleur eſt paſſée, & il contient quatre ſemences qui reſſemblent à la tête d'une vipère. La fleur de *bourrache* eſt du nombre de celles qu'on nomme cordiales. On met les feüilles de *bourrache* dans les boüillons rafraichiſſans, & ſon ſuc pouſſe par les ſueurs & la tranſpiration. Parceque la *bourrache* eſt cordiale, on l'appelle en Latin *borrago*, qui vient de *corago*, n'y ayant que le *C* qui a été changé en *B*.

La *bourrache* ne ſe multiplie que de graine, qui eſt noire, d'un rond un peu allongé en ovale boſſée, ayant d'ordinaire un petit bout blanc du côté de la bâſe, & ce bout tout ſéparé du reſte; la longueur eſt toute comme entaillée de rayons noirs, qui vont d'une extrémité à l'autre. La Quint. *P. VI. p.* 279. La *bourrache* & la bugloſe viennent & ſe gouvèrnent comme la bonnedame, hors qu'elles ne lévent pas ſi fortement. On en ſeme pluſieurs fois pendant un même été, parceque leurs feüilles, en quoi conſiſte tout leur mérite, ne ſont bonnes que pendant qu'elles ſont tendres & jeunes; leur petite fleur violette fait un ornement ſur les ſalades. Leur graine tombe auſſitôt qu'elle eſt meure. Id. *P. VI. p.* 374.

BOURRACAN. Voyez Bouracan.

BOURRAS. ſ. m. Sorte de groſſe étoffe, comme qui diroit, faite de bourre. *Levidenſa*. Il n'étoit vêtu que d'un *bourras*. Ce mot eſt vieux.

BOURRASQUE. Voyez Bourasque.

BOURRADE. ſ. f. Atteinte que les chiens ou les oiſeaux donnent au liévre, quand au lieu de le prendre, il n'attrape qu'un peu de ſa bourre. *Petitio*.

Bourrade, ſe dit auſſi d'une attaque, d'un coup qu'on porte à quelqu'un, ſoit en le frappant en effet, ou plûtôt en raillant, en diſputant, ou en écrivant contre lui.

BOURRE. ſ. f. Poil de pluſieurs animaux, comme bœufs, vaches, chévres, cèrfs, &c. qu'on détache de leurs cuirs, quand on les prépare dans les tanneries. *Tomentum*. La *bourre* ſèrt à garnir des chaiſes, des ſelles, &c.

Ce mot vient du Latin *burra*, ſelon Ménage, d'où il dérive auſſi le mot de *bourrée* & de *bourgeon*.

Bourre laniſſe, eſt la laine qui ſe tîre des draps, quand on les prépare avec le chardon de Bonnetier. *Tomentum laneum*.

Bourre tontiſſe, eſt celle qui ſe tîre des draps, quand ils paſſent par les mains du Tondeur. Celle-là eſt la moindre, & il eſt défendu aux Tapiſſiers d'en mettre dans les matelas entre deux futaines. On la laiſſe aux Potiers d'étain pour faire des bourrelets. Il y a auſſi de la *bourre de ſoye*, qui eſt de la ſoye de rebut ou imparfaite qu'on tîre avec le peigne après que le cocon eſt devidé.

Bourre, en tèrmes de Teinturiers, ſe dit auſſi d'une cèrtaine nuance, qui eſt la même que celle du rouge cramoiſi.

Bourre, ſe dit auſſi de ce qui ſèrt à mettre ſur la poudre en chargeant les armes à feu, ſoit papier, *bourre*, foin, &c. La *bourre* de ce piſtolet lui a donné au viſage. En ce ſens on appelle un *tire-bourre*, un fèr pointu, & fait en forme de vis, attaché au bout de la baguette, avec lequel on décharge une arme à feu ſans la tirer.

Bourre, ſignifie auſſi, le commencement d'un bourgeon de vigne. *Muſcus vitiarius*, *ſarmentarius*. Le ſarment n'a pouſſé encore que de la *bourre*. C'eſt proprement la couvèrture ſur l'œil de la vigne: d'où vient qu'on dit, Geler en *bourre*, c'eſt-à-dire, avant que la feüille de la vigne ait paru. Liger l'étend auſſi aux boutons des arbres fruitiers. Ainſi, ſelon lui, on dit, la vigne a gelé en *bourre*; les arbres ont gelé en *bourre*. Cependant il y a lieu de douter ſi l'uſage eſt qu'on le diſe, au moins auſſi communément des arbres que de la vigne. Voyez Bourré.

Ce nom vient de ce que le gèrme de la vigne a une enveloppe de filamens, qui reſſemblent à de la *bourre* même pour la couleur.

Bourre, ſe dit figurément en Morale de tout ce qui eſt groſſier, inutile dans quelque ouvrage de proſe, ou de vèrs; & cela par une métaphôre tirée des garnitures des chaiſes, qui ſont mal conditionnnées,

conditionnées, quand on y met de la *bourre* au lieu de crin. Il y a de beaux endroits dans ce livre, mais il faut avouër qu'il y a auſſi bien de la *bourre*.

BOUrRÉ, ÉE. adj. Tèrme d'Agriculture & de Jardinage. On dit, voilà des arbres bien *bourrez*, c'eſt-à-dire, bien préparez à donner du fruit, bien remplis de *bourre*. LIGER. La Quintinie n'a point parlé de ce tèrme, ni du précédent, ce qui augmente le doute ſur l'uſage par rapport aux arbres : il dit même poſitivement au mot bouton, T. I. p. 73. que quelques Jardiniers ſeulement appellent *Bourres* & Bourſes à fruit, ce que la plûpart des autres appellent boutons, & que de là vient qu'on dit *quelquefois* que les fruits, par éxemple, des abricotiers, des pêchers &c. ont été gelez en *bourre*.

BOUrREAU. ſ. m. Le dèrnier des Officiers de Juſtice qui éxécute les criminels. *Carnifex*, *tortor*. Quand on ſcelle les Lettres du *Bourreau*, on les jette ſous la table, pour marquer l'infamie du métier. Le *bourreau* ne ſe ſaiſit de la pèrſonne condamnée, qu'après avoir oüi la prononciation de la ſentence, ou de l'arrêt qui la condamne. Antiſthène diſoit, que les *bourreaux* étoient plus honnêtes gens que les Tyrans, parcequ'ils ne font mourir que des criminels, au lieu que les Tyrans ôtent la vie à des innocens. On a comparé ceux qui font un trafic du métier de la guèrre, & qui ſe loüent pour aller tuër des hommes, à des *bourreaux*, qu'ils ſont d'autant plus déteſtables qu'ils tuënt des innocens ſans raiſon : au lieu que les *bourreaux* tuënt avec raiſon, & par ordre de la Juſtice. COUR. On dit qu'en quelques endroits d'Allemagne les *bourreaux* acquièrent le tître & les droits de Nobleſſe, quand ils ont coupé un cèrtain nombre de têtes porté par la coutume de ces païs. Les *bourreaux* ſont les diâbles des corps, comme les diâbles ſont les *bourreaux* des âmes. La loi des Cenſeurs les privoit de domicile. ROCHEF. Scaliger dit que de ſon tems un Gentilhomme Savoyard, irrité contre ſes frères, s'alla faire *bourreau* à Genève.

Chorier remarque que dans le Jugement de l'empoiſonneur de Remond Baron de Menillon, en 1323. les deux éxécuteurs, car il y en eut autant, ſont appellez ſimplement Commiſſaires & Spiculateurs : ce qui apprend, ajoute-t'il, que le mot de *bourreau* n'étoit pas encore en uſage, & que l'éxécution des jugemens de mort n'attachoit pas de l'infamie à la pèrſonne qui la faiſoit, les noms de Commiſſaires & de Spiculateurs ne pouvant facilement devenir ſuſceptibles de ſens honteux & injurieux. Chez les Iſraëlites Dieu avoit ordonné que ce fût ou tout le peuple, ou les parens d'un homme tué, ou quelques autres pèrſonnes ſemblables, ſelon les différens cas, qui éxécutaſſent les Sentences de mort, & on ſe faiſoit un honneur & un mérite de cette éxécution, loin qu'elle eût rien d'infamant.

Borel dérive ce mot de *bourrée*, qui ſignifie une *poignée de vèrges de ſaule*, comme témoigne Monet, parce que les vèrges ſont les prémiers inſtrumens dont ſe ſèrt le *bourreau*. Il peut venir auſſi de *burrus*, qui ſignifie *roux*, parce qu'en pluſieurs lieux les *bourreaux* doivent être habillez de rouge & de jaûne. Ailleurs il le dérive du Grèc βορὸς, qui ſignifie *carnacier*. Mais il eſt vrai que c'eſt un mot Celtique & ancien Gaulois ; car les Bas-Bretons ſe ſèrvent encore de ce mot ſans y rien changer. M. Huet le dérive de *boyereau*, qui eſt un diminutif de *boye*. Autrefois on appelloit un *bourreau*, boye, & les Italiens l'appellent *boya*. Selon Guichard de כבר, *cabar*, en omettant la prémière radicale, ſe fait בר, *bar*, qui en Chaldéen ſignifiant *facultas*, *licentia*, a fait *birro* en Italien, pour ſignifier *lictor* ; & de *birro*, *bourreau* en François pour le même, ou quaſi le même. Depuis l'Italien *birro* cela peut être vrai ; mais ce qui eſt au delà n'a pas d'apparence.

On dit figurément le nom *bourreau* du remords de la conſcience, & de tout ce qui tourmente, qui afflige éxtrêmement. Le criminel porte toûjours avec lui ſon *bourreau*. La peſte, la guèrre, la famine, ſont les *bourreaux* de la Juſtice divine.

Chaque ſens a ſon bourreau :
En vain dans ſa ſoif brûlante,
Le Damné qui ſe tourmente,
Implore une goutte d'eau. DUCHÉ, *Ode ſur l'enfer*.

On appelle auſſi un *bourreau*, celui qui eſt ſanguinaire, cruel, ſans pitié. Ce maître bat tous ſes gens, c'eſt un vrai *bourreau*, qui tourmente les autres, ou qui ſe tourmente lui-même. Les Chirurgiens ignorans ſont de vrai *bourreaux*. Le Démon artificieux procure quelquefois aux hommes d'heureux ſuccès pour les entretenir dans l'illuſion : ainſi l'âme ſe livre elle-même à ſon *bourreau*. NIC. Il eſt lui-même ſon impitoyable *bourreau*. PAT. Les envieux ſont eux-mêmes leurs *bourreaux*. VAUG. En quelque lieu que ſe trouve un parricide, il rencontre un accuſateur, un juge, & un *bourreau*. LE MAIT. Vous ne ſçavez pas en quel embarras je me trouve réduit, par les conſeils de ce malheureux, qui eſt devenu mon *bourreau*. PORT-R. Le vice eſt lui-même ſon cruel *bourreau*. ABLANC.

On dit, provèrbialement, qu'un homme eſt un vrai *bourreau* d'argent ; pour dire, qu'il le ménage mal, qu'il le prodigue ſans néceſſité. On dit auſſi, qu'un homme ſe fait payer en *bourreau*, pour dire, qu'il ſe fait payer par avance. On dit auſſi, qu'un homme eſt brâve comme un *bourreau* qui fait ſes Pâques, quand il n'a pas coutume d'être bien vêtu.

BOUrRÉE. ſ. f. Petit fagot fait de fort menu bois, qui fait un feu prompt & de peu de durée. *Faſcis virgeus*. On le dit auſſi d'une âme de fagot.

BOUrRÉE, eſt auſſi une eſpéce de danſe compoſée de trois pas joints enſemble avec deux mouvemens, & commencée par une noire en levant. Le prémier couplet contient deux fois quatre meſures, & le ſecond deux fois huit. Elle eſt compoſée d'un balancement & d'un coupé. On croit que cette danſe vient d'Auvèrgne.

BOUrRELER. v. act. Faire ſouffrir du mal, tourmenter. *Excarnificare*, *cruciare*, *diſcruciare*. Un Chirurgien ignorant *bourréle* les gens qu'il pance. Les honnêtes gens peuvent ſe ſèrvir de ce tèrme au ſens propre, mais ſeulement dans la convèrſation, & non dans un diſcours grâve & poli.

On le dit au figuré plus ordinairement des remords de la conſcience. Les méchans ſont toûjours *bourrelez* par leurs propres crimes. Une conſcience eſt *bourrelée* de mille remords, quand elle a fait quelque action noire & indigne. Le remords de ſon crime le *bourrele*. ABLANC.

BOUrRELÉ, ÉE. part. & adj. *Excruciatus*, *cruciatus*. Être *bourrelé* par l'image de ſon crime. Être *bourrelé* en ſa conſcience. ABLANC. Les méchans ont l'âme *bourrelée*, & ne ſçauroient repoſer. VAUG.

BOUrRELERIE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier le tourment que l'on ſouffre, ou que l'on fait ſouffrir aux autres. *Carnificina*, *cruciatus*.

BOUrRELET, ou BOURLET. ſ. m. C'étoit autrefois une partie de l'habillement de tête qui ſèrvoit à la coëffure des hommes & des femmes, ou une eſpéce de cordon qui ſèrvoit d'arrêt au chapperon, & qui le ſèrroit ſur la tête. *Pulvinata ſpira honorarii capitii*. Les Magiſtrats & les Docteurs dans les Univèrſitez portent encore le chapperon ſur l'épaule avec un petit tour rond qui repréſente l'ancien *bourrelet*. Les femmes ſe ſèrvent encore de *bourrelet* pour ſe coëffer, & pour ſoutenir & arranger leurs cheveux. Les femmes ont auſſi porté des *bourrelets* au lieu de vèrtugadins, pour ſe garnir le bas du dos, & élever un peu leurs juppes. On met auſſi des *bourrelets* ſur la tête des enfans, pour empêcher qu'ils ne ſe bleſſent en tombant. *Circulus tomento fartus*.

BOUrRELET, en tèrmes de Blâſon, eſt un tour de livrée, rempli de bourre & tourné comme une corde, que les anciens Chevaliers portoient dans les tournois. Il étoit de la couleur des émaux de l'Écu, ou des couleurs ordinaires des Chevaliers. *Spira farta*. Les Dames prenoient elles-mêmes le ſoin d'attacher ces livrées ou tortils ſur les caſques, & on les appelloit les *faveurs des Dames*. On les repréſente encore aujourd'hui dans les ornemens de l'Écu. On appelle autrement ce *bourrelet* que les ſimples Gentilshommes mettent ſur leurs caſques, *treſque*, *torque*, *tortil*.

BOUrRELET, ſignifie auſſi en tèrme de Marine, de groſſes cordes que l'on entrelaſſe autour du mât de miſaine, du mât d'artimon, & du grand mât, pour tenir la vèrgue dans un combat, quand on craint que les manœuvres qui la tiennent ne ſoient coupées.

BOUrRELET, en tèrmes d'Artillerie, ſe dit de l'éxtrémité d'une piéce de canon vèrs la bouche, & par où on la charge ; en cet endroit elle eſt renforcée de métal, & a la figure d'un *bourrelet*. *Torus*.

BOUrRELET, tèrme de Jardinage. La Quintinie & Liger le prennent pour deux chôſes différentes, & le définiſſent différemment. Selon la Quintinie, *bourrelet* ſe dit de l'endroit où au bout de quelques années la greffe devient plus groſſe que le piéd ſur laquelle elle a été faite, & d'ordinaire c'eſt une marque que le ſauvageon n'eſt pas trop bon ; la poire de petit blanquet eſt ſujette à faire le *bourrelet*. Selon Liger le *bourrelet* eſt une eſpéce de gros nœud qui ſurvient directement au bas des greffes quelques années après qu'elles ont été faites ; ce qui eſt une marque que la ſéve en montant du ſauvageon n'a point trouvé de diſpoſitions à paſſer dans la greffe qui lui eſt appliquée ; & les Jardiniers diſent, cet arbre fait le *bourrelet*, c'eſt à dire, que tantôt c'eſt la greffe qui groſſit plus que le ſauvageon, & tantôt le ſauvageon qui groſſit plus que la greffe, & que l'un & l'autre s'appelle également *bourrelet*.

BOUrRELET, eſt auſſi ce qui ſèrt à mettre ſur un baſſin de chambre

bre pour aller à ſes néceſſitez, & qui eſt plein & garni de bourre pour y être auſſi plus mollement. *Circulus tomento fartus.*

BOURRELET, ſignifie quelquefois le collier des chevaux de chârrette, que fait un Bourrelier. *Helcium.*

BOURRELIER, IÈRE. ſ. m. & f. Artiſan qui fait les harnois des chevaux de carroſſe & de chârrette. *Helciorum opifex.* On l'appelle auſſi *Sellier lormier.*

BOURRELLE. ſ. f. Il ne ſe dit point que par le petit peuple, de la femme du Bourreau. *Uxor carnificis.* Mais pour ſignifier une femme cruelle, méchante, inhumaine, il ſe dit, quoi qu'en tèrmes bas, par tout le monde. Cette femme eſt une vraye *bourrelle.*

BOURRER. v. act. Mettre de la bourre, ou autre pareille chôſe ſur la charge dans le canon de l'arme à feu. *Farcire.* Ainſi on dit, *boûrrer* un fuſil. On dit auſſi en général *boûrrer* une chôſe; pour dire, la garnir de boûrre.

BOÛRRER. v. act. Attaquer, frapper, battre quelqu'un. *Oppugnare, laceſſere, ferire.* Les chiens *boûrrent* les lièvres en les chaſſant. On dit auſſi, en tèrmes de Fauconnerie, que l'oiſeau *boûrre* la perdrix. *Involare.* POMEY. Ces deux Eſcrimeurs ſe ſont portez pluſieurs bottes franches, ils ſe ſont bien *boûrrez.* On le dit auſſi des combats de langue & de plume: ces deux pédans ſe ſont bien *boûrrez* l'un l'autre dans cette diſpute, dans leurs écrits.

BOURRIERS. ſ. m. Pailles & ordures qui ſe trouvent mêlées avec le blé. *Purgamenta.* POMEY.

BOURRIQUE. ſ. f. Méchante bête de voiture. *Aſellus, aſinus.* Il ſe dit particulièrement des ânes, ou des âneſſes, & enſuite des méchans chevaux. Ceux à qui on donne le foüet en Eſpagne ſont montez ſur des *bourriques.*

Ce mot vient de *Burichus, burricus,* ou *buricus,* qui ſignifie *cheval.* MÉNAG. Saumaiſe dérive ce nom du Grèc πυῤῥιχος diminutif de πυῤῥὸς, *ruſus,* à cauſe que les Auteurs de la baſſe Latinité ont ainſi appellé tous les bidets ou petits chevaux, quoiqu'ils fûſſent d'un autre poil. É. Guichard dit que de רכש, *Rekes,* qui ſignifie *dromedarius,* dromédaire, *mulus,* mulet, s'eſt fait en Grèc βρικὸς, qui ſignifie un âne, en prépoſant un ϐ; & de βρικὸς, *borrico* en Eſpagnol, qui a la même ſignification.

BOURRIQUE, eſt auſſi une machine compoſée d'ais qui ſèrt aux Couvreurs quand ils travaillent ſur les couvèrtures. Ils l'accrochent aux lates, & elle leur ſèrt à porter l'ardoiſe dont ils ont beſoin.

BOURRIQUET. ſ. m. Eſt parmi le peuple un diminutif de bourrique. Un petit *bourriquet,* un méchant *bourriquet.*

Ces deux noms, *bourrique* & *bourriquet,* ſe diſent métaphoriquement auſſi par le peuple des enfans pareſſeux, méchans, ignorans, &c. & quelquefois même des hommes.

BOURRIQUET. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt une petite civière qui ſèrt à élever avec des gruës, des moilons, ou du mortier dans des baquets, quand la hauteur du bâtiment eſt fort grande.

BOURRIR. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit en parlant du bruit que font les ailes de pèrdrix, & ſur tout des rouges, quand elles partent.

BOURROCHE. ſ. f. Plante. Voyez BOURRACHE.

BOURRU, UË. adj. Bizârre, capricieux, fantaſque, qui ne veut point voir le monde, qui a des maximes éxtravagantes, chagrin, rude, de mauvaiſe humeur. *Moroſus.* C'eſt un eſprit *bourru* qui ne ſe laiſſe gouvèrner par pèrſonne. C'eſt une humeur *bourruë,* dont pèrſonne ne ſe peut accommoder.

> *On ſçait que c'eſt un vieux* bourru, (Juvenal)
> *Dont l'âpre & boüillante colère,*
> *Quand une fois il eſt féru,*
> *Ne feroit pas grâce à ſon père.* P. DU CERC.

VIN BOURRU, eſt du vin qu'on a jetté dans l'eau froide pour l'empêcher de boüillir, qui eſt doucereux, & qui a encore toute ſa lie. *Vinum turbidum.*

BOURRU, en tèrmes de Botanique, ſe dit des plantes, ou de leurs parties, qui ſont garnies de bourre. *Plauſus.* L'artichaud a une tige canelée & bourruë.

LE MOINE BOURRU, eſt un fantôme imaginaire, dont on fait peur aux petits enfans; un lutin, qui dans la croyance du peuple court les ruës aux Avens de Noël, & qui fait des cris effroyables. *Larva.* Regnier dans ſes ſatires dit parlant de ſon valet.

> . . . . . *& demande étonné*
> *Si le* Moine bourru *n'avoit point promené.*

Les Naturaliſtes appellent des plantes *bourruës,* celles dont la graine étant trop meure, devient en petites parties ſi menuës, que le moindre vent ou ſouffle les diſſipe, comme celles de pluſieurs chardons qui croiſſent dans les blez.

BOURSAUT. ſubſtantif féminin. Eſpéce de ſaule. *Salix ſatua.*

BOURSAUT, ou BOURSEAU. Voyez BOURSEAU.

BOURSE. ſ. f. Eſpéce de petit ſac de cuir, ou de velours, ou de cheveux, ou de quelque jolie étoffe d'or, d'argent ou de ſoye, qui ſe fèrme avec des cordons ou avec un reſſort, & dans lequel on met l'argent qu'on veut porter ſur ſoi, ſoit dans la poche, ſoit à la ceinture. *Sacculus, marſupium, crumena, loculus.* Les voleurs demandent la *bourſe* le piſtolet à la main. Les coupeurs de *bourſe* ſont ceux qui l'attrapent ſecrettement.

Ce mot vient de *burſa,* dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſèrvis dans le même ſens, & qui vient du Grèc βύρσα, qui ſignifie *cuir.* MÉNAGE. Henri Étienne, *De latinitate falsò ſuſpecta c.* 8. le tire de βύρσα, d'où les Italiens ont auſſi fait *borſa*; mais il y a plus d'apparence que du Grèc βύρσα on a formé en Latin barbâre *burſa,* & de *burſa* les François on fait *bourſe.* Le P. Pezron prétend qu'il eſt pris du Celtique *bours* & *purs.* On trouve ſouvent *byrſa,* & *byrſus,* dans la baſſe Latinité; pour ſignifier un ſac, ordinairement de cuir de cèrf, de bœuf, &c.

On dit auſſi une *bourſe* de cheveux, ou en broderie, quand le cuir eſt couvert de broderie ou de cheveux.

BOURSE DE JETTONS, eſt une *bourſe* pleine de cent jettons d'or, ou d'argent, que certains corps d'Officiers font battre avec quelques déviſes pour en faire preſent aux Princes, aux Miniſtres, aux Magiſtrats de la protection deſquels ils ont beſoin. *Calculorum ſacculus.* Un tel comptable doit une *bourſe* de jettons à ſon Rapporteur.

BOURSE, Dans les Égliſes & les Sacriſties, eſt auſſi une eſpéce de boëte plate & quarrée faite de deux cartons joints par un bout, & ouverts par l'autre, entre leſquels on met le corporal. Ils ſont revétus en dedans de toile, & en dehors couverts d'étoffe, & ſouvent ornez de broderie. Les deux côtez ſont garnis de toile, qui donne du jeu aux cartons, afin qu'on puiſſe les ouvrir & les fèrmer. *Corporalis theca.* La *bourſe* ſe met ſur le calice; & quand le Prêtre eſt à l'Autel, & qu'il a tiré le corporal de la *bourſe,* il dreſſe la *bourſe* contre les gradins du côté de l'Évangile.

BOURSE, eſt auſſi dans le Levant une manière de compter. Le Grand Seigneur a tant de *bourſes* de revenu. L'Égypte doit tant de *bourſes* au Bacha qui la gouvèrne. Ces *bourſes* ſont de cinq cens écus, ou de vingt-cinq mille medins. Il eſt très-probable que cet uſage de compter par *bourſe* ne vient point des Turcs, mais qu'ils l'ont pris des Grècs, & ceux-ci des Romains, dont les Empereurs l'avoient porté de Rome à Conſtantinople. Une lettre de Conſtantin à Cécilien Évêque de Carthage, rapportée par Euſébe hiſt. Eccl. Liv. X. ch. 6. & par Nicéphore Liv. VII. ch. 42. le prouve. Ce Prince dit: Ayant réſolu de donner quelque chôſe pour l'entretien des Miniſtres de la Religion Catholique par toutes les Provinces d'Afrique, de Numidie, & de Mauritanie, j'ai écrit à Veſus Tréſorier général d'Afrique, & lui ai donné ordre de vous faire compter trois mille *bourſes.* On peut appeller *bourſe,* dit ſur cela M. l'Abbé Fleury, ce que les Romains nommoient alors *follis*; c'étoit une ſomme de deux cens cinquante deniers d'argent, qui revient à cent quatre livres trois ſols quatre deniers de nôtre monnoye. Ainſi les trois mille *bourſes* faiſoient plus de 300000 livres.

Mais il faut remarquer que *follis* ſe prenoit en pluſieurs ſignifications très-différentes. Car prémièrement il a ſignifié une *bourſe,* un petit ſac dans lequel on met ſon argent. Plaute Aulul. Act. II. ſc. 4. v. 23. & Juvénal Sat. XIII. v. 61. Sat. XIV. v. 281. Apul. Liv. IV. Métam. Vegetius II. 20. le prennent en ce ſens.

Enſuite *follis* ſe prit pour l'argent qui étoit dans la *bourſe,* de même qu'en François; & il ſe dit tant du cuivre, que de l'argent & de l'or, & eut différentes ſignifications. Car; 1°, on appella *follis* le *dupondius,* ou la piéce de deux ſols, qui étoit une monnoye de cuivre, & qui changea de poids & de prix ſelon les changemens du *dupondius,* mais ceci n'eſt point de nôtre ſujet. Dans l'or il ne ſe dit jamais d'une piéce de monnoye particulière; mais dans l'argent peut-être l'uſage avoit-il introduit que les piéces d'argent qui faiſoient la *bourſe,* s'appellaſſent auſſi chacune *follis, bourſe.*

Quelquefois *follis* ſe prenoit pour un poids, & c'eſt en ce ſens que le *follis* comprenoit 312 livres ſix onces, leſquelles font 250 deniers, ſi cependant ce ſont des deniers; car un vieux Gloſſaire des Baſiliques qu'avoit le P. Sirmond, & dont le P. Pétau rapporte le morceau qui regarde le *follis,* ſembloit porter δωνάρια au lieu de δηνάρια, & Alciat traduit *donos*; on ne comprend pas trop ce que c'eſt. M. l'Abbé Fleury dit ſans héſiter que ce ſont des deniers, & les prend pour la ſomme ſignifiée par le mot *follis, bourſe,* quoique ce ne ſoit encore que le *follis,* poids, & non point le *follis,* ſomme, comme il paroit par le texte de ce Lexicon Nomique rapporté par le P. Pétau.

Enfin, il ſe prend pour une ſomme compoſée de 225 petites monnoyes

noyes d'argent, dont chacune peſoit deux κεράτια moins un quart. Le κεράτιον étoit la douzième partie d'une once; ainſi la *bourſe* compoſée de 225 de ces monnoyes étoit de 32 onces, neuf κεράτια ou 9 douzièmes d'once, plus les trois quarts d'un κεράτιον; & 3000 *bourſes* faiſoient 98250 onces, ou 12281 marcs plus deux onces. Or en mettant le marc d'argent à 27 livres, les 3000 *bourſes* font 331587 livres, & chaque *bourſe* 100 livres 17 ſols & un peu plus, mais ce plus ne va pas à un denier. Voilà ce que c'étoit que la *bourſe* chez les Anciens. Voyez le P. Petau ſur S. Épiphane, T. II. p. 431. & ſuiv. Jean Frid. Gronovius *De Pecunia Vet. Lib. IV. cap. 16.* Voſſius *Lex. Etymol.* Stewech *in Veget. Theſaur. Antiq. Rom. Graevii Tom. X. p. 1179.*

S. Épiphane dans ſon Traité des poids & des meſures parlant du *follis*, dit qu'il eſt de deux ſortes; l'un qui eſt compoſé de deux piéces d'argent, ἐκ δύο ἀργυρέων συγκείμενον, leſquelles valent 208 deniers, οἳ γίνονται σή δηνάρια; l'autre eſt une piéce de monnoye, & ne fait rien ici. Scaliger au lieu de lire comme le P. Petau σή δηνάρια, 208 deniers, corrige σπή, 288 deniers. Un manuſcrit de la Bibliothéque du Roi cité par le P. Pétau *Epiph. T. II. p.* 443. porte, οἳ γίνονται σὺν κ δηνάρια, leſquelles (deux piéces d'argent) vous font vingt deniers. Mais Gronovius à l'endroit que j'ai cité lit, σν δηνάρια, 250 deniers, & l'on ne peut douter que ce ne ſoit là la véritable leçon, quand on compare cet endroit du Père avec celui du Dictionnaire des Baſiliques, où il eſt écrit tout au long que le *follis* peſe ἕλκει δηνάρια διακόσια πεντήκοντα, deux cent cinquante deniers. Quand on a vû pluſieurs manuſcrits Grècs on convient aiſément qu'il a été très-facile de prendre un H pour un N. Mais de cette correction il s'enſuit que S. Épiphane ne parle que du *follis* pris pour un poids; & en ſecond lieu que le P. Pétau a eû raiſon d'imprimer δηνάρια dans le fragment du Lexicon Nomique qu'il a cité, comme dans S. Épiphane, & non pas δηνάρια, comme le manuſcrit ſembloit avoir, & que cet ι apparent étoit un véritable υ peut-être un peu trop formé; qu'ainſi il n'eſt plus douteux ce que c'eſt que ces δηνάρια, & qu'Alciat l'a mal traduit par *donos*. Concluons qu'il n'y a donc que le Léxicon Nomique du P. Sirmond cité par le P. Pétau qui nous apprenne ce que c'étoit chez les Romains & les Grècs poſtérieurs que le *follis* pris pour une ſomme, ou la *bourſe*, & qu'elle étoit de 27 livres 17 ſols un peu plus de nôtre monnoye, en mettant le marc d'argent à 27 livres.

Bourse, ſe dit auſſi d'un homme riche qui a de l'argent. Ce Notaire diſpôſe des meilleures *bourſes* de Paris. Ce galant homme a toujours la *bourſe* ouvèrte pour ſes amis. Dans les troubles toutes les *bourſes* ſont fèrmées; c'eſt-à-dire, il n'y a plus de commèrce d'argent.

On dit d'un arbitre, d'un aimable compoſiteur, qu'il coupe la *bourſe* à celui qu'il condamne à donner quelque chôſe à ſa partie advèrſe au délà de ce qu'il lui pourroit devoir à la rigueur, pour nourrir la paix entre eux. On le dit auſſi des quêteuſes, & autres charitables incommodes, qui obligent des pèrſonnes à faire des charitez malgré elles.

Bourse-commune, eſt une ſociété qui ſe fait entre deux, ou pluſieurs pèrſonnes de même profeſſion, pour partager les profits de leurs charges ou de leur trafic, afin qu'ils n'envient point la pratique les uns des autres, & qu'ils ne courent point ſur leur marché. *Societas.* Les Secretaires du Roi, les Commiſſaires du Châtelet, les Huiſſiers du Parlement, font *bourſe commune*. Les Marchands en ſociété font *bourſe commune*.

Bourse, ſe dit auſſi de l'argent, ou du bien de quelqu'un. Avoir, manier la *bourſe*; c'eſt-à-dire, Être maître de faire la dépenſe. Mettre la main à la *bourſe*, c'eſt-à-dire, Faire la dépenſe d'un achat, d'un ouvrage, faire les frais d'une affaire. On dit auſſi, Faire une affaire ſans *bourſe* délier, quand on fait un troc, un accommodement but-à-but, & ſans qu'il en coûte de l'argent. On dit auſſi, qu'il faut faire la dépenſe ſelon ſa *bourſe*; pour dire, qu'il la faut faire ſelon ſon revenu. Vivre ſur la bourſe d'autrui, c'eſt vivre aux dépens d'autrui. Avoir la *bourſe* bien fèrrée, c'eſt l'avoir bien garnie. Avoir la *bourſe* platte, c'eſt être gueux, n'avoir point d'argent.

La mort en lui coupant la vie,
Coupa la bourſe *à bien des gens.*

C'eſt-à-dire, appauvrit bien des gens. Quand on plaide ſur un retrait lignager, on eſt obligé d'offrir à chaque acte de la cauſe *bourſe* & deniers à découvert, & à parfaire.

On dit provèrbialement, Au plus larron la *bourſe*, quand on confie ſon argent à une pèrſonne infidelle; par alluſion à ce qui eſt dit dans l'Écriture, que Judas gardoit la *bourſe*, & cependant étoit un larron.

Bourse, en tèrmes de Collége, eſt une fondation faite pour entretenir de pauvres écoliers dans les études. *Jus gratuitæ ac ſtatæ attributionis.* Chaque *bourſe* du Collége de Fortet à Paris vaut cent écus. Les *bourſes* ſont à la nomination des Patrons & Fondateurs. Les *bourſes* des Colléges ne ſont point des bénéfices, mais de ſimples places affectées à certains païs, & à cèrtaines pèrſonnes. Une *bourſe* vaque par la proviſion de la Cure comme incompatible. Il n'y a que les écoliers étudians qui puiſſent prétendre droit aux *bourſes* des Colléges de l'Univerſité de Paris. Il y a au Collége du Cardinal-Moine à Paris de grandes & de petites bourſes; les petites ſont pour de jeunes écoliers qui n'en peuvent joüir que ſix années, c'eſt-à-dire, autant de tems à peuprès qu'il en faut pour parvenir au degré de Maitre ès Arts, & quand ils l'ont obtenu, ils ceſſent de joüir de leurs *bourſes*: les grandes *bourſes* ne peuvent être tenuës que neuf ans par des Maitres ès Arts, & finiſſent quand ils ont obtenu le degré de Docteur. En quelques Colléges il y a des *bourſes* qui ſe donnent à vie. Il y en a quelques-unes qui ne peuvent être poſſédées que par des Eccléſiaſtiques Docteurs, ou autres, mais les *bourſes*, de quelque nature qu'elles ſoient, ne ſont point des bénéfices, comme on l'avoit dit dans la prémière édition de ce livre.

Bourse, en tèrmes de Négocians, eſt en pluſieurs villes, ce qu'on appelle à Paris & à Lyon, *le Change*, c'eſt-à-dire, le lieu où les Marchands ſe trouvent pour négocier leurs billets. *Forum argentarium.* La *bourſe* de Londres, d'Anvers, d'Amſterdam.

Guichardin rapporte que l'origine de ce mot vient de ce que la prémière place des Marchands qui s'eſt appellée *Bourſe*, a été celle de la ville de Bruges, au bout de laquelle il y avoit un grand Hôtel bâti par un Seigneur de la noble famille de la *Bourſe*, dont on voit encore les armoiries gravées ſur le couronnement du portail, qui ſont trois *bourſes*. Cet Hôtel donna le nom à la place où s'aſſembloient les Marchands, les Courtiers, les Commiſſionnaires, les Interprétes, & autres ſuppôts de négoce, pour faire leurs affaires & leur commèrce. Catel, hiſt. de Lang. p. 199. dit que ces Marchands d'Anvèrs achetèrent pour s'aſſembler un logis où pendoit l'enſeigne de la *bourſe*. Quoi qu'il en ſoit, de cette ville, qui étoit autrefois la plus fameuſe pour le trafic, les Marchands ont tranſporté ce nom aux places d'Amſterdam, d'Anvers, de Berghen en Norwege, & de Londres, qu'ils ont nommez *Bourſe commune des Marchands*. La Reine Élizabeth fit appeller *Change Royal*, la *Bourſe* de Londres, & depuis elle a retenu ce nom.

La *bourſe* à Toulouſe eſt le lieu où les Marchands rendent leur juſtice, ſuivant le pouvoir qui leur en a été donné par édit de Henri II. à Paris au mois de Juillet 1548. par lequel il leur octroya d'établir dans Toulouſe une *bourſe* commune ſemblable au Change de Lyon, avec pouvoir d'élire tous les ans un Prieur & deux Conſuls, qui jugeroient en prémière inſtance tous les procès entre les Marchands. D'autres diſent que l'Édit d'Henri II n'eſt que de 1549. mais de la Faille dans ſes Annales de Toulouſe le rapporte à l'an 1548. L'établiſſement de ces ſortes de Juriſdictions eſt dû au Chancelier d'Olivier, & non au Chancelier de l'Hôpital, comme l'a écrit Charles Loyſeau *Des Seigneuries chap.* 16. Ce qui l'a trompé, c'eſt qu'il a cru que la *bourſe* de la ville de Paris, qui ne fut établie qu'à la fin de l'année 1563. ſous Charles IX. étoit la prémière en inſtitution; ce qui n'eſt pas. La prémière eſt Lyon; la deuxième Toulouze; la troiſième Roüen, & Paris la quatrième. L'Édit d'érection de celle de Paris porte même expreſſément que c'eſt tout ainſi que les places appellées le Change à Lyon, & *Bourſes* à Toulouze & à Roüen. De la Faille.

Bourse, ſignifie auſſi, la poche ou l'extrémité d'un filet, où le poiſſon ou le gibier ſe trouve embarraſſé ſans en pouvoir ſortir.

En tèrme de Fauconnerie la *Bourſe* de l'oiſeau c'eſt ſa gorge.

Bourse noire. C'eſt une partie qui ſe trouve dans les yeux des oiſeaux, & ne ſe rencontre point dans les yeux des autres animaux. C'eſt Mr Perrault qui lui a donné ce nom. Elle eſt placée en dedans de l'humeur vitrée, & tient par ſa bâſe au fond de l'œil, à l'endroit où le nèrf optique entre dans l'œil. Elle eſt fort noire. M. Perrault dit dans la prémière partie de la Méchanique des animaux que les oiſeaux ayant beſoin d'une meilleure vûë que les autres animaux, à cauſe que leur vol les éloigne ordinairement des objets qu'ils ont intérêt de connoître, ont dans l'œil cette partie qui ſemble leur avoir été donnée pour rendre plus parfaite la fonction de la membrane uvée en ce qui regarde la ſéparation & la réception des parties opaques du ſang. M. de la Hire trouve cette raiſon mauvaiſe. Car, dit-il, les poules, les oyes, qui ſont toujours proche de la tèrre, ont la *bourſe noire* comme les autres oiſeaux; il trouve encore que le nom de *bourſe* ne convient point à cette partie; ſelon lui c'eſt un muſcle compoſé de pluſieurs feüillets triangulaires, dont le plus petit côté eſt attaché ſur une membrane ronde & fort dure, qui occupe toute la bâſe du nèrf optique à l'endroit où il entre dans l'œil, & ces feüillets ſont attachez comme ſur des rayons, qui partent

partent du centre de cette membrane. Ils tiennent auſſi par un autre côté à un cordon, ou tendon, qui ſortant du centre de la bâſe va s'attacher au criſtallin par le côté vèrs le grand angle de l'œil. Le troiſiéme côté de ces feüillets, qui eſt le plus grand, eſt flotant dans l'humeur vitrée. Ce muſcle eſt donné aux oiſeaux pour tîter le criſtallin vèrs le fond de l'œil par le côté qui répond au grand angle avec le cordon ou tendon commun des feüillets de ce muſcle, & par là donner à l'œil une poſition plus perpendiculaire aux rayons des objets qui ſont au devant de la tête, ſans quoi les oiſeaux, de la manière que leurs yeux ſont placez, ne pourroient diſtinguer les alimens qu'ils doivent prendre par le béc, ainſi que l'éxpérience d'une lentille de vèrre oppoſée obliquement à la lumière d'une chandelle, & les régles de l'optique le démontrent.

Bourse, ou Bouton, en tèrme de Botanique, eſt un bouquet de feüilles, ou une fleur qui n'eſt pas encore épanoüie. *Folliculus*. Voyez Bouton. On appelle auſſi *Bourſe* généralement tout ce qui ſèrt à renfèrmer les graines des plantes lorſqu'elles ſont encore ſur pied.

Bourse a pasteur, ou tabouret. Ce dèrnier mot eſt maſculin. *Burſa Paſtoris*. Plante très-commune, ſa racine eſt un pivot menu, blanc, fibreux, douceâtre d'abord, mais peu de tems après déſagréable. Elle jette pluſieurs feuilles diſpoſées en rond, couchées ſur la tèrre, oblongues, quelquefois entières, le plus ſouvent découpées ſur ſes bords plus ou moins profondément comme celles de la dent de lion. La tige qui s'éléve d'entre ces feüilles eſt haute plus ou moins, aſſez ſouvent elle n'éxcéde pas la hauteur d'un pied. Elle eſt branchuë, garnie de quelques feüilles beaucoup plus petites que celles du bas. Cette tige & ſes branches ſe tèrminent par des épis de fleurs blanches, compôſées chacune de quatre pétales ſoutenuës par un calice à quatre petites feüilles verdâtres. Les fruits qui ſuccédent aux fleurs ſont des capſules diviſées pèrpendiculairement en deux loges en manière de gouſſet, & renfèrment dans chacune de leurs loges quelques ſemences menuës, arrondies & rouſsâtres. Ce fruit a quelque rapport à la *bourſe* que portent à la campagne les bèrgers; & c'eſt d'où vient le nom de toute la plante. Le tabouret eſt aſtringent, on ſe ſèrt de ſon eau diſtillée dans les potions aſtringentes pour arrêter des pèrtes, calmer des hémorragies, & guérir des diſſenteries. Sa décoction a à peu-près les mêmes uſages, auſſi bien que ſon ſuc.

Bourses. ſ. f. plur. Enveloppe éxtérieure des teſticules. *Scrotum*. Les hernies ou deſcentes ſe font dans les *bourſes*.

Bourse, veut dire auſſi en tèrmes d'Anatomie, Petite veſſie. *Veſicula*. La *bourſe* du fiel.

BOURSEAU, ou BOURSAUT. ſ. m. Eſt un enfaîtement des maiſons couvèrtes d'ardoiſe, qui eſt de plomb, & qui régne le long du haut du toit. On n'en met plus guères ſur les faîtes. Ainſi *Bourſeau*, eſt une moulure ronde ſur la panne de briſis d'un comble d'ardoiſe coupé, qui eſt recouvèrte de plomb blanchi.

On appelle *Bourſeau rond*, cèrtain outil dont les Plombiers ſe ſèrvent pour battre.

BOURSET. ſ. m. Tèrme de Marine. Voyez Bourcet.

BOURSETTE. ſ. f. Petite bourſe. *Locellus*. Ce mot eſt bas, & n'eſt pas même fort en uſage.

BOURSIER, ière. ſ. m. & f. Ouvrier qui fait des bourſes. *Loculorum opifex*.

Boursier. ſ. m. Eſt un écolier pourvû d'une bourſe dans un Collége, & qui eſt obligé d'aſſiſter au ſervice divin qui s'y fait. *Jus nactus ſtatæ attributionis*. Les actions qui s'intentent pour les biens d'un Collége ſe font au nom du Principal & des *Bourſiers*. Voyez les réglemens pour les *bourſiers* & pour leur réception dans les mémoires du Clergé Tom. II.

On appelle auſſi *Bourſiers*, les Notaires & Secretaires du Roi qui ſont à la ſuite de la grande Chancelerie, & qui ont part à la diſtribution des bourſes ordinaires qui ſont diſtinguées des gages.

Boursier, ſe dit quelquefois pour Tréſorier. *Quæſtor*. Il y a dans Bèrne quatre Banderets, qui ſont les Chéfs de la milice de tout le Canton, & deux *Bourſiers*, qui ſont les Tréſoriers généraux, l'un pour le païs Allemand, & l'autre pour le Roman, ou François, Maty, Corn. On trouve dans les États de la maiſon des Ducs de Bretagne un Officier qu'ils appélloient *Bourſier* d'Eſpagne. Voyez les Preuv. de l'hiſt. de Bret. p. 1111. 1186. 1191. 1196. 1207.

C'eſt auſſi dans ce ſens qu'on le dit en France dans pluſieurs Communautez où on fait *bourſe* commune, comme les *Bourſiers* des Meſureurs de ſel, Mouleurs de bois, &c.

BOURSILLER. v. n. Fournir ſa quote part d'une ſomme néceſſaire pour faire quelque chôſe qu'on a entrepris, & qui coûte plus qu'on ne s'étoit imaginé. *Pecunias in commune conferre*. On croyoit qu'il ne falloit que tant d'avance pour cette fèrme, mais il a fallu encore que chacun *bourſillât*, Les Parroiſſiens ont *bourſillé* pour achever le bâtiment de leur Égliſe.

On le dit auſſi de la prémière contribution que l'on fait avec d'autres pour faire quelque chôſe à frais communs, quand la contribution de châcun n'eſt pas groſſe. Tous les Écoliers de ce Collége ont *bourſillé* pour plaider contre leur Principal. Tous les Métiers *bourſillèrent* entre eux pour faire chanter le *Te Deum* à la convaleſcence de Monſeigneur fils du Roi.

BOURSIN. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt une eſpéce de croûte de tèrre attachée à la pièrre de taille, qui n'eſt pas encore bien pétrifiée, & qu'il faut retrancher en la taillant, de même que l'aubier à l'égard du bois. *Saxi recrementum*.

BOURSON, ou BOURSERON. ſ. m. Petite poche attachée à la ceinture du haut-de-chauſſe, où on met ſon argent, ou ſa bourſe. *Locellus*.

BOURSOUFFLER. v. act. Enfler de vent ou d'humidité. *Tumefacere*. On peint les vents avec des viſages qui ſont *bourſoufflez*, qui ont les joües pleines & enflées. Les hydropiques paroiſſent gros, parce qu'ils ſont *bourſoufflez* de mauvaiſes humeurs.

Boursouffler, ſe dit auſſi en parlant des Bouchers qui enflent les viandes en les ſoufflant, pour les faire paroître plus belles. *Inflare*.

Boursoufflé, ée. part. paſſ. & adj. *Tumefactus, tumidus*.

Boursoufflé. ſ. m. Boursoufflée. ſ. f.

Ce mot s'employe auſſi quelquefois dans le ſtile bas & comique, pour marquer du mépris. C'eſt un gros *bourſoufflé*. C'eſt une groſſe *bourſoufflée*.

On le dit figurément du ſtile, & du diſcours. *Inflatus*. Un ſtile enflé & *bourſoufflé* déplaît infiniment aux gens de bon goût. S. Évr.

BOUSARD, ou BOUZARD. Tèrme de Chaſſe. *Bouzards*, ce ſont fientes du cèrf qui ſont molles, en forme de bouzées de vaches, dont elles ont pris ce nom, & qu'on nomme autrement fumées. Salnove.

BOUSE. ſ. f. Fiente de bœufs & de vaches. *Stercus*. On s'en ſert contre les piquûres des moûches à miel, & pour réſoudre les apoſtumes.

Le P. Thomaſſin dérive le mot *bouſe* de l'Hébreu *bouts*, qui veut dire *cœnum*, *lutum*, *limus*, *boue*, *limon*, mais le mot *bouts* devant que de s'établir en France ſous le nom de *bouſe*, a paſſé en Saxe, en Angletèrre, & dans les Païs-Bas, & c'eſt de ces quartiers là qu'il nous vient immédiatement, car le même P. Thomaſſin dit que *cœnum*, *lutum*, *boue*, s'appelle en Saxon *vvaſe*, en Anglois *ooſe* & *vvooſe*, en Flamand *vvaſe*, d'où ſans doute eſt venu le mot François, vâſe, quand il ſignifie la bouë qui eſt au fond d'un étang, d'un foſſé. M. Huet dit que ce mot vient de *βοσάσια*, qui veut dire la même chôſe ſelon Euſtathius. *Fimus bubulus*.

Dans l'Inde on ſe ſèrt de *bouzés* de vaches, comme on ſe ſèrt en pluſieurs endroits de tourbes, au lieu de bois pour faire du feu. Cette coutume eſt fort ancienne dans l'Aſie. Tite-Live Liv. XLVIII. ch. 18. dit que dans un païs d'Aſie appellé Axyla, parce qu'il n'y avoit point de bois, on brûloit des *bouzes*, ou de la fiente de bœuf.

Salnove dans le Dictionnaire des Chaſſeurs qu'il a mis à la fin de ſa Vénérie Royale dit *Bouzées* de vaches, comme on le peut voir ici au mot *Bouſard*; mais l'uſage eſt de dire *bouze*.

Bouse, en tèrmes de Blaſon, ſe dit d'une eſpéce de chantepleure qui ſert à puiſer de l'eau en Angletèrre, dont quelques Seigneurs Anglois ont chargé l'Écu de leurs Armes.

BOUSILLAGE. ſ. m. Conſtruction faite avec de la tèrre & de la boüe. *Conſtructio lutea*. Les cloiſons des cabanes des païſans ne ſont faites que de *bouſillage*.

Le mot *bouſillage*, & les mots *bouſiller*, *bouſilleur*, ſelon le P. Thomaſſin, ont la même origine que *bouſe*.

BOUSILLER. v. act. Faire un mur, une maiſon avec de la tèrre détrempée, ou avec de la boüe. *Luto conſtruere*.

On dit provèrbialement & par mépris des logis bâtis de mauvais matériaux, & de pluſieurs manufactures & beſognes malfaites, qu'elles ne ſont que *bouſillées*.

On dit métaphoriquement *bouſiller*, pour gâter, mais dans le ſtile burleſque.

Sire Apollon dépité contre moi,
De ce qu'avois fait écorne à ſa gloire
En le quittant pour ſuivre une autre loi,
M'en joüa d'une, & par malice noire
Durant la nuit de l'un à l'autre bout
Gâta l'ouvrage, & le bouſilla *tout.*

Bousillé, ée. part. & adj. *Luto conſtructus*.

BOUSILLEUR. ſ. m. Maçon de campagne qui bâtit de tèrre & de bouë. *Structor luteus*. On le dit auſſi des mauvais Maçons de la ville, & des mauvais ouvriers qui gâtent tout. *Imperitus opifex*.

ſeur. Cet ouvrlet ne fait rien qui vaille, ce n'eſt qu'un *bouſilleur.*

BOUSIN. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt le deſſus des pièrres qui ſortent de la carrière, & qu'il faut abattre en les taillant, & en les équarriſſant; car ce n'eſt qu'un lit, ou une couche de tèrre qui n'eſt pas encore pétrifiée. *Saxi recrementum.* On dit auſſi *bourſin.*

BOUſSOIR. ſ. m. Tèrme de Marine & de Charpenterie. Les *bouſſoirs* ſont deux piéces de bois, dont une partie eſt poſée & attachée au deſſus du château d'avant vèrs la prouë, tant à ſtribord, qu'à bas-bord, & le reſte ſaillant hors du navire ſèrt à lever les ancres. *Tignum tollendis anceris aptum.* CARON.

BOUſSOLE. ſ. f. Autrement *Compas*, ou *Cadran de mèr.* C'eſt une boëte où il y a une aiguille aimantée qui ſe tourne toûjours vers les pôles, à la réſerve de quelque déclinaiſon qu'elle fait en divers endroits. *Pyxis nautica.* Le cèrcle de carte que la *Bouſſole* ſoutient eſt diviſé d'abord en 360 degrez, & au deſſous en 32 parties, qui marquent les 32 *aires* ou *traits* de vent, qu'on appelle auſſi *pointes.* La *Bouſſole* qui eſt en uſage à terre, a l'aiguille aimantée, portée ſur le pivot, & la rôſe des vents eſt tracée au fond de la boëte. Jean Gira, ou Goya, que quelques-uns nomment *Flavio de Melphe*, ou *Flavio Gioia*, Napolitain, l'inventa, dit-on, vers l'an 1302. & de-là vient que la tèrre de Principato, qui fait partie du Royaume de Naples, dont il étoit originaire, a pris pour ſes Armes une *bouſſole.* Quelques-uns croyent que Marc Paul Vénitien ayant voyagé en la Chine, en rapporta l'invention vèrs l'an 1260. & ce qui confirme cette conjecture, c'eſt qu'on s'en ſèrvoit au commencement de la même façon que font encore les Chinois, qui la font flotter ſur un petit morceau de liége. Ils diſent que leur Empereur Chiningus, qui étoit un grand Aſtrologue, en avoit la connoiſſance 1120 ans devant JESUS-CHRIST. Mais Fauchet rapporte des vers de Guyot de Provins qui vivoit en France vers l'an 1200. lequel en fait mention ſous le nom de *la marinette*, ou *pierre marinière:* ce qui fait voir qu'on la connoiſſoit en France avant le Vénitien & le Melphitain. La fleur de lis que toutes les nations mettent ſur la rôſe au point du Nord, montre que les François l'ont inventée, ou l'ont miſe dans ſa pèrfection. Un Suédois qui fit en 1699. une diſſèrtation ſur la *bouſſole*, *De Pyxide Magneticâ, ſeu ut vocant, Compaſſo Nautico, Upſal.* prétend que les anciens Suédois en ont eû quelque connoiſſance.

L'aiguille de la *bouſſole* doit être faite d'une platine fort mince de bon acier en forme de loſange, & vuidée enſorte, qu'il n'en reſte que les éxtrémitez, & un diamétre au milieu, ſur lequel la chapelle doit être appuyée. Pour l'animer, il la faut faire toucher par une pièrre d'aimant fort généreuſe; & la partie qu'on veut faire tourner au Nord, doit être touchée par le pôle du Sud de la pièrre: & au contraire, celle qu'on veut faire tourner au Sud, doit être touchée au côté de l'aiman, qu'on appelle le Nord. On peut faire auſſi une *bouſſole* ſans aiman, par le moyen d'une petite aiguille de fèr délicatement pôſée ſur l'eau, ou ſuſpenduë en l'air; car elle ſe tournera au Midi. De même une aiguille chauffée au feu, & qu'on laiſſe refroidir ſur une ligne du Midi, acquièrt la vertu de la *bouſſole*, & ſe tourne vers les pôles. On fait auſſi des cadrans, des graphométres avec des *bouſſoles*, ou des aiguilles aimantées. L'aiguille de la *bouſſole* a beaucoup de variation vèrs le Cap de Bonne Eſpérance. Elle nordoüeſte de 18 degrez à la vûë de Zocotora. Sur le grand Banc ſa variation eſt de 22 degrez 30 minutes. Il faut remarquer que l'aiguille laquelle eſt en équilibre avant qu'elle ſoit aimantée, pèrd cet équilibre lorſqu'elle eſt touchée de l'aiman. Au deçà de la Ligne, la pointe qui regarde le pôle ſeptentrional eſt inclinée vers la tèrre, & le contraire arrive dès qu'on a paſſé la Ligne. Mais ſous la Ligne l'aiguille demeure en équilibre. DAL. Guillaume Denys, Profeſſeur d'Hydrographie à Dieppe, a fait un Traité éxprès de la variation de l'aiguille aimantée, ou *bouſſole.* Les Chinois diviſent la *bouſſole* en 24 parties ſeulement, au lieu que nous y en marquons 32. P. LE COMTE.

Ce mot vient du Latin *buxula*, parce qu'elle reſſemble à une boëte. MÉNAGE. Paſquier dit qu'on l'appelle *cadran*, à cauſe qu'elle eſt miſe dans une boëte quarrée. On appelle *bouſſole affolée*, celle dont l'aiguille eſt défectueuſe, à cauſe qu'elle a été frottée d'un aiman qui ne lui a point donné ſa véritable direction. La *bouſſole* nous donne la connoiſſance du nouveau Monde, & elle lie le peuple de la tèrre par le commèrce. NICOL.

On appelle *Bouſſole de cadran*, une boëte avec une éguille au centre du cadran, pour montrer l'heure & les parties du monde.

BOUT. ſ. m. Ce qui tèrmine une quantité étenduë. *Extremum, extrema pars, extremitas.* Il a couru la ville d'un *bout* à l'autre. C'eſt-là le *bout* de mon héritage. Il faut attacher ces deux étoffes *bout à bout.* Il eſt au *bout* de la carrière.

Ménage dérive ce mot de *bod*, qui eſt un mot Celtique, ſignifiant le *fond*, *l'éxtrémité.* Du Cange tient que *bout* & *bouton* ſont venus de *botones* & *botontinos*: c'eſt ainſi que les anciens appelloient ces *mottes*, & élevations de tèrre, dont les Arpenteurs ſe ſèrvoient pour marquer les bornes & les éxtrémitez des héritages. Chorier prétend qu'il nous vient de *bod*, ancien mot Allébrogique, c'eſt-à-dire, Celtique. *Bodincum*, dit-il, ſignifie ce qui eſt ſans fond, & le mot de *bout* en eſt venu, *inc* ſignifioit *ſans*, & *bod*, *bout*, ce qui étoit appliqué autant à ce qui n'avoit point de fond, qu'à ce qui n'avoit point de *bout.*

BOUT, ſignifie auſſi, la fin, l'éxtrémité d'une chôſe: ce qui eſt le dèrnier en quelque chôſe, ce qui la finit. *Finis.* La chicane a tant de longueurs, qu'on ne voit jamais le *bout*, la fin d'un procès. Le Sèrmon a été ſi long, que je n'en croyois jamais voir le *bout.* Je veux voir juſqu'au *bout*, ſi vous aurez la hardieſſe de me trahir. MOL. Un eſprit pénétrant voit d'abord le *bout* de toutes chôſes. S. ÉVR. Au *bout* des ſoixante jours, ils ſe rendîrent. VAUG. Je vous prie de croire que je pourſuivrai mon droit juſques au *bout.* PORT-R. Cet homme auroit-il un million d'or, il en trouveroit le *bout.* Je vous prie d'écouter mes raiſons juſqu'au *bout.*

BOUT, ſignifie encore, un ſens, un côté. Ce Juge en interrogeant ce criminel l'a pris par tous les *bouts*, par tous les côtez, il n'en a pû tîrer aucun éclairciſſement. *Undique.*

BOUT, ſe dit auſſi d'une petite partie, ou d'un reſte de quelque chôſe, & qui approche de ſes éxtrémitez. *Particula.* J'ai beſoin d'un *bout* de corde, d'un *bout* de fil. Un *bout* de chandelle. Il n'a pû entendre qu'un *bout* de Meſſe.

On appelle le haut *bout*, *Princeps, ſummus locus*; le bas *bout*, *Poſtremus, imus locus*, dans les ſéances & cérémonies, où les rangs ſont diſtinguez, les places les plus ou les moins honorables. Faire le bas *bout* à une table, c'eſt ſelon Mézerai, y être aſſis le dèrnier. Les ambitieux veulent toûjours tenir le haut *bout* par tout. L'Évangile apprend aux humbles à prendre toûjours le bas *bout.* Ronſard introduit le Géant Phovere faiſant cette promeſſe à Kiſle ſa cavalle, dans ſon Ode ſur la bataille de Lens.

Je doublerai pour telle récompenſe
En tes vieux ans ton ſoin & ta dépenſe;
Seule au haut bout *je te ferai loger,*
De mon étable . . . .

Sarazin dans la Préface de ſon Ode ſur la bataille de Lens, a blâmé avec raiſon Ronſard, d'avoir imité en cela les Anciens. Nos mœurs & nôtre goût ne ſouffrent plus ces ſortes de diſcours dans des piéces ſérieuſes.

On nomme figurément le *bout* du monde, une chôſe très-éloignée. *Extrema pars.* Il s'eſt allé loger au *bout* du monde, à l'autre *bout* de la ville. Il eſt allé au *bout* du monde; pour dire, Il eſt allé faire un voyage de long cours en un païs fort éloigné.

En tèrme de Marine, on dit, Avoir vent de *bout*; pour dire, Avoir vent contraire, ou le vent par proüe; *adverſum ventum experiri*, & Aller de *bout* au vent; pour dire, Aller contre le vent, *Adverſo vento navigare.* On dit auſſi, Aborder un vaiſſeau de *bout* au corps; pour dire, Lui mettre l'éperon dans le flanc. On dit auſſi, Filer le câble *bout* pour *bout*; pour dire, Le lâcher entièrement, & l'abandonner avec ſon ancre. On appelle auſſi, en tèrmes de Marine, *bout de vèrgue*, la partie de la vèrgue qui éxcéde la longueur de la voile, & qui ſèrt quand on prend les ris. On appelle auſſi, *Bout de lof*, ou *Bout-lof*, une piéce de bois ronde ou à pans, qu'on met au devant des vaiſſeaux de charge qui n'ont point d'éperon. Elle ſèrt à tenir les armures de miſaine.

BOUT, ſe joint encore à pluſieurs mots où il change de ſignification.

BOUT D'AILES, ſont les plumes qui ſont au *bout* des aîles des oiſeaux. *Penna.* On ſe ſèrt des *bouts d'ailes* pour écrire. Il y en a même qui les aiment mieux que les autres; parce qu'elles ſont plus fèrmes.

BOUT DE L'AN, eſt un Sèrvice qu'on fait faire ſolennellement pour un deffunt au *bout* de l'année de ſa mort, après lequel on quitte le deüil qu'on portoit de lui. *Anniverſaria demortui parentalia.*

BOUT D'ARGENT, BOUT D'YVOIRE, ou d'autre matière, eſt une garniture qu'on met au *bout* d'une canne pour s'appuyer, ou d'un bâton de commandement. *Caput.*

On appelle auſſi *bout* chez les Tireurs d'or, un morceau d'argent doré qu'ils paſſent par la filière, pour faire des filets d'or & d'argent.

BOUT, eſt auſſi un tèrme de Ceinturier. Il ſignifie une petite plaque d'argent que l'on met au bout des boucles d'un baudrier, afin de leur donner plus de grâce.

On appelle auſſi un bâton à deux *bouts*; un bâton garni de deux fèrs pointus par les *bouts*, *Utrinque præfixus*, qui eſt une bonne arme défenſive & offenſive quand on la ſçait bien manier.

BOUT DE FLEURET, eſt un bouton de cuir rembourré dont on garnit l'extrémité des fleurets, afin qu'en eſcrimant ils n'offenſent perſonne. *Globulus.*

BOUT DE MAMMELLE, eſt la petite fraiſe, ou bouton, qui ſert à donner à teter aux enfans. *Papula.* Cet enfant n'a pas encore pû prendre le *bout*. On dit auſſi, Le *bout* de l'oreille, le *bout* du nez. On dit encore, Toucher quelque chôſe du *bout* du doigt. *Extremis digitis.* Goûter quelque chôſe du *bout* des lévres. *Primoribus labris.*

BOUT DE MANCHES, eſt une petite manchette que les gens modeſtes, ou en grand deüil, font coudre aux extrémitez des manches de leur pourpoint, ou de leur ſoutane.

On dit auſſi, qu'une garniſon eſt ſortie la mêche allumée par les deux *bouts*: ce qui eſt une des conditions d'une capitulation honorable.

BOUT PORTANT, ſe dit en tèrmes de Guèrre, des coups qu'on tire à brûle pourpoint, qui ne manquent point, comme ſi le *bout* de l'arme à feu portoit ſur le pourpoint. *Admota proximè catapulta.*

BOUTS-RIMEZ, en tèrmes de Poëſie, ſont des rimes diſpoſées par ordre, qu'on donne à un Poëte avec un ſujet, ſur lequel il eſt obligé de faire des vèrs en ſe ſervant des mêmes mots & dans le même ordre. *Extrema Rithmica.* L'extravagance d'un Poëte, nommé Du Lot, donna lieu à cette invention, vèrs l'année 1649. On choiſiſſoit des rimes bizarres, & qui ont le moins de rapport enſemble, & chacun ſe picquoit de les remplir heureuſement. Au jugement des plus fins, ces rimes bizarres ſont bien ſouvent celles qui embarraſſent le moins, & qui fourniſſent le plus de chôſes nouvelles & ſurprenantes, pour ce ſtile folâtre & burleſque. Sarraſin a fait un Poëme qu'il a intitulé, *La défaite des Bouts-rimez.*

On propoſe quelquefois pour éxèrcer les petits vèrſificateurs quatorze rimes priſes au hazard, & rangées à la façon de celles d'un ſonnet, & c'eſt ce qu'on nomme des *bouts-rimez*, que l'on remplit en faiſant un vèrs pour chaque rime. Ce ſeroit ſans doute la plus miſérable de toutes les occupations, & c'eſt même un aſſez méchant divertiſſement, mais qui revient à la mode de tems en tems. Il y fut particulièrement à la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Meſſieurs les Lantèrniſtes de Toulouſe ont trouvé le ſecret de relever de nos jours les *bouts-rimez* par un grand ſujet; car ils en propoſent toutes les années pour être remplis à la gloire du Roi, & le ſonnet victorieux eſt recompenſé par une belle médaille d'argent. P. MOURGUES. Il faut obſèrver trois chôſes dans les *bouts-rimez*. 1°. Que les rimes ſoient toutes bizarres. 2°. Qu'il ne ſoit pas pèrmis de les alterer en leur ſubſtituant des tèrmes ordinaires. 3°. Qu'on en détèrmine le ſujet. ID. Voici un éxemple de *bouts-rimez*, qui furent propoſez par l'Académie de Toulouſe, pour être remplis à la loüange du Roi, & que le P. Commire remplit ainſi,

Tout eſt grand dans le Roi, l'aſpect ſeul de ſon . . buſte
Rend nos fiers ennemis plus froids que des . . glaçons.
Et Guillaume n'attend que le tems des . . moiſſons
Pour ſe voir ſuccomber ſous un bras ſi . . . robuſte.
Qu'on ne nous vante plus les miracles d' . . Auguſte,
Loüis de bien régner lui feroit des . . . . leçons.
Horace en vain l'égale aux Dieux dans ſes . . chanſons,
Moins que n'eſt mon Héros il étoit ſage & . . juſte.
Modeſte ſans foibleſſe, & ferme ſans . . . orgueil,
Tandis qu'aux gens de bien il fait un doux . . accueil,
Contre l'impiété ſes loix ſervent de . . . guide:
Et ſeul de tout l'Etat conduiſant les . . . reſſorts,
Par le charme ſecret des graces qu'il . . . prodigue,
Du Prince & des ſujets il forme les . . . accords.

BOUT-RIMEUR. ſ. m. Celui qui fait des bouts-rimez, qui en a fait, qui en ſçait faire.

De favori de Mars, de nourriſſon des Muſes,
De Bout-rimeur *charmant plein de graces infuſes.*

BOUT SAIGNEUX, eſt l'extrémité d'un quartier de veau, ou de mouton, du côté de la gorge, où il demeure toûjours du ſang de ces animaux quand on les tuë. *Jugulum.*

On dit auſſi *Bout ſaigneux* de bœuf. Le *bout ſaigneux* de bœuf mis au pot fait un très-bon potage. CHOMEL. Le *bout ſaigneux* de bœuf ſe mange auſſi en haricots avec des navets, & ſe fait en le coupant par morceaux, & le faiſant cuire avec de l'eau, du ſel, du poivre, des oignons, & des clous de girofle, puis l'ôtant de ce boüillon on le paſſe au roux avec du lard, après quoi on le met égouter, puis ayant préparé un coulis avec les navets, on le jette deſſus cette piéce de bœuf qui eſt dans un plat, & qu'on ſert de cette manière. ID.

BOUT DE SOULIER, ſe dit des piéces que les Savetiers mettent aux deux éxtrémitez des ſouliers des pauvres gens, pour les faire durer plus long-tems.

On appelle en tèrmes de Couvreurs, une remanié à *bout*, la rechèrche d'un toit, d'une couvèrture, pour y mettre les tuiles ou les lattes aux endroits où il en manque.

On le dit auſſi advèrbialement en ces phraſes, De *bout* en *bout*; pour dire, Entiérement. *Omninò, penitus.* Au *bout* du compte; pour dire, A la fin. *Ad extremum.* Venir à *bout*, Achever heureuſement une affaire. *Perficere, propoſitum aſſequi.* Tous ſes efforts ne pûrent venir à *bout* de dompter cet eſprit ſupèrbe. ABLANC. Pouſſer à *bout* quelqu'un, le mettre à *bout*; pour dire, le tourmenter, le réduire à l'extrémité. Mettre ſa patience à *bout*, l'obliger à ſe mettre en colère. *Aliquem vehementiùs inſectari.* Pouſſer une femme à *bout*; c'eſt la porter au crime. L'amour plus fort que tout, ſçait pouſſer la ſageſſe à *bout*. Il eſt à *bout*; pour dire, Il ne ſçait que devenir, il n'a pas de quoi ſubſiſter. On dit auſſi, qu'un Fèrmier eſt à *bout* d'une fèrme; pour dire, que ſon bail eſt éxpiré. On dit en tèrmes de Manége, qu'un cheval eſt à *bout*, quand il eſt outré par le travail. On dit auſſi, Coudre *bout* à *bout*; pour dire, Joindre les deux *bouts* enſemble.

BOUT, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Au *bout* de l'aune faut le drap; pour dire, Il faut prendre d'une chôſe tout ce qu'on en peut tirer. On dit qu'un homme s'eſt mis ſur le bon *bout*; pour dire, qu'il eſt bien vêtu, bien équipé. On dit auſſi, Le *bout* de la ruë fait le coin. On dit, qu'un homme eſt au *bout* de ſon rollet, quand il ne ſçait plus que dire, ni que faire, en quelque diſcours qu'il a commencé, en quelque affaire qu'il a entrepriſe. On dit en ce ſens, Au *bout* de ſes ruſes, de ſes fineſſes. On dit, qu'un homme manque à chaque *bout* de champ; pour dire, à toute heure. On dit auſſi, quand un homme héſite, ou demeure en parlant, Aportez un *bout* de chandelle pour trouver ce qu'il veut dire. On dit auſſi en ce ſens, qu'il a une chôſe ſur le *bout* de la langue, lorſqu'il la ſçait bien, mais qu'il ne s'en peut ſouvenir à point nommé. On dit au contraire, qu'un écolier ſçait ſa leçon ſur le *bout* du doigt, quand il la ſçait fort bien pour la dire par cœur. On dit, qu'une chôſe eſt demeurée au *bout* de la plume; pour dire, qu'on a oublié de l'écrire. On dit, Tenir le bon *bout* de ſon côté; pour dire, Conſèrver toûjours l'avantage de la poſſeſſion de quelque chôſe; & qu'un autre ne l'aura que par le bon *bout*; pour dire, après avoir bien plaidé & conteſté. On dit, qu'un homme brûle ſa chandelle par les deux *bouts*, lorſqu'il eſt mauvais ménager, qu'il fait des dépenſes de pluſieurs natures, qu'il joüe de ſon côté, & ſa femme de l'autre. On dit encore, qu'il faut finir par un *bout*; pour dire, qu'il faut mourir d'une façon ou d'autre. Il faut écouter juſqu'au *bout*; & puis dire, *amen*; pour dire, qu'il ne faut pas interrompre mal-à propos, ni répondre à une perſonne, qu'on n'ait ſçû tout ce qu'elle veut dire. On dit auſſi d'une chôſe qui eſt proche, ſoit à l'égard du tems, ou du lieu, qu'on y touche du *bout* du doigt. Ainſi on dit à la Septuagéſime, que le Carême eſt proche, qu'on y touche du *bout* du doigt. On dit auſſi, C'eſt tout le *bout* du monde; pour dire, le plus haut point où on puiſſe parvenir. Si vous trouvez dix mille écus de vôtre maiſon, c'eſt tout le *bout* du monde. On dit auſſi, mais baſſement, du par deſſus ou revenant bon de quelque affaire, Il y a cent écus à gagner, & haye au *bout*.

BOUTADE. ſ. f. Caprice, tranſport d'eſprit ſans raiſon, & avec impétuoſité. *Praceps animi impetus.* Il ſe prend en bonne & en mauvaiſe part. Ce Poëte a des *boutades* où il paroît beaucoup d'eſprit. Cet emporté eſt dangereux dans ſes fougues, dans ſes *boutades*. La plûpart des bons ouvriers ne travaillent que par caprice, & par *boutade*. Toute ſa fidélité ſe réduit à quelque *boutade* de tendreſſe, & à deux ou trois accès de déſeſpoir. Ce mot ſignifioit autrefois, Effort, impulſion; ou, ſelon le vieux ſtile, une boutée; & l'un & l'autre viennent de *bouter*, qui vouloit dire *pouſſer*.

BOUTADEUX. ſubſt. m. BOUTADEUSE. ſ. f. Celui, ou celle qui n'agit que par boutade. *Ingenio praceps.* Il eſt vieux, & ne ſe dit qu'en mauvaiſe part. On s'en peut encore ſervir en riant.

BOUTADE. ſ. m. Droit que quelques Seigneurs ont en Bèrry de prendre cinq pintes de vin de la meſure des lieux où ce droit eſt établi, ou la ſomme pour chacune pinte, pour chaque tonneau ou poinçon de vin, tant grand que demi, que les habitans de ces lieux vendent en gros ou en détail, ou qu'ils achètent pour le revendre. GALLAND.

BOUTANE. ſ. f. Etoffe qui ſe fait à Montpellier. *Panni ſpecies.* L'on fait des futaines & *boutanes* blanches à Montpellier fort belles, dont les filles & les femmes vont quaſi toutes vêtuës, principalement en été. CATEL, *hiſt. de Lang. p.* 47.

BOUTANT. adj. Tèrme d'Architecture. Un arc-*boutant*, c'eſt une arcade qui appuye une voûte élevée, & qui eſt elle-même appuyée ſur une forte muraille de maçonnerie. *Anteris, eriſma.* Pilier

Pilier *boutant*, eſt une groſſe chaîne de pièrre, qui eſt faite pour appuyer une muraille, une tèrraſſe, une voûte. On fait auſſi des arcs-*boutans* avec des piéces de bois qui pouſſent, & qui arcboutent.

On appelle auſſi arc-*boutant* d'un caroſſe, le morceau de fèr qui ſoutient les moſltons tant en dedans qu'en dehors.

On le dit auſſi au figuré de ceux qui ſoutiennent, qui protégent une affaire, un parti. *Propugnacula, præſidia, columina*. Ce Miniſtre eſt un des principaux arcs-*boutans* de l'État.

BOUTARGUE. ſ. f. Mèts qu'on prépare pour éxciter à boire. Ce ſont des œufs de poiſſon ſalez. *Salſamenta piſcium*. Les Provençaux appellent *boutargues*, des œufs de muge confits avec de l'huile & du vinaigre, ou des œufs de poiſſon ſalé & ſéché, qui viennent d'Égypte.

Ménage dérive ce mot du Grèc *ὠοτάριχα*.

BOUTE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la moitié d'un tonneau en manière de baquet. *Cuppa minor, cuppula*. Il ſert à mettre le breuvage qui eſt deſtiné chaque jour à l'équipage. On l'appelle auſſi *baille*.

BOUTES, ſont auſſi de grandes futailles où l'on met l'eau douce que l'on embarque en faiſant voyage. *Dolia*.

BOUTÉ. adj. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui a les jambes droites depuis le genou juſqu'à la couronne : ce qui arrive ſouvent aux chevaux court-jointez.

BOUTÉE. ſ. f. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des ouvrages qu'on fait pour ſoutenir la pouſſée d'une voûte, d'une tèrraſſe. *Anteris*. Il faut de fortes *boutées* pour réſiſter à la pouſſée des voûtes des grandes Égliſes.

BOUTE-EN-TRAIN. ſ. m. Qui pouſſe, qui excite, qui donne l'éxemple. *Dux, exemplum, incitator*. Pour ſe divèrtir il faut un *boute-en-train*, qui lie la partie, qui éxcite, qui entraîne les autres.

Chaque Ville à ſon Boute-en-train,
Qui veut rire, quoiqu'il en coûte ;
Nous l'avons vû par le chemin
Dans les Villes de nôtre route ;
Boute-en-train *de Chateauthierry,*
C'eſt la Dame de Vaſſigny.

BOUTE-FEU. ſ. m. Officier d'Artillerie qui met le feu au canon. *Qui ignem tormento ſubjicit*. On appelle auſſi du même nom la hampe, ou le bâton garni d'un ſerpentin dans lequel on paſſe la méche, & avec lequel on y met le feu.

BOUTE-FEU, eſt auſſi un incendiaire, qui par malice, ou par vengeance, met le feu à quelque maiſon. *Incendiarius*. Il commanda de tuer tous les *boute-feux*. ABLANC.

BOUTE-FEU, ſe dit figurément de ceux qui ſuſcitent des ſéditions, des guèrres civiles, qui mettent des diſſentions entre les Princes, ou les particuliers, & qui donnent occaſion aux guèrres & aux procès. *Seditionis auctor, fax*. Les yeux ſont les *boute-feux* de la concupiſcence.

BOUTE-HORS. ſ. m. Facilité d'éxprimer ſes penſées ; de faire connoître ſon mérite & ſon ſçavoir dans les compagnies. *Expedita & profluens in dicendo celeritas*. Il y a bien des Sçavans qu'on n'eſtime pas, parce qu'ils n'ont point de *boute-hors*. Ce mot eſt bas en ce ſens.

On dit provèrbialement que des gens joüent à *boute-hors*, lorſqu'ils ſont concurrens en faveur, & qu'ils tâchent à ſe détruire l'un l'autre. *Expulſio*.

BOUTE-HORS. Tèrme de Marine. Ce ſont des brins de bois ou petites vèrgues qu'on ajoûte par des anneaux de fèr aux grandes vèrgues, pour porter des bonnettes ou coutelas lorſqu'on veut faire diligence. On appelle auſſi *boute-hors*, ou défenſes, de longues piéces de bois qu'on met en ſaillie hors le vaiſſeau pour empêcher l'abordage d'un brûlot, ou que les vaiſſeaux ne s'endommagent en ſe heurtant les uns contre les autres. *Boute-hors* ſe dit encore d'un petit mât qui ſert à la machine à mâter, pour mettre les chouquets & les hunes en leur place.

BOUTE-SELLE. ſ. m. Tèrme de guèrre, qui eſt le ſignal qu'on donne aux Cavaliers pour ſeller les chevaux. *Signum buccinæ equitibus datum ut equos inſcendant*. On dit auſſi, la levée du *boute-ſelle*, qui eſt le ſecond ſignal.

BOUTE TOUT CUIRE ſ. m. Goulu, goinfre, ſans ſouci, qui s'accommode de tout, débauché ; qui n'eſt point dégoûté, qui mange tout ce qu'il trouve. *Ganeo, belluo*. Ce mot ſignifie un homme qui boute tout cuire, c'eſt-à-dire, qui met tout cuire.

BOUTEILLAGE. ſ. m. Ancien droit que les Bretons payoient à leurs Seigneurs ſur le vin, & ſur tous les autres breuvages. *Vectigal vinarium*. Le droit de *bouteillage* étoit un des plus conſidérables. Les Seigneurs levoient de grands droits ſur la vente du vin, & de tous les autres breuvages, comme la cèrvoiſe, le medon, ou hydromel, le piment & le cidre. LOBINEAU. Outre les vins étrangers, la Province avoit les ſiens, il y avoit des vignes en pluſieurs lieux plus propres à fournir du bois, du glan, & du charbon, que du vin ; cependant les Seigneurs de ces lieux n'étoient pas ceux qui fiſſent le moins valoir leur droit de *bouteillage*. ID. Les anciens titres appellent ce droit en Latin *Potagium, Buticulatio, Boutelagium*, & *Botellagium*. Les plus anciens de ces titres ſont du XIIe ſiécle. Le P. Lobineau, *hiſt. de Bret. T. II. p.* 133. remarque que le *bouteillage* de Dôle étoit de 12. ſols par barrique de vin.

BOUTEILLE. ſ. f. Vaiſſeau portatif deſtiné à contenir quelque liqueur. *Ampulla, lagena*. Il s'en fait de différentes figures, matière, & capacité. Une *bouteille* de roſſolis. Une *bouteille* d'encre. Une *bouteille* de muſcat. On a tiré ce vin par *bouteilles*, on l'a tranſporté par *bouteilles*. Il eſt défendu par les Ordonnances de la ville de vendre du vin en détail dans des *bouteilles*, mais ſeulement dans des pots d'étain, marquez & étalonnez.

Ce mot vient de *buticula* diminutif de *butta* ; d'où les Italiens ont fait *botte*, & qui ſignifie la même chôſe. MÉNAGE. Les Bollandiſtes *Mart. T. I. p.* 191. le tirent du Latin *buto*, ou *buttonius*, qui ſe trouve dans Anaſtaſe le Bibliothécaire *April. T. II. p.* 828. Dans le Procès des miracles du B. Simon Religieux Auguſtin de Todi en Italie, on trouve *bottaglia* au même ſens. Le P. Papebrok ſur les loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, *Acta SS. Junii T. III. p. XVI. E.* dit que l'on a dit *botella*, ou *buticula*, diminutif de *bota*, qui ſignifie, vâſe, coupe ; que les Allemans en ont fait *pot*, auquel ils donnent néanmoins une ſignification plus étenduë, le prenant pour *olla*, marmitte, vâſe où l'on fait cuire la viande. Nous en uſons de même, comme on le vèrra au mot POT. On trouve encore *buttis, Acta SS. Jun. T. III. p.* 457. *B.*

On trouve auſſi en Grèc modèrne *βοῦτλις*, *βουτλίον*, & *βούτζιον*, & *βούτης* dans le Mathématicien Héron, qui dit que *βούτης* eſt un vâſe qui a par en haut 6 pieds de diamétre, & 8 par en bas. On dit que les Provençaux diſent auſſi *boute*, & les Italiens *botte*, comme l'a remarqué le Pere Pouſſine dans ſes *obſerv. Pachym. L. I.* au mot *βουτζον*, que Pachymère, ſelon lui, a fait de ce mot Italien, qui approche de *Butzi* dans ſa prononciation, Pachymère prend *βούτζον* pour une barrique, à ce qu'il paroît très-vraiſemblablement au même Père Pouſſine.

BOUTEILLE, ſe dit particulièrement du vin qui eſt contenu dans la *bouteille*. Bacchus eſt appellé le Dieu des *bouteilles*. On a bû à ce repas trente *bouteilles*.

Boire *bouteille*, ou vuider *bouteille*, boire *bouteille* enſemble. C'eſt faire un repas enſemble. Quand eſt-ce que nous boirons *bouteille* enſemble ? Cette expreſſion eſt populaire, mais fort ordinaire. Le Général Waldek diſoit dans la chanſon ſur la bataille de Fleurus,

Dans peu de tems ; dans peu de tems,
Compagnons, pour vuider bouteille,
C'eſt dans Paris que je vous rends.

BOUTEILLE, ſe dit auſſi des ébullitions d'eau, qui ſont de petites empoulles ſur ſa ſurface, comme quand il pleut, quand on ſavonne, quand le pot bout, ou quand on ſouffle quelque liqueur onctueuſe par un chalumeau.

BOUTEILLE, ſe dit auſſi au Collége, des fautes, des ſolécîſmes qu'on fait, ſoit en parlant, ſoit en écrivant. *Mendum, erratum*.

BOUTEILLE, en tèrmes de Marine, ſe dit des ſaillies qui ſont au côté du vaiſſeau au lieu de galeries, qui ſont défenduës par la nouvelle Ordonnance. Elles ont deux pieds & demi au plus de large, & ſont conduites depuis les ſabords de ſainte Barbe juſqu'au couronnement, & ſont ouvèrtes en dedans des chambres.

On dit provèrbialement, quand un homme yvre a fait quelque crime, qu'on pardonne au vin, mais que l'on pend la *bouteille*. On dit auſſi, quand il a quelque bouton ou rougeur au viſage, que c'eſt un coup de *bouteille*. On dit auſſi d'un niais, d'un ignorant, qu'il n'a jamais rien vû que par le trou d'une *bouteille*. On dit auſſi, quand on mange un morceau après avoir bû, que c'eſt pour boucher la *bouteille*.

BOUTEILLER. Voyez. BOUTILLIER.

BOUTER. v. a. qui eſt vieux & très mauvais, mais qui ſe dit néanmoins encore par les païſans & par le peuple, & qui ſignifie, Mettre. *Ponere, locare*. *Boutez* vous là ; c'eſt à dire, mettez vous là. Je *bouterai* ma fille en ſervice ; Je mettrai. L'impératif *boute* ſert à exciter, à pouſſer quelqu'un à faire, à continuer quelque chôſe, & ſe dit dans le même ſens que va, pouſſe, avance, continuë. Ainſi quand Naudé fait dire à Maſcurat, Mais pendant cela (que je lis) ſi tu n'obſerve le dentiſticium .... je n'y trouverai pas mon compte. Saint Ange répond, *Boute, Boute*, ſi je grugé pendant la lecture, ce ne ſera que pour m'empêcher de dormir. Tout cela eſt bien bas. Cependant le mot *bouter* forme pluſieurs dictions qui ſont encore en uſage, comme on l'a vû ci-deſſus

ſus en Boute en train, Boutefeu, Boute-hors, Boutefelle, Boute tout cuire; Ablancourt s'eſt ſervi de *boute*, *boute*; pour dire fais, fais. Comme ſi on diſoit en Latin *age*, *age*.

En tèrmes de Marine, on dit *bouter* de lof; pour dire Bouliner, venir au vent, prendre l'avantage du vent. On dit auſſi *bouter* à l'eau, quand on fait ſortir un bateau du port.

En tèrme de Vénerie on dit *bouter* la bête; pour dire la lancer.

Du Cange dérive ce mot de *butare*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité. Seroit-ce de là que s'eſt fait dans le Grèc modèrne *βυτίζειν*, plonger, mettre dans l'eau, & Βουτιστής, nom d'un Officier de l'Egliſe Grécque, dont l'office étoit dans la Cérémonie du baptême de plonger, ou de mettre dans l'eau le baptiſé. Ces mots ont bien tourmenté le P. Goar. Ne ſont-ce pas plûtôt des corruptions de Βαπτίζω, & Βαπτιστής. Βαπ͂ίζω, Βαβτίζω, Βαυτίζω, Βουτίζω, & *bouter*, viendroit-il de là?

BOUTEROLLE. ſ. f. C'eſt la garniture qu'on met au bout du fourreau d'une épée, pour empêcher qu'elle ne le pèrce. *Extrema acinacis vaginæ munimentum*. Une *bouterolle* de fèr, d'argent.

Ce mot vient de *bouts a reoles*, emprunté des Eſpagnols, qui nomment ainſi les bouts des fourreaux & des gardes d'épée arrondis. C'eſt une piéce qu'on trouve quelquefois dans les Armoiries.

BOUTEROLLE, eſt auſſi une fente de clef par où paſſe le roüet, ou les gardes d'une ſerrure.

BOUTEROLLE, eſt auſſi un outil ou poinçon rond qui ſèrt à graver ſur les pièrres dures.

BOUTEUX, ou BOUT DE QUEVRE. Tèrme de Marine. C'eſt un petit filet attaché à un bâton fourchu, que les Pêcheurs pouſſent devant eux ſur les ſables. On s'en ſèrt ſur les côtes de l'Océan, pour prendre une eſpéce d'écreviſſe, appellée *crevete*, ou *ſalicot*.

BOUTILLIER. ſ. m. Grand Échanſon chez le Roi. *Supremus vini diſpenſandi miniſtèr*. Le Grand *Boutillier* de France. Ce mot ne ſe dit que dans cette phraſe. M. le Gendre & d'autres encore écrivent *Bouteiller*. Le *Bouteiller* étoit chargé de tout ce qui regarde la bouche. LE GENDRE.

Bouteiller vient de *Buticularius*, formé, ſelon les Bollandiſtes, *Mart. T. I. p.* 191. *E.* de *buto*, ou *buttonus*, qui ſe trouve dans Anaſtaſe le Bibliothécaire, pour ſignifier un vâſe, une bouteille; & d'où l'on a formé *butica*, & *buticula*, auſſi bien que *Butellarius*, & *Buticularius*, dont Hincmare & d'autres ſe ſont ſervis. Ce mot vient de *Buticularius*, que l'on trouve dans la baſſe latinité. Dans un acte du XIIe ſiécle où eſt le cachet du *Bouteiller* du Roi Louïs VII. il y a *Signum Guidonis Buticularii*. Voyez *Act. SS. Maii T. VI. p.* 822. *C.* Voyez auſſi les loix Palatines de Jacques II. Royer Majorque au titre *de Botellario majori*, à la tête du IIIe Tome des *Acta SS. Junii*. Les Flamands diſent *Butelier*, & les Bollandiſtes prétendent que le nom *Butelgio*, qui ſe trouve dans la vie de Charles le Bon Comte de Flandres, eſt la même chôſe que *Buticularius*.

Le *Bouteiller* étoit un des cinq grands Officiers de France qui ſignoit dans toutes les Patentes des Rois, ou du moins étoit preſent à leur expédition. Il avoit ſéance entre les Princes, & diſputoit le pas au Connétable. Du Tillet Rec. des R. de F. p. 397. cite un Arrêt datté 1224. qui donne au *Bouteillier* aſſiſtance & opinion en la Cour des Pairs de France pour jugement des Pairs. Le grand *Bouteiller* prétendoit avoir le droit de préſider à la Chambre des Comptes. On trouve en effet ſur les Regiſtres de cette Chambre de l'an 1397. que J. de Bourbon G. *Bouteiller* de France y fut reçu comme Premier Préſident. Depuis cette Charge fut annexée par édit du Roi à celle de G. *Bouteiller*. Mais ce droit s'éteignit, ſoit par la négligence du G. *Bouteiller*, ſoit par l'autorité du Roi. Du Tillet cite p. 408. fait mention d'une Ordonnance que le *Bouteillier* de France ſoit (à cauſe de ſon office) l'un des deux Préſidents en la Chambre des Comptes; mais il ne dit pas Prémier Préſident. Le tître de G. *Bouteiller* s'eſt aboli auſſi, & l'on y a ſubſtitué la charge de Grand Échanſon. Voyez Fauchet & Favyn.

BOUTIQUE. ſ. f. Lieu où les Marchands expoſent leurs marchandiſes en vente, qui eſt ouvert ſur la ruë, & au rès de chauſſée, & où les Artiſans travaillent. *Taberna*, *officina*. Aléxandre, étant à Éphèſe, alloit à la *boutique* d'Apelle, pour ſe délaſſer l'eſprit. DU RIER. On dit, lever, ouvrir *boutique*. *Tabernam inſtructam mercibus aperire*. Tenir *boutique*, garder, conduire la *boutique*. Se mettre en *boutique*. Garçon de *boutique*. Fille de *boutique*. Ce Marchand a ouvert ſa *boutique*. La Police fait fèrmer les *boutiques* les Dimanches & Fêtes, & pendant les réjoüiſſances publiques, ou quand il y a une maladie contagieuſe. Il y a auſſi des *boutiques* dans les Foires, dans la Galerie du Palais, &c.

On ſçait de cent Auteurs l'avanture tragique;
Et Gombaut tant loüé garde encor la boutique. BOIL.

On appelloit autrefois *boutiques*, les études des Notaires; & on les appelle encore ainſi en pluſieurs lieux de Province.

Henri Eſtienne, *de Latinis. ſuſp. p.* 517. a remarqué que ce mot vient originairement du Grèc ἀποθήκη, *Apotheca*, dont même Ciceron s'eſt ſervi en Latin; que dans les commencemens on a dit *pothéque* & enſuite *bothéque*, puis *bouthéque*, & enfin *boutique*. Les Italiens diſent *bottega*, & les Eſpagnols *botica*, *butica* ſe trouve ſouvent pour ſignifier *ciſta*, une *boëte*; peutêtre que d'abord il ne ſe diſoit que des boëtes ou balles de ces petits Mèrciers, qui vont par la campagne, & qu'enſuite on l'a étendu aux lieux où les gros marchands mettent & étallent leur marchandiſe. Les Bollandiſtes *Mart. T. III. p.* 847. tirent *butica* de *butis*, qui s'eſt dit pour un vâſe à mettre des chôſes liquides, comme du vin, une bouteille.

On appelle auſſi *boutiques*, Certains étaux portatifs à l'abry deſquels ſe mettent quelques Artiſans, ou petits Mèrciers, comme les Savetiers, les Ravaudeurs, les Vendeurs de pain d'épice, de pouppées.

On appelle encore *boutique*, des boëtes ou layettes que quelques petits Mèrciers ambulans portent au col, ou ſur le dos. *Capſa*. Ce petit garçon veut faire fortune, il n'avoit qu'un ſou quand il a commencé ſa *boutique*.

On appelle auſſi *boutique* les bateaux où on méne & où on nourrit du poiſſon, en attendant qu'on en ait le débit. Ces bateaux ſont tous pèrcez au deſſous du niveau de la rivière, & ne ſont élevez ſur l'eau qu'à cauſe du vuide qui eſt à l'avant & à l'arrière.

BOUTIQUE, ſe dit auſſi du fonds du Marchand. Il a vendu, il a laiſſé ſa *boutique* à ſon aſſocié; pour dire, ſon fonds & ſes marchandiſes, ou les outils de ſon métier, s'il eſt Artiſan, & les inſtrumens ou vaiſſeaux propres pour ſes manufactures.

On dit provèrbialement, Adieu la *boutique*, de quelque chôſe qui tombe, qui ſe renverſe, qu'on entraîne. On dit, qu'un homme fait de ſon corps une *boutique* d'Apoticaire, quand il prend ſouvent, ou par précaution, des lavemens & des médecines. On dit, il fait de ſa tête une *boutique* de Grèc & de Latin; pour dire, qu'il s'adonne entièrement à l'étude de ces deux Langues. On dit auſſi d'une calomnie, d'une impoſture, qu'elle vient de la *boutique* d'un tel Satyrique, ou ſcélérat, de la *boutique* de Sathan. On appelle auſſi un Courtaut de *boutique*, un Artiſan qui eſt compagnon & occupé à un travail ſédentaire. Cela ne ſe dit que quand on veut marquer du mépris.

GARDE-BOUTIQUE, eſt une marchandiſe de mauvais débit.

ARRIÈRE-BOUTIQUE, eſt un magaſin qui eſt ſur le dèrrière de la maiſon, où ſe mettent les meilleures marchandiſes. *Interior officina*, *taberna*.

On dit figurément d'une ruſe, d'une chicane qu'on garde pour la fin d'une affaire, d'un procès, que cela vient de l'*arrière boutique*.

BOUTIS. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. Terrain où les bêtes noires ont foüillé avec leur boutoir; lieux où les ſangliers font des creux pour chèrcher des racines. *Impreſſum ſolo aprugni roſtri veſtigium*.

BOUTISSE. adj. fém. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt une épithète qu'on donne à des pièrres, quand elles ſont miſes en œuvre, enſorte que leur plus grande longueur travèrſe & entre dans le mur, & que le parement n'en ſoit que la largeur. La *boutiſſe* diffère du carreau en ce qu'elle préſente moins de parement, & qu'elle a plus de queuë. Pour bien bâtir, il faut mettre des pièrres en parement, & d'autres en *boutiſſe* altèrnativement.

BOUTOIR. ſ. m. Outil de Maréchal, qui eſt un tranchant d'acier qui ſèrt à préparer le pied d'un cheval, & à en couper la corne ſuperfluë. Il eſt large de quatre doigts, & recourbé vers le manche.

BOUTOIR, en tèrme de Chaſſe, ſignifie le bout du groin d'un ſanglier. *Apri roſtrum*, *aprugnum roſtrum*. Il y en a qui diſent & écrivent *boutoi*. Le *boutoi* du ſanglier, dit Salnove dans ſa *Vénerie Royale*. On s'en ſèrt auſſi dans le Blâſon.

BOUTON. ſ. m. Petite boule, ou attache ronde, qui ſèrt à joindre les deux côtez d'un habit, ou de quelque autre chôſe qu'on veut attacher ou détacher ſelon les beſoins. *Globulus*. Les *boutons* d'un pourpoint, des manches, des bottines, qui ſe fèrment à *boutons*. Les *boutons* des pantes d'un lit ſont en forme d'olive. En vieux François on l'appelloit *fermail*. DU CANGE. On s'en ſèrt quelquefois pour orner & paſſementer les habits. Des *boutons* de diamans. Des *boutons* d'Orfèvrerie. Des *boutons* d'étain, de leton, de jay. Des *boutons* d'or, d'argent, de fil, de ſoye, de crin. Des *boutons* à queuë. On trouve dans la mauvaiſe Latinité du XIIe ou XIIIe ſiécle *Bottones* pour la même chôſe, & *manica aliqualiter botonata*, mais je ne trouve nulle part l'origine de ce mot.

On dit chez les Eſcrimeurs, Porter une botte au troiſième *bouton*; pour dire, Être aſſuré de porter ſon coup au lieu où l'on viſe. *Bouton*, en tèrme d'eſcrime, ſignifie encore le bout du fleuret, qui forme une eſpéce de bouton couvert de cuir, pour ne point faire de contuſion quand on s'éxèrce. *Globulus ferreus rudis corio tectus*.

En tèrmes de Fauconnerie on dit, qu'un oiſeau branche, & prend le *bouton*; pour dire, la cime des arbres.

On appelle en tèrme de Manége le *bouton*, la boucle du cuir qui coule le long des rênes, & qui les reſſèrre. *Ductilis habenarum nodus*.

Et

Et on appelle, Mettre un cheval ſous le *bouton*, lorſque le Cavalier en deſcendant abaiſſe ce *bouton* ſur le cou, juſqu'à ce que la bride ramène la tête du cheval en bon état.

On dit figurément en ce ſens, Sèrrer le *bouton* à quelqu'un, quand on le tient en bride, & quand on le preſſe fortement de faire quelque chôſe.

BOUTON, ſignifie auſſi un bouquet de feüilles; ou une fleur qui n'eſt pas encore épanoüie. *Alabaſter, calyx, folliculus.* Ainſi l'on dit un *bouton* à feüilles, & un *bouton* à fleurs. Ces *boutons* ſont comme autant de petits œufs, d'où ſortent les feüilles ſeules, ou les fleurs entremêlées le plus ſouvent de quelques feüilles. Les *boutons* des feüilles ſont plus pointus & plus minces que les *boutons* à fleurs, qui ſont plus gros & plus arrondis. Parmi les arbres à pepin, chaque *bouton* a pluſieurs fleurs, & parmi les arbres à noyau chaque *bouton* n'en a qu'une. Il y a des Jardiniers qui appellent ces *boutons*, des bourres, ou des bourſes à fruit. Le mot de *bouton* ſe dit ſur tout de la vigne & des rôſes. Il s'appelle autrement *œil*, ou *bourſe. Oculus, gemma. Maître bouton*, c'eſt celui qui fleurit le prémier, & qui eſt au plus haut du dard.

Ménage dérive ce mot de *pulſare*, parce que les *boutons* viennent aux arbres quand ils pouſſent: d'où vient qu'on appelle auſſi *bouture*, leurs branches coupées & plantées en tèrre; & un *boutoir* de Maréchal, parce que *bouter* ſignifioit autrefois *pouſſer*. Les *boutons* des habits n'ont été dits que par reſſemblance à ceux des arbres.

On appelle figurément & poëtiquement une bouche petite & vèrmeille, un *bouton* de rôſe.

BOUTON, ſe dit auſſi d'une bube, ou élevure rouge, qui vient au viſage de chaleur de foye, & ſouvent pour avoir fait éxcès de vin. *Papula.* Son pourpoint n'a plus qu'un *bouton*, & ſon nez en a plus de trente. GOMB. Ariſtote rapporte dans ſa Rhétorique que l'on avoit dit d'un homme qui avoit le viſage plein de *boutons* & tout bourgeonné, vous euſſiez dit, à voir ſon viſage, que c'étoit un panier plein de meures.

Les ſerins deviennent malades quelquefois d'une eſpéce de *bouton*, qui ſe forme ſur leur croupion. Il faut tant que l'on peut le leur laiſſer pèrcer eux mêmes. S'ils ne peuvent le pèrcer, il faut le couper par la moitié avec une pointe de ciſeaux bien fins. HERVIEUX.

On dit auſſi, des *boutons* de vérole, de farcin.

BOUTON, en tèrmes de Chirurgie, eſt un inſtrument de fèr rond par le bout, & qu'on fait rougir pour guérir cèrtaines playes, comme les fiſtules lacrymales où on met un *bouton* de feu. *Cauterium.* Les Maréchaux diſent auſſi, qu'il faut mettre un *bouton* de feu à chaque *bouton* de farcin pour le guérir.

BOUTON, en tèrmes d'Artillerie, eſt un long bâton tourné, ſur lequel on attache une peau de mouton, la peau tournée en dehors, qui ſert à nettoyer le dedans du canon après qu'il a tiré.

On appelle *Bouton de cuiller de canon*, un bois tourné ſur lequel une cuiller de cuivre eſt cloüée. On s'en ſert à retirer les gargouſſes de l'âme du canon.

BOUTON, en tèrme de Guèrre, eſt le petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour ſervir de mire, & tirer plus droit. Le *bouton* d'un canon, d'une arquebuſe. Il y a encore le *bouton* de la culaſſe du canon, qui eſt à ſon extrémité. On appelle auſſi *bouton* la tête de la lantèrne, du refouloir, & de l'écouvillon.

BOUTON, en tèrmes de Sèrrurier, eſt ce morceau de fèr qui ſert aux ſèrrures dans les chambres à faire mouvoir le pêne. On le dit auſſi des vèrroüils, des targettes.

Les eſſayeurs d'or appellent auſſi *boutons*, les petites parties d'or ou d'argent qu'on leur fournit pour eſſayer à quel titre ſont ces métaux. Il péſe ordinairement dix-huit grains, & eſt de la groſſeur d'un *bouton*.

BOUTON, ſe dit auſſi des poignées de fèr ou de léton, qui ſont au devant des portes, qui ſervent à les tirer & fèrmer. Il y en a de ſimples, il y en a de ciſelées.

BOUTON. C'eſt ainſi que les Lutiers appellent auſſi un morceau de bois tourné en forme de gros *bouton*, où la queuë du violon eſt attachée.

On appelle auſſi dans les Académies de jeu, des *boutons*, les faux dez, les dez chargez.

On dit provèrbialement qu'une chôſe ne tient qu'à un *bouton*, pour dire, qu'elle tient à peu de chôſe. La ſoutane de ce Gentilhomme ne tient qu'à un *bouton*; pour dire, qu'il la quittera aiſément pour ſe battre. On dit d'une chôſe qu'on mépriſe, qu'on n'en donneroit pas un *bouton*.

BOUTON D'ESSAY d'or, ou d'argent. Tèrme de monnoye. Pour faire l'eſſai de l'or, ou de l'argent, on fait fondre & chauffer dans une coupelle une cèrtaine quantité de plomb proportionnée à la quantité d'or, ou d'argent, qu'on veut eſſayer; & on fait chauffer ce plomb juſqu'à ce qu'il ſoit bien clair, ce qu'on appelle bien découvert: on prend alors la matière de l'eſſai avec de petites pincettes, on la porte dans la coupelle, on fèrme les regiſtres, & on la laiſſe boüillir juſqu'à ce qu'elle ait paru de couleur d'opale, & qu'elle ait été fixée en forme de bouton au fonds de la coupelle. C'eſt ce qu'on appelle *bouton d'eſſay*, ou ſimplement *bouton*. Voyez Boizard, *Tr. des Monn. P. I. C.* 19.

BOUTONNER. v. act. Paſſer des boutons aux lieux deſtinez pour les recevoir, ſoit gances, ſoit boutonnières. *Globulis aſtringere, conſtringere.*

BOUTONNER. v. n. Se dit des boutons qui pouſſent aux arbres pour produire des feüilles, des fleurs, ou du fruit. *Virides alabaſtros, Folliculos emittere.* Les rôſes commencent à *boutonner*, à paroître en bouton.

BOUTONNÉ, ÉE. part. & adj. On appelle un pourpoint *boutonné*, celui dont les boutons ſont paſſez dans les boutonnières, & non pas celui-là qui eſt garni ſeulement de boutons. *Globulis aſtrictus.* Un viſage *boutonné*, celui qui eſt chargé de boutons, qui viennent de chaleur de foye ou d'yvrognerie. *Vultus papulis rubens.*

BOUTONNÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des rôſes, & autres fleurs, lorſque les feüilles ſont d'un émail, & le milieu ou le bouton d'un autre. *Globatus.* On le dit auſſi d'un roſier qui a des boutons épanoüis.

BOUTONNERIE. ſ. f. Marchandiſe de Boutonnier. *Globulorum officina.*

BOUTONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des boutons. *Globulorum opifex.*

BOUTONNIÈRE. ſ. f. Petite fente ſurjettée ou garnie de gance ou de galon, dans laquelle on paſſe des boutons pour fèrmer les ouvèrtures d'un habit, ou pour l'attacher. *Fiſſura cui globulus inſeritur.*

BOUTURE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. Une branche de plante ligneuſe que l'on coupe des deux côtez, & que l'on plante par un bout tout droit, ou en la pliant dans une tèrre aſſez humide, afin de lui faire pouſſer des racines. *Talea, clavola, clavula.* Toutes les plantes ligneuſes viennent de *bouture*. Les ſaules & les peupliers, le coignaſſier, le figuier, &c. viennent de *bouture*. Il y a des plantes qui viennent de graine & de *bouture*. Cela s'appelle prendre de *bouture*. LA QUINT. Les figuiers ſe plantent de *bouture*. J'ai vû des jaſmins d'Eſpagne reprendre de *bouture*. LIG.

On appelle auſſi *boutures*, cèrtains rejettons enracinez qui naiſſent au pied de quelques arbres; comme autour des pruniers, pommiers, &c.

BOUTURE, chez les Orfévres, eſt une eau préparée pour blanchir l'ouvrage, ou une léſcive faite avec du ſel de tartre pour blanchir l'argent. On l'appelle auſſi *boulure*; mais elle n'eſt plus guères en uſage, à cauſe qu'on le blanchit au feu.

Dans les Monnoyes on appelle *bouture*, une drogue compoſée de lie de vin ſeche émiée, de ſel, &c. qui ſert au blanchiment des eſpéces.

BOUVAR. ſ. m. Nom que quelques Angevins donnent à une eſpéce de poire, appellée par d'autres Rondette d'Anjou, par d'autres Amadonte, par d'autres la Mèrveille d'hyvèr, & communément Petit-oin. LA QUINT. Voyez PETIT-OIN.

BOUVEAU. Voyez BOUVILLON.

BOUVEMENT. ſ. m. Outil de Menuiſier qui ſert à pouſſer une doucine.

BOUVERIE. ſ. f. Étable à mettre les bœufs. *Boum ſtabulum.* Les Marchands Bouchers ont des *bouveries* où ils mettent les bœufs, en attendant qu'ils les tuënt. Les Marchands Forains ſe plaignirent que les Bouchers de Paris mettoient les bœufs qu'ils avoient achetez dans des étables, ou *bouveries*, découvèrtes, ſales & mal ſaines, & que cela cauſoit la mort précipitée de pluſieurs bœufs. DE LA MARRE.

BOUVET. ſ. m. Eſt une eſpéce de rabot dont ſe ſervent les Menuiſiers. Il y a des *bouvets* à rainures & à languettes, & d'autres à fourchement.

BOUVIER, IERE. ſ. m. & f. Qui conduit ou qui garde les bœufs. *Bubulcus.* On le dit figurément des gens groſſiers, mal appris, qui ſont ſans civilité.

BOUVIER, eſt auſſi une conſtellation céleſte. *Bootes, Arctophilax.* Voyez BOOTES.

BOUVIER. C'eſt auſſi un oiſeau gobeur de mouches dit communément *Bouvier. Muſcicapus boarinus dictus.* Cet oiſeau eſt longuet; ſon béc eſt pareillement long, d'un brun rouſsâtre. Sa tête & ſon dos ſont de couleur plombée, mêlée de cendre, & d'une couleur jaunâtre; ſa gorge & tout ſon ventre ſont blanchâtres; ſa poitrine eſt ſemée de taches noires; ſes ailes ſont d'un noir jaunâtre diverſifié de blanc; ſa queuë eſt longue & noire, par les côtez elle eſt blanche. Ses jambes & ſes pieds ſont noirâtres. Ces oiſeaux ſuivent les bœufs & les vaches à cauſe des mouches qu'ils trouvent à leur ſuite, & de là on leur a donné le nom de *Bouviers*.

Il y en a encore une autre eſpéce, nommée en quelques endroits

Borin. Il eſt un peu plus grand que le Roitelet. Son bec eſt grêle & aigu, & très-propre à attraper des mouches. Le haut de ſa tête, ainſi que ſon col, & ſon dos, ſont d'un cendré lavé. Le deſſous de ſa tête, ſon goſier, ſa poitrine & ſon ventre, ſont d'une couleur blanche tirant ſur le jaûne, qui eſt toutefois plus claire par la poitrine & le ventre. Le haut de ſes aîles eſt d'un gris cendré; le bas de même, mais plus blanchâtre. Son croupion eſt blanc; ſa queuë, qui eſt compoſée de douze plumes, eſt longue de trois doigts, & de la même couleur que ſes aîles; ſes jambes & ſes pieds ſont d'un rouge éclatant; ſes ongles ſont aſſez longs & très-menus.

BOUVILLON. ſ. m. Jeune bœuf. *Juvencus.*

BOUZE DE VACHE. Voyez Bouse.

BOY.

BOY. ſ. m. Nom propre d'homme *Baudelius.* Voyez Baudille.

BOYAR. *Senator Boyarus.* ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt ainſi qu'on appelle les Seigneurs en Moſcovie, *Magnates*, ſelon l'opinion de Becman: il dit que les *Boyars* ſont ce qu'on appelle ailleurs grande nobleſſe: il ajoute que le Czar dans ſes diplômes nomme les *Boyards* avant les Vaivodes. Les Grands, qui ne vouloient pas être gouvèrnez par une femme, s'oppoſérent au deſſein de la Princeſſe Sophie, & firent beaucoup de maſſacres, qui ne fûrent appaiſez que par la prudence des *Boyars*, ou Sénateurs. Quelques-uns écrivent Bojar, ou Bojare.

Boyar, ou Boyare. Eſt auſſi le nom qu'on donne aux Nobles de Tranſylvanie, qui ſont parens ou alliez des anciens Vaivodes. Ce nom ſignifie *Seigneur.*

BOYAU. ſ. m. Les conduits ou tuyaux par où paſſe tout ce qui ſort de l'eſtomac, auquel ils ſont continus. *Interaneum, Inteſtinum.* Les boyaux ou inteſtins ſont des corps longs, ronds, creux, & continus depuis le pilore juſqu'au fondement. Ils ſont ſituez ſous l'épiploon dans le ventre inférieur, dont ils rempliſſent preſque toute la capacité, qui eſt depuis le ventricule juſqu'à l'os pubis. Ils ſont attachez au dos par le moyen du méſentère qui les lie enſemble, de manière que les grêles ſont au milieu du ventre à la région umbilicale, & les gros à la circonférence. Dionis. Quoique les *boyaux* ne faſſent qu'un ſeul conduit qui va depuis l'eſtomac juſques au fondement, néanmoins on les diviſe en grêles, ou menus, & en gros. Les grêles ſont trois, Le *duodenum*, le *jejunum*, & l'*ileon*. Les gros ſont auſſi trois, le *cæcum*, ou l'aveugle, le *colon* & le *rectum*, ou le droit.

Les Anatomiſtes diſent qu'ils ont ordinairement ſept fois la longueur du corps dont on les a tirez, Tauvry, Dionis. Cette étenduë & les differentes circonvolutions qu'ils font dans le petit eſpace qu'ils occupent étoient néceſſaires tant pour y retenir plus long-temps le chile, & le faire fèrmenter par le mélange de la bile & du ſuc pancréatique, que pour le ſéparer d'avec ſes excrémens, & le rendre par le moyen de ces deux liqueurs plus coulant & plus ſubtil. D'ailleurs ſi l'homme n'avoit qu'un *boyau*, il ſeroit obligé de manger ſans ceſſe, comme font les loups cèrviers & les cormorans, à cauſe qu'ils ont les *boyaux* fort courts; & comme il arrivoit en effet à un homme dont parle M. Dionis p. 170. qui n'avoit qu'autant de boyaux qu'il en falloit pour aller du ventricule à l'anus. Les Médecins les appellent *inteſtins*. Les tranſactions Philoſ. n. 107 p. 146. ou Tom. II. p. 111. parlent d'un homme dont les *boyaux* étoient tous renverſez. On dit qu'il y avoit dans la Bibliothéque de Conſtantinople un Homère écrit ſur un *boyau* de dragon long de ſix vingt pieds.

Ménage dérive ce mot de *botellum*, diminutif de *buoto*, ou *vuoto*, qui ſignifie *vuide*. Borel le dérive de *voye*, d'où eſt venu, dit-il, le nom de long *boyau*, qui eſt une voye longue & étroite. Il prétend qu'on diſoit autrefois *voyeau*; pour dire, les *boyaux* des animaux, à cauſe qu'ils ſèrvent de *voye* aux viandes & excrémens. Du Cange témoigne qu'on diſoit autrefois *boel* & *bouël*, & croit qu'il vient de *botulus*, qui ſignifie auſſi *boudin*.

Boyau gras. C'eſt le troiſième & le dèrnier des gros boyaux, qu'on appelle autrement le *droit*, ou le *rectum*. *Omaſum.* Il eſt ainſi nommé, parce que ſa partie extérieure eſt environnée de beaucoup de graiſſe.

En tèrme de Fauconnerie on dit, Appétit de boire & faire *boyau*. Elargir le boyau de l'oiſeau. Pour élargir le *boyau* de l'oiſeau donnez lui léger pât trempé une nuit en vinaigre, & ſur le pât mettez du ſucre ou du miel écumé, ou lui donnez de l'eau ſucrée.

Franc Boyau, En tèrmes de Vénerie, c'eſt le gros *boyau*, où paſſent les viandes du cèrf que l'on met avec les menus droits. Salnove.

Grand Boyau de loup & de louve. Il ſert après qu'il a été dégraiſſé & bien nettoyé, enſorte qu'il n'y demeure que la ſimple peau, pour la rendre déliée & ſéchée comme un ruban de ſoye. C'eſt alors un remède infaillible pour la colique, en ſe le mettant autour du corps, ſur la chemiſe. Il faut aux hommes celui de la louve, & aux femmes celui du loup.

Descente de boyau, Eſt un *boyau* qui tombe dans les bourſes, quand on a fait quelque violent effort, ou par quelqu'autre cauſe. *Hernia, ramex.*

Corde de boyau, ſe dit des cordes faites de *boyaux* d'animaux, coupez & tors, dont on fait les cordes des raquettes, & de pluſieurs inſtrumens de Muſique, comme violons, violes, luths, théorbes, guitarres. *Nervus.* Les Anciens ſe ſèrvoient de cordes de lin avant qu'on eût ſongé à mettre en uſage les cordes de *boyau*.

On dit en tèrmes de Manége, qu'un cheval a beaucoup de *boyau*, lorſqu'il a beaucoup de flanc, beaucoup de corps, qu'il a les côtes longues, & qu'elles ne ſont ni plattes ni ſèrrées. On dit auſſi qu'un cheval eſt étroit de *boyau*, pour dire, qu'il n'a point de corps.

Boyau, en tèrmes de Guèrre, eſt un foſſé couvèrt de ſon parapet qui ſert de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques. *Foſſa.* C'eſt auſſi une ligne qu'on tire pour envelopper de différens terrains, ou attaquer quelques ouvrages.

On dit provèrbialement, Je l'aime comme mes petits *boyaux*. On dit d'une chôſe longue & étroite, C'eſt le chemin de Ville-Juifve, long *boyau*: ou même abſolument, C'eſt un *boyau*. On dit encore d'une chôſe fort dégoûtante, qu'elle feroit vômir tripes & *boyaux*.

On dit populairement, pour ſe mocquer de ceux qui ſe plaignent de quelque petite playe ou coupure, Si tes *boyaux* ſortent par là, tu en mourras. On dit auſſi d'un jeune homme de bon appétit, qu'il a toûjours dix aunes de *boyaux* vuides pour feſtoyer ſes bons amis.

BOYAUTIER. ſ. m. Artiſan qui fait & prépare les cordes à boyaux, tant pour les raquettes, que pour les inſtrumens à corde. *Nervorum opifex.*

BOYCININGA. ſ. m. Sorte de ſèrpent du Bréſil qui a une ſonnette à la queuë. Quoiqu'il ſoit très-venimeux il fait rârement du mal, parce qu'on eſt avèrti par le bruit de ſa ſonnette.

BOYE. Tèrme de Marine. C'eſt la même chôſe que *Bouë* ou *Baliſe*.

BOYER. Tèrme de Marine, eſt une chaloupe Flamande mâtée en fourche, qui a deux ſemelles pour mieux aller à la bouline ſans dériver.

BOYEZ. Prêtre de l'Amérique.

BOYLE. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez Baudille.

BOZ.

BOZEL. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Membre rond, & qui a la figure d'un anneau. *Torus.* C'eſt la même chôſe que le Tôre.

BRA.

BRABANÇON, one. ſ. m. & f. Qui eſt de Brabant. *Brabantius, Menapius, Ambivaritus.* On trouve ce nom dans quelques Auteurs pour dire un homme du Brabant; mais aujourd'hui il ne ſe dit plus guère. On uſe de périphraſe, & l'on dit plus communément les habitans, les peuples du Brabant, &c. On appelle Campine *Brabançone* une petite Contrée du Brabant Hollandois dans la Mairie de *Bolduc*.

On appelloit autrefois *Brabançons* des troupes d'avanturiers, ou de bandits, qui faiſoient le métier de la guèrre, & ſe donnoient à qui les payoit le mieux, & on les appelloit ainſi, parce que la plûpart étoient du Brabant. On les nommoit autrement Routiers à cauſe qu'ils étoient toûjours en route pour aller par tout où ils étoient commandez. Le P. Daniel dit qu'on les nommoit auſſi Cotereaux. Il y envoya ſes Capitaines & ſes *Brabançons* qui les taillèrent en piéces. G. Du Moulin. Le Roi d'Angletèrre, irrité du ſoulevement de la Bretagne, envoya les *Brabançons* ravager les tèrres de Raoul de Fougères; mais les gens de Raoul ayant taillé en piéces ceux qui portoient des vivres aux *Brabançons*, le reſte fut obligé de ſe retirer. Lobineau. Le Roi Philippe Auguſte les renvoya auſſitôt (les Bretons) du côté de Pontorſon & de Mortain avec le Comte de Boulogne, Guillaume des Barres, une grande quantité de Gendarmes François, & les Roturiers ou *Brabançons* qui s'étoient rendus à lui à Falaiſe, & qui avoient mieux aimé prendre parti dans ſes troupes que de ne plus faire la guèrre. Id. Philippe Auguſte étant ſorti de Mante pour aller à Giſors, accompagné ſeulement de deux cens chevaux, trouva en chemin fort près de Giſors le Roi d'Anglètèrre ſuivi de plus de quinze cens hommes de troupes réglées, & outre cela d'une très-grande multitude de ces bandits appellez *Barbançons*, ou *Cotereaux*. P. Dan.

BRABANÇONE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt blanc de lait, pourpre, & qui a un peu de rouge. Cult. des Fl.

BRABANT. ſ. m. Province des Païs-Bas bornée au nord par la Hollande & par la Gueldre, au couchant par la Zélande & la Flandre,

Flandre, au midi par les Comtez de Hainaut & de Namur, au levant par le païs de Liége, qu'on y comprenoit autrefois, de-même que le Duché de Limbourg. Maty. *Brabantia.*

Quelques Auteurs dérivent ce nom de Brennus, nom propre du fils de je ne ſçai quel Roi de la Bretagne, c'eſt-à-dire, d'Anglètèrre. D'autres diſent qu'il vient de *Bratuſpatium*, ville ancienne des Gaules dont parle Céſar L. II. Comm. C. 13. Mais *Bratuſpatium* n'étoit point du païs que nous appellons aujourd'hui *Brabant*, puiſqu'il étoit entre Beauvais & Amiens. D'autres le dérivent de Salvius Brabon parent de C. Céſar. D'autres de *Gotofridus Barbatus*, Godefroy le Barbu, Comte de Louvain. D'autres enfin d'une contrée de ce païs, nommé le *Brachbant*, ou le Burbant. Le *Brabant* a titre de Duché, & a eû longtems ſes Ducs particuliers.

Le *Brabant* ſe diviſe en quatre quartiers, ſçavoir de Louvain, de Bruxelles, d'Anvers, & de Bolduc. On le diſtingue plus ordinairement aujourd'hui en *Brabant* Eſpagnol, *Brabant* Hollandois, & *Brabant* Walon. Le *Brabant* Eſpagnol, *Brabantia Hiſpanica.* C'eſt la partie méridionale du Duché de *Brabant*, où ſont Louvain, autrefois Capitale de tout le Duché, Bruxelles, qui l'eſt maintenant, Anvers & Malines. Le *Brabant Hollandois*, *Brabantia Hollandica*, ou *Batavica.* C'eſt la partie ſeptentrionale du *Brabant*, qui comprend la Mairie de Bolduc, la Baronie de Bréda, & le Marquiſat de Berg-Opzoom. Le *Brabant* Walon, c'eſt-à-dire, Gaulois, eſt une petite contrée du *Brabant* Eſpagnol, entre les villes de Nivelle & de Gemblours, ainſi appellée parce que le langage qu'on y parle eſt un vieux François. Maty.

On trouve *Breibant* dans des diplômes de l'Empereur Otthon le Grand rapportez par Miræus, & par le P. Mabillon, *Acta SS. Ben. T. V. p.* 300. Il y a ſur l'hiſtoire du *Brabant*, *Adriani Barlandi Chronica Ducum Brabantiæ*; *Melchior. Barlai Brabantias*, *Topographia Hiſtorica Gallo Brabantiæ* par Jacq. Le Roy imprimée à Amſterdam en 1692. *in fol. Caſtella & Prætoria Nobilium Brabantiæ*, *in fol.* à la Haye en 1699. *Ant. Sanderi Chorographia Brabantiæ* à Bruxelles, *fol.* 1659. *Antiquitates Belgicæ Brabantiæ*, par Jean Bapt. Gramaye à Louvain 1708. *in fol.*

BRABEUTE. ſ. m. Nous ne mettons ce mot que pour avèrtir qu'il ne faut jamais s'en ſèrvir en François, quoiqu'on le trouve dans quelques Dictionnaires. Il eſt purement Grèc, Βραβευτὴς, & ſignifie celui qui chez les Grècs préſidoit aux jeux publics & ſolemnels, & qui étoit le Juge & l'Arbitre des prix; & c'eſt ainſi qu'il faut l'appeller dans nôtre langue, & non pas *Babeute*, qui ſeroit très barbâre.

BRAC. ſ. m. *Bracco*, ou *braco.* Eſpéce de chien de chaſſe. Voyez Du Cange au mot *Bracco.* C'eſt apparemment la même chôſe que *brachet.* On écrit auſſi Braque. Voyez ce mot.

BRACELET. ſ. m. Petit ornement qu'on met autour du poignet. *Armilla*, *brachiale.* *Bracelets* de ruban, de pèrles, de pièrreries Les Amans tiennent à grande faveur d'avoir des *bracelets* des cheveux de leur Maîtreſſe. Anciennement à Rome les hommes portoient des *bracelets* auſſi-bien que les femmes, & en ornoient leurs bras. Dac. On mettoit les *bracelets* ſur divèrs endroits des habits, & on les plaçoit le plus ordinairement depuis le haut du bras juſque ſur les doigts. Capitolin dit que Maximin avoit le pouce ſi gros qu'il ſe ſèrvoit du *bracelet* de ſa femme comme d'un anneau, qu'il portoit au doigt. La matière des *bracelets* étoit différente, comme elle l'eſt encore. La plus ordinaire étoit l'or. Les hommes & les femmes en portoient indifféremment, mais les filles n'en portoient jamais, qu'elles ne fûſſent accordées. Elles ſe ſeroient fait tort d'en porter auparavant. Thomas Bartholin a fait un Traité des *bracelets* des Anciens, *De Armillis Veterum.*

Ménage dérive ce mot de *braciletum*, diminutif de *bracile*, qu'il trouve écrit dès le tems de Juſtinien. *Bracile*, dans la vie de S. Gèrmain qui eſt de la fin du VIIe ſiécle, ſignifie *Cingulum*; & quoique Bollandus, *Act. Sanct. Febr. T. III. p.* 266. croye que *bracile* ait ſignifié le lien dont on attachoit les brayes, & qu'il ſoit formé de *bracca*, ou bien qu'il fût pris pour la courroye dont on attachoit la chauſſure, il peut cependant auſſi bien que le diminutif avoir été enſuite appliqué à d'autres chôſes. Voyez encore ſur ce mot Haſtenus, *Diſquiſit. Monaſtic. L. V. Tract. IV. diſq.* 4.

Du Cange dérive ce mot de *brachialia*, qui étoit un ornement que les hommes auſſi-bien que les femmes portoient au bout de leurs manches; & dit que c'eſt ce qu'on tèrmes de Blâſon on a appellé *dextrochères.* Tous ces mots viennent de *brachium*, le *bras*; parceque c'eſt un ornement du *bras.* Les Grècs ont fait auſſi Βραχιόνιον pour dire la même chôſe, de Βραχίων, le *bras.*

On dit, que des paſſemens ſont mis en *bracelet*, quand ils ſont diſpoſez en rond ſur les manches. Les Pages de la grande Écurie du Roi ont leurs paſſemens en *bracelet*: ceux de la petite Écurie les ont en quille, ou en long.

BRACHER. ſ. m. *Braconarius.* Voyez Braconier.

BRACHET. ſ. m. Sorte de chien de chaſſe. *Indagator canis.* Borel dit qu'on l'a appellé ainſi à cauſe qu'il a les pieds courts. On lit dans le Roman d'Aubery,

Et li brachet *ont demené grant bu.*

Et dans le Roman d'Aléxandre,

A un matin priſt brachez *& levriers.*

On a dit auſſi autrefois *brachet*, pour *bracelet.*

BRACHIAL. adj. m. Tèrme de Médecine, & d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles de l'os du coude. *Brachialis.* Il y a le *brachial* extèrne, & le *brachial* intèrne. Le *brachial* intèrne eſt ainſi nommé parce qu'il occupe la partie intèrne du bras; il eſt caché ſous le biceps, & prend ſon origine de la partie antérieure & ſupérieure de l'*humerus*, & va s'inſérer à la partie ſupérieure & intèrne du *cubitus*, pour fléchir l'avant-bras conjointement avec le biceps. Le *brachial* extèrne, ainſi nommé parce qu'il occupe la partie extérieure du bras, eſt une maſſe de chair qui prend ſon origine de la partie poſtérieure de l'*humerus*, & va s'inſérer à l'olécrane par une forte aponeuroſe qui lui eſt commune avec deux autres. Dionis. Voyez auſſi Tauvry P. II. C. 18.

BRACHITE. ſ. m. & f. *Brachites.* Nom de ſecte. Les *Brachites* étoient ſectateurs de Manes, & une bonne branche des Gnoſtiques. Ils troublèrent toute l'Égliſe dans le troiſiéme ſiécle.

BRACHMANES. ſ. m. Ce ſont les Philoſophes ou Sages des Indiens. Ils ſe ſont rendus célébres dans l'antiquité par leur genre de vie tout à fait auſtère. Il y en a encore aujourd'hui dans les Indes qui portent le même nom, & qui vivent de la même manière que ces anciens. Les Portugais les nomment *Brames*, qui eſt le nom ancien des Prêtres Indiens. D'autres les appellent *Bramines.* C'eſt ainſi que l'écrit toujours l'Auteur de l'Ambaſſ. des Holl. au Japon. Pluſieurs croyent qu'ils ont pris ce nom du Patriarche Abraham, qu'ils appelloient en leur langage *Brachma.* Ou plûtôt ils l'ont pris de leur Dieu Brahma, que quelques-uns croyent être Abraham. C'eſt pourquoi Poſtel leur donne le nom d'*Abrachmanes.*

Le P. Thomaſſin, qui rappelle l'origine de tous les mots à la langue Hébraïque, croit que le nom des *Brachmanes* vient de l'Hébreu *barach*, *fugit*, *aufugit*, *fuir*, *s'enfuir*, parce que les *Brachmanes* ſe retirent à la campagne, & vivent dans les déſerts. On peut auſſi ſuivant le même Auteur, dériver le nom des *Brachmanes* d'un autre mot Hébreu; c'eſt *barac*, *benedicere*, *orare*, *prier*, *bénir*; parce que c'étoit là l'occupation des *Brachmanes*, qu'ils avoient appriſe de Noé, de qui ils deſcendoient.

Les *Brachmanes* vivent d'hèrbes, de légumes & de fruits, s'abſtenant de toutes ſortes d'animaux; ils n'en peuvent même toucher aucun ſans ſe rendre immondes, & ils regardent cela comme une grande impiété. Ils paſſent la plus grande partie du jour & de la nuit à chanter des Hymnes en l'honneur de la Divinité, ils prient & jeûnent continuellement. La plûpart d'entr'eux vivent ſeuls & dans la ſolitude, n'étant point mariez, & ne poſſédant aucuns biens. Il n'y a rien qu'ils ſouhaitent tant que la mort, & ils conſidèrent cette vie comme une chôſe onéreuſe, attendant avec impatience que leur âme ſe ſépare de leur corps. C'eſt la deſcription que Porphyre fait des anciens *Brachmanes* dans ſon livre *de abſtinentia animalium.* Les *Brachmanes* tiennent les opinions de Pythagore, dit le P. Kirker, & mènent la vie qu'il menoit, comme il paroit par Maffée & par les autres hiſtoires des Indes; ou plûtôt Pythagore avoit pris des *Brachmanes* ſes opinions & ſa manière de vivre. Les Grècs leur donnèrent le nom de Gymnoſophiſtes Les Indiens diſent que les *Brachmanes* tirent leur origine du fameux Philoſophe Xaca. Voyez leurs mœurs, leurs Sectes, leurs opinions, &c. dans le P. Kiker, *Chine ill. P. III. C.* 4. 5. 6. 7. où ſont les figures de leurs lettres. Voyez auſſi le même Auteur *Oed. Æg. T. III. p.* 21. *& ſuiv.*

BRACON. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit, Appui, conſole, potence: ce qui vient de branche d'arbre. *Telamo.*

BRACONNIER. ſ. m. Borel croit que ce mot ſignifioit un coupeur de bois, à cauſe de ce que dit Froiſſard, que chacun devoit trouſſer dèrrière ſoi un *braconnier. Lignator.*

Braconnier, eſt auſſi ſelon d'autres, la même chôſe que Bracher, c'eſt-à-dire, un homme qui a ſoin des chiens de chaſſe appellez en François & en Allemand *Bracs*, & en Latin *braccones.* Le mot *Braconarius* ſe trouve en ce ſens dans une Charte d'Henri II. Roi d'Anglетèrre rapportée dans le *Monaſticum Anglican.* T. II. p. 283.

BRACQUE. Voyez BRAGUE.

BRAGANCE. ſ. f. Ville de Portugal dans la Province de Traloſmontes, ſur la rivière de Sabor aux confins de la Galice & du Royaume de Léon. *Bragantia*, *Bragantium*; à 14^d. 50' de longitude; & à 41^d. & 32' de latitude, dit M. Corneille. Ferracius, qui avec d'autres Auteurs l'appelle *Cæliobriga*, ne la met qu'à 13^d. 5'. de

5′ de long. & à 42^d^ de latitude. *Bragance* eſt diviſée en ancienne & nouvelle ville. L'ancienne, qui eſt ſur une hauteur, fut bâtie par Brigo Roi d'Eſpagne l'an du monde 2015. d'où l'on prétend apparemment que lui vient ſon nom. La nouvelle ville, ou la cité, eſt au pied de la montagne. *Bragance*, que les Portugais nomment *Braganza*, a titre de Duché. Les Ducs de *Bragance* tirent leur origine des Rois de Portugal, par Alphonſe de Portugal, prémier du nom, Duc de *Bragance*, Comte de Barcellos & de Guimaraes, fils naturel de Jean I. Roi de Portugal, & d'Agnès Pérez. Jean II. Duc de *Bragance* fut mis ſur le thrône de Portugal en 1640, & c'eſt ſon petit fils qui régne aujourd'hui en Portugal. Voyez la Révolution de Portugal & l'hiſt. de Portug. par M. Le Quien de la Neuville, T. I. p. 29.

BRAGARD. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, *brave, ajuſté, mignon. Comptus, concinnus, elegans.*

BRAGUE. ſ. f. Ville Archiépiſcopale de Portugal, capitale de la Province d'entre Douro & Minho, & ſituée ſur la rivière de Cavado. *Bragua, Braccara*, ou *Bracara Auguſta, Auguſta Braccarum. Brague* eſt une des plus anciennes villes d'Eſpagne. L'Itinéraire d'Antonin la nomme *Bragara*. L'Archevêque de *Brague*, qui eſt Seigneur ſpirituel & temporel de la ville, prétend être Primat d'Eſpagne, parce qu'Alphonſe I. ayant délivré *Brague* de la puiſſance des Maures en 1240. tous les Évêques d'Eſpagne ſe ſoumirent à l'Archevêque de cette ville. L'Archevêque de Tolède lui diſpute cette dignité. Voyez M. De La Neuville, hiſt. de Portug. Tom. I. p. 24. 25. 26. Rodrigue d'Acunha Archevêque de *Brague* a donné une hiſtoire Eccléſiaſtique des Archevêques de cette ville. Elle eſt en Portugais en 2 vol. *in fol.* à *Bragues* 1634.

BRAGUE. Tèrme de Marine. C'eſt le cordage qui arrête le recul du canon. On l'appelle auſſi *bracque*, ou *drague*.

BRAGUE, eſt auſſi un tèrme de Luthier. C'eſt un morceau de bois au bout du corps du luth pour cacher les écliſſes.

BRAGUETTE. Voyez BRAYE, ou BRAYETTE.

BRAI. Voyez BRAY.

BRAILLER. v. neut. Parler beaucoup & fort haut, ſans dire rien de bon, ni de ſolide. *Clamare, vociferari, obtundere.*

BRAILLER, en tèrmes de Marine, ſe dit du hareng, lors qu'on le ſaupoudre de ſél, & qu'on le remuë avec des pelles.

BRAILLEUR, EUSE. On dit auſſi, BRAILLARD, ARDE. adj. Qui hâble, qui criaille, qui parle hautement, & avec libèrté de toutes chôſes. *Clamator, clamoſus, rabula.* Il ne ſe faut point broüiller avec ces grands *brailleurs*. MOL. On dit qu'il n'y a point de tèrme en François qui éxplique *rabula*, qui veut dire en général un méchant Avocat. Pour moi je l'éxprimerois par celui de *brailleur*, qui eſt aſſez le caractère des méchans Avocats. VIGN. MAR.

BRAIRE. v. n. Tèrme dont on ſe ſert pour éxprimer le cri des ânes. *Rudere.* Un âne chargé d'or ne laiſſe pas de *braire*. COST.

Ménage dérive ce mot du Latin *barrire*, ou plûtôt de *ragire*, qui ſe dit des ânes proprement. Borel le dérive de *bram*, qui ſignifie *grand cri* en langue Gothique.

BRAIRE, ſe dit auſſi figurément des cris importuns & éxceſſifs des hommes, & ſur tout de ceux qui ont la voix fort rude & déſagréable. *Vociferari.* Il y a long-tems que cet homme ne fait que *braire*. Ce méchant Avocat ne fait que *braire*, & ne dit rien qui ſerve à ſa cauſe.

BRAISE. ſ. f. Bois ou charbon allumé, & dont l'humidité eſt conſumée, enſorte qu'il ne rende point de fumée. *Pruna.* Des marrons cuits à la *braiſe*. On dit par hypèrbole en tâtant le pous de celui qui a une groſſe fiévre, que ſon corps eſt tout *braiſe*. Un amoureux ſe plaint populairement qu'il a le cœur tout en *braiſe*. M. Boyle a fait la comparaiſon de la *braiſe*, ou charbon allumé, & du bois luiſant, où il montre leur reſſemblance & leur différence. Elle ſe trouve dans les Tranſact. Philoſ. n. 32. p. 605, & Tom. III. p. 646.

Ce mot vient du Grèc βράζω, *bullio, efferveo.*

On dit provèrbialement, qu'on eſt tombé de la poêle dans la *braiſe*; pour dire, qu'on eſt tombé d'un grand mal dans un pire.

BRAISIER. Tèrme de Boulanger. Voyez BRASIER.

BRAMA, ou plûtôt BRAHMA, ou BRUMA. ſ. m. Nom propre d'un Dieu, ou Idôle des Indiens. Quelques-uns croyent que c'eſt Pythagore qu'ils ont diviniſé, fondez ſur la métempſycôſe, & les autres ſentimens de ce Philoſophe que les adorateurs de *Brama* tiennent auſſi. D'autres à cauſe de la reſſemblance du nom s'imaginent que c'eſt Abraham. Ils feignent que *Brama* s'eſt fait homme, & qu'il eſt médiateur entre Dieu & les hommes, dit M. Huet, *Dem. Ev. Prop. IV. cap. 6.* d'où ce Prélat infère que les Indiens ont tiré cela du Chriſtianiſme, & de ce que S. Thomas, S. Barthélemi, Pantænus, & d'autres, leur en avoient appris. M. Huet écrit toujours *Bramma*. Mais communément *Brama*, ou *Brahma*.

M. d'Herbelot dit que ſelon la doctrine des Indiens *Brahma* eſt le prémier des trois êtres que Dieu a créez, & par le moyen duquel il a fait enſuite le monde. Ce *Brahma* donna aux Indiens quatre livres, qu'ils appellent Bethou, ou Bed, dans leſquels toutes les ſciences & toutes les cérémonies de la Religion des Brachmanes ſont compriſes. C'eſt pourquoi on le repréſente ordinairement avec quatre têtes. Selon les Indiens Parabaravaſtou, c'eſt-à-dire, le Dieu ſuprême, a créé trois Dieux inférieurs; ſçavoir. Bruma, Vichnou & Routren. Il a donné au prémier la puiſſance de créer; au ſecond le pouvoir de conſerver, & au troiſième le droit de détruire. Ces trois Dieux ſont les enfans d'une même femme, qu'ils appellent Parachatti, c'eſt-à-dire, la puiſſance ſuprême. Les prémiers Indiens ne vouloient dire autre chôſe, ſinon que tout ce qui ſe fait dans le monde, ſoit par la création qu'ils attribuent à Bruma, ſoit par la conſervation, qui eſt le partage de Vichnou; ſoit enfin par les différens changemens, qui ſont l'ouvrage de Routren, vient uniquement de la puiſſance abſoluë du Parabaravaſtou, ou du Dieu ſuprême. LET. ÉD. Tom. IX. p. 7. & ſuiv. Tom. X. p. 18. & ſuiv. Elles ajoutent que ſuivant la doctrine des Indiens Bruma tient le prémier rang parmi les Divinitez ſubaltèrnes, que c'eſt lui qui a créé toutes chôſes, & qui les conſerve par un pouvoir ſpécial que la Divinité lui a communiqué, qu'il a l'intendance générale ſur toutes les Divinitez inférieures; mais que ſon gouvèrnement doit finir; qu'il a un prémier Miniſtre, nommé Divendiren, qui commande immédiatement aux Dieux inférieurs.

Le mot *Brahme* en langue Indienne ſignifie *Pénétrant toutes choſes.* D'HERB.

BRAMAIN. ſ. m. *Brachmanus.* M. de Tillemont s'eſt ſervi de ce nom, hiſt. des Emp. T. II. p. 127. pour Brachmâne. Apollone de Tyanes n'avoit encore que ſept diſciples, qui même le quittèrent dès qu'il leur parla d'aller dans les Indes chèrcher les Philoſophes, qui dès ce tems-là portoient le nom de *Bramains*, ou Brachmanes; mais ce nom n'eſt point en uſage. On dit toujours Brachmânes & *Bramains* ſeulement des ſucceſſeurs des anciens Brachmânes, encore écrit-on Bramin. Voyez ce mot.

BRAME. ſ. m. On appelle ainſi ceux des Indiens que les Anciens appelloient Brachmânes. Les Lettres Édifiantes des Miſſion. Jéſ. T. IX. p. 288. diſent *Brâme* au maſc. & *Bramine* au fém. Il étoit *Brâme*, & venoit d'épouſer une *Bramine*. La *Bramine* avoit été mariée dès ſon bas âge à un autre *Brâme*. Il n'y a guère de nation plus orgueilleuſe, plus rebelle à la vérité, ni plus entêtée de ſes ſupèrſtitions, que les *Brâmes*. LETTR. ÉD. T. X. p. 31. Voyez BRAMIN, c'eſt la même chôſe. De la Boulaye écrit *Bramen*, & dit que c'eſt le nom des Sacrificateurs des Ramiſtes, ou Indou; & au pluriel il dit *Bramens*.

BRAMENATI. ſ. f. Femme de ſecte & de famille Brâme. Il y avoit trois Brâmes & une *Bramenati*. LETTR. ÉD. *Rec. XI.* On dit auſſi *Bramine*. Voyez BRAME.

BRAMER. v. n. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit pour éxprimer le cri des cèrfs. *Clamorem edere cervino ſimilem.* Le cèrf qui *brame* au bruit de l'eau. THÉOPHILE. On s'en ſervoit autrefois pour dire, crier fortement. Il n'eſt pas même ſi uſité, quand il ſe dit du cèrf, que Rère.

Ce mot vient de *bram*, qui ſignifie *grand cri* en langue Gothique. Chorier le tire de βραμέομαι, qui chez les Grècs a le même ſens; crier violemment & importunément.

BRAMIN, ou BRAMINE. ſ. m. C'eſt un Prêtre de la Religion des Indiens idolâtres, ſucceſſeurs des anciens Brachmânes. Les *Bramins* ſont la prémière race des Banians, & ſont ſi vèrſez en Aſtrologie, qu'ils ne manquent pas d'une minute à prédire les Éclypſes. Ils ont un ſi grand reſpect pour les vaches, que pourvû qu'ils en ayent une queuë à la main quand ils meurent, ils croyent être bienheureux. Ils font quelquefois des Proceſſions de 400 lieuës, où ils mènent des villes & des villages entiers; & ils nourriſſent les peuples, quand ils ſont arrêtez aux paſſages des rivières débordées, par une manière qu'ils font croire miraculeuſe, leur donnant tout ce qu'ils demandent ſans avoir fait aucune proviſion. Un Proteſtant, nommé Abraham Roger, qui a écrit de la vie & des mœurs des *Bramines*, en diſtingue de ſix ſortes; les Weiſtnowa, les Seivia, les Smaerta, les Schaerwaecka; les Paſenda, & les Tſchectea. Il traite aſſez au long de chacune de ces ſectes en particulier dans ſon Chap. III. Tout ſon livre, intitulé *La Porte ouvèrte à la connoiſſance du Paganiſme*, contient beaucoup de particularitez des *Bramines*.

BRAN, ou BREN. ſ. m. Excrément de l'homme qui décharge ſon ventre. *Stercus, alvi purgamentum.*

Qu'elle puiſſe crever d'ahan,
Et vomir l'ame avec le bran. S. AMAND.

Il ſe dit quelquefois abſolument, quand on fait quelque imprécation contre quelqu'un, comme on dit, *foin, peſte, bran* du Prédicateur. *Vah! male ſit.*

Ménage

Ménage dérive ce mot de *Brance*, qui eſt un vieux mot Gaulois, dont il eſt fait mention dans Pline en parlant de ſon, qui eſt encore à preſent appellé *bran* par les Anglois; & il penſe que le *bran*, qui ſignifie excrément de l'homme, n'a été dit que par métaphore de l'excrément du blé. Du Cange le dérive auſſi de l'Anglois, & témoigne qu'on diſoit autrefois, Manger du *bran* de quelqu'un, pour dire, Manger de ſon *pain*: & qu'on appelle *Brenage*, un droit qui ſe levoit ſur le ſon; & *Bernier*, Celui qui en étoit Receveur. Mais *bran* eſt un mot ancien Gaulois, ou Celtique, dont les Bas-Bretons & les Languedociens ſe ſervent encore pour ſignifier du *ſon*.

Bran de Judas, ſe dit des rouſſeurs qui viennent ſur le viſage. *Lenticula*.

Bran de vin. C'eſt de l'eau de vie. *Vinum igne vaporatum & ſtillatum*.

Ce mot vient du Flamand *brandevvin*, qui ſignifie *vin brûlé*.

Bran de son. C'eſt du gros ſon. *Furfur*.

BRANCARD. ſ. m. Lit portatif pour tranſporter des malades. *Valetudinarium ferculum*. C'eſt une eſpéce de grande civière avec des cèrceaux en bèrceau, qu'on garnit de matelats & de couvèrtures, qui eſt portée ſur des mulets comme une litière.

Brancards, ſont auſſi deux piéces de bois pliant, qui joignent le train de dèrrière d'une chaiſe roulante au train de devant, qui aboutiſſent ordinairement à un arc. *Lecticarium ferculum*. Ils font l'office de la fléche d'un carroſſe, & quelquefois la chaiſe eſt poſée deſſus, quelquefois elle eſt ſuſpenduë ſur des conſoles.

Brancard, eſt auſſi une machine faite par aſſemblage de pluſieurs fortes piéces de charpente, qui ſèrt à tranſporter des pièrres, ou autres fardeaux d'une peſanteur éxtraordinaire, afin d'èmpêcher qu'elles ne ſe caſſent, ou ne s'écornent, ainſi qu'on a fait pour les deux pièrres qui couvrent le fronton du frontiſpice du Louvre. *Carrucarium ferculum*.

On trouve dans la baſſe Latinité *branchada* dans le même ſens que nous diſons *brancard*. C'eſt apparemment de là qu'il s'eſt formé, & *branchata* vient de *brachium*, parce qu'il ſe porte à bras.

BRANCE. ſ. f. Eſpéce de grain, ou de légume. Vieux mot François: c'eſt celui dont parle Pline ſous le nom de *ſandalis* & *ſandalum*. Et *Brance* en Gaulois, ou Celtique. Voyez Liv. XVIII. ch. 7. Borel dit qu'il ſignifie une ſorte de froment très-pur. C'eſt Pline qui le dit, & qui ajoute, qu'il fait beaucoup plus de pain que l'autre froment. Chorier *hiſt. de Dauphiné* prétend que c'eſt le blé blanc. Voyez ce mot.

Borel ajoute que c'eſt auſſi une ſorte d'épée, & qu'en cette ſignification on a dit auſſi *branc* & *brans*.

BRANCHAGE. ſ. m. Nom collectif qui ſe dit en général de tout le bois qu'un arbre pouſſe en rameaux. *Rami deciſi*, *ramalia*. On fait du tronc des arbres du bois de charpente, & du *branchage* des cotrets & des fagots.

BRANCHE. ſ. f. Jèt de bois qu'un arbre pouſſe en rameau au delà de ſon tronc. La Quintinie l'appelle la partie de l'arbre qui ſortant du tronc aide à former la tête. *Ramus*. On trouve *barga* dans quelques Auteurs de la baſſe Latinité.

Branche à bois, ſe dit de la *branche* qui étant venuë ſur la taille de l'année précédente, & cela dans l'ordre de la nature, eſt raiſonnablement groſſe. *Branche à fruit*, ſe dit de celle qui eſt venuë de médiocre longueur & groſſeur ſur cette même taille. Les *branches à fruit* ont les yeux gros & aſſez près les uns des autres. La Quint. *Branche à demi-bois*, eſt celle qui étant trop menuë pour *branche* à bois, & trop groſſe pour *branche* à fruit, eſt coupée deux ou trois pouces de long pour en faire ſortir un meilleur jet, ſoit à fruit, ſoit à bois, pour contribuer à la beauté de la figure, & amuſer la vigueur de l'arbre. *Branche de faux bois*, ce ſont les mauvaiſes qui ſont venuës contre l'ordre de la nature, & d'ailleurs que des tailles de l'année précedente, ou qui étant venuës ſur ces tailles, ſe trouvent groſſes à l'endroit où elles devroient être menuës. Elles ont les yeux plats & fort éloignez. La Quint. Pour entendre cet ordre de la nature il faut ſçavoir; 1°, que les branches ne doivent venir que ſur celles qui ont été racourcies à la dèrnière taille, & ainſi toutes celles qui viennent en d'autres endroits ſont *branches de faux bois*. 2°, Que l'ordre des *branches* nouvelles eſt, que s'il y en a plus d'une, celle de l'éxtrémité ſort plus groſſe & plus longue que celle qui eſt immédiatement au deſſous, & celle-ci plus longue & plus groſſe que la troiſiême; & ainſi des autres; & par conſequent, ſi quelqu'une ſe trouve groſſe à l'endroit où elle devroit être menuë, elle eſt *branche de faux bois*. Il y a cependant quelques éxceptions. Id.

Dans les arbres qui ſont vigoureux, & en même tems d'une belle figure, il n'y ſçauroit guères avoir trop de *branches à fruit*, pourveu qu'elles n'y faſſent point de confuſion; mais à l'égard des *branches à bois* il n'en faut d'ordinaire laiſſer en toutes ſortes d'arbres qu'une de toutes celles qui ſont ſorties de chaque taille de l'année précédente. La Quint.

Branche mère, ou *mère-branche*, ſe dit de celle qui ayant été racourcie à la dèrnière taille, a produit d'autres *branches* nouvelles. *Branche aouſtée*, ſe dit des *branches* qui ſur la fin de l'été ceſſent de pouſſer & s'endurciſſent. La Quint. *Branches veules*, ou *branches élancées*, ſe dit de cèrtaines *branches* longues, & menuës, qui ne ſont propres ni à fruit, ni à bois, & qu'il faut retrancher. Cette *branche* eſt trop *veule* pour en rien eſpérer de bon. Les *branches veules* ſur un arbre fruitier ne ſont propres à rien. Liger. *Branches chifonnes*, ſont des *branches* courtes & menuës, qui ne font que de la confuſion dans l'arbre, & qu'on doit couper. *Branche furieuſe*, c'eſt celle qui eſt très-grande, qui a beaucoup pouſſé, & fait un beau & grand jèt. Il eſt grandement éxpédient de conſèrver toutes les belles *branches* que les pêchers pouſſent l'été, à moins qu'il n'en ſoit ſorti une ſi grande abondance qu'elles faſſent de la confuſion. Mais en tout cas ſi la néceſſité y oblige il faut avec grande ſageſſe arracher ou couper tout près quelque-unes des plus furieuſes. La Quint. Le pin ne pouſſe des *branches* que vèrs la cîme. La colombe rapporta dans l'Arche une *branche* d'olive.

On dit auſſi, une *branche* de corail.

On dit auſſi, qu'un chandelier a pluſieurs *branches*; qu'un ruban eſt noüé à pluſieurs *branches*. *Branche* d'une garde d'épée. *Branche* d'un bouquet de plumes, &c.

On dit figurément; qu'une affaire a pluſieurs *branches*; pour dire, qu'il y a pluſieurs affaires connéxes, & jointes enſemble; ou que ſa déciſion fait un préjugé ſur pluſieurs autres ſemblables.

Ce mot vient du Latin *branca*. Ménage, après Saumaise. D'autres le dérivent de *brachium*; parce que la *branche* eſt comme le bras d'un arbre. D'autres enfin de *branchia*, parceque les *branches* ſont attachées aux arbres comme les nageoires aux poiſſons.

Branche, en Architecture, ſignifie les arcs des voûtes des ogyves leſquels arcs travèrſant diagonalement d'un angle à un autre, forment une croix entre les autres arcs qui font les côtez du quarré, dont les arcs font les diagonales. Quelques-unes de ces *branches* détachées des pendentifs de la douelle, en rachettent d'autres ſuſpendus, d'où pend quelque cul de lampe.

Branche de tranchée, eſt la même chôſe que *boyau de tranchée*. Voyez Boyau.

Branche de la bride, en tèrmes de Manége, ſont deux piéces de fèr courbées qui portent l'embouchure, les chaînettes, & la gourmètte, & qui ſont attachées d'un côté à la têtière, & de l'autre aux rênes qui tiennent la tête du cheval ſujette. On dit *branche hardie* en parlant de celle qui ramêne. On forgeoit autrefois une *branche* pour relever, qu'on appelloit *branche flaque*. Elle n'eſt plus en uſage.

On dit *branche* de mords. Les meilleures *branches* de mords ſont de l'invention du Connêtable de Montmorenci, qu'on appelle à cauſe de cela, à la Connêtable. Newcastle. De quelque côté que les *branches* du mords aillent, la bouche du cheval va toujours au contraire. Vous tîrez la bride & cela tîre les *branches* en haut, & la bouche va en bas. Id. Voyez ſur les *branches* du mords le même Auteur p. 419. & ſuiv. où il éxplique ce qui les rend foibles, ou fortes, & quelle eſt leur action ſemblable à celle du levier.

Les Potiers d'étain appellent *branche de flambeau*, toute la partie du flambeau qui s'éléve au deſſus du pied, juſqu'à l'endroit où l'on met la chandelle.

Les deux grands bâtons de devant les crochets d'un Crocheteur, & qui poſent ſur ſon dos, ſont appellez *branches de crochet*.

On appelle auſſi *branches de la trompette*, ſes deux prémiers canaux qui portent le vent au pavillon.

Branche, ſe dit en Anatomie des rameaux qui ſortent d'une groſſe veine, & particulièrement de la veine cave.

Branche, ſe dit auſſi figurément des rameaux qui ſortent de la ſouche ou de la tige de l'arbre généalogique, où ſe voyent les deſcendans en ligne collatérale. La *branche* maſculine. La *branche* féminine.

Branche, ſignifie auſſi, la vèrge, ou la piéce de bois, ou de fèr, qui tient lieu de fleau dans la balance Romaine, le long de laquelle le contrepoids eſt mobile.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt comme l'oiſeau ſur la *branche*, quand il n'a point d'état aſſûré, point de fortune cèrtaine. On dit de ceux qui paſſent ſans raiſon d'un propos à l'autre, qu'ils ſautent de *branche* en *branche*: l'Eſpagnol dit, *de palo en fraſca*. On dit d'un homme dont la fortune ſe renvèrſe, qu'il s'eſt attaché aux *branches*, quand il n'a fondé ſa prétention que ſur des gens qui ne le peuvent pas ſoutenir, au lieu de s'attacher au tronc.

Ce mot de *Branches*, a été dit autrefois pour Hanches. *Petits tetins, branches charnuës*.

BRANCHE URSINE, Quelques-uns diſent BRANQUE-URSINE. ſ. f. Hèrbe que les Grècs & les Latins appellent *Acanthe*, *Acanthus*. C'eſt de la repréſentation de ſes feüilles qu'on fait les ornemens du chapiteau Corinthien. Voyez ACANTE.

BRANCHER. v. act. Pendre un ſoldat, ou un vagabond, à la branche du prémier arbre. *Reum de arbore ſuſpendere*. Cela n'a d'uſage qu'à la guèrre, & chez les Prévôts. Certains païſans du tems de Charlemagne confeſſoient avoir ſemé des poudres par les campagnes afin de faire mourir le beſtial, enſuite de quoi on les *branchoit* de tous côtez, juſqu'à ce que S. Agobard, pour lors Evêque de Lyon, ayant reconnu leur innocence, entreprit leur défenſe dans ſon livre *Contra inſulſam vulgi opinionem de grandine & tonitruis*. MASCUR.

BRANCHER, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des oiſeaux qui ſe pôſent ſur une branche d'arbre, qu'on appelle de là *oiſeaux branchiers*. *Sedere in ramo, ramo inſidere*. Ce ſont de jeunes oiſeaux de proye qui commencent à ſortir du nid, & qui n'ayant pas encore aſſez de force, volent ſeulement de branche en branche.

On dit auſſi, *Brancher*, & prendre le bouton de l'arbre, c'eſt-à-dire, Se pêrcher ſur la cîme.

BRANCHIDE. ſ. m. Prêtre d'Apollon Didyméen. *Branchides*. Apollon avoit un temple à Didyme, ville d'Ionie dans la Natolie. Les Prêtres de ce temple s'appelloient *Branchides*, & le Dieu s'appelloit l'Oracle des *Branchides*, parce qu'il y rendoit des oracles, *Branchidarum Oraculum*. Prononcez *Brankides*.

BRANCHIER. C'eſt ainſi qu'on appelle les jeunes oiſeaux de proye qui ſortent du nid, & qui n'ont encore la force que de voler de branche en branche. *Accipiter arborarius*.

BRANCHIES. ſ. f. plur. Tèrme de Phyſique. C'eſt le nom que les Médecins Grècs ont donné aux oüies des poiſſons, qui ſont des parties compoſées de cartilages & de membranes, en forme de feüillet, qui leur ſervent comme de poumons.

Ce mot eſt Grèc, & vient de βράγχια, qui ſignifie la même chôſe. Et ſelon le P. Pezron βράγχια vient du mot Celtique *brenc*.

BRANCHU, UË. adj. Qui a des branches. *Ramoſus*. Il ne ſe dit que des arbres, & des plantes, & eſt fort uſité en Botanique, comme il paroît par pluſieurs deſcriptions des plantes qui ſont dans cet ouvrage.

BRAND. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie une groſſe épée d'acier, qu'on manioit à deux mains, & que les anciens Chevaliers portoient autrefois. *Acinacis*.

Du Cange prétend que ce mot vient de *branca*, qui a ſignifié une *griffe de lion*, ou un *ongle d'oiſeau*; & qu'on l'a tranſporté au coutelas, parce qu'il ſert au ſoldat comme de griffe & de défenſe.

BRANDEBOURG. ſ. m. Ville d'Allemagne, dans la moyenne Marche de *Brandebourg* ſur le Havel, qui la ſépare en deux parties, dont l'une eſt le vieux *Brandebourg*, & l'autre le neuf *Brandebourg*. On prétend que cette ville a été bâtie par Brennus Chef des Gaulois, & que c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom *Brandeburgum*, *Brandebourg*, qui eſt la même chôſe que *Brennoburgum*, *Brenneburg*, ou ville de Brennus. D'autres dérivent ce mot de Brandon, Prince des François, & fils de Marcomir, qui ſelon eux en eſt le fondateur. Hoffman lui donne de longitude 35ᵈ; & de latitude 52, 39.

BRANDEBOURG. ſ. m. La Marche, ou le Marquiſat de *Brandebourg*, en Latin *Marchia Brandeburgenſis*. Province du Cèrcle de la haute Saxe, en Allemagne, bornée au couchant par le Duché de Lunebourg, au nord par celui de Mecklenbourg, & par la Poméranie; au levant par la grande Pologne; & au midi par la Siléſie, la Luſace, les Duchez de Saxe & de Magdebourg. C'eſt Henri l'Oiſeleur qui a érigé le *Brandebourg* en Marquiſat, dont les Marquis n'étoient d'abord que des Gouvèrneurs, qui devinrent enſuite héréditaires. Et c'eſt l'Empereur Sigiſmond qui en 1411. ayant vendu le Marquiſat de *Brandebourg* à Fréderic IV. Burgrave de Nuremberg, l'érigea en Électorat en 1415. & lui en donna l'inveſtiture en 1417. L'Électeur de *Brandebourg* eſt Archichambellan ou Grand Chambellan de l'Empire. La Marche de *Brandebourg* ſe diviſe en trois parties, qui vont ſuivre.

La vieille Marche de Brandebourg, c'eſt la partie occidentale du Marquiſat de *Brandebourg*, appellée autrefois *Marche de Soltvvedel*, parceque Soltwedel en étoit la capitale. *La moyenne Marche de Brandebourg*, qui eſt à l'orient de la vieille Marche, & à l'occident de la nouvelle, a pour capitale Berlin, qui l'eſt aujourd'hui de tout l'Électorat. *La nouvelle Marche de Brandebourg* en eſt la partie orientale, & a Cuſtrin pour capitale. Il y a encore *La Marche Uckerane de Brandebourg*, qui eſt au nord de la moyenne Marche; *Marchia Uckerana Brandeburgica*. Elle a été ainſi nommée à cauſe du grand lac & de la rivière d'Ucker qui ſont au milieu. L'hiſtoire des Marquis de *Brandebourg* a été écrite en Latin par Gaſpar Sagittarius, & imprimée *in 4°*. à Iene en 1684. Imhoff, *Notit. Imp. L. II. C.* 8. en traite auſſi.

BRANDEBOURG, eſt auſſi une ville bâtie depuis peu par l'Électeur de *Brandebourg* dans la Pruſſe Royale. Il y en a encore une autre dans le Cèrcle de la Baſſe Saxe, qui ſe nomme le Nouveau *Brandebourg*, ou la Nouvelle *Brandebourg*. Mary, & après lui M. Corneille, font *Brandebourg* féminin, & diſent *La Nouvelle Brandebourg*; mais il ſemble qu'il doit être maſculin, & qu'il faut dire le *Nouveau Brandebourg*.

BRANDEBOURG. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe d'un rouge pâle tirant ſur le colombin, & d'un blanc tèrni. MORIN, *cult. des fleurs*.

BRANDEBOURG. ſ. m. Groſſe caſaque qui eſt venuë à la mode ces dèrnières années. *Penula*, *chlamys*. Elle va juſqu'à mi-jambe, & a des manches bien plus longues que les bras; & quand on y veut mettre quelque ornement, elle eſt chargée de bouton à queuë d'eſpace en eſpace. Ce nom paſſa en France en 1674. lorſque l'Electeur de Brandebourg entra en Alſace. Les gens de l'Électeur portoient cette eſpèce de caſaque.

BRANDEBOURGEOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt du Marquiſat de Brandebourg. *Brandeburgenſis*.

BRANDES. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des rameaux des arbres. *Ramus*. Les belles forêts ſont couronnées de *brandes*, c'eſt-à-dire, fort couvèrtes de branches d'arbres.

BRANDEUM. ſ. m. Ce nom eſt purement Latin. M. l'Abbé Fleury s'en eſt ſervi dans ſon hiſt. Eccl. L. XXXV. p. 93. C'eſt ainſi qu'on nommoit les linges qui avoient été mis auprès des ſépulcres des ſaints Apôtres S. Pièrre & S. Paul, & qui y étoient reſtez quelque tems. L'ignorance des dèrniers ſiécles les a fait prendre pour des corporaux. On les regardoit & on les honoroit comme des reliques, & on leur donnoit ce nom.

BRANDILLEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour agitation. Action de celui qui ſe brandille, ou qui brandille les autres. *Agitatio*, *jactatio*.

BRANDILLER. v. act. S'agiter en l'air ſur une planche, ſur une corde, &c. *Agitare ſe, jactare ſe fune ex arbore ſuſpenſo*. Les enfans prennent plaiſir à ſe *brandiller*. Les Danſeurs de corde ſe *brandillent* quelque-tems, avant que de ſe donner l'eſtrapade, & faire leurs autres tours de ſoupleſſe.

BRANDILLOIRE. ſubſt. f. Quelques-uns diſent BRANDILLOIR. ſ. m. Planche, ou corde qui ſert à ſe brandiller. *Funis aut ramus arboris quo ſe quis jactat*. La *brandilloire* eſt un jeu uſité au Tunkin. Le P. Marini en a fait la deſcription dans ſa Relation du Tunquin. Son Traducteur a dit quelque part *brandillon* pour *brandilloire*, mais on n'a trouvé ce mot que dans cet Auteur.

BRANDIR. v. act. Branler, ſecoüer une arme à la main qui a quelque longueur, comme hallebarde, pique, épieu. *Quaſſare*, *ſuccutere*, *vibrare*. Il *brandit* un long bâton. S. AMAND. *Brandiſſant* une groſſe hallebarde. Ce mot eſt vieux.

> *Sur ſon front un Amour d'autres feux* brandiſſoit
> *Et les eſprits plûtôt que les corps menaçoit*. P. LE M.

BRANDIR, ſe dit auſſi en Charpenterie. *Brandir* un chevron, c'eſt, Pèrcer un chevron & la panne, & les attacher enſemble par le moyen d'une forte cheville.

BRANDI, IE. adj.

On dit provèrbialement, Enlever quelqu'un tout *brandi*, pour dire, à vive force, l'enlever tout-d'un-coup.

BRANDON. ſ. m. Flambeau de paille qui ſert aux païſans à s'éclairer la nuit. *Fax*.

Ce mot eſt ancien dans la langue, & vient de l'Allemand *brandt*, qui ſignifie, *tiſon*, *incendie*. MÉNAGE. Il falloit dire, avec le P. Henſchenius, *Act. SS. April. T. III. p.* 398. de l'Allemand *Branden*, qui ſignifie *ardere*, brûler. On a dit *brandons*, *branda*, dans la baſſe Latinité, pour ſignifier un *flambeau*, un *tiſon*. Ou plûtôt, *brando*, qui ſe trouve dans les loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, *de illuminatione*, & en beaucoup d'autres anciens monumens.

Le Dimanche des *brandons*, eſt le prémier Dimanche de Carême. Il y a des Commiſſions de S. Loüis & de Rodolphe Légat du S. Siége pour tèrminer le différend entre l'Égliſe & les habitans de Lyon, qui ſont dattées du Vendredi devant les *brandons*. Ce nom vient de ce que par un reſte d'idolatrie quelques païſans mal inſtruits vont la nuit de ce jour là avec des torches de paille, ou de bois de ſapin allumées, parcourir les arbres de leurs jardins, & de leur vèrgers, & les apoſtrophant les uns après les autres, ils les menacent s'ils ne portent du fruit cette année de les couper par le pied & de les brûler. C'eſt un reſte de paganiſme que les Idolâtres pratiquoient au mois de Févrièr, qui en fut nommé *Februarius à Februando*, parce que, comme dit un ancien Auteur, les payens pendant douze jours de ce mois, qui étoit le dèrnier de leur année ſolaire, couroient les nuits avec des flambeaux allumez pour ſe purifier, & pour procurer le repos aux manes de leurs parens & de leurs amis; ce que quelques païſans ont retenu

remede pour les arbres ; peut-être parce qu'on le faiſoit avant le commencement du printems, pour purger les arbres des chenilles, dont la ſemence commence à s'éclôrre aux prémières chaleurs ſans cette précaution, qui inſenſiblement a dégéneré en ſupèrſtition. Menestr. *Hiſt. de Lyon*, p. 379. En pluſieurs endroits il n'y a que les enfans qui portent des *brandons*, mais le ſoir ſeulement dans les ruës, & ſans aucune marque de ſupèrſtition.

On donne auſſi à Lyon le nom de *brandons* à des rameaux vèrds que le peuple va querir tous les ans aux fauxbourg de la Guillotière, le prémier Dimanche de Carême, & auxquels il attache des fruits, des gâteaux, des oublies, &c. & avec ces *brandons* il rentre dans la ville. C'eſt ce qui a fait donner à ce Dimanche le nom de Dimanche des *brandons*. Menestr. Probablement que c'eſt un reſte de la cérémonie que nous avons expliquée au mot. Aguilanneuf.

Brandon, ſignifie auſſi, Feu èrrant. C'eſt un feu paſſager pareil à ces *brandons*, qui èrrent à la faveur d'un vent qui les conduit. Voit. Il commence à vieillir auſſi en ce ſens.

On appelle en tèrmes de Palais, *brandons & panonceaux*, des morceaux de paille qu'on attache à la porte des héritages ſaiſis avec les Armes du Seigneur, pour montrer que les chôſes ſont à vendre en Juſtice. *Paleatus baculus ſymbolum tutela Principis*. Les procès vèrbaux des ſaiſies réelles portent, que le Sèrgent a attaché aux portes des lieux des *brandons*, & panonceaux.

On le dit auſſi de ces piques ou bâtons garnis de paille qu'on plante dans un champ, pour montrer que les fruits pendans par les racines ſont ſaiſis & arrêtez. Dans l'ancienne pratique on diſoit auſſi, *Brandonner*; pour dire, Saiſir. On met encore de la paille à la queuë des chevaux qui ſont à vendre, ou ſur des meubles qu'on expôſe dans la ruë.

Brandons, ſe dit figurément & poëtiquement des feux céleſtes, & du flambeau que porte l'Amour. *Faces.*

Ainſi les céleſtes brandons,
Verſent ſur ton chef mille dons,
En lignes pèrpendiculaires.

Desmarets, *en ſes Viſions.*

Il eſt vieux. Les vieux Poëtes parlent ſouvent de l'amour & de ſon *brandon*; pour dire, de ſon flambeau. Ces aîles, ces *brandons*, ces carquois, ſont un myſtère que je ne crois pas. Théoph.

BRANDONNER. v. a. C'eſt mettre des brandons. *Brandonner* un héritage, *prædium tortâ paleâ inſignire*, ou *ſub tutelâ Principis eſſe, tortâ paleâ indicare*. Il y a des coutumes qui veulent qu'on mette des brandons aux quatre coins & au milieu des héritages ſaiſis, & mis ſous la main & autorité de Juſtice. Bruneau.

BRANLANT, ante. adj. Qui branle, qui panche de côté & d'autre. *Nutans, labans.*

On dit provèrbialement d'une chôſe qui n'eſt pas fèrme, ni aſſurée, que c'eſt un Château *branlant*.

BRANLE. ſ. m. Défaut de fèrmeté, ou d'arrêt, qui fait qu'une chôſe s'agite en deçà & en delà. *Motus*. On ſonne les Cloches en *branle*. Les eſtomacs foibles ne ſçauroient ſouffrir le *branle* du navire.

Branle, en tèrmes de Muſique, eſt un air ou une danſe par où on commence tous les bals, où pluſieurs pèrſonnes danſent en rond, & non pas en avant, en ſe tenant par la main, & ſe donnent un *branle* continuel & concèrté avec des pas convenables, ſelon la différence des airs qu'on jouë alors. *Saltatorius orbis*. Les *branles* conſiſtent en trois pas & un pied joint, qui ſe font en quatre meſures, ou coups d'archet; qu'on diſoit autrefois *battement de tabourin*. Quand ils ſont répetez deux fois, ce ſont des *branles doubles*, ou *communs*. On danſe d'abord le *branle ſimple*, & puis le *branle gay* par deux meſures tèrnaires : & il eſt ainſi appellé, parce qu'on a toûjours un pied en l'air. Voyez Thoinot Arbeau dans ſon Orchéſographie, où il donne les noms, les meſures, & la tablature d'un grand nombre de *branles* qu'on danſoit il n'y a pas long-tems, comme les *branles* de Bourgogne, qui ſe danſent à droit & à gauche par une meſure binaire, prompte & légère; les *branles* du haut Barrois, du Monſtier en Der, de Hainault, d'Avignon, &c. Les *branles* de Poitou, qui ſe danſent par meſure tèrnaire en allant toûjours à gauche. Les *branles* d'Écoſſe & de Bretagne. On appelle ceux-ci le *Tryori*. Il parle auſſi du *branle des Lavandières*, où les danſeurs font du bruit par le tapement de leurs mains : du *branle des ſabots*, où on bat du pied, qu'on a appellé auſſi le *branle des chevaux*, à cauſe de ce tapement de piéds, du *branle des pois & des Hèrmites*; du *branle de la torche*, dans lequel le danſeur tient un chandelier, une torche, ou un flambeau allumé. Il y a eû auſſi des *branles morguez*, & *geſticulez*, qu'on a appellez *de la moutarde*, que les Dames appellent *branles de la haye*, qui ont dégénéré enfin en ceux qu'on appelle *branles à mener*, qui ſont ceux par qui ſe tèrminent maintenant tous les *branles*. En ceux-ci chacun mène le *branle* à ſon tour, & puis ſe met à la queuë. Les danſes aux chanſons ſont des eſpéces de *branles*. Le *branle* de ſortie eſt ce qu'on danſe à la fin du bal.

Il y a auſſi une eſpéce de petit jeu qu'on appelle *Branlemoine*.

Branle, ſe dit figurément du commencement d'une affaire, lorſqu'on la met en train d'aller, qu'on lui donne le prémier mouvement. Ce Miniſtre eſt celui qui donne le *branle* aux affaires, & à tout l'État. *Auctor, impulſor ad rem faciendam*. C'eſt cet homme de bonne humeur qui mène le *branle*, qui met les autres en train pour ſe divèrtir. Ce ſont eux qui donnent le *branle* à la réputation. Mol. Dieu après avoir créé les cauſes ſecondes, & avoir donné le *branle* à toute la machine du monde, les laiſſe agir ſelon le mouvement & le *branle* qu'il leur a imprimé. Ju.

Branle, ſignifie auſſi, Incèrtitude, délibération. *Fluctuatio, jactatio*. Cet homme eſt en *branle* s'il s'engagera dans une telle entrepriſe. Sa fortune eſt en *branle*, & fort incèrtaine.

Branle, en tèrmes de Marine, eſt un lit dont on ſe ſert ſur les vaiſſeaux, qui eſt ſuſpendu ſous le pont par des cordes qui tiennent aux quatre côtez. Il eſt fait de groſſe toile, & bordé d'un bordage qui lui ſèrt d'ourlet. Il ſèrt à coucher le ſoldat. On appelle *branle matelaſſé*, une ſorte de matelas qui eſt fait en *branle*. Quand on veut faire détendre tous les *branles* d'entre les ponts, afin de ſe préparer au combat, ou pour faire quelque autre chôſe, on dit *Branle-bas*, ou *For-branle*.

LE BRANLE DE S. ELME. Réjoüiſſance ou Fête qui ſe donnoit autrefois à Marſeille, la veille de S. Lazare, pour divèrtir les étrangers qui venoient en foule à cette fête; on faiſoit un *branle* de tous les plus beaux garçons & des filles les mieux faites qu'on pouvoit trouver, on les habilloit le plus ſupèrbement qu'il étoit poſſible; les uns repréſentoient les Dieux de la fâble, & les autres toutes les nations du monde. En cet état ils paſſoient par la ville au ſon des violons & des tambours. Ce *branle*, qu'on appelloit communément le *branle S. Elme*, a été interrompu depuis plus de 60 ans. De Ruffi. *Hiſt. de Marſ. c. 11. page* 400.

On dit provèrbialement, qu'on va danſer un *branle* de ſortie, lorſqu'on eſt prêt de s'en aller, ou qu'on eſt chaſſé de quelque lieu.

BRANLEMENT. ſ. m. Mouvement en deçà & en delà. *Motio, concuſſio, jactatio*. Il a approuvé ſon diſcours par un *branlement* de tête. *Nutatio capitis.*

BRANLER. v. act. & neut. Se mouvoir deçà & delà, chanceler, ne pas tenir fèrme. *Moveri, nutare, titubare*. Cette femme eſt ſi vieille que la tête lui *branle*.

Parmi les troubles de la guèrre,
Son lit ne peut jamais branler,
Que par un tremblement de tèrre. Théoph.

Branler, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit lorſque le faucon ſe tient haut au prémier degré ſur la tête du Fauconnier, qu'il tourne & remuë ſes ailes en *branlant* & rodant de belle action.

Branler, ſignifie auſſi, Délibérer, n'être pas fèrme dans une opinion, dans un parti. *Fluctuare animo, vacillare*. Il y a pluſieurs villes rebelles qui *branlent*, & qui ſe veulent remettre dans le devoir. Le calme dans l'orage procéde de la force de l'âme, qui ne *branle* point de quelque impétuoſité que la fortune la choque. Bal. La renommée de cette victoire arrivée ſi à propos, affèrmit l'Aſie qui *branloit* de toutes parts. Vaug.

Branler, ſignifie auſſi, Se remuer. *Moveri*. Si tu *branles*, je te tuë, dit un brigand à celui qu'il vole. Toute la ſédition eſt appaiſée, rien ne *branle*. Il ne faut pas qu'une ſentinelle *branle* de ſon poſte. On dit que les ennemis *branlent*, lorſqu'ils ſe défendent mal, ou qu'ils font voir par leur contenance, qu'ils ſont prêts à fuir. L'Armée Romaine commençoit à *branler*. *Labare*. Quand il vit les ennemis *branler*, il ſe mit à les charger. Vaug. *Branler* ſignifie auſſi ſimplement faire quelque mouvement. Huit heures étant venuës ſans qu'on vît rien *branler* du côté des ennemis. Bussy. *Movere ſe, moveri.*

On dit provèrbialement, quand je remuë tout *branle*; pour dire, je fais trembler tous mes gens. On dit auſſi d'un homme puiſſant, que tout le monde *branle* ſous lui; pour dire, que tout le monde eſt prêt de ſe remuër pour obéir à ſes commandemens. On dit auſſi d'un homme foible, qu'il branle, qu'il tourne à tout vent. Cet homme *branle* au manche; pour dire, eſt irréſolu, & n'eſt pas fèrme dans ſes avis. On dit en débauche, *Branler* le menton, la machoire, pour, S'éxciter à boire & à manger. On dit auſſi, que tout ce qui *branle* ne tombe pas.

Branlé, ée. part. & adj. *Motus, agitatus.*

BRANLEUR, euse. adj. Qui branle. Il n'eſt guères en uſage qu'en un ſens odieux & obſcéne.

BRANLOIRE. ſ. f. Chaîne qui ſert à faire mouvoir les ſoufflets des forgerons.

On dit en Fauconnerie, qu'un héron eſt à la *branloire*, lorſqu'il eſt haut, & qu'il tourne en branlant.

BRANQUE-URSINE, ou **BRANCHE-URSINE**. Voyez ACANTE.

BRANTION. Tèrme de Fleuriſte. Nom de tulippe. Elle eſt incarnat & blanc. La *Brantion Morin* rouge, colombin & blanc. Elle eſt printanière. MORIN. Il y a encore la *Brantion* de Boh. & la *Brantion* de l'Aubépine. ID.

BRAQUE, ou **BRAC.** ſ. m. Eſpéce de chien de chaſſe, qui eſt bon quêteur, qui excelle par l'odorat. *Indagator canis.*

Il vient de *braccus*, ou de *bracco*, qui a été fait de l'Allemand *brachen*, ſignifiant la même chôſe. MÉNAGE, ou du Grèc Βραχὺς, *brevis.* Voyez BRAC.

On a auſſi appellé *Brachio* le petit d'un Ours.

BRAQUE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Brachio.* C'eſt ainſi que l'on nomme à Ménat celui qu'ils prennent pour ſucceſſeur de S. Ménelé, leur prémier Abbé, mais qui paroit plûtôt être ce célébre *Brachio* dont Grégoire de Tours parle dans ſon L. de la Gloire des Confeſſeurs. CHASTEL.

BRAQUEMART. ſ. f. Epée courte & large qu'on portoit anciennement. *Acinacis.* Fauchet le dérive de Βραχυμάχαιρα, mot Grèc, qui ſignifie la même chôſe.

BRAQUEMENT. ſ. m. Diſpoſition d'une piéce d'artillerie à tirer vèrs un cèrtain lieu. *Libramentum.*

BRAQUER. v. act. Tourner le canon ſelon cèrtaine ligne, & ſelon cèrtain angle ou élévation, pour le faire tîrer à un point déſiré. *Bellicum tormentum librare, dirigere.* Il vaut mieux dire *pointer* le canon.

On dit auſſi, *Braquer* le timon d'un caroſſe, pour le poûſſer d'un cèrtain côté.

BRAQUES. ſ. m. Qui ſe dit des pinces d'une écreviſſe. *Chela.*

BRAS. ſ. m. La partie du corps de l'homme qui aboutit d'un côté à l'épaule, & de l'autre à la main. *Brachium.* En tèrmes de Médecine, c'eſt ſeulement la partie qui prend de l'épaule juſqu'au coude; car celle qui eſt depuis le coude juſqu'au poignet s'appelle *avant-bras.* Le *bras* pris au prémier ſens n'a qu'un os grand & très-fort appellé *humerus*, qui a une groſſe tête à ſon extrémité ſupérieure, laquelle s'embouche dans la cavité de l'épaule. Il a trois éminences & deux cavitez à ſon extrémité inférieure, qui forment comme une poulie, par laquelle le pli, & le mouvement de l'*avant-bras* qui lui eſt joint, ſont facilitez. L'*avant-bras* eſt compôſé de deux os, le plus long, qui eſt l'inférieur, s'appelle le grand *focile*, ou l'os du *coude*, parce que c'eſt lui qui forme le coude. On l'appelle en Latin *Cubitus, lacertus.* D'autres lui ont donné le nom d'*ulna*, parce qu'anciennement il ſèrvoit d'aune & de meſure. Le ſecond os qui eſt plus court, & le ſupérieur, s'appelle le petit *focile*, & en Latin *radius*, rayon. Dieu a donné deux *bras* à l'homme, afin qu'il pût vivre de ſon travail. Moïſe avoit les *bras* levez au ciel, tandis que le peuple combattoit contre Amalée. Les ſaignées du *bras* ſont les plus ordinaires. Il eſt eſtropié d'un *bras.* Il a le *bras* en écharpe. Il s'en va les *bras* balans, ou les *bras* pendans. Autrefois un cri militaire des François étoit, Aux *bras*, aux *bras.* Voyez Guil. de Nangi dans l'hiſtoire de S. Loüis p. 381.

Ce mot *bras* vient du Latin *brachium*, qui s'eſt fait du Grèc βραχίων. Et le P. Pezron prétend que le mot Grèc vient du mot Celtique *brech.* Et le *bras*, dit-il, eſt ainſi appellé des Gaulois, parce qu'il eſt rompu au milieu; au lieu que la jambe eſt toute d'une piéce. Or toute rupture ſe nomme *breche*, mot que les François ont tîré des Celtes; car il n'eſt ni Grèc, ni Latin.

BRAS, ſe dit auſſi des chevaux. C'eſt la partie de la jambe de devant qui s'étend depuis le bas de l'épaule juſqu'au genou; & on dit qu'un cheval plie bien le *bras*; quand il plie bien la jambe.

BRAS, ſe dit encore des chôſes qui ont quelque reſſemblance avec le *bras.* Les *bras* d'une chaiſe, ce ſont les bâtons qui ſont aux côtez, ſur leſquels on appuye ſes *bras.* On le dit auſſi de l'étoffe ou de la tapiſſerie qui les coûvre. On appelle *bras*, Les Chandeliers qu'on applique contre les murailles, qui ont la figure d'un *bras.* Le même ſe dit des enſeignes d'un Maître en fait d'armes. Au *bras* d'Hèrcule, &c. Les Tourneurs diſent auſſi, les *bras* des poupées de leur tour; les Charpentiers les *bras* d'une chévre, en parlant des deux piéces qui ſont à côté du poinçon, & qui lui ſèrvent d'arcs boutans. On dit auſſi, les *bras* d'une balance; pour dire, les deux côtez du fleau. On dit auſſi les *bras* d'une Croix.

On dit en Architecture, les *bras* d'un bâtiment, en parlant des corps de logis qui ſont à côté du grand, qu'on appelle auſſi *ailes*, ou *potences.*

BRAS, ſe dit auſſi en parlant des chôſes qui ſe portent à *bras*, ou qui ſe remuent à force de *bras.* Un bar, une civière à *bras.* Un moulin à *bras.* Il a fallu monter le canon à *bras*, à force de *bras*,

On appelle auſſi des tours de *bras*, des dentelles qui ſe mettent au bout des manches.

On dit en Poëſie, que Briarée avoit cent *bras*, & Rampale a dit d'un mont chargé d'une forêt.

Que l'on diroit à voir ce géant des montagnes,
Que dédaignant la terre & les baſſes campagnes,
Plus fort que Briarée il menace les cieux,
Avec les bras *levez de mille chênes vieux.*

BRAS, ſe dit au figuré pour la manche qui le couvre. Elle avoit les mains craſſeûſes & les *bras* retroûſſez. ABLANC.

BRAS, ſe dit auſſi de la mèr. *Fretum*, & des rivières, *Ramus, alveus*, quand les eaux ſe ſéparent, & font un petit canal entre deux tèrres. L'Italie & la Sicile ne ſont diviſées que par un *bras* de mèr. Saint Amant a dit du Tybre, Je pris vôtre corps pour un *bras.*

On appelle dans la Méditèrranée le *Bras* S. George, le détroit du Boſphôre, à cauſe d'une Égliſe conſtruite ſur ſes bords, dédiée à S. George, hors de la ville de Conſtantinople. Quelques-uns ont donné auſſi ce nom à la Propontide & à l'Helleſpont. *Helleſpontus.* DU CANGE.

BRAS, en tèrmes de Marine, ſont des cordages qui ſont amarrez au bout de la vèrgue pour la tourner, ou gouvèrner ſelon le vent. On appelle *bracher*, ou *braſſeyer*, faire la manœuvre de ces cordages. On dit *tenir un bras*; pour dire, Hâler & amârrer un des cordages. On appelle *bras* d'ancre, la moitié de la croiſée de l'ancre. On appelle *bon bras*, quand on braſſe au vent, en ſorte que le vent ne ſoit pas au plus près.

BRAS, en tèrmes de Jardinage, eſt à l'égard des melons, des concombres, & des citrouilles, la même chôſe que la branche à l'égard des arbres. *Ramus, brachium.* On dit qu'un piéd de melon pouſſe des *bras*; qu'il fait des *bras.* Les *bras* de nos melons ſont déja fort grands, fort longs. Les bons melons viennent ſur les bons *bras*, & il n'en vient point ſur les méchans *bras*; par exemple, ſur ceux qui ſont trop veules, ou ſur ceux qui venant des oreilles ſont trop matériels, larges & épais. Il faut entièrement les ôter. LA QUINT. LIG.

On appelle auſſi *bras*, les nageoires d'une baleine.

BRAS, ſignifie figurément, Puiſſance: & ſe dit prémièrement de Dieu. *Ops, auxilium, autoritas, potentia, dextera.* Le *bras* du tout puiſſant. Le *bras* qui lance le tonnèrre. Le *bras* de Dieu s'eſt appeſanti ſur ce criminel. On le dit auſſi de ſa miſéricorde. Le recours des affligez, c'eſt de ſe jetter entre les *bras* de Dieu.

BRAS, ſe dit auſſi des autres Puiſſances. Les Rois ont les *bras* bien longs. Ce Miniſtre eſt le *bras* droit de ce Prince. Il ne faut point prêter ſon *bras* pour ſoûtenir l'injuſtice. Tout plie ſous les efforts de ſon *bras.*

Si ces fièrs ennemis refuſent cette grâce,
Qu'ils doivent regarder comme un ſuprême bien,
Le Ciel pour mieux punir leur criminelle audace,
Ne ſe ſervira pas d'autre bras *que du ſien.* SCUDERI.

BRAS, ſe dit figurément en ces phrâſes. Son Médecin l'a retiré d'entre les *bras* de la mort; pour dire, l'a tîré d'une très-dangereuſe maladie. Il l'a reçu entre ſes *bras*, pour dire, il lui a donné ſa protection. Il l'a reçu à *bras* ouverts, pour dire, il lui a fait un grand accueïl. Il lui a tendu les *bras*; pour dire, il lui a facilité les moyens de faire ce qu'il déſiroit. Il étoit le *bras* droit du Cardinal; c'eſt-à-dire, le Cardinal ſe ſèrvoit de lui en toutes chôſes. Prêter ſon *bras* à quelqu'un, c'eſt le ſèrvir dans quelque entrepriſe. On dit auſſi d'un Rapporteur qui a fait tout ce qu'il a pû contre une partie, qu'il lui a rompu *bras* & jambes. On dit, qu'un Miniſtre à toutes les affaires d'un État ſur les *bras*; pour dire, que c'eſt lui qui a la charge de toutes les affaires. On dit qu'un Capitaine avoit toute l'armée ennemie ſur les *bras*; pour dire, qu'il avoit à réſiſter à toute une armée. On dit qu'un homme a ſix enfans ſur les *bras*; pour dire, qu'il a le ſoin de les faire ſubſiſter. On ſe conſole aiſément quand on n'a ſur les *bras* que ceux qui ſe ſont déclarez contre le bien. ABB. D. L. TR. On dit auſſi, qu'un homme n'a que ſes *bras*; pour dire, qu'il ne vit que de ſon travail, qu'il n'a ni bien, ni revenu.

BRAS RACCOURCI. Tèrme d'eſcrime. Pouſſer à *bras raccourci*, c'eſt raprocher ſon poignet du corps avant que d'allonger la botte. *Motu reciproco petere, ictu reciproco ferire.*

BRAS SÉCULIER, ſe dit de la puiſſance temporelle & laïque, de l'autorité du Juge ſéculier, à laquelle on eſt obligé d'avoir recours pour l'exécution des ſentences du Juge d'Égliſe. *Profana juriſdictionis poteſtas, robur, auxilium.* L'Égliſe ne vèrſe point de ſang: & quand un Prêtre eſt criminel, on l'abandonne au *bras ſéculier.* On implore le *bras ſéculier.* Le Concile d'Antioche tenu en 341. ordonne d'avoir recours au *bras ſéculier*, pour réprimer ceux qui ne veulent point obéïr à l'Égliſe; & il appelle puiſſance du

du dehors, ou puiſſance extérieure, ce que nous appellons *Bras ſéculier*. On trouve dans le Pontifical Romain, & dans les Rituels Pontificaux de pluſieurs Égliſes particulières, la manière de livrer un Clèrc au *bras ſéculier*: où il faut remarquer que l'Égliſe ne pouvant retenir un Clèrc que les Juges Laïcs répèrent pour le punir de ſes crimes, elle prie qu'on uſe de douceur à l'égard de ce malheureux, & qu'on épargne ſa vie. Cette cérémonie de livrer un Clèrc au *bras ſéculier* ne ſe pratique guère en France, où les Juges Laïcs ſont en poſſeſſion de faire le procès à tous les criminels, Eccléſiaſtiques, ou Laïcs.

On dit figurément en ce ſens, qu'on a abandonné quelque chôſe au *bras ſéculier*; pour dire, qu'on l'a abandonnée aux valèts, ou à des gens qui la conſomment, qui la détruiſent.

BRAS, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes: Il l'a reçû *bras* deſſus, *bras* deſſous; pour dire, Il lui a fait bien des careſſes. Il l'a traité de Monſieur gros comme le *bras*; pour dire, Il lui a fait le plus d'honneur qu'il a pû. On dit auſſi, Si on lui en donne un doigt, il en prend long comme le *bras*; pour dire, Il étend la libèrté, la pèrmiſſion qu'on lui donne. On dit auſſi à celui qui craint d'en attaquer un autre, Il n'a que deux *bras* non plus que vous. On dit, qu'un homme demeure les *bras croiſez*, quand il eſt oiſif, quand il voit travailler les autres ſans rien faire; & qu'il a les *bras* rompus, quand il ne veut point travailler. L'Eſpagnol a dit agréablement en ce ſens, *Adineros pagados braços que brantados.*

A TOUR DE BRAS. adv. De toute ſa force. Il lui a donné un coup de poing *à tour de bras*; un ſoufflet *à tour de bras*.

L'ORDRE DU BRAS ARMÉ. C'eſt un Ordre militaire des Rois de Dannemarck. Il floriſſoit ſous Chriſtien IV. Dans la ſuite il fut uni à celui de l'Éléphant, & l'on en attache l'écu au côté de l'Éléphant dans les armoiries de ce dèrnier Ordre.

BRASER. v. act. Souder le fèr, en joindre deux piéces enſemble avec de la poudre d'épingle, de léton, & du borax, de la roche ou du vèrre pilé, & faire fondre le tout dans un brâſier ardent. *Ferruminare.* C'eſt par cette manière de ſoudure qu'on met des piéces à des canons de piſtolet qui ſont crevez, qu'on fait des cadenats, & qu'on racommode d'autres ouvrages. Elle eſt différente de la manière ordinaire des Maréchaux, de ſouder le fèr en appliquant les deux bouts enſemble bien chauffez, & bien battus.

BRASIER. ſ. m. Feu de bois ou de charbon bien allumé, & demi conſumé. *Ardentes prunæ.*

BRASIER, eſt auſſi un vaiſſeau large & plat, où on met de la braiſe pour échauffer une chambre. Chez les Grands il y a d'amples *brâſiers* d'argent. *Focus.* Elle eut le plus gros lot, qui étoit un *brâſier* d'argent. BUSSI.

BRASIER, ſe dit figurément de ce qui eſt fort chaud. Cet homme a une violente fiévre, ſon corps eſt un *brâſier* ardent. *Ardens focus.* Nos cœurs doivent être des *brâſiers* ardens de l'amour divin. Il ſe dit auſſi d'une flamme amoureuſe.

> *Il porte dans ſon ſein,*
> *Un brâſier qui n'a point de fin.* VOIT.

BRASIER. C'eſt en tèrmes de Boulanger, une manière de petite huche, où les Boulangers mettent de la braiſe, quand elle eſt étouffée. Les Boulangers ne ſont pas d'accord ſur ce mot; il y en a preſqu'autant qui diſent *braiſier*, qu'il y en a qui diſent *brâſier*.

BRASIL. Voyez BRESIL.

BRASILIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Braſilus, a.* Quoiqu'on diſe Bréſil, ainſi que nous le marquerons en ſon lieu, il faut cependant dire *Braſilien*, & non pas *Bréſilien*, pour ſignifier un homme du Bréſil, habitant du Bréſil, Sauvage du Bréſil. Les *Braſiliens* ont une tradition obſcure du Déluge. Les *Braſiliens* croyent l'immortalité de nos âmes, qu'elles vivent encore après leur ſéparation des corps, que les unes ſont alors changées en démons, & que les autres ſont tranſportées dans des campagnes agréables, où elles joüiſſent de plaiſirs continuels. Jean de Lery dans l'hiſtoire de ſon voyage du Bréſil dit *Bréſilien*; aujourd'hui on dit *Braſilien*.

BRASSAGE. ſ. m. Tèrme de Monnoyeur, qui ſe dit de la manufacture des monnoyes. Le *braſſage* eſt la peine de l'ouvrier, dont la plus grande eſt celle de bien remuer avec les bras l'or & l'argent en grenaille, qui eſt dans des ſacs, quand il y en a de différente valeur, pour en faire un mêlange fort égal, & avoir la monnoye au titre qu'on déſire. *Brachiorum labor.* Dans le droit de *braſſage* eſt compris le droit du Maître, du Monnoyeur, & du Tailleur de la monnoye, qui s'appellent particulièrement *ouvrage*; *monnoyage* & *ferrage*. Ainſi Boizard Tr. des Mon. P. I. C. 9. le définit, Le pouvoir accordé par le Roi au Maître des Monnoyes de prendre ſur chaque marc d'or, d'argent, ou de billon, ouvré en eſpéces, une certaine ſomme modique, de laquelle ſomme le Maître de chaque Monnoye retient environ la moitié

pour le déchet de la fonte, pour le charbon, & pour les autres frais ordinaires. L'autre moitié eſt diſtribuée aux Officiers des Monnoyes & aux Ouvriers qui ont contribué de leur miniſtère à la fabrication des eſpéces. Les vieux titres appellent le droit de *Braſſage* en Latin *Braxeagium*. Le droit de *braſſage* pour l'or eſt de trois livres par marc, & celui de l'argent de dix-huit ſols. Bouteroue dit p. 7. que les frais de la fabrication ſont ce que l'on nomme *Braſſage*.

BRASSART, ou BRASSARD, ou BRASSAR. ſ. m. Arme défenſive qui couvre le bras. *Brachiale ferreum.* L'ancienne Gendarmerie portoit des *braſſarts*. L'Infanterie Suiſſe porte encore des *braſſarts*, ce ſont ſeulement les piquiers. Pour armes défenſives au lieu de jacques de maille, dont on s'étoit ſèrvi long-tems, les cavaliers prirent vèrs l'an 1300 une cuiraſſe, des *braſſarts*, des cuiſſarts, des jambières, & des gantelets. LE GENDRE.

BRASSART, eſt auſſi un inſtrument de cuir long environ d'un piéd; il eſt rond & creux, afin qu'on puiſſe y paſſer le bras; on s'en ſèrt en joüant au balon pour le pouſſer avec plus de force, & pour ne ſe point bleſſer, ce qui arriveroit, ſi en pouſſant on rencontroit l'ouvèrture du balon, où il y a un morceau de bois avec une ſoupape. *Brachiale luſorium, coriaceum.*

BRASSE. ſ. f. Meſure qui contient la longueur des deux bras étendus, avec le travèrs du corps; ce qui fait à-peu-près la longueur de ſix piéds de Roi. *Senum pedum menſura, orgya.* En pluſieurs lieux, comme à Florence, à Bèrgame, à Lucques, la *braſſe* eſt une meſure de longueurs dont on ſe ſèrt pour les étoffes. Il ne ſe dit guères ſur tèrre que d'une *braſſe* de corde. On s'en ſèrt auſſi pour meſurer la profondeur des mèrs & des rivières, & quelquefois des mines & des puits qu'on creuſe dans les montagnes; & alors la *braſſe* a deux aunes de Paris, ou cinq piéds & quatre pouces. Il y avoit en ce port douze *braſſes* d'eau. On dit auſſi, du pain de *braſſe*; pour dire, un pain ſi gros, que c'eſt tout ce qu'on peut faire de l'embraſſer.

BRASSE. Ce mot ſe dit auſſi au figuré. Il eſt cent *braſſes* au deſſus de lui. *Longo illum intervallo ſuperat.* C'eſt-à-dire, Il eſt bien plus que lui, ſoit pour le ſçavoir, ſoit pour le crédit &c. Il eſt cent *braſſes* au deſſous de lui; pour dire, Il eſt beaucoup inférieur. Cela n'eſt bon que dans le ſtile familier, & comique.

BRASSÉE. ſ. f. Charge de quelque chôſe qu'on peut porter avec les bras. *Quantum ferri poteſt ambabus ulnis.* Il faut monter le bois au grenier par *braſſée*. Il ne peut porter que ſix fagots à une *braſſée*.

BRASSELET. Voyez BRACELET.

BRASSER. v. act. Remuer quelque chôſe liquide avec violence de bras. *Rudicula, ſpatha ſubigere, agitare, miſcere.* On le dit premièrement de ceux qui font de la bière, dont il faut agiter & remuer fortement la liqueur pour la mêler avec l'orge, le houblon, ou les autres drogues dont on compoſe ſemblables breuvages. On le dit auſſi dans les Papeteries, dans les Monnoyes, &c.

Ménage dérive ce mot de *braxare*, qu'on a dit pour *braſiare*, qui ſignifie proprement *braſſer de la biere*, qu'il dit avoir été formé de *braſium*, ſignifiant bière. Du Cange dit que *brace*, *braſium*, & *bracium*, ſignifioient une eſpéce de *blé* dont on faiſoit la bière, d'où ſont venus les mots de *braſſe*, *braſſin* & *braſſerie*, qu'il dit avoir été appellée *bracina*, *braſcina*, *brachinum*, *braxatorium* & *braſſeria*, dans la baſſe Latinité. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient ſimplement de *bras*, parce qu'encore en pluſieurs lieux on nomme *Braſſier*, un manœuvre, un homme de peine qui vit du travail de ſes bras. Le Père Thomaſſin aime mieux remonter juſqu'à la langue Grecque, & chercher *braſſer* dans βράζω, *ferveo*, *ebullio*, parce qu'on ſe ſèrt de feu pour faire la bière.

BRASSER, ſe dit auſſi particulièrement en matière de Pêche, de ceux qui agitent & troublent l'eau avec des bouloirs, pour faire donner le poiſſon dans les trubles, étiquettes, ou autres filets que le Pêcheur a tendus.

En tèrmes de Marine, *Braſſer* c'eſt ſe ſèrvir des bras, ou manœuvres, avec leſquelles on gouvèrne les vèrgues. On dit, *braſſer à faire ſervir*; c'eſt *braſſer* les vèrgues, enſorte que le vent donne dans les voiles. *Braſſer à contre*, c'eſt *braſſer* le bras du vent, afin que le vent donne dans les voiles. *Braſſer au vent*, c'eſt *braſſer* les vèrgues du côté du vent. *Braſſer ſous le vent*, c'eſt *braſſer* les vèrgues du côté oppoſé à celui du vent. *Braſſer les vèrgues*, c'eſt en maniant les bras, mettre les vèrgues horiſontalement de l'avant à l'arrière. *Braſſer les voiles ſur le mât*, c'eſt hâler les bras du vent, enſorte que le vent ſe mette ſur les voiles, au lieu d'être dedans; c'eſt-à-dire, de manœuvrer les voiles, de manière que le vent faſſe le contraire de ce qu'il faudroit pour faire ſiller le vaiſſeau.

BRASSER, ſignifie figurément, Faire quelque conſpiration ou machine pour trahir ou pèrdre quelqu'un. *Machinari, moliri.* Il

y a longtems que ces conjurez *braſſoient* cette trahiſon. Cette expreſſion eſt un peu baſſe.

BRAſSÉ, ÉE. part. & adj.

BRAſSERIE. ſ. f. Lieu où on fait de la bière. *Cerviſia officina.* Dans un placet des Moines de Fuldes à Charlemagne on trouve *braciarium* en ce ſens; *Acta SS. Ben. Sæc. IV. P. I. p. 261.* Il eſt défendu aux Braſſeurs de nourrir ou de tenir en leurs maiſons où ſont leurs *braſſeries* aucuns bœufs, vaches, porcs, oiſons, ni canards, à cauſe de l'infection que cauſeroient ces animaux dans les *braſſeries*, qui ne peuvent être tenuës trop nettes. De la Marre.

BRAſSEUR. ſ. m. Celui qui fait, ou qui vend de la bière en gros. *Cerviſiæ propola, negotiator.* L'hiſtoire des Évêques de Verdun, qu'on trouve dans le Spicilége de Dom Luc d'Achery, appelle les *braſſeurs bracentes.*

BRAſSEUSE. ſ. f. Femme de Braſſeur.

BRAſSICOURT, ou BRACHICOURT. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui a naturellement les jambes courbées en arc, à la différence des chevaux arquez, qui les ont courbées par la force du travail.

BRAſSIÈRES. ſ. f. plur. Chemiſette de femme qui ſert à couvrir les bras, & le haut du corps. *Brachialia.*

On dit provèrbialement, qu'une pèrſonne eſt en *braſſières*; pour dire, qu'elle eſt contrainte, qu'elle n'a pas la libre diſpoſition d'agir, de ſortir, parce qu'on ne ſort guères avec des *braſſieres.*

BRAſSIN. ſ. m. Eſt un vaiſſeau où les Braſſeurs font leurs bières. Ce mot ſignifioit autrefois affaire.

Soit Philoſophe ou Médecin,
Il n'entend rien en tel braſſin.

BRAſSOIR. ſ. m. Tèrme de Monnoye. Eſpéce de canne de tèrre cuite avec laquelle on braſſe l'or en bain. *Rudicula.* A l'égard de l'argent on ſe ſert d'un *braſſoir* de fèr, à cauſe qu'il n'y a pas le même inconvénient qu'à l'or, qui s'aigriroit dans un *braſſoir* de fèr.

BRAVACHE. ſ. m. Fanfaron ſur le fait de la valeur, faux brave. *Thraſo.* Ce mot eſt un peu vieux, & ne peut entrer que dans le diſcours comique & burleſque.

BRAVADE. ſ. f. Menace d'un fanfaron. *Ferocior inſultatio.* Ceux qui font le plus de *bravades* ſont bien ſouvent les plus poltrons. Voilà où ſe ſont tèrminées toutes ſes *bravades.* Voit. Fabius étoit trop prudent pour prendre les *bravades* d'Annibal pour autant d'affronts. S. Évr.

Les bravades *enfin ſont des diſcours frivoles,*
Et qui ſonge aux effets néglige les paroles. Corn.

Bravade. ſ. f. Eſt auſſi le nom d'une fête inſtituée en 1256. par Charles d'Anjou à ſon retour de la Tèrre ſainte. Celui qui a abatu l'oiſeau eſt déclaré Roi par les Magiſtrats, il ſe choiſit un Lieutenant & un Enſeigne, qui levent chacun une compagnie, & la veille de la fête de S. Jean Baptiſte ils ſe rendent dans la place de la ville, où le Parlement & les autres Corps ſe trouvent auſſi pour allumer le feu, & cela s'appelle la *Bravade*, peut être parce qu'ils ſont braves, c'eſt-à-dire, vêtus magnifiquement.

BRAVE. adj. m. & f. & ſ. Excellent en ſa profeſſion. *Eximius, inſignis, egregius.* On dit un *brave* homme, un *brave* ſoldat, *brave* Cavalier, qui fait toutes chôſes d'une manière noble & honnête. Il l'a fait en *brave* homme, & le doit ſoûtenir. Corn. Cette qualité ne doit être attribuée qu'à un homme d'épée, & Balzac s'eſt moqué d'un Prédicateur qui avoit appellé ſainte Paule, cette *brave* veuve. On ne laiſſe pas de dire dans le diſcours familier, & à demi en riant, vous êtes une *brave* femme.

Brave, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Intrépide, qui affronte les périls, & qui s'expôſe ſans crainte à une mort aſſurée. *Præſtantis animi vir, bellica laude clarus.* On dit abſolument, C'eſt un *brave*; pour dire, C'eſt un homme courageux, détèrminé. Les vrais beaux eſprits ſont de l'humeur des vrais *braves*, qui ne parlent jamais de ce qu'ils font. Bouh. Si les *Braves* n'avoient pas la paſſion de la gloire, ils demeureroient paiſiblement confondus avec les lâches. M. Scud. Faiſons tant que nous voudrons les *braves*, la mort eſt la fin qui attend la plus belle vie du monde. Pasc. Un faux *brave* tourne les yeux de tous côtez pour voir ſi on le regarde. S. Évr. Rien n'eſt plus capable d'attirer le mépris des hommes, que de faire le *brave* contre Dieu. Pasc. On eſt *brave* par férocité, auſſi bien que par vèrtu. Fléch. Un homme *brave* par tempérament ſeul, ne fera autre chôſe que de n'être pas poltron, & ce n'eſt que par ambition qu'il chèrche à ſe ſignaler. M. Scud.

Tout le camp qui les ſuit d'une modeſte allure,
Sans barde, ſans cimier, ſans plume & ſans houſſure,
Fait voir ce que jamais on ne vit ſous les Cieux,
Des Braves *ſans fierté, d'humbles victorieux.* P. Le Moine.

Il eſt de faux dévots, comme il eſt de faux braves. Molière.
Je crains peu, direz-vous, les braves *du Parnaſſe.* Boil.

Ce mot vient de *bravium*, qui ſignifie, le *prix de la victoire.*

Brave, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & ſe dit d'un bretteur, d'un aſſaſſin, d'un homme qu'on employe à toutes ſortes de méchantes actions. *Sicarius.* Cette Courtiſane a pluſieurs *braves* qui la protégent.

Brave, ſignifie auſſi une pèrſonne bien parée, bien vêtuë. *Inſigni ornatu comptus, cultus.* Les bourgeois ne ſont *braves* que les Fêtes & Dimanches. Ce mot eſt un peu bas en ce ſens. Mén.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *brave* comme Céſar; qu'il eſt *brave* comme l'épée qu'il porte; pour dire, qu'il eſt fort vaillant: qu'il eſt *brave* comme un Bourreau qui fait ſes Pâques; pour dire, qu'il n'a pas coûtume d'être ſi bien vêtu. Ce provèrbe vient de ce que les Bourreaux étoient autrefois obligez de porter des habits chargez de quelque marque de leur infamie, comme d'une échelle & d'une potence, pour les diſtinguer des autres pèrſonnes; & il leur étoit pèrmis de les quitter quand ils faiſoient leurs Pâques, pour la révérence de la Fête, auquel jour ils s'habilloient des plus beaux habits qu'ils vouloient. On dit auſſi, *brave* comme un lapin. On dit auſſi, Mon *brave*, abſolument, comme on dit, Mon chèr, &c.

BRAVEMENT. adv. D'une manière brave, courageuſement, honnêtement. *Fortiter, egregiè.* Il lui a répondu *bravement* & ſans crainte.

BRAVER. v. act. Choquer, mépriſer quelqu'un, le traiter de haut en bas, l'inſulter, le gourmander. *Inſultare.* Un homme de cœur ſouffre difficilement qu'on le *brave*. La ſatire *brave* l'orgueïl & fait pâlir le vice. Boil. La raiſon ne *brave* pas toûjours la puiſſance ſuprême de l'amour. Vill. L'aigle d'un regard intrépide va *braver* le ſoleil, & ſa lumière. Flech. Il eſt bien plus aiſé de ſe guinder ſur de grands ſentimens, & de *braver* la Fortune en vers, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes. Mol.

Fuy, traître, & ne viens point braver *ici ma haine,*
Et tenter un courroux que je retiens à pêine. Racine.

Vous triomphez cruelle & bravez ma douleur. Id.

Tu me braves *Cinna, tu fais le magnanime.* Corn.

Braver, ſe dit figurément en chôſes morales. *Braver* la mort, *braver* les périls, *braver* la fortune: pour dire, les mépriſer, ne les craindre point. *Laceſſere, contemnere, deſpicere.* La Princeſſe ne *bravoit* point la mort avec fièrté, contente de l'enviſager ſans émotion, & de la recevoir ſans trouble. Boss.

BRAVÉ, ÉE. part. & adj. *Laceſſitus, contemptus.*

BRAVERIE. ſ. f. Dépenſe en habits. *Cultus, ornatus.* Cet homme a dépenſé tout ſon bien en *braveries* inutiles.

BRAVOURE. ſ. f. Vaillance. On attribuë aux Héros des Romans des *bravoures* mèrveilleuſes. *Magnanimitas, animi magnitudo, fortitudo.* La plûpart tiennent que la *bravoure* n'eſt qu'une émotion du cœur cauſée par la chaleur du ſang, qui excite la faculté iraſcible, & ôte à l'ame la connoiſſance du péril: d'où il s'enſuivroit que la *bravoure* n'eſt point une vèrtu, & que les plus bilieux, ſont les plus braves. Log. Ce qui diſtingue la véritable *bravoure* de la brutalité, c'eſt qu'elle a la gloire pour objet. Ce qui fait la *bravoure* de bien des gens, c'eſt qu'ils enviſagent d'une part les railleries que l'on fait des lâches; & de l'autre les loüanges que l'on donne aux vaillans hommes, & ce double fantôme qui les occupe, les détourne de la conſidération des dangers & de la mort. Id. Le Prince n'étoit pas de ces Héros incultes, qui de la *bravoure* ſe font un droit d'ignorance pour tout le reſte. Bourd. C'eſt moins par *bravoure* que par ambition qu'on quitte le repos pour chèrcher la guèrre, & courir aux occaſions de périr. S. Évr. Homère a dit, que la *bravoure* eſt la ſeule de toutes les vèrtus qui ſoit ſujette à des tranſports fanatiques, & à des agitations de phrénéſie. Id. Il y a des hommes qui mettent une ſorte de *bravoure*, & d'intrépidité, à courir tout le riſque de l'avenir. La Bruy.

BRAY. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, fange, bouë. *Lutum*, & dans la baſſe latinité *Braium.* C'eſt de là que le nom de Bray a été donné à tant de lieux en France. Le païs de *Bray, Braium.* Petit païs en Normandie très-mauvais & très-fangeux dans les tems de pluye. C'eſt une des quatre petites contrées qui compoſent le Diocèſe de Roüen. Elle eſt entre le païs de Caux, le Vexin Normand, le Vèxin François, & le Diocèſe d'Amiens. Le livre des miracles de S. Bernard parle du Château de *Bray*, ce qui ſignifie, dit-il, *bouë*, fange. *Caſtrum Braium, quod lutum interpretatur.* C'eſt *Bray* ſur Seine dans le Sénonois. Dans la Chronique du Monaſtère de S. Pierre le Vif dans le Sénonois il eſt ap-

pellé

pellé *Braicus*, & il eſt dit, qu'il eſt dans des lieux marécageux; *Munitiunculam in pago Sennnico, ſuper Secanam fluvium, quæ Braicus dicitur, in locis paluſtribus.* C'eſt delà encore que l'on dit *Bray* ſur Somme, *Braium ad Summam*; la forêt de *Bray*, *ſilva Baienſis*; la Fèrté en *Bray*, *Firmitas in Braio*; Houdanc en *Bray*, *Heſdencum*; ville en *Bray*, *villa in Braio*; la Tour de *Bray*, *Turris in Braio*; Piſeux en *Bray*, *Puteoli in Braio*; Ouſenbray, *Ontium in Brajo*; *Bray* Comte Robert, *Braium Comitis Roberti*, que l'on prononce communément *Bricomte Robert*.

On a dit auſſi Brahio, ou Braic, *Breicum*, *Braiacum*, *Braicum*, *Brahicum*, & quelquefois *Brajetum*. De là viennent encore Vibraye, Follenbray, Savigni ſur Braye, & cent autres lieux. Strada dit que quelques Auteurs croyent que Bruxelles a été ainſi nommée parce que cette ville eſt dans un lieu boüeux & marécageux. Enfin, M. de Valois prétend que c'eſt de là que viennent les noms de broüet, boüage, & boüe. Voyez cet Auteur dans ſa Notice des Gaules p. 94. & 95. d'où tout ceci eſt pris. Voyez Brayeux. Peut-être que bray eſt un mot Celtique, qui vient de בריא, gras, les tèrres graſſes ſont plus brayeuſes ou fangeuſes que les autres.

Bray, ou Bré ſelon Ménage, ſ. m. Tèrme de Marine) eſt une compoſition de gomme, de réſine, & d'autre matière gluante, qui font un còrps dur, ſec & noirâtre, qui ſert à calfater, & remplir les jointures des planches du bordage d'un vaiſſeau. *Navalis unctura cera.* On en fait auſſi avec de la poix liquide mêlée avec de l'huile de poiſſon. Il y a du *bray* ſec, & du *bray* gras: le *bray* gras a plus d'humeur & eſt plus gluant. Le *bray* liquide eſt une liqueur graſſe & claire qui découle du tronc des vieux pins. Les Suédois & les Norvégiens les inciſent, & enſuite coupent l'écorce de l'arbre, d'où il découle du galipot noir, qu'on appelle auſſi tarc, & c'eſt le *bray*: quand ce tarc qui eſt comme la graiſſe de l'arbre, eſt tout découlé, l'arbre meurt. Le *bray* ſec, qu'on appelle auſſi arcançon, eſt du galipot ou ſuc de pin, qu'on a fait cuire juſqu'à ce qu'il ſoit prèſque brûlé. Pomet.

Bray, en vieux François, ſignifioit auſſi, Limon de la tèrre. *Limus*, d'où ſont venus les noms de *Bray* ſur Somme en Picardie, en Normandie; & en pluſieurs lieux on appelle encore *Bray*, la tèrre graſſe dont on fait les murailles de bauge, & le courroi dont on enduit les baſſins des fontaines, & les chauſſées des étangs.

Ce mot vient du Latin *bretia* ou *brutia*, qui eſt de la poix liquide, dont Pline fait mention, qui étoit ainſi nommée, à cauſe que la *Brutie* étoit fèrtile en bonne poix.

BRAYE. ſ. f. Linge qui couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux, comme caleçons; haut-de-chauſſes. *Femoralia.* C'eſt ce qu'on appelle autrement *brague*, *brages*, ou *brais*, mots Celtiques qui avoient donné le nom à la Gaule Narbonnoiſe de *Gallia Bracata*; c'étoit une eſpèce de haut-de-chauſſe, ou ſelon d'autres, une eſpèce de ſayes courts. Du Cange croit que c'étoit la partie de l'habit qui couvroit les cuiſſes, comme font nos hauts-de-chauſſes; que le mot venoit du Latin *braca*, ou *bracca*, parcequ'elles étoient courtes.

Le peuple de la campagne, qui en a retenu l'uſage, en a auſſi gardé le nom; & les Suiſſes, qui ſont ceux des Gaulois qui ont été le moins ſujets aux invaſions des peuples étrangers, & par conſéquent aux changemens qui ont déſolé ſi ſouvent le reſte de la Gaule, n'ont pas encore quitté cette coutume, dit Chorier p. 86. Saumaiſe, après Iſidore, L. XIX. C. 22. veut qu'il vienne du Grèc βραχὺς. D'autres croyent qu'il vient de l'Hébreu *berec*, qui ſignifie *genou*, à cauſe que cet habit va juſqu'aux *genoux*. Mais Henri Eſtienne dans ſon Livre *de Latinitate falsò ſuſpecta*, ch. 8. p. 360. ne doute nullement que le mot de *Brayes* ne vienne des Gaulois, & il s'appuye ſur l'autorité de Diodore de Sicile qui le leur attribuë. Selon le P. Pezron le mot Celtique eſt brag. Henri Etienne ajoûte que ces anciens Gaulois ne prononçoient pas *brayes*, comme nous prononçons aujourd'hui; mais qu'ils prononçoient ce mot d'une manière plus rude, & qui approchoit davantage du Latin *bracca*, & du Grèc βράκκας, qui eſt dans Diodore. Cela s'accorde avec la vieille prononciation *bragues*. Covarruvias, dans ſon Tréſor de la langue Caſtillane, a remarqué, parlant de *Brague* ville capitale du Royaume de Portugal, qu'elle tire ſon nom des Gaulois Celtiques appellez *braccati*. Enfin, tous les peuples qui deſcendent des Celtes, qui ont eû la même langue, retiennent encore ce mot; les François, *brague* & *broye*; les Allemands ſelon les différentes dialectes, *bruch*, *brook*, *bruuk*, *broek*. On a dit en Latin *bracca*, *braccha*, & *bruccha*. Les Hibèrnois diſent *broges* au pluriel, ou *broages*. Les Anglois *britches*. Voyez Cluvier, *Germ. Ant.* L. I. p. 70 & 140. Cambden dit p. 14. que les Anglois appellent encore à préſent *brati* des habits mauvais & déchirez, ſâles, ce qui revient ſelon lui, à ce que Diodore de Sicile dit, que les *brayers* des Gaulois étoient des habits à long poil & de différentes couleurs. Cambden prouve encore p. 12. que c'étoit auſſi un vêtement des anciens Bretons. Quoique l'uſage des *brayes* fût dans Rome dès le tems d'Auguſte, Tacite l'appelle une ſorte de vêtement barbâre, *Barbarum tegmen*, parce qu'il venoit des Gétes, des Sarmates, des Allemans & des Gaulois. Les Pèrſes, qui tirent leur origine des anciens Scythes, ſe ſervoient auſſi de *brayes*, *Perſicam braccam*, dit Ovide.

Braye, ſe dit auſſi des linges qu'on met au dèrrière des petits enfans qui ne ſont pas nets, pour les changer plus aiſément. La nourrice eſt allé laver les *brayes* de ſon enfant.

On dit en Architecture, une *fauſſe-braye*, ou baſſe enceinte, éxpliquée ailleurs à Fausse-braye.

On a appellé auſſi autrefois *braye*, une eſpèce de baſtion, d'où Du Cange dit qu'eſt venu le mot de *fauſſe-braye*. Il l'appelle *brachiale*.

Braye, en tèrmes de Marine, ſe dit des morceaux de cuir, ou de toile cirée, dont on entoure le piéd du mât, ou l'ouvèrture par où paſſe la barre du gouvèrnail, afin d'empêcher que la pluye, ou les vagues n'entrent dedans, ou ne tombent à fond de câle.

Braye, en tèrmes de Charpenterie, ſont des piéces de bois qu'on met ſur le paillier d'un moulin à vent pour ſoulager les meules. *Tigillum.* Cette piéce de bois a environ ſix piéds de long, & ſix poûces de groſſeur. Caron.

Braye, ſe dit auſſi en tèrmes d'Imprimerie, pour ſignifier un morceau de parchemin qu'on cole au grand timpan, quand il eſt uſé.

Brayes de cocu. Plante qu'on appelle autrement Prime-vère. Voyez Prime-vère.

On dit communément, qu'un homme s'eſt tiré d'un affaire *brayes* nettes, quand il en eſt ſorti heureuſement, quoique ſa pèrſonne ou ſes biens couruſſent fortune.

BRAYEMENT. ſ. m. qui ſe dit du cri des ânes, comme le henniſſement de celui des chevaux. On dit auſſi le *braire*. *Rudentis aſini ſonus.*

BRAYER. ſ. m. Bandage fait d'acier, que ceux qui ſont ſujets aux hernies & déſcentes ſont obligez de porter. *Subligar*, *ſubligaculum herniæ vinculum*, ou *faſcia inguinalis*. Il y a aux Grands Auguſtins une fondation pour diſtribuer charitablement des *brayers* aux pauvres qui en ont beſoin.

Quelques-uns dérivent *brayer* de *brak*, mot de Lombardie, qui ſignifie *rupture*. Mais Du Cange le dérive *à brachis*, ou *braccis*, parce qu'il ſe met ſous les *brayes*. Il l'appelle *bracheriolum* en Latin. Dans la vie de S. Juſtine *Act. SS. Mart. T. II. p.* 244. on trouve ce mot que les Bollandiſtes dérivent de *brak*, nom Lombard, qui ſignifie rupture. De là s'eſt fait *braker*, bandage, d'où l'on a fait *bracheriolum* diminutif. Dans le même ouvrage. *April T. II. p.* 828. cet inſtrument eſt appellé *brachirolus*, du même mot *braccha*, ainſi qu'il s'écrit quelquefois. Et *Maii T. V. p.* 190. on trouve *bracrium*, fait apparemment de *bracerium*, ou *bracherium*; & *bracale*, *Junii T. III. p. 661*.

Brayer, eſt auſſi un tèrme de Balancier, & il ſe dit du petit morceau de fèr qui paſſe dans les trous qui ſont au bas de la chaſſe du trébuchet & des balances, & qui ſert à la tenir en état.

Brayer, eſt auſſi un morceau de cuir, large de deux à trois doigts, au bout duquel il y a une eſpéce de ſachet de cuir, où l'on met le bâton de la bannière quand on la porte.

Brayers, en tèrmes de Maçonnerie, ſe dit des cordages qui ſervent à élever le bourriquet, ou petit bar, avec lequel on porte le moilon, & le mortier au haut des plus grands édifices.

Brayer, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie le cul de l'oiſeau. *Anus.* Une marque de la bonté d'un oiſeau de proye, c'eſt quand il a le *brayer* net, & lorſqu'il lui tombe bien bas le long de la queuë, & qu'à l'entour il eſt bien émaillé de taches noires ou rouſſes.

BRAYER. v. act. Tèrme de Marine, Eſpalmer, ou ſuiffer un vaiſſeau, y appliquer du bray boüillant, du gaudron & du ſuif pour remplir les jointures de ſon bordage. *Navem incerare.*

BRAYETTE. ſ. f. Ce mot a quelque chôſe d'obſcêne, & on ne le dit guères à cauſe de cela. C'eſt la fente de devant d'un haut-de-chauſſe où les brayes ſont contenuës. *Subligaris anterior lingula*, *Braccarum pars anterior*. Il y a peu de tems qu'on diſoit *braguette*; & c'étoit une partie de l'habillement qui repréſentoit un lieu propre à mettre les parties génitales. On les voit encore peintes dans les tableaux du ſiécle paſſé. Comment Panurge déſiſta de porter ſa magnifique *braguette*. Rab. On dit figurément qu'un homme eſt chaud de la *brayette*; pour dire, qu'il eſt ardent après les femmes.

BRAYEUX, euse. adj. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois boüeux, fangeux, plein de bray ou de boüe. *Lutoſus*, *cœnoſus*. Il paſſa parmi la ville, où y avoit caves & ſources moult *brayeuſes*. Monstrelet, *C.* 221.

BRAYON. ſ. m. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit de ce qui ſert à prendre les bêtes puantes qui ruinent les garennes.

Brayon, ſe dit auſſi chez les Imprimeurs, de ce qui leur ſert à broyer l'encre avec le noir.

BRE.

BRÉANT. ſ. m. Petit oiſeau qu'on enferme dans les cages. *Anthus.* Il a le béc court & aſſez gros. Il eſt d'un vérd brun avec quelques marques jaûnes ſur l'extrémité des gros tuyaux de ſes ailes.

BRÉBIAGE. ſ. m. *Berbiagium, tributum ex berbicibus.* C'eſt un tribut qu'on levoit ſur les brebis. Il en eſt parlé dans une charte de Philippe le Long. Item il a eſdites fermes *brebiage* de tiers en tiers an.

BREBIS. ſ. f. Animal à quatre piéds couvert de laine, la femelle du belier, & qui porte les agneaux. *Ovis.* Mener paître un troupeau de *brebis*. On tient que la *brebis* haït les ours, le corbeau, l'aigle, le ſerpent, les chenilles, & les abeilles. Elle vit neuf ou dix ans. Il y a dans le Pérou une ſorte de *brebis*, tant ſauvages que domeſtiques, qui approchent de la forme d'un chameau, à la réſerve qu'elles ſont ſans boſſe. Elles ſont plus grandes que les *brebis* de l'Europe, & hautes le plus ſouvent d'une aune d'Eſpagne. Elles ont le cou long & rond, & la lévre d'enhaut fenduë. Quand quelqu'un les a fâchées, elles s'en vangent en jettant de l'écume contre lui par cette fente. Les privées ſont d'ordinaire blanches, ou noires, & quelquefois de couleur cendrée. Les ſauvages ſont rougeâtres ou fauves, & couvèrtes d'une laine longue, légère, luiſante, & qui eſt beaucoup plus chère que celle des autres. On en fait un cèrtain drap dont le luſtre approche fort de celui du camelot. Leur chair eſt plus ſéche que celle de nos *brebis*. Elles courent d'une grande vîteſſe, ſur tout les ſauvages. En Éthiopie les *brebis* n'ont point de toiſon. Celles de Turquie ont une queuë longue & épaiſſe. Les *brebis* du Pérou & celles de l'Iſle de S. Laurent portent à chaque fois trois ou quatre petits. Hist. des Incas, & Pyrard. L'on trouve dans toute la Chine des troupeaux de *brebis* par milliers, qui portent comme en Tartarie & en Perſe, de longues queuës, dont quelques-unes peſent 40 l. & plus. *Ambaſſ. des Holl. à la Chine P. II. p.* 92. Ce qui plaît dans la vie champêtre, c'eſt l'idée de tranquillité attachée à la vie de ceux qui prennent ſoin des *brebis* & des chévres. Fonten. On voit Ajax eſſayer ſa fureur ſur une innocente *brebis*, qui ſembloit jetter un accent plaintif pour implorer l'aſſiſtance des ſpectateurs. Vill.

Alors pour ſe couvrir durant l'âpre ſaiſon,
Il fallut aux brebis *dérober leur toiſon.* Boil.
Heureux qui vit en paix du lait de ſes brebis,
Et qui de leur toiſon voit filer ſes habits. Racan.

Ménage dérive ce mot de *berbix*, dont les Latins ſe ſont ſervis en même ſignification, qu'il dit venir de *vervex*. Il allégue auſſi qu'on a dit *berbix*, *berbigale*, & *berbicarius*, d'où ſont venus *bercail* & *berger*. Dans la vie de S. Gudwal, Évêque en Anglèterre, on lit *brebix*, & non *berbix*, ſur quoi le P. Henſchenius remarque, *Acta SS Junii. T. I. p.* 746. que c'eſt la ſeule fois qu'il a trouvé ce mot, qui méritoit bien d'être dans Du Cange; que cependant il faut qu'il ait été autrefois en uſage, puiſqu'il eſt reſté dans la langue Françoiſe. On le voit auſſi dans les loix Saliques tit. 4. & Chifflet l'interpréte *vervex*. En François il a changé de genre, & ne ſignifie proprement que les ſémelles. On dit cependant quelquefois *brebis* en général, & pour l'eſpéce, & un troupeau de *brebis*, quoiqu'il y ait des mâles, comme on dit mouton en général, & un troupeau de moutons, quoiqu'il y ait des fémelles, & même en plus grand nombre.

Brebis, ſe dit figurément des Chrétiens qui ſont ſous un même Paſteur, ou ſous le Chéf de l'Égliſe. Jesus-Christ dit à S. Pièrre, Paîs mes *brebis*. L'Évangile dit qu'il y a plus de réjoüiſſance dans le ciel, quand on a ramené une *brebis* égarée au troupeau, que pour les nonante & neuf qui y étoient reſtées. On le dit auſſi de ceux qui ſont ſous le gouvèrnement ſpirituel d'un Curé, d'un Prélat. Combien de *brebis* èrrantes & diſpèrſées, qu'un Paſteur ſoigneux & vigilant auroit ramenées dans le bèrcail, ont été malheureuſement dévorées par le loup. Fl. Dieu vous traite comme ſes *brebis* favorites, à qui le ſouverain Paſteur a réſervé ſes plus fèrtiles pâturages. Id.

Brebis, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Brebis* comptées, le loup les mange; pour dire, que ce n'eſt pas aſſez d'avoir compté ſon bien, ſon argent, il faut encore avoir le ſoin de le bien ſerrer & garder. On dit auſſi, Quand on ſe fait *brebis*, le loup vous mange; pour dire, que ceux qui ſont trop endurans, qui ne ſçavent pas ſe défendre, ſont ſujets à recevoir beaucoup d'oppreſſions & de violences. On dit auſſi, Tandis que le loup chie, la *brebis* s'enfuit; pour dire que l'occaſion de faire quelque affaire échappe bientôt. On dit auſſi, qu'à *brebis* tonduë Dieu lui meſure le vent; pour dire, que Dieu ne nous envoye pas plus de mal que nous n'en pouvons porter. On dit auſſi, Faire un repas de *brebis*, quand on mange beaucoup ſans boire. On appelle auſſi une *brebis* galeuſe qu'il faut ſéparer du troupeau, une perſonne dont la compagnie eſt dangereuſe. On a dit autrefois *brebis* rogneuſe fait ſouvent les autres teigneuſes.

Morbida ſola pecus inficit omne pecus.

Cela ſignifie que les défauts ſe communiquent aiſément.

BRÉCHE. ſ. f. Rupture de quelque partie d'une clôture, ſoit qu'elle ſe faſſe par violence, ſoit par caducité. *Muri ruina, pars dejecta.* Il faut refaire les *bréches* de ce parc pour conſerver le gibier. Ce mot vient de l'Allemand *brechen*, qui ſignifie *rompre*, dont on a fait auſſi ébrecher. Le tout eſt venu de *brix*, ancien mot Gaulois qui s'eſt dit dans le même ſens.

Bréche, en tèrmes de guèrre, ſe dit de cette ouvèrture qu'on fait aux murailles d'une ville aſſiégée, par mine, ſappe, ou coups de canon, pour enſuite monter à l'aſſaut. On dit qu'une batterie voit en *bréche*, quand elle la découvre de telle ſorte qu'on puiſſe tirer deſſus pour la défendre ou l'attaquer. Que le canon bat en *bréche*.

Il penſe déja voir ſon tèrrible advèrſaire
Entrer victorieux par les bréches *du Caire.* P. Le Moine.

Bréche, s'eſt dit poëtiquement des larges bleſſures.

Il mourut tout couvert & de ſang & de fléches,
Et ſon âme ſortit par plus de milles bréches. Scuderi.

Bréche, ſe dit des diminutions ou ruptures qui ſe font à pluſieurs chôſes. Ce goinfre a fait une grande *bréche* à ce fromage. Dans une traduction da la Batrachomyomachie le rat dit qu'il ſçait

Faire bréche *au fromage, & d'une adreſſe extrême*
Sans tomber dans le lait en enlever la crême.

Il a fait deux ou trois *bréches* à mon couteau. Cette ſucceſſion eſt venuë à-propos pour réparer les *bréches* de ſon patrimoine à demi diſſipé.

Bréche, ſe dit figurément en chôſes morales. *Labes, macula, detrimentum.* Il n'y a rien de ſi délicat que la réputation, il eſt aiſé d'y faire *bréche*. Cette Déclaration a fait *bréche*, a donné atteinte aux privilèges de cette Compagnie. Les plus belles paſſions s'affoibliſſent avec le tems; chaque jour y fait une *bréche*. S. Évr. La crainte eſt la *bréche* par laquelle Dieu entre par une heureuſe violence dans les mœurs les plus endurcis. Flech. Les paſſions ſont les *bréches* de l'âme : c'eſt par là que tous les vices y peuvent entrer. S. Évr.

Bréche, ſorte de marbre fort dur qu'on tire des Pyrénées. Le fond en eſt noir avec des taches & des veines blanches. Il eſt auſſi mêlé de veines jaunes, & reſſemble à differens cailloux congelez, & joints enſemble. Ce marbre, dont on a tiré des piéces de plus de 20 piéds de long prend un poli merveilleux.

BRÉCHEDENT. adj. m. & f. A qui il manque des dents, particulièrement ſur le devant. *Dente captus, dentium parte minutus, mutilus.* C'eſt un défaut à une femme d'être *bréchedent*.

BRÉCHET. Quelques-uns diſent BRICHET. ſ. m. le devant de la poitrine où aboutiſſent les ſept vrayes côtes. *Pectus.* En tèrmes de Médecine on l'appelle le *ſternon*.

On appelle auſſi la poitrine de mouton, le *bréchet*, quand elle tient avec le bout ſaigneux.

BRÉCIN. ſ. m. Croc de fèr. *Uncus ferreus.*

BREDA. ſ. f. Ville des Païs-Bas. *Breda.* Elle eſt dans le Brabant Hollandois, & eſt capitale d'une Baronie qui entra par mariage dans la maiſon de Naſſau Orange l'an 1404. ou 1405. Ce nom, *Breda*, vient de *breed*, qui en Hollandois ſignifie *large*, & *Aa*, qui eſt le nom d'une petite rivière ſur laquelle eſt *Breda*; apparemment qu'elle eſt à l'endroit le plus large de cette rivière. La Baronnie de *Breda* eſt une Seigneurie fort ancienne qui a pour bornes la Hollande, la Mairie de Bolduc, le Marquiſat de Hœſtred, le Païs du Rye, & la Tèrre du Prince.

BREDINDIN. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un petit engin, ou palan amarré à l'étai pour enlever de médiocres fardeaux.

Bredindin, eſt auſſi un mot burleſque, qui ſe dit en convèrſation. C'eſt une ſorte de méchant petit carroſſe qu'on appelle autrement *fiacre*. On nous avèrtit que c'eſt ici une faute, & nous croyons qu'on a raiſon. On n'appelle point un fiacre, ou carroſſe de loüage, un *bredindin*; ſi on l'a dit en ce ſens, ce mot a paſſé. Mais *bredindin* eſt un tèrme enfantin, dont on ſe ſert pour exprimer le mouvement & le bruit que fait un caroſſe, une carriole, ou une ſemblable voiture. Les nourrices, en faiſant ſauter les enfans aſſis ſur leurs genoux, comme s'ils étoient dans une de ces voitures, diſent *bredindin, bredindin, bredindin*.

BREDOUILLE. ſ. f. Tèrme de Triquetrac, qui ſe dit quand un joüeur gagne douze points de ſuite; & alors il marque deux parties au lieu d'une. Un tour *bredoüille*, c'eſt quand il gagne douze trous, ou parties de ſuite; & alors il gagne le double de ce

ce qu'on a mis au jeu, ſi l'on en eſt convenu.

On appelle auſſi *bredoüille*, le jetton d'yvoire qui ſert à marquer la *bredoüille*.

On dit figurément, qu'un homme eſt en *bredoüille*, lorſque ſes affaires ſont en déſordre, & que cela lui a altéré l'eſprit, ou ôté la liberté de la parole; qu'il ne ſçait ce qu'il fait ou ce qu'il dit. On dit qu'une femme eſt ſortie *bredoüille* du bal, quand elle n'a point été priſe pour danſer.

BREDOUILLEMENT. ſ. m. Vice de langue qui empêche qu'on ne prononce bien; ou action de celui qui bredoüille & qui prononce mal. *Oratio linguæ vitio mutilata, præpedita.*

BREDOUILLER. v. neut. Parler avec difficulté, ou trop vîte; articuler mal, ne prononcer pas les mots aſſez diſtinctement pour ſe bien faire entendre. *Verba frangere, ſermonem interſcindere.* Il ne faut pas s'accoûtumer à *bredoüiller*. Ce vèrbe, qui eſt neutre ordinairement, eſt auſſi quelquefois actif.

En bredoüillant *maint terme ſaugrenu,*
Il te fagote un compliment cornu. S. AMANT.

BREDOUILLEUR, EUSE. adj. & ſ. Celui qui bredoüille, qu'on ne peut entendre, parce qu'il parle mal ou trop vîte. *Qui verba frangit.*

BREF. ſ. m. eſt une Lettre que le Pape écrit aux Rois, Princes ou Magiſtrats, ſur quelques affaires publiques. *Summi Pontificis diploma, epiſtola, breve.* On peut appeller comme d'abus des *Brefs* du Pape, lorſqu'ils ſont contre les libertez de l'Égliſe Gallicane. Il y a à Rome des Officiers qui ſont les Sécretaires des *Brefs*. On définit un *Bref* Apoſtolique, un reſcript émané du Pape, ou du grand Pénitencier, ſur des affaires briéves, légères & ſuccinctes, expédié ordinairement en papier, ſans préface, & ſans préambule. Le Pape ne le ſouſcrit point. Les *Brefs* qui s'expédient par la Daterie & Sécretairerie ſont auſſi quelquefois ſur du parchemin, & ſcellez de cire rouge du ſceau du Pêcheur, qui eſt un cachet ſur une bague où S. Pierre eſt repréſenté dans une barque en état de Pêcheur: il ne s'applique qu'en la préſence du Pape. Il y a cette différence entre le *Bref* & la Bulle, c'eſt que la Bulle eſt plus ample; qu'elle s'expédie toûjours en parchemin, & qu'elle eſt ſcellée de plomb, ou de cire vèrte. Le *Bref* eſt ſouſcrit du nom du Sécretaire, & non pas du nom du Pape, ſon adreſſe eſt ſur l'envers. Il contient en tête le nom du Pape ſeparé, & après *Dilecto filio ſalutem & apoſtolicam benedictionem, &c.* A nôtre chèr fils ſalut & bénédiction apoſtolique; & enſuite ſans préambule, il explique ſimplement ce que le Pape dit, ou accorde. Le Pape Aléxandre VI. a beaucoup amplifié la matière des *Brefs*, & c'eſt lui qui a inſtitué le Collége des Sécretaires. Autrefois les *Brefs* ne regardoient que les affaires de Juſtice; aujourd'hui on les accorde pour des grâces, pour des diſpenſes. Voyez M. Auboux dans la véritable pratique civile & criminelle pour les Cours Ecléſiaſtiques, &c.

Ce mot vient de *brevis*, ou *breve*, qui ſe trouve dans les Anciens pour ſignifier *écrit*, ou *lettre*, comme on le peut voir dans les *Acta SS. April. T. I. p. 413.* Nos Ancêtres diſoient *Brief*, & en Allemand on appelle encore à preſent *Brief*, une lettre miſſive. De là eſt auſſi venu le mot de *Brevet*. MÉNAGE.

BREF, en pluſieurs Coutumes ſe dit des Lettres de Chancellerie qu'on obtient pour intenter action contre quelqu'un; ou pour être maintenu, ou pour rentrer en poſſeſſion d'un héritage, ou pour quelque autre raiſon. On ſe ſervoit autrefois du mot *bref*, pour toutes les actions qu'on intentoit en Juſtice. Cet uſage s'eſt conſervé en Anglèterre.

BREF, eſt auſſi un petit Calendrier Ecléſiaſtique, qui contient l'ordre de réciter l'Office divin chaque jour de l'année, & ſelon le Rit de chaque Diocèſe ou Ordre Monaſtique. *Ordo recitandi Officii divini.* Le *Bref* de Rome. Le *Bref* de Paris. Le *Bref* des Benédictins.

BREF, en tèrmes de Marine, ſe dit en Bretagne d'un congé qu'on eſt obligé de prendre pour naviger, qui eſt de trois ſortes. *Reſcriptum.* Le *Bref de ſauveté*, qui ſe donne pour être exempt du droit de bris. Voyez d'Argentré *hiſt. de Bret. Liv. I. p. 101.* qui ajoute que s'il arrive qu'on ſe briſe, & que dans les deux prochaines marées après être briſez, on prenne ces *brefs* des Fermiers des ports & hâvres, on eſt en ſeureté de droit de bris, mais non pas des larrons, qui pour le droit de ſauveté on adjuge la dixième de ce qu'ils ſauvent. Les Ducs de Bretagne donnoient autrefois des *brefs* pour la mèr, & ceux qui les prenoient étoient à couvert du droit de lagan, ou de bris. LOBINEAU, *hiſt. de Bret. T. I. p. 848.*

Le ſecond étoit un *Bref* de Conduit, pour être conduit hors des dangers de la côte. Les anciens Vicomtes de Leon donnoient auſſi des Sceaux, que l'on appelloit de conduit, parce qu'ils étoient obligez de faire conduire les vaiſſeaux de différentes nations qui paſſoient au Raz de S. Mahé. Et ceux qui ne prenoient pas ces Sceaux, les Vicomtes étoient en droit de les pourſuivre comme ennemis. ID. *au même endroit.*

Le troiſième, *Bref de victuailles*, pour avoir liberté d'acheter des vivres. On les appelle auſſi *Briefs*; & on dit, Parler aux *Hébrieux*; pour dire, Obtenir ces *Brefs*. Marie de Bretagne prétendoit de grands droits ſur les *Brefs* de Bourdeaux & de la Rochelle, contre ſon neveu Jean III. Duc de Bretagne. Le Duc de Bretagne avoit à Bourdeaux un Clèrc qui tenoit ſon Sceau pour délivrer des *Brefs* aux Marchands de Gaſcogne, & autres qui trafiquoient ſur les côtes de Bretagne. D'ARGENTRÉ.

BREF. adv. D'une manière courte, & pour abréger, enfin, pour concluſion. *Breviter.* On dit après pluſieurs diſcours, *Bref* il n'en ſera rien. On dit auſſi en *bref*; pour dire, Dans peu de tems. C'eſt un vieux mot dont on ne ſe ſert plus.

BREF, BRÉVE. adj. Qui eſt de petite étenduë. *Brevis.* On lui a accordé un *bref* délai pour recouvrer ſes piéces, & les produire. Pépin Roi de France a été ſurnommé le *Bref*, parce qu'il étoit de petite taille. Ce Commentaire eſt trop *bref*, cela le rend obſcur. On a fait des *bréves* remontrances ſur cette affaire. On dit auſſi, Compter par un *bref* état, ou ſur un ſimple mémoire. Dans le Bréviaire il y a auſſi de *bréves* leçons dans les Heures.

En Grammaire on diſtingue les ſyllabes longues, & *bréves*, ſelon qu'on les prononce plus lentement, ou plus vîte. Un Dactyle eſt un pied de vèrs compoſé d'une longue & de deux *bréves*. Les *bréves* diffèrent des longues, en ce que pour prononcer une *bréve*, il ne faut que la moitié du tems qu'on employe à prononcer une longue: ce que les Grammairiens éxpriment en ces tèrmes, une *bréve* n'a qu'un tems, & une longue en a deux.

BRÉVE, en tèrmes de Muſique, eſt une note blanche figurée comme un quarré ſans queuë, qui vaut deux meſures.

BRÉVE. ſ. f. Tèrme de Monnoyes, qui ſe dit de chaque fonte des Monnoyes, & des flans, carreaux, ou eſpéces, qu'on donne aux ouvriers pour les tailler, peſer, ajuſter, & y mettre toutes leurs façons. On les donne au poids & par compte, pour les rendre enſuite au Maître de la Monnoye toutes façonnées. On les appelle ainſi, à cauſe que le Prevôt des Ouvriers & des Monnoyers en fait un petit regître ou bordereau, ou *bréve* écriture.

On dit provèrbialement, qu'un homme ſçait les longues & les *bréves* de quelque chôſe; pour dire, qu'il en ſçait toutes les particularitez; &, qu'on lui a fait obſerver les longues & les *bréves*; pour dire, qu'on lui a fait éxécuter ponctuellement tout ce qu'on lui avoit preſcript. On dit auſſi, de fol Juge *briéve* ſentence, parce qu'un mauvais Juge prononce bien vîte & ſans être ſuffiſamment inſtruit. C'eſt le dire d'Ariſtote, *Qui advertit ad pauca facile judicat.*

BRÉGIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une eſpéce de filet en uſage ſur la Méditèrranée; dont les mailles ſont fort étroites. Il eſt attaché à un petit bateau, & traîné ſur les ſables.

BREHAIGNE. adj. f. Animal femelle qui ne conçoit point, qui eſt ſtérile. *Sterilis.* Il y a des brebis *bréhaignes*, & d'autres qui ſont portières. NICOD. On appelle proprement une carpe *bréhaigne*, celle qui n'a ni œufs, ni laitte. On dit auſſi, une biche *bréhaigne*.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *barrayne*, qui ſignifie auſſi, *ſterile*. D'autres le dérivent de *perania*, quaſi *ſenio à partu exacta*. Du Cange de *brana*, qui ſignifie une *jument ſtérile*. Il vient plûtôt du Bas-Breton, où on dit *brehaign* dans le même ſens.

BREHIS. ſ. f. Animal qui n'a qu'une corne ſur le front, & qui ſe trouve dans l'Iſle de Madagaſcar. Il eſt fort ſauvage, auſſi gros qu'une chévre, & ſe tient particuliérement dans la Province d'Anſanacte.

BRELAND. Voyez BERLAND.

BRELIQUE-BRELOQUE. Advèrbe dont on ne ſe peut ſervir que dans le ſtile bas & populaire, & qui ſignifie, Inconſidérement, & ſans y regarder de près. *Temerè, inconſultè, inconſideratè.* Il fait cela *brelique-breloque*.

BRELOQUE. Quelques gens diſent BRELUQUE. ſ. f. Bagatelle, ou petite curioſité de peu de valeur. *Frivola.* Les curieux qui vont voir des cabinets où il n'y a point de piéces râres & exquiſes, diſent pour les mépriſer, qu'il n'y a que des *breloques*. Du Cange dérive ce mot de *bulluga*, qui eſt une eſpèce d'atôme, ou de petite pomme dont il eſt parlé dans la vie de S. Colomban, qui ſert de comparaiſon à toutes les chôſes dont on veut marquer la petiteſſe, ou le peu d'importance.

BRÊME. ſ. f. Poiſſon d'eau douce reſſemblant à une carpe, mais qui eſt plus plat, & qui a de plus grandes écailles. *Cyprinus latus, Brema.* Sa tête eſt petite, & a deux nageoires auprès des oüies, & deux autres au milieu du ventre. Ce poiſſon ſe plaît aux eaux dormantes, & ſe nourrit d'herbe, de boüe, & d'ordure. Sa chair eſt molle, graſſe & excrémenteuſe.

BRÊME, ou BRAME DE MÈR. ſ. f. Poiſſon de mèr qui ne s'écarte guère du bord, qui eſt environ de la longueur d'une cou-

ace. Il a le corps fort large. Il eſt de pluſieurs couleurs, ſelon ſes différentes parties. Le dos eſt d'un bleu tirant ſur le noir, les côtez argentez, & le ventre eſt d'une couleur de lait. Il a tout le tour des yeux doré : ce qui a fait appeller ce poiſſon *Aurata* parmi les Latins.

BRÊME, ou BREMEN. ſ. f. Nom de Ville. *Brema*. *Brême* eſt une ville d'Allemagne dans le Cèrcle de la Baſſe Saxe ; elle eſt capitale d'un Duché de même nom, & ſur le Wéſer, qui la ſépare en deux. *Brême* eſt une ville Hanſéatique. Elle a eû un Archevêché fondé en 787. par S. Boniface : il fut réduit en Évêché ſous Cologne en 895. Il a été ſupprimé par la paix de Weſtphalie. *Brême* a prétendu être ville Impériale, & Fêrdinand III. lui confirma ce titre l'an 1646. mais les Rois de Suéde ſ'y oppôſent, & ſoutiennent qu'elle doit dépendre d'eux, comme Ducs de *Brême*. Il y a en Latin une hiſtoire Eccl. de *Brême* par Adam Chanoine de *Brême in* 4°, à Coppenhague en 1579.

Le Duché de *Brême* ; *Bremenſis Ducatus*, Province de la Baſſe Saxe, entre le Wéſer, & l'Elbe, dont l'Archevêque de *Brême* étoit Seigneur, mais qui à la paix de Weſtphalie fut ſéculariſée & cédée à la Suéde.

BRENEUX, EUSE. adj. Ce mot ſe dit par le menu peuple, pour dire, Sâle, mèrdeux. *Stercore oblitus, illitus*. Cul *breneux*. Chemiſe *breneuſe*.

BRENNE. Païs de France, partie en Touraine, partie en Bèrry, & partie en Poitou. *Brennenſis*, ou *Brionenſis ager*.

BREQUIN. ſ. m. Outil d'Artiſan. C'eſt la même chôſe que *vilbrequin*, ou *virebrequin*. *Terebra arcuato manubrio inſtructa*.

BRESCIA. ſ. f. Ville Épiſcopale d'Italie, capitale du Breſſan, dans l'État de Vèniſe. *Brixia*, *Breſcia*. Les hiſtoires fabuleuſes font Hèrcule Fondateur de *Breſcia* ; d'autres un nommé Brinom, d'où elle fut appellée *Brinomie*. Il la bâtit prémièrement, diſent-ils, ſur le bord du lac de Garde, puis la tranſporta où elle eſt maintenant, au piéd d'une montagne, & changea ſon nom en celui de Brixia. Les autres l'attribuent aux Troyens qui vinrent en Italie avec Énée, qui ſelon eux l'appellérent Altilie, comme s'ils avoient dit *Alterum Ilium*, une autre Troye. Mais Tite-Live, Liv. V. dit plus hiſtoriquement que les Cénomans en furent les prémiers fondateurs ; mais peutêtre, dit Vigenère, qu'ils ne firent que l'agrandir. Voyez cet Auteur, *Annot. ſur Tite-Live T. I. p.* 1757. 6. qui dit toûjours *Breſſe* auſſi bien que beaucoup d'autres. Ainſi l'uſage eſt autant pour *Breſſe* que pour *Breſcia*. Eliat Carrolo a écrit l'hiſtoire de *Breſſe* en douze livres, & Octavio Roſſi les Mémoires de *Breſſe*, *le Memorie Breſſane*, *in* 4°, à Breſſe en 1616. & réimprimées au même endroit *in* 4°, en 1693. avec les additions de Fortunato Vinacceſi. Cette édition eſt la plus ample & la meilleure.

BRÉSIL. ſ. m. Grande contrée de l'Amérique méridionale, le long de ſa côte orientale. *Braſilia*. Alvarez Cabral Portugais appelle le *Bréſil*, *la tèrre de Sainte Croix*, parceque ce fut le jour de cette fête qu'il la découvrit en 1500, ou 1501. Les Hollandois ſe ſaiſirent d'une partie de ce païs l'année 1629. & les ſuivantes. Leur Commandant le rendit aux Portugais par un traité l'an 1654. Ce Traité fut ratifié en 1661. Quelques-uns diviſent le *Bréſil* en méditèrranéen & en maritime. Les Portugais ſont maîtres du *Bréſil* maritime, qui contient douze cens lieuës de côtes, que les Portugais partagent en quatorze Capitainies, ou Gouvèrnemens. Les Sauvages occupent le *Bréſil* méditèrranéen, & l'on y diſtingue juſqu'à ſoixante & ſeize nations. Le *Bréſil* s'étend depuis le deuxième degré de latitude auſtrale, juſqu'au 45° ; ce qui fait 1075 lieuës, en donnant 25 lieuës au degré.

On a écrit quelquefois *Braſil*, le P. Bouhours prétend même que *Braſil* ſe dit plus communément en parlant du païs. Je crois que l'uſage a changé, & que l'on dit aujourd'hui, pour le moins auſſi communément, *Bréſil* que *Braſil*. M. de la Neuville, dans ſon Hiſt. de Portugal, écrit toûjours *Bréſil* ; mais on dit *Braſilien*, comme nous l'avons mis en ſa place, & non pas *Bréſilien*. Ce nom a été donné à cette contrée parce qu'il produit une très-grande quantité du bois nommé *Bréſil*. Car ce n'eſt point ce païs qui a donné le nom au bois, puiſqu'il eſt cèrtain que longtems avant la prémière découvèrte, non ſeulement du *Bréſil*, mais de l'Amérique, ce bois s'appelloit *Bréſil*, comme il paroit par le Dictionnaire Hébreu de Rabbi David Kimhhi, appellé *Sepher Schoraſchim*, Livre des Racines. Car cet Auteur, qui vivoit ſur la fin du XIIe. ſiécle & au commencement du XIIIe, dit à la racine אשר, & à la racine לגם, que quelques-uns prétendent que le bois que l'Écriture appelle אלגמים, *algumim*, & une fois אלמגים, *almughim*, le bois de teinture que les Arabes appellent אלבקם, *albakam*, & qu'on nomme en langue vulgaire *Bréſil*. Et le Géographe Pèrſien, cité par M. d'Herbelot au mot *Bacam*, qui eſt celui que les Arabes donnent à ce bois, auſſi bien qu'Edreſſi dans le troiſième climat, écrivent que l'on trouve cet arbre dans les Iſles de Rami, de Lameri & de Kaulam. Perceval a dit

Chemiſes & brayes de chancil
Et chauſſes teintes en bréſil.

Linſchot a donné la deſcription de la tèrre du *Bréſil*. Jarric, Liv. III. Hèrréra c. 25. Barlé & M. de la Neuville, hiſt. de Port. Liv. V. p. 69. Oroſius Liv. II. Maffée dans l'hiſt. des Indes, en ont auſſi parlé. Emmanuel Morais a écrit *de Reb. Braſil*. & Édouard d'Albuquerque, *Guerra del Breſil*. Nous avons en François l'hiſtoire d'un voyage fait en la Tèrre du Bréſil autrement dite Amérique, recueillie ſur les lieux par Jean de Léry.

BRESIL. ſ. m. Bois rouge & peſant, qui eſt fort ſec, & qui pétille beaucoup dans le feu, où il ne fait prèſque point de fumée, à cauſe de ſa grande ſécherèſſe. *Braſilicum lignum*. On peut voir au mot BRÉSIL, nom de Contrée, que ce bois n'a point été ainſi nommé parce qu'il a été d'abord apporté du Bréſil, & qu'il ſe nommoit ainſi avant la découvèrte de l'Amérique ; & l'on ne ſçait d'où il a pris ſon nom. Les Arabes l'appellent *Bacam*, & le Géographe Pèrſien, auſſi bien qu'Édreſſi, citez par d'Hèrbelot, diſent que ſes feüilles ſont ſemblables à celles du Jujubier, que ſon bois eſt extrêmement rouge, que ſes racines ſont un excellent reméde contre la morſure des vipères, & que la ville de Caulem à la côte de Malabar eſt ſituée dans une plaine qui en eſt toute couvèrte, auſſibien que l'Iſle Rami. Voyez d'Hèrbelot à ces mots.

Quelques Teinturiers s'en ſervent pour les teintures : néanmoins il eſt défendu par les réglemens, & on l'appelle une fauſſe couleur, parce que ſon rouge s'évapore facilement. Néanmoins le rouge incarnat, la rôſe ſéche, & les canelas, ſont teints avec du *bréſil* & bois d'Inde, & les violets ſont montez de *bréſil* & d'orſeille, & puis paſſez ſur la cuve d'Inde. Les acides changent le *bréſil* en jaune ; mais ſi on y met quelque alkali, il deviendra de couleur de pourpre : deſorte que ſi on met du citron, ou du vinaigre diſtillé dans la décoction du bois de *bréſil*, il deviendra jaune ; ſi on y met enſuite de l'huile de tartre, il ſe changera en violet, de même ſi on y met du bois d'Inde. L'arbre du bois de *bréſil* qui s'appelle, dit M. de la Neuville, *Arabouten* dans l'Amérique, eſt fort gros & fort grand, garni de longues branches, qui ſont chargées d'une quantité prodigieuſe de petites feüilles à demi rondes d'un très-beau vèrd luiſant, après leſquelles naiſſent les fleurs, qui ſont d'un très-beau rouge, & d'une odeur très-agréable, du reſte ſemblables à celles du muguet : de ces fleurs il ſort des fruits plats, dans chacun deſquels il y a deux amandes plattes, ſemblables aux graines de citroüille. Cet arbre a une grande quantité d'aubourg qu'on ôte, auſſi bien que les branches, devant que de l'envoyer en Europe.

On dit provèrbialement d'une chôſe très-ſéche, & qui brûle aiſément, qu'elle eſt ſéche comme du *bréſil*, qu'elle brûle comme *bréſil*, qu'elle prend feu comme *bréſil*. On le dit auſſi d'une pèrſonne fort ſéche & fort maigre, ou qui ſe met aiſément en colère, qui prend feu pour peu de chôſe, ou qui a des manières ſéches ; & même du ſtile d'un Auteur ſec & ſans aménité ; mais tout cela, comme on l'a dit, eſt provèrbial, & par conſéquent du ſtile ſimple & familier.

BRÉSILLER. v. act. Tèrme de Teinture. Teindre avec du bréſil. *Braſilico ligno tingere*, *inficere*. On ne doit *bréſiller* aucunes toiles, ni fils à marquer, qu'ils ne ſoient teints en bonne cuve.

BRÉSILLET. ſ. m. Eſpéce de bois de bréſil. Le *bréſillet* vient des iſles Antilles : c'eſt de toutes les eſpéces de bois de *bréſil* la moins bonne. POMET.

BRESSAN. ſ. m. C'eſt le nom d'un païs d'Italie, auquel Breſſe, qui en eſt la capitale, a donné ſon nom. *Brixianus ager*. Le *Breſſan* a pour bornes du côté du nord une partie du Tirol & de la Valteline, au couchant le Bèrgamaſque, & la Walteline encore, au midi le Cremonois & le Mantoüan ; au levant le Trentin, le Véronnois, & le lac de Garde.

BRESSAN, ANE. ſ. m. & f. Qui eſt de Breſſia en Italie, ou du Breſſan. *Brixianus*. L'an 1427. les *Breſſans* ne pouvant plus ſouffrir les éxceſſives tyrannies des Ducs de Milan, ſe donnèrent aux Vénitiens. VIGEN.

BRESSAN, ſignifie auſſi, Qui eſt de Breſſe, Province de France. *Breſſianus*. La Rivière d'Yone ſéparoit les Allobroges, c'eſt-à-dire, les Dauphinois & les Savoyards, des *Breſſans* & des Lyonnois, que Céſar appelle *Seguſiani*. THIROUX. Le peuple *Breſſan*. ID. Céſar appelle les *Breſſans* alliez & confédérez des Autunois. ID.

D'autres diſent *Breſſande* au féminin. J'ai vû *le Guemen don poure Labory de Breiſſy ſu la pau che la de la garra*, en rime, *Breſſande* par Bernardin Uchard avec l'éxplication Françoiſe des mots *Breſſans*, ce qui fait que ledit livret n'eſt pas moins néceſſaire que plaiſant. MASC.

BRESSE. ſ. f. Voyez BRESCIA. C'eſt la même ville.

BRESSE. ſ. f. Province de France, qui a la Franche Comté au Septentrion,

ANCE EXPANSION

Septentrion ; le Bugey à l'Orient, une partie du Duché de Bourgogne & une partie du Lyonnois au couchant, & le Dauphiné au midi. *Breſſia*, ou *Brexia*. On comprend ſouvent le Bugey dans la *Breſſe*. La Principauté de Dombes, dont Trévoux eſt la Capitale, eſt enclavée dans la *Breſſe*. Bourg eſt Capitale de la *Breſſe*. Il y a une contrée de cette Province qu'on appelle la *Breſſe Châlonnoiſe*, parce qu'elle approche de Châlons ſur Saone. La *Breſſe* fut cedée à la France par le Duc de Savoye au commencement du dérnier ſiécle. Voyez la notice des Gaules de M. de Valois au mot *Brexia*. Sam. Guichenon Avocat au Préſid. de Bourg en *Breſſe* a donné l'hiſtoire de *Breſſe* & de Bugey *in fol.* à Lyon 1650.

BRESSIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une corde qui ſért à iſſer, & à amener une vèrgue, ou une voile. *Funis antennæ adducendæ deſtinatus.* On l'appelle autrement *guindereſſe*. *Breſſins* ſignifie auſſi ſur mèr, des crocs de fer. *Uncus ferreus.*

BREST. ſ. m. Ville & port de mèr de France en Bretagne, dans le Dioceſe de Léon. *Bivates portus*, *Breſtia*, *Breſtum*. *Breſt* eſt le plus excellent port de mèr de toute la Bretagne, & duquel peutêtre toute la Province a pris l'origine de ſon nom. DU CHESNE, *dans ſes Antiq. & Rech. des Villes de France.* Au reſte, c'eſt une erreur de croire que *Breſt* ait donné le nom à la Bretagne. L'entrée de la Baye de *Breſt*, qu'on nomme le Goulet, eſt très-difficile. *Breſt* a été choiſi pour y faire le principal Arſenal de mèr de la France. C'eſt un magazin de mèr pour l'Océan.

La fondante de Breſt eſt une eſpéce de poire. Voyez FONDANTE.

BRETAGNE. ſ. f. C'eſt un nom de lieu. *Britannia.*

LA GRANDE BRETAGNE. *Magna Britannia.* Grande Iſle de l'Océan, qui comprend l'Anglétèrre & l'Écoſſe. C'eſt une eſpéce de triangle dont la bâſe eſt la côte méridionale qui regarde la France, & qui s'étend du 12e degré de latitude juſqu'au 13e. Tite-Live & Fabius Ruſticus lui donnent la figure d'une hâche. Quelques Anciens ont crû que cette Iſle avoit été autrefois jointe à nôtre continent. Ils prétendent que c'eſt le ſens de ce vèrs de Virgile,

Et penitus toto diviſos orbe Britannos. Eccl. 1. v. 67.

Et Servius l'aſſure poſitivement, en éxpliquant ce vèrs de Claudien. *In Conſul. Manlii. v. 51.*

Et noſtro diducta Britannia mundo.

Et peut-être pourroit-on trouver dans le nom de cette Iſle de quoi appuyer ce ſentiment, comme on le vèrra ci-après. Quoi qu'il en ſoit, les prémiers habitans de la grande Bretagne furent des Gaulois, qui y paſſérent, ou qui y furent jettez des côtes de Picardie & de Flandres. On ne peut en douter, quand on fait refléxion 1°, Qu'ils ſe ſont appellez *Cumeri*, & *Kymbri*, & leur langue *Kimry*, de même que les Gaulois ont été appellez *Cimbri*, ſelon la remarque de Cambden. 2°, Que la Religion étoit la même dans la Gaule & dans la grande Bretagne, comme l'a remarqué Tacite ; que l'une & l'autre nation avoit ſes Druïdes & ſes Bardes, &c. 3°, Que l'ancienne langue des Bretons étoit la même que la langue des Gaulois, comme on peut s'en convaincre dans l'Archæologie Britannique de Lhuid, & dans Cambden *Britan.* p. 12. & ſuiv. Ce ſont apparemment ces prémiers habitans de l'Iſle qui lui donnérent ſon nom. On dit qu'ils la nommoient *Pridain*, ou *Phridain*, & que c'eſt de là que s'eſt fait le mot de Bretagne & de Breton.

Au reſte, ce n'eſt pas à la ſeule Iſle que nous appellons aujourd'hui *Grande Bretagne* que l'antiquité a donné ce nom ; toutes les Iſles de la même mèr, ou qui ſont aux environs de la *Grande Bretagne*, furent appellées Iſles Britanniques, comme il paroît par Denys le Géographe, l'Auteur du Livre du Monde attribué à Ariſtote, &c. Celle-ci fut cependant appellée par excellence Britannique, Βριταννικὴ ; *Britannia*, ou *Bretannia*, Βριτανὶς, Βρετανία. Elle ſe nomma auſſi Albion. Quelques anciens Auteurs fabuleux prétendent qu'elle fut nommée d'abord Samothée, puis Albion, & enfin *Bretagne*. Elle avoit ce nom du tems de Céſar, & elle l'a porté juſqu'à l'invaſion des Saxons, ou Anglois Saxons, qui donnérent le leur à la partie qu'ils occupérent, & la firent nommer Engelland ; c'eſt-à-dire, Anglétèrre, tandis que la partie ſeptentrionale s'appelloit Écoſſe, du nom d'un peuple Irlandois qui s'y étoit établi. On a repris ce nom de Bretagne dans ces dèrniers ſiécles. Jacques I. qui avoit réüni les deux Couronnes d'Anglétèrre & d'Écoſſe en ſa pèrſonne, projettoit auſſi la réünion des deux Royaumes, & fit même battre des médailles à ce ſujet, dont les Légendes étoient, *Quæ Deus conjunxit, nemo ſeparet* : Et, *Faciam eos in Gentem unam*, & *Tueatur unita Deus* ; Et *Henricus roſas*, *regna Jacobus*, par alluſion à Henri VII. qui avoit réüni les deux factions de la Rôſe blanche, & de la Rôſe rouge, en réüniſſant par ſon mariage avec Élizabeth fille d'Édoüard IV. les droits des maiſons de Lancaſtres & d'York. Cependant Jacques ne put venir à bout de ſon deſſein, auquel les Parlemens d'Anglétèrre & d'Écoſſe s'oppoſérent également. Enfin, la Reine Anne l'a éxécuté, en ne faiſant qu'un Royaume des deux, & ordonnant qu'on l'appellât *Grande Bretagne*. Ainſi l'on a rappellé l'ancien nom, de l'étymologie & de la ſignification duquel on ne convient pas.

Un cèrtain Galfredus Arturius, qui ſous Henry II. donna une hiſtoire Britannique qu'il avoit tirée, diſoit-il, des anciens Auteurs Bretons, prétendit que Brutus Trojain fils de Sylvius, petit fils d'Aſcanius, & arrière-petit fils d'Énée, après bien des avantures romaneſques étoit paſſé dans l'Iſle dont nous parlons, habitée pour lors par des Géants, & lui avoit donné ſon nom. Le Chevalier Thomas Éliot le tire du nom Grèc πρυτανεῖα, qui ſignifioit chez les Athéniens, les Revenus publics de la République. Humfroy Lhuyd veut que ce mot ſe ſoit formé de Pridcain, qui ſignifie fòrme blanche. Cela reviendroit au nom Albion que les Grècs lui donnérent. Ainſi ce n'auroit été qu'une interprétation du nom propre ; & ce qui pourroit appuyer ce ſentiment, c'eſt qu'on en a uſé de même en d'autres noms ſemblables, comme en celui d'Aquitaine, appellée par les Gaulois Armorique, ainſi qu'on le peut voir au mot Aquitaine. Mais Cambden prétend que cette étymologie eſt dure, & que *Cain*, blanc, a paſſé du Latin *Candidus* dans l'Anglois, & qu'il ne vient pas de plus loin. Pomponius Gallus dit que ce ſont les Bretons de Gaules, ou les Armoriques, qui ont porté ce nom en Anglétèrre ; Goropius Becanus, que les Danois qui s'y établirent lui donnérent le nom *Bridanium*, qui ſignifie, *Libera Dania*, & que de là s'eſt fait *Britania*. D'autres tirent ce nom de *Prutenia*, la Pruſſe ; Bodin de *Bretta*, mot Eſpagnol, qui ſignifie tèrre ; d'autres de *Britin*, qui dans Athénée s'eſt dit pour ſignifier un port ; d'autres Brutiens peuples d'Italie, & quelques-uns du mot Latin *brutus*, brutal, à cauſe des mœurs ſauvages & barbâres des habitans de cette Iſle. Cambden réfute toutes ces opinions. Bochart, qui rapporte tout aux Phéniciens, prétend que ce nom eſt Phénicien, formé de ברת, *terre*, & אנך, *étain*, dont les mines qui ſont en Anglétèrre donnérent le nom à toute l'Iſle ; que les Bretons ſont des Colonies de Phéniciens, ou de Chananéens, que Joſué chaſſa de leur païs, & qui ſe répandirent en Eſpagne, en Gaule, & en Anglétèrre plus de 300 ans avant le tems où l'on place le Brutus dont nous avons parlé. On pourroit dire que ce nom, Pridain, venoit de פרד, *ſeparavit*, *disjunxit*, pour marquer que cette tèrre a été ſeparée de nôtre continent. Cambden croit que *Britannia* vient de *Brit*, qui ſignifie *peint*, parce que ces peuples avoient coutume de ſe peindre le corps, pour ſe rendre, diſent quelques-uns, plus effroyables dans les combats.

On ne ſçut que l'Anglétèrre étoit une Iſle que ſous Domitien, & ſur la fin du gouvèrnement d'Agricola, par une avanture que Tacite & Dion racontent. M. Lhuyd a fait un Recuëil de toutes les Grammaires & Dictionnaires de l'ancien Breton, ou du Bas Breton, ou qui ont rapport à l'ancien Breton, qu'il a intitulé *Archæologia Britannica.* On trouve beaucoup de chôſes curieuſes & ſçavantes ſur l'ancienne Bretagne dans la *Britannia* de Cambden ; cet ouvrage a été traduit en Anglois & augmenté par Edmond Gepſon, & cette traduction fut imprimée à Londres en 1195. Les *Reliquiæ Cambdenianæ* eſt auſſi un bon livre, imprimé à Londres en 1637. dans lequel il y a des remarques curieuſes touchant le langage des anciens Bretons. Piſæus, Balæus, Wood, & en dèrnier lieu Nicholſon, ont donné des liſtes ou bibliothéques des Écrivains de leur nation, tant anciens que modèrnes.

Les Iſles de la Grande *Bretagne*. *Inſulæ Britannicæ.* Ce ſont des Iſles d'Europe, ſituées entre le 50 & le 61 ou 62e degré de latitude ſeptentrionale, & entre le 9e & le 23e degré de longitude. On les diviſe en cinq parties. 1°, La *Grande Bretagne*, dont nous avons parlé. 2°, L'Irlande. 3°, Les Sorlingues. 4°, Les Hébudes, ou Inch Galles, ou Weſtèrnes. 5°, Les Orcades, auxquelles on joint les Schetlandiques. Toutes ces Iſles dépendent aujourd'hui du Roi de la Grande Bretagne. MATY.

La nouvelle *Bretagne*. Grand païs de l'Amérique ſeptentrionale au nord du Canada. *Nova Britannia.* On l'appelle auſſi *Eſtotilande*, ou Tèrre de *Laborador*, ou de Corte-real.

BRETAGNE, ſubſt. f. *Armorica*, *Britannia minor*. Petite Bretagne. Province de France qui a titre de Duché. C'eſt une grande preſqu'Iſle baignée au nord par la mèr de *Bretagne*, au couchant par l'Océan, au midi par la mèr de Gaſcogne, & du côté de tèrre par le Poitou, l'Anjou, le Maine, & une petite partie de Normandie. C'eſt une des plus grandes Provinces de France, qui s'étend depuis environ le 12e degré 50 min. de longit. juſqu'au 16^d 30'. Selon les Cartes de M. de L'Iſle faites ſur les obſervations de l'Académie des ſciences, & qui eſt entre le 47e &

le 49ᵉ degré de latitude ſeptentrionale. La Capitale de *Bretagne* eſt Rennes. Cette Province ſe diviſe en Haute-*Bretagne*, & en Baſſe-*Bretagne*. La haute-*Bretagne* comprend les Évêchez de Rennes, de S. Brieu, de S. Malo, de Dol, & de Nantes. On trouve dans la Baſſe-*Bretagne* les Diocèſes de Vannes, de Cornoüailles, de Léon & de Treguier. Ces neuf Évêchez ſont ſuffragans de Tours. On ne dit guère la haute-*Bretagne*, mais on dit ſouvent Baſſe-*Bretagne*.

Le Phaëton d'une voiture à foin
Vit ſon char embourbé. Le pauvre homme étoit loin
De tout humain ſecours : c'étoit à la campagne,
Près d'un certain Canton de la Baſſe-Bretagne
Appellé Quimper-Corentin :
On ſçait aſſez que le deſtin
Adreſſe là les gens, quand il veut qu'on enrage,
Dieu nous préſerve du voyage.

La *Bretagne* s'appelloit Armorique du tems des Romains. On convient aſſez qu'elle a reçu le nom de *Bretagne* des habitans de la Grande *Bretagne* qui s'y ſont établis, mais on ne convient pas du tems où cela s'eſt fait. Il y a des Auteurs qui fondez ſur quelques endroits de Pline & de Béde, prétendent que dès les prémiers ſiécles de l'Égliſe les Bretons avoient paſſé la mèr, & conduit des Colonies dans l'Amérique. Ils ne diſent pas cependant que dèſlors elle prit le nom de ces nouveaux hôtes. D'autres ſoutiennent qu'au troiſiême ſiécle l'Empereur Maxime s'étant rendu maître de cette Province, il la donna aux Bretons qui l'avoient ſuivi dans ſes expéditions; d'autres que le Saxon Vortiger, ou Vortigern, que les Bretons avoient appellé à leur ſecours contre les Écoſſois, peuple d'Hibernie, ou d'Irlande, qui vouloit envahir la Grande *Bretagne*; que ce Vortiger, dis-je, après avoir repouſſé les Écoſſois ſe rendit maître de la *Bretagne*; qu'un grand nombre de Bretons pour éviter ſa tyrannie paſſèrent en Armorique, & s'y étant établis, donnèrent leur nom à cette partie de la Gaule. D'autres écrivent que ceux qui s'y retirèrent, & lui donnèrent ce nom, ſont les Bretons chaſſez de leur Iſle par les Anglois Saxons, qui y entrèrent ſous la conduite de Hengiſt en 446. La Chronique Bretonne, ou Britannique de l'Égliſe de Nantes, que le P. Lobineau a imprimée dans le IIᵉ Tôme de l'hiſt. de Bret. p. 3. dit p. 31. que ce fut en 513. ſous le régne de Clotaire fils de Clovis que ces Bretons paſſèrent dans l'Armorique. Clotaire II. vaincu par Théodebert & Théodoric fils de Childebert, céda à Théodoric tous les païs renfermez entre la Seine, la Loire & l'Océan, *juſqu'à la frontière des Bretons*, mots, dit le P. Lobineau, qui font voir que nos prémiers Rois n'avoient aucun droit de ſouveraineté ſur la *Bretagne*. Le même Auteur dit que ſon Gouvernement étoit ariſtocratique. T. I. p. 73.

Quelque-uns prétendent que la *Bretagne* a eû titre de Royaume, que Conan, le Chèf des Bretons, que Maxime mit dans l'Armorique, la reçut de cet Empereur à titre de Royaume; que ce Royaume après avoir duré juſqu'à Charlemagne fut rendu feudataire par cet Empereur, & changé en Comté. D'autres diſent qu'il ne dura que juſqu'à Clovis & Chilpéric, qui obligèrent ces petits Rois de ſe contenter de la qualité de Comte; qu'enſuite cependant, s'étant remis en liberté, ils furent rendus tributaires par Dagobert II. juſqu'à Charlemagne, qui les ſubjuga & les réduiſit à la qualité de Comtes; depuis la *Bretagne* fut érigée en Duché, & a eû long-tems ſes Ducs particuliers. C'eſt Philippe Le Bel, qui étant à Courtray en 1247. au mois de Septembre, en conſidération des grands ſervices que le Duc de Bretagne Jean II. lui avoit rendus, le créa Pair de France avec les mêmes prérogatives dont joüiſſoit le Duc de Bourgogne, déclarant que la Pairie ſeroit attachée au Duché de Bretagne, & que le Duc qui n'avoit été juſque là nommé que Comte dans les Lettres Royaux, ſeroit déſormais appellé Duc. Lobineau. Le dèrnier Duc de *Bretagne* fut François II. qui n'eut qu'une fille, Anne de *Bretagne*, qui apporta la *Bretagne* à la France par ſon mariage avec Charles VIII. & puis avec Loüis XII.

La *Bretagne* relevoit de Richard troiſiême Duc de Normandie, & dès le tems du prémier Duc (Rolond fondateur de ce Duché) elle étoit devenuë comme un arrière-fief de la couronne par le conſentement de Charles le Simple. Au commencement de la troiſiême race on vit les Bretons ſe relever, & donner de l'inquiétude aux Ducs de Normandie. P. Dan. Il fut réglé par le traité de Guérande, conclu le 12. d'Avril de l'an 1365. que déſormais les femmes ne pourroient prétendre au Duché de *Bretagne* qu'au défaut de tous les mâles légitimes de la maiſon de *Bretagne*. Id. *Tom. II. p.* 628. La Bretagne eſt un païs d'États. Voyez encore le mot Armorique. Il y a des Chroniques Annales de *Bretagne* par Mᵉ Alain Bouchard Avocat au Parlement; l'hiſtoire de Bretagne par Bertrand d'Argentré; une autre par d'Hoſier, avec les Chroniques des Maiſons de Vitré & de Laval; & enfin la dèrnière en deux Tômes, dont le ſecond contient les preuves données par D. Alexis Lobineau Bénédictin. Il y a des Diſſertations ſur la Mouvance de la *Bretagne* de M. l'Abbé de Vertot & d'un Anonyme. Voyez encore de Hauteſerre, *Nota in Greg. Tur. L. IV. p.* 114.

La Mèr de *Bretagne*, autrement la Manche, ou le Canal. C'eſt un grand détroit de l'Océan Atlantique, qui s'étend entre les côtes de France au midi & celles d'Angletèrre au nord.

Il y a une Contrée en Canada, à la pointe du Golfe de S. Laurent, à laquelle on a donné le nom de Nouvelle *Bretagne*. On écrivoit autrefois *Bretaigne*, aujourd'hui il ſeroit mal.

BRETANNION. ſ. m. Nom propre d'homme. *Bretannio*, ou *Vetrannio*. D'autres diſent *Vetrannion*. L'un peut s'être formé de l'autre. S. *Bretannion*, Evêque de Tomes dans la petite Scythie près du Pont-Euxin, parla hautement à Valens pour la défenſe de la foi de Nicée, & ne voulut point communiquer avec lui.

BRETAUDER. v. act. Il ſignifioit autrefois, Tondre inégalement. *Tondere inaqualiter*. Aujourd'hui il ſignifie ſeulement, Couper les oreilles à un Cheval. *Reſecare aures, mutilare, truncare*. Et quelques-uns ſe ſervent auſſi de ces mots pour ſignifier *châtrer*. Il ſignifie auſſi, Couper à quelqu'un les cheveux plus courts qu'il n'a coutume de les porter : mais on ne s'en ſert qu'en ſtile burleſque & comique. Qui vous a *bretaudé* de la ſorte?

BRETELLE. ſ. f. Ce qui ſert à attacher ſur les épaules des hottes, des crochets, des bars, des broüettes, ou autres chôſes propres à porter des fardeaux. *Funales habenæ doſſuarii corbis*. Ce ſont deux ſangles, ou deux manières de tiſſu façon de ſangles, chacune large de deux pouces, & longue d'environ une demi aune, on les attache par un bout vèrs le milieu de la partie plate de la hotte, afin que chacune faiſant le tour d'une des épaules, & paſſant par deſſous les aiſſelles, elles viennent s'accrocher par leur autre bout, qui a une boucle à deux bouts de bâton qui ſortent exprès du bas de la hotte, & qu'ainſi la hotte tienne ferme ſur les épaules. Il en eſt de même à proportion aux crochets. Prenez garde que les *bretelles* de vôtre hotte ſoient aſſez fortes pour ce fardeau. Ces *bretelles* ſont trop petites, trop courtes. Borel le dérive du Grèc βρίθω, c'eſt-à-dire, *je charge*.

Bretelle, eſt auſſi un tèrme de Rubanier; & il ſignifie un tiſſu pour ſoutenir le corps du Rubanier loſqu'il travaille, de peur qu'il ne tombe en devant.

On dit provèrbialement, *Il en a par deſſus les bretelles*, ou juſqu'aux *bretelles*; pour dire, Il en a par deſſus ſes forces, au delà de ce qu'il peut porter. Ce qui ſe dit de toutes ſortes de méchantes affaires, mais plus ordinairement lorſque quelqu'un a bû trop de vin.

BRETESCHE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie une forteresse à creneaux, & le lieu public où l'on fait les cris & proclamations de Juſtice. *Turris pinnis inſtructa*. Il vient de l'Italien *Breteſca*, qui ſe dit de cette barrière qu'on met d'ordinaire devant la porte des Palais. Ménage. Les portaux des villes s'appellent auſſi *bretêches*, parce qu'il y avoit quelques petits forts ou défenſes de bois, comme on appelle *barbacane*, ce qui ſert à défendre le foſſé. Il a auſſi ſignifié, marche-pied, corridor.

Mainte pucelle illec avoit
Deſſus la bretêche *montée.*

En quelques Coutumes on dit *bretéque*, ou *breteſque*.

BRETESSES, ou BRETECHES. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une rangée de creneaux ſur une faſce, bande, ou pal, ou ſur les côtez d'un blâſon de platte figure. *Pinnarum muralium ordo geminus*. Et on appelle Écu *breteſſé* ſimplement, quand les creneaux d'une faſce, d'un pal, d'une bande ſe rapportent, & ſont vis-à-vis l'un de l'autre. Les Martinozzi portent quatre faces *breteſſées* à double. Masc.

BRETON, one. ſ. m. & f. *Britannus. Brito.* C'eſt le nom des anciens habitans de l'Iſle que nous appellons aujourd'hui Grande Bretagne. Ils avoient ce nom au tems de Céſar, & l'ont gardé juſqu'à l'invaſion des Saxons. Voyez ce qu'on dit de ſon étymologie au mot Grande Bretagne. Aujourd'hui on n'appelle point en François *Bretons* les habitans de cette Iſle; mais Anglois, ceux qui habitent la partie méridionale; & Écoſſois, ceux qui occupent la partie ſeptentrionale. Cependant en parlant des anciens peuples de ce païs, ſur tout de la partie méridionale, il faudroit dire *Bretons*, juſqu'à l'invaſion des Saxons.

Breton, one. ſ. m. & f. *Armoricus, a.* Nom du peuple qui habite la petite Bretagne, Province de France, qu'on appelloit autrefois Armoriques. Ce ſont les ſeuls qui portent aujourd'hui en nôtre langue le nom de Bretons, qu'ils ont depuis plusieurs ſiécles. Voyez Bretagne. Les *Bretons* de France, & les Gallois d'Anglétèrre, ou Montagnards de la Principauté de Galles, ont une même langue, & s'entendent les uns les autres. La Nobleſſe

bleſſe *Bretonne*. Grégoire de Tours dit expreſſément Liv. IV. Ch. 4. que depuis Clovis les *Bretons* furent ſous la domination des François ; que les *Bretons* dèſlors n'eurent plus de Rois, & que leurs Princes ſe contentèrent de porter le titre de Comte. P. DAN. Les Charges *Bretonnes*, ſont au Parlement de Bretagne les Charges de Conſeillers, qui ne peuvent être poſſédées que par des *Bretons*, comme les Charges Françoiſes ne peuvent l'être que par d'autres que des *Bretons*. Un cheval *Breton*.

On dit *Bas-Breton* & *Baſſe-Bretonne*, pour dire un homme ou une femme qui eſt de Baſſe-Bretagne. Un Gentilhomme *Bas-Breton*. Au lieu de *Baſſe-Bretonne*, on dit ſouvent dans le diſcours familier une *Baſſe-Brette*. Les *Baſſes-Brettes* ont de l'eſprit, c'eſt-à-dire, les *Baſſes-Bretonnes*, les femmes de Baſſe-Bretagne. Ce Capitaine de vaiſſeau a épouſé une *Baſſe-Brette* qui lui a donné du bien.

J'ai oüi dire quelquefois *Haut-Breton*. Je ne ſuis pas *Bas-Breton*, je ſuis *Haut-Breton*, mais il eſt peu dans l'uſage, & je ne l'ai jamais oüi au féminin, *Haute-Bretonne*. On dit ſimplement un *Breton*, une *Bretonne*, & ſi l'on veut marquer le quartier de Bretagne d'où l'on eſt, on dira *Breton*, ou *Bretonne* de Rennes, de Nantes, de S. Malo, de Dinant, ou du Diocèſe de Rennes, de Nantes, &c. ou bien je ſuis *Breton*, mais non pas *Bas-Breton*, ou de la Haute-Bretagne, plûtôt que de dire *Haut-Breton*.

BRETON BRETONNANT. Si l'on en croit d'Hoſier dans ſon hiſt. de Bretagne. p. 43. 44. les *Bretons* qui habitoient les côtes de l'Océan du côté de l'Occident, prîrent des femmes de la Grande Bretagne, & c'eſt le langage de ces femmes qui continuë encore aujourd'hui, & que nous nommons Bas-*Breton* ; car c'eſt le langage des mères que les enfans apprennent ; & c'eſt pour cela, dit-il, qu'on appelle ceux-ci *Bretons-Bretonnans*. Pour les autres ſituez vers l'Orient, ils prîrent des femmes Gauloiſes, & c'eſt à raiſon de leurs mères & de leur langue, qu'on les appelle *Bretons-Gaulois*. Il eſt vrai qu'on appelle *Bretons-Bretonnans* ceux qui parlent Bas-Breton, mais la raiſon qu'il en rapporte n'eſt pas bien ſeure, il y a plus d'apparence que c'eſt leur peu de commèrce avec la France, & leur langue, qui leur fit donner ce nom, qui du reſte eſt bas & populaire.

Du Tillet, Rec. des Rois de Fr. p. 3. dit *Breton tonnant*, & non pas *bretonnant*. Ce n'eſt qu'un retranchement de la premiere ſyllabe, & cette expreſſion n'a rien de different de l'autre ; mais elle ne ſe dit plus. Cet Auteur n'appelle point ainſi le peuple de Bretagne ; mais le langage de ce peuple que nous appellons *Bas-Breton*. Du reſte, il dit plus vraiſemblablement que d'Hoſier que c'eſt le langage apporté & conſervé juſqu'à préſent par les *Bretons* qui s'y retirèrent chaſſez par les Anglois Saxons. Mais après tout il eſt difficile de ſe perſuader que quelques réfugiez fiſſent changer le langage aux Armoriques naturels du païs. Ils s'accommodèrent bien plûtôt au leur, qui n'étoit pas fort différent de celui des Bretons, parce qu'il eſt certain que les Bretons de l'Iſle Britannique étoient originairement Gaulois.

Le *Cap Breton*. Cap de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte méridionale de l'Iſle du *Cap Breton*, à laquelle il donne ſon nom, & qui eſt ſituée dans la mèr de Canada, entre l'Iſle de Tèrre Neuve & l'Acadie. *Caput Britonum*.

Le *Pertuis Breton*. Petit détroit de la mèr de Gaſcogne, entre la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Rhé, & celle de Poitou. *Fretum Britannicum*. MATY. *L'Iſle des Bretons*. Iſle de l'Amérique, *Britonum Inſula*, autrement l'Iſle du *Cap Breton*.

Breton & *Britto*, *Brittus*, au plur. *Brittones*, & *Britti*, ſelon le P. Pezron, ſont des noms pris de la langue des Gaulois, qui diſoient *Brittes*, *Brith*, pour ſignifier un homme peint & marqué de diverſes couleurs, & chez eux *Britho* étoit un vèrbe, qui ſignifioit *pingere*, *variegare*, c'eſt-à-dire, peindre & marquer de diverſes couleurs. *Brittones*, & *Britti*, n'étoient donc autre chôſe que des hommes peints. En effet, continue-t'il, ces peuples Bretons anciennement ſe peignoient le corps, & même le viſage, principalement d'une couleur qui tiroit ſur le bleu ; de là vient que Martial les appelle *Picti Britanni*, en parlant de ceux d'Angletèrre. Sur quoi il eſt bon de remarquer, dit encore le P. Pezron, que *Britannia* vient du Celte *Britt*, c'eſt-à-dire, *peint* ; & de *tan*, ou *ſtan*, qui ſignifie *païs*, ou *région*. Ainſi *Britannia*, ſelon lui, veut proprement dire *région des hommes peints*. Deſorte que les Grècs qui ont écrit Βρεττία & Βρεττανία par un *u* & deux *tt*, ont mieux marqué le véritable nom de ces peuples que les Latins, qui diſent *Britannia*.

BRETON. ſ. m. Coquille blanche, & inégale, qui s'employe aux ouvrages de rocailles.

BRETTE. ſ. f. Eſtocade, épée qui eſt plus longue que celle que les Gentilshommes portent d'ordinaire. *Rudis gladiatoria*. Quelques-uns dérivent ce mot de *brito*, qui ſignifie une *eſpéce d'arme tranchante* inventée en Bretagne.

On appelle auſſi une femme de Bretagne *Brette* de *Brita*. Et Baſſe-*Brette* une femme de Baſſe-Bretagne. *Brette* eſt proprement une ſorte d'épée longue & étroite. M. Huet croit qu'elles ſont ainſi nommées pour être venuës de Bretagne. Dans le grand teſtament de Villon le mot *Brettes* eſt employé pour *bretonnes*, & *brettes targes*, pour *targes bretonnes*.

BRETTÉ, ÉE. adj. Outil d'Artiſan qui a pluſieurs dents. Une truelle *brettée*, ou un marteau *bretté*, ou *brettelé*, ſont des outils qui ont pluſieurs dents ou petites pointes qui ſervent à bretteller leurs ouvrages.

BRETTELER, ou BRETTER. v. act. Tèrme d'Architecture. C'eſt, Gratter un mur avec une truelle qui a des dents, tailler une pièrre avec un marteau bretté ou dentelé. Les Sculpteurs dégroſſiſſent auſſi leurs modeles avec des ébauchoirs *brettez* qui ont pluſieurs dents.

BRETTÉ, ÉE. part. paſſ.

BRETTEUR. ſ. m. Celui qui porte une brette, qui aime à ſe battre & à fèrrailler. *Rixarum amans*.

On le dit auſſi des Filous, des gens qui ne vivent que des violences qu'ils font en des lieux de débauche, ou qui ſervent à vanger les querelles d'autrui. Ce garçon s'eſt débauché, & s'eſt mis en la compagnie des *Bretteurs*.

BRETTURE. ſ. f. Denteluré qui eſt aux extrémitez de pluſieurs outils d'Artiſans, comme truelles, rippes, marteaux, &c. *Denticuli*.

BRETTURES, ſe dit auſſi des traits que le Sculpteur laiſſe ſur un ouvrage qu'il dégroſſit avec l'ébauchoir bretté.

BRÉVE. Tèrme de Muſique. Voyez BREF.

BRÉVEMENT. Voyez BRIÉVEMENT.

BRÉVETÉ. Voyez BRIÉVETÉ.

BRÉVET. ſ. m. Acte expédié par un Sécretaire d'État, qui porte la conceſſion d'une grâce, ou d'un don que le Roi a fait à quelqu'un. *Breve Regis diploma*. Il a eû le *Brévet* de nomination à un tel Évêché ; un *Brévet* pour joüir d'une telle charge. Il a eû un *Brévet* d'affaires. Ce Duc & Pair eſt ſeulement Duc par *Brévet*. Il a eû un *Brévet* de Maréchal de France. On lui a donné un *Brévet* de retenuë d'une telle ſomme ſur une telle charge.

BRÉVET, ſe dit auſſi de la minute d'une obligation, ou autre acte paſſé par devant Notaires. *Reſcriptum*. Un Financier qui prête ſon argent, veut en avoir le *brévet* par devers lui. On dit auſſi d'un Artiſan, qu'il doit rapporter ſon *brévet* d'apprentiſſage, pour le faire enregîſtrer ſur le livre de la Communauté. Du Cange témoigne qu'on appelloit autrefois *brevis Notariorum*, ou *breve ſacramenti* ; pour dire, *les actes & minutes de Notaires* ; & rapporte une autorité de Lampridius pour le prouver.

BRÉVET, en tèrmes de Marine, eſt un écrit ſous ſeing privé ſur le fait d'une marchandiſe particulière dite paſſagère, qui n'occupe pas tout le vaiſſeau. Les matelots l'appellent *connoiſſement* ſur l'Océan, & *police de chargement* ſur la Méditèrranée. Voyez BREF.

BRÉVET, ſe dit auſſi de certains billets, caractères, ou oraiſons que donnent des Charlatans, & des affronteurs, pour guérir de pluſieurs maladies, ou pour faire des chôſes extraordinaires. Ainſi Corneille a dit dans l'Illuſion Comique,

Et pour gagner Paris il vendit par la plaine
Des brévets à chaſſer la fiévre & la migraine.

On les appelle en Grèc φυλακτήρια, en Latin *ſervatorium*, *amuletum*.

BREVETAIRE. ſ. m. Tèrme de Palais. Celui qui a obtenu un brévet du Roi ; par éxemple, pour être pourvû du prémier Bénéfice qui viendra à vaquer. *Regis diplomate munitus*, *inſtructus*.

BREVIAIRE. ſ. m. Office Divin qu'on fait tous les jours à l'Égliſe, & que les Ecclésiaſtiques doivent dire chez eux quand ils ne peuvent pas y aſſiſter. *Breviarium*. Le *Bréviaire* de Rome ſe peut dire par tout. Il y a des *Bréviaires* particuliers pour chaque Diocèſe, & pour chaque Ordre de Religieux. Comme avant le Concile de Trente le *Bréviaire* n'étoit pas uniforme pour tous les Diocèſes, le Pape Pie V. fit dreſſer un *Bréviaire* pour l'uſage univerſel de l'Égliſe, intitulé, *Breviarium Romanum ex decreto ſacro-ſancti Concilii Tridentini reſtitutum*.

Mais il eſt des Héros d'une double manière ;
Il en eſt de juſtice, il en eſt de bréviaire. SARAZ.

Le *Bréviaire* eſt compoſé de Matines, Laudes, Prime, Tièrce, Sexte, None, Vêpres, & Complies ; c'eſt-à-dire, de ſept différentes heures, à cauſe de ce mot de David Pſeaume CXVIII. *Septies in die laudem dixi tibi*. L'obligation de réciter l'Office que les Latins appellent *Bréviaire*, & les Grècs l'horloge, peu à peu s'eſt réduite aux ſeuls Clercs & aux Bénéficiers, qui y ſont obligez ſous peine de péché mortel, & de reſtitution des fruits, à proportion

portion de ce qu'ils en auront omis. God. Au XIVe ſiécle c'étoit un cas réſervé aux Evêques que d'avoir été trois jours ſans dire le *Bréviaire*. Il y avoit des Evêques qui éxigeoient des Prêtres qu'ils euſſent dit non ſeulement Matines, mais encore Prime, avant que de célébrer la Meſſe. Lobin. *hiſt. de Bret. T. I. p.* 847.

L'Inſtitution du *Bréviaire* n'étant point ancienne, on y a inſéré les vies des Saints telles qu'elles étoient alors, c'eſt-à-dire, pleines de faits qui ne ſont point aſſez avérez. C'eſt pourquoi il a été néceſſaire que les Papes & les Evêques les réformaſſent ſelon le decret du Concile de Trente. Les Papes Pie V. Clement VIII. & Urbain VIII. ont fait réformer le *Bréviaire* Romain. Pluſieurs Evêques de France ont auſſi fait travailler à la réformation des *Bréviaires* de leurs Dioceſes.

Mr Joly, grand Chantre de Nôtre-Dame de Paris, dans une conſultation touchant *la réformation des Heures Canoniales* imprimée en 1644. prétend que l'obligation de réciter le *Bréviaire* en particulier n'eſt appuyée que ſur une coûtume qui ſert de Loi, & qu'avant le Concile de Baſle on n'avoit fait là-deſſus aucune conſtitution. Il ajoûte même que ce Concile n'enjoint pas expreſſément aux Eccléſiaſtiques de le réciter, mais qu'il enſeigne ſeulement la maniére de le réciter: *Qua conſtitutio non diſertis verbis opus iſtud Eccleſiaſticis injungit, ſed quomodo tractandum ſit, exponit.*

Il ſe fit dans le Concile de Latran tenu ſous les Papes Jules II. & Leon X. une conſtitution plus expreſſe, qui oblige les Eccléſiaſtiques joüiſſans de bénéfices à réciter le *Bréviaire* ſous peine d'être privez des fruits de leurs bénéfices, & même d'être dépoüillez de leurs bénéfices, ſi après avoir été avertis ils ne ſe corrigent point. Mais quoique ce Concile de Latran porte le nom de *Général*, pluſieurs doutent qu'il le ſoit, comme Bellarmin même l'a remarqué. On obſervera de plus, que ce Concile n'oblige point les Bénéficiers à réciter leur *Bréviaire*, lorſqu'ils ont des occupations légitimes qui les en empêchent, *Legitimo impedimento ceſſante*. Mr Joly met au nombre de ces empêchemens légitimes l'étude de l'Ecriture Sainte, ou de ce qui la regarde, par exemple, la Prédication de la parole de Dieu, & pluſieurs œuvres de charité qui ſont commandées dans l'Evangile. Mais ce que dit Mr Joly ne doit pas faire croire qu'on puiſſe aiſément ſe diſpenſer de dire le *Bréviaire*, quand on y eſt obligé. Une coutume légitimement établie a force de loi, paſſe en loi; ainſi excepté dans les maladies qui mettent dans l'impoſſibilité de réciter le *Bréviaire*, ou qui en rendent la récitation très-difficile, l'obligation de le dire ſubſiſte toûjours, à moins qu'elle ne fût incompatible avec les devoirs d'une autre vertu d'un ordre ſupérieur. Par exemple, s'il s'agiſſoit d'aſſiſter une perſonne mourante, de lui adminiſtrer les Sacremens, de baptiſer des enfans, ou des Cathécumenes qui ſont en danger de mort, &c. on doit préférer ces devoirs de charité à la récitation du *Bréviaire*. Mais de croire que pour étudier ſimplement l'Ecriture ſainte, ou les choſes qui y ont rapport, on puiſſe ſans autre raiſon ſe diſpenſer de réciter le *Bréviaire*, c'eſt ſe tromper; & ſi c'étoit-là le ſentiment de Mr Joly, il faudroit le rejetter comme faux. On doit ajoûter que l'obligation de réciter le *Bréviaire* eſt encore plus grande pour les Bénéficiers que pour les autres.

Dans un Concile tenu à Cologne en 1536. on parla fortement pour la réformation du *Bréviaire*, & l'on y repréſenta que les Anciens Peres ne permettoient pas qu'on lût dans les Egliſes autre choſe que l'Ecriture Sainte: *Hic multo jam ex tempore pio animo deſideravimus repurgari Breviaria.*

Le Cardinal Quignon du titre de Sainte Croix avoit publié dès ce tems-là un nouveau *Bréviaire* Romain, d'où il avoit preſque ôté tout ce qui lui paroiſſoit fabuleux, par l'ordre des Papes Clément VII. & Paul III. Son deſſein étoit, comme il le déclare lui-même dans une belle Préface qui eſt à la tête de ce Livre, qu'on lût principalement l'Ecriture Sainte pendant toute l'année, & le Pſeautier entier chaque ſemaine. Il en retrancha le petit Office de la Vierge, les traits ou Verſets, les Répons, & pluſieurs autres choſes ſemblables que le chant a introduites dans l'Egliſe. Il avoit eû égard en cela à l'inſtruction & à l'utilité de ceux qui récitent le *Bréviaire* en particulier. Il aſſure que les Hiſtoires des Saints qu'il a laiſſées dans ſon *Bréviaire* y ſont rapportées d'une telle maniére, qu'elles ne contiennent rien qui puiſſe choquer les perſonnes graves & ſçavantes: *Hiſtoriæ ſanctorum ſic conſcriptæ ſunt, ut nihil habeant quod graves & doctas aures offendat.* Les Papes Jules III. & Paul IV. autoriſérent ce *Bréviaire*, dont il y a eû un aſſez grand nombre d'Editions, principalement en France.

Il eſt vrai que cette réformation du *Bréviaire* Romain parut trop libre aux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris. Ils en firent l'an 1535. une Critique en forme de cenſure, ſous ce titre de *Notæ Cenſurariæ in Sacrum Quignonis Breviarium.* Ils ne pouvoient ſouffrir une ſi grande nouveauté, parce que ce *Bréviaire* du Cardinal Quignon eſt très-différent de tous ceux qui avoient été publiez juſqu'alors. Mais nonobſtant cette oppoſition, il fut imprimé dans la ſuite pluſieurs fois avec l'approbation des Docteurs de Sorbonne, & avec le privilége du Roi. Les Docteurs mêmes ſe ſervîrent de l'autorité de ce *Bréviaire* en 1574. pour établir la conception immaculée de la Sainte Vierge contre Maldonat. Ce qui fait voir manifeſtement que ce *Bréviaire*, qui fut enſuite ſupprimé, étoit alors en uſage, au moins parmi les Eccléſiaſtiques de France, qui le récitoient comme un véritable *Bréviaire* Romain. Il y en a au moins quatre éditions de Lyon.

Dans le *Bréviaire* Romain on récite le Dimanche à Matines dix-huit pſeaumes en trois nocturnes, douze au premier, & trois à chacun des deux autres. Les autres jours de la ſemaine, qu'on appelle féries, & aux fêtes ſimples, on en récite douze en un ſeul nocturne. Pour les fêtes, excepté celles qui ſont ſimples on en récite neuf; mais aux fêtes de Pâques & de la Pentecôte on n'en récite que trois. Après les pſeaumes de chaque nocturne, on lit trois leçons, qui ſont précédées de quelques verſets, d'un *Pater noſter*, & d'une priére pour demander la bénédiction, & terminées par des répons, hors la derniére, après laquelle on dit le *Te Deum* les jours de Fêtes, & les Dimanches, qui ne tombent pas dans l'Avent ou dans le Carême. A Laudes on dit toujours ſept pſeaumes & un cantique ſous cinq antiennes, ou trois antiennes ſeulement dans le tems paſchal: dans ce même tems là on ne dit qu'une antienne pour chaque nocturne, quelque nombre de pſeaumes qu'il renferme. A Prime les jours de fête & le ſamedi on ne récite que trois pſeaumes, les Dimanches & les féries on en récite quatre, hors dans le tems paſchal, où l'on n'en récite que trois. A Prime on récite les Dimanches le ſymbole de S. Athanaſe après les pſeaumes. A Tierce, Sexte & None, on récite toujours trois pſeaumes, qui ſont des parties du grand pſeaume 118. *Beati immaculati.* A Vêpres on récite tous les jours cinq pſeaumes, & quatre à Complies. De plus, on récite un *Pater*, un *Ave*, un *Credo*, au commencement de Matines & de Prime, & à la fin des Complies; au commencement des autres heures on récite ſeulement un *Pater* & un *Ave*, hormis au commencement de Complies que l'on dit une courte leçon, un *Pater*, le *Confiteor*, les verſets *Converte nos*, *&c.* & *Deus in adjutorium, &c.* A la fin des Laudes, des petites heures, & des Vêpres, on dit toujours l'oraiſon propre de l'office que l'on fait; on en ajoute quelques autres aux jours moins ſolemnels, comme lorſque l'office n'eſt pas double, &c. A la fin des Laudes on dit après les pſeaumes une leçon bréve, une hymne, un verſet, une antienne, & le cantique *Benedictus*; on fait la même choſe à Vêpres après les pſeaumes, excepté qu'au lieu du cantique *Benedictus*, on dit le cantique *Magnificat*. Après les pſeaumes de Complies on dit une leçon bréve, une hymne, quelques verſets, une antienne, le cantique *Nunc dimittis*, & une oraiſon, devant laquelle on récite quelques priéres les jours moins ſolemnels, puis l'antienne de la Sainte Vierge avec ſon oraiſon. Au commencement de Matines après le *Pater*, *l'Ave*, *le Credo*, & l'invocation ordinaire, on dit le pſeaume *Venite exultemus* alternativement par verſets avec des antiennes. Enfin, l'on dit toujours à la fin des pſeaumes le verſet *Gloria Patri &c.* excepté les trois derniers jours de la ſemaine Sainte, où l'office eſt un peu différent. On ne dit en ce tems-là que le *Pater* & *l'Ave* au commencement des heures, & de plus le *Credo* à Matines & à Prime, puis les pſeaumes ſans antiennes, & ſans le verſet *Gloria Patri &c.* on lit les leçons à Matines à l'ordinaire, ſans demander la bénédiction à la fin des heures, on dit un verſet, une fois le *Pater*, le pſeaume 50e *Miſerere*, & une oraiſon conforme aux myſtéres que l'Egliſe célébre. Le ſamedi ſaint à Vêpres on ne dit qu'un pſeaume, qui fait la communion de la Meſſe, puis l'oraiſon qui en fait la poſtcommunion. Ceux qui diſent en particulier l'office commencent les Vêpres par un *Pater* & un *Ave* à l'ordinaire. Le jour de l'Epiphanie on ne dit point au commencement de Matines le pſeaume *Venite exultemus*, ni l'hymne, le pſeaume eſt rejetté au commencement du troiſiéme nocturne. Le jour de la Touſſaints outre les Vêpres de la Fête, on dit les vêpres des Morts, & le lendemain outre les Matines & les Laudes du jour, on dit Matines & les Laudes de l'office des Morts. Telle eſt la diſpoſition générale du *Bréviaire* Romain, qui ſervira à connoître la diſpoſition des autres *Bréviaires.*

Ceux qui cherchent des raiſons allégoriques de la diſpoſition du *Bréviaire* les trouveront dans Amalarius Fortunatus, Honorius, Durant, &c. Ceux qui veulent ſçavoir quels pſeaumes l'on dit à chaque partie du *Bréviaire* les trouveront marquez à la fin de la verſion en François que le P. Lallemant a faite des pſeaumes. Voyez le *Bréviaire* Romain, & les Rubriques qui le concernent. Voyez auſſi le Cardinal Bona.

Le *Bréviaire* des Benédictins a été formé d'abord par S. Benoît; on y a ajouté dans la ſuite l'office de quelques Saints, ce qui ne change

change par la diſpoſition & la forme de ce *Bréviaire*. S. Benoît avoit tellement diviſé le pſeautier que ſes Religieux le récitoient tout en une ſemaine, & afin que la diſtribution fût plus égale, il avoit diviſé par parties les plus grands pſeaumes. Dans le *Bréviaire* de S. Benoît il y a toujours douze pſeaumes à Matines & douze leçons les Dimanches & les Fêtes; il y a de plus trois cantiques tirez de l'ancien Teſtament. A Laudes on dit huit pſeaumes, ou cantiques, dont le prémier ſe dit ſans antienne: Les jours de Fêtes les pſeaumes ſont les mêmes que dans le *Bréviaire* Romain, les Dimanches & les jours de Férie quelques-uns ſont differents. A Prime, à Tièrce, à Sexte, & à None, on récite trois pſeaumes; à Vêpres quatre, & trois à Complies. Au commencement de toutes les heures on dit le *Pater*, l'*Ave*, & le *Credo*, la prière *Deus in adjutorium &c.* & à la fin de l'Office l'antienne de la ſainte Vièrge, comme dans le Romain. Les Dimanches & les Fêtes à Matines après les prières ordinaires du commencement on dit une fois *Deus in adjutorium &c.* trois fois *Domine labia mea &c.* puis le pſeaume troiſiême *Domine quid multiplicati &c.* ſans antienne, enſuite l'invitatoire & l'hymne, ſix pſeaumes avec antiennes, & quatre leçons avec leurs répons, & cela forme le prémier nocturne; le ſecond eſt compoſé de même de ſix pſeaumes & de quatre leçons; & le troiſiême de trois cantiques, qui ſe diſent ſous une ſeule antienne, & de quatre leçons, après on dit le *Te Deum* & quelques prières qui tèrminent les Matines. Les jours de Férie à Matines on dit les mêmes chôſes que les Dimanches juſqu'à l'hymne, puis ſix pſeaumes & trois leçons, avec les bénédictions qui les précédent, & les répons qui les ſuivent, excepté que depuis Pâques juſqu'à la Touſſaints, à cauſe que les nuits ſont plus courtes, on ne lit qu'une leçon fort courte avec un répons, & c'eſt ce qui fait le prémier nocturne. Le ſecond eſt compôſé de ſix pſeaumes, après leſquels on dit quelques prières, qui changent ſelon les tems; ainſi finiſſent les Matines de la ferie qui n'a que trois leçons. Les Laudes du *Bréviaire* Bénédictin ſont prèſque en tout ſemblables à celles du *Bréviaire* Rom:in; elles diffèrent en ce que dans l'office ſimple, & dans l'office de la férie, au commencement, après un *Pater* & un *Ave*, on dit le pſeaume *Deus miſereatur*, & à la fin après le cantique *Benedictus* on récite à haute voix un *Pater*, qui eſt ſuivi de l'oraiſon, & des commémorations ordinaires. On dit à Prime, à Tièrce, à Sexte, & à None, les mêmes pſeaumes que dans le Romain, après le chapitre il n'y a point de répons, le reſte comme à Laudes, excepté les commémorations que l'on ne fait point. Les Vêpres n'ont que quatre pſeaumes, elles finiſſent comme les Laudes, excépté qu'au lieu du cantique *Benedictus* on dit le cantique *Magnificat*. A Complies il n'y a point de répons après le chapitre. Du reſte on dit après les trois pſeaumes un chapitre, un vèrſet, quelques prières, comme aux autres heures, & l'oraiſon, puis la bénédiction. Ces prières qu'on dit à la fin des heures ſont appellées litanies dans la régle de S. Benoît. Les déclarations de la Congrégation du mont-Caſſin nous apprennent que par ce mot de litanies on entend les prières ſuivantes, ſçavoir, *Kyrie eleiſon, Chriſte eleiſon, Kyrie eleiſon*, une fois le *Pater*, *Dominus vobiſcum &c*, & l'oraiſon du jour. Les mêmes déclarations remarquent que les trois dèrniers jours de la ſemaine ſainte on fait l'office ſelon l'uſage de la Cour de Rome, *ſecundum Romanam Curiam*. Voyez la régle de S. Benoît, les déclarations de la Congrégation de ſainte Juſtine, ou du mont-Caſſin, le Cardinal Bona, qui marque quels ſont les pſeaumes que l'on dit à chaque partie du *Bréviaire* Bénédictin. On trouve des éxplications allégoriques de la diſpoſition du *Bréviaire* de l'Ordre de S. Benoît dans Honorius, Jean Beleth, Rupert, & Pièrre Damien.

Le *Bréviaire* de Cîteaux, ou des Bèrnardins, eſt différent de celui des Bénédictins; mais les Bèrnardins prétendent, en ce qu'ils ont de different dans le *Bréviaire*, obſèrver à la lettre la régle de S. Benoît, comme le montre le Cardinal Bona. Voici à peu près en quoi conſiſtent ces différences. Devant les leçons on ne dit point le *Pater*, ni l'abſolution, ni le *Confiteor* à Prime & à Complies, ni le vèrſet *Gloria Patri* aux répons qui ſuivent les leçons. En été il n'y a qu'une leçon aux Matines des féries. A Tièrce & à Complies les hymnes ſe changent ſuivant les fêtes & les tems de l'année. Les pſeaumes des Vêpres des féries ſont toûjours les mêmes. A chaque heure du *Bréviaire* il y a une oraiſon differente de celles des autres heures. Jamais on ne double les antiennes, & il n'y en a qu'une à Laudes. Toutes les heures finiſſent par une commémoration de la ſainte Vièrge; enfin, tous les jours on chante le *Salve Regina* après Complies. Voyez le *Bréviaire de Cîteaux*, & le Card. Bona.

Le *Bréviaire* des Chartreux approche fort de celui des Bénédictins, & de celui des Bèrnardins, il en diffère dans les chôſes ſuivantes. Au commencement de Matines on dit trois fois le *Pater* & l'*Ave*, après la dèrnière antienne d'un nocturne on dit un *Pater* & un *Ave*, puis on donne l'abſolution, après le cantique *Benedictus* on dit neuf fois *Kyrie eleiſon*, *Chriſte eleiſon*, & beaucoup de prières, auxquelles on ajoute un *Miſerere* les jours moins ſolennels, & ces prières ſe diſent à toutes les heures. A la fin des leçons, qui ſont tirées des Prophêtes, on ajoute ces paroles, *Hæc dicit Dominus, convertimini ad me & ſalvi eritis; Le Seigneur a dit ceci, retournez à moi, & vous ſerez ſauvez.* Les pſeaumes des Vêpres changent ſelon que les Fêtes ſont différentes. Tous les jours à Prime l'on dit le Symbole de S. Athanaſe. Après l'Oraiſon qui ſe dit à la fin des heures on dit *Benedicamus Domino, &c.* ſans rien ajouter. Voyez le *Bréviaire* des Chartreux, & le Cardinal Bona.

Le *Bréviaire* des Prémontrez eſt fort ſemblable au *Bréviaire Romain*, & les Prémontrez croyent qu'ils ont conſèrvé l'ancien *Bréviaire* Romain. Voici ce qu'il y a de particulier dans ce *Bréviaire*. Devant Matines ils récitent trois pſeaumes, & quelques prières avec quelques oraiſons. Devant les leçons de Matines ils diſent un vèrſet, & un *Pater*, mais il n'y a point d'abſolution. Après le neuviême répons ils chantent le *Te Deum*. Devant Laudes ils récitent un vèrſet, qu'ils appellent ſacèrdotal; *verſus ſacerdotalis*. Aux prémières Vêpres des fêtes ſolemnelles ils chantent un grand répons après ce chapitre. Les hymnes changent à toutes les heures du *bréviaire*, ſuivant les fêtes & les tems de l'année. Ils ne diſent l'antienne de la ſainte Vièrge qu'après Complies, & depuis la Septuagéſime juſqu'à Pâques ils récitent le pſeaume 117. *Confitemini*, les Dimanches non pas à Prime, mais à Laudes, à la place du pſeaume *Dominus regnavit, decorem &c.* qu'ils récitent dans ce même tems là à Prime. Enfin, depuis Pâques juſqu'à l'Aſcenſion ils ne diſent les Dimanches à Matines que trois pſeaumes & trois leçons. Voyez le *Bréviaire* des Prémontrez & le Card. Bona.

Le *Bréviaire* des Dominicains a conſèrvé beaucoup de chôſes de ſa prémière origine, car S. Dominique, qui avoit été Chanoine régulier de S. Auguſtin, porta dans l'Ordre qu'il inſtitua la forme du *Bréviaire* qu'il avoit trouvée établie chez les Chanoines réguliers de S. Auguſtin. Cependant les Dominicains y ont fait quelques changemens. A Prime ils récitent trois pſeaumes, mais les Dimanches depuis la Septuagéſime juſqu'à Pâques, ils en récitent neuf, & à Laudes dans ce même tems là ils récitent le pſeaume 117. *Confitemini*, à la place du pſeaume *Jubilate*; le reſte de l'année ils ne diſent point à Prime les pſeaumes propres de chaque férie, qui ſont marquez dans le *Bréviaire* Romain. Ils liſent le martyrologe après Laudes, & quand ils diſent les Matines le ſoir, ils ne le liſent qu'après Prime. L'hymne de Complies change ſelon les tems. A la fin des heures du *Bréviaire*, ils diſent toûjours l'antienne de la ſainte Vièrge *Salve Regina*, & une autre de S. Dominique avec quelques prières. Hors le tems de l'Avent & du Carême ils n'ont prèſque point d'office de férie, car chaque ſemaine ils diſent l'office de S. Dominique, du Saint Sacrement, de la ſainte Vièrge, & du Saint titulaire de la Province. Depuis Pâques juſqu'à la Trinité ils ne récitent à Matines que trois pſeaumes & trois leçons. Voyez le *Bréviaire* des Dominicains, & le Cardinal Bona.

Le *Bréviaire* des Carmes, que quelques Auteurs prétendent être conforme au rit ancien de l'Égliſe de Jéruſalem, eſt peu différent de celui des Dominicains. Les Carmes diſent à Prime le Dimanche durant l'année le pſeaume 117. *Confitemini, &c.* & les Dimanches de l'Avent devant les pſeaumes ordinaires de Prime ils en diſent cinq autres. Les Dimanches depuis la Septuagéſime juſqu'à Pâques ils récitent à Laudes & à Prime les mêmes pſeaumes que les Dominicains. Ils ne diſent que trois pſeaumes durant les octaves de Pâques & de la Pentecôte, comme ceux qui diſent le *Bréviaire* Romain; mais ils récitent des prières plus longues après certains offices. A la fin de chaque heure du *Bréviaire* ils diſent toujours l'antienne *Salve Regina*, au lieu de laquelle ils diſent dans le tems paſchal l'antienne *Regina cœli*. A Pâques au commencement de Vêpres au lieu de dire le verſet *Deus in adjutorium*, ils chantent neuf fois *Kyrie eleiſon*, comme à la Meſſe, ce qui eſt conforme à l'ancien uſage de l'Égliſe Romaine. Voyez le *Bréviaire* des Carmes, & le Cardinal Bona.

Le *Bréviaire* des Franciſcains & celui des Jéſuites n'eſt pas différent du Romain, hors quelques fêtes particulières à ces deux Ordres, dont ils font l'office ſuivant le rite Romain. Voyez le *Bréviaire* Romain, & le propre du *Bréviaire* de ces deux Ordres.

Le *Bréviaire* de Cluni, tel qu'il eſt aujourd'hui, a été réformé par ordre de deux Chapitres Généraux de l'Ordre. Jacques d'Arbouze Abbé de Cluni & le Cardinal de Richelieu avoient travaillé à cette réformation, mais elle fut ſouvent interrompuë, & ne put être achevée qu'environ l'an 1680, par les ſoins de Dom Paul Rabuſſon Sous-Camérier, & de Dom Claude de Vèrt Tréſorier de Cluni. Alors Monſieur le Cardinal de Boüillon, Abbé de Cluni, donna un decret datté de Cluni du 18. Nov.

(jour

(jour auquel on fait la fête de Saint Odon Abbé de Cluni,) l'an 1685. par lequel il ordonne à tous les Religieux & à toutes les Religieuſes de la Congrégation de réciter le nouveau *Bréviaire* réformé. Ceux qui ont travaillé à la réformation de ce *Bréviaire* ont tâché de lui rendre la forme que S. Benoît lui avoit donnée. Quand les chôſes ont été douteuſes, ils ont ſuivi le *Bréviaire* Romain, ou l'eſprit du *Bréviaire* Romain, les coutumes de l'Égliſe Romaine, & les anciens uſages de Cluni. En général il y a peu d'offices de douze leçons, pour laiſſer plus de tems pour le travail des mains; il n'y a point de fêtes avec octave durant le Carême; tous les ſamedis où l'on dit l'office, où l'on fait commémoration de la ſainte Vièrge. Voyez le *Bréviaire* de Cluni.

Le *Bréviaire* de l'Égliſe de Lyon, ſi l'on en croit la tradition, eſt prèſque le même que S. Irenée y établit autrefois. A Prime durant la ſemaine on ne dit que trois pſeaumes, & neuf les Dimanches, avec le ſymbole de S. Athanaſe. Depuis la Septuagéſime juſqu'à Pâques les deux prémiers pſeaumes des Laudes ſont le 50e *Miſerere*, & le 117e *Confitemini*, le reſte de l'année on dit ceux qui ſont marquez dans le *Bréviaire* Romain. Devant Matines on dit ſeulement un *Pater*, puis une courte prière au Saint Eſprit, les vèrſets *Domine labia &c.* & *Deus in adjutorium &c.* l'invitatoire, puis les pſeaumes, ſans hymnes, car on n'en dit qu'à Complies. Le nombre des leçons & la forme de les lire ſont conformes au Romain. Après le *Te Deum* on dit *Gloria Patri*, &c. comme après les pſeaumes. Au commencement de chaque heure du *Bréviaire* on ne dit que le *Pater*, & à la fin le pſeaume *De profundis*, avec l'oraiſon pour les morts. Il y a certains jours où l'on répète ſept fois l'antienne du cantique de Vêpres, & on la mêle aux vèrſets de ce cantique. Complies ſe diſent ſans leçon bréve, mais après le *Pater* & les vèrſets *Converte nos*, & *Deus in adjutorium*, on dit les quatre pſeaumes des Complies du *Bréviaire* Romain, puis l'hymne qui change à toutes les fêtes & à toutes les féries, le reſte comme dans le Romain, hormis le chapitre qu'on ne dit point. Voyez le *Bréviaire* de l'Égliſe de Lyon, & le Cardinal Bona.

Le *Bréviaire* de l'Égliſe de Milan eſt ſelon le rit qu'on appelle Ambroſien, non pas, dit le Cardinal Bona, parce que S. Ambroiſe l'a inſtitué, car cela n'eſt pas, mais parce qu'il s'en eſt ſervi quand il étoit Archevêque de Milan. Selon le rit Ambroſien le pſeautier eſt diviſé en deux parties; la prémière comprend les pſeaumes, depuis le prémier juſqu'au cent neuvième, & ce ſont ceux qu'on récite aux Matines en les diviſant en deux ſemaines qui ont dix parties, qu'ils appellent dixaines, ou décuries, *decuriæ*, par un uſage arbitraire, car il y a de ces parties qui contiennent plus de dix pſeaumes, d'autres qui en contiennent moins, d'autres enfin qui en contiennent dix préciſément. La ſeconde partie comprend les pſeaumes depuis le cent neuvième juſqu'au dèrnier, qui ſont ceux qu'on récite aux heures du jour. A Matines après le *Pater*, l'*Ave*, le vèrſet *Deus in adjutorium*, on dit l'hymne *Æterne rerum conditor &c.* qui ſe dit toûjours à Matines, puis un répons, enſuite le Cantique *Benedicite omnia opera &c.* avec antienne, trois fois *Kyrie eleiſon*, les pſeaumes du jour avec leurs antiennes, les trois leçons avec leurs bénédictions, & leurs répons, qui ſont prèſque toûjours propres. Les Dimanches les leçons ſont des homélies ſur l'Évangile, les jours de férie, elles ſont priſes de la Sainte Écriture; & les jours de fêtes elles ſont tirées de la vie des Saints, ou d'un ſermon ſur la fête. Le jour de Pâques & le jour de l'Épiphanie il y a trois nocturnes & neuf leçons, & le vendredi Saint auſſi, & les trois dèrnières leçons de ce jour ne ſont autre chôſe que l'hiſtoire de la paſſion rapportée par Saint Marc, par Saint Luc, & par St. Jean, on lit à la Meſſe la paſſion priſe de St. Matthieu. Après les deux prémières Leçons il y a des répons, on dit le *Te Deum* après la troiſième. A Laudes on dit le vèrſet *Deus in adjutorium*, puis le cantique *Benedictus*, à la place duquel les dimanches de l'Avent, & les jours de Noël, de la Circonciſion, & de l'Épiphanie, on dit le cantique *Audite cœli*, enſuite trois fois *Kyrie eleiſon*, & les Dimanches, & les jours des fêtes des Saints cinq ou ſept fois une antienne à la croix, avec l'oraiſon, puis le cantique *Cantemus Domino* avec antienne, trois fois *Kyrie eleiſon* & une oraiſon, enſuite le cantique des trois enfants *Benedicite*, ou le ſamedi le pſeaume 117. *Confitemini*, ou enfin le pſeaume 50. *Miſerere* les jours de férie, puis une antienne, trois fois *Kyrie eleiſon*, une oraiſon à haute voix, quatre pſeaumes ſous un ſeul *Gloria Patri*, après les pſeaumes le chapitre, une antienne, trois fois *Kyrie eleiſon*, *Dominus vobiſcum &c.* un pſeaume qu'ils appellent direct, *pſalmus directus*, une hymne qui change ſelon la différence des offices, douze fois *Kyrie eleiſon*, une antienne ſimple ou double appellée *pſallenda*, quelques vèrſets & l'oraiſon du jour, on ajoute quelquefois des commémorations, & quand l'office n'eſt pas ſolennel on en fait toujours trois, ſçavoir, de la Sainte Vièrge, de Saint Ambroiſe, & du patron de l'Égliſe. A Prime après un *Pater* & un *Ave* le vèrſet *Deus in adjutorium &c.* l'hymne *Jam lucis orto ſidere*, on dit ſans antienne les trois pſeaumes ordinaires de Prime marquez dans le *Bréviaire* Romain, après quoi l'on dit *Alleluia*, ou, *Laus tibi Domine* en Carême, puis une petite épître, *Epiſtolella*, avec un court répons, le ſymbole de S. Athanaſe, un chapitre, avec des prières, qui ne ſe diſent point les jours ſolemnels. Enſuite on dit trois oraiſons, qui ſont toûjours les mêmes; puis on lit le martyrologe, que l'on tèrmine par le vèrſet *Exultabunt ſancti &c.* & une oraiſon. A Tièrce, Sexte, & None, on dit les hymnes & les pſeaumes qui ſont marquez dans le Romain pour ces heures, mais on ne dit point d'antienne, après les pſeaumes on dit *Alleluia*, ou *Laus tibi Domine*, puis une petite épître, un court répons, les prières ſi l'office n'eſt pas ſolennel, enfin l'oraiſon. Les Dimanches & les fêtes ſolennelles on chante à Tièrce l'hymne *Jam ſurgit hora tertia &c.* A Vêpres on dit le *Pater* & l'*Ave*, puis *Dominus vobiſcum*, enſuite un *lucernaire*, *lucernarium* (c'eſt un répons qui ſe dit trois fois, & qui change ſelon les fêtes) on répéte *Dominus vobiſcum*, après quoi l'on dit une antienne, & *Dominus vobiſcum* pour la troiſième fois, puis l'hymne du jour ou de la fête, *Dominus vobiſcum* une quatrième fois, cinq pſeaumes, avec leurs antiennes, après les pſeaumes on dit trois fois *Kyrie eleiſon*, puis *Dominus vobiſcum* une antienne, le cantique *Magnificat*, après l'avoir dit on en répete le prémier vèrſet, & l'antienne, on dit enſuite trois fois *Kyrie eleiſon* & une oraiſon, une autre antienne appellée *pſallenda*, & le reſte comme à Laudes. Les jours de férie en Carême on dit neuf fois *Kyrie eleiſon*, au lieu de *Magnificat*. Les Vêpres des Saints patrons & titulaires des Égliſes ont ceci de particulier, après la prémière oraiſon on dit le prémier pſeaume, & on lit une leçon de la vie du Saint avec ſon répons, & après une ſeconde oraiſon & le ſecond pſeaume on lit une ſeconde leçon avec ſon répons; enfin, après *Magnificat* on chante des antiennes (*pſallenda*) des prières, & quelques oraiſons. Il y a encore quelques petits changemens qui ſe font aux fêtes de Nôtre Seigneur & à celles des Saints à Vêpres. A Complies, après le *Pater* & l'*Ave*, les vèrſets *Converte nos* & *Deus in adjutorium*, on dit l'hymne *Te lucis ante terminum &c.* durant l'année, & en Carême *Chriſte qui lux es dies &c.* puis ſix pſeaumes ſans antiennes, & deux fois *Gloria Patri*, chaque fois après trois pſeaumes, après les pſeaumes on dit *Alleluia*, ou *Laus tibi Domine*, puis en Carême l'hymne *Te lucis &c.* & dans un autre tems une petite épître avec ſon répons, après quoi l'on dit le cantique *Nunc dimittis* avec des prières, ou ſans ces prières, ſuivant l'office du jour, puis l'antienne de la Sainte Vièrge, & on finit par faire la confeſſion à l'ordinaire. Voyez le *Bréviaire* de l'Égliſe de Milan & le Card. Bona.

Le *Bréviaire* Mozarabe eſt celui dont ſe ſervoient les Eccléſiaſtiques en Eſpagne depuis que les Maures s'en furent rendus maîtres. Le quatrième Concile de Tolède ordonne à toutes les Égliſes de s'en ſervir. Dans la ſuite il s'y gliſſa des fautes & des èrreurs. Le Cardinal Ximénez l'a réformé, & il eſt encore en uſage dans cinq Parroiſſes de Tolède, & dans la Chapelle du Cardinal Ximénez, & à Salamanque dans celle du Docteur de Salabrica. Toutes les heures de l'Office Mozarabe commencent par *Kyrie eleiſon*, *&c.* un *Pater* & un *Ave*, à Matines l'on ajoute l'antienne *Ave Regina cœlorum*, *&c.* avec le vèrſet & l'oraiſon, & une courte prière à Jesus-Christ. A la fin des heures on dit le *Pater* à haute voix, & à chaque demande ou vèrſet on répond *Amen*, excepté au vèrſet *Panem noſtrum*, *&c.* où l'on répond, *Quia Deus es*: après le *Pater*, on dit une prière, laquelle à Laudes & à Vêpres eſt différente de celle qu'on dit aux autres heures, après quoi le Diacre dit à haute voix, *Humiliez vous pour recevoir la bénédiction*, *Humiliate vos benedictioni*, & le Prêtre prononce & donne la bénédiction. Les Matines de l'Office Mozarabe ſont fort courtes. Après le commencement ordinaire marqué ci-deſſus, on dit le pſeaume 50. *Miſerere*, avec antienne, puis trois antiennes & un répons, & trois oraiſons, une après chaque antienne, enſuite trois pſeaumes avec leurs antiennes, & trois autres antiennes & un répons, avec leurs oraiſons. Les Dimanches depuis Pâques juſques à la Pentecôte, & les Fêtes ſolennelles, au lieu du Pſeaume *Miſerere*, on dit le Pſeaume *Domine quid multiplicati ſunt*. A Laudes après le commencement ordinaire, & ces paroles *Dominus ſit ſemper vobiſcum*, on dit une antienne & un cantique tiré de l'ancien ou du nouveau Teſtament. (Ce cantique les jours des fêtes de Nôtre-Seigneur & de la ſainte Vièrge eſt toûjours *Magnificat*, & *Benedictus*, le jour de S. Jean Baptiſte.) Après le cantique on répète l'antienne, on dit *Dominus vobiſcum*, *&c.* & une autre antienne devant le cantique des trois enfans *Benedicite &c.* puis un *ſon* (*ſonus* en Latin, & *ſono* en Eſpagnol, c'eſt quelque chôſe de ſemblable aux répons) enſuite une antienne, le pſeaume *Laudate Dominum de cœlis*, *&c.* une prophétie, une hymne, une courte invitation au peuple pour l'exhorter à demander à Dieu ce qui eſt néceſſaire pour le ſalut, & la réponſe du peuple encore plus

courte, puis *Kyrie eleiſon*, *&c.* un chapitre en forme d'oraiſon, un *Pater*, une *Laude*, ou loüange. (*laus* en Latin, & *lauda* en Eſpagnol; elle conſiſte en pluſieurs vèrſets répétez pluſieurs fois) Enfin, l'on finit par la bénédiction. Souvent on ajoûte aux antiennes & aux *Laudes*, ou loüanges, un vèrſet qui répond au *Gloria Patri*, *&c.* Entre Laudes & Prime les Mozarabes récitent une heure qu'ils appellent Aurore, *Aurora*, apparemment parce qu'elle ſe récite au lever de l'aurore. L'aurore conſiſte en quatre pſeaumes, une antienne, une laude, une hymne, un vèrſet, un *Pater noſter*, & quelques prières : l'aurore ne ſe dit que les jours qu'on fait l'office de la férie, mais il y a tant de fêtes de Saints dans l'office Mozarabe qu'excepté la veille de Noël, la veille des Rois, & le jour des cendres, on ne dit guères l'aurore durant l'année. Au commencement de Prime on dit une courte prière ou antienne, puis on récite ſept pſeaumes, après on répéte l'antienne, on dit un répons, une prophétie, une épître, une *laude*, une hymne, un vèrſet, puis le *Te Deum*, excepté en Avent & en Carême, enſuite le ſymbole des Apôtres, la ſupplication, ou invitation au peuple, un *Pater noſter*, & la bénédiction. Tièrce, Sexte & None, commencent comme Prime, enſuite on dit quatre pſeaumes, pluſieurs répons, une prophétie, une épître, une *laude*, une hymne, des cris, (*clamores* en Latin & en Eſpagnol, ce ſont des prières par leſquelles on demande à Dieu de ne nous point punir ſelon que le méritent nos péchez) après cela on dit la ſupplication, le chapitre, le *Pater noſter &c.* & la bénédiction. A Vêpres on ne récite point de pſeaumes, mais après la prière ordinaire du commencement on chante une *laude*, un *ſon*, une antienne, une autre *laude*, une hymne, la ſupplication, le chapitre, un *Pater noſter*, la bénédiction, puis encore une *laude*, pendant laquelle on fait les encenſemens; enfin, l'oraiſon ou la collecte du jour. Complies commencent par le pſeaume *Signatum eſt ſuper nos*, c'eſt le ſeptième vèrſet du quatrième pſeaume, puis on dit trois fois *Alleluia*, ou *Laus tibi Domine &c.* en Carême, puis un pſeaume & trois *Alleluia*, un autre pſeaume, une hymne, un vèrſet, deux autres pſeaumes, une autre hymne, un vèrſet, la ſupplication, le *Pater* & la bénédiction; on finit par l'antienne *Salve Regina &c.* le vèrſet & l'oraiſon. Voyez la vie du Cardinal Ximénez écrite en Eſpagnol par Eugêne de Robles, Curé de Saint Marc, & Chapelain de la chapelle des Mozarabes de l'Égliſe de Tolède. Voyez auſſi le Cardinal Bona.

Il n'y a prêſque point d'Égliſe dans l'occident, en France, en Allemagne, en Flandres, en Eſpagne, qui n'ait quelque chôſe de particulier dans ſon *Bréviaire*, mais ces différences ſont légères. A Beſançon on ne dit point aux ſecondes Vêpres des fêtes ſolennelles de chapitre, ni d'hymne, au lieu de chapitre on dit un *Alleluya* avec un vèrſet, & au lieu d'hymne on chante une prôſe. Les jours de grandes fêtes on dit deux fois le cantique *Magnificat*, en mêlant aux vèrſets différentes antiennes. A Tolède devant Matines on dit à genoux l'antienne *Ave Regina cœlorum* avec l'oraiſon. On dit auſſi quelquefois les pſeaumes graduels, & l'office de la ſainte Vièrge. Voyez le *Bréviaire* de l'Égliſe de Beſançon, & ceux des autres Égliſes particulières.

Le *Bréviaire* des Grècs eſt le même à peu de chôſe près dans toutes les Egliſes & dans tous les monaſtères qui ſuivent le rit Grèc. Les Grècs diviſent le pſeautier en vingt parties, καθίσματα; ce ſont comme des repos, des pauſes, ou ſtations; quelque nombre de pſeaumes que contiennent ces pauſes on les ſouſdiviſe en trois parties, même la dix-ſeptième qui ne contient que le pſeaume 118. le vèrſet *Gloria Patri* ſèrt à marquer ces trois parties. Le *Bréviaire* ſe diviſe en deux parties, l'une contient les prières qu'on dit la nuit, qu'ils appellent μεσονύκτιον, l'autre les prières du jour, qui ſont Matines, Laudes, Prime, Tièrce, Sexte, None, Vêpres & Complies. Le Μεσονύκτιον, ou office de la nuit, commence par une prière à Dieu, après on dit le *Triſagion*, ou *Sanctus Deus &c.* trois fois *Gloria Patri*, une prière à la ſainte Trinité, douze fois *Kyrie eleiſon*, *Gloria Patri*, une autre prière qui répond au pſeaume *Venite exultemus*, dont elle renfèrme le ſens, & prêſque les paroles. Ce commencement eſt commun à toutes les heures. Ce qui ſuit eſt propre de l'office de la nuit; ſçavoir, le pſeaume 50e *Miſerere*, & le 118e *Beati immaculati*, le Symbole de Nicée, le *Triſagion*, des tropaires, τροπάρια, (ce ſont des cantiques que l'on chante comme nos antiennes) quarante fois *Kyrie eleiſon*. Tout cela fait la prémière partie du μεσονύκτιον, *meſonyction*, & la ſeconde on dit *Venite adoremus*, comme à la prémière, puis le pſeaume 120e *Levavi oculos*, & le 133e *Ecce nunc*, le *Triſagion*, des *tropaires* pour les défunts, douze fois *Kyrie eleiſon*, une oraiſon pour les morts, des prières pour les vivans; enſuite l'Archimandrite, ou celui qui préſide au chœur, donne l'abſolution. Le ſamedi les pſeaumes ſont différens. Le Dimanche tout le nocturne, ou office de la nuit, eſt différent. Après les prières du commencement qui ſe diſent à l'ordinaire, on récite le pſeaume 50e *Miſerere*, puis un odaire de la ſainte Trinité (l'Odaire, *Odarium*, eſt une eſpéce d'hymne qui contient neuf odes) le Triſagion, les Tropaires, des Litanies ou prières, enſuite l'on donne l'abſolution, & l'on finit par des prières pour les vivans, où l'on demande ce qui leur eſt néceſſaire. A Matines après les prières ordinaires du commencement on dit deux pſeaumes, le Triſagion, des Tropaires, une Litanie appellée *Litania Sacerdotis*, une antienne qui change ſelon les tems, enſuite ſix pſeaumes, puis la grande *litanie*, une antienne qui eſt différente des tropaires ſelon les tems, la partie du Pſeautier marquée pour ce jour là, le pſeaume 50e *Miſerere*, quelques Odaires, le cantique *Magnificat*, aux vèrſets duquel on mêle un vèrſet à l'honneur de la ſainte Vièrge. Aux fêtes ſolennelles au lieu du cantique *Magnificat* on dit quelques autres prières, & aux autres fêtes on dit l'ode neuvième, qui eſt toûjours ſur la ſainte Vièrge. Les Grècs diſent toûjours Laudes immédiatement après Matines, ſans réciter auparavant les prières ordinaires du commencement des heures. Ainſi d'abord on dit le vèrſet *Omnis ſpiritus laudet Dominum*, puis trois pſeaumes, en mêlant aux vèrſets du dèrnier différens *ſtichères*, Στιχηρά, (ce ſont des vèrſets compôſez par ceux qui ont fait les hymnes des Grècs) enſuite le *Gloria in excelſis*, avec des oraiſons, des litanies, ou *Kyrie eleiſon*, des *ſtychères* & des vèrſets, le vèrſet *Gloria Patri*, un *ſtichère*, ςιχηρὸν, le vèrſet *Bonum eſt confiteri Domino*, le Triſagion, un Tropaire, des litanies, & les prières de la fin, ou le dimiſſoire, *demiſſorium*, ἀπολυτίκιον ou ἐξαποστειλάριον. A Prime après les prières ordinaires on dit trois pſeaumes, des tropaires ſelon le tems & les fêtes, quelques prières qui ne changent jamais, le *triſagion*, un *contacion*, κοντάκιον, (c'eſt une eſpéce d'hymne plus courte & plus ſimple que les autres) puis quarante fois *Kyrie eleiſon*, des oraiſons, & le dimiſſoire. Tièrce, Sexte & None ſe diſent de même, il n'y a de différence que dans les pſeaumes. Après chacune des petites heures les Grècs en récitent une qui leur eſt particulière, & qu'ils appellent μεσώριον, pour faire entendre qu'on la récite entre les autres heures. Ces *Méſores*, μεσώρια, commencent par le *Triſagion*, puis on récite trois pſeaumes, on répéte le Triſagion, on dit des Tropaires, trente fois *Kyrie eleiſon*, des oraiſons & le dimiſſoire, les pſeaumes & les oraiſons changent à chaque *méſore*. A Vêpres après les prières ordinaires on dit le pſeaume 103e, puis une grande *litanie*, quatre pſeaumes, en mêlant des ſtichères aux vèrſets des deux dèrniers, enſuite des vèrſets, des prophéties, une litanie, des oraiſons, le pſeaume 122e avec des ſtichères, le cantique *Nunc dimittis*, le Triſagion, un Tropaire, une litanie, & le dimiſſoire. Les Samedis, & aux prémières Vêpres des fêtes ſolennelles, au lieu du pſeaume 122e on dit pluſieurs vèrſets. Les Grècs appellent Complies ἀπόδειπνον, ce qui veut dire après le repas, ou l'après ſouper. Il y a trois ſortes de Complies, les petites, les moyennes, & les grandes, qui ſe diſent en Carême, & les autres le reſte de l'année. Aux petites Complies après les prières ordinaires on dit trois pſeaumes, puis le *Gloria in excelſis* avec des oraiſons, un Odaire, le Triſagion, des Tropaires, quarante fois *Kyrie eleiſon*, trois oraiſons, dont la ſeconde s'adreſſe à la ſainte Vièrge, le dimiſſoire, l'abſolution, & des prières pour les vivans & pour les morts. Aux Complies moyennes après les prières du commencement on dit le pſeaume *Qui habitat &c.* puis le cantique d'Iſaïe *Nobiſcum Deus*, *&c.* des Tropaires, le ſymbole de Nicée, des invocations à la ſainte Vièrge, aux Anges & aux Saints, le triſagion, des tropaires, quarante fois *Kyrie eleiſon*, une oraiſon, trois fois *Venite adoremus*, trois pſeaumes, le *Gloria in excelſis*, & le reſte comme aux petites Complies. Les grandes Complies ont trois parties, dans la prémière après les prières du commencement on récite quatre pſeaumes, puis le cantique d'Iſaïe *Nobiſcum Deus*, *&c.* des Tropaires, le Symbole de Nicée, des invocations à la ſainte Vièrge, aux Anges, & aux Saints, le Triſagion, des Tropaires, quarante fois *Kyrie eleiſon*, & une oraiſon. La ſeconde partie commence par le vèrſet *Venite adoremus*, qu'on dit trois fois, après on récite deux pſeaumes, & l'oraiſon du Roi Manaſſès, le Triſagion, des Tropaires, le *Kyrie eleiſon*, & l'oraiſon. La troiſième partie commence comme la ſeconde, puis on dit deux pſeaumes, la doxologie, ou le *Gloria in excelſis*, le reſte comme aux petites Complies. Il faut remarquer qu'il y a quelquefois à cèrtaines fêtes & en cèrtains tems de petits changemens qui ne font rien à la forme générale du *Bréviaire* que nous avons expliquée; par exemple, dans le tems paſcal l'office eſt beaucoup plus court, & durant le Carême beaucoup plus long que dans un autre tems. Voyez le P. Goar, Codinus, le P. Morin, M. Habert Évêque de Vabres, le Cardinal Bona, Du Cange, le Typique des Grècs, le ſecond tôme du mois de Juin des *Acta Sanctorum* par les Jéſuites, où l'on trouve un traité de l'ordre & de l'œconomie de l'office des Grècs.

L'Égliſe Arménienne a deux *Bréviaires*, le plus long ſe dit dans les monaſtères, & le plus court dans les autres Égliſes. Le prémier renfèrme tout le pſeautier dans l'office de chaque jour, & dans le ſecond on ne dit le pſeautier qu'une fois chaque ſemaine. Il y a huit parties dans l'office du *Bréviaire* Arménien, qui ſont l'office de la nuit, le point du jour, ou Laudes, Prime, Tièrce, Sexte, None, Vêpres, & la Pacification ou le repas, qui répond à nos Complies. On ajoute une petite heure qu'on dit en particulier avant la nuit un peu devant que de ſe coucher. L'office de la nuit commence par le *Pater noſter*, puis on dit le vèrſet *Domine labia &c.* avec une prière à la ſainte Trinité, quatre pſeaumes, dont chacun eſt tèrminé par le vèrſet *Gloria Patri*, une oraiſon, après laquèlle on lit un ſèrmon, ou une *parénèſe*; puis on dit *Domine miſerere* cinquante fois, ou cent, ſi c'eſt un jour de jeûne, ou trois fois ſeulement, ſi c'eſt un jour de fête, une oraiſon, des cantiques; puis ſi c'eſt le Dimanche, on lit l'Évangile, enſuite on dit une oraiſon, puis les pſeaumes du jour, ou de la fête, après quoi on lit quatre ſèrmons, ou éxhortations, qui changent ſelon les tems; après chaque ſèrmon on dit une oraiſon, ce qui répond à nos leçons & à leurs répons, enſuite on dit une hymne, qui eſt toûjours la même, & une autre qui change chaque jour de la ſemaine: on fait une prière, on lit le Ménologe, & l'on dit le *Pater noſter*. A Laudes après le *Pater noſter*, on dit les quatre dèrniers vèrſets du pſeaume 89e, puis le cantique des trois enfans *Benedicite &c.* une oraiſon, une ode ſur les Saints, une invitation à la prière, une oraiſon à la ſainte Vièrge, le cantique *Magnificat &c.* une hymne ſur la ſainte Vièrge, le cantique *Benedictus &c.* après quoi les Dimanches on dit différentes prières, trois vèrſets des pſeaumes, on lit l'Évangile de la réſurrection, un ſèrmon qui eſt ſuivi d'une oraiſon: les autres jours après le cantique *Benedictus* on dit l'oraiſon. Enſuite les Dimanches & les autres jours on dit le pſeaume 50. *Miſerere*, une éxhortation à la prière, une ode à la loüange des Saints, une oraiſon, trois pſeaumes, trois vèrſets, le *Gloria in excelſis*, des oraiſons, le *Triſagion*, un pſeaume, après lequel on lit le Dimanche ſeulement l'Évangile du jour: puis on dit une ode, quatre pſeaumes, deux vèrſets, des prières, une hymne, un ſèrmon, une oraiſon, & le *Pater noſter &c.* A Prime après le *Pater noſter*, on dit partie du pſeaume ſoixante quinzième avec le vèrſet *Gloria Patri &c.* une oraiſon, le pſeaume *Bonum eſt confiteri &c.* une oraiſon, deux pſeaumes, une hymne les jours de jeûne ſeulement, puis un pſeaume, & une partie d'un autre, deux autres pſeaumes, deux vèrſets, le *Gloria Patri &c.* un ſèrmon, une oraiſon, le *Pater noſter &c.* A Tièrce après le *Pater noſter*, & une oraiſon au ſaint Eſprit, on dit le pſeaume cinquantième *Miſerere*, une autre oraiſon au ſaint Eſprit, un pſeaume & partie d'un autre, le vèrſet *Gloria Patri*, un ſèrmon, une oraiſon, & le *Pater noſter*. A Sexte après le *Pater noſter*, & une oraiſon au père étèrnel, on dit le pſeaume *Miſerere*, un ſèrmon, une oraiſon, les pſeaumes marquez pour Sexte, quatre vèrſets du pſeaume 40e, un ſèrmon, une oraiſon, le *Pater noſter*. A None après le *Pater noſter*, une oraiſon au fils de Dieu, & le pſeaume *Miſerere*, on dit un ſèrmon, une oraiſon, pluſieurs pſeaumes, un cantique, un ſèrmon, & le *Pater noſter*, après quoi dans l'Égliſe on dit la Meſſe. Ceux qui récitent l'office en particulier, après ce dèrnier *Pater noſter*, diſent un pſeaume qui change à chaque férie, puis on récite un diſcours à la loüange de quelque Saint dont on fait la fête ce jour là, enſuite on dit le Triſagion, une oraiſon, un ſèrmon, quelques vèrſets des pſeaumes, une leçon fort longue tirée des Prophètes, ou de l'Apôtre, deux fois *Alleluia*, trois vèrſets des pſeaumes, une fois *Alleluia*, puis on lit l'Évangile, on dit le *Credo*, un ſèrmon, une oraiſon, & le *Pater noſter*. A Vêpres après le *Pater noſter*, quelques vèrſets, le *Gloria Patri*; on dit un pſeaume, puis *Gloria tibi Domine*, enſuite trois pſeaumes, des prières comme à Laudes, & vingt-trois oraiſons, à chacune deſquelles on dit *Dominum oremus*, *Prions le Seigneur*; ces prières & ces oraiſons ne ſe diſent que le Dimanche, puis on dit une oraiſon, le *Triſagion*, un pſeaume, un cantique, un ſèrmon, trois pſeaumes, un ſèrmon, une oraiſon, & le *Pater noſter*. Nous avons déja remarqué qu'il y a dans le *Bréviaire* Arménien deux offices de Complies, l'un ſe dit dans l'Égliſe immédiatement après Vêpres, & l'autre en particulier après le ſouper, & après l'avoir dit il eſt expreſſément défendu de boire & de manger, ou de parler à qui que ce ſoit. Aux prémières Complies après le *Pater noſter &c.* on dit un vèrſet, le *Gloria Patri &c.* ſept pſeaumes, deux vèrſets, le *Gloria Patri*, un long cantique, un ſèrmon, une oraiſon, un pſeaume, une hymne, les jours de jeûne ſeulement, un ſèrmon, une oraiſon, & le *Pater noſter*. Aux ſecondes Complies après le *Pater noſter*, on dit quatre vèrſets du pſeaume 42e, le *Gloria Patri*, pluſieurs vèrſets de différens pſeaumes, & du cantique d'Habacuc, le commencement du cantique des trois enfans, le dèrnier des pſeaumes, le cantique *Nunc dimittis*, des vèrſets des pſeaumes 137, 141, 85, une oraiſon, le pſeaume *Cum invocarem*, une hymne, puis on lit l'Évangile, on dit une longue oraiſon & le *Pater noſter &c.* Voyez le *Bréviaire* du rit Arménien qui eſt en langue Arménienne, & le Cardinal Bona.

Le *Bréviaire* des Maronites contient ſept heures canoniques, qui ſont l'office de la nuit, Matines, Tièrce, Sexte, None, Vêpres & Complies. Les Maronites diſent toûjours les mêmes pſeaumes à chaque heure ſans y rien changer; ainſi ils ne récitent point tout le pſeautier même en une année. Au commencement & à la fin des heures ils diſent toûjours le *Triſagion*, le *Pater* & l'*Ave*, le Symbole de Nicée & une oraiſon, puis des hymnes ou des cantiques & des prières, en mêlant ces prières aux ſtrophes de l'hymne, & aux vèrſets du cantique. L'office de la nuit contient ſeize oraiſons, onze cantiques, ſix hymnes, deux pſeaumes, un répons & des prières. D'abord on dit une oraiſon & un cantique ſuivi d'une oraiſon, puis une hymne, un pſeaume, deux oraiſons, une hymne, quelques prières, une oraiſon, deux cantiques, deux oraiſons, une hymne, des prières, une oraiſon, deux cantiques, trois oraiſons, une hymne, des invocations, une oraiſon, deux cantiques, une oraiſon, une hymne, un cantique, un répons, deux oraiſons, une hymne, un pſeaume, une oraiſon, & le reſte des cantiques. A Matines il y a onze oraiſons, ſept hymnes, ſix cantiques, quatre pſeaumes, & un répons, qui ſe diſent ainſi. On commence par une oraiſon, puis on dit un cantique, une oraiſon, un cantique, une oraiſon, une hymne, un pſeaume, une oraiſon, une hymne, un pſeaume, une oraiſon, une hymne, un pſeaume, une oraiſon, une hymne, un cantique, une oraiſon, une hymne, des invocations, une oraiſon, une hymne, un pſeaume, un répons, deux oraiſons, un cantique, une oraiſon, un cantique. Tièrce, Sexte & None ont chacune cinq oraiſons, deux ou trois cantiques; Tièrce & None deux ſeulement & un pſeaume. Ces heures ſe diſent ainſi, on dit d'abord une oraiſon, puis un pſeaume, ou un cantique, trois oraiſons, un cantique, une oraiſon & un cantique. Les Vêpres ont ſept oraiſons, deux hymnes, quatre cantiques, quatre pſeaumes, & un répons. Ces prières ſe diſent de cette manière. On chante une oraiſon & un cantique, puis une oraiſon, un cantique & une oraiſon, une hymne, un pſeaume, une oraiſon, une hymne, trois pſeaumes, un répons, deux oraiſons, un cantique, une oraiſon, & un cantique. A Complies il y a cinq oraiſons, trois pſeaumes, deux hymnes, deux cantiques, qu'on dit ainſi. On commence par une oraiſon, puis on dit un pſeaume, une oraiſon, une hymne, un pſeaume, deux oraiſons, un cantique, une hymne, un pſeaume, une oraiſon & un cantique.

Chez les peuples qui parlent la langue Eſclavone, ou quelqu'un de ſes dialectes, ceux qui diſent le *Bréviaire*, éxcépté les Polonois, & quelques autres, le récitent en langue vulgaire, comme les Maronites en Syriaque, & les Arméniens en langue Arménienne. Ceux qui récitent le *Bréviaire* en Eſclavon ſont partagez pour le rit, les uns ſuivent le rit Latin, ou Romain, & ce ſont ceux qui habitent la Dalmatie & les côtes voiſines, ceux qui habitent plus avant dans les tèrres, en Hongrie, en Boſſine, en Eſclavonie & en Pologne, en Lituanie, en Moſcovie, & le long de la mèr noire du côté du nord, ſuivent le rit Grèc. On a imprimé à Rome en 1648 le *Bréviaire* Romain en langue Eſclavone & en caractères Eſclavons.

Le *Bréviaire* des Coptes eſt ſemblable à celui des Abyſſins, qui diſent les heures de l'office en cette manière. Toutes les heures commencent par le *Pater noſter* & l'*Ave Maria*. Au commencement de l'office de la nuit ils récitent le pſeaume *Venite exultemus*: ils liſent beaucoup de leçons de la ſainte Écriture, & ils n'en liſent qui ſoient tirées des Saints Pères que durant la ſemaine Sainte. Toutes les heures de leur *Bréviaire* renſèrment douze pſeaumes, & dans les monaſtères où il y a beaucoup de Moines on récite tout le pſeautier avant le dîner, ce qui ſe fait en fort peu de tems, parce que l'on donne à chaque Moine quelques pſeaumes, ou ſeulement quelque partie des plus grands pſeaumes que l'on diviſe. Le pſeaume 50e *Miſerere*, eſt toûjours un des douze de chaque heure du *Bréviaire*. Voyez les *Bréviaires* Coptes, & les *Bréviaires* Abyſſins, & le Cardinal Bona.

D. Joſeph Mege conjecture que le mot *Bréviaire* vient de ce qu'on donnoit aux Moines qui faiſoient voyage, de petits livres dans leſquels on ramaſſoit les pſeaumes, les leçons, & les oraiſons qu'on liſoit au chœur dans de grands volumes. Le P. Mabillon dit qu'il a vû dans le tréſor de Citeaux deux de ces petits livres, & il en donne cette déſcription. Ces livres n'ont que trois doigts de large, mais ils ſont plus longs. Ils paroiſſent fort petits quand ils ſont fermez, mais quand on les ouvre ils paroiſſent trois fois plus grands, parce que les feüillets en ſont pliez à trois plis; ils ne ſont écrits que d'un côté, & la lettre en eſt ſi menuë & ſi

abrégée qu'en fort peu de ſyllabes on exprime toute une période. Les feüillets en ſont attachez par un filet, & on enferme ces petits livres dans un ſac de cuir.

Bréviaire, chez les Anciens, ſignifioit ſeulement, le lieu où on gardoit les brefs, ou ce qui étoit écrit en abrégé: d'où vient qu'on a appellé *Bréviaire* l'Abrégé de l'Office Divin. Quelques-uns croyent que ce livre ne contenoit autrefois que les Rubriques, & qu'on l'a étendu depuis à tout l'Office.

Bréviaire, ſe dit auſſi du livre qui contient cet Office, & tous les changemens qui s'y doivent faire ſuivant les divers jours & Fêtes de l'année. Le mot de *Bréviaire* eſt employé pour ſignifier un Livre d'Égliſe dans la lettre de l'Archevéque de Lyon à Robert Évêque de Langres, au ſujet de l'Abbé Robert retiré à Molême en 1099. C'eſt peut-être la premiére fois qu'il ſe trouve en ce ſens.

Bréviaire, ſelon Chauvet & le P. Papebrock, *Acta SS. Jun. T. II. p.* 498. s'eſt dit auſſi quelquefois pour Miſſel.

Bréviateur. ſ. m. Nom d'Office. *Breviator*. Les *Bréviateurs* étoient dans l'Empire de Conſtantinople, les Sécretaires des Brefs, ou les Écrivains des Brefs, *Scriptores Brevium*. On dit qu'on appelle encore *Bréviateurs* ceux qui écrivent & dictent à Rome les Reſcripts & les Brefs du Pape. Voyez le Dictionnaire de Droit de Calvin.

BREUIL, En termes d'Eaux & Forêts, ſe dit d'un bois taillis, ou buiſſon fermé de murs, ou de hayes, auquel les bêtes ont accoûtumé de ſe retirer. *Luſtrum*. Dans la Coutume d'Anjou eſt réputé *breüil* de forêt, un grand bois marmenteau, ou taillis, ou buiſſon, où les groſſes bêtes ſe peuvent retirer.

Le mot de *breüil*, pour dire bois, forêt, eſt fort commun en Poitou. Il vient apparemment de *Broilum*, qui ſe trouve en ce ſens là dans les Capitulaires de Charlemagne, & de Charles le Chauve, & dans l'Hiſtoire de Luitprand. L'un des quartiers de la place de Véniſe s'appelle *broglio*, parce qu'il y avoit autrefois un bois en cet endroit là. Voyez le Dictionnaire Étymologique de M. Ménage.

Ce mot vient de *broilum*, ou *briolium*, ou *brolium*, ou *brogilum*, ſelon Luitprand. On a dit auſſi *breil*, & *breillot*, & *bruillet*, *bruillot*, des petits bois ou broſſailles qu'on avoit accoûtumé de brûler afin de les défricher.

Breuils. Terme de Marine. Ce ſont des cordes qui ſervent à trouſſer, ou à bourcer les voiles, qu'on appelle autrement *carguesfond*. Pomey dit qu'on les appelle auſſi *brovils*, *martinets*, *garcettes*. On dit auſſi, *breviller* les voiles, ou les *broüiller*, pour dire, les *carguer*, ou les *trouſſer*.

BREUILLES. ſ. f. & pl. Entrailles, boyaux, inteſtins d'un poiſſon. *Viſcera*, *inteſtina*. Auparavant que de caquer le hareng on lui arrache les *breüilles*, ou entrailles.

BREUVAGE, ou BRUVAGE, ou BREVAGE. ſ. m. Liqueur qui ſert de boiſſon. *Potio*. Le Condrieux eſt un excellent *breuvage*. Le nectar eſt le *breuvage* des Dieux. Ablanc.

Ce mot a été dit pour *beuvrage*, qui ſe trouve dans les anciens livres, qui vient de *biberagium*, qui ſignifioit *vin du marché*, qui a été fait de *bibere*, comme *abbreuver*, de *adbibere*. Ménage. Monſieur Huet croit que ce mot vient de *brou*, *broüe*, & *broüet*; & que ces derniers viennent de *brais*, ancien mot Gaulois, qui ſignifie de la boüe, & qu'on a tranſporté à toute ſorte de liqueur épaiſſe.

Breuvage, ſe dit auſſi des potions médecinales qu'on donne tant aux hommes qu'aux animaux. On lui a fait un *breuvage* composé de caſſe & de ſené.

On appelle auſſi *breuvage*, le mélange égal de vin & d'eau que l'on fait ſur mer pour la boiſſon de l'équipage.

Les anciens parlent de certains *breuvages* préparez pour donner de l'amour, ou de la haine. On ne convient pas de leur effet. Les *breuvages* de haine (μίσητρα) étoient composez du ſuc de l'herbe appellée *Promethea*, & du fiel de quatre animaux. Circé changea les compagnons d'Ulyſſe en pourceaux par un *breuvage* magique. Dac.

BRI.

BRIANÇON. ſ. m. Ville de France dans le Dauphiné. *Briançon* eſt fort ancien. L'Itineraire d'Antonin le nomme *Brigantion*, auſſi bien qu'Æthicus Ptolémée Βριγάντιον, mais de nouveaux Critiques ſoupçonnent qu'il faut lire Βεργάντιον. Julien dans ſon épitre aux Athéniens l'appelle *Brigantia*. Dans Ammien Marcellin on trouve *Virgantia*, au lieu de *Vrigantia*, qui eſt la même choſe que *Brigantia*. La Manne de *Briançon*, eſt une gomme blanche fort douce & ſucrée qui découle des frênes.

BRIANÇONNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Briançon. *Brigantienenſis*.

Briançonnois. ſ. m. Petit païs de Dauphiné, dont Briançon eſt la capitale, qui lui a donné ſon nom. *Brigantionenſis ager*. Tome I.

Quelques Dauphins de Viennois ont pris le nom de Princes du *Briançonnois*.

BRIARE. ſ. m. *Brivodurus*, *Brivodurum*, *Breviodurus*, *Bridobarum*. Petite ville de France dans le Gâtinois, qui n'eſt connuë que par ſon Canal, appellé le Canal de *Briare*, fait ſous Loüis XIII. pour paſſer les bateaux de la Loire dans la Seine par le moyen du Loing.

BRIBE. ſ. f. Morceau de pain ou de viande qui reſte d'un repas; tout ce que l'on deſſert de quelque table. *Fruſtrum*. Vaug. *Rem.* Il y avoit toûjours quelques *bribes* dans la beſace de Diogène. Ablanc.

On le dit auſſi d'un gros quartier de pain. Ce berger ne veut point ſortir, qu'il n'ait ſa *bribe* de pain dans ſa panetiére.

Bribe, ſe dit figurément de quelques morceaux qu'on attrape de quelque choſe. Ce neveu n'a pas eû toute la ſucceſſion de ſon oncle; mais il en a eû de bonnes *bribes*. On dit encore des *bribes* de Latin; pour dire, des paſſages & des phraſes de Latin, que l'on prend çà & là. On dit auſſi, Mettons nos *bribes* enſemble; pour dire, Joignons enſemble nos morceaux, ou contribuons chacun de nôtre part à la dépenſe du dîner. Ils ſe régalent quelquefois entr'eux, en mettant toutes leurs *bribes* enſemble. Ablanc. Tout cela ne ſe peut dire que dans le ſtile bas & familier.

On dit proverbialement en ce ſens, qu'il n'y a tel feſtin que de gueux, quand toutes leurs *bribes* ſont ramaſſées.

BRICE. ſ. m. Nom d'homme. *Brictio*, *Brictius*. S. *Brice* étoit de la ville de Tours. Bail. & vécut au IVe & V[e] ſiécle.

BRICHET. Voyez Brechet.

BRICIEN. ſ. m. L'Ordre des Briciens. *Bricianorum Ordo*. Ordre militaire établi par ſainte Brigide Reine de Suéde l'an 1366. ſous le Pontificat d'Urbain V. qui l'approuva, & lui donna la régle de S. Auguſtin. Leurs armes étoient une Croix d'azur ſemblable à celle de Malthe, ſous laquelle étoit une langue de feu, ſymbole de l'ardeur de la foi & de la charité envers le prochain. Leurs devoirs étoient de combattre contre les hérétiques, la ſépulture des morts, l'aſſiſtance des veuves, des orphelins & des hôpitaux. La Sainte Inſtitutrice le dotta de riches Commanderies. Voyez Ant. Boiſias des hermites de S. Auguſtin; Marc Ant. Viano Polonois, Deſcription de Pologne, Juſtiniani *Hiſt. di tutti gl'Ord. mil. T. II. C.* 59. *p.* 685. outre ceux qui parlent en général de tous les Ordres militaires.

BRICOLE. ſ. f. Réflexion d'un corps ſolide qui ſe fait à la rencontre de quelque autre corps dur. *Obliqua corporis alicujus ſolidi in aliud corpus durum impactio*. On le dit des balles dans un jeu de paume, des billes en un billard, & des boulets de canon qui battent obliquement, comme il arrive dans les batteries qu'on appelle *en écharpe*.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *brincar*, qui ſignifie *faire des cabrioles*, *ſauter*.

Bricole, a ſignifié chez les anciens une machine à jetter des pierres. Du Cange. C'étoit une eſpéce de fronde faite de cuir. *Funda coriacea*.

Bricole, ſe dit encore des piéces de cuir attachées enſemble qui ſervent aux Porteurs à porter des chaiſes, & auſſi de celles qui compoſent le harnois des chevaux de caroſſe.

Bricole, ſignifie auſſi une tromperie qu'on fait à quelqu'un, quand on agit avec lui par des voyes obliques & indirectes. *Fruſtratio*, *declinatio*. Je m'attendois à recevoir de cet homme le ſecours qu'il m'avois promis; mais je vois bien qu'il m'a donné une *bricole*. Ce valet eſt un grand menteur, il me donne toûjours quelque *bricole*.

Il ſe dit des détours & des voyes ſecrétes que l'on prend pour faire quelque choſe en cachette.

Petit écrit donné ſous le manteau
Qu'on ſe dérobe, & qui vient par bricole,
Oubien moulé chez Pierre Du Marteau,
Fût-il mauvais nous paroit toujours beau,
Et pour l'avoir on ne plaint la piſtole. P. D.

On ne voit point ici ces tours & ces bricoles
Qui du ſort impoſteur déterminent les coups,
Ni la dupe expoſée à la gueule des loups
Plaindre l'affreux revers de ſes eſpoirs frivoles.
L'Ab. Genest.

Bricole, en termes de Chaſſe, c'eſt un filet fait de petites cordes, & qui eſt en forme de bourſes pour prendre les grandes bêtes. Salnove, qui écrit *Bricolles*. Une ordonnance d'Henri IV. du mois de Juin 1601. défend dans l'Art. IX. à toutes perſonnes indifféremment de faire ouvrer, & expoſer en vente, avoir & eux aider de tiraſſes, tonnelles, traîneaux, *bricoles* de corde, & de fil d'archal, &c. Et une Ordon. du Roi

du mois d'Août 1669. porte, Art. XII. Tous tendeurs de lacs, tiraſſes, tonnelles, traîneaux, *bricoles* de corde & de fil d'archal, piéces & pans de rèts, colliers, halliers de fil, ou de ſoye; ſeront condamnez au foüet pour la prémière fois, & en 30 liv. d'amende &c.

On appelle auſſi *bricole*, ce dont on ſe ſert pour empêcher les chiens d'aller trop vîte devant les autres.

BRICOLER. v. act. Pouſſer une balle, une bille, un boulet, obliquement, pour le faire aller en un cèrtain endroit par réflexion. *Pilam obliquè in parietem impingere.*

On dit auſſi au figuré de ceux qui ne vont point droit dans les affaires, qu'ils ne font que fuir & *bricoler*; c'eſt-à-dire, amuſer & tromper. Il eſt bas en ce ſens.

BRICOLER, ſe dit, auſſi, mais dans le ſtile bas, de ceux qui mangent trop chaud. Il ſignifie, Faire aller le morceau de côté & d'autre dans ſa bouche avant que de l'avaler, afin de n'en être point brûlé. Ma foi j'ai été obligé de *bricoler*.

BRIDE. Aſſortiment de bande de cuir & de piéces de fèr, propre à tenir la tête d'un cheval ſujette & obéïſſante. *Frenum, habena.* La *bride* eſt compoſée de deux rênes, d'une têtière, & d'un mords. On dit en tèrmes de Manége, tenir, rendre, lâcher, donner la *bride*; & plus élégamment, Tenir, rendre, donner, lâcher la main.

Ménage dérive ce mot du Latin *brida*, qui a été fait du Grèc, ῥύω, qui ſignifie *traho, je tire*. Il eſt bien plus naturel de le dériver avec Icquez de la langue Saxone, & de celle des Francs, où l'on trouve les mots *bridel, brydel*, dans le même ſens. Le Père Pezron dérive le Grèc βρυτὴρ, & le François bride, qui ſignifient la même chôſe, du Celtique *brid*.

Boire la *bride* ou le mors, ſe dit quand le *mors* remonte trop haut, & ſe déplace de deſſus les barres où ſe fait l'appui. Se tenir à la *bride*, c'eſt s'y attacher comme on fait aux crins. La main de la *bride*, c'eſt la main gauche du Cavalier. On appelle *coup de bride*, l'eſpéce de châtiment que le Cavalier donne à ſon cheval en ſecoüant une rêne, lorſque le chevalier ne veut point tourner. On dit auſſi *bride* de mulet.

On dit courir à *bride* abatuë, ou à *bride* avalée, ou à toute *bride*; pour dire, Courir de toute la viteſſe du cheval. *Effuſiſſimis habenis accurrere.* ABLANC. Il gagna la ville, où il ſe retira à toute *bride*. On dit auſſi, Pouſſer un cheval à toute *bride*. VAUG. Voyez ſur les Opérations de la *bride* au manége, la méthode de dreſſer les chevaux par le Comte de Newcaſtle p. 182. & ſuiv. de la Traduction Françoiſe, & p. 190. & ſuiv. p. 322. & ſuiv. p. 378. & ſuiv.

BRIDE à abrever. Vous pouvez mettre au poulain pour quelques jours la *bride* à abrever, ſans rênes, après quoi vous lui mettrez le mords. NEWC. Il n'y a rien de ſi utile à la ſanté des chevaux que de les tenir avec la *bride* à abrever trois ou quatre heures avant que de les monter, & autant de tems après juſqu'à ce qu'ils ſoient bien refroidis. ID.

BRIDE, ſe dit figurément de tout ce qui arrête, ou qui borne la puiſſance de quelqu'un; qui le retient dans ſon devoir. *Freni.* Les Ephores de Sparte étoient établis pour tenir en *bride* la puiſſance Royale. Les loix tiennent en *bride* les peuples. Il faut tenir la *bride* haute aux jeunes gens qui ſont trop fougueux. Nôtre eſprit aſſez ſouvent n'a pas moins beſoin de *bride* que d'éperon. BOIL. On dit auſſi, qu'un homme a lâché la *bride* à ſes paſſions, à ſes appétits ſenſuels, lorſqu'il vit dans le déréglement. Il faut uſer de toutes chôſes avec modération, & ne lâcher jamais la *bride* à nos ſens, quelque innocens qu'en ſoient les objets. NICOL. On dit auſſi qu'un homme a lâché la *bride* à ſon imagination, quand il a eû des penſées extraordinaires, exceſſives, fauſſes & outrées. On dit auſſi, qu'une citadelle, une place forte, tient en *bride* toute une ville, toute une Province; pour dire, qu'elle la tient dans la ſujétion, dans l'obéïſſance.

BRIDE, ſe dit auſſi de ce qui ſèrre, qui arrête & qui attache une chôſe à une autre. *Retinaculum.* Il faut refaire des *brides* à cette dentelle. Les Boutonnières ont beſoin de *brides* pour les arrêter. Une femme ſe fait une *bride* pour tenir ſon bonnet quand elle ſe coëffe. On met des *brides* aux beguins des enfans pour les attacher.

On appelle provèrbialement des *brides à veaux*, les raiſons qui pèrſuadent les ſots, & dont ſe moquent les gens éclairez.

Huit cens petits livres nouveaux
Qu'on appelle brides à veaux. MASC.

On dit auſſi, qu'il faut aller *bride* en main en quelque affaire; pour dire, qu'il faut agir lentement & après une meure délibération. On dit auſſi, Mettre la *bride* ſur le cou à quelqu'un, lorſqu'il eſt incorrigible, & qu'on l'abandonne à ſon ſens réprouvé. On dit auſſi, qu'on a hoché la *bride* à quelqu'un, pour dire, qu'on a ſondé ſes intentions, pour ſçavoir s'il voudroit faire quelque chôſe qu'on ne lui a pas demandée ouvèrtement.

BRIDER. v. act. Mettre la bride à un cheval, ou à une autre bête de voiture. *Frenare.*

En tèrmes de Marine, on dit *brider* l'ancre; pour dire, Empêcher qu'elle n'enfonce dans le ſable: ce qui ſe fait en mettant quelques planches à ſes pattes.

On dit auſſi, *brider* un oiſon, *brider* la bécaſſe.

On dit en Fauconnerie, *brider* les ſèrres d'un oiſeau, quand on en lie une de chaque main: ce qui l'empêche de charrier, ou d'emporter ſa proye.

BRIDER, ſignifie figurément, Tenir en ſujétion. *Frenare, frenos injicere.* Cette forteresse *bride* toute la Province. Les peuples ſont *bridez* par les loix, par l'autorité des Magiſtrats. *Brider* le cours impétueux de l'ambition & de la fortune. *Brider* ſes paſſions. THÉOPH. Il ſont *bridez* par mèr, ils ne peuvent plus ſortir.

La raiſon trop farouche au milieu des plaiſirs,
D'un remords importun vient brider *nos deſirs.* BOIL.

On le dit auſſi des conventions particulières. Cet homme eſt bien *bridé* par cette tranſaction, il ne peut plus faire de chicane.

BRIDER, ſignifie auſſi, Eteindre, ſèrrer, cacher. *Stringere; aſtringere.* Ce Juſte-au-corps eſt mal taillé, il vous *bride* trop ſur les épaules. Il s'eſt *bridé* le nez de ſon manteau pour n'être point apperçû.

Brider le nez ſe dit auſſi, pour donner un coup de foüet, ou de vèrge, ou baguette, par le nez. Il lui a *bridé* le nez d'un coup du foüet qu'il avoit en main. Quand on marche dans un bois épais les petites branches que l'on fait plier, vont *brider* le nez de ceux qui ſuivent de trop près. On dit même de tous ceux à qui on jette quelque chôſe au viſage, qu'on leur a *bridé* le nez.

BRIDER, eſt auſſi un tèrme d'Académiſte, qui ſe dit en parlant de la courſe de la bague. *Impingere.* C'eſt toucher la potence avec ſa lance, paſſer par deſſous la potence, ou fraper le canon de la potence. Cet homme eſt bien mal-adroit, il *bride* toûjours la potence.

BRIDÉ, ÉE. part. & adj. *Frenatus, frenis aſtrictus.*

On dit provèrbialement, qu'une affaire eſt ſellée & *bridée*; pour dire, qu'elle eſt achevée, qu'elle eſt concluë, par une méchante alluſion de la ſelle du cheval au ſceau des arrêts qui tèrminent les affaires. On dit auſſi, que la bécaſſe eſt *bridée*, quand on a engagé quelqu'un en une méchante affaire, ou quand on l'a trompé. On appelle auſſi, un oiſon *bridé*, un ſot, un homme qui n'a point vû le monde. On appelle un Juge *bridé*, lorſqu'il eſt fort ignorant, & qu'il ne juge qu'au haſard.

BRIDOIR. ſ. m. Prononcez *Bridoi.* C'eſt un morceau de linge, large d'environ trois doigts, que les Dames mettent à leur bonnet, quand elles ſe coëffent. Il ſèrt à bander le menton, & c'eſt pour cela qu'on l'appelle auſſi une *mentonniere*.

BRIDON. ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt un filet à l'Angloiſe, qui a une embouchure fort menuë, & qui n'a aucunes branches. Les chevaux Anglois ſe mênent avec des *bridons*, & n'ont des brides qu'à l'armée. Il n'y a point de cheval, ni ſeur, ni utile, ni qui puiſſe aller avec un *bridon*, s'il n'eſt prémièrement monté avec le mords. NEWC.

BRIDON, eſt auſſi un tèrme de quelques Religieuſes. Il ſignifie un morceau de linge large d'environ deux doigts, qui eſt couſu & attaché au voile. Ce *bridon* fait voir que les Religieuſes doivent ſe priver de tous les plaiſirs du monde.

BRIE. ſ. f. Païs de France entre la Champagne particulière, le Sénonois, le Gâtinois, le Hurepoix, le Pariſis, & le Soiſſonnois, en Latin *Bria, Braya*, ou *Braia.* Quelques-uns dérivent ce mot d'une ancienne forêt appellée par Aimoin *Brigenſis ſaltus*, & dont il reſte encore pluſieurs parties. D'autres diſent qu'il vient du mot François *Abri*, qui ſignifie lieu couvèrt, où il y a de l'ombre, & ils prétendent que ce païs fut ainſi nommé, parce qu'il eſt tout planté d'arbres fruitiers, qui font par tout des ombrages, ou des abris. La *Brie* a eû autrefois ſes Comtes. Cette Province ſe diviſa en *Brie* ſupérieure, ou haute *Brie*, dont Meaux eſt la capitale, & *Brie* inférieure, ou Baſſe *Brie*, qui a Provins pour capitale, & *Brie Poüilleuſe*, dont le lieu principal eſt Château-Thierry. La plus grande partie de la *Brie* eſt annexée au Gouvèrnement de Champagne; le reſte qui l'eſt au Gouvèrnement de l'Iſle de France s'appelle à cauſe de cela *Brie* Françoiſe.

BRIEF, IÉVE. adj. Vieux mot, qui n'eſt pas demeuré en uſage que dans le Palais. *Brevis.* Un ajournement pèrſonnel ſe donne à trois *briefs* jours. Le Roi dans les Lettres qu'il adreſſe aux Juges, leur commande de faire aux parties bonne & *briéve* juſtice.

BRIEU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Briocus, Briomachus, Briomacles*

maſles, ou *Uriomaclus*. *S. Brieu*, que quelques-uns font originaire de la Grande Bretagne, vivoit au VIIe ſiécle. Chaſſé, dit-on, par les Saxons, il ſe réfugia ſur les côtes de l'Armorique.

S. Brieu. ſ. m. Ville Épiſcopale de Bretagne en France, qui a pris le nom de S. Brieu ſon Patron, & en quelque ſorte ſon fondateur; car ce Saint étant mort dans un Monaſtère qu'il avoit bâti en cet endroit entre Lexobie & Aleth, la réputation de ſa ſainteté & l'éclat de ſes miracles y attirèrent tant de monde, qu'il s'y forma bientôt une Ville. *Briocum*, *fanum S. Brioci*, *Briocopolis*. Voyez Baillet au prémier de Mai.

Ce mot vient du Latin *Briocus*, dont d'abord retranchant l'*u*, comme en beaucoup d'autres, on a dit *Briocs* ou *Briox*, car *x*, ou *cs*, ſont la même chôſe. Enſuite on a dit *Brieux* comme on écrit encore ſouvent, puis pour adoucir la prononciation l'uſage a changé l'*x* ou *s*, *Brieus*, enfin il a retranché l'*s*, & l'on dit *Brieu*. Ceci montre que *Briocus* eſt le véritable nom Latin, plûtôt que *Briomaclus*, ou *Briomasles*. D'Argentré, M. Fleury, & le P. Lobineau, écrivent toujours *Brieuc*, comme font auſſi tous les anciens titres.

BRIÉVEMENT. adv. D'une manière courte, ſuccinctement. *Breviter*. Cet Auteur a écrit trop *briévement*; cela fait qu'il eſt obſcur.

BRIÉVETÉ. ſ. f. Petite étenduë. *Brevitas*. La *briéveté* d'un diſcours. La *briéveté* de la vie. La *briéveté* d'un délai. Nos meilleurs Écrivains diſent toûjours *briéveté*, à la réſerve de Meſſieurs de Port-Royal, qui écrivent la *bréveté*, & l'inſtabilité de la vie. Ce diſcours n'a point cette *bréveté* vive & animée, ſi néceſſaire. Je ne ſuis pas de leur avis: mais à cauſe de leur autorité, je n'oſe dire que *breveté* & *brévement*, ſoit une faute. Ménage. M. l'Abbé Fleury imite les Écrivains de Port-Royal. La *breveté* du Canon, dit-il, en parlant de la Liturgie Gallicane, *hiſt. Eccl. L. XXXVI. p.* 214. mais ce n'eſt pas l'uſage. La langue Françoiſe a trouvé le ſecret de joindre la *briéveté*, non ſeulement avec la clarté, mais encore avec la pureté & la politeſſe. Il n'y a peut-être rien qui ſoit moins à ſon goût que le ſtile Aſiatique: & rien ne lui eſt plus naturel qu'une *briéveté* raiſonnable. Ceux qui écrivent le mieux, ont un ſtile également ſerré & poli. Ils joignent la pureté de Céſar, & la fermeté de Tacite. Leurs paroles tiennent quelque chôſe de celle des oracles; ſans en avoir l'obſcurité, ni l'embarras, elles en ont la *brieveté* & la force. Bouh. Il y a une *briéveté* qui vient de la ſechereſſe de l'eſprit, & du peu d'étenduë du génie: on ne louë point celle-là. Il faut une *briéveté* qui vienne de la réflexion & du jugement. Val. La *briéveté* contribuë à l'obſcurité, ſelon le mot d'Horace; Je veux être court, je deviens obſcur. Bouh. La *briéveté* eſt bien voiſine de l'obſcurité. Dac. Il y a pourtant une *briéveté* loüable, qui conſiſte à employer toutes les paroles qu'il faut, & à n'employer que celles qu'il faut, ou même à ſe ſervir quelquefois d'un mot qui en vaille pluſieurs autres. C'eſt la *briéveté* que Quintilien trouve ſi belle dans Saluſte; mais comme remarque Quintilien au même endroit, dès qu'on imite mal ſes manières de penſer & de parler on devient obſcur. Bouh. Si nous l'emportons ſur nos ancêtres par le choix des mots, par la clarté, & par la *briéveté* du diſcours, c'eſt une queſtion encore indéciſe. La Bruy. La *briéveté* eſt l'âme d'un conte, puiſque ſans cela il faut néceſſairement qu'il languiſſe. La Font.

Dans le grand art on dit par manière de proverbe, l'œuvre ne veut point de *briéveté*, pour dire qu'on ne doit point donner le feu trop violent, qu'il ne faut rien précipiter, qu'il faut ſeulement aider la nature par un feu ménagé à propos.

BRIEUX. Ce mot ſignifie ſur les Côtes de Bretagne le congé, ou paſſeport, la permiſſion de naviger que tous les vaiſſeaux doivent prendre des Gouverneurs ou des Juges de l'Amirauté, pour ſortir d'un port. *Facultas navigandi*; *Diploma navigandi poteſtatem faciens*. On dit parler aux Hébrieux, pour dire, Demander ce congé. C'eſt peutêtre une mauvaiſe alluſion au mot Hébrieu, que l'on diſoit autrefois pour Hébreu que nous diſons aujourd'hui.

BRIFFABLE. adj. Qui eſt mangeable. *Edulis*, *eſculentus*. Ce fromage eſt *briffable*. S. Amand. Ce mot n'eſt d'uſage que dans le ſtile familier & comique.

BRIFFER. v. act. Manger goulument. *Vorare*, *avidè comedere*. Les écoliers ſçavent bien *briffer*.

Quelques-uns dérivent ce mot *à bis faucibus*, comme ſi on mangeoit avec deux bouches. Il eſt du ſtile bas.

BRIFFEUR. ſ. m. Grand mangeur, goulu. *Vorax*, *helluo*. Ce mot eſt burleſque.

BRIGADE. ſ. f. Diviſion d'une troupe de gens de guèrre. *Caterva*, *agmen*. Les *Brigades* aujourd'hui ſont de deux ſortes. Une armée eſt diviſée ordinairement en *brigades* de Cavalerie, dont chacune eſt de dix ou douze eſcadrons, & d'Infanterie, dont chacune eſt de cinq ou ſix batailons. L'autre ſorte de *brigade* eſt la troiſième partie d'une compagnie de Cavalerie de 50 maîtres; ou la ſixième, ſi elle eſt de cent.

On dérive ce mot de *brigand*, ou de *brigue*, menée ſecrette. Du Cange le dérive de *brigands*, qui étoient une eſpèce de ſoldats. Voyez Brigand. Ainſi *latro* en Latin ne ſignifioit d'abord qu'un ſoldat. Chorier hiſt. de Dauph. p. 93. prétend que *brigade* eſt un mot emprunté de la langue des Celtes, dans laquelle *brig*, ou *briga*, ſignifioit non ſeulement une ville, mais encore une aſſemblée, une troupe d'hommes. On trouve dans la Latinité *brigata* à peu près dans le même ſens que *brigade*. Dans les Statuts de la ville de Nanci pour la courſe de Bague, *Act. Sanct. Maii. T. I. p.* 396. *E*, il eſt pris pour la Compagnie ou *brigade* que chaque quartier de la ville envoyoit à cette courſe.

Brigade. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois dans le ſtile badin & enjoüé, & ſignifie pluſieurs perſonnes aſſemblées pour quelque honnête plaiſir. *Turba*, *cohors*.

> *Soit que ſur le bord de la Seine*
> *Nôtre* brigade *ſe promène*,
> *Ou que nous demeurions chez nous*,
> *A toute heure on parle de vous.* Voit.

BRIGADIER. ſ. m. Officier qui commande une brigade de gens de guèrre. *Caterva*, *agminis ductor*. *Brigadier* d'armée, eſt celui qui commande une brigade de Cavalerie ou d'Infanterie dans l'armée. Cet Officier eſt conſidérable, & marche immédiatement après le Maréchal de Camp.

Brigadier d'une compagnie de Cavalerie, eſt celui qui commande une des brigades de la compagnie.

BRIGAND. ſ. m. Voleur de grands chemins, & à main armée. *Latro*, *graſſator*. Il eſt entre les mains du Prévôt des Maréchaux, comme un *brigand*. Patru.

Brigand, ſe dit auſſi des ſoldats mal diſciplinez qui ne font que piller & déſoler les païs où ils font des courſes, & qui n'attendent point l'ennemi pour le combattre. Les armées des Arabes, des Tartares, ne ſont que des armées de *brigands*. Ce mot s'eſt dit originairement d'une compagnie de ſoldats que la ville de Paris arma & ſoudoya en l'an 1356. pendant la détention du Roi Jean priſonnier en Angletèrre. Ils furent ainſi nommez, parce qu'ils étoient armez de *brigandines*, armes fort uſitées alors. Or parce qu'ils firent beaucoup de voleries & brigandages, on a appellé de leur nom tous les voleurs de grands chemins. C'eſt ainſi qu'en Latin *latro*, qui ſignifioit *ſoldat*, ſignifia dans la ſuite un voleur, parce que les ſoldats voloient & pilloient. D'autres croyent que le mot *brigand* eſt venu de cèrtains peuples d'Allemagne appellez *Brigantins*, ou *Brigans*, qui habitoient ſur les rives du lac de Conſtance, & voloient publiquement amis & ennemis. Ménage croit que ce mot vient de *Brigans*, peuples d'Hybèrnie qui ſous l'Empire Romain paſſèrent en Angletèrre & la ravagèrent, dont il eſt parlé dans Tacite. D'autres croyent que ce mot vient de *Burgand*, inſigne voleur qui ravagea la Guyenne du tems du Pape Nicolas I. Fauchet le dérive de *brig*, ou *brug*, vieux mot Gaulois, qui ſignifie un pont, à cauſe qu'on y détrouſſe facilement les paſſans. Lipſe le dérive du Latin *Brigantes*, qui étoient des ſoldats à pied. Borel le dérive de *brugne*, qui étoit une armure ancienne faite de lames de fèr jointes, ſervant de cuiraſſe, dont les *Brigands* étoient armez. Paſquier croit que *brigand* a été dit de brigade, qui ſignifie troupe, & que c'étoient des voleurs qui alloient en troupe. Le P. Daniel dans ſon hiſt. de Barbarie L. III. C. 4. croit que les Pyrates de Barbarie ont été longtems à n'avoir que des galères & des brigantins, & que c'eſt de là qu'eſt venu le nom de *brigand*.

BRIGANDEAU. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier, Un petit brigand. *Latrunculus*. Il n'eſt bon que dans le ſtile familier. On devroit pendre tous ces *brigandeaux*.

BRIGANDAGE. ſ. m. Volerie à main armée. *Latrocinium*, *graſſatio*. Les bandits d'Italie ne vivent que de *brigandage*.

Brigandage, ſe dit auſſi de toute autre ſorte de volerie qui ſe fait dans les villes; comme quand on éxige des droits qui ne ſont pas dûs; quand on fait une injuſtice manifeſte dans le jugement d'un procès; quand un Marchand trompe ou rançonne quelqu'un, en lui vendant trop chèr une marchandiſe dont il a beſoin. Il y a bien des gens qui vivent de *brigandages*. Je voudrois qu'on établît un nouveau tribunal où les uſurpateurs des droits matrimoniaux fuſſent punis de leurs *brigandages*. Vill.

BRIGANDER. v. n. Voler ſur les grands chemins. *Latrocinari*, *graſſari*.

BRIGANDINE. ſ. f. Haubèrgeon, ou cotte de mailles, dont les ſoldats & voleurs ſe ſervoient autrefois. *Lorica*, *ferreus thorax*.

BRIGANTIN. ſ. m. Autrement *Armatomene*, eſt un vaiſſeau de bas bord, qui va à voiles & à rames, & qui eſt ſans couvèrte. *Myoparo*. Il y a juſqu'à dix ou douze rames de chaque côté, & n'a

n'a qu'un rameur à chaque rame. Les Corſaires s'en ſervent ordinairement pour aller en courſe, parce qu'il eſt léger, & que chaque matelot y eſt ſoldat. On l'a appellé dans la baſſe Latinité *brigentinus*.

BRIGIDE. ſ. f. Nom de femme. *Birgitta*. Sainte *Brigide* eſt célébre, les révélations de Sainte *Brigide*. On trouve auſſi Brigitte & Birgitte dans quelques Écrivains, parce qu'en Latin on dit *Birgita*, & *Brigitta*; mais quel que ſoit le vrai mot Latin, l'uſage en François eſt pour *Brigide* comme en Italien *Brigida*. En quelques lieux on dit *Britte*, par corruption & par abbréviation.

SAINTE BRIGIDE, Ordre militaire inſtitué en Suéde par Sainte Brigide en 1366. *Briciani Equites*, *Bricianorum Equitum Ordo*. Sainte *Brigide* leur donna la Régle de S. Auguſtin, & des conſtitutions toutes ſemblables à celles de Malthes. Ils étoient armez & faiſoient leur profeſſion de la maniére que les Chevaliers de Malthe. Ils portoient une croix d'azur ſemblable à celle de Malthe, au deſſous de laquelle pendoit une langue de feu, ſymbole d'une foy ardente & de la charité. Ils portoient ſur leur banniére d'un côté cette croix, & de l'autre trois couronnes, qui ſont les armes de Suéde. Voyez l'Abbé Juſtiniani, *Hiſt. di tutti gl' Ordini milit. C. 59. p. 685. & ſuiv.* Hoffman appelle cet Ordre l'Ordre de S. Sauveur, *Ordo S. Salvatoris*.

BRIGITIN, ou BRIGITTIN, INE. ſ. m. Religieux ou Religieuſe de Sainte Brigide. *Monachus ſanctæ Brigittæ*. Ce mot n'eſt uſité que dans la converſation.

BRIGITTE. ſ. f. Voyez BRIGIDE.

BRIGNOLE. ſ. f. Eſpéce de prune excellente qu'on ſéche, & qu'on envoye à Paris de la ville de Brignoles en Provence. *Brinolium*. On ôte la peau & le noyau, & aprés les avoir fait ſécher, on les met dans de petites caiſſes, qu'on envoye par toute l'Europe. Elles ont une chair aſſez ferme, & ſont de couleur un peu rouge tirant ſur le jaune, & d'un goût fort agréable. M. Ménage ſoutient qu'il faut dire *brugnole*, & qu'on le dit à Paris. La Quintinie le dit toûjours. Les *Brugnoles* ont la chair coriace. LA QUINT. *P. III. C. 14.* La *Brugnole* eſt de couleur violette tirant au noir. ID.

BRIGNON. Voyez BRUGNON.

BRIGUE. ſ. f. Déſir ambitieux pour obtenir quelque charge ou dignité, où l'on tâche de parvenir plus par adreſſe que par mérite. *Ambitus*, *ambitio*, *penſatio*. Les *brigues* commencent à s'échauffer. VAUG. Les *brigues* qu'on faiſoit n'éclatoient pas encore. LA ROCH. Les *brigues* des Eccléſiaſtiques ſont ſévérement défenduës par les Canons.

Du Cange dérive ce mot de *briga*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier, *noiſe*, *querelle*, *conteſtation*, qui arrive ſouvent où il y a de la *brigue*: d'où on a fait auſſi le vieux mot de *bricon*, qui ſignifioit *querelleur & impudent*. Quelques-uns le dérivent de *precari*, parce qu'en effet la *brigue* ſe fait par des priéres.

BRIGUE, ſe dit auſſi de la cabale qui eſt intéreſſée à ſoutenir plutôt un parti que l'autre dans une élection. La *brigue* d'un tel a prévalu ſur l'autre. Combien y a-t'il de Prédicateurs qui ne doivent leur réputation qu'à la *brigue* & à la cabale? S. ÉVR.

Pour me faire admirer je ne fais point de ligue,
J'ai peu de voix pour moi; mais je les ai ſans brigue. CORN.

N'allons point à l'honneur par de honteuſes brigues. BOIL.

Un Prélat par la brigue *aux honneurs parvenu,*
Ne ſçait plus qu'abuſer d'un ample revenu. ID.

BRIGUER. verb. act. Tâcher d'obtenir quelque chôſe par brigue, par cabale. *Ambire*, *prenſare*. Quand on peut prouver qu'on a *brigué* les voix, les ſuffrages d'une compagnie, l'élection eſt nulle. À Rome dans les derniers tems on *briguoit* les charges aſſez ouvertement: on gagnoit les ſuffrages par des preſens, qui étoient plutôt des corruptions que des libéralitez. On rapporte là-deſſus un mot célébre de Craſſus: *Briguant* le Conſulat, & n'oſant flatter, ni careſſer le peuple devant Scévola, avec lequel il marchoit dans les ruës de Rome, il le quitta bruſquement: Vous m'empêchez, lui dit-il, d'obtenir le Conſulat, car je n'oſe faire des ſottiſes en vôtre préſence.

Irai-je ſans amis, briguant *une audience*
D'un Magiſtrat glacé ſoutenir la préſence? BOIL.

On dit auſſi, *Briguer* de la réputation.

BRIGUER, s'employe quelquefois en bonne part, & ſe dit ſimplement des ſouhaits; ou des voyes légitimes d'obtenir quelque chôſe. Il *brigue* les bonnes grâces de ſon Prince.

BRIGUÉ, ÉE. part. & adj. Cette charge eſt bien *briguée*, eſt bien enviée. *Ambitus*, *prenſatus*.

BRIGUEUR. ſ. m. Ce mot ne ſe dit guères ſeul. C'eſt celui qui brigue. *Ambitioſus*, *petitor ambitioſus*. C'eſt un *brigueur* à gage. Rien ne me choque ni m'afflige tant que ces *brigueurs* d'éloges. BALZ.

BRILLANT, ANTE. adj. & ſ. Qui jette de la lumiére, ou qui en réfléchit; qui paroît, qui éclate, qui eſt plein de chôſes qui embelliſſent. *Fulgens*, *ſplendens*. En ce mot & dans les ſuivans moüillez les deux *ll*. Le ſoleil & les aſtres ſont *brillans*. Les pierreries vrayes ou fauſſes ſont *brillantes*, ont bien du *brillant*. Des yeux vifs & *brillans*. La terre eſt *brillante* de fleurs. L'Abbé Tétu dit d'un pécheur endurci:

Aux brillantes *clartez qui lui viennent des cieux,*
A toute heure il ferme les yeux.

BRILLANT, en termes de Manége, eſt une épithéte qu'on donne au cheval, lorſqu'il a belle apparence, qu'il a l'encolure relevée, qu'il a un beau mouvement, & qu'il mâche ſon mords de bonne grâce. *Egregius*, *eximius*.

On le dit auſſi au figuré en chôſes ſpirituelles & morales, pour exprimer quelque chôſe de diſtingué, & d'extraordinaire, ou qui éclate aux yeux du monde. *Argutus*, *vividus*. Un eſprit *brillant*. Une imagination *brillante*. Je ne voudrois pas commencer mon diſcours par une penſée *brillante*; il faut aller par degrez. CH. D. MER. Un Héros tout *brillant* de gloire. *Splendidus*, *nobilis*, *illuſtris*. Une action *brillante*, une valeur *brillante*. C'eſt un parti ſage à la guérre, que de ſe tenir quelquefois ſur la défenſive, mais ce n'eſt pas le plus *brillant*. Il n'y a jamais eû de retraite plus *brillante* que celle du Prince de Condé devant Arras. La vie la plus *brillante* d'un homme du monde aboutit à la mort. ABB. DE LA TRAP.

Si ſon cœur quelquefois à la gloire ſenſible,
Court du brillant *honneur à la carriére pénible.* VILL.

L'Auteur de la Traduction de Bion & de Moſchus a employé ce mot dans un ſens aſſez ſingulier, quand il a dit,

Corydon a la voix plus nette & plus brillante,
Philinte l'a plus douce, ainſi que plus touchante.

BRILLANT. ſ. m. Éclat, vivacité, feu d'eſprit. *Lumen*, *fulgor*, *ſplendor*. On dit qu'il y a bien des *brillans* dans un Ouvrage, ou de faux *brillans*, quand il y a pluſieurs traits d'eſprit bien ou mal appliquez. Les hommes vivent dans une ſollicitude continuelle, courant avec empreſſement aprés les faux *brillans* d'une fortune imaginaire. FLECH. Les Italiens courent aprés les *brillans*, & ce qu'ils appellent *vivezze d'ingegno*. BOUH.

Laiſſons à l'Italie
De tous les faux brillans *l'éclatante folie.* BOIL.

BRILLER. v. n. Jetter de la lumiére, ou la réfléchir. *Fulgere*. La lune *brille* la nuit. Les criſtaux bien taillez *brillent* fort aux flambeaux.

BRILLER, ſe dit auſſi de ce qui a de l'éclat, ou de vives couleurs. L'écarlate *brille* plus que le gris. Les fleurs *brillent* dans cette prairie. Cette femme a beaucoup *brillé* dans ce bal par ſa beauté, par ſa parure. La jeuneſſe en ſa fleur *brille* ſur ſon viſage. BOIL.

BRILLER, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Cet homme *brille* dans les compagnies par ſon eſprit; il ſe fait diſtinguer, il paroît au deſſus des autres. La premiére Scéne de cette Tragédie eſt celle qui *brille* le plus. La libéralité eſt la vertu qui fait *briller* davantage. C'eſt à mon gré un plus grand défaut de *briller* trop, que de *briller* trop peu. BOUH. Il y a certains défauts qui étant bien mis en œuvre *brillent* plus que la vertu même. ROCHEF. On voit des hommes qui *brillent* dans le mouvement, & dans l'action, & que le repos obſcurcit, & anéantit. P. BOURD. Ceux qui veulent toûjours *briller*, & ſe faire admirer des autres, s'en font rârement aimer. Balzac a dit d'un Conquérant, La gloire qui lui en revient peſe pour le moins autant qu'elle *brille*.

Par tout de l'amitié brillent *les avantages,*
On en trouve par tout d'éloquentes images. VILL.

BRILLER, terme de Chaſſe, ſe dit des chiens qui quêtent dans une plaine. *Veſtigare*, *indagare*.

On appelle auſſi *Briller*, Chaſſer de nuit aux oiſeaux à la lumiére.

BRIMBALE. ſ. f. Quelques-uns diſent *brinque-bale*. Terme de Méchanique & de Marine. C'eſt le bâton ou la barre qui fait jouer la pompe.

BRIMBALER. v. act. Branler en deçà & en delà. Il ſe dit prémiérement des cloches qu'on ſonne démeſurément, & juſqu'à l'importunité. *Æs campanum vehementiùs agere*. On le dit auſſi de ceux qui agitent leurs jambes, leurs bras & leur corps niaiſement,

ment, & avec indécence. Chaîne, étui, cléf, & pelotons lui *brimbalent* aux deux côtez. S. Amant.

Ce mot eſt bas, & vient du Bas-Breton *brimbalat*, qui ſignifie *ſonner*.

BRIMBORIONS. ſ. m. pl. Tèrme de mépris, qui ſert à exprimer des curioſitez légères, ou de peu de valeur. *Frivola*. Il ſert auſſi de nom collectif, pour exprimer tous les petits meubles qui n'ont point de nom. Je ne vois que lait virginal, blancs-d'œufs, & autres *brimborions*. Mol.

Paſquier dérive ce mot de *breviarium*, dont on a fait *brebiarium*, pour lequel on a dit enſuite *brimborion*.

BRIMO. ſ. f. C'eſt un des noms de Proſèrpine, formé de *βριμῶ*, *j'épouvante*. Propèrce l'appelle ainſi L. II. élég. 2. v. 11.

BRIN. ſ. m. Jet de bois. *Ramulus*, *ramuſculus*. Quand on coupe les taillis, on eſt obligé de laiſſer les brins les plus hauts, & les plus droits, qui ſont ſur les ſouches au nombre de ſeize par chaque arpent, pour venir en haute fûtaye. Les meilleurs planchers ſe font de *brin*; c'eſt-à-dire, de troncs d'arbres qui ne ſont point ſciez; mais ſeulement équarris. En ce ſens on dit, qu'une pique eſt faite d'un beau *brin* de bois. Le plus haut du buiſſon où ſe tient l'oiſeau s'appelle le *brin* en tèrmes de Chaſſe. M. Huet dit que ce mot vient de *virga*, d'où on a fait *virge*, *vrige*, *vringe*, *bringe*, *bring*, & enfin *brin*.

On appelle en tèrmes de Charpenterie, *Pan de bois à brin de fougère*, une diſpoſition de petits potelets aſſemblez diagonalement à tenons & à mortoiſes dans les intervalles de pluſieurs pôteaux à plomb; & ce nom lui eſt donné à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec des branches de fougère dont le brin fait cet effet.

Brin, eſt auſſi un tèrme de Jardinier. Quand les Jardiniers parlent d'arbres fruitiers, ils diſent, il faut choiſir un arbre d'un *beau brin*; c'eſt-à-dire, droit & aſſez gros.

Brin, ſe dit auſſi des menus jèts des hèrbes, des joncs, des cheveux, & de tout ce que des racines pouſſent. *Coliculus*, *ſurculus*. Il faut mettre deux ou trois *brins* de ciboulette dans cette ſalade. Il n'eſt reſté à ce convaleſcent que deux ou trois *brins* de cheveux. Les *brins* des vèrgettes ſont faits de petits joncs. Les treſſes de cheveux ſe font *brin* à *brin*. *Philyra*.

On appelle *brin* de plume, en tèrmes de Plumacier, la petite pointe de la plume.

Brin d'estoc. Grand bâton qui ſert à ſauter les canaux en Flandre, en forme de petite pique fèrrée par les deux bouts. *Baculus ferro utrinque præfixus*.

Ce mot vient du Flamand *ſpringſtok*, qui veut dire la même chôſe, compoſé de *ſtok*, *baton*, & de *ſpringen*, *ſauter*. Ménage.

Brin, ſe dit auſſi de ce qui eſt menu & délié, & qui étant multiplié & tortillé, fait des cordons, & des cordes. *Stamen*. Un *brin* de fil. Un *brin* de ſoye. Ce cordon de chapeau eſt fait de trois, de quatre *brins* tortillez enſemble. On dit auſſi, un *brin* de natte.

Brin, ſert quelquefois à faire une négation. Il n'y a pas céans un *brin* de fagot, un *brin* de paille. Il n'y a pas un *brin* de proviſions en cette maiſon.

Enfin, le peuple le dit en toutes ſortes de matières, pour ſignifier une petite quantité de quelque chôſe que ce ſoit. Un petit *brin* de tems, pour un peu de tems. Donnez moi un petit *brin* d'eau, un petit *brin* de pain &c. ou donnez moi de l'eau un petit *brin*, du pain un petit *brin*; c'eſt-à-dire, un peu d'eau, un peu de pain. Viens ici un petit *brin*; Chauffons nous un petit *brin*. Il n'eſt reſté ici qu'un petit *brin*. Je ne l'ai vû, ne lui ai parlé qu'un petit *brin*. Tout cela ſignifie, un peu de tems, très-peu de tems, un moment. Si nous mettons ceci, c'eſt afin qu'on ſçache ce que cela ſignifie, quand on l'entendra dire au peuple, ou à des enfans, & non afin qu'on l'imite; car ces manières de parler ſont très-mauvaiſes.

Brin-a-brin. adv. Un *brin* après l'autre. Arracher *brin* à *brin*.

BRINDE. ſ. f. Tèrme de beuveurs, qui ſe dit de l'invitation qu'on fait à un autre de faire raiſon d'une ſanté qu'on lui porte. *Propino*. Les Allemands font des *brindes* continuelles. Ce mot eſt venu des Flamands, qui diſent *ik breng' tu*, quand ils portent une ſanté, qui veut dire, *je vous le porte*. Ménage.

BRINDES. ſ. m. Ville du Royaume de Naples dans la tèrre d'Otrante. *Brunduſium*, ou *Brundiſium*. Les Italiens l'appellent *Brindiſi*. *Brindes* eſt ſur le Golfe de Véniſe, & ſon port eſt un des plus grands, des plus beaux, & des plus aſſurez de l'Italie. M. d'Ablancourt, dans ſa traduction de la guèrre civile de Céſar, dit toujours *Brunduze*. Comme Pompée eut appris ce qui s'étoit paſſé à Corfinium, il alla de Nocère à Canouſe, & de là à *Brunduze*, où il donna rendez-vous à toutes ſes troupes. d'Ablanc. En. Magius fut pris comme il alloit à *Brunduze*. Id. On ne ſçait au juſte quand l'Évêché ni l'Archevêché de *Brindes* ont été érigez. Les Actes de S. Leucius diſent qu'il convèrtit la ville de *Brindes* ſous Commode, & qu'il en fut prémier Évêque; mais il y a tant de faux dans ces Actes qu'on n'y peut ajouter foi. Il n'y a point eû d'Archevêché avant le XIe ſiécle.

Juſtin L. X. dit que *Brindes* fut bâtie par les Étholiens, qui ſuivîrent Dioméde; Strabon par les Candiots venus avec Theſée & Gnoſus, auquel Falant Chef des Tarentins l'ôta depuis.

Quelques-uns l'appellent en Grèc Βρεντέσιον, & d'autres Βρεντήσιον. Ces mots viennent de *βρέντη*, qui en langue de Crète ſignifioit *Cèrf*, & veulent dire tête de Cèrf. Feſtus dit que quelques Poëtes l'ont appellée *Brendam brevitatis cauſâ*, & Vigenère remarque que cette ville repréſente le col & la tête qui s'étend d'un détroit. Probablement que cette langue de tèrre fut d'abord nommée Βρεντήσιον, *tête de cèrf*, & que la ville qu'on y bâtit prit ce nom. Voyez Vigenère ſur Tite-Live T. I. p. 1758. & le P. Cantel, *Metrop. Urb. hiſt. P. III. Diſſ. IV. C. 5*.

Quoique *Brindes* ſoit le véritable mot François, & *Brindiſi* l'Italien, cependant on dit auſſi *Brindiſi* en François. Nos gazettes s'en ſervent, auſſi bien que Du Moulin dans ſes Conquêtes des Normans, & Du Ryer, qui dit *Brindes*, *Brindiſi*, & *Brundiſi*. Il ne faut pas ſe ſervir de ce dèrnier, qui ne ſe trouve que dans cet Auteur.

BRINDONES. *Garcia*. C'eſt un fruit des Indes Orientales, rougeâtre en dehors, & rouge comme du ſang en dedans, d'un goût fort aigre. Il prend une couleur fort noire en meuriſſant, & demeure rouge en dedans. Les Indiens en mangent, & les Teinturiers s'en ſervent. Ce fruit eſt aſtringent.

BRINQUE-BALE. Voyez Brimbale.

BRIOCHE. ſ. f. Pâtiſſerie délicate qu'on fait avec de la farine très-déliée, du beurre, & des œufs. *Libum*. On envoye des *brioches* à ſes amis, quand on a rendu le pain béni, au lieu des parts du chanteau, ou du couſin qu'on envoyoit autrefois.

BRIOINE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *coleuvrée*. Voyez Coleuvrée.

BRION. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'allonge, ou la dèrnière partie de l'étrave, qui vient juſqu'à la hauteur de l'éperon.

BRIONNE. ſ. f. Ville de France en Normandie dans le Roumois, avec titre de Comté. *Brionium*.

BRIOTTE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone à peluche, dont les grandes feüilles ſont blanches, mêlées d'incarnadin; ſa peluche eſt toute incarnadine.

BRIOUDE. ſ. f. Ville de France dans la Baſſe Auvèrgne. *Brivas*, *Brivatum*, ou *Brivatenſis pagus*. Guillaume I. Duc de Guienne & Comte de Provence, ſurnommé le Pieux, inſtitua à *Brioude* 20 Chevaliers pour faire la guèrre aux Normands, & ces Chevaliers fûrent depuis changez en Chanoines. C'eſt le prémier lieu où l'on remarque qu'on ait ordonné une Compagnie de Chevaliers pour la défenſe & l'éxaltation de la Religion Chrétienne. Corn.

BRIQUE. ſ. f. Tèrre graſſe & rougeâtre que l'on fait cuire, après l'avoir façonnée en carreaux longs d'environ huit pouces, & larges de quatre, par le moyen d'un câdre de bois dans lequel on l'étend, & qui étant cuite ſert à bâtir. *Luter*. La *brique* entière ſert à faire des paremens aux murs des cloiſons. La *demie-brique* qu'on appelle de *chantignole*, ou *d'échantillon*, n'a qu'un pouce d'épaiſſeur ſur la même grandeur que la *brique* entière. Elle ſert à paver, & à élever des tuyaux de cheminée. On appelle *briques de liaiſon*, celles qui ſont pôſées ſur le plat, enliées de leur moitié les unes avec les autres, & maçonnées avec du plâtre, ou du mortier. *Briques de champ*, celles qui ſont pôſées ſur le côté pour ſervir de pavé. *Briques en épi*, celles qui ſont poſées diagonalement ſur le côté en manière de point de Véniſe. On bâtit de *brique* aux lieux où il n'y a point de carrières de pièrre.

La *brique* eſt une des plus anciennes inventions. La tour de Babel en fut bâtie, quelque tems après le déluge, & comme l'Auteur ſacré qui le raconte Gen. C. XI. n'en parle point comme d'une invention nouvelle, mais déja connuë, on peut croire qu'elle l'avoit été avant même le déluge. Les reſtes qui ſe voyent de la Tour de Babel ſont de *briques*. Sous les Rois de Rome l'on ſe ſervoit de pièrres quarrées, & maſſives. Les Toſcans avoient appris aux Romains cette manière de conſtruire. Dans les dèrniers tems de la République on commença à employer la *brique*. Cet uſage venoit des Grècs. Les édifices les plus vaſtes que les Empereurs firent élever ſont de *brique*, & ont été les plus durables; comme le Pantheon. Du tems de Galien les bâtimens étoient compôſez d'un ordre de tuf, & d'un ordre de *brique*, altèrnativement. Après lui on négligea l'invention de la *brique*, & on reprit le caillou. En Orient on cuit les *briques* au ſoleil. Les Romains ſe ſervoient de *briques* cruës qu'ils laiſſoient ſécher pendant un long eſpace de tems, juſqu'à quatre ou cinq ans. Perrault *ſur Vitruve*. Les Grècs faiſoient principalement de trois ſortes de *brique*; l'une qu'ils appelloient δίδωρον, c'eſt-à-dire, de deux palmes; l'autre τετράδωρον, de quatre palmes; & la troiſième πεντάδωρον, de cinq palmes. Ils en faiſoient encore d'autres qui n'avoient de grandeur que la moitié de chacune de ces trois ſortes, & les joignoient enſemble, pour rendre leurs ouvrages plus ſolides & plus agréables à la vûë, par la divèrſité des grandeurs & des figures de ces différentes *briques*. Félibien.

Ménage dérive ce mot de *brica*, dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervis dans le même ſens, qui a été fait de *imbricare*; pour dire, *couvrir de tuiles*. D'autres le dérivent de *fabriqua*, parce que c'eſt une piéce qu'on taille & qu'on fabrique.

L'huile de *brique* eſt une huile d'olive dont on empreint des *briques*, & qu'on fait enſuite diſtiller. On fait rougir des morceaux de *brique* entre les charbons ardens, & on les éteint en les jettant dans une tèrrine remplie à demi d'huile d'olive. On les ſépare enſuite, & ayant pulvériſé groſſièrement la *brique* imbuë d'huile, on la met dans une cornuë, qu'on place dans le fourneau de reverbère, & par le moyen du feu on en tire une huile que les Apoticaires appellent, *oleum de lateribus*, & les Chymiſtes, *Huile* des Philoſophes. On s'en ſert pour reſoudre les tumeurs de la ratte, pour la paralyſie, & pour l'aſthme.

BRIQUET. ſ. m. Eſpéce de couplet où la charnière ne paroît pas, comme on fait aux autres couplets, où elle forme un demi cylindre des deux côtez.

BRIQUETÉ, ÉE. adj. Qui eſt fait de brique, ou diſpoſé en façon de brique. *Lateritius*.

BRIQUETER. v. act. C'eſt contrefaire la brique ſur le plâtre, avec une impreſſion de couleur d'ocre rouge, & y marquer les joints avec un crochet. *Lateres imitari*.

BRIQUETERIE. ſ. fem. Lieu où on fait la brique. *Figlina Lateraria*.

BRIQUETIER. ſ. m. Ouvrier qui fait, ou qui vend de la brique. *Figulus*; & *Briqueterie*, l'art de la fabriquer. *Ars lateraria*.

BRIS. ſ. m. Rupture faite avec violence. *Fractura*. Il a été pèrmis d'entrer en cette maiſon par fracture & *bris* de portes. Le *bris* des priſons rend un accuſé coupable, & ſert de conviction. Par la diſpoſition du Droit ceux qui avoient briſé leur priſon étoient punis comme criminels. Mais en France la peine du *bris* de priſon eſt arbitraire, & ſe régle par la qualité de l'évaſion. DE LANGE. En ce cas on fait le procès à l'accuſé par défaut & contumace. Voyez l'Ordon. de 1670. Il y a un article dans la dépenſe du compte des menus plaiſirs du Roi, pour le *bris* qui ſe fait dans les voyages de la Cour.

Ce mot vient du Grèc βρίζω, *impetum facio*, ou du vieux mot *briſare*, qui ſe trouve dans quelques loix en la même ſignification.

BRIS, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui viennent échoüer, ou ſe rompre ſur les rochers ou les bancs qui ſont ſur les côtes. *Quaßatarum navium labefactatio, laceratio*. C'étoit le droit de s'emparer des effets des malheureux que la tempête faiſoit échoüer ſur les côtes. LOBIN. *hiſt. de Bret. T. I. p.* 203. Tous les effets d'un vaiſſeau briſé ou échoüé ſur les côtes & le vaiſſeau même étoient au Duc de Bretagne; & ceux qui ſauvoient ces effets devoient ſe contenter d'un ſalaire convenable, à moins qu'ils ne ſe fûſſent mis en mèr pour cela; car alors il leur étoit dû le tiers de ce que l'on ſauvoit. ID. *p.* 848.

Le droit de *bris* des vaiſſeaux, qu'un titre de l'an 1235. appelle en Latin *Laganum*, appartient au Seigneur du lieu où ſe fait le *bris*: c'eſt le droit le plus injuſte & le plus univèrſel qui ſoit au monde. D'Argentré *hiſt. de Bret. L. I. p.* 102. dit qu'il y a lettres parmi les chartres, par leſquelles les Princes de Bretagne avoient droit de prendre ce droit juſques à la Rochelle & à Bourdeaux, & déclaration des Rois de France & d'Anglетèrre au profit des Ducs. Au Royaume d'Achem, & par toutes les Indes, le *bris* appartient au Roi. Les anciens Gaulois uſoient de ce droit, parce qu'ils réputoient tous les étrangers pour leurs ennemis, & en faiſoient même de ſanglans ſacrifices à leurs Dieux. Les Romains abrogèrent cet uſage: mais ſur le déclin de l'Empire il fut rétabli à cauſe de l'incurſion des nations, & ſur tout des Normands qui ravageoient les rivages de la Gaule. Enfin, les Ducs de Bretagne du tems de S. Loüis & à ſa ſollicitation changèrent cette barbarie, & donnèrent moyennant quelque taxe, des brefs ou congez, qu'ils obligeoient de prendre à tous ceux qui vouloient naviger ſur leurs côtes: & pour cela les Ducs tenoient des Bureaux, des Secretaires, & des Receveurs à Bourdeaux, à la Rochelle & aux autres ports, comme témoignent d'Argentré, les Bénédictins dans la Nouvelle hiſt. de Bretagne, & Garcie de Ferrande en ſon Grand Routier. Voyez auſſi ci-deſſus au mot BREF.

Au Concile de Nantes tenu en 1127. le Duc de Bretagne Conan III. ſurnommé le Gros ſe dépoüilla généreuſement du droit de *bris*, priant les Pères de prononcer anathême contre ceux qui voudroient en uſer dans la ſuite. Les Évêques prononcèrent avec joye cet anathême. Mais ce Concile travailla en vain à abroger cette barbâre coutume. Les Seigneurs de Léon & de Ponthierre écoutèrent plus leurs intérêts que les loix du Concile. Ils ſe firent un droit de cette barbarie, & l'appellèrent droit de *bris*, ou de lagam. Guiomar de Léon diſoit à ce propos qu'il avoit dans ſes états une pièrre plus prétieuſe, que toutes les pièrres prétieuſes du monde, qui lui valloit tous les ans dix mille ſous. Il entendoit parler d'un écueïl fameux par les naufrages. LOBINEAU. Tom. I. p. 202. 204. On appelloit auſſi ce droit *Peçoi de mèr*. ID. *p.* 308. En 1430. le Duc de Bretagne ſe plaignit au Pape que l'Évêque de S. Malo prétendoit le droit de *bris* en ſa ville LOBIN. *T. I. p.* 583. Il y a eu des Chapitres d'Égliſes cathédrales qui ont prétendu avoir le droit de *bris*. Il y a eu auſſi des Abbayes qui ont prétendu ce droit de *bris*, & qui en joüiſſoient par la conceſſion des Princes. ID. *p.* 846.

En France, en Italie, en Eſpagne, en Anglетèrre & en Allemagne, le *bris* n'a plus de lieu, ſi ce n'eſt à l'égard des Pirates, & des ennemis de l'État & de la Foi. L'Empereur Andronic fut le prémier qui fit exécuter un Édit portant défenſes de piller les vaiſſeaux échoüez ou briſez: ce qu'on faiſoit auparavant avec grande rigueur ſur toutes les côtes de l'Empire, nonobſtant les défenſes des Princes précédens, comme témoigne Mireta Sénateur de Conſtantinople en ſon Hiſtoire. Chez les Auteurs ce droit s'appelle *lagam*, que Spelmannus dit être un mot Saxon qui ſignifie *jacere, ejectus*, & qui eſt fort différent du droit *varech*.

BRIS, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de ces longues happes de fèr à queuë patée, dont on ſe ſert pour ſoutenir les portes ſur leurs pivots, & pour les faire rouler ſur leurs gonds. Quand on repréſente ſur un Écu ces pivots ſur leſquels ſe meuvent les portes ou fenêtres briſées, on les appelle *bris d'huis*.

BRISACH. ſ. m. Ville d'Allemagne dans le Briſgaw. *Briſacum*. Elle eſt ſur le bord oriental du Rhin. Le Neuf *Briſach* eſt une ville très-forte, bâtie par le Roi de l'autre côté du Rhin. *Briſach*, qui avoit été cédé à la France par la paix de Munſter en 1649. & rendu à l'Empereur par celle de Riſwich en 1697. par celle d'Utrech & de Raſtach.

BRISANT. ſ. m. Tèrme de Marine. Rocher à fleur d'eau où ſe briſent les vaiſſeaux, ou ſur lequel ſe viennent briſer les flots de la mer. *Scopulus*. Ils ſont repréſentez ſur les Cartes marines par de petites croiſettes. On appelle auſſi *briſant* le rejailliſſement de la mèr, que ſon propre poids, & la force du vent, fait élever contre les rochers, & contre les côtes.

BRISE, ou *vent d'à bas*, *Favonius*, *ventus flans ab æquinoctiali occaſu*. Tèrme de Marine, eſt un vent d'aval qu'il faut attendre pour revenir des Iſles de l'Amérique en Europe, parce qu'on ne peut pas faire le trajet de la mèr Atlantique vèrs l'Afrique en revenant, comme on fait en y allant, à cauſe du flux trop violent de la mèr, qui va d'Orient en Occident par un mouvement contraire à celui de la tèrre; & il faut quelquefois remonter avec ces *briſes* juſqu'au 40e ou 50e degré.

On appelle *briſe carabinée*, une briſe forcée, ou un vent qui ſouffle avec grande violence.

On appelle auſſi *briſes*, de petits vents aliſez qui viennent de tèrre ſur le ſoir, & qui ne ſont guères ſenſibles qu'aux bâtimens qui rangent la côte. Sur la rivière des Amazones il ſe léve tous les jours cèrtains vents Orientaux qu'on nomme *briſes*, qui durent trois ou quatre heures, & qui repouſſent les eaux contre mont.

BRISE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. Poutre pôſée en baſcule ſur la tête d'un gros pieu, ſur lequel elle tourne, & qui ſert à appuyer par le haut les aiguilles des pèrtuis.

BRISE-COU. ſ. m. Pas difficile, marche dans un eſcalier qui eſt plus haute, ou plus étroite que les autres, qui donne occaſion de tomber & de ſe bleſſer, de briſer le cou. *Locus lubricus, difficilis*.

On appelle auſſi un eſcalier étroit & obſcur, un *briſe-cou*, par la même raiſon. Les Baladins Italiens appellent auſſi un ſaut dangereux, un *rompicollo*, auſſi-bien que tels eſcaliers.

BRISE-GLACE. ſ. m. Rang de pieux poſez devant une palée de pont du côté d'amont, pour briſer les glaces, & conſèrver la palée. Ces pieux ſont de grandeur inégale, & recouverts d'un chapeau.

BRISE-VENT. ſ. m. Nom que les Jardiniers donnent à une clôture en forme de petit mur, faite de paille, & ſoutenuë par des pieux fichez en tèrre. *Foricula ſtraminea*. Ces *briſevents* ſèrvent à mettre les couches de melons à l'abri des vents froids. Voyez LA QUINT. Nôtre melonière a beſoin de *briſevent*. LIG.

BRISÉES. ſ. f. Tèrme de Chaſſe. Marques que laiſſe un Chaſſeur dans un chemin où a paſſé le gibier, qui ſont ordinairement des branches d'arbres qu'il briſe ou qu'il coupe, & qu'il jette aux chemins dans l'étenduë des quêtes. *Rami à venatore feram indagante ſparſi*. On dit, Frapper aux *briſées*, quand le Veneur qui a fait ſon rapport va laiſſer courre.

Fauſſes briſées, c'eſt quand l'on met des morceaux de papier attachez à des branches ſur les voyes d'une bête pour les ôter après, & tromper ſon compagnon. SALNOVE.

On dit figurément, Marcher ſur les *briſées* de quelqu'un; pour dire, Suivre ſes traces, imiter ſon exemple. *Veſtigia*. On le dit auſſi de ceux qui entreprennent le même deſſein, qui écrivent ſur le même ſujet, quoi qu'ils le traitent divèrſement.

De quel front aujourd'hui vient-il ſur nos briſées,
Se revêtir encore de nos phrâſes uſées? Boil.

On dit auſſi, Reprendre ſes prémières *briſées*; pour dire, Recommencer à vivre ſuivant ſes prémières manières, recommencer à écrire ſur le même ſujet à l'endroit où on l'avoit quitté, & dans le même ſtile. *Ad id unde facta digreſſio eſt reverti.*

BRISEMENT. ſ. m. Pénitence, douleur, componction. *Dolor vehemens.* Il n'a été employé qu'au figuré. L'humilité parfaite ne conſiſte pas ſeulement dans un abaiſſement de cœur, mais dans un entier *briſement* de cœur. Port-R. On ne le trouve peut-être point ailleurs.

BRISER. v. act. & quelquefois neutre. Rompre avec violence. *Frangere, perfringere.* Il n'y a rien que le canon ne *briſe*. La meule de moulin *briſe* le grain pour le moudre. Les chôſes fragiles ſe *briſent* aiſément. Il ſortit des mains de ces aſſaſſins tout *briſé*, tout meurtri de coups. Le corps eſt un vaiſſeau fragile que le moindre accident peut *briſer*, & qui ſe *briſe* enfin de lui-même. Flech.

Ménage dérive ce mot de *brix*, mot Celtique qui ſignifie *rupture* ou *breche*; ou du Latin *briſare*, qu'on a dit pour *preſſer* & *épreindre*; ou de *briſa*, qui ſignifie une *grappe de raiſin foulée*.

Briser, ſe dit auſſi des navires qui font naufrage. Ces vaiſſeaux ſe ſont venus *briſer* ſur nos côtes. On dit auſſi que la mèr *briſe*, lorſque les flots viennent ſe rompre avec impétuoſité ſur des côtes, ſur des rochers, ou ſur des bancs de ſable. On a dit *brinſer* dans le vieux langage.

Briser, ſe dit auſſi des portes, des volèts qui ſont coupez, &qui ſe replient pour tenir moins de place, & être moins incommodes: ce qu'on dit auſſi des meubles pour les tranſporter plus facilement. *Secare, incidere.* Une ſelle *briſée*, ou ſiége pliant. Une table *briſée*. Un bois de lit *briſé*. On dit auſſi, une équerre *briſée*, une regle *briſée*, qu'on plie par le moyen d'une charnière. Une aune *briſée*. On le dit auſſi d'un canon de fuſil coupé en deux, & qu'on aſſemble par le moyen d'une vis dans l'occaſion. On l'appelle autrement *couplet*. Il eſt défendu de porter des armes à feu *briſées* par la croſſe, ou par le canon, à cauſe de la chaſſe.

Briser, en tèrme de Chaſſe, ſignifie, Rompre du bois pour marquer le lieu qu'on veut retrouver. *Ramos ſpargere. Briſer bas*, c'eſt rompre des branches, & les jetter par où a paſſé la bête, que nous appellons ſur les voyes. *Briſer haut*, c'eſt rompre les branches à demi à la hauteur de l'homme, & les laiſſer pendre au tronc de l'arbre. Salnove.

Briser, ſe dit figurément en chôſes morales. *Rumpere.* Cet homme a *briſé* ſes fèrs; pour dire, non ſeulement qu'il s'eſt ſorti de priſon & d'eſclavage, mais auſſi qu'il s'eſt délivré de la tyrannie d'un Prince, d'un amour, d'une paſſion violente. Heureux celui qui *briſe* les liens & les attaches qui l'engagent dans le monde, pour ſe donner tout à Dieu. Il doit *briſer* toute la puiſſance des Enfèrs. Pat. Les changemens ſont toûjours difficiles quand les hommes ont pris de cèrtains plis. Ce ſeroit les *briſer* que de vouloir les redreſſer ſans prendre ſes meſûres de loin. Abb. d. l. Tr. Animez le corps de vos actions par vôtre confiance en la bonté de Dieu, & *briſez* contre l'aſſurance qu'il vous a donnée que ceux qui eſpéreront en lui ne ſeront point confondus, comme contre un rocher, toutes les tentations de découragement & de défiance qui pourront vous ſurprendre. Id. La contrition, la douleur de ſes pechez, lui a *briſé* le cœur.

Soupirs qui dans mon ſein retenus par la crainte,
Souffrez depuis longtems une injuſte contrainte,
Briſez *ce cœur perfide.*

Briser, ſe dit abſolument, quand on veut intèrrompre, ou faire taire quelqu'un qui dit des chôſes déſagréables, qui peuvent faire naître quelque querelle. *Finem imponere, dicendi finem facere. Briſons* là, Monſieur, s'il vous plaît.

Briser, en tèrmes de Blâſon, ſignifie, Charger un Écu de briſures, comme lambel, bordure, &c. pour diſtinguer les branches, & les cadets de leur aîné, auquel appartiennent les Armes pleines. *Frangere, ſegmento afficere, diſtinguere.* On le dit encore des chevrons dont la pointe eſt déjointe.

On dit provèrbialement, Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle ſe *briſe*; pour dire, qu'enfin on périt dans les dangers où on s'expoſe trop légèrement: ce qui ſe dit auſſi des débauches qui uſent les corps des hommes.

Brisé, ée. part. & adj. *Fractus, ruptus.* Le cœur *briſé* de la douleur de ſes crimes.

BRISEUR. ſ. m. Qui briſe. *Ruptor.* Il y a eû de grand différens contre les *briſeurs* d'images. Il y a des Officiers de Gabelle qu'on appelle *Briſeurs de ſel*, tant ſur le port, que dans les greniers, pour briſer le ſel qui eſt trop ſec, & le rendre propre à être chargé & meſuré, & pour faire le chemin aux Jurez Meſureurs & Porteurs. Ils ſont obligez de fournir les pelles pour mettre le ſel dans la trémie.

BRISGAW. ſ. m. Contrée du Cèrcle de la Suabe en Allemagne. *Briſgavia, Briſgoia, Briſgavi*, ou *Briſigavi.*

BRISIS. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt ainſi qu'on nomme dans les manſardes, ou combles coupez, l'endroit où le toit eſt coupé, & briſé, & où ſe fait la jonction du vrai comble avec le faux. La partie ſupérieure du toit, qui prend depuis cet endroit juſqu'au faîte, s'appelle auſſi *briſis*.

BRISOIR. ſ. m. Tèrme de Chanvrier. C'eſt un inſtrument de bois quarré avec des dents, qui ſert à briſer le chanvre.

BRISTOL, ou BRISTOW. ſ. m. Ville d'Anglетèrre ſituée ſur la rivière d'Avon & ſur celle de Froome, *Briſtolium*. C'eſt une ville Épiſcopale, & le meilleur port d'Anglеtèrre après Londres. L'Abbaye de S. Auguſtin de *Briſtol* fut convèrtie en Evêché par Henri VIII. en 1543. Larrey.

Les Anglois ont auſſi donné le nom de *Briſtol* à une ville de l'Amérique, dans la Barbade, une des Antilles. Ils l'appellent le petit *Briſtol*.

BRISURE. ſ. f. Tèrme de Blâſon. C'eſt une altération de la ſimplicité & intégrité du blâſon de l'Écu, en y mettant quelques piéces, ou figures, pour les diſtinguer des pleines armes d'un aîné. *Scuti gentilitii adſcititia ſectio. Symbolicarum imaginum infractio, fractura ſcutaria.* Le lambel eſt une *briſure*, une marque de puînez, & des deſcendans, auſſi-bien que le bâton, la cotice, la bordure, & les piéces dont on les charge pour les varier. Il y a des doubles & triples *briſures*, expliquées par Favin, Geliot, Chaſſeneu, & autres.

La *briſure* eſt introduite pour diſtinguer & pour rabaiſſer en quelque ſorte les armes, tant des cadets que des bâtards, au regard de celles des aînez & des légitimes. Cette *briſure* ſe pratique pour des cauſes juſtes & néceſſaires à l'état des familles, elle ſe pratique, dis-je, par de menuës piéces de blâſon qui intéreſſent peu l'entière, pure & pleine figure, & la nature des armes. La *briſure* paſſe à toute la poſtérité, & ne ceſſe point, que le droit ouvert de ſucceſſion n'ait rendu le plus proche & plus habile de la race capable du titre d'aîneſſe & des pleines armes. C'eſt ainſi que les familles d'Anjou, d'Orleans, de Bourbon, ont porté la *briſure* juſqu'à ce que leur rang de ſucceſſion aux pleines armes & à la couronne les en ait déchargées. Monet. C'eſt ainſi que les Maiſons d'Orleans, de Condé & de Conti, portent aujourd'hui la *briſure*. La *briſure* & la chargeure n'ont aucune difference en leur figure, la ſeule intention de l'Auteur du blâſon nous ſert à les diſtinguer. Monet.

Brisure. Tèrme de Fortification. Ligne de 4 à 5 toiſes qu'on donne à la courtine, & à l'orillon pour faire la tour creuſe, ou pour couvrir le flanc.

BRITANNICUS. ſ. m. *Britannicus.* Il ne faut jamais faire *Britannique* nom propre, il faut toûjours dire alors *Britannicus*. *Britannicus étoit* fils de Claude & de Meſſaline. L'âge de *Britannicus* étoit ſi connu, qu'il ne m'a pas été pèrmis de le repréſenter autrement que comme un jeune Prince qui avoit beaucoup de cœur, beaucoup d'amour, & beaucoup de franchiſe, qualitez ordinaires d'un jeune homme. Racine. Dès que *Britannicus* eut commencé à boire, le poiſon ſaiſit tellement tous ſes membres, qu'il tomba par tèrre. Tillem.

Je ſçai que j'ai moi ſeule avancé leur ruine,
Que du trône, où le ſang l'a dû faire monter
Britannicus *par moi s'eſt vû précipiter.* Id.

Non, non, Britannicus *eſt mort empoiſonné.*
Narciſſe a fait le coup, vous l'avez ordonné. Id.

La Piéce de Racine d'où ces exemples ſont tirez s'appelle auſſi *Britannicus*. Si j'ai fait quelque chôſe de ſolide, & qui merite quelque loüange, la plûpart des Connoiſſeurs demeurent d'accord que c'eſt ce même *Britannicus*. Rac.

BRITANNIQUE. adj. Qui eſt de la Grande Bretagne, ou qui y appartient. *Britannicus.* L'Ocean *Britannique*, c'eſt la Manche ou le Pas de Calais. Les Iſles *Britanniques* ſont la Grande Bretagne, l'Irlande, les Sorlingues, les Orcades, & les autres qui ſont autour de celle de la Grande Bretagne.

Britannique, a été auſſi dans l'antiquité un ſurnom de Minèrve, parce qu'elle préſidoit aux fontaines de la Bretagne, dit Solin C. 24. Ç'a été auſſi le ſurnom de quelques Empereurs, qui avoient fait des expéditions dans l'Iſle de Bretagne. Les Antiquaires avoient cru que Sévère n'avoit eû le ſurnom de *Britannique* que la dèrnière année de ſon Empire; mais M. Bately Archidiacre de Cantorberi a produit une médaille de cet Empereur où ce ſurnom eſt joint à ſa ſeconde puiſſance Tribunicienne. Voyez ſes *Antiquitates Rutupinæ*, Caracalle a porté le ſurnom de *Britannique*. Une belle médaille de grand bronze du Cabinet de M.

M. de Boze a pour légende du côté de la tête M. AVR. ANTONINUS PIUS AVG. P. B. C. MAX. C'eſt-à-dire, *Perſicus*, *Britannicus*, *Germanicus*, *Maximus*. Au revers AETERNUM BENEFICIUM..... Un boiſſeau d'où il ſort quelques épis de blé. C'eſt peutêtre une médaille unique.

BRITANNIQUE, ou HÈRBE BRITANNIQUE. ſ. f. Sorte de plante qui avoit été fort célébre juſque vèrs le milieu du 8e ſiécle, que les Goths & les Normands inondans la Friſe, les ſciences & les arts ayant été abolis, la connoiſſance de l'*hèrbe Britannique* ſe pèrdit auſſi. Dioſcoride, Pline, Galien, & d'autres, la font ſemblable au *lapas* ſauvage, appellé par les Latins *Rumex*. Un Médecin de Groning, nommé Munting, a fait un Traité *De vera antiquorum herba Britannica*, où aprés avoir diſtingué vingt-ſept ſortes de *lapas*, il conclut que le *lapas* ſauvage à longues feüilles noires qui naît dans les marécages, ou l'*hydrolapas* noir, eſt la véritable *hèrbe Britannique* des Anciens, & qu'ainſi on a mis mal à propos à ſa place la Biſtorte, la Tormentille, la Bétoine, la Cochlearia, le Plantin aquatique &c.

Il prétend que ce nom vient des mots Friſons *Brit*, qui ſignifie conſolider, affèrmir; & *Tan*, qui veut dire dent, & de *ica*, ou *hica*, c'eſt à dire, éjection, de ſorte que c'eſt à cauſe des effets qu'elle produit qu'elle a été appellée *Britannica*, c'eſt à dire, hèrbe des parties ſolides, principalement des dents, qu'elle a la vèrtu de conſolider & d'affermir, auſſi bien que de remédiér à la maigreur & au flux de ventre, qui ſont des ſymptômes aſſez ordinaires au ſcorbut, qu'elle guérit auſſi.

BRITOMARTIS. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité de l'Iſle de Créte. *Britomartis*, *Britona*. *Britomartis* étoit une Nymphe de Créte fille de Jupiter & de Carmé. On lui attribuë l'invention des rèts, ou filèts, dont les Chaſſeurs ſe ſèrvoient autrefois pour prendre des bêtes; & cette invention lui fit donner le nom de Dictynne, du mot Grèc δίκτυον, & non pas δίκτυς, que les Auteurs du Moréri ont forgé. D'autres confondent *Britomartis* avec Diane, comme Héſychius, qui dit que *Britomartis* eſt la Diane de Créte, ou le nom de Diane dans l'Iſle de Créte. Solin eſt de même ſentiment C. 17. mais le Scholiaſte de Callimaque, ſur l'hymne 3e, qui eſt à la loüange de Diane dit que *Britomartis* eſt une Nymphe, à cauſe de laquelle on honore Diane en Créte ſous le nom *Britomartis*. Le Scholiaſte d'Ariſtophane dans les Grenoüilles Act. V. Sc. 2. l'appelle Bretimartis, & dit que s'étant un jour embarraſſée dans les filets à la chaſſe, Diane l'en délivra, en mémoire de quoi *Britomartis* lui bâtit un temple ſous le tître de Diane Dictynne. On dit qu'elle ſe précipita dans la mèr pour éviter les pourſuites du vieux Minos qui l'aimoit. Voyez Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 17. où il réfute Diodore qui nie ce fait, & L. II. C. 25.

Ce mot eſt de l'ancien langage de Créte, dans lequel *Brito* ſignifioit doux, & *Martis* Vièrge; *Britomartis*, Douce Vièrge, comme nous l'apprend Solin Ch. 17.

BRITTE. ſ. f. Nom propre de femme. *Brigitta*, *Britta*. On ne dit point *Britte*, on dit toûjours Brigide. Voyez ce nom.

BRIVAUD. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Berechtvaldus*, ou *Brithvaldus*. Béde en ſon Hiſt. d'Angl. Liv. V. Ch. 9. dit que S. *Brivaud* étant Abbé de Raculf ſuccéda à Théodore en l'Archevêché de Cantorbie, qu'il fut élû le 1. Juillet 692. ſacré l'année d'aprés le Dimanche 29e Juin, & inſtallé le Dimanche 31. Août, & qu'aprés 37 ans 6 mois & 14 jours d'Épiſcopat, il mourut le 9 Janvier. CHAST.

BRIVE. ſ. f. Ville de France dans le Bas-Limouſin. *Brivas*. *Brivatenſis vicus*; ou *pagus*, *Briva Curretia*. On la ſurnomme *Brive la Gaillarde*; à cauſe de la beauté de ſa ſituation. *Brive la Gaillarde* eſt ancienne, & Grégoire de Tours en fait mention.

Brive, *Briva*, eſt un ancien nom Céltique, qui s'eſt dit auſſi bien que *briga*, pour ſignifier une ville; les Thraces diſoient *bria*, au rapport de Strabon Liv. VII. On a dit auſſi *brica*. On ſçait que le *g* & l'*v* ſe changent ſouvent l'un dans l'autre, *Galli*, *Walli*, &c. *Briva* en Celtique a auſſi ſignifié *Pont*, c'eſt de là que tant de villes ſituées ſur des rivières ont été appellées *briva*, ou *briga*. *Langobriga* ſur le Douro, *Samobriga* dans Céſar, & *Samobriva* dans l'Itineraire d'Antonin; *Auguſto-briga* ſur le Tage; *Briva Iſara*, Pontoiſe; de même *Briva Curretia*, ou *Curretii*, *Brive* ſur Courreſe, &c. Voyez Cluvier, *Germ. Ant. Lib. I. Cap. 7. p.* 62. & ſuiv. Ce mot a eû la même ſignification chez les anciens Bretons; Cambden le conjecture p. 296. du nom *Durobriva*, qu'il croit ſignifier *Aqua trajectus*.

BRIZO. ſ. f. Déeſſe des ſonges, ou plûtôt des prédictions qui ſe faiſoient par les ſonges. Elle étoit honorée par les Déliens.

BRO.

BROC. ſ. m. Gros vaiſſeau portatif dont les Tavèrniers ſe ſèrvent pour aller tirer du vin à la câve, & le diſtribuer en haut en pluſieurs petites portions, ſelon qu'on les leur demande. *Oenophorum*, *amphora*. On a auſſi chez les Grands Seigneurs des *brocs* d'argent, où on met du vin, ou de l'eau, quand on en doit ſèrvir quantité ſur les tables.

Broch, ſelon le P. Pezron, eſt un mot Celtique, d'où le mot François *broc*, & le mot Grèc βρόχος, ſont venus.

BROC, en la plûpart des endroits de France, eſt une meſure de deux pintes: ce qu'on appelle à Paris la *quarte*, & ailleurs le *pot*. Ces deux Meſſieurs ſont allez boire un *broc* de vin. Vigenère dans ſes Annotations ſur Tite-Live dit, que le *broc* eſt de divèrs calibres, c'eſt-à-dire, de divèrſes grandeurs; mais que le vrai eſt de douze pintes. Cela paroit plus éxact; car on diſtingue communément le *broc* du pot, & le pot ſont deux pintes.

BROC, ſignifioit autrefois une broche. *Veru*. Mais il n'eſt plus en uſage qu'en cette phrâſe provèrbiale, Manger de la viande de *broc* en bouche; pour dire, toute chaude, au ſortir de la broche.

BROC, ſe prend (en Dauphiné) pour une difficulté qui ſe préſente à celui qui fait quelque chôſe, & qui l'arrête. *Obex*, *impedimentum*, *difficultas*. On dit d'un homme qui parlant en public héſite long-tems, qu'il a trouvé un *broc*. Cette manière de parler eſt du bas peuple. CHORIER, qui ajoûte avec beaucoup de vraiſemblance, qu'elle eſt Grécque, que c'eſt celle dont S. Paul ſe ſèrt 1. Cor. VII. 35. Οὐχ ἵνα βρόχον ὑμῖν ἐπιβάλω, où P. R. a traduit, Non pour vous faire tomber dans un *piége*. M. Simon ſe ſèrt auſſi du mot piége. Il ſeroit mieux de dire, Non pour vous faire de la difficulté, vous cauſer de l'embarras. Quoi qu'il en ſoit, Chorier dérive *broc* en ce ſens avec beaucoup de raiſon de βρόχος, un *lacet*, un *lac*; en Latin *laqueus*.

BROCANTEUR. ſ. m. Tèrme en uſage parmi les Peintres, & les Curieux de Paris. *Elegantioris ſupellectilis negotiator*. C'eſt celui qui achete & revend des tableaux, des médailles, & autres curioſitez, & qui par ce commèrce gagne ſa vie. C'eſt un des plus habiles & des plus fins *Brocanteurs* de Paris.

BROCARD. ſ. m. Raillerie piquante. *Cavillum*, *cavillatio*. Tèrme injurieux & ſatirique, qu'on dit en plaiſantant contre quelqu'un. Les diſeurs de *brocards* ſont ſujets à pluſieurs avantures fâcheuſes. Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *brocus*, qui ſignifie, *Celui qui a la bouche* ou *des dents qui avancent en dehors*. On s'eſt ſèrvi de ce mot pour marquer un homme mordant & ſatirique.

On appelle *Brocard de Droit*, des principes, ou prémières maximes du Droit, tels que ceux d'Azo, qu'il appelle *Brocardica Juris*. Voſſius dérive ce mot du Grèc προκαταρχικά, c'eſt-à-dire, *prémiers élemens*. Doujat conjecture avec aſſez de vraiſemblance, que *Brocard* a été formé du nom de Burchard Évêque de Wormes, qui a fait une collection de Canons, qu'on appelloit *Brocardica*; & comme ſon Ouvrage étoit plein de ſentences qu'on citoit ſouvent, on appella *brocards* les bons mots, ou maximes ſentencieuſes, & enſuite les traits de raillerie.

BROCARD. D'autres diſent BROQUART. Jeune cèrf d'un an.

BROCARDER. v. act. Picquer quelqu'un par quelques traits plaiſans & ſatiriques. *Dicteria dicere*, *dictis mordacibus aliquem petere*, *mordere*. Un homme ſage s'abſtient le plus qu'il peut de *brocarder*. On ne me *brocardera* point de m'être voulu commenter moi-même. S. AMAND.

BROCARDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour diſeur & diſeuſe de brocards, de railleries piquantes. *Acerbus*, *mordax*, *irriſor*.

BROCART. ſ. m. D'autres écrivent *brocard*. Originairement en ſa propre ſignification, c'eſt une étoffe tiſſuë toute d'or, tant en chaîne qu'en trême, ou d'argent, ou des deux enſemble. *Veſtis Attalica*, *Attalicum textile*. Aprés on l'a étendu aux étoffes où il y avoit quelques porfilures de ſoye pour relever & donner de l'ombrage aux fleurs d'or dont elles étoient enrichies. Et enfin on a donné ce nom aux étoffes de ſoye, ſoit de ſatin, ſoit de gros de Naples, ou de Tours, ou de taffetas ouvragez de fleurs & d'Arabeſques, qui les ont renduës riches & précieuſes, comme le vrai *brocart*.

BROCATEILE. ſ. f. Petite étoffe faite de cotton ou de groſſe ſoye à l'imitation du brocart. Il y en a auſſi de toute ſoye & de toute laine.

On a écrit *brocatel*, & il étoit maſculin. Ils étoient ſupèrbement habillez de *brocatel*, & couleur de rôſe, tout couverts de broderie d'or & de pèrles. LA COLOMB.

BROCATEILE, eſt auſſi une eſpéce de marbre, dont le fond eſt jaûne: il vient d'Eſpagne.

BROCCOLI. ſ. m. Petit rejetton que pouſſe le tronc d'un vieux chou aprés l'hyver. On mange les *broccolis* en ſalade. Ce mot vient d'Italie, & s'éxprime en quelques Provinces de France par le mot de *Brottons* ou *broutons* de choux.

BROCHANT. adj. Tèrme de Blâſon. Voyez BROCHER.

BROCHE. ſ. f. Piéce de fèr longue & menuë, qui a une rouë ou une

une manivelle au bout, & qui ſert à rôtir de la viande. *Veru.* Il faut mettre ce rôt à la *broche.* Il ne lui faut que deux tours de *broche.* Il eſt tems de mettre en *broche.*

BROCHE, ſe dit auſſi de certaines éguilles longues de fil de fer, qui ſervent à tricoter des bas, à faire du ruban, du brocart, & autres étoffes. *Veruculum.* Ce ruban eſt à double *broche.*

BROCHE, eſt auſſi une pointe de fer qui eſt dans la ſerrure, qui doit entrer dans le trou d'une clef forée. On appelle *broches rondes*, des morceaux de fer rond, dont les Serruriers ſe ſervent pour faire des couplets & des fiches, & pour tourner pluſieurs piéces à chaud & à froid. Il y a auſſi des *broches quarrées* ſur leſquelles on tourne des piéces.

BROCHE, eſt auſſi la pointe de fer qui eſt au milieu d'un blanc où on viſe pour tirer de l'arc, ou de l'arquebuſe. En ce ſens, on dit, Faire un coup de *broche*; pour dire, Enfoncer la *broche.*

BROCHE, eſt auſſi un tèrme de Cordonnier, qui ſignifie l'inſtrument avec lequel ils brochent les talons.

BROCHE. Tèrme de Balancier. Ce ſont de petits morceaux de fer ronds qui paſſent au travers de la virole du peſon.

BROCHE. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt une bârre de fer à laquelle eſt attachée la manivelle qui ſert à faire rouler le train de la preſſe ſur les bancs.

BROCHE, ſe dit auſſi d'une petite vèrge de bois, ou baguette, où l'on ſuſpend des harengs pour les faire égouter, ou des chandelles & des cièrges dans les boutiques.

BROCHE, ſe dit auſſi de la cheville, ou de la fontaine qu'on met à un muid qui eſt en pèrce, pour en tirer le vin. Du vin vendu à la *broche* ou en détail.

En ce ſens on dit provèrbialement, Couper *broche* à quelque chôſe; pour dire, Empêcher qu'elle ne continuë, comme on intèrrompt le cours du vin, quand on a coupé la *broche* du tonneau. Cette femme s'eſt miſe dans la retraite pour couper *broche* à toutes les médiſances. Je lui ai refuſé de l'argent tout à plat, pour couper *broche* à toutes ſes importunitez.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *brocca*, ou *brochia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour dire; des *pieux*, ou *bâtons pointus*, ou *aiguiſez*. L'Abbé Gaufroi, dans la vie de S. Pièrre Archevêque de Tarentaiſe, dit que l'on appelloit vulgairement *broca*, *broches*, des bâtons pointus. Il écrivoit au XIIe ſiécle.

BROCHES, en tèrmes de Chaſſe, eſt un nom qu'on donne aux défenſes du ſanglier. *Aprugni dentes falcati.*

BROCHÉE. ſ. f. La quantité de viande qui peut tenir à une *broche. Inſtructum veru carnibus.* Il a fallu trois *brochées* pour faire cuire le rôt de ce feſtin. Les Rôtiſſeurs font cuire pluſieurs *brochées* de viande en même tems.

BROCHÉE, eſt auſſi un tèrme de Chandelier. Il ſignifie pluſieurs méches de chandelle ſur une broche.

BROCHER. v. act. Piquer un cheval avec des éperons pour le faire courir plus vîte. *Equi latera calcaribus fodere.* En ce ſens il eſt vieux & hors d'uſage.

Ce mot vient de *broſſer* & *broſſailles*, d'autant qu'il faut piquer pour avancer chemin dans les broſſes.

BROCHER, ſe dit dans le figuré, pour ſignifier, Écrire, travailler à la hâte. *Deproperare.* Ce Clerc a *broché* cette copie: cet Auteur a *broché* ce Roman; pour dire, ils n'y ont point apporté tout le ſoin, ni toute l'application qu'ils pouvoient.

BROCHER, en tèrmes de Manège, ſignifie, Paſſer un clou au travèrs de la corne, & du fer du cheval pour le ferrer. *Equo ſoleas induere.* Il faut tantôt *brocher* haut, tantôt *brocher* bas, pour bien fèrrer un cheval, ſelon que ſa corne eſt plus épaiſſe ou plus mince.

BROCHER, ſignifie, Paſſer de l'or, de l'argent, de la ſoye, de la laine entre des broches, ou des aiguilles, qui ſervent à faire des brocarts. *Aurum ſerico intexere.* Cette étoffe eſt *brochée* d'or & d'argent. On *broche* des bas à l'aiguille, quand on tricote.

BROCHER. Tèrme de Cordonnier. C'eſt attacher avec des clous. *Brocher* un talon, *brocher* une ſemelle.

BROCHER. Tèrme de Couvreur. C'eſt mettre de la tuile en pile entre les chevrons.

BROCHER. Tèrme de Cordier. C'eſt mettre le boulon au travèrs du touret. *Brocher* le touret.

BROCHER. v. n. Tèrme de Jardinier. Il ſe dit des arbres nouvellement plantez, & qui commencent à pouſſer de petites pointes. Tout le monde n'approuve pas ce mot, mais les Jardiniers s'en ſervent, & diſent l'arbre *broche*, l'arbre ne *broche* pas encore.

BROCHER, & BROCHANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des bandes, cotices ou bâtons, & autres piéces, même des lions & des aigles, qu'on fait paſſer d'un bout de l'Écu à l'autre, ou qui travèrſent ſur d'autres piéces. *Supergredi, ſuperferri.* Il porte d'azur au lion d'or, à la faſce de gueules, *brochant* ſur le tout. On dit que des chevrons *brochent* ſur des burelles, pour dire, qu'ils paſſent dans l'Écu ſur des burelles.

BROCHER. Tèrme de Relieur. C'eſt couvrir un livre ſimplement de papier blanc, ou de couleur, ou marbré.

BROCHÉ, ÉE. part. & adj. *Aurum ſerico intextum.*

BROCHET. ſ. m. Poiſſon d'eau douce, blanc, long, & fort goulu, qui mange les autres. La dent du *brochet* eſt fort venimeuſe, & fait partie de l'os de la machoire. *Lucius.*

Il laiſſa dans un grand déchet
Feu ſon compère le brochet. VOITURE.

Les Mancini firent élection de deux *brochets* pour leurs armes, à l'éxemple des Colonnes & des Urſini, qui partent de leur nom, pour faire alluſion au nom Lucius, lequel étoit commun dans leur maiſon. MASCUR. Car encore que le R. P. Silveſtro Pietra Sanța *in Teſſeris Gentilitiis* ne leur donne point de nom, néanmoins Ganze & Gozze diſent que ce ſont deux *brochets.* ID. On tient que c'eſt Auſone qui le prémier lui a donné ce nom *Lucius*, qui ſemble dérivé du Grèc λύκος, qui ſignifie *loup*, parce qu'il dévore les poiſſons de rivière, comme le loup marin fait ceux de la mèr.

On appelle un *brochet carreau*, un gros *brochet*, & qui a plus de dix-huit pouces entre œil & bat.

BROCHET DE TÈRRE. Reptile qui ſe trouve dans les Iſles de l'Amérique. Il a toute la figure, la peau & la hure de nos *brochets* de rivière; mais au lieu de nageoires, il a quatre pieds, qui ſont ſi foibles qu'il ſe traîne ſur la tèrre en rampant & en ſerpentant comme les couleuvres, plûtôt qu'il ne marche. Les plus grands n'ont que quinze pouces de long ſur une groſſeur proportionnée. Leur peau eſt couvèrte de petites écailles qui ſont éxtrémement luiſantes & de couleur de gris argenté. Quelques Curieux en ont dans leurs cabinets qu'on leur fait paſſer pour des Salamandres. Pendant la nuit ils font un bruit effroyable de deſſous les rochers, & du fond des cavèrnes où ils ſe tiennent, & ce bruit eſt beaucoup plus déſagréable que celui des grenouilles & des crapaux. Ils ne ſe montrent preſque point qu'à l'entrée de la nuit. LONVILL. *Liv. I. Ch. 13. Art. 7. de l'Hiſt. nat. des Antilles.*

BROCHETON. ſ. m. Brochet de petite ou de moyenne taille. *Lucius.*

BROCHETTE. ſ. f. Petit morceau de bois pointu qui ſert à faire tenir fèrme la viande à la broche. *Veruculum.*

BROCHETTE, eſt auſſi un nom que les Fondeurs donnent à leur échelle campanaire, qui leur ſert à connoître la grandeur, l'épaiſſeur, & le poids des cloches. Ils l'appellent auſſi *baton*, *regle*, & *diapaſon.*

BROCHETTES, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit de ce qui tient la friſquette ſur le grand timpan.

BROCHETTE, ſe dit auſſi du petit morceau de bois au bout duquel on donne à manger, ou comme l'on dit on donne la béchée aux jeunes oiſeaux qu'on éleve. Nourrir des oiſeaux à la *brochette*, c'eſt les nourrir ainſi ſoi-même, ſans les laiſſer nourrir à leurs pères & mères. A dix ou douze jours vous ôterez à la femelle ſes petits ſerins pour les nourrir à la *brochette*, afin qu'elle ne ſe fatigue pas tant. HERVIEUX. Des oiſeaux nourris à la *brochette* ſont plus privez que d'autres.

BROCHEUR, EUSE. ſ. m. & f. Ouvrier & Ouvrière qui fait des bas avec des aiguilles à tricoter.

BROCHOIR. ſ. m. Marteau de Maréchal qui lui ſert à fèrrer les chevaux.

BROCOLI, Voyez BROCCOLI.

BROCHURE. ſ. f. Petit livre relié de papier blanc, de papier de couleur, ou de papier marbré. Une petite feüille volante.

BRODE. adj. Ce mot eſt du ſtile bas, & ſignifie une femme dont le teint eſt un peu noir. *Fuſcus.* Une femme *brode.* On appelloit autrefois du pain bis, du pain *brode*, comme il paroit par un Réglement de Police pour Paris du 30e Mars 1635.

BRODEQUIN. ſ. m. Chauſſure à l'antique faite en façon de petite botte, qui ne va que juſqu'à mi-jambe, & qui eſt ornée & délicate. *Cothurnus.* Il n'y a plus que les Comédiens qui s'en ſervent aujourd'hui: encore n'eſt-ce que lorſqu'ils repréſentent quelque piéce tragique, ainſi que le pratiquoient les Anciens. Eſchyle habilla ſes Acteurs un peu plus honnêtement, & leur chauſſa le *brodequin.* DAC. Le Chef de la conſpiration chauſſa les *brodequins*, marque de l'Empire, & ſe fit proclamer Empereur. MEZER. Cette chauſſure étoit quarrée, pouvoit ſe mettre également aux deux pieds, & étoit ſi élevée qu'elle donnoit la taille héroïque aux hommes ordinaires. Ce n'étoient pas les Acteurs ſeuls des Tragédies qui s'en ſervoient, les filles pour élever leur taille, les voyageurs pour ſe défendre des boues, & les

les chaſſeurs la prenoient auſſi. Voyez Thom. Dempſter, *Paralip. in Roſini Antiq. Lib. V. Cap.* 8. & Scaliger, *Poetic. Lib. IV. Cap.* 13.

Brodequin, ſelon Guichard, vient du Grèc *βερονικὶς*, qui eſt le nom d'une eſpéce de chauſſure; comme ſi l'on diſoit *beronequin*.

BRODEQUIN, eſt auſſi un tèrme d'Académiſte, qui ſignifie une ſorte de petits bas à étrier, qui ſont de laine, & que les jeunes Académiciens mettent avant que de ſe botter. *Caliga*. Ces *brodequins* ne viennent qu'à mi-jambe: ils ſèrvent à bien remplir la botte. Les bottes vont bien mieux avec des *brodequins* qu'avec des couſſinets.

BRODEQUIN, eſt auſſi une eſpéce de torture qu'on donne aux criminels par le moyen d'une chauſſure de parchemin, qui étant approchée du feu, ſe retire, & ſèrrant extraordinairement la jambe, fait grande douleur. On la donne auſſi avec une ſorte de *brodequins* qui ſont quatre petits ais forts & épais, qu'on ſèrre avec de bonnes cordes. On met deux de ces ais entre les jambes du criminel, & les deux autres ſe mettent l'un d'un côté d'une jambe, & l'autre de l'autre. Enſuite venant à ſèrrer ces cordes, elles preſſent les jambes contre les ais, & faiſant craquer les os du criminel, elles lui cauſent une douleur très ſenſible. On donne les *brodequins* à un criminel qui n'avoue pas de cèrtaines chôſes qu'on voudroit ſçavoir avant que de le juger.

BRODER. v. act. Enrichir une étoffe par pluſieurs ouvrages de divèrſes figures qu'on fait deſſus à l'aiguille. *Phrygionum artem exercere, acu pingere*. On *brode* avec l'or, l'argent, la ſoye, le fil, &c. On *brode* auſſi les points, les dentelles, avec du fil & du cordonnet.

Le P. Thomaſſin dérive *broder* de l'Hébreu *barad*, *grêler*, marquer de points, comme fait la grêle, parce qu'il y a quelque chôſe de ſemblable dans la broderie. Cela n'eſt point du tout vraiſemblable. *Broder* vient de *border*. Voyez au mot BRODEUR.

BRODER, ſe dit figurément des embelliſſemens qu'on ajoûte à quelque ſujet, à quelque matière, & particulièrement à un conte, quand on en altère la vérité pour le rendre plus agréable: ce qui ſe dit tant en bien qu'en mal. *Adornare*. Voilà l'hiſtoire de N. je vous avouë que je l'ai *brodée*. M^e L'HÉRITIER.

BRODÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Acu pictus*.

BRODERIE. ſ. f. Enrichiſſement qu'on fait ſur une étoffe avec l'aiguille. *Acu pictum opus*. Le Roi a donné des ornemens d'Égliſe tout couverts de *broderie* d'or & de pèrles. On fait des lits, des habits, des houſſes de chevaux en *broderie*.

BRODERIE, ſe dit auſſi figurément des embelliſſemens qu'on donne à des contes, & à des hiſtoires, & le plus ſouvent aux dépens de la vérité. *Ornatus*. Il y a dans ce conte quelque chôſe de vrai, mais le reſte eſt de la *broderie*. On tomba ſur les contes naïfs, & il fallut en dire un à mon tour. Je contai celui de Marmoiſan, avec quelque *broderie* qui me vint ſur le champ dans l'eſprit. M^e L'HÉRITIER.

BRODERIE, ſe dit auſſi des partèrres qui ſont faits ſeulement de buis nain, compoſez de feuillages, & de fleurons ornez & tracez à la manière des Brodeurs, à la différence de ceux qui ſont faits par planches, carreaux & compartimens, où on met des fleurs. Le fond des partèrres de *broderie* doit être labouré, & de tèrre noire; & le dedans des feuilles ſablé. Ils ſont entourez de platebandes de fleurs, & d'arbriſſeaux vèrds. Il faut que les ornemens de *broderie* ſoient ſans confuſion, & marquez diſtinctement. Leur beauté conſiſte à n'être jamais répétez. Il y a aux Tuilleries de beaux partèrres de *broderie*.

BRODEUR. ſ. m. Artiſan qui fait de la broderie. *Phrygio*, *Phrygii operis artifex*. Ces bandes de tapiſſerie ont été appliquées par le *brodeur* ſur cette étoffe.

Ce mot eſt venu par tranſpoſition de *Bordeur*, parce qu'on ne brodoit autrefois que le bord des étoffes. On ne mettoit des embelliſſemens que ſur les bords; d'où vient que les Latins les ont auſſi appellez *Limbularii*. Du Cange dit qu'autrefois on diſoit *aurobruſtus*; pour dire, *brodé d'or*, ou *bruſdus brudatus*, & *brodatus*. C'eſt la remarque du P. Papebrok ſur ces mots des Actes de S. François de Paule, *Quidam homo, quem Brodatorem Regis vulgò nuncupabant*. *Acta SS. April. T. I. p.* 159. Voyez auſſi Paſquier Rech. de la Fr. Liv. VIII. Ch. 62.

On dit provèrbialement, Autant pour le *Brodeur*, pour ſe moquer d'un homme qui hâble; comme ſi on diſoit, pour le bourdeur, qui nous donne des bourdes, des menteries, qui brode des contes.

L'invention de la *broderie* eſt attribuée aux Phrygiens. Les Latins même ont appellé les *Brodeurs*, *Phrygiones*.

BRODEUSE. ſ. f. Ouvrière qui brode. *Phrygii operis artifex fœmina*. Il y a en particulier de cèrtaines *Brodeuſes* qu'on appelle *Brodeuſes* de gaze: ce ſont des Ouvrières qui embelliſſent de divers petits agrémens la gaze dont on fait des coëffes.

BRODOIR. ſ. m. *Sucula*. Tèrme de Chapelier. Prononcez *brodoi*; ſorte de petite bobine au tour de laquelle eſt la ſoye dont on ſe ſèrt pour broder les chapeaux.

BROIER. Voyez BROYER.

BROIEUR. Voyez BROYEUR.

BROMALES. ſ. m. & plur. *Bromalia*. Ce nom ſe trouve dans Balſamon au 62e Canon du IVe Concile de Conſtantinople appellé *in Trullo*, comme ſi ce nom venoit de *Bromius*, Bromien, ſurnom de Bacchus; mais on prétend qu'il faut dire *Brumales*, & non pas *Bromales*. Voyez BRUMALES.

BROMIEN. ſ. m. Épithéte qui ſe donne à Bacchus. *Bromius*.

Le bon Phœbus à taſſe pleine
Se coëffe au bord de l'Hypocrêne,
Auſſi rondement, auſſi bien,
Que fait le bon Père Silêne,
Du jus du Père Bromien.

Ce nom vient du Grèc *βρέμω*, *je fremis*, & fut donné à Bacchus, parcequ'il naquit au bruit d'un coup de tonnèrre qui fit accoucher Semelé ſa mère, ou parce que les beuveurs font beaucoup de tumulte & de bruit.

BRONCHADE. ſubſt. fém. Faux pas d'un cheval. *Lapſio*, *lapſus*, *offenſio*.

BRONCHES. Voyez BRONCHIES.

BRONCHEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier l'action de celui qui bronche.

BRONCHER. v. n. Mettre le piéd à faux, tomber à demi. *Pedem offendere ad aliquid*. Il ſe dit proprement des chevaux à qui les jambes molliſſent.

Il n'eſt cheval ſi ſupèrbe
Qui ne bronche, *dit le provèrbe*. VOIT.

On le dit auſſi quelquefois des hommes qui font de faux pas.

Sa canne s'accrocha
Dans l'un de ſes canons, & mon homme broncha. SCAR.

BRONCHER, ſignifie figurément, Faire une légère faute. *Offendere*, *labi*, *errare*. Ce père eſt ſi ſévère, qu'il ne faut pas que ſes enfans *bronchent* le moins du monde devant lui.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a ſi bon cheval qui ne *bronche*, ni ſi bon Chartier qui ne vèrſe; pour dire qu'il n'y a pèrſonne qui ne ſoit ſujet à faire des fautes. On le dit auſſi d'un Orateur quand la mémoire lui manque.

Lui cependant, modeſte au milieu de ſa gloire,
Se plaignoit qu'on avoit vû broncher *ſa mémoire,*
Avoüant que du reſte il avoit bien prêché.
Broncher! *vous vous mocquez, vous n'avez point* bronché.
VILL.

BRONCHIES, ou BRONCHES. ſ. m. C'eſt le nom que les Médecins Grècs ont donné aux tuyaux de la trachée-artère, qui ſont répandus dans tout le poumon, & dans leſquels l'air entre pour la reſpiration.

BRONCHIAL, ALE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une artère particulière des poumons, qu'on appelle *artère bronchiale*. Elle vient du tronc deſcendant de l'aorte, & ſe diſtribuë ſur toutes les diviſions de la trachée-artère. Il y a auſſi une *veine bronchiale*, qui accompagne l'artère, & qui ſe diviſe en autant de rameaux qu'elle. L'artère porte le ſang aux bronches, & la veine le rapporte à la veine cave, où elle va ſe rendre immédiatement.

BRONCHIQUE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la première paire des muſcles communs du larinx, qu'on appelle autrement *ſternotiroidiens*, ils montent le long des cartilages de la trachée-artère, & tirent le larinx en bas.

BRONCOCELE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une tumeur du cou grande & ronde, & attachée à la trachée-artère. On l'appelle auſſi *goüetre*, & en Latin *Hernia gutturis*. Le *broncocele* eſt fort commun dans les Alpes.

BRONCOTOMIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt une ouvèrture qu'on fait à la trachée-artère, lorſque l'inflammation qui arrive au *larinx* empêche la reſpiration.

Ce mot eſt dérivé de *βρόγχος*, *bronches*, gozier, & de *τέμνω*, *je coupe*, *je tranche*.

BRONTÉE. ſ. m. Tonnant, qui tonne, qui fait tonner. *Bronteus*. C'eſt un des ſurnoms que les anciens donnoient à Jupiter. Blondus Flavius, *Rom. Triumph. L. I.* prétend qu'on a auſſi donné à Bacchus le nom de Brontin, à cauſe des troubles & des déſordres ſemblables au tonnèrre qu'éxcite l'yvrognerie.

BRONTEON. ſ. m. Surnom de Jupiter, qui ſe trouve dans cette ancienne inſcription, IOVI. SANCTO. BRONTONTI. ECATAEQUE AUR. POPLIUS. *Grut. XVII.* 12. On trouve encore dans une autre un Prêtre du Dieu Brontontes. SACERDUS DEI

DEI BRONTONTIS. *Grut. p. XXXIV.* 5. Quelques-uns diſent *Brontontes*, au lieu de *Bronton*; mais ils ſe trompent. Brontontes ſeroit en Grèc Βροντόντης, qui auroit au génitif Βροντόντυ, & au datif Βροντόντη, & par conſequent en Latin *Brontonta*, à l'un & à l'autre cas, & non pas *Brontontes*, *Brontonti*, comme il y a dans les deux inſcriptions que l'on vient de rapporter. Il vient donc de Βροντάω, Βροντῶ, *je tonne*, Βροντάων, & par contraction Βροντῶν, *Tonnant*, duquel il faut dire Βροντάοντος, Βροντῶντος, Βροντάοντι, Βροντῶντι.

Ce mot ſignifie la même chôſe que le précedent; & ils viennent l'un & l'autre du Grèc Βροντὴ, *tonnerre*.

BRONZE. ſ. m. & f. Mais bien plus ſouvent maſculin que féminin. *Æs*. Ceux qui travaillent en *bronze* le font à la vérité féminin. Voiture même les a imitez en cela, quand il a dit: Elles ne ſe peuvent non plus comparer à elle, que la *bronze* à l'or. Cependant la plûpart des meilleurs Auteurs le font maſculin: ce que les hommes écrivent ſur le *bronze* n'eſt pas immuable. BOUH. Le *bronze*, ou la *bronze*, eſt un alliage de métaux, dont le principal eſt le cuivre fondu avec quelque partie d'étain, ou de leton. Quelques-uns par épargne y mettent du plomb, parce qu'on ne ſçauroit fondre du cuivre fin dans un fourneau de révèrbère, qu'on ne le trouve percé & plein de trous comme une éponge. Il y a encore un autre cuivre compoſé qu'on appelle *métal*, qui n'eſt pourtant en effet que de la *bronze*; & on lui donne ce nom ſelon la plus grande ou plus petite quantité qu'on y mêle d'étain, qui eſt de 12 juſqu'à 25 pour cent. La lie ou le marc de *bronze* s'appelle *diphrygies*, & eſt en uſage en Médecine. La *fleur de bronze* ſe fait, quand on jette de l'eau pure ſur de la *bronze* fonduë, lorſqu'elle s'écoule par les canaux. On met une platine de fèr au deſſus de la fumée, & dans ce congélement il s'y forme de petits grains en forme de millet, qui ſont luiſans & rougeâtres: & c'eſt ce qu'on appelle *fleur de bronze*. Écaille de *bronze*, eſt ce qui tombe de l'airain, lorſqu'on le bat, & qu'on le met en œuvre. On dit, Jetter des figures en *bronze*, animer le *bronze*, graver ſur le *bronze*, &c. Le cheval de *bronze* qu'on voit dans la Place Royale à Paris, eſt un ouvrage de Daniel Voltèrre fameux Sculpteur.

Les Médailliſtes diſtinguent le grand, le moyen, & le petit *bronze*. Tout le cuivre dans la diſtinction des ſuites de médailles a l'honneur de porter le nom de *bronze*. LE P. JOB.

Quelques-uns dérivent ce mot *à Brontibus, quaſi brontium à Vulcani famulis fabrefactum*. D'autres croyent qu'il vient de l'Italien *abbronzare*, qui ſignifie *enduire d'une couleur brune*. Le mot *bronze* vient de l'Italien *bronzo*, qui ſignifie la même chôſe, & de *bronzo* vient *abbronzare*. Le P. Thomaſſin remonte plus haut, & il fait venir le nom de *bronze* du mot Saxon *braſen*, *aneus*, qui eſt de cuivre, ou d'airain. Icquez le dérive de *brand*, mot Saxon, & de la langue des Francs.

BRONZE. On ſe ſert de ce mot ſoit dans le figuré, ſoit dans le propre, pour exprimer des chôſes inſenſibles: elle pouſſoit des plaintes capables d'attendrir la *bronze* & les rochers. Horace donne un cœur de *bronze* à cet homme audacieux qui s'abandonna le prémier à la merci des flots. BOUH. Le cœur de l'homme, qui eſt de cire pour toutes les chôſes qui vont à le pervèrtir & à le corrompre, eſt de *bronze* pour celles qui peuvent contribuer à ſon ſalut. ABB. D. L. TR.

On appelle provèrbialement, les Courtiſans du Cheval de *bronze*, pluſieurs faineans, filous & gens de mauvaiſe vie, qui ſont ordinairement ſur le Pont-neuf à Paris.

BRONZER. v. act. Peindre en couleur de bronze avec de la limaille de bronze. *Æris colore inficere, imbuere.*

BRONZÉ, ÉE. adj. On appelle du marroquin *bronzé*, celui qui n'eſt point grenu, qui eſt paſſé en noir, & qu'on employe pour faire des ſouliers de deüil. *Æris colore infectus.*

BROQUART. ſ. m. Tèrme de Vénerie, qui ſe dit d'un jeune cèrf d'un an. On dit auſſi BROCARD. *Cervus bimulus.*

BROQUETTE. ſ. f. Petit clou à tête dont on ſe ſert pour attacher des garnitures de lit, de chaiſes, & autres petits ouvrages. *Clavulus*. Ce mot doit venir de *broche*.

BROSSAILLES, ou BROUSSAILLES. ſ. f. plur. Le bel uſage eſt pour *broſſailles*. *Frutecta, Fructeta, fruticeta, dumeta*. Méchant bois qui ne profite point, touffes de buiſſons, genêts, épines, bruyères, &c. Un païs de *broſſailles* eſt difficile à paſſer. Le lion voulant chaſſer avec l'âne le cacha dans les *broſſailles*. PORT-R. Ce n'étoient que petits ſentiers pleins de *broſſailles*. VAUG.

On dit dans la baſſe Latinité *bruſcia* & *brozia*, d'où Du Cange dérive ce mot.

On appelle auſſi *broſſailles*, ces menus bois de fagots rompus & déliez qui reſtent dans un grenier où on a entaſſé beaucoup de menus bois. *Virgulta*. Il n'y a plus que des *broſſailles* dans ce bûcher. On le dit auſſi de ce qui reſte du menu bois qu'on abandonne dans les forêts après qu'on y a fait des fagots. Ils amaſſèrent des *broſſailles* pour faire du feu. ABLANC.

BROSSE. ſ. f. Aſſemblage de petites vèrges de jonc délié qui ſert à décraſſer la tête. *Scopula.*

C'eſt auſſi un aſſemblage de pluſieurs ſoyes de pourceau ou de ſanglier liées & engagées dans pluſieurs trous d'un ais percé à ce deſſein, qui ſert à nettoyer des habits, à frotter les planchers, & à panſer les chevaux, &c. On en fait auſſi de petites qui ſèrvent aux Peintres, aux Doreurs, aux Vitriers, aux Ouvriers en ſtuc, &c. Des peintures de *broſſe*. Les Imprimeurs ſe ſervent auſſi de grandes *broſſes*, faites de poil de ſanglier, pour laver les formes avec de la leſſive, quand elles ſont tirées.

BROSSES, au plur. ſe dit des bruyères ou broſſailles des terres incultes où il vient des plantes ſauvages, du menu bois ou arbuſtes peu élevez, ou des méchantes tailles qui ſont au bord de la forêt. *Denſum virgetum.*

BROSSER. v. act. & n. Frotter avec des broſſes la tête, les habits, les meubles, &c. *Tergere, detergere.*

BROSSER LES LETTRES. Tèrme d'Imprimeur, c'eſt en ôter l'encre avec de l'eau, & de la leſſive.

BROSSER, ſignifie auſſi, Courir à travèrs les bois & les païs de bruyères & de broſſailles. *Silvas perertare, pervagari. Broſſer* à travèrs les buiſſons. VAUG. QUIN. Liv. 6. Il travaille ſans ceſſe à *broſſer* les forêts. THÉOPH. Voyez auſſi Salnove.

BROU. ſ. m. Écorce vèrte qui couvre les noix. C'eſt ainſi qu'on appelle encore celle qui eſt ſur le coco & qui l'enveloppe. *Gulioca, viride nucis putamen*. Elle a trois doigts d'épaiſſeur, & on peut mettre ſes fibres en corde. Cela eſt cauſe que les Siamois n'ayant point de chanvre, font leur cordage de *brou* de coco.

BROUAGE. ſ. m. Ville de France en Saintonge ſur l'Océan. *Broagium. Brouage* eſt au milieu de marais, dont on tire une très-grande quantité de ſel, ce qui les fait appeller marais Salants. *Brouage* fournit de ſel, non ſeulement tout le Royaume, mais encore tous les païs froids.

BROUAILLES. ſ. f. plur. Inteſtins de poiſſons, ou de volailles qu'on vuide, lorſqu'on les habille, qu'on les apprête pour manger. *Inteſtina*. En Normandie on dit *breüilles*.

Ménage dérive ce mot de *burbalia*, qu'on trouve en ce ſens dans quelques Auteurs.

BROUÉE. ſ. f. Pluye ou nuage qui eſt de peu de durée. *Nebula*. Il y a des *broüées* dangereuſes aux vignes & aux blez. On dit auſſi, Prendre une *broüée* de feu; pour dire, Se chauffer légèrement & en paſſant, brûler une âme de fagot. Cela eſt du ſtile ſimple.

BROUET. ſ. m. Boüillon qu'on portoit autrefois aux nouvelles mariées le lendemain de leurs noces avec ſolemnité & réjoüiſſance. *Jus conditum, juſculum*. Il étoit fait d'œufs, de lait & de ſucre. Cela n'a plus d'uſage que parmi le petit peuple.

Ce mot vient de *brodettum*, diminutif de *brodum*, qu'on a dit pour *brodium*, qui ſe trouve en cette ſignification dans quelques Auteurs Latins. MÉNAGE.

BROÜET, ſe dit auſſi d'un méchant potage, mais dans le ſtile comique & burleſque. *Jus inſulſum*. Le Galant, pour toute beſogne, avoit un *broüet* clair. LA FONT.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe s'en eſt allée en *broüet* d'andouille, lors qu'elle eſt devenuë à néant, qu'elle a abouti à rien.

BROUÉTTE. ſ. f. Petite charrette ou petit tombereau qui n'a qu'une rouë, & qu'un homme pouſſe devant ſoi. *Vehiculum truſatile*. Les Vinaigriers ſe ſèrvent de *broüettes* pour porter leur vinaigre par les ruës. On ſe ſèrt de *broüettes* pour vuider des tèrres, du fumier, des ordures à la campagne. Dans les mines on ſe ſèrt de *broüettes* dont la rouë eſt au centre.

Ménage dérive ce mot de *birotetta*, diminutif de *birota*, qui ſe trouve dans le Code Théodoſien, & ſignifie une *petite voiture à deux roües*. D'autres le dérivent de *biſrota*.

On appelle ironiquement *broüettes*, ces petites chaiſes qui ſont traînées par des hommes, & auſſi les carroſſes mal propres & mal attelez.

BROUETTER. v. n. Qui ſe dit de ceux qui ſe font traîner par la ville dans ces petites chaiſes ou vilains carroſſes. *Aliquem vehiculo trahere*. On ſe fait *broüetter* à Paris par toute la ville pour un demi-écu.

BROUETTIER. ſ. m. Celui qui mène une broüette. *Agens truſatile vehiculum.*

BROUHAHA. ſ. m. Acclamation, bruit ſourd & confus, qu'on entend dans les aſſemblées où on fait des diſcours publics, & où on donne des ſpectacles, lequel témoigne l'admiration, ou l'applaudiſſement des aſſiſtans, quand il s'y trouve quelque chôſe d'éclatant, & qui touche l'eſprit. *Plauſus, clamor*. Ce tèrme eſt ſur tout en uſage parmi les Comédiens, lors qu'on ſe récrie ſur les beaux endroits de la piéce. Le Comédien s'arrête aux beaux

endroits de la piéce, & avertit par-là qu'il faut faire le *broubaha.* Mol.

BROUI. ſ. m. Tèrme de gens qui travaillent en émail. C'eſt une ſorte de tuyau dont ils ſe ſèrvent pour ſoufler, quand ils travaillent. *Calamus.* On l'appelle autrement *chalumeau.*

BROUILLAMINI. ſ. m. C'eſt une tèrre rouge & viſqueuſe naturellement ſéche avec peu d'odeur & de ſaveur. On la trouve dans les minières de fèr. Biringuccio aſſûre que c'eſt une ſouveraine médecine contre tout venin, faiſant même effet, voire meilleur que la tèrre ſigillée. Quelques-uns la confondent avec le bol d'Arménie, & diſent que ce mot s'eſt fait par corruption de *boli armenici.* Les Médecins s'en ſèrvent ſouvent. Les Peintres s'en ſèrvent auſſi pour attacher l'or aux ornemens de leurs peintures; & les Potiers pour teindre leurs pots en couleur rouge.

Brouillamini, ſe dit encore d'un bol tiré des carrières, dont on fait une pâte de laquelle on forme des bâtons plats de la groſſeur & de la longueur du doigt; ces bâtons s'appellent *brouillamini,* ou bol en bille.

Brouillamini, eſt auſſi un mot burleſque pour ſignifier quelque chôſe d'obſcur & d'embarraſſé. *Tenebræ, caligo, obſcuritas.* Il y a là dedans trop de *brouillamini.* Molière.

BROUILLARD. Quelques-uns diſent encore BROUILLAS, comme on faiſoit autrefois, mais mal. ſ. m. Vapeurs épaiſſes que le ſoleil éleve de la tèrre humide, & qu'il n'a pas la force de réſoudre & de diſſiper. *Nebula.* Le *broüillard* eſt un amas de parcelles, ou de goutes d'eau, qui ſe joignant les unes aux autres intèrrompent l'action de la lumière, & empêchent le paſſage des rayons du ſoleil. Roh. Les *broüillards* ſont plus fréquens dans les lieux marécageux. Les pêches de hareng ne ſe font que pendant les *broüillards.* Les nuées ne ſont que des *broüillards* élevez. Le *broüillard* tombe fort lentement. Ablanc. Les *broüillards* épandus aux environs ne laiſſoient voir les troupes qu'en gros. Vaug.

De ſa gorge écumante un ſouffle s'épandit
Qui devint un Broüillas *où le jour ſe perdit.* P. le M.

On dit provèrbialement d'un *broüillard,* qu'il eſt ſi épais qu'on le couperoit avec un couteau.

Broüillard, ſe dit auſſi du papier ſans colle, tel que le papier gris, qui ſèrt à philtrer. *Carta bibula.* On ſe ſèrt de ce papier pour boire l'encre des écritures fraîches qu'on fait dans un régître. On le dit auſſi de tout autre grand méchant papier, ou inutile, qui ſèrt à envelopper quelque chôſe, ou à d'autres uſages.

Brouillard ſe dit encore d'un livre ſur lequel les Maîtres, & autres qui ſont employez dans le commèrce, écrivent tout à ſur, & à meſure ce que l'on reçoit & ce que l'on prête, pour être enſuite porté & mis en ordre ſur un autre régître, qui eſt proprement le Journal. *Codex accepti & mutui rationem continens.* Quelques-uns appellent le journal du nom de *broüillard,* mais improprement. Bornier.

BROUILLEMENT. ſ. m. Mélange, confuſion. Ce mot eſt fort peu en uſage. *Permiſtio, admiſtio, miſtura.*

BROUILLER. v. act. Mettre les chôſes en déſordre, en confuſion. *Miſcere, turbare, perturbare.* J'ai *broüillé* tous mes papiers; mes livres ſont tout *broüillez.* Ménage dérive ce mot de *brogliare* qui a été fait de *broglio,* qui ſignifie *bois,* d'où eſt venu *imbrogliare,* qui a fait *embroüiller.*

Brouiller, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. Il a eû une amourette en tête qui lui a *broüillé* l'eſprit, qui l'a *broüillé* avec le bon ſens.

Broüiller. Mettre de la diſſention, ſemer la diſcorde. J'aurai pû juſqu'ici *broüiller* tous les Chapitres. Boil.

Broüiller, ſe dit auſſi des affaires. C'eſt un chicaneur qui ne fait que *broüiller,* au lieu d'éclaircir une affaire. Ce Miniſtre a fort *broüillé* l'État.

Broüiller, ſignifie auſſi, Mêler pluſieurs chôſes enſemble. *Miſcere, confundere.* Mettez toutes ces drogues enſemble, & les *broüillez* bien. Des œufs *broüillez,* ſont ceux où on a mêlé le blanc & le jaûne. Du vin *broüillé,* c'eſt du vin ſophiſtiqué, où on a mis quelques drogues pour changer ſon goût naturel.

On dit auſſi que l'air, que le ciel ſe *broüille,* quand il arrive quelque nuée qui préſage quelque pluye, ou quelque prochain orage.

Broüiller, Embarraſſer. Ce mot n'a été inventé que pour *broüiller.* Pasc.

Broüiller, Se mêler, ſe confondre. Ils ne ſe *broüillent* point avec le reſte des troupes, dans les défilez. Ablanc.

Broüiller. Tèrme de Plumacier. Mêler enſemble le poil de pluſieurs plumes, dont chacune a une couleur differente.

Broüiller, ſe dit auſſi en parlant du refroidiſſement qui arrive dans l'amitié pour quelque rapport, jalouſie, ou mal-entendu. *Abalienari, ſimultates & inimicitias ſuſcipere.* Les amis ſe *broüillent* aiſément, mais ils ſe racommodent avec la même facilité. Ils ne ſe *broüillent* ni avec la foi, ni avec la raiſon. Pasc.

Broüiller, ſignifie encore, Gâter du papier en faiſant des écritures inutiles, ou de méchans livres. *Chartam perdere.* Ce mauvais Poëte a bien *broüillé* du papier. Les faiſeurs d'Anagrammes *broüillent* bien du papier inutilement.

Broüiller, ſe dit auſſi en tèrmes de Manége; pour dire, Mettre un cheval hors d'état de ſe bien manier par la faute du Cavalier qui le monte. *Vitiare.*

On dit provèrbialement que les cartes ſont bien *broüillées,* lors qu'il y a quelque guèrre civile, quelque grande querelle entre deux partis, qu'on ne voit pas pouvoir être de long-tems accommodées.

Broüillé, ée, part. paſſ. & adj. Les Fleuriſtes diſent qu'une fleur eſt *broüillée,* quand elle n'a point fleuri, & panaché net. *Permiſtus, confuſus, turbatus, perturbatus.* Cette Tulippe eſt *broüillée.* Quint. Cet Œillet eſt *broüillé.* Lig.

BROUILLERIE. ſ. f. Diviſion, mécontentement. *Diſſentio, diſcordia, diſſidium.* Il y a quelques *broüilleries* à la Cour qui n'éclatent point encore. Il y a de la *broüillerie* dans ce ménage, entre ces amis. Les *broüilleries* d'un État aboutiſſent ſouvent à des guèrres civiles. Dans toutes les *broüilleries* du Royaume, il s'eſt toûjours montré bon François. Voit.

Broüillerie, ſe dit auſſi pour Diſputes pleines d'embarras & de chicanes d'École. *Tricæ, contentiones.* Voulez-vous recommencer nos *broüilleries*? Pasc.

Broüilleries, ſe diſent collectivement de pluſieurs chôſes de peu de conſéquence, qu'on ne veut pas nommer en particulier. *Miſcella, miſcellanea.* Il faut vendre ces vieux meubles, ces *broüilleries.*

BROUILLON, onne. adj. & ſ. Remuant, qui tâche de broüiller les affaires. *Turbator, novarum rerum molitor.* Les Hérétiques ont toûjours été accuſez d'être des eſprits *broüillons* qui ont voulu troubler l'État. Ce Procureur eſt un *broüillon,* qui ne tâche qu'à embarraſſer les parties en procès. On dit auſſi par injure aux petits garçons, qu'ils ſont de petits *broüillons. Nugator, leviculus.*

Broüillon, eſt auſſi un papier ſur lequel on jette ſes prémières penſées en écrivant, qu'on revoit après, & qu'on rature avant que de mettre l'Ouvrage au net. *Palimpſeſtus.* Ce n'eſt-là que le *broüillon,* je le vais faire tranſcrire & mettre au net.

Broüillon, eſt auſſi un tèrme de Marchand. C'eſt un livre où le Marchand écrit tous les jours, où il raye & efface ce qu'il lui plaît. *Adverſaria.* Écrire un article ſur le *broüillon.* Effacer un article ſur le *broüillon.* Il y a des gens de Province qui diſent un *broüillard*; mais à Paris on dit *broüillon.* Voyez Broüillard.

BROUIR. v. act. Tèrme d'Agriculture, qui ſe dit de la bruine, & de la gelée qui gâte & qui brûle les boutons des arbres, des vignes, des blez. *Urere, areſacere.* Il y aura diſette de grains, les blez ſont *broüis.* On le dit auſſi de quelque mauvais vent qui fait retirer les feüilles des arbres; enſorte qu'elles n'ont plus leur étenduë, ni leur vèrdeur ordinaire. Ces feüilles tombent, & font place à d'autres qui leur ſuccédent. La bize a *broüi* nos arbres. Au printemps les vents de Nord-eſt, c'eſt à-dire vents de bize, fort ſecs & fort froids, *broüiſſent* les feüilles & les jèts nouveaux. Quint.

Il vient d'un vieux mot François qui ſignifioit *brûler.*

BROUI, ie, part. Des abricotiers *broüis,* des pêchers *broüis.* La Quint. Des feüilles *broüies.*

BROUISSEMENT. Voyez Bruiſsement.

BROUISSURE. ſ. f. Tèrme de Jardinage. C'eſt le dégât, & le mauvais effet du vent, ou de la gelée qui a broüi les arbres. *Arentia folia, aridi folliculi.* La *broüiſſure* tombe, & fait place aux nouvelles feüilles qui doivent ſucceder. Cette *broüiſſure* tombera aux prémières pluyes douces. Quint.

BROUNISTES. Nom de cèrtains Sectaires qui ſe ſont élevez à la fin du ſeizième ſiécle en Angletèrre. Leur Chèf s'appelloit Robert *Brounn,* originaire de Northampton. M. Stoupp, qui les a connus en Hollande, en fait cette deſcription, dans ſa deuxième lettre touchant *la Religion des Hollandois*: Les *Brouniſtes* ſe ſont ſéparez de l'Égliſe Anglicane, & de toutes les autres Égliſes Réformées, leſquelles ils croyent corrompuës, non pour les dogmes de la foi, mais pour la forme du gouvèrnement. Ils condamnent également le gouvèrnement Épiſcopal & celui des Presbytériens par des Conſiſtoires, par des Claſſes & par des Synodes. Ils ne veulent pas ſe joindre à nos Égliſes, parce qu'ils diſent qu'ils ne ſont pas aſſurez de la convèrſion & de la probité des membres qui les compôſent, à cauſe qu'on y tolère des pécheurs avec qui il ne faudroit point communier, & que dans la participation des Sacremens, les bons contractent de l'impureté par la Communion des méchans. Ils condamnent la benédiction des mariages, qui ſe fait dans les Égliſes par les Miniſtres, ſoutenant qu'étant un contrat politique, la confirmation en dépend du

du Magiſtrat Civil. Ils ne veulent point qu'on baptiſe les enfans de ceux qui ne ſont pas mèmbres de l'Égliſe, ou qui n'ont pas aſſez de ſoin des enfans qu'on a baptiſez. Ils rejettent tous les formulaires de prières, & ils diſent même que l'Oraiſon que le Seigneur nous a enſeignée ne doit pas être récitée comme une prière; mais qu'elle nous a été donnée pour être la régle & le modéle ſur lequel nous devons former toutes celles que nous préſentons à Dieu.

BROUSSIN D'ÉRABLE. ſ. m. C'eſt une éxcroiſſance qui vient à un arbre qu'on appelle érable: elle eſt ondée & madrée d'une manière fort agréable: elle étoit d'un ſi grand prix parmi les Romains, que Pline aſſûre qu'ils l'euſſent préférée au citronier, s'ils en euſſent pû faire des tables. On en fait des caſſettes, des tablettes, & autres ouvrages, qu'on eſtime beaucoup. *Molluſcum.*

BROUT. ſ. m. Pâture que les bêtes fauves trouvent dans les jeunes taillis qui repouſſent. De-là vient qu'en tèrmes de Vénerie, on entend par *Bêtes de brout*, toutes ſortes de bêtes fauves; comme le cèrf, le chevreüil, le daim, le bouquetin, le chamois, le rangier, &c. On les appelle auſſi *bêtes broutantes. Feræ paſcens.*

Du Cange dérive ce mot de *bruſtus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au même ſens, *quòd ex bruſcis ſeu dumetis fiat paſtio animalium.* Mais il vient plûtôt de *brouſt*, qui eſt un vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *bourgeon*, ou *hallier*; ou du Grèc *βρώσκω, manduco.*

BROUT, ſe dit auſſi des écalles de noix vèrtes qu'on prépare pour ſervir aux teintures. *Gulioca.*

BROUTANT, ANTE. adj. On appelle en Vénerie les bêtes *broutantes*, le cèrf, le rangier, le daim, le chevreüil, le chamois, le bouquetin ou bouc ſauvage. *Paſcens.*

BROUTER. v. act. Paître l'hèrbe dans les prez, manger le brout dans les forêts. *Paſci, morſu carpere.*

Ménage après Bochart dérive ce mot du Grèc *βρύττειν*, ſignifiant la même chôſe. Borel le dérive du Grèc *βρόνται*, qui ſignifie *depuſcere.*

BROUTER, en tèrmes de Jardinage, c'eſt rompre l'éxtrémité des branches menuës, quand elles ſont trop longues, à proportion de leur foibleſſe. *Putare, reſecare.*

On dit provèrbialement, Là où la vache eſt attachée, il faut qu'elle *broute*; pour dire, qu'il faut demeurer attaché à ſa profeſſion. On dit auſſi de ceux qui ont du cœur, qu'ils aimeroient mieux *brouter* l'hèrbe que de demander l'aumône. On dit auſſi d'un homme adroit, que l'hèrbe ſera bien courte, s'il ne trouve dequoi *brouter*; pour dire, qu'il trouvera bien le moyen de gagner ſa vie.

BROUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Paſtus.* On appelle bois *broutez*, ou *avortez*, les bois tortus & malfaits, & qui ne ſont pas de belle venuë. L'Ordonnance veut que les bois *broutez* ſoient reſepez.

BROUTILLES. ſ. f. pl. Ce ſont les menuës branches qui reſtent dans les forêts après qu'on a retranché le bois de corde, qui ſèrvent à faire des fagots. *Virgulta.* En pluſieurs endroits on dit *bretilles.*

BROYE. ſ. f. Dans le propre, c'eſt un inſtrument dont on ſe ſèrt à la campagne pour rompre le chanvre, & tiller plus aiſément. *Inſtrumentum maceranda cannabi comparatum.* On le dit en tèrmes de Blâſon d'une eſpéce de feſtons qu'on trouve dans quelques Armoiries poſez en divèrſes ſituations. La Maiſon de *Broye* en a porté par alluſion à ſon nom. Celle de Joinville porte d'azur à trois *broyes* d'or liées d'argent, &c. Quelques-uns les prennent auſſi pour des morailles, d'autres pour toutes ſortes d'inſtrumens propres à broyer. Les Anglois les nomment *barnacles*, ou *bernicles*, du nom d'un inſtrument dont les Sarraſins ſe ſèrvoient pour donner un géhenne cruelle.

BROYEMENT. ſ. m. Réduction en poudre, & mélange de couleurs avec de l'eau, de l'huile, &c. *Tritura.* Il y a depuis peu des Médecins qui penſent que la digeſtion ſe fait par le *broyement* des alimens. Il en eſt même qui ſoutiennent que tout eſt vaiſſeau dans le corps humain, que tous ces vaiſſeaux ont un mouvement de ſyſtole & de diaſtole, & que tout s'y fait par le *broyement* des humeurs qui y coulent. M. Liſter Médecin de la feuë Reine d'Anglètèrre, a réfuté dans ſon livre des humeurs l'opinion qui fait conſiſter la digeſtion dans le *broyement.* Voyez au mot DIGESTION.

BROYER. v. act. Réduire en poudre. *Terere.* Il faut *broyer* ces drogues dans le mortier. Suivant une opinion nouvelle, les membranes de l'eſtomac broyent les alimens que l'on prend, comme une meule, & c'eſt ainſi que ſe fait la digeſtion. Voyez DIGESTION.

On le dit particulièrement des couleurs qu'on *broye* long-tems ſur le marbre ou le porphyre, en les mêlant avec de l'huile pour les en imbiber, après qu'on les a pulvériſées.

BROYER, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, ſignifie quelquefois cuire la nature juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaite.

BROYÉ, ÉE, part. & adj. *Tritus.*

On appelle Pain *broyé*, un cèrtain petit pain de fine farine que les Boulengers étoient autrefois obligez de faire pour leur chèf-d'œuvre, quand on les recevoit Maîtres. Voyez PAIN.

BROYEUR. ſ. m. Qui ſe dit en cette phrâſe, C'eſt un *Broyeur* d'ocre; pour dire, C'eſt un fort mauvais Peintre. *Tritor.* On le dit auſſi de celui qui broye les couleurs dont les Peintres ſe ſèrvent.

BROYON. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. Inſtrument propre à prendre des bêtes. On fait la chaſſe avec des traîneaux, alliers, panneaux, rèts ſaillans, bricoles, tentes, éraingues, collets, piéges, amorces, *broyons*, &c.

BRU.

BRU. ſ. f. Belle-fille. C'eſt un tèrme d'alliance relatif au père & à la mère d'un fils, à l'égard deſquels la femme qu'il a épouſée s'appelle leur *bru*, ou leur *belle-fille. Nurus.*

Ménage dérive ce mot de *nurus* Latin, ou de l'Allemand *bruyt*, ou plutôt *braut*, qui ſignifie *épouſée.* Du Cange cite les Glôſes d'Iſo Magiſter, où il eſt dit que *brut* ſignifie *une femma accordée* ou *fiancée.*

BRUANT, ou BRUAND. ſ. m. Quelques-uns diſent *breant.* C'eſt un petit oiſeau gros comme un moineau, & dont le chant eſt aſſez agréable. *Cirulus, Florus*, & en Grèc *Anthus.* Le *Bruant*, ou Vèrdon, que les Italiens appellent *Verdone*, eſt un peu plus gros que le Pinſon. Les mâles ſont prèſque tous jaûnes; ils ont néanmoins quelques parties des aîles & de la queuë qui tîrent ſur le cendré, les plus grandes pannes toutefois ſont d'un plus beau jaûne; les plumes de la queuë à leur éxtrémité ſont tout à fait jaûnes, en dedans elles ſont d'une autre couleur. Son béc eſt gros & aigu, de couleur pâle; ſes jambes & ſes piéds ſont d'un rouge tîrant à la couleur de chair. L'on en nourrit en cage à cauſe de la beauté de leur chant. Le *Bruant* fait ſa demeure ordinaire dans les prez humides & pleins d'eau, ſur les hauts arbres. Il ſemble hennir comme le cheval, avec lequel il a de l'antipathie. Son tems eſt depuis le commencement d'automne juſqu'au mois d'Avril; & pendant ce tems on en prend une grande quantité. Pour en prendre au printems il faut mettre entre deux rèts de pluſieurs ſortes d'arbres, comme lacerons ſauvages, & autres dont ils mangent; l'on y mettra pareillement deux ou trois piéds de chardons proche de la rèts, avec des rameaux d'arbres, ou de petites branches d'orme; ſi l'on peut avoir des hèrbes avec leurs ſemences, ce ſera le meilleur. Il faut dreſſer les plantes de ces hèrbes comme ſi elles étoient naturellement crûës en ce lieu. Cet oiſeau mange de la navette & du chenevis, & fait ſon nid dans les vallées & lieux bas. Il fait quatre ou cinq petits. Le mâle eſt d'un vèrd jaunâtre. La fémelle tîre davantage ſur le gris.

Il y a auſſi un Faiſant *bruand*, appellé autrement Coq de bois, ou de bruyère, *vrogallus.* Il y en a de deux eſpéces. Voyez FAISAN.

BRUGES. Ville de Flandres, Province des Païs-Bas. *Bruga.* On dit qu'il y avoit autrefois près de *Bruges* une ville nommée Outtembourg, *Aldemburgum*; qu'elle fut ruinée par Attila, & enſuite au IXe ſiécle par les Normands, & que ce fut en ce ſiécle que de ſes ruines Baudoüin le Chauve Comte de Flandre ceignit *Bruges* de murailles, & la fortifia. *Bruges* a été autrefois Capitale de tous les Païs-Bas. Elle ne l'eſt plus que d'une partie de la Flandre Eſpagnole, que l'on nomme le Quartier de *Bruges*, ou le Franc de *Bruges.* Philippe fils de l'Empereur Maximilien & père de Charles V. étoit né à *Bruges.* C'eſt une des plus belles villes des Païs-Bas. Hoffman lui donne de longitude $24^d, 25'$; & de latitude 51, 36.

Ce mot ſemble venir de *Bruzzia*, nom que lui donne l'Auteur de l'hiſtoire de la tranſlation de S. Vendril, *Act. SS. Bened. Sac. v. p.* 210. & dans la Notice des Gaules de M. de Valois au mot *Bruzzia.* L'Abbé Suger, dans la vie de Loüis le Gros, l'appelle *Bruga*; d'autres *Brugia*, & d'autres *Brugia.* Nous diſons *Bruges*, & les Flamans *Brugge*; ainſi le *z* s'eſt changé en *g*, comme dans *Blauziacum, Blaugiacum, Blaugi, Virzeium, Verziacum, Virgeium, Vergiacum, Vergy.* Ce mot vient apparemment de *brud*, qui en Flamand ſignifie la même chôſe que bray en ancien François, c'eſt-à-dire, de la fange, de la bouë, parce que cette ville étoit dans un lieu marécageux & boüeux, on aura dit apparemment *Briudria, Bruderia, Bruzzia*, le changement du *d*, en *z*, n'eſt pas éxtraordinaire, ſur tout devant un *z*, ou une *ſ*.

Il y a auſſi en Bearn une petite ville de même nom.

BRUGELIN, INE. ſ. m. & f. Qu'on trouve en quelques vieux Auteurs, pour ſignifier qui eſt de Bruges en Flandres; mais il n'eſt point en uſage. *Brugenſis.*

BRUGEOIS, OISE. ſ. m. Qui eſt de Bruges. *Brugenſis.* L'inſolence des *Brugeois*, qui ſe ſaiſîrent de ſa pèrſonne (d'Engelbert II. Comte de Naſſau) dans la chambre même de l'Archiduc, triompha de ſa conſtance. D. L. PISE. J'aimerois mieux dire

ceux de Bruges, les habitans, les Bourgeois de Bruges, que les *Brugeois*, quoi qu'il ne ſoit pas mal, & qu'on le trouve.

BRUGNOLES. Voyez BRIGNOLES.

BRUGNON. ſ. m. Quelques-uns diſent *Brignon*; mais le bel uſage eſt pour *Brugnon*. *Brimolium*. Fruit à noyau qui eſt une eſpéce de pêche, qui a une peau rouge & déliée, qui a la chair pleine d'eau, & qui eſt d'un goût éxquis. Il meurit au mois de Septembre. Le *brugnon* violet eſt le plus eſtimé de tous. Il y a auſſi des *brugnons* muſquez. Quelques-uns croyent que le *brugnon* eſt une eſpéce de prune, ce qui a donné lieu à cette divèrſité de ſentimens ſur la nature du *brugnon*, c'eſt qu'il approche fort de la prune & de la pêche. Nous appellons *brugnon* tout ce qui étant liſſe, c'eſt-à-dire, ſans poil, ne quitte pas le noyau. LA QUINT. *P. III. c. 5. p.* 418. Cela s'entend parmi les Pêches. Tous les *brugnons* ne ſçauroient prèſque avoir trop de maturité; ainſi à leur égard ce n'eſt pas un défaut d'être tombez d'eux mêmes. ID. *c.* 12. *p.* 423.

La Quintinie met le *brugnon* entre les eſpéces des Pavies. Pour les Pavies les principales ſont le *Brugnon* violet, le pavie blanc &c. Les *brugnons* violets viennent au commencement de Septembre. LA QUINT. *P. III. c.* 5. Il y a un *brugnon* violet tardif, que La Quintinie au même endroit p. 418. compte parmi les dèrnières pêches du mois d'Octobre, & les moins bonnes de l'année; & un *brugnon* jaûne liſſe qu'il met au même rang, de ſorte qu'il y a, dit-il, trois *brugnons* bien differens. Je condamne le *Brugnon* jaûne & le violet tardif; l'un & l'autre ne meuriſſent guères ici (à Paris) & ſont ſujets à ſe crevaſſer, & à pourrir ſur l'arbre. ID. *P. III. c.* 13. *p.* 424. Je fais un cas particulier du *Brugnon* violet, quand on lui donne le tems de meurir ſi fort qu'il en devienne un peu ridé, pour lors il eſt admirable; la chair en eſt aſſez tendre, ou tout au moins n'eſt point dure; elle eſt aſſez teinte autour du noyau, l'eau & le goût en ſont enchantez. ID. *p.* 440.

BRUIANT. Voyez BRUYANT.

BRUIÈRE. Voyez BRUYÈRE.

BRUINE. ſ. f. Petite pluye froide & dangereuſe pour les grains. *Pruina*. La *bruine* ſe forme, quand la vapeur deſtinée à faire de la neige ne ſe géle que lorſqu'elle eſt en bas. On dit auſſi *brouine*, *à perurendo*, parce qu'elle brûle les tendres boutons des vignes & des arbres.

Bruine vient de *pruina*, en changeant le *p* en *b*. Le P. Thomaſſin remonte plus haut, & il dérive *pruina* de πῦρ, & πυρινὸς, qu'il dérive de l'Hébreu *babar*, *accendere*, *brûler*, en changeant le *b* en *p*; & il remarque que la *bruine* brûle les blez & les autres plantes auxquelles elle s'attache, *penetrabile frigus adurit*.

BRUINER. v. n. & impèrſonnel, qui ſe dit de la bruine qui tombe. Il *bruine*. *Cadit pruina*.

BRUINÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt gâté de la bruine. *Uredine affectus*, *peruſtus*. Les blez *bruinez* ſont de difficile garde.

BRUIRE. v. act. *Je bruis, tu bruis, il bruit, nous bruiſſons, vous bruiſſez, ils bruiſſent. J'ai brui. Je bruirai. Que je bruiſſe. Strepere*. Ce mot n'eſt guères en uſage qu'à l'infinitif; encore ne l'eſt-il qu'en peu de phrâſes. On entendoit *bruire* le vent, le tonnèrre; pour dire, ſouffler, gronder. Il ſignifie auſſi, Faire un bruit ſourd & confus. Les ſoldats firent *bruire* leurs armes en forme d'applaudiſſement. ABLANC. J'oïs *bruire* les vents & les flots. THÉOPH. Les douleurs des femmes groſſes ſont cauſées par des vents qui vont & qui viennent en *bruiſſant* par tout le ventre. MAURICEAU.

Secondé des Barons,
Qui le long du tillac, le long des avirons,
Font boüillonner le ſang, de même que boüillonne,
Sous le preſſoir qui bruit *le doux ſang de l'automne*. P. LE M.

Le Scholiaſte de Théocrite dit ſur la ſeconde Idyle: Les Anciens faiſoient *bruire* de l'airain aux Éclipſes de Lune. Il ajoute qu'à Athènes le Prêtre de Proſèrpine faiſoit *bruire* un vaiſſeau d'airain. DE MEZIR. *dans ſon Commentaire ſur la lettre de Hypſipyle à Jaſon p.* 604.

Ce mot vient de *rugire*, comme *bruit* de *rugitus*, qui a été dit non ſeulement du lion, mais auſſi de l'homme, & de quelques autres animaux. MÉN. J'aimerois mieux le faire venir du Latin *bruitus*, qui vient du Grèc βρύω, qui ſignifie *verſer de l'eau en abondance*, comme les ſources, les fontaines.

BRUISSEMENT, ou BROUISSEMENT. ſ. m. Bruit confus, murmure qui frappe l'oreille, même dans le ſilence. *Fremitus*. Une femme entend-elle le *broüiſſement* d'un carroſſe qui s'arrête à ſa porte, prépare toute ſa complaiſance pour quiconque eſt dedans ſans le connoître. LA BR.

BRUIT. ſ. m. Amas de pluſieurs ſons confus & violens qui offenſent l'oreille. *Murmur*, *fremitus*, *fragor*, *tumultus*. Le *bruit* eſt different du *ſon*, comme a fort bien remarqué Mr. Perrault Médecin, dans la Diſſertation qu'il a faite du ſens de l'oüie: car on n'appelle point *ſon* le *bruit* d'un canon, d'un carroſſe, d'un moulin, ou d'une populace aſſemblée. Le *bruit ſimple* a trois eſpéces, qui ſont le *bruit clair*, le *bruit caſſé*, le *bruit ſourd*. Le *bruit compoſé*, le *bruit ſucceſſif*, le *bruit rompu*, le *bruit continu*, le *bruit de choc*, le *bruit de verbèration*, &c. ſont pluſieurs autres eſpéces de *bruit*. On entend un grand *bruit* dans les Volcans avant qu'ils vômiſſent leurs flammes. Le *bruit* des carroſſes empêche de dormir. Dans les nombreuſes aſſemblées la convèrſation eſt plutôt un *bruit* confus, qu'une véritable ſociété. M. SCUD. Le moindre *bruit* éveille un mari ſupçonneux. LA FONT. Ce n'eſt pas la raiſon qui frappe les eſprits groſſiers: c'eſt l'émotion, & l'ardeur avec laquelle on parle; c'eſt le *bruit* qu'on fait. LE P. R.

BRUIT, ſe dit auſſi des ſons agréables, & qui témoignent de la réjoüiſſance. *Plauſus*, *ſonus*, *ſonitus*. Ce Prince a été reçû au *bruit* des tambours & des tymbales, au *bruit* du canon.

On dit auſſi le *bruit* d'un ruiſſeau, d'une fontaine. *Suſurrus*. On s'endort au doux *bruit* d'un ruiſſeau, d'une fontaine. De ces ruiſſeaux le *bruit* délicieux frappe mes ſens. VOIT.

BRUIT, ſe dit encore d'un tintoin d'oreilles, d'une maladie qui dans le plus grand ſilence nous fait entendre quelques ſons confus. *Tinnitus*. Cet homme eſt travaillé d'un *bruit* d'oreilles.

BRUIT, ſignifie quelquefois, Sédition, querelle, confuſion. *Seditio*, *tumultus*, *rixa*. On dit qu'il y a du *bruit* en Anglètèrre, que les ports ſont fèrmez. Ces deux Cavaliers ont eû enſemble quelque *bruit*. Une femme jalouſe fait du *bruit* dans le ménage.

BRUIT, figurément ſe dit de la renommée, de la réputation. Le nom & la valeur d'Aléxandre ont fait grand *bruit* dans le monde. *Fama*. Cet Auteur a fait grand *bruit*. Cette femme n'a pas bon *bruit*. Ses éxploits auront un *bruit* toûjours durable. VOIT. Il ne faut que cela pour nous donner le *bruit* de connoiſſeuſes. MOL.

Tous les jours il m'éveille au bruit *de ſes éxploits*. BOIL.

Mais juſques dans la nuit de mes ſacrez deſerts,
Le bruit *de mes malheurs fait retentir les airs*. ID.

BRUIT, ſe dit auſſi des diſcours, du tems, des nouvelles dont on s'entretient dans le monde. *Rumor*, *ſermo*. Il court un *bruit* ſourd de peſte; mais c'eſt un faux *bruit*. Un *bruit* confus nous apprend qu'il y a eû une grande défaite; c'eſt un *bruit* de ville, on n'en dit rien à la Cour. On parle de guèrre, il en eſt grand *bruit*.

Cette fière raiſon dont on fait tant de bruit,
Contre les paſſions n'eſt pas un ſûr remède. DES-HOUL.

BRUIT, ſe dit auſſi des affaires qui font de l'éclat, où pluſieurs perſonnes prennent intérêt, ou qui ſont de conſéquence. *Rumor*, *fama*. La Chambre établie contre les empoiſonneurs a fait grand *bruit*, grand éclat dans la France. La neutralité fait grand *bruit*. VOIT. Le *bruit* de ſa réputation les étonna. ABLANC. Quand on ne chèrche qu'à faire du *bruit*, ce ne ſont pas les caractères les plus raiſonnables qui y ſont les plus propres. FONT. On ne fait point préciſément ce qu'on eſt obligé de faire, & l'on veut pourtant ſe diſtinguer par tout ce qui fait du *bruit*. VILL.

On dit encore, Faire du *bruit*, dans un ſens autant moral que phyſique, pour dire, ſe plaindre de quelque chôſe, marquer ſon mécontentement, ſon reſſentiment, ſa colère. Comme j'en faiſois du *bruit* le lendemain dans mon domeſtique. BUSSY.

BRUIT, ſe dit encore du ſon que font les abeilles, les bourdons, les guêpes & autres mouches en volant. *Bombus*.

A PETIT BRUIT. Façon de parler advèrbiale; pour dire, Secrettement, doucement. *Tacitè*, *ſine ſtrepitu*. Il s'en eſt allé *à petit bruit*, il s'eſt ſauvé ſans *bruit*. Il a fait cette affaire *à petit bruit*, ſans éclat, ſans dépenſe.

On dit en tèrmes de Vénerie, Chaſſer à *bruit*; pour dire, avec grand équipage, avec nombre de Veneurs, de chiens courans, &c. *Magno clamore*.

On dit auſſi, point de *bruit*, pour impoſer ſilence à un fanfaron qui menace. *Sile*, *obmuteſce*. Ainſi on dit à un Capitan dans l'Illuſion Comique,

- - - - *Point de* bruit,
J'ai déja maſſacré dix hommes cette nuit;
Et ſi vous me fâchez, vous en croîtrez le nombre.

On dit provèrbialement, Je n'aime point le *bruit* ſi je ne le fais, quand quelqu'un veut être maître en ſa maiſon. On dit, qu'un homme eſt un bon cheval de trompette, qu'il ne s'étonne point pour le *bruit*; pour dire, qu'il laiſſe crier & tempêter les gens. On dit auſſi, qu'un homme fait plus de *bruit* que d'effet; ou bien,

bien, qu'il reſſemble aux Bahutiers, qu'il fait plus de *bruit* que de beſogne; pour dire qu'il promet, qu'il parle beaucoup, & qu'il ne travaille guères.

En Bas-Breton *brut* ſignifie *bruit*, & dans la langue de Galles *brut* ſignifie *hiſtoire*. HUET.

ARBRE A GRAND BRUIT. C'eſt un arbre qui ſe trouve dans les Indes, dont les feüilles ſont ſemblables à celles de nos meuriers, & que les Indiens appellent *Arbre à grand bruit*, parce que ſon fruit, qui eſt tout rond, étant meur, ſort de ſon écorce avec un bruit ſemblable à celui d'un coup de mouſquet, & va tomber bien loin de l'arbre. JOURN. D. SÇAV. 1678. *p.* 174. *d'après les Journ. d'Allem.*

BRUMA. Voyez BRAMA. C'eſt le même.

BRUMAL, ALE. adj. *Brumalis*. On appelle en Aſtrologie *ſolſtice brumal*, le ſolſtice d'hyver qui arrive dans le Capricorne. Il y a auſſi des plantes que les Jardiniers appellent *brumales*, à cauſe qu'elles viennent dans l'hyver.

BRUMALES. *Brumalia*. Ce mot ſe trouve dans le Calendrier Romain traduit par M. Blondel, c'eſt le nom que l'on donnoit chez les Romains à une fête de Bacchus. Les *Brumales* duroient trente jours. Les *Brumales* commençoient le vingt-quatriême jour de Novembre, & finiſſoient le vingt-cinquiême jour de Décembre. Les *Brumales* furent inſtituées par Romulus, qui avoit coutume durant ce tems là de donner à manger au Sénat. L'Empereur Conſtantin Copronyme célébroit la fête payenne des *Brumales* en l'honneur de Bacchus, & aſſis dans une galerie avec ſes courtiſans, joüoit de la lyre, & faiſoit des libations profanes. FLEURY.

Le nom de *Brumales* vient de *bruma*, qui veut dire hyver, parce que cette fête tomboit au commencement de l'hyver: d'autres dérivent le nom de *Brumales* de *Brumus*, ou *Bromius*, qui ſont des noms qu'on donnoit à Bacchus, en l'honneur de qui on célébroit les *Brumales*. Voyez le Calendrier des anciens Romains, Cœlius Rhodiginus, Roſinus, Lilius Gyraldus &c. La fête des *Brumales* fut abolie par le VIe Concile, appellé *in Trullo*.

BRUME. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt ainſi qu'on nomme les broüillards de mèr: & on appelle un tems *embrumé*, quand l'air eſt couvèrt de broüillards. *Nebula*. On dit ſur la mèr que dans la *brume* tout le monde eſt matelot; parce que dans le tems d'un *broüillard* épais, chacun dit ſon ſentiment pour la route.

Ce mot vient du Grèc *βραχεῖα ἡμέρα*. *Bruma* eſt le plus court jour de l'année. Joſ. Scaliger dit que ce mot vient de *Bromius Bacchus*, dont les ſacrifices ſe faiſoient environ le ſolſtice d'hyvèr.

BRUN, UNE. adj. & ſubſt. Qui eſt de couleur ſombre & obſcure. *Fuſcus, ſubniger*. Du drap *brun, gris-brun, rouge-brun, vèrd-brun*.

Ce mot vient du Flamand *bruin*, ou de l'Allemand *braun*, qui ſignifient la même chôſe. MÉN. Octavius Fèrrarius dit qu'on a donné le nom à cette couleur, à cauſe qu'elle approche de celle des prunes, ou de la couleur des armes brunies, dont on croit qu'on a fait auſſi *bronſe* & *bronſer*, à cauſe que les Italiens diſent *abronzare*; pour dire, *enduire d'une couleur brune*. Quelques-uns croyent que c'eſt un vieux mot François, à cauſe de *Brunehaut*, qui ſignifioit une *Dame brune*.

BRUN, ſe dit auſſi des perſonnes qui ont le poil noir, ou qui n'ont pas la peau extrêmement blanche. Un beau *brun*, une belle *brune*. Les goûts ſont différens; l'un aime la blonde, & l'autre la *brune*: & l'on dit des inconſtans, que tout leur eſt bon, qu'ils courent après la blonde & la *brune*. Anne de Boulen étoit *brune* & de belle taille. MAUCROIX.

BRUN, BRUNE. adj. ſe dit auſſi figurément, mais dans le ſtile bas & comique, pour ſombre, mélancolique. *Obſcurus, tetricus*. Cet homme eſt d'une humeur bien *brune*.

On dit auſſi, que le tems eſt *brun*, qu'il fait *brun*, ou abſolument on dit *la brune*, quand il approche de la nuit. *Obſcurus*.

On appelle un *clair-brun*, celui qui a les cheveux entre le blond, & le noir foncé.

BAY-BRUN, ſe dit des chevaux qui ſont de couleur de châtaigne, mais fort obſcure. *Badius*. Le Souſdiacre Bonitus dans la vie de S. Théodore, qu'il écrivoit ou qu'il augmentoit il y a plus de 600 ans, dit qu'en Latin on appelle *Brunus*, une eſpéce de cheval que les Grècs appellent *Dardanus*, c'eſt-à-dire, un cheval brun, ou comme il parle d'un blanc obſcur, *Equum quem albus ac perobſcurus color exornat*; où Bollandus remarque que *brunus* s'eſt dit en effet pour *fuſcus*, dans les Auteurs du moyen âge, mais que ce mot n'eſt point Latin, non plus que *Dardanus* n'eſt point Grèc dans ce ſens. *Act. Sanct. Febr. T. II. p.* 33.

BRUN-ROUGE. Quelques-uns appellent ainſi un ocre rouge d'une couleur foncée, dont on ſe ſert dans la peinture.

BRUN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Brunus*. S. *Brun* Archevêque & Apôtre de Pruſſe, où il fut décollé avec 18 autres Miſſionnaires, eſt nommé *Brunus*, & non *Bruno*, en tous les manuſcrits de ſa vie écrite par Ditmar Évêque de Merſbourg, qui avoit étudié avec lui. CHAST. Cependant on dit auſſi quelquefois *Brun* en François pour Bruno, ou Brunon.

BRUNE. ſ. f. On appelle ainſi le tems du ſoir, lorſque la nuit approche, le tems qui eſt entre le coucher du ſoleil & la nuit. *Veſper, veſperus, veſpera, veſpertinum tempus*. Sur la *brune*, c'eſt-à-dire, au tems, ou vèrs le tems qu'on appelle *brune*. Cet homme craint les Sèrgens, il n'oſe ſortir que ſur la *brune*. Cette façon de parler vieillit. Il fait *brun*, la nuit approche. Sur la mèr on dit, le *brun* de la nuit; pour dire, l'obſcurité.

BRUNE. ſ. f. Fille de l'Hôpital Général. On appelle les filles de l'Hôpital Général les *Brunes*.

BRUNDUZE, ou BRUNDUSE. Voyez BRINDE.

BRUNECHILDE. ſ. f. Voyez BRUNEHAUD.

BRUNEHAUD. ſ. f. Nom propre de femme. *Brunechildis*. Ce mot s'eſt formé du Latin. *Brunechildis* eſt la même chôſe que *Brunehildis*; car ç'a été la coutume d'écrire *ch* au lieu d'*h* ſimplement, *michi*, pour *mihi*, *nichil*, pour *nihil*. Outre cela une *l* avec la voyelle qui la précéde, comme *al, el*, &c. ſe change communément en *au*, ainſi *childis* a dû ſe changer naturellement en *haud*, la tèrminaiſon Latine *is*, étant retranchée. *Brunehaud* fille d'Athanagil Roi des Viſigoths établis en Eſpagne, épouſa Sigebert I. Roi d'Auſtraſie. Frédegonde fut avec *Brunehaud* la furie de la Maiſon Royale de France. GOD.

Je trouve auſſi *Brunecheul* dans quelques vieux Auteurs. Meronet fils de Chilperic étant allé à Roüen pour la délivrance de la dite Royne *Brunecheul*, ſe trouva tellement épris de ſa beauté, qu'il ne ceſſa qu'elle ne lui eût accordé mariage. PARAD. *Ann. de Bourg. p.* 58. Il dit *Brunecheul* & *Brunechaud* dans ſon hiſt. de Lyon, Liv. II. c. 14. *Brunecheul* fonda l'Abbaye d'Aiſnay. L'on écrit qu'elle donna tant de biens à cette Abbaye, qu'il s'y nourriſſoit ordinairement 300 Religieux, de manière qu'on l'appelloit l'Ordre de *Brunechaud*. D'ailleurs elle fit des levées pour la réparation des chemins en Bourgogne, dont on trouve encore en quelques lieux des veſtiges, qu'on nomme les Levées de *Brunechaud*. Ces deux noms donnez aux Religieux d'Aiſnay & à ces levées, montrent que l'uſage eſt depuis très long tems de dire *Brunehaud*. *Brunehaud* ſignifie Dame Brune. Voyez BRUN.

BRUNELLE. ſ. f. Tèrme de Botanique. *Brunella*. Plante qui a pris ſon nom d'une maladie de la gorge, pour la guériſon de laquelle on s'eſt ſèrvi de cette plante avec ſuccès. Sa racine eſt menuë, fibreuſe, & s'étend obliquement en tèrre, elle donne quelques tiges de neuf à dix pouces de long, quarrées, veluës, en partie appliquées contre tèrre, droites en partie, branchuës, noüeuſes, & garnies à chacun de ſes nœuds de feüilles oppoſées, ſemblables à celles de l'Origan, mais d'un vèrd plus brun, un peu plus veluës, & dentelées ſur leurs bords. Ses fleurs tèrminent les tiges & les branches, & ſont ramaſſées en une tête allongée, écailleuſe, cylindrique, diſpoſée en manière d'épi. Chaque fleur eſt un tuyau lavé de pourpre, découpée par le haut en deux lévres, dont la ſupérieure eſt en caſque, & l'inférieure eſt diviſée en trois parties, la moyenne deſquelles eſt creuſée en cuilleron. Le calice de la fleur, qui eſt un cornet vèrdâtre long de quatre lignes, eſt diviſé en deux lévres, dont la ſupérieure eſt à trois pointes, & l'inférieure à deux. Il renfèrme dans ſon fond quatre ſemences petites, ovales. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *Brunelle* qui diffèrent de celle-ci, qui eſt la plus commune, ſoit par leurs feüilles, ſoit par leur grandeur, ou couleur de leurs fleurs. La *Brunelle* eſt vulnéraire, fort vantée pour l'eſquinancie & les autres maladies de la gorge, & pour celles du poumon.

Brunella vient du mot Allemand *Die braune*, qui ſignifie cèrtaines maladies de la gorge pour la guériſon deſquelles on ſe ſèrt avec ſuccès de la *brunelle* commune.

BRUNET, ETTE. adj. & ſ. Qui eſt un peu brun. *Subniger, ſubaquilus*. C'eſt un beau *brunet*. Il aime une petite *brunette*. On trouve dans un vieux Poëte:

> *Bèrgères* brunettes *ſont rage*,
> *Et laiſſent aller de courage*,
> *Bien ſouvent le chat au fromage.*
> *Qui dit* brunette, *il dit ſpirituelle*. FONTEN.

BRUNET, étoit auſſi autrefois une étoffe fine, de couleur prèſque noire, dont les gens de qualité s'habilloient. *Pannus ſubniger*. Et dont on a conſèrvé la mémoire dans ce vieux provèrbe.

> *Auſſi bien ſont amourettes*,
> *Sous bureau, que ſous* brunettes.

BRUNIR. v. act. & n. Rendre brun, devenir brun. *Obſcurare, fuſcare*. Il faut *brunir* davantage le fond de ce tableau. On mêle les couleurs vives avec les ſombres pour les *brunir*. Ce garçon étoit fort blond autrefois, mais avec l'âge il a bien *bruni*.

Brunir, ſe dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, lorſque les cèrfs après avoir frayé, vont teindre leurs bois aux charbonnières, ou aux tèrres rougeâtres, afin de leur donner de la couleur. *Tingere.* Salnove dit la même chôſe des dains & des chevreüils. Et ſelon lui *Brunir*, c'eſt quand le cèrf, le dain & le chevreüil, fait changer de couleur à ſa tête, qui de blanche qu'elle étoit, après avoir ôté la peau veluë, qui la couvroit, la fait venir rouge, griſe, ou de couleur brune, ſelon les tèrres où il la frotte.

Brunir, eſt auſſi un tèrme de Relieur. Il ſignifie, Éclaircir, polir la tête, la queuë & la tranche d'un livre, à force de frotter deſſus avec la dent de chien. *Polire, expolire, Lævigare, lavare. Brunir* un livre ſur tranche.

Brunir, ſignifie auſſi polir, on le dit de l'or & de l'argent; cela ſe fait avec la dent de loup, la dent de chien, ou la pièrre ſanguine, le tripoli, le bâton de bois blanc, & la potée d'émeril. On dit de l'or *bruni*, de l'argent *bruni*, pour l'oppoſer à l'or & à l'argent *mat*: c'eſt celui qu'on a extrêmement poli pour lui donner de l'éclat. *Aurum, argentum politum, lævatum, lævigatum.* Les bordures d'or *bruni* paroiſſent plus que les autres. Les Sèrruriers diſent auſſi, *Brunir* le fèr, quand ils le poliſſent avec leurs bruniſſoirs.

Bruni, ie. part. & adj. *Politus, lævatus, lævigatus.*

BRUNICHILDE Voyez BRUNEHAUD.

BRUNISSAGE. ſ. m. Ouvrage de Bruniſſeur. *Politura.* Il faut tant pour le *bruniſſage* de la vaiſſelle.

BRUNISSEUR. ſ. m. Artiſan qui brunit la vaiſſelle d'argent. *Politor.*

BRUNISSOIR. ſ. m. Fèr rond & poli, qui ſèrt à polir, à brunir, à rendre éclatans les métaux, l'or, l'argent, & le fèr. *Ferrum metallis poliendis comparatum.* On paſſe le *bruniſſoir* tant pour ſouder l'argent que pour le brunir. Boiz. Il ſèrt aux Graveurs d'un côté à brunir & polir, de l'autre à racler. Il y a auſſi des *bruniſſoirs* qui ont un bout garni de ſanguine. Les Sèrruriers ont auſſi des *bruniſſoirs* pour polir le fèr. Les uns ſont droits, les autres crochus, pour polir les anneaux des clefs, il y en a d'autres qui ſont demi-ronds, pour étamer avec de l'étain.

BRUNISSURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit de la poliſſure des têtes de cèrfs, de daims, de chevreüils. *Cervini cornu nitor, lævor.* Les Artiſans appellent auſſi *bruniſſure*, le bruni de leurs ouvrages; mais ce mot n'eſt pas du bel uſage en ce ſens.

BRUNO, BRUNON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Bruno.* Ce mot peut paſſer pour irrégulier dans nôtre langue; car l'uſage eſt que les noms qui en Latin ſe tèrminent en *o*, ſe tèrminent en François en *on*, comme Caton, Varron, Ciceron, Corbulon, Strabon, Labeon, Othon, Parménion, Didon. C'eſt la remarque de M. de Vaugelas, p. 72. de l'Édit. *in* 4°. Néanmoins dans ce nom-ci on dit plus ſouvent *Bruno* que *Brunon*. *Bruno*, ou *Brunon*, frère de Witikind Roi des Saxons. *Bruno*, ou *Brunon*, Bénédictin de l'onzième ſiécle, Auteur de l'hiſtoire de la guèrre que l'Empereur Henry IV. fit à Magnus & Hèrman Ducs de Saxe. S. *Bruno*, ou S. *Brunon* Évêque de Ségui. *Brunon* Évêque d'Angers; on dit auſſi quelquefois *Brun* pour *Brunon*. *Bruno* & non pas *Brunon*, ſurnommé le Grand, Archevêque de Cologne, & Duc de Lorraine, fils d'Henri l'Oiſeleur. S. *Bruno* ou *Brunon* Évêque & Apôtre de la Pruſſe. *Bruno* ou *Brunon* de Wirtzbourg, *Herbipolenſis*; mais il faut toujours dire S. *Bruno* fondateur de l'Ordre des Chartreux, & non pas S. *Brunon*. Il y a dans les mélanges d'hiſtoire & de Littérature du prétendu Sr de Vigneul-Marville T. II. p. 175. & ſuiv. une eſpéce de diſſèrtation pour montrer que l'hiſtoire du Chanoine que l'on prétend avoir été l'occaſion de la convèrſion de S. *Bruno* eſt apocryphe, parce que tous les Auteurs contemporains de S. *Bruno*, ou les plus anciens & les plus voiſins de ſon tems, n'en diſent mot. Le S. *Bruno gravé* par Melan eſt le véritable portrait de Chriſt du Puy. Vign. Mar.

BRUNSWICK. ſ. m. Ville d'Allemagne, l'une des plus conſidérables de la Baſſe Saxe, Capitale du Duché de Brunſwick. *Brunſviga, Brunſvicum, Brunopolis, Brunonisvicus.* On croit que *Brunſvvick* a pris ſon nom de Bruno fils d'Adolphe Duc de Saxe qui la répara vers l'an 868. Maty. Quelques Auteurs croyent que c'eſt le *Tubi Surgium* de Ptolémée. Elle eſt diviſée en cinq quartiers, qui l'on fait appeller par quelques Auteurs *Pentapolis*; Cinq villes. Elle eſt, ſelon Hoffman, au 32e degré 40 min. de longitude, & au 52e degré 40 minutes de latitude. *Brunſvvik* a été ville hanſéatique. Maty. C'eſt une des prémières villes d'Allemagne qui ait reçu l'héréſie de Luther. Bugenhag l'y porta en 1522. & Chemnitius l'y prêcha 30 ans durant, & y mourut en 1586. M. Leibnitz imprima en 1707 à Hanovre en trois volumes *in folio* un Recueïl des Hiſtoriens de *Brunſvick*. Voyez auſſi Imhoff. *Not. Imp. Proc. L. IV. C.* 4. le Duché de *Brunſvvick*, *Brunſvvicenſis Ducatus*, eſt une Province du Cèrcle de la Baſſe Saxe en Allemagne, bornée au nord par le Duché de Lunebourg, au couchant par le Cèrcle de Weſtphalie, au midi par la Heſſe, & le petit païs d'Elchfelt, au levant par la Thuringe, les Principautez d'Anhalt & d'Aberſtat, & le Duché de Magdebourg. Le Duché de *Brunſvvick* ſe diviſe en trois Principautez; Wolfenbutel, qui a ſes Ducs particuliers; Grubenhagen, & Calemberg, qui appartiennent au Duc d'Hanover.

La Maiſon de *Brunſvvick* vient d'Azo d'Eſt Marquis de Toſcane, qui paſſa en Allemagne dans l'onzième ſiécle avec l'Empereur Conrad II. & épouſa Cunegonde fille unique de Guelphe III.

BRUSC. ſ. m. Tèrme de Botanique. C'eſt une eſpéce de Houx-frélon. Voyez ce mot.

BRUSLABLE. adj. Qui mérite d'être brûlé. *Urendus, dignus igne, ou flammis; ignem meritus.* Rabelais a dit; C'eſt un hérétique *brûlable*. Il ne ſe trouve que dans cette phrâſe.

BRUSLANT, ANTE. Participe actif. Qui brûle. *Urens, comburens.* Un fèr *brûlant*; un ſoleil *brûlant*. Ce potage eſt tout *brûlant*.

Bruslant, Participe neutre. Qui brûle, qui eſt en feu, ou qui eſt extrêmement chaud. *Ardens, flagrans.* Un Palais *brûlant*. Une ville *brûlante*; les climats *brûlants* ſont les païs fort échauffez du ſoleil. Les déſerts *brûlans* de l'Afrique. Voit. Ce malade eſt tout *brûlant*, il a une forte fiévre. La chaleur étoit ſi violente par la rèvèrbération des montagnes, & par la nature du tèrrain tout couvert d'un ſable aride, & *brûlant*, que l'on ne reſpiroit qu'un air embraſé. Port-R.

On le dit figurément de ce qui eſt échauffé de quelque paſſion. On peint les Chérubins, avec un viſage enluminé, pour nous apprendre qu'ils ſont tout *brûlans* de l'amour divin. Le cœur de l'homme eſt *brûlant* d'ambition, de déſirs, &c. De ſon zêle *brûlant* l'ardeur ſe rallentit. Boil.

BRUSLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on brûle. *Uſtio, crematio.* Le *brûlement*, le viol, ont été déffendus dans ces dèrnières guèrres.

BRUSLER. v. act. Réduire en cendre. *Urere, comburere, adurere. Brûler* du bois, *brûler* de la paille, *brûler* des paſtilles. La plûpart des Payens *brûloient* les corps morts, au lieu que les Chrétiens les entèrrent. De tems immémorial les Indiennes ſe *brûlent* dans le bûcher de leurs maris. Les prémiers Romains ne *brûloient* point les corps morts; ils les entèrroient, comme Pline l'a remarqué, liv. 7. ch. 54. où il dit que la coutume de les *brûler* ne fut introduite chez eux, que lorſqu'ils apprirent qu'on détèrroit les corps de leurs gens qui étoient morts à la guèrre dans des païs éloignez. Plutarque néanmoins dans la vie de Numa, dit que Numa fut inhumé, parce qu'il avoit défendu expreſſément par ſon Teſtament de *brûler* ſon corps. Ce qui prouve que les Romains dès ce tems-là avoient accoûtumé de *brûler* les morts. Cette coutume de *brûler* les corps pratiquée par les Grècs & par les Romains a été en horreur à quelques Nations. Hérodote rapporte que les Pèrſes la déteſtoient, parce qu'ils croyoient que le feu étoit un Dieu. Les Égyptiens ne brûloient point auſſi les corps morts, parce que ſelon eux le feu étoit une bête inanimée; ils eſtimoient qu'il n'étoit pas pèrmis de donner les corps morts à dévorer à des bêtes. Macrobe, qui vivoit ſur la fin du quatrième ſiécle, aſſure Liv. VII. de ſes Saturnales, que de ſon tems la coutume n'étoit plus à Rome de *brûler* les corps des morts. Cette coutume ceſſa chez les Romains ſous l'Empire des Antonins.

Ce mot, ſelon Ménage & Guyet, vient de *bruſulare*; ſelon d'autres, de *præuſtulare*; ſelon Du Cange, de *bruſcare*, mot de la baſſe Latinité; ou de l'Italien *bruſciare*.

Brusler, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſe conſume pour chauffer, ou pour s'éclairer. On *brûle* tant de bois en cette maiſon. Les pauvres gens ne *brûlent* que des tourbes. Chez le Roi on ne *brûle* que de la cire.

Brusler, ſignifie auſſi l'action du feu qui ſe fait ſentir par l'attouchement. Le fèr chaud *brûle* plus dangereuſement que le bois. Prenez garde de vous *brûler*. Regnier a dit,

> *Quand on ſe* brûle *au feu que ſoi-même on attiſe,*
> *Ce n'eſt point accident, mais c'eſt une ſottiſe.*

Brusler, ſe dit hypèrboliquement pour ſignifier, Échauffer beaucoup. Le ſoleil *brûle* les campagnes d'Afrique. Cela *brûle* le ſang. Il a une fiévre qui *brûle*.

Brusler, ſe dit auſſi de l'action de pluſieurs chôſes qui paroiſſent froides, & ne point contenir de feu. Quand la vigne eſt en bourgeon, il vient une gelée, un vent froid qui la *brûle*. Il y a cèrtain broüillard ou roüille qui *brûle* les blez. La neige *brûle* les ſouliers, à cauſe d'un cèrtain acide ou ſalpêtre qui y eſt contenu. L'eau forte *brûle* le drap & la peau. La chaux *brûle* les toiles. On dit ironiquement à un homme dont le manteau trempe dans l'eau, que ſon manteau *brûle*. On dit auſſi, qu'un miroir ardent *brûle*, par les rayons qu'il ramaſſe ou qu'il réfléchit dans ſon foyer.

Brusler, ſignifie auſſi, Donner de l'amour; auquel ſens il eſt actif.

actif. Incendere, inflammare, ad amorem incitare. Il faut qu'après avoir *brûlé* tant de Caſtillanes, il faſſe fondre quelques Portugaiſes. Voit. Je prenois dans vos yeux le funeſte aliment du feu qui me *brûloit*. S. Evr. On dit auſſi, *Brûler* les yeux à quelqu'un; pour dire, Faire une chôſe en ſa préſence qu'on ſçait bien lui devoir être déſagréable, comme de cajoller ſa femme. *Oculos incendere*. Cette métaphôre eſt tirée de la Coutume des Princes Orientaux, qui aveuglent leurs cadets en leur mèttant un fèr chaud auprès des yeux.

On dit encore, *Brûler* de l'encens devant quelqu'un; pour dire, L'idolâtrer, l'adorer, le flatter démeſurément. *Thus incendere.* Pluſieurs Saints ont été martyriſez, parce qu'ils n'ont pas voulu *brûler* de l'encens devant les faux Dieux.

On dit advèrbialement, Tirer un homme à *brûle* pourpoint; pour dire, le tirer de ſi près qu'on ne le puiſſe manquer. *Proxime catapultam admovere.*

On dit auſſi dans un ſens figuré, qu'un argument eſt à *brûle* pourpoint, quand il eſt ſi convaincant, qu'on n'y peut répondre. *Argumentum evidens, clarum, firmiſſimum.*

Bruſler, ſignifie auſſi paſſer par un lieu, ou auprès d'un lieu, ſans s'y arrêter, *brûler* un cabaret en voyage, c'eſt le paſſer ſans s'y arrêter. Quelques-uns le diſent des ſoldats, lorſque paſſant par quelque endroit, au lieu de s'y arrêter, comme il leur eſt marqué, ils ſe font donner en argent ce qu'on leur devoit fournir en vivres, & en fourrages. La diſcipline que le Roi a miſe dans ſes troupes ne permet plus ce déſordre. On dit auſſi *brûler* une poſte, quand ſur les mêmes chevaux on paſſe le lieu de la poſte ordinaire marqué ſur la route, pour ne les changer qu'à un autre lieu de poſte.

Bruſler, en tèrmes de ſcience Hèrmétique, veut dire cuîre la matière, la calciner, ſublimer.

Bruſler. v. n. Être en feu, être embraſé. *Ardere, Flagrare.* Voilà une maiſon qui *brûle*. On voyoit de loin la flamme des vaiſſeaux qui *brûloient*. Le Temple de Diane *brûla* la même nuit qu'Aléxandre vint au monde. Les damnez *brûleront* éternellement dans l'Enfèr; mais ils ne ſeront point conſumez.

Bruſler, figurément ſignifie, Être agité d'une violente paſſion d'amour, d'ambition, de déſir, d'impatience. Il eſt neutre en ce ſens. On peut *brûler* d'un chaſte amour. S. Paul dit qu'il vaut mieux ſe marier, que *brûler*. On a dit du Baron de Feneſte, qu'il *brûloit* d'ambition. On dit auſſi *brûler* d'avarice, de colère, de haine. De la même ardeur que je *brûle* pour elle, elle *brûle* pour moi. Malh. J'aime à *brûler* d'une ſi belle flamme. Voit. Vous *brûlez* d'une ſoif qu'on ne peut aſſouvir. Boil. La plûpart des gens *brûlent* ardemment pour ce qu'ils ſouhaitent, & ſe laſſent bientôt de ce qu'ils poſſédent. Il y a des pèrſonnes loüables qui ſemblent nées pour le bien général du monde, & qui ne *brûlent* que du déſir de rendre les autres heureux. Vill. On eſt bien-tôt las de *brûler* pour ceux qui ne ſont pas en état de *brûler* pour nous.

Je ne veux pas brûler *pour une abandonnée.* Mol.

Or vous donc, qui brûlant *d'une ardeur périlleuſe,*
Courez du bel eſprit la carrière épineuſe. Boil.

Bruſler, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes. Graiſſez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui *brûle*; pour dire, qu'il y a des gens qui ne connoiſſent pas les bons offices qu'on leur tend. On dit auſſi, qu'un homme *brûle* ſa chandelle par les deux bouts; pour dire, qu'il fait des dépenſes de pluſieurs ſortes qui le ruïneront bientôt. On dit auſſi, qu'il s'eſt venu *brûler* à la chandelle, quand il eſt ſorti d'un lieu où il étoit en ſeureté, pour ſe venir faire prendre en un autre. On dit, que la chandelle ſe *brûle*, quand on avertit un homme de doubler le pas pour arriver de jour au gîte. On dit auſſi, que le rôt ſe *brûle*, pour avèrtir quelqu'un d'achever vîtement une affaire, pour ſonger à une autre plus importante qui cependant dépérit. On dit auſſi entre joüeurs, que le tapis *brûle*, pour exciter quelqu'un à mettre au jeu. On dit, Je viendrai à bout de cette affaire, où j'y *brûlerai* mes livres; pour dire, Je la veux pourſuivre avec la dèrnière opiniâtreté. On dit, qu'un homme *brûle* à petit feu, quand il languit après quelque chôſe importante qu'on lui a fait eſpérer, & qui ne vient point.

Bruſlé, ée. part. adj. *Uſtus, exuſtus, aduſtus, combuſtus.* On dit de l'eau de vie *brûlée*, du vin *brûlé*, quand on y a mis le feu avec un papier allumé. Du pain *brûlé*, de la viande *brûlée*, quand ils ſont trop cuits.

On dit auſſi au ſubſt. Qu'on ſent le *brûlé*, quand on ſent l'ôdeur de quelque chôſe qui brûle.

Bruſlé. Tèrme d'Aſtrologie judiciaire, Qui n'eſt pas plus éloigné du Soleil que de la moitié de l'orbe de ſa lumière; enſorte que Mars, par exemple, ſera *brûlé* toutes les fois qu'il ne ſera pas éloigné du ſoleil de plus de ſix degrez.

BRUſLEUR. ſ. m. Ce mot ne ſe dit jamais ſeul. Il ſignifie, Celui qui brûle, un incendiaire. *Uſtor, incendiarius, incenſor.* Cet homme a un chapeau qui baiſſe les bords, il marche en *brûleur* de maiſons.

BRUſLOT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un vieux vaiſſeau qu'on emplit de feux d'artifice, de matières combuſtibles, qu'on attache à de grands vaiſſeaux ennemis pour les brûler. *Navis incendiaria.* On l'appelle en quelques lieux *navire ſorcier.* Un Capitaine de *brûlot* eſt pendu quand il ſe laiſſe prendre. On peut comparer cèrtains Avanturiers de parti, aux *brûlots* qu'on ne ſe met guères en peine de pèrdre, pourvû qu'on faſſe ſauter un gros vaiſſeau ennemi. P. Dan.

Bruſlot, eſt auſſi une cèrtaine machine dont les Anciens ſe ſèrvoient pour lancer des dards, à laquelle étoit attachée une matière combuſtible, qu'on allumoit lorſqu'on les vouloit darder. *Catapulta incendiaria.* Perrault. Vit.

Bruſlot, ſe dit figurément & burleſquement d'un morceau de pain, de viande, ou d'autre chôſe, où on a enfèrmé bien du ſel & du poivre, qui brûle le goſier de celui à qui on le donne à manger. *Buccea incendiaria.*

BRUſLURE. ſ. f. Solution de la continuité des parties cauſée par l'impreſſion du feu: marque qui reſte ſur une chôſe brûlée. *Aduſtio.* Il lui eſt reſté ſur la joüe des marques de ſa *brûlure*. Les Charlatans vendent de l'onguent pour la *brûlure*. La *brûlure* eſt légère lorſqu'il s'éleve ſeulement ſur la peau quelques puſtules avec rougeur & ſeparation de l'épideſme d'avec la véritable peau. Le ſecond degré de *brulure* eſt lorſque la peau eſt brûlée, déſſéchée & retirée ſans qu'il y ait pourtant de croute ou d'eſquarre. Le troiſiéme degré eſt lorſque la chair, les veines, les nerfs &c. ſe retirent, & font une eſquarre. De Gori. Amatus Luſitanus dit qu'un bon remède pour la *brûlure* eſt un onguent fait de cendres de feuilles de laurier brûlées avec de la graiſſe de porc qu'on fait dégoutter deſſus. Le même Médecin dit encore que c'eſt un bon remède que de frotter la partie brûlée avec de l'onguent *populeum*, & de mettre des feüilles de vigne deſſus. Panarole dit que la boüe étant miſe ſur la *brûlure* auſſitôt qu'elle eſt faite, adoucit fort la douleur. On dit qu'en Hollande les braſſeurs de bière ſe ſèrvent de décoction de lièrre, pour ſe guérir de la *brûlure*.

BRUSQUE. adj. maſc. & f. Qui eſt d'un tempérament vif, qui parle & qui agit avec promptitude. *Acer & praceps.* Il ne fait pas bon attaquer cet homme-là, il a la repartie prompte & *bruſque*. Le génie François *bruſque*, & impétueux, aime le changement. La conduite de la nature n'eſt pas *bruſque*, & ſa méthode eſt d'amener tout par degrez preſqu'inſenſibles. Fonten. L'air galant panche plus vèrs la douceur, & l'enjoüement, que vèrs le *bruſque*, & le ſérieux. M. Scud. Il y a des gens naturellement *bruſques*; le ton de leur voix a je ne ſçai quoi de ſauvage, & il ſemble qu'ils vont toûjours dire des injures aux gens. Bell. Dans vos *bruſques* chagrins je ne puis vous comprendre. Mol. On dit auſſi du vin *bruſque*, qui eſt âpre & piquant.

Ce mot vient de l'Italien ou de l'Eſpagnol *bruſco*, qui ſignifie *âcre, prompt, colère.* Ménage.

BRUSQUEMENT. adv. D'une manière bruſque. *Pracipiti impetu.* Il eſt parti *bruſquement* & ſans dire adieu. Ce Général a donné *bruſquement* ſur les ennemis. Ce combat donné *bruſquement* & à la hâte, ſeroit plus long à raconter, qu'il n'a été à tèrminer. Bou.

BRUSQUER. v. a. Faire une inſulte de paroles à quelqu'un; lui répondre d'une manière bruſque, offenſante, ou peu civile. *Durè, acerbè aliquem excipere, habere, tractare.* Cet homme eſt ſi violent, qu'il *bruſque* ceux qui ont affaire à lui. Le mot eſt vif, & marque bien quelque chôſe de précipité & de rude. Sçavoir le monde, c'eſt être toûjours égal; c'eſt ne *bruſquer*, & ne chagriner jamais perſonne. Ce Critique infléxible eſt ſi peu maître de ſon dépit, qu'il pouſſe ſon chagrin juſqu'à *bruſquer* ceux qui rendent juſtice au mérite des autres.

BRUSQUERIE. ſ. f. Action prompte & inconſidérée. *Praceps natura, animi impetus.* Il faut excuſer les paroles offenſantes, quand on ne les dit que par *bruſquerie* & par promptitude.

BRUT, ute. adj. Apre, raboteux, Se dit en particulier d'une pièrre qui vient de la carrière, ou de la mine; qui n'eſt ni polie, ni taillée, ni dégroſſie. *Aſper, ſcaber, impolitus.* Les diamans *bruts* ſe trouvent dans des ſables ou dans des fentes des rochers de Golconda. Tavernier. Une émeraude *brute* eſt peu eſtimée, à cauſe du riſque qu'il y a de la caſſer en la taillant. On dit auſſi, Une maçonnerie de pièrres *brutes*; pour dire, qui ne ſont point taillées. On appelle auſſi du ſucre *brut*, celui qui n'eſt pas affiné.

Brut, ſe dit auſſi figurément d'un Ouvrage qui eſt en broüillon; qu'on n'a pas eu le loiſir de limer & de polir.

BRUTAL, ale. adj. Celui qui a des appétits déréglez, qui vit en bête, ou qui n'a point d'eſprit & de conduite; qui a des ſentimens *brutaux*; qui eſt féroce, farouche, ruſtre, impèrtinent

Ferinus, belluinus, ferus, ſtolidus, ſtupidus, ferox. Ce repos *brutal* contre la crainte de l'enfèr, ſemble ſi beau, que ceux qui ſont dans ce doute malheureux, s'en glorifient. Pasc. Les ſoldats pour la plûpart ſont de vrais *brutaux*. Un débauché n'a que des appétits *brutaux*. Un franc *brutal* conteſtant comme un Diâble. Scar. Il n'y a point d'homme ſi *brutal*, ou ſi ſauvage, qui ne voye avec plaiſir ſon nom immortaliſé. Pat. Je ne ſuis pas ſurpris de la vaillance d'un *brutal*, qui ne ſçait ce que c'eſt que d'être ou vivant ou mort. Le Ch. de Mer. Ces eſprits *brutaux* étoient rendus plus farouches par la guèrre, & par le déſeſpoir du pardon. Vaug. Il va auſſi à la diſſolution & à la corruption des mœurs. La licence effrénée de ces *brutaux* avoit rendu le nom des Macédoniens odieux. Vaug.

L'homme ſeul, l'homme ſeul en ſa fureur extrême,
Met un brûtal *honneur à s'égorger ſoi-même.* Boil.

D'où ſe forme en nos cœurs cette brutale *envie*
D'abréger une vie
Dont le plus long eſpace a des tèrmes ſi courts? Maucr.

Brutal, ſe dit auſſi d'un homme qui ne ſçait pas vivre, qui ne ménage perſonne, qui rompt en viſière aux gens, & qui bruſque tout le monde. La fortune avec toute ſa puiſſance, ne pourra jamais apptivoiſer un *brutal*, & polir la rudeſſe de ſes mœurs. Balz. On dit, il m'a fait une réponſe fort *brutale*; c'eſt-à-dire, fort incivile, fort malhonnête. *Brutal* emporte plus que *groſſier*, & y ajoute quelque chôſe de dur & de choquant. Bouh. La valeur naturelle eſt *brutale*. M. Scud.

BRUTALEMENT. adv. D'une manière brutale. *Ferino more, ferociter.* Un luxurieux vit *brutalement*. Un Corſaire traite *brutalement* ſes eſclaves. On croit l'enfèr, & cependant on va *brutalement* à la mort, comme s'il n'y avoit plus rien après elle. Nic.

BRUTALISER. v. n. C'eſt un mot qui a été inventé pour le mettre dans la bouche d'une précieuſe. Il ſignifie, Prendre des plaiſirs ſenſuels, des plaiſirs qu'une précieuſe voudroit qu'on laiſsât prendre aux ſeules bêtes. *Belluinas ſectari delicias.* Le moyen de penſer au mariage, puiſqu'on y paſſe toute ſa vie à *brutaliſer* avec un homme.

Brutaliser. v. act. Traiter quelqu'un durement, incivilement. *Durè, acerbè, ferociter aliquem excipere.* L'uſage du monde poli apprend à ne *brutaliſer* pèrſonne.

BRUTALITÉ. ſ. f. Action d'un brutal. Les ſoldats commettent de grandes *brutalitez* quand on leur abandonne une ville au pillage. *Actio digna pecude.* Cet yvrogne a dit cent *brutalitez*. Cet homme s'eſt reconnu après avoir aſſouvi ſa *brutalité*.

Pour pouvoir d'un œil ſec voir mourir ce qu'on aime,
Ah! c'eſt brutalité *plus que vertu ſuprême.* Gui.

Brutalité, ſignifie encore, Groſſièreté, dureté. *Stupiditas, ſtupor.* La ruſticité, la groſſièreté, & la *brutalité*, peuvent être les vices d'un homme d'eſprit. La Bruy.

BRUTAMARMA. ſ. f. Sorte de poire nommée autrement Tibivilliers. La Quint. T. I. p. 385. C'eſt une poire de Mars & d'Avril. Id.

BRUTE. ſ. f. & adj. Bête à quatre pieds qui ſe nourrit en broutant de l'hèrbe. *Brutum animal.* L'homme n'eſt diſtingué des *brutes* que par la raiſon. On dit auſſi, une bête *brute*; & figurément d'un homme ſans eſprit, que c'eſt une bête *brute*.

Brute. Se ſouffre quelquefois en vèrs pour *Brutus* nom propre d'homme,

Mais ces illuſtres noms de Caſſie, & de Brute,
Au parti dominant étoient en hâine, en butte.

Mais il ne faut jamais le dire en prôſe. Ce n'eſt point l'uſage. On dit toujours Brutus.

BRUTE-BONNE. ſ. f. Sorte de poire, que La Quintinie nomme ainſi P. III. T. I. p. 350. C'eſt une poire de vèrs la mi-Aouſt qui s'appelle autrement Poire du Pape. Id.

BRUTIEN, enne. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Italie. *Brutius.* Les *Brutiens* occupoient la partie de l'Italie qui étoit entre la Lucanie, & le détroit de Sicile, ayant à l'Orient la mèr de Tarente, & celle de Toſcane à l'occident. C'eſt la pointe de l'Italie où eſt aujourd'hui la Calabre citérieure, & l'ultérieure.

On prétend que ce furent originairement des Paſteurs ou bergèrs des Lucaniens, qui ſecoüèrent le joug, & ſe délivrant de la ſèrvitude établîrent ce peuple, & qu'on les appella *Brutii* à cauſe de leur groſſièreté, de *brutus*, brute, ſtupide. Aulu-Gelle L. X. C. 3. dit que les *Brutiens* ayant été les prémiers de l'Italie à ſe révolter pour Hannibal, les Romains dans la ſuite ne les voulurent plus enrôler pour ſoldats, ni les tenir pour alliez, mais qu'ils en firent des Miniſtres des Magiſtrats qui alloient dans les Provinces, les

appellant *Brutianiens*, comme on le voit dans Caton. Voyez Vigenère ſur Tite-Live p. 1758.

BRUTIER. ſ. m. Oiſeau de proye. *Ales prædator.* On dit provèrbialement, que d'un *brutier* on ne ſçauroit faire un épervier; pour dire, qu'on ne ſçauroit rendre honnête homme ni habile celui qui eſt ſot & butor, parce que le *brutier* eſt un oiſeau de proye qui vit aux champs de toute ſorte de vèrmine, qu'on ne peut dreſſer ni au poing, ni au leurre. Cet oiſeau eſt la même chôſe que la *buſe* & le *butor*, quoique quelques-uns y mettent de la diſtinction.

BRUVAGE. Voyez Breuvage.

BRUXELLES. Prononcez *Bruçelles*. On écrit auſſi *Bruſſelles*. ſ. m. Ville des Païs-Bas Eſpagnols, dans le Brabant. *Bruxella, Bruxella.* Le Gouverneur des Païs-Bas réſide à *Bruxelles*. La longitude de *Bruxelles* eſt 25, 46. & ſa latitude 50, 50. Le Quartier de *Bruxelles* eſt une des quatre parties du Duché de Brabant. Il eſt borné au nord par celui d'Anvers, au Levant par celui de Louvain; il a la Flandre au couchant & le Hainaut au midi.

Bruxelles. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe d'un rouge obſcur, colombin clair & blanc. Morin.

BRUXELLOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Bruxelles. *Bruxellenſis.* Ceux de *Bruxelles* ſeroit cependant mieux que les *Bruxellois*.

BRUYANT, ante. adj. Qui fait grand bruit. *Strepens, obſtrepens.* Il ne ſe dit guères que dans les orages & les tempêtes. Les flots *bruyans*. La foudre *bruyante* dans les nuës. Le véritable zéle n'eſt point *bruyant*, & ne chèrche point à ſe donner de la réputation par ſes emportemens, & par ſes fèrveurs indiſcrettes. De Vill.

Quand Flore dans les plaines
Faiſoit taire des vents les bruyantes *haleines.* Boil.

Le P. Du Cèrceau a dit de Juvénal,

Avec ſon ton aigre & mordant,
Ses bruyants *éclats de paroles,*
Son air magiſtral & pédant,
Ses emphâſes, ſes hypèrboles.

Et M. Poncet Evêque d'Angers dit dans l'Oraiſon funèbre de Monſeigneur fils du Roi; Ce n'étoit pas une valeur *bruyante*, & incèrtaine, qui s'applaudit, s'applaudit ſans ceſſe, & ne ſe ſoutient pas toujours.

On dit du bruit que font les eaux d'un fleuve impétueux. Ainſi le P. Le Moine a dit que Mélédin avoit dépeuplé les rives de l'Hidaſpe.

Et celles où le Tigre écumeux & bruyant
Se pourſuivant toujours & toujours ſe fuyant,
De ſa fougueuſe courſe étonne ſon viſage,
Et porte pour tribut à la mèr un orage.

On le dit auſſi du bourdonnement de cèrtains animaux.

De moucherons hardis une troupe bruyante
Fait retentir par tout la trompette éffrayante. Boivin.

BRUYÈRE. ſ. f. Tèrme de Botanique. *Erica.* La *Bruyère* ordinaire eſt un petit arbriſſeau qui n'excède guère la hauteur d'un piéd & demi. Ses racines ſont longues, ligneuſes, fort ſouples, & ne ſe caſſent pas aiſément; elles jettent pluſieurs tiges ligneuſes, dures, branchuës, couvèrtes d'une écorce d'un rouge très-brun, garnies de feüilles aſſez preſſées, rangées ſous quatre ordres, menuës, vèrtes, & couchées les unes ſur les autres en manière d'écailles. Ces fleurs ſont diſpoſées en épi aux éxtrémitez des tiges & des branches, & ſoutenuës par des pédicules aſſez courts. Cette fleur eſt un petit cornet découpé en cinq lobes juſqu'à la bâſe, couleur de pourpre, blanc quelquefois, & ſoutenu par un calice pareillement découpé, du fond duquel s'éleve le piſtile, qui pèrce la fleur, & devient un fruit prèſque ovale, de la même longueur que la fleur, diviſé en quatre ou cinq loges remplies de ſemences fort menuës. Il y a pluſieurs eſpéces de *bruyéres* différentes de celle-ci par leurs grandeurs, par la diſpoſition & figure de leurs feüilles & de leurs fleurs, Cluſius décrit pluſieurs eſpéces de *bruyère* qu'il a obſervées en Eſpagne; le Languedoc & les environs de Paris nous les fourniſſent en partie. L'Afrique eſt encore abondante en eſpéce de *bruyères* différentes de celles de l'Europe. La *bruyère* bien fleurie infuſée dans de l'huile eſt bonne pour faire paſſer les dartres & les taches de la peau; ſon eau diſtillée eſt recommandée pour les rougeurs & douleurs des yeux.

Bruyère, eſt auſſi en France un nom général qu'on donne à pluſieurs petits arbres ſauvages qui croiſſent ſans culture dans des tèrres abandonnées, & qu'on ne laboure point; ce ſont des genêts, ou autres ſemblables arbuſtes. *Ericæum.* C'eſt une manière de ſablon mort qui ne peut tout au plus produire que des genêts & des *bruyères*. La Quint.

Ce diſcours paſſe un peu nos Muſes ordinaires,
Et s'éleve au deſſus de nos humbles bruyéres.

Bruyère, ſe dit auſſi des tèrres incultes. On trouve bien du gibier dans les *bruyéres*. Ce champ ne rapporte rien, ce n'eſt qu'une *bruyère*.

Ce mot vient du vieux Gaulois *bruïr*, ou *brouïr*, qui ſignifie *brûler*, qui eſt dérivé du Latin *uro*, parce qu'on brûle les *bruyéres* pour les défricher, & en faire des tèrres à blé. On l'a appellée dans la baſſe Latinité *bruarium*, & *bruera*.

B R Y.

BRYON. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans l'hiſtoire générale des drogues de Pomet. Le *Bryon* eſt la même chôſe que la coraline, Voyez Coraline.

BRYONNE d'Amérique. Voyez Mechoacan, c'eſt la même chôſe.

Bryonne, appellée vigne blanche, ou coulevrée. Voyez Coulevrée. *Brionne* appellée vigne noire, eſt une autre eſpéce de coulevrée.

B S I.

BSIDERI. Nom de poire qu'on dit par corruption pour *Beſie de Héry*. Ce mot en Bretagne, Anjou & Poitou, ſignifie *poire ſauvage*; & *Héry* eſt une forêt de Bretagne entre Rennes & Nantes, où ces poires ont été trouvées. Voyez Besi-d'Héri.

B U A.

BUABIN. ſ. m. Idôle des peuples du Tunquin. Ce Dieu préſide aux maiſons dans l'idée des Tunquinois, & ils l'invoquent, quand ils en veulent bâtir quelqu'une. Tavern.

BUANDERIE. ſ. f. Eſpéce de ſalle au rez de chauſſée, où il y a un fourneau & des cuviers pour faire la leſſive. *Officina lavandis, purgandis linteis comparata*. Il s'en trouve dans toutes les Communautez & dans la plûpart des maiſons de campagne.

BUANDIER. ſ. m. BUANDIÈRE. ſ. f. Blanchiſſeur & Blanchiſſeuſe. *Lixivia adminiſter, vel adminiſtra*. Mais ce mot n'eſt en uſage que dans quelques Provinces.

B U E.

BUBASTE. ſ. f. Ancienne ville d'Égypte, capitale d'une Province ou Canton qu'ils appelloient *Nonius*. *Bubaſtus*. Le P. Kirker *Oed. Æg. T. I. p.* 31. dit que Βούβαστος ſignifie, le pas d'un bœuf. Il faut en ce ſens qu'il vienne de βοῦς, *bœuf*, & βαίνω, *je vais, je marche*. Il ajoute que d'autres le dérivent de βοῦς, *bœuf*, & ἄστυ, *ville*; la ville du bœuf; qu'en Cophte *Boub aſt*, ſignifie deux bœufs, parce que c'eſt là que les deux fameux bœufs de l'Égypte, l'un appellé Apis par les habitans de Memphis, & l'autre Mnevis par ceux d'Héliopolis, apparûrent d'abord, & qu'ils apprîrent aux hommes l'agriculture. On honoroit Diane à *Bubaſte*.

BUBE. ſ. f. Petite élevure ou bouton qui ſe fait ſur la peau. *Tumor, puſtula*. Il vient des *bubes* ſur les lévres, quand on boit dans un vèrre qui n'eſt pas net.

Ce mot auſſi bien que celui de *Bubon* vient du Grèc βουβὼν, eſpéce de *tumeur*.

BUBERON. ſ. m. Petit vaiſſeau avec un petit goulon, dont on ſe ſért pour donner à boire aux enfans de deux ans, & au deſſous. *Guttus*.

Buberon, eſt auſſi une manière de tuyau qui eſt dans le vaiſſeau que les Orfévres & les Potiers d'étain appellent vinaigrier, & par où le vinaigre coule quand on le vèrſe.

BUBON. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une tumeur qui vient aux glandes des aînes, & des aiſſelles, avec inflammation & douleur. Il provient d'un ſang épanché dans les glandes joint à quelque humeur dépravée. *Bubo*. Il y a deux ſortes de *bubons*. On appelle les uns bénins, & les autres malins. Les malins ſe diviſent en peſtilentiels, & en vénériens. Les peſtilentiels ſurviennent aux fiévres peſtilentielles, & à la peſte: les vénériens ſont une ſuite d'un commèrce impur, & bien ſouvent des avant-coureurs de la vérole. Quand un *bubon* eſt entouré d'un cèrcle de différentes couleurs, comme l'arc en ciel, c'eſt une marque qu'il eſt peſtilentiel, & le plus ſouvent mortel.

BUBONE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité. *Bubona*. S. Auguſtin L. IV. de la Cité de Dieu C. 34. dit que *Bubone* étoit chez les Romains une Déeſſe que l'on croyoit être chargée du ſoin des bœufs. Les Juifs, leur dit-il, en ſe moquant de tant de fauſſes Divinitez, ont eû des blez ſans la Déeſſe Ségétie, des bœufs ſans *Bubone*, du miel ſans Mellone, & des fruits ſans Pomone. Quelques éditions diſent *Bobone*.

BUBONOCELE. ſ. m. Tumeur qui arrive à l'aîne, & qui eſt cauſée par la chute de l'épiploon ou de l'inteſtin. *Bubonocele*. C'eſt une eſpéce d'hèrnie, qu'on appelle incomplète. Les femmes ſont ſujettes au *bubonocéle*, comme les hommes.

B U C.

BUCCELLAIRE. Nom d'une eſpéce de ſoldats que les Empereurs Grècs entretenoient dans les provinces & dans les campagnes. *Buccellarii*, Βουκελλάριοι. Le nom de *Buccellaire* vient de *bucca*, bouche, & *buccella*, bouchée, d'où on a fait *Buccellarius* à Rome, & βουκελλάριος à Conſtantinople. Les *Buccellaires* fûrent ainſi appellez parce qu'ils étoient entretenus par l'Empereur, c'étoit l'Empereur qui faiſoit leur dépenſe de bouche; ils étoient dans les provinces ce que ſont à la Cour ceux qui ont bouche à Cour, qui ſont commenſaux. Les *Buccellaires* dans la marche d'une armée où étoit l'Empereur marchoient devant & après l'Empereur, pour le garder. Voyez Maurice, Cujas, Tourneboeuf. Il y avoit encore une autre ſorte de *Buccellaires* ſous les Empereurs Grècs, c'étoient des Grècs de Galatie, Ἑλληνογαλάται, qui fourniſſoient du pain aux ſoldats. Voyez Conſtantin Porphyr. Les *Buccellaires* pris dans le premier ſens étoient, ſelon quelques-uns, des gens dont l'Empereur ſe ſèrvoit pour faire mourir en ſecret cèrtaines perſonnes.

Les *Gloſſa Nomica* l'intèrprêtent Envoyé, qui porte quelques chôſes; & encore, ſoldat ſtationaire, ou qui demeure chez quelqu'un, & qui eſt à ſon ſèrvice. La même éxplication ſe trouve au Livre 60 des Baſiliques, où il eſt dit que ce mot vient de βοῦκα, c'eſt-à-dire, *bucca*, qui, dit-on, ſignifie pain, ἄρτος; & les *Buccellaires*, continuë-t'on, étoient ainſi appellez, parce qu'ils mangeoient le pain d'une pèrſonne à la charge de demeurer chez lui.

Chez les Viſigoths on appelloit *Buccellaire* en général tout Client, tout Vaſſal, parce qu'ils vivoient aux frais de leur Seigneur. C'eſt en ce ſens que le prennent les loix des Viſigoths dans Papias L. 5. tit. 3. §. 1. & Anaſtaſe le Bibliothécaire dans la vie du Pape Zacharie. Voyez ſur ce mot M. Du Cange, les Macri, Hoffman, & le Gloſſaire de Cedrenus, *Conſtant. de Th. orient.* 15. 6. & *de admin. Imp. C.* 51. *Curopal. p.* 839.

Au reſte, les Empereurs d'Orient ne ſont pas les ſeuls qui ont eû des *Buccellaires*, & d'autres que les Empereurs en avoient. En effet, on trouve au milieu du Ve. ſiécle un *Buccellaire* du fameux Aëtius dans Grégoire de Tours, *hiſt. Franc. L. II. C.* 8. à moins qu'on ne voulût dire que c'eſt une prolepſe ou anticipation de cet Hiſtorien; ce qui ne paroît pas. D'ailleurs l'origine & la forme latine de ce nom perſuadent aiſément qu'il a paſſé de Rome à Conſtantinople plûtôt qu'il eſt venu de Gréce en Italie.

BUCCELLATION. ſ. f. Quelques Chymiſtes ſe ſèrvent de ce mot pour ſignifier une diviſion en gros morceaux. Harris. *Buccellatio, diviſio in bucellas, id eſt, in partes majores*.

BUCCINATEUR. adj. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une épithéte qu'on donne au ſecond des muſcles communs des lévres, qui eſt ainſi nommé, parce que c'eſt lui qui s'enfle & fait la jouë groſſe en ſouflant ou en ſonnant de la trompette. *Buccinator*. On l'appelle auſſi *trompeteur*.

Buccinateur, pourroit ſe dire auſſi des Joüeurs de buccines, qu'on appelloit autrefois *Buccinatores*. Les Tritons, ſelon les Poëtes & les Peintres, ſont des *Buccinateurs* marins, ou les *Buccinateurs* de Neptune. Il y avoit chez les Romains un Eſclave public qu'ils appelloient *Buccinateur* des noms, *Buccinator nominum*, qui accompagnoit toûjours le Crieur public, appellé *Præco*. Il eſt parlé de ce *Buccinateur* des noms *Leg. ult. De jure immunit.* & dans une ancienne Inſcription.

Ce mot vient du Latin *buccina*, trompette.

BUCCINE. ſ. m. *Buccina*. Ce mot ſe trouve dans Nicod. C'étoit un inſtrument de guèrre, ou plûtôt, un inſtrument de Muſique martiale & guèrrière; un inſtrument de Muſique ſèrvant à la guèrre. Nous le prenons communément pour une eſpéce de trompette. Feſtus confirme ce ſentiment en définiſſant la *Buccine* une corne recourbée, dont on joüe comme d'une trompette. Vegetius au L. III. *De re militari* C. 5. marque auſſi que la *buccine* ſe recourboit en cèrcle, & différoit par là de la trompette, *tuba*. Varron dit qu'on les nommoit cornes, *cornua*, parceque dans les commencemens c'étoient des cornes de bœuf, dont on ſe ſèrvoit, comme font encore nos Paſtres en bien des endroits de la campagne. Sèrvius ſur le VIIe. L. de l'Énéïde v. 518. ſemble dire qu'on en faiſoit auſſi d'abord de cornes de boucs; & l'Écriture appelle les inſtrumens dont les Hébreux ſe ſèrvoient dans le temple & à la guèrre, קרן; יובל, *Keren Jobel*, c'eſt-à-dire, Corne de belier, Joſüé VI. 3. & שפרות היובלים, *Sopheroth haijobelim*, qui ſignifie *buccines* de beliers. Joſ. VI. 4. & le ſon de ces inſtrumens. Voyez encore 1. Paralip. XXV. 5. & Bochart. *Hieroz.* P. I. L. II. C. 32. Les inſtrumens de Muſique ſèrvant à la marche guèrrière ſont les *buccines*, les trompettes, les lituës, les clairons, les corps, & cornets, les fifres, les arigots, les tambours, les attabales, les nacaires, les tymbales &c. Les *Buccines* marines que les Poëtes & les Peintres donnent aux Tritons ſont des coquillages en forme de limaçon.

Ce nom vient de *Bucca*, bouche; parce qu'il faut emboucher ces

 inſtrumens

inſtrumens pour en joüer, que c'eſt de la bouche qu'on en joüe. Ainſi *buccine* proprement, & ſelon ſon origine, devroit être un nom générique de tous les inſtrumens qui s'embouchent; mais l'uſage l'avoit déterminé en particulier à celui que nous avons dit.

BUCCULA. ſ. f. Terme Latin, qui ſignifie petite bouche, ou ſelon M. Dionis petite gorge. Les Anatomiſtes donnent à la partie inférieure du viſage, qui comprend le deſſous de la lévre inférieure, le menton, & la partie charnuë ſous le menton.

BUCENTAURE. ſ. m. C'eſt le nom d'un grand vaiſſeau dont ſe ſervent les Vénitiens pour faire la cérémonie d'épouſer la mèr: ce qui ſe fait le jour de l'Aſcenſion en grande pompe. Pierre Juſtinien, dans ſon hiſt. de Véniſe L. XIVe donne une deſcription très-détaillée du *Bucnetaure*, & il ajoute que l'on en rapporte l'origine à l'an 1311. de J. C. Que d'autres néanmoins remontant plus haut diſent qu'il la faut rapporter à l'arrivée de l'Emp. Frédéric Barberouſſe à Véniſe en 1177. lorſqu'il y vint pour faire la paix avec le Pape Aléxandre VII. & la République. Cet Empereur avoit obligé le Pape de ſortir de Rome, & de ſe retirer à Véniſe. Choqué de ce que les Vénitiens donnoient un azyle à Aléxandre, il envoya contre eux ſa flote ſous la conduite de ſon fils Otthon, qui fut défait, pris & renvoyé à ſon père, auquel il perſuada d'aller à Véniſe pour faire la paix, qui y fut en effet heureuſement concluë. Le Pape en reconnoiſſance du ſecours qu'il avoit reçu des Vénitiens leur accorda pluſieurs priviléges, & fit préſent au Doge d'un anneau d'or; c'eſt l'origine de l'anneau que le Doge jette dans la mèr.

Ce mot vient du Grèc βυκένταυρος, compoſé de βῦ, particule d'augmentation, dont on ſe ſert pour marquer une grandeur énorme; & de Κένταυρος, *Centaurus*, *Centaure*. Juſtinien ajoute encore deux étymologies à celle-ci. La prémière tire ce nom de *bis*, & de *Taurus*, ou plûtôt *Centaurus*, nom d'un des vaiſſeaux d'Énée dans Virgile. 2°. D'autres veulent qu'on ait dit *Bucentaurus* pour *Ducentaurus*, mot forgé pour ſignifier un Vaiſſeau, qui peut tenir deux cens hommes, *ducentorum hominum capax*. La prémière étymologie que l'on a rapportée ici, paroit être la véritable.

BUCÉPHALE. ſ. m. qui ſignifie tête de bœuf, du Grèc βῦς, *bœuf*, & κεφαλή, *tête*. C'étoit la coutume autrefois d'imprimer quelques marques aux Chevaux. Les plus communes étoient un Σ, *ſigma*, un Κ, *Kappa*, & une tête de bœuf. Ceux qui étoient marquez du Σ s'appelloient Συμφόραι; ceux qui avoient le Κ, Κοππατίαι; & l'on donnoit le nom de *Bucephales*, Βουκέφαλοι, à ceux auxquels on imprimoit une tête de bœuf. Cette tête de bœuf ſe mettoit ſur la croupe du cheval, & ſur ſes armes ou ſon harnois. C'eſt le Scholiaſte d'Ariſtophane dans les Nuées Act. 1. Sc. 1. & Héſychius au mot Βουκέφαλος, qui nous apprennent ceci. Voyez auſſi Saumaiſe ſur Solin p. 893. & ſuiv.

BUCEPHALE fut en particulier le nom du cheval d'Aléxandre, ainſi nommé, ſi l'on en croit le Scholiaſte d'Ariſtophane, parce qu'il étoit marqué de la tête d'un bœuf. D'autres diſent parce qu'il avoit le front large, ou un regard farouche; mais le Scholiaſte d'Ariſtophane à l'endroit que j'ai cité dit, qu'on n'appelloit point ainſi les chevaux à cauſe de leur forme, ou figure, mais ſeulement à cauſe de la marque qu'on leur imprimoit.

Freinshemius dit que Philippe ayant fait conſulter l'Oracle de Delphe, pour ſçavoir qui ſeroit ſon ſucceſſeur, l'Oracle répondit que ce ſeroit celui qui monteroit *Bucéphale*, que ce *Bucéphale* étoit un très-beau cheval, bien tourné, mais très-farouche, qu'un cèrtain Philonicus de Theſſalie avoit vendu à Philippe 13 talents; c'eſt-à-dire, 13000 livres ſelon la ſupputation de Budé, qui met le petit talent à 1000 livres; ou 17329 livres ſi c'étoient de grands talents, que Budé évaluë à 1333 livres de nôtre monnoye. Aulu-Gelle dit qu'il fut vendu 13 talens, & donné à Philippe, ce qui revient ſelon lui à 312 ſeſtèrces monnoye Romaine, & ſelon le P. Prouſt dans le Commentaire à la Dauphine d'Aulu-Gelle à 13650 livres de nôtre monnoye. Quoi qu'il en ſoit, Philippe l'ayant fait enfèrmer long-tems, & enfin ayant ordonné qu'on le laiſsât aller à l'abandon parce que pèrſonne ne le pouvoit monter; Aléxandre s'écria, quel cheval leur ignorance ou leur délicateſſe leur fait perdre! Et l'ayant flatté quelque-tems il eut l'adreſſe de le monter, & enfin de le dompter. Quand il en deſcendit, Philippe l'embraſſant, cherchez, lui dit-il, mon fils, un Royaume digne de vous. La Macédoine ne vous ſuffit pas. Depuis ce tems là Aléxandre monta *Bucéphale*, & s'en ſervit dans tous ſes combats. Oneſicrite & Arrien Liv. V. C. 3. diſent qu'il mourut de vieilleſſe, après avoir vécu 30 ans, ſelon le prémier de ces Auteurs. Plutarque aſſûre qu'il mourut quelque-tems après la bataille de Porus des bleſſures qu'il y reçut. C'eſt, dit Hoffman, le ſentiment commun. Voyez BUCÉPHALIE. Quand *Bucéphale* étoit ſellé & armé pour le combat, il ne ſouffroit que pèrſonne le montât qu'Aléxandre.

On employe quelquefois ce nom pour ſignifier dans le diſcours familier, ou burleſque, un beau cheval, grand, vigoureux, un cheval de parade. Il parut monté ſur un *Bucéphale*.

On le dit auſſi quelquefois en badinant des chevaux ordinaires, ou même des roſſes, ou mauvais chevaux. J'étois ſur mon *Bucéphale*, qui alloit aſſez bon train; pour dire, ſur mon cheval. Ah quel *Bucéphale* vous avez là! pour dire, quel mauvais cheval! par ironie.

BUCÉPHALIE. ſ. f. Ville bâtie dans les Indes par Aléxandre quelque-tems après la victoire remportée ſur Porus, & nommée ainſi en mémoire du cheval Bucéphale, que ce Prince avoit perdu. Quinte-Curce la nomme *Bucephalon*, ou *Bucephalum*, auſſi bien qu'Aulu-Gelle; Ptolémée *Bucephala*; le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur la Ire Scéne du prémier Acte de la Comédie des Nuées la nomme Aléxandrie. Aulu-Gelle L. V. C. 2. dit que pendant la guèrre des Indes Aléxandre dans un combat s'étant jetté trop imprudemment au milieu d'un gros d'ennemis, on lança ſur lui une grêle de fleches, dont Bucéphale, ſur lequel il étoit, fut bleſſé à la tête, & au flanc; que malgré ſes bleſſures, n'en pouvant plus & ayant perdu preſque tout ſon ſang, il tira cependant ſon Maître de la mêlée, & l'emporta avec une extrême vigueur juſque dans un lieu où il fût hors de danger, & que là il tomba mort. Ce fut en ce même endroit, ajoute cet Auteur, qu'Aléxandre fit bâtir la ville de *Bucéphalie*. Samſon & d'autres après lui la prennent pour Lahor, ville de la Province de Pengab ſur l'Hydaſpe.

BUCHE. Voyez BUSCHE.

BUCOLE. ſ. maſc. Nom de cèrtains lieux en Égypte, & de ceux qui les habitoient. *Bucolium*, *Bucolus*, *Bucolicus*. Les *Bucoles* étoient cèrtains quartiers de l'Égypte nommez apparemment ainſi parce qu'on y nourriſſoit beaucoup de bœufs. Les habitans à qui on donne le nom de *Bucoles*, ou *Bucoliques*, étoient tous barbâres & ſauvages. TILLEM. Voyez S. Jérôme dans la vie de S. Hilarion. Julius Capitolinus dans Marc Aurele les appelle ſoldats, *Bucolici milites*, à ce quelques-uns ont cru, mais il n'entend par là que les ſoldats de ces contrées-là.

Ce mot vient de βοῦς, *bos*, & κόλον, *cibus*. On dit βουκολεῖν, *boves paſco*; & βουκόλος, qui paît les bœufs, bouvier, *bubulus*.

BUCOLIQUE. adj. Ce mot veut dire Paſtoral, & ſe dit des Poëſies qui regardent les bèrgers & les troupeaux. *Bucolicus*. Poëme *bucolique*. Poëtes *bucoliques*. Moſchus & Bion ſont les plus agréables Poëtes *bucoliques* de l'antiquité. Théocrite a quelquefois le ſtile un peu trop *bucolique*. FONTEN. La poëſie *bucolique* eſt la plus ancienne de toutes les poëſies. ID. Quelques-uns croyent que ce genre de poëſie a pris naiſſance dans la Sicile, parmi les divèrtiſſemens des bèrgers. Elle fut inſpirée par l'amour & par l'oiſiveté. On ajoûta enſuite des régles à ces divertiſſemens champêtres, & l'on en fit un art. Le ſoin des troupeaux, les beautez de la nature, & les plaiſirs de la vie ruſtique, en faiſoient les plus nobles ſujets. ID.

Il eſt des Auteurs qui attribuënt l'invention de la Poëſie *Bucolique* à un Paſteur nommé Daphnis; d'autres à Bucolius fils aîné de Laomédon. Tout cela paroit fabuleux.

BUCOLIQUE. Soldat *Bucolique*. Voyez BUCOLE.

BUCOLIQUE. Ce mot eſt auſſi quelquefois ſubſt. auquel ſens il ne ſe dit qu'au plurier. Il ſignifie, Poëme paſtoral. *Bucolica*. Les *Bucoliques* de Virgile ſont de cèrtains Poëmes le plus ſouvent en forme de dialogue, où des bèrgers s'entretiennent enſemble.

BUCOLIQUES. ſ. f. pl. Pluſieurs hardes, menuës chôſes, ou papiers, qu'une pèrſonne a apportez pour faire voir à quelqu'un. Je ne veux point acheter tout ce fatras, remportez toutes vos *bucoliques*. On ne ſçait où Furetière a pris le mot de *bucoliques* en ce ſens. On ne l'a pû trouver nulle part. Ainſi on doute qu'il ſoit en uſage, ſi ce n'eſt parmi le petit peuple.

Ce mot vient du Grèc βουκόλος.

BUE.

BUÉE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois la leſcive, & dont on ſe ſert encore dans les Provinces, où l'on appelle *Buandière*, la blanchiſſeuſe; & *Buanderie*, des lieux où on blanchit des toiles neuves. *Lixivia*.

Ménage dérive ce mot de *bucata*, qui a été fait de *buca*, qui ſignifie *trou*, parce que la leſcive ſe fait par le trou d'une cuve. Les Allemands l'appellent auſſi *buke*, & les Italiens *bucato*. D'autres le dérivent ſimplement du Latin *buo*, *buis*, *buere*, & Du Cange de *bura* & *buria*, mots de la baſſe Latinité, & de la même ſignification. Il vient de l'Eſpagnol *bugala*.

BUENOS AYRES. Ville de l'Amérique méridionale, appellée auſſi quelquefois *Nueſtra Señora de buenos ayres*, c'eſt-à-dire, *Nôtre Dame des bons airs*, ou *du bon air*. Pedro de Mendoza la fit bâtir en 1535. ſur la rive méridionale de la rivière de la Plata, vis-à-vis des Iſles de S. Gabriel, dans la Province des Sauvages nommez vulgairement Morocotes. CORN. Ces noms ſont

ſont Eſpagnols ; mais nôtre langue les a adoptez dans ce nom propre. Nous ne diſons que *Buenos ayres*, ſans mettre *Nueſtra ſennora de*. Maty écrit *Bonayres*, mais on doute qu'il ſoit en uſage.

BUER. v. n. & act. Vieux mot. Faire la léſcive. *Lixiviam facere*. Elles filent & *buent*, & ont la cure de tout l'hôtel.

B U F.

BUFFE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie, Souffler. *Alapa*. On le trouve dans les Pſeaumes de Marot,

Qui de buffes *renverſes*
Mes ennemis mordans.

BUFFET. ſ. m. Meuble qui ſèrt pour mettre les pots & les vèrres, la vaiſſelle, & autres chôſes néceſſaires pour le ſèrvice de la table. *Armarium*. Autrefois c'étoit un meuble de bois orné de menuës colonnes, & ſéparé par un plancher, au deſſous duquel ſe mettoient les brocs & les bouteilles, & au deſſus les vèrres & la vaiſſelle. Depuis on a mis au milieu une petite armoire pour y ſèrrer le linge, ou le couvert d'un bourgeois; & enfin on en a fait une grande armoire avec pluſieurs tiroirs & volets où on enfèrme ce qu'on a de plus précieux, & qu'on appelle auſſi *cabinet*. Un *buffet* ou cabinet d'ébêne, de bois de cédre, d'écaille de tortuë, &c.

On a appellé autrefois un *buffet*, dreſſoir. En la Sale où il mangeoit (le Duc Philippe de Bourgogne) étoit un *buffet*, ou *dreſſoir*, à quatre degrez ou pans, tout meublé de vaiſſelle d'or ou d'argent doré, riche ſur riche, aux deux coins duquel étoient deux précieuſes licornes de prix indicible. PARAD. *p.* 853.

BUFFET, maintenant ſe dit ſeulement d'une table longue où on met la vaiſſelle d'argent, les vèrres & les bouteilles pour le ſèrvice de la table. *Supellex argentaria*. Il faut aller boire au *buffet*; ſe rincer la bouche au *buffet*. On étale ſur les *buffets* non ſeulement les chôſes néceſſaires pour la table; mais auſſi tout ce qui peut ſèrvir à faire paroître la magnificence de ceux qui les ont. Pourquoi faut-il que vos *buffets* gémiſſent ſous le poids de tant de vâſes précieux que vous étalez, & qui ne ſèrvent qu'à étaler vôtre vanité, & à irriter celle des autres? FLECH. Les Italiens le nomment *crédence*; il eſt placé chez eux dans le grand ſallon, & enfèrmé d'une baluſtrade à hauteur d'appui. Les *buffets* des Princes & des Cardinaux ſont ſous un dais d'étoffe.

BUFFET D'EAU, c'eſt dans un jardin, une table de marbre, ſur laquelle ſont élevez pluſieurs gradins en pyramide avec des garnitures de vaſes de cuîvre doré, dont le corps de chacun eſt formé par l'eau, enſorte qu'ils paroiſſent de criſtal garni de vèrmeil.

BUFFET, ſe dit auſſi des Officiers ou valets qui ſèrvent au *buffet*. *Suppellectili argentariæ præpoſiti*. Quand on croit avoir bû trente bouteilles, le *buffet* en a bû la moitié.

BUFFET, ſe dit auſſi de la vaiſſelle d'argent qu'on met ſur le *buffet* pour le ſèrvice de la table, ou ſeulement par parade & par oſtentation. *Argenteum expoſitum*. Cet Ambaſſadeur a un *buffet* de vèrmeil doré qui vaut cinquante mille écus.

BUFFET, ſe dit auſſi de la menuiſerie d'un jeu d'orgue. Le *buffet* du grand jeu, qu'on appelle le *grand corps*. Le *buffet* du poſitif ou du petit jeu. On le dit auſſi de l'orgue entière. Quand elle eſt dans des maiſons particulières, on l'appelle *cabinet*.

BUFFETER. v. act. Boire au tonneau. *Appoſito ad dolium ore vinum ſugere*. Ce qui ſe dit des Voituriers qui pèrcent les tonneaux avec un foret, & appliquent la bouche contre le tonneau pour y boire.

BUFFETER, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie, Donner en paſſant contre la tête d'un plus fort, comme contre le duc ou contre l'aigle, ou contre la tête du liévre, quand on le fait battre aux oiſeaux.

BUFFETER, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit, Exciter quelqu'un, le tourmenter. *Vexare, exagitare, colaphos impingere, incutere*. De là vient que l'on trouve encore dans les vieilles Traductions du Nouveau Teſtament ces paroles de S. Paul: J'avois un Ange de Satan qui me *buffetoit*. Ce mot eſt venu de ce qu'autrefois on diſoit *buffe* pour ſoufflet.

BUFFETEUR. ſ. m. Voiturier qui boit au tonneau ſur les grands chemins. L'Ordonnance enjoint aux Juges de punir ces Voituriers *buffeteurs*, & de les condamner aux Galères.

Tous ces mots, ſelon Du Cange, viennent de *buffetagium*, qui ſignifioit un impôt mis ſur le vin bû en tavèrne, par corruption de *buvetage*.

BUFFETIN. ſ. m. Juſte-au-corps fait du cuir d'un jeune bufle. *Thorax è bubali corio*.

BUFLE. ſ. m. Animal ſauvage reſſemblant au bœuf, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus long & plus haut. *Bubalus*. Il a la corne fort noire, & ſe met en furie en voyant de l'écarlate. Son corps eſt fort gros, & ſa peau très-dure. Il eſt au reſte fort maigre. Il a le poil fort court & très-noir. Il n'en a prêſque point à la queuë, mais il en a beaucoup ſur le devant de la tête, laquelle eſt fort petite en comparaiſon du corps. Ses cornes ſont fort larges, ſon cou fort gros, & long à proportion, ſa queuë fort petite, & ſes cuiſſes groſſes & courtes. Le *bufle* aime l'eau très-particulièrement, juſques à y demeurer longtems, même couché, de manière qu'ils ne font paroître que la tête hors de l'eau; c'eſt de là que les Turcs lui ont donné le nom de *bœuf*, ou *vache d'eau*, *ſouſighir* en leur langue.

Il ſe trouve force *bufles* dans le Royaume de Congo. Ils ont la peau rouge, & les cornes noires comme de la poix. C'eſt une méchante bête & fort dangereuſe, quand quelque bleſſure l'a miſe en furie; c'eſt pourquoi, quand on va à la chaſſe des *bufles*, on a beſoin de choiſir un lieu de ſeureté, d'où l'on puiſſe tirer ſur cet animal. On dit que ſi un bœuf mange de l'hèrbe dans un endroit où le *bufle* vient de paître, il meurt ſur le champ, tant eſt venimeuſe l'haleine de cet animal. Sa chair eſt groſſière; les Portugais la coupent en tranches, la font ſécher, & en nourriſſent leurs eſclaves. DAPPER.

Le *bufle* n'eſt point le *bubalus* des Anciens, puiſque le *bubalus* eſt un animal d'Afrique, & fort petit en comparaiſon de celui-ci. Ce qui a donné occaſion à l'erreur de quelques-uns eſt la reſſemblance des noms. Martial néanmoins, ou quiconque eſt l'Auteur du Livre de l'Amphiteatre, ou des ſpectacles, ſe ſèrt de ce mot, pour ſignifier celui de *bufle*. Les bœufs ſont de la campagne, & les *bufles* des forêts. On eſtime les chapelets faits de corne de *bufle*. Les Allemands l'appellent *buffel*, d'où eſt venu nôtre mot François & l'Eſpagnol *bufano*. Il y a beaucoup de *bufles* en Italie & en Allemagne, ils y ſèrvent à l'Agriculture; l'on en mange les chairs; mais elles ſont dures & mauvaiſes. DE LA MARRE.

En tèrmes de Blâſon, on appelle les *bufles bouclez*, parce qu'on les repréſente avec une boucle, En vieux Gaulois *bugle* ſignifioit un *bœuf*.

BUFLE, ſe dit auſſi d'un juſte-au-corps fait de la peau d'un *bufle*, qui eſt fort épaiſſe, & qui étant bien préparée, ſèrt d'une arme défenſive. *Thorax è bubali corio*. Tous ces Gendarmes avoient de beaux *bufles*, des colletins de *bufle*.

On dit figurément, qu'un homme eſt un vrai *bufle*; pour dire, qu'il eſt un ſtupide; & qu'il ſe laiſſe mener par le nez comme un *bufle*; pour dire, qu'il eſt aiſé à tromper, qu'on le mêne comme on veut: parce qu'on a de coutume de paſſer un cèrcle de fèr, ou d'autre matière, au travèrs des narines de cet animal, pour le mener où l'on veut.

B U G.

BUGEY. ſ. m. *Bugia, Beugeſia*. Païs de France, que l'on renfèrme ſouvent dans la Breſſe propre, & le Rhône, qui le ſépare du Dauphiné & de la Savoye. Il confine vèrs le nord avec la Franche Comté, & le Païs de Gex. Belley eſt la Capitale du *Bugey*. Le *Bugey* fut cedé au Roi par le Duc de Savoye dans le traité de Lyon, à la réſerve de la partie qui eſt au delà du Rhône. Samuël Guichenon, Avocat au Préſidial de Bourg en Breſſe, a fait l'hiſtoire de Breſſe & de *Bugey* imprimée à Lyon en 1650. *in fol.*

BUGLE. ſ. f. *Bugula*, ou *conſolida media*. Plante vulnéraire. Sa racine eſt fibreuſe, cheveluë, aſtringente au goût, & donne des feüilles ſemblables à la paquerette, ou *bellis*, mais plus larges, plus courtes, d'un vèrd luiſant en deſſus, dentelées ſur ſes bords, & comme crenelées. Du milieu de ces feüilles naiſſent deux ſortes de tiges; les unes ſont droites & portent les fleurs, les autres ſont couchées, & ne donnent que des feüilles vèrtes, ſemblables aux prémières par leurs figures; plus petites, & diſpoſées par paire d'eſpace en eſpace, veluës; ces dèrnières tiges donnent des filamens fibreux, qui portent des nœuds d'où naiſſent les feüilles, & ſèrvent à multiplier l'eſpéce; les tiges à fleurs ſont auſſi garnies de quelques paires de feüilles, & tèrminées par un épi de fleurs en gueule, bleuës, quelquefois de couleur de chair, d'autres fois cendrées, ou canelées, & vèrticillées. Chaque fleur eſt un tuyau long de trois lignes environ, évaſé par un bout, & prolongé en une lévre découpée en trois parties, la moyenne deſquelles eſt échancrée. La place de la lévre ſupérieure eſt ordinairement occupée par deux petites pointes. Le calice qui eſt un godet de deux lignes de long, bleüâtre, velu, & découpé en cinq parties, renfèrme dans ſon fond quatre petites ſemences preſque rondes. Les fleurs de *bugle* ſont douces au goût & remplies dans leur fond d'une liqueur mielleuſe. La *bugle* vient communément dans les endroits humides, dans les prez & dans les bois. Elle s'employe dans les décoctions vulnéraires, pour les ulcères, les chûtes, les duretez de foye, & pour les retentions d'urine.

On dit vulgairement, qui connoit la *bugle* & la ſanicle, fait aux Chirurgiens

Chirurgiens la nicque ; pour dire, qu'en ayant la connoiſſance de quelques plantes vulnéraires on pourra ſe paſſer des Chirurgiens pour la guériſon des bleſſures.

BUGLOSE. ſ. f. Tèrme de Botanique. *Bugloſſum.* Plante qui vient communément dans les jardins & dans les bonnes tèrres. On l'a ainſi appellée de *βοῦς*, *bœuf*, & *γλῶσσα*, *langue*, à cauſe de la figure de ſes feüilles, ou parce qu'elles ſont rudes comme la langue du bœuf. Sa racine eſt vivace, longue, branchuë, noirâtre en dehors, blanche en dedans, & viſqueuſe au goût. Elle pouſſe pluſieurs feüilles longues, étroites, tèrminées en pointes, charnuës, d'une couleur de vèrd cendré également & heriſſées de poils qui la rendent rude. De leur milieu s'élevent une ou pluſieurs tiges hautes d'un pied & demi environ, rondes, épaiſſes de trois lignes, couvèrtes dans toute leur longueur d'un poil court & rude, branchuës à leurs éxtrémitez, & garnies de feüilles ſemblables à celles du bas, mais plus courtes, de l'aiſſelle deſquelles partent les branches. Ses fleurs naiſſent aux éxtrémitez des tiges & des branches, elles ſont le plus ſouvent bleües, plus rârement blanches, ou de couleur incarnat. Châque fleur eſt un entonnoir à pavillon découpé le plus ſouvent en cinq parties obtuſes. Cette fleur eſt ſoutenuë par un calice vèrd fendu en cinq piéces, qui renfèrment dans leur fond quatre ſemences ſemblables à la tête d'une vipère.

La *bugloſe* a à peu près les mêmes uſages que la bourrache. Ses fleurs ſont du nombre des fleurs cordiales. Il y a pluſieurs eſpéces de *bugloſe* qui diffèrent de celle-ci qui eſt l'ordinaire, par leurs fleurs, ou par leurs feüilles. Dans ce nombre on y renfèrme une eſpéce d'orcanette qui a ſes fleurs bleuës, ou de couleur de pourpre, ſes tiges couchées ſur tèrre, ſes feüilles petites & un peu âpres, & qui a ſes racines couvèrtes d'une écorce fort rouge. Elles ſont employées pour donner une belle couleur rouge aux teintures de pharmacie & aux pommades. La *bugloſe* ne ſe multiplie que de graine, qui eſt ſi ſemblable à celle de la bourrache, qu'on ne la ſçauroit diſtinguer. LA QUINT. *P. VI. p.* 279. Voyez au mot BOURRACHE.

BUGNE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois tumeur, élévation de chair, contuſion. *Tumor.* On le dit encore en quelques provinces.

BUGRANE, ou BUGRATE. ſ. f. Tèrme de Botanique. Plante qu'on appelle autrement *arrête-bœuf.* Voyez ARRÊTE-BOEUF.

BUGRONDE. ſ. f. Plante qui eſt la même que l'arrête-bœuf. Voyez ARRÊTE-BOEUF.

BUGY. Voyez BUGEY.

BUGY. Nom d'une eſpéce de poire qui ſe conſèrve juſqu'au mois de Février & de Mars, où on les mange. Au mois de Février, & encore plus au mois de Mars, que nous reſte-t'il que du ſaint-lezin, qui ſont d'un petit mérite, & des *bugy*, qui toutefois ne ſont pas trop à mépriſer? QUINT. Qui écrit auſſi *bugi.* Les ſaint-lezin & *bugi* peuvent fournir Février & Mars. ID. Le *bugi*, à qui on donne réguliérement le ſurnom de bérgamotte, & de bèrgamotte de Pâques, à cauſe que dans ſa couleur vèrte & dans ſa groſſeur il a quelque air de la bonne bèrgamotte d'Automne, étant pourtant beaucoup moins plate du côté de l'œil, & un peu plus longue du côté de la queüe ; le *bugi*, dis-je, eſt une poire tiquetée de petits points gris, qui jaûnit un peu dans ſa maturité, dont la chair participe en même tems du fèrme & du tendre, & eſt prèſque caſſante, quelquefois pâteuſe & farineuſe, ce qui arrive quand on la laiſſe trop meurir, ou qu'elle eſt venuë dans un fond trop humide ; ſon eau, qui eſt aſſez abondante, a un je ne ſçai quoi d'aïgrelet, dont un peu de ſucre eſt le reméde. Elle ne meurit que dans le Carême. LA QUINT.

BUH.

BUHOR. ſ. m. Mr Du Cange croit que ce mot vient de *behours*, qui veut dire joûtes, parce que ceux qui payoient le droit de *buhor* avoient pèrmiſſion de faire des behours, ou joûtes.

BUHOTS. ſ. m. Tèrme de Plumacier. Ce ſont des plumes d'oye peintes qui ſèrvent d'étalage & de montre ſur les boutiques des Plumaciers.

BUI.

BUJALEUF. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne en Angoumois à la poire de virgoulé. LA QUINT. Voyez VIRGOULÉ.

BUIES. ſ. m. & plur. *Boii.* C'eſt ſelon M. de Valois le nom qu'on donne aujourd'hui aux peuples qui habitent en Gaſcogne le païs des anciens Boiens. Voyez BOIEN.

BUIRE, ou BUYE. ſ. f. Eſpéce de broc d'argent, ou d'étain, dont on ſe ſèrt aux buffets des bonnes tables. *Hydria, urceus.*

BUIS, ou BOUIS. ſ. m. *Buxus.* On dit toûjours *Bouis* dans la phrâſe provèrbiale donner le *bouis*, & pour ſignifier un inſtrument de Cordonnier, dont on a parlé au mot BOUIS. Hors de là il n'y a guère que le peuple qui diſe toujours *bouis. Buis* eſt auſſi, & même plus uſité parmi les gens qui parlent bien. Voici une deſcription de cette plante plus éxacte que celle qui eſt au mot BOUIS. Elle nous avoit échappé ; il vaut mieux la mettre ici que dans une addition.

Le *buis* eſt un arbre de moyenne grandeur, & qui eſt toujours couvert de feüilles. Sa racine eſt ligneuſe, noüeuſe, fort dure & bien vènée, c'eſt pourquoi on la recherche pour les ouvrages du tour. Elle donne quelques jèts de différente groſſeur & hauteur ſuivant leur âge, branchus & couverts d'une écorce raboteuſe, blanchâtre & très-amère. Le bois en eſt très-dur, ſans moêle, d'une couleur tirant ſur le jaûne & fort peſant. Ses branches ſont garnies de feüilles oppoſées près-à-près, portées par des queuës aſſez courtes ; elles ſont vèrtes, oblongues, ſeches, fèrmes, d'une odeur & d'un goût aſſez déſagréable. De leurs aiſſelles naiſſent un bouquet de fleurs dont les unes ſont ſtériles & les autres fèrtiles ; les ſtériles ſont compôſées de trois à quatre étamines à ſommets jaûnes qui naiſſent des échancrures d'une roſette coupée en quatre quartiers, & ſoutenuës par un calice à trois ou quatre petites feüilles d'un jaûne tirant ſur le vèrd. Les fleurs fèrtiles n'ont point d'étamines, & pouſſent de leur centre un fruit qui reſſemble en quelque maniére à une marmite renvèrſée, verdâtre, gros comme une petite noiſette, & diviſé en trois loges, dans chacune deſquelles il y a une capſule cartilagineuſe qui par ſa contraction pouſſe ordinairement avec violence ſes ſemences noirâtres & luiſantes. Les feüilles du *buis* ſont quelquefois panachées de jaûne ou de blanc.

Il y a une eſpéce de *buis* qui ne s'éleve jamais plus haut d'un piéd ou deux, ſes feüilles ſont plus arrondies que celles de l'ordinaire ; comme on ſe ſèrt de cette eſpéce pour les bordures des partèrres, on l'a nommé *bouis à partèrre.* Le *buis* ordinaire s'éleve dans les jardins, & on le taille en pyramide ou en boule. Le *buis* ſe trouve communément aux environs de Lyon, du côté de Genêve, de Nantua, de S. Claude, & au pied des montagnes du Dauphiné. On a cru que le bois de *buis* & ſa rapure étoit auſſi bonne que le Gayac pour les tiſanes déſſicatives. Fernel aſſure que ſes feüilles ſont purgatives. On recommande l'huile de *buis* pour les maux de dents. On dit couleur de *buis*, d'une couleur jaûne qui approche de celle du bois de *buis.*

BUIS. ſ. m. Contrée de France dans le Dauphiné, appellée communément le Baillage de Buis, ou les Barouies. *Bruxienſis tractus*, ou *ager* ; *Barōnia.*

Le *Buis*, *Buxium*, petite ville qui en eſt un des principaux lieux, lui donne ſon nom.

BUISART ou BUSART. ſ. m. Oiſeau de proye. *Buteo.*

BUISINE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un inſtrument de Muſique. *Buccina paſtoritia.* Quelques-uns prétendent que c'eſt un ſiſtre, comme on le trouve en quelques Dictionaires : d'autres que c'eſt une trompette, & le dérivent de *buccina*, de *bucca*, & de *cano* : d'autres, que c'eſt un hautbois, & le dérivent de *buis*, dont il eſt fait. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit un inſtrument qui faiſoit beaucoup de bruit, & dont les Anciens croyoient que ſe ſèrviroit l'Ange de l'Apocalypſe qui annonceroit le Jugement.

BUIſSON. ſ. m. Petit bois de haute fûtaye, ou de taillis. *Nemus, ſilvula.* Quand un bois ne contient que 30 ou 40 arpens, les Maîtres des Eaux & Forêts ne l'appellent qu'un *buiſſon.*

BUIſSON, ſe dit plus communément d'un petit arbre avorté, ou des bois peu eſtimez qui ſont dans les forêts, qui ne croiſſent guères. *Dumus.* On fait quinze ou vingt lieuës dans la Beauce ſans trouver ni arbre, ni *buiſſon.* Un *buiſſon* de houx, d'épines, de genêt.

Ce mot peut venir d'*arbutus.*

BUIſSON ARDENT, ſe dit auſſi d'un arbriſſeau, qu'on appelle autrement *Aubépin*, & en Latin *Oxyacantha Dioſcoridis.* Les Rabbins diſent que le buiſſon en feu que Moïſe vit, étoit d'aubépin ; d'où cet arbriſſeau a pris ſon nom.

BUIſSON. Tèrme de Jardinier. Arbre que l'on tient bas & petit, & que les Jardiniers par le moyen de la taille obligent à prendre la figure qu'ils veulent. *Arbor coacta brevitatis.* Voilà des *buiſſons* bien conduits. Ces *buiſſons* ſont tout eſtropiez. Des *buiſſons* de romarin, de chévrefeüil &c.

On le dit ſur tout des arbres fruitiers, que l'on nomme autrement arbres nains, arbres en *buiſſon*, & que quelques Provinciaux appellent arbres en bouquet. Les *buiſſons* ont cinq ou ſix pouces de tige, & on leur donne de l'ouvèrture au milieu, & de l'étenduë ſur les côtez, pour en faire des arbres d'une agréable figure. C'eſt ce qui les diſtingue des grands arbres fruitiers, qu'on appelle à *plein vent.* Il y a de beaux *buiſſons* dans ce vèrger. Les gros *buiſſons* de pommes ſur ſauvageon ſont difficiles à rapporter. LA QUINT. Un *buiſſon* pour être de belle figure doit être bas de tige, ouvert dans

dans le milieu, rond dans ſa circonférence, & également garni ſur les côtez : de ces quatre conditions la plus importante eſt celle qui preſcrit l'ouverture du milieu ; comme le plus grand défaut eſt celui de la confuſion de trop de bois dans ce milieu.

La Quint. Reſſerrer un *buiſſon* qui s'évaſe trop. Id.

On dit en termes de Chaſſe, que les cerfs prennent *buiſſon*, quand ils vont choiſir un lieu ſecret pour faire leurs têtes après qu'ils ont mis bas. On dit auſſi, que les cerfs & les ſangliers prennent le *buiſſon*, quand ils quittent la compagnie des autres ; ce qui ſe fait au tiers an. Battre les *buiſſons* pour faire lever le gibier.

On dit proverbialement, qu'un homme a battu les *buiſſons*, & qu'un autre a pris les oiſeaux ; pour dire, qu'un homme recueille le profit du travail d'un autre. On dit auſſi, qu'on a trouvé *buiſſon* creux, lorſqu'on n'a pas trouvé en une affaire, ou en un lieu, ce qu'on eſperoit d'y rencontrer. Ce proverbe eſt figuré, & tiré de la chaſſe, où on dit qu'on a trouvé *buiſſon* creux, quand on n'a rien trouvé, ou qu'un cerf s'en eſt allé de l'enceinte.

BUISSONNIER, iere. adj. Pareſſeux, qui ſe va cacher, ou repoſer derrière un *buiſſon*, au lieu de faire ſa beſogne. *Segnis, ignavus, iners.* Cela n'eſt guères en uſage.

Buiſſonnier. Ce mot eſt auſſi un terme de Rotiſſeur, & ſe dit des lapins qui ſont nourris dans quelque clos parmi les hayes & les buiſſons. Les lapins *buiſſonniers* ſont preſqu'auſſi bons que les lapins de garenne.

Buiſſonnier, eſt auſſi un Officier de ville, ou Garde de la Navigation, qui doit donner avis aux Échevins des contraventions qui ſe font aux réglemens ; qui doit dreſſer des procès verbaux de l'état des ponts, moulins, & pertuis, & de l'état des rivières, s'il y a aucuns orbillons, ou courſons en fond d'eau qui puiſſent bleſſer les bateaux.

On dit proverbialement, Faire l'école *buiſſonnière* ; pour dire, Aller joüer, ſe divertir, au lieu d'aller à l'école. Borel dit que l'école eſt appellée *buiſſonnière*, lorſqu'on la fréquente ſi peu, que les ronces & les buiſſons y naiſſent.

B U L.

BULBE. ſ. f. Terme de Botanique. C'eſt une racine oblongue, ou preſque ronde, compoſée de pluſieurs peaux, ou tuniques appliquées les unes ſur les autres, & emboëtées, pour ainſi dire, les unes dans les autres. *Bulbus.* Elle jette par ſa partie inférieure quantité de fibres. Les racines de l'oignon commun, du narciſſe, de la jacinte, &c. ſont appellées des *bulbes*. On donne quelquefois ce même nom à des racines tubéreuſes compoſées d'une ſubſtance ſolide & continuë, quoiqu'elles n'ayent point de peaux appliquées les unes ſur les autres. Ainſi les racines du ſafran & du colchique ſont appellées *bulbeuſes*.

Bulbe, ſe dit auſſi de pluſieurs plantes, dont quelques-unes ſont des eſpèces d'*ornithogalum*. Celle qu'on appelle *bulbus eriophorus orientalis* a beaucoup de feüilles longues, preſque ſemblables à celles de jacinte ; mais moins ſucculentes, plus dures, vertes, & de mauvais goût. Ses fleurs ſont compoſées de ſix petites feüilles diſpoſées en rond, ſans odeur, & de couleur bleuë. Sa racine eſt groſſe, bulbeuſe, blanche & cottonée. Il y a une eſpèce de *bulbe*, qu'on nomme *bulbe ſauvage*, qui a les feüilles comme les porreaux, mais en petit nombre, car elle n'en a qu'une ou deux. Ses fleurs ſont jaunes, compoſées de ſix petites feüilles, & diſpoſées auſſi en rond. Il y a pluſieurs autres ſortes de *bulbes*.

BULBEUX, euse. adj. Qui participe de la nature d'une *bulbe*, ou qui en vient. *Bulboſus.* Une racine eſt appellée *bulbeuſe*, lorſqu'elle participe de la nature d'une *bulbe*. Une plante eſt auſſi appellée *bulbeuſe*, lorſqu'elle vient d'une racine *bulbeuſe*.

BULBONAC. ſ. m. Terme de Botanique. *Lunaria*, ou *viola lunaria*. Plante ainſi nommée à cauſe que la racine de l'eſpèce ordinaire eſt noüeuſe & grumelée, d'où s'élève une tige haute de deux à trois pieds, groſſe comme le petit doigt au plus, d'un verd blanchâtre, rougeâtre, quelquefois veluë, branchuë dès ſon milieu, & garnie de feüilles ſemblables à celles de la violette, mais plus grandes, d'un verd plus clair & plus gai, veluës, & plus dentelées ſur leurs bords. Ses fleurs naiſſent aux extrémitez des tiges & des branches, & ſont en croix pareilles à celles de la Juliane & purpurines. Leur calice eſt de même, lavé de pourpre ; elles n'ont pas beaucoup d'odeur, il leur ſuccède à chacune un fruit plat, arrondi quelquefois & quelquefois allongé, formé par le piſtile qui occupe le centre de la fleur, & compoſé de trois peaux appliquées les unes ſur les autres parallelement ; les deux extérieures couvrent la moyenne, à laquelle ſont attachées de part & d'autre ſes ſemences qui ſont plates, lenticulaires & taillées en pin. C'eſt de cette membrane, qui eſt d'un blanc ſi luiſant, ou argenté, que ſont venus les noms d'herbe aux médailles, de paſſeſatins, & de lunaire, que l'on donne à cette plante. On peut manger ſes racines comme celles de la Raiponce, elles ont le même goût. Toutes les plantes qui portent le nom de *lunaria* ſont recherchées par les Chymiſtes. Ils ne parviendront cependant jamais à leur grand œuvre prétendu par le mélange du régne végetal avec le minéral, puiſqu'il n'y a aucune plante qui puiſſe changer la tiſſure des parties eſſentielles des métaux. On range parmi les *lunaria* quelques plantes qu'on nommoit anciennement *Alyſſon*.

BULGAR, ou BOLGAR. ſ. m. Royaume de la Tartarie Moſcovite. *Bulgaria.* Il eſt le long du bord Oriental de Volga, ayant au nord le Royaume de Cazan, au ſud celui d'Aſtracan, au levant le Paſcatir, & les Tartares Kalumchs. Maty. On croit que les Tartares de Bulgarie ſont les reſtes des Orgaſes, peuples de la Scythie, qui ſe jettèrent avec les Alains ſur les terres de l'Empire. Le *Bulgar* dépend des Moſcovites, depuis le Kzar Jean Baſile qui les aſſujettit. Ils logent ſous des tentes de peaux, dont ils forment des hordes, ou villages qu'ils tranſportent d'un lieu en un autre ſelon le beſoin. Voyez Audiffret, Davity, Corneille, Maty, Baudran.

BULGARE. ſ. m. & f. *Bulgarus, a.* Nom d'un peuple d'Europe qui habitoit dans la Mœſie inférieure ſur le bord du Danube ; mais bien des gens prétendent qu'ils étoient venus de plus loin, qu'ils étoient originairement Scythes, que leur nom, ainſi que Volaterran l'a crû, vient de celui du Volga, des rives duquel ces peuples parûrent l'an 499. & vinrent s'établir dans l'ancienne Mœſie, qu'ils enlevèrent aux Empereurs Romains, & à laquelle ils donnèrent le nom de Bulgarie, qu'elle a toujours gardé depuis. D'autres diſent que c'étoit une branche des Gétes & des Gépides. Il eſt néanmoins plus probable que les *Bulgâres* ſont Scythes, qu'eux & les Turcs ont tiré leur origine du Royaume de Bulgar, ou Bolgar, dont nous avons parlé ; & la preuve eſt, outre la reſſemblance parfaite du nom, qu'ils ont une même langue, les mêmes mœurs, & la même manière de combattre. Cela confirme l'étymologie de Volaterran. Quoi qu'il en ſoit, l'an 500. ils étoient établis dans la Mœſie, & ils firent cette année là un Traité de paix avec l'Empereur Anaſtaſe. Quoique Telerich leur Roi eût embraſſé la Foi dès 779. & Boger en 845. les *Bulgares* ne ſe firent Chrétiens qu'en 970.

Les *Bulgares* donnèrent dans la ſuite dans les erreurs monſtrueuſes, & dans toutes les abominations des Manichéens, qu'ils répandirent même dans bien des endroits de l'Europe & juſqu'en France, où on les appella communément, Albigeois, ainſi que nous l'avons dit ſur ce mot. De là vient que dans bien des Auteurs depuis le XIIe ſiècle *Bulgâre*, ou *Bugare*, eſt un nom de ſecte, qui ſignifie la même choſe que Manichéen ; & que le Manichéiſme s'appelle l'héréſie des *Bulgâres*. On voit en effet dans Matthieu Paris à l'an 1223. que les *Bulgâres* avoient un Pontife qui demeuroit en Bulgarie, aux environs de la Croatie & de la Dalmatie proche de Hongrie, & que les Albigeois vrais Manichéens alloient le conſulter, & recevoir ſes déciſions.

Leurs crimes déteſtables firent encore que leur nom devint un nom odieux, un nom de débauche ; de ſorte que *Bulgâre*, ou comme on trouve dans quelques Auteurs *Bugare*, ſignifie un Sodomite, un Ctenobate, & un uſurier, parce qu'ils ſe livroient à tous ces vices. Malgré tout cela les Proteſtans reconnoiſſent les *Bulgares* pour leurs pères, & n'ont point de honte de prouver par eux la ſucceſſion prétenduë de leur Égliſe. Quelques relations diſent *Bulgariens*, mais mal ; l'uſage eſt pour *Bulgâre*.

BULGARIE. ſ. f. Païs qu'ont occupé les Bulgâres, & auquel ils ont donné leur nom. *Bulgaria.* Ce païs étoit une partie de la Mœſie inférieure, comme nous avons dit. Aujourd'hui la *Bulgarie* eſt une Province de Turquie en Europe, qui a pour bornes au nord la Valaquie, à l'occident la Servie, au midi la Macédoine, & la Thrace en partie ; & à l'orient le Pont-Euxin & la même Thrace. Sophie eſt la Capitale de *Bulgarie*. La *Bulgarie* a eû ſes Rois, & titre de Royaume, qui fut ſubjugué par les Rois de Hongrie, auxquels les Turcs l'ont enlevé.

BULLAIRE. ſ. m. Eſt un Recueil de pluſieurs Bulles des Papes ramaſſées en trois volumes par Cherubin.

BULLE. ſ. f. Expédition de Lettres en Chancelerie Romaine, ſcellées en plomb, qui répondent aux Édits, Lettres patentes, & Proviſions des Princes ſeculiers. *Pontificiæ Litteræ, Pontificium Diploma, vulgò, Bulla.* Si les *Bulles* ſont Lettres gracieuſes, le plomb eſt pendant en lacs de ſoye ; & ſi ce ſont Lettres de Juſtice, & éxécutoires, le plomb eſt pendant à une cordelle de chanvre. Les Jubilez s'octroyent par *Bulles*. On ne ſacre point les Évêques, qu'ils n'ayent leurs *Bulles*. En Eſpagne on expédie des *Bulles* pour toutes ſortes de benéfices. Mais en France on n'a que de ſimples ſignatures en papier, à la réſerve des Evêchez, Abbayes, Dignitez, & Prieurez Conventuels. La *bulle* eſt la troiſième ſorte de reſcript Apoſtolique, qui eſt le plus en

uſage tant pour les affaires de juſtice que pour les affaires de grâce ; elle eſt écrite ſur parchemin à la différence de la ſignature qui eſt écrite en papier. La *bulle* eſt proprement une ſignature étenduë, & ce qu'elle contient en peu de paroles la *bulle* l'étend; néanmoins elle ne doit pas être, quoiqu'étenduë, plus ample que la ſignature, ſi ce n'eſt pour les clauſes qu'on a coutume d'étendre ſelon le ſtile. La *bulle* en la forme qu'elle doit être éxpédiée, ſe diviſe en cinq parties, qui ſont la narration du fait, la conception, les clauſes & la datte. Dans la ſalutation le Pape prend la qualité d'Évêque ſèrviteur des ſèrviteurs de Dieu, *N. Epiſcopus ſervus ſervorum Dei.* AUBOUX.

La *Bulle* n'eſt proprement que le ſceau ou le plomb pendant qui donne ſon nom au titre, parce qu'il lui donne ſon autorité, & généralement tout reſcrit ou il y a plomb pendant s'appelle *bulle*. Ce plomb repréſente d'un côté les têtes de S. Pièrre à droit, & de S. Paul à gauche; de l'autre côté eſt écrit le nom du Pape régnant, & l'an de ſon pontificat. AUBOUX. Jean Ciampini, Référendaire des deux ſignatures, remarque dans ſon traité du Vice-Chancelier de l'Égliſe Romaine, que les *bulles* ſont écrites d'un caractère qui reſſemble aux caractères François, c'eſt-à-dire, d'un caractère rond, ou Gothique, & que cet uſage s'établit lorſque les Papes tenoient leur ſiége à Avignon; que les brefs au contraire, dont l'origine eſt bien après celle des *bulles*, ſont écrits d'un caractère Italique.

Les Bénéfices dont le revenu éxcéde vingt-quatre ducats ne ſont poſſédez que ſur des proviſions qui s'éxpédient par *bulles*, & non pas par ſimples ſignatures, ſuivant une régle de la Chancéllerie. La France n'a point voulu ſe ſoumettre à cette régle, & à l'éxception des bénéfices qui ſont taxez dans les livres de la Chambre Apoſtolique, elle s'eſt conſèrvée dans le droit de n'éxprimer le revenu du bénéfice qu'on impétre qu'en général, en cette manière, *Cujus & illi forſan annexorum fructus 24 ducatorum auri de camera ſecundùm communem æſtimationem valorem annuum non excedunt.* Les Bénéfices à l'égard deſquels on eſt obligé de lever à Rome des *bulles* ſont; 1°, tous les bénéfices qui ſe trouvent taxez aux livres de la Chambre Apoſtolique, comme Evêchez, Abbayes, quelques Prieurez conventuels. 2°, Les prémières dignitez des Égliſes Cathédrales, qui s'éxpriment ainſi, *Dignitas poſt pontificatem major.* 4°, Les principales dignitez des Égliſes Collégiales. 5°, Enfin, les Monaſtères de filles. Ce n'eſt pas que dans les cas où l'on demande des *bulles* à Rome les ſuppliques ou ſignatures ſimples ne fuſſent reçûës en France, mais les Officiers de la Cour de Rome ſont ſi attentifs qu'ils ne relâchent jamais les ſuppliques, que les *bulles* n'ayent été éxpédiées. CASTEL.

Quand le Pape eſt mort on n'éxpédie plus de *bulles*, durant la vacance du ſiége, & juſqu'à l'élection du Succeſſeur; ainſi pour prévenir les abus qui pourroient ſe gliſſer, auſſitôt que le Pape eſt mort le Vice-Chancelier de la ſainte Égliſe Romaine va prendre le ſceau des *bulles*, puis il fait rompre en préſence de pluſieurs pèrſonnes le nom du Pape qui vient de mourir, il couvre d'un linge le côté où ſont les têtes de S. Pierre, & de S. Paul, il y met ſon ſceau, & donne ce ſceau des *bulles* ainſi enveloppé au Camérier pour le garder, afin qu'on n'en puiſſe ſceller aucunes lettres. ORDRE DES RITS ECCLÉS.

On dérive le mot de *bulle* de *bullare*, qui ſignifie *cachetter les lettres*; ou de *bulla*, qui ſignifie auſſi *ampoule*, ou veſſie qui ſe forme ſur l'eau quand l'air en veut ſortir. Un vieux Gloſſaire manuſcrit cité par le P. Roſweid p. 1019. dit *Bulla Cera ſigillata. Bulles*, c'eſt-à-dire, Cires marquées d'un ſceau, & *bullare, ſigillare*, Buller, c'eſt, ſceller. Les Grècs récens ont auſſi dit *βύλλα*, & *βουλλώνειν*, & *βυλλοῦν*. Voyez le Gloſſaire qui eſt à la tête de Nicetas de l'édition du Louvre, & les Notes du P. Gretſer ſur Codinus p. 207. édit. du Louvre. D'autres le dérivent du Grèc *βουλὴ*, qui ſignifie, *conſeil*, parce qu'il faut déliberer avant que d'en faire les éxpéditions. Le P. Pezron prétend qu'il eſt tiré du Celte *buill*, & *bul*, qui ſignifie une *boule*, une *bouteille* ronde qui ſe forme ſur l'eau; mais où a-t-il trouvé que *buil*, ou *bul*, fût un mot Celtique qui eût ce ſens?

BULLE. ſ. f. Bijou d'or que les enfans de qualité portoient au col chez les Romains. Ce fut Tarquin le vieux qui ordonna que les enfans Patriciens portaſſent une bague d'or penduë au col, dite *bulla*, laquelle étoit faite en forme de cœur, pour les avèrtir en ce jeune âge d'être gens de courage & de conſeil; car quelques-uns veulent dériver ce mot *bulla* de *βουλή*. VIGEN. C'étoit auſſi un ornement de ceux qui triomphoient. Il y a dans le Cabinet du Roi de Pruſſe une ſtatuë d'un jeune Romain avec ſa *bulle*. Voyez en la figure dans Beger, T. II. p. 360.

BULLE, a auſſi ſignifié des *clous à tête dorée*, & des *boſſettes*, qu'on mettoit aux brides & harnois des chevaux : mais ſur tout il ſignifioit les ſceaux attachez aux Patentes & Lettres des Princes, & les matrices dont on ſe ſèrvoit pour les former, à cauſe qu'ils reſſembloient en quelque façon à ces bouteilles, où à ces têtes de clous.

BULLE D'OR, eſt une Ordonnance ou Réglement fait par Charles IV. Empereur en l'an 1356. On dit que ce fut le célébre Juriſconſulte Bartole qui la dreſſa. C'eſt une loi fondamentale dans l'Empire. Avant ce tems-là les cérémonies, & la forme de l'élection des Empereurs étoient douteuſes, & incèrtaines; & le nombre des Électeurs n'étoit point fixé. Cet Édit ſolennel régle les fonctions, les droits, les priviléges, & les prééminences des Électeurs. L'original, qui eſt Latin, & écrit ſur du vélin, eſt gardé à Francfort, relié *in* 4°, en parchemin rouge. Au dos du livre ſont paſſez pluſieurs lacs de ſoye noire, & jaûne, au bout deſquels pend un ſceau d'or. On l'appelle par éxcellence la *Bulle d'or*, parce que les Empereurs d'Orient faiſoient autrefois ſcéller leurs Édits d'un *ſceau d'or*, qu'on appelloit *bulle*. Cette Ordonnance qui contient 30 articles, fut approuvée par tous les Princes de l'Empire, & s'obſèrve encore aujourd'hui. L'élection ſe faiſoit par ſept Électeurs; trois Eccléſiaſtiques, les Archevêques de Mayence, Tréves, & Cologne; & quatre Séculiers, le Roi de Bohême, le Prince Palatin, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg; & par la *Bulle d'or*, le Prince Palatin marchoit après le Roi de Bohême; mais il fut dépoüillé de ſon Électorat en 1623. Le Duc de Bavière fut mis en ſa place. Il a été rétabli en 1648. par la paix de Munſter : ainſi il eſt le huitiême Électeur; & en 1692. l'on a érigé un neuviême Électorat en faveur de la Maiſon de Lunebourg. Henri Gunther Thulemarius a fait des Traitez Latins, *De Bullis*; *De Bulla Aurea Caroli V. Bulla Aurea Andronici Imper. &c.* C'eſt un *In fol.* imprimé à Francfort en 1697.

Les *Bulles d'or* ont été en uſage chez les Empereurs d'Orient dès le tems de Loüis le Débonnaire, dont on ſe ſèrvoit dans les actes de grande conſéquence, comme en la conceſſion des priviléges des Égliſes. Aux autres occaſions ils ſe ſèrvoient de plomb, ou de cire. Voyez ſur les *bulles d'or* des Empereurs, Zonaras *in Theophilo*, Cedrenus *in Conſtantino Monomach.* Nicétas *in Manuel Comn. L. I.* Phranzes *L. III. c.* 4. Leo Oſtienſis *Chron. Caſſ. C.* 22. & *C.* 67. Curopalates *de Offic. Magni Logoth.* & de Hauteſèrre, *Duc. & Com. Prov. L. III. C.* 4. & dans ſes notes ſur Anaſtaſe p. 160. Spelmannus fait mention d'une *Bulle d'or* dans un Traité d'alliance fait entre le Roi François I. & Henri VIII. Roi d'Angletèrre. Il y en a pluſieurs autres éxemples dans Du Cange & dans de Hauteſèrre, *De Duc. & Comit. Prov. L. III. C.*4. où il montre que les Rois ſe donnèrent auſſi ce droit.

La *Bulle in Cœna Domini*, eſt une *Bulle* qu'on lit tous les ans le Jeudi Saint à Rome, en préſence du Pape, & qui contient pluſieurs éxcommunications contre les Hérétiques, les déſobéiſſans au S. Siége, ceux qui troublent, ou qui veulent réſtreindre la Juriſdiction Eccléſiaſtique, & pluſieurs cas réſervez. On la trouve dans la Pratique Bénéficiaire de Rebuffe. Elle n'eſt pas reçuë en France.

Fulminer des *Bulles*, c'eſt en faire la publication ou vérification par l'un des trois Commiſſaires auxquels elles ſont adreſſées, ſoit qu'il ſoit Évêque, ſoit qu'il ſoit Official. On s'oppôſe quelquefois à la publication des *Bulles*, ou des Réſcrits du Pape. Mais quand il s'y trouve de l'abus, l'on a pour lui le reſpect de n'appeller pas directement de la conceſſion de la *Bulle*; on interjette ſimplement appel comme d'abus de l'éxécution ou fulmination de la *Bulle*. C'eſt un éxpédient pour ne point choquer le Pape, en ne ſe plaignant que de la procédure, & de la partie qui a obtenu la *Bulle*. Cependant il y a des cas importans dans leſquels on appelleroit ſans détour comme d'abus de la *Bulle* du Pape; par éxemple, s'il prononçoit l'éxcommunication contre la pèrſonne du Roi; s'il entreprenoit ſur le temporel du Royaume; s'il diſpôſoit des Bénéfices dont la nomination appartient au Roi par le Concordat &c. Voyez le Traité de l'abus par Fevret.

Les *Bulles* qui viennent de Rome en France ſont limitées & modérées ſelon les uſages du Royaume, avant que de les enrégiſtrer. On n'y en reçoit aucunes, qu'après avoir bien éxaminé, ſi elles ne contiennent rien qui ſoit contraire aux libèrtez de l'Égliſe Gallicane. Il ſuffit en France que ces mots, *proprio motu*, c'eſt-à dire, *de nôtre propre mouvement*, ſe trouvent dans une *bulle*, pour la rejetter toute entière. Les Eſpagnols ne reçoivent point non plus aveuglément les *Bulles* des Papes. Elles ſont éxaminées dans le Conſeil du Roi, & ſi l'on trouve qu'il y ait des raiſons pour ne les pas mettre en éxécution, l'on en donne avis au S. Père par une Supplique; & par ce moyen ces *Bulles* demeurent ſans effet. Cette manière d'agir avec Rome eſt établie dans la plûpart des États & des Royaumes. On en trouve pluſieurs éxemples dans un livre imprimé à Liége qui a pour titre, *Jus Belgarum circà Bullarum Pontificiarum receptionem*, c'eſt-à-dire, *le droit des Flamans à l'égard de la réception des Bulles des Papes.*

Les Bollandiſtes ont fait pluſieurs remarques curieuſes ſur les *Bulles* des

des Papes dans leur *Propylæum* du mois de Mai, & dans des *Paralipomena*, ou additions qui ſe trouvent communément à la fin du VIIe Tôme des *Acta SS.* du même mois. 1°, Innocent V. dans une *bulle* qu'il donna auſſi-tôt qu'il fut élû, & avant ſa conſécration ne met point ſon nom, mais ſeulement *Electus Epiſcopus, ſervus ſervorum Dei*, & il dit que c'eſt la coutume, & que tous ſes prédéceſſeurs en ont ainſi uſé. 2°, Dans une *Bulle* que Martin V^e. donna le jour même de ſon élection, quoiqu'il ne fût encore ni Évêque, ni même Prêtre, il prend le titre d'Évêque, mais ſeul, & ſans mettre *electus*, comme Innocent V. & il met ſon nom. *Martinus Epiſcopus, ſervus ſervorum Dei.* 3°, Depuis 800 ans le ſceau des *bulles* eſt de plomb, & repréſente S. Pièrre & S. Paul, & ils montrent qu'on n'en peut tirer aucun avantage pour l'opinion des deux chefs *ex æquo*. Ce n'eſt point Hadrien IV qui en 1153. a commencé d'y mettre les images de ces deux Apôtres. Victorellus a cru que Jean prémier étoit celui qui avoit commencé à appoſer aux *bulles* un ſceau de plomb ſur lequel fût ſon nom. Le P. Mabillon n'a oſé remonter plus haut que Jean IV. Les Bollandiſtes ſoutiennent que ſi on compare les deux ſceaux, ſur leſquels Victorellus ſe fonde avec les *Bulles* indubitables d'Hadrien I. de Paſchal I. de Nicolas I. on trouvera que ces ſceaux ſont du même ſiécle, c'eſt-à-dire, du IXe, & par conſéquent de Jean VIIIe. 4°, Au VIIIe ſiécle le ſceau fut quarré, & ſon caractère barbâre. 5°, Le P. Mabillon, *De Re diplom. L. II, C.* 14. dit qu'il a vû des priviléges de Jean IVe, & de Sèrgius Ier, avec chacun une *bulle*, ou ſceau de plomb, ce qui montre ſelon lui que Polydore Virgile s'eſt trompé, de rapporter le commencement de cet uſage à Étienne IIIe & Hadrien Ier. Dominicus Raynaldus prétend qu'il eſt bien plus ancien, & cite une *bulle* de plomb de S. Silveſtre, & d'autres de Léon prémier, & de S. Grégoire le Grand; mais quand cela ſeroit vrai de S. Grégoire, il ne peut l'être de S. Silveſtre, ni même de S. Léon. 6°, juſqu'à Jean XIIIe, il n'y a ſur la *bulle*, ou ſur le ſceau, que le nom du Pape. 7°, Dans le XIe ſiécle on y innova bien des chôſes. On commença à y marquer l'année de l'Incarnation, & ſelon le P. Mabillon ce fut Léon IXe, qui introduiſit cet uſage, parce qu'il étoit de la famille des Empereurs de Gèrmanie qui l'obſèrvoient, qu'il avoit été Évêque de Toulon où cet uſage ſe gardoit, & qu'il avoit pour Sécretaire le Doyen de Toul qui y étoit accoutumé; Ciaconius a cru qu'on n'avoit commencé que ſous Eugene IVe. Au reſte, par *année de l'Incarnation*, il faut entendre de la Nativité de Jesus-Christ. On changea auſſi le commencement de l'indiction & du mois de Septembre, on le recula juſqu'à Noël. 8°, Au même ſiécle, & ſous le même Léon IXe, commença l'uſage de faire ſouſcrire des témoins aux *Bulles* des Papes, ce qui ne ſe faiſoit auparavant que lorſque ces ſortes de lettres ſe ſignoient dans un Concile, & qui commença alors à l'occaſion d'un Concile tenu à Mèts, où quelques Évêques du Concile étoient encore, quand Léon donna le privilége où cela s'eſt fait la prémière fois. 9°, Le même Pape eſt celui qui exprima le prémier par un monogramme la formule *Bene valete*, par laquelle on finiſſoit les *bulles*, au moins depuis Charlemagne. 10°, Enfin, ce fut au même tems que les Papes commencèrent à prendre des ſentences, à les mettre ſur leur ſceau, à y graver des croix, & pluſieurs autres chôſes emblématiques. Voyez Ciaconius, le P. Mabillon aux endroits citez, & les *Acta Sanctor. Propylæum Maii p.* 99. *&* 190. *& Paralipom. pag.* 33, 48, 59, 87, 105, 112. De Hauteſèrre, *De Duc. & Comit. Prov. L. III. c.* 4. dit que les Papes ſe ſèrvent d'une *bulle* ou ſceau de plomb pour marquer leur mépris pour l'or & pour l'argent.

Bulles, en Phyſique ſignifie, de petits globules d'air qui paroiſſent dans l'eau lorſqu'elle s'échauffe. *Bulla.*

Bulle. Vieux mot. Arbre naiſſant dans des lieux humides. *Arbor paluſtris, in locis paluſtribus ſuccreſcens.* Des *Bulles*, qui ſont des arbres naiſſans dans des lieux humides, s'eſt fait le nom de lieu *Bully*. Huet, *Antiq. de Caen.*

Bullé, ée. adj. Qui eſt en forme authentique. *Bulla inſtructus.* J'ai eû ma commiſſion bien ſignée & bien *bullée*. On dit auſſi quelquefois un bénéfice *bullé*, une Abbaye *bullée*, pour dire un bénéfice Conſiſtorial, pour lequel il faut des bulles du Pape. On dit auſſi Abbé *bullé*, pour un Abbé qui a un bénéfice de cette eſpéce. On dit auſſi M. l'Abbé tel n'eſt point encore *bullé*, pour dire, n'a point encore reçu ſes bulles. On ne le dit que dans la convèrſation & dans le diſcours familier.

BULLETTE, ou BURLETTE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Le droit de *bullette*, ou *burlette*, dans le païs Meſſin, pour les biens en fond, eſt le quarantième denier des acquiſitions, & pareillement le quarantième denier des obligations. De Laurière.

BULLETIN. ſ. m. Ordre que donnent des Échevins ou Magiſtrats d'une ville pour loger des ſoldats, pour faire des corvées, ou les obliger à quelque autre charge publique. *Schedula Magiſtratus teſtimonium continens.*

Bulletin, ſe dit auſſi des cèrtificats de ſanté qu'on va prendre des Magiſtrats en tems de peſte, pour avoir libre entrée dans les lieux où on a à paſſer.

BUM.

BUMICILI. ſ. m. Nom d'une ſecte Mahométane en Afrique. Les *Bumicilis* ſont grands ſorciers. Ils combattent contre les Diâbles, à ce qu'ils diſent, & vont tout meurtris & couvèrts de coups, dans un grand effroi; ſouvent en plein midi ils contrefont un combat en préſence de tout le monde l'eſpace de deux ou trois heures, avec des javelots, ou zagayes, juſqu'à ce qu'ils tombent tous moulus de coups. Mais après s'être repoſé un moment, ils reprennent leurs eſprits, & ſe promenent. Je n'ai encore pû ſçavoir quelle eſt leur régle; mais on les tient pour Religieux. Marm. d'Ablanc.

BUN.

BUNIAS. ſ. m. Ce mot eſt en uſage chez les Botaniſtes & les Droguiſtes. Le *bunias* eſt le navet ſauvage, qui croît ordinairement dans les blez. Il a quantité de feüilles, des fleurs jaûnes, quelquefois il y en a quelques-unes blanches. Les gouſſes qui renfèrment la ſemence ſont de la longueur d'un pouce, ou d'un pouce & demi, rondes dans longueur, la ſemence eſt ronde, de couleur purpurine, âcre & mordicante au goût, & en tout fort approchante de la ſemence du navet domeſtique. La grâine de *bunias* entre dans la compoſition de la thériaque, ce qui lui eſt propre, & ne convient point à la graine du naveau domeſtique. Pomet.

BUP.

BUPRÉSTE. ſ. f. Eſt une mouche ſemblable à la cantharide, laquelle étant mangée avec l'hèrbe ſous laquelle elle eſt cachée par les animaux paiſſans, comme bœufs, moutons & autres, les fait mourir enflez comme un tambour. *Bupreſtis.* Pour cette cauſe elle eſt appellée des bèrgers *enfle-bœuf*. Et ſi un homme en mange il aura pareils accidens que s'il avoit pris des cantharides. Ceux qui en ont avalé ont un goût puant & ſemblable à celui du nître; le ventre & l'eſtomac leur tirent étrangement comme aux hydropiques. M. de Saumaiſe prétend que la *bupreſte* étoit auſſi une hèrbe dont les Grècs ſe faiſoient un ragoût dans leurs repas.

Ce mot vient du Grèc βοῦς, *bos*, & πρήθω, *inflammo.*

BUR.

BURAIL. ſ. m. Eſt une eſpéce de ſèrge ou de ratine. Il y a du *burail* liſſe, du *burail* croiſé, & du *burail* d'étoupes.

BURAT. ſ. m. Groſſe étoffe de laine qui tient quelque chôſe du drap, & dont les Capucins & autres Religieux ſont habillez. *Pannus lana rudiore contextus.*

Buraté, ée. adj. Qui participe à la nature du drap.

BURATINE, ou BURATIN. Eſpéce de papeline dont la chaîne eſt de ſoye fort déliée, & la trême de groſſe laine. On la paſſe ſous la calandre.

BURDIN. Voyez BURIDAN.

BURDINAIRE. ſ. m. *Burdinarius.* C'eſt le nom que Raimond Comte de Thouloufe donna aux Croiſez qui marchèrent contre lui après qu'il eut été excommunié comme hérétique Albigeois. Ils ſe nommoient Pélerins, d'où le Thoulouſain les appelloit par raillerie *Burdinaires*. Mezer. du nom Latin *burdo*, le bourdon d'un Pélerin.

BURE. ſ. f. Étoffe groſſière & de peu de prix, faite de laine, dont ſe vêtent les pauvres gens. Les chagrins & les douleurs ſe trouvent plus ſouvent ſous la panne que ſous la *bure*. *Burrus*, *Burra*. D'autres le dérivent de *bourre*, & du Grèc πυῤῥὸς, & du Latin *birrus*, ou *burrus*, qui ſignifient *roux*, comme il eſt écrit dans le Code Théodoſien, parce que la plûpart de la bourre eſt de cette couleur. Les Anciens ſe ſont ſèrvis de ce mot pour ſignifier pluſieurs ſortes d'habits. Quelquefois ils s'en ſèrvoient pour dire un habit riche & magnifique. Ainſi Baronius dit que *burrus* étoit l'ancien habit des Évêques, que quelques-uns croyent être la même chôſe que le *rochèt*. Quelquefois il a ſignifié un habit vil & groſſier fait de ce que nous appellons *bureau*, & les Bretons *burell*. On trouve *burellum* en ce ſens dans la vie de S. Yves, qui eſt tirée des Actes faits au XIIIe ſiécle. Peut-être auſſi que ce mot eſt venu de la couleur de l'étoffe; car Feſtus témoigne que les anciens appelloient *burrus* ce que l'on appella depuis *rufus*, roux, brun; & Valère Maxime dit que c'eſt dans cette ſignification que tant de femmes ont porté le ſurnom de *Burra*.

BUREAU. ſ. m. Groſſe étoffe faite de laine: c'eſt la même chôſe que la *bure*, ſinon que c'eſt un drap plus fort.

Et qui n'étant vêtu que de ſimple bureau,
Paſſe l'été ſans linge, & l'hyver ſans manteau. Boil.

Bureau, eſt auſſi une eſpéce de petit pupitre couvert de bure vèrte, que les Préſidens ont devant eux pour y écrire ce qu'ils veulent remarquer d'un procès qu'on leur rapporte. *Stragulus, menſa tapes.*

C'eſt auſſi la table ſur laquelle le Rapporteur met les piéces d'un procès qu'il rapporte. *Menſa.* Et c'eſt en ce ſens qu'on dit qu'il eſt au *bureau*, qu'il a mis un procès ſur le *bureau*; qu'il lui a fait baiſer le *bureau*; pour dire, qu'il en a entamé le rapport. On demande le *bureau* par placets aux Préſidens.

Bureau, ſignifie auſſi quelquefois, Juriſdiction. Le Doyen du Conſeil a droit d'avoir un *Bureau* chez-lui. *Jus cogendi conſilii.* Où on rapporte les affaires qui y ſont renvoyées par le Conſeil.

Bureau Ecclésiastique, ou Diocesain, eſt une aſſemblée de perſonnes Eccléſiaſtiques qui ſont chargées de faire dans chaque diocèſe la répartition ſur chaque bénéfice du diocèſe, de ce que l'aſſemblée du Clèrgé a réglé qu'on leveroit pour les décimes & dons gratuits; cette aſſemblée tèrmine les différens qu'il y a au ſujet des décimes & autres impoſitions du Clèrgé, il y a appel aux chambres Eccléſiaſtiques, quand la ſomme dont il s'agit eſt au deſſus de vingt livres. *Eccleſiaſtica ſubſidiorum Curia, Rerum ad decimas & Eccleſiaſtica ſubſidia pertinentium primi cognitores.* Les *bureaux* diocéſains ſont ordinairement compoſez de l'Archevêque, ou Evêque, d'un député du Chapitre de la Métropolitaine, d'un ou de deux députez des autres Chapitres, d'un ou de deux députez pour les Réguliers, d'un ou de deux députez pour les Curez, & quelquefois d'un député pour les Abbez & Prieurs commendataires. En quelques diocèſes le Doyen du Chapitre Cathédral eſt député né de ſon Chapitre, comme à Paris. Il y en a où la députation pour les Réguliers eſt attachée à un cèrtain Ordre, ou bénéfice, comme dans le diocèſe d'Aire le Prieur de l'Abbaye de S. Sever eſt député né pour les Réguliers du diocèſe. Il y a des diocèſes où ils ſont nommez par leurs corps ou leur communauté; il y en a où ils ſont nommez par les Synodes, & en quelques-uns l'Évêque ſeul s'eſt attribué le droit de les nommer. L'Abbé d'Angeau. Les *bureaux* diocéſains furent accordez & établis par le contract fait avec le Roi le 8 Août 1615. Ils ont depuis été autoriſez par pluſieurs Arrêts, tant du Conſeil, que des Parlemens, ſur ce que leur juriſdiction a été ſouvent troublée par les Baillifs & Lieutenans Généraux. Les lettres patentes du Roi en forme d'édit du mois de Juillet 1616. les établiſſent encore, & leur juriſdiction eſt confirmée par la déclaration du mois de Mai 1626. Le Gentil.

Bureau, ſe dit auſſi de la Juriſdiction non contentieuſe des Tréſoriers de France, qu'on appelle *Bureaux des Finances. Quaſtoria Juriſdictionis exercenda locus.* Il y a vingt-quatre de ces *Bureaux* qui ſont les Siéges des Tréſoriers de France dans les vingt-quatre Généralitez.

Le *Bureau de la Ville*, c'eſt la Juriſdiction du Prévôt des Marchands & Échevins. *Conſeſſus urbani Collegii.*

Bureau, ſe dit auſſi des Aſſemblées des Juges qui travaillent à juger des procès, ou à régler des affaires, *Conceſſus judicum ad cauſas diſceptandas.* On rapporte à la Chambre des Comptes les grandes affaires au grand *Bureau*, & tous les comptes au ſecond *Bureau*. La grand'Chambre du Parlement fait deux *Bureaux*. Les procès partis ſe vont rapporter au ſecond *Bureau*.

Bureau, ſe dit auſſi des lieux où on traite les affaires des Communautez. *Conſeſſus ad controverſias ſocietatum communitatumque diſceptandas.* Le *Bureau* de l'Hôtel-Dieu. Le grand *Bureau* des pauvres, eſt un lieu où s'aſſemblent le Lundi & le Samedi, à trois heures après midi, pluſieurs des plus conſidérables Bourgeois de Paris, qui ont été choiſis de chaque Parroiſſe pour avoir ſoin des intérêts ſpirituels & temporels des pauvres, dont chaque Parroiſſe eſt chargée. Ces Meſſieurs ont pour chef le Procureur Général du Parlement, qui préſide toûjours à cette Compagnie, ou par lui-même, ou par quelqu'un de ſes Subſtituts. C'eſt de cette Compagnie qu'on tire les Adminiſtrateurs des Hôpitaux de Paris & des environs. C'eſt de là qu'à Roüen l'Hôpital général s'appelle le *Bureau*.

Bureau, ſe dit auſſi des lieux où on fait les recettes des impôts. Le *Bureau* du Domaine. *Conſeſſus judicum res portorii decidentium.* Le *Bureau* des Aides. *Summi Tributaria controverſia cognitores.* Le *Bureau* des Gabelles, c'eſt le lieu où les intéreſſez en ces Fèrmes diſcutent leurs affaires. *Tributi ſalarii cognitores.* Il y a des *Bureaux* des Entrées à toutes les portes. *Impoſiti rebus invectitiis vectigalis judices.* Des *Bureaux* des Traittes foraines aux paſſages des frontières. *Mercis exportanda cuſtodes.* Des *Bureaux* du papier marqué, &c. *Impreſſa ſigillo regio charta cuſtodes.* Les *Bureaux* des Poſtes, des Meſſageries.

Bureau, ſe dit auſſi des lieux où on fait quelques payemens publics. *Erogationum annuarum exhedra.* Il y a à l'Hôtel de Ville pluſieurs *Bureaux* pour les payeurs des rentes. Les Bourgeois ſont aſſûrez de recevoir leur quartier de rentes à *Bureau* ouvèrt.

On appelle auſſi le *Bureau*, le lieu où ſe délivrent les expéditions de Meſſieurs les Sécretaires d'Etat. *Virorum Regi à ſanctioribus commentariis conclave.* Ce Capitaine eſt allé prendre ſa route au *Bureau*.

Bureau, ſe dit encore de cèrtains lieux établis pour y expédier des actes publics de juſtice. Le Roi par ſon édit de 1669. pour le controlle des exploits ordonne que des *bureaux* ſoient établis dans tous les Bailliages, Sénéchauſſées, &c. où tous exploits ſoient regiſtrez à l'éxception de ceux qui concèrnent la procedure & inſtruction des procès.

Bureau, eſt auſſi une table garnie de quelques tiroirs ou tablettes, où les gens d'affaires ou d'étude écrivent & mettent leurs papiers. *Abacus.* J'ai enfèrmé ces papiers dans mon *bureau*.

On dit figurément, Sçavoir le vent du *bureau*, connoître l'air du *bureau*; pour dire, Connoître ou preſſentir le ſentiment des Juges qui ont commencé de travailler à une affaire. *Judicum ſententiam odorari.*

Bureau, ſe dit auſſi d'un cèrtain lieu établi pour vendre de cèrtaines marchandiſes. *Officina.* Le *bureau* des flambeaux.

Bureau, ſe prend encore dans le ſtile bas & figuré pour quelque endroit que ce ſoit: auquel ſens on dit que Paris eſt le grand *bureau* des mèrveilles. Mol.

Bureau d'adresse, eſt un lieu où on va donner & prendre des avis pour les choſes dont on a beſoin. Le prémier deſſein du *Bureau d'adreſſe* eſt dans les Eſſais de Montagne. Son prémier établiſſement a été fait par Théophraſte Renaudot Médecin par Lettres patentes. Voyez Addresse.

On appelle *Bureau d'adreſſe*, une femme qui ſçait beaucoup de nouvelles, & qui les va débiter par tout. Cette femme eſt un vrai *Bureau d'adreſſe*, une gazette. Cela eſt bas.

Ce mot, *Bureau*, vient de *bure*, & s'eſt dit d'abord du lieu où s'aſſembloient les Juges pour délibérer, parce qu'ils étoient anciennement ſéparez du peuple & des cliens, par de grands rideaux de bure. Sidonius Apollinaris a remarqué ces uſages dans une de ſes lettres, où il fait le portrait de Théodoric, & décrit la manière dont il rendoit la juſtice. Menestr. *Hiſt. de Lyon p.* 345.

BURELE. ſ. f. C'eſt, en tèrmes d'Armoiries, une faſce de huit piéces ou plus. Pomey.

Bureles, ſont des faſces diminuées en nombre pair. *Faſcia minuta pari numero octona aut etiam plures.*

Burelé, ée. adj. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit d'un Écu compoſé de divèrſes faſces d'émail différent en nombre égal, & particuliérement de dix. *Scutum faſciis minutis numero pari diſtinctum duplici metallo ſeu colore alternatum.* Quand il y en a davantage, il en faut faire l'éxpreſſion en blaſonnant. Quand il y en a moins, on dit ſeulement *faſcé*. Il faut que ces faſces diminuées ſoient en nombre pair; autrement on les appelle *trangles*. La Rochefoucaut porte *Burelé* d'argent & d'azur à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout. On a fait en armoiries le tèrme de *burelé* d'une eſpéce de cloiſon à bandes, ou liteaux couchez, qui laiſſoient des eſpaces vuides d'égale largeur à ces tringles ou liteaux. Menestr. *Hiſt. de Lyon p.* 345.

BURET. ſ. m. Eſpéce de poiſſon d'où l'on tiroit autrefois la pourpre. *Murex.*

BURETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau pour mèttre du vin & de l'eau, dont on ſe ſèrt particuliérement à porter le vin & l'eau néceſſaires pour le ſacrifice de la Meſſe. *Urceolus.* Les *burettes* ſont une partie de la chapelle d'argent d'un Prélat.

BURETTIER. Eſt un nom qu'on donne à un cèrtain nombre de Prêtres qui vont dire leurs Meſſes à Nôtre-Dame, dont le principal devoir eſt de porter & rapporter les burettes des Chapelles.

BURGAU. ſ. m. Limaçon qui ſe trouve dans les mèrs des Iſles Antilles. Les *Burgaus* ſont auſſi communs dans les mèrs de nos Iſles, qui ſont bordées de rochers, que les limaçons le ſont en France. P. du Tert. Voyez auſſi Lonvillers, *Hiſt. nat. des Ant. L. I. C.* 19. *art.* 4. Il y en a de deux ſortes; les prémiers & les plus communs croiſſent quelquefois juſqu'à la groſſeur du poing, mais ordinairement ils n'en éxcédent pas la moitié. C'eſt de leur coque que les ouvriers en nacre tirent cette belle nacre qu'ils appellent la *burgandine*, & qui eſt plus eſtimée que celle des pèrles. Le dehors de cette coque eſt gris, brun, noir, & blanc, & quand on l'a bien décraſſée, elle devient une coquille argentée, & d'une griſaille ſi luſtrée que tout l'artifice d'un Émailleur n'en ſçauroit approcher. Pour cela on la fait paſſer ſur la meule douce, par l'eſprit de vinaigre, de ſel, ou de l'eau de ſeconde, qui lui ôte toute ſa craſſe, & la fait devenir comme une grande opale marbrée de blanc, de vèrd, & de noir. Le poiſſon qui eſt dedans a une écaille ronde, noire, & mince comme une feüille de papier, attachée à ſa tête, mais qui eſt plus dure & plus forte que de la corne. C'eſt un muſcle avec lequel ce poiſſon boûche & ſèrre ſi fortement le trou de ſa coque, qu'il eſt impoſſible de l'en tirer, ni de

de lui faire aucun dommage ſans la rompre : mais quand ils ſont cuits on l'en tîre aiſément. C'eſt la nourriture ordinaire des gens peu à leur aiſe. Ce poiſſon a un cèrtain boudin amèr que l'on dit être fiévreux, & qu'il faut tîrer par l'extrémité du limaçon. On ne mange guère que ce qui eſt tourné en limaçon, & rempli d'une cèrtaine maſſe vèrte, que quelques-uns diſent être ſes éxcréments ; d'autres veulent que ce ſoit les hèrbes qu'il a mangées, mais qu'il n'a point encore digérées. C'eſt le ſentiment du P. du Tertre, qui dit auſſi que c'eſt une mauvaiſe nourriture.

L'autre *Burgan*, qui eſt plus petit, n'eſt eſtimé que parce qu'il eſt plus délicatement ouvragé que le prémier. Il eſt plat par deſſous, & a un petit trou rond, dentelé, qui va depuis le milieu juſqu'au haut de la coque, tout en tournoyant comme un limaçon ; cette coque eſt large d'un écu blanc, & longue d'un pouce. Il eſt très-artiſtement gravé, & coloré de vèrd, au deſſus de ſa nacre. P. Du Tert. *Hiſt. des Ant. T. IV. C. 2. §. 5.*

BURGOS. ſ. m. *Bravum*, *Masburgum*, *Burgi*. Ville Archiépiſcopale d'Eſpagne Capitale de la vieille Caſtille. Quelques Rois de Caſtille ont fait leur réſidence à *Burgos*. L'Évêché d'Auca fut transféré à *Burgos* en 1075. & érigé en Archevêché en 1571. par Grégoire XIIIe à la prière de Philippe II. La Cathédrale de *Burgos* eſt renommée par ſa grandeur, & ſa beauté. L'Abbaye Royale de S[a] Maria de-las *Huelgas Bernardas*, fondée par Alphonſe VIIIe vèrs le commencement du XIIIe ſiécle ne l'eſt pas moins. L'Abbeſſe de ce Monaſtère, qui eſt ſous les murs de *Burgos*, eſt Supérieure de vingt-ſix autres Couvents. Elle a le tître de Señora. Ce Monaſtère n'a point d'égal en richeſſes & en grandeur, dit Gilles Gonzales d'Avila, dans le Théatre Eccléſiaſtico des Égliſes d'Eſpagne. Voyez cet Anteur ſur *Burgos*, Tôme III. p. 1. & ſuiv. On ajoute que l'Abbeſſe de-las Huelgas eſt Dame de 14 villes & de 50 bourgs ou villages, dont elle nomme les Gouverneurs & les Magiſtrats, & qu'elle diſpôſe auſſi de douze Commanderies. L'Hiſtorien que j'ai cité ne dit rien de ce détail.

BURGRAVE. ſ. m. Juge ou Châtelain de quelque ville ou château d'Allemagne. *Caſtellanus judex*. C'eſt un Juge ou Gouverneur perpétuel de quelque lieu. Les ancêtres de l'Électeur de Brandebourg étoient *Burgraves* de Nuremberg. *Burgravius*. Voyez Lymaeus, *Jur. Imp. L. IV. C. 4.*

Ce mot vient de *burg*, qui ſignifie *ville*, ou *bourg*, & de *Grave*, qui ſignifie *Comte*, ou *Juge*.

BURGRAVIAT. ſ. m. *Burgraviatus*, *Præfectura*. C'eſt la charge & la dignité de Burgrave. *Burgraviat* eſt auſſi le tèrritoire dépendant d'un *Burgrave*.

BURGUNDE, ou BURGONDE. Nom de peuple. *Burgundus*. Voyez BOURGUIGNON ; c'eſt le même peuple, & communément on ſe ſe ſèrt du mot de Bourguignon, même en parlant des prémiers *Burgondes*. Je n'ai vû juſqu'ici que M. de Tillemont qui employe le mot *Burgonde*. Zozime prétend que les Gots, les Carpes, les *Burgundes*, & les Borans, tous peuples qui habitoient le long du Danube, ravagèrent toute l'Illyrie, & toute l'Italie. Tillem. au IVe Tôme de ſon hiſt. des Emp. p. 17. & 18. il diſtingue les *Burgondes* des Bourguignons. Les Gots, dit-il, après avoir vaincu les *Burgondes*, travailloient à les éxtèrminer entièrement ; mais les *Burgondes* étoient ſoutenus par les Alains & les Tervinges. Une autre partie des Gots jointe aux Taifales faiſoit la guèrre aux Vandales, & aux Gépides. Les Bourguignons avoient occupé divèrs païs ſur les Allemans. Il a retenu le nom de *Burgondes* pour ceux qui reſtèrent ſur les bords du Danube, & il appelle Bourguignons ceux qui paſſèrent le Rhin, & s'établîrent en Gaule.

BURGUNDIONS. ſ. m. & plur. M. Corneille dans ſon Dictionnaire Géographique, a fait ce nom du Latin *Burgundiones* ; mais mal. Quoi qu'en parlant des anciens peuples on ſe ſèrve ſouvent de leurs noms Latins ou Grècs, en y donnant une forme Françoiſe, comme nous l'avons dit bien des fois, on n'en uſe pas néanmoins ainſi au regard de celui-ci, & l'on dit toûjours *Bourguignons*, même en parlant des anciens peuples qui paſſèrent le Rhin & vinrent s'établir dans la Séquanoiſe, à laquelle ils donnèrent le nom de Bourgogne. C'eſt ainſi entre autres que parle toujours M. De Cordemoy, ne diſant jamais *Burgundions*, lui qui par tout ailleurs employe les anciens noms des peuples & des païs.

BURIDAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Buridan* étoit un Docteur & Recteur de l'Univerſité de Paris dans le XIVe ſiécle, & il paſſa pour un des plus habiles Philoſophes de ſon tems. C'eſt de lui qu'eſt venu le provèrbe que l'on dit à un homme irréſolu, qui ne ſçait à quoi ſe détèrminer, qu'il reſſemble à l'âne de *Buridan*. Ce provèrbe eſt fondé ſur ce que diſent les Philoſophes, & que diſoit apparemment *Buridan*, qu'un agent qui n'eſt pas libre entre deux objets, qui ont une égale force pour le détèrminer, ne ſe détèrminera jamais à l'un plûtôt qu'à l'autre. Par éxemple, un âne au milieu de deux picotins d'avoine tous ſemblables, également diſtans, agiſſant ſur lui avec une égale force, ne ſe détèrminera jamais à l'un plûtôt qu'à l'autre, & mourra de faim entre les deux. Cela me fait appréhender qu'il ne t'arrive comme à l'âne de *Buridan*, qui mourut de faim entre deux picotins d'avoine, faute de ſe réſoudre auquel il devoit plûtôt allonger le col, parce qu'ils étoient également diſtants de lui. Mascur. p. 25. Il paroit par les Annales de Bourgogne de Paradin Liv. II. p. 172. qu'en Bourgogne on dit l'âne *Burdin*, au lieu de l'âne de *Buridan* ; & il rapporte une autre origine de ce provèrbe. Calixte II. dit-il, prit priſonnier un Eſpagnol nommé *Burdin*, qui avoit été fait Antipape contre Gelaſe II. par l'Empereur Henry. C'eſt celui qui prit le nom de Grégoire VIIIe au commencement du XIIe ſiécle. Il n'étoit pas Eſpagnol, mais Limouſin mené en Eſpagne par Bernard Archevêque de Tolède, & élevé enſuite à l'Évêché de Brague. Ayant été pris à Sutri par le Cardinal de Crême, on le revêtit d'une peau de chévre ſanglante, les cornes élevées ſur ſon front, on le fit monter ſur un chameau, le viſage tourné du côté de la queuë de la bête, qu'il tenoit de la main en forme de bride, & en cet état on le promena dans Rome. Quelques-uns diſent, ajoute Paradin, que le Provèrbe de l'âne *Burdin*, fréquent en Bourgogne, prit de là ſon origine.

BURIN. ſ. m. Pointe d'acier qu'on pouſſe avec la main pour gràver ſur les métaux, ſoit argent, cuivre ou étain. *Cælum*. Comme ſi ſur l'urne d'or où la manne étoit enfèrmée, le ſçavant *burin* de Bézéléel eût gravé la manne tombant du Ciel. Pelisson. On appelle une planche gravée au *burin*, celle dont on tîre des images en taille douce, à la différence de celles qui ſont gravées en eau forte, qui ſont plus rudes. Ces pointes ont pluſieurs figures, & ſont plus ordinairement en triangle qu'en loſange.

Les Sèrruriers ont auſſi des *burins*. Ils en ont de plats, de coulans, de quarrez, & d'autres propres à piquer les rapes. Ils ſe ſèrvent de *burins* plats pour fendre les panetons des clefs, & c'eſt encore avec ces ſortes de *burins* qu'ils coupent & emportent le fèr à froid, lorſqu'il s'y trouve des grains.

On dit figurément d'un Graveur, que c'eſt un bon *burin* ; pour dire, qu'il manie bien le *burin*. *Cæli tractandi peritus artifex*.

Burin, eſt auſſi un tèrme d'Arracheur de dents, c'eſt un inſtrument d'acier avec lequel ils nettoyent les dents en les raclant fortement avec. *Dentis calpium*.

BURINER. v. act. abſolu. Graver avec le burin ſur les métaux. *Calare*. *Buriner* les dents, c'eſt les nettoyer avec un burin, comme font les Arracheurs de dents. *Purgare*, *radere*, *ſcalpere dentes*.

Buriné, ée. part. & adj. *Calatus*.

> *Sur ſes armes d'argent richement* burinées
> *Paſſoit un double tour de pierres enchainées.* P. Le M.

BURLESQUE. adj. m. & f. Plaiſant, gaillard, tîrant ſur le ridicule. *Jocularis*, *Ludicra dictio*. Ce mot eſt aſſez modèrne ; Saraſin ſe vantoit d'en avoir uſé le prémier. Il nous eſt venu d'Italie, où il y a quantité de Poëtes *burleſques*, dont le prémier a été Bernica, & enſuite Lalli, Caporali, &c. La fureur du *burleſque* ſe déborda en France, & y fit d'étranges ravages, mais on s'en guèrit bientôt, & elle n'y régna pas long-tems, à cauſe qu'on y introduiſit trop de licence, tant dans le ſujet que dans les vèrs, & trop de ridicules plaiſanteries. Il y a plus de 40 ans que ce ſtile étoit ſi fort à la mode, qu'en 1649. il parut un livre avec ce tître, *la Paſſion de Nôtre-Seigneur en vers burleſques*. Scarron y éxcella, & fut agréablement ridicule. On appelle en proſe, ſtile *burleſque*, celui où l'on employe des mots qui ſe diſent par pure plaiſanterie, & qu'on ne ſouffre point dans le ſérieux. Ce ſtile ſouffre tout. Le Père Vavaſſeur a ſoutenu dans ſon livre *de ludicrâ dictione*, que le *burleſque* a été abſolument inconnu aux Anciens, quoique quelques-uns diſent que du tems de Ptolomée fils de Lagus, un nommé Raintou avoit traité en ridicule des ſujets ſérieux de Tragédie.

> *En dépit du bon ſens le* burleſque *effronté*
> *Trompa les yeux d'abord ; plut par ſa nouveauté.* Boil.
>
> *Mais laiſſons le* burleſque *aux plaiſans du Pont-Neuf.* Id.
>
> *J'aime aſſez Bèrgerac & ſa* burleſque *audace.* Id.

On voit par pluſieurs des éxemples que l'on vient de citer que l'on dit auſſi le *Burleſque* ſubſt. maſc. pour ſignifier le ſtile *burleſque*, comme on dit le François, l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand, &c. pour la langue Françoiſe, Italienne, Eſpagnolle, &c. Naudé traite du *burleſque* dans ſon Maſcurat. p. 210. & ſuiv. où il y a pluſieurs chôſes ſingulières, tant ſur le ſtile *burleſque* des François que ſur celui des Italiens ; & à la p. 220. & ſuiv. il éxamine ſi la poëſie *burleſque* étoit en vogue chez les Latins, comme elle étoit de ſon tems chez les François & Italiens,

& il diſtingue quatre eſpeces de poëſie Latine *burleſque*, tant ancienne que moderne.

BURLESQUEMENT. adv. D'une maniére burleſque, ridicule. *Ludicrè*. Cet homme parle toujours *burleſquement*. Il eſt vêtu *burleſquement*; c'eſt-à-dire, plaiſamment, ridiculement.

BURLETTE. Voyez BUILETTE.

BURON. ſ. m. Vieux mot François, qui ſignifioit autrefois un lieu où on ſe retiroit pour boire & manger. *Caſula*, *Gurguſtium*. Il n'a plus d'uſage qu'en cette phrâſe provèrbiale, Il n'a ni maiſon, ni *buron*; pour dire, qu'il n'a point de lieu cèrtain où il couche, ni où il vit.

Ce mot vient de *vibur*, ou *viburo*, qui ſignifie en quelques lieux une carriére de pièrre dure qui n'eſt point ſujette à la gelée, dont il y a beaucoup en Baſſigni: deſorte que le provèrbe veut dire, qu'un homme n'a point de maiſon, ni de pièrre de quoi en faire. Ménage le dérive du Grèc *βύριον*, qu'il dit avoir la même ſignification. En Auvèrgne on appelle *buron*, un petit toit de Bèrger ou de Chévrier bâti ſur le haut de la montagne, où il ſe retire, quand le tems pèrmet d'y mener paître ſes troupeaux.

BURSAL, ALE. Qui regarde la bourſe. *Pecuniarius*. Un Edit *burſal*, qui eſt fait pour tirer de l'argent dans la néceſſité publique. Une peine *burſale*, eſt une punition pécuniaire.

BURQUET. ſ. m. Sorte de poire appellée autrement Ruſſette d'Anglète rre. C'eſt une poire de Septembre & d'Octobre, qui n'eſt pas bonne. LA QUINT. *T. I. p.* 385.

BURY. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une anémone à peluche. La *Bury* eſt d'un blanc ſale, mêlé d'incarnat. Sa peluche eſt fort étroite.

BUS.

BUS, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la repréſentation des figures humaines, quand il n'y a que la tête, le col & une partie de la poitrine finiſſant en pointe. *Signum pectore tenus efformatum*. Ainſi on dit, un *bus* de Religieux, un *bus* de femme, des *bus* de Reines. Dans le langage ordinaire on dit *buſt*, ou *buſte*, en prononçant l'*s*.

BUSC. Voyez BUSQUE.

BUSCHES. ſ. f. Gros bois dont on ſe chauffe. *Stipes*, *truncus*, *caudex*. Il y a 62 *buches* de compte à une voye de bois de 18 pouces de groſſeur, qui rempliſſent les trois anneaux qui la compôſent, ſuivant les Ordonnances de la ville. On appelle la *buche* de Noël, une groſſe ſouche de bois qu'on mèt au feu de la veille de Noël, quand il eſt nuit, avec quelques cérémonies qui ne ſont plus pratiquées que par les vieilles.

Du Cange dérive ce mot de *buſca*, qu'on a dit dans le même ſens en la baſſe Latinité.

BUSCHE, ſe dit auſſi d'une poutre ou autre piéce de bois. *Trabs*. Il y a une demie-douzaine de villageoiſes aſſiſes ſur cette *bûche* qui eſt dans le carrefour. Il y a une *bûche* à travers cette ruë qui incommode le paſſage.

On appelle figurément un homme ſtupide, une groſſe *bûche*. *Stipes*. Et on dit d'un pareſſeux, qu'il ne ſe remuë non plus qu'une *bûche*, qu'il vaudroit autant parler à une *bûche*.

BUSCHE. Il y a une fèrme du Roi qu'on appelle le gros de la *Bûche*. L'impoſition de la *bûche*, autrement le droit de *bûche*, eſt un droit qui s'eſt levé à Paris ſur les *bûches*. Par Arreſt du Grand Conſeil du 3e Juin 1546. il eſt déclaré que les Secretaires du Roi ſont exempts du droit de *bûche*. Et par un Jugement des Requêtes de l'Hôtel du 9e Mars 1546. ils ſont déclarez exempts du droit de *bûche*, & le Fèrmier eſt appellé Fèrmier de l'*impoſition de la bûche* en la ville de Paris. Voyez l'*hiſt. de la Chancel. Liv. II. p.* 101. & 102.

BUSCHE, eſt auſſi une eſpéce de flibot dont les Hollandois ſe ſèrvent pour la pêche.

BUSCHER. v. act. abſolu. Abbatre du bois dans les forêts, & en faire des bûches. *Ligna cædere*.

BUSCHER. ſ. m. Pyramide faite de bois, ſur laquelle on mettoit autrefois les corps pour les brûler. *Buſtum*, *pyra*, *rogus*. Didon pria ſa ſœur de lui faire dreſſer un *bûcher*, ſur lequel enſuite elle ſe tua. Crœſus étoit ſur le *bûcher*, quand il prononça les paroles de Solon qui le ſauvèrent.

Les Romains avoient pris des Grècs la coutume de brûler les corps: cela ſe faiſoit avec beaucoup de cérémonie. Le mort couronné de fleurs, & revêtu de ſes habits les plus magnifiques, étoit pôſé ſur le *bûcher*: les plus proches parens l'allumoient avec des torches, en détournant le viſage, pour témoigner qu'ils ne lui rendoient qu'avec répugnance ce triſte & dèrnier devoir. Dès que le *bûcher* étoit conſumé, des femmes prépoſées pour recueillir les cendres, les reſſerroient dans une urne, que l'on portoit dans les tombeaux.

Il ſe dit métaphoriquement de tout ce qui eſt conſumé par le feu.

Etourdis cependant & ſurpris du danger,
En attendant le fèr qui nous doit égorger,
Nous compterons d'ici les bûchers de nos villes?
Nous ſerons de nos maux ſpectateurs immobiles?
P. LE MOYNE.

BUSCHER, eſt auſſi un lieu au rès de chauſſée, où on ſerre le bois dans les maiſons des particuliers. *Cella lignaria*. Chez les Princes on l'appelle *fourriére*.

BUSCHERON, ONNE. ſ. m. & f. Quelques-uns diſent *Boſcheron*. *Lignator*. Homme de journée qui abat des bois. Théophile a dit,

Ceſar, comme le bûcheron,
Tous les jours au bord du Cocyte
Se trouve au lever de Caron.

Il étoit une fois un pauvre bûcheron,
Qui las de ſa pénible vie
Avoit, diſoit-il, grande envie
De s'aller repoſer aux bords de l'Achéron. PERR.

Il y a long-tems qu'on ne met plus d'*s* à ces mots. Dès le tems de Paſquier & de Ronſard on ne l'écrivoit plus.

Incontinent par toute Chaonie
Se répandit une troupe infinie
De bucherons, *pour renvèrſer à bas*
Maint chêne viel touffu à large bras. RONS.

Et qu'elle même ſoit la maitreſſe
De devenir grande Princeſſe
En conſervant l'horrible nez qu'elle a,
Ou de demeurer bucheronne
Avec un nez comme une autre pèrſonne. PERR.

BUSCHETTE. ſ. m. Menu bois que les pauvres gens vont ramaſſer dans les forêts, & qui reſte après qu'on a mis le bois en ouvrage, ou en fagots. *Surculus aridus*, *cremium*.

BUSE. ſ. f. D'autres diſent *buſard*, & quelques autres *buiſard*; mais ce dèrnier eſt le moins bon, & le prémier eſt le meilleur. Oiſeau de proye qu'il eſt impoſſible de dreſſer, qui eſt une eſpéce d'aigle poltronne. *Percnos*. *Percnopteros*. La *buſe* eſt toûjours affamée, crie toujours, & ne ſe jette que ſur la proye morte. C'eſt de toutes les aigles celle qui a le moins de cœur. Elle eſt plus grande que le Gèrfaut, mais ſon vol eſt plus court. Sa queuë eſt longue. Elle a quelque rapport avec le Vautour. Elle eſt appellée par Ariſtote ſeconde eſpéce d'aigle, ou Cicogne de montagne, à cauſe de ſa grandeur. Aldrovand lui donne le nom d'aigle vautour, & la décrit ainſi: Elle eſt de la grandeur de l'aigle Royal, appellé *Chryſaetos*; mais d'une figure ridicule; elle a le béc preſque tout droit juſqu'au milieu; il eſt à l'extrémité très-crochu à la maniére des vautours. Il eſt blanc à la partie d'enhaut juſques à l'endroit auquel il commence à ſe courber; le reſte en eſt noir. Le deſſous eſt blanc, & ſon ouvèrture de couleur châtain; ſes yeux ſont blanchâtres, leurs prunelles ſont noires; ſa tête eſt pareillement blanchâtre, tirant un peu ſur le brun; ſon cou juſques à la moitié, ſçavoir, la partie d'enhaut, eſt chauve & couvèrte de quelques petites plumes très-menuës, qui blanchiſſent à l'extrémité de cet endroit chauve qui fait comme le milieu du cou, ainſi que des poils hériſſez & crépus, ou comme de grands crins, qui tombent ſur les autres plumes. A la poitrine & au dos paroiſſent de ſemblables poils; ſur tout le dèrrière juſques au bas du croupion elle a une eſpéce de cuculle qui s'étend juſques au milieu, finiſſant en pointe comme un triangle. Le champ de ſon pennage eſt d'un châtain obſcur tirant ſur le noir. Sa queuë eſt longue, ſes pieds ſont blancs. Ses jambes ſont obſcures. On lui voit une tache blanche très-remarquable ſur la tête.

Il y a encore une *Buſe*, ou *Buſart* de Bellon, *Percnopteros*, *Oripelargus*. On en voit grande abondance en Egypte, en Syrie, & en France. Le champ de ſon pennage eſt noirâtre. Son vol eſt court & ſa queuë longue. Il a peu de cœur. Il fréquente ordinairement les environs des villages, & ſe pèrche bas. On en voit l'hyver dans les marécages. Il ſe nourrit d'inſectes, & de volailles, qu'il ſurprend autour des villages. Il a très-peu de cœur, & on ne le tient pas pour véritable eſpéce d'aigle.

Il y a encore une autre eſpéce d'oiſeau qu'on appelle *Buſe* en François, & en Latin *Buteo*, & *Triorchis* en Grèc. C'eſt le plus coüard de tous les oiſeaux. Bien qu'elle ſoit auſſi grande que le Milan, elle ne laiſſe pas d'être pourſuivie & miſe en fuite par les autres petits oiſeaux. Elle a le béc fort gros, d'un noir tirant ſur le bleu, la membrane qui le couvre à l'endroit & proche de ſes nazeaux eſt jaûne; l'ouvèrture en eſt jaunâtre. Sa tête eſt platte comme celle du faucon, & d'une figure triangulaire. Sa langue

gue eſt large & épaiſſe ſans pointe. Ses yeux ſont brillans, faits en ovale & éveillez. Leur prunelle eſt fort noire. L'iris qui l'environne eſt d'un gris cendré; ſon cou eſt court & gros, & bien garni de plumes. Tout ſon dos juſqu'à ſa queuë eſt de couleur de roüille tirant ſur le brun; ſon ventre eſt entièrement blanchâtre, & ſemé de taches de couleur de roüille. Sa queuë eſt large, & traverſée de pluſieurs taches. On l'appelle *Triorchis* en Grèc, parce qu'on dit qu'elle a trois teſticules.

Il y auſſi dans cette eſpèce la *Buſe* de Bellon, appellée communément Brondée. Voyez ce mot.

On dit provèrbialement d'un ſot, d'un ſtupide, que c'eſt une *buſe*. On dit auſſi, qu'on ne ſçauroit faire d'une *buſe* un épervier; pour dire, qu'il y a des gens incapables de ſcience & de diſcipline.

Buse. ſ. f. Tèrme de Mineur. Tuyau de bois ou de plomb, qui ſert de communication entre les puits dans les mines, & qui y conduit l'air. *Canalis.*

BUSIRIS. ſ. m. Nom propre d'un Roi d'Égypte, fils de Neptune & de Lybie fille d'Épaphus. Il étoit ſi cruel qu'il ſacrifioit tous les étrangers à Jupiter. Iſocrate a fait le Panégyrique de *Buſiris* Maximin, appellé un autre *Buſiris*.

Busiris. ſ. f. *Buſiris*, eſt le nom d'une ancienne ville d'Égypte, Capitale d'une Province, ou *Nomus*, à qui elle donnoit ſon nom. Quelques-uns dérivent ce nom de celui du Tyran dont nous venons de parler; d'autres de celui d'Oſiris; d'autres de Baſir, fils de Cham. C'eſt le ſentiment des Arabes. Le P. Kirker *Oedip. Æg. T. I. p. 24.* croit qu'elle fut ainſi nommée, parce qu'Oſiris y étoit honorée, & que *Buſiris* eſt la même choſe que ſeroit en Copte *Bous Neſriſi*, c'eſt-à-dire, Bœuf du Roi, ou *Bous Oſirin*, Bœuf Oſiris.

BUSQUE. D'autres diſent BUSC. ſ. m. Morceau de bois, d'yvoire, ou de baleine, que les femmes mettent dans les corps de juppe pour ſe tenir droites. *Aſſula, regula pectoralis.* On fait des *buſques* de baleine, d'yvoire, de bois vèrni. On en fait auſſi d'acier.

On appelle auſſi *buſque*, Certain treillis dur & piqué que les Tailleurs mettent au bas du pourpoint des hommes par devant, pour leur donner plus de fèrmeté. *Virilis thoracis anterior pulvillus.*

BUSQUER. v. act. Chèrcher. *Foris quærere quod non invenias domi. Fortunam tentare.* Il ne ſe dit proprement qu'en cette phraſe, *Buſquer* fortune, en parlant de ces gens ſans bien, qui vont par le monde chèrcher à vivre, & à faire fortune.

Ce mot vient tout pur de l'Eſpagnol, où le mot de *buſcar* ſignifie proprement *chèrcher*.

BUSQUIÈRE. ſ. f. Eſt le trou ménagé dans un corps de juppe, dans lequel les femmes fourrent leur buſque. *Foramen per quod regula pectoralis inſeritur.* On le dit auſſi de l'extrémité ronde de leurs corps de juppe par où elles commencent à fourrer leurs buſques.

Busquière, ſe dit auſſi d'une petite pièce d'étoffe brodée, que les Dames qui ſont en manteau mettent devant leur eſtomac ſur le corps de juppe, & qu'elles laiſſent un peu entrevoir. *Tænia pectoralis.*

Busquière, ſe dit encore d'une manière de petit crochet, que les femmes portent à la ceinture, & qui à l'un des bouts eſt aſſez ſouvent en forme de petite roſe ornée de diamans, de pèrles, ou d'autres pièrres précieuſes. *Fibula.* Il y a des *buſquières* d'argent, ou d'acier poli, pour les ſimples bourgeoiſes.

BUSSARD. Vieux mot François, qui ſignifioit un *vaiſſeau à mettre du vin*, qui vient ſelon Du Cange, de *buza*, qu'on a dit pour *buta, bouteille. Vas vinarium, œnophorum.*

BUSTE. ſ. m. Figure, portrait d'une pèrſonne en plein relief, qui ne repréſente que la tête, les épaules & la poitrine. *Statua dimidia ſui parte inferne trunca.* On le met d'ordinaire ſur un piédeſtal ou une conſole. Quoiqu'en Peinture l'on puiſſe dire d'une figure, qu'il n'en paroit que le *buſte*, comme d'un portrait à demi-corps, on ne l'appelle pourtant point un *buſte*; ce mot eſt réſervé, & détèrminé à ce qui eſt de relief. Fel.

Buste, ſe dit auſſi du tronc du corps d'un homme depuis le cou juſqu'aux cuiſſes. Quelques-uns croyent que ce mot vient de l'Allemand *bruſt*, qui ſignifie l'*eſtomac*.

Ménage le dérive de *buſque*, à cauſe que les femmes mettent leurs buſques en cet endroit du corps, que les Italiens appellent *buſto*.

En tèrmes de Blâſon on appelle *buſte*, une tête d'homme ou de femme, nuë ou coëffée, peinte de front juſqu'à la poitrine, & qui eſt ſans bras. Quand il eſt de profil, il en faut faire mention.

BUSTUAIRE. ſ. m. Gladiateur, qui ſe battoit autrefois chez les Romains auprès du bucher d'un mort à la cérémonie de ſes obſèques. *Buſtuarius.* La coutume fut d'abord de ſacrifier des captifs ſur le tombeau, ou près du bucher des guèrriers. On en voit des éxemples dans Homère aux obſèques de Patrocle, Iliad. Liv. XXIII. & dans les Tragiques Grècs. On croyoit que leur ſang appaiſoit les Dieux infèrnaux, & les rendoit propices aux manes du mort. Dans la ſuite cette coutume parut trop barbâre, & au lieu de ces victimes on fit combattre des Gladiateurs, dont on crut que le ſang auroit le même effet. Au rapport de Valère Maxime Liv. II. Ch. 4. & de Florus dans ſon Épitome, Marcus & Decius fils de Brutus fûrent les prémiers qui honorèrent à Rome les funérailles de leur Père par ces ſortes de ſpectacles, ſous le Conſulat d'Appius Claudius & de M. Fulvius l'année 489. de Rome, & la première de la première guèrre Punique. On croit que les Romains prîrent cet uſage cruel des Étruriens, qui peut-être l'avoient pris des Grècs.

Ce mot vient de *buſtum*, qui ſignifie le bucher ſur lequel on brûloit le corps d'un mort, & auprès duquel les *buſtuaires* ſe battoient, ce qui leur fit donner ce nom.

BUT.

BUT. ſ. m. Point marqué dans une allée, dans un mur, où on ſe propoſe d'arriver, de tirer. *Signum deſtinatum, meta.* Ce joüeur de boule met tous les coups ſur le *but*. Cet Arquebuſier a emporté le prix, il a donné dans le *but*. Le cœur de l'homme eſt comme un *but* où chacun viſe. Ablanc.

But, ſe dit figurément du deſſein qu'on a, de la fin qu'on ſe propoſe. *Finis.* Le *but* d'un Chrétien eſt de parvenir au ciel. Tous les hommes travaillent pour des *buts* biens différens, les uns pour la gloire, les autres pour le profit. Un habile homme va droit au *but* qu'il s'eſt propoſé. Le *but* de l'Orateur eſt de prouver, de plaire, d'émouvoir. S. Évr. Ils n'ont pour *but* que de réformer les mœurs. Pasc. Ces ſpéculatifs qui raiſonnent avec éxcès, manquent le *but*, parce qu'ils vont au delà, & qu'ils pouſſent leurs penſées trop loin. Balz.

De faux biens, des beautez frivoles,
Ont été juſqu'ici le but *de mes déſirs.* L'Abbé Tétu.

But, ſe dit auſſi du nœud, de la difficulté d'une affaire. *Summa, cardo, nodus.* Ce Juge a tant de pénétration, qu'il va droit au *but*, au point déciſif d'un procès.

On dit advèrbialement, *But à but*; pour dire, D'une manière égale. *Ex æquo, paribus momentis.* Il joüe contre un tel *but à but*, il ne donne ni ne reçoit aucun avantage. Ils ont fait un troc *but à but*, c'eſt-à-dire, ſans retour, troc de Gentil-homme.

Je ne veux rien, dit-il, en ſe jettant par tèrre,
Point de ſouhaits, point de tonnèrre,
Seigneur, demeurons but à but. Perr.

C'eſt-à-dire, demeurons quitte, n'ayons rien à démêler enſemble.

De *but en blanc*, eſt auſſi une façon de parler advèrbiale, qui dans le propre ſe dit en parlant d'armes à feu & de gens qui tirent. Cela ſignifie depuis le lieu où l'on eſt poſté pour tîrer, juſqu'à celui où l'on doit tîrer, & où eſt attaché le blanc auquel on viſe. *Recta à lineis ad metam.* Le canon des arquebuſes butières peut porter *de but en blanc* mille pas ou environ. Gaia, *Tr. des armes.*

On le dit auſſi au figuré, pour dire, Tout droit, ſans biaiſer, d'une manière ouvèrte. *Simpliciter.* En venir *de but en blanc* à l'union conjugale, il n'y a rien de ſi marchand que ce procédé. Mol.

BUTE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un fèr dont les Maréchaux ſe ſervent pour couper la corne du pied des chevaux. *Scalprum.* On en trouve ſur pluſieurs Écus.

BUTEAU. ſ. m. Groſſier, lourdaut. *Butor.* Ce dèrnier mot eſt plus en uſage aujourd'hui. P. de S. Julien prétend que *Buteau* vient de Βὺς θεὸς, Bœuf Dieu, qui s'eſt dit d'Apis, ou Sérapis, que les Gaulois adoroient auſſi bien que les Égyptiens, & que ce mot qui de ſoi n'eſt point une injure, s'eſt dit par ceux qui ne l'entendoient pas pour une injure, & un reproche du naturel du bœuf, qui eſt d'être lourdaut & groſſier. *Antiq. de Bourg. p. 225.*

BUTIÈRE. ſ. f. Sorte d'Arquebuſe qu'on appelle *butière*, ou *rainoiſe. Ferrea fiſtula.* Elle ne diffère des autres qu'en ce qu'elle eſt plus grande & plus peſante. Les Chevaliers de l'Arquebuſe ſe ſèrvent de *butières* pour tîrer l'oiſeau & le prix.

BUTIN. ſ. m. Ce mot n'a point de plurier en proſe. Tout ce qu'on prend ſur les ennemis pendant la guèrre. *Præda.* On a ſouvent défait des victorieux qui s'amuſoient à partager le *butin*. Chez les Grècs le *butin* ſe partageoit en commun; le Général en prenoit ſeulement une plus groſſe portion. Par la diſcipline militaire des Romains le *butin* fait ſur les ennemis appartenoit à la République. Les particuliers n'y avoient point de part; les Généraux qui ſe piquoient de probité, faiſoient porter au tréſor public

tout

tout ce qui provenoit du pillage. Quelquefois on diſtribuoit le *butin* aux ſoldats pour les animer, & pour leur tenir lieu de récompenſe. Cette diſtribution dépendoit des Généraux, qui en uſoient avec prudence. Autrement c'étoit un crime de péculat, que de diſtraire, ou de s'emparer du *butin*, qui réguliérement appartenoit au Sénat, & devoit être tranſporté dans le tréſor. Les Conſuls Romulius & Veturius furent condamnez pour avoir vendu le *butin* fait ſur les Eques. TITE LIVE, Liv. 8.

Selon Grégoire de Tours le *butin* ſe partageoit anciennement au ſort entre les François, & le Roi lui-même n'avoit que le lot qui lui écheoit. GROTIUS.

Comme on voit au printems la diligente abeille,
Qui du butin *des fleurs va compoſer ſon miel.* BOIL.

En tèrmes de Marine quelques-uns diſtinguent le *butin* du *pillage*, & diſent que le *butin* eſt le gros de la priſe, & le *pillage* la dépoüille des habits, hardes & coffres de l'ennemi, & de l'argent qu'il a ſûr ſa pèrſonne juſqu'à 30 livres.

C'eſt un diminutif du bas Allemand *bute*, qui ſignifie la même chôſe.

BUTIN, ſe dit auſſi des voleurs. On a attrapé ces Bohêmiens, & on s'eſt ſaiſi de tout leur *butin*.

BUTINER. v. act. abſolu. Faire du butin. *Prædari, prædam facere*. Ce païs eſt gras, il y aura bien à *butiner*. Ces troupes ont *butiné* beaucoup, mais elles n'ont pû profiter de leur *butin*.

BUTIREUX, EUSE. adj. Tèrme de Médecine. *Quod ad butyri naturam accedit*. On diſtingue dans le lait trois parties; la *butireuſe*, qui eſt la graſſe dont ſe fait le beurre: c'eſt, dit M. Dionis, la crême, & ce qu'il y a d'onctueux qui s'éleve au deſſus du lait; la *ſéreuſe*, qui eſt le lait clair; & la *fromagée*, qui eſt la plus craſſe & la plus ſéche.

BUTOR. ſ. m. Gros oiſeau, eſpéce de héron faineant & poltron, marqué de taches rouſſes en forme d'étoiles, d'où vient qu'on l'appelle *Ardeola aſterias*. On l'appelle auſſi *taurus*, ou *bos-taurus*, à cauſe que quand il crie le béc plongé dans la boüe, il fait un bruit qui imite le mugiſſement du taureau, qu'on entend de demi-lieuë. C'eſt de-là qu'eſt dérivé le nom de *butor*. Lorſque le *butor* approche de quelqu'un, il eſſaye de lui crever les yeux. BELON. Il y a deux eſpéces de *Butor*. Le grand *Butor* rougeâtre, & le *butor* huppé.

GRAND BUTOR ROUGEATRE. *Ardea ſtellaris major*. Eſt un oiſeau qui approche fort du naturel du Héron; mais il n'eſt ni ſi bon ni ſi eſtimé. Il eſt toûjours à la queuë des étangs, & ſe cache dans les roſeaux & les joncs, ne vivant que de poiſſon, de grenoüilles, & des inſectes qu'il y rencontre. Cet oiſeau a quantité d'amèrs auſſi bien que le Héron. Quelques-uns font cas de ſa chair; mais elle ſent trop la ſauvagine. Son béc eſt très dangereux; il s'en défend parfaitement bien. Pour ſa figure, il eſt de la grandeur d'un Héron; mais ſes jambes ſont plus courtes. Il a les plumes roüannes marquetées de taches brunes par le travèrs: ſon cou eſt long d'un piéd & demi, bien environné de plumes pâles, marquées de taches noires; il en eſt mieux garni deſſus que deſſous. Les plumes qui couvrent le deſſus de ſa tête ſont noires. Il a les trous des oüies larges, & environnées de petites plumes fauves. Son béc eſt droit, & plus petit de beaucoup que celui du Héron, n'étant que de cinq ou ſix doigts de longueur, d'une couleur entre le cendré & le plombé, & tranchant par les bords, gros comme le doigt & pointu par le bout, creux par dedans avec de petites entaillures. Sa partie d'enbas s'emboête en celle de deſſus, tellement qu'il ſemble quaſi quarré avec des canelures par deſſus. Il eſt garni de plumes noirâtres, celles de deſſus ſon béc ſont blanchâtres; ſes aîles ſont grandes, & contiennent vingt-quatre groſſes pannes, & quatre en chaque petit aileron. Sa queuë eſt courte, & compoſée de huit pannes à gros tuyaux; il a les yeux rouges & ovales; ſes paupières ſont ſans poil; ſes jambes ont environ un piéd de long; elles ſont d'une couleur entre le jaûne & le plombé; ſes doigts ſont grands, auſſi bien que ſes ongles, qui ſèrvent de curedents, les Curieux les font quelquefois enchâſſer richement, principalement celui de l'èrgot. On l'appelle Galereau en Bretagne. Il fait ſon nid ſur le haut des branches des hauts arbres, & le conſtruit de buchettes. Il fait trois ou quatre œufs. Quand il veut faire ſon cri il fourre ſon béc dans la bourbe, & fait un bruit que l'on entend de demi lieuë, comme ſi c'étoit le mugiſſement d'un bœuf. C'eſt à cauſe de cela que quelques-uns l'ont appellé *Taurus*, c'eſt-à-dire *Taureau*; ou *Bos-Taurus*, Bœuf-Taureau; & c'eſt de ce dèrnier nom Latin qu'eſt formé le François *Butor*.

BUTOR HUPÉ. *Ardea ſtellaris cirrata*. Cet oiſeau eſt de tous côtez d'une même couleur; ſçavoir, rouſſâtre, moins par le devant, & plus par deſſous. Ses jambes & ſes piéds ſont bruns; ſon béc jaûnâtre. Aldrovand dit qu'on en prit un dans les marais de Boulogne en Italie; il avoit le béc d'une paume, de couleur de corne, droit & pointu: la mandibule de deſſus étoit un peu courbée vèrs la fin, & plus longue que celle d'enbas, avec quelque noirceur. Il avoit le ſommet de la tête noir. Son cou étoit de couleur de roüille, long de deux palmes. Il étoit noirâtre ſur le dos. Il paroiſſoit encore tout jeune. Sa queuë étoit pareillement noire; le bas de ſon croupion étoit blanc; ſa queuë étoit fort courte; ſes aîles étoient en partie de couleur de roüille, & en partie blanches; ſes jambes étoient longues de neuf pouces. Le cèrcle qui environne la prunelle de ſes yeux étoit jaûnâtre.

On dit figurément d'un homme ſtupide & mal adroit, que c'eſt un gros *butor*; parce que cet oiſeau eſt ſot & pareſſeux. *Stupidus, ſtolidus, plumbeus, ſtipes*. Peſte ſoit du gros *butor*. MOL.

BUTORDE. ſ. f. Ce mot eſt purement ſatirique, & ne peut être employé que dans le ſtile bas & comique. *Stupida; ſtolida*. Il ſignifie une femme ſtupide, mal adroite, ſans eſprit. Voyez cette mal adroite, cette bouvière, cette *butorde*. MOL.

BUTTE. ſ. f. Petit tèrtre, lieu un pèu élevé au deſſus du rez de chauſſée. *Meta terrea*. On a raſé la *Butte* de S. Roch pour y bâtir des maiſons. Ils appèrçûrent une *butte* occupée par les ennemis. ABLANC.

BUTTE, eſt auſſi le jeu des Chevaliers de l'Arquebuſe, la maiſon où tirent les Chevaliers de l'Arquebuſe. Et l'on a dit la *butte* des Archers, la *Butte* des Arbaleſtriers, la *butte* des Arquebuſiers, Les Rois des *Buttes*, qui étoient la même chôſe que les Rois des Arbaleſtriers ou des Arquebuſiers, c'eſt-à-dire, ceux qui avoient remporté le prix. Les Chefs des *buttes*. Voyez *Le Maire Hiſt. d'Orleans p.* 315.

On appelle Poudre de *butte*, de la poudre à canon fort fine, pour charger les arquebuſes de ceux qui tirent au blanc pour les prix, car ils font ces exèrcices ordinairement ſur une *butte*. *Pulvis nitratus tenuiſſimus, ſubtiliſſimus*. Leur lice s'appelle auſſi la *butte*.

Ménage dérive ce mot de *botta*, & *botontinus*, qui ſe trouvent chez les Latins en cette ſignification.

On dit figurément, Être en *butte* à l'envie, à la médiſance; pour dire Être expoſé aux traits de l'envie, de la médiſance. *Expoſitus ad invidiam, maledicentiam*. Dès qu'on eſt trop ſenſible, on ne peut plus compter ſur ſon repos, & l'on eſt en *butte* à tous ceux qui nous veulent chagriner. BELL. Le bien eſt en *butte* à ceux qui ne le font pas. ABB. D. L. TR.

Cet illuſtre affligé ne veut pas dans ſa chute,
Laiſſer à tant de maux tant de peuples en butte. BREB.

BUTTE, en Architecture, ſe dit de la dernière pile d'un pont, qu'on appelle autrement *la culée*, qui eſt ſoutenuë par un quay ou par les tèrres, & qui ſèrt à arcbouter les dèrnières arcades. *Eriſma*.

BUTTE. Tèrme de Jardinier. Motte de tèrre qu'on éleve au pied d'un arbre nouvellement planté pour l'affermir, ou dans laquelle on plante l'arbre. *Tumulus, tuberculum*. Planter des arbres en *butte*, c'eſt les planter non pas dans un trou creuſé au deſſous de la ſupèrficie, mais dans une motte ou élévation de tèrre que l'on a fait exprès audeſſus de la ſupèrficie afin de les y planter. *In tumulis conſerere, plantare*. Cela ſe pratique à l'égard des petits arbres que l'on plante dans une tèrre trop humide, ou qui n'eſt pas encore égalée & miſe de niveau avec le reſte du tèrrein. QUINT. Il ſe dit auſſi d'un amas de tèrre, ou de fumier, dont on couvre une plante, ou une hèrbe pendant l'hyver, pour la garantir de la gelée.

BUTTÉE. ſ. f. Tèrme de Maçonnerie. Maſſif de pièrres dures, qui aux deux extrémitez d'un pont, ſoutient la chauſſée & réſiſte à la pouſſée des arcades. *Moles ſaxea*. On l'appelle auſſi *butte* & *culée*. ACAD. FRANC.

BUTTER. v. n. & actif. Viſer à un but. *Collimare*. Il y a des jeux où on *butte*, comme au Billard, à la Paume.

BUTTER, ſignifie auſſi, Se propôſer quelque but, quelque fin, à laquelle on tâche de parvenir. *Spectare ad aliquid*. Ce Prédicateur ne *butte* qu'à l'Évêché.

BUTTER, ſignifie encore, Être d'un avis contraire, d'un ſentiment oppoſé. *Adverſari*. Ces deux Conſeillers ſont toujours d'un avis contraire, ils ſont *buttez*, oppoſez l'un contre l'autre; ils ſe *buttent* en toutes occaſions.

BUTTER, en Agriculture, c'eſt, Élever au pied des arbres une butte ou motte de tèrre pour les ſoutenir. *Aggerare*. Cela ſe pratique ſur tout à l'égard des jeunes arbres de tige nouvellement plantez, parce que s'ils n'étoient pas *buttez* le vent les pourroit renvèrſer ou arracher. C'eſt auſſi couvrir une plante ou une hèrbe de tèrre ou de fumier pour la garantir de la gelée pendant l'hyver. Vous *butterez* vos artichauds le plus tard que vous pourrez, de crainte qu'ils ne pourriſſent. CHOM.

BUTTER. v. act. Tèrme d'Architecture. C'eſt Contretenir & empêcher la pouſſée d'un mur, ou l'écartement d'une voute,

par

par le moyen d'un arc ou pilier *butant*. *Fulcire*. On appelle *butée*, ou *boutée*, l'effet de ce pilier *butant*.

BUTTÉ, ÉE. part. & adj. *Fultus*.

BUTTÉ, ſignifie auſſi, Fixé à un cèrtain point où on ſe tient opiniâtrément. *Fixus*, *firmus*, *pertinax*. Il a offert une telle ſomme de cette charge, il eſt *butté* là ; il n'en donnera pas davantage.

En tèrmes de Chaſſe, on dit qu'un chien eſt *butté*, lorſque la jointure des jambes de devant lui groſſit. *Tument*, *tumidus*, *inflatus*.

BUTURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit quand la jointure au deſſus du piéd du chien groſſit de tèlle ſorte, qu'il lui tombe des glaires qui le rendent boiteux : ce qui arrive ſouvent par quelque pointure d'épine. *Tumor*.

B U V.

BUVEUR, BUVETTE, & autres. Voyez BEUVEUR, BEUVETTE.

BUVEAU. ſ. m. Outil de Maçonnerie. Eſpéce de fauſſe équèrre compôſée de deux branches mobiles, qui ſèrt à meſurer ou à tracer des angles. *Norma utrinque mobilis*. L'une de ſes branches eſt quelquefois courbée pour prendre plus facilement les angles des ſurfaces qui ont quelque creux ou élévation ; & l'autre branche eſt droite. On en fait de toutes les façons, ſelon le beſoin que l'on en a. Dans la coupe des pièrres on ſe ſèrt du *buveau*, ou *beveau*, en divèrſes manières.

B U Y.

BUYE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie une cruche, ou vaiſſeau à mettre de l'eau. On dit auſſi *Buire*. *Hydria*, *urceus*. Chez les Seigneurs on voit de grandes *buyes* d'argent.

BUYO. ſ. m. Tèrme de Botanique. Nard Antoine Reche parle de trois plantes dans ſon Livre IVe, ch. 37. qu'il nomme *Buyo*. Ce ſont ſans doute les mêmes que la queuë de Renard. *Saururus*. Il leur donne prèſque les mêmes qualitez & effets. PLUMIER.

B U Z.

BUZANÇAIS ou BUZENÇOIS. ſ. m. *Buzencaum*. Ville de France en Berry. Ce mot eſt écrit dans Moréri, *Buzenzais*, cela eſt mal, car on prononce *Buzencès*.

B Y G.

BYGOIS. ſ. f. Nymphe d'Étrurie, qui avoit écrit des foudres, & dont les Livres Étruriens des Aruſpices, les Livres fulguraux & leurs Rituels parloient. Servius & Cicéron en font auſſi mention.

B Y S.

BYSSE. Tèrme de Blâſon. Voyez BISSE.

BYSSE. ſ. m. C'eſt le nom de la ſoye dont les Anciens s'habilloient. *Byſſus*. Elle étoit ſi differente de celle dont on ſe ſèrt aujourd'hui, qu'on ne doit pas confondre deux chôſes ſi differentes ſous un même nom. En Égypte & en Syrie on portoit du fin lin, du cotton, & du *byſſe*. FLEURY.

Le mot de *byſſe* n'eſt guères en uſage. Les Intèrprétes de l'Écriture expliquent communément le mot *byſſus*, qui vient du Grèc *βύσσος*, par *fin lin*, tant dans l'ancien que dans le nouveau Teſtament ; au ch. 16. de S. Luc. v. 19. où il eſt dit dans nôtre édition Latine conformément au texte Grèc, que le mauvais Riche *induebatur purpura & byſſo*. Meſſieurs de Port-Royal ont traduit, *qui étoit vêtu de pourpre & de lin* ; ce qui n'éxprime pas aſſez la proprieté du mot *byſſus*, qui ſignifie quelque chôſe qui eſt plus que de ſimple lin. Les Pères Jéſuites ont traduit, *qui s'habilloit d'écarlatte & de toile fine*. Le P. Amelote, qui a voulu s'accomoder à nos uſages, a mis dans ſa vèrſion, *qu'il étoit vêtu de pourpre & de ſoye*. On lit de la même manière dans la traduction de Calvin, & dans l'Eſpagnole imprimée à Veniſe en 1556. mais *byſſus* étoit autre chôſe que nôtre ſoye, comme on le peut prouver évidemment par un grand nombre d'anciens Écrivains ; & entre autres par Pollux Liv. VII. de ſon Onomaſt. ch. 17. Mr Simon a traduit plus à la lettre, *qui ſe vêtoit de pourpre & de fin lin*, avec cette note : *Il y avoit une eſpéce de fin lin qui étoit fort cher, & dont les plus grands Seigneurs ſe vêtoient en ce païs-là & dans l'Egypte. Ce Riche en avoit un habit de couleur de pourpre*. Cela s'accorde parfaitement avec le Léxicon de Héſychius. Bochard a auſſi remarqué dans ſon *Phaleg*. Liv. III. ch. 4. que ce qu'on appelle *byſſus* étoit un lin fort délié, qui étoit ſouvent teint en pourpre. Pline aſſure que le *byſſe* étoit une eſpéce de lin très-fin. Pauſanias dit la même chôſe, & il remarque que dans toute la Gréce il ne croiſſoit de *byſſe* qu'en Élide. Il faut qu'il y eût deux ſortes de *byſſe*, l'un beaucoup plus fin que l'autre ; car Bonfrérius remarque que de deux mots Hébreux qui ſignifient *byſſe*, il y en a un qui eſt toûjours employé dans l'Écriture, quand il eſt parlé des vêtemens des Prêtres, & l'autre quand il eſt parlé des vêtemens des Lévites : cette conjecture paroit fort vraiſemblable. Leidekker croit que le *byſſe* étoit un lin fort fin & fort blanc.

B Y Z.

BYZANCE. ſ. m. Ville très-ancienne, Capitale de la Thrace. *Byzantium*. On ne ſçait pas au juſte quel eſt le fondateur, ou l'origine & le commencement de cette ville. Pluſieurs Hiſtoriens diſent que c'eſt les Lacédémoniens qui l'ont bâtie. Juſtin Liv. IX. Ch. 1. en fait honneur à Pauſanias Roi de Sparte. Iſidore a copié Juſtin, mais le P. Cantel dans ſes Notes ſur Juſtin prétend que c'eſt-là une erreur groſſière de cet Hiſtorien, & que le fondateur de *Byzance* eſt Byzes ou Byzas, Général des Mégariens. C'eſt auſſi le ſentiment d'Euſtathius dans ſes Notes ſur le Géographe Denys v. 800 & 801. où l'on pourra remarquer qu'en corrigeant Juſtin le P. Cantel s'eſt auſſi trompé ; car il ne fait qu'un ſeul homme de Byzes, ou Byzas, Général des Mégariens, au lieu qu'Euſtathius diſtingue Byzes de Byzas ; & ſelon lui Byzas étoit fils de Céroeſſe fille d'Io, & Byzes étoit un Mégarien, qui conduiſit là une Colonie de ſes Compatriotes, qui y bâtirent une ville, qu'ils nommèrent *Byzance*, du nom de leur Chef. Au reſte, il ſemble qu'il faut plûtôt appeller ce fondateur Byzas que Byzes ; car les médailles de *Byzance* ont quelquefois d'un côté une tête d'homme avec ce mot pour légende, ΒΥΖΑΣ. Au revèrs une proüe de vaiſſeau, ΒΥΖΑΝΤΙΩΝ. Cettre inſcription du revèrs montre que ceux-là ſe trompent, qui au rapport d'Euſtathius au même endroit, diſent que le nom Grèc de cette ville doit s'écrire par un *ι*, ΒΥΖΑΝΤΕΙΟΝ, & que Denys contre l'uſage, & pour faire ſon vèrs avoit retranché l'*ι*, en diſant *βυζάντιον*. Au tems de Pline c'étoit une ville libre, & cet Auteur ajoûte Liv. IV. Ch. 11. qu'avant que de s'appeller *Byzance*, ſon nom étoit *Lygos*. Euſtathius dit que Sévère la nomma *Antonia*. Enſuite Conſtantin y ayant tranſporté le ſiége de l'Empire au commencement du IVe ſiécle, il lui donna ſon nom, & ce fut déſormais Conſtantinople, ou la nouvelle Rome. Enfin, les Turcs qui la prirent l'an 1453. ont fait de Conſtantinople *Stamboul*. Elle eſt ſituée ſur le Boſphore de Thrace, ou Canal de la mèr noire, ſur une langue de tèrre qui s'avance vèrs l'Anatolie, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal large d'un mille. Ce promontoire s'appelloit autrefois *Chryſoceras*, Corne d'or. Dion dans Sévère, & Zonaras dans ſon hiſtoire, ont donné la deſcription de *Byzance*. Voyez encore les deux Tômes d'anciens morceaux de l'hiſtoire de Conſtantinople que le P. Bandouri a fait imprimer depuis deux ans, & Petrus Gillius *De Topographia Conſtantinopoleos*.

Il y a eû deux autres villes de ce nom, l'une que Ptolémée place dans l'Inde en deçà du Gange ; & l'autre qu'Euſtathius à l'endroit que j'ai cité, place en Lybie.

BYZACENE. Que quelques-uns écrivent BISACENE, ou BIZACENE. ſ. f. *Byzacium*, *Byzacenus ager* ; *Bizacena Provincia*. Ancienne Province de l'Afrique propre ; dont la Capitale étoit Adrumete. C'eſt maintenant la partie méridionale du Royaume de Tunis. La *Byzacene* étoit un païs très-fèrtile, comme on le peut voir dans Pline Liv. XVII. Ch. 5. L. XVIII. Ch. 10. dans Varron *De Re Ruſtica Lib. I. Cap*. 44. & dans Silius Italic. Liv. IX. v. 204. où on lit communément *Buxentia*, au lieu de *Byzacia*. Cette fèrtilité peu commune a fait croire à Bochard dans ſon *Phaleg L. I. C.* 25. que ce mot venoit du Phénicien בזיא, *mammelle*. Il confirme ſa conjecture par l'uſage des autres langues, qui ſe ſèrvent du tèrme qui ſignifie *mammelle* pour marquer la fèrtilité ; témoin Homère Iliad. I. 141. & Virgile 2. Georg. v. 185. Procope parle d'une ville de la *Byzacene* nommée *Mamma*. La *Byzacene* fut auſſi dans la ſuite une Province Écléſiaſtique.

BYZANTIN, INE. adj. Qui eſt de Byzance, c'eſt-à-dire, de Conſtantinople. *Byzantinus*, *Byzantius*. Pluſieurs pèrſonnages célébres dans l'antiquité ont porté le ſurnom de *Byzantin*. Étienne *Byzantin*, Auteur d'un Dictionnaire Géographique en Grèc ; Léon *Byzantin*, Théodore *Byzantin*, diſciples de Platon l'un & l'autre, Théodore *Byzantin*, hérétique du IIe ſiécle, qui après avoir appoſtaſié par la crainte de la pèrſécution, ſe fit hérétique, & nia la divinité de J. C. Cependant en ces occaſions on dit plûtôt de Byzance que *Byzantin*. Étienne de Byzance, Théodore de Byzance, &c. Philippe ayant aſſiégé les *Byzantins* fut obligé de lever le ſiége pour aller faire la guèrre aux Scythes.

BYZANTIN, ou Turc. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Sorte d'Anémone. *Anemona Byzantina*, ou *Turcica*. Le Turc, ou *Byzantin*, eſt couleur de rôſe. CHOM. *Anemone roſeo colore*.

C

Troiſiéme lettre de l'Alphabet, ſe prononce ordinairement comme un *k* devant les voyelles *a* & *o*, & devant les diphtongues *au*, & *ou*, comme *cabinet*, *copie*, *cauſe*, *couleur*. Devant la voyelle *u*, & devant les diphtongues, & les triphtongues qui commencent par un *u*, le ſon du *c* n'eſt pas ſi dur que devant l'*a* & l'*o*, il eſt un peu adouci, comme *cueillir*, *cuiraſſe*, *curieux*. Mais quand le *c* ſe trouve devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, & qu'il a une petite virgule deſſous, que les Eſpagnols appellent *Cedille*, & les Imprimeurs *ç* à queuë, on le prononce comme une *s*; & devant les voyelles *i*, & *e*, toûjours comme une *s*, c'eſt-à-dire, qu'il a un ſon ſifflant, qui ſe forme en avançant la langue vèrs les dents, entre celles d'enhaut & celles d'enbas. Le *c* ſuivi d'une *h* a un ſon ſifflant, mais groſſier, & bien different du ſon de l'*s*; celui du *ch* de la langue Françoiſe eſt un ſon qu'on peut appeller *palatal*, ou ſon du palais, il ſe forme en approchant la langue du palais, & reſſemble au ſon des lettres *sh* dans les mots Anglois, ou *c* devant *e* & *i* dans les mots Italiens, excepté qu'en Italien le *c* prend quelque chôſe du ſon du *t*, ce qui n'arrive pas en François quand on prononce les lettres *ch*.

Le *c* ſe prononce fortement à la fin de prèſque tous les monoſyllabes; comme en *bec*, *choc*, *croc*, *froc*, *hoc*, *pic*, *roc*, *ſec*, *ſoc*. Il y a auſſi quelques mots de pluſieurs ſyllabes à la fin deſquels le *c* ſe prononce auſſi fortement: comme en *biſſac*, *Enoc*, *Lamec*. Il en faut excepter *almanac*. Dans *reſpect* & *ſuſpect* le *c* ſe prononce ſans le *t*: ſuſpec, reſpec. P. Buffier. On peût malgré cette régle prononcer le *t* en *ſuſpect*. Dans *pact*, *exact*, *correct*, *direct*, le *c* & le *t* ſe prononcent. Dans *almanac*, *arſenac*, *arſenic*, *cotignac*, *clerc*, *marc*, *porc*, *épic*, & dans les mots où le *c* eſt précédé d'une voyelle nazale, comme *banc*, *donc*, *jonc*, le *c* final ne ſe prononce point, ſi ce n'eſt devant une voyelle en récitant des vers. P. Buff. & dans une prononciation ſoutenuë & énergique. Quand *porc épic* ſont joints enſemble, il faut prononcer le *c* de *porc*. Dans *eſtomac*, *tabac*, *broc*, il ne ſe prononce point. Id.

Tous les Grammairiens ont remarqué que les anciens Romains prononçoient le *q* comme le *c*, & qu'ils prononçoient le *c* comme nous prononçons le *k*. Ménage. Le P. Mabillon a obſervé que Charles-Magne a toûjours écrit ſon nom avec la lettre *c*: au lieu que les autres Rois de la 2ᵉ Race qui portent le nom de *Charles*, l'écrivent avec un *k*. On remarque la même différence ſur les monnoyes.

Scaliger prétend que cette lettre s'eſt formée du *k* des Grècs, & qu'en retranchant la colonne ou la ligne droite, c'en eſt l'autre moitié. D'autres veulent que ce ſoit le כ, *Caph* des Hébreux. Le *caph* en effet a toute la même figure, à cela près que les Hébreux liſent de la droite à la gauche, il eſt tourné en ce ſens, au lieu que les Latins l'ont tourné de gauche à droite; parce qu'ils liſoient ainſi auſſi bien que nous. Cependant le *c* n'étant point la même lettre que le *caph* quant au ſon, & les Romains n'ayant point reçû leurs lettres immédiatement des Hébreux ni des autres Orientaux, mais des Grècs, il paroit plus probable que cette lettre a été priſe d'après le Κ Grèc. Le P. Montfaucon dans ſa Palæographie, a marqué des formes de Κ Grèc qui approchent de celle du *C*, par exemple celle-ci ⊏. Suidas appelle le *C*, le *Kappa* Romain.

C. chez les Romains étoit une lettre numérale qui ſignifioit *Cent*, ſuivant ce vèrs:

Non plus quàm centum C *littera fertur habere.*

Quelques-uns tiennent que ſi on mettoit un titre ou une barre au deſſus du C, elle ſignifioit *cent mille*: on auroit de la peine à en trouver des éxemples chez les Anciens. Il ſignifie Caïus dans les noms d'homme, comme C. Sempronius, C. Céſar, c'eſt-à-dire, *Caius Sempronius*, *Caius Céſar*. Les Romains en uſoient ainſi, & nous les imitons. Cette même lettre miſe toute ſeule, marque chez les Juriſconſultes *Codice*, ou *Conſule*; & quand elle eſt double, *Conſulibus*. C'étoit auſſi une lettre funeſte: elle ſignifioit *condemno*, je condamne.

Dans la Muſique le *C* majuſcule marque le deſſus chantant dans les baſſes continuës.

CA. CAA. CAB.

ÇA.

ÇA. adv. qui déſigne quelque ſorte de commandement. Venez *çà*, c'eſt-à-dire, Venez ici. *Ehodum*, *adesdum*, *huc concede*. *Çà* bas, ici bas. *Çà* la main droite: *çà* la main gauche, qu'on l'attache. Ablanc. *Cedo dextram*, *cedo ſiniſtram*, qu'on mette la main à l'œuvre. Scar. *Eia*, *age*, *ageſis*.

Çà, çà, qu'on me faſſe raiſon,
C'eſt au maître de la maiſon.

Çà, eſt auſſi un advèrbe qui ſignifie le tems. Depuis deux ans en *çà*, c'eſt-à-dire, les deux dèrnières années. *Duobus ab hinc annis.*

Depuis cinq ou ſix ans en *çà*
Au travèrs de mon pré certain ânon paſſa. Racine.

Il ſignifie encore le lieu. Ils vont *Deçà*, *delà*. *Alij aliò abeunt*. Il eſt errant *çà* & là, ou *deçà*, delà, c'eſt-à-dire, en divèrs lieux, ils s'enfuyoient qui *çà*, qui là, c'eſt-à-dire, les uns d'un côté, les autres de l'autre, *hùc illùc*. Cela eſt en *deçà*, par *deçà* les monts, au *deçà* des monts, *citrà montes*. Si vous venez par *deçà*, ou de *deçà*, c'eſt-à-dire, en nos quartiers, *hàc*.

Or çà, ſe dit pour encourager, & ſignifie, Sus donc. On dit auſſi, *çà çà* commençons à travailler. *Age*, *Eia verò age*. *Çà*, je veux aller où vous m'envoyez.

CAA.

CAABLES. ſubſt. pl. Tèrme de Juriſprudence. Ce mot dans les Ordonnances des Forêts veut dire, *bois verſez & abbatus par les vents*.

CAAOBETINGA. ſ. f. Petite hèrbe qui ſe trouve au Bréſil. Il ſort des feüilles de ſa racine même qui ſont blanchâtres par deſſous, & vèrtes par deſſus. Sa racine & ſes feüilles pilées enſemble, ſont bonnes à conſolider les playes.

CAAROBA. ſubſt. fém. Arbre fort commun dans les Indes Occidentales.

CAB.

CAB, ou CABE. ſ. m. Nom d'une meſure de blé ſelon Pollux & Héſychius. *Cabus*. Tirin dans ſon Traité des Meſures & des Vaſes dit que le *Cabe* étoit la même chôſe que le Chenix des Grècs; que c'étoit la meſure de ce qu'un manœuvre mange par jour, telle que Caton la marque aux païſans dans ſon 56ᵉ chapitre *De Re Ruſticâ*; qu'on l'appelloit autrement Palme cubique, que c'étoit la ſixiéme partie du *Satum*, ou du boiſſeau, qu'il contenoit quatre loges ou ſextiers Hébreux, & qu'il revenoit à peu près à ce que les Italiens appellent *boccale*, & les Eſpagnols *açumbre*. R. Alphes, cité par Buxtorfe, dit que le *Cabe*, contenoit autant que 24 œufs. Un Auteur Anglois qui a écrit ſur ces matières lui donne un peu plus de 90 pouces cubiques de capacité. Tout cela revient à peu près au même, & il s'enſuit que le *Cabe* étoit la 10ᵉ partie de l'*éphi*, & le tiers du *hin*; que le quart du *Cabe* étoit un ſextier Hébreu, qui étoit égal au ſextier Attique, & qu'ainſi dans la faim de Samarie dont il eſt parlé 2ᵉ Liv. des Rois VI. 25. un quart de *Cabe*, ou un ſextier de fumier de pigeon, valoit cinq pieces d'argent, c'eſt-à-dire, cinq ſicles, qui font de nôtre monnoye ſept livres quelques ſols.

CABACET. Voyez Cabasset.

CABAL, & CABAU. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Le Ferron l'éxplique par *peculium*. On appelle *cabal* les marchandiſes qu'on prend de quelqu'un à moitié, au tiers, au quart de profit. *Cabal* en langage Toulouſain veut dire, le fond d'un Marchand.

CABAL. ſ. m. Livre Hiſtorique, mêlé de pluſieurs narrations fabuleuſes touchant le Muſulmaniſme. On trouve dans ce livre, dont l'Auteur eſt inconnu, pluſieurs traditions anciennes du Chriſtianiſme, & entr'autres, celles des Anges Gardiens. D'Herb.

CABBALE. ſ. f. Quelques-uns écrivent KABBALE. Ce nom a pluſieurs ſignifications, qu'il faut diſtinguer plus éxactement qu'on ne fait dans tous nos Dictionnaires. *Cabale* eſt un mot Hébrue, קבלה; *Kabbalah*, qui ſignifie proprement & préciſément *Tradition*, & vient du vèrbe קבל, *Kibbel*, qui ſignifie Recevoir par tradition, recevoir de père en fils, d'âge en âge, ſur tout en Chaldéen & Hébreu Rabbinique; mais non pas comme on le dit mal à propos dans le Moréri, *Tradidit*, *il a enſeigné*. De là il

il ſe dit prémièrement d'un ſentiment, d'une opinion, d'une éxplication de l'Écriture, d'une coutume ou pratique qui s'eſt tranſmiſe de père en fils. Les Juifs, comme on le peut voir dans la préface de Maïmon ſur la Miſchne, croyent que Dieu donna à Moyſe non ſeulement la Loi, mais encore l'éxplication de la Loi ſur la montagne de Sinaï. Quand il étoit deſcendu, & qu'il s'étoit retiré dans ſa tente, Aaron l'alloit trouver, & Moyſe lui apprenoit les loix qu'il avoit reçûës de Dieu, & lui en donnoit l'éxplication, que lui-même avoit auſſi appriſe de Dieu. Quand il avoit fini, Aaron ſe mettoit à la droite de Moyſe, Eléazar, & Ithamar fils d'Aaron entroient, & Moyſe leur diſoit ce qu'il avoit déja dit à Aaron. Après quoi s'étant placez l'un à ſa droite & l'autre à ſa gauche, venoient les 70 vieillards qui compoſoient le Sanhedrin, & Moyſe leur répetoit encore tout ce qu'il avoit dit à Aaron & à ſes enfans. Enfin, on faiſoit entrer tous ceux du peuple qui voûloient, & Moyſe les inſtruiſoit encore comme il avoit fait les autres. De ſorte qu'Aaron entendoit quatre fois ce que Moyſe avoit apris de Dieu ſur la montagne; Eléazar & Ithamar l'entendoient trois fois; les 70 vieillards deux; & le peuple une fois. Or des deux chôſes que leur apprenoit Moyſe, les loix que Dieu impoſoit, & l'éxplication de ces loix, on n'en écrivoit que la prémière, c'eſt-à-dire, les loix, & c'eſt-là ce que nous avons dans l'Éxode, le Lévitique & les Nombres. Pour ce qui regarde l'intelligence & l'éxplication de ces loix, on ſe contentoit de ſe l'imprimer bien dans la mémoire, & enſuite les Pères l'apprîrent à leurs enfans, & ceux-ci aux leurs, & ainſi de ſiécle en ſiécle juſqu'aux derniers âges. C'eſt pour cela que la prémière partie de ce que Dieu avoit donné à Moyſe s'appella ſimplement *Loy*, ou *Loy écrite*; & la ſeconde *Loy orale*, ou *Cabale*; car voilà originairement ce que c'eſt que *Cabale*, & le ſens propre & primitif de ce nom. Quelques Rabbins prétendent que leurs Pères l'avoient reçûë des Prophétes, qui l'avoient reçûë des Anges. Rabin Abraham Ben Dior, dit dans la Préface de ſon livre de la création (Jetſira) que l'Ange Raziel fut le Maître d'Adam, & qu'il lui apprit la *Cabale*; que Japhiel fut le maître de Sem, que Tſédékiel le fut d'Abraham, Raphaël d'Iſaac, Péliel de Jacob, Gabriel de Joſeph, Mératron de Moyſe, & Malathiel d'Élie. Les Rabins apportèrent de Chaldée les rêveries de la *Cabale*, & y ajoutèrent une infinité de fâbles.

Parmi ces éxplications de la Loi, qui ne ſont la plûpart autre chôſe que des intèrprétations de différens Rabins ſur les loix de Dieu, & leurs déciſions ſur les obligations qu'elles impoſent, & ſur la manière de les pratiquer, il y en a qui ſont myſtérieuſes & cachées, qui conſiſtent dans des ſignifications abſtruſes & ſingulières que l'on donne ou à un mot, ou même à chacune des lettres qui le compôſent; d'où par différentes combinaiſons l'on tîre de l'Écriture des éxplications fort différentes de ce qu'elles ſemblent naturellement ſignifier. L'art d'interpréter ainſi l'Écriture s'appelle plus particulièrement *Cabbale*, & c'eſt le ſens le plus ordinaire de ce mot dans nôtre langue. Cette *Cabbale*, que l'on nomme *Cabbale artificielle*, pour la diſtinguer de la prémière dont nous avons parlé, & qui n'eſt qu'une ſimple tradition, cette *Cabbale*, dis-je, ſe diviſe en trois eſpéces. La prémière s'appelle *Gématrie*: elle conſiſte à prendre les lettres pour des chifres ou nombres arithmétiques, & à éxpliquer chaque mot par la valeur arithmétique des lettres dont il eſt compoſé; ce qui ſe fait en pluſieurs manières, comme nous le dirons au mot Gématrie.

La ſeconde eſpéce s'appelle *Notaricon*, & conſiſte ou bien à prendre châque lettre d'un mot pour une diction entière; par éxemple, בראשית, prémier mot de la Genèſe, pour ארץ שמים רקיע ברא תהומות ימים; ou bien à faire des prémières lettres de pluſieurs mots une ſeule diction, comme de ceux-ci, אתה גבור לעולם אדני, *Vous êtes fort dans l'éternité, Seigneur*; en ne prenant que les prémières lettres on forme ce nom Cabbaliſtique de Dieu אגלא, *Agla*, dont parle Galatin Liv. II. Ch. 15.

La troiſième eſpéce s'appelle תמורה, *Thémura*, qui ſignifie *changement*, & conſiſte à changer un mot, & les lettres dont il eſt compoſé, ce qui ſe fait en pluſieurs manières; car 1°, On les ſépare, & de בראשית, *breſchit*, par éxemple, qui veut dire, *In Principio*, on fait ברא שית, *poſuit fundamentum*. C'eſt ainſi que dans cèrtains jeux de mots, on a quelquefois ſeparé des mots Latins. *Sum-mus*, *Ter-minus*, *Suſ-tinea-mus*. 2°, On tranſpôſe les lettres d'un mot, on les place, on les arrange différemment; par éxemple, du même mot בראשית, on fait א בתשרי, ce qui ſignifie 1ª, *in Thiſri*; & parce que cela ſe tîre du prémier mot de l'hiſtoire de la création du monde, on en conclut que le monde a été créé le prémier jour du mois *Thiſri*. 3°, On prend une lettre pour une autre, à cauſe des differens rapports qu'on leur donne en prenant l'alphabet en differens ſens. Ainſi en partageant l'alphabet Hébreu de 22 lettres en deux parties, la prémière de chacune de ces parties ſe prend pour la prémière de l'autre, la ſeconde pour la ſeconde, la troiſiéme pour la troiſiéme, & ainſi des onze lettres, dont chacune de ces parties eſt compoſée, qui ſe prennent mutuellement pour celle qui leur répond dans l'autre partie, c'eſt-à-dire, א, pour ל, ou ל pour א: ב pour מ, ou מ pour ב: ג pour נ, ou נ pour ג, &c. Par là de טבאל, *Tabeel*, nom inconnu, qui ſe trouve en Iſaïe VII. 6. On en fait רמלא, *Remla*, nom d'un Roi d'Iſraël. Une autre façon de changer les lettres eſt de prendre l'alphabet en deux manières, prémièrement à l'ordinaire, puis à rebours, en commençant par la dèrnière lettre, & de changer encore les deux prémières lettres, l'une & l'autre mutuellement, & de même les deux ſecondes, les deux troiſiémes &c. c'eſt-à-dire, א en ת, ou ת en א; ב en ש, ou ש en ב; ג en ר, ou ר en ג &c. Par là de לב קמי, *Le cœur de ceux qui s'élevent contre moi*, dans Jérém. L. I. 1. on fait כשדים, *Les Chaldéens*, & l'on conclut que ceux dont Dieu parle ſont les Chaldéens. Ces deux dèrnières eſpéces de *Thémure* s'appellent plus particulièrement encore צירוף, c'eſt-à-dire, *aſſociation*, *combinaiſon*. Voyez Reuchlin, Pic de la Mirandole, le P. Kirker dans ſon *Oedip. Ægypt.* Sérarius & Bonfrerius dans leurs Prolégoménes. La *Cabbale* dont nous venons de parler peut s'appeller la *Cabbale* ſpéculative. Il y en a une autre qu'on peut nommer la *Cabbale* pratique; c'eſt celle dont nous allons parler.

Cabbale, ſe prend encore pour les uſages, ou plûtôt les abus que font les Magiciens des paſſages de l'Écriture, ainſi qu'on le peut voir dans un petit ouvrage de cette ſorte, intitulé שמוש תהלים, *L'uſage des Pſeaumes*, & imprimé à Sabionette en 1588. à la fin d'une édition des pſeaumes *in* 24, & dans pluſieurs autres livres de même ſorte. Tous les noms, toutes les figures magiques, tous les nombres, les lettres, &c. dont on ſe ſert pour cela, & encore la ſcience hèrmétique, ou la rechèrche de la Pièrre Philoſophale, tout cela eſt compris dans cette eſpéce de *Cabbale*. Mais il n'y a que les Chrétiens qui l'appellent ainſi, & ce mot a ce ſens, ſur tout en nôtre langue, à cauſe de la reſſemblance que cet art a avec les éxplications de la *Cabbale* dont nous avons parlé; car les Juifs ne donnent point à cet art, ou diabolique, ou vain & ridicule, le nom de *Cabbale*, qui eſt toûjours un nom ſaint & reſpectable parmi eux. Au reſte, ce n'eſt point la magie ſeule des Juifs que nous nommons *Cabbale*; nous avons tranſporté ce nom à toute ſorte de magie, & c'eſt dans ce ſens que l'Abbé de Villars l'a pris dans ſon Livre intitulé *Le Comte de Gabalis*; où il a éxpoſé les ridicules ſecrets de la *Cabbale*, que les Cabaliſtes appellent la *ſacrée Cabale*. *Cabala, cabaliſtica doctrina, occulta, arcana Hebræorum diſciplina, ſapientia.* Ils ſuppoſent qu'il y a des peuples élementaires, ſous les noms de Sylphes, de Gnomes, de Salamandres, &c. & que cette ſcience introduit les hommes dans le ſanctuaire de la nature. Ils prétendent que les Hébreux connoiſſent ces ſubſtances aëriennes, qu'ils avoient puiſé ces connoiſſances cabaliſtiques chez les Égyptiens, & qu'ils n'avoient pas ignoré l'art particulier d'entretenir ces nations élementaires, & de convèrſer avec ces habitans de l'air. On leur fait dire qu'ils ont déféré à Paracelſe le ſceptre de la Monarchie Cabaliſtique. Voyez Le C. de Gabalis. La *Cabbale* eſt une ſcience ſérieuſe, & il n'y a que les mélancoliques qui s'y addonnent. Ab. de Vilars. La *Cabbale* eſt une de ces chimères qu'on autoriſe quand on les combat grâvement, & qu'on ne doit entreprendre de détruire qu'en ſe joüant. Id. Robert Flud Anglois en a fait d'amples Traitez & Apologies dans ſes neuf grands Volumes.

Cabbale, ſe dit auſſi de la Secte des Juifs, qui ſuit & pratique la *Cabbale*, qui intèrprétent l'Écriture ſelon l'art de la *Cabbale*, priſe au ſecond ſens que nous avons éxpliqué; car les Juifs ſont diviſez en deux ſectes génerales, les Karaïtes, qui ne veulent point recevoir les Traditions, ni le Thalmud, mais le ſeul texte de l'Écriture; & les Rabbaniſtes, ou Thalmudiſtes, qui outre cela recevoient encore les Traditions & ſuivent le Thalmud. Ceux-ci ſont encore diviſez en deux, en Rabbaniſtes ſimples, qui éxpliquent l'Écriture ſelon le ſens naturel par la Grammaire, l'Hiſtoire, ou la Tradition; & en Cabbaliſtes, qui pour y découvrir les ſens cachez & myſtérieux que Dieu y a mis, ſe ſervent de la *Cabbale* & des manières myſtérieuſes que nous avons éxpliquées. Si l'on en croit les Juifs, la *Cabbale*, comme la Loy, vient de Dieu & du mont Sinaï, & y fut donnée à Moyſe, & par lui à tout le peuple, de la manière que nous le diſions ci-deſſus. C'eſt une fâble, mais pluſieurs ſçavans croyent qu'elle étoit déja trouvée du tems de J. C. & il s'eſt trouvé des viſionnaires parmi les Juifs, qui ont dit que ce n'étoit que par les myſtères de la *Cabbale* que J. C. avoit opéré ſes miracles. Quelques Sçavans ont cru que Pythagôre & Platon avoient appris des Juifs en Égypte l'art Cabbaliſtique, & ils ont cru en trouver des veſtiges bien marquez dans leur Philoſophie. D'autres croyent au contraire

contraire, que c'eſt la Philoſophie de Pythagôre, & de Platon, qui a produit la *Cabbale*. Quoi qu'il en ſoit, il eſt cèrtain que dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe la plûpart des Hérétiques donnérent dans les vaines idées de la *Cabbale*. Les Gnoſtiques, les Valentiniens, les Baſilidiens, y furent ſur tout plus attachez, comme on le peut voir dans S. Épiphane. C'eſt ce qui produiſit l'ΑΒΡΑΞΑΣ, & tant de Taliſmans, dont il nous reſte encore une grande quantité dans les Cabinets des Antiquaires. On donne auſſi le nom de *Cabbale* non ſeulement à l'art, mais encore à chaque opération de cet art, c'eſt-à-dire, à chaque intèrprétation particulière faite ſelon les régles de cet art. C'eſt là une *Cabbale*, ce n'eſt point une intèrprétation naturelle & littérale. R. Jacob Ben Aſcher, ſurnommé Baal Hatturim, eſt un Compilateur de prèſque toutes les *Cabbales* inventées avant lui ſur les cinq livres de Moïſe.

Ce mot vient de l'Hébreu *Cabbala*, qui ſignifie *récéption*, *tradition*, comme nous l'avons expliqué d'abord. Et *Cabbala* vient de *kibbel*, qui ſignifie, *faire paſſer par tradition de l'un à l'autre*.

Cabbale, ſignifie auſſi dans quelques Auteurs la connoiſſance des chôſes qui ſont au deſſus de la lune, des corps céleſtes, de leurs influences. La *Cabbale* en ce ſens eſt la même chôſe que l'Aſtrologie judiciaire, ou elle en fait partie.

Cabale, ſignifie figurément, une ſocieté de pèrſonnes qui ſont dans la même confidence, & dans les mêmes intérêts : mais il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. *Coitio*, *factio*. Tous ces gens-là ſont d'une même *cabale*. On le dit auſſi des conſpirations & des entrepriſes ſecrettes, des deſſeins qui ſe forment dans cette ſocieté contre l'État. *Clandeſtina coitio*, *conjuratio*. On a fait une *cabale* pour décrier cette Tragédie. A Rome, comme aujourd'hui, la *cabale* l'emportoit ſur le mérite, & décidoit du ſort des Ouvrages. Dac. Elle formoit inceſſamment des *cabales* qui diviſoient toute la Cour. Mlle L'Héritier.

> *Non, je tombe d'accord de tout ce qu'il vous plait,*
> *Tout marche par* cabale, *& par pur interêt.* Mol.

Cabale, ſe dit auſſi de quelques ſocietez d'amis qui ont entre eux une liaiſon plus étroite qu'avec d'autres, ſans avoir aucun mauvais deſſein ; comme pour ſe divèrtir, étudier. *Societas*.

CABALER. v. n. Faire une cabale. *Clandeſtinam ſocietatem coire, coitionem facere ; conjurare*. Cete ville eſt remplie de gens qui *cabalent* contre l'État.

Cabalé, ée. Ce mot eſt adjectif & participe, il ſignifie ce qui eſt acquis, obtenu par cabale, ainſi il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part.

CABALEUR. ſ. m. Celui qui cabale. *Factioſus*. Franc *cabaleur*, adroit, ruſé, ardent, dangereux. L'uſage eſt de n'écrire tous ces mots au figuré que par un *b*. *Cabale*, *Cabaler*, *Cabaleur* ; mais au propre on les écrit ſouvent par deux *bb*. L'étymologie le demande, quoiqu'on n'en prononce qu'un.

CAbBALISTE. ſ. m. Celui qui ſçait la ſcience de la Cabale. *Occultæ Hebræorum diſciplinæ peritus*. *Artis cabaliſticæ ſtudioſus*, *peritus*, *Cabaliſta*, *Cabaliſticus*. Les Rabins ſont grands *Cabaliſtes*. Vouloir guérir les *Cabaliſtes* par raiſon, c'eſt entreprendre l'impoſſible. Ce ſont des viſionnaires ſérieux qu'on ne raméne guères. Sçavant, habile, docte, profond *Cabaliſte*. Quand je cite ce *Cabaliſte*, ou plûtôt ce Compilateur de prèſque toutes les cabales inventées avant lui ſur les cinq Livres de Moyſe, ce n'eſt point pour rapporter ici une de ces éxplications ſubtiles faites ſuivant les loix de la Gématrie, du Notaricon, ou de la Thémure ; celle dont je vais parler eſt purement grammaticale, & n'a rien des puérilitez de l'art Cabbaliſtique. P. Souciet.

On appelle auſſi *Cabaliſtes*, Ceux qui font de petites brigues, pour s'établir en réputation par le moyen de leurs amis. *Junctus cum alio ſocietatis vinculo ad rem faciendam*, *conſiliorum ſocius*.

CAbBALISTIQUE. adj. Qui appartient à la Cabbale. *Cabbaliſticus*. L'art *cabbaliſtique*. Une intèrprétation *cabbaliſtique*. Les ſubtilitez *cabbaliſtiques* ſont de pures viſions & ſupèrſtitions. Tâchez de vous rendre digne de recevoir les lumières *cabbaliſtiques*. Ab. de Vilars. Les puérilitez de l'art *cabbaliſtique*. P. Souc.

CABAN. ſ. m. Vieux mot. Manteau de pluye, avec des manches, qu'on porte à chèval. *Pænula*. Ménage le fait venir de *cappa*, cappe. C'eſt auſſi parmi les matelots de Provence un habillement en tems de pluye avec des manches, & un capuchon. Il a la même ſignification que Capot. *Cucullus nauticus*.

CABANE. ſ. m. Petit toit ou maiſonnette bâtie de bauge & couvèrte de chaume, où logent les pauvres gens, & ſur tout à la campagne. *Caſula*. Les Solitaires mépriſoient le ſéjour des villes, pour aller dans les déſerts habiter des *cabanes*. Du Pin. Malhèrbe a dit en parlant de la mort,

> *Le pauvre en ſa* cabane *où le chaume le couvre*
> *Eſt ſujet à ſes loix, &c.*

Ce mot vient de l'Italien *capanna*, qui ſignifie *petite maiſon de chaume*, qui a été faite du Grèc *καπάνη*, ſignifiant *créche*. Ménage. Iſidôre dit que le mot de *capanna* vient *ex eo quod unum tantùm hominem capiat*. Les Eſpagnols diſent auſſi cabaña.

Cabanes, en tèrmes de Marine, ſont de petits logemens de planches pour coucher les Pilotes, & autres Officiers de Marine, qui ſont forts étroits & en forme d'armoires, pratiquez en divèrs endroits du château de poupe, ou le long des côtes du vaiſſeau.

Les Bateliers appellent auſſi *cabane*, des cèrceaux pliez en forme d'arc ſur un bachot, & couvert d'une toile qu'on appelle *banne*.

On appelle *cabane* de Bèrger, une manière de petite chambre faite de planches, que l'on fait aller d'un lieu à l'autre, par le moyen de quatre roulèttes qui la ſoutiennent.

Cabane, eſt auſſi un tèrme d'Oiſelier de Paris. C'eſt une eſpéce de petite loge où l'on ne voit le jour que par un endroit, & où l'on fait nicher des oiſeaux.

Cabane, eſt auſſi un batteau à fond plat, & couvert, dont on ſe ſèrt ſur la rivière de Loire. *Cymba*.

CABANER. v. act. Ce mot eſt particulièrement en uſage parmi les gens qui voyagent aux Indes Occidentales. Il ſignifie, Faire, dreſſer des cabanes. *Caſas conſtrùere*, *ædificare*. Quand le mauvais tems vient on eſt contraint de *cabaner*.

CABARET. ſ. m. Lieu où on vend du vin en détail. *Caupona*, *popina*, *taberna*. On confond aujourd'hui ce mot avec *tavèrne* : néanmoins ils ſont fort differens, en ce que le *cabaret* eſt le lieu où on donne ſeulement du vin à pot par un trou pratiqué dans un treillis de bois qui y ſèrt d'enſeigne, ſans qu'il ſoit pèrmis d'aſſeoir, ni de mettre la nape. On l'appelle pour cela *à huis coupé*, *& pot renvèrſé*, parce que l'hôte eſt obligé de renvèrſer le pot ſi-tôt qu'il a vendu le vin. Au lieu qu'à la *tavèrne* on vend le vin par aſſiette, & on y apprête à manger. Il faut fuir ces débauchez qui ne hantent que le *cabaret*. Le vin de *cabaret* eſt prèſque toûjours frelaté, & fait mal à la tête.

Ménage croit que ce mot vient de *caparetum*, qui a été fait du Grèc *κάπη*, qui ſignifie lieu *où l'on mange*. Adrien Scriex dérive le mot *cabaret* de l'Hébreu *cabar*, חבר, *aſſembler*, *réünir*, parcequ'on s'aſſemble dans les *cabarets*, ſur tout lorſqu'on eſt en voyage.

On appelle un *cabaret* borgne, un méchant *cabaret* qui n'eſt fréquenté que par de pauvres gens, qui eſt obſcur, mal propre, & mal ſèrvi.

On dit provèrbialement, qu'il y a du vin au *cabaret* à tout prix ; pour dire, qu'il faut faire différence entre les chôſes, & qu'il y en a de divèrſe valeur. On dit auſſi, qu'un homme fait de ſa maiſon un *cabaret* ; pour dire, que tout le monde eſt bien venu à boire & à manger chez lui.

CABARET. ſubſt. m. Tèrme de Botanique. *Aſarum*. *ſ. n.* Plante dont la racine eſt menuë, traçante, accompagnée de quelques fibres qui plongent d'environ deux pouces dans la tèrre. Son odeur eſt très-forte, aromatique, tenant de la grande Valeriane & du Nard Indien ; c'eſt ce qui empêche de la joindre aux fleurs dont on forme des bouquets, & c'eſt par cette raiſon qu'on la nomme *Aſarum*, de l'*a* privatif, & de *σαίρω*, *verro*, *ἄσαρος*, *non ornatus*. Ses feüilles naiſſent des nœuds de la racine, leur contour eſt pareil à celui de l'oreille éxtérieure, d'où vient le nom d'oreille d'homme, que quelques Botaniſtes ont attribué à l'*Aſarum*. Elles ſont d'un vèrd foncé en deſſus, plus pâle en deſſous, & ſont portées par des queuës qui ont deux à trois pouces de longueur. Ses fleurs naiſſent du même endroit que les feüilles, mais leur pédicule n'a guère qu'un pouce de longueur. Ces fleurs ſont d'une ſeule piéce à ſix pans, d'un vèrd brun, tirant ſur le rouge, longue de ſix lignes environ juſque vèrs ſon évaſement, où elle ſe décharge en trois quartiers pointus, longs de quatre lignes, teintes en dedans d'un rouge brun foncé. Cette fleur renfèrme pluſieurs étamines, & un piſtile qui devient conjointement avec la fleur qui s'y colle, un fruit contenant ſix ordres de ſemences, ſemblables en quelque façon à des pepins de raiſins.

Les racines de *Cabaret* entrent dans la Thériaque ; données en ſubſtance, ou infuſées dans du vin, elles font vômir ; au lieu qu'étant miſes en décoction dans de l'eau, elles deviennent diurétiques. Ses feüilles purgent encore plus violemment que ſes racines.

Il y a une eſpéce de *Cabaret* qui croît en Canada, & qui n'eſt guère different de celui d'Europe que par ſes feüilles, qui quoique arrondies ſe tèrminent en pointe. Ses racines ne ſont pas vômitives, & ſon odeur n'eſt pas ſi déſagréable. Le *Cabaret* croît en pluſieurs endroits du Royaume.

Cabaret, eſt auſſi le nom d'un petit meuble, qui ſèrt autant pour l'ornement que pour le beſoin. C'eſt une petite table avec des bords, ordinairement couvèrte de vèrnis, ſur quoi l'on met

met des coupes & des ſoucoupes pour prendre du Thé, du Caffé, &c. Un *cabaret* de la Chine, un *cabaret* du Japon.

CABARÉTIER, IERE. ſ. m. & fém. Qui tient un Cabaret. *Caupo, Tabernarius.* Le Maître, la Maîtreſſe d'un Cabaret. *Caupa.* Les *Cabaretiers* n'ont point d'action pour le vin vendu chez eux en détail & par aſſiette, ſuivant l'article 128. de la Coutume de Paris, & le 535ᵉ de la Coutume de Normandie. Plutarque témoigne que les Lydiens furent les prémiers *Cabaretiers.* Horace les appelle pèrfides & trompeurs, à cauſe du mélange de leurs vins. *Perfidus hic caupo.* On ne prononce point l'*r* finale dans le mot *Cabarétier.* Pluſieurs diſent *Cabartier*, il faut dire la même chôſe de *Cabartiere.* Ni l'un ni l'autre n'eſt bon.

CABARNE. ſ. m. *Cabarnus.* Prêtre de Cérès dans l'Iſle de Paros. Le Géographe Étienne au mot Πάρος, dit que cette Iſle fut auſſi nommée Κάβαρνις, *Cabarnis*, & que ces noms venoient de Κάβαρνος, qui fut celui qui apprit à Cérès l'enlevement de ſa fille Proſèrpine ; mais d'autres traitent cette étymologie de fâble, & diſent que *Cabarne* eſt un mot Phénicien, que קרב, *Kareb*, s'eſt dit dans cette langue auſſi bien qu'en Hébreu pour offrir en ſacrifice, & קרבן, *Korban*, pour oblation ; que de là par la tranſpoſition du *reſch*, *r*, & du *beth*, *b*, s'eſt fait קברנין, *Kabarnin*, pour *Karabnin*, qui ſignifie, Ceux qui offrent, qui font des oblations, des Prêtres, & que c'eſt de là que les *Cabarnes* ont pris leur nom.

CABAS. ſubſt. m. Panier de jonc où l'on met des figues. *Fiſcina.* Il ſignifie auſſi les figues qui y ſont contenuës. *Ficorum fiſcina.* Ce Marchand a fait venir deux cens *cabas* de figues.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *cabaco*, qu'il dit avoir été fait de *cabaccus* Latin. D'autres diſent que c'eſt un mot Hébreu retourné, *ſabac*, qui ſignifie *implexum eſſe.* Il peut venir auſſi de *cabaſſet*, parce qu'il a la même figure, & reſſemble à une coëffe. Ces deux mots viennent de *caput.*

CABASSER. v. act. Vieux mot. Machiner quelque tromperie. *Machinari.*

Journellement chacun ſon cas pourchaſſe ;
Noiſes y ſont ; on y trompe, & cabaſſe.

CABASSET, ou CABACET. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une arme défenſive qui couvroit la tête, *Caſſis, galea.* Ce mot, ſelon Nicod, vient de l'Hébreu *coba*, qui ſignifie un *caſque*, ou *heaume* ; ou de l'Eſpagnol *cabeça*, *tête.* L'Eſpagnol dit auſſi *baſſinet*, parce qu'il approchoit de la figure d'un baſſin.

On dit proverbialement qu'un homme a bien du bon ſens, ou de la malice, ſous ſon *cabaſſet* ; pour dire, dans ſa tête.

CABAT. ſ. m. Vieux mot ; qui veut dire une cèrtaine meſure de blé.

CABELIAU. ſ. m. Ce mot eſt purement Hollandois. Il ſignifie un poiſſon, qui eſt une eſpéce de moruë.

CABESTAN. ſ. m. L'*s* ſe prononce. Quelques-uns écrivent *Capeſtan.* Tèrme de Méchanique. C'eſt un cylindre, ou un eſſieu, poſé pèrpendiculairement ſur le pont d'un vaiſſeau, lequel ſe tourne par le moyen de quatre leviers, ou barres qui le travèrſent ; & pàr le moyen d'un câble qui eſt tourné ſur ce cylindre, il ſèrt à enlever ou à tirer les plus gros fardeaux qui ſont attachez au bout de ce câble. *Ergata.* C'eſt en virant les *capeſtans* qu'on remonte les bateaux, qu'on tire ſur tèrre les vaiſſeaux pour les calfeutrer, qu'on les décharge des plus groſſes marchandiſes, qu'on léve les ancres & les voiles, &c. Il y a deux *cabeſtans* ſur les vaiſſeaux. Le grand *cabeſtan* eſt pôſé ſur le prémier pont, & s'éleve juſqu'à quatre ou cinq pieds de hauteur au deſſus du deuxiéme. On le nomme *cabeſtan double*, à cauſe qu'il ſèrt à deux étages pour lever les ancres, & qu'on peut en doubler les forces en mettant du monde ſur les deux ponts pour le virer, étant garni de barres & d'autres piéces, comme taquets, entremiſes & languettes, pour le tourner, & arrêter. Le petit *cabeſtan*, ou *cabeſtan ſimple*, eſt pôſé ſur le ſecond pont entre le grand mât, & le mât de miſaine. Il ſèrt à faire iſſer les mâts de hune & les grands voiles, où il faut moins de force qu'à élever les ancres. On appelle *cabeſtan à l'Angloiſe*, celui où l'on n'employe que des demi-barres, & qui à cauſe de cela n'eſt pèrcé qu'à moitié. Il eſt plus renflé que les *cabeſtans* ordinaires. Il y a auſſi un *cabeſtan volant.* C'eſt celui qu'on peut tranſporter d'un lieu à un autre. On dit, Virer le *cabeſtan*, pouſſer au *cabeſtan* ; pour dire, Faire tourner le *cabeſtan.* On dit auſſi, *Envoyer les Pages au cabeſtan* ; pour dire, ordonner que les garçons du vaiſſeau, qui ont commis quelque faute, aillent au lieu où ils doivent être châtiez. Sur la mèr du Levant on l'appelle *girel.*

CABIILE, ou CABILAH. ſ. f. Tèrme de Relation. C'eſt chez les Arabes une Tribu qui vit ſous un Chèf. Ces Tribus ou *Cabilles* ſont indépendantes, & ne reconnoiſſent aucun Souverain. Ce ſont des troupes de vagabonds qui marchent ſous un Chèf qu'ils appellent *Cacique.* On compte 80 de ces Tribus parmi les Arabes. D'HERB. OZANAM.

CABILLOTS. ſ. m. pl. Tèrme de Marine. Petits bouts de bois qu'on met au bout de pluſieurs hèrſes qui tiennent aux grands haubans. Leur uſage eſt de tenir cèrtaines poulies du vaiſſeau. On appelle auſſi *Cabillots*, de petites chevilles de bois qui tiennent aux chouquets avec une ligne, & qui ſèrvent à tenir la balancine de vèrgue de hune, quand les pèrroquets ſont ſèrrez.

CABINET. ſ. m. Le lieu le plus retiré dans le plus bel appartement des Palais, des grandes maiſons. *Conclave, ſecretius cubiculum.* Un appartement royal conſiſte en ſale, antichambre, chambre & *Cabinet* avec une galerie à côté. Les Officiers du *Cabinet* du Roi. Le Secretaire, l'Huiſſier du *Cabinet.* C'eſt un favori, il a entrée dans le *Cabinet.*

Ménage dérive ce mot de *Cavinettum.*

CABINET, ſignifie auſſi une piéce d'appartement, & un lieu retiré dans les maiſons ordinaires, où l'on étudie, où l'on ſe ſèqueſtre du reſte du monde, & où l'on ſèrre ce qu'on a de plus précieux. *Muſæum.* La place qui contient une Bibliothéque, s'appelle auſſi un *cabinet.* Ce ſçavant eſt toûjours enfermé dans ſon *cabinet.* Il y a des gens qui écrivent bien, & qui parlent mal ; la raiſon eſt qu'ils ont beſoin de tout le calme du *cabinet* pour bien arranger leurs penſées. S. ÉVR. On ne pèrd que dans le commèrce du monde cette contenance embarraſſée, & cet air ſombre qu'on acquièrt dans le *cabinet*, & dans la ſolitude. ID.

CABINET DE TREILLAGE, eſt un lieu couvert au bout des allées d'un jardin, où on ſe repôſe, compôſé ſeulement de vèrdure ſoutenuë par des barreaux de fèr ou des perches. *Pergula, Trichila.* Un *cabinet* de chevrefeüille, de fileria, &c. *Cabinet* de vèrdure, eſt auſſi une eſpéce de bèrceau, fait par l'entrelaſſement de branches d'arbres.

CABINET DE JARDIN. Petit bâtiment iſolé en maniére de pavillon, ouvert de tous côtez, qui ſèrt de retraite contre les ardeurs du ſoleil pour y prendre le frais. *Umbraculum, curta pergula, trichila, nubilarium, ſuffugium imbris & ſolis.*

CABINET DE GLACES. *Cabinet* dont le principal ornement conſiſte en un lambris de revêtement fait de miroirs, pour donner plus d'apparence de grandeur au lieu ; & pour réfléchir & multiplier les objets. *Conclave laminis criſtallinis laqueatum.*

CABINET DE TABLEAUX, DE LIVRES, &c. Eſt un *cabinet* où l'on garde des tableaux, des livres, &c. On dit plus particuliérement *cabinet* de livres, quand on n'a qu'une petite quantité de livres, qui ne ſuffit pas pour une Bibliothéque. Je n'ai point de Bibliothéque, je n'ai qu'un *cabinet* de livres.

CABINET, ſe prend quelquefois pour un garderobe, ou le lieu ſecret pour les néceſſitez de nature. Ainſi Moliére a dit dans le Miſanthrope en parlant d'un méchant Sonnet,

Franchement il n'eſt bon qu'à mettre au cabinet.

CABINET, ſe dit auſſi d'une eſpéce d'honnête boutique, où les curieux gardent, vendent & troquent toutes ſortes de curioſitez, de piéces antiques, de médailles, de tableaux, de coquilles, & autres râretez de la nature, & de l'art. *Cella in qua res raræ, eximiæ, pretioſæ reconduntur, tablinum, pinacotheca.* Le *cabinet* d'un tel curieux vaut cent mille francs. Cet homme connoît ce qu'il y a de plus curieux dans tous les *cabinets* de Paris.

On dit chez le Roi, & chez quelques Grands Seigneurs, le *cabinet* des livres, des armes, des médailles, pour ſignifier les lieux où ces chôſes ſont rangées, & les chôſes mêmes qui y ſont conſèrvées. *Armarium, Cimelium.* J'ai en main une médaille du *cabinet* du Roi, &c. P. SOUC. On le dit auſſi des *cabinets* des Particuliers ; le *cabinet* de ſainte Genevieſve, des Jéſuites du Collége de Paris, de M. Foucault, de M. de Wilde, du Comte de Pembroch, &c. ID.

CABINET, eſt auſſi un buffet où il y a pluſieurs volets & tiroirs pour y enfèrmer les chôſes les plus précieuſes, ou pour ſèrvir ſimplement d'ornement dans une chambre, dans une galerie. Un *cabinet* d'Allemagne, *Armarium Germanicum* ; d'ébêne, *ex ebeno.* Il y a de magnifiques *cabinets* dans la Galerie du Roi. *Cabinet* de marqueterie, eſt un *cabinet* dont les ornemens ſont de bois de divèrſes couleurs, ou de pièrres de rapport.

CABINET D'ORGUES, eſt une petite orgue portative, qui eſt une eſpéce de poſitif compôſé d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de jeux, ſelon la volonté du maître. *Organi muſici Armarium.* Dans des *cabinets d'orgues* on ajoûte quelquefois un jeu d'épinette, où le même clavier fait parler en même tems les tuyaux & les cordes qui ſont accordées à l'uniſſon, ou à l'octave.

CABINET, ſignifie figurément, Ce qui ſe paſſe, ce qui ſe dit dans un *cabinet*, ſoit à l'égard des Princes pour le Conſeil qui s'y tient, ſoit pour l'étude qu'y font les particuliers. Ainſi quand

il s'agit de la Cour & du Roi, le mot de *cabinet* ſignifie le Conſeil particulier du Roi. *Secreta, arcana conſilia.* Regenter le *Cabinet.* LA ROCHEF.

Juſtinien fut un Empereur de Cabinet, & propre ſeulement à faire la guèrre de loin ; mais qui en récompenſe prétendoit exceller dans les combats de Doctrine, & entendre mieux que perſonne les controverſes de ce tems-là. P. DOUCIN. Charles V. Empereur n'étoit pas grand Capitaine, mais c'étoit un grand homme de *cabinet*. Ce Courtiſan ſçait tous les ſecrets du *cabinet*. Ce Juriſconſulte ne ſçait pas plaider ; mais il eſt très-habile dans le *cabinet*, c'eſt-à-dire, pour la conſultation.

On dit auſſi, qu'un homme tient *cabinet* ; pour dire, qu'il reçoit chez lui les honnêtes gens qui s'y veulent aſſembler, pour faire une converſation ſçavante, & agréable. Meſſieurs Du Puy ont long-tems tenu *cabinet* dans la Bibliothèque de M. de Thou. Monſieur Ménage tenoit ſouvent *cabinet* chez lui.

CABIRES. Tèrme de l'ancienne Théologie des Payens ; il ſignifie, ſelon ſon étymologie qui eſt Phénicienne, *puiſſants Dieux.* C'étoit le nom qu'on donnoit aux Dieux des Samothraciens. Ils étoient auſſi adorez en quelques lieux de Gréce, comme à Lemnos & à Thébes, où l'on célébroit les Cabiries en leur honneur. Sanchoniaton dit que les Phéniciens les honoroient auſſi. *Euſeb. Prep. Lib. I.* Diodore de Sicile dit Liv. V. qu'ils paſſoient pour avoir trouvé l'uſage du feu, & l'art de faire des ouvrages de fèr. C'eſt pour cela que ſur une médaille de Gordien III. & ſur une de Furia Sabinia Tranquillina, toutes deux de la ville de Carrhes où les *Cabires* étoient adorez, il y a un *Cabire* ſur une colonne, tenant de la main droite un marteau. VAILLANT, *Num. Imper. P. II. p.* 205. & 223. & Hérodote remarque dans ſon IIIe Liv. que les *Cabires* étoient repréſentez ſemblables à Vulcain. Une inſcription Grècque qui eſt à Veniſe les appelle Grands Dieux, & *Dioſcoures*, qui eſt un nom affecté à Caſtor & à Pollux, comme ſi ces Dieux avoient été du nombre des *Cabires.* Elle porte,

ΓΑΙΟΣ ΓΑΙΟΥ
ΑΧΑΡΝΕΥΣ ΙΕ
ΡΕΥΣ ΓΕΝΟΜΕ
ΝΟΣ ΘΕΩΝΜΕ
ΓΑΛΩΝ ΔΙΟΣ
ΚΟΡΩΝ ΚΑΒΕΙΡΩΝ.

Voſſius a parlé des *Cabires* dans ſon Liv. IIe *De Idolol.* C. 31. p. 235. 236. C. 53. p. 302. & C. 57. p. 311.

De Méziriac, dans ſon Commentaire ſur l'Epitre de Didon à Enée, après avoir rapporté ſur ce ſujet un long paſſage de Varron pris de Sèrvius, ajoute ces paroles : On peut tirer de ce paſſage avec Scaliger, que ces Dieux Samothraciens, qui étoient ſurnommez *puiſſants*, ſont les mêmes qu'on appelloit *Cabires*, d'autant que *Caber* en langue Phénicienne, ou Syriaque, ſignifie *puiſſant*. Nonnus Liv. XIV. des Dionyſiaques fait mention de deux *Cabires* nommez Alcon & Eurymédon, & dit qu'ils étoient fils de Vulcain & d'une Nymphe Thracienne appellée *Cabire*, ou *Cabere*. Il fait néanmoins dans ſes Livres XXVII. XXIX. & XXX. cette Nymphe mère des *Cabires*.

De Méziriac rapporte encore au même endroit cette remarque du Scholiaſte d'Appollonius ſur le premier Livre des Argonautes touchant les *Cabires*. En l'Iſle de Samothrace on s'initie aux *Cabires*, & Mnaſeas rapporte même leurs noms. Ils ſont au nombre de quatre, à ſçavoir, Axierus, Axiocerſa, Axiocerſus : Axierus c'eſt Cérès ; Axiocerſa, c'eſt Proſerpine ; Axiocerſus, c'eſt Pluton. Le quatrième qu'on ajoûte, nommé Caſmilus, c'eſt Mèrcure, au rapport de Dionyſodorus. Athen. dit que Jaſon & Dardanus furent engendrez de Jupiter & d'Électra, & qu'il lui ſemble qu'ils furent appellez *Cabires*, dont le plus ancien c'eſt Jupiter, le plus jeune c'eſt Bacchus. Voilà ce que le Scholiaſte d'Appollonius a remarqué touchant les *Cabires*, dont il eſt auſſi parlé dans Strabon. Héſychius dit que ces *Cabires*, qui ſont fils de Vulcain, étoient fort honorez dans l'Iſle de Lemnos. Hérodote Liv. III. les fait auſſi fils de Vulcain. Voyez De Méziriac, qui s'étend fort au long ſur les *Cabires*. Bochard en parle prèſque de la même manière dans la 1re partie de ſa Géographie ſacrée Liv. I. ch. 12. & ſelon ſa méthode ordinaire, il remonte juſqu'à la langue Phénicienne, d'où les Grècs ont formé les noms des Dieux *Cabires*, en les accommodant au génie de leur langue.

Le mot de *Cabires* a un autre ſens dans Origéne contre Célſe, où il ſe prend pour les anciens Pèrſans. M. Hyde, qui a donné depuis peu une hiſtoire de la Religion des anciens Pèrſans tirée de leurs écrits en leur langue, a remarqué que le mot de *Cabires* eſt Pèrſan, *Cabiri*, dit-il au ch. 29. de ſon ouvrage, *ſunt Gabri voce Perſica aliquantulùm detortâ.* En effet ceux qui ont donné des rélations de la Pèrſe nous apprennent qu'il reſte encore aujourd'hui

chez les Pèrſans des deſcendans de ces anciens *Gabres*, ou *Giavres*, adorateurs du feu ; quelques-uns les appellent *Gaures*. M. Hyde, qui en traite fort au long dans ſon hiſtoire, prétend qu'ils ne rendent point au feu & au ſoleil un véritable culte, mais ſeulement un culte civil, & qu'ainſi ils ne ſont point idolâtres.

CABIRIES. ſ. m. & plur. *Cabiria.* C'eſt une fête des Grècs dont parle Héſychius, dans lequel on l'appelle *Cabbires*, Καββειρα ; mais Meurſius dans ſon Liv. IVe des fèries ou fêtes Grècques, conjecture avec bien de la raiſon qu'il faut lire Καβείρια, *Cabiries.* C'étoit la fête des Cabires, que l'on honoroit dans l'Iſle de Lemnos. Les Thébains la célébroient auſſi, de même que les Samothraces, parce qu'ils honoroient auſſi ces Dieux. Cette fête paſſoit pour être très-ancienne, & antérieure au tems même de Jupiter, qui dit-on, les renouvella. Les *Cabiries* ſe célébroient de nuit ; & l'on conſacroit les enfans depuis un cèrtain âge. Cette conſécration étoit, ſelon l'opinion payenne, un préſervatif contre les dangers de mèr, & les autres périls. La cérémonie de la conſécration conſiſtoit à mettre l'initié ſur un thrône, autour duquel les Prêtres faiſoient des danſes. La marque des initiez étoit de porter une ceinture ou écharpe d'un ruban de pourpre. Quand on avoit fait quelque meurtre, c'étoit un azyle d'aller aux ſacrifices des *Cabiries*. Meurſius à l'endroit cité produit les preuves de tout ceci.

CABLE. ſ. m. Quelques-uns écrivent CHABLE, & les ouvriers & le peuple le prononcent ainſi ; mais mal. Très-gros cordage qui ſèrt dans les navires pour les tenir à l'ancre. *Funis.* Il eſt compoſé de 3 auſſières dont chacune a trois tourons : le *câble* eſt donc de 9 tourons. On le dit auſſi des cordes qui ſèrvent à tenir les mâts, comme les haubans à remonter les bateaux, à élever de gros fardeaux dans les bâtimens par le moyen des gruës & des poulies. Les *câbles* qu'on appelle brayers, ſèrvent à lier les pièrres, les baquets à mortier &c. Les haubans ſèrvent à retenir & haubaner les engins : les vintaines, qui ſont les moindres cordages, ſèrvent à conduire les fardeaux en les montant, pour les détourner des ſaillies. Dans l'Artillerie on appelle *câbles*, un gros cordage qui ſèrt particulièrement aux chévres. Un navire bien équipé doit avoir quatre *câbles.* Le plus gros s'appelle *maître câble*, & le plus petit *grelin.* On appelle auſſi *câble*, la meſure ou étenduë du *câble* qui eſt de 120 braſſes ; & l'on dit, Nous étions à deux, à trois *câbles* d'un tel lieu.

CABLE, ſe dit dans les atteliers de tous les cordages en général, qui ſèrvent à traîner ou enlever des fardeaux.

Ce mot vient de l'Hébreu *chebel*, ou de ſon pluriel *chebalim*, qui ſignifie *corde.* NICOD. Du Cange croit qu'il vient de l'Arabe *habl*, qui ſignifie *corde*, ou de *habala*, *vincire.* Ménage après Iſidore le dérive de *capulum*, ou *cabulum*, qu'il fait venir du Grèc κάμιλος, ou du Latin *camelus.* On a dit auſſi *caplum* dans la baſſe Latinité, que Papias dérive *à capiendo*, qui ſignifie une *corde de navire.*

On dit, donner le *câble* à un vaiſſeau, lorſqu'étant incommodé, on le remorque avec un *câble* qu'on lui donne : ce qu'on appelle autrement *toüer*, ou *tirer en ouaiche.* On dit filer le *câble*, bout pour bout, lors qu'on lâche & abandonne le *câble* avec l'ancre, quand on n'a pas le loiſir de déſancrer. Et bitter le *câble*, c'eſt le rouler, & l'arrêter autour des bittes. On dit, les *câbles* ont un tour, ou un demi-tour, lorſque le vaiſſeau qui eſt à l'ancre obéiſſant au vent, ou au courant de la mèr, a croiſé, ou cordonné près des écubiers les *câbles* qui le tiennent. Allonger le *câble*, c'eſt l'étendre ſur le pont, ou pour le débiter, ou pour moüiller l'ancre. Débitter le *câble*, c'eſt dépaſſer un tour que le *câble* fait ſur la bitte. Déboſſer le *câble*, c'eſt démarrer la boſſe qui le tient. Talinguer le *câble*, c'eſt amarrer, & lier le *câble* à l'arganeau de l'ancre. Fourrer un *câble*, c'eſt le garnir de treſſes, ou de toile pour le conſèrver. L'Ecriture dit, qu'il eſt plus difficile qu'un riche entre dans le ciel, qu'un *câble* dans le trou d'une éguille.

CABLÉ, adj. Tèrme de Blâſon, ſe dit d'une croix faite, ou couvèrte de corde, ou de câbles tortillez. *Crux è funibus intortis contexta.*

CABLEAU. Diminutif de câble : c'eſt le petit câble qui ſèrt ordinairement d'amarre à la chaloupe du navire. *Funis minor.*

CABLER. v. act. C'eſt un tèrme de Cordier, qui ſignifie aſſembler pluſieurs fils, & les tortiller pour n'en faire qu'une corde. *Funes intorquere.* *Câbler* de la ficelle.

CABO. ſ. m. Cap, promontoire, *Caput*, *Promontorium.* Ce nom eſt purement Eſpagnol, & ſignifie la même chôſe que *Cap* en François. Nous le retenons quelquefois dans nôtre langue aux noms des lieux auxquels les Eſpagnols le donnent, & quelquefois on le trouve ſur des Cartes de Géographie. *Cabo-ceira, Cabo-curço, Cabo-roxo, Cabo-d'Iſtria &c.*

CABOCHE. ſ. f. La tête de l'homme. *Caput.* Il y a bien de la malice dans cette petite *caboche.* Ce mot eſt vieux & populaire, on s'en

s'en ſert dans le ſtile comique, quelquefois dans le ſtile familier. Ménage le fait venir de *caput*, la tête.

CABOCHES, en tèrmes de Quinquaillerie, ſont de vieux clous, ou des têtes de clous, ou un petit clou dont la tête eſt groſſe & large, *clavorum capita*. Ce mot s'eſt auſſi dit pour *Cabochiens*.

CABOCHIEN. ſ. m. On nomma ainſi cèrtains mutins de Paris, du tems de Charles VI. du nom d'un Boucher appellé *Caboche*, qui étoit leur chéf. On les appella auſſi *Caboches*.

CABOCHON. ſ. m. Tèrme de Joüaillier. Pièrre prétieuſe, & particulièrement un rubis, qui eſt ſeulement polie ſans avoir aucune figure réguliére, mais telle que s'eſt trouvée la pièrre après en avoir ôté ce qu'elle avoit de brut: de ſorte qu'il y en à de rondes, d'ovales, de boſſuës, & de pluſieurs autres ſortes. *Lapillus pretioſus*.

CABOCHON. Tèrme de Cloutier. Clou qui a la tête large & prèſque en forme de diamant, & qui eſt fort court, & plus petit que les caboches.

CABOTAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. Le *cabotage* eſt la prémière partie du pilotage. Le *cabotage* eſt la navigation de tèrre à tèrre, ou le long des côtes. BOUGUER. Le *cabotage* eſt la connoiſſance de la bouſſole, des côtes, des moüillages, des ancrages, des courans & marées, des profondeurs, des bancs, & autres dangers, & le pointage des cartes plattes. ID.

CABOTER. v. act. Tèrme de Marine. Naviger le long des côtes; faire de petits voyages ſur mèr; aller de cap en cap, de port en port. *Littora radere*. Les Corſaires, ou les navires qui croiſent les mèrs, ne font que *caboter*, aller de cap en cap.

CABRE. ſ. f. On appelle *cábres* en tèrmes de Marine, de gros boutons ronds, joints par le haut, & poſez proche des Apoſtis aux extrémitez du côté d'une Galère. C'eſt auſſi une eſpèce de chévre compoſée de deux ou trois pieux joints enſemble par le haut, qui s'étendent beaucoup par le bas, au haut deſquels on met une poulie de caliorne avec une étague, pour tirer de gros fardeaux. C'eſt avec une *cábre* qu'on enlève de deſſus le bord des rivières les groſſes piéces de bois de conſtruction. Cette machine s'appelle *chévre* en quelques endroit. Le mot *cábre* ſemble venir du Latin *capra*, auſſi bien que le mot *chévre*. *Machinamentum*.

CABRÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un cheval acculé. *Equus arrectus, arrecto pectore*.

CABRER. v. n. p. Tèrme de Manége, qui ſe dit des chevaux qui ſe lévent & dreſſent ſur les piéds de dèrrière en état de ſe renvèrſer, quand on leur tîre trop la bride, ou quand ils ſont vicieux ou fougueux, il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. *Pectus arrigere*.

CABRER, ſe dit figurément des hommes qui s'offenſent, ou ſe mettent en colère de quelque chôſe qu'on leur dit & dont ils ſe tiennent choquez; il ne ſe dit pareillement qu'avec le pronom perſonnel. C'eſt un fantaſque, qui ſe *cábre* aiſément & ſans ſujet. *Facilem, pronum eſſe ad offenſionem*. Il y a des tempéramens ennemis de toute réſiſtance, que la vérité fait *cábrer*, & qui ſe roidiſſent toûjours contre la raiſon. MOL. Ce mot ſe dit dans le ſtile familier.

Ce mot vient de *chévre*, parce qu'elle a accoutumé de ſe dreſſer & de ſauter.

CABRIL, ou CABRI, ou CABRIT. ſ. m. Jeune chevreau. On le nomme ainſi en pluſieurs endroits de la France. *Hadillus, hædulus*.

CABRIOLE, ou CAPRIOLE. ſ. f. Élévation du corps, ſaut légèr & agile, que font les Danſeurs ordinairement à la fin des cadences. *Levis, agilis in ſublime ſaltus*. Friſer la *cabriole*, c'eſt, Remuer les piéds preſtement, tandis qu'ils ſont en l'air. En matière de Danſe la *cabriole* eſt la même chôſe que le *ſaut*. La *demi-cabriole* eſt lors qu'on ne retombe que ſur l'un des piéds. L'Auteur des Réflexions ſur l'uſage de la langue Françoiſe ſe déclare pour *capriole*, & quelqu'autres avec lui. Meſſieurs de l'Académie ſemblent le préférer auſſi. L'uſage le plus général eſt pour *cabriole*. MEN.

CABRIOLE, en tèrmes de Manége, ſe dit, lors que le cheval étant en l'air, avant que de tomber à terre, épare entièrement du dèrrière, c'eſt-à-dire, ruë en étendant les jambes avec violence. Quand il n'épare qu'à demi on donne à la *cabriole* le nom de *balotade*: & on lui donne celui de *croupade*, quand au lieu d'étendre les jambes en arrière, il les trouſſe ſous lui, comme s'il les vouloit retirer dans le ventre, & retombe prèſque les quatre piéds enſemble.

CABRIOLE, ſe dit auſſi des ſauts dangereux, des chûtes. *Periculoſus ſaltus*. Cet homme eſt tombé, il a ſauté dix marches ſur l'eſcalier, il a fait une jolie *cabriole*. Cela ne ſe dit qu'en riant.

CABRIOLER, ou CAPRIOLER. Faire la capriole, ou des cabrioles. *Agili, levi ſaltu ſe in ſublime tollere*. Ce Danſeur, ce Baladin, capriole bien.

CABRIONS. ſ. m. Tèrme de Marine. Ce ſont des piéces de bois qu'on met dèrrière les affûts des canons pendant le gros tems, de peur qu'ils ne rompent leurs bragues, & leurs palans.

CABRON. ſ. m. Peau de jeune chévre, ou cabril. *Pellis hædina*.

CABRUS. ſ. m. Tèrme de Mythologie. *Cabrus*. C'eſt le nom d'un Dieu des Phaſélites citoyens d'une ville de Pamphilie. Ils lui offroient du poiſſon ſalé. De là vient qu'on appelloit provèrbialement du poiſſon ſalé, un ſacrifice de Phaſélites. Suidas appelle ce Dieu *Calabrus*, au lieu de *Cabrus*. Eraſme prétend qu'il faut dire *Caprus*. Peut-être que *Cabrus* s'eſt dit plûtôt pour *Cabirus*, Cabire. Il eſt ordinaire de changer l'*i* en un *e* muet.

CABUIA. ſ. m. Hèrbe qui croît aux Indes Occidentales. Ses feüilles reſſemblent à l'iris, ou au chardon. Les Sauvages en font des cordes, & des filets.

CABUL. ſ. m. Petit païs de Galilée, que Salomon donna à Hiram Roi de Tyr, à cauſe de ce qu'il lui avoit fourni pour bâtir le temple de Jéruſalem. 3ᵉ L. des Rois IX. 13. *Terra Chabul*. C'eſt Hiram qui lui donna ce nom en langue Phénicienne, dit Joſephe L. VIII. c. 5. & il paroit qu'il le lui donna par mépris; car il fut peu content que Salomon lui donnât ſi peu de chôſe. Joſephe l'intèrpréte *déplaiſant, malplaiſant*, d'autres *ſable*, & diſent qu'Hiram l'appella ainſi, parce que ce n'étoient que des ſables ſtériles. Quelques Rabbins au contraire prétendent qu'il ſignifie, de la boüe, que c'étoit un païs marécageux & ſtérile; Fullerus eſt de même ſentiment; mais la fèrtilité de la Tribu d'Aſer où il étoit & le voiſinage du Liban, lui perſuadent que la tèrre *Chabul* étoit une tèrre fèrtile & graſſe, mais forte, & difficile à labourer, & que c'eſt pour cela qu'Hiram en fut mécontent. Au reſte, les uns & les autres tirent ce mot de כבול, *impeditus, conſtrictus*, parce que l'un & l'autre, c'eſt-à-dire, le ſable auſſi bien que la boüe, & la terre graſſe, arrête & retient les piéds.

CABUL, eſt auſſi une ville de la Tribu d'Aſer, dont parle Joſué XIX. 27. *Cabul*.

CABUL, eſt encore aujourd'hui une grande ville d'Aſie dans l'Empire du Mogol, & qui eſt Capitale d'un Royaume, auquel elle donne le nom. *Cabulum*. *Cabul* eſt ſur la rivière de Béhat, vèrs les montagnes & le païs de Zagataye. Le Royaume de *Cabul* eſt une grande Province du Mogoliſtan, au midi du Caucaſe, qui le ſépare de la Tartarie. *Cabuli*, ou *Cabulenſe regnum*.

CABUS. Il y en a qui diſent CAPUS. ſ. m. Epithète des choux, qu'on appelle autrement *pommez*. *Caulis capitatus*. On le dit auſſi des laituës, quand elles ſont tranſplantées & cruës en pomme. Rabelais feint que ce fut d'une ſueur de Jupiter que naquîrent les chous *cabus*.

Ce mot vient de *capitatus*, ou bien de *caputus*, ſelon Ménage. Les Allemands les appellent *kabskraut*, c'eſt-à-dire, *herbe à tête*.

CAC.

CACA. ſ. m. Ordure. *Stercus*. On le dit aux petits enfans. Il faut aller faire *caca*. Ne mangez pas de cela, c'eſt du *caca*. Il ſemble qu'il vienne du Latin *cacare*.

CACA. ſ. f. Et nom propre de femme. *Caca*. C'eſt la ſœur de Cacus, dont parle Virgile au VIIIᵉ L. de l'Énéïde. Elle fut honorée à Rome comme une Déeſſe. Voyez Lactance L. I. c. 20. Servius ſur l'endroit de Virgile cité v. 190. Elle avoit un temple dans lequel on lui entretenoit comme à Veſta un feu perpétuel.

CACADE. ſ. f. ſignifie auſſi, Décharge de ventre. *Alvi dejectio*. une bonne *cacade* ſoulage fort un homme qui a la colique.

CACADE, ou CAGADE, ſe dit figurément en dériſion, du mauvais ſuccès de quelque folle entrepriſe, où un homme s'étoit vanté de réüſſir. Il a fait là une vilaine *cacade*. *Caſus*.

Ce mot eſt du ſtile bas. Il vient de l'Italien *cagar*, *cagada*, qui ſignifie la même chôſe.

CACALIA. ſ. f. Sorte d'hèrbe qui croît ſur les montagnes. Dioſcoride en parle. Galien l'appelle *cancanum*.

CACAO. ſ. m. *Cacao*. C'eſt l'amande d'un arbre appellé Cacaotier. Elle eſt la bâſe du Chocolat. Voyez CHOCOLAT. On diſtingue le *Cacao* en quelques eſpéces qui paroiſſent des variétez dépendantes de leurs différentes groſſeurs, ou du lieu dont elles ſont apportées, telles ſont les diſtinctions en *Cacao* grand & petit Caracque, & en *Cacao* gros & petit des Iſles.

CACAOYER, ou CACAOTIER. ſ. m. *Cacao Cluſ. Exot.* Eſt un arbre d'une moyenne grandeur, qui croît dans le Bréſil, & qu'on cultive à preſent dans nos Iſles d'Amérique. Son tronc eſt de la groſſeur de la jambe, haut de quatre à cinq piéds, couvèrt d'une écorce brune gèrſée, & diviſé en pluſieurs branches qui ſe ſoudiviſent en pluſieurs rameaux, chargez de feüilles altèrnes, liſſes, glabres, inclinées en bas, aſſez ſemblables à celles du citronier, longues de neuf à dix pouces, ſur quatre pouces de largeur. Ses fleurs naiſſent par bouquets, attachez aux branches, quelquefois au tronc, & ſont compoſées de cinq pétales d'un jaune pâle, ſoutenuës par un calice à cinq découpures, pâles en dehors, &

rouges en dedans. Le piſtile qui eſt environné d'un nombre d'étamines courbées & chargées de ſommets pâles, devient un fruit d'un demi piéd de long, ſur trois pouces d'épaiſſeur, relevé de dix crêtes, raboteux extérieurement, d'abord verdâtre, enſuite jaunâtre, & enfin d'un brun rouge pointillé de taches jaunâtres. Le pédicule de ces fruits eſt oblong, & de la groſſeur d'une plume à écrire. Ce fruit eſt blanc en dedans, & renfèrme une trentaine de ſemences ou amandes, de la groſſeur d'une olive, taillées en forme de cœur allongé, luiſantes, polies, d'un beau violet clair en dehors, & blanches en dedans, & d'un goût d'amande lorſqu'elles ſont ſéches. Cet arbre donne deux à trois fois l'année des fleurs. Plumier, Hernand, Du Tertre, Rochefort, Piſon, Laet, Acoſta, Cluſius.

Cet Arbre dans les Indes Occidentales ſe nomme la *cucuhuaguahuitl*. Il eſt fort foible & tendre : c'eſt pourquoi il a beſoin d'un autre grand arbre qui ſoit tout proche de lui pour lui faire ombre, & qui s'appelle *altynan*, par les Eſpagnols *la madre del cacao*. On en trouve beaucoup dans le païs de Guatimala. On tire du beurre de ſon fruit, dont les femmes ſe font un fard pour le viſage. Le *cacao* ſèrt auſſi de menuë monnoye dans le païs.

CAÇAR. Nom Arabe, & originairement Hébreu, qui entre dans pluſieurs noms de Villes bâties, ou poſſedées par des Arabes. Ce mot vient de l'Hébreu חצר, *Hhatſar*, ou *Chatſar*, qui en cette langue ſignifie *palais*, *demeure*, *habitation*; & en Arabe encore *fortification*, *lieu fortifié*, *fort*, *château*, *ville*. Ainſi *Caçar-Pharaon* ſignifie *Château de Pharaon*. C'eſt une ville d'Afrique dans la Province de Fez, & ſituée ſur l'une des cimes de la montagne de Zarhon. Les habitans croyent qu'elle a été bâtie par un des Pharaons Rois d'Égypte. On croit que ce ſont les Goths qui l'ont fondée. *Caçar Hamet*, ville ruinée ſur la côte de Tripoli en Afrique, ſignifie forteresſe, ou Château de Hamet. *Caçar Haſcen*, autre ville ruinée, à l'orient de Tripoli, ſignifie *forteresſe de Haſcen*.

CACHAN. ſ. m. *Cachanum*. Ville de la Province d'Yerak en Pèrſe à 20 lieües d'Iſpaham en tirant vèrs Kom. *Cachan* eſt une grande ville, & de toute la Pèrſe celle où l'on fait les plus beaux brocards d'or & d'argent. Elle eſt ſurnommée *Dorolmoumenin*, c'eſt-à-dire, *ſéjour des fidelles*, parce que les deſcendans d'Hali s'y retirèrent durant les perſécutions des Califes. Les Pèrſans diſent qu'elle a été bâtie par Zebd-le-Caton petite fille de Kaſchan, petit fils d'Hali, qui étoit entèrré là, & qu'elle lui donna le nom de ſon ayeul. Oléarius écrit *Kaſchan*, & quelques autres Voyageurs *Cakem*. *Kaſchan* eſt mieux, parce que c'eſt un *Schin*, qui en Pèrſan, comme en Arabe & en Hébreu, a le même ſon que nôtre *ch* dans *char*, *charette*, *cheval &c.*

CACHE. ſ. f. Lieu ſecret où on met ce qu'on veut dérober à la vuë des hommes. *Latebra*. Il y pluſieurs *caches* dans cette maiſon, dans ce bois. L'avâre met ſon argent dans des *caches* où on ne le peut trouver.

On dit provèrbialement qu'un homme a trouvé la *cache*, quand il a trouvé quelque bonne invention, le ſecret d'une affaire, ou le lieu où il y avoit quelque chôſe de bien caché. On dit auſſi, mais baſſement, qu'un homme éſt allé à *Cachan*, quand il eſt obligé de ſe cacher pour quelque méchante affaire, par alluſion au village de *Cachan* auprès d'Arcuëil à une lieuë de Paris.

CACHE CACHE MITOULAS. Tèrme populaire. C'eſt un jeu de jeunes gens, qui conſiſte à mettre quelque chôſe ſecrétement entre les mains, ou dans les habits de quelqu'un de la compagnie : ce qu'on propôſe à déviner à une tièrce pèrſonne.

Ce mot vient par contraction & tranſpoſition de *mie tu ne l'as*, au lieu de *tu ne l'as mie*.

CACHE ENTRÉE. C'eſt ainſi que les Sèrruriers appellent une petite piéce de fèr qui couvre l'entrée d'une ſèrrure.

CACHE-NEZ. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un *maſque*. *Oris, vultus tegmen.*

CACHER. v. act. Mettre quelque chôſe en un lieu ſecret, où il ne puiſſe être vû ni trouvé par d'autres qu'avec beaucoup de difficulté. *Abdere*, *occultare*, *occulere*, *abſcondere*. Les païſans *cachent* leur argent dans la tèrre, afin que les ſoldats ne le puiſſent trouver.

Ménage après Guyet dérive ce mot de *caciare*, qui ſignifie *chaſſer*, *pouſſer*. On dit en ce ſens, que la nature nous a *caché* ſes tréſors, ſes plus mèrveilleuſes opérations.

CACHER, ſignifie auſſi, Voiler, déguiſer, ne paroître pas à la vuë. Cette fille eſt ſi modeſte, qu'elle ſe cache le viſage de ſes coëffes, de ſon maſque. Cet homme m'a *caché*, m'a déguiſé ſon nom. Il ſe *cache* de moi. *Me inſcio hoc fecit*; pour dire, Il fait cela à mon inſçû. Dans cette éclipſe la Lune *cachoit* la moitié du diſque du Soleil. Les aſtres en ſe couchant ſe *cachent* dans l'onde. Voilà un bois qui nous *cache* la vuë de ce château. On demandoit à quelqu'un qui portoit quelque chôſe *caché* ſous ſon

manteau, ce qu'il portoit; je le *cache*, dit-il, afin qu'on ne le ſçache point. MÉNAGE.

Heureux qui, ſatisfait de ſon humble fortune,
Vit dans l'état obſcur où les Dieux l'ont caché. RAC.

On dit *cacher* ſon jeu, & cette expreſſion a trois divèrs ſens. *Tegere*, *diſſimulare*. Elle ſignifie I. empêcher que quelqu'un ne voye ſon jeu. II. Diſſimuler ſon adreſſe en faiſant ſemblant de ne ſçavoir bas bien jouër. III. *Cacher* ſes deſſeins, enſorte que pèrſonne ne les puiſſe découvrir. Il eſt tout-à-fait figuré en ce dèrnier ſens.

CACHER, ſe dit figurément en chôſes morales. C'eſt un hypocrite, qui ſçait bien *cacher* ſa turpitude. Ce ſont de bons amis qui ne ſe *cachent* rien l'un à l'autre. *Tegere*, *diſſimulare*, *abſcondere*. Il eſt avantageux ſouvent de ſe *cacher*; de *cacher*, de diſſimuler ſa colère, ſon amour. Les Payens *cachoient* beaucoup de ſecrèts de la nature, ſous le voile de leurs fâbles. Dieu a *caché* ſes myſtères aux ſages du ſiécle, & les a révélez aux ſimples. Brutus *cacha* une grande prudence ſous une apparence de folie. Il ne vous ſera point pèrmis de *cacher* plus long tems vos vices par vos diſſimulations. S. ÉVR. La baſſeſſe de cet homme paroît d'autant plus qu'on la veut *cacher*. On peut *cacher* ſes ſentimens ſous des fâbles ingénieuſes. Dieu *cache* l'avenir ſous d'épaiſſes ténébres, & ſe rit de nos craintes injuſtes & déraiſonnables. PORT-R. Il a de l'adreſſe à bien *cacher* ſa paſſion. ABLANC. *Cacher* ſa haine ſous de fauſſes careſſes. RACIN. On s'étudie plus dans le monde à *cacher* ſes paſſions, qu'à acquérir la vèrtu. WIC. Rien n'eſt plus aimable que la timidité d'une jeune Bèrgère, qui ne peut ni ſe montrer, ni ſe *cacher* ſans plaire. FONTEN. Le ſoin de ſe *cacher* vaut encore mieux que l'indolence de ceux qui ne ſe donnent pas la peine de déguiſer leurs défauts. BELL.

On dit abſolument, Se *cacher*; pour dire, Vivre en retraite, ou ſe mettre en lieu de ſûreté pour n'être pas pris ni découvert. *Abdere ſe*, *occultare*, *latere*. Les Saints ſe *cachent* aux yeux des hommes, pour ſe donner tout à Dieu. Cet homme craint la priſon, il ſe *cache*, il ne va que la nuit, il ſe retire & ſe *cache* dans les maiſons des Princes, en des aſyles. Après avoir reçu un tel affront, il ſe faut *cacher*, & ne plus paroître en public.

On dit provèrbialement, *Cache* ta vie : c'eſt un des précepres d'Épicure, dont Plutàrque a fait un beau Traité; pour dire, qu'il ne faut pas faire connoître à tous les hommes ce que l'on fait.

CACHÉ, ÉE. part. & adj. *Latens*, *abditus*, *occultus*. Cet homme eſt un tréſor *caché*. On appelle un homme *caché*, Celui qui ne veut pas ſe faire connoître dans le monde, ſoit qu'il ſoit modeſte, ſoit qu'il ſoit fantaſque. Un eſprit *caché*, eſt un homme profond, & diſſimulé. Une ſcience *cachée*, celle qui eſt abſtruſe, ou connuë de peu de pèrſonnes, comme l'Algébre, la Cabale, la Stéganographie. L'Écriture dit qu'il n'y a rien de ſi *caché* qui ne ſe révéle, qui ne paroiſſe quelque jour. Dieu nous tient ſes ſecrets *cachez*, afin que nous ne ceſſions pas de prier. BOSS.

Quand la vèrtu gémit ſous le pouvoir du vice,
Adore du Seigneur les jugemens cachez. L'AB. TÊTU.

CACHÉMENT. adv. Il n'eſt en uſage que dans le ſtile bas, ou familier, ou burleſque & comique. D'une manière cachée. *Latenter*, *clam*, *ſecretò*.

CACHEREAU. ſ. m. Nom d'office. C'eſt la même chôſe que *Cartulaire*. *Cacherellus*. Le *Cachereau* chez les Anglois, eſt un Baillif d'un ordre inférieur, Baillif de village.

CACHÈT. ſ. m. Petit ſceau qui porte une graveure particulière de quelques armes ou chîffres qu'on imprime ſur de la cire, ou du pain à chanter, pour empêcher qu'on n'ouvre un paquet fèrmé & marqué de cette empreinte. *Signum*, *ſigillum*. Les Anciens n'avoient point d'autres *cachèts* que leurs anneaux, qui portoient des pièrres gravées. *Annulus ſignatorius*.

Les *cachèts* diffèrent des ſceaux, en ce que les ſceaux ſont pour les affaires publiques, ou qui regardent le public, & les *cachèts* ne ſont que pour les affaires des particuliers entre eux, comme lettres. Les *cachèts* des Anciens étoient les figures gravées ſur leurs anneaux, qui étoient d'or, d'argent, ou de quelque autre métal, ou une pièrre gravée enchaſſée dans leur anneau; aujourd'hui la plûpart des *cachèts* ſont différens des anneaux. Autrefois les *cachèts* repréſentoient quelque Divinité, quelque grand pèrſonnage, comme un Empereur, un Philoſophe chêf d'une ſecte, ou célébre dans ſa ſecte, le portrait de quelqu'un des Ancêtres; le ſymbole de la patrie, des animaux véritables, ou feints &c. Aujourd'hui les *cachèts* repréſentent les armes de celui à qui eſt le *cachèt*, ou un chîffre, ſoit qu'il ſignifie quelque chôſe, ſoit qu'il ſoit arbitraire, & qu'il ne ſignifie rien, quelquefois mais rârement, on y met quelque emblême, une tête, ou quelque autre figure. Il y en a où on lit quelques paroles,

elles

elles doivent être courtes & pleines d'un grand ſens, comme une Sentence, un Axiôme, un cri de guèrre, &c. un ſentiment du cœur, une paſſion vivement éxprimée &c. Ainſi par éxemple, on a éxprimé la conſtance & la fidélité dans l'amitié par ces lettres Grécques gravées ſur un *cachèt*, ΦΝΤΦΔΦΝΡΜΒ, leſquelles étant prononcées forment ces mots Italiens, *Finita fideltà finirò mi vita*, Je ceſſerai de vivre lorſque je ceſſerai d'être fidelle. Les *Cachèts* des Princes qui ſe mettent ſur les actes & s'appellent Seaux, s'appelloient autrefois bulles. Heineccius a fait un ſçavant Traité, *De Veteribus Germanorum aliarumque nationum ſigillis*, imprimé à Francfort en 1709. *in fol.* Voyez Sel, ou Seau. Voyez auſſi Anneau & Bulle. Heineccius prétend que les *cachèts* ſont originairement des contreſeaux, *contraſigilla*, qu'on a commencé à les mettre au lieu de ſeing, & que l'uſage en eſt modèrne. Voyez le Ch. XV. de ſa prémière partie n. III.

Ce mot vient de *cacher*, à cauſe qu'il ſèrt à cacher l'écriture. Ménage.

Cachèt, ſe dit auſſi de la figure, de la marque imprimée ſur la cire. *Figura ſigillo impreſſa.* Le *cachèt* eſt entier, il n'a point été rompu.

On appelle *Cachèt volant*, la marque du *cachet* imprimée ſur un papier, avec lequel on pourra fèrmer quand on voudra une lettre qu'on donne ouvèrte.

Lettre de cachèt, eſt une lettre cachetée du *cachèt* du Roi, & ſignée d'un Sécretaire d'État, qui contient quelque ordre, commandement, avis, ou autre chôſe qu'on envoye de la part du Roi. *Littera ſigillo Principis obſignata.*

CACHETER. v. act. Appliquer un cachet ſur quelque chôſe qu'on veut envoyer fèrmée. *Epiſtolam ſignare, obſignare, Epiſtola ſigillum imprimere. Cacheter* un paquet, une boête, une bouteille.

Cacheté, ée. part. & adj. *Signatus, obſignatus.* Il m'a rendu vos lettres *cachetées*.

CACHETTE. ſ. f. Petite cache. *Latebra.* Il y a bîen des *cachettes* dans ce bois.

En cachette. adv. D'une manière cachée, ſecrette, *Clam, occultè; latenter.* Les livres défendus ne ſe vendent qu'en *cachette* & ſous le manteau. Quand on fait les chôſes *en cachette*, il y a du péché & de la honte ordinairement. Il a fait cela *en cachette* de moi, c'eſt-à-dire, il n'a pas voulu que je le ſçuſſe. Le jugement ne fut donné qu'*en cachette*. Patru.

CACHÉXIE. ſ. f. *Cachexia.* Tèrme de Médecine. La *cachéxie* eſt une habitude du corps méchante & dépravée, qui eſt comme le chemin à l'hydropiſie; c'eſt une eſpéce d'enflure, ou de bourſouflure des parties charnuës; cette diſpoſition rend le teint de toutes les parties du corps vilain, pâle, livide, ou plombé. La *cachéxie* vient ordinairement de la débilité, ou de l'impureté du ventricule & des viſcères, quelquefois de l'ulcère des reins dans ceux qui ont la pièrre. Les cauſes éxtérieures de la *cachéxie* ſont les alimens impurs & corrompus, les yvrogneries fréquentes, la bonne chère, les études éxcèſſives, les longues veilles, la ſuppreſſion des mois ou des hémorroïdes, les grandes évacuations de ſang, une longue dyſſenterie, les priſons, les poiſons; les morſures des animaux venimeux, les fiévres longues & chroniques, les obſtructions opiniâtres. On trouve des remédes pour la *cachéxie* dans Platerus, Obſ. l. 3. p. 603. & dans la Pratique du même Auteur, Tôme 3. l. 1. c. 2. p. 119. dans Fernel Conſ. 33. dans Jean Hartman Prat. Chimiatr. dans Jean Heurnius ſur l'aphoriſme 9. ſect. 2.

Le mot *cachéxie* vient du Grèc καχεξία, formé de κακὴ, *mauvaiſe*, & d'ἕξις, diſpoſition. La *cachéxie* s'appelle communément *cacochymie*. Voyez ce mot.

CACHIER. Vieux mot, qui veut dire *chaſſer*.

CACHOS. ſ. m. Plante qu'on ne trouve que dans les montagnes du Pérou. Elle croît comme un arbriſſeau, & eſt d'un fort beau vèrd. Sa feüille eſt ronde & mince. Son fruit eſt plat d'un côté, rond de l'autre, finiſſant en pointe, de couleur cendrée, d'un goût agréable & ſans acrimonie, contenant une ſemence fort menuë. Les Indiens font beaucoup de cas de cette plante à cauſe de ſes râres qualitez; car elle fait uriner, & chaſſe le ſable & la pièrre hors des reins, & ce qui eſt plus admirable, c'eſt qu'on tient que par ſon uſage elle briſe la pièrre dans la veſſie, ſi elle eſt encore tendre, & qu'elle ſe puiſſe rompre par quelque médicament. En Latin, *cachos*, ou *ſolanum pomiferum folio rotundo tenui*.

CACHOT. ſ. m. Priſon noire & obſcure, qui eſt au deſſous du rès de chauſſée, & où on ne gîte que ſur la paille. *Locus in carcere anguſtus; interior in carcere arctiorque cuſtodia.* On met dans les *cachots* les criminels condamnez, ou accuſez de grands crimes, ou qui font des rebellions dans la priſon. Vous décrirai-je ces *cachots*, ou plutôt ces ſépulchres funeſtes, où l'on entèrre des hommes vivans, pour qui il ſemble que le ſoleil ait ceſſé de luire, & que la nuit ait pris la place du jour? Flech. Il y a des priſons où l'on diſtingue les *cachots* noirs d'avec les autres: les noirs ſont de petites caves ſous tèrre où l'on n'enfèrme qu'un ſeul priſonnier, les autres ſont au rès de chauſſée, ou peu profonds, on y enfèrme pendant la nuit pluſieurs priſonniers enſemble.

Cachot, ſe dit auſſi d'une ſorte de petite loge qui eſt fèrmée à cléf, & qui n'a qu'une petite ouvèrture à la porte, par laquelle on donne à boire & à manger au fou qui eſt dedans.

CACHOU. ſ. m. Petit grain qui ſe fait d'une compoſition de muſc & d'ambre, qui ſèrt à parfumer l'haleine. Sa bâſe eſt une gomme qui ſe tîre d'une décoction épaiſſe d'un cèrtain arbre qui croît aux Indes. Cet arbre que les Auteurs appellent *kais*, & qu'au Bréſil on nomme *caious*, eſt de la grandeur d'un grenadier. Il a la feüille d'un vèrd clair & charnu. Sa fleur eſt blanche, & prèſque ſemblable à celle de l'oranger. Il porte un fruit de même nom qui eſt fort eſtimé, comme étant de bon goût & fort bon pour l'eſtomac. Il eſt fait comme une groſſe pomme fort jaûne & de bonne ſenteur, ſpongieux au dedans, & plein d'un ſuc douceâtre & aſtringent. Il croît deux fois en un an, mais ce n'eſt que dans les jardins cultivez dans le Royaume de Cochin. On coupe le bois de cet arbre en petits morceaux que l'on fait boüillir, & l'eau dans laquelle bout ce bois s'étant épaiſſie, forme une eſpéce de gomme qu'on fait ſécher, & qu'on envoye en Europe, où on la met en petits grains, après y avoir mêlé du muſc & de l'ambre.

CACHRYS. ſ. m. Tèrme de Botanique. C'eſt une plante qu'on appelle autrement *Armarinte*. Voyez Armarinte.

Cachrys, ſe dit auſſi de la ſemence de cette même plante.

Cachrys, ſe dit encore des boutons que le chêne, le ſapin, & quelques autres arbres pouſſent au printems & dans l'automne.

CACIQUE. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt le nom général que les Eſpagnols ont donné à tous les Princes, Seigneurs, & petits Rois de toutes les tèrres de l'Amérique. Quoique ſa grande étenduë ne pèrmette pas de croire qu'ils euſſent tous ce nom à cauſe de leurs divèrſes langues, néanmoins dans le Pérou ils appellent *Curaca*, ce qu'ils appellent *Cacique* dans les Iſles & dans le Méxique. Les Portugais ont fait la même chôſe, en nommant tous les temples des Indes des *Pagodes*.

Cacique. Ce nom ſe donne auſſi aux Chèfs des Arabes & des Tartares vagabonds.

CACOCHYME. adj. m. & f. Plein de mauvaiſes humeurs. *Vitioſis humoribus redundans.* Un corps *cacochyme*, eſt un corps dont les playes ſont fort difficiles à guérir, à cauſe des mauvaiſes humeurs dont le corps eſt plein, & qui affluënt ſur la partie malade.

On dit figurément, un eſprit *cacochyme*, une humeur *cacochyme*; pour dire, un fantaſque, un bourru. *Moroſus, Ingenio varius.* Deſmarêts a dit dans ſes Viſionnaires,

> *Auſſi ton eſprit* cacochyme
> *Fait que l'on te nomme en tout temps, &c.*

Ce mot vient du Grèc κακὸς, *malus, pravus, &* χυμὸς, *ſuccus.*

CACOCHYMIE. ſ. f. Eſt une réplétion de mauvaiſes humeurs. *Vitioſorum humorum redundantia.* Quand la réplétion eſt ſimplement de ſang, on l'appelle *plethore*. Gorræus, Médecin de Paris, appelle *cacochymie* l'abondance & l'éxcès de quelque mauvaiſe humeur que ce ſoit, bile, pituite, &c. pourveu qu'il n'y en ait qu'une qui péche en quantité; & il appelle pléthore l'abondance & l'éxcès de toutes les humeurs enſemble.

CACOËTHE. adj. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithéte que les Médecins donnent aux ulcères malins. *Cacoethes.* Voyez Ulcère.

Ce mot vient de κακὸν, & de ἦθος, *conſuetudo mala, mauvaiſe coutume.* Enſuite il ſe prend pour une mauvaiſe diſpoſition du corps tellement enracinée & envieillie, qu'on ne ſçauroit la guérir que difficilement.

CACOPHONIE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. C'eſt la rencontre de deux lettres, ou de deux ſyllabes, qui font un ſon déſagréable à l'oreille. *Soni aſperitas cacophonia.* Il y a dans ce vèrs de Marot une *cacophonie*.

> *Cy giſt, qui aſſez mal prêchoit.*

Les Poëtes ſe donnent de grandes gênes pour éviter la *cacophonie*; ils ne veulent pas que deux voyelles ſe rencontrent.

> *Et les moindres défauts de ce groſſier génie,*
> *Sont, ou le pléonaſme, ou la* cacophonie. Mol.

On dit auſſi *cacophonie* en parlant du chant. Le changement du chant corrompu ne peut qu'apporter l'ordre & la décence Eccléſiaſtique,

ſiaſtique, & remédier infailliblement à tous les déſordres & *cacophonies* que l'on entend tous les jours dans nos Chœurs. DIVERS.

Ce mot vient du Grèc *κακὸς, pravus, φωνὴ, vox*.

CACOZÈLE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un zèle indiſcret & trop ardent. *Studium inconſultum, inconſideratum, æmulatio inconſulta.* Balzac raille dans ſes lettres quelques Auteurs de l'avoir employé.

Ce mot eſt dérivé de *κακὸς*, & *ζῆλος*, *zèle*, autrement *jalouſie*.

CACUMINE. ſ. f. *Cacumen.* Vieux mot, qui ſignifie *ſommet*; il eſt formé de *cacumen*.

> *Cantharides faulce vèrmine,*
> *Habitent en la* cacumine,
> *Des Frênes, deſſus la prairie.* DESPLIGNEY.

CAD.

CADARIEN, ÈNNE. ſ. m. & f. & adj. Nom de Secte Mahométane. *Cadarianus.* Les *Cadariens* ſont une ſecte de Muſulmans qui attribuë les actions de l'homme à l'homme même, & non à un decret divin déterminant ſa volonté. L'Auteur de cette ſecte fut Maabed ben Kalid-Al Giohni. Ben Aun diſoit que les *Cadariens* étoient les Mages, ou les Manichéens du Muſulmaniſme. On les appelloit auſſi Motazales. D.HERB.

Ce mot vient de l'Arabe קדר, *Kadara*, qui ſignifie pouvoir. On le donne à ces Muſulmans, parce qu'en cela plus ſages que les autres, ils veulent que ce ne ſoit pas Dieu qui faſſe tout en l'homme, mais que l'homme puiſſe & faſſe auſſi quelque chôſe; car ils ne lui attribuënt pas tout. Ils veulent ſeulement qu'il coopère, & ils admettent deux principes, diſoit Ben Aun lui même, Dieu & l'homme. Les Muſulmans appellent en Arabe le decret divin & la prédeſtination *Kadr*; c'eſt-à-dire, puiſſance. Puiſque les *Cadariens* paſſent parmi les Mahométans pour ennemis du decret divin, il n'y a pas d'apparence que leur nom ſoit pris de *Cadr*, decret; mais de *cadr*, puiſſance, comme on vient de dire.

CADASTRE. ſ. m. Regître public qui ſèrt à l'aſſiete des tailles dans les lieux où elles ſont reélles, comme en Provence, en Dauphiné, & en Languedoc. *Vectigalium Tributorum codex, capitularium tributorum liber cenſualis.* Ce Regître contient la qualité, l'eſtimation de toutes les tèrres, qui ſont dans le tèrritoire de la communauté, & le nom des propriétaires des fonds de chaque communauté, ou Parroiſſe. Les Romains faiſoient la même chôſe pour leurs Cens.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *caſaſto*, & de *avattare*, qui a été fait de *ad* & *quotus*, parce qu'il ſèrt à quottiſer. Régulièrement on dévroit écrire *capdaſtre*, quelquefois on trouve écrit *cataſtre*. Borel le dérive de *cadun*, qui ſignifie *chacun* en Languedoc, où principalement la chôſe eſt en uſage. Ragueau le dérive de *capitularium*, qui eſt le nom qu'on a donné au régître qui contenoit les *capdaſtres*. Borel fait remarquer qu'anciennement la taille & les *cadaſtres* ne s'écrivoient que ſur des vèrges ou piéces de bois marquées avec un couteau, comme les tailles que l'on fait aujourd'hui avec les Boulangèrs & les Cabaretièrs, qui ſont deux morceaux de bois diviſez également. L'acheteur & le vendeur gardent chacun une de ces piéces, & ils les raſſemblent quand ils y veulent faire de nouvelles marques. Comme cela eſt entaillé avec un couteau, on l'appelle *taille*. Il ajoûte qu'en cèrtains villages de Languedoc il y a encore de groſſes piéces de bois appellées *ſougs*, c'eſt-à-dire, ſouches qui ſèrvent de *cadaſtres*, & qu'il a fallu une charette pour les porter à Montpellier, à cauſe de quelques procès intentez à la Chambre des Comptes.

CADAVEREUX, EUSE. adj. Qui a les qualitez d'un cadavre, l'odeur, la couleur &c. *cadaver referens, odore, colore.* Le pous eſt lent, & la face *cadavereuſe* dans la ſyncope. DEGORI. Ce malade a une ôdeur *cadavereuſe*.

CADAVRE. ſ. m. Corps mort. *Cadaver.* Il faut appeller les Officiers de Juſtice pour lever le *cadavre* d'un homme tué, ou noyé, afin qu'ils faſſent un procès vèrbal de l'état où ils l'ont trouvé. On ne peut faire le procès à un *cadavre* que pour crime de Lèze-Majeſté divine, ou humaine. Les cas ordinaires ſont le duël, l'homicide de ſoi-même, & la mort arrivée dans une rébellion à force ouvèrte contre l'autorité de la Juſtice, au cas que quelqu'un ait été tué. Alors on nomme un curateur au *cadavre*, & ſi le mort eſt trouvé avoir commis quelqu'un de ces crimes, on condamne non pas le curateur, mais le *cadavre*, à être traîné ſur la claye, pendu par les piéds, & jetté à la voirie.

Ce mot eſt tîré du Latin *cadaver*, qui vient du vèrbe *cadere, cheoir, tomber*; en Grèc de πτοῶ, *cado*, on a fait πτῶμα, qui ſignifie auſſi *cadavre*.

CADE. ſ. m. Voyez CAQUE.

CADEAU. ſ. m. Grand trait de plume & fort hardi, que font les Maîtres Écrivains pour orner leurs écritures, pour remplir les marges, & le haut & le bas des pages. *Linearum decorè inter ſe implexarum circumductio.* Les écoliers s'enhardiſſent la main à faire des *cadeaux*. On le dit auſſi des figures qu'on trace ſur les cendres, ou ſur le ſable, quand on rêve, ou quand on badine.

Ce mot vient de *catellum*, qui a été fait de *catena*. MÉNAGE. D'autres le dérivent de *caducée*, parce qu'avec une baguette, ou caducée, on trace des *cadeaux* ſur le ſable, ſur la pouſſière.

CADEAU, ſe dit figurément de chôſes qu'on fait mal, ou pour leſquelles on fait trop de frais. *Impenſa graviores, ſumptus.* Si vous donnez un plein pouvoir à ce chicaneur d'agir en vos affaires, il vous fera de beaux *cadeaux*, c'eſt-à-dire, Il vous mettra dans de grands embarras, il vous donnera de grands cahiers de frais. On dit auſſi d'un Auteur, d'un Avocat, qui ont dit beaucoup de chôſes inutiles dans un ouvrage, dans un plaidoyé, qu'ils ont fait de beaux *cadeaux*.

CADEAU, ſe dit auſſi des repas qu'on donne hors de chez ſoi, & particulièrement à la campagne. *Epulum.* Donner un grand *cadeau*. Le mari, dans les *cadeaux* qu'on donne à ſa femme, eſt toûjours celui à qui il en coûte le plus. MOL. En ce ſens il vieillit.

CADÉE. ſ. f. C'eſt le nom que l'on donne à l'une des trois ligues qui compôſent la République des Griſons. On l'appelle autrement la ligue de la Maiſon de Dieu, *Fœdus Caſæ Dei, Fœdus cathedrale*. La *Cadée* eſt la plus étenduë & la plus puiſſante de ces trois ligues. Elle renfèrme l'Évêché de Coire, la Vallée Engadine, & celle de Brégaille, ou de Prégel. Cette ligue eſt alliée avec les ſept prémiers Cantons Suiſſes depuis l'an 1498. La Réligion Proteſtante y domine. Des onze grandes Communautez & vingt & unes petites, dont la *Cadée* eſt compoſée, il y en a deux qui parlent Allemand, le langage des autres, qu'on appelle Rhétique, eſt un dialecte Italien.

CADEMOTH. Ville dans la Tribu de Ruben à l'Orient du Jourdain; elle fut donnée aux Lévites, & aſſignée pour ville d'azyle. On la nomme auſſi Jethſon, Joſ. XXI. 36. Holſtenius prétend que c'eſt la Kormos dont parle R. Benjamin de Tudela dans ſon Itinéraire p. 32. & qu'il dit être la ville capitale des Aſſaſſins, dans le païs où régnoit autrefois Séhon. Quelquefois elle eſt appellée *Cédimoth* dans l'Écriture. Ces mots ſont Hébreux, & ſignifient quelque chôſe d'oriental. La campagne, ou comme parle l'Écriture, la ſolitude qui étoit aux environs de cette ville s'appelloit auſſi *Cadémoth*, ou *Cédimoth*, de קדם, *Kedem*, Orient.

CADENAS, ou CADENAT. ſ. m. Sèrrure mobile & portative enfèrmée dans des boules, ou plaques de fèr, qui a un anneau par lequel on l'accroche quand on veut dans d'autres anneaux ou chaînes de fèr. *Sera catenaria.* Les petits bateaux ne ſe fèrment qu'avec des chaînes & des *cadenas*. On a de petits *cadenas* pour fèrmer les validſes. Il y a des *cadenats* ronds, en cœur, en triangle, en écuſſon, en ovale, en gland, en baluſtre, il y en a de quarrez, de plats. Il y a des *cadenas* faits de pluſieurs cèrcles mobiles marquez tout au tour de pluſieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir ſans ſçavoir un cèrtain mot, ſuivant lequel les lettres étant arrangées, le reſſort du *cadenas* ſe trouve diſpoſé à ſe laiſſer ouvrir. L'invention en eſt décrite dans Cardan en ſa Subtilité. On dérive ce mot de *cadenacium*, ou de *catenacium*, ou de l'Italien *catenaccio*.

CADENAS, eſt auſſi une eſpéce d'aſſiette quarrée où l'on ſèrt la cuillière, la fourchette, & le couteau. Un des côtez eſt retrouſſé & élevé de deux doigts, avec un petit couvèrcle où l'on met du ſel, du ſucre & du poivre. On s'en ſèrvoit autrefois chez les Rois & les Princes, & maintenant chez les Ducs & Pairs.

CADENASSER. D'autres écrivent CADENACER. v. act. Mettre, appliquer un cadenas. *Serâ catenaria claudere, aſtringere.* Il n'y a pèrſonne dans cette chambre, elle eſt *cadenaſſée*. La jalouſie de quelques Italiens les porte à *cadenaſſer* leurs femmes.

CADENASSÉ, ÉE. part. & adj. *Serâ catenariâ aſtrictus.*

CADENCE. ſ. f. Suivant les anciens Muſiciens qui ont écrit de la théorie, eſt une ſuite d'un cèrtain nombre de nottes de Muſique dans un cèrtain intervalle, qui frappe agréablement l'oreille, & ſur tout à la fin d'un couplet. *Numerus, modus.* Elle eſt ordinairement compoſée d'une quarte & d'une quinte, pour faire une octave, qui eſt la plus excellente des conſonances. On fait auſſi des doubles *cadences*. Quand la *cadence* eſt imparfaite, on la peut tèrminer par la quinte, ou par l'une des tièrces ou des ſextes. La *cadence* doit être compôſée ordinairement de trois nottes. On appelle *clauſule*, ou *concluſion*, ou *cadence finale*, la *cadence* principale par laquelle on tèrmine le chant. L'autre eſt appellé *entrée* ou *médiation*, & quelquefois *attendante*, parce qu'on attend toûjours la parfaite *cadence* qui finit. On l'appelle auſſi *cadence médiane*, ou *médiante*. La *cadence dominante*, eſt celle qui

qui tient le plus haut entre les deux autres, & c'eſt pour cela qu'on l'a appellée *dominante*, comme la *médiante* a eû ſon nom parce qu'elle tient le milieu entre la *dominante* & la *finale*. Voyez le P. Parran dans ſon Traité de Muſique. Mais les Muſiciens modèrnes appellent ſimplement *cadence*, la relation de deux nottes qu'on chante enſemble, comme *ut*, *re*; & ils diſent qu'il y a double *cadence*, quand la dèrnière de ces nottes eſt ſuivie de deux doubles crochuës. En général la *cadence* eſt une cèrtaine concluſion de chant, qui ſe fait de toutes les parties enſemble en divers endroits de chaque piéce, & qui la diviſe comme en ſes membres, & périodes; cela ſe fait lorſque les parties viennent tomber & ſe tèrminer ſur une corde, que l'oreille, ce ſemble, attend naturellement.

La *cadence* parfaite eſt celle qui conſiſte en deux nottes chantées tout de ſuite, ou par degrez conjoints en chacune des deux parties. Elle s'appelle *parfaite*, parcequ'elle contente mieux l'oreille que les autres. La *cadence* eſt imparfaite, quand ſon dèrniér tems n'eſt pas à l'octave, ni à l'uniſſon; mais à la ſexte, ou à la tièrce. Cela ſe fait quand la baſſe au lieu de deſcendre par la quinte, ne ſe fait que par la tièrce, ou quand en deſcendant par la quinte, ou en montant par la quarte, ce qui fait le même effet, elle fait avec le deſſus au prémier tems une octave, & au ſecond une tièrce majeure. On l'appelle *imparfaite*, parce que l'oreille au lieu d'acquieſcer à cette concluſion, attend encore la continuation du chant. La *cadence* eſt rompuë, quand la baſſe, au lieu de deſcendre à la quinte où l'oreille l'attend, elle monte d'une ſeconde mineure, ou majeure. Toute *cadence* ſe fait en deux tems. Quelquefois elle eſt ſuſpenduë, & alors elle s'appelle *repos*, & n'a qu'un tems. Cela ſe fait quand les deux parties demeurent à la quinte, ſans achever la *cadence*. Les *cadences* ſont au chant ce que les points & les virgules ſont au diſcours. Niver.

Les Maîtres à chanter diſent que la *cadence* eſt un don de nature, qui eſt propre à faire les tremblemens délicatement. Quand les voix ſont trop promptes, & même trop rudes, qu'on appelle vulgairement *chevrotantes*, il faut battre du gôſier les deux nottes dont la *cadence* eſt compoſée, & l'une après l'autre, de même que ſur le claveſſin, en battant des deux doigts les deux touches qui font le tremblement.

M. Rouſſeau, dans ſon Traité de la viole, diſtingue par rapport à cet inſtrument deux ſortes de *cadences*; la *cadence avec appui*, & la *cadence ſans appui*. La *cadence avec appui* ſe fait lorſque le doigt qui doit trembler la *cadence*, appuye un peu avant que de trembler ſur la note qui eſt immédiatement au deſſus de celle qui demande une *cadence*. La *cadence ſans appui* ſe fait comme l'autre, en retranchant l'appui. Il y a des *cadences* ſimples, des *cadences* doubles de pluſieurs manières; les plus doubles *cadences* ſont celles qui ſe font ſur une notte longue, les moins doubles ſe font ſur une notte bréve. Il y a une *double cadence* qu'on appelle renverſée, on la pratique au lieu de la *double cadence*, lorſque la diſpoſition de la main ne pèrmet pas de faire autrement. La *cadence* finale doit être précedée de la *double cadence*. La *cadence* avec appui, ou ſans appui, eſt propre pour tous les jeux de la viole. Il faut varier les *cadences* ſuivant les divers caractères des airs. La *double cadence* fait un bel effet quand elle eſt bien ménagée.

Ce mot vient de *cadencia*, qui veut dire cheute, parceque la *cadence* eſt la cheute, ou la concluſion de chant ou d'harmonie, propre à tèrminer, ou tout-à-fait, ou en partie une piéce.

Il y a quelques Muſiciens qui nomment un tremblement *cadence*, mais ils confondent les chôſes en parlant ainſi.

On dit *cadence* double, étrangère, feinte, évitée, hors du mode, imparfaite, ou attendante, irréguliére, parfaite, régulière, ſimple, trompeuſe, fleurie, &c.

Cadence, eſt auſſi l'obſèrvation des mêmes meſures, qui ſe fait en danſant, lorſque les pas & le mouvement du corps ſuivent les nottes & les meſures des inſtrumens; & ainſi la *cadence* eſt la fin d'un tems ou d'une meſure. Ainſi on dit, Entrer en *cadence*, ſortir de *cadence*, n'être point en *cadence*, pour dire, Suivre, ou ne ſuivre pas les mouvemens du violon, du hautbois, du chant, &c. *Intra aut extra numerum movere ſe*, *ſaltare*, *&c. In numerum canere*, *ad numerum ſaltare*.

On le dit auſſi de la meſure qu'on doit garder dans le ſtile oratoire, pour former des ſons qui tombent agréablement dans l'oreille. Toutes les périodes de cet Avocat ont une *cadence* fort heureuſe. Iſocrate fut le prémier qui reconnut qu'on devoit garder quelque *cadence* dans la prôſe même. C'eſt un vice dans le diſcours que de faire trop ſentir la *cadence* meſurée des périodes. S. Évr. Une *cadence* trop harmonieuſe, & trop regulière, ennuye enfin l'Auditeur. P. Rap.

Cadence, en tèrmes de Poëſie, ſignifie une cèrtaine meſure de vèrs. Il y en a de pluſieurs ſortes. La *cadence* des vèrs Saphiques eſt bien différente de celle des vèrs Héroïques, ou Iambiques.

> *Ayez pour la* cadence *une oreille ſevère.* Boil.
>
> *Enfin Malhèrbe vint, & le prémier en France*
> *Fit ſentir dans les vèrs une juſte* cadence. Id.

Cadence, eſt auſſi un tèrme de Syntaxe & Réthorique qui ſe dit des phrâſes, des periodes d'un diſcours. Eſt-il poſſible que nous travaillions à la ſtructure, & à la *cadence* d'une période, comme s'il y alloit de nôtre vie? Balz.

Cadence, en tèrmes de Manége, eſt la meſure égale que le cheval doit garder en tous ſes mouvemens, ſoit qu'il manie au galop, ou tèrre à tèrre, ou dans les airs, en telle ſorte qu'un de ſes tems n'embraſſe pas plus de tèrrein que l'autre, & qu'il y ait de la juſteſſe dans tous ſes mouvemens. Ainſi on dit qu'un cheval manie toûjours la même *cadence*, qu'il ſuit ſa *cadence*, entretient ſa *cadence*, n'intèrrompt point ſa *cadence*, ne change point ſa *cadence*; pour dire, qu'il obſèrve réguliérement ſon tèrrein, & que ſes mouvemens ſe ſoutiennent toûjours également.

Cadence, ſe dit auſſi de tous les mouvemens égaux qui ſe font dans les autres profeſſions. Les Maréchaux ſont obligez de battre le fèr en *cadence*; autrement leurs marteaux ſe nuiroient les uns aux autres.

Cadence, ſe dit figurément des juſtes meſures qu'on obſèrve dans les chôſes morales. Cet homme eſt ſi prudent, & fait toutes ſes actions avec une ſi juſte *cadence*, qu'on n'y ſçauroit trouver à redire.

Cadencé, ée. Qui a de la cadence. *Numeroſus*. Tout cela eſt bien *cadencé*. Cette période eſt bien *cadencée*.

> *Un art pour ſoutenir l'eſprit bientôt laſſé*
> *Des uniformes ſons d'un diſcours* cadencé.

On le dit en parlant de ce qu'on appelle dans cèrtaines Meſſes *Sequence*, *Sequentia*, qui n'eſt autre chôſe qu'une prôſe rimée & *cadencée*.

CADÉNE. ſ. f. Chaîne à laquelle eſt attaché un galérien. *Catena*. Les Eſpagnols en ont fait auſſi *cadena*. Ménage.

On appelle auſſi *cadéne* de haubans, la chaîne de fèr au bout de laquelle il y a un cap de mouton; qui ſert à amarrer & à rider les haubans contre le bordage.

Cadéne, ſe dit figurément en chôſes morales, pour marquer de grandes incommoditez. J'aimerois autant être à la *cadéne*, que d'avoir à ſouffrir ces continuelles réprimendes. Ce mot eſt vieux.

CADENETTE. ſ. f. Mouſtache, poignée de cheveux qu'on laiſſoit croître autrefois du côté gauche, tandis qu'on tenoit les autres courts. *Coma*. Ménage dit que c'étoit du côté droit, & que cette mode fut introduite par H. Albert Seigneur de Cadenet, Maréchal de France. La mode des *cadenettes* a été fort longtems en vogue.

On appelle encore *cadenette* les cheveux, lorſqu'ils ſont ſeparez en deux derrière la tête, & chaque partie entortillée d'un ruban, ce qui fait deux queuës, ou *cadenettes*, qui tombent ou deſcendent ſur les épaules.

CADÈS. Nom propre de lieu. *Cades*. *Cadès* étoit une ville de la tèrre de Chanaan, ſituée au midi & ſur les confins de l'Idumée. Il y avoit aſſez près une fontaine qui s'appelloit *En Cadès*, c'eſt-à-dire, fontaine de *Cades*, & auparavant *En Miſphat*, fontaine du Jugement. Gen. XIV. 7. Le déſert voiſin ſe nommoit le déſert de *Cadès*. Pſ. XXVIII. 8. C'étoit le même que celui qu'on appelloit déſert de Pharan, ou celui-ci étoit une partie de celui-là. Nombr. XIII. 27. On l'appelloit déſert de Sin. Nombr. XIII. 36. Ce déſert de *Cadès* fut une des ſtations du peuple d'Iſraël dans le déſert: c'eſt la trente-troiſième. Joſ. V. 23. elle eſt appellée *Cedès*, au lieu de *Cadès*; mais c'eſt la même chôſe.

Cadès, étoit auſſi le nom d'une ville de la Galilée dans la Tribu de Nephthali. C'étoit une ville forte ſituée dans les montagnes. Joſ. XIX. 37. XX. 7. Elle avoit été Capitale du Royaume des Chananéens auquel elle donnoit ſon nom. Joſ. XII. 22. Après l'établiſſement des Iſraëlites dans la tèrre de Chanaan, elle fut ville de réfuge. Elle eſt auſſi appellée *Cedès*. Elle fut encore ville Lévitique donnée aux enfans de Gerſon. Joſ. XXI. 32. 1. Par. VI. 76.

Ce mot קדש, *Cades*, ou *Cedes*, & plus proprement *Cadeſch*, ou *Cedeſch*, eſt Hébreu, & ſignifie Sainteté, Lieu ſaint.

Cadès Barné. Autre ville de la Tèrre Sainte, au midi de la Tribu de Juda, ſur les confins de l'Idumée. Il paroit par le livre des Juges XI. 16. qu'elle eſt différente de *Cadès*: c'eſt le ſentiment de Bonfrerius. C'eſt de là que Moyſe envoya des eſpions pour reconnoître la Tèrre de Chanaan. *Deut. I.* 22.

CADET, ette. ſ. m. & f. Enfans d'une famille qui ont un aîné. *Natu minor*, *junior frater*, ou *ſoror*. A Paris chez les Bourgeois les *cadets* ont autant que l'aîné en partage. Les aînez n'ont le

le préciput que pour les biens nobles. La Coutume de Caux en Normandie donne tout à l'aîné, & laiſſe une petite légitime aux *cadets*. Il n'eſt pas raiſonnable de marier une *cadette* avant ſon aînée. Suivant la Coutume d'Eſpagne l'un des *cadets* des grandes Maiſons prend d'ordinaire le nom de la mère, quand il eſt illuſtre. P. VERJUS.

Ce mot vient de *capitetum*, comme qui diroit *petit chèf de famille*. On écrivoit autrefois *capdet*, & on le prononce ainſi en Gaſcogne. MÉNAGE. Borel confirme cette penſée, & dit qu'en Gaſcogne on appelloit les aînez *capmas*, comme qui diroit, *chèfs de maiſon*, & *cadets*, *quaſi minora capita*. Dominicus dit que ce mot vient *quaſi à majori natu cadant*, *& ſint veluti catheti*, *aut normales lineæ ab ipſo dependentes*.

CADET, ſe dit auſſi par rapport au puiſné des autres frères qui ſont moins âgez que lui. Ainſi le ſecond fils dira d'un troiſiéme, que c'eſt ſon *cadet*; le troiſiéme du quatriéme, &c. Il y a ſouvent des *cadets* qui deviennent les aînez. Il avoit mis ſa fille *cadette* dans un Couvent dès l'âge de trois ans. Mlle L'HÉRITIER. Il avoit trois filles aînées des deux jumeaux, & une leur *cadette* de trois ans. ID.

CADET, abſolument, ſe dit du dèrnier de tous les enfans. *Minimus*. Benjamin étoit le *cadet* des enfans de Jacob, & le plus chéri.

On dit en tèrmes de Généalogie, la branche de l'aîné, & la branche des *cadets*.

CADET, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un jeune homme qui ſe met volontaire dans les troupes ſans prendre de paye, ni être mis ſur le rôlle, & à qui on ne peut refuſer le congé. *Miles voluntarius*. Il ſèrt ſeulement pour apprendre le mètier de la guèrre, & ſe rendre capable de quelques emplois. *Cadet* aux Gardes, eſt un jeune homme volontaire dans le Régiment des Gardes. Il n'y doit avoir que deux *cadets* dans châque Compagnie, âgez au plus de dix-huit ans par l'Ordonnance de 1670. En 1682. le Roi établit en ſon Royaume des *Compagnies* de jeunes gens à qui l'on donna le nom de *Cadets*. Les Enfans des Gentilshommes, ou de ceux qui vivoient noblement, y étoient inſtruits dans tous les èxèrcices militaires, & lors qu'on les trouvoit capables de commander, on les faiſoit Sous-Lieutenans, Enſeignes, ou Cornettes. MEDAILLES DU ROI. 191. La Médaille qui fut faite à ce ſujet repréſentoit au revers une troupe de jeunes hommes, avec un Officier qui leur met l'épée au côté, & pour légende MILITIÆ TYROCINIUM; & dans l'Exèrgue, NOBILES EDUCATI MUNIFICENT. PRINC. M. DC. LXXXII. On fit auſſi une déviſe ſur cet établiſſement. Le corps de la déviſe étoit un châtaigner, dont les fruits jeunes & tendres paroiſſent armez de pointes, ces paroles faiſoient l'ame, *Teneros armat fœtus*.

CADET, ſe dit auſſi par relation d'un homme à un autre qui eſt plus âgé que lui. Cet homme dit qu'il eſt de mon âge, mais je lui montrerai qu'il eſt mon *cadet* de plus de dix ans.

CADET, ſe dit dans le même ſens à l'égard de la réception des Officiers dans une profeſſion, ſoit de guèrre, ſoit de juſtice, ſans conſidération de l'âge. Un Officier ſe plaint avec raiſon, quand on fait monter ſon *cadet* devant lui.

CADET, ſe dit auſſi de toutes ſortes de jeunes gens. Voilà un *cadet* de haut appétit; pour dire, un jeune homme fort affamé. Voilà une troupe de *cadets* qui n'aiment qu'à rire.

CADETTE. ſ. f. Pièrre de taille pour paver. *Lapis quadratus*.

CADETTER. v. act. Paver avec des pièrres de taille. *Lapidibus pavimentum ſternere*. Ces deux mots ſe trouvent dans Pomey, & dans Richelet.

CADI. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom qu'on a donné aux Juges des cauſes civiles chez les Sarraſins, & les Turcs. D'Hèrbelot écrit *Cadhi*, & les *Cadhis*. Ce n'eſt pas l'uſage en François. Voyez ce que cet Auteur rapporte au mot CADHI, pour montrer ce que c'eſt que les *Cadis*, & quelles ſont leurs rapines.

Ce mot eſt Arabe, קדי, ou קאזי, *Kadi*, Juge, de קדי, *Kadai*, qui ſignifie *juger*. Il ſe prend ordinairement pour les Juges d'une ville: ceux des Provinces s'appellent Mollas. Les *Cadis* connoiſſent auſſi des affaires de Religion dans le Bildulgérid en Afrique.

CADIASCHER. ſ. m. Voyez CADILESCHER. C'eſt la même chôſe; il n'y a de difference que l'article Arabe *al*, qui eſt à *Cadileſcher*, & qui n'eſt pas dans *Cadieſcher*. Il faut prononcer *Cadi-asker*.

CADILESQUER, ou CADILESQUIER. Chèf de la Juſtice chez les Turcs. Chaque *Cadileſquier* a ſon diſtrict particulier. Mr Ricaut les réduit à trois pour tout l'Empire. Le *Cadileſquier* d'Europe, de Natolie, & du Grand Caire.

Le *Cadileſcher*, dit Vigenère dans ſa Traduction de Chalcondyle, eſt comme Grand Prévôt de l'Hôtel. Voyez encore cet Auteur ſur les droits des *Cadileſchkers*, dans ſes illuſtrations ſur l'hiſt. de Chalcondyle. p. 332. 333.

Cadhi asker, ou comme les Turcs l'appellent *Cadhilesker*, eſt le Juge de l'armée que nous appellerions Intendant. Aujourd'hui c'eſt le nom d'une grande dignité dans l'Empire Ottoman, où il n'y a que deux pèrſonnes qui en ſoient revêtuës, dont l'un eſt le *Cadhilesker* de Romelie, c'eſt-à-dire, d'Europe, & celui d'Anatolie, c'eſt-à-dire, de l'Aſie. D'HERB. Ricaut en ajoute un troiſiéme, qu'il appelle *Cadhilesker* du Kaire.

Le mot *Cadileſchker* eſt Arabe, compoſé de קדי, *Kadi*, qui ſignifie Juge, & עסכר, *Aſchar*, & avec l'article אלעסכר, *Alaſchar*, c'eſt-à-dire, *armée*, d'où s'eſt formé *Kadilaſcher*, Juge d'armée, parce que d'abord il étoit Juge des Soldats. Selon cette étymologie, il faudroit écrire *Cadileſcher*, parce qu'en Arabe & en Turc c'eſt un *Kef*, c'eſt-à-dire, un ſon ſemblable à celui du X des Grècs, & en nôtre langue tel que l'a *Ch* dans *Charon*, *Chorevêque*, *Chelidoine*, *&c.* mais l'uſage eſt d'écrire *Cadilesker*, ou *Cadileſquer*.

CADIS, ou CADIZ, ou CADIX. Petite Iſle ſur la côte d'Andalouſie, Province d'Eſpâgne. *Gades*, *Gadira*. Solin dit que les Tyriens s'étant embarquez ſur le Golfe Arabique, ou Mèr rouge, firent le tour de l'Afrique, & vinrent ſurgir à cette Iſle qu'ils nommèrent Erythrée, c'eſt-à-dire, Rouge, du nom de la mèr de laquelle ils étoient partis. Enſuite les Carthaginois la nommèrent *Gadir*, qui en leur langue ſignifie *Septum*, c'eſt-à-dire, un lieu clos, paliſſadé. C'eſt là que ſelon la fâble Hèrcule vainquit Géryon. L'Iſle de *Cadix* a environ ſix lieuës de long, & depuis une juſqu'à trois de large. Elle n'eſt ſéparée de la tèrre fèrme que par un canal que l'on paſſe ſur le pont de Suaco. La difference du méridien de *Cadis* à celui de Paris eſt ſelon l'Académie des Sciences de 9 degrez 45 min. occid. par conſéquent *Cadis* eſt au 10e degré 15 min. de longitude.

Ce nom vient du Latin *Gades*, qui s'eſt formé du Punique *Gadir*, qui, comme nous l'avons dit, ſignifie *Septum*, & vient de l'Hébreu גדר, *ſepire*.

CADIS, Ville dans l'Iſle de même nom, dont nous venons de parler. Cette ville n'eſt pas bien grande, mais elle eſt bien bâtie, & forte, & elle a un très-bon port. *Cadis* eſt encore très-conſidérable par le commèrce de l'Amérique. C'eſt là où aboutiſſent toutes les marchandiſes que les Eſpagnols portent aux Indes, & toutes les richeſſes qu'ils en rapportent en Europe. *Cadis* eſt une ville Epiſcopale. Nous ne diſons jamais *Calis*. En Angletèrre & dans les Païs-Bas on dit *Calis Malis*.

Le Golfe de *Cadis*, *Sinus Gaditanus*, *Oceanus Gaditanus*; il comprend toute la partie de l'Océan Atlantique, qui eſt renfèrmée entre les côtes de l'Algarve, & de l'Andalouſie vèrs le Nord, & celles du Royaume de Fez & de Maroc au midi, juſqu'à une ligne tirée du Cap de S. Vincent en Europe, à celui de Cantin en Afrique. Il prend ſon nom de *Cadis*, parce que c'eſt le port le plus conſidérable qui ſoit ſur ces côtes. MATY.

La Baye de *Cadis*. *Sinus Gaditanus*; c'eſt une petite partie du Golfe de Cadis, renfèrmée entre l'Iſle de *Cadis* au midi, & les côtes d'Andalouſie au Nord & au Levant. La baye de *Cadis* a environ douze lieuës de circuit, & deux de large.

CADIS. ſ. m. Sorte de petite étoffe.

CADIZADÉLITE. ſ. m. Nom d'une ſecte Muſulmane. *Cadizadelita*. Les *Cadizadélites* ſont une eſpéce de Stoïciens Mahométans, qui fuyent les fèſtins & les divèrtiſſemens, & qui affectent une gravité extraordinaire dans toutes leurs actions. Ceux des *Cadizadélites* qui habitent vèrs les frontières de Hongrie & de Boſnie ont pris beaucoup de chôſes du Chriſtianiſme, qu'ils mêlent avec le Mahométiſme. Ils liſent la traduction Eſclavone de l'Évangile, auſſi bien que l'Alcoran. Ils boivent du vin, même pendant le jeûne du mois de Ramazan; mais ils n'y mêlent point de canelle, ni de liqueurs. Ils aiment & protégent les Chrétiens. Mahomet eſt ſelon eux le S. Eſprit qui deſcendit ſur les Apôtres le jour de la Pentecôte. Ricaud parle de cette ſecte dans ſon livre de l'Empire Ottoman.

CADMIE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. *Cadmia*. C'eſt une eſpéce de minéral, qui eſt de deux ſortes. Il y a de la *cadmie* naturelle, & de l'artificielle. La *cadmie* naturelle eſt encore de deux ſortes: l'une contient des parties métalliques, & l'autre n'en contient point. La prémière, qu'on appelle *cobaltum*, eſt un minéral tèrreſtre, de couleur preſque noire, & qui contient quelques parties de cuivre, ou d'argent. On en tire beaucoup de pluſieurs mines d'Allemagne: elle eſt fort cauſtique & corroſive, de ſorte qu'on la met au rang des poiſons. La *cadmie* naturelle, qui eſt privée de parties métalliques, eſt autrement appellée *calamine*, ou *pièrre calaminaire*. Voyez CALAMINE. La *cadmie artificielle* ſe fait dans les fournaiſes de cuivre, dont il y a de cinq ſortes. La prémière eſt appellée *botrytis*, parcequ'elle a la forme d'une grappe de raiſin: la ſeconde *oſtracitis*, qui eſt faite comme un teſt ou coquille: la troiſiéme *placitis*, parcequ'elle reſſemble à de la croûte: la quatriéme

capitis

capnitis : la cinquiéme *calamitis* ; celle-ci s'attache autour des pèrches de fèr, avec quoi on remuë la matiére du cuivre dans la fournaiſe, laquelle étant ſecoüée, a la figure d'une plume, qu'on nomme en Latin *calamus*. La *cadmie botrytis* ſe trouve à la partie moyenne de la fournaiſe : l'*oſtracitis* dans la partie baſſe : la *placitis* dans la plus haute, & la *capnitis* à la bouche de la fournaiſe. La *cadmie* eſt déſſiccative & déterſive : on s'en ſèrt dans les ulcères humides & puants, qui ſe cicatriſent par ſon moyen. La *botrytis* & la *placitis* ſont auſſi très-bonnes dans les maladies des yeux.

CADMUS. ſ. m. & nom propre d'homme. *Cadmus*. C'eſt un Dieu des habitans de Gortyne ville de Créte, où Europe ſa ſœur fut auſſi honorée comme une divinité. Ce *Cadmus* eſt ce Phénicien fils d'Agenor, Roi de Tyr ſelon quelques uns, & ſelon d'autres Roi de Sidon. Les Sidoniens diſent encore dans Euchemère de Cos, cité par Athénée, que Cadmus n'étoit pas fils de Roi, mais Cuiſinier du Roi de Sidon, c'eſt à dire, Chef; Prince des Cuiſiniers, שר הטבחים, tèls qu'étoient dans l'Écriture Putiphar, Arioch & Nabuzardan. C'étoit un de ces Cedmonéens, dont parle Móyſe Gen. XV. 19. c'eſt à dire, un de ces Phéniciens orientaux, ou de ceux qui habitoient la partie orientale de la tèrre de Chanaan, apparemment proche du mont Hèrmon; car on dit que ſa femme s'appelloit Hèrmione, ou Harmonie, probablement du Phénicien חרמוני, habitant du mont Hèrmon. Tout le reſte de l'hiſtoire de *Cadmus* s'éxplique de même par le moyen du Phénicien. Car 1°, il fit, il produiſit des ſoldats, c'eſt une éxpreſſion Phénicienne, pour dire, il leva, il aſſembla. 2°, Ces ſoldats devinrent ſèrpents, c'eſt qu'ils étoient Hévéens, חוים, & qu'en Phénicien, auſſi bien qu'en Chaldéen, חוי, & חויא, ſignifie un ſèrpent. 3°, Ils fûrent produits des dents d'un ſèrpent; c'eſt dit Bochart, qu'en Phénicien שני נחש, *dents de ſerpents*, ſignifie auſſi lances d'airain; c'étoient les armes dont *Cadmus* arma ſes gens; car il paſſe pour être l'inventeur de l'airain, dit Hygin C. 274. vraiſemblablement parcequ'il en apporta en Gréce de Phénicie, ou peut-être de Chypre, & l'y fit connoitre. 4°, Enfin, on dit que ces ſoldats s'entretuèrent, de ſorte qu'ils furent réduits à cinq; c'eſt une mauvaiſe éxplication du mot חמש, qui ſignifie *cinq*, & encore *expeditus*, *accinctus* &c. prêt au combat, détèrminé, alèrte. Ainſi au lieu de dire qu'il avoit une troupe de cinq hommes ſeulement, il falloit dire une troupe de gens fort aguèrris, détèrminez, alèrtes au combat, comme Exod. XIII. 18. C'eſt ce *Cadmus* qui apporta les lettres en Gréce, au moins ſeize α, ζ, γ, δ, ε, ι, κ, λ, μ, ν, ο, π, ρ, σ, τ, υ.

CADO. Voyez CAZOU.

CADOLE. ſ. m. C'eſt le nom que les Sèrruriers donnent au loquet d'une porte, & à une eſpéce de pêne qui s'ouvre & ſe fèrme en ſe hauſſant, ou ſe baiſſent avec un bouton, ou une coquille. *Peſſulus*.

CADORE. ſ. f. Petite ville de l'État des Vénitiens en Italie. *Parœcia Cadorina*, ou *Cadorina*. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Piéve, dont on lui donne quelquefois le nom, la Piéve, ou la Piéve de *Cadore*. *Plebs, ou Caſtrum plebis*. *Cadore* a été la patrie du célébre Titien. CORN.

CADORIN. ſ. m. ou CADORINE. ſ. f. Maty dit le prémier, & M. Corneille le ſecond. *Cadorinus ager*, *Cadubrium*. Petite province de l'Etat de Véniſe en Italie, qui prend ſon nom de Cadore qui en eſt la Capitale. Le *Cadorin* eſt borné au levant par le Frioul propre, au midi & au couchant par le Bellunois, & au nord par l'Evêché de Brixen. Ce païs eſt fort montagneux.

CADRAN. ſ. m. Tèrme de Joüailler. Eſpéce d'étau, ou de main de fèr qui ſèrt à tenir les diamans, quand on les taille, pour changer leur ſituation ſuivant les divèrſes faces qu'on leur veut donner. Pour les autres pièrreries les *cadrans* ſont de bois. Les pièrreries taillées au *cadran* ſont plus eſtimées que les autres. La couleur des pièrres taillées au *cadran* eſt ſatinée : celle des pièrres qui ſont en table ronde ou en cabochon eſt veloutée. Le *quadran* pour les heures eſt le quadre.

CADRE, & CADRAN. Voyez QUADRE, & QUADRAN.

CADRILLE. Voyez QUADRILLE.

CADRITE. ſ. m. Sorte de Religieux Mahométan. Les *Cadrites* ont eû pour fondateur un habile Philoſophe & Juriſconſulte, nommé Abdul Cadri, de qui ils ont pris le nom de *Cadrites*. Les *Cadrites* vivent en communauté, & dans des eſpéces de monaſtères, qu'on leur pèrmet néanmoins de quitter s'ils veulent, pour ſe marier, à condition de porter des boutons noirs à leur veſte pour ſe diſtinguer du peuple. Dans leurs monaſtères ils paſſent tous les Vendredis une bonne partie de la nuit à tourner, en ſe tenant tous par la main, & répetant ſans ceſſe חי, *Elhai*, c'eſt-à-dire, *Vivant*, qui eſt un des noms de Dieu. Pendant ce tems-là un d'eux joüe de la flûte, pour les animer à cette danſe éxtravagante. Ricaud parle des *Cadrites* dans ſon *Empire Othoman*.

CADRUPLE. Voyez QUADRUPLE.

CADUC, il y en a qui écrivent *caduque*, auſſi bien pour le maſculin, que pour le féminin.

CADUQUE. adj. Qui a pèrdu ſes forces, ſoit par l'âge, ſoit par les maladies. Quand on a paſſé 60 ans, on eſt dans un âge *caduc*.

Ce mot vient du Latin *caducus*, *ſujet à cheoir*, de *cadere*.

CADUC, ſe dit auſſi des bâtimens qui menacent ruine. Il faut étayer une maiſon *caduque*, de peur qu'elle ne tombe.

CADUC, ſe dit figurément en chôſes morales. La faveur de ce Courtiſan eſt bien diminuée; ſa fortune eſt fort *caduque*. On appelle biens *caduques* les biens de la tèrre, les biens de ce monde, par oppoſition aux biens du Ciel, qui durent toujours : *caduc* en ce ſens veut dire une chôſe qui ſe détruit, qui paſſe, qui n'eſt pas de longue durée.

CADUC, en tèrme de Juriſprudence, ſe dit d'un lègs, d'une inſtitution d'héritier qui n'ont point d'effet. Ce lègs eſt devenu *caduc* par la mort du légataire avant le téſtateur. Cette ſucceſſion eſt devenuë *caduque*, parceque pèrſonne ne s'eſt porté pour héritier. Il y a un tître dans le Droit *de caducis tollendis*.

En tèrme de Médecine, on appelle le mal *caduc*, le haut mal, le mal de ſaint Jean, ou l'épilépſie; *morbus comitialis*, *ſacer*, *major*, *ſontiacus*. C'eſt une maladie qui fait tomber un homme, quand l'accès lui prend, & qui le tourmente cruellement. Voyez Épilépſie. Aléxandre II. dans ſa XXXVIe Épitre décide qu'un Prêtre attaqué de mal *caduc* ne doit point dire la Meſſe, juſqu'à ce qu'il ſoit guéri, à moins que les accès ne ſoient pas fréquens.

CADUAD. Voyez CAZOU.

CADUCÉATEUR. ſ. m. *Caduceator*. Ancien Officier de la République Romaine. Servius dit que c'étoient les *Caducéateurs* qui traitoient la paix, & les Fécialiens dénonçoient la guèrre. VIGENÈRE *ſur Tite-Live, T. I. p.* 1335. On les appelloit ainſi, parce qu'ils portoient en main un caducée. Nous les nommons Hérauts, mais perce que ce nom eſt générique, & qu'il eſt quelquefois beſoin de diſtinguer les eſpéces, le *Caducéateur*, & le Fécial ou Fécialien, on ne doit point faire difficulté de ſe ſèrvir de ces mots, ſur tout dans des ouvrages d'érudition.

CADUCÉE. ſ. m. Vèrge de Mèrcure : c'eſt un bâton entortillé de deux ſèrpens. *Caduceus*. Les Poëtes attribuënt pluſieurs vèrtus au *Caducée* de Mèrcure, d'endormir les hommes, de reſſuſciter les morts, &c. C'étoit auſſi le ſymbole de la paix, & de la concorde. Les Romains envoyèrent aux Carthaginois une javeline & un *caducée*, pour choiſir lequel des deux ils voudroient, ou la guèrre, ou la paix. VIGENÈRE. Apollon le donna à Mèrcure, qui lui avoit fait preſent de la lyre.

Ce mot vient du Latin *caduceum*, ainſi appellé *à cadendo, quia contentiones, & bella cadere faciebat*. Chez les Romains ceux qui dénonçoient la guèrre s'appelloient *Feciales*; & ceux qui alloient demander la paix s'appelloient *Caduceatores*. Il ſeroit plus à propos de faire venir ce mot du Grèc κηρύκιον, qui ſignifie le même, & qui vient de κῆρυξ, un *Héraut*. Le *caducée* qui ſe marque ſur divèrſes médailles eſt un ſymbole commun : il ſignifie la bonne conduite, la paix, & la félicité. Le bâton marque le pouvoir; les deux ſèrpens la prudence, & les deux aîles la diligence; toutes qualitez néceſſaires pour être heureux dans les entrepriſes où l'on s'engage.

CADUCÉE, ſe dit auſſi d'un bâton couvèrt de velours fleurdeliſé, que portent les Hérauts d'armes dans les cérémonies. Celui du Roi d'armes a une fleur de lis d'or au bout, que quelques-uns nomment *ſceptre*.

CADUCITÉ. ſ. f. État de ce qui menace ruine. Il ſe dit tant des hommes que des bâtimens. *Res caduca*, *Ætas caduca*, *viribus defecta*, *infirmitas*. La mort qui prévient la *caducité* arrive plus à propos, que celle qui la tèrmine. LA BRUY.

CADURCIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de l'Aquitaine. *Cadurci*. Les *Cadurciens* occupoient le païs que nous nommons aujourd'hui le Quèrcy, & étoient ſelon Strabon un des quatorze peuples qui habitoient entre la Loire & la Garonne. Les *Cadurciens* furent les inventeurs des lits, ou matelats, *culcita*. *L. XIX. C.* 1. De *Cadurci* on a fait dans la *ſuite Caturci*, & *Caturſ* & *Cadorſ*, qui ſe trouve dans des Auteurs de la baſſe Latinité, & de là *Caborſin* & *Caorſin*, qui s'eſt dit autrefois, & enſuite *Caorſin*, & puis enfin *Quèrci*. Voyez Valois, *Not. Gall.*

CÆCALE. adj. Eſt une épithète qu'on donne à une veine qui reporte le ſang de l'inteſtin *cæcum* dans le tronc méſentérique.

CÆCILIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. Ce mot eſt purement Latin, mais on le retient en François, & il faut l'écrire ainſi, & non pas *Cécilius*. Les *Cæcilius* étoient une des plus illuſtres familles de Rome. La famille *Cæcilia*. Voyez CÉCILE.

CÆCUM. ſ. m. C'eſt le prémier des gros boyaux, qu'on appelle auſſi l'*aveugle*; parce qu'il n'a qu'une ouvèrture qui lui ſert d'entrée & de ſortie. Il eſt ſitué dans l'hypocondre droit, plus bas que le rein. Il a une appendice en forme d'un vèr oblong, qui eſt plus grande aux enfans nouvellement nez, qu'à ceux qui ſont avancez en âge.

CAEN. ſ. m. Nom d'une ville de Baſſe Normandie, dont elle eſt Capitale. Ce mot eſt monoſyllable, prononcez *Can*, *Cadomum*. *Caen* eſt ſitué ſur l'Orne, à trois lieuës de la mèr. *Caen* n'eſt pas une ville ancienne; mais elle eſt grande, belle, & bien peuplée. M. Huet a fait les Antiquitez de *Caen*, où il montre que *Caen* n'eſt point l'Otlinga, ou Autlinga, dont il eſt fait mention dans les Capitulaires de Charle le Chauve, & dans la vie d'Aldric Évêque du Mans, parce que l'*Otlinga ſaxonia* eſt appellée *pagus* & *pagellus*, c'eſt-à-dire, un païs, un petit païs, & que *Caen* n'étoit guères alors qu'un village. Quelques Poëtes ont donné à *Caen* des Fondateurs illuſtres, comme Cadmus, Caius Céſar, qui à ce que l'on a prétendu l'appelloit en raillant *Caii domum*, d'où s'eſt fait *Cadomum*; ou bien un autre Caius Maître d'Hôtel du Roi Artus. C'eſt le ſentiment de Guill. le Breton. Paul Émile & quelques autres Hiſtoriens ont débité ces fâbles comme des véritez. Le Préſident Fauchet a cru que *Quentovicum* où Charles le Chauve permet la fabrique de la monnoye dans ſes Capitulaires, eſt *Caen*; il ne ſçavoit pas que c'étoit une ville de l'Artois à l'embouchure de la Quanche. M. de Bras veut que *Caen* ſoit le *Crociatonum* de Ptolémée; mais c'étoit un port de mèr, & immédiatement après avoir marqué *Crociatonum*, il met l'embouchure de l'Orne. M. Huet dit que *Caen* paroit avoir été ville ſous les prémiers Normans qui s'établîrent en Normandie vèrs le commencement du Xe ſiécle; mais que l'on ignore quand elle a commencé de l'être, & qu'elle ſemble avoir été l'ouvrage du hazard, comme beaucoup d'autres villes, dont la ſituation & d'autres avantages ont obligé des hommes à s'y établir. Il croit au reſte qu'il faut remonter au tems des Saxons, qui vèrs le VIe ſiécle occupèrent prèſque toute la côte ſeptentrionale des Gaules, peut-être juſqu'aux Romains, ou même juſqu'aux Gaulois. Car qui peut ſçavoir, dit-il, quand la prémière maiſon, la prémière hutte a été bâtie à *Caen*? Quoi qu'il en ſoit, *Caen* n'a eû aucune réputation avant les prémiers Ducs de Normandie; mais dès lors il fut une ville importante; & ſelon Guillaume Le Breton, qui a vécu vèrs le milieu du XIIIe ſiécle, *Caen* étoit alors une ville ſi peuplée & ſi bien bâtie, qu'elle pouvoit prèſque aller de pair avec Paris.

Caen a une Univèrſité. Elle fut fondée d'abord par Henri VI. Roi d'Angletèrre en 1431, confirmée par Eugene IV. en 1437. & érigée en ſecond lieu par Charles VII. Roi de France en 1450, quand il eut chaſſé les Anglois de Normandie. Il y a auſſi une Académie de Belles Lettres & de Phyſique commencée en 1652. par M. Brieux, continuée par M. de Segrais, & après ſa mort érigée par lettres patentes du Roi en Compagnie réglée l'an 1705. par les ſoins de M. Foucault, alors Intendant de *Caen*. Il y a auſſi à *Caen* une Vicomté, un Bailliage, un Préſidial, un Bureau des Finances, une Élection, un Grenier à ſel, une Amirauté, & une Chambre de Monnoye.

Selon Meſſieurs de l'Académie des Sciences *Caen* eſt au 17^d, 15' de longitude, & au 49^d, 11'. de latitude ſeptentrionale. *Caen* portoit autrefois de gueules, au château donjonné d'or, & j'ai vu des Sceaux portant ces armes. C'eſt viſiblement une peinture de *Caen*. Lorſque Charles VII. reprit cette ville ſur les Anglois, pour reconnoître ſa fidélité il changea ſes armes, & lui fit porter coupé d'azur & de gueules aux trois fleurs de lys d'or; apparemment pour être le ſymbole de la fortune de *Caen*, qui avoit été long-tems ſujette aux Anglois; car le rouge eſt la couleur de leur Écu; mais la ville retournant ſous la domination Françoiſe, l'azur & les fleurs de lys avoient repris le deſſus. HUET. Voyez les Rechèrches & Antiquitez de *Caen* par De Bras *in* 4°, à *Caen* 1688. ou plûtôt de l'illuſtre M. Huet, qui ſont beaucoup plus éxactes & plus ſçavantes. Du Cheſne parle auſſi de *Caen* dans ſes Antiq. des Vill. de Fr. L. VII. c. 10.

Le nom ancien de *Caen* étoit *Cathim*. Il eſt ainſi nommé dans la Chartre de donation de Richard III. Duc de Normandie dattée de l'an 1026. M. Valois a cru qu'il falloit lire *Cathem*; mais *Cathim*, *Catheim*, *Cathem*, & *Cathom*, ſont différentes prononciations d'un même mot. *Cathim*, & *Cathem*, étant donc la même chôſe, de Cathem s'eſt formé Cahem; le *t* & le *th* ſouffrant ſouvent éliſion dans le milieu des mots, comme dans ceux de *père*, *mère*, *frère*, qui ſont formez de *patre*, *matre*, *fratre*, & comme du mot ἰσϑλὸς, les Doriens faiſoient ἐσλὸς; de Cahem s'eſt fait celui de *Caen*, le mot *Cahem* ſe trouvant écrit dans les Augmentations faites à Sigebert par Robert de Torigny, Abbé du mont S. Michel, & imprimées par D. Luc Dachery. Cela ſe prouve encore par l'ancienne prononciation du mot de *Caen*,

qui n'étoit pas monoſyllabe comme maintenant, mais qui étoit un mot de deux ſyllabes, où les deux voyelles *a* & *e* étoient marquées par une prononciation diſtincte, comme les vèrs du Poëte Waice, qui vivoit vèrs le milieu du XIIe ſiécle, & les Vigiles de Charles VI. en font foi.

De *Cathom* on a fait *Cadom*, le *t* s'étant changé en *d*, comme de Θεὸς, on a fait *Deus*. Je crois même que dans le tems qu'on a dit *Cathom*, d'autres, & peut-être le plus grand nombre, prononçoient *Cadom*; car il ſe trouve dans la Chartre de fondation de l'Abbaye de la Trinité, dans la vie de S. Lanfranc, & dans la Chronique Du Béc. De *Cadom*, le mot *Caen* a pû ſe former dans la ſuite, auſſi bien que de *Cathem*, par une analogie fort ordinaire dans nôtre langue, comme de *Laudunum*, s'eſt fait Laon, de *Lugdunum*, Lion, d'*Audomarus*, Omer, & d'*Audoenus*, Quen.

M. Bochart croit que *Cadom*, en vieux Gaulois, ſignifie *Demeure de guèrre*. Il eſt vrai que *Ca* en Bas-Breton ſignifie *Guèrre*; mais *hom*, qui ſignifie *demeure*, eſt un mot d'origine Allemande, comme il le reconnoit lui même, qui ſelon les divers dialectes de cette langue ſe prononce *hom*, comme en Allemagne, ou *hem*, comme en Hollande, ou *ham*, comme en Anglètèrre, ou *hom*, comme en pluſieurs lieux de Normandie. Car les villages nommez Le *homme*, *Suhomme*, *Robéhomme*, Le *hommet*, Le *hommel*, viennent du Saxon *hom*; comme *hameau*, & *hamel*, viennent de *ham*. De ſorte que M. Bochart fait ce mot hybride, moitié Gaulois, moitié Saxon. Pour moi, j'eſtime qu'il faut rapporter ce nom à celui de *Cadetes*, peuples célébrez par Céſar, & ſituez apparemment vèrs le lieu où *Caen* eſt ſitué, & que *Cahom* ſignifie *Demeure des Cadetes*; de même que *Cabourg*, petit bourg aſſez voiſin de *Caen*, appellé dans les vieux titres *Cathburgum*, & *Cadburgum*, ſignifie *Bourg des Cadetes*. Du reſte, ces Cadetes, peuple Gaulois, peuvent bien avoir pris leur nom de *Cad*, mot Gaulois, qui ſignifie guèrre. Ainſi *Cadetes* ſignifie *Belliqueux*. HUET.

D'autres ont formé le nom *Cadonum*, *Caen*, de Cadmus, comme ſi ce Prince Phénicien en chèrchant ſa ſœur par le monde, eût jetté les fondemens de *Caen*. Les autres de *Caii domus*, comme nous l'avons dit ci deſſus; d'autres de *Campodomus*, comme ayant pris ce nom de ſa ſituation entre deux campagnes. Quelques-uns de *Quentovicum*, comme ſi ce nom, qui appartient à une ville d'Artois, étoit celui de *Caen*. Les autres du Grèc, Καινὸς δόμος, *Nouvelle demeure*; & quelques-uns de *Cademoth*, ville de la tèrre ſainte. M. de Bras de *Crociatonum*, ou *Caſſiatonum*, ou *Caradinan*, ou *Caſta domus*. D'autres *à canitie*. Toutes ces étymologies ſont fauſſes.

CAENOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Caen, habitant de Caen. *Cadomenſis*. Prononcez *Canois* diſſyllabe, ou même *Canais*, comme on fait dans le païs. M. Huet dans ſes Antiquitez de Caen, c. 24e, fait un dénombrement de 137. *Caenois*, qui ont été hommes illuſtres dans l'Égliſe, & dans les Lettres. Il faut ajouter M. Huet lui même. M. de Cahaignes a donné les éloges des *Caenois* ſes contemporains.

Ce mot aujourd'hui n'eſt que du diſcours familier. M. Huet dit toûjours habitans de Caen, homme de Caen, &c. Les habitans de Caen ſont gens d'eſprit, ſtudieux, polis. HUET. Des hommet de Caen illuſtres dans l'Égliſe & dans les Lettres. ID. Je n'entreprends pas dans ce Chapitre de donner la liſte de tous les Citoyens de Caen qui ont acquis du nom dans le monde. ID. Roger, natif de Caen. ID. Guillaume Acarin étoit Citoyen de Caen. ID.

CÆSAR. Voyez CÉSAR.

CAF.

CAFFARD, ARDE. ſ. m. & f. Bigot, hypocrite. Il ſe dit particulièrement des gens qui font leurs affaires ſous prétexte de Religion, en abuſant de la ſimplicité & de la confiance des autres. *Religionis, probitatis ſimulator. Vana pietatis affectata ſpecies, hypocrita.*

Ménage dérive ce mot de l'Arabe *caſar*, qui ſe dit par les Arabes proprement d'un homme qui de Chrétien s'eſt fait Turc, ou de Turc Chrétien. Il a été fait de l'Hébreu *caphar*, qui ſignifie *renier*. Les Anciens ont eû une eſpéce de couvèrture de tête qu'ils appelloient *caphardum*. DU CANGE.

Ce mot vient apparemment des Arabes. *Caſara* ſignifie en leur langue *nier*, d'où les Rabbins ont ſans doute pris leur vèrbe *caſar*; pour dire *nier*. Le Targum de Jéruſalem s'en ſert ſouvent en ce ſens là. Ces mêmes Rabbins appellent un Renégat *Caſeran* Conſultez le Dictionnaire Rabbinique de David de Pomis, & le grand Dictionnaire de Buxtorf. Quelques-uns croyent qu'on a auſſi donné le nom de *Caſres* aux peuples d'Affrique qui habitent vèrs le Cap de Bonne-Eſpérance; parce qu'ils n'ont aucune Religion.

CAFFARD. adj. m. Eſt une eſpéce de damas ou de ſatin. *Damaſceni.*

ceni operis bombycinus pannus. Le véritable damas *caffard* eſt tout de fil : mais le damas *caffard* ordinaire eſt celui dont la trême eſt ſeulement de fil, & les chaînes de ſoye, & qui ſe manufacture en Flandres.

CAFFÉ, ou CAFÉ. ſ. m. *Cffaum*. Semence qui nous eſt apportée de l'Arabie heureuſe. On eſtime davantage celui qui nous vient par le Levant, il eſt plus vèrd, plus peſant, & paroît plus mûr que celui de Mocha, lequel eſt plus gros, plus légèr & plus blanchâtre. On appelle *café* en coque, cette même ſemence renfèrmée dans ſes enveloppes propres & communes ; & *café* mondé, celle qui en eſt dépoüillée. L'épargne fait quelquefois ſubſtituer à cette ſemence celle de pois, de féves, de ſeigle, d'orge, eſpéces de ſemences qui étant rôties ne fourniſſent pas une matière huileuſe auſſi agréable, & en auſſi grande quantité que le *café*. L'arbre qui donne cette ſemence ſe peut nommer Cafier. Voyez ce mot.

CAFFÉ. ſ. m. Se prend auſſi pour une ſorte de boiſſon qui eſt devenuë familière en Europe depuis environ ſoixante ans, & qui eſt en uſage en Turquie depuis plus d'un ſiécle. *Caffaum. Caffaa, Caffaus liquor*. On ne ſçait pas au vrai ſon origine. Le *caffé* fut découvert, au rapport du Maronite Fauſto Nayronne, par le Prieur de quelques Moines, après qu'il eut été avèrti par un homme qui gardoit des chévres, ou des chameaux, que quelquefois ſon bétail veilloit & ſautoit toute la nuit. Ce qui fit qu'il eſſaya la vèrtu qu'il a d'empêcher le ſommeil ; & il l'employa d'abord à empêcher que ſes Moines ne dormiſſent à Matines. Cette origine de l'uſage du *caffé* approche fort de la fâble.

Abdalcader dont le manuſcrit eſt à la Bibliotheque du Roi, & M. Galand d'après lui, en rapporte une autre plus croyable, qu'il a priſe de Sehehabeddin, Auteur plus ancien & plus proche de l'origine de l'uſage du *caffé*. Il dit qu'au milieu du IXe ſiécle de l'Égire, c'eſt à dire, du XVe de l'ère Chrétienne, un cèrtain Gémaleddin, qui étoit de Bhabhan petite ville de l'Arabie heureuſe, & qui demeuroit à Aden, ville & port fameux à l'orient de l'embouchure de la mèr rouge, faiſant un voyage en Pèrſe, y trouva des gens de ſon païs qui prenoient du *caffé*, & qui vantoient cette boiſſon. De retour à Aden il eut quelque indiſpoſition, dont il ſe perſuada qu'il ſeroit ſoulagé, s'il prenoit du *caffé*. Il en prit, & s'en trouva bien. Il reconnut par éxpérience qu'il diſſipoit les fumées qui appeſantiſſent la tête, qu'il inſpiroit de la joye, qu'il rendoit les entrailles libres, qu'il empêchoit de dormir ſans qu'on en fût incommodé. Gemaleddin étoit Muphti d'Aden, & avoit accoutumé de paſſer la nuit en prières avec les Derviches. Pour y vaquer avec plus de libèrté d'eſprit, il leur propoſa de prendre du *caffé*. Leur éxemple mit le *caffé* en vogue à Aden. Les Gens de loi pour étudier, les artiſans pour travailler, les voyageurs pour marcher la nuit ; enfin, tous les habitans d'Aden en prîrent. De là il paſſa à la Mecque, où les dévots d'abord, puis tout le monde en prit. De l'Arabie heureuſe il fut porté en Égypte & au Caire. L'an 917. de l'Égire, 1511. de l'ère Chrétienne, Khaie Beg le défendit, parce qu'il crut qu'il enyvroit, & qu'on lui pèrſuada qu'il portoit à des chôſes défenduës. Sultan Cauſou leva prèſqu'auſſi tôt la défenſe. Le *Caffé* paſſa d'Égypte en Syrie, & de là à Conſtantinople. Les Derviches déclamèrent contre, parce que l'Alcoran dit que le charbon ne peut être mis au nombre des chôſes que Dieu a créées pour la nourriture de l'homme. Le Moufti ordonna que les Maiſons à *caffé* ſeroient fèrmées. Un autre Moufti déclara que le *caffé* n'étoit point du charbon. Les aſſemblées de nouvelliſtes, qui parloient trop librement des affaires d'État dans les cabarets à *caffé*, obligèrent le Grand Vizir Cuproli pendant la guèrre de Candie de ſupprimer ces maiſons de *caffé* à Conſtantinople ſeulement. Cette ſuppreſſion, qui dure encore, n'empêche pas qu'on n'en prenne publiquement dans cette Capitale. Quant à la France, c'eſt Thevenot le voyageur qui a le prémier apporté le *caffé* à Paris.

Le nom *Caffé*, que nous donnons à cette liqueur, & à la ſemence avec laquelle on la fait, eſt originairement Arabe. Les Turcs, dit M. Galland, le prononcent *Cahueh*, & les Arabes *Cahouah*, ou Cahoué. C'eſt de ce dèrnier que nous avons fait le mot *Caffé*, en changeant l'ouaou, ou bien *u* Arabe, en *f*. Pour ce qui eſt de l'origine, ou plûtôt de la ſignification primitive de ce mot, on varie juſqu'à dire les deux contraires. *Cahouah*, ou *cahoueh*, n'eſt pas un nom propre, c'eſt un nom générique, ou appellatif, ſelon M. Galland, dans le petit Traité que nous avons cité. *Cahouah* vient d'un vèrbe, qui ſignifie *avoir du dégoût*, *n'avoir point d'appétit*, & c'eſt un des noms que les Arabes donnent au vin, à cauſe qu'il ôte l'appétit quand il eſt pris avec éxcès. Ainſi il faut que *Cahouah* vienne de קהי, ou קה, ou קהי, qui eſt la même chôſe, & qui en Arabe & en Turc ſignifie avoir de l'avèrſion, du dégoût pour quelque chôſe, & qui ſe dit des viandes, & de tout ce qui ſe prend par la bouche. Au contraire Golius Meninski & Caſtel diſent que *Cahouah*, ſignifie ce qui donne de l'appétit, *quod appetentiam cibi inducit*. Si après de telles autoritez il étoit pèrmis de propoſer un autre ſentiment, on diroit qu'il ne ſignifie ni ce qui donne de l'appétit, ni ce qui l'ôte, & qu'il ne vient point de קהי, ou קהה, qui ſignifie, avoir ou donner du dégoût, mais de קוי, ou קוה, qui ſignifie donner de la vigueur, & de la force, fortifier, *corroborare*, *roborare*, *confirmare* ; & que *Cahouah* en Arabe & en Turc n'eſt autre chôſe que ce qui fortifie, ce qui donne de la vigueur ; ſignification qui convient très-bien au vin & au *caffé* ; & c'eſt un mot ordinaire chez les Turcs aux gens de guèrre qui boivent tous du vin ſans ſcrupule, de dire qu'ils le font parce qu'il fortifie. Quoi qu'il en ſoit, ce mot *Cahoueh* s'eſt formé en Europe le nom *caffé*, en changeant comme il arrive très-ſouvent le ו c'eſt-à-dire, l'*u* en *f*. Au reſte, les Mahometans diſtinguent trois ſortes de *Cahoueh*, ou *Cahouah*. La prémière eſt le vin & toute autre boiſſon qui enyvre, dit M. Galland ; Golius, Caſtel & Meninski, n'y mettent que le vin. La ſeconde ſe fait avec les gouſſes ou les enveloppes qui renfèrment le fruit du *caffé*, ou le *bunn*. La troiſiême ſe fait avec ce fruit là même. C'eſt celle qui eſt en uſage en Europe, parce que les gouſſes ou enveloppes ne ſont pas propres à être tranſportées, ou ne ſe tranſportent point ici ; car on dit qu'on en porte en Turquie. Voyez ci-deſſous *caffé* à la Sultane. La couleur brune & foncée de cette boiſſon la fait appeller d'abord ſyrop de Meure des Indes, & c'eſt ſous ce nom ſpécieux qu'on commença à débiter à Paris cette boiſſon.

La préparation du *caffé* conſiſte dans le juſte degré de ſa torréfaction & de ſon infuſion. On brûle, ou plûtôt l'on rôtit cette ſemence, ou dans une poêle de fèr, ou dans un plat de tèrre, juſqu'à ce qu'elle ait acquis également de tout côté une couleur tîrant ſur le brun ; on en mout enſuite dans un moulin à *caffé* juſqu'à la quantité dont on doit ſe ſèrvir ſur le champ. On fait boüillir dans une caffetière de l'eau à proportion du nombre & de la grandeur des taſſes que l'on doit en remplir, dans laquelle on jette le *caffé* moulu. Cèrtaines maiſons ont des meſures à *caffé* pour la juſte quantité des taſſes d'eau dans laquelle on doit l'infuſer. Lorſqu'il a boüilli ſuffiſamment on retire la caffetière du feu, & on laiſſe pendant quelque tems repoſer l'infuſion pour la vèrſer à clair dans les taſſes ; la coutume eſt de l'avaler le plus chaud que l'on peut ; les uns le boivent ſans ſucre, & les autres y en mettent plus ou moins, Les Turcs ne ſe mettent pas en peine d'en adoucir l'amèrtume avec du ſucre. Les Grands Seigneurs mettent dans chaque taſſe une goute d'eſſence d'ambre. D'autres le font boüillir avec deux cloux de géroſle ; d'autres avec un peu d'anis des Indes ; & d'autres avec du Cacouleh, qui eſt la graine du *Cardamomum minus*. Le *Caffé* eſt une des chôſes néceſſaires que les Turcs ſont obligez de fournir à leurs femmes.

Beaucoup de gens déjeûnent avec une priſe de *caffé* & un morceau de pain. Dans la plûpart des bonnes maiſons on ſèrt le *caffé* immédiatement après le repas. Le *caffé* ſe prend pour différentes intentions, les uns en uſent par amuſement, par coutume ; les autres pour réſiſter au ſommeil, beaucoup de gens pour faciliter la digeſtion ; ſouvent différentes pèrſonnes d'une même compagnie le prennent pour ſe procurer des effets tous oppoſez. Il ſèrt d'amuſement & d'entretien dans une longue convèrſation, ou de prétexte pour ſe taire avec bienſéance. Mais les vèrtus les plus réelles que les Médecins lui reconnoiſſent, ſont de mettre le ſang en mouvement, moyen par lequel il tient éveillé ; de diſſiper les migraines, & d'abſorber les aigreurs de l'eſtomac. L'éxpérience a appris qu'il convient aux pèrſonnes qui ont de l'embonpoint, & qu'il nuit à celles qui ſont ſeches, maigres, & d'un tempérament billeux, & à ceux qui digèrent trop vîte, à ceux dont le ſang circule trop vîte, à ceux qui ont un crachement de ſang provenant de quelques éxtrémitez de veines, ou d'artères trop ouvèrtes, ou d'un ſang trop ſubtil & trop âcre. Simon Pauli, Médecin Danois, a prétendu qu'il énèrve les hommes & les rend inhabiles à la génération. Une pèrſonne qui a demeuré quinze ans en Turquie m'a dit que les Turcs attribuënt au *caffé* le même effet, & qu'ils penſent que le grand uſage qu'ils en font eſt la cauſe pour laquelle les Provinces qu'ils occupent, autrefois ſi peuplées, le ſont aujourd'hui ſi peu. Dufour réfute cette opinion dans ſon traité du *Caffé*, du Thé & du Chocolat.

Les pèrſonnes qui ne ſont pas accoutumées à cette boiſſon la trouvent amère, & ſont obligées d'y mettre beaucoup de ſucre.

On n'a pas toujours rôti le *caffé* pour faire cette boiſſon, il y a toute apparence qu'on s'eſt ſèrvi d'abord de cette ſemence boüillie dans de l'eau ſans autre préparation, & qu'on n'a pas eû de peine à abandonner cette prémière, puiſque le *caffé* rôti eſt beaucoup plus efficace & plus agréable.

Le prémier qui a écrit du *caffé* vèrs le IXe ſiécle a été Zacharie Mahomet

homet, Raſes ou Raſis célébre Médecin Arabe, puis Ebenſina, dit Avicenne, Proſper Alpinus au livre des Plantes d'Egypte, qui eſt le prémier qui en a donné des nouvelles aux Européens il y a environ cent ans. Avicenne en parle dans le ſecond livre de ſon Canon, & en explique les qualitez. Veſtingius dans ſes Obſervations, Bauhin dans ſon Pinax, Olaus Wormius, Oléarius & Leonard Rauwolf dans leurs Itinéraires; Mollembrok, Piétro della Valle, Thévenot dans leurs Relations. Simon Puali en a condamné l'uſage dans un Commentaire contre le thé & le tabac, & il objecte qu'il énerve les hommes, comme témoigne Oléarius, & comme on l'a dit ci-deſſus.

Les inſtrumens & les vaiſſeaux propres à préparer le *caffé*, ſont une poêle, ou un moulinet pour le frire, un moulin à moudre, une boëte à conſerver celui qui eſt moulu, une caffetière, un petit fourneau, & un cabaret à *caffé* composé de taſſes avec leurs ſoucoupes, d'un ſucrier, de petites cuillières, & de ſerviettes à *caffé*. Quelques gens font cuire le *caffé* à un feu de lampe, & quelques autres à un feu d'eſprit de vin. Le plus ordinairement c'eſt au feu, ou bien ſur un petit fourneau de fer dans lequel on allume du charbon.

Philippe Sylveſtre Du Four, dans ſon Traité du *Caffé*, Thé, Chocolat, ſe ſert du tèrme de torréfier le *caffé*. Dans l'uſage ordinaire on dit brûler le *caffé*. Vôtre *caffé* n'eſt pas bien brûlé; il eſt trop brûlé; vous brûlez mal le *caffé*. Vous ne ſçavez pas brûler le *caffé*. On dit auſſi rôtir le *caffé*, du *caffé* bien rôti. On dit que le *caffé* eſt trop grillé, lorſqu'on l'a réduit en charbon, & qu'il ſent l'eau froide, lorſqu'on l'a vèrſé dans l'eau ſans qu'elle ait boüilli ſuffiſamment. Il n'eſt pas honnête d'en vèrſer juſqu'au mar. Quelques gens y mettent tant de ſucre qu'ils en font un ſyrop. On appelle un *caffé* fort, lorſqu'on a mis dans l'eau une quantité de *caffé* moulu plus grande qu'à l'ordinaire: & lorſqu'on n'en a pas mis aſſez, ou qu'il eſt éventé, ce qui en rend l'effuſion moins chargée, on l'appelle *caffé* foible.

Caffé au lait, eſt ou l'infuſion que font quelques-uns du *caffé* moulu dans du lait, ou le mélange d'une cèrtaine quantité de lait chaud ſur une partie d'infuſion du *caffé* à l'eau, en y joignant ſi l'on veut du ſucre.

On appelle *Caffé* chocolaté, une infuſion de *caffé* dans laquelle on a fait fondre & cuire un morceau de chocolat. Quelques Caſuiſtes ſoutiennent que le *caffé* ne rompt pas le jeûne.

Caffé à la Sultane, eſt l'infuſion des coques qui ſervent d'enveloppe au *caffé*, laquelle eſt en uſage en Turquie, où les Sultanes en ont introduit la mode, par l'expérience qu'elles ont qu'il échauffe moins que l'infuſion de la ſemence même, & qu'il tient le ventre libre. Les coques ont été appellées improprement fleurs de *caffé* par nos François qui les ont apportées de Mocha. Voyez la Bibliothèque Orientale de d'Herbelot au mot *Cahua*.

CAFFÉ. ſ. m. Cabaret, ou maiſon où l'on vend du *caffé*. *Cafai Taberna*. Il demeure à côté d'un *caffé*. C'eſt dans ce *caffé* que ces Philoſophes ſans religion tiennent leurs aſſemblées impies. On dit qu'il y a trois mille *caffez* à Londres. Il y a en Turquie des Cabarets exprès pour vendre du caffé, comme on fait le vin en France.

CAFFÉ. Couleur de *Caffé*. C'eſt la couleur, non pas de la fève, ou rôtie ou non rôtie; mais celle de cette fève rôtie & réduite en poudre, ou de l'eau dans laquelle elle a boüilli; c'eſt-à-dire, un châtain foncé. *Caffei color. Rufus, Caſtaninus ſatur.* J'ai levé un habit couleur de *caffé*. On dit quelquefois en abregeant, un drap *caffé*; ſon habit eſt *caffé*, ou de *caffé*. C'eſt cet homme vétu de *caffé*. On ſouſentend *couleur*.

CAFFETIER. ſ. m. Prononcez *Caftier*. Richelet dit qu'on appelle ainſi un homme qui ne vend que du caffé en ſemence, ou comme on dit en fève. Ce mot doit être fort peu en uſage, car il n'y a guères de Marchands qui ne vendent que du caffé.

CAFFETIÈRE. ſ. f. Petit vaiſſeau fait en forme de coquemart, dans lequel on prépare le caffé. *Vaſculum coquendo Caffeo idoneum*. *Caffetière* de tèrre, *Caffetière* de fayance, *Caffetière* de fer blanc, ou de cuivre, *Caffetière* d'argent. Prononcez comme s'il étoit écrit *Caftière*, ou prèſque de la même manière.

CAFFIER. ſ. m. Eſpèce de Jaſmin d'Arabie dont la ſemence nous eſt connuë ſous le nom de Caffé. *Jaſminum Arabicum, Lauri folio, cujus ſemen apud nos Café dicitur, Act. Ac. R. Par.* Cet arbre a été apporté en Europe en 1707. par les Hollandois, & en 1709. il donna des fruits au jardin d'Amſterdam; auparavant ce tems-là on ne connoiſſoit point ſon caractère, & les differens ſentimens des Auteurs qui avoient traité du Caffé, faiſoient naître des doutes qu'on ne pouvoit réſoudre que par la vûë & la culture de cette plante. Celui qui en avoit le mieux parlé eſt M. Galland, dans une lettre qu'il imprima en 1699. à Caën, & qui contient une Traduction d'un Traité ſur le Caffé composé par Abdalcader Ben Mohammed, qui vivoit l'an 996. de l'Égire, c'eſt-à-dire, 1587. de J. C. Cet Auteur à la fin de cet ouvrage témoigne qu'il a vû à Conſtantinople les rejettons d'un arbre de Caffé. Un Turc qui avoit pris ſoin de le cultiver voyant qu'il avoit gelé, le coupa par le pied, mais il pouſſa des rejettons. Il ajoute que ſes feüilles ſont vèrtes toute l'année, qu'elles reſſemblent à celles du Laurier, excepté qu'elles ne ſont pas ſi pointuës, mais plus épaiſſes, & d'un vèrd plus foncé. M. Nointel Ambaſſadeur du Roi le fit peindre. Voici ce que c'eſt au vrai que cet arbre. Le *Caffier* qui eſt garni en tout tems de feüilles donne beaucoup de branches un peu horiſontales, toujours oppoſées, & chargées d'eſpace en eſpace de feuilles oppoſées deux à deux, à queuë fort courte. La figure de ces feüilles eſt pareille à celles du Laurier, avec cette différence, qu'elles ſont plus larges, plus pointuës, d'un vèrd gai & luiſant en deſſus, plus pâle en deſſous, & qu'elles n'ont qu'un goût douceâtre & d'hèrbe, ſans odeur particulière. De l'aiſſelle de la plûpart de ces feuilles naiſſent des fleurs juſqu'au nombre de cinq, ſoutenuës par un pédicule fort court. Ces fleurs ſont à peu près de la figure & du diamètre des fleurs du Jaſmin d'Eſpagne, mais elles ſont toutes blanches, leur tuyau eſt plus court, & leurs découpures plus étroites, les étamines outre cela ſe trouvent en nombre pareil à celui des découpures de la fleur, ce qui n'eſt pas ordinaire aux Jaſmins. L'odeur de ces fleurs eſt légère, douce & agréable. Le calice qui ſoutient la fleur eſt à quatre pointes, & environne un embrion ou jeune fruit ſurmonté d'un ſtile fourchu qui enfile la fleur. Ce jeune fruit eſt tèrminé par un petit nombril, & devient de la groſſeur d'un Bigarreau moyen, vèrd clair d'abord, puis rougeâtre, enſuite d'un beau rouge, & enfin rouge obſcur dans ſa parfaite maturité. La chair de ce fruit eſt mince, blanchâtre, glaireuſe, & d'un goût aſſez fade. Ce goût change en celui de nos petits pruneaux, lorſque cette chair eſt deſſéchée. Cette chair ſert d'enveloppe commune à deux coques minces, dures cependant, étroitement unies, & qui gardent la figure de la ſemence qu'elles contiennent, qui eſt ovale, plate d'un côté, & creuſée de ce même côté & dans ſon milieu par un ſillon aſſez profond, arrondie & vouté du côté oppoſé. Si une de ces deux ſemences vient à avorter, celle qui reſtera occupera tout le fruit, qui pour lors n'aura qu'une loge. Cette ſemence, quoique dure & de ſubſtance comme de corne, veut être miſe en tèrre auſſitôt qu'elle eſt meure, autrement elle a peine à gèrmer, & ne ſçauroit profiter. Cette obſervation, qui eſt très certaine, diſculpe les habitans du Royaume d'Iemen où cet arbre ſe cultive, de la malice qu'on leur imputoit, de tremper dans l'eau boüillante, ou de paſſer au four tout le Caffé qu'ils vendent aux étrangers, dans la crainte de pèrdre un revenu très-conſidérable que leur produit ſa culture. On aſſure qu'ils en débitent pour plus de cinq millions d'argent chaque année, ce qu'on n'a pas peine à croire, lorſqu'on fait attention à la grande conſommation qui s'en fait en Turquie & en Europe. Comme il n'y a point d'hyver dans le Royaume d'Iemen, on eſt obligé en Europe de conſerver le *Caffier* dans des ſerres où l'on fait du feu pour y entretenir une chaleur douce. Cet arbre porte beaucoup de fruits lorſqu'il eſt jeune. Les Hollandois ont à Batavia des *Caffiers* qui ont près de 40 pieds de haut, & à Amſterdam ils en ont qui ont déja 13 à 14 pieds. M. Pancras, Bourguemeſtre, Régent de la ville d'Amſterdam, envoya au Roi en 1714. un *Caffier*, haut de cinq pieds, qui donna dans la même année des fleurs & des fruits. *Proſp. Alp. Commelin, Dufour, Galant & Tranſact. Philoſ. d'Angl. Bligny, Mappur.*

CAFRE. ſ. m. & f. *Cafer*, *a*. Nom de peuple, qui habite une grande région de la Baſſe Ethiopie; ou la côte orientale & occidentale de la pointe méridionale de l'Affrique. Les *Cafres* ſont les peuples de la tèrre que l'on connoiſſe les plus groſſiers, & les moins hommes. Ils habitent dans des cavèrnes, ou ſous des cabanes faites de branches d'arbres & couvèrtes de nattes de jonc. Ils vont nuds, ſont noirs, mal faits, ſales, brutaux, ſauvages prèſque comme des bêtes, & même quelques uns, à ce que l'on dit, antropophages. Pour la religion, ils ont quelque vénération pour la Lune. Ils ont l'idée d'un être ſouverain, qu'ils appellent Humma; mais ils ſe mettent peu en peine de lui rendre aucun culte. Les *Cafres* ſont diviſez en un très grand nombre de peuples, qui ont chacun leur Capitaine. Ils ont auſſi quelques Royaumes. Leur langage n'eſt prèſque point articulé, & plus ſemblable aux voix des bêtes, qu'à celle des hommes.

CAFRERIE. ſ. f. Païs des Cafres. Grande contrée d'Afrique, qui s'étend en forme de demi cèrcle autour du Royaume de Monomotapa, dont elle eſt ſéparée par une chaîne de montagnes qui ſont une partie de celles de la Lune. Selon Sanut la *Cafrerie* commence ſous le Tropique du Capricorne, au 23e degré

degré & demi de latitude méridionale, & deſcend juſqu'au Cap de Bonne Eſperance, d'où remontant vèrs le nord juſqu'à la côte de Zanguebar, elle a pour bornes l'Ocean Indien au levant, l'Ethiopique au couchant, le méridional au ſud, & au nord les montagnes de la Lune, qui la ſéparent du reſte de la tèrre fèrme. Selon Magin, & la plus commune opinion, elle s'étend ſeulement depuis le couchant de Cabo negro juſqu'au Cap de Bonne Eſpérance, & de là juſqu'à la rivière de Magnice, ou du S. Eſprit. Dans cette opinion la *Cafrerie* comprend environ mille lieuës de côtes en longueur, & depuis cinquante juſqu'à cent de largeur.

CAG.

CAGE. ſ. f. Petit vaiſſeau fèrmé à claires voyes, & portatif, fait d'oſier, ou de fil de fèr, où on nourrit des oiſeaux. *Cavea.* Le pèrroquet eſt ſorti de ſa *cage*. Cet oiſeau a rompu un des bâtons de ſa *cage.*

Ce mot vient de *cavia*, qu'on a dit pour *cavea*. MÉN. *A caveis theatralibus quibus includebantur feræ*, on l'a tranſporté aux *cages* des oiſeaux.

On dit figurément & burleſquement d'un homme qu'on a mis en priſon, qu'on l'a mis en *cage*. On dit par menaces à des inſolens, qu'on les fera mettre en *cage*, pour leur apprendre à parler. En effet, il y a des priſons où il y a des *cages* de fèr, comme dans le Château d'Amboiſe. Bajazet Empereur des Turcs fut promené par Tamèrlan enfèrmé dans une *cage*. Ce Prince ne pouvant ſupporter cette ignominie ſe briſa la tête contre les barreaux de ſa *cage*.

CAGE, eſt auſſi un treillis d'oſier qu'on met devant les fenêtres en forme de jalouſie, pour voir au dehors ſans être vû au dedans. *Tranſenna, feneſtra cancellata.* On le dit auſſi des vaiſſeaux d'oſier, ou garnis de toile, qui ſèrvent de gardemanger. *Cavea penuaria.*

CAGE, ſe dit auſſi en tèrmes d'Architecture, des quatre pans, ou gros murs qui enfèrment un bâtiment, ou qui en font l'enceinte.

On appelle auſſi *cage*, l'eſpace contenu entre les quatres murailles, ou entouré d'une muraille, ou de pans de bois en rond ou en ovale. La *cage* d'un eſcalier. La *cage* d'un moulin, eſt le corps d'un moulin à vent, qui eſt fait de charpente & revêtu d'ais. On le fait tourner ſur un maſſif de maçonnerie où il eſt pôſé, pour expôſer les volans du moulin du côté du vent par le moyen d'une grande piéce de bois qu'on appelle la *queuë*.

CAGE DE CROISÉE, eſt le bâti de menuiſerie qui porte en avance au dehors la fèrmeture d'une croiſée. Et ce qu'on appelle *cage de clocher*, eſt un aſſemblage de charpente qu'on revêt ordinairement de plomb, & qui eſt compris depuis la chaiſe ſur laquelle il pôſe, juſqu'au rouët ou la bâſe de la fléche d'un clocher. Les Orfévres donnent auſſi le nom de *cage*, aux fils d'archal qui ſont travaillez prèſque en forme de grande *cage*, & où ils enfèrment leurs marchandiſes.

CAGE, ou CAGEROTTE, ſe dit encore des formes où on fait de petits fromages, dont le fond eſt d'oſier, pour en laiſſer écouler le lait clair. *Crates viminea.*

CAGE, ſe dit figurément d'une habitation étroite & retirée. *Ædicula.* Cet homme eſt fort particulier, il ſe tient toûjours dans ſa *cage*; on ne ſçauroit le faire ſortir de ſa *cage*. On dit d'une grande maiſon où loge une pèrſonne peu conſidérable, Voilà une grande *cage* pour un ſi petit oiſeau.

CAGE, en tèrmes de Mèr, eſt une eſpéce d'échauguette faite en *cage* à la cime du mât d'un vaiſſeau, qu'on appelle *gabie* ſur la Méditèrranée, & *hune* ſur l'Océan. *Mali ſpecula*, ou *corbita*.

En tèrme d'Horloger, on appelle *cage* de montre, les deux platines de la montre jointes par les quatre piliers, qui enfèrment un eſpace diſpôſé à recevoir les rouës & les reſſorts.

CAGÉE. ſubſt. f. Une pleine cage, tant qu'une cage contient, ou peut contenir d'oiſeaux. Une *cagée* d'oiſeaux. J'ai acheté toute la *cagée*.

CAGÉOIS, OISE. adject. Vieux mot, qui ſignifie Villageois, Païſan. *Paganus.* Nicod dit que *Cageois* s'eſt dit pour *Caſois*, du mot Latin *caſa*, qui ſignifie une chaumine, *à caſarum incolatu.*

CAGEOILER. v. act. Il faut écrire *Cajoler*; c'eſt ainſi que tous les bons Auteurs l'écrivent aujourd'hui. Il ſignifie proprement Babiller, cauſer; mais en ce ſens il eſt du ſtile bas. *Garrire.* Il s'eſt dit originairement au propre des enfans qui apprennent à parler. Les pères prennent plaiſir à entendre leurs enfans quand ils *cajollent*.

Ce mot vient apparemment de *cage*, qui eſt le lieu où on apprend à parler aux oiſeaux.

CAGEOILER, ſignifie maintenant, dire des douceurs, des paroles honnêtes & obligeantes; flater, loüer, entretenir quelqu'un de chôſes qui lui plaiſent & qui le touchent. *Blandiri alicui, blando ſermone delinire, Lenociniis aliquem permulcere.* *Cajoler* quelqu'un ſur la ſcience, ſur le bel eſprit, ſur ſa bravoure, ſur ſes belles actions. Elle aime qu'on la *cajole* ſur ſa beauté, ſur ſes ajuſtemens, ſur ſa bonne grace en tout ce qu'elle fait. Aimer à être *cajolé* par les loüanges. ABLANC. Les hommes ſe *cajollent* mutuellement pour ſe faire rendre leurs éloges avec uſure. ID.

CAGEOILER, ſignifie auſſi, Careſſer quelqu'un, afin d'attraper de lui quelque chôſe à force de flatteries. *Subpalpari.* Il a ſi bien *cajolé* ce vieillard, qu'il eſt devenu ſon héritier. On a beau *cajoler* un avâre, on n'en peut rien arracher. Il faut beaucoup d'art & d'adreſſe d'eſprit pour *cajoler* un riche, & pour gagner ſes bonnes grâces. ABLANC.

CAGEOILER, ſe dit plus particulièrement à l'égard des femmes & des filles, auxquelles on fait l'amour, qu'on tâche de ſéduire par de belles paroles, & à force de leur dire des douceurs & des flatteries. *Procari.* Le foible des femmes, c'eſt d'aimer qu'on les *cajole*. Une honnête femme ne ſe doit jamais laiſſer *cajoler*.

> *Voir* cajoler *ſa femme & n'en témoigner rien,*
> *Se pratique aujourd'hui par force gens de bien.* MOL.

On dit auſſi, *Cajoler* ſon vin; pour dire, Tenir quelque tems ſon vèrre à la main avant que de boire, & cependant chanter & plaiſanter.

CAGEOILER *un vaiſſeau*; c'eſt, en tèrmes de Marine, le mener contre le vent dans le courant d'une rivière. *Adverſo vento profluentem decurrere.*

CAGEOILÉ, ÉE. part. & adj. *Delinitus lenociniis & blando ſermone.*

CAGEOILERIE. ſ. f. Flatteries pour gagner l'amitié de quelqu'un, & en obtenir ce qu'on déſire. *Blanditiæ, arum.* Il ſe dit à l'égard des hommes, & plus ſouvent à l'égard des femmes. Une fille doit craindre toutes les *cajolleries* des hommes.

CAGEOLLEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Celui qui cajolle. *Procus; Amaſius.* Il ſe dit proprement des jeunes gens qui font l'amour. *Blandidicus, Blandiloquus, Aſſentator.*

On dit auſſi abſolument, Vous n'êtes qu'un *cajolleur*; pour dire, Vous n'êtes qu'un diſcoureur, qui n'avez dans la bouche que de vaines paroles & promeſſes. *Garrulus.*

CAGIER. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit de ceux qui portent des faucons, des ſacres, des laniers, & des autres oiſeaux à vendre. *Cavearius.*

CAGLIARI. Nom propre de la Ville Capitale de l'Iſle de Sardaigne. *Calaris.* Prononcez *gli* comme deux *ll* moüillées, ou prononcez *cagli*, comme la prémière ſyllabe de *caille*. Cette ville eſt ſur une petite montagne, d'où elle s'étend juſqu'à un grand Golfe, auquel elle donne ſon nom. Elle a Univèrſité, Archevêché, Citadelle, & un fort bon port. Elle donne auſſi ſon nom à la principale Province de l'Iſle qui en occupe toute la partie méridionale. On l'appelle Cabo, ou Indicado de *Cagliari*. Lucifer de *Cagliari* eſt fameux dans l'hiſtoire Ecléſiaſtique du IVe ſiécle.

CAGNARD. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un lieu mal propre, tel que celui où logent les chiens. *Sordidum tugurium*, ou *canile*. Cette maiſon eſt un vrai *cagnard*.

CAGNARD, ARDE. adj. Vieux mot, qui ſignifioit, Faineant, pareſſeux, poltron, qui ne veut point quitter le coin du feu. *Ceſſator, deſes, piger, ignavus.* Paſquier dit que le *cagnard* étoit un lieu ſous les ponts de Paris, où s'aſſembloient pluſieurs gueux & faineans, tant hommes que femmes; & que ce lieu fut appellé *cagnard*, à cauſe qu'il étoit près de l'eau la demeure ordinaire des *cagnards*. La Police défendit ces aſſemblées, & il y en eut pluſieurs de fuſtigez, pour avoir contrevenu à ces défenſes.

CAGNARDER. v. n. S'accoutumer à la faineantiſe, & demeurer au coin du feu. *Otiari, ceſſare.* Il eſt vieux, & n'eſt en uſage que dans ſon compoſé *s'accagnarder*.

CAGNARDER, ſe dit encore des gueux faineans qui pourroient travailler, & qui aiment mieux demander l'aumône, *Mendicare*, de ces gens qui hantoient le cagnard ci-deſſus expliqué.

CAGNARDERIE. ſ. f. Pareſſe, faineantiſe, gueuſerie. *Inertia, ſegnities.*

CAGNARDIER, IERE, ſignifie la même chôſe que *cagnard*. *Deſidioſus.*

CAGNARDISE. ſubſt. f. C'eſt la même chôſe que cagnarderie. *Otioſitas.* L'un & l'autre ſont bas.

CAGNE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *chienne*. *Canis.* Il ne ſe dit plus que par injure, à des femmes qu'on veut taxer d'infame proſtitution.

CAGNEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui a les jambes tortuës &

mal tournées. *Varus.* La mode de porter de grands canons étoit fort favorable aux *cagneux*.

Sa ringrave étoit courte ; & ſon genoux cagneux. Scar.

Ce mot vient apparemment de *chien*, parcequ'il n'a pas les jambes droites ; & ainſi il a été fait de *cagnoſo*, ou de *cagna*, qui ſont mots Italiens.

CAGNOU. ſ. m. & nom propre d'homme. *Chagnoaldus*, *Hagnoaldus*, *Chainoaldus*, *Agnoaldus*, *Chagnulphus*. *Chagnoald*, ou *Chainoald*, que nous appellons vulgairement S. *Cagnou*, étoit fils d'un Gentilhomme des plus qualifiez du païs de Brie, nommé Chagneric, ou Agnery, & frère aîné de S. Faron Évêque de Meaux, & de ſainte Fare Abbeſſe de Farmoutier. Baillet, 6ᵉ de Sept. Il fut Évêque de Laon au VIIᵉ ſiécle.

CAGOT, otte. adj. Faux dévot, hypocrite, qui affecte de montrer des apparences de dévotion pour tromper, & pour parvenir à ſes fins. *Simulator pietatis, ſimulatâ falſâque religionis affectator, hypocrita.*

Quoi ! je ſouffrirai, moi, qu'un cagot *de critique*
Vienne occuper céans un pouvoir tyrannique ? Mol.

Ce mot eſt injurieux, & vient de cèrtaines pèrſonnes habituées en Béarn, & en quelque partie de la Gaſcogne, qu'on croit deſcendus des Viſigots, qui ſont tenus pour ladres, auxquels eſt intèrdite par la Coutume la convèrſation avec le reſte du peuple, & qui logent en de petites maiſons écartées. Ce nom leur a été donné, comme qui diroit *caas Goths*, ou *chiens Goths*, en haine de l'Arianiſme dont les Goths avoient fait profeſſion, ſelon Ménage, Mʳ de Marca, & pluſieurs autres. Paſquier dit qu'il vient de *Got*, qui en Langue Gèrmanique ſignifioit *Dieu* ; d'où ſont venus ces juremens déguiſez *morgoy*, *vertugoy*, *ſanguoy*, &c. Borel le dérive avec peu de vraiſemblance de καγαθὸς, qui veut dire, *& bonus*, *& bon*, *& homme de bien.* On n'a jamais dit, καγαθὸς, mais καλοκάγαθος.

CAGOTERIE. ſ. f. Fauſſe dévotion ; hypocriſie. *Pietatis vana affectatio*, ou *affectata pietas*, *hypocriſis*. Il y a bien des gens qui font leur fortune par la *cagoterie*.

Oüi, l'inſolent orgueil de ſa cagoterie,
N'a triomphé que trop de mon juſte courroux. Mol.

Cagoterie, Secte, cabale de cagots. *Hypocritarum turba, ſecta.* Toute la *Cagoterie* eſt pour lui, brigue pour lui.

CAGOTISME. ſ. m. La manière d'agir d'un hypocrite. *Simulata religionis ambitioſior affectatio, pietatis ſimulatio.* La profeſſion du *cagotiſme* efface la mémoire de tous les péchez qu'on a faits. S. Évr.

Son cagotiſme *en tire à toute heure des ſommes,*
Et prend droit de glôſer ſur tous tant que nous ſommes. Mol.

CAGOUILLE. ſ. f. Revèrs d'éperon. *Voluta helix.* Quelques-uns appellent ainſi en tèrme de Marine, une volute qui ſèrt d'ornement au haut de l'éperon du vaiſſeau.

CAGUE. ſ. f. Tèrme de Marine. Sorte de bâtiment Hollandois. *Navis Batavica.* La *cague* a quarante ſept piéds de long de l'étrave à l'étambord, douze piéds ſix pouces de dedans en dedans, & quatre piéds deux pouces de creux. L'étrave a neuf piéds de haut, un piéd de large par le haut, & cinq piéds & demi de queſte. L'étambord a ſept piéds huit pouces de haut, & trois piéds de queſte : il a ſept pouces d'épais en dedans, & cinq pouces en dehors, & un piéd de large par le haut. La ſole a huit piéds cinq pouces & demi de large, & quatre pouces d'épais. Les varangues ont trois pouces & demi d'épais, & ſont à un piéd de diſtance l'une de l'autre ; les genoux ſont à même diſtance, ayant quatre pouces d'épaiſſeur vèrs le haut, & cinq pouces de largeur. Le bordage a un pouce & demi d'épais, & la ceinte en a quatre & demi, & autant de largeur. Le bordage au deſſus de la ceinte a un piéd de large. La tèrre-goutière qui eſt au deſſus a un piéd ſept pouces de large, & deux pouces d'épais, & cinq pouces de large en dedans. La couvèrte de l'avant a quinze piéds de long. La carlingue a un piéd deux pouces de large, & trois pouces d'épais. Le cornet du mât s'élève d'un piéd ſept pouces au deſſus du tillac, & a quatre pouces d'épais : ſon étenduë en dedans eſt de treize pouces d'épais & de quinze de large. L'écoutille qui eſt au devant a ſept piéds ſept pouces de long. La liſſe a un pouce & demi d'épais. La couvèrte de l'arrière a quatre piéds, huit pouces de long, & deux écoutilles. Le travèrſin d'écoutille a deux pouces d'épais, & quatre pouces de large. Les courbatons ont quatre pouces d'épais & cinq de large. La ſèrre-goutière a un piéd neuf pouces de large. Dèrrière le mât il y a un banc où les ſemelles ſont attachées, & un autre au bout de la couvèrte de l'arrière. Les ſemelles ont onze piéds & demi de long, deux piéds de large par devant, quatre piéds & demi par dèrrière, & deux pouces & demi d'épaiſſeur. Le gouvèrnail a deux piéds & demi de large par le haut, quatre piéds cinq pouces & demi par le bas, & d'épaiſſeur par devant autant que l'étambord, mais il eſt un peu plus mince par dèrrière. La barre du gouvèrnail a huit piéds de long, quatre pouces d'épais, & cinq de large. Le mât a quarante cinq piéds de long, & neuf palmes de circonférence. Le baleſton a cinquante piéds de long. Il y a dans les courcives un taquet au deſſus de chaque courbaton. Les branches ſupérieures des genoux aboutiſſent ſur la préceinte. On peut augmenter ou diminuer ces meſures de quelque chôſe, en gardant la même proportion entre les piéces ou les parties du bâtiment, pour faire une *cague* plus grande ou moins grande.

CAGUESANGUE. ſ. f. Diſſenterie, flux de ſang. *Dyſſenteria.* On ne le dit guères que par imprécation. La *caguesangue* lui puiſſe venir.

Ce mot vient du Latin *caco*, & de *ſanguis*. Voyez Dissenterie.

CAH.

CAHIELLE. Voyez CAHIÈRE.

CAHIER, ou CAIER. Voyez Cayer.

CAHIEU, ou CAJEU. Voyez Cayeu.

CAHIÈRE. ſ. f. Grande chaiſe à bras. *Sella amplior.* Ce mot eſt vieux & populaire. Au lieu de *Cahière*, le peuple dit quelquefois *Cahielle*.

CAHINCAHA. adv. Tèrme bas & provèrbial, qui ſe dit des chôſes qu'on fait avec peine, de mauvaiſe grâce, & à pluſieurs repriſes. *Ægrè, frigidè, indiligenter, levi, molli brachio.* Cet homme a fait pour moi quelques ſollicitations, mais il les a faites *cahincaha* ; c'eſt-à-dire, avec des *hin* & des *ha*. Ce pauvre homme gagnoit ſa vie *cahincaha*. Rabelais.

CAHORS. ſ. m. Ville de France Capitale du Quèrcy, au 15ᵉ degré de longitude, & au 44ᵉ, environ 25 min. de latitude ſept. *Divona Cadurcorum*, *Cadurcum*. *Cahors* eſt ſitué ſur le Lot, *ad Lotium*, qui en fait une péninſule. C'eſt une grande ville bien peuplée & fort ancienne, Ptolémée L. II. Plin. L. IX. c. 19. L. II. c. 12. & L. IX. c. 20. de ſon hiſtoire, en parlent. Jean XXII. qui étoit de *Cahors*, y fonda une Univerſité l'an 1331. ou 1332. *Cahors* a un Évêque ſuffragant autrefois de Bourges & maintenant d'Albi. On y voit un Amphithéatre, & quelque autres monumens de l'antiquité. Guillaume de la Croix a donné en Latin l'hiſtoire des Évêques de Cahors, *ſeries & Acta Epiſcoporum Cadurcenſium*, à *Cahors in* 4°. 1617. Voyez encore Du Cheſne Antiq. des Vill. de Fr. L. II. c. 12.

Il y a dans le Journal des Sçavans de 1698. p. 134. & ſuiv. une Diſſèrtation de M. de la Moſitre dans laquelle il montre que *Cahors* n'eſt point l'ancien *Uxellodunum* de Céſar, principalement pour deux raiſons. 1°, Parce que *Uxellodunum* étoit eſcarpé de tous côtez, au lieu que *Cahors* ne l'eſt que de deux côtez au plus. 2°, L'Iſthme de *Cahors* eſt de 900 piéds de Roi, & l'Iſthme d'*Uxellodunum* n'étoit que de 30 piéds Romains. De Sèrres dit dans ſes Annotations ſur Céſar que ſelon Marlian, & la plus commune opinion, c'eſt Cadenac en Quèrcy. Vigenère eſt du même ſentiment. De Sèrres ajoute que toutefois on l'a avèrti qu'aſſez près de Martel ſur la Dordogne il y a un lieu qui s'appelle encore aujourd'hui en langage du païs *Loupeuch d'Euxollou*, comme qui diroit, le puits ou tèrre d'Uxollou ; que l'on y voit encore la fontaine que les Romains coupèrent aux habitans d'*Uxellodunum* aſſiégez, & les autres marques que décrit Oppius.

CAHORSIN, ine. ſ. m. & f. Qui eſt de Cahors, natif, ou habitant de Cahors. *Cadurcinus*, *Cadurcenſis*. Vallois *Not. Gall.* pag. 111. prétend que l'on appelloit autrefois *Cahorſins* tous les habitans du Quèrci, qu'il faut maintenant appeller *Quercinois*.

CAHORSIN. ſ. maſc. *Cadurcinus pagus*, ou *ager*. Le *Cahorſin* étoit autrefois, dit Valois, ce que nous nommons aujourd'hui *Quèrcy*.

CAHOS. Voyez Chaos.

CAHOT. ſ. m. Choc ; agitation violente qu'on reſſent dans un caroſſe, ou autre voiture roulante, par l'inégalité du tèrrein qui lui fait faire pluſieurs ſauts. *Rheda ſubſilientis ſucuſſus.* Ce mot ſe dit également des ſauts qui excitent l'agitation, & du tèrrein qui cauſe les ſauts. Les montagnes ſont des païs pleins de *cahots* ; les coches y font des *cahots* à tous momens. Il y a dans ce chemin des creux, des ornières qui font ſouffrir mille *cahots*.

CAHOTAGE. ſ. m. C'eſt un ſecouëment, un mouvement fréquent cauſé par les cahots. *Succuſſus durior.* Ce *cahotage* me tuë. Je ne puis ſouffrir le *cahotage* de ce coche.

CAHOTER. v. act. Donner des cahots. *Agitare, ſuccutere iactare.*

riter. Il nous a *caboté* durant tout le chemin. Les eſtomacs foibles ſouffrent beaucoup, quand ils ſont *cahotez*.

CAHOTER, eſt auſſi neutre, & ſignifie ſouffrir des cahots; être ſecoüé par des cahots. Nous n'avons fait que *cahoter* pendant plus de deux heures. Nous avons bien *caboté* dans ce maudit chemin. *Subſultare duriter, duriore ſucceſſu ferri.*

CAHOTÉ, ÉE. part. & adj. *Succuſſus graviter.*

CAHUETTE. ſ. f. Petite maiſon ou cabane de païſan, de bèrger, de pauvre homme. *Caſa, tugurium, gurguſtium.* Ce mot ne ſe dit guères qu'en raillant & par mépris.

CAHUTE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que cahuette.

CAI.

CAJAN, ou CAIAN. Voyez CAIANIEN.

CAIANIEN, ou CAINITE. *Caianus.* Quelques-uns diſent auſſi CAIAN, & CAIÈN. Noms d'anciens hérétiques, qui ont été ainſi appellez de Caïn, qu'ils regardoient comme leur père. C'étoit une branche de Gnoſtiques, qui ſoutenoient des èrreurs monſtrueuſes. Ils prétendoient que Caïn, & même Eſaü, Lot, & ceux de Sodôme, étoient nez d'une vèrtu céleſte très-puiſſante, & qu'Abel au contraire étoit né d'une vèrtu bien moins puiſſante. Ils aſſocioient à Caïn & aux autres du même ordre Judas, qui avoit eû ſelon eux une grande connoiſſance de toutes chôſes; & ils en faiſoient une ſi grande eſtime, qu'ils avoient un ouvrage ſous ſon nom intitulé *l'Evangile de Judas*. Ils avoient pluſieurs autres livres abominables, & qui leur ſèrvoient de prétexte pour ſe jetter dans toutes ſortes de débauches & d'impuretez. Saint Epiphane a rapporté & réfuté en même tems leurs èrreurs, *hær*. 38.

CAIANIDE. ſ. m. C'eſt le nom de la ſeconde Dynaſtie des Rois de Pèrſe. D'HERB. Les *Caianides* ſont proprement ceux que les Grècs ont reconnu pour Rois de Pèrſe. ID. Le même Auteur dit *Caianien*, ou *Caianides*. Dara, le dèrnier des *Caianiens*, ou *Caianides*, fut défait par Etkander Roumi, c'eſt-à-dire, Aléxandre le Grand. ID.

CAÏC. Tèrme de Marine. Eſquif deſtiné au ſèrvice d'une Galère. *Scapha, cymba. Caïc* eſt auſſi une petite barque dont les Coſaques ſe ſèrvent pour naviguer ſur la mèr noire. *Coſacorum cymba.* Ils mettent ſur les *caïcs* quarante ou cinquante hommes d'équipage, & ils vont ainſi en courſe: ces petits bâtimens ſont tous couvèrts de peaux de bêtes.

CAIEN. Voyez CAIANIEN.

CAIENNE, ou CAYENNE, & non pas CAJENE, & moins encore CAJANE, ni même CAYANE. ſ. f. *Caianus.* Fleuve de l'Amérique qui prend ſa ſource dans les montagnes de la Guaïane, travèrſe toute la Caribane du midi au ſeptentrion, & ſe décharge dans la mèr du nord.

CAÏENNE. ſ. f. *Caiena.* Iſle qui eſt à l'embouchure du fleuve dont on vient de parler, & qui pour cela porte le même nom. La *Caïenne* a dix-huit lieuës à peu près de circuit. Elle eſt aux François, qui s'y établirent en 1635. & y batirent le Fort Loüis. En 1654. les François l'abandonnèrent, & les Anglois s'y logèrent. En 1664. De la Barre y rétablit les François, que les Hollandois obligèrent encore d'en ſortir en 1676. mais au commencement de l'année ſuivante M. d'Etrées la reprit. Voyez Biet, *Voyage de la Terre Equinoxiale L. I. c.* 17. *& L. III. c.* 5. 13. *&* 14. & de la Barre, *Deſcript. de la Guiane*. La *Caiene* eſt au 4e degré 45 min. de lat. ſept.

CAIÉTE. ſ. f. *Caieta.* Ancien nom d'une ville du Royaume de Naples qu'on nomme aujourd'hui GAËTE. Voyez ce nom. *Caiete* n'eſt bon qu'en traduiſant Virgile, qui en parle, ou quelque autre Ancien.

CAIES. Voyez CAYES.

CAILLE. ſ. f. Oiſeau de plumage grivelé, qui ſe tient dans les blez. *Coturnix.* C'eſt un oiſeau de paſſage aſſez petit, & bon à manger. Il eſt de chaude complexion, d'où on a fait le provèrbe, *Chaud comme une caille*. Les *cailles* ſe paiſſent ſouvent d'ellébore. Ce qui eſt cauſe que pluſieurs de ceux qui mangent des *cailles* dans les lieux où il vient beaucoup d'ellébore, ſe trouvent ſurpris d'épilepſie, & tombent en convulſion. On dit que les *cailles* mangent de l'ellébore, & de la ciguë, ſans en être empoiſonnées. S. Baſile en rapporte la raiſon, & dit que ces oiſeaux ayant les conduits de la gorge fort étroits, les alimens qu'ils prennent ne peuvent deſcendre que lentement, & qu'ainſi ils ſe trouvent notablement altérez, avant qu'ils ſoient dans l'eſtomac. Willughbey dit que la chair des *cailles* eſt bonne contre la jauniſſe, & leur ſang ſouverain contre la diſſenterie. Servius *III. Æneid.* dit qu'Aſtérie de Latone fut changée en *caille*. DE ROCHEF. Les *cailles* d'Italie mangent une ſorte de graine qui ôte la délicateſſe du goût, & rend leur chair tilleuſe. ID.

Ménage après Scaliger croit que ce nom lui a été donné à cauſe de ſon chant, qui ſemble en prononcer la première ſyllabe. Ce mot vient apparemment de l'Italien *Quaglia*, ou s'eſt formé auſſi bien que celui-ci de *Quaquila*, ou *Quiſquila*, qui ſe trouvent dans la baſſe Latinité pour exprimer cet oiſeau, & qui ſont des mots faits ſur le chant des *cailles*.

Quoiqu'il ſoit étonnant, comme Pline l'a remarqué L. X. c. 23. qu'un oiſeau ſi peſant, & qui s'éleve à peine de tèrre, dans les lieux de ſéjour, puiſſe paſſer la mèr, & que quelques-uns ayent mieux aimé croire que les cailles ne changeoient point de païs, mais ſe retiroient en des lieux écartez & à l'abri pendant l'hyver, & qu'elles y vivoient de leurs plumes, ou de leur propre graiſſe & de leur propre ſubſtance, le fait eſt cependant cèrtain. Belon, *De la nature des oiſ. L. V. c.* 20. aſſure qu'il s'eſt trouvé deux fois ſur mèr au tems que les *cailles* paſſent, une fois en Automne lorſqu'elles s'en retournent, & une fois au Printems, quand elles reviennent, & que toutes les deux fois il avoit vû pluſieurs *cailles* ſe repoſer ſur le vaiſſeau. Pline dit L. X. c. 23. qu'elles s'abaiſſent quelquefois en ſi grand nombre ſur les voiles, que par leur poids, elles ont fait couler à fond des barques & d'autres petits bâtimens. L'on remarque auſſi qu'elles ſe repoſent dans les Iſles qu'elles rencontrent en mèr, ſur leur route, *Aldrov. Ornithol. L. XIII. c.* 22. Voyez de la Mare Tr. de Police L. V. T. XXIII. c. 2.

Les *cailles* arrivent à la fin d'Avril & au commencement de Mai, & s'en retournent à la fin de l'Été. Lorſqu'elles ont le vent contraire on dit qu'elles ſe chargent de ſable, qu'elles avalent, & qu'elles prennent de petits cailloux à leurs pieds, afin de ſe rendre plus peſantes, de crainte que le vent ne les emporte. Elles font volontiers leur paſſage quand le vent de nord ſouffle, & elles apprèhendent le vent de midi, qui eſt chargeant & les fait périr en mèr, quand il les ſurprend, à cauſe de ſa moiteur, qui moüille & appeſantit leurs ailes. Belon dit qu'elles ne vont point en troupe quand elles font leur paſſage, mais qu'elles partent la nuit deux à deux, bien qu'en même tems. La mangeaille des *cailles* eſt le millet & le blé.

La *caille* ſe plait dans les blez vèrds, elle y fait auſſi ſa demeure lorſqu'ils ſont meurs; & dans leurs chaumes, quand ils ſont coupez. Elles deviennent quelquefois ſi graſſes, qu'elles ne peuvent s'en retourner, & ſèrvent de pâture pour l'ordinaire aux oiſeaux de proye.

Il n'y a point d'oiſeau qui multiplie davantage. Elles font juſques à ſeize œufs au mois de Mai. Les femelles qui viennent à éclorre en ce tems s'apparient encore au mois d'Août, & font juſqu'à dix œufs. Aux païs où elles retournent elles font auſſi deux pontes; tellement qu'elles couvent quatre fois par an. Elles conduiſent leurs cailleteaux par la campagne, & les retirent ſous leurs ailes à la manière des poules.

Les Arabes diſent que l'Iémen, ou Arabie heureuſe, a une eſpèce de *cailles* que l'on ne voit point ailleurs; ils les appellent *ſalova*, & ils croyent que celles que Dieu envoya aux Iſraélites pour les nourrir dans le déſert, furent pouſſées par un vent du midi de l'Iémen juſqu'à leur camp. Ils écrivent que ces *cailles* n'ont point d'os, & qu'elles ſe mangent toutes entières. D'HERBEL. Le nom *ſalova*, eſt le même que l'Hébreu שלו, *ſelav*, & au plur. שלוים, *ſalvim*, qui eſt celui que l'Écriture donne aux oiſeaux que Dieu envoya aux Iſraélites. M. d'Hèrbelot au mot *Salva* dit que Houſſaïn Vaez, Commentateur de l'Alcoran, remarque la même chôſe; & il ajoute que c'eſt un oiſeau particulier de l'Iémen, qu'il eſt plus gros qu'un moineau, & plus petit qu'un pigeon; qu'il n'a ni nèrfs, ni os, ni veines, & dont le chant eſt fort agréable. Cela reſſemble fort à nos becfigues. Pour ce que diſent les Arabes, qu'il n'a ni os ni nèrfs, ni veines, c'eſt une de ces expreſſions & hyperboles qui leur ſont ſi communes, auſſi bien qu'à tous les Orientaux, & qui ſignifie ſeulement que cet oiſeau eſt fort gras, que ſes os, nèrfs. &c. ſont petits & tendres, & qu'on mange l'oiſeau tout entier, comme en effet le becfigue, l'ortolan &c. ſe peuvent manger tous entiers. Voyez ce que l'Antiquité a dit des *cailles* dans Voſſius, *De Idolol. L. III. c.* 86. 88. 93.

CAILLEBOT, ou CAILLOT. ſ. m. ſe dit d'un ſang coagulé qu'on crache ou qu'on vuide avec les excrémens. Cet homme a la mine d'être pulmonique, il jette de gros *caillebots* de ſang.

CAILLEBOTTIS. ſ. m. Tèrme de Marine. Eſpèce de treillis, ou tillac à jour fait de menu bois, & placé entre deux hiloires, ou bordures pour ſervir à évaporer la fumée du canon quand on le décharge, & pour donner du jour entre les ponts, quand les ſabords ſont fèrmez durant l'agitation de la mèr. *Tabulatum pervium*, ou *cancellatum*. L'eſpace qui reſte des ponts eſt couvèrt de bordage de pareil échantillon que celui qui eſt attaché ſur les membres, ou côtes du navire.

CAILLEBOTTE. ſ. m. C'eſt une maſſe de lait caillé qui eſt

ferme & épaiſſi. *Concreti lactis grumus, maſſa.* Nous n'avons mangé que des *caillebottes*.

CAILLER. v. act. Coaguler, figer. *Cogere, coagulare, congelare, conſpiſſare.* La morſure des ſerpens tuë, parce qu'elle *caille* le ſang, & empêche la circulation. A Florence on *caille* le lait pour faire des fromages avec des fleurs d'artichauts, au lieu de preſure. Pauſanias raconte qu'Ariſtée fils d'Apollon & de Cyrène, fille du fleuve Penée, fut le prémier qui trouva le ſecret de faire *cailler* le lait. De Rochef.

CAILLER, avec le pronom perſonnel ſe prend dans une ſignification neutre. *Cogi, concreſcere, condenſari.* Le ſang *ſe caille* ſi-tôt qu'il eſt hors des veines, ou privé de chaleur. Le lait *ſe caille* avec de la preſure. L'huile de tartre, & l'eſprit de vitriol mêlé enſemble, *ſe caillent* après quelque légère efferveſcence. On a trouvé en Irlande une ſorte d'ardoiſe noire excellente contre le flux de ſang, & qui empêche qu'après les grandes chûtes le ſang ne *ſe caille* dans le corps. Hist. Nat. d'Irl.

Cailler, eſt auſſi un vieux mot, qui ſignifie *chaſſer aux cailles.*

Caillé, ée. part. & adj. Lait *caillé*, ſang *caillé*. *Coactus, concretus, condenſatus.*

On dit abſolument au ſubſt. Du *caillé*; pour dire, du lait figé & coagulé, dont la partie ſéreuſe eſt ſortie, qu'on appelle le *lait clair*, ou le *petit lait*. *Coagulatum.* Pluſieurs Médecins appellent la preſure, *du caillé*. Voyez Presure. Les Biſaltes, peuples de Macédoine, ne mangent prêſque que du *caillé*. Dans le haut païs d'Auvèrgne le peuple vit de *caillé*, & leur boire n'eſt que du petit lait. De Rochef.

CAILLELAIT. ſ. m. Tèrme de Botanique. *Gallium.* Plante dont les fleurs ou tiges nouvellement fleuries font cailler le lait, d'où lui vient ſon nom. Sa racine eſt menuë, noüeuſe, rempante & traçante, d'un jaûne tirant ſur le rouge, chargée de quantité de filamens. Ses racines portent pluſieurs tiges quarrées, menuës, hautes d'un pied & demi au plus, noüeuſes & un peu velües; chaque nœud eſt entouré de ſix, huit, & juſqu'à neuf feüilles, longues des trois quarts d'un pouce ſur moins d'une ligne de largeur, d'un vèrd foncé. De la plûpart de ces nœuds ſort de chaque côté une branche noüeuſe, garnie de feüilles, & tèrminées auſſi bien que les tiges par des bouquets de petites fleurs jaûnes d'une ſeule piéce fenduë en quatre quartiers, ſoutenus par un embrion qui devient après que la fleur eſt paſſée, un fruit menu, brun, ſec, compoſé de deux ſemences arrondies & applaties par l'endroit qu'elles ſe touchent.

Il y a une autre eſpèce de *caillelait* auſſi commun que celui-ci, mais qui en diffère 1° par ſes fleurs, qui ſont tout-à-fait blanches. 2°, par ſes feüilles qui ſont un peu plus larges, & plus courtes, d'un vèrd gai, & par ſes branches qu'elle repend çà & là; enfin, par l'ôdeur de ſes fleurs, qui eſt foible.

Ces deux plantes ſont à préſent recommandées pour l'épilepſie, on prend l'une & l'autre indifféremment. On en tire le ſuc en ajoutant du vin blanc, lorſqu'on les pile, ou bien l'on en fait une décoction, ou on les prend infuſées à froid. On joint à l'uſage de cette plante des purgatifs plus ou moins forts, & qu'on réïtère ſuivant l'état de la maladie & les forces du malade. La poudre de ſes feüilles eſt aſtringente, & elle ſuſpend les hémorragies. La prémière de ces eſpèces ſe nomme *Gallium luteum C. B.* & la ſeconde *Gallium vulgare album. Inſt. R. herb.*

CAILLEMENT. ſ. m. Ce mot ſe dit du lait en parlant des nouvelles accouchées. *Coagulatio.* C'eſt une maladie qui leur vient, parce que leur lait s'eſt caillé, & s'eſt mis en petits grumeaux dans leurs mammelles. Le *caillement* cauſe de grandes douleurs, & un friſſon au milieu du dos. Le *caillement* de lait vient à cauſe que la nouvelle accouchée n'a pas été aſſez tetée. Pour remédier au *caillement* de lait & pour l'empêcher, il faut ſe faire teter, & vuider les mammelles. Mauriceau.

CAILLETAU. Diminutif. Jeune caille qu'on ſert ſur les tables comme un mèts friand. *Pullus coturnicis.*

CAILLETOT. ſ. m. Eſpèce de petit turbot fort délicat, ainſi nommé dans la Baſſe-Normandie.

CAILLETTE. ſ. f. Le quatrième ventricule du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. *Abomaſum.* C'eſt le lieu où ſe fait le chyle, & d'où tous les alimens tombent dans les inteſtins. *Omaſum.* La *caillette* ſe vend avec les trippes. C'eſt dans la *caillette* des veaux ou agneaux que ſe forme la preſure qui caille le lait: ce qui lui a fait donner le nom de *caillette*. Ce quatrième ventricule eſt rempli de feüillets comme le troiſième: mais ces feüillets ont cela de particulier, qu'ils enfèrment outre les membranes, dont ils ſont compoſez, pluſieurs glandes qui ne ſe trouvent point dans les trois autres ventricules.

Caillette, ſe dit figurément d'un homme ſans cœur, & ſans vigueur, qui n'eſt capable d'aucun travail, d'aucune entrepriſe. *Ignavia, ſocordia.* Il ſe prend auſſi dans un ſens obſcéne, & ſignifie les parties naturelles de l'homme. Il eſt bas dans ces deux ſens, & ne peut entrer que dans le burleſque.

CAILLEUR. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire celui qui *chaſſe des cailles.*

CAILLOT. ſ. m. On le dit du ſang. C'eſt un grumeau de ſang, ou une petite portion de ſang caillé. Un *caillot* de ſang. *Grumus ſanguinis.*

CAILLOT ROSAT, eſt une eſpèce de poire fort connuë & eſtimée. *Pirum callionium.* On l'appelle ainſi à cauſe qu'elle eſt pièrreuſe, & qu'elle a le goût de rôſe. Quelques-uns l'appellent *poire d'eau rôſe.* Ménage écrit *cailloroſat*.

CAILLOTAGE. ſ. m. *Scruporum acervus.* Amas de cailloux. Faire une grotte de *caillotage*.

CAILLOU. ſ. m. Petite pièrre dure, & quelquefois polie & luiſante. *Silex, calculus, ſcrupus.* On l'employe avec le ciment à paver les aqueducs, les grottes & les baſſins de fontaine. On s'en ſert auſſi pour les ouvrages de Moſaïque; & pour cela on la ſcie, & on la polit. Ce ruiſſeau qui coule ſur des *cailloux* fait un doux murmure. Les pièrres à fuſil ſe font de *cailloux* noirs & fort durs. Les *cailloux* des bords de la mèr & de l'embouchure des rivières ſont ronds & polis, on les appelle autrement le *galet*.

Tantôt l'onde broüillant l'arène,
Gémit & frémit de courroux,
Se roulant deſſus les cailloux
Qu'elle apporte, & qu'elle rentraîne.

Il eſt rapporté dans les Nouvelles litéraires de la mèr Baltique qu'il y avoit il n'y a pas longtems à Helmſtad un homme qui avoit le ſecret d'amollir les *cailloux* les plus durs, & d'y imprimer comme ſur de la cire les figures qu'il vouloit; qu'il s'étoit ſouvent ſèrvi de ſon ſecret en tems de guèrre, pour enfèrmer ſon argent dans des pièrres, auxquelles il rendoit enſuite leur prémière dureté.

CAIMACAM. ſ. m. Nom de dignité dans l'Empire Ottoman. Il y a deux *Caimacams*; l'un qui eſt toûjours proche la pèrſonne du Grand Viſir; & l'autre qui réſide toûjours à Conſtantinople, & qui en eſt comme le Gouvèrneur. Il n'y a d'ordinaire que trois *Caimacams* dans l'Empire; il y en a quelquefois moins. Celui qui n'abandonne jamais Conſtantinople, examine toutes les affaires de Police, & les régle en partie. Il y en a un autre qui ne quitte jamais le Grand Seigneur, & ſi le Viſir eſt éloigné, il y en a auſſi un auprès de lui; mais la fonction du dèrnier demeure ſuſpenduë quand le Viſir eſt auprès du Sultan. Le *Caimacam* du Viſir eſt comme ſon Sécretaire d'Etat, & le prémier Miniſtre de ſon Conſeil. La Guill. Il faudroit écrire *Caimacam* ſelon l'étymologie. Car ce mot eſt compoſé de deux mots Arabes, qui ſont *Caim macam*; *celui qui tient la place d'un autre, qui s'acquitte de la fonction d'un autre.*

CAIMAND, ande. ſ. m. & f. Mendiant qui gueûſe par fainéantiſe, & faute de vouloir travailler. *Mendicus.*

CAIMANDER. v. n. Mendier. Il ſe dit auſſi en parlant de toutes les chôſes qu'on va demander de porte en porte, comme des ſollicitations, des emplois, des repas, &c. *Mendicare.* Il vaut mieux vivre chez ſoi médiocrement, que d'aller *caimander* chez ſes amis. Quelques-uns dérivent ce mot par métathêſe de *mendicare*, ſignifiant la même chôſe.

CAINITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Cainita.* Prononcez *Cainite* en quatre ſyllabes. Les *Cainites* tenoient pour Saints Caïn, Coré, les Sodomites, & ſur tout le traître Judas. C'étoit une ſecte de Valentiniens. Voyez Caïanien. Mr. de Tillemont dit *Cainiſte*. Les Gnoſtiques, les Valentiniens, les *Cainiſtes*, s'éforçoient de pèrſuader aux foibles que c'eſt une folie de s'imaginer que Dieu veüille qu'on ſouffre le Martyre & la mort pour lui. Tertullien combatit ces ennemis du Martyre, par un Traité qu'il intitula le Scorpiaque, parce qu'il y compare le venin de leurs diſcours pernicieux à celui d'un ſcorpion. Il faut dire *Cainite*, & non pas *Cainiſte*.

CAJOLER. Voyez CAGEOLER. C'eſt cependant *cajoler* qu'il faut écrire ſelon l'uſage, & non pas *cageoler*.

CAIOU. ſ. m. Eſpèce de noix qui vient du Bréſil. L'arbre qui la porte, eſt de la grandeur d'un grenadier. Sa feüille eſt comme celle du laurier; d'un vèrd clair, & charnuë. Sa fleur eſt blanche, prêſque ſemblable à celle de l'oranger; mais elle a beaucoup plus de feüilles, & n'eſt pas de ſi bonne ôdeur. Son fruit eſt de la forme & de la groſſeur d'un œuf d'oye, rempli de ſuc comme le limon. *Cajovium.* Les habitans du païs le mangent. De l'extrémité du fruit ſort une noix qui eſt de la forme d'un rein de liévre, de couleur cendrée, quelquefois tirant ſur le rouge cendré. Cette noix a deux écorces, entre leſquelles ſe trouve une matière ſpongieuſe pleine d'une huile très-chaude & très-âpre: & au dedans elle contient un noyau blanc, bon à manger, & auſſi agréable que les piſtaches. Ce noyau eſt couvert d'une peau déliée, griſe, laquelle il faut ôter. On le mange après l'avoir

fait

fait rôtir; car il en devient meilleur. L'hüile eſt ſouveraine pour guérir les dartres & la gratelle.

CAIRE. ſ. m. *Cairus.* Le *Caire*, ou le Grand *Caire*, eſt la ville capitale d'Égypte, ſituée ſur le bord oriental du Nil, trois lieuës environ au deſſus de l'endroit où ce fleuve commence à ſe diviſer, & à former ce qu'on appelloit autrefois le *Delta*, & qu'on nomme aujourd'hui l'Errif. Le *Caire* eſt une des plus grandes villes du monde. Il eſt diviſé en trois, le Bulac, le vieux *Caire*, & le nouveau *Caire*. Vis-à-vis du *Caire* au couchant du Nil on voit les reſtes de l'ancienne *Memphis*, c'eſt pour cela que nos Poëtes appellent ſouvent le *Caire* Memphis.

A peine le rayon qui rallume les jours,
Eut blanchi de Memphis *les croiſſans & les tours.*

P. Le Moine.

On voit auſſi du côté même du *Caire*, & aſſez proche, les ruines de l'ancienne Babylone d'Égypte. On prétend que le *Caire* étoit autrefois trois fois auſſi grand que Paris, mais il a beaucoup diminué depuis qu'on s'eſt ouvert une route aux Indes par le Cap de Bonne Eſpérance. Aujourd'hui on dit que le Nouveau *Caire* eſt encore auſſi grand que Paris: le vieux, & le Bulac, ſont deux gros bourgs que l'on compare à Rennes en Bretagne, ou à La Haye en Hollande. On dit que cette ville a été bâtie l'an 908 des ruines de la Babylone d'Égypte par Elmendinalla, petit fils d'Abdalla Calife d'Afrique, qui ſe rendit maître de l'Égypte.

Le *Caire* fut bâti auprès de l'ancienne Capitale d'Égypte que l'on nommoit pour lors *Meſr*, ou *Forſthath*. Saladin fit enfermer ces deux villes d'une muraille. Meſr s'appelle aujourd'hui le vieux *Caire*. On a bâti une troiſiême ville entre le vieux & le nouveau *Caire*. Macriſi a fait une éxacte déſcription de cette ville, dans laquelle on peut voir tout ce qui y a été ajouté depuis ſa fondation. D'Herbelot.

Le Nom *Caire*, que nous donnons à cette ville, vient du nom Arabe *Cahera*, ou *Cohera*, קהרה, qui lui fut donné parce que ſon fondateur Giavar, Général de l'armée de Môez Ledinillah prémier Calife de la race des Fatimites, voulût qu'on jettât les fondemens de cette ville ſous l'horoſcope ou l'aſcendant de Mars, à qui les Aſtronomes Arabes donnent l'épithéte de *Cah*[illegible], qui ſignifie vainqueur, conquérant, du vèrbe Arabe קהר, *Kahara*, vaincre; de ſorte que cette ville fut nommé *Alcahera*, c'eſt-à-dire, la victorieuſe. D'Herbelot.

CAIſSE. ſ. f. Coffre, boëte; vaiſſeau fait de menuës planches de ſapin, ou d'autre bois léger, pour tranſporter des marchandiſes. *Capſa.* On appelle des raiſins de *caiſſe*, les raiſins ſècs & un peu gras qui viennent dans ces vaiſſeaux. Ce mot ſe prononce comme s'il étoit écrit Kèſſe, il faut dire la même chôſe de ſes dérivez.

Caiſse. Tèrme de Jardinier. C'eſt un coffre quarré de bois ſoutenu de quatre petits pilliers quarrez, ou tournez, qui ſervent auſſi à en tenir les quatre côtez aſſemblez; il eſt ouvèrt par le haut, & ordinairement peint par dehors pour le conſerver & pour l'orner: on remplit les *caiſſes* de tèrre, & l'on y plante des orangers, des grenadiers, &c.

Caiſse, eſt auſſi un renfoncement quarré qui eſt dans chaque intervalle des modillons du platfond de la corniche Corinthienne, & qui renfèrme une rôſe. *Lacunaria.* On appelle auſſi *panneaux*, ces mêmes renfoncemens, & ils ſont de différentes figures dans les compartimens des voutes & des plat-fonds.

On appelle auſſi *caiſſe de poulie* dans un navire, un moufle de poulie. *Rechamus.*

Caiſse, chez les Tourneurs, eſt ce qui ſert à contenir le régiſtre ou clavier. La *caiſſe* eſt de fèr, ou de leton. *Capſula.*

Caiſse, ſignifie auſſi un coffre fort de Banquier, de Marchand. *Capſa.* Cette *caiſſe* a de bonnes bandes de fèr, & une ſerrure à trois pênes. C'eſt un tel Commis qui tient la *caiſſe* chez ce Tréſorier. Argent de *caiſſe*, ou monnoye de *caiſſe*, c'eſt l'argent que les négocians & Marchands ont pour faire des pâyemens de la main à la main.

Caiſse, ſe dit auſſi de tout l'argent qu'un Financier a chez lui, & qu'il négocie. La *caiſſe* de cet homme-là eſt de cent mille écus.

Il y a à Paris la *caiſſe* des emprunts, où les Bourgeois portent l'argent qu'ils veulent faire profiter, & d'où ils le peuvent retirer quand ils veulent. Ce commèrce eſt ſouffèrt pour faciliter l'exploitation des Fèrmes du Roi.

Caiſse, ſignifie auſſi un gros tambour qui ſèrt à la guèrre. *Tympanum.* Et on dit, Battre la *caiſſe*; pour dire, Aſſembler les ſoldats. *Tympanum pulſare.*

On dit provèrbialement, Bander la *caiſſe*; pour dire, S'en aller, parce qu'il faut en effet bander les peaux de la *caiſſe* pour battre la retraite ou le décampement. *Diſceſſionem pulſare.*

CAIſSIER. ſ. m. Celui qui tient la caiſſe d'un Tréſorier, d'un Banquier. *Capſis præfectus, capſarum cuſtos, adminiſter.* Le *Caiſſier* des Gabelles. Il faut qu'un Marchand ait un *Caiſſier* fort fidelle.

CAIſSON. ſ. m. Grande caiſſe couvèrte en dos d'âne, qu'on porte ſur un chariot pour y mettre le pain de munition, & autres chôſes dont on a beſoin à l'armée. *Annonarius currus.* Il y a auſſi des *caiſſons* de l'Artillerie.

Caiſsons de bombes, eſt un fourneau ſupèrficiel fait de pluſieurs bombes enfèrmées dans une caiſſe de bois. On en fait quelquefois qui ne ſont pleines que de poudre. On le couvre d'un peu de tèrre, & on y met le feu, par le moyen d'un sauciſſon qui répond au fond du *caiſſon*, lorſque l'ennemi fait ſes approches, & vient loger deſſus. *Ollis igniariis referta capſa.*

Caiſsons, C'eſt ainſi qu'on appelle ſur mèr les coffres qui ſont attachez ſur le revèrs de l'arrière du vaiſſeau. *Capſæ nauticæ.*

CAYSTRE. Voyez CAYSTRE.

CAIUS. ſ. m. Prénom Latin que nous conſèrvons en ſon entier dans nôtre langue. Les Romains ne l'exprimoient ſouvent que par un *C*, & nous en uſons de même. C. Céſar, ſurnommé Caligula, frère de Gèrmanicus, fut le quatriême Empereur de Rome. *Caia* étoit le prénom pour les femmes. Les Romains le marquoient par un Ɔ renvèrſé. Quelquefois *Caius* n'eſt pas prénom, mais nom. *Caius* diſciple de S. Paul, dont il eſt parlé aux Actes des Apôtres XIX. 29. XX. 4. S. *Caius* Pape étoit originaire de Dalmatie, & à ce que l'on croit parent de Dioclétien. Ce nom n'a point de pluriel. Ainſi l'on dit, Il y a deux *Caius* Patriarches de Jéruſalem. Quelquefois on trouve *Gaius* pour *Caius*, parce qu'en Grèc on dit ΓΑΙΟΣ.

CAJUTES. Tèrme de Marine. Ce ſont les lits des vaiſſeaux, qui ſont la plûpart emboëtez autour du navire. On les appelle auſſi *camagnes* & *capites. Lectuli nautici.*

CAL.

CAL. ſ. m. Durillon qui vient aux piéds, aux mains & aux genoux. *Callus, callum.* Il vient des *cals* aux mains à force de travailler; & des *cals* aux piéds à force de marcher.

Le *Cal* eſt auſſi le nœud qui joint un os fracturé. Dionis. La formation du *cal*. Id. Le *cal* ſe fait en cette manière. Le ſuc qui nourrit les os coulant le long des fibres oſſeuſes, ſuinte par l'endroit où ces fibres ſe trouvent rompuës, & venant à s'arrêter, & à s'amaſſer autour des éxtrémitez de l'os fracturé, il s'y deſſéche, & les unit comme ſi c'étoit de la colle forte, de manière qu'il n'y reſte plus qu'une petite inégalité à l'endroit où le *cal* s'eſt formé. Id.

CALABRE. ſ. f. Nom d'une Province du Royaume de Naples, laquelle a tître de Duché. *Calabria.* La *Calabre* a été nommée anciennement Meſſapie, *Meſſapia*, de Meſſapus, & Pencétie, *Pencetia*, de Pencétius frère d'Oenotrus. Enſuite elle a pris le nom de *Calabre*, qui eſt très-ancien, & que quelques-uns tîrent du Grèc *καλὸς*, *beau, bon*, & *βρίθω*, je ſuis chargé, parce qu'elle eſt chargée, c'eſt-à-dire, pleine de toutes ſortes de biens. Mais Bochart veut qu'il vienne de l'Hébreu. Car קלב, dit-il, Chan. L. II. c. 33. & קלבא, *Kalab*, & *Kalba*, ſignifie de la poix; or la *Calabre* eſt pleine de *picea*, & d'autres arbres d'où coule la poix, & c'eſt même pour cela que les Grècs l'ont nommée Pencétie, *Παυκετία*; car *παυκὴ* ſignifie *picea*. Ainſi ſelon lui Pencétie & *Calabre* ne ſont que la même chôſe.

Le P. Briet montre que la *Calabre* n'étoit autrefois qu'une partie de l'ancienne Meſſapie, qui comprenoit les Salentins & les Calabrois. Aujourd'hui la *Calabre* eſt une grande contrée que l'on prend quelquefois pour une des quatre parties générales du Royaume de Naples; mais qui dans ſa ſignification propre & commune eſt une preſqu'iſle baignée au couchant par la mèr Thirrene, ou de Naples; au midi par celle de Sicile, au levant par la mèr Ionienne, ou de Gréce; & qui a au nord la Baſilicate. Elle ſe diviſe en deux parties; la *Calabre* citérieure, ou ſupérieure, & la *Calabre* ultérieure, ou inférieure. La *Calabre* citérieure, *Calabria Citerior*, ou *Superior*, eſt la partie qui eſt au nord, & touche à la Baſilicate, & s'étend de là environ vingt lieües au midi. Sa Capitale eſt Coſcuza. La *Calabre* ultérieure eſt le reſte, *Calabria ulterior*, ou *inferior*, ou la partie méridionale de la *Calabre* générale. La Capitale de la *Calabre* citérieure eſt S. Severina. La *Calabre* d'aujourd'hui n'eſt point la *Calabre* de Ptolémée, de Tite-Live, ni de Pline. Elle en eſt même aſſez éloignée; car celle-ci étoit une partie de ce que l'on appelle aujourd'hui la Tèrre d'Otrante.

La mèr de *Calabre* eſt la partie de la mèr Ionienne qui baigne les côtes de *Calabre* & de Sicile, qui s'étend juſqu'à Santa Maria de Leuca. Voyez ſur la *Calabre* Cluvier L. III. & Leand. *Deſcr. Italiæ.*

CALABROIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Calabre. *Calaber.* S. François de Paule étoit *Calabrois.*

CALADE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt la pente d'une éminence, d'un tèrrain élevé, par où on fait deſcendre pluſieurs fois un cheval au petit galop, pour lui apprendre à plier les hanches, & à former ſon arrêt, avec les aides du gras des jambes, du ſoutien de la bride, & du caveçon employez à propos. *Clivius*. On l'appelle auſſi *baſſe*. *Pavimentum quadrato ſtratum lapide, declivitas*.

Ce mot vient de *calada*, qui ſignifioit autrefois *pavé*, & ſe dit encore à Montauban; & eſt dérivé de l'Hébreu *kala*, qui ſignifie une *pierre*. On appelle encore *calade* en pluſieurs villes, & ſur tout en Lyonnois, le parvis qui eſt au devant de l'Egliſe, où ſe promenent les faineans.

CALAF. ſ. m. Eſpéce de ſaule qui croît en pluſieurs endroits de l'Égypte, ſur tout dans les lieux humides. *Salix Ægyptiaca*. Voyez COLLAFE, car c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Calaf*.

CALAIS. ſ. m. *Caletum*. Ville & port de mèr en Picardie province de France. *Cálais* eſt Capitale du païs reconquis, petite Contrée de Picardie, au ſeptentrion, & le long de la mèr. *Cálais* n'eſt pas grand, mais il eſt bien bâti, & fort peuplé, à cauſe du commèrce qu'y attîre la bonté de ſon port. *Cálais* eſt une des plus fortes villes de France, étant prèſque toute environnée ou par la mèr, ou par des marais, à quoi l'art a ajouté un grand nombre de baſtions, une bonne citadelle, & un fort appellé le Riſban, qui défend l'entrée de ſon port. Les Anglois prîrent *Calais* l'an 1347. & l'ont gardée juſqu'en 1558. que le Duc de Guiſe la reprit. MATY. Quelques Sçavans croyent que *Cálais* eſt l'*Icciuſportus* de Céſar. Les *Caletes* des Anciens ne ſont pas *Cálais*, c'eſt le païs de Caux, mais ces Caletes, ou une partie de ces Caletes s'étant établies à *Cálais*, lui ont donné leur nom.

Le Pas de *Câlais*, *fretum Gallicum*, ou *Caletanum*, c'eſt un détroit qui ſépare la mèr de Bretagne de celle d'Allemagne, & qui eſt entre les côtes du païs reconquis en France, & du Comté de Kent en Anglетèrre. Il peut avoir 7 à 8 lieuës de long & autant de large; ſi bien qu'avec des lunettes d'aproche, on peut de Câlais voir les Anglois qui marchent ſur les côtes. MATY.

Calais eſt au 50e degré 57 min. de latitude nord, & au 19e degré 28 min. de longitude, ſelon M^rs^ de l'Académie des Sciences.

CALAMANDRE. ſ. f. & nom propre de femme. *Calamandis*. Ste *Calamandre* eſt honorée à Calaffe en Catalogne. CHASTEL, *Martyrol*. 5e *Févr*.

CALAMBA. ſ. m. C'eſt la plus éxcellente ſorte de bois d'aloës, qui n'eſt deſtiné que pour les Rois des Indes, & qui rend une ôdeur admirable, lorſqu'on le remuë ſeulement entre les mains. *Xyloaloe*. On l'appelle auſſi *calampart*. Voyez BOIS D'ALOËS.

CALAMENT. ſ. m. ou CALAMENTE. ſ. f. Tèrme de Botanique. *Nepeta*. C'eſt une plante dont les feuilles qui naiſſent de tiges & de branches quarrées, ſont de la longueur d'un pouce, ou d'un pouce & demi, légèrement découpées tout autour, veluës, & d'une ôdeur aſſez bonne. Ses fleurs viennent en bouquets dans les aiſſelles des feüilles: elles ſont en gueule, de couleur de pourpre & d'une ôdeur agréable. En Latin *calaminthia vulgaris*, du Grèc *κάλος*, *beau*, & *μίνθη*, *mente*, comme qui diroit *belle mente*. Cette plante eſt chaude & âcre: elle eſt propre pour l'eſtomac, pour provoquer les mois des femmes, l'urine, & contre la toux. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *calament*. Il y en a une qui a l'ôdeur du pouliot; il y en a une autre dont les feüilles reſſemblent à celles du baſilic, & qui eſt nommée par cette raiſon *Calamintha ocimi foliis*.

CALAMINE. ſ. f. Eſpéce de cadmie naturelle, qui eſt privée de parties métalliques. Tèrre foſſile & bitumineuſe, qui affine le cuivre avec lequel on la jette dans la fonte, & l'augmente de plus d'un tièrs en l'affinant. *Cadmia*. C'eſt une tèrre foſſile de couleur jaûnâtre, qui n'eſt pas fort dure, & qui jette, lorſqu'on la brûle, une fumée jaûne: elle eſt déſſicative, déterſive, & aſtringente. On la mèle auſſi avec le cuivre pour le rendre jaûne, & pour augmenter ſon poids. Avec tout autre métal elle s'évapôre; & ſi on la met toute ſeule dans le feu, elle devient cendre. Sa trop grande quantité mêlée dans l'airain le rend fragile; lequel redevient rouge, ſi on le fond cinq ou ſix fois. En 1561. ſous le régne d'Eliſabeth on fit en Anglетèrre la découvèrte des mines de cette tèrre. LARREY, dans *Elizabeth p*. 56. Voyez Galien, Pline, Dioſcoride, Agricola, Gonæus, Savot, &c.

CALAMITE. ſ. f. C'eſt un des noms qu'on donne à la pièrre d'aimant, & enſuite à la bouſſole. *Magnes*, *lapis magneſius*. Ce mot a ſignifié proprement en François une *grenoüille verte*, à cauſe qu'elle vit volontiers parmi les roſeaux; & il a été donné à l'aiguille aimantée, parce qu'auparavant qu'on eût trouvé l'invention de la ſuſpendre ſur un pivot, on l'enfermoit dans une phiole de vèrre demi-pleine d'eau, ſur laquelle on la faiſoit flotter par le moyen de deux fétus comme une petite grenoüille. *Calamita*, *Rana calamita*, *Diophyta*. D'autres dérivent ce mot *à chalybe amatâ*. Il vient de *καλάμη*, *ſtipula*, *paille*; parceque cette pièrre attire la paille.

CALAMITÉ. ſ. f. Miſère, trouble, infortune. *Calamitas*. Il ne ſe dit plus guères en François que des malheurs généraux. Toutes les *calamitez* publiques paſſent dans l'eſprit des ſupèrſtitieux pour des vengeances du Ciel irrité. FLECH. Les Payens accuſoient les Chrétiens d'être la cauſe de toutes les *calamitez* qui affligeoient l'Empîre. MÉNAGE. Il eſt tombé dans une affreuſe *calamité*. ABLANC. Quelle eſt la cauſe, demande un Rabbin, de nôtre *calamité* préſente, qui dure depuis plus de mille ans, vû que Dieu ne punit les horribles idolâtries, le maſſacre des Prophétes, & les autres crimes affreux de nos Pères, que par une captivité de ſoixante & dix ans à Babylone?

Ce mot vient du Latin *calamitas*, qui vient de *calamus*, le *tuyau du blé*. On appelloit du nom de *calamité*, la grêle qui briſoit & coupoit les blez.

CALAMITEUX, EUSE. adj. Infortuné, miſérable. *Calamitoſus*. Il ne ſe dit guères que des tems de trouble & de guèrre, qu'on appelle tems *calamiteux*. Régne *calamiteux*. MAUCROIX.

CALAMUS, en tèrme d'Anatomie, eſt la pointe ou l'extrémité du quatrième ventricule de la tête du côté de l'épine du dos. On l'appelle ainſi, parceque cette éxtrémité de ce ventricule ſe tèrmine en façon de plume à écrire, en Latin *Calamus*.

CALAMUS AROMATICUS. ſ. m. Plante qui eſt de deux ſortes. Il y a le vrai *calamus aromaticus* des Anciens, qui vient dans les Indes Orientales, & qui eſt une eſpéce de roſeau; & celui des boutiques. Le *calamus aromaticus* des boutiques eſt bien différent du prémier, il a une racine qui rampe preſqu'à fleur de tèrre, & qui jette beaucoup de filamens: elle eſt fort nouée, de la groſſeur du doigt, blanche, tîrant ſur la couleur de chair, d'une ſubſtance râre & legère, d'un goût mordicant, & un peu amèr, & d'une odeur forte, mais aſſez agréable. Ses feüilles ſont ſembables à celles de la flambe, mais plus longues, d'un goût âcre & aromatique. Il n'y a que la racine qui ſoit en uſage: elle eſt bonne pour l'eſtomac, contre la colique, & contre les obſtructions du foye & de la rate.

CALANDES. Voyez CALENDES.

CALANDRE. ſ. f. Tèrme de Manufactures. Une machine propre pour preſſer les draps & les toiles, & autres étoffes, & pour les rendre polies, unies & liſſées. *Machina poliendis læviganđiſque telis & holoſericis comparata*. Elle ſèrt auſſi pour y faire ces ondes qui ſont ſur le tabis & les mohères. Elle eſt compôſée de deux gros rouleaux de bois, autour deſquels on roule les piéces d'étoffe. On les met entre deux gros madriers de bois dur, large, épais & fort poli. Celui de deſſous ſèrt de bâſe. Celui de deſſus eſt mobile par le moyen d'une rouë telle que celles des gruës. Un câble eſt attaché à un tour qui compoſe ſon axe. Cette partie du deſſus eſt d'un poids prodigieux, par fois de 50 ou 60 milliers. C'eſt cette peſanteur qui fait les ondes ſur les étoffes qui ſont autour des rouleaux, par le moyen d'une legère graveure qu'ils contiennent. On met & on ôte ces rouleaux, en inclinant un peu la machine.

Ce mot vient du Latin *cylindrus*, parceque tout l'effet de la machine vient d'un cylindre. Borel dit que ce nom lui vient d'un petit oiſeau de même nom, parceque les marques qu'elle imprime ſont ſemblables à ſes plumes. Les Auteurs de la baſſe Latinité l'ont appellée *celendra*.

CALANDRE. Petit oiſeau du genre des alloüettes, qui n'a point de crête. *Alauda non criſtata*, ou *corydalus minima*. Conrad de Montpellier, *de Monte puellarum*, Chanoine de Ratiſbonne, qui floriſſoit vèrs l'an 1390. dans la vie de S. Érard qu'il a écrite, appelle Ch. 1. *calandre* un petit oiſeau qui chante agréablement dans les fougères, *calandrus dulciſonans in myricâ*. On l'appelle auſſi *calandre* de bocage. La *calandre* a la voix très-haute; ſi elle l'avoit moins, il y auroit peu d'oiſeaux qui égalaſſent la beauté de ſon chant. Ceux qui en veulent nourrir, doivent les avoir du mois d'Août, & jeunes, afin qu'elles faſſent leur prémière muë en cage, & elle deviendra auſſi privée que ſi elle avoit été priſe au nid. Elle fera ſon chant naturel, & contrefera la plus grande partie des oiſeaux que l'on mettra autour d'elle. Les vieilles ſont farouches, il faut leur lier les ailes pour les apprivoiſer plus facilement. On leur donne du froment, ou de la compoſition de l'aloüette, quelquefois de la chicorée pilée, parceque quand cet oiſeau eſt en liberté il s'en ſèrt à ſe purger. Pour élever une *calandre* niaiſe, on lui donne du cœur, & de la pâte; & ſoit la niaiſe, ou la bocagère, on l'éleve comme l'aloüette commune. Elle eſt ſujette à ſe dépiter lorſqu'on

la

la change de lieu, & elle ceſſe de chanter juſqu'à ce qu'on l'ait remiſe au lieu où elle étoit.

Le mâle a la tête & le bec plus gros que la fémelle. Son collier va ordinairement tout autour du cou. La *calandre* fait ſon nid pour l'ordinaire dans des lieux ſecs ſur tèrre, & dans des champs enſemencez, ſous quelque motte bien ouvèrte d'hèrbes. Elle fait quatre ou cinq petits, & juſques à trois nids par an; ſçavoir, au commencement de Mai, au mois de Juin, & à la mi-Juillet, comme l'aloüette & le cochevis.

Belon dit que la *calandre* eſt une eſpéce d'aloüette ſans huppe qui approche de la grandeur de l'étourneau, & quelques uns l'appellent grande aloüette. Elle a la voix ſemblable à l'aloüette, quoique plus haute. La couleur de ſon pennage eſt toute pareille, les aîles & la queuë ſont de même, elle a les mêmes mœurs & les mêmes façons. Les *Calandres* volent en troupe, & ſont oiſeaux de paſſage.

CALANDRE. Petit vèr qui ſe fourre dans le blé, & le mange, qu'on appelle auſſi *charençon*, ou *patepeluë*. *Curculio*, *calandrus*. Les Allemands l'appellent *kalender*.

CALANDRER. v. act. Mettre une étoffe ſous la calandre pour la preſſer, ou tabiſer. *Telas holoſerica expolire, lævigare*.

CALANDRÉ, ÉE, part. de ce vèrbe.

CALANDRIER. Voyez CALENDRIER.

CALANGUE. Voyez. CALE.

CALATRAVA. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille; elle eſt ſur la Guadiane, à trois lieuës de Ciudad Real. *Calatrava*.

CALATRAVA. Ordre Militaire inſtitué ſous le régne de Sanche III. Roi de Caſtille en 1158. à l'occaſion que l'on va dire. Le bruit s'étant répandu que les Arabes venoient attaquer avec une armée puiſſante la petite ville de *Calatrave* en Caſtille, les Templiers, qui en tenoient la forteresse, craignîrent de ne la pouvoir défendre, & la remîrent au Roi Dom Sanche. Diégo Véłaſquez, Moine de Cîteaux, mais homme de qualité, qui avoit été élevé à la Cour, & ſèrvi longtems dans les armées avec beaucoup de valeur & de gloire, perſuada à Raimond Abbé de Fitère, monaſtère de Cîteaux, de demander *Calatrava* au Roi. Malgré la répugnance qu'il y eut d'abord, & contre l'opinion de bien des gens, il le fit, & l'obtint. L'Archevêque de Tolede, nommé Jean, contribua à cet établiſſement, & fit éxciter les peuples dans les prédications à aller défendre *Calatrava*. Raymond & Diégo s'y rendîrent, & bien des gens vinrent à leur ſecours. Les Arabes, ou perdant l'eſpérance de forcer *Calatrava*, ou occupez ailleurs, abandonnèrent leur entrepriſe & ne parûrent point. Pluſieurs de ceux qui étoient venus au ſecours de la ville entrèrent dans l'Ordre de Cîteaux, ſous un habit plus propre aux exercices militaires que celui des Moines; & ils commencèrent à faire des courſes ſur les Arabes, & à leur livrer des combats, que Dieu bénit. C'eſt ainſi que s'établit l'Ordre de *Calatrava*, qui comme l'on voit, fut une branche de celui de Cîteaux, par Morimont, dont Fitère étoit venu. Le Prémier Grand Maître fut Garcias, ſous le gouvèrnement duquel Alexandre III. confirma l'Ordre en 1164. ſix ans après ſon établiſſement, & Innocent III. en 1199. le 28e d'Avril. Ferdinand & Iſabelle en 1489. du conſentement du Pape Innocent VIII. réünirent à la Couronne la Grande Maîtriſe de l'Ordre de *Calatrava*, dont les Rois d'Eſpagne ſe qualifient Adminiſtrateurs pèrpétuels. Les Cavaliers portent ſur l'eſtomac une croix de gueules fleurdeliſée de ſinople, accoſtée en pointe de deux entraves ou menottes d'azur.

La régle qui leur fut donnée par l'Abbé de Cîteaux étoit celle de Cîteaux, quand ils n'étoient point en campagne, le vivre le ſilence, les jeûnes, les macérations de corps, les veilles, l'oraiſon, la pſalmodie &c. Leur habit fut auſſi le même que celui des Moines de Cîteaux, mais accommodé aux éxèrcices & à la vie militaire. Ils avoient le ſcapulaire, & un capuce, mais qu'ils ne mettoient point en tête. Ils prétendîrent dans la ſuite que ce capuce ne les diſtinguoit point aſſez, & Benoît XIIIe, l'Antipape; la 3e année de ſon prétendu Pontificat, leur pèrmit de le quitter, & de porter à la place une croix. Manrique, qui rapporte ceci, *Ciſterc. Ann. T. II.* à l'an 1158. c. 2. n. 7. ajoûte qu'on ne peut douter qu'à raiſon de leurs éxèrcices, on n'eût accourci leur habit, & qu'après même qu'on leur eut permis dans la ſuite de prendre l'habit ſéculier, on leur ordonna de le porter de même étoffe & de même couleur qu'auparavant. L'Abbé Juſtinien dans ſon Tome I. c. 27. p. 390. traite fort au long de cet Ordre, & indique à ſon ordinaire les Auteurs qui en ont écrit. François De Rades Chevalier de *Calatrava* a fait l'hiſtoire des Ordres de S. Jacques, de *Calatrava* & d'Alcantara, auſſi bien que Franc. Charl. de Torres; & Jérôme Maſcaregnas a écrit une Apologie pour cet Ordre.

On juge aiſément par ce qui vient d'être dit que cet Ordre a tîré ſon nom de la ville pour la défenſe de laquelle il s'établit, & dans laquelle il commença. Voyez Mariana, hiſt. d'Eſp. L. XI. c. 6. & Manrique, Hiſt. de Ciſt. T. II. à l'an 1158. c. 1. 2. &c.

CALCAMAR. ſ. m. Oiſeau du Bréſil. *Calcamarus*. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon. Il nage ſeulement ſur la mèr, & ne vôle point. Ces ſortes d'oiſeaux vont en troupes.

CALCANEUM. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le ſecond os du tarſe, & le plus grand de tous. Il empêche que le corps ne tombe en arrière, étant ſitué à la partie poſtérieure du piéd. Quelques-uns l'appellent *l'os de l'éperon*. Il vient du Latin *calcaneum*. C'eſt à lui que s'inſère le tendon d'Achille.

CALCÉDOINE. Voyez CHALCÉDOINE.

CALCET. ſ. m. Tèrme de mèr. Aſſemblage de planches élevé, & cloüé ſur le haut des arbres d'une Galère, & qui ſèrt à renfèrmer les poulies de bronze qui ſont deſtinées au mouvement des antennes. *Carcheſium*.

CALCINATION. ſ. f. Action par laquelle on réduit en chaux & en poudre très-ſubtile les métaux, & les minéraux, avec un feu violent. Réſolution d'un mixte en poudre par le moyen du feu, ou de quelque autre chôſe de corroſif, comme le mèrcure, l'eau forte &c. *Calcinatio*; *Exuſtio rei metallicæ*. La *calcination actuelle* ſe fait ſeulement par le feu. La *potencielle* ſe fait par le moyen des eſprits corroſifs, qui les pénètre & les diſſout, comme l'argent & l'or par les eaux fortes & l'eau régale: & cette calcination eſt appellée *immèrſive*.

Quand on a pendu des cornes, des os, de la corne du piéd des chevaux, ou autres chôſes ſemblables au deſſus d'une eau boüillante, ou de quelqu'autre liqueur, & que ces corps ont pèrdu leur mucilage, c'eſt-à-dire, toute la matière graſſe & onctueuſe qu'ils avoient, & qu'ils peuvent être aiſément pulvériſez, quelques Chymiſtes appellent cela *Calcination* philoſophique. HARRIS.

Ce mot vient du Latin *calx*, qui vient du Grèc χάλιξ, qui ſelon le Gloſſaire Grèc-Latin ſignifie *pierre*, *ciment*.

CALCINER. v. act. Tèrme de Chymie. Réduire les métaux ou les minéraux en chaux, ou poudre très-ſubtile, par le moyen du feu. *Torrère, exurere, in calcem redigere*. L'or ſe *calcine* au feu de réverbère avec le mèrcure & le ſél armoniac; l'argent avec le ſél commun & le ſél alkali; le cuivre avec ſél & le ſoufre; le fèr avec le ſél armoniac & le vinaigre, l'étain avec l'antimoine, le plomb & le ſoufre; le mèrcure avec l'eau forte: il ſe *calcine* auſſi tout ſeul par le feu. Tous les autres minéraux ſe *calcinent* au feu ſans addition d'aucune drogue. On *calcine* les pièrres à fuſil, le criſtal, & le caillou, en les faiſant rougir au feu, & les jettant alors dans l'eau froide, ou dans du vinaigre. Car après qu'on a fait cela quatre ou cinq fois, ces corps deviennent friables, & ſe réduiſent aiſément en poudre. HARRIS. Le vitriol ſe *calcine* auſſi en le mettant ſur le feu dans un vâſe de tèerr; il s'y diſſout d'abord en une eſpéce d'eau; puis quand il a boüilli juſqu'à ce que toute l'humidité ſoit conſumée, ou qu'il ſoit réduit en une maſſe griſâtre, alors on l'appelle vitriol *calciné* juſqu'à la blancheur. Enſuite ſi on le laiſſe longtems ſur un feu violent, il rougit, & on le nomme *Colcothar*. ID.

CALCINÉ, ÉE. part. & adj. *Toſtus*, *exuſtus*.

CALCIS. ſ. m. Oiſeau qui eſt un Faucon de nuit. Belon, après Ariſtote, rapporte que cet oiſeau ne vole que de nuit, ayant la vûë trop foible de jour. Il a guèrre perpétuelle avec l'Aigle, & on les trouve quelquefois attachez par leurs ſèrres. Il fait ſon nid en des lieux remplis de rochers, où il y a des cavèrnes, & ne pond que deux œufs. Il ne paroît guère, parce qu'il ſe retire dans de hautes montagnes, & dans des lieux déſerts, & ne paroît outre cela que la nuit. Il a le champ de ſon pennage noir, & eſt de la taille d'un faucon. Les Ioniens l'appelloient *Cymindis*, ou *Cybindis*; on le nommoit auſſi Ptinx. Homère en fait mention dans ſon Iliade. Il porte un collier de plumes deſſous la gorge de même que le hibou. Dans les hautes montagnes du Dauphiné il ſe trouve un oiſeau de nuit que les habitans du païs appellent Arpens, qui fait ſon nid dans des païs de montagnes eſcarpées, dans les ouvèrtures des rochers. Il pourroit bien être de cette eſpéce.

CALÇON. Voyez CALEÇON.

CALCUL. ſ. m. Supputation de pluſieurs ſommes ajoûtées, ou ſouſtraites, ou multipliées, ou diviſées. *Computatio*. L'èrreur de *calcul* ne ſe couvre jamais ni par arrêts, ni par tranſactions. Quand on arrête un compte, on ſouſentend toujours, Sauf erreur de *calcul*.

CALCUL, ſe dit auſſi des ſupputations qui ſe font en Aſtronomie & en Géométrie. *Supputatio*. Il faut un long *calcul* pour faire des Tables Aſtronomiques, des Éphémérides, des Logarithmes, des Sinus & Tangentes.

CALCUL, en tèrme de Médecine, c'eſt la maladie de la pièrre dans la veſſie, ou des reins. *Calculus*. Le *calcul* eſt une maladie

die qui vient de ce que nous avons des carrières dans nos corps, dont les matériaux ſont bien plus propres à détruire le bâtiment naturel qu'à l'entretenir. TRÉSOR DE LA PRAT. DE MÉDEC.

CALCUL, ſe prend auſſi pour la pièrre qui ſe forme dans nos corps. Le *calcul* eſt un corps ſolide & dur, coagulé en forme de pièrre, d'une humeur tèrreſtre & ſaline, cauſant de la ſtupeur, des obſtructions & des diſtentions. Il n'y a point de partie dans nôtre corps où il ne ſe puiſſe engendrer, car la tête, la langue, le poumon, le cœur, l'eſtomac, le foie, la véſicule du fiel, les inteſtins, le meſentère, & la matrice, n'en ſont pas exemts; néanmoins quand on parle du *calcul*, on entend par antonomaſe, celui de la veſſie ou des reins, à cauſe qu'il s'engendre plus ſouvent en ces parties là qu'ailleurs. Les cauſes du *calcul* ſont la crapule, les cruditez, les agitations du corps à contre-tems, ſur tout après le repas, & celles où l'on a le dos courbé, les alimens groſſiers, le vin vèrd, noir, groſſier, le vin nouveau, la bière nouvelle & mal dépûrée, aller à cheval, la danſe, la débauche avec les femmes; enfin, une diſpoſition naturelle qu'on apporte en naiſſant, & qui eſt comme héréditaire.

Les ſignes du *calcul* des reins ſont une douleur fixe dans les lombes, l'urine cruë, ténuë & aqueuſe, & quelquefois teinte de ſang, l'engourdiſſement de la jambe qui eſt du côté du rein où eſt le *calcul*, la navrée & le dégoût pour tous les alimens &c. Les ſignes du *calcul* dans la veſſie ſont l'éjection fréquente, ou la ſuppreſſion de l'urine, le teneſme, la douleur tout le long de l'uretère, le ſédiment ſabuleux dans l'urine &c.

Il y a une infinité de remédes pour le *calcul*. Le plus efficace eſt la litnotomie, ou extraction du *calcul* par inciſion; cette opération ſe pratique aujourd'hui avec beaucoup de ſuccès par les Chirurgiens François. Voyez Degori dans le Tréſor de la pratique de Médecine, & les Auteurs qu'il cite, Jean B. Montanus, Felix Platerus, Horatius Augenius, Pièrre Foreſtus, Jean Crato, Martin Acacia, Hierôme Donzelius, Domin. Panarolle, Hippocrate, Reiner Solinander, Jean Zecchius, Cardan, Jule Scaliger, Avenzoar, Zacutus, Jean Holler, Jean Helmont, Lazare Rivière, Jean Hartman, Volfang Hoefer, Paul Barbette, Fréderic Deckers, Barthélemi Montagnana, Guillaume Fabrice Hildanus, Jean Prévôt Médecin de Padoüe, Robert Boyle, Daniel Sennert, Pièrre Borel, le Journal des Sçavans de 1670. obſ. 107. p. 245. & obſ. 115. p. 277. & de l'an 1672. Bernard Striebert, Greg. Horſtius, Thomas Eraſtus, Jean Wierus, Othon Heurnius, &c. Voyez auſſi M. Dionis dans ſon Anatomie, & dans ſon traité des opérations, &c.

Si le *calcul* eſt dans la veſſie on l'appelle lithiaſis, s'il eſt dans les reins on l'appelle néphrétique.

Le mot *calcul* vient du Latin *calculus*.

Ce qu'on appelle *calcul* en Médecine, s'appelle pièrre dans l'uſage ordinaire.

On dit provèrbialement, Qu'un homme ſe trompe en ſon *calcul*, quand il fait quelques deſſeins, ou des raiſonnemens ſur des principes, ou des ſuppoſitions fauſſes.

CALCULER. v. act. Supputer. *Computare*, *ſupputare*. Il a *calculé* toutes les ſommes qui lui ſont dûës ſur ſon regître. Les Aſtronomes *calculent* les Eclipſes, & prédiſent au juſte celles qui arriveront.

CALCULÉ, ÉE. part. & adj. *Computatus*, *ſupputatus*.

CALCULATEUR. ſ. m. Celui qui calcule. *Ratiocinator*, *calculator*, *computator*. Adrien Vlaq étoit un grand *calculateur* de Tables. Origan, Képler, Argolus, ont été de grands *calculateurs* d'Ephémérides. Robert de Suiſet a été ſurnommé *le calculateur*, & a été mis par Cardan dans le nombre des douze Auteurs les plus ſubtils qui ayent jamais été.

Ces mots viennent de *calculus*, qui ſignifie en Latin une *pièrre*, parce que les Anciens ſe ſervoient de petits cailloux pour faire leurs ſupputations, comme on ſe ſert aujourd'hui de jettons.

CALE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt le lieu le plus bas du vaiſſeau, la partie qui entre dans l'eau ſous le franc tillac, & qui eſt dans un bâtiment de mèr ce qu'eſt la câve dans un bâtiment de tèrre. Elle s'étend de poupe en prouë. *Infimum navis tabulatum*. Quand on combat on enfèrme les eſclaves, les gens ſuſpects, ſous le tillac à fond de *câle*. Le fond de *cale* eſt le lieu où on met les marchandiſes & les munitions.

CALE, eſt auſſi l'action par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. *Immerſio*. Ce fut autrefois un paſſetems dont uſoient les Goths par forme d'éxercice, comme témoigne Olaüs Magnus. Mais ç'a été un ſupplice entre les Celtes & les François. Les Allemands l'ont pratiqué contre les infâmes & les faineans, comme témoigne Tacite. A Marſeille & à Bordeaux les hommes & les femmes de mauvaiſe vie ſont condamnez à la *câle*, ou à être baignez: & pour cela on les enfèrme nuds en chemiſe dans une cage de fèr amarrée à la vèrgue ou au palan d'une chaloupe, & câlée pluſieurs fois dans la rivière. On en fait autant à Toulouſe aux blaſphémateurs: & à Marſeille c'eſt auſſi un ſupplice, ou plûtôt un châtiment des gens de mèr. On les attache à une corde, & on les jette en la mèr du haut de la vèrgue du grand mât: ce qui ſe fait une ou pluſieurs fois ſuivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux pieds, pour rendre la chûte plus rapide, & le ſupplice plus rude. On appelle la *câle ſéche*, lorſque le patient eſt ſuſpendu à une corde racourcie qui ne deſcend qu'à cinq ou ſix pieds de la ſurface de la mèr ou de la tèrre: c'eſt une eſpéce d'eſtrapade. Ce châtiment eſt rendu public par un coup de canon qu'on tire, pour avèrtir ceux de l'eſcadre ou de la flotte d'en être ſpectateurs.

La *grande câle*, ou la *câle par deſſous la quille*, eſt une ſorte de ſupplice en uſage parmi les Hollandois. On attache le coupable à une corde par le milieu du corps, puis on le jette à la mèr; alors quelques matelots des plus forts qui ſont de l'autre côté du vaiſſeau tirent promptement la corde qui eſt paſſée par deſſous la quille, & font ainſi paſſer ſous le vaiſſeau le coupable qui eſt attaché à la même corde. La *grande câle* eſt un ſupplice rude & dangereux.

Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la baſſe Latinité *accabuſſare*, & vient du mot Gaſcon *cabuſſa*, ſignifiant *faire la culbute*, *ſe jetter la tête la prémière*.

CALE, eſt auſſi un abri ou rade qu'on trouve ſur la côte dèrrière quelque tèrrein éminent, qui peut mettre de petits bâtimens à couvert des vents & des flots. *Aprica fauces promontoriorum*. On l'appelle autrement *calangue*. Ce mot n'eſt en uſage que ſur la Méditèrranée.

CALE, eſt auſſi une eſpéce de talut ſur le bord de la mèr, enſorte qu'on y monte facilement. *Acclivitas*, *declivitas*.

CALE, ſe dit encore d'un plomb qui ſèrt à la pêche de la moruë, pour faire enfoncer l'hameçon au fond de l'eau. *Bolis*.

CALE, eſt auſſi une eſpéce de coëfure de femme, un bonnet plat par enhaut, qui vient couvrir les oreilles, & eſt échancré par devant avec une petite bordure de velours. Toutes les Sèrvantes de Brie portent des *cales*. *Calantica*.

CALE, eſt auſſi un bonnet d'homme fait en rond & plat, qui couvre ſeulement le haut de la tête. *Pileus*. Tous les Clèrcs portoient autrefois la *câle*, & ils le font encore aujourd'hui à la Chambre des Comptes. Les Bedeaux, les Pâtiſſiers, les petits laquais des femmes, portent des *cales*. Voiture avoit aimé depuis le ſceptre juſqu'à la houlette, & depuis la couronne juſqu'à la *cale*. SARAZ.

Borel dérive ce mot d'*écaille*, auſſi bien que celui de *calotte*.

CALE, ſe dit encore d'un petit laquais qui porte une *cale*, on le dit au féminin comme on dit un bavolet au maſculin, en parlant d'une payſanne, qui porte un bavolet. *Puer*. Il a porté la *cale*, veut dire, il a été laquais.

CALE, chez les Artiſans, eſt une piéce de bois ou d'autre matière en forme de petit coin, qu'on met entre deux pièrres, ou deux piéces de bois, pour les ſèrrer & preſſer. *Hypomochlion*, *Phalanx*, *aſſula*. On ſe ſèrt quelquefois de *cales* de cuivre pour poſer le marbre.

CALEBAS, ou CALBAS. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un cordage qu'on amarre par un bout au racage de l'un des pacfis, & par l'autre bout à un arganeau qui eſt au pied du mât, ce cordage ſèrt à guinder, & à amener les vèrgues de pacfis. *Funis antennarum erectivus*. C'eſt auſſi un petit palan dont on ſe ſèrt pour rider le grand étay.

CALEBASSE. ſ. f. Tèrme de Botanique. *Cucurbita lagenoria*. Prononcez *Calbace*, plante cucurbitacée, dont la racine eſt blanche, branchuë, & périt toutes les années. Elle jette pluſieurs tiges, tendres, groſſes comme le petit doigt, anguleuſes, longues de pluſieurs braſſes, couchées par tèrre lorſqu'elles ne trouvent point de corps voiſins auxquels elles puiſſent s'entortiller & s'attacher par le moyen de leurs vrilles. Ses feüilles ſont altèrnes, arrondies, d'un demi pied environ de diamétre, veluës, mollaſſes, d'une ôdeur puante & tenant du muſc, & ſoutenuës par deux queües longues de cinq à ſix pouces. Ses fleurs ſont blanches, grandes, d'une ſeule piéce, découpées profondément ſur leurs branches en cinq parties. Ces fleurs, ſont ou ſtériles, ou fèrtiles. celles-ci ont à leur partie poſtérieure un embrion, qui leur ſèrt de calice, il devient par la ſuite un fruit charnu fait en forme de bouteille ancienne, c'eſt à dire, formée par deux eſpéces de panſes, dont l'inférieure eſt plus groſſe que la ſupérieure, l'une grande, l'autre petite. La chair de ces fruits eſt blanchâtre, & contient ſix ordres de ſemences, oblongues, étroites, obtuſes par un de leurs bouts. Ces ſemences ſont du nombre de celles qu'on nomme ſemences froides. Il y a quelques Provinces où on appelle ces fruits des *Courles bouteilles*; mais ce mot n'eſt pas François. On appelle la *Calbaſſe* une gourde.

CALEBASSE,

Calebaſſe, ſe prend le plus ſouvent pour le fruit, qui eſt de différente groſſeur, & qui étant bien déſſeché & vuidé de ſes ſemences, peut contenir du vin ou d'autre liqueur, & ſervir aux voyageurs. Les Pélérins ſont dépeints avec une *calebaſſe* attachée à leur bourdon, ou à leur côté. Il marchoit le bourdon à la main & la *calebaſſe* au côté. Bouhours. Les Pélérins, les ſoldats, ſe ſervent de *calebaſſes* pour porter du vin. Les *calebaſſes* ſervent pour apprendre à nager. Ce mot, ſelon quelques-uns, eſt Arabe.

On dit provèrbialement, Tromper la *calebaſſe*; *Illudere, fallere*, pour dire, Tromper ſon compagnon, boire ce qui eſt dans la *calebaſſe* en ſon abſence.

Calebaſſe, en tèrmes de Jardinage, eſt une prune qui au lieu de groſſir, & de conſerver ſon vèrd, devient large, & blanchâtre, & enfin tombe ſans venir à maturité. La Quint. & Liger. Les Jardiniers diſent, voilà des prunes qui viennent toutes en *calebaſſes*; & on ſe ſèrt de ce tèrme, à cauſe que pour lors elles en ont la figure. Liger.

CALEBASSIER. ſ. m. *Cuitte F.* Eſt un arbre qui croît à la hauteur de nos pommiers, & à peu près de la même groſſeur; ſon tronc eſt tortueux, couvèrt d'une écorce griſe & raboteuſe, diviſé en pluſieurs branches compoſées d'autres plus petites, chargées de feüilles pointuës, longues d'un demi pied ſur un pouce de largeur, plus larges dans le milieu que par l'une ou l'autre de leurs extrémitez, liſſes, glabres, d'un vèrd clair en deſſous, & plus obſcur en deſſus, & qui naiſſent comme par bouquet; ſes fleurs qui ſortent du tronc ou des branches, ſont d'une ſeule piéce, blanchâtres, en forme de cloche, irrégulières, longues d'un pouce & demi ſur un pouce de largeur, pointillées ſur leur ſurface, & d'une odeur déſagréable. Ses étamines ſont blanches, & le calice de la fleur eſt vèrdâtre, à deux feüilles arrondies, du milieu deſquelles s'éleve un piſtile qui devient un fruit ſemblable aux calebaſſes & au potiron, de différente figure & groſſeur, compoſé d'une écorce dure & épaiſſe, d'une couleur blanchâtre, & de ſemences pareilles à celles du concombre, mais brunes. On nomme communément ce fruit couit. Il y a pluſieurs eſpéces de *calebaſſiers* dans nos Iſles d'Amérique. *Maigr. Du Tertre, Rochefort, Plumier.*

Cet Arbre fournit la plus grande partie des petits meubles du ménage des Indiens, & des habitans étrangers, qui font leur demeure en ces Iſles. Les Chaſſeurs des Iſles ſe ſèrvent de ſon fruit pour étancher leur ſoif au beſoin, & ils diſent qu'il a le goût du vin cuit; mais qu'il reſſèrre trop le ventre. Les Indiens poliſſent l'écorce & l'émaillent ſi agréablement avec du roucou, de l'indigo & pluſieurs autres belles couleurs, que les délicats peuvent manger & boire ſans dégoût dans les vaiſſeaux qu'ils en forment. Il y a auſſi des curieux qui ne les eſtiment pas indignes de tenir place entre les raretez de leurs cabinets.

CALEBOTIN. ſ. m. C'eſt une eſpéce de petit panier ſans anſe en forme de piquotin, ou un cul de chapeau où les Cordonniers mettent le fil & les alênes. *Quaſillus ſutorius.*

CALÈCHE. ſ. f. Petit caroſſe coupé qui a d'ordinaire pluſieurs ornemens. *Rheda minor, Pilentum.* Il ſert aux jeûnes hommes qui veulent marcher en parade. Ainſi Moliére a dit dans les Fâcheux:

> *Marquis allons au cours faire voir ma* calèche,
> *Elle eſt bien entenduë, &c.*

CALEÇON. Quelques-uns diſent *Calçon*, d'autres *Caneçon*, mais ces dèrniers parlent mal. C'eſt un vêtement qui couvre les cuiſſes, qu'on attache à la ceinture, & qu'on met ſur la chair nuë, enfèrmant néanmoins dedans le bas de la chemiſe. *Interiora fœminalia, interius ſubligar, ſubligaculum.* Il eſt ordinairement de toile, mais on en fait auſſi de chamois, de taffetas, &c. Il ſe faut garder des femmes qui portent le *caleçon*; c'eſt-à-dire, qui dominent leur mari.

On dit auſſi des *caleçons* au plurier, quoiqu'il n'y ait qu'un ſimple *caleçon*.

Ce mot eſt tiré du Latin *calceare*.

CALÉDONIEN, enne. ſubſt. *Caledonius, a.* Les Hiſtoriens Romains, Dion Caſſius & Hérodien, diviſent les Ecoſſois en deux nations principales, à la prémière deſquelles ils donnent le nom de Méates, & à la ſeconde celui de *Calédoniens*. Quelques modèrnes croyent que ce ſont les mêmes que les Hiſtoriens du païs nomment Pictes. Les *Calédoniens* habitoient la partie ſeptentrionale de l'Ecoſſe. Il y avoit une vaſte forêt appellée *Caledonia Sylva*, fameuſe par la grandeur des ours qu'elle nourriſſoit.

Cambden dérive ce mot de *Kaled*, ancien nom Breton, qui ſignifie *dur*, & qui vient de גלד, *galad*, qui ſignifie s'endurcir, en Hébreu, en Syriaque & en Arabe. Lloyd approuve cette étymologie. Les *Calédoniens* étoient des gens durs, groſſiers, barbares, & leur païs, qu'on appelloit *Caledonia*, eſt tout hériſſé de montagnes. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui les Provinces de Brai, d'Albain, d'Athol, & de Perth. Ils s'étendirent enſuite au delà du Tay, & donnèrent auſſi le nom de Calédonie à ces nouvelles tèrres qu'ils occupèrent.

Calédonien, enne. adj. Qui appartient aux Calédoniens, ou au païs des Calédoniens. *Caledonius, a.* La forêt *Calédonienne*, *Sylva Caledonia*. Elle s'étendoit dans les Provinces de Mentheit, & de Sterling, & coupoit la montagne Grampe, aujourd'hui Grandzbaine, par la moitié, tirant de l'Eſt à l'Orient. Larrey. L'Océan *Calédonien*, *Oceanus Caledonius*, ou *Deucaledonius*, c'eſt la partie de l'Océan ſeptentrional, qui s'étend depuis les côtes ſeptentrionales de l'Iſle de la Grande Bretagne juſques aux côtes méridionales de l'Iſlande.

CALÉFACTION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Action du feu qui cauſe de la chaleur. *Calefactus.* On l'employe particuliérement en Philoſophie, & en tèrmes de Pharmacie, où on fait différence de la *caléfaction* d'avec la *coction*. Celle-là ſe dit des chôſes qu'on chauffe ſeulement ſans les cuire.

CALEMAR. ſ. m. Caſſe ou canon d'une écritoire portative, qui ſèrt d'un étui pour y mettre des plumes, un canif. *Calamorum theca.* Ce mot n'eſt guère en uſage qu'au Collége. Il vient de *calamus, plume*, ou de *calamarium*, qui ſignifioit *écritoire*.

CALEMENT. ſ. m. *Calamintha.* Cette plante eſt aromatique. Ses racines ſont vivaces, branchuës, cheveluës, & n'ont preſque point d'ôdeur; elles donnent des tiges quarrées, hautes de deux pieds, branchuës, un peu veluës, & garnies de feüilles oppoſées, longues d'un pouce ou un pouce & demi ſur un peu moins de largeur, légèrement veluës, dentelées ſur leurs bords, d'une ôdeur forte & aromatique, & ſoutenuës par des queuës aſſez courtes. De leurs aiſſelles ſortent des pédicules branchus, tèrminez par des fleurs purpurines en gueule, diviſée en deux lévres, dont la ſupérieure eſt arrondie & fenduë en deux, & l'inférieure eſt partagée en trois. Chaque fleur à ſon calice qui eſt un tuyau long d'environ quatre à cinq lignes, vèrd & dentelé à ſon extrémité. Il contient quatre ſemences dans ſon fond. Ce genre renfèrme pluſieurs eſpéces; celle-ci eſt nommée par Caſpar Bauhin *Calamintha vulgaris, vel Officinarum Germaniæ*. On peut à ſon défaut employer celles des autres eſpéces qui ont une ôdeur aromatique. Le *Calement* entre dans la Thériaque.

CALENDER. ſubſt. m. Nom d'une eſpéce de Derviches, ou Religieux de Pèrſe & de Turquie. *Calenderus.* Les *Calenders* tirent leur nom de Santon Calenderi leur fondateur. C'eſt une ſecte d'Epicuriens, plûtôt qu'une Societé de Religieux. Ils ne s'adonnent qu'aux plaiſirs, ne croyant pas qu'un cabaret ſoit un lieu moins ſaint qu'une Moſquée. Comme ils ne ſont pas moins voleurs que débauchez & charlatans, pour ne les point recevoir dans les maiſons, on a bâti de petites chapelles proche des Moſquées, où on les oblige de ſe retirer. Malgré tous leurs vices, outre le nom de *Calenders*, on leur donne encore celui d'*Abdallas*, c'eſt-à-dire, Sèrviteurs de Dieu. Caſtel dit que ce n'eſt qu'en Pèrſe qu'on leur donne ce beau nom. Voyez d'Hèrbelot à ce mot, & Vigenère dans ſes Deſcriptions des Magiſtrats & Officiers Turcs. p. 23, où il les repréſente comme très-auſtères, au moins en apparence.

Ce nom קלנדר, *Kalender*, ſelon Meninſki ſignifie, Un Solitaire, un Moine Mahométan, ou bien un vagabond, qui ſe râſe la barbe & les cheveux. Caſtel dit qu'il ſignifie, Un homme qui renonce au mariage, à ſa famille, à tout; & Meninſki admet encore cette ſignification. Ainſi ſelon Caſtel il vient de קל mis apparemment pour כל, *tout*, & אנדר, quatriême conjugaiſon Arabe de נדר, dans laquelle il ſignifie *ôter, retrancher*. *Calender* eſt celui qui ſe retranche tout, & je ne vois pas où les Auteurs du Moréri ont pris que les *Kalenders* ont été appellez *Kalanderans*, parcequ'ils mangent tout ce que leurs Auditeurs leur donnent, & prennent tout l'argent qu'on leur préſente. Je ne trouve rien dans les langues Orientales qui conduiſe à cette intèrprétation, ou à cette étymologie.

CALENDES. ſ. f. pl. C'eſt ainſi que les Romains nommoient le prémier jour de chaque mois. *Calendæ.* On ſe ſèrt encore aujourd'hui dans la Chancellerie Romaine de cette façon de compter, & on datte toutes les proviſions des Bénéfices, des *Calendes* de Janvier, de Février, quand on les accorde les prémiers jours de ces mois-là. C'étoit aux *Calendes* de Mars que les Romains avoient coutume de faire leurs contrats, parceque l'année avoit commencé par ce jour-là, lorſque les Romains ne donnoient que dix mois à leur année.

Ce mot eſt venu du Latin *calare*, parce que le jour des *Calendes*, qui étoit le prémier jour du mois, le Pontife publioit à haute voix quel jour ſeroient les Nones, ou le cinq ou le ſept du mois, ou plûtôt parce que dans les commencemens, le petit Pontife avoit la charge d'obſèrver quand le croiſſant de la lune commen-

çoit à paroître, pour l'annoncer au peuple, ce qu'ils appelloient *calare*. Macrob. Liv. I. ch. 15. & 16. *Calare* venoit apparemment du Grèc *καλέω*, *voco*, qui vient de l'Hébreu קול, *vox*, d'où s'eſt fait en Arabe קל, *Cala*, dire, parler. Les *Calendes* étoient dédiées à Junon ſelon Varron. C'étoit un jour fatal pour les débiteurs, parceque le tèrme des contrats expiroit ce jour-là; c'eſt pourquoi Horace les appelle triſtes, & incommodes. On les comptoit en rétrogradant, en ſorte que le 14 de Décembre étoit marqué le 19 avant les *Calendes* de Janvier. Voyez Mois. Pour trouver le quantiême que nous avons des *Calendes*, il faut voir quel nombre de jours il reſte au mois dans lequel on eſt, & ajoûter deux à ce nombre. Par éxemple, ſi l'on eſt au 22e d'Avril, on eſt au 10e des *Kalendes* de May; car Avril a 30 jours; de 30 ôtez 22, reſte 8; ajoûtez 2, c'eſt 10.

On dit provèrbialement, Renvoyer un homme aux *Calendes* Grécques; pour dire, le remettre à un tems qui ne viendra point, parcèque les *Calendes* ont été de tout tems inconnuës en Gréce.

Calendes, ſe dit quelquefois dans l'Hiſtoire Écclésiaſtique pour les Conférences que les Curez & les Prêtres faiſoient au commencement de chaque mois ſur leurs devoirs. *Collationes Calendis fieri ſolitæ à Clericis*. Atton de Verceil fit un Capitulaire, ou Inſtruction générale à ſon Clèrgé & à ſon peuple, diſtribuée en cent articles, & tirée principalement du Capitulaire de Théodulphe, & des Conciles. Il y recommande les *Calendes*, c'eſt-à-dire, les Conférences des Curez & des Clères au commencement de chaque mois, pour s'inſtruire de leurs devoirs: ce qui ſemble n'avoir commencé qu'au ſiécle précedent, comme on voit par les Statuts Synodaux de Riculphe de Soiſſons. Fleury. C'eſt-à-dire, au IXe ſiécle.

CALENDRIER. ſ. m. Diſtribution du tems que les hommes ont ajuſtée à leurs uſages; Table, ou Almanac qui contient l'ordre des jours, des ſemaines, des mois, & des Fêtes qui arrivent pendant l'année. *Faſti*, *Calendarium*. On ſe ſèrt dans le Bréviaire du *Calendrier* Romain, ou Grégorien. Le Pape Grégoire XIIIe a reformé le *Calendrier* la nuit du 4 d'Octobre; & on compta le 15 du même mois de l'année 1582, en retranchant 10 jours qui s'étoient gliſſez de trop dans la ſupputation ordinaire, depuis le Concile de Nicée tenu en 325. L'erreur venoit de ce que l'année ſolaire, ou Julienne, n'eſt pas de ſix heures entières au delà des 365 jours. Il y a 11 minutes moins; & ce qu'il y a de moins avoit produit un éxcès de 10 jours: en ſorte que l'équinoxe de Mars, qui doit être au 21, étoit remontée juſqu'à l'onziême. Le *Calendrier* Romain doit ſa prémière origine à Romulus. Il diſtribua le tems en cèrtaines portions, pour l'uſage du peuple qui s'étoit raſſemblé ſous ſa conduite. Comme il connoiſſoit beaucoup mieux les affaires de la guèrre, que les mouvemens Aſtronomiques, il diviſa l'année en dix mois, & la fit commencer au printems, & au 1[r] de Mars. Il s'imagina que le ſoleil parcouroit toutes les différentes ſaiſons de l'année en 304 jours. Son *Calendrier* fut réformé ſous le régne de Numa, lequel y ajouta deux autres mois, celui de Janvier, & de Février, qu'il plaça avant le mois de Mars, ainſi ſon année étoit de 355 jours: & il la fit commencer au 1[r] de Janvier. Cependant à la manière des Grècs, il voulut encore faire une intèrcalation de 45 jours qu'il partagea en deux, intercalant au bout de deux années un mois de 22 jours, & après deux autres années, un autre mois de 23 jours. On appella ce mois intèrpôſé, *Mercedonius*, ou Février intèrcalaire. Mais ces intèrcalations mal obſèrvées par les Pontifes, à qui Numa en avoit commis le ſoin, cauſèrent tant de déſordre dans la conſtitution de l'année, que Céſar comme ſouverain Pontife travailla à y remédier. Il choiſit Soſigenes, célébre Aſtronome de ſon tems, lequel trouva que la diſpenſation des tems dans le *Calendrier* ne pouvoit jamais recevoir d'établiſſement cèrtain, & immuable, ſi l'on n'avoit égard au cours annuel du ſoleil. Ainſi comme la durée annuelle du cours du ſoleil eſt de 365 jours & 6 heures, il régla l'année à un pareil nombre de jours. Cette année de la correction du *Calendrier* fut une année de confuſion; parce que pour abſorber & conſumer le grand nombre de jours (67) que l'on avoit ajoûtez mal-à-propos, & qui apportoient de la confuſion dans la ſupputation des tems, il fallut ajoûter deux mois, outre le *Mercedonius*, qui ſe trouva par hazard dans la même année. Elle fut donc de 15 mois, ou de 445 jours: cette réformation fut faite l'an de Rome 708, & 42 ou 43 ans avant la naiſſance de Jesus-Christ. Le *Calendrier* Romain, ou Julien, parce qu'il fut réformé par Jules Céſar, eſt diſpoſé par périodes quadriennales, dont les trois prémières années, qu'il appelloit communes, ſont de trois cens ſoixante-cinq jours; & la quatriême Biſſextile de 366, à cauſe des 6 heures qui font un jour en 4 ans, ou un peu moins: car en 134 ans, il faut retrancher un jour intèrcalaire. C'eſt pourquoi le Pape Grégoire XIIIe ordonna que la 100e année de châque ſiécle ſeroit ſans biſſexte, excepté la 100e du IVe ſiécle; c'eſt-à-dire, qu'on fait un retranchement de trois jours biſſextes dans l'eſpace de quatre ſiécles, à cauſe des onze minutes qui manquent aux ſix heures dont on compôſe la biſſexte. M[r] Caſſini démontre qu'au bout de 400 ans il y aura encore plus de deux jours de variation dans l'équinoxe. Les Grècs & les Proteſtans, excepté la Hollande, gardent encore l'ancien uſage.

Mr Blondel a écrit l'hiſtoire du *Calendrier* Romain, ſon origine & ſes changemens, & Clavius lui-même en a fait un Traité. Gaſſendi en a fait auſſi un beau Traité. On ne parle que de Clavius pour la réformation du *Calendrier* Romain. Cependant Ciaconius y travailla avec lui par l'ordre de Grégoire XIII. On a oüi dire à Mr Huet que Scaliger ne ſe fit Huguenot que par chagrin de ce qu'on ne l'avoit pas employé à la réformation du *Calendrier*. Car il ſe trouva en ce tems-là à Rome à la ſuite des jeunes Gentilshommes François, dont il avoit été Précepteur, & qui voyageoient pour lors. Tychobrahé a obſervé que ſi la réformation Grégorienne n'a pas été portée juſqu'à la dèrnière préciſion, c'eſt qu'il eſt impoſſible d'y arriver. On a donné le nom de *Calendrier* aux tables dreſſées pour marquer les jours de l'année, parceque le nom de *Calendes* ſe voyoit écrit en gros caractères à la tête de châque mois. Le *Calendrier* Gélaléen, c'eſt la correction du *Calendrier* Pèrſien, faite par ordre du Sultan Gélaleddin Malekſchah le Selgiucide, & enſuite par le Sultan Gélaleddin Mankbemi le Kovareſinien. D'Herbelot. Cette réforme fut faite l'an 467 de l'Hégire 188 de J.C. Voyez le même Auteur au mot *Moctadi*.

Calendrier. Catalogue, faſtes où les Egliſes décrivoient autrefois les noms des Saints qui étoient honorez par tout, & les Saints particuliers qu'elles honoroient, c'eſt-à-dire, leurs ſaints Evêques, leurs ſaints Martyrs, &c. On trouve encore aujourd'hui un très-ancien *Calendrier* de l'Égliſe de Rome. C'eſt le plus ancien de ces *Calendriers* que nous ayons. Il fut dreſſé vèrs le milieu du IVe ſiécle ſous le Pape Libère, ſelon Baillet & ſelon M. Chatelain ſous le Pape Jules en 336. Le P. Gilles Boucher, Jéſuite d'Arras, le publia l'an 1634 à Anvèrs dans ſes Commentaires ſur le cycle paſchal. Il venoit de M. de Peireſc. Poléméus Silvius en fit un à Rome en 448, qu'il adreſſa à S. Eucher Évêque de Lyon. Il comprenoit les Fêtes des Gentils & des Chrétiens, qui étoient encore en très-petit nombre. Bollandus en a donné le commencement, & a promis le reſte en ſa Préface adreſſée à l'Abbé de Lieſſies. Le *Calendrier* de l'Égliſe de Carthage dreſſé vèrs l'an 483, a été découvert par le P. Mabillon, qui en trouva à Clugny une copie rongée de vèrs, collée au tour de la couvèrture de bois d'un Commentaire de S. Jérôme ſur Iſaïe, écrite en caractères Romains du VIIe ſiécle; elle a été depuis envoyée à Paris, où elle ſe conſèrve dans l'Abbaye de S. Gèrmain des Prez. Ce *Calendrier* commence au 19e d'Avril, & finit au 16e de Février. Le P. Mabillon l'a fait imprimer dans ſes Analectes avec des Notes, & Dom Thierry ſans Notes dans ſes *Acta Martyrum ſyncera*.

Le *Calendrier* de l'Égliſe d'Éthiopie & celui des Coptes a été dreſſé après l'an 760. Il commence au 29e jour d'Août ſelon nôtre manière de compter, c'eſt le prémier jour de leur mois Thoth & de leur année. Il marque à chaque jour ce qu'il y a de commun à chacune de ces Égliſes, & ce qu'il y a de particulier à l'une & à l'autre. Job Ludolph l'a publié. Le *Calendrier* des Syriens imprimé par Genebrard eſt ſi imparfait qu'on n'en peut prêſque rien tirer de ſeur. Le *Calendrier* des Moſcovites, donné par le P. Papebroc dans ſon *Propylæum* du mois de May, eſt prêſque entièrement ſemblable à celui des Grècs donné par Genebrard, par pluſieurs autres, & par le P. Papebroc lui-même dans le même *Propylæum* en vèrs hexamétres Grècs.

Le *Calendrier* qui ſe trouve au Xe Tôme du Spicilége de Dom d'Achery, ſous le nom d'année ſolaire, n'eſt qu'un ancien *Calendrier* de l'Égliſe d'Arras. Le *Calendrier* publié en 1687. à Auſbourg par Beckius, ſous le nom de Martyrologe de l'Égliſe Gèrmanique, n'eſt apparemment que l'ancien *Calendrier* d'Auſbourg, ou plûtôt de Straſbourg, qui n'a été dreſſé, ou pour le moins écrit que tout à la fin du Xe ſiécle au plûtôt, puiſque S. Ulrich mort en 973, & canonizé en 993, y eſt de la prémière main. Le *Calendrier* Mozarabique, dont on ſe ſèrt encore dans cinq Égliſes à Tolede, & dans une Chapelle de l'Égliſe Métropolitaine de la même ville; l'Ambroſien de Milan, & ceux des Égliſes d'Anglétèrre avant le Schiſme, n'ont que ce qui ſe voit dans ceux des autres Égliſes d'Occident; ſçavoir, les Saints honorez par tout, & ceux qui ſont particuliers aux lieux pour leſquels ont été dreſſez ces *Calendriers*. Il y en a auſſi de Clugny, de Sens & de Liſieux, & un du Bréviaire d'Aquilée, dit le Patriarchin. Celui-ci a été en uſage à Côme juſqu'à S. Charles. Ce que Leo Allatius & le P. Fronteau de ſainte Geneviéve ont donné ſous le nom de *Calendrier*, n'eſt qu'un ancien Recüeil

d'Évangiles

d'Évangiles de la Meſſe. M. Chaſtelain parle de ces *Calendriers* dans l'Avèrtiſſement de ſon Martyrologe plus en détail, & beaucoup plus exactement que M. Baillet dans le diſcours préliminaire de ſes vies des Saints.

Il ne faut pas confondre ces anciens *Calendriers* avec les Martyrologes. Car chaque Égliſe avoit ſon *Calendrier* particulier, au lieu que les Martyrologes regardent toute l'Égliſe en général, & qu'ils renfèrment les Martyrs & les Confeſſeurs de toutes les Égliſes; enſorte que de tous les *Calendriers* on en a formé un Martyrologe, & ainſi les Martyrologes ſont poſtérieurs aux *Calendriers*. C'eſt pourquoi l'Égliſe de Rome n'a pas eû non plus que les autres Égliſes un Martyrologe particulier. Auſſi Uſuard n'en a-t'il fait aucune mention, quoiqu'il ait parlé de tous ceux qui avoient compôſé des Martyrologes avant lui. Conſultez la Diſſèrtation de Henry de Valois touchant le Martyrologe Romain, elle a été imprimée à la fin de ſes Notes ſur l'Hiſtoire Ecléſiaſtique d'Euſèbe. Voyez auſſi le P. Pétau dans ſon ſçavant ouvrage *De Doctrina temporum*, le *Calendrier* Romain, par M. Blondel, &c.

On dit provèrbialement, Réformer le *Calendrier*, pour ſe mocquer de ceux qui veulent trouver à redire à ce qui eſt bien fait.

CALENDULE. ſ. f. Tèrme de Botanique. Plante qu'on appelle autrement *ſoucy*, & en Latin *calendula*, ou *caltha*. Voyez Soucy.

CALENGE. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui eſt pourtant fort fréquent dans les Coutumes, qui ſignifie, Débat & conteſtation, & plainte criminelle en Juſtice, même la priſe de corps qui ſe fait par un Sèrgent. *Altercatio*. Il s'eſt dit prémièrement de la priſe & accuſation des bêtes trouvées en dommage; & on a dit *calenger*, ou *calengier*, *chalenger*, & *chalonger*, pour dire, Faire dommage en l'héritage d'autrui; d'où on l'a étendu à l'accuſation & dénonciation en Juſtice; on l'a auſſi dit pour *blâmer*, *débattre*, *contredire*. On a même dit *calenger* par un gage de bataille; pour dire, Faire un défi corps à corps entre deux champions. On a auſſi appellé *Calengé*, un priſonnier. Il a ſignifié auſſi quelquefois *loüer*, & en Normandie on s'en ſèrt encore pour dire *barguigner*.

CALENTER. ſ. m. Tèrme de Relation. Olearius dit dans ſon voyage de Pèrſe que les Pèrſes appellent ainſi le Tréſorier & Receveur des Finances d'une Province. *Quæſtor*. Le *Calenter* a la direction du Domaine du Sophi ou Roi de Pèrſe, & fait la Recette des deniers, dont il rend compte au Conſeil, ou ſi le Sophi l'ordonne, au Gouvèrneur de la Province, qu'ils appellent Cham.

CALEPIN. ſ. m. Antoine *Calepin*, Religieux Auguſtin, ainſi nommé de Calepio Bourg du Bèrgamaſque, où il étoit né, a fait un Dictionnaire qu'il imprima en 1503. qu'on appelle de ſon nom, *Calepin*, un *Calepin*; & qui fait qu'on dit quelquefois en général *Calepin* pour Dictionnaire. *Lexicon*, *Dictionarium*. Conſultez vôtre *Calepin*. Il ne compôſe rien qu'il n'ait un *Calepin* devant les yeux.

CALER. v. act. Tèrme de Marine. Baiſſer les voiles. *Vela dimittere*, *contrahere*. On dit plus ordinairement, Amener les voiles.

Ménage dérive ce mot de *chalare*, qui a été fait du Grèc χαλᾶν, qui ſignifie la même chôſe. Iſidôre le dérive auſſi de *calare*; Du Cange de l'Italien *calare*.

Caler, ſignifie auſſi ſur la mèr, Enfoncer quelque chôſe, & la faire tomber dans l'eau. *Dimittere*. *Cale tout*, eſt un commandement de laiſſer tomber tout d'un coup ce que l'on tient ſuſpendu.

Caler, en tèrmes d'Architecture, c'eſt pour arrêter la pôſe d'une pièrre, mettre une cale de bois mince qui détèrmine la largeur du joint, pour la ficher avec facilité. *Hypomochlion ſubjicere*, *ſummittere aſſulam*. Les Menuiſiers & les autres artiſans, qui ſe ſèrvent de cales dans leurs ouvrages, diſent auſſi *caler*.

On le dit figurément en chôſes morales. Il faut *caler* la voile; pour dire, Ployer, s'humilier devant un plus puiſſant que ſoi; ou dans un mauvais tems, pour trouver une plus favorable occaſion de faire ce qu'on avoit deſſein. *Cedere alicui*, *ſe ſubmittere*. Ce mot eſt bon en ce ſens, mais il eſt du bas ſtile. On le dit même abſolument, Il faut *caler*.

Caler, ſignifie auſſi, Oter la prémière peau des noix vèrtes. *Decorticare*, *corticem avellere*. On ne ſçait où Furetière a pris le mot de *caler* en ce ſens. On dit bien *écaler* des noix; mais pour *caler* on ne le trouve nulle part.

Se caler, s'eſt dit autrefois pour *ſe taire*.

> *Moi cependant de* me caler;
> *Car que ſert prêcher & parler*
> *A ventre qui n'a point d'oreilles.*

CALFAS, ou plûtôt, CALFAT. ſ. m. Tèrme de Marine. Radoub d'un navire dont on bouche les trous, & qu'on enduit de ſuif & de poix, ou goudron, pour empêcher qu'il ne faſſe eau. *Navalis ſtipatio*. On le dit auſſi de l'étoupe faite de vieux cordages, & enduite de brai, qu'on pouſſe dans les joints du vaiſſeau.

Calfat. ſ. m. Calfateur; celui qui calfate le vaiſſeau. *Navalis munitor*, *ſtipator*.

Calfat, c'eſt auſſi l'inſtrument qui ſèrt à calfater. *Inſtrumentum ſtipandæ navi comparatum*. Le *calfat ſimple* eſt un peu coupant, & tant ſoit peu large, pour pouſſer l'étoupe dans le fond de la couture. Le *calfat double* eſt rayé, & paroit double par le bout; il ſèrt à rabattre les coutures. Le *calfat à fret* eſt moins large que le prémier. Le bout eſt à demi-rond. On s'en ſèrt pour ſouder autour des têtes de cloux, & des chevilles, & chèrcher s'il y a quelque ouvèrture, afin d'y pouſſer de l'étoupe.

CALFATAGE. ſ. m. ſe dit de l'étoupe qu'on a fourrée dans la couture du vaiſſeau. *Navis ſtipatio*. Voyez Calfat.

CALFATER, ou CALFADER. v. act. Radouber un navire. *Munire*; *communire*, *juncturas navigii ſtipare*. On radoube & on *calfate* un vaiſſeau, en rebouchant les voyes d'eau avec des plaques de plomb, ou de bois, & des étoupes. *Calfater* les ſabords, c'eſt remplir d'étoupe le vuide du tour des ſabords, comme les coutures du vaiſſeau.

Du Cange dérive ce mot de *calafatare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. Il eſt dérivé de l'Hébreu *caphar*, qui ſignifie *enduire de bitume*, d'où on a fait *cafater*, puis *calfater*.

CALFATEUR. ſ. m. Celui qui donne le calfat à un vaiſſeau. *Navalis munitor*, *ſtipator*. Le *Calfateur* doit éxaminer ſoir & matin le vaiſſeau, pour voir s'il ne s'y fait point quelque voye d'eau, & l'arrêter.

CALFATIN. ſ. m. C'eſt le valet du Calfateur. *Stipatoris nautici adminiſter*.

CALFEUTRER. v. act. Boucher bien les fentes, les ouvèrtures d'une chambre, pour empêcher qu'il n'y vienne du vent, & principalement par les portes & les fenêtres; ce qu'on fait ſouvent avec du feûtre ou du drap. *Stupâ rimas ſarcire*, *opplere*.

Ce mot vient de l'Allemand *calefaten*, qui ſignifie *biantia committere & ſolidare*.

CALIBITE. Voyez CALYBITE.

CALIBRE. ſ. m. Ouvèrture d'une pièce d'artillerie, & de toute autre arme à feu, par où entre & ſort la balle, c'eſt le diamètre de la bouche d'un canon, & de toutes ſortes d'armes à feu. *Oris ænei tormenti amplitudo*, *modus*. Ces piéces de canon ſont de même *calibre*. La régle du *calibre* eſt un inſtrument dont ſe ſèrvent tous les Ingénieurs à feu, qu'on appelle autrement *vèrge ſphèrométrique*, qui leur ſèrt à trouver & à prendre la meſure du diamètre, ou de l'ouvèrture du canon ou mortier proportionnée aux boulets dont ils les veulent charger. Voyez Caſimir Polonois, qui en enſeigne pluſieurs méthodes curieuſes, tant géométriques que méchaniques.

Calibre, ſe dit auſſi de la groſſeur du boulet, ou de la balle, *Amplitudo*, *modus*; & on les appelle de *calibre*, quand ils ſont de même groſſeur que le *calibre* de la pièce à laquelle ils ſont deſtinez.

Ménage dérive ce mot de *æquilibrium*. On a dit autrefois *qualibre*. D'Hèrbelot le fait venir de l'Arabe *calib*, qui ſignifie *moule*.

Calibre, ſe dit figurément en Morale, des chôſes qui étant comparées les unes aux autres, ſe trouvent de même, ou de différente valeur & proportion. *Convenientia*. Ces parties ſont toutes deux de robbe, de même profeſſion, mais elles ne ſont pas de même *calibre*.

> *Catulle, Tibulle & Propèrce,*
> *Et gens de ce* calibre-*là,*
> *Sont tous d'un aſſez bon commèrce:*
> *Comme quelquefois je les prends,*
> *Quelquefois auſſi je m'en paſſe;*
> *Mais en tous lieux, comme en tous tems,*
> *Je veux toujours avoir Horace.* P. Du Cerc.

Calibre, en Architecture, ſignifie, volume, groſſeur. *Amplitudo*, *modus*. Ces deux colonnes ſont de même *calibre*; pour dire, elles ont un même diamètre.

Calibre, en Architecture, eſt auſſi un profil de bois, ou de cuivre chantourné en dedans pour traîner les corniches, & les câdres de plâtre, ou de ſtuc.

Calibre, chez les Artiſans, eſt un ais qui a une entaille d'un angle rentrant, & qui eſt droit. Il ſèrt aux Charpentiers, Menuiſiers, Sèrruriers, & autres, pour prendre des meſures. *Aſſerculus in triangulum inciſus*.

Les Sèrruriers ont auſſi un cèrtain inſtrument de fèr qu'ils nomment *calibre*. Ils s'en ſèrvent pour voir ſi les forêts vont droit quand

quand ils forent les tiges des clefs, & pour les arrondir. Ils ont pareillement des *calibres* pour prendre la groſſeur des vèrroüils & des targettes.

Calibre, en tèrmes de Marine, ſe dit du modéle qu'on fait pour la conſtruction d'un vaiſſeau, ſur lequel on prend ſa longueur, ſa largeur, & ſes proportions; c'eſt la même chôſe que *gabarit*. *Exemplar*.

Calibre, en tèrmes d'Horloger, eſt l'eſpace qu'on ménage entre les deux platines d'une montre, qui en font la cage, afin d'y mettre les roues & les piéces en telle diſpoſition, qu'elles ne ſe nuiſent point, & qu'elles tiennent le moindre eſpace qui eſt poſſible.

CALIBRER. v. act. Tèrme d'Artillerie. C'eſt prendre la meſure du calibre, marquer le calibre d'un canon. *Globorum æneorum modum, amplitudinem deſignare.* Hanzelet enſeigne le moyen de *calibrer* les canons, les balles, les cueillers, canades, & tampons propres pour chaque piéce.

CALICE. ſ. m. Vaiſſeau ſacré qui a une petite coupe poſée ſur un piéd aſſez haut, & aſſez large par le bas. *Sacer calix.* Il ſert au ſacrifice de la Meſſe; c'eſt dans ce vâſe que l'on met le vin, & qu'on le conſacre au ſang de Jesus-Christ. Les *cálices* doivent être d'or, ou d'argent, dans toutes les Égliſes. Les anciens *cálices* avoient deux anſes. Béde aſſûre que le *cálice* dont Nôtre Seigneur ſe ſervit à la Céne avoit deux anſes, qu'il étoit d'argent, & de la capacité d'une chopine. Les *calices* des Apôtres & de leurs prémiers ſucceſſeurs étoient de bois. Le Pape Zéphyrin ordonna qu'on ſe ſervît de *câlices* d'or & d'argent. D'autres diſent que c'eſt Urbain I. au IIIe ſiécle. Leon IV. a défendu ceux d'étain & de vèrre. On demanda à S. Boniface Martyr, s'il étoit pèrmis de conſacrer dans des *câlices* de bois. Il répondit qu'autrefois les Prêtres étoient d'or, & les *calices* de bois; mais que depuis les Prêtres étoient de bois, & conſacroient dans des *cálices* d'or, Walafridus Strabo. Il a été jugé qu'un Religieux peut donner, engager, ou vendre ſon *cálice*, ſans que l'Abbé qui ſuccéde à ſa dépoüille le puiſſe reclamer comme un bien ſacré. Papon. Si celui qui briſe le *cálice* eſt impie, celui là l'eſt bien davantage qui profane le ſang de Jeſus-Chriſt, diſent les Pères du Concile d'Aléxandrie en 340. En 787. le Concile de Calcuth en Anglетèrre défendit d'offrir le S. Sacrifice dans des *cálices*, ou des paténes de corne. Du riche butin que l'armée Françoiſe fit dans le Languedoc, le Roi Childebert ſe réſerva les dépoüilles des Égliſes Ariennes, qui conſiſtoient en ſoixante *cálices*, & quinze paténes de pur or, & vingt Miſſels, ou livres d'Évangiles couverts de lames d'or, & ornez de pièrres précieuſes. P. Dan.

Les anciens *cálices* étoient beaucoup plus grands que ceux d'aujourd'hui, parce que le peuple communioit alors ſous les deux eſpéces, au lieu que le *cálice* ne ſert préſentement qu'au Prêtre: Lindanus, qui en avoit veu quelques uns dans des Égliſes d'Allemagne, en fait la deſcription au liv. 4. de ſa Panoplie ch. 56. Ils avoient deux anſes, que le Diacre tenoit lorſqu'il préſentoit le *cálice* au peuple pour le communier ſous l'eſpéce du vin. De plus châque *calice* avoit un chalumeau, ou tuyau qui y étoit attaché fort proprement, & ce tuyau étoit d'argent, ou de quelque autre métal, en ſorte qu'on ſuçoit plûtôt qu'on ne buvoit. C'eſt ce que nous apprenons de Lindanus & de Beatus Rhenanus ſur Tèrtulien, qui avoient vû de ces anciens *cálices* en pluſieurs villes d'Allemagne.

Ce mot vient du Grèc κύλιξ, qui ſignifie le même.

Calice, en tèrmes de l'Écriture & de ſpiritualité, ſignifie *triſteſſe*, *affliction*, *douleur accablante*. Cette ſignification eſt tirée de l'Écriture, où Jeſus-Chriſt demande à ſon père de ne pas *boire le cálice* de ſa paſſion; & de pluſieurs autres endroits. Le *cálice* des Saints ſe boit avec amèrtume, il afflige, il révolte la nature L. d'Abelard. On lui a fait boire le *câlice* juſqu'à la lie. C'eſt à dire, on l'a mortifié juſqu'à l'éxcès. Et cela ſe dit même en matière profane.

On dit provèrbialement, qu'il faudra boire, avaler le *calice*; pour dire, qu'il faudra ſouffrir conſtamment, ou faire quelque chôſe pour laquelle nous avons grande avèrſion.

On dit auſſi des gens fort braves & fort leſtes, qu'ils ſont dorez comme des *cálices*.

Calice, ſe dit auſſi chez les Jardiniers & Fleuriſtes de la partie de la fleur formée en couppe ou *cálice*, comme celle des tulippes, impériales & autres. On le dit auſſi de cette partie éxtérieure qui environne le feüillage & le cœur de la fleur, ſoit qu'il ſoit tout d'une piéce, comme aux œillets, ſoit que cette enveloppe ſoit partagée, comme dans les rôſes. *Calix.* Le ſafran n'a point de *cálice*, & ſa fleur ſort même de la tèrre avant les feüilles.

CALIFE. Voyez Calyphe.

CALIFORNIE. ſ. f. Nom de lieu. *California.* Juſqu'en 1705. on avoit cru que la *Californie* étoit une Iſle, ou pour le moins on avoit douté ſi c'étoit une Iſle ou une Prèſqu'iſle comme l'Italie; la chôſe n'eſt plus douteuſe. Le Ve Recüeil des lettres édifiantes & curieuſes écrites par les Miſſionnaires Jéſuites, imprimé en 1705. nous apprend que c'eſt une Prèſqu'iſle, qui tient à la tèrre fèrme de l'Amérique; & que le P. Kino Jéſuite Allemand y paſſa en 1701. du Royaume de Sumatra ſans travèrſer la mèr, & n'ayant rencontré en ſon chemin que la rivière bleuë, ou d'azur, appellée par les Eſpagnols *Rio azul*, & le *Colorado*, dans lequel le *Rio azul* ſe jette. Il eſt étonnant qu'aprés la Relation de ce voyage imprimée dans le Recüeil que j'ai cité, Maty & M. Corneille diſent encore que la *Californie* eſt une Iſle. La *Californie* fut découvèrte en 1535. par Fèrdinand Cortez.

CALIFOURCHON. adv. Jambe deçà, jambe delà. *Furcatim.* Les femmes ne vont point à cheval en ce païs-ci à *califourchon.* On met un ſoldat qui a fait quelque faute à *califourchon* ſur un cheval de bois, dont le dos eſt fort aigu, & on lui attache des boulets aux piéds pour lui en faire ſentir davantage l'incommodité.

CALIGINEUX, euse adj. Ce mot ſe trouve dans Pomey & Danet, pour ſignifier obſcur: mais il eſt vieux & hors d'uſage, à moins qu'on ne s'en ſerve en riant. *Caliginoſus.*

CALIGULA. ſ. m. Nom propre d'homme. *Caligula.* C'eſt le ſurnom de Caïus Céſar, fils de Germanicus & d'Agrippine, & quatrième Empereur Romain. Ce nom eſt Latin & féminin dans ſa prémière ſignification; c'eſt un diminutif de *caliga*, qui étoit le nom de la chauſſure que portoient les ſoldats Romains, les laboureurs, & le bas peuple. Elle différoit de la chauſſure ordinaire en ce que par deſſous elle étoit garnie de clous tout autour. Caïus avoit été élevé dans l'armée Romaine d'Allemagne que ſon père commandoit, & dès ſon enfance il portoit l'habit des ſoldats, & de petites chauſſures ſemblables aux leurs. C'eſt ce qui lui fit donner le nom de *Caligula* ainſi que Dion le dit dans ſon LVIIe Livre, & Suétone, C. 9. C'eſt celui que nous lui donnons communément en François.

CALIN. Eſt une eſpéce de métal reſſemblant au plomb & à l'étain, que les Chinois préparent, & dont ils font pluſieurs uſtenciles au Japon & à Siam. Ils en couvrent même leurs maiſons. On en apporte auſſi des caffetières.

CALIN, ine. ſ. m. & f. Mot bas & populaire, qui ſignifie Païſan, faineant, gueux. *Ruſticus, deſes, deſidioſus, mendicus.* Un gros *calin*; une groſſe *caline*; c'eſt-à-dire, un gros gueux, une groſſe gueuſe; de ces faineans qui courent le païs en demandant l'aumône. Que fais tu là *calin*? Veux tu travailler? Il ſignifie là faineant, vaut rien.

CALINGUE, ou *Contrequille*. ſ. f. La piéce de bois qui s'étend ſur toute la longueur de la quille, ſur laquelle ſont aſſemblées toutes les côtes du navire, & qui ſert à les ſerrer, & preſſer contre elle. *Trabes.* Le piéd du mât s'enchaſſe dans un trou quarré de la *calingue*, qui lui ſert comme de bâſe. On l'appelle auſſi *carlingue*, ou *eſcarlingue*.

CALIORNE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un gros cordage paſſé dans deux mouffles à trois poulies, qui ſert à guinder & lever les fardeaux qu'on attache à differens endroits du vaiſſeau. Il eſt ordinairement amarré ſous les hunes du grand mât de bourcet, où il y a une grande poulie par où il paſſe. *Funis nauticus tractilis.*

CALISTE, CALIXTE, ou CALLISTE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Calliſtus*, *Calixtus*. *Calliſte*, ou *Callixte*, eſt le nom de trois Papes, l'un du IIIe ſiécle, & l'autre du XIIe. Celui-ci étoit François, Archevêque de Vienne en Dauphiné, & l'un des plus grands Papes que l'Egliſe ait eûs. *Calixte* IIIe fut Pape au milieu du XVe ſiécle. Il y a auſſi deux *Calliſtes* Patriarches de Conſtantinople.

Caliſte eſt auſſi féminin, & on le donne à des femmes. *Caliſta.*

Ce mot eſt Grèc, & vient de Κάλλιστος ſupèrlatif de καλὸς, qui ſignifie *Très-beau*, ou *très-bon*. Ainſi il ſemble qu'il faudroit dire *Calliſte*, mais on écrit indifféremment *Calliſte*, ou *Calixte*. On dit même plus ſouvent *Calixte* que *Calliſte*.

CALIXTIN. C'eſt le nom qu'on donne à ceux d'entre les Luthériens qui ſuivent les ſentimens de George Calixte, célébre Profeſſeur en Théologie parmi eux. *Calixtini.* Il a publié un grand nombre de livres tant ſur l'Écriture, que ſur des matières qui regardent la Théologie; dans la plûpart il ſe montre fort contraire aux opinions de S. Auguſtin ſur la prédeſtination, ſur la grâce & ſur le libre-arbitre; enſorte que les *Calixtins* paſſent pour Demi-Pélagiens; & c'eſt ce qui a fait dire à Mr Boſſuet Evêque de Meaux dans ſon Hiſtoire des Variations, que les Luthériens ſont devenus véritablement Demi-Pélagiens. Il rapporte là-deſſus une Epître de Calixte, où ce fameux Sectaire dit, qu'il reſte dans tous les hommes quelques forces de l'entendement, & de la volonté, & des connoiſſances naturelles; & que s'ils en font un bon uſage en travaillant autant qu'ils peuvent à leur ſalut, Dieu leur donnera tous les moyens néceſſaires pour arriver à la perfection où la révélation nous conduit. Il ne faut pas néanmoins

moins confondre tout le parti Luthérien avec les *Calixtins* qui ont formé une Sécte particuliére dans ce parti.

On appelle auſſi *Calixtins* les peuples de Bohême, qui vouloient communier ſous les deux eſpéces, & qui croyoient que le câlice étoit néceſſaire à tous les fidelles. Cette Sécte s'éleva au XVe ſiécle. Elle eut pour Auteur un nommé Jacobel, auquel ſuccéda Roqueſane ſon diſciple, homme ambitieux, qui n'ayant point obtenu l'Archevêché de Prague qu'il demandoit, empêcha la réünion des *Calixtins* à l'Égliſe Catholique. Selon Raynald. Hiſt. Eccl. à l'an 1524. ils n'étoient point hérétiques, mais ſeulement ſchiſmatiques.

On dit qu'il y a encore des *Calixtins* en Pologne.

Ce mot vient du mot Latin *calix*, câlice; & je ne ſçai pourquoi quelques Auteurs François écrivent *Calliſtins*, *Calixtins* paroit mieux. En Latin je ne trouve point autrement que *Calixtini*, dans Sponde à l'an 1422. & dans Raynaldus que j'ai cité. Tout au plus ſi l'on adoucit la prononciation de l'*x* il faut dire *Caliſtins*, & non point *Calliſtins*. Voyez M. Boſſuet, Hiſt. des Variat. L. XI.

CALLEUX, EUSE. adj. Où il y a des cals, ou qui eſt dur comme un cal. *Calloſus*. TACHARD.

CALLEVILLE, Voyez CALVILLE.

CALLIG. ſ. m. Térme de Relations. C'eſt un canal artificiel qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire juſqu'à Damiétte. *Canalis artefactus*, *canaliculus*. Il a 90 milles ou 50 lieuës de long, & quatre cannes de large. Les Baſſas le font garder par des ſoldats, de peur que l'eau n'en ſoit divértie. Ils ſont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs dépens. Il y a au Caire une grande colonne de marbre où l'on va obſérver la croiſſance des eaux du Nil; & quand elles montent à 23 piéds, c'eſt une grande réjoüiſſance, car alors toutes les térres ſont inondées. Mais elles ne montent pour l'ordinaire qu'à 19, c'eſt cinq ou ſix toiſes de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Baſſa avec grande cérémonie & magnificence.

Ce mot eſt Arabe, חליג, *Hhalig*, que Raphélange traduit *amnis*, une riviére, & d'autres un ruiſſeau. Il vient de חלג, *Hhalaga*, qui ſignifie, *movit*, *agitavit*, *traxit*, *abſtraxit*, *abripuit*.

CALLIMAQUE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Callimachus*. *Callimaque* commandoit l'Armée des Athéniens à la bataille de Marathon, aprés laquelle on dit qu'il fut trouvé debout, quoique tout percé de fléches. *Callimaque* Poëte Grèc. Made Dacier a fait une édition des Épigrammes & des Hymnes de *Callimaque*, auxquelles elle a joint de ſçavantes notes.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *Beau Combatant*, ou *Bon combatant*, de καλὸς beau, bon, & μάχομαι, je combats.

CALLINIQUE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Callinicus*. C'eſt auſſi le ſurnom de Séleucus II. Roi de Syrie.

Ce nom eſt Grèc, & ſignifie *Beau*, ou *bon vainqueur*, de καλὸς, & νικάω.

CALLIOPE. ſ. f. Nom d'une Muſe qui préſide à l'éloquence, ou à la Rhétorique & à la Poëſie héroïque. *Calliope*, *Calliopea*, *Calliope* eſt un nom Grèc, qui ſignifie *Belle voix*, ou *Bonne voix*, *qui a une belle ou une bonne voix*, de καλὸς, *bon*, *ou beau*, & ὄψ, *voix*. Les Poëtes diſent que *Calliope* étoit mére d'Orphée.

CALLIRHOÉ. ſ. f. C'eſt un nom propre de femme & de fontaine. *Callirhoe*. *Callirhoé* fille de Scamandre, & femme de Tros troiſiéme Roi de Dardanie, fut mére d'Ilus, de Ganiméde & d'Aſſaraque. *Callirhoé* de Calydon, qui ſe tua pour avoir cauſé la mort à ſon amant Coreſus, a fourni à nos Poëtes un ſujet de Tragédie. La fontaine de l'Attique proche de laquelle elle ſe tua porta ſon nom. Il y en avoit auſſi une de ce nom à l'Orient du Jourdain, où Herodes I. alla prendre les eaux peu de tems avant ſa mort. Dans ce mot l'*é* eſt maſculin.

CALLISTE. Voyez CALISTE, ou CALIXTE.

CALLISTHENE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Calliſthenes*, de καλὸς, & σθένω, *valeo*, *poſſum*, σθένος, *vis*, *robur*.

CALLISTIN. Voyez CALIXTIN.

CALLISTRATE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Calliſtratus*. Il ſignifie proprement Bon homme de guérre, de καλὸς, *bon*, & στρατὸς, armée.

CALLIXÈNE. ſ. m. Nom propre d'homme, *Callixenus*, qui vient de καλὸς, *bon*, & ξένος, *étranger*, *hôte*.

CALLISTAGORAS. ſ. m. fut honoré comme un Dieu à Teno. *Clem. Alexand. Admon. ad Gent. Voſſius de Idolol. L. I. C.* 13.

CALLIGRAPHE. ſ. m. Écrivain, Copiſte, qui mettoit au net ce qui avoit été écrit en notes par les Notaires. Ce qui revient à peu prés à ce que nous éxprimerions maintenant ainſi, Celui qui fait la groſſe d'une minute. *Calligraphus*. Autrefois on écrivoit la minute d'un Acte, le broüillon ou le premier éxemplaire d'un ouvrage en notes, c'eſt-à-dire, en abbréviations, qui étoient une eſpéce de chifre; telles ſont les notes de Tiron qui ſont dans le ſecond Tôme de Gruter. Cela ſe faiſoit pour écrire plus vîte & pouvoir ſuivre celui qui dictoit. Ceux qui écrivoient ainſi en notes s'appelloient en Latin Notaires, & en Grèc Σημειογράφοι, & Ταχυγράφοι, c'eſt-à-dire, Écrivains en notes, & gens qui écrivent vîte. Mais parceque peu de gens connoiſſoient ces notes, ou ces abbréviations, que d'ailleurs ces premiers éxemplaires ne pouvoient être aſſez nèts ni aſſez propres, d'autres Écrivains, qui avoient la main bonne, & qui écrivoient bien & proprement, les copioient pour ceux qui en avoient beſoin, ou pour les vendre; & ceux-ci s'appelloient *Calligraphes*, nom qui eſt ancien, puiſqu'Euſebe au Ch. 17 du VIe Livre de ſon hiſtoire Eccléſiaſtique, & S. Grégoire de Nazianze le leur donnent. Il eſt auſſi parlé dans quelques Conciles de ces Notaires & de ces *Calligraphes*, comme dans le IIe de Nicée. Néophyte & Théopempte ſont d'anciens *Calligraphes* du Xe & XIe ſiécle. Le P. Montfaucon a donné un Catalogue alphabétique de tous les *Calligraphes* connus. C'eſt dans ſa Palæographie L. I. c. 8.

Ce mot, *Calligraphe*, eſt Grèc, compoſé de κάλλος, beauté, & γράφω, j'écris; & ſignifie εἰς κάλλος γράφων, *Qui écrit pour la beauté*, *pour l'ornement*, ſelon que l'interprétent Théophilacte Simocatta *Hiſtoriar.* L. VIII. c. 13. ainſi que l'a remarqué Fabrot, & après lui le P. Montfaucon. Voyez ſur les *Calligraphes* les Gloſſaires de Fabrot ſur Théophilacte Simocatta & ſur Cedrenus, & le P. Montfaucon *Palæogr. L. I. c.* 5. 6. 7. 8.

CALLOSITÉ. ſ. f. Petit calus qui ſe fait en quelque partie de la peau. *Callus*, *callum*. C'eſt une Chair blanche, ſolide, ſéche, & ſans douleur, qui eſt engendrée par congeſtion d'un éxcrément pituiteux déſſéché, ou mélancolie aduſte, qui couvre la circonférence de l'ulcère, & occupe le lieu ſur lequel ſe devroit engendrer la bonne chair. Le Chirurgien doit tâcher que les ulcéres ſe reſérment ſans *calloſitez*.

CALME. ſ. m. & adj. m. & f. Tems ſerein & tranquille, où il ne fait aucun vent qui puiſſe faire avancer les navires. *Tranquillitas maris*: *tranquillus*, *quietus*, *pacatus*. Ce que les Mariniers craignent le plus en pleine mèr, c'eſt d'être *pris de calme*. Ils appellent *calme tout plat*, quand il n'y a point du tout de vent; quand on ne ſent pas la moindre haleine de vent; enſorte que le vaiſſeau ne va plus qu'au gré de la mèr. *Malacia*. Ils diſent auſſi *il calme*, *il commence à calmer*; pour dire, que le vent diminuë. L'air eſt *calme*. L'été eſt une ſaiſon plus *calme* que l'automne. Le *calme* eſt avantageux aux Galéres, & dangereux aux vaiſſeaux voiliers. Mèr *calme*, eſt une mèr ſur laquelle il n'y a point de vent qui ſouffle. Être pris de *calme*, c'eſt demeurer ſans aucun vent, en ſorte qu'on ne va plus qu'au gré du courant de la mèr. Tomber dans le *calme*, c'eſt la même chôſe.

Ce mot, ſelon Covarruvias, vient du Grèc καῦμα, *calor*, *chaleur*. Quand il ne ſouffle point de vent, la chaleur eſt de beaucoup plus grande.

CALME, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Tranquillitas mentis*, *animi*. Le *calme* régne dans un eſprit qui a une fois dompté ſes paſſions. La ſédition eſt appaiſée, tout eſt *calme* dans l'État. La modération des pérſonnes heureuſes vient du *calme* que la bonne fortune a donné à leur humeur. ROCHEF. Un ſolitaire qui ne connoît d'autres viciſſitudes que le changement des ſaiſons, joüit d'un *calme* profond que rien ne ſçauroit troubler. M. SCUD. La vigueur de l'eſprit ſe relâche, & la vèrtu s'endort dans le *calme*. FLECH.

Peut-on s'accoutumer à ne ſentir plus rien?
Et pour les cœurs enfin le calme *eſt-il un bien?* DES HOUL.

Las de vous ſignaler, & de vaincre en tous lieux,
Allez, allez croupir dans un calme *odieux.* BREB.

La diſcorde à l'aſpect d'un calme *qui l'offenſe,*
Fait ſiffler les ſerpens. BOIL.

Sous un calme *trompeur le monde a mille écüeils.* THÉOP.

CALMER. v. act. Rendre calme, appaiſer, modérer. *Sedare*, *placare*, *tranquillare*. Il ſe dit tant au propre, qu'au figuré. Neptune *calma* les flots. Le Prince a *calmé* ſon État, il en a appaiſé tous les troubles, il a trouvé le moyen de *calmer* les eſprits. Ce Prince étoit en colère, mais il s'eſt *calmé* à la fin.

La haine entre les grands ſe calme *rârement.* CORNEIL.

On dit neutralement ſur la mèr, il *calme*, pour éxprimer que le vent s'abaiſſe. *Tranquillari*, *ſedari*, *placari*.

CALMÉ, ÉE. part. & adj. *Placatus*, *ſedatus*.

CALMOUC, OUQUE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Les *Calmoucs* ſont des Tartares qui occupent le païs qui eſt entre le Mougul, & le Volga juſqu'à Aſtracan. Les *Calmoucs* n'ont point de villes ni d'habitations fixes; ils ont des tentes de feutre fort propres & fort commodes, & ſont toujours en courſe. Ils ſont diviſez en une infinité de hordes, qui ont chacune leur Kan particulier.

particulier. Le P. Avril Jéſuite en parle au IIIe Liv. de ſon voyage de la Chine. On joint ſouvent le mot Tartare à celui de *Calmouc*, & l'on dit les Tartares *Calmoucs*, au lieu de dire les *Calmoucs* tout court. Les *Calmoucs* ſont des monſtres de nature. Quand on les regarde en face, on ne ſçait de quelle couleur eſt leur viſage, ni ou ſont leurs yeux & leur nez. Mém. des Miss. du Lev. où l'on écrit une fois *Kalmoucs*, & pluſieurs fois *Kalmoucs*. Les *Calmoucs* ſont robuſtes, bons ſoldats, mais les hommes les plus laids & les plus difformes qui ſoïent ſous le ciel : ils ont le viſage plat & large, les yeux fort éloignez l'un de l'autre : le peu qu'ils ont de nez eſt ſi écraſé qu'on n'y voit que deux petits trous au lieu de narines. Tavernier, *Tôme prémier*.

CALOBRE. ſ. f. Eſpéce de vêtement long, & qu'on met ordinairement par deſſus un habit pour le conſerver.

CALOCÈR. ſ. m. & nom propre d'homme. *Calocerus*. S. *Calocèr* eſt un des onze prémiers Évêques de Ravenne, que l'on y nomme de la Colombe. Il y a encore un ſaint *Calocèr* de Rome, dont Béde parle. Voyez Chaſtelain Martyrol. 11e Févr. p. 616. 617.

Ce nom vient du Latin *Calocerus*, qui s'eſt dit pour *Calogerus*, qui ſignifie Caloyer. Voyez ce mot.

CALOGER. Voyez Caloyer.

CALOMNIATEUR, iatrice. ſ. m. & f. Qui accuſe fauſſement quelqu'un. *Calumniator, ſycophanta; calumniatrix, accuſatrix*. Les *calomniateurs* doivent être condamnez ſévèrement & châtiez par la Juſtice. On ne punit guères les *calomniateurs* d'État, ſous prétexte qu'en puniſſant une fauſſe accuſation, l'on ôte la libèrté d'en former de véritables. Mainb. On peut avancer une calomnie ſans être *calomniateurs*; la bonne foi exténuë le mal. Arn. Anciennement les *calomniateurs* ſubiſſoient la peine du talion : c'eſt-à-dire, la même peine que l'accuſé eût ſoufferte, s'il eût été convaincu du crime qu'on lui impoſoit. Aujourd'hui cette exacte juſtice n'eſt pas obſervée. On modère la peine par rapport aux perſonnes, & à la nature de la calomnie. C. B. Le nom que les Grècs ont donné au Diâble, c'eſt celui de *Calomniateur*.

CALOMNIE. ſ. f. Fauſſe accuſation d'un crime, médiſance atroce, & mal fondée, contre l'honneur & la réputation d'autrui. *Calumnia, ſycophantia, falſa criminatio*. Il n'y a rien de plus ordinaire & qu'on puniſſe moins que la *calomnie*. La *calomnie* eſt un crime d'autant plus déteſtable, qu'on ne peut jamais réparer le mal qu'elle fait. On ne doit point haſarder légèrement une *calomnie* capitale. Arn. Il n'y a point d'excuſe pour un calomniateur qui produit ſa *calomnie* avec méditation, & avec réflexion. Id. Toute la puiſſance de la *calomnie* qui avoit triomphé de Socrate, ne fut que foibleſſe contre la pureté des mœurs de Caton. Le Mait. Les plus gens de bien ſe laiſſent quelquefois tromper par l'artifice de la *calomnie*. Mainb. Dans les Coutumes & vieux Titres on appelloit *calomnie*, l'action ou demande par laquelle on mettoit quelqu'un en Juſtice, ſoit au civil, ſoit au criminel, & ſe diſoit même d'une légitime accuſation. On l'a dit auſſi de la peine, ou amende impoſée pour une action mal intentée & ſans fondement.

Ce mot eſt tiré du vèrbe *calvo*, qui ſignifie *tromper, fruſtrer quelqu'un*.

Calomnie. Les Athéniens en avoient fait une Divinité. Apelles fit un tableau de la *Calomnie*. Sur la droite du tableau paroiſſoit un homme aſſis, qui avoit de longues oreilles. Il tendoit de loin la main à la *calomnie*, qui s'avançoit. Il avoit près de lui deux femmes, dont l'une étoit l'Ignorance, & l'autre la Suſpicion. Vis-à-vis de lui étoit la *calomnie* repréſentée ſous la figure d'une belle femme, & ornée de beaux atouts, mais dont le viſage étoit enflammé & ſembloit reſpirer la colère & la rage. Elle tenoit un flambeau allumé de la main gauche, & de la droite elle traînoit par les cheveux un jeune homme, qui levoit les mains au Ciel, & ſembloit prendre les Dieux à témoin. Elle étoit précedée d'un homme pâle, maigre, d'un viſage have, d'un regard fixe, & ſemblable à un homme qui ſort d'une longue maladie. Il repréſentoit l'Envie. Derrière étoient deux femmes qui conduiſoient la *calomnie*, & qui ajuſtoient ſes ornemens. L'une étoit l'embuche, & l'autre la tromperie. Dèrrière ſuivoit la pénitence vêtuë d'habits noirs & déchirez, & qui tournant la tête en arrière, avec des yeux tout baignez de larmes, & un viſage couvert de honte, ſembloit recevoir la vérité qui s'avançoit.

CALOMNIER. v. act. Accuſer fauſſement. *Calumniare aliquem, ſycophantari alicui*. Les plus grands Saints ont été ſujets à être *calomniez*. *Calomnier une alliance*; c'eſt, ſelon Patru, la blâmer fauſſement, & mal à propos.

Calomnié, ée. part. & adject. *Calumniis impetitus, laceſſitus*.

CALOMNIEUX, euse. adj. Qui contient des calomnies, *calumnioſus*. Ces écritures ſont pleines de faits injurieux & *calomnieux*.

CALOMNIEUSEMENT. adv. D'une manière calomnieuſe. *Per Calumniam, calumnioſè*. Il a obtenu un Arrêt qui l'a déclaré fauſſement & *calomnieuſement* accuſé.

CALONIÈRE. ſ. f. Petit tuyau de ſureau, ou d'autre bois creux, en forme de ſarbacane ou de canon, dont ſe ſervent les enfans pour jetter des pois ou des tampons de papier mâché, par le moyen d'un bâton qu'ils font entrer par le dèrrière, & qu'ils pouſſent avec violence. *Canaliculus ſambuceus*.

Calonière ſe dit comme *canonière*, du mot de *canne*.

CALOT. ſ. m. *Nux*. C'eſt ainſi que les enfans nomment les noix écalées, parcequ'on les appelle ainſi prèſque par toute la campagne, où on nomme auſſi l'arbre qui les porte un *calottier*. On dit en quelques endroits *calon* pour *calot*.

CALOTTE. ſ. f. Petite cale ou coëffe de cuir, de ſatin, ou d'autre étoffe, qui couvre le haut de la tête. *Pileolus, Galericulus*. On s'en ſert particulièrement quand on eſt en des lieux où on eſt obligé d'être long tems tête nuë. Les vieillards portent des *calottes* à oreilles. On porte auſſi des pèrruques à *calotte*. La *calotte* rouge eſt une marque de dignité, car il n'y a que les Cardinaux qui en portent.

La *calotte*, qui a été introduite d'abord par néceſſité, eſt devenuë depuis un ornement pour les Eccléſiaſtiques, & comme les nouveautez trouvent de l'oppoſition, par un ſtatut de la Faculté de Théologie de Paris du prémier Juillet 1561. il fut défendu aux Bacheliers de ſoutenir ou de diſputer en *calotte*. M. le Cardinal de Richelieu eſt le prémier Eccléſiaſtique qui ait porté la *calotte* en France. Voyez M. Thiers, hiſt. des pèrruques.

Calotte. C'eſt ainſi que les Armuriers ou Arquebuſiers nomment une manière de petite plaque convexe de fèr poli, qu'ils mettent au bout de la poignée du piſtolet. *Galerus ferreus*.

Calotte. Ce tèrme eſt employé par quelques Botaniſtes dans la deſcription des parties de cèrtains fruits, & dans celle des câlices de cèrtaines fleurs, parceque la figure de ces parties ou de ces câlices aproche de celle d'une *calotte*. *Galericulus*.

CALOTTIER. ſ. m. Marchand de calottes. *Galericulorum opifex*.

Calottier. ſ. m. Noyer, Arbre qui porte les noix. *Nux*. Voyez Calot.

CALOYER, ou CALOGER, ère. ſ. m. & f. Moine, Religieux, (ou Religieuſe) Grèc, qui ſuit la Régle de S. Baſile. Les *Caloyers* habitent particulièrement le mont Athos; mais ils deſſèrvent prèſque toutes les Égliſes d'Orient, dont ils ſont la gloire, & l'ornement. Ils font des vœux comme les Moines en Occident. Il n'a jamais été fait de réforme chez eux; car ils gardent exactement leur prémier inſtitut, & ont conſervé leur ancien vêtement. Ils ménent un genre de vie fort auſtère & fort retirée; ils ne mangent jamais de viande, & outre cela ils ont quatre Carêmes, & obſèrvent pluſieurs autres jeûnes de l'Égliſe Grècque, avec une extrême régularité. Ils ne mangent du pain qu'après l'avoir gagné par le travail de leurs mains. Dans la dèrnière néceſſité ils n'obtiennent pas même diſpenſe de manger du beurre, du poiſſon, des œufs, & de l'huile. Il y en a qui ne mangent qu'une fois, en trois jours, & d'autre deux fois en ſept, pendant leurs ſept ſemaines de Carême. Ils paſſent la plus grande partie de la nuit à pleurer, & à gémir pour leurs péchez, & pour ceux des autres : on ne peut pas porter plus loin les obligations de la vie Monaſtique. Tavernier. Ce nom ſe donne particulièrement aux Religieux qui ſont vénérables par leur âge, par leur retraite, & par l'auſterité de leur vie. Il y a à Athènes trois Monaſtères de *Calogères*. La Guill. Il eſt bon de remarquer ici que quoi qu'en France on comprenne tous les Moines Grècs ſous le nom de *Caloyers*, il n'en eſt pas de même en Gréce. Il n'y a que les frères qui s'appellent ainſi; car pour ceux qui ſont Prêtres ils ſe nomment Jéromonaches. Lettr. Édif. et Cur. *Tom. X. p.* 346. 347. Les Turcs donnent auſſi quelquefois le nom de *Caloyers* à leurs Dervis, ou Religieux Turcs. Le mot de *Caloger* (car c'eſt ainſi qu'il le faut écrire, mais il faut prononcer *Caloyer*, les Grècs eux mêmes le prononcent ainſi, ayant adouci le ſon du γ Grèc, ou du *G*, non ſeulement dans ce nom, mais généralement dans toutes les dictions où il ſe trouve;) ce mot, dis-je, *Caloger*, ou *Caloyer*, vient du mot Grèc καλόγηρος, & il tire ſon origine de καλὸ, & γέρων, c'eſt-à-dire, *bon vieillard*. Les Moines Grècs, dit le P. Goar, s'appellent les uns les autres *Caloger*, qui eſt la même chôſe que καλοὺς γέροντας, *bons vieillards*, comme vieilliſſans dans la vèrtu, *ut virtute conſeneſcentes*.

On appelle auſſi *Calogères* chez les Grècs de cèrtaines Religieuſes qui vivent en communauté. Elles ſuivent la régle de ſaint Baſile, & ſont enfèrmées dans des Monaſtères, ayant à la tête de leur communauté une des plus ſages Religieuſes qui leur tient lieu d'Abeſſe. Cependant ces Monaſtères de femmes dépendent toûjours de quelque Abbé. Ces Religieuſes portent toutes un même habit, qui eſt noir, & un manteau de même couleur; cet habit eſt de laine ſimple. Elles ont les bras & les mains couvèrtes juſqu'au

qu'qu

qu'au bout des doigts. Elles ont de plus la tête raſée ; & chacune a une Cellule ſeparée où il y a de quoi ſe loger. Celles qui ſont les plus riches ont des ſervantes, & elles nourriſſent même quelquefois de jeunes filles pour les élever à la pieté. Après qu'elles ſe ſont acquitées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille. Les Turcs qui ont quelque reſpect pour ces Religieuſes viennent juſques dans leurs Monaſtères pour acheter des ceintures de leur façon. Les Abbeſſes ouvrent volontiers les portes de leur Couvent aux Turcs qui viennent acheter le travail de ces bonnes filles, & retournent à leur appartement auſſi-tôt qu'elles ont vendu leur marchandiſe. Le Sieur de Moni qui a fait cette deſcription des *Calogères*, ou Religieuſes Grécques, après Allatius, ajoûte en même tems, qu'il a lû une relation manuſcrite de Conſtantinople, où il n'eſt pas parlé ſi avantageuſement d'elles. Les *Calogères* de Conſtantinople, dit l'Auteur de cette relation manuſcrite, ſont des veuves dont quelques-unes ont eû pluſieurs maris, & elles n'embraſſent cette profeſſion, que lorſqu'elles ſont avancées en âge. Elles ne font point de vœux : toute leur ſainteté conſiſte à prendre un voile noir ſur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus ſe marier. La plûpart demeurent en leurs maiſons, où elles prennent le ſoin de leur ménage, & même de leurs parens. Cet Auteur avoüe néanmoins qu'il y en a quelques-unes qui vivent en communauté ; mais que celles-ci ſont plus miſérables que les prémières ; que les unes & les autres vont partout où il leur plaît, & qu'enfin elles ont plus de libèrté ſous cet habit de Religieuſes, qu'elles n'en avoient auparavant ; on pourroit ajoûter encore à cela, que les Évêques défendent à leurs Prêtres ſous peine d'interdit, d'entrer dans les Monaſtères de ces *Calogères*.

CALQUABLE. adj. Vieux mot, qui ſignifie *difficile à paſſer*, on l'a dit en parlant des rivières.

CALQUAS. ſ. m. *Pharetra.* Vieux mot, qui veut dire *carquois.*

CALQUER. v. act. Tèrme de Peintres & de Graveurs, qui ſe dit lors qu'ils ont un deſſein dont le revers eſt marqué de couleur rouge ou noire, & qu'ils en marquent & tracent les traits ſur une planche vèrniſſée, ſur une muraille ou autre matière ; ce qui ſe fait en paſſant légèrement avec une pointe ſur chaque trait du deſſein qui laiſſe l'impreſſion de la couleur qui eſt au dos ſur la planche, ou le mur, &c. *Lineamenta graphio deſcribere.*

CALTRY. ſ. m. & nom propre d'homme. *Caletricus, Calactericus.* S. *Caltry* naquit l'an 529. de famille noble, à 27 ans il fut choiſi par les ſuffrages communs du Clèrgé & du peuple de Chartres, pour ſuccéder à S. Lubin leur Évêque. Il aſſiſta au IIIe Concile de Paris en 557. & en 566. au IIe de Tours, & mourut l'année ſuivante 567.

CALVAGI. ſ. m. Tèrme de Relation. Officier du Grand Seigneur, tel que ſont les fruitiers dans la maiſon du Roi, qui font les compôtes, confitures, & autres ſemblables mèts de deſſert, VIGENÈRE. Il y a dans le Serrail dix *Calvagis.*

CALVAIRE. ſ. m. Nom propre d'une petite montagne de la Tèrre Sainte. *Calvaria mons*, ou *locus.* Le *Calvaire* étoit une petite montagne près des murs de Jéruſalem, au nord, ou ſelon d'autres au nord-oüeſt de cette Ville. C'étoit le lieu où l'on exécutoit les criminels, & où J. C. voulut ſouffrir la mort pour nous ſur une croix. Conſtantin le Grand fit enfèrmer ce lieu & le Sépulcre de J. C. de murailles, & y fit bâtir une Égliſe magnifique, appellée le S. Sépulcre, qui ſubſiſte encore. Et ils arrivèrent ainſi au lieu qu'on appelle Golgotha, c'eſt-à-dire, *Calvaire.* BOUH. Il y en a qui croyent cèrtaine tradition qui porte qu'Adam fut entèrré ſur le *Calvaire*, & qu'Abraham y conduiſit ſon fils pour l'immoler.

Ce mot *Calvaire* s'eſt formé du Latin *Calvaria*, qui ſignifie un crâne. Elle s'appelloit en Hébreu nouveau, ou en Chaldéen & Syriaque גלגלתא, *Gulgalta*, d'où ſe fit *Golgotha*, qui ſignifie la même chôſe que *Calvaire.* Ce nom lui fut donné, ſelon quelques Auteurs, parce qu'elle avoit la forme de la tête ou du crâne de l'homme ; & ſelon d'autres, parce qu'on y voyoit les crânes de ceux qui avoient été mis à mort pour leurs crimes.

En tèrme de ſpiritualité on dit, Aller au *Calvaire*, monter au *Calvaire*, pour dire, Embraſſer des pénitences, des mortifications, des afflictions, les chèrcher ; Demeurer au *Calvaire*, les ſupporter patiemment, les continuer ; Être dans l'état d'affliction, de mortification, de ſouffrance.

CALVAIRE. ſ. m. En tèrmes d'Architecture, c'eſt une chapelle élevée ſur un tèrtre, en mémoire du lieu où J. C. fut crucifié proche de Jéruſalem. *Calvaria.*

CALVANIER. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. C'eſt un homme de journée qu'on prend pendant la moiſſon pour taſſer les gèrbes dans la grange. *Meſſorius bajulus, meſſorii operis vectarius, adminiſter.* Un bourgeois qui donne ſa tèrre à moitié fruits, eſt obligé de fournir des *Calvaniers* à ſon Métayer.

CALVARDINE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *pèrruque. Aſcititia cæſaries.* Borel croit que ce mot vient de *calvus, chauve*, parce qu'autrefois on ne prenoit la pèrruque que lorſqu'on étoit chauve.

CALVILLE. ſ. f. Sorte de pomme aſſez groſſe. *Malum calvirium.* Il y en a de rouges & de blanches. Les plus eſtimées ſont celles dont la chair eſt tachetée de rouge en dedans. Quand on hoche une pomme de *calville*, on entend le bruit que font les pepins ; & c'eſt une marque qu'elle eſt meure.

CALVINIEN, ENNE. adj. Qui appartient à Calvin, ou à ſa Secte. *Calvinianus.* Un ſentiment *Calvinien.* Une doctrine, une propoſition *Calvinienne.* Les principes de Janſénius ſont purement *Calviniens.* Genève eſt une Ville toute *Calvinienne.*

CALVINISME. ſ. m. Secte, parti, doctrine, ſentimens de Calvin ſur la Religion Chrétienne. *Calviniſmus, Calvini ſecta, hæreſis.* Le Jéſuite Mainbourg a compoſé une Hiſtoire du *Calviniſme.*

Le plus pur *Calviniſme* eſt dans la Ville de Genève, d'où il s'eſt répandu en France, en Anglèterre & dans les Païs-Bas. Le *Calviniſme* a été entièrement détruit en France par la révocation de l'Édit de Nantes l'an 1685. Il eſt la Religion dominante dans les Provinces unies depuis l'année 1572. Ce fut en cette année là qu'il fut reçû dans ces provinces tel qu'il s'enſeignoit à Genève, pour être la ſeule religion publique. Des treize Cantons Suiſſes, il y en a ſix qui font profeſſion du *Calviniſme* ; de ces ſix néanmoins il y en a deux qui ſont partagez en Catholiques, & en Calviniſtes. Le *Calviniſme* eſt auſſi répandu dans le Palatinat, mais l'Électeur Palatin eſt préſentement Catholique. Il ſeroit trop long de rapporter toutes les erreurs que Calvin a enſeignées, on peut juger du mérite de ſa Religion par celles que voici. 1°, La predeſtination & la réprobation ſont antérieures à la préviſion de quelque œuvre que ce ſoit, bonne ou mauvaiſe. 2°, La prédeſtination & la réprobation ne dépendent que de la ſeule volonté de Dieu, ſans aucun rapport aux mérites ou aux péchez des hommes. 3°, Dieu donne à ceux qu'il a prédeſtinez la foi, qu'ils ne peuvent pèrdre ; il leur donne une grâce néceſſitante qui ôte la libèrté, il ne leur impute point leurs péchez, quelque énormes qu'ils ſoient, mais il les couvre de la juſtice de J. C. 4°, Les juſtes ne ſçauroient faire aucune bonne œuvre, à cauſe du péché originel qui eſt en eux. 5°, Ils ne ſont pas obligez de faire de bonnes œuvres, parce qu'ils ſont éxemts de l'obligation d'obſèrver la loi qui les commande. 6°, Les œuvres de juſtice ne méritent que l'Enfer, &c. Ces points de Religion, & pluſieurs autres qu'on pourroit rapporter, ont paru ſi horribles & ſi contraires à la raiſon & au bon ſens, que les ſéctateurs de Calvin en ont rejetté pluſieurs ; mais ils ont toûjours ſoutenu des èrreurs fondamentales qui les ſéparent de l'Égliſe Catholique.

CALVINISTE. ſ. m. & f. Hérétique qui ſuit la doctrine de Calvin. *Calvini ſectator.* En France on appelle les gens de cette Secte *Huguenots & Parpaillaux* parmi le peuple. En Allemagne on les confond avec les Luthériens & autres ſous le nom de *Proteſtans.* Le Père Gaultier leur attribuë cent héréſies dans ſa Chronologie ; & le Père François Feu-ardent, Docteur de Paris, en parlant des erreurs des *Calviniſtes*, leur en donne mille quatre cens dans un Ouvrage intitulé *Theomachia Calviniſtica.*

Les *Calviniſtes* prennent le nom de Reformez, qualité qu'ils n'ont oſé s'attribuer en France ſans être repris, pendant qu'ils y ont été. Les Déclarations du Roi leur ordonnèrent de prendre ſeulement le nom de *Prétendus Réformez.* Les Luthériens haïſſent mortellement les *Calviniſtes* ; ils ont été toûjours très éloignez d'eux, quelque effort que ceux-ci ayent fait pour s'approcher des Luthériens, qui regardent les ſentimens des *Calviniſtes* ſur la prédeſtination & ſur la réprobation, comme des opinions Mahométanes, leſquelles renvèrſent la Religion Chrétienne. L'Électeur de Brandebourg eſt *Calviniſte*, mais la plûpart de ſes ſujèts ſont Luthériens : il y en a auſſi quelques-uns qui ſont Catholiques. Les *Calviniſtes* ſont en très-petit nombre dans ſes États. En Anglèterre la Religion dominante eſt celle des Épiſcopaux, & quoique ceux-ci diffèrent peu des *Calviniſtes* pour ce qui eſt de la doctrine, ils ne ſçauroient cependant les ſouffrir, le nom de *Calviniſte* leur étant tout à fait odieux. Le parti des *Calviniſtes* au contraire domine dans toute l'Écoſſe ſous le nom de *Puritains.* Les Épiſcopaux en ont été bannis depuis peu ſous le Prince d'Orange appellé le Roi Guillaume.

Calviniſte ſe fait auſſi quelquefois adjectif, & ſe dit pour *Calvinien.* Vous avancez là des propoſitions *Calviniſtes.*

CALVITIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Chûte de cheveux qui ne peuvent plus revenir. *Calvitium.* La *calvitie* arrive enfin aux gens qui ſont ſur l'âge, ou qui ont déſſeché leur tête à force d'y mettre de la poudre.

CALUMET. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un inſtrument des Sauvages de l'Amérique. *Tabacaria Canadenſium, Syrina, fiſtula.* C'eſt une eſpéce de grande pipe à fumer faite de marbre rouge,

ge, noir, ou blanc. La tête en eſt bien polie, & a la figure d'un marteau d'armes. Le *Calumet* a un tuyau orné de poils de Porc épic & de petits fils de peaux de pluſieurs couleurs. Le *Calumet* a quelque chôſe de myſtérieux parmi les Sauvages du Nord. C'eſt le ſymbole de la paix.

CALUS, ou CAL. ſ. m. Dureté qui ſe forme en quelque partie du corps humain, par un travail continuel qui durcit & épaiſſit la peau. *Callus*, *callum*. Les Artiſans ont des *calus* au fond des mains. Les Tailleurs ont du *cal* aux doigts où ils mettent les ciſeaux.

CALUS, ſe dit auſſi d'une dureté qui ſe forme ſur l'endroit où il y a eû fraction d'un os; la nature y envoye aſſez de matière pour le conſolider, & empêcher qu'il ne ſe rompe derechef.

CALUS, ſe dit figurément en chôſes morales, en parlant de la dureté que l'ame a contractée contre toute ſorte de tendreſſe. Il s'eſt fait un *calus* ſur ſa conſcience; pour dire, Il s'eſt endurci au peché.

CALYBITE. ſ. m. & f. Qui loge dans une cabanne, dans une mâſure, *Calybita, qui ſub tuguriolo habitat*. Ce mot n'eſt en uſage dans nôtre langue que comme ſurnom de quelques Saints. S. Jean *Calybite*, que l'Égliſe honore le 15ᵉ de Janvier, étoit d'une des meilleures maiſons de Conſtantinople. Il fut Moine Acoeméte ſous Théodôſe le jeune. Voyez les notes de M. Chaſtelain au 15ᵉ de Janvier. Il y a encore eû d'autres *Calybites*, comme remarque Bollandus *Januar. T. I. p.* 1031. c'eſt-à-dire, qui vivoient ſous des cabannes, des chaumines.

Ce nom vient de *καλύπτω, tego, operio*. BOLLANDUS. *Ib. p.* 1029. De là s'eſt fait le nom Grèc Καλύβη, qui ſignifie une petite loge, ou hute. Voyez le Gloſſaire de Monſieur du Cange.

CALYPHE. ſ. m. La prémière dignité Eccléſiaſtique chez les Sarraſins. C'eſt le nom d'une dignité Souveraine parmi les Mahométans, qui comprend un pouvoir abſolu, & une autorité indépendante ſur tout ce qui regarde la Religion & le gouvèrnement politique. D'HÈRBELOT. *Calypha*, *Caliphas*, *Cairi Princeps*. Ce mot eſt Arabe, & ſignifie *ſucceſſeur* & *héritier*; car en effet Abubeker étoit ſucceſſeur de Mahomet, & cette dignité étoit héréditaire. Ainſi le nom de *Calyfe* étoit affecté aux ſucceſſeurs de Mahomet qui s'appelloient *Calyfes* de Syrie. Mais depuis il s'éleva divers *Califes* qui uſurpèrent l'autorité Souveraine en Pèrſe, en Égypte, & en Afrique. Piſaſire, qui régnoit en 958. fut le dèrnier *Calyfe* de Syrie. Les Turcs s'en rendirent les maîtres, enſorteque le *Calyfe* n'étoit plus que Souverain Pontife. La même chôſe eſt arrivée en Égypte, où l'on n'a laiſſé aux *Calyfes* que le titre de Grands Prêtres de Mahomet. Vatier dit qu'ils s'appelloient *Vicaires de Dieu*, & que les Soudans & les Rois Mahométans ſe proſtèrnoient à leurs pieds pour les baiſer; d'où vient que Vincent de Beauvais les appelle leurs *Papes*. Quoique le *Calyphe* de Bagdet ne le ſoit plus que de nom, il retient néanmoins le droit ancien d'adopter & de confirmer les Rois d'Arabie, d'Aſſyrie, & autres: ce qui fut cauſe que Solyman même, en paſſant par Babylone, voulut pour la forme prendre les marques de l'Empire de ſa main. Selon Nicod les Seigneurs & les Dominateurs du Grand Caire portoient autrefois le nom dè *Calyphes*.

Il y a eû auſſi des *Calyfes* à Carvan dans le Royaume de Tunis, & à Fez. Le *Calyfe* d'Eſpagne prit auſſi le titre de Roi. Les *Calyphes* de Syrie ſe diviſent en trois branches. La prémière ne contient que les trois prémiers *Calyphes* ſucceſſeurs de Mahomet qui ont regné depuis l'an 632 de J. C. juſqu'en 655. La ſeconde ſont les Ommiades, qui ont gouvèrné depuis 655 juſqu'en 749. Les troiſiémes s'appellent les Abbaſſides, dont le gouvèrnement a duré depuis 749. juſqu'en 942. Après quoi l'Empire des Muſulmans ſe diviſa en pluſieurs Royaumes qui s'établîrent en Pèrſe, en Syrie, en Arabie, en Afrique, &c. & qui firent tomber toute l'autorité du *Calyfe*, qui n'eut plus que l'honneur de porter ce titre.

Le mot *Calyfe* eſt Arabe; il vient de חלף, *Hhalapha*, c'eſt-à-dire, *ſucceder, être à la place d'un autre*; & il ſignifie non ſeulement ſucceſſeur, héritier, comme on l'a dit ci-deſſus, mais encore Vicaire, qui tient la place d'un autre, & Mahomet s'en ſèrt dans l'Alcoran en ce ſens, pour dire que J. C. eſt Vicaire de Dieu. C'eſt dans ce ſens, ſelon quelques-uns, comme Erpénins, que ce nom a été donné aux *Calyfes*, c'eſt-à-dire, aux Empereurs, & Souverains Pontifes des Mahométans, comme étant les Vicaires & les Lieutenans de Dieu; d'autres diſent que c'eſt dans le ſens d'*héritier*, & comme ſucceſſeurs de Mahomet, qu'on les appelle *Calyfes*. Au reſte, il faut écrire *Caliphes*, & non point *Calyphes*. On ne voit point ce que fait là cet *y*, ſi ce n'eſt pour éxprimer que le mot Arabe n'a pas un *Keſra* ſimple, mais un *Keſra* ſous un *je*, chôſe peu néceſſaire à marquer dans le mot François. D'Hèrbelot écrit *Khalife*, que quelques-uns écrivent *Calife*, & d'autres *Chalife*. Aujourd'hui tout le monde écrit *Calife*.

L'Origine de ce nom vient de ce qu'Aboubekr après la mort de Mahomet ayant été élû par les Muſulmans pour remplir ſa place, il ne voulut pas prendre d'autre titre que celui de *Khalifah Reſoul allah*, c'eſt-à-dire, Vicaire du Prophéte ou de l'Envoyé de Dieu. Mais Omar ayant ſuccédé à Aboubekr, il repréſenta aux principaux Chefs du Muſulmaniſme que s'il prenoit la qualité de ſucceſſeur d'Aboubekr ſucceſſeur du Prophéte, la chôſe par la ſuite des tems iroit à l'infini, il fut réſolu qu'il prendroit le titre d'*Emir Almoumenin*, c'eſt-à-dire, Commandant des fidelles, les ſucceſſeurs de Mahomet n'ont pas laiſſé de prendre auſſi celui de *Khalifes* ſans rien ajoûter. D'HERB. Voyez cet Auteur au mot *Khalifah*.

CAM.

CAMAGNE. Tèrme de Marine. Lit de vaiſſeau. Voyez CAJUTES.

CAMAIEU. ſ. m. Pièrre ſur laquelle ſe trouvent pluſieurs figures ou repréſentations de païſages & autres chôſes par un jeu de la nature, en telle ſorte que ce ſont des eſpèces de tableaux ſans peinture. *Lapis in quo figura videntur non impreſſa, ſed ingenita*. On le dit auſſi de ces pièrres précieuſes, comme onix, ſardoines & agathe, ſur leſquelles les Lapidaires employent leur art pour aider la nature à pèrfectionner ces répréſentations.

Ce mot vient de *camehuia*, qui eſt un nom que les Orientaux donnent à l'onix, lors qu'en l'uſant on trouve une autre couleur, comme qui diroit une *ſeconde pierre*. Les Latins ont dit auſſi *camahutus* & *camahelus*. DU CANGE.

CAMAIEU, ſe dit auſſi d'un deſſein fait par un Peintre, où il n'employe qu'une ſeule couleur, & où il obſèrve les jours & les ombres, ſur un fond d'or ou d'azur, qui repréſente d'ordinaire des baſreliefs. *Imago monochromatos*, *monochroma*. Les plus riches *camaieux* ſont rehauſſez d'or ou de bronze, par hachûres. Les Grècs les appelloient μονοχρώματα.

CAMAIL. ſ. m. Petit manteau que les Évêques portent par deſſus leur rochet, qui ne s'étend que depuis le cou juſqu'au coude. *Epomis*, *humerale*. Il eſt noir, ou violet. Les Évêques aſſiſtent aux actes, aux cérémonies, en *camail* & en rochet. Quelques-uns diſent, comme Théophile Raynaut, que ce mot vient de *camelaucius*, qui étoit une couvèrture de tête faite de camelot. Ce qu'on lit dans le ſçavant *Onomaſticon* du P. Roſweid Jéſuite ſur *camelauchium* confirme ce ſentiment, quoiqu'il n'y parle point du mot François *camail*. On y lit que dans des vies anciennes des Saints on trouve que *camelauchium* étoit un vêtement dont on ſe couvroit la tête, que dans un ancien Gloſſaire manuſcrit de Camberon, il eſt dit que c'eſt un vêtement du Pape, un ornement de tête ſemblable à la tiâre; que dans Béde *de Tabernac. L. III. c.* 8. il eſt décrit comme un *caſque, qui s'étend juſque ſur le haût de la tête*, ce qui repréſente en effet la forme du *camail*; que ce mot eſt Grèc καμηλαύκιον, & καμηλαύχιον, qu'il ſe trouve dans Suidas, dans Héſychius, dans le Scholiaſte d'Ariſtophane; que l'Étymologiſte le dérive παρὰ τὸ ἐλαύνειν τὸ καῦμα; ce qui montre que l'uſage de cet habillement vient des païs chauds, & où on le portoit pour ſe garentir du ſoleil & de la chaleur, au lieu qu'on l'a pris dans ces païs-ci pour ſe garentir du froid; qu'au reſte on trouve dans Iſidore, & d'autres anciens, *calemanchus*, & *calemancus*; mais que c'eſt une faute; que dans Béde à l'endroit cité il y a *calamacus*, mais que ce ſont des tranſpoſitions & des changemens très-ordinaires dans les Auteurs ou des Copiſtes de la baſſe Latinité, dans leſquels on trouve de même très ſouvent *corcodrillus* pour *crocodilus*. D'autres prétendent qu'il y a plus d'apparence qu'il vient de *cap de maille*: car il eſt cèrtain qu'il y avoit autrefois des couvèrtures de tête faites de mailles. Ainſi on voit dans l'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin, des Chevaliers bien armez de *camails*, qui répondoient à peu près aux hauſſecous des dèrniers tems; & la reſſemblance a fait ainſi nommer les *camails* des Évêques. DU CANGE.

En tèrmes de Blâſon on a auſſi appellé *camail*, ou *mantelet*, une eſpéce de lambrequin, dont les anciens Chevaliers couvroient leurs caſques & leurs écus.

CAMALDOLI. ſ. m. Village du Florentin dans la Toſcane, qui a donné ſon nom à l'Ordre Religieux dont on va parler.

CAMALDOLI. ſ. m. Cèrtain Ordre de Religieux fondé par Sᵗ Romuald; il donna à ſes Moines les régles de S. Benoît: ils portent un habit blanc. Sᵗ Romuald fit bâtir un Monaſtère dans l'affreuſe ſolitude de *Camaldoli* en 1009. elle eſt ſituée dans l'État de Florence ſur les monts Apennins. Les Religieux de cet Ordre ont pris leur nom du lieu où ils ſont établis. Par leurs ſtatuts leurs Maiſons doivent être éloignées de cinq lieuës des grandes villes. *Ordo Camaldulanus*.

Le R. P. Dom de Grandis, Camaldule, Théologien & Mathématicien du Grand Duc, & Profeſſeur de Philoſophie dans l'Univèrſité de Piſe, a fait des Diſſèrtations ſur quelques points de l'hiſtoire de ſon Ordre, *Diſſertationes Camaldulenſes*, à Lucques en 1707.

Il

Il fixe dans la prémière l'époque de l'inſtitution de l'Ordre de *Camaldoli* à l'an 962, & non pas l'an 1012, que S. Romuald fonda *Camaldoli*. Fortunius & Actius ont auſſi écrit l'hiſtoire des Camaldules. Luc d'Eſpagne l'a faite auſſi ſous le nom d'hiſtoire Romualdine. Dom Grandis en parle avec éloge.

CAMALDULE. ſ. m. & adj. On appelle *Camaldules* les Religieux de l'Ordre de Camaldoli. *Camaldulanus*, *Camaldolita*, *Camaldulenſis*. Il y en a qui appellent *Camaldolites* ceux qu'on appelle communément *Camaldules*. La vie d'un *Camaldule* eſt bien ſolitaire, & bien auſtère. Il n'y a qu'un Couvent de *Camaldules* en France. Il eſt à quelques lieuës de Paris proche de Grosbois. Les *Camaldules* n'ont point eû ce nom dès le commencement de leur Ordre. Ils ne l'ont porté que long-tems après la mort de S. Romuald. Juſqu'à la fin du XIe ſiécle on les appelloit Romualdins. *Camaldule* étoit alors un nom particulier à ceux du deſert de Camaldoli, & ſelon D. Grandis ce nom ne fut point donné à tout l'Ordre, parce que Camaldoli étoit le prémier Monaſtère où l'Ordre eut commencé, car ce fut en Aquitaine ; mais parceque la régularité s'y maintint mieux qu'ailleurs.

CAMARADE. ſ. m. & f. Compagnon, aſſocié, qui loge en même chambre. *Socius*, *commilito*. Il ſe dit des gens de baſſe condition, ou de bas âge qui logent enſemble, ou qui ont fait grande ſociété, ou amitié ; particulièrement des ſoldats, des laquais, des artiſans, des écoliers qui vont enſemble à l'école. Rigaud dans ſon Gloſſaire dérive le mot *camarade* de *καμάρδα*, qu'on trouve dans les Conſtitutions des Empereurs Maurice & Leon : ce mot veut dire une *tente*, & l'on a appellé *camarades* les ſoldats d'une même tente. D'autres prêtendent que ce mot vient du Latin *camera*, *voute*, *chambre voutée*. On appelle *camarades*, ceux qui ſont d'une même chambrée, ou qui ſont compagnons.

CAMARADE, ſe dit quelquefois des ſupérieurs aux inférieurs, & particulièrement à la guèrre, pour éxciter les ſoldats à obéïr, & à ſuivre. Mes *camarades*, il faut donner dans ces retranchemens. A moi, *camarades*, à moi.

CAMARADE, ſe dit auſſi figurément des chôſes qui s'accompagnent mutuellement. Que le bon ſoit toûjours *camarade* du beau. LA FONT. Cela n'eſt pas du ſtile élevé.

En tèrmes de Guèrre, on appelle une batterie par *camarades*, lorſque pluſieurs piéces de canon, ſoit de la même, ſoit de divèrſes batteries, ſont braquées en même tems contre un même corps, & tîrent enſemble.

On dit provèrbialement & baſſement, que des gens ſont *camarades* comme cochons, quand ils ont fait ſouvent la débauche enſemble.

CAMARD. adj. & ſ. Qui a le nez plat & enfoncé vers ſa racine. C'eſt la même chôſe que *camus*. *Vir ſimus*, *reſimus*.

CAMARDE. ſ. f. Camuſe. *Sila mulier*. Voilà une laide *camarde*. Un Poëte fort ingénieux appelle la mort conſiderée comme une pèrſonne, la *camarde*, parcequ'on la repréſente avec un crâne décharné, au lieu de tête, & qu'ainſi elle n'a prèſque point de nez.

CAMARGUE, ſubſt. f. La *Camargue* eſt un petit païs de France dans la Provence entre deux bras du Rhône. On prétend qu'il a été ainſi nommé de *Caius Marius*, qui s'y campa contre les Cymbres, qu'il défit peu de tems après dans ces quartiers. MORÉRY, édit. de 1712. Si ce fait eſt vrai, ce nom vient plûtôt de *Caſtra Marii*, Camp de Marius, que de *Caius Marius*.

CAMBAGE. ſ. m. Droit qui ſe léve ſur la bière. *Vectigal ex cerviſia*. Voyez Du Cange au mot CAMBA.

CAMBAGE, eſt auſſi le lieu où l'on fait la bière. *Cerviſia officicina*, *cambagium*.

CAMBAYE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Aſie dans l'Empire du Mogol. *Cambaia*. Elle eſt ſituée au fond d'un Golfe qui porte le même nom. *Cambaye* eſt grande, ſon port eſt bon, & elle fait un ſi grand commèrce, qu'on l'appelle le Caire des Indes.

Le Royaume de *Cambaye*. *Cambaia Regnum*, eſt un grand païs d'Aſie, ſitué dans l'Inde deçà le Gange, entre les Royaumes de Soret, de Jeſſelinère, de Chitor, de Candis, & de Decan, & la mèr des Indes. Le Royaume de *Cambaye* a eû autrefois ſes Rois particuliers, il eſt maintenant ſoumis au Mogol. On l'appelle auſſi Royaume de Guzarate, *Guzarata Regnum*.

CAMBISTE. ſ. m. Tèrme de Banque & de Négoce, qui ſe dit des gens qui fourniſſent des lettres de change, ou qui en acceptent. *Argentarius*, *menſarius*. Dans le change au pair il n'y a rien à gagner entre les *Cambiſtes*.

Ce mot vient du Latin *Cambium*, ou de l'Italien *Cambio*, *Change*.

CAMBOIA, ou CAMBODIA. ſ. f. *Camboia*. Ville de l'Inde au delà du Gange, ſituée ſur la rivière de Mécon. *Camboia* eſt capitale d'un Royaume de même nom.

Le Royaume de *Camboia*, ou *Cambodia*, & *Camboce*. *Camboia*, *Cambodia Regnum*, eſt un grand païs de l'Inde delà le Gange, entre les Royaumes de Chiampa, de la Cochinchine & de Siam, & l'Ocean Indien ou Golfe de Siam. Le Roi de *Camboia* eſt tributaire de celui de Siam. Ce Royaume prend ſon nom de ſa capitale.

CAMBOUIS. ſ. m. Vieux oint qui s'amaſſe au bout de l'eſſieu, & dont on a graiſſé les rouës des carroſſes, les preſſes d'Imprimerie, lorſqu'il s'eſt corrompu par leur fréquent mouvement. *Axungia*, *curulis axungia*. Les taches du *cambouis* ſont difficiles à ôter.

On appelle auſſi *cambouis*, une compoſition faite avec les écorces des racines d'ormeau battuës avec de la graiſſe de bouc, & du vieux oint. On s'en ſèrt pour étancher les tonneaux qui ſuintent, pour graiſſer les vis des preſſoirs, & à autres uſages.

Ce mot vient de *canubium*, qui eſt une eſpéce de *colle*, ou de *glu*.

CAMBRAY. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, capitale d'un petit païs nommé Cambréſis. *Cameracum*. La ville de *Cambray*, ſelon quelques Auteurs, a été fondée par Camber Roi des Sicambres, & c'eſt de lui qu'elle a pris ſon nom. Clodion la prit en 445. Elle a été ville Impériale. Le Roi Loüis XIV. que la France vient de perdre le 1[r] de Septembre 1715. la prit en 1677. & par la paix de Nimégue elle demeura à la France. L'Archevêque de *Cambray* ſe dit Duc & Prince de l'Empîre. Il a pour ſuffragans les Evêques d'Arras, de Tournay, de S. Omer, & de Namur. *Cambray* eſt une grande ville, belle, & bien fortifiée, célébre par les belles toiles qui s'y font. *Cambray* eſt au 50^d, 10' de latitude, & au 20^d, 15' de longitude, ſelon M[rs] de l'Académie des Sciences.

L'Evêché de *Cambray* fut ſouſtrait à la Juriſdiction de l'Archevêché de Rheims, & érigé en Archevêché par Paul IVe en 1559, le 12e May ſur les inſtances de Philippe II. Roi d'Eſpagne, & alors Souverain de *Cambray*, ſans avoir écouté l'Ambaſſadeur du Roi de France, ni le Cardinal de Lorraine Archevêque de Rheims. Paul IV. étant mort peu de tems après cette érection, ſa Bulle fut confirmée par ſon ſucceſſeur Pie IV. par un Bref du 7e Août 1561. Charles Maurice le Tellier Archevêque de Rheims, a ſouvent proteſté contre cette érection faite au préjudice de ſon Egliſe, qu'on n'avoit point indemniſée. 1°, En 1677. lorſque la ville de *Cambray* fut priſe par le Roi, ayant eû ſoin qu'il n'y eût rien dans la capitulation qui autoriſât cette érection. 2°, Par une proteſtation particulière du 14 Février 1678. ſignifiée à M[r] l'Archevêque de *Cambray* Jacques Theodore de Brias. 3°, Par une nouvelle proteſtation faite par la Province de Rheims aſſemblée à Senlis, elle eſt du 20 Juillet 1681, & fut ſignifiée à l'Aſſemblée générale du Clèrgé de France convoquée à Paris au 1[r] Octobre 1681. 4°, Par une Procuration du 12 Février 1695, donnée à pour qu'il s'oppoſât à ce que l'Égliſe de *Cambray* vacante par la mort de M. de Brias fût pourvûë d'un Paſteur ſous le tître d'Archevêque Métropolitain. Nonobſtant toutes ces oppoſitions, M. l'Abbé de Fénelon fut à la nomination du Roi pourvû par le Pape de l'Archevêché de *Cambray*. *Cambray* étoit Évêché depuis le tems de S. Geri (*Gaugericus*) ſucceſſeur de S. Waſt au ſiége d'Arras, qui transfera ſon ſiége à *Cambray*. Le Roi nomme à l'Archevêché de *Cambray*, en vèrtu d'un concordat fait par les Commiſſaires de ſa Majeſté & le Chapitre de l'Égliſe de *Cambray* en 1682, par lequel le Chapitre ceda au Roi le droit qu'il avoit d'élire ſon Archevêque, & le Roi renonça en faveur du Chapitre à ſon droit de Régale. Voyez le XVe Tôme des Conciles par le P. Labbe, les Mémoires de M. l'Archevêque de Rheims, M. l'Abbé de Dangeau.

CAMBRELAGE. ſ. m. Ce mot s'eſt dit pour Chambellage.

CAMBRER. v. neut. Courber ; qui ne ſe dit guère qu'avec le pronom pèrſonnel du bois qui ſe déjette, & qui ne ſe tient plus en droite ligne. *Curvari*, *incurvari*. Cette régle s'eſt *cambrée* par la ſechereſſe. La menuiſerie de ces volèts, de ces portes, ne joint pas bien, parce que le bois s'eſt *cambré*.

CAMBRER. v. act. Se dit auſſi de la taille qui ſe fait par l'art ſur le bois, ou la pièrre, quand l'ouvrage ne doit pas être dreſſé uniment & en droite ligne, mais avec quelques inégalitez. *Camerare*, *fornicare*.

CAMBRÉ, ÉE. part. & adj. Courbé. *Incurvatus*, *curvatus*.

CAMBRÉ, chez les Artiſans, ſignifie auſſi, Ce qui eſt creux ou concave, ce qu'on a creuſé par art, qui n'eſt plus uni. *Fornicatus*, *cameratus*.

Ménage dérive ce mot de *camuratus*, qui a été fait de *camurus*, qui ſignifie *curvus*, comme a remarqué Sèrvius. D'autres le dérivent de *camera*, qui ſignifioit *voute*, dont on a fait auſſi *chambre*, parce qu'elles étoient autrefois faites en voute. Du Cange dérive ce mot de *camberta*, qui eſt une eſpéce d'arbriſſeau, qui vient courbe, que les Allemans appellent *cambrek*.

CAMBRESIS. ſ. m. *Ager*, ou *Pagus Cameracenſis*. Petit païs

renfermé entre la Picardie, l'Artois, & le Hainault; il n'a qu'environ ſept lieuës de long ſur quatre ou cinq de large. Il prend ſon nom de Cambray, qui en eſt la capitale. Le *Cambreſis* a été fief de l'Empire. Charles V. l'incorpora au Hainault. Il eſt à la France depuis la priſe de Cambray & la paix de Nimégue. Cateau *Cambreſis*, eſt une place forte du *Cambreſis*. Dans les Païs-Bas on dit Cateau pour Château, comme *cat* pour *chat*, & *quien* pour *chien*; & nous les imitons en France dans le nom de cette place, diſant *Cateau Cambreſis*, & non pas *Château Cambreſis*.

CAMBRIDGE. ſ. f. Ville d'Angleterre, capitale d'un Comté qui porte ſon nom. *Cantabrigia*. *Cambridge* eſt ſituée ſur le Cam. C'eſt l'ancien *Camboritum*, ſelon quelques Auteurs; mais ſelon d'autres le vrai *Camboritum* cité des Icéniens, eſt un petit Bourg voiſin de *Cambridge*, nommé Granceaſter. On dit que cette ville fut nommée Granteride par les Saxons. Elle a une Univerſité fameuſe. *Cambridge* eſt au 20^d, 50' de longitude, & au 52^d, 20' de latitude. Il y a près de *Cambridge* ſur le ſommet des montagnes qu'on nomme en Anglois Gogmagoghils des reſtes de remparts & de fortifications faites autrefois par les Romains, ou par les Danois.

Le Comté de *Cambridge*, qu'on appelle en Anglois Cambridge-Shire, *Cantabrigienſis Comitatus*, eſt une Province d'Angleterre, bornée au Nord par le Comté de Lincoln, & par celui de Nortfolck, qui le confine auſſi vers l'Orient, de même que le Suffolck; elle a ceux d'Eſſek & de Hartfort au midi; & ceux de Bedford, de Huntington, & de Northampton au couchant. Le Comté de *Cambridge* peut avoir treize lieuës de long & ſix de large. La riviére d'Ouſe le ſépare en deux parties, l'une méridionale, & l'autre ſeptentrionale. La premiére eſt aſſez bien cultivée, mais la derniére eſt pleine de marais. L'air y eſt mal ſain. MATY.

CAMBRURE. ſ. f. L'état de la choſe cambrée. *Incurvæ rei flexus, concameratio*. La *cambrure* des planches eſt néceſſaire quand on fait des bateaux. Cette *cambrure* ſe fait en préſentant au feu ces planches, qu'on a ébauchées en dedans, & en les laiſſant quelque tems entretenuës par les outils que les Menuiſiers appellent *ſergens*.

CAMBRURE, eſt auſſi un terme de Formier & de Cordonnier. Ils diſent, *cambrure* de forme de ſoulier, *cambrure* d'un ſoulier; pour ſignifier la maniére dont une forme ou un ſoulier ſont courbez. *Flexura*.

CAMÉLÉE. ſ. f. Terme de Botanique. C'eſt un arbriſſeau ligneux, de la hauteur d'une ou de deux coudées, qui jette beaucoup de ſarmens, & qui ſe diviſe en pluſieurs branches. *Chamelea*. Ses feüilles ſont longues, ſemblables à celles de l'olivier, mais plus petites & plus brunes. Ses fleurs ſont petites, jaûnes, d'une ſeule feüille coupée en trois parties. Son fruit eſt à trois noyaux, verd premiérement, enſuite rouge, lorſqu'il eſt meur: il eſt couvert d'une peau qui eſt d'un goût amer & fort brûlant, de même que toute la plante. On en tire un ſuc qu'on mêle avec quelques purgatifs, & qu'on donne quelquefois dans les hydropiſies.

CAMÉLÉON. ſ. m. Quelques-uns écrivent CHAMÉLION. C'eſt un petit animal fait comme un lézard, ſi ce n'eſt qu'il a la tête plus groſſe & plus large. *Chamæleon*. Cet animal habite dans les rochers. Il a quatre pieds, en chacun trois doigts, la queuë longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres auſſi bien qu'avec les pieds. Il a le mouvement tardif comme la tortuë, mais fort grave. Il y en a en Égypte qui ont juſqu'à onze à douze pouces de long, y compris la queuë. Ceux d'Arabie & de Méxique ont ſix pouces ſeulement. Sa queuë eſt platte, le muſeau long. Il a le dos aigu, la peau pliſſée & hériſſée comme une ſcie depuis le cou juſqu'au dernier nœud de la queuë, & une forme de crête ſur la tête. Il a la tête ſans cou comme les poiſſons. Il fait des œufs comme les lézards. Son muſeau eſt fait en pointe obtuſe. Il a deux petites ouvertures dans la tête qui lui ſervent de narines. Ses deux machoires ſont jointes par une ligne preſque imperceptible. Ses yeux ſont gros, & ont plus de cinq lignes de diamétre, dont l'iris eſt iſabelle bordée d'un cercle d'or, quoique Jonſton diſe qu'elle lui manque. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun ſon. Sa langue eſt longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche; ronde & applatie par le bout, où elle eſt creuſe & ouverte, ſemblable en quelque façon à la trompe d'un éléphant: auſſi quelques-uns l'appellent-ils *trompe*. Il la darde promptement ſur les mouches, qui s'y trouvent attrapées comme ſur de la glu. Elle s'allonge & ſe retire comme un bas de ſoye ſur la jambe. L'expérience n'a pas confirmé ce que pluſieurs Auteurs veulent faire croire, que le *Caméléon* vit d'air. On a ſouvent vû celui qui a été apporté à Paris avaler des mouches; on en a remarqué quantité dans ſes excrémens; & ſon ventre & ſes inteſtins ont été trouvez tout remplis quand on l'a diſſequé. Il a 18 côtes, & ſon épine a 74 vertébres, y compris les 50 de ſa queuë. On trouve dans ſon ventre des piérres qu'il vuide avec les excrémens. Il devient quelquefois ſi maigre, qu'on lui compte les côtes, de ſorte que Tertullien l'appelle une *peau vivante*. Elian, Geſner & Aldrovandus diſent qu'il ſe défend du ſerpent par un fétu qu'il tient dans ſa gueule.

Sa couleur ordinaire, quand il eſt en repos & à l'ombre, eſt d'un gris bleuâtre. Ariſtote dit que ſa couleur naturelle eſt le noir. Il y en a auſſi de jaûnes, & d'autres verds, qui ſont plus petits. Quand il eſt expoſé au ſoleil, ce gris ſe change en un gris plus brun tirant ſur le minime, & ſes parties moins éclairées ſe changent en diverſes couleurs qui forment des taches de la grandeur de la moitié du doigt, dont il y en a quelques-unes de couleur iſabelle. Les grains de ſa peau non éclairez reſſemblent aux draps mêlez de pluſieurs couleurs. Quelquefois quand on le manie il paroît marqueté de taches brunes qui tirent ſur le verd. Si on l'enveloppe dans du linge, après y avoir été deux ou trois minutes, on l'en retire blanchâtre; mais cela ne lui arrive pas toûjours, & il ne prend point la couleur des autres étoffes dans leſquelles on l'enveloppe, & ſa couleur ne change ſeulement qu'en quelques parties de ſon corps. Ainſi ce que Théophraſte & Plutarque ont dit, qu'il prend toutes les couleurs dont on l'approche, hormis le blanc, ne s'accorde pas avec l'expérience. Monconys dit avoir obſervé que le *Caméléon* étant au ſoleil, paroit verd, quoiqu'il ſoit en un lieu où il n'y a point d'herbe; qu'à la chandelle il paroit noir, quoiqu'on le mette ſur du papier blanc; & qu'étant enfermé dans une boëte il devient jaûne & verd: & il ſoutient qu'il ne prend jamais que ces quatre couleurs. Les uns diſent que ce changement de couleur ſe fait par ſuffuſion, comme Séneque, d'autres par réflexion, comme Solin; d'autres par la diſpoſition des particules qui compoſent ſa peau, comme les Carteſiens. Ce que l'on vient de dire eſt tiré pour la plûpart des Mémoires de Mr Perrault, qui en a fait des diſſections.

Mlle Scudery dans une Relation qu'elle a publiée de deux *Caméléons* qui lui furent apportez d'Afrique, aſſure qu'elle les conſerva dix mois, & que pendant tout ce tems-là ils ne prirent rien du tout. On les mettoit au ſoleil, & à l'air, qui paroît être leur unique aliment: ils changeoient ſouvent de couleur, ſans prendre celle des choſes ſur quoi on les mettoit. On remarquoit ſeulement quand ils étoient variez, que la couleur ſur laquelle ils étoit ſe mêloit avec les autres, qui par leurs fréquens changemens faiſoient un effet agréable. Elle ajoûte que c'eſt un petit animal pareſſeux, triſte, & muet, & qui de ſes deux yeux en tient l'un immobile, ou vers le ciel, & l'autre vers la terre.

Ce que la plûpart des Auteurs ont dit du *Caméléon* n'eſt pas véritable. Pline le fait de la grandeur d'un Crocodile: Panarolus lui arme le dos de pointes pour ſe défendre de ſes ennemis; & Solin, comme pour le rendre plus effroyable & plus terrible, dit qu'il a toûjours la gueule ouverte. Cependant un *Caméléon* qu'on a diſſéqué à Paris n'étoit pas en tout plus long d'un pied, quoiqu'il fût des plus grands; il n'avoit ſur le dos aucune apparence de pointes, les apophyſes épineuſes de ſes vertébres étant même quarrées, & bien loin d'avoir inceſſamment la gueule ouverte, il l'avoit toûjours ſi bien fermée, pendant qu'il a été vivant, qu'on avoit de la peine à remarquer la ſéparation de ſes lévres. Marmol, qui dit qu'il en a vû pluſieurs, aſſure que leur queuë reſſemble à celle d'une taupe; mais elle n'eſt pas moins grande que celle d'un rat ou d'une vipére, & elle égale en grandeur preſque tout le reſte du corps.

Pour ce qui eſt des parties intérieures de cet animal, Geſner dit qu'il n'y a que les poumons qui ſoient viſibles; mais il faut qu'il les ait conſidérées avec bien peu de ſoin; car dans le *Caméléon* qui fut diſſéqué à Paris, on remarqua diſtinctement le foye, le cœur, le ventricule, & les inteſtins, qui avoient plus de ſept pouces de longueur. Ariſtote, qui a pris plaiſir à décrire le *Caméléon*, aſſure qu'il n'a de la chair qu'aux machoires, & au commencement de la queuë; néanmoins on en remarque encore ſur l'épine du dos, ſur les jambes de devant, & ſur celles de derriére. Il prétend auſſi qu'il n'a de ſang qu'autour du cœur & des yeux, & cependant on en trouva beaucoup dans la langue, & dans tout le reſte du corps. La deſcription Anatomique de celui qui fut diſſéqué à Paris à la Bibliothéque du Roi, dit que ce *Caméléon* ne changeoit pas moins de figure, que de couleur; que quelquefois il paroiſſoit fort gras, & une heure après ſi décharné qu'il ſembloit n'avoir que la peau; que ſes poumons n'étoient qu'un amas de membranes déliées, qui ayant été enflées en ſouflant dans l'aſpre artère, jettérent de côté & d'autre pluſieurs productions d'inégale grandeur, & preſque de la figure des branches de corail; qu'une des piérres qui s'engendroient dans ſes inteſtins ayant été caſſée, on trouva dedans la tête d'une

ne mouche ; que ſes yeux ont le mouvement ſingulier, dont parle Mlle de Scudery.

On dit figurément, qu'un homme eſt un *caméléon*, quand il change d'avis, ou de réſolution, ou de parti ; à cauſe qu'on a crû fauſſement juſqu'ici que le *caméléon* changeoit de couleur à tout moment. Un Miniſtre d'État eſt un *caméléon*, un Prochée, qui feint toutes ſortes de caractères ſelon ſes vuës, & ſes intérêts. La Bruy. La Fontaine dit des gens de Cour, Peuple *caméléon*, peuple ſinge du maître. On dit auſſi de celui qui apparemment n'a pas de quoi vivre, que c'eſt un *caméléon*, qu'il vit de vent ; à cauſe de la vieille èrreur où on étoit que le *caméléon* en vivoit.

Le *caméléon* eſt la matière d'une ſérieuſe méditation que fait Tèrtulien ſur la fauſſe apparence, & il le propôſe comme le ſymbole des trompeurs & des fanfarons.

Ce mot ſignifie *petit lion*, ou *chameau-lion* chez les Grècs, ſelon l'étymologie d'Iſidôre. Licetus croit que ce nom lui a été donné, à cauſe que comme le lion chaſſe aux autres bêtes, de même le *caméléon* chaſſe aux mouches : par la même raiſon qu'un cèrtain vèr qui chaſſe & prend les fourmis, qu'Albert le Grand a décrit, eſt appellé *formica-leo* ; & qu'une petite écreviſſe de mèr eſt nommée *lion*, parce qu'elle eſt de la couleur du lion, à ce que diſent Pline & Athénée. A cauſe de ſon extrême maigreur les Italiens appellent cet animal *une peau vivante*. On voit ſur quelques tapiſſeries des Gobelins des *caméléons* repréſentez fort au naturel.

Matthiole rapporte pluſieurs ſupèrſtitions des Anciens touchant le *caméléon*. Ils ont dit que ſa langue qu'on lui avoit arrachée étant en vie, ſèrvoit à faire gagner le procès de celui qui la portoit ; qu'on faiſoit tonner & pleuvoir, ſi on brûloit ſa tête & ſon gôſier avec du bois de chêne, ou ſi on rôtiſſoit ſon foye ſur une tuile rouge ; que ſi on lui arrachoit l'œil droit étant en vie, cet œil mis en lait de chévre ôtoit les tayes ; que ſa langue liée ſur une femme enceinte, la faiſoit accoucher ſans danger ; que ſa mâchoire droite ôtoit toute peur & frayeur, étant portée ſur ſoi, & que ſa queuë arrêtoit des rivières : ce qui montre que les Naturaliſtes ont dit des chôſes auſſi fabuleuſes que les Poëtes. Pline dit que Démocrite avoit fait un livre entier de ces ſupèrſtitions. Et Solin dit, qu'il y a une telle antipathie entre le corbeau & le *Caméléon*, que celui-là meurt incontinent après qu'il a mangé de ſa chair : ce qui eſt faux, quoique quelques Modèrnes aſſurent que le *Caméléon* pour éviter les ſèrpens monte ſur des arbres, & que de-là il les épie pour les faire mourir par ſa bâve qu'il laiſſe tomber ſur eux. Pline s'eſt auſſi fort trompé, quand il a dit qu'il y avoit des *Caméléons* qui étoient auſſi grands que des crocodiles.

Caméléon, eſt l'une des douze conſtellations Auſtrales, qui ont été obſèrvées par les modèrnes depuis les grandes navigations.

CAMÉLÉOPARD. ſ. m. Animal qui ſe trouve dans l'Abyſſinie. *Cameleopardus*. Il n'eſt pas ſi gros que l'éléphant, mais il eſt beaucoup plus haut. On l'appelle ainſi à cauſe qu'il a la tête & le cou comme les chameaux, & qu'il eſt tacheté ainſi que les léopards ; mais il l'eſt de taches blanches ſur un fond rouſſâtre. Il a la queuë fort petite ; ce qui le fait appeller par les Éthiopiens *firatakacim*, c'eſt-à-dire, queuë menuë. Les Italiens le nomment *giraffa*, de l'Arabe *Zurafa*. Quelques-uns veulent que le *Caméléopard* ſoit le même animal que la girafe ; mais cèla ne ſe peut, puiſque la girafe n'eſt pas plus grande qu'un veau. Voyez Girafe.

CAMELINE, ou CAMENINE. ſ. f. Tèrme de Botanique. C'eſt une plante qu'on appelle auſſi *myagrum*. Voyez Myagrum.

CAMELOT. ſ. m. Étoffe faite ordinairement de poil de chévre, avec laine ou ſoye. *Pannus è villo caprino contextus, undula*. *Camelot* de Hollande, de Lille. *Camelot* ondé, ou calandré, ou non ondé, ſans onde. *Pannus è villis hircinis undulatus*. *Camelot* à eau, ou avec apprêt, ſans eau, ou ſans apprêt.

Ménage tient que ce mot vient de *Zambelot*, qui eſt un mot Levantin qui ſe dit des étoffes faites d'un poil fort délié, qui ſe tire de cèrtaines chévres qu'on trouve en quelques endroits de Turquie, dont Scaliger fait mention, & Buſbec en ſes Voyages : d'où vient qu'on a dit du *Camelot* de Turquie, *Pannus cilicius Turcici operis*. D'autres le dérivent de l'Italien *ciambellotto*. Bochart dit que le mot de *zambelot* eſt corrompu de l'Arabe *giamal*, qui ſignifie un *chameau*. Auſſi a-t'on appellé proprement *camelot*, l'étoffe qui ſe fait de poil de chameau. Le *Camelot* eſt appellé par quelques Auteurs récens *Capellotum*, de *capella*, chévre, parcequ'il ſe fait de poil de chévre. De-là s'eſt fait *Camelot*, en changeant le *p* en *m*, *Camelot*, pour *Capellot*. Ce changement a fait croire que ce mot venoit de *camelus*, chameau, parce qu'il ſe faiſoit de poil de chameau, ce que les Bollandiſtes taxent d'ignorance. *Act. SS. Maii Tom. II. p.* 88.

On dit provèrbialement d'un homme qui a pris de mauvaiſes habitudes qu'on ne lui peut faire quitter, qu'il eſt comme le vieux *Camelot*, qu'il a pris ſon pli.

CAMELOTÉ, ÉE. adj. Étoffe tiſſuë ou ondée en forme de camelot. *Pannus cilicii operis more contextus*.

CAMELOTINE. ſ. f. Petite étoffe faite à la manière du camelot. *Pannus tenui filo cilicii operis more contextus*. On dit auſſi du *camelin* d'Amiens.

CAMÉRIER. ſ. m. Prémier Officier de la Chambre d'un Pape, ou d'un Cardinal, d'un Prélat Italien, qu'on appelle autrement *Maître de Chambre*. *Camerarius*. On dit à Rome le *Camérier* du Pape, & parmi les Moines & les Chanoines le Chambrier. Ces mots ſont bornez à cet uſage. Danet.

CAMÈRLINGUAT. ſ. m. Dignité ou charge de Camèrlingue. *Camerarii dignitas*.

CAMÈRLINGUE. ſ. m. Cardinal qui régit l'État de l'Égliſe, & adminiſtre la juſtice. *Camerarius Eccleſiæ*. C'eſt l'Officier le plus éminent de la Cour Romaine, parce que tout le bien du S. Siége eſt adminiſtré par la Chambre dont il eſt le Préſident. Le Siége vacant, il fait battre monnoye, & marche en cavalcade accompagné de la garde des Suiſſes & autres Officiers, & il publie des Édits. Il a ſous lui un Tréſorier, & un Auditeur, appellez *Généraux*, qui ont une juriſdiction ſéparée, & douze Prélats appellez *Clercs de Chambre*. Du Cange dit qu'on a auſſi appellé *Camèrlingues*, les Tréſoriers du Pape, & des Empereurs.

CAMÉRONIEN. *Cameronianus*. Nom de cèrtains Calviniſtes rigides d'Anglétèrre : on les appelle ainſi du nom de leur tribu. Ce mot ſe trouve dans la Gazette de France.

CAMILLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Camillus*. Le Prince *Camille*, troiſiême fils de Loüis de Lorraine Comte d'Armagnac, eſt Grand Maréchal de Lorraine. Quand on parle des anciens Romains on dit *Camille*, ſi l'on met ce nom ſeul : *Camille* s'éxila lui même pour prévenir ſa condamnation. Mais ſi l'on y joint leurs noms, ou leurs prénoms, il faut retenir le nom Latin *Camillus* : Marcus *Camillus* défit les Faliſques & les Veies. C'eſt ce *Camille* qui retournant d'éxil dans le tems qu'on peſoit aux Gaulois les deux cent livres d'or qu'on leur avoit promiſes pour les obliger à lever le ſiége de Rome, les prit à dépourveu, les chargea, & les obligea de ſe retirer avec pèrte. Ce même M. Furius *Camillus* triompha quatre fois & fut cinq fois Dictateur.

CAMILLE. ſ. f. eſt auſſi un nom propre de femme. *Camilla*. La *Camille* de Virgile eſt une femme extraordinaire. Quand nous parlons des Italiennes qui portent ce nom, nous retenons le plus ſouvent la tèrminaiſon Latine & Italienne en *a*. La Segnora *Camilla* étoit ſœur de Sixte V.

CAMILLE. ſ. m. & f. eſt auſſi le nom des jeunes garçons ou des jeunes filles qui ſèrvoient dans les chôſes ſecretes, comme les nôces & les ſacrifices, & en particulier du jeune enfant qui ſèrvoit le *Flamen Dialis*, ou Prêtre de Jupiter.

Ce mot venoit de l'ancienne langue des Étruriens, à ce qu'il paroit, & ſe diſoit pour *Caſmillus*, comme on le peut conjecturer par le 543 vers de l'onziême Livre de l'Énéide de Virgile.

Matris que vocavit
Nomine Caſmillæ, mutatâ parte, Camillam.

Ce nom dans cette ancienne langue ſignifioit miniſtre. C'eſt pour cela que les Étruriens appelloient Mèrcure en leur langue *Camille* ; c'eſt-à-dire, Miniſtre des Dieux. Bochart dans ſon *Hierozoicon L. II. c.* 36. croit que ce mot étoit compôſé de deux mots Hébreux, ou Phéniciens, קסמי אל, *Koſme el*, Devins, ou Prêtres de Dieu. Car קסם ſignifie *Deviner*. De *Koſme el* on fit *Koſmel*, & *Kaſmil*, & en ajoutant la tèrminaiſon Latine *Caſmillus*. Le même Bochart dans ſon Chanaan L. I. C. 12. tire *Caſmillus* de חדם, *hhadam*, qui ſignifie *miniſtrare*, comme il paroit par l'Arabe *hhadama*, & de אל, *El*, Dieu. Voſſius croit qu'on pourroit dériver *Camillus* de כמרים, *Chemarim*, qui ſe trouve au IVe L. des Rois C. XXIII. v. 5. & que l'on traduit *Aruſpices*, *Sacerdotes*, *Sacrificuli*. Il doute cependant de la bonté de cette étymologie, parceque le mot Latin étoit originairement *Caſmillus*, & non pas *Camillus*. Voyez Varron *L. IV. De Ling. lat.* où il dit que les Samothraces uſoient du même mot dans la même ſignification. Denys d'Halicarnaſſe dit auſſi L. II. que les Étruriens & les Pélaſgiens appelloient *Cadoles* ceux que les Romains de ſon tems nommoient *Camilles*. Macrob. L. III. Saturn. c. 8. Feſtus au mot *Flaminius*, Servius ſur le 557e vèrs du Livre XI. de l'Énéide, Voſſius Etymol. & *De Idolol. L. II. C.* 57. *pe* 312. Vigenère ſur T. Live p. 973. Dans une médaille de Caligula en grand bronze qui d'un côté repréſente la Piété aſſiſe, qui tient de la main droite une patère, dont elle ſemble vèrſer quelque chôſe, avec l'inſcription C. CAESAR

AVG.

AVG. GERMANICVS PM. TR. POT. & au revers un ſacrifice devant un Temple DIVO AVG. la petite figure qui eſt à gauche derrière le Prêtre ſemble être le *Camille* du Sacrifice.

CAMINIEK, Voyez KAMINIEK.

CAMION. ſ. m. Epingle déliée pour attacher des toiles fines, ou autres chôſes délicates. *Brevis ac tenuis acicula.*

CAMION, ſe dit auſſi des griffes des chats, à cauſe qu'elles ſont petites & fort pointuës. *Ungues acicularum in morem aculeati, acuminati.*

CAMION, ſe dit auſſi d'une eſpéce de petite charrette ou haquet, qui eſt traînée par un cheval, ou par deux hommes, & qui ſert à tranſporter des balots & marchandiſes par la ville. On s'en ſert auſſi à traîner du vin & de la lie. *Acetarij propola ciſolium.* Le mot de *camion* n'eſt guères connu à Paris, où on ſe ſert plutôt du mot de *baquet*.

CAMIS. ſ. m. Idôle que les Japonois adôrent.

CAMISADE. ſ. f. Tèrme de guèrre. C'eſt une attaque qu'on fait par ſurpriſe aux ennemis la nuit, ou vèrs la pointe du jour, aux tems qu'ils prennent leurs chemiſes. *Nocturna, antelucana impreſſio, oppugnatio, irruptio.* Ce mot vient du ſignal qu'on s'eſt donné en quelque attaque de nuit pour ſe reconnoître, en mettant une chemiſe ſur ſes armes. Ce mot de *camiſade* n'eſt prèſque plus uſité. Le Marquis de Peſcaire, bien informé du nombre des troupes que Bayard avoit avec lui, réſolut de lui donner une *camiſade*. Il ſortit la nuit de Milan avec ſix à ſept mille hommes de pied & cinq cent gens-d'armes, à qui il fit mettre une chemiſe par deſſus leurs armes, afin que dans les ténèbres ils ſe reconnuſſent. C'eſt de cette manière de faire prendre aux ſoldats des chemiſes pardeſſus leurs habits en de telles occaſions, & qui étoit en ce tems-là aſſez à la mode, qu'eſt venu le nom de *camiſade*. P. DANIEL *dans François I. T. III. p.* 147. On trouve dans des Auteurs anciens, Dreſſer une *camiſade*, Une *camiſade* heureuſe, qui réüſſit bien.

CAMISARD, ARDE. ſ. m. & f. Calviniſte rébelle des Cévennes; huguenot fanatique des Cévennes. *Calvinianus è Cebennis, fanaticus ac rebellis.* Les Calviniſtes des Cévennes, qui trompez par les prétenduës prophéties ou plûtôt par les impoſtures de Jurieu, & à ce que l'on a dit par les artifices & les promeſſes du Prince d'Orange, s'imaginèrent ſottement, ou feignirent d'être Prophêtes, & ſoulevèrent les Huguenots des Cévennes, formèrent pendant la guèrre de 1688. & des années ſuivantes une eſpéce de faction que l'on appella les *Camiſards*. M. de Brueys & d'autres ont écrit la ridicule hiſtoire de ces Prophêtes fanatiques, & de ces brigands, & les affreuſes cruautez que les *Camiſards* éxercèrent ſur quelques Catholiques, principalement Prêtres & Religieux.

Ce mot vient, ou de *Camiſade*, attaque bruſque & imprévûë, parceque ces rebelles n'en faiſoient que de cette ſorte en ſortant ſubitement de leurs montagnes; ou de *camiſe*, qui ſe dit dans ces païs-là pour *chemiſe*, & ils auroient été ainſi nommez, parcequ'ils manquoient de linge, & que c'étoit la chôſe qu'ils voloient plus volontiers, ou bien parcequ'ils portoient des veſtes de toile aſſez ſemblables à des chemiſes. Mais il paroit plus probable que ce nom vient de *camis*, qui ſignifie Grands chemins, routes battuës, que ces brigands infeſtoient. Ainſi *Camiſard* ſignifie brigand, voleur de grand chemin.

CAMISOLE. ſ. f. C'eſt la même chôſe qu'une *chemiſette*. Petit vêtement qu'on met la nuit, ou pendant le jour, entre la chemiſe & le pourpoint, pour être plus chaudement. Il ne va d'ordinaire que juſqu'à la ceinture. *Torax interior.* Il s'en fait de toile, de futaine, de cotton, de ratine, de chamois, de ſoye, d'ouate &c.

CAMOIARD. ſ. m. Eſpéce d'étoffe faite de poil de chévre ſauvage. MÉN. *Pannus è villo textus.*

CAMOMILLE. ſ. f. Tèrme de Botanique. *Anthemis.* C'eſt une plante qui a ſes racines fibreuſes, & ſes tiges minces, veluës & ſouples. Ses feüilles ſont en grand nombre, découpées fort menu. Au haut des tiges & des branches naiſſent des fleurs qui ſont aſſez grandes, radiées, & attachées à de longues queuës: le diſque, c'eſt-à-dire, le milieu de ces fleurs, eſt un amas de tuyaux élargis vèrs le haut, & de couleur jaune: le tour, ou la couronne, eſt compôſé de feüilles blanches & oblongues. La *camomille* eſt très-bonne dans les coliques venteuſes, dans la pleuréſie, dans les fiévres, & dans la cardialgie. On s'en ſert auſſi dans les cataplaſmes pour ramolir, & pour appaiſer les douleurs. En Latin *Chamamelum vulgare*. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *camomille*. Ce nom lui a été donné, parcequ'il y en a quelques eſpéces qui ſentent la pomme. On l'appelle auſſi *anthemis*, à cauſe du grand nombre des feüilles.

CAMOUFLET. ſ. m. Fumée qu'on ſouffle au nez d'un homme qui ſommeille par le moyen d'un cornet de papier allumé par un bout. *Fumi in os inſpiratio, inſufflatio.* C'eſt une malice que font des pages & des laquais de donner des *camouflets*. On diſoit autrefois *chaumouflet*.

Borel dérive ce mot de *mufle*, parceque c'eſt un parfum odieux qu'on ſouffle dans les narines, pour éveiller les endormis.

Richeſource employe ce mot dans un ſens figuré: un de ſes livres a ce titre, Le *camouflet* des Auteurs.

CAMP. ſ. m. Tèrrein où une armée s'arrête, ſe retranche, ou plante le piquet pour ſe loger ſous des tentes & des huttes. *Caſtra.* Il eſt quelquefois couvèrt d'un retranchement, quelquefois il ſe défend par le ſeul avantage du poſte. On a fait auſſi des fermetures de *camp* avec des chevaux de friſe accrochez enſemble, comme faiſoit le vieux Prince d'Orange, ainſi que témoigne Jean Errard. La tête du *camp* eſt le tèrrein qui fait face vèrs la campagne, où l'on monte le bioüac. Rhoe en décrivant le *camp* du Mogol dit qu'il a bien vingt mille d'Angletèrre de circuit, & enſerme plus d'eſpace que la plus grande ville de l'Europe, qu'il eſt compôſé de huit cens mille hommes, & de quarante mille élephans; que toutes ces tentes ſont dreſſées en quatre heures.

CAMP, s'eſt dit figurément d'une armée navale.

Nous partîmes de Chypre avec trois cent voiles,
Jamais un camp *plus beau ne roula ſur la Mèr.* P. LE MOINE.

CAMP VOLANT, eſt une petite armée compôſée de Cavalerie ou de Dragons, on y joint quelquefois de l'Infanterie. Cette petite armée tient la campagne, & fait de continuels mouvemens pour ſurprendre quelques places de l'ennemi, ou le tenir en haleine, & l'empêcher de s'attacher à quelque entrepriſe. *Expedita manus.*

CAMP, ſe prend quelquefois pour l'armée même. *Exercitus.* D'où vient que ſes principaux Officiers ſont nommez *Maréchaux de Camp, Meſtres de Camp, Aides de Camp.*

CAMP, ſe dit auſſi d'un lieu fèrmé de barrières, où combattoient les anciens Chevaliers dans les joûtes, & tournois. *Arena.* Il fut mis hors du *camp*. Il entra dans le *camp*.

CAMP *Prétorien*, étoit chez les Romains une grande enceinte de bâtimens pour loger des ſoldats de la garde. *Caſtra pretoriana.*

CAMPAGNARD, ARDE. adj. & ſ. Celui qui vit noblement à la campagne, qui n'a point hanté la Cour, ni le beau monde des villes. *Rure habitans, ruris incola.* On reconnoît bien-tôt à Paris les Gentils-hommes *campagnards*. On y raille fort les Dames *campagnardes*. Boileau donne une idée des *campagnards* lorſqu'il dit;

Là je trouvai d'abord, pour toute connoiſſance,
Deux nobles campagnards, *grands lecteurs de Romans,*
Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.

CAMPAGNE. ſ. f. Plaine, vaſte étenduë de tèrre, où il n'y a ni villes, ni montagnes, ni forêts, ou autre chôſe qui arrête, ou qui borne la vûë. *Campus, camporum patentium æquor.* Les *campagnes* de Beauce, de Champagne. Après que vous aurez paſſé cette vallée, vous trouverez une plaine, vous ſerez en raſe *campagne*. La *campagne* de Rome. *Latium.*

CAMPAGNE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt hors des villes. *Rus.* Ce bourgeois eſt allé à ſa maiſon de *campagne*. On lui a ordonné de prendre l'air de la *campagne*. On ne peut placer ailleurs qu'à la *campagne* la ſcéne d'une vie tranquille. FONTEN. Si l'idée qu'on ſe fait de la vie paſtorale eſt agréable, c'eſt qu'elle ne tombe pas précîſément ſur le ménage de la *campagne*; mais ſur le peu de ſoin dont on y eſt chargé, ſur l'oiſiveté dont on y joüit, & ſur le peu qu'il en coûte pour y être heureux. ID. Ce grand homme n'a point forcé la nature & les élemens pour embellir ſa ſolitude; il n'a chèrché dans ſa retraite que les pures délices de la *campagne*. FLECH. Un noble de *campagne*, eſt un Gentil-homme qui demeure hors des villes. Un habit de *campagne*, eſt un gros habit de fatigue qu'on porte aux champs.

CAMPAGNE, ſe dit auſſi de quelques lieux particuliers. *Campagne, Campania*, eſt un petit païs du Duché de Milan. C'eſt la partie orientale du tèrritoire de Pavie. *Campagne*, eſt encore le nom d'une ville du Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, à quatre lieuës au midi de Conza, dont ſon Evêque eſt Suffragant. La *Campagne* de Rome, eſt une Province de l'Etat Eccléſiaſtique, bornée au levant par le Royaume de Naples; le Teverone au nord, & le Tibre au couchant la ſéparent, l'un de la Tèrre Sabine, & l'autre de la Province appellée le Patrimoine de S. Pièrre, Rome en eſt capitale. L'air y eſt fort groſſier, & le tèrroir peu cultivé, faute d'habitans. Le Pape établit il y a quelques années une Congrégation pour chèrcher les moyens de rendre ce païs plus habitable & de le cultiver; mais ces ſoins n'ont point eû d'effet. Le nom de la Province de Champagne en France eſt auſſi la même chôſe, & il a été donné à tous ces lieux, parceque ce ſont des plaines & des campagnes. Campanie, Province du Royaume de Naples, eſt encore la même chôſe.

ſe. Et tous ces mots ſont formez du Latin *Campania*, qui a le même ſens.

CAMPAGNE, en tèrmes de Guèrre, eſt le tems de chaque année où on peut tenir les troupes en corps d'armée. *Bellica uniuſcujuſque anni expeditiones.* Les Allemands commencent leur *campagne* fort tard, & attendent la recolte. Les François la commencent quelquefois dès l'hyver. En ce ſens on le dit auſſi pour déſigner une cèrtaine année où on a fait quelque notable exploit de guèrre. La *campagne* de Lille. La *campagne* de Cambray. On a fait une heureuſe *campagne*. On le dit auſſi dans la Marine. Faire une *campagne* ſur mèr.

CAMPAGNE, ſignifie auſſi les années qu'un Officier, ou qu'un ſoldat a ſervi. *Stipendium.* Cet Officier a quinze *campagnes* ſur la tête; c'eſt-à-dire, eſt dans le ſervice depuis quinze ans. Ce ſoldat a fait vingt *campagnes*.

On dit auſſi, Mettre en *campagne*; pour dire, Faire ſortir les troupes des garniſons pour les mettre en corps d'armée. *Copias educere.* Tenir la *campagne*, être maître de la *campagne*; pour dire, Être maître du païs, faire retirer les ennemis dans leurs garniſons. *Vagari, vias obſidere.*

Battre la *campagne*, ſe dit des Chaſſeurs, qui tiennent un grand eſpace d'une plaine pour en faire lever le gibier. On le dit auſſi des batteurs d'eſtrade, qui vont aux nouvelles pour découvrir les ennemis.

On dit figurément qu'un Auteur bat la *campagne*, quand il dit beaucoup de chôſes inutiles, qui ne viennent point à ſon ſujet. *Extra rem vagari, à propoſito deflectere.*

On appelle une piéce de *campagne*, un canon de médiocre groſſeur qui peut aiſément ſuivre l'armée dans ſa marche, qui ſert dans les batailles, & à la tête d'un camp. *Tormentum campeſtre.*

On dit encore qu'on a mis tous ſes amis en *campagne* pour faire une telle affaire; pour dire, qu'on a employé tous ſes amis, qu'on les a envoyez deçà & delà pour la faire réüſſir. *Uti omnium amicorum opera atque diligentia ad rem aliquam*: qu'on a mis des ſergens en *campagne* pour prendre un criminel, &c. qu'on a mis bien des gens en *campagne*, des eſpions en *campagne* pour découvrir des nouvelles de quelque chôſe.

On dit auſſi d'un homme prompt & colère, que quand on lui dit quelque chôſe qui ne lui plaît pas, qu'auſſi-tôt il ſe met en *campagne*; pour dire, qu'il ſ'échappe, qu'il ſ'emporte.

CAMPANE. ſ. f. Crépine de fil d'or, ou d'argent, ou de ſoye, qui ſe tèrmine en petites houppes façonnées, & qui repréſente une cloche. *Campanula ex auro vel argento textili.* On en met aux pentes d'un lit, aux impériales de caroſſe, & autres endroits où l'ôn veut mettre de riches crépines.

Ce mot vient du Latin *campana*, qui veut dire cloche.

CAMPANE, eſt auſſi un ornement de Sculpture, d'où pendent des houppes en forme de petites cloches. *Campanula operis ſculptilis.* On met de ces ſortes d'ornemens à un dais d'autel, de thrône, ou de chaire de Prédicateur.

CAMPANE, en tèrmes d'Architecture, ſignifie auſſi le chapiteau Corinthien, ou Compoſite, qui repréſente un pannier, ou une corbeille entourée de feüilles. *Capitulum Corinthiacum, vel compoſitum, abacus.* Les Ouvriers l'appellent tambour, ou vâſe, au deſſus duquel il y a un abaque, ou tailloir. On l'a nommé *campane*, parce qu'il reſſemble à une cloche renvèrſée. Il ſe dit auſſi de cèrtains petits ornemens ronds, qui ſont comme de petits cones, & qu'on appelle autrement *larmes*, ou *goutes*. *Campane de comble*, eſt encore un ornement de plomb, chantourné, & évidé, qu'on met au bas du faîte & du briſis de comble.

CAMPANELLE. ſ. f. *Campanula maxima foliis latiſſima.* Fleur blanche, bleuë, rouge, ou de couleur gris de lin, qui fleurit en Juin, Juillet, Août & Septembre, & qui eſt faite en forme de petites cloches.

CAMPANELLE. ſ. f. Petite cloche, clochette. *Campanula.*

Vingt grenades d'argent, qui des bardes pendoient,
Sembloient ſ'entreappeller du ſon qu'elles rendoient;
Et du même métal autant de campanelles,
Sembloient ſ'encourager à ſonner plus haut qu'elles.

P. LE MOINE.

Le frein d'or ſous ſes dents d'écume dégoutoit
De campanelles *d'or ſon poitral éclatoit.* ID.

CAMPANETTE. Nom de fleur, ainſi appellée, parce qu'elle a la figure d'une campane. C'eſt la fleur du narciſſe. Voyez NARCISSE.

CAMPANIE. ſ. f. Nom ancien d'une Province d'Italie, qu'on appelle aujourd'hui Tèrre de Labour. C'eſt le païs de l'Italie le plus beau, le plus fèrtile, & le plus délicieux, & ſi l'ôn en croit Ciceron dans ſa prémière Oraiſon *De lege Agraria*, *n.* 75. le plus agréable païs du monde. Denys d'Halicarnaſſe, Pline L. III. C. 5. Florus L. I. C. 16. Tacite Hiſt. L. I. C. 2. Mela L. II. C. 4. Solin C. 8. & généralement tous les Anciens qui parlent de la *Campanie*, en loüent la beauté & la fèrtilité. Sa Capitale étoit Capouë. Quelques-uns prétendent qu'elle ne prit point ſon nom de la beauté de ſes campagnes, mais du nom des habitans de Capouë, qui ſ'appelloient *Campani*. Pour la diſtinguër de la Campagne de Rome on la nomma l'ancienne, ou l'heureuſe *Campanie*. Leander lui donne pour bornes au couchant le Gariglano, *Liris*, à l'orient le Selo, *Silarus*, & une partie du tèrritoire des Samnites, au ſeptentrion les montagnes des Samnites qui ſont une partie de l'Apennin; au midi la mèr de Toſcane. Voyez cet Auteur dans ſa deſcription de l'Italie, & Cluvier L. IV. Vigenère ſur Céſar & ſur Tite-Live au mot *Campania*, ou *Campanie*, lui donne les mêmes limites, ou autrement il dit qu'elle ſ'étendoit le long de la mer depuis Gayette, juſqu'à Salèrne, & que du côté de la tèrre elle étoit bornée du Latium des Samnites qui eſt l'Abruzze, & d'un des coins de la Poüille. Le même Auteur ſur Tite-Live T. I. p. 1759. montre qu'on eſt obligé de ſe ſervir de ce mot en nôtre langue, quand on parle de l'antiquité, de peur d'équivoque, parce qu'aujourd'hui ce qu'on appelle en Italie *Campagne* eſt fort diffèrent de ce que les Romains appelloient *Campania*. On l'a auſſi appellée l'ancienne *Campanie*, à la diffèrence de la Campagne de Rome. Ce furent les délices de la *Campanie* qui amollîrent Annibal & ſon armée, & qui lui fîrent pèrdre tout le fruit de ſes victoires.

CAMPANIEN, ENNE, ou CAMPANOIS, OISE. ſ. maſc. & f. *Campanus*, *a*. Habitant de la Campanie. On trouve ces deux noms dans nos Auteurs un peu anciens: on trouve même *Campanois* adjectif. Le tèrroir *Campanois*, pour dire le tèrritoire de la Campanie. Aujourd'hui on éviteroit ces mots.

CAMPANILE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Campanile.* On appelle ainſi une tour d'Égliſe. Jean de Piſe bâtit le *campanile* de l'Égliſe Cathédrale de Piſtoye. FÉLIB. Taddeo Gaddi bâtit à Florence une grande partie du *campanile* de Sainte Marie del fiore ſur le modéle que Giotto en avoit laiſſé. ID.

CAMPANINI. ſ. m. Sorte de marbre qui ſe trouve dans les montagnes de Carrare, où il y en a de noirs, d'autres tîrant ſur le gris, d'autres mêlez de rouge, & d'autres qui ont des veines griſes. Celui que les Italiens appellent *campanini* a reçû ce nom à cauſe qu'il reſonne quand on le travaille, & rend un ſon fort aigu, en quoi il reſſemble à une cloche. Il eſt naturellement dur, & ſ'éclate plus aiſément que les autres.

CAMPANULE. ſ. f. Tèrme de Botanique. Plante qui a pluſieurs tiges, de la hauteur de deux ou trois coudées, creuſes, groſſes comme le petit doigt, & canelées. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de l'ortie, veluës, longues de quatre ou de ſix doigts, larges de quatre, dentelées tout autour, & diſpôſées altèrnativement. Ses fleurs ſont des cloches dilatées à leur ouvèrture, & coupées ſur les bords en cinq parties longues, aiguës, & réfléchies quelquefois en dehors, elles ſont bleuës; il y en a de blanches. On l'appelle auſſi *clochette*, & en Latin *campanula maxima foliis latiſſimis*. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *campanule*.

CAMPÊCHE. Petite ville de l'Amérique méridionale, dans la Province d'Ucatan, & de l'Audience du Méxique. *Campecum.* On l'appelle auſſi San Franciſco de *Campêche*, parce que ſon Égliſe eſt dédiée à S. François. *Campêche* étoit autrefois l'échelle de toute l'Amérique pour le trafic du bois de teinture. Les Eſpagnols le coupoient alors auprès d'une rivière qu'on appelle Champeton, à dix ou douze lieuës de la ville de *Campêche*, au ſud de cette place dans un tèrrein haut & pièrreux. C'eſt de là que le bois de teinture fut appellé bois de *Campêche*.

Le bois de *Campêche* eſt un arbre d'Amérique, qui ne croît pas fort haut; les feüilles en ſont petites, & reſſemblent aſſez à celles du tréfle. LETR. ÉDIF. ET CUR. *T. XI. p.* 128. D'autres diſent qu'il eſt aſſez ſemblable à nos aubepins, mais plus gros; que l'écorce des jeunes branches eſt blanche & polie, qu'elle a quelques pointes qui en ſortent; que le corps & les vieilles branches ſont noirâtres, que l'écorce en eſt plus raboteuſe, & qu'il y a peu de picquans. Le cœur de l'arbre eſt rouge, & c'eſt ce qui ſert pour la teinture. Quelque-tems après qu'il a été coupé il devient noir, & ſi on le met dans l'eau il la teint en noir, & on peut ſ'en ſervir pour écrire. Ce bois eſt extrêmement peſant; il brûle très-bien, & fait un feu clair & de longue durée.

CAMPEMENT. ſ. m. Logement d'une armée dans ſes quartiers, quand elle tient la campagne. *Caſtrorum metatio.* La grande ſcience d'un Général, c'eſt de bien ſçavoir ſes *campemens*. Les bons *campemens* doivent avoir la commodité des eaux & des fourrages, & les facilitez de ſe couvrir & de ſe retrancher.

CAMPER. v. act. & n. Arrêter & loger ſon armée dans quelque poſte à la campagne. *Caſtra ponere, collocare, metari.* Les Romains *campoient* toute l'armée. Du tems de Papyrius les Ro-

mains ne ſçavoient encore ni ſe poſter, ni *camper* dans aucun ordre : ils apprirent à former leur camp ſur celui de Pyrrhus ; auparavant ils avoient toûjours *campé* en confuſion. S. Evr. Ce Général a *campé* ſon armée devant une telle ville ; il a fait mine de l'aſſieger. Les deux armées *campoient* vis-à-vis l'une de l'autre. Céſar alla *camper* un peu plus loin de là.

La rivière eſt comme là,
Ici nos gens ſe campèrent ;
Et l'eſpace que voilà,
Nos ennemis l'occupèrent. Mol.

Camper, ſe dit figurément de ceux qui ſe viennent placer hardiment en quelque lieu. *Locum aliquem occupare.* Ce flatteur s'eſt venu *camper* dans la maiſon d'un tel Seigneur, d'où on ne le peut chaſſer. Il s'eſt venu *camper* dans un fauteüil au milieu de l'aſſemblée. Ce mot eſt bas.

Camper, ſe dit encore de ceux qui n'ont point de logis cèrtain, & qui vont coucher aujourd'hui en une maiſon, & demain dans l'autre ; comme font les filous & vagabonds, & les courtiſanes. *Paraſitari.*

On dit encore qu'un homme eſt bien *campé* ſur ſes jambes, quand il eſt dans une poſture fèrme & aſſurée, convenable aux èxèrcices qu'il veut faire, comme de ſauter, lutter, de faire des armes. *Eximio habitu & ſtatu recto eſſe.* Ce mot, & ſon vèrbe *camper*, ſont fort en uſage chez les Maitres d'armes.

Campé, ée. part. & adj. *Poſitus, collocatus, ſitus.*

CAMPESTRE. ſ. m. Habillement de ſoldats Romains. *Campeſtre.* C'étoit, dit Vigenère ſur Tite-Live T. I. p. 955. cèrtain brayer, ou devanteau ceint auprès du nombril, & pendant juſqu'aux genoux, comme des marineſques, amples & courtes, tel à peu près que celui que portent les Armeniens, ou quelques autres artiſans, & aujourd'hui les Braſſeurs, au moins à Paris. Les ſoldats s'en ſèrvoient pour ſe couvrir les parties honteuſes dans leurs èxèrcices. Voyez Acron ſur l'onzième épitre du L. I. d'Horace. Il dit auſſi qu'il étoit mince, délié, *tenue.*

Ce mot vient de *campus*, champ, parce que les ſoldats prenoient le *campeſtre* pour faire leurs èxèrcices, & que le lieu où ils le faiſoient s'appelloit *campus*, champ. Quelques-uns diſent *campeſtre*, ou *campeſte.* Proprement ni l'un ni l'autre n'eſt François ; quoi qu'on s'en ſèrve. Le mot François eſt *Tonnelet*, & il ſemble qu'il ſeroit mieux de s'en ſèrvir, & de ne donner une forme Françoiſe aux mots Latins que lorſqu'il n'y en a point de François qui leur réponde. Voyez encore Tonnelet.

CAMPHRE. ſ. m. D'Hèrbelot fait *camphre* féminin. *Cafur.* Les Arabes appellent ainſi le *camphre*, qui eſt une gomme fort blanche & odoriférante, que l'on tire d'un arbre aſſez ſemblable au ſaule, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus noir. D'Herb. L'arbre qui produit la *camphre* ſe trouve en grande quantité dans le païs des Négres. Id. Le *camphre* eſt la gomme d'un arbre qui croît aux Indes dans les montagnes maritimes, & dans l'Iſle de Borneo, lequel eſt de telle hauteur & largeur, qu'un eſcadron de cent hommes pourroit demeurer deſſous à l'ombre, & on en fait de grands coffres qui viennent du Japon. *Camphora.* On dit qu'il ſort en plus grande abondance durant la tempête & les tremblemens de tèrre. Il dégoute de cet arbre comme fait la gomme. Il y en a de pluſieurs ſortes : car on en trouve une entre les veines du bois, & une autre qui ſort par l'écorce rompuë, comme réſine, & demeure attachée à l'arbre. Elle eſt rouge d'abord, & devient blanche, ou par la chaleur du Soleil, ou à force de feu. Il y en a une brune & obſcure qui eſt moins eſtimée. Il y a auſſi un *camphre* en rôſe, qui n'a point paſſé par le feu, & un autre qui a été purifié & blanchi, & fait par ſublimation. Le *camphre* eſt ſi ſubtil, que ſouvent de ſoi-même il ſe réſout en fumée. Il eſt ſi odorant, que ſur les lieux on s'en ſèrt en guiſe d'encens. Les Princes de l'Orient ſe ſèrvent de cette prétieuſe gomme mêlée avec de la cire pour éclairer leurs palais pendant la nuit. Saadi, pour marquer le caractère d'un prodigue, dit que celui qui allume des chandelles de *camphre* pendant le jour, ſe met en danger de n'en avoir pas de ſuif pour s'éclairer pendant la nuit. D'Herbelot. Pour être bon, il doit être blanc, pur, reluiſant, tranſparent, de forte ódeur ; & il faut qu'il devienne moüillé, quand on le met ſur un pain chaud, il eſt amèr. Voyez cet Auteur au mot *cafur.* Un Poëte Arabe dit dans une épigramme ſur une Négre. *Une noire ſe trouve ſouvent plus blanche que les autres par ſes mœurs ; & un corps de couleur de muſc a quelquefois dans ſoi la pureté du* camphre. Le *camphre* eſt auſſi blanc que le muſc eſt noir, & il eſt fort eſtimé dans l'orient pour ſon ódeur, & pour la vèrtu qu'il a de purifier le ſang. D'Herb.

On a trouvé depuis peu en Ceylan, que la racine de l'arbre de canelle produit d'auſſi bon *camphre* qu'aucun du Japon, ou de la Chine, comme témoigne l'Hiſtoire de la Societé d'Angleterre.

Quelques-uns, comme Fuchſius, croyent que c'eſt un bitume des Indes.

Ce mot vient de l'Hébreu *copher.*

On fait du *camphre* artificiel avec de la ſandaraque & du vinaigre blanc diſtillé, qu'on met durant 20 jours dans le fumier de cheval, & qu'on laiſſe après au Soleil pendant un mois pour ſécher, & on trouve le *camphre* fait comme une croûte de pain blanc, qu'on appelle autrement *gomme de genevre, vernis blanc*, ou *maſtic bien pulvériſé.* La Chymie ne travaille point ſur le *camphre*, puiſqu'il ſurmonte en pureté, en ſubtilité, en volatilité & en pénétration, tout ce qu'on en pourroit tirer par la diſtillation, & on ne peut encherir ſur ſa perfection. Sa diaphanéïté eſt grande, & ſa blancheur égale celle de la neige. Son goût âcre, & ſon ódeur forte témoignent ſa volatilité. Son inflammabilité dans l'eau, & ſa totale conſomption, ſans laiſſer aucune trace au vaiſſeau dans lequel on l'allume, montrent ſa pureté & la ſubtilité de ſes parties. On a fait ce provèrbe ſur le *camphre*,

Camphora per nares caſtrat odore mares.

Mais ce provèrbe eſt contraire au dire de Scaliger, & aux éxpériences de Tulpius.

La principale qualité du *camphre* eſt de retenir & de conſerver un feu inèxtinguible qui brûle dans l'eau, ſur la glace & dans la neige, à cauſe qu'il eſt d'une nature fort tenuë & graſſe, juſques là que ſi on en jette dans un baſſin ſur de l'eau de vie, & qu'on les faſſe boüillir juſqu'à leur entière évaporation dans quelque lieu étroit & bien fermé, & que par après on y entre avec un flambeau allumé, tout cet air renfèrmé conçoit en un moment le feu, qui paroît comme un éclair, ſans incommoder le bâtiment, ni les ſpectateurs.

CAMPINE. ſ. f. C'eſt un nom qui ſe donne à différentes petites contrées. *Campinia.* Il y a la *Campine* dans l'Andalouſie, qui eſt une partie du tèrritoire de Seville. La *Campine*, contrée du Liegeois, qui s'étend depuis la Meuſe juſqu'à la Mairie de Bolduc. La *Campine* Brabançonne, petite contrée du Brabant Hollandois, dans la Mairie de Bolduc.

Ce mot vient d'Eſpagne, où campiña ſignifie une campagne découvèrte, où il n'y a aucun arbre. C'eſt la même chôſe que campagne en nôtre langue ; ainſi il ſeroit mieux de dire en Latin *Campania.* Ce ſont les Eſpagnols qui ont porté ce mot dans les Païs Bas.

CAMPOS. ſ. m. Tèrme de Collége. Congé qu'on donne aux écoliers pour ſortir, pour aller aux champs ſe divèrtir. *Vacatio.* On le dit auſſi de ceux qui ſont ſujets & attachez à quelque travail. Les Clèrcs n'ont *campos* que les Dimanches & Fêtes. Cela vient du Latin *habemus campos.*

CAMULE. ſ. m. Nom d'un Dieu du Paganiſme. *Camulus.* Ce ſont les Inſcriptions de Gruter, qui nous ſont connoître ce Dieu. La prémière p. XL. n. 9. eſt Ardoinę Camulo Iovi Mercurio Herculi. Sous chacun de ces noms eſt le Dieu qui le porte. Sous Camulo c'eſt un Mars avec un bouclier & une pique. Une autre p. LVI. n. 11. Camulo. Sanc. Fortiss. Sac. &c. Cette ſeconde inſcription a été dans le païs des Sabins. Une 3ᵉ trouvée proche de Cleves porte Marti Camulo ob salutem Tiberi Claudi caes cives remi templum constituerunt. *Grut.* LVI. n. 12. De tout cela on conclut 1°, Que *Camule* eſt le Dieu Mars. 2°, Qu'il eſt le même que Sangus. 3°, Que *Camule* étoit le nom que les Sabins donnoient à Mars. Struvius dans ſon *Antiquitatum Roman. Syntagma C. I. p. 96.* croit que ce nom vient de *camus*, qui ſelon Iſidòre *Orig. L. XX. C. 16.* ſignifie un frein fort & rude, que l'on donne aux chevaux fougueux pour les dompter. Or de pareils chevaux ſont propres de la guerre & de Mars, & lui étoient conſacrez.

CAMUS, use. adj. Quelques-uns diſent *Camard, arde.* Qui a le nez petit, creux & enfoncé du côté du front. *Simus.* Les Tartares aiment les beautez *camuſes*, & les trouvent d'autant plus belles, qu'elles ont moins de nez. La femme du Grand Cinghis Kam n'avoit preſque que deux trous au lieu de nez, comme témoigne Rubruquis. On le dit auſſi de quelques animaux, comme des chiens, dont la beauté eſt d'être *camus.* On le dit encore de quelques poiſſons, ſur tout des dauphins. Quelques-uns ont dérivé ce mot de *ſimus* Latin, ou de *camurus*, qui eſt interpreté *curvus*, ou *courbé*, par Sèrvius. Ménage dit qu'il vient du Grec *καμὸς*.

On dit provèrbialement qu'un homme eſt bien *camus*, qu'on l'a rendu bien *camus* ; pour dire, qu'il a été bien trompé, qu'il eſt déchu de ſes prétentions, qu'il eſt bien honteux. On dit auſſi par un provèrbe contraire, qu'il a eû un pied de nez.

CAN.

CANA. ſ. f. Nom de ville. *Cana.* Il y a *Cana* de Galilée, ville de la Tribu

Tribu de Zabulon, où Jesus-Christ fit ſon prémier miracle en changeant l'eau en vin, à des noces où il avoit été invité avec ſa Sainte mère & ſes diſciples, ainſi que S. Jean l'écrit au IIe Chapitre de ſon Évangile. Il y a encore une autre *Cana*, qu'on nomme la grande, pour la diſtinguer de la prémière. Celle-ci étoit dans la Tribu d'Aſer. Il en eſt parlé au Ch. XIX. de Joſüé v. 28. Quelques Intèrprétes croyent que c'eſt de cette ville qu'étoit la Chananéenne dont parle S. Matthieu Ch. XVe. Enfin, S. Jérôme, *De locis Hebraic.* met une troiſiéme *Cana* dans la Tribu d'Éphraïm; mais l'Écriture ne parle point de celle-ci.

Les uns intèrprétent ce nom *Zelus*, *æmulatio*, & par conſéquent le tirent de קנא, *æmulatus eſt*, *zelotypus fuit*. Les autres *poſſeſſion*, le dérivant de קנה, *acquérir*, *poſſéder*. D'autres *Lamentatio*, de קין, *lamenter*; mais on diroit *Kinah*, & non pas *Canah*. D'autres *nid*, de קין, *Kin*, *nidus*, qui vient de קנן, *Kinnen*, faire ſon nid; mais on diroit Kinnah; puiſque Joſüé l'écrit en Hébreu קנה, *Kanah*. La ſeconde étymologie paroit la meilleure.

On appelle les noces de *Cana* un tableau, ou une eſtampe qui repréſente le banquet où Jesus-Christ fit ſon prémier miracle. Les noces de *Cana* de Paul Véronèſe eſt un des plus beaux tableaux de cet excellent Peintre, l'on y voit plus de ſix vingt figures d'une beauté admirable.

CANADA. ſ. m. Vaſte région de l'Amérique ſeptentrionale, qui a le nouveau Méxique & les Acaanibas, ou Aconibas au couchant, la Floride au midi, au levant la mèr du Nord, qui jointe avec le détroit d'Hudſon & la mèr Chriſtiane la ſépare vèrs le nord des tèrres Arctiques. Il s'étend ſelon nos Cartes depuis le 39e degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au 65e ou environ, & depuis le 284e de longitude juſqu'au 330e, ou à peu près. Ce païs fut découvert par les François il y a plus de 200 ans; c'eſt pour cela qu'on l'appelle auſſi la nouvelle France. Jean Veraſam fut le prémier qui ſe hazarda d'y entrer en 1504. Les Sauvages le mangèrent. En 1525. & en 1534. on y alla encore. Jean Quartier y alla enſuite, & après avoir remonté le fleuve S. Laurent plus haut que Québec, il s'en revint en France ſans avoir fait aucun établiſſement, & fort dégoûté d'en faire. Enfin, en 1604, cent ans après qu'il eut été découvert, il partit de Roüen une Colonie qui s'y établit, avec de grandes difficultez, à cauſe de la férocité des Sauvages qui l'habitoient. Les principaux ſont les Ilinois, les Hurons, les Algonquins, les Iroquois, les Abnaquis, les Etechemins &c. Pluſieurs de ces Sauvages ſont convèrtis. Ils n'ont point de villes. Ils logent dans des cabanes faites d'écorces d'arbres. Malgré le froid ils vont nuds, & ne ſe couvrent que vers la ceinture par devant & par derrière: l'hyver ils marchent ſur les neiges avec des raquettes. Ils vivent de blé d'Inde, que les femmes cultivent, & qu'elles broyent avec des pièrres: elles le cuiſent dans de l'eau, y mêlant quand elles en ont, de la chair, ou du poiſſon. Cela s'appelle de la ſagamité. Les hommes ne ſont occupez que de la guèrre, de la chaſſe, ou de la pêche. Ils font avec des écorces d'arbres qu'ils couſent fort proprement, des canots, ou bateaux aſſez grands pour porter toute leur famille, & aſſez légères pour s'en charger quand il y a des ſauts dans les rivières, & les porter quelquefois aſſez loin. Chaque village a un Chef, ou Capitaine. Ils reconnoiſſent un Dieu qu'ils appellent Manitou, le grand eſprit, maître du monde; la vûë ſeule de l'Univers le leur perſuade. Ils reconnoiſſent auſſi un mauvais eſprit, qu'ils craignent beaucoup. Leurs armes ſont des fleches; mais à préſent ils ont des armes à feu que les Européans leur portent, & ils s'en ſèrvent très bien. Ils ſont grands, bien faits, robuſtes, adroits, braves; mais barbarement cruels. Quand ils ont pris un ennemi en guèrre, à moins que quelqu'un du village ne l'adopte, ils le brûlent vif, à petit feu & lentement, & lui coupent des morceaux de chair à meſure qu'ils ſont rôtis pour les manger à ſes yeux. Ils ont traité avec cette inhumanité brutale quelques Miſſionnaires.

Le mot *Canada* eſt apparemment un mot Sauvage, mais dont on ne ſçait point la ſignification. On ignore auſſi la raiſon qui le fait donner à ce païs. Quelques-uns croyent que ce fut parceque les Sauvages répetoient ſouvent ce mot *Canada* quand les François y abordèrent. D'autres parce que c'étoit le nom du fleuve de S. Laurent qui fut donné à tout le païs, & d'autres parceque le petit païs de *Canada* fut le prémier que l'on trouva. Il y a une hiſtoire Latine du *Canada* par le P. François Du Creux Jéſuite, dans laquelle on trouve une bonne Carte du *Canada*.

Canada, eſt auſſi le nom d'un païs particulier compris dans la grande contrée dont nous venons de parler. C'eſt celui qui eſt à la droite du fleuve de S. Laurent vèrs ſon embouchure. Il a ce fleuve au nord, au levant le Golfe du fleuve de S. Laurent, la baye de Chaleurs au midi, au couchant il touche au païs des Etechemins. Cette prèſqu'Iſle eſt le *Canada* propre, qui, à ce que l'on prétend, a donné ſon nom à tout le païs qui eſt dèrrière, & au fleuve de S. Laurent.

Canada. On donne encore ce nom à la grande rivière de *Canada*; mais il eſt peu en uſage aujourd'hui, & l'on dit toujours le fleuve de S. Laurent. Voyez ce nom au mot Laurent.

CANADE. ſ. f. Nom que les Portugais donnent ſur la mèr à la meſure du vin, ou d'eau, qu'on donne par jour à chacun de ceux qui compoſent l'équipage. Il y a trois cens *canades* à chaque pipe.

CANADIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. François établi ou né en Canada. *Canadenſis*, *Francus homo in Canadenſis plaga Francis parentibus natus*. *Canadien* n'eſt pas la même chôſe que Canadois. Nos François, qui ſont en Canada, ou qui y ont été, diſtinguent fort ces deux mots. Un *Canadien* eſt un homme né en Canada, mais de parens François établis en Canada, ou qui y ont demeuré, & qui pendant leur ſéjour y eſt venu au monde: au lieu que Canadois eſt un Sauvage, un naturel de Canada. Des enfans de Mr tel, qui a été Intendant de Québec, ces deux-ci ſont *Canadiens*, c'eſt à-dire, nez en Canada. Quelle eſt cette femme? C'eſt une *Canadienne*, une Marchande Françoiſe de Québec.

CANADOIS, oise. ſ. m. & f. Homme originaire de Canada, Sauvage, barbare de Canada. *Canadenſis*. *Canadenſis Indigena*. Les *Canadois* en général ſont ſanguins, de couleur olivâtre, de belle taille, & ont le viſage aſſez beau. Ils ont les yeux gros & noirs, de même que les cheveux, & les dents de la couleur de l'ivoire. Les *Canadoiſes* ſont auſſi d'une taille audeſſus de la médiocre.

Canadois eſt auſſi adjectif. Un peuple *Canadois*. Une troupe de guèrriers *Canadois*. Les langues *Canadoiſes* ſont fort différentes les unes des autres.

CANAILLE. ſ. f. Tèrme injurieux dont les maîtres ſe ſèrvent aſſez ſouvent contre leurs domeſtiques, quand ils ne ſont pas contens d'eux. *Populi fæx infima*, *plebeia fæx civitatis*. Ces *canailles* me laiſſent toûjours tout ſeul. Mol. C'eſt auſſi un tèrme collectif. Il ſe dit de la populace, des gens qui n'ont ni naiſſance, ni bien, ni courage. On a caſſé ce régiment, parce qu'il n'étoit compoſé que de *canailles*, de lâches, de poltrons. La *canaille* eſt à craindre. Ablanc. Il étoit appuyé de la *canaille*. La *canaille* ſoutenoit ſon parti. Il n'y a que la *canaille* qui profite dans les émotions publiques. Un meneur d'ours eſt ſuivi de la *canaille*.

Ce mot vient, ſelon Ménage, de *canalia*, comme qui diroit une *bande de chiens*. D'autres le dérivent de *canicola*, ou *canalis*, qui étoit un lieu à Rome où les gens de baſſe condition s'aſſembloient. D'autres le dérivent de l'Italien *canaglia*, qui ſignifie la même chôſe. Lipſe dit qu'il vient du mot de *chien*, à cauſe d'une vieille coûtume qui vouloit que ceux qui étoient condamnez au ſupplice portaſſent un chien pour marque d'infamie.

Autrefois on diſoit & on écrivoit *chienaille*, ce qui confirme le ſentiment de ceux qui dérivent le mot de *canaille* de *chien*.

CANAL. ſ. m. Le lit d'une rivière, d'un ruiſſeau, que la nature a fait pour écouler les eaux, pour arroſer les tèrres, &c. *Canalis*, *alveus*. Le *canal* de la Seine eſt fort large, fort profond en tel endroit. La rivière ſe diviſe là en deux bras ou *canaux*. Il faut faire paſſer les batteaux par le grand *canal*.

Comme d'une courſe fidelle
Les fleuves par divers canaux,
Apportent à la mèr le tribut de leurs eaux, &c.

L'Ab. Tétu.

Ce mot vient de *canol*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

Canal, ſe dit auſſi des eaux qui ſont contenuës dans ces cavitez. *Aqua fluctus*. Les rivières enflent leur *canal* à la fonte des neiges, pendant la pêche des étangs, après de longues pluyes.

Canal, ſe dit des conduits artificiels qu'on creuſe dans les tèrres, ſoit pour faire communiquer des rivières les unes aux autres, ſoit pour les affoiblir quand elles ſont trop groſſes, ſoit pour recevoir les eaux ſuperfluës, ou pour deſſecher des marais. *Canalis*. La Hollande, la Flandre, ſont toutes coupées par *canaux*. Le *canal* de Briare joint la Seine à la Loire par 42 écluſes. Le *canal* de Languedoc fait la communication de la mèr du Ponant avec celle du Levant. Les eaux du Rhin tombent dans l'Iſſel par un *canal* fait exprès. Le *canal* Eugenie, ou de ſainte Marie, c'eſt un *canal* qui joint le Rhin & la Meuſe en s'étendant depuis Rhinberg juſqu'à Veulo: cet ouvrage eſt digne des anciens Romains, & comparable au *canal* de Druſus. C'eſt l'Archiducheſſe Iſabelle qui le fit faire. On commença à y travailler l'an 1626. & l'année ſuivante il fut mis dans ſa pèrfection malgré les vains efforts du P. d'Orange. Spinola & le Comte de Bergh, qui en avoient la conduite, prîrent ſi bien leurs meſures que de 24 redoutes, qu'ils avoient placées de diſtance en diſtance pour couvrir les travailleurs, le Prince n'en put forcer qu'une,

ne, dont il ne tira aucun avantage. Larrey. *T. IV. p.* 85. Voyez le Grand Atlas Tome des Païs-Bas p. 189.

Canal, ſe dit auſſi de ces conduits d'eaux qu'on fait pour l'embelliſſement des jardins, qui ſont le plus ſouvent revêtus de pièrre. *Canales.* Le *canal* de Vèrſailles, de Fontainebleau. Ce Seigneur a bien du poiſſon dans les *canaux* de ſon jardin.

Canal, ſe dit auſſi de quelques bras de mèr, ou des eaux qu'elle pouſſe dans les tèrres, ou d'un eſpace de mèr reſſèrré entre deux côtes de tèrre fèrme, ou entre une Iſle & la tèrre fèrme. Le *canal* de Conſtantinople commence aux Dardanelles. Le grand *canal* de Veniſe. Le *canal* de la mèr noire. L'eſpace de mèr qui eſt entre la France & l'Anglètèrre depuis le pas de Calais à l'orient, juſques aux Caps de S. Mahé en France & de Cornoüaille en Anglètèrre à l'occident, s'appelle ſimplement & abſolument le *canal*, ou la Manche.

On dit en tèrmes de Marine, que les Galères font *canal*, lorſqu'elles s'éloignent de la tèrre, qu'elles côtoyent ordinairement pour aller en pleine mèr, comme de Marſeille droit à Malthe. On le dit auſſi de tous les bâtimens de bas bord, quand ils paſſent quelques nuits au large de la mèr ſans approcher de la tèrre.

Canal, ſe dit auſſi d'un aqueduc de pièrre ou de brique pour conduire des eaux, & les tenir dans une pente ſuffiſante pour les faire couler. *Aquæductus.* Le *canal* d'Arcueil amene les eaux de Rongis à Paris. Les Romains faiſoient venir des fontaines de 40 lieuës par de ſemblables *canaux*.

On fait auſſi des *canaux* de plomb. *Tubus, fiſtula plumbea*; de poterie, *Lateritia*, de bois d'aune, *Lignea*, de fèr fondu, *area*, pour conduire les eaux par deſſous la tèrre.

Canal, dans la Chirurgie, ſignifie une longue caiſſe de bois dans quoi l'on enfèrme la jambe ou la cuiſſe luxée ou fracturée. Ce *canal* doit être garni d'étoupes, il a un trou vèrs l'extrémité pour placer le talon, & tout au bout un morceau de bois droit & immobile pour appuyer la plante du piéd.

Canal, ſe dit quelquefois pour cannule. L'Auteur de la vèrſion en François de l'Arcenal de Chirurgie prend le mot de *canal* pour celui de cannule, quoi qu'il ſe ſerve auſſi ſouvent du mot de cannule.

Canal, ſe dit auſſi des petits conduits qui ſont naturellement dans la tèrre, par où coulent les eaux qui font les ſources, par où s'élevent les vapeurs qui forment les mineraux & les métaux.

Canal, ſe dit auſſi du creux que l'on fait dans les tèrres labourées, pour en faire écouler les eaux. *Aquarius ſulcus, elices.* Pomey.

On appelle auſſi *canaux*, en Anatomie, les conduits qui ſont dans le corps des animaux par où le ſang circule, ou par où paſſent les autres humeurs, comme les veines, les artères. *Canaliculi.* On dit particulièrement, le *canal* de la vèrge; pour dire, le conduit de l'urine. Malhèrbe a dit auſſi le *canal* des yeux, par où s'écoulent les larmes.

> *C'eſt bien, je le confeſſe, une juſte coutume*
> *Que le cœur affligé*
> *Par le* canal *des yeux vuidant ſon amèrtume,*
> *Chèrche d'être allegé.*

Le *canal* artérieux, eſt un trou qui eſt dans le fœtus à l'embouchure de la veine cave, dans le ventricule droit du cœur, au deſſus de l'oreille droite. C'eſt par ſon moyen que cette veine s'entrouvre, & s'abouche avec la veine des poumons, du côté de laquelle il y a une valvule, qui pèrmet l'écoulement d'une bonne partie du ſang, de la veine cave dans celle des poumons, & qui empêche qu'il ne retourne de la veine des poumons dans la cave. C'eſt par le moyen de ce *canal* artérieux & du trou botal que ſe fait la circulation du ſang dans le fœtus. Après la naiſſance l'un & l'autre ſe deſſèchent, & ſe bouchent de ſorte qu'on n'en voit plus aucun veſtige dans les adultes. Dionis.

Le *canal* commun de la bile. Il eſt formé par la jonction du cholidoque, & du pore biliaire; il va ſe tèrminer obliquement à la fin du duodenum, ou quelquefois au commencement du jejunum, & rarement au ventricule. Il ſe coule entre les deux tuniques de l'inteſtin, & en pèrce l'extérieure deux travèrs de doigts plus haut que l'intérieure. Cette manière d'entrer dans l'inteſtin, fait qu'il n'a pas beſoin de valvule, qui pèrmette l'entrée de la bile, & qui empêche ſon retour, étant impoſſible par cette diſpoſition que la bile & même le chile puiſſent monter par ce conduit. Id.

Le *canal* pancréatique fut découvert en l'année 1642. par Virſungus, célèbre Anatomiſte de Padoüe. Ce *canal* eſt membraneux. Il a une cavité qui donne entrée dans le duodenum, aſſez proche de l'ouvèrture du conduit de la bile, qui eſt quelquefois la même pour ces deux canaux. Son véritable chemin eſt d'aller à l'inteſtin, où il porte une liqueur jaune, autant qu'on le peut remarquer par la couleur de la ſonde, quand on l'en retire. Ce *canal* ne vient pas de la ratte, à laquelle il ne touche point, mais des rameaux des petites glandes qui compoſent le pancreas, de manière qu'il groſſit à meſure que ces rameaux s'uniſſent. Ce *canal* a à ſon entrée dans le duodenum une valvule qui pèrmet la ſortie de la liqueur qu'il contient, & empêche que le chile, & les autres matières, ne paſſe des inteſtins dans la petite ouvèrture. Il eſt unique & rarement double; ſa groſſeur eſt comme celle d'une petite plume, quand il eſt dans ſon état naturel; car il groſſit quelquefois par excès. Id.

Le *canal* thorachique a été découvert de nos jours. On l'appelle thorachique, parce qu'il monte tout le long du thorax. Il eſt auſſi nommé *canal* de Pecquet, ou *canal* Pecquet, du nom du Médecin qui l'a découvert le prémier. C'eſt un petit conduit qui commence aux reſervoirs du chile, qui ſont entre les deux racines du diaphragme. Il monte le long des vèrtébres du dos, entre les côtes & la plévre, & étant parvenu au ſeptième ou huitième vèrtébre, il s'incline vèrs le côté gauche de la poitrine, & va aboutir par deux ou trois rameaux à la veine ſouſclavière gauche. Ce *canal* n'eſt compoſé que d'une membrane aſſez mince, qui eſt fortifiée par la plévre, qui le couvre pendant tout le chemin qu'il fait par la poitrine; il n'eſt pas plus gros qu'une petite plume d'oye; il a des valvules d'eſpace en eſpace; ils ſervent d'échelons au chile pour monter, & ils empêchent qu'il ne puiſſe retourner ſur ſes pas. Il reçoit de toutes parts des vaiſſeaux limphatiques, qui lui apportent ſans ceſſe la limphe, qu'il dégorge avec le chile dans la ſouſclavière. Au côté gauche de l'ouvèrture que le canal thorachique fait dans la veine ſouſclavière pour y entrer, il y a une valvule qui empêche que le chile ne ſoit porté vèrs le bras, & qui le détèrmine à prendre le chemin de la veine cave; peut-être auſſi qu'elle empêche que le ſang paſſant dans la ſouclavière ne tombe dans ce *canal*. L'uſage du *canal* thorachique eſt de ſervir de conduit au chile & à la limphe, & de les porter dans les reſèrvoirs de la veine ſouſclavière, pour détremper le ſang, le rendre plus liquide, & réparer ce qu'il a laiſſé dans toutes les parties du corps pour leur nourriture. *Voyez Dionis VI. Demonſtr.*

Les *canaux* excrétoires du nez, ce ſont des *canaux* qui vèrſent dans les narines une liqueur blanche & glaireuſe, qu'on nomme la morve. Il y en a cinq. Le *canal* nazal, qui eſt fait par la réünion des deux points lacrimaux qui paſſent par le trou de l'os unguis. Le ſecond ſont les deux trous des ſinus frontaux; le troiſième, les deux trous des ſinus du ſphénoïde; le quatrième ſont les deux ouvèrtures des ſinus maxillaires; le cinquième eſt l'aquéduc qui eſt en partie revêtu de la membrane glanduleuſe des narines.

Canal, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, des voyes qu'on choiſit pour conduire une affaire, pour la faire réüſſir. *Via, canalis.* Vous avez choiſi l'entremiſe d'un tel pour préſenter vôtre placet, c'eſt un mauvais *canal* pour le faire réüſſir. Les Miniſtres ſont les *canaux* par où s'écoulent les faveurs des Princes ſur leurs ſujets.

Canal. Tèrme de Mécanique. C'eſt le creux qui eſt autour d'une poulie.

En tèrmes de Marine *canal* l'étrave eſt le bout creuſé ou canelé de l'étrave, ſur quoi repoſe le beaupré quand on n'y met point de couſſin.

Canal, en tèrmes de Manége, ſe dit de la concavité qui eſt au milieu de la mâchoire inférieure de la bouche du cheval, qui eſt deſtinée à placer la langue, & qui ſe tèrmine aux dents mâchelières. C'eſt dans ce *canal* que croiſſent les barbillons.

Canal, en tèrmes d'Architecture, ſe dit d'une partie du chapiteau Ionique, qui eſt un petit creux en forme de *canal*, qui régne au deſſous du tailloir tout le long des circonvolutions de la volute, renfèrmée par un liſtel. *Canaliculus. Canal de larmier*, c'eſt le platfond d'une corniche, qui fait la mouchette pendante. *Canal de volute*, c'eſt dans la volute Ionique la face des circonvolutions renfèrmée par un liſtel.

Canaux, en Architecture, ſont auſſi des canelures ſur une face, ou ſous un larmier, qu'on nomme auſſi portiques, & qui ſont quelquefois remplies de roſeaux, ou de fleurons. *Striatura.* On appelle auſſi *canaux*, les cavitez droites, ou torſes, dont on orne les tigettes des caulicoles d'un chapiteau.

Canaux de l'y ou li à Amſterdam, ſont des *canaux* fort profonds qui ont été faits proche des quais. C'eſt là que ſont les gros vaiſſeaux marchands, ils y ſont à couvèrt des voleurs, des orages, des glaces.

Les Maçons appellent auſſi *canal*, le tuyau de plomb qui ſert à conduire les eaux pluviales depuis le toit juſqu'en bas. *Aqua pluvia emiſſarium, vomitorium.* Ils appellent *canal* de cheminée, le tuyau par où ſort la fumée. *Tubus camini.* Pomey.

Canal,

Canal, eſt auſſi en tèrmes d'Arquebuſier, le creux qui eſt ſous le fût d'un fuſil, d'un piſtolet &c. où ſe met la baguette. *Tubus catapultæ.*

CANANÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de quelqu'une des villes appellées Cana. *Cananæus*, *a*. Matth. X. 4. Simon le *Cananéen*, Bouh. Si c'eſt là un nom de lieu, il ne faut point le confondre avec Chananéen, ni l'écrire par une *h*, comme a fait le Port-Royal; car quand il eſt ainſi écrit il ſignifie un deſcendant de Chanaan; au lieu que ſans *h* il veut dire un homme de la ville de Cana. Il eſt vrai que S. Luc en fait un nom appellatif, & le traduit Ζηλωτὴς, zelé; mais en ce ſens il vient de קנא, & il n'y faut pas plus d'*h* qu'au prémier. Il eſt vrai encore que quelques Bibles Latines écrivent en S. Matthieu X. 4. *Chananæus*, mais c'eſt manifeſtement une faute, puiſqu'en S. Marc où le même nom, *Simon le Cananéen*, ſe trouve, ces Bibles-là même écrivent *Cananæus* ſans *h* en S. Marc III. 18. & les éxemplaires Grècs ont tous ou Κανανίτης, ou Καναναῖος; & dans l'édition Romine de 1592. qui eſt la correction de Clement VIII. on a mis *Cananæus* ſans *h*, en S. Matthieu, comme en S. Marc. Quelques Interprétes, ſi l'on en croit Malalvenda, ont prétendu que la femme dont parle S. Matth. XV. 22. étoit *Cananéenne*, & non pas Chananéenne: ce ſentiment n'eſt point ſuivi & ne doit point l'être. L'Évangile écrit *Chananæa*, le Grèc χαναναία; & S. Marc VII. 25. l'appelle Gentile, & Syrophénicienne d'origine; la réponſe que lui fit J. C. montre qu'elle n'étoit point Iſraëlite, ni d'une ville qui dépendît des Juifs.

CANAPÉ. ſ. m. Eſpéce de chaiſe, ou de lit de repos, à dos fort large, où il peut s'aſſéoir deux perſonnes fort à l'aiſe. Ce mot eſt fort nouveau dans la langue, & quelques-uns l'appellent *ſopha*: c'eſt ce que les Latins appelloient *biſellium*.

CANAPSA. ſ. m. Sac que portent les pauvres ſoldats ou voyageurs ſur le dos, attaché avec des bretelles, où toutes leurs hardes ſont contenuës. *Mantula, capſula.* On dit, il a porté le *canapſa*; pour dire, Il a été goujat.

Ce mot, ſelon Ménage, vient de l'Allemand *knabſak*; qui eſt compoſé de *ſak* & de *knab*, qui ſignifie toutes ſortes de chôſes ſéches bonnes pour manger.

CANARD. ſ. m. Oiſeau aquatique, dont la cane eſt la fémelle. *Anas.* Les *canards*, ſelon Belon, ſont de deux eſpéces, les grands & les petits. Les *canards* ſauvages gardent toûjours la même couleur; mais les privez ſont de pluſieurs façons. Les mâles ſont plus gros que les fémelles. Ils ont toûjours quelque plume au deſſus du croupion qui eſt retrouſſée en rond. La fémelle eſt grîſe, & n'a pas les couleurs ſi vives, ni ſi belles que le mâle. Ils ſe nourriſſent de racines de plantes aquatiques, de vèrs, & autres inſectes, qu'ils rencontrent dans les eaux, ou auprès des eaux. Scaliger écrit qu'ils mangent des animaux venimeux, comme les couleuvres, les crapaux &c. Il y en a pluſieurs eſpéces dont nous parlerons en leur place. Voyez au mot Cane. Les *canards* privez, que l'on met dans les canardières pour en prendre de ſauvages, ſont appellez en Normandie *des traîtres*.

Le *canard* domeſtique qu'on nourrit près des moulins eſt peu eſtimé, & on l'appelle *barbotteur*, parce qu'il trempe toûjours ſon béc dans la bourbe. Les *canards* ſauvages volent en troupe l'hiver ſur les étangs, & ſentent la poudre de fort loin. On les appelle autrement *oiſeaux de riviere*. Les *canards* mangent des crapauds. La chair des uns & des autres eſt humide, viſqueuſe, phlegmatique, éxcrémenteuſe, & on ne la digère pas aiſément. La graiſſe de *canard* ne laiſſe pas d'être bonne dans la Médecine. Elle amollit, digère & réſout. On s'en ſèrt particulièrement pour les douleurs, tant intèrnes qu'éxtèrnes du côté, des jointures, & dans une intempérie froide de nerfs.

Willughey dit dans ſon Ornithologie que le ſang des *canards* pris tout chaud combat toute ſorte de venin; peut-être eſt-ce pour cette raiſon que Mithridate en faiſoit ſon ragoût, & qu'il le faiſoit mêler avec tous les alimens qu'il prenoit. Archigenes *De Comp. Medic. Secund. loc. L. v. c.* 4. compte les *canards* domeſtiques entre les viandes qui conviennent le mieux à l'eſtomac. Caton étoit de même ſentiment, & ſi l'on en croit Plutarque, il en faiſoit manger à ceux de ſa famille qui étoient malades, & il ſe vantoit que par ce ſeul régime il avoit toûjours maintenu ſa famille, ſes domeſtiques & lui même en ſanté.

Les *canards* ſauvages ſont beaucoup meilleurs au goût, & plus ſains que les domeſtiques. Il n'y a cependant que l'eſtomac qui en eſt bon. On le coupe en petites tranches longues, que quelques-uns appellent des aiguillettes. Les Anciens par un goût fort différent du nôtre y ajoutoient auſſi la tête, comme il paroit dans Martial L. XIII. épigr. 52.

Geſner dit qu'en Allemagne on ne voit aucun *canard* ſauvage en hyver, non plus qu'en France, & qu'au contraire il s'en trouve beaucoup en Italie pendant toute l'année, principalement dans les États de Ferrare, de Véniſe, de Ravenne & de Mantoüe, où il y a beaucoup d'eau. On dit qu'il y en a une prodigieuſe quantité à la Chine, & que les habitans ne les tuent & ne les chaſſent point, parce qu'ils mangent toutes les mauvaiſes hèrbes des blez & du ris ſans toucher au bon grain. Voyez ſur cet oiſeau Pline L. XXV. c. 2. Geſner *De Avibus L. III.* Aldrov. *Ornithol. L. XIX. c.* 19. *&* 24. Nonius *De re Cibaria L. II. c.* 33.

Les plumes des *canards* ſèrvent à remplir les lits & les couſſins, & ſont plus fines & plus douces que celles d'oye.

Il y a une eſpéce de *canard* appellé Petit plongeon, ou Coltée. Voyez Petit Plongeon.

Canard, ſe dit auſſi d'un chien qui a le poil épais & friſé, qui va à l'eau, & qu'on dreſſe à aller après les cannes. *Canis villi longioris ac criſpi.* On les appelle auſſi *barbets*.

On dit provèrbialement, Donner des *canards* à quelqu'un; pour dire, lui en faire accroire, ne lui pas tenir ce qu'on lui avoit promis, tromper ſon attente. *Decipere, illudere aliquem.*

Bois canard, ſe dit des piéces de bois qui s'arrêtent dans les ruiſſeaux où on les fait flotter à bois pèrdu. *Lignum aquis innatans.* Les Marchands ont quarante jours pour faire pêcher leurs *bois canards*.

CANARDER. v. act. Tirer ſur quelqu'un un coup d'armes à feu avec avantage & ſans être veu, comme par une guérite, dèrrière une haye, &c. *Fœtam glande fiſtulam in aliquem diſplodere.* Les ennemis nous *canardoient* à travèrs ces paliſſades.

CANARDIÈRE. ſ. f. Petit lieu couvèrt préparé dans un étang, ou marais, où le Chaſſeur ſe cache ou ſe hutte pour tuer beaucoup de canards, par le moyen d'un canard privé & des rets saillans. *Tuguriolum ex ramis arboris.*

CANARIE. ſ. f. Nom de lieu. *Canaria.* C'eſt une Iſle d'Afrique dans la mèr Atlantique, vis-à-vis le Royaume de Maroc. C'eſt la principale des Iſles qu'on nomme Canaries, elle eſt entre celle qu'on nomme Forteventura, & celle de Tèneriffe. Elle eſt ronde, & peut avoir 40 lieües de circuit. Maty.

Canarie. ſ. f. *Canaria.* Nom propre de ville. La Capitale de l'Iſle *Canarie*, s'appelle auſſi *Canarie*, & a donné apparemment ſon nom à toute l'Iſle. Elle s'appelle encore par les Eſpagnols Ciudad de las Palmas, c'eſt-à-dire, la ville des Palmes. *Canarie* eſt ſituée ſur la côte orientale de l'Iſle de *Canarie*. Elle a un Parlement, ou l'Audience de toutes les *Canaries*, & un Évêché fondé en 1485. & ſuffragant de Seville. Maty.

CANARIES. ſ. f. & pl. *Canariæ, fortunatæ inſulæ.* Ce ſont des Iſles fameuſes dans l'Antiquité ſous le nom d'Iſles fortunées. Elles ſont dans l'Océan Atlantique, vis-à-vis la côte du Bildulgerid, entre le 26 & le 28e degré 30 min. de latitude nord; & entre le prémier & le 7e de longitude. Les Anciens n'étoient point d'accord ſur le nombre de ces Iſles, comme l'a remarqué Voſſius dans ſa 3e note ſur le Ch. 10e, du IIIe Livre de Mela. Il y en a ſept principales, dont cinq ſe ſuivent en cet ordre du levant au couchant, Forteventura, *Canarie*, Ténériffe, l'Iſle de Gomer, & celle de Fèr, au nord de laquelle eſt celle de Palme. L'Iſle Lancelotte eſt au nord de la Forteventura. Les *Canaries* furent découvèrtes environ l'an 1342. L'air des *Canaries*, quoique très-chaud, eſt fort ſain, & le tèrroir très-fèrtile, ſur tout en ſucre & en vins, que nous nommons vins de *Canaries*.

Il ſemble que nous faſſions auſſi ce nom adjectif; car nous diſons les *Canaries*, & les Iſles *Canaries*; nous dirions des *Canaries* s'il étoit ſubſtantif, comme nous diſons, l'Iſle de Sicile, de Malte, de la Grande Bretagne, de Sardaigne &c. non pas l'Iſle Sicile, l'Iſle Malthe &c. Les Iſles *Canaries* ſont très-peuplées, tant de naturels du païs que d'Eſpagnols, qui en ſont les maîtres. Les richeſſes de l'Iſle de Ténériffe la rendent la plus conſidérable de toutes les Iſles *Canaries*. Letr. Édif. *Rec. XI. p.* 94.

On met encore au nombre des *Canaries* quelques petites Iſles déſertes qui ſont au nord de la Lancelotte, & les Salvajes, qu'on peut appeller les Petites *Canaries*.

M. Corneille écrit que l'on dit que ces Iſles ont été nommées *Canaries* par les Eſpagnols, à cauſe de l'Iſle de *Canarie*, la plus conſidérable de toutes, dans laquelle ils trouvèrent quantité de chiens, lorſqu'ils en firent la prémière découvèrte, *Can* en Eſpagnol voulant dire un Chien. Mais ajoute-t-il, cela n'eſt pas vrai, puiſque le nom de *Canarie* étoit connu fort long-tems auparavant. En effet, Pline L. VI. c. 32. dit d'après Juba, que l'une des Iſles fortunées s'appelle *Canarie*, *Canaria*, à cauſe de la quantité de chiens d'une grandeur éxtraordinaire que l'on y trouve, & dont deux avoient été amenez à Juba; ce qui ne laiſſe pas d'avoir ſa difficulté. Car ſi ce que Pline dit eſt vrai, *Canaria* eſt un mot Latin dérivé de *Canis*; mais comment cette Iſle, ſi peu connuë des Romains qu'ils n'en parlent que ſur le témoignage de Juba, avoit-elle un nom Latin? Quoi qu'il en ſoit, le nom de *Canarie* eſt très ancien, & par conſéquent n'eſt point Eſpagnol.

CANARIE. ſ. f. Eſpéce d'ancienne danſe que quelques-uns

croyent venir des Iſles Canaries, & qui, ſelon d'autres, vient d'un balet ou maſcarade dont les Danſeurs étoient habillez en Rois de Mauritanie, ou Sauvages. *Saltatio Canarienſis.* En cette danſe on s'approche, & on ſe recule les uns des autres, en faiſant pluſieurs paſſages gaillards, étranges & bizarres, qui repréſentent des Sauvages.

CANARIE. ſ. m. Sorte de petit oiſeau qui chante bien, qu'on apporte ordinairement des Iſles Canaries. *Siren Canarienſis.* On l'appelle autrement *ſerin.* Un *canarie* mâle, un *canarie* fémelle.

CANARIN. ſ. m. Paſſereau de Canarie. *Paſſer Canarienſis.*

CANASTRE. ſ. m. Sorte de coffre de cuir ſemblable à nos manequins, fait de peaux de bœuf qui ſont ſéches, dont les Eſpagnols ſe ſèrvent aux Indes. *Capſa coriacea*, ou *è corio bubulo.*

CANCAMUM. ſ. m. Larme d'un arbre qui croît en Arabie, ſelon Dioſcoride, laquelle reſſemble en quelque ſorte à la mirrhe, dont le goût eſt fâcheux. On s'en ſèrvoit autrefois à parfumer les robes & les vêtemens. Cette larme nous eſt aujourd'hui inconnuë. Les uns croyent que c'eſt la lacque: les autres, la gomme anime; & d'autres le benjoin.

CANCELLATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. C'eſt un acte par lequel on conſent qu'un autre acte ſoit caſſé, anéanti, & demeure nul. *Annullatio, reſciſcio.* La *cancellation* s'appelle autrement *reſiliment*, ou *reſiliation.*

CANCELLE. ſ. m. Sorte de petit Cancre, dont la couleur eſt rouſſe, & qui ſe prend avec les petits poiſſons. Il reſſemble à l'araignée. *Cancri genus exile, exilis cancer.*

CANCELLER. v. act. Barrer une obligation, un acte, pour les rendre nuls, en paſſant la plume de haut en bas, ou de travers, ſur les ſignatures: ce qui fait une eſpéce de chaſſis que les Latins nomment *cancelli. Annullare, reſcindere. Scriptum ductis cancellatim litteris*, ou *decuſſatis litteris delere.*

Ce mot vient du Grèc κιγκλίζω, qui ſignifie proprement, Environner une chôſe de quelque treillis, afin qu'on n'en puiſſe pas approcher.

CANCER. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une tumeur dure, inégale, raboteuſe, ronde & immobile, de couleur cendrée, livide ou plombée, environnée de pluſieurs veines apparentes & tortuës, pleines d'un ſang mélancolique & limoneux, qui reſſemblent au poiſſon appellé *cancer* ou écreviſſe. *Cancer.* Elle commence ſans douleur, & paroît d'abord comme un pois chiche, ou une petite noiſette; mais elle croît aſſez vîte, & devient fort douloureuſe. Les *cancers* viennent aux parties glanduleuſes & lâches, comme aux mammelles & aux émonctoires. En Grèc καρκίνος, qui ſignifie auſſi *écreviſſe.* Ce mal a grand rapport avec cette ſorte de poiſſon, en ce que quand une fois il a pris pied dans un corps, il eſt prèſque impoſſible de l'en chaſſer, de même qu'il eſt difficile d'arracher des pinſes de l'écreviſſe ce qu'elle a une fois atrappé.

Ce mal vient principalement aux femmes, & ſur tout, dit Stolterfoth, à celles qui ſont ſtériles, où qui vivent dans le célibat. Les hommes en ſont auſſi attaquez, continue-t-il, & il y en a bien des éxemples. La raiſon pour laquelle il s'attache plûtôt aux mammelles qu'aux autres parties du corps, vient de ce qu'étant pleines de glandes entre leſquelles il y a beaucoup de vaiſſeaux lymphatiques, ou ſanguineux, la moindre contuſion, compreſſion, ou picquure, peut faire éxtravaſer ces liqueurs, qui s'aïgriſſent enſuite, & forment le *cancer.* C'eſt de là que les Maîtres de l'art diſent que le *cancer* eſt aux glandes, ce que la carie eſt aux os, & la gangrêne aux parties charnuës. Le *cancer* vient cependant auſſi en d'autres parties du corps molles & baveuſes; & l'on a vû des *cancers* aux dents, au ventre, dans la partie intérieure du col de la matrice, dans l'urétre, aux lévres, aux narines, aux joües, à l'abdomen, aux cuiſſes, & même à l'épaule, comme Stolterfoth le montre, en citant tous les Medecins qui le témoignent. Le *cancer* ſe diviſe en *cancer* caché, *occultus*, & *cancer* ulceré, *ulceratus.* Le prémier vient, comme on l'a décrit ci-deſſus. Voyez ſur cela, & ſur toutes les circonſtances, Ettmuller, *Chirurg. Medic. art.* 4. & *Carol. Muſitanus Trutina Chirurgico phyſica*, L. 11. c. 23. Le *cancer* ulceré ſe connoît en ce qu'il eſt inégal, raboteux, plein de trous, qu'il ſent éxtrêmement mal, qu'il en ſort une matière ſordide, püante, glüante, & quelquefois jaûne; par la douleur inſuportable qu'il cauſe au malade, auquel il ſemble qu'on le pique avec un millier d'épingles: en ce qu'il eſt noirâtre, horrible à voir, dur au toucher, quelquefois cependant mou, en ce que les lévres de l'ulcère ſont groſſes, enflées, rongées, rabatües en dehors; que les veines voiſines ſont gonflées, variqueuſes, noirâtres, & repréſentant en quelque ſorte les piéds du *cancer*; quelquefois les éxtrémitez des veines & des petits artères ſont rongées, & il en ſort beaucoup de ſang. Au *cancer* des mammelles les chairs voiſines ſe conſument tellement quelquefois, qu'on peut voir dans la cavité du thorax. Il cauſe une fiévre lente, un grand dégoût, & ſouvent des foibleſſes; quelquefois l'hydropiſie ſuit, & enfin la mort. La cauſe prochaine de ce mal eſt un acide volatil trop corroſif, qui approche de la nature de l'arſénic, & qui ſe forme par le croupiſſement des humeurs &c. Stertolfoth rapporte que lui & d'autres ont guéri ce mal avec du mèrcure, & par le moyen de la ſalivation. On trouve comment il s'y faut prendre dans *Georg. Trumph Diſput. de Salivatione Mercuriali habita Iena* 1668. *Georg. Cour Albin. Diſp. habita Francof.* 1689. *Mich. Pantelius de mercurio & ejus uſu medico &c. Regiom.* 1698. *Ettmul. Oper. T. I. fol.* 387. *& ſeqq. & fol.* 467. M. Alliot, Médecin du Roi, a fait un fort bon traité du *cancer*, imprimé à Paris en 1698.

Le *cancer*, quand il vient aux jambes s'appelle *loup*; & quand il vient au viſage, on l'appelle, *noli me tangere.* Le *cancer* ulcéré cauſe de très-grandes douleurs. Il y en a qui croyent que le *cancer* ulcéré n'eſt autre chôſe qu'une multitude prodigieuſe de petits vèrs qui dévorent, & qui conſument peu à peu toute la chair de la partie. DIONIS. Le *cancer* eſt d'un conſentement unanime le plus horrible de tous les maux qui attaquent l'homme. On guérit le *cancer* par éxtirpation, quand il n'eſt point ouvèrt, & qu'il n'eſt encore qu'une tumeur de la groſſeur d'une noix, ou tout au plus d'un petit œuf. L'amputation ſe fait quand le *cancer* occupe toute la mammelle, ou qu'il eſt ulcéré. ID. Voyez Degori, dans le Tréſor de la pratique de Médecine, où il rapporte d'après differens Auteurs quantité de remédes pour le *cancer.*

CANCER, eſt auſſi un des ſignes du Zodiaque, où quand le Soleil eſt parvenu vèrs le 21 Juin, il eſt au Solſtice d'été. C'eſt une conſtellation qui a 13 étoiles, ſelon Ptolomée; ſelon Kepler 17, & ſelon Bayerus 35, qui ſont de la nature de Mars & de la Lune: auſſi le *Cancer* eſt-il la maiſon de la Lune. Il a été ainſi nommé, à cauſe qu'il repréſente un cancre, ou écreviſſe, & que le Soleil commence à reculer ou à retourner vers l'Équateur quand il y eſt arrivé, à la manière des écreviſſes. On l'appelle auſſi *écreviſſe*; ſigne de l'*écreviſſe.* Les Poëtes ont feint que c'eſt l'*écreviſſe* que Junon envoya contre Hèrcule, lorſqu'il combattoit l'Hydre de Lèrne. Hercule tua l'*écreviſſe*, & Junon la tranſporta au ciel, & la mit au nombre des conſtellations. Le ſymbole du *cancer* eſt une figure compoſée de deux traits prèſque ſemblables au chiffre ſoixante & neuf 69.

CANCHE. Tèrme de Coûtume. C'eſt ainſi qu'en quelques endroits on appelle un *ban* à vin, c'eſt-à-dire, le droit de vendre du vin en quelque lieu à l'excluſion de toute autre pèrſonne.

CANCRE. ſ. m. Écreviſſe de mèr, d'étang, ou de rivière, couvèrte d'une coque dure, & qui va à reculons. *Cancer.* Le *cancre* a le corps rond. Il y en a de tèrreſtres & de marins. Ceux-ci s'appèllent *granci* à l'égard des mâles; & les fémelles *macinettes.* Il y en a que Rondelet appelle *mages*, qu'on nomme en Italie *grancevoles*; d'autres *ſquaranchon*, ou *granciporro*, qui ſont divers animaux aquatiques de même eſpéce, auſſi bien que les langouſtes, les ſquilles & les écreviſſes, qui ont pourtant quelque différence. La cendre des *cancres* de rivière, priſe en breuvage avec de la raçine de gentiane, & autres ſemblables, eſt un ſingulier remède pour les morſures des chiens enragez. Les *cancres* marins n'ont pas la même éfficace. Quelques-uns tiennent que ſi on prenoit dix *cancres* de mèr, ou de rivière, broyez avec une poignée de baſilic, & qu'on les poſât en quelque lieu où il y eût des ſcorpions, ils s'y aſſembleroient tous. Le *cancre*, quoiqu'il vive dans l'eau, ne nage point, non plus que l'hippopotame.

Dans la guèrre des Rats & des Grenoüilles Homère feint que Jupiter envoya des *cancres* au ſecours des Grenoüilles, & voici la deſcription qu'il en fait, traduite en vieux François, par le Traducteur de ſa Batrachomyomachie.

Soudain vient un renfort d'épouvantables bêtes
D'animaux contrefaits, de monſtres à deux têtes
Leur échine reluit, leur dur & large dos
Leur corps eſt revêtu de ſolides écailles
Leurs dents ſont des ciſeaux, & leurs pieds des tenailles,
Ils ont deux bras nerveux, ils ont huit pieds fourchus,
Leurs bras, leurs mains, leurs doigts & leurs pieds ſont crochus,
Ils marchent de travers, & ſouvent en arrière,
Leur œil voit & deſſous, & devant & dèrrière.

Voyez ſur les *cancres* Voſſ. *de Idolol. L. IV. c.* 3. 12. 17. 18. 19. 33. 37.

Il y a une eſpéce de petit *cancre* qu'on appelle *Bèrnard l'hèrmite*, qui eſt roux de couleur, qui ſe prend en menuiſalle avec les autres poiſſons, & qui reſſemble aux araignées. Il a deux petites cornes déliées, & deux gros yeux au deſſous, & plus bas un os environné de petits poils qui lui ſèrvent de mouſtache. Il a par devant deux piéds fourchez qui lui ſèrvent de mains, & deux dèrrière de chaque côté, & un tiers au milieu. Ariſtote & Ælian

diſent

diſent qu'il naît tout nud, mais qu'il ſe loge dans l'écaille d'un autre poiſſon qu'il trouve vuide; & quand il groſſit, il en chèrche une plus grande.

CANCRE, ſe dit provèrbialement d'un homme pauvre qui n'eſt capable de faire ni bien, ni mal. Cet homme eſt un gueux, un *cancre*, un pauvre *cancre*.

CANDÉ. ſ. m. C'eſt en pluſieurs endroits la même chôſe que *conflant*. *Confluens*. Ainſi on appelle *candé*, l'embouchure où la Vienne ſe joint à la Loire. On dit *condé* en d'autres endroits, & *colgnas* en d'autres.

CANDELABRE. ſ. m. C'eſt un grand chandelier de ſalle ayant pluſieurs branches, fait à la manière des anciens. *Candelabrum*.

CANDELABRE, eſt auſſi un chandelier en forme de grand baluſtre qu'on met pour amortiſſement à l'entour d'un dôme. On voit de ces ſortes de *candelabres* aux dômes de la Sorbonne & du Val de Grace à Paris.

CANDELETTE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt une corde garnie d'un crampon de fèr pour accrocher l'anneau de l'ancre quand on la veut mettre ſur les boſſeurs, lorſqu'elle eſt ſortie de l'eau. *Contus hamatus*.

CANDEUR. ſ. f. Bonté, ſincérité, franchiſe d'âme. *Candor animi*. Cet homme a une *candeur* d'âme qui ne lui a jamais fait déguiſer la vérité. Il procède en toutes ſes affaires avec beaucoup de *candeur* & d'honnêteté. Il faut ôter au cœur humain le maſque de vèrtu & de *candeur*, dont il ſe ſert pour les rafinemens de ſa diſſimulation. PORT-R. Les âmes pleines de *candeur*, ſont d'ordinaire plus ſimples dans le bien, que précautionnées contre le mal. FENEL. N'eſperez plus de franchiſe, ni de *candeur* d'un homme qui s'eſt livré à la Cour, & qui ſecretement veut faire fortune. LA BRUY.

Je veux dans la ſatire un eſprit de candeur. BOIL.

CANDIDAT. ſ. m. Celui qui brigue quelque charge, qui aſpire à entrer dans quelque corps. *Candidatus*.

Ce mot vient du Latin. Car ceux qui briguoient à Rome les Magiſtratures, étoient appellez *candidati*, parcequ'ils prenoient un habit d'un blanc fort éclatant lors qu'ils alloient aux aſſemblées publiques, afin de ſe faire remarquer de ceux dont ils vouloient avoir le ſuffrage. On a appellé auſſi du tems de l'Empereur Gordien & long-tems après *Candidati*, des ſoldats de la Garde de l'Empereur qui étoient choiſis de toutes les Légions, qui étoient fort conſiderez à la Cour. S. Auguſtin, Auſone & Claudien, en parlent, dans la vie de S. Hilarion c. 17. il eſt parlé d'un *Candidat* de l'Empereur Conſtance qui étoit poſſedé du Démon, & que le Saint délivra de la poſſeſſion. Ammien L. XXV. & Victor Tunnunenſis dans ſa *Chronica* font auſſi mention des *Candidats*. Voyez encore les faſtes de Sicile, & Cedrenus, *Roſweid. Onom.* Cedrenus dit que ce fut Gordien le jeune qui les inſtitua, auſſi bien que les Protecteurs & les Scholares. Les Scholares étoient choiſis dans les troupes, c'étoient ceux qui ſçavoient le mieux le métier de la guèrre, les *Candidats* étoient tirez des Scholares, c'étoient eux qui étoient les plus vigoureux, & qui avoient l'air le plus martial & le plus propre à inſpirer de la terreur, dit la Chronique d'Alexandrie. Les Protecteurs étoient un Ordre mitoyen, c'étoient proprement les Gardes du Corps. *Henſchenius, Act. SS. febr. T. II. p.* 18. Tertulien appelle ceux qui demandoient le Baptême, *Candidati Dei*. On appelloit auſſi *Candidats de l'éternité*, ceux dont les âmes n'étoient point encore dans le ciel.

CANDIDE. adj. m. & f. Qui eſt franc, ſincère, qui aime la vérité. *Candidus, ſincerus*. Un honnête homme doit être *candide*, avoir l'âme *candide*. Il eſt bon d'y ajoûter quelqu'autre mot, qui en explique & en détermine la ſignification.

CANDIDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Candidus*. *Candide* étoit un Auteur Eccléſiaſtique du ſecond ſiécle, qui avoit écrit ſur l'ouvrage des ſix jours.

CANDIDEMENT. adv. D'une manière candide. *Candidè, ſimpliciter, ſincerè*. Il y a peu de gens qui parlent *candidement*, quand ils veulent faire quelque troc ou quelque vente.

CANDIE. ſ. f. Nom moderne d'une Iſle de la mèr Méditerranée, qui dans l'antiquité s'eſt nommée Crete. *Creta, Candia*. Cette Iſle ne s'appelle *Candie* que depuis la fondation de la ville de *Candie* ſa capitale, dont elle a pris le nom; c'eſt-à-dire, depuis le IXe ſiécle. Elle eſt ſituée à l'entrée de l'Archipel, ſous le 34e degré de latitude, & peut avoir 75 lieuës d'Orient en Occident, & 20 dans ſa plus grande largeur. Elle fut ſoumiſe aux Sarazins au IXe ſiécle; au Xe en 962. Nicéphore Phocas la reprit. En 1204 Boniface Marquis de Monferrat la vendit aux Vénitiens, qui n'y ont plus que les forteresses de Suda, & de Spinalonga. Les Turcs ſont maîtres de tout le reſte. L'Iſle de *Candie* eſt célébre par le vin de Malvoiſie qu'elle produit. L'air y eſt chaud, mais ſain, & le tèrroir abondant en pâturages, en grains, & en fruits. Pour ce qui concèrne l'antiquité. Voyez CRÉTE. Quand il s'agit de l'antiquité je ne voudrois point dire *Candie*, mais Créte. Quelques-uns cependant le diſent, comme Vigenère.

La mèr de *Candie*, *Creticum mare*, eſt une partie de l'Archipel. Elle s'étend le long de la côte ſeptentrionale de l'Iſle de *Candie*.

CANDIE. ſ. f. Nom propre de Ville. *Matium*, *Candia*. *Candie* fut bâtie au commencement du IXe ſiécle par les Muſulmans, dans l'Iſle de Créte, dont ils s'emparèrent dans ce tems. Cette Ville a pris ſon nom de celui du lieu où ils la bâtirent, qui ſe nommoit Candax, & qui leur fut montré par un Moine. Elle a depuis donné ſon nom à toute l'Iſle. C'eſt le ſiége d'un Archevêque, & la Capitale de l'Iſle de même nom. Après une guèrre de 24 ans & un ſiége de trois ans, *Candie* fut renduë aux infidelles en 1669, n'étant plus qu'un tas de ruines.

La Nouvelle Candie, *Candia Nova*, eſt une forteresse que les Turcs avoient bâtie à une lieuë de la ville de *Candie*, pour la reſſerrer; mais depuis qu'ils ſont maîtres de cette Ville, cette forteresse leur eſt inutile, & ils la laiſſent tomber en ruine. MATY.

Le tèrritoire de *Candie* eſt la plus conſidérable des quatre parties de l'Iſle de Candie, elle occupe le milieu de l'Iſle, & renfèrme la ville de Candie, capitale de l'Iſle.

CANDIOT, OTE. ſ. m. & f. *Cres*, *Creticus*, *Cretenſis*. Habitant ou habitants de l'Iſle de Candie. Les *Candiots* ſont voluptueux & exceſſivement pareſſeux. Il ne faut point ſe ſèrvir de ce mot quand on parle des anciens habitans de cette Iſle, il faut dire Cretois. Voyez ce mot. Les *Candiots* naturels ſont prèſque tous Chrétiens du rite Grèc; il y en a quelques-uns qui ſont Mahométans.

CANDIR. v. n. Tèrme de Confiſeur, qui ſe dit des confitures dont le ſucre s'épaiſſit & ſe glace, ſur la ſurface des vaiſſeaux. *Albicare*. Les confitures qui ſont trop cuites ſe *candiſſent*.

CANDI, IE. part. & adj. *Albicans*.

On appelle Sucre *candi*, une préparation du ſucre qui ſe criſtaliſe: ce qui ſe fait en le fondant juſqu'à ſix ou ſept fois. On ordonne pour le rhûme du ſucre *candi*.

Ce mot vient de *canitum*, qui a été fait de *candidus*, à cauſe que c'eſt du ſucre blanchi & épuré. D'autres diſent que ce nom vient de l'Iſle de Candie. D'autres tiennent qu'il vient de *elkendit*, mot Arabe, qui ſignifie du *ſucre* en général. MÉNAGE.

CANDOU. ſ. m. Arbre qui croît aux Maldives, qui a cette propriété, qu'en le frottant contre un autre ſemblable, il en ſort du feu, quoiqu'il ſoit extrêmement mol & léger, & plus que le liége. On s'en ſert comme ici d'un fuſil. Il eſt gros comme un noyer, approchant de la feüille du tremble, & auſſi blanc. Il ne porte aucun fruit, & n'eſt pas bon à brûler. PYRARD.

CANDY. ſ. m. Sorte de grand bateau qu'on voit en Normandie ſur la Seine, & qui a environ 27 toiſes entre chef & quille. On ne voit pas ſur les rivières de France de plus grand bateau que le *candy*.

CANE. ſ. f. Oiſeau bon à manger, qui ſe nourrit près des moulins, des etangs, des marais, & qui marche en trouppe, & en inclinant le corps deçà & delà. *Anas*. La *cane* eſt la femelle du canard.

La Coûtume d'Eſtampes art. 185. déffend de nourrir des *canes* dans la ville. DE LA MARE, *Traité de Police T. I. p.* 539.

Ce mot, ſelon Ménage, vient de *ana*, ou *anas*; dont les Italiens ont fait auſſi *anitra*, & les François *canard*, & *canarder*.

On dit provèrbialement, Il n'y a que le bec à orler, c'eſt une *cane*, à ceux qui trouvent de la facilité à faire toutes chôſes, quoiqu'elles ſoient difficiles & longues à faire. On dit auſſi, qu'un homme fait la *cane*; pour dire, qu'il recule par lâcheté dans les entrepriſes périlleuſes, ou qu'il manque à ce qu'il s'étoit vanté de faire, à cauſe que les *canes* ſont ſi timides, qu'elles baiſſent la tête en paſſant par une porte, quelque haute qu'elle ſoit. On dit auſſi, quand les *canes* vont au champ, les prémières vont devant, à ceux qui demandent trop ſouvent, quand ſera-ce?

CANE D'INDE. *Anas Indica*. Il y en a de pluſieurs eſpèces différentes. Elles ſont plus groſſes de moitié que nos *canes* communes; mais quant à la figure, elles ſont prèſque ſemblables. Quelques-unes ont la tête rouge comme du ſang, & ſans plumes, auſſi bien qu'une partie du cou, excepté que ſur le ſommet de la tête il y a une crête compoſée de plumes blanches, qui s'étend tout le long de ſa tête, & qu'elle éleve lorſqu'elle s'irrite. Son œil eſt jaûne, & environné d'un cèrcle noir. Son bec eſt tout bleu, à l'exception d'une tache noire, qui eſt à l'extrémité. Elle a tout le devant du cou blanc, mais l'endroit où le cou ſe joint au corps eſt couvèrt d'un cèrcle noir, avec quelque peu de plumes blanches. Ce cèrcle eſt étroit à la poitrine, & large du côté du dos. Tout le deſſous du ventre eſt couvèrt de plumes blanches, & le deſſus du corps eſt brun; mais le cèrcle dont nous avons parlé eſt diviſé par une plume blanche par en haut. Les

extrémitez des aîles & de la queuë ſont d'un vèrd luiſant, comme celui des mouches cantharides. La peau des jambes eſt brune, & coupée de petites lignes noires. Ces *canes* marchent très-lentement, & ont la voix enroüée. Le mâle eſt plus grand, & ſes couleurs ſont plus vives & plus divèrſifiées que celles de la fémelle.

D'autres ont la tête blanche, & le béc, les cuiſſes, la queuë, & les plus grandes pennes des aîles noires; tout le reſte du corps eſt roux. Il y a néanmoins dans les aîles des parties blanchâtres, & dans celles du mâle, un peu de rouge & de vèrd. Le haut du cou eſt environné d'une ligne noire fort étroite.

D'autres ont le corps couvèrt de toutes parts de plumes noires, excepté quelques plumes blanches qui deſcendent en long ſur les plumes de la tête, du cou, & de la poitrine, ſans qu'il en paroiſſe ſur le reſte du corps; mais leurs jambes, le haut du béc, & le tubèrcule qui eſt deſſus, ſont d'un rouge très-éclatant.

CANE DU LEVANT, appellée en Latin *Anas Circia.* Cette eſpéce de *Cane* eſt très-petite, & approchant de la taille d'un plongeon. Tout ſon corps eſt beau, ſon béc comme aux *canes* ordinaires, & brun, auſſi bien que ſes piéds. Son cou eſt long d'une paume. Le reſte de ſon corps n'eſt que de la longueur de ſix doigts. Aldrovand fait la deſcription d'une fémelle qui avoit des taches ſur le ventre. Le mâle a de très-belles couleurs, & beaucoup plus éclatantes que celles de la fémelle.

CANE DE MÈR. *Anas marina.* Oiſeau de couleur tannée, avec un collier blanc autour du cou. La *cane de mèr* eſt de taille mitoyenne entre l'oye & la *cane* commune. Son béc eſt noir, longuet, approchant de celui du pélican, & n'eſt pas large comme celui de l'oye, de la cane, & du morillon; mais pointu comme celui de la piette. Sa tête & ſon cou juſqu'au deſſous de l'eſtomac ſont beaucoup plus noirs que ſon dos & ſes aîles. Les deux côtez de ſes cuiſſes ſont madrez, ſa queuë eſt blanche par deſſous, & ſes jambes noires. Toutes ſes façons de faire ſont fort ſemblables à celles de l'oye, mais elle ne ſe plaît aucunement dans l'eau douce, & c'eſt pour cette raiſon qu'on la nomme *cane de mèr.*

CANE A TÊTE ROUſSE. *Anas rufa.* C'eſt une petite *cane* ſemblable à un morillon. Elle a la tête rouſſe, mais ſa poitrine & le deſſous de ſa gorge ſont noirs; tout le reſte de ſon corps eſt de couleur plombée. Son béc, ſes jambes & ſes pieds, ſont noirs, & bien reſſemblans à ceux d'une *cane.* Ses yeux ſont rouges: ſa taille eſt de même que celle de la *cane* commune.

CANE, nommée Penelope, le mâle eſt de la grandeur du canard, ou environ; mais il n'eſt pas ſi gros. Son béc eſt gros & large; le deſſous en eſt noir, & le deſſus de couleur plombée obſcure. Il eſt courbé par l'extrémité, & a une tache noire. L'on voit depuis le béc juſque ſur le haut de ſa tête une couleur rouge, qui tire ſur le jaûne. Tout le reſte de la tête, & la plus grande partie du cou, ſont de couleur de dattes, mêlée d'un peu de noir ſous la gorge. Ce qui eſt entre le cou & le dos eſt divèrſifié de lignes noires, & blanches. La poitrine & le ventre ſon blanchâtres, les aîles ſont divèrſifiées de couleurs différentes, car les petites plumes dont elles ſont revêtuës ſont brunes. Il y a une tache blanche qui occupe la moitié des aîles, & qui s'étend bien loin. Les grandes plumes ſont noirâtres, & très-longues. Proche de la tache blanche l'on voit une ligne vèrte aſſez large. Sa queuë eſt très-courte, & compoſée de plumes en partie noires, & en partie brunes & vèrdâtres. Ses cuiſſes ſont blanchâtres & travèrſées de lignes cendrées fort menuës. Ses jambes & ſes pieds ſont de couleur plombée, & les membranes qui joignent les doigts ſont brunes.

La fémelle eſt entièrement ſemblable au mâle, ſinon que la tache blanche des aîles eſt moins rémarquable en la fémelle, & paroit comme d'un gris brun.

Il y a une *cane* ſauvage brune, *Anas fera fuſca*, qui n'eſt pas ſi grande que la précedente, mais qui approche bien fort de ſon eſpéce. Elle eſt moins colorée, particulièrement aux aîles & aux pieds, dont la membrane eſt noire. Ses aîles ſont compoſées de noir & de blanc. Son béc eſt d'un noir cendré, ſes yeux jaunâtres, ſa tête & la plus grande partie de ſon cou d'une couleur de châtain, qui tire ſur le brun, le bas du cou pardevant noir, par dèrrière comme la tête; les côtez en ſont cendrez. La poitrine & le ventre ſont noirs en partie, tirant auſſi ſur le cendré, le reſte brun. Le dos & la queuë noirâtres; les jambes & les doigts des piéds de couleur d'eau un peu blanchâtre, les membranes dont ils ſont joints noires.

CANE MOUCHE, *Anas muſcaria.* Eſpéce de *canes*, ainſi nommées parcequ'elles prennent les mouches qui voltigent ſur les eaux. Elles ſont plus petites que les communes, & ont le béc large & pointu, le deſſus eſt preſque tout jaûne, & de la longueur de deux travèrs de doigt. Il eſt dentelé de part & d'autre comme une

ſcie. Les dents de la *cane mouche* ſont flexibles & membraneuſes: celles d'en bas ſont plus petites que celles d'enhaut. La couleur du pennage approche de celle de la pèrdrix. Ses piéds ſont jaunâtres, & les doigts en ſont joints par des membranes noires. Son cou eſt divèrſifié deſſus & deſſous de la même manière que le pennage. Le ſommet de la tête eſt plus noir que les autres parties, la même couleur régne ſur les aîles. Sa queuë eſt très-courte.

GROſSE CANE DE GUINÉE. Cette *cane* eſt courte enjointée. Le mâle a la tête plus grande que la fémelle. Leurs couleurs ſont très-différentes, & elles n'ont point de pennage conſtant; communément elles ſont noires, & mêlées d'autres couleurs divèrſes. Leur béc eſt crochu par le bout, court & large. Elles ont une crête ou tubéroſité rouge entre les deux yeux ſur la tête qui eſt groſſe comme une ceriſe, & autour de leurs yeux elles ont du même rouge, qui paroit comme ſi c'étoit du cuir.

CANE HAUTE SUR SES JAMBES. *Anas altis*, ou *longis cruribus.* Son béc eſt aigu, partie noir, & partie rouge; ſon cou environné d'un cèrcle blanc. Le dèrrière eſt d'un cendré blanchâtre. Son ventre eſt blanc, ſes aîles très-larges. Leurs quatre dèrnières grandes pennes ſont noires de part & d'autre, celles du milieu blanches, les autres noires, & ont les extrémitez blanches; hormis un peu de noir qu'elle a par en haut. Ses jambes ſont menuës & plus hautes que celles des autres; ſes pieds & leurs membranes ſont blancs.

CANE DU CAIRE. *Anas Cairina.* L'on voit au Caire des canes qui ſont beaucoup plus groſſes que les nôtres. Le mâle plus gros encore que la fémelle a ſon béc fort gros proche de la tête, & un tubèrcule; il finit en pointe inſenſiblement, & eſt courbé par le bout, comme celui d'un coq. Il eſt tout noir, excepté à l'extrémité, qu'il a une tache rouge aſſez grande, & une petite par en haut qui eſt d'un rouge plus pâle. Sa tête eſt noire & huppée. Le commencement de ſa gorge eſt taché de petites marques blanchâtres. Ses yeux ſont jaûnes, & travèrſez de quantité de petites veines très-rouges. La plus grande partie de ſon pennage eſt noir. Les plumes de ſon dos ſont noires au commencement & au milieu, & vèrtes à la fin. L'on aperçoit auſſi dans ſes aîles & dans ſa queuë quelques plumes verdâtres, & une ou deux blanches, qui compôſent une tache. Ses jambes & ſes piéds, qui ſont robuſtes, ſont châtains.

La fémelle eſt plus petite que le mâle, & a le béc moins élevé. Il y a ſur le haut une ligne blanche & rouge, qui eſt aſſez large, & la tache qui eſt rouge au mâle eſt cendrée à la fémelle, & mêlée toutefois d'un peu de rouge. Le reſte de ſon béc eſt d'un noir cendré, hormis deux taches blanches faites comme un C. Sa tête eſt noire & ſans huppe. Sa poitrine l'eſt pareillement, elle eſt auſſi ſemée de taches blanches. Ses taches ſont plus vèrdâtres que celles du mâle, & elle en a deux blanches. Le reſte eſt entièrement ſemblable au mâle.

Il y a encore pluſieurs eſpéces de *canes*, ſur tout en Allemagne, qui diffèrent principalement par la grandeur, la groſſeur & la figure de leur béc, & la divèrſité de leurs couleurs, qui n'ont point de noms particuliers, au moins en nôtre langue.

CANE. Roſeau. Voyez. CANNE.

CANELER. Voyez CANNELER.

CANELLE. Voyez CANNELLE.

CANELURE. Voyez CANNELURE.

CANEPETIÈRE. ſ. fém. C'eſt un oiſeau de campagne qui reſſemble à une outarde, ſinon qu'il eſt plus petit, ou plûtôt, c'eſt une eſpéce particulière de poule, & il n'y a pas juſqu'aux païſans qui ne lui donnent ce nom. Elle s'appelle auſſi *cane* tèrreſtre, & elle a encore d'autres noms en differens païs. On la nomme en Latin *Anas campeſtris.* Elle court avec tant de vîteſſe qu'un homme ne la peut ſuivre. Elle eſt délicieuſe à manger, comme le faiſan. Elle ſe nourrit de toutes ſortes de grains, de fourmis, de ſauterelles, de mouches, & de froments, lorſqu'il eſt en hèrbe. Elle eſt de la grandeur du faiſan. Sa tête eſt ſemblable à celle d'une caille, ſon béc à celui d'une volaille, le tout à proportion de ſa groſſeur. Elle ſe plaît dans les plaines, & n'a que trois doigts aux piéds, non plus que l'outarde & le pluvier. La racine de ſon pennage eſt rouge comme du ſang, ce qui pourroit la faire prendre pour une eſpéce d'outarde.

On l'appelle *canepetière*, parcequ'elle ſe tapit comme la cane. On dit provèrbialement d'un homme ſoupçonneux, qu'il fait la *canepetière.*

CANÉPHORE. ſ. f. Jeune fille qui dans les ſacrifices portoit une corbeille, dans laquelle étoit tout ce qui étoit neceſſaire aux ſacrifices. *Canephora.* Ces corbeilles étoient ordinairement couronnées de fleurs, ou de myrte &c. Cela s'obſèrvoit ſur tout dans les ſacrifices de Cérès. Un des beaux ouvrages du Sculpteur Scopas étoit une *Canéphore.* PLINE L. XXXV. c. 5 Dans ces ſortes de cérémonies la *Canephore* marchoit la première, le Phallophore

lophore enſuite, & le Chœur de Muſique les ſuivoit. Dans l'incomparable Cornaline du Cabinet du Roi, qu'on appelle le Cachet de Michel Ange, il y a trois *Canéphores*, qui portent leur corbeille ſur leur tête. Les *Canéphores* étoient toujours des filles de condition, comme a remarqué Biſet ſur Ariſtophane Lyſiſtr. Après la *Canéphore* ſuivoit une femme qui lui portoit un paraſol & un ſiége. C'eſt Ariſtophane & ſon Scholiaſte qui nous l'apprennent, *Ὄρνιθ.* v. 1550.

CANÉPHORIES. ſ. m. & pl. Offrande d'une corbeille. Ce n'eſt point une fête, comme un de nos Auteurs l'a dit, c'étoit une cérémonie qui faiſoit partie de la fête que les jeunes filles célébroient la veille de leurs noces. Cette fête s'appelloit *Protelies*, Προτέλεια. Les cérémonies de cette fête étoient de plus d'une ſorte, comme on le dira au mot Protélies. Celle dont nous parlons ne ſe pratiquoit qu'à Athènes, & conſiſtoit en ce que la fille conduite par ſon père & ſa mère alloit à la citadelle où étoit le temple de Minèrve, & lui portoit une corbeille pleine de préſens, pour l'engager à rendre ſon mariage heureux, ou plûtôt, comme diſent le Scholiaſte de Théocrite ſur l'Idylle II. & Lutatius ſur le IIe livre de la Thébaïde de Stace, c'étoit une eſpéce d'amende honorable qu'elles alloient faire à la Déeſſe protectrice de la virginité, de ce qu'elles abandonnoient ſon parti, & une cérémonie pour l'appaiſer, & détourner ſa colère, de crainte qu'elle ne verſât des malédictions ſur leur mariage. Meurſius a ramaſſé une partie de ce qui regarde les *Canéphories* dans ſon Ve L. des Féries des Grècs au mot ΠΡΟΤΕΛΕΙΑ. Voyez encore ſur les *Canéphores* & les *Canéphories* Ariſtophane dans les Oiſeaux v. 1550. Dans les Ἐκκλησιαζούσαις v. 717. & dans Liſiſtrate v. 647. ſon Scholiaſte, & les Notes de Biſet ſur ces endroits.

CANEPIN. ſ. m. Peau déliée qu'on léve de deſſus la peau de mouton après qu'elle a été quelque peu dans la chaux. *Summa ovis cuticula.* C'eſt ce qui répond à ce que l'Anatomie appelle dans l'homme *épidèrme.* C'eſt de cette peau qu'on fait des évantails & des gans de femmes, & qu'on appelle autrement *gans de cuir de poule.* On appelle auſſi *canepin*, une petite pelure bien déliée qu'on prend au dedans de l'écorce du tilleul, ou du dehors de l'écorce du bouleau, dont les Anciens ſe ſèrvoient pour écrire.

CANETILLE. ſ. f. Tèrme de Broderie. Petite treſſe qui ſert à chamarrer ou à broder un habit. *Fila tenuiſſima bombycina, aurea, argentea.* On s'en ſèrt auſſi pour lier des bouquets. Il s'en fait de platte & de ronde, de ſoye, d'or, ou d'argent.

CANETILLER. v. act. Tèrme de Bouquetière. C'eſt lier avec de la canetille. *Ligare aliquid filo tenuiſſimo. Canetiller* un bouquet.

CANIART. ſ. m. Autrement Colin, ou Griſart. C'eſt un oiſeau de marine, mais qui ſelon Belon ne fréquente pas la mèr méditèrranée comme l'océan. Il n'eſt pas plus grand qu'une moyenne oye, quoiqu'il paroiſſe plus gros, à cauſe qu'il eſt chargé de plumes. Le champ de ſon pennage eſt gris, & c'eſt pour cette raiſon qu'il a été appellé griſart. Ses piéds ſont ſemblables à ceux d'une cane, mais il ne fait pas le plongeon. Sa tête eſt groſſe comme celle d'une aigle royale ; & ſon béc comme celui d'un plongeon de mèr. Il a l'entrée du goſier fort ample, auſſi avale-t'il de gros poiſſons. Sa queuë eſt ronde, & ne paſſe pas les ailes. Il vole longtems, & ſuit les Dauphins, pour recuëillir les morceaux de poiſſons qu'ils laiſſent ſur mèr en les dévorant. Lorſque le *caniart* eſt en tèrre, il court auſſi vîte que s'il n'avoit pas le piéd plat. Sa chair n'eſt pas délicate, ni de fort bon goût. Il ne fait pour l'ordinaire que deux petits.

CANETTE. ſ. f. Petite cane. *Anaticula. Orcanette.* Voyez Or.

Canette. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des petites canes qui ſe repréſentent comme les mèrlettes, avec les ailes ſerrées, hormis qu'elles ont béc & jambes ; ce que les mèrlettes n'ont pas. *Anaticula pedibus ac roſtro mutila.*

CANETTER. v. n. Marcher en inclinant le corps à droit & à gauche, à la manière des canes. *Incedere anatum more.*

CANEVAS. ſ. m. Groſſe toile & ſerrée dont on ſe ſèrt pour doubler les pourpoints & les corps de juppe pour les tenir en état. *Tela cannabina.*

Ce mot vient de *cannabaceus*, qui a été fait de *cánnabis*. Ménage. A Lyon on appelle encore *Marchands Canebaſſiers* ; les Marchands de groſſe toile. On a dit autrefois *Canivatz*. Il ſe trouve dans les Actes de S. François de Paule, *Acta SS. April. T. I. p. 151. E.*

Canevas, eſt une toile groſſe, mais fort claire, & tiſſuë fort régulièrement en petits carreaux, dans leſquels on paſſe des fils d'or, de laine, ou de ſoye, pour faire des ouvrages de tapiſſerie.

Quoi qu'il en ſoit ſans autre apprentiſſage
L'aiguille en main je me mets à l'ouvrage ;
Du canevas que j'avois en partage
En quatre coups je couvris un quartier ;
Clèrc de Notaire, ou même de Greffier,
En moins de tems n'auroit rempli ſa page. P. du Cerc.

On appelle figurément *canevas*, le modéle ou les prémières paroles qu'on donne, ſur leſquelles on compoſe un air, pour en faire de plus régulières. *Exemplar primum.* Le *canevas* d'une chanſon, ſe dit de cèrtaines notes d'un Maître de Muſique, qui marquent au Poëte la meſure des vèrs qu'il doit faire. M. Bertaud Conſeiller au Parlement de Paris, ſe dit l'auteur de cette façon de parler. J'ai du *canevas* pour dix ſonnets contre les Muſes, diſoit Du Lot. On le dit auſſi des mémoires qu'on donne pour écrire quelque Ouvrage, & le réduire en un état plus poli, comme un Panégyrique, une Hiſtoire particulière, un plan d'un Poëme, d'un Roman. *Argumentum, materia ſcribendi.* Mézerai a fait le *canevas* du Dictionnaire de l'Académie.

CANGRAINE, ou GANGRAINE. ſ. fém. C'eſt une diſpoſition de la chair, qui tend à mortification de la partie bleſſée, qui n'eſt pas encore morte, ni privée de tout ſentiment, mais qui ſe meurt peu-à-peu, enſorte que ſi on n'y met ordre, elle ſe mortifiera juſqu'à l'os. *Cangrana.* Quand cette mortification eſt parfaite, les Grècs l'appellent σφάκελος, ou νέκρωσις, les Latins *ſideratio*, & le vulgaire le *feu S. Anthoine*, ou *de Saint Marcel.* Elle ſe fait quand les eſprits ſont empêchez de venir en quelque partie, qui par conſéquent ſe corrompt, & quand la chaleur naturelle s'y éteint. Mais les Modèrnes croyent qu'elle ſe forme d'une cèrtaine vèrmine comme cirons, qui s'engendrent par la corruption de la chair, ſoit par le manque d'eſprits vitaux & animaux qui ne peuvent arriver à la partie, ſoit par une cauſe extèrne, comme par quelque contuſion. Cette chair morte, livide & pourrie, qu'on couppe ſans douleur, ayant communication avec la partie vivante, produit une innombrable quantité de ces petits vèrs qui rongent & pénétrent dans la chair vîve, & la corrompent pareillement ; & comme ils multiplient ſans ceſſe, on les peut faire mourir, ou avec de l'eau de chaux, ou en baignant inceſſamment la playe avec de l'eſprit de vin : mais le plus ſûr eſt de couper la partie affligée dans la chair vive. Le Père Kirker dit qu'ayant mis ſur une feüille de papier blanc un de ces petits vèrs venimeux qui corrompent la chair en la rongeant, il en produiſit 50 autres dans l'eſpace d'un *Miſerere.* Les petits phlegmons ſe tèrminent par réſolution, les grands par ſuppuration, & les énormes par *cangraine.* Voyez Degori dans le Tréſor de la pratique de Médecine.

Ce mot de *cangraine* vient du Grèc γάγγραινα, qui ſignifie le même, & qui vient du vèrbe γράω, *manduco, abſumo.*

Cangraine, ſignifie figurément une mauvaiſe doctrine, ou une corruption de mœurs qui ſe met dans un État, ou dans quelque autre corps moral. *Doctrina morum corruptela.* Il faut retrancher cette *cangraine*, ce membre pourri. C'eſt fait des loix, ſi pour arrêter cette *cangraine*, vous n'employez le fèr & le feu. Patru.

CANGRENER. v. n. Qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel, quand la cangraine commence à venir tendre, s'acheminer à la mortification par le défaut de chaleur naturelle. *Gangraná vitiari.* Voilà un bras qui commence à ſe *cangrener*, il le faut couper.

CANICULAIRE. adj. Qui ſe dit des jours pendant leſquels la Canicule domine, parcequ'elle ſe leve & ſe couche avec le ſoleil, depuis le 24e Juillet juſqu'au 23e Août. *Canicularis.* On diſoit autrefois, les jours *caniculiers.* Camerarius a compoſé un bel Ouvrage qu'il a intitulé *les jours caniculaires.*

CANICULE. ſ. f. Conſtellation céleſte qui a deux étoiles. *Canicula, canicula ſidus.* L'une eſt à la tête, de la quatrième grandeur, & eſt de la nature de Mèrcure. L'autre eſt à la ceinture, de la prémière grandeur, & de la nature de Mars. D'autres appellent *Canicule*, l'étoile ſeule, qui eſt à la tête du chien. Elle ſe leve le 16e de Juillet. Quand le Soleil ou Mars ſe lèvent avec la *Canicule*, il arrive une chaleur exceſſive, & les jours caniculaires commencent. On imprima en 1688. un Traité de la *Canicule*, & des jours caniculaires, où l'on dit, après Hyppocrate & Pline, que le 17e de Juillet que la *canicule* ſe leve, la mèr boüillonne, le vin tourne, les chiens entrent en rage, la bile s'augmente & s'irrite, & tous les animaux tombent dans la langueur & dans l'abatement ; que les maladies qu'elle cauſe le plus ordinairement ſont les fièvres ardentes & continuës, les diſſenteries, le flux de ventre, la phrénéſie, la rage ; que les ſains doivent manger moins pendant ce tems-là, & ne rien manger que de bon ; que les malades doivent tempérer par des boüillons rafraichiſſans, par la ſaignée, & par la purgation, la bile qui cauſe leurs maladies. Les Aſtres n'ont aucune influence ſur nôtre globe ; nous nous imaginons que la *canicule* eſt chaude, & les Méridionaux la trouvent très-froide. Roh. Les Poëtes nous

ont laiſſé des deſcriptions fort travaillées de la vèrtu brûlante de la *canicule*. BAYL. Les Romains étoient ſi pèrſuadez de la malignité de ſes influences, que pour l'appaiſer ils lui ſacrifioient tous les ans un chien roux. Ils ne préféroient un chien à toute autre victime, qu'à cauſe de la conformité des noms : ils s'imaginoient que cette étoile choiſiſſoit un chien plûtôt qu'un autre animal : ſupèrſtition ridicule. ID. Voyez Gaſſendi.

Sécher même les draps me ſembloit ridicule,
Et je tremble à préſent dedans la Canicule. MOL.

Les Grècs l'appellent *προκύων*, les Latins *antecanis*, parcequ'elle eſt proche du grand Chien, mais un peu plus ſeptentrionale, ou plûtôt, parce qu'elle ſe leve un jour plûtôt que le chien. Voyez CHIEN. Quelques-uns confondent mal à propos cet aſtre avec une étoile fort brillante du grand chien, qu'on appelle *Sirius*, & que les Grècs appellent, comme celle-ci, *προκύων*. Elles ſont très-différentes.

Les Egyptiens commençoient leur année au lever de la *canicule*, & la continuoient juſqu'au lever ſuivant de la même étoile, ce qui s'appelle *annus canarius*, l'année de la *canicule*. Ils diſoient que les chévres appellées *Oryges* jettoient un cri, ou ſelon d'autres étèrnuoient au moment que la *canicule* ſe levoit. Les Éthiopiens faiſoient le même conte.

Hygin rapporte que la fâble diſoit que la *canicule* étoit le chien d'Icare, qui avoit été placé dans le Ciel. On lui faiſoit des ſacrifices dans l'Iſle de Cos, où s'étoient retirez les païſans qui tuèrent Icare, & dans les Cyclades pour détourner la peſte.

Le mot *canicule* vient du Latin *canicula*, diminutif de *canis*, qui ſignifie un petit chien. Pline l'appelle *minor canis*, & Vitruve *canis minuſculus*. On peut voir ſur la *canicule* le *Cœlum Aſtronomico-poeticum* de Cæſius. Solin C. 32. Pline L. XVIII. c. 28. Vitruve L. IX. c. 7. Saumaiſe ſur Solin p. 144. 429. 721.

CANIDE. ſ. m. Sorte de pèrroquet qui ſe trouve dans les Antilles. Son plumage eſt très-beau. Il eſt de la groſſeur d'un faiſan. Il a ſur la tête une toque de plumes d'un rouge vèrmeil bordée de plumes de couleur de gris de pèrles.

CANIF. ſ. m. On prononce *Ganif*. Petit morceau d'acier fort tranchant, garni d'un petit manche dont on ſe ſèrt pour tailler des plumes. *Cultellus, ſcalpellus, ſcalpellum*.

CANIFICIER, ou CASSIER. ſ. m. Arbre qui porte des ſiliques, d'où on tire une moële purgative. Voyez CASSE, c'eſt la même chôſe.

CANIVET, ſ. m. Diminutif de *Ganif*.

Ces mots viennent apparemment de *canna*, qui eſt un bout de plume, parceque les *canifs* ſèrvent à la tailler. Ménage dit qu'il vient de l'Allemand, ou de l'Anglois *knife*, qui ſignifie un *petit couteau*.

CANIN, INE. Qui tient du chien. *Caninus*. On appelle un ris *canin*, celui qui fait retirer beaucoup les lévres. Une faim *canine*, une faim extrême, qu'on ne peut raſſaſier. Il n'eſt pas uſité qu'au feminin.

Dent *canine*, c'eſt une dent pointuë, telle que celles des chiens. *Dens caninus*. On appelle auſſi les dents *Canines* deux dents pointuës qui ſont entre les dents tranchantes & les molières, qu'on appelle auſſi dents *œillères*. Les dents *canines* ſont ainſi appellées, parce qu'elles ſèrvent à rompre & à briſer les corps durs, ce qui fait que l'on porte ordinairement ſous ces dents les os qu'on veut ronger, à peu près comme font les chiens. Il y en a quatre, deux à chaque mâchoire, elles ſont ſituées auprès des inciſives, une de chaque côté. Elles ſont épaiſſes, fortes, ſolides, & emboëtées dans leurs alvéoles comme les inciſives, mais plus profondément & plus fortement ; car elles ſurpaſſent les autres en longueur. Les dents *canines* d'enhaut ſont nommées *œilleres*.

Le quatriême muſcle des lévres s'appelle *canin*, parcequ'il prend ſon origine de l'os de la mâchoire ſupérieure audeſſus de la dent *canine*, & va s'inſérer à la lévre inférieure proche l'angle de la bouche, pour tirer cette levre en haut. DIONIS.

CANINANA. *Jonſton*, eſt un ſèrpent de l'Amérique long d'un pied & demi, ou de deux pieds ; ſon dos eſt vèrd, ſon ventre eſt jaûne. Il fuit les hommes ſans leur faire de mal, & ſe laiſſe prendre aiſement comme les chiens, & c'eſt de là qu'on l'appelle *Caninana*, de *canis*, chien. Sa chair eſt en uſage dans le païs comme celle du vipère en Europe.

Ce nom lui a été donné du mot Latin *canis*, à cauſe de ce que nous avons dit.

CANINGA. Arbre qui croît dans les montagnes de l'Iſle de Cuba. Son tronc eſt gros & noirâtre auprès des racines. Son écorce a le goût de canelle & de girofle ; on l'ôte comme celle de la canelle, & elle eſt plus épaiſſe. Les habitans de l'Iſle de Cuba s'en ſèrvent pour aſſaiſonner leurs viandes, & même ils l'employent en remédes.

CANIVEAUX. ſ. m. pl. Ce ſont les gros pavez, qui étant aſſis altèrnativement avec les contre-jumelles, travèrſent le milieu d'une rüe, dans laquelle paſſent les chariots.

CANNAYE. ſ. f. Lieu planté de cannes & de roſeaux. *Arundinetum, cannetum*.

CANNE. ſ. f. Tèrme de Botanique, qui convient à quelques genres de plantes bien différens les uns des autres. *Canna, arundo*. Il y a la *canne*, ou le roſeau ; la *canne* d'Inde, & la *canne* odorante. La *canne*, ou le roſeau, eſt un genre de plante ſi ſemblable au chien-dent, qu'il n'y a que la ſeule grandeur des tiges, & des feüilles, qui en établiſſe la différence. Il y en a pluſieurs eſpéces : celle qu'on appelle *canne commune*, *arundo vulgaris*, ou *vallatoria*, a ſa racine noüeuſe, qui s'étend çà & là. Sa tige croît à la hauteur de douze ou quinze piéds : elle eſt de la groſſeur du doigt, creuſe & pleine de nœuds. De chacun de ces nœuds ſortent les feüilles, qui enveloppent prèſque la tige, & qui ſont roides, un peu âpres, larges de deux doigts, & longues d'un piéd & demi, & veineuſes. Au bout des tiges naiſſent les fleurs par paquets, compoſées de pluſieurs filets, qui forment une chevelure molle, de couleur de pourpre, qui devient enſuite cendrée, & que le vent emporte. Elle croît dans les eaux dormantes, & aux bords des rivières. On s'en ſèrt en divers endroits pour couvrir les maiſons, pour faire des cloiſons, des échalas, & à pluſieurs autres uſages. Il y a une eſpéce de *canne*, qu'on appelle *arundo ſcriptoria*, dont les anciens ſe ſèrvoient pour écrire, & dont ſe ſèrvent encore aujourd'hui les Arabes, les Pèrſans, les Arméniens, les Grècs & les Turcs. Il y en a une autre eſpéce, qui eſt appellée *arundo ſagittalis*. Les Tartares & les Aſiatiques s'en ſèrvent pour faire des fléches & des dards. On en porte des Indes d'une ſorte qui eſt ſouple & fléxible, dont on fait des corbeilles & d'autres beaux ouvrages. On en porte auſſi qui ſont fèrmes & plus groſſes, qui ſèrvent à faire des bâtons pour s'appuyer. Le *bambou* eſt une eſpéce de *canne*. Voyez BAMBOU.

La *canne* qui porte le ſucre croît ordinairement de la hauteur de cinq, ſix, ou ſept piéds, & de la groſſeur de deux pouces en circonférence ; elle eſt diviſée par pluſieurs nœuds, qui ſont éloignez de quatre ou cinq pouces les uns des autres. La tige pouſſe de longues feüilles vèrtes & touffuës, du milieu deſquelles s'éleve la *canne*, qui eſt auſſi chargée en ſon ſommet de pluſieurs feüilles pointuës, & d'un panache dans lequel ſe forme la ſemence : elle eſt remplie d'une moële blanche, & ſucculente, de laquelle on éxprime cette douce liqueur, dont ſe forme le ſucre. *Arundo ſaccharifera*.

LA CANNE D'INDE, ou CANNACORUS, eſt une autre ſorte de plante, dont il y a auſſi pluſieurs eſpéces. Celle que les Botaniſtes appellent *arundo Indica latifolia*, ou *cannacorus latifolius vulgaris*, a une tige noüeuſe, de la hauteur de deux, de trois, & quelquefois de quatre piéds. Ses feüilles ſont grandes, roulées comme des cornets de papier, lorſqu'elles commencent à ſortir : elles ſe développent enſuite, paroiſſent fort amples, membraneuſes, un peu pointuës, ayant beaucoup de veines qui les travèrſent obliquement. Au ſommet de la tige ſont les fleurs ſemblables à celles de glayeul, d'une fort belle couleur rouge-brun, attachées à un bouton velu, lequel, après que les fleurs ſont tombées s'augmente, & devient triangulaire, & comme épineux. La ſemence eſt contenuë dans ce bouton : elle eſt ronde & de couleur brune, ou noire. Ses racines ſont pleines de nœuds & fort cheveluës.

LA CANNE ODORANTE, eſt la même plante que le *calamus aromaticus*. Voyez CALAMUS AROMATICUS.

CANNE, ſignifie auſſi, un bâton qu'on porte à la main, fait de ces ſortes de bois. Il ſèrt à ſe ſoutenir en marchant, & quelquefois pour marquer le commandement. On les enrichit par les bouts, d'argent, d'yvoire, d'agathe, de criſtal, &c. Ce vieillard eſt réduit à porter la *canne*. Cet Officier a donné cent coups de *canne* à un ſoldat inſolent.

CANNE, ſignifie encore, une meſure Romaine qui revient à ſix piéds onze pouces de Roi. C'eſt une meſure de longueur dont on ſe ſèrt en pluſieurs villes de commèrce, comme on fait ici de l'aune. Vigenère dit ſur Tite-Live p. 1513. qu'à Rome la *canne* contient huit palmes, & que les neuf palmes ſont deux aunes de Paris ; & l'aune de Paris étant ſelon lui, c'eſt-à-dire de ſon tems, de 3 piéds huit pouces, la *canne* étoit de 53 pouces $\frac{2}{3}$ de pouces ; c'eſt-à-dire, de 4 piéds 5 pouces & $\frac{2}{3}$ de pouces, ou les deux tiers d'un pouce, qui ſont 8 lignes. Les *cannes* de Provence & du bas Languedoc ſont de huit pans, ou empans, qui font 6 piéds 2 lignes du pied de France. Les *cannes* d'Avignon & de Nîmes ſont d'un pouce ou environ plus courtes que celles de Provence & du bas Languedoc. La *canne* de Thouloûſe contient une aune & demie de Paris. Il en eſt à peu-près de même des *cannes* des villes du haut Languedoc & de la haute Guyenne.

Les

Les *cannes* de Gennes pour les toiles ſont de dix palmes, ou dix fois neuf pouces & deux lignes; celles pour les draperies ſont de neuf palmes. La *canne* de Sicile eſt de huit pans & demi. A Naples les meſures s'appellent auſſi *cannes*. Les Hébreux l'appellent *keneh*, & elle contient chez eux ſix coudées. Le Père Merſenne ſoutient que cette meſure comprend huit piéds & un doigt & demi. On l'appelle en pluſieurs lieux le *roſeau*.

Ce mot eſt de pluſieurs langues & vient de la prémière. Nous l'avons pris du Latin *canna*, qui vient du Grec κάννα, ou κάννη, qui avoit été fait de l'Hébreu קנה, *Kaneh*, & dans toutes ces langues il ſignifie la même chôſe, *calamus*, *arundo*, un roſeau, une *canne*.

Canne, en tèrmes de Vèrrerie, eſt une vèrge de fèr pèrcée d'un bout à l'autre comme un tuyau. On appelle le *mords de la canne*, une épaiſſeur de fèr qui eſt au bout d'une des extrémitez de la *canne* en forme de mords de cheval. Et *bauquin de la canne*, le bout oppoſé au mords, que l'on met ſur le bord des lévres pour ſouffler le vèrre.

En Poëſie on appelle *canne* de fèr, ou d'acier, le canon d'un fuſil, ou d'un mouſquet.

Quel bruit! la forêt embraſée
S'offre à mes regards allarmez!
D'une canne *d'acier creuſée*
Cent nouveaux Chaſſeurs ſont armez.
Du ſoufre bruyant qu'elle cache,
Au gré du doigt, le feu détache
Un plomb qui part avec l'éclair.
On diroit que l'art téméraire
A fait l'homme dépoſitaire
De la foudre de Jupiter.

CANETON. ſubſt. maſc. Petite canne, petit canard privé. *Anaticula*.

Là barbotoit maint petit caneton. P. Du Cerc.

CAnNELADE. ſ. f. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt une ſorte de curée que préparent les Fauconniers pour le vol du héron, avec du ſucre, de la canelle & de la moëlle de héron; qu'ils donnent à leurs oiſeaux pour les rendre héronniers, & les échauffer à ce vol.

CAnNELAT. ſ. m. Morceau de cannelle entouré de ſucre, qui forme une eſpéce de dragée. *Caſia ſacchara condita*.

CAnNELER. v. act. Tèrme d'Architecture. Creuſer, tailler des petits canaux au fût des colonnes, des pilaſtres, des conſoles, des gaînes, des tèrmes &c. *Striare*. Il faut *canneler* les colonnes pour les faire paroître plus groſſes.

On le dit auſſi des petites cavitez en rond qu'on fait dans des triglyphes, & dans tous les autres ornemens d'Architecture. *Stria, canalicus*.

Cannelé, ée part. & adj. Qui a des canelures. *Canaliculatus, ſtriatus*. Une colonne *cannelée* & embâtonnée eſt bien plus belle que toute unie.

Cannelé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des piéces honorables de l'Écu, quand les bords n'en ſont pas unis, & quand quelque partie avance en dehors, & puis ſe retire en dedans. Le *cannelé* diffère de l'*engrêlé*, en ce que l'*engrêlé* a ſes pointes en dehors, & le *cannelé* en dedans.

CAnNELLE. ſ. f. Écorce d'un arbre qui croît dans les Iſles de Ceïlan & de Java, & en Malabar. *Caſia*, *cinnamum*, *cinnamomum*. Il vient naturellement & ſans culture dans les bois, comme les autres arbres. Les Indiens n'en font pas plus de cas: ils l'appellent *corunda gauhah*. Cette écorce eſt la même chôſe que le cinnamome des Anciens. L'arbre a pluſieurs branches longues, droites, épaiſſes, bien arrangées & ſans noeuds, dont il ſort encore de petits rameaux couverts de feüilles aſſez grandes. Ces feüilles reſſemblent à celles du laurier-ceriſier, & ſont attachées deux à deux par de petites queuës. Elles ſont un peu plus larges vèrs leur piéd, & ſe tèrminent en pointe. Chacune a trois ou quatre nèrfs en long. Ces petits rameaux pouſſent auſſi pluſieurs petites fleurs blanches & de bonne ôdeur, après leſquelles naiſſent des fruits qui ſont de la groſſeur & de la figure d'une olive. Ils ſont vèrds au commencement, & deviennent noirs & luiſans, lorſqu'ils ſont parvenus à leur maturité. Il en découle une liqueur vèrte, âcre, amère & oléagineuſe. On peut auſſi en tirer par diſtillation, de même que des fleurs, une liqueur qui aura à peu-près le goût & l'ôdeur de la *canelle*; mais qui ſera beaucoup inférieure en toutes chôſes à celle qu'on peut tirer de la *canelle* même. Le bois de cet arbre n'a ni odeur ni goût. Sa principale vèrtu eſt dans ſon écorce, laquelle étant récente ſemble être double: elle a ſa ſupèrficie griſâtre, & le dedans de la couleur ordinaire de la *canelle*. On la pourroit alors diviſer en deux écorces de différente couleur, mais étant ſéchées enſemble, elles ſont inſéparables, & paſſent pour la même écorce, la couleur griſâtre de la ſupèrficie, ſe changeant en la couleur ordinaire, à meſure qu'elle ſeche. La *canelle* ſéparée fraîchement de l'arbre eſt plate, peu colorée, preſque ſans goût & ſans ôdeur; mais elle ſe roule en ſéchant, & prend la figure d'une canne, dont elle porte en partie le nom, & par l'exhalation de ſon humidité ſupèrfluë elle acquiert une ôdeur douce & pénétrante, & un goût aigu & piquant. Pluſieurs rapportent que cet arbre dépoüillé de ſon écorce demeure trois ans à en reformer une nouvelle, qui ſe trouve auſſi bonne que la précédente. Mais celà paroît fort ſuſpect. Ceux du païs tirent de ſa racine un ſuc fort aprochant du camphre. Son fruit cuit dans l'eau rend une huile qui s'étant refroidie devient auſſi fèrme & auſſi blanche que le plus beau ſuif de chandelle. La *canelle* pour être bonne, doit être d'un goût fort piquant, & fort agréable, & avoir une couleur rouſſe & aſſez vive. Ses qualitez ſont d'échauffer, de deſſécher, de hâter les menſtruës & l'accouchement; de fortifier les eſprits, & d'aider à la digeſtion. On a apporté des Indes Occidentales en 1660. un arbre de *canelle* qu'on a élevé à Hambourg, qui eſt haut de 15 à 16 piéds, & plus gros que le bras. On en a auſſi conſervé un en Anglétèrre, en le ſerrant dans une étuve juſqu'au mois de Mai, & en vèrſant de tems en tems ſur le haut de l'arbre de l'eau nitreuſe, & du fumier de pigeon. Ce mot peut venir du Latin *canna*, parcequ'on nous apporte la *canelle* en forme de *canne*. Mais le plus ſûr eſt de tirer ce mot de l'Hébreu *cane*, qui ſignifie la même chôſe que *calamus aromaticus* parmi les Latins. Voyez Ceïlan.

Il y a une autre ſorte de *canelle* dans les Indes Occidentales, qui vient dans une Province qu'on appelle *Samaca*, ſituée ſous l'Équateur. C'eſt un arbre de moyenne grandeur, toûjours chargé de feüilles, comme les autres arbres des Indes. Ces feüilles ſont ſemblables à celles du laurier. Son fruit eſt de la forme & de la figure d'un chapeau, & de la largeur d'une piéce de huit réales d'Eſpagne. Il eſt au dedans & au dehors d'une couleur de pourpre tirant ſur le noir, uni & poli par dedans, rude par dehors, d'un goût & d'une ôdeur auſſi agréables que la *canelle* de Ceïlan. Son écorce eſt fort épaiſſe: elle n'a aucune ſaveur ni ôdeur de *canelle*. Sa principale force eſt dans le fruit, ce qui eſt le contraire de la *canelle* d'Orient. Ce fruit eſt fort utile à pluſieurs chôſes: étant mis en poudre il fortifie l'eſtomac, diſſipe les vents, corrige la puanteur de la bouche: il eſt auſſi cardiaque & donne bonne couleur. On en met dans les ſauſſes & dans les ragoûts comme la *canelle*.

Cannelle, eſt auſſi la fontaine ou tuyau qu'on met à un muid qui eſt en pèrce pour en tirer le vin. *Fiſtula*.

Cannelé, ée. adj. On nomme ainſi en Teinture, ce qui eſt de couleur de cannelle. *Color caſiam referens*.

CAnNELURE. ſ. f. Cavité ronde qu'on fait dans une colonne, le long d'un pilaſtre, ou d'une autre piéce d'architecture, pour lui ſervir d'ornement. *Striatura*. On les appelle autrement *ſtries*, du Latin *ſtriges*, les plis d'une robe. Il y a des *cannelures à côtes*; ce ſont celles qui ſont ſéparées par des liſtels de cèrtaine largeur, qui ont quelquefois des aſtragales, ou baguettes aux côtez, ou deſſous. Des *canelures avec rudentures*, ce ſont celles qui ſont remplies de roſeaux, ou de câbles, juſqu'aux tiers du fût. Des *cannelures ornées*, ce ſont celles qui ont dans la longueur du fût, ou par intervalles, ou depuis le tiers d'en bas, de petites branches ou bouquets de laurier, de lièrre, de chêne, ou de fleurons, & autres ornemens qui ſortent le plus ſouvent des roſeaux. Des *canelures à vive arête*, ce ſont celles qui ne ſont point ſéparées par des côtes: elles ſont propres au Dorique. Des *cannelures plates*, ce ſont celles qui ſont en manière de pans coupez au nombre de ſeize, comme l'ébauche d'une colonne Dorique. On peut auſſi appeller *cannelures plates*, celles qui ſont creuſées quarrément en manière de petites faſces, ou demi-bâtons dans les tiers du bas d'un fût. Des *cannelures torſes*, ce ſont celles qui tournent en vis, ou en ligne ſpirale autour du fût d'une colonne. *Cannelures* de Gaîne, de Tèrme, de Conſole, ſont des *cannelures* plus étroites par le bas que par le haut.

Cannelure, & Cannelures, ſont auſſi des tèrmes qui s'employent communément en Botanique dans les deſcriptions des tiges, & des fruits de quelques plantes. *Cannelures à côtes*, ſont celles qui ſont ſéparées entr'elles par des côtes ou plates en deſſus, ou arrondies en côte de melon. *Cannelures à vive arête*, ſont celles dont les ſéparations ſont en feüillet vif & tranchant.

Ce mot vient de *canal*, *canalis*, parceque la *cannelure* eſt en effet un petit canal. De là vient qu'on trouve dans la baſſe Latinité *canelatus*, pour dire canelé. Il s'enſuit de là qu'il ne faudroit point l'écrire par deux *nn*, comme fait l'Académie. De reſte on n'en prononce qu'une en parlant.

CANNES. *Cannæ*, *arum*. Petit bourg ou village de la Poüille, célébre par la grande victoire qu'Annibal remporta ſur les Romains

mains la 3ᵉ année de la ſeconde guèrre Punique, l'an de Rome 538. Il ne reſte plus que les ruines de ce bourg, que quelques-uns appellent Ville. Peut-être qu'il le devint dans la ſuite. Tite-Live n'en fait qu'un bourg, *Vicus*. Après la bataille de *Cannes* Annibal envoya trois boiſſeaux d'anneaux de Chevaliers Romains à Carthage. On appelle aujourd'hui ce lieu *Canna destructa*. Voyez Vigenère ſur Tite Live p. 1755. au mot APULIE.

CAnNULE. ſ. f. Mʳ Dionis & quelques autres écrivent *canule*. Petit tuyau que les Chirurgiens laiſſent dans les playes qu'ils n'oſeroient fèrmer, parce qu'elles ſuppurent toûjours, & qui ſèrt d'une eſpéce de tente. *Canaliculus*. Elle eſt faite d'or, d'argent, ou de plomb, & eſt troüée, afin que la ſanie puiſſe entrer & tomber ſur une éponge trempée en vin & eau de vie qu'on met à l'orifice pour tenir chaudement l'ulcère, & empêcher que l'air extérieur n'entre au dedans. Cet homme a porté 30 ans une *cannule*. Il y a des *canules* à anneaux qui ſèrvent à les attacher, & les tenir ſujettes dans la playe. Les *canules* à platine ſont celles qui ont à la tête une petite plaque ronde pèrcée de deux trous, où l'on paſſe un ruban pour les arrêter. Il y a des *canules* rondes, il y en a d'ovales, de courbes. Il y en a pour appliquer des cautères actuels, elles ſont pour l'ordinaire fort courtes & fort larges, ce ne ſont prèſque que des anneaux qui ont quelque hauteur, & un manche; on applique le cautère qui eſt plus menu que l'ouvèrture de la *canule* en le faiſant entrer dans la *cannule*, laquelle empêche que les parties voiſines ne ſoient offenſées par le cautère. Il y a de ces *canules* à platine qui ſont longues, elles ſèrvent lorſqu'il faut introduire un cautère dans le corps pour conſumer quelque calloſité; on les appelle féneſtrées, ou à fenêtre, à cauſe d'une ouvèrture qu'elles ont, non pas au fond, mais à côté ſur leur longueur pour appliquer le cautère. On ſe ſèrt de ces *canules* feneſtrées, & fèrmées par un bout pour les hémorroïdes intèrnes, pour les fiſtules &c. Quelques-uns appellent les *canules* à platine, *canules ailées*, parceque la platine eſt étenduë en quelque façon comme les ailes d'un oiſeau qui vole.

En pluſieurs endroits on appelle *canule* le petit tuyau que l'on met au bout des Seringues pour donner des lavemens. *Tubulus*.

CANNULE, ſe dit auſſi de ce qui ſèrt à boucher un muid, & à en tirer le vin en l'ouvrant. *Fiſtula*. On l'appelle plus ordinairement *cannelle*.

CANOBUS. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt le nom d'une étoile qui eſt dans le navire Argo.

CANOES, ou CANOTS. ſ. m. *Canoes* eſt le moins uſité. Il faut dire *canot* au ſingulier, & *canots* au plurier. Ce ſont de petits vaiſſeaux dont ſe ſèrvent les Indiens, faits tout d'une piéce d'un tronc d'arbre creux. *Cymbula*. En l'Iſle de Cuba ils les font de cédre, & il y en a de ſi longs, qu'ils tiennent 50 ou 60 pèrſonnes. Ils ſont faits comme des navettes de Tiſſerand. Il y en avoit plus de cent mille ſur le lac de Méxique, comme témoigne Hèrrera. Il y a auſſi des *canots* de Sauvages, & des *canots* d'écorce. Ce ſont de petits bateaux faits ſeulement d'écorce d'arbre, dont ſe ſèrvent les Sauvages de l'Amérique Septentrionale. Ceux de Canada les font d'écorce de bouleau, & aſſez grands quelquefois pour contenir quatre ou cinq pèrſonnes. On dit *canot jaloux*; pour dire, un *canot* qui a le côté foible. Quelques-uns écrivent *canot*, & nomment ainſi un eſquif ou petit bateau deſtiné au ſèrvice d'un grand bâtiment. *Cymba*, ou *cymba barbarica*.

Canot eſt auſſi un petit bateau pour le ſèrvice d'un grand bâtiment: on s'en ſèrt pour aller d'un vaiſſeau à l'autre, ou d'un vaiſſeau à tèrre.

CANOLES. Voyez MARCOTTES. C'eſt la même chôſe, ſelon La Quintinie.

CANON. ſ. m. Qui ſe dit par éxcellence des paroles ſecrettes de la Meſſe depuis la Préface juſqu'au *Pater*, au milieu deſquelles le Prêtre fait la conſécration. *Arcana divini ſacrificii verba*, *Canon Miſſa*. Le ſentiment commun eſt que le *Canon* commence à ces paroles *Te igitur*, *&c*. Le peuple doit ſe mettre à genoux pendant le *Canon* de la Meſſe. Du Cange dit qu'il a été ainſi nommé, *quia in eo eſt legitima ſacramenti confectio*. C'eſt la raiſon qu'en apporte Strabus, parcequ'il contient les régles qu'il faut obſèrver pour offrir le ſacrifice. Le *Canon* de la Meſſe eſt très ancien. Saint Ambroiſe en parle, & l'appelle *Canon* comme nous, il eſt prèſque tout entier, comme on le dit aujourd'hui, dans la lithurgie de S. Ambroiſe & du têms de S. Grégoire le Grand il étoit tel que nous l'avons, le vénérable Béde en parle, Alcuin l'a éxpliqué. Quelques-uns diſent que S. Jérôme par l'ordre du Pape S. Damaſe l'a mis dans la forme où nous l'avons, d'autres l'attribuënt au Pape Siricius, qui vivoit ſur la fin du quatriême ſiécle; il eſt ſeur qu'il eſt très-ancien, ce qui ſe trouve parceque de tous les Saints qui y ſont nommez il n'y en a aucun qui ne ſoit martyr, & qui n'ait ſouffert avant que l'Égliſe ait été en paix ſous le régne de Conſtantin. Le Concile de Trente dit que le *Canon* de la Meſſe a été dreſſé par l'Égliſe, & qu'il eſt compoſé des paroles de JESUS-

CHRIST, de celles des Apôtres, & des prémiers Pontifes qui ont gouvèrné l'Égliſe. Tous ceux qui ont traité de la Lithurgie ont parlé du *Canon*. On appelle quelquefois le *Canon*, *Action*, quelquefois on l'appelle *Secrete*, parce qu'on doit le réciter à voix baſſe, ſans ſe faire entendre des aſſiſtans.

CANON, ſe dit auſſi d'un tableau ou carton enrichi où ces paroles-là ſont écrites. *Tabula Canonem Miſſa continens*, ou ſimplement *Canon*. On le met au milieu de l'autel devant le Célébrant. Un *Canon* en broderie, ou enluminé, un *Canon* de cuivre, d'argent.

CANON, ſe dit généralement des Loix & des Régles de la diſcipline Eccléſiaſtique, & des Decrets des Conciles. *Sacri Conciliorum canones*, *ſacrorum Conciliorum decreta*. C'eſt une déciſion ſur les matières de la religion, ou un réglement de police & de diſcipline Eccléſiaſtique fait par un Concile général, ou national, ou provincial. *Canon*. Les *Canons* des Conciles de Nicée, de Latran, de Trente &c. Quelques-uns doutent de la vérité des *Canons* des Apôtres, que l'on attribuë d'ordinaire à Saint Clément. Baronius, Bellarmin, Turrien, & quelques Auteurs, croyent véritablement qu'ils ſont des Apôtres. Hincmar & M. de Marca croyent qu'ils ſont du II. & IIIᵉ. ſiécle, dreſſez par des Evêques Diſciples des Apôtres. Beveregius eſt auſſi de ce ſentiment. Daillé a ſoutenu qu'ils avoient été fabriquez par quelque Hérétique dans le Vᵉ ſiécle. D'autres croyent comme lui, qu'ils n'ont été répandus dans l'Égliſe que vèrs le Vᵉ ſiécle. Il eſt cèrtain qu'il y en a eû des Recuëils faits en différens ſiécles. Denys le Petit au Vᵉ ſiécle en fit une plus ample Collection, & après lui Ferrandus, Creſconius, Iſidorus, Mercator. L'Égliſe Grécque compte 85 *Canons* Apoſtoliques, & l'Égliſe Latine en reçoit 50 ſeulement. Selon Uſſerius la prémière collection des *Canons* de l'Égliſe Grécque contenoit ſeulement ceux du I. Concile Œcuménique, & de cinq Conciles Provinciaux; ce prémier recuëil fut fait avant l'an 380. & avant le I. Concile de Conſtantinople, qui ne s'y trouvoit point. Il n'y avoit en tout que 164 *Canons*. C'eſt Denys le Petit qui y ajouta les *Canons* des autres Conciles Généraux. Il mit à la tête 50 *Canons* des Apôtres, qu'il traduiſit en Latin. Il finit les *Canons* Grècs par le Concile de Calcédoine. Il y joignit encore ceux du Concile de Sardique; & ceux des Conciles d'Afrique, qui n'avoient point encore été inſérez dans le corps des *Canons*. Les Proteſtans ſoupçonnent que ces *Canons* du Concile de Sardique ont été fabriquez pour augmenter l'autorité du Pape. D'autres tiennent que cette prémière collection des *Canons* a été faite en 385. & que le Concile de Conſtantinople aſſemblé ſous le Grand Théodoſe en 381, en fait partie, & n'y a point été ajoûté depuis. On compte quatre principales compilations des *Canons* de l'Égliſe d'Orient, la dèrnière étant toûjours plus ample que celle qui la précéde. La quatriême contient quelques *Canons* du II. Concile Général de Nicée; & c'eſt ſur celle-là que Balſamon, & Zonaras, ont fait des commentaires.

DROIT CANON. *Jus canonicum*, *Jus Pontificium*. Dans les Gaules, & ſous la I. Race des Rois, on ſuivoit le Code des *Canons* de l'Égliſe Univerſelle, qui étoient ceux de l'Égliſe Grécque. On y ajoûta ceux des Conciles d'Éphêſe, & de Calcédoine &c. mais ce Code ne ſe retrouve plus. Depuis l'Égliſe Romaine ſe ſèrvit d'un Code des *Canons* compoſé en 520. & traduit par Denys le Petit. Les Décrétales des Papes depuis Sirice juſqu'à Anaſtaſe groſſiſſoient ce recuëil. C'eſt en quoi conſiſtoit l'ancien Droit Canonique juſqu'à l'onziême ſiécle. On l'obſèrvoit par tout l'Occident, avec les Capitulaires de Charlemagne; & l'on n'avoit aucun égard à ce qui n'y étoit pas compris. C'eſt ſur ce fondement qu'on ſoutient en France, que les libèrtez de l'Égliſe Gallicane conſiſtent à ne pas recevoir tout ce qui s'eſt introduit dans la Juriſprudence Canonique depuis cette ancienne compilation, & à rejetter les Décrétales des Papes avant le Pape Sirice, comme fauſſes & ſuppoſées. Mais le *Droit Canonique* fut beaucoup alteré depuis la fin du VIIIᵉ juſqu'à la fin du XIᵉ ſiécle. On y confondit les Décrétales depuis Saint Clement juſqu'à Sirice, qui juſques-là avoient été inconnuës. Enfin, la confuſion qu'aportoient les différentes collections fit penſer à rédiger, & à ramaſſer un nouveau corps du *Droit Canon*. C'eſt donc aujourd'hui un Recuëil intitulé *la Concordance des Canons diſcordans*, qui a été fait en 1151. par Gratian Moine Bénédictin, des textes de la Bible, des Conciles, & des ſentimens des ſaints Peres, ſur chaque matière Eccléſiaſtique. Il a partagé ſon Ouvrage par l'ordre des matières; & non point par l'ordre des tems & des Conciles, comme la plûpart avoient fait avant lui. Cette compilation fit que les anciennes demeurèrent tout-d'un-coup abolies. Elle eſt diviſée en trois parties. La prémière en 108 diſtinctions: la ſeconde en 36 cauſes, & la troiſiéme en cinq diſtinctions. La ſeconde partie du Droit Canonique eſt compoſée des Décrétales des Papes depuis 1150. juſqu'à Grégoire IX. en 1229. En 1297. le Pape Boniface VIII. continua les Décré-

tales

tales des Papes juſqu'à ſon tems. Mais cette dèrnière partie n'a pas beaucoup d'autorité en France, à cauſe des différens de Boniface VIII. avec le Roi Philippe le Bel. Le Pape Jean XXII. y joignit les Clementines en cinq livres: ce ſont les Conſtitutions de Clément V. ſon prédéceſſeur: on y a joint 20 Conſtitutions faites par le même Jean XXII. qui ſont appellées *Extravagantes*, & quelques autres Conſtitutions de ſes ſucceſſeurs. Toutes leſquelles chôſes compoſent le Corps, ou le Cours du *Droit Canon* que nous avons en trois Volumes, en y comprenant les Commentaires. C'eſt aujourd'hui la Juriſprudence autoriſée par le Saint Siége & de laquelle ſeule on ſe ſèrt dans le For extérieur & contentieux. Meſſieurs de Port-Royal ſe ſont aviſez de dire *Droit Canonique*, à cauſe du Latin *Jus Canonicum*: & en cela ils ont été ſuivis par leurs ſectateurs, & même par leurs adverſaires; mais je ſoûtiens qu'il faut dire *Droit Canon.* Si leur raiſon étoit reçuë, il faudroit auſſi dire *Canonique*, & non pas un *Chanoine.* Si l'on vouloit réformer nôtre langue ſur le Latin du ſiécle d'Auguſte, il faudroit la refaire toute entière, & dire par éxemple avec l'écolier Limouſin, *l'alme, inclite, & celebre Académie, que l'on vocite Lutece.* Ménage. Mais contre l'autorité de M. Ménage on trouve plus ſouvent *Droit Canonique* dans les meilleurs Auteurs. M. du Bois a deux Volumes qu'il a intitulez, *Maxime du Droit Canonique.*

Canon de la paix & de la Trève. C'eſt dans l'hiſtoire Eccléſiaſtique un *Canon* fait & renouvellé par pluſieurs Conciles, depuis le Xe ſiécle, pour abolir les déſordres que cauſoient les guèrres, que les Seigneurs avoient coutume de ſe faire entre eux pour leurs querelles particulières.

Canon, eſt auſſi un Catalogue des Livres Sacrez. *Sacrorum Librorum Index.* Un tel livre eſt apocryphe, il n'eſt pas dans le *Canon.* Le *Canon*, ou le catalogue des Livres du Vieux Teſtament a été fait par les Juifs. On l'attribuë à Eſdras: l'ancienne Égliſe a ſuivi le *Canon* des Juifs, qui ſelon Saint Jerôme ne contenoit que 22 livres. Du Pin. Le dernier *Canon* des livres Saints eſt celui qu'a fait le Concile de Trente; il comprend tous les livres qui ſe trouvent dans les Bibles imprimées dans les Royaumes Catholiques depuis ce Concile. On doit ſous peine d'anathême recevoir comme livres ſacrez, comme Écriture divine, tous les livres que contient ce *Canon*, & c'eſt être hérétique que de rejetter quelque chôſe de ce que contient ce *Canon.* Ce *Canon* du Concile de Trente eſt tout ſemblable à celui du Concile d'Hyppone tenu en 393. & à celui du Concile IIIe de Carthage qui étoit de 47 Évêques, du nombre deſquels étoit Saint Auguſtin, & qui diſent qu'ils ont reçu ce *Canon* de leur Père. Il eſt auſſi ſemblable à celui d'Innocent I. dans ſa lettre à Éxupère.

Les *Canons* des Évangiles ſont une eſpéce de Concordance faite par Euſebe de Céſarée, dont parle S. Jérôme, & que l'on voit ſouvent à la tête des manuſcrits du Nouveau Teſtament & en quelques éditions.

Quelques Religieux appellent *Canon* le livre qui contient leurs Regles, leurs Conſtitutions &c.

On appelle encore *Canon*, le catalogue des Saints reconnus, & canoniſez dans l'Égliſe. *Album Sanctorum quos agnoſcit Eccleſia.*

En tèrmes de Palais, on appelle *Canon emphitheotique*, le revenu annuel que doit celui qui a pris un héritage à bail emphithéotique, c'eſt-à-dire, pour cent ans. *Vectigal annuum ex fundo emphyteutico.*

Canon, en tèrmes de Guèrre, eſt une piéce d'Artillerie, ou arme à feu faite de fèr, ou de fonte. *Tormentum bellicum aneum.* Elle eſt de figure cylindrique, & creuſe par le milieu. On la charge de poudre & de boulets, ou de cartouches. Voici les parties d'un gros *canon* ordinaire. Il eſt long d'environ dix piéds. Son noyau eſt de neuf piéds. Son affût eſt long de quatorze, & ſon aiſſieu de ſept. Le diamétre de ſa bouche eſt de ſix pouces & deux lignes; l'évent de la balle de deux lignes. Le diamétre de la balle eſt de ſix pouces, & ſon poids de trente trois livres ½. Le métal eſt épais au collet de deux pouces, & à la culaſſe de ſix. Son métal pêſe environ 5600 livres. Sa charge eſt de 18 à 20 livres. Il tire de point en blanc 600 pas, & tire dix coups par heure, & quelquefois quinze, & par jour 120. Son lit doit avoir quinze piéds de large, & vingt de long pour ſon recul. Il faut 20 chevaux pour le mener. Et pour ſèrvir un *canon* qui bat en ruine, dont le boulet eſt de 36 livres, il faut deux Canoniers, trois Chargeurs, & 30 Pionniers. Mais comme il eſt peſant & difficile à traîner, on l'employe le plus ſouvent pour un aſſaut en le chargeant à cartouche, afin de battre & de découvrir de loin, ſoit pour attaquer quand on fait les prémières aproches, ſoit pour ſe défendre en le plaçant ſur un Cavalier. On ne fait guères à preſent de *canon* que de 24 livres, qui ont cinq pouces & demi de calibre, & dix piéds de long. Les *canons* des vaiſſeaux portent depuis quatre juſques à 36 livres de balle. L'Amiral & le Vice-Amiral ſont tous montez de *canons* de fonte. Les autres ont la meilleure partie de *canons* de fèr. Les *canons* des vaiſſeaux ſont montez ſur quatre petites rouës comme les affûts des mortiers. On dit que le *canon* eſt aux ſabords, quand il eſt mis aux ſabords, & qu'il eſt prêt à tirer. On dit qu'il eſt démarré, quand il a rompu les cordages dont il étoit amarré. On dit que le *canon* eſt détapé, quand il eſt débouché, & que la tape eſt hors du *canon.* On appelle *canon de courſier*, un *canon* de 33 à 34 livres de balle, qui eſt logé ſur l'avant de la galère, pour tirer par deſſus l'éperon. La charge de poudre d'un *canon* eſt environ la moitié du poids de ſon boulet. Il faut rafraîchir le *canon* après une trentaine de décharges avec deux pintes de vinaigre qu'on mêle avec quatre pintes d'eau, & qu'on met dans l'âme du *canon* après avoir bien bouché la lumière. Sans cette précaution, le *canon* ſeroit en danger de ſe crever, ou de s'éventer. Les piéces qu'on appelle de la nouvelle invention, ou à l'Eſpagnole, ont une concavité, ou chambre au fond de l'âme, qui fait qu'elles pouſſent plus loin le boulet, & avec moins de poudre que les autres; elles ſont auſſi plus courtes. Il y a des piéces de *canon* qu'on appelle *folles*, parce qu'elles n'ont pas l'âme bien droite, ce qui eſt cauſe que le boulet ne va jamais droit où l'on viſe. C'eſt la faute du Fondeur. Il y a des piéces abſolument tortuës.

Les *canons* des vaiſſeaux ſont montez ſur des affûts ſemblables aux affûts des mortiers, ils ſont auſſi plus peſans de métal que les *canons* dont on ſe ſèrt ſur tèrre, parce qu'on les charge quelquefois de boulets à deux têtes. Il y a ſept différens calibres pour les *canons* des vaiſſeaux de France, ſçavoir 36 livres de bale, ou 24, ou 18, ou 12, ou 8, ou 6, ou 4, quand les *canons* ſont de fonte; mais quand ils ſont de fèr le calibre n'eſt que depuis 18 livres de boulet, juſqu'à quatre. Suivant l'Ordonnance de 1689 il n'y a que le vaiſſeau Amiral, & le Vice-Amiral, ceux du prémier rang, & ceux du ſecond & du troiſième quand ils ſont commandez par l'Amiral, le Vice-Amiral, ou un Lieutenant Général, qui ayent tous leurs *canons* de fonte ſans aucun mélange de *canons* de fèr. Toutes les piéces de *canon* dont on ſe ſèrt en France ſur mèr, ſont ou renforcées, ou légitimes, ou moindres: les renforcées ſont celles qui ont à la culaſſe plus d'un calibre d'épaiſſeur, les légitimes ſont celles qui ont trois parties égales de diamétre, les moindres ſont celles qui n'ont pas le diamétre de l'âme, ou bien le calibre proportionné à l'épaiſſeur du métal.

Ce mot vient de *canone*, Italien, augmentatif de *canna*, à cauſe que le *canon* eſt long, droit & creux comme une *canne.* Ménage.

Canon, ſe dit auſſi de l'Artillerie en général. On a pris le *canon* & le bagage des ennemis. On dit qu'une place ne s'eſt point renduë qu'à la vûë du *canon*, qu'elle a attendu le *canon*, qu'elle a ſouffert le *canon*, ſelon la réſiſtance qu'elle a faite: & on dit figurément, quand une chôſe eſt difficile à obtenir, qu'on ne l'aura qu'avec le *canon.* On dit une lumière de *canon. Foramen per quod ignis à tergo immittitur.* L'ame du *canon. Tormenti cavum, canalis.* Un *canon* renforcé ſur la culaſſe. *Poſtica & extrema tormenti pars.* L'embraſure du *canon. Aperta tormentis diſplodendis feneſtra.* Un affût de *canon. Lignea compages tormentum ſuſtinens.* Pointer le *canon. Tormentum aliquò dirigere.* Plonger le *canon*, le tirer en bas. *Tormentum è ſuperiori parte in inferiorem diſplodere.* Enclouer, demonter le *canon. Tormentum aneum clavo obſtruere.* Une voléo de *canon. Tormenti emiſſio.* Le *canon* de cette batterie étoit bien ſèrvi.

Iſaac Voſſius dit que la longueur d'un *canon* ne doit pas être de plus de 13 piéds, & qu'une plus grande longueur empêche l'effet du *canon*, non pas à cauſe que le boulet eſt pouſſé hors du *canon*, avant que toute la poudre ſoit enflammée, comme quelques-uns croyent, mais parce que le boulet eſt repouſſé au dedans du *canon* par l'air qui y rentre avec impétuoſité, lorſque la flamme eſt éteinte. Pendant les ſiéges de Rôſe & de Gironne en 1694. on entendoit très-diſtinctement de Rieux le *canon* qui ſe tiroit contre ces places, en ſorte que le jour & l'heure qu'on ceſſa de l'entendre, fut commo on l'apprit enſuite, celui qu'elles ſe rendirent l'une & l'autre. D'où il s'enſuit qu'on entend le *canon* de 40 lieües loin, au travèrs même des montagnes; car il y a 40 lieües de Rieux à Gironne, & les Pyrénées ſont entre deux. Les ouvèrtures de ces montagnes par où les rivières coulent, conſèrvent la force de l'air. La plus grande portée du *canon* eſt lorſqu'il eſt élevé de 25 degrez. Voyez Hanzelet, qui en a décrit toutes les portées de degré en degré, & la manière d'en calculer l'augmentation, ou la diminution, à proportion de ſon élévation. Le *canon* doit être pôſé ſur ſon affût, & arrêté avec des ſurbandes qui le ſèrrent ſur ſes tourillons. Cet affût a la culaſſe dentelée de trois ou quatre degrez nommez *coches*, ſur leſquels le Canonier pôſe le coin de mire pour tirer. Darcons dit avoir

inventé une manière de ſuſpendre le *canon* dans un vaiſſeau, qui le fait demeurer dans ſon point de mire nonobſtant l'agitation de la mèr.

LA POUDRE A CANON, eſt une compoſition faite de ſalpêtre, de ſoufre, & de charbon, qui s'enflamme & ſe raréfie aiſément, & qui eſt cauſe de tout l'effet du *canon*. *Pulvis pyrius*. Polydore Virgile dit qu'elle fut inventée par haſard par un Chymiſte, qui ayant de cette compoſition dans un mortier qu'il avoit couvèrt d'une pièrre, le feu s'y prit, & fit ſauter en l'air la pièrre avec une grande violence. Thevet dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Conſtantin Anclzen. Mais Belleforêt, & autres meilleurs Auteurs, diſent que ce fut un nommé Bertolde Schuartz, ou le Noir, qui l'inventa. Il en enſeigna prémièrement l'uſage aux Vénitiens l'an 1380. en la guèrre qu'ils avoient contre les Gennois en un lieu nommé autrefois Foſſe Caudiane, & à preſent Chioggia, contre Laurens de Medicis, dont toute l'Italie ſe plaignit comme d'une contravèntion maniſeſte aux loix de la bonne guèrre: & néanmoins Pièrre Meſſie dit en ſes divèrſes Leçons, que les Mores qui étoient aſſiégez en l'an 1343. par Alphonſe XI. Roi de Caſtille, tiroient cèrtains mortiers de fèr qui faiſoient un bruit ſemblable au tonnèrre. Et Dom Pedre Evêque de Léon en la Chronique du Roi Alphonſe, qui conquit Tolède, dit qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roi de Thunis, & le Roi More de Seville, il y a plus de 400 ans, ceux de Thunis avoient cèrtains tonneaux de fèr avec quoi ils tiroient force tonnèrres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Régitres de la Chambre des Comptes, que l'uſage en étoit en France dès l'année 1338.

Larrey dans ſon hiſtoire d'Anglètèrre, Henri VIII. p. 343. prétend que c'eſt en Anglètèrre qu'on vit en 1535. les prémiers *canons* de cuivre, & dit qu'on en attribuë l'invention à Jean Owen. Il avouë néanmoins qu'il en avoit paru quelques-uns auparavant de même métal, mais bien au deſſous de la pèrfection de ceux-ci. Le même Auteur dans ſa ſeconde partie p. 686. dit qu'en 1346. à la bataille de Crecy il y avoit cinq piéces de *canon* dans l'armée Angloiſe, que ce fut la prémière fois qu'on s'en ſèrvit dans les batailles. Mezeray rapporte que le Roi Edoüard jetta l'épouvante dans l'armée Françoiſe par cinq ou ſix piéces de *canon*, parce que c'étoit la prémière fois que l'on eût vû de ces foudroyantes machines. Larrey ajoute que quelques-uns cependant en font l'uſage de quelques années plus ancien, & diſent que l'année 1338. les François s'en étoient ſèrvis au ſiége de Puy Guillaume en Auvèrgne.

Les prémiers *canons* ont été appellez *bombardes*, du mot Latin *bombus*, à cauſe de leur bruit éclatant. Les *canons* ont eû divèrs noms, divèrſes longueurs, & divèrs calibres. Les prémiers *canons* ont été appellez *cardinales*, *mulets*, *baſiliques*, *ribadoquins*, *émerillons*, *ſerpentines*, *paſſevolans*, *verteüils*, ou *ſautereaux*, *ſacres*, *couleuvrines*, *barces*, *fauconneaux baſtardes*, &c. qui ſeront expliquez à leur ordre. Les plus ordinaires & réguliers de fonte vèrde ſont les *canons* ou courſiers de 9 à 10 piéds de long, calibre de Roi de ſix pouces de diamètre, & portent une balle de 33 livres ¾. Le *canon* de fèr coulé, ou de fèr battu, n'a point de régle, & ne porte que douze livres de balle pour le plus.

CANON, ſe dit auſſi de la partie des mouſquets, fuſils, carabines, piſtolets, & autres armes à feu où ſe met la charge de poudre & de plomb. *Tubus æreus*, *fiſtula ærea*. Il eſt pôſé ſur un petit fût pour le tirer à la main. Suivant l'Ordonnance de 1689 pour la Marine le *canon* des mouſquets doit être de trois piéds neuf pouces de long, d'un fèr doux bien lié, & bien ſoudé, point pailleux, caſſant, ni braſé, ni éventé, bien foré au dedans, & limé au dehors, le dèrrière du *canon* doit être à pans, renforcé juſqu'au tiers, & le devant doit être rond & déchargé de fèr.

On dit d'un homme qu'on veut pèrdre, qu'on le fera crever comme un vieux *canon* de mouſquet.

CANON RAYÉ, eſt un *canon* qui a dedans quelques cannelures, dans lequel on enfonce une balle de plomb à force; ce qui fait tirer plus droit. *Tormentum intus ſtriatum*. Il eſt défendu à ceux qui tirent pour le prix de ſe ſèrvir de *canons rayez*.

CANON, Tèrme de ſerrurier. C'eſt la partie d'une clef qui eſt forée, & qui joint l'anneau. *Tubulus clavis*. C'eſt auſſi la partie de la ſèrrure dans laquelle entre le bout de la tige de la clef, quand elle n'eſt pas forée.

On appelle *canons de goutiere*, en tèrmes d'Architecture, des bouts de tuyaux de cuivre, ou de plomb, qui ſèrvent à jetter les eaux de pluye au delà d'un chêneau, & d'une cimaiſe par les gargouilles. *Stillicidii tubus*.

CANON, eſt auſſi le tuyau d'une plume, & la partie qui ſèrt à écrire. *Pennæ caulis*.

CANON, ſe dit auſſi par les Chaudronniers, pour ſignifier une ſorte de tuyau qui entre dans le corps de l'arroſoir, & au bout duquel eſt la pomme de l'arroſoir, qui eſt pleine de petits trous par où ſort l'eau qui arrôſe. *Tubulus*.

CANON A DEVIDER, eſt une manière de petit bâton tourné avec des rebords, qui preſqu'à ſon extrémité a un trou pour mettre la broche du rochet.

CANON, ſe dit auſſi d'un pot de fayance un peu long & rond, où les Apoticaires de Paris mettent les Électuaires & les confections.

CANON, ſignifie auſſi, un petit tuyau qu'on met au bout des ſeringues pour donner des clyſtères.

CANON, ſignifie en tèrmes d'Imprimerie, les plus gros caractères avec leſquels on imprime. *Craſſiores charatteres*. Il y a le *gros double canon*, le *gros canon*, le *triſmegiſte*, ou *canon approché*, & *petit canon*, le tout avant le gros parangon, & le gros Romain.

CANON, en tèrmes de Manége, eſt la partie de la jambe du train de devant du cheval, compriſe entre le genou & le boulet. *Tibia*. Il y a une fuſée au *canon* de ce cheval.

CANON, eſt auſſi une partie d'un mords, ou d'une embouchure de cheval. *Tubulus*. C'eſt une piéce de fèr arrondi qui entre dans la bouche du cheval, & qui la tient ſujette. On les fait de pluſieurs figures. Elle eſt ordinairement de deux piéces, & quelquefois d'une ſeule, comme le *canon* à trompe. C'eſt un tèrme d'éperonnier.

CANON, en tèrmes de Muſique, eſt un nom qu'on donne à une eſpéce de fugue. *Vocis quaſi fugientis inſectatio*. Voyez FUGUE. On appelle auſſi *canon muſical*, le ſommier ſoutenant les conduits qui portent le vent d'un tuyau à l'autre en un jeu d'orgues. *Canon muſicus*. Ce mot vieillit en ce ſens, & il a été employé par Vitruve, & ſes Traducteurs.

CANON A DEVIDER. Petit bâton rond tourné avec des bords qui a un trou vèrs ſon extrémité pour mettre la broche du rochet.

CANON eſt auſſi le tuyau d'une plume qui ſèrt à écrire.

CANON ſignifie encore, un demi bas qui s'étend depuis la moitié des cuiſſes juſques à la moitié des jambes. *Tibialia longiora quæ femoribus aſtringuntur*. On en portoit autrefois avec des bottes. *Canons* de ſoye. *Canons* de laine. Les Tailleurs appellent auſſi *canons*, les deux tuyaux des chauſſes où l'on met les cuiſſes, & le haut des bas de laine, ou de ſoye, qui s'élargit en ſorte qu'on y peut mettre les cuiſſes. Ainſi on dit, des bas à *canon*, des *canons* qu'on attache au bas du haut-de-chauſſe.

CANON, eſt auſſi un ornement de toile rond, fort large, & ſouvent orné de dentelle, qu'on attache au deſſous du genou, qui pend juſqu'à la moitié de la jambe pour la couvrir: ce qui étoit il y a quelque tems fort à la mode; *Linea tibiata parmarum in morem aptata*. C'eſt dont Molière ſe raille.

De ces larges canons, *où comme en des entraves,*
On met tous les matins ſes deux jambes eſclaves.

CANON PASCHAL. Table des fêtes mobiles, table où l'on marquoit pour une ou pluſieurs années le jour auquel tomboit la fête de Pâques & les autres fêtes qui dépendent du jour de Pâques. *Canon Paſchalis*. Le Concile de Nicée ayant fixé la Pâque au Dimanche qui ſuivroit immédiatement la pleine lune la plus proche de l'Équinoxe du printems, pour trouver plus aiſément le prémier jour de la lune, & enſuite le 14e, le Concile ordonna que l'on ſe ſèrviroit de l'Eunéadécaétéride ou Cycle de 19 ans, parce qu'au bout de ce tèrme les nouvelles lunes reviennent à peu près aux mêmes points de l'année ſolaire. On croit que le Concile chargea de ce calcul Euſèbe de Céſarée, & il eſt cèrtain qu'il avoit compoſé un *canon paſchal* de dix neuf ans.

CANONADE. ſ. f. Un coup de canon. *Tormenti emiſſio*. Cet Officier a bien eſſuyé des *canonades* en ſa vie.

CANONADE, ſe dit auſſi de la batterie continuelle d'une place. Ce pan de baſtion a ſouffèrt une *canonade* de trois jours avant que d'être ruiné.

CANONARQUE. ſ. m. Officier de l'Égliſe de Conſtantinople. *Canonarcha*. Codin en parle *De Offic. Conſt.* L. I. c. 6. n. 2. & c. 7. n. 24. & 25. Il paroit par ce qu'il en dit que c'étoit un bas Officier, qui étoit au deſſous des Lecteurs.

CANONARQUE, étoit auſſi un Officier dans les anciens monaſtères. *Canonarchus*. C'étoit celui qui ſonnoit aux heures de la collecte, ou des aſſemblées, pour faire lever les Moines, & les aſſembler. C'eſt de Jean Moſchus, *Vita Patrum*, *L. X. c.* 11. *&* 50. que nous l'apprenons. Voyez Roſweid *Onomaſt*.

CANONER. v. act. Battre à coups de canon. *Glandes ferreas tormentis emittere*, *jaculari*. Ces deux Amiraux ce ſont ſeulement *canonez* & n'ont rien fait. On a *canoné* cette place trois jours durant.

CANONIAL, ALE. adj. Qui appartient au Chanoine, qui regarde le Chanoine. *Canonicus*. C'eſt une maiſon *Canoniale* qui eſt vacante. Il eſt du devoir *Canonial* d'aſſiſter à l'Office, au Chapitre.

On

On appelle Heures *Canoniales*, les petites Heures du Bréviaire, qui ſont Prime, Tierce, Sexte & None. *Preces canonicæ; preces ſtatis horis pro officio ſacerdotibus recitandæ.* Ce qui vient de ce qu'on a appellé autrefois *Canon* l'Office Eccléſiaſtique. Un Chanoine de S. Quentin a fait un Traité des *heures Canoniales.*

CANONICAT. ſ. m. Prébende, titre d'un Bénéfice de Chanoine. *Canonici munus.* Il a obtenu de l'Évêque un tel *Canonicat* en vèrtu des Lèttres du Roi pour ſon joyeux avénement à la Couronne. C'eſt un droit qui appartient au Roi, de nommer aux prémiers *Canonicats* vacans par mort dans les Égliſes Cathédrales, & Collégiales.

CANONIER. ſ. m. Officier d'Artillerie qui a ſoin de pointer, de charger, de tirer le canon; qui doit ſçavoir le calibre, & les charges de chaque piéce, avec la perfection des gabions, & des plates formes des bateries. *Tormentorum librator.* Sainte Barbe eſt la Patrone des *Canoniers.* La chambre des *Canoniers* eſt ſur la poupe du vaiſſeau, & s'appelle *Sainte Barbe.*

CANONIERE, ſe dit auſſi d'une ſorte de tente de toile à deux mâts pour repoſer les Canoniers. *Tentorium libratoribus tormentorum aſſignatum.*

Les enfans appellent *canonière*, un morceau de ſureau vuidé, long d'un demi-pied, où ils mettent des manières de balles ou de tampons, qu'ils font de papier mâché, ou de chanvre, ou de quelque racine tendre. Ils les font ſortir avec force par le moyen d'un bâton qu'ils font entrer dans la *canonière*, ce qui cauſe quelque bruit. Ils l'appellent auſſi quelquefois *canon. Tubulus ſambuceus mittendis globulis innoxiis*, ou *tubulus ſambuceus.*

CANONIERES, en termes de Maçonnerie, ſont les ouvertures qu'on laiſſe dans les gros murs & terraſſes, pour évacuer les eaux. *Feneſtella aquis emittendis comparata.*

CANONIQUE. adj. m. & f. Livre ſacré & authentique, qui a autorité dans l'Égliſe, comme faiſant une partie de la Bible. *Legitimus, canonicus.* On les appelle ainſi parce qu'ils ſont dans le Canon, ou dans le Catalogue des Livres ſacrez. Quelques Pères diſtinguent les Livres de la Bible en trois claſſes: les *Protocanoniques*, les *Deutero-canoniques*, & les Apocriphes. DU PIN. Le Livre de Judith eſt un Livre *canonique* dans l'Égliſe Catholique; les Calviniſtes le rejettent mal à propos. Les Épîtres de S. Pierre ſont reçûës par l'Égliſe pour *canoniques*, quoique ſaint Jérôme diſe que pluſieurs de ſon tems tenoient la ſeconde pour apocryphe, à cauſe de la différence du ſtile. Il n'appartient qu'à l'Égliſe de déclarer un auteur, ou un livre *canonique.*

CANONIQUE, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait ſelon les Canons & les Régles de l'Égliſe. Ce Prélat a toûjours mené une vie *canonique*; ſes écrits ne contiennent rien que de *canonique.* La commende d'une Abbaye eſt un titre *canonique* en France. On appelle *peines canoniques*, les peines que l'Égliſe peut impoſer: telle eſt la dépoſition, l'excommunication: des aumônes, des jeûnes, ou quelque autre pénitence corporelle. Le Juge d'Égliſe peut même condamner à l'amende honorable, pourvû qu'elle ſe faſſe dans ſon Prétoire ſeulement.

On appelle auſſi la Juriſprudence *Canonique*, le corps & la ſcience du Droit Canon. Un cours *canonique.* Voyez DROIT CANON.

CANONIQUE. ſ. m. Droit des prémices qui ſe payoit autrefois à l'Évêque dans l'Égliſe Grécque, eſtimation des prémices que les Laïques devoient à l'Évêque chaque année. *Primitiæ, jus primitiarum Epiſcopo ſolvendum.* L'Empereur Iſaac Comnene fit une conſtitution pour régler le *Canonique* des Évêques. Alexis Comnene ſon neveu la confirma par une autre Conſtitution du mois de Septembre 1086. indiction 9e. Un village de trente feux payoit pour le *Canonique* une piéce d'or, deux d'argent, un mouton, ſix boiſſeaux d'orge, ſix de farine, ſix meſures de vin, & trente poules. Les autres payoient de même à proportion du nombre de leurs habitans.

CANONIQUEMENT. adv. D'une manière canonique. *Legitimè, canonicè.* Ce mariage a été célébré *canoniquement.* Il a été pourvû *canoniquement* de ce Bénéfice, il n'y eſt entré ni par ſimonie, ni par intruſion.

CANONISATION. ſ. f. Déclaration du Pape, par laquelle après pluſieurs enquêtes & ſolemnitez, il met au catalogue des Saints un homme qui a vécu d'une vie ſainte & exemplaire, & qui a fait quelques miracles. *Alicujus in numerum ſanctorum relatio, adſcriptio, canoniſatio.* Du Cange dit que d'abord la *canoniſation* n'étoit autre chôſe, qu'un ordre du Pape par lequel il commandoit que les noms de ceux qui s'étoient fait remarquer par leur ſainteté fuſſent inſerez dans le Canon de la Meſſe. Pour honorer quelqu'un d'un culte public comme Saint, les miracles qu'il fait ne ſuffiſent pas, il faut un décret de *canoniſation.*

Le P. Mabillon dans la Préface du Ve ſiécle des *Acta Sanctorum Bened. n.* 88. remarque très-bien que le terme de *canoniſation* n'eſt pas ſi ancien que la chôſe même, puiſque ce mot ne ſe trouve point avant le XIIe ſiécle. Le prémier qui s'en ſoit ſervi eſt Udalric, ou Oudry, Evêque de Conſtance, dans ſa Lettre à Calixte II. pour la *canoniſation* de l'Évêque Conrad. Enſuite Alexandre III. dans la Bulle de *canoniſation* de S. Édoüard Roi d'Anglètèrre en 1161. & 11 ans après dans celle de la *canoniſation* de S. Thomas de Cantorberi, puis Pierre de Celles & pluſieurs autres.

Le P. Mabillon diſtingue une *canoniſation* générale & une particulière. La prémière eſt celle qui ſe faiſoit par un Concile Général, ou par le Pape; la ſeconde celle qui ſe faiſoit par un Évêque, par une Égliſe particulière, ou par un Concile particulier. Il y a quelques exemples de *canoniſations*, ou d'une eſpéce de *canoniſation*, qui ſemblent faites par un Abbé. Ainſi S. Viborade tué par les barbares le 2e jour de May 925, ayant fait beaucoup de miracles à ſon tombeau, le jour de l'anniverſaire étant venu, l'Abbé Eugilbert après en avoir déliberé avec ſes Moines, ordonna d'en faire l'Office, & d'en dire la Meſſe comme d'une vièrge. Voyez le P. Mabillon *præf.* 5. *ſæc.* 1. *n.* 91. M. l'Abbé Fleury ajoute que c'étoit avec l'autorité de l'Évêque.

Les prémiers Saints que l'Égliſe a canoniſez ſont les Martyrs: elle a commencé plus tard à canoniſer les Confeſſeurs.

Le prémier exemple d'un Acte de *canoniſation* fait par le Pape, & qui ſoit ſeur, eſt, non pas celui de la *canoniſation* de S. Hugues, faite par Innocent II. dans le XIIe ſiécle, mais celui de la *canoniſation* de S. Uldric, ou Uldaric Évêque d'Auſbourg, faite par le Pape Jean XV. le 11. Juin, l'an 983 de J. C. & le 8e de ſon Pontificat. Cette *canoniſation* fut faite 20 ans après la mort du Saint, elle eſt ſignée du Pape, de cinq Évêques des environs de Rome, & de neuf Prêtres & trois Diacres Cardinaux. Le terme de *canoniſation* n'étoit pas cependant encore en uſage. Cet Acte eſt dans Baronius, dans la Collection des Conciles du P. Labbe, Tome IX. p. 741, & dans le *Propylæum ad Acta SS. Maii.* Voyez auſſi *Acta ſanct. Ben. ſæc. V. Præf. n. XCIX. & p.* 471.

La *canoniſation* conſiſtoit autrefois à mettre le nom du Saint dans les ſacrez Diptyques, ou dans le Canon, c'eſt-à-dire, le Catalogue des Saints, à ériger ſous leur invocation des Égliſes, ou des Oratoires, avec des Autels pour y offrir le S. Sacrifice; à tirer leur corps de leur premier ſépulcre, & autres chôſes ſemblables; & ces manières de canoniſer ſont très-anciennes. Le Pape ſeul n'avoit point le droit de faire des *canoniſations*; mais auſſi les Ordinaires, ſur tout les Métropolitains, & les Primats, en faiſant leurs viſites, ou bien dans un Concile de leur Province. On ne ſçait point quand le droit de canoniſer à commencé à être réſervé au Pape. Quelques-uns croyent qu'Aléxandre III. eſt l'Auteur de cette reſerve. Ils ſe fondent ſur ce que dans le IIIe Liv. des Décretales ramaſſé par Boniface VIII. *Tit.* 45. *de Reliquiis & Venerat. Sanct. Cap. Audivimus*, on lit ces paroles, *Ne liceat aliquem pro Sancto abſque auctoritate Romanæ Eccleſiæ venerari.* Mais ces paroles ne ſont pas exactement citées, & Aléxandre ne fait point mention de ce réglement; il le ſuppoſe fait, car il y condamne un abus énorme de quelques gens qui honoroient comme un Saint un homme qui avoit été tué dans l'yvreſſe, & il leur défend de lui rendre aucun culte; vû que quand même, ajoûte-t-il, il feroit des miracles, il ne ſeroit pas pèrmis de l'honorer comme Saint ſans l'autorité de l'Égliſe Romaine. *Cum etiamſi per eum miracula fierent, non liceret ipſum pro ſancto abſque auctoritate Romanæ Eccleſiæ venerari.* Paroles qui montrent évidemment que la reſerve dont nous parlons étoit déja en uſage, & qu'Aléxandre la ſuppoſe & ne la fait point. Les Jéſuites d'Anvers dans leur ſçavant *Propylæum ad Acta SS. Maii p.* 173. B, C, conjecturent qu'elle s'étoit établie depuis deux ou trois ſiécles, par une coutume qui avoit paſſé en loi, mais qui dans le Xe & XIe ſiécle n'étoit point encore généralement reçûë. Le P. Mabillon, *Act. SS. Ben. Sæc. V. Præf. §. VI.* la rapporte auſſi au Xe ſiécle. Il eſt conſtant qu'elle étoit reçûë abſolument & généralement avant Aléxandre III. Car l'Archevêque de Vienne en France, & ſes ſuffragans, le reconnoiſſent authentiquement l'an 1231. dans la lettre qu'ils écrivent à Grégoire IX. pour lui demander la *canoniſation* d'Étienne Évêque de Die, mort en 1208. *Quia nemo*, diſent-ils, *quantalibet meritorum prærogativâ polleat, ab Eccleſia Dei pro ſancto habendus aut venerandus eſt; niſi prius per ſedem Apoſtolicam ejus ſanctitas fuerit approbata.*

Les cérémonies de la *canoniſation* n'ont point été inſtituées toutes enſemble, & en même tems, elles ont été ajoutées peu à peu, & les unes après les autres à l'acte juridique que faiſoit l'Égliſe. La prémière & la plus ancienne eſt la Sentence par laquelle le Pape déclaroit qu'il vouloit qu'on mît un tel au nombre des Saints, & qu'on célébrât ſa fête le jour de ſa mort. Cette ſentence ſe prononçoit ordinairement dans un Concile. Quelquefois cependant le Pape le faiſoit ſeul, comme celle de la *canoniſation* de S. Édoüard Roi d'Anglèterre, faite en 1161. par Aléxandre III. Quelquefois dans une grande aſſemblée de peuple, comme celle de S. François d'Aſſiſe. D'abord cette ſentence ſe liſoit

liſoit dans la ſalle du Concile ; enſuite on établit qu'elle ſe feroit dans une Égliſe, ou dans la place qui ſeroit devant l'Égliſe. Pour rendre encore la cérémonie plus célèbre Honorius III. y ajouta quelques jours d'indulgence en 1225. Grégoire IX. & d'autres enſuite en augmentèrent le nombre, & enfin Hadrien VI. accorda une indulgence plénière l'an 1523. à la *canoniſation* de S. Bennon. Un ancien cérémonial qui avoit ſuccedé à l'Ordre Romain, & qui a été en uſage juſqu'à Léon X. ſous le Pontificat duquel Marcelle élû à l'Archevêché de Corcyre imprima le nouveau Cérémonial, eſt le prémier livre où l'on trouve les cérémonies de la *canoniſation*. Ce Cérémonial eſt du Pontificat de Clément VI. vèrs l'an 1348. Elles n'avoient point été miſes dans l'Ordre Romain, parce qu'elles ne ſe faiſoient pas alors dans l'Égliſe pendant la célébration des ſaints myſtères, mais dans la ſalle du Concile. C'eſt à ce que l'on croit Aléxandre III. qui fit le prémier la *canoniſation* de S. Thomas de Cantorberi en célébrant la Meſſe. Baronius dans ſes Notes ſur le Martyrologe, & après lui Phœbæus, remarquent qu'à la *canoniſation* de S. Roch faite au Concile de Conſtance en 1414. on porta pour la prémière fois l'image du Saint en proceſſion par toute la ville, & Phœbæus croit que c'eſt là l'origine des Bannières du Saint canoniſé, & de la proceſſion qui ſe fait à la *canoniſation*. Voyez les Bollandiſtes, *Propyl. ad Act. SS. Maii Diſſert. XX. p.* 171. *& ſuiv.* & la Préface des *Acta Sanct. Bened. Sac. V. §. VI.*

Une manière de canoniſer les Saints en uſage dans le Xe & XIe ſiécle étoit d'élever, avec la pèrmiſſion du S. Siége un autel ſur leurs corps. Ainſi S. Romuald mort en 1027. le 19. Juin faiſant beaucoup de miracles à ſon tombeau, cinq ans après les Camaldules obtinrent du S. Siége la pèrmiſſion d'élever un autel ſur ſon corps, comme il eſt remarqué dans la préface des *Acta Sanct. Ben. Sac. V. n. XCVIII.*

CANONISATION, ſe dit auſſi de la Fête qui ſe fait en pluſieurs Egliſes où ce Saint eſt honoré, en témoignage de réjouiſſance de cette déclaration. *Feſtivitas ob relatum recens aliquem ſanctorum in numerum, canoniſationis feſtivitas.*

CANONISER. v. act. C'eſt, Mettre au nombre des Saints un homme qui a vécu éxemplairement, & qui a fait des miracles, aſſigner cèrtain jour pour en faire la Fête, & ordonner un Office convenable pour l'invoquer. *Aliquem ſanctorum in album, in numerum referre, adſcribere.* Ce mot vient de ce qu'autrefois on inſeroit les noms des Saints dans le Canon de la Meſſe, avant qu'on eût fait des Martyrologes ; & l'on en faiſoit commémoration, afin qu'ils priaſſent pour le peuple. Mr. Simon a fait *canoniſer* ſon nom en ſe faiſant appeller Mr. de S. Simon. CAIL. Dans ce ſens il ne ſe dit que par raillerie.

CANONISTE. ſ. m. Docteur en Droit Canon, ou Auteur qui a beaucoup écrit ſur le Droit Canon. *Juris Canonici, Pontificii peritus, Canoniſta.* Panorme, Hoſtienſis, Durand, &c. ont été de grands *Canoniſtes*. Les opinions des *Canoniſtes* Ultramontains ſont bien differentes des *Canoniſtes* François.

CANOPUS. ſ. m. Faux Dieu des Égyptiens. *Canopus.* *Canopus* étoit le Pilote d'Oſiris, ſi l'on en croit Plutarque. Selon d'autres le Pilote de Ménélas, qui ayant fait naufrage ſur la côte d'Égypte, y fut honoré comme Dieu. On lui bâtit un temple : il paſſa pour être un Dieu des eaux, & fut même appellé *Neptune Canobe*. Ariſtide néanmoins dit avoir apris d'un Prêtre conſidérable de la Ville de Canobe, que longtems avant le tems de Ménélas ce lieu portoit ce nom, ou du moins un mot fort approchant en Égyptien, & qui ſignifioit *Terre d'or*. Voyez ſur ce Dieu Voſſius *de Idolol. L. I. C.* 31. *L. II. C.* 74. Cet Auteur prétend qu'on n'entendoit par là autre chôſe que l'eau. Ruffin rapporte Hiſt. Eccl. Liv. II. ch. 26. comment un Prêtre Égyptien lui fit remporter la victoire ſur le feu, qui étoit le Dieu des Chaldéens. Les Égyptiens le mirent au nombre des Dieux. Suidas rapporte la même chôſe, les Chaldéens ſe vantant que le Dieu qu'ils adoroient, c'eſt-à-dire, le feu, étoit le plus puiſſant & le vainqueur de tous les Dieux, un Prêtre de *Canopus*, pour leur montrer que ſon Dieu l'emportoit ſur le feu, prit une groſſe cruche, telle qu'on en faiſoit en Égypte pour purifier l'eau, c'eſt-à-dire, toute percée de petits trous comme un crible ; il la peignit de differentes couleurs, mit ſur le cou la tête d'une ſtatue qu'on diſoit être de Ménélas, boucha tous les petits trous avec de la cire, & dit aux Chaldéens que c'étoit là le Dieu *Canopus*, & qu'il auroit la victoire ſur le feu. Ils acceptèrent le defi, il mit ce prétendu Dieu ſur le feu, qui venant à fondre la cire qui bouchoit les trous, toute l'eau tomba & éteignit le feu. Ainſi *Canopus* remporta la victoire, & de là vint la mode de le repreſenter avec de fort petits pieds, & le corps tout ſemblable au ventre d'une cruche avec une tête d'homme. Voilà ce que dit Suidas, & qui ſe confirme par les figures de *Canopus*, qui ſe voyent dans les cabinets des curieux. Le P. Kirker en a fait graver une dans ſon *Oedip. Ægypt. T. I. p.* 209. Le même Auteur

remarque qu'on le repréſentoit auſſi quelquefois ſous la forme d'un enfant avec une robe de reſeau, & quelquefois ſous celle d'Hèrmes ou de Mèrcure, mais toûjours le corps arrondi comme le ventre d'une cruche. On le repréſentoit auſſi quelquefois par un vaſe comme une urne, ſur laquelle étoit empreinte ſa figure. Voyez Kirker cité p. 210. quelquefois avec pluſieurs manivelles au lieu de trous, comme une Iſis. I b. p. 211. *Canopus* étoit chez les Égyptiens, ce qu'étoit Neptune chez les Grècs & les Romains, c'eſt-à-dire, qu'il préſidoit aux fleuves & à tout l'élément humide. Voyez le même Auteur p. 211. On croit que la figure qui ſe voit au revèrs d'une médaille de Néron, & qui n'eſt autre chôſe qu'une bouteille qui à la place du cou a une tête humaine voilée, & ſur cette tête une fleur de lotus, on croit, dis-je, que c'eſt la figure de *Canopus*.

CANOPUS, ou CANOPE ſ. m. Ville d'Égypte à 120 ſtades d'Alexandrie. *Canopus.* Il y avoit dans *Canope* un fameux temple de Serapis. *Canope* paſſoit dans l'Antiquité pour une ville très débauchée. C'eſt le ſentiment qu'en avoient Strabon Livre dern. Juvénal Sat. VI. v. 82. & XV. v. 44. Stace *L. III. Sylv.* 2. *v.* 111. &c. On dit que le Poëte Claudien étoit de *Canope*. On pretend que cette ville fut bâtie par les Lacédémoniens ou par Ménelas, qui revenant de Troye avec Héléne fut acueilli d'une furieuſe tempête & jetté ſur les côtes d'Egypte. *Tacite Annal. L. I. c.* 60. ſon Pilote nommé Canobe y mourut. Il bâtit une Ville en ſa mémoire & à laquelle il donna ſon nom, y laiſſant tout ce qu'il avoit de gens inutiles pour la navigation. Les Grècs l'appellent Κάνωβος, *Canobus*, *Canobe*. On peut voir ce qu'en diſent Mela L. II. C. 7. Solin C. 34. Ammien Marc. L. XXII. & Strabon L. XVII. Théophile d'Aléxandrie s'oppoſa fortement aux débordemens de cette Ville, & détruiſit les lieux qu'ils regardoient comme les plus ſacrez. Zozime s'en plaint dans le Livre III. de ſon hiſt. Il y avoit à *Canopus* une École célèbre, où étoit la ſource de toute la Théologie Égyptienne, & où l'on enſeignoit les lettres ſacrées, ou les hiéroglyphes. Voyez Kirker *Oed. Æg.* T. I. p. 208. & p. 16. où il dit après Abulfeda que *Canopus* eſt Roſette. Voyez auſſi Strabon. *Canope* avoit donné ſon nom au bras du Nil le plus occidental. Souvent auſſi *Canope* en Poëſie ſignifie l'Égypte. On croit que *Canope* étoit la ville qui fut depuis appellée Bochir, Bouquir, ou Bicchieri entre Roſette & Alexandrie. M. Tillemont prétend dans ſa Note 41e de ſon prémier Tome de l'hiſt. des Empereurs que *Canope* ou *Canobe* étoit ſous l'Evêché de Squédie. Voyez Vigenère dans ſon Céſar.

CANOPUS eſt auſſi le nom d'une étoile de l'hémiſphère méridional. *Canopus.* Vitruve L. IX. c. 7. dit que le *Canopus* eſt l'étoile qui eſt au bout du gouvèrnail dans la Conſtellation du navire Argo. Le *Canopus* ne ſe voit ni en Gréce, ni en Italie. Ceux qui de Gréce font route au Sud commencent à l'appercevoir à l'Iſle de Rhodes, dit encore Vitruve au même endroit, c'eſt à dire, qu'on ne le voit que vèrs le 36e degré de latitude nord. Pline L. VI. c. 22. l'appelle un aſtre grand & brillant, *Sidus ingens & clarum* ; & Proclus, λαμπρὸς ἀστήρ. C'eſt en effet une étoile de la prémière grandeur, qui dans les Tables de Bayer, eſt à l'endroit où le gouvèrnail entre dans l'eau. Hygin l'appelle τὸν ἔσχατον τοῦ ποταμοῦ, la dernière étoile du fleuve. On l'appelle auſſi *Ptolemæus, Ptolemæon, Terreſtris, Ponderoſa, Suhel, & Sihel. Bayer Uranomet. Tab.*

CANOT. Voyez CANOES.

CANSTRISE, ou CANSTRINSE. ſ. f. *Canſtriſius*, ou *Canſtrenſius*. Nom d'Office dans l'Égliſe de Conſtantinople. C'étoit le *Canſtriſe*, qui avoit ſoin des habits Pontificaux du Patriarche, qui l'aidoit quand il s'habilloit, & qui pendant la Meſſe tenoit la boëte à l'encens. Il tenoit auſſi le voile du Calice, & aſpergeoit le peuple d'eau bénite pendant qu'on chantoit l'hymne de la Sainte Trinité. Il avoit place auſſi dans les jugemens.

Ce nom vient de *Caniſtrum*, nom que l'on donnoit ou à la boëte à l'encens que nous nommons aujourd'hui navette, ; ou à la corbeille où étoient les habits du Patriarche. Voyez Codin p. 1. 6. p. 5. 6. p. 7. 6. & p. 13. & 164. les notes de Gretſer 6. & du P. Goar 6. les Macri en parlent auſſi.

CANTABRE. ſ. m. *Nom d'un ancien* peuple d'Eſpagne. *Cantaber.* Les *Cantabres* occupoient la plus grande partie de ce que nous appellons aujourd'hui Biſcaye, & une partie des Aſturies. Ils avoient au Levant les Antrigons & au couchant les Aſtures. Leur Capitale étoit Juliobriga. Mr de Marca dit que l'eſpace de païs qu'occupoient les *Cantabres* doit être pris depuis Fuentibro qui eſt la ſource de l'Èbre tirant une ligne vèrs l'Océan juſqu'au port de Laredo, & enſuite vèrs celui de la Victoire des Juliobrigiens, qui eſt Santander, & de là continuant le long de la mèr juſqu'à la rivière de Sella ſur les confins des Aſturies d'Oviedo, en montant juſqu'à l'origine du mont Idubeda. De ſorte que les Aſturies de Santillane ſont compriſes dans l'ancienne Cantabrie. Les *Cantabres* étoient fort belliqueux. Quelques-uns, comme Mr. de Marca,

Marca, diſent auſſi *Cantabrien*. *Cantabre* eſt mieux. Voyez M. de Marca L.I. de l'hiſt. de Bearn, où il traite fort au long des *Cantabres*, ou *Cantabriens*.

Selon ce Sçavant Auteur, *Cantabre* étoit auſſi le nom d'une ligue de confédération de peuples voiſins, fortifiez dans l'âpreté des rochers, dont les *Cantabres* étoient les Chefs, ſuivis des Aſturiens, & des Peuples Callaïques, ou de Galice; comme ils l'avoient été autrefois des Varduliens & des Gaſcons. C'eſt en ce ſens que Céſar dit que les Aquitains furent aſſiſtez par les *Cantabres* contre Craſſus, c'eſt à dire, par les Varduliens & les Gaſcons ſurnommez *Cantabres*, à cauſe de la ligue avec les *Cantabres* qui donnoient leur nom à tous les alliez.

CANTABRIE. ſ. f. Païs des Cantabres, habité, occupé par les Cantabres. *Cantabria*. La *Cantabrie* étoit une partie de l'Eſpagne Tarraconoiſe, qui comprenoit la partie occidentale de la Biſcaye, & l'Aſturie Santillane. Mr. de Marca ſe ſert ſouvent de ce mot. Voyez hiſt. de Bearn L.I. C.19.

CANTABRIE eſt auſſi le nom d'une Ville Épiſcopale d'Eſpagne ſituée ſur l'Ebre, mais dont il ne reſte plus que des ruines ſur une montagne entre la ville de Logrone & celle de Viana. Le nom de cette ville fait juger à quelques Auteurs que les Cantabres, reſſerrez dabord dans des limites aſſez étroites, avoient pouſſé dans la ſuite leurs conquêtes juſques là.

CANTABRIEN. Voyez CANTABRE.

CANTAL. ſ. m. Sorte de fromage; ainſi appellé de la montagne de *Cantal* en Auvergne. MÉN.

CANTALABRE. ſ. m. Les Ouvriers appellent ainſi le chambranle, ou bordure ſimple d'une porte, ou d'une croiſée. *Antepagmentum*.

CANTANETTES. ſ. f. plur. Têrme de Marine. Petites ouvêrtures rondes entre leſquelles eſt le gouvernail, & qui donnent la lumière au gavon. *Feneſtella*.

CANTATE. ſ. f. Têrme de Muſique. Ce mot, qui eſt Italien dans ſon origine, a fait fortune. On n'entend parler que de *cantates*, on ne voit aux coins des rües que des affiches de *cantates*. Une *cantate* eſt une piéce variée de récitatifs, d'ariettes, ou petits airs, & de mouvemens differens, pour l'ordinaire à voix ſeule, avec une baſſe continuë, ſouvent avec deux violons, ou pluſieurs inſtrumens. DE BROSSARD. Il y a des *cantates* ſpirituelles, ou de piété, il y en a de galantes; il y a des *cantates* Françoiſes, des *cantates* Italiennes. Les *cantates* Françoiſes de Mr Bernier ſont imprimées. La *cantate* a paſſé depuis peu d'Italie en France. C'eſt une étrangère fantaſque & capricieuſe qui aura de la peine à ſe faire naturaliſer, à obtenir un long ſéjour parmi nous, & qui n'y plairra qu'autant de tems qu'une nouveauté bizarre y peut plaire.

Le nom *cantate* vient de l'Italien *cantata*.

CANTHARIDE. ſ. f. Sorte d'inſecte venimeux qui a des piéds & des ailes, comme les mouches, & dont il y a de diverſes eſpéces. *Cantharis*. On l'appelle auſſi *mouche* d'Eſpagne. Les *cantharides* ſe forment d'une eſpéce de vermiſſeaux qui naiſſent ſur les blez, & ſur les feüilles du frêne, & du peuplier. Les meilleures ſont celles qui ſont de differentes couleurs, qui ont ſur les ailes des lignes jaûnes tranſvêrſales, & qui ſont épaiſſes & récentes. On les fait mourir en les mettant au deſſus d'un vinaigre très fort que l'on fait boüillir éxprès, après quoi on les fait ſécher. Elles peuvent ſe garder environ deux ans. Les *cantharides* ſont trèsâcres & très-corroſives, deſorte qu'on ne s'en doit jamais ſervir intérieurement: elles ſont ennemies de la veſſie, qui en eſt même ulcérée, ſi on les applique par dehors & qu'on les laiſſe un peu trop longtems. On s'en ſert fort ſouvent dans les véſicatoires, pour exciter des veſſies ſur la peau, & pour détourner par ce moyen quelque fluxion. Les *cantharides* ont pris leur nom de *cantharus*, qui ſignifie cet animal qu'on appelle en François *foüille-merde*, & en Latin *ſcarabæus venenoſus*. On applique des *cantharides* à la temple de ceux qui ont mal aux dents. Voſſius a ramaſſé tout ce que l'on a dit des *cantharides* dans les Chap. 85. 86. 87. 88. 89. 96. & 98. de ſon IVe. Liv. *De Idololatria*.

CANTHUS. ſ. m. Têrme de Médecine. Le coin de l'œil, ou l'angle de l'œil. Celui d'auprès du nez s'appelle le *grand canthus*, *l'interne* & le *domeſtique*, & par quelques Médecins *arrouſoir*, ou *fontaine*. L'autre qui eſt vêrs les temples, s'appelle le *petit canthus*, *l'externe*, ou le *ſauvage*. Ce mot eſt Grec, & eſt dérivé par du Laurens du vêrbe κνίθειν, qui ſignifie *démanger*, parcequ'on ſent d'ordinaire la démangeaiſon en ces endroits-là.

CANTHUS, en têrmes de Chymie, eſt cette partie de l'ouvêrture d'une cruche, d'une aiguière, ou d'un autre vaiſſeau, qui a un peu de creux ou de pente, par où ſe vêrſe doucement la liqueur; d'où vient qu'on dit, Vêrſer par decantation, quand on vêrſe doucement par cet endroit-là.

CANTIBAY. Nom que les Charpentiers & Menuiſiers donnent aux doſſes ou piéces de bois qui ſont pleines de fentes, & qui ne valent guères. *Materies rimoſa*.

CANTIEN. ſ. m. Nom, & ſurnom d'homme. S. Cant, S. *Cantien* ſon frère, ſainte Cantienne, ou Cantianille leur ſœur, & S. Prot leur Gouvêrneur, Saints que l'on nomme communément d'un nom commun. Les Martyrs *Cantiens* furent martyriſez à Aquilée ſelon l'opinion de quelques Auteurs vêrs l'an 290, mais il eſt plus vraiſemblable qu'ils ne moururent qu'en 304. auquel on ſçait que la grande perſécution commença à Aquilée. *Baillet 31. Mai*. Mr Tillemont écrit *Cancien*, parceque l'on prononce ainſi.

CANTIMARONS. Têrme de Relations. Ce ſont deux ou trois canots liez enſemble avec des cordes de coco. Ils ont des voiles de natte en forme de triangle. Les Négres de la côte de Coromandel ſe ſervent de *cantimarons* pour aller pêcher. Les *cantimarons* vont fort vite pour peu qu'il y ait du vent.

CANTINE. ſ. f. Petit coffre diviſé en pluſieurs cellules, pour y mettre des bouteilles qu'on a deſſein de tranſporter. *Arcula diviſa in cellulas capiendis lagenis comparatas*, *arcula vinaria*. On l'appelle autrement *cave*. Les *cantines* ſont d'un grand ſecours à l'armée.

Ce mot eſt dérivé de *cantina*, qui en Italien & en Eſpagnol veut dire la même choſe.

CANTIQUE. ſ. m. Chant ſpirituel qui témoigne quelque joye, ou allégreſſe, & qui eſt à l'honneur de Dieu, & particulièrement pour lui rendre grâces de quelque bienfait, de quelque victoire ſolemnelle. *Canticum*. Il y a dans le Vieux Teſtament pluſieurs *cantiques*, celui de Moïſe, celui d'Ézéchias, celui des trois Enfans dans la fournaiſe, le *cantique* d'Anne, d'Habacuc, &c. Dans le nouveau Teſtament il y a celui de la Vierge, celui de Siméon, & celui de Zacharie, qui ſont le *Magnificat*, le *Nunc dimittis*, & le *Benedictus*. On chante ou on récite aux matines de l'Office divin les ſept *cantiques* qui ſont tirez du Vieux Teſtament, un chaque jour: ainſi on ne les récite qu'une fois par ſemaine, mais on récite tous les jours les trois cantiques qui ſont pris du Nouveau Teſtament; ſçavoir, à Laudes le *cantique* de Zacharie, *Benedictus*; à Vêpres le *cantique* de la Sainte Vierge, *Magnificat*; à Complies le *cantique* de Siméon, *Nunc dimittis*.

Les Auteurs Eccléſiaſtiques, S. Hilaire, S. Baſile, S. Jean Chryſoſtôme, Euthymius, diſtinguent les *cantiques* des pſeaumes par rapport au chant; ils diſent que pour les *cantiques* on n'employe que les voix, & qu'on employe les voix & les inſtrumens (*organa*) pour les pſeaumes: ils ajoutent que quand les voix & les inſtrumens ſe répondent altêrnativement, ſi les inſtrumens commencent, cela s'appelle *cantique de pſeaume*, *canticum pſalmi*, & ſi les voix commencent, cela s'appelle *pſeaume de cantique*. Voyez outre les Auteurs citez, Gavantus, le Cardinal Bona, Amalarius Fortunatus, Richard de S. Victor, Rupert.

Le *Cantique des Cantiques* eſt un des Livres canoniques de Salomon. *Cantica canticorum*. Grotius ſoupçonne que ce Livre étoit un tranſport amoureux de Salomon pour la fille du Roi d'Égypte. C'eſt pourquoi les Juifs ne permettoient la lecture du *Cantique des Cantiques* qu'à l'âge de 30 ans, de peur que les ſens d'une jeuneſſe boüillante ne fuſſent trop émûs par les images, & les allégories ſi touchantes dont il eſt rempli. Les Théologiens conviennent que ſi le ſens litteral peut être appliqué aux amours de Salomon, le ſens myſtique & ſpirituel doit être appliqué à l'union de JESUS-CHRIST avec ſon Égliſe: il eſt ainſi nommé, parce que c'eſt un *cantique* par excellence. On a appellé auſſi *cantiques*, les 15 Pſeaumes Graduels, depuis le 119e, juſqu'au 133. parcequ'on les chantoit en montant les 15 degrez par où l'on montoit au Temple.

CANTIQUE, ſe dit auſſi de tout chant qui traite de matière pieuſe. La France affligée, & triomphante tout enſemble, mêla aux chants de douleur & de funerailles, des *cantiques* de loüanges, & d'actions de graces. FLECH. Dans les Couvents on chante des *cantiques* ſpirituels.

CANTIQUE, ſe dit auſſi des chants de Poëſie que l'on fait à la loüange de quelqu'un.

De nos airs, & de nos Cantiques,
Seigneur, vous n'euſſiez rien oüi. VOIT.

CANTON. ſ. m. Quartier d'une ville, d'un païs, conſidéré en tant qu'il eſt ſeparé & détaché du reſte de la ville; du païs. *Urbis, oppidi pars, regio*. Le quartier du Marais eſt le *canton* de la ville où l'on ſe divêrtit le mieux. Il ne reſte plus qu'un petit *canton* de bois à couper dans cette forêt. On a vendu toutes les Seigneuries de ce Gentilhomme, il ne lui reſte plus qu'un petit *canton* de têrre pour habiter.

On connoit moins dans leur canton
Le Latin que le Bas-Breton. BOISROB.

Peutêtre *canton* vient-il de l'Italien *canton*, qui, comme l'ont remarqué les Bollandiſtes, *Act. SS. April. T. I. p.* 188. *D*, ſignifie un grand quartier de pièrre angulaire, & toute ſorte de groſſe pièrre quarrée.

C a n t o n, ſe dit auſſi d'un petit païs qui a un gouvèrnement particullier. Il y a treize *Cantons* des Suiſſes qui forment chacun une République, & qui ſont liguez enſemble. *Pagi Helvétiorum.* Ces *Cantons* ſont Zurich, Bèrne, Lucèrne, Uri, Schwitz, Undèrwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schafouſe, & Appenzel. Il y a les *Cantons* Catholiques, & les *Cantons* Proteſtans, & les *Cantons* partie Catholiques & partie Proteſtans. Il y a ſept *Cantons* Catholiques; Lucèrne, Uri, Schwitz, Underwald, Zug, Fribourg, & Soleure. Les Proteſtans ſont Zurich, Bèrne, Bâle, & Schaffouſe. Les mipartis ſont Glaris & Appenzel. Tous ces *Cantons* ſont confédérez & compoſent ce qu'on appelle le Corps Helvétique, ou la République des Suiſſes.

C a n t o n, ſe dit auſſi des lieux éloignez les uns des autres. *Regio.* Ce voyageur a voyagé en pluſieurs *cantons* de la tèrre, il n'y a aucun *canton* des Indes qu'il n'ait vû.

C a n t o n, en tèrme de Blaſon, ſe dit d'une portion quarrée de l'Écu ſans aucune proportion fixée. *Quadratum in ſcuto quarta parte minus.* Régulièrement elle doit être moindre que le quartier, ſouvent ce n'en eſt que la neuvième partie qui ſèrt de briſure, il a été ſouvent pris pour marque de bâtardiſe. Il ſe met tantôt à l'angle droit, & tantôt à l'angle gauche. Les eſpaces que laiſſent les croix & les ſautoirs entre leurs branches, ſont auſſi appellez *cantons. Spatia à crucibus ſeu decuſſibus relicta.*

Martinius dérive le mot de *canton* du Grèc *κανθὸς*, qui ſignifie le *coin de l'œil.*

CANTONNER. v. n. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Se retrancher, ſe fortifier dans quelque *canton*, dans un lieu ſerré & de défenſe. *Aliquem in locum ſe conjicere, tutari, munire.* Pendant les guèrres civiles tous les Seigneurs ſe *cantonnoient* dans leurs Provinces, dans leurs Gouvèrnemens. *Cantonner* un Écu de ſon véritable Blâſon. En ce ſens il eſt actif. *Singulos ſcuti angulos ſuis partibus adornare.*

C a n t o n n é, é e. part. & adj. *Conjectus aliquem in locum, munitus aliquo in loco.*

C a n t o n n é, en tèrmes de Blâſon, ſe dit lorſque dans les quatre cantons ou vuides qui ſont autour d'une croix ou d'un ſautoir, il y a quelques piéces qui rempliſſent ces eſpaces. *Angulatus habens quatuor ſcuti angulos vel unum aliquem aliqua figura affectum.* On le dit auſſi, lorſqu'auprès d'une piéce ou figure principale de l'Écu, il y a d'autres figures dans les quatre cantons qui l'accompagnent. Le Jay porte d'azur à une aigle d'or, *cantonnée* au prémier canton d'un Soleil, & aux trois autres de trois aiglettes de même.

C a n t o n n é, eſt auſſi un tèrme d'Architecture, & lorſque l'encognure d'un bâtiment eſt ornée d'un pilaſtre ou d'une colonne angulaire, ou de chaines en liaiſon de pièrre de refend, ou de boſſages, ou enfin de quelqu'autre corps qui éxcéde le nud du mur, on dit que le *bâtiment eſt cantonné. Angulatus.*

CANTONNIÈRE. ſ. f. Petit rideau qu'on tend de deux côtez des quenouilles d'un lit vèrs les piéds. *Canopæum brevius.* Elle ſèrt pour défendre l'entrée du vent qui pourroit venir par l'ouvèrture que laiſſent les grands rideaux.

C a n t o n n i è r e, eſt auſſi une femme de mauvaiſe vie qui ſe va proſtituer en divers cantons. *Meretrix.*

CANTORBERY. ſ. m. ou CANTORBIE. ſ. f. Ville d'Anglètèrre, capitale du Comté de Kent. *Cantuaria*, autrefois *Dutovernum*, ou *Dorobernum*, ou *Danovernum. Cantorbery* eſt ſur la rivière de Stour, à deux lieües de la mèr, ville agréablement ſituée, mais qui n'eſt pas grande. Sous les Rois Saxons *Cantorbery* fut le ſéjour des Rois juſqu'à Ethelbert qui la donna à S. Auguſtin, qui l'avoit convèrti, & qui en fut le prémier Archevêque. L'Archevêque de *Cantorbery* eſt Primat d'Anglètèrre, & prémier Pair du Royaume. C'eſt à lui à couronner les Rois, il a 21 ſuffragans, auxquels il a droit de donner des Coadjuteurs, quand ils ſont hors d'état d'agir; & quand leurs Siéges vaquent, il joüit des droits Épiſcopaux. M a t y. Depuis le ſchiſme même on l'a privé du droit de ſe marier qu'ont tous les autres Évêques, ou Prêtres de l'Égliſe Anglicane.

CANULLE, ou CANULE. ſ. f. Voyez CANNULE.

C A O.

CAORCIN, ou CAORSIN, & CORSIN. ſ. m. *Caorcinus, Corſinus.* Les *Caorſins*, ou *Corſins*, fûrent des Marchands d'Italie fameux au XIIIe ſiécle par leurs uſures, en France & en Anglètèrre, dans les Païs-Bas, & en Sicile. S. Loüis fit un édit contre les *Corſins* en 1268. Henri III. les chaſſa d'Anglètèrre en 1240. Le Pape ayant intèrcédé pour eux dix ans après ils revinrent, & furent chaſſez une ſeconde fois en 1251. l'année d'après leur rétabliſſement. En 1260. Henri III. Duc de Brabant ordonna par ſon teſtament qu'on les chaſsât auſſi de ſes États. Quelques-uns croyent qu'ils prirent leur nom de Cahors, capitale du Querci, où ils faiſoient un gros commèrce. D'autres croyent qu'il vient d'une famille de gros Négotians de Florence nommez les *Corſins.* Quoi qu'il en ſoit, comme on enlevoit ſouvent ces Marchands comme des uſuriers pour les mettre en priſon, quelques-uns croyent que c'eſt delà qu'eſt venuë cette manière de parler provèrbiale, *Enlever comme un Corſin*, & qu'il faut dire ainſi, & non pas *comme un corps Saint*, qu'ils croyent être une corruption que la reſſemblance des mots a produite. *Matthieu de Weſtminſter à l'an* 1232. *Du Cange.* D'autres diſent que ce provèrbe vient de ce que les *Caorſins* eux mêmes étoient ſi cruéls, qu'ils enlevoient leurs débiteurs & les faiſoient mettre en priſon. La prémière raiſon paroit convenir à l'uſage du provèrbe & au ſens qu'on lui donne. Voyez encore au mot B a n q u i e r.

C A P.

CAP. ſ. m. La tête de l'homme. *Caput.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe, De piéd en *cap. A capite ad calcem.* Armé de piéd en *cap. Cataphractus.* Ce Capitaine a habillé & armé tous ſes cavaliers de piéd en *cap* à ſes dépens. Les Gaſcons diſent auſſi, *Cap de bious*, quand ils veulent jurer.

Le P. Pezron dit que le mot *cap* vient de *capp*, mot Celtique, qui ſignifie la même chôſe.

C a p, en tèrmes de Marine, eſt la tête, l'éperon, la pointe ou l'avant du navire, la proüe d'un vaiſſeau. Nous avons le *cap* au Nord. Il a fallu virer le *cap* à l'Oüeſt. Nous avions le *cap* au vent. Ils portèrent le *cap* ſur une telle ville, c'eſt-à-dire, ils y dreſſèrent leur route. Où as-tu le *cap*? C'eſt une queſtion qu'on fait au Timonier, pour ſçavoir quel rumb de vent on tient. Avoir le *cap* à marée, c'eſt préſenter l'avant au courant de la mer. Mettre le *cap* ſur une tour, c'eſt diriger la proüe du vaiſſeau du côté de la tour, afin qu'il aille vèrs la tour. P. H o s t e Jéſuite.

C a p, ſignifie encore un promontoire, une pointe de tèrre qui avance dans la mèr. *Promontorium.* La Sicile fut appellée Trinacrie dans l'antiquité, à cauſe de ſes trois *caps*, ou promontoires, qui ſont marquez ſur les médailles par trois jambes d'homme jointes enſemble par le haut de la cuiſſe, & repliées au genoüil, & qui fait à peuprès la figure triangulaire de cette Iſle. Le *cap* de Finiſtèrre en Eſpagne. Les Iſles du *Cap* Vèrd, qui ſont vis-à-vis le *Cap* Vèrd. L'Académie des Sciences met le *Cap* Vèrd au 14e d^. 43 m. de latitude nord. & au 1 d. 30 min. de longit. Le *Cap* vèrd fut ainſi nommé par les Portugais, parce qu'ils y trouvèrent de la vèrdure. Le *Cap* blanc fut découvèrt par les Portugais en 1454. & fut ainſi nommé à cauſe que le tèrroir eſt ſtérile & ſans vèrdure. Le *Cap* de bonne Eſpérance eſt la pointe la plus méridionale de l'Affrique. Elle fut découvèrte par Vaſco de Gama Portugais en 1500. ſous Jean II. Roi de Portugal. Les Capitaines de vaiſſeaux l'avoient d'abord nommé *Capo Tormentoſo*, à cauſe d'une grande tourmente qu'ils y eſſuyèrent; mais le Roi voulut qu'on changeât ce nom en celui de *bonne Eſpérance*, à cauſe de l'eſpoir qu'il conçut dèſlors de découvrir les Indes dont en effet il a ouvèrt le chemin. Le *Cap* de bonne Eſpérance eſt au 34e degré 15 m. de latitude méridionale, & au 38e degré 30 m. de longitude ſelon la Table de l'Académie des Sciences. Doubler le *Cap*, c'eſt paſſer au delà du *Cap* de l'autre côté du *Cap. Promontorium prætergredi.* Parer le *Cap*, c'eſt la même chôſe. Si on demande à un Corſaire qui part, où il va: il dit qu'il va au *Cap* de griffe.

C a p D e u l h. Tèrme de Coutumes, qui veut dire *l'hôtel noble, le château, la maiſon principale* qui appartient à l'aîné par préciput.

C a p d'H o m i. Tèrme de Coutumes. C'eſt l'état & la condition des pèrſonnes. *Cujuſque ſtatus & conditio.* Voyez le For général de Bearn.

C a p d e M o r e, en tèrmes de Manége, eſt un cheval de poil roüan, qui a la tête & les éxtrémitez des piéds noires. *Equus capite atriſque pedibus.*

C a p d e M o r e, en tèrmes de Marine, ou *Tête de More*, eſt un gros blot ou billot qui embraſſe le tenon des mâts, ou le bâton du pavillon. Voyez C h o u q u e t, c'eſt la même chôſe.

C a p d e M o u t o n, eſt un autre billot de bois taillé en façon de poulie, qui eſt pèrcé en trois endroits pour y paſſer des cordes ou rides, ſèrvans à differens uſages. On met d'ordinaire treize douzaines de *caps de mouton* pour l'équippement d'un vaiſſeau. Il ſèrt particulièrement à rider l'étai du mât. Le *cap de mouton* qu'on appelle *martinet*, eſt une eſpece de *cap de mouton* où paſſent les lignes des trelingages des étais des vaiſſeaux François. *Cap de mouton*

mouton ſur l'étai, eſt celui qui a la figure ovale, & d'où partent pluſieurs lignes qui vont s'élargiſſant en patte d'oye ſur le bord de la hune pour empêcher les huniers de ſe couper contre la hune. On l'appelle auſſi *Motte de trellingage*.

Ce qu'on appelle *cap de mouton à croc*, ſont de petits *caps de mouton*, où il y a un croc de fer pour accrocher au côté d'une chalouppe. C'eſt, là qu'on a coûtume de les faire ſervir pour retenir les haubans.

On dit chez les Marchands, qu'une étoffe a *cap* & queuë, quand elle n'eſt point entamée, quand il y a deux chefs aux deux bouts.

CAPABLE. adj. m. & f. Lieu ou vaiſſeau étendu en longueur, largeur & profondeur, qui peut contenir, enfermer une cèrtaine quantité de chôſes. *Capax*. Le Cirque étoit un lieu *capable* de contenir tout le peuple. Cette Egliſe, cette ſalle, eſt *capable* de contenir 400 muids de vin. Il fit creuſer un port *capable* de mille Galères. Ablanc.

Capable, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, des fonctions de l'âme, en tant qu'elle peut contenir ou embraſſer pluſieurs connoiſſances. *Idoneus, aptus, capax*. L'eſprit de l'homme n'eſt pas *capable* de concevoir l'infini, ni même la vaſte étenduë de l'Univers. La raiſon humaine n'eſt pas *capable* de comprendre les myſtères de la foi. La mémoire n'eſt pas *capable* de conſerver l'idée de tant de chôſes differentes. Il n'y a que les grandes âmes qui ſoient *capables* de grands deſſeins. P. Rap.

On le dit auſſi des diſpoſitions qui ſe trouvent dans l'eſprit, ou dans les chôſes, pour être propres à recevoir, ou à produire au dehors divers effets, ſoit par leur nature, ſoit par une impreſſion étrangère. Un ami en mourant légua à ſon ami le ſoin de nourrir ſa mère. Il faloit être *capable* de le faire, pour l'ordonner. Mont. L'antiquité a eû des vèrtus dont nôtre ſiécle n'eſt pas *capable*. Balz. Une ame ambitieuſe n'eſt pas d'ordinaire *capable* de modération. S. Évr. Le Prédicateur ne doit rien laiſſer échaper qui ne ſoit *capable* d'imprimer du reſpect pour les veritez de la Religion. Tout l'or de Philippe ne fut pas *capable* d'éblouïr Démoſthène. P. Rap. Thucydide eſt admirable pour raconter les chôſes avec dignité, & pour donner à la raiſon tout le poids dont elle eſt *capable*. Id.

Capable, ſe dit en ce même ſens, des qualitez qui ſont requiſes en quelques perſonnes par les loix ou coutumes, pour faire quelque chôſe. Par le Droit Romain un eunuque, un impubère, ne ſont pas *capables* de faire teſtament. Les étrangers non naturaliſez ne ſont pas *capables* de tenir des Bénéfices, ni de teſter. Il faut avoir 14 ans, pour être *capable* de tenir une Prebende dans une Égliſe Cathédrale. Un Patron Eccléſiaſtique qui confère un Bénéfice à celui qui n'en eſt pas *capable* pèrd ſon droit pour cette fois-là : il ne peut point varier.

On dit encore, qu'on a rendu un Juge *capable* d'une affaire, lorſqu'on lui en a fait voir toutes les circonſtances, tous les fondemens, qu'il la connoît, qu'il la pénétre bien. Cette expreſſion eſt un peu douteuſe.

On dit auſſi d'un ton un peu ironique, qu'un homme fait *le capable*, lorſqu'il eſt vain ; qu'il fait le ſuffiſant, & l'entendu aux affaires, quoi qu'il y ſoit fort ignorant. Il y a beaucoup plus de honte à faire le *capable* mal-à-propos, qu'à ſe taire judicieuſement, & à avoüer qu'on ne ſçait rien des chôſes dont on parle. M. Scud. Il eſt bon que les jeunes gens qui entrent dans le monde ſoient honteux ; un air *capable* ſe tourne d'ordinaire en impèrtinence. La Rochef.

Pourquoi ſubtiliſer, & faire le capable,
En cherchant des raiſons pour être miſérable ? Mol.

On ne voit que trop de ces ambitieux qui entaſſent entrepriſe ſur entrepriſe, & qui veulent tout faire, parce qu'ils ſe croyent *capables* de tout. Horace avoit un génie *capable* de tout ; mais la pente de ſon enjoüement le tourna du côté de la ſatyre. P. Rap. On le dit auſſi en mauvaiſe part, pour dire qu'il eſt dangereux, & qu'il eſt propre à faire les plus méchantes actions.

On dit auſſi abſolument, qu'un homme eſt fort *capable*, quand il a beaucoup d'eſprit, de ſçavoir, & de prudence. *Doctus, eruditus*. Mettre une affaire, une charge entre les mains d'un homme *capable*. Acad. Fr.

On dit encore, qu'un homme eſt *capable* de tout ; pour dire, qu'il peut s'acquiter fort bien de quelque emploi qu'on lui veüille donner.

Capable, ſe dit auſſi en Phyſique, des chôſes qui ont de la force pour réſiſter aux poids, aux efforts, & aux violences des corps étrangers. On ſe ſert en ce ſens des verbes *Poſſum & Valeo*. Cette colonne n'eſt pas *capable* de ſoûtenir de ſi grands fardeaux. *Columna iſta non poteſt, non valet ſuſtinere tam grave pondus*. Cet habit eſt aſſez *capable* de vous défendre du froid.

En approchant de ce ſens, il ſignifie auſſi, Suffiſant, qui peut faire, qui eſt en état de faire, qui eſt aſſez puiſſant pour faire, & ſe dit des perſonnes & des chôſes. Cet homme n'eſt point à négliger, il eſt *capable* de vous rendre de bons offices. Il n'eſt *capable* d'aucun divertiſſement. Voit. Il faut jetter l'œil ſur quelqu'un qui ſoit *capable* de nous nourrir. Ablanc. Ce précepte eſt *capable* de ruiner l'amitié. Il n'eſt pas *capable* d'une ſi haute réſolution. Cette médecine étoit *capable* de vous empoiſonner. Une parole dite mal-à-propos eſt *capable* de ruiner la fortune d'un Courtiſan.

CAPABLEMENT. adv. D'une manière capable. *Doctè, eruditè*. Cet Officier a parlé fort *capablement*, à ſa réception, & à ſon examen. Il parle de tout *capablement*. Voit. Cet advèrbe ne ſe peut employer qu'en ce ſens.

CAPACITÉ. ſ. f. Étenduë d'un lieu, d'un vaiſſeau en toutes dimenſions ; ce qui peut enfermer, ou contenir quelque chôſe. *Capacitas, amplitudo*. Ce vaiſſeau eſt trop plein, verſez-en la liqueur dans cet autre, qui a plus de *capacité*. On dit auſſi en Médecine, la *capacité* de l'eſtomac, de la veſſie, des ventricules.

Capacité, ſe dit en tèrmes de Géometrie, de l'étenduë de quelque figure. Ainſi on dit meſurer l'aire, ou la *capacité* intérieure d'un cèrcle, d'un triangle, d'un quarré.

Capacité, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Captus, facultas, intelligentia*. L'eſprit de cet Auteur eſt d'une vaſte étenduë, il eſt d'une grande *capacité*. La *capacité* de l'eſprit s'étend & ſe reſſerre par l'accoutumance, & c'eſt à quoi ſervent les Mathématiques, & les autres ſciences difficiles, qui donnent une cèrtaine étenduë à l'eſprit, & l'exèrcent à s'appliquer davantage. Port. R. Il eſt cèrtain qu'Annibal avoit une mèrveilleuſe *capacité* dans la guèrre. S. Évr.

Il ſignifie auſſi, Habileté. *Doctrina, eruditio, intelligentia*. C'eſt un Avocat qui a toute la *capacité* qu'on peut avoir. Démoſthène n'avoit pas une génie ſi heureux, ni une ſi vaſte *capacité* que Ciceron. P. Rap. Les entrepriſes d'Alexandre ont quelque chôſe de plus étonnant que celles de Céſar ; mais la conduite, & la *capacité* ne paroiſſent pas y avoir eû la même part. S. Évr. Il n'y a pas de plus notable folie au monde que de vouloir ramener les autres à la meſure de nôtre *capacité* & ſuffiſance. Mont. Tant qu'on ne voit pas le fond & les bornes de la *capacité* d'un Miniſtre, ſa profondeur inconnuë le fait reſpecter. Amel. Il y a bien des gens à qui une mine froide a tenu lieu de prudence & de *capacité*. Mont.

Capacité, ſignifie auſſi, les qualitez & diſpoſitions requiſes dans les pèrſonnes pour faire, pour donner, ou pour recevoir quelque chôſe. *Facultas*. Nous reconnoiſſons en nous-mêmes une malheureuſe *capacité* de tous les crimes. Nicod. Une donation eſt nulle faute de *capacité* en la pèrſonne du donataire, ou du donateur. Le vice de la naiſſance ôte la *capacité* de teſter ; à un Aubain, par éxemple.

Capacité. Tèrme de Palais, ſe dit des diſpoſitions d'une pèrſonne, qui ſont reglées par la coutume, ou par les loix civiles ou Eccléſiaſtiques. Les diſpoſitions qui forment la *capacité* ne ſont pas les mêmes par tout, ainſi la majorité qui donne la *capacité* d'agir commence en Normandie à vingt ans, & à vingt-cinq ſeulement dans d'autres Provinces. On dit au Palais que le premier appointement en matière bénéficiale, c'eſt de ſe communiquer les titres & *capacitez* des parties, qui ſont l'extrait baptiſtaire, la tonſure, les démiſſions, la proviſion du Bénéfice, & la priſe de poſſeſſion ; & quelquefois les grades, indults, ou autres privilèges, ces choſes étant ce qui donne la *capacité* pour les bénéfices.

CAPADE. ſ. f. Tèrme de Chapelier. Étenduë de laine de Vigogne. Faire une *capade*.

CAPAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt la même chôſe que *capitation*, c'eſt à dire, tribut impoſé ſur les perſonnes & par têtes. *Tributum viritim exigendum*. *Capage* en Provence eſt un tribut impoſé ſur chaque maiſon, ou ſur chaque famille. Voyez les Statuts de Provence. Ce mot eſt en uſage au même ſens de Capitation en pluſieurs endroits du Dauphiné. Chorier, *Hiſt. de Dauph. L. IV. p. 206.*

CAPARAÇON. ſ. m. Couvèrture qu'on met ſur les chevaux. *Circumfuſum equo ac pendens ſtragulum*, ou *ſtragulum* ſeul, *ſtratum*. Les *caparaçons* ordinaires ſont d'une ſimple toile, ou treillis. Ceux des chevaux de main ſont de drap, ornez & chargez des armes, ou des chiffres du Maître. Les *caparaçons* des anciens Gensdarmes étoient de riches houſſes bordées, dont ils faiſoient parade dans les montres, les tournois, & dans les pompes & cérémonies. Les *caparaçons* étoient autrefois une armure de fer, dont on couvroit le cheval de bataille.

Ce mot eſt un mot Eſpagnol augmentatif de *cape*, comme qui diroit *grande cape*.

Quelques uns ont écrit *Caparaſſon*,

Tandis que leurs chevaux à courbettes paſſant,
Rentrant à petits ſauts, & par bons s'élançant,
Sembloient pouſſez du feu dont leurs riches houſſures,
Dont leurs caparaſſons n'avoient que des figures. P. Le Moine.

Le

Le feu ſur leur harnois luit en orfévrerie
Sur leurs caparaſſons *il luit en broderie.* Id.

CAPARAÇONNER. v. act. Couvrir un cheval d'un caparaçon. *Equum amplo ac demiſſo undique ſtragulo cooperire, equum ſternere, ſtragulo cooperire, inſtruere.*

Caparaçonné ée. part. & adj. *Equus demiſſo undique ſtragulo coopertus; Phaleratus, phalera inſtructus.*

CAPAX. ſ. m. Mot Latin qui ſignifie *capable*. On le donne dans l'Ordre de Malthe aux Chevaliers qui ſont capables d'avoir une Commanderie, c'eſt à dire, qui ont fait cinq années de réſidence à Malthe, & quatre caravannes.

CAPDALAT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Titre ſous lequel on poſſéde une tèrre, un bien. Ceux à qui le Bourg de Buchs appartenoit à titre de *capdalat*, ou de Sirauté, ſont appellez dans les anciens titres *Capitales de Bogio*, d'où l'on a fait captals, ou captaux de Buchs. De Laur. *ſur Ragueau.*

CAP. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un gros manteau de campagne, dont la partie ſupérieure étoit taillée en ſorte qu'on y pouvoit fourrer la tête. *Bardo, cucullus, penula cucullum habens.* C'eſt ce qu'on appelle encore *Cape de Bearn*, dont uſent les matelots. La *cape* ſe portoit autrefois tant par les Moines, que par les Laïques; tant hommes que femmes indifféremment. On l'appelloit en Latin *carnealla, veſtis cilicina*, & étoit faite de poil de chévre. C'étoit auſſi une eſpéce de ſurtout, ou de manteau long, qu'on portoit ſur les autres habits; & Iſidore dit qu'on l'a appellée *capa, quòd totum capiat hominem.*

Cape, ſe dit auſſi d'une piéce d'étoffe que les femmes mettent ſur la tête pour ſe garentir de la pluye ou du mauvais tems, pour ſe cacher quand elles ſont en déshabillé, ou pour ſe déguiſer quand elles vont en maſque. *Muliebre capitis tegumentum adversùs pluviam, capitium, capidulum.* *Cape* de taffetas, à dentelles. Cette femme va toûjours à la Meſſe en *cape*, & ne s'habille que le ſoir. Il y avoit deux *capes* à ce bail magnifiquement maſquées. Ménage après Voſſius dérive ce mot de *cape*, Allemand, qu'il fait venir enſuite de *caput*. Il cite auſſi le Père Sirmond, qui le dérive de *capis à capiendo*, qui étoit une eſpece de vâſe, d'où on a fait enſuite *chapeau* & *capeline*. D'autres plus ſimplement le dérivent du Latin *cappa*, auſſi-bien que *chappe*. Adrien Schieck le dérive de *capa*, חפה qui veut dire en Hébreu *couvrir*, & qui ſe dit des habits, auſſi-bien que des autres chôſes.

Cape, en tèrme de Marine, eſt la grande voile qu'on met au grand mât, qu'on appelle autrement Pacfi. *Velum ſummi mali maximum*, ou *velum maximum*. On dit, Mettre à la *cape*; pour dire, Mettre la voile au lit du vent. Être à la *cape*, c'eſt ne porter que la grande voile bordée, & amurée tout arrière. On ſe tient à la *cape* par un gros vent contraire. On met auſſi la *cape* avec la miſaine & l'artimon.

Cape, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Rire ſous *cape*; pour dire, Rire ſourdement, & ſans que pèrſonne s'en apperçoive. Vendre une chôſe ſous *cape*; pour dire, ne l'oſer rendre publique. On dit auſſi, qu'un homme n'a que l'épée & la *cape*, pour dire, qu'il n'a rien vaillant, qu'il n'a aucune fortune établie. On le dit figurément de toutes les chôſes qui n'ont ni valeur, ni merite, mais ſeulement un peu d'apparence. C'eſt une Nobleſſe qui n'a que l'épée & la *cape*, un ſçavoir qui n'a que l'épée & la *cape*; du vin qui n'a que l'épée & la *cape*. C'eſt un mérite qui n'a que l'épée & la *cape*.

CAPE. ſ. f. On appelle ainſi le fruit du caprier, auſſi bien que *capre*. Il y en a qui diſent toûjours *cape*, & qui le croyent plus uſité que *capre*.

CAPEER, CAPIER, ou CAPEYER. v. n. Tèrme de Marine. C'eſt faire ſervir la grande voile ſeule après avoir fèrlé toutes les autres. *Uno uti velo ſummi mali, contractis reliquis.* Ainſi on dit, Aller à *cape*, mettre le vaiſſeau à *cape*, pour aller plus lentement, & demeurer plus long-tems dans un parage, ſoit de gros tems, ſoit de nuit, quand on n'eſt pas éloigné des côtes.

CAPELAN. ſ. m. Pauvre Prêtre qui chèrche l'occaſion de déſſervir quelque Chapelle, d'aller dire la Meſſe pour quelqu'un. *Sacerdos ex quotidiano altaris miniſterio victitans.* Cet homme ſe dit Abbé, & ce n'eſt qu'un pauvre *Capelan*. Les Eſpagnols ſe ſèrvent auſſi du mot de *Capelan*, & c'eſt le nom général des Prêtres & des Eccléſiaſtiques. Les Languedochiens & Provençaux appellent auſſi généralement de ce nom tous les Eccléſiaſtiques ſéculiers.

CAPELER. v. act. Tèrme de mèr. *Capeler* les haubans, c'eſt les porter par deſſus la tête du mât, pour les mèttre en place.

CAPELET. ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt une enflure qui vient au train de dèrriere du cheval à l'extrémité du jarret, qui groſſit comme un éteuf; laquelle maladie eſt cauſée par une matière flegmatique & froide qui s'endurcit par ſa vicioſité, & qui ne

fait pas grande douleur. Solleisel. *Tumor extremo equi in poplite excreſcens.*

CAPELINE. ſ. f. Chapeau que les femmes portent par galanterie & par ornement à la chaſſe, au bal, en maſcarade. Elle eſt faite d'ordinaire de paille à grands bords, doublez de taffetas ou de ſatin, & eſt fort couvèrte de plumes; & quelquefois ce n'eſt qu'un bonnet de velours bien garni de plumes. *Cauſia muliebris.*

Le mot *Capeline* eſt un diminutif de *capel*, d'où il a été formé, & qui eſt la même chôſe que *chapel*, & *chapeau*, ſeul en uſage depuis long-tems.

On appelle auſſi proprement *capeline*, le petit chapeau qu'on peint ſur la tête de Mèrcure. *Petaſunculus, galericulum.* C'étoit auſſi autrefois un chapeau de forme baſſe & de petit bord, que portoient les bèrgers, les meſſagers & laquais. *Sebuſiana cauſia, paſtoritia.* Les ſoldats en portoient de fèr, & c'étoit une arme défenſive. Les armes pour ceux qui ſçavoient tirer de l'arc étoient une trouſſe, une *capeline*, une couſtille, une hache, ou un mail de plomb, de bons jouques garnis de bandes de fèr, & des mailles de fèr pour couvrir les bras; & pour ceux qui ne ſçavoient pas tîrer de l'arc, des jouques avec la *capeline*, la couſtille & la hache, & de grands paniers de tremble, ou autre bois convenable, en forme de pavois, pour couvrir le corps tout entier. Lobineau, *T. I. p.* 565. Il parle du commencement du XVe ſiécle.

Capeline, en tèrmes de Chirurgie, ſignifie un bandage, dont on uſe très-ſouvent: il eſt fait d'une bande roulée à deux chèfs égaux.

En tèrmes de Blâſon, on a appellé *capeline*, une eſpéce de lambrequin que les anciens Chevaliers portoient ſur leurs têtes. *Alata caſſis.* Ce mot a donné lieu à cette façon de parler militaire, Homme de *capeline*; pour dire, Homme réſolu & détèrminé au combat. *Animi præſentis & manu promptus homo, alacer, audax.*

CAPELLE. ſ. f. Nom d'une fortereſſe de France en Picardie. *Capella.* La *Capelle* fut bâtie dans le XVIe ſiécle, pour arrêter les courſes de ceux des Païs-Bas en Picardie. *Capelle* eſt la même chôſe que *Chapelle* en François; mais dans le nom de ville, & en quelques autres, nous avons conſèrvé la prononciation Picarde.

CAPENDU, ou COURT-PENDU. ſ. m. La Quintinie dit *court-pendu*. Eſpéce de pomme dont la pelure eſt rouge. Elle eſt à peu près de la même figure que les pommes de rénette; mais elle eſt plus douceâtre, & n'a pas le goût ſi aigret. Quelques-uns croyent que ſon nom vient de ce qu'on le pend par le cap ou la tête pour le conſèrver. D'autres, parce qu'il a la queuë fort courte, prétendent qu'il faut dire *cour-pendu*. En Latin *malum curtipendulum*, ou *celtianum malum*.

CAPET. ſ. m. Surnom de Hugues, Comte de Paris, & Duc de France, fils de Hugues le Grand. *Capetus.* Hugues *Capet* fut le 35e Roi de France, & le prémier de la troiſiéme race, dont l'Auguſte poſtérité régne encore aujourd'hui en France, & a commencé avec ce ſiécle à regner en Eſpagne.

On le trouve appellé en Latin *Capetus* & *Capucius*, & l'on prétend que ce nom vient de *capucium*, un capuce, ou capuchon; & qu'il lui fut donné parce qu'étant jeune ſon plaiſir étoit d'ôter aux autres le capuchon que l'on portoit alors, & que l'on appelloit *cappe*, & *capet*. On ajoute qu'encore aujourd'hui on appelle en Auvergne *chapets* ceux qui tourmentent les autres par jeu & en badinant. Pasquier, *Rech. L. VIII. c.* 45. Du Cange.

CAPÈTE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à Paris aux Bourſiers du Collége de Montaigu. *Capetus.* Les *Capètes* furent fondez en 1480 par Jean Standouc, & appellez de ce nom parce qu'ils portoient des capes, ou des *capetes*, c'eſt-à-dire, de petits manteaux que l'on nommoit ainſi. Malingre, *Antiq. de Paris.*

CAPÉTIEN. ſ. m. Qui eſt deſcendant de Hugues Capet, Prince de la poſtérité de Hugues Capet, qui fait la troiſiéme race de nos Rois. *Capetingus.* Ce mot ne ſe dit que des Rois, & non des branches des familles Royales qui n'ont point monté ſur le thrône, quoiqu'ils ſoient auſſi *Capétiens*, c'eſt-à-dire, deſcendans de Hugues Capet. Il y a plus de ſept ſiécles que les *Capétiens* régnent en France; car aujourd'hui (en 1715) il y a 728 ans. Les *Capétiens* ſont inconteſtablement la famille la plus ancienne & la plus noble qui ſoit au monde. Nulle généalogie ne remonte ſi haut, que celle de Jesus-Christ, dit un Auteur Allemand, pas même celle des *Capétiens*, la plus longue & la mieux prouvée que l'on connoiſſe au monde.

Ce nom vient de Hugues Capet, prémier Roi de cette race, dont Louis XVe du nom qui régne à préſent (en 1715) eſt le 30e Roi. Hugues Capet étoit fils de Hugues ſurnommé l'Abbé, le Grand, & le Blanc, & fils de Robert le Fort fait Comte d'Anjou, Marquis de France & Duc des François. Du Tillet dans ſa Chronique des Rois de France dit que Hugues Capet eſt le prémier Gaulois

Roi

Roi des Gaulois. Les deux autres races étoient des Francs. Quelques Auteurs font deſcendre Hugues *Capet* de Pepin par le Comte Childebrand, & même de Clovis par les femmes. Robert, ſelon quelques-uns, deſcendoit de Charlemagne; & ſelon l'opinion la plus probable étoit Saxon, fils d'un Vitichind Saxon, il épouſa une fille de Hugues Duc de Bourgogne fils de Charlemagne. Ainſi les *Capétiens* viennent de Charlemagne par les femmes. Voyez Mezeray T. I. p. 350 & ſuiv.

CAPHARNAUM. ſ. m. Nom d'une ville de la Tèrre Sainte. *Capharnaum. Capharnaum* étoit une ville de la tribu de Nephtali, dans la Décapole, dont elle étoit Capitale. Elle étoit ſituée ſur la mèr de Tibériade, ou de Galilée, à l'endroit où elle reçoit le Jourdain. JESUS-CHRIST après ſon baptême fit ſon ſéjour ordinaire à *Capharnaum*. Et quittant le ſéjour de la ville de Nazareth, il vint demeurer à *Capharnaum*, qui eſt proche de la mèr ſur les confins de Zabulon & de Nephtali. PORT-R. en Saint Matth. IV. 13. Il deſcendit enſuite à *Capharnaum*, ville de Galilée, & il y enſeignoit le peuple les jours de Sabbat. BOUH.

CAPHTORIM. ſ. m. & pl. *Caphtorim, Caphtorai.* Peuples anciens, dont il eſt parlé dans l'Écriture Gen. X. 14. Mitſraim fut Père des Ludim, des Anamim, des Laabim, des Nephtim, des Phétruſim, & des Chaſluim, deſquels ſortîrent les Philiſtins, & les *Caphtorim*. Quelques Auteurs diſent que les *Caphtorim* & les Philiſtins ſont les mèmes peuples; mais on voit par les paroles que je viens de rapporter que Moyſe les diſtingue. Zieglerus dans ſon Arabie au mot HAUVIM réfute ceux qui pretendent que ce ſont les peuples de Cappadoce, & les place dans l'Arabie heureuſe, entre le détroit Arabique & le détroit Pèrſique. Bochart les met dans la partie de la Cappadoce qui confinoit la Colchide, & leur donne les Caſluim pour voiſins. Sa raiſon eſt que tous les anciens ont dit que les *Caphtorim* ſont les peuples de Cappadoce. Pour le confirmer il ajoute que caphtor en Hébreu ſignifie *malum punicum, une grenade*, & que Σίδη, *ſide*, ſignifie la même chôſe en Grèc, & qu'il y avoit en ces quartiers-là une ville de ce nom d'où toute la contrée étoit appellée Sidene. C'eſt au ch. 32. du IVe Livre de ſon Phaleg que Bochart traite de ces peuples.

D'autres Sçavans ne jugent pas que ce ſentiment ſoit ſoutenable, parce que la Cappadoce comme les autres Provinces ſeptentrionales de l'Aſie fut d'abord occupée par les enfans de Japhet, & nullement par ceux de Cham, qui habitoient les païs méridionaux, & que d'ailleurs l'Écriture appelle leur païs une Iſle. *Amos IX.* 7. *Jerem. XLVII.* 4. ce qui a fait dire à quelques Intèrprétes qu'ils habitoient l'Iſle de Chypre, & à d'autres, celle de Créte. Mais quelle apparence que du tems d'Abraham *Deut. II.* 23. que les Provinces voiſines de la Méſopotamie commençoient à peine à ſe peupler, il y eût déja dans l'Iſle de Créte, ou même dans celle de Chypre, des Colonies nombreuſes d'Égyptiens. Quelques autres donc diſent que les *Capthorim*, peuple originairement Égyptien, deſcendant de Mitſraim, comme il paroît par la Geneſe X. 14. habitoient prémièrement la côte occidentale de la mèr rouge, qu'ils quittèrent enſuite ce lieu pour aller ſe loger ailleurs; que ſelon les plus doctes Commentateurs le mot Hébreu אי, qu'on a traduit en Grèc par Νῆσος, & en Latin par *Inſula*, ſignifie non ſeulement une *Iſle*, mais toute ſorte de païs ſitué le long de la mèr, ſoit qu'il fût tout environné d'eau, ſoit qu'il ne fût arroſé de la mèr que d'un côté, qu'ainſi la côte de la mèr méditèrranée, qu'habitoient les Philiſtins, eſt appellée אי, *Iſle*, *Iſaïe XX.* 6. qu'il a encore le même ſens. *Gen. X.* 5. *Iſ. XLI.* 1. *& XLIX.* 1.

CAPI-AGA, ou CAPI-AGASSI. ſ. m. Nom d'un Officier Turc. *Praefectus Palatii apud Turcas.* Le *Capi-Aga* eſt le Gouvèrneur des Portes du Sèrrail, ou le Grand Maître du Sèrrail. C'eſt la prémière dignité des Eunuques blancs. Le *Capi-Aga* eſt toûjours auprès du Grand Seigneur. Il introduit les Ambaſſadeurs à l'audiance. Pèrſonne n'entre ou ne ſort de l'appartement du Grand Seigneur. Le Grand Viſir lui-même doit être préſenté par le *Capi-Aga*, quand il veut parler au Prince. Sa charge lui donne le privilége de porter le Turban dans le Sèrrail, & d'aller par tout à cheval. Il accompagne le Grand Seigneur juſqu'au quartier des Sultanes, mais il demeure à la porte & n'y entre point; ſes appointemens ſont fort modiques, le Grand Seigneur fait les frais de ſa table, & lui donne dix ſultanins par jour. Chaque ſultanin vaut ſix francs de nôtre monoye, ce qui ne fait que 60 livres par jour, & 21900 livres par an; mais ſa charge lui attire un très-grand nombre de preſens, parce que tout le monde a beſoin de lui, & qu'aucune affaire de conſéquence ne vient à la connoiſſance de l'Empereur, qu'elle n'ait paſſé par ſes mains. Le *Capi-Agaſſi* ne peut être Bacha, quand il quitte ſa charge. On peut voir ſur cet Officier la Relation du Sèrrail de M. Tavèrnier, & l'état de l'Empire Ottoman par M. de la Croix. Voyez auſſi ci-deſſus AGA.

CAPIER. ſ. m. Plante qui s'étend en rond, qui a des épines crochuës, & des feüilles rondes: ſon fruit s'appelle *cape*. *Capparis, cappar folio minore rotundo.* On l'appelle autrement *caprier*.

CAPIGI. ſ. m. Tèrme de Relation. Portier du Sèrrail. *Janitor palatii Turcici.* Il y a dans le Sèrrail, ou Maiſon du Grand Seigneur, quatre à cinq cent *Capigis*, ou Portiers partagez en deux troupes; l'une de trois cent ſous un Chef appellé *Capigibaſſi*, qui a de proviſion deux à trois ducats par jour, & l'autre de deux cent appellez Cuccicapigi, & leur Chef *Cuccicapigibaſſa*, qui en a deux. Les *Capigis* ont depuis ſept juſqu'à quinze âpres, l'un plus l'autre moins. VIGENÈRE, *Illuſtr. ſur l'hiſt. de Chalcondile p.* 329. Les *Capigis* aſſiſtent avec les Janiſſaires à la garde de la prémière & de la ſeconde porte du Sèrrail, quelquefois tous enſemble, comme quand le Turc tient conſeil général, qu'il reçoit un Ambaſſadeur, ou qu'il va à la Moſquée; & quelquefois une partie ſeulement; ils ſe rangent des deux côtez pour empêcher que pèrſonne n'entre avec des armes, ou ne faſſe du tumulte. ID. Ce mot Turc vient de קפי, *Fores*, porte.

CAPIGIBASSI. Tèrme de relation. ſ. m. Capitaine, Chèf, Commandant des Portiers du Grand Seigneur. Voyez CAPIGI. Le *Capigibaſſi* eſt un des trois Eunuques de plus grande autorité à la Cour du Grand Seigneur. Il veille la nuit avec ſes Eunuques en l'une des Salles ou Antichambres. VIGENÈRE. Voyez CAPIAGA.

CAPILLAIRE. ſ. m. *Capillus veneris*, ou *Adiantum*. Plante qui a pris ce nom ou par rapport à la couleur noire & liſſe de ſes tiges, ou parce qu'on ſe ſèrvoit autrefois du *Capillaire* pour empêcher la chûte des cheveux. Le *Capillaire* qu'on nomme *Capillaire* de Montpélier, à cauſe qu'on en trouve beaucoup dans les environs de cette ville, a ſes racines rampantes comme celles du Polypode, chargées de quelques fibres noirâtres, couvèrtes de pluſieurs membranes fines, & rouſſâtres. Ses tiges ſont droites, menuës, arrondies, hautes de ſix à ſept pouces, brunes, noirâtres, luiſantes, & branchuës à leurs extrémitez. Châque branche eſt chargée de petites feüilles ou pennules altèrnes, comme triangulaires, ſéches, vèrtes, ſoutenuës par une petite queuë du côté de la pointe de ſon angle, & garnies ſous les replis de leurs marges d'un ſyllon qui dans ſa maturité donne une pouſſière fort fine. Le *Capillaire* de Canada ſe diſtingue de celui de Montpélier par la grandeur de toutes ſes parties. Ses tiges ſont brunes, & longues de plus d'un piéd. On apporte de Canada une grande quantité d'un *Capillaire* commun. On ſe ſèrt du *Capillaire* de Canada au défaut de celui de Montpélier, & dans les provinces qui ont des ports ſur l'Océan on n'employe pas d'autre *Capillaire* que celui de Canada. Le *Capillaire* s'appelloit anciennement les cheveux de Vénus. On en fait un ſyrop pectoral, & Montpélier autrefois fourniſſoit prèſque toute l'Europe de ſyrop de *Capillaire*. On prend le *Capillaire* en guiſe de Thé, pour pluſieurs maladies du foye & du poumon. On met le *Capillaire* dans les boüillons & les tiſannes rafraichiſſantes, apéritives & pectorales.

CAPILLAIRE, Se prend encore pour toutes les plantes qui ont quelque affinité avec l'Adiantum. On appelle plantes *Capillaires* la fougère, le polypode, la langue de cèrf, l'oſmonde, le politric &c. Le politric, le ceterac, le ſauvevie, ou *ruta muraria*, le *Capillaire* ordinaire, ou *Adiantum nigrum*, & le *Capillaire* de Montpelier, ſont les cinq plantes *Capillaires* uſitées dans les boutiques. Il y a deux eſpéces de *Filicula* qu'on nomme l'une *Adiantum album*, l'autre *Adiantum nigrum*, ou *Capillaire* ordinaire. Voyez FOUGÈRE. L'Amérique eſt féconde en plantes *Capillaires*. Le R. P. Plumier Minime en a fait une hiſtoire qu'il a intitulée, traité des Fougères.

CAPILAIRE. adj. Qui eſt fait de *capilaire*. Sirop *capillaire*.

CAPILLAIRE. adj. Se dit des veines & artères qui ſont auſſi déliées que des cheveux, qui jettent peu de ſang, & qu'il eſt facile d'étancher, quand elles ſont crevées. *Capillaris*.

CAPILLAIRE. Vaiſſeaux *capillaires*, on les doit concevoir d'une fineſſe plus grande vingt fois que les cheveux.

CAPILLAIRE. Tèrme de Phyſique. On appelle tubes ou tuyaux *capillaires*, ceux dont le col ou le canal, eſt le plus étroit qu'il eſt poſſible, & non pas ceux dont le canal n'a de diamétre que la groſſeur d'un cheveu, car on n'en peut pas faire de ſi petits. Le diamétre des tubes *capillaires* eſt de la moitié, du tièrs, du quart d'une ligne, ou environ. Si un tube *capillaire* communique avec un autre, dont le diamétre eſt beaucoup plus grand, & qu'on vèrſe de l'eau ou du vif argent dans le grand tube, ni l'eau, ni le vif argent ne ſeront au niveau dans ces deux tubes, mais l'eau montera plus haut dans le tube *capillaire* que dans l'autre, & le vif argent ſera moins élevé dans le tuyau *capillaire* que dans l'autre. La raiſon de cette expérience eſt que les parties de l'air qui ſont embarraſſées & entrelacées les unes dans les autres s'arrêtent à l'ouvèrture du tuyau *capillaire*, & ne prèſſent pas

pas la ſurface de l'eau qui y eſt contenuë auſſi librement qu'elles preſſent la ſurface de l'eau du grand tuyau ; ainſi par la peſanteur même de l'air, l'eau doit s'élever plus haut dans le tuyau *capillaire* que dans l'autre, à quoi contribuë auſſi la diſpoſition des parties de l'eau, & la facilité qu'elle a à s'inſinuer : au contraire, les parties du vif-argent ayant une diſpoſition, & une figure différente de celle de l'eau, ne s'inſinuënt pas aiſément, & ne s'élevent que peu dans le tuyau *capillaire*. Au reſte, on ne doit point être ſurpris que le vif-argent, qui paroit plus fluide que l'eau, coule moins librement que l'eau dans un ſi petit tuyau, puiſque l'expérience fait voir tous les jours que l'huile, qui paroit plus groſſiére en ſes parties & moins fluide que l'eau, s'inſinuë cependant plus aiſément que l'eau, car une goute d'huile s'étend plus qu'une goute d'eau ſur un linge, ou ſur une étoffe, & l'huile enfèrmée dans des tonneaux pénétre même l'enduit de plâtre dont on couvre les fonds ; & le vin & l'eau ſe conſervent dans les tonneaux ſans couler, quoiqu'il n'y ait point d'enduit de plâtre.

On appelle auſſi, en tèrmes de Chirurgie, *Fracture capillaire*, une fracture qui eſt ſi petite, qu'on n'a pas moins de peine à l'appercevoir, qu'on en a à voir un cheveu.

CAPILATURE. ſ. f. Tèrme dont les Médecins Botaniques ſe ſèrvent en parlant des plantes qui ont des feüilles, ou des racines déliées, & qui ſont comme des eſpéces de cheveux. *Capillamentum.* Ils ſe ſèrvent auſſi du mot *capillament*.

CAPILLUS VENERIS. ſ. m. C'eſt l'*adiantum nigrum*. Ses feüilles reſſemblent à celles du coriandre. Il ne jette ni tige, ni fleur, ni graine.

CAPILOTADE. ſ. f. Ragoût qu'on fait des reſtes de volailles, & de piéces de rôt dépecées. *Minutum miſcellaneum.* Il faut faire une *capilotade* de ces têtes, cuiſſes & carcaſſes de chapons, pèrdrix, levrauts, &c.

On dit figurément, qu'on a mis quelqu'un en *capilotade*, quand on a beaucoup médit de lui, qu'on a déchiré & mis en piéces ſa réputation. On le dit auſſi des vèrs, & des livres d'un Auteur qu'on critique, & où on trouve beaucoup à reprendre.

CAPILOTADE, ſignifie auſſi un recueïl de chanſons, qu'on appelle autrement *Alphabet de chanſons*. Ce recueïl contient autant de différentes chanſons qu'il y a de lettres dans l'Alphabet, ces chanſons ſont courtes & galantes, ou bachiques : la prémière commence par un mot dont la prémière lettre eſt un *A*, la ſeconde commence par un mot dont la prémière lettre eſt un *B*, & ainſi des autres.

CAPIOGLAN. ſ. m. Tèrme de Relation. Eſpéce de valet qui a ſoin dans le Sèrrail des jeunes Azamoglans, ou enfants de tribut que le Grand Seigneur y appelle pour ſèrvir auprès de ſa pèrſonne. VIGENERE.

CAPION. ſ. m. Tèrme de Marine. On appelle ſur la Méditèrranée l'étrave, le *capion* de prouë ; & l'étambord, le *capion* de pouppe. On dit *capion à capion*, pour ſignifier la diſtance de l'extrémité de la pouppe à celle de la prouë.

CAPISCOL. ſ. m. Dignité de Chèf, ou de Doyen, en pluſieurs Chapitres & Égliſes Cathédrales, ou Collégiales, particuliérement en Provence & en Languedoc. Ç'a été auſſi une charge militaire, comme témoigne Du Cange. La dignité de *Capiſcol* eſt comme celle de Chantre dans d'autres Égliſes. Il n'eſt le prèmier que dans le Chœur. Ce mot, ſelon Ménage, vient de *caput Scholæ*. D'autres, mais ſans vraiſemblance, veulent que de *caput Chori* on ait fait *Capiſcol*, & diſent que ce nom marque ce que nous diſions ci-deſſus, qu'il eſt le prémier dans le Chœur.

CAPITAINE. ſ. m. Chèf, Général d'armée. *Dux, Imperator.* Homme de guèrre, qui entend la guèrre, & qui fait bien la guèrre, grand guèrrier. *Capitaine* d'Infanterie, *Capitaine* de Cavalerie, *Capitaine* de Chevaux, c'eſt la même chôſe que *Capitaine* de Cavalerie. *Capitaine* dans Navarre, c'eſt à dire, dans le Régiment de Navarre. Pompée étoit un ſage & vaillant *Capitaine*. Philippe fut déclaré le *Capitaine* des Macédoniens & des Grècs. Hernand de Cordouë a été ſurnommé le *Grand Capitaine*. Mr de Rohan a écrit un livre intitulé, *le parfait Capitaine*. Il y a de grands *Capitaines*, qui hors de là ſont de fort petits génies. P. BOURD.

CAPITAINE, ſe dit auſſi d'un moindre Officier d'armée, qui commande une Compagnie de ſoldats, ſoit à pied, ſoit à cheval. *Ordinis ductor, Centurio.* Un *Capitaine* de Dragons. Un *Capitaine* dans un vieux corps, &c. Ce mot & tous les ſuivans viennent de *caput*. On a dit autrefois *Chevetaine*, comme il paroit dans l'hiſtoire de Joinville, qui parle d'un Secedun *Chevetaine* des Soudans. On a dit auſſi *Capet* pour Chef : ce qui a donné lieu au ſurnom de Hugues *Capet*, ſuivant l'opinion de Cenalis.

CAPITAINE-LIEUTENANT, eſt celui qui commande une Compagnie d'ordonnance de Gendarmes, de Chevaux-legers, de Mouſquetaires, tant du Roi que de Monſeigneur le Dauphin, de la Reine, de Monſieur, leſquels par honneur portent eux-mêmes le nom de *Capitaines* de ces Compagnies. *Expeditæ levitèr armatorum equitum turmæ Præfectus.*

CAPITAINE DES GARDES, eſt l'Officier qui commande une des quatre Compagnies des Gardes à cheval, qui ſèrvent auprès de la pèrſonne du Roi. *Cuſtodum corporis cohortis Præfectus*, ou *Prætorii Præfectus.*

CAPITAINE AUX GARDES, eſt un Officier qui commande une des trente Compagnies d'infanterie qui compoſent le Régiment des Gardes Françoiſes. *Prætorianus Centurio.*

CAPITAINE EN SECOND, eſt l'Officier qui commande une partie d'une Compagnie, quand elle eſt trop forte d'hommes. *Centurionis vel præfecti ine adem turma vel cohorte adjutor.* C'eſt une place qu'on a donnée à pluſieurs *Capitaines* réformez, pour avoir quelque eſpéce de commandement.

CAPITAINE EN PIÉD, eſt un Officier dont la charge ou la compagnie ont été conſèrvées, lorſqu'on a réformé les troupes. *Ductor ordinis ſervati, cæteris exauctoratis ac dimiſſis.*

CAPITAINE RÉFORMÉ, eſt l'Officier dont la place & la charge ont été ſupprimées ; & qui eſt quelquefois conſèrvé dans le même corps ſous le nom de *Capitaine en ſecond* ou de *Lieutenant*. *Ductor ordinis exauctorati, Ductor exauctoratus.*

CAPITAINE RÉFORMÉ EN PIED. C'eſt un Meſtre de Camp dont le régiment a été caſſé & réduit en une compagnie franche, qu'il commande encore en qualité de *Capitaine réformé en pied*. *Tribunus exauctorata legione ſua cohorti præfectus.*

CAPITAINE D'ARMES, eſt un Officier établi dans les compagnies de Suiſſes & dans les vaiſſeaux, pour veiller ſur les armes de la compagnie, & avoir ſoin qu'elles ſoient toûjours en bon ordre. *Armorum cuſtos ac præfectus.* On dit auſſi des *Capitaines du charroi*. *Commeatuum præfectus.* Des *Capitaines des guides*. *Dux viarum.*

CAPITAINE, eſt auſſi un Officier de mèr qui commande dans un vaiſſeau, dans une galère, un brûlot, ou autre bâtiment. *Navis præfectus.* Le Pilote commande aux matelots, & le *Capitaine* aux ſoldats. Les vaiſſeaux pavillons ont deux *Capitaines* qui ont ſoin de faire le détail du ſèrvice. Il y a auſſi des *Capitaines en ſecond*, auſſi bien que des Lieutenans, qui ſèrvent à ſoulager les *Capitaines en piéd*.

CAPITAINE DE PORT, eſt un Officier de Marine établi dans les ports où il y a un arſenal, qui a ſoin de garder le port & les vaiſſeaux qui y ſont ancrez, comme ſont ceux de Breſt, Toulon, Rochefort, &c. *Præfectus, cuſtos portuum.* Il y a auſſi des *Capitaines Gardecôtes*, dont il eſt fait mention dans l'Ordonnance de la Marine, qui commandent la milice établie pour garder les côtes, & empecher les deſcentes. *Orarum maritimarum præfectus.*

CAPITAINE, ſe dit auſſi des Concièrges ou Gouvèrneurs des Maiſons Royales. *Regiarum Ædium præfectus.* Le *Capitaine* de St. Gèrmain, de Vèrſailles, du Château du Louvre.

CAPITAINE, ſe dit encore de ceux qui commandent les Gardes des Chaſſes, les Archers des Gabelles, & autres qui conſèrvent les plaiſirs & les droits du Roi. *Venationis præfectus.*

CAPITAINE, ſe dit auſſi de ceux qui commandent les milices des bourgeois dans les villes, qui ſont diſtribuées par compagnies. *Ductor copiarum urbanarum.* Les *Capitaines* de la ville ont eû ordre de mener leurs compagnies au devant du Roi à ſon entrée.

CAPITAINE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, de ceux qui ſe mettent à la tête d'une troupe de vagabonds pour piller & pour voler. *Latronum Dux.* Un *Capitaine* de Bandits, de voleurs, de Bohémiens, de filous, de coupeurs de bourſe.

CAPITAINE. Sorte de poiſſon qui ſe pêche le long des côtes de l'Amérique. On l'appelle ainſi parcequ'il eſt fort rouge, & qu'il a ſur le dos une empennure qui ſe leve comme un grand pennache. Il eſt armé de grandes pointes piquantes comme des aiguilles, & il a deux ailerons, ou nageoires de même forme dont il ſe ſèrt pour ſe battre contre les autres poiſſons. Il a du rapport avec la carpe ; mais il eſt plus grand, & plus gros. Sa chair eſt de bon goût.

CAPITAINERIE. ſ. f. Gouvèrnement d'une Maiſon Royale, & des tèrres qui en dépendent. *Præfectura.*

On le dit auſſi des charges des Capitaines de Chaſſes, & de l'étenduë de leur reſſort. La *Capitainerie* de Fontainebleau, du bois de Boulogne. La *Capitainerie* de Livri s'étend juſqu'à la varenne de Louvre. On a auſſi retenu le même nom pour la Juriſdiction des Chaſſes Royales, qui ont leurs *Capitaineries* aſſez ſouvent jointes aux maiſons Royales voiſines. Ce qui fait voir que ces anciennes *Capitaineries* étoient des gardes royales, auxquelles ce n'eſt qu'improprement qu'on donne le nom de gouvèrnement. MÉNESTRIER, hiſt. de Lion p. 525.

CAPITAINERIE, ſe dit auſſi en particulier de la Juriſdiction pour

pour les enrôlez de la Comté de Rouſſillon. Patru.

CAPITAL. ſ. m. Le fond d'une rente, le ſort principal, qui engendre & qui produit des interêts. *Caput, ſors.* En matière d'arrérages, il les faut payer avant que de rien imputer ſur le *capital.* On en uſe au contraire pour les intérêts d'une obligation.

Capital, ſe dit auſſi du fonds d'un Marchand qu'il apporte en ſociété; & en ce cas il eſt oppoſé à *gain*, & au profit qui y ſurvient.

On appelle auſſi *capital*, le fonds du cheteil; & en ce cas il eſt oppoſé à *croit*, qui eſt le profit du bétail qu'on a donné à nourrir.

On a encore appellé *capital*, le chéf-cens dû ſur un héritage.

CAPITAL, veut dire auſſi ce qu'il y a de principal dans une chôſe, dans une affaire.

On dit figurément en ce ſens, Faire ſon *Capital* d'une chôſe; pour dire, en faire ſa principale affaire, ſa principale occupation, ſon principal argument, y faire fonds, en être aſſûré, eſperer qu'il produira quelque bon effet. *In rem aliquam potiſſimùm incumbere. Præcipuam alicui rei operam dare.* C'eſt le *capital*, ou le point principal du procès. La plûpart des femmes font leur *capital* de plaire, d'aimer, & d'être aimées. Comber. On laiſſe là le *capital* du Chriſtianiſme pour les apparences, dont les hommes ſe laiſſent trop aiſément éblouïr. De Vill. Comme S. Athanaſe s'oppoſa ſeul à l'héréſie d'Arius, les Ariens ſe firent un *capital* de ſa ruine. Herman. Socrate faiſoit ſon *capital* de la Morale.

CAPITAL, ale. adj. C'eſt une épithete qu'on donne à ce qui a quelque prééminence; qui eſt comme le chéf & la ſource de quelque chôſe, & ſignifie Grand, conſidérable, principal, eſſentiel. *Capitalis.* L'abondance des preuves n'eſt ſupportable que quand il s'agit d'un dogme *capital*, qui peut trouver de la réſiſtance dans les eſprits. Les ſept pechez *capitaux*, ſont la ſource & l'origine des autres. Le point *capital* de l'affaire, c'eſt &c. Le Maît. Deſſein *capital.* Pasc. Défaut *capital.* Id. Les véritez *capitales* de la foi. Arn.

Capital, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qui regardent la tête ou le chéf, qui y ont quelque rapport. Ainſi on dit, un crime *capital*, il y va de la tête, de la vie. Une peine *capitale.* Les inimitiez *capitales* ſont des cauſes de récuſation.

Capitale, en tèrmes de Guèrre, eſt ſa ligne tirée depuis le centre du baſtion, juſqu'à la pointe, ou depuis l'angle du polygone, qui eſt l'angle de la figure, juſqu'à l'angle flanqué, qui eſt la pointe du baſtion. Les *capitales* ont 35 à 40 toiſes, c'eſt-à-dire, depuis la pointe du baſtion juſqu'à l'endroit où ſe rencontrent les deux demi-gorges.

Capitale. ſ. f. Ce mot ſignifie la prémière ville d'un Royaume, d'une Province, d'un État. *Urbs Provinciæ, Regni, Orbis caput, urbs Princeps Provinciæ, Regni, Urbis.* Paris eſt la *capitale* de France. Londres eſt la *capitale* d'Angletèrre. Roüen la *capitale* de la Normandie. Moſcou la *capitale* de Moſcovie. Conſtantinople la *capitale* de l'Empire Ottoman. Rome eſt la *capitale* du Chriſtianiſme. Maimb. Genêve eſt la *capitale* du Calviniſme.

Capitales, en tèrmes d'Imprimerie, ſont les groſſes lettres dont on compôſe les titres, & qu'on met au commencement de chaque période, ou de chaque vèrs. *Litteræ majores, majuſculæ.* Tous les noms d'hommes, d'arts, de ſciences, de dignitez, de Provinces, de Royaumes &c. doivent commencer par une lettre *capitale.* Elles ne ſont pas ſeulement differentes par la groſſeur, mais la plûpart le ſont auſſi par leur figure. On les appelle auſſi *majuſcules.*

CAPITAN. ſ. m. Fanfaron outré, qui ſe vante d'actions de bravoure incroyables, quoiqu'il ſoit en effet poltron. *Thraſo, miles glorioſus.* Les *Capitans* ſont des pèrſonnages ridicules, qu'on introduit ſouvent dans la Comédie, particulièrement dans l'Italienne. Molière a dit dans les Fâcheux,

Je ne veux point ici faire le Capitan,
Mais on m'a vû ſoldat, avant que Courtiſan.

Pour dire ſimplement, faire le fanfaron. Ce mot eſt purement Eſpagnol, Capitan, Capitaine.

CAPITAN-BACHA. ſ. m. Amiral Turc Bacha de la mèr. *Talaſſiarchus Turcarum*, quelques Dictionnaires mettent auſſi *Capoutan Bacha*, mais nous ne parlons jamais ainſi en François; on dit toujours *Capitan Bacha*, de l'Italien Capitano, qui a beaucoup de cours depuis long-tems dans la Gréce & les États qu'occupe le Grand Seigneur, & qui en avoit avant même qu'il en fût maitre. Voyez d'Hèrbelot au mot Capudan pour les Empereurs Grecs de Conſtantinople, ce nom ſe donnoit aux Gouvèrneurs de Provinces qu'ils envoyoient en Italie, de l'Italien *Capitano*, Capitaine. Les Turcs diſent *Capudan Bacha.* Ce mot ne vient point de *capi* ou *capu*, qui en Turc ſignifie porte; mais de l'Italien, comme on l'a dit.

Les Turcs appellent auſſi *Capudan Reis*, ou *Reis Bachi*, celui que nous appellons Pilote Royal.

CAPITANATE. ſ. f. Nom de l'une des douze Provinces du Royaume de Naples. C'eſt l'*Apulia Dannia*, ou une partie de l'*Apulia Dannia* des Anciens. Les Italiens l'appellent aujourd'hui *Puglia piana*, c'eſt-à-dire, *la Pouille plaine*; parce qu'en effet cette Province n'a prèſque que des plaines. Elle eſt bornée au nord par le Golfe de Véniſe, au levant par la tèrre de Barri, au midi par la Baſilicate, & la Principauté extérieure, au couchant enfin par le Comté de Moliſſe, & une partie de l'Abruzze citérieure. Elle a environ 21 lieuës de longueur, & autant dans ſa plus grande largeur.

Elle a le nom de *Capitanate* depuis l'Empereur Baſile, qui y envoya un Gouvèrneur, auquel il donna le titre de Capitan, ou Capitaine. Ceux qui en parlent ſont Léandre, *Deſcript. Ital. p. 249.* Scipion Mazella, *Regn. Neap.* Merula dans ſa Coſmogr. &c.

CAPITANE. ſ. f. Tèrme de Marine. La galère *Capitane* eſt la galère principale, que monte le Commandant. *Navis prætoria, navis Princeps.* En France depuis la ſuppreſſion de la charge de Capitaine Général des galères arrivée en 1669. il n'y a plus de galère *Capitane.* La prémière s'appelle *Reale*, & la ſeconde *Patrone.* On l'appelloit autrefois *Capitaineſſe.*

CAPITANIE. ſ. f. C'eſt le nom que l'on donne aux douze Gouvèrnemens que les Portugais ont établis dans le Bréſil, parce qu'ils les appellent *Capitanias* en leur langue

CAPITATION. ſ. f. Impoſition, droit qui ſe leve ſur chaque pèrſonne, en conſidération de ſon travail, & de ſon induſtrie, de ſa charge, de ſon rang, &c. *Tributum unius cujuſque capiti impoſitum, cenſus capitum, cenſus in capita, capitatio.* Cette eſpéce de tribut eſt ancienne, Théophylacte, ſur l'Épitre de S. Paul aux Romains ch. 13. & Œcuménius ſur la même Épitre ch. 18. en parlent, & l'appellent en Grèc *κεφαλιτιών*, *capitation.* Les tailles s'impoſent par *capitation* ſur chaque pèrſonne. Elles répondent au *tributum* des Latins; au lieu que l'impoſition ſur les marchandiſes s'appelloit *vectigal, quia vehebantur.* Les prémières *capitations* en France s'appellèrent *foüages*, & ne duroient qu'un an. Depuis on les appella *tailles*, lorſque ſous Charles VII. elles furent renduës perpétuelles. En Dauphiné la *capitation* s'appelle *capage.* On appelle encore *capitation*, une cèrtaine taxe, qu'on impôſe par tête dans les beſoins de l'État. La *capitation* a été établie en France par une Déclaration du Roy du 18. Janvier 1695. La connoiſſance des affaires qui regardent la *capitation* eſt attribuée aux Intendans des Provinces, & à l'égard de la ville de Paris, aux Prévôts des Marchands & Échevins, à la charge de l'appel au Conſeil du Roi.

CAPITAUX. ſ. m. Tèrme de Coutumes. On appelle *capitaux* en quelques Provinces ceux qui relévent immédiatement du Chéf, ou du Roi. *Qui à Rege tenent in capite.*

CAPITE. Tèrme de Marine. Lit de vaiſſeau. Voyez Cajutes.

CAPITEL. ſ. m. On appelle ainſi le plus clair, & le plus liquide d'une leſſive compoſée de cendres, d'eau, & de chaux-vive. *Lixiviæ pars liquidior.* Le *Capitel* entre dans la compoſition du ſavon, tant blanc que noir.

CAPITOLE. ſ. m. Fortereſſe fameuſe de Rome ſur le mont Tarpeien, où il y avoit un Temple de Jupiter, qui à cauſe de cela s'appelloit *Capitolin. Capitolium.* C'étoit là que s'aſſembloit le Sénat: c'étoit là auſſi que l'on contraignoit les Chrétiens de ſacrifier aux faux Dieux. Les prémiers fondemens du *Capitole* fûrent jettez l'an 139. de Rome par Tarquin l'Ancien. Servius ſon ſucceſſeur éleva l'édifice, & ce fut Tarquin le Supèrbe qui le fit achever l'an 221. mais il ne fut conſacré que trois ans après que les Rois eurent été chaſſez & le Conſulat établi. Ce fut le Conſul Horace qui fit la cérémonie de la dédicace l'an de Rome 246. On appella cette fortereſſe *Capitole* du mot Latin *caput*, à cauſe d'une tête qu'on y trouva en creuſant les fondemens de ce bâtiment. On dit qu'il avoit 800 piéds de tour. Ce temple conſiſtoit en trois parties; en une nèf dédiée à Jupiter; & en deux ailes, dont l'une étoit conſacrée à Junon, & l'autre à Minèrve. On y montoit par degrez. Lipſe en compte juſqu'à cent, parceque Tacite en donne autant au rocher ſur lequel le *Capitole* étoit bâti; mais il y en avoit, ou il pouvoit du moins y en avoir un plus grand nombre au rocher qu'au temple. Le portail & les côtez étoient entourez de galeries, dans leſquelles ceux qui avoient eû l'honneur du triomphe, donnoient un magnifique repas au Sénat, après avoir offèrt des ſacrifices aux Dieux. Les dedans & les dehors brilloient d'une infinité d'ornemens. La ſtatuë de Jupiter, ſon foudre d'or, ſon ſceptre & ſa couronne, étoient les principaux. Il y avoit encore dans le *Capitole* un temple de Jupiter Gardien, un de Junon, l'Hôtel de la Monnoye, & ſur la pente le temple de la Concorde. Voyez la *Roma Vetus* du P. Alexandre Donat Jéſuite, de l'édit. d'Amſterdam de 1695. Il y décrit le *Capitole* très-exactement. Le *Capitole* fut brûlé ſous Vitellius, & Veſpaſien le fit rebâtir dans le tems de la deſtruction du Temple de Jéruſalem. Le feu du Ciel

l'ayant encore brûlé ſous l'Empire de Tite, Domitien le fit rebâtir avec plus de pompe, & ordonna des jeux que l'on célébroit tous les cinq ans. Les Chrétiens ont bâti dans le même endroit une Égliſe appellée *Ara Cœli* en l'honneur de la Sainte Vièrge. Vigenère traite du *Capitole* dans ſes Annot. ſur Tite Live T. I. p. 674. & ſuiv.

On a appellé de même *Capitoles*, les principaux temples des Colonies des Romains. Il y en avoit à Conſtantinople, à Jéruſalem, à Carthage, à Ravenne, à Milan, à Capouë, à Vérone, à Cologne, à Tréves, à Narbonne, à Autun, à Pamiers, à Nîmes, à Beſançon, à Saintes, à Clèrmont, à Rheims, à Rhodes, & à Toulouſe, où on le voit encore, & dont Grégoire de Tours a parlé, *Hiſt. Franc. L. I. C.* 28. & *De Glor. Mart. L. I. C.* 48. On a auſſi donné ce nom à des fortereſſes, à des lieux où on rendoit la Juſtice, & à quelques Chapitres de Religieux.

CAPITOLIN. adj. Qui n'eſt en uſage qu'au maſculin, en Latin *Capitolinus*, d'où le mot de *Capitolin* a été formé. Il ſignifie, qui a rapport au Capitole, qui appartient au Capitole ; c'eſt une épithete & un ſurnom qui a été donné à divèrſes chôſes.

Le Mont *Capitolin*, *Mons Capitolinus*, étoit une des ſept montagnes de Rome, à laquelle on donna ce nom, parce qu'en y fouillant pour jetter les fondemens d'un temple de Jupiter, on y trouva un crâne, ou une tête d'homme, *caput*, d'où ſe fit *Capitolinus*, ou ſelon d'autres *à Capite-Toli*, de la tête de Tolus qui y fut trouvée. Cette montagne avoit été nommée juſques-là montagne de Saturne, *Mons Saturnius*, parce que c'étoit le lieu du Latium où Saturne avoit demeuré. Elle porta auſſi le nom de montagne de Tarpeia, parceque Tarpeia Veſtale y fut aſſommée ſous les boucliers des Sabins, auxquels elle avoit livré la citadelle de Rome, & à qui elle en demandoit pour récompenſe les bracelets d'or ornez de pièrreries qu'ils portoient au bras gauche. Il y avoit juſqu'à trente temples ſur le mont *Capitolin*. Le plus magnifique & le plus célébre étoit celui de Jupiter. Voyez Roſin. Ant. L. I. C. 5. & Dempſterus dans ſes Antiq. Rom.

Jupiter *Capitolin*, ſurnom qui fut donné à Jupiter, à cauſe du temple qu'il avoit ſur le mont *Capitolin*. Tarquin fils de Demaratus, & ſurnommé le vieux, fit vœu de bâtir ce temple & le commença, Tarquin le ſupèrbe le bâtit, & Horatius Puvillus le dedia. Ce temple fut brûlé dans la guèrre civile de Marius & de Sylla, & reparé enſuite par Q. Catulus, & dédié une ſeconde fois. *Pline L. III. C.* 5. *L. VII. C.* 28. *L. X. C.* 22. *L. XXXIII. C.* 1. 3. & *XII. L. XXXIV. C.* 7. *Suetone dans Jules C.* 15. Il fut encore brûlé ſous Vitellius & reparé par Veſpaſien. *Dion. L. LXV. Suet. dans Veſpaſ. C.* 8. C'étoit dans ce temple de Jupiter *Capitolin* qu'on prêtoit le ſèrment de fidélité aux Empereurs. *Pline L. II. C.* 7. & qu'on faiſoit les vœux publics. C'étoit là que ceux à qui l'honneur du triomphe étoit décèrné montoient en char, & avec tout l'appareil du triomphe & de leurs victoires, après quoi ils faiſoient un feſtin dans le temple de Jupiter *Capitolin*, ou ſelon d'autres ſous les portiques du Capitole.

Les Jeux *Capitolins* étoient des combats inſtituez par Camille à l'honneur de Jupiter *Capitolin*, en mémoire de ce que le Capitole n'avoit point été pris par les Gaulois, *Tite-Live L. V. c.* 30. Plutarque dans ſes queſtions Romaines queſt. 53. dit qu'une partie de la cérémonie étoit que le crieur public mit les Sardois, c'eſt-à-dire, les Étruriens à l'enchère. On prenoit auſſi un vieillard à qui l'on pendoit au cou une bulle, telle qu'en portoient les enfans, & on l'expoſoit à la riſée publique. Feſtus dit qu'on l'habilloit d'une pretexte, & qu'on lui pendoit au col une bulle d'or, non pas comme à un enfant, mais parce que c'étoit l'ornement des Rois d'Étrurie.

L'Empereur Domitien inſtitua auſſi des Jeux *Capitolins* qui ſe célébroient auſſi à Rome, non pas tous les ans comme ceux de Camille, mais tous les cinq ans, dans leſquels on diſtribuoit aux Poëtes des prix & des couronnes que l'Empereur lui même leur mettoit ſur la tête. Ces jeux *Capitolins* de Domitien furent ſi célébres que l'on changea dans l'Empire la coutume de compter par luſtre, & l'on compta par les jeux *Capitolins*, comme en Grèce par les Olympiades. Cet uſage duroit encore au tems qu'écrivoit Cenſorinus, c'eſt-à-dire, vèrs 230. ſous Gordien. La Fête n'étoit pas pour les ſeuls Poëtes, il y avoit auſſi des combats, & des recompenſes pour les Orateurs, les Comédiens, les Hiſtoriens, & les joüeurs de toutes ſortes d'inſtrumens. On peut voir ſur ces jeux & les precedens Roſinus, Antiq. Rom. L. V. c. 18. & Godwin Antholog. Rom. L. II. ſect. 3. c. 7.

CAPITOLIN. ſ. m. eſt auſſi un ſurnom d'homme. *Capitolinus*. Mr Manlius fut ſurnommé *Capitolin*, parceque pour avoir voulu ſe rendre Maître de Rome, il fut précipité du haut du Capitole. Julius *Capitolin*, ou *Capitolinus*, eſt un Hiſtorien qui vivoit ſous Dioclétien, & qui a écrit les vies d'Antonin Pie, de Luce Vère, d'Albin, de Macrin, des deux Maximins, des trois Gordiens, de Maxime & de Balbin.

CAPITON. ſ. m. Ce qui reſte ; quand on a devidé toute la ſoye de la coque d'un vèr, ce qu'on en peut encore tirer avec le peigne pour le filer. *Bambycinum infectum, vellus bambycinum tortilis fuſi expers.* C'eſt la bourre & le plus gros de la ſoye dont on fait la groſſe beſogne, & qu'on ſépare avec des cardaſſes. On s'en ſèrt à faire des lacis & autres gros ouvrages.

CAPITOUL. ſ. m. eſt le nom des prémiers Magiſtrats de Police de Toulouſe, qui ont la même fonction que celle de Conſul ou Échevin ailleurs. *Conſul.* On dit à Toulouſe,

Cil de nobleſſe a grand titoul,
Qui de Toulouſe eſt Capitoul.

Ce nom a été donné à ces Officiers à cauſe du lieu où ils s'aſſembloient, qui s'appelloit le *Capitole*, & qui avoit le même nom, & le même uſage que celui de Rome.

Autrefois les *Capitouls* étoient pris en nombre égal du Bourg & de la cité de Toulouſe, ſix de l'un & ſix de l'autre. En 1336. la ville ſe trouvant plus peuplée que le Bourg, des douze *Capitouls* on en choiſit huit de la ville, & quatre ſeulement du Bourg. En 1389. ou 1390. Charles VI. les reduiſit à quatre. En 1392. il augmenta le nombre de deux, & ils fûrent ſix ; & la même année il les augmenta encore de deux, de ſorte qu'ils étoient huit. En 1400. ou 1401. il ordonna qu'ils ſeroient douze. Enfin en 1438. (La Faille dit en 1401.) ils fûrent réduits à huit, comme ils ſont encore à préſent. Cette Charge ne dure qu'un an, & elle annoblit ; & dans pluſieurs anciens Actes ils ſont appellez *Capitulum Nobilium Toloſæ*. Ceux qui l'ont été ſe qualifient auſſi de Bourgeois, ſont appellez à tous les Conſeils généraux, & ont droit d'image, c'eſt-à-dire, que l'année de leur adminiſtration étant faite ils ſont peints dans la Maiſon de Ville ; coutume qu'ils ont retenuë des anciens Romains, comme on le peut voir dans Sigonius, *De Antiquo Jure Civium Romanorum L. II.*

Les *Capitouls* ſont ſi jaloux de ce nom, que les Conſuls de Muret l'ayant pris, ils leur firent faire défenſe de le porter, par Sentence du Sénéchal de Toulouſe, du 15e Juin 1518. Ils ſont appellez dans les anciens Actes *Conſules Capitularii*, ou *Capitolini*, & leur Compagnie *Capitulum*. C'eſt de là que vient le nom de *Capitularii* & de *Capitoul*. Celui de *Capitolini* vient de ce qu'ils ont la garde de la Maiſon de Ville, qui anciennement s'appelloit Capitole, *Capitolium*. Voyez Catel dans ſon IIe Livre de l'hiſt. de Languedoc, & La Faille dans ſes Annales de la ville de Toulouſe, où il donne des liſtes des *Capitouls*, dont les plus anciens ne ſont que de 1271.

Ménage dérive auſſi ce mot de *Capitolini*. On les appelle *Capitulares*, & en quelques autres lieux de France *Capitoliers*.

CAPITOULAT. ſ. m. On appelle ainſi les differens quartiers ou régions de la ville de Toulouſe, dont chacun eſt régi par un Capitoul. Toulouſe eſt aujourd'hui diviſée en huit *Capitoulats*, & ces *Capitoulats* ou régions, ſont diviſées en Moulans, qui ont chacun un Dixainier, lequel a charge d'avèrtir le Capitoul de ce qui ſe paſſe en ſa dixaine, & de faire ſçavoir aux habitans de ſa dixaine ce que le Capitoul du quartier lui commande de faire ſçavoir. Le *Capitoulat* de la Daurade eſt le prémier *Capitoulat* de Toulouſe. CATEL, *hiſt. de Lang. L. II. p.* 145. Les autres ſont le *Capitoulat* de S. Étienne, qui prend ſon nom de l'Égliſe cathédrale qui y eſt renfèrmée ; le *Capitoulat* du Pont vieil, le *Capitoulat* de la Pièrre, le *Capitoulat* de la Dalbade, le *Capitoulat* de S. Pièrre de Cuiſines ; le *Capitoulat* de S. Barthélémy ; le *Capitoulat* de S. Sèrnin en Toulouſe. ID. *p.* 144. Catel écrit *Capitoulat* & *Capitolat*.

CAPITULAIRE. adj. m. & f. Acte qui ſe paſſe dans un Chapitre, ſoit de Chevaliers, ſoit de Chanoines, ſoit de Religieux. *Equitum, Canonicorum, Monachorum ſimul congregatorum decretum.* Il a été fait pluſieurs déliberations & actes *capitulaires* pour régler la diſcipline de cette Maiſon, de cet Ordre.

On a appellé les *Capitulaires* de Charlemagne, *Capitularia Caroli Magni*, de Loüis le Débonnaire, & de Charles le Chauve, les Ordonnances, & les Loix, tant Eccléſiaſtiques, que Civiles, qui ont été faites par ces Empereurs. *Caroli magni aliorumque Franciæ Regum leges ad res tum Eccleſiaſticas tum civiles pertinentes.* Elles étoient faites dans les États Généraux & dans l'Aſſemblée de la Nation, ou dans des Conciles, par l'autorité des Princes, & du conſentement des peuples. C'étoit dans cette aſſemblée que nos Rois faiſoient pour l'ordinaire leurs Conſtitutions. On en faiſoit enſuite la lecture tout haut, & après que toute l'aſſemblée y avoit donné ſon conſentement, chacun y ſouſcrivoit en particulier. On obligeoit chaque Evêque & chaque Comte d'en prendre copie des mains du Chancelier, pour les envoyer enſuite aux Officiers qui dépendoient d'eux, afin que par ce moyen elles pûſſent venir à la connoiſſance des peuples. Quelques-uns les diſtinguent des Loix, & diſent que ce

n'étoit

n'étoit que leurs ſupplémens. On leur a donné ce nom, parce-qu'ils étoient diſtinguez par Section, ou par Chapitres. L'ancien Droit François conſiſtoit en ces *Capitulaires*, & c'étoit un nom général qui s'étendoit à toutes ſortes de Conſtitutions, ſoit Civiles, ſoit Eccléſiaſtiques; & on a appellé ainſi celles qui ont été faites par nos Rois pendant 500 ans. La principale charge des Intendans des Provinces, qu'on appelloit *Miſſi Dominici*, étoit de faire exécuter ces *Capitulaires*, qui ont été en vigueur en France, & en Allemagne juſqu'au régne de Philippes Le Bel. L'Abbé Anſegiſe en ramaſſa quatre livres l'an 827. Benoît Diacre de Mayence en compila trois autres livres; puis on en retrouva quatre autres de l'Empereur Loüis, qui y ont été joints par addition. Mr Baluze en a ramaſſé pluſieurs autres des Rois précédens, & les a donnez au Public avec une curieuſe préface, il faut voir l'édition de 1677. Il y a ajoûté les Formules de Marculſe, & celles du Père Sirmond, & de Mr Bignon, & pluſieurs autres tirées d'anciens manuſcrits. Jean Lydius dans ſes glôſes du Latin barbâre dit que *Capitulare*, *Capitulaire*, eſt la même chôſe que ce que les Anciens appelloient *Décret*, *Senatuſconſulte*, *loi*, & qu'on appelle aujourd'hui *Ordonnance*; & *Récès*, *Receſſus*: en effet le Droit François, qui conſiſtoit ſous les Rois de la prémière race dans les loix Saliques, outre ces loix comprenoit ſous les Rois de la ſeconde race, les Ordonnances des Rois de cette race, auxquelles on donna le nom de *Capitulaires*. Sous les Rois de la troiſième race on a appellé Ordonnances, ce que l'on appelloit autrefois *Capitulaires*. Les *Capitulaires* ont été faits avec la même autorité, mais non pas de la même manière que les loix ſe font aujourd'hui.

On peut diſtinguer trois ſortes de *Capitulaires* ſuivant les matières. Ceux qui traitent des matières Eccléſiaſtiques ſont de véritables Canons, tirez ſelon la remarque d'Antoine Auguſtin Archevêque de Tarragone, des Conciles légitimement aſſemblez. Ceux qui traitent des matières ſéculières, mais générales, ſont de véritables loix; ceux qui ne regardent que de cèrtaines pèrſonnes, où de cèrtaines occaſions, ne doivent être conſiderez que comme des Réglemens particuliers.

Mr l'Abbé Fleury appelle *Capitulaires d'interrogations*, deux Mémoires qui contiennent des queſtions que Charlemagne propoſa aux Évêques, aux Abbez & aux Comtes de ſon Royaume en 811.

CAPITULAIREMENT. adv. En aſſemblée de Chapitre. *Canonicorum &c. in conſeſſu.* Ils ont été aſſemblez *capitulairement* au ſon de la cloche.

CAPITULANT. ſ. m. Chevalier, Chanoine, ou Religieux qui a voix en Chapitre. *Cui jus eſt ſuffragii, potens pollenſque ſuffragii.* On ne connoit ni les *Capitulans*, ni les ſignatures. PATRU.

CAPITULATION. ſ. f. Traité fait avec la garniſon, ou les bourgeois d'une place aſſiégée, par lequel ils ſe rendent moyennant cèrtaines conditions & articles qu'on leur accorde. *Dedendæ urbis, arcis conditiones, leges.* On le dit auſſi des procès, ou des autres mauvaiſes affaires où on eſt engagé. Vous avez bien fait de ſortir de cet embarras par *capitulation*; ce chicaneur vous eût ruiné.

Capitulation eſt auſſi un Traité, des *Pacta conventa*, ou une eſpèce de contract ou de concordat que les Électeurs font avant l'élection de l'Empereur, que celui qui eſt élû ratifie après ſon élection, & qu'il eſt obligé de tenir. Les *Capitulations* de l'Empire ne ſont en uſage que depuis Charles V. La crainte que les Princes & les villes d'Allemagne eurent de la trop grande puiſſance de cet Empereur les introduiſit. Avant cet Empereur il n'y a aucun éxemple de *Capitulation*. Si l'on en produit quelqu'une, elle eſt ſuppoſée. Quand l'Empereur eſt élû, s'il eſt préſent les Électeurs le conduiſent à l'Égliſe, & l'ayant fait aſſeoir ſur le grand Autel, l'Archevêque de Mayence, comme Archi-Chancelier de l'Empire en Allemagne, lui préſente la *Capitulation* pour la ſigner. Il le fait, & promet en même tems de confirmer immédiatement après ſon couronnement les privilèges dont joüiſſent les Électeurs, Princes, & États de l'Empire. A cet effet l'Empereur fait expédier à chaque Électeur des lettres patentes. Ce ſont les Électeurs qui dreſſent & préſentent les *Capitulations*; les autres membres de l'Empire n'y ont point de part, malgré les plaintes qu'ils en font quelquefois. Lors de la paix de Weſtphalie on propoſa de délibérer dans la prochaine diette ſur la manière de dreſſer une *Capitulation* pèrpetuelle; c'eſt-à-dire, ſuivant la coutume d'Allemagne de déliberer ſur une chôſe que l'on ne concluërra jamais. Dès le commencement de la *Capitulation* l'Empereur reconnoit qu'il a reçû l'Empire à ces conditions, & qu'il en eſt convenu avec les Électeurs, tant pour eux que pour les autres États de l'Empire. MONZAMB. Pluſieurs Auteurs Allemans en parlant de la *Capitulation* tombent dans une honteuſe flatterie, ou font voir une extrême ignorance dans la Politique. Il y en a qui ont ôſé ſoutenir que la *Capitulation* ne donnoit point de bornes à la puiſſance de l'Empereur, mais qu'elle empêchoit ſeulement les aliénations & les engagemens, qui auroient pû affoiblir les forces de l'Empire. ID. La *Capitulation* Léopoldine contient 47 articles, Voyez Séverin de Monſambano, *Etat préſent de l'Empire. C. 5. Heiſſ. hiſt. de l'Emp.*

Frideric Duc de Saxe, ſurnommé le Sage, paſſe pour être l'Auteur des *Capitulations* Impériales, parce qu'après la mort de Maximilien I. l'Empire lui ayant été offert, il le refuſa, & conſeilla aux Électeurs de choiſir Charles V. mais à cèrtaines conditions, pour mettre la libèrté de l'Allemagne en ſeureté. Voyez Schurfleiſch, *Diſſert. de El. Frid. III. §. 10.* & Imhoff, *Not. Imp. L. IV. C. 2. §. 5.*

CAPITULE. ſ. m. Tèrme de Bréviaire. *Capitulum.* Mr Nivers s'eſt ſèrvi de ce mot. Voyez CHAPITRE. Les *Capitules* ſe doivent plutôt lire, ou prononcer, que chanter, NIVERS.

CAPITULER. v. n. Compoſer; traiter avec un aſſiégeant de la reddition d'une place ſous cèrtaines conditions. *De arce, urbe dedenda tranſigere, paciſci.*

CAPITULER, ſe dit auſſi des propoſitions d'accommodement qu'on fait faire pour ſortir de quelque affaire, ou de quelque embarras. *Paciſci, convenire de re aliqua.* Il y a apparence que le procès de cet homme ne vaut rien, puis qu'il veut *capituler*. On peut bien *capituler* avec la vèrtu; & pourvû qu'on ſoit exact dans le ſolide, il n'eſt pas néceſſaire de ſe gêner ſi fort à l'égard des bienſéances. S. ÉVR. Il ne faut ni *capituler* avec ſon Roi, ni s'approcher de lui, quand il eſt en colère.

CAPITZI KIHEIA. ſ. m. Grand Chambellan du Grand Seigneur. *Magnus Imperatoris Turcici Camerarius.* ARTUS THOMAS, *Contin. de l'hiſt. des Turcs. L. VI.* Le *Capitzi Kiheia* arriva, comme nous dirions le Grand Chambellan, avec quinze Capitſchilar &c. ID.

CAPNOMANCE. ſ. f. Tèrme de divination. Ce mot ſignifie divination par la fumée. Les Anciens tiroient un bon augure quand la fumée qui s'élevoit de l'autel où l'on faiſoit un ſacrifice étoit légère, peu épaiſſe, quand elle s'élevoit droit en haut ſans ſe répandre tout autour de l'autel; ſi le contraire arrivoit ils le prenoient pour un mauvais préſage. *Capnomantia.*

Ce mot vient du Grec. Il eſt formé de καπνὸς, *fumée*, & de μαντεία, *divination*. Il y a une autre ſorte de *capnomance*, qui conſiſte à obſèrver la fumée qui s'éleve lorſqu'on a jetté de la graine de pavot ou de ſeſame ſur des charbons allumez. Voyez Pencer dans ſon traité des divinations.

CAPO. ſ. m. Mot purement Italien, qui ſignifie *cap*, de *capo*, tête. Nos Géographes s'en ſèrvent quelquefois, & le retiennent dans les noms de lieu, qui ſont ſur les côtes d'Italie, ou voiſines d'Italie; en un mot, dans les noms que les Italiens ont donné à differens lieux, où la langue Italienne a cours. *Capo* coco, Cap de Sicile le plus occidental de cette Iſle. *Capo della Greca* dans l'Iſle de Chypre. *Capo delle colonne* dans la Calabre. *Capo d'Iſtria*, ville d'Iſtrie ſur un rocher. Le *Capo Greco*, eſt à la pointe de la preſqu'iſle de Romanie. *Capo Ferrato*, en François *Cap de Fer*, ſur la côte d'Alger, &c.

CAPOC. ſ. m. Eſpéce d'oüate qu'on tire d'un arbre qu'on appelle *capoquier*. Elle eſt fort fine, & ſi courte qu'on ne ſçauroit la filer. Les Siamois s'en ſèrvent au lieu de duvet.

CAPOLIN. ſ. m. Arbre de moyenne grandeur qui croît dans le Méxique. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de nos amandiers, ou de nos ceriſiers. Ses fleurs pendent par grapes; & il en naît des fruits qui reſſemblent à nos ceriſes, tant pour la figure, groſſeur & couleur, que pour les noyaux. Ces fruits avant leur maturité ſont aigres & aſtringens; mais quand ils ſont meurs, ils deviennent doux & fort agréables. Cet arbre fleurit au printems, & donne du fruit pendant tout l'été.

CAPON. adj. Tèrme de Collége, qui ſe dit d'un écolier fripon, qui n'a point le cœur à l'étude, qui frippe ſes claſſes, qui eſcroque ſes compagnons, qui les trompe en joüant contre eux. *Nebulo.*

CAPON, eſt auſſi un tèrme de Marine, & ſignifie une machine compoſée d'une corde & d'une groſſe poulie, à quoi l'on joint un gros croc de fèr qui ſèrt à lever l'ancre, quand on a coupé le câble; parceque'il ſaiſit l'orin, ou le câble qui eſt attaché à une boüée, ou tonneau vuide, qui marque le lieu où l'ancre a été laiſſée.

CAPONE. Tèrme de Marine. Commandement qu'on fait à l'équipage pour le faire haler ſur le capon.

CAPONNER. v. act. *Caponner* l'ancre, c'eſt crocher l'arganeau de l'ancre avec le croc de capon pour la hiſſer au boſſoir. *Alligare, aſtringere.*

CAPONNER. Tèrme de Collége, qui ſe dit d'un écolier ruſé qui attrape les autres, & qui les eſcroque. *Subripere, fraudare, decipere.*

CAPONIÈRE, ou CAPONNIÈRE. ſ. f. Tèrme de Fortification. Logement, ou petit corps de garde avancé, & creuſé quatre ou cinq piéds en tèrre, pour y mettre quinze ou vingt mouſquetaires. *Inſidiæ.* Il eſt couvèrt de planches à demi enfoncées dans le rez de chauſſée, & couvèrtes de tèrre. Il ne s'éleve qu'environ deux piéds ſur le rez de chauſſée, & il a des embraſures par où on tire. On les fait dans les foſſez ſecs, ou ſur le glacis de la contreſcarpe. On fait de petites embraſures dans le parapet de la *caponnière* qu'on appelle *meurtrières*.

CAPORAL. ſ. m. Tèrme de Guèrre. C'eſt un bas Officier dans une compagnie d'Infanterie, qui commande une eſcoüade. *Optio, onis.* Il y a trois *Caporaux* en chaque compagnie. Le *Caporal* pôſe & leve les ſentinelles, & reçoit le mot du guet, & fait obſèrver la diſcipline dans le corps de garde. Ces Officiers ſont qualifiez *Hautes payes*.

Ce mot vient de l'Italien *Caporale*, qui ſignifie la même chôſe. *Caporal* vient de *caput*, tête, chèf. Le *Caporal* eſt le chèf, celui qui eſt à la tête d'une bande, qui en eſt le prémier. On dit auſſi en Italien *caporale*. On trouve *caporalis* dans la baſſe Latinité, pour un bèrger, *Opilis. Acta SS. Maii T. VII. p. 375. A.*

CAPOSER. Tèrme de Marine, qui ſignifie, Mettre le navire à la cape; c'eſt-à-dire, Amarrer le gouvèrnail bien fèrme pour ſuivre l'abandon du vent. *Gubernaculum fune nautico alligare.*

CAPOT. ſ. m. Habillement que mettent les Chevaliers, lorſqu'ils ſont reçus dans l'Ordre du S. Eſprit. C'eſt une eſpèce de cape ancienne, & qui aboutit par devant en forme d'un ſcapulaire arrondi. *Chlamys brevior cucullata.*

CAPOT, eſt auſſi une eſpèce de capuchon que les gens de mèr mettent par deſſus leur habit ordinaire pour le conſèrver. *Brevior cucullus.*

CAPOT. ſ. m. Selon Du Cheſne dans ſes Antiq. & Recher. des villes de France L. II. c. 24. Les *Capots*, ou Gahets, ſont en Bigorre, en Béarn, & en pluſieurs endroits de Gaſcogne, une ſorte d'hommes que chacun fuit & déteſte comme ladres, qui ont l'haleine fort puante, que quelques-uns tiennent être une race des hérétiques Albigeois, tous Charpentièrs ou Tonneliers, ſeparez du commun, & de domicile pendant leur vie, & de cimetière après leur mort. Mr de Marca en traite fort exactement dans ſon hiſt. de Béarn L. I. ch. 16. Il dit qu'on les appelle *Capots*, ou *Cagots*; que l'opinion vulgaire qui a prévalu dans les eſprits de pluſieurs, & qui même a été publiée par Belleforeſt, eſt qu'ils ſont deſcendus des Viſigoths; qu'ils ſont cenſez pèrſonnes ladres, & infectées, auxquelles par article exprès de la Coutume de Béarn, & par l'uſage des Provinces voiſines, la convèrſation familière avec le reſte du peuple eſt ſévèrement intèrdite, de manière que dans les Égliſes ils ont une porte ſéparée pour y entrer, & leur ſiége pour toute la famille, qu'ils ſont logez à l'écart des villes & des villages, qu'ils ſont d'ordinaire le métier de Charpentiers, & ne peuvent porter d'autres armes, ni fèrremens, que ceux qui ſont propres à leur travail. Aujourd'hui ils ſont oüis en témoignage; mais ſuivant le For ancien de Bearn le nombre de ſept *Capots* étoit néceſſaire pour valoir la dépoſition d'un autre homme ordinaire.

On croit que le nom de Cagots leur a été donné de *Caas Goths*, c'eſt-à-dire, *Chiens Goths*, en haine de l'Arianiſme, & des cruautez qu'ils avoient exèrcées dans le païs, où l'on ſe pèrſuade qu'enſuite pour une peine de leur ſèrvitude, on leur impôſa la néceſſité de couper le bois, comme l'on fit aux Gabaonites. Mr De Marca ne ſçauroit goûter cette penſée, qu'il ne croit fondée que ſur la reſſemblance du nom *Cagot* avec l'origine qu'on lui donne, & parce que ce nom n'eſt pas ſi propre à ces pauvres gens que quelques autres qu'on leur donne, & ne ſe trouve écrit que dans la nouvelle coutume de Béarn réformée l'an 1551. Au lieu que les anciens Fors écrits à la main d'où cet article a été tranſcrit portent formellement le nom de *Chreſtiaas*, ou de Chrétiens, & le quartier des Parroiſſes où ils habitent ſe nomme par le vulgaire le quartier des Chrétiens, & on leur donne plus ordinairement dans le diſcours familier le nom de Chrétiens que celui de *Cagots*. Dans le cayer des États tenus à Pau l'an 1460. ils ſont nommez Chrétiens & Gezitains. En Baſſe Navarre, Bigorre, Armagnac, Marſan, & Chaloſſe, ils ſont appellez *Capots*, Gahets, Gezits, Gézitains, & Chrétiens. Ces États entre autres chôſes demandèrent à Gaſton de Béarn, Prince de Navarre, que ces *Capots* portaſſent ſur leurs habits l'ancienne marque de piéd d'oye, ou de canard, qu'ils avoient quittée depuis quelque tems.

Tout cela ne pouvant s'accorder à l'origine des Goths, qui étoient illuſtres d'extraction, éloignez d'infection, & Chrétiens, quoique Ariens, M. De Marca croit que les *Capots* ſont deſcendus des Sarrazins, qui reſtèrent en Gaſcogne après que Charles Martel eût défait Abdirama. On leur donna la vie en conſidération de leur convèrſion à la Religion Chrétienne, d'où ils tirèrent le nom de Chrétiens; mais on conſèrva pour eux toute la haine de la nation Sarraſine, d'où vient, ſi l'on en croit cet Auteur, le nom de *Gézitains*, la pèrſuaſion qu'ils ſont ladres, & la marque du piéd d'oye. Voyez GEZITAIN. Quant au nom de *Capot*, M. de Marca conjecture qu'il s'eſt dit pour Cagot, & que Cagot vient à la vérité de *Caas goth*, comme on a dit ci-deſſus, qu'il leur fut donné parce qu'ils ſe vantoient d'avoir chaſſé les Goths, & que *Cagots* ſignifie Chiens de Goths, c'eſt-à-dire, Chaſſeurs de Goths; ou bien que ce nom vient de *Coucagatus*, tèrme de mépris & d'injure, dont il eſt fait mention dans la Loi Salique. En la haute Navarre au lieu de *Capots* ou Cagots, on dit Agotes & Cagotes.

De Boſquet dans ſes Notes ſur les Epitres d'Innocent III. ſoupçonne que ces *Capots* ſont de race Juifve, & qu'ils ont pris leur nom d'un mot Latin *Capus*, qui ſignifie dans les Auteurs du moyen âge, comme dans Théodulphe d'Orleans, un Épervier, *à capiendo*, d'où il eſtime, que les Capitulaires de Charles le Chauve ont donné le nom de *Capi* aux Juifs, à cauſe de leurs uſures & rapines, que le nom *Gahets* que l'on donne en Gaſcogne aux *Capots*, ſe rapporte à cette ſignification. Cette penſée eſt ingénieuſe, mais M. de Marca dit que bien loin que les *Capi* puiſſent être pris dans les Capitulaires pour les Juifs, il croit au contraire que toutes les paroles du texte montrent que c'étoient non pas des pèrſonnes d'une Secte particulière, mais plûtôt une eſpèce de Marchands de cèrtaines denrées, quels qu'ils fuſſent, Chrétiens, ou Juifs. Il y a une ſorte de gens en Bretagne tous ſemblables aux Cagots, mais que l'on nomme Caqueux. Voyez ce mot.

CAPOT. Tèrme du jeu de Piquet, qui ſe dit quand l'un des joüeurs léve toutes les cartes; & alors il gagne 40 points. Avec un ſix de cœur je me ſuis vû *capot*. MOL.

Il ſe dit auſſi figurément, quand on veut ſignifier qu'on a eû le deſſus ſur quelqu'un.

Dame ignorance a fait enfin capot.
Le bel eſprit. DES H.

Philis, contre la mort vainement on chicane;
Tôt ou tard qui s'y joue, eſt fait pic & capot. BENS.

On dit auſſi au bal, qu'une femme eſt demeurée *capot*, lorſqu'elle s'eſt parée & miſe en rang pour danſer, & que pèrſonne ne lui a fait la civilité de la prendre. En général on peut dire qu'une pèrſonne a été *capot*, quand elle s'eſt vûë fruſtrée de quelque eſpérance, & qu'elle a reçû quelque confuſion. Mais tout cela n'eſt d'uſage que dans le ſtile bas & comique. Vous allez faire pic, repic, & *capot*, tout ce qu'il y a de galans à Paris. MOL.

CAPOUAN, ANE. ſ. m. & f. Qui eſt de Capoüe, Citoyen de Capoüe. *Capucanus, a.* L'an de Rome 432. ſous le Conſulat de C. Junius Bubulcus, & de Q. Émilius Barbula, les *Capoüans* prirent les Loix Romaines. Nos Auteurs du XVIe ſiécle & du commencement du XVIIe ſe ſèrvent de ce mot. Aujourd'hui habitant de Capoüe, Citoyen de Capoüe, natif de Capoüe, ſeroit mieux.

CAPOUE. ſ. f. Ville Archiépiſcopale du Royaume de Naples. *Capua. Capoüe* eſt ancienne. Diodore dit qu'elle fut bâtie ſous le Conſulat de M. Genucius & de Curtius Chilo, que les faſtes de Pighius mettent à l'an de Rome 398. ceux d'Onuphrius à l'an 309. & la Chronologie imprimée à la fin de Diodore l'an 310. On ne convient pas de ſon fondateur. Sempronius en la diviſion d'Italie l'attribuë aux Hetruſques, par qui elle fut appellée d'abord Oſque, & puis *Capoüe*. Caton dit la même chôſe. Diodore dit que ce fùrent les Oſques qui la bâtirent. Virgile, Enéide L. X. v. 145. Suétone, dans Jule C. 81. Pline L. III. c. 5, & Silius Italicus L. XI. diſent qu'elle fut bâtie par Capys compagnon d'Enée. Feſtus nous apprend que quelques-uns rapportoient ce nom à l'augure d'un faucon, dit en Grèc *Capys*, parce qu'il a les piéds recourbez; & d'autres aux plaines dont ce païs eſt rempli. Tite-Live écrit L. IV. c. 37, qu'elle s'appelloit d'abord Vulturne, *Vulturnus*, du nom du fleuve ſur lequel elle eſt ſituée; qu'ayant été priſe par les Samnites ſous le Conſulat de C. Sempronius Atratinus, & de Q. Fabius Vibulanus, Capys chèf des Vainqueurs la nomma *Capoüe* de ſon nom, ou, ce qui paroît plus probable à T. Live, parcequ'elle étoit dans une plaine. Strabon croit que ce nom lui fut donné parcequ'elle étoit Capitale des douze Villes de la Campanie, *Caput Campaniæ. Capoüe* fut toûjours une Ville très-débauchée, *T. Live L. XXIII. c. 4.* Cicéron l'appelle le domicile de l'orgueil, & le ſiege de la débauche, *Orat. 15. n. 96.* Ce fùrent les délices de *Capoüe* qui corrompirent Annibal & ſon armée, & qui ſauvèrent les Romains. J. Céſar envoya une Colonie à *Capoüe* quelque tems avant ſa mort. Suétone le dit C. 81. Vigenère traite exactement de cette Ville, dans ſon Céſar & dans

dans ſon T. Live. *Capouë* étoit une Ville très-conſidérable, digne d'être comparée à Rome & à Carthage. Cicéron dit qu'autrefois elle paſſoit pour une ſeconde Rome. Aujourd'hui cette ancienne *Capouë* n'eſt plus qu'un village, que les Italiens nomment *S. Maria Magiore*, ou *d'elle Gratie*, Sainte Majeure, ou Sainte Marie des Grâces. On y voit de très-beaux reſtes de ſon ancienne ſplendeur.

La Nouvelle *Capouë* eſt encore la Capitale de la Campanie, ou comme on l'appelle maintenant de la tèrre de labour. Elle a un Archevêché qui fut érigé par Jean XIIIe en *968*. *Capouë* a eû titre de Principauté, & l'on trouve des Princes de *Capouë* parmi les fils des Rois de Sicile. *Capouë* n'eſt pas aujourd'hui au lieu où étoit l'ancienne *Capouë*, mais à deux milles plus au nord, à l'endroit où étoit autrefois *Caſilinum*. C'eſt le Comte Laudon, & l'Évêque Dandulphe qui l'y tranſportèrent. On peut conſulter ſur cette Ville Cluvier, Ital. Ant. L. IV. p. 1174, & Leand. Deſcript. Ital. p. 164. Vigenère ſur Céſar & ſur T. Live.

CAPPADOCE. ſ. f. Ancienne Province de l'Aſie Mineure, qui a eû autrefois titre de Royaume. *Cappadocia*. La *Cappadoce* étoit bornée au nord par le Pont Euxin, au levant par l'Arménie Mineure, & à l'occident par la Galatie; au midi le mont Taurus la ſéparoit de la Cilicie. *Pline L. VI. c.* 8. *Strabon L. XII.* La *Cappadoce* avoit pris la Religion des Pèrſes, auxquels elle avoit été ſoumiſe, comme tout le reſte de l'Aſie Mineure. Tout y étoit plein de Mages, qu'on nommoit Pyrethes, c'eſt-à-dire, Adorateurs du feu, de Pyrathées, qui étoient de grands eſpaces enfermez au milieu deſquels il y avoit un Autel, ſur lequel les Mages conſèrvoient le feu perpétuel; & de temples des Dieux de Pèrſes; *Strabon L. XV. & Voſſius De Idol. L. II. c.* 9. Ils reçûrent auſſi des Pèrſes le culte d'Anaitis, ou Zaretis; qui étoit ſelon quelques-uns la Lune, & ſelon d'autres Minèrve ou Bellone. La *Cappadoce* nourriſſoit beaucoup de chevaux ſelon Solin c. 47. & de mulets, ſelon Homère; & au rapport de Pline, Théophraſte diſoit que les mules étoient fécondes en *Cappadoce*. Strabon dit L. XI. que les Cappadociens payoient tous les ans un tribut de quinze cent chevaux & deux mille mulets. Après la mort d'Alèxandre l'Aſie Mineure & le Pont obéirent à Antigonus; ce Royaume périt avec Démetrius fils d'Antigonus, quelques Provinces fûrent jointes aux États des Séleucides, les autres ſe firent des Rois. La *Cappadoce* fut de ces dèrnières, & ce Royaume ſubſiſta juſqu'au tems d'Auguſte, que la *Cappadoce* fut réduite en Province Romaine. En 1204 Iſaac Comnene, chaſſé de Conſtantinople par les François, établit là l'Empire de Trebizonde, qui a duré juſqu'en 1461 que David Calo-Jean fut pris par Mahomet II.

Quelques Auteurs comprennent la petite Arménie dans la *Cappadoce*, & diviſent tout ce païs en deux parties générales, l'Arménie Mineure & la *Cappadoce* propre. Celle-ci étoit encore diviſée en deux grandes Provinces, la Grande *Cappadoce*, qui étoit dans les Tèrres, & le Pont, qui comprenoit tout ce qui étoit le long du Pont Euxin.

Aujourd'hui tout ce païs eſt compris ſous les noms d'Amaſſe d'Anadole & de Bozoch. Les Turcs y ont quatre Beglierbeglics, qui ſont ceux de Siwas, de Trebizonde, de Maraſch, & de Cogni, ou de Caramanie. Cependant une partie de celui de Trebizonde du côté de l'orient, & de celui de Cogni du côté du couchant, ſont hors des bornes de l'ancienne *Cappadoce*. MATY.

CAPPADOCIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Cappadox*. Qui eſt de Cappadoce. Les *Cappadociens* ne pouvoient ſe gouvèrner eux-mêmes. Il leur falloit des maîtres, & les Romains leur ayant pèrmis de ſe gouvèrner ſelon leurs Loix, ils les prièrent de ne leur point laiſſer cette libèrté, diſant qu'ils ne la pouvoient ſouffrir. C'eſt ce que Strabon, qui étoit *Cappadocien*, rapporte lui-même de ſes compatriotes L. XVI. S. Séleuque *Cappadocien*. CHASTELAIN.

CAPRAIS. ſ. m. *Capraſius*. Nom propre d'homme. S. *Caprais*, que quelques-uns veulent appeller Capraiſe, pour le diſtinguer d'un autre Saint de même nom qui fut Martyr à Agen, étoit Abbé de Lérins au Ve ſiécle.

CAPRE. ſ. f. Pluſieurs diſent *Cape*; mais *capre* eſt plus uſité. C'eſt le bouton à fleurs d'un arbriſſeau appellé *caprier*, qu'on cueille avant qu'il ſoit épanouï. *Capparis*, *cappari*, *cappar*. Ces boutons ſont petits & vèrts. Après les avoir cueillis, on les fait ſécher dans un lieu ſombre juſques à ce qu'ils ſe flétriſſent: on les confit enſuite au vinaigre, & on les garde dans des barrils. Les *capres* ſe mangent ordinairement en ſalade: on en met auſſi dans pluſieurs ragoûts. On employe ordinairement ce mot au pluriel. On dit, les *capres* ſeront chères cette année. La recolte des *capres* n'a pas été bonne. Ces *capres* ſont groſſes, ſont vieilles, &c. *Flos non expanſus Capparis.*

CAPRE, en tèrme de Marine, eſt le nom qu'on donne aux Armateurs, & aux vaiſſeaux armez en guèrre, qui vont en courſe. *Pirata.*

CAPRÉE. ſ. f. *Caprea*. Iſle de la Méditerranée ſur les côtes du Royaume de Naples, à l'entrée du Golfe de Naples, vis-à-vis de Pouzzole, fameuſe par la retraite de Tibère & ſes débauches. *Caprée* eſt une Iſle éloignée ſeulement d'une lieuë du cap Sorrento dans la Campanie, qu'Auguſte avoit achetée des Napolitains. L'air y eſt doux en hyver, & frais en été. On y a la vuë d'un golfe & d'une côte qui étoit alors parfaitement belle. L'abord en étoit difficile, & on croit que c'eſt ce que Tibère en aimoit le plus. Il y paſſa les dix dernières années de ſa vie. TILLEM.

CAPRICE. ſ. m. Bizarrerie; déréglement d'eſprit. *Moroſitas*, *levitas*, *inconſtantia*, *animi repentinus impetus*. On le dit, quand au lieu de ſe conduire par la raiſon, on ſe laiſſe emporter à ſa fantaiſie, & à l'humeur dominante où on ſe trouve. Il lui faut laiſſer paſſer ſon *caprice*, ſa fantaiſie, ſa mauvaiſe humeur. Je n'ai que faire d'eſſuyer tous ſes *caprices*, ſes fougues, ſes boutades. Pour avoir toûjours de l'eſpérance, il ne faut qu'avoir obſèrvé l'inſtabilité de la fortune, & le *caprice* des événemens, qui changent lors qu'on y penſe le moins. M. SCUD. On me faiſoit redouter les *caprices* de la multitude & la légèreté du public. LA BRUY. Le *caprice* de nôtre humeur eſt encore plus bizarre que celui de la Fortune. ROCHEF. Il y a des *caprices* ſi heureux qu'ils valent mieux que le bon ſens. S. ÉVR. La prudence ne doit rien abandonner au *caprice* de la Fortune. FLECH.

Je ſçai rendre aux Sultans de fidelles ſervices;
Mais je laiſſe au vulgaire adorer leurs caprices. RACINE.

Je veux bien que le ſort, par un heureux caprice,
Faſſe de vos écrits proſpérer la malice. BOIL.

Que le peuple à ſon gré nous craigne, ou nous cheriſſe;
Le ſang nous met au trône, & non pas ſon caprice. CORN.

Le mot de *caprice* étoit nouveau du tems d'Henri Étienne, & lui ſembloit fort étrange.

CAPRICE, Fantaiſie, ſe dit auſſi des piéces de Poéſie, de Muſique, d'Architecture, & de Peinture, qui réuſſiſſent plutôt par la force du génie, que par l'obſèrvation des régles de l'art, c'eſt pourquoi elles n'ont aucun nom cèrtain. *Subitus fortuitus animi impetus*. Ces ſortes de compoſitions qui ſortent des régles ordinaires, doivent être d'un goût ſingulier & nouveau. On les appelle *fantaiſies*, parce que ceux qui les compôſent ſe laiſſent aller à leur imagination. Saint Amant a intitulé quelques piéces, *Caprice*. Les *caprices*, ou poſtures de Calot Graveur. *Caprices* de Muſique.

CAPRICIEUX, EUSE. adj. Sujet à des caprices. Il ſe dit des hommes, & des animaux. *Moroſus*, *inconſtans*, *levis*. Cet homme eſt *capricieux* & ombrageux. Cette mule eſt fantaſque & *capricieuſe*. Les pèrſonnes d'une humeur inégale, & un peu *capricieuſe*, ont pour l'ordinaire beaucoup d'eſprit. M. SCUD. La Fortune eſt une aveugle, & pèrſonne ne doit être honteux de ceder à tant de têtes communes, que cette *capricieuſe* Divinité choiſit pour les objets de ſes faveurs. CHARP.

CAPRICIEUSEMENT. adv. D'une manière déréglée, bizarre, capricieuſe. Se gouvèrner, ſe conduire *capricieuſement*. *Moroſè, leviter.*

CAPRICORNE. ſ. m. C'eſt un des ſignes du Zodiaque, où quand le ſoleil eſt arrivé, il eſt au Solſtice d'hiver. *Capricornus*. Cette Conſtellation eſt compoſée de 28 étoiles. Macrobe a cru que ce ſigne avoit été nommé *Capricorne*, parce qu'il imite en quelque ſorte la nature des chévres, qui en paiſſant grimpent toujours de bas en haut. De même le ſoleil en entrant dans ce ſigne commence à monter de bas en haut. C'étoit chez les Anciens le 10e ſigne du Zodiaque, & quand le ſoleil arrivoit, il faiſoit le ſolſtice d'hyver, par rapport à nôtre hémiſphère, & commençoit à retourner du tropique méridional vèrs la ligne. Quelques-uns en parlent encore de même; mais les Aſtres ayant avancé vèrs l'Orient d'un ſigne entier, le Capricorne n'eſt plus que l'onziéme, & c'eſt à l'entrée du ſoleil dans le Sagittaire, & non plus dans le *Capricorne*, que ſe fait le ſolſtice. Cependant on parle toujours ſelon l'ancienne manière de parler des Anciens, quoique les chôſes ayent changé, & l'on appelle le Tropique méridional du Soleil, le Tropique du *Capricorne*, comme ſi ce ſigne touchoit encore au point du ſolſtice. Ce ſigne eſt repréſenté ayant la partie ſupérieure d'un bouc & la partie inférieure d'un poiſſon, c'eſt-à-dire, en queuë de poiſſon le plus ſouvent entortillée, & quelquefois droite, ces figures ſe trouvent ſur pluſieurs monumens antiques, ſur des cachets, comme on le peut voir dans Gorlæus n. LXXXV. & LXXXVII. & ſur pluſieurs médailles, entre autres ſur quelques-unes d'Auguſte. M. Patin en a fait graver quelques-unes dans ſon Suétone p. 80. & pag. 139. C'eſt la forme d'un Ægipan. Voyez ce mot ci-deſſus. On peint auſſi le Capricorne ſimplement ſous la forme d'un bouc.

Suétone dit c. 94. qu'Auguſte fit graver la figure du Capricorne ſur ſes médailles, parce qu'il étoit né ſous ce ſigne, & en conſéquence d'une horoſcope avantageuſe que Théogêne lui en avoit tirée lorſqu'il étoit à Apollonie, quelque tems avant la mort de Jules. On n'accorde pas trop cela avec ce que dit le même Suétone dans Auguſte ch. 5. que ce Prince naquit le 9e jour avant les Kalendes d'Octobre, c'eſt-à-dire, comme Dion le témoigne auſſi dans ſon 56e Livre, le 23e de Septembre un peu avant le lever du ſoleil, dit encore Suétone. De plus, Auguſte mourut le 14e des Kalendes de Septembre, ou le 19e d'Août. *Suétone c.* 100. *Dion L.* 56e ayant, ſelon Suétone, 76 ans moins 35 jours, ou ſelon Dion, 75 ans dix mois, & 26 jours. Il faut donc qu'il fût né le 23e de Septembre. Cependant le 23e de Septembre un peu avant le lever du Soleil le *Capricorne* étoit au méridien des Antipodes, comment donc Auguſte étoit-il né ſous ce Signe? Scaliger, *De Emend. Temp. L. II. c.* 2. & le P. Petau, *De Doctr. Temp. L. X. c.* 64. & *L. XI. c.* 6. diſent que Suétone s'eſt trompé. M. Babelon, Auteur du Commentaire à la Dauphine ſur Suétone, a trouvé un moyen très-naturel de concilier Suétone avec lui-même. Il dit que Théogêne ne prit point le thême de la naiſſance, mais celui de la conception d'Auguſte. Or ce Prince étant né le 23e Septembre, en remontant neuf mois auparavant on trouve le 23e de Décembre, jour auquel le Soleil entroit dans le *Capricorne:* moment, dit Julius Firmius, *VIII. Mathet.* très-heureux dans une horoſcope, & qui ne promet pas moins que des Sceptres & des Empires.

La fâble dit que ce *Capricorne* eſt Pan, qui à l'arrivée du Géant Typhon dans l'Égypte fut ſaiſi d'une telle crainte, qu'il ſe changea le haut en bouc & le bas en poiſſon, & que Jupiter ſurpris d'une pareille métamorphôſe le tranſporta dans le Ciel. On peut voir ſur cet Aſtre le ciel Aſtronomique de Cœſius, p.89. & Saumaiſe ſur Solin p. 1237.

CAPRIER. ſ. m. *Capparis. ſ. f.* Arbriſſeau dont les racines tracent & s'étendent beaucoup, d'où partent pluſieurs jèts ligneux, inclinez contre tèrre, armez d'épines crochuës, & garnis de feüilles altèrnes, arrondies, d'un pouce de diamétre, vèrtes, charnuës, d'un goût amèr, & ſoutenuës par des queuës longues de demi pouce. De leurs aiſſelles naiſſent des fleurs compoſées de quatre pétales arrondies, d'un pouce de diamétre environ, purpurines ou blanchâtres, ſoutenuës par un calice à quatre feuilles vèrtes. Le milieu de ces fleurs eſt garni d'un nombre conſidérable d'étamines. Le piſtile qui occupe leur centre eſt gèrminé par un embrion qui devient un fruit long d'un pouce & demi, un peu ovale, rougeâtre, charnu, & qui renfèrme pluſieurs petites ſemences taillées en forme de rein, brunes & dures. Chaque fleur eſt portée par un pédicule long d'un pouce. Le bouton de cette fleur eſt ce qu'on nomme Capre. On confit les capres en Provence où les *capriers* ſont fort communs. On laiſſe ordinairement flétrir les capres auparavant que de les jetter dans du vinaigre, & même on les change deux fois de vinaigre, afin qu'elles en ſoient mieux pénétrées; à la troiſiéme fois qu'on les met dans du nouveau vinaigre on ajoute du ſel pour les mieux conſèrver, & amortir l'âcreté du vinaigre. On aſſaiſonne le poiſſon, les légumes avec les capres, pour en relever le goût. L'écorce des racines du *caprier* eſt très-apéritive; on s'en ſèrt pour cet uſage en Médecine, & elles entrent dans pluſieurs compoſitions de Pharmacie; l'on provigne le *caprier* comme la vigne. Il y a quelques autres eſpéces de *capriers* qui diffèrent de celui-ci, ou par leurs feüilles, ou par leurs fruits.

CAPRIFICIEL. adj. m. Nom que l'on donnoit chez les Anciens au jour auquel les peuples de l'Attique commençoient la recolte du miel. Ce jour étoit conſacré à Vulcain, ſelon ce que dit Pline L. XI. c. 15.

CAPRIOLE. Pluſieurs diſent *cabriole*. Ménage ſoutient que l'uſage eſt pour *cabriole*. ſ. f. En tèrme de Manége, c'eſt un ſaut que fait le cheval ſans aller en avant, en ſorte qu'étant en l'air, il montre les fèrs, & il détache des ruades: ce qu'on appelle *éparer*, & *nouer l'aiguillete*. On la nomme autrement *ſaut de ferme à ferme. Levis, agilis equi in ſublime ſaltus.* La *capriole* eſt un manége par haut, & le plus difficile de tous les airs relevez. On dit qu'un cheval ſe préſente de lui-même à *caprioles*, qu'il ſe met de lui-même à *caprioles*, lorſqu'il fait des ſauts égaux, & dans la main; c'eſt-à-dire, ſans forcer la main, & ſans peſer ſur la bride. Il y a pluſieurs ſortes de *caprioles*. *Capriole* droite, *capriole* en arrière, *capriole* de côté, *capriole* battuë ou friſée, *capriole* ouvèrte.

CAPRIOLE, eſt auſſi un ſaut en l'air que font les Danſeurs ordinaires & les Sauteurs.

Ce mot vient de *capreolare*, qui a été fait de *capreolus*. MÉNAGE.

CAPRIOLER. v. n. Faire des caprioles. *Agili, levi ſaltu ſe in ſublime tollere.*

CAPRON. ſ. m. Les Jardiniers appellent les groſſes fraiſes, des *caprons*, *Fraga craſſiora*.

CAPRON, eſt auſſi un tèrme de Capucin, qui ſignifie un morceau de drap fait en ovale que les Novices Capucins portent, & qui prend par dèrrière leur dos, & par devant leur eſtomac, environ un piéd de long. *Pannus ante retroque veſti adjectus.*

CAPROTINE. adj. f. Et épithéte que les Anciens Romains donnoient à Junon & aux Nones du Mois de Juillet. *Caprotina.* Après que les Gaulois eurent quitté Rome, les peuples voiſins croyant que la République étoit épuiſée, ils pourroient aiſément ſe rendre maîtres de la ville; vinrent ſe préſenter devant ſous la conduite de Lucius Dictateur des Fidénates. Il fit demander aux Romains leurs femmes & leurs filles. Les eſclaves par le conſeil d'une d'entre elles, nommée Philotis, prîrent les habits & les ornemens de leurs Maîtreſſes, & allèrent ſe préſenter à l'ennemi, qui les prenant pour les Romaines qu'il avoit demandées, elles fûrent diſtribuées dans tout le Camp. Elles feignîrent célébrer ce jour là une fête, & excitèrent les Capitaines & les ſoldats à ſe réjoüir & à bien boire. Puis quand ils fûrent enſevelis dans le ſommeil, elles donnèrent le ſignal à la ville de deſſus un figuier ſauvage, nommé en Latin *Caprificus*. Les Romains auſſi-tôt fondîrent ſur leurs ennemis, remplîrent le camp de carnage, recompenſèrent le ſèrvice de leurs eſclaves de la libèrté, & d'une ſomme d'argent qu'on leur donna pour ſe marier, inſtituèrent une fête à Junon, qui en mémoire du figuier ſauvage du haut duquel le ſignal avoit été donné, fut ſurnommée *Caprotine*, & le jour que Rome fut ainſi délivrée, & qui étoit les Nones de Juillet, Nones *Caprotines*.

CAPSAIRE. ſ. m. *Capſarius.* On appelloit ainſi chez les Romains & chez les Grècs ceux qui gardoient dans les bains publics les habits de ceux qui prenoient le bain. On appelloit auſſi *capſaires* cèrtains domeſtiques qui accompagnoient les enfans lorſqu'ils alloient aux écoles publiques, & qui portoient leurs livres dans une boëte appellée *capſa*. Rhémi Évêque d'Auxèrre appelle les Juifs les *capſaires* des Chrétiens, parce qu'ils nous ont conſèrvé les livres Saints.

CAPSE. ſ. f. Tèrme uſité en Sorbonne. C'eſt une petite boëte de cuîvre ou de fèr blanc, où les Docteurs mettent leurs ſuffrages, afin de recevoir ou de refuſer celui qui eſt éxaminé pour l'acte de Tentative, ou pour la Licence. *Capſa, capſula.*

CAPSULAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie, qu'on donne à l'artère qui porte le ſang aux capſules atrabilaires. *Capſarius.* On le donne auſſi à la veine qui rapporte le ſang des mêmes capſules.

CAPSULE. ſ. f. Étuy, fourreau, petite quaiſſe. *Capſula.*

CAPSULE ATRABILAIRE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux glandes qui ſont ſituées proche les reins, ainſi appellées, parce que l'on trouve dans leur cavité une liqueur noire. On les appelle auſſi *reins ſuccenturiaux*, ou *glandes renales:* elles ſont de la groſſeur d'une noix applatie, ayant une cavité aſſez ample pour leur groſſeur. Leur uſage eſt fort obſcur. Il y a apparence qu'elles ſèrvent à ſéparer cette humeur noire qu'on trouve dans leur cavité, & qui eſt enſuite vèrſée par leur veine dans l'émulgente, où elle eſt mêlée avec le ſang, à qui elle ſèrt de fèrment.

CAPSULE ſ. f. Tèrme de Chymie. C'eſt un vaiſſeau de tèrre fait en forme de tèrrine échancrée, où l'on met des matières ſur leſquelles on fait des opérations violentes par le feu.

La *capſule* de la veine porte, eſt une membrane qui enveloppe le tronc de la veine porte, lorſqu'elle entre dans le foye, & qui lui ſèrt de gaine, ſe diviſant en autant de rameaux qu'elle, & l'accompagnant juſques dans ſes moindres ramifications. Cette *capſule* enfèrme auſſi le conduit biliaire, d'où vient qu'on l'appelle *la capſule commune*.

CAPSULE, ſe dit auſſi chez les Botaniſtes, du lieu où la graine eſt enfèrmée, comme on voit dans les poires & les pommes, qui ont une petite enveloppe qui reſſemble à une petite bourſe où ſont enfèrmez les pepins. On le dit auſſi de l'enveloppe de cèrtains fruits. Voyez FRUIT.

CAPTAL. ſ. m. Mot Gaſcon qui ſignifie *Chef & Seigneur*, qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe, *Captal de Buch*, qui eſt un titre de Mr. le Duc d'Épernon, qui poſſedoit cette Seigneurie. *Caput.* Borel dit que *Captal de Buch*, ou *de Buts*; s'eſt dit pour *caput bugii*; c'eſt-à-dire, Chèf des habitans. On trouve quelquefois *captau* dans le ſens de *captal*. *Captau* de Buchs. Voyez Alain Chartier en la chronique de Charles VII.

CAPTATEUR. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence Romaine, ſe dit de celui qui par flatteries, & par mauvais artifices, tâche à ſurprendre des teſtamens, des donations. *Captator.* Il n'eſt en uſage qu'au Palais.

CAPTEIN. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Capteinium, captennium.* C'eſt la protection, la déffenſe que le Seigneur accorde à ſes

ſes vaſſaux. *Captein* eſt auſſi le droit que les vaſſaux payent au Seigneur pour la protection qu'ils en reçoivent.

CAPTER. v. act. Vieux mot écorché du Latin, dont on ſe ſervoit autrefois pour parler d'un Orateur, qui dans ſon éxorde tâche à gagner, & à s'aſſurer la bien-veillance de ſes auditeurs. *Captare.* Cela ne ſe peut plus dire qu'en riant.

CAPTIEUX, EUSE. adj. Trompeur; ſophiſtique. *Captioſus, fallax.* Il ſe dit particuliérement des raiſonnemens qui en apparence ſont véritables, & qui ſe trouvent faux, étant bien éxaminez. Les Hérétiques ſe ſervent de raiſonnemens *captieux* & ſophiſtiques. On le dit quelquefois des perſonnes. Il faut ſe défier de ce chicaneur, c'eſt un homme *captieux*, & ſujet à ſurprendre les gens.

CAPTIEUSEMENT. adv. D'une maniére captieuſe. *Captioſè* Cet argument conclud *captieuſement.* Cet homme agit toûjours *captieuſement.*

CAPTIF, IVE. adj. Eſclave, qui eſt pris par des ennemis, par des Infidelles, ou par des Corſaires. *Captivus.* Les *captifs* étoient amenez en triomphe à Rome, & ſuivoient le char du victorieux. Les Religieux Mathurins ſont établis pour la redemption des *captifs.*

Il y en a qui croyent que ce mot eſt ſubſtantif, quand on parle de Chrétiens que les Infidelles, les Mahométans Turcs, Arabes, Mores, ſont priſonniers, & qu'il eſt adjectif quand on parle de ceux qui ſont pris en guèrre par d'autres que par les Mahométans.

CAPTIF, ſe dit figurément & poëtiquement, de ceux qui ſe ſont laiſſé aſſervir ſous le joug de quelque dangereuſe paſſion. La longue vie eſt le ſupplice d'une femme qui a mis tout ſon bonheur à trainer après elle une foule de *captifs.* VOI. Cette beauté a fait bien des *captifs.* Un *captif* mal gardé eſt pour nous une honte. MOL.

CAPTIF, ſignifie auſſi, Qui eſt dans la ſujettion, dans la contrainte, & dans l'incommodité. Il a quitté le ſervice d'un tel maître, parce qu'on le tenoit trop *captif.*

CAPTIVER. v. act. Faire des captifs. *Captivum aliquem facere.* Dans la priſe de ce vaiſſeau il y a eû quinze Chevaliers qui ont été *captivez*, & menez à Alger. Ce mot n'eſt guères en uſage dans le propre.

CAPTIVER, ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles. Il faut *captiver* ſa raiſon pour l'aſſujettir à la foi, *ſubmittere animum ad ea quæ divinitùs credenda proponuntur.* Captiver ſignifie encore gagner quelqu'un par ſes charmes, par ſes attraits, par des maniéres aimables, *demereri ſibi aliquem, conciliare.* Un Prince doux & bien-faiſant *captive* tous ſes ſujets. Vos beaux yeux *captivent* mon cœur.

Loin ce bizarre amour, dont l'ardeur violente,
D'un plaiſir criminel inſpirant le poiſon,
En captivant le cœur, aveugle la raiſon. VILL.

CAPTIVER, ſignifie auſſi preſque en même ſens, Se contraindre, s'aſſujettir ſoi-même, s'attacher à quelque chôſe. *Aſtringere ſe, ſervum facere.* Il ſe faut long-tems *captiver*, s'attacher à la lecture, pour devenir ſçavant. C'eſt un libèrtin qui ne ſe veut point *captiver*, qui aime ſes plaiſirs, qui ne veut pas faire ſa cour.

CAPTIVITÉ. ſ. f. Eſclavage, priſon. *Captivitas, ſervitus.* Il y a bien des pauvres Chrétiens qui languiſſent en *captivité* chez les Infidelles. Il a été pluſieurs années priſonnier, & ſa *captivité* ne lui a point abatu le courage. Non, ma *captivité* n'abattra point mon cœur. CORN. Les Iſraëlites furent long-tems en *captivité.* La *captivité* de Babylone.

Ton Dieu n'eſt plus irrité:
Réjoüis toi, Sion, & ſors de la pouſſiére;
Quitte les vêtemens de ta captivité,
Et reprens ta ſplendeur prémiére. RACINE.

CAPTIVITÉ, ſignifie auſſi, Sujettion, empire tyrannique, ou rude. *Servitus.* Les Princes d'Orient tiennent leurs ſujets en grande *captivité.* Ce maître tient ſes valets en grande *captivité*, ils n'ont pas une heure à eux.

CAPTIVITÉ ſe dit auſſi figurément des attachemens volontaires qu'on ſe fait pour contenter ſes paſſions, & particuliérement ſon ambition, & ſon amour. Un bon Courtiſan eſt dans une perpétuelle *captivité* auprès de ſon Prince. Un Amant languit dans une agréable *captivité* auprès de ſa Maîtreſſe. On le dit auſſi dans les matiéres de piété, pour marquer un dévoüement entier au ſervice de Dieu.

Un cœur qui vous poſſede a tout ce qu'il déſire,
Il régne, il eſt heureux dans ſa captivité. L'AB. TETU.

CAPTURE. ſ. f. Priſe de quelque débiteur, ou criminel, par des Archers, ou Sèrgens, pour le mener en priſon. *Comprehenſio.*

Ce Prévôt a pris un chèf de Bandits, c'eſt une belle *capture.* On a envoyé des Exemts & des Officiérs pour prêter main forte à la *capture* de ce rebelle, de ce banqueroutier. Par l'Ordonnance de 1670. les Prevôts des Maréchaux ſont tenus lors de la *capture* de laiſſer copie de l'inventaire des meubles, hardes, & autres chôſes dont les accuſez ſont ſaiſis.

CAPTURE, ſe dit auſſi du butin que l'on prend ſur l'ennemi. *Præda.* Ils ont fait là une bonne *capture.*

CAPUCE. ſ. m. Morceau d'étoffe qui couvre la tête des Auguſtins déchauſſez, & de la plûpart des Religieux de St. François, & qui d'ordinaire eſt fait en pointe. *Cucullus.*

CAPUCHON. ſ. m. Piéce d'étoffe taillée pour couvrir la tête, dont ſe ſervent les Moines. Les uns le portent en pointe, les autres arrondi. Quelques-uns l'appellent *capuce. Cucullus.* En général *capuchon* eſt la partie de l'habit d'un Moine ou d'un Religieux qui lui couvre la tête, pourveu que ce Religieux ne ſoit pas en même tems par ſon état Chanoine, ou Clèrc. L'Aſſemblée d'Aix la Chapelle de l'an 817. 10. de Juillet ordonna que le *capuchon* ou la cuculle de chaque Moine ſeroit de la longueur du moins de deux coudées. CHORIER, *Hiſt. de Dauph. L. X. p. 662.*

CAPUCIAT, ATE ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Capuciatus.* Ce nom ſignifie Enveloppé dans un Capuchon, Enfroqué, Encapuchoné. On le donna dans le XIVe ſiécle en Anglètèrre à des diſciples de Wiclef, qui en 1387. commencèrent à paroître, & fûrent ainſi nommez, parce qu'ils ne ſe découvroient point devant le St. Sacrement, & en aprochoient ſans quitter comme les Catholiques le chaperon, ou capuce, que l'on portoit alors. Sponde parle des *Capuciates* à l'an 1387.

CAPUCIN, INE. ſubſt. maſc. & féminin. Religieux, ou Religieuſe de l'Ordre de Saint François de la plus étroite obſervance. *Capucinus.* Ils portent des capuchons pointus, & ſont vêtus de brun, ou de gris. Ils vont toûjours nuds-pieds, jamais en carroſſe, & les hommes ne raſent jamais leur barbe. C'eſt une réforme de l'Ordre des Mineurs, dits communément Cordeliers. Elle fut faite au XVIe ſiécle, par Matthieu Baſchi Religieux Obſervantin du Couvent de Monteſiaſcone, qui avèrti pluſieurs fois d'une maniére miraculeuſe de pratiquer la Régle de S. François à la lettre & une pauvreté plus étroite, alla en 1525 à Rome; c'étoit l'année du Jubilé. Clément VIIe l'y reçut bien, lui donna la permiſſion de ſe retirer dans des ſolitudes, & non ſeulement à lui, mais à tous ceux qui voudroient embraſſer l'étroite obſervance. Quelques-uns l'embraſſèrent en effet. En 1528. ils obtinrent du Pape une bulle, ils s'établirent d'abord à Camerino, où le Duc & ſur tout la Ducheſſe Catherine Cibo les favoriſoient; & c'eſt cette année 1528. qu'ils regardent comme la prémière de leur Ordre. Loüis de Foſſombrone, qui s'étoit joint à Matthieu, fut celui qui contribua le plus à la réforme, qu'il en fallut chaſſer enſuite à cauſe de ſon ambition. En 1629 l'Ordre prit une forme parfaite; Matthieu fut élû Général, & le Chapitre fit des Conſtitutions. En 1536. Paul III. confirma cette Congrégation nouvelle & tous les priviléges des *Capucins* par une Bulle du 25 d'Août. Les *Capucins* furent reçus en France ſous Charles IX. qui écrivit à Gregoire XIII. pour avoir des *Capucins.* C'eſt pourquoi ce Pape par une Bulle du 3e de Juin 1575. leva la défenſe que Paul III. leur avoit faite de s'étendre hors d'Italie, & leur pèrmit de s'établir partout. Ainſi c'eſt à la France qu'ils doivent en quelque ſorte toutes les maiſons qu'ils ont hors d'Italie. Le Cardinal de Lorraine les plaça à Meudon, où il leur bâtit un Couvent; Henri III. leur fit conſtruire celui de la rüe S. Honoré à Paris. Ils ont dans le Royaume neuf Provinces, ſans compter celle de Lorraine. Le P. Zacharie de Boverio a écrit en Latin les Annales des *Capucins* en trois volumes *in fol.* depuis 1524. juſqu'en 1634.

Ce nom leur a été donné à cauſe de leur grand capuchon, ou capuce. Mathieu Baſchi, Religieux de l'Ordre de S. François, d'une vèrtu fort auſtère, établit dans cet Ordre une réforme, & aſſembla des compagnons qui l'embraſſèrent: on les appella *Capucins*; à cauſe du grand capuce ou capuchon qu'ils portent. Cette réforme fut approuvée par Clément VII. en 1528. Matthieu Baſchi, qui étoit Auteur de la réforme des *Capucins*, mourut dans un Couvent des Obſervantins. Le prémier Couvent que les *Capucins* ayent eû fut établi dans une petite Chapelle dédiée à S. Chriſtophle. Le Pape ôta la prédication aux *Capucins* en 1543. mais elle leur fut renduë avec éloge en 1545. En 15[illegible] il y avoit déja eû 17 chapitres généraux dans l'Ordre des [illegible]. Voyez les Annales des *Capucins.*

CAPUCINE. ſ. f. *Cardamindum ſ. n. Naſturtium Indicum.* Plante qui nous a été apportée des Indes, & qu'on a nommée en François *capucine*, à cauſe que le calice de la fleur eſt términée à ſa partie poſtérieure par un éperon creux, qui a la figure d'un capuchon. Sa racine eſt fibreuſe, cheveluë, rampante, oblique, épaiſſe de quelques lignes, d'où partent pluſieurs tiges

minces qui grimpent & s'entortillent aux arbres & aux plantes qui les environnent. On leur met pour cela des échalas pour les ſoutenir. Elles ſont garnies de feüilles altèrnes, arrondies, d'un vèrd clair en deſſus, & liſſes, plus pâles en deſſous, un peu velües, & chargées de quelques nèrvures qui naiſſent de la queüe, placées prèſque au centre de cette feüille, & forment autant de rayons qui vont ſe tèrminer juſqu'à leur marge, les queües ſont longues de pluſieurs pouces, entortillées de même que les tiges. Des mêmes nœufs que partent les feüilles, ſortent auſſi des pédicules qui ſoutiennent des fleurs compoſées de cinq pétales arrondies, jaûnes, & rouges à leur naiſſance en dedans, étroites d'abord, & barbües à cet endroit, & diſpoſées dans les échancrures d'un calice d'un jaûne vèrdâtre découpé en cinq parties oblongues, étroites, & tèrminées à leur partie poſtérieure d'un éperon creux, long des deux tiers d'un pouce, jaûne, & rayé de quelques lignes de pourpre. Quelques étamines rougeâtres, & chargées de ſommets de même couleur, naiſſent du centre de la fleur, & environnent un piſtile dont la bâſe devient un fruit à trois ſemences, couvèrtes d'une écorce vèrte & ridée; on confit les boutons des fleurs de la *capucine* dans du vinaigre, & on les mange en ſalade. La *capucine* eſt piquante au goût comme le creſſon, auſſi ſes feüilles & ſes fleurs ſont recommandées pour le ſcorbut. On cultive encore dans les jardins une eſpéce de *capucine* qui eſt plus grande que celle-ci, dans toutes ſes parties, & on la nomme grande *Capucine*, *Cardamindum majus*. *Capucine* ſe prend quelque fois pour le bouton de la fleur. On dit, confire des *Capucines*.

CAQ.

CAQUE. ſ. f. Petit baril qui tient le quart d'un muid, où particulièrement l'on enfèrme du hareng. *Doliolum*, *cadus*. On le dit auſſi à la guèrre des *caques* de poudre. Quelques uns diſent que *caque* eſt maſculin, & que ceux qui parlent bien le font toujours de ce genre, ainſi ſelon eux on doit dire un *caque* qui n'eſt pas bien lié.

Les Anglois diſent *cade* pour *caque*, du Latin *cadus*. Et c'eſt chez eux une meſure de cèrtaines eſpeces de poiſſon ſec ou ſalé, qui en comprend une cèrtaine quantité détèrminée. Le *cade*, ou la *caque* de hareng en contient 500, & le *cade* ou la *caque* de ſardines en contient 1000. HARRIS.

On dit provèrbialement, la *caque* ſent toûjours le hareng; pour dire, qu'on ſent toûjours la baſſeſſe de ſa naiſſance; quelque fortune qu'on ait faite. On le dit auſſi pour exprimer, qu'on ne ſçauroit ſe défaire des mauvaiſes impreſſions qu'on nous a données dans la jeûneſſe par une mauvaiſe éducation. On dit des gens qui ſont placez en quelque lieu fort étroit, ou qui ſont incommodez par la foule, qu'ils ſont preſſez comme des harengs dans une *caque*.

CAQUER. v. act. Tèrme de Marine, qui ſe dit du hareng auquel on arrache les entrailles ou breüilles pour le mèttre dans la caque. *Haleces eviſceratas doliolo ingerere*.

CAQUEROLLE, ou CAQUEROLLIÈRE. ſubſt. f. Petit pot de cuivre à trois piéds qui a une longue queüe pour l'approcher du feu, & pour ſecoüer les fricaſſées, ou autres mèts qu'on fait cuire ordinairement. *Cacabus ex ære Cyprio depreſſior & manubriolo inſtructus*.

CAQUESANGUE. ſ. f. Tèrme bas. Voyez CAGUESSANGUE, qui ſignifie la même chôſe.

CAQUET. ſ. m. Abondance de paroles inutiles, qui n'ont point de ſolidité. *Loquacitas*, *Garrulitas*. Les femmes n'ont que du *caquet*; elles ne parlent que de bagatelles. Cet Avocat n'a que du *caquet*. Cela n'eſt bon que dans le comique & le familier.

A tous les ſots caquets *n'ayons jamais d'égard*. MOL.

CAQUET, ſe dit auſſi des oiſeaux qui parlent. Ce pèrroquet, cette pie, nous étourdiſſent avec leur *caquet*.

CAQUET, ſe dit auſſi d'une promeſſe ſans effet. Cet homme promet beaucoup, mais il ne tient rien; il n'a que du *caquet*. *Inanis ac vana promiſſio*.

On dit provèrbialement & figurément, Rabattre le *caquet* de quelqu'un; pour dire, Rabattre ſon orgueïl, lui fèrmer la bouche, le menacer, ou le convaincre. On appelle le *caquet* de l'accouchée, cet entretien de bagatelles qu'ont pluſieurs femmes aſſemblées, comme il s'en rencontre chez les femmes en couche. On dit auſſi, qu'une femme eſt dans le *caquet*, quand par ſa mauvaiſe conduite elle donne occaſion aux autres de médire d'elle.

CAQUETER. v. n. Se dit au propre de ce bruit que font les poules quand elles veulent pondre: ce qui eſt éxprimé par le ſon du mot *Gloccitare*; *gloccire*.

CAQUETER, ſignifie au figuré, Babiller, parler beaucoup ſans dire rien de ſolide, comme font la plûpart des femmes. *Garrire*, *Nugari*. On le dit auſſi des petits enfans quand ils commencent à parler, & des pies & des pèrroquets. A quelque prix que ce fût, il falloit que du matin au ſoir elle écoutât, ou *caquetât*. Mlle L'HERIT.

Du moment qu'elle crut pouvoir être entendüë
Elle ſe mit à caqueter
Pour lui donner lieu d'écouter. Mlle L'HERITIER.

On dit auſſi à la chaſſe, qu'un chien *caquete*, quand il crie & aboye mal à propos & hors des voyes, ou ſans ſujet.

CAQUETEUR, EUSE. adj. Qui caquete, qui babille, qui parle trop, qui ne ſçauroit rien tenir de ſecret. *Loquax*, *Garrulus*.

CAQUETOIRE. ſ. f. Petit fauteüil qui ſèrt à ſe mettre auprès du feu, & où on caquette à ſon aiſe. *Cathedra ad confabulandum apta*, *commoda*.

CAQUETOIR. Tèrme de Laboureur. Bâton qui eſt au milieu des mancherons de la charruë, ſur lequel le Laboureur s'aſſiéd, lorſqu'il cauſe avec quelqu'un. Cette *caquetoire* s'appelle auſſi *babilloire*.

CAQUETTE. ſ. f. Manière de petit baquet où une harangère met du poiſſon, ſur tout des carpes. Petite Caque. C'eſt un diminutif de ce nom.

CAQUEUR. ſubſt. m. Tèrme de Marine. On appelle *Caqueurs* les Matelots qui caquent le hareng. Quelques-uns diſent *Ecaqueur* au lieu de *caqueur*.

CAQUEUX. ſ. m. plur. Il y a en Bretagne une cèrtaine eſpéce de gens que le reſte du peuple a toûjours regardé avec une extrême avèrſion, prétendant que c'eſt un reſte des Juifs, & qu'ils ſont tous infectez de lépre de père en fils. On les nomme *Caqueux*, *Cacoſus*, & ils éxèrcent ordinairement le métier de Cordier. Hevin, ſçavant Juriſconſulte, a fait voir de nos jours, que cette avèrſion étoit mal fondée, & a obtenu un Arrêt de Parlement en leur faveur; mais il eſt difficile d'ôter cette prévention de l'eſprit de la plûpart des Bretons. Il y a même plus de 250 ans que les Évêques dans la même prévention, ont ordonné que les *Caqueux* ſe tiendroient au bas des Égliſes, qu'ils ne baiſeroient la paix qu'après tous les autres; & leur ont défendu ſous peine de cent ſols d'amende de toucher aux vâſes de l'autel LOBINEAU. Voyez CAPOT & CAGOT, & comparez ce que nous y avons dit avec ce que nous venons de rapporter des *Caqueux*. Voyez l'hiſt. de Bret. T. I. p. 847. & T. II. p. 1610. Dans les Regiſtres de la Chancellerie de Bretagne de 1475 il y a un mandement contre hommes & femmes nommez *Caqueux*, auxquels il eſt fait défenſes de voyager dans le Duché ſans avoir une piéce de drap rouge ſur leur robbe, pour éviter le danger que pourroient encourir ceux qui auroient communication avec eux, pour ne les pas connoître. De plus il leur eſt fait défenſe de ſe mêler d'aucun commèrce que de fil & de chanvre, & d'éxèrcer aucun métier que de cordier, & d'aucun labourage que leurs jardins ſeulement, à peine de confiſcation; défenſe à tous ſujets de leur vendre autre marchandiſe que fil & chanvre, & de leur affèrmer aucun de leurs héritages à peine de confiſcation & autres rigueurs, LOBINEAU, *T. II. p.* 1350. Cette dèrnière défenſe eſt modérée pour les *Caqueux* de l'Évêché de S. Malo par une Ordonnance de 1477.

CAR.

CAR. Conjonction cauſative qui rend raiſon de ce qui a été avancé dans la propoſition précedente. *Nam*, *enim*, *etenim*. Ses ſynonymes ſont *parceque*, *pour ce que*, *d'autant que*, *veu que*, &c. Toutes les Lettres de Chancelerie ſe tèrminent ainſi, *Car* tel eſt nôtre plaiſir. Le mot de *car* ne ſe doit employer que de loin à loin. VOIT. Quelle perſécution le *car* n'a-t-il pas eſſuyée? & s'il n'eût trouvé de la protection parmi les gens polis, il étoit banni honteuſement d'une langue à qui il a rendu de ſi longs ſèrvices, ſans qu'on ſçût quel mot lui ſubſtituer. LA BRUY.

Ce mot vient du Grèc γὰρ ſignifiant la même chôſe, comme diſent Nicod & Henri Étienne. Mais Ménage le dérive avec plus d'apparence de *quare*, parcequ'on a écrit autre fois *quar*, & on dit encore *cancan*, au lieu de *quamquam*.

CARABÉ, ou KARABÉ. Voyez AMBRE. C'eſt la même chôſe. Ce mot vient de *Caraban*, nom que les Arabes donnent à l'ambre, *Caraban* vient du Pèrſien *Cah Rubah*, qui ſignifie ce qui dérobe ou enléve la paille. D'HERB.

CARABIN. ſ. m. Chevau-léger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un roüet. *Eques ſclopetarius*. Ces cavaliers qui faiſoient autrefois des compagnies ſéparées, & quelquefois des régimens, ſèrvoient à la garde des Officiers Généraux, à ſe ſaiſir des paſſages, à charger les prémières troupes que l'ennemi faiſoit avancer, & à les harceler dans leurs poſtes: ſouvent auſſi ils ne faiſoient que lâcher leur coup, & ils ſe retiroient. Lorſque l'on donnoit quelque bataille, ils combattoient ſur les ailes de la prémière ligne, ſur le front des Dragons & des Cravates. Il n'y a plus aujourd'hui

jourd'hui de *Carabins* ſi ce n'eſt dans les compagnies de Chevaux légers, où il y en a ſeulement deux qui ſont des cavaliers armez chacun d'une carabine, & qui ſuivent les Brigadiers de la compagnie. Gaja dans ſon *Traité des armes*, croit que le mot *Carabin* vient du mot Eſpagnol *cara*, & du mot Latin *binus*, qui ſignifie double, comme qui diroit gens à deux viſages, à cauſe de leur manière de combattre tantôt en fuyant, & tantôt en faiſant volte face. Ces *Carabins* ſervoient du tems de Henri IV. & de Louis XIII. Ils portoient une cuiraſſe échancrée à l'épaule afin de mieux coucher en jouë, un ganteler à coude pour la main de la bride, un cabaſſet en tête, une longue épée, & une carabine à l'arçon de la ſelle.

On appelle figurément un *Carabin*, celui qui entre en quelque compagnie ſans s'y arrêter long-tems, qui ne fait que tirer ſon coup & s'en va.

CARABIN DE S. CÔME. Tèrme bas & populaire, qui ſignifie un *frater*, un *ſerviteur Chirurgien.*

CARABINADE. ſ. f. Action, tour de Carabin, qu'un homme fait en quelque compagnie d'où il ſe retire auſſi-tôt.

CARABINE. ſ. f. Arme à feu, petite arquebuſe à roüet que portoient les Carabins. *Sclopeti genus quod Carabinam vocant.* Cette arme n'eſt plus en uſage à l'armée, à cauſe du tems qu'on pèrd à bander le reſſort. On ſe ſert pourtant encore de *carabines* rayées par le dedans de l'âme, qui portent leur plomb èxtrêmement loin.

CARABINER. v. n. Se battre à la manière des Carabins, décharger ſon coup, & ſe retirer. *Sclopetariorum equitum more pugnare.*

CARABINER, Se dit figurément, en parlant de ceux qui entrent en quelque compagnie, & qui s'en retirent auſſi-tôt : ce qui ſe dit ſur tout des joüeurs de dez, de la baſſette, de lanſquenet, qui viennent joüer deux ou trois coups, & qui s'en vont auſſi-tôt ſans vouloir tenir jeu aux autres, ou bien, c'eſt mettre à la réjouïſſance, & prendre des cartes entre le joüeur ſans être coupeur, ni tenir la carte. *Siſtere ſe præſentem ad breve tempus & ſtatim aufugere.*

CARACALLE. ſ. m. ſurnom de Marc Aurèle Antonin Baſſien Empereur Romain. *Caracalla.* Quelques Auteurs diſent *Caracalla*; mais ce mot eſt Latin, on dit communément *Caracalle*; l'Empereur *Caracalle*, comme Élagabale, & non pas *Elagabalus*; & puiſque l'uſage a donné une forme Françoiſe à ce mot, à quoi bon ſe ſervir encore du nom Latin, quand on parle François? *Caracalle* naquit à Lyon, & y fut proclamé Empereur près de Vimi l'an 213. ſelon Baronius, mais plûtôt 211. ſelon le P. Petau, ſon Empire dura ſix ans, & en 217. il fut tué par ordre de Macrin qui lui ſuccéda. *Caracalle* fut un monſtre de toutes ſortes de crimes. Voyez Spartien, Aurélius Victor, Dion, Hérodien, qui ont écrit ſa vie. Le P. Pagi ne fait pas commencer l'Empire de *Caracalle*, comme les autres, à la mort de Sevère, l'an 211. mais l'an 198. après l'entière défaite de la faction d'Albin. Antonin *Caracalla* aima Appollone de Tyanes, l'honora, & lui bâtit même un temple. TILLEM.

CARACALLE. ſ. f. *Caracalla.* Eſpéce de vêtement que portoient également & les hommes & les femmes Romaines & autres. Les hommes, comme il paroit par Béde, *De Geſt. Angl. L. I. c.* 7. Les femmes, Palladius C. 117. La *caracalle* avoit un capuchon, *Eucherius de Veſt*, & elle alloit juſqu'aux talons. Spartien dans *Caracalle* C. 9. Spartien & Xiphilin diſent que l'Empereur *Caracalle* en fut l'inventeur, la donna au peuple, ordonna que les ſoldats en portaſſent, & que ce fut pour cela qu'on lui donna le nom de *Caracalle.* D'autres entendent ſeulement qu'il l'apporta des Gaules. Voyez Roſweid *Onomaſt.* Saumaiſe ſur Spartien, Scaliger, Paradin *hiſt. de Lyon L. I. C.* 34. & après eux Du Cange, croyent que c'eſt de là qu'eſt venu le mot Caſaque, qui s'eſt dit pour *Caraque.* Quoiqu'il en ſoit, cet habit devint un vêtement des Eccléſiaſtiques en retranchant le Capuchon, comme il paroit par S. Jérôme *De Veſte Sacerdot.* par Eucherius cité ci-deſſus, & par les *Acta Sanct. Jun. T. IV. p.* 148. Le peuple appelloit cet habit une Antoninienne, à cauſe que le Prince, qui l'avoit donné, avoit pris le nom d'Antonin. On marque qu'il étoit fait de pluſieurs piéces coupées, & couſuës enſemble, & alloit juſqu'aux talons, de ſorte qu'il avoit quelque rapport à nos ſoutanes. On prétend néanmoins qu'il y en avoit auſſi de plus courts, & ſur tout hors de Rome, & je ne ſçai comment des ſoldats en auroient porté de longs. DE TILLEM. Chorier prétend que nous conſervons encore dans nos caſaques le nom & l'uſage des *caracalles*, mais que la politeſſe des dèrniers ſiecles leur a ôté ce qui les pouvoit rendre autrefois & moins propres & moins commodes.

CARACHE. ſ. m. Tribut que les Chrétiens payent au Grand Seigneur. *Tributum à Chriſtianis Turcarum Imperatori pendi ſolitum.*

CARACOLE. ſ. m. Tèrme de Guèrre & de Manége. C'eſt un mouvement que fait le Cavalier en demi-rond, ou demi-tour, à gauche ou à droit, en changeant de main, afin que l'ennemi ſoit toûjours incèrtain ſi on l'attaquera de front, ou de flanc. *Equeſtris in gyrum vel ſpeculando, vel invadendo hoſti procurſio.* Quelques-uns diſent *caracole* au féminin, mais il eſt moins en uſage.

C'eſt auſſi le demi-tour que fait chaque Cavalier quand il a fait ſa décharge, pour paſſer de la tête de l'eſcadron à la queuë. Les Theſſaliens faiſant promptement le *caracol*, revinrent à la charge. VAUG.

On le dit auſſi des mouvemens qu'on fait dans les montres, quand on fait le demi-tour pour défiler, ou pour ſe faire voir pluſieurs fois aux Princes, ou aux Officiers.

> *Contrefaire une attaque, un aſſaut imiter,*
> *Combattre de la queue, & du muſle hurter,*
> *Et par mille détours, & mille* caracoles,
> *Repréſenter ſans art les leçons des écoles.* P. LE MOINE.

Cè mot eſt pris de l'Arabe, & l'Arabe de l'Hébreu *carac*, qui ſignifie *involvere.* MÉN. Mais il nous vient immédiatement de l'Eſpagnol, où il ſignifie au propre un *limaçon*, & au figuré les mouvemens militaires qui viennent d'être èxpliquez.

CARACOL, en tèrmes d'Architecture, eſt un eſcalier fait en hélice, ou en rond, dont toutes les marches ſont gironnées. *Helix.*

CARACOLER. v. n. Faire des caracoles, ou des demi-tours en marchant. *Equos in gyrum, in orbem agere.* Dans les combats ſinguliers à cheval, on a un gros avantage de ſe battre en *caracolant.*

CARACOLER, ſe dit figurément dans les affaires; pour dire, Biaiſer, ne marcher pas droit, faire des pourſuites à divèrſes repriſes en tâchant de ſurprendre ſes parties. *Fingere, diſſimulare.*

CARACOLLE. ſ. f. Plante légumineuſe, étrangère, qui a pris ſon nom des entortillemens de ſa tige & de ſes branches, ou de ſa fleur, qui eſt tournée en ſpirale comme un limaçon. On la met au nombre des Phaſéoles, elle eſt vivace, & on la nomme *Phaſeolus Indicus, Cochleato flore.* Sa racine eſt charnuë, aſſez groſſe, en navet, & qui donne pluſieurs tubèrcules charnus. Elle eſt blanchâtre au dedans, d'un goût d'hèrbe, & pouſſe pluſieurs tiges ou ſarmens ſouples, vèrdâtres, de la groſſeur du doigt lorſqu'elle eſt vieille, & qui grimpent & s'attachent aux corps voiſins. Ces tiges donnent pluſieurs branches qui s'entortillent pareillement, & pouſſent d'eſpace en eſpace des feüilles qui ſont un nombre de trois, portées à l'extrémité d'une queuë verdâtre. Elles ſont d'un vèrd foncé, plus petites que celles de nos haricots, mais à peu près de la même figure & dans le même ordre. Ses fleurs ſont légumineuſes, en grappe, & beaucoup plus grandes que celles de nos Phaſéoles; elles ſont blanches d'abord, purpurines dans leur centre & d'une ôdeur douce & fort agréable. Leur piſtile devient après que les fleurs ſont paſſées une gouſſe longue de deux pouces, arrondie, & qui renfèrme des ſemences taillées en rein. Cette plante craint l'hyver, & ne fleurit en France que ſur la fin de l'été. Elle eſt vivace, & ſe peut multiplier par ſes ſarments.

CARACORE. f. f. Galère qui eſt en uſage dans les Iſles des Moluques : elle eſt fort étroite par rapport à la longueur; & vogue avec beaucoup de viteſſe. *Triremis anguſtior.* Les *caracores* baiſſent à l'avant, & à l'arrière : lorſqu'il y a du vent on y met des voiles de cuir : il y a autour du bâtiment un pont de roſeau par le moyen duquel il flotte & vogue ſur l'eau, c'eſt ſur l'élancement de ce pont que les rameurs ſont placez comme ſur une gallerie; ſans ce pont un vaiſſeau qui eſt fort étroit & aigu ne manqueroit pas de ſe renvèrſer.

CARACTÈRE. ſ. m. Cèrtaine figure qu'on trace ſur le papier, ſur l'airain, ſur le marbre, ou ſur autres matières avec la plume, le burin, le ciſeau, ou autres inſtrumens, pour ſignifier, ou marquer quelque chôſe. *Caracter, nota, ſignum.*

CARACTÈRE. Lettre de l'alphabet. *Littera.* Les lettres ſont des *caractères* qui ſèrvent à marquer nos penſées. Les Egyptiens avoient des *caractères* hieroglyphiques. Les Chinois ont quatre-vingts mille *caractères* différens. Le *caractere* Hébreu n'a ſubſiſté dans l'uſage ordinaire, que juſqu'à la captivité de Babylone. Aprés le retour de la captivité le peuple n'écrivit plus que le *caractère* Aſſyrien, dont l'uſage s'étoit introduit pendant la captivité. C'eſt l'Hébreu quarré, dont on ſe ſert encore aujourd'hui. L'ancien *caractère* Hébreu eſt celui qui ſe voit ſur les médailles Hébraïques appellées communément médailles Samaritaines. Pluſieurs Proteſtans ne ſçauroient ſouffrir ce changement de *caractère* dans l'Écriture, malgré le témoignage de toute l'Antiquité; mais ils ne diſent rien de ſolide pour le réfuter. Voyez la Diſſertation du P. E. Souciet. J. ſur les Médailles Hebraïques &c. Le *caractère* dont on ſe ſert aujourd'hui communément en Eu-

rope eſt le *caractère* Latin des Anciens. Le *caractère* Latin venoit du Grèc, le Grèc s'étoit formé du Phénicien que Cadmus apporta en Gréce. Le Phénicien étoit le même que l'ancien & le vrai *caractère* Hebreu. Le *caractere* Chaldéen, le Syriaque, & l'Arabe, ont auſſi été formez de l'Hebreu, comme pluſieurs ſçavans l'ont démontré, & entre autres Poſtel dans ſon Alphabeth de douze langues, & Bibliander *De Ratione Communi Lingg.* &c. mais on peut le prouver encore mieux qu'ils n'ont fait. Grégoire de Tours, hiſt. Franc. L. V. C. 44. écrit que le Roi de Soiſſons Chilpéric ajouta quatre *caractères* à l'alphabeth François, o, ψ, z, & n. Les François furent les prémiers qui avec le chant Romain & l'Office Latin de S. Grégoire reçurent la forme des *caractères* Latins. FAUYN. L'an 1091. dans un Concile Provincial tenu en la ville de Léon, où préſida Regnier, Moine de Clugni, Prêtre Cardinal, & Legat du Pape Urbin II. en Eſpagne, l'uſage des *caractères* Gothiques inventez par Ulfilas fut aboli, avec defenſes aux Notaires d'en uſer à l'avenir dans leurs écritures & actes publics, & il fut ordonné qu'on écriroit en *caractères* François. Voyez Rodrig. Ximenés L. VI. c. 30. & après lui Mariana. FAUYN, *Hiſt. de Nav. p.* 159.

Ce mot vient du Grèc χαρακτὴρ, qui vient du vèrbe χαράσσειν, *inſculpere, imprimer, graver.*

Les Medailliſtes ont obſervé que le *caractère* Grèc composé de lettres majuſcules, s'eſt conſervé uniforme ſur toutes les médailles, ſans aucune altération, & ſans aucun changement dans la conformation des *caracteres*, quoiqu'il y en ait eû dans l'uſage & dans la prononciation. Ce *caractere* s'eſt conſervé juſqu'à Galien, depuis lequel tems il paroit moins rond, & plus affamé. Depuis le régne du Grand Conſtantin, juſqu'à Michel; c'eſt-à-dire, pendant 500 ans, on ne trouve que des *caractères* Latins. Après Michel on retrouve des *caracteres* Grècs, qui commencèrent à s'altérer auſſi bien que la langue, qui n'étoit plus qu'un mélange de Grèc & de Latin. Les medailles Latines ont mieux conſervé leur langue & leur *caractere* juſqu'à la barbarie de Conſtantinople. Vèrs le tems de Décius le *caractere* commença à s'altérer, & à perdre de ſa rondeur, & de ſa netteté; mais quelque tems après il ſe rétablit, & demeura aſſez beau juſqu'à Juſtin, & alors il tomba dans la dèrnière barbarie, où on le voit ſous Michel dont on vient de parler. Ce fut encore pis dans la ſuite. Le *caractere* Latin dégénera en Gothique. Ainſi plus le *caractere* eſt rond & bien formé, c'eſt une marque d'antiquité. P. JOB.

Les Imprimeurs appellent *caractères*, les lettres qui leur ſervent à imprimer. *Litterarum typi.* En voici les degrez. *Gros double canon, gros canon, trimegiſte,* ou *canon approché, petit canon, gros parangon, petit parangon, gros Romain, St. Auguſtin, Cicero, Philoſopie, petit Romain, petit texte, mignone, nompareille, Sedanoiſe* ou *Pariſienne.* Prèſque toutes ces lettres ont leurs Italiques, & leurs capitales.

CARACTÈRE, ſe dit auſſi de la manière d'écrire. *Caracter.* C'eſt une chôſe mèrveilleuſe, qu'autant de mains qui écrivent, c'eſt autant de *caracteres* differens. Ce Scribe a un fort bon *caractere*, fort liſible. Je connois ſon *caractere*, ſon écriture. J'ai été content en voyant ſeulement vôtre *caractere.* VOIT.

CARACTÈRE, ſe dit auſſi de cèrtaines marques, & empreintes que les Anciens mettoient ſur le front de leurs eſclaves, ou des criminels, pour les reconnoitre, ou pour les noter. *Signum, nota.* Peut être qu'on doit ainſi expliquer le ſigne que Dieu mit ſur le front de Caïn, pour empêcher qu'il ne fût tué dan ſon éxil volontaire; & les marques de ceux des Tribus d'Iſraël dont il eſt fait mention dans l'Apocalypſe.

CARACTÈRE, ſe dit auſſi figurément d'une cèrtaine qualité qui imprime du reſpect à ceux qui la connoiſſent. *Species, nota, caracter.* Dieu a empreint ſur le front de l'homme un *caractere*, une image de la Divinité. La Majeſté des Rois leur donne un *caractere* qui leur attire le reſpect des peuples.

Faut-il, que ſur le front d'un profane adultère,
Brille de la vertu le ſacré caractère? RAC.

CARACTÈRE, ſe dit encore des qualitez viſibles qu'on reſpecte en ceux qui ſont revêtus de charges, & de dignitez. *Dignitas muneris vel perſonæ cui redditur honor debitus*, ou ſeulement *dignitas.* Il faut qu'un Évêque ſoutienne ſon *caractere* par ſon ſçavoir, & par ſa vèrtu, plûtôt que par l'éclat & par la vanité mondaine. Les Prêtres en pèrdant eux-mêmes le reſpect qu'ils doivent à la ſainteté de leur *caractere*, ſont les prémiers coupables du mépris que l'on a pour eux. FLECH. Le droit des gens met le *caractere* des Ambaſſadeurs à couvert de toute inſulte. WICQ. Ce qui rend les Sçavans moins propres en convèrſation, c'eſt qu'ils croiroient mal ſoutenir le *caractère* de Sçavans, s'ils s'abaiſſoient à parler de bagatelles. BELL. On ne conçoit que de l'horreur pour un Ecléſiaſtique qui abuſe de la dignité de ſon *caractere.* VILL. Un Magiſtrat qui s'abaiſſe à danſer, fait une

chôſe indigne de ſon *caractère.* En ſe mocquant des Prêtres, on chèrche aux dépens de leur *caractere*, le ridicule de leur pèrſonne. FLECH. Le *caractère* d'un Prêtre eſt un *caractere* indélébile. On dit, cet homme ſoutient bien ſon *caractere*; c'eſt-à-dire, il eſt conſtant à faire la même chôſe; il ne ſe dément point.

CARACTÈRE, ſignifie auſſi, une manière, un air, un aſſemblage des qualitez qui reſulte de pluſieurs marques particulières, qui diſtingue tellement une chôſe d'une autre, qu'on la puiſſe reconnoitre aiſément. *Forma alicujus & naturalis nota, indoles.* Il ſe dit de l'eſprit, des mœurs, des diſcours, du ſtile, & de toutes autres actions. Il n'y a point d'âme qui ne ſe ſente élevée par l'impreſſion que fait ſur elle le *caractere* d'Achille. S. ÉVR. La grandeur d'âme eſt le *caractère* des Romains. P. RAP. Le Prince avoit un air noble, & toutes ſes actions avoient un *caractere* touchant. VILL. Ciceron avoit un *caractere* de politeſſe qui manquoit à Démoſthéne. P. RAP. Celui qui s'accoûtume à dire des plaiſanteries a un mauvais *caractere* d'eſprit. PASC. Un habile homme ſçait entrer dans l'humeur & dans le *caractère* de tout le monde. AMELOT. Il n'y a point de paſſion qui n'ait ſon *caractere* particulier. Les *caractères* violens donnent plus d'éclat aux actions qu'ils aiment: au contraire les *caracteres* doux ſont ſouvent ſans gloire, quoiqu'ils ayent le ſolide de la vèrtu. LA BRUY. Le *caractère* des dévots de profeſſion, c'eſt d'être implacables, & vindicatifs. Quand on ſort de ſon *caractere* on eſt toûjours ridicule. BELL. Pour bien écrire l'Hiſtoire, il faut non ſeulement former le *caractère* général du Héros, mais encore former le *caractere* particulier de ſes vèrtus, ou de ſes vices. S. ÉVR. L'évidence eſt le *caractère* de la vérité. Le *caractere* doux & familier ne ſied pas mal à la vérité, & ſouvent il lui ſied mieux que le ſtile dogmatique, & le ton déciſif. TOURR. Je trouve les *caractères* d'Homère auſſi animez, que ceux de Virgile fades & dégoûtans. S. ÉVR. La ſimplicité & l'unité de *caractère* dans les pèrſonnages eſt de l'eſſence du Poême épique. P. LE BOSS. L'égalité de *caractère* conſiſte à ne point donner au Héros des ſentimens incompatibles, & à le repréſenter tellement animé du même eſprit, qu'on le reconnoiſſe toûjours par ſon *caractère* principal & dominant. ID. Le *caractere* du Héros doit être uniforme, & ſupérieur, en ſorte que le *caractère* des autres pèrſonnages, ſoit toûjours ſoumis à celui du prémier pèrſonnage. ID. C'eſt le défaut de Claudien; vous y voyez tant de *caracteres* dominans, qu'on ne reconnoit plus le principal. ID.

Ceux qui ont écrit des *caractères* ſont, Théophraſte, dont nous n'avons que des fragmens, que M. de la Bruyère a traduit en François; Loüis Du Moulin, *Exemplar morum*; Charles Paſchal, *Caracteres virtutum & vitiorum*, De la Chambre, *les Caractères des paſſions*: M. de la Bruyère; les *caracteres* ou les mœurs de ce ſiecle.

Conſervez à chacun ſon propre caractère. BOIL.

CARACTÈRE, ſe dit auſſi de cèrtains billets que donnent des Charlatans, ou Sorciers, qui ſont marquez de quelques figures taliſmaniques, ou de ſimples cachets. *Caracter magicus.* Ils font accroire au ſot peuple qu'ils ont la vèrtu de faire faire des chôſes mèrveilleuſes & incroyables, comme de faire cent lieuës en trois heures, d'être invulnérable à l'armée, &c. Quand on raconte quelqu'un de ces prétendus effets, on dit qu'il faut que cet homme ait un *caractère*, qu'il ait fait un pacte avec le *Diable.*

CARACTÈRE, ſe dit auſſi des plantes. C'eſt ce qui les diſtingue ſi bien les unes d'avec les autres, qu'on ne ſçauroit les confondre, quand on fait attention à leurs marques eſſentielles.

CARACTÈRE en Théologie, ſe dit d'une marque qui ne s'efface point, & que quelques Sacremens laiſſent dans l'âme de ceux qui les reçoivent. *Caracter.* Il n'y a prèſque point de Théologiens qui ne diſent que le *caractère* des Sacremens eſt quelque choſe de phyſique. Les Sacremens qui impriment un *caractere* ſont le Batême, la Confirmation, & l'Ordre. Les Sacremens qui impriment un *caractère* ne ſe réïtèrent point. Le *caractère* eſt un effet que les Sacremens produiſent toûjours dès qu'ils ſont valides, lors même qu'ils ne produiſent pas la grâce, à cauſe des mauvaiſes diſpoſitions du ſujet. Ainſi par éxemple, lorſqu'un adulte reçoit en péché mortel la Confirmation, ou l'Ordre, il ne reçoit pas la grâce, mais il reçoit le *caractere.*

CARACTÈRE, en Peinture, ſe dit de ce qui eſt propre de chaque chôſe, qui fait ſon caractère, & qui le diſtingue des autres. La pièrre, les eaux, les arbres, le poil, la plume, & enfin tous les animaux, demandent des touches différentes pour conſèrver l'eſprit de leur *caractère.* DE PILES.

CARACTÉRISER. v. act. Décrire ſi bien le caractère de quelque chôſe, qu'on la reconnoiſſe. *Adumbrare, exhibere, deſcribere, ad vivum exprimere.* Ce Peintre, ce Poëte, *caractériſent* bien les paſſions qu'ils veulent repréſenter. Le Prédicateur en cenſurant, ne

ne doit point ſe ſe donner la liberté de déſigner ni de *caractériſer* les perſonnes. Du Vill.

Caractérisé, ée. part. & adj.

CARACTÉRISTIQUE. ſ. f. Terme de Grammaire. C'eſt la principale lettre d'un mot qui ſe conſerve dans la plûpart de ſes tems, de ſes modes, & de ſes dérivez, ou compoſez. *Litera deſignans.* Elle marque ſouvent ſon étymologie, & elle doit être conſervée dans ſon orthographe, comme l'r dans le mot de *courſe, mort*, &c. Les *caractériſtiques* ſont de grand uſage dans la Grammaire Grécque pour la formation des tems, elles ſont les mêmes dans les mêmes tems de tous les vèrbes d'une même conjugaiſon, il n'y a que le préſent qui a différentes *caractériſtiques*, & le futur, l'aoriſte prémier, & les preterits parfaits & plus que parfaits de la quatriéme conjugaiſon qui ont deux *caractériſtiques*.

Il y en a qui employent dans le diſcours ordinaire, & ailleurs qu'en parlant de Grammaire, le mot de *caractériſtique*, pour dire ce qui caractériſe une chôſe, ou une pèrſonne, ce qui marque ſon caractère.

CARADH. ſ. m. Feüilles d'un arbre que les Arabes appellent *Selem*, leſquelles ſèrvent à préparer ces beaux cuirs que nous appellons maroquins du levant. L'Iemen, ou l'Arabie heureuſe, eſt fèrtile en cette eſpèce d'arbres. Quelques-uns veulent que l'écorce de cet arbre, qui reſſemble fort au Tamarik, ſèrve à tanner les maroquins, & que les feüilles s'employent ſeulement à leur donner la dèrnière pèrfection. D'Herb.

CARAFFE. ſ. f. Petite bouteille de vèrre de forme ronde, propre pour vèrſer à boire, & qu'on ſèrt ſur une ſoucouppe. *Ampulla.*

CARAFFON. ſ. m. Groſſe bouteille de vèrre épaiſſe à long cou, qui ſèrt à faire rafraîchir la boiſſon dans un ſeau avec de la glace. *Ampulla craſſior.* Mais on prétend que *caraſon* ſignifie plus ordinairement cette bouteille avec le ſeau où elle eſt enfèrmée, pour faire rafraîchir le vin & l'eau. Il faut mèttre de la glace dans ces *caraſons*. Acad. Fr.

CARAGNE. ſ. f. Eſpéce de réſine qui nous eſt apportée de Cartagéne dans l'Amérique méridionale. Elle eſt un peu dure, ténace, ſans beaucoup de viſcoſité & ſans ſe fondre, ſemblable à la *tacamahaca*, mais plus brillante, plus liquide, plus compacte, plus épaiſſe & d'une ôdeur plus forte. Elle eſt très-bonne pour les tumeurs & pour toutes ſortes de douleurs. En Latin *caragna*, ou *caranna*.

On rapporte du même endroit une eſpéce de *caragne* plus pure, & claire comme le criſtal, beaucoup plus éxcellente, & de meilleure ôdeur que la précédente.

CARAGUATA. ſ. maſc. Sorte d'aloës qui vient au Bréſil. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de l'aloës commun. Sa fleur eſt jaûne & ſans ôdeur. Il y a une eſpéce de *caraguata guacu*, qui croît en peu de tems à une très-grande hauteur. Ses feüilles étant broyées & bien frottées fourniſſent un lin très-fort & très-délié. Ses fleurs ſont renfèrmées dans de petits corps coniques, dont on tire, avant qu'elles ſoient épanoüies, des filets blancs qui reſſemblent à du coton. Son bois ſéché brûle comme de la corde ſouffrée.

CARAGUE. ſ. m. Animal du Bréſil ſemblable à un renard. Les *caragues* ſont bruns, & font la guèrre aux poules auſſi bien que les renards.

CARAÏBE. ſ. m. Nom de peuple. Les *Caraïbes* ſont des ſauvages de l'Amérique méridionale, qui ont poſſedé autrefois toutes les Antilles, & qui occupent encore les Iſles de S. Vincent, de Bekia & la Dominique. C'eſt ce qui fait qu'on appelle auſſi du nom de *Caraïbes* les Iſles des Antilles, qu'on appelle encore Cannibales d'un autre nom que portent auſſi ces peuples. Au reſte, nous diſons *Caraïbes* en quatre ſyllabes, & rârement *Caribes*. De la Borde a écrit une Relation des mœurs, des coutumes & de la Religion des *Caraïbes*. Le P. Du Tertre en parle auſſi dans ſon hiſtoire naturelle des Antilles T. II. Traité VIIe & Lonvillers de Poincy dans ſon hiſt. naturelle & morale des Iſles des Antilles L. II. c. 9. & ſuiv. Le P. Du Tertre & Lonvillers diſent que les mots de Galibi & *Caraïbe* ſont des noms que les Européans leur ont donnez, & que leur véritable nom étoit Callinago pour les hommes, & Callipona pour les femmes, les Inſulaires *Caraïbes* étoient des Galibis de tèrre fèrme, qui étoient venus conquérir ces Iſles, qu'ils avoient eûes des Rois, & qu'il y avoit encore des *Caraïbes* deſcendus de ces Rois. Eux mêmes ne s'appellent *Caraïbes* que quand ils ſont yvres, ou quand ils ſont parmi les Européans; que ceux des Iſles ſe nomment encore *Oubao-bonon*, c'eſt-à-dire, habitans des Iſles; & ceux de tèrre fèrme *Balouebonon*, c'eſt-à-dire, habitans du continent. Lonvillers croit néanmoins qu'il eſt plus probable que ce nom ne leur a point été donné par les Eſpagnols, parce que 1°, Avant que les Eſpagnols & les Européans euſſent mis le pied au Bréſil, les Braſiliens nommoient *Caraïbes* les gens plus ſubtils & plus ingénieux que les autres, ainſi que Jean de Lery l'a remarqué dans ſon hiſtoire. 2°, Il eſt conſtant qu'il y a des ſauvages qui portent le nom de *Caraïbes* en des quartiers du continent où les Eſpagnols n'ont jamais été, car ceux qui demeurent dans ce continent méridional au deſſus du ſaut des plus célébres riviéres s'appellent *Caraïbes*. Outre cela il y a au continent ſeptentrional une nation puiſſante, dit cet Auteur, compoſée de cèrtaines familles qui ſe glorifient encore à préſent d'être *Caraïbes*, & d'en avoir reçu le nom long-tems avant que l'Amérique fût découvèrte. Les *Caraïbes* des Iſles s'en glorifient auſſi. Les *Caraïbes* ſont d'une grande ignorance & d'une grande ſimplicité. Quoiqu'ils n'ayent point de temples, ni d'autels, ni prèſque de culte éxtérieur de Religion, ils ont cependant un ſentiment naturel de quelque Divinité, ou de quelque puiſſance ſupérieure & bienfaiſante, qui réſide aux Cieux; mais ils diſent qu'elle ſe contente de joüir en repos des douceurs de ſa propre félicité, ſans s'offenſer des mauvaiſes actions des hommes, & qu'elle eſt doüée d'une ſi grande bonté, qu'elle ne tire aucune vengeance de ſes ennemis, d'où vient qu'ils ne lui rendent ni honneur, ni adoration. Ils reconnoiſſent auſſi de bons & de mauvais eſprits. Les bons eſprits, dont ils font auſſi des Dieux, ſont en grand nombre, & ils croyent que chacun a le ſien. Quoiqu'ils ſemblent n'avoir point de culte extérieur, comme on l'a dit, ils offrent cependant à leurs Dieux de la Caſſave & du Oüicou. Ils évoquent leurs faux Dieux, lorſqu'ils ſouhaitent leur préſence; mais cela ſe doit faire par le miniſtère de leurs Boyez, c'eſt-à-dire, de leurs Prêtres, ou plûtôt de leurs Magiciens; & chaque Boyé a ſon Dieu particulier qu'il évoque. Ils appellent l'eſprit malin *Maboya*. Ils croyent l'immortalité de l'âme, & qu'après la mort elle s'en va au Ciel avec ſon *Icheiri*, ou ſon *Chemiin*, c'eſt-à-dire, avec ſon Dieu, qui l'y conduit pour y vivre en la compagnie des autres Dieux, & ils tuënt les eſclaves d'un homme mort pour l'aller ſèrvir dans l'autre vie. Voyez les Auteurs que l'on a citez ci-deſſus.

CARAÏTE. ſ. m. & f. Nom de Sectaires parmi les Juifs, il y en a encore aujourd'hui dans le Levant & dans la Pologne. Quelques-uns, comme le P. Nau, les appellent *Carains*, mais ce n'eſt pas l'uſage en François. Poſtel les appelle en Latin *Carraini*, d'autres *Carrai* & *Caraita*. Léon de Modéne Rabin de Véniſe, dans ſon petit livre des Cérémonies & Coutumes de ceux de ſa nation liv. 5 ch. 1. dit, que de toutes les héréſies qui étoient chez eux avant la deſtruction du Temple, il n'eſt reſté que celle des *Carraim*, nom dérivé de *Micra*, qui ſignifie le pur texte de la Bible, parce qu'ils veulent qu'on s'en tienne au Pentateuque, & qu'on le garde à la lettre, rejettant toute interprétation, paraphraſe & conſtitution des Rabins. Ce Juif ſe trompe quand il veut que les *Caraïtes* ne reçoivent point les 24 livres de la Bible.

Aben Eſra & quelques autres Rabins les traittent de *Sadducéens*; mais Léon de Modène parle plus exactement, quand il dit au même endroit que ce ſont des Sadducéens Réformez, parce qu'ils croyent l'immortalité de l'âme, le Paradis, l'Enfèr, le Purgatoire, la Réſurrection, & pluſieurs autres chôſes que les anciens Sadducéens ne reconnoiſſoient point. Il prétend cependant qu'on ne doute point que dans leur origine ils n'ayent été de véritables Sadducéens, & qu'ils ne viennent d'eux; mais il eſt bien plus vraiſemblable, comme le remarque Mr. Simon dans ſon *ſupplément touchant les Caraïtes*, que cette ſecte n'eſt venuë que de ce que les Juifs les plus habiles s'oppoſent aux rêveries des Talmudiſtes, & que ſe ſèrvant du texte de l'Écriture pour réfuter les traditions qui n'avoient aucun fondement, on leur donna le nom de *Carraim*, qui eſt la même chôſe qu'en Latin Barbare *Scripturarii*, c'eſt-à-dire, gens attachez au texte de l'Écriture. Les autres Juifs les traitèrent de Sadducéens, non qu'ils le fuſſent en effet, mais parce qu'ils les imitoient dans ce qui regardoit les traditions. Le P. Nau, qui dit avoir ſouvent traité avec eux, aſſûre qu'ils ont quelque chôſe des èrreurs des Sadducéens.

Scaliger, Voſſius, & M. Spanheim, Bibliothécaire de l'Univèrſité de Leide, mettent les *Caraïtes* au même rang que les Sabéens, les Mages, les Manichéens, & les Muſulmans; c'eſt une èrreur. Quelques autres les conſidèrent comme une branche ou comme la poſtérité des Sadducéens; c'eſt le ſentiment des Juifs Rabbaniſtes qui les regardent comme des hérétiques. Volfgangus, Fabricius, Capito Henaem p. 9. croyent que les Sadducéens & les Eſſeniens furent appellez *Caraïtes* par oppoſition aux Phariſiens. D'autres croyent que ce ſont les Docteurs de la loi dont il eſt parlé ſi ſouvent dans l'Évangile; mais toutes ces conjectures ſont peu ſolides. Joſeph, ni Philon, ne parlent point des *Caraïtes*, ainſi cette ſecte eſt plus récente que ces deux Auteurs. Il y a aſſez d'apparence qu'elle ne s'eſt formée que depuis la Collection de la ſeconde partie du Talmud, c'eſt-à-dire, de

la Gémare. Peut-être commença-t-elle dès le tems que R. Juda Hakkadoſch compila la Miſchne vèrs le milieu du troiſième ſiécle.

Le *Caraïte* Mardochée prétend que les *Caraïtes* ſont plus anciens que les Sadducéens, car s'ils étoient une branche de ces hérétiques ils n'auroient point en horreur Sadoc & Baïtos. Les *Caraïtes* prétendent être les reſtes des dix tribus emmenées en captivité par Salmanazar. Schupart croit qu'on ne peut ſçavoir préciſément le tems où cette ſecte commença, qu'elle ſe forma ſecretement lorſque la vénération pour les traditions des Rabbins s'introduiſit, qu'elle ſe fomenta, & s'accrût inſenſiblement, & qu'elle n'éclata & ne fut publique qu'après la collection du Thalmud.

Volfius décrit ainſi l'origine, les progrès & la décadence des *Caraites*, ſur les mémoires du *Caraïte* Mardochée. Aléxandre Jannœus, Roi des Juifs, qui régnoit environ cent ans avant Jesus-Christ, fit maſſacrer tous les Docteurs de la loi, & prèſque tous les Sçavans de la nation. Ce maſſacre, ſelon les *Caraites*, fut la cauſe du Schiſme qui diviſa les Juifs. Simeon fils de Schétach & frère de la Reine, homme ſçavant, mais ambitieux & ſans religion, ayant été ſouſtrait par ſa ſœur à la colère du Roi s'enfuit en Égypte, où il imagina le ſyſtême des prétenduës Traditions; étant de retour à Jéruſalem, il débita ſes viſions, & intèrpréta la loi comme il lui plût; & appuyant ſes nouveautez ſur des connoiſſances que Dieu, diſoit-il, avoit communiquées de bouche à Moyſe, & dont il ſe vantoit d'être le dépoſitaire, il s'attira un grand nombre de diſciples. Pluſieurs auſſi lui réſiſtèrent, & ſoutinrent que tout ce que Dieu avoit révélé à Moyſe étoit écrit. De là les deux ſectes. Parmi les *Caraites* Juda fils de Tabbai ſe diſtingua. Hillel brilla parmi les Traditionnaires; Schammaï parmi les Textuaires. Volfius met au nombre de ceux-ci non ſeulement les Sadducéens, mais auſſi les Scribes, dont il eſt parlé dans l'Évangile. L'adreſſe & le crédit des Phariſiens prévalûrent; le nombre des *Caraites* diminua de jour en jour, & ils ſeroient tombez dans le dèrnier mépris dès le VIIIe ſiécle, ſi Anan n'avoit alors relevé leur parti. Au IXe ſiécle le Rabin Schalomon fils de Jérucham imita le zéle d'Anan, & attaqua le fameux Chadias Haggaon. Les ſiécles ſuivans ne furent pas moins heureux pour les *Caraites*, & fournîrent pluſieurs Écrivains fameux, entre autres Abu Alphorag au XIIe ſiécle; mais depuis le XIVe ſiécle leur ſecte a paru tomber dans le découragement.

Les *Caraïtes* ſont demeurez prèſque inconnus, parce que leurs livres l'ont été même aux plus habiles & aux plus curieux Hébraïſans. Buxtorf n'en a vû aucun, Selden en a vû deux, & le P. Morin un. M. Trigland qui a fait un Traité ſur les *Caraites*, imprimé en 1703. à Delphes avec les Opuſcules de Sérarius, de Druſius, & de Scaliger, *Trium Illuſtrium Scriptorum de Tribus Judaorum ſectis Syntagma*; M. Trigland, dis-je, aſſure qu'il en a recouvré un nombre ſuffiſant pour pouvoir parler avec cèrtitude de cette ſecte Judaïque. Voici ce qu'il en dit de particulier. Peu après que les Prophêtes eurent ceſſé, les Juifs ſe partagèrent touchant les œuvres de ſurérogation, les uns ſoutenant qu'elles étoient néceſſaires ſelon la tradition, & les autres s'en tenant à ce qui eſt preſcrit par la loi. Ceux-ci donnèrent naiſſance à la ſecte des *Caraites*, & c'eſt ce qu'il entreprend de prouver par le témoignage des *Caraites*, qui ſe vantent de venir des Prophetes Aggée, Zacharie, Malachie, Eſdras. Un de leurs principaux Auteurs, Moyſe Reſchitzi, aſſure qu'après bien des rechèrches il a trouvé que du tems de Jean Hircan & d'Alexandre ſon fils R. Jehuda fils de Thaddai s'oppoſa à R. Simeon fils de Sérach, qui s'efforçoit d'introduire une loi nouvelle, & que de là viennent les *Caraites*. Les plus renommez de leurs advèrſaires Maïemonides, Abraham fils de Dior, l'Auteur du Sépher Cozri & celui du Taanith Abraham Zachut, conviennent qu'en ce tems s'éleva la ſecte des Sadducéens & des *Caraites*. La Miſchne fait mention des *Caraïtes* en parlant des Thephillin. M. Trigland dit que R. Éliezer le grand étoit *Caraïte*. Une preuve encore de l'ancienneté des *Caraites* eſt, ſelon lui, que les mémes points de doctrine ou de diſcipline, qui ſont controvèrſez entre eux & les Juifs Rabbaniſtes, l'ont été avant le Thalmud. Par éxemple, les Néoménies, la célébration de Pâques, celle de la Pentecôte, le jour de la fête de l'Expiation, & d'autres que l'on peut voir au ch. IVe du Traité dont nous parlons. Dans le Ve il montre qu'ils ne ſont point Sadducéens, qu'ils leurs diſent anathême & à Sadoc leur Chêf; que l'Auteur du Cozri, Maïemonides & d'autres, les diſtinguent des Sadducéens, que Sadoc diſciple d'Antigone environ l'an du monde 3460, & qu'Alexandre Jannée ſous lequel ſe forma la ſecte des *Caraites*, ne commença à régner qu'en 3670. que Jean Hircan fut *Caraite*, & non point Sadducéen, & qu'il y a une èrreur dans Joſeph, que les Juifs Rabbaniſtes pour rendre les *Caraites* odieux ſe plaiſent à les confondre avec les Sadducéens. Enfin, il croit que les Scribes & Docteurs de la Loi du Nouveau Teſtament ſont les *Caraites*, & que ces noms ſont ſynonymes de *Caraite*, ou *Scripturaire*.

Ainſi ſelon M. Trigland après le retour de Babylone on rétablit l'obſèrvation de la loi, on crut différentes pratiques utiles à cet effet; elles fûrent introduites, & regardées comme néceſſaires, & ordonnées par Moïſe. Ce fut là l'origine du Phariſaïſme. Un parti oppoſé continua néanmoins à n'écouter que ce qui étoit preſcrit par la loi ſelon la lettre; c'étoient les *Caraites*. La diſſenſion éclata ſous Jean Hircan à l'occaſion que raconte Joſeph, L. XIII. de ſes Ant. Jud. c. 21. R. Anan, qui vivoit vèrs le milieu du VIIe ſiécle, n'eſt donc point l'Auteur, mais tout au plus le reſtaurateur de la ſecte des *Caraites*.

Il y a des *Caraites*, dit Léon de Modéne, à Conſtantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant; il y en a auſſi en Ruſſie. Ils vivent à leur manière ayant leurs Synagogues, leurs Cérémonies & Coutumes, ſe diſant Juifs, & prétendans être les ſeuls vrais obſèrvateurs de la loi de Moïſe, ils nomment les Juifs qui ne ſont point de leur opinion *Rabbanim*, ou *Sectateurs des Rabbins*. Nous les nommons en François Rabbaniſtes. Ceux-ci haïſſent mortellement les *Carraim*, & ne veulent point s'allier, ni même convèrſer avec eux. Ils les traitent de *Mamzerim*, ou *bâtards*, parce qu'ils n'obſèrvent point les conſtitutions des Rabbins dans les mariages, dans leurs répudiations & dans leurs purifications des femmes. Cette avèrſion eſt ſi grande que ſi un *Caraite* vouloit ſe faire Rabaniſte, les autres Juifs ne le recevroient point.

Il n'eſt pas vrai que les *Caraïtes* re jettent abſolument toutes ſortes de traditions. Ils reçoivent celles qui leur paroiſſent bien fondées. Selden, qui s'étend aſſez au long ſur leurs ſentimens dans ſon livre intitulé *Uxor Hebraica*, demeure d'accord qu'outre le texte de l'Écriture, ils reçoivent de cèrtaines intèrprétations qu'ils appellent *héréditaires*, or ces *intèrprétations héréditaires* ſont de véritables traditions. Ils ne re jettent donc que celles qui n'ont aucun fondement, & qui ſont de pures rêveries des Rabbins. C'eſt ce que M. Simon prouve par un célébre Auteur *Caraite* nommé Aaron, dont le Commentaire ſe trouve en manuſcrit dans la Bibliothéque des Pères de l'Oratoire de Paris.

Il montre par ce même Auteur que toutes les èrreurs dont les Juifs Rabbaniſtes accuſent les *Caraites* ſont des calomnies: loin d'être Sadducéens, ils croyent l'âme immortelle & ſpirituelle; ils diſent que le *monde futur a été fait par l'ame de l'homme*. En un mot, leur Théologie ne diffère point de celle des autres Juifs, ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus pure & plus éloignée de la ſupèrſtition: car ils n'ajoûtent aucune foi aux éxplications des Cabaliſtes, ni aux allégories qui n'ont aucun fondement. Ils rejettent toutes les conſtitutions du Talmud, ſi elles ne ſont conformes à l'Écriture, ou ſi on ne les en peut tirer par des conſéquences manifeſtes & néceſſaires. En voici trois éxemples qui méritent qu'on y faſſe reflexion.

Le prémier regarde les *Mezouzot*, ou parchemins que les Juifs attachent à toutes les portes où ils ont accoûtumé de paſſer. Le ſecond regarde les *Thephillin*, ou *Philactères*, dont il eſt même parlé dans le nouveau Teſtament. Le troiſième regarde la défenſe de ne point manger de lait avec de la viande, les deux prémiers ſemblent être marquez formellement dans le Deuteronome, où il eſt dit de l'un ou de l'autre, *tu les lieras pour ſigne ſur tes mains, & ils ſerviront de fronteaux entre tes yeux; tu les écriras ſur les poſteaux de ta maiſon*. Aaron *Cardite*, dans ſon Commentaire ſur ces paroles, prétend qu'on ne doit point les prendre à la lettre, mais que c'eſt une façon de parler figurée, & quand Dieu a dit, *vous les écrirez ſur vos portes*, il a ſeulement voulu faire connoître aux Iſraëlites, que ſoit en entrant, ſoit en ſortant, ils devoient les avoir toûjours préſentes à l'eſprit.

Les *Caraites* par ce moyen s'éxemptent d'un grand nombre de cérémonies, pour ne pas dire de ſupèrſtitions que les Juifs Rabbaniſtes ont inventées touchant ces *Mezouzot* & ces *Thephillin*, quand ils voyent les Rabbaniſtes faire leurs prières avec ces *Thephillin* attachez à leur tête avec des courroyes de cuir, ils ne peuvent s'empêcher de les railler & de les comparer à des ânes bridez. S. Jérôme eſt du même ſentiment que les *Caraites* ſur ces *Thephillin*, ou *Phylactères*. Voici ce qu'il en dit ſur ces mots: *dilatant enim Philacteria ſua*, ch. 23. de S. Mathieu v. 5. *Les Phariſiens expliquant mal ce paſſage écrivoient le Décalogue de Moïſe ſur du parchemin qu'ils rouloient & attachoient ſur leur front avec des courroyes dont ils ſe ceignoient la tête, afin de l'avoir toûjours devant les yeux*. Si Joſeph Scaliger avoit ſçu que les *Caraites* conviennent là-deſſus avec S. Jérôme, il n'auroit pas rejetté l'intèrprétation de ce S. Docteur, comme ſi Jesus-Christ avoit lui-même approuvé l'uſage des *Philactères*. Il eſt vrai que Jesus-Christ s'eſt conformé aux uſages reçus de ſon tems; mais il ne les a pas pour cela approuvez d'une manière qu'on ne pût

pût donner un autre ſens aux paroles de Moïſe dans ce qui regarde les *Mezouzat* & les *Thephillin*.

Au reſte Schupart dans la IVe Diſſertation de ſon Livre *De ſecta Karraeorum*, dans laquelle il traite de leurs dogmes, montre qu'ils ont tous les mêmes ſcrupules, ſuperſtitions ou vetilles ſur l'obſervation du Sabbat, de Pâque, de la fête de l'Expiation; qu'ils croyent que tout péché eſt effacé par la pénitence, au lieu que les Rabbaniſtes diſent qu'il y en a qui ne s'effacent que par la mort. La prière & le jeûne ſont en uſage parmi eux. Ils célèbrent avec ſoin la fête des Tabernacles. Ils portent les zitzit, ou morceaux de frange au coin de leur habit. Dans la Circonciſion ils ne croyent pas comme les Traditionnaires, qu'il ſoit néceſſaire qu'il y ait du ſang répandu. Quand un enfant eſt mort avant le huitième, les Rabbaniſtes le circonciſent après ſa mort le 8e jour, afin qu'il ne ſoit point incirconcis à la réſurrection. Quand les *Caraïtes* voyent un enfant en danger, ils le circonciſent même avant le 8e jour. L'Acte de divorce ne diffère qu'en ce que celui des *Caraïtes* eſt un peu plus long, & compoſé de paroles de l'Écriture. Ils obſervent dans la manière de tuer & de préparer les animaux à manger les mêmes choſes que les Traditionnaires. Les *Caraïtes* ne ſe croyent polluez que par le corps mort de quelque oiſeau monde. Ils diffèrent auſſi ſouvent des Rabbaniſtes dans les autres eſpèces d'impuretez légales. Ils ajoutent aux marques de la lèpre ſa profondeur. L'attouchement d'un corps mort, ſoit Juif, ou d'une autre nation, les rend immondes. Ils n'approuvent les purifications que ſur le ſoir &c. Schupart cite ſouvent un Traité manuſcrit d'un *Caraïte* nommé R. Aaron Ben Éliahu, où tous leurs dogmes ſont très-bien expliquez. Aaron, *Caraïte*, dans ſon *Kelib Jophi* fait mention de la Maſſore & de la plûpart des minuties qu'elle contient, des corrections des Scribes, des lettres grandes, petites, ſuſpenduës, des variantes de Ben Aſcher & de Ben Nephtali, de celles des Orientaux & des Occidentaux, des Keri Ketib, & de tout ce qu'on attribue ordinairement aux Juifs Maſſoréthes. Ainſi les *Caraïtes* écrivent tout le texte Hébreu, tel que les Rabbaniſtes.

Les *Caraïtes* expliquent auſſi d'une autre manière que les Juifs Rabbaniſtes ce paſſage de l'Éxode; *tu ne cuiras point le chevreau dans le lait de ſa mère.* Ils ne croyent pas qu'il ſoit défendu en ce lieu là de manger en un même repas de la viande & aucune choſe faite de lait. Ils diſent que ce paſſage doit s'expliquer par cet autre; *Tu ne prendras point la mère avec ſes petits.* Cette interprétation eſt naturelle, & en effet, lorſqu'on demande aux Juifs la raiſon de leur explication, qui paroît ſi éloignée, ils répondent qu'ils n'ont point d'autre raiſon à donner, que l'explication de leurs Docteurs. Les *Caraïtes* au contraire ne reçoivent aucune interprétation, qui ne s'accorde parfaitement avec les paroles du texte de l'Écriture & avec la raiſon. En un mot, ils rejettent tout ce que l'Écriture, la raiſon & une tradition conſtante ne leur enſeignent pas. Sur ce pied-là ils ont un grand mépris pour les traditions des Juifs Rabbaniſtes, qu'ils regardent comme des rêveries qui n'ont d'autre fondement que l'imagination des Rabbins.

Peringer dans une lettre rendant compte à Ludolf des *Caraïtes* de Lithuanie lui dit, qu'il y en a à Birze, à Pozcole, à Newſtad, à Korom, à Troco, & en d'autres lieux; qu'ils ſont très-differents de mœurs, de langue, de religion, & même de viſage, des Juifs Rabbaniſtes, dont ce païs eſt plein; que leur langue maternelle eſt le Tartare, ou plûtôt le Turc; que c'eſt en cette langue qu'ils expliquent les livres Saints dans leurs Écoles & dans leurs Synagogues, qu'ils ſont fort ſemblables de viſage aux Tartares Mahométans qui habitent à Vilna & aux environs, & qu'il croit qu'ils ſont ſortis des mêmes lieux; que leurs Synagogues ſont tournées du Septentrion au midi, que la raiſon qu'ils en apportent, eſt que Salmanazar les tranſporta du côté du nord, & qu'ainſi quand ils prioient, pour être tournez du côté de Jéruſalem, ils regardoient le midi. Peringer le dit auſſi dans ſa lettre à Ludolf, & il ajoute qu'il n'eſt pas vrai qu'ils ne reçoivent que le Pentateuque, comme quelques ſçavans l'ont cru; qu'ils ont tous les Livres de l'[illegible] T[illegible]ent, & les tiennent pour Canoniques. Poſtel aſſure la même choſe dans ſon Livre *de Lit. fœnic.* Peringer ajoute qu'ils ſont fort peu curieux des anciens exemplaires, qu'ils achetent des Rabbaniſtes des exemplaires déchirez & en mauvais ordre pour s'en ſervir dans leurs Synagogues; qu'ils ſe mettent peu en peine des dictions pleines ou défectives, & qu'ils croyent que les points voyelles viennent de Moïſe.

R. Caleb *Caraïte* réduit à trois les points en quoi les *Caraïtes* diffèrent des Rabbaniſtes. 1°, Ils nient que la Loi orale vienne de Moïſe, & rejettent la Cabbale. 2°, Ils abhorrent le Thalmud. 3°, Ils obſervent les fêtes comme le Sabbath & le Sabbath beaucoup plus rigoureuſement en pluſieurs choſes que les Rabbaniſtes. 4°, Outre cela ils étendent preſqu'à l'infini les degrez défendus pour les mariages. Quant à leurs exemplaires de la Bible, ils ſont conformes à ceux des Rabbaniſtes. Ils ſuivent les variantes de R. Nephthali plûtôt que celles de R. Aſcher; & rejettent les Keri Ketib. Voyez le ſupplément touchant les *Caraïtes* qui a été ajoûté au C. I. de la 5e partie *des Cérémonies des Juifs*. Conſultez auſſi Selden dans ſon livre *de uxore Hebraica*, & le P. Morin dans ſes éxercitations de la Bible. M. Simon dans ſon ſupplément aux Cérém. des Juifs, M. Banage dans ſon hiſt. des Juifs, Jovet hiſt. des Relig. & les Auteurs que nous avons indiquez; le *Secta Carraeorum* de Schupart, en 4 Diſſertations, & le *Notitia Karraeorum* de Volfius à Hambourg & à Lipſiæ 1714. Selden *de Anno Civ. & calend.* Joan. Meyer, *De feſt. Hebraeor. De Uxore Chriſt. Anno ad Seder olam.*

CARAMAN, ANE. ſ. m. & f. *Caramanus*, *a*. Qui eſt de Caramanie. Les *Caramans* ſont groſſiers, rudes, fort addonnez au vol & aux aſſaſſinats. Les *Caramans* ſont robuſtes, & ont pour leurs armes le cimetère, l'arc & la maſſe. CORN.

CARAMANIE. ſ. f. Grande contrée, & l'une des quatre parties génerales de l'Aſie mineure. *Caramania*. Selon Cluvier elle comprend la Pamphilie avec une partie de la Cilicie. Selon d'autres elle eſt bornée au midi par la mèr Méditèrranée, au levant par l'Aladulie, au nord par l'Amaſie, & au couchant par l'Anatolie propre. On la diviſe en deux grandes parties, qui ſont ſéparées par le mont Taurus. Celle qui eſt au ſeptentrion porte le nom de Grande *Caramanie*, & celle qui eſt au midi celui de petite *Caramanie*, ou *Caramanie* propre.

Leunclavius croit que le nom de cette Province lui eſt venu d'un Général Turc nommé Caraman, qui en chaſſa les Arméniens.

La mèr de *Caramanie* eſt la partie de la mèr Méditèrranée qui baigne les côtes de l'Aſie mineure, & renſerme ce que les Anciens appelloient la mèr Carpathienne, la mèr de Lycie, la mèr de Pamphilie, & celle de Cilicie.

CARAMBOLAS, *Garcia*, eſt un fruit des Indes gros comme un œuf de poule un peu long, jaunâtre, rayé, & diviſé en quatre parties; il contient des ſemences tendres, d'un goût aigre & agréable. L'arbre eſt grand comme un coignaſſier, ayant ſes feüilles un peu plus longues que le prémier, ſes fleurs ſont petites, de cinq feüilles, de couleur blanche rougeâtre, ſans ôdeur, d'un goût aigrelet. Les habitans de Goa ſe ſèrvent de ce fruit en médecine & en alimens.

CARAMEIS, & *ambela*, *acoſta*, eſt un arbre des Indes dont il y a deux eſpéces. L'un eſt grand comme le néflier, & ſes feüilles ſont ſemblables à celles du poirier, d'un vèrd clair, ſon fruit eſt en grappes. Il reſſemble aux avelines, ſe tèrminant en pluſieurs angles, de couleur fort jaûne, d'un goût aigret & aſtringent; on le mange mûr, & on le confit au ſel & au vinaigre. Il donne de l'appétit, & on le met dans les ſauces. L'autre eſpéce eſt de la même grandeur; mais ſon fruit eſt plus gros. Ses feüilles ſont plus petites que celles du pommier. Sa racine jette du laict. Son fruit eſt bon à manger. Ces arbres croiſſent dans les forêts éloignées de la mèr, en canara & en decan. On ſe ſèrt de la décoction pour la fiévre, & quatre doigts d'écorce de la racine de la prémière eſpéce broyée avec une dragme de moutarde pour purger les Aſtmatiques par haut & par bas.

CARAMEL. ſ. m. Drogue que les Apothicaires préparent pour le rhûme, qui conſiſte particulièrement en du ſucre fort cuit. *Coctum ſaccharum*. On eſt partagé ſur le genre de ce mot, l'uſage le plus étendu eſt pour le maſculin. Il n'y a que quelques femmes qui faſſent *caramel* de féminin.

CARAMOUSSAL. ſ. m. eſt un vaiſſeau de Turquie, qui a une pouppe fort élevée. Il porte ſeulement un beaupré, un petit artimon, & un grand mât avec ſon hunier, qui eſt extrêmement haut. Il n'a ni miſaine, ni pèrroquet, ſinon un petit tourmentin. On trouve auſſi *caramouſſat* pour *caramouſſal*.

CARANDAS, *Garcia*, eſt un arbriſſeau des Indes dont les feüilles reſſemblent à l'arbouſier. Il porte un grand nombre de fleurs d'ôdeur de chévrefeüille; ſon fruit reſſemble à une petite pomme vèrte au commencement, plein d'un ſuc viſqueux & laicteux; en meuriſſant il devient noirâtre, & d'un goût de raiſin fort agréable. On le confit avec le ſel & le vinaigre. Il excite l'appétit. Cet arbre croît en Bengala.

CARANGUE. ſ. f. Poiſſon blanc, & plat. Il eſt long de deux ou trois piéds, & large de 18 à 20 pouces. Sa queuë eſt fourchuë, & il a deux nageoires pointuës aſſez proche de la tête. On trouve une prodigieuſe quantité de *carangues* vèrs les Iſles Antilles. Elles valent mieux que le turbot.

CARANGUER. vèrbe. Tèrme de Marine dont les matelots du païs d'Aunis ſe ſèrvent, pour dire, *Agir*.

CARANGUEUR. ſ. m. Tèrme de Marine; il veut dire *Agiſſant*. Les matelots du païs d'Aunis s'en ſèrvent.

CARAQUE. Voyez CARRAQUE.

CARAT. ſ. m. C'eſt proprement le nom du poids qui exprime la bonté ou le titre de la pèrfection ou impèrfection de l'or. *Nativa auri coctio.* Les Monnoyeurs ont fixé à 24 *carats* le plus haut titre, ou la plus grande pèrfection de l'or. Cependant quelque ſoin qu'on prenne pour l'épurer, & pour en ôter l'alliage, ils ne peuvent jamais l'y faire arriver; il manque toûjours un quart de *carat.* Ces degrez ſèrvent à marquer l'alliage. Les Monnoyeurs appellent un quart de *carat*, un ſeizième; ils ſubdiviſent ce ſeizième en deux huitièmes, & chacun de ces deux huitièmes en deux ſeizièmes. Sur ce calcul-là ils diſent qu'on peut purifier l'or juſqu'au premier ſeizième du ſecond huitième, mais point au delà: on ne peut l'affiner à un plus haut degré de pureté. Le plus fin or eſt d'ordinaire celui des monnoyes. L'or à 22 *carats* eſt celui où il y a deux parts d'argent ou d'autre métal ſur 22 parts de fin or. Les Orfévres employent d'ordinaire l'or à 22 *carats.*

Les Orfévres par l'Ordonnance ne peuvent travailler que d'or fin à 23 *carats* & trois quarts, ſans reméde & ſans ſoudure; & en cas de ſoudure, à un quart de *carat* de reméde, & en ouvrage creux chargé de filets & de rapports, à demi *carat* de reméde: mais ſi on leur délivre l'or ils pourront travailler à tous titres, pourveu qu'ils en tiennent régitre.

Le *carat de fin*, eſt un vingt-quatrième degré de bonté de quelque portion d'or que ce ſoit; & un *carat de prix*, eſt une vingt-quatrième partie de la valeur d'un marc fin: comme ſi le marc d'or vaut 384. livres, le *carat de prix* vaudra 16 livres. On a auſſi appellé le *carat de poids*, un poids de la vingt-quatrième partie du marc, qui eſt de 192 grains. Il a ſèrvi autrefois dans la fabrication des monnoyes. Le mot de *carat*, ſelon Ménage après Alciat, vient du Grèc κεράτιον, qui étoit une eſpéce de petit poids. Mais Savot le dérive avec plus d'apparence de χαράτιον, qui ſignifioit un denier de tribut, ou une éſpece de monnoye qu'on battoit à cette fin, diſant qu'il eſt vraiſemblable que comme la diviſion du fin de l'argent a été faite par une éſpece de monnoye qu'on appelloit *denier*; auſſi le titre de l'or a été marqué par une monnoye d'or qu'on appelloit en ce tems-là *carat.* Meurſius & Bulenger le prennent auſſi pour une eſpéce de monnoye. D'autres le dérivent ſimplement du Latin *caracter.*

Carat, eſt auſſi le poids dont on uſe pour peſer les diamans, qui eſt de quatre grains. Le diamant du Grand Mogol peſe 279 *carats.* Ces grains ſont un peu moins peſans que ceux du marc. Ce mot en ce ſens eſt venu du Grèc κερατιον, qui ſignifie un fruit que les Latins nomment *ſiliqua*, & les François *carouge* ou *caroube.* Il eſt contenu en des gouſſes courbes de la longueur d'un doigt. Chaque grain de ce légume peut peſer quatre grains, ſoit de blé ou d'orge; d'où il eſt arrivé que le nom de *ſiliqua* a toûjours été pris pour un poids de quatre grains, comme prouvent Poulain en ſon Gloſſaire, & Depois Médecin en ſon Traité des Médailles. Galien appelle l'arbre qui porte ce fruit *Keratonia.* Saladin dans ſon livre *de ponderibus*, au rapport de Du Cange, dit que ce poids a été appellé *chira* ou *chiraſt.*

Carat, ſe dit auſſi au figuré, en parlant des chôſes morales, comme amitié, eſtime &c. il ne ſe dit que dans le ſtile familier, & ſignifie, *degré, augmentation.* J'eſpère que pour mon droit d'avis vous augmenterez de quelques *carats* la précieuſe amitié dont vous m'honorez. Costar.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt ſot à 24 *carats*; pour dire, qu'il eſt parvenu au plus haut point de ſotiſe.

CARAVACCA. Village ou petite Ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Murcie, ſur les confins de la nouvelle Caſtille, près du Rio Sigura. On l'appelle auſſi en Eſpagnol *Crux de Caravacca*, c'eſt-à-dire, *Croix* de *Caravacca*; parce qu'on y conſèrve une Croix miraculeuſe que l'on dit avoir été apportée par un Ange, à un Prêtre, qui devoit dire la Meſſe en préſence d'un Roi Maure.

On appelle auſſi *Croix de Caravacca*, de petites croix que l'on fait toucher à celles dont nous venons de parler, & que l'on porte ſur ſoi, ou que l'on pend à ſon chapelet par dévotion, comme les médailles.

CARAVANNE. ſ. f. Troupe, aſſemblée que font dans l'Orient les Marchands, Pélerins, ou Voyageurs, pour marcher de compagnie, & travèrſer le déſerts & les mèrs avec guide & eſcorte, plus ſûrement & plus commodément. *Mercatorum aliorumve peregrè euntium ſecuritatis cauſâ congregata manus*, ou ſeulement *mercatorum aut peregrinantium manus.* Il va tous les ans plus de 40 mille Pélerins à la Mecque, pour viſiter le tombeau de Mahomet, le grand Seigneur donne la quatrième partie des revenus de l'Égypte pour les frais de la *Caravanne.* Cette prodigieuſe troupe de dévots eſt accompagnée de ſoldats, pour les mettre à couvert du pillage des Arabes, & ſuivie de 8 ou 9 mille chameaux, chargez de toutes les proviſions néceſſaires pour faire un ſi long trajet à travers les déſerts. Un chameau porte l'étendart d'or, que l'on offre en cérémonie à Mahomet. La Croix. On diſtingue les journées, en journées de *Caravannes* de chevaux, & de *Caravannes* de chameaux. Celles de chevaux en valent deux de chameaux. Il part pluſieurs *Caravannes* d'Alep, du Caire, & d'autres lieux, tous les ans pour aller en Pèrſe, à la Mecque, au Thibet, &c. comme auſſi des vaiſſeaux de Conſtantinople à Aléxandrie.

Ce mot vient de *Cairaran*, ou *Cairoan*, qui ſignifie la même chôſe en Arabe; & en ce ſens le mot Arabe tire ſon origine du Pèrſien *Kerran.* D'Herb. Les Turcs le prononcent auſſi comme les Pèrſes.

On appelle auſſi *Caravanne*, les campagnes de mer que les Chevaliers de Malthe ſont obligez de faire contre les Pyrates & les ennemis de la Religion, afin de parvenir aux Commanderies, & aux Dignitez de l'Ordre. *Navalis Melitenſium equitum expeditio.* Aller *en caravanne*, c'eſt croiſer ſur les Turcs. Ce mot, *caravanne*, a ce ſens en parlant des courſes des Chevaliers de Malthe ſur les Turcs, & ſur les Corſaires de Barbarie, parce que les Chevaliers ont ſouvent enlevé la *caravane* qui va tous les ans d'Aléxandrie à Conſtantinople.

Caravanne, ſe prend auſſi dans Scaron pour une troupe de gens qui courent la campagne.

CARAVANSERA. ſ. m. Tèrme de Rélations. C'eſt un grand bâtiment deſtiné à loger les Caravannes. *Hoſpitium excipiendis peregrinis deſtinatum.* Il y en a un grand nombre en pluſieurs endroits d'Orient, qui ont été bâtis par la charité & la magnificence des Seigneurs du païs, qui eſt ſi grande, qu'il s'en trouve quelques-uns, comme ceux de Schira, & de Casbin en Pèrſe, qui ont coûté plus de 60000. écus. Les Turcs les appellent *imarets*, & les Indiens *ſerais.* Le mot de *ſerai* ſignifie *palais*, ou *hôtel.* Ces logemens ſont faits en forme de halles avec des galeries diviſées en pluſieurs arcades; où tant les hommes, que les bêtes de voiture, paſſent commodément les grandes chaleurs, & ſe repoſent. Ils ſont ouverts à tous venans, de quelque Religion qu'on ſoit, ſans que l'on s'informe ni de leur païs, ni de leurs affaires, & chacun y eſt reçû, ſans qu'il lui en coûte aucune chôſe. Au reſte, le Chevalier Chardin les appelle *Caravanſerai*, ce qui en effet ſemble plus conforme à l'étymologie alleguée ici. Tavernier les appelle *Carvanſeras.* Il remarque qu'on ne trouve des *Carvanſeras* fondez que depuis Bude juſqu'à Conſtantinople, mais qu'en Aſie il faut acheter des vivres ſi on n'en a pas avec ſoi. En Turquie il n'eſt permis qu'à la mère & aux ſœurs du Grand Seigneur, ou aux Viſirs & Bachaz qui ſe ſont trouvé trois fois en bataille contre les Chrétiens, de fonder des *carvanſeras.* Les *Carvanſeras* de Pèrſe ſont plus commodes & mieux bâtis que ceux de Turquie, ils ſont auſſi bâtis dans une diſtance raiſonnable les uns des autres, de ſorte qu'on en trouve prèſque par tout où il eſt néceſſaire. Tavernier.

Meninski écrit *Karvvan* ou *Kervvan ſerai*, & quelques uns en François *Carven ſeras.* Mais l'uſage eſt pour *caravanſera* dans nôtre langue.

Ce mot vient du mot Turc קארואן, *Karvvan*, ou *Kervvan*, qui ſignifie caravanne, & שראי, *ſarai*, c'eſt-à-dire, maiſon, palais, hôtel. *Caravanſera*, maiſon, hoſpice de caravanne; aubèrge, hôtelerie, maiſon publique pour loger les caravannes, & pour y décharger les marchandiſes. Meninski.

Caravelle. ſ. f. Vaiſſeau rond équippé en forme de galère, ayant pouppe carrée. Oſorius en l'Hiſtoire de Portugal le décrit ainſi. C'eſt un vaiſſeau qui n'a point de hune, mais le bois travèrſant le mât eſt ſeulement attaché près de ſon ſommet. Les voiles ſont faites en triangle, ou à oreille de liévre, ce qu'on appelle *voiles latines*; & leur bout d'en bas n'eſt guères plus élevé que les autres fournitures du vaiſſeau. Au plus bas il y a de groſſes piéces de bois comme un mât, leſquelles ſont vis-à-vis l'une de l'autre aux côtez de la *caravelle*, & s'amenuiſent peu-à-peu en-haut. La *caravelle* porte juſqu'à quatre voiles latines, outre les bourſets & les bonnetes en étui: & ce ſont les meilleurs voiliers qui ſoient ſur la mèr, qui ſont ordinairement du port de ſix à ſept vingt tonneaux. Les Portugais ſe ſèrvent de ces vaiſſeaux en guèrre, pour aller & venir en plus grande diligence: car ils les font tourner facilement, levent & ſerrent les voiles, & reçoivent le vent comme il leur plait. Le prémier qui s'en ſèrvit pour les Indes & l'Ethiopie fut Vaſco de Gama.

Ce mot vient des tèrmes de la baſſe Latinité, & du Grèc καράβιον, *navigium*, *vaiſſeau*, eſpéce de vaiſſeau.

CARBATINE. ſ. f. Peaux de bêtes nouvellement écorchées. *Pelles recens avulſæ.* Ils eurent les jambes écorchées, parce qu'ils portoient des *carbatines* faute de ſouliers.

CARBET. ſ. m. Grande câſe commune que font les Sauvages des Antilles au milieu de toutes leurs câſes. *Caſa amplior.* Le *carbet* eſt compoſé de fourches fichées en tèrre, & de chevrons poſez en talut, & couverts de feüilles de latanier. Il eſt d'ordinaire de 60 ou 80 pieds de longueur.

ÇARBONELLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une eſpéce de gros phlegmon ou bubon qui eſt fort enflamé, & d'ordinaire peſtilentiel. Le peuple l'appelle *charbon*, & les Médecins *carbunculus* & *anthrax*.

CARBONNADE. ſ. f. Ragoût que font des goinfres, en faiſant rôtir eux-mêmes quelque chôſe ſur les charbons. *Caro in prunâ toſta*. Ils ont fait une *carbonnade* de pluſieurs pigeons, de côtellettes, de morceaux de porc frais, &c.

ÇARBOUILLON. ſ. m. Tèrme de Finance, eſt un droit des Salines de Normandie, qui eſt le quatriême du prix du ſel blanc fabriqué dans les Salines. *Quarta pars ex ſalinârum pretio*. Il en eſt fait mention dans l'Ordonnance des Gabelles.

CARCAJOU, ou CARCAJOUX. ſ. m. Prononcez *Carcajou*. C'eſt un animal carnaſſier de l'Amérique ſeptentrionale, qui pêſe ordinairement 25, 30, & 35 livres. L'un de ceux que M. Sarazin, Chirurgien à Québec a diſſequez peſoit 32 livres. Il avoit deux piéds depuis le bout du muſeau juſqu'à la queuë, qui avoit huit pouces de long. La tête, qui eſt fort courte, & fort groſſe, eû égard à la grandeur de tout l'animal, avoit ſix pouces depuis le bout du muſeau, juſqu'à la prémière vèrtebre du cou, & cinq pouces de diamétre à l'endroit des oreilles, qui ſont droites, courtes, & arrondies par le bout. Sa poitrine & ſon ventre, qui ſont d'un égal volume, avoient un piéd deux pouces de diamétre. Il avoit les jambes fort courtes, elles n'avoient qu'environ 9 pouces de long, y compris les pattes, qui en avoient quatre, & qui ſont compôſées de cinq doigts, qui avoient plus d'un pouce de long, qui ſont armées d'ongles crochus, très-forts & très-pointus, & qui avoient environ trois lignes de large dans leur bâſe.

La couleur du *carcajoux* eſt plus ou moins noire ſelon les endroits qu'il habite. Ordinairement elle eſt noire depuis le bout du muſeau juſqu'environ un travers de doigt au deſſus des yeux. Le poil en eſt fort court. De là juſqu'au dèrrière de la tête elle eſt d'un roux tirant ſur le gris; depuis là elle eſt noire ſur le dos juſqu'à un travers de doigt de la queuë; enſuite elle eſt rouſſe juſqu'à trois pouces avant dans la queuë, dont le reſte eſt noir, & touffu comme celle d'un renard. Il a deux bandes rouſſes qui prennent aux épaules, & régnent le long des côtes juſqu'à la queüe; & depuis les deux oreilles, dont le poil eſt court & qui ſont noires, il y a deux autres bandes de poil blanc & roux, qui deſcendent juſqu'entre les deux jambes en forme de cravate, & qui forment un angle en ſe réüniſſant. Tout ce qui couvre le ventre eſt noir, depuis le col juſqu'à l'anus, excepté quelques endroits dans le milieu, qui forment quelquefois une ligne blanche. Le poil du muſeau, des oreilles, des cuiſſes, des jambes & des pattes, eſt fort court, celui du reſte du corps a 14 ou 15 lignes de long.

Il a les yeux très-petits à proportion de ſa grandeur. Ils n'ont qu'environ 4 lignes d'un angle à l'autre, & 3 lignes entre les paupières lorſqu'elles ſont écartées. Il n'a rien de particulier dans le cèrveau, ſes machoires ſont très-fortes, & garnies de 32 dents, dont 13 ſont molaires, 4 canines qui ſont très-longues, & 12 inciſives, qui ſont courtes, étroites, épaiſſes & fort tranchantes. Quand ils ſont vieux leurs dents ſont fort uſées.

Les inteſtins ont 15 piéds de long. Le foye eſt compôſé de huit lobes, 4 grands & 4 petits. Le conduit cholidoque répond au duodenum; la ratte a très peu d'épaiſſeur, & 1 pouce de large ſur 6 de long. Le pancréas en a 12 ou 13, & s'ouvre comme le cholidoque dans le duodenum. Les reins ont 1 pouce & demi de long ſur 1 de large, & un peu moins d'épaiſſeur; les vèrtèbres ſont à l'ordinaire. La veſſie eſt là plus mince & la plus délicate qu'il y ait. Les parties naturelles des *Carcajoux* mâles & femelles ſont ſemblables à celles des chiens & des chiennes. Les balons ou bources qui ſont communes aux animaux carnaciers, & qui ſont ſituez proche de l'anus, s'y ouvrent, & répandent une liqueur extrêmement puante. Tous ſes muſcles ſont extrêmement forts.

Cet animal carnaſſier habite les endroits les plus froids de l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt fort râre, & l'on en tuë peu. Pèrſonne ne l'a vû crier. Quand il eſt pris ou bleſſé, il rugit, & ſouffle comme un chat. On dit que la fémelle ne fait qu'un petit; cela n'eſt pas ſeur. Comme ſes piéds ſont fort courts, il rampe plûtôt ſur la neige qu'il ne marche. D'ailleurs, comme il eſt le plus peſant & le plus lent de tous les animaux carnaſſiers, il eſt étonnant comment il peut attraper ſa proye, ſi ce n'eſt le caſtor, auſſi lent que lui. En effet, pendant l'été il le ſurprend hors de ſa cabane & l'égorge. En hyver il l'attaque dans ſa cabane, la briſe & la démolit; mais il en prend peu de cette manière. Le caſtor ſe gliſſe ſous la glace & l'évite aiſément; mais quand il retourne aux proviſions qu'il a faites pour ſon hyver, le *Carcajoux* qui l'attend comme un chaſſeur, le prend & s'en nourrit. Dans les païs chauds le caſtor n'a rien à craindre, parce qu'il ne cabane point, mais ſe loge fort avant en tèrre ſur le bord des lacs & des rivières.

Il chaſſe autrement à l'orignac. Cet animal choiſit un canton de bois puant, qui eſt l'*anagyris fœtida*, dont il ſe nourrit pendant l'hyver, de ſorte que quand il y a cinq ou ſix piéds de neige, il ſe fait dans ces cantons des routes que les Chaſſeurs appellent ravages, qui n'ont ſouvent pour pluſieurs orignaux qu'une demi lieuë d'étenduë, & qu'ils ne quittent point s'ils ne ſont pourſuivis par quelques Chaſſeurs. Quand le *Carcajou* a découvert une de ces places il ſe met à l'affût ſur un des arbres contre leſquels l'orignac a coutume de ſe froter, & quand il y vient, il ſe jette ſur lui, le ſaiſit à la gorge, & la lui coupe en un moment, quelques efforts, quelques bonds que faſſe l'orignac, & quoi qu'en ſe frottant contre les arbres il déchire quelquefois la peau de ſon ennemi, qui ne quitte jamais priſe. Il chaſſe à peu près de même le Caribou dans les ſavannes, ou forêts épaiſſes, l'attendant ſur la route qu'il s'y fait; car dans les ſavannes claires, comme il ne s'y fait point de route il l'attendroit en vain.

Le *Carcajoux* eſt l'animal le plus acharné ſur ſa proye, le plus furieux à l'égorger, & le plus fort par rapport à ſa grandeur. Il traîne aiſément & aſſez vîte ſur la neige un quartier d'orignac. Il a beaucoup de ruſes. Il rompt les attrapes qu'on lui tend, il détend les piéges, il coupe la corde des fuſils qu'on prépare pour le tuer, après quoi il mange ſans péril l'appas dont on vouloit ſe ſervir pour l'attirer.

CARCAN. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un collier, ou une chaîne de pièrreries que les femmes portoient ſur la gorge, qu'on appelloit auſſi *jaſeran*. *Torques, torquis*. Ce mot vient de *carcheſius laqueus*. Ce mot rentre dans l'uſage depuis quelques années, les femmes portent un *carcan* comme elles faiſoient autrefois.

CARCAN, eſt maintenant un genre de ſupplice, qui note d'infamie, & qu'on fait ſouffrir aux banquerotiers, ou à d'autres malfaiteurs, en les attachant par le cou avec un anneau de fèr à un poteau dans une place publique, afin qu'ils ſoient expôſez à la riſée publique. *Collare ferreum*. Condamner au *carcan*, mettre au *carcan*. On appelle cela en Eſpagnol *poner à la verguença*. On l'a auſſi appellé *carcannum* dans la baſſe Latinité, ou *colliſtrigium*.

CARCAPULI. ſ. m. Fruit de l'Iſle de Java, qui eſt gros comme une ceriſe. Il en a le goût, & l'arbre qui le produit reſſemble à nos ceriſiers. Il y en a de pluſieurs eſpéces, les uns blancs, les autres rouges bruns, & d'autres qui ſont d'un fort beau nacarat.

CARCAS. ſubſt. m. *Pharetra*. Ce mot en vieux langage veut dire *carquois*.

> *Quant amours ot ouy mon cas,*
> *Et vy qu'à bonne fin tendy,*
> *Il remit ſa fléche au* carcas. ALAIN CHARTIER.

Borel croit que ce mot vient de *Carcaſſonne*, nom d'une ville de Languedoc, où il y avoit un grand magazin d'armes anciennes.

D'autres diſent que c'eſt un nom Hébreu, que *Carcas* dans la langue ſainte ſignifie la couvèrture d'un agneau, ou d'un mouton, & qu'il lui a été donné, parcequ'elle eſt célèbre par les draps & par la laine qu'on y facture. Ils veulent dire que ce nom eſt compoſé de deux mots Hébreux, כר, *car*, qui ſignifie *mouton, agneau*, & כסה, *Caſah*, qui veut dire *couvrir*. Mais Carcaſſonne étoit-elle déja célèbre par ſes draps & par les laines qu'on y facturoit, lorſqu'elle a commencé de porter ce nom? D'ailleurs, cette étymologie n'eſt point d'un goût Hébraïque, on diroit plûtôt כסתכר, *Caſſotcar*, que כרכסה, que *Carcaſſa*. Diſons donc plûtôt qu'on ne ſçait point l'étymologie de ce nom.

CARCASSE. ſ. f. Corps d'un animal mort, dont les chairs ont été la plûpart retranchées, conſumées, ou déſſéchées. *Larva nudis oſſibus coharens, crates oſſea*.

On voit encore les *carcaſſes* des ſoldats & des chevaux demeurez ſur le champ de bataille. Les *carcaſſes* de chapons, de pèrdrix, de levrauts, ſont ce qui reſte après en avoir ôté les quatre membres, les cuiſſes, les ailes ou les épaules.

CARCASSE, ſe dit figurément des pèrſonnes dévenuës fort maigres, ſoit par maladie, ſoit par vieilleſſe, qui n'ont que les os & la peau. *Corpus macilentum, ipſa macies*. Cette femme ſe pare, encore que ce ne ſoit plus qu'une vieille *carcaſſe*.

> *Tu n'es qu'une ombre, une* carcaſſe,
> *Je ne vois rien quand je te vois.* GOMBAUT.

CARCASSE. ſ. f. Tèrme de Guèrre. C'eſt une eſpéce de bombe de figure oblongue qu'on tire avec un mortier. *Olla igniatia ferramentis*

ramentis omnis generis referta. Elle eſt compoſée de pluſieurs grenades, & bouts de canons de piſtolets chargez ; on enveloppe le tout d'une maſſe d'étoupes trempées dans des matières huileuſes, & on le couvre d'une toile goudronnée, garnie par les deux bouts de deux plaques de fer, qui ſont attachées enſemble par des cêrcles de fer qui repréſentent les côtes d'une *carcaſſe*, & qui paſſent en croix l'un ſur l'autre. Il y a un petit trou à l'une des plaques pour communiquer le feu à la *carcaſſe*.

CARCASSE, eſt auſſi l'ouvrage de Charpenterie d'un bateau, ou ponton de cuivre, qui n'a point encore ſa couvèrture. *Prima navis fabrica.* On appelle encore la *carcaſſe* d'un vaiſſeau, le corps d'un vaiſſeau qui n'eſt point bordé.

CARCASSOIS, ou CARCASSEZ. ſ. m. *Carcaſſianus ager*, ou *pagus*; *Carcaſſi Comitatus.* Maty appelle ainſi le Comté de Carcaſſonne ; mais je ne ſçai où il a pris ce nom. Vallois, *Not. Gall.* dit que *Carcaſſez* eſt en uſage dans le Païs, & Carcaſſonnois ailleurs.

CARCASSONNE. ſ. f. Ville Épiſcopale de France. *Carcaſum, Carcaſo, Carcaſſio. Carcaſſonne* eſt dans le Languedoc, entre Narbonne & Toulouſe, ſur la rivière d'Ande qui la travèrſe. La ville de *Carcaſſonne*, ſelon l'hiſtoire fabuleuſe, a été bâtie 550 ans avant Rome par Carcas, l'un des ſept Eunuques du Roi Aſſuerus, dont il eſt parlé dans le livre d'Eſther C. 1. L'opinion de ceux qui tirent ſon nom d'une cèrtaine Dame appellée Carcas, qui fit lever le ſiége à Charlemagne qui aſſiégoit cette Place, n'eſt pas plus recevable, puiſque long-tems avant Pline L. III. c. 4. l'appelloit *Carcaſſum*, Ptolémée *Carcaſo*, & Procope *Carcaſſio*. On ne ſçait au vrai d'où vient ce nom. *Carcaſſonne* & ſon tèrritoire a eu titre de Comté. Il fut vendu à Loüis VIII. en 1222. & depuis ce tems-là il a toûjours été uni à la couronne. Cette ville eſt renommée par les beaux draps qu'on y fait. Beſſe a publié l'hiſtoire des Antiquitez de *Carcaſſonne*. Voyez auſſi Vallois, *Notit. Gall. p.* 226. Ce ſont les Goths qui ayant pèrdu Toulouſe érigèrent *Carcaſſone* en Cité, afin que le nombre de leurs Citez ne diminuât point, & peu de tems après *Carcaſſone* eut auſſi des Evêques. ANDOQUE, *Hiſt. de Lang. L. VI. p.* 150. Voyez auſſi ſur cette ville Catel hiſt. de Languedoc Liv. II. C. 9. Liv. III. p. 408. 409. &c.

CARCASSONNOIS. ſ. m. *Carcaſſonenſis*, ou *Carcaſſenſis pagus.* Quelques-uns diſent *Carcarſſeſium.* Comté de Carcaſſonne, autrement Carcaſſois. Vallois, *Not. Gall.* dit que les gens du païs l'appellent *Carcaſſez*, & les autres François *Carcaſſonnois*.

CARCINOME. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une tumeur qu'on appelle autrement cancer. Voyez CANCER.

CARCISTE. ſ. m. & f. Nom de faction. *Carciſta.* Le Comte de Carcez ayant été fait Grand Sénéchal de Provence & Lieutenant de Roi de la même Province ſous Henri III. fit de ſi grandes impoſitions de deniers au païs, & donna tant de libèrté aux gens de guèrre qu'il employoit tant pour l'exaction des deniers, que pour la garde de la Province contre les Religionnaires, qu'ils faiſoient de grandes concuſſions : ils furent appellez *Carciſtes* du nom du Comte. Voyez Bouche, hiſt. de Prov. L. X. C. 8, § 1. Les *Carciſtes*, parti ſéditieux dans le XVIe ſiécle, s'étant joints avec les Razats, autres mutins, & ſoutenus les uns par la Nobleſſe, & les autres par le peuple & par le Parlement, entretenoient le trouble & la revolte en Provence vèrs l'an 1578.

CARDA, ou peut-être CARDIA. ſ. f. *Cardea.* Macrobe *Saturnal. L. I. C.* 12. fait mention d'une Divinité qu'il appelle *Carna*, laquelle, dit cet Auteur, préſidoit aux parties nobles & aux parties vitales de l'homme, au cœur, au foye, & à tous les inteſtins, dont elle procuroit la ſanté, & parce que Brutus, ajoute-t-il, par le moyen du cœur, par le ſecret du cœur, & la diſſimulation, paſſoit pour un homme utile au changement & à la réformation de l'État, il bâtit un temple à cette Déeſſe. Il avoit dit auparavant que le même Brutus le 1er jour de Juin revenant victorieux après avoir chaſſé Tarquin fit un ſacrifice à la Déeſſe *Carna* ſur le mont Cœlius. Vivès ſur S. Auguſt. *De Civit. Dei L. IV. C.* 8. Vigenère ſur Tite Live T. I. p. 660. & 1166. Roſinus dans ſes Antiq. Rom. Liv. II. ch. 19. & tous les autres que j'ai pû voir, la confondent avec la *Carna* dont parle Ovide, ou la *Cardea*, comme l'appelle S. Auguſtin *De Civit. Dei L. IV. C.* 8. c'eſt-à-dire, avec la Déeſſe des gonds. Cependant Macrobe, qui marque avec ſoin toutes les fonctions de la Déeſſe, dont il parle, ne dit pas un mot de celle de préſider aux gonds. D'ailleurs le ſoin de conſèrver les entrailles de l'homme, & celui de veiller aux gonds des portes, ſont ſi différens qu'ils ne conviennent nullement à la même Divinité. On avoit tant de ſoin de ne point trop accabler les Dieux de travaux & de ſoins, & de les multiplier à chaque occupation différente que l'on concevoit dans le détail du gouvèrnement du monde, que je ne puis croire qu'on ait chargé la même Déeſſe de ces deux emplois. J'aime donc mieux en faire deux Divinitez, dire qu'il y a une faute dans Macrobe, qu'il faut lire *Carda*, ou *Cardia*, au lieu de *Carna* ; que ce nom venoit du Grec καρδία, *le cœur*, & qu'il lui fut donné parce qu'elle avoit le ſoin du cœur & des entrailles, dont il eſt la plus noble partie ; & qu'enfin outre la fonction de cette Déeſſe l'alluſion que fait Macrobe, ou qu'il rapporte qu'on fit au cœur de Brutus, exige cette correction. Voyez les Auteurs citez.

CARDAMINE. ſ. f. *Cardamine. ſ. f.* Plante qui vient ordinairement dans les prez humides, & dont les fleurs ſont en croix. Sa racine eſt vivace, épaiſſe de quelques lignes à ſon corps, blanche, fibreuſe, cheveluë, & qui donne des feüilles ailées couchées par tèrre, c'eſt-à-dire, découpées en pluſieurs lobes arrondis ordinairement, diſpoſées par paires, elles ſont vèrtes, & un peu veluës en deſſus, plus glabres en deſſous, d'un goût piquant & âcre. Les tiges qui partent de leur centre ſont droites, menuës, minces, rondes, hautes d'un pied environ quelque-fois plus, d'autres fois moins, chargées altèrnativement & par intervalle de quelques feüilles ailées comme celles du bas, mais plus étroites, plus découpées ſur leurs bords & plus inégales. Ces tiges ſont rarement branchuës, elles portent à leurs ſommets pluſieurs fleurs compoſées de quatre petales blanchâtres, ou purpurines, à peu près pareilles à celles de la juliane. A ces fleurs ſuccédent des ſiliques formées par le piſtile, & qui ſont longues de deux pouces environ, fort étroites, un peu applaties, d'un pourpre foncé en dehors, diviſées en deux loges par une cloiſon mitoyenne, & renfèrmant deux rangs de petites ſemences longuettes & d'un verd jaunâtre. Les deux panneaux qui forment la ſilique ſe roulent en volute par une eſpéce de reſſort, ce qui fait répandre & écarter la ſemence avec impétuoſité. Il y a pluſieurs eſpéces de *Cardamine*, celle-ci eſt la plus commune, & ſe nomme *Cardamine pratenſis, magno flore, Inſt. R. herb.* Son goût qui approche de celui du creſſon, lui a fait donner le nom de *Cardamine*, qui ſignifie la même chôſe que *Naſturtium.* Comme cette plante eſt âcre & piquante au goût, de même que le creſſon, elle peut lui être ſubſtituée.

Ce mot vient du Grec καρδαμίνη, qui ſignifie la même chôſe.

CARDAMOME. ſ. m. Graine médecinale & fort aromatique, contenuë dans des gouſſes qui nous ſont portées des Indes Orientales & de l'Arabie. *Cardamomum.* On en fait ordinairement de trois ſortes ; le grand, le moyen & le petit. Le grand *cardamome* a une gouſſe faite en forme de figue, & qui eſt plus grande que celle des autres eſpéces ; mais il leur eſt ſemblable tant pour le goût, l'ôdeur, la couleur, la forme de ſes grains, que pour la couleur & la ſubſtance de ſa gouſſe. Le *cardamome* moyen a ſa gouſſe moindre que celle du précedent. Elle eſt triangulaire, aſſez longue, & pleine de ſemence de couleur de pourpre, âcre & mordante. La gouſſe du petit *cardamome* eſt encore beaucoup plus petite que celle du moyen : elle a auſſi la forme triangulaire, & ſes grains ſont auſſi de couleur de pourpre, anguleux, d'un goût âcre & mordicant, & d'une ôdeur forte & pénétrante. On appelle la prémière ſorte de *cardamome*, *maleguete*, ou *malegete*, parce qu'il reſſemble au millet d'Inde, qu'on appelle en Italie *melegua.* On la nomme auſſi graine de Paradis, parce qu'elle eſt fort odorante, & d'un goût âcre & amèr. Le petit *cardamome* ſurpaſſe les autres en goût, en ôdeur, & en vèrtu. C'eſt celui qui entre dans la thériaque. Les *cardamomes* échauffent, & déſſechent : ils fortifient les parties nobles, diſſipent les vents, & aident à la coction. On s'en ſèrt dans les maladies du cèrveau, de l'eſtomac & de la matrice.

CARDASSE ſ. f. *Opuntia, Ficus Indica.* Figuier d'Inde, ou Raquete, plante graſſe qui a pris ſon nom d'une ville de la Gréce, ſi l'on en croit Théophraſte & Pline, qui avèrtiſſent que ſes feüilles prennent racines étant miſes en tèrre, ſes racines ſont fibreuſes, blanchâtres, & naiſſent du corps même de la tige, qui a la figure d'une feüille applatie longues d'un pied, plus ou moins, ſuivant ſon âge, & larges de quatre à cinq pouces, garnies de quelques toupets d'épines également diſtans les uns des autres. Elle eſt vèrte, charnuë, pleine de ſuc, & ligneuſe, dans ſon centre lors qu'elle eſt vieille, elle ſe ramifie, donne des branches pareilles qui naiſſent toutes ordinairement de leur marge, en ſorte que c'eſt une tige branchuë, articulée & applatie. La cochenille ſe nourrit ſur cette plante. La grandeur, la hauteur & la multitude de ces branches, appellées improprement feüilles, varie ſuivant l'âge de la plante, la bonté du terrain, & la nature du païs ; car cette plante craint fort le froid. L'extrémité de ſes branches dans les païs chauds pouſſent pluſieurs fleurs à pluſieurs petales purpurines ou jaunâtres, diſpoſées en rôſe, garnies dans leur centre de beaucoup d'étamines : ces fleurs ſont portées ſur des embrions qui ont en quelque manière la figure d'une figue, & qui en meuriſſant deviennent des fruits allongez d'un pouce environ de diametre, ſur deux pouces & demi de longueur, rouges en dehors, ſucculens, mucilagineux, rougeâtres en dedans, &

& renferment des ſemences noires, enveloppées d'une coëffe charnuë, rougeâtre. Les Eſpagnols lui ont donné le nom de figuier d'enfer, parce qu'ayant mangé de ſes fruits, & voyant leurs urines rouges ils crûrent d'abord qu'ils piſſoient le ſang. Cette plante ſe trouve en Sicile & en Italie, ſes feüilles ſervent à déſalterer les animaux qui ne trouvent pas de l'eau dans les déſerts d'Amérique, où ces ſortes de plantes graſſes naiſſent. On appelle cette plante *Opuntia vulgò herbariorum*; parce que c'eſt l'eſpéce la plus connuë & la plus commune en Europe. Aujourd'hui on en cultive pluſieurs autres eſpéces qui différent de celle-ci par leur petiteſſe, ou par la longueur & la force de leurs épines. *Opuntia major, validis aculeis munita, Opuntia folio oblongo media.* Cette troiſiéme eſpéce eſt aſſez commune dans les jardins des curieux, ſes branches ſont arrondies, & n'ont pas plus de deux pouces de diamétre, inclinées, & preſque toûjours couchées ſur terre, hormis qu'on ne les releve, & qu'on ne les oblige à ſe tenir droites: ces fleurs ſont jaûnes, mais pareillement conſtruites que celles de la grande cardaſte, cependant plus petites, auſſi bien que ſes fruits.

CARDASSE. ſ. f. Eſpéce de peigne propre à faire du capiton, à tirer la bourre de la ſoye. *Pecten.*

CARDE. ſ. f. Côte qui eſt au milieu des feüilles de quelques plantes, & qui eſt bonne à manger. *Tener cinaræ caulis.* Des *cardes* d'artichaux. Des *cardes* de poirée.

CARDE. Inſtrument fait d'un morceau de bois plat, long environ d'un pied, & large d'un demi, garni d'un côté de pluſieurs petits crocs, qui ſont de petits fils d'archal courbez, rangez de ſuite. On s'en ſert pour carder la laine, pour démêler la ſoye, la bourre. *Ferreus pecten quo lana carminatur.*

CARDEA. ſ. f. *Cardea.* S. Auguſtin au L. IVe de la Cité de Dieu c. 8. appelle *Cardea* la Déeſſe qui préſide aux gonds, & qu'Ovide & d'autres appellent *Carna*, ou *Cardinea.* Vivez voudroit qu'on corrigeât dans S. Auguſtin *Carna*; mais les manuſcrits & l'alluſion qu'il fait demandent que l'on conſerve *Cardea. Tres Deos iſti poſuerunt, Forculum foribus, Cardeam cardini, Limentinum limini.* Vivez & Vigenère remarquent qu'elle s'appelloit autrefois Crana, qu'ayant été forcée par Janus, il lui donna la ſurintendance, ou pour me ſervir de ſon terme, le droit des gonds. Roſin dit mal-à-propos *Carnea* au lieu de *Cardea*, *ant. Rom. L.* 11 *c.* 19.

CARDÉE. ſ. f. Morceau de laine cardée qu'on leve de deſſus les deux cardes; ce que l'on carde de laine à la fois avec les deux cardes. *Lana carminata.* Combien y a-t-il là de *Cardées?*

CARDER. v. act. Démêler les poils de la laine, de la bourre, de la hoüate, avec un peigne de carde. *Lanam carminare.*

CARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Carminatus.* Laine *cardée.*

CARDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Ouvrier qui carde la laine, le cotton, ou autres chôſes ſemblables. *Qui lanam carminat.*

Tous ces mots viennent du Latin *carduus*, *chardon*, dont on ſe ſert pour carder.

CARDIALGIE. ſ. f. Térme de Médecine. Douleur violente, qu'on ſent vers l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, accompagnée de palpitation de cœur, de défaillance, d'envie de vômir, &c. *Cardialgia.* Elle eſt cauſée par des humeurs âcres, qui picotent cet orifice, & les parties voiſines. Ce mot vient de deux mots Grécs, καρδία, cœur, & ἄλγος, douleur.

CARDIAQUE. adj. m. & f. & ſ. Térme de Médecine, qui ſignifie la même chôſe que *cordial.* Remède qui ſert à conforter le cœur. *Cordi utilis.* Le vin eſt un grand *cardiaque.*

Ce mot vient du Grèc καρδία, *cœur.*

CARDIAQUE. Térme de Botanique. Plante qui eſt ainſi appellée, parcequ'on la croit bonne dans les Cardialgies des enfans. C'eſt la même que l'*agripaume. Cardiaca.*

CARDIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & qui vend des cardes pour carder. *Pectinum ferreorum artifex.*

CARDINAL, ALE. adj. Ce qui eſt le principal, le prémier, le plus conſidérable; le fondement de quelque chôſe. On dit ainſi, les quatre vèrtus *cardinales*, la Prudence, la Juſtice, la Force, la Tempérance, qui ſervent de fondement à toutes les autres. *Quatuor præcipuæ virtutes morales, virtutes cardinales.* On dit auſſi les quatre points *cardinaux* de l'horiſon; pour dire, l'orient, l'occident, le midi, le ſeptentrion. Les quatre points *cardinaux* du ciel, ou d'une nativité; pour dire, le lever & le coucher du ſoleil, & le milieu du ciel, ſoit dans le zénith, ſoit dans le nadir. On dit auſſi, les vents *cardinaux. Venti quatuor præcipui.*

Ce mot vient de *cardo*, Latin, qui ſignifie un *gond*; parcequ'en effet il ſemble que ſur ces points principaux roulent toutes les autres chôſes de même nature.

On appelle en Grammaire les nombres *cardinaux*, un, deux, trois, quatre, &c. qui ſont indéclinables, par oppoſition aux nombres *ordinaux*, deuxiéme, troiſiéme, &c. *Numeri cardinales.*

CARDINAL. ſ. m. Prince de l'Égliſe, qui a voix active & paſſive dans le Conclave, lors de l'élection des Papes. *Cardinalis, purpuratus Eccleſiæ Princeps.* Les *Cardinaux* compôſent le Conſeil, & le Sénat du Pape. Un chapeau de *Cardinal*, eſt un chapeau rouge; & on dit abſolument, qu'un homme prétend au chapeau, ou qu'il a eû un chapeau; pour dire, qu'il prétend à être *Cardinal*, qu'il eſt devenu *Cardinal. Cardinal Neveu*; eſt celui qui eſt neveu du Pape vivant. Dans le livre prémier du Cérémonial Romain eſt écrit la cérémonie d'ouvrir & de fermer la bouche aux *Cardinaux.* Quand le Pape veut créer des *Cardinaux*, après avoir écrit les noms de ceux qu'il veut élever à cette dignité, il aſſemble le Conſiſtoire, & dit aux Cardinaux, *habetis fratres*, puis il fait lire les noms qu'il a écrit. S. Bèrnard dit que les *Cardinaux* doivent être pris de tout le monde, puiſqu'ils doivent le juger; & les plus parfaits qu'il eſt poſſible, parcequ'il eſt plus aiſé de venir bon à la Cour, que d'y devenir bon. FLEURY. Il ſe trouve dans la Bibliothéque Vaticane une Conſtitution émanée du Pape Jean, qui régle le droit & les titres des *Cardinaux*, & qui dit que comme le Pape repréſente Moïſe, ainſi les *Cardinaux* repréſentent les Septante diſciples, qui ſous l'autorité Pontificale jugent & términent les différents particuliers. GODEAU.

Les *Cardinaux* ſont diviſez en trois ordres, 6 Évêques, 50 Prêtres, & 14 Diâcres, faiſant en tout 70 qu'on appelle le *Sacré College. Sacrum purpuratorum patrum collegium, collegium Cardinalium, Sacrum Collegium.* Le nombre des *Cardinaux* Prêtres, & des *Cardinaux* Diâcres n'a pas toûjours été égal. Le *Cardinal* Évêque d'Oſtie précéde tous les *Cardinaux*; il conſacre le Pape. Les ſix *Cardinaux* Évêques qui ſont comme les Vicaires du Pape, portent le titre des Évêchez qui leur ſont attribuez. Pour les *Cardinaux* Prêtres, & Diâcres, ils ont tous des titres tels qu'ils leur ſont aſſignez. Juſqu'au tems du Pape Honorius II. en 1125. le Collége des *Cardinaux* étoit de 52 ou 53. Depuis & ſous le Pape Nicolas III. ils ſe trouvèrent réduits à trois *Cardinaux* Prêtres. Le Concile de Conſtance fixa le nombre des *Cardinaux* à 24. Sixte IV. ſans avoir égard au Concile groſſit le nombre, & le porta juſqu'à 53. Léon alla juſqu'à 65. Ainſi comme le nombre des *Cardinaux* Prêtres étoit anciennement reglé à 28. il fallut établir de nouveaux titres à meſure que l'on créa de nouveaux *Cardinaux.* Les Papes ont ajoûté 17 titres nouveaux aux anciens, qui tous enſemble font 45. Le plus ancien des *Cardinaux* Prêtres, s'appelle *Cardinal Archiprêtre du Saint Siége.* A l'égard des Diâcres ils n'étoient originairement que ſept, pour les 14 quartiers de la ville de Rome. Le prémier étoit qualifié *Diâcre Cardinal.* Depuis on aſſigna un Diâcre pour chaque quartier; & l'on ajoûta encore 4 Diâcres. Ce nombre de 18 n'a été augmenté que par Paul III. en 1545. Il en créa un, enſorte qu'on en comptoit 19 de ſon tems. Voyez BOUCHEL. Le Pape doit être pris du Sacré Collége, & choiſi d'entre les *Cardinaux.* Un *Cardinal* Abbé Commendataire, à cauſe de l'éminence de ſa dignité, éxèrce la diſcipline ſur les Religieux. Il peut même deſtituer un Prieur Clauſtral. FEVRET. Les *Cardinaux* en France ne ſont point ſujets au droit d'indult, ils en ont été déchargez par la bulle de Clément IX. du mois de Mars 1667, par arrêt du Conſeil d'État du 11. Janvier 1672, & par lettres patentes du Roi du vingt-neuvéime du même mois. LANGE. Un Auteur de Droit dit que les *Cardinaux* ont été ainſi nommez du mot Latin *incardinatio*, qui ſignifie l'adoption que faiſoit une Égliſe d'un Prêtre d'une Égliſe étrangère, d'où il avoit été chaſſé par quelque malheur; que l'uſage de ce mot a commencé à Rome & à Ravenne, parceque les Égliſes de ces deux villes étant les plus riches, les Prêtres malheureux s'y retiroient ordinairement. Selon Onuphrius en 1562. le Pape Pie IV. établit que le Pape ſeroit ſeulement élû par le Sénat des *Cardinaux*, au lieu qu'il l'étoit auparavant par le Clèrgé de Rome. On prétend cependant que dès le tems d'Aléxandre III. en 1160. les *Cardinaux* étoient déja en poſſeſſion d'élire le Pape à l'excluſion du Clèrgé. On remonte même encore plus haut, & l'on croit que Nicolas II. ayant été élû à Sienne en 1058. par les ſeuls *Cardinaux*, c'eſt à cette occaſion qu'on ôta le droit d'élire le Pape au Clèrgé & au peuple Romain, qui n'eurent plus que celui de le confirmer en donnant leur conſentement; ce qui leur fut encore ôté dans la ſuite. Aléxandre III. ne fit donc que confirmer ce que la coutume avoit établi, comme firent auſſi depuis Grégoire X. & Clément V. Voyez le P. Papebroch dans le *Propylæum ad Acta SS. Maii, Conatus Chronico-hiſt. p.* 196. *D. E.* dans le *Propylæum ad Act. SS. Maii* où il conjecture que c'eſt Honorius IV. qui a mis le prémier des Évêques dans le Sacré Collége, en y faiſant entrer les Évêques ſuffragans du Pape, à qui de droit il appartient de le nommer, & en faiſant la prémière claſſe des *Cardinaux.* Ils ont commencé à porter le chapeau rouge au Concile de Lyon en 1245. ſous Innocent IV. Le Décret du Pape Urbain VIII. par lequel il eſt ordonné que les *Cardinaux* ſeroient traitez d'*Eminence*, eſt de l'année 1630. Avant cela on les traitoit d'*Illuſtriſſimes.*

Les *Cardinaux* dans leur prémière inſtitution n'étoient autre chôſe que les Prêtres principaux ou les Curez des Parroiſſes de Rome.

Dans la Primitive Égliſe le Prêtre principal d'une Parroiſſe, qui ſuivoit immédiatement l'Évêque, fut appellé *Presbiter Cardinalis*. Ce mot leur a été appliqué environ l'an 150. D'autres tiennent que ce fut ſous le Pape Sylveſtre l'an 300. Ces Prêtres *Cardinaux* étoient les ſeuls qui pouvoient baptiſer & adminiſtrer les Sacremens. Autrefois les Prêtres *Cardinaux* étant faits Évêques, leur Cardinalat vaquoit, parcequ'ils croyoient être élevez à une plus grande dignité. Saint Grégoire ſe ſèrt ſouvent de ce mot pour exprimer une prémière dignité. Il appelle l'Archevêque de Naples, *Evêque Cardinal*, parce qu'à cauſe de ſa dignité, il étoit l'un des prémiers entre les Evêques de la Poüille. Sous ce Pape les *Cardinaux* Prêtres, & les *Cardinaux* Diacres, n'étoient autre chôſe que les Prêtres, ou les Diacres qui avoient une Égliſe, ou une Chapelle à déſſèrvir. C'eſt là ce que le mot ſignifioit ſelon l'ancienne & véritable intèrprétation. Leon IV. les nomme dans le Concile de Rome tenu en 853. *Presbyteros ſui Cardinis*, & leurs Égliſes étoient appellées Parroiſſes *Cardinales*, ou Titres *Cardinaux*, *Parochia Cardinales*, *Tituli Cardinales*.

Le titre de *Cardinal* demeura ſur le même pied juſqu'à l'onzième ſiécle; par conſéquent les *Cardinaux* ne tenoient pas un rang fort diſtingué auprès des Papes : mais la grandeur du Pape s'étant depuis extrêmement accruë, il voulut avoir un Conſeil de *Cardinaux*, bien differens de ceux qui avoient compoſé autrefois la plus noble partie du Clèrgé de Rome. L'ancien nom eſt demeuré; mais ce qu'il exprimoit n'eſt plus. Le titre de *Cardinal* n'appartient plus qu'aux ſeuls *Cardinaux* de l'Égliſe Romaine; cependant ils ne prîrent pas d'abord le pas au deſſus des Évêques, & ne furent pas les maîtres de l'élection du Pape. Mais depuis ils s'emparèrent de ces privilèges. Innocent IV. leur donna le chapeau rouge, & Boniface VIII. la pourpre, enſorte que croiſſant toûjours en grandeur, ils ſe ſont enfin élevez au deſſus des Évêques par la ſeule dignité de *Cardinal*, quoiqu'elle ne ſoit que d'inſtitution Écclèſiaſtique. Maimb. Mr Félibien dit que ce fut Paul II. qui leur donna la robbe rouge, avec cette eſpèce de cape qu'ils mettent par deſſous leurs chapeaux dans les cavalcades. D'autres diſent que le prémier qui ait porté la pourpre eſt Pelage, qu'Innocent III. envoya à Conſtantinople en 1213. qu'elle ne fut cependant commune à tous que ſous Innocent IV. & que Paul II. en 1464. régla que dans les cérémonies où ils paroiſſent à cheval, ils en auroient un blanc, dont la bride ſeroit dorée. Platina dit que l'élevation & la grandeur des *Cardinaux* a commencé ſous Boniface IX.

Le titre de *Cardinal* s'introduiſit par la corruption de la langue Latine. On uſa de ce mot pour ſignifièr, *prémier*, ou *grand*. On l'appliqua enſuite en particulier à ceux qui étoient prépoſez pour le gouvèrnement d'une Parroiſſe, ou d'une Égliſe : & cela pour les diſtinguer des autres Prêtres volans, qui n'avoient ni titre, ni Égliſe. En France, où le nom de *Cardinal* n'étoit pas ſi commun, on appelloit les Prêtres titulaires, des *Curez*, ou *Presbyteres Parrochiales*. Les Évêques étoient toûjours au deſſus d'eux. Pasq. A Rome les Prêtres qui régiſſoient les Égliſes Parroiſſiales conſèrvèrent plus ſpécialement le nom de *Cardinaux*, & il paſſa auſſi aux ſept Diacres de l'Égliſe de Rome, qui ſe l'attribuèrent par diſtinction. Du Cange dit qu'originairement il y avoit trois ſortes d'Égliſes; que les vrayes Égliſes s'appelloient proprement *Parroiſſes*; les ſecondes *Diaconies*, qui étoient des Chapelles jointes à des hôpitaux déſſèrvis par des Diacres. Les troiſièmes étoient de ſimples Oratoires, où on diſoit des Meſſes particulières, qui étoient déſſèrvies par des Chapelains locaux & reſidens, & que pour diſtinguer les Égliſes principales, ou les Parroiſſes, des Chapelles, ou des Oratoires, on leur donna le nom de *Cardinales*. Les Égliſes Parroiſſiales ſèrvoient de titres aux Prêtres *Cardinaux* : & les Chapelles ſervoient de titre aux Diacres, qui s'appellèrent auſſi *Cardinaux*, ou principaux. Il y a eû en pluſieurs lieux des Curez à qui on a donné le titre de *Prêtres Cardinaux*, ou principaux. Voyez Du Cange, qui a fait un dénombrement des titres des *Cardinaux*, & des Égliſes Patriarchales qui en dépendoient. On a donné auſſi ce titre à quelques Évêques, comme à celui de Mayence & de Milan. L'Abbé de Vendôme s'appelle auſſi *Cardinal né*, & porte le chapeau rouge dans ſes Armes. Ceux qui en ont écrit ſont Onuphrius, Duaren, Ciaconius, Durandus & François Friſon dans ſon livre de *Gallia purpurata*. Bellarmin *Contr. T. II. De Membr. Eccl. L. I. De Cleric. C. 16. de Cardinal.* Le Traité de l'origine des *Cardinaux*; Du Cange *Gloſſ.* Aubery a fait l'hiſtoire générale des *Cardinaux* en 5 vol. *in* 4°.

On appelloit *Cardinaux* non ſeulement les Prêtres, mais les Évêques, les Prêtres, & les Diacres titulaires & attachez à une cèrtaine Égliſe; à la différence de ceux qui ne les ſervoient qu'en paſſant, & par commiſſion. Les Égliſes titulaires ou les titres étoient des eſpèces de parroiſſes, c'eſt-à-dire, des Égliſes attribuées chacune à un Prêtre *Cardinal*, avec un quartier fixe & dé-

tèrminé qui en dépendoit, & des Fonds pour adminiſtrer le baptême dans les cas où il ne pouvoit pas être adminiſtré par l'Évêque. Ces Prêtres & ces Diacres *Cardinaux* n'avoient le pas dans ces tems-là qu'après les Évêques. C'eſt pour cela que dans les Conciles, par éxemple, dans celui de Rome tenu l'an 868. ils ne ſouſcrivent qu'après les Évêques.

Ce n'étoit pas ſeulement à Rome qu'ils portoient ce nom. On trouve des Prêtres *Cardinaux* en France. Le titre par lequel Thibaud Évêque de Soiſſons confirme la Fondation de l'Abbaye de S. Jean Des Vignes appelle le Cûré de la Parroiſſe, le Prêtre *Cardinal* du lieu, & le Roi Philippe I. confirmant la même Fondation lui donne le même titre, *Presbyter Cardinalis ipſius loci*. Adrien II. appelle l'Archevêque de Bourges, *Cardinal*, & Jean VIII. appelle l'Égliſe de Bourges, Égliſe *Cardinale*, comme l'a remarqué Mr Catherinot dans ſon Patriarchat de Bourges. Enfin, dans quelques Épitres de S. Grégoire, & Adrien II. *Cardinalis Sacerdos* ſe prend pour *Epiſcopus*, Évêque.

Cardinal, s'eſt dit auſſi des dignitez, & offices ſeculiers. Les principaux Officiers de la Cour de Théodoſe ſont auſſi appellez *Cardinaux*. Et Caſſiodore *L. VII. Formul.* 31. fait mention du Prince *Cardinal* de la ville de Rome. On trouve parmi les Officiers du Duc de Bretagne en 1447. un Raoul de Thorel *Cardinal* de Quillart Chancelier, & ſèrviteur du Vicomte de Rohan, ce qui montre que c'étoit un office aſſez bas. Voyez Lobineau *T. II. p.* 1115.

On a auſſi appellé Meſſe *Cardinale*, & Autel *Cardinal*, la Meſſe ſolemnelle, & l'Autel principal, ou le Grand Autel d'une Égliſe.

Cardinal. ſ. m. Oiſeau gros comme un petit pèrroquet, qui a le bec & le corps rouges.

On a appellé autrefois *Cardinales*, de groſſes pièces d'artillerie qui ne ſont plus en uſage; & des pommes à la *Cardinale*, des pommes d'apy, parcequ'elles ſont rouges.

CARDINALAT. ſ. m. La dignité de Cardinal. *Cardinalitia dignitas*, *Cardinalatus*. Les Miniſtres d'État qui ſont d'Égliſe, parviennent ſouvent au *Cardinalat*.

CARDINALE. ſ. f. *Rapuntium coccineum*, *Flos Cardinalis Barberini*. Plante qui a pris ſon nom de la couleur de ſes fleurs, qui eſt d'un rouge couleur de feu approchant de pourpre, dont ſont couvèrts les Cardinaux. Sa racine eſt vivace, longue, rampante par ſes côtes & vèrs ſon collet, blanche, fibreuſe, & douceâtre au goût avec un peu d'âcreté. De ſon collet naiſſent pluſieurs feüilles couchées ſur tèrre, longues comme le doigt, de demi pouce de largeur au plus, dentelées ſur leurs bords, liſſes, d'un vèrd brun en deſſus. Du milieu de ces feüilles partent une ou pluſieurs tiges ſuivant l'âge & la force de la plante; elles viennent hautes d'un pied & demi environ en France, groſſes comme une plume à écrire, quelquefois branchuës, anguleuſes, d'un vèrd pâle, & chargées de feüilles un peu plus petites, & plus étroites que celles du bas, & courbées en bas. Depuis le milieu, celles qui approchent le plus l'extrémité des tiges ſont plus courtes, & moins fréquentes. Ses fleurs occupent le haut des tiges & des branches, elles y ſont diſpoſées en forme d'épi. Chaque fleur eſt un tuyau allongé, rouge, évaſé, & découpé ſur le haut en cinq parties oblongues, d'une couleur de feu très vive, & diſpoſées en main ouvèrte. Le milieu de ce tuyau eſt occupé par une gaine rouge, étroite, courbée, tèrminée par de petits ſommets blüâtres ou violets, & enfilée par le piſtile qui s'éleve du milieu d'un calice vèrd, découpé en cinq parties, longues, étroites; ce calice dèvient enſuite un fruit verdâtre, relevé de trois côtes, & diviſé en trois loges, qui renfèrment des ſemences fort menuës & jaunâtres. Toute la plante donne du lait. Elle fleurit en Juillet & Août, & elle reſte longtems en fleur, elle croît dans des marécages en Canada. La *cardinale* couleur de feu a quelquefois ſes fleurs panachées de quelques lignes blanches. La *cardinale* bleüe eſt décrite dans les mémoires de M. Dodart, & celle-ci devient quelquefois blanche. Il y a une eſpece de *cardinale* auprès de Blois, & qui eſt fort commune en Normandie. Elle eſt extrêmement âcre. On la trouve auſſi près de Fontainebleau. C'eſt le *Rapuntium Soloniense erens*.

CARDINALISER. v. act. Faire quelqu'un Cardinal, le créer Cardinal, lui donner le titre de Cardinal. *Cardinalem facere*, *creare*. Godeau s'eſt ſèrvi de ce mot dans ſon hiſtoire Eccl. L. IVe. *Cardinaliſer* quelqu'un, veut dire lui donner un titre, ſoit d'Évêque, ou de Curé, & de là vient, continuë-t-il, qu'encore aujourd'hui les Cardinaux ont des titres, c'eſt-à-dire, des Égliſes dans Rome, & qu'il y a même des Évêchez dans la Métropole de Rome, qui leur ſont affectez, & où ils viennent par leur rang d'ancienneté. Aujourd'hui ce mot ne pourroit paroître que dans le ſtyle burleſque. Il eſt entièrement hors d'uſage.

CARDINALISME. ſ. m. *Cardinaliſmus*. Dignité de Cardinal. C'eſt la même choſe que *Cardinalat*.

Ce mot vient de l'Italien *Cardinaliſmo*. Il eſt très-peu en uſage.

CARDINÉE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. *Cardinea*. La Déeſſe

Cardinée

Cardinée étoit fille de Janus. Elle préſidoit chez les Romains aux gonds des portes, *cardinibus*; & c'eſt de là que ſon nom avoit été pris. Elle s'appelloit auſſi Carne. Voyez ce mot.

CARDON. ſ. m. Eſpéce d'artichaud, qui ne porte point de pomme, & dont la tige eſt bonne à manger. *Tener cynara caulis.* Des *cardons* d'Eſpagne.

CARDON, eſt auſſi une eſpéce de crevette qui ne rougit point à la cuiſſon comme la crevette franche. *Peſtere*, ou *Cardno peſtere.* Quelques Auteurs ont forgé *Cardare.*

Ce mot vient de *Carduus*, chardon, parce qu'on peigne ou carde la laine avec des chardons, & que peutêtre d'abord on ne le faiſoit qu'avec des chardons, les cardes de fèr n'ayant point encore été inventées.

CARDONETTE. ſubſtantif fém. Eſt le nom qu'on donne en Languedoc à la fleur d'une eſpéce d'artichant qui croît à la campagne, & qui ſèrt de preſure pour cailler le lait. Voyez ARTICHAUT.

CARE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *viſage*, car on diſoit, Il a la *care* vieille: il venoit du mot Eſpagnol *cara*, qui ſignifioit la même chôſe. *Vultus.* On dit même encore *acarer* & *acaration*; pour dire, Confronter, & confrontation, en pluſieurs Provinces; & ſur tout en celles au delà la Loire.

CARE, ſe dit maintenant de la taille ou de la meſure qui eſt entre les deux épaules. *Humeri.* Cette femme a la *care* belle.

CARE, ſe dit en ce ſens en parlant des habits qui couvrent cette partie du corps d'un corps de juppe, d'un pourpoint; & ſignifie la coupe & la taille de dèrrière du dos. Il faut retailler la *care* de ce corps de juppe.

CARE, ou CARUS. Tèrme de Médecine. C'eſt une eſpéce d'affection ſoporeuſe, qui n'eſt pas ſi forte que l'apopléxie, mais qui l'eſt plus que la léthargie. Le *care* dégénère ſouvent en apoplexie.

CARÉLIE. ſ. f. Province de Suéde dans la Finlande. *Carelia.* La *Carélie* eſt entre le Golfe de Finlande, & les Provinces de Nynlande, de Tavaſthie, de Savolanie, & de Kexholmie. La Capitale de *Carélie* eſt Wiborg. MATY.

CARENAGE. ſ. m. & par corruption CRANAGE, eſt un endroit ſur le bord de la mèr commode pour donner carene aux vaiſſeaux. *Locus carinandis navibus idoneus.*

CARENCE. ſ. f. Défaut; tèrme de Pratique, qui ſe trouve dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts, qui veut que les éxploits de *carence* de biens ou d'inſolvabilité, ne ſoient valables, s'ils ne ſont fortifiez de bonnes preuves. Faire un procès vèrbal de *carence* de biens. Un procès vèrbal de *carence* de biens équipolle à un inventaire, lequel on ne peut pas faire quand il n'y a rien à inventorier. On fait un procès vèrbal de *carence* de biens pour n'être point ſoupçonné de recelé.

Ce mot vient du Latin *carentia.*

CARENE. ſ. f. Eſt proprement la quille du vaiſſeau, ou la piéce de bois qui eſt au fond, ſur laquelle ſe fait tout l'aſſemblage. *Carina, Imus alveus.* Mais on la prend plus ſouvent pour tout le creux du navire ou fond de câle, & contient tout l'eſpace qui eſt ſous le prémier tillac.

On dit, Donner *carene*, quand on met le navire ſur le côté, pour calfater & fèrmer toutes les voyes d'eau, ou pour lui donner le ſuif. *Carinare.*

Ce mot vient du Latin *carena.*

CARENER. v. act. Donner carene au vaiſſeau, le mettre ſur le côté; l'appuyer ſur le ponton, afin qu'il préſente aux Calfateurs la partie qui a beſoin d'être *carenée*, en lui donnant le radoub, ou le ſuif. *Carinare.* On dit autrement, le mettre à *cran*, par corruption de *carené.*

CARENTAM. ſ. m. *Carentonium.* Ville de France dans la Baſſe Normandie au Confluent de la Douvre & du Carentey, ou *Carentan*, qui lui a donné ſon nom.

CAREſME, ou CARÊME. ſ. m. Quadragéſime; tems de pénitence, où l'on jeûne 40 jours pour ſe préparer à célébrer la Fête de Pâques. *Quadrageſima, quadraginta dierum jejunium.* Anciennement dans l'Égliſe Latine le *Carême* n'étoit que de 36 jours, & ne commençoit qu'au Dimanche de la 6e ſemaine avant Pâques, qu'on appelle *Quadrageſime.* Dans le IXe ſiécle pour imiter plus préciſément le jeûne de 40 jours que JESUS-CHRIST ſouffrit au déſert, quelques-uns ajoûtèrent 4 jours avant la Quadragéſime, & cet uſage a été ſuivi dans l'Occident; car en ôtant les ſix Dimanches où l'on ne jeûne point, il reſte préciſément 40 jours de jeûne, à l'imitation de JESUS-CHRIST. Il en faut éxcepter l'Égliſe de Milan, qui ne commence le *Carême* que le Dimanche de la Quadragéſimo.

Le *Carême* a été inſtitué par les Apôtres. S. Jérôme dans ſon Épître à Marcella, & S. Léon au Sèrmon 6e *De Quadrageſimâ* le diſent éxpreſſément, & la régle de S. Auguſtin *Ep.* 118. *ad Januarium & L. IV. de Bapt. c.* 24. a lieu en cette matière. Tout ce que l'on trouve établi généralement dans toute l'Égliſe, ſans en voir l'inſtitution dans aucun Concile, doit paſſer pour un établiſſement fait par les Apôtres. Or tel eſt le jeûne du *Carême*. On n'en trouve l'inſtitution dans aucun Concile; au contraire, le I. Concile de Nicée can. 5, celui de Laodicée can. 49, & ſuiv. le VIe Concile can. 29, & en Occident le I. d'Orleans can. 11, le IVe de la même Ville can. 2. Celui d'Agde can. 8. Celui d'Auxèrre can. 3, le VIIIe de Toléde can. 9, le IIe de Brague can. 9, parlent du *Carême* comme d'une chôſe générale & très-ancienne, auſſi bien que tous les Pères Grècs & Latins. Tèrtullien, qui vivoit ſur la fin du IIe ſiécle & au commencement du IIIe dans ſon livre *De Jejuniis c.* 2. & 13, ſemble indiquer non ſeulement qu'il y avoit une loi pour le jeûne d'avant Pâques, mais encore qu'elle étoit regardée par ceux même qu'il fait paſſer pour ennemis du jeûne, comme une inſtitution Apoſtolique, & qui plus eſt comme une inſtitution Apoſtolique fondée ſur l'Évangile & ſur la parole de J. C. en S. Matth. IX. 15, en S. Marc. II. 19, & en S. Luc V. 34. Calvin, Chemnitius, & les Proteſtans, prétendent que le jeûne du *Carême* s'eſt inſtitué d'abord par une eſpéce de ſupèrſtition, & par des gens ſimples, qui voulûrent imiter le jeûne de J. C. Ils prouvent ce fait par un mot de S. Irénée cité par Euſébe L. V. c. 24, mais Bellarmin a très-bien montré qu'il ne s'agit point là du jeûne même, mais de quelques circonſtances du jeûne. D'autres diſent que ce fut le Pape Téleſphôre qui l'inſtitua vèrs le milieu du IIe ſiécle; mais Bellarmin répond que S. Ignace, qui vivoit avant ce Pape, parle clairement du *Carême* dans ſon Ep. *ad Philippenſes*; que ce qui a donné occaſion à cette opinion, c'eſt que Téleſphôre ordonna l'abſtinence de chair pendant ſept ſemaines entières, au lieu que les laïques ne la gardoient pas pendant ſept ſemaines toutes entières. D'autres conviennent que l'on obſèrvoit à la vérité le *Carême* dans l'Égliſe, c'eſt-à-dire, un jeûne de 40 jours avant Pâques dès le tems des Apôtres; mais que c'étoit volontairement, & qu'il n'y eut de loi que vèrs le milieu du IIIe ſiécle. Ce que nous avons dit de Tèrtullien paroit détruire ce ſentiment. Enfin, il paroit par les Conſtitutions Apoſtoliques V. c. 18, que les Chrétiens dès le commencement de l'Égliſe ont jeûné par obligation pendant le tems qui précédoit la Pâque. Ce jeûne duroit juſqu'à l'heure de Vêpres, c'eſt-à-dire, juſqu'au ſoir. Tèrtullien en parle auſſi dans ſon Traité du jeûne, & S. Irénée dans Euſébe L. V. c. 24. S. Baſile *Orat* 2. *de Jejun.* S. Ambroiſe *Serm.* 34. Socrate *L. V. c.* 21. Caſſien *Collat.* 21. *c.* 27. S. Léon *Serm.* 4. *De Quadrageſimâ*, &c. Voyez Bellarm. *De Bonis Operib. in partic. L. II. c.* 14. 15. 16.

Socrâte & Sozoméne diſent, le prémier L. V. c. 22, l'autre L. VII. c. 19, que le jeûne du *Carême* étoit de ſix ſemaines avant Pâques en Illyrie, en Gréce, à Aléxandrie, dans toute l'Égypte, dans l'Afrique & la Paleſtine; mais qu'à Conſtantinople, & dans toutes les Provinces d'alentour, juſqu'en Phénicie, on commençoit le *Carême* ſept ſemaines avant Pâque, mais que de ces ſix ou ſept ſemaines quelques-uns n'en jeûnoient que trois par intèrvalles, & cinq jours ſeulement châque ſemaine. Quelques-uns, ajoutent-ils, jeûnoient trois ſemaines de ſuite, comme à Rome, éxcepté le Samedi & le Dimanche. Socrate ſe trompe en ceci; car on jeûnoit à Rome le Samedi toute l'année; mais un Grèc a pû l'ignorer, & prendre l'uſage de quelque autre Égliſe pour celui de Rome. Partout on nommoit également ce tems *Carême*, ou Quarantaine.

Les Grècs commencent l'abſtinence après le Dimanche que nous nommons de la Sexagéſime, & qu'ils appellent τῆς Ἀπόκρεως, c'eſt-à-dire, ſelon M. l'Abbé Fleury, Dimanche gras, ou plutôt, *Carême prenant*; car ὁ Ἀπόκρεως ſignifie proprement, ſevrement de chair, privation de chair, *Carnis privium*, comme quelques-uns traduiſent. Du reſte, les Grècs commencent le Lundi qui ſuit ce Dimanche à ne point manger de chair, & toute cette ſemaine là ils ne mangent que des laitages & des œufs, mais ſans jeûne encore; de là vient qu'ils appellent le Dimanche ſuivant, qui eſt celui de la Quinquagéſime τῆς τυροφάγου. Le Lundi ſuivant ils entrent en *Carême*, & commencent le jeûne & l'entière abſtinence, non ſeulement d'œufs & de laitages, mais de poiſſon & d'huile. Néanmoins s'ils commencent plutôt que nous, ils ne jeûnent point les Samedis comme nous. L'Abbé Théonas étant venu voir Caſſien & Gèrmain, celui-ci demanda pourquoi le *Carême* n'étoit que de ſix ſemaines, ou de ſept, en quelques païs, puiſque ni l'un ni l'autre nombre ne font 40 jours, en ôtant le Samedi & le Dimanche, où l'on ne jeûnoit point, mais ſeulement 36 jours? Théonas répondit: Ces 36 jours ſont la dixme de toute l'année, qui eſt de 365 jours, & ce qui fait la divèrſité, c'eſt que ceux qui ne jeûnent que ſix ſemaines, jeûnent le Samedi. On n'a pas laiſſé de nommer tout ce tems *Carême*, ou Quarantaine, peut-être à cauſe des 40 jours de jeûne de Moïſe, d'Elie, & de J. C. Les parfaits ne s'aſtreignent pas à des bornes ſi étroites, & cette loi du *Carême* n'a été introduite qu'en

faveur des foibles ; afin qu'ils donnaſſent à Dieu au moins la dixme de l'année. On voit ici combien Caſſien, & ceux dont il rapporte les diſcours, étoient pèrſuadez de l'antiquité & de l'utilité du *Carême*. FLEURY.

Les anciens Moines Latins faiſoient trois *Carêmes* ; le grand, devant Pâques ; l'autre, devant Noël, qu'on appelloit *de la Saint Martin* ; & l'autre, de *S. Jean Baptiſte*, après la Pentecôte, tous trois de quarante jours. Les Grècs en obſèrvoient quatre autres outre celui *de Pâques, des Apôtres, de l'Aſſomption, de Noël, & de la Transfiguration* ; mais ils les réduiſoient à ſept jours chacun. Les Jacobites en font un cinquiême, qu'ils appellent *de la pénitence de Ninive*. Les Caldéens & les Neſtoriens de même. Les Maronites en font ſix, y ajoûtant celui *de l'Exaltation de la Sainte Croix*. Une Relation imprimée en 1688. dit cependant que les Chrétiens du mont Liban, qui ſont les Maronites, n'en font que quatre ; que durant le grand, qui eſt celui qui précéde la fête de Pâques, ils ne mangent qu'une fois le jour, que la plûpart font ſcrupule d'y manger du poiſſon, ni autre chôſe qui ait eû vie ; que les femmes groſſes, ni les enfans qui ont l'uſage de la raiſon, n'en ſont que rârement diſpenſez. Les Jacobites anticipoient le *Carême* de deux ſemaines, & en jeûnoient huit avant la ſemaine Sainte. Voyez le Père le Quien dans une préface ſur une lettre de S. Jean Damaſcène. Les Arméniens en font huit de différente durée.

Le *Carême* eſt bas, quand il commence en Février ; & il eſt haut, quand il commence en Mars. La *Mi-Carême*, eſt une Fête où les harengères ſe réjoüiſſent. C'eſt le Jeudi qui eſt au milieu du *Carême*. Faire le *Carême*, c'eſt, Obſèrver les régles du jeûne. Rompre le *Carême*, c'eſt y contrevenir, manger gras. On dit, qu'on fait faire un long *Carême* à quelqu'un, quand on l'a long tems privé de quelque chôſe qu'il aimoit bien. On appelle Fruits de *Carême*, les fruits ſecs & réſèrvez pour le *Carême*, comme raiſins, figues, pruneaux, brugnoles, &c. Viandes de *Carême*, le poiſſon, & tous les autres mèts, à la réſèrve de la chair.

Le VIIIe Concile de Tolède Can. 9. dit : Ceux qui ſans une évidente néceſſité auront mangé de la chair pendant le *Carême*, n'en mangeront point pendant toute l'année, & ne communieront point à Pâques. Ceux que le grand âge ou une maladie oblige d'en manger ne le feront que par pèrmiſſion de l'Évêque. Aujourd'hui on s'adreſſe plus communément en France au Curé, qui ne la donne que ſur une atteſtation d'un Médecin.

Le Pape Nicolas dans ſa réponſe aux Conſultations des Bulgâres C. 4, dit qu'on doit s'abſtenir de chair tous les jours de jeûne, qui ſont le *Carême* avant Pâques, le jeûne d'après la Pentecôte, celui d'avant l'Aſſomption de la Sainte Vièrge, & celui d'avant Noël. Tous ces jeûnes étoient de quarante jours, au moins les trois d'avant Pâques, d'après la Pentecôte, & d'avant Noël, comme portent expreſſement les Capitulaires L. VI. c. 187, mais les autres n'étoient pas de la même obligation que nôtre Carême. FLEURY. Voyez au mot Advent ce que nous avons dit du *Carême*, ou jeûne d'avant Noël. L'article 187 du VIe Livre des Capitulaires ne prouve rien ; il dit ſeulement que les Prêtres doivent annoncer le jour de Pâques, celui de la Pentecôte, le jeûne, la meſſe, le baptême. Eſt-ce là porter, je ne dis pas expreſſément, mais en aucune manière, que tous ces jeûnes étoient de 40 jours ?

St Rathier Évêque de Verone au Xe ſiécle, dans un Sèrmon ſur le *Carême*, blâme ceux qui paſſent altèrnativement un jour ſans manger, & un ſans jeûner ; & ceux qui jeûnant tous les jours juſques au ſoir, ſe donnoient la libèrté de manger la nuit avec excès ; auſſi bien que ceux, qui mangeant avant None, qui étoit l'heure préſcrite, croyoient jeûner, pourveu qu'ils ne fiſſent qu'un repas. FLEURY.

Et ſi la mode étoit à la fin du Carême
De prêcher à ſon tour le Prédicateur même,
Ne te pourroit-on point adreſſer tes Sèrmons ? VILL.

Plus défait & plus blême,
Que n'eſt un pénitent à la fin du Carême. BOIL.

Ce mot vient de *quadrageſima*. NICOD. Et il eſt très-ancien. On le trouve dans le Concile de Nicée ; car Τεσσαρακοστὴ en Grèc eſt la même chôſe que *Carême*, ou Quadragéſime.

On appelle auſſi *Carême*, le Recueïl des Sèrmons qu'a fait un Prédicateur pendant un *Carême*. *Collectanea conciones ſacra per quadrageſimam habita vel habenda.* Parmi les Sèrmonaires il y en a quantité qui ont fait des *Carêmes*, des Avens. Le *Carême* du P. Bourdaloüe eſt admirable.

On dit provèrbialement, qu'un homme nous a prêché ſept ans pour un *Carême* ; pour dire, qu'il nous a ſouvent enſeigné, rebattu la même chôſe. On dit, que pour trouver le *Carême* court, il faut faire une dette payable à Pâques. On dit auſſi, qu'on nous donne le *Carême* bien haut, quand on nous promet quelque chôſe qui ne viendra de long-tems. On dit auſſi, que cela vient comme Mars en *Carême* ; pour dire, fort à-propos, ou bien qu'une chôſe revient au même tems tous les ans. On dit auſſi, qu'un homme a jeûné le *Carême*, quand on lui veut reprocher qu'il eſt bien maigre, ou bien pâle.

CARÊME-PRENANT. ſ. m. Le jour du Mardi qui précéde le *Carême*, & quelquefois tout le tems du Carnaval depuis les Rois. *Geniales ante quadragenarium jejunium dies.* Les Gaſcons diſent *Carmentran* ; & dans la baſſe Latiné on a dit *Carmentrannus*. DU CANGE. On a auſſi appellé *carniſprivium*, le *Carême* ; & *carnivora* le Mardi gras, à cauſe que ce jour-là on conſume tout ce qui reſte de chair ; & *carnicapium* en Eſpagnol *carnes tollendas*.

On appelle auſſi des *Carêmes-prenans*, des gens du peuple qui ſe maſquent de cent façons ridicules, & qui courent les ruës. *Plebecula larvata.*

On dit auſſi des pèrſonnes mal miſes qui ont des habits hors de mode & extravagans, qu'ils ſont habillez en vrais *Carêmes-prenans*. On dit que vous voulez donner vôtre fille à un *Carême-prenant*. MOL. Vous voilà fait comme un *Carême-prenant*.

On dit provèrbialement, qu'il faut faire ſon *Carême-prenant* avec ſa femme, & Pâques avec ſon Curé. On dit auſſi populairement, Tout eſt de *Carême-prenant* ; pour dire, que pluſieurs bagatelles ſont pèrmiſes ce jour-là.

CARÉNAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un lieu proche du rivage de la mèr propre à carener un vaiſſeau. *Locus reficiendæ navi idoneus.* On dit auſſi par *corruption cran, & cranage*.

CARÉNE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la quille d'un vaiſſeau, qui eſt une longue & groſſe piéce de bois, ou pluſieurs miſes bout à bout l'une de l'autre de prouë à pouppe, pour ſèrvir de fondement au navire, & ſur laquelle ſe fait l'aſſemblage. *Trabs.*

CARÉNE, ſe prend encore en tèrmes de Marine pour la partie du vaiſſeau qui eſt depuis la quille juſqu'à la ligne de l'eau, *carina*. C'eſt le creux du vaiſſeau, ou le fond de câle.

CARÉNE, ſignifie auſſi le radoub d'un vaiſſeau ou des parties baſſes d'un vaiſſeau. On dit en ce ſens, donner la *caréne* à un vaiſſeau, mettre un vaiſſeau en *caréne*. On dit *donner caréne*, quand on met le navire ſur le côté pour le calfater, pour fèrmer les voïes d'eau, pour lui donner le ſuif, pour le radouber dans ſes œuvres vives. Les vaiſſeaux de guèrre reçoivent la *caréne*, ou les œuvres de marée de trois en trois ans.

DEMI-CARÉNE, ſe dit, lors qu'en voulant caréner un vaiſſeau, on ne peut travailler que ſur la moitié de ſon fond par dehors, & qu'on ne peut aller juſqu'à la quille. *Caréne* entière ſe dit lors qu'on peut travailler ſur tout le fonds juſqu'à la quille.

CARÉNER. v. act. Tèrme de Marine. *Caréner* un vaiſſeau, c'eſt radouber un vaiſſeau, raccommoder la caréne, les parties baſſes d'un vaiſſeau. *Navim reficere.*

CAREſSANT, ANTE. adj. Qui a coutume de careſſer. *Blandus.* Vous n'êtes ni trop *careſſante*, ni trop flatteuſe. LE CH. DE M. Remarquez dans Térence un vieillard avâre, & rébarbatif, qui s'aviſe tout d'un coup de devenir *careſſant*, & libéral. P. LE BOSS. Les petits chiens ſont des animaux fort *careſſans*.

CAREſSE. ſ. f. Démonſtration d'amitié, ou de bien-veillance, qu'on fait à quelqu'un par un accueïl gracieux, par quelque parole obligeante, ou quelque cajollerie. *Blanditia, amoris ſignificatio.* Il ſe dit des hommes, & de quelques animaux. Ce Prince a fait bien des *careſſes* à cet Envoyé. Les *careſſes* des femmes ſont trompeuſes. Les chiens font des *careſſes* à leurs maîtres. Remarquez le ris forcé, & les *careſſes* contrefaites d'un Courtiſan. LA BRUY.

Je vous vois accabler un homme de careſſes. MOL.

CAREſSER. v. act. Faire des careſſes. *Blanditiis lenire, permulcere.* La foibleſſe de l'homme c'eſt d'aimer qu'on le *careſſe*. On dit auſſi *careſſer* un cheval, un chien.

Quel avantage a-t-on qu'un homme vous careſſe,
Lors qu'au premier faquin il court en faire autant ? MOL.

Le P. Bouhours remarque que *faire des careſſes*, ne ſe dit guères que ſérieuſement, & ne ſignifie que traiter les gens d'un air qui marque qu'on les aime, ou qu'on les eſtime, & que *careſſer* ſe dit plus en badinant & au regard des enfans, à qui on fait de petites amitiez. Il faut nous flatter & nous *careſſer* comme des enfans, pour nous tenir en bonne humeur. ESSAIS DE MOR. Le Roi lui fit beaucoup de careſſes (à Artabaze) à cauſe de l'amitié qu'il avoit eûë avec le Roi Philippe ſon frère. VAUG. Voyez le 2e tôme des remarques du P. Bouhours ſur la langue Françoiſe p. 423 *in 12*.

CAREſSÉ, ÉE. part. & adj. *Blanditiis lenitus, devinctus.*

Tous ces mots viennent du Latin *carus*.

CARET. Voyez CARRET.

CARÊFOUR. Voyez Carrefour.

CARFOU. ſ. m. *Receptus.* Vieux mot, qui ſignifie, ſelon Paſquier, la retraite qu'on ſonnoit le ſoir: il croit qu'on diſoit *carfou* pour *couvre-feu*. Borel eſtime que *carfou* a été formé de *gare fou*, & que le *carfou* étoit le ſignal qui avertiſſoit les voleurs & les bandits de ſe retirer, de crainte d'être pris par le Guet, qui commençoit à marcher lors qu'on ſonnoit le *carfou*. En Languedoc on appelle ce ſignal le *Chaſſe-Ribaud*, ce qui veut dire à peu près la même chôſe.

CARGAISON. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la charge d'un vaiſſeau, & le tems propre pour charger les navires. *Navis onus.* C'eſt auſſi la facture des marchandiſes chargées dans le vaiſſeau. La *cargaiſon* de ce vaiſſeau eſt de telle & telle marchandiſe. Ce mois-ci eſt le tems de *cargaiſon* des vins, des moruës. *Cargaiſon* ſe prend encore pour l'action de charger. Pendant toute cette *cargaiſon* il a toujours été ſur nôtre bord.

CARGUE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt toute ſorte de manœuvre qui ſèrt à faire aprocher les voiles près des vèrgues pour les trouſſer, les relever. Ce mot, qui eſt féminin quand il eſt ſeul, eſt maſculin quand il eſt joint avec un autre. *Funes colligendis velis apti.* Ainſi on dit *cargue-point*, & non pas *la cargue-point*. Les *cargues* ſont des cordes diſpôſées pour carguer, ou trouſſer la voile. Les *cargues-points*, ou *tailles-points*, ſont des cordes amarrées aux points, ou aux angles d'enbas de la voile, pour la retrouſſer. Les *cargues-fond* ou *tailles de fond*, ſont des cordes qui ſont amarrées au milieu du bas de la voile, pour la retrouſſer par le milieu.

Il y a auſſi les *cargues d'artimon*, & quand on parle de ces ſortes de *cargues*, on dit les *cargues du vent*, & les *cargues deſſous le vent*. Les unes ſont du côté que le vent vient, & les autres du côté oppoſé.

Cargues a vuë, ſont une petite manœuvre paſſée dans une poulie ſous la grande hune, & qui eſt frapée à la relingue de ſa voile, pour la lever lorſqu'on veut voir par deſſous. Cette manœuvre n'eſt d'uſage que dans de cèrtains vaiſſeaux.

Cargues-boulines, ſont les cordes amarrées au milieu des côtez de la voile, pour trouſſer, ou carguer la voile par les côtez. On les appelle autrement *contre-fanons*. Lorſqu'on trouſſe, ou qu'on raccourcit les voiles par enhaut, cela s'appelle *rider*.

CARGUER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt, Trouſſer la voile, & l'accourcir par le moyen des cordes appellées *cargues*, qui la levent en haut juſqu'à la moitié & au tiers du mât. *Colligere velum.* On dit autrement, Bourcer la voile.

CARGUER, ſignifie auſſi pancher d'un côté en naviguant. *Carguer* à ſtribord, *carguer* de l'arrière, *carguer* de l'avant.

CARGUERAS, ou CALEBAS, eſt un cordage qui ſèrt à élever les pacfis, ou grandes voiles.

CARGUEUR. Tèrme de Marine, eſt une poulie qui ſèrt à amener & à guinder le pèrroquet. On le met tantôt au tenon du pèrroquet, & tantôt à ſon choquet ou à ſes pattes.

CARIAGE. ſ. m. Tèrme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe provèrbiale, Tout le *cariage*; pour dire, Toute une famille, tout un ménage de pauvres gens, comme ſi tout pouvoit tenir dans une charrette, ou cariole. *Impedimenta, ſarcinæ.*

Ce mot vient de *carragium*, qu'on a dit pour *carrago*, & qui ſe trouve dans Trébellius Pollio pour ſignifier le *charroi d'une armée*. Mén. Du Cange témoigne qu'on a dit *caragium* dans le même ſens en la baſſe Latinité.

Cariate. Voyez Caryate.

CARIATHAIM. Ville de la tèrre Sainte, ſituée à l'Orient du Jourdain dans la tribu de Ruben. Ce nom Hébreu vient de קרית *Kiriath*, qui ſignifie *ville*, & il a la forme des duels; peut être parceque la ville étoit double, ou diviſée en deux.

Il y a encore une autre *Cariathaim* dans la tribu de Nephthali, vèrs l'Occident, qui étoit une ville Lévitique & de réfuge. Il en eſt parlé I. Paral. VI. 76. Joſué l'appelle Carthan C. XXI. 32.

CARIATHARBE. ſ. f. Nom de ville qui ſignifie la *ville des Quatre*, ſelon quelques uns, qui veulent qu'elle ait été ainſi nommée, parce que quatre grands Patriarches, Adam, Abraham, Iſaac & Jacob, y avoient été entèrrez, c'eſt une èrreur. Adam ne vécut point dans la Paleſtine, quoi qu'en diſent les Rabbins, & ceux qui y placent le Paradis tèrreſtre. Il eſt bien plus probable que ארבע, *Arbe*, ou, *Arbea*, eſt le nom du fondateur de la ville, קרית ארבע, c'eſt la ville d'Arbe. Du reſte, voyez HÉBRON, c'eſt la même ville, qui avoit auſſi ce nom.

CARIATH BAAL, c'eſt-à-dire, Ville de Baal, plus connuë ſous le nom de Cariathiarim, qui va ſuivre.

CARIATHIARIM, קרית יערים, qui ſe prononce en Hébreu *Kiriath Jearim*, & qui ſignifie *ville des bois*, ou *des Forêts*, eſt le nom d'une ville de la Tèrre Sainte, nommée autrement *Baala*, ou *Cariath Baal*. Elle avoit été poſſédée d'abord par les Gabaonites; elle fut donnée enſuite à la Tribu de Juda, & je ne ſçai pourquoi le P. Lubin dit qu'elle tomba en partage à celle de Dan. Elle étoit ſur les confins des Tribus de Benjamin, de Dan & de Juda.

CARIATHSENNA. Voyez Dabir.

CARIATHSEPHER. Ville des Lettres, ou des Livres, de קרית, *Kariath*, ספר, *Sepher*. Voyez Dabir.

CARIATIDE. Voyez Caryatide.

CARIBE. ſ. m. Voyez CARAÏBE. Il eſt plus uſité.

CARIBOU. ſ. m. Animal ſauvage de Canada. *Cervus Canadenſis.* C'eſt une eſpéce de Cèrf qui habite le nord de l'Amérique. Le *Caribou* eſt extrêmement léger. Il a des ongles plats, fort larges, & garnis d'un poil rude entre deux, qui l'empêchent d'enfoncer dans la neige, ſur laquelle il court prèſqu'auſſi vite que ſur la tèrre. Il habite les ſavannes, ou forêts, & quand elles ſont épaiſſes, il s'y fait des routes comme la plûpart des animaux, qui habitent le fort des bois, & il les ſuit ordinairement. Le *Caribou* des ſavannes épaiſſes a les cornes fort petites; celui des ſavannes claires les a fort grandes.

CARIE. ſ. m. Maladie des os & des dents, qui les corrompt & qui les mange. C'eſt une ſolution de continuité dans les os provenant d'éroſion. *Carioſus morbus.* Il n'y a rien qui faſſe plus de peine à un Chirurgien dans la curation d'un ulcère, que lorſque la *carie* de l'os y eſt jointe. Degori. La *carie* ſe fait dans les os, lorſqu'ils ſont froiſſez, fendus, pèrcez, fracturez, luxez, apoſtumez, découvèrts de leur chair. Car ils s'altèrent, lorſque le ſang & leur propre nourriture ſe deſſéchent par l'air extérieur qui les touche, que les os nuds ne peuvent longuement endurer. Quand la ſanie croupit long-tems deſſus, elle s'imbibe dans leur ſubſtance, & les pourrit & carie pareillement.

Ce mot vient du Latin *caries*.

CARIE. ſ. f. Ancien païs de l'Aſie mineure. *Caria.* La *Carie* étoit entre la Lycie & l'Ionie. Elle étoit bornée au nord par le Méandre, à l'occident par la mèr Icarienne, & la mèr appellée anciennement *Myrtoum mare*, aujourd'hui mèr de Mandria; ce ſont deux parties de l'Archipel: elle avoit au midi la mèr de Rhodes, & au levant la Lycie & quelques autres nations. Ce ſont les bornes que Strabon lui donne. Elle comprenoit la Dorie, & ſelon le même Auteur une grande partie du mont Taurus. La Métropole ou Capitale de *Carie* étoit Halicarnaſſe.

Quelques-uns diſent que ce nom vient de *Cares* Roi de ce Païs, qui fut l'inventeur des augures. Mais Bochart Liv. I. Chan. c. 7. prétend qu'il vient de l'Hébreu כר, *Car*, qui ſignifie *un belier*, *un agneau*, & qu'il fut donné à ce païs, parce qu'il étoit fèrtile en moutons & en pâturages pour les brebis; כר ſignifie auſſi pâturage dans Iſaïe XXX. 25. XXXIV. 6. Ce païs s'appelle aujourd'hui *Aidinelli*.

CARIE. Ville. Voyez CARYE.

CARIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de Carie, Natif de Carie, habitant de Carie. *Car.* Les *Cariens*, en Latin *Cares*, étoient gens de guèrre, de ſorte que les armes des *Cariens*, *arma Carica*, une cuiraſſe de *Carien*, *Lorica Carica*, avoient paſſé en provèrbe. Cependant parce qu'ils ſe loüoient pour faire la guèrre, on n'en faiſoit pas cas, on les expoſoit au prémier choc, comme gens qu'on ne ſe mettoit pas en peine de ménager. Et de là beaucoup d'autres provèrbes, qui marquoient le mépris qu'on faiſoit d'eux. Faire épreuve ſur un *Carien*, vin *Carien*, Bouc de Carie, ſacrifice *Carien*, &c. qui ſe trouvent dans les Anciens, & qu'Éraſme & d'autres ont expliquez *Cas*. Toutefois les *Cariens* ne manquèrent pas de gens d'eſprit & de mérite, Hérodote & Thales, l'un Pêre de l'Hiſtoire, & l'autre de l'Aſtronomie, étoient *Cariens*. La fameuſe Artemiſe étoit femme de Mauſola Roi des *Cariens*. Ces peuples ſont auſſi appellez Carbes, *Carba*, Κάρβαι.

CARIER. v. act. Qui ſe dit des dents & des os qui ſe gâtent & ſe pourriſſent. *Cariem inducere; carioſum efficere.* Cet ulcère lui a *carié* l'os de la jambe. On appelle auſſi du bois *carié*, du bois qui eſt rongé de vers, & qui ſe pourrit. On dit auſſi *ſe carier* en parlant des os, des dents, du bois qui ſe pourriſſent. *Cariem contrahere.*

Carié, ée. part. paſſ. & adj. *Carioſus.*

Ces mots ſe tirent du Latin *caries*, qui ſignifie *vermoulure*, *pourriture*.

CARILLON. ſ. m. Son de cloche agréable & harmonieux qui ſe fait en témoignage de réjoüiſſance aux jours des Fêtes de l'Égliſe, ou de quelque joye publique. *Numeroſus & modulatus æris campani ſonitus.*

Le jour que naquit Châtillon,
On ſonna double carillon
Par tous les clochers de Cythère. Voit.

On appelle auſſi un *carillon*, un bon nombre de petits timbres de differentes groſſeurs, ou de petites cloches qu'on fait ſonner avec un bouton de fèr, ou avec un clavier, ſoit qu'on le touche

à la main, ſoit qu'il ſe meuve par machine avec un tambour. Le *carillon* de la Samaritaine. Les *carillons* de Flandres ſont compoſez de trente ou quarante timbres qui font les même tons, degrez & intèrvalles de Muſique, que les tuyaux des orgues: auſſi les fait-on ſonner en frapant ſur les touches d'un gros clavier, & on en fait d'agréables concèrts. Autrefois le *carillon* étoit la même chôſe que le *tocſin*; car on ſonnoit dans les réjoüiſſances de même que dans les alarmes; d'où vient que quelques Auteurs appellent le *carillon*, *pulſatio terroris*.

Carillon, Se dit auſſi, mais baſſement, des crieries que font les femmes de mauvaiſe humeur, ou les pèrſonnes du bas peuple, lorſqu'elles querellent ou injurient quelqu'un. *Clamor immodicus, vociferatio.* Quand ce mari va au cabaret, ſa femme lui fait un beau *carillon*.

Carillon des vèrres, Se dit par métaphôre dans la débauche, en ſtile bas, familier, bacchique, en parlant du bruit que font les vèrres, lorſqu'on les choque.

On dit provèrbialement, qu'un homme a été battu, foüetté, étrillé à double *carrillon*; pour dire fortement & outrageuſement.

On appelle *fèr de carrillon*, un petit fèr qui n'a que 8 à 9 lignes en quarré.

CARILLOnNER. v. act. abſolu. Sonner les cloches en manière de carillon. *Æs campanum argutè, modulatè, numerosè pulſare.*

Ce mot vient de *quadrillonar*, qui a été fait de *quadrilla*, mot Eſpagnol, qui ſignifie un *petit eſcadron*, diminutif de *quadra*, à cauſe que les carillons ſe font d'ordinaire avec quatre cloches. Mén.

CARILLOnNEUR. ſ. m. Celui qui fait ſonner les cloches avec une cadence agréable, qui fait le carillon. *Qui æs campanum argute ac numerosè pulſat.*

CARINE. ſ. f. *Carina*. Pleureuſe, femme qu'on loüoit autrefois chez les Romains pour pleurer dans les funerailles. On les nommoit ainſi du nom de la Carie leur païs, d'où on les faiſoit venir la plûpart, *Cæl. Rhodig L. XVI. c.3.*

Carine. ſ. f. Tèrme de l'ancienne Architecture Romaine. *Carina*. Les Romains appelloient *carines* les édifices bâtis en forme de navire, comme nous appellons néf, de *navis*, navire, le milieu des Égliſes Gothiques, ou leur grande voûte, parcequ'elle en a la figure. Nous pourrions encore appeller *carine*, ou néf, toutes celles qui n'ont point de croiſée. Et ce nom reſte en effet encore à preſent à quelques-unes, comme celle de S. Sulpice de Bourges.

CARINTHIE. ſ. f. en Allemand *Karnten*. Province du Cèrcle d'Autriche en Allemagne, qui fait partie de ce qu'on appelloit autrefois la Pannonie, ou ſelon d'autres de l'ancien Norique. *Carinthia*, ou *Carinthia*. Elle eſt bornée au midi par la Carniole, & par le Frioul, au couchant par le Tirol, & par l'Archevêché de Saltzbourg; elle a au nord & au levant la Stirie avec le Duché de Cilley. La *Carinthie* eſt un païs montagneux, marécageux, & couvert de bois; il ne laiſſe pas d'être aſſez fèrtile, particulièrement en pâturages. On la diviſe en haute & baſſe *Carinthie*, qui prennent leur nom de leur ſituation le long de la Drave. La Capitale de *Carinthie* eſt Clagenfurt. La *Carinthie* a titre de Duché; elle eſt ſous la domination de la Maiſon d'Autriche depuis 1331. La manière dont on *inſtalloit* autrefois le Duc de *Carinthie* eſt ſingulière. C'étoient les païſans qui faiſoient cette cérémonie, & qui s'étoient acquis cet honneur en mémoire de ce qu'ils avoient été les prémiers du païs à recevoir l'Évangile. Voyez le mot ſuivant.

CARINTHIEN, enne. Qui eſt de Carinthie. *Carinthius*. Les *Carinthiens*, diſent les voyages hiſtoriques de l'Europe T. VI. rendent hommage à l'Archiduc d'Autriche en cette manière: Le peuple s'aſſemble dans une vallée proche de la ville de Saint Veit; un païſan monte ſur un marbre couché dans une prairie. Il a une vache noire au côté droit, & une cavale à gauche. L'Archiduc habillé en païſan, & tenant une houlette à la main, mais précedé de Gentilshommes richement vêtus, s'avance à piéd vèrs cette pièrre. Quand il eſt proche, le païſan demande qui il eſt? Le peuple répond, que c'eſt ſon nouveau Prince. Le païſan demande, s'il eſt juge équitable, s'il chèrche le bien du païs, s'il aime la Religion, s'il protége la foi? Après quoi il dit aux Officiers du Prince; Qui pourra me chaſſer de là? Le Maitre d'Hôtel lui ayant promis ſoixante déniers, les deux bêtes qui ſont à ſes côtez, les habits que porte le Prince, & éxemption de toute ſorte d'impôts pour toute ſa vie, il deſcend de deſſus la pièrre, touche doucement la joüe du Prince, & lui recommande la juſtice. Cela fait le Prince monte ſur la pièrre, change ſa houlette en une épée nuë; promet bonne juſtice au peuple, va à la grande Égliſe, où ayant pris ſes plus riches habits, il retourne au même endroit de la prairie, & y reçoit le ſerment de fidélité des *Carinthiens*.

CARIOLE. ſ. f. Petite voiture à deux roués, & néanmoins ſuſpenduë ſur des moutons, & couvèrte ordinairement de cuir. *Minor rheda.* La *cariole* de Poiſſi. Cet homme a fait faire une *cariole* pour aller ſeul à la campagne.

Ce mot vient du Latin *carrus*, dont il eſt diminutif.

CARIPI. ſ. m. Nom de milice à cheval chez les Turcs. Les *Caripi* au nombre de mille n'ont pas été nourris dans les ſèrrails, & ne ſont point eſclaves, comme les autres, mais la plûpart ſont Môres, ou Chrétiens renégats, qui ont fait le métier d'avanturiers, qui ſont pauvres, qui chèrchent fortune, & qui par leur adreſſe & leur courage ſont parvenus au rang des gens de cheval de la garde du Prince. Ils marchent avec les Ulufagi à main gauche dèrrière lui, & ont dix à douze âpres par jour ſans être obligez d'entretenir plus d'un cheval, s'il ne leur plaît. Vigenère.

Caripi ſignifie paûvre & étranger, & ils ſont ainſi appéllez, dit Chalcondile L. V^e. parce qu'on les prend de l'Aſie, de l'Égypte & de l'Afrique.

CARISEL, ou CRESEAU. ſ. m. Groſſe toile claire qui ſèrt pour travailler en tapiſſerie, de même que le canevas. *Tela cannabina.* On en vend de blancs & de teints.

CARISIE. ſ. f. Nom de Poire. La *Cariſie* eſt miſe au rang des mauvaiſes poires par La Quintinie.

CARISTADE. ſ. f. *Charitas, eleemoſyna.* Ce mot vient de l'Eſpagnol *caridad*, il ſignifie *aumône*, mais il ne ſe dit qu'en riant. Demander la *cariſtade*. On fait la *cariſtade* à de beaux eſprits qui ſans cela ne vivroient pas. Il paroit que ce nom vient des Provinces méridionales de France.

CARISTIES. ſ. plur. *Cariſtia.* neut. plur. C'étoit une eſpéce de fête chez les Romains qu'on célébroit au mois de Février à l'honneur de la Déeſſe Concorde. On inſtitua les *Cariſties* pour rétablir la paix entre les familles qui étoient broüillées; on faiſoit un grand repas où l'on n'invitoit point les étrangers, mais ſeulement les parens & les alliez; la joye qu'inſpire le repas étoit regardée comme un moyen propre à réünir des eſprits diviſez. Ovide parle des *Cariſties* dans ſes faſtes. Voyez auſſi Valère Maxime L. II. c. 1. Roſinus &c.

Le nom de *Cariſties* vient du Grèc χαρίσια, qui eſt le nom de cette eſpéce de fête, de χάρις, *grace, union, paix.* M. Blondel écrit *Cariſties* ſans *h*, ſuivant l'uſage, qui a retranché l'*h* de quelques mots qui s'écrivent en Grèc par un χ, comme *caractère*. Mais d'autres retiennent cette lettre & écrivent Charisties. Voyez ce mot.

CARITATIF. Voyez CHARITATIF.

CARIUS. ſ. m. Nom d'un faux Dieux de l'Antiquité fils de Jupiter & de Thorrébie. *Carius.* *Carius* ſe promenant ſur les bords du lac Thorrebie entendit le champ des Nymphes, & aprit d'elles la Muſique, qu'il enſeigna enſuite aux Lydiens. En récompenſe de ce bienfait ils lui décernèrent les honneurs divins, & lui bâtirent un temple magnifique ſur une montagne, qui prit, dit-on, le nom de ce nouveau Dieu.

Carius étoit auſſi une épithéte de Jupiter chez les Mylaſſiens. Herodote.

CARLET. Voyez Carrelet.

CARLIEN, enne. adj. Voyez CARLOVINGIEN. C'eſt ainſi qu'il faut dire.

CARLILE. ſ. m. *Carleolum*, autrefois *Luguvallum*, ville des Brigantes. C'eſt une petite ville d'Anglетèrre, capitale du Comté de Cumbèrlan, ſituée ſur la rivière d'Eden, vèrs les frontières d'Écoſſe. L'Évêque de *Carlile* eſt ſuffragant de l'Archevêque d'York. On voit à *Carlile* les reſtes de la fameuſe muraille d Hadrien.

CARLIN, ou CAROLIN. ſ. m. *Carlinus, Carolinus minimus.* Monnoye de Naples qui y avoit cours au XVe ſiécle, comme il paroit par les Actes de S. François de Paule, *Acta SS. April. Tom. I. p. 183. C.* C'étoit apparemment la monnoye qu'y fit battre Charles d'Anjou Roi de Naples, frère de S. Loüis.

CARLINE, ou CAROLINE. ſ. f. *Carlina* Plante qu'on dit avoir été indiquée par un Ange à Charlemagne pour guérir ſon armée de la peſte; on croit auſſi que par cette raiſon elle porte le nom de cet Empereur. *Carlina, quaſi Carolina.* Elle eſt vivace, & a des racines longues très-profondes en tèrre, groſſes comme le pouce, quelquefois plus, d'autres fois moins, rouſſâtres en dehors, blanches en dedans, & d'une ôdeur aromatique. Son collet eſt diviſé en pluſieurs couches d'où ſortent des feüilles diſpoſées en rond, couchées par tèrre, longues de demi piéd ordinairement, ſur deux pouces de largeur, & découpées juſques vèrs la côte qui parcourt toute leur longueur, ondées ſur leurs bords qui ſont armez de piquants aſſez aigus, & fréquens, cendrées & cotoneuſes d'abord, un peu plus vèrdâtres dans la ſuite. De leur milieu naît une tête pareille à peu près à celle d'un artichaud, prèſque auſſi groſſe, mais un peu plus applatie, & compoſée

poſée

poſée d'écailles plus minces, & en plus grand nombre que dans la côte d'enhaut, ces écailles ſont pointuës, piquantes, & un peu longuettes. Cette tête renferme un amas conſidérable de fleurons d'un pourpre pâle, & environnez de pétales blanches, ou argentines, longues d'un pouce & demi ſur deux lignes de largeur, & qui tiennent lieu de demi fleurons ou de couronne. Les embrions ſur leſquels portent les fleurons deviennent autant de ſemences oblongues, velües & chargées d'une broſſe de poil en maniére d'aigrette. Cette *Carline* ſe nomme la grande *Carline*. *Carlina acaulos magno flore C. B.* Il y en a une autre eſpéce differente de celle-ci, non ſeulement parce qu'elle a des tiges branchuës, mais encore par ſes feüilles, qui ſont plus étroites & beaucoup plus vertes, & par ſes têtes, qui ſont prêſque d'une moitié plus petites. *Carlina polycephalos &c.* La racine de la *carline* eſt recommandée dans les maladies peſtilentielles, elle eſt ſudorifique & diurétique.

CARLINGUE, ou ESCARLINGUE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt une piéce de bois qui régne prêſque le long du vaiſſeau directement au deſſus de la quille pour faire liaiſon enſemble; c'eſt pourquoi pluſieurs l'appellent *contrequille*. Ces deux piéces ſervent de fondement à tout le corps du vaiſſeau, parce que les varangues & les autres membres de charpenterie y ſont aſſemblez. C'eſt auſſi ſur la *carlingue* que l'on pôſe le grand mât. C'eſt pourquoi on appelle encore *carlingue*, une piéce de mât qu'on met au pied de chaque mât. La grande *carlingue* eſt la *carlingue* du grand mât. On dit *carlingue* de cabeſtan, *carlingue* de bittes.

CARLINGUE. ſ. m. Quelques anciens Auteurs diſent *Carlingue* pour Carlovingien, poſtérité de Charles Martel, troiſiéme race des Rois de France. *Carlovingus.* Les *Carlingues*, ainſi nomme-t-on la poſtérité de Charles Martel, n'étoient pas François naturels, ni de la Gèrmanie de là le Rhin, ains étoient Barbançons. COQUILLE.

CARLOSTAT, ou CARLSTAT. Nom de pluſieurs villes différentes. *Caroloſtadium. Carloſtat*, ville de Suéde, eſt dans la Weſtrogothie, c'eſt-à-dire, dans la Gothie occidentale. *Carloſtat*, ou Carlowitz, ville du Royaume de Hongrie, & capitale de Croatie. *Carlſtat*, ville du Cèrcle de Franconie, eſt ſituée ſur le Mein dans le Duché du Wartſburg. Le nom *Carloſtat*, ou *Carlſtat*, eſt auſſi la même chôſe que *Carelſtat*, & viennent tous du nom *Carolus*, Charles, & du mot Alleman *ſtat*, qui ſignifie état, ville, *Status*, *civitas*. Toutes ces villes ont reçû ce nom de quelque Prince nommé Charles.

CARLOVINGIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. C'eſt le nom qu'on donne aux Rois de France de la ſeconde race. *Carlovingus.* ou ſelon quelques-uns *Carolingus*. Les *Carlovingiens* ont pris le nom de Charles Martel Père de Pepin le Bref, prémier Roi de la race ou famille *Carlovingienne*, qui monta ſur le thrône en 751. & finit en 988. Il n'y a que quatorze Rois de France *Carlovingiens*. Le dèrnier Roi *Carlovingien* fut Loüis V. Le Baron de Leibnitz a écrit les Annales des Empereurs *Carlovingiens*, depuis Charlemagne juſqu'à Henri l'Oiſeleur. D'autres diſent que ce nom lui a été donné de Charlemagne fils de Pepin, & ſecond Roi de cette race, & qu'elle a pris ſon nom plutôt que celui du prémier Roi Pepin, à cauſe de la gloire & des actions éclatantes de Charlemagne, le plus grand Prince de tous les Rois de cette race. Dans la décadence de la race *Carlovingienne* les fiefs devinrent héréditaires. LE GENDRE.

Rochefort dit Carlien pour *Carlovingien*, la race *Carlienne*, la maiſon *Carlienne*, Mezerai & Cordemoy diſent Carlien ou *Carlovingien*, & d'autres *Carlingue*. Quelques autres, comme Bardin, diſent *Carlien*. *Carlovingien* eſt plus ou ſeul en uſage. Heineccius remarque dans ſon Ouvrage, *De ſigillis P. I. C. VIII. n. VI.* que les Sceaux des *Carlovingiens* ſont bien travaillez, ce qui vient de ce que Charlemagne vit revivre les Arts. Il décrit quelques-uns de leurs Sceaux au même endroit.

CARMAGNOLE. ſ. f. *Carmaniola.* Ville des États du Duc de Savoye en Italie. Elle eſt des dépendances du Marquiſat de Saluces, quoiqu'elle ſoit dans le Piémont propre.

CARMAGNOLE, eſt un nom qu'on donne aſſez ſouvent en France à un petit laquais, apparemment parce qu'il en venoit de cette ville; car on donne ſouvent à ces ſortes de domeſtiques le nom de leur païs.

CARMATHE. ſ. m. & f. Nom d'une faction Mahométane. Les *Carmathes* ſont des rebelles de l'Arabie heureuſe, qui vèrs l'an de l'Hégire 300, ou dans le Xe ſiécle, ſe revoltèrent contre les Califes. L'an 319 de l'Hégire, 930 de J. C. le pélérinage de la Mecque ceſſa par la crainte des *Carmathes*, qui en une ſeule fois tuèrent plus de 20000 pélérins. D'HERBELOT.

CARMATIEN, ENNE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que Carmathe, dont on vient de parler. *Carmatianus*, *a*. Les *Carmatiens* étoient une ſecte Muſulmane en Arabie qui s'éleva au Xe ſiécle ſous le Calife Almonetadir-billa. Aboutaher *Carmatien* défit en 312 de l'Hégire, 924 de J. C. la caravane de la Mecque, enſorte que le pélérinage ceſſa pendant douze ans. FLEURY.

CARME. Ordre Réligieux, l'un des quatre mandiants, qui tire ſon nom & ſon origine du Carmel, Montagne de Syrie autrefois habitée par les Prophêtes Élie & Élizée & par les enfans des Prophêtes, dont cet Ordre prétend deſcendre par une ſucceſſion non interrompuë. Ce que l'on peut dire de plus ſeur de ſon origine, c'eſt ce qu'en écrit Jean Phocas, Moine Grèc de l'Iſle de Pathmos, qui viſitoit les Saints lieux en 1185. Il rapporte que ſur le mont Carmel eſt la cavèrne d'Élie; qu'il paroit par des ruines de bâtimens, qu'on y voyoit, qu'il y avoit eû là autrefois un grand monaſtère; que depuis quelques années un Moine, Prêtre, & âgé, comme le témoignoient ſes cheveux blancs, étoit venu de Calabre, & s'étoit établi en ce lieu par révélation du Prophête Élie; qu'il y avoit aſſemblé dix frères, avec leſquels il y vivoit dans le tems que lui Phocas écrivoit ceci. Gunther, Moine Latin, qui a fait la Relation du voyage de Martin Abbé de Paris près de Bâle dit la même chôſe. Voyez Léo Allatius *Opuſc. c.* 31. Le B. Albert, natif du Parméſan, Chanoine Régulier d'abord, puis Évêque de Vercëil, & enſuite Patriarche de Jéruſalem, donna à ces ſolitaires vèrs l'an 1209. une régle contenant 16 articles que le P. Papebroch a fait imprimer dans la vie de ce Saint, C. 5. *Acta SS. April. T. I. ad VIII. April. p.* 778. En 217, ou ſelon d'autres en 1226. le 30e Janvier Honorius III. approuva cette régle, & ordonna aux Hèrmites du mont Carmel de la garder, veu qu'ils l'avoient reçûë avant le Concile de Latran, qui défendoit les nouvelles Religions.

Le Roi S. Loüis en revenant de la tèrre Sainte amena des *Carmes* en France en 1254. & les établit à Paris, ainſi qu'en fait foi une lettre de Charles le Bel ſon arrière petit fils, de l'an 1322. Ils demeurèrent d'abord où ſont à préſent les Céleſtins. Leur régle avoit été confirmée par Honorius III. dès 1217, & Innocent IV. en mitigea la ſévérité en 1245. Pluſieurs Papes leur ont donné le titre de frères de la Bien-heureuſe Vièrge Marie. Cet Ordre eſt célébre par la dévotion du Scapulaire, & par le grand nombre de Docteurs, de Prélats & de Saints qu'il a donnez à l'Égliſe. Il eut dans le dèrnier ſiécle 4 Saints Canonizez, ſçavoir, ſainte Thérêſe, S. André Corſin, ſainte Magdelaine de Pazzi, & le B. Jean de la Croix. Il a des Miſſions en Gréce, en Syrie, en Pèrſe, au Méxique, au Pérou, au Bréſil, aux Iſles Antilles, en Anglétèrre, & autres lieux. Ces Miſſions ſont partagées entre les *Carmes* de l'ancienne obſèrvance, que l'on appelle Mitigez, & les *Carmes* de la plus étroite obſèrvance, dits Déchauſſez. L'ancienne obſèrvance n'a qu'un Général, auquel obéiſſent 40 provinces, & la Congrégation de Mantouë, qui a un Vicaire Général. L'Étroite obſèrvance a deux Généraux; l'un en Eſpagne, qui a huit provinces de ſon obéiſſance, l'autre en Italie, qui a douze provinces en divèrſes parties de l'Europe.

Si quelques *Carmes* ont dit qu'ils étoient les oncles de JESUS-CHRIST, &c. Si l'on a avancé dans des thêſes de Beziers qu'il eſt probable que Pythagôre étoit *Carme*, & que les Druides des Gaulois avoient auſſi les obſèrvances régulières des *Carmes*, ce ſont des idées de particuliers, qu'il ne faut point attribuer à tout l'Ordre; non plus qu'il ne faut point blâmer ceux qui révoquent en doute cette grande antiquité que quelques-uns attribuënt à cet Ordre, ſur tout s'ils propoſent leurs doutes avec la modération & la modeſtie qu'a fait le Père Papebrox dans les *Acta Sanct.* ſur le 8e d'Avril pag. 777. &c. Voyez auſſi BARRÉS.

CARME DÉCHAUX, ou DÉCHAUSSÉ. Religieux *Carme* de la réforme de ſainte Thérêſe. Les *Carmes Déchauſſez*, ou comme on dit plus communément, les *Carmes Déchaux* ſont ainſi appellez, parce qu'ils vont nuds piéds. Sainte Thérêſe entreprit de remettre les *Carmes* dans leur prémière auſtérité, & commença l'an 1540 par les couvents de filles. Enſuite aidée du P. Antoine de Jéſus, & du P. Jean de la Croix, elle établit la même réforme dans ceux des hommes. La réforme des filles commença par le Couvent d'Avila, dont la ſainte étoit Religieuſe, & celle des hommes dans un Couvent que les deux Pères, que nous venons de nommer, établirent près d'Avila. Pie V. approuva le deſſein de ſainte Thérêſe, & Grégoire XIII. confirma ſa réforme en 1580. Il y a deux Congrégations de *Carmes Déchauſſez* qui ont chacune leur Général particulier, & leurs conſtitutions. L'une eſt la Congrégation d'Eſpagne diviſée en ſix Provinces; l'autre s'appelle la Congrégation d'Italie, & comprend tout ce qui ne dépend point d'Eſpagne. Elle a 44 ou 45 Couvents en France. Les Carmélites réformées furent appellées en France en 1603, & les *Carmes Déchauſſez* en 1605. Le P. Iſidôre de S. Joſeph a fait l'hiſtoire des *Carmes Déchauſſez*, & le P. Jérôme de S. Joſeph l'hiſtoire de la Réforme des *Carmes*, qui ſe trouve auſſi en partie dans la vie & les Lettres de ſainte Thérêſe.

CARME, eſt auſſi une eſpéce d'acier. Voyez ACIER.

CARME, eſt auſſi un vieux mot, qui ſignifioit un *vèrs*. *Carmen*. Mais en ce ſens il eſt hors d'uſage. *Carmes* circulaires; *Carmes* & formules d'expiation. VIGEN. *Sur Tit. Live*. Les diſciples des Druides apprennent à leur école grand nombre de *carmes* par cœur; & pourtant quelques-uns demeurent bien vingt-ans entièrs en cette étude : car ils ne penſent pas être licite de les mettre par écrit. VIGENÈRE, *trad. de Céſ.* Le même Auteur prétend que ce nom vient de *Carmenta*, parce que cette Prophéteſſe débitoit ſes prédictions en vèrs.

Tous les vents ſe taiſoyent pour entendre ſes charmes,
Les vagues après lui diſoyent tous bas ſes carmes.

PARRAN.

Carmen, *Carme*, ou vèrs. Ce mot eſt proprement tîré de *Carm*, ou *Garm*, qui chez les Celtes étoient les cris de joye, & les vèrs que les Bardes chantoient avant le combat pour encourager les ſoldats. Cela eſt ſi vrai, que même en Grèc χάρμη eſt la même chôſe que *pugna*, *conflictus*, & encore que *lætitia*, *gaudium*. PEZRON. Oüi, mais il vient de χαίρω, *gaudeo*, & non pas du Celtique *Carm*.

CARMES. Tèrme du jeu de Triquetrac, qui ſignifie deux 4. que les deux dez amenent à la fois. *Jactus teſſerarum referens bis quatuor*. On les appelle auſſi *quadèrnes*.

CARMÉ. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité. *Carme*. *Carmé* eſt une Nymphe, qui eut de Jupiter Britomaris. Elle étoit amie intime de Diane, parce qu'elle avoit des inclinations conformes aux ſiennes, aimant paſſionnément la courſe & la chaſſe. Minos épris d'amour pour elle, & la pourſuivant un jour, elle donna dans des filèts de pêcheurs, & ſe précipita. HOFFMAN, *d'après Rhodigin L. XVIII. c. 26.*

CARMEL. ſ. m. Nom de montagne. *Carmelus*. Il y en a eû deux qui ont porté ce nom dans la Tèrre Sainte. La plus fameuſe étoit dans la tribu d'Iſſachar, ſur la côte, avançant dans la mèr en forme de promontoire ou de cap, que nos cartes maritimes appellent encore Cap *Carmel*. C'eſt là que demeura long-tems le Prophête Élie, & qu'il aſſembla le peuple d'Iſraël la troiſième année de ſechereſſe, & qu'il fit mettre à mort les Prophêtes de Baal. Cette montagne s'étendoit de la tribu d'Iſſachar, le long de celle de Zabulon juſques aux confins de celle d'Aſer. Voyez Joſué XII. 22. Pour diſtinguer ce mont *Carmel* de l'autre, dont nous allons parler, l'Écriture appelle celui-ci le *Carmel* de la mèr. C'eſt de celui-ci que les Carmes ont pris leur nom. Voyez CARME.

On prétend que l'Autel miraculeux d'Élie fut changé dans la ſuite en un autel profane, ſur lequel on offroit des victimes à Jupiter. Cependant Tacite ne dit point que Jupiter y fut adoré. Au contraire, il aſſure que le Dieu qu'on y honoroit s'appelloit Carmel, *Carmelus*, comme la montagne, ou que c'étoit la montagne même, qu'il n'y avoit point de ſtatuë, mais ſeulement un autel, & que ce lieu étoit en grande vénération. C'eſt là ce prétendu Dieu *Carmel*, dont au rapport de Suétone c. 5. Veſpaſien alla conſulter l'oracle. Voſſius, *De Idololatria L. II. c. 62.* croit que la demeure d'Élie au mont *Carmel* a donné occaſion à cette fable.

L'autre montagne, nommée *Carmel*, étoit au midi de la tribu de Juda ſur les confins de l'Idumée, & dans les tèrres. C'eſt à celle-ci, ſelon quelques Auteurs, qu'il faut rapporter tout ce que l'Écriture dit des pâturages du *Carmel*. *Jérem. L. 19. Amos I. 2. Mich. VIII. 14.* Il peut néanmoins convenir auſſi à l'autre mont *Carmel*.

Ce mot eſt Hébreu, compoſé de כר, *Car*, & qui ſignifie agneau, & pâturage, מול, *mul*, qui veut dire *couper*, *circoncire*. De là vient que quelques-uns le traduiſent *Agneau circoncis*, & d'autres *Champ*, ou *pré que l'on coupe*, qui ſe moiſſonne, ou qui ſe fauche. Cette dèrnière explication paroit convenir mieux à cette montagne, qui étoit en effet très fèrtile, ou qui avoit au piéd une vallée très-abondante.

MONT-CARMEL, Ordre Militaire de Chevaliers Hoſpitaliers, fondé par le Roi Henri IV. ſous le titre, l'habit & la Régle de Nôtre Dame du *Mont-Carmel*; & en conſequence des Bulles de Paul V. du 16. Février 1607. il a été uni à l'Ordre des Chevaliers de Saint Lazare de Jéruſalem, par acte du dèrnier Octobre 1608. avec toutes ſes Commanderies, Prieurez & autres biens, pour ſa dotation. *Carmelus*. Henri le Grand voulut que l'Ordre du *Mont Carmel* ne fût compoſé que de François, & qu'il le fût de cent Gentilshommes, qui ſeroient obligez de marcher en tems de guèrre auprès de la pèrſonne de nos Rois, & pour leur garde. Le Collier qu'il leur donna fut un ruban tanné, auquel pendoit une croix d'or, ſur laquelle étoit gravée une image de la Sainte Vièrge environnée de rayons d'or. Le manteau de l'Ordre étoit chargé de la même croix. C'eſt Paul V. qui approuva cet Ordre, dont le prémier Grand Maître, que le Roi choiſit, fut Philibert de Nereſtang. C'eſt M. le Marquis d'Angeau qui l'eſt aujourd'hui des deux Ordres réunis enſemble. Voyez Sponde à l'an 1608. n. 3. & à l'an 1565. n. 26. Cet Auteur prétend que c'eſt moins une inſtitution nouvelle, qu'un renouvellement de l'Ordre de Saint Lazare. MATTH. FAVYN. L'Abbé Juſtinien, qui en traite T. II. C. 82. prétend qu'en 1607. cet Ordre n'étoit point encore uni à celui de Saint Lazare, & que cela paroit par l'Édit du Roi de 1672. Ainſi cet Ordre a été établi comme un Ordre diſtingué de celui de S. Lazare, & n'y a été uni qu'après quelque tems. Par un Décret de la Congrégation touchant les Conciles, les Chevaliers du *Mont Carmel* ſont déclarez capables de poſſéder des penſions ſur les Bénéfices, & même des Bénéfices. Voyez au mot LAZARE. Le P. Touſſaint de Saint Luc, Carme, imprima en 1681. à Paris des *Mémoires ou Extraits des titres de l'Ordre de N. D. du Mont Carmel, & de S. Lazare de Jéruſalem.*

CARMÉLITE. ſ. m. Quelques-uns ont écrit *Carmeline*, mais mal. C'eſt une Religieuſe qui vit ſous la même Régle des Carmes, dont l'Ordre eſt devenu célébre par le moyen de Ste Thérêſe. *Carmelitana monialis*. Le Cardinal Bérule les avoit attirées en France, deux ans avant que les Carmes Déchauſſez s'y fuſſent venus établir.

CARMÉLITE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de poire. C'eſt une aſſez groſſe poire, platte, griſe d'un côté, & un peu teinte de l'autre, & chargée en cèrtains endroits de quelques taches aſſez grandes, qui paroiſſent comme des piéces qu'on y a appliquées après coup. LA QUINT. Il la nomme autrement Mazuer, ou Gilogile, & la met au rang des mauvaiſes poires. Elle meurit en Novembre. Elle eſt bonne à cuire.

CARMENTALES. ſ. m. & pl. *Carmentalia*. C'eſt le nom que les Romains donnoient à la fête qu'ils célébroient tous les ans le 15. de Janvier à l'honneur de Carmente, dont on vient de parler. Cette fête fut établie au ſujet d'une grande fécondité des Dames Romaines après leur reconciliation avec leurs maris, avec qui elles s'étoient broüillées, parce qu'ils leur avoient défendu l'uſage des Carroſſes par un Édit du Sénat. C'étoient les Dames qui célébroient cette fête. Celui qui offroit les ſacrifices s'appelloit Prêtre *Carmentale*, ou de la Déeſſe Carmente; *Flamen Carmentalis*. La Porte *Carmentale* à Rome étoit proche du temple de Janus. *Plutarque, Quæſt. Rom. q. 56. Alex. ab Alex. Lib. XVI. cap. 8. Vigenère ſur Tite Live T. I. pag. 918. & 1116.*

CARMENTE, ou CARMENTIS. ſ. f. *Carmenta*, *Carmentis*. C'eſt le nom d'une Prophéteſſe d'Arcadie, mère d'Évandre, avec lequel elle vint en Italie, où ils furent favorablement reçûs du Roi Faunus 60 ans avant la guèrre de Troye. Elle fut ainſi nommée en Italie *à carminibus*, c'eſt à dire, des vèrs ou prophéties qu'elle faiſoit; car ſon nom propre étoit Nicoſtrate. Il y avoit à Rome une porte de ſon nom & une fête à ſon honneur. Son hiſtoire eſt décrite par Denys d'Halicarnaſſe, par Aurelius Victor, & par Plutarque dans Romulus par Vigenère ſur Tite Live T. I. p. 709. & 918. *De Idolol. L. I. C. 12.* On la repréſentoit jeune & vigoureuſe, & les cheveux épars & en déſordre. ID. *L. IX. c. 38.* *Carmente*, autrement Nicoſtrate & Themis, ou la fatalité & Themis, que les Grècs appellent Εἱμαρμένη, fut fille d'Ionius Roi des Arcadiens; elle eut Évandre de Mèrcure, comme dit Virgile, bien 60 ans avant la guèrre de Troye elle s'en vint en Italie avec ſon fils.

Carmente fut ainſi appellée dit Vigenère, de *carens mente*, c'eſt à dire, *hors de ſens*, *hors de ſoi-même*, à cauſe de l'enthouſiaſme où elle entroit ſouvent. D'autres prétendent que ſon nom vient de *carmen*, parce qu'elle faiſoit ſes Prophéties en vèrs, mais Vigenère ſoutient au contraire que *carmen* vient de *Carmenta*.

CARMIN. ſ. m. eſt une couleur rouge, fort vive, qui eſt employée par les Enlumineurs & les Peintres en miniature. *Minium*. Il eſt compoſé de bois de Bréſil, de Fèrnambouc, de couleur d'or, battu dans un mortier, & trempé dans du vinaigre blanc : l'écume qui en ſort après avoir boüilli, eſt le *carmin*, qu'on fait ſécher. On en fait auſſi avec de la graine de couhan dont ſe ſèrvent les Panachers, avec de la cochenille & du rocourt, & de l'alun de Rome qui eſt rougeâtre. Il y a de beau *carmin*, & du *carmin* commun : la couleur du *carmin* eſt un beau rouge tîrant ſur le pourpre.

CARMINATIF, IVE. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des remédes qu'on applique aux coliques & autres maladies flatueuſes pour diſſiper les vents. *Carminandi vim habens*. On met de l'anis dans les lavemens pour les rendre *carminatifs*. On appelle les quatre fleurs *carminatives*, celles de camomille, de mélilot, de matricaire, & d'anet. Les plantes *carminatives* ſont celles qui diſſipent les vents.

Ce mot vient du Latin *carminare*, qui ſignifie *carder*, *tirer ce qu'il y a de groſſier*, *purger*.

CARNACIER,

CARNACIER, IERE. adj. Qui ne vit que de chair. *Carnivorus*. En ce ſens il ſe dit ſeulement des animaux farouches, comme les lions, les loups, & les oiſeaux de proye.

Ce mot vient du Latin, *caro*, *carnis*, *chair*.

CARNACIER, ſe dit auſſi d'un homme goulu qui mange beaucoup de chair. Les hommes *carnaciers* ſont ſujets à avoir l'haleine puante.

Il y en a qui écrivent *carnaſſier*.

CARNAGE. ſ. m. Meurtre de pluſieurs perſonnes. Charles Martel fit un horrible *carnage* des Sarazins dans les plaines de Tours. *Cædes*, *ſtrages*, *internecio*. Les Sauvages ſont forts cruels, & ſe plaiſent au *carnage*. Les paſſions de l'homme ont fait de la tèrre un théatre de *carnage*, & d'horreur. S. Év. La colère n'a point de plus doux objets que la vengeance, & le *carnage*. Félib. Faire un grand *carnage*, un horrible *carnage*. Remplir tout de ſang & de *carnage*.

On le dit auſſi en termes de Chaſſe. A la Fête de S. Hubert il ſe fait un grand *carnage* de gibier.

CARNAGE, ſignifie auſſi les corps morts, les charognes. Il y a pluſieurs oiſeaux qui vivent de *carnage*.

Et mon eſprit enfin n'eſt pas plus offenſé
De voir un homme fourbe, injuſte, intéreſſé,
Que de voir des vautours affamez de carnage. Mol.

CARNAGE, eſt auſſi une carcaſſe de cheval, pour faire venir les loups & les renards ſur la piſte. *Cadaver*. On dit auſſi, qu'on fait *carnage* aux chiens de chair de mulet ou d'autres animaux, quand on leur en donne à manger.

CARNAL. ſ. m. *Caro*. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *chair*. Si qu'il lui trencha pleine paume du *carnal* de la cuiſſe. Merlin.

CARNALAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit ou tribut qui eſt dû en chair à un Seigneur par les Bouchiers de ſa Seigneurie.

CARNALER. v. act. Tèrme de Coutumes. Celle d'Acs définit ainſi ce mot au tit. XI. art. 42. 43. *Carnaler* eſt tuer le beſtail, & le convèrtir en ſes uſages. Mais tuer eſt l'occire ſans en faire ſon profit. En quelques lieux il eſt pèrmis de *carnaler* le bétail, du moins juſques à un cèrtain nombre de bêtes, lorſqu'on les trouve en dommage en ſon domaine.

CARNATION. ſ. f. Tèrme de Peinture, qui ſe dit de toutes les parties d'un tableau en général qui repréſentent de la chair, qui ſont nuës & ſans draperie. *Nuda corporis cutis nativis coloribus expreſſa*. Le Titien & le Corrége en Italie, & Rubens & Van Diix en Flandres, ont excéllé dans les *carnations*. Il faut remarquer ſur ce mot de *carnation*, qu'il ne ſe dit point d'une partie particulière de la pèrſonne qui eſt peinte. Ce ſeroit mal parler, par exemple, que de dire, *ce bras eſt d'une belle carnation*, mais il faut dire, ce bras eſt *bien de chair*.

On le dit auſſi en tèrmes de Blâſon, des parties nuës du corps peintes au naturel: & particulièrement du viſage, des mains, & des pieds.

CARNAU. ſ. m. Nom que donnent les Matelots à l'angle de la voile Latine qui eſt vèrs la prouë.

CARNAVAL. ſ. m. Tems de réjouïſſance qui ſe compte depuis les Rois juſqu'au Carême. *Bacchanalia*, *geniales ante quadragenarium jejunium dies*. Les bals, les feſtins, les mariages, ſe font principalement dans le *Carnaval*. On va de tous côtez à Véniſe pour y paſſer le *Carnaval*. Vous croirez que ma Muſe uſant du privilége du *Carnaval* s'eſt miſe en maſque aujourd'hui. Mlle l'Heritier.

Ce mot vient de l'Italien *carnavale*. Ménage. Mais Du Cange dit qu'il vient de *carn-a-val*, parceque la chair s'en va; & dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellé *carnelevamen*, *carniſprivium*; & les Eſpagnols *carnes tollendas*.

CARNE. ſ. f. Angle ou pointe ſolide, compoſée de pluſieurs ſupèrficies inclinées l'une vèrs l'autre. *Angulus*. Il s'eſt donné un coup dangereux contre la *carne* de cette table, de cette cheminée, de cette pièrre.

CARNE, ou CARNA, ou CARDINEA. ſ. f. Nom d'une Déeſſe de la Gentilité. *Carna*. Elle préſidoit aux gonds des portes, *Cardinibus*; comme il paroît par le VIe Livre des faſtes d'Ovide v. 101. & c'étoit la même que l'on nommoit auſſi *Cardinea*. Voyez ce mot. Elle eſt auſſi nommée *Cardea* par S. Auguſtin; mais il ne faut pas la confondre, comme on fait communément avec Carda, ou Cardea, autre Déeſſe. Voyez ces mots. Pluſieurs néanmoins les confondent, & appellent auſſi *Carne* ou *Carna* la Déeſſe qui préſidoit à la chair & aux parties nobles de l'homme. C'eſt ainſi que Voſſius l'appelle *De Idol. L. IV. c. 23. p. 47*. On ne lui ſacrifioit point de poiſſon, on ne lui offroit que de la boüillie faite de farine de féves & du lard. Voyez Carda, & Vigenère ſur Tite-Live T. I. p. 1166. où il dit qu'elle fut d'abord appellée Crane, ce que je ne trouve point ailleurs; que ce fut une Nymphe qui hantoit les forêts & les chaſſes, corrompant tous les jeunes gens qui s'adreſſoient à elle; que Janus pour récompenſe lui donna le privilége d'ouvrir & fèrmer auſſi bien que lui, la commettant ſur les gonds des portes, qui s'appellent en Latin *Cardines*, dont elle avoit pris ſa ſeconde dénomination.

CARNÉ, ÉE. adj. Tèrme de Fleuriſte. Qui eſt de couleur de chair vive. *Color ad nativam corporis cutem accedens*. Anémone *carnée*. Fleur nuée de *carné*. La plûpart de mes œillets ſont *carnez*. Liger.

CARNEAU. Voyez Creneau.

CARNÉEN, ou CARNIEN. ſ. m. *Carnius*, *Carneus*, Κάρνειος, en Grèc. Epithéte que les Grècs donnoient à Apollon, ſans qu'on ſçache trop pourquoi; Héſychius dit que c'eſt peut-être à cauſe de *Carnus*, fils de Jupiter & d'Europe, ou ſelon le Scholiaſte de Pindare ἀπὸ τῶν Κάρνων ἤγουν προβάτων, du mot Grèc Κάρνος, qui ſignifie brebis, peut-être parcequ'Apollon pendant ſon éxil du Ciel eut ſoin des troupeaux d'Admète. Mais après tout ce n'eſt qu'une fable, & peut-être Κάρνειος, *Carnien*, ne ſignifie-t-il dans ſon origine autre chôſe que rayonnant, de l'Hébreu ou du Phénicien קרן, *Keren*, corne, qui ſe dit auſſi des rayons, comme il eſt clair par ceux qui ſortoient du front de Moïſe. Cependant le ſentiment commun & le plus probable eſt que ce fut à cauſe de Carnus, ou des fêtes Carniennes. Voyez ce mot.

CARNEL. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire *creneau*. De *carnel*, on a fait *carneau*, puis *creneau*.

CARNELE. ſ. f. Le dos du bord de l'eſpéce de monnoye. *Oræ nummariæ dorſum & ſumma latera*.

CARNELE. Bordure d'eſpéce de monnoye paroiſſant autour du cordon qui fèrme la légende. *Conſpicuus nummi limbus*, *eminens nummi margo*.

CARNELER. v. act. Faire la carnelle. *Nummum ſuo limbo circumcingere*.

CARNELÉ. Tèrme de Blâſon. *Limbatus*.

CARNER. v. n. Tèrme de Fleuriſte. Prendre une couleur de chair. Tirer ſur la couleur de chair. *Subrubrum colorem induere*. Voilà un blanc qui *carne* trop. Liger. C'eſt un défaut dans l'œillet.

Ce tèrme vient de *caro*, *carnis*, chair.

CARNET. ſ. m. Tèrme de Négoce, eſt un petit livre que tient un Marchand de toutes ſes dettes paſſives, & du jour qu'elles doivent être payées, qui eſt un extrait de ſon livre d'achat, afin de ne pas manquer d'argent dans les payemens, & au tems de la mortevente. *Commentariolum exigendis ſuis temporibus debiti*, ou *codex*.

CARNIEN. Voyez CARNÉEN.

CARNIENNES. Les fêtes *Carniennes*. *Carnia*, *Carnea*, en Grèc Κάρνεια. Sous le régne de Codrus les Héraclides marchant dans l'Ætolie contre les Athéniens d'Acarnanie, un devin nommé Carnus leur apparut, & leur prédit ce qui leur arriveroit. Ils le prîrent pour un Magicien, & Hippotes l'un deux, fils d'Ales, le pèrça d'une fléche & le tua. La peſte ſe mit auſſitôt dans l'armée; on attribua ce malheur à la mort du devin Acarnanien. Hippotes s'éxila, on réſolut d'appaiſer Carnus, & à ce deſſein on inſtitua les fêtes *Carniennes* à l'honneur d'Apollon, leſquelles ſe célébroient chez les Lacédémoniens avec quelques cérémonies militaires, parce qu'elles fûrent inſtituées dans un Camp. Enſuite pendant la 26e Olympiade on y ajouta un prix de Muſique. *Pauſanias L. III. Apollodore L. II. Euſebe de la Prépar. L. V. c. 20.*

CARNIES. ſ. pl. *Carnia*. Jeux inſtituez en l'honneur d'Apollon. Athénée en parle. C'eſt la même chôſe que Carniennes dont on vient de parler.

CARNIOLE. ſ. pl. Province du Cèrcle d'Autriche, & la partie de l'Allemagne la plus méridionale. *Carniola*. C'eſt une partie de l'Ancien Norique. Elle eſt bornée au midi par la Morlaquie, l'Iſtrie, le Comté de Gorice & le Frioul; au couchant par la Carinthie, qui avec le Comté de Cilley la confine auſſi du côté du nord. Elle a au levant la Croatie. La Save travèrſe cette Province prèſque dans toute ſa longueur. La *Carniole* eſt dans les Alpes Carniques, ou Carniennes. Elle ne laiſſe pas d'être aſſez fèrtile en grains, en vin & en huile. La *Carniole* a dépendu autrefois des Ducs de Bavière; elle paſſa enſuite aux Marquis de Craimbourg; leur famille s'étant éteinte les États du païs ſe donnèrent dans le XVe ſiécle à Fréderic le Belliqueux, Duc d'Autriche, & elle fut érigée en Duché par Fréderic II. La Capitale de *Carniole* eſt Laubach.

La *Carniole* ſe diviſe en haute, baſſe & moyenne. La haute *Carniole* eſt la partie occidentale; la baſſe eſt la partie méridionale vèrs les confins de l'Italie & de la Dalmatie; la moyenne, qui s'appelle autrement Windiſc-Marc, c'eſt-à-dire, la Marche ou le Marquiſat de Vindes, *Carniola media*, ou *Vindorum Marchia*, eſt la partie orientale de la *Carniole*. On appelle auſſi *Carniole ſéche* ou Iſtrienne, *Carniola ſicca*, ou *Iſtriana*, la partie de l'Iſtrie qui eſt proche des montagnes de la Vena & du Golfe de Carnero. On la joint à la *Carniole*, parce qu'elle appartient à la

la Maiſon d'Autriche, & on lui donne le ſurnom de *ſèche*, à cauſe de ſa ſtérilité. Maty, Hoffman. Nous avons une hiſtoire de la *Carniole*, depuis le commencement du monde, par Jean Louis Shoenleben, *Carniola antiqua & nova* &c.

CARNON. C'eſt le nom d'une ſorte d'arme ancienne des François.

CARNOSITÉ. ſ. f. Tèrme de Chirurgie, Petite excreſcence de chair, turbèrcule, ou vèrrue qui ſe forme dans l'uretère au col de la veſſie, dans la vèrge, & qui bouche le conduit de l'urine. *Excreſcens in veretro tumor.* Les *carnoſitez* ſont difficiles à guérir. On ne les connoît guères que par la ſonde qui eſt introduite dans ce paſſage, & qui trouve de la réſiſtance. Elle vient ordinairement de quelque maladie vénérienne mal panſée.

CARNUTES. ſ. m. & pl. *Carnutes.* Anciens peuples de Gaule. C'étoient ceux qui habitoient le païs Chartrain. Céſar parle des *Carnutes* dans le Livre VI. de ſes Commentaires de la guèrre des Gaules C. 4. & il dit qu'ils étoient ſous la protection de ceux de Rheims. Les *Carnutes* paſſoient pour occuper le milieu des Gaules. Ils s'étendoient juſqu'au païs des Andegaves, & à celui des Turonois. C'étoit une nation fort étendue entre la Seine & la Loire. On fit pluſieurs aſſemblées ſecrettes, où les *Carnutes* proteſtèrent de s'expoſer à tout pour remettre leur patrie en liberté.

CAROBE. ſ. f. Poids qui péſe 24 minutes. *Carobus.* On l'appelle autrement *prime*.

Carobe. C'eſt un arbre, qui s'appèlle autrement *carouge*. *Siliqua edulis.* Voyez Carouge.

CAROBERT. ſ. m. Nom propre d'homme, composé par abbréviation de Charles, ou *Carolus*, & de Robert. *Carobertus*, *Carolus Robertus*. *Carobert* Roi d'Hongrie, que les Hongrois appellent ſimplement Charles II. eſt celui en faveur de qui les plus célèbres Juriſconſultes de ſon tems décidèrent que le fils repréſentoit ſon père dans la ſucceſſion de ſon ayeul à la couronne, & devoit être préféré à l'oncle.

CAROGNE. ſ. f. Tèrme injurieux, qui ſe dit entre les femmes de baſſe condition, pour ſe reprocher leur mauvaiſe vie, leurs ordures, leur puanteur. *Caro putrida.* C'eſt la même chôſe que *charogne*, quand on lui donne une prononciation Picarde.

Ce mot vient de *caro*, comme qui diroit, *chair pourrie*.

CAROLE. *Chorea*, *ſaltatio.* Autrefois ce mot étoit en uſage, il ſignifie *danſe*.

CAROLIN. adj. m. C'eſt l'épithète que l'on donne aux quatre livres qui furent compoſez par les ordres de Charlemagne, pour réfuter le IIe Concile de Nicée. *Libri Carolini.* Ces livres *Carolins* contiennent 120 chefs d'accuſation contre le Concile de Nicée; & ces accuſations y ſont propoſées en tèrmes très-atroces, & très-injurieux.

Quelques Auteurs ont douté de la vérité & de l'antiquité de ces livres; il y en a qui les attribuent à Angilran Évêque de Mets, d'autres à Alcuin, & d'autres diſent que ce furent les Évêques de France qui les compoſèrent, & qui y mirent la longue préface que nous y voyons vèrs l'an 790. Car le Pape Adrien ayant envoyé à Charlemagne les Actes du IIe Concile de Nicée, il les fit examiner par les Évêques, & ce fut la réponſe qu'ils y firent. Les Livres *Carolins* furent envoyez au Pape Adrien environ le tems du Concile de Francfort, par Angilbert Abbé de Centule, & le Pape y répondit par une grande lettre adreſſée à Charlemagne, dans laquelle on ne peut aſſez admirer la douceur avec laquelle il répond à un écrit ſi plein d'emportement & de mauvais raiſonnemens. Les Livres *Carolins* ont été imprimez prémièrement par M. Du Tillet Évêque de Meaux ſous le nom d'Eriphile en 1549. avec un Concile de Paris, ſur un ancien manuſcrit. Hincmar les cite.

CAROLIN. Voyez CARLIN.

CAROLINE. Plante. Voyez Carline.

CAROLINE. ſ. f. Contrée de l'Amérique ſeptentrionale. *Carolina.* C'eſt une partie de la Floride, qui ſe trouve le long de la mèr du nord entre la Virginie, & la Preſqu'iſle de Tegaſta. Elle eſt compriſe entre le 29e & le 36e dégré de latitude. Les François s'y établirent en 1562. & y bâtirent le fort de la *Caroline*. C'eſt pour cela qu'on l'appelle auſſi Floride Françoiſe. Les Anglois en ſont maîtres depuis 1660.

CAROLUS. ſ. m. Monnoye hors d'uſage, qui valoit il y a quelque tems dix deniers. *Caroleus.* Elle étoit marquée d'un K, parcequ'elle fut fabriquée du tems de Charles VIII. Roi de France, & que le K étoit la prémière lettre de ſon nom. Cette monnoye ne paſſa pas le régne de Charles VIII. Louis XII. la décria. Cependant elle ſe convèrtit pour ainſi dire en monnoye de compte; car quoique nous n'ayons point d'eſpèce qui vaille 10 deniers, on ſe ſert encore parmi le peuple du tèrme de *Karolus*, pour marquer cette ſomme. Le Blanc. Henri III. refuſa de donner bataille à Charles Duc de Mayenne pendant la Ligue, parcequ'il dit qu'il ne falloit pas haſarder un double Henri contre un *Carolus*; car il avoit alors avec lui le Roi de Navarre, qui depuis a été le Roi Henri IV. Il y a eû auſſi des pièces d'or d'Anglètèrre valant 13 livres 15 ſous, qu'on appelloit *Carolus*.

On dit provèrbialement, quand on veut bien mépriſer une chôſe, qu'elle ne vaut pas un *carolus*. On dit d'un homme riche, qu'il a bien des *carolus*.

CARON. ſ. m. Tèrme de Charcutier. *Lardi ſegmen.* Bande de lard d'où le maigre eſt ôté.

CARONCULE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui proprement ſignifie petite chair. *Caruncula.* Il eſt fait du Latin, qui eſt un diminutif de *caro*, chair. On donne ce nom à différentes parties du corps humain. La *caroncule* du coin de l'œil eſt une petite éminence qui eſt au grand coin de l'œil. Bartholin & quelques Anatomiſtes, la prennent pour une glande lacrymale, & diſent qu'elle eſt placée ſur le point lacrymal pour empêcher que nous ne pleurions continuellement. Dionis prétend qu'ils ſe trompent, que ce n'eſt point une glande lacrymale, mais ſeulement la réunion de la membrane intérieure des paupières.

Les *caroncules* mamillaires, ou pupillaires, *Carunculæ pupillares*, ou *mamillares*, ſont de petits corps ou parties des reins, ainſi appellées parcequ'elles reſſemblent à un mammelon. Rondelet prétend les avoir trouvées le prémier; mais c'eſt Carpus. Elles ont la forme des glandes & ſont plus dures, & moins rouges que la chair. Elles ont la groſſeur d'un pois, mais elles ſont un peu plus larges par enhaut, & plus étroites par en bas, avançant un peu en pointe à l'endroit où elles ſont percées, pour laiſſer tomber l'urine dans le baſſinet.

Quelques-uns appellent *caroncules* cuticulaires, *carunculæ cuticulares*, ce qu'on appelle communément nymphe. Voyez ce mot.

Les *caroncules* myrtiformes, *carunculæ myrtiformes*, ou *myrtes*, ſont quatre petites éminences charnues qui ſont dans la foſſe naviculaire, ſituée de manière que chacune occupe un angle, & qu'elles forment toutes enſemble un quarré. On les appelle myrtiformes, parcequ'elles reſſemblent à des graines de myrte. *Carunculæ myrteæ.* Elles ſont ſituées dans les parties naturelles des femmes, aſſez près de l'entrée: elles ſont rougeâtres, fèrmes & relevées aux Vièrges, dans leſquelles elles ſont jointes l'une à l'autre par leurs parties latérales, par le moyen de quelques petites membranes. Dans les femmes, & ſur tout à celles qui ont eû des enfans, elles ſont ſéparées les unes des autres. Ces *caroncules* ne ſont que des rides & des inégalitez du *vagina*, ce qui en rend l'entrée plus étroite.

CAROTER. Tèrme de Jeu. Voyez Carabiner, c'eſt la même chôſe.

CAROTIDE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt le nom qu'on donne à deux artères du cou, qui portent le ſang au cèrveau, & qui montent le long des côtez de la trachée artère, avec la veine jugulaire interne. Il y en a une de chaque côté. *Carotidès venæ.* La droite vient du rameau droit ſouclavier; & la gauche de l'artère aorte immédiatement. Les anciens mettoient le ſiége de l'aſſoupiſſement dans ces artères, d'où vient qu'ils lui ont donné ce nom; κάρος étant un mot Grèc qui ſignifie aſſoupiſſement. Par la même raiſon on les a appellées, *léthargiques* & *apoplectiques*.

CAROTIQUE. ſubſt. & adj. *Caroticus*, *caro affectus.* Tèrme de Chirurgie. Degori s'eſt ſervi de ce mot pour ſignifier ceux qui ont le carus, quand il dit, on a beau piquer les *carotiques*, ils ne s'éveillent point, & ils ne répondent point. De la manière que ce mot eſt formé il paroit qu'on peut le dire de tout ce qui a rapport au carus; par exemple, affection *carotique*, ſymptôme *carotique*, &c.

CAROTTE. ſ. f. *Daucus ſativus. Paſtinaca ſativa, tenui folio. Carota.* Plante umbellifère dont la racine eſt un pivot long d'un pied, rarement branchu, qui donne peu de fibres, caſſant, charnu, ſucculent, doux & aromatique au goût, tantôt rouge, tantôt d'une couleur de pourpre foncé, tantôt jaune, & tantôt blanc, épais à ſon collet d'environ un pouce & demi, d'où ſortent pluſieurs feüilles diſpoſées en rond, longues de huit à neuf pouces, découpées en pluſieurs ſegmens qui ſont encore ſubdiviſez en une infinité d'autres étroits & longs. Elles ſont vèrtes, velües, & d'une odeur aromatique. La tige qui s'éleve du milieu de ſes feüilles eſt haute de quatre à cinq piéds, branchue, & garnie de feüilles altèrnes, pareilles à celles du bas, mais plus petites. Elle eſt creuſe, canelée, velue, & tèrminée auſſi bien que ſes branches par des ombelles, garnies à leurs naiſſances de pluſieurs brins de feüilles découpées en lanières longues & étroites. Ces ombelles ſont compoſées de fleurs à cinq petales blanches, inégales, échancrées, & diſpoſées en fleur de Lis de France. Le calice qui ſoutient la fleur devient un fruit gros comme le grain

grain

grain d'anis, fèrmé par deux ſemences applaties par l'endroit qu'elles ſe touchent, prèſque ovales, arrondies ſur leurs dos, canelées, & garnies de poils courts & blanchâtres, rangez en manière de fils. On mange les racines de *carotte*. On les fait cuire dans l'eau, & enſuite on les apprête avec le beurre, le poivre, le ſel & un peu de vinaigre. On les met auſſi dans la ſoupe. Ses ſemences ſont diurétiques. On appelle dans quelques Provinces du Royaume *carrotte* la Bete-rave, & pour la *carotte* on la nomme Paſtenade.

CAROTTE, ſe prend ſouvent pour la racine de la plante de *carotte*.

On dit provèrbialement de ceux qui font mauvaiſe chère, qu'ils ne mangent que des *carottes*.

CAROUBIER. ſ. m. *Siliqua, Ceratia, Ceratonia. ſ. f.* Arbre d'une moyenne grandeur, branchu, & garni de feüilles arrondies, d'un pouce ou deux de diamétre, épaiſſes, fèrmes, liſſes, glâbres, d'un vèrd foncé en deſſus, plus pâle en deſſous, portées ſur des queuës très-courtes & rangées ſur une côte. Ses fleurs ſont des petites grappes rouges, chargées d'étamines jaunâtres. Ses fruits ſont des gouſſes plates, longues depuis demi pied juſqu'à quatorze pouces ſur un pouce & demi de largeur. Elles ſont brunes en deſſus, courbées quelquefois, compoſées de deux coſſes, qui ſont ſéparées par des membranes en pluſieurs loges où ſont contenuës des ſemences plates approchantes de celles de la Caſſe. Ces coſſes ſont remplies dans leur ſubſtance d'un ſuc mielleux, douceâtre, qui ne s'éloigne pas beaucoup de celui de la moëlle de Caſſe. Cette moëlle lâche le ventre de même que la Caſſe. On les mange en Provence, où on les apporte des environs de Nice. Le *Caroubier* eſt commun en Italie, ſur tout près de Naples.

CAROUGE. ſ. m. *Siliqua.* Se prend ordinairement pour le fruit du Caroubier. On diſoit autrefois *Carrobe*; on dit encore Caroube en Languedoc.

CARPASUM. ſ. m. Plante dont le jus pris en bruvage endort la pèrſonne, & l'étouffe incontinent. *Carpaſus.* Les remédes contre cette ſorte de poiſon ſont ſemblables à ceux dont on ſe ſèrt contre la ciguë. Dioſcoride n'en dit pas autre chôſe, de ſorte qu'on ne ſçait aujourd'hui de quelle plante il a voulu parler.

CARPE. ſ. f. Poiſſon d'eau douce fort commun, qui a des écailles aſſez larges & jaûnes, le ventre blanchâtre, & le dos brun, & qui vit d'hèrbe ou de limon. La *carpe* aime les eaux bourbeuſes, & en trois ans devient grande d'un piéd entre œil & fourche, ou entre œil & bat. Willughbi en ſon Hiſtoire des Poiſſons fait mention d'une *carpe* qui a vécu cent ans. La *carpe* laitée eſt le mâle, & l'œuvée la fémelle. La langue de *carpe* eſt la chair qui forme ſon palais, qu'on nomme ainſi improprement, car en effet elle n'a point de langue.

Ménage dérive ce mot de *carpa*, Latin, qui ſe trouve en cette ſignification dans Caſſiodore. On croiroit peutêtre à cauſe de la reſſemblance des noms, que ce mot vient du Latin *carpio*, qui eſt un poiſſon qu'on trouve dans un lac d'Italie; mais il eſt tout différent. Les Grècs appellent la *carpe*, *κυπρῖνος*, les Latins *cyprinus*.

On appelle le ſaut de la *carpe*, le ſaut que font les Bâladins après avoir plié tout le corps, & joint la tête à leurs pieds; car la *carpe* en fait un pareil pour ſe ſauver des filets quand on les tîre de l'eau. *Cyprini ſaltus.*

On dit en tèrmes de Jardinage, Mettre de la tèrre en dos de *carpe*; ce qu'on obſèrve ordinairement dans les plattes bandes des partèrres, ou dans les découpez à deſſein d'y planter des fleurs. LIGER. C'eſt l'élever, l'accumuler enſorte qu'elle reſſemble à un dos de carpe. *In dorſum acutum erigere, in dorſi crepidinem ſubrigere.*

CARPE. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſignifie le poignet ou la partie qui eſt entre le bras & la paume de la main. *Carpiſmus.* Il eſt compoſé de huit os, diſtribuez en deux rangs, dont celui de dèrrière eſt joint aux deux fociles par des cartilages & ligamens, & celui de devant aux quatre os du metacarpe. Les Médecins Arabes l'appellent *raſette*. Les Grècs Καρπός.

CARPEAU. ſ. m. Petite carpe. *Cyprinus minor.* On l'appelle autrement *allevin*.

CARPÉE. ſ. f. *Carpæa*, du Grèc Καρπαῖα. C'étoit une eſpéce de danſe, ou d'exèrcice militaire, en uſage chez les Aenianes & les Magnéſiens. J'ai dit, & d'exèrcice militaire, car la *carpée* conſiſtoit en ce que deux hommes armez contrefaiſoient l'un un laboureur, & l'autre un voleur. Le laboureur mettant bas ſes armes ſemoit, ou faiſoit ſemblant de ſemer, puis prenoit les baſſins de ſa charruë & labouroit ſon champ, regardant ſans ceſſe de tous côtez en homme inquiet, & qui craint d'être ſurpris. Le voleur en effet paroiſſoit; le laboureur alors quittoit ſa charrue, prenoit ſes armes, & combattoit pour défendre ſes bœufs. Tout cela ſe faiſoit au ſon de la flute & en cadence. Tantôt le laboureur, & tantôt le voleur étoit vaincu. Quand le voleur vainquoit il emmenoit les bœufs du laboureur. Xénophon parle de la *carpée* dans le feſtin de Seutas le Thrace. Voyez auſſi Scaliger le père, *Poet. L. I. C.* 18. C'étoit apparemment un exèrcice inſtitué pour apprendre & pour accoutumer les païſans à ſe défendre contre les incurſions des brigands, ou de l'ennemi; comme on tîre l'oiſeau en France pour accoutumer le peuple aux exèrcices de guèrre.

CARPENTRAS. ſ. m. *Carpentoracte Meminorum*, ou *Mimenorum.* Ville de Provence capitale du Comté Venaiſſin, ſituée ſur la rivière de Ruſſe. Elle appartient au S. Siége. L'Évêque de *Carpentras* eſt Suffragant d'Avignon. Quelques uns croyent que c'eſt l'ancien *Forum Neronis*. Pline l'appelle *Carpentoracte* L. III. C. 4. Deux anciennes Notices l'appellent *Civitas Carpentoractenſium*. Voyez Vallois, *Not. Gall.*

CARPÉSIUM. ſ. m. Plante dont Galien fait mention, mais d'une telle manière qu'on ne ſçait à préſent ce qu'elle eſt. Quelques Botaniſtes croyent que le *carpeſium* de Galien eſt le poivre d'Éthiopie, & d'autres les cubébes: mais ni les uns ni les autres ne ſont ſuivis.

CARPETTES. ſ. f. Ce ſont de gros draps rayez qu'on appelle autrement *tapis à emballer. Pannus craſſior & virgatus.*

CARPILLON. ſ. m. C'eſt la même chôſe que carpeau.

CARPOBALSAME. ſ. m. Fruit d'un arbriſſeau qu'on appelle Baume. *Carpobalſamum.* Ce fruit eſt fort ſemblable, en groſſeur, en figure & en couleur, à celui du térébinthe. Il eſt attaché à la plante par un petit calice, & eſt couvert d'une petite membrane de couleur rougeâtre, ayant au dedans d'autres tuniques plus épaiſſes, ſous leſquelles eſt contenuë ſa ſemence pleine d'un ſuc jaûne & mielleux, dont le goût eſt un peu amèr & âpre, & l'odeur agréable, approchant de celle du baume. Comme on doute ſi ce qu'on vend dans les boutiques ſous le nom de *carpobalſame*, eſt le même que celui des Anciens, n'ayant pas les mêmes marques, on a accoutumé de lui ſubſtituer les cubébes, qui ont les mêmes qualitez.

Ce mot vient de deux mots Grècs *καρπὸς*, *fruit*, & *βάλσαμος*, *baume*.

CARPOCRATIENS, anciens hérétiques qui tîrent leur nom de Carpocras, auteur d'une branche de Gnoſtiques, ſous l'Empereur Hadrien, c'eſt-à-dire, au ſecond ſiécle de l'Égliſe. Carpocras, dit S. Épiphane *hær.* 27. inventeur d'une nouvelle ſecte, & dont les mœurs étoient fort corrompuës, a fait comme revivre les erreurs de Simon le Magicien, de Ménandre, de Saturnin & des autres Gnoſtiques. Il reconnoiſſoit avec eux un ſeul Principe & Père de toutes chôſes, dont le nom étoit inconnu auſſi bien que la nature. Le monde ſelon lui avoit été fait par les Anges, fort inférieurs en dignité à ce prémier principe. Il étoit entièrement oppôſé à la Divinité de J. C. voulant qu'il fût né à la manière des autres hommes, & qu'il n'eût aucun avantage ſur eux par ſa naiſſance, ſi ce n'eſt qu'il avoit eû une ame plus parfaite, qui avoit reçû du prémier principe de très-grands dons, qui l'avoient élevé au deſſus des autres créatures. Euſébe Liv. IV. de ſon hiſt. ch. 7. le fait contemporain de Baſilide après S. Irénée. Il enſeignoit la communauté des femmes, & prétendoit que les âmes ne pouvoient être purifiées, qu'elles n'euſſent auparavant commis toutes ſortes d'abominations. C'étoit, ſelon lui, une condition néceſſaire pour la pèrfection. Auſſi la vie des *Carpocratiens* étoit ſi infâme, que les payens, qui ne diſtinguoient pas aſſez les anciens hérétiques d'avec les véritables Chrétiens, prîrent de là occaſion de parler des Chrétiens comme de gens abandonnez à toutes ſortes d'impuretez. Carpocras eut un fils nommé Épiphane, héritier de ſes extravagances, & Cérinthe pour diſciple. Voyez S. Irénée Liv. I. ch. 24. Tertull. *De Præſcript. C.* 48. Clem. d'Alex. *Strom.* Liv. III. Euſebe Liv. IV. ch. 8. & principalement S. Épiphane *hær.* 27. où il parle fort au long des *Carpocratiens*. Voyez encore Danæus, & Chriſt. Lupus ſur Tèrtullien.

CARPOT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Jus carpendi pártem.* Nom d'un impôt qui ſe levoit autrefois ſur le vin. *Carpot* eſt auſſi la part de vendange du propriétaire d'une vigne, qui en partage les fruits avec ſon vigneron. *Portio*, ou *pars capienda.*

CARQUÈSE. ſ. m. Tèrme de Vèrrerie. Four de frite. C'eſt un four ſéparé du four de la vèrrerie dans lequel on fait cuire les pots avant que de les mettre dans le four de la vèrrerie.

CARQUOIS. ſ. m. Il y en a qui écrivent *Carcois.* Étui de fléches qu'on porte ſur l'épaule. *Pharetra.* On peint cupidon avec un arc & ſon *carquois*, & Diane pareillement.

Tout eſt miſtère dans l'Amour,
Ses fléches, ſon carquois, *ſon flambeau, ſon enfance;*
Ce n'eſt pas l'ouvrage d'un jour
Que d'épuiſer cette ſcience. LA FONT.

Ménage après Lipſe tient que ce mot vient de l'Allemand *kocher*, ſignifiant la même chôſe. Du Cange le dérive de *carcaiſſum*, mot de la baſſe Latinité qu'on a dit dans le même ſens.

CARRAQUE. ſ. f. C'eſt le plus grand des vaiſſeaux qui ſe ſoient vûs ſur la mèr. *Navis ampliſſima quam caracam vocant*. Les Portugais les appellent *naos*, & ce ſont de grands vaiſſeaux ronds de combat, plus étroits par enhaut que par enbas, qui ont quelquefois ſept ou huit planchers, & ſur leſquels on peut loger quelquefois deux mille hommes. Les Portugais ont une ordonnance ou coutume, que les naos ou *carraques* qui viennent des Indes Orientales ne peuvent mener de chalouppe, ni autre barque de ſèrvice en deçà de l'Iſle de Sainte Hélêne, auquel lieu ils les coulent à fond, afin d'ôter toute eſpérance à l'équipage de ſe ſauver. Ils s'en ſèrvoient autrefois tant en guèrre qu'en marchandiſe. La *carraque* étoit du port de deux mille tonneaux; c'eſt-à-dire, de quatre millions de livres. Les Chevaliers de Rhodes s'en ſont auſſi ſèrvis.

Les *carraques* ſont auſſi de grands vaiſſeaux de charge.

CARRAQUON. ſubſt. m. Petite carraque ou vaiſſeau renforcé. Quelques-uns écrivent *caracon*.

CARRÉ. Voyez QUARRÉ.

CARREAU. ſ. m. On prononce *carro*, diminutif de *carré*, qui ſe dit d'une figure qui a quatre côtez, quoiqu'ils ne ſoient pas égaux, ni à angles droits; comme un *carreau* de vîtres qui eſt quelquefois en loſange. *Quadratum*. On dit une étoffe à petits *cârreaux*. Plier du linge par petits *carreaux*. Les Jardiniers diviſent leurs partèrres, ou jardins en *cârreaux*. *Area*. Il y a un beau *cârreau* de tulippes; c'eſt-à-dire, une planche. *Cârreau* de partèrre, eſt un eſpace quarré, ou figuré avec une bordure de buis nain, rempli de fleurs, ou de gazon, dans le compartiment d'un partèrre de piéces coupées. Ce mot a été fait de *quadrellum*. MÉNAGE.

CARREAU, ſignifie auſſi le pavé des chambres, des ſales, des Égliſes, de quelque matière & figure qu'il puiſſe être. *Quadratus later, laterculus*. Il y a des *carreeux* de marbre, de poterie, de fayance, ou d'ais; il y en a de carrez, d'héxagones, &c.

En ce ſens on dit au jeu de Paume, une chaſſe à trois *cârreaux*, à dix *cârreaux*, lorſqu'une balle eſt tombée ſur le troiſiême ou le dixiême *cârreau*, & qu'elle fait chaſſe.

CARREAU, ſe dit plus particulièrement du *cârreau* de plancher, qui eſt de tèrre moulée & cuite de différente grandeur & épaiſſeur ſuivant les lieux. Il y a de grand, de moyen, & de petit *cârreau*: le grand a huit ou dix pouces de largeur, le moyen en a ſix à ſept, & le petit environ quatre. Il y a du *cârreau* de figure quarrée, il y en a à pans, & celui-ci quelquefois eſt à ſix pans, quelquefois à huit.

CARREAU VERNISSÉ, eſt un grand *cârreau* plombé, qu'on met dans les Écuries, au deſſus des mangeoires des chevaux, ce qui les empêche de ſecher le mur. *Quadratum Juniperi gummi illitum*. On fait auſſi du petit *cârreau verniſſé* pour les compartimens.

CARREAU DE PARQUET, eſt un petit ais quarré. Il en faut pluſieurs pour remplir la carcaſſe d'une feüille de parquet. *Quadratum teſſellatum*.

On appelle *carreau de vèrre*, une piéce de vèrre quarrée, miſe en plomb ou en bois. *Vitreum quadratum*.

CARREAU, ſe dit auſſi du pavé de la ruë, ou même de la tèrre qui eſt hors les maiſons. On a mis ſes meubles ſur le *cârreau*; c'eſt-à-dire, hors du logis. *Foris*. En cette batterie il eſt demeuré deux hommes ſur le *cârreau*; pour dire, ils ont été couchez par tèrre. *Humi*. On l'a jetté ſur le *cârreau*. Il a été obligé de coucher ſur le *cârreau*, c'eſt-à-dire, dehors, ſur le pavé, ſur la tèrre.

CARREAU, ſignifie auſſi, un grand oreiller ou couſſin quarré de velours, que les Dames & les Évêques ſe font porter à l'Égliſe pour ſe mettre à genou plus commodément: ce qui eſt auſſi une marque de qualité. *Pulvinus*. C'eſt une Dame à *cârreau*, on lui porte le *cârreau*. Les femmes des gens d'épée ont des *cârreaux* avec des galons d'or ou d'argent. Celles des gens de robbe en ont ſeulement avec des broderies de ſoye. Un Auteur qui a fait *Obſervationes Eugenialogicæ*, c'eſt-à-dire, des obſèrvations ſur la Nobleſſe, imprimées à Cologne en 1678. trouve chez les Romains l'origine des *carreaux*, dont les Dames ſe ſèrvent dans les Égliſes; les Romains mettoient dans les temples des *carreaux* en forme de petits lits, ou plûtôt de petits chars ſur leſquels on plaçoit les ſtatuës des faux Dieux, & il prétend que l'ambition & la commodité, ont fait uſurper ce droit ou cette coutume au ſexe.

On a auſſi des *cârreaux* dans les chambres pour s'aſſeoir ou s'accouder. Les Cavaliers étoient à ce bal au piéd des Dames ſur des *cârreaux*.

Un *porte-cârreau*, eſt un petit meuble de bois qui n'a d'autres [illegible] des pommes tournées, ſur lequel on met des piles de *cârreaux*.

CARREAUX, en tèrmes de Marine, ſont des rebords ou bandes de bois qui régnent par dehors ſur le bordage du vaiſſeau en guiſe d'un cordon, qui lie & diſtingue les tillacs, & particulièrement ceux qui ſont au deſſus de l'eau. On les appelle autrement *liſſes cintes*, ou *precintes*, ou *chaintes*. On donne le même nom de *cârreaux* à cèrtaines piéces de bois qui font le haut des côtez d'une chaloupe.

CARREAU, en tèrmes de Maçon, eſt une pièrre de taille de médiocre groſſeur, & qui a plus de largeur au parement, que de queuë dans le mur. *Lapis ſola ſuperficie extima quadratus*. Il en faut deux ou trois pour faire une voye. Quand il n'y en a qu'un, on l'appelle *quartier*. Quand il y en a plus de 2 ou 3 on dit *libes*, ou *libage*.

On appelloit auſſi autrefois *cârreaux*, de groſſes pièrres qu'on jettoit dans les villes aſſiégées avec des mangonneaux, qui peſoient quelquefois la charge d'un char qu'on nommoit *carrus*: ce qui leur fit donner ce nom, auſſi-bien qu'à *carriere*, qui étoit le lieu d'où on les tiroit.

CARREAU, eſt auſſi une arme de trait, ou fléche quarrée, qu'on tire avec une arbalête. C'eſt par comparaiſon qu'on appelle le *cârreau* de la foudre, le trait ou la pièrre qu'on croit être dans la foudre, qui bleſſe & qui tuë. *Fulmen*.

> *Fond plus vite ſur lui, que ne fond du nuage*
> *Le* cârreau *décoché du Démon de l'orage.*
>
> P. LE MOINE.

> *Déja ces Titans inſenſez*
> *Du haut de leurs monts entaſſez,*
> *Voyoient le Ciel comme leur proye;*
> *Quand d'un effort impétueux,*
> *Le* cârreau *s'élance... & foudroye*
> *Ces coloſſes préſomptueux.* ANONY.

Cette eſpéce de *cârreau* ne peut être qu'une matière condenſée & enflammée. On a dit autrefois *Gareaux*.

CARREAU, chez les Tailleurs, ſe dit d'un fèr plat & pointu par un bout, qu'on fait chauffer, & qu'on paſſe ſur les coutures pour applatir les liſières.

CARREAU, chez les Marchands de poiſſon, ſe dit des brochets qui ſont les plus gros, qu'ils appellent un brochet *cârreau*: ce ſont ceux dont ont fait des preſens. *Lucius craſſior & amplior*.

CARREAUX, ſe dit auſſi chez les ouvrièrs qui employent le fèr des groſſes limes. *Lima craſſior & quadrata*. Les gros *carreaux* & gros *demi-carreaux* ſèrvent à ébaucher le fèr. Les *carreaux* doux & *demi-carreaux* ſont des limes douces qui ſèrvent à le polir.

CARREAU, ſe dit auſſi au jeu de cartes, des figures rouges marquées en loſange. *Folium luſorium rhombo coloris rubri pictum*. Le Roi, la Dame de *cârreau*. Il a une quinte major en *cârreau*.

On appelle le jeu de franc *Cârreau*, un jeu où on jette une piéce de monnoye en guiſe de palet ſur un quarré qu'on a tracé en tèrre, & diviſé par ſes diamétres & diagonales: celui qui met ſur les lignes gagne quelque avantage.

On dit provèrbialement & baſſement d'un homme qui a vômi, qu'il a jetté du cœur ſur du *cârreau*. On dit auſſi pour mépriſer quelqu'un, que c'eſt un valet de *cârreau*.

CARREAU, en tèrmes de Monnoye, ſe dit des piéces d'or ou d'argent qu'on taille pour fabriquer les eſpéces. *Nummaria maſſula, monetaria teſſela*. La prémière façon qu'on donne en la fabrique des monnoyes au marteau, eſt de tailler les *carreaux*: c'eſt à-dire, couper les lingots, ou lames d'or, ou d'argent, en petits morceaux quarrez avec de grandes ciſoires. La ſeconde façon eſt de battre ou frapper les *carreaux*; ce qui ſe fait par un habile ouvrier ſur une enclume oblongue qui eſt ſur ſon banc dans ſa fournaiſe. La troiſiême façon eſt de recuire les *carreaux*: & la quatriême de les ajuſter, approcher, ou rebaiſer pour les rendre de leur juſte poids, & enſuite les rechauſſer & flatir, eſſaizer & boicer, qui ſont les cinq, ſix, ſept & huitiême façons qu'on leur donne, après leſquelles les *cârreaux* s'appellent *flans* ou *eſpéces*.

CARREFOUR. ſ. m. Lieu où aboutiſſent & ſe croiſent pluſieurs ruës ou chemins. *Compitum, Trivium*. On fuſtige les criminels dans les places publiques, & dans les *cârrefours*. Les publications à ſon de trompe ſe font dans les *carrefours*. Mon âme eſt pour vous miaulante, & on l'entend en chaque *cârrefour*. VOIT.

Ce mot vient de *quatre fourc*, parce que *fourc* ſignifioit autrefois un *angle aigu*, comme celui que font les doigts l'un à l'égard de l'autre; d'où a été fait auſſi le mot de *fourche*. Les Latins l'ont appellé *quadrivium, ubi quatuor viæ conveniunt*; & on a donné ce nom à l'Arithmétique, à la Géometrie, à la Muſique, à l'Aſtronomie,

tronomie, parce que ces quatre arts ſont les quatre chemins qui conduiſent à la Philoſophie.

CARRELAGE. ſ. m. Action d'appliquer des carreaux. *Stratura*. Il a tant coûté pour le *carrelage* de cette chambre. Il ſe dit auſſi de l'ouvrage même.

CARRELER. v. a. Paver une chambre, ou autre lieu de carreaux de terre, de fayence, de marbre. *Cubiculum ſternere è lateribus, faventia, marmore.*

CARRELER, ſignifie auſſi, Raccommoder des ſouliers, des bottes, y remettre des ſemelles, des bouts. *Calceis ſolum coriaceum ſubjicere, ſuppingere.*

CARRELÉ, ÉE. part. & adj. *Stratus*. Un plancher, une chambre *carrelée*.

CARRELET. ſ. m. Groſſe aiguille à quatre carnes ou côtez, dont ſe ſervent les Savetiers, Selliers, & autres qui travaillent en cuir. *Acus quadrata*.

CARRELET. ſ. m. Poiſſon de mer fort plat, taillé en loſange, comme le turbot. Il eſt blanc d'un côté, & griſâtre de l'autre, avec de petites taches rouges. Ce poiſſon eſt appellé par quelques-uns *plie*, quand il eſt grand; & *carrelet*, quand il eſt petit. En Latin *quadratulus*.

CARRELET. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt un inſtrument de bois fait en quarré, ayant aux quatre coins des pointes de clous pour y attacher un blanchet.

CARRELETTES. Ce ſont des limes qui ſervent à limer & polir le fer. Groſſes *carrelettes*. Les petites *carrelettes* ſont des limes douces.

CARRELEUR. ſ. m. Maçon qui pave avec des carreaux. *Artifex ſternendi pavimenti è lateribus*. On le dit auſſi de ceux qui raccommodent des ſouliers. *Veterum calceorum ſartor*. Et on appelle ironiquement & baſſement, un Jean Logne *Carreleur* de ſabots, un homme qu'on accuſe d'être inutile, en lui attribuant un métier chimérique.

CARRELURE. ſ. f. Application des carreaux ſur le plancher d'une chambre. *Stratura*. Il a tant coûté pour la *carrelure* de cette maiſon.

CARRELURE, ſignifie auſſi, une remonture de bottes, de ſouliers, où on a mis des ſemelles & des bouts. *Veterum calceamentorum inſtauratio, calceorum ſartura.*

On dit proverbialement & figurément, une *carrelure* de ventre, d'un bon repas qu'un goinfre ou un paraſite ont été faire quelque part, & qui ne leur a rien coûté. Le tems qui ſe paſſa juſqu'au ſoupé, me parut un ſiécle, tant j'avois beſoin d'une bonne *carrelure de ventre*. ABLANC. Il n'y a que le petit peuple qui parle de la ſorte.

CARRER. v. a. Réduire en quarré une autre figure. *Quadrare*. On peut aiſément *carrer* un triangle, & toute autre figure rectiligne. Le grand problême de la Géométrie eſt de *carrer* un cercle, une ellypſe, une parabole, & toute autre figure curviligne; c'eſt-à-dire, faire un quarré qui leur ſoit parfaitement égal.

On dit avec le pronom perſonnel, Se *carrer*, pour dire, Marcher avec affectation & témoignage d'orgueil, comme font les fanfarons, en tenant les mains ſur leurs côtez. *Subnixis alis ſe inferre, anſatum ambulare, efferre ſe magnificè.* Voyez-vous comme il ſe *carre*?

CARRET. ſ. m. Terme de Marine, qui ſe dit d'un fil tiré d'un des cordons de quelque vieux câble coupé par piéces, qui eſt de grand uſage ſur la mer pour raccommoder les manœuvres. *Funiculus*.

CARRET, eſt auſſi un nom que donnent les Marchands à de l'écaille de tortuë. *Teſtitudinis putamina.*

CARRHES. ſ. f. & plur. Nom ancien de pluſieurs villes en Orient. *Carrhæ*. *Carrhes*, ville de l'Arabie proche de la mer, eſt à ce que l'on croit celle qui ſe nomme aujourd'hui Héren. *Carrhes*, ville de la Méſopotamie, aujourd'hui du DIARBECK, eſt l'ancienne חרן, *Hharan*, ou *Charan*, ſéjour de Tharé & d'Abraham, dont il eſt parlé *Gen.* XII. 31. & *Act.* VII. 2. Ptolémée la place à 40 milles d'Édeſſe, d'autres ſur le fleuve Chaboras, & d'autres ſur le Charra. C'eſt à *Carrhes* que Craſſus fut défait par les Parthes, & que Caracalle fut tué. *Carrhes* eût depuis un Evêché ſuffragant d'Édeſſe. Voyez Bochart *Phal. L. I. c.* 14. *p.* 107.

CARRIER. ſ. m. Homme de journée qui tire & qui coupe la pierre des carriéres, *Latomus, lapidicida*. On le dit auſſi des Marchands de pierre.

CARRIÈRE. ſ. f. Lieu creuſé en terre pour en tirer la pierre qui eſt deſſous. *Lapicidina*. On ne peut pas bâtir ſur ce terrein, il eſt creux, on y a foüillé des *carrières*. Cet enfant eſt tombé dans le puits de la *carrière*. Une *carrière* de marbre, de jaſpe, de pierre de S. Leu, de tonnerre, &c. On les diſtingue par la matiére que l'on en tire. Les *carrières* d'où l'on tire le marbre s'appellent *marbrières*; celles d'où l'on tire la pierre, *pierrières*; & celles d'où l'on tire l'ardoiſe, *ardoiſières*. Il y a des *carrières* où on trouve deux cieux ou bancs de ciel à 12 ou 15 pieds au deſſous l'un de l'autre, comme a remarqué Blondel.

Ce mot vient de *carreaux* ou groſſes pierres qu'on tire des *carrières*, qu'on a appellé en Latin *quadrariæ*, ou *carreriæ*.

Les Médecins diſent auſſi, qu'un homme a une *carrière* dans la veſſie, quand après en avoir tiré quelques pierres, il s'y en engendre de nouvelles.

Les Botaniſtes appellent auſſi dans une poire la *carrière*, cette partie où s'amaſſent pluſieurs petits nœuds pierreux, qui vers le centre du fruit ſemblent ne former qu'une pierre. Cette *carrière*, ces nœuds ſe forment non ſeulement dans le centre; mais encore dans la chair de la poire; principalement de celles qu'on appelle Poires d'eſtranguillon. M. Grew, dans ſon Anatomie des plantes, dit que ces nœuds ne ſont autre choſe que pluſieurs parties du ſuc endurcies & coagulées de la même maniére que celles qu'on voit ſouvent dans les urines, dans les tonneaux de vin, & dans pluſieurs autres liqueurs, par la précipitation que cauſe quelquefois le mélange, & la force des ſucs, qui ſe trouve dans le corps ligneux, & dans le parenchyme, qui agiſſent les uns ſur les autres.

CARRIÈRE, ſignifie auſſi, le terrein, l'étenduë d'un champ où on peut pouſſer un cheval, juſqu'à ce que l'haleine lui manque. J'ai éprouvé ce cheval, je lui ai fait faire une grande *carrière*.

> *La* carrière *fournie elle tourne viſage,*
> *Le fer ſemble en ſa main briller de ſon courage.*
> P. LE MOINE.

> *Les chevaux vigoureux, la* carrière *fournie,*
> *Tournent juſte à la main, ſous l'art qui les manie.* ID.

Prendre ſa *carrière*. *Charles....*

> *A l'autre bout ſe rend, pour prendre ſa* carrière,
> *Met la lance à l'arrêt, & baiſſe la viſiere.* P. LE MOINE.

Faire ſa *carrière*, pour dire, fournir, ne ſe dit pas communément. Le P. Le Moine a pourtant dit,

> *Les bois ainſi rompus, & les* carrières *faites,*
> *Les Princes vers leurs gens retournent à courbettes.*

On dit poëtiquement, Le blond Phœbus entrant dans ſa *carrière*.

> *Les jacintes Orientales*
> *Que le jour ſeme à ſon reveil,*
> *Sur la* carrière *du ſoleil.* VOIT.

> *Avant que le ſoleil commence ſa* carrière,
> *Et que l'aurore au monde annonce ſon retour.*
> L'AB. TETU.

Carrière ſe dit généralement de toute courſe, ou cours, & mouvement. Le Soleil entre dans ſa *carrière*; quand il ſe léve. La Lune fournit ſa *carrière*. Les Aſtres finiſſent leur *carrière* quand ils ſe couchent.

> *Déja des ſombres nuits la changeante courrière,*
> *Trois fois avoit fourni ſon obſcure* carrière. P. LE MOINE.

Ce mot vient de *carrera* Latin, qui eſt auſſi Eſpagnol, & qui a été fait de *carra*, comme qui diroit *chemin de charrettes*. MÉN. Ou bien il vient de *quadrariæ*, ou de *quadratariæ*, *à quadris vel quadratis lapidibus*. Borel le dérive de *charriere*, vieux mot François qui ſignifioit *rue* par où peut paſſer une charette, qui doit avoir au moins 8 pieds de large.

CARRIÈRE, Terme de Coutumes. Chemin large de huit pieds, où l'on peut mener charrette l'une après l'autre, & bétail en cordel & non autrement.

CARRIÈRE, en termes de Manége, ſignifie un lieu fermé de barrières où on entre pour courir la bague, & la courſe même du cheval, pourvû qu'elle n'aille point au delà de deux cens pas. *Hippodromus*. Il a fourni ſa *carrière*. Il a bronché au milieu de la *carrière*, ſi-tôt qu'il eſt entré dans la *carrière*. Ce cheval a une *carrière* tride; c'eſt-à-dire, il galope fort vite.

En Fauconnerie on appelle *carrière*, la montée de l'oiſeau d'environ 60 toiſes. S'il monte plus ou moins, on dit *double carrière*, ou *demi-carrière*.

Dans les cirques anciens on appelloit *carrière*, le chemin que devoient faire les biges, ou les quadriges; c'eſt-à-dire, les chariots à 2 ou à 4 chevaux, qu'on faiſoit courir à toute bride juſqu'aux bornes de la ſtade pour remporter le prix.

CARRIÈRE, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles, & premiérement d'un beau ſujet, d'une belle matiére où on peut s'exercer à écrire, à diſcourir. *Campus, ſtadium*. Cicéron pouvoit donner

ner une libre *cârrière* à ſon eſprit, & employer l'art de pèrſuader dans toute ſon étenduë. P. Raf. L'Hiſtoire du tems eſt une ample & vaſte *cârrière* pour un Hiſtorien. Ce ſujet eſt une belle *cârrière* où un Poëte peut èxèrcer ſon génie.

> *O vous donc, qui brûlant d'une ardeur périlleuſe,*
> *Courez du bel eſprit la* cârrière *épineuſe.* Boil.

On dit en ce ſens, Donner *cârrière* à ſon eſprit; pour dire, Se laiſſer emporter à ſon génie, s'étendre ſur un ſujet au delà des bornes; pouſſer un éloge ou raillerie trop loin. *Laxiùs in quidpiam dicendo effundi, ſe ſe effundere.* On dit auſſi ſe donner *cârrière*, pour dire, ſe laiſſer aller à ſon plaiſir, ſe divèrtir. *Indulgere genio liberiùs.* Ces gens ſe donnent *cârrière*; c'eſt-à-dire, ſe réjouïſſent, boivent, rient, chantent, &c. Cela n'eſt bon que dans le ſtile ſimple & familier.

CArrière, ſe dit encore figurément du cours de la vie, & des fonctions où on la paſſe. *Curriculum, curſus, ſtadium.* Ce ſaint homme a fourni ſa *cârrière*, a paſſé ſa vie dans les èxèrcices de piété. Le prix nous attend au bout de la *cârrière*. Cet Ambaſſadeur a fourni ſa *cârriere*, a achevé ſa négociation avec ſuccès. Sa *cârrière*, qui pouvoit être plus longue, ne pouvoit être ni plus belle, ni plus glorieuſe, Patru.

On dit provèrbialement, qu'on a fait paſſer *cârrière* à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a fait faire quelque chôſe haut la main & malgré lui.

CArRIOTTE. ſ. f. Fruit du Palmier qu'on appelle communément *datte. Palma, palmula, palmæ pomum.*

CArROſSE. ſ. m. Voiture commode pour aller par la ville, & par la campagne. *Rheda, currus, petoritum, carpentum, eſſedum.* C'eſt un vaiſſeau propre à tenir pluſieurs pèrſonnes, ſuſpendu avec de groſſes courroyes ſur quatre moutons, poſé ſur un train à quatre rouës. Ses parties ſont le train, le batteau, l'impériale, les quenoüilles, les fonds, les portières, les mantelets, les gouttières. Teiſſier dans ſes Éloges des hommes illuſtres remarque que du tems de François I. il n'y avoit à Paris que deux *cârroſſes*, celui de la Reine, & celui de Diane, fille naturelle d'Henri II. & que le prémier des Seigneurs de la Cour qui en eût un, fut Jean De Laval de Bois Dauphin, qui ne pouvant ſe tenir à cheval à cauſe de ſon exceſſive groſſeur, fut contraint de ſe ſervir de cette voiture. Les Ducs & Pairs ont le privilége d'entrer en *cârroſſe* dans le Louvre; & les Ducheſſes, de mettre des houſſes ſur leurs *cârroſſes*. Il y a des *cârroſſes* de Lyon, d'Orleans, &c. qui font des voitures publiques; & des *cârroſſes* de loüage.

Ménage dérive ce mot de *carruca*, ou *carrucha*, qui ſe trouve ainſi écrit dans les Pandectes de Florence. On trouve *caroccium*, pour un char de guèrre, *Acta SS. Maii Tom. VII. p. 39. D.* Le mot *cârroſſe* vient de *carrus, carrum.* Schrieck fait venir le nom François *cârroſſe*, & le mot Latin *carrum*, de l'Hébreu חרון, *carots, plauſtrum, charriot.*

Un *carroſſe coupé*, eſt un *carroſſe* qui n'a qu'un fond ſur le dèrrière, & qui n'a tout au plus ſur le devant qu'un ſtrapontin. *Currus acciſus.* Un *carroſſe vitré*, c'eſt celui qui eſt garni de glaces. *Laminis criſtallinis inſtructus, ornatus.* Un *cârroſſe drappé*, eſt un *cârroſſe* de deüil, garni de drap dehors & dedans. *Pullatis intra, extraque pannis opertus.* L'attelage d'un *cârroſſe* s'entend de ſix chevaux avec un volontaire, pour ſervir à la place de quelqu'un des autres à qui il arriveroit quelque accident. Ce Prince a trois attelages de *cârroſſe*. L'attelage ordinaire n'eſt que de deux chevaux.

> *D'où vient cet embarras, ces* cârroſſes *de file?*
> *Quel ſpectacle nouveau fait accourir la ville?* Vill.

On appelle un homme à *cârroſſe*, une Dame à *cârroſſe*, ceux qui ſe diſtinguent du peuple par l'équipage d'un *cârroſſe* qu'ils entretiennent, qui font rouler *cârroſſe*. La ſottiſe de l'eſprit humain eſt telle; qu'il n'y a rien qui ne lui ſerve à aggrandir l'idée qu'il a de lui-même; & ſi l'on y prend garde; il s'eſtime davantage à cheval, ou en *cârroſſe*, qu'à piéd. Port-R.

Les Hiſtoriens, & ſur tout ceux d'Italie, ont appellé *cârroſſe*, le principal étendart d'une armée, qui étoit attaché à un arbre gros comme un grand mât avec des câbles ſur un chariot couvèrt d'écarlatte, & tiré par quatre paires de bœufs caparaçonnez & couvèrts de ſatin blanc avec une croix rouge ſur le milieu. Il avoit au haut une croix d'or fort brillante; & l'étendard étoit blanc chargé d'une croix rouge. Pèrſonne n'oſoit prendre la fuite tant qu'il ſubſiſtoit debout. Il étoit à la garde d'un Capitaine avec huit Trompettes, & huit ſoldats d'élite, & il y avoit un Aumônier qui diſoit tous les jours la Meſſe auprès. Les Auteurs en attribuënt l'invention à Héribert Archevêque de Milan vèrs l'an 1124. L'Empereur Othon IV. avoit un ſemblable *cârroſſe*. Pluſieurs autres Princes en ont eû auſſi, comme les Rois de Hongrie, & même les Sarrazins.

On appelle provèrbialement un cheval de *cârroſſe*, un homme ſans eſprit, à qui on ne peut rien apprendre, & celui qui marche groſſièrement & en piéd plat.

CArROſSIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des *cârroſſes. Rhedarum opifex.* Ceux de ce métier s'appellent, *Selliers Lormiers, Carroſſiers*; & ils font à Paris un corps ſeparé d'avec les Bourreliers.

CArROUBE, ou CArROBE. Voyez CAROUGE.

CArROUS. Voyez Carrousse. C'eſt la même chôſe, ſi ce n'eſt que *carrous* n'eſt plus en uſage.

CArROUSEL. ſ. m. Courſe de chariots, & de chevaux: fête magnifique que font des Princes, ou des Grands Seigneurs, pour quelque réjouïſſance publique; comme aux mariages, aux entrées des Rois, &c. *Ludus equeſtris.* Elle conſiſte en une cavalcade de pluſieurs Seigneurs ſupèrbement vétus, & équipez à la manière des anciens Chevaliers, qui ſont diviſez en quadrilles. Ils ſe rendent à quelque place publique, où ils font des courſes de bague, des joûtes, tournois, & autres èxèrcices de Nobleſſe. On y ajoûte quelquefois des chariots de triomphes, des machines, des danſes, des courſes de chevaux, &c. & c'eſt de là que ces fêtes ont pris leur nom. Les Maures y introduiſirent les chîfres & les livrées dont ils ornèrent leurs armes, & les houſſes de leurs chevaux, avec pluſieurs applications myſtérieuſes. Les Gots & les Allemands y ajoûtèrent l'uſage des cimiers, des maſſes de héron, & des aigrettes. La plûpart des machines ſont des inventions des Italiens.

Ce mot vient de l'Italien *caroſello*, diminutif de *carro.* Mén. Le Père François Méneſtrier Jéſuite a écrit des *cârrouſels*, des joûtes & des tournois. Il y décrit la pompe ou la marche des *cârrouſels*, la lice où la carrière des *cârrouſels*, les ſujets des *carrouſels*, les machines des *carrouſels*, les récits & l'harmonie des *carrouſels*, les perſonnes qui entrent dans la pompe des *cârrouſels*, les comparſes, & toutes les actions ordinaires des *cârrouſels*.

Tèrtullien en ſon livre des Spectacles attribuë à Circé l'invention des *cârrouſels*, & veut qu'elle ait été la prémière à dreſſer le Cirque & des courſes en l'honneur du Soleil ſon père. De ſorte que quelques-uns croyent que ce mot vient de *carrus ſolis*, ou de *carro del ſole.* Mais il y a plus d'apparence qu'il vient des chars & carroſſes qu'on y menoit.

CArROUSSE. ſ. f. Bonne chère qu'on fait en buvant, & en ſe réjouïſſant. *Larga & hilaris compotatio.* Ils ont été trois jours chez un tel à faire *carrouſſe*. Ce mot eſt populaire, & vient de l'Allemand *garhaus*, qui veut dire, *tout vuidé*, on ſouſentend le vèrre; d'où on a fait depuis *carous*, & puis *carrouſſe.* Mén. Borel le dérive de *χαρά, gaudium.*

CArRURE. ſ. f. Eſt un tèrme dont les Tailleurs ſe ſervent en parlant de la taille d'un pourpoint, ou d'un corps de juppe, qui ſe dit particulièrement de l'eſpace qui eſt entre les deux épaules. *Spatium inter humeros interjectum.* On dit *cârrure* de devant, *cârrure* de dèrrière.

Carrure, ſignifie encore l'eſpace ou l'étenduë d'un carré. *Quadrati ſpatium, quadrati amplitudo.*

CARTAGE, ou CARTHAGE. ſ. f. *Carthago.* Ville d'Afrique très fameuſe dans l'antiquité, & qui diſputa l'Empire du monde à Rome. Les ſentimens des Anciens ſont partagez ſur le fondateur de *Carthage*, & ſur le tems qu'elle fut bâtie. Appien *L. I. de Bello Punico*, dit qu'elle fut bâtie 50 ans avant la priſe de Troye. Philiſte, Auteur de Syracuſe que Cicéron appelle un petit Thucidide & dont il eſt ſouvent parlé chez les Anciens, diſoit, au rapport d'Euſebe, qu'elle fut bâtie l'an 32ᵉ avant la priſe de Troye, du tems du Juge Jair. Juſtin L. XVIII. C. 5. & 6. dit qu'elle fut bâtie 72 ans avant Rome. Oroſius a ſuivi Juſtin. Patèrculus L. I. c. 6. dit que ce ne fut que 65 ans avant Rome. Denys d'Halicarnaſſe L. I. rapporte de Timée Sicilien que ce fut 38 ans avant la prémière Olympiade, ce qui revient à peu près au ſentiment de Patèrculus. Joſeph dans ſon ouvrage contre Apien cite Épheſius, qui avoit appris des Archives des Tyriens qu'elle fut bâtie 143 ans 8 mois après le temple de Salomon. Outre ce qu'Euſebe rapporte de Philiſte, il en parle encore à l'année 31ᵉ de David p. 121. de l'édit. de Scaliger, & dit que le ſentiment de quelques Auteurs eſt qu'elle fut bâtie 133 ans après la guèrre de Troye. Virgile ſuppoſe qu'elle fut bâtie peu après la priſe de cette ville; car ſept ans après lorſqu'Énée y arriva elle étoit fort avancée, & la guèrre de Troye ſe voyoit peinte dans le Palais de la Reine.

Quant au fondateur de *Cartage*, Philiſte diſoit que ce furent Ézore, ou Xore, & Carchedon, tous deux Tyriens; d'autres, que ce fut Carchedon Tyrien, père de Didon; d'autres que ce fut Didon ſa fille. Juſtin & Patèrculus diſent que ce fut Éliſſe fille du Roi de Tyr & ſœur de Pigmalion. Paterculus ajoute que quelques-uns croyent qu'Éliſſe eſt la même que Didon. Virgile a ſuivi ce ſentiment. Appien dit que l'opinion des Romains étoit que Didon avoit bâti *Carthage*.

Carthage a eû differens noms. Le Géographe Étienne de Byzance en rapporte quatre, ſans parler de celui de *Carthage*; Coenepolis, Καινη πολις, Cadmée, *Cadmea*, Καδμεία, *Oenuſſe*, *Oenuſſa*, Οἰνοῦσσα, & Κακκάβη, *Caccabe*. Le prémier & le troiſiême ſont Grècs, celui-là ſignifie *Ville neuve*, & celui-ci *vineuſe*, comme ſi elle avoit produit beaucoup de vin. Les autres ſont Phéniciens. Cadmée vient de קדם, *Kedem*, qui en Phénicien, comme en Hébreu, ſignifie orient, & veut dire orientale, parcequ'elle fut bâtie par des Orientaux. Κακκάβη, Caccabe, ſignifie en Phénicien tête de cheval. La raiſon pour laquelle on l'appella *Caccabe*, ou *tête de cheval*, c'eſt qu'on trouva à l'endroit où on la bâtit une tête de cheval, qui parût d'un bon augure, & que l'on prit pour le pronoſtique d'un peuple guèrrier & victorieux. Bochart, Chan. L. I. C. 24. p. 514. & 515. croit que Κακκάβη, *Caccabe*, a été dit en Grèc par corruption pour Καρκάβη, *Carcabe*, qu'il vient de כר, *car*, & de רכבה, *recaba*; que כר, qui ſignifie en Hébreu Chèf, Commandant, aura été dit en Phénicien par analogie pour la tête; que רכבה, aura ſignifié un cheval, parceque רכב, *raccab*, ſignifie en Hébreu un Cavalier.

La Citadelle de *Carthage* s'appella *Byrſa* par les Grècs, qui ſelon le même Auteur, au même endroit p. 513. pour éviter la cacophonie l'avoient fait de de *botſra*, בצרה, qui en Hébreu, & par conſéquent en Phénicien, ſignifie une fortification, *munimentum*.

Pour ce qui eſt du nom de *Carthage*, il eſt évident qu'il vient de קרית, *Kiriath*, ou *Kariath* en Hébreu, & *Cartha* en Phénicien. Bochart à l'endroit que j'ai déja cité p. 512. croit très probablement que ce nom eſt en Phénicien le même que celui qu'Étienne de Byzance lui donne en Grèc, Καινὴ πόλις, *ville neuve*; que les Phéniciens la nommèrent קרתא חדתא, *Kartha hadtha*; car les Chaldéens ont dit הדת, pour l'Hébreu חדש, *renouveller*, que de *Kartha*, *Kadtha*, ou *Cartada*, comme l'on prononçoit, les Grecs firent Καρχηδὼν, & de là les Latins ont dit *Carthago*. Tous ces noms, & les reſtes de la langue Carthaginoiſe que S. Auguſtin & d'autres nous ont conſervez, prouvent ce que toute l'Antiquité a reconnu, c'eſt-à-dire, que *Cartage* étoit une Colonie de Phéniciens.

Cartage devint ſi puiſſante qu'elle fut la maitreſſe non ſeulement de la Lybie, mais encore de toutes les Iſles de la méditèrranée qui étoient à ſa bienſéance, & d'une bonne partie d'Eſpagne. Devenuë rivale de Rome elle ſoutint trois guèrres contre cette fameuſe République. Dans la ſeconde, qui dura 18 ans, la haine, le courage, l'habileté, l'expérience d'Annibal, l'en fit prèſque triompher; mais la fortune changea, elle fut obligée de faire la paix à des conditions peu avantageuſes; & ayant voulu recommencer la guèrre une troiſiême fois, Caton opina à la ruine entière de cette ennemie; le Senat ſuivit ſon avis, Scipion l'Émilien prit *Cartage*, & la raſa, l'an de Rome 608. Dans la ſuite Auguſte y envoya une Colonie de 3000 hommes. Hadrien la rétablit, & la nomma *Hadrianopolis*. Après l'établiſſement du Chriſtianiſme *Cartage* devint le Siége d'un Archevêque. En 432. Genſeric l'enleva aux Romains, & pendant cent ans elle fut le Siége de l'Empire des Vandales en Afrique. Il nous reſte beaucoup de médailles de *Cartage*. Toutes celles ſur leſquelles on voit ces lettres CAR. KAR. KART. KA. KE. KPTc. K. R. T. S. PK. SMK. SMKA. SMKE. SMNKAB. au jugement des Antiquaires ont été frappées à *Cartage*.

Les Arabes ont entièrement ruiné *Carthage*. A trois lieuës de Tunis on en voit les ruines; que les Africains nomment encore Berſack, de ſon ancien nom Byrſa.

S. Cyprien étoit Évêque de *Cartage*. Juſtinien établit à *Cartage* le Siége d'un Préteur pour l'Afrique. Les guèrres de *Cartage* contre Rome s'appellent communément les guèrres Puniques. On dit la prémière, la ſeconde, la troiſiême guèrre Punique. Voyez Punique. Le gouvèrnement de *Cartage* étoit oligarchique, mais durant la guèrre le Conſeil donnoit aux chèfs une autorité abſoluë, on croyoit cela néceſſaire pour le ſuccès des grandes entrepriſes. *Cartage* avoit 360 ſtades de tour.

Tant d'Auteurs ont parlé de *Cartage* qu'il eſt difficile d'en faire le choix. Voici les principaux, Joſeph Antiq. Jud. L. VIII. C. 13. contre Appion L. I. Solin. C. 27. ou 30. Juſtin L. XVIII. C. 3. & ſuiv. Strabon L. XVII. Plin. L. V. C. 4. Pontac, p. 305. 325. &c. de ſes notes ſur Euſebe, Salien & Torniel à l'an du monde 2842. le P. Petau *De Doctr. Temp. L. IX. c. 63. & Rat. Temp. P. II. L. II. c.* 13. Bochart Chan. L. I. C. 23. Marmol, L. VI, C. 15. Voſſ. *De Idolol. L. I. C.* 32.

Cartage. ſ. f. *Cartago*. Il y avoit auſſi en Eſpagne deux villes de ce nom fondées par les Cartaginois, qui y dominoient. L'une s'appelloit *Cartage* la vieille, *Cartago vetus*. Elle fut fondée par Hamilcas dans l'Eſpagne Tarraconnoiſe & dans le Païs des Ilerciens. Quelques Auteurs veulent que ce ſoit Villefranche, & d'autres Cantaveja dans l'Arragon, ſur les confins de la Catalogne & du Royaume de Valence. D'autres la placent au confluent de la Ségre & de l'Ébre. L'autre étoit *Cartage* la nouvelle, *Cartago nova*, qui porte encore le nom de Cartagêne, formé de ce mot Latin. Voyez Cartagêne. On dit encore qu'Annibal en bâtit une en Arménie à laquelle il donna le même nom; Étienne de Byzance en parle. Le Scholiaſte d'Ariſtophane en place encore une en Thrace.

Cartage eſt auſſi un tèrme de Mythologie. *Carthago*. Cicéron dans ſon IIIe Livre de la nat. des Dieux n. 42. dit que *Carthage* paſſoit pour être fille d'Hèrcule Tyrien, qui étoit fils de Jupiter & d'Aſtérie ſœur de Latone, & qu'il eſt le quatriême des ſix Hèrcules qu'il diſtingue. Juſtin L. XVIII. c. 6. dit que la ville même de *Carthage* fut honorée comme une Déeſſe tant qu'elle n'eut point été vaincuë.

CARTAGÊNE. ſ. f. Ville d'Eſpagne dans le Royaume de Murcie. *Carthago nova*. Cette ville fut bâtie par Aſdrubal dans la Bétique ſur la côte de la Méditèrranée. Appien l'a confonduë avec Sagunte. Polybe L. X. p. 583. de l'édition de Caſaubon en fait une deſcription fort détaillée. Tite-Live la décrit auſſi L. XXVI. c. 43. & Silius Italicus Liv. XV. v. 220. *Cartagêne* a un Évêché ſuffragant de Tolède.

Cartagêne, eſt auſſi une ville de l'Amérique meridionale dans le Royaume de Grenade, & capitale d'un Gouvèrnement qui porte ſon nom. Elle a un Évêché ſuffragant de S. Fé de Bogoto. Elle eſt ſituée ſur une prèſqu'Iſle qui ne tient à la tèrre que par une chauſſée de deux cens pas de long. *Cartagêne* fut bâtie en 1532. par Pedro Hérédia. Il s'y fait un fort gros commèrce. C'eſt là qu'on pèrce, & que l'on travaille les pèrles de la Marguerite. Quelques-uns l'appellent *Cartagéne nouvelle. Maty, Hoffman, Linſchot C. 8. Amer. Herréra. c. 16.*

CARTAGINOIS, ou CARTHAGINOIS, oise. ſ. m. & f. *Carthaginenſis*. Qui eſt de la ville ou de l'État de Carthage. Tèrtullien & Térence étoient *Cartaginois*. Dans la troiſiême guèrre Punique les femmes & les filles *Cartaginoiſes* donnèrent leurs cheveux pour faire des cordages aux navires. Cicéron dit dans ſa 16e oraiſon, qui eſt la ſeconde *pro lege Agraria n.* 94. que les *Cartaginois* étoient trompeurs & menteurs. On leur attribuë l'invention de la machine de guèrre appellée Belier, & celle des galères à quatre rangs.

CARTAGO. ſ. Ce nom, qui eſt Latin, & qui ſignifie Cartage, ſe donne à deux villes de l'Amérique méridionale, dont l'une eſt dans le Gouvèrnement de Popayan, & l'autre dans l'Audience de Guatimala, & dans la Province de Coſtarica, ſur les confins de celle de Véragua. C'eſt un Évêché. Maty.

CARTAHU. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une manœuvre paſſée dans une poulie au haut des mâts pour hiſſer les autres manœuvres.

CARTAME. ſ. m. *Carthamum officinarum, ſive tnicus ſativus.* Plante annuelle à fleurons, ainſi nommée à cauſe de ſa vèrtu purgative. Sa racine eſt menuë, & quelquefois ſe diviſe en pluſieurs menus bras. Elle ne pouſſe qu'une ſeule tige, haute de deux pieds environ, arrondie, branchuë à ſon extrémité, & chargée de feüilles altèrnes, liſſes, nèrveuſes, longues de deux pouces ſur demi pouce de largeur, pointuës à leur extrémité, plus larges à leur bâſe, & un peu épineuſes ſur leurs bords. Ses branches ſont tèrminées par des têtes groſſes comme des noix, compoſées de pluſieurs écailles aſſez larges, pointuës, & de couleur pareille à celle des feuilles. Les fleurons qu'enfèrment ces têtes ſont d'un beau jaûne qui rougit en ſe deſſéchant. Chaque fleuron eſt porté par un embrion qui devient une ſemence blanche, faite en forme de coin, plus groſſe qu'un grain d'orge, & qui n'eſt point chargée d'aigrette. Cette ſemence dépoüillée de ſa peau extérieure eſt purgative, & ſert de bâſe aux tabletes diacarthami. Cette même ſe donne aux pèrroquets, d'où lui vient le nom de ſemences des pèrroquets. Sa fleur eſt employée comme le vrai ſaffran, d'où lui vient le titre de *ſaffranum*, ou ſaffran bâtard. On l'employe dans les teintures de laine & de ſoye. Voyez Safran batard.

Ce mot vient de *Katen*, qui chez les Môres ſignifie la même plante; ou bien du Grèc καθαίρειν, *purger*; car cette plante eſt purgative.

CARTAUX. ſ. m. plur. Sur mèr on appelle *cartaux* les cartes marines. *Tabulæ nauticæ*, ou *maritimæ*.

CARTE. ſ. f. Papier. *Charta*. Il n'eſt guères en uſage que dans cette phrâſe, Donner la *carte* blanche à quelqu'un, ou donner *carte* blanche; pour dire, lui donner un papier blanc ſigné pour le remplir de ce qu'il lui plaira.

On le dit auſſi au figuré; pour dire, Se ſoumettre à toutes les conditions qu'un autre nous voudra impôſer; lui laiſſer libèrté entière de faire ce qu'il lui plaira, dans une affaire qu'on lui propôſe, ou dont on le charge. On dit, avoir *carte* blanche, de celui à qui on la donne.

CARTE, eſt auſſi une grande feüille de papier, ou pluſieurs feüilles collées enſemble, ſur leſquelles on a tracé, dépeint, ou gravé la répréſentation du monde, ou de ſes parties. *Tabula.* Les *cartes* géographiques contiennent la déſcription des tèrres; les hydrographiques, celle de la mèr; les chorographiques, celle d'une région; les topographiques, celle de quelques lieux particuliers. Hévélius a fait le prémier des *cartes* ſélénographiques, qui contiennent la déſcription des figures qui apparoiſſent en la Lune. On en fait maintenant de plus exactes à l'Obſervatoire du Roi. La *carte* univèrſelle s'appelle la *mappemonde. Totius orbis in tabula deſcriptio.* On dit auſſi des *cartes* coſmographiques; pour dire, la deſcription du monde. On a trouvé l'invention de faire des *cartes* topographiques fort éxactes, en faiſant des obſervations avec des inſtrumens garnis d'alhidades en deux ſtations. Le prémier qui en a écrit a été Philippes d'Amfrie Tailleur Général des Monnoyes de France en 1597. & depuis lui Adrianus Métius, Morgard, Henrion, & les Pères Jean François Schot, & Pardies, Jéſuites, comme a rapporté le Sr Comiers en ſon Traité des Lunettes. On prétend que Seſoſtris, prémier Roi d'Égypte, qui ſe rendit redoutable par les armes, fut auſſi le prémier des hommes qui inventa les *cartes* géographiques, pour faire connoître l'étenduë de ſes conquêtes.

CARTE MARINE, eſt une *carte* où on prend peu de ſoin de marquer les villes qui ſont en tèrre fèrme, mais où on décrit éxactement la mèr, les côtes, les ports, les rochers, les Iſles, les bancs de ſable, les ſeiches, & les golphes. *Marina, Nautica tabula.* On y décrit auſſi outre les longitudes & latitudes, les lignes des rhumbs des vents. On y marque les Méridiens en lignes parallêles: ce qui eſt ſujet à beaucoup d'erreurs. On ſe ſert ſur la Méditerranée de *cartes* par routes & diſtances. Elles n'ont point d'autres lignes que celles des rhumbs de vent, & une ſeule échelle qui ſe meſure par milles. Les matelots ont des *cartes* au point plat ou au point commun, qui ſont les ordinaires; d'autres au point réduit, quand les degrez de latitude, c'eſt-à-dire, les degrez qui courent Nord & Sud, ſont tous inégaux entre eux, plus petits auprès de l'Équateur, & plus grands à meſure qu'ils s'approchent des Pôles: ce qui arrive, lorſque la projection de la *carte* eſt telle, que le Pôle y ſert de centre, & que les rayons en marquent les Méridiens.

Carte plate, eſt une *carte* qui repréſente une moyenne étenduë, comme ſont les côtes; qui ont une échelle de lieuës, & de plus les degrez de latitude marquez ſur leurs côtez paralleles au méridien. Plus les *cartes* ſont à grands points, c'eſt-à-dire, plus elles ſont grandes à proportion du tèrrain qu'elles repréſentent, plus elles ſont parfaites.

Pointer la *carte*, c'eſt marquer le lieu ſur la *carte* où on croit être en pleine mèr, ſuivant l'obſèrvation & l'eſtime d'un Pilote. *Altum mare in tabula nautica deſignare.*

On fait auſſi ſur tèrre des *cartes* de routes pour les logemens de gens de guèrre, & pour les campemens: & on dit, Oter quelqu'un de deſſus la *carte*; pour dire, l'éxempter du logement des gens de guèrre, faire détourner un peu la route.

Sçavoir la *carte*, ſe dit au propre de ceux qui ſçavent la Géographie. *Peritum eſſe Geographiæ, in Geographia eſſe verſatum.* Il ſe dit mieux encore & plus ſouvent au figuré, de ceux qui connoiſſent les intrigues d'une Cour, le train des affaires d'un État, les détours d'une maiſon, les connoiſſances, les habitudes, les ſecrets d'une famille, d'un quartier. *Occultas Aulicorum artes, initas rerum rationes, ſecreta domus, arcana familiarum noſſe, callere.* Balzac a dit qu'il eſt aiſé de trafiquer ſur la *carte*; c'eſt-à-dire, qu'il eſt facile de donner des conſeils, loin des évenemens, & du danger.

CARTE, ſignifie auſſi, un corps fait de pluſieurs feüilles de papier collées enſemble, ou de papier haché, moüillé, réduit en boüillie, raſſemblé & ſéché dans une preſſe. *Charta ſpiſſior.* On met de la *carte* dans les collets de pourpoint, & dans pluſieurs autres chôſes qu'on veut rendre dures & fèrmes. On fait des images de *carte* dans des moules, des plaques, des ornemens de plafonds avec de la *carte* dorée.

On le dit en ce ſens d'un petit morceau de *carte* déliée & marquée de pluſieurs points ou figures, dont on aſſemble un cèrtain nombre pour joüer à pluſieurs ſortes de jeux. *Folium luſorium, aleatorium.* Il a eû ce coup-ci le plus beau jeu de la *carte.* Une *carte haute*, eſt une *carte* figurée ou peinte. *Folium aleatorium pictam perſonam exhibens.* On y compte auſſi quelquefois les as. Une *carte baſſe*, eſt celle qui eſt marquée des moindres points juſqu'à ſix. Une *carte* de cœur, de carreau, de pique & de trefle. *Folium cordis figuram, rhombum, ſpiculum, trifolium exhibens.*

CARTE, ſe dit quelquefois pour CHARTE, ou CHARTRE. C'eſt-à-dire, un titre, un acte, qui établit, ou qui fait foi de quelque chôſe. Ainſi dans l'Ordre de Citeaux on appelle Carte de charité, *Carta charitatis*, une fameuſe Conſtitution qui fut faite en 1119. & qui contient les articles principaux & fondamentaux du Gouvèrnement de cet Ordre. Voyez l'hiſtoire de Citeaux par le P. Ange Manrique à l'an 1119. c. 4. C'eſt l'Abbé Étienne qui en fut l'Auteur; Là même c. 3. n. 1. Calixte II. la confirma; au même endroit c. 4. n. 7.

CARTE, en tèrmes de Cartier, eſt une feüille de carton, où il y a pluſieurs *cartes* ſans être coupées. *Tabula pictis foliis luſoriis diſtincta.*

CARTES, ſe dit plus ordinairement au plurier, quoiqu'on diſe auſſi fort bien au ſingulier, une *carte. Folia luſoria.* Il y a pluſieurs jeux de *cartes*, le Piquet, le Bèrlan, l'Homme, l'Ombre, la Baſſette, le Lanſquenet, la Triomphe, le Hère, l'Impériale, le Hoc, le Revèrſis, la grande & petite Prime, la Menille, &c.

On appelle auſſi fauſſes *cartes*, les *cartes* marquées leſquelles on pique au jeu. *Adulterinum folium.* On dit auſſi, qu'il eſt entré une fauſſe *carte* dans un jeu, quand c'eſt une *carte* toute ſeule d'un point. *Folium luſorium nota inferioris.* Elle eſt déſavantageuſe, parce qu'on eſt obligé d'obéïr à une haute de même point qu'on jette, & qui fait pèrdre la main. Les Lydiens pour charmer la faim pendant une extrême diſette inventèrent les *cartes* & la paume; ils joüoient un jour, & mangeoient l'autre. LE GENDRE.

On dit auſſi, Battre, mêler, broüiller, couper les *cartes*; lorſqu'on les manie long-tems pour en changer l'ordre & la diſpoſition, & qu'enſuite on en ſépare le jeu en deux & qu'on met deſſous celles qui étoient deſſus, après quoi on les diſtribuë. *Miſcere, perturbare.*

On dit figurément en ce ſens, que les *cartes* ſont bien broüillées, quand dans un État, ou dans une Cour, il y a des troubles, des guèrres, des diſſenſions, des intérêts, & des affaires fort difficiles à accommoder.

On appelle joüer bien les *cartes*, faire les *cartes*, gagner les *cartes*, quand on fait davantage de levées des *cartes* qu'on joüe ſur la table, que celui contre qui l'on joüe. *Scienter foliis pictis ludere, folia verſare, dimittere.*

On dit provèrbialement d'une maiſon bien enjolivée, mais bâtie peu ſolidement, que c'eſt un château de *carte.*

CARTEL. ſ. m. Écrit qu'on envoye à quelqu'un pour le défier à un combat ſingulier, ſoit pour des tournois, ſoit pour un duel formé. *Scriptum quo quis provocat ad certamen.* Cet écrit contient ordinairement le lieu, la manière, le ſujet, le jour & l'heure du combat. Les *cartels* ne ſont plus en uſage depuis que le Roi a ſi ſévèrement défendu les duels, ſi ce n'eſt figurément & en raillerie, quand on veut défier quelqu'un à la diſpute, & faire un aſſaut de réputation, & d'eſprit. L'uſage des *cartels* & des défis eſt fort ancien, & on en voit divèrs exemples dans Homère, Virgile, & autres Poëtes Grècs & Latins.

L'ami pour ſon ami préſentant le cartel,
Se fit d'être aſſaſſin un devoir criminel. VILL.

CARTEL, ſignifie auſſi un accord qui ſe fait entre les États pour les priſonniers pendant la guèrre. *Pactio de captivis inita belli tempore.*

CARTELETE. ſ. f. Tèrme de Couvreur. On appelle la plus petite ardoiſe, ardoiſe *cartelete.*

CARTEILE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des groſſes planches ou doſſes qui ſèrvent aux moulins à porter les meules, ou à faire des planchers qui ſont à côte, & à d'autres uſages. *Materies.*

CARTEILE, eſt auſſi une façon de débiter les bois qui ſont rechèrchez, comme les frênes & érables loupeux & noüailleux, lorſqu'on les met par petites planches de trois, quatre & cinq pouces d'épaiſſeur pour ſèrvir aux Ébeniſtes. *Teſſella.*

CARTENIER. Voyez QUARTENIER.

CARTERON. Voyez QUARTERON.

CARTÉSIANISME. ſ. m. Prononcez la ſeconde *ſ*. Sentimens, opinions du Philoſophe Deſcartes. *Carteſianiſmus.* Secte de Philoſophes modèrnes dont Deſcartes eſt le chèf, & qui prend ſon nom du nom Latin de ſon Chèf, *Carteſius.*

Le *Cartéſianiſme* a ſes principes de Métaphyſique & de Phyſique. Le principe de Métaphyſique eſt celui-ci, *je penſe, donc je ſuis.* Ce principe a été attaqué & ſoutenu avec beaucoup de vivacité, & avec trop de partialité de part & d'autre; car quoi qu'il ſoit vrai que nous ſommes aſſurez en même tems par le ſentiment intérieur de la conſcience, que nous éxiſtons, comme nous ſommes que nous penſons, il eſt vrai de dire que la concluſion de ce raiſonnement, *je ſuis*, ſe tire bien de l'antécédent, *je penſe*, puiſque *penſer* ſuppoſe néceſſairement *être*, ou *éxiſter*, & que l'eſprit voit clairement la liaiſon néceſſaire qu'il y a entre *penſer*, & *être.* Cependant Deſcartes n'a pas dû propoſer ſon principe comme une nouvelle découvèrte; avant lui on ſçavoit que pour penſer il faut être, & que celui qui penſe actuellement éxiſte actuellement,

tuellement. Pour la Phyſique le principe du *Carteſianiſme* eſt qu'il n'y a que des ſubſtances, ce principe a paru dangereux, & on le combat tous les jours dans les écoles Catholiques, en prouvant qu'il y a des accidens abſolus. Ces ſubſtances ſont de deux ſortes. L'une eſt la ſubſtance qui penſe, & l'autre la ſubſtance étenduë; la penſée actuelle, l'étenduë actuelle ſont de l'eſſence de la ſubſtance, tellement que la ſubſtance penſante ne peut être ſans quelque penſée actuelle, & qu'on ne peut rien retrancher de l'étenduë d'une chôſe, ſans retrancher de ſa ſubſtance. A l'égard de la ſubſtance penſante, on ne conçoit pas comment Dieu ne pourroit pas l'empêcher de penſer, en lui refuſant ſon concours pour quelque action que ce ſoit, tandis qu'il lui conſervera l'éxiſtence. A l'égard de la ſubſtance étenduë, la foi nous apprend que le corps de JESUS-CHRIST ne pèrd rien de ſa ſubſtance dans le Sacrement de l'Euchariſtie, quoi qu'il y pèrde beaucoup de ſon étenduë, ainſi l'on ne peut pas dire que l'étenduë eſt l'eſſence de la matière. Un autre principe du *Carteſianiſme* eſt qu'il n'y a point de vuide & qu'il n'y en peut avoir dans la nature, parceque ce vuide pouroit être meſuré, il ſeroit étendu, ce ſeroit donc de la matière; car tout ce qui eſt étendu eſt matière. Il eſt inutile de faire des réfléxions ſur un ſi mauvais raiſonnement; les Philoſophes d'un ſentiment contraire le réfutent trop ſérieuſement.

Ces principes de Phyſique une fois ſuppoſez, Deſcartes éxplique par la voye de la Mécanique, & par les régles du mouvement, comment le Monde a été formé tel qu'il eſt. Il ſuppoſe que Dieu a créé de la matière d'une étenduë indéfinie; qu'il a diviſé cette matière en petites parties quarrées, ou de figures pleines d'angles, qu'enſuite il imprima deux mouvemens à cette matière, l'un par lequel chaque partie tourna ſur ſon centre, l'autre par lequel une grande quantité de matière tourna ſur un centre commun, ce qui forma autant de tourbillons qu'il y avoit de ces maſſes différentes de matière qui tournoient ſur un centre commun. Voici, ſelon Deſcartes, ce qui arriva dans chaque tourbillon. Les parties de la matière ne purent être miſes en mouvement ſans que leurs angles ſe rompiſſent; ce frottement continuel de parties à angles produiſit deux ſortes d'élémens, le prémier eſt une poudre très-fine formée des angles briſez mille fois, & en mille manières; le ſecond ſont des globes formez de ces parties de matière dont les angles ont été abbatus par le mouvement; le troiſiéme ſont les parties de ces angles dont la figure eſt irréguliére, & qui par de petites cornes ſe ſont embarraſſées les unes avec les autres. Le prémier élement ſuivant les loix du mouvement occupe le centre du tourbillon, à cauſe de la petiteſſe de ces parties; cet élément eſt la matière du ſoleil, des étoiles fixes, & domine dans le feu que nous voyons ſur la tèrre: le ſecond élément, compoſé de globes, remplit l'eſpace qu'il y a depuis la tèrre juſques aux étoiles fixes, de telle manière que les globes les plus gros ſont plus près de la circonférence du tourbillon, & les plus petits ſont près du centre: le troiſiême élément, ou les parties branchuës, eſt la matière de la tèrre, des corps tèrreſtres; des cométes, des taches du ſoleil &c. On trouve ce ſyſtême dangereux, parce qu'il eſt favorable aux Athées, qui admettent une matière éternelle, & qui dans le ſentiment de Deſcartes éxpliqueroient par les loix du mouvement de quelle manière le monde a pû ſe former; cependant les Athées, s'ils ſont véritablement Philoſophes, ne ſçauroient s'accommoder du ſyſtême du *Carteſianiſme*, puiſqu'il eſt impoſſible qu'il y ait du mouvement dans les parties d'une matière dure & ſolide, dont la réſiſtance eſt indéfinie, s'il n'y a du vuide, ou un fluide parfait. De plus la matière n'a d'elle-même aucun mouvement; il faut néceſſairement un Dieu qui le lui ait imprimé. Le *Carteſianiſme* a d'abord charmé les eſprits, comme tous les ſyſtêmes nouveaux; mais on en eſt bien revenu, & l'on ne trouve aujourd'hui guères plus de ſolidité dans les élémens du *Carteſianiſme*, que dans les qualitez occultes de la vieille Philoſophie. Malgré tout cela il faut avouër que l'Auteur & le père du *Carteſianiſme* avoit beaucoup d'eſprit; la connoiſſance qu'il avoit des Mathématiques lui a ſèrvi à purger la Philoſophie de beaucoup de chôſes inutiles, & à éxpliquer d'une manière phyſique les effets de la nature. Le *Carteſianiſme* a été prêt d'être défendu par arrêt du Parlement, & il l'auroit été ſans la requête burleſque qui fut préſentée au prémier Préſident.

CARTÉSIEN. ſ. m. Philoſophe qui eſt dans les ſentimens de Deſcartes. *Carteſianus*, *Carteſii ſectator*.

M. De Ville a fait un Traité ſur le ſentiment des *Cartéſiens* touchant l'eſſence & les propriétez du corps, dans lequel pour faire mieux rentrer les *Cartéſiens* en eux mêmes par la vûë du péril où ils s'engagent, il fait voir que Calvin & les Calviniſtes ſoutiennent les mêmes principes que Deſcartes & les *Cartéſiens* touchant l'eſſence & les propriétez du corps. JOURN. DES SÇAV.

CARTÉSIEN, ENNE. adj. Qui appartient, qui a rapport à Deſcartes, ou à ſa ſecte. *Carteſianus*. La doctrine *Cartéſienne* eſt ſuſpecte à bien de gens. Un Proteſtant de Griphward, qui fit il y a quelque tems une Diſſèrtation ſur la Religion de Deſcartes, *De Religione Carteſii*, dit que bien des ſçavans l'ont accuſé d'Athéiſme; il tâche cependant de l'en purger, mais il dit qu'il faut bien mettre de la différence entre Deſcartes & ſes ſectateurs. Que l'eſſence des chôſes dépende du libre arbitre de Dieu, c'eſt une chimère *Cartéſienne* dont les Pères ſont fort éloignez. MÉM. DE TREV.

CARTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des cartes à joüer, ou qui en fait trafic. *Luſoriorum foliorum opifex*.

CARTILAGE. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la partie la plus dure de l'animal après les os. *Cartilago*. Ils ſont prèſque de même nature, & n'en différent que du plus au moins. Il y en a qui ſont durs & qui deviennent oſſeux avec le tems, comme ceux qui font le ſtèrnum. Les autres ſont plus mous, & compôſent même des parties, comme ceux du nez, des oreilles, &c. Il y en a d'autres qui ſont très-mous, & qui tiennent de la nature du ligament, ce qui les fait appeller *cartilages ligamenteux*. Il y a des cartilages de pluſieurs figures, à qui on a donné le nom des chôſes auxquelles ils reſſemblent: l'un eſt appellé *annulaire*, parce qu'il reſſemble à un anneau; un autre *xyphoide*, à cauſe qu'il a la figure de la pointe d'un poignard; un autre *ſcutiforme*, qui eſt fait comme un bouclier, & ainſi de pluſieurs autres. Les *cartilages* n'ont ni membranes, ni nèrfs, & par conſéquent point de ſentiment. Ses uſages ſont d'empêcher que les os ne ſoient bleſſez par un froiſſement continuel; & de les joindre en pluſieurs endroits par ſyncondrôſe, & de contribuer beaucoup à bien former pluſieurs parties, comme le nez, les oreilles, la trachée artère, les paupières & quelques autres.

CARTILAGINEUX, EUSE. adj. Qui eſt formé de cartilage. *Cartilagineus*. Les animaux ont pluſieurs parties *cartilagineuſes*.

CARTISANE. ſ. m. Tèrme de Broderie. C'eſt de la ſoye ou du fil délié, ou de l'or & de l'argent, dont on couvre un petit morceau de carte ou de parchemin qu'on met dans les dentelles & guipures.

CARTON. ſ. m. Groſſe Carte. On en peut faire de papier collé, & de papier haché & ſeché dans la preſſe. *Carta ſpiſſior*. Les livres en veau ſe relient avec de gros *cartons*. On fait des images & pluſieurs ſortes d'ouvrages avec du *carton* dans des moules.

CARTON, en tèrmes de Peinture, ſe dit des deſſeins qu'on fait ſur de fort papier, pour les calquer enſuite ſur l'enduit frais d'une muraille où on veut peindre à freſque. *Charta craſſior figuris pictis adumbrata*. C'eſt auſſi le deſſein coloré pour travailler à la Moſaïque, pour faire des tapiſſeries, &c.

CARTON, en Architecture, eſt un contour chantourné ſur une feüille de *carton*, ou de fèr blanc, pour tracer les profils des corniches, & pour lever les panneaux de deſſus l'épure. *Operis Architectonici exemplar inciſa cartha vel lamina ferrea adumbratum*.

CARTON, C'eſt ſur la mèr, le volume des cartes Marines. *Tabularum nauticarum volumen*.

CARTON, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit d'un feüillet qu'on imprime à la place d'un autre où il s'étoit gliſſé quelque groſſe faute. *Folium impreſſum denuò, vitioſi folij loco ſubſtituendum*. On a refait pluſieurs *cartons* de ce livre pour en empêcher la cenſure. On a mis pluſieurs *cartons* à ce livre.

CARTONNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait ou qui vend du carton. *Spiſſiorum chartarum opifex*.

CARTOPYLAX. Voyez CHARTHOPHYLAX.

CARTOUCHE. ſ. m. Selon les ouvriers, mais dans le langage ordinaire on le fait féminin. C'eſt un rouleau de carte, ou ſa repréſentation, dont la ſculpture & la gravure font divers ornemens, au milieu duquel on met quelque inſcription, ou deviſe, ou quelque ornement, des armoiries, des chiffres, &c. *Voluta*, *helix*. Les tîtres des cartes géographiques ſont écrits dans des *cartouches* fort hiſtoriées.

On appelle auſſi *cartouche* dans les bâtimens, ces mêmes repréſentations qui ſe font de pièrre, de plâtre, ou de bois, & qui laiſſent au milieu un vuide capable de recevoir quelque inſcription. *Clypeus*, *ſcutum*.

CARTOUCHE, en tèrme de Guèrre, eſt une charge d'arme à feu enveloppée dans de gros papier ou de la carte, pour charger plus promptement. *Chartei ex arte globuli*, *ſcloporum glandibus*, *catenis aliiſque ferramentis inſerti*. Celles du canon ſont ordinairement dans des *cartouches* de carton, ou de fèr blanc, qui ſont des boêtes hautes d'un demi piéd, & qui occupent la place du boulet dans la piéce, au calibre de laquelle ſon diamétre eſt proportionné. On remplit ces *cartouches* de petites balles, de clous, de chaînes, de fèrrailles. Tout cela s'écarte conſidérablement. Le canon qu'on cache dans les flancs retirez ſe charge d'ordinaire à *cartouches*, pour faire plus de fracas ſur les aſſiégeans.

ſiégeans. Celles des mouſquets, & des piſtolets contiennent ſeulement de la poudre, & du plomb enveloppé dans de gros papier,

CARTOUCHE, eſt auſſi une eſpèce de grenade ou boulet creux, qui eſt une boëte ronde remplie de balles de mouſquet, qui s'ouvre à propos quand il eſt beſoin. *Granati bellici genus.*

Ce mot vient de l'Italien *cartoccio.*

CARTULAIRE. Les *Cartulaires* ſont les papiers terriers des Égliſes, où ſont écrits les contrats d'achapt, de vente, d'échange, les priviléges, immunitez, exemptions, & autres chartes. Ils ſont ordinairement poſtérieurs à la plûpart des actes qui y ſont contenus, & ils n'ont été faits que pour conſerver ces actes dans leur entier. Les Compilateurs des *cartulaires* n'ont pas toûjours été fidelles; on y trouve une infinité de piéces manifeſtement fauſſes, ou corrompuës, comme on le juſtifie en comparant les originaux avec les copies qui ont été enregiſtrées dans les *cartulaires*, ou en comparant d'anciens *cartulaires* avec d'autres plus nouveaux, où les mêmes actes ſe trouvent: car plus les copies des *cartulaires* ſont nouvelles, plus les piéces qu'ils renferment ſont étenduës. On remarquera de plus que les Monaſtères ont fait quelquefois confirmer leurs titres par les Princes & par les autres Puiſſances, en leur repréſentant que leurs anciens titres étoient ſi vieux qu'on avoit de la peine à les lire, & alors il eſt arrivé ſouvent que ſous ce prétexte on en ſubſtituoit d'autres en la place des anciens. Il ne faut donc pas recevoir facilement & ſans examen les actes qui ſe trouvent enregiſtrez dans les *cartulaires*. Conſultez là-deſſus Acoſta, Hiſtoire des Revenus Eccléſiaſtiques, & le P. Germon, dans ſon Ouvrage ſur la Diplomatique du P. Mabillon. Voyez CHARTULAIRE.

CARTULAIRE. ſ. m. Officier de l'Égliſe Romaine. Gardien des Chartes ou papiers de l'Égliſe. S. Grégoire le Grand envoya Hilaire ſon *Cartulaire* en Afrique pour tenir un Concile, & remédier aux déſordres que cauſoient les reſtes des Manichéens & des Donatiſtes. Sur quoi M. l'Abbé Fleury, Hiſt. Eccl. Liv. XXXV. p. 33. remarque que le *Cartulaire* n'étoit originairement qu'un Secrétaire Gardien des chartes; mais qu'alors, c'eſt-à-dire au tems de S. Grégoire, il avoit juriſdiction dans les Provinces où il étoit envoyé, & il cite le Gloſſaire de Du Cange.

CARVI. ſ. m. C'eſt une plante qui a tiré ſon nom de la Carie, païs de l'Aſie Mineure, où les anciens l'avoient remarquée. Sa racine eſt groſſe, longue, blanche; d'un goût aromatique & un peu âcre. Ses feüilles naiſſent comme par paires, découpées menu le long d'une côte: elles ſont ſemblables aux feüilles de carrotte ſauvage. Ses fleurs ſont en paraſol: compoſées de cinq petites feüilles, rondes, blanches ou rouges, diſpoſées en fleur de lis de France. Sa graine eſt étroite, un peu longue, canelée ſur le dos, d'un goût âcre & aromatique. C'eſt la partie de cette plante qui eſt le plus en uſage: elle eſt ſtomachique & diurétique: elle diſſipe les vents, aide la digeſtion, & fortifie le cerveau. Les Allemands & les Anglois s'en ſervent beaucoup: ils en mettent dans les biſcuits, dans les fromages, & dans d'autres ſortes d'alimens. En Latin *carui officinarum*, ou *cuminum pratenſe.*

CARUS. ſ. m. *Carus.* Terme de Médecine. C'eſt le nom d'une maladie qui aſſoupit. Il y a différence entre le coma & le *carus*, en ce que dans la premiére de ces affections les malades répondent quand on les interroge, ce qu'ils ne font pas dans la dernière. Il eſt diſtingué dans la léthargie en ce que la fiévre accompagne la léthargie, & que le ſentiment revient aux léthargiques quand on les pique, quand on les agite; il eſt diſtingué de l'apopléxie par la liberté de la reſpiration qui eſt toûjours bleſſée dans l'apopléxie; de l'épilépſie, en ce qu'il n'y a aucun mouvement, & qu'il n'y a point d'écume à la bouche dans le *carus*; de la ſincope par le pous qui eſt grand, par le teint du viſage qui eſt vermeil, au lieu que le pous eſt lent, & la face cadavéreuſe dans la ſyncope; de la ſuffocation hyſtérique, en ce que les femmes en cet état entendent & ſe reſſouviennent de tout, ce qui eſt tout opposé au *carus*. DEGORI. Le *carus* eſt un long & profond aſſoupiſſement inſurmontable, joint à la perte du ſentiment, du mouvement, & de l'imagination, mais avec liberté de reſpirer. La cauſe du *carus* eſt l'interruption du mouvement des eſprits animaux, cauſée par l'affaiſſement quand ils ſont épuiſez, ou par l'obſtruction qui provient d'une humeur pituiteuſe, froide & groſſière, ou par compulſion à cauſe de quelque coup.

Le nom de *carus* vient du Grec κάρος, qui veut dire, *aſſoupiſſement avec peſanteur de tête.*

CARYATIDES. ſ. f. pl. Terme d'Architecture. C'eſt une eſpèce de pilaſtre, ou de colonne, repréſentant des figures de femmes, vêtuës de longues robes, dont les Anciens ſe ſont ſervis pour faire le fût de la colonne Ionique. *Caryatides.* L'origine de cet ornement eſt connuë & rapportée par Vitruve, qui dit que les Grècs ayant pris la ville de Carye, en emmenèrent les femmes captives, & pour marque de leur ſervitude, ils en appliquèrent les figures dans leurs bâtimens, comme ſi elles euſſent été chargées de gros fardeaux; & telles que ceux que les colonnes ſupportent. On voit au Louvre dans la ſalle des Suiſſes de fort belles figures de *Caryatides.* Voyez Vitruve Liv. I. ch. 1. Autrefois les *Caryatides* étoient repréſentées ſoutenant d'une main le fardeau dont elles étoient chargées, & laiſſant aller l'autre main en bas. Celles qui portoient des paniers ou des corbeilles ſe nommoient *Caniferæ*, *Ciſtiferæ.*

CARYBDES, & CARYBDIS, ou CHARYBDE, & CHARYBDIS. ſ. f. Nom d'un gouffre du détroit de Meſſine, vis-à-vis du rocher appellé Scylla. Cluvier le décrit, Sicil. Ant. p. 64. & ſuiv. Ce lieu s'appelle aujourd'hui *Capo di faro*, ou *Capo faro*, à cauſe d'un phare qu'on a placé là. Les Poëtes feignent que *Carybde* étoit une femme, grande larroneſſe, qui déroba les bœufs d'Hèrcule, & que Jupiter en punition de ce larcin frappa de la foudre, & changea en ce gouffre, qui attire encore & qui engloutit tout. Les eaux de ce gouffre tantôt bouillent comme les eaux ſur le feu; tantôt elles ſont agitées violemment en tourbillon, & alors elles abſorbent infailliblement les vaiſſeaux qui y paſſent. On s'en tire plus aiſément quand elles ne font que bouillonner. Une longue expérience a appris que jamais les bouillonnemens ne ſont plus violens que lorſque le nord-eſt ſouffle. Alors le gouffre pouſſe les eaux avec violence en l'air, & en forme de colonne. Fréderic Roi de Sicile fit deſcendre dans ce gouffre un fameux Plongeur, que l'on nommoit Nicolas Peſcecola ou Poiſſon, à cauſe de ſon habileté à nager & à plonger. Il rapporta 1°, Qu'il avoit ſenti l'eau ſortir du fond avec tant d'impétuoſité qu'il n'étoit pas poſſible à un homme d'y réſiſter, qu'ainſi il avoit été obligé de prendre des détours pour y arriver. 2°, Qu'il y avoit trouvé un grand nombre de rochers. 3°, Des Euripes ou des courants très-violents, contraires les uns aux autres & très-dangereux. 4°, De très-grands troupeaux de poiſſons appellez polypes, plus grands que des hommes, & qui avoient de longs cheveux ou filaments dont ils auroient infailliblement tué un homme qu'ils en euſſent entouré. 5°, Une infinité de grands chiens marins, *carcharia*, qui avoient trois rangs de dents très-afilées qui les rendoient terribles. Ce Plongeur étant retourné une ſeconde fois dans ce gouffre par l'eſperance de la récompenſe que le Roi lui promit, il y périt & ne reparut plus. Voyez le P. Kirker, *Mundus ſubt. Lib. II. C. 15. & 16.*

Les Poëtes ont beaucoup parlé de Scylla & de *Carybdis*, & on dit en Latin qu'un homme eſt tombé de Scylla en *Carybde*, pour dire qu'en voulant éviter un danger il eſt tombé dans un plus grand.

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.

On dit auſſi tomber de *Carybde* en Scylla, tout comme tomber de Scylla en *Carybde*. Mr de la Fontaine dans ſa Fable 6e du Livre 5e, qui eſt de la vieille & de ſes deux ſervantes, a mis ce proverbe en uſage.

C'eſt ainſi que le plus ſouvent,
Quand on penſe ſortir d'une mauvaiſe affaire,
On s'enfonce encor plus avant,
Témoin ce couple, & ſon ſalaire,
La vieille au lieu du coq les fit tomber par là,
De Carybde *en Scylla.*

Bochard dans ſon Chanaan, ou Liv. II. de la Géographie ſacrée, tire ſon origine de l'Hébreu, ou Phénicien, חור אבדן, *Hhor obdan*, c'eſt-à-dire, *foramen perditionis*, Trou ou gouffre de perdition, & veut par conſéquent que ce ſoit les Phéniciens qui ont donné ce nom à cet endroit du détroit de Meſſine.

CARYE. ſ. f. *Caria.* Ville de la Laconie dans la Peloponèſe, qui fut détruite par les Grècs, pour avoir pris le parti des Pèrſes contre la Grèce. *Etienne le Géogr. Vitruve L. I. C. 1.*

CARYATE, ATIDE. ſ. m. & f. *Caryates, atis.* Habitant de la ville de Carye dans la Laconie. Les *Caryates* s'étant alliez aux Pèrſes ennemis de la Grèce, les Grècs aſſiégèrent leur ville, la prirent & la détruiſirent, paſſèrent tous les *Caryates* au fil de l'épée, emmenèrent les *Caryatides* captives, & après les avoir traînées en triomphe, ils ne permirent point aux femmes de qualité de quitter leurs habits longs, & leurs autres ornemens dans leur ſervitude. Et pour perpetuer leur honte & leur punition, les Architectes firent de leurs ſtatuës des pilaſtres, qu'ils nommèrent *Caryatides*, & dont nous allons parler. Dans la ſalle des Gardes Suiſſes au Louvre il y a quatre *Caryatides*, qui ſoutiennent une Tribune. On en voyoit il y a quelques années à Bour-

deaux

deaux dans le célébre édifice qu'on appelloit Les Piliers des Tutelles. Voyez Vitruve Liv. I. ch. 1.

CARYOCOSTINUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un électuaire purgatif qui prend ſon nom des gyrofles & du coſtus, leſquels entrent dans ſa compoſition. Il eſt bon dans les gouttes bilieuſes.

CARYOPHILLATA. ſ. f. Plante. Voyez BENOITE. C'eſt la même chôſe.

CAS.

CAS. ſ. m. Accident arrivé par la fortune, ou par une force majeure. *Caſus.* Pèrſonne n'eſt reſponſable des *cas* fortuits. Les orages, les tremblemens de tèrre, ſont des *cas* fortuits que la prudence humaine ne peut prévoir, & auxquels on ne peut réſiſter.

Le bon cocher ne ſçavoit pas
De Phaeton l'hiſtoire & piteux cas. VOIT.

Ce mot vient du Latin *caſus*, de *cado*.

CAS, ſignifie auſſi Matière, fait, condition ſtipulée qui s'éxécute, lorſqu'il arrive une chôſe qu'on prévoit qui peut arriver. Dans les contracts on ſe précautionne ſelon les divèrs *cas*, comme en *cas* de guèrre, de peſte, de ſtérilité, au *cas* de mort, en *cas* de récidive, le *cas* avenant qu'on ſoit dépoſſedé. Le dépôt volontaire ne ſe prouve par témoins qu'en trois *cas*, incendie, ruine, naufrage. On met indifféremment *en cas*, ou *au cas*, lorſqu'il eſt ſuivi d'un *que*; *en cas*, ou *au cas* qu'il meure. Mais quand il eſt ſuivi d'un ſubſtantif, l'on ſe ſèrt toûjours d'*en cas*, *en cas* de mort. BOUH.

Je fais des vèrs aſſez paſſablement:
Mais après tout je ſuis un pauvre Prêtre,
En cas *d'amour.* VOIT.

CAS, ſignifie encore une chôſe qui convient à quelqu'un. N'allez point chèrcher plus loin, c'eſt-là vôtre *cas*, vôtre fait.

CAS, en tèrmes de Juriſprudence, c'eſt l'eſpéce d'une loi. Les loix ſont bonnes en un *cas*, & ne le ſont pas en l'autre. Ce n'eſt pas là le *cas*, l'eſpéce de la loi que vous citez.

CAS, ſe dit encore en ſtile du Palais en pluſieurs formules. On a obſèrvé les formes en tel *cas* requiſes & accoutumées. Il a été condamné pour les *cas* reſultans du procès; c'eſt-à dire, pour pluſieurs chôſes dont il y avoit preuve au procès. On met dans les Lettres de Chancellerie, Si le *cas* y échet; c'eſt-à-dire, S'il y a lieu, ſelon l'éxigence des *cas*, ſelon le mérite des affaires.

CAS, ſe dit auſſi au Palais d'une cèrtaine nature d'affaires, de délits, de crime. Les *cas* Royaux, & Prevôtaux, ſont cèrtains crimes dont connoiſſent les Juges Royaux & Prévôtaux à l'éxcluſion des Juges ſubaltèrnes, ou Juges non Royaux, comme fauſſe monoye, rapt, port d'armes, infraction de ſauvegarde, &c. En matière civile, comme le poſſeſſoire des Bénéfices, le délit fait dans les forêts du Roi, les cauſes de ſon Domaine, les Égliſes de ſa fondation, &c. ſont des *cas* Royaux. Les *cas* Prévôtaux doivent être jugez prévôtalement; c'eſt-à-dire, en dèrnier reſſort, & ſans appel; mais les *cas* Royaux qui ne ſont Prévôtaux, doivent être jugez par les Baillifs & Sénéchaux, à la charge de l'appel. Les *cas* Royaux ont beaucoup plus d'étenduë que les *cas* Prévôtaux: car tous les *cas* Prévôtaux ſont des *cas* Royaux; mais tous les *cas* Royaux ne ſont pas des *cas* Prévôtaux. Voyez l'éxplication des *cas* Royaux, & des *cas* Prévôtaux, dans les Art. 11. & 12. T. 1. de l'Ordonnance de 1670.

On dit auſſi à l'égard des Écclésiaſtiques, le *cas* privilégié, pour oppôſer au *délit commun. Caſus juris præcipuus ſingularis.* L'Official juge le Prêtre pour le délit commun; mais le Juge Royal connoît des *cas* privilégiez, c'eſt-à-dire, lorſqu'il y a quelque crime qui mérite peine corporelle, attendu que l'Égliſe ne condamne point à peine afflictive; comme vol, ſédition, meurtre, aſſaſſinat, &c. Quelques-uns prétendent que l'adultère eſt un *cas* privilégié, & dont la connoiſſance eſt auſſi attribuée au Juge ſéculier, privativement au Juge Écclésiaſtique. Si un Écclésiaſtique eſt ſurpris portant les armes, il ne peut point non plus demander ſon renvoi devant le Juge d'Égliſe. On dit auſſi des affaires qui ſe font éxtraordinairement en conſidération du mérite de quelque pèrſonne, ou de quelque circonſtance importante, que c'eſt un *cas* privilégié, qu'il ne tîre point à conſéquence.

CAS FORTUIT, eſt celui qui ne peut être prévû, ou qu'on ne peut empêcher, quoiqu'on le prévoye. Un *cas fortuit* peut arriver en deux manières, ou naturellement, comme par les tremblemens de tèrre, les orages, &c. ou par la malice des hommes, comme par les ſéditions, les guèrres, les incendies, &c.

CAS, OU CAS DE CONSCIENCE, en tèrmes de Théologie, ſe dit des actions des hommes conſidérées par rapport à la conſcience. *Caſus conſcientiæ*, ou ſimplement, *caſus. Res ad conſcientiam, ad mores pertinens.* Ce Docteur eſt ſçavant dans les *cas* de conſcience. Il enſeigne les *cas*. Ce péché eſt un *cas* réſèrvé au Pape, à l'Évêque. Les Prêtres ont pouvoir d'abſoudre à l'article de la mort les vrais pénitens de tous les *cas*, même de ceux qui ſont réſèrvez.

CAS RÉSÈRVEZ, ſont cèrtains péchez conſidérables dont les Supérieurs Écclésiaſtiques ſe reſèrvent l'abſolution, à eux-mêmes ou à leurs Vicaires. Il y a des *cas réſervez* par le Pape, & d'autres par les Évêques. Dans les Communautez Religieuſes il y a des *cas réſervez* par les Chapitres, ou par les Supérieurs. Parmi ces *cas* réſèrvez il y a des *cas réſervez* au Pape, des *cas réſervez* à l'Évêque, ou à ſes Vicaires Généraux, c'eſt-à-dire, qu'il n'y a que le Pape, ou ceux qu'il commet, ou bien qu'il n'y a que l'Évêque & ſes Vicaires qui puiſſent en abſoudre, excepté à l'article de la mort. Voyez ſur les *cas réſervez* le Concile de Trente *Seſſ. XIV. C. 7. de Ref. & Can.* 11.

CAS, ſignifie auſſi, Eſtime. *Pretium; æſtimatio.* En faiſant trop de *cas* de ſoi-même, on ne péche pas moins contre la vraye modeſtie, qu'en s'eſtimant plus qu'on ne doit. LE CH. DE M. On fait *cas* de cet Avocat, il a de beaux talens. On fait *cas* des gens heureux, qui peuvent ſèrvir, & on mépriſe les miſérablez. LE CH. DE M.

CAS, ſignifie quelquefois, & populairement, Ordure & obſcénité. *Sordes, inquinamentum.* Cet enfant a fait ſon *cas* en cet endroit-là, il faut le nettoyer.

Ma langue au ſecret aſſervie,
N'ôſe parler d'un cèrtain cas. VOIT.

CAS, ſe prend auſſi quelquefois pour Chôſe. *Res. Cas* étrange, mais vrai pourtant. VOIT.

CAS, en tèrmes de Grammaire, ſe dit de la différente infléxion des noms. *Caſus.* Il y a ſix *cas*, le nominatif, le génitif, le datif, l'accuſatif, le vocatif, & l'ablatif. En François ils ne diffèrent que par l'oppôſition des articles; en Latin par la tèrminaiſon. On dit communément que les Grècs n'ont que cinq *cas*. Ceux qui ont écrit ſur les langues dans ces derniers ſiécles, ont prèſque toûjours donné ſix *cas* aux noms de toutes les langues, parce qu'ils ont ſuivi les idées auxquelles ils étoient accoûtumez. Le P. Galanus dit que la langue Arménienne a dix *cas*, & qu'outre les ſix *cas* ordinaires, elle en a un pour marquer l'inſtrument dont on ſe ſèrt pour faire quelque chôſe; un qui ſèrt aux narrations, & qui déſigne le ſujet dont on parle, un qui marque qu'une chôſe eſt dans l'autre; un enfin qui marque la relation qu'une chôſe a avec quelque autre. Il y a quelques Auteurs qui n'en donnent que trois à la langue Arabe, parcequ'il n'y a que trois tèrminaiſons différentes, qui ſont *on*, *in*, & *an*. Pour accorder les ſentimens différens des Auteurs il faut diſtinguer; car ſi par le mot *cas* on entend ſeulement un changement qui arrive à un nom, il y aura autant de *cas* qu'il arrive de changemens aux noms dans le même nombre, & il ſemble que c'eſt là proprement ce qu'on entend par le mot *cas*, puiſque ce mot dans ſon origine Grécque, ou Latine, ſignifie *chûte*, ou *tèrminaiſon*, πτῶσις, *caſus*; ce ſera la même chôſe ſi le changement ſe fait au commencement du mot. Suivant ce principe on voit qu'il n'y aura pas le même nombre de *cas* dans toutes les langues. Mais ſi par le mot *cas* on entend toutes les modifications différentes & tous les rapports de la chôſe éxprimée par un nom, il y aura autant de *cas* qu'on pourra imaginer de modifications & de rapports dans une chôſe, ce qui va à l'infini.

Il ne paroit pas que ce ſoit là la notion que les Grammairiens ont donnée du mot *cas*, mais ils n'en ont pas donné une notion claire qui en formât une idée juſte, ou ils ſe ſont écartez de la notion qu'ils en avoient donnée, car ils ne laiſſent pas de compter cinq *cas* dans tous les nombres des noms de la langue Grécque, & ſix dans tous les nombres des noms de la langue Latine, quoique pluſieurs de ces *cas* ſoient ſemblables, comme le génitif & le datif ſingulier de la prémière déclinaiſon des Latins, le datif & l'ablatif de la ſeconde, &c. le génitif & le datif du duel des noms Grècs &c. Il eſt plus conforme aux principes de la Grammaire, qui ne conſidère les mots que matériellement, de marquer autant de *cas* différens qu'il arrive de changemens à la fin d'un nom dans le même nombre: en effet, c'eſt s'éxprimer mal que de dire, par éxemple, que *du père* eſt le génitif du nom *pere*, & qu'*au pere* en eſt le datif, car *du* & *au* ne ſont point partie du nom *pere*; ce ne ſont point des chûtes, des tèrminaiſons, ce ſont des articles, ou des modificatifs qui marquent les différentes relations du mot *pere*. Il faut dire la même chôſe des *cas* des noms dans les langues Italienne, Eſpagnolle, Portugaiſe, Angloiſe, &c. Il n'en eſt pas de même du mot Grèc πατρὸς, ou du mot Latin *Patris*, qui ſont de

véritables cas des mots *πατὴρ*, & *pater*, deſquels ils ſont différens : il en eſt de même des noms des langues Hébraïque, Arabe, Arménienne, Polonoiſe, Allemande, &c. leſquels dans le même nombre reçoivent des changemens à la fin d'un mot. Tous les changemens qui ſe font au commencement ſont des prépoſitions, ou quelques particules équivalentes ajoutées au mot pour marquer quelque rapport.

Cas, eſt auſſi une eſpèce d'intèrjection, ou d'advèrbe admiratif. *Mirum eſt.* C'eſt grand *cas* que les hommes ne ſe corrigent point par les fautes d'autrui.

Cas, ſe dit encore advèrbialement en ces phrâſes, *Au cas*, pour dire *ſi*, *au cas* que cela arrive, *ſi id contigerit*. *Au cas* que vous euſſiez cette idée, quand même vous n'adhéreriez pas intérieurement à cette doctrine, vous êtes trop éclairée, pour croire que vous pûſſiez ſans un très-grand ſcandale vous faire un honneur de la ſoutenir. *En tout cas*, pour dire, quelque chôſe qui arrive, de quelque manière que les chôſes tournent, au moins ſi la chôſe ne réüſſit pas on fera telle & telle chôſe. *Saltem, ad minimum.* *Poſez le cas que*, on met un ſubjonctif après, pour dire, ſupoſé que telle chôſe arrive. *Fac. En ce cás*, pour dire, *Alors*, les chôſes étant ainſi, en cette occaſion, à cette condition, en cette ſuppoſition. *Tùm*.

On dit auſſi, *En cas*, pour déſigner quelque chôſe particulière. *En cas* de fruits ; pour dire, Quant aux fruits, je n'en mange point de cruds, &c.

Cas, ſe dit auſſi provèrbialement en ces phrâſes. Au *cas* que Lucas n'eût qu'un œil, ſa femme auroit épouſé un borgne, pour ſe moquer de ceux qui prévoient trop d'accidens, qui demandent trop de conditions. On dit auſſi, Vous mettez trop de ſi & de *cas* en cette affaire, pour dire, Vous demandez trop de précautions, vous entrez en trop de particularitez. On dit auſſi d'un homme, que ſon *cas* eſt ſâle ou vilain, quand il ſe cache pour ſe dérober à la punition de quelque crime. On dit auſſi, Tous vilains *cas* ſont reniables. *Cas* ſur *cas* n'a point de lieu, pour dire, que quand une chôſe eſt ſaiſie pour une cauſe, on ne peut la ſaiſir pour une autre cauſe, juſques à ce qu'il ait été jugé & décidé de la prémière ſaiſie.

CASAL. *Caſa, domus.* Villehardouin ſe ſèrt de ce mot pour dire une *maiſon*. En quelques provinces *caſal* ſignifie le lieu où il y a eû une maiſon.

CASAL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit village, hameau. *Certus Caſarum numerus ; vicus.*

> *A quinze lieuës entour aus*
> *Ne rem eſt villes ne* caſaux. Phil. Mouskes.

CASAL. ſ. m. Ville Épiſcopale d'Italie, capitale de la partie du Montfèrrat qui eſt des États de Mantoüe ; & qu'on appelle en Italie Caſale di S. Faſo, *Caſal* de S. Vas. *Caſale, Caſale S. Evaſii.* *Caſal* qui a été une des plus fortes places d'Italie, eſt ſitué ſur le Pô. Le Duç de Mantoüe vendit au Roi le Château & la Citadelle de *Caſal* l'an 1681. nos troupes s'emparèrent enſuite de la ville. L'an 1695. les Alliez l'aſſiégèrent, mais avant que la place fût dans aucun péril, le Roi, par l'entremiſe des Princes voiſins, conſentit à la remettre démantelée au Duc de Mantoüe. *Caſal* n'a tître & droit de Ville que depuis 1474 que Sixte IV. le lui donna, à la prière de Guillaume Palæologue, Marquis de Montfèrrat. *Hoffman, Corneille, Mary. Leand. Deſcript. de l'Italie.*

Il y a encore pluſieurs lieux moins importans qui portent le même nom, qui eſt Italien, *Caſale*, & ſignifie village, hameau, amas de pluſieurs maiſons, de l'Italien *caſa*, qui veut dire maiſon, auſſi bien qu'en Latin, d'où les Italiens l'ont conſèrvé. Baudran prétend que *Caſal* eſt le *Bodincomagum*, ou *Bodincomagus* des Latins.

CASALASQUE. ſ. m. Tèrritoire de Caſal. *Caſalenſis ager.* C'eſt la partie ſeptentrionale du Montfèrrat, près du Pô.

CASANIER. ſ. m. Poltron, faineant, qui ne ſort point de ſa câſe, du coin de ſon feu. *Homo ignavus, iners, otioſus.* Voſſius croit que ce mot vient du Latin *caſa*.

CASAQUE. ſ. f. Manteau qu'on met par deſſus ſon habit, & qui a des manches où on fourre les bras. *Sagum, chlamys.* Les *caſaques* ſont commodes pour les gens de cheval.

Ce mot vient de Caracalla Empereur, lequel étant à Lyon fit habiller tous ces gens de cette manière de vètemens. On diſoit autrefois *caraquin*, au lieu de *caſaquin*, & on le dit encore à préſent en Baſſigni. D'autres croyent que ce mot vient d'un habillement de Coſaques, & qu'on a dit *caſaque* par corruption, comme *hongreline* des *Hongrois*. Covarruvias le fait venir de l'Hébreu *caſab*, qui ſignifie *couvrir* : d'où a été tiré le Latin *caſa, cabane*, comme on dit *tugurium, à tegendo*, Adrien Scheick eſt auſſi de ce ſentiment. Chorier, hiſt. de Dauph. L. II. p.86. prétend que nous conſèrvons encore dans nos *Caſaques* le nom & l'uſage des ancienne caracalles. Voyez ce mot.

On appelle *caſaques* de Mouſquetaires, de Gardes du corps, de Gendarmes, les manteaux de cette ſorte portez par les Cavaliers de ces compagnies, qui ont des marques & des broderies particulières pour les diſtinguer les uns des autres. Il a pris la *caſaque*, ou, Il a rendu la *caſaque* de Mouſquetaire ; c'eſt-à-dire, Il eſt entré au ſèrvice, ou, Il a quitté le ſèrvice de Mouſquetaire.

On dit figurément, qu'un homme a tourné *caſaque* ; pour dire, qu'il a changé de parti. *Ab altero ad alterum deſciſcere.* Ce Prince étranger s'étoit mis du côté du Roi, mais depuis il a tourné *caſaque*. Les troupes auxiliaires ſont ſujettes à tourner *caſaque*. Cette èxpreſſion vient de ce que les ſoldats qui déſèrtent & ſe vont rendre aux ennemis tournent ſouvent leur caſaque, & la mettent à l'envers, pour n'être point reconnus dans leur paſſage.

CASAQUIN. ſ. m. Petite caſaque. *Sagulum, chlamydula.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe provèrbiale. On lui a donné ſur le *caſaquin* ; pour dire, On l'a battu. On le dit auſſi d'un habillement court & mauvais. Il n'avoit qu'un méchant petit *caſaquin*.

CASAU. ſ. m. En quelques Provinces de France voiſines de l'Eſpagne on appelle un jardin *Caſau. Hortus.*

CASCADE. ſ. f. Chûte naturelle, ou artificielle d'eau, qui tombe d'un lieu plus élevé dans un lieu bas. *Præceps aquæ lapſus.* Dans les montagnes on voit mille petits ruiſſeaux qui font des *caſcades* naturelles.

Ce mot eſt venu de l'Italien *caſcata*, qui a été fait de *caſcare*, & de *cado*. Ménage.

Cascade, ſe dit auſſi de ces chûtes d'eau qui ſe font artificiellement dans les jardins de plaiſance, quand on fait tomber les eaux, ſoit en nappes, ſoit en jèts, ſoit en rigole de haut en bas, ou de baſſin en baſſin.

Cascade, ſe dit auſſi figurément des fautes de jugement, des inégalitez qui ſe trouvent dans un Ouvrage. *Lapſus, errores, menda.* Jugement de l'Auteur où étiez-vous, quand vous fites cette magnifique *caſcade* ? dit Balſac.

CASCANES. ſ. f. pl. Tèrme de Fortification. Ce ſont cèrtains enfoncemens en forme de puits qu'on fait dans le tèrre plain proche du rampart, & d'où ſort une galerie qui eſt auſſi conduite ſous tèrre, pour éventer les mines de l'ennemi. *Subterraneus receſſus ad vallum.*

CASCATE. ſ. f. M. Félibien dit Cascade ou Cascate Voyez Cascade.

CASE. ſ. f. Maiſon. *Caſa.* En ce ſens ce mot eſt emprunté de l'Italien *caſa*, & n'eſt encore en uſage qu'en peu de phrâſes. C'eſt le patron de la *câſe*. Il rentre dans ma *câſe*. Il ne ſort point de ſa *câſe*. Iſidôre & Papias diſent que c'eſt une petite maiſon de païſan fèrmée ſeulement de hayes, ou de palis. Il y en a qui ne veulent pas qu'on diſe *câſe* au propre en ce ſens, mais ſeulement au figure ; par èxemple, nous allâmes voir ... dans ſa petite *câſe*.

Case. Tèrme d'Imprimeur. *Caſa Typorum, loculi capſa, loculamenta.* C'eſt la table, ou boëte plate diviſée en pluſieurs compartimens, ou petites loges quarrées, qu'on nomme Câſetins, dans chacun deſquels ſe mettent les caractères de même eſpéce, & d'où le Compoſiteur les tire à meſure qu'il en a beſoin pour compôſer & faire une forme. Une *caſe* de Grèc, une *câſe* d'Hébreu, un *câſe* de S. Auguſtin, une *caſe* de petit Romain, une *caſe* d'Italique &c. Mes *caſes* ſont pleines. Je n'ai plus rien dans mes *câſes*. Des *câſes* bien ou mal fournies. Quelques-uns écrivent Casse. Cependant on prononce Case, c'eſt-à-dire, Caze.

Case, ſe dit ordinairement des divers cârreaux qui ſont dans un échiquier, ou damier, au jeu des Echècs, & des Dames. Le Roi n'a plus que deux *câſes* pour ſe ſauver. Le pion avance de deux *câſes* le premier coup.

Ménage après Saumaiſe tient que ce mot vient de *caſſa*, ou *capſa*, qui vient du Grèc *κάψα* qui ſignifie la même chôſe.

Case, ſe dit auſſi au jeu du Triquetrac, de deux Dames qui ſont pôſées ſur une même ligne, ou languette, marquée ſur le tablier où on jouë le Triquetrac, & qui empêchent les dames du parti contraire de paſſer outre. Quand on fait le petit Jean, il ſèrt à abattre du bois pour faire des *câſes*. Le ſeptième point s'appelle la *câſe du Diâble*, parce que c'eſt la plus difficile à faire. Une demie-*câſe*, c'eſt quand il n'y a qu'une dame abattuë.

CASEMATE. ſ. f. Tèrme de fortifications, ce qu'on appelle autrement *place baſſe*, ou *flanc bas*. C'eſt la batterie qui eſt dans le flanc proche de la courtine, pour défendre le foſſé. *Ima crypta ad latera propugnaculorum.* Ce nom vient d'une voûte qu'on faiſoit autrefois pour ſéparer les platte-formes où ſe faiſoient les batteries hautes & baſſes, dont chacune ſe nommoit en Italien *caſa armata*, ou en Eſpagnol *caſamata*. Quelques-uns le font venir de *caſa à matti*, maiſon aux foux. Covarruvias dit qu'il a été fait de *caſa*, maiſon, & *mata*, baſſe. Maintenant on ſe contente de retirer la place haute en dedans du baſtion. Quelquefois on fait trois plattes-formes, dont la plus haute eſt ſur le rampart. La *caſemate* eſt auſſi appellée *flanc retiré*, parce que c'eſt la partie du flanc qui eſt

la

la plus proche de la courtine, & du centre du baſtion. On la couvroit autrefois d'un orillon ou épaulement, qui étoit un corps maſſif de pièrre rond ou quarré qui empêchoit qu'on ne vît de dehors dans les batteries. L'uſage en eſt aſſez râre préſentement, & on a ceſſé de s'en ſervir à cauſe que les batteries des aſſaillans entèrroient l'artillerie de ces *caſemates* dans la ruine des voûtes.

CASEMATE, ſe prend auſſi pour les puits & les rameaux que l'on fait dans le rempart d'un baſtion, juſqu'à ce que l'on entende travailler le Mineur, & qu'on évente les mines. *Diſſlandæ, avertendæ cunicularia machinationis crypta.*

CASENTIN. ſ. m. *Caſentinus ager.* Petit païs de Toſcane en Italie, renfèrmé dans le Florentin. Le *Caſentin* eſt à l'Orient de Florence, entre cette ville & le bourg du S. Sepulcre; aux environs des ſources de l'Arno. Camaldoli eſt dans le *Caſentin*.

CASER. v. n. Qui ne ſe dit qu'au jeu du Triquetrac, pour ſignifier, Faire des câſes, ou mettre des dames l'une ſur l'autre, afin d'empêcher l'advèrſaire de paſſer outre. *Scrupos alios aliis ſuperponere.* La plus grande ſcience du Triquetrac eſt de bien *câſer*.

Dans les vieilles Coutumes on diſoit *câſer* & *acâſer*; pour dire; Donner quelque tèrre en fiéf: d'où on à dit *câſement*, *châſement*, & *chas*; pour dire, *maiſon*; & en Latin on appelle *caſatus*, un *domeſtique*, un *vaſſal*.

CASERNE. Voyez CAZERNE.

CASETIN. ſ. m. Tèrme d'Imprimeur, diminutif de Câſe. *Typorum caſula, loculus, loculamentum, capſula.* Les *câſetins* ſont les différens compartimens, ou petites loges quarrées de la *câſe*, chacun deſquels eſt deſtiné à un caractère. Le *câſetin* de l'*A*, du *B*, &c. On dit auſſi CASSETIN.

CASÉUX, EUSE. adj. Epithéte qu'on donne aux parties les plus groſſières du lait, dont on fait les fromages. *Caſearius.* On les appelle auſſi *fromageuſes*. Le lait d'âneſſe ne contient que peu de parties *caſéuſes*; mais celui de vache en contient beaucoup.

Ce mot vient du Latin *caſeus*, qui ſignifie *fromage*.

CASILLEUX. adj. Nom que les Vitriers donnent au vèrre, lorſqu'il ſe câſſe en pluſieurs morceaux, quand ils y appliquent le diamant pour le couper. *Fragilis.* Cela arrive à celui qu'on a retiré trop tôt du fourneau, où il n'a pas eû âſſez de recuite.

CASLEU, ou CASLEV. ſ. m. C'eſt le nom du neuvième mois des Hébreux. HOFFMAN. Les Auteurs du Moréri diſent du dixième mois, Zacharie VII. 1. l'appelle le neuvième. בארבעה, לחדש התשעי בכסלו, c'eſt à dire, *Le quatrième jour du neuvième mois, qui eſt Caſleu.* Les Hébreux ne donnèrent point d'abord de noms à leurs mois. Ils diſoient ſeulement le 1er, le 2^d^, le 3e mois, comme on le voit dans le Pentateuque. Ils ne leur impoſèrent des noms particuliers qu'après qu'ils eurent eû du commèrce avec les Chaldéens, & ſur tout au retour de la captivité, pendant laquelle ils prîrent une partie de la langue & des uſages de leurs maîtres. Le nom de *Caſleu* ne ſe trouve auſſi que dans les livres écrits depuis la captivité, Zacharie, Eſdras, & les Machabées. Il commençoit à la nouvelle lune de Novembre.

Quelques Auteurs conjecturent que le nom *Caſleu* vient de כסל, *Cheſil*, qui dans Job IX. 9. Amos v. 8. eſt pris par S. Jérôme pour la conſtellation d'Orion; & qu'il fut donné à ce mois parceque cette conſtellation ſe couchant avec le ſoleil pendant ce mois là elle éxcite des tempêtes.

CASPIE. Nom que quelques Auteurs & M. Corneille lui même de l'Académie Françoiſe donnent à la mèr d'Hircanie. Je ne ſçai pourquoi ils diſent *Caſpie*, communément on dit *Caſpienne*, & c'eſt l'uſage. *Caſpie* eſt Latin plûtôt que François. Voyez donc CASPIEN, adj.

CASPIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Caſpius, a.* Les *Caſpiens* étoient des Scythes, qui habitoient la côte méridionale de la mèr qu'on appelle de leur nom, Mèr Caſpienne, & qui étoient voiſins des Hircaniens. Les *Caſpiens* avoient la Coutume barbâre d'enfèrmer leurs parens quand ils avoient atteint l'âge de 70 ans, & de les laiſſer mourir de faim. Strab. Liv. XI. Valerius Flaccus, Liv. VI. v. 106. dit encore une chôſe ſingulière de ces peuples. C'eſt qu'ils avoient des chiens aguèrris & qui combattoient avec leurs maîtres. Auſſi leur rendoit-on après leur mort les mêmes honneurs qu'à leurs maîtres, les entèrrant avec eux. *Alex. ab Alexandr. L. III. c. 2. Cœlius. L. XVIII. c.* 38. Juſte Lipſe *Centur. I. ad Belgas ep.* 44. Élie Reuſner *Art. Stratag. L. I. c.* 15. *Gaſp. Faſcius Axiom. Bell. c.* 94. parlent des *Caſpiens*.

CASPIEN, ENNE. adj. Que l'on donne à différentes chôſes, ou lieux, qui appartenoient aux *Caſpiens*, qui en étoient voiſins.

Les montagnes *Caſpiennes*, en Latin *Montes Caſpii*, ſont une longue chaîne de montagnes, qui s'étend fort loin du ſeptentrion au midi, entre l'Arménie majeure & la mineure, de la mèr *Caſpienne* juſqu'au mont Taurus. C'eſt des monts *Caſpiens*, ou des montagnes *Caſpiennes*, que les Turcs ſortîrent au milieu du VIIIe ſiécle, & qui inondèrent l'Arménie en 755.

Les Portes *Caſpiennes*. *Portæ Caſpiæ.* Le mont Taurus s'ouvre en trois endroits, où il laiſſe des chemins qui donnoient entrée l'un dans l'Arménie, l'autre dans la Cilicie, & le troiſième dans la Médie. Outre cela il y avoit un paſſage de la Médie dans l'Albanie, à l'Occident de la mèr *Caſpienne*, entre de hautes montagnes & cette mèr. Quelques-uns ont pris ce col de montagnes pour les portes *Caſpiennes*; Maty eſt de ce nombre, & M. Corneille l'a copié. On s'y étoit trompé dès le tems de Pline. Il en avèrtit au C. II. de ſon VIe Livre, & dit que ce ſont là les portes Caucaſiennes, & non pas *Caſpiennes*. Il eſt étonnant qu'après cela on s'y trompe encore aujourd'hui. Les portes *Caſpiennes* ne ſont point dans le mont Caucaſe, ni le paſſage qui conduit du païs des *Caſpiens* dans l'Albanie, c'eſt-à-dire, de la côte méridionale de la mèr *Caſpienne*, à la ſeptentrionale, en paſſant le long de la côté occidentale de la même mèr. Les portes *Caſpiennes* ne ſont pas même dans les monts *Caſpiens*, elles ſont dans le mont Taurus, & font la communication de l'Aſſyrie avec la Médie; c'étoit un paſſage fort étroit, long de huit mille pas; il avoit été taillé dans le roc, & il n'y pouvoit paſſer qu'un chariot à la fois. Ces portes *Caſpiennes* étoient, ſelon Pline, ſous le même parallele que la Cappadoce, le mont Taurus, le mont Amanus, l'Iſſus, les portes de Cilicie, Tarſe, l'Iſle de Chypre, l'Iſle de Rhodes &c. & par conſéquent ce ne pourroit être le paſſage qui donne entrée dans l'Albanie. Ptolémée les place auſſi beaucoup plus au midi que ce paſſage. Voyez ſa cinquième Planche ou Table de l'Aſie, & Pline Liv. VI. c. 11. 14. & 34. On les appelle quelquefois les Portes de Teſlis.

La mèr *Caſpienne*, que quelques-uns appellent mèr *Caſpie*, mais *Caſpienne* eſt plus en uſage, ou plûtôt ſeul en uſage. On la nomme auſſi dans l'Antiquité la mèr d'Hircanie, ou Hircanienne. Pline, dit Liv. VI. c. 13. qu'elle s'appelloit *Caſpienne* depuis Cyrus. On l'appelle aujourd'hui communément de ce nom, & on lui donne encore ceux de mèr de Sala, de Bachu, de Kilan, de Tabariſtan &c. *Mare Caſpium*, ou *Hircanum*. Il ſemble cependant que c'étoit la partie orientale que l'on appelloit proprement mèr d'Hircanie, & la partie occidentale mèr *Caſpienne*; mais on ne garde point éxactement cette diſtinction, & l'on a donné indifféremment ces deux noms à toute cette mèr, à cauſe que les Hircaniens & les *Caſpiens* habitoient les côtes méridionales & les païs voiſins de cette mèr, les prémières du côté de l'orient, & les ſeconds à l'occident. D'autres diſent qu'elle prit ces noms des montagnes *Caſpiennes*, qui la reſſèrroient du côté du couchant, & des montagnes Hircaniennes qui la bornoient au levant.

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un grand lac, qui n'a communication avec aucune mèr, quoi que Pline & les Anciens ne l'ayent regardé que comme un golfe de l'Océan, Scythique, ou qu'ils ayent cru qu'elle avoit communication avec la Palus Mæotide. Cependant toute l'Antiquité n'a pas été dans ces ſentimens. Hérodote & Diodore de Sicile conviennent que la mèr *Caſpienne* n'eſt jointe à aucune mèr. C'eſt ſa vaſte étenduë qui lui a fait donner le nom de mèr. Clitarque dit dans Pline qu'elle eſt auſſi grande que le Pont Euxin. Eratoſtêne lui donnoit cinq mille quatre cent ſtades du nord au midi, c'eſt-à-dire, environ 225 lieuës quatre mille huit cent ſtades, c'eſt-à-dire, 200 lieuës dans un autre ſens, & encore 1400 ſtades qui font environ 60 lieuës. Nous ne ſçavons pas au juſte l'étenduë de cette mèr. On croit que l'opinion la plus probable eſt celle qui lui donne 260 lieuës du levant au couchant, & environ 200 du nord au midi. Cela revient à ce que dit Éraſtotêne. Oléarius écrit que ſa longueur depuis l'embouchure du Volga juſqu'à Ferabath dans la Province du Meſanderan eſt de huit dégrez qui font ſix vingt lieuës d'Allemagne, & ſa largeur du levant au couchant de ſix dégrez qui font 90 lieuës. Tout cela paroit copié d'après Pline.

Quinte Curce a écrit Liv. IV. c. 4. que les eaux de la mèr *Caſpienne*, ſont plus douces que celles des autres mèrs. Cela n'eſt pas vrai, éxcepté du côté de l'Hircanie, qu'elles ne ſont en effet ni douces ni ſalées. Hoffman a donc eû tort d'aſſurer abſolument & généralement que les eaux de la mèr *Caſpienne* ſont douces. Cette mèr eſt éxtrêmement poiſſonneuſe, & Quinte Curce dit qu'elle nourrit des ſèrpens d'une grandeur prodigieuſe. Il ne ſort aucune rivière de cette mèr, & il y en entre un grand nombre & de très-grandes, comme le Volga, le Jaik, le Cheſel, le Jehun, & l'Araxe. On ne ſçait ce que deviennent toutes ces eaux. On conjecture qu'elles s'écoulent par des conduits ſoutèrrains, ou dans la mèr noire, ou dans le Golfe Pèrſique, ou au travèrs de la tèrre dans l'Océan de l'hémiſphère oppôſé, ou qu'elles vont ſourdre en différens endroits de la tèrre pour faire des fleuves, comme par éxemple l'Euphrate, le Tigre, &c.

CASQUE. ſ. m. Arme défenſive pour couvrir la tête & le cou d'un Cavalier, qu'on appelle autrement *beaume*. *Galea, caſſis.* Boileau en parlant de l'inconſtance de l'homme conclut,

Il tourne au moindre vent, il tourne au moindre choc,
Aujourd'hui dans un caſque, *& demain dans un froc.*

Autrefois

Autrefois en France les Gens d'armes avoient tous le *caſque.* Le Roi le portoit doré, les Ducs & Comtes argenté, les Gentilshommes d'ancienne race le portoient d'un acier poli, & les autres ſimplement de fèr. Le Gendre.

Ce mot vient de *caſſicum* ou *caſſicus*, diminutif de *caſſis.* Ménage. Sa racine a ſignifié une *chôſe vuide & creuſe.* On dit en Eſpagnol *caſca*, pour ſignifier la *tête*, ou un morceau d'un pot de tèrre caſſé. On dit auſſi *caſquet*, comme le montre Nicod en rapportant ces mots d'une Ordonnance de François I. touchant les ſèrvices que ſont obligez de rendre ceux qui tiennent des fiéfs du Roi. *Et celui qui tiendra fiéf de deux ou trois cens livres de revenu par an, ſera un homme de piéd avec le corps de hallecret, le caſquet & la pique.*

On trouve auſſi des *caſques* ſur les médailles; & l'on y reconnoît les différentes façons des *caſques* à la Grécque, & à la Romaine. C'eſt le plus ancien habillement de téte qui paroiſſe ſur les médailles, & le plus univèrſel. Les Rois, les Empereurs, & les Dieux mêmes s'en ſont ſèrvis. Celui qui couvre la tête de Rome a d'ordinaire deux ailes, comme le Pétale de Mèrcure; celui de quelques Rois eſt paré des cornes de Juppiter Hammon, ou ſimplement de taureau, ou de belier, pour marquer une force extraordinaire. P. Jo.

Casque, Qu'en tèrmes de Blâſon on appelle auſſi *timbre*, ſe met deſſus l'Écu pour ſon principal ornement. C'eſt la vraye marque de Chevalerie, & de Nobleſſe. Les Allemans mettent plusieurs *caſques* ſur leurs Armes, quand ils ont pluſieurs fiéfs ou titres qui leur donnent des voix differentes dans les Cèrcles de l'Empire. Les Ecclésiaſtiques mettent auſſi le *caſque* ſur leurs armoiries quand ils ſont Seigneurs temporels: & guelques Évêques le pratiquent en France, comme les Évêques de Cahors, & de Gap. En Allemagne les Électeurs Ecclésiaſtiques mettent autant de *caſques* qu'ils ont de fiéfs qui leur donnent ſéance dans les Cèrcles. Il y a eû un Archevêque de Cologne qui en a porté juſqu'à ſix. Les Auteurs donnent divèrs noms à ces *timbres* ou *caſques*. L'*Impérial* eſt celui ſur lequel s'éleve une aigle, le *Royal*, celui qui eſt couronné; le *timbre d'exclamation*, celui qu'on portoit dans les tournois, lorſque les Hérauts crioient pour faire connoitre ceux qui entroient dans la lice; le *timbre étoigné*, celui qu'on portoit quand on alloit chèrcher les avantures; le *timbre de hurte*, celui qui étoit affilé en pointe par le devant pour faire gliſſer le coup; *le timbre de vol*, celui qui avoit un vol au deſſus, le *timbre de deffenſe*, qui étoit entièrement fèrmé, le *timbre de tourbe*, celui qui étoit tout uni pour les courſes, qu'on appèlloit la *tourbe* ou la *ſoule*, lorſqu'on couroit pluſieurs enſemble, & que l'on combattoit comme dans une mêlée, &c.

En Blâſon on diſtingue encore les *caſques* ou *timbres* par la matière, la forme & la ſituation. Ceux des Rois ſont d'or, ceux des Princes & des Grands Seigneurs d'argent, & ceux des ſimples Gentilshommes d'acièr poli. A l'égard de la forme, ceux des Souverains ſont ouvèrts; & tarez de front, & ont la viſière levée; les autres ſont à demi fèrmez & à divèrs nombres de grilles, qu'on compte pour marquer les divèrs degrez de qualité. Les moindres ſont tout-à-fait fèrmez. Et à l'égard de la ſituation, elle eſt ou de front ou entière, & en profil. Le *caſque* fèrmé & en profil eſt la marque d'un ſimple Gentilhomme, ou d'un ſoldat qui s'eſt ſignalé. Le *caſque* fèrmé & placé de front marque une Nobleſſe nouvelle, mais acquiſe par quelque action héroïque. Le grillé & en profil eſt la marque d'un Gentilhomme qui n'a vûë que ſur ſes ſujets. Le grillé & de front eſt celle d'un Capitaine qui a commandement ſur les troupes. Le *caſque* ouvèrt & de profil eſt la marque d'un Seigneur qui a un grand fief dépendant du Roi. Et enfin le *caſque* ouvèrt & de front eſt celle d'un pouvoir abſolu & ſouverain. Mais toutes ces diſtinctions ſont du dèrnier ſiécle, & on ne les obſèrve plus; car autrefois tous les *caſques* étoient fèrmez. Voyez Heaume.

Casque, ſignifié auſſi figurément la tête. *Caput.* Il en a dans le *caſque*, pour dire, Il a un peu la cèrvelle broüillée, ſoit de vin, ſoit de folie. En ce ſens il eſt bas. Il manque un clou à ſon *caſque*, pour dire, Il eſt un peu fou.

Casque, ſe dit auſſi d'une groſſe coquille que fournit la mèr des Indes, & que les Rocailleurs employent à faire des grottes parmi les autres coquilles. *Concha.* On les appelle *caſques*, à cauſe de leur figure. Ce coquillage paroît doublé par dedans, & ſur les bords, qui ſont épais, plats, & dentelez. Par le dehors il eſt dentelé d'une agréable ruſtique, relevée de pluſieurs petites foſſes qui ſont entrelaſſées de petits compartimens, ſur leſquels on voit ondoyer un pannache de divèrſes couleurs.

CAſSADE. ſ. f. Bourde qu'on invente pour ſe défaire des importunitez de quelqu'un. *Ludificatio.* On le dit auſſi des hâbleurs qui promettent beaucoup, & qui tiennent peu: on les appelle *Donneurs de caſſades.*

Ce mot vient de ce qu'un Manceau pour s'exempter de prêter ſon cheval à ſes amis, leur diſoit toûjours qu'il avoit une *caſſade*, qui eſt un vieux mot qui ſignifioit alors une *bleſſure de cheval.* Il eſt bas.

CAſSAILLE. ſ. f. Tèrme de Labourage, qui ſe dit de la levée des guerets, quand il faut caſſer & ouvrir la tèrre pour lui donner ſon prémier labeur, ſa prémière façon. *Conquaſſatio, obtritus.* La *caiſſaille* ſe fait entre Pâques & la S. Jean.

CAſSANDRE. ſ. f. Sorte de danſe du tems de Ronſard. C'étoit le nom de ſa Maîtreſſe. On renouvella cette danſe il y a 50 ans.

CAſSANT, ANTE. adj. Fragile, qui ſe caſſe aiſément. *Fragilis.* L'albâtre eſt une pièrre fort *caſſante.* Les métaux aigres ſont fort *caſſans.* On dit auſſi qu'une mine eſt *caſſante*, quand le métal qu'on en tire eſt *caſſant.*

On le dit auſſi de la chair, ou ſubſtance de cèrtains fruits. Les bons-chrétiens d'Eſpagne; les Amadottes, ſont des poires *caſſantes*, ont la chair *caſſante.*

CAſSATION. ſ. f. Tèrme du Palais, ſe dit des actes & des procédures qu'on annulle. *Abrogatio.* Il pourſuit la *caſſation* de ſon mariage, du teſtament de ſon père. On ſe pourvoit contre les arrêts au Conſeil par *caßation.* Un demandeur en *caſſation.* Aux Requêtes du Palais, de l'Hôtel, & au Conſeil, on prononce par *caſſation* de tout ce qui a été fait au préjudice du renvoi fait devant eux. Les défenſes portées par les arrêts prononcent toûjours, à peine de nullité, de *caſſation* de procédures, &c. Une requête en *caſſation* n'empêche pas l'exécution du jugement. Ceux qui ſe pourvoient au Conſeil en *caſſation* d'arrêts & de jugemens contradictoires, tant du Conſeil que des Cours & Juges en dèrnier reſſort, ſont obligez en préſentant leur requête de conſigner l'amande de 450 livres, ſçavoir, 300 livres pour le Roi, & 150 livres pour la partie. Si les jugemens ſont par défaut, ou congé, l'amande envèrs le Roi n'eſt que de 150 livres, & de 75 livres envèrs la partie.

Les moyens de *caſſation* ſont 1°, Quand un arrêt ſe trouve directement contraire à un autre arrêt, & que tous les deux ont été rendus contre la même partie. 2°, Quand les arrêts ſont contre la diſpoſition expreſſe des Ordonnances ou des Coutumes. 3°, Quand les formalitez préſcrites par les Ordonnances n'ont pas été ſuivies.

Larrey dit auſſi *caſſation* du Parlement en parlant de celui d'Anglетèrre.

Ces mots viennent du Latin *quaſſare.*

CAſSAVE. ſ. f. *Caſſavi.* C'eſt proprement une farine groſſière de la racine du Manyoque. On fait dans les Iſles d'Amérique des Gâteaux avec cette farine, & on les appelle des pains de *caſſave.* Voyez Manyoque. Le jus de la *caſſave* eſt un poiſon fort dangereux; mais ſon marc ſèrt à faire le pain. Les Indiens occidentaux ne mangent que du pain de *caſſave*, à cauſe que nôtre blé ne vient point en l'Amérique: il leve trop tôt, & ne jette que de la paille. Voyez Manyoque.

CAſSE. adj. f. Qui ſe dit de la voix d'un homme mourant, ou enroüé, qui parle difficilement. *Vox fuſca.* C'eſt une voix *caſſe*, ou enroüée, qu'on entend avec peine.

Ce mot vient du Latin *quaßus, quaſſatus.*

Caſse. ſ. f. Tèrme de Droguiſte. *Caſia, Caſſia; Siliqua Caſſia.* C'eſt la moëlle du fruit ou des Siliques du caſſier. Elle eſt fort employée en Médecine. Autrefois on tiroit du Levant toute la *caſſe* qu'on employoit en France, à préſent elle vient des Iſles d'Amérique, où elle y eſt devenuë ſi abondante, qu'elle en fourniroit une partie de l'Europe. La *caſſe* du Levant eſt ordinairement plus pleine de moëlle que celle d'Amérique. La moëlle de *caſſe* eſt un purgatif des plus doux & des moins malfaiſans. Elle ſèrt de bâſe à la plûpart des électuaires purgatifs. La teinture de *caſſe* eſt une infuſion légère de ſa moëlle avec ſes grains. La *caſſe* extraite n'eſt autre chôſe que la moëlle ſéparée des gouſſes & des ſemences, à laquelle on ajoute une cèrtaine quantité de ſucre en poudre pour la conſèrver & empêcher qu'elle ne s'aigriſſe. On confit en Amérique les jeunes gouſſes ou ſiliques de *caſſe*; on fait auſſi une confiture de ſes fleurs, & on ſe ſèrt de toutes les deux pour purger les enfans & les pèrſonnes qui craignent l'ôdeur de la *caſſe.*

Il y a une autre eſpéce de *caſſe* qui vient au Bréſil, elle n'eſt pas d'uſage. Voyez Cassier.

Caſse odorante, ou *Aromatique.* Voyez Cassia lignea. C'eſt la même chôſe.

On dit provèrbialement, & baſſement; Donner de la *caſſe* à quelqu'un; pour dire, le deſtituer de ſa charge, de ſon emploi, le caſſer aux gages. *Exanctorare aliquem.*

Caſse ſignifie encore, la partie d'une écritoire portative où l'on met les plumes.

Caſse, ou Quaisse, en tèrme d'Architecture, ſe dit de l'eſ-

pace

pace qui eſt entre les modillons des corniches, dans lequel il y a d'ordinaire des roſes taillées. *Modioli.* Ces *caſſes* doivent être carrées dans tous les ordres.

CASSE, Terme d'Imprimerie. Voyez CASE. Peutêtre néanmoins CASSE, eſt il mieux, venant de *Capſa*, mais on prononce CASE.

CASSE en termes de Charpenterie, eſt la partie du gouvernail d'un bateau foncet, qui ſort en dehors du vaiſſeau ; & qui en ſoutient toutes les planches juſqu'au ſaffran.

CASSE D'AFFINAGE, en termes de Monnoyes, eſt une coupelle où l'on affine les matières d'argent. *Catinus excoquendo argento.* La *caſſe* eſt faite de recoupes de pierres de taille les plus dures, de charbon, & de grais bien pilez, & de cendres leſſivées. Il y a un couvercle de grais ſur cette *caſſe*, afin d'entretenir la chaleur des matières fonduës, & ce couvercle a une couverture par où l'on jette du charbon ſur les matières fonduës.

CASSE, chez les Orfèvres, eſt une jate ou vaiſſeau de terre qui ſert à affiner, & ſéparer l'or & l'argent. *Catinus excoquendo auro & argento.* Ce vaiſſeau eſt ordinairement fait de cendres de leſſive & d'os pilez.

CASSE, en termes de Vèrrerie, eſt une cuillier de fer fort grande, avec un long manche, dont on ſe ſert pour tirer le maſſicot, & pour traſier. *Cochlear ferreum longiori instructum manubrio.*

CASSE eſt auſſi un terme dont on ſe ſert en parlant des métaux qui ſont caſſants. Du fer clair à la *caſſe*, eſt du fer qui paroît clair, blanc, & brillant, dans les endroits où il eſt rompu.

CASSE. On appelle *caſſe* en quelques provinces, une chaudière de fer ou de potin, & ce nom diſtingue ces ſortes de vaiſſeaux de ceux qui ſont de même figure, & qui ſont de cuivre, qu'on appelle *chaudières* dans le même lieu. En ce ſens l'*a* de ce nom eſt bref.

CASSEL. ſ. m. ou MONT CASSEL. Ville de Flandre. *Caſtellum*, *Caſtellum Morinorum.* *Caſſel* eſt ſitué ſur une montagne. Philip. De Valois la prit par aſſaut en 1328. après avoir vaincu les Flamans révoltez contre leur Comte, & y mit tout à feu & à ſang. La bataille de *Caſſel*, eſt une bataille donnée en 1677. proche de *Caſſel*, où feu Monſieur frère unique du Roi ſortant de ſes retranchemens devant S. Omer qu'il aſſiégeoit, défit entièrement l'armée d'Eſpagne & de Hollande commandée par le Prince d'Orange qui venoit au ſecours de la place.

Caſſel eſt encore une ville d'Alemagne capitale du Landgraviat de Heſſe-*Caſſel*, *Caſelia*, ou *Caſſilia*, *Caſtellum*, *Cattorum.* Quelques-uns prétendent que c'eſt le *Stereontium* des Anciens.

CASSE-MUSEAU. ſ. m. Coup de poing dans le nez, ou autre choc qui offenſe le viſage. *Pugnus in naſum.* On appelle auſſi par antiphraſe, *caſſe-muſeaux*, de petits choux, ou une eſpèce de pâtiſſerie molle, tendre, creuſe & fort délicate. *Piſtorius globulus.*

CASSE-NOIX, ou CASSE-NOISETTE. Petit inſtrument de bois en forme de tenaille, qui ſert à caſſer des noix, ou des noiſettes, qu'on ſervoit autrefois ſur table.

CASSE-NOIX. ſ. m. C'eſt un oiſeau que l'on appelle autrement *Merle de pierre*, & en Latin, *Merula ſaxatilis.* Il eſt plus grand que le Merle, tacheté comme l'étourneau, & noirâtre par deſſus. Il eſt toutefois moins couvert de taches ſur la tête & ſur le dos que par les ailes. Il eſt diverſifié de taches blanches en forme de croiſſant par tout le corps, qui ſont pareillement plus grandes ſur les ailes & ſur le derrière que ſur la tête. Tout le devant depuis le bec juſqu'à l'extrémité du ventre eſt jaunâtre, & tacheté de marques de couleur de roüille & blanches. Elles ſont de différentes grandeurs. Les grandes plumes des ailes ſont noires & blanches à l'extrémité des bords. Le deſſus de ſa queüe eſt noir, & le deſſous de couleur de roüille ; ſes piéds bruns. Enfin, cet oiſeau eſt très-beau, & très-agréable à voir, à cauſe de la diverſité de ſes taches.

On appelle auſſi *caſſe-noix*, une eſpèce de geay. En Latin *graculus alpinus.*

CASSENOILE. ſ. f. Drogue ſervant aux Teinturiers. *Galla.* C'eſt la même chôſe que la noix de galle qui vient ſur quelques chênes.

CASSER. v. act. Rompre, briſer, fracaſſer. *Frangere*, *confringere.* Un peu de plomb peut *caſſer* la plus importante tête du monde. VOIT. On *caſſoit* autrefois la tête aux déſerteurs en les paſſant par les armes. *Caſſer* des noix. Cette glace de miroir s'eſt *caſſée* en mille pièces.

Ce mot vient de *caſſare* de la baſſe Latinité, qui a été fait de l'ancien *quaſſare* ſignifiant la même chôſe. MÉNAGE.

On dit avec le pronom perſonnel, qu'une étoffe ſe *caſſe*, lorſqu'elle ſe coupe dans les plis, qu'il s'y fait des fentes en long en pluſieurs endroits. Le camelot, le moncayard ſe *caſſent.*

On dit auſſi des cordes de luth, d'épinette, qu'elles ſe *caſſent* comme un vèrre.

CASSER, ſignifie auſſi, Egruger, réduire en menuës parties, comme, *Caſſer* du grais, du ſucre. *Obterere*, *confringere.*

On dit auſſi en tèrme d'Agriculture, *Caſſer* la tèrre, en parlant de la prémière façon, du prémier labour qu'on lui donne, quand on leve les guérêts d'une tèrre qui s'eſt repoſée quelque tems. Il fait très-bon *caſſer* les tèrres, lors qu'elles ne ſont pas trop dures, ni trop molles. LIGER.

CASSER, en tèrmes de Palais, ſignifie, Annuller un écrit, en ruiner la force & la valeur, le rendre nul & comme non fait. *Abrogare* ; *reſcindere.* Ce mariage, ce teſtament ont été *caſſez* par arrêt. Le Conſeil du Roi *caſſe* les Arrêts des Parlemens. Les Requêtes du Palais, & de l'Hôtel, *caſſent* tout ce qui a été fait au préjudice du renvoi fait en leur Juriſdiction, comme un attentat.

CASSER, ſignifie auſſi, Supprimer la charge d'un Officier, ou le deſtituer. *Exauctorare.* On a *caſſé* le Préſidial d'un tel lieu, c'eſt-à-dire, On a révoqué l'Edit de création. On a *caſſé* ce Capitaine à la tête des troupes pour avoir commis une lâcheté. Il *caſſa* quelques Enſeignes pour n'avoir pas bien fait leur devoir. C'eſt à peuprès en ce ſens qu'on le dit du Parlement d'Anglетèrre. Le Roi d'Anglètèrre peut *caſſer* le Parlement quand il lui plaît, c'eſt-à-dire, Deſtituer tous les membres qui le compôſent du pouvoir qu'ils ont en vèrtu de leur élection. Diſſoûdre le Parlement.

En général on dit, *Caſſer* des troupes ; pour dire ſimplement, Les licentier, les remèrcier de leur ſervice, les congédier. *Miſſum exercitum facere*, *copias militiæ ſolvere.*

SE CASSER ſe dit des chôſes qui ſont *caſſées* par une cauſe extérieure. Le vèrre ſe *caſſe* aiſément, une glace de miroir qui eſt en danger de ſe *caſſer.*

On dit auſſi d'un homme vieux & miſérable, que les années, que les chagrins, l'ont beaucoup *caſſé* ; qu'il ſe *caſſe* beaucoup ; pour dire, qu'il s'affoiblit beaucoup, qu'il devient caduc. *Ætate*, *ſenectute confectus.*

On dit provèrbialement & ironiquement, *Caſſer* du grais à quelqu'un ; pour dire, qu'on ne veut rien faire de ce qu'il ſouhaite : & qu'un homme eſt *caſſé* aux gages ; pour dire qu'on ne veut plus avoir de commerce avec lui, ou qu'il n'eſt plus dans la même faveur ni dans le même crédit qu'auparavant. On dit auſſi du cabaret, qui *caſſe* les vèrres les paye : ce qui veut dire, qu'il faut que chacun porte la peine de la faute qu'il a commiſe. On dit auſſi, qu'une femme a *caſſé* ſes œufs, quand elle a accouché avant tèrme par quelque chute ou accident.

CASSÉ, ÉE. part. & adj. *Fractus*, *ruptus*, *abrogatus &c.* Outre les ſignifications de ſon vèrbe, il ſe dit auſſi quelquefois de la voix, & ſignifie Foible, & qui n'eſt plus en état de chanter. Chanter d'un ton triſte & *caſſé*, VOIT. On le dit encore des pèrſonnes. Un homme *caſſé*, eſt un homme vieux, infirme, valétudinaire. *Senio*, *ætate confectus.* Un homme *caſſé* des fatigues de la guèrre, c'eſt-à-dire, à cauſe des fatigues de la guèrre.

On appelle en Muſique un *vèrre caſſé*, un cèrtain ſon qu'on tire d'une corde de luth, qui imite le bruit que fait un vèrre quand on le caſſe.

CASSEROLE, ou CASSEROILE. ſ. f. Manière de plat de cuivre étamé, de fort petit bord, & bien plus creux que les plats ordinaires. *Catinus ex ære cyprio altior*, *oriſque anguſtioribus & plumbo albo illitus.* On s'en ſert à faire des fricaſſées, & des ragoûts. On ne ſe peut paſſer de *caſſerole* dans une cuiſine.

CASSEROILE, Tèrme de Vèrrerie, eſt une cuillier de fer dont on ſe ſert pour ôter la craſſe, & l'ordure de deſſus le vèrre. Voyez CASSE.

CASSERON. ſ. m. Sorte de poiſſon volant. *Loligo.*

CASSE-TÊTE. ſ. m. Mot burleſque. C'eſt le nom qu'on donne à des vins fumeux, & malfaiſans, qui ſont groſſiers, qui enyvrent, & donnent des maux de tête. Les Auvèrnats, & gros vins d'Orléans, ſont des *caſſe-têtes.* On le dit auſſi des ſciences, des connoiſſances difficiles à acquérir, de tout ce qui donne de l'embarras, qui tourmente l'eſprit. L'Algèbre eſt un vrai *caſſe-tête.* Ces expreſſions ne ſont que de la convèrſation. Une claſſe nombreuſe eſt un grand *caſſe-tête.*

CASSETIN. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie. Voyez CASETIN.

CASSETTE. ſ. f. Petit coffre portatif où on enfèrme ce qu'on a de plus précieux. *Caſſula*, *arcula.* Une *caſſette* de nuit. Une *caſſette* de la Chine, d'écaille de tortuë. Un tel a une penſion aſſignée ſur la *caſſette* du Roi, où on met tous les mois ſix mille loüis d'or pour faire des gratifications manuelles.

Ce mot vient de *capſetta.* MÉNAGE & SAUMAISE. C'eſt un diminutif de *capſa*, où le *p* devant l'*ſ* s'eſt changé en *ſ*. On trouve de même dans la vie de ſainte Françoiſe *caſſa* pour *capſa*, *Acta SS. Mart. T. II. p.* 111. *C.* & *T. III. p.* 162. *E.* indifféremment *capſa* & *caſſa.* On trouve auſſi le diminutif *Caſſetta.* Voyez *Act. SS. Jun. T. V. p.* 16. & 64. *F.* Caſſe & *caſſette* eſt tiré du Celtique *Kaſſ.* PEZR.

CASSEUR. ſ. m. Qui eſt en uſage dans cette phraſe provèrbiale ; C'eſt un grand *caſſeur* de raquettes ; pour dire, C'eſt un hâbleur, un

un fanfaron; qui ſe vante fauſſement d'avoir fait pluſieurs chôſes dont il n'eſt pas capable. *Thraſo.*

Ce mot vient de *quaſſator.*

CASSI. ſ. m. Nom propre d'homme. *Caſſius S.* Caſſius, que nous appellons vulgairement ſaint *Caſſi*, étoit, ſelon la tradition, un Prêtre de l'Ordination de S. Auſtremoine l'Apôtre d'Auvèrgne. Il fut couronné du martyre vèrs l'année 266. Il ne faut dire *Caſſi* qu'en parlant de ce Saint; hors de là il faut retenir le mot Latin dans ſon entier. Brutus & Caſſius après avoir tué Céſar ſe retirèrent en Gréce, où ils levèrent une armée, & où ils fûrent vaincus dans les champs de Philippe en Macédoine.

CASSIA LIGNEA. ſ. f. C'eſt l'écorce d'un arbre fort ſemblable à celui qui porte la canelle: ils croiſſent l'un parmi l'autre dans l'Iſle de Ceylan. Ces deux écorces ſont cueïllies & ſechées de même manière: leur ôdeur & leur goût ſont prèſque ſemblables; elles ſont également douces, piquantes & agréables: leur couleur, leur figure & leur épaiſſeur ne diffèrent prèſque en rien; mais la *caſſia lignea* eſt d'une ſubſtance graſſe, mucilagineuſe, & telle qu'en la mâchant elle ſe diſſout toute dans la bouche, ſans y laiſſer aucune partie ligneuſe; au lieu que la partie ligneuſe de la canelle reſte toûjours dans la bouche, quoiqu'on l'aye bien mâchée. Il y a des Auteurs qui croyent que l'arbre qui porte la canelle eſt le même que celui qui porte la *caſſia lignea*, & qu'ils ne diffèrent qu'en ce que le prémier vient dans l'Iſle de Céylan, & l'autre ſur la côte de Coromandel.

CASSI-ASCHER. ſ. m. Officier des armées du Turc. Grand Prévôt. *Capitalis Turcarum Tribunus.* Après la bataille que Selim remporta ſur les Pèrſes, il fit appeller le *Caſſi-Aſcher*, ou Grand Prévôt, pour lui demander ce qu'on devoit faire des femmes des Pèrſes qu'ils tenoient captives. ART. THOMAS, *Contin. de l'hiſt. des Pèrſes L. III.*

CASSIDOINE. ſ. f. Pièrre précieuſe qui a des veines de pluſieurs couleurs, dont on fait des vâſes qui ont été fort eſtimez dans l'antiquité, & qu'on a appellez *Murrha.* Cette pièrre a un jour fort trouble, & ſemble polie & liſſée plutôt que luiſante. On fait cas de celles qui ſont comme purpurines tirant ſur le blanc, mêlées tirant ſur la couleur de feu. On eſtime fort auſſi celles qui ont une nuée approchante de l'arc-en-ciel, avec des veines graſſes. Les blafardes ſont les moindres de toutes, & celles qui ont quelque glace, ou des porreaux & grains de mailles plates.

CASSIE. ſ. f. *Acacia Indica.* Arbre qui a été apporté des Indes, & qui reſſemble par ſes feüilles à l'Acacia du levant, qu'on nomme *Acacia vera, ſive Ægyptiaca.* On cultive la *Caſſie* en Italie, & en Provence, à cauſe de l'ôdeur de ſes fleurs, avec leſquelles on fait une pomade qui ſe tiroit autrefois de Grâce en Provence. On en faiſoit auſſi une eſſence; mais depuis que les ôdeurs ne ſont plus à la mode, on prépare bien moins d'eſſences & de pomades de *Caſſie.* L'Arbre de *Caſſie* vient en Europe d'une moyenne grandeur & groſſeur; ſon tronc eſt tout au plus de quatre à cinq pouces de diamètre, haut comme nos Orangers, branchu, & garni de feüilles rangées ſur une côte branchuë, & dont les branches ſont comme par paires, auſſi bien que ſes feüilles, dont deux tèrminent chaque côté. Elles ſont plus petites que celles de la lantille, mais un peu plus fèrmes, glabres & liſſes, d'un vèrd gai qui brunit quelquefois. Elles s'approchent les unes des autres ſur le ſoir; c'eſt ce qu'on appelle ſe fèrmer. A la naiſſance de chacune de ces feüilles ſortent à côté un ou deux piquants fort aigus, purpurins d'âbord, mais enſuite blancs, longs d'un pouce environ. Ces piquans reſtent long tems ſur ces branches & ne tombent guère. Il fleurit environ le mois de Juin en Italie, en Août en France, & dans les Provinces un peu froides. Sa fleur eſt une petite boule ronde, veluë, jaûne, ſoutenuë par un pédicule long d'un pouce, vèrd, & qui part des endroits où les vieilles feüilles des précedentes années avoient été placées. Elles naiſſent auſſi des jeunes pouſſes de l'année, mais ce n'eſt qu'au mois de Septembre qu'elles fleuriſſent. Elles ont une ôdeur fort douce. A l'aide de la coupe on découvre que cette fleur eſt un amas de petits cornets qui n'ont pas une ligne de longueur, évaſez, remplis d'une quantité prodigieuſe de petites étamines fort deliées, qui environnent un piſtile. Elles ſont ramaſſées en une boule qui eſt compoſée quelquefois de plus de cent de ces cornets qui ſont autant de fleurs, dont la plus grande partie avorte, & il n'y en aura qu'une, deux ou trois, qui noüeront ce fruit. Il eſt formé par le piſtile qui devient une gouſſe brune, longue & groſſe comme le doigt, courbée, compoſée de deux écorces, entre leſquelles il ſe rencontre une matière mucilagineuſe & gluante. Cette gouſſe eſt diviſée intérieurement par des cloiſons ſpongieuſes en pluſieurs cellules qui renfèrment chacunes une ſemence arrondie, dure, pâle, & qui étant mâchée laiſſe un goût d'ail à la bouche. Cet arbre donne dans les Iſles d'Amérique une gomme ſemblable à celle qu'on nomme Arabique. Elle en a les mêmes uſages, & ſe fond pareillement dans l'eau. L'écorce de ſes gouſſes ſert en place de noix de galle pour faire de l'ancre.

L'*Acacia* du levant comme eſpéce du même genre de la *Caſſie*, n'en diffère auſſi que par ſes gouſſes, principalement qui ſont d'une ſtructure différente. Châque ſilique eſt longue de quatre à cinq pouces environ, & compoſée de pluſieurs phalanges, rondes, lenticulaires, de demi pouce au plus de diamètre, qui ne renfèrment dans leur cavité qu'une ſemence arrondie, & qui ſont ſeparées les unes des autres par un étranglement fort conſidérable.

Ces gouſſes encore vèrtes ſont exprimées pour en préparer un extrait qu'on nomme *Acacia vera*, & qui eſt fort aſtringent. La décoction des feüilles & des fleurs eſt eſtimée auſſi aſtringente. Il découle de l'Acacia du levant la Gomme Arabique. La plus belle eſt blanche & vèrmiculée; elle eſt fort adouciſſante, & entre dans pluſieurs compoſitions Galéniques, on l'employe encore pour former des trochiſques. On employoit beaucoup de cette gômme autrefois, mais depuis que la gomme du ſénégal eſt devenuë commune & à meilleur marché, il n'entre que très-peu de gômme Arabique dans le Royaume. Il eſt vrai que la gomme du ſénégal n'eſt différente de l'Arabique que parce qu'elle eſt moins blanche. Il y a lieu de croire que la gomme du ſénégal coule d'une eſpéce d'Acacia; on a donné ce nom à cette gomme à cauſe que c'eſt la compagnie du Sénégal qui a été la prémière qui l'ait apporté.

Il y a pluſieurs autres eſpéces d'Acacia qui ſont familières dans les Iſles d'Amérique. Le P. Plumier en a trouvé pluſieurs eſpéces qui ſont rapportées dans les Inſtituts de Botanique de M. de Tournefort.

CASSIER, ou CANEFICIER. *Caſſia purgatrix.* Arbre qui porte la caſſe. Il croît de la hauteur de nos noyers, ſon écorce eſt plus fine, & plus liſſe. Le bois de ſon tronc eſt d'un rouge brun, fèrme, couvèrt d'un aubier pâle, ſes feüilles ſont arrondies à leur bâſe, pointuës à leur extrémité, larges de deux pouces ſur quatre environ de longueur, d'un vèrd brun, rangées par paire, ſur une côte tèrminée par deux feüilles. Du même endroit que naît la côte qui ſoutient les feüilles, part auſſi une branche chargée de fleurs jaûnes portées ſur des pédicules aſſez longs. Elles ſont à cinq pétales, d'un beau jaûne, arrondies, creûſées en manière de cuilleron, inégales; deux ſont plus amples que les autres & ont près d'un pouce de diamétre; elles ſont toutes ſoutenuës par un câlice à cinq découpures ovales, longues de trois lignes ſur deux & demi environ de largeur, creûſées en cuilleron, d'un vèrd jaunâtre. De leur milieu s'élévent dix étamines d'un jaûne pâle, inégales, c'eſt-à-dire, dont les unes ſont plus longues que les autres, & dont trois ſont crochuës pendant que les ſept autres ſont droites. Elles ſont chargées de ſommèts jaûnes, & entourent un piſtile qui eſt mince d'abord, crochu, & verdâtre, & qui devient enſuite une gouſſe d'un piéd & demi de long, d'un pouce environ d'épaiſſeur, compoſée de deux coſſes minces, ligneuſes, fort voutées & ſi fort unies enſemble qu'elles ne peuvent ſe ſéparer, il n'y reſte pour trace de leur union qu'une raye & un rebord qui ſubſiſtent des deux côtez de la gouſſe. Elle eſt ligneuſe, couvèrte d'une écorce fine, qui devient baſanée ou couleur châtin, & eſt diviſée en dedans en pluſieurs cellules par des cloiſons tranſvèrſales & paralleles. Chaque cellule contient une ſemence arrondie, applatie, dure, & d'un châtin clair, les parois de ces cellules ſont revètus d'une moëlle ou pulpe noire, douceâtre & ſucrée. Le *caneficier* fleurit dans nos Iſles Antilles au mois d'Avril & de Mai, pour lors il eſt dépoüillé de ſes feüilles. La gouſſe du *caſſier* ſe nomme communément la caſſe, *Siliqua caſſia.* Voyez ce mot.

Il y a un *Caſſier* ou *Caneficier* du Bréſil, qui eſt beaucoup plus gros que le precédent, ſon écorce eſt bien plus épaiſſe, ſe gèrſe, & eſt relevée de pluſieurs veines qui parcourent toute ſa ſurface; les rebords qui marquent la jonction des deux coſſes, forment un cordon conſidérable des deux côtez de la gouſſe. Elle eſt partagée de même en pluſieurs cellules dans ſon intérieur. On croit cette *caſſe* moins purgative. Marcgrave la nomme *Tapyracoaynana*; Et Bauhin, *Caſſia fiſtula Braſiliana.*

Il y a des *Caſſiers* dans les Iſles de l'Amérique. Ce ſont de beaux & puiſſants arbres, qui ont les feüilles prèſque ſemblables à celles de l'Acacia, que nous avons en France; mais deux fois plus grandes, plus pointuës, plus fortes & plus écartées. Cet arbre fleurit gris-de-lin, ou couleur de fleur de pêcher, & non pas jaûne, comme celui du Levant. Ses tuyaux ſont longs de deux piéds, & deux ou trois fois auſſi gros que les autres. Quand il eſt dépoüillé de ſes feüilles (ce qui lui arrive tous les ans une fois) il ſe couvre entièrement de grands bouquèts de fleurs, longs d'un bon piéd, en forme de pennache, de couleur de fleurs de pêcher. Sur chaque bouquet il croît tout au plus un ou deux bâtons de

Caſſe.

Caſſe. Ces bâtons ont la forme de ceux du levant, mais ils ſont longs de deux grands piéds, & prêſque gros comme le bras : l'écorce en eſt bazanée, rude, & fort difficile à rompre. Les petites ſéparations qui ſont dedans ſont auſſi extrêmement dures ; de ſorte qu'il y a bien de la peine à les monder, & à en tirer la moëlle. Quand elle eſt récente elle reſſemble fort à celle du levant, ſoit par ſa couleur qui eſt pourtant moins noire ; ſoit par le goût, qui eſt un peu gras & douceâtre, à peu près comme les pruneaux ; ſoit par l'effet purgatif, ſi ce n'eſt que cauſant des trenchées, elle ne purge pas ſi aiſément. P. Du Tert.

On a auſſi planté des grains de *caſſiers* du Levant dans les Iſles, ils y ſont fort bien venus. Ils ne ſont pas ſi hauts que les autres, mais ils ont les feüilles plus longues & plus polies ; ils fleuriſſent & ſe dépoüillent comme eux ; ils portent un grand pennache revêtu de pluſieurs fleurs jaûnes, aſſez reſſemblantes à celle du piéd d'alloüette ; mais un peu plus grandes, d'une ôdeur qui a quelque rapport à celle de la giroflée jaûne. Le bois de *caſſiers* eſt ſi caſſant, qu'une branche groſſe comme la jambe ne pourroit porter un homme ſans riſque de rompre. Id.

Caneficier bâtard, c'eſt le tèrme par lequel on diſtingue dans les Iſles d'Amérique cèrtaines eſpéces de *caneficier* dont les gouſſes ne ſont point remplies de cette moëlle purgative. *Caſſia ſylveſtris.* Voyez Du Tèrtre, Rochefort, Plumier, Tournefort.

CAſSIN. Le Mont *Caſſin.* Montagne d'Italie dans la Tèrre de Labour province du Royaume de Naples. *Caſſinus mons.* Le Mont *Caſſin* eſt proche d'Aquin, qu'il a au nord. Cette montagne a pris ſon nom d'une ville ancienne & conſidérable de Volſques, nommée *Caſſin, Caſinum*, ou *Caſſinum*. Voyez Vigenère ſur T. Live T. I. p. 1760 & 1761. On appelle encore *Mont Caſſin* une célèbre Abbaye de Bénédictins qui eſt dans le bourg de S. Gèrmain, bâti des ruines de la ville, dont nous venons de parler. Cette Abbaye eſt le Chèf d'Ordre de Bénédictins ; & l'on dit, Un Moine du Mont *Caſſin*. La Congrégation du Mont *Caſſin*. S. Benoît ſe retira en 529 au *Mont-Caſſin*, & y bâtit enſuite un monaſtère.

CAſSINE. ſ. f. Petite maiſon à la campagne : ce qui s'eſt dit prémièrement de l'habitation d'un Hèrmite, ou d'un Moine qui s'eſt retiré en quelque lieu déſert pour vivre en ſolitaire. *Caſula.*

Ce mot vient de *caſſina*, Italien, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

CASSIOPÉE. ſ. f. Conſtellation céleſte qui eſt dans la partie boréale du ciel, compoſée de 13 étoiles fort apparentes, mais Tycho, Bayerus & Galilée, en ont obſèrvé pluſieurs autres. Il y a cinq étoiles principales dans cette conſtellation, dont celle qui eſt la plus éloignée du pôle, s'appelle la poitrine de *Caſſiopée*. La grande Ourſe, & *Caſſiopée*, ſont au même méridien ; mais elles ſont oppoſées l'une à l'autre, de ſorte que quand la grande Ourſe eſt au deſſus du pôle, *Caſſiopée* eſt au même méridien au deſſous du pôle. *Caſſiopeia*. Les Arabes l'appellent *chaiſe royale*.

En l'année 1572. il parut en cette Conſtellation une nouvelle étoile qui ſurpaſſoit en grandeur & en éclat Jupiter même. On la prit pour un aſtre, parce qu'elle en avoit le brillant, & la clarté ; elle avoit un lieu fixe comme les étoiles, & en avoit le mouvement. Elle diminua peu-à-peu, & diſparut après 18 mois. Tous les Aſtronomes de ce tems-là firent là-deſſus pluſieurs Diſſertations, entre autres Tycho-Brahé, & Képler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Théodorus Gramineus, &c. Théodore de Bèze crut qu'elle étoit du genre des Comètes ; que c'étoit la même étoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethléem, & qu'elle venoit annoncer le ſecond avénement de Jesus-Christ. Le Lantgrave de Heſſe, & Andreas Roſa, ont été de même avis, il a été refuté par Tycho, & plus fortement par l'expérience du tems écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prédiction étoit vaine.

Au reſte, les Poëtes diſent que *Caſſiopée* étoit femme de Céphée Roi d'Ethiopie, & qu'elle eut la témérité de ſe comparer en beauté aux Néréïdes. Ces Nymphes marines pour s'en venger firent envoyer par Neptune un monſtre qui ravageoit tout le païs. L'Oracle conſulté répondit que pour appaiſer la colère des Dieux, il falloit expôſer Andromède fille de Céphée, & de *Caſſiopée*, pour être dévorée par un monſtre marin : Perſée la délivra, & obtint même de Jupiter que *Caſſiopée* ſeroit miſe au nombre des aſtres.

CAſSOLETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau ou réchaut de cuivre, ou d'argent, où l'on fait brûler des paſtilles, & des ôdeurs agréables. *Authepſa odoraria*. Il ſe dit auſſi de l'ôdeur même qui ſort de la *caſſolette*. Voilà une agréable *caſſolette*. On dit ironiquement & par antiphrâſe, Voilà une étrange *caſſolette*, quand on ſent quelque chôſe de fort puant.

Ce mot vient de *caſſoletta*, Italien, diminutif de *caſſola* & de *caſſa*. Mén.

Cassolette, eſt auſſi un vâſe de ſculpture avec des flâmes, ou de la fumée, qui ſèrt d'amortiſſement, & qui ſe fait le plus ſouvent iſolé. On en fait auſſi en bas-relief. *Authepſa odoraria opere Architectonico adumbrata.*

Caſsolette. ſ. f. Eſpéce de poire. J'aime aſſez les poires qui ont la chair caſſante avec une eau douce, & ſucrée, & quelquefois un peu parfumée, comme la *Caſſolette*, &c. La Quint.

La *Caſſolette* eſt une Poire longuette & griſâtre, qui ne céde prêſque rien à la Robine, ni par ſa chair, ni par ſon eau, ni par tout ſon mérite, ſi ce n'eſt qu'elle eſt ſujette à mollir. Sa maturité vient aux environs de la My-Août. Id.

CAſSONADE, ou CASTONADE. ſ. f. L'un & l'autre ſe dit, mais *caſſonade* eſt le plus uſité. Ménage prétend que c'eſt *caſtonade*, mais on croit qu'il ſe trompe. Sucre qu'on améne & qu'on vend en poudre, ou en gros morceaux, qui n'a pas eû ſa dèrnière préparation, par laquelle on le durcit, on le blanchit & on le met en pain. *Saccharum non expurgatum.* On tient que la *caſſonade* ſucre mieux que le ſucre raffiné & mis en pain, mais elle fait bien plus d'écume.

CASSOORWAN. ſ. m. Petit poiſſon râre qui ſe trouve aux Indes Occidentales. Il eſt un peu plus gros qu'un anchois, mais beaucoup meilleur, & a deux prunelles dans chaque œil, de ſorte que lorſqu'il nage, il en tient l'une au deſſus & l'autre au deſſous de l'eau. Il a le dos plat avec l'épine, & les côtes rondes, prêſque à la façon de celles de l'homme.

CASSOVIE. ſ. f. Ville de Hongrie, qu'on appelle en langage du païs Caſchaw. *Caſſovia.*

CASSUBIE. ſ. f. Le Duché de *Caſſubie*. *Caſſubia, Caſſubiæ Ducatus.* C'eſt une Contrée du Cèrcle de haute Saxe en Allemagne. La *Caſſubie* eſt une Province de la Pomèranie ultérieure, ou Ducale. La Pomèranie propre avec la nouvelle Marche & Brandebourg la bornent au couchant, la petite Pologne au midi, la Pruſſe & la Vandalie au levant, & la mèr Baltique au nord. Sa Capitale eſt Colbert.

CAſSURE. ſ. f. Ce mot ſe dit en parlant d'une lame d'épée, de couteau &c. & ſignifie rupture. *Fractura, fractio.* Si vous caſſez une lame d'épée, & que dans la *caſſure* vous découvriez la lame de couleur griſe, la lame eſt bonne. Liancourt, *Maître d'armes.*

CASTAGNETTE. ſ. f. Inſtrument dont ſe ſèrvent les Mores, les Eſpagnols & les Bohémiens pour accompagner leurs danſes, leurs ſarabandes, & leurs guittarres. *Crumata.* Il eſt compôſé de deux petits ronds de bois de prunier ou de hêtre, ſec & creuſé en forme de cuillière, dont les concavitez ſe mettent l'une ſur l'autre, qu'on attache au pouce, & qu'on bat de tems en tems avec le doigt du milieu, ou l'annulaire, pour marquer les mouvemens & les cadences. On peut battre huit ou neuf fois les *caſtagnettes* dans le tems d'une meſure, ou d'une ſeconde minute. On les appelle *caſcavaux* en Provence, & *caſcavelles* en Languedoc.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *caſtannetas*, & a été formé de la reſſemblance qu'ont ces inſtrumens avec les châtagnes.

CASTAGNEUX. ſ. m. Sorte d'oiſeau de rivière. C'eſt la même chôſe que le petit plongeon. *Mergulus.*

CASTALIE. ſ. f. Nom d'une fontaine conſacrée à Appollon & aux Muſes. *Caſtalia. Caſtalius fons.* La fontaine *Caſtalie* étoit dans la Phocide au piéd du mont Parnaſſe. Les Poëtes feignent qu'Appollon métamorphoſa une nymphe qu'il aimoit en cette fontaine, & qu'il donna à ſes eaux la proprieté de rendre Poëte tous ceux qui en boiroient. Le murmure de la fontaine *Caſtalie* paſſoit pour inſpirer l'eſprit prophétique. C'eſt pour cela que Bochart *Chan. L. I. C. 16.* tire ſon nom de קסטלה, *Kaſtala*, mot Arabe, qui ſignifie le murmure, le bruit que font les eaux d'une rivière, ou d'une fontaine. Voyez le voyage de Gréce de M. Spon P. II. p. 65.

CASTEL. C'eſt un nom qui ſe donne à une infinité de petites villes & d'autres lieux en Italie, en Eſpagne, & dans les Provinces de France qui en ſont voiſines, comme en Languedoc. Il ſignifie Château, & vient du Latin *Caſtellum*. *Caſtel* Gandolfe, *Caſtellum Gandulphi*, Bourg de la Campagne de Rome, où les Papes ont un château, & dont l'air eſt excellent. *Caſtel* Mendo, ville de Portugal dans la Province de *Tra los Montes*. *Caſtel* Moron, petite ville de France en Gaſcogne. Il y a auſſi *Caſtel* en Allemagne, Bourg dans le Comté de *Caſtel*, petit païs du Cèrcle de Franconie. *Caſtelnau*, ville de Languedoc, *Caſtellum novum*. C'eſt-à-dire, Château neuf. On dit auſſi, *Caſtelnou*, ſi l'on en croit Vallois, *Not. Gall. p.* 135. mais *Caſtelnau* eſt mieux. Le Maréchal de *Caſtelnau* mourut des bleſſures qu'il reçût au ſiége de Dunkèrque, & eſt enterré à Bourges dans l'Égliſe des Dominicains. *Caſtelnau-d'Arri*, autre ville de Languedoc, *Caſtellum novum Arrii.* Voyez Vallois, *Notit. Gall. p.* 135. Andoque

que prétend dans ſon hiſt. de Languedoc L. XI. p. 314. qu'il fut ainſi appellé des Gots Arriens qui le bâtirent. Catel dans ſon hiſt. du Langued. L. II. dit qu'il y a bien de l'apparence que *Caput arietis*, dont fait mention Grégoire de Tours L. XXX. de ſon hiſt. C. 8. eſt *Caſtelnaudary*.

CASTEILAN. ſ. m. Tèrme d'hiſtoire & de relations. Nom d'une dignité, d'une charge en Pologne. Les *Caſtellans* ſont Sénateurs du Royaume; mais ils ne ſont que petits Sénateurs, & aux Dietes ils ne ſont aſſis que ſur de ſimples ſiéges dèrrière les grands Sénateurs. Les *Caſtellans* ſont en Pologne ce que ſont en France les Lieutenans Généraux des Provinces & les Lieutenans de Roi: ils commandent dans une partie d'un Palatinat ſous l'autorité du Palatin. *Caſtellanus*, *Caſtelli Præfectus*, *Provinciæ Legatus*.

CASTEILANE. ſ. f. Eſpéce de prune. La *Caſtelane* eſt une prune verte. La Quintinie. Les *Caſtelanes* ſont bonnes en compôte.

CASTELOGNE. ſ. f. Couvèrture de lit faite de laine très-fine. *Lodix lanea*. Ce nom vient de *caſtalana*, parcequ'on les fait d'ordinaire de la toiſon des agneaux. On les appelle quelquefois *mantes*. A Lyon on les nomme *catalognes*, parcequ'elles ſont venües de Catalogne. Ménage.

CASTIGLIONE. ſ. m. Mot purement Italien. C'eſt un diminutif, qui ſignifie la même chôſe que Chaſtillon en François, c'eſt-à-dire, *petit Château*. *Caſtilio*. Nous le conſèrvons dans les mots Italiens en nôtre langue. *Caſtiglione* delle ſtivère, ville du Duché de Mantoüe. *Caſtiglione* di lago, *Caſtiglione* di Peſcaria, &c. Moüillez le *gl* dans la prononciation. Quelques-uns de nos Auteurs plus exacts, ou plus ſcrupuleux, diſent *Chaſtillon*, & non pas *Caſtiglione*. Ainſi le P. d'Orleans, dans la vie du P. Loüis de Gonzague, a toûjours dit le Marquis de *Chaſtillon*.

CASTILLAN, ane. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Caſtille, natif ou native de Caſtille, habitant, ou habitante de Caſtille, qui appartient à la Caſtille. Moüillez les deux *ll* dans la prononciation. *Caſtellanus*, *a*. Les *Caſtillans* ſont graves, ſérieux, fèrmes, conſtants, fidélles. La nation *Caſtillane* a donné à ſon Roi pendant la guèrre, qui finit l'an paſſé 1714, le plus bel éxemple de fidélité, dont l'hiſtoire ait jamais parlé. La langue *Caſtillane* a beaucoup de majeſté.

Castillan. ſ. m. Langue Caſtillane. *Caſtellana lingua*. Un Cavalier Eſpagnol ſoutint un jour hautement dans une bonne compagnie que le *Caſtillan* étoit la langue naturelle de Dieu, comme dit un jour un ſçavant Cavalier de ce païs-là, qui ſoutint hautement dans une bonne compagnie qu'au Paradis tèrreſtre le ſèrpent parloit Anglois, que la femme parloit Italien, que l'homme parloit François, mais que Dieu parloit Eſpagnol. Bouhours. Il n'y a rien de plus pompeux que le *Caſtillan*, il n'a prèſque pas un mot qui n'enfle la bouche ou qui ne rempliſſe les oreilles. Id.

CASTILLAN. ſ. m. Eſt une eſpéce de monnoye d'or dont on uſe en Eſpagne, qui vaut 14 réales, & 16 deniers, ou 3 livres 10 ſous de nôtre monnoye.

CASTILLE. ſ. f. Nom de la plus grande Contrée de l'Eſpagne. *Caſtella*. La *Caſtille* eſt au milieu de l'Eſpagne, & elle a au nord l'Aſturie Santillane, & la Biſcaye; au levant les Royaumes de Navarre, d'Arragon & de Valence; au midi celui de Murcie avec l'Andalouſie, & au couchant le Royaume de Portugal & celui de Leon. Ce païs ſe diviſe en deux Provinces, ſéparées l'une de l'autre par une grande chaîne de montagnes, qui le travèrſent du couchant au levant. La partie qui eſt au ſeptentrion de ces montagnes s'appelle la *Caſtille* vieille, & c'eſt la *Caſtille* propre, & celle qui eſt au midi la *Caſtille* nouvelle. La prémière s'appelle *Caſtille* vieille, parce que les Chrétiens la conquîrent ſur les Maures long-tems avant la nouvelle *Caſtille*. La vieille *Caſtille* n'a porté que le tître de Comté juſqu'au milieu du XIIe ſiécle, que Dom Sanche III. ayant épouſé Nuña héritière de *Caſtille* par la mort de Garcias ſon frère unique, & dèrnier Comte de *Caſtille*, la donna à Fèrdinand ſon fils ſous le tître de Royaume. C'eſt ce Fèrdinand IIe du nom qui la réünit au Royaume de Leon qu'il avoit déja. La *Caſtille* nouvelle s'appelloit ſous les Maures Royaume de Tolède. Elle n'a pris le nom de *Caſtille* que depuis la fin du XIe ſiécle, que les Chrétiens l'enlevèrent aux Maures. La Capitale de la vieille *Caſtille* eſt Burgos; celle de la nouvelle a été long-tems Tolède, aujourd'hui c'eſt Madrid, Capitale de toute l'Eſpagne.

On dit Couronne de *Caſtille*. *Caſtellanum Regnum*. *Caſtellani Regni ditiones*. La Couronne de *Caſtille* ne comprend pas ſeulement les deux *Caſtilles*, la vieille & la nouvelle, c'eſt l'une des deux parties générales qui compoſent le Royaume d'Eſpagne; & qui comprend dans les quatre parties du monde un grand nombre de païs fort vaſtes, & fort écartez. En Eſpagne les deux *Caſtilles*, l'Eſtramadoure Caſtillane, l'Andalouſie, les Royaumes de Grenade, de Murcie, de Léon, de Navarre, la Galice, les Aſturies, la Biſcaye; en Afrique les villes de Marſalquivir, de Melila, de Pennon, de Velez, de Ceuta, de l'Arrache, & les Iſles Canaries; en Aſie les Iſles Philippines, les Iſles Marianes, ou des Larrons; en Amérique le vieux & le nouveau Méxique, la Tèrre fèrme ou la *Caſtille d'or*, le Péron, le Chili, le Paraguay; la Preſqu'iſle de Tegeſta dans la Floride, les Iſles de Caban, de S. Domingue & quelques autres. Si bien qu'il eſt vrai, comme les Eſpagnols le diſent, que le ſoleil ne ſe couche jamais ſur les tèrres de leur domination. On peut encore compter dans les Etats de *Caſtille*, les Païs-Bas, le Duché de Milan, le Marquiſat de Final, l'Etat delli Preſidi, & la Principauté de Piombino, parce que tout cela n'eſt point encore cédé, & qu'il n'y a point de paix, mais ſeulement ceſſation d'armes entre l'Eſpagne & la maiſon d'Autriche.

Castille d'or. Vaſte région de l'Amérique méridionale, appellée autrement Tèrre fèrme. *Caſtella aurea*. C'eſt la partie de l'Amérique méridionale qui eſt la plus avancée vèrs le nord, & que l'on renfèrme entre le 2e degré de latitude méridionale & le 12e de latitude ſeptentrionale; & entre le 293e & le 328e de longitude. Chriſtophe Colomb, qui dans ſes deux prémiers voyages n'avoit découvèrt que les Iſles de l'Amérique, parcourut au 3e & au 4e les côtes de cette grande contrée, & jugeant que c'étoit un grand continent, il lui donna le nom de *Terre ferme*, qui lui eſt reſté. Cependant les Eſpagnols l'appellèrent quelquefois dans la ſuite *Caſtille d'or*, à cauſe de la grande quantité d'or qu'ils y trouvèrent. Nos Géographes lui donnent auſſi ce nom. Voyez Tèrre fèrme.

Le nom de *Caſtille* a été donné à cette contrée du mot Eſpagnol *Caſtel*, château, *caſtellum*, à cauſe des châteaux dont elle eſt pleine, d'où eſt venu, ſelon quelques-uns, le provèrbe de bâtir des châteaux en Eſpagne, ainſi qu'on l'a dit au mot Chasteau.

Castille. ſ. f. Tèrme populaire, qui ſignifie; Petite querelle, ou différent entre gens qui vivent enſemble, ou qui ſe rencontrent ſouvent. *Rixa*, *jurgium*, *diſſidium*. Ces gens mariez font mauvais ménage, il y a toûjours quelque *caſtille* entr'eux, quelque chôſe à démêler. On a dit autrefois *caſtine*, & *caſſine* dans le même ſens.

Ce mot vient par corruption de *caſtine*, ou *caſſine*, qui ſignifioit autrefois *querelle*, *riotte*.

CASTILLON. ſ. m. Nom propre de Ville. *Caſtellio*, ou *Caſtilio*. *Caſtillon* ſur la Dordogne en Perigord, où les Anglois qui vouloient ſecourir la ville aſſiégée par les François fûrent ſi bien batus par Charles VII. qu'ils prîrent le parti d'abandonner la Guyenne qu'ils poſſédoient depuis longtems. La bataille de *Caſtillon* ne ſe donna pas en 1451. comme diſent Hoffman, Maty, & M. Corneille, ni en 1452. comme l'écrit Du Cheſne *Antiq. des villes de Fran. L. III. C.* 13. mais en 1453. le 13e Juillet, comme le marquent Du Tillet dans ſon *Chronicon De Regib. Franc.* & le P. Daniel dans l'hiſt. de Charles VII. Il y a auſſi *Caſtillon* de Médoc, *Caſtellio Medulci*, petite ville de Guienne dans le petit païs de Medoc & ſur le bord méridional de la Garonne.

Caſtillon eſt un diminutif de Caſtel, qui ſignifie Château. Ces villes apparemment n'étoient d'abord que de petits châteaux. C'eſt de là qu'eſt venu leur nom.

CASTINE. ſ. f. Minéral qui ſe trouve mêlé avec le fèr. Coquille rapporte que cette matière abonde dans le Nivèrnois: & qu'on s'en ſèrt utilement pour fondre le fèr. Il l'appelle *tèrre-pierre*.

CASTON. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire *chaton* d'une bague.

CASTOR, ou *Bievre*. ſ. m. Animal amphibie, qui vit tantôt ſur tèrre, & tantôt dans l'eau, & qui ne s'aprivoiſe jamais. *Caſtor*, *Fiber*. Sa nourriture eſt de feüilles & d'écorces d'arbres. Les Anciens, comme Solin, Pline, Andromachus, Ælian, Apulée, Cicéron, &c. ont crû qu'il s'arrachoit lui-même les parties naturelles, quand il étoit pourſuivi des Chaſſeurs; ſur quoi les Poëtes ont dit des mèrveilles.

Imitatus caſtora, qui ſe
Eunuchus ipſe facit, cupiens evadere damno.
Teſticulorum. Juv.

C'eſt pourtant une èrreur. C'en eſt auſſi une d'aſſurer avec pluſieurs Naturaliſtes, que les teſticules du *caſtor* ſont attachez à l'épine du dos. Dioſcoride a fort bien remarqué qu'ils ſont cachez dans les aînes. Il y a encore dans ces aînes tout auprès des teſticules des bourſes de la groſſeur d'un œuf d'oye, dans leſquelles eſt contenuë une liqueur ſi utile dans la Médecine qu'on appelle *caſtoreum*. On confond ordinairement ces bourſes avec les teſticules, mais ce ſont des chôſes entièrement différentes. On trouve de ces bourſes dans les fèmelles auſſi bien que dans les mâles, ce qui détruit le ſentiment de ceux qui prétendent que le caſtoreum eſt enfèrmé dans les teſticules du *caſtor*. Cet animal ſe ſèrt de cette liqueur, lorſqu'il eſt dégoûté, pour ſe donner de l'appétit: il la fait ſortir en preſſant avec la patte les véſicules qui

qui la contiennent. Les Sauvages de Canada en frottent les piéges qu'ils tendent à ces animaux, afin de les y attirer. Cet animal reſſemble à la loutre, mais il eſt plus gros. Sa tête va en arrondiſſant, & ſon muffle eſt applati & camus, garni de poil. Il a la langue de pourceau, des joües de liévre, & des yeux de rat. Son foye eſt gros & noirâtre, & diviſé en cinq lobes. Son fiel eſt petit auſſi-bien que ſa ratte. Sa veſſie eſt ſemblable à celle de pourceau. Ses rognons ſont gros. Les Sauvages eſtiment fort la chair de *caſtor*.

Il a été diſſequé un *caſtor* à l'Académie des Sciences, qui étoit long de trois piéds & demi depuis le muſeau juſqu'à l'extrémité de la queuë. Sa plus grande largeur étoit de 12 pouces, & peſoit plus de trente livres. Sa couleur étoit brune & fort luiſante tirant ſur le minime. Son plus long poil étoit d'un pouce & demi, délié comme des cheveux, & le plus court d'un pouce, doux comme le duvet le plus fin. Ses oreilles étoient rondes & fort courtes, ſans poil par dedans, & veluës par dehors. Il avoit quatre dents inciſives, comme les écureüils, les rats & autres animaux qui aiment à ronger. La longueur de celles d'enbas étoit de plus d'un pouce, & celles d'enhaut qui ſe gliſſent au devant des autres ne leur étoient pas directement oppoſées, mais étoient diſpoſées à agir à la manière des ciſeaux en paſſant l'une contre l'autre, étant fort tranchantes par le bout, & taillées en biſeau. Leur couleur étoit blanche par dedans, & d'un rouge clair par dehors, tirant ſur un jaûne de ſaffran bâtard. Il avoit ſeize dents molaires, huit de chaque côté. Les ſinus de ſon cèrveau ſont diſpoſez d'une manière extraordinaire. Les doigts de dèrrière étoient joints par une membrane, comme ceux d'une oye. Ceux de devant étoient ſans membrane, ſemblables à ceux des rats de montagne, ou comme dit la relation d'une autre diſſection, comme les mains d'un ſinge, & ils s'en ſervent comme d'une main, de même que les écureüils. Ses ongles étoient taillez de biais, & creux par dedans; comme des plumes à écrire. La queuë de cet animal tient plus de la nature du poiſſon, que de celle des animaux tèrreſtres, auſſi-bien que ſes piéds qui en ont le goût. Elle étoit couvèrte d'écailles de l'épaiſſeur d'un parchemin, longues d'une ligne & demie, & d'une figure hexagone irréguliére, qui formoient un épidèrme ou pellicule qui les joignoit enſemble. Elle avoit onze pouces de long, & étoit de figure ovale, large en ſa racine de quatre pouces, & de cinq au milieu. Cet animal s'en ſert avec ſes piéds de dèrrière à nager. Elle lui ſert auſſi de battoir, pour battre le mortier dont il a beſoin quand il bâtit une maiſon, qui a quelquefois deux ou trois étages. Ses teſticules n'étoient pas attachez à l'épine du dos, comme diſent Matthiole, Amatus Luſitanus, & Rondelet, mais ils étoient cachez aux parties latérales de l'os pubis à l'endroit des aînes, & ne paroiſſoient point au dehors, non plus que la vèrge; & on ne peut les retrancher ſans le faire mourir. Il avoit quatre grandes poches ſituées au bas de l'os pubis. Les deux prémières plus élevées que les deux autres, avoient la figure d'une poire ou d'un V fort ouvèrt, & ſe communiquoient enſemble. Elles avoient une tunique intérieure charnuë, d'une couleur cendrée, rayée de pluſieurs lignes blanches, qui avoient pluſieurs replis ſemblables à ceux de la caillette d'un mouton, & de l'étenduë de deux pouces. On y trouva les reſtes d'une matière griſâtre, qui avoit une ôdeur fœtide & fort attachée: & c'eſt là le *caſtoreum* dont on parle tant.

Il ſe trouve plus grande abondance de *caſtors* en Canada qu'en aucun autre lieu du monde. Matthiole dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, Autriche & Hongrie.

Quelques-uns tirent ce mot du Grèc γαστὴρ, *ventre*, parceque cet animal eſt fort ventru. D'autres aiment mieux le faire venir de *caſtrare*, à cauſe qu'il ſe coupe ſes génitoires quand il eſt pourſuivi, ſuivant l'èrreur commune.

Jean Marius, Médecin d'Ulme, qui imprima en 1685. un Traité Latin ſur le *caſtor*, ſous le titre de *Caſtorologia*, dit que cet animal eſt environ de la groſſeur d'un chat, qu'il ſe nourrit de fruit & d'écorces d'arbres, qu'il a les pates de devant ſemblables à celles d'un chien, & les piéds de dèrrière de la forme de ceux d'une oye; que ſa queuë qu'il garde toujours moüillée, ſouffrant beaucoup quand elle eſt ſéche, reſſemble entièrement à un poiſſon, ce qui a fait dire à quelques Auteurs que cet animal eſt moïtié chair & moitié poiſſon, & que par conſéquent on pouvoit manger la moitié de ſon corps les jours gras, & l'autre moitié les jours maigres. Il traite fort en détail de tout ce qui regarde cet animal, ſur tout par rapport à la Médecine. Voyez encore Voſſius, *De Idolol. L. III. C. 68.*

CASTOR, ſignifie auſſi, un chapeau fait entièrement de poil de *caſtor*. *Petaſus ex fibrinis pilis confectus. Demi-caſtor* eſt un chapeau fait en partie de poil de *caſtor*, & en partie d'autre poil. On fait auſſi des draps de *caſtor*.

DEMI-CASTOR, dans le langage des Libèrtins, eſt une femme ou une fille dont la conduite eſt déréglée, quoiqu'elle ne ſe proſtituë pas à tout le monde. *Quæ copiam ſui corporis aliquoties fecit.*

CASTOR ET POLLUX. Météore: vulgairement le feu S. Elme. Les Phyſiciens donnent le nom de *Caſtor & Pollux* à ces doubles feux que les matelots apperçoivent au haut de leurs mâts, & de leurs cordages, aprés une grande tempête: il y en a quelquefois 4 ou 5.

En Aſtronomie on appelle le ſigne des Gémeaux *Caſtor & Pollux*. C'étoient deux frères jumeaux fils de Jupiter transformé en cygne & de Leda femme de Tyndare, & frères de la fameuſe Helêne & de Clytemneſtre. Ils naquirent de deux œufs, Pollux & Helêne enfans de Jupiter dans un, Caſtor & Clytemneſtre dans l'autre. Ils étoient de l'expédition de la toiſon d'or avec les autres Argonautes. On les appelloit auſſi *Tyndarides*, c'eſt-à-dire, fils de Tyndare: & *Dioſcures*, qui ſignifie, fils de Jupiter. C'eſt le nom qu'avoit le vaiſſeau qui porta S. Paul de Malthe à Syracuſe, puiſqu'il en avoit l'enſeigne *Act. XXVIII. II.* On les nommoit auſſi les *Caſtors* au pluriel, comme a fait là S. Jérôme. Les Poëtes diſent que Jupiter avoit donné l'immortalité & la divinité à Pollux ſon fils; mais qu'il la partagea avec ſon frère *Caſtor*, enſorte qu'ils montoient au Ciel & deſcendoient aux enfèrs altèrnativement l'un aprés l'autre. Cela eſt fondé ſur ce que les étoiles des Jumeaux ne ſe voyent jamais toutes deux enſemble, & que ſi l'on en croit Sèrvius ſur Virgile, Enéide L. VI. v. 121. l'une ſe couche toujours lorſque l'autre ſe leve. Tacite, *de Moribus Germ. C. 43.* dit que les Naharvales, peuple de Gèrmanie, adoroient *Caſtor & Pollux*. Voyez ſur ces Dieux Voſſius, *De Idol. L. III. c. 10. & 19.* Les étoiles de *Caſtor* & de *Pollux*, avec ce mot, *Cum luce ſalutem* eſt une dèviſe du Lucarini pour un Sénateur de Milan. A l'entrée du Cardinal Fèrdinand d'Eſpagne à Milan, le P. Veili fit pour ce Cardinal & pour le Roi Philippe ſon frère cette dèviſe; les mêmes étoiles, avec ce mot de Claudien, *Ipſis donantibus auras.*

CASTOREUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une matière enfèrmée dans des poches que le caſtor a vèrs les aînes, & qu'on a priſes fauſſement pour ſes teſticules, ainſi qu'on a montré cideſſus au mot CASTOR. Elle s'épaiſſit & ſe deſſéche, deſorte qu'on peut la réduire en poudre: elle eſt huileuſe, d'une ôdeur forte & déſagréable, & d'un goût piquant & amèr. Le *caſtoreum* eſt propre pour fortifier la tête, & toutes les parties nèrveuſes: il excite les eſprits languiſſans, réſiſte aux venins, & provoque les mois des femmes. On s'en ſert dans la léthargie, apopléxie, vèrtige, tremblemens, ſuffocations des femmes, & dans pluſieurs autres occaſions. On dit que le *Caſtoreum* a une vèrtu particulière de pouſſer à fond quand il eſt repandu dans l'eau. Les pêcheurs en Dannemark s'en ſervent pour écarter de leurs barques cèrtaines baleines qui les incommodent; ils le jettent dans la mèr, dont il trouble l'eau en s'y mêlant. Bartholin rapporte qu'un fameux Plongeur qui étoit ſur un vaiſſeau qui fit naufrage, fut le ſeul du vaiſſeau qui périt, quoiqu'il ſçût fort bien nager, & qu'il y a lieu de croire que le *caſtoreum* qu'il avoit ſur lui fut cauſe de ſa mort.

Le mot *caſtoreum* vient du mot *caſtor*, qui eſt le nom de l'animal qui le donne.

CASTRAMÉTATION. ſ. f. Art de bien placer un camp, une armée. *Caſtrorum metatio.* Un Maréchal de Camp doit bien ſçavoir la *caſtramétation*. On ne ſe ſèrt guère de ce mot pour les campemens modèrnes. Il eſt plutôt Latin que François.

CASTRATION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. *Caſtratio.* Action, opération par laquelle on châtre un homme, ou un animal, & on le met hors d'état d'engendrer. La *caſtration* eſt fort en uſage en Aſie, & ſur tout chez les Turcs, qui la pratiquent pour empêcher leurs femmes d'avoir commèrce avec les eſclaves qui les gardent. Les Turcs dans la *caſtration* font une amputation générale des teſticules & de la vèrge. Chez les Italiens la *caſtration* eſt fort fréquente. DIONIS. C'eſt l'amour de la Muſique qui a introduit en Italie l'uſage de la *caſtration*, afin de conſèrver par ce moyen là la voix aux enfans qui ont de la diſpoſition à bien chanter.

CASTRES. ſ. m. Ville du haut Languedoc en France, dans le petit païs nommé Albigeois, d'où vient que ſelon Du Cheſne dans ſes Antiq. des vill. de Fr. *Caſtres* eſt ſurnommé d'Albigeois. *Caſtrum*, *Caſtrum Albigenſium.* *Caſtres* eſt ſitué ſur la rivière d'Agoût, *Acutum.* *Caſtres* fut érigé en Comté par le Roi Jean, & en Évêché en 1317. par Jean XXII. qui le fit ſuffragant de Bourges. Il l'eſt maintenant d'Alby. Voyez ſur cette ville Catel, hiſt. de Languedoc L. II. c. 23.

Ce mot vient du Latin *Caſtra*, ou *Caſtrum*. Les Romains avoient coutume de fortifier des camps dans les Provinces dont ils devenoient les maîtres, & d'y avoir des corps d'armées pour tenir les peuples dans la ſoumiſſion. Nous voyons pluſieurs de ces

camps ſur les médailles avec ces inſcriptions, PROVIDENTIA AUG. ou AUGG. VIRTUS AUGG. VIRTUS MILITUM. &c. Ces camps dans la ſuite ſont devenus des villes, qui en ont gardé le nom, *Caſtra*, ou *Caſtrum*. C'eſt de là qu'eſt venu celui de *Caſtres*. Pluſieurs de nos villes de France ont commencé par là, & quoi qu'en François elles ne portent plus ce nom depuis pluſieurs ſiécles, elles l'ont néanmoins porté, & l'on trouve par éxemple, dans les anciens tîtres, *Caſtrum Cabillonenſe*, *Caſtrum Matiſconenſe*, Châlons, Mâcon. *Caſtrum Julienſe friuli*, *Caſtrum Melodunenſe*, *Caſtrum Meroliacènſe*, *Cameracenſe* &c.

CASTREZ. ſ. m. Nom d'une petite contrée de Languedoc, qui ne ſe dit point ſans l'article. *Caſtrenſis ager*. Le *Caſtrez* eſt la partie méridionale de l'Albigeois, qui s'étend d'orient en occident entre l'Albigeois propre, le Roüergue, le Lauragais & le bas Languedoc. Il prend ſon nom de Caſtres ſa Capitale, & le ſeul lieu conſidérable qu'il renfèrme.

CASTRO. ſ. m. Nom de lieu purement Italien & Eſpagnol, qui ſignifie la même chôſe que Caſtres en François, c'eſt-à-dire, ce que les Romains appelloient *Caſtra*, Camp. Nous nous en ſèrvons en François pour les lieux d'Italie & d'Eſpagne qui le portent. *Caſtro*, petit païs d'Italie, qui a tître de Duché, *Caſtrenſis Ducatus*. Il eſt ſitué entre la mèr de Toſcane, le Siennois, l'Orviétan & le Patrimoine de Saint Pièrre. *Caſtro*, ville du Royaume de Naples ſur la bouche du Golfe de Véniſe. *Caſtrum*, ou *Templum Minervæ*. *Caſtro de Urdiales*, Petite ville d'Eſpagne ſur la côte de Biſcaye.

Caſtro vient de *Caſtrum*, comme Caſtre.

CASUALITÉ. ſ. f. Ce qui eſt fondé ſur le cas fortuit, qui n'a rien de cèrtain, ni d'aſſûré, ou la qualité d'une telle chôſe. *Caſus, fortuna*. Tout le revenu de cette charge conſiſte en *caſualité*.

CASUEL, ELLE. adj. Ce qui arrive fortuitement ſans avoir rien d'aſſûré. *Fortuitus*. Je ne ſçai ſi cet homme vous tiendra ce qu'il vous a promis, cela eſt fort *caſuel*.

On le dit auſſi des revenus qui ſont fondez ſur les cas fortuits, & qui ne viennent pas toûjours régulièrement, ni en même tems. *Fortuitus proventus, improviſus fructus*. Le Roi a beaucoup de revenus *caſuels*, comme aubaines, confiſcations, Paulette, &c. Le Tréſorier des parties *caſuelles* reçoit la Paulette, les prêts & les taxations au quatriême ou au huitiême dénièrs des Offices qui changent de titulaire. Les Seigneurs ont auſſi des revenus *caſuels*, comme quints & requints, rachats, laods & ventes, qu'ils reçoivent aux mutations de propriétaires des tèrres qui relévent d'eux, des deshérences, des amendes, des confiſcations, &c.

CASUEL, ſe dit auſſi du revenu des Curez, qui ne conſiſte ni en fonds, ni en dîmes. *Fortuitus*. Ce Curé, outre ſa portion congruë, a tout le *caſuel*, le baiſemain, le creux de l'Égliſe.

CASUEL, ou GASUEL. ſ. m. C'eſt le plus grand & le plus maſſif des oiſeaux que l'on connoiſſe après l'autruche, qui n'eſt connu en Europe que depuis l'an 1597. où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Académie des Sciences la diſſection d'un *caſuel* qui a été quatre ans à Vèrſailles. En voici la deſcription tirée des Mémoires de M. Pèrrault. Il avoit cinq piéds & demi de long depuis le béc juſques aux ongles; la tête & le cou d'un piéd & demi; le plus grand des doigts de cinq pouces; l'ongle ſeul du petit doigt de trois pouces & demi. Les plumes qui le couvroient reſſembloient mieux au poil de l'ours ou du ſanglier, qu'à des plumes ou à des duvets, tant les fibres en étoient groſſes. Ces plumes étoient toutes de même eſpéce. Il y en avoit de doubles de longueur inégale qui alloient juſqu'à quatorze pouces. Son cou étoit ſans plumes comme celui d'un coq d'Inde. Ses ailes étoient ſi petites qu'elles ne paroiſſoient point, étant cachées ſous les plumes du dos. Elles n'avoient pas trois pouces de long. Ses plumes jettoient chacune cinq gros tuyaux ſans aucune barbe, & étoient de longueur différente comme des doigts. Le plus long avoit onze pouces, ayant trois lignes de diamétre vèrs la racine. L'autre éxtrémité au lieu d'être pointuë, paroiſſoit rompuë ou rongée. Leur couleur étoit d'un noir fort luiſant. Il n'avoit point de queuë, mais un croupion éxtraordinairement gros, couvèrt de plumes comme le reſte. Sa tête petite avoit une crête haute de trois pouces comme un caſque, dont la circonférence étoit formée en tranchant, luiſante & polie comme de la corne. L'éxtrémité de ſou béc étoit fenduë en trois comme au coq Indien, marquetée de deux taches vèrtes, le reſte étant de gris brun. Il avoit une troiſiême paupière intèrne, & deux appendices charnus au bas du cou, ſemblables à ceux des poules. Ses jambes groſſes, fortes & droites, avoient des écailles héxagones, pentagones & quarrées. Ses ongles étoient noirs en dehors, & blancs en dedans. Cet oiſeau ſe nourrit de légumes & de pain, & il avale comme l'autruche tout ce qu'on lui préſente, quoiqu'il n'ait point de géſier. Sa langue eſt dentelée, quoi qu'Aldrovandus diſe qu'il n'ait ni ailes, ni langue. Ses ailes lui aident plûtôt à frapper qu'à marcher, & Cluſius dit qu'avec ſes piéds il briſe des troncs d'arbre gros comme la cuiſſe. On l'appelle *eme* dans les Indes.

CASUEILEMENT. adv. D'une manière caſuelle, fortuite. *Fortuitò*.

CASUISTE. ſ. m. Il y en a qui écrivent & qui prononcent CASUITE, mais mal. Docteur qui a écrit, ou que l'on conſulte ſur les cas de conſcience, dont la fonction eſt de traiter des cas de conſcience, & d'en donner les réſolutions. *Moralis Theologus*. Eſcobar a fait un Recueïl des opinions des *Caſuiſtes* qui l'ont précédé. Bénédicti, Tambourin, Diana, & une infinité d'autres ont été de grands *Caſuiſtes*. Un *Caſuiſte* a plus beſoin de droiture, & de bon ſens, que de pénétration, & de ſubtilité. S. ÉVR. M. le Fèvre appelloit Cicéron ſon *Caſuiſte*, par rapport aux Offices de Cicéron. Un *Caſuiſte* ſévère, un *Caſuiſte* relâché, un *Caſuiſte* de morale ſévère, de morale relâchée.

CAT.

CATACHRÊSE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. C'eſt une figure de mot qui eſt la prémière eſpece de métaphôre. *Catachreſis*, *abuſio vocis*. Elle ſe fait, quand à faute de trouver un mot propre pour éxpliquer une penſée, on abuſe d'un mot qui en approche, comme ſi on appelle *parricide* celui qui a tué ſa mère, ſon frère, ſon maître, ſon Prince, quoi qu'au propre il ne ſignifie que le meurtrier d'un père. Aller à cheval ſur un bâton, cette éxpreſſion contient une *catacrêſe*. Il y a des *catacrêſes* dans tous les ſtiles & dans tous les genres d'écrire.

Ce mot vient du Grèc καταχράομαι, qui ſignifie, *abutor*.

CATACOMBES. ſ. m. pl. Grottes; lieux ſoutèrrains pour la ſépulture des morts. *Catacumbæ*. On appelle ainſi en Italie les ſépultures des Martyrs qu'on va viſiter par dévotion, & dont ont tire les reliques qu'on envoye maintenant dans tous les païs Catholiques, après que le Pape les a baptiſées du nom de quelque Saint. Ils ſont à trois lieuës de Rome. C'étoient des grottes où ſe cachoient & s'aſſembloient les prémiers Chrétiens, où ils entèrroient ceux d'entre eux qui étoient martyriſez. Ces *Catacombes* ſont de la largeur de deux à trois piéds, & de la hauteur de huit ou dix pour l'ordinaire, en forme de ruës qui ſe communiquent, & qui ſouvent s'étendent juſqu'à une lieuë de Rome. Il n'y a ni maçonnerie, ni voute, la tèrre ſe ſoutenant d'elle même. De tems en tems on rencontre de petites chambres pratiquées & faites comme le reſte des *Catacombes*, ſans jour & ſans ouvèrture par en haut. Les deux côtez de ces ruës, que l'on peut regarder comme les murailles, ſèrvoient de haut en bas pour mettre les corps des morts. On faiſoit un trou, de la longueur, de la largeur, & à peu près de l'épaiſſeur du corps mort; l'on y mettoit le corps ſans cercueil, & en ligne parallêle à la ruë. Ainſi toutes ces ouvèrtures étoient différentes ſelon la longueur & l'épaiſſeur des corps qu'on y entèrroit. Comme les *Catacombes* n'ont guères que huit ou dix piéds de hauteur tout au plus, il n'y a prèſque par tout que trois ou quatre rangs l'un ſur l'autre de ces ſortes de tombeaux. On les fèrmoit par des thuiles fort larges & fort épaiſſes, & quelquefois par des morceaux de marbre, cimentez d'une manière qu'on auroit peine à imiter de nos jours. Le nom du mort ſe trouve rârement ſur ces thuiles. P. E. CHAMILLART. Les *Catacombes* ſont dans le cimetière de Calliſte ſur la voye Appie.

Préſomptueuſes Pyramides
Malgré vos fondemens ſolides
Le tems a pû vous tèrraſſer;
Et nos Catacombes *célébres*
Renferment d'auguſtes ténébres
Que la piété va percer.

Dans l'ancien uſage les *Catacombes* n'étoient autre chôſe que le tombeau de Saint Pièrre, & S. Paul. M. Chaſtelain à la fin du prémier Tôme de ſon Martyrologe, dans l'explication des mots &c. au mot *Catacombes*, dit qu'il n'y a que les étrangers qui dônnent abuſivement ce nom aux Cimetières ſouterrains de Rome; que les Romains habiles ne le donnent qu'à une chapelle ſoutèrraine du fond de l'aile gauche de S. Sebaſtien, l'une des ſept Égliſes ſtationales, où le plus ancien des Calendriers Romains marque qu'a été mis le corps de Saint Pièrre ſous le Conſulat de Tuſcus & de Baſſus, c'eſt-à-dire, en 158.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'abord & de la retraite des navires, que les Grècs & les Latins modèrnes ont appellez *cumbes*. D'autres diſent qu'on diſoit autrefois *cata* pour *ad*; & que *Catacumbas* étoit à dire *ad tumbas*. Et Dadin de Hautſèrre, dans ſes notes ſur les vies des Papes par Anaſtaſe Bibliothécaire, p. 12. & 13. montre que l'on a dit autrefois *Catatumbas*, & non pas *Catacumbas*, & qu'il faut corriger le texte d'Anaſtaſe dans la vie du Pape Corneille, où on lit *Catacumbas*. Et en effet on a

donne

donné ce nom à pluſieurs cimetières, Du Cange. En vieux François on appelloit *cambes*, une vallée environnée de tous côtez de montagnes, qu'on appelle encore *comb* en Anglois. D'autres dérivent *Catacumbes* du Grèc κατὰ, & κύμβος, *Cavus receſſus*. C'eſt à dire, un lieu ſoutèrrain, & on l'a appliqué aux tombeaux, ou au lieu où étoient les tombeaux, comme en François *Cave* & *Caveau*. De là venoit l'uſage, d'appeller la *Cave* où étoient les corps de S. Pièrre & de S. Paul *Catacumbe*. Voyez ſur les *Catacombes Haringus Roma ſubterranea L. III. c. 11.*

CATADOUPE, ou CATADUPE. ſ. f. qui ſignifie la même chôſe que Cataracte, c'eſt-à-dire, la chûte d'un fleuve, qui d'un lieu haut tombe dans un plus bas. *Catadupa*. On parle des *catadoupes* du Boriſtêne. Il y a les *catadupes* du Danube & du Rhin, qui ſont les endroits où ces fleuves ſe précipitent des rochers. Les plus fameuſes *catadoupes* ſont celles du Nil. Le fleuve de S. Laurent en Canada a auſſi des *catadoupes* qui ne cédent guères à celles du Nil, ſi l'on en croit des François qui les ont vûës. Voyez CATARACTE.

Ce mot vient du Grèc *κατάδουπα*, nom pluriel, qui vient de *καταδουπέω*, composé de *κατὰ*, prépoſition, qui dans la compoſition ſignifie tendance, inclination vèrs le bas, ſituation baſſe; & de *δουπέω*, qui ſignifie faire du bruit, de ſorte que *καταδουπέω*, eſt la même chôſe que faire du bruit en tombant; de là ſe forme *κατάδουπος*, le bruit que fait un fleuve en tombant, & *τὰ κατάδουπα*, les chûtes d'un fleuve, ainſi appellées, parce que les eaux font un grand bruit en tombant. Windelin. *De Admirand. Nili c. 5.* & Paul Lucas dans ſon prémier voyage décrit les *catadupes* du Nil.

CATADUPE. ſ. m. *Catadupus*. Les Anciens donnoient ce nom aux peuples qui habitoient proche des *catadupes* ou cataractes du Nil. Les Anciens croyoient que les *catadupes* étoient ſourds, à cauſe du fracas que font continuellement les eaux du fleuve en tombant. Cicéron, dans le ſonge de Scipion, c. 5. Ammien Marcellin, Liv. XXII. c. 34. & 36. Pline Liv. V. c. 9. Vitruve Liv. VIII. c. 2. parlent auſſi des *catadupes*. Les *catadupes* ſont cenſez dans l'Antiquité peuples de l'Éthiopie. SENEQUE, *Nat. quæſt. L. IV. c. 2.*

CATAFALQUE. ſ. m. Échaffaut, ou élévation: c'eſt une décoration d'Architecture, de Peinture, & de Sculpture, établie ſur un bâti de charpente pour l'appareil & pour la répréſentation d'un cercueïl, ou d'un tombeau élevé dans les pompes funébres. *Tabulatum ad repræſentandam tumuli pompam extructum.*

Ce mot vient de l'Italien *catafalco*, qui ſignifie proprement un *échaffaut*.

CATAGMATIQUES. ſ. m. plur. Médicamens propres à ſouder les os rompus, & à faire venir plus proprement le calus. *Medicamentum fracturis oſſium apparatum.* Ces médicamens ſont de bol d'Arménie, la gomme tragacanthe, l'oſteocolle, les noix de cyprès, l'encens, la farine folle, l'aloës & l'acacia.

Ce mot vient du Grèc *κάταγμα*, fracture.

CATALAN, ANE. ſ. m. f. Qui eſt de Catalogne. *Catalonius, Gothalanius.* Les *Catalans* aiment mieux la guèrre, que le travail, & font faire prêſque tous les ouvrages de la campagne par des François qui y vont des Provinces voiſines. MATY.

CATALECTE. Tèrme de Poëſie. *Catalecticum carmen.* Les Anciens ont appellé des vèrs *catalectes*; ou *catalectiques*, ceux à qui il manquoit quelques piéds, ou quelques ſyllabes; & *acatalectiques*, les vèrs parfaits, auxquels il ne manque rien.

Ce mot vient du Grèc *καταληκτικὸν*.

CATALEPSIE. ſ. f. Tèrme de Médecine, eſt une eſpéce d'apopléxie, ou d'aſſoupiſſement qui laiſſe la reſpiration libre. *Catalepſis.* Le cataleptique demeure les yeux ouverts, & dans la même poſture où la maladie l'a ſurpris, ſans ſentir, ſans voir, ſans entendre. Il demeure comme pétrifié, & comme s'il avoit vû la tête de Méduſe. Cette maladie eſt fort râre. Il eſt même difficile d'en aſſigner la cauſe. Il y a de l'apparence que c'eſt le plus ſouvent une extrême mélancolie, par le moyen de laquelle les malades ſont ſi fortement attachez à quelque objet qui les occupe, qu'ils ne penſent en aucune manière à ce qui ſe paſſe hors d'eux-mêmes.

Ce mot vient du Grèc *κατάληψις*, qui ſignifie la même chôſe. Cette maladie s'appelle autrement *catoche*, ou *congélation*.

Degori dit *Catalepſis* au lieu de *catalepſie*, & il fait *catalepſis* du genre maſculin. Voyez cet Auteur ſur la *catalepſie*.

CATALEPTIQUE. ſ. m. & f. Celui, ou celle qui eſt attaquée de catalepſie. *Catalepticus.*

CATALOGNE. ſ. f. Province d'Eſpagne qui a tître de Principauté. *Catalaunia*, ou plûtôt *Catalonia*. La *Catalogne* eſt bornée au nord par les Pyrénées qui la ſéparent de la France. La méditerrannée la baigne au couchant & au midi; elle a l'Arragon & une partie du Royaume de Valence au couchant, la Capitale de *Catalogne* eſt Barcelone. Sur la fin du VIIe ſiécle Bernard fut fait Comte de Barcelone, & gouvèrna la *Catalogne* pour les François. En 854. le Comté fut donné en propriété par Charles le Gros à Geofroy le Velu, pour lui & pour ſes deſcendans. En 1137. Raymond Berenger Comte de Barcelonne ayant épouſé Pétronille héritière d'Arragon, unit pour toujours la *Catalogne* à l'Arragon.

Ce mot, *Catalogne*, s'eſt formé de *Gothalania*, Gothalanie, tèrre ou païs des Goths, parce que les Goths s'établîrent autrefois dans cette partie d'Eſpagne.

CATALOGUE. ſ. m. Liſte & mémoire qui contient pluſieurs noms propres d'hommes, de livres, ou d'autres chôſes, diſpoſées ſelon un cèrtain ordre. *Index, catalogus, album.* Le bienheureux François de Sales a été mis au *catalogue* des Saints. Un Régent a le *catalogue* de ſes écoliers. Le *catalogue* d'une Bibliothéque ſe diſpôſe par ordre alphabétique, ou ſuivant l'ordre des matières. Les Jéſuïtes d'Anvers ont donné un *Catalogue* des Papes, avec de ſçavantes Diſſertations. C'eſt ce qu'ils appellent *Propyleum ad Acta Sanctorum Maii.* Il y a en particulier un Prologue ſur les anciens *Catalogues* des ſouverains Pontifes.

Du Cange dérive ce mot de *catalogo*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *collectio*, du Grèc *κατάλογος*, de *καταλέγω*, *recenſeo*.

CATALOTIQUE. ſ. m. C'eſt un remède propre pour aplanir & diſſiper les marques groſſières des cicatrices qui paroiſſent ſur la peau.

CATANANCE. ſ. f. Plante commune en Languedoc, en Provence & en Dauphiné. Sa racine eſt branchuë, fibreuſe, rougeâtre en dehors, & elle pouſſe pluſieurs feüilles veluës, blanchâtres, ſemblables à celles de la corne de cèrf. Du milieu de ſes feüilles s'élevent une ou quelques tiges, arrondies, menuës, branchuës, hautes de deux pieds environ, & garnies de quelques feüilles plus petites & plus étroites que celles du Buis. Les fleurs qui tèrminent les branches ſont compoſées de demi-fleurons bleus portez chacun ſur un embrion qui devient une ſemence garnie d'un chapiteau à cinq feüilles. Ces demi-fleurons & ces ſemences ſont ſoutenuës par un câlice compoſé de pluſieurs écailles, tranſparentes, blanchâtres, & comme diviſées en deux par une raye rouſsâtre, qui parcourt toute la longueur. Toute la plante donne un peu de lait lorſqu'on la coupe. *Catananca Dalechampii, flore Cyani, folio Coronopi, J. B.* Il y en a une autre eſpéce plus râre qui vient en Sicile, & qui a ſes demi-fleurons jaunâtres.

CATAPAN. ſ. m. Nom de Charge. *Gubernator, Rector, Præfectus.* C'eſt le nom que les Grècs ont donné dans les derniers tems, c'eſt-à-dire, aux Xe & XIe ſiécles au Gouvèrneur de ce qu'ils poſſédoient encore en Italie. L'Empereur Baſile avoit ordonné au *Catapan* d'exiger le tribut qu'il prétendoit lui être dû; & en exécution de cet ordre le *Catapan* avoit ſubjugué une partie de la Province de Benevent. FLEURY. Guillaume de la Poüille, dans ſon Poëme *De Geſtis Normannorum*, L. I. dit,

> *Qui* Catapan *fuerat Græcorum miſſus ab urbe,*
> *Cui Conſtantinus nomen dedit.*

Quelques-uns diſent auſſi *Catipan, Catipanus*, & dans Léo Oſtienſis L. II. c. 68. Lupus-Protoſpath. L'Auteur Anonyme de Barri qui a écrit la vie de S. Vital de Sicile & Ughellus *Italia ſacr. T. IV.* c'eſt la même chôſe que *Capitaneus*, comme ſi ce n'étoit qu'une métathêſe, ou tranſpoſition. Guill. de La Pouille dans ſon IIe Livre le tîre de *κατὰ*, *juxtà*, & *πᾶν*, *omne*; de ſorte que *Catapan* ſignifie un Gouvèrneur général, un Officier, un Magiſtrat prépoſé généralement ſur tout, qui a la direction de tout.

> *Quod* Catapan *Græci, nos iuxta dicimus omne.*
> *Quiſquis apud Danaos vice fungitur hujus honoris,*
> *Diſpoſitor populi, parat omne, quod expedit illi,*
> *Et juxta, quod cuique dari decet, omne miniſtrat.*

Et quoi qu'en diſe M. Du Cange dans ſes Notes ſur l'Aléxiade, cette étymologie n'eſt peut-être pas ſi mauvaiſe. D'autres prétendent que ce mot vient de *κατὰ παντοκράτορα*, c'eſt-à-dire, *Après l'Empereur*. C'eſt le ſentiment de l'Auteur de la vie de S. Lietbert de Cambray, c. 41. qui dans ce ſens appelle le *Catapan*, un ſecond maître, ou ſecond Seigneur, *ſecundus Dominus*. Voyez D'Acheri *Spicileg. T. IX.* M. Du Cange à l'endroit cité, p. 275. veut qu'il vienne de *κατεπάνω*, que les Grècs ont dit de tout *Capitan*, ou Gouvèrneur, & même de tout homme de condition. Le même Auteur a donné dans ſon Gloſſaire une liſte chronologique de tous les *Catapans*, depuis le IXe ſiécle juſqu'à la fin du XIe. Il y en a ſoixante & un. Lupus Protoſpataire parle ſouvent dans ſa Chronique des *Catapans* & du Proto-Catapan. Bollandiſtes, *Acta SS. Mart. T. II. p.* 29. E.*

CATAPASME. ſ. m. Mélange de poudres, ou odorantes dont on parfume les habits; ou fortifiantes qu'on applique ſur l'eſtomac, ſur le cœur, ſur la tête; ou eſcarrotiques avec leſquelles on

on fait conſumer les chairs. *Catapaſme* vient du mot Grèc *καταπάσσειν*, arroſer.

CATAPELTE. ſ. f. Nom d'un inſtrument de ſupplice dont on ſe ſèrvoit autrefois. *Catapelta.* Le Gouvèrneur avoit fait mettre à tèrre d'un côté l'image de JESUS-CHRIST en croix, & de l'autre l'inſtrument de ſupplice que l'on nomme *Catapelte.* Alors il lui dit : Tu as à choiſir des deux, ou de marcher ſur l'image, ou d'aller au ſupplice. FLEURY. Le Gouvèrneur en colère le fit dépouiller & étendre ſur la *Catapelte*, où les bourreaux l'ayant ſèrré entre deux ais, depuis le cou juſqu'aux talons, & attaché par tous les membres avec des clous de fèr, le pendîrent la tête en bas, & allumèrent autour un grand feu, dont il fut conſumé. ID. On voit par cet éxemple que la *catapelte* étoit une eſpéce de prèſſoir, ou de prèſſe compôſée de planches, entre leſquelles on mettoit & on prèſſoit le patient.

CATAPHRYGIENS. Nom d'anciens Hérétiques qui ont été ainſi appellez, parce qu'ils étoient Phrygiens. *Cataphryges.* Ils avoient, dit S. Épiphane, les mêmes ſentimens que les Catholiques ſur le myſtère de la Trinité. Ils parloient du Père, du Fils & du S. Eſprit, de la même manière que l'Égliſe ; mais ils l'avoient abandonnée en reconnoiſſant Montan pour Prophête, & Priſcilla & Maximilia pour de véritables Prophéteſſes, qu'il falloit conſulter ſur tout ce qui regardoit la Religion, comme ſi le S. Eſprit avoit abandonné l'Égliſe, & qu'elle n'euſt plus aucuns dons céleſtes. S. Épiphane a parlé fort au long des *Cataphrygiens hær.* 48. où il rapporte en même tems quelques éxtraits des livres de Montan & de Maximilla. Il éxplique auſſi en quoi conſiſte la véritable Prophétie, & en quoi elle diffère de l'Entouſiaſme des Viſionnaires ou fanatiques. Euſébe liv. 4. de ſon hiſt. Eccleſ. c. 27. fait auſſi mention des *Cataphrygiens* & des livres qu'Apollinaire Évêque de Hiérapolis écrivoit contre eux. Godeau dit & écrit *Catafryges.*

CATAPLASME. ſ. m. Les uns prononcent l'*s*, & les autres ne la prononcent pas, & quelques-uns même ne l'écrivent pas ; mais on croit qu'il vaut mieux la prononcer. *Cataplaſma.* Tèrme de Médecine. C'eſt un médicament éxtèrne en forme de boüillie, de conſiſtence molle à peu-près ſemblable à celle des onguens, ou des cerats, recevant dans ſa compoſition divèrſes liqueurs, & différentes parties de plantes, d'animaux & de mineraux, les unes molles & les autres ſéches, & même bien ſouvent des huiles, des onguens & d'autres compoſitions éxtèrnes & intèrnes, le tout ſuivant la divèrſité des maux, & les intentions particulières pour leſquelles on prépare cette ſorte de remédes. Les principaux effets des *cataplaſmes* ſont d'appaiſer les douleurs, de ramollir, reſoudre, diſcuter, ou mener à ſuppuration les matières amaſſées aux parties éxtérieures du corps. Le *cataplaſme* le plus commun & le plus employé pour appaiſer les douleurs, & pour réſoudre & diſſiper les tumeurs nouvelles, ſe fait avec la mie de pain blanc, le lait, quelques jaûnes d'œufs, le ſafran & l'huile roſat.

On dit *cataplaſme* émollient, digérant, fortifiant, ſupuratif, &c.

Ce mot vient du vèrbe Grèc *καταπλάσσω*, c'eſt-à-dire, *illino, oblino, j'enduis, j'applique par deſſus.*

CATAPUCE. ſ. f. Tèrme qu'on donne à deux plantes bien différentes l'une de l'autre. Il y a la grande & la petite *catapuce.* La grande *catapuce* eſt appellée autrement *ricin commun*, ou *paume de Chriſt, ricinus vulgaris.* Voyez RICIN. La petite *catapuce* eſt une eſpéce de *tithymale*, qui a une tige haute d'une coudée & demie, ronde, ſolide, de la groſſeur du pouce ; garnie de quantité de feüilles. Ces feüilles ſont longues de trois doigts, ſemblables à celles du ſaule, d'une couleur bleuë tirant ſur le vèrd, & diſpôſée en forme de croix. Sa fleur eſt compôſée de quatre petites feüilles. Son fruit eſt relevé de trois coins, & diviſé en trois cellules remplies chacune d'une ſemence oblongue. On ſe ſèrt de la ſemence qui purge violemment par haut & par bas. *Tithymalus latifolius catapucia dictus.* On l'appelle auſſi en François *épurge, ab expurgandi facultate.*

CATAPULTE. ſ. f. Machine de guèrre dont ſe ſèrvoient les Anciens pour lancer de puiſſans traits ou javelots longs de douze & quinze piéds ſur les ennemis. *Catapulta.* On en voit la déſcription dans Vegéce, Juſte Lipſe, & autres. On tient que l'invention de la *catapulte* vient des Syriens. Voyez Mr. Perrault ſur le 10ᵉ livre de Vitruve. Quand les Romains prîrent la nouvelle Carthage, aujourd'hui Cartagêne, ils y trouvèrent un mèrveilleux attirail de guèrre, environ ſix vingt des plus groſſes *catapultes*, deux cens quatre-vingt des moyennes, &c. VIGENERE, *trad. de T. Live L. XXVI.* Marcellus fit porter à ſon Oration les *catapultes*, les balliſtes, & tous les autres inſtrumens de guèrre. IB.

Ce mot vient du Grèc *καταπέλτης.*

CATARACTAIRE. ſ. m. *Cataractarius.* Dans le Martyre de Sainte Felicité ch. 5. il eſt dit que les douleurs de l'enfantement lui ayant pris dans la priſon, comme elle ſe plaignoit, un valet des *Cataractaires* lui dit : Si tu ſouffre maintenant que feras tu quand tu feras expôſée aux bêtes ? Sur quoi les Bollandiſtes remarquent que les *Cataractaires* étoient les Geoliers, les Gardes des portes. En effet T. Live prend *cataracte* pour ce que nous appellôns une hèrſe aux portes des villes de guèrre, & dans des ſiécles poſtérieurs, on le trouve pour des barreaux de fèr qui fèrment une entrée, comme on le peut voir dans Du Cange & dans Hoffman.

CATARACTE. ſ. f. Tèrme de Médecine, une taye ou petite peau, qui nage dans l'humeur aqueuſe, & qui ſe mettant au devant de la prunelle de l'œil, empêche que la lumière y puiſſe entrer. *Oculi ſuffuſio.* Elle ſe forme par la condenſation des parties les plus viſqueuſes de l'humeur aqueuſe, entre la tunique uvée & le criſtallin. Quelques-uns croyent que cette pellicule ſe détache du criſtallin qui n'eſt qu'un compôſé de pluſieurs petites pellicules appliquées les unes ſur les autres.

Il y a deux ſortes de *cataractes*, la véritable, & la fauſſe ; la véritable vient d'une humeur amaſſée dans l'œil, coagulée & fixée dans cette partie dont elle ôte l'uſage : la fauſſe vient des vapeurs qui ſont portées aux yeux par quelque accident, comme par une fiévre. La véritable *cataracte* a différens degrez & différens noms. Dans le commencement ceux à qui elle vient voyent comme des nuages, des poils d'étoffe, de petits points répandus ſur les objets qu'ils regardent, la *cataracte* en cet état s'appelle *imagination*, parce qu'on ne l'apperçoit point encore dans les yeux de ceux à qui elle vient. Quand la ſuffuſion augmente, la prunelle paroit de couleur de vèrd de mèr, ou de vèrd ſâle, ou comme l'air rempli de nuages, alors la *cataracte* s'appelle *eau* ou *deſcente d'eau.* Quand le mal eſt à ſon tèrme, la matière qui la cauſe eſt coagulée, le malade ne voit plus, la prunelle n'eſt plus tranſparente, mais blanche, ou de quelque autre couleur, & c'eſt ce qu'on appelle proprement *cataracte.* Voyez Degori *Tréſor de la pratique de Médecine.*

Pour la cure de la *cataracte*, on a recours à l'opération qui ſe fait en pèrçant avec une éguille emmanchée, la conjonctive & la cornée, on pouſſe enſuite cette éguille au deſſus de la *cataracte*, & on tâche de l'abaiſſer doucement, la tenant un peu de tems ſujette. Willughbey obſèrve dans ſon Ornithologie que le fiel de Pèrdrix eſt bon pour les *cataractes.*

La *cataracte* s'appelloit auſſi autrefois *couliſſe*, & quand elle venoit à s'endurcir, *maille*, ou *bourgeon* ; ſi elle n'arrivoit qu'à un des yeux, *vairon*, ou *bigarré* ; mais tous ces tèrmes ne ſont plus en uſage ; en Grèc *ὑπόχυμα.*

CATARACTES, au plurier, ſe dit d'une chute d'eaux, qui tombent naturellement. *Cataracta, cataractes.* Dieu ouvrit les *cataractes* des Cieux quand il envoya le Déluge.

Ce mot de *cataractes* vient du Grèc *καταῤῥάσσω, cum impetu decido.* Le mot *cataracta* ſe trouve en ce ſens dans le Procès de la vie de S. Thomas d'Acquin fait en 1319. au chap. 2. & *Acta SS. Mart. T. II. p.* 97. *A. &* 244. *F. &c.*

On appelle auſſi *cataractes* du Nil, deux lieux où le Nil fait des chutes, & tombe de deſſus des rochers eſcarpez. Ptolémée, Strabon & Pline en font mention. Voyez NIL. Les *cataractes* du Nil ſe nommoient autrefois *catadoupes* dans la baſſe Latinité. Strabon appelle auſſi *cataracte*, ce qu'on appelle aujourd'hui la *caſcade de Tivoli. Catadupe* ſignifie la même chôſe que *cataracte.* Jean Hèrbinius a fait des Diſſèrtations ſur les *cataractes* du monde. *Diſſertationes de admirandis mundi cataractis ſupra & ſubterraneis, Amſtelod.* 1684. ou 85. & il entend par *cataractes* les mouvemens violens des élémens. C'eſt donner à ce nom une ſignification bien étenduë & bien nouvelle.

On appelle *cataractes*, les portes grillées, & treilliſſées, & même les hèrſes ou ſarraſines qu'on fait tomber par des couliſſes en cas de beſoin. *Porta cataracta.* On l'a dit auſſi des guichets & portes treilliſſées des priſons, qui ont fait appeller un Geolier *cataractarius.* Voyez CATARACTAIRE.

CATARACTE. ſ. f. Oiſeau marin, ſi ſemblable au mouchet, qu'à peine l'en peut-on diſtinguer. *Cataractes.* Oppien l'a décrit d'une manière fort détaillée. Ses ailes & ſon dos ſont divèrſifiées de tanné, de blanc & de jaûne, mêlez enſemble. La *cataracte* eſt toute blanche pardeſſous, avec des taches brunes ; elle donne ſur ſa proye comme l'épèrvier, & pour la prendre elle ſe ſèrt de ſon béc, qui eſt long & gros à proportion de ſon corps, robuſte, pointu, & un peu courbé. La couleur en eſt noire ; ſon cou eſt longuet ; ſa tête moins groſſe que celle des monettes. Ses ailes finiſſent à l'éxtrémité de ſa queuë, qui eſt noire & longue d'une paulme. Ses cuiſſes ſont couvèrtes de plumes juſque ſur les jambes, qui ſont ainſi que ſes piéds & leurs membranes de couleur cendrée. Ses ongles ſont noirs, crochus & petits. Cet Oiſeau ne ſe plait qu'aux lieux maritimes. Oppien rapporte des chôſes fort ſingulières de ſa manière de faire ſon nid, & de faire

éclorre

écloſſe ſes petits, &c. mais apparemment fabuleuſes. La chair de la *cataracte* eſt très-mauvaiſe à manger, parce qu'elle ſent trop fort la ſauvagine.

CATARRE. Voyez CATERRE.

CATASTASE. ſ. f. *Cataſtaſis*. Tèrme de Poëſie, c'eſt la troiſiéme partie des Tragédies anciennes dans laquelle les intrigues qui ſe ſont faites dans l'épitaſe ſe ſoutiennent, continuënt, & augmentent juſqu'au dénouëment qui ſe fait dans la cataſtrophe. Voyez la Poëtique de Scaliger.

CATASTROPHE. ſ. f. Tèrme de Poëſie. C'eſt le changement, & la révolution qui ſe fait dans un Poëme dramatique, & qui le tèrmine ordinairement. *Cataſtrophe, triſtis fabulæ exitus.* La plûpart des piéces tragiques d'Euripide ont une *cataſtrophe* malheureuſe, & funeſte. DACIER. Ariſtote préfère une fin triſte, une *cataſtrophe* malheureuſe, pour la Tragédie. P. LE BOSS. La *cataſtrophe* eſt la quatriême & la dèrnière partie des Tragedies anciennes.

Ce mot vient du Grèc *καταστροφὴ, ſubverſio, renvèrſement, boulevèrſement, l'iſſuë d'une affaire.*

CATASTROPHE, ſe dit figurément d'une fin funeſte & malheureuſe, parce que d'ordinaire les actions qu'on repréſente dans ces Poëmes dramatiques ſérieux ſont ſanglantes. Il n'y a guère de *cataſtrophe* plus étonnante que de Loüis le Gros, qui d'un prodigieux accroiſſement de grandeur fut tout d'un coup précipité dans un abîme de miſère. P. MAIM. La vie de ce grand homme ſe tèrmina par une étrange *cataſtrophe*. Dans les États populaires de la Grèce, où la Monarchie étoit odieuſe, l'on écoutoit avec avidité la funeſte *cataſtrophe* des Rois. Le P. BOSS. Il ſe prend auſſi pour toutes ſortes de changemens; pour la fin & l'iſſuë d'une chôſe. C'étoit une *cataſtrophe* des plus ſurprenantes, que celle du Duc de Joyeuſe, qui de Maréchal de France, ſe fit Capucin, & Prédicateur ſous le nom de P. Ange. DE VILL. Allons voir allumer le bucher d'Hèrcule, & repréſenter ſa *cataſtrophe* ſur le Mont Oeta. ABLANC.

CATAY, qu'on écrit auſſi CATHAY, & quelques-uns KATHAY, ou KITHAY. ſ. m. *Cathaia*. Sanſon dans ſes petites cartes met le *Catay* dans la grande Tartarie au nord de la Chine; mais le P. d'Avril aſſure dans ſes voyages que le *Kathay*, ou *Kithay*, ſe prend en deux ſens. Dans un ſens général il ſignifie toute la grande Tartarie; & dans un ſens particulier c'eſt la partie ſeptentrionale de la Chine. MATY. Quelques Auteurs ont cru que le *Cathay* eſt la *Cathée*, *Cathaa*, de Strabon L. XV. qu'Étienne de Byzance appelle *Cathana*, dont ils font une région de l'Inde. D'autres croyent que les peuples du *Cathay* ſont ceux que les Anciens appelloient *Seres*.

CATEAU. ſ. m. Château. *Caſtrum*. C'eſt le mot *Château* prononcé à la manière Picarde & Artéſienne, que nous avons adoptée en un ſeul mot, qui eſt celui de *Cateau* Cambreſis. *Caſtrum Cameracenſe*, petite ville de Cambreſis, ſituée ſur la Selle, renommée par le Traité de paix qui y fut conclu au mois de Février de l'année 1559. entre le Roi Henri II. & Philippe II. Roi d'Eſpagne. M. Corneille veut qu'on puiſſe également dire *Cateau*, ou *Chateau*, Cambreſis, & Maty préfère même *Chateau* à *Cateau* dans cette phrâſe. Cependant il ſemble que l'uſage ordinaire ſoit de dire *Cateau* Cambreſis, comme Catelet. La paix du *Cateau* Cambreſis.

CATÉCHÊSE. ſ. f. Tèrme d'Hiſtoire Ècléſiaſtique. Explication de la Doctrine Chrétienne. Inſtruction pour ceux qui veulent ſe faire Chrétiens. C'eſt la même chôſe que *Catéchiſme*. *Fidei Chriſtianæ inſtitutio, Chriſtianæ legis capitum explicatio.* Saint Cyrille a compôſé de ſçavantes *Catéchêſes*.

Ce mot vient du Grèc *κατήχησις*.

Les *Catéchêſes* ne ſe faiſoient pas publiquement dans les Égliſes, mais dans les lieux particuliers, comme on le prouve par l'éxemple d'Origêne, qui a été le *Catéchiſte* d'Aléxandrie. Démétrius Évêque de cette grande ville ſe plaignit écrivant à Aléxandre Évêque de Jéruſalem, & à Théocriſte Évêque de Céſarée, de ce qu'ils avoient pèrmis à Origêne de prêcher publiquement dans l'Égliſe. Les *Catechêſes* ne ſe faiſoient donc point dans l'Égliſe, mais hors de l'Égliſe dans le Baptiſtaire, ou dans quelque autre lieu deſtiné à cela, & qui étoit hors de l'Égliſe.

CATÉCHISER. v. act. Enſeigner les principes & les myſtères de la Foi Chrétienne. *Pueros aut ignaros Chriſtianæ Religionis myſteriis erudire.* Les Miſſionnaires vont *catéchiſer* les païſans dans les villages.

On étend figurément cette ſignification aux autres pèrſuaſions qu'on entreprend de faire dans les affaires civiles, & morales. Avant qu'il prêtât ſon intèrrogatoire, Son Procureur l'avoit bien *catéchiſé*.

CATÉCHISME. ſ. m. Livre ou inſtruction, qui apprend les chôſes qu'un Chrétien doit ſçavoir. *Catechiſmus*. *Catéchiſme* ſe dit également & du livre, & de l'inſtruction. Le Concile de Trente ordonne aux Curez de faire tous les Dimanches des *Catéchiſmes* dans leurs Paroiſſes. Le *Catéchiſme* de Bellarmin, de Caniſius. S. Auguſtin a fait un Traité du *Catéchiſme* à la prière de Deogratias Diâcre de Cartage, qui étoit chargé de cette fonction, il lui marque comment il s'en doit acquitter, & la ſubſtance des chôſes qu'il faut dire aux Catéchumênes.

CATÉCHISME du Concile de Trente. Ce Catéchiſme, qui eſt le plus eſtimé de tous, n'a pas été compoſé par les Évêques du Concile dont il porte le nom; mais ſeulement par leur ordre. Ce ſont des Théologiens particuliers qui l'ont compôſé, & comme la plûpart étoient Dominicains, ils y ont répandu la doctrine de S. Thomas. Le Père Albi Jéſuite aſſure dans la vie du Cardinal Sirlet, que ce Cardinal eſt l'Auteur du *Catéchiſme* du Concile de Trente. Antoine Fabrice de Liége, dans une Préface qu'il a miſe à la tête de ce *Catéchiſme*, prétend que le Cardinal Sirlet n'eſt pas le ſeul qui y a mis la main, mais qu'il a été aidé par pluſieurs autres Théologiens. L'Auteur d'un Écrit imprimé en 1607. & en 1647. & qui a pour titre *Quæſtio Theologica &c. De Mente Concilii Trid. circa gratiam efficacem & ſcientiam mediam*, dit, que les principaux de ces Théologiens ſont Léonard Marin Archevêque de Lanciano, Dominicain; Gilles Fuſcaratio Archevêque de Modéne, & François Forerius du même Ordre, ce qui confirme ce que l'on a dit d'âbord. Quand ces Théologiens & les autres nommez par le Pape eurent compôſé tout le corps du *Catéchiſme*, on choiſit trois éxcellens hommes pour l'écrire en Latin d'un ſtile pur, élegant & intelligible. Ce fut Paul Manuce, Julius Poggianus, & Cornelius Amalthée, Médecin de profeſſion; deſorte que ce *Catéchiſme* n'eſt pas ſeulement inſtructif par rapport à la Religion, mais encore un livre agréable à lire pour le ſtile. Le ſeul défaut qu'il y ait eſt, comme on l'a dit, quelques ſentimens d'une École particulière, dans un Livre, qui ne devroit préciſément contenir que le dogme & la doctrine de l'Égliſe. Voyez les Auteurs citez, & Vigneul Marville T. I. p. 349.

Ce mot vient du Grèc *κατήχησις, inſtitutio, inſtruction.* Au reſte, il faut dans ſa prononciation faire ſonner l'*s*, & dire *Catéchiſme*; & non pas *Catéchime*, comme fait le peuple.

CATÉCHISTE. ſ. m. Celui qui fait le Catéchiſme, ou qui en a compôſé des livres. *Qui Chriſtianæ doctrinæ elementa tradit, Catechiſta.*

CATÉCHUMÉNE. adj. m. & f. Celui qui ſouhaite le Baptême, & qui ſe prépare à le recevoir, en ſe faiſant inſtruire des myſtères de la Foi, & des principaux préceptes de la Religion. *Qui Chriſtianæ fidei myſteriis imbuitur, eruditur, Catechumenus.* Dans le Concile d'Elvire l'an 305. Can. 39. & 45. les *Catéchumenes* ſont appellez Chrétiens.

Pluſieurs diſtinguent trois ſortes de *Catéchumenes*, ſçavoir, ceux qui étoient ſeulement auditeurs, qu'on nommoit *Audientes*; ceux qui fléchiſſoient les genoux, *Genuflectentes*, & ceux qui étoient ſuffiſans pour recevoir le Baptême, *Competentes*, mais ceux qui étoient appellez *Genuflectentes* ne faiſoient point une claſſe diſtinguée de celle des *Competentes*, qui étoient auſſi nommez *Genuflectentes*, parce qu'ils fléchiſſoient les genoux, lorſqu'on prononçoit les prières ſur eux. Le Scholiaſte Grèc ſur Harménopule ne reconnoit que deux ordres de *Catéchuménes*; le prémier, qui eſt le plus parfait, eſt celui de ceux qui fléchiſſoient les genoux. Le ſecond, qui eſt celui des Auditeurs, eſt le degré des imparfaits qui étoient ſeulement dans le rang des Écoutans. Ariſtenus & Blaſtarés ne diſtinguent auſſi que ces deux eſpéces de *Cathécuménes*. On appelloit *Imparfaits* & *Ecoutans*, ceux d'entre les Gentils qui ſe préſentoient pour embraſſer le Chriſtianiſme. On donnoit le nom de *Parfaits* à ceux qui avoient été ſuffiſamment inſtruits. Quelques-uns ajoûtent une autre ſorte de *Catéchuménes*, qu'on nommoit les *Elus*, parcequ'ils avoient été choiſis & nommez pour recevoir le Baptême. D'autres appellent ces trois ordres les *Ecoutans*, ou les *Auditeurs*, qui n'étoient encore admis qu'à entendre les catécheſes, ou inſtructions & éxplications de la doctrine Chrétienne. Les *Elus*, ou *Choiſis*, qui avoient été ſuffiſamment inſtruits, & qui étoient choiſis & admis pour recevoir le Baptême, & les *Competiteurs*, qui étoient en état & entièrement diſpôſez à recevoir le Baptême.

Les *Catéchuménes* n'étoient pas ſeulement diſtinguez par le nom, ils l'étoient auſſi par le lieu. Ils ſe plaçoient avec les Pénitens dans le portique qui étoit l'éxtrémité oppoſée au chœur, ou au Sanctuaire. On ne leur permettoit pas non plus d'aſſiſter à la célébration de l'Euchariſtie; après les prières, & le Sèrmon, un Diâcre les faiſoit retirer, en leur diſant, *Ite Catechumeni, Miſſa eſt.* Allez *Catéchuménes, c'eſt fait*. On leur cachoit les ſacrez myſtères, parce qu'ils n'étoient pas capables de les comprendre, & qu'on les y vouloit conduire par degrez. On faiſoit ſeulement part du pain conſacré aux *Catéchuménes*, afin qu'ils euſ-

ſent une eſpéce de communion avec les Fidelles. Voyez ſur les *Catéchuménes* le *Theſaur. Eccl.* de Suicer.

Ce mot *Catéchuméne*, eſt Grèc, Κατηχύμενος, de Κατηχέομαι, *Je ſuis inſtruit*, de κατηχέω, J'inſtruis de vive voix, de κατὰ, & ἦχος, *voix*, ſon. Ainſi *Catéchuméne*, eſt proprement celui qui eſt inſtruit de vive voix. Quelques-uns, comme M. Fleuri, écrivent CATÉCUMÉNE ſans *h*, contre l'origine de ce nom.

CATÉCHUMÉNIE. ſ. f. *Catechumenum*, ou *Catechumenium*. *Superior Templi*, ou *Eccleſia porticus*. *Domus Catechumenis docendis deſtinata*. Il y a deux ſentimens ſur les *Catéchuménies*. Les uns, comme Baronius, Volſius, & Meurſius, diſent que l'on appelloit *Catéchuménies*, les galeries hautes des Égliſes, parceque c'étoit le lieu où les Catéchuménes ſe tenoient, ou parceque c'étoit là qu'on les inſtruiſoit. Du Cange au contraire croit qu'elles s'appelloient ainſi, parceque c'étoit dans ces galeries que les femmes aſſiſtoient aux divins offices. Domin. Macri dit qu'on appelloit auſſi *Catéchuménie*, la maiſon qui étoit deſtinée à aſſembler les *Catéchuménes*, pour entendre les catéchêſes, ou recevoir les inſtructions des Catéchiſtes.

Ce mot a la même origine que Catéchêſe, & Catéchuméne. On trouve en Grèc Κατηχύμενον, Κατηχύμενα, & Κατηχυμένια, & dans Codin Κατηχυμένεια.

CATÉGORIE. ſ. f. Tèrme de Logique. C'eſt une diviſion de tous les êtres & de tous les objets de nos penſées, que l'on a réduits & rangez par ordre en divèrſes claſſes, afin d'en avoir une connoiſſance moins confuſe. *Categoria*. Les anciens Philoſophes ont la plûpart établi dix *Catégories* après Ariſtote; toutes les ſubſtances ſont compriſes ſous la prémière, & tous les accidens ſous les neuf autres: la Quantité, la Qualité, la Relation, l'Action, la Paſſion, le Tems, le Lieu: la Situation, l'Habitude ou la Diſpoſition. D'autres n'en ont admis que deux, la ſubſtance, & l'Accident. A dire la vrai, ces dix *catégories* d'Ariſtote, dont on fait tant de myſtères, ſont très-peu utiles, & d'autant plus que c'eſt une chôſe abſolument arbitraire, & qui n'a d'autre fondement que l'imagination d'un homme, qui n'a eû aucune autorité de preſcrire la loi aux autres, qui ont autant de droit que lui d'arranger d'une autre manière les objets de leur penſée. En effet, d'autres Philoſophes ont crû qu'on pouvoit rendre raiſon de toute la nature, en y conſidérant ces ſept chôſes: l'eſprit, la matière, la quantité, la ſituation, la figure, le mouvement & le repos. PORT-R. Il n'eſt pas vrai que l'arrangement des idées ſoit une chôſe purement arbitraire; on doit les ranger dans un ordre naturel, & l'ordre le plus naturel eſt celui qui eſt 1°, le plus conforme à la nature des chôſes, & 2°, le plus propre à nous faire acquérir aiſément une connoiſſance claire & cèrtaine des chôſes. Il eſt auſſi néceſſaire de ranger nos idées dans un cèrtain ordre, que les propoſitions d'un traité de Géométrie, & puiſque la connoiſſance des Sciences & des Arts n'eſt autre chôſe qu'un amas de propoſitions ſur un cèrtain ſujet, il eſt viſible qu'on les aprend bien mieux quand les idées ſont rangées dans un cèrtain ordre, que ſi elles ne l'étoient pas.

Ce mot vient du Grèc κατηγορία, qui ſignifie *prædicamentum*, chôſe, objet dont on peut parler.

CATÉGORIE, ſe dit figurément des chôſes de même nature, de même rang, & de même qualité. *Ordo, natura, ſpecies, indoles*. Un bon bourgeois & un ſoldat ne ſont pas de même *catégorie*. Ces deux chôſes ne s'accordent pas enſemble, ne ſont pas de même *catégorie*.

CATÉGORIQUE. adj. m. & f. Qui eſt rangé ſous une catégorie. *Categoricus*. L'ordre *catégorique* veut que la ſubſtance aille devant l'accident.

CATÉGORIQUE, ſe dit figurément de ce qui ſe fait dans l'ordre, & raiſonnablement. *Conſentaneus*. Cet homme n'a pas répondu à vos civilitez, cela n'eſt pas *catégorique*.

On appelle des réponſes *catégoriques*, les réponſes pèrtinentes & préciſes, qu'on fait ſur les faits, ou objections qu'on nous propôſe. Toutes les réponſes de cet accuſé ſont ambiguës, il n'en fait point de *catégoriques*.

CATÉGORIQUEMENT. adv. D'une manière catégorique & préciſe. *Categoricè*. On a ordonné que le défendeur répondroit *catégoriquement*, par oüi, ou par non, ſur les faits qui lui ont été ſignifiez. Tous ces tèrmes figurez ne ſont bons que dans le ſtile ſimple & familier.

CATEL, ou CATEUX. adj. C'eſt un tèrme de pluſieurs Coutumes qu'on devroit mettre en uſage dans le diſcours ordinaire, parce qu'on n'a point de mot propre pour éxprimer ce qu'il ſignifie. C'eſt une chôſe qui tient le milieu entre les immeubles, & les meubles; qui de ſa nature eſt immeuble, & qui néanmoins eſt réputée meuble, & ſe partage de même; comme des moulins, des navires, des fruits pendans par les racines après la Mi-Mai, & avant le pied coupé, parce qu'après la cuillette ils ſont réputez meubles. *Mancipium, res movens, movenſia, catallum*.

Droit de meilleur *catel*, eſt un droit que pluſieurs Seigneurs ont dans différentes Provinces des Païs-Bas, qui eſt de prendre après le décès de leurs hoirs ou vaſſaux le meilleur meuble qui ſe trouve en la ſucceſſion, lits, tapiſſerie, bague, cheval, vaiſſelle d'argent, &c.

CATELET. ſ. m. Le *Catelet*. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Vermandois en Picardie, aux confins du Cambreſis & du Hainaut, ſur l'Eſcaut. Les Eſpagnols prirent le *Catelet* en 1557. Ils le rendirent en 1559. par la paix de Cateau Cambreſis. L'ayant encore priſe dans le dèrnier ſiécle, ils le rendirent en 1659. par la paix des Pyrénées. Les fortifications du *Catelet* fûrent raſées en 1674.

Ce mot vient du Latin *Caſtelletum*, petit Château, & c'eſt le nom François Chaſtelet, prononcé à la manière des païs, qu'il faut retenir dans ce nom, parceque c'eſt l'uſage. Jamais on n'appelle cette ville Chaſtelet pour *Catelet*.

CATÉNE. ſ. f. C'eſt ce qu'on appelle communément *chaine*, ou enchaineure de remarques abregées ſur les livres de l'Écriture. M. Huet dans ſon traité de la ſituation du Paradis tèrreſtre p. 25. dit: On cite encore une *Caténe* Grécque, pour la défenſe de cette éxplication. Voyez. *Chaiſne*. *Catena*.

CATÈRRE. ſ. m. Quelques-uns diſent CATARRE, mais il commence à vieillir. M. Lemery écrit néanmoins encore *Catarre*. Tèrme de Médécine. Fluxion & diſtilation d'humeurs ſur le viſage, ſur la gorge, ou ſur quelque autre partie du corps. *Deſtillatio, diſtillatio, epiphora*. Qu'il tombe ſur tes dents un horrible *catèrre*. S. AMANT. Il n'y a point de maladie qui ne puiſſe venir du *catarrhe*, qu'on peut regarder juſtement comme la pepinière de toutes les infirmitez. DEGORI.

Les *catèrres* proviennent ordinairement de chaleur ou de froideur éxceſſives, ou de la replétion du cèrveau, & de la débilité de la partie recevante. Les *catèrres* ne proviennent pas de la tête ſeulement, comme on le ſuppoſe d'ordinaire. Ils viennent auſſi de toutes les autres parties; parceque les vaiſſeaux lymphatiques qui portent les ſéroſitez, ſe diſtribuent par tout le corps, & que les glandes qui les préparent ſont répanduës prèſque par tout. Ainſi les rhumes arrivent lorſque les vaiſſeaux lymphatiques dégorgent leurs ſéroſitez, & leur lymphe ſur la gorge, & ſur la poitrine. Le froid empêchant la tranſpiration, & l'évaporation de la lymphe, eſt la cauſe la plus fréquente des *catèrres*. La ſéroſité étant éxtravaſée s'aigrit, & c'eſt ce qui cauſe des douleurs en divèrſes parties. C'eſt par cette raiſon que pour guérir les *catèrres*, il faut adoucir, & faire tranſpirer les ſéroſitez par le moyen des diaphorétiques, & par des remédes ſomnifères, & diurétiques. VAN-HEL.

Ce mot vient du Grèc καταῤῥέω, qui ſignifie *defluo*. NICOD.

CATÈRREUX, EUSE. adj. Qui eſt flegmatique, ſujet aux fluxions & aux catèrres. *Diſtillationibus, Epiphoris obnoxius*.

CATHAIEN, ou CATAYEN, ENNE. ſubſt. m. & f. Qui eſt du Catay, ou Cathay. *Cathaienſis*. *Ca* eſt la prémière partie d'un *Tchag*, ou cicle de dix années, que les *Cathaiens* font rouler avec un autre cicle de douze pour compôſer une période de 60 ans, qui ſert à marquer les caractères de leurs années & de leurs époques. D'HERB.

CATHARES, nom d'anciens hérétiques qui ont été ainſi appellez du mot Grèc καθαροὶ, qui ſignifie *purs*, parce qu'ils ſe croyoient plus purs que les autres Chrétiens. Euſebe liv. 6. de ſon hiſt. Eccléſ. c. 43. & S. Épiph. *hær.* 59. font Novat le Père de la ſecte des *Cathares*. Voyez Novatiens. On a donné dans la ſuite le nom de *Cathares* à quelques autres hérétiques, qui ſe ſont voulu diſtinguer par la pureté de leurs mœurs.

Les principales ſectes qui ont pris ce nom faſtueux, ſont les Apotactiques, parcequ'ils faiſoient profeſſion de renoncer à tout; pluſieurs Montaniſtes; parcequ'ils ne recevoient jamais parmi eux ceux qui avoient une fois renoncé la foi dans les tourmens. On a donné le même nom par antiphrâſe, ou par ironie, aux Parétans, ou Patarins, ou Parrins, aux Albigeois & aux Coteraux, mais ceux que l'on appelle plus communément *Cathares* & dans l'Antiquité & en nôtre langue, ce ſont les Novatiens. Les Calviniſtes de la grande Bretagne, ſur tout ceux d'Écoſſe, s'appellent *Puritains*, qui eſt le même nom en François que celui de *Cathares* en Grèc, *Cathari*.

CATHARISTE. ſ. m. & f. Nom que l'on donnoit parmi les Manichéens à quelques-uns de leur ſecte qui commettoient d'horribles infamies. *Catharifta*.

Ce nom, *Cathariſte*, vient de καθαρὸς, *pur*, & ſignifie *Purificateur*. S. Auguſtin parle des *Cathariſtes hær.* 46. & S. Léon *ep.* 8.

CATHARTIQUE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit tant des remédes purgatifs, que des vômitifs; mais plus proprement des purgatifs. *Catharticus*. Les *cathartiques* pris en ce dèrnier ſens ſont de pluſieurs ſortes; il y en a de bénins, de médiocres, & de

de violens. Les bénins ſont ceux qui purgent doucement, tels ſont la caſſe, la manne, les tamarins, la rhubarbe, le ſené, &c. Les médiocres purgent plus fortement, comme le jalap & la ſcamonée. Les dérniers vuident avec beaucoup de violence, & d'émotion; tels ſont la coloquinte, l'ellebore, la laureole, &c. On les diviſe auſſi en *cholagogues*, *phlegmagogues*, *melanagogues*, & *hydragogues*. Les *cholagogues*, à ce qu'on prétend, purgent la bile; les *phlegmagogues*, la pituite; les *melanagogues*, la melancholie; & les *hydragogues* les ſeroſitez.

Ce mot vient du Grèc *καθαίρω*; *purgo*.

CATHEAU. Voyez CATOS.

CATHÉDRALE. adj. f. Égliſe qui eſt le ſiége d'un Évêque, ou d'un Archevêque, *Eccleſia cathedralis*, *Templum in quo ſedes eſt Epiſcopi*. C'eſt toûjours la principale de la ville où èlle eſt bâtie. Il ſemble que le nom d'Égliſe *Cathédrale* tire ſon origine de la maniere de s'aſſeoir dans les prémières Égliſes, ou aſſemblées des Chrétiens. Le Conſeil de ces prémières aſſemblées étoit appellé *presbyterium*; c'eſt-à-dire, conſeil des Prêtres, ou Anciens. L'Évêque y préſidoit; les Prêtres qui étoient à ſes côtez avoient chacun leur chaire; & c'eſt pour cela qu'ils ſont nommez *Aſſeſſores Epiſcoporum* par les anciens Pères. La Juriſdiction Épiſcopale ne dépendoit point de l'Évêque ſeul, mais de tous les Prêtres, dont l'Évêque étoit le préſident. On obſèrve encore préſentement dans l'Égliſe, les fêtes de la chaire de Saint Pièrre à Rome & à Antioche, qui ſont les deux Villes où ce S. Apôtre a préſidé à un conſiſtoire fixe de Prêtres. Par le mot d'Égliſe *Cathedrale*, on n'entendoit pas dans ces prémiers tems des *Cathédrales*, comme elles ſont aujourd'hui. Car les Chrétiens avant Conſtantin n'ont point eû la liberté de bâtir des temples. Le mot d'Égliſe ne ſignifioit autre chôſe dans ſon origine qu'une aſſemblée. C'eſt pourquoi il n'y a rien de ſi ridicule, que ce que nous diſent quelques Ecrivains, ſur tout les Eſpagnols, de leurs *Cathédrales*, qu'ils prétendent avoir été bâties dès le tems des Apôtres, comme ſi une Égliſe eût été autre chôſe en ce tems-là, que le ſiége d'un Évêque accompagné d'un cèrtain nombre de Prêtres. On doit auſſi mettre au nombre des fâbles ce qu'on lit dans un nouveau Bréviaire des Carmes, qui n'a pas été approuvé à Rome; ſçavoir, qu'il y avoit autrefois ſur le Mont-Carmel une Égliſe bâtie en l'honneur de la ſainte Vièrge par les Prophetes ſucceſſeurs d'Elie, qui rendoient viſite à la Sainte Vièrge.

Ce mot vient du Grèc *καθέδρα*, *chaire*, qui vient de *καθίζομαι*, *ſedeo*.

CATHÉDRALE, eſt auſſi un ſubſtantif féminin. On dit, l'Égliſe de Nôtre Dame eſt la *Cathédrale* de Paris. Les *Cathédrales* de Bourges, d'Amiens, & de Beauvais, ſont les trois plus belles Égliſes du monde.

CATHÉDRANT. ſ. m. Celui qui enſeigne en chaire, en parlant d'un Théologien, ou d'un Philoſophe. *Cathedrarius.*

CATHÉDRANT. Signifie auſſi celui qui préſide à une acte de Théologie, ou de Philoſophie, qu'on ſoutient publiquement. *Præſes.*

CATHÉDRATIQUE. Droit *Cathédratique*. C'eſt un droit que prenoient les Évêques en Eſpagne, quand ils faiſoient leur viſite. Il en eſt parlé dans le Concile de Brague tenu en 572. & qui dans la Collection du P. Labbe eſt le troiſième de Brague, mais le ſecond ſeulement dans la Collection des Conciles d'Eſpagne faite par le Cardinal de Aguire. Aucun Évêque, dit ce Concile dans ſon IIe Canon, quand ils font la viſite dans leurs Diocèſes, ne prendra rien, outre l'honneur de ſon ſiége, *præter honorem cathedræ ſuæ*, c'eſt à dire, deux ſols d'or. C'eſt ce que je trouve appellé en François Droit *cathédratique*.

CATHÉDRATIQUE. Docteur *Cathédratique*. Cathédrant, Docteur pourveu d'une chaire de Théologie dans une Univèrſité. Docteur enſeignant. Docteur Régent. *Doctor Theologiam docens, tradens. Doctor Cathedraticus.* Ce mot eſt en uſage en Eſpagne, & nous ne nous en ſèrvons dans nôtre langue qu'en parlant des Docteurs & des Univerſitez d'Eſpagne. Docteur *Cathédratique* de Salamanque, d'Alcala, &c.

CATHÉDRATIQUE. ſ. m. Cathédrant, Docteur regent, qui enſeigne, qui profeſſe, qui a une chaire. Ce tèrme eſt en uſage principalement pour les Univèrſitez d'Eſpagne. Docteur *Cathédratique* de Salamanque d'Alcala.

Ces mots viennent de *καθέδρα*, *cathédra*, une Chaire.

CATHÉRÉTIQUE. adj. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Ce mot veut dire, qui ôte, qui emporte. On appelle remédes *cathérétiques*, ceux qui conſument, qui emportent des carnoſitez, les chairs baveuſes & les excroiſcences, qui viennent dans les playes; tels ſont le précipité rouge, l'alun brûlé &c. Le Chirurgien préparera ſon remêde *cathérétique* plus ou moins fort. DIONIS.

Ce mot vient de *cathæreticus*, qui eſt formé de *κατὰ*, & d'*αἱρέω*, *j'ôte*, *j'emporte*. Quelques-uns appellent ces remédes *Sarcophages*, c'eſt-à-dire, qui mangent les chairs.

CATHERINE. ſ. f. Nom propre de femme; prononcez Catrine. *Catharina.* S. *Catherine* Vièrge d'Alexandrie, & martyre ſous Maximin, étoit très-ſçavante, ſi l'on en croit les actes de ſa mort. Elle diſputa & vainquit cinquante Philoſophes. C'eſt pour cela que dans les Colléges les étudians de Philoſophie prennent Sainte *Cathérine* pour leur Patrone. S. *Cathérine* de Sienne, du tiers Ordre de S. Dominique, vivoit au XIVe ſiécle. *Catherine* de Médicis, Reine de France, fille de Laurent de Médicis, femme d'Henri II. mère de François II. Charles IX. & Henri III. eut pour le malheur de la France trop d'ambition & trop peu de pieté, ou peutêtre même de religion.

On prétend que ce nom a été fait en Occident par abbréviation de celui que lui donnoient les Grècs *Aicatharine*. Catôt & Catin ſont deux diminutifs de ce nom.

On appelle *la Sainte Catherine*, le jour de la fête de cette Sainte, le tems auquel elle vient. Je ne puis vous payer avant la Sainte *Catherine*, mais comptez qu'à la Sainte *Catherine* je vous ſatisferai.

ORDRE DE SAINTE CATHERINE DU MONT SINAÏ. *Equeſtris Ordo Sanctæ Catharinæ.* Après que le Corps de Sainte *Catherine* eut été trouvé ſur le mont Sinaï, il s'y fit un fort grand concours de pélerins, que la dévotion y attiroit. Pour faciliter ce pélerinage peu ſeur parmi les Arabes, on établit en 1063. un Ordre de Chevalerie à l'imitation de celui du S. Sépulcre; il fut mis ſous la régle de S. Baſile, & ſous la protection de Sainte *Catherine*, qu'il prit pour patrone. Les Chevaliers s'engageoient par vœu à ſuivre la régle de S. Baſile, à garder le corps de Sainte Catherine, à pourvoir à la ſeureté des chemins en faveur des Pélerins, à défendre l'Égliſe Catholique, & à obéir au Grand Maître de l'Ordre. Leurs Conſtitutions furent tirées de celles de l'Ordre du S. Sépulcre. Ils portoient ſur un habit blanc les inſtrumens du Martyre de leur Sainte Patrone, c'eſt-à-dire, une démi-roüe armée de pointes tranchantes, & traverſées par une épée teinte de ſang. Voyez la Deſcription des Ordres militaires imprimée à Paris en 1671. & l'Abbé Juſtiniani, *hiſtoria di tutti gl' Ord. milit. Tom. I. c. 19.* Cet Ordre eſt éteint, auſſi bien que celui du S. Sépulcre. Comme les Cordeliers de Jéruſalem ſe ſont arrogez le droit de conférer celui-ci, les Moines Grècs Baſiliens du mont Sinaï donnent celui-là. La bannière de l'Ordre repréſentoit d'un côté les armes, dont nous avons parlé, & de l'autre le martyre de Sainte Catherine, ou cette Sainte, entre deux roüės armées de pointes & de couteaux tranchans.

SAINTE CATHERINE. Nom d'une eſpèce de bonnes prunes. Les *Sainte Catherine* ſont de celles qui ont la chair fine, tendre, & bien fondante, l'eau fort douce & fort ſucrée & le goût relevé. LA QUINT. Les *Sainte Catherine* ſont longuettes, blanches, jaunâtres, aſſez groſſes, & bonnes en pruneaux. ID. On voit que ce nom ne change point au pluriel. La prune de *Sainte Catherine* en eſpalier bien expoſée & en bon fonds, eſt un des meilleurs fruits qui ſoient au monde, pourveu qu'on lui donne le tems de meurir, tellement qu'elle en deviènne ridée autour de la queuë. C'eſt une prune blanche, jaunâtre, longuette, aſſez groſſe, & qui quitte le noyau fort net. ID.

CATHÉTE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. Pèrpendiculaire. Quelques-uns s'en ſèrvent en parlant d'une ligne, ou d'un rayon qui tombe pèrpendiculairement ſur un autre corps. *Cathetus.* La *cathéte d'incidence*, eſt une ligne droite tirée d'un point de l'objet pèrpendiculairement à la ligne réfléchiſſante. La *cathéte de l'œil*, ou de *réflexion*, eſt une ligne droite tirée de l'œil pèrpendiculairement à la ligne réfléchiſſante. Il eſt évident que dans un miroir ſphérique cette ligne paſſe par ſon centre. On le dit en Architecture de la ligne pèrpendiculaire qui paſſe par le milieu d'une colonne, ou par l'œil de la volute du chapiteau Ionique. On l'appelle auſſi *axe*, ou *eſſieu*.

CATHÉTER. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. C'eſt une ſonde creuſe & courbe, dont on ſe ſèrt tant pour tirer l'urine de la veſſie, que pour reconnoître ſes maladies, & celle de ſon canal. *Catheter.* Il vient du Grèc *καθετήρ*.

CATHÉTÉRISME. ſubſt. m. Opération de Chirurgie, par le moyen de laquelle on tire l'urine qui eſt retenuë en la veſſie. *Urinæ detractio.* Elle eſt ainſi appellée à cauſe de l'inſtrument dont on ſe ſèrt, qu'on nomme *catheter*, *algalie*, ou *ſonde creuſe*. Cette opération n'a lieu que lorſque la ſuppreſſion eſt à la veſſie.

CATHIN. Voyez CATIN.

CATHOLICISME. ſ. m. *Catholiciſmus.* Ce mot a été employé depuis quelque tems, mais il n'eſt pas encore généralement receu. Comme c'eſt un tèrme dogmatique, il n'eſt employé que par quelques pèrſonnes qui ſe mêlent de Thélogie: les femmes qui ſe piquent aujourd'hui de ſçavoir la Théologie, & qui aiment tant à en parler, ne s'en ſèrvent point. On entend par le mot *catholiciſme*, la religion chrétienne, ſes articles de foi, ſes dogmes, ſes maximes. Le *catholiciſme* eſt la plus raiſonnable de toutes les religions, la plus favorable aux puiſſances ſouveraines & aux peuples.

CATHOLICITÉ. ſ. f. La véritable Égliſe, l'Égliſe Catholique, Les païs, l'aſſemblée des fidelles Catholiques. *Eccleſia Catholica.* Dans la *Catholicité* on ne voit point ce libèrtinage étonnant de ſentimens, ces opinions extravagantes, ſi fréquentes dans les païs héretiques, ces changemens perpétuels, ces doutes, ces irréſolutions, qui aboutiſſent ſi ſouvent à l'irréligion & à l'atheïſme, ou pour le moins au Déïſme. On y eſt au contraire conſtant & tranquille, parce qu'on a une régle ſeure de ſa créance.

CATHOLICITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt Catholique. *Veritas.* Un tel eſt bien converti, j'ai cent preuves indubitables de ſa *Catholicité.* Vous aurez bien de la peine à montrer la *Catholicité* de vos propoſitions.

CATHOLICON. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un électuaire mou, ainſi appellé comme qui diroit *univerſel*, ou *purgeant toutes les humeurs. Catholicum medicamentum.* On en trouve chez les Auteurs differentes deſcriptions. Le *catholicon* qu'on appelle ordinairement de *Nicolas* eſt le plus en uſage: il eſt compôſé de ſeize ingrédiens, dont les principaux ſont les tamarins, la caſſe, le ſené & la rhubarbe. Ce *catholicon* eſt appellé *double* lorſqu'on y met double poids de ſené & de rhubarbe. On lui donne auſſi le nom de *catholicon* fin, parcequ'on y met du ſucre blanc & de la meilleure rhubarbe. Le *catholicon* pour les clyſtères ne diffère du précédent qu'en ce qu'il n'y entre point de rhubarbe, & qu'au lieu de ſucre on y met le miel.

CATHOLICON, eſt auſſi le nom d'une ſatire ingénieuſe faite du tems de la Ligue, intitulée *Satyre Menipée de la vertu du Catholicon d'Eſpagne & de la tenuë des Etats de Paris.* On y montre que les interêts des chefs de la Ligue étoient tout autres que ceux de la Religion. Le *Catholicon* d'Eſpagne n'eſt pas l'ouvrage d'un ſeul homme. M. Le Roi, Aumônier du jeune Cardinal de Bourbon, & depuis Chanoine de l'Égliſe de Roüen, compôſa & mit au jour en 1593. la vertu du *Catholicon* d'Eſpagne. Cet écrit étoit fort court, & fut diſtribué cette année là en feüilles brochées. Dès qu'il parut chacun en fut charmé; & les beaux eſprits de ce tems-là ſe piquèrent d'y mettre la main & de l'augmenter, ou plûtôt d'y joindre une ſeconde piéce, ſous le titre d'*Abregé des Etats de la Ligue convoquez à Paris au dixiéme Février.* Paſſerat & Rapin, deux Poëtes fameux, en compôſèrent les vèrs. M. Gillot, Conſeiller Clèrc au Parlement de Paris, & Chanoine de la Sainte Chapelle, fit la harangue du Cardinal Légat. Florent Chrétien compôſa celle du Cardinal Pelevé. On eſt redevable au ſçavant Pièrre Pithou, de la harangue de M. d'Aubray, qui eſt la meilleure de toutes. L'on doit encore à Rapin la harangue de l'Archevêque de Lion & celle du Docteur Roſe. C'eſt ce même Nicolas Rapin qui prit le ſoin de recüeillir toutes ces harangues & d'en compôſer un corps, qu'il joignit au *Catholicon* d'Eſpagne; ſur ce fondement pluſieurs lui ont attribué le *Catholicon* tout entier. Cette ſeconde partie du *Catholicon* ne fut imprimée qu'en 1594. après le retour du Parlement, qui avoit été transferé de Paris à Tours. La prémiére édition du *Catholicon* d'Eſpagne par M. Le Roi en 1593. ayant été bientôt diſtribuée, on ne l'imprima plus qu'avec la tenuë des États en 1694. mais le Libraire mit la date du *Catholicon* ſeul 1693. au lieu de 1694. qui eſt la véritable date de la ſatyre Menippée. La meilleure édition eſt celle de Ratiſbonne chez Matthias Kerner 1664. *in* 16. Les Notes qui s'y trouvent ſont tirées d'un manuſcrit de M. Du Pui, Garde de la Bibliotheque du Roi. *Vigneuil Marv. T. II. p.* 208. *& ſuiv.*

J'ai encore oüi appeller *Catholicon* d'Eſpagne une eſtampe qui fut faite dans le même tems, & qui repréſente l'armée, ou les troupes de la Ligue, compoſées non ſeulement de ſoldats & de Bourgeois, mais encore de toutes ſortes de Prêtres, d'Écléſiaſtiques, de Religieux & de Moines, la cuiraſſe ſur le dos, le caſque en tête avec le froc, & armez d'épées, de pertuiſanes, de mouſquets &c.

CATHOLICOS. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt le nom du Chèf du Clèrgé de Mingrelie, des Abcas de Guriel, du mont Caucaſe, & d'Imirette.

CATHOLIQUE. adj. m. & f. Univèrſel, général. *Catholicus, univerſalis.* C'eſt le Grand Théodoſe qui par un édit attribua par préeminence le titre de *Catholiques* aux Égliſes qui ſuivoient le Concile de Nicée, à l'excluſion de toutes les autres. Ce nom marque l'univèrſalité de l'Égliſe, répanduë parmi toutes les nations de la tèrre. Sous l'Empereur Conſtance l'Arianiſme s'étoit ſi univèrſellement emparé des eſprits, qu'il falloit être Arien pour être appellé *Catholique.* On donne aujourd'hui ce nom ſpécialement à la Foi, & à la Religion Romaine. Un véritable Chrétien devient tôt ou tard *Catholique.* Une doctrine *Catholique.* Des ſentimens *Catholiques.* Et il eſt oppoſé à herétique.

On a donné au Roi d'Eſpagne le titre de Roi *Catholique*, qui eſt devenu héréditaire depuis Fèrdinand & Iſabelle. La Colombière dit que c'eſt pour avoir chaſſé les Mores d'Eſpagne. Les Bollandiſtes prétendent que les Rois Viſigoths d'Eſpagne portèrent autrefois communément le titre de *Catholiques*, & qu'Alexandre VI. ne fit que le renouveller pour Ferdinand & Iſabelle. Philippes de Valois après ſa mort fut par les Eccléſiaſtiques ſurnommé *Catholique*, parce qu'il avoit favoriſé leurs droits. Dans pluſieurs Épitres des Papes, ce nom eſt donné aux Rois de France, & aux Rois de Jéruſalem. On l'a donné auſſi à pluſieurs Patriarches, comme à ceux des Jacobites, des Égyptiens, des Arméniens, & à des Primats qui avoient une fort ample juriſdiction, & qui pouvoient conſacrer des Archevêques. DU CANGE. En Allemagne il y a des Princes Proteſtans & des Princes *Catholiques.* Ce Seigneur eſt un fort bon *Catholique.* Les Huguenots ſe ſont ſéparez de l'Égliſe *Catholique.* Un *Catholique* Romain.

Ce mot vient du Grèc *καθόλου*, qui ſignifie *univèrſellement*, d'où vient *καθολικὸς*, *univerſel.*

En tèrmes de Chymie, on appelle un fourneau *catholique*, ou univèrſel, un petit fourneau tellement diſpôſé, qu'on y peut faire toutes les opérations de Chymie, même celles qui ſe font avec le feu le plus violent.

On le dit auſſi en Gnomonique des cadrans univèrſels, qui ſont tellement conſtruits, qu'ils peuvent faire connoître l'heure en divèrs païs, & ſous quelque élevation de Pôle que ce ſoit.

On appelle provèrbialement un *Catholique à gros grains*, un homme peu ſcrupuleux, un peu libèrtin, qui ne prend pas ſoin d'obſèrver les préceptes de la Religion, qui n'eſt pas fort dévot.

CATHOLIQUEMENT. adv. D'une manière Catholique, fort régulière. *Catholice.* On vit dans cette famille fort *catholiquement.*

CATICHES. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des trous où ſe cachent les loutres quand ils ſont chaſſez. *Cuniculus, latibulum.*

CATILLAC. Pêche de *Catillac*, Pavie de *Catillac.* Groſſes pavies rouges de *Catillac.* Eſpèce de pêches qui viennent au mois d'Octobre.

Il y a auſſi une poire de *Catillac* qui ſe mange en Octobre & Novembre, & que la Quintinie range parmi les mauvaiſes poires.

CATIMARON. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un petit bâtiment dont les Indiens ſe ſervent. *Indorum cymba.* Le *Catimaron* eſt compôſé de ſix à huit piéces de bois, travèrſées les unes dans les autres en forme de lozange: un homme s'aſſied dedans & rame aſſis ſur un fagot de feüilles de coco, ce fagot étant dreſſé ſert de voile quand il fait du vent.

CATIMINI. adv. Secrettement. *Secreto, clam.* Il eſt allé en *catimini* faire une telle viſite, une telle affaire; pour dire, d'une manière cachée, & tout doucement, comme vont les chats pour attraper les ſouris. Il eſt bas, & ne ſe peut dire qu'en riant. Je la viens de ſurprendre qui liſoit un livre d'amour en *catimini.* MADEMOISELLE L'HÉRITIER.

CATIN, ou CATHIN. ſ. f. Nom propre de femme. Diminutif de Catherine. *Catharina.* Il ſe donne aux filles qui ſe nomment Catherine, mais ce n'eſt que parmi le peuple, & il eſt bas. Parmi les Bourgeois on dit Catôt. *Catin* a même quelquefois un mauvais ſens, & ſe prend prèſque pour une coureuſe.

CATIN. ſ. f. Mot enfantin que les petites filles en pluſieurs endroits donnent à leurs poupées, & qui ſe dit pour *poupée.* Achetez moi une *Catin*, c'eſt-à-dire, une poupée. J'ai une belle *Catin*, Je vais habiller ma *Catin*, c'eſt-à-dire ma poupée.

CATIR. v. act. Tèrme de Bonnetier & de Degraiſſeur. Preſſer le drap, en ſorte qu'il ſoit poli, uni & luiſant. *Premere.* On le dit auſſi de toute ſorte de laine ainſi préparée. On ne ſçauroit bien voir la fineſſe d'un bas d'eſtame quand il eſt *cati.*

CATIUS. ſ. m. Nom d'un faux Dieu. *Catius.* C'étoit le Dieu de la ruſe & de la fineſſe, qui rendoit les gens fins & adroits. Si la vèrtu ne pouvoit venir qu'à ceux qui ont de l'eſprit, dit S. Auguſtin, De la Cité de Dieu L. IV. c. 21. qu'avoit-on beſoin d'un Dieu *Catius* pour rendre les gens fins & adroits?

CATOCHÉ. Tèrme de Médecine. C'eſt la même chôſe que *Catalepſie.* Voyez ce mot. Le nom de *catoché* vient du Grèc *κατοχος.*

CATON. ſ. m. *Cato.* Ce mot eſt un nom propre. *Caton* d'Utique, *Caton* le Cenſeur, Mais dans l'uſage c'eſt un nom appellatif, qui veut dire ſage, ſevère, modeſte, retenu. Il étoit ſurpris de le voir ſi ſage, & ſi modeſte à la Cour; parce que l'ayant vû il y avoit quelque tems en Province, il ne lui avoit point paru ſi *Caton.* MLE. L'HÉRITIER.

CATOPTRIQUE. ſ. f. Seconde partie de la ſcience qui explique la viſion: ſcience qui enſeigne comment les objets peuvent être vûs par la réflexion qui ſe fait ſur les miroirs, & autres ſurfaces polies. *Catoptrica.*

CATOPTRIQUE, eſt auſſi quelquefois adjectif, & on appelle un cadran *catoptrique*, celui qui marque les heures par un rayon réflechi, ſoit dans une chambre, ſoit ailleurs. *Catoptricus.* Euclide a écrit de la *Catoptrique.*

Ce mot vient du vèrbe Grèc *κατόπτομαι.*

CATOPTRO-

CATOPTROMANCIE. ſ. f. Eſpéce de divination. *Catoptromantia.* On employe un miroir pour cette eſpéce de divination, & c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *Catoptromancie*, du Grèc κάτοπτρον, *miroir*, & μαντεία, *divination*. Pauſanias rapporte que cette eſpéce de divination étoit en uſage à Patras en Achaïe, où ceux qui étoient malades & en danger de mort faiſoient deſcendre un miroir attaché à un filet dans une fontaine qui étoit devant le temple de Cérès, puis ils ſe regardoient dans ce miroir, & s'ils ſe voyoient un viſage hâve & défiguré, ils prenoient cela pour un ſigne de mort; ſi leur viſage paroiſſoit vif & ſain, c'étoit un ſigne de vie. Cette divination peut être pérmiſe, & l'on tire quelquefois des conjectures aſſez ſûres de la couleur du viſage d'un malade & de ſon air pour connoître ce qui lui arrivera, mais il eſt inutile & impie de deſcendre le miroir dans une fontaine devant un temple, comme ſi l'idôle qu'on y adore donnoit les connoiſſances que l'on cherche.

CATÔS, ou CATÔT, ou CATAUT, ou CATHAUT &c. ſ. f. Dans lequel la dèrnière ſyllabe eſt longue & où la lettre finale ne ſe fait jamais ſentir. C'eſt un diminutif de Catherine, qui ſe donne chez les Bourgeois aux jeunes filles qui s'appellent Catherine. *Catharina.* Il eſt moins bas que Catin, mais toûjours populaire & familier. Ces mots ne doivent jamais ſortir du diſcours ordinaire, ou du ſtyle comique & burleſque.

CATEROLES. Tèrme de Chaſſe. Ce ſont des lieux où les lapins font leurs petits, qu'ils creuſent en tèrre, & qu'ils rebouchent tous les jours juſqu'à leur ſortie. *Cuniculus.*

CATULLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Catullus.* C. ou Q. Valerius Catullus, que nous nommons en François *Catulle*, étoit de Vérone, nâquit ſous le ſeptième Conſulat de Marius & le ſecond de Cornelius Cinna, l'an *667* de Rome. *Catulle* eſt enjoüé & délicat; mais il eſt trop libre & plein d'ordures.

CATULUS. ſ. m. Surnom Latin de la famille des Lutaſiens. On le retient toûjours dans ſa forme Latine, & l'on ne dit point *Catule*, apparemment pour éviter l'équivoque qu'il feroit avec le nom du Poëte dont on vient de parler, & que nous nommons toûjours Catulle.

Ce nom vient de *Catus*, fin, ruſé, aviſé; ou de *Catulus*, qui ſelon Varron eſt la même chôſe que *catellus*, petit chien. Rien n'étoit plus ordinaire chez les Romains que des noms de bêtes pour ſurnom ou ſoubriquet; témoins Aſina, Portius, Brutus, Beſtia, Aſellius, Corvus, Mus, Noctua, Canina, Vitulus, Buteo, Gallus, Graccus, Lupus &c.

CATUR, ou CATURE. Tèrme de Relations. Les *Caturs* ſont des vaiſſeaux de guèrre de Bantam qui ſont courbez & aigus par les bouts, & qui portent une voile tiſſuë d'herbes, & de feüilles d'arbres.

CAV.

CAVAILLON. ſ. m. Prononcez ILL comme deux *ll* moüillées, ſans faire autrement ſentir l'*i*, & ſans en faire une diphthongue avec *a*. *Caballio, Cabellio, Cabellio Cavarum, Cabellicum, Urbs Cabellicorum.* Ville Épiſcopale de France, dans le Comté de Venaiſſin en Provence, ſur la Durance. *Cavaillon* eſt ancien. Strab. L. IV. Ptolémée L. II. c. 10. Pline L. III. C. 4. en parlent; mais on prétend que la ville d'abord fut placée par les Cavares ſur le haut de la montagne, qui la domine aujourd'hui, & ſur laquelle on dit que l'on voit encore quelques reſtes de bâtimens. Ptolémée & des marbres anciens la nomment Colonie. L'Évêché de *Cavaillon* eſt ancien, & S. Veran Patron de la ville en étoit Évêque au IVe. ſiécle. Du Cheſne dit dans ſes Antiquitez des Villes de Fr. L. V. C. 10. que les habitans de *Cavaillon* jettèrent les prémiers fondemens de Grenoble. Voyez auſſi Bouche, dans ſon hiſt. de Provence.

CAVALCADE. ſ. f. Marche pompeuſe que font des Courtiſans, des gens à cheval en quelque cérémonie pour accompagner & honorer leur Prince, ou pour quelque autre ſujet. *Solennis & ad pompam inſtituta equitatio.* Il ſe fit une belle *cavalcade* à la majorité du Roi depuis le Palais Royal juſqu'au Parlement. Ayant été conduit par tout le Sacré College en *Cavalcade* juſques à la porte du Peuple, ſuivant la coutume. L'ABBÉ REGNIER DESM. Ce mot eſt Italien.

CAVALCADE, ſe dit auſſi d'une promenade, ou d'un petit voyage que font des gens à cheval dans quelques lieux peu éloignez. *Inſtituta ad oblectationem equitatio.* Nous avons fait partie pour faire une petite *cavalcade*, & aller voir Fontainebleau. Ce mot ne ſe dit en ce ſens que dans le ſtile familier.

CAVALCADEUR. ſ. m. Écuyer qui enſeigne à monter à cheval. *Equitandi magiſter.* Il n'eſt plus en uſage en ce ſens; mais il y a encore des charges chez le Roi & les Princes, d'Ecuyers *Cavalcadeurs.* Ce ſont ceux qui commandent l'écurie des chevaux de la perſonne du Roi, de la Reine, de Monſieur &c. Ménage, & l'auteur de l'État de France écrivent *Cavalcadour*, de l'Eſpagnol *Cavalgador.*

CAVALCATE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *Cavalcade*. Quoique *Cavalcate* ſoit moins en uſage que *Cavalcade*, on ne laiſſe pas de le trouver dans de bons Auteurs. En la cérémonie du Conſiſtoire où le Pape Urbain VIII. donna le chapeau au Cardinal Bichi, cinquante François qui l'avoient ſuivi à ſa *Cavalcate* &c. L'ABBÉ REGNIER DESMAR.

CAVALE. Voyez CAVALLE.

CAVALERIE. ſ. f. Corps de gens de guèrre qui combattent à cheval. *Equitatus.* La *cavalerie* Françoiſe eſt diſtinguée en compagnies d'Ordonnances, comme Gardes du corps, Gendarmes, Chevaux-legers, &c. & en régimens qui ſont commandez par des Méſtres de Camp: & ce ſont ces régimens ſeuls qu'on appelle la *cavalerie légère.* Quand une armée eſt rangée en bataille, la *cavalerie* eſt poſtée ſur les ailes. Les corps de *cavalerie* rangez en bataille s'appellent *eſcadrons.* Le Colonel de la *cavalerie*, c'eſt celui qui commande la *cavalerie*. Un Méſtre de Camp de *cavalerie*, c'eſt celui qui commande un régiment de *cavalerie*. Une Cornette de *cavalerie*, c'eſt une compagnie de *cavalerie*.

Les Romains dans leurs prémières guèrres ignoroient l'uſage de la *cavalerie*: ils faiſoient conſiſter toutes leurs forces dans l'infanterie: enſorte même que dans le combat ils ordonnoient à la *cavalerie* de mettre pied à tèrre, & ils ne reprenoient leurs chevaux que pour mieux ſuivre les ennemis quand ils étoient en déroute. La *cavalerie* de Pyrrhus les fit changer de ſentiment; & ſur tout celle d'Annibal leur donna depuis de ſi grandes frayeurs, que ces invincibles Légions Romaines n'oſoient deſcendre dans la plaine.

C'étoit la coutume de la *cavalerie* Françoiſe (ſous la I. race) ſitôt que l'armée étoit campée, d'abandonner ſes chevaux, & de les laiſſer aller paître dans les prairies, dans les campagnes, & dans les bois d'alentour du camp, en leur attachant à chacun une ſonnette au cou pour les retrouver plus aiſément en cas qu'ils s'écartaſſent. P. DANIEL. *T. I. p. 272.* Depuis que dans la décadence de la Maiſon Carlovingienne les fiefs furent devenus héréditaires dans les familles, les armées de la nation, quelques nombreuſes qu'elles fuſſent, n'étoient prèſque que de *cavalerie.* Un jour de bataille on ne comptoit que ſur les Cavaliers. Leurs armes offenſives étoient la lance & le ſabre, pour armes défenſives au lieu de jacques de mailles, dont on s'étoit ſervi long tems, ils prîrent vèrs l'an 1300. une cuiraſſe, des braſſars, des cuiſſars, des jambières & des gantelets. Non ſeulement les Cavaliers étoient armez de toutes piéces, mais leurs chevaux étoient bardez, c'eſt-à-dire, couvèrts d'une armure, de ſorte que ces eſcadrons paroiſſoient être tout de fèr. LE GENDRE. On diſoit autrefois par manière de provèrbe, *cavalerie* Françoiſe, infanterie Eſpagnole: aujourd'hui la *cavalerie* & l'infanterie Françoiſe ont une égale réputation de bravoure.

CAVALERISSE. Vieux mot tiré de l'Italien, qui ſignifioit autrefois un *Ecuyer*, un Maître de Manége, celui qui étoit ſçavant en l'art de dreſſer & de gouverner les chevaux. *Equitandi magiſter.*

CAVALERISSE. Scudery s'eſt ſèrvi de ce mot pour ſignifier une Cavalière, une femme à cheval. *Fœmina equitans.*

CAVALET. ſ. m. Tèrme de Vèrrerie. C'eſt ce qui couvre la lunelle, & qui fait baiſſer la flâme pour échauffer l'arche du four.

CAVALIER. ſ. m. Soldat qui ſèrt & qui combat à cheval. *Eques.* Il eſt encore diſtingué de fantaſſin, en ce qu'on l'appelle *maitre*. Une telle compagnie étoit de 40 *maitres*, ou de 40 *cavaliers.*

Ce mot vient du Latin *caballus*. On trouve *Caballarius* & *Cavallarius* dans la baſſe Latinité, & Καβαλλάριος en Grèc. Voyez *Acta SS. Januar. T. II. p.* 433. D. *April. T. III. p.* 160. B. &c. Ces mots viennent de *Caballus*, cheval. Le P. Pouſſine Jéſ. dans ſon Gloſſ. ſur Pachymère au mot Καβαλλάριος, remarque que dès le tems de cet Hiſtorien, c'eſt-à-dire, au XIIIe ſiécle, ce mot ſignifioit dans l'Empire Grèc non pas ſimplement un homme de cheval, mais un Gentilhomme qui a ſous ſoi d'autres cavaliers à ſa ſolde & à ſes ordres.

CAVALIER, ſe dit en général de tout homme qui eſt à cheval, ſur tout quand il porte des armes, & quand il a la mine de ſe défendre. Il avoit autour de ſon carroſſe une demie-douzaine de *cavaliers.* Ce Meſſager fut volé, & ſi il menoit une vingtaine de *cavaliers* avec lui.

CAVALIER, ſignifie auſſi, un Gentilhomme qui porte l'épée, & qui eſt habillé en homme de guèrre. C'eſt un brave *Cavalier*, un honnête *Cavalier*. Les *Cavaliers* ſont communs en Italie, à cauſe qu'il y a pluſieurs Ordres de Chevalerie. Il ſemble qu'en parlant des Chevaliers d'Italie, l'on ne devroit point leur donner la qualité de *Cavalier*, qui à la rigueur ne ſignifie en François, qu'un homme d'épée, & ne ſuppoſe point un Ordre de Chevalerie. Cependant l'uſage eſt pour *Cavalier*, à l'égard même des Chevaliers Italiens. Mr. Taleman, qui a traduit l'Hiſtoire de Véniſe de Nani, Chevalier, & Procurateur de St. Marc, l'appelle

le *Cavalier* Nani. On dit, le *Cavalier* Bèrnin a été un grand Architecte & Sculpteur : le *Cavalier* Marin un grand Poëte.

Cavalier, en tèrmes de Manége, ſe dit auſſi d'un homme qui eſt bien à cheval, qui manie bien un cheval. *Equitandi peritus.* Ce Crear eſt un fort bon *cavalier.* Ce petit maquignon eſt bon *cavalier*, il manie bien un cheval. En ce ſens on le dit auſſi au féminin. Cette Dame eſt une fort bonne *cavalière.*

Cavalier, ſe dit auſſi d'un galant qui courtiſe, qui méne une Dame. *Procus, amaſius.* En cette promenade, en ce bal, chaque Dame avoit ſon *Cavalier.*

Cavalier, ière, s'employe auſſi adjectivement & advèrbialement, & il ſignifie, libre, aiſé, dégagé, *Liberior, ſolutior.* Cet homme a la mine *cavaliere.* Il danſe à la *cavaliere.* Il fait des vèrs à la *cavaliere*, c'eſt-à-dire, qui ſont fort négligez. On dit auſſi une éloquence *Cavalière*, un ſtile *cavalier*, pour dire, libre, qui n'a rien de pedant, ni de trop aſſujetti aux régles. Il avoit pris à mèrveille les airs *cavaliers*, mais non pas les extravagans, Mlle L'Héritier. Cependant ravi de voir ſa réputation *cavaliere.* Id.

Cavalier, ière, ſe dit auſſi pour ce qui eſt trop libre, & qui approche de la mal-honnêteté. *Illiberalis, inurbanus.* Il l'a traité d'une manière *cavaliere*, c'eſt-à-dire, peu civile, de haut en bas. Les braves de vôtre voiſinage m'ont offert de me venger ; mais j'ai penſé que ce procédé étoit un peu trop *cavalier* pour un homme de Bréviaire. Cost. Cela eſt bien *cavalier.*

Cavalier, ière, ſe prend auſſi pour ce qui eſt galand & honnête. *Liberalis, honeſtus, urbanus.*

C'eſt très-mal fait d'être Sorcier,
Et cela n'eſt point Cavalier. Voit.

Cavalier, en tèrme de Fortification, eſt une tèrraſſe ou platte forme qui commande autour d'elle, & qui eſt élevée de 18 ou 20 piéds ſur le rempart pour y mettre du canon, & battre dans la campagne. *Agger editior.* On l'appelle ainſi, à cauſe qu'il eſt autant élevé ſur les autres ouvrages, qu'un homme à cheval l'eſt ſur un homme de piéd. On en fait quelquefois dans la campagne pour battre dans la ville. Ils ſont tantôt ronds, tantôt carrez, & ils ont leur parapet pour couvrir le canon. Leur largeur dépend du nombre des piéces qu'on y veut loger. On obſèrve pour cela de donner 10 ou 12 piéds de diſtance entre chaque piéce, afin que ceux qui ſervent le canon ayent plus de commodité à le charger & à le tirer.

CAVALIÈREMENT. adv. D'une manière cavalière. Il ſignifie quelquefois, Agréablement, & ſe prend en bonne part, comme, Il écrit *cavalierement*, *Comiter, liberaliter* ; quelquefois incivilement & en mauvaiſe part, comme, Il a traité cette Dame un peu *cavalierement*, ſans reſpect. On dit auſſi, Il a parlé de la Religion un peu *cavalierement* ; pour dire, d'une manière un peu trop libre, un peu libèrtine, *illiberaliter, petulanter.*

CAVALLE. ſ. f. Jument, la femelle du cheval. *Equa.* Les Anciens ont feint que les *cavalles* de Portugal concevoient du vent, à cauſe que les chevaux de cette contrée étoient fort vîtes. On fait ſaillir les *cavalles* aux étalons dans les haras. Quelquefois on boucle les *cavalles.*

CAVALOT. ſ. m. Monnoye fabriquée ſous Louïs XII. valant 6 deniers de loi. On l'appella *cavalot*, parce que S. Second y eſt repréſenté à cheval.

CAVALQUET. ſ. m. Tèrme de guèrre, eſt une manière de ſonner de la trompette, dont on ſe ſèrt lorſque l'armée approche des villes, ou lorſqu'elle paſſe par dedans. *Buccina ſonus.* Il y a auſſi un double *cavalquet.*

CAUCASE. ſ. m. Nom de montagne. *Caucaſus.* On dit, le *Caucaſe*, & le mont *Caucaſe.* Ce ſont des montagnes de l'Aſie ſeptentrionale qui ſelon la Géographie ancienne diviſoient l'Inde de la Scythie. Le *Caucaſe* eſt une branche du mont Taurus, qui s'étend dans toute la Géorgie, & dans la Circaſſie, & ſouvent il a été confondu avec le Taurus. Ces montagnes ſont extrêmement hautes, eſcarpées, & toûjours couvèrtes de neiges : ce qui n'empêche pas que les vallées ne ſoient très-cultivées & fèrtiles même en bons vins. Les Poëtes diſent que c'eſt ſur le mont *Caucaſe* que Prométhée fut lié pour avoir le foye déchiré par une aigle, ou par un vautour.

Le mont *Caucaſe* a differens noms. On le nomme Mont d'Elbours, ou de Circaſſie ; Thevet Adazar, d'autres Albſor. L'Arménien Hayton dit qu'il s'appelle *Cocas*, ou *Cocheas* ; d'où apparemment s'eſt formé *Caucaſus*, *Caucaſe.* Bochart le tire de la première langue, c'eſt-à-dire, de l'Hébreu, *Phaleg. L. III. c.* 13. Selon lui la tèrre de Gog, & de Magog étoit une partie de la Scythie le long du mont *Caucaſe*, que les habitans de la Cochilde & les Armeniens, dont le Dialecte étoit demi-Chaldéen, l'appelloient גוג חסן, *Gog haſan*, c'eſt-à-dire, *Gogi munimentum*, fort ou fortification de Gog ; de là les Grècs en adouciſſant la prononciation firent Καύκασος, *Caucaſus.* Pline L. VI. c. 17. prétend que *Caucaſus*, s'eſt dit pour *Graucaſus*, ou *Crocaſis*, qui eſt le nom que les Scythes donnoient à cette montagne toûjours couvèrte de neige, parceque ce nom dans leur langue ſignifie *blanc de neige* ; & pour confirmer cette étymologie Hoffman remarque qu'encore aujourd'hui les Allemands, qui ſont Scythes d'origine, diſent *graw* pour ſignifier *blanc.*

Saumaiſe ſur Solin p. 788. & ſuiv. traite fort au long de cette montagne, & diſtingue deux *Caucaſes* ; l'un dans la Colchide, & l'autre dans l'Inde ; mais je ne vois pas que ce ſentiment ait été ſuivi. Le Chevalier Chardin dans ſon voyage de Pèrſe parle auſſi du mont *Caucaſe* & de ſes habitans, qui ſont Chrétiens du rit Géorgien. Il dit que le mont *Caucaſe* eſt la cime la plus élevée du mont Taurus, & le décrit p. 18. & ſuiv.

CAUCHEMAR. ſ. m. Il y en a qui écrivent *cauchemare*, d'autres *chauſſemare*, d'autres *cochemar*, & d'autres *cochemare.* Tout cela eſt, je crois, fort indifférent, ſi ce n'eſt que *chauſſemare* eſt le moins bon, & *cochemar*, ou *cauchemar* le meilleur. Nom que donne le peuple à une cèrtaine maladie qui ſurvient principalement à des pèrſonnes qui dorment, qui ſont couchées ſur le dos, & qui ont l'eſtomac rempli d'alimens peſans & de difficile digeſtion. *Ephialtes, incubus.* Il leur ſemble qu'ils ont un gros poids ſur la poitrine, dont ils vont être accablez, d'où vient qu'ils s'imaginent que c'eſt quelque ſpectre, quelque phantôme, ou même le malin eſprit qui les preſſe, & qui leur ôte la reſpiration. Cette maladie ne vient pas, comme on le prétendoit autrefois, de vapeurs groſſières qui rempliſſent les ventricules du cèrveau : il y a plus d'apparence qu'elle eſt cauſée par une trop grande réplétion de l'eſtomac, qui empêche le mouvement du diaphragme, & par conſéquent la dilatation de la poitrine ; & c'eſt pour cette raiſon auſſi qu'on y eſt plus ſujet, après qu'on a trop mangé, & qu'on eſt couché ſur le dos. Pluſieurs croyent avec fondement, qu'elle eſt encore produite par la convulſion des muſcles de la reſpiration. On l'appelle en Grèc ἐφιάλτης.

CAUCHOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt du païs de Caux. *Caletenſis, Caletus.* Vallois, *Not. Gall. p.* 115. au mot *Caleti* écrit *Cauchois*, *Caucheis*, & *Cauceis.* Le prémier eſt le meilleur. On appelle à Roüen la porte *Cauchoiſe*, celle par où l'on ſort pour aller au païs de Caux ; & à Paris des moutons *Cauchois*, ceux qui viennent de Normandie, du païs de Caux. Le Brevage des *Cauchois* eſt le ſidre, & en quelques lieux la biérre ; leur trafic eſt le lin, le fil, la toile, les bleds & les ſidres. Du Moulin, *hiſt. de Norm.*

CAUCIAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit ſeigneurial, qui eſt dû pour les chauſſées.

CAUCOBARDITE. Voyez CONTOBARDITE.

CAUDATAIRE. ſ. m. Celui qui porte la queuë du Pape, d'un Cardinal, d'un Prélat. *Syrmatis gerulus, miniſter, ab trabea cauda.*

CAUDÉ, ée. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des Cométes & des étoiles qui ont une queuë. *Caudatus.* Il porte d'azur à une étoile *caudée* d'or.

CAUDEBEC. ſ. m. Ville de France en Normandie ſur la Seine à ſept lieuës au deſſous de Roüen. *Calidobecum. Caudebec* eſt capitale du païs de Caux. *Caudebec* eſt célébre par ſes manufactures de chapeaux, qui ſe vendent en différentes parties de l'Europe.

Caudebec. ſ. m. Eſt auſſi un chapeau fabriqué à *Caudebec*, & en ce ſens il a un pluriel. *Petaſus Calidobeci ſtipatus. Pileus Calidobeccenſis.* Quand on va en campagne, ou qu'on fait voyage, il faut prendre un *Caudebec.* Les *Caudebecs* ſont fort eſtimez, parce qu'ils reſiſtent à la pluye. Corn.

Ducheſne & M. Corneille diſent que cette ville prend le nom du païs de Caux ; cependant comme les noms Latins ſont fort différents, que le païs de Caux s'appelle *Caletenſis ager*, & Caudebec, *Calidobeccum*, que *Caux* peut très-bien s'être formé de *Calidus*, que dans le Nord de la France on dit *caud* pour *chaud*, *Calidus*, il ſemble qu'il ne faut point recourir au nom du païs ; que *Caudebec* eſt la même choſe que *Calidobeccum*, ou *calidum beccum*, qui eſt la même choſe que *calidus rivus* ; car *bec* en Gaulois, comme *bach* en Allemand, ſignifie riviére, & qu'ainſi *Cau* dans *Caudebec* ne vient point de *Caletenſis*, & n'eſt point le nom du païs de Caux.

CAUDICAIRE. ſ. m. *Caudicarius.* On appelloit à Rome *Caudicaires* les batteliers, les nautonniers, du nom de cèrtains bâtimens qu'on appelloit *caudicariæ naves.* Quelques-uns écrivent *codicaria* ; ſuivant cette ortographe il faudra écrire *codicarius* & *codicaire.* Voyez Feſtus Pomp. Non. Marcell. Varron de la vie du peuple Rom. Liv. III. Séneque de la briéveté de la vie.

CAVE. ſ. f. Lieu voûté ; ou partie d'un bâtiment qui eſt au deſſous du rez de chauſſée. *Cavus, cavum, ſubterraneus cavus.* Il y a pluſieurs Égliſes où il y a des Chapelles baſſes, comme à Nôtre Dame de Chartres, à ſainte Geneviéve, à S. Victor : on les appelle

de la *cave*. Une deſcente, une voute, un berceau de *cave*. Les Ordonnances de Police enjoignent de faire la vuidange de l'eau des *caves*, où il en eſt entré par les inondations. De la Mare, *Traité de Police. T. I. p. 558.*

On appelle auſſi *cave* dans les Égliſes, cèrtains lieux voutez où on entèrre les morts. *Crypta excipiendis mortuorum corporibus.* Une telle famille a ſa *cave* dans une telle Parroiſſe.

Cave, ſe dit dans les maiſons particulières du lieu ſoutèrrain & vouté où on met le bois, le vin, & les autres chôſes qu'on veut tenir fraîchement. *Cella vinaria.* Ce Cabarètier a 200 piéces de vin dans ſa *cave*. On met rafraichir l'eau dans la *cave*.

Ce mot vient du Latin *cavea*. Dans la Régle du Monaſtère de ſainte Céſaire Vierge, écrite au VIe ſiécle par S. Céſaire Évêque, ſon frère, & imprimée par Bollandus *Januar. T. I. p. 730*, & ſuiv. on trouve *cavena* §. 5. pour ſignifier la *cave* ou le cellier, & la Celerière eſt appellée *Cavenaria*.

On appelle *Rats de cave*, les Commis qui vont dans les *caves* marquer le vin que les Cabarètiers débitent.

On appelle du *ſable de cave*, le ſable foſſile qu'on tire de la tèrre par les puits ou ouvèrtures qu'on y fait.

Cave, ſe dit auſſi d'un coffre ſéparé en pluſieurs petits quarrez, qu'on prépare ainſi pour mettre des bouteilles. *Capſula dimenſionibus*, ou *loculis*, *loculamentis diſtincta.* Une *cave* d'armée dans laquelle on tranſporte des liqueurs. Une *cave* de toilette, où on met des eſſences, des pommades.

Cave, chez les joüeurs, ſignifie un fonds d'argent qu'ils mettent devant eux pour tenir bon aux autres. La première, la ſeconde *cave*.

On dit figurément d'un homme, qu'il va du grenier à la *cave*, quand il y a du haut & du bas dans ſon ſtyle, dans ſes actions : qu'il eſt chû du grenier à la *cave* ; pour dire, qu'il a eû un grand revèrs de fortune.

Cave, adj. m. & f. Ce qui eſt creuſé, qui a été cavé. *Cavatus, excavatus.* Il eſt moins en uſage au ſimple, qu'à ſon compôſé *concave*.

Cave, en tèrmes de Médecine, ſe dit de la plus groſſe de toutes les veines qui va ſe tèrminer au ventricule droit du cœur, où elle s'ouvre par une large embouchure, pour y vèrſer le ſang qui lui eſt apporté de toutes les parties du corps par les rameaux des veines. *Vena cava.* A ſon entrée dans le ventricule droit il y a trois valvules membraneuſes, qu'on appelle *triglochines*, ou *tricuſpides*, à cauſe de leur figure triangulaire : elles ſont diſpôſées de manière qu'elles pèrmettent l'entrée du ſang de la veine *cave* dans le cœur, & en empêchent le retour dans la veine *cave*. Cette veine ſe diviſe en aſcendante & deſcendante. La veine *cave* aſcendante eſt celle qui vient des parties inférieures : elle eſt ainſi nommée, parceque le ſang qui revient au cœur par cette veine, monte. La veine *cave* deſcendante vient des parties ſupérieures : elle eſt ainſi appellée, parceque le ſang qu'elle rapporte du cèrveau & des autres parties ſupérieures au cœur, deſcend.

CAVEAU. ſ. m. Petite cave où on entèrre les morts dans l'Égliſe, & où on met du vin dans les maiſons. *Crypta.*

CAVEHANE. ſ. f. Mot qui vient des Turcs, & qui ſignifie un lieu où on vend & où on prend du café. Le Maître de la *cavehane* gage des Violons pour joüer & chanter pendant qu'on prend du café. Tevenot.

CAVELIN. ſ. m. Tèrme de Commèrce. Le *cavelin* eſt un poids ou une meſure dont on ſe ſèrt à Amſtèrdam pour vendre & acheter le vin. Le *cavelin* contient deux bariques, ou huit tonneaux, ou huit poinçons, ou quatre pipes ou bottes, car toutes ces meſures différentes ſont la même quantité.

CAVER. v. act. Creuſer petit à petit. *Cavare, excavare.* L'eau de la goutière a *cavé* les fondemens de cette maiſon. La vérolle *cave* & marque le viſage.

Il a mis le pied dans la foſſe
Que lui cavoient *les deſtins.* Malh.

Caver, ſignifie auſſi en pluſieurs jeux de haſard, Faire un fond de cèrtaine ſomme pour avoir devant ſoi de quoi joüer.

Caver, en tèrmes de Vitrier, c'eſt évider dans un morceau de vèrre de couleur, pour y en enchaſſer d'autres de divèrſes couleurs, qu'on retient avec du plomb de chef-d'œuvre. On *cave* avec un diamant, & un greſoir qu'on doit conduire avec adreſſe pour ne pas caſſer la piéce. Cela ne ſe pratique guères que pour les expériences, & les chef-d'œuvres de vitrerie.

On dit provèrbialement, que l'eau qui tombe goutte à goutte *cave* la pièrre ; pour dire, qu'un travail, quelque petit qu'il ſoit, vient à bout de ce qui paroît fort long & difficile à faire.

CAVER. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans les fors ou coutumes & dans les actes de Navarre & de Gaſcogne, & qui ſignifie *Cavalier*, *Chevalier*. Un vaſſal qui ſèrt avec ſes chevaux un Seigneur. Les *Cavers*.

Ce nom vient de *Caballarius*, Chevalier. De Marca.

CAVERIE. ſ. f. Tèrre d'un Caver, Tèrre ſujette au ſèrvice d'un Caver, ou dont le maître eſt un vaſſal qui doit ſervir avec ſes chevaux le Seigneur dont il releve. *Caballaria.*

Ce mot François, ou plûtôt Bearnois, s'eſt formé du nom Latin. De Marca.

CAVÈRNE. ſ. f. Grand creux qui ſe trouve fait naturellement, & ſans art, ſous quelque montagne ou rocher. *Specus, ſpelunca, caverna.* Les bêtes farouches ſe retirent dans les *cavèrnes*.

CAVÈRNEUX. adj. m. Ne ſe dit guère qu'en Médecine. *Cavernoſus.* Les nèrfs *cavèrneux*, ſont deux corps plus ou moins longs & gros, dont la partie la plus conſidérable de la vèrge eſt compôſée. Leur ſubſtance intèrne eſt râre & ſpongieuſe : lorſqu'elle vient à s'emplir de ſang & d'eſprits, les nèrfs *cavèrneux* s'enflent : ce qui fait la tenſion de la vèrge.

CAVEſSE DE MORE. Tèrme de Manége. C'eſt la même chôſe que *Cap de More* expliqué ci-deſſus.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *cabeça*, qui ſignifie *tête*.

CAVEſSON, ou CAVEÇON. ſ. m. Tèrme de Manége. *Capiſtrum.* C'eſt une eſpéce de bride ou de muſerolle qu'on met ſur le nez du cheval, qui le ſèrre & le contraint, & ſèrt à le domter & à le dreſſer. *Equi retinaculum aſperius, capiſtrum.* Les *caveſſons* de cuir ou de corde ſèrvent à mettre les chevaux entre deux piliers. Il y a auſſi des *caveſſons* de fèr faits en demi-cercle de deux ou trois piéces aſſemblées par des charnières, qui ſèrvent à dreſſer les jeunes chevaux. Il y en a de tors & de plats ; d'autres creux par le milieu & dentellez comme des ſcies, qu'on appelle *mordans*, ou à *ſiguette*, ou *caveſſons camares*. On ne ſe ſèrt plus de ces dèrniers, & ils ſont abſolument bannis des Académies. Ils étoient garnis de petites pointes très-aiguës qui tourmentoient exceſſivement le cheval. Tous *caveſſons* ſont montez de têtière, de ſougorge, & de deux longes.

Ce mot peut venir de l'Eſpagnol *cabeça*, qui ſignifie *tête*.

CAVET. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt un membre creux, ou moulure rentrante, qui eſt faite de la quatrième partie d'un cèrcle, & qui fait partie des ornemens des corniches. *Sima.* On s'en ſèrt auſſi dans les ornemens des bordures de menuiſerie.

CAVIAL. ſ. m. D'autres diſent *caviat*, & d'autres *caviar*. Sortes de mèts ou de ragoût qu'on prépare comme les boutargues. Il ſe fait d'œufs d'eturgeon qu'on ſaupoudre de ſel, & qu'on expoſe après au ſoleil, en les remuant pluſieurs fois le jour. Le *cavial* eſt fort commun dans tous les païs du Nord. On l'aſſaiſonne ordinairement avec du vinaigre, quand on en veut manger. Les uns le mangent ſur le pain, & les autres en font une eſpéce de ſalade, comme on en fait avec des anchois.

CAVIDOS. ſ. m. Tèrme de Commèrce & de Relations. C'eſt le nom d'une meſure de Portugal qui eſt environ égale à l'aune d'Amſterdam, ou de Hollande, qui eſt de deux piéds un pouce, & deux lignes. Les *cavidos* dont on ſe ſèrt dans les Indes Orientales ſont environ d'un tièrs plus courts que ceux de Liſbonne.

CAVIER. Tèrmes de Coutumes. On appelle Seigneurs *Caviers*, ceux auxquels les cens, rentes, & devoirs fonciers ſont dûs par les tenanciers.

Cavier, ou *Caver*, vient de *Caballarius*, ce mot dans la baſſe Latinité ſignifioit *Chevalier* ; ainſi *Cavier* dans ſon origine ſignifie un vaſſal qui doit à ſon Seigneur ſèrvice de cheval. Voyez Caver.

CAVILLATION. ſ. f. Tèrme de l'École. C'eſt un argument faux & ſophiſtique, un raiſonnement qui n'eſt fondé que ſur une vaine ſubtilité. *Cavillatio.* La plûpart des objections qu'on fait au Collége ſont de pures *cavillations*.

Ce mot vient de *cavillari*, que l'on fait venir de *calvo*.

CAVIN. ſ. m. Tèrme de Guèrre. C'eſt un lieu creux, ſoit un chemin, ſoit un foſſé, dans lequel on peut s'avancer à couvèrt vèrs les ennemis, comme dans une tranchée. *Foſſa.*

CAVITÉ. ſ. f. Creux, ou vuide, ce qui eſt cave, ou creuſé. *Caverna, cavus ſinus.* Les Médecins nomment *cavitez*, pluſieurs endroits creux qui ſont dans le corps, comme les *cavitez* du cèrveau, du cœur, des veines.

CAULICOLES. Tèrme d'Architecture. Tige d'hèrbe. Ce ſont de petites tiges qui ſemblent ſoutenir les huit volutes du chapiteau Corinthien. *Cauliculi.*

CAUMONT. Nom propre de lieu. *Calvus mons, Calvo montium.* C'eſt de ces mots Latins que s'eſt formé le nom François, qui ſe prononce quelquefois *Caumont*, & quelquefois *Chaumont*, quoiqu'il ne faille pas confondre ces deux noms & les donner indifféremment aux mêmes lieux. Car l'uſage & la différente prononciation des différentes provinces ou des ſiécles différents, les a appliquez à différens lieux. Il faut dire *Caumont*, ville du

Bazadois

Bazadois ſur la Garonne. *Caumont*, ville de l'Armagnac ſur la petite rivière de Corre. *Caumont*, Baronie dans le Roüergue. En d'autres il faut dire Chaumont. Nous en parlerons en ſon lieu.

Suivant ce que nous avons dit ce mot ſignifie une *montagne chauve*, c'eſt-à-dire, ſtérile, ſur laquelle il ne vient rien.

CAUQUEMARE. ſubſt. fém. Vieux mot, qui ſignifie *Sorcière. Saga.*

Griffons hideux qui mangent gens,
Barbares & fiers lougaroux
Vieilles & laides Coquemares. PESART.

CAURIOLE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Ce mot ſe trouve dans la traduction de Palladio par M. de Chambray. Les *caurioles* ſont ce qu'on appelle communément *poſtes*.

CAUSATIVE. adj. f. Qui ſe dit en cette phrâſe grammaticale, Une particule *cauſative*, telles que ſont *car*, *parceque*, *venque*, &c. *Cauſalis.*

CAUSE. ſ. f. Ce qui produit un effet. *Cauſa.* On dit en Théologie, que Dieu eſt la prémière *cauſe*, la *cauſe* des *cauſes*. On appelle *cauſe prémière*, celle qui agit par elle-même, & par ſa propre vèrtu. Dieu ſeul peut être *cauſe* prémière. On l'appelle auſſi *cauſe* univèrſelle. *Cauſa univerſalis.*

Quand tu vois du ſoleil l'éclatante lumière,
Et tous les feux du firmament,
La raiſon, & la foi doivent en ce moment
Elever ton eſprit vèrs la Cauſe prémière. L'AB. TETU.

On nomme *cauſes ſecondes*, celles qui ayant reçu de la *cauſe* prémière leur vèrtu, leur pouvoir d'agir, leur faculté, n'agiſſent point par elles-mêmes, comme la cauſe prémière, & qui ſont mûes par la *cauſe* prémière. *Cauſæ inferiores, cauſa ſecunda.* Selon les notions, & les principes de la raiſon commune à tous les hommes, l'on peut décider, qu'il y a une *cauſe* ſupérieure & intelligente, à qui toutes les créatures doivent leur être. S. ÉVR. Dieu ſuſpend quelquefois l'action des *cauſes* ſecondes, & les conduit à une autre fin que celle où elles tendoient par leur deſtination naturelle, quand il le trouve à propos pour les deſſeins de ſa ſageſſe. SHERLOCK. Si Dieu remuë immédiatement les *cauſes* ſecondes pour châque événement, elles ne ſont que de pures machines immobiles par elles mêmes, & qui n'ont en elles aucun principe d'action. ID. La Providence ſe ſèrt des *cauſes* ſecondes, des *cauſes* ſublunaires, & en dètèrmine le mouvement comme il lui plaît. Les *cauſes* ſecondes ſont ſubordonnées à une *cauſe* générale qui les met en action. BAY. Par un enchainement de *cauſes* inconnuës, mais dètèrminées de tout tems, châque chôſe marche en ſon rang, & acheve le cours de ſa deſtinée. VAUG. Socrate ne regarde la beauté que comme un effet de la nature, qui l'éleve à la connoiſſance de ſa *cauſe*. VILL.

Les *cauſes*, en tèrmes de Philoſophie, ont été diſtinguées par les Anciens en *cauſe efficiente*, c'eſt l'agent qui produit quelque chôſe; *Cauſa efficiens, conficiens, effectrix. Cauſe matérielle*, c'eſt le ſujet ſur lequel il travaille, ou ce dont la chôſe eſt formée. *Materia, materies. Cauſe formelle*, c'eſt le changement qui réſulte de ſon action dans le ſujet, ou ce qui rend une chôſe telle, & la diſtingue des autres. *Forma.* La *cauſe finale*, c'eſt le motif qui le fait agir, ou la fin pour laquelle une chôſe eſt. *Finis, propoſitum, cauſa finalis.* Quelques-uns ont ajouté la *cauſe* éxemplaire. *Cauſa exemplaris, exemplum, exemplar.* C'eſt le modéle que fait un agent, & qui le conduit dans ſon action; mais ce n'eſt pas proprement une *cauſe*.

La *cauſe phyſique* eſt celle qui produit un effet ſenſible, & corporel: comme l'approche du Soleil eſt *cauſe* de la chaleur. *Cauſa phyſica.* La *cauſe morale* eſt celle qui produit un effet réel, mais dans des chôſes ſpirituelles; comme le péché eſt la *cauſe* de la pèrte de la grâce. *Cauſa moralis.* On tient pour axiôme, que la *cauſe* ôtée, l'effet ceſſe. D'autres appellent *cauſe phyſique*, celle qui produit l'effet par une vèrtu phyſique; & *cauſe morale*, celle qui dètèrmine, quoique non néceſſairement, la *cauſe phyſique* à produire l'effet: ainſi le Soleil eſt *cauſe phyſique* de la lumière, une pièrre qui écrâſe un homme en tombant, eſt *cauſe phyſique* de ſa mort; mais les prières, les conſeils, les menaces, les ordres, les exhortations, &c. qui nous portent & nous dètèrminent, quoique non neceſſairement, à faire ou à ne pas faire quelque chôſe, ſont des *cauſes morales*. Dans ce ſens *cauſe morale* ne ſe dit qu'à l'égard des êtres intèlligens & libres. Cette dèrnière notion de *cauſe phyſique*, & de *cauſe morale*, eſt la plus juſte, elle diſtingue mieux & fait mieux connoître les deux eſpéces de *cauſes* dont il s'agit.

Cauſe occaſionnelle, eſt l'occaſion ſeulement, & non pas la *cauſe* directe de ce qui arrive. *Occaſio, cauſa occaſionem, anſam præbens*: par éxemple, l'âme ne pouvant pas agir ſur le corps, ni le corps, réciproquement ſur l'âme, Dieu à l'occaſion d'un mouvement du corps, imprime à l'âme une penſée; & de même à l'occaſion d'une penſée de l'âme, il imprime un mouvement au corps: d'où il s'enſuit que les mouvemens de l'âme, ou du corps, ne ſont que les *cauſes occaſionnelles* de ce qui ſe paſſe dans l'un & dans l'autre. FONT. Selon les Philoſophes modèrnes le choc, ou la pèrcuſſion, n'eſt que la *cauſe* occaſionnelle du mouvement produit dans le corps choqué: c'eſt Dieu qui en eſt la *cauſe* immédiate & efficiente. BAY. De même ils diſent que l'action des corps ſur nos organes n'eſt point la *cauſe* efficiente de nos idées, & de nos pèrceptions: elle en eſt ſeulement une *cauſe* occaſionnelle, qui dètèrmine Dieu à agir ſur nôtre eſprit, ſuivant les loix de l'union de l'âme, & du corps. ID. C'eſt le ſentiment des Cartéſiens de nos jours.

Ceux qui méditeront un peu la matière, vèrront aiſément les fâcheuſes & les ridicules concluſions qu'on en peut tîrer. Par éxemple, Ce n'eſt point un boulet de canon qui tuë un homme, ou qui abat une muraille, c'eſt Dieu qui fait tout. Le mouvement d'un Canonier, dont le bras remüé par la puiſſance de Dieu a porté du feu ſur la poudre d'un canon, a dètèrminé Dieu à enflammer la poudre; la poudre enflammée a dètèrminé Dieu à pouſſer le boulet, le boulet pouſſé avec une rapidité inconcevable juſques à la ſupèrficie éxtérieure du corps d'un homme, ou d'une muraille, dètèrmine Dieu à briſer le corps de cet homme, & à lui fracaſſer les os, ou à faire voler des éclats des pièrres de cette muraille. Un fantaſſin qui s'enfuit, ne s'enfuit pas; mais le mouvement de ſa glande pinéale agitée par l'impreſſion d'un bataillon ennemi qui vient à lui hériſſé de bayonnettes au bout du fuſil, dètèrmine Dieu à remuer les jambes de ce fantaſſin, & à le porter du côté oppoſé à celui d'où vient ce bataillon. Les concluſions dangereuſes de cette nouvelle doctrine regardent les dogmes Catholiques de la libèrté, du peché, du mérite &c. On a toûjours dit dans un ſens moral que le monde eſt un théâtre où l'on joüe la comédie; châcun y fait ſon rôle, mais on pourroit dire aujourd'hui dans un ſens naturel, ſi la chôſe n'étoit pas ſi ſérieuſe & qu'elle ne regardât pas Dieu & la religion, que le monde eſt un théâtre de marionnettes, & que châque homme eſt un Polichinelle, qui fait beaucoup de bruit ſans parler, & qui s'agite beaucoup ſans ſe remuer.

La *cauſe* univèrſelle, eſt celle qui par l'étenduë de ſon pouvoir peut produire tous les effets: il n'y a que Dieu qui ſoit *cauſe* univèrſelle. *Cauſa univerſalis.* La *cauſe* particulière, eſt celle qui ne peut produire qu'un ſeul effet, ou que cèrtaines eſpéces d'effets. *Cauſa ſingularis*, ou *particularis*. La *cauſe principale*, eſt celle qui donne le mouvement à l'inſtrument, qui s'en ſèrt. *Cauſa principalis.* Dans l'uſage ordinaire, & ailleurs que dans les ouvrages dogmatiques, on appelle *cauſe* principale, celui qui a plus de part à une chôſe que les autres. *Cauſe* totale, eſt celle qui produit tout l'effet. *Cauſa totalis.* La *cauſe* partielle, *cauſa partialis*, eſt celle qui concourt avec une autre pour la production du même effet. *Cauſe* univoque, eſt celle qui eſt de même eſpéce que ſon effet, qui eſt ſemblable à ſon effet. *Cauſa univoca. Cauſe* équivoque, eſt celle qui n'eſt pas de la même eſpéce que l'effet qu'elle produit. *Cauſa æquivoca.*

On dit qu'un homme eſt *cauſe* d'un ſcandale, d'une querelle, d'une guèrre, de la fortune de quelqu'un; pour dire, qu'il en a fourni les occaſions. Je ne ſuis pas *cauſe* de ce qui lui eſt arrivé. Les hommes par leurs artifices, & par leurs feintes paſſions, ſont *cauſe* du malheur de celles qui ſe laiſſent tromper. M. SCUD. L'Ignorance invincible eſt une éxcuſe légitime des crimes dont elle eſt *cauſe*. S. ÉVR.

CAUSE, ſignifie auſſi, Raiſon, prétexte, ſujet, moyen qui ſèrt à défendre, loüer ou blâmer quelque chôſe. C'eſt pour cette *cauſe* qu'on l'a fait mourir. C'eſt la *cauſe* pourquoi il s'eſt abſenté. Je vous prie de faire cela, & pour *cauſe*. Un Juge ſe doit déporter, quand il ſçait qu'il y a des *cauſes* de récuſation contre lui. L'arrêt déclare qu'à bonne & juſte *cauſe* il a formé ſon oppoſition. Il a été accuſé à tort & ſans *cauſe*. Sans alléguer aucune *cauſe*, elle rompit tout commèrce avec moi. VOITURE.

As-tu de ton eſpoir des cauſes *légitimes?*
Quand tu crois te ſauver ſur quoi te fondes-tu?
Toi, pécheur, de qui la vèrtu
Conſiſte à s'abſtenir des plus énormes crimes. L'AB. TETU.

CAUSE, en tèrmes de Palais, ſignifie, un droit acquis à quelque pèrſonne par quelque titre que ce ſoit, vente, ceſſion, donation, ſucceſſion, confiſcation, &c. *Jus.* Ainſi on dit, Ses héritiers, ou ayant *cauſe*. On dit auſſi, qu'un homme a une bonne *cauſe*, quand il a un droit apparent. Les Juges doivent être toujours pour la bonne *cauſe*. *Æquitas*

CAUSE, ſe prend en ce ſens pour Interêt. *Cauſa, partes.* La *cauſe* des pauvres eſt la *cauſe* de Dieu. En matiére de Religion, la *cauſe* de Dieu devient d'ordinaire la nôtre, parce que nos paſſions ſe mêlent avec elle. S. Evr. Darius fit prier Alexandre de vanger ſa mort, & lui fit dire qu'il devoit cet éxemple au monde, & que c'étoit la *cauſe* commune de tous les Rois. Vaug. C'eſt la *cauſe* publique qui réſide en la bouche des gens du Roi.

CAUSE, ſe prend auſſi pour ce qu'on appelle *parti.* Être pour la bonne *cauſe.* Vaug. La faveur de Dieu n'eſt pas moins atta-chée aux bonnes mœurs qu'à la bonne *cauſe.* Sherlock.

CAUSE, ſignifie auſſi, Differend, conteſtation qui doit être plaidée à l'Audiance. *Cauſa, lis, controverſia.* Cette *cauſe* a été appellée à tour de rôlle. *Citata præconio apparitoris cauſa apud judices ad inſtituendam ejus diſceptationem.* Cet Avocat a bien plaidé ſa *cauſe.* C'eſt une belle *cauſe*, une belle queſtion à juger. Le renvoi ſe doit demander avant que la *cauſe* ſoit conteſtée. La conteſtation en *cauſe* ſe fait par l'appointement en matiére civile, & par la confrontation en matiére criminelle. Prendre le fait & *cauſe* d'un autre, c'eſt, Prendre en main ſa défenſe, prendre ſur ſoi l'évenement du procès. *Tueri partes alicujus.* Cet homme eſt fort habile, il défend bien ſa *cauſe.* Ceux qui pèrdent leur *cauſe*, doivent être condamnez aux dépens. On dit encore, Mettre un homme en *cauſe*, pour dire, le rendre partie au procès. Tous les garans, tous les cohéritiers ont été mis en *cauſe.* Il n'eſt pas en *cauſe.* On l'a mis hors de *cauſe*; c'eſt-à-dire, on l'a débouté de ſon intèrvention. Tite Live rapporte, qu'Horace fut abſous, plûtôt par l'admiration de ſa vèrtu, que par la juſtice de ſa *cauſe.* S. Evr. Les preuves dont un Avocat appuye ſa *cauſe*, font que les Juges la trouvent bonne; mais les affections dont il l'anime, font qu'ils ſouhaitent qu'elle ſoit bonne. Bouh.

On appelle auſſi la *cauſe graſſe*, une *cauſe* plaiſante, & ſur un fait inventé, que les Clèrcs de la Baſoche plaidoient autrefois pour ſe divèrtir le jour du Mardi gras, & qu'on a abolie depuis peu, à cauſe des ordures, & des libèrtinages dont elle étoit ſouvent remplie. *Cauſa jocularis.* Quand on plaide au Palais quelque *cauſe* plaiſante, on dit encore que c'eſt une *cauſe graſſe.*

On appelle Curateur aux *cauſes*, un homme prépoſé pour avoir ſoin des affaires des mineurs émancipez qui ont des procès. *Pupilli curator.* On dit, qu'un homme a ſes cauſes commiſes, quand il a droit de plaider en cèrtaine Juriſdiction, comme les Officiers qui ont un Committimus aux Requêtes du Palais & de l'Hôtel, l'Univèrſité au Châtelet de Paris, l'Ordre de Cluni au Grand Conſeil.

Une *cauſe d'appel*, c'eſt un differend ſur la confirmation ou caſſation d'un Jugement donné à l'Audiance par un prémier Juge. *Provocationis cauſa, lis ex provocatione.*

Il y a pluſieurs écritures qu'on nomme abſolument *cauſe*, comme *cauſe d'appel*, ſont les écritures qu'on donne en conſéquence d'un appointement rendu à l'Audiance ſur une appellation vèrbale, à la différence des griefs qu'on donne ſur les procès par écrit, qui ont été appointez devant les prémiers Juges. On appelle auſſi des *cauſes d'oppoſition*, les écritures qui ſe fourniſſent dans les décrets & inſtances d'ordre pour ſoutenir les oppoſitions qu'on y a formées. *Lis conteſtata.*

CAUSE, eſt auſſi le motif, le fondement d'un acte. Une obligation ſans *cauſe* eſt nulle. Une promeſſe pour *cauſe* de prêt.

On appelle *Donations à cauſe de mort*, les donations qui ſont faites par un malade qui meurt de la maladie dont il eſt alité, & qui ſont ſujettes aux mêmes formalitez des teſtamens.

On ſe ſèrt auſſi dans les Requêtes, Arrêts, Édits & Déclarations, de cette formule, A ces *cauſes*, pour commencer la concluſion, le diſpoſitif de l'acte. *Propterea, idcirco, ob eam cauſam.*

CAUSE, ſe dit auſſi de la ſeconde partie du Decret de Gratien qui eſt diviſée en 36 cauſes. En une telle *cauſe*, en une telle diſtinction.

On appelle auſſi en droit Canon les *cauſes majeures*, les cauſes des Évêques, ou plûtôt les grandes affaires de l'Égliſe. Ces *cauſes majeures* ſont de trois eſpéces ſuivant l'ancien droit. Les unes regardent la foi, les autres ont pour objet les points douteux & importans de la diſcipline, & les dernièrs regardent directement la pèrſonne des Evêques, lorſqu'ils ſe trouvent coupables de quelque crime qui mérite la dépoſition. Le droit nouveau en a introduit encore quelques autres eſpéces. Le plus ancien canon où il ſoit fait mention des *cauſes majeures*, eſt tiré de l'Épitre Décrétale du Pape Innocent I. à Victrice Archevêque de Roüen. Ce canon, qui eſt de l'an 404. porte que *lorſqu'il ſe préſentera des* cauſes majeures, *elles ſeront terminées par le jugement des Evêques, & enſuite rapportées au ſiége Apoſtolique, ainſi qu'il eſt ordonné par le Synode*, c'eſt-à-dire, par le Concile de Sardique, & non pas par celui de Nicée, comme quelques-uns ont cru mal à propos. M. Gèrbais, Docteur de Sorbonne, imprima en 1679. à Paris *Diſſertatio de Cauſis Majoribus, ad caput Conſortiatorum de Cauſis.*

CAUSE, Ce mot, en y ajoûtant la particule *à*, ſert à former quelquefois une prépoſition, & quelquefois un advèrbe. Quand il eſt prépoſition, il gouvèrne le génitif. *Rei alicujus cauſâ, gratiâ.* Il a fait cela *à cauſe* de moi. On l'eſtime *à cauſe* de ſa doctrine. Les animaux ont été créez *à cauſe* des hommes, c'eſt-à-dire, en leur conſidération. Et quand il eſt advèrbe, il eſt ſuivi d'un *que*, & ſignifie parce que. *Propterea quod.* Cet Écolier a été châtié *à cauſe qu'*il ne vouloit point étudier. On écrivit une lettre en gros caractères à Antigonus *à cauſe qu'*il étoit borgne, & un aveugle, dit-il, y mordroit. Abl. Mais en de pareilles occaſions il vaut mieux ſe ſervir de *parce que.*

CAUSE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un Avocat à tort & ſans *cauſe*; un Avocat de *cauſes* pèrduës. La guèrre eſt *cauſe* des troubles; ce qui ſe dit à ceux qui ſe plaignent d'un malheur public, qu'on ne ſçauroit empêcher.

CAUSER. v. act. Être cauſe, produire quelque effet. *Creare.* Les Grands peuvent *cauſer* beaucoup de bien & de mal. Les ſchiſmes *cauſent* un grand ſcandale dans l'Égliſe.

> *N'ayez point ces délicates craintes,*
> *Qui d'un juſte héritier peuvent* cauſer *les plaintes.* Mol.

En ſtile de Notaire, *cauſer* s'employe paſſivement. Cette donation eſt *cauſée* pour récompenſe de ſervices, c'eſt-à-dire, elle a pour cauſe une récompenſe de ſervices.

CAUSER, v. n. Signifie encore, S'entretenir de chôſes familières & peu importantes. *Garrire.* Il eſt malſéant de *cauſer* dans l'Égliſe.

Ménage tient que ce mot vient de *cauſare*, dont on s'eſt ſervi dans la baſſe Latinité, pour dire, *plaider une cauſe*; d'où il a été étendu aux entretiens familiers & aux railleries.

CAUSER, ſignifie encore, Parler trop, ou indiſcretement; lâcher quelque parole qui fait découvrir un ſecret. *Garrire, loqui temerè, inconſultè.* Ne dites rien devant cet homme-là, c'eſt un homme qui *cauſe*, qui eſt ſujet à *cauſer.* Les femmes n'ont pas la force de ſe taire: elles ont une furieuſe démangeaiſon de *cauſer.* Bouh. Eh! voulez-vous, Madame, empêcher qu'on ne *cauſe*? Mol.

CAUSER, ſignifie auſſi, Médire, parler mal. *Maledicere, conviciari.* Cette femme a une réputation douteuſe; on en *cauſe.*

On dit provèrbialement qu'une pèrſonne *cauſe* comme une pie borgne; qu'elle *cauſe* quand elle a les piéds chauds; pour dire, qu'elle parle trop.

CAUSÉ, ÉE. part. & adject. *Creatus, effectus.*

CAUSEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui parle trop, ou indiſcretement, qui découvre les ſecrets d'autrui, & les ſiens. *Garrulus, loquax.* Saumaiſe étant à Paris, n'aimoit point à ſe rencontrer en compagnie avec Blondel, parce que celui-ci étoit un grand *cauſeur.* Colomiers.

> *Efforçons nous de vivre avec toute innocence,*
> *Et laiſſons aux* cauſeurs *une pleine licence.* Mol.

On le dit auſſi des hâbleurs, qui promettent beaucoup & qui tiennent peu. Il ne vous faut pas fier à lui, ce n'eſt qu'un *cauſeur.*

CAUSTIQUE. adj. & ſ. m. & f. Qui a la vèrtu de brûler, qui eſt corroſif. Le ſuc de tithymale eſt fort *cauſtique.* *Cauſticus, adurens.* L'arſénic n'eſt poiſon que parce qu'il eſt *cauſtique*, qu'il corrode & pèrce les parties où il s'attache. Il y a des remédes *cauſtiques* & corroſifs, qu'on appelle auſſi *pyrotiques*, qui par leur ſubſtance âcre, mordante, & tèrreſtre, corrodent, brûlent, & mangent la peau & la chair pour pénétrer au dedans des corps durs & calleux, & fondent & liquéfient les humeurs, comme alun brûlé, éponges, cantharides, & autres véſicatoires. Les *cauſtiques* qui font eſcarre ſont appellez *ruptoires*, ou *cautères.* Les criſtaux de lune & pièrre infèrnale, qu'on fait avec l'argent & l'eſprit de nitre, ſont *cauſtiques* par cette union. On met auſſi au rang des *cauſtiques*, l'orpiment, la chaux vive, le vitriol, la cendre de figuier & de frêne, la cendre de lie de vin, le ſel de leſſive dont on fait le ſavon, le mèrcure ſublimé &c. Ce mot vient du Grèc καυστικὸς, *urens*, qui vient de καίω, *uro.*

On dit figurément, qu'un homme eſt fort *cauſtique*, lorſqu'il eſt médiſant, cenſeur, injurieux, qu'il eſt mordant en toutes occaſion. *Obtrectator, conviciator.*

CAUT, AUTE. adj. Vieux mot qui ſignifioit, fin & ruſé. *Cautus, callidus, aſtutus.*

CAUTÉLE. ſ. f. Précaution, n'eſt en uſage qu'en Droit Canonique, quand on parle des abſolutions qu'on prend à *cautéle* pour ſe mettre en ſureté de conſcience. *Cautio.* Ainſi quand un un Prêtre eſt éxcommunié, ou ſeulement intèrdit par une ſentence, on dit que s'il veut déduire ſes cauſes d'appel, afin d'ê-

tre capable de dire la Meſſe, il eſt obligé d'obtenir des *Lettres d'abſolution à cautèle.*

CAUTELEUX, EUSE. adj. Dangereux, ſujet à ſurprendre par quelque fineſſe, ou mauvais artifice. *Vafer, verſutus, verſipellis, veterator.* Il n'y a point de plaiſir de traiter avec des gens *cauteleux.* Ce mot n'eſt en uſage que dans le ſtile ſimple, familier, ou comique. La Chapelle en parlant de la Sainte Baume dit,

Le Démon cauteleux, *& fin,*
En a fait l'abord effroyable,
Sçachant bien que le Pelerin
Se donneroit cent fois au Diable,
Et ſe damneroit par chemin. LA CHAP.

A voir ſon viſage aſſaſſin,
Et ſon œillade cauteleuſe,
Elle à part au larcin. VOIT.

CAUTELEUSEMENT. adv. D'une manière fine & cauteleuſe. *Vafrè, verſutè, veteratoriè.* Un chicaneur agit toûjours *cauteleuſement* quand il contracte. Ce mot n'eſt pas du bel uſage, & ne ſe peut dire qu'en riant.

CAUTÈRE. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. C'eſt un remède brûlant, dont on ſe ſert pour guérir quelque ulcère, ou la carie des os, ou pour détourner & faire ſortir les mauvaiſes humeurs. *Cauterium.* Le *cautère actuel* eſt un bouton de feu, ou ſèr rougi, qu'on applique ſur la partie, comme aux fiſtules lacrimales, & aux chevaux ſur les boutons de farcin. Les *cautères actuels* ſont auſſi ces ſèrs recourbez, dont l'extrémité eſt faite en pluſieurs ſortes de figures, dont on ſe ſert ſelon le beſoin: il y en a de cultelaires, de punctuels, d'olivaires, c'eſt-à-dire, de figure d'olives, &c. Le *cautère potenciel*, eſt un ſel artificiel qui fait une brûlure ſur la chair. Il ſe compôſe de chaux, d'eau forte, de cendre gravelée, de figuier, de vigne, de tithymale, de troncs de choux, ou autres cauſtiques. Il s'appelle *pierre à cautère. Lapis cauſticus.* Il fait une petite playe ronde, qu'on entretient avec un pois, ou boule de lièrre, qui ſe met dedans, afin que les mauvaiſes humeurs du corps ſe purgent par là. *Inuſta lapide cauſtico plaga.* On doit avoir ſoin de panſer & d'eſſuyer ſouvent ſon *cautère.* Ambroiſe Paré enſeigne la manière de faire des *cautères de velours*, qu'il a ainſi nommez, à cauſe qu'ils ne font point de douleur, ſur tout quand ils ſont appliquez ſur des parties exemptes d'inflammation. On dit faire un *cautère*, appliquer un *cautère* à quelqu'un, au bras, à la jambe, à la nuque du col; panſer un *cautère.*

Ce mot vient de *καίω, uro.*

CAUTÉRISATION. ſ. f. Effet de la pièrre cauſtique, action de celui qui cautériſe. *Aduſtio cauſtica.* POMEY.

CAUTÉRISER. v. act. Appliquer un cautère. *Lapide cauſtico alicui plagam inurere.* Cet homme s'eſt fait *cautériſer* le bras.

On le dit auſſi des cauſtiques qui corrodent les parties du corps humain. On a ouvèrt ce corps mort, on a trouvé ſes boyaux, ſon eſtomac *cautériſez* par le poiſon, ou l'arſénic. Cette femme a la peau du viſage *cautériſée*, c'eſt l'effet de l'eau forte qu'on lui a jettée.

CAUTÉRISÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des cautères, ou qui a été gâté par des cauſtiques ou corroſifs. *Lapide cauſtico aduſtus.*

CAUTÉRISÉ, ſe dit auſſi des fruits qui ont été battus de la grêle, ou bèquettez par les oiſeaux, qui ont des endroits creux & endurcis. *Percuſſus grandine, aut avium roſtro.* Les poires de Meſſire Jean ſont ſujettes à être *cautériſées.*

On dit figurément de la conſcience d'un méchant homme, qu'elle eſt *cautériſée. Vitiata, corrupta ſceleribus conſcientia;* pour dire, que les crimes ont fait pluſieurs taches, & cauſé l'endurciſſement.

CAUTION. ſ. f. Aſſurance que l'on donne ou que l'on prend pour quelque chôſe comme pour une ſomme d'argent. *Cautio.* L'Ordonnance veut qu'on exécute les ſentences nonobſtant l'appel, en donnant bonne & ſuffiſante *caution*, une *caution* reſſeante & ſolvable. On ne veut point prêter aux Grands Seigneurs ſans une *caution* bourgeoiſe. Une femme peut être preſentée pour *caution*, pourveu qu'elle ſoit autoriſée par ſon mari: mais un Prêtre ne peut être préſenté pour *caution*, parce qu'il ne peut être contraint par corps, comme doivent être les *cautions* judiciaires. LANGE.

CAUTION. ſ. f. Pleige, fidéjuſſeur, répondant, qui s'oblige pour un autre, qui promet de payer pour lui, de ſatisfaire à ſon traitté. *Præs, vas, ſponſor.* En Droit on eſt obligé de diſcuter le débiteur principal avant les *cautions* pures & ſimples, & qui n'ont point renoncé au bénéfice de diſcuſſion & de diviſion. *Cautela* eſt le tèrme de droit dont on ſe ſert.

CAUTION SOLIDAIRE, eſt celui qui s'oblige à payer en ſon propre nom, lui tout ſeul, & toute la ſomme, comme s'il étoit le principal débiteur, ſans qu'on ſoit obligé à diſcuter les biens de celui pour qui il s'oblige, ou de diviſer la dette entre les cofidéjuſſeurs: en ce cas celui qui intervient *caution* eſt cenſé coobligé ſolidairement. *Sponſor in ſolidum.*

CAUTION BANNALE, eſt un miſérable qui s'oblige pour la forme, & pour telle ſomme qu'on veut, comme le Guichetier des Conſuls, qui s'oblige moyennant deux ſols pour l'exécution de toutes les ſentences qui ſe rendent aux Conſuls. *Sponſor alienum ad arbitrium obligatus.*

CAUTION JURATOIRE, eſt un ſerment que fait une pèrſonne, ou qu'on preſuppoſe qu'elle doit faire en Juſtice, d'accomplir ce qui lui a été ordonné, de ſe repréſenter à toutes aſſignations, de rapporter des meubles & papiers, de payer le Juge, &c. On élargit ſouvent des priſonniers, on donne des mains-levées à des débiteurs à leur *caution juratoire. Cautio jurejurando confirmata.*

CAUTION CERTIFIÉE, eſt celle que fournit une autre pèrſonne qui ſe rend certificateur de ſa ſolvabilité, & qui eſt *caution* de la *caution. Conſponſor.* Les *cautions* & cèrtificateurs qu'on donne en Juſtice ſont tous obligez ſolidairement, & ne ſont point reçus à demander le bénéfice de diſcuſſion.

RECEPTION DE CAUTION, eſt une procedure qui ſe fait en Juſtice par un procès vèrbal, de la préſentation de la *caution*, de ſa ſoumiſſion, de la communication de ſes effets & facultez, & des conteſtations de ceux qui l'impugnent, & qui la combattent; ſur quoi ſe fait un référé à la Chambre, où elle eſt rejettée, ou reçue. *Cautionis datæ ſignificatio.*

CAUTION, en matière civile, eſt celui qui répond pour un autre dans une affaire purement civile. *Sponſor, præs.*

CAUTION, en matière criminelle, eſt celui qui répond de repréſenter le criminel quand il le faudra. *Vas, vadis.*

CAUTION, ſe dit auſſi dans une façon de parler de convèrſation ordinaire, quand quelqu'un aſſûre fortement une chôſe dont il eſt cèrtain. Cette nouvelle eſt vraye, j'en ſuis *caution.*

CAUTION BOURGEOISE, dans le ſens naturel, c'eſt une bonne *caution.* Molière a employé ce tèrme dans un ſens figuré, quand il a dit, Je veux *caution* bourgeoiſe que vos yeux ne me feront point de mal.

On dit provèrbialement d'un grand hâbleur, que tout ce qu'il dit eſt ſujet à *caution*; pour dire, qu'il ment ſouvent, qu'il ne faut pas trop s'y fier. *Dubia fidei.* On le dit au propre de ceux qui paroiſſent beaucoup par leur train & par leur dépenſe, & qui n'ont aucun bien pour ſe ſoûtenir, ni pour payer ce qu'ils prennent à crédit.

CAUTION RÉSÉANTE. Il faut ajoûter un nom de lieu, comme Paris, Orleans, &c. *Caution reſéante* à Paris, eſt une *caution* qui a non ſeulement ſon domicile à Paris, mais qui y fait ſa demeure actuelle.

CAUTIONAGE. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans quelques Coutumes pour *caution*, ou action de caûtionner. *Fidejuſſio.*

CAUTIONNEMENT. ſ. m. Action de celui qui cautionne; ou l'acte qui en eſt dreſſé chez un Notaire, ou au Greffe. *Cautionis ſignificatio.* Il a fait au Greffe ſon *cautionnement*, ou ſa ſoumiſſion de caûtion. Je tiens en main l'acte de ſon *cautionnement.*

CAUTIONNER. v. act. Se rendre caûtion, ſoit par écrit en fait de contracts, ſoit vèrbalement par manière de convèrſation. *Sponſorem eſſe, vadem eſſe, vadari aliquem, ſpondere pro aliquo.*

CAUX. pron. pl. Vieux mot, qui ſignifie, *ceux. Illi.*

CAUX. ſ. m. Païs de France en Normandie. *Caletenſis ager*, ou *pagus.* Le païs de *Caux* eſt borné au Levant par le tèrritoire d'Abbeville, au midi par le Beauvaiſis, au ſeptentrion par l'Océan, & au couchant par la rivière de Seine avec une partie du Rouennois. Quelques-uns diſent que ce ſont les *Caletes* de Céſar, plûtôt que ceux de Calais, DU CHESNE, *Antiq. des vill. de France L. VII. c. 6.* & VALLOIS, *Notitia Gall. p. 115. au mot Caleti.* La capitale du païs de *Caux* eſt Caudebec. On dit rârement ce nom ſeul, mais on y joint preſque toujours le mot de *païs.* Païs de *Caux.* On dit cependant Gelinote de *Caux.* Ce ſont les poules de ce païs que l'on engraiſſe, & qui ſont excellentes. Cap, ou Chef de *Caux*, c'eſt la pointe de terre qui s'avance dans la mèr à l'embouchure de la Seine du côté du Havre de Grâce. Le païs de *Caux* eſt environné des rivières d'Eu, de la Seine, & de la mèr Oceane, & arrôſé des eaux de Sie de Dieppe & de S. Valery. Il eſt fertile dans la plus grande partie, & abonde en tout ce qui eſt neceſſaire à la vie humaine. Ses principales villes ſont Caudebec, Harfleur, le Havre de Grâce, Feſcan, Montivilliers, Dieppe, S. Valery, Eu, Neuchaſtel, & Aumale. DU MOULIN, *hiſt. de Norm.*

C A Y.

CAYAPIA. ſ. f. Hèrbe du Breſil, dont les feüilles rendent une ôdeur ſemblable à celle des feüilles de figuier. Sa racine eſt déliée

liée & diſtinguée au milieu d'un cèrtain nœud qui étant broyé & bû avec de l'eau, a la vertu de réſiſter au venin des ſerpens, & de garentir ceux qui ſont bleſſez de fléches empoiſonnées.

CAYENNE. Voyez CAIENNE.

CAYER. ſ. m. Les Anciens écrivoient *Cahier*. Pluſieurs feüillets attachez légèrement, & qui ne ſont point reliez enſemble, enſorte qu'on les peut ôter ou tranſpôſer comme on veut. *Charta ſæpius in ſe replicata, codex*. Ce Marchand vend le *cayer* de papier tant, le *cayer* de parchemin tant. Il faut prononcer *cayé*.

Ce mot vient de *quaternus*, qu'on a dit pour *quaternio*. Ménage.

Cayer, ſe dit auſſi des feüilles pliées ou détachées qui compôſent un livre relié. *Folium*. Ce volume eſt de tant de *cayers*. Ils ſont marquez par des lettres de l'Alphabet, qu'on appelle *ſignature*, & en Italien *regiſtre*. Cette relation eſt compriſe en un *cayer*; pour dire, n'a qu'une feüille pliée.

On appelle auſſi *Cayers*, les délibérations de cèrtaines aſſemblées, comme celles du Clèrgé, des États, & autres, qui contiennent ou des remontrances ou des propoſitions qu'elles font au Roi, & qui ſont écrites ſur du papier: le papier qui contient ces délibérations s'appelle *cayer*. *Acta*. Les États de Bretagne, de Languedoc, ont fait préſenter leurs *Cayers* par leurs Députez.

Cayer, ſignifie encore des mémoires qu'on donne ſéparément. *Libelli memoriales*. Ces articles ſont dans un *cayer* à part. On lui a donné un *cayer* de frais.

Cayers, ſont auſſi les écrits que les écoliers écrivent ſous leurs Maîtres en Philoſophie, Théologie, & en toute autre ſcience qu'on enſeigne dans les Écoles. *Codices*. Un écolier doit repréſenter ſes *cayers* à ſon Maître, pour en obtenir une atteſtation de ſon tems d'étude.

On appelle *Feſſe-cayer*, un écrivain qui écrit à la hâte des *cayers*. *Scriptor codicum*. Ce pauvre homme eſt obligé de feſſer le *cayer* pour vivre.

En tèrme de Librairie on dit auſſi *feſſer le cayer*, pour ſignifier, aſſembler des feüilles imprimées pour les plier en *cayers*.

CAYES. Tèrme de Marine. Ce ſont des roches molles, ou des bancs de ſable couvèrts d'une telle épaiſſeur de vâſe, ou d'hèrbage, que les petits bâtimens qui y échoüent s'en relévent aiſément. *Arenariæ moles*.

Cayes. ſ. f. pl. C'eſt ainſi qu'on appelle toutes les petites Iſles des Indes Occidentales, leſquelles ne ſont pas aſſez conſidérables, pour porter des noms particuliers, & qui ne diffèrent guères des bancs de ſable que par les hèrbages dont elles ſont revétuës.

CAYEU. ſ. m. Tèrme de Botanique & de Fleuriſte. On appelle *Cayeu*, ou *Cayeux*, les petits oignons qui naiſſent aux côtez des vieux oignons de la tulipe, de la jacinte, du narciſſe, &c. *Bulbus minor adjacens majori, bulbulus*. Châque *cayeu* eſt comme un petit œuf que l'on détache de la maîtreſſe racine, & que l'on plante ſéparément, lorſqu'il a acquis une cèrtaine groſſeur. J'ai beaucoup de *cayeux* de tulipes. Les *cayeux* des tubèreuſes ne réüſſiſſent point dans les païs tempérez. Ce mot *Cayeu*, ne s'employe que parmi les Fleuriſtes. Liger. Ce qu'on appelle une gouſſe d'ail eſt proprement un *cayeu* de la racine de l'ail.

CAYON. ſ. m. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *ayeul*. *Avus*.

Lancelot le bon Roy Bohême,
Où eſt-il? où eſt ſon cayon? Villon.

CAYSTRE. ſ. m. Nom d'une petite riviére de l'Aſie mineure, fameûſe chez les Poëtes, parce qu'elle étoit autrefois pleine de Cignes. *Cayſter*, ou *Cayſtrus*. Elle a ſa ſource dans la Phrygie, ou ſelon d'autres dans les montagnes de Lydie; elle arrôſe cette Province & la plaine d'Éphéſe paſſant à un mille de cette ville du côté du couchant, & ſe jette dans la mèr Ionienne. Cette riviére fait beaucoup de tours & de détours, qui ont trompé quelques gens qui l'ont priſe pour le Méandre, & qui ſont que les Turcs l'appellent *Coutchouk-Mindre*, c'eſt-à-dire, petit-Méandre; & *Minderſcare*, Méandre noir. Ils la nomment auſſi *Caraſou*, qui veut dire Eau noire; & d'autres *Chiay*. Mais dans nôtre Poëſie, où l'on en parle encore ſouvent, elle retient toûjours ſon ancien nom de *Cayſtre*.

Sur le Cayſtre *autrefois*
Faiſoit admirer ſa voix
Un Cigne dont le plumage
Egaloit le doux ramage.

Au reſte, il faut écrire *Cayſtre*, car c'eſt un *υ* en Grèc, ou pour le moins *Caiſtre*, & non point *Caiſte*, comme a fait M. de la Motte dan ſon Iliade L. II. p. 37.

Des Cignes du Caïſte, *on voit les bataillons,*
A flots tumultueux inonder les valons;

Il y a dans Homère Καϋστρίου ἀμφὶ ῥέεθρα. Et par tout Κάϋστρος, *Cayſter*, ou *Cayſtrus*.

CAYSTRIUS. ſ. m. Dieu, ou Héros qui fut adoré, & qui eut un temple proche du Cayſtre dans la Lydie, ſi l'on en croit Strabon Liv. XIV.

CAZ.

CAZÈRNES. ſ. f. Ce ſont des Chambres bâties ſur le rampart des villes de guèrre, pour loger les ſoldats de la garniſon. *Caſulæ*. On y loge ordinairement ſix ſoldats, qui montent la garde altèrnativement. Le Roi a fait bâtir dans ſes villes de guèrre des *cazèrnes* magnifiques, qui ſont de grands hôtels pour loger les garniſons.

CAZETTE, ou CASSETANE. Tèrme de Fleuriſte. Anemône à peluche; qui a les grandes feüilles rouges bordées de couleur de ſoufre, ſa peluche d'un haut rouge de feu. Morin.

CAZOU. ſ. m. & nom propre d'homme. *Caidocus*. L'Abbé Châſtelain dit p. 399. qu'un ancien manuſcrit de la vie de S. *Cazou* le fait mourir à Banavenne en Anglèterre. Cette ville eſt dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle étoit au païs de Northampton au centre de l'Anglèterre, à l'endroit à peu près où depuis a été bâti Védon. Ceux qui de S. *Cazou* ſont un Évêque de Bénevent en Italie ſe trompent, à la reſſemblance de ce nom avec celui de Banavenne. Il ſemble, ajoute-t-il, que ce Saint ſoit celui dont l'Égliſe de Rennes fait mémoire le 21. Séptembre, & dont Albèrt de Morlaix a donné la vie le prémier de Novembre ſous le nom de S. Cado, ou Cadouad, où il dit qu'il demeura quelque tems en une Iſle de la côte de Vannes, que cette Iſle eſt dans la Parroiſſe de Belz, & qu'elle ſe nomme *Enes-Caduad*, c'eſt à dire, *Iſle de S. Caduad*; car אי, en Hébreu, ſignifie Iſle.

CE.

CE. Pronom démonſtratif, c'eſt-à-dire, qui ſért à montrer les pèrſonnes & les chôſes, & qui répond au Latin *hic*. *Cette* eſt le féminin de ce pronom, & répond à *hæc*. *Ces* en eſt le plurier pour le maſculin & pour le féminin, & répond à *hi* & *hæ*. Mais il faut remarquer que ce pronom *ce* ſe change en *cet*, devant un nom maſculin qui commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'eſt pas aſpirée. *Cet* homme eſt habile, & non pas *ce* homme. Il eſt vrai qu'il faut dire *ce* Héros; & non pas *cet* héros, mais cela vient de ce que l'*h* dans le mot de *Héros* étant aſpirée, empêche l'effet de la voyelle qui ſuit.

Ce pronom a beaucoup de grace & d'énèrgie lorſqu'il eſt ſuivi du pronom relatif, *qui*. Malhèrbe appelle les Hérétiques & ceux qui fomentoient les guèrres civiles de la France.

Ces François qui n'ont de la France
Que la langue & l'habillement.

Ce, eſt auſſi un ſubſtantif, & ſignifie la chôſe dont on parle. Voilà *ce* dont il s'agit. En vèrtu de *ce* que deſſus. *Ce* que j'en dis n'eſt pas pour vous choquer. *Ce* qui réſulte de ce diſcours. Remarquez qu'il eſt plus élégant de répéter *ce* au ſecond membre de la periode quand elle a commencé par là, que de le ſupprimer. Par exemple, *ce* qui eſt de plus déplorable, *c'eſt* ici; *c'eſt* mieux que, *eſt*. *Ce* qu'on ſouffre avec le plus d'impatience, *ce* ſont les pèrfidies. Dans ces éxemples la particule *ce* ſignifie la chôſe qui eſt déplorable, ou qu'on ſouffre. Toutes ces expreſſions ſe rendent en Latin par le pronom neutre *id* ſuivi du relatif *quod*. Mais quand on dit, *ce* furent les Romains qui dompterent; alors la particule *ce* eſt ſans nombre, & ne régit point le vèrbe qui ſuit. Au contraire le vèrbe ſubſtantif qui marche après, eſt detèrminé au ſingulier, ou au plurier par le ſubſtantif qui vient enſuite. Vaug. Corn. Le pronom *ce* joint à quelques particules ſért à former d'autres pronoms, *ceci*, *cela*, dont nous parlerons en leur place.

Outre ce. Maniére de parler qui n'eſt plus en uſage, on dit aujourd'hui, *outre cela*. *Ad hæc, Præterea, præter hæc*.

On dit au Palais quand on infirme une ſentence, qu'on a mis l'appellation, & *ce* dont a été appellé, au neant; on ſouſentend *la ſentence*. C'eſt une formule de prononcer que les Cours ſupérieures ſe ſont réſèrvées. Les autres Juges prononcent par un mal jugé. Quelquefois on dit abſolument, On a mis l'appellation & *ce*; c'eſt-à-dire, que l'appellant a gagné ſa cauſe. On dit, A *ce* qu'il ſoit dit; pour dire, Afin qu'il ſoit dit. A *ce* que j'entends, pour dire, Comme on me fait croire.

Ce dit-il, ce dit-on. Ces phrâſes ne ſont pas du bel uſage, en écrivant, & dans un diſcours ſoutenu, grave, ſérieux, il faut dire, *dit-il*, *dit-on*. *Inquit, aiunt*. C'eſt la même chôſe pour le ſens, & l'expreſſion eſt meilleure.

Ce, pour *il*, dans ces phrâſes, & autres ſemblables: Quelle heure eſt-*ce*? Ce lui fut force de hazarder bataille, n'eſt plus en uſage, il faut dire, Quelle heure eſt-il? Il lui fut force. Vaug. Et même cette dèrnière phrâſe a aujourd'hui quelque chôſe d'embarraſſe, on l'évite autant que l'on peut, & on ne

s'en ſert que pour varier le diſcours, en bien des occaſions cependant elle n'eſt pas mauvaiſe.

Cᴇ ᴘᴇᴜ, veut dire le peu de chôſes. Faites part aux pauvres de bon cœur, & avec joye, de *ce peu* que vous avez. Pᴏʀᴛ-R. On ne dit jamais *ce beaucoup*, quoiqu'on diſe fort bien *ce peu*.

Cᴇ ᴘᴇᴜ ᴅᴇ ʟɪɢɴᴇs, pour dire la *courte lettre*, le *billet*, le peu de mots que je vous écris, eſt une expreſſion qui a vieilli.

On dit auſſi advèrbialement, Ç'en eſt fait. *Actum eſt.* C'eſt moi. *Ego ſum.* C'eſt pourquoi. *Quapropter.* C'eſt à ſçavoir. *Scilicet*, *videlicet.* C'eſt mon plaiſir. *Ita placet.*

On dit encore, Quoique *c*'en ſoit. *Ut ut eſt. Ce* dit-il. *Ait. Ce* dit-on. *Aiunt. Ce* néanmoins. *Ce* fut un tel. *Ce* ſont les gens de bien, &c.

On dit auſſi, *C'eſt mon*, par une baſſe ironie, on ſouſentend *avis. Ita cenſeo.* Vraiment *c'eſt mon.*

CEA.

CEADDE. ſ. m. & nom propre d'homme qui ſe prononce Ceddе. *Ceaddas.* S. *Ceadde* Evêque de Lindish, puis de Lichfeld en Anglétèrre, étoit de Northumberland, & vivoit au VIIᵉ ſiécle. Il mourut en 672.

CÉANS. adv. Tèrme démonſtratif du lieu où on eſt. *Hic*, *in hac domo*, *in his ædibus*; *hic intus*. Le maître de *céans*. N'y a-t-il pèrſonne *céans*? Venez *céans*, c'eſt ici. Dieu ſoit *céans*. Monſieur... revint hier *céans*. Dᴇ Fᴇ́ɴᴇʟᴏɴ.

Quoi! je ſouffrirai moi qu'un cagot de critique
Vienne uſurper céans *un pouvoir tirannique*? Mᴏʟ.

CEAU. ſ. m. Autrefois on diſoit *ceau* pour ciel.

De roſes y ot grand monceau,
Si belles n'avoit ſous le ceau. Rᴏᴍ. ᴅᴇ ʟᴀ Rᴏ̂sᴇ.

CEC.

CECHIN. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *ſequin*, & *ſequin* eſt le plus uſité. *Venetorum nummus aureus.* C'eſt une monnoye d'or qui eſt battuë à Véniſe, & qui a grand cours dans tout le Levant. Elle vaut ſelon quelques-uns ſept livres, & ſelon quelques autres ſeulement quatre livres ſept ſous.

Ce mot vient de l'Italien *cecetrino.* Et *cecchino* vient de *cecca*, lieu où l'on frappe la monnoye.

CECI. Pronom démonſtratif, qui ſe dit pour Cette chôſe, & qui n'a point de plurier. *Hoc.* Que veut dire *ceci*? *Ceci* eſt étrange. *Ceci* n'a point d'exemple. Ce pronom ne ſe met devant & avec le vèrbe *eſt*, que lorſque le mot qui ſuit eſt adjectif, & jamais quand c'eſt un ſubſtantif. Par exemple, *Ceci* eſt beau, *ceci* eſt admirable. *Ceci* n'eſt pas aſſez bien traité; il faut le retoucher. Mais on ne dit pas *ceci* eſt mon chapeau; *ceci* eſt mon gand; *ceci* eſt mon livre, mon ouvrage; *Ceci* eſt ma maiſon; *ceci* n'eſt pas mon chèval. Il faut ſe ſèrvir de Cela, en ſeparant *ce* de *la*; & dire, C'eſt-là mon chapeau, mon gand, mon livre; C'eſt-là ma maiſon; ce n'eſt pas là mon cheval. Voilà l'uſage. Cependant il en faut excepter cette phrâſe de l'inſtitution & de la conſécration de l'Euchariſtie, *Ceci* eſt mon corps; *ceci* eſt mon ſang, que l'uſage a conſacrée. Le P. Bouhours a eû la penſée de traduire, *C'eſt-là mon corps*; *C'eſt-là mon ſang*, diſant que la manière ordinaire n'étoit point Françoiſe; que *c'eſt-là* marquoit en François la ſubſtance même de la chôſe, comme il paroit par les exemples que nous venons de rapporter; qu'ainſi *C'eſt-là mon corps*, ſignifie proprement en François & ſelon l'uſage, *Cette chôſe*, *cette ſubſtance eſt mon corps*, & n'eſt plus du pain; que pour ſignifier le lieu d'une chôſe, par exemple, du corps de J.C. il ne faut pas dire *C'eſt là mon corps*, mais *mon corps eſt-là*; ou *là eſt mon corps*. Cependant, comme cette phrâſe eſt conſacrée, quoiqu'elle fût contre l'uſage ordinaire, il n'y voulut rien changer.

CECILE. ſubſt. f. Nom propre de femme. *Cæcilia.* Les Actes du Martyre de Sainte *Cecile* ne ſont point ſeurs. Fortunat de Poitiers, le plus ancien des Auteurs qui ont parlé de cette Sainte ſ fait entendre qu'elle mourut en Sicile.

Quelques-uns donnent auſſi dans nôtre langue ce nom à ceux qu'on appelle en Latin *Cæcilius*, & qu'ils appellent encore Céciliens. Il eſt mieux pour éviter l'équivoque de retenir le mot Latin *Cecilius*, & de dire les *Cécilius*, la famille *Cécilia*, que de dire les *Céciles*, ou les *Céciliens*, & la famille des *Céciliens*. Il paroit que nos Antiquaires en uſent ainſi, & qu'ils retiennent le mot Latin. D'ailleurs ſi l'on traduit *Cæcilius*, Cécilien, quelle difference mettra-t-on dans nôtre langue entre *Cæcilianus* & *Cæcilius*?

Cᴇ́ᴄɪʟɪᴇɴ. ſ. m. Nom propre d'homme qui répond dans nôtre langue au nom Latin *Cæcilianus*, & non pas à celui de *Cæcilius*. Voyez Cᴇ́ᴄɪʟᴇ.

CÉCITÉ. ſ. f. Aveuglement. *Cæcitas.* L'uſage n'a point établi le mot de *cécité*, quoiqu'il y ait des pèrſonnes qui s'en ſèrvent. Il eſt formé du Latin *cæcitas.*

CED.

CÉDANT, ᴀɴᴛᴇ. ſubſt. Celui qui céde, qui tranſporte quelque ſomme, quelque droit. *Qui vel quæ cedit.* On fait appeller en garentie un *cédant*, quand il a cedé une dette fauſſe, ou lorſqu'il l'a ſoutenuë bonne, & éxigible. Le *cédant* eſt oppoſé dans le droit au ceſſionnaire.

CÉDAR. ſ. m. Nom de lieu dont il eſt parlé dans l'Écriture. *Cedar.* Les Intèrprétes Grècs le traduiſent par Γαλαάδ, *Galaad*, par où il paroit que c'étoit le païs qui porte ce nom, & qui eſt à l'orient du Jourdain, en tîrant vèrs les Montagnes de l'Arabie déſèrte, nommées Montagnes de Galaad, & une partie de l'Arabie déſèrte, comme il paroit par le Cantique des Cantiques I. 5. où l'épouſe dit qu'elle eſt noire comme les tentes de *Cédar.* S. Jérôme, & aprés lui Zieglerus, diſent, que ce païs fut ainſi nommé de Cédar ſecond fils d'Iſmaël Gen. XXV. 13. Adricomius prétend avec quelques autres qu'il cite que *Cédar* eſt une ville de la Demi-Tribu de Manaſſé, qui étoit à l'orient du Jourdain. Quelques modèrnes diſent qu'elle étoit ſur une montagne, ce qui ne convient guères au nom de *Cédar*, qui ſignifie *obſcur*, *noir.* D'ailleurs, où ont ils trouvé cette ſituation marquée?

CÉDER. v. act. & n. Tranſporter un droit à une autre pèrſonne. *Cedere*, *concedere.* Il m'a *cédé* & tranſporté une telle rente, une telle obligation. Dans tous les contrats de vente, échange ou donation, les Notaires mettent, Il lui a *cédé*, quitté & delaiſſé, &c.

Cᴇ́ᴅᴇʀ, ſignifie auſſi, Laiſſer ou abandonner quelque chôſe pour un tems, ou par civilité. Il m'a *cédé* ſa maiſon, ſa chambre, ſon lit. *Cedere alicui domo*, *cubiculo*, *lecto.* Il m'a *cédé* ſa place. Il m'a *cédé* le haut du pavé.

Un grand cœur céde *un trône*, *& le* céde *avec gloire*;
Cet effort de vèrtu couronne ſa mémoire. Cᴏʀɴ.

Cᴇ́ᴅᴇʀ, ſignifie auſſi, Obéïr; déférer à quelque puiſſance ſupérieure; relâcher. *Cedere*, *obſequi.* Il faut *céder* au tems, à la force. Il faut *céder* à l'orage, & caler les voiles. Il faut *céder* à ſes ſupérieurs. Tout *céde* à ce Conquérant.

Vaine erreur des Amans, *qui pleins de leurs déſirs*,
Voudroient que tout cédât *au ſoin de leurs plaiſirs.* Rᴀᴄɪɴᴇ.

Enfin je vois qu'il faut ſe reſoudre à céder,
Qu'il faut que je conſente à vous tout accorder. Mᴀʟ.

Dans ſes premiers tranſports l'amour impétueux,
S'irrite par la réſiſtance.
Loin de vouloir calmer ſes flots tumultueux,
Céde *alors à ſa violence.* Cᴏʀɴ.

Cᴇ́ᴅᴇʀ, ſignifie encore, Faire une action d'humilité, ſe reconnoître inférieur à un autre en quelque chôſe. *Cedere*, *concedere*, *inferiorem ſe profiteri.* Propôſez vos raiſons avec beaucoup de retenuë, afin que ceux qui vous *cédent* vous puiſſent *céder* ſans chagrin. Bᴇʟʟ. Cet homme eſt cent fois plus habile que moi, je lui *céde* en tout, je lui *céde* la victoire, je lui *céde* la partie. Ne faites pas comme ceux qui en *cédant*, tâchent de donner à connoître qu'ils ne *cédent* que par complaiſance, & que les autres ont tort. Aʙ. Rᴇɢ. On veut bien *céder* en bonne fortune; mais non pas en eſprit. Aᴍᴇʟᴏᴛ. Il y a des génies dominans à qui tout le monde *céde*, par je ne ſçai quelle force de ſupériorité qui les fait régner par tout. Iᴅ. Rien n'eſt plus fade que d'avoir à faire à des gens qui admirent toûjours, & qui *cédent.* Mᴏɴᴛ.

Cᴇ́ᴅᴇʀ, ſignifie auſſi, Rabattre, retrancher. Il faut *céder*, pèrdre quelque chôſe de ſes droits pour avoir la paix, pour s'accorder.

Cᴇ́ᴅᴇʀ, ſignifie auſſi, Succomber. Pour moi je *céde* aux ans. Mᴀɪɴ.

CÉDES. ſ. f. Nom de ville de la Tèrre ſainte. *Cedes.* Il y a trois *Cedes* dans l'Écriture. L'une, dont il eſt parlé Joſ. XII. 22. & que les Septante appellent Κάδης, *Cades*, étoit dans la Tribu d'Aſer, & avoit eû un Roi ſous les Chananéens. Joſeph l'appelle *Cedeſa*, & d'autres *Cedeſſa.* Une autre, dont il eſt parle 1. Paral. VI. 72. eſt la même chôſe que Céſion. Voyez ce mot. La troiſiéme étoit une ville Lévitique de la Tribu de Nepthali, ſur une montagne. Joſeph la nomme *Caedeſa*, *Cedeſis*, *Cydeda*; d'autres *Sezecha*, *Cydes*, & *Tharſa.* Au tems de S. Jerôme ſon nom étoit Cidiſſus; aujourd'hui c'eſt Sizis. C'étoit auſſi une ville de réfuge.

CÉDILLE. ſ. f. Tèrme emprunté de l'Eſpagnol *cedilla*, pour ſignifier un petit *c*, ou une petite virgule qu'on met au deſſous du *c* quand on lui veut donner le ſon de *s* devant les voyelles *a*, *o*, & *u*, comme à *glaçon*, *maçon*, *deçà*. *Virgula littera c ſubſcripta*. Le *c* ne peut faire de leçon s'il n'eſt accompagné d'une *cédille*. ABLANC.

CÉDIMOTH. Voyez CADEMOTH.

CÉDMONÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Oriental, Qui habite à l'Orient. *Cedmonæus*, *a*. C'eſt le nom que l'on donne dans l'Écriture aux peuples qui habitoient dans l'Arabie déſerte à l'orient de la Tèrre Sainte. Ce nom vient de קדם, *Kèdem*, qui ſignifie l'orient. Les Hébreux le donnoient à ces peuples, comme nous donnons celui d'Orientaux à ceux qui habitent à l'orient de l'Europe. Pagnin dit *Cadmonéen*, qui eſt bon; & S. Jerôme Cethmonéen; c'eſt une faute.

CÉDON. ſ. m. Petite plante qui fleurit blanc, & en piramide. Elle ne fleurit qu'une ſeule fois. Ce qu'on appelle ici *Cédon* n'eſt apparemment que la Joubarde, & il faut écrire *Sedum*.

CÉDRAC. ſ. m. Eſpéce de citronnier, dont le fruit eſt très-doux & odoriferant, *malum citrcum dulciſſimâ medullâ*. Quelques-uns écrivent *Cédrat*, au lieu de *Cédrac*; témoin La Quintinie, qui auſſi dit que c'eſt un Oranger & non pas un Citronier. Les feuilles de l'Oranger nommé *Cedrat* ont le même goût que l'Orange même, & pourroient contribuer à faire de la limonade. LA QUINT.

CÉDRE. ſ. m. *Cedrus*. Se prend ſouvent en François pour le bois du *cédre* du Liban. On dit, un cadre une bordure de *cédre*. On imite la couleur de *cédre* par la teinture rougeâtre qu'on donne aux ouvrages qu'on veut faire paſſer pour bois de *cedre*, mais l'odeur ſèrt à en faire la différence, le véritable *cédre* ayant une ôdeur fort aromatique. On appelle à Paris *cédre*, le bois de l'Acajou rouge, parce qu'il eſt rougeâtre & d'une ôdeur aromatique, qui tient un peu du ſantal. Ce dèrnier eſt très amèr au goût. On ne connoît point le caractère de l'Acajou rouge. Du Tèrtre en parle en ſon ſecond volume de ſon hiſtoire des Antilles p. 159.

CÉDRE. ſ. m. *Cédrus*. Eſt le nom de deux à trois arbres bien différens les uns des autres. Il eſt très-difficile de concilier les anciens avec les nouveaux ſur ce qu'on doit appeller proprement *cedre*. Par les deſcriptions de Dioſcoride, & de Theophraſte ce n'eſt point un arbre conifère, peut être ne connoiſſoient-ils pas nôtre *Cédre* du Liban. Mais ſans entrer dans ces diſcuſſions dans leſquelles on ne peut avancer que des conjectures, nous conſèrverons ce nom de *cédre* aux arbres & arbriſſeaux auxquels nos prédéceſſeurs l'ont voulu attacher, mais pour les diſtinguer nous leurs ajouterons le nom du païs où apparemment on les a trouvez plus communément. L'arbre que nous nommons à préſent *Cédre* vient du Mont-Liban, & c'eſt une eſpéce de Melèze. Voyez MALEZE, où l'on en parle amplement. Les Anciens faiſoient mention de deux *Cédres*, l'un de Phénicie & en Cilicie, qu'on appelle *Oxycedre*, & ils le comparoient au Genevrier ordinaire, dont cependant il étoit différent par ſes fruits, qui étoient beaucoup plus gros, & qui étoient rougeâtres. Voyez GENEVRIER. Et ils nommoient enfin *Cédre* de Lycie, *Cedrus Lycia*, *Cedrus folio Cupreſſi*, un arbriſſeau dont les feüilles approchent de celles du Cyprès. Ses fleurs ſont des petits chatons fort courts. Ses fruits ſont des bayes rougeâtres, rondes, beaucoup plus groſſes que celles du Genevrier, & qui contiennent pluſieurs ſemences. Ce *Cédre* croît en Languedoc, & il y en a deux eſpéces qui ſe diſtinguent toutes les deux par leur hauteur, & la groſſeur de leurs fruits. Mr. De Tournefort a trouvé deux eſpéces de ce dernier *Cédre* dans ſon voyage du Levant. Elles s'élevent en arbre, elles ſont très-puantes, au lieu que celui qu'on vient de décrire n'eſt point ſi déſagréable, ſon ôdeur approchant du Cyprès & de la Sabine.

Le bois de *cédre* eſt prèſque immortel & incorruptible, parcequ'il eſt fort amèr, & que les vèrs n'aiment que ce qui eſt doux. C'eſt pourquoi les Anciens ſe ſèrvoient de planches de *cédre* pour écrire les chôſes d'importance, comme on peut recüeillir de ce paſſage de Pèrſe; *Et cedro digna loquutus*. On en bâtit des palais & des navires. Cet arbre eſt toûjours vèrd, & aime les lieux froids & les montagnes; & ſi on lui taille ſa cime, il meurt. Le *cédre* du Liban eſt ſemblable au ſapin, que les Grècs appellent ἐλατη, les Latins; *Cedrus major*, *cedrus Phœnicia*, *Syriaca*, ou en un mot *Cedrelate*. Son écorce eſt polie, liſſée & ſans mouſſe, excepté la partie qui eſt depuis la tèrre juſqu'aux prémières branches, leſquelles environnent l'arbre prèſque depuis la tèrre juſqu'à la cime en guiſe de roüe. Elles pouſſent par cèrtains intèrvalles toûjours en diminuant juſqu'en haut, de ſorte qu'elles repréſentent une pyramide. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du pin, ou mélèſe, mais plus courtes, & ne ſont point piquantes. Bruyn, dans ſon voyage de la Tèrre Sainte, dit que les feüilles des *cédres* du Liban qu'il alla voir, ſont ſemblables à celles du Romarin, que les petites feüilles qui ſont aux branches montent en haut, & que le fruit pend en bas. Ce fruit eſt fait en pommes ſemblables à celles des peſſes, mais plus longues, plus dures & plus nourries, & ſont difficiles à détacher de leurs queües. Elles contiennent une graine ſemblable à celle des cyprès, & jettent une réſine groſſe, épaiſſe, tranſparente, d'une ôdeur forte, qui n'eſt point coulante, mais qui tombe goute à goute. Les Arabes l'appellent *kitran*, ou *alkitran*. Salomon donna pluſieurs villes au Roi Hiram pour les *cédres* qu'il lui avoit envoyez pour bâtir le Temple de Jéruſalem. Fernand Cortez fit bâtir un Palais à Méxique où il avoit 7000 poutres de *cédre*, la plupart de 120 pieds de long, & 12 de tour, comme témoigne Hèrrera. Il y avoit un *cédre* abattu en Cypre qui avoit 130 pieds de long, & ſi gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embraſſer. Il ſèrvit à la Galère de Démétrius. Bruyn dit que des deux plus remarquables qu'il vit ſur le Mont-Liban l'un avoit 57 paumes de tour & l'autre 47.

Ce mot vient du Grèc κέδρος, qui a la même ſignification; & qui vient du Grèc καίω, *uro*, de ὀζώδης, *ſuave olens*. Le *cédre* brûlé rend une ôdeur fort bonne.

On dit provèrbialement, Depuis le *cédre* juſqu'à l'hyſſope; pour dire, Depuis le plus grand juſqu'au plus petit. Cette phrâſe eſt priſe de l'Écriture 3e Livre des Rois IV. 33. où il eſt dit, que Salomon avoit écrit ſur les arbres depuis le *Cédre*, qui eſt ſur le mont Liban, juſqu'à l'hyſſope qui ſort d'une maſure. On dit auſſi dans le même ſtyle de l'Écriture, Les *Cédres* du Liban, pour ſignifier les Grands, les Puiſſans du ſiécle, les orgueilleux.

On a donné pour déviſe à un Collége célébre un *Cédre* chargé de fleurs & de fruits, avec ce vèrs du Taſſe, *Mentre che ſpunta l'un, l'altro matura*. Et pour marquer la pureté du Cardinal Horace Spinola, un *Cédre*, avec ce mot, *A putredine tuta*. Le même arbre, & ce mot Italien, *Nel fiore il frutto*, eſt la déviſe qu'un Italien fit pour marquer la fécondité virginale de la Ste Vièrge.

CÉDRE DE GAZA, ou GAZE. C'eſt un fruit dont Bruyn parle dans ſon Voyage du Levant p. 303. Il en décrit deux, dont l'un avoit deux cayeux qui au bout ſe tèrminoient en pointe. Le fruit étoit d'une groſſeur éxtraordinaire; ſa longueur juſqu'à la pointe ayant 14 pouces, & ſon diamètre étant de 5 pouces ½, l'autre avoit 13 pouces de long & 6 ½ de diamétre. Ce fruit a peu de ſuc. On le peut manger comme des limons doux.

CÉDRE DOUX. Eſpéce de Citronnier qu'on appelle auſſi *Cédrac*, Voyez CÉDRAC.

CÉDRIE. ſ. f. Réſine qui ſort du cédre. *Cedria*. C'eſt une liqueur qui pour être bonne, doit être graſſe, épaiſſe, tranſparente, d'une ôdeur forte, & telle qu'en la vèrſant elle ne coule point trop vîte, mais qu'elle tombe également goute à goute. Elle a deux qualitez bien oppôſées: elle conſèrve fort long-tems les corps morts; parce qu'elle en deſſéche & conſume les humeurs ſupèrfluës, ſans endommager les parties ſolides; & au contraire elle putréfie les chairs molles & délicates des corps vivans ſans qu'on en ſouffre aucune douleur; ce qui vient ſans doute de la chaleur des corps vivans, qui donne de l'agitation aux parties de cette réſine, & en augmente la force.

CÉDRON. ſ. m. Torrent, ou ruiſſeau dont il eſt parlé dans l'Écriture. *Cédron*. Ce torrent avoit ſa ſource près de la ville de Jéruſalem, & couloit au pied des montagnes ſur leſquelles cette ville étoit bâtie, à l'orient & au midi. Il falloit le paſſer pour aller de Jéruſalem au mont des Olives, comme fit J. C. la veille de ſa paſſion, Jean XVIII. 1. De là ce torrent paſſant aux confins de la Tribu de Juda & de celle de Benjamin, alloit ſe jetter dans la Mèr morte. Le Roi paſſa auſſi le torrent de *Cédron*. SACI, 2. *des Rois XV*. 23. Jéſus ſortit avec ſes diſciples pour aller au-delà du torrent de *Cédron*, où étoit un jardin, dans lequel il entra & ſes diſciples auſſi. BOUH. *Jean XVIII*. 1. Ce torrent eſt prèſque toûjours à ſec quand il ne pleut pas.

Ce mot eſt purement Hébreu, de קדר, *être noir*, ou *obſcur*, ſe fait קדרון, *Kidron*, qui ſignifie *noirceur*, *obſcurité*, nom qui fut donné à ce torrent, ou parceque les vallées dans leſquelles il couloit au tour de Jéruſalem étant fort profondes & fort reſſèrrées entre les montagnes, elles étoient auſſi fort obſcures, ou parceque ſes eaux étoient troubles & boüeuſes. En S. Jean XVIII. 1. le texte Grèc l'appelle *Le torrent des Cédres*, τῶν κέδρον, au lieu de τοῦ κεδρῶν. Grotius ſoutient cette leçon, & la préfère à celle du Latin; mais il ſe trompe; c'eſt une èrreur de Copiſte. Elles s'eſt auſſi gliſſée dans les Septante 2. des Rois XV. 13. 4. des Rois XXIII. 4. 6. &c. Mais dans le 2e L. des Rois XV. 23. & ailleurs, la vraye leçon s'eſt conſèrvée dans les bons éxemplaires. Voyez ſur ce torrent de *Cédron* le Voyage de la Tèrre Sainte du P. Nau Jeſ. L. II. C. 1. & L. IV. C. 17.

CÉDULE. ſ. f. Petit morceau de papier où l'on écrit quelque chôſe pour ſèrvir de mémoire. *Schedula*. On donne aux Régens des *cédules* où ſont écrits les noms des cauſeurs, & de ceux qui n'ont pas fait leur thême. Ailleurs le mot de *cédule* eſt moins en uſage que ceux de *promeſſe*, & de *billet*.

Ce mot vient du Grec σχίδη, qui ſignifie l'*écorce* des tillots ſur laquelle les Anciens écrivoient.

Cédule, en tèrmes de Banque, eſt un petit morceau de papier où les Banquiers & les Marchands écrivent leurs promeſſes, lettres de change, & reſcriptions. *Chirographi cautio, ſyngrapha, ſyngraphus. Cédule banquière*, eſt l'obligation d'un Banquier de Rome qui promet acquiter la ſomme du rachat d'une penſion créée ſur un bénéfice. On le dit auſſi des autres billets, promeſſes & reconnoiſſances qui ſe font ſous ſeing privé. Même on le dit des minutes d'obligation quand on les garde par devèrs ſoi : & c'eſt en ce ſens qu'on dit, Plaider contre ſa *cédule* ; pour dire, contre ſon écrit, ſon obligation. On l'appelle auſſi chez pluſieurs Marchands, *police*, à cauſe du mot Eſpagnol *poliça*, qui ſignifie la même chôſe.

On appelle en tèrme de Pratique, une *cédule évocatoire*, la ſignification qu'on fait à une partie, pour l'avèrtir qu'on veut faire évoquer, & renvoyer le procès qu'on a contre elle en un autre Parlement, à cauſe des parens, & alliances qu'elle a au lieu où l'inſtance eſt pendante. *Tranſlatitia litis diploma, inſtrumentum.*

CEI.

CEIGNANT, ANTE. adj. & part. act. du vèrbe *ceindre*. Prononcez *ign* comme une ſeule *n* mouillée, ou comme l'*ñ con tilde* des Eſpagnols ; & comme dans le mot François *Seigneur*. Et ainſi des autres tems ou pèrſonnes du même vèrbe qui s'écrivent par *eign*, & que l'on indiquera au vèrbe Ceindre.

Ceignante. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Cingens*. C'eſt le nom que l'on donne à la douzième vèrtèbre du dos, à cauſe qu'elle eſt placée à l'endroit où l'on porte ordinairement la ceinture.

CÉÏLAN, ou CÉYLAN. Le P. Bouhours écrit toujours ainſi. *Ceilanus, Ceilania, Taprobana*. Iſle de l'Océan oriental, ſituée au levant, méridionale de la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange, entre le 121e & 123e degré de longitude, & entre le 6e & le 10e de latitude au nord, dit Maty. Mais ſelon les Obſèrvations du P. Noël Jéſuite, cette longitude eſt fauſſe de plus de 20 degrez. Car, ſelon lui, Trinquimale, ville à l'orient de l'Iſle de Ceïlan, diffère du méridien de Paris, qui eſt au 20e degré de 81°. 6'. 15''. & par conſéquent cette ville de *Ceïlan*, & la côte orientale de l'Iſle eſt au 101e degré 15 ſecondes. Elle n'eſt ſéparée du continent de la côte de Coromandel & de celle de la Peſcherie que par le détroit de Chilao, ou de Manar, qui eſt fort étroit, & ſi peu profond, que quelques Auteurs écrivent que les élephans le paſſent à gué. Elle eſt pleine de montagnes fort hautes, principalement vèrs le milieu. On y voit en pluſieurs endroits pluſieurs forêts ſi épaiſſes qu'elles ſont impraticables. Le reſte du païs, qui eſt bien cultivé, eſt fort fèrtile en toutes ſortes de fruits, figues, raiſins, grenades, oranges, limons, citrons, ſucre, tabac, & principalement en ris & en canelle, dont il y a des bois entiers. On y trouve auſſi du gingembre & du cardamôme. L'Huillier, dans ſon Voyage des Indes, dit qu'on y cueille auſſi le giroſle, la noix muſcade, & du poivre, & que l'odeur du giroſle eſt ſi forte qu'elle ſe fait ſentir dans toute l'Iſle, & même à quelque diſtance en mèr. Mandelſlo, plus croyable, dit que c'eſt la canelle qui pouſſe ſon odeur bien avant dans la mèr. Il y a auſſi beaucoup d'aréca, dont les habitans font un grand commerce. On y trouve des pierres précieuſes, & l'on y pêche des pèrles. La pêche s'en fait depuis l'onzième Mars juſqu'au vingtième Avril. L'Iſle de *Ceïlan* nourrit des bœufs, des brebis, & ſur tout une grande quantité d'éléphants ſauvages & domeſtiques, qui ne ſont pas ſi grands que ceux que l'on tire de la tèrre fèrme, mais qui ont, dit-on, plus de courage & de docilité. Les Hollandois les vendent aux Maures & aux Pèrſans, & en tirent un grand profit. Schouten dit qu'il y a des Satyres dont nous parlerons au mot Satyre. Il y a auſſi un nombre prodigieux de ſinges & de guenons très-incommodes, & qui déſolent tout le païs.

En 1505 les Portugais ſous la conduite de Laurent Almeida abordèrent en cette Iſle. En 1517 ils eurent pèrmiſſion de faire des retranchemens autour de l'endroit où ils s'étoient poſtez. Ces retranchemens ſe changèrent bientôt en fortereſſe. C'eſt ainſi que Colombo fut bâtie. En 1597, le Roi de l'Iſle étant mort ſans enfans, déclara le Roi de Portugal ſon héritier. En 1623, le Roi de Gandy, ou Candy, leur fit la guèrre ; mais ayant été défait & vaincu, il fut obligé en 1632 d'accepter la paix, à condition de payer tous les ans un tribut de deux éléphans. En 1639 ſon fils recommença la guèrre. Les Hollandois allèrent à ſon ſecours. La guèrre dura juſqu'en 1644, que l'on fit une treve de huit ans. La guèrre ayant recommencé en 1655, les Hollandois chaſſèrent les Portugais, & ils ſont maintenant les ſeuls qui y commèrcent.

Avant que les Hollandois fuſſent dans cette Iſle on la diviſoit en cinq Royaumes principaux ; ceux de Trinquillemale, de Baticalo, & de Jala, où Yale vèrs le levant ; & ceux de Ceitavaca & de Candex vèrs le couchant. Aujourd'hui on ne la diviſe qu'en trois parties principales. Prèſque toutes les côtes appartiennent aux Hollandois. On y joint les Iſles de Jaffanapatan, de Manar, & de Calpentin. C'eſt la première partie, dont la principale contrée eſt le Caneland, ou païs de la canelle ; & la ville capitale Colombo. La ſeconde partie eſt le Royaume de Candea vèrs le midi ; & la troiſième le païs de Wanny au nord.

On croit que l'Iſle de *Ceïlan* eſt la Toprabane des Grècs & des Romains. Les habitans la nomment Tiranſin, c'eſt-à-dire, Tèrre de délices, & ils croyent que ç'a été le lieu du Paradis Tèrreſtre. Il y a une fort haute montagne à laquelle quelques-uns donnent ſept lieuës de haut, & d'autres ſeulement deux, que l'on nomme le Pic d'Adam, parce que les habitans diſent qu'Adam y a été entèrré. Quelques Auteurs prétendent que *Ceïlan* eſt l'Ophir de Salomon. Les Hiſtoriens de l'Iſle de *Ceïlan* ſont Mandelſlo, Voyage des Indes Liv. II. Jean Ribeyro, hiſtoire de l'Iſle de *Ceïlan* ; Robert Knok, Relation du Voyage de l'Iſle de *Ceïlan* ; Gauthier Schouten dans ſon Voyage aux Indes Orientales. Voyez auſſi le VIe Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes p. 79.

Wicqfort dans ſa traduction de Mandeſlo, dit *Ceylon* ou *Zeylon*, mais mal ; l'uſage eſt de dire en nôtre langue *Ceïlan*. Maty le fait tantôt maſculin, & tantôt féminin, diſant le *Ceïlan* Hollandois, & la *Ceïlan* Hollandoiſe. Ni l'un ni l'autre n'eſt autoriſé par l'uſage. On ne dit guère *Ceïlan* ſeul, on y joint le nom Iſle. L'Iſle de *Ceïlan* eſt grande, eſt fèrtile, eſt abondante en canelle ; & non pas *Ceïlan* eſt grand, ou grande, fèrtile, &c. Les Arabes l'appellent *Serandib*, & d'Hèrbelot a remarqué que les Géographes Orientaux en parlant de cette Iſle ne font aucune mention de l'arbre de canelle, qui ne croît que dans cette Iſle, ſoit, dit-il, qu'il ne s'y trouvât pas encore de leur tems, & qu'il y ait été tranſporté d'ailleurs, comme de la Chine, ce qui a fait donner à cet arbre le nom de *Dar Tchin* en Orient, mot qui ſignifie Bois de la Chine ; ou qu'il faille entendre cet arbre, ſous le nom de Nargil, dont ils parlent.

CÉÏLANOIS, OISE. ſ. m. Qui eſt de l'Iſle de Céïlan. Les Mémoires de Trevoux 1711. p. 1069. diſent, les *Ceïlanois* ont la peau noire, & ſont de petite taille, ils ſont adroits & ſpirituels, & ſi on en croit nôtre Auteur (Schouten) il n'y a point de peuples aux Indes plus civiliſez qu'eux ; mais cela n'empêche pas qu'en comparaiſon des Européens, ils ne paroiſſent barbares & féroces. Mais on ne parle point ainſi, il faut dire Chingulais. Voyez ce mot.

CEINDRE. v. act. Mettre autour des reins quelque chôſe qui lie & qui ſèrre. *Cingere. Je ceins, tu ceins, il ceint. Nous ceignons, vous ceignez, ils ceignent. Je ceignois. J'ai ceint. Je ceignis. Je ceindrai. Que je ceigne.* Les Juifs étoient obligez de *ceindre* leurs reins, & d'être debout, quand ils mangeoient l'Agneau Paſcal. Le Roi *ceint* l'épée aux Gentilshommes, quand il les fait Chévaliers.

On le dit auſſi des couronnes, ou autres marques d'honneur, dont on environne le front. Il eſt *ceint* d'un bandeau royal, d'un diadême. Sa tiare étoit *ceinte* d'un bandeau de pourpre. Vaug.

Et ton front cette fois
Sera ceint *de lauriers qu'on ne vit jamais luire*
Sur la tête des Rois. Malh.

Ceindre, ſignifie encore, Environner, enfèrmer un eſpace. On travaille à *ceindre* la ville de murailles de ce côté-là. Les ennemis qui aſſiégeoient cette place n'avoient pas aſſez de troupes pour la *ceindre* de tous côtez.

Ceint, einte. part. & adj. *Cinctus*.

CEINTES. ſ. f. Tèrme de Marine. On dit auſſi *chaintes, carreaux, preceintes*, ou *perceintes*, ou *liſſes*. Ce ſont des rebords ou eſpèces de cordons qui régnent au pourtour du navire, dont les trois prémières d'enbas ſe nomment particulièrement *precintes*, & les autres au deſſus *carreaux de l'iſſe. Navis corona.* Ces pièces ſervent à donner la grâce & la rondeur au pourtour du navire, auſſi-bien qu'à le fortifier, & à marquer la diviſion des tillacs, & font même effet au vaiſſeau, que les plintes aux façades des bâtimens ſur tèrre. La prémière ſe place à cinq pieds ou environ au deſſous du prémier ſabord à l'endroit du maître bau. La deuxième eſt parallèle & diſtante de la prémière de 18 à 22 pouces, & les autres de même.

CEINTRAGE. ſubſt. maſc. Tèrme de marine, ſe dit généralement de tous les cordages qui ceignent, qui lient ou qui environnent les vaiſſeaux. *Funes quibus cingitur ac religatur navis.*

CEINTURE. ſ. f. Ce qu'on met autour des reins pour les ſerrer. *Cingulum*, *cingulus*, *zona*. On portoit autrefois des *ceintures*; maintenant on porte des écharpes. Les ceſſionaires étoient obligez autrefois de quitter leur *ceinture* en Juſtice. Cette coutume venoit de ce que nos Ancêtres avoient accoutumé de porter à leur *ceinture* tous les inſtrumens néceſſaires pour l'uſage, ou pour la conſervation des biens; comme la bourſe, les clefs, &c. enſorte que la *ceinture* étoit le ſimbole des biens. L'Hiſtoire remarque que la veuve de Philippe I. Duc de Bourgogne renonça à ſa ſucceſſion & dépoſa ſa *ceinture* ſur le tombeau du Duc. PASQ. On appelle auſſi *ceinture*, le ruban ou l'étoffe qu'on met ſur les plis d'un haut-de chauſſe, ou d'une juppe. Cette *ceinture* eſt trop courte. L'aube d'un Prêtre ſe ſerre avec une *ceinture* de fil, ou de ſoye: cette *ceinture* que le Prêtre prend eſt le ſimbole de la chaſteté.

Les Romains portoient toûjours une *ceinture*, dont ils retrouſſoient leur robe quand ils vouloient agir. Cette coutume étoit ſi ordinaire que ceux qui n'avoient point de *ceinture*, & qui laiſſoient toûjours traîner leur robe, paſſoient pour des gens oiſifs, & voluptueux. DAC.

CEINTURE de Vièrge, c'étoit une coûtume chez les Grècs & chez les Romains, que le prémier ſoir des nopces le mari dénoüoit la *ceinture* de la fille qu'il avoit épouſée. Homère Liv. XI. de l'Odyſſée appelle cette *ceinture* παρθενίην ζώνην, *Ceinture de fille*. Feſtus dit que la nouvelle mariée portoit une *ceinture* que le mari lui dénoüoit dans le lit, & qu'elle étoit faite de laine de brebis. Cette *ceinture*, ajoute-t-il, étoit noüée du nœud d'Hercule, & le mari défaiſoit ce nœud pour un bon préſage, afin qu'il fût heureux en enfans, comme Hèrcule l'avoit été, qui laiſſa lorſqu'il mourut ſoixante & dix enfans. Conſultez de Mezer. dans ſon Commentaire ſur la lettre de Phillis à Demophon. Les Poëtes attribuoient à Vénus une eſpéce de *ceinture* qu'ils appelloient *ceſte*. *Ceſtus*. Ils y attachoient le pouvoir d'inſpirer de l'amour, & de charmer les cœurs: c'eſt dans ce ſens que Boileau a dit,

> *On diroit que pour plaire, inſtruit par la nature,*
> *Homère ait à Vénus dérobé ſa* ceinture.

CEINTURE DE VÉNUS, eſt auſſi un tèrme de Chiromantie. Il ſignifie la ligne de la main qui commence entre le ſecond & le troiſième doigt, qui traverſe le mont de ces doigts, & va en forme de demi-cèrcle finir vers le petit doigt.

Ce mot vient du Latin *cinctura*, ou de *cinctorium*. On trouve dans la plus baſſe latinité *cinta*, pour dire en général un cèrcle, un tour, *ambitus*, *circuitus*, de *cingo*, *cinctum*; & il eſt ſur tout très-fréquent, pour ſignifier le tour des murailles ou des foſſez d'une ville, ſelon la remarque des Jéſuites d'Anvers, *Acta SS. Mart. T. II. p.* 165. C.

CEINTURE A L'ANGLOISE, eſt une eſpéce de ſangle fort juſte, dont on ſe ſert pour porter l'épée. *Militare cingulum*, *Balteus*, *Balteum*.

CEINTURE DU MÈRCURE. Tèrme de Médecine. C'eſt une ceinture faite de drap, empreint de Mèrcure, ou dans laquelle on enferme du mèrcure qu'on prépare de différentes façons; quelquefois la *ceinture* eſt de cuir, ou de toile, de coton, &c. Ce reméde a quelquefois de bons effets, mais il eſt dangereux pour ceux qui ſont foibles, ou ſujets à avoir des convulſions. On employe ce reméde pour guérir la gale, chaſſer la vèrmine, tuer les poux. Entre les remédes monſtrueux dont les Empiriques ont rempli & gâté la Chirurgie, pour le malheur des malades, la *ceinture du mèrcure* n'eſt pas la moins en vogue parmi le vulgaire. FABRICIUS, cité & traduit par Degori.

CEINTURE, ſe dit auſſi de l'endroit du corps où on met la *ceinture*. *Renes*. Quand on ſe baigne en cet endroit-là, on n'a de l'eau que juſqu'à la *ceinture*. Scarron a dit des Héros à l'égard des Géans.

> *Et ne vont pas à la* ceinture
> *De ceux dont je fais la peinture.*

Chez les Maîtres de danſe, en parlant de la diſpoſition du corps, de l'air, de la manière de porter le corps en marchant, en danſant, on dit la *ceinture* d'enhaut, la *ceinture* d'enbas; pour dire, la partie du corps, qui eſt depuis la *ceinture* juſqu'enhaut, ou depuis la *ceinture* juſqu'en bas.

CEINTURE DE LA REINE, eſt un droit fort ancien qui ſe léve à Paris de trois ans en trois ans, qui étoit d'abord de trois deniers pour chacun muid de vin, & de ſix deniers pour chacune queuë. *Vectigal tertio quoque anno pendi ſolitum, ex vino domeſticum Reginæ ſubſidium.* Il étoit deſtiné à l'entretien de la maiſon de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu ſur d'autres denrées, comme ſur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois la *taille du pain & du vin*, comme il ſe voit par les Regîtres de la Chambre des Comptes de l'an 1339.

Vigenère croit que le nom de ce tribut pourroit avoir été pris de ce qu'autrefois les ceintures ſervoient de bourſes, deſorte que *ceinture de la Reine* ſignifiât la même chôſe que bourſe de la Reine, comme ſi ce tribut s'étoit levé pour la bourſe de la Reine. Mais, ajoute-t-il, il y a plus de deux mille ans qu'on levoit en Pèrſe un pareil tribut, & qui ſe nommoit de même nom, comme témoigne Platon dans Alcibiade; Cicéron après lui, & Athénée au Liv. I. des Deipnoſophiſtes; ce qui n'empêche point que cette étymologie ne puiſſe avoir lieu. *Annot. ſur Tite-Live T. I. p.* 956.

Les Chrétiens de la Ceinture. MOTAVAKKEL X^e. Calife de la Maiſon des Abaſſides obligea les Chrétiens & les Juifs l'an 235. de l'égire, 856. de J. C. de porter une large ceinture de cuir, qu'ils portent encore en effet dans l'Orient. Depuis ce tems les Chrétiens d'Aſie, & principalement ceux de Syrie & de Méſopotamie, qui ſont préſque tous Neſtoriens, ou Jacobites, s'appellent *Les Chrétiens de la Ceinture*.

L'Ordre de la CEINTURE. Voyez au mot CORDELIÈRE. L'Ordre de la Cordelière.

CEINTURE, ſignifie quelquefois, Enceinte. *Ambitus*, *circuitus*. Une *ceinture* de muraille, de foſſez. On le dit auſſi du cordon de la muraille.

CEINTURE, en tèrmes d'Architecture, eſt un anneau, un orle, ou un liteau qui eſt au haut, & au bas du fût de la colonne, qu'on appelle autrement *eſcape*. *Balteus*. On appelle auſſi *ceinture* de la volute Ionique, ce qu'on appelle autrement *écharpe*.

On appelle auſſi *ceinture funébre*, autrement, *litre*, une bande noire, que les Patrons des Égliſes, ou les Seigneurs Hauts-Juſticiers ont droit de faire peindre dedans & dehors les Égliſes, & de la charger du blâſon de leurs Armes pour honorer la mémoire des fondateurs dont ils ſont déſcendus, ou dont ils ont les droits. *Tænia funebris*. C'eſt un droit honorifique.

On dit provèrbialement, qu'une perſonne eſt toûjours penduë à la *ceinture* d'une autre, pour dire, qu'elle eſt toûjours avec elle. On dit auſſi, que bonne renommée vaut mieux que *ceinture* dorée; pour dire, que l'eſtime qu'un homme s'eſt acquiſe dans le monde vaut mieux que les marques éxtérieures qu'il affecteroit pour faire paroître ſon mérite. Cela vient de ce qu'autrefois il n'étoit permis qu'aux honnêtes femmes de porter des *ceintures* dorées. Par arrêt du Parlement de Paris rendu en 1446. il fut défendu à toute femme de mauvaiſe vie de porter la *ceinture dorée*. D'autres diſent que ce provèrbe ſignifie, qu'il vaut mieux acquérir de la réputation dans les actions militaires, que de vivre dans la paix & dans la robbe, à cauſe que les gens de robbe portoient des habits longs, & étoient obligez d'avoir des *ceintures*; au lieu que les gens de guèrre portoient des cottes d'armes qui n'étoient pas ceintes, parce qu'elles étoient légères & volantes.

CEINTURE, ſe dit encore de cèrtains rangs de feüilles de refend de métal poſées ſur une aſtragale en manière de couronne, qui ſervent autant pour ſéparer ſur une colonne torſe, la partie canelée d'avec celle qui eſt ornée, que pour cacher les joints des jets d'une colonne de bronze, ou les tronçons d'une colonne de marbre. *Balteus*.

CEINTURETTE. ſ. f. Tèrme de chaſſe. Ce mot n'eſt en uſage que pour ſignifier une petite bande de cuir qui entoure le cor de chaſſe. La *ceinturette* eſt large d'un doigt, & ordinairement rouge.

CEINTURIER, IÈRE. ſ. m. & f. Celui qui fait & qui vend des ceintures & des baudriers. *Zonarius*. On appelle à Paris ce corps d'Artiſans, *Ceinturiers*, *Baudroyers*.

CEINTURON. ſ. m. Ceinture de cuir à laquelle on attache des pendans pour porter une épée. *Cingulum militare*. On ne porte préſentement que des *ceinturons*, parce qu'ils coûtent moins, & qu'ils ſont moins embarraſſans que les baudriers.

CEL.

CEL. pron. m. On le diſoit autrefois pour *ce*. *Hic*.

> Cel *Chevalier deſſous* cel *charme*. PERCEV.

CELA. Pronom démonſtratif & indéclinable, qui ſe dit d'une chôſe qu'on móntre, ou qu'on préſente, & qui n'a point de plurier. *Hæc res*, *ea res*. Regnier en parlant des Poëtes a dit,

> *Puis au partir de là,*
> *Vous diſent*, *Mais*, *Monſieur*, *me donnez-vous* cela?

Il a fait ceci & *cela*. On dit ceci & *cela* par la ville. *Cela* eſt d'un grand coût. *Cela* eſt de conſéquence. Ôtez-moi *cela*. Ne me parlez point de *cela*. *Cela* eſt bon, ſe dit ironiquement pour ſe moquer de quelque chôſe. *Cela* vaut fait, &c. Je vous ai vû que

vous n'étiez pas plus grand que *cela*. Mol. c'eſt-à-dire, Petit, parcequ'alors la main de celui qui parle montre la petite taille qu'il veut déſigner.

Cela, ſe dit quelquefois pour ſignifier, Cet homme, mais dans le ſtile ſimple & bas. *Is, iſte. Cela* ne fait que joüer. *Cela* ne fait que jurer. Vaug. Bouh.

CELADON. ſ. m. Couleur vèrte, blafarde, mêlée de blanc, ou qui tire ſur le blanc. *Color thalaſſinus.* La peluche de cette anemone eſt *céladon*.

Celadon eſt auſſi un nom propre de Bèrger. On trouve ſouvent ce mot dans les Églogues, & les Idilles des Poëtes.

CELATE. Vieux mot, qui veut dire *ſalade, heaume, caſque. Galea.* Borel croit que les caſques ont été appellez *celates à calatura*, à cauſe des figures d'animaux & d'autres chôſes qu'on mettoit ſur les caſques.

CÉLÉBRANT. ſ. m. Prêtre, ou Prélat, qui dit la Meſſe, qui officie. *Rei ſacræ miniſter.*

CÉLÉBRATION. ſ. f. Action qu'on fait avec cérémonie, & ſolennité. *Celebratio.* Il faut ſe tenir dans le reſpect pendant la *célébration* de la Meſſe. On délivre des cèrtificats des *célébrations* des mariages. On dit auſſi, la *célébration* d'un Concile.

CÉLÉBRE. adj. m. & f. Qui eſt en réputation, qui eſt fameux. *Celeber, celebris.* Un Avocat, un Prédicateur *célébre*. Une Hiſtoire *célébre*. Une Foire *célébre*, bien fréquentée.

Célébre, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait avec cérémonie & ſolennité. On fit une *célébre* fête au ſacre, au mariage du Roi.

CÉLÉBRER. v. act. Honorer quelqu'un par des loüanges, par des monumens, fêtes, inſcriptions, ou trophées qu'on fait à ſon honneur. *Celebrare.* Les Anciens ont *célébré* la gloire de leurs Héros par tous les moyens qu'ils ont pû imaginer. Aléxandre envioit le bonheur d'Achille, qui avoit trouvé un éxcèllent Poëte pour *célébrer* ſes loüanges. Vaug.

Célébrer, ſignifie auſſi, Solenniſer. *Feſta colere, diem feſtum agere.* Il faut *célébrer* les grandes fêtes avec plus d'éclat que les ordinaires. Les Payens *célébroient* les Jeux Olympiques tous les cinq ans. *Ludos celebrare.*

Célébrer, ſe dit plus ordinairement des cerémonies Eccléſiaſtiques; & on dit ſur tout, *Célébrer* la Meſſe, ou abſolument, *célébrer*, pour ſignifier, Dire la Meſſe. *Facere, rem divinam facere. Célébrer* la Meſſe, dans le VIIIe ſiécle, ſignifioit ſouvent y aſſiſter, & ſe diſoit des Laïques. Ainſi Sigebalde Roi d'Oueſſey en Anglétèrre dit dans une lettre à S. Boniface, qu'en *célébrant* la Meſſe il fait réciter ſon nom comme celui des Evêques d'Anglétèrre. C'eſt qu'en Latin, d'où cette expreſſion eſt priſe, *celebrare*, ſignifie hanter, fréquenter, ſe trouver en quelque lieu. Ainſi dans les bons Auteurs *celebrare ſylvas, celebrare templa, celebrare alicujus domum, potentum limina*, ſignifie, aller dans les forêts, y être aſſidu aux temples; hanter la maiſon de quelqu'un; fréquenter les palais des grands. Mais ce ſens n'a point paſſé dans nôtre langue, ou n'eſt point venu juſqu'à nous. On dit pareillement, *célébrer* un Concile, pour dire, Tenir le Concile.

Célébrer, ſe dit encore du mariage qu'on fait en face de l'Égliſe avec toutes les ſolennitez du droit Civil, & Eccléſiaſtique. *Agere ſolennem nuptiarum diem.*

Célébré, ée. part. & adj. *Celebratus.* Mariage *célébré* en face d'Égliſe.

CÉLÉRITÉ. ſ. f. Pompe, magnificence, ſolennité, cérémonie qui rend une action célébre. *Celebritas.* La *célébrité* des jeux. La *célébrité* des noces. La *célébrité* des funerailles. *Ludorum, nuptiarum, funerum ſolennia.* L'entrée des Legats ſe fait avec une grande *célébrité*. Il ſe dit auſſi des pèrſonnes, & alors il ſignifie, Nom, réputation. Il a toûjours eû beaucoup de *célébrité*. La *célébrité* que donne l'Hiſtoire à ceux qui ont cultivé la vèrtu, & l'infamie dont elle note les ſcélérats, ſont de puiſſans motifs pour inſpirer l'amour de la vèrtu, & l'horreur du vice. Boss. Ce mot eſt un peu vieux: on ne s'en doit ſervir que rarement.

CELÉEMENT. adverb. Vieux mot, qui veut dire, en ſecret. *Clam, ſecretò, celanter.* Il vient de *celare, celer, cacher.* Cretine eſt un accroiſſement de ce qui vient *celéement*. Traduct. des Instit. de Justin. C'eſt-à-dire, ſans qu'on s'en apperçoive.

CELEP. ſ. m. Liqueur; breuvage des Orientaux. Ils le trouvent délicieux. Il eſt ſucré, & ambré. Les Turcs appellent cette liqueur ou plûtôt cette boiſſon *ſaleb*. On la boit chaude, & la racine de ſatyrion en fait la baſe.

CELER. v. act. Tenir quelque chôſe cachée, & ſecrette; diſſimuler; taire. *Celare, occultare, tegere.* Cet accuſé a *celé* la vérité dans ſon interrogatoire. Un bon Capitaine doit *celer* ſes deſſeins à tout le monde. La nature a bien des ſecrets qu'elle a *celez* aux hommes. La plus grande diſcrétion d'un Amant eſt de *celer* ſon bonheur.

Soupirs d'autant plus doux qu'il les falloit celer. Racin.

La coutume des Pèrſes eſt de *celer* le ſecret avec une fidélité mèrveilleuſe. Vaug.

C'eſt à vous, mon eſprit, à qui je veux parler;
Vous avez des défauts que je ne puis celer. Boil.

On dit auſſi, qu'un homme ſe fait *celer*, quand il fait dire qu'il n'eſt pas chez lui, quoiqu'il y ſoit effectivement.

Celé, ée. part. & adj. *Celatus.*

CELÈRES. ſ. m. & plur. *Celeres.* Les *Célères* étoient un Corps ou Régiment de la Garde des Rois Romains, établi par Romulus, & compoſé de trois cens jeunes gens, choiſis parmi les plus illuſtres familles de Rome, approuvez par les ſuffrages des Curies du peuple dont chacune en fourniſſoit dix. Ils étoient toûjours auprès de la pèrſonne du Roi, pour le garder & pour recevoir ſes ordres & les éxécuter. A la guèrre ils étoient à l'avant garde quand il falloit donner le combat qu'ils commençoient toujours les prémiers; & dans la retraite ils faiſoient l'arrière garde. Quoique ce fût un Corps de Cavalerie ils mettoient pied à tèrre, & combattoient à pied par tout où la Cavalerie ne pouvoit agir. Leur Commandant s'appelloit Tribun des *Célères*. Ils faiſoient trois Compagnies de cent maîtres chacun, qui avoient un Capitaine nommé Centurion. Leur Tribun étoit la ſeconde pèrſonne du Royaume. Plutarque dit dans la vie de Numa que ce Prince caſſa le Régiment des *Céleres*: ſi cela eſt vrai, il fut rétabli bientôt après, & l'on en trouve encore ſous les Rois ſuivans, témoin le fameux Brutus qui chaſſa les Tarquins, & qui fut Tribun des *Célères*. *Roſin. Antiq. Rom. L. VII. c. 4. Vigenère ſur Tit. Live T. I. p.* 1027. 1028. 1373.

Ce nom vient de *Celer*, prompt, vîte; & il leur fut donné ou à raiſon de leur promptitude à obéir au Roi, ou à cauſe que leur prémier Chef s'appella *Celer*, ou d'un autre *Celer* compagnon de Romulus, qui lui fut d'un grand ſecours dans le combat contre Remus, & qui tua ce Prince. On prétend que c'eſt eux que l'on nomma dans la ſuite *Troſſules, Troſſuli*, parce qu'ils prirent ſeul la ville de *Troſſulum* en Etrurie, ſans le ſecours d'aucune infanterie, ou pour quelque autre raiſon qu'on ne ſçait pas.

CELERI. ſ. m. C'eſt une eſpéce de pèrſil qu'on cultive avec ſoin dans les jardins. Il eſt le même que celui qu'on appelle *pèrſil de marais*, en Latin, *apium paluſtre, ſive officinarum*; mais par la culture il devient plus doux, & de meilleur goût. On en mange les feüilles les plus tendres, & la partie ſupérieure de la racine avec du poivre, & de l'huile. Ce mot nous eſt venu des Italiens, qui nomment cette plante *celeri*, ou *ſceleri*.

CÉLERIN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Celerinus.* S. *Célerin* Lecteur de l'Égliſe de Cartage du tems de S. Cyprien, & Confeſſeur de J. C. ſous Déce, étoit d'une race très-illuſtre parmi les Chrétiens, & ne doit pas être confondu avec un autre Confeſſeur *Célerin* qui étoit à Rome dans le tems de l'élection du Pape Corneille, & ſe trouva engagé dans le parti de Novatien, qu'il quitta bientôt en ſe réüniſſant aux Catholiques.

Le peuple dit provèrbialement d'un grand parleur, qui dit tout ce qu'il ſçait, & ce qu'il devroit taire, que c'eſt un Saint *Célerin*. C'eſt une froide équivoque, pour éxprimer un homme qui ne cele rien. Le peuple prononce rin ou ren pour rien.

CÉLERIN. ſ. m. Petit poiſſon de mèr, qui eſt une eſpéce de ſardine.

CÉLERINE. ſ. f. & nom propre de femme, *Celerina*, Grand-mère de S. Célerin Diâcre.

CÉLÉRITÉ. ſ. f. Promptitude, diligence. *Celeritas.* C'eſt une affaire qui requiert *célérité*, qui dépérit. Il ne ſe dit guère qu'au Palais.

Ce mot vient du Latin *celer*, qui vient du Grèc κέλλω, *curro.*

CÉLESTE. adj. m. & f. Qui tient quelque chôſe du ciel, qui eſt de la nature du ciel, qui repréſente le ciel, qui vient du ciel. *Cæleſtis.* Les corps *céleſtes* ſont incorruptibles. Les influences *céleſtes* agiſſent ſur les corps ſublunaires. Ariſtote a admis dés intelligences *céleſtes* qui faiſoient mouvoir les aſtres. Les Coſmographes des globes *céleſtes*, & terreſtres. Les Poëtes appellent les aſtres, les *céleſtes* flambeaux. Nôtre âme a une origine *céleſte*.

Que le plus coupable de nous
Se ſacrifie aux traits du céleſte courroux. La Font.

Harmonie céleste, eſt une harmonie que quelques Philoſophes ſe ſont imaginez être produite par les aſtres; & par leurs mouvemens, & que nôtre éloignement nous empêchoit d'entendre; comme Platon, Philon Juif, Saint Auguſtin, S. Ambroiſe, Saint Iſidore, Boëce, & pluſieurs autres. Ils diſent que le mouvement & l'impulſion des globes *céleſtes*, qui ſe pouſſent par

par des intèrvalles diſſemblables, forment des tons dont la variété eſt tout-à-fait muſicale. Il eſt impoſſible, ſelon eux, que des corps ſi ſpacieux gardent le ſilence, en fourniſſant leur carrière avec tant de rapidité. L'air frappé par la force de leur impulſion, rend néceſſairement un bruit proportionné à la violence qu'il a ſouffèrte. Ainſi comme la ſphère *céleſte* eſt muë avec une grande juſteſſe par la main toute puiſſante qui y préſide, & que tous les globes ne font pas tous le même circuit, & ne roulent pas avec la même viteſſe, les tons différens que produit la différence de leurs mouvemens, forment un concèrt admirable. Mais cette opinion a été réfutée par Saint Irénée, & enſuite par Saint Baſile & S. Épiphane.

En Aſtrologie on appelle *thème*, ou *figure céleſte*, la diſpoſition du ciel à cèrtain moment déſigné, comme la naiſſance d'un enfant, quelque accident ſignalé de ſa vie, de ſes actions : & c'eſt ce qu'on appelle autrement *horoſcope*.

On appelle auſſi *la gloire céleſte*, la béatitude étèrnelle : les *Eſprits céleſtes*, les Anges & les Saints qui en joüiſſent : *les inſpirations céleſtes*, les grâces qui nous viennent du Ciel.

CÉLESTE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt parfait & excellent, & qui vient apparemment de la grâce du Ciel. C'eſt une beauté *céleſte*, un eſprit *céleſte*.

> *Et dès qu'on vient à voir vos* céleſtes *appas*,
> *Un cœur ſe laiſſe prendre, & ne raiſonne pas.* MOL.

BLEU CÉLESTE, eſt un bleu qui eſt de la couleur du ciel ſerein. Or ce bleu du ciel vient du grand éloignement où il eſt de nos yeux, à cauſe que la lumière ſe pèrd dans cette vaſte étenduë.

On appelle à Paris des *Sœurs Céleſtes*, les Religieuſes de l'Annonciade, à cauſe qu'elles ſont en partie habillées de bleu. *Moniales annunciatæ Virginis ab habitu cæleſtis coloris, Cæleſtes appellatæ, Cæleſtes ſorores, Virgines.*

CÉLESTE. ſ. f. *Cæleſtis*. C'étoit une Déeſſe honorée à Carthage. Tèrtullien dans ſon Apologétique, & Philaſtrius, diſent que c'étoit une Déeſſe d'Afrique. Le dèrnier, que c'eſt celle qu'on appelloit ailleurs Reine & fortune du Ciel. Baronius, qui parle fort au long de cette Déeſſe l'an 399. de J. C. croit que c'étoit l'Aſtarthe des Sidoniens, qu'on appelloit la Reine du Ciel. En 399. les Chrétiens de Carthage changèrent le temple de *Céleſte* en Égliſe. On la repréſentoit portée ſur un Lion ; & ſi l'on en croit Capitolin dans la vie de Pertinax elle rendoit des Oracles dans ce temple. Lucien, Apulée, Hérodien & pluſieurs autres témoignent que l'idôle de *Céleſte* portoit les noms de toutes les principales Divinitez du monde, c'eſt-à-dire, comme parle S. Ambroiſe *adv. Symmach.* que cette Déeſſe étoit honorée par différens peuples & en différens endroits ſous différens noms. Vèrs l'an 421. l'Empereur Conſtantius fit ruiner à Carthage le temple de *Céleſte*. Héliogabale fit apporter de Carthage l'idole de *Céleſte*, que toute l'Afrique révéroit éxtrêmement. On prétendoit que c'étoit la Lune, c'eſt pourquoi Héliogabale diſoit qu'il la vouloit marier avec ſon Dieu, qu'on prétendoit être le Soleil. Il en fit célébrer les noces à Rome & dans toute l'Italie, & obligea tous les ſujets de l'Empire à lui faire des préſens de noces, comme il avoit fais apporter de Carthage toutes les richeſſes du temple de *Céleſte* pour avoir de quoi la parer. DE TILLEM.

CÉLESTE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une tulippe gris lavandé avec un peu de rouge & blanc de lait. MORIN.

CÉLESTIEL, ELLE. adj. *Cæleſtis*. C'eſt la même chôſe que *céleſte*. Ce mot eſt hors d'uſage.

CÉLESTIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Cæleſtinus*. *Céleſtin*, Hiſtorien du tems de Valérien & de Gallien. Cinq Papes ont porté le nom de *Céleſtin*. Les *Céleſtins* dans Pline Liv. III. c. 14. ſont des peuples de l'Ombrie.

CÉLESTIN. ſ. m. Eſt un Ordre de Religieux réformez de l'Ordre de Saint Bèrnard, par le Pape Céleſtin V. en l'an 1244. *Cæleſtini.*

Les *Céleſtins* établis en 1244. par Pièrre de Mourrhon, ou de Morron d'Iſernia au Royaume de Naples, qui fut depuis *Céleſtin V.* furent approuvez en 1264. par Urbain IVe, & confirmez par Grégoire X. en 1274. dans le II. Concile général de Lion. Philippe le Bel en fit demander douze au Général de l'Ordre par Pièrre de Sorre ſon Ambaſſadeur à Naples, & les introduiſit en France en 1300. leur donnant d'abord deux monaſtères, celui d'Ambert dans la forêt d'Orleans, & celui du Mont de Chartres dans la forêt de Compiegne.

On dit dans le ſtile bas & familier par une manière de provèrbe ; *Voilà un plaiſant Céleſtin* ; pour dire, voilà un impèrtinent, un ridicule, un ſot. Cependant ſi l'on avoit égard à l'origine de cette façon de parler, elle devroit ſignifier un homme gay, plaiſant, divèrtiſſant : voici ſon origine. Autrefois à Roüen, capitale de Normandie, les *Céleſtins* n'étoient exempts de payer l'entrée de leur boiſſon, qu'à condition qu'un de leurs Frères marcheroit à la tête de la prémière des charettes, ſur leſquelles on conduiſoit cette boiſſon, & ſauteroit d'un air gay, en paſſant auprès de la maiſon du Gouvèrneur de la ville. Un jour un de leurs Frères ayant paru devant les charettes plus gaillard que ceux qu'on avoit vûs juſques alors, le Gouvèrneur ne put s'empêcher de dire : *voilà un plaiſant Céleſtin.*

On dit *à la Céleſtine* ; pour dire, à la manière des *Céleſtins* ; & ces façons de parler ſont aſſez communes. Une omelette *à la Céleſtine*. Elles ſont fort épaiſſes.

CÉLESTINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône à peluche, qui a les grandes feüilles blanches, ſa peluche blanche, mêlée de citron, qui blanchit ſur la fin. MORIN.

CÉLIAQUE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une eſpéce de flux de ventre, dans lequel les alimens ne ſortent pas tout cruds comme dans la lienterie, mais à demi digérez ; de ſorte que ces deux maladies ne diffèrent entre elles que du plus au moins. Il arrive ſouvent auſſi que les alimens ſont digerez ; mais le chile demeure confondu avec les éxcrémens. Les cauſes de la *céliaque* ſont ou la foibleſſe du levain de l'eſtomac ; ou le peu de ſéjour que les alimens y font ; ou l'obſtruction des veines lactées, ou bien le défaut d'âcreté de la bile.

CÉLIAQUE, ſe dit auſſi d'une artère du bas ventre, qui vient de l'aorte : l'artère *céliaque* ſe diviſe en deux ; la droite va au foye, & la gauche à la rate.

Ce mot vient du Grèc *κοιλία, venter, κοιλιακὸς*, un homme ſujet à ces ſortes d'incommoditez.

CÉLIBAT. ſ. m. État d'un homme qui vit hors du mariage. *Vita cælebs, vulgo cælibatus*. La dure loi du *célibat* a trouvé de grandes réſiſtances pour s'établir : le cœur ne s'y oppoſoit pas moins que l'eſprit. S. ÉVR. Les éloges que Tertullien a donnez à la chaſteté firent trouver une plus grande pèrfection, & une plus grande pureté dans le *célibat*. ID. Dans le prémier Concile de Nicée Paphnuce s'oppoſa hautement à la loi que l'on y vouloit faire, pour obliger les Évêques & les Prêtres à garder le *célibat*. DU PIN. Cependant les grands applaudiſſemens qu'on donna au *célibat*, & les fortes raiſons de ſes partiſans ne laiſſèrent pas de faire impreſſion. ID. & il fut ordonné à tous les Miniſtres ſacrez, ſans éxception, de garder le *célibat*. Dans l'occident les Conciles d'Elvire, d'Arles, d'Agde, de Tours &c. ont reçû ce Decret, ou l'ont confirmé. Tant d'autoritez font voir que la loi qui ordonne le *célibat* eſt ſage. Les Prêtres qui ſe piquoient d'une ſainteté plus éxacte gardèrent le *célibat*, enſorte qu'à la fin du IVe ſiécle, & depuis le Decret du Pape Sirice en 385. il y en avoit peu qui fuſſent mariez. Le Concile d'Orange en 441. ordonna la dépoſition de ceux qui ne s'abſtenoient pas de leurs femmes, Grégoire VII. acheva prèſque de réduire les Eccléſiaſtiques à la loi du *célibat*. Dans le XIIe ſiécle le Pape Céleſtin envoya ſes Légats en Bohême pour ſoumettre les Eccléſiaſtiques au *célibat*. Ils refuſèrent d'y conſentir, & répondîrent qu'ils ne ſouffriroient point *un joug que ni eux, ni leurs pères, n'avoient pû porter* : on les contraignit. Au Concile de Trente on propoſa de rendre aux Eccléſiaſtiques la libèrté du mariage, & de les délivrer de la contrainte du *célibat*, c'étoit même un article de l'*interim* de Charles-Quint. Mais le Pape refuſa d'y conſentir : & tous les Eccléſiaſtiques ſont obligez de garder inviolablement le *célibat* ; comme un état plus pur, & plus convenable à la ſainteté de leur profeſſion. S. ÉVR. Les Hérétiques ont parlé contre le *célibat* d'une manière ſi groſſière, qu'elle eſt capable de faire rougir même les libèrtins.

M. Fèrrand, dans ſa Réponſe à l'Apologie pour la réformation, montre que les Prêtres, les Diâcres, & même les Soudiâcres, ont toûjours été en obligation de garder le *célibat*, que dans l'Égliſe Gallicane aux tems de S. Loup & du I. Concile de Mâcon on obligeoit les Acolithes & les Exorciſtes à la continence comme les Ordres ſuperieurs. L'Hiſtorien Socrate Liv. V. ch. 22. dit qu'en Theſſalie on éxcommunioit un Clèrc s'il habitoit avec ſa femme, quoi qu'il l'eut épouſée avant ſon ordination, & que la même coutume s'obſèrvoit en Macédoine & en Grèce ; qu'en Orient tous obſèrvoient volontairement cette régle. S. Jérôme plus ancien que Socrate dit que les Égliſes d'Orient, d'Égypte, & du S. Siége Apoſtolique, c'eſt-à-dire, les trois Grands Patriarchats, & prèſque toutes les Égliſes du monde qui leur étoient ſoumiſes, prenoient pour Clercs des Vièrges, ou des continents, ou que s'ils avoient des femmes, ils ceſſoient d'être leurs maris. S. Épiphane avant S. Jérôme, quoique du même ſiécle, dit qu'un homme qui a été marié, ne l'eut-il été qu'une fois, n'eſt point reçu pour être Diâcre, Prêtre, Evêque, ou Soudiâcre du vivant de ſa femme, s'il ne s'en abſtient. Que s'il ſe pratique quelque chôſe de contraire en quelques endroits, cela eſt contraire à la régle de l'Égliſe, quoique par condeſcendance pour la foibleſſe humaine. Ce qui montre qu'il y avoit une ancienne régle ou Ca-

non qui ordonnoit le *célibat* aux Clèrcs. Le Préſident Savaron, dans ſes Origines de la ville de Clairmont en Auvèrgne p. 46. remarque que le *célibat* étoit gardé par les Evêques dans le IIIe ſiécle. Voyez le traité de Ratram contre les Grècs L. IV. C. 6. où il répond aux accuſations des Grècs par rapport au *célibat* des Clèrcs.

Scaliger tire ce mot du Grèc κοιτὴ, qui ſignifie *lit*, & λείπω, qui ſignifie *linquo*, Celui qui abandonne le lit nuptial, ou qui n'en a jamais voulu. D'autres diſent que le mot de *célibat* vient de *Cæli beatitudo*.

CÉLICOLE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Cælicola*. Les *Célicoles*, ou Adorateurs du Ciel, profeſſoient une héréſie qui tenoit à ce que l'on croit du Judaïſme, & du Paganiſme. Ils pèrvèrtiſſoient le baptême, comme les Donatiſtes, & il s'en trouvoit principalement en Afrique. Honorius fit ou confirma beaucoup de loix contre eux l'an 408. que l'on voit dans le Code Théodoſien ſous le titre des Juifs, c'eſt ce qui fait croire qu'ils judaïſoient au moins en quelque chôſe. Quelques Auteurs en concluënt que c'étoient des Apoſtats qui de la Religion Chrétienne étoient paſſez dans le Judaïſme. Ils appelloient leurs ſupérieurs Majeurs.

CELIDÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anemone à peluche, qui porte les grandes feüilles blanches mêlées d'incarnat, ſa peluche céladon, mêlé de couleur de rôſe. MORIN.

CÉLIGNE ſ. f. & nom propre de femme. *Cælinia*, ou *Cilinia*. *Celinie*, que le peuple nomme Ste *Céligne*, étoit de la ville de Meaux. BAILLET. Elle étoit contemporaine de Ste Geneviéſve, ſous la conduite de laquelle elle conſacra à Dieu ſa virginité. Il y a une autre Ste *Céligne* veuve honorée à Laon & à Rheims.

CELLE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une petite maiſon, chambre ou retraite d'un Moine, d'un Hèrmite. *Cella*, *cellula*. Il n'eſt plus en uſage qu'en ſes compoſez. L'Abbaye de Montier la *Celle*. On l'a dit originairement de la maiſon où demeuroient des pèrſonnes de ſèrvile condition, ou francs, ou bien des enfans qu'on y laiſſoit pour aller commodément à l'école.

Quelques Auteurs dérivent ce mot de l'Hébreu כלא, qui veut dire un *lieu où l'on enfèrme quelque chôſe*, *une priſon*.

CELLERAGE. ſ. m. Droit ſeigneurial qui ſe prend quand le vin eſt mis au cellier. *Cellarium vectigal*. En quelques endroits on l'appelle *Droit de chantelage*, quand on le met ſur le chantier.

CELLÉRERIE. ſ. f. Titre, ou bénéfice de l'Official clauſtral qui eſt Cellérier. *Cellarii præfectura*.

CELLÉRIER. ſ. m. On prononce *Célérié*, & quelques-uns écrivent *célérier* avec une ſeule *l*. Oeconome d'un Monaſtère; Office clauſtral chez les Moines, qu'éxèrce celui qui a ſoin des proviſions, & de la nourriture du Couvent. *Cellarius*, *cellario præfectus*. *Cellerarius*, *Cellararius*.

On dit auſſi *Cellerière* dans les Maiſons de Religieuſe. *Cellaria cuſtos*, *penicellis & peno præfecta*. Dans la Regle de S^te^ Céſaire écrite au VIe ſiécle par ſon frère l'Evêque S. Céſaire la *Cellerière* eſt appellé *Cavenaria*, & *Celleraria*.

Ce mot eſt tiré du Droit Romain. *Cellerarius* dans le Digeſte eſt celui qui étoit prépoſé à l'éxamen des comptes. Ulpien le définit, *Cellerarius*, *id eſt*, *ideo præpoſitus ut rationes ſalvæ ſint*. Voyez ſur l'office de *Cellérier* la régle de Saint Benoît, & les conſtitutions des différentes Congrégations qui ſuivent cette régle.

Les Anciens donnoient ce nom à ceux à qui ils commettoient le ſoin de leurs affaires domeſtiques. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui dans les grandes maiſons, Intendant. Les Prélats & les Monaſtères l'affectèrent pour le donner à leurs Procureurs & à leurs Agents. L'Auteur de la vie de S. Céſaire dit que ce Grand pèrſonnage fut *Cellérier*, c'eſt-à-dire, Procureur de Luxeul. *Cellerarius*, *id eſt*, *Procurator fuit Lexovienſis Monaſterii*. Philippe de Savoye, quoiqu'il fût d'une naiſſance ſi illuſtre, étoit *Cellerier* de l'Archevêque de Vienne l'an 1243. CHORIER, *hiſt. de Dauph. L. XI. p.* 264. Le *Célérier*, *Cellerarius*, *Cellarius*, étoit proprement l'Officier qui a ſoin des proviſions de bouche. *Qui cellæ vinariæ & eſcuriæ praeſt*. Les anciennes fonctions du *Cellérier* ont rapport à cette origine. Il ne ſe mêloit d'abord que de faire recuëillir les grains du Seigneur, & de les ſèrrer dans les greniers, & ſes droits conſiſtoient en une cèrtaine quantité de grains priſe ſur ceux qui ſe recuëilloient pour le Seigneur; de plus en un habit avec ſa fourrure. Le ſoin de faire porter la recolte du Seigneur dans le grenier étoit commun à cet Officier, & à celui qu'on nommoit Baile. Auſſi la part qu'il devoit prendre ſur la recette étoit réglée ſur le même piéd. L'un & l'autre, ſuivant les titres qui nous reſtent, avoient une treizième du total. Ainſi les offices de *Célérier*, de Miſtral, & de Baile, n'étoient diſtinguez que par le nom, & nullement par les fonctions. On peut remarquer toutefois une différence conſidérable entre cet Office & celui de Miſtral, c'eſt que le *Cellerier* faiſoit la recette des revenus du Seigneur dans toute l'étenduë de la Tèrre par préférence même au Chaſtelain. VALBONNET. On peut voir dans cet Auteur plus de détail ſur cet Office, *Mém. pour l'hiſt. de Dauphin. Diſc. I^r^. C.* 5.

L'Office de *Cellérier* étoit plus ordinaire dans le Viennois, dans la Baronie de la Tour, & dans les tèrres que les Dauphins avoient au delà du Rhône, que dans les autres parties du Dauphiné. On n'en trouve prêſque point dans l'Ambrunois, ni dans le Briançonnois. Dans tout le Gapençois il n'en paroît qu'un à Upaix. Dans le Graiſivodan outre les *Cellériers* d'Avalon, de Cornillon, & de Moirans, il y en avoit un à Grenoble. Dans le Viennois outre ceux de S. Donat, de Cremieu, de Bourgoin, de Quirieux, de la Tour du Pin, il s'en trouve un pour toute la Baronie de la Tour, qui avoit ſous ſa charge les Chaſtelains & les autres *Cellériers* de la tèrre. Enfin, dans les tèrres ſituées en Breſſe & en Bugey dépendantes des Dauphins, il y avoit prêſque en toutes des *Cellériers*. VALBONNET.

On trouve fort peu d'inféodations de ces Offices: il n'en paroît qu'à Avalon & à S. Donat. IDEM.

Le *Cellérier*, dit Pièrre de S. Julien dans ſon *Origine des Bourgongnons*, a auſſi été un Office dans les Chapitres. C'étoit celui qui avoit ſoin des affaires temporelles, & de faire diſtribuer aux Chanoines le pain, le vin, & l'argent, à raiſon de leur aſſiſtance au Chœur. On l'a nommé en différens lieux *Cellerier*, Bourſier, ou Courrier, dit le même Auteur. Voyez COURRIER.

CELLES. Ville de Bèrry ſur la rivière de Chèr à trois lieuës de Remorantin. *Cellæ*. Il y a à Célles une Abbaye célébre fondée par S. Euſice Moine de Micy près d'Orleans, qui mourut en 542. Les habitans de *Celles* ont été affranchis par Robert de Courtenay ſieur de Mehun & de *Celles*. Il y a à *Celles* un Grenier à ſel, un Couvent d'Urſulines, un Hôpital des Frères de la Charité, & à une des éxtrêmitez de la ville un très-beau Château ſur le Chèr bâti par Philippe de Béthune, qui fut Ambaſſadeur à Rome, au commencement du dèrnier ſiecle. Voyez la Thaumaſſière hiſt. de Berry L. IX. C. 40.

CELLIER. ſ. m. Lieu où on ſèrre les proviſions d'une maiſon, le vin, le bois, le lard, &c. Il diffère de la *cave*, en ce qu'il eſt moins profond; il eſt quelquefois ſoutèrrain, ou fort peu au deſſous du rez de chauſſée. On prononce *celié*.

C'eſt de ce mot qu'eſt venu *celle*, ou *cellule*, qui ſe dit d'une habitation de Moine attenant une Abbaye, ou qui étoit de ſa dépendance.

CELLITE. ſ. m. Nom d'un Ordre Religieux. *Cellita*. Les *Cellites* ont été fondez par Alexius Romain, & en Italie ils ſont appellez de ſon nom Aléxiens; mais en Allemagne & dans les Pays-Bas, où ils ont des maiſons, on les nomme *Cellites*, c'eſt à dire, Gens à cellules, de *Cella*.

CELLULE. ſ. f. Petite chambre, ou maiſon, où loge un Religieux. *Cella*, *cellula*. Ce dortoir eſt diviſé en tant de *cellules*, ou chambres. Les Chartreux ont chacun une maiſon ſéparée qui leur ſèrt de *cellule*. La ſale où on tient le Conclave eſt diviſée par des cloiſons en pluſieurs *cellules* pour loger les Cardinaux.

CELLULE, ſe dit de pluſieurs petites ſéparations ou quarrez qui ſe font dans des boëtes, dans des caſſes d'Imprimerie, pour y garder pluſieurs chôſes ſans confuſion. L'Art de Raymon Lulle conſiſte en la diſtribution des ſujets en pluſieurs *cellules*; en l'évacuation des *cellules*.

CELLULES, ſe dit auſſi des petites diviſions qui ſe trouvent dans les ruches des mouches à miel où elles ſe retirent, qui ſont toutes admirablement compaſſées & égales, & de figure héxagone. Les abeilles diſtribuënt le miel dans leurs *cellules*. ABLANC.

On dit auſſi, que le cèrveau a pluſieurs *cellules*, ou pluſieurs petites cavitez ſéparées. On le dit auſſi de pluſieurs autres parties du corps.

CELORS. ſ. m. Nom d'une ancienne meſure en uſage dans la Bourgogne. Bien eſt vrai que les anciens uſoient de *Celors*, qui étoit une meſure de laquelle les 26 faiſoient un boüillon, comme dit un titre de l'an 1238. fait par Gérard de Tirreguèrre, qui donne à Eſtienne de Vauxgrigneux, aujourd'hui Vaugrenans. GOLLUT, *Mémoir. des Bourgongnons L. II. c.* 33.

CELTE. ſ. m. *Celta*. Les *Celtes* étoient un peuple de l'ancienne Gaule, que Céſar partage en trois nations; les Celtes, les Aquitains & les Belges. Les *Celtes* occupoient tout ce qui s'étend entre la Garonne, la Seine, & la Marne, ſéparez des Aquitains par la Garonne, & des Belges par les deux autres fleuves. Céſar dit que *Celte* étoit un nom de la langue de ces peuples, & que les Romains les nommoient Gaulois. Appien dit qu'une opinion fort commune étoit qu'ils ſe nommoient ainſi de *Celte* fils de Polyphême & de Galathée; d'autres tiennent que ce fut d'un Roi des Gaulois qui portoit ce nom. Bochart dans ſon Phaleg L. III. C. 6. p. 186. & ſuiv. prétend qu'ils furent ainſi nommez parce qu'ils avoient communément les cheveux blonds. Il montre par pluſieurs témoignages de l'Antiquité qu'ils avoient en effet les cheveux blonds, & qu'ils ont été appellés Ξανθογενεῖς, & Ξανθὰ ἔθνη &c. c'eſt-à-dire, Gens à cheveux blonds, nations blondes. Cela étant cèrtain, il croit que ce mot vient de חלד,

Chalta

Chalta, ou *Chelta*, qui dans le Thalmud au Traité Nidda ſignifie du ſafran, & qu'ainſi *Celte* eſt la même choſe que *ξανθὸς*, *flavus*, blond. Bodin dans ſa Méthode c. 9. croit que *Celtes* eſt la même choſe que κέλητες, de κέλης, *equus deſultorius*, parce qu'ils montoient des chevaux ſans ſelle & ſans les atteler à un char. Lazius dit que *Celtes* eſt fait de Galate par contraction. Strabon dit que les *Celtes* furent ainſi appellez à cauſe de leur nobleſſe, ſoit parce qu'ils avoient la principale autorité dans les Gaules, ſoit parcequ'ils étoient plus forts & plus vaillants. Quelques recens pour ſoutenir ce ſentiment diſent qu'encore aujourd'hui Gelten a cette ſignification en Alleman, qu'en Flamand Gelte-baors ſignifie un poiſſon excellent, & *Gildos*, un bœuf fort & vigoureux; que ce ſont autant de veſtiges de l'ancienne ſignification de ce nom.

Dadin De Hauteſerre, *Rer. Aquitan. L. I. C.* 1. montre que tous les Gaulois ont été appellez *Celtes*, & le P. Pezron a fait un Traité de l'Antiquité & de la langue des *Celtes*, où il prouve qu'ils étoient de la poſtérité de Gomer fils aîné de Japhet.

CELTIBÈRE. ſ. m. & f. Ancien peuple d'Eſpagne qui poſſédoit une partie de l'Arragon & de la Caſtille. *Celtiberus*, *a*. Les *Celtibères* étoient des Celtes qui étant paſſez de Gaule en Eſpagne, & s'étant arrêtez & fixez le long de l'Èbre, *Iberus* en Latin, furent appellez *Celtibères* comme qui diroit des Celtes de l'Èbre, c'eſt-à-dire, habitans ſur les bords de l'Èbre. Les *Celtibères* étoient les plus vaillants hommes d'Eſpagne. Florus les appelle *Robur Hiſpaniæ*, la force de l'Eſpagne, & Diodore de Sicile L. VI. Strabon L. IV. Pline L. III. C. 1. Florus L. II. C. 17. diſent qu'ils réſiſtèrent long-tems avec un courage incroyable aux Cartaginois & aux Romains. On dit auſſi *Celtibérien*, *Celtibérienne*. Voyez Vigenère ſur Céſar, & Cordemoy, hiſt. de Fr. T. 1. p. 11.

CELTIBÉRIE. ſ. f. Païs des Celtibères. *Celtiberia*. C'eſt l'Arragon. Vigenère.

CELTIBÉRIEN, enne. Voyez CELTIBÈRE. C'eſt la même choſe.

CELTIQUE. ſ. m. & f. Peuple de l'Eſpagne. *Celticus*. Les *Celtiques* étoient une Colonie de Celtes, ou de Celtibères, qui pénétroient juſque ſur la côte occidentale de l'Eſpagne, où ils s'établirent depuis le Dourou juſques au promontoire ou cap appellé Promontoire *Celtique*, qui étoit apparemment le Cap de Finiſtère. Voyez Mela L. III. c. 1. & Strabon L. III.

CELTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Celtes. *Celticus*. La Gaule *Celtique*, c'eſt la partie de la Gaule qu'occupoient les Celtes. Belloveſe & Segoveſe, neveux d'Ambigat Prince Biturige Roi des Celtes, conduiſirent des Colonies *Celtiques* en Allemagne & en Italie ſous le régne du vieux Tarquin.

CELUI, Celle, au pluriel *Ceux* & *Celles*, *Celui-ci*, *Celle-là*, ſont des pronoms démonſtratifs, qui ſignifient la même choſe que *Ce*. *Ille*, *illa*; *Is*, *ea*. Ce pronom eſt de toutes les perſonnes, comme on parle en Grammaire, & l'on dit fort bien. Je ſuis *celui* qui &c. Vous êtes *celui*, Il eſt *celui*; ou avec un nom propre, Céſar eſt *celui* qui &c. Ceux qui diſent qu'on ne met pas bien *celui* après un adjectif, ſe trompent: on trouve cette conſtruction dans les ouvrages les mieux écrits en nôtre langue. Heureux *ceux* dont les iniquitez ſont pardonnées. P. Lall. *Jéſ.* Heureux *celui* que ſa compaſſion rend attentif aux beſoins du pauvre. Id.

CELUI-LÀ. Celle-là. Autre pronom démonſtratif. *Ille*, *illa*. *Is*, *ea*. C'eſt *celui-là* qui l'a tué. C'eſt *celle-là* qui me captive. Mais il ne faut jamais joindre la particule *là* avec le pronom démonſtratif *celui* ou *celle*, quand il eſt immédiatement ſuivi du pronom relatif *qui*, ou *lequel*: comme *ceux-là qui* aiment Dieu. Voiture n'eſt point à imiter dans cette conſtruction.

> *Car le feu qui brûla Gomorre,*
> *Ne fut jamais ſi véhément,*
> *Que* celui-là *qui me dévore.*

CELUI-LÀ, CELUI-CI. Pronoms diſtributifs. Ils répondent aux pronoms Latins diſtributifs. *Ille*, & *hic*, dont l'uſage eſt de déſigner, de ſignifier l'une des deux choſes ou des deux perſonnes dont on vient de parler, & dont on ne veut pas répéter le nom: *celui-là*, *Ille*, ſert à déſigner la première dont il a été parlé, & *celui-ci*, *hic*, déſigne la dèrnière. Les femmes ne s'accommodent point de cette expreſſion, elles ſe brouillent dans l'uſage de ces deux mots *celui-ci*, *celui-là*, mais les gens de lettres les trouvent fort commodes, & s'en ſervent pour éviter la répétition du nom propre, ou de longues phraſes qui font languir le diſcours.

CELVULF. ſ. f. & nom propre d'homme. *Ceolvulfus*. S. *Celvuf* quitta le Royaume de Northumberland pour ſe faire Moine. Ce fut à lui que Béde dédia ſon hiſtoire d'Anglètèrre. Voyez M. Chaſtelain au 15e de Janvier.

CEM.

CEMBEL. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans nos vieux Auteurs, & ſignifie deux choſes. 1°, Une danſe de campagne ſous les arbres, ſous l'ormeau, ou comme on diſoit, ſous l'*ormel*. 2°, Un Tournois, une aſſemblée de Chevaliers. Ce mot, dit Borel, pourroit venir de *cymbalum*, puiſqu'on appelle encore en Languedoc une ſonnette, un *cimboul*.

CEMENT, ou CIMENT. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt une compoſition qu'on fait pour purifier l'or. Il y a deux ſortes de *cement*, le commun & le royal. Le commun ſe fait avec la poudre de briques, le ſel commun, le nitre & le vèrdet. Le royal eſt compoſé des ſels gemme & armoniac, de chacun une partie, de deux parties de ſel commun, & de quatre parties de bol, ou de briques en poudre, le tout malaxé avec une quantité ſuffiſante d'urine & réduit en une pâte dure.

CÉMENTATION, ou CIMENTATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Manière de purifier l'or par le moyen du cément. On ſtratifie dans un creuſet des lammes d'or avec du cement royal, on couvre ce creuſet, puis l'ayant entouré de feu, on fait calciner la matière pendant dix ou douze heures avec beaucoup de violence, afin que les ſels mangent & conſument les impuretez de l'or. Prononcez *cémentation*, & *cémanter*, pour *cémenter*, qui ſuit.

CÉMENTER. v. n. Tèrme de Chymie. Faire la cémentation. Purifier l'or par le moyen du cément.

CÉMON. ſ. m. & nom propre d'homme. *Ceadmannus*. S. *Cémon* étoit Chantre du Monaſtère de Sainte Hilde. Béde a écrit ſa vie au IVe Liv. de ſon hiſt. d'Anglètèrre.

CEN.

CÉNACLE. ſ. m. Tèrme conſacré pour dire, le lieu où l'on mange. *Cœnaculum*. Les Anciens avoient une ſalle deſtinée à cela; & c'étoit ordinairement le lieu le plus élevé de la maiſon. Conſtantin avoit fait bâtir un *cénacle* à Rome pour y nourrir des pauvres, & on en voit encore aujourd'hui les reſtes qui ſont ornez de quelque Moſaïque. Ce mot n'eſt plus guères en uſage, ſi ce n'eſt pour déſigner le lieu où Nôtre-Seigneur fit la Céne avec ſes diſciples.

Ce mot de *Cœnaculum* ſe trouve ſouvent dans nôtre Bible Latine, & il ſignifie ordinairement le dèrnier étage d'une maiſon. Il eſt dit au ch. 1. des Actes des Apôtres qu'après que Jesus-Christ fut monté au Ciel, ſes diſciples retournèrent à Jéruſalem dans une maiſon, & qu'ils montèrent *in cœnaculum*. C'eſt-à-dire, au lieu le plus élevé de la maiſon, qui étoit un lieu retiré & propre à faire la prière, c'étoit une eſpèce de tèrraſſe, parce que les Orientaux faiſoient les toits de leurs maiſons plats en forme de tèrraſſe. Ils s'y retiroient non ſeulement pour y manger, mais auſſi pour s'y repoſer & pour y prendre l'air.

Autrefois on a dit *Cenaille*, pour *Cenacle*.

CENAGE. ſubſt. maſc. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit qui ſe paye à cauſe de la pêche accordée à quelqu'un ſur une rivière.

CENCHRUS. ſ. m. Eſt une eſpèce de ſerpent, qu'on nomme ainſi, à cauſe qu'il a pluſieurs petites taches blanches ſemblables au millet. *Cenchris*. Dioſcoride dit que ſes morſures ſont ſemblables à celles des vipères. Ces morſures cauſent un ulcère pourri. La chair s'enfle comme aux hydropiques, & tombe enſuite par piéces. Le même Dioſcoride dit qu'entre autres remédes contre ces ſortes de morſures, on peut prendre de la graine de laitue & de celle de lin enduite ſur la playe.

CENDAL. ſ. m. Étoffe qui étoit fort eſtimée chez les Anciens, dont on faiſoit entre autres choſes les bannières. *Cilicii panni genus*. C'étoit une eſpèce de camelot. Borel eſtime que ce nom lui vient de *ſandal*, dont il y a de trois ſortes, de rouge, de blanc, & de citrin. Il dit auſſi qu'il vient de *ſindon*, & celui-ci de *Sidon* ville de Syrie. Du Cange dit que c'étoit une étoffe de ſoye, & que ce mot vient de *ſetal*, à cauſe qu'elle étoit tramée de ſoye. D'autres le dérivent de l'Arabe *ſindali*, une *feüille*, ou une *lame mince & déliée*.

CENDRE. ſ. f. La matière tèrreſtre qui reſte du bois, ou autres matières combuſtibles, quand elles ont été conſumées par le feu. *Cinis*. La ville de Londres a été preſque toute réduite en *cendres*, par une incendie. Les vèrres ſe font avec des *cendres* de fougère, & autres *cendres*. Il n'eſt pèrmis de faire des *cendres* dans les forêts que des houpiers, troncs, racines, & autres bois qu'on ne peut exploiter, ni en ouvrages, ni en bois de corde. Un pain cuit ſous la *cendre* chaude. Les *cendres*, quelles qu'elles ſoient, ſeroient d'un grand uſage pour améliorer les tèrres, ſi on en avoit beaucoup, & comme on n'en a que très-peu, on les met au pied de quelque figuier, ou de quelque autre arbre, & elles n'y ſont pas inutiles. La Quint.

Ce mot vient de *cinere*, ablatif de *cinis*, comme *gendre* de *gener*, *tendre*, de *tener*. Mén. Le mot *cinis* en Latin vient du Grèc

κόνις, qui ſignifie *pouſſière*, ou de *candeo* en Latin, d'où viennent les vèrbes *incendo*, *ſuccendo*, &c.

Cendre de gravelée. C'eſt la *cendre* de la lie de vin brûlée dont on ſe ſèrt pour faire la léſcive, mais on s'en ſèrt principalement pour faire des pièrres à cautère. *Cineres clavellati.*

Cendre d'azur, Eſt de l'azur broyé, lavé & réduit en poudre. *Cinis cæruleus.* Voyez Azur.

Cendre vèrte, Eſt une couleur bleuë, qui ſe fait en Flandre, & dont les Peintres ſe ſèrvent dans les Païſages ſeulement, à cauſe qu'elle vèrdit trop aiſément ; ce qui lui a fait donner le nom de *cendre vèrte*. Voyez Bleu.

Cendre de fougère, Eſt la *cendre* dont on fait le vèrre de fougère. *Cinis filicis.* Généralement la *cendre* de toute ſorte de bois eſt propre à faire le vèrre de vitre.

Cendre de plomb, Eſt du plomb en fort menus grains, dont on charge les fuſils pour tirer au menu gibier. *Plumbeæ pilulæ minutiſſimæ.*

On dit, Prendre la *cendre* & le cilice ; pour dire, Faire pénitence, ſe mortifier ; parce qu'autrefois les Hébreux mettoient de la *cendre* ſur leurs têtes dans les déſolations publiques.

Le Mécredi des *Cendres*, eſt le prémier jour de Carême, où l'on fait la cérémonie d'aller prendre des *cendres* bénites, pour témoigner qu'on commence à faire pénitence. *Sacrorum cinerum dies, dies cinerum.* Le Concile de Benevent en 1091. ordonne à tous les fidelles, Clèrcs & Laïques, hommes & femmes, de recevoir des *cendres* ſur leur tête le prémier jour de Carême, qu'il appelle jour des *cendres*.

On dit figurément, qu'un cœur eſt réduit en *cendres*; pour dire, qu'il eſt conſumé par l'amour. *Incenſus.* On dit auſſi d'une paſſion violente, comme l'amour, la colère, la vengeance, quand elles paroiſſent aſſoupies, que c'eſt un feu caché ſous la *cendre*. Oui vous avez des yeux à mettre tout en *cendre*.

Cendres, ſe dit auſſi de ce qui reſte des Morts, après qu'on en a conſumé les corps par le feu, ou qu'ils ont été réduits en pouſſière en ſe corrompant. *Cinis, cineres.* On dit auſſi, Révérer les *cendres* des morts, outrager les *cendres* des morts, ſes *cendres* repoſent en tel lieu.

Les Anciens gardoient ſoigneuſement dans des urnes les *cendres* de leurs Ancêtres. Artemiſe but les *cendres* de ſon mari. Aujourd'hui ce qui étoit autrefois un honneur, eſt devenu une infamie; on ne brûle que les corps des ſcélérats, & on ordonne que leurs *cendres* ſoient jettées au vent, en ſigne d'infamie.

Cendre, ſe prend auſſi pour la mort même de la pèrſonne, dont on réduiſoit le corps en *cendre*.

Traitre ! ſans lui donner le loiſir de répandre
Les pleurs que ſon amour auroit dûs à ma cendre.
Racin.

On dit figurément qu'il ne faut pas troubler, remuer les *cendres* des morts ; pour dire, troubler leur repos, flétrir leur mémoire.

Cendre, ſe dit encore pour marquer une chôſe vile, abjecte, mépriſable. *Cinis.*

Seigneur, t'oſerai-je parler,
Moi qui ne ſuis que cendre *& que pouſſière ?* Corn.

On dit provèrbialement d'un mauvais ragoût, Rôti, boüilli, traîné par les *cendres*.

CENDRÉ, ée. adj. Qui eſt de couleur de cendre. Il y a un cèrtain gris qu'on appelle *gris cendré*. *Cinereus, cineraceus.* Les cheveux *cendrez* ſont ceux qu'on eſtime le plus.

CENDRÉE. ſ. f. Eſt la plus menuë poudre de plomb, qui ſèrt à tirer ſur des moineaux & autre petit gibier. *Cinis plumbeus, pilulæ plumbeæ.*

Cendrée. Tèrme de Plombier. C'eſt l'écume du plomb.

Cendrée. ſ. f. Tèrme de Monnoye. Les coupelles d'affinage ſont auſſi appellées caſſes, ou *cendrées*. Boizard. Voyez Coupelle.

CENDREUX, euse. adj. Qui eſt ſali, gâté de cendres. *Cinere aſperſus, conſperſus.* Ce petit chat eſt tout *cendreux*, il s'eſt couché dans les cendres.

On appelle du fèr *cendreux*, celui qui demeure noir, quand même il eſt poli, qu'on ne peut rendre bien clair. Ce fèr n'eſt pas ſi ſujet à ſe roüiller, à cauſe qu'il tient un peu de la nature du plomb.

CENDRIER. ſ. m. Celui qui fait des cendres dans les forêts, le Marchand qui en fait trafic. *Cinerarius.* Dans ce dèrnier ſens, le mot de *cendrier* n'eſt en uſage que parmi le peuple.

Cendrier, Eſt auſſi la partie la plus baſſe des fourneaux & des rechauts, deſtinée à en recevoir les cendres. *Cinerarium.* Elle eſt au deſſous de la grille où eſt le feu.

CÉNE. ſ. f. Cérémonie qu'on fait tous les ans le Jeudi Saint, en mémoire de la *Céne*, ou du dèrnier repas, que fit Jesus-Christ avec ſes Apôtres, où il leur lava les pieds, & leur recommanda de faire de même. *Ultima Chriſti Domini cœna.* Les Princes, les Prélats, les Supérieurs des Communautez, font la *Céne*. Le jour de la *Céne*. La *Céne* de Paul Véronéſe eſt un fameux tableau de ce Peintre, qui repréſente la *Céne* de Nôtre Seigneur.

Ce mot vient du Grèc *κοινὸς*, qui ſignifie *commun*.

Ceux de la Religion Prétenduë Réformée appellent, Faire la *Céne*, la Communion qu'ils font entre eux ſous les deux eſpéces. Les Catholiques ne ſe ſèrvent point du mot de *Céne*, pour dire l'*Euchariſtie*. Et en effet il ne ſe trouve point en ce ſens là dans le nouveau Teſtament. Dans le procès que les Docteurs de Sorbonne firent à leur confrère René Benoît, on lui oppoſa principalement le mot de *Céne*, dont il s'étoit ſèrvi ſelon l'idée des Calviniſtes, & il ne put point ſe purger de ce reproche, qu'en rejettant toute la faute ſur les Imprimeurs qui l'avoient trompé.

Céne, & Cesne. ſubſt. m. *Cenaticum.* On appelle en quelques Provinces *céne* cèrtain inſtrument à prendre du poiſſon.

CÉNELLE. ſubſt. fém. Fruit du houx, qui eſt petit & rouge. *Aquifolia.*

CÉNÉRETH. Ville de la Tribu de Nephthali, *Joſ.* XIX. 35. La Tèrre ou la Région de *Cénéreth* étoit la contrée voiſine de cette ville qui en prenoit ſon nom. C'eſt celle que les Évangeliſtes appellent Tèrre de Généſar, ou Généſareth, Matth. XIV. 34. Marc VI. 53. La mèr de *Cénéreth* dans l'ancien Teſtament eſt auſſi la même chôſe que l'etang ou le lac de Généſar, ou de Généſareth, la mèr de Tibériade ou de Galilée dans le Nouveau. C'eſt le grand lac que forme le Jourdain entre la partie de la Tribu de Manaſſé qui étoit à l'orient du Jourdain, & la Tribu de Zabulon à l'occident, ayant au midi une partie de la Tribu d'Iſſachar, & au ſeptentrion une partie de celle de Nephthali.

CENGLE. ſ. f. Voyez Sangle.

CÉNIS. Nom d'une montagne qui eſt dans la partie des Alpes, que les Anciens appelloient les Alpes Cottiennes. *Ceniſius mons*, ou *Cinereus mons*. Le mont *Cénis* eſt le paſſage ordinaire de ceux qui vont de France en Italie. Il eſt aux confins de Piedmont & de Savoye, entre le Marquiſat de Suze & la Vallée de Morienne.

CÉNOBIARQUE, ou CŒNOBIARQUE. ſ. m. Supérieur de Communauté, Supérieur d'un Monaſtère, Supérieur d'une maiſon de Moines vivans en commun. *Cœnobiarcha*, *Cœnobiarchus*, *Monaſterii Præſes*, *Monaſterio Præfectus*. Quelques-uns écrivent *Cénobiarque*, comme l'on prononce. S. Théodôſe le *Cénobiarque*, après avoir beaucoup ſouffert pour la foi Catholique, mourut en paix. Chastelain.

Ce mot eſt compoſé de trois noms Grècs, *κοινὸς*, *commun*, *βίος*, *vie*, & *ἀρχὴ*, *commandement* ; & ſignifie proprement celui qui a le commandement ſur des Cénobites, c'eſt-à-dire, ſur des pèrſonnes qui vivent en commun. Cette étymologie montre qu'il faut écrire *Cœnobiarque*.

CÉNOBITE. ſ. m. Religieux qui vit dans un Couvent, ou en commun, ſous une cèrtaine Regle. *Cœnobita.* Caſſien remarque que le Couvent eſt différent du Monaſtère, en ce que le Monaſtère ſe peut dire de l'habitation d'un ſeul Religieux; au lieu que le Couvent ne ſe dit que de pluſieurs Religieux habitans enſemble, & vivans en communauté; comme le porte la ſignification du mot Grèc *κοινόβιος*, de *κοινὸς*, *communis*, & *βίος*, *vita*. Voyez la régle de S. Benoît, & les Commentaires ſur cette régle de Dom Armand Jean de Rancé Abbé de la Trappe, de D. Mége Moine Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. Dans les Monaſtères d'Égypte, les uns étoient Anachorétes, gardant une entière ſolitude, & ne parlant qu'à Dieu & à eux-mêmes : les autres *Cénobites*, pratiquant la loi de la charité dans une Communauté, morts pour tout le reſte des hommes, ſe tenant lieu de monde les uns aux autres, & s'excitant mutuellement à la vèrtu. Fleury. Les Diſciples de S. Baſile étoient *Cénobites*, vivans en communauté; auſſi le païs (la Cappadoce) étoit trop froid, pour ſe pouvoir écarter dans les déſerts comme en Égypte, & vivre en Anachorétes. Id. Dans la XVIIIe Conférence de Caſſien, l'Abbé Piammon parle de trois différentes ſortes de Moines, qui ſe trouvoient en Égypte. Les *Cœnobites*, qui vivoient en communauté; les Anachorétes, qui après s'être fèrmez dans les communautez paſſoient dans la ſolitude ; & les Sarabaïtes, qui n'étoient que de faux Moines, & des coureurs. Il rapporte au tems des Apôtres l'inſtitution des *Cénobites*, comme un reſte, ou une imitation de la vie commune des prémiers fidéles de Jéruſalem. Les *Cénobites* & les Anachorétes étoient à peu près en nombre égal dans l'Égypte.

CÉNOBITIQUE. adj. Qui appartient à la vie Religieuſe, & Monaſtique. *Cœnobiticus.* S. Pacôme eſt l'inſtituteur de la vie *cénobitique*, parce que c'eſt le prémier qui forma des Communau-

tez

tez réglées. Du Pin. S. Pacôme eſt le prémier dont nous ayons une régle, & qui ait donné la forme entière à la vie *cénobitique*. Il vivoit au commencement du IVe ſiécle, & ſa converſion ne peut guère être arrivée plus tard que l'an 313. Fleury.

CÉNOMAN, ane. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Gaule Celtique. *Cenomanus*. Ce ſont les anciens Manſeaux, ou les peuples qui habitoient le Maine. Il y avoit auſſi des *Cénomans* en Italie, qui étoient une colonie de ceux de Gaule.

CÉNOTAPHE. ſ. m. Tombeau vuide ; monument dreſſé à la gloire de quelque mort illuſtre, dont on n'a pû trouver le corps après une bataille, ou un naufrage, pour l'y pouvoir inhumer. *Tumulus inanis, ſepulcrum honorarium, cenotaphium*. Le Cardinal Noris a fait des Diſſertations ſur les *Cénotaphes* des Céſars Caïus & Lucius, qui ſont à Piſe.

Ce mot vient de κενὸς, vuide, & de τάφος, ſepulchre.

CENS. ſ. m. Rente ſeigneuriale & foncière, dont un heritage eſt chargé envers le Seigneur de Fief d'où il dépend. *Cenſus*. Le *cens* eſt la marque de la ſeigneurie que le Seigneur s'eſt retenuë, quand il a baillé à *cens* & rente une terre dépendante de ſon fief. Le *cens* eſt impreſcriptible, & non rachetable. Le *cens* emporte droits de lods & vente, de ſaiſine & amande en cas de vente. Il y a un *cens mort* ou *cens truhan*, qui ne porte aucuns droits, dont il eſt parlé en la Coutume de Soëmes & d'Auvergne.

Le *Cens* chez les Romains n'étoit autre chôſe que la déclaration authentique que faiſoient les ſujets de l'Empire de tous leurs biens meubles & immeubles, devant le Magiſtrat commis pour cela. Ils étoient appellez Cenſeurs dans la ville de Rome, & Cenſiteurs dans les Provinces. Cette déclaration étoit accompagnée d'un dénombrement par écrit des fonds qu'ils poſſédoient, de leur qualité & de leur quantité, avec les tenans & les aboutiſſans. Chorier, *L. IV. p.* 193.

Chef-cens, eſt le premier *cens*, *Primigenius cenſus, primitivum vectigal. Sur cens*, celui qui y a été ajouté. *Secundariæ indictionis cenſus, ſecundarium vectigal*. Le *menu cens* ne conſiſte d'ordinaire qu'en tournois, mailles & autres petites monnoyes, *minuti æris cenſus annuus, levior cenſus domini tantum index*. Il eſt le *chef-cens* & capital, & plus ſeigneurial que le *gros cens*, qui eſt une eſpéce de rente dont l'héritage eſt chargé, & qui ſe paye en gros & en bloc pour toutes les terres qui ont été données. *Multi æris cenſus, gravior cenſus, gravius vectigal*. Le prémier n'eſt qu'un ſigne & reconnoiſſance de la Seigneurie de celui qui le premier a donné l'héritage à *cens*.

Le *ſur cens*, eſt le *cens* qui a été impoſé depuis la prémière conceſſion. Il y auſſi un *cens aqueſte*, qu'en la Coutume de Melun on appelle *rogo*, que le Seigneur eſt tenu de demander ; & on l'appelle autrement *cens requérable* ; au lieu qu'on eſt obligé de porter les autres *cens* en la maiſon du Seigneur, & à cauſe de cela on l'appelle *cens portable*. *Cenſus collectitius, vectigal collectaneum*.

Cher cens, on appelle le *cens cher*, lorſque l'héritage cenſuël eſt chargé de *cens* annuel à peu près de ce qu'il peut valoir par an. *Cens ſimple, Cens double*, qui eſt double du ſimple. *Cens truant*, eſt celui qui ne porte ni lods, ni ventes, ni aucun profit au Seigneur. *Croix de cens*, eſt la monnoye dont on paye le *cens*, parce qu'autrefois toute la monnoye étoit marquée d'une croix.

Le *cens* eſt une marque de ſeigneurie, parce que les Francs donnèrent les terres qu'ils conquirent ou à charge que ceux à qui ils les donnoient les ſerviroient à la guèrre, ou à charge de *cens* & de rente. On dit au Palais que les *cens* & autres devoirs féodaux ſont rendables & non requérables. Les *cens* & autres devoirs féodaux ſont éteints par l'acquiſition que font les Seigneurs de fiefs des héritages qui ſont ſujets à ces devoirs. Voyez Bodin ; la Coutume de Paris, Bruneau, Chopin, Lhomeau, Chaline, &c. Le *cens* eſt impréſcriptible, le tenancier ne peut le preſcrire contre ſon Seigneur, en ce qui regarde le fonds du Droit du Seigneur, & non les arrérages qui ſe peuvent preſcrire par un decret faute d'oppoſition. La quotité de *cens* ſe peut preſcrire par trente ans entre majeurs non privilégiez, & par quarante ans contre l'Égliſe. Voyez Lange.

Ce mot vient de *cenſus*. Nicod. Et *cenſus* vient de *cenſere*, qui ſignifie, Priſer, eſtimer, à cauſe que les Cenſeurs à Rome, appellez d'abord *Cenſores*, & enſuite *Cenſitores*, eſtimoient de tems en tems les biens des particuliers, pour impoſer les tributs à proportion.

On dit provèrbialement, Quitter la tèrre pour le *cens* ; pour dire, Se défaire d'une chôſe qu'on poſſéde à des conditions trop onéreuſes.

On dit, des Seigneurs & des héritages *cenſables*, *cenſifs*, *cenſiers*, & *cenſuels*, ſelon les divèrs païs & Coutumes, en parlant d'un Seigneur qui a droit de lever un *cens*, ou d'un héritage qui en eſt chargé envèrs lui. *Cui debitus eſt cenſus annuus*.

Cenſable ſe dit du Seigneur qui a droit de *cens*, & *cenſeable* de l'héritage qui eſt chargé de *cens* ; *cenſier* ſe dit de l'un & de l'autre.

CENSAL. ſ. m. Eſt un tèrme de commèrce du Levant, qui ſignifie *Courtier*. Ce mot eſt en uſage principalement en Provence & dans les Échelles du Levant. Pour la commodité des Marchands, & pour faire fleurir le négoce, il y a aujourdhui dans Marſeille 46 *Cenſeaux*, ou Courretiers, dont l'établiſſement eſt ſi ancien que je n'ay pû trouver ſon origine ; car dans l'un des ſtatuts qui fûrent faits l'an 1257. il eſt parlé du ſerment que font les Courtiers tous les ans le jour de la Purification dans l'hôtel de ville, entre les mains du Viguier & des Conſuls. Vèrs le milieu du XVIe ſiécle il y en avoit juſqu'à 70. En 1579. les Conſuls les réduiſirent à 30. En 1599. le nombre fut augmenté de huit, avec défenſes faites à toutes perſonnes d'éxercer la charge de *Cenſal* à peine de faux, de 150 l. d'amande, & de punition corporelle : aux années 1604. & 1609. on accrut ce nombre de ſix, & à meſure qu'on faiſoit quelque augmentation, les Conſuls dreſſoient de nouveaux Réglemens, dont les principaux articles ſont inſérez dans un livre intitulé, Le Réglement du ſort. Loüis le Grand a érigé la charge de *Cenſal* en Office, & depuis les *Cenſaux* prennent des Proviſions du Roi. De Ruffi, *hiſt. de Marſeil. T. II. p.* 230.

CENSE. ſ. f. Petite métairie qu'on donne à fèrme, qu'on acenſe. *Prædium locandum*. Cette tèrre conſiſte en deux ou trois petites *cenſes*. Donner à *cenſe*, c'eſt Affèrmer moyennant une redevance annuelle, & ſouvent pèrpétuelle. On dit auſſi *cenſe* pour *adcenſe*, ou *accenſe* pèrpétuelle. *Locatio*.

CENSÉ, ée. Participe du vèrbe *Cenſer*, qui n'eſt point en uſage à l'actif, qui ſignifie, Être tenu, reputé, eſtimé. *Habitus, exiſtimatus*. Les Eccléſiaſtiques abſens pour le ſervice du Roi ſont *cenſez* & réputez préſens, & ont part aux diſtributions. Il a été *cenſé* & réputé complice de cet aſſaſſinat par les preuves & indices du procès.

CENSEUR. ſ. m. C'étoit autrefois un des prémiers & des plus importans Magiſtrats de Rome ; il avoit le ſoin de l'interêt public, & de la correction de mœurs. *Cenſor. Cenſitor*. C'étoit comme le réformateur des mœurs, & de la Police. Les *Cenſeurs* fûrent créez l'an 311, de Rome, lorſque le Senat eut remarqué que les Conſuls trop apliquez aux affaires de la guèrre, & aux expéditions militaires, ne pouvoient veiller aſſez exactement aux affaires privées. Les deux prémiers fûrent Papirius & Sempronius, ils fûrent créez l'an de Rome 311. Chacun leur étoit ſoumis, puis qu'ils avoient droit de reprendre tout le monde. Les *Cenſeurs* étoient au nombre des grands Magiſtrats. Au commencement ils fûrent tirez du Sénat ; mais depuis que les Plébeïens purent aſpirer au Conſulat, ils parvinrent auſſi à la dignité de *Cenſeur*. La coutume étoit d'en élire deux ; l'un de famille patricienne, l'autre de famille plebeïenne, & quand l'un des deux mouroit dans le tems de ſon emploi, l'autre ſortoit de charge, & on en éliſoit deux nouveaux. M. Rutilus fut le prémier du peuple qui ayant été fait Dictateur en 402 de Rome après avoir été deux fois Conſul, demanda auſſi la charge de Cenſeur. Publilius Philo Dictateur, ennemi des Patriciens, en 414. porta une loi par laquelle il fut ordonné que l'un des *Cenſeurs* ſeroit pris d'entre les Plébeïens. Elle fut en vigueur juſqu'en 622. que les deux *Cenſeurs* fûrent élus d'entre le peuple. Depuis on en reprit du peuple & du Sénat. Cette Charge étoit ſi conſidérable qu'on ne l'obtenoit qu'après avoir paſſé par les autres, & on trouva étrange que Craſſus en eut été pourvû avant que d'avoir été ni Conſul ni Préteur. Cette Magiſtrature fut d'abord établie pour cinq ans, mais cet uſage ne dura pas neuf ans ſeulement après l'inſtitution des *Cenſeurs*. Mamercinus Dictateur fit porter une loi qui régla que la Cenſure ne dureroit qu'un an & demi, & qui fut obſèrvée depuis à la rigueur. Le *Cenſeur* avoit le droit d'exclurre les Sénateurs qu'il jugeoit indignes de cette dignité ; & de caſſer les Chevaliers qui ne rempliſſoient pas bien leurs devoirs, en les privant du cheval public. Dac. Les *Cenſeurs* faiſoient auſſi la taxe, & l'eſtimation des biens, & des facultez de tous les citoyens de Rome, pour impoſer le tribut à proportion de ce que chacun poſſedoit. Cicéron a décrit très-préciſément les fonctions de cette charge. Elles ſe réduiſent au dénombrement du peuple, à la correction des mœurs, à l'eſtimation des biens de chaque citoyen, à l'impoſition des taxes ſelon les facultez d'un chacun, à la ſurintendance des tributs, à la défenſe des temples & le ſoin des lieux publics. Les gens du Roi, les Magiſtrats de Police, ont des fonctions qui répondent en quelque ſorte à cette charge, & ils peuvent être appellez les *Cenſeurs des mœurs*. Il y a même un Magiſtrat dans la République de Véniſe, qui eſt chargé de ce ſoin, & qui eſt ſix mois en charge.

Censeur, ſe dit auſſi d'un homme critique, qui a coutume de reprendre, de blâmer les actions & les ouvrages d'autrui. Il faut ſe conduire ſi bien que les *cenſeurs* n'y trouvent rien à redire. Pour s'ériger en *cenſeur*, il faut joindre à la ſupériorité du pouvoir, l'autorité des bonnes mœurs, & des bons exemples. De Vill. Un *cenſeur* indiſcret, & imprudent, aigrit le mal au lieu de le guérir.

guérir. Id. On ſoupçonne d'ordinaire que les airs chagrins d'un *cenſeur* inéxorable, proviennent d'une ſecrette envie, qui ne peut ſouffrir le mérite des autres. Bell.

Cenſeur *un peu fâcheux, mais ſouvent néceſſaire ;*
Plus enclin à blâmer que ſçavant à bien faire. Boil.

Censeur, ſe dit auſſi d'un Critique ſçavant qui doit faire l'éxamen d'un livre ſans paſſion, pour y remarquer ce qu'il y a de mauvais & de condamnable. Il faut être le prémier *cenſeur* de ſes Ouvrages. J'ai prié mon ami d'éxaminer cette piéce en ſévère *cenſeur*. Le *cenſeur* ſe met dans la néceſſité d'avoir évidemment raiſon, afin de juſtifier par là ce qu'il y a d'odieux dans la cenſure. Ab. de S. Réal.

Faites choix d'un cenſeur *ſolide, & ſalutaire,*
Que la raiſon conduiſe, & le ſçavoir éclaire. Boil.

Censeurs des livres. Ce ſont des Docteurs prépoſez pour l'éxamen des livres, & pour en porter leur jugement. *Cenſores librorum.* Ils ne donnent leur approbation qu'à des livres qui ne contiennent rien de contraire à la Religion, & aux bonnes mœurs. Les Docteurs de la Faculté de Théologie prétendent que c'eſt un privilége qui leur appartient, & que les Papes l'ont attribué à leur Corps. En effet, ils ont été long-tems en poſſeſſion de ce droit. Mais en 1624. par les lettres patentes du Roi l'on vit établir quatre Docteurs de la Faculté, pour être *Cenſeurs*, & approbateurs de tous les livres concèrnans la Religion, & en être reſponſables en leur nom. Quant aux livres qui ne traitent point des matières de la religion, il paroît que les Maîtres des Requêtes ont eû le pouvoir de les examiner, & qu'ils l'ont conſervé juſqu'au régne d'Henri IV. Il n'eſt pas cependant bien ſeur ſi ce droit étoit annexé à leur charge, ou ſi c'étoit une commiſſion pèrſonnelle dont l'on chargeoit quelques Maîtres des Requêtes. Il ſemble même qu'ils n'éxaminoient que les livres de droit & d'hiſtoire, dans leſquels ont peut agiter des queſtions qui intéreſſeroient l'État. Aujourd'hui ils ſont déchargez de cette peine. Aucun Libraire ne peut imprimer un livre ſans l'approbation d'un de ces *Cenſeurs* publics : la même commiſſion ſubſiſte encore. Les Docteurs de la Faculté pour ſe maintenir en poſſeſſion de leur ancien privilége, ne laiſſent pas d'éxèrcer quelquefois la cenſure, & de donner des approbations. On a impoſé un joug ; & une contrainte fâcheuſe aux Auteurs, en les ſoumettant à l'éxamen des *Cenſeurs.* Mr. Bayle compare les Auteurs ſollicitans l'approbation des Éxaminateurs, à ces âmes érrantes ſur les bords du Styx, & attendant avec impatience d'être tranſportées ſur l'autre rive. Il leur applique ces deux vèrs de Virgile :

Tendenteſque manus, ripæ ulterioris amore :
Navita, ſed triſtis nunc hos, nunc accipit illos.

Censeur. Tèrme de Collége. Les *Cenſeurs* ſont parmi les écoliers ceux que le Régent choiſit pour l'aider à maintenir le bon ordre, & la diſcipline ſcholaſtique. Un Régent doit ſe défier de la probité & de la fidelité des *Cenſeurs*, qui agiſſent ſouvent par paſſion. Les *Cenſeurs* des leçons, ſont ceux qui doivent reprendre ceux qui récitent leurs leçons lorſqu'ils ſont des fautes. *Cenſores lectionum*, ou *Cenſores exigendo memoriæ penſo præpoſiti. Cenſeurs* de la Chaire, ſont ceux qui ſont auprès de la chaire du Régent, pour apprendre plus facilement de lui ce qu'ils doivent faire en chaque occaſion. *Aſſidentes Magiſtro Cenſores, &c.* Un Régent eſt dans ſa claſſe comme un Souverain, il crée des charges de *Cenſeurs* comme il lui plait, il les donne à qui il veut, & il les abolit quand il le juge à propos.

CENSIER. ſ. m. Seigneur qui a droit de lever des cens dans ſa Seigneurie. *Prædiatorii vectigalis, dominus, indictivi cenſus dominus.*

On appelle auſſi *papier cenſier*, la lieve ou le tèrrier où ſont écrits les cens & rentes dûs à un Seigneur, ou les reconnoiſſances qui en ont été paſſées par des Tenanciers. *Codex vectigalium, cenſuum index.*

CENSITEUR. ſ. m. *Cenſitor.* Chez les Romains c'étoit dans les Provinces ce que Cenſeur étoit dans Rome. Chorier, Liv. IV. p. 193.

CENSIVE. ſ. f. Quelques-uns diſent CENSIF. ſ. m. mais il n'eſt pas ſi uſité que *cenſive*. Étenduë d'un Fief ſur lequel il eſt dû des cens. *Fundus vectigalis.* Il y a une petite *cenſive* en un tel endroit qui dépend de mon Fief. Les héritages qui ſont en la *cenſive* d'un Seigneur, lui doivent lods & ventes. Rochefort dit que les *cenſives* ont été établies ſur le modèle de ce que fit Pharaon par le conſeil de Joſeph, & que les Seigneurs Cenſiers l'ont imité.

Censive, ſignifie auſſi la nature, la qualité des héritages, ainſi on dit héritage tenu en *cenſive*, ou à titre de cens, pour dire, qu'il eſt roturier, & chargé de redevance.

CENSIVEMENT. adj. Tèrme de Coutumes, qui éxprime la manière dont on tient une tèrre, c'eſt-à-dire, à droit de cens d'un Seigneur. Tenir des tèrres *cenſivement. Cum onere cenſus pendendi.*

CENSUEL, elle. adj. m. & f. Tèrme de droit, qui appartient, qui a rapport au *cens. Ad cenſum pertinens, cenſualis.* Le droit *cenſuel* eſt noble, & il ſe partage noblement. Voyez les Auteurs qui ont traité des cens.

CENSURABLE. adj. Qui mérite cenſure, qui eſt digne de répréhenſion. *Cenſura dignus.* Leur cenſure, toute *cenſurable* qu'elle eſt, aura ſon effet. Pasc.

CENSURE. ſ. f. Charge, office de Cenſeur. *Cenſura.* Il n'y avoit point à Rome de dignité dont le pouvoir, & l'autorité s'étendiſſent plus loin. L. Papinius & L. Sempronius ont les prémiers éxèrcé la *Cenſure* à Rome. L'âge, & la gravité des mœurs étoient une eſpéce de *Cenſure*, & de Magiſtrature, qui donnoit droit de correction. S. Évr.

Censure. Jugement par lequel on condamne quelque action. *Cenſura, reprehenſio.* Cet homme eſt noté, il a encouru la *cenſure* de Juſtice.

On le dit particulièrement des Ouvrages qui regardent la Religion. Il y a eû une *cenſure* de la Sorbone contre un tel livre. La lettre du Pape Gélaſe aux Évêques de Lucanie contient une *cenſure* des livres autentiques, & apocryphes, c'eſt-à-dire, un Decret qui diſtingue les livres autentiques, & reçus pour tels dans l'Égliſe, de ceux qui ne le ſont pas, & marque les uns & les autres. Le Pape Hormiſdas dans ſa lettre à Poſſeſſor, marque que l'on ne peut ſuivre ce que la *cenſure* de Gelaſe qu'il indique n'a pas reçu.

On le dit auſſi d'un jugement par lequel on blâme quelque chôſe ; ſoit en critiquant un livre où il ſe trouve quelques fautes, ſoit en reprenant les actions d'autrui. Rien n'eſt plus utile pour la correction des mœurs, qu'une *cenſure* fine, & ingénieuſe. De Vill. Un eſprit chagrin intèrpréte tout mal, & s'érigeant en pédagogue impitoyable du genre humain, il y a peu d'actions aſſez innocentes pour échapper à ſa *cenſure.* Bell. La *cenſure* que l'on éxèrce ſur les Ouvrages d'autrui, n'engage point à en faire de meilleurs, à moins qu'elle ne ſoit amère, chagrine & orgueilleuſe. Mais ſi elle a plûtôt un air gai & libre, que déciſif, elle laiſſe la liberté de faire encore pis, ſi l'on veut. Fonten. La *cenſure* doit être accompagnée de quelques louanges, qui en corrigent l'amèrtume. Ab. de S. Real.

Censure, ſignifie auſſi la correction ou reprimande que fait un ſupérieur, ou le public. *Reprehenſio.* Il faut déferer à la *cenſure* de nos ſupérieurs, de ceux qui ſont plus ſages que nous. Tous les Auteurs ſont expoſez à la *cenſure* du public.

On appelle *Cenſures Eccléſiaſtiques*, les monitoires qu'on publie par ordonnance du Juge, pour faire preuve d'un fait, & pour obliger ceux qui en ont connoiſſance à le reveler ; ou les menaces que fait l'Égliſe des peines qui ſeront encouruës, ſi on contrevient à ce qu'elle ordonne ; ou les peines mêmes quand elles ſont encouruës ; comme l'intèrdiction, l'éxcommunication majeure, & mineure, &c. *Cenſura Eccleſiaſtica, Pontificia.* Le P. Thomaſſin & le P. Ruinard dans ſa Préface ſur Grégoire de Tours n. 58. montrent dans cet Auteur des éxemples de *cenſures* Eccléſiaſtiques.

Les Rois de France ont toûjours prétendu être exempts, & affranchis des *cenſures*, & des éxcommunications de la Cour de Rome. En effet, on remarque que ſous la prémière Race, les Papes ne cenſurèrent aucun Roi de France. Lothaire eſt le prémier qui fut éxcommunié par le Pape Nicolas I. pour avoir répudié Tetberge ſa femme légitime. C'eſt la prémière brêche qui fut faite aux libèrtez de l'Égliſe Gallicane : cependant le Pape n'oſa haſarder ſon éxcommunication ſur ſa propre autorité ; & il la fit confirmer par l'Aſſemblée des Évêques de France. Le Pape Urbain II. uſa de la même précaution lorſqu'il éxcommunia Philippe I. Et Philippe Auguſte fut auſſi éxcommunié avec les mêmes formalitez. Mais depuis les Rois ont mieux ſoutenu leurs privileges. Car le Pape Benoît XIII. ayant *cenſuré* le Roi Charles VI. & mis le Royaume en intèrdit, le Parlement de Paris par arrêt de 1408. ordonna que la Bulle fût lacérée. Jules II. ayant auſſi lancé l'éxcommunication contre Loüis XII. l'Aſſemblée générale tenuë à Tours cenſura les *cenſures* de Jules II. Lorſque le Pape cenſura, & éxcommunia Henri IV. en 1591. le Parlement s'oppoſa à la Bulle du Pape. Toutes les proviſions de Cour de Rome portent abſolution des *cenſures.* Il a été pèrmis à un complaignant pour avoir preuve du vol à lui fait, de ſe pourvoir par monitoires & *cenſures Eccléſiaſtiques.* Il y a des *cenſures de droit*, & d'autres par ſentences.

Censure, eſt auſſi la peine Eccléſiaſtique, dont le ſupérieur
Eccléſiaſtique

Eccléſiaſtique punit les fidéles qui lui ſont ſoumis. Être ſujet aux *cenſures*; ſe ſoumèttre aux *cenſures*, fulminer une *cenſure*. Voyez Fevret dans ſon traité de l'abus.

On appelloit autrefois à Rome *Cenſure*, la charge ou la qualité de Cenſeur.

CENSURER. v. act. Condamner un livre comme préjudiciable à la Religion, ou à l'État.

Censurer, ſignifie auſſi, Critiquer, reprendre. *Reprehendere, cenſoria virgula notare.* Cet Auteur ne s'occupe qu'à *cenſurer* les ouvrages d'autrui. Cette femme eſt médiſante, & *cenſure* les actions de tout le monde. Ce n'eſt pas toûjours par un véritable zéle qu'on *cenſure*; c'eſt par chagrin, ou par la malignité de l'eſprit humain. Bell.

Aimez qu'on vous cenſure. Boil.

Faites vous des amis prêts à vous cenſurer. Id.

Tous les dévots de cœur ſont aiſez à connoître;
Ils ne cenſurent *point toutes nos actions;*
Ils trouvent trop d'orgueil dans ces corrections. Mol.

Censuré, ée. part. & adj. Défendu, condamné. *Cenſura notatus, damnatus.* Il ne ſe dit guères que des livres *cenſurez*, ou défendus; ou d'une opinion *cenſurée*, condamnée.

CENT. Tèrme numéral maſculin. Nombre quarré fait de dix multiplié par lui même. *Centum.* C'eſt ce nombre qui commence la troiſiéme colonne des chifres Arabes, diſpôſez en ordre d'Arithmétique. Il faut *cent* ans pour faire un ſiécle. Une compagnie de *cent* Maîtres. Une Hydre à *cent* têtes. Le bois de charpente ſe vend au *cent* de piéces. Le *cent* de jettons fait une bourſe. *Cent* mille. *Cent* millions. Au pluriel on dit & on écrit *cens*, devant une voyelle, Deux *cens* ans, deux *cens* hommes. Richelet écrit avec un *t* au pluriel, quand il ſuit une conſone, deux *cent* piſtoles.

Ce mot vient du Latin *centum*, qui vient du Grèc *κεντεῖν*, *pungere*. A chaque *cent* on faiſoit un point. Ce mot a été pris du Celtique *Cant*. Pezron. *Cant* eſt-il Celtique, & n'eſt-il point Roman?

Cent, en tèrmes de Marchandiſe, ſert à regler la proportion du profit de l'intérêt qu'on fait dans le négoce. On demande deux & demi pour *cent* pour remettre de l'argent en une telle ville. L'intérêt ordinaire de la place eſt de huit pour *cent*, ou le denier douze. Les Hollandois qui trafiquent aux Indes gagnent *cent* pour *cent*; c'eſt-à-dire, le double.

Cent, ſignifie un nombre grand, incèrtain, indétèrminé. Je lui ai dit *cent* & *cent* fois. *Sapius.* Cet homme à *cent* défauts, *cent* pèrfections. *Multus, plurimus.* Je remarquois en elle *cent* attraits. Voit. On fit encore *cent* réfléxions dans leſquelles on s'empreſſa de rendre juſtice au mérite de ce ſçavant homme. M. Perraut. Mlle L'Héritier.

Cent, eſt ſouvent un tèrme de commèrce, qui ſert à éxprimer cèrtaine quantité des chôſes dont on trafique. Un *cent* de ſel à Amſterdam, c'eſt-à-dire, quatorze tonneaux. Un *cent* de ſel de Marenne, de Broüage, de l'Iſle de Ré, &c. c'eſt-à-dire, vingt-huit muids ras, à vingt-quatre boiſſeaux par muid.

Cent de bois. C'eſt la mèſure des bois de charpente en œuvre de différentes longueurs & groſſeurs. *Cent* fois la quantité de 12 piéds de long ſur ſix pouces de gros, qui font cent piéces de bois, à quoi on les réduit pour les eſtimer.

CENTAINE. ſubſt. f. Cent unitez conſidérées toutes enſemble. *Centum, centenarius numerus, centenus.* Nombre, dixaine, *centaine*, mille: c'eſt l'ordre des nombres en Arithmétique. Il faut ſacrifier une *centaine* de loüis pour accorder cette affaire. Le peuple ſortoit de la ville à *centaines* & milliers.

Centaine, ſe dit auſſi du brin de fil ou de ſoye par où on doit commencer à devider un écheveau. *Fili in ſpiram convoluti initium.* Vous mêlerez cette ſoye, ſi vous ne trouvez la *centaine*.

CENTAURE, ſ. m. Demi-homme & demi-cheval. *Centaurus.* C'eſt un monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint, dont ils ont attribué la figure aux inventeurs de l'*Equitation*, ou de l'art de monter à cheval. Ainſi, quand on dit que Chiron *Centaure* étoit le Précepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut lui qui lui montra l'art de dompter les chevaux. Le combat des *Centaures*, c'eſt un combat de gens à cheval.

Sous les yeux d'un Centaure *habile*
De ſa valeur le jeune Achille
Fit éclater les premiers traits.

Les Poëtes ont feint que les *Centaures* étoient fils d'Ixion & d'une nuée. Le Château où ils ſe retiroient s'appelloit Νεφέλη, qui ſignifie nuée, c'eſt ce qui a donné occaſion à ce que l'on a dit de leur mère. Il eſt ſouvent parlé des *Centaures* dans les lettres d'Ovide. M. de Meziriac en traite fort au long dans ſon Commentaire ſur la lettre de Phillis à Demophon, où il dit: Les *Centaures* étoient demi-hommes & demi-chevaux: ils avoient la tête d'un homme & les bras, & peu à peu deſcendant vèrs la poitrine ils commençoient d'être chevaux, ayant quatre piéds comme un cheval, & tout le reſte du corps, & même le cri de cheval, comme les décrivent Lucien au Dialogue intitulé *Antiochus*; & Philoſtrate au tableau des Centaurelles. Quant à leur origine, Diodore de Sicile Liv. 4. en a le mieux parlé de tous; les principaux Auteurs qui en ont traité ſont Euſtathius ſur le 1er de l'Iliade, Tzetzes Chiliade 7. hiſt. 99. & Palæphate en ſes hiſtoires incroyables. Conſultez Vigenère ſur les Centaurelles de Philoſtrate, où il rapporte tout ce qu'en ont dit Tzetzes & Palæphate. Les *Centaures* dont parlent les Poëtes ſont Chiron, Eurytus, Amycus, Grynæus, Rhoetus, Arneus, Lycidas, Medon, Piſenor, Caumas, Mermeros, & Pholus.

Pline Liv. VII. c. 3. dit en avoir vû un qui avoit été envoyé à l'Empereur Claude d'Égypte dans du miel, & que le même Empereur avoit écrit qu'il en étoit né un en Theſſalie, qui mourut le même jour. C'étoit un monſtre. S. Jérome rapporte dans la vie de S. Paul que S. Antoine en avoit vû un, mais ce Pére doute ſi ce n'étoit point un ſpectre, ou preſtige du Démon. Voyez Voſſius, *De Idolol. L.* 3. *c.* 15.

Ce mot vient du Grèc κένταυρος, compôſé de κεντέω, *pungo*, & de ταῦρος, *taurus*, Il ſignifie littéralement *pique-bœufs*. Les *Centaures* étoient vrai-ſemblablement de cèrtains bèrgers riches en beſtiaux, & qui habitoient dans les montagnes d'Arcadie. De là vient qu'on attribuë aux bèrgers de ce païs-là l'invention des vèrs *bucoliques*, parce qu'ils chantoient en gardant les bœufs. Palæphate dans ſon livre *des chôſes incroyables*, raconte que ſous le régne d'Ixion Roi de Theſſalie, un troupeau de taureaux, qui devinrent furieux ſur le mont Pélion ravageoient tout le païs, & rendoient la montagne inacceſſible. Quelques jeunes gens qui s'étoient aviſez de dreſſer des chevaux pour les monter, entreprirent de nettoyer la montagne de ces animaux. Pour en venir à bout, ils les pourſuivoient à cheval, & les perçoient à coups de trait. C'eſt pourquoi on les nomma *Centaures*; c'eſt-à-dire, *perce-taureaux*. Cet heureux ſuccès les rendit inſolens, en ſorte qu'ils inſultoient les Peuples de la Theſſalie, qu'on appelloit alors les *Lapithes*: & comme ils prenoient la fuite lorſqu'ils étoient attaquez, la rapidité avec laquelle ils ſe retiroient, fit juger qu'ils étoient demi-hommes, & demi-chevaux.

Centaure, eſt auſſi de genre féminin en parlant de la femme d'un *centaure*. D'Ablancourt s'en eſt ſervi en ce genre.

Centaure, eſt auſſi le nom d'une conſtellation. Ce qui rend le piéd le plus oriental du *centaure* plus brillant que l'autre, c'eſt qu'il y a dans cette partie de cette conſtellation deux étoiles fort proches l'une de l'autre.

Centaure, dans l'hiſtoire, eſt le nom d'un peuple de Theſſalie. Les *centaures* habitoient le païs qui eſt au piéd du mont Pélius, c'étoit une nation groſſière & féroce, on les repréſentoit demi-hommes & demi-chevaux, parce qu'ils fûrent les prémiers parmi les Grècs qui domtèrent des chevaux, & qui apprîrent aux Grècs à combattre à cheval.

CENTAURÉE. ſ. f. *Centaurium. ſ. n.* Plante qui a pris ſon nom du Centaure Chiron, qui fut guéri, à ce que l'on prétend, d'une bleſſure qu'il avoit aux pieds, par l'uſage de cette hèrbe, dont on fait deux genres, ſçavoir, la grande & la petite *Centaurée*, non pas par rapport à leur grandeur ſeulement, mais encore par rapport à leur caractère, qui eſt bien diffèrent dans l'une & dans l'autre.

La grande *Centaurée*, *Centaurium majus*, eſt de la famille des plantes dont les fleurs ſont des fleurons réguliers ſoutenus chacun par une ſemence aigretée, & ramaſſez pluſieurs enſemble en une tête ou bouquet arrondi & écailleux. On ne diſtingue la jacée d'avec cette plante que par les têtes, qui ſont plus groſſes dans celles-ci & plus petites dans celles-là. Les eſpéces de grande *Centaurée* ſont pour la plûpart de grandes plantes, les plus connuës ſont celles qui portent des fleurs purpurines, des feüilles découpées en ſegmens fort larges, dentelées, & qu'on compare aux feüilles du noyer. *Centaurium majus, folio in plures lacinias diviſo* C. B. Pin. ou *Centaurium majus, juglandis folio* J. B. Ses racines ſont aſſez groſſes, & marbrées comme celles du Rhapontic. Auſſi l'a-ton fait paſſer de même que les eſpéces ſuivantes pour la Rhapontic. La ſeconde eſpéce a ſes feüilles découpées en des ſegmens plus menus & plus étroits, & ſes fleurs ſont jaunâtres. *Centaurium Alpinum, luteum.* C. B. Pin. Ces deux eſpéces viennent en Italie ſur le mont Baldo & dans les Alpes. On cultive dans les jardins des Curieux une troiſième eſpéce ſemblable à la ſeconde, par la couleur des fleurs & par les découpures profondes des feüilles; mais celle-ci qui vient d'Afrique a une odeur douce, & ſes feüilles ſont plus amples, découpées en des

ſegmens

ſegmens plus menus & plus arrondis. *Centorium majus laciniatum, Africanum* 5. *R. Par. App.* La quatrième eſpèce vient dans les Pyrenées, ſes feüilles reſſemblent celles de l'artichaud, mais elles ſont plus vèrtes en deſſus, & ſes têtes ſont fort groſſes, & ſes fleurs ſont purpurines. *Centaurium foliis Cinara Corn.* La cinquième a ſes feüilles entières, longues, blanches endeſſous, & vèrdâtres en deſſus, & pareilles à celles de l'aunée. Ses tiges ne ſont point branchuës, ni ſi hautes que dans les précédentes, elles ſont cependant garnies d'un plus grand nombre de feüilles à proportion, & leurs têtes ſont auſſi beaucoup plus groſſes, écailleuſes, & leurs fleurs ſont purpurines. Ses racines ſont plus charnuës, & marbrées comme dans les prémières eſpèces, ce qui les fait prendre pour du Rhapontic. On trouve cette dèrnière eſpèce à feüilles larges & à feüilles étroites dans les Alpes. *Centaurium majus, folio helenii incano, Centaurium majus, folio helenii anguſtiore; Inſt. R. Herb.*

La petite *Centaurée*, *Centaurium minus*, C. B. Pin. Elle a ſes fleurs en forme de tuyau évaſé en devant, & découpé profondément en pluſieurs parties. Son fruit eſt ovale, ou cylindrique, diviſé en deux cellules remplies de ſemences menuës. L'eſpèce la plus commune & la plus uſitée, a ſa racine petite, blanchâtre, ligneuſe, & inſipide. Elle donne d'abord quelques feüilles couchées ſur tèrre qui ſont vèrtes, arrondies, & longues d'un pouce environ. Du milieu de ſes feüilles s'éleve une tige branchuë, anguleuſe, haute d'un pied ou environ, garnies de feüilles liſſes, vèrtes, oppoſées, plus petites que celles du bas, chargées de trois nèrvures qui parcourent toute leur longueur, les extrémitez des branches ſont tèrminées par des bouquets de fleurs purpurines, dont les pédicules ſont courts, & les calices vèrds, étroits, à cinq découpures fort aiguës. Chaque fleur eſt un tuyau étroit, évaſé, & découpé en cinq quartiers ordinairement. Ses étamines ſont au nombre de cinq, & leurs ſommets ſont jaunes. Les fruits qui ſuccédent à ſes fleurs ſont cilindriques, grêles, diviſez en deux cellules, qui renfèrment des graines menuës comme du ſable. Toute la plante eſt extrêmement amère, d'où vient auſſi que Pline & d'autres anciens l'ont nommée *Fel terræ*, *Fiel de terre*. Sa vèrtu fébrifuge lui a fait encore attribuer le nom de *Fébrifuge* par excéllence.

Les Médecins employent la petite *Centaurée* dans prèſque toutes les occaſions, où ils reconnoiſſent que les amèrs ſeront utiles, & lorſqu'ils veulent chaſſer la fièvre. Ils ordonnent par pincées les ſemences bien fleuries de cette plante dans les infuſions purgatives, apéritives, fébrifuges & altérantes. Le ſel de petite *centaurée* eſt pareillèment fébrifuge. La petite *Centaurée* entre dans la Thériaque. Galien faiſoit tant de cas de cette plante qu'il en a compoſé un livre entier, où il a ramaſſé toutes les vèrtus que les anciens lui avoient attribuées, & tout ce qu'il en avoit obſervé lui-même.

Il y a quelques autres eſpèces de petite *Centaurée* qui pourroient être employées comme celle-ci, telles ſont la petite *Centaurée* à fleurs diſpoſées en épi, *Centaurium minus ſpicatum*, C. B. Pin. qu'on trouve en Languedoc, & la petite *Centaurée* à fleurs jaunes, plante différente des précédentes par ſes feüilles qui ſont glauques, arrondies, & jointes enſemble de telle manière qu'il ſemble que les tiges & les branches les enfilent, *Centaurium luteum, perfoliatum*. C. B. Pin. On trouve cette plante aſſez fréquemment à la campagne dans des endroits humides. Ses fleurs ne ſont point ſi allongées en tuyau, & ſont découpées en huit quartiers, leurs fruits ſont ovales, diviſez en deux loges, qui renfèrment une ſemence noire & menuë.

On ſe ſert dans le Pérou, à Lima ſur tout, d'une eſpèce de petite *Centaurée* qu'on apporte des montagnes du Chily, & qu'on nomme *Cacheu*, pour les fièvres, de même que de nôtre petite *Centaurée*; on lui donne encore pluſieurs autres vèrtus qui conviennent avec celles que nous reconnoiſſons dans la nôtre. Cette plante diffère de nôtre *Centaurée*, par la diſpoſition de ſes branches, qui ſont plus écartées les unes des autres, plus longues, oppoſées cependant, par ſes feüilles qui ſont beaucoup plus étroites, & par ſes fleurs qui ne ſont point ramaſſées en bouquet, & qui ont chacune leur pédicule formé par l'extrémité de la branche. *Centaurium minus, purpureum, patulum.* Hiſt. des Plantes du Journal hiſtorique du P. Feüillée.

CENTAURELLE. ſ. f. fémelle de Centaure. Voyez CENTAURE.

CENTÉNAIRE. adj. m. & f. Qui a cent ans. *Centenarius.* Je connois deux vieillards *centénaires*, ou qui ont cent ans. Il n'y a que la preſcription *centénaire* qui coure contre l'Égliſe. La poſſeſſion *centénaire* n'eſt pas valable, quand on prouve la mauvaiſe foi d'un poſſeſſeur. On dit auſſi, un nombre *centénaire*; pour dire, qui en comprend cent. *Numerus centenarius.*

CENTENE. ſ. f. *Centena.* Charge, dignité de Centenaire.

CENTENIER. ſ. m. Chèf qui commandoit à cent hommes chez les Romains. *Centurio.* JESUS-CHRIST guérit la fille du *Centenier*. Il n'eſt en uſage que dans les ſujets de piété. Voyez CENTURION. M. Harlay de Chanvallon, dans ſa Traduction de Tacite, Vigenère dans ſon Tite Live & ſon Céſar, M. de la Mare dans ſon Traité de Police, & d'autres, l'ont dit ſouvent. Dans cette ſédition fut tué un *Centenier* nommé Lucilius. HARLAY. Tous les autres *Centeniers* ſe cachèrent. ID. La ſolde de l'homme de pied Légionaire, ſelon Polybe, ne fut prémièrement que de deux oboles par jour. Le *Centenier* en avoit le double. VIGEN. Céſar trouva à dire neuf cent ſoixante de ſes ſoldats, & quelque trente *Centeniers*. ID. On va voir que M. de Cordemoy l'a dit auſſi, ainſi la remarque ci-deſſus n'eſt pas bien ſeure, quoiqu'il ſoit vrai que dans l'uſage ordinaire on dit plûtôt Centurion que *Centenier*.

CENTENIER, a auſſi été un Officier de nos Rois ſous la prémière race. Les Comtes n'avoient eû d'abord que l'adminiſtration de la Juſtice, mais depuis on leur accorda celle des armes: ils n'avoient l'une & l'autre que dans une ſeule ville; & cette ville étoit toûjours conſidérable, car on mettoit des Vicaires ou Viguiers dans les autres villes; & ces Vicaires étoient ſoumis aux Comtes, comme les *Centeniers*, qu'on mettoit dans les bourgs, pour tout un petit païs. CORDEM. Il paroit que c'étoient les François qui avoient apporté cet uſage dans les Gaules; car les Goths, les Gèrmains, & les Lombards, l'avoient. Il en eſt parlé dans les Loix des Viſigoths Liv. II. Tit. II. L. 26. & Liv. IX. Tit. II. L. 1. Les Capitulaires de Charlemagne, & de Loüis le Débonnaire, la loi de Charlemagne qui ſe trouve dans les Loix des Lombards Liv. II. Tit. LII. L. 3. & dans ſes Capitulaires Liv. III. c. 79. décrivent la juriſdiction du *Centenier*. Grégoire de Tours en parle auſſi *L. IX. Hiſt. Fr. c.* 5. Voyez Hoffman, Spelman, & les notes d'Otton ſur B. Rhénan. *Rerum Germ. L. II. p.* 271. Voyez auſſi le Traité de Police de M. de la Mare L. I. Titre V. c. 1. Les *Centeniers* étoient des Juges diſtribuez dans les villages. CHORIER *L. X. p.* 664. Le *Centenier* ne pouvoit condamner à mort. LE GENDRE. On les appelloit auſſi Centénarions, *Centenariones*. Ils ne jugeoient que des affaires de peu de conſéquence, & Walfridus Strabon dit qu'on peut les comparer aux Prêtres qui gouvèrnent les Égliſes où il y a des fonts baptiſmaux, c'eſt-à-dire, aux Curez, & aux moindres Prêtres. Outre les Auteurs citez, on peut voir le Gloſſaire Salique de Chifflet, & les Gloſſes de M. Pithou.

CENTENIER, en cèrtains lieux, eſt auſſi un Officier Bourgeois prépoſé pour faire éxécuter les ordres de la ville.

CENTIÉME. adj. m. & f. Qui eſt arrivé au nombre de cent. *Centeſimus.* Malhèrbe a dit pour éxprimer cent ans,

> *Le* centième *Decembre a nos plaines ternies,*
> *Et le* centième *Avril les a peintes de fleurs.*

On a levé en Hollande le *centième* denier du bien des particuliers. Il ſe contenteroit d'un *centième* dans les groſſes Fèrmes.

CENTINODE. ſ. m. Petite plante qui eſt ainſi appellée, à cauſe que ſes tiges ſont pleines de nœuds. En Latin *Polygonum latifolium*, ou *centinodia*. C'eſt une eſpèce de renoüée. Voyez RENOÜÉE.

CENTON. ſ. m. Ouvrage compoſé de pluſieurs vèrs ou paſſages dérobez, ou empruntez d'un, ou de pluſieurs Auteurs. *Cento.* Proba Falconia a écrit la vie de JESUS-CHRIST en *centons* tirez de Virgile. Étienne de Pleurre, Chanoine régulier de S. Victor de Paris, a fait la même choſe: ſon ouvrage eſt approuvé par deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, qui diſent que cet Auteur a fait des couronnes à J. C. & aux ſaints Martirs, de l'or de l'idôle Moloch: ils remarquent auſſi qu'ils donnent leur approbation, à condition qu'on mettra à la tête de l'ouvrage l'avèrtiſſement de l'Auteur ſur les noms des divinitez payennes. Voici un éxemple de ces *centons* ſur l'adoration des Rois.

Adoratio Magorum. Matt. 2.

6. æ. 255. *Ecce autem primi ſub lumina ſolis & ortus,*
2. æ. 694. *Stella facem ducens multa cum luce cucurrit:*
5. æ. 526. *Signavitque viam * cœli in regione ſerena.* . . . 8. æ. 528. [*gi.*
8. æ. 330. *Tum Reges * (credo quia ſit divinitus illis* . . . 1. g. 415. *Ma-*
1. g. 416. *Ingenium, & rerum fato prudentia major)*
7. æ. 98. *Externi veniunt, * quæ cuique eſt copia læti* . . . 5. æ. 100.
11. æ. 333. *Munera portantes: * molles ſua thura Sabæi,* . . . 1. g. 57.
3. æ. 464. *Dona de hinc auro gravia, * myrrhaque madentes* 12. æ. 100.
9. æ. 659. *Agnovêre Deum * Regem, regumque parentem.* 6. æ. 548.
1. g. 418. *Mutavêre vias, * perfectis ordine votis* . . . . 3. æ. 548.
6. æ. 16. *Inſuetum per iter, * ſpatia in ſua quiſque receſſit.* 12. æ. 126.

Auſone a prèſcrit des régles pour compoſer des *centons*: il faut prendre, dit-il, des morceaux détachez du même Poëte, ou de pluſieurs; on peut partager un vèrs, & en lier la moitié à une autre moitié priſe ailleurs; ou employer le vèrs tout entier: mais il

il n'eſt pas pèrmis d'inſérer deux vèrs ſuivis, & pris dans le même endroit. Il a fait un plaiſant *centon* tiré de Virgile. Lelio Capiluppi a fait pluſieurs Poëmes Latins en *centons*. Les Politiques de Lipſe ne ſont que des *centons*, où il n'a ajoûté que les conjonctions, & les particules.

Ce mot vient du Latin *cento*, qui ſignifie un *manteau rapetaſſé*, fait de piéces rapportées, & celui-ci vient du Grèc κέντρων. Les ſoldats Romains ſe ſèrvoient de ces *centons*, ou vieilles étoffes ramaſſées, pour ſe garentir des traits des ennemis.

CENTONAIRE. ſ. m. *Centonarius*. Il y a dans le Code Théodoſien un Titre des *Centonaires* & des Dendrophores, & dans les anciennes inſcriptions on les joint toûjours aux Charpentiers, *Tignarii*, aux Sèrruriers, *Ferrarii*, & aux Dendrophores, *Dendrophori*. Ils ne faiſoient qu'un corps de métier avec ces ſortes d'Artiſans que l'on appelloit *Collegium Fabrorum & Centonariorum*. Voyez Gruter p. XLV. n. 8. & le Code Théod. Tout ceci, qui a paru à quelques habiles gens rendre douteuſe la ſignification de ce mot, ou l'état & la profeſſion des *Centonaires*, eſt au contraire une preuve de ce qu'ils étoient: car il eſt cèrtain que l'on appelloit chez les Romains *Centons* les piéces de cuir & d'étoffe dont on couvroit les galeries couvèrtes appellées *Vineæ*, ſous leſquelles les aſſiégeans faiſoient leurs approches dans un ſiége, & les tours & autres machines dont on ſe ſèrvoit pour faire les attaques & pour battre une place. Il eſt naturel qu'on ait appellé *Centonaires* ceux qui travailloient aux centons, c'eſt-à-dire, à ces piéces de cuir & d'étoffe, & qui les préparoient. De plus trois ſortes de gens & d'ouvriers étoient neceſſaires pour les galeries, & autres ouvrages dont nous parlons. 1°. Des Charpentiers, *Tignarii*, pour préparer les bois, *tigna*, dont ils étoient compoſez. 2°. des Sèrruriers, *Ferrarii*, pour lier ces bois avec des liens, des barres, des chevilles de fèr. 3°. des *Centonaires*, *Centonarii*, pour les couvrir de centons ou de piéces de cuir crud & d'étoffes moüillées, pour empêcher que les ennemis ne viſſent ce qui ſe paſſoit deſſous, & qu'ils n'y miſſent le feu. Il n'eſt donc point étonnant que l'on joigne tous ces gens enſemble, & qu'ils ne faſſent qu'un même corps, puiſqu'ils travailloient de concèrt à differentes parties des mêmes ouvrages.

CENTRAL, ALE. adj. On dit en Chymie, le feu *central*, celui que les Chymiſtes s'imaginent être au centre de la tèrre. *Centralis*. Ils croyent qu'il pouſſe les fumées ou vapeurs qui font les métaux & les mineraux, & qui ſèrt à les cuire, & à les pèrfectionner. On appelle auſſi en Géométrie *point central*, le point du milieu d'une figure circulaire: une *ligne centrale*, celle qui aboutit au centre. L'Éclipſe parut *centrale*, c'eſt-à-dire, que le centre de la lune étoit parfaitement oppoſé au centre du ſoleil. P. Le Comte.

CENTRE. ſ. m. Le point qui eſt au milieu d'un globe, ou d'une figure circulaire, duquel ſi on tire des lignes droites à la ſupèrficie, elles ſont toutes égales. *Centrum*. On appelle *centre apparent*, le point qui repréſente le *centre* d'un cèrcle; & *centre* véritable, celui qui a ſèrvi de *centre* pour décrire la repréſentation d'un grand ou d'un petit cèrcle de la ſphère. L'angle du *centre* eſt double de celui de la circonférence; c'eſt-à-dire, que l'angle qui eſt fait de deux lignes qui ſont tirées du *centre* ſur un arc de cèrcle, eſt double de l'angle que font deux lignes tirées des extrémitez d'un même arc, qui aboutiſſent à la circonférence. Euclide, *Liv. III.*

On appelle auſſi *centre* dans les autres figures curvilignes, les points où ſe ramaſſent les rayons réfléchis. Le *centre* de la parabole, eſt le point où ſe réfléchiſſent les rayons, ou le point brûlant. On l'appelle autrement le *foyer*. *Focus*. L'ellipſe a deux *centres*, d'où les rayons & les ſons ſe réfléchiſſent de l'un à l'autre.

Centre, ſe dit auſſi dans les figures polygones du point où ſe coupent leurs diagonales, quoiqu'il ne ſoit pas également éloigné des extrémitez comme dans les quarrez longs, les trapèzes, hexagones, &c. En Gnomonique on appelle *centre diviſeur*, un point dans le plan du cadran qui repréſente le *centre* du monde, & qui ſèrt pour diviſer en degrez la repréſentation d'un grand cèrcle de la ſphère.

On appelle en tèrmes de Guèrre, le *centre* du baſtion, le point qui eſt au milieu de la gorge du baſtion, où commence la ligne capitale, & qui eſt d'ordinaire à l'angle du polygone intérieur de la figure.

On appelle auſſi le *centre* du bataillon, le milieu du bataillon, où on laiſſe quelquefois un grand carré vuide, pour y conſèrver les drappeaux & du bagage. Ainſi on dit, Vuider, ou quarrer le *centre* du bataillon; pour dire, ſelon l'ancienne méthode de former des bataillons, Pratiquer un tèrrein de figure quarrée dans le milieu des piquiers, afin que les mouſquetaires, les drapeaux & les bagages y puiſſent être à couvert, quand des troupes plus nombreuſes attaquent le bataillon.

On appelle en Méchanique le *centre* de gravité, le point par où un corps étant ſuſpendu, il eſt en équilibre de tous côtez. Les liqueurs n'ont point de *centre* de gravité, ou de peſanteur. La tèrre eſt le *centre* des corps graves. Le *centre* de grandeur d'un corps, eſt le point également éloigné des extrémitez.

Centre, ſe dit auſſi d'une ville capitale qui eſt ſituée à peu près au milieu d'un État, d'une Province. *Umbilicus*. Paris en ce ſens n'eſt pas le *centre* de la France. Madrit eſt le *centre* de l'Eſpagne.

Centre, ſignifie auſſi le lieu où tendent tous les corps graves. Les corps graves tèrreſtres tendent au *centre* de la tèrre.

> *L'Enfer s'ouvre ſous tes pas;*
> *Tombe, coupable victime,*
> *Dans ce ténébreux abime,*
> Centre *affreux de la douleur.*

Centre, ſe dit figurément du lieu où on a tous ſes plaiſirs, ſes commoditez. *Locus ubi nihil ad perfectam felicitatem deeſt*. Quand un yvrogne eſt au cabaret, il eſt en ſon *centre*. Le poiſſon dans l'eau eſt dans ſon *centre*, dans ſon élement.

On le dit auſſi du lieu où abondent toutes les chôſes d'une même nature. Mandez-moi des nouvelles de la Cour, vous êtes au *centre* des affaires, des ſciences, des beaux arts. Paris eſt le *centre* du bon goût. Mol.

Ce mot vient du Latin *centrum*, formé de κέντρον, *centre*, point, de κεντεῖν, *pungere*.

On dit provèrbialement & en colère, qu'on voudroit être au *centre* de la tèrre; pour dire, qu'on voudroit être bien loin, ou bien caché.

CENTRINE. *Jonſton*, eſt un poiſſon de mèr que les Italiens appellent *peſce porco*. Il eſt gros, épais, court, de figure triangulaire, couvèrt d'une peau fort rude, parſemée de pointes fortes, principalement à la tête & au dos, de couleur obſcure. Sa tête eſt petite & comprimée, ſes yeux ſont vifs, ſa gueule eſt prèſque toûjours ouvèrte. Ses dents ſont larges & trenchantes, ſa chair eſt nèrveuſe, viſqueuſe, & ne ſe mange point. Étant ſéchée, elle excite l'urine.

CENT-SUISSES. ſ. m. C'eſt une Compagnie de Cent-Suiſſes établie en 1481. par Loüis XI. pour la garde du Roi. *Centumvir Regis cuſtodes ex Helvetia*. Ce nom eſt ſingulier auſſi bien que plurier. Les *Cent-Suiſſes* de la garde du Roi ont un Capitaine Colonel, deux Lieutenans, l'un François & l'autre Suiſſe. Aux jours de cérémonie le Capitaine & les Lieutenans des *Cent-Suiſſes* ſont vêtus de ſatin blanc avec de la toile d'argent dans les entailleures; & les Suiſſes ont des habits de velours. Un *Cent-Suiſſes* joüit des mêmes privileges qu'un François naturel; il n'eſt point ſujet au droit d'aubeine; il a éxemption de taille pour lui, ſa veuve, ſes enfans.

CENTUMVIR. ſ. m. Magiſtrat, & Officier de l'ancienne Rome établi pour juger de cèrtaines affaires civiles; comme des teſtamens, des tutelles, des preſcriptions. *Centumvir*. Comme le peuple étoit diviſé en Trente-cinq Tribus, on éliſoit trois pèrſonnes de chaque Tribu pour remplir cette charge; cela compoſoit un nombre de 105 Juges, qu'on appelloit *Centumvirs*, quoiqu'ils fuſſent cinq plus de cent. Voyez Feſtus. Les *Centumvirs* furent créez à l'éxemple de la première inſtitution du Sénat établi par Romulus, ainſi que le rapporte Denys d'Halicarnaſſe en ſon ſecond Livre. Pomponius le Juriſconſulte en ſon Enchiridion du droit, dit que les *Centumvirs* fûrent établis quand les Préteurs ne pûrent plus ſuffire à vuider tous les procès du peuple, joint qu'ils étoient ordinairement diſtraits & occupez hors de Rome, tant aux guèrres qu'à l'adminiſtration des Provinces. Vigenère ſur Tite Live T. I. p. 766.

CENTUMVIRAL, ALE. adj. & ſ. Qui appartient aux Centumvirs, qui eſt de leur reſſort, & de leur dépendance. *Centumviralis*.

CENTUPLE. adj. & ſ. m. & f. Cent fois autant. *Centuplicato*. C'eſt une portion *centuple*, une meſure *centuple*. Dieu a promis de recompenſer la charité des Fidelles au *centuple*, de leur rendre le *centuple*. *Centuplum*, *centuplus*, *a*, *um*.

CENTURIATEUR. ſ. m. Qui ne ſe dit que des Sçavans Proteſtans de la ville de Magdebourg, qui ont écrit, & diviſé l'Hiſtoire Eccléſiaſtique par centaines d'années. *Qui res Eccleſiaſticas per centurias annorum deſcribit; Centuriatores*. Ce fûrent quatre Miniſtres de cette ville-là qui en fûrent les prémiers Auteurs, dont le Chef étoit Matthias Flaccius Illyricus. Elle a été revûë par Lucius Profeſſeur à Bâle, & réimprimée en 1824 en trois volumes. On tient que Baronius n'avoit entrepris ſes Annales que pour combattre les *Centuriateurs* de Magdebourg.

CENTURIE. ſubſt. f. Partie d'une chôſe diviſée, ou rangée par centaines. *Centuria*. Dans le tems que le peuple Romain s'aſſembloit pour créer des Magiſtrats, ou pour établir des loix, ou pour déliberer des affaires qui concèrnoient la République, il étoit

étoit diviſé par *Centuries*, & afin que l'on pût recueillir plus facilement les ſuffrages, on opinoit par *Centuries*. Cela ſe faiſoit dans le Champ de Mars, & ces aſſemblées s'appelloient *Comitia centuriata*. C'étoit l'aſſemblée de tout le peuple. Les cohortes Romaines étoient diſtribuées par Décuries, & par *Centuries*. Le Décurion commandoit la Décurie, le Centurion la *Centurie*: chaque cohorte étoit compoſée de ſix *Centuries*; & une légion de ſoixante *Centuries*. Pluſieurs Auteurs diviſent leurs ouvrages par *Centuries*. Gombaut a fait trois *Centuries* d'Epigrammes.

CENTURIE, ſe dit particulièrement des vèrs de Noſtradamus rangez par centaines de quatrains; chaque couplet s'appelle quelquefois une *Centurie*, *Centuria*; même ceux qui ſont des quatrains pour imiter ces prétenduës prophéties, les appellent des *Centuries*.

CENTURIES DE MAGDEBOURG. Hiſtoire Eccléſiaſtique diviſée en 13 *Centuries*; elle contient 13 ſiécles, & va juſqu'à l'année 1298. *Res Eccleſiaſticæ per centurias annorum à Doctoribus Magdeburgenſibus diviſa ac deſcripta; Centuriæ.* Quelques Sçavans en formèrent le projet, & y travaillèrent ſous la direction de Flaccius Illyricus.

CENTURION. ſ. m. Tèrme de Milice Romaine. Officier Romain d'Infanterie, qui commandoit à cent ſoldats: c'eſt la même chôſe que *Centenier*. *Centurio*. Le *Centurion* de la prémière cohorte de chaque légion s'appelloit *Primipilus*. Il n'obéïſſoit qu'au Tribun, & commandoit quatre Centuries. Il gardoit l'étendart, & l'aigle de la légion. Il y avoit à Céſarée un homme nommé Corneille, *Centurion* dans la cohorte appellée Italienne. SIMON, *Act. des Ap. X.* 1. Le Port-Royal a dit *Centenier*. Corneille le *Centurion* eſt le prémier Chrétien d'entre les Gentils. CHASTELAIN. Si S. Longin eſt le *Centurion* qui ſe convèrtit à la vûë des miracles qui ſe firent à la mort de JESUS-CHRIST, Corneille n'eſt pas le prémier Chrétien d'entre les Gentils, ou du moins cela n'eſt pas ſeur.

CENEVÉ. Voyez SENEVÉ.

CEO.

CEOLS. ſ. m. & nom propre d'homme. *Celſus*. S. Celſe, vulgairement appellé S. *Ceols*, ou S. *Ceouls*, & par corruption *S. Sous*, dans le Diocéſe de Paris, & en Berry, nom que les Géographes ont encore plus défiguré en l'écrivant ſur leurs cartes *Cinqſols*, & que les titres anciens d'une Parroiſſe du Diocéſe de Paris vèrs les limites de l'Évêché de Chartres nomment Saint *Cheours*, étoit un jeune enfant qui fut martyriſé à Milan dans le prémier ſiécle avec S. Nazaire. Voyez *Baillet 28. de Juillet*.

CEP.

CEP. ſ. m. Souche, piéd de vigne. *Vitis, vinea, ſtirps, truncus.* Cette treille eſt bien couvèrte; cependant il n'y a que trois *ceps* de vigne. Ménage dérive ce mot de *cippus*, qui veut dire *tronc*, quoique d'autres le dérivent de *capo*, ou *caput*. On écrit ordinairement *ſep*, par abus, ou autrement.

CEP, ou CEB. ſ. m. Eſpéce de Satyre ou plûtôt de Singe dont parle Solin C. 30. *Cepus*, ou *Cebus*. On en vit à Rome au tems de Jules Céſar, ſi l'on en croit Solin. Pline cependant dit que ce fut à des jeux que donna le grand Pompée; mais tous deux conviennent que c'eſt la ſeule fois qu'on en ait vû à Rome. Ils avoient les piéds de dèrrière ſemblables à ceux de l'homme, & ceux de devant à peu près ſemblables à nos mains. Diodore de Sicile leur donne une tête de Lion, le corps de Pantère, & la grandeur d'une chévre. C'eſt une fable, quoique Strabon diſe la même chôſe Liv. XVI. après Artemidore. Quelques Auteurs ont prétendu que ce mot étoit Grèc, κῆπος, qui ſignifie jardin, & qu'on l'avoit donné à cet animal à cauſe que ſa varieté imitoit celle d'un jardin. Mais Saumaiſe ſur l'endroit de Solin que j'ai cité, a très-bien remarqué que ce mot étoit Éthiopien, & que les Grècs l'avoient pris comme beaucoup d'autres des langues étrangères, & Bochart a très-bien montré, Hieroz. P.I.L.III.c.31. que c'étoit la même chôſe que קוף, *Koph*, animal que la flote de Salomon apportoit de Tharſe, & que les Traducteurs ont rendu par *Simia*, un *ſinge*. C'eſt apparemment la même chôſe que les Bavianes de l'Iſle de Céïlan, dont nous parlerons au mot SATYRE. Au reſte, je ne ſçai où cèrtain Auteur a pris que le *Ceb*, ou comme il dit, *Cebus*, a le viſage d'un Satyre, & le reſte du corps de Chien & d'Ours.

CEPS, ſe dit au plurier des fers qu'on met aux piéds, & aux mains des priſonniers. *Compedes*. On le dit auſſi de deux piéces de bois échancrées où on engage les piéds du criminel pour le tenir plus ſurement priſonnier. On s'en ſèrt auſſi pour lui donner la queſtion.

Ce mot vient de *cippus*, dont les Latins ſe ſont ſèrvis en la même ſignification. MÉNAGE. Joannes de Janua én tire l'origine *ex eo quod capiat pedes*. Dans les vieux titres on trouve *cheps* pour ſignifier *priſon*: & ainſi on a dit un *chep* à mettre malfaiteurs; pour dire, un *cachot*; & on a appellé *Chepier*, ou *Cheper*, un Géolier. D'autres prétendent que c'eſt le priſonnier que l'on appelloit *Chepier*; & pour le Geolier, Nicod dit qu'on l'appelloit *Ceppier*. Mais comme il n'y a pas beaucoup de différence entre *cheppier* & *ceppier*, on pourroit bien les avoir confondus.

CEPÆA. ſ. f. Petite Plante qui fait beaucoup de petites tiges rondes de la hauteur d'un pied & demi, qui traînent par terre. *Cepæa*. Ses feüilles ſont épaiſſes, ſemblables à celles de pourpier, mais plus petites, plus étroites & plus longues. Sa racine eſt fort petite. Ses fleurs ſont petites, blanches, à cinq feüilles. Sa ſemence eſt fort menuë. C'eſt une eſpéce de joubarbe.

CEPENDANT. adv. de tems. En attendant; pourtant, pendant ce tems-là. *Interea, interim, tamen, attamen*. Je vais dîner, allez *cependant* brider mon cheval. Il paroît que le ſoleil tourne, & *cependant* c'eſt la tèrre. *Cependant* ſignifie auſſi, Néanmoins. *Tamen*. On a beau crier contre les vices, *cependant* on ne s'amande point. Vous ne parlez point de cette clauſe, *cependant* c'eſt la principale. On commence une période par *cependant*; auquel cas il ſèrt de tranſition & de conjonction. Autrefois on diſoit *cependant que*, *Interea dum*, *dum*, *donec*, pour *tandis que*, mais aujourd'hui on dit *tandis que*. *Cependant* a deux ſignifications. 1°. Il veut dire, *Pendant ce tems-là*, *Interea*. 2°. Il ſignifie *pourtant*, *tamen*, *nihilominus*.

Ce mot vient du Latin *hoc pendente negotio*.

CEPHALALGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit en général de toutes ſortes de douleurs de tête: mais en ſa propre ſignification il ſignifie une douleur de tête récente. *Cephalalgia*. Quand elle eſt invétérée on l'appelle *céphalée*; & quand elle ne tient que la moitié de la tête, on l'appelle *migraine*.

Ce mot vient du Grèc κεφαλὴ, *caput*, & d'ἄλγος, *dolor*, *douleur*.

CÉPHALIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de tout ce qui appartient à la tête, ou à ſes parties. *Capiti utilis*. Ainſi on appelle *remédes céphaliques*, ceux qui ſont propres pour les maladies de la tête. Il y a une veine qui monte le long de la partie extèrne du bras, & qui va ſe tèrminer à la veine axillaire, qu'on nomme *céphalique*, parce que les Anciens avoient coutume de la faire ouvrir dans les affections du cèrveau; ce que font encore aujourd'hui les ignorans, & les ſuperſtitieux. Ou comme dit Dionis, parce qu'étant placées dans la partie la plus ſupérieure du bras, elle eſt plus proche de la tête. *Vena cephalica*.

CÉPHALONIE. ſ. f. *Cephalonia*. Nom propre d'une Iſle, & de ſa Capitale. L'Iſle de *Céphalonie*, appellée autrefois Samos, n'eſt pas la fameuſe Samos de l'Archipel, mais la Samos Meione des Anciens. Elle eſt ſituée dans la mèr Ionienne, vis-à-vis des golphes de Patras & de Lépante, entre l'Iſle de S. Maure au ſeptentrion, & celle de Zanthe au midi. *Céphalonie* eſt auſſi le nom de la ville capitale de l'Iſle. Elle eſt ſituée ſur une montagne qui aboutit au Golphe qu'on appelle Porto d'Argoſtoli. C'eſt un Évêché que le Marquis de Tocchis, qui dans le XIIe ſiécle étoit Prince d'Achaïe & maître de l'Iſle de *Céphalonie*, fit ériger.

CEPHALOPHARINGIEN. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles de l'orifice de l'œſophage, qu'on appelle *pharinx*. Ils prennent leur origine de l'articulation de la tête avec la prémière vèrtèbre, & vont s'inſérer à la partie ſupérieure du pharinx, pour le tirer en haut, & en arrière.

CÉPHAS. ſ. m. C'eſt le nom que JESUS-CHRIST donna à Saint Pièrre après qu'il eut confeſſé ſa divinité, & qu'il étoit fils de Dieu. Matth. XVI. 18. Ce nom eſt Syriaque & Chaldéen כיף, & כיפא, ou כאפא, il ſignifie pièrre, & JESUS-CHRIST le donna à Simon fils de Jonas, pour lui déclarer qu'il ſeroit après lui la pièrre ſur laquelle il bâtiroit ſon Égliſe, qu'il en ſeroit le Chèf viſible, & ſon Vicaire en tèrre. Car pour ſignifier cela, il n'eſt point neceſſaire, comme quelques-uns le croyent, que כיפא, *Cepha*, vienne de κεφαλὴ, *tête*, ou *chèf*, ainſi que l'ont cru Optat de Mileve & Baronius, de même qu'il n'eſt point néceſſaire qu'il le ſignifie, quand il eſt dit de JESUS-CHRIST pour marquer qu'il eſt le Chef de l'Égliſe, dans laquelle tout ſera appuyé ſur lui, tout dépendra de lui, comme 1. Ép. de S. Pièrre II. 6. où la vèrſion Syriaque ſe ſèrt du mot כיפא. Voyez Bellarmin, *De Eccl. L. II. C.* 15. Baron. *ad an. C.* 32. & 34. & Valentia, *De fide Diſput. I. Quæſt. I. Punct. VII. q.* 5. L'alluſion que J. C. fait de ces deux mots, *Vous êtes Pièrre, & ſur cette pièrre je bâtirai mon Egliſe*, n'eſt pas rare dans l'Écriture, dans les prédictions ou les promeſſes. Lamech en fait une ſur le nom de ſon fils Noé Gen. V. 29. Jacob ſur celui de Juda Gen. XLIX. 8. L'Auteur du Grèc du Nouveau Teſtament ne l'a pas gardée ſi exactement; il a mis Πέτρος, & πέτρα, il pouvoit répéter πέτρος, qui ſe dit très-bien en Grèc pour *petra*, une pièrre. Nôtre langue rend heureuſement ce jeu de mots.

CÉPUZE.

CÉPUZE. *Cepuzienſis Comitatus.* Le Comté de *Cépuſe* eſt une petite Province de la haute Hongrie.

CER.

CÉRAMIQUE. ſ. m. C'eſt un nom Grèc, qui vient de *κέραμος*, *ceramos*, qui ſignifie une *tuille*, d'où ſe fait Κεραμικὸς, *lieu où l'on fait de la tuille*, *Tuillerie*; ou bien, *lieu bâti de tuille*, c'eſt-à-dire, comme nous parlons en François, *bâti de brique*. Pluſieurs lieux ont porté ce nom. Héſychius & Suidas diſent qu'il y avoit deux *Céramiques* à Athènes; l'un dans la ville, & l'autre hors de la ville. Le *Céramique* de la ville étoit un lieu où l'on faiſoit aux frais du public les funérailles & les oraiſons funébres de ceux qui avoient été tuez dans la guèrre. Il y avoit ſur leur tombeau des colonnes ſur leſquelles on faiſoit graver l'endroit où ceux qu'on y entèrroit avoient été tuez, & leur épitaphe. Le *Céramique* du fauxbourg étoit un lieu où les femmes débauchées s'aſſembloient. Le *Céramique* de la ville étoit un des plus beaux quartiers d'Athènes. M. Spon en parle dans ſon voyage de Gréce P. II. p. 181. & 193. Voyez auſſi Meurſius *Athen. Att.* Le Scholiaſte d'Ariſtophane dit qu'on y célébroit des jeux, où combat qui s'appelloit *ὁ τῆς λαμπάδος ἀγών*, le combat du flambeau, parce que ceux qui couroient portoient un flambeau. Les enfans donnoient des coups du plat de la main à ceux des coureurs qui reſtoient dèrrière, & cela s'appelloit des coups *céramiques*. Voyez ce Scholiaſte ſur la fin du IVe Acte de la Comédie des Grenoüilles, ſur l'Acte I. de celle des Oiſeaux, & ſur celle des Chevaliers Act. II. Scen. 3e. Pauſan. Liv. I. On faiſoit des jeux trois fois par an dans le *Céramique*, pour Minèrve, pour Vulcain, & pour Promethée. C'étoit peut-être dans ceux de Promethée que l'on couroit avec des flambeaux, à cauſe du flambeau que la fâble diſoit qu'il avoit allumé au char du Soleil, pour animer le corps de l'homme qu'il avoit formé. Au reſte, jamais pèrſonne n'a mis que deux *Céramiques* dans Athènes, & l'on ne ſçait pourquoi dans Moréri on en diſtingue trois.

Pline Liv. XXXV. Ch. 12. dit que ce lieu fut nommé *Céramique*, parce que Chalcoſtenes, ouvrier fameux en ouvrages & ſtatuës de tèrre, avoit ſa boutique ou ſon attelier en cet endroit. Pauſanias Liv. I. dit que c'eſt du Héros Céramus, que l'on diſoit être fils de Bacchus & d'Ariadne.

La porte d'Athènes, qui étoit voiſine de l'un de ces *Céramiques*, s'appelloit la porte *Céramique*.

Céramique étoit encore ſelon Pline Liv. V. Ch. 29. un petit Golfe de Carie, proche d'Halicarnaſſe.

CÉRAN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Ceraunus*, *Ceraunius*. S. *Céran*, qui vivoit au commencement du VIIe ſiécle, ſous le Roi Clotaire II. entreprit de recüeillir les Actes des Martyrs. BAILLET. Il fut Évêque de Paris, & aſſiſta au Concile de Paris de 615, tenu dans l'Égliſe des Apôtres, c'eſt-à-dire, de Sainte Genevieſve, & qui fut appellé Concile Général par celui de Rheims de 625, parce qu'il étoit compoſé de 79 Évêques, & que jamais la France n'en avoit eû de ſi nombreux.

CÉRASTES. ſ. m. Eſpéce de ſèrpent qu'on appelle *cornu*. *Ceraſtes*. Les Auteurs aſſûrent qu'en Afrique les *céraſtes* ont deux cornes comme les limaces. Solin leur en donne quatre. Ils ſont longs d'une coudée, & jamais de deux. Ils ont le corps de couleur de ſablon, écaillé vers la queuë. Ils rampent de biais; & quand ils marchent, il ſemblent qu'ils ſifflent, à cauſe du bruit que font leurs écailles.

Ce mot vient du Grèc *κέρας*, *corne*.

CÉRAT, ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une eſpéce d'onguent ou de liniment fait d'huile & de cire, qui ſèrt de reméde à pluſieurs maladies, & particulièrement à celles du cuir, *Ceratum*. Le *cérat* eſt d'une conſiſtence plus épaiſſe que le liniment. On met à l'un quatre onces de cire, & à l'autre deux ſur douze onces d'huile. Il eſt plus ſolide que l'onguent, & moins que l'emplâtre. On fait des *cérats* réfrigeratifs, des *cérats* ſtomachiques, des *cérats* de ſoufre, de ſantal, &c. Il y en a un particulier qu'on appelle *cérat de Galien réfrigératif*, qui ſe fait avec de la cire blanche & de l'huile roſat omphacin. *Cérat* citrin, *cérat* de brique reſtrinctif ou aſtringent, *cérat* diaſinapi, *cérat* réſolutif, *cérat* oxeleum, *cérat* divin.

Ce mot vient du Latin *cera*.

CERATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. C'eſt la diſpoſition d'une matière pour la rendre propre à être fonduë & liquéfiée, quand de ſoi-même elle ne l'étoit pas: ce qu'on fait pour lui donner plus facilement le moyen de pénétrer dans les métaux, ou autres corps ſolides. *Præparatio materiæ cujuſpiam ad liquamen*, les Chymiſtes diſent *ceratio*.

CERATOGLOSSE. ſ. m. C'eſt un des muſcles de la langue qui la tire à côté, & en arrière. Il prend ſon origine de la partie ſupérieure de la corne de l'os hyoïde, & va s'inſérer aux côtez de la langue. Il y en a deux, un de chaque côté.

CÈRAUNIEN. Voyez ACROGÉRAUNIEN.

CÈRBÈRE. ſ. m. C'eſt un chien à trois têtes, que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfèrs, qu'on dit avoir été enchaîné par Hercule: ſur quoi les Mythologiſtes ont fait différentes intèrprétations. *Cerberus*. Héſiode Theog. v. 312. lui donne cinquante têtes, & Horace cent, L. II. Od. 13. v. 34. Les Platoniciens entendoient par *Cerbère* un mauvais Démon. Voyez Voſſius à la fin du Ch. 29e du L. II. *De Idolol.*

Ce mot vient du Grèc *κρεοβόρος*, qui ſignifie *carnacier*, qui dévore avidement la chair.

On appelle figurément & par exagération, un Suiſſe, ou un Portier trop rébarbatif, un *Cèrbère*.

CERBONEY. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Cerbonius*. Cerbonius, que nous appellons *Cèrboney*, fut l'un des plus Saints Evêques qu'eut l'Egliſe au VIe ſiécle. BAILLET. Il fut Evêque de Populone en Toſcane.

CÈRCEAU. ſ. m. Lien dont on ſe ſèrt pour relier les tonneaux, les cuves. *Circulus*. Les *cèrceaux* ſont faits de branches de châtaignier fenduës par le milieu. Il faut remettre des *cèrceaux* à cette cuve. On dit d'un cheval adroit, qu'il tourneroit dans un *cèrceau*.

Ce mot vient du Latin *circulus*, du Grèc *κύκλος*.

CERCEAUX, en tèrmes de Fauconnerie, ſont des pennes du bout de l'aile des oiſeaux de proye. Les faucons, ſacres, & laniers n'en ont qu'un; les autours & les épèrviers trois. Il y a juſqu'à ſept pennes, les prémières deſquelles ſont appellées *cèrceaux*, les ſuivantes ſont appellées Vanneaux.

CÈRCEAU, eſt auſſi un tèrme d'Oiſelier, qui ſignifie une ſorte de filet pour prendre des oiſeaux à l'abreuvoir.

Les Porteurs d'eaux à Paris appellent *cerceau*, un ovale fort allongé au milieu duquel ils ſont placez quand ils portent leurs ſceaux, & qui les tient dans une égale diſtance à leurs côtez.

CÈRCEAU, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifie les agitations de l'air par le battement des ailes des oiſeaux, des Anges qui fendent l'air. On le dit auſſi des ronds qui ſe font dans les eaux calmes quand on y jette quelque pièrre.

CÈRCELLE, ou CÈRCERELLE. ſ. f. Petit oiſeau aquatique reſſemblant au canard. *Querquedula*, *cerceris*. La *Cèrcelle* eſt une eſpéce de Canard plus petit que les autres, & dont la chair eſt plus délicate. L'on n'en voit qu'en automne & en hyvèr. Athénée L. I. c. 8. L. III. c. 1. Pline L. X. c. 22. Belon L. III. c. 21. parlent de la *Cèrcelle*. Il y en a de pluſieurs ſortes, & de différens plumages. Les *Cèrcelles* ſont beaucoup plus petites que les Canards, & leur chair eſt eſtimée beaucoup plus délicate. Il y en a de trois eſpéces.

La prémière eſpéce a une couleur qui ne change que très-rarement, le plus ſouvent les femelles ſont griſes autour du cou, & jaunâtres par deſſous le ventre. Elles ſont brunes deſſus le dos, deſſus les ailes & le croupion, avec une tache luiſante ſur les ailes, ainſi que les canards, & une ligne blanche au deſſous venant de l'extrémité des plumes, & qui travèrſe par le milieu de l'aile. Les douze prémières pennes de l'aile ſont d'une même couleur, mais les autres qui ſuivent ſont blanches à leurs extrémitez; ce qui compôſe une ſeconde ligne blanche, la prémière étant de l'extrémité des groſſes pennes; & comme les plumes des ailes ſont noires par le deſſus, elles font paroître une tache noire de chaque côté.

La ſeconde eſpéce de *Cèrcelle* a le bec noir & large. Sa tête eſt d'un rouge éclatant, avec une longue tache vèrdâtre, qui commence vèrs les yeux, & va finir au dèrrière de la tête. Son cou, ſon dos, & prèſque tout ſon ventre, ſont couvèrts de plumes noires & blanchâtres, en façon d'écailles. Sa gorge eſt cendrée, & marquée de points noirs. Sa poitrine eſt d'un cendré brun, ſes ailes & ſa queuë ſont d'une couleur entre le brun & le noir, divèrſifiées en pluſieurs endroits de blanc, de noir & de vèrd. Ses jambes ne ſont guères groſſes, ni robuſtes. Ses pieds ſont étroits & bruns, & ont des membranes noires.

La *Cèrcelle* de la troiſiéme eſpéce eſt appellée par Aldrovand *Cèrcelle d'Inde*. Elle eſt beaucoup plus petite que les canes. Le deſſus de ſon béc eſt plus long que le deſſous. Son béc, ſes doigts, & ſes pieds, ſont d'un beau rouge. Le deſſus de ſa tête, le haut de ſon cou, & prèſque tout ſon dos ſont de couleur jaûne, auſſi bien que ſon croupion, qui eſt couvèrt de taches en forme de croiſſant, qui ſont noires & aſſez grandes. Le deſſous de ſon cou, ſa poitrine, & tout ſon ventre ſont blancs. Il y a dans ſes ailes une grande divèrſité de couleurs, qui les rendent très-belles; car les prémières plumes qui ſont à l'épaule, ſont d'une couleur de rôſe paſſée, & marquées de taches noires faites en croiſſant, ainſi que ſon croupion. Les plumes, qui ſuivent celle-ci, ſont en partie blanches & en partie vèrtes. Les plus longues de toutes ſont ornées d'une couleur bleüe très-éclatante. Sa queüe eſt en partie vèrdâtre, & en partie bleüâtre, comme aux autres *cèrcelles*. Ses doigts ſont ſans membrane.

CÈRCHE. ſ. f. Cèrcle dont on ſe ſèrt pour donner la forme à des voutes, & la diminution qu'elles doivent avoir, ainſi qu'à toutes les chôſes dont la forme eſt circulaire. *Circulus*. On s'en ſèrt auſſi pour arrondir des colonnes. On dit *chèrche d'une voute*; pour dire, rondeur d'une voute. *Chèrches ralongées, ſurbaiſſées, ou ſurhauſſées*. Voyez CHÈRCHE.

CÈRCLE. ſ. m. Tèrme de Géometrie. C'eſt une figure compriſe ſous une ſeule ligne, qui a un point au milieu, duquel ſi on tire des lignes droites à ſa circonférence, elles ſont toutes égales. *Circulus*. A proprement parler, le *cercle* eſt tout l'eſpace renfèrmé dans cette ligne, ou circonférence. Le *cercle* eſt la plus parfaite des figures, & qui a le plus de capacité. Tout *cercle* ſe diviſe en 360 parties qu'on appelle *degrez*. On appelle auſſi *cercle* la ſeule circonférence du *cercle*, ſans y comprendre l'étendue qu'elle renfèrme. Tracer un *cèrcle*, décrire un *cèrcle*. Les Grècs écrivirent les noms des ſept ſages ſur un *cercle*, ne voulant pas détèrminer quel étoit le plus ſage des ſept. On rapporte qu'un Pape ayant commandé aux Cordeliers de lui nommer trois de leurs Religieux, dans le deſſein de donner la pourpre à l'un d'eux, les Cordeliers écrivirent ſur un *cèrcle* les noms des trois plus habiles de leur Couvent, afin que ſa Sainteté ne jugeant pas qu'ils euſſent plus de penchant pour l'un que pour l'autre, elle choisît qui il lui plairoit. VIGN. MARV.

Un grand *cercle* en parlant de la ſphère, c'eſt celui qui diviſe également un globe, & qui a le même centre que lui. Les grands *cercles* de la ſphère ſont l'Horiſon, l'Équateur, le Méridien, l'Écliptique, & les deux Colures. Les Azimuts & les *cercles* de poſition ſont auſſi de grands *cercles*. Le 21. de Mars, & le 23. de Septembre le ſoleil décrit ſon *cercle* préciſément au milieu du globe. Ce *cercle* eſt l'Équateur.

Les petits *cercles* ſont ceux qui ne diviſant pas la ſphère également, n'ont leur centre que dans l'axe du globe, & non pas le même que la ſphère. Ils vont toûjours en diminuant, comme les Tropiques, les *cercles* Polaires, & autres parallèles. Les Almucantara, qui ſont des *cercles* parallèles de l'Horiſon, ont le zénith pour leur pole commun. Ils diminuënt à meſure qu'ils approchent du zenith; on les appelle *cercles de hauteur*, parcequ'ils ſèrvent à marquer la hauteur d'un aſtre ſur l'Horiſon. Comme l'on conçoit que tous les cieux ſe meuvent tous les jours d'Orient en Occident, & qu'ils achévent leur tour en vingtquatre heures, l'on imagine en même tems que tous les points de leur ſupèrficie, hors deux, décrivent des *cercles* qui ſont parallèles les uns aux autres, & à qui l'on a donné le nom de *cercles diurnes*, ou *journaux*. Ces *cercles* ſont tous inégaux, & le plus grand de tous eſt le *cercle équinoctial*. Les *cercles parallèles* en général, ſont ceux qui ſont également éloignez les uns des autres, dans toutes leurs parties. En Aſtronomie on entend plus particulièrement par *cercles parallèles*, ceux qui ſont tirez de l'occident à l'orient par tous les degrez du Méridien, en commençant depuis l'Équateur, auquel ils ſont parallèles, juſqu'aux poles du monde. Les *cercles de longitude* à l'égard des étoiles fixes, ſont pluſieurs petits *cercles* parallèles à l'Écliptique, leſquels diminuënt à proportion qu'ils approchent du Zodiaque. C'eſt ſur les arcs de ces *cercles de longitude* que l'on compte la longitude des étoiles. Les *cercles de latitude* à l'égard des étoiles, ſont pluſieurs grands *cercles* qui coupent l'Écliptique. C'eſt ſur les arcs de ces *cercles* que l'on meſure la latitude des aſtres, ou leur diſtance de l'Écliptique. Les *cercles de longitude terreſtre*, ſont pluſieurs *cercles* que l'on conçoit ſur la ſupèrficie de la tèrre, parallèles à la ligne équinoctiale. Les *cercles de latitude terreſtre*, ſont pluſieurs *cercles* qui paſſent par les pôles de la tèrre, & par tous les points de la ligne équinoctiale. Les *cercles verticaux*, que les Arabes appellent *azimuths*, ſont de grands *cercles* qui s'entrecoupent au zénith, & au nadir, & dont les plans ſont par conſéquent pèrpendiculaires à l'horizon. On compte ordinairement 180 *cercles verticaux*. C'eſt ſur ces *cercles verticaux* que l'on compte la hauteur des aſtres, & leur diſtance du zénith. Les *cercles de déclinaiſon*, ſont pluſieurs grands *cercles* qui s'entrecoupent aux pôles du monde. Ce ſont les mêmes que les Méridiens, & les *cercles horaires*. Les colures ſont auſſi des *cercles de déclinaiſon*. Le *cercle de diſtance* entre deux étoiles, eſt un grand *cercle* paſſant par ces deux étoiles, dont la diſtance eſt meſurée par l'arc de ce *cercle* compris entre les deux étoiles. Les *cercles de poſition*, ſont ſix grands *cercles*, leſquels paſſent par les intèrſections du Méridien avec l'Horizon, & coupent l'Équateur en douze parties égales, que les Aſtrologues appellent *maiſon céleſte*. C'eſt pour cela que ces *cercles de poſition* ſont auſſi appellez, *cercles des maiſons céleſtes*. On appelle *cercles mobiles* ceux qui ſe meuvent, & changent de ſituation par le mouvement du prémier mobile, comme l'Écliptique &c. Les *cercles immobiles*, ſont ceux qui ne ſe meuvent point par le mouvement de la ſphère, & qui conſèrvent toûjours la même ſituation. *Cercles variables*, ſont ceux qui varient à meſure qu'on change de lieu ſur la tèrre, comme l'Horizon; & les *cercles invariables*, ſont ceux qui ne varient point, comme l'Équateur.

On appelle auſſi *cercle horaire*, des lignes qui marquent les heures ſur les cadrans ſciatériques, quoiqu'ils ne ſoient point tracez circulairement, & que les lignes ſoient prèſque droites, ou peu courbées. Il faut ajoûter que par analogie on tranſporte ſur la ſupèrficie de la tèrre tous ces *cercles* que l'on conçoit dans le ciel, enſorte que ſi tous les points de chacun de ces *cercles* tomboient pèrpendiculairement ſur la ſurface du globe tèrreſtre, ils y marqueroient des *cercles* placez également; ainſi l'Équateur tèrreſtre eſt une ligne que l'on conçoit préciſément ſous la ligne équinoctiale que l'on ſuppoſe dans le ciel.

La *Quadrature du cercle* eſt un problême, par lequel on chèrche la manière de faire un quarré, dont la ſurface ſoit égale parfaitement & géométriquement à celle d'un *cercle*. *Quadratura circuli*. De ſçavans Mathématiciens ont nié la poſſibilité de *la quadrature du cercle*. Deſcartes ſoutenoit que la ligne droite, & la circulaire, étant de différente nature, il ne peut y avoir nulle proportion entre elles. On ne conçoit pas trop la proportion qui peut être entre une circonférence, & ſon diamètre. Archiméde eſt celui qui a approché le plus près de la *quadrature du cercle*. Tous ceux qui ſont venus après lui ont fait des paralogiſmes. Charles-Quint promit autrefois cent mille écus à celui qui réſoudroit ce fameux problème. Les États de Hollande ont auſſi promis une récompenſe à quiconque en pourroit venir à bout.

On dit figurément, quand on veut parler d'une chôſe difficile, ou impoſſible, qu'on auroit auſſi-tôt trouvé la *quadrature du cercle*.

On appelle *cercle d'or*, une eſpéce de petite couronne chez les Romains, qui étoit la marque de la dignité du Patriciat.

CÈRCLE, ſignifie auſſi, un cèrceau, ou piéce de bois fléxible ou de fèr, ou de quelque autre matière qui ſèrt de lien pour ſèrrer & lier quelque chôſe. Il faut tant de *cercles* à ce tonneau, à cette cuve. Il faut mettre des *cercles* de fèr pour tenir cette fléche, cette poutre, cette colonne. On appelle auſi dans la ſphère armillaire *cercle*, les cèrceaux de carton qui ſe coupent les uns les autres, & qui compôſent cette machine qui repréſente les *cercles* de la ſphère céleſte.

En tèrmes de Marine on appelle *cercle de pompe*, un *cercle* double de fèr, dont l'un eſt rond, qui embraſſe le haut de la pompe pour l'empêcher de ſe fendre, & l'autre quarré, qui ſèrt à joindre ſa potence à la pompe. Les *cercles de hune* ſont de grands *cercles* de bois qui font le tour des hunes par le haut. Les *cercles de boutehors* ſont des *cercles* doubles de fèr, qui ſont au bout des vèrgues où l'on paſſe les boutehors, qui ſèrvent à mettre les voiles d'étui.

CÈRCLES GOUDRONNEZ, en tèrmes de Guèrre, ce ſont de vieilles méches, ou de vieux cordages poiſſez, & trempez dans le goudron, pliez, & tournez en *cercles*. Ils ſèrvent à mettre dans des réchauts pour éclairer dans une ville aſſiégée.

CÈRCLES A FEU. Machines de guèrre. Ce ſont deux ou trois grands *cercles* de bois, liez enſemble avec du fil d'archal, & autour deſquels on met pluſieurs grenades, canons de piſtolet chargez, & autres chôſes de cette nature, le tout entouré d'étoupin & de feux d'artifice. On y met le feu, & on fait rouler cette machine ſur les travaux des aſſiégeans. On fait auſſi de ces *cercles à feu* d'une autre manière; mais elle revient à peu près à la même chôſe, & au même uſage.

CÈRCLE, ſe dit auſſi de ce qui paroît en rond. Il ſe fait quelquefois un *cercle* lumineux autour du ſoleil, qu'on appelle *parélie*.

CÈRCLE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de ce qui eſt rond, uni & pèrcé. Quand il y a un chaton, on appelle *anneau*. *Annulus*. Quand il y a un ardillon, on l'appelle *boucle*. *Fibula*. Quand il eſt lié en cèrceau, il faut que le lien ſoit d'un autre émail. On appelle *cercle perlé*, une couronne de Vicomte. *Circulus margaritis diſtinctus, perſperſus*.

CÈRCLE, ſe dit auſſi d'une aſſemblée qui ſe fait chez la Reine, où les Dames ſe tiennent en rond autour d'elle, où les Ducheſſe ont le privilege d'être aſſiſes ſur un tabouret. *Circulus, corona, conſeſſus*. Cette chambre eſt le lieu où la Reine tient ſon *cercle*.

CÈRCLE, ſe dit auſſi en Logique, du vice d'un argument qui ſuppoſe le principe qu'il doit prouver, & qui prouve après le principe par la chôſe qu'il penſe avoir prouvée. On le dit auſſi des définitions de deux mots ſynonymes l'un par l'autre.

CÈRCLE, ſe dit auſſi de tout ce qui revient de tems en tems. L'état de ceux qui vivent dans le monde, eſt un *cercle* pèrpétuel d'actions & d'occupations extérieures, FLECH.

On appelle auſſi en Géographie les *Cercles* de l'Empire, les divèrſes Provinces, & Principautez de l'Empire qui ont droit de ſe trouver aux Diettes. *Circuli*. Le *cercle* de Bavière. Le *cercle* de la baſſe Saxe, &c. La diviſion de l'Empire en ſix *cercles* a été

établie

établie par Maximilien I. en 1500. à Auſbourg : douze ans après il partagea l'Allemagne en dix *Cercles* ; ce partage fut confirmé par Charles-Quint dans la Diétte de Nuremberg l'an 1522. Quoique le rang de ces *Cèrcles* n'ait jamais été bien réglé, le voici tel qu'il eſt dans la Matricule Impériale. Le *Cèrcle* d'Autriche, celui de Bourgogne, du Bas Rhin, de Bavière, de la Haute-Saxe, de Franconie, de Suabe, du Haut-Rhin, de Weſtphalie, & de la Baſſe Saxe. Heiss. Plathner a fait paroître ces dèrnières années à Leipſik une Deſcription des *Cèrcles* de l'Empire, qui comprend pluſieurs tables. *Sciagraphia decem circulorum ſacri Imperii Romano-Germanici &c.*

Quelques Auteurs appellent auſſi *Cèrcles*, des aſſemblées de pluſieurs pèrſonnes ; & on dit, le *cèrcle* des Cardinaux. Un petit *cèrcle* d'amis. Briller dans les *cèrcles* & dans les compagnies. Qu'il fait beau voir un ignorant mondain s'ériger dans les *Cèrcles* des femmes en juge de la Religion !

Mirême dans ces lieux traite avec les phantômes,
Qui lui ſont députez des ténébreux Royaumes :
Il y tient loin du jour, dans un noir appareil,
Ses cèrcles *infernaux, & ſon affreux conſeil.* P. Le Moine.

Cèrclé, adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des tonneaux liez avec des *cèrcles*, ou cèrceaux. *Ligatus, conſtrictus circulis.*

CERCLIER. ſ. m. Ouvrier qui travaille à faire des cèrcles ou cèrceaux dans les forêts. *Circulorum opifex.* L'Ordonnance veut que les *Cèrcliers*, Tourneurs, Sabotiers, &c. ne puiſſent tenir atteliers qu'à demi-lieuë des forêts.

CERCOSIS. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une éxcroiſcence de chair, qui ſort de l'orifice de la matrice, le remplit & le bouche. *Cercoſis.* On emporte cette éxcroiſcence par éxtirpation.

Ce mot vient du Grèc κέρκος, *queuë*, parceque cette éxcroiſcence eſt quelquefois auſſi longue que la queuë d'un renard, on lui a donné le nom de κέρκωσις. M. Dionis le dérive de κέρκειν, qu'il éxplique par *tromper* ; il dit que cette éxcroiſcence s'appelle *cercoſis*, parcequ'elle reſſemble quelquefois par ſa longueur à la queuë du renard, qui lui ſèrt à tromper les autres animaux.

CÈRCUËIL. ſ. m. Vaiſſeau de plomb propre pour tranſporter, & entèrrer les morts. *Feretrum.* Quand il eſt de bois, on l'appelle *bière*. Ménage dérive ce mot de *ſarcolium*, qui a été fait du Grèc σάρξ, & prétend qu'on diſoit autrefois *ſarcueil*. Saumaiſe le dérive de *ſacrophagulus*, diſant que *ſacrophage* étoit une pièrre dont on faiſoit anciennement les tombeaux, & qu'on a étendu ce mot aux tombeaux faits de toute autre matière.

Cèrcuëil, figurément ſignifie auſſi le tombeau, la mort. *Tumulus.* Cette affliction eſt capable de mettre un homme au *cercuëil*.

CÈRDAGNE. ſ. f. Petite province d'Eſpagne, qui a tître de Comté. *Cerretania.* La *Cèrdagne* eſt dans les Pyrénées entre le Comté de Foix, le Rouſſillon, & la Catalogne. Sa capitale eſt Puicèrda. La partie qui touche au tèrritoire de Conflent & aux ſources de la Segre juſqu'à Livia éxcluſivement, eſt à la France depuis la paix des Pyrénées.

CÈRDEAU. Voyez Sèrdeau.

CÈRDONIENS. Nom d'anciens Hérétiques, qui ont été dans la plupart des èrreurs de Simon le Magicien, de Saturnil & des autres Gnoſtiques. Cèrdon, qui a été leur Chef, vint de Syrie à Rome ſous le Pape Hygin. Il y abjura ſes erreurs, mais en apparence ſeulement, en ſorte qu'ayant été convaincu qu'il y pèrſiſtoit, & que même il dogmatiſoit en cachette, il fut chaſſé de la communion des Fidelles. Il reconnoiſſoit deux principes, l'un bon, & l'autre mauvais. Ce dèrnier étoit, ſelon lui, le Créateur du monde, & le Dieu qui avoit apparu dans l'ancienne loi. Le prémier qu'il appelloit inconnu étoit le Père de Jésus-Christ, qui n'étoit venu au monde que ſelon la ſeule apparence de la chair, & qui par conſéquent n'étoit point né d'une Vièrge, & n'avoit point ſouffèrt véritablement, mais avoit ſeulement ſemblé ſouffrir. Il nioit la réſurrection des corps ; il rejettoit toutes les écritures de l'ancien Teſtament, comme ne venant point du bon principe. Marcion, qui fut ſon Diſciple à Rome, fut le ſucceſſeur de ſes impiétez. Saint Irénée, Tèrtullien & Saint Épiphane ont parlé au long de l'héréſie des *Cèrdoniens*.

CÉRÉALES. ſ. m. & pl. *Cerealia.* Fêtes de Cérès en l'honneur de Cérès. Elles fûrent inſtituées par Triptolême d'Eleuſis dans l'Attique, & fils de Céleus Roi d'Eleuſis, & de Méhaline, en reconnoiſſance de ce que Cérès, qui paſſa pour avoir été ſa nourrice, lui avoit appris l'art de cultiver le blé & d'en faire du pain. Ainſi ces fêtes prîrent naiſſance dans la Gréce. Il y en avoit deux à Athênes, les unes ſe nommoient Eleuſinies, & les autres Theſmophories. Voyez à ces mots ce qu'il y a de particulier à chacune. Ce qui convenoit à toutes les deux, & en général aux *Céréales*, c'eſt qu'on les célébroit avec beaucoup de religion & de pureté, juſque là que c'eût été les polluer, que d'uſer du mariage cès-jours là. On y honoroit non ſeulement Cérès, mais encore Iacchus & Liber, c'eſt-à-dire, Bacchus ; les victimes qu'on immoloit étoient des porcs, à cauſe du dégât qu'ils font aux biens de la tèrre ; & enfin il n'y paroiſſoit point de vin. Plaute du moins ſemble le dire, *Aulul. Act. II. Scen.* 7. & Macrobe *Saturnal. L.* 3. *c.* 11. dit expreſſément qu'il étoit défendu d'offrir du vin à Cérès en quelque ſacrifice que ce fût. Cependant Caton dans les dèrniers mots du Ch. 134. *De Re ruſtica* dit le contraire, & Macrobe à l'endroit que j'ai cité éxcuſe Virgile d'avoir fait offrir du vin à Cérès. Lambin dit qu'il ne faut entendre Pline que des *Céréales* des Grècs, & non pas des Romains. Un Auteur récent réfute Lambin, en diſant que Plaute étoit Grèc, & il ne fait pas attention que Plaute ne parle pas de ſon chef, qu'il fait parler un de ſes pèrſonnages, & que ſa Comédie eſt Grécque, ou que la ſcéne étoit en Gréce, comme il paroit par les ſeuls noms des pèrſonnages qui ſont tous Grècs. Pour Macrobe, il dit qu'à la vérité on ne lui offroit point de vin, *vinum* ; mais du vin doux, *mulſum* ; & que le ſacrifice que l'on faiſoit à cette Déeſſe & à Hèrcule le vingt-uniéme de Décembre étoit d'une truye pleine de pains, & de vin doux, & que c'eſt ce que Virgile entend par *miti Baccho*. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 750. & les Auteurs citez ci-deſſus.

Les *Céréales* paſſèrent des Grècs aux Romains, qui les célébroient pendant huit jours depuis le douziême d'Avril juſqu'au dix-neuviême incluſivement. C'étoient les Dames ſeules qui les célébroient en habit blanc ; leurs hommes vétus auſſi de blanc n'en étoient que les ſpectateurs, ils s'abſtenoient auſſi de vin & de tout commèrce avec les femmes : les Romains crurent devoir honorer par là une divinité qui s'étoit diſtinguée par ſa chaſteté. On ne mangeoit que le ſoir après le ſoleil couché, parceque Cérès malgré la fatigue du voyage n'avoit pris de nourriture que le ſoir lorſqu'elle chèrchoit ſa fille. Il y avoit auſſi durant le jour des combats à cheval, qui fûrent changez dans la ſuite en combats de Gladiateurs ; ce qui fut regardé comme une chôſe de mauvaiſe augure pour la République : le peuple avoit part à la fête par les largeſſes qu'on lui faiſoit de pois, de noix, & d'autres chôſes ſemblables. Les Édiles préſidoient aux *Céréales*, comme on le voit par cette médaille de Memmius. C. MEMMIUS C. F. QUIRINUS MEMMIUS ÆD. CEREALIA PRIMUS FECIT. Il falloit au moins être nommé Édile pour préſider à cette cérémonie, comme il paroit par le témoignage de Cicéron tîré d'un de ſes diſcours contre Vèrrès. Cependant il eſt arrivé une fois que le Dictateur & le Général de la Cavalerie par un Sénatuſconſulte préſida aux *Céréales*. Cette fête duroit huit jours, & ſe célébroit au Cirque, à commencer le lendemain du jour qu'avoient fini les jeux du Cirque. Après la bataille de Cannes la déſolation fut ſi grande à Rome, qu'il ne ſe trouva point de femmes qui pûſſent célébrer cette fête, parce qu'il n'y en avoit point qui ne fût en duëil ; la fête fut omiſe cette année là, mais le Sénat ordonna qu'on quitteroit le duëil pour quelque tems, pour célébrer les autres fêtes. On y célébroit la douleur de Cérès après la pèrte de ſa fille Proſèrpine. On y portoit en proceſſion les ſtatuës des Dieux. On dit auſſi qu'on y portoit un œuf, apparemment comme la figure du monde, qui renfèrme, comme l'œuf, une force vitale qu'il communique aux ſemences ; ou ſelon quelques-uns, mais avec moins d'apparence, pour repréſenter l'œuf dont Caſtor & Pollux étoient nez. Ces jeux ſe faiſoient dans le Cirque, comme Ovide le marque, *faſt. L. IV. v.* 391. & l'on y faiſoit des courſes & des combats à cheval. Les victimes étoient deux truyes, l'une dorée & l'autre argentée, dit Feſtus, c'eſt-à-dire, l'une couvèrte d'ornemens dorez & l'autre d'ornemens argentez. Tout ceci eſt recuëilli de Alexand. ab Alex. *Genial. dier. L. VI.* 19. Rhodig. *L. XXVII. c.* 17. Roſin. *Antiq. Rom. L. V. c.* 12. Scalig. *Poetic. L. I. c.* 32. Feſtus, Tite Live, Arnobe, Ovide, Cicéron, &c.

CÉRÉMONIAL. ſ. m. Livre où eſt contenu l'ordre des cérémonies. *Ritualis liber, cærimoniarum codex. Cérémonial* Romain. Le *Cérémonial* de France. Dire comme Larrey que Goodaker Archevêque d'Armach & Bâle Évêque d'Oſſeri fûrent les premiers ſacrez en Irlande ſous Edoüard VI. ſelon le nouveau *Cérémoniel*, c'eſt mal parler ; il faut dire, ſelon le nouveau *Cérémonial*. Cet Auteur répéte ce mauvais mot cent fois dans ſon hiſtoire d'Anglètèrre. Bayle s'en eſt auſſi ſèrvi. Ces Auteurs François réfugiez doivent être lûs avec précaution, même pour le langage.

Cérémonial, ſe prend pour l'aſſemblage des cérémonies que l'on obſèrve les uns envèrs les autres par civilité, par honnêteté, ou par devoir. *Mutua vitæ communis urbanitas.* Il y a un cèrtain *cérémonial* entre les femmes qui les occupe ſi fort, qu'il n'y a rien qu'elles ne ſoient capables de ſacrifier, pour le maintenir. Cail.

CÉRÉMONIAL, ALE. adj. *Ceremonialis.* Qui concerne les cérémonies. Les Juifs avoient beaucoup de loix qui n'étoient que *cérémoniales.* Les préceptes *cérémoniaux* de la loi de Moyſe ont été abolis par la prédication de l'Évangile.

CÉRÉMONIE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs actions, formalitez, & manières d'agir, qui ſervent à rendre une chôſe plus magnifique, & plus ſolemnelle. *Solennes ritus, ceremonia.* Les entrées des Rois ſe font avec grande *cérémonie* : le bourgeois va au devant d'eux en armes, les Magiſtrats avec leurs robbes : on leur préſente le dais, on leur érige des trônes, des arcs de triomphe.

Ce mot vient du Latin *ceremonia*, qu'on a dit, *quaſi Cereris munia*, ſignifiant des *oblations à Cérès*, d'autant qu'on faiſoit plus de *cérémonies* aux gèrbes qu'on lui offroit, qu'en toute autre offrande : ou avec Valère le Grand, *à Cere & munia. Ceré* étoit une petite ville proche de Rome, où les Romains firent des offrandes avec un culte extraordinaire, à cauſe de la crainte qu'ils avoient alors des Gaulois qui attaquoient Rome. D'autres dérivent ce mot de *cerus*, vieux mot Latin, qui ſignifie *ſaint, ſacré, conſacré* ; quelques-uns le font venir du Grèc χαίρειν *ſe réjoüir, être en bon état*, parceque les *cérémonies* ont été d'abord employées dans les chôſes de religion qui tournent à nôtre avantage : enfin, il y en a qui diſent que le mot *cérémonie* vient de l'Hébreu חרם, *Tuer, conſacrer.* Les prémières étymologies ſont plus naturelles & plus vraiſemblables.

CÉRÉMONIE, ſe dit auſſi en matière Eccléſiaſtique, des chôſes qui peuvent rendre le culte divin plus auguſte & plus vénérable. *Cérémonie*, dans les chôſes Eccléſiaſtiques, eſt proprement une action exterieure établie par l'Égliſe pour rendre le ſervice divin plus auguſte & plus reſpectable. *Sacer ritus, ſacri ritus, cærimonia.* L'ancien Teſtament étoit tout plein de myſtères & de *cérémonies*, comme on voit au Livre des Nombres & du Lévitique. La Loi nouvelle a abrogé les *cérémonies* de l'ancienne, comme la Circonciſion, &c. On doit parler avec reſpect des *cérémonies* de l'Égliſe. La bénédiction des cloches n'eſt pas un baptême, ce n'eſt qu'une *cérémonie.* C'eſt être ſuperſtitieux que de mettre ſon eſpérance dans les *cérémonies*, & c'eſt être ſuperbe que de ne vouloir pas s'y ſoumettre. PASC. Les *cérémonies* de l'Égliſe ſont édifiantes & vénérables, quand on les fait avec décence, & avec gravité. FLECH. L'uſage des *cérémonies* eſt très-propre à édifier le peuple, à faire reſpecter les Eccléſiaſtiques. Les *cérémonies* ſont neceſſaires pour attacher le peuple, ſur lequel la pompe, l'appareil myſtérieux des *cérémonies* fait ſouvent plus d'impreſſion, que le fond de la Religion. BOUCHEL. Il paroit par les Réponſes de S. Auguſtin aux queſtions de Janvier, qu'il y a dès les commencemens dans les *cérémonies* différens uſages en différentes Egliſes.

CÉRÉMONIE, ſe dit auſſi des déférences qu'on a les uns pour les autres par civilité, & par honnêteté. *Scita vitæ communis urbanitas.* C'eſt une *cérémonie* de donner le pas, le haut du pavé, le haut de la table à quelqu'un ; de ne vouloir laver, ou ſe coucher qu'après lui. Quand on a l'eſprit libre, tout ce qui contraint, tout ce qui eſt *cérémonie*, eſt ennuyeux. M. SCUD. L'uſage des *cérémonies* eſt preſqu'aboli, & on a eû raiſon de ſe défaire de ces manières gênantes. BELL. Quelques *cérémonies* trompeuſes tiennent lieu d'amitié dans le monde. BOUH.

CÉRÉMONIE, ſignifie encore, Les façons, les complimens, & les grimaces qu'on fait, ou pour refuſer quelque chôſe, ou pour y conſentir. *Comitas plus nimio affectata.* C'eſt un homme timide, & circonſpect, qui ne s'eſt rendu qu'après bien des façons, & bien des *cérémonies.* S. EVR. Théodoſe eut la modeſtie de refuſer l'Empire ; & l'on remarque que ce n'étoit point par une vaine *cérémonie*, mais par une véritable ſageſſe. FLECH.

Le Cœur, qui fut ſon guide & ſon génie,
Ne connoit point tant de cérémonie.

Habit de *cérémonie*, eſt un habit décent, convenable à ſa profeſſion. *Veſtitus ſplendidior ad pompam comparatus.* On le dit auſſi des ornemens & des marques de la charge, & de la dignité dont on eſt revêtu. Mener en *cérémonie*, c'eſt conduire ſolennellement & avec éclat. Traiter en *cérémonie*, c'eſt faire un repas magnifique, & dans toutes les formes.

On appelle Officiers des *Cérémonies*, Ceux qui ont ſoin de faire garder l'ordre, & les *Cérémonies* accoutumées dans les actions d'éclat & de ſolennité. *Rituum ſolemnium Magiſtri, moderatores.* Il y a le Grand Maître, le Maître, l'Aide des *Cérémonies.* En l'Égliſe il y a auſſi un Maître des *Cérémonies*, qui fait obſerver l'ordre, & tout ce qui eſt porté dans le Rituel.

On dit provèrbialement, Sans *cérémonie* ; *Familiariter, ſine ulla comitatis affectatione* ; pour dire, Franchement, & ſans façon.

CÉRÉMONIEUX, EUSE. adj. & ſ. Formaliſte, façonnier, qui fait beaucoup de cérémonies, qui eſt importun en voulant faire trop d'honneur, & garder trop de meſures. *Nimius comitatis affectator.* La plaiſante civilité ! de prendre le pas devant tout le monde, de peur de paſſer pour *cérémonieux.* COST. Comme les pleurs des femmes ſont d'ordinaire artificiels, & *cérémonieux*, il ne faut pas s'y oppoſer, c'eſt les engager à faire pis. MONT.

CÉRÈS. ſ. f. *Cerès.* Déeſſe du Paganiſme fille de Saturne & de Rhea. HESIOD. *Théog.* 454. *Cérès* avoit trouvé l'art de cultiver la tèrre, & on l'honoroit comme la Déeſſe des blez. Elle eut Proſerpine de Jupiter, & Plutus de Jaſius. ID. *Theog.* 912. & 969. Pluton ayant ravi Proſerpine pendant qu'elle cueilloit des fleurs dans une prairie, *Cérès* courut toute la tèrre pour chèrcher ſa fille. Voyez Claudien, *De Raptu Proſerpinæ*, & Ovide *Metam. L. V.* Quand elle fut arrivée dans l'Attique à Éleuſis elle prit en affection Triptoleme, fils de Celeus Roi d'Eleuſis, & ſe fit ſa nourrice ; quand il fut grand elle lui découvrit le ſecret de cultiver la tèrre, de recueillir le blé & d'en faire du pain, & l'ayant monté ſur un char tiré par des ſerpens ailez, ou par des dragons, elle l'envoya par toute la tèrre apprendre ſon ſecret aux hômmes. Selon quelques Auteurs la verité de cette fable eſt que Proſerpine, fille d'une Reine de Sicile, fut enlevée par Orcus Roi des Moloſſes. Quand on eut le ſecret de ſemer & de cultiver les blez, on partagea les tèrres & les campagnes, ont mis des bornes aux héritages, & on fit des loix pour leur conſervation ; c'eſt pour cela que *Cérès* paſſoit pour avoir inventé les loix & qu'on l'appelloit Theſmophore. Au reſte, ce n'étoit pas ſeulement l'invention du blé, mais de tout ce qui regarde les richeſſes & le ménage de la campagne qu'on lui attribuoit. De là quelques autres noms qu'on lui donnoit, comme Mallophore, *Porte laine*, Melophore, *Qui porte ou qui produit des brebis*, & ſur tout Παμμητειρα, Mère de tous, les hymnes attribuez à Orphée. *Cérès* étoit repréſentée de différentes manières, quelquefois elle portoit une couronne d'épics, d'autres fois on la repréſentoit triſte, & tenant un flambeau en main, ou bien portant en main un bouquet d'épics & de pavots. C'eſt ainſi qu'elle eſt gravée ſur les médailles. *Cérès* étoit la même que la Tèrre, qu'Iſis, que la Lune, & Vénus. On la nommoit Eleuſine d'Eleuſis, *Frutis, à fruendo*, joüir ; *Inferna*, parce que les ſemences s'enfèrment dans le ſein de la tèrre ; *Mammoſa*, à raiſon de ſa fécondité & de la production des fruits, &c. Selon Diodore de Sicile *Cérès* eſt Iſis. L'arrivée de *Cérès* en Gréce eſt le tranſport des blez d'Égypte en Gréce dans un tems de famine. Ériethée qui fit ce tranſport, fut déclaré Roi en reconnoiſſance de ce bienfait, & il établit en Gréce les myſtères de *Cérès*, ou Céréales, à la manière d'Égypte, qu'Iſocrate prétend néanmoins dans ſon Panégyrique avoir été donnez aux Grècs par *Cérès* elle même.

Le prémier lieu où l'on ait bâti un temple à *Cérès* c'eſt Palantium en Arcadie, au rapport de Diodore de Sicile L. I. C'eſt Évandre qui fit paſſer le culte de *Cérès* de Gréce en Italie. Elle n'eut de temple à Rome que l'an de Rome 257 après la victoire remportée ſur les Volſques. La ſtatuë de bronze qui a été faite à Rome fut une ſtatuë de *Cérès.* PLINE, XXXIV, 4. Voſſius croit que ſelon l'hiſtoire *Cérès* & Iſis ſont deux Déeſſes fort différentes ; mais que ſelon les raiſons phyſiques ſur leſquelles la fable eſt fondée, ce n'eſt qu'une même divinité. Le même Auteur montre qu'il y a deux *Cérès*, l'une céleſte, qui étoit la Lune, & l'autre tèrreſtre, qui étoit la tèrre. Voyez *De Idolol. L. I. c. 17. L. II. C. 27. & C. 59.* On repréſentoit *Cérès* aſſiſe ſur une pièrre, & avec une tête de cheval. VOSS. *De Idol. L. IX. c. 23.* Les animaux conſacrez à *Cérès* ſont la gruë, la tourterelle, le ſurmulet, ou mulet, poiſſon de mèr, & le ſèrpent ailé ; & pour les plantes, le blé & le ſaffran.

Comme *Cérès* paſſoit pour la Déeſſe des fruits & des grains, & comme ayant appris aux hommes l'art de cultiver la tèrre, les fruits & les grains s'appellent en poëſie les dons, les préſens, les tréſors de *Cérès.*

La fourmi tous les ans travèrſant nos guerets,
Groſſit ſes magaſins des tréſors de Cérès. BOIL.

C'eſt pourquoi on la prend pour le pain même, comme Bacchus pour le vin. Sans *Cérès* & Bacchus, Venus eſt languiſſante. *Sine Cerere & Baccho friget Venus.*

Ce nom, *Cérès*, eſt la même chôſe, ſi l'on en croit Varron, que *Gérès*, & il s'eſt fait de là par le changement du *G* en *C.* Et Cette Déeſſe, dit-il, fut appellée Gérès, *quod gerat fructus.* D'autres prétendent que ſuppoſé que *Cérès* ait été appellée d'abord *Gérès*, ce nom vient du Grèc Γηρυς, *Gerys* ; & de vrai Heſychius dit que Achero, Ops, Helle, Gerys, la Tèrre, & *Cérès*, ſont la même. Or Γηρυς, au ſentiment de ces Auteurs eſt un nom Hébreu qui vient de גרש, *gereſch*, qui ſignifie ſelon eux du *blé moulu, broyé*, de גרש, *garaſch*, qu'ils expliquent, *frangere, contundere.* Il vaudroit mieux dire que גרש, *gereſch*, ſignifie les fruits qui ſont produits & pouſſez dehors ; car en effet il a ce ſens Deut. XXXIII. 14. & n'a jamais l'autre en Hébreu, & גרש, *garaſch*, ne veut dire que *expellere, protrudere* ; & non point *frangere, contundere*,

tundere. On ajoute que *Cérès* portoit à Cnides un nom approchant de Γῆρυς, qui eſt Κύρα; mais ce nom lui fut donné, dit-on, parce qu'elle étoit κύρια τῆς γῆς, la maitreſſe de la tèrre, ce qui n'a point de rapport à l'étymologie Hébraïque de Γῆρυς. D'autres tîrent *Cérès* de l'Hébreu חרס, *Hheres*, qui ſignifie le ſoleil, auteur de tous les fruits de la tèrre; & ils diſent que חרס a bien plus d'analogie avec Γῆρυς, que גרש. Ils confirment encore ceci par Plutarque, qui dit que *Cyrus* en Pèrſien ſignifie le ſoleil. Voyez Voſſius, *De Idol. L. II. c.* 59.

CÉRÉTHE, CÉRÉTHIEN, ou CÉRÉTHÉEN, ENNE. ſ. m. & f. *Cerethæus*. Il eſt parlé de deux ſortes de *Céréthiens* dans l'Écriture : ou bien il eſt parlé des *Céréthiens* en deux manières. 1°, au 1. Liv. des Rois XXX. 14. il eſt parlé des *Céréthiens*, qui demeuroient vèrs le midi de la Tèrre Sainte du côté de l'Égypte. 2°, En d'autres endroits on trouve des *Céréthiens* que l'Écriture joint avec les Phéléthiens, & qui ſont des Soldats, des Gardes de David, ou de gens de ſa ſuite & de ſa maiſon. Quant aux prémiers, on convient aſſez que c'étoient des peuples qui faiſoient partie des Philiſtins. L'Écriture ſemble le marquer aſſez clairement 1 Liv. des Rois XXX. 14. 16. Ézech. XXV. 16. Sophon. II. 5. & 2 Liv. des Rois VIII. 1. & il ſemble qu'ils étoient de la Satrapie de Gaze, qui étoit la plus méridionale. C'eſt le ſentiment de Junius, de Piſcator, de Malvenda, de Toſtat, de Kimhhi, de Vatable & de Ménochius.

Pour les autres *Céréthiens*, on ne ſçait pas trop ce qu'ils étoient. Les uns veulent que ce ſoit un nom appellatif, & d'autres un nom propre. Des prémiers eſt le Paraphraſte Chaldaïque Jonathan, qui traduit *Cerethi* par *Archers*, & *Phelethi* par *Frondeurs*; l'Arabe traduit *Cerethi* par des gens nobles libres, d'autres Conſeillers du Sanedrin. Il ſemble que ç'ait été l'opinion des Septante. Joſeph les appelle *Gardes du corps*, σωματοφύλακας. Ceux qui le ſuivent conjecturent qu'ils étoient ainſi appellez de כרת, *exſcindere*, parce qu'ils étoient toûjours prêts à punir les coupables. Munſter, Vatable, Pièrre Martyr, Ménochius, rapportent cette opinion, ou la ſuivent.

Ceux qui croyent que c'eſt un nom propre diſent, ou bien que ce ſont des Compagnies, des Troupes de ces *Céréthes* Philiſtins, dont nous avons parlé, que David avoit à ſon ſèrvice, comme le Roi a des Étrangers pour ſa garde. Forſterus, Cornelius à Lapide, & Tirin, ſuivent ce ſentiment. Pièrre Martyr ne croit pas que David eut choiſi des payens pour gardes. Junius croit que c'étoient des Iſraëlites, qui demeuroient parmi les Philiſtins. Serarius dit que ce ſont les mêmes qui ſont appellez Géthéens 2 Liv. des Rois XV. 18. & il conjecture que ces noms leur ont pû être donnez des lieux où ils avoient demeuré avec David. Du reſte, Grotius croit que ſi l'on accorde que c'étoient des Philiſtins, on peut dire que les Crétois en ſont deſcendus. Mais il n'en a d'autres prouves que la reſſemblance du mot; & l'habileté des Crétois à tîrer de l'arc, que les Septante ſemblent auſſi attribuer aux *Céréthiens*. Il paroit plus probable que c'étoient des troupes de ce peuple qu'on nommoit כרתים, CHERETHIM, *Céréthéens*, & dont parle le 1 Livre des Rois XXX. 24. Il habitoit vèrs le midi de la Tribu de Juda, comme nous l'avons dit. Ainſi il ne faut point diſtinguer des *Céréthes*, ou *Céréthiens* de deux ſortes.

Nos Intèrprétes diſent *Céréthiens*. Car nous avons fait une irruption vers la partie méridionale des *Céréthiens*. 1 des Rois XXX. 14. Tous ſes Officiers marchoient auprès de lui, les légions des *Céréthiens* & des Phélétiens, & les ſix cens hommes de piéd de la ville de Geth. 2 Liv. des Rois XV. 18. Banaias fils de Joada commandoit les *Céréthiens* & les Phéléthiens. 2 *Reg. VIII.* 18. SACI. Les Traducteurs de Genève & les Des Marets écrivent *Keréthiens*; mais c'eſt en Hébreu un כ, & non pas un ק. On trouve *Céréthes*, & *Céréthéens* dans les Mémoires de Trevoux.

CÈRF. ſ. m. Animal ſauvage que les Grands Seigneurs prennent plaiſir à chaſſer, qui eſt fort leger à la courſe, & qui porte un grand bois. *Cervus*. Le *cèrf* a le devant de la tête plat [illegible] laquelle il porte un grand bois qu'il met bas tous les ans vers le mois d'Avril. Il a le piéd fourchu, le cou long, de petites oreilles, & la queuë courte. Il eſt de la taille d'un bidet; de poil brun, fauve ou rougeâtre. Il aime le francolin, & hait l'aigle, le vautour, le belier, les chiens & les tigres. La femelle du *cèrf* s'appelle *biche*. *Cerva*. Le petit *cerf* s'appelle *faon*. *Hinnulus*. Jean André de Graba Médécin d'Èrford a fait un traité de la deſcription du *cèrf*, tant phyſiquement que médicalement, qu'il appelle *Elaphographie*.

Le *cèrf* change de nom ſuivant ſon âge. En ſa prémière année on l'appelle *faon*. *Hinnulus*. En la ſeconde *daguet*. *Cervus bimulus*. En la 3ᵉ, 4ᵉ, & cinquiême année, c'eſt un *cèrf à ſa prémière*, *ſeconde*, ou *troiſiême tête*. *Cornua præfert ſenis & octonis palmitibus bracchiata*. La ſixiême année on l'appelle *cèrf de dix cors jeunement*. *Sexennis cervus decem palmitibus brachiata præfert cornua recentia*. La ſeptiême; *cèrf de dix cors*. *Septennis decem ramorum cornua exhibet*. La huitiême on l'appelle *grand cèrf*; & la neuviême, *grand vieux cèrf*: après lequel tems ſa tête n'augmente plus. On connoit leur âge à la groſſeur du marrein, à la profondeur des rayes qu'il a aux meules, aux andoüillers qui en ſont le plus près, à la quantité des chevilles, ſur tout au haut de leurs têtes, qui ſont les unes couronnées, & les autres à ramures. On dit qu'un *cèrf* n'a point de refus, quand il eſt chaſſable & en ſaiſon.

Ce mot vient du Latin *cervus*, qui vient du Grèc κεραΐος, de κέρας, *cornu*, *corne*. *Cervus*, un *Cèrf* prend ſon origine du Celtique *Caru*, & *Caro*. PEZRON.

Un *bois de cèrf*, eſt le tèrme dont les Chaſſeurs appellent ce que les Tablettiers appellent les *cornes*. *Cervi cornua*. Et l'on appelle *Raclure de corne de cèrf*, ce qui en ſort quand on rape ce bois. On appelle auſſi une *tête de cèrf*, le bois d'un *cèrf*: & on dit qu'un *cèrf* poſe ſon bois ou ſa tête, ou met bas, quand ce bois lui tombe; & on dit alors qu'il fraye & décroûte ſa tête. *Cadentis cervini cornu tempeſtas*. On appelle une *tête bien née*, *bien ſemée*, quand elle eſt également marquée en ſes deux pèrches. La pèrte du bois des *cèrfs* vient de ce que tous les *cèrfs* ont des vèrs qui s'engendrent ſous la langue auprès de la nuque du cou, gros comme ceux des chairs corrompuës. Ils ſont environ vingt en nombre, & ſe tiennent l'un à l'autre tout en un tas. Ils rongent la racine du mèrrein. Lorſque ce bois eſt tombé, de ces mêmes vèrs s'engendre une groſſe maſſe de chair qu'on nomme le *revenu*, *reditus*; puis peu-à-peu la tête s'allonge, les meules ſe forment, & la tête ſe couvre d'une peau qu'il frotte contre les arbres. Cela s'appelle *frayer*, *affricare*; & l'on connoit la hauteur d'un *cèrf* à celle des lieux où il a frayé. Quand toute cette peau eſt tombée, il brunit ſon bois dans les charbonnières, dans les tèrres noires ou rouſſâtres. Grabe dans ſon Ελαφογραφία, rapporte la cauſe de la chute & le renouvellement du bois des *cèrfs* à un ſuc plein de ſel, dont cet animal abonde, ainſi qu'il paroit par la quantité de ſel volatil qu'on tîre de ſes cornes, de ſon ſang, & de ſon urine, lequel ceſſant de fournir chaque année en cèrtain tems l'aliment neceſſaire aux cornes, les détache de leur lieu, les pouſſe enſuite dehors, & en fait naître de nouvelles à leur place, de même à peu près que les ſucs qui montent au printems dans les arbres, produiſent de nouvelles feüilles, & de nouveaux fruits à la place de ceux qui ſont tombez. Les *cèrfs* choiſiſſent les lieux les plus bas & les plus ombrageux, afin d'éviter les mouches, & ils ne vont que de nuit au viandis, comme n'oſant ſe montrer juſqu'à ce qu'ils ayent recouvré leurs cornes.

On appelle la *meule du cèrf*, la boſſe qui eſt ſur ſa tête d'où ſort le le mèrrein, la pèrche ou le fut de ſon bois qui produit la rameure. *Matrix cervini cornu*, *imus torus & ſumma radix cervini cornu*. *Aatouillers* ou *andoullers*, ſont les prémières branches du bois de *cèrf*, près de la meule. *Primarius pollex cervini cornu*. *Surandoüillers* les ſecondes branches. *Secundarius pollex cervini cornu*. Celles qui ſont au deſſus s'appellent *Chevillure*. *Cervini cornu digitus*. *Enfourchure*. *Biſidus apex cervini cornu*. *Trochure*. *Cervini cornu triſidum aut quadriſidum cacumen*. *Paumure*. *Apex cervini cornu palmatus*. La *couronnure* ſe dit des épois ou branches qui ſont à la cime en guiſe de couronne. *Cervini cornu apex coronatus*. *Epois de tête de cèrf*, ſont les cors, ou cornichons de la couronnure, paumure, trochure, & enfourchure de tête. *Cervini cornu fuſi coronarii*. On appelle *tête affourchie*, celle qui repréſente une fourche. *Cervinum cornu biſidum*. Les têtes contrefaites s'appellent ſimplement *tête*. La *pince du cèrf*, c'eſt l'extrémité de l'ongle d'enbas ſur le devant. *Antica & ima pars cervina ungula*, le *talon*, le côté du piéd ou les os. *Unguis cervi poſticus*, *cervinum calcar*.

FUMÉES DE CÈRF, ou *Torches*, ou *Plateaux*, ſont la fiente du *cèrf*. *Cervinum ſtercus*. *Muë de cèrf*, c'eſt la chute de ſa tête, pendant laquelle il ſe recelle & demeure caché dans ſon buiſſon. *Cervini cornu interitus*. Les marques de la piſte du *cèrf* ſont les portées, les fumées, les allures, les foulées, les fuites, & ſa manière de marcher. Il dreſſe plus volontiers ſes fuites par les grands chemins : car il va toûjours à côté, & jamais dans les piſtes des autres. On appelle auſſi *pieds de cèrfs*, les voyes & les marques qu'il a empreintes ſur tèrre en marchant. *Veſtigia cervini pedis*. Le *cèrf* n'a point de veſſie de fiel : mais au bout de ſa queuë on trouve un cèrtain vèr tîrant à la couleur de fiel, qui eſt un poiſon auſſi dangereux que le napellus.

RUT DE CÈRF. C'eſt la ſaiſon où le *cèrf* eſt eſt en chaleur & chèrche la femelle. *Cervi venerem patientis & æſtuantis tempeſtas*. On appelle *daimtiers* les teſticules du *cerf*. *Cervini teſticuli*. Les *cèrfs* privez de leurs daimtiers ne muënt plus leur tête; ou s'ils ſont alors ſans tête, il ne leur en revient plus de nouvelle.

HARDES DE CÈRF. Ce ſont des *cèrfs* qui vont en trouppe, particulièrement quand il neige. *Cervorum agmen*. On appelle

lancer

lancer le *cèrf*, quand on le fait partir. Le *cèrf* qu'on a lancé s'appelle *droit*. Celui qu'on rencontre en chemin s'appelle le *change*. On dit auſſi, qu'un *cèrf* eſt au reſſui, quand il eſt au ſoleil après la roſée, ou après ſa courſe. *Cervi ab ſylveſtri madore apricantis ſtatio*. On appelle *muſe de cèrf*, la triſte contenance où il ſe trouve tandis qu'il eſt en amour. On dit auſſi que le *cèrf* fait le ronge ; pour dire, qu'il rumine. On appelle le *lit*, la *chambre*, ou la *repoſée du cèrf*, ſon fort, ſa demeure, un lieu où les arbres & les hèrbes ſont fort touffus.

On appelle auſſi *écuyer de cèrf*, un jeune *cèrf* en compagnie d'un vieil. Quelques-uns l'appellent *broquart*. Il a un petit bois fort pointu.

On dit que le *cèrf* eſt de bon tems, ou de hautes èrres, quand il va vîte & loin, ou quand ſes piſtes ſont fraîches : qu'il va de vieux tems, quand il eſt las & recru, ou qu'il va ſur les vieux veſtiges. On dit qu'il balance quand il va deçà & delà, & eſt incèrtain dans ſa courſe. On dit, Déméler & redreſſer le *cèrf* ; pour dire, Quitter le change, & frapper à route.

On leve le piéd droit du *cèrf* pour préſenter au Seigneur, ou Maître de la chaſſe. Le *maſſacre*, qui eſt la tête ſéparée du corps, eſt le droit du Veneur qui a détourné le *cèrf*. Il en fait le prémier droit à ſon limier. Les menus droits ſont la langue, le mufle, & les oreilles. Le *cimier* eſt le deſſus du dos approchant des cuiſſes. La *nappe du cèrf*, c'eſt ſa peau. *Pellis cervina*. On ôte le parement du *cèrf* ; c'eſt-à-dire, une chair rouge qui eſt attachée à ſa peau, quand on fait la curée.

On dit qu'un *cèrf* prêt à ſe rendre va feignant ſon corps, lorſqu'en chancelant il fait de grands bonds, de grandes gliſſes, & donne des os en tèrre ; qu'il eſt aux abois, quand il eſt las & qu'il n'a plus la force de courir. *Viribus defecti cervi extrema neceſſitas* ; & qu'il pleure quand il eſt en cet état, comme s'il demandoit grâce par ſes larmes. Ariſtote dit que la branchure gauche du *cèrf* n'a pû encore être trouvée, & qu'il l'entèrre & la cache, comme étant propre à la Médecine : de là vient qu'on dit en provèrbe, qu'une choſe eſt au lieu où le *cèrf* a poſé ſa tête ; pour dire, qu'elle eſt mal aiſée à trouver. Les *cèrfs* ont la moitié de leur tête à la Mi-May, plûtôt ou plus tard, ſelon que le climat eſt plus ou moins chaud, ou qu'ils ſont plus jeunes ou plus vieux. Il faut remarquer que tous les *cèrfs* d'un pareil âge ſe mettent enſemble, les daguets avec les daguets, les *cèrfs* de dix cors jeunement avec leurs ſemblables, & ainſi des autres. Ils ne ſe ſéparent qu'au printems pour prendre buiſſons & faire leurs têtes. Le *cèrf* eſt d'un tempérament chaud & ſec, & d'un naturel très-violent & colère ; ſur tout dans le tems de ſa chaleur, où l'on a trouvé quelquefois des *cèrfs* qui ſe battoient avec tant de furie, que leurs têtes demeuroient croiſées & embarraſſées l'une dans l'autre ſans qu'on pût les ſéparer. Ce tems commence à la fin du mois d'Août, & continuë les autres ſuivans. Matthiole dit que les *cèrfs* travèrſent la mèr en trouppe, & ſe ſoulagent les uns les autres, en mettant leurs têtes ſur le dèrrière de ceux qui vont devant ; & qu'ils vont ainſi de Sicile en Cypre. Ils vivent pluſieurs ſiécles, puiſque Pline dit qu'on en a trouvé qui avoient des colliers d'or qu'Alexandre leur avoit fait mettre, qu'on a pris plus de cent ans après ſa mort ; & que ces colliers étoient recouvèrts de leur peau. On en a trouvé de ſemblables en Allemagne & en France. Charles VI. chaſſant dans la Forêt de Senlis, prit un *cèrf* qui avoit un collier de cuivre doré avec cette inſcription Latine, *Cæſar hoc me donavit* ; c'eſt-à-dire, *Céſar m'a donné ce collier*. Il n'y a pas d'apparence, dit Mezerai, que ce fût Jule Céſar, ou Charlemagne, comme quelques uns l'ont cru ; c'étoit plûtôt quelque Empereur d'Allemagne beaucoup plus modèrne, dont le *cèrf* avoit paſſé en France. Selon Grabe, dans ſa Deſcription du *cèrf*, la cauſe de cette longue vie eſt l'abondance d'un ſel balſamique, ou préſèrvatif, dont la nature les a pourvus au delà de tous les autres animaux. Pline dit auſſi que ce ſont les *cèrfs* qui ont montré la vèrtu du dictame pour guérir les playes des fléches. Il y a un ſi grand nombre de *cèrfs* au Royaume de Siam, qu'on y en tuë tous les ans plus de 150 mille, dont on envoye les peaux au Japon. Il y a aux Indes Occidentales des *cèrfs* privez qu'on éléve dans les maiſons, & qui vont paître à la campagne ſous la conduite des Bèrgèrs, & qu'on raméne le ſoir ; & du lait des biches on en fait du fromage. Hèrréra. Virgile ſuppoſe des troupeaux entiers de *cèrfs* en Afrique, quoique l'hiſtoire naturelle nous apprenne qu'il n'y en eut jamais. On prétend que Caſtor eſt le prémier qui ait monté à cheval pour courre le *cèrf*.

Il y a un *cèrf* de Canada, qui a quatre piéds de haut, & ſon bois trois piéds, & ſes andouillers un piéd. Il en a ſix à chaque pèrche. Pline & Ariſtote diſent que c'eſt le plus grand nombre que les *cèrfs* en peuvent porter. Cependant il y en a ici qui en portent juſqu'à 22. Ce bois eſt couvèrt d'une peau fort dure, & garnie d'un poil épais & court. On en a diſſequé un à l'Académie des Sciences, où on n'a trouvé que deux ventricules fort diſtincts, quoique ce ſoit un animal ruminant. Ses inteſtins pris tous enſemble avoient 96 piéds de long. On y a trouvé pluſieurs piéces de cuir de la grandeur d'un écu blanc, des morceaux de plomb grands comme l'ongle, qui paroiſſoient uſez & rongez, & quelques fragmens d'ardoiſes : ce qui fait croire qu'ils amaſſent à la hâte leur nourriture, & qu'ils l'épluchent à loiſir.

Il y a une eſpéce particulière de *cèrfs* en tout ſemblable aux autres, ſinon qu'ils ſont barbus, & tout le poil de l'eſtomac long, de même que les boucs. Les Anciens les appelloient *Tragelaphus* ; c'eſt-à-dire, *Bouc-cèrf*. Il ne s'en trouvoit ſelon Pline Liv. VIII. ch. 34. que le long du Phâſe, fleuve de la Colchide, aujourd'hui de Mingrélie. Mais on en voit auſſi dans les montagnes de Bohême & dans la Miſnie.

La *racture de corne de cèrf*, eſt un reméde aſtringent. On en fait auſſi de la gelée qu'on appelle de *poiſſon*, qui eſt bonne au goût, mais qu'on rend de même qu'on l'a priſe. On eſtime fort en Médecine la moëlle de *cèrf* : & on tient que l'os du cœur d'un *cèrf* favoriſe l'accouchement. Un Médecin du Nord prétend que la corne de *cèrf* eſt une vraye panacée, & qu'on a raiſon de la nommer ainſi. Voyez Grabe Ελαφογραφία, *Sive Cervi Deſcriptio Phyſico-Medico-Chymica*, où il explique la nature, la qualité, & les divèrs uſages que l'une & l'autre Pharmacie peut tirer des divèrſes parties dû corps du *cèrf*, de ſes larmes, de ſon ſang, de ſon urine, & même de ſes excrémens. On trouve auſſi beaucoup d'antiquitez ſur les *cèrfs* & les biches dans Voſſius, *De Idol. Lib. III. Cap.* 49. 56. 57. 58. 59. 61. 62. 63. 65. 67. 68. 69. 73. *Lib. IV. Cap.* 59. 61.

La chair des petits *cèrfs* qui ſont encore ſous la mère, c'eſt-à-dire, des faons *lactentes*, eſt la meilleure. Ceux d'un an ſont encore bons ; on les nomme encore jeunes à trois ans ; mais alors leurs chairs commencent à durcir. Celle des vieux *cèrfs* eſt dure, difficile à digérer, fait un mauvais ſuc, mélancolique & atrabilaire. Les chairs de *cèrf* ne valent rien pendant les mois d'Août, de Septembre & d'Octobre, qu'ils ſont en rut ; parce qu'alors non ſeulement elles ſont plus ſéches, & plus dures qu'en une autre ſaiſon, mais encore parce qu'elles ſont d'une òdeur plus forte & plus puante que celle du bouc. En quelque ſaiſon que ce ſoit l'on n'eſtime des vieux *cèrfs* que la langue, le meufle & les oreilles, ce que l'on nomme en tèrmes de Vénerie les menus droits ; & l'on y ajoute tout au plus le cimier, qui eſt le deſſus du dos approchant des cuiſſes. A l'égard des faons, le meilleur manger ſont les filets, ou la longe. Et ſi on les châtre, & qu'on les apprivoiſe, à l'âge de trois ans, ils s'engraiſſent, & leur chair eſt bien meilleure. De la Mare. *Traité de Pol. Liv. XXIII. Chap. 1.*

Sur les médailles le *cèrf* marque Ephèſe, & les autres villes où Diane étoit ſingulièrement honorée. P. Jobert. Les revèrs qui ont pour inſcription Dianae cons. aug. ont pour type un *cèrf*, telles qu'on en voit un très-grand nombre de Gallien.

Un *cèrf* qui de ſon ſouffle chaſſe un ſerpent, ſelon l'opinion des Naturaliſtes, avec ce mot Eſpagnol, *Con el ſoſlo l'ahuyenta*, c'eſt-à-dire, De ſon ſoufle il le met en fuite, eſt dans Picinelli la déviſe d'un brave, d'un guèrrier, devant qui les ennemis ne ſçauroient tenir. S. Charles Borromée dans l'Académie des *Affidati* de Pavie, prit un *cèrf*, qui mordu d'un ſèrpent court à une fontaine, *Una ſalus*.

On appelle dans le Manége *mal de cèrf*, un rhumatiſme qui tombe ſur les mâchoires & ſur le train de devant d'un cheval.

En tèrmes de blâſon on dit, un *cèrf ſommé* ; c'eſt-à-dire, ramé de 9, 10, 11, ou 13 cors, quelquefois ſans nombre. *Cervuus cornua novem, decem, undecim aut tredecim palmitibus brachiata præferens*. Quand on n'y met que la tête ſeule, elle doit montrer les yeux & les deux oreilles ; & alors pluſieurs l'appellent *maſſacre*. *Obverſum cervi caput*.

On dit provèrbialement, Au *cèrf* la bière, & au ſanglier le Miére, ou le Barbier ; pour dire, que les playes que fait le *cèrf* ſont mortelles, car le *Mière* ſignifioit autrefois *Médecin*. On dit auſſi qu'un *cèrf* bien donné aux chiens eſt à demi pris.

Cèrf-volant. ſ. m. Prononcez *cèr-volant*. Petit animal, ſorte d'eſcarbot, ou inſecte volant, ainſi appellé, parce qu'il porte des cornes dentelées ſemblables à celles d'un *cèrf*. *Scarabæus Lucanus*, où *cornutus*, ou *corniger*. Il ne s'en ſèrt pas pour fraper, mais pour pincer, parce qu'elles ſont mobiles, & peuvent s'approcher l'une de l'autre. Scaliger l'appelle βῦς ξυλοφάγος, & Cardan *taurus*. Le mâle a des cornes, mais la femelle n'en a point. Leurs aîles ſont pliées & renfèrmées dans une écaille comme dans une eſpéce d'étui, qui s'ouvre quand ces inſectes veulent voler. Il a une eſpéce de trompe ou langue qui lui ſèrt pour prendre ſa nourriture, qui eſt une humidité qui découle des chênes. Swammerdam fait voir 21 ſortes de boucs ou de

de chévres volantes qui ont des cornes fort longues, branchuës, ſemées de petites pointes, ou boutons.

Il y a une eſpéce de *cerf-volant* dans la Virginie, dont le chant eſt ſi aigu & ſi fort, que tout le bois en retentit.

CERF-VOLANT, eſt auſſi un joüet d'enfant qu'ils font avec de l'oſier & du papier, qu'ils attachent à une corde, & qu'ils font voler en l'air, cet inſtrument eſt plat en ovale, un peu plus allongé par un bout que par l'autre : l'ozier ne ſert que de cadre pour ſoutenir le papier qu'on colle deſſus : au bout allongé on attache une longue queüe de papier qui eſt quelquefois de differentes couleurs. *Ludicra ſcarabæi Lucani in auras volantis effigies.*

TAUREAU-CERF, POURCEAU-CERF. Voyez TAUREAU & POURCEAU.

CÈRFEUIL. ſ. m. *Chærophyllum ſativum, Cereſolium.* Plante potagère, dont la racine eſt blanche, groſſe comme le petit doigt à ſon collet, longue, fibreuſe, âcre au goût, & qui donne des feüilles tendres, plus finement découpées que le pèrſil, un peu velues, d'un vèrd plus gai, d'une odeur & d'un goût aromatique. De leur centre part une ou pluſieurs tiges, hautes de deux piéds au plus, minces, canelées, creuſes, liſſes, noüeuſes d'eſpace en eſpace, diviſées en quelques branches, qui d'abord naiſſent altèrnativement des aiſſelles des feüilles, mais qui ſont oppoſées auſſi bien que ſes feüilles en approchant du haut. Elles portent des petites ombelles blanches, compoſées de cinq pétales inégales fenduës en deux, & diſpoſées en manière de fleur de lis de France. A ces fleurs ſuccédent des fruits longs de demi pouce, ſur demi-ligne environ de largeur, faits en manière de béc d'oiſeau, liſſes & glabres, compoſez de deux ſemences applaties par l'endroit qu'elles ſe joignent, convexes ſur leur dos. Leur odeur & leur goût eſt douceâtre & aromatique. On mêle le *cèrfeüil* parmi les hèrbes potagères, pour relever le goût de celles qui ſont un peu fades ; ſes feüilles ſont employées dans les boüillons apéritifs & rafraichiſſants. L'eau de *cèrfeüil* purifie le ſang en provoquant les urines, & les ſueurs ; ſes racines ſont auſſi apéritives & diurétiques, de même que ſes ſemences.

La Quintinie diſtingue deux eſpéces de *cèrfeüil*, le *cèrfeüil* ordinaire & le *cèrfeüil* muſqué, *T. II. p.* 274.

L'un & l'autre *cèrfeüil* ne ſe multiplie que par graine. Celle du *cèrfeüil* ordinaire eſt noire, fort menuë, & aſſez longuette, rayée dans ſa longueur ; elle vient ſur ſes pieds en automne, & ſe forme & meurit dans le mois de Juin. Celle du *cèrfeüil* muſqué eſt longuette, noire & aſſez groſſe.

CÈRFOUETTE. Voyez SERFOÜETTE.

CÈRFOUIR. Voyez SERFOUIR.

CÉRIACA. ſ. m. Arbre qui fleurit blanc, & qui porte des fleurs qui ont de l'air de la feüille appellée étoile.

CERIN. Voyez SERIN.

CÉRIN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Quirinus.* S. Quirin, que nous nommons S. *Cérin*, fut compagnon du martyre des Saints Nicaiſe & Pientie. C'eſt dans le Vexin François qu'ils ſouffrîrent au IIIe ou IVe ſiécle.

CÉRINTHIENS. Anciens Hérétiques qui ont pris leur nom de Cérinthe, contemporain de S. Jean. Cérinthe fut un zelé défenſeur de la Circonciſion, auſſi bien que les Nazaréens & les Ébionites. S. Épiphane rapporte de lui qu'il fut le Chèf d'une faction qui s'éleva à Jéruſalem contre S. Pièrre, à l'occaſion de quelques incirconcis avec leſquels cet Apôtre avoit mangé. Il eſt marqué dans l'Hiſtoire des Actes, que les fidelles circoncis diſputoient ſur ce ſujet contre lui, à quoi S. Épiphane a ajouté que Cérinthe fut l'Auteur de cette diſpute, lorſqu'il étoit encore du nombre des fidelles. Il croyoit que JESUS étoit un pur homme, fils de Joſeph & de Marie ; mais que dans ſon Baptême une vèrtu céléſte deſcendit ſur lui ſous la forme d'une Colombe, enſorte qu'il fut alors comme ſacré par le S. Eſprit & fait CHRIST. Ce fut par le moyen de cette vèrtu céléſte qu'il fit tant de miracles, & comme elle étoit venuë du Ciel, elle le quitta après ſa Paſſion, & s'en retourna au lieu d'où elle étoit venuë. Il croyoit donc que JESUS, qui étoit un pur homme, étoit véritablement mort, & qu'il étoit auſſi réſſuſcité, mais que Chriſt qui étoit diſtingué de Jeſus n'avoit point ſouffert.

Quelques anciens Auteurs ont attribué à Cérinthe le livre de l'Apocalypſe, croyant que pour authoriſer ſes rêveries touchant le régne charnel de JESUS-CHRIST ſur la tèrre, il avoit mis le nom de S. Jean à la tête de ce livre. Il eſt cèrtain que cet héréſiarque avoit publié des ouvrages ſous le titre d'*Apocalypſes*, où il débitoit ſes viſions touchant ce régne charnel, & il prétendoit être un grand Apôtre, qui avoit reçu de Dieu ces révelations. Voyez Euſébe Liv. III. de ſon hiſt. Eccléſiaſtique ch. 28. S. Épiphane traite Cérinthe d'homme ſans entendement, & qui ſe contredit, parce qu'il dit que JESUS-CHRIST a véritablement ſouffert, & qu'il a été crucifié, mais qu'il ne reſſuſcitera qu'au tems de la réſurrection générale, lorſque tous les hommes réſſuſciteront. Le même S. Épiphane obſèrve que quand un *Cérinthien* mouroit ſans avoir été baptiſé, on baptiſoit quelqu'un en ſon nom, ils croyoient ſatisfaire par là au précepte du baptême. C'eſt le ſens qu'ils donnoient à ces paroles de S. Paul dans ſa 1re Épit. aux Corinth. ch. 15. v. 29. *Si les morts ne reſſuſcitent point, pourquoi donne-t-on le baptême pour eux ?*

Les *Cérinthiens* recevoient l'Évangile de S. Matthieu ; mais ils en avoient ôté la généalogie de JESUS-CHRIST, ils s'appuyoient ſur cet Évangile pour prouver que les Chrétiens devoient être circoncis, puiſque JESUS-CHRIST qui étoit leur maître avoit été circoncis ; ils ne recevoient point les Épitres de S. Paul, parce que cet Apôtre a aboli la circonciſion. Conſultez S. Épiphane, *hær.* 28.

CERISAYE. ſ. f. Lieu planté de ceriſiers. *Locus ceraſis conſitus.* J'ai une belle *ceriſaye*. Voilà une *ceriſaye* bien entenduë. LIGER.

CERISE. ſ. f. Petit fruit rouge qui eſt des prémiers qui vient au printems. *Ceraſum.* Sous ce nom général on comprend les *guignes*, les *bigarreaux*, les *ceriſes*, les *griottes*, les *guindous*, les *cœurets*, & les *meriſes*. Les *griottes* du Dauphiné & de l'Italie ſont la même chôſe que ce qu'on appelle en France *ceriſe*. La *guigne* eſt une groſſe *ceriſe* noire, douce & éxcellente, dont le noyau eſt rouge. Son arbre a le bois plus gros, & ſa feüille plus large & plus brune que les autres. Il y a des *guignes blanches*, *rouges* & *noires*, qu'on greffe ſur des meriſiers qu'on trouve dans les bois. On les appelle en Toſcane *machines* & *duraſſines*, que l'on comprend ſous le nom de *ceriſe*. Il y a auſſi des *meriſes* qu'on appelle en Italien *corbines*, qui ſont plus menuës, douces & fermes, & qui noirciſſent les lévres. Il y a une *ceriſe à bouquet* qu'on appelle *jemelle*, dont quelques-unes ſont hâtives & précoces. Il y a une *ceriſe blanche*, qui étant très-mure, devient ambrée & jaunâtre. La *ceriſe de Portugal* eſt la plus belle, la plus groſſe, & la meilleure de toutes ; & ſa couleur eſt d'un incarnat admirable, mais elle charge peu. La *ceriſe de Monmorency* eſt groſſe & tardive, à courte queuë, la plus eſtimée. On la nomme en quelques endroits *coulars*. Les *guindous* ſont des *ceriſes* du Languedoc qui ſont fort douces & groſſes, & d'un rouge brun très-eſtimé. Le *bigarreau* eſt une eſpéce de *ceriſe* plus longue & plus dure, qui noircit & durcit en meuriſſant. Il y a un *bigarreau tardif*, ou *de fer*, qui meurit plus tard, & qui n'eſt pas ſi ſujet aux vèrs que l'ordinaire. Il eſt d'un goût éxcellent, & fait un bel arbre. Le *cœuret* eſt une eſpéce de bigarreau plus tendre, & fait en cœur, dont le goût eſt relevé. Son bois eſt plus gros, & ſa feüille plus large. Il y a enfin une *ceriſe bleuë*, qui eſt plus râre qu'une autre, qui eſt venuë depuis peu de Flandres, & eſt d'un goût délicieux. Cependant dans l'uſage on n'appelle *ceriſe*, *Ceraſum*, que le fruit du ceriſier. Voyez CERISIER.

Les prémières *ceriſes* furent apportées par Lucullus de *Ceraſunte*, ville de Pont, après qu'il eut vaincu Mithridate, à ce que dit Pline : d'où vient qu'elles en portent encore le nom en Latin, *ceraſum*. *Ceriſe* hâtive, *ceriſe* précoce, *ceriſe* tardive. En Angoumois on appelle *guignes* ce que nous appellons *ceriſes*. Bartholin dit que pour avoir du vin de *ceriſe* fort délicat, il faut l'entonner dans des muids faits du bois de ceriſier, qui lui communique ſa vèrtu. On en fait encore en mettant 12 ou 15 livres de *ceriſes* mondées de leurs queuës & de leurs noyaux, dans un demi-muid de bon vin blanc, avec ces mêmes noyaux caſſez. Un mois après ce fruit a communiqué au vin ſa qualité rafraichiſſante & apéritive, & outre ſa couleur agréable, & ſon goût délicieux, il a des effets ſurprenans, ſur tout pour tempérer les rheins, & pour en vuider les ſablons, les glaires, & les petites pièrres, qui s'y forment quelquefois.

Le mot Allemand *Kerſe* & *Kirſe*, & le François *ceriſe*, ſont pris du Celtique *Kiris*. PEZRON.

La Quintinie dit quelquefois *ceriſe* pour l'arbre, pour *ceriſier* ; & alors il le fait tantôt maſculin & tantôt feminin. Six *ceriſes* tardifs ; deux *ceriſes hâtifs* ; quatre *ceriſes* hâtives, dit-il dans la même page & le même article ; mais mal. Il faut dire Ceriſier, ou ſi l'on ſe ſert du nom du fruit en parlant de l'arbre, il faut le dire au pluriel & le faire toûjours feminin. Par exemple, Quel arbre plantez-vous là ? Ce ſont des *ceriſes* hâtives, & non pas c'eſt un *ceriſe* hâtif. Quels arbres mettrez-vous en cet endroit ? Je le deſtine pour des *ceriſes hâtives*, & non pas *hâtifs*.

PESCHE-CERISE. ſ. f. Voyez PESCHE.

CERISÉE. ſ. f. Lieu planté de Ceriſiers. *Locus Ceraſis conſitus.* Ceriſaye eſt mieux.

CERISETTE. ſ. f. Eſpéce de prune, dont la couleur eſt rouge. LA QUINT. C'eſt de là qu'elle a pris ſon nom.

CERISIER. ſ. m. *Ceraſus. ſ. f.* Arbre étranger qu'on a communément dans les jardins & à la campagne, & qu'on dit avoir pris ſon nom de Ceraſunte. Le *Ceriſier* ordinairement croît d'une

médiocre hauteur, ſur tout celui qui porte des fruits aigres; au lieu que celui qui en porte de doux s'éleve beaucoup plus haut, leurs troncs à tous les deux ſont liſſes, & couverts d'une écorce polie, & qui ſe gêrſe dans ſa vieilleſſe. De ces gêrſures découle une gomme tranſparente, un peu jaunâtre; elle ſe diſſout dans l'eau comme la gomme Arabique. On la nomme ordinairement Gomme de païs, *Gummi noſtras*. Ces troncs ſe diviſent enſuite en des groſſes branches qui ſont ſubdiviſées en pluſieurs rameaux, dont l'écorce eſt d'un brun clair & polie, & d'un goût amèr. Ces branches ſont chargées de feüilles altèrnes, oblongues, entières, dentelées ſur leur bord, liſſes, verd luiſant en deſſus, plus pâle en deſſous, portées par des queües aſſez courtes. Ses fleurs ſont à cinq pétales blanches, ou lavées d'un peu de pourpre, arrondies, de trois lignes environ de diamétre, ſoutenuës par un calice vèrdâtre, à cinq pointes, du milieu duquel s'élevent pluſieurs étamines qui environnent un piſtile, dont la baſe renfèrmée dans le fond du calice eſt l'embrion qui devient après que la fleur eſt paſſée un fruit charnu & ſucculent, qui renfèrme un petit noyau, dans lequel eſt contenu une ſemence ou amande. Ce fruit eſt proprement appellé la ceriſe.

Nous donnons differens noms François aux eſpéces de ceriſes & de *Ceriſier*; car on appelle ordinairement ceriſe la Ceriſe aigre, *Ceraſum acidum*; & l'arbre qui la porte *Ceriſier*, *Ceraſus ſativa, fructu rotundo, rubro, & acido*. On nomme Griotte, la ceriſe douce; & l'arbre, le Griottier, *Ceraſus ſativa, fructu majore*; les Guignes, *Ceraſa carne tenera & aquoſa*. La chair en eſt tendre & pleine de ſuc. Son arbre ſe nomme le Guignier, *Ceraſus fructu aquoſo*. Les Meriſes, ou Ceriſes noires, *Ceraſa nigra*, & l'arbre ſe dit le Meriſier, *Ceraſus major ac ſylveſtris, fructu ſubdulci nigro colore inficiente*. Les Bigarots ont la chair dure & fèrme, on les appelle Duraines dans quelques provinces du Royaume, *Ceraſa craſſa, carne durâ*, l'arbre qui les donne, eſt appellé Bigarrotier, *Ceraſus fructu magno cordato*. On confit les ceriſes aigres; on les conſerve dans l'eau de vie, & l'eau de vie empreinte de leurs ſucs eſt la bâſe du ratafia, ſorte de liqueur qu'on boit après le repas par délices. Les Meriſes donnent une belle couleur au ratafia. Il y a d'autres eſpéces de Ceriſes qui ne ſont point bonnes à manger, elles ſont les Ceriſes à trochets. *Ceraſa racemoſa, rubra*. Les feüilles de ce *Ceriſier* ſont plus larges que celles des autres eſpéces dont nous venons de parler. Ce qu'on nomme communément Bois de ſainte Lucie, eſt un arbre aſſez ſemblable au *Ceriſier* à trochets. Ses fleurs & ſes fruits ſont pareillement diſpoſez en grappe. Il vient dans les bois auprès de Genêve & dans le Lionnois. On fait pluſieurs ouvrages avec ſon bois, qui a une ôdeur aſſez agréable, *Ceraſus racemoſa ſylveſtris quibuſdam aliis Padus*. Les Parfumeurs employent le fruit d'une eſpéce de *Ceriſier* différent encore de tous ceux-ci par ſes feüilles, & ſes fruits. Cette dernière eſpéce devient un gros arbre, ſon bois eſt rougeâtre, un peu véné, tendre, & d'une ôdeur pareille à celui du bois de ſainte Lucie, & peut-être les ouvriers confondent-ils ces deux bois. Ses branches ſont garnies de feüilles aſſez ſemblables à celles du Bouleau, un peu plus larges, plus arrondies, plus fèrmes, & d'un vèrd plus foncé & plus luiſant en deſſus, & d'une amèrtume très-grande. Ses fleurs ſont blanches, petites, & d'une ôdeur agréable; ſes fruits ſont fort petits en comparaiſon des autres eſpéces, vèrd-brun d'abord, & d'un pourpre très-foncé & noirâtre dans leur parfaite maturité. La chair eſt très-amère, auſſi-bien que le noyau, qui eſt la ſeule partie dont les Parfumeurs ſe ſervent pour relever l'ôdeur de leurs parfums. Ils appellent ce noyau le Magalet, par corruption de Mahaleb, *Ceraſus ſylveſtris amara, Mahaleb putata, J. B. Ceriſier* à fleur double, ou Meriſier à fleur double, ſont des varietez qui ne dépendent que du nombre de petales des fleurs de ces *Ceriſiers*.

Les *ceriſiers* jettent auſſi une gomme ou glu, & ne peuvent ſouffrir le fumier. Matthiole. Il y a un *ceriſier* à grappes, dont la fleur eſt belle, & vient en grappes comme le raiſin; mais ſon fruit eſt petit comme une meriſe. Il y a des meriſiers, auſſi-bien que des *ceriſiers*, à fleurs doubles & fort belles.

On appelle *ceriſiers* de pied ceux qui naiſſant de la racine d'autres *ceriſiers*, ſont de bonnes ceriſes, ſans avoir beſoin d'être greffez.

CÉRISOLES. Village des États de Savoye, ſitué ſur une colline entre Carmagnole & Albe. *Ceriſola*. La bataille de *Cériſoles* gagnée en 1544. le 14. d'Avril par les François ſur les troupes de Charles V. a rendu ce bourg fameux.

CERMOISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe dont la couleur eſt incarnat, tirant au colombin avec du blanc de lait. Morin.

CÈRNAY. Voyez PÈRDRIGON DE CÈRNAY.

CÈRNE. ſ. m. Rond qui ſe trace avec quelque bâton ſur la tèrre, ſur le ſable. *Circulus, orbis*. Il ſe dit proprement de ces figures que les Magiciens font avec leur vèrge enchantée pour y faire leurs charmes & leurs conjurations. On appelle auſſi *cèrne*, les enceintes qu'on fait à la chaſſe. *Circuitus*.

Ce mot, auſſi-bien que celui de *cèrneau* & *cèrner*, vient de *circinare*, & de *circinus*, qui ſignifie *compas* qui coupe en rond, comme dit Ménage, après Scaliger & Nicod.

Cèrne, ſe dit auſſi du trait en forme de cèrcle, qui eſt au-deſſus de l'œil.

CÈRNEAU. ſ. m. La moitié d'une noix vèrte, qu'on tire de ſa coque, & qu'on mange avec du ſel, quand on l'a épluchée. *Juglandium nucleus è viridi putamine cultro eductus*. On a ſèrvi un cent de *cèrneaux*. Il ne faut pas être grand Cuiſinier pour faire la ſauce aux *cèrneaux*.

On appelle *Vin de cèrneaux*, un vin fort, & haut en couleur, qui eſt bon à boire ſur l'arrière ſaiſon, au tems des *cèrneaux*, comme ayant pèrdu ſa vigueur, ou ſes fumées. *Vinum vehemens ac vividi coloris extrema tempeſtate bibendum*. Le vin d'Orléans eſt du *vin de cèrneaux*.

CÈRNER. v. act. Faire un cèrne avec quelque fèrrement coupant par la pointe, pour en retirer ce qui eſt enfèrmé dedans. *Enucleare, educere, eximere*. On *cèrne* les noix pour en tirer le cèrneau. On *cèrne* une pomme, une poire, pour en tirer ce qui eſt vèrreux ou pourri. Les Artiſans appellent auſſi *Cèrner*, Couper en rond, *circumcidere*.

On dit, *Cèrner* un arbre par le pied; pour dire, y faire un cèrne tout autour, ſoit pour l'arracher tout-à-fait avec ſes racines, ſoit ſeulement pour le mieux cultiver, y mettre de bonne tèrre, du fumier &c. *Fodere*.

Cèrné, ée. part. & adj. *Enucleatus, eductus, exemptus*.

CEROENE. Voyez Ciroene.

CÉROFÉRAIRE. ſ. m. *Ceroferarius*. Tèrme de Liturgies. Le *Céroféraire* eſt la même chôſe que l'Acolythe. Voyez ce mot en ſon lieu. S. Iſidore de Seville dit que ceux que les Grècs appellent *Acolythes* ſont appellez *Céroféraires* par les Latins, parce qu'ils portent les cièrges lors qu'on doit lire l'Évangile, ou offrir le ſacrifice. *Céroféraire* veut dire *Porte cierge*, & ce mot vient de *cereus, cierge*; & *fero, je porte*.

CÉROMANTIE, ou CÉROMANCE. ſ. f. Eſpéce de Divination. *Ceromantia*. Cardan dit qu'elle fut apportée de Turquie en ces païs-ci de ſon tems. Ce mot vient de κηρὸς, *cire*, & μαντεία, *divination*.

CERQUEMANAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. *Circamanaria*. Droit, ou exèrcice de la charge, ou office de Cèrquemaneur.

On trouve en quelques coutumes *Cèrquemage, cèrquemenage, chèrquemenage* & *chèrquinmange*, pour *chèrquemanage*.

CÈRQUEMANEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Action de cèrquemaner.

CÈRQUEMANER. Tèrme de Coutumes. C'eſt faire deſcente ſur les lieux avec jurez experts cèrquemaneurs pour régler les différens qui naiſſent au ſujet des limites d'un héritage, d'une maiſon, d'un chemin.

M. Des Jaunaux fait venir *cèrquemaner* de *chèrcher* & de *manoir*.

CÈRQUEMANEUR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Circamannus*. C'eſt un Juge ou Expèrt & Maître Juré, qu'on appelle pour planter des bornes d'héritages, ou pour les raſſeoir & les replanter, & qui a quelque juriſdiction pour en juger les différens. Il a à ſa ſuite des Sèrgens & un Greffier. Il y en a encore en Picardie & en Flandres, & il en eſt fait mention dans les Coutumes de Mons, de Cambrai, de Valenciennes & autres.

Ce mot vient de *circare agrum*; pour dire, *meſurer un champ*; & de *man*, qui ſignifie *homme* en Allemand & en Flamand.

CÈRRE. ſ. m. Tèrme de Botanique. C'eſt une eſpéce de chêne, dont les feüilles reſſemblent à celles du chêne commun; mais elles ſont plus longues, & ont des découpures plus fines & plus profondes. Son gland eſt fort amèr, & fort déſagréable, preſque tout engagé dans une calote, qui eſt garnie & entourée d'aiguillons larges, de couleur cendrée. Quelques-uns appellent ces calotes *vallons*, ou *gallons*. On s'en ſèrt au lieu de galles pour teindre les draps en noir; mais la teinture n'en eſt pas bonne & ſe pèrd bien-tôt. On s'en ſèrt auſſi comme de l'écorce du chêne pour corroyer les cuirs. En Latin *cerrus mas majore glande*. Il y a une autre eſpéce de *cèrre* qu'on nomme *cerrus fœmina minore glande*.

CÈRS. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *vent de biſe*. *Boreas, Aquilo*. On a dit *cièrs* & *ſers* dans le même ſens. Borel dérive le mot de *cèrs* de *Circius ventus*.

CÈRTAIN, aine. adj. & ſ. Conſtant, véritable, dont on ne doit point douter. *Certus, minime dubius, indubitatus*. Il n'y a rien de plus *cèrtain* que les articles de la Foi. Dieu ne veut pas que les hommes goûtent ici bas aucun bonheur *cèrtain*, afin que n'y trouvant rien de fixe, ils aſpirent à une félicité plus durable. Nicol. Toutes les ſciences humaines n'ont rien de *cèrtain*, excepté la Géometrie. Les Scéptiques ne reconnoiſſoient aucune vérité *cèrtaine*, & demeuroient dans une ſuſpenſion d'eſprit continuelle. Bayl.

Cèrtain, ſe dit auſſi dans un ſens vague d'une pèrſonne, ou d'une

d'une chôſe en général ; de ce qu'on ne ſçait pas avec une entière cèrtitude ; ou d'une chôſe qu'on tient aſſurée au fond, mais dont on ne connoît pas bien toutes les circonſtances. *Quidam.* Prenez garde que de *cèrtaines* gens qui ont tant de plis, & replis dans le cœur, n'ont jamais l'eſprit juſte. LE CH. DE M. Il y a une ſi grande divèrſité d'eſprits, & de goûts, que les uns ſont touchez par de *cèrtaines* raiſons, qui choquent les autres. NICOL. L'envie de plaire répand ſur toutes les actions un *certain* feu qui les rend plus vives & plus agréables, M. SC. L'amitié ne doit pas être indiſcrette, ni ſe piquer d'une *cèrtaine* bonne foi qui ne ménage rien. Montagne donne un *cèrtain* tour vif, & naturel à ſes penſées, qui préoccupe pour lui. MALEB. *Certain* Renard Gaſcon, d'autres diſent Normand. LA FONT. Alors le mot *cèrtain*, ſignifie proprement *quèlque* ou le *quidam* des Latins ; ce qui arrive toutes les fois qu'il eſt employé devant un ſubſtantif. Il y a de *cèrtains* principes qui ne s'accordent pas trop avec les veritez de la Foi. En mettant *cèrtain* après le ſubſtantif, & en diſant un *principe cèrtain*, cela feroit un ſens fort different. Ainſi il change de ſignification ſelon le rang qu'on lui donne dans la conſtruction.

CÈRTAIN, eſt auſſi un tèrme de mépris, ſoit par rapport aux pèrſonnes d'une condition baſſe, & obſcure, ou peu eſtimables par elles-mêmes ; ſoit par rapport aux chôſes qu'on mépriſe. *Neſcio quis. Supervenit neſcio quis.* Nous fûmes troublez par un *certain* homme qui eſt le fleau de toutes les convèrſations, M. SCUD.

> *Il eſt bien difficile enfin d'être fidelle*
> *A de* certains *maris faits d'un* cèrtain *modele.* MOL.

CÈRTAIN, ſe dit auſſi pour, Fixe & précis. *Certus, conſtitutus.* Donnez-moi un jour *cèrtain* pour vous voir. On l'a aſſigné à *cèrtain* & competant jour pour venir plaider. Il faut un *certain* tems d'étude pour obtenir des Bénéfices comme gradué.

CÈRTAIN, en tèrmes de Palais, ſignifie, Inſtruit & fondé de pouvoir ſuffiſant. *Inſtructus, edoctus.* Ce Procureur demandoit un délai, diſant qu'il n'avoit ni mémoires, ni pouvoir de ſa partie : il a été ordonné qu'à la quinzaine il viendra *certain* ; pour dire, avec pouvoir & inſtruction.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt bien *cèrtain* de ſon fait, quand il eſt bien aſſuré de ce qu'il avance. On dit auſſi, qu'il ne faut jamais quitter le *cèrtain* pour l'incèrtain ; c'eſt-à-dire, qu'un peu de réalité vaut mieux que beaucoup d'eſperance.

CÈRTAINE, Au féminin, ſe dit des femmes qui ont des marques ſûres de leur groſſeſſe. Il y a trois mois que cette femme eſt *Cèrtaine.*

CÈRTAINEMENT. adv. D'une manière cèrtaine, infaillible. *Certè, certò.* La mort doit arriver *cèrtainement.* Les Sceptiques n'affirmoient rien *cèrtainement.* BAYL. *Cèrtainement* il n'eſt pas raiſonnable qu'un Religieux ſoit ſi abſorbé dans l'étude que l'eſprit en ſoit accablé. L'AB. REG. Et *certainement* qu'on chèrche dans tous les lieux que la pieté a pû conſacrer pour le ſoulagement des affligez, on n'y vèrra rien de ſi déplorable que les captifs. PAT. *Certainement* la profuſion, & les autres défauts, ſuivent de près les richeſſes exceſſives. BOIL.

CÈRTEAU. ſ. m. Le *Certeau* d'Été eſt une eſpéce de poire qui vient à la fin de Septembre. La Quintinie la met parmi les mauvaiſes poires. Le *Cèrteau* muſqué eſt une poire d'Automne qui ne vaut pas mieux, au jugement du même Auteur.

CÈRTES. adv. qui ſèrt quelquefois de liaiſon pour les périodes. Cèrtainement. *Certè. Certes* c'eſt avec juſtice qu'on l'a condamné. Cela eſt-il vrai ? Oüi *cèrtes.* On ne s'en ſèrt guères dans la convèrſation : mais dans l'Hiſtoire, où dans un diſcours d'éloquence, il a quelque chôſe d'énèrgique qui ſoutient & qui anime les endroits paſſionnez, ou raiſonnez. Le Roi ſe faiſoit remarquer à ſa bonne mine, & à la grandeur de ſon courage, en quoi *certes* pèrſonne ne le ſurpaſſa jamais. VAU. *Certes* le Barreau n'a vû que trop de ces malheureuſes entretenir l'audience des indiſcrétions de leur vie. PAT. Cèrtainement vaut mieux. BOUH. *Cèrtes* eſt beau dans ſa vieilleſſe, & a encore de la force ſur ſon déclin. La Poëſie le reclame. LA BRUY.

CÈRTIFICAT. ſ. m. Témoignage qu'on donne par écrit, pour faire connoître en Juſtice la vérité de quelque chôſe. *Scripta certificatio, ſcriptum teſtimonium.* Les Curez délivrent des *certificats* de mariages qui ſont faits en leur Égliſe.

CÈRTIFICATEUR. ſ. m. Celui qui ſe rend caûtion d'une caûtion, qui la cèrtifie ſolvable. *Conſponſor.* Les caûtions & *certificateurs* reçus en Juſtice ſont ſolidairement obligez avec le principal débiteur, & ſont également condamnez au payement de la chôſe dûë, parceque l'acceſſoire ſuit le principal. Mais il y a cette différence entre la caûtion, & le *cèrtificateur*, c'eſt que le *cèrtificateur* n'eſt obligé que ſubſidiairement, & en cas d'inſolvabilité de la caûtion ; enſorte qu'il faut diſcuter le principal obligé, & la caûtion, avant que de s'addreſſer au *certificateur.* On les appelle dans l'ancienne Pratique, *Contrepleiges.*

CÈTIFIÇATEUR. Avocat ou Procureur Praticien qui cèrtifie des criées. *Teſtis facta magiſtratus nomine promulgationis.* Au Châtelet de Paris il y a deux *Cèrtificateurs* de criées en titre d'Office, dont le témoignage ſuffit au lieu de celui des dix Praticiens requis par l'Ordonnance.

CÈRTIFICATION. ſ. f. Tèrme de Finance. C'eſt une atteſtation qu'un Comptable & un Financier mettent au bas d'un mémoire, d'un regître, d'un compte, par lequel ils affirment véritable ce qui y eſt contenu. *Conſignata ſcripto certificatio.*

CÈRTIFICATION, en tèrme de Palais, eſt une formalité qui eſt requiſe après avoir fait faire des criées pour faire un décret valable. *Conſignatum facta Magiſtratus auctoritate promulgationis teſtimonium.* C'eſt un acte par lequel dix anciens Avocats, ou Procureurs d'un Siége Royal, cèrtifient que les ſaiſies & criées ont été faites avec toutes les formes & ſolemnitez requiſes par le Droit, par la Coutume, & par l'Ordonnance ; enſuite dequoi le Juge interpôſe ſon autorité, & donne ſa ſentence pour la *cèrtification* des criées. Par l'art. 571. de la Coutume de Normandie, il ne faut que ſept Avocats, outre le Juge, pour la *cèrtification.*

CÈRTIFICATION, ſe dit auſſi de l'atteſtation qu'on donne en Juſtice de la ſolvabilité d'une caûtion préſentée, dont on répond en ſon propre nom. *Data pro ſponſore cautio.*

CÈRTIFIER. v. act. Rendre témoignage de la vérité de quelque chôſe, ſoit de bouche ſoit par écrit. *Teſtari verbo, ſcripto, rem aliquam.* Cette nouvelle m'a été *cèrtifiée* par bien des gens d'honneur. Il faut qu'un acte ſoit *certifié* par quelque pèrſonne publique, pour faire foi en Juſtice.

CÈRTIFIER DES CRIÉES, c'eſt, Donner un avis, une atteſtation, que des criées ſont faites ſuivant les formes requiſes, ſur laquelle on donne une ſentence qui les *cèrtifie* & les déclare valables. *Factam auctoritate Magiſtratus promulgationem ſcripto teſtari.*

CÈRTIFIER, ſignifie auſſi, Répondre d'une caûtion, après avoir atteſté ſa ſolvabilité. *Sponſorem vadari.*

CÈRTIFIÉ, ÉE. part. & adj. *Conſignatus.*

CÈRTITUDE. ſ. f. Verité aſſurée. La *cèrtitude* eſt proprement une qualité des jugemens de nôtre eſprit, c'eſt l'adhéſion de nôtre eſprit à la propoſition que nous affirmons, c'eſt la force avec laquelle nous y adhérons. Quand je dis l'âme eſt immortelle ; l'âme n'eſt que cauſe occaſionnelle des mouvemens du corps, je fais deux jugemens ; mais la *cèrtitude* du prémier eſt bien au deſſus de la *cèrtitude* du ſecond. La *cèrtitude* ne convient qu'aux jugemens, elle ne ſe trouve point dans les idées qui ne font ſimplement que repréſenter les chôſes. La *cèrtitude* eſt de même nature que l'évidence qui la produit. La *certitude* eſt plus ou moins grande, ſelon que l'évidence eſt plus ou moins grande. L'évidence eſt dans les chôſes que l'eſprit voit, qu'il conſidère, & dans les idées la *cèrtitude* eſt dans les jugemens de l'eſprit ſur ces chôſes. *Explorata rei notitia, cognitio, certitudo.* Il faut croire avec *certitude* tout ce que Dieu a révelé. Nous ne devons prêter nôtre conſentement qu'aux véritez que nous connoiſſons avec *cèrtitude.* MALB. La *cèrtitude* témeraire de l'ignorance eſt plus tranquille qu'une ſcience raiſonnée, & réfléchie. S. ÉVR. Les démonſtrations mathématiques concluënt avec une pleine *cèrtitude.* A l'égard des véritez Chrétiennes & des promeſſes générales de Dieu, il faut avoir une *cèrtitude* entière, parfaite, être au moins infailliblement aſſuré qu'on eſt dans la voye de ſalut. Autrement ce ne ſeroit plus religion & foi divine, mais opinion & connoiſſance humaine. PELISS.

Les Scholaſtiques diſtinguent deux ſortes de *cèrtitude* : l'une de ſpéculation, laquelle naît de l'évidence de la chôſe ; & l'autre d'adhéſion, qui naît de l'importance de la chôſe, qui n'exclut point la *cèrtitude* de ſpéculation, qui même la ſuppoſe toûjours. Ils appliquent aux chôſes de la foi la *cèrtitude* d'adhéſion, qui n'eſt point purement arbitraire, mais très-raiſonnable, *rationabile obſequium* ; car la raiſon démontre que nous devons croire avec *certitude* les chôſes de la foi, & que pour quoi que ce ſoit nous ne devons jamais quitter cette adhéſion. Ceci eſt inconteſtable dans les principes de toutes les ſectes qui partagent la Religion chrétienne. Il eſt vrai que les chôſes de la foi n'ont pas toûjours une évidence *intrinſéque*, qui produiſe néceſſairement une *cèrtitude* de même eſpéce, que celle avec laquelle on adhère aux propoſitions de Géométrie, elles en ont toûjours une qui lui eſt équivalente.

On diſtingue encore dans l'écôle trois ſortes de *cèrtitude*, par rapport aux trois degrez d'évidence qui la font naître ; la *certitude* métaphyſique, qui vient de l'évidence métaphyſique, telle qu'eſt celle qu'un Géometre a de cette propoſition, que les trois angles d'un triangle ſont égaux à deux angles droits ; la *cèrtitude* phyſique, qui vient de l'évidence phyſique, telle qu'eſt celle

qu'a un homme qu'il y a du feu ſur ſa main, quand il le voit & qu'il ſe ſent brûler; une *certitude* morale, fondée ſur l'évidence morale, telle qu'eſt celle qu'une pèrſonne, a qu'il a gagné ou pèrdu ſon procès, quand ſon Procureur & ſes amis le lui mandent, quand on lui envoye copie de l'arrêt &c. Sur quoi il faut remarquer que la *certitude* morale eſt ſouvent équivalente à la *certitude* métaphyſique, non ſeulement dans les chôſes que l'on ſouhaite; comme le gain d'un procès &c. mais dans celles pour leſquelles on a le plus d'avèrſion; ainſi un Criminel à qui on a lû la ſentence qui le condamne à la mort, ne doute nullement qu'il ne ſoit en effet condamné à la mort, & qu'il ne doive être éxécuté au tems & au lieu marqué, cependant il n'en a qu'une *certitude* morale; car il eſt viſible que ce n'eſt point une *certitude* métaphyſique, ce n'eſt pas non plus une *certitude* phyſique, la *certitude* phyſique qu'il a ne regarde que la lecture de la ſentence & les actions qui ſe font autour de lui lorſque l'Éxécuteur prend poſſeſſion de ſa pèrſonne: or toutes ces chôſes n'ont point une liaiſon phyſiquement néceſſaire avec la vérité de ſa condamnation. Cet exemple, quoique déſagréable, a été choiſi comme le plus propre à faire connoitre la force de la *certitude* morale. Enfin, il faut ajouter que dans les chôſes de pratique la *certitude* morale doit nous ſuffire: ſi trois ou quatre pèrſonnes diſent à quelqu'un que le feu eſt à ſa maiſon, la *certitude* qu'il en a n'eſt que morale, mais ſans attendre une *certitude* d'une autre eſpéce, il doit accourir pour éteindre le feu, & mettre ordre à ſes affaires.

CERTITUDE, ſe dit auſſi de ce qui eſt aſſûré, qui n'eſt point ſujet au changement. Il n'y a point de *certitude* aux chôſes qui dépendent de la fortune. *Nihil certum eſt &c.* Ce tems eſt pluvieux, il n'y a point de *certitude* pour ſe mettre en chemin.

CÈRVAISON. ſubſt. f. Tèrme de Chaſſe. C'eſt la ſaiſon où le cèrf eſt gras & bon à chaſſer. *Tempeſtas figendis, agitandis cervis idonea.*

CÈRVEAU. ſ. m. C'eſt cette groſſe maſſe molle enfèrmée dans le crane de la tête, où aboutiſſent tous les organes des ſens, & où on croit que l'âme réſide principalement. *Cerebrum.* Il eſt envelopé de deux membranes qui ſont la dure, & la pie mère. Il eſt ſitué au lieu le plus élevé du corps, pour la commodité des fonctions animales dont il eſt le principal organe. Il a la même figure que les os qui le contiennent, étant rond & oblong, applati par les côtez. Il eſt plus grand dans l'homme à proportion de ſon corps que dans tous les autres animaux. Il a un mouvement de ſiſtole & de diaſtole de même que le cœur, c'eſt-à-dire, qu'il ſe dilate, & qu'il ſe reſſèrre. Il eſt diviſé en trois parties; ſçavoir, le grand cèrveau, le cèrvelet, & la moëlle allongée. Le grand cèrveau ſe diviſe en deux parties, la droite & la gauche, par le moyen d'un repli de la dure-mère, qu'on appelle *la faulx*, parcequ'il en a la figure. Il eſt auſſi ſéparé du cèrvelet par un autre repli de la dure-mère. Sa ſurface éxtérieure a pluſieurs circonvolutions ſemblables à celles des inteſtins grêles. Il eſt composé de deux ſubſtances, qui ſont la corticale, ou cendrée, & la medullaire. La ſubſtance corticale n'eſt autre chôſe qu'un amas de glandes rangées les unes auprès des autres, deſtinées à la ſéparation des eſprits animaux, laquelle ſe fait du ſang qui a été porté par les artères carotides. Ces glandes ont chacune un conduit particulier, dans leſquels ſont reçus les eſprits qu'elles ont filtré. La ſubſtance médullaire eſt formée de tous ces conduits qui ſortent des glandes, & qui ſe ſont réünis: elle eſt ſituée ſous la cendrée, mais elle n'eſt pas ſi molle. On trouve dans le *cèrveau* quatre cavitez qu'on appelle des ventricules. Il y en a deux dans ſa partie moyenne, qu'on nomme, les *ventricules* antérieurs, ou ſupérieurs. Ils ont la figure d'un croiſſant, & ſont ſeparez par une cloiſon mince, & tranſparente, qui eſt une portion du *cerveau*. On l'appelle *ſeptum lucidum*. On remarque dans ces ventricules le *plexus*, ou le *lacis choroïde*, qui eſt un tiſſu d'artères & de veines, & quatre éminences; les prémières ſont les corps canelez; & les deux autres les couches des nèrfs optiques. On y voit auſſi le *fornix* ou *la voute*, qui ſépare le troiſiéme ventricule des deux ſupérieurs. Au deſſous du fornix il y a deux trous par leſquels le troiſiéme ventricule communique avec les deux autres. Celui de devant s'appelle *vulva*; & celui de dèrrière *anus*. Le troiſiéme ventricule eſt une cavité longue en forme de fente qui eſt dans la moëlle allongée: il a deux ouvèrtures, l'une eſt l'orifice de l'entonnoir, qui eſt un canal qui va à la glande pituitaire: l'autre eſt un conduit par lequel le troiſiême ventricule communique avec le quatriême, qui eſt auſſi dans la moëlle allongée au deſſous du cèrvelet. Ce quatriême ventricule eſt fait en forme de plume à écrire, d'où vient qu'on l'appelle *calamus*. A l'entrée du canal qui va du 3e ventricule au 4e eſt poſée la glande pinéale, ainſi appellée parce qu'elle a la figure d'une pomme de pin. C'eſt dans cette glande que Deſcartes a mis le ſiége de l'ame. Dèrrière la glande pinéale il y a quatre éminences; deux ſupérieures & plus grandes qu'on appelle *nates*, *feſſes*; & deux autres inférieures & plus petites, qu'on nomme *teſtes*. Ces quatre éminences, de même que les corps canelez, & les couches des nèrfs optiques, appartiennent à la moëlle allongée. Si on renvèrſe le *cerveau*, on voit à ſa bâſe les dix paires de nèrfs qui en ſortent, les artères carotides, & les cèrvicales, la glande pituitaire, la moëlle allongée, les corps piramidaux, les olivaires &c. Les animaux farouches, comme la plûpart des poiſſons, ont le *cerveau* fort petit. On n'en trouva pas plus d'un pouce dans la tête d'un crocodile, qui en avoit dix-huit de longueur, qu'on anatomiſa dans l'Académie des Sciences. Les anciens ne mangeoient jamais de *cerveau* comme le croyant une chôſe ſacrée. On fait cas de l'Anatomie du *cerveau* par Willis.

Boneti croit qu'on peut vivre ſans *cerveau*, il parle de quelques fœtus venus au monde ſans *cèrveau*, & de deux enfans dont l'un vécut quelques heures, & l'autre trois mois entiers, ſans *cerveau*. Il parle encore de pluſieurs chôſes trouvées dans le *cerveau*; entre autres d'une pointe de dard de la longueur du doigt, qui y reſta l'eſpace de quatorze ans, & qui fut enfin rejettée par la bouche. Willis, qui a diſſèqué les têtes de pluſieurs eſpéces d'animaux, a trouvé que le *cerveau* de l'homme & des bêtes à quatre piéds ont une grande affinité, & que le *cerveau* des poiſſons ne diffère guères de celui des oiſeaux, qui ont été tous créez en un même jour. VIGN. MARV.

Ce mot de *cerveau* vient du Latin *cerebrum*, fait du Grèc *κάρα*, *tête*, comme ſi on diſoit *carabrum*.

On dit figurément, qu'un homme s'alembique le *cerveau*, quand il s'applique trop fortement à quelque méditation; & qu'il a le *cèrveau* creux, ou le *cerveau* vuide, quand il eſt un peu fou.

> *Si je pouvois encor de mon* cèrveau
> *Tirer cinq vers, l'ouvrage ſeroit beau.* VOIT.

CÈRVEAU, en tèrmes de Fonderie, eſt la partie ſupérieure de la cloche qui ſe courbe en forme de timbre ou de calotte. *Superior campanæ pars galeæ in morem arcuata.*

CÈRVELAS. ſ. m. Boudin ou ſauciſſon gros & court empli de chair de pourceau aſſaiſonnée avec beaucoup de ſel & d'épice, pour le rendre de haut goût. *Botulus ſuillâ carne fartus.*

CÈRVELAS, eſt auſſi un inſtrument de Muſique, qui eſt une eſpéce de baſſon, de courtaut ou de fagot racourci, & ſi petit, qu'on le peut cacher dans la main, car il n'a que cinq pouces de long. Sa partie ſupérieure a huit trous qui le pèrcent tout du long juſqu'auprès de ſa bâſe, qui ſe communiquent, & ne font qu'un ſeul canal continu: de ſorte que le *cervelas* harmonique va auſſi bas qu'un inſtrument qui ſeroit huit fois auſſi long, ou qui auroit trois piéds & demi. Il a l'étenduë d'une 15e, lorſqu'on embouche tous les trous l'un après l'autre.

CÈRVELET. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Cerebellum.* C'eſt la partie de dèrrière du cèrveau, à qui il eſt joint par en bas; mais par enhaut il en eſt ſéparé par le repli de la dure mère. Sa figure eſt plus large que longue. Il eſt fait comme une boule plate. Sa ſubſtance eſt plus dure & plus ſolide que celle du cèrveau: elle eſt pourtant de même nature, étant composée d'une partie corticale ou glanduleuſe, & d'une médullaire. Sa ſurface eſt ſillonnée comme le cèrveau, mais ces ſillons ſont réguliers: ils ſont diſpoſez dans un cèrtain ordre, comme autant de demi-cèrcles. Sa partie antérieure & ſa poſtérieure ſont tèrminées par des apophiſes qu'on appelle vèrmiformes, parcequ'elles ont la figure d'un vèr. Le *cèrvelet* a quelques autres apophiſes. On ne peut le bleſſer, ni la moëlle de l'épine, qu'auſſi-tôt l'animal ne meure: ce qui n'arrive pas au cèrveau, dont on a ſouvent retranché une partie ſans danger. Willis diſtingue les fonctions du *cerveau* & du *cèrvelet*, & donne l'un pour principe des actions volontaires, & l'autre des involontaires, comme ſont la reſpiration, le battement du cœur, &c.

CÈRVELIÈRE. ſ. f. Vieux mot, qui ſe trouve ſouvent dans les anciens Romans, où on dit que des Chevaliers étoient armez de haubèrgeons & de *cèrvelières*. *Caſſis, galea.* C'étoit une eſpéce de caſque ou arme défenſive de la tête. Elle fut inventée par un Michel Scotus Aſtrologue fort aimé de l'Empereur Fréderic II. dont il étoit domeſtique. C'eſt celui qui a écrit un livre de la Phyſionomie, dédié à cet Empereur.

CÈRVELLE. ſ. f. Subſtance molle enfèrmée dans la tête de l'animal. *Cerebrum.* Un Boucher d'un coup de maſſuë fait ſauter la *cèrvelle* d'un bœuf. La *cèrvelle* d'un veau, d'un agneau, d'un lapin, d'une volaille, eſt bonne à manger.

On appelle auſſi le cèrveau de l'homme, la *cèrvelle*. L'homme à proportion de ſon corps a plus de *cèrvelle*, qu'aucun autre animal; & on dit même qu'il en a plus que deux bœufs. La *cèrvelle* bout à ceux qui vont voyager aux Indes.

CÈRVELLE, ſe dit figurément de l'eſprit, & du jugement de l'homme

l'homme. *Ingenium, mens.* Ce Conſeiller d'État eſt la meilleure *cervelle* du Conſeil. Ce jeune homme eſt fort étourdi, c'eſt une tête ſans *cervelle*; il a la *cervelle* d'un oiſon.

Je ne puis arracher du creux de ma cèrvelle
Que des vers plus forcez que ceux de la Pucelle. Boil.

Cervelle de Palmier. C'eſt ainſi qu'on appelle une maniére de moëlle douce qu'on trouve au haut du palmier. Manger de la *cervelle du palmier.* Ablanc.

On dit provèrbialement, qu'on a mis quelqu'un en *cèrvelle*, qu'on le tient en *cervelle*; pour dire, qu'on l'a mis en peine, en inquiétude, quand on lui fait eſpérer quelque chôſe dont il attend impatiemment le ſuccès. On appelle auſſi un homme qui a une mauvaiſe mémoire, *cervelle* de liévre, qui ſe pèrd en courant.

CÈRVICALE. adj. f. Nom que les Médecins donnent à deux artères qui montent par le cou au cèrveau, & qui ſont des rameaux des artères ſouclavières. *Cervicalis.* Il y a auſſi deux veines *cèrvicales* qui reportent le ſang du cèrveau, & qui vont s'inſérer dans les veines ſouclavières.

Ce mot vient de *cervix*, mot Latin, qui ſignifie le dèrriere du cou.

CÈRVIER, Loup-cèrvier. ſubſt. m. Animal ſauvage qui tient du chat & du léopard, qui a de la viteſſe, & qui eſt ennemi du cèrf. Voyez Loup.

CÈRVOISE. ſ. f. Boiſſon faite de blé, d'orge & de houblon. C'eſt la même chôſe que la bière. *Cerevisia debilis, petite biere; cerevisia duplex, generoſior, meracior, robuſtior, double biere.* Mais les Latins ont pris ce mot de l'ancien Gaulois, comme il paroît par le témoignage de Pline en parlant de la boiſſon des Gaulois. Elle ſe fait avec de l'orge macéré, ſéché, rôti & moulu, qu'on fait tremper & cuire avec du houblon. Iſidore tient que ce mot a été fait *à Cerere*; & Pontanus d'un mot Danois ou Hollandois, *guerris*, qui ſignifie *écume*, ou *levain de biere*. Goldaſt dit qu'il vient du Flamand *terwe*, comme qui diroit *cerebibiam, quaſi frumentum coctum bibatur.* Voyez Ménage, qui rapporte ces opinions, pour vous arrêter à la plus plauſible. Du Cange dérive ce mot de *ceria*, ou de *celia*, qui étoit une boiſſon fort en uſage chez les Eſpagnols, dont parle Pline, & qui eſt décrite par Paul Oroſe prèſque de la même façon que nôtre *cervoiſe*, à la réſerve que la *biere* ſe fait d'orge, & celle-là ſe faiſoit de froment. Comme elle nourrit plus que le vin, elle eſt de plus groſſe ſubſtance, & plus difficile à digérer. Étant mal cuite, ou nouvellement faite, elle cauſe des obſtructions, le mal de tête, la colique, la gravelle, & l'ardeur d'urine. Si elle eſt trop vieille, ou qu'elle tire ſur l'aigre, elle offenſe les parties nèrveuſes & l'eſtomac, & engendre un mauvais ſuc.

CÉRUSE. ſ. f. Blanc de plomb. *Ceruſſa.* C'eſt ainſi que la nomment les Chymiſtes. Elle ſe fait de lames fort déliées de plomb, auxquelles on fait recevoir la vapeur du vinaigre, qu'on a mis dans quelque vaiſſeau ſur un feu moderé. Ces lames ſe convèrtiſſent par ce moyen en une roüillure blanche, qu'on ramaſſe, & dont on forme de petits pains. Cardan enſeigne le moyen de la faire de l'étain & de l'urine. C'eſt de celle-ci principalement dont les femmes ſe ſèrvent pour ſe farder; mais elle gâte l'haleine & les dents, fait des rides, & apporte pluſieurs autres incommoditez, étant une eſpéce de poiſon, quand elle eſt priſe par dedans; mais c'eſt un médicament quand on l'applique par dehors.

Ce mot vient du Grèc κηρὸς, *cire.* La *céruſe* reſſemble beaucoup à la cire. En Latin *ceruſſa*, en Grèc ψιμμύθιον.

Il y a une *céruſe minerale*, dont parle Fallope; mais tous les autres la tiennent factice.

Céruse, ſe dit figurément pour Faux brillant, à cauſe du mauvais uſage que les femmes en font quelquefois. *Vultus inanis, fulgor & apparatus.* Tu n'éblouïs pas tes Lecteurs avec la *céruſe* & le plâtre. Main.

CES.

CÉSAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Cæſarius.* Il y a pluſieurs Saints *Céſaires*. S. *Céſaire* Diacre & Martyr à Tèrracine dans le prémier ſiécle de l'Égliſe; S. *Céſaire* frère de S. Grégoire de Nazianze dans le IVe. S. *Céſaire* Archevêque d'Arles dans le VIe. Il y a une lettre de S. Jean Chryſoſtome au Moine *Céſaire*, où la comparaiſon qu'il fait du myſtère de l'Incarnation avec celui de l'Eucharistie, n'a rien que de très-conforme à la foi de l'Égliſe, comme on l'a montré.

CÉSAR. ſ. m. C'eſt un nom propre de la famille Romaine, qui a établi l'Empire Romain. *Cæſar.* Jules *Céſar.* Auguſte *Céſar.* Les douze *Céſars*; ou les douze prémiers Empereurs. Il eſt venu en uſage dans la langue en ces phrâſes provèrbiales. Il eſt brave comme un *Céſar.* Il faut rendre à *Céſar* ce qui appartient à *Céſar*; pour dire, il faut rendre à chacun le ſien. Le P. Bouhours dit que cette phrâſe eſt un barbariſme autoriſé par la tyrannie de l'uſage. Il veut être *Céſar*, ou rien, c'eſt-à-dire, hazarder tout, pour être tout ou rien: c'étoit la déviſe de *Céſar* Borgia Duc de Valentinois.

Quelques anciens Grammairiens prétendent que le nom de *Céſar* vient du mot Latin *cæſaries, chevelure*: ainſi *Céſar* voudroit dire la même chôſe que *chevelu*, & le prémier qui ait porté ce nom ne l'auroit eû que parce qu'il avoit de beaux cheveux; mais la plus commune opinion eſt que le nom de *Céſar* vient *à cæſo matris utero*, de ce qu'il fallut ouvrir le ventre de ſa mère pour l'en faire ſortir. Janus Bircherodius, dans ſon ouvrage ſur l'Ordre de l'Éléphant, prétend que le nom *Céſar* vient de ce que celui qui le porta le prémier tua un Éléphant en guèrre, *à cæſo elephanto.* Il appuye ce ſentiment ſur une médaille critique, ſur laquelle on voit un Éléphant, avec ce mot, Caesar.

César, a long-tems ſignifié l'héritier déſigné à l'Empire: comme aujourd'hui le Roi des Romains. Depuis Marc Aurèle juſqu'à l'Empereur Valens, nul n'a été fait Auguſte, qu'il n'eût auparavant été créé *Céſar.* Spartien dit que Luce Vère eſt le prémier qui a été appellé *Céſar* avant que d'être Empereur. Les *Céſars* étoient adjoints à l'Empire; *Erant principes Imperii.* Arbogaſte tua Victor que Maxime ſon père avoit laiſſé dans les Gaules, après l'avoir créé *Céſar.* Voyez Auguste.

Le *Céſar* a été la ſeconde dignité, la ſeconde pèrſonne de l'Empire, juſqu'à Alexis Comnéne. Cet Empereur érigea une nouvelle dignité en faveur de ſon frère Iſaac Comnéne, qu'il appella *Sébaſtocrator*, auquel il donna le pas ſur le *Céſar*, ainſi que nous l'apprennent Anne Comnéne ſa fille, *Alexiad. Lib. III.* & Codin *De Off. Conſtant. C.* 2. Voyez ſur cet endroit les Notes du P. Goar. Codin décrit la création du *Céſar*, ſes habits, ſa couronne, ſes droits, ſes privileges, &c. Pour détruire la penſée de celui qui a dit qu'on ne donnoit la couronne de laurier qu'aux Auguſtes, & jamais aux *Céſars*, il n'y a qu'à voir le médaillon de Maxime Γ. ΙΟΥ. ΟΥΗ. ΜΑΞΙΜΟϹ ΚΑΙϹΑΡ, où il a la couronne de laurier, avec la qualité de *Céſar*; ſans parler du bas Empire, où Criſpus *Céſar* eſt couronné de laurier. P. Jobert.

Le Cardinal Noris *De Lic. C.* 1. *p.* 43. prétend qu'on marquoit les années des *Céſars* ſur les médailles, & que celles de Conſtance Chlore & de pluſieurs autres enſuite ſont marquées ſur leurs médailles, quoiqu'ils ne fuſſent encore que *Céſars.*

César, ſignifie auſſi *Empereur. Imperator.* D'où vous vient cette audace, de parler publiquement pour ſoulever le peuple contre la Religion des *Céſars*? Port-R.

Et les Rois à genoux venoient de toutes parts,
Adorer la grandeur du trône des Ceſars. God.

CÉSARÉE, ou CÉSARIEN, enne. adj. qui n'eſt en uſage qu'au féminin & en tèrmes de Chirurgie. *Cæſareus, Cæſarianus.* On dit, Faire l'opération *Céſarienne*, quand l'on tire l'enfant du ventre de la mère par une opération violente & avec inciſion. L'expérience a fait voir que les playes des muſcles de l'épigaſtre, du péritoine, & celles de la matrice ne ſont pas mortelles, de ſorte qu'on peut ouvrir quelquefois le ventre de la mère pour en faire ſortir l'enfant. Mais ce n'eſt point ſans un très-grand danger. Auſſi ces ſortes d'opérations ſe pratiquent très-rarement. Ceux qui ſont venus au monde de cette maniére, ont été appellez *Cæſares* & *Cæſones*, à *cæſo matris utero*, comme ont été Céſar, Scipion l'Africain & Manlius. François Rouſſet Médecin du Roi a fait un beau livre de cette ſection *Céſarienne.*

CÉSARÉE. ſ. f. Nom propre de pluſieurs Villes qui ont ce nom du mot Céſar, parce qu'elles ont été bâties, rétablies, ou conſacrées à l'honneur de quelqu'un des Céſars. *Cæſarea. Céſarée*, ville maritime de Paleſtine, appellée autrefois la Tour de Straton, fut bâtie par le grand Hérode, la 17e année de ſon régne en l'honneur d'Auguſte, qui vint cette année là en Syrie. Elle fut douze ans à bâtir, & le Roi Hérode la dédia par de grandes fêtes & des combats magnifiques la 28e année de ſon régne 10 ans avant la naiſſance de J.C. Voyez Joſeph, *Antiq. Jud.* L.XVI. c.9. & *De Bello* L.I. c. 16. Pour la diſtinguer des autres on la nomme *Céſarée* de Paleſtine. Elle étoit entre Ptolémaïde au nord, & Joppe au midi. Quelques-uns diſent que c'eſt la même qu'Apollonie. *Céſarée* de Philippe eſt une autre ville de la Tèrre Sainte nommée auparavant Paneas, & rétablie par Philippe fils d'Hérode en l'honneur de Caligula. Elle étoit vers les ſources du Jourdain aux confins de la Celeſyrie. Mr. Corneille l'appelle *Céſarée* Philippine, mais le Port-Royal, le P. Bouhours & tous nos Traducteurs, diſent *Céſarée* de Philippe; c'eſt l'uſage. *Céſarée* de Cappadoce, ville Archiépiſcopale de Cappadoce, ainſi nommée

à l'honneur de Tibère ; elle s'appelloit auparavant Mazaca ; elle fut ſurnommée la Grande. Il y avoit encore *Céſarée* en Mauritanie qui fut la demeure du Roi Juba. *Céſarée* en Italie proche de Ravenne. *Céſarée* en Pannonie. *Céſarée* eſt auſſi dans le Patriarche Eutychius le nom d'une Égliſe fameuſe d'Aléxandrie.

CÉSARIEN, ENNE. adj. Qui appartient à Céſar, qui a quelque rapport à un Céſar. *Cæſarianus, a.* Les troupes *Céſariennes*, c'eſt-à-dire, de Céſar. Ce titre a été donné à quelques Provinces, comme la Mauritanie *Céſarienne*, l'opération *Céſarienne*. Voyez CÉSARÉE.

CÉSARIEN. ſ. m. Nom d'Office, *Cæſarianus, Cæſarienſis.* Les *Céſariens* étoient les Officiers ou Miniſtres des Procureurs des Céſars. C'étoit eux qui tenoient les comptes du Fiſc, ou des revenus de l'Empereur, & qui prenoient poſſeſſion en ſon nom des biens qui lui étoient dévolus, ou confiſquez. Il y a un titre du Code Théodoſien *De Cæſarianis.* Voyez Godefroy ſur ce titre, & les Dictionnaires de Calvin & de Du Cange. Cujas croit que c'eſt de ce mot que s'eſt formé le nom *Sergent.*

CÉSARION. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Cæſarion.* C'eſt le nom que Céſar ſouffrit que l'on donnât au fils qu'il eut de Cléopatre, & qu'Auguſte fit mourir après la priſe d'Aléxandrie. Le P. Souciet Jéſuite a publié une médaille très-ſingulière de Jules Céſar, qui repréſente d'un côté la tête d'une Victoire aîlée, de même qu'on la voit ſur d'autres médailles de Jules, à cela près qu'elle eſt un peu différemment coëffée. L'inſcription eſt, CAESAR DICT. TER. Au revèrs il y a une couronne de laurier dans laquelle eſt la tête nuë d'un jeune homme tournée à gauche : devant la tête & dans le champ de la médaille ſe voit une feüille de laurier, qui n'eſt point de la couronne. A droite eſt un A, & à gauche au deſſus de la feüille de laurier un autre A. Quelques Médailliſtes prétendoient que ce jeune homme étoit *Céſarion*, & que l'époque de la troiſième Dictature de Céſar marquée ſur la médaille étoit l'année que cet enfant naquit ; mais le P. Souciet a montré qu'elle avoit été frapée pour Auguſte, & qu'elle marquoit la diſtinction que Céſar lui fit cette année-là, à ſon triomphe de l'Afrique, en lui donnant part aux diſtributions qu'il fit à ceux qui avoient ſervi dans la guèrre d'Afrique. *Céſarion* reſſembloit fort à Céſar, à ce que diſoient quelques Hiſtoriens Grècs. Suétone en parle dans Jules Ch. 52. & dans Auguſte Ch. 17.

CESSATION. ſ. f. Diſcontinuation, intèrruption de quelque travail, ou de quelque action. *Ceſſatio, intermiſſio.* La trève emporte une *ceſſation* d'armes, d'hoſtilitez. Il y a *ceſſation* de plaidoiries à la Grand-Chambre le 14 d'Août. Pendant qu'on parle de tranſiger, il faut faire une *ceſſation* de toutes pourſuites.

CESSE. ſ. f. Qui ſe dit toûjours avec la négative éxprimée par la prépoſition *ſans* : & ſignifie alors, Continuation. *Sine ulla intermiſſione, aſſiduè, continenter.* Pour devenir ſçavant il faut étudier ſans *ceſſe*. L'Évangile nous avèrtit qu'il faut prier Dieu ſans *ceſſe*. Son advèrſaire ſe répandoit ſans *ceſſe* en bravades ; & étaloit ſon éloquence avec beaucoup de faſte. P. D'ORL.

Et le deſtin d'Oreſte
Eſt de venir ſans ceſſe *adorer vos attraits,*
Et de toûjours jurer qu'il n'y viendra jamais. RACINE.

Seigneur, affige moi ſans ceſſe,
Mais ne m'abandonne jamais. L'AB. TETU.

On dit, mais baſſement : n'avoir point de *ceſſe*, n'avoir aucune *ceſſe* ; pour dire, ne ceſſer point. Il *n'aura point de ceſſe*, que vous ne lui ayez accordé ce qu'il demande, qu'il ne ſoit parvenu à ſes fins.

CESSER. v. act. & n. Diſcontinuer, arrêter le cours de quelque chôſe. *Ceſſare, deſiſtere, finem facere, intermittere.* Il a *ceſſé* ſes études, ſon bâtiment. Il a *ceſſé* de vivre. Les vents & l'orage n'ont point *ceſſé*. *Ceſſez* vos plaintes : *ceſſez* vos murmures, *Ceſſez, ceſſez* pour moi tous vos chants d'allegreſſe. MOL. On dit abſolument à l'impératif, *Ceſſez, ceſſez.* La cauſe ôtée, l'effet *ceſſe*. Selon Vaugelas le mot de *ceſſer* eſt naturellement neutre, & plus rârement actif. La vèrtu même *ceſſe* de l'être, dès qu'elle va aux éxtrémitez. S. ÉVR. Le mot *ceſſer* précédé du vèrbe faire, ſe dit fort bien à l'actif. Faites *ceſſer* le travail, on diroit auſſi fort bien abſolument, faites *ceſſer*.

Pour être Souverain faut-il ceſſer *d'être homme ?* CORN.

Il eſt des maris ſi charmans,
Qu'ils peuvent être époux, ſans ceſſer *d'être amans.* VILL.

CESSÉ, ÉE. part. & adj. *Intermiſſus, deſitus.*

CESSANT, ANTE. Autre part. & adj. qui ſe dit en cette phrâſe abſoluë. Il faut éxécuter cet ordre, toutes affaires *ceſſantes*, tous empêchemens *ceſſans*. *Ceſſans.*

On le dit auſſi abſolument au gerondif. *Ceſſant* quoi ; pour dire, A faute de cela. *Quo ceſſante, quo deficiente.* Le nèrf de la guèrre eſt l'argent, *ceſſant* quoi, les ſoldats ſe débandent.

CESSION. ſ. f. Acte par lequel un homme tranſmet à un autre un droit qui lui appartenoit. *Ceſſio juris ſui vel ſuo jure.* Il a fait *ceſſion* & tranſport d'une telle dette. On ne le dit guères que des obligations, rentes, ou dettes mobiliaires, qui conſiſtent en la tradition d'un écrit. A l'égard des meubles, offices, ou des héritages & immeubles, le tranſport qu'on fait de la propriété s'appelle *vente*, *échange*, *donation*. *Ceſſion* eſt un tèrme générique dont les eſpèces ſont le tranſport, l'abandonnement de biens, la ſubrogation, & la ceſſion en juſtice.

CESSION, eſt auſſi un abandonnement qu'on fait de tous ſes biens en Juſtice, ou volontairement à ſes créanciers, pour éviter la contrainte par corps. *Bonorum ceſſio.* On ne peut faire *ceſſion* qu'en vèrtu des Lettres du Prince, qu'on appelle de *bénéfice de ceſſion*. La *ceſſion* eſt une mort civile. On n'y eſt point reçû pour dettes de deniers royaux, de mineurs, de dépôts, ou caûtionnement en Juſtice, ni quand il y a ſtellionat ou crime, ni pour moiſſon de grains, ni pour vente du poiſſon ſalé, &c. Le *bénéfice de ceſſion* n'eſt accordé qu'à ceux qui étant tombé en pauvreté, remettent de bonne foi leurs biens à leurs créanciers. Les étrangers non naturaliſez ne ſont point reçus à *ceſſion*, ni le fèrmier contre le propriétaire, ni le principal obligé contre ſa caûtion, ni ceux qui ont obtenu des remiſes, & fait des contrats d'attèrmoyement. La *ceſſion* emporte notte d'infamie, & oblige à porter un bonnet vèrd ; autrement on eſt déchu de la grace : ce qui a eû lieu d'abord dans la Coutume de Laval, pour ſignifier que celui qui avoit fait *ceſſion* de biens étoit devenu pauvre par ſa folie. A Luques le ceſſionnaire porte un chapeau ou un bonnet orengé. Les Docteurs d'Italie diſent que celui qui faiſoit abandonnement de biens, étoit tenu de frapper trois fois du cul ſur une pièrre en preſence du Juge. Autrefois on faiſoit la cérémonie de faire quitter la ceinture & les clefs en Juſtice à ceux qui faiſoient *ceſſion*, parce que les Anciens portoient à leur ceinture les principaux inſtrumens qui leur ſervoient à gagner du bien, comme un homme de robe ſon écritoire, le Marchand ſa gibbecière ou eſcarcelle, & le Gendarme ſon épée, &c. Elle doit être faite en pèrſonne, tête nuë & ſans ceinture. La forme des *ceſſions* chez les Romains & les vieux Gaulois étoit telle. Celui qui la faiſoit ayant amaſſé dans ſa main gauche de la pouſſière des quatre coins de ſa maiſon, ſe plantoit ſur le ſeüil de la porte dont il tenoit le poteau avec la main droite, & jettoit la pouſſière qu'il avoit amaſſée par deſſus ſes épaules : puis ſe dépoüillant tout nud en chemiſe, ayant quitté ſa ceinture & ſes houſſaux, il ſautoit avec un bâton par deſſus une haye, donnant à entendre par là à ſes parens & à ſes créanciers, qu'il n'avoit plus rien au monde, & que quand il ſautoit, tout ſon bien étoit en l'air. La *ceſſion* ſe faiſoit ainſi en matière criminelle : mais en matière civile, il mettoit ſeulement une houſſine d'aune, ou bien un fétu, ou une paille rompuë ſur le ſeüil de la porte, pour marquer qu'il abandonnoit ſes biens : ce que l'on appelloit *Chrenecruda per durpillum & feſtucam*, *Ceſſion par le ſeüil & par le fétu.* Il en eſt parlé dans la Loi Salique au tître *Chrenecruda*. Voyez une autre ancienne formule de *ceſſion* au mot de SCANDALE. Le P. Ruinart dans l'*Appendix* de Grégoire de Tours p. 1331. a donné trois anciennes formules de *Ceſſion*.

CESSIONNAIRE. ſ. m. & f. Celui qui accepte, & à qui on fait une ceſſion. *Is cui aliqua poſſeſſione ceditur.* Le *ceſſionnaire* n'a pas plus de droit que ſon cédant.

CESSIONNAIRE, ſignifie auſſi, Celui qui a fait ceſſion de biens en Juſtice. *Is qui cedit alteri poſſeſſione ſua.* On peut remettre en priſon le *ceſſionnaire* qui ne porte point de bonnet vèrd. Le *ceſſionnaire* ſoit volontaire ou judiciaire, ne peut être élû dans les charges, non plus que ceux qui ont obtenu des Lettres de répit ; & il ne peut être réhabilité qu'après avoir entièrement ſatisfait ſes créanciers.

C'EST FAIT, C'EN EST FAIT. Ces deux manières de parler n'ont pas la même conſtruction. *C'eſt fait* a un régime, on dit, *c'eſt fait* de vous, de lui, &c. *C'en eſt fait* n'a point de régime : on dit par éxemple, *c'en eſt fait*, il n'y faut plus penſer, il n'en faut plus parler.

J'étois dans les filèts, c'étoit fait *de ma vie.* MALH.

CESTE. ſ. m. Terme poëtique. C'eſt une ceinture que les Poëtes & les Peintres attribuënt à Vénus, & à Junon. *Zona, cingulum, ceſtus.* Quelques-uns diſent que c'étoit un *corſet*. Cupidon déroba le *ceſte* à Vénus. ABLANC. Comme ce mot eſt Latin, & peu

peu commun en François, bien des gens n'ont pas approuvé l'uſage qu'en fait Mr Ménage dans ces deux vèrs.

Elle avoit en ſes yeux, en ſa voix, en ſon geſte,
Plus de charmes divers que Vénus dans ſon ceste.

Chez les Anciens, *ceſte* étoit proprement la ceinture que le mari délioit à la fille qu'il avoit épouſée, quand il la mettoit en ſa maiſon.

Ce mot vient du Grèc κεστὸς, qui ſignifioit une *ceinture*, ou autre ouvrage brodé à l'éguille, qui étoit un ornement ordinaire des femmes. Voyez Ceinture. Il faut dire en Latin *ceſtus* ſans diphtongue, à la différence de *cæſtus*, qui ſuit; car on ne dit point *cæſtus* en ce ſens, non plus que *ceſtum*, neutre, au moins dans la bonne Latinité, quoi qu'en diſe le Moréri. Κεστὸς, *ceſtus*, ceinture du ventre, vient du Celtique *Ceſt*, qui ſignifie ventre. Pezron.

Ceste, eſt auſſi un gros gantelet de cuir garni de plomb, dont ſe ſervoient les anciens Athletes, qui combattoient à coups de poing dans les lieux publics. *Caſtus.* Calepin a cru que c'étoit une maſſuë de laquelle pendoient des balles de plomb attachées par des morceaux de cuir. Il ſe trompe, car c'étoit ſeulement une longe de cuir garnie de clous, de plomb, ou de fèr, dont on entouroit la main en forme de liens croiſez, & même le poignet & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fuſſent rompus ou demis. On l'appelloit ainſi *à cadendo*, ſignifiant *tuer & frapper*. Voyez ſur le *ceſte* Vigenère dans ſes Annotations ſur Tite Live T. 1. p. 972.

CÉSURE. ſ. f. Tèrme poëtique. C'eſt en François un repos qu'on doit trouver au milieu des grands vèrs. *Cæſura.* Dans les vèrs Aléxandrins de 12 à 13 ſyllabes, la *ceſure* doit être après la ſixième, dans ceux de 10 à 11 après la quatrième ſyllabe. Il ne faut point de *céſure* dans les vèrs de 8 ſyllabes. En Latin la *céſure* eſt une ſyllabe qui reſte après un piéd, dont elle ſemble être détachée pour commencer le piéd ſuivant dans ce vèrs.

Arma virumque cano Trojæ qui primus ab oris.

Les ſyllabes *no* & *jæ* ſont des *céſures*. Les vèrs ſans *céſure* en François ſont tout-à-fait vicieux. L'endroit où le vèrs doit être coupé, & où il doit y avoir du repos, ne peut être lié avec ce qui ſuit. Dès qu'on ne ſçait où s'arrêter, on n'en ſent plus la cadence.

Il ſeroit aſſez mal aiſé de bien ſoutenir ſa voix ſur dix ou ſur douze ſyllabes de ſuite ſans reſpirer, ſur tout dans une prononciation grâve & majeſtueuſe, comme lors qu'on récite ou qu'on déclame des vèrs. C'eſt pour cette raiſon qu'on a voulu marquer dans les deux eſpéces de nos plus grands vèrs un cèrtain repos qui les partage en deux hémiſtiches, & c'eſt à quoi on a donné le nom de *céſure*. Dans les vèrs de dix ſyllabes la *céſure* porte toûjours ſur la quatrième, & ſur la ſixième dans ceux de douze. La ſyllabe qui porte la *céſure*, ne ſçauroit ſouffrir l'*e* muet. La *céſure* doit toûjours tomber ſur la dèrnière ſyllabe du mot, à moins que cette ſyllabe n'ait un *e* muet, car alors on rejette la *céſure* ſur la penultième, & on élide l'*e* muet avant l'hémiſtiche ſuivant, qui doit commencer par une voyelle; la *céſure* eſt fauſſe toutes les fois qu'en s'y arrêtant on ſera obligé de s'éloigner de la manière naturelle de parler ou de lire, qui ne pèrmet pas de ſe repoſer pour reprendre ſa reſpiration, en déſuniſſant cèrtains mots qui ſont liez enſemble, & qui doivent être dits tous d'une haleine, comme l'adjectif & le ſubſtantif, le nom & ſon régime, le vèrbe auxiliaire & le participe qui y eſt attaché, lorſqu'ils ſe ſuivent immédiatement, à moins que ce qu'on réſerve pour le ſecond hémiſtiche, ne le rempliſſe tout entier, & ainſi des autres. P. Mourgues.

CET.

CET, Cette. Pronom démonſtratif qui répond au Latin *hic*, *hæc*, *hoc*. C'eſt la même chôſe que *Ce*. Voyez Ce. *Cet* ſe met devant une voyelle, *cet* antre, *cet* homme; & *ce* devant une conſone. *Ce* livre eſt beau, *ce* caffé eſt bon.

CÉTACÉE. adj. qui ſe dit des monſtres & gros poiſſons qui ſont dans la mèr, qui approchent de la baleine. *Cete.* Les tiburons ſont des poiſſons *cétacées* qui engloutiſſent les hommes. Les orkes, phyſetères ou ſouffleurs, priſtères, lamies, ſont poiſſons *cétacées*. Les cornes qu'on a cru juſqu'ici de licorne, ſont des dents, ou déferſes d'un poiſſon *cétacée* qu'on trouve dans la Mèr glaciale, nommé *narwal*.

ETCETERA. Tèrme emprunté du Latin, qu'on abrége dans l'écriture, & qu'on marque avec un &, un c, & un point. Il ſignifie le reſte d'un diſcours qu'on s'abſtient de dire, & qui eſt ſous-entendu; que le Lecteur peut ſuppléer aiſément de lui-même.

On dit provèrbialement, Dieu nous garde d'un *& cetera* de Notaire, parce que ſous prétexte de ces paroles qu'ils mettent au bout des obligations, promettant, *&c.* obligeant, *&c.* renonçant, *&c.* ils étendent ſi loin ces clauſes en groſſoyant les actes, que cela va ſouvent au delà de ce que les parties ont cru conſentir.

CÉTERAC. ſ. m. Tèrme de Botanique. *Cetherach*, ou *Aſplenium. ſ. n.* Plante qui porte ſes fruits levez au dos de ſes feüilles comme la plûpart des Fougères. On croit qu'elle a la vèrtu de conſommer la ratte, & que ce nom d'*Aſplenium* lui a été donné à cauſe de cette vèrtu. Ses racines ſont vivaces, & compoſées de filamens noirs, du collet deſquelles partent des feüilles longues comme le doigt, découpées en pinnules obtuſes, comme ondées ſur leurs bords, charnuës, vèrdâtres en deſſus, écailleuſes à leurs revèrs, & d'entre ces écailles roüilleuſes ſortent de très-petites capſules ſphériques, garnies d'un anneau élaſtique par lequel elles s'ouvrent en deux pour laiſſer échaper ſa ſemence auſſi menuë que la pouſſière la plus fine.

Le *Céterac* eſt apéritif, & on s'en ſert comme des autres capillaires dans les embarras des viſcères, & pour emporter les obſtructions du foye & de la ratte, pour diſſiper la jaüniſſe, & pour arrêter des flux de ſang. Pline & Dioſcoride ont écrit que la décoction des feüilles de *Céterac* faite dans le vinaigre, & priſe en breuvage l'eſpace de quarante jours, conſume la rate.

CETES. ſ. m. Roi d'Égypte, dont les Grècs ont fait leur Protée. Il étoit fort habile dans les arts, & ſe transformoit en différentes formes. Les différens ornemens que les Rois d'Égypte avoient coutume de prendre & de changer ſouvent, donnèrent occaſion à la fâble, comme l'a remarqué Diodore de Sicile. Voyez auſſi le P. Kirk. *Oed. Ægypt. T. I. p. 96.*

CETRA. Nom d'une arme des anciens Gaulois.

CETUY-CY, Cette-cy. Pronom qui eſt à preſent hors d'uſage. *Hic, hæc. Iſte, iſta.* En ſa place on dit *celui-cy*, *celle-cy*.

CEV.

CEVAL, & CEVEL. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour *cheveu*, & d'où le mot de *cheveu* a été formé dans la ſuite.

Les ongles grands & longs, les cevels *mélez.*
R. de la Conqueste d'Outr.

CÉVENNES. ſ. f. & plur. que Maty, & quelques autres en petit nombre écrivent *Sevennès*, contre l'uſage ordinaire, *Cemmenius Tractus*. Les *Cevennes* ſont un quartier du Languedoc; elles ont au midi le bas Languedoc; le Roüergue au couchant, l'Auvèrgne & le Forêt au Nord, & au levant le Rhône les ſépare du Dauphiné. Les *Cevennes* renfèrment le Gevaudan, le Vélay, & le Vivarez, dont les villes principales ſont Mende, le Puy, & Viviers, trois Évêchez. Les montagnes des *Cévennes*, *Cemennus*, ou *Cemmenius mons*; *Mons Cebenna*, ou *Gebennicus*, ſont des montagnes de trente lieuës d'étenduë, ou environ, depuis les ſources de la Loire juſque vèrs Lodève. Les Fanatiques des *Cévennes* dans la guèrre de 1689. étoient des païſans des *Cévennes* ſottement abuſez par de prétenduës prophéties du Miniſtre Jurieu. M. de Bruys a écrit fort exactement & fort agréablement l'hiſtoire de ce Fanatiſme des *Cévennes*.

CEUFREY. ſ. m. & nom propre d'homme. *Ceolfridus*. S. Ceolfrid, que le vulgaire de France appelle Souffroy, ou S. *Ceufrey*, étoit du païs des Berniciens, & Diſciple de S. Benoît Biſcop. Il eut le gouvèrnement du Monaſtère de Wèrmouth, & après s'en être démis, il mourut à Langres l'an 716. en allant à Rome pour finir ſes jours au tombeau des Apôtres.

CEUTA. ſ. f. Mr Corneille dit *Ceute*, & *Ceuta*. Le dèrnier eſt plus ordinaire, & je ne ſçai ſi l'on dit jamais autrement. *Septa*, *Exiliſſa*, *Liſſa*. C'eſt une ville du Royaume de Fez, dans la Province de Habata près du détroit de Gibraltar, au piéd d'une montagne qui a ſept ſommets ſi ſemblables qu'on les nomme les ſept frères, & cette ville quelquefois en Latin *Ad ſeptem fratres*. C'eſt un Évêché ſuffragant de Liſbonne. Elle étoit aux Portugais; mais toutes les places des États de Portugal ayant ſecoüé le joug des Eſpagnols en 1640. la ſeule *Ceuta*, qui avoit un Gouvèrneur Eſpagnol, demeura ſous la domination Caſtillanne, & les Portugais la cédèrent par la paix de 1668. Les Mores en font le ſiége, depuis déja plus d'années que n'en dura la guèrre de Troye.

CHA.

CHAA, ou TCHA, à ce que diſent quelques Auteurs, eſt une eſpèce de thé du Japon, ou une feüille faite comme le thé ordinaire, mais plus petite & plus agréable au goût & à l'odorat, de couleur vèrte plus claire, tîrant ſur le jaune. Elle croît à un petit arbriſſeau de la grandeur du groiſelier, qu'on cultive avec ſoin

ſoin dans le Japon pour le diſtribuer. On l'appelle improprement fleur de thé. On met infuſer pendant demi heure au plus une pincée de cette petite feuille dans une livre d'eau chaude en un vaiſſeau couvèrt. Elle devient d'un vèrd jaûne, d'une ôdeur de violette. On ajoûte un peu de ſucre, & on la boit la plus chaude qu'on peut. La priſe eſt de quatre ou cinq onces. Elle purifie le ſang, abat les vapeurs, éveille les eſprits, empêche l'aſſoupiſſement. Mais le *chaa* n'eſt autre chôſe que le thé, & c'eſt le nom Chinois. La différence des noms entre *chaa* & thé a fait croire à quelques-uns que l'un étoit différent de l'autre, mais en cela ils ſe ſont trompez.

CHABAR. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité, dont les livres des Arabes font ſouvent mention. *Chabar*. Euthymius Zygabenus dit que les Arabes fûrent idolâtres juſqu'au tems d'Héraclius, c'eſt-à-dire, juſqu'à Mahomet, & qu'ils adoroient entre autres Divinitez Lucifer & Vénus, qu'ils appellent, dit-il, dans leur langue *Chamar*, il a voulu dire *Chabar*. Le P. Kirker veut que ce ſoit la Lune, qu'on l'ait priſe pour Vénus, à cauſe qu'elles produiſent à peu-près les mêmes effets. Les Mahométans renoncent à *Chabar*. Ils ont un acte ou formule de cette renonciation, que le P. Kirker a rapporté. Voyez ſon *Oedip. Ægyp. T. I. Synt. IV. C.* 16. §. 3.

Le P. Kirker écrit *Cabar*, il eſt mieux d'écrire *Chabar*. C'eſt un *kef* en Arabe, & non pas un *kaf*. Ce nom ſignifie proprement Grand, Puiſſant, de l'Hébreu כבר, *Chabar*, qui ſignifie *multiplicare*, d'où כביר, *Chabir*, intèrprété *validus*, *fort*.

CHABLAGE. ſ. m. Peine & travail du Chableur. *Labor, opera præfecti fluminum.*

CHABLAIS. ſ. m. *Caballiacenſis*, ou *Caballicus*, ou *Caballiacus*. Le *Chablais* eſt une Province de Savoye qui a titre de Duché, & qui eſt ſituée entre le lac & le tèrritoire de Genève au nord, le Genevois au couchant, le Faucigny au Sud, & le Valais au Levant. Tonnon en eſt le principal bourg. Quelques-uns croyent que c'eſt le païs des anciens Nautuates.

CHABLE. Voyez Cable. *Funis nauticus, rudens.*

CHABLEAU. ſ. m. Corde longue de moyenne groſſeur, qui ſèrt à tirer & à remonter les batteaux ſur la rivière. On l'appelle autrement *cincenelle*.

CHABLER. v. act. Attacher un fardeau à un cable, le haler, l'enlever, comme on fait dans les hateliers. *Funem ponderi alligare.*

Chabler les noyers. C'eſt en quelques Provinces, faire tomber les noix de deſſus les noyers à coups de perches. *Nuces decutere.*

CHABLEUR. ſ. m. Officier de la ville commis ſur les rivières, qui ſèrt à faire partir les coches & les batteaux, & à les faire paſſer par les pertuis, ſous les ponts & autres paſſages difficiles. *Fluminum ac navicularum præfectus.* Les voituriers ſont obligez de ſe ſèrvir des *Chableurs* pour paſſer les ponts & pèrtuis, là où ils ſeront établis. Les *Chableurs* doivent travailler en pèrſonne, & ne peuvent faire commèrce ſur la rivière, ni tenir cabaret ou hôtèllerie.

CHABLIS. ſ. m. Tèrme de Forêts. Bois abatus dans les Forêts par les vents. *Strages arborum ab tempeſtate.* Les Maîtres des Eaux & Forêts ſont obligez après les grands orages de ſe tranſporter dans les forêts, & de faire un procès verbal du nombre des *chablis*; & en faire la vente enſuite. Les bois de delit ſont vendus avec les *chablis*. Dans les titres Latins on les appelle *chablitia*.

CHABLIS. ſ. m. Bourg de Champagne aux confins du Duché de Bourgogne, ſur la rivière de Serain, entre Tonnèrre & Auxèrre. Le vin de *Chablis* eſt eſtimé. Paradin dans ſes annales de Bourgogne L. I. p. 101. dit que *Chablis* ſe dit pour *Chaplis*, & qu'il a été corrompu par le vulgaire.

CHABLOTS. ſ. m. pl. Petits cordages avec quoi les Maçons attachent les piéces de bois qu'ils nomment *échaſſes. Funicul.*

CHABOT. ſ. m. Petit poiſſon qu'on trouve dans les ruiſſeaux, & dans les rivières coulantes, qui a la tête grande, large, & plate, la bouche fort ouvèrte & ſans dents, & dont le corps va toûjours en diminuant depuis la tête juſqu'à la queuë. *Gobius, gobio capitatus.* Rondelet. La maiſon de *Chabot* a des *chabots* dans ſes Armes. Régnier en parlant d'un troc de chôſes égales, a dit: Si ce n'eſt un *chabot* pour avoir un gardon.

Ce mot vient du Latin *capito*, qui lui a été donné à cauſe de la groſſeur de ſa tête. On l'appelle auſſi *cabo* & *rhombus*.

CHABOUC. ſ. m. Tèrme de Relation. Grand foüet dont les Indiens ſe ſèrvent pour punir les criminels. *Flagrum.* Il n'a pas tenu à eux que je ne fûſſe battu cruellement de pluſieurs coups de *chabouc*, & chaſſé d'une Égliſe que j'avois auprès d'une grande ville nommée Tarkolan. Let. cur. et ed. *T. X.* Un de mes Catéchiſtes, qui parla alors avec une fèrmeté vrayment chrétienne, fut rudement maltraité des ſoldats, qui lui déchargèrent [illegible]

CHACABOUT. Nom d'une ſecte établie dans le Royaume de Siam dans une partie du Japon & dans le Tonquin, par un ſolitaire nommé *Chacabout*, dont les ſectateurs ont pris le nom. Tavèrnier, qui en parle dans ſon voyage des Indes, dit que ce *Chacabout* donna dix préceptes à ſes diſciples; que ces préceptes défendent le meurtre, le larcin, les ſoüilleures du corps, le menſonge, les outrages, la perfidie, les déſirs déréglez, la médiſance, la colère; qu'il recommande l'étude des ſciences néceſſaires à chacun ſelon ſon état; qu'il établit des Religieux qui renoncent aux délices de la vie, qui s'adonnent à la méditation & au ſoulagement des malades, qu'il enſeigna la metempſycôſe; qu'il promettoit aux fidelles obſèrvateurs de ſa loy une joye étèrnelle, dans laquelle ils entreroient immédiatement après leur mort; qu'il menaçoit les tranſgreſſeurs d'un ſupplice étèrnel, & ceux qui n'y auroient pas entiérement obéï, de paſſer en divèrs corps pendant 3000 ans avant que d'entrer dans la joye étèrnelle des juſtes. Tout cela a tant de rapport au Chriſtianiſme, qu'il eſt fort probable que ce *Chacabout* n'a été qu'un Miſſionnaire Chrétien, qui a prêché la foi dans les Indes, & que cette doctrine eſt un Chriſtianiſme défiguré.

CHACELAS. ſ. m. Eſpéce de raiſin blanc. *Albi racemi genus.* Le *chacelas*, le bar ſur Aube, & le morillon, ſont les meilleurs des raiſins.

CHACEOR, & CHACEOUR. ſ. m. Cheval de Chaſſe. Vieux mot hors d'uſage.

CHACONE. ſ. f. Air de Muſique, ou danſe qui eſt venuë des Mores, dont la bâſe eſt de quatre nottes, qui procédent par degrez conjoints, ſur laquelle on fait pluſieurs accords & pluſieurs couplets qui ont un même refrain. *Cantici vel ſaltationis genus, cujus partes variæ eâdem terminantur clauſulâ.* On paſſe ſouvent dans les *chacones* du mode majeur au mode mineur. De Brossard. On tolère dans les *chacones* bien des chôſes à cauſe de la contrainte, qui ne ſeroient pas réguliérement pèrmiſes dans une compoſition plus libre. Id.

Ce mot vient de l'Italien *ciacona*, formé de *cecone*, qui ſignifie gros aveugle, à cauſe que le mouvement en fut inventé par un aveugle.

Chacone, ſignifie auſſi depuis quelque tems, un ruban pendant du cou de la chemiſe ſur la poitrine des jeunes gens, qui ſont à demi deboutonnez. *Taniola de collo pendens.* Cail.

CHACUN, Chacune. Pronom diſtributif qui ſingulariſe & détèrmine les chôſes, & les perſonnes. *Quiſquis, quæque.* *Chacun* juge comme il lui plaît. La juſtice eſt une volonté fèrme & conſtante de rendre à *chacun* ce qui lui appartient. Molière dit en parlant des prudes, Hautement d'un *chacun* elles blâment la vie. Par la loi de la nature, *chacun* eſt indépendant, & maître abſolu de ſoi-même. St. Évr. On ne ſe pouſſe, & on ne s'aggrandit dans le monde que pour augmenter l'idée que *chacun* ſe forme de ſoi dans ſon propre eſprit. Nicol. Ils ſe promenoient deux à deux, *chacun* avoit ſa *chacune*. Un plaideur conte ſes procès, un Poëte ſes vèrs à un *chacun*, à tout *chacun*. Cette phrâſe eſt baſſe. Marot a pourtant dit:

> *Sous ce tombeau gît Françoiſe de Foix;*
> *De qui tout bien tout* chacun *ſouloit dire.*

On dit auſſi, Mettre les chôſes *chacun* à ſa *chacune*; pour dire, les approprier, mettre enſemble celles qui ſont de même nature, *Singulas ſingulis aptare, accommodare.* Ménage dérive ce mot de *quiſque unus*, & écrit *chaſqu'un*.

On dit provèrbialement, A *chacun* le ſien n'eſt pas trop; pour dire, qu'il eſt juſte qu'on rende à *chacun* ce qui lui appartient.

UN CHACUN. Pronom. *Unuſquiſque.* Ce pronom n'eſt guères en uſage aujourd'hui, au lieu de dire, Il l'a dit à *un chacun*, on dit, il l'a dit à tout le monde.

CHADOUIN. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Haduinus, Chadoenus; Caduindus, Harduinus, Hadwinus, Clodoenus.* S. *Chadouin*, que pluſieurs appellent S. Hardoüin, & d'autres S. Audoüin, vint ſelon quelques Auteurs d'Irlande en France au VIIe ſiécle, & fut élû Évêque du Mans en 623.

CHAFOUIN. adj. injurieux. Qui eſt maigre, ou de mauvaiſe mine. *Qui ſpecie, forma eſt macilenta aut parum liberali, macer, macilentus.* Il ne ſe dit guère que du viſage & de la taille. On dit pourtant mine *chafouine*, air *chafouin*.

Chafouin, Se prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. C'eſt un petit *chafouin*. C'eſt une petite *chafouine*.

CHAFFRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Theofredus, Thietfridus.* S. *Chaffre*, fils de Leuffroy Gouvèrneur d'Orange, & neveu d'Eude prémier de Cormery en Velay, ſe fit Moine dans ce Monaſtère, dont il fût Abbé après Eude ſon oncle, & dans lequel il mourut en 728. des bleſſures qu'il reçut des Sarazins, qui y firent une courſe.

[illegible] qui fut fondé depuis par Loüis le Débonnaire, & qui prit le nom de S. *Chaffre* ſon ſecond Abbé.

Ce

Ce nom s'eſt formé du Latin *Theofredus* par corruption. Quelques-uns diſent *Thiefroy*, & *Theofroy*. Baillet.

CHAGRIN. ſ. m. & adj. Inquietude, ennui, melancolie. *Mœror, ægritudo, ſollicitudo, moleſtia.* Pourquoi témoigner un *chagrin* bizarre contre les fautes d'autrui qui ne nous regardent point? Dans la vieilleſſe nous imputons aux objets les défauts qui viennent purement de nôtre *chagrin*. S. Évr. N'affectez point un air auſtère pour paroître ſage : cela reſſemble trop au *chagrin*. Bell. Il y a des eſprits *chagrins* contre toutes les vèrtus. S. Évr. Un eſprit *chagrin*, & melancolique, ſe forme d'ordinaire des idées triſtes & affreuſes de ſes devoirs, & ſe preſcrit un genre de vie auſtère & farouche. Flech. Il eſt ſouvent arrivé que l'envie & l'orgueïl ont été les principaux reſſorts qui ont fait remuer les Auteurs, & enſuite ils ont voulu faire paſſer leur *chagrin* pour un zéle néceſſaire à la défenſe de la vérité. Bail. Un eſprit né *chagrin* plaît par ſon *chagrin* même. Boil. Les faux dévots ſe figurent que le zele de la Religion les autoriſe à agir avec une ardeur *chagrine* contre tout ce qui n'eſt pas conforme à leurs idées. De Vill. On ſoupçonne d'ordinaire que les airs *chagrins* d'un cenſeur, proviennent d'une ſecrette envie qui ne peut ſouffrir le mérite des autres. Bell.

Ce chagrin *Philoſophe eſt un peu trop ſauvage.* Mol.

Mais peut-être qu'auſſi trop prompte à m'affliger,
J'obſerve de trop près un chagrin *paſſager.* Racine.

Quelques-uns dérivent ce mot de *aigrir*, parce qu'il cauſe quelque aigreur ou amèrtume dans l'eſprit, & en quelque lieux on dit encore, *aigrin*, pour dire, *chagrin*.

Chagrin, ou Chagrain, Eſt auſſi un cèrtain cuir fait de peau de cheval, d'âne, ou de mulet, dont le meilleur ſe prépare en la ville de Tauris. *Pellis equina, aſinaria, mulina granis ſinapi præparata.* Il ſe fait ſeulement du derrière de la bête, & celui de l'âne eſt le plus beau grain. C'eſt avec des grains de moutarde qu'on preſſe deſſus, qu'on y fait paroître ce beau grain qui le fait eſtimer. On dit qu'il y a auſſi un poiſſon nommé *chagrain*, qui a le cuir fort dur, dont on a fait le premier & le vrai *chagrain*, parce qu'en effet cet animal a la peau toute couvèrte de petits grains ſi rudes & ſi durs, qu'on en peut limer & polir le bois. Borel dit que c'eſt un chat marin : deſorte qu'il ſemble que ce ſoit *grain de chat. Pellis ſquamea.* D'autres diſent que *chagrain* eſt le nom que les Turcs donnent au poiſſon dont la peau préparée eſt ce que nous appellons en France *chagrain*.

Chagrin, eſt auſſi une ſorte d'étoffe légère, dont on ſe fait des habits.

CHAGRINANT, ante. adj. Qui donne du chagrin. *Qui, quæ, quod mœrorem, moleſtiam, ægritudinem parit.* Ce coup de malheur eſt fort *chagrinant*. Un ſot qui parle toûjours, eſt un homme fort *chagrinant*.

CHAGRINER. v. act. Donner du chagrin, de la fâcherie, de l'inquiétude. *Moleſtiam, ægritudinem parere, afferre; moleſtiâ afficere.* Les afflictions ſecrettes *chagrinent* plus que les autres. Cet homme a l'eſprit bourru, il ſe *chagrine* de tout. Les déſerts & la ſolitude *chagrinent* ceux qui ſont vains, parce qu'ils ne leur parlent point d'eux-mêmes. Nicol.

CHAHUANT. Voyez Chat-huant.

CHAIAR. ſ. m. Eſpéce de melon d'Égypte qui ne ſent que l'eau, & dont le goût eſt déſagréable. Ses feüilles & ſes tiges ſont peu différentes des nôtres, mais la ſemence eſt bien plus rafraîchiſſante : le fruit eſt plus ovale & plus épais au milieu.

CHAIE. ſ. f. Belandre bordée à quin, dont on ſe ſert dans les canaux de Flandres.

CHAINS. adv. Ce mot veut dire *ceans.* Il eſt hors d'uſage.

CHAIR. ſ. f. Partie de l'animal molle, & rouge, & qui fait la liaiſon & la compoſition de la plûpart des parties du corps. *Caro.* Belle *chair*, *chair* dure, tendre, molle, graſſe, maigre, ſavoureuſe, ſucculente, inſipide, coriaſſe, blanche, bonne, méchante. Les Médecins anciens diſtinguoient quatre ſortes de *chairs*: la *chair* proprement dite, qui eſt une partie ſanguine, & chaude, telle que celle des muſcles, & des gencives : la *chair* des entrailles, que quelques-uns appellent *parenchyme, amas*, ou *affuſion de ſang :* la *chair* propre à chaque partie, qui en fait la liaiſon & la compoſition : & la *chair glanduleuſe*, comme le pancreas. Les modèrnes ne donnent le nom de *chair* qu'aux muſcles, qu'ils appellent ſimplement des *chairs* après Hippocrate. Ils le donnent auſſi quelquefois aux glandés, qu'ils nomment *chairs glanduleuſes*, pour les diſtinguer des *chairs* proprement dites, qui ſont les muſcles. Pour les parenchymes, & les *chairs* propres à chaque partie, ils ont découvert que c'étoit tout autre choſe que ce que les anciens penſoient. Les poumons ne ſont qu'un amas de veſicules membraneuſes dans leſquelles l'air eſt reçû. Le cœur eſt un véritable muſcle compoſé des mêmes parties que les autres. Le foye eſt un aſſemblage de glandes, où la bile ſe ſépare, & de petits conduits où elle eſt reçuë. La rate eſt un amas de véſicules remplies de ſang, & les reins ſont comme le foye, un aſſemblage de glandes qui ſéparent l'urine, & des petits tuyaux par où elle eſt portée dans l'entonnoir, & de là dans la veſſie par le moyen des uretères. La langue eſt un muſcle compoſé de fibres charnuës. L'hydropiſie qu'on appelle *anaſarcha* ſe fait des eaux qui ſont enfèrmées entre cuir & *chair*. Nicod croit que ce mot vient de l'Hébreu *ſcheer*, qui ſignifie la même chôſe.

On dit, qu'une pèrſonne eſt en *chair*, qu'elle eſt bien *chair*, quand elle eſt graſſe & en bon point. *Caroſana, optima, pinguis.* On le dit auſſi des chevaux.

En tèrmes de Fauconnerie on dit, Remettre en chair un oiſeau maigre.

On appelle *chair morte*, la *chair* cangrenée, mortifiée, pourrie, ou qui ſort des eſcarres des playes, laquelle n'a point de ſentiment. *Caro putrida, vitiata, corrupta. Chair vive*, la *chair* ſaine & qui a ſentiment.

On dit, qu'un homme a bonne *chair*, quand étant bleſſé en quelque endroit, la *chair* ſe reprend facilement : mauvaiſe *chair*, quand il ſurvient toûjours quelque humeur maligne qui empêche qu'elle ne ſe referme.

On dit, qu'un homme eſt encore en *chair* & en os, pour dire, qu'il eſt encore plein de vie. Jesus-Christ apparut à ſes Diſciples en *chair* & en os, c'eſt-à dire, réellement & corporellement, & non point en ſpectre ni en eſprit. On dit auſſi des corps des Saints qui par miracles ont été conſervez entiers, qu'on les voit encore tous entiers en *chair* & en os.

Bouillon de chair, en tèrmes de Manége, eſt une ſupèrfluité ou excreſcence de *chair*, qui vient à la fourchette des chevaux, ou à côté, qui les fait boiter. *Carnis tumor.*

Chair, ſe dit auſſi de la liaiſon charnelle qui eſt entre deux pèrſonnes. *Caro, ſanguis.* Dieu a dit que le mari & la femme ſeront deux en une même *chair*. Un père dit de ſon fils, que c'eſt ſon ſang, que c'eſt ſa *chair*.

Chair, ſignifie auſſi la peau & le teint. *Cutis.* Cette femme a la *chair* douce, unie, blanche comme un ſatin. Cette autre a la *chair* d'oiſon; pour dire, rude, épaiſſe & grenuë.

Chair, ſe dit auſſi en tèrmes de Théologie, en parlant des myſtères de l'Incarnation & de l'Euchariſtie. Le Vèrbe s'eſt fait *chair*. *Verbum caro factum eſt.* Jesus-Christ a pris chair humaine dans les ſacrez flancs de la Vièrge. Saint Auguſtin diſoit, qu'il auroit bien ſouhaitté d'avoir vû le Sauveur en *chair*. On mange réellement la *chair* de Jesus-Christ dans la ſainte Communion. C'eſt un article de foi de croire la reſurrection de la *chair*. Tèrtullien a fait un beau Traité de la *chair* de Jesus-Christ.

Chair, ſe dit auſſi de la viande des animaux qui nous ſert d'aliment. Il eſt aujourd'hui jour de *chair*; pour dire, jour gras. *Chair fraiche*, c'eſt celle qui eſt nouvellement tuée. *Caro recens. Chair ſalée*, *chair* qu'on ſale pour la conſerver long-tems, telle que celle dont on charge les vaiſſeaux dans les voyages de long cours. *Caro ſalſa. Chair de boucherie*, c'eſt la groſſe viande, bœuf, mouton & veau. *Caro bubula, vervecina, vitulina.* Les Antropophages ſe repaiſſent de *chair humaine*.

Le Roi Jean par ſon Edit du 30 Janvier 1350, ordonna aux Bouchers de ne vendre que des *chairs* bonnes & loyalles, leur défendit de les garder après être tuées plus de deux jours en hyvèr, & un jour & demi en été, & d'en vendre aucune ſurſemée. Une Ordonnance du Prévôt de Paris du 24e Septembre 1517, défend que la même pèrſonne ſoit Boucher & Tavèrnier, & aux Tavèrniers de tuer des beſtiaux chez eux, pour en vendre les *chairs*; parceque ne les débitant que cuites, il y a beaucoup de défauts que l'on ne pourroit reconnoître. Un Arrêt du Parlement de Toulouſe du 26 Mars 1525, défend aux Bouchers de vendre des *chairs* morveuſes & infectées. Le Parlement de Paris par un Arrêt du 29 Mars 1551, porte que les Bouchers ſeront tenus fournir leurs Boucheries chacun jour de *chairs* ſaines, nettes, & non corrompuës, dûement viſitées, ſelon les Arrêts. Par Sentence du Châtelet du 20 Juillet 1559, après avoir oüi les Jurez Bouchers, qui dirent qu'il n'étoit pas bon de vendre de la *chair* le même jour qu'elle eſt tuée, mais le lendemain ; il eſt fait défenſe aux Bouchers d'expoſer en vente les *chairs* chaudes, à peine de confiſcation & d'amande. Voyez M. De la Mare, Traité de Police Liv. IV. Titre V. Ch. I. où il y a encore d'autres Sentences ou Arrêts.

Chair blanche, eſt celle qui étant cuitte eſt blanche comme celle des chapons. *Caro candida. Chair noire*, eſt celle qui eſt toûjours brune, comme celle de la plûpart du ſauvagin, liévres, canards, &c. *Caro ſalvagina.*

Chair, ſe dit auſſi des poiſſons. *Caro piſcium.* Le brochet a la

chair plus fèrme que le barbeau. Les truittes ſaumonées ont la *chair* rouge.

Chair, ſe dit auſſi de la ſubſtance des fruits. Ce melon a la *chair* rouge, a une belle *chair*. *Caro peponum*. La *chair* d'une prune, d'une ceriſe. On dit, Une *chair* beurrée, & fondante, quand la *chair* ſe fond auſſitôt dans la bouche. *Chair* caſſante, ſe dit des poires qui ſont fèrmes ſans être dures : *chair* pâteuſe, &c. Une *chair* fine, une *chair* mâtine & groſſière ; une *chair* farineuſe, une *chair* tendre. Liger. Une *chair* coriaſſe & dure, ſe dit de cèrtaines poires qui n'ont aucune fineſſe, ni délicateſſe, & qu'on a de la peine à avaler ; telles ſont les catillac, les double fleur, les fontarabies, les parmein, &c. La Quint. Une *chair* gromeleuſe & farineuſe ſe dit de cèrtaines poires qui ſont mauvaiſes & déſagréables au goût. Id. Une *chair* aigre. Id. Théophraſte donne auſſi aux plantes leur propre *chair* alentour de leurs filamens.

Mortifier la *chair*, c'eſt à l'égard des opérations de Chirurgie, l'endormir pour empêcher qu'on ne ſente point de douleur quand on coupe quelque membre. *Carnem ſopire*. A l'égard des alimens, c'eſt Garder la *chair* quelque tems avant que de la manger, pour la faire trouver plus tendre. *Carnem teneram facere, reddere*. Et à l'égard de la Morale, c'eſt, Affliger ſon corps par pluſieurs auſtéritez, comme jeûnes, haires, diſciplines, &c. *In corpus, in carnem ſævire, inflictis ultrò doloribus carnem, corpus affligere.*

Chair, en Morale, ſignifie la concupiſcence charnelle, la ſenſualité. *Libido, libidines effrenata*. C'eſt un commandement de la Loi ; Œuvre de *chair* ne déſireras qu'en mariage ſeulement. S. François ſe plongeoit dans la neige pour dompter les rébellions de la *chair*. Bayl. La virginité eſt un martyre pèrpétuel qui combat contre les aiguillons de la *chair*. Le Catéchiſme nous apprend qu'il y a trois ennemis de l'homme ; le diâble, le monde, & la *chair*. La *chair* eſt un cheval fougueux, qu'il faut dompter par la tempérance, & par le travail. S. Évr.

Vous êtes donc bien tendre à la tentation ;
Et la chair *ſur vos ſens fait grande impreſſion.* Mol.

Chair, ſe dit figurément de l'humanité, & des foibleſſes qui l'accompagnent ; par oppoſition à ce qui eſt ſpirituel, & détaché des ſens ; c'eſt-à-dire, l'homme en tant que ſujet aux paſſions, & aux foibleſſes de la nature. *Caro*. La tèrreur d'un traitement inhumain ébranle la *chair*. Patru. Nous portons par tout avec nous un cœur de *chair*. Id. La conſtance des Évêques les élévoit au deſſus des infirmitez de la *chair*, & les faiſoit triompher de ſa foibleſſe. Hèrman. Jesus-Christ dit à Saint Pièrre, L'eſprit eſt prompt, & la *chair* eſt infirme. Les gens du monde ne raiſonnent que ſuivant la prudence de la *chair*. L'eſprit nous éleve : mais le poids de la *chair* nous abaiſſe. Nicol. Il n'y eut point dans ſon eſprit de foibleſſe à ménager ; la *chair* & le ſang n'amollîrent pas ſon courage. Flech. Il ſe méle d'ordinaire quelque chaleur aveugle de la *chair* & du ſang, à l'ardeur du zéle. Id. Pour les eſprits de *chair* & de ſang il faut des preuves groſſières, parce que rien ne les frappe que ce qui fait impreſſion ſur leurs ſens. Maleb. Une Religion qui a foulé aux piéds la *chair* & le ſang qui lui réſiſtoient, ne peut s'être établie que par une ſuite de miracles.

Vous conſidererez en regardant vôtre air,
Que l'on n'eſt pas aveugle, & qu'un homme eſt de chair.
Molière.

On appelle *Couleur de chair*, un blanc mêlé d'un peu de rouge. *Color expreſſam ad vivum carnem referens*. Et on dit en Peinture, Voilà de la *chair*, quand les parties nuës de l'homme ſont fort bien peintes. Ce bras eſt bien de *chair*. Ce dos eſt bien de *chair*.

Chair, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Rire entre cuir & *chair* ; pour dire, Se mocquer intérieurement d'une pèrſonne, & ſans qu'il en paroiſſe rien au dehors. On dit auſſi, que la *chair* nourrit la *chair*, pour dire, que les meilleurs alimens ſont les viandes. On dit auſſi, Jeune *chair* & vieux poiſſon ; pour dire, qu'il faut manger les animaux quand ils ſont jeunes, & les poiſſons quand ils ſont vieux. On dit que la *chair* la plus près des os eſt la plus tendre. On dit au contraire, qu'il n'y a point de belle *chair* près des os ; pour dire, qu'une pèrſonne maigre n'eſt jamais belle. On dit auſſi d'un homme caché, dont on ne connoît ni les mœurs, ni le genie, ni la profeſſion, qu'on ne ſçait s'il eſt *chair*, ou poiſſon. On dit auſſi à ceux qui veulent maltraiter quelqu'un, ou le faire trop travailler, Prenez garde, il eſt de *chair* & d'os comme vous. On dit auſſi d'un élephant, ou d'un homme ſtupide & groſſier, que ce n'eſt qu'une groſſe maſſe de *chair*. On appelle, Chère de Commiſſaire, *chair* & poiſſon, un repas où il y a des ſèrvices gras & maigres. On appelle, Vendeurs de *chair* humaine, cèrtaines gens qui engagent par mauvais artifices de jeunes garçons à s'enrôler, & qui en [illegible] du profit des Capitaines avec qui ils les engagent. On le dit auſſi de ceux qui font commèrce de proſtituer des femmes. On dit d'un homme aſſaſſiné & bleſſé de pluſieurs playes, qu'on l'a haché menu comme *chair* à pâté.

Ce mot vient du Latin *caro*, du Grèc *κρέας*.

Chair-a-Dame. ſ. f. La *Chair-à-Dame* eſt une eſpéce de poire que La Quintinie dit être des mauvaiſes, & ſe manger au mois d'Août.

CHAIRCUTIER. Voyez Charcutier.

CHAIRE. ſ. f. Siége Pontifical. Il ne ſe dit guères que des Fêtes qui ſe font en l'honneur des tranſlations des Siéges de l'Égliſe par S. Pièrre. *Sedes Pontificia*. La *Chaire* de S. Pièrre à Rome. La *Chaire* de S. Pièrre à Antioche. *Cathedra Sancti Petri*. C'eſt une remarque de Vaugelas. Voyez les Notes de M. Chaſtelain ſur la *Chaire* de S. Pièrre à Rome, *Martyr*. 18. *Janv*. Il y remarque que dans l'ancien Rite Gallican, qui dura juſqu'au IXe ſiécle, cette fête ſe célébroit en France, & étoit même une fête particulière de France, ce qui peut paſſer pour une preuve de l'attachement particulier de l'ancienne Égliſe de France pour le S. Siége. Voyez auſſi les Notes du même Auteur ſur la *Chaire* de S. Pièrre à Antioche, où il remarque que les plus anciens Martyrologes ont ces deux fêtes ; celle de Rome le 18. Janvier, qui eſt le prémier jour que puiſſe arriver la Septuageſime ; & celle d'Antioche le 22 de Février, qui eſt le plus tard que la Septuageſime puiſſe ſe rencontrer. C'eſt pourquoi quelques Ritualiſtes ont nommé ces fêtes *les Clefs de la Septuageſime*. La dèrnière a été auſſi nommée *S. Pierre du feſtin*, dit Beleth, parce qu'elle fut établie pour abolir la coutume qu'avoient les Payens d'apporter à manger ſur les tombeaux de leurs parens vèrs la fin de Février, & qu'elle avoit été établie pour honorer le Pontificat de S. Pièrre, ſoit d'Antioche, ſoit de Rome.

La *Chaire* s'eſt dit prémièrement au propre, des Siéges des Prélats, qui étoient plus élevez que les autres dans les Égliſes.

Ce mot vient de *καθέδρα*, qui vient du Grèc *καθίζομαι*, *ſedeo*.

Chaire, ſignifie auſſi, le lieu éminent d'où un Prédicateur annonce la parole de Dieu au peuple. *Suggeſtus, ſuggeſtum*. C'eſt encore le lieu d'où les Régens & les Profeſſeurs enſeignent les ſciences à leurs écoliers. C'eſt ordinairement un ſiége élevé de menuiſerie. *Cathedra, pulpitum, ſuggeſtus, ſuggeſtum*. Dans cet article & le ſuivant on dit *chaire* plûtôt que chaiſe, Vaugel.

Une *Chaire* de Théologie, c'eſt une place de Docteur Régent. Yſambert avoit une des *Chaires* de Théologie de Sorbonne. Avoir la *Chaire* d'une Cathédrale, d'une Parroiſſe ; c'eſt être nommé pour y prêcher. Le P. De la Fèrté Jéſuite a la *Chaire* du Louvre, pour 1715. M. l'Abbé tel a la *Chaire* de S. Sulpice, de S. Paul, &c. On m'a donné la *Chaire* de Nôtre-Dame.

Chaire curule, étoit un Siége d'ivoire qu'on plaçoit ſur un char, & ſur lequel étoient aſſis les prémiers Magiſtrats de Rome, & ceux à qui on décèrnoit les honneurs du triomphe. *Sella curulis*. Comme les Conſuls, les Cenſeurs, les Préteurs, & les Édiles, qu'on appelloit *Curules*. Sur les médailles, la *chaire curule* marque la Magiſtrature à laquelle étoit attaché le privilége de s'y aſſeoir.

CHAISE. ſ. f. Siége où on s'aſſied, & qui a un doſſier où on ſe peut appuyer le dos, quelquefois les bras ; mais alors on l'appelle *fauteüil* particulièrement. *Sella, Cathedra amplior percommode ornata*. Les femmes qui prétendent à la principauté, croyent avoir remporté une grande victoire quand elles n'ont preſenté qu'une *chaiſe* à dos à une femme de qualité qui les aura viſitées, tandis qu'elles ont été aſſiſes dans une *chaiſe* à bras. Cail.

Une *chaiſe de commodité*, c'eſt une *chaiſe* dont le doſſier ſe hauſſe & s'abaiſſe par le moyen d'une cremalière, & ſur laquelle on peut dormir commodément. *Sella percommoda*.

Chaise pèrcée, eſt une *chaiſe* dont le bas eſt pèrcé, & rembourré, dans laquelle on ſe décharge le ventre. Chez le Roi on l'appelle la *chaiſe d'affaires*. *Sella familiarica*.

Un Grèc eut la tête caſſée
D'un coup de la chaiſe pèrcée
Du Roi Priam ; mais ce malheur
Fut recompenſé par l'honneur. Scar.

Selon le P. Mabillon on voit encore à Rome la *chaiſe pèrcée* ſur laquelle on éleve le Pape nouvellement élû. Mais il n'en attribue pas l'origine à l'aventure de la Papeſſe Jeanne, & à la neceſſité de prendre des précautions à l'avenir pour s'aſſurer du ſéxe : il y en a une raiſon myſtérieuſe : c'eſt afin d'appliquer au Pape poſé ſur cette *chaiſe*, ces paroles de l'Écriture : que Dieu tire le pauvre de la pouſſière, & de l'ordure.

Dans les Chœurs des Égliſes il y a des *chaiſes hautes*, & des *chaiſes baſſes*, qu'on appelle autrement *formes*, ou *ſtales* ; pour placer les Eccléſiaſtiques. *Majoris & minoris* [illegible] *chaiſes* ſont

ſont deſtinées pour les Prêtres, Religieux profés; les *baſſes* pour les Novices, pour ceux qui ſont encore dans les Ordres inférieurs.

CHAISE de Régent, ou de Prédicateur. Voyez CHAIRE. Dans cet article & dans celui qui ſuit on dit plûtôt *chaire*. VAUG. L'uſage eſt pour *chaire*, on ne dit plus aujourd'hui *chaiſe* en ce ſens. *Cathedra, Pulpitum*. Le P. Rapin a fait des réflexions ſur l'éloquence de la *chaire*. *Eloquentia ſacra*. Tel monte en *chaire* ſans autre talent, ni vocation, que le beſoin d'un bénéfice. LA BRUY. La *chaire* ne demande pas la dèrnière exactitude, & les Prédicateurs ont leurs licences auſſi bien que les Poëtes. BOU. Le mot de Fortune doit être banni de la *chaire*, parceque cela ſent trop la fable, & le Paganiſme. ID.

Je ne t'arrête plus, vas prêcher, monte en chaire,
Sans relâche au peché vas déclarer la guèrre. VILL.

CHAISE, ſe dit figurément de la prédication, du droit qu'on a d'enſeigner dans une *chaire*, & du talent qu'on a pour y réüſſir. La profonde érudition a trop de ſechereſſe pour la *chaire*, où il faut de la pompe, & des figures. BAYL. La facilité de parler eſt un des principaux talens pour la *chaire*. LE P. D'OR.

Avec moins de talens vingt Abbez ont prêché,
Que la chaire *a portez juſques à l'Evêché.* VILL.

Ce Prédicateur a eû toutes les bonnes *chaires* de Paris. Le Grand Aumônier pourvoit aux *chaires* des Profeſſeurs Royaux. Ramus a fondé une *chaire* de Mathématiques. Cet homme a de grandes qualitez pour la *chaire*; pour la prédication. On diſpute une *chaire* de Droit, de Mathématique.

CHAISE, ſignifie auſſi, une voiture pour aller aſſis & à couvert tant dans la ville qu'à la campagne. *Sella geſtatoria*. Un petit carroſſe coupé s'appelle une *chaiſe roulante*. Une *chaiſe à porteur*, c'eſt un vaiſſeau portatif que deux hommes portent avec des bricolles ſur leurs épaules. En ce ſens on dit toûjours *chaiſe*, & jamais *chaire*.

CHAISE, en tèrmes de Charpenterie, ſe dit de quatre pièces de bois ſur leſquelles eſt aſſiſe la cage d'un moulin à vent, & ſur leſquelles elle tourne par le moyen de ſa queuë. On appelle auſſi *chaiſe* d'un clocher, l'aſſemblage de charpenterie ſur lequel eſt aſſiſe ou poſée la cage d'un clocher.

On dit auſſi *chaiſe de rouë*. C'eſt ſur quoi la rouë des Couteliers eſt poſée.

CHAISE, en tèrmes de Fiefs, ſe dit en partage de Fief noble de quatre arpens de tèrre qui ſont autour d'un château hors les foſſez, qui appartiennent à l'aîné par préciput: ce qu'on appelle à Paris le *vol du chapon*. *Natalium prærogativus fundus, prærogativum prædium*. Voyez la Coutume de Tours.

On dit provèrbialement, quand on voit un ignorant aſſis dans une *chaiſe*, que ce ſont les Armoiries de Bourges, un âne dans une *chaiſe*. Les Divèrſitez curieuſes nous apprennent l'origine de ce provèrbe. On y lit que Céſar s'étant rendu maître de Bourges, il y établit Gouvèrneur un Officier Romain appellé Aſinius Pollio: la ville fut enſuite aſſiegée par les Gaulois, tandis que le Gouvèrneur étoit malade, comme la ville alloit être emportée dans un aſſaut que les Gaulois donnèrent, Aſinius ſe fit porter en *chaiſe* pour ranimer ſes troupes par ſa preſence, ce qui lui réüſſit, le bruit s'étant répandu qu'Aſinius s'étoit fait porter en *chaiſe*, *Aſinius in cathedrâ*, les Romains reprirent de nouvelles forces, & chaſſèrent les Gaulois; dans la ſuite d'*Aſinius in cathedrâ* on a fait, *aſinus in cathedrâ*.

CHAISE-DIEU. ſ. f. *Caſa Dei*. La *Chaiſe-Dieu* eſt une petite ville de France dans la baſſe Auvèrgne, & du Diocèſe de Clèrmont, ſur la Senoire. L'Abbaye de la *Chaiſe-Dieu* de l'Ordre de S. Benoît fut fondée au milieu de l'onziéme ſiécle.

CHAIſNE. ſ. f. Suite de pluſieurs anneaux engagez les uns dans les autres. Il y a de groſſes *chaînes*, il y en a de petites, de courtes, de longues, il y en a d'or, d'argent, de cuivre, de leton, elles ſont ordinairement de fèr. *Catena*. Les ports, les rivières, les ruës, ſe fèrment avec des *chaînes* de fèr. On tend les *chaînes* dans les ſéditions. On punit les villes rebelles, en leur ôtant leurs *chaînes*, leurs barrières. Les Armes de Navarre ſont des *Chaînes* d'or en champ de gueule. On dit que l'origine de ces armes vient de ce que les Rois d'Eſpagne liguez contre les Maures ayant remporté en 1212. une célèbre victoire ſur ces infidelles, dans la diſtribution du butin, le magnifique pavillon de Miralmumin échut au Roi de Navarre, qui en avoit rompu les *chaînes*. Le principal ornement des hommes authoriſez & puiſſans parmi les Gaulois, étoient des *chaînes* d'or qu'ils portoient en toutes occaſions, & même dans les combats, pour être plus facilement diſcèrnez d'avec la ſimple ſoldateſque. CHORIER, *Hiſt. de Dauph. Liv. III. p.* 130.

Ce mot vient de *catena*. NICOD. Tripault le dérive du Grèc χοῖνος, qui ſignifie *juncus*, parce qu'on faiſoit, dit-il, les *chaînes* de joncs avant l'uſage du fèr: ce qui n'a aucune apparence, à cauſe que le fèr eſt très-ancien. *Catena*, une *chaîne*, vient du Celtique *chaden*. PEZRON.

CHAIſNE, ſignifie auſſi, les liens de fèr avec leſquels on attache les criminels, les captifs, les Galériens. *Catena, compedes, vincula*. On a pris ce ſcélérat, & on l'a chargé de *chaînes*. Les Romains ont fait porter leurs *chaînes* à pluſieurs Princes. Ce criminel devoit être pendu, on s'eſt contenté de le mettre à la *chaîne*, c'eſt-à-dire aux Galères.

On appelle auſſi abſolument *chaîne*, une troupe de Galériens attachez enſemble. *Damnati ad triremes*. La *chaîne* va partir pour Marſeille.

CHAIſNE, ſe dit auſſi des ornemens faits en forme de petites *chaînes*, ſoit d'or ou d'argent, ou de pièrreries. *Catena aurea pretioſis lapillis diſtincta*. Cette Princeſſe a une belle *chaîne* de diamans. La *chaîne* & le crochet d'une montre.

On appelle *Huiſſier à la chaîne*, un Huiſſier du Conſeil privé du Roi qui en porte les ordres; parce qu'autrefois ils portoient une *chaîne* d'or au cou pour marque de leur caractère: maintenant ils la portent autour de leur poignet, & ils ſont tenus de l'avoir en exploitant. *Apparitor torquatus*.

CHAIſNE, ſe dit auſſi du preſent de la paraguante, que ſtipulent les femmes, quand elles vendent quelque Office de leur mari, ou quelque tèrre au delà du prix convenu; ou quand on oblige la femme de conſentir à la vente faite par le mari. C'eſt ce qu'on appelle en d'autres rencontres *pot de vin*. *Pretii acceſſio, ad pretium acceſſio, ſumma corollarium*.

CHAIſNE, ſe dit figurément en Morale, des engagemens, des liaiſons, ou des attachemens de l'eſprit; de la ſervitude, & de l'eſclavage, où l'on eſt réduit, ſoit par les paſſions, ſoit par une puiſſance ſupérieure. *Vincula, nexus, compedes*. Les amans ſe plaignent qu'ils languiſſent dans les *chaînes*: ils diſent qu'ils veulent briſer leurs *chaînes*. Un bienfait eſt une *chaîne* délicate, qui lie nôtre cœur. ABAD. Les Anglois n'ont jamais porté de *chaînes* plus peſantes que celles dont Cromvel les chargea. ABAD. On dit qu'un pécheur eſt dans les *chaînes* de la mort, & du péché, en parlant des engagemens qu'il a dans le vice. L'opinion où étoient les Stoïciens que toutes chôſes ſont gouvèrnées par une fatalité immuable, faiſoit qu'ils ſe ſoumettoient comme des eſclaves attachez à leur *chaîne*. Les Eccléſiaſtiques, auſſi bien que le reſte des hommes, tiennent au monde par mille *chaînes*. Les *chaînes* du mariage, quelque honorables qu'elles ſoient, portent avec elles un attachement néceſſaire, dont les nœuds ſemblent ravir la gloire d'aimer. Le peuple ſe forge d'ordinaire à ſoi-même ſes propres *chaînes*; une partie prête les mains à ſubjuguer l'autre. BEN. Les applaudiſſemens qu'il reçoit ſont autant d'engagemens qui le lient d'une *chaîne* honorable. RACINE. Les hommes ſont tous liez entr'eux par une *chaîne*, qui eſt le beſoin qu'ils ont les uns des autres. NIC. Il faut faire de grands efforts pour rompre cette *chaîne* de fèr qui nous lie au monde, & à nos déſirs. PORT-R. L'homme n'eſt pas plûtôt affranchi d'un vice qui le tyranniſoit, que l'autre le reprend, & le remet à la *chaîne*. FLECH. Il y a plus de conſtance à uſer ſa *chaîne*, qu'à la rompre. MONT.

L'ambition, l'amour, l'avarice, ou la haine,
Tiennent comme un forçat ſon eſprit à la chaîne. BOIL.

Mon cœur ne peut briſer la chaîne *qui l'attache*. MOL.

CHAIſNE, ſe dit auſſi des chôſes qui ont de la ſuite, & qui en attirent beaucoup d'autres après elles. *Series*. Ce procès eſt une grande *chaîne* d'affaires, qui en attirera pluſieurs autres. Cette famille a été affligée par une longue ſuite, & une *chaîne* continuelle de malheurs. Dans le même ſens on appelle *chaîne*, une ſuite & une enchaînure de notes, ou de commentaires, abregez, & liez enſemble, ſur les Livres de l'Écriture, principalement des Pères Grècs, comme Origene, &c.

CHAIſNE de charruë, tèrme de Laboureur & de Charron. C'eſt ce qui tient le timon de la charruë, avec le paumillon, par le moyen d'un gros anneau de fèr dans lequel on paſſe ce timon, & qu'on arrête avec un inſtrument de fèr qu'on appelle une chappe. LIGER. ou en quelques endroits une cheville, parce qu'en effet c'eſt une cheville de fèr. J'ai rompu ma *chaîne* en caſſant ma tèrre. On avance ou on recule la *chaîne*, on l'arrête avec la cheville, ou la happe, à un trou plus haut ou plus bas, ſelon que l'on veut que le ſoc enfonce plus ou moins dans tèrre.

CHAIſNE de charette, eſt une *chaîne* longue de dix-huit à vingt pieds, dont les anneaux ſont beaucoup plus petits, & plus forts que ceux de la précedente. Les Charretiers s'en ſèrvent au moins dans pluſieurs vignobles pour attacher & tenir fèrme les tonneaux de vin, ou les tines de vandanges qu'ils charrient, en la bridant ou la ſèrrant avec un levier. LIGER.

Chaiſne, en tèrmes d'Architecture, eſt une jambe, ou une grande rangée de pièrres de taille miſes l'une ſur l'autre, pour fortifier un mur de moillon, de brique ou de plâtre pour ſoutenir des poutres, &c. *Secti lapidis pila tignaria*, ou *moles erecta*, *orthoſtata*. On a fait marché avec ce Maçon, qu'il mettroit des *chaines* ſous poutre. Ce mur de clôture a des *chaines* de pièrre de trois toiſes en trois toiſes. On appelle *chaine d'encognure*, celle qui eſt au coin d'un pavillon. On appelle encore *chaines de liaiſon*, cèrtains boſſages, ou refends, pôſez en manière de carreaux d'eſpace en eſpace, dans les murs, aux encognures d'un bâtiment pour le cantonner : ils ſont en façon de carreaux & de boutiſſes. Les *chaines* ne ſont quelquefois que de moillon, de caillou maçonné à chaux & à ſable, lorſque les murs ſont de matière moins forte, & moins ſolide.

On appelle auſſi *chaine de bronze*, ou de *fèr*, une eſpéce de batterie faite de pluſieurs *chaines* attachées à des bornes eſpacées également qui ſèrt au devant des places des Palais pour en empêcher l'entrée. *Catena area*, *ferrea*.

Chaiſne de fèr, eſt un aſſemblage de pluſieurs barres de fèr, liées bout-à-bont par clavettes & crochets, qui étant miſes dans l'épaiſſeur des murs des bâtimens neufs, ſèrvent à les entretenir. On en met auſſi autour des vieux, pour les retenir, quand ils menacent ruine.

Chaiſne de vèrgues. On appelle ainſi ſur mèr cèrtaines *chaines* de fèr qu'on tient dans la hune du vaiſſeau, & dont on ſe ſèrt dans le combat à tenir les vèrgues ; lorſqu'il arrive que le canon coupe les manœuvres qui les tiennent.

Chaiſne de port, eſt une *chaine* qu'on tend devant les ports pour en fèrmer l'entrée. Quand la bouche en eſt grande, la *chaine* porte ſur des piles d'eſpace.

Il y a auſſi des *chaines* dans les villes, pour fèrmer les ruës, & en empêcher le paſſage, pour ſe barricader, dans des émeutes populaires. C'eſt en 1356. ſous le Roi Jean dans la révolte des Pariſiens contre le Dauphin, que les Bourgeois pour ſe mettre en ſeureté commencèrent à mettre & à tendre des *chaines* dans les ruës de Paris. P. Daniel, T. I. p. 568.

En tèrme de Géographie, on appelle *chaine de montagnes*, une grande ſuite de montagnes attachées l'une à l'autre. *Continui montes*. L'Appennin eſt une *chaine de montagnes* qui diviſe toute l'Italie. La *chaine* des Alpes tient depuis la Mèr Méditèrranée juſqu'au Pont Euxin.

Chaiſne, en tèrme d'Arpentage, ſe dit auſſi d'une cèrtaine meſure compoſée de pluſieurs morceaux de fil de laiton, ou de fèr, qui ſèrt à arpenter, & qui a de gros anneaux au bout, où l'Arpenteur fiche ſes fléches. Un Arpenteur a toûjours un compagnon qui porte ſa *chaine*. Chez les Auteurs, la *chaine* eſt la même chôſe que la *pèrche*, la *vèrge* & la *corde*, que les Latins ont appellé *funis*, *corda*, *catena*, & *decempeda* ; mais elle eſt fort différente ſelon les lieux.

Chaiſne, ſe dit auſſi des fils étendus en long ſur le métier d'un Tiſſeran, ou d'un Tiſſutier, à travers deſquels on paſſe la tréme portée par la navette pour faire de la toile, du ruban, & toute ſorte d'étoffe. *Catella*. La *chaine* fait la longueur de l'étoffe, & la tréme ſa largeur. La *chaine* eſt de ſoye, & la tréme de laine.

Chaiſne d'avaloire. Tèrme de Chartetier. C'eſt ainſi qu'on appelle la *chaine* qui eſt accrochée au limon.

CHAIſNEAU, un CHEſNEAU. ſ. m. En tèrme de Couvreur & de Plombier, eſt une gouttière ou conduit de plomb, qui porte les eaux qui deſcendent des toits dans les cuvettes, qui eſt ſoutenu par des piéces de fèr qu'on appelle *crochets à chaineaux*. *Canalis plumbeus*. On le dit encore des rigoles taillées dans la pièrre & ſur la corniche des grands bâtimens, qui ſèrvent à même uſage. Voyez Cheſneau.

L'Inconnuë chaiſneau, Eſt une eſpéce de poire.

CHAINETTE. ſ. f. Petite chaîne. *Catella*. On fait des montres avec une *chainette*, au lieu de corde. La *chainette* d'un mors eſt une petite chaîne qui eſt entre les deux branches. C'eſt un tèrme d'Éperonier.

On appelle auſſi *chainette*, la partie d'un harnois des chevaux de carroſſe qui ſèrt à les faire reculer, & qui conſiſte en des bandes de cuir couſuës les unes ſur les autres, qui ſont paſſées dans un rond de cuir au bout du timon. C'eſt un tèrme de Bourelier.

Chainette, Eſt auſſi un tèrme de Franger, qui ſignifie, Un petit tiſſu de ſoye, qui court ſur toute la tête de la frange. *Catella bombycina*.

CHAIſNETTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait & qui vend des agraffes, & de toutes ſortes de petites chaînes, pour pendre des clefs, pour attacher des chiens &c. *Catellarum opifex*.

CHAIſNON. ſ. m. L'un des anneaux ou des boucles qui compôſent une chaîne. *Catena annulus*. Il faut racommoder un *chainon* rompu à cette chaîne.

CHAL. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire, *Chevalier*. *Eques*. De *Chal* on a formé *Sénéchal*, comme qui diroit *ſenior Eques* ; c'eſt le ſentiment de Borel.

CHALAND. ſ. m. Bateau plat de moyenne grandeur, dont on ſe ſèrt pour amener à Paris les marchandiſes qui deſcendent par la rivière. *Cymba*. On appelle autrement ces vaiſſeaux, *Marnois*, parcequ'ils ſont conſtruits vèrs la ſource de la Marne. Il ſe dit plus particulièrement des bateaux de la Loire qui ſont fort légers, & qui vont à la voile, qui ne ſont bâtis que de planches encouturées l'une ſur l'autre, jointes à des piéces de lieures qui n'ont ni plat-bords, ni matières, pour les tenir fèrmes. Ce ſont ceux qui viennent par le canal de Briare. Il y en a de douze toiſes de long, de dix pieds de large, quatre pieds de hauteur de bord.

Ce mot, ſelon Borel, vient du Grèc κᾶλον, qui ſignifie *lignum*. Mais ſelon Du Cange, il vient du Grèc χελάνδιον, qui étoit une eſpéce de petite galère qui alloit à rames. Ugutio dit qu'on l'a appellée *celandria, quia currit velocitèr in ὕδωρ*, c'eſt à-dire, *aqua*. On l'a appellée dans la baſſe Latinité, *chelandium*, *chelandrium*, *chelindrus*, & *ſalandra*.

CHALAND. ſ. m. ande. ſ. f. Celui ou celle qui a coutume d'acheter à une boutique chez un même Marchand. *Apud eundem emptor aſſiduus*. *Adventor*. Le plus grand ſecret du commèrce, c'eſt de ſçavoir bien entretenir ſes *chalands*.

Nicod croit que ce mot vient du Grèc καλῶ, *voco*, parceque les Marchands ont coutume d'appeller leurs *chalands*.

Chaland. ſ. m. Se dit auſſi au figuré & par raillerie, pour ſignifier celui, ou celle, qui va ſouvent en de cèrtains lieux, pour ſe divèrtir d'une manière qui tient un peu du libèrtinage. Ses ſœurs n'étoient pas alors en âge de lui donner des *chalands* ; toutes maintenant ſont grandes, & en la fleur de leur jeuneſſe. Patru.

Chaland, Se prend encore, dans le même ſens, pour celui qui a un commèrce libèrtin, & criminel.

On appelle *Pain chaland*, le gros pain que les Boulangers de la ville fourniſſent aux bourgeois leurs *chalands*, à la différence de celui qu'apportent les Boulangers de dehors pour vendre au prémier venu. Ce pain eſt fait d'une pâte forte, qu'on pétrit avec les pieds. Il eſt blanc, haut de mie & gros de croute. Il n'y a guères que les pauvres gens de Paris & des fauxbourgs qui mangent du *pain chaland*. *Panis ſecundarius*. D'autres croyent qu'on a appellé ce pain *chaland*, à cauſe qu'il venoit par des bateaux nommé *chalands*, comme il en vient encore de Corbeil, de Villeneuve S. George, &c.

CHALANDISE. ſ. f. Concours de pèrſonnes qui vont achepter dans une même boutique. *Aſſiduorum emptorum conciliatio*, *concurſus*. Depuis que ce Marchand m'a trompé, je lui ai ôté ma *chalandiſe*. Ce qui lui a attiré tant de *chalandiſe*, c'eſt qu'il vend de bonnes étoffes.

CHALASTIQUES. ſ. m. Ce ſont des remédes, qui ont la vèrtu de ramolir & de relâcher les parties, lorſqu'elles ſont tenduës juſqu'à cauſer de la douleur : tels ſont la graiſſe, le beurre, l'œſipe &c.

Ce mot vient du Grèc χαλάω, *j'amolis*.

CHALCÉDOINE. ſ. f. Prononcez *Calcédoine* : pluſieurs même l'écrivent ainſi. *Chalcedon*, Tite Live, dit *Chalcedonia*. Ancienne ville de Bythinie vis à vis de Byzance, ou Conſtantinople, ſur la côte orientale du Boſphore. *Chalcedoine* fut bâtie, ſelon quelques-uns, par les Mégariens dix-huit ans, dit M. Fleury, après la fondation de Byzance ; mais il ſe trompe, c'eſt dix-ſept ans avant Byzance, c'eſt à-dire, l'an de Rome 80, & comme il ajoute la 2e année de la 26e Olympiade. D'autres diſent que ce ne fut que 148 ans après Rome, & par conſéquent 51 an après Byzance ; mais cela ne s'accorde point avec ce que l'on rapporte ; que l'Oracle l'appella la Ville des aveugles, parceque ſes fondateurs n'avoient pas choiſi la belle ſituation qui étoit vis-à-vis d'eux, & où depuis fut bâti Byzance. Car ſi Byzance eut déja été bâti, comment pouvoient-ils choiſir cette ſituation ? *Chalcedoine* fut dans la ſuite une ville Archiépiſcopale. Le IVe Concile général s'appelle le Concile de *Chalcédoine*, parcequ'il y fut tenu en 451. Ce Concile, compôſé de 630 Evêques, auquel préſidoient les Légats du Pape S. Leon Paſchaſinus, Lucentius, & Boniface, condamna Euthychès & Dioſcore. Le P. Lucchesini Jéſuite Italien a écrit l'hiſtoire de ce Concile.

Chalcédoine s'appella d'abord Procraſte, *Procraſtis*, enſuite Compuſe, *Compuſa*, ou comme lit Pintianus, Colpoeſſe, *Colpoeſſa*. Quelques modèrnes l'appellent Caceline, *Cacelina* ; & d'autres diſent que c'eſt Scutari ; mais ils ſe trompent. Les Turcs la nomment *Caltirien*. Voyez Ortelius, *Petr. Gillius De Boſph. Thr. L. III. c.* 10. le voyage de Conſtantinople de Grelot, & l'Itinéraire de Busbeq.

Chalcedoine ſelon Denys le Géographe, étoit ſituée ſur une rivière de même nom, & ſelon Arrien & Ménippe c'eſt de ce fleuve qu'elle prit ſon nom. Le même Arrien dit que le fleuve fut ainſi nommé de Chalcédon fils de Saturne, & que ce ſont les Doriens qui

y ayant conduit une colonie donnèrent à la ville le nom du fleuve. D'autres diſent qu'elle tira ſon nom d'un fils du devin Chalcas ; & d'autres de Chalcide, ville d'Euboée, qui y envoya une colonie.

CHALCÉDOINE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Charcédoine*, eſt une eſpéce d'agathe d'une couleur tirant ſur le jaûne, ou ſur le bleu, qui eſt propre à être gravée. *Chalcedonius lapis.* C'eſt auſſi l'agathe blanche des Anciens. On en trouve auſſi de noirâtres ; mais l'azurée eſt Orientale, & la meilleure de toutes. Belon dit qu'elle eſt ſi commune parmi les Turcs, qu'elle leur ſert à battre le blé : mais il hâble.

CHALCEDOINEUX, EUSE. adj. Terme de Joüailliers, qui ſe dit d'un deffaut qui ſe trouve en pluſieurs pierres précieuſes, quand en les tournant on apperçoit quelques marques, ou taches blanches, comme celles de la Chalcédoine. *Chalcedonius.* C'eſt une épithéte qu'on donne particulièrement aux rubis & grenats, quand il s'y trouve quelque couleur de lait mêlée qui diminuë beaucoup leur prix. On cheve les grenats & rubis pour leur ôter la chalcédoine.

CHALCÉDONIEN, ENNE. adj. *Chalcedonius, a.* Qui eſt de Chalcédoine, Qui appartient à Chalcédoine. Prononcez *Chalcédonien.* L'Océan *Chalcédonien*, on appelloit ainſi autrefois la partie de la mèr qui étoit vis-à-vis & à la hauteur de Chalcédoine.

CHALCIDIQUE. ſ. m. Prononcez *Calcidique.* Salle grande & ſupèrbe. *Calcidicum.* Feſtus l'appelle *Chalcedonium*, mais peut-être eſt-ce une faute. Vitruve L. V. C. I. Auſone, Hygin à la fáble 184. Arnobe L. III. & L. IV. diſent *Chalcidicum.* Les *Chalcidiques* étoient de grandes & magnifiques ſalles, qu'on ajoutoit aux Palais, comme on l'a fait encore en des ſiécles poſtérieurs, ainſi qu'il paroit par les grandes ſalles des Palais de Paris, de Vannes, & de Bourges. Si le tèrrain que vous avez pour bâtir eſt trop long, dit Vitruve, vous bâtirez au bout un *Chalcidique.* Je voudrois bien, dit Arnobe, voir vos Dieux, & vos Déeſſes peſle meſle dans ces grands *Chalcidiques*, & dans ces palais du Ciel. On écrit, dit-il ailleurs, que vos Dieux font leurs feſtins dans de grandes ſalles à manger qui ſont aux Cieux, & dans des *Chalcidiques* toutes d'or.

Feſtus dit que cette eſpéce de bâtiment avoit pris ſon nom de la ville de Chalcis, mais il ne dit point pourquoi. Philandre veut que ce fut un édifice dans lequel la Cour des monnoyes avoit ſon Tribunal, & qu'il ait pris ſon nom de *χαλκὸς, airain*, matière de la monnoye, & de *δίκη, juſtice*; mais cela eſt faux ; il auroit l'accent ſur l'antépénultiême, & non pas ſur la dèrnière. D'autres le dérivent de deux mots Grècs, *χαλκὸς, bronze, airain*; & *οἶκος, maiſon*; & ils diſent qu'on frappoit la monnoye dans ces maiſons là, qui étoient ce que nous appellerions *Hôtels de la Monnoye.* Mais que deviendroit l'*ο* de *οἶκος*? Comment l'accent ſeroit-il ſur la dernière ? Comment la pénultiême ſeroit-elle breve ? Pour former un nom de *χαλκὸς* & de *οἶκος*, il faut dire *χαλκίοικος*, *Chacioecus*, & comme on l'a dit effectivement pour Minèrve dont c'eſt là un des epithétes, ΑΘΗΝΗ ΧΑΛΚΙΟΙΚΟΣ.

Il y a eû une contrée de Macédoine, une de Syrie, & une autre de Pèrſe, qui portent le nom de *Chalcidique.* En ce ſens il eſt féminin.

CHALCIS. ſ. f. Nom de lieu. *Chalcis.* C'eſt un nom qu'a porté l'Euboée, & qu'elle avoit pris de ſa capitale, qui la portoit auſſi, de même qu'une ville de Syrie. On dit que la *Chalcis* d'Euboée fut ainſi appellée parceque c'eſt le prémier endroit où l'on ait trouvé de l'airain, *χάλκος* en Grèc.

CHALCITIS. ſ. f. Eſpéce de minéral qui eſt rouge comme le cuivre, friable & non dur, ayant des veines jaûnes & luiſantes au dedans. *Chalcitis.* Il a le goût du vitriol : il ſe fond au feu lorſqu'on le met ſeul dans un creuſet, & ſe diſſout aiſément dans les liqueurs aqueuſes. Il y a deux autres minéraux appellez *miſy* & *ſory* qui ſont fort ſemblables au *Chalcitis.* Toute leur différence ne conſiſte que dans la ténuité ou groſſièreté de leur ſubſtance. Ils ſe trouvent tous trois dans les mines de cuivre, & même ils ſe changent avec le tems l'un en l'autre. Le *ſory* a les parties les plus groſſières ; le *chalcitis* vient après, & enſuite le *miſy*, dont les parties ſont les plus ténuës. Le *miſy* ſe forme ſur le *chalcitis*, comme le vèrdet ſur le cuivre ; c'en eſt proprement la roüillure. Le *chalcitis* ſe forme de la même manière ſur le *ſory.* On trouve ces trois ſortes de minéraux en Allemagne. Le *chalcitis* eſt un des ingrédiens de la thériaque ; on a de coutume de lui ſubſtituer le vitriol calciné. Ces trois minéraux ſont cauſtiques, & eſcarrotiques ; c'eſt pourquoi on ne les donne point intérieurement. Par la même raiſon bien des gens voudroient qu'on retranchât le *chalcitis* de la thériaque.

CHALDAÏQUE. ad. m. & f. La langue *Chaldaïque. Chaldaica lingua.* On dit auſſi ſimplement le *Chaldaïque* en ſouſentendant le langage. La paraphraſe *Chaldaïque*, qu'on appelle en langage de Rabbin le *Targum, Paraphraſis Chaldaica.* Paraphraſte *Chaldaïque*, c'eſt l'Auteur d'une paraphraſe *Chaldaïque.* Il y a dans la Polyglotte d'Anglètèrre trois paraphraſes *Chaldaïques*, celle d'Onkelos, une de Jonathas fils d'Uziel, & celle de Jéruſalem. On attribuë auſſi à Jonathan celle qui eſt ſur les livres que les Juifs nomment Prophétes. Voyez ſur les paraphraſes *Chaldaïques* Walton dans ſon XIIe Prolegoméne, & l'hiſtoire critique du vieux Teſtament Liv. II. c. 18.

CHALDÉE. ſ. f. *Chaldæa.* Ancienne Province de l'Aſie, qui occupoit la partie de la Méſopotamie la plus baſſe & la plus proche du confluent du Tigre & de l'Euphrate, & s'étendoit encore au midi juſques au détroit Pèrſique, entre les déſèrts de l'Arabie au couchant & le Tigre à l'Orient. La Capitale de la *Chaldée* étoit Babylone, de là vient que la partie méridionale de cette Province au deſſous de la Méſopotamie, ou même la *Chaldée* toute entière, eſt ſouvent appellée Babylonie. On l'appelle aujourd'hui Yerak Arabi. Voyez les étymologies du mot Chaldéen. Dans le texte original de l'Écriture, le païs n'a point d'autre nom que celui du peuple, comme beaucoup d'autres.

CHALDÉEN. ſ. m. ſe dit des pèrſonnes & du langage. *Chaldæus.* Les *Chaldéens* ; le *Chaldéen.*

Miſſel *Chaldéen*, titre du Miſſel des Maronites, qui eſt en langue Chaldaïque, ou Syriaque, & qui a été imprimé *in folio* à Rome en cette langue l'an 1592. Ce miſſel contient douze Meſſes, ou Liturgies, ſous les noms de S. Jacques, de S. Pièrre, de S. Jean, des SS. Apôtres &c. Voyez les remarques ſur le chapitre vingt-quatre du voyage du P. Jérôme Dandini au Mont Liban.

CHALDÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Peuple habitant la Chaldée. *Chaldæus.* En Hébreu ou en *Chaldéen*, les *Chaldéens* ſont appellez *Chaldéens*, כשדים, כשראין. Philon dans ſes Gloſſes ou Intèrprétations des noms Hébreux intèrpréte ce mot *μάντεις, ἢ μάγοι, ἢ ὡς δαιμόνια*, c'eſt-à-dire, ſelon l'intèrprétation de Saint Jérôme, *Ut dæmones vel feroces*, ou plûtôt Devins, ou Mages, ou comme Démons. Ce Père ſuit encore ailleurs le ſentiment de Philon, & dit que pèrſonne ne doute que *Chaldéen* ſignifie *Démon.* Cela ſuppoſé il eſt clair que Philon & S. Jérôme ont crû que ce nom Hébreu étoit compoſé d'un כ, marque de ſimilitude, ou de reſſemblance, & de שדים, *ſchedim*, qui ſignifie *Démons*, & vient de שדד, *ſchadad*, ravager, & le ש ou *s*, s'eſt changé en *l*, comme le *d* dans Uliſſe. Mais il eſt bien plus probable que ces peuples ont été ainſi appellez de כשד, *Caſed*, ou *Chéſed*, dont il eſt parlé Gen. XXII. 22. Dans ces prémiers tems toutes les nations portoient le nom de leur Fondateur. Saint Jérôme eſt de ce ſentiment dans ſes Queſtions Hébraïques, & Bochart. Dans ce ſentiment il faut dire que quand l'Écriture ſe ſert du mot *Chaldéen* avant le téms de Chéſed fils de Nachor, c'eſt une anticipation, ou prolepſe. On pourroit dire auſſi que ce nom leur venoit peutêtre de quelque autre Chéſed, plus ancien que le fils de Nachor. D'autres croyent que ce nom vient de celui d'Arphaxad Père des *Chaldéens*, comme le dit Joſeph Antiq. Jud. Liv. I. c. 7. que ce nom, dis-je, en vient par apocope, c'eſt-à-dire, en retranchant le commencement arpha, reſte en Hébreu כשד, d'où confondant le כ, ou *c*, & le ש, ou *s*, en un *ξ*, ou *x*, les Grècs ont fait Ἀρφαξὰδ, *Arphaxad.* Ce ſentiment eſt de tous le plus vraiſemblable.

Les *Chaldéens* paſſoient dans l'Antiquité pour les inventeurs de l'Aſtronomie, & ils étoient fort adonnez non ſeulement à cette ſcience, mais encore à l'Aſtrologie, à la divination, &c. C'eſt pour cela que *Chaldéen* & dans l'Écriture & dans les Auteurs prophanes eſt la même chôſe que Mathématicien, Aſtrologue, diſeur de bonne avanture, faiſeur d'horoſcope, magicien, comme on le peut voir dans Daniel II. 2. 4. 5. 10. IV. 7. V. 7. 11. dans Cicéron *De Divin. L. I. n. 2. 31. & L. II. n. 42. 87. & L. I. Tuſcul. quæſt. n. 95.* Strabon Liv. VI. Aulu-Gelle Liv. I. c. 9. & Liv. XIV. c. 1. Suétone, dans Vitellius c. 14. S. Jérôme ſur Daniel c. 11. Juvénal Sat. X. v. 94.

CHALDÉEN, avec l'article défini, ſignifie la langue Chaldaïque, que parloient les Chaldéens. *Chaldaica lingua.* Le *Chaldéen* eſt un dialecte de l'Hébreu. Un Auteur qui écrivoit il y a quelques années en Hollande une Diſſertation ſur ces médailles (Samaritaines) s'eſt imaginé y trouver du *Chaldéen.* P. Souc. *Diſſert. ſur les méd. Hébr.* Il ſignifie auſſi quelquefois le Paraphraſte Chaldaïque ; c'eſt-à-dire, Onkelos, quand on parle du Pentateuque ; & Jonathan, quand il s'agit des autres livres de l'Écriture : car pour Jonathan ſur le Pentateuque & le Paraphraſte de Jéruſalem, il ne faut point les appeller ſimplement & abſolument le *Chaldéen.* Le *Chaldéen* paroit à pluſieurs Chrétiens & Juifs convèrtis, fournir des preuves de la diſtinction des pèrſonnes en Dieu, & marquer la ſeconde par le mot ממרא, *verbe.*

CHALDÉEN, ENNE. Eſt auſſi adj. Chaldaïque, qui appartient aux Chaldéens, ou à la Chaldée. *Chaldæus, Chaldaicus.* Strabon rapporte qu'il y avoit deux ſectes parmi les Philoſophes Chaldéens, les Orchenes, & les Borſippenes. La langue *Chaldéenne.*

CHALEMEL. ſ. m. *Calamus*. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *châlumeau*, comme *ormel* & *mantel* pour *ormeau*, & *manteau*. De *chalemel* on a fait *chalemeler*, pour dire, *joüer de la flûte*, du *chalemeau*; ce vèrbe n'eſt plus en uſage.

CHALEMIE. ſ. f. Flûte champêtre, chalumeau, eſpéce de muſette. C'eſt plus proprement ce qu'on appelle la *cornemuſe*, *Paſtoritius calamus*. La *chalemie* eſt différente de la *cornemuſe*, en ce qu'elle n'a point de bourdon. Ce mot n'eſt en uſage que dans le burleſque.

Grand Châtelain de qui la prudemie
Excite au los ma haute chalemie. S. AMANT.

CHALEUR. ſ. f. Sentiment qui réſulte de l'action & du mouvement des petits atômes de feu qui agiſſent ſur les corps, & qui entrent dans leurs pôres. *Calor*. Quand nous ſentons la *chaleur* du feu, c'eſt que nous ſentons de petits atômes de feu qui ſe détachent & qui viennent frapper nos ſens : & elle eſt d'autant plus violente, que ces corpuſcules ſont en plus grand nombre, & plus agitez. L'Auteur du livre intitulé *La Méchanique du feu* &c. enſeigne l'art d'augmenter, de diminuer, de tempérer la *chaleur* dans une chambre.

CHALEUR, eſt auſſi la propre ſubſtance du feu, entant qu'il y en a pluſieurs atômes, ou parties enſemble, qui ſe répandent aux environs pour cauſer le ſentiment de la *chaleur*. C'eſt du côté des objets extérieurs ce qui cauſe en nous le ſentiment de *chaleur*; lorſque nous touchons ces objets, ou que nous en approchons. L'eau de vie cauſe de la *chaleur*, parce qu'elle renfèrme, & contient pluſieurs parties ignées qui ſe ſéparent dans ſa réſolution. On a crû que les grandes *chaleurs* de la Zone Torride la rendoient inhabitable. *Æſtus*. Les pointes & les imaginations de Séneque ſentent un peu la *chaleur* d'Afrique. S.ÉVR. La *chaleur* du Soleil aux jours les plus froids de l'hyvèr eſt égale à celle des jours les plus chauds de l'été : ce qu'on a prouvé avec le miroir de la Bibliothéque Royale ; parce qu'il fait auſſi bien en hyvèr qu'en été cet effet ſurprenant, de vitrifier les pièrres & les briques en peu de tems.

En Médecine on diſtingue deux ſortes de *chaleur* ; la *naturelle*, qui eſt le principe de la vie des animaux ; & l'*étrangère*, qui leur arrive par accident, ou de dehors, comme par les remédes, par les alimens : & c'eſt celle qui cauſe les maladies, & ſur tout la fiévre. Dans l'émotion de la crainte le ſang & la *chaleur* ſe retirent, & accourent au ſecours du cœur. FLECH. *Châleur* vitale, eſt la même chôſe que *chaleur* naturelle. La *chaleur* vitale ſe trouve dans les animaux tandis qu'ils ſont envie.

CHALEUR, ſe dit figurément des chôſes morales, des paſſions violentes d'affection, de colère, de haine &c. *Ardens ſtudium*. Cet homme ſert ſes amis avec beaucoup de *chaleur*. Il va à l'aſſaut, parle, diſpute avec beaucoup de *chaleur*. La pèrſuaſion qui frappe l'eſprit dure davantage, parceque la raiſon dure toûjours, & ce qui touche le cœur ſe pèrd à meſure que la *chaleur* de la paſſion s'éteint. P. RAP. Les Pères ont pouſſé avec beaucoup de *chaleur* & de feu les matières qu'ils avoient à manier, quelquefois ils outrent un peu les chôſes. Le zêle ne doit pas être une *chaleur* aveugle. VILL. Il y a des gens que la conteſtation échauffe, & qui tirent de leur eſprit plus qu'ils n'y trouveroient ſans cette *chaleur*. PASC. Quand on propoſe ſes ſentimens avec trop de *chaleur*, on les rend ſuſpècts de paſſion. NICOL. Une heureuſe *chaleur* anime ſes diſcours. BOIL. Toute la *chaleur* que la Religion ſemble nous inſpirer quelquefois, cette *chaleur* dont nous oſons faire un mérite aux yeux de Dieu, c'eſt à nos paſſions que nous la devons, & ce mérite dont nous ſommes ſi fiers eſt peutêtre un crime. Il avoit tant de *chaleur* à la guèrre, qu'elle l'empêchoit de faire des réfléxions. S. ÉVR. Qui eſt celui qui dans la *chaleur* de la victoire conſidère le nombre? VAUG.

CHALEUR, ſe dit auſſi des paſſions paſſagères qui viennent par un prompt mouvement, ou qui ſont attribuées à l'âge & au tempérament. *Ætatis indoles, fervor, impetus, ardor*. Il a eû querelle avec ſon ami, mais ce n'étoit qu'une petite *chaleur* de foye; c'eſt la *chaleur* de la jeuneſſe qui lui a fait commettre cette faute. Ce vieillard n'eſt pas dangereux, toutes ſes *chaleurs* ſont paſſées.

On appelle auſſi de petits boutons qui viennent ſur le viſage, des *chaleurs de foye*, parce qu'elles viennent d'un ſang échauffé. *Puſtula jecoris æſtuantis index*.

CHALEUR, ſe dit auſſi de l'ardeur qu'ont les femelles des animaux en cèrtains tems pour rechèrcher le mâle, comme des chiennes, des chattes, des cavalles, des élephans, &c. *Æſtus veneris*.

On dit provèrbialement, Couvrez vous, la *chaleur* vous eſt bonne, à ceux qu'on taxe d'incivilité, quand ils mettent leur chapeau à contre-tems.

CHALEUREUX, EUSE. adj. Qui a de la chaleur. *Fervidus, præfervidus*. Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe. Les vieillards ne ſont guères *chaleureux*. On a dit autrefois *chalouréux*.

CHALINGUE. ſ. f. Petit vaiſſeau des Indes qui n'a des membranes que dans le fond, & qui n'eſt guères plus long que large. *Navicula Indica*. On ne ſe ſert point de clous à le conſtruire, & les bordages de ſes hauts ne ſont couſus qu'avec du fil de caret, fait de cocos, ou d'étoupe de noix de palme.

CHALIT. ſ. m. Bois de lit. *Lectus*. Nicod croit que ce mot vient de *chaſſis de lit*. Il eſt vieux, en ſa place on dit *bois de lit*.

CHALLIVOY. ſ. m. Moüillez les deux *ll*. Abbaye de l'Ordre de Cîteaux de la filiation de Pontigny, fondée en 1133. par Guifroy de Magny, & d'autres Seigneurs de Bèrry, dans lequel elle eſt ſituée proche de Sancèrre, faiſant une partie de ſon vignoble. *Callovium, Collivetum*. M. Furetière, prémier Auteur de ce Dictionnaire, étoit Abbé de *Challivoy*. Voyez ſur cette Abbaye La Thaumaſſière, hiſt. de Bèrry Liv. X. c. 16.

CHALOIR. v. neut. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *importer, avoir ſoin, Curare, ſollicitum eſſe, ſollicitudine teneri*. Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phraſe populaire, Il ne m'en *chaut*; pour dire, il ne m'importe. Il ne m'en peut *chaloir*, Cela ne me peut être important. Marot s'en eſt ſervi au ſubjonctif en diſant à ſon créancier,

Beau ſire ne vous chaille,
Quand je ſerai plus garni de cliquaille,
Vous en aurez : mais il vous faut attendre
Un bien petit.

Un Poëte de ce tems a dit auſſi dans une épitre badine,

Peut être fort peu vous en chaut
Mais, ma Chailly, qu'il vous en chaille
Ou qu'il ne vous en chaille *pas*,
Je vais taſcher vaille que vaille
De ſortir de cet embarras.

CHALLULA. ſ. f. Sorte de poiſſon ſans écaille, qui ſe trouve dans les rivières du Perou. Il a la tête longue & plate, comme celle d'un crapaut, & la gueule fort grande, il eſt d'un fort bon goût, & de bonne nourriture.

CHALOnNOIS. ſ. m. Nom de deux différentes contrées de France, dont l'une eſt en Champagne, & l'autre en Bourgogne. Le *Châlonnois* en Champagne, *Catalaunenſis ager*, ainſi nommé de Châlons ſur Marne ſa capitale, eſt entre le Remois, le païs d'Argone, le Baſſigny, & la Champagne propre. Le *Châlonnois* de Bourgogne, *Cabillonenſis ager, tractus*, a le Dijonnois au nord, le Mâconnois & la Breſſe au midi, la Franche Comté à l'orient, & à l'occident l'Autunois ; & Châlons ſur Saone en eſt la capitale, de laquelle il prend ſon nom. Ce *Châlonnois* a eû autrefois ſes Comtes particulièrs. C'eſt Loüis le Débonnaire qui lui donna le titre de Comté.

CHALONNOIS, OISE. adj. Qui eſt de l'un des deux Châlons, ou des deux Châlonnois. On appelle la Breſſe *Châlonnoiſe*, la partie de Breſſe qui touche au Châlonnois. *Cabillonenſis*, ou *Catalaunenſis*, ſelon qu'on parle de l'un ou de l'autre *Châlonnois*.

CHALONS. ſ. m. *Catalaunum. Noviomagus Vadicaſſium*. Ville de Champagne en France, qu'on appelle ſouvent *Châlon ſur Marne*, parce qu'elle eſt ſur cette rivière, & pour la diſtinguer de Châlons ſur Saone. L'Évêque de *Châlons* eſt un des ſix Pairs Ecléſiaſtiques du Royaume, & l'un des trois Comtes & Pairs. *Châlons* ſur la Carte de M. de l'Iſle eſt prèſque ſous le 49ᵉ degré de longitude & au 22ᵉ quelques minutes de latitude. L'*a* eſt long & quelques-uns même écrivent ce mot par deux *aa*, *Chaalons* ; on ne le fait plus. Voyez Vallois, *Notit. Gall.* au mot *Catalauni*.

CHALONS. ſ. m. Ville de Bourgogne. Quelques-uns écrivent *Challon* ou *Châlon*, ſans *s*. D'autres diſtinguent ce nom du précédent, en écrivant celui-là *Châlons*, & celui-ci *Challon*, ou *Chalon*; mais mal, l'uſage n'y met point de différence, & pour ne les point confondre on dit *Châlons ſur Saone*, parce qu'il eſt ſur cette rivière. *Cabillo Æduorum, Cabillonum, Cabillonia*. C'eſt une ancienne ville dont Céſar Comm. Liv. VII. c. 42. Strabon Liv. IV. Ammien Marcel. L. XV. & l'Itinéraire d'Antonin ſont mention ; & qui dans la ſuite fut le ſéjour des Rois de Bourgogne, & en particulier de Sigiſmond. S. Donatien Évêque de *Châlons* ſe trouva en 346. au Concile de Cologne. Julien Balleure a écrit l'hiſtoire des Évêques & de l'Antiquité de cette ville, qu'Hoffman au mot *Catalaunum* appelle mal *Catalaunum* comme la précédente. Il y a en François une hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique, ancienne & moderne de la ville & cité de *Châlon* ſur Saone par le P. Claude Pèrry de la Compagnie de Jéſus.

CHALONS. ſ. m. Tèrme de Pêche. C'eſt un grand filet, que les

Pêcheurs traînent dans les rivières avec deux bateaux auxquels il eſt attaché. *Amplum rete.*

CHALOSSE. ſ. f. Païs de France en Gaſcogne. *Caloſſia.* La *Chaloſſe* eſt renfermée dans la Gaſcogne propre près de l'Adour, & S. Sevère en eſt le principal lieu.

CHALOUPPE. ſ. f. Petit bâtiment de mèr deſtiné au ſervice des grands vaiſſeaux, ſur lequel on fait auſſi de petites travèrſes. *Lembus.* On ſe ſauve dans des *chalouppes.* On a mis la *chalouppe* en mèr. On porte des *chalouppes* en fagot. Chaque *chalouppe* eſt armée; c'eſt-à-dire, équipée de trois matelots, pour la nager, ſçavoir, du maître qui la gouvèrne, du Têtier qui tire la rame devant, & de l'Arrimier qui tire au milieu. Il y a des *chalouppes* doubles dont les unes ſont pontées, & les autres n'ont que des courcives. *Chalouppe bonne de nage*, eſt celle qui eſt facile à manier, & qui paſſe & marche bien avec les avirons. *Chalouppe armée*, eſt celle dans laquelle outre les matelots dont elle a beſoin pour la nager, il y a encore des ſoldats pour quelques expéditions. On dit avoir *la chalouppe à toue*; pour dire, l'avoir amarrée à bord, & la faire tirer par le vaiſſeau lorſqu'il eſt ſous voiles. Les gens de mèr ſe ſervent de *chalouppes* pour porter des proviſions au vaiſſeau. P. Hoste, Jeſ. Cet Auteur écrit *chaloupe* avec un *p* ſeulement.

Ce mot vient de *chalan*, qui eſt une eſpéce de bateau de rivière à l'imitation duquel on fait la *chaloupe*. Borel croit que l'un & l'autre viennent du Grèc κᾶλον, qui ſignifie *lignum.*

CHALUMEAU. ſ. f. Tuyau de paille, de roſeau &c. ou même de métal, qui ſert à ſuccer quelque liqueur en aſpirant. *Calamus.* On boit avec un *chalumeau.* Les enfans font de petites bouteilles avec du ſavon en ſoufflant dans un *chalumeau.*

Ce mot vient du Latin *culmus*, ou *calamus*, Nicod; ou ſelon Du Cange, de *calamellus*, d'où il dérive auſſi le mot de *chalémie.*

Chalumeau, ſe dit auſſi d'un inſtrument de Muſique champêtre, compoſé ſoit d'un, ſoit de pluſieurs tuyaux de blé, ſoit de quelque autre matière déliée. *Calamus, fiſtula paſtoritia; Avena.* Joüer du *chalumeau.* Les *chalumeaux* ont ſervi de flutes à nos Anciens, & on en a fait de l'écorce d'un ſaule levée quand il eſt en ſeve. Il étoit ouvèrt tant en haut qu'en bas. Il s'en fait auſſi avec un tuyau de blé bouché par en bas par le nœud du tuyau, avec deux trous & une petite fente au milieu en forme d'une petite languette qui ſert à battre l'air. Les Bèrgers dans leurs Églogues diſent qu'ils chanteront les loüanges de leur Bèrgère ſur leurs *chalumeaux.*

Viendrai-je en un Eglogue entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux. Boil.

Muſes, quittons ces prairies,
Et pendons à ces ormeaux
Les ruſtiques chalumeaux
Qui flattoient nos rêveries. Saraz.

On appelle *chalumeau*, la flute qui eſt attachée ſur la peau de la muſette. *Fiſtula. Chalumeau* de muſette, de cornemuſe.

Chalumeau, ſe dit auſſi d'un petit tuyau creux qui ſert aux Émailleurs, aux Orfèvres pour émailler, pour ſouder, & faire autre ſemblable travail. Il y a de cèrtaines pèrſonnes qui, en de cèrtains lieux, & en de cèrtaines occaſions, ſe ſervent de ces ſortes de *chalumeaux* pour communier. A S. Denis le Diâcre & le Sous-Diâcre communient avec un *chalumeau* d'or, *calamus aureus*, ſous les deux eſpèces, les Dimanches à la grande Meſſe. La diſtribution du ſang de Nôtre-Seigneur ſe faiſoit avec un petit tuyau, ou *chalumeau* d'or. Bouteroüe. Voyez Pipe.

CHAM. ſ. m. *Cham*, *Chamus.* Prononcez *Cam. Cham* eſt l'un des trois fils de Noé qui repeuplèrent la tèrre après le déluge, & qui fut maudit de ſon père pour l'avoir inſulté d'une manière peu ſéante, pendant le ſommeil que lui cauſa l'yvreſſe, dont il eſt parlé dans la Geneſe IX. Il étoit l'aîné des deux autres, Sem & Japhet, parce que Sem eſt appellé l'aîné de Japhet ſeul, & non pas de Japhet & de Cham. Gen. X. 21. & parce que Noé eut l'un de ſes trois fils à 500 ans, ce ne fut point Sem, car il ne naquit que l'an 502 de ſon père Noé, puiſqu'il n'avoit que 100 ans deux ans après le déluge, qui arriva la 600ᵉ année de Noé. Gen. XI. 10. Ce fut encore moins Japhet, puiſqu'il étoit cadet de Sem. Reſte donc que *Cham* fut l'aîné des trois, & qu'il fut né l'an du monde 1556, 100 ans avant le déluge. Sa poſtérité occupa l'Afrique, l'Égypte, l'Arabie heureuſe, & la Paleſtine, ou tèrre de Chanaan, & régna même à Babylone, comme on le voit par les noms des peuples qui les habitèrent, & qui ſont les enfans de *Cham.* Gen. X. 6. 7. 8. L'Égypte même eſt appellée dans l'Écriture Les Tentes de *Cham* Pſ. LXXVII. 51. & Tèrre de *Cham* Pſ. CIV. 23. 27. CV. 22. & dans Plutarque *Chemie.* De là encore, ſelon Bochart, *Phal. L. IV. c.* 1. les noms de *Chemmis, Pſochemmis, Pſittachemmis*, donnez à des noms ou contrées d'Égypte. De là les noms d'Hammon, & celui d'Ἑρμοχύμιος, dans Étienne de Byzance. Le P. Lubin s'eſt trompé quand il a cru que la Tèrre de *Cham* dans les Pſeaumes n'étoit que la Tèrre de Geſſen, petite partie de l'Égypte où habitèrent les Iſraëlites. C'eſt toute l'Égypte. Voyez De Muis, Piſcator, Gejerus, & Bochart, à l'endroit cité; & en effet David Pſ. CIV. 23. prend ces deux mots מצרים, *Egypte*, & ארץ חם, *Terre de Cham*, comme ſynonymes. Le prétendu Béroſe dit que *Cham* eſt le même que Zoroaſtre, l'inventeur de la Magie. L'Arabe Abenephius dit que c'eſt auſſi l'Oſiris des Égyptiens, & le feu, que les Pèrſes adoroient. Voyez le P. Kirker *Oed. Ægypt. T. I. p.* 84.

CHAM. ſ. m. Eſt le titre qu'on donne aux Princes ſouverains de Tartarie. Prononcez *Kan.* Pluſieurs même l'écrivent ainſi, comme les Auteurs des Relations de Krimée qui ſe voyent dans les Nouveaux Mémoires des Miſſions du Levant, imprimez en 1715. *Chamus Scytharum ad orientem, Scythiæ ad ortum Imperator.* Le Grand *Cham* des Tartares. Le *Cham* des petits Tartares. Cingis a été le plus fameux des Tartares. Il vivoit du tems de S. Loüis, & eſt l'auteur de la race des Rois de Pèrſe & des Mogols d'aujourd'hui.

Ce mot en langue Sclavone ſignifie *Empereur*, comme témoigne Vincent de Beauvais. M. Spèrlingius dans ſa diſſèrtation ſur la Majeſté du nom Danois *Koning*, qui ſignifie Roi, croit qu'on pourroit tirer de là le nom du *Cham* des Tartares, & qu'on a dit dans le ſeptentrion *Kan, Konnen, Konge, Konning.*

Cham, eſt auſſi le nom que l'on donne en Pèrſe aux Grands Seigneurs de la Cour, & aux Gouvèrneurs de Province.

CHAMADE. ſ. f. Tèrme de Guèrre. C'eſt un cèrtain ſon du tambour, ou de la trompette, que donne un ennemi pour ſignal qu'il a quelque propoſition à faire au Commandant, ſoit pour capituler, ſoit pour avoir pèrmiſſion de retirer ſes morts, faire une trêve, &c. *Signum buccinæ, tympani ad colloquium.*

Ménage dérive ce mot de l'Italien *chiamata*, qui a été fait de *clamare.*

CHAMÆCISSUS. ſ. m. Plante. Voyez Lierre terrestre. C'eſt la même chôſe.

CHAMÆDRIS. ſ. m. Plante. Il faut écrire *chamædrys*, puiſque ce mot vient de χαμαὶ, *humi*, à tèrre, & δρῦς, *arbre*, petit chêne. On prend des feüilles de cette hèrbe, commes celles du thé, pour les obſtructions des viſcères. On l'appelle auſſi *Gèrmandrée.* Voyez Germandrée.

CHAMÆLEON BLANC. ſ. m. Plante médecinale, qu'on appelle auſſi *Carline.* Voyez Carline.

CHAMÆLEON NOIR. Plante dont la racine eſt brune par dehors, de la couleur de l'ariſtoloche; longue en dedans, groſſe, charnuë, & fort rârement rongée. *Chamæleon niger.* Sa tige eſt de couleur de pourpre, de la hauteur d'environ neuf pouces. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de l'artichaud, marquetées de taches de divèrſes couleurs. Ses fleurs ſont en ombelle, environnées de quantité de piquans: elles ſont de couleur de pourpre, oblongues, blanches par dedans, minces, reſſemblant à celles de la jacinte.

CHAMÆLEUCE. ſ. f. C'eſt une plante, dont les feüilles ſont rondes, ſemblables à celles des violettes de Mars, mais plus grandes, un peu dentelées à l'entour, & d'un vèrd obſcur. Sa tige eſt rouge & branchuë. Ses fleurs naiſſent à l'extrémité des tiges & des branches: elles ſont à cinq feüilles, de couleur jaune. Sa graine qui eſt menuë, & oblongue, eſt renfèrmée dans de petites ſiliques. On l'appelle autrement *caltha paluſtris flore ſimplici.*

CHAMÆPITIS. ſ. m. Plante. Il faut écrire *chamæpytis*, parceque ce mot vient de χαμαὶ, *humi*, *à tèrre*, & πίτυς, *pin.* Cette petite hèrbe a les feüilles de pin, & elle eſt bonne pour la goute. Voyez Ivette. C'eſt la même chôſe.

CHAMÆSICE. ſ. m. C'eſt une plante qui eſt une eſpéce de titymale. *Chamæciſſus.* Sa racine eſt fort petite, longue d'environ quatre doigts. Elle a pluſieurs branches de la même longueur, rouges, un peu veluës, couchées par tèrre, pleines d'un ſuc ſemblable à du lait. Ses feüilles ſont un peu rondes, rouges par deſſous, vèrtes par deſſus. Il y en a quelques-unes au bout des branches, qui ſont rouges des deux côtez. Ses fleurs viennent entre les feüilles, & ſont de couleur de pourpre.

Le nom de *chamæſyce* eſt Grèc, & vient de χαμαὶ, *humi*, *à tèrre*, & συκῆ, *peplus*, qui eſt une ſorte de tithymale.

CHAMAILLER. v. n. Se battre contre un ennemi armé de toutes piéces; frapper réciproquement ſur les armes les uns des autres. *Inter ſe confligere.* Ces deux Chevaliers ont long-tems *chamaillé* l'un contre l'autre.

Nicod croit que ce mot vient de *maille*, à cauſe que les anciens Chevaliers en ſe battant frappoient ſur des hauberts faits de mailles de fèr. Il dit auſſi qu'il pourroit venir de *malleus*, ou de *malleare.*

Chamailler,

CHAMAILLER, ſe dit auſſi des autres batteries ; des querelles & diſputes qui durent long-tems, ſoit à coups de mains, ſoit de paroles. *Inter ſe confligere verbis, pugnis.* Ces écoliers ont long-tems *chamaillé* enſemble à coups de poing. Ces Docteurs ont long-tems *chamaillé* en diſputant ſur cette queſtion.

CHAMAILLIS. ſ. m. Action par laquelle on chamaille. *Conflictus.* Ce mot n'eſt plus guère en uſage.

CHAMANT. ſ. m. & nom propre d'homme. *Amantius.* Saint Amant, que nous appellons plus communément S. *Chamant*, étoit Citoyen de la ville de Rhodez, dont il fut prémier Évêque. Il mourut vèrs la fin du Ve ſiécle. BAILLET. Ce nom montre que nous avons ajouté quelquefois *ch* au commencement des mots, dont la prémière lettre eſt une voyelle, & peut ſervir à vérifier quelques étymologies.

CHAMARRAX. ſ. m. Plante qu'on appelle auſſi *Germandrée d'eau*, ou *ſcordium.* Voyez SCORDIUM.

CHAMARRE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un *hoqueton*, ou habit de Bèrger fait de peaux de mouton, ou de chévre, ſur les coutures duquel il y avoit pluſieurs bandes en guiſe de paſſement. *Rheno paſtoritius virgatus.*

CHAMARRER. v. act. Mettre du paſſement, du galon, des boutons ſur un habit par pluſieurs rangs, pour lui ſervir d'ornement. *Veſtem tranſverſis ſegmentis deſcribere, diſtinguere.* Les gens de couleurs ont des habits *chamarrez* de galons, de bandes de velours, &c. Ce Seigneur fait *chamarrer* ſon habit de paſſemens d'or, de broderie. *Chamarrer* en quille, *chamarrer* à bâtons rompus.

Ce mot vient de l'ancien Gaulois *chamarre*, qui étoit un habit décrit ci-deſſus. BOREL.

CHAMARRÉ, ÉE. part. & adj. *Virgatus, ſegmentatus.* Habit *chamarré.*

CHAMARRURE. ſ. f. Ornement d'habits fait avec du paſſement, broderies, galon, &c. *Virgata veſtis, ſegmentata.* La *chamarrure* de cet habit a coûté plus que l'étoffe.

CHAMBELLAGE, ou CHAMBRELAGE. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit que le vaſſal doit au Seigneur féodal en cèrtaines mutations, qui eſt différent ſuivant les lieux. Il y a auſſi un droit de *chambellage* qui eſt dû au prémier Huiſſier de la Chambre des Comptes par ceux qui y font la foi & hommage : ce qui vient de ce que le Chambellan du Roi avoit un droit ſur les vaſſaux qui relevoient nuëment de la Couronne, en conſidération de ce qu'il les introduiſoit dans la chambre du Roi, pour faire la foi & hommage ; il ſe tenoit à côté du Roi, & diſoit à ceux qui ſe préſentoient : *Vous devenez homme du Roi, de tel fief, que vous connoiſſez tenir de ſa Couronne.* Pour cela on lui faiſoit un petit préſent, qui a été depuis convèrti en droit, & en obligation. Les Rois pour ſe délivrer de l'importunité de recevoir les hommages de leurs vaſſaux, ayant renvoyé cette cérémonie à la Chambre des Comptes lorſqu'elle fut établie à Paris, le droit du Chambellan paſſa en même tems au prémier Huiſſier de la Chambre, lequel introduit les vaſſaux du Roi. Il eſt taxé à un écu par la Coutume de Mante, & à vingt ſous par celle de Senlis. C'eſt ce que devoit donner le moindre vaſſal par l'Ordonnance du Roi Philippe de l'an 1272. *Jus cubicularis magiſterii in regis beneficiarios.*

CHAMBELLAN. ſ. m. Officier de la Chambre du Roi, de Monſieur, &c. *Cubiculo regio præpoſitus. Cambellanus, Cambalarius, Camerarius, Cubicularius.* On dit, le grand *Chambellan* ; pour dire, le prémier Officier de la Chambre du Roi, ou de Monſieur. On l'a appellé auſſi autrefois *Grand Chambrier* ; & ſa charge, *Grande Chambrerie.* C'étoit la ſeconde dignité du Royaume. Il eſt d'ordinaire nommé après le Chancelier. On n'explique guères de Lettres Patentes qu'en la préſence du *Grand Chambellan*, cela ſe faiſoit encore du tems de Philippe Auguſte. Il avoit alors juriſdiction ſur la fripperie & ſur les marchandiſes, comme le Grand Pannetier l'avoit ſur les Boulangers. Il introduiſoit dans la Chambre du Roi les vaſſaux qui venoient faire hommage, qui lui faiſoient un préſent qu'on appelloit le droit de Chambellage. Il gardoit le tréſor du Roi, faiſoit l'office de Maître d'Hôtel, d'Écuyer tranchant, & de Gentil-homme ſervant. Geliot en ſon Indice Armorial dit que le Grand *Chambellan* pour marque de ſa charge, met derrière l'Écu de ſes Armes deux clefs d'or paſſées en ſautoir, dont les anneaux ſont tèrminez par une couronne royale, & qu'il reçoit le ſerment de tous les Officiers de la Chambre du Roi. Il dit auſſi, qu'autrefois la dépoüille & les habits du Roi lui appartenoient, lequel en devoit avoir neuf par jour : mais comme il étoit incommode de ſe déshabiller ſi ſouvent, on en faiſoit une eſtimation qui ſe convèrtiſſoit en argent. Le jour du Sacre il tire la botte, & déchauſſe le Roi ; & il eſt aſſis à ſes pieds, lorſqu'il tient les États, ou ſon lit de Juſtice. Voyez auſſi Du Tillet.

P. Bardin imprima en 1623. un Livre intitulé *Le Grand Chambellan de France*, où il eſt amplement traité des honneurs, droits, & pouvoirs de cet office. Il prétend au ch. 5. p. 6. que l'Office de *Grand Chambellan* eſt preſque auſſi ancien en France que la Monarchie ; car, dit-il, ſi nous ne voulons pas ajouter foi à un Hiſtorien (Nicolas Gilles en la vie de Clovis) qui dit qu'Aurélien député par Clovis vèrs Gombaut Roi de Bourgogne pour lui aller rechèrcher ſa niéce Clotilde en mariage, étoit *Chambellan* de ce prémier Roi Chrétien, au moins ſommes nous obligez de croire à Guaguinus Liv. II. à Nicolas Gilles en la vie de Clotaire, & à Fauchet Liv. III. ch. 8. qui ont aſſuré que Gautier de Calez, ou de Caux, Seigneur d'Ivetot, l'étoit de ſon fils Clotaire.

Il y en a qui croyent que le Grand Chambrier, & le *Grand Chambellan*, ſont deux Offices ſéparez de pouvoir & de dignité, & que Chambrier étoit proprement celui que l'on appelle Domeſtique du Roi ; mais ce ſont deux noms que le même office a eûs en différens tems. L'on trouve néanmoins en la Chambre des Comptes deux titres de ces Officiers, & nous voyons que ſous un même Roi, & en un même tems, deux ſont pourveus des États de *Chambellan* & Chambrier. Toutefois cela ne s'eſt fait que dans la dèrnière race, dit Bardin, quand nos Rois ne voulant point mécontenter les Grands Seigneurs, qui demandoient cette Charge, la diviſèrent ainſi, donnant à l'un le nom de Grand *Chambellan*, & à l'autre celui de Grand *Chambrier* ; & peut-être ſervoient-ils altèrnativement par ſemeſtre ou par quartier. Pluſieurs raiſons, continue-t-il, m'autoriſent en cela, & entre autres que nous voyons les noms de Grands *Chambellans* & Chambriers ſouſcrits indifféremment aux chartes qui n'étoient ſignées que par les cinq grands Officiers de la couronne ; mais l'on ne trouve point que deux Officiers ayent ſouſſigné mêmes Lettres. Au Ch. VI. il fait une liſte des *Grands Chambellans* juſqu'à Charles IX. & au Ch. VII. des Officiers & Domeſtiques établis ſous le *Grand Chambellan.*

Le *Grand Chambellan* le jour du Sacre du Roi a ſoin de faire tenir la porte fèrmée, attendant que les Pairs & Seigneurs frappent. Alors il leur demande ce qu'ils chèrchent, & eux répondans, Nôtre Roi, il leur ouvre, afin qu'ils l'aillent querir pour le conduire à l'Égliſe. Là le *Grand Chambellan* reçoit les bottines Royales que l'Abbé de S. Denys lui met en main, pour les chauſſer au Roi, & à lui ſeul appartient de lui vêtir la Dalmatique de bleu azuré, & par deſſus le manteau Royal, les oraiſons étant achevées.

Par les États des Hôtels des Rois Philippe le Bel, & Philippe le Long, en toutes autres cérémonies Royales il a toûjours la préſéance. S'il porte la bannière de France, il eſt entre le Grand Maître, qui tient ſon bâton, & le Grand Écuyer, qui porte l'épée. Aux entrées de ville il eſt à ſa main droite, & la tête de ſon cheval vis-à-vis de la jambe droite du Roi. Aux cérémonies à pied il marche un peu dèrrière, & à ſa main droite. Quand le Roi tient ſon lit de Juſtice en ſes Cours de Parlement, par Arrêt de l'an 1451. 22 Avril, il a ſéance à ſes piéds ſur un carreau de velours violet couvert de fleurs de lis d'or. Il couchoit anciennement dans la Chambre du Roi, quand la Reine n'y étoit point, & lorſqu'il couche chez le Roi, tous les matins un Valet de Chambre le doit aller avèrtir, quand le Roi eſt éveillé, afin qu'il lui préſente la chemiſe, & ſa robbe de nuit ; honneur qu'il ne défère qu'aux enfans de France, & au prémier Prince du ſang. Aux grands hommages que l'on rendoit au Roi le *Grand Chambellan* parloit pour lui, & faiſoit faire aux Seigneurs les proteſtations de leur fidélité & du devoir de l'hommage. Il avoit l'œil à ce que ceux qui étoient ſous ſa charge fiſſent nettoyer & tapiſſer magnifiquement le Palais Royal, priſſent garde aux habillemens du Roi, donnaſſent ordre que ſon lit fût honnêtement & richement paré, ſon linge bien blanc, & ſes meubles bien propres ; ſoin qui lui étoit commun avec la Reine. Il diſpoſoit des préſents qu'il falloit donner aux Ambaſſadeurs Étrangers. Il a pouvoir de commettre un Lecteur pour le Roi, ce qui vient apparemment de ce qu'anciennement lorſque nos Rois & nos Reines prenoient leurs vêtemens, & pendant leur repas, on avoit coutume de leur lire quelques hiſtoires & faits héroïques des Princes.

Il avoit anciennement la garde du tréſor du Roi. Il a encore celle de ſes ornemens royaux, couronne, ſceptre, main de juſtice, anneau, manteau royal, ſcel de ſecret ; celle des étallons des poids & meſures. Depuis Philippe I. qui l'ordonna il a toûjours ſouſſigné avec les quatre grands Officiers de la couronne aux chartres & lettres de conſéquence. Il aſſiſte au jugement des Pairs, & y a voix déliberative. Cela fut jugé l'an 1224. ſous Loüis VIII. Voyez Paſquier Liv. IV. des Rech. Ch. 9. Philippe le Bel défendit qu'aucun ne prît vivres à Paris au taux du Roi, excepté la Reine, ſes enfans, le *Grand Chambellan*, &c. Il avoit autrefois ſa table entretenuë chez le Roi. Il étoit exempt de payer aucun ſceau. Lorſque le Roi eſt en campagne les Maréchaux

réchaux des Logis doivent marquer pour le *Grand Chambellan* la prémière chambre après celle du Roi. Cela fut jugé au voyage de Loüis XIII. en Languedoc en faveur de M. le Duc de Chevreuſe, & la raiſon eſt qu'anciennement il couchoit dans la chambre du Roi. Enfin, la marque & enſeigne de la Charge de *Grand Chambellan* eſt la bannière de France. Tout ceci eſt tîré de Bardin. On peut voir encore Du Tillet P. I. p. 415. & ſuivantes.

Le Prevôt de Paris prend le tître de *Chambellan* ordinaire du Roi. Cela vient de ce que nos Rois voulant être informez éxactement par ce Magiſtrat de tout ce qui concèrnoit leur ſèrvice, ou le bien public, attachèrent à ſon Office celui de leur *Chambellan* ordinaire, pour avoir accès à toute heure auprès de leur pèrſonne. DE LA MARRE, *Traité de Pol. Liv. I. T. VII. ch. 3.*

Le Grand *Chambellan* eſt à Rome, Celui qui a ſoin du gouvèrnement de la ville, qui préſide au Patrimoine de l'Égliſe, & au Fiſc, & qui fait les aumônes du revenu de l'Égliſe : c'eſt comme le Préfet du Tréſor Romain, ou le Surintendant des Finances. *Ærario Romano præfectus, præpoſitus.* Il a auſſi le ſoin des édifices publics, comme les Édiles. Le ſiége vacant, il loge à l'appartement du Pape; marche avec ſa Garde Suiſſe, & ordonne de l'aſſemblée du Conclave. Il y a auſſi à Rome une charge de *Chambellan* du Sacré Collége, qui s'éxèrce tour-à-tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a ſoin du revenu du Sacré Collége, & en ſortant de charge il diſtribuë à chacun des Cardinaux ce qui lui appartient. Il eſt different du *Camerlingue*, ou *Chambellan du Pape. Ærario ſacri Cardinalium Collegii præfectus.*

CHAMBELLANIE. ſ. f. Charge, dignité, office de Chambellan. *Camerarii*, ou *Cubicularis dignitas.* Du Tillet ſe ſèrt de ce mot P. I. p. 415. Aujourd'hui il faut dire Charge de Chambellan.

CHAMBÈRLAN, ſe diſoit autrefois proprement d'un Gentilhomme dormant dans la Chambre du Roi au piéd de ſon lit, en l'abſence de la Reine, comme dit Ragueau. *Magiſter thalami regii regis ad pedes cubans abſente regina, Chamberlanus.* Il y avoit auſſi de petits *Chamberlans* qui mettoient la nappe; comme témoigne Borel. Le même rapporte que *Chamberlan*, *Chambrelan*, & *Chambellan* eſt la même chôſe.

Ces mots viennent du Latin *camera*, chambre, & l'on devroit dire Chambrelan pour Chambellan, dit de S. Julien Antiq. de Châlons p. 384. L'uſage l'a adouci en retranchant l'*r*. *Camera*, *chambre*, eſt formé ſur le Celtique *Cambr*. PEZRON. Ce prétendu Celtique n'eſt-ce point un mot Roman, ou Romaneſque, que les Gaulois ont fait du Latin ou du Grèc?

CHAMBÉRY. ſ. m. Ville capitale de Savoye. *Cameriacum. Chambéry* eſt ſitué au confluent des deux petites rivières de Laiſe & d'Albans, ou Albane. Il y a un Parlement que l'on appelle Senat composé de quinze Senateurs, & quatre Préſidents; & une Chambre des Comptes. Paradin dans ſa Savoye, dit que cette ville eſt dans le Tèrritoire des Anciens Antuates, *Antuates.* Cénalis & quelques autres prétendent que c'eſt l'ancienne Civaro, ville des Allobroges, que d'autres mettent à Civron, village ſitué ſur l'Iſère à trois lieuës de *Chambéry.*

CHAMBOR. ſ. m. Nom d'une très-belle Maiſon Royale, qui eſt dans le Blaiſois, à trois ou quatre lieuës de Blois, de l'autre côté de la Loire. *Camboritum. Chambor* a été bâti par François I. & Henri II.

CHAMBRANſLE. ſ. m. Tèrme d'Architecture, & de Menuiſerie; bordure, ornement de menuiſerie, ou de pièrre, qu'on met de trois côtez autour des portes des chambres, des croiſées, & des cheminées, dans les beaux appartemens, & ſur lequel on attache ſouvent les gonds. *Antepagmentum.* Il eſt différent ſelon les ordres; & quand il eſt ſimple, & ſans moulure, on le nomme *bandeau*. Le *chambranle* a trois parties : les deux côtez qu'on appelle *montans*, *Scapi cardinales*; & le haut, qu'on appelle *travèrſe*, *Supercilium.* Le *chambranle* à crû, eſt celui qui porte ſur l'aire du pavé, ou ſur un appui de croiſée ſans plinthe. Le *chambranle* à croſſettes, eſt celui qui a des croſſettes, ou oreillons à ſes encognures. On ſe contente maintenant d'un ſeul *chambranle* pour faire un manteau de cheminée, avec un tableau au deſſus.

CHAMBRE. ſ. f. Membre d'un logis, partie d'un appartement. *Conclave.* C'eſt ordinairement le lieu où on couche qui ſe nomme proprement en Latin *cubiculum.* C'eſt auſſi le lieu où on reçoit compagnie. *Exedra.* Un bel appartement doit avoir ſale, antichambre, *chambre*, & cabinet. Il a une *chambre* de parade, & une petite *chambre* chaude & boiſée où il couche. Une *chambre* en galetas, eſt celle qui eſt priſe dans une partie du toit & de la charpente.

Ce mot vient du Latin *camera*, ſelon Nicod, qui a été dérivé du Grèc [illegible], ſignifiant *voute*, ou *courbe*; parce qu'originairement l'on ne donnoit le nom de *chambre* qu'aux places qui étoient voutées en arc de cloître. Les Eſpagnols diſent auſſi *camara*, d'où on a fait *camarade*. DU CANGE. Dans *camera* l'*e* devenant muet, ou ſe retranchant, l'*m* n'a pû ſe prononcer immédiatement devant l'*r*; il a fallu ajouter un *b* entre deux, ſelon les remarques & les principes de M. l'Abbé Dangeau, dans ſes éxcellens eſſais de Grammaire.

On appelle une *chambre locande*, une *chambre* qu'on a coutume de loüer. *Conclave locandum.* Une *chambre garnie*, une *chambre* où l'hôte fournit les meubles & les utenciles nécéſſaires pour vivre. *Conclave excipiendis convictoribus inſtructus.* J'ai pris une *chambre garnie.* Se mettre en *chambre garnie.* Il eſt en *chambre garnie.* Un loüeur de *chambres garnies.* Par un Réglement de Police du 20 Mars 1635. il eſt défendu aux loüeurs de *chambres garnies* de loger, ni recevoir, ni jour ni nuit, que pèrſonnes de bonne vie, & bien famez, ni leur adminiſtrer vivres ni alimens à peine de punition éxemplaire. Et leur eſt enjoint de s'enquerir de ceux qui logeront chez eux, de leurs noms, ſurnoms, qualitez, conditions, demeurances, du nombre de leurs ſèrviteurs, chevaux, le ſujet de leur arrivée, & le tems de leur ſéjour; en faire regiſtre, & le porter le même jour au Commiſſaire de leur quartier, lui en laiſſer autant par écrit, & s'il y a aucuns de leurs hôtes ſoupçonnez de mauvaiſe vie, en donner avis audit Commiſſaire, & de bailler caution de leur fidélité au Greffe de la Police. DE LA MARRE, *Tr. de Pol. Liv. I. T. VIII. Ch. 3.*

Dans les Couvens il y a la *chambre des hôtes.*

CHAMBRE DE PARADE. C'eſt la plus grande *chambre* d'un appartement, & celle où ſont les meubles les plus beaux & les plus précieux.

CHAMBRE A COUCHER, OU CHAMBRE DU LIT, eſt celle où l'on couche ordinairement, elle eſt dans l'appartement d'uſage.

CHAMBRE, s'employe auſſi en parlant des valets qui rendent ſèrvice à la *chambre*; & de quelques utenciles qui y ſèrvent aux nécesſitez. Un valet de *chambre. Cubicularius.* Une fille de *chambre. Ancilla cubicularis.* Une robbe de *chambre*, qu'on met quand on garde la *chambre. Veſtis domeſtica.* Un baſſin, un pot de *chambre*, vaiſſeaux où on ſe décharge le ventre & la veſſie. *Matula, matella.*

CHAMBRE CLÔSE, en tèrmes d'Optique, eſt une *chambre*, ou un vaiſſeau bien fèrmé de toutes parts, à la reſèrve d'une petite ouvèrture par où on laiſſe entrer les rayons du Soleil, qui vont peindre ſur le mur oppoſé, ſur un papier, les images de tout ce qui eſt au dehors : ce qui a démontré la manière dont ſe fait la viſion. *Conclave ſolaribus radiis niſi per anguſtum forâmen undequàque impèrvium.* Daniel Barbaro Patriarche d'Aquilée a été le prémier qui a écrit de cette invention, enſuite A. Porta, & Cardan dans ſa Subtilité.

CHAMBRE, ſignifie quelquefois un lieu caché & retiré. *Secretius conclave.* Ce Cordonnier n'eſt que compagnon, il travaille en *chambre*, il n'oſeroit tenir boutique. *Intra privatos parietes opus facere.* Cet homme tient une fille en *chambre*; c'eſt-à-dire, l'entretient en quelque lieu ſecret.

CHAMBRE, ſe dit par éxcellence de la *Chambre* du Roi, des Officiers qui y ſèrvent, & des meubles qui y ſont deſtinez. *Cubiculum regium.* Les quatre prémiers Gentilshommes de la *Chambre* ont chez eux les Pages de la *Chambre*, & ſèrvent par année; les Valets de *Chambre*, les Huiſſiers de *Chambre*, par quartiers. La Muſique de la *Chambre*, ou autrement *du petit coucher.* On appelle auſſi la *Chambre*, le lit & la *Chambre* du Roi, qui marche toûjours quand le Roi va par païs. On appelle auſſi la *Chambre du Roi*, les plus belles *chambres* des châteaux ou des hôtelleries où le Roi a une fois couché allant par païs. On appelle enfin *Chambre* du Roi, certains Officiers de la *Chambre*, ou qui y ont rapport, & quand le Roi Louis XIV. le matin après être levé, pendant qu'on l'habilloit, demandoit ſa *Chambre*, alors les Huiſſiers de la *Chambre* prenoient la porte de la *Chambre*, & avec eux entroient les Valets de *Chambre*, les Porte-manteaux, les Porte-arquebuſe, & autres Officiers de la *Chambre.*

Chez le Roi il y a auſſi la *Chambre aux-deniers. Inſtituta moderandis regiæ domus ſumptibus præfectura*, & trois Maîtres de cette *Chambre* ſèrvent chacun leur année, qui reglent la dépenſe de la Maiſon du Roi dans un bureau établi pour cela, où ils préſident. *Regio patrimonio tuendo tribunal.*

Autrefois on appelloit *Chambre*, le lieu où on gardoit le Tréſor Royal, comme on voit dans les Capitulaires de Charles le Chauve. On dit encore à Rome, des ducats de la *Chambre*; pour dire, du Tréſor des Papes.

CHAMBRE, ſe dit auſſi de pluſieurs Juriſdictions où on rend la juſtice. En chaque Parlement il y a une Grande *Chambre*, qu'on appelle autrement la *Chambre des Audiances.* Et il faut prononcer *Gran-Chambre*, ou *Grand-Chambre*, & non pas *Grande Chambre*

bre, qui ne ſe dit que lorſque l'on veut exprimer la grandeur, l'étenduë de la piéce d'un appartement que l'on appelle *Chambre*. C'eſt ainſi que l'on dit *Gran*, ou *Grand-Mere*, & non pas *Grande-Mère*. Voyez le mot Grand.

Dans la premiére inſtitution du Parlement il n'y avoit que deux *Chambres*, & deux ſortes de Conſeillers : l'une étoit la *Grande Chambre* pour les audiances, dont les Conſeillers s'appelloient *Jugeurs*, qui ne faiſoient que juger, *Primarium centumviralis Senatus tribunal*; l'autre *des Enquetes*, dont les Conſeillers s'appelloient *Rapporteurs*, qui ne faiſoient que rapporter les procès par écrit. *Inquiſitorum curia.* Des *Chambres des Enquêtes*, qui jugent des procès par écrit, il y en a cinq à Paris, ailleurs moins. Une *Chambre de la Tournelle*, ou *Chambre Criminelle*, où ſe jugent les procès criminels, qui eſt ainſi appellée, parce que les Conſeillers des autres *Chambres* y vont tour-à-tour. *Capitalium judicum tribunal.* On a auſſi établi depuis peu une *Chambre* pour la Tournelle civile, ou *Chambre civile*, où on juge à l'audiance les affaires au deſſous de mille écus.

Il y a auſſi des *Chambres de Requêtes du Palais*, *Inſtitutum libellis ſupplicibus judicandis tribunal*, où l'on juge en premiére inſtance les affaires des Officiers du Roi qui ſont privilégiez, & qui ont droit de *Committimus*. Il y en a deux à Paris, & une dans les autres Parlemens.

On appelle *Chambre du Conſeil*, la *Chambre* où les Conſeillers jugent les procès par écrit. *Interius conſilii conclave.*

La *Chambre des vacations*, eſt celle qu'on établit pour juger les matières proviſoires & criminelles pendant que le Parlement vaque. *Tribunal dicendi juris perſtatos vacationum forenſium dies*

La *Chambre de la queſtion*, eſt celle où on donne la queſtion. *Tribunal tormentorum.*

Chambre de l'Édit, ou Chambre mi-partie, eſt une *Chambre* établie en vertu des Édits de pacification en faveur de ceux de la Religion Prétenduë Reformée, dans laquelle il y a autant de Juges d'une Religion que de l'autre. *Tribunal mixtorum ex Catholicis & Calvinianis judicum.* La *Chambre de l'Edit* du Parlement de Toulouſe eſt à Caſtres, celle de Bordeaux à Agen. Elles ont été ſuprimées. Les *Chambres de l'Edit* jugeoient toutes les affaires auxquelles ceux de la Religion Prétenduë Réformée étoient intereſſez, ou comme parties principales, ou comme garands, ſoit en demandant, ſoit en défendant, tant en matière civile qu'en matière criminelle. On en avoit excepté les cauſes où il s'agiroit du poſſeſſoire des bénéfices, des dîmes non inféodées, du patronage Eccléſiaſtique, des droits & des devoirs du domaine de l'Égliſe. A l'égard des appellations comme d'abus eſmiſes des Jugemens Eccléſiaſtiques par ceux de la Religion Prétenduë Réformée, ſi elles étoient fondées ſur entrepriſes faites par des Eccléſiaſtiques contre la Juriſdiction Royale, contraventions aux Droits & Ordonnances du Roi, & Arrêts des Cours Souveraines, elles étoient traitées & jugées par les *Chambres de l'Edit*, mais ſi elles étoient fondées ſur une contravention aux ſaints Decrets, Sanctions & Conſtitutions Canoniques, les *Chambres de l'Edit* n'en pouvoient connoître; cependant le Clergé avoit obtenu pluſieurs Déclarations & Édits pour que les appellations comme d'abus des jugemens Eccléſiaſtiques fûſſent toutes traitées dans les Parlemens. Voyez Fevret De l'Abus Liv. I. Ch. 2.

La Cour des Aides. *Curia tributaria.* Elle eſt auſſi diviſée en trois *Chambres* : elle a une grande *Chambre* d'audience.

Les *Chambres aſſemblées*, ſe dit de toute la *Grande Chambre*, jointe aux autres chambres d'un Parlement, & à la Tournelle. *Coactum ex univerſo Senatu concilium.* Les Gentilshommes, les Officiers Royaux, & les Prêtres ont le droit de faire juger leurs procès criminels les *Chambres aſſemblées*; c'eſt-à-dire, par les Préſidens & les Conſeillers de la *Grande Chambre*, quoiqu'ils ſoient de ſervice à la Tournelle & à l'Édit. Et quand on dit, que le Parlement eſt aſſemblé, ou qu'on demande l'aſſemblée des *Chambres*, les Conſeillers des Enquêtes & des Requêtes y ſont auſſi appellez.

Chambre des Comptes, eſt une Cour Souveraine où ſe rendent tous les Comptes de tous les deniers royaux, où on enregiſtre les aveus & dénombremens qu'on donne au Roi, les ſermens de fidélité, & les autres choſes qui regardent les Finances du Roi, ou ſon Domaine. *Rationum regiarum curia.* Cette *Chambre* fut renduë ſédentaire à Paris ſous le régne de Philippe le Bel, & fut nommée *Chambre*, comme le Parlement. Les Avocats, & Procureurs Généraux du Parlement, & de la *Chambre des Comptes*, furent communs juſqu'à l'an 1454. Elle avoit une plus grande autorité qu'elle n'a aujourd'hui. C'étoit toûjours un Archevêque, ou un Évêque qui y préſidoit. La charge de ſecond Préſident fut pendant quelque tems affectée au grand Bouteiller de France. Ce fut Loüis XI. qui nomma un Laïque pour premier Préſident, Loüis XII. donna cette charge à Jean Nicolai, dont les deſcendans en ligne directe ont rempli la même place juſqu'à préſent. Elle eſt compoſée de Préſidens, de Maîtres, Correcteurs, & Auditeurs; d'un Avocat, & d'un Procureur Général. Voyez Paſquier.

Chambre des Monnoyes, érigée en Cour Souveraine ſous Henri II. *Monetalium judicum curia.*

Chambre du Trésor, eſt une Juriſdiction où on juge en premiére inſtance les affaires qui regardent le Domaine du Roi, & dont l'appel reſſortit au Parlement. *Ærarii regii tribunal.*

Chambre Ecclésiastique, Eſt une *Chambre* établie, où on juge par appel les differens qui arrivent ſur la levée des décimes. *Tribunal Eccleſiaſticum.* Il y en a de ſubalternes en chaque Diocéſe. On les appelle bureaux Eccléſiaſtiques. Voyez Bureau.

Il y a en France neuf *Chambres Eccléſiaſtiques*, ſçavoir, Paris, Roüen, Lyon, Tours, Toulouſe, Bourdeaux, Aix, Bourges, Pau. Elles ſont ordinairement compoſées de l'Archevêque du lieu où eſt établie la *Chambre*; qui en eſt le Préſident, des autres Archevêques & Evêques du reſſort, d'un Deputé de chacun des Diocéſes du reſſort, & de trois Conſeillers du Parlement ou du Préſidial où ſe tient l'Aſſemblée. La *Chambre* les choiſit, & prend autant qu'il ſe peut des Conſeillers Clercs : elle choiſit auſſi un Promoteur. On s'aſſemble tous les huit jours : quand il ne s'y trouve point d'Évêque pour préſider, c'eſt un des Conſeillers qui préſide. Pour faire arrêt il faut qu'il y ait au moins ſept perſonnes, & qu'il ſe trouve un Évêque, ou un Conſeiller pour Préſident. Le Receveur Général du Clergé a ſes cauſes commiſes à la *Chambre Eccléſiaſtique* de Paris, qui ſe tient dans le Palais. Quoique les villes d'Avignon, de Carpentras, de Cavaillon, & de Vaiſon, appartiennent au Pape, leurs reſſorts ſont compris dans le reſſort de la *Chambre Eccléſiaſtique* d'Aix, parce qu'il y a quelques paroiſſes de ces diocéſes qui étant dans les terres du Roi, ſont ſujettes aux impoſitions comme les autres lieux du Royaume. L'Aſſemblée du Clergé tenuë à Melun en 1579. ayant révoqué les Syndics Généraux du Clergé, qui jugeoient en dernier reſſort avec deux ou trois Conſeillers du Parlement de Paris les diſputes qui arrivoient à l'égard des impoſitions ſur le Clergé, elle demanda au Roi l'établiſſement de quelques *Chambres*, où l'on jugeât ſans appel ces matières; & le Roi l'accorda par le contract du 20 Février 1580, ce qui fut ſuivi d'un Édit qui érigeoit les *Chambres* de Paris, Roüen, Lyon, Tours, Toulouſe, Bourdeaux, Aix, & qui marquoit l'étenduë du reſſort de chacune de ces *Chambres*. Cet établiſſement a été confirmé de tems en tems par les Rois ordinairement pour dix ans chaque fois, mais avec quelque changement; car en 1596 le Roi Henry le Grand ajouta la *Chambre* de Bourges à celles qui étoient déja établies, & en 1633 le feu Roi Loüis le Juſte, après avoir rétabli les Eccléſiaſtiques de Bearn dans leurs biens, créa une *Chambre Eccléſiaſtique* à Pau pour les Diocéſes de Leſcar & d'Oleron, qui juſques-là avoient dépendu de la *Chambre Eccléſiaſtique* de Bourdeaux. Par l'Édit de 1596 Gap fut ôté du reſſort de Lyon, pour être mis en celui d'Aix, & par un réglement de l'Aſſemblée fait le 28 Janvier 1606 Nevers fut ôté du reſſort de Lyon pour être mis en celui de Paris. Voyez M. l'Abbé de Dangeau, les Mémoires du Clergé, les Procès verbaux des Aſſemblées du Clergé &c.

Chambre, Se dit auſſi des Juriſdictions extraordinaires établies par des Commiſſions du Roi pour un certains tems, comme la *Chambre de Juſtice*, ou la *Chambre ardente*, pour la recherche des criminels d'État, ou de ceux qui ont mal verſé dans les Finances. *Capitales judices extraordinarii.* On appella d'abord *Chambre ardente*, une *Chambre* que François II. érigea dans chaque Parlement pour faire le procès aux Luthériens, & aux Calviniſtes, parcequ'on les faiſoit brûler ſans miſéricorde dès qu'ils étoient convaincus n'être pas bons Catholiques. Mez. En 1679. on appella auſſi *Chambre ardente*, la *Chambre* qui fut établie pour la pourſuite des empoiſonneurs. La *Chambre Royale*, pour la réformation des Maladreries. La *Chambre du Domaine*, pour les affaires extraordinaires du Domaine.

Chambre, ſe dit auſſi en parlant de Juriſdictions étrangères. La *Chambre Apoſtolique*, eſt celle où on traite les affaires qui regardent le Tréſor ou le Domaine de l'Égliſe & du Pape, ſes parties caſuelles. *Camera apoſtolica.* Les expéditions qui doivent paſſer par la *Chambre*, ſont taxées à tant de ducats de la *Chambre*. La *Chambre haute*, & la *Chambre baſſe*, ſont les deux *Chambres* qui compoſent le Parlement d'Angleterre. *Tribunal ſuperius*, *Tribunal inferius.* La *Chambre haute* eſt la *Chambre* des Seigneurs, le nombre eſt arbitraire, & dépendant du Roi. L'État d'Angleterre imprimé en 1692. en compte 188. La *Chambe baſſe*, eſt celle des Communes, compoſée des Députez des Provinces, des villes, & des bourgs, qui montent à 510. lorſqu'ils ſont tous préſens. Dans la réunion qui s'eſt faite ces dernières années de l'Angleterre & de l'Ecoſſe en un ſeul Royaume, & en un ſeul Parlement, le nombre

bre des députez de la *Chambre haute* a augmenté de 16 Pairs d'Écoſſe, & de la *Chambre baſſe* de 45 membres Écoſſois.

La *Chambre Imperiale*, eſt une Juriſdiction qui ſe tenoit à Spire, elle a été depuis transférée à Veſlar. On y juge des differens des Princes & villes de l'Empire d'Allemagne. *Tribunal Imperiale.* Cette *Chambre* étoit au commencement ambulatoire. Elle fut formée l'an 1473. à Augſbourg, par Frideric IV. Elle y fut continuée dans l'an 1495. par une nouvelle inſtitution de Maximilien I. du conſentement de tous les Ordres de l'Empire, nonobſtant laquelle inſtitution cette *Chambre* fut envoyée à Francfort, & de là à Wormes l'an 1497. Enſuite, après avoir été tranſportée en divers lieux, comme à Nuremberg, à Ratiſbonne, puis encore à Wormes & à Nuremberg, & de cette dèrnière ville à Eſſingen, on la transféra enfin l'an 1527. à Spire, où Charles V. la rendit ſedentaire l'an 1530. par une Déclaration qui fut expliquée en 1548. par une autre plus ample avec la clauſe, que cette *Chambre* ne pourroit plus être transférée ailleurs ſans le conſentement des États de l'Empire, à moins que ce ne fût en cas de guèrre ou de peſte. Heiss. Il n'y avoit que 16 Aſſeſſeurs dans ſon inſtitution ; mais à cauſe du changement de Religion dans une pàrtie de l'Allemagne ; le Traité de paix fait à Oſnabrug en 1648. en augmenta le nombre : outre 5 Préſidens, on y établit 50 Aſſeſſeurs, dont il y en a 26 Catholiques, & 24 Proteſtans : entre les Préſidens il y en a auſſi 2 Proteſtans, afin de tenir la balance plus égale entre les deux Religions. Cette *Chambre* a le pouvoir de juger par appel en dèrnier reſſort de toutes les affaires civiles de tous les ſujèts de l'Empire ; de même que le Conſeil Aulique, qui réſide à Vienne. Les procès y ſont d'ordinaire immortels, par le nombre prèſqu'infini de formalitez dont on les embarraſſe. D'ailleurs la *Chambre Impériale* n'ôſe bien ſouvent prononcer, de peur d'expôſer ſes arrêts à quelque diſgrace ; parcequ'il arrive quelquefois que les Princes ne permettent pas qu'on éxécute les arrêts de la *Chambre* qui ne leur plaiſent pas. Comme les Princes, ou les Cèrcles de l'Empire, ne rempliſſent pas toûjours exactement les places vacantes, le nombre des Aſſeſſeurs eſt préſentement réduit à 15.

Chambre des Aſſurances, c'eſt une cour de juſtice, & le lieu où l'on juge en Hollande les affaires que les aſſurances font naître.

CHAMBRE ROYALE DE MÉDECINE. C'étoit une eſpéce de ſeconde Faculté de Médecine que Théophraſte Renaudot, & quelques Médecins des Facultez étrangères avoient voulu établir à Paris vèrs l'an 1670. S. Germain, qui avoit été Carme Déchauſſé, & qui étoit à la tête de cette affaire, obtint de M. le Chancelier d'Aligre des Lettres patentes ; mais le même Chancelier par un Arrêt du 17. Juin 1673. ordonna le rapport de ces Lettres patentes, & défendit à ceux qui les avoient ſurpriſes de s'en ſèrvir. Enfin, une Déclaration du 3. Mai 1694. caſſa cette *Chambre*.

Maître de Chambre, ou *Camérier*, eſt le prémier Officier de la *Chambre* du Pape, ou d'un Cardinal. *Camerarius.*

Chambre noire, Dans les Monaſtères, eſt le lieu où on ſe retire par dévotion, ou bien où on eſt enfèrmé pour faire pénitence, & pour ſe mortifier, ou pour avoir la diſcipline. *Obſcurum & piacularibus pœnis deſtinatum conclave.* C'eſt auſſi un tèrme de fumeur. On dit faire *chambre noire*.

En tèrme de Fonderie, on appelle *Chambre*, un vuide ou concavité qui demeure dans un canon, ou une cloche qu'on a fonduë, où le métal n'a pas coulé. *Interior cavus.* Il faut refondre ce canon, car il y a une *chambre* ; il pourroit bien crever, parceque cet endroit eſt plus foible. On appelle auſſi *chambre*, un endroit au fond de l'ame de cèrtaines piéces de canon, & cèrtains mortiers de nouvelle invention, qui eſt concave, & que l'on fait exprès en les fondant pour y mettre la poudre, & où va ſe tèrminer la lumière.

Chambre, Tèrme de Sellier, qui ſe dit du vuide qu'on pratique dans une ſelle de cheval, d'un bât, d'un collier, en retirant un peu de la bourre, lorſque le cheval eſt foulé ou bleſſé en quelque endroit, pour empêcher que la ſelle ne porte deſſus. *Pars ephippii camerata.*

Chambre, ſe dit auſſi en tèrmes de Guèrre, du lieu où on met la poudre quand on fait une mine. *Cavus pulverarius.* La *chambre* d'une mine eſt un vuide de 5 à 6 piéds cubes, & ſe charge d'un millier, ou environ, de poudre. On l'appelle autrement *fourneau*.

En tèrmes de Marine, *Chambre de vaiſſeaux*, ſont les lieux où couchent les Officiers Majors. *Cubicula.* On appelle *grand chambre*, celle qui eſt priſe ſur l'arrière du ſecond pont du vaiſſeau, & *Chambre de conſeil*, celle qui eſt au gros vaiſſeau audeſſus de la *grand chambre*. La *chambre* des Canoniers, eſt l'etage, ou retranchement de l'arrière du vaiſſeau au deſſus de la ſoute, & au deſſus de la *chambre* du Capitaine : les vaiſſeaux de guèrre y ont ordinairement deux ſabords. *Chambre* aux voiles ; c'eſt le lieu où l'on tient les voiles pour en changer quand il en eſt beſoin.

On appelle auſſi *chambre* la partie intérieure & la plus profonde d'un port, où on retire les vaiſſeaux déſarmez, qu'on nomme autrement *paradis*, & *darcine*, ou *baſſin*, pour les calfater. *Statio.*

Chambre d'écluse. C'eſt l'eſpace du canal compris entre les deux portes d'une écluſe.

Chambre, En tèrmes de Tiſſeran, eſt une fente de peigne par où deux fils paſſent.

Les Vitriers appellent auſſi *chambre*, le creux qui eſt dans la vèrge de plomb où ils placent le vèrre lorſqu'ils font des panneaux de vitres.

On dit provèrbialement, qu'un homme a des *chambres* vuides, qu'il a des *chambres* à louër dans la tête ; pour dire qu'il eſt fou, extravagant ; qu'il a peu de cervelle, qu'il a la tête legère.

CHAMBRÉE. ſ. f. Nom collectif, qui ſe dit de ceux qui occupent une chambre, qui logent enſemble dans une même chambre. *Contubernium.* Ces trois ſoldats ſont d'une même *chambrée*. *Contubernales.* Toute la *chambrée* ſortit ſi-tôt qu'on entendit le tumulte.

Chambrée, Se dit auſſi de chaque aſſemblée qui ſe fait dans dans une chambre pour donner quelque ſpectacle au public. *Conſeſſus.* Ces Joüeurs de Marionnettes ont fait aujourd'hui trois ou quatre *chambrées*.

Chambrée, Eſt auſſi un tèrme de Comédien, qui ſignifie l'argent qu'on reçoit le jour qu'on repréſente quelque piéce de Théatre, ſoit Comédie, ſoit Opéra. Les Comédiens ont eû aujourd'hui une bonne *chambrée*.

CHAMBRELAN. ſ. m. Ouvrier qui travaille en chambre, qui n'eſt pas Maître, qui n'oſeroit ouvrir boutique. *Qui privatos inter parietes opus exercet.*

CHAMBRER. v. n. Tèrme de Guèrre. Loger enſemble ſous une même tente, ou une même baraque ou cazèrne. *Eodem uti contubernio.* Les fantaſſins *chambrent* ſix à ſix, les cavaliers trois à trois ordinairement. On dit auſſi en tèrmes de Sellier, *Chambrer* une ſelle ; pour dire, y faire une chambre, y faire de petits trous & tirer la bourre, quand le cheval eſt bleſſé, de peur que la ſelle, en poſant deſſus, ne le bleſſe encore davantage : & alors le mot de *chambrer* eſt actif. *Camerare.*

Chambré, ée. adj. Il n'eſt guères en uſage que des armes à feu, où il y a des chambres. *Cameratus.* On rebute les canons *chambrez*, parce qu'ils ſont ſujets à crever. Un fuſil dont le canon eſt *chambré* ſe ſalit, & repouſſe, & créve facilement.

CHAMBRERIE. ſ. f. Office de Chambrier. Cèrtain Bénéfice qui eſt un des principaux offices clauſtraux dans les grandes Abbayes. *Præfectura cubicularis apud monachos.*

CHAMBRETTE. ſ. f. Diminutif. Petite chambre. *Anguſtum cubiculum.*

CHAMBRETTE. ſ. f. Sorte de poire. C'eſt la poire de Virgoulé qu'on appelle *Chambrette* en Limouſin. La Quint. Voyez Virgoulé. La Quintinie la compte parmi les mauvaiſes poires, & dit qu'elle vient en Octobre.

Chambrier. ſ. m. Grand Officier qui avoit ſoin de la Chambre, ou du Tréſor chez les Rois, & les Empereurs. *Regio cubiculo vel ærario præpoſitus, ſupremus Regii cubiculi vel ærarii adminiſter.* En France le *Chambrier* donnoit les ordres dans la Chambre du Roi. Le Gendre. Il ſignoit autrefois les Lettres patentes en qualité de grand Officier de la Chambre du Roi. Le Grand *Chambrier* avoit juriſdiction par lui-même & par ſes Lieutenans ſur tous les Marchands & Artiſans du Royaume, mais il ne jugeoit pas en dèrnier reſſort. On appelloit de lui au Grand Conſeil. Charles V. dans des Lettres patentes données en 1368. dit que le Chambellan avoit dix ſols ſur chaque Maîtriſe, & le *Chambrier* ſix. Quelques-uns prétendent que le prémier *Chambrier* que l'on connoiſſe eſt Renaud, qui l'étoit ſous Henri I. en 1060. M. du Cheſne remonte juſqu'à Dagobert, ſous lequel l'étoit *Taltus* ; & il en trouve encore ſept autres dans la prémière & la ſeconde race. L'office de *Chambrier* fut ſupprimé en 1545 par François I. après la mort de ſon fils Charles De France Duc d'Orleans, qu'il en avoit pourvû après la mort de Charles III. Duc de Bourbon. A la place du *Chambrier* il créa un prémier Gentilhomme de ſa Chambre. Quelques-uns prétendent qu'autrefois le *Chambrier* étoit la même choſe que le Grand Chambellan. Voyez Chambellan, & Du Tillet P. I. p. 46, 79, 315, 395, 410 & ſuiv.

On trouve *Cambrerius* dans la baſſe Latinité, auſſi bien que *cambra*, pour *camera*, *chambre*. Voyez Chambre.

CHAMBRIER. ſ. m. Officier clauſtral qui eſt pourvû d'une chambrerie, qui a ſoin des revenus de la maiſon, des greniers, du labourage, & des proviſions, tant pour la bouche que pour le veſtiaire. *Monaſterii proviſor.* On l'appelle en quelques endroits *Proviſeur*.

On appelle auſſi *Chambrier* chez quelques Religieux qui vivent en commu-

communauté, Celui qui préſide à une Chambre particulière, ou petit Chapitre, où on regle la dépenſe & les menuës affaires de la maiſon.

CHAMBRIÈRE. ſ. f. Sèrvante qui nettoye la chambre. *Ancilla.* Ce mot n'eſt plus en uſage qu'en parlant des ſèrvantes des Prêtres, où de ceux qui n'ont qu'un petit ménage, ou qui n'ont pour tout domeſtique qu'une ſèrvante. Cependant en Provence, en Languedoc, on uſe du mot *Chambriere* pour toute ſorte de chambre. En quelques autres provinces le peuple conſèrve auſſi le même uſage, qui néanmoins commence à ſe bien abolir.

CHAMBRIÈRE, en tèrmes de Manége, eſt un long foüet fait d'une grande courroye de cuir attachée au bout d'un bâton, qui ſèrt à foüetter les chevaux par dèrrière pour les faire obéïr au cavalier. *Flagellum è corrigia.*

CHAMBRIÈRE. Tèrme de Fileuſe. Petit ruban, ou autre chôſe pliée & attachée au haut du ſein, qui tient la quenoüille en état lorſqu'on file. *Tæniola ad ſuſtinendam colum comparata.*

CHAMBRILLON. ſ. f. Petite ſèrvante qui gagne peu de gages. *Ancillula.* Il eſt bas.

CHAMEAU. ſ. m. Animal de voiture propre pour la charge, & non point pour tirer. *Camelus.* Il eſt fort commun en Orient. Le *chameau* Arabeſque a une groſſe boſſe ſur le dos: le Médois en a deux. Sa charge ordinaire eſt de mille livres peſant. Quelques Auteurs diſent dix mille; mais c'eſt peut être une faute d'impreſſion. Le *chameau* a cela de particulier, qu'on l'accoutume à ſe baiſſer pour recevoir ſa charge. Car dès qu'il eſt né, on lui plie les quatre piéds ſous le ventre, on lui met un tapis ſur le dos, dont les bords ſont chargez de pièrres, afin qu'il ne ſe puiſſe relever pendant vingt jours. Il a le piéd large & ſolide, & non pas dur: car il eſt couvèrt d'une ſimple peau. Le poil de *chameau* ſèrt à pluſieurs ouvrages & étoffes. Le *chameau* eſt dix ou douze jours ſans boire ni manger. Quand il eſt en chaleur, il ſe retire à part avec ſa femelle, & la couvre tout le jour. Elle porte ſon fruit onze mois. On ſe ſèrt d'une petite baguette pour le panſer, au lieu d'étrille, dont on frappe ſur lui comme ſur un tapis pour en ôter la pouſſière. Le maître le ſuit en chantant & en ſiflant. Plus il chante fort, & mieux il marche. Il eſt ſujet à s'écarteler: C'eſt pourquoi lorſque les Caravannes paſſent dans des tèrres gliſſantes, on étend des tapis ſous les *chameaux*, quelquefois juſqu'au nombre de cent. TAVÈRNIER. Voyez DROMADAIRE.

Les *chameaux* gardent de l'eau dans leur eſtomac fort long-tems pour ſe rafraichir, par le moyen d'un grand ventricule qu'ils ont, autour duquel on trouve un nombre conſidérable de ſacs enfèrmez entre les tuniques, dans leſquels il y a apparence que ces animaux mettent leur eau en reſèrve. On prétend même que c'eſt la dèrnière reſſource des Caravanes, d'ouvrir le ventre de ces animaux pour ſe ſèrvir de cette eau. Mais par les *Obſervations Phyſiques* &c. que les Jéſuites ont faites à la Chine, il paroît que ces reſèrvoirs prétendus ne ſe trouvoient point dans les *chameaux*; ils ont vérifié le fait par la diſſection de divers *chameaux*. P. GOUYE. Le *chameau* qui porte l'étendart d'or, que la Caravane de Pelerins va offrir tous les ans ſur le tombeau de Mahomet à la Meque, eſt exempt de porter aucun fardeau pendant le reſte de ſa vie. LA CROIX. Ils prétendent même que cet heureux *chameau* reſſuſcitera, & joüira des felicitez du Paradis. CHEVR. Ils ont de l'avèrſion pour le cheval, le lion, & le ton. Ils vivent ſelon quelques-uns juſqu'à cinquante ans, & ſelon quelques autres juſqu'à cent. Le lait de la femelle du *chameau* eſt un ſouverain reméde pour guerir l'hydropiſie. Il faut en boire tous les jours une pinte pendant trois ſemaines. Au printems tout le poil tombe au *chameau* en moins de trois jours, la peau lui demeure toute nuë, & les mouches l'importunent fort, il n'y a point d'autre reméde que de lui gauderonner le corps. TAVÈRNIER.

On dit *chameau* mâle, *chameau* femelle.

Sur les médailles le *chameau* eſt le ſymbole de l'Arabie. P. JOBERT. Et s'il ſe trouve ſur les médailles de quelqu'autre peuple, comme ſur celle de la famille Plautia, ſur laquelle on voit une tête de femme avec une couronne murale, A PLAVTIVS AED. CVR. S. C. & au revèrs dans le champ IVDAEVS & dans l'exergue BACCHIVS, & pour type un homme à genoux qui tient de la main gauche un *chameau* par la bride, & qui tend de la gauche une palme; c'eſt une marque de ſocieté avec l'Arabie. BEGER.

Ce mot vient de l'Hébreu *gamal*, ſelon Nicod, d'où l'on a formé κάμηλος en Grèc, *camelus* en Latin, & enſuite *chameau* en François. Mais ſelon Iſo Magiſter, il vient du Grèc καμπτειν, qui ſignifie *curvum*, à cauſe des boſſes qu'il a ſur le dos. Charleton dit qu'il peut venir de κάμνω, *je travaille*, parceque cet animal porte de grands fardeaux; mais cette étymologie eſt forcée.

CHAMEAU MOUCHETÉ. Autre eſpéce d'animal reſſemblant au vrai *chameau* par la tête; mais par le reſte du corps, au cheval & au bœuf. *Camelopardalis.* POMEY.

On appelle auſſi *chameau*, le poil de *chameau* filé en forme de laîne fort déliée, duquel ſe ſèrvent les Fèrrandiniers dans leurs ouvrages. *Filum camelinum.*

En tèrmes de Blâſon, on appelle un *chameau emmuſelé*, qui eſt repréſenté avec une muſelière. *Camelus os obſtrictum habens*, ou *capiſtratus.*

Il y a une hèrbe qu'on appelle *pâture de chameau*, à cauſe que les *chameaux* en ſont fort friands, qu'on appelle autrement *juncus odoratus*, ou *ſcœnantum.*

CHAMEAU ſe dit d'un gros & grand bâtiment qu'on voit en Hollande, & qui n'a été inventé que vèrs la fin du ſiécle paſſé. Le *chameau* ſèrt à enlever un vaiſſeau d'un lieu où il y a peu d'eau, & le tranſporter dans un autre où il y en a davantage, par le moyen des machines dont eſt rempli le vaiſſeau qu'on appelle *chameau.*

CHAMELIER. ſ. m. Celui qui panſe & qui conduit des chameaux. *Qui camelos curat, Camelarius.* On appelle auſſi *Chameliers*, les Marchands qui font trafic de chameaux. Le prémier métier de Mahomet fut d'être *Chamelier. Chamelier* eſt appellé *Camerarius*, dans la vie de S. Macaire d'Égypte, & dans celle de S. Aléxandre l'Acoeméte.

CHAMES. ſ. f. Pluſieurs eſpéces de moules. Dioſcoride dit que le potage des *chames* cuites en peu d'eau, eſt bon à lâcher le ventre. *Chama.* Il y en a de tant de ſortes, que Matthiole avouë qu'il eſt difficile de les diſtinguer. Elles ſont couvèrtes d'une coquille légère; & on les trouve ſouvent ouvèrtes & bâillantes au bord de la mèr ſur le gravier.

CHAMFRAIN. ſ. m. C'eſt la partie du devant de la tête du cheval depuis le deſſous des oreilles juſqu'à ſa bouche, en deſcendant par l'intervalle des deux ſourcils. *Frons equina.*

Ce mot vient de *camus* & de *frenum.* MÉNAGE.

CHAMFRAIN BLANC, autrement *Belle-face*, eſt une marque blanche qui regne le long du *chamfrain* du cheval. C'eſt-à-dire, depuis ſon front juſqu'à ſon nez. *Frons equina albâ maculâ ſignata.*

CHAMFRAIN, eſt auſſi l'armure du cheval qui couvre cette partie, quand il eſt ſous un cavalier armé de toutes piéces. *Equinæ frontis argumentum.* Les Plumaſſiers le diſent pareillement du bouquet de plumes qu'on met ſur la tête des chevaux; & les Selliers, des piéces de cuir ou d'étoffe qui couvrent cette partie.

Les piéds de leurs chevaux de flammes petilloient,
Les brides, les chamfrains, *les bardes en brilloient.* P. LE MOINE.

Leurs houſſes, lèurs girels, leurs bardes, leurs têtières,
Et depuis leurs chamfrains *juſques à leurs croupieres*
Tout paroiſſoit houppé de la blanche toiſon. ID.

CHAMFRAIN, en tèrmes d'Architecture, eſt un ornement, ou démi-creux, qui eſt moitié moindre que la ſcotie. *Stria, ſulcus columnæ.* On l'appelle autrement *eſcape*, ou *naſſelle.* C'eſt auſſi le pan qui ſe fait par l'arête rabattuë d'une pièrre, ou d'une piéce de bois: on le nomme autrement *biſeau. Obliquè angulata lapidis extremitas.*

CHAMFRAINER. v. act. Tèrme de Menuiſier. Couper le bout d'une planche de biais. Rabattre une des arêtes. *Aſſerem obliquè angulare.*

CHAMFRAINÉ, ÉE. adj. & part. *Obliquè angulatus.* On trouve ce mot dans l'Art de Tourner &c. par le P. Plumier.

CHAMICO. ſ. m. Sorte de ſemence du Perou, ſemblable à celle des oignons, mais dont la vèrtu eſt telle, que ſi l'on boit l'eau dans laquelle elle aura boüilli ſeule, ou avec du vin, elle provoque un ſommeil de vingt-quatre heures; & ſi quelqu'un l'a bûë en riant ou en pleurant, il demeure fort long-tems dans ce même état.

CHAMOIS. ſubſt. m. Chévre fort ſauvage qui habite ſur le plus haut des rochers & des montagnes. *Rupicapra.* Le *chamois* à la queuë longue de trois pouces, les oreilles de cinq. Il a de grands yeux avec une paupière intèrne & rouge. Sa lévre ſupérieure eſt fenduë comme au liévre. Ses cornes ſortent au devant du front fort peu au deſſus des yeux. Elles ſont longues de neuf où dix doigts, & ſont noires, rondes, & rayées circulairement: ce qui l'a fait appeller par Oppian στρεψίκερως, c'eſt-à-dire, qui a les cornes tournées en arrière. Il a le piéd fourché & creuſé par deſſous, & non rempli de chair comme la gazelle. Il marche ſur ſes ongles & court fort vîte. Il a trois ventricules pareils à ceux des bœufs. Ses inteſtins ont quarante piéds de long. Il eſt plus grand & a les jambes plus longues que la chévre, mais le poil plus court, qui eſt pourtant de deux ſortes. Le petit eſt fin, friſé & ondé, & caché ſous le grand. Il y en a une partie de couleur de minime brun. Le reſte eſt d'un blanc sâle & rouſsâtre. Scaliger veut que le *caprea* des Anciens ſoit nôtre *chamois*, quoique

que Jonſton veüille que ce ſoit le chevreüil. Pline dit que les *chamois* vivent de poiſons comme les cailles ; ou qu'ils mangent le *doronicum*, qui eſt une eſpéce d'aconit. On trouve quelquefois dans le ventricule des *chamois* des pierres qu'on appelle *bezoüard d'Allemagne*. La peau en eſt fort eſtimée, parce qu'étant préparée, elle eſt chaude & douce ſur la chair, & ſe peut ſavonner & tenir fort nette. Elle ſert auſſi à purifier le mercure qu'on fait paſſer par ſes pôres, qui ſont fort étroits.

Le *Chamois* eſt un animal timide. Il y en a beaucoup dans les montagnes de Dauphiné. Leur principale retraite eſt la montagne de Donolüy, auprès de Rochecourbe, juſques à celle de Montziou, dans le Gapençois. Il en paroit ſouvent en ces lieux des troupes de cinquante & plus. Ils marchent ſous la conduite de l'un d'entre eux, qui eſt à leur tête. Les Chaſſeurs lui font toûjours eſſayer les prémiers coups. Quand ils le tuënt les autres paroiſſent dans un ſi grand étonnement, qu'il eſt aiſé aux moins adroits d'en abatre pluſieurs. Ils aiment le ſel, & l'on en répand aux lieux où l'on veut les attirer. C'eſt un appas auquel ils courent toûjours, quoiqu'il les ait déja trompez ſouvent. Comme ils ſont très peureux ils ne s'amuſent pas à paitre beaucoup. Ils ne choiſiſſent jamais de pâturage abondant ni fertile, & ſe contentent de l'hèrbe qui nait dans le gravier, & parmi les cailloux. Pendant qu'ils paiſſent l'un d'eux fait le guet à cent pas de là, ſur la pointe d'un rocher, & d'abord qu'il aperçoit un homme, il avertit par un ſifflement aigu les autres de prendre garde à eux. Ainſi c'eſt une merveille d'en prendre aucun ſans le tuer, & plus encore de prendre des petits. Ces petits meurent d'abord qu'ils ſont portez ailleurs. Un air plus doux leur eſt un poiſon. Ils différent beaucoup des boucteins, car ils ſemblent rouges en été & gris en hyver. De plus ils n'ont que de petites cornes aſſez larges, & dont le bout eſt fort crochu. Leur viteſſe & la rapidité avec laquelle ils s'élancent de rocher en rocher ne cede point à celle des boucteins : mais ils ont cet avantage, que ſouvent ils s'y attachent par le bout de leurs cornes, & demeurent ainſi longuement ſuſpendus en l'air juſqu'à ce qu'enfin ils s'en arrachent d'une force incroyable, & ſe jettent au lieu qu'ils ont deſtiné. CHORIER, *Hiſt. de Dauph. L. I. p.* 64.

Ménage dérive ce mot de l'Italien, *camuccia*, ou *camoccia* ; mais Belon dit que ce nom vient du Grèc *κεμάς*.

CHAMOIS, eſt auſſi une couleur tirant ſur l'iſabelle, dont les curieux de tulippes font grand état. *Melinus & ſubalbidus color.*

CHAMOIS, ſe prend auſſi pour la peau de *chamois*. *Pellis rupicapræ.* Ainſi on dit, Gans de *chamois*, caleçons de *chamois*.

> *Car du reſte, grace à ma ſelle,*
> *Grace au* chamois *à la chandelle,*
> *Je ne ſuis point ailleurs bleſſé.* REGN. DES MAR.

CHAMOIS. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe bordée d'écarlate. MORIN.

CHAMOS. ſ. m. Prononcez *Camos*. Nom d'une fauſſe divinité des Ammonites & des Moabites, dont il eſt parlé au troiſiéme Liv. des Rois XI. 7. 33. 4ᵉ. Liv. des Rois XXIII. 13. Jerém. XLVIII. 7. 13. *Chamos.* Saint Jérôme ſur Iſaïe Liv. V. dit qu'il y avoit un Idole ſur le mont Nabo ou Nebo, & il ajoute que *Chamos* eſt le même Dieu que Béelphégor, parceque l'un & l'autre ſont un Dieu des Moabites ; mais dit le P. Kirker, il faudroit montrer que les Moabites n'avoient qu'une Idole. Selden ſuit néanmoins ce ſentiment *de Diis Syriis Synt. I. c.* 5. ſur la fin. Varable & Sanctius diſent que c'étoit Priape, ce qui revient au même ; car ſelon Selden Béelphégor & Priape ſont la même chôſe. Cornelius à Lapide, Tirin & Sanctius, ſur la reſſemblance de Chamos & Comus prennent *Chamos* pour Comus, le Dieu de la bonne chère & de l'yvreſſe. Pièrre Martyr prétend que parceque כמס, *Camas*, en Hébreu ſignifie *occultare*; c'eſt à dire, *cacher*, il ſe pourroit bien faire que *Chamos* fût Pluton le Dieu des enfers. Le P. Kirker croit que *Chamos* eſt le même qu'Oſiris, ou le Bacchus Égyptien, & qu'il a été appellé *Chamos* du mot Hébreu כמס, *recondere*, *abſcondere*, Cacher, ou bien d'une ſolemnité que les Égyptiens faiſoient tous les ans, en l'honneur de Bacchus, en courant par réjoüiſſance & en folatrant de village en village, d'où cette fête avoit été nommée *Comaſia*, de *κῶμος*, village. Enfin le P. Kirker ne veut point qu'on mépriſe le ſentiment qui dérive ce mot de כמס, *Cacher*, & qui confond *Chamos* avec Pluton ; parce qu'en effet on confond très ſouvent Pluton, Dis, Oſiris, Dionyſius, Sérapis. Il conſent même qu'on diſe que c'eſt Béelphégor, pourveu qu'on tienne que Béelphégor eſt Priape adoré par les Égyptiens.

Les Moabites ſont appellez Peuples de *Chamos* Nombr. XXI. 29. Jérém. XLVIII. 46. Vous êtes perdus peuples de *Chamos*. Voyez Voſſius *De Idol. L. II. C.* 8.

Ce nom eſt Hébreu כמוש, *Chemos*. Pluſieurs Modèrnes l'écrivent & le prononcent ainſi ſelon l'Hébreu. Les Septante & la vulgate diſent *Chamos*. Prononcez *Camos*. On ne ſçait point ce qu'il ſignifie proprement, ni d'où il vient. Car il n'y a point de dict on en Hébreu qui ait ces radicales. Et ce que dit Seldenus qu'il ſignifie *ut contrectatio*, comme un attouchement, & qu'il eſt composé d'un כ, *Caph* de ſimilitude, & de מוש, attoucher, attouchement, n'eſt point ſeur. Ce que dit Martyr cy-deſſus l'eſt auſſi peu, ou même moins. Car כמס, *occultare*, a un ס *Samech*, & כמוש, un ש, *Schin*, & il n'y a point de preuve que ces lettres ſoient miſes l'une pour l'autre en ce mot, comme elles le ſont quelquefois. כמש, en jargon Rabbinique ſignifie *palir*, & *être*, ou *devenir lache*, *etre mou*, *flaccidum eſſe*, *flacceſcere*.

CHAMP. ſ. m. Piéce de tèrre propre à être labourée, & ſemée de grains. *Ager*, *ſeges*. *Champ* cultivé. *Cultus ager*. *Champ* en friche. *Ager incultus*.

> *Héſiode à ſon tour par d'utiles leçons,*
> *Des* champs *trop pareſſeux vint hater les moiſſons.* BOIL.

Ce mot eſt ſynonyme de tèrre. Car les laboureurs diſent indifféremment, J'ai aujourd'hui ſemé mon *Champ*, ou ma terre. J'irai demain biner ce *champ*, ou cette tèrre. Ce *champ* eſt tout pièrreux, ou cette tèrre eſt toute pièrreuſe. LIGER.

CHAMP, ſe dit quelquefois d'une place publique, *Campus*, comme, le *Champ* de Mars, *Campus Martius*, le *Champ* de Flore. *Campus Floræ*.

Le *Champ* de Mars étoit une place ainſi nommée à cauſe d'un temple du Dieu Mars qui y étoit : on y tenoit les aſſemblées appellées *Comices*. Dans la ſuite Tarquin le ſupèrbe prit cette place pour ſon uſage particulier, mais après qu'il eut été chaſſé de Rome, les Conſuls Brutus & Collatinus firent du *Champ* de Mars le lieu des Aſſemblées & des Elections. Le *Champ* de Mars n'étoit au commencement qu'un pré au bord du Tibre où l'on faiſoit paître les chevaux, & où la jeuneſſe s'éxèrçoit à la guèrre : on en fit depuis une place magnifique qu'on orna d'une grande quantité de ſtatuës, & d'une belle horloge enrichie d'or. Voyez Aulu-Gelle, Denys d'Halycarnaſſe, Strabon, Pline, Barthélemi Marlianus dans ſa Topographie de l'ancienne Rome, &c. Le *Champ* de Flore eſt une place à Rome où l'on fait la publication des Bulles, des Conſtitutions, &c.

Les Poëtes appellent dans un ſens figuré la profeſſion des armes le *Champ de Mars*. Donner des preuves de ſa valeur dans le *Champ de Mars*, expréſſion poëtique, pour dire, à la guèrre.

Ce mot vient du Latin *campus*, que quelques-uns tirent du Grèc *χαμαίπους*, qui ſignifie proprement *celui qui marche à pied* : mais ici il ſignifie *qui n'a pas de grands pieds*, des piéds élevez comme en ont les montagnes. Ce qui prouve cette étymologie, c'eſt que les Grècs appellent un *Champ*, *πεδίον*. Voyez Martinius, qui appuye abondamment cette étymologie.

On appelloit anciennement en France, *Champs de Mars*, les aſſemblées de toute la nation que le Roi convoquoit tous les ans, ou pour dreſſer de nouvelles loix, ou pour décider des grandes affaires du Royaume. On les nomma ainſi, ſoit parcequ'elles ſe tenoient d'ordinaire au mois de Mars ; ſoit à l'imitation du *Champ de Mars*, qui étoit deſtiné à Rome pour de pareilles aſſemblées. On le nomma depuis le *Champ de May*, parce qu'on tranſporta & qu'on tint ces Aſſemblées au mois de May. Dans Grégoire de Tours il eſt appellé *Campus Martius*, dans Frédegaire P. IV. ch. 125. & 130. *Campus Madius*, & dans les Annales de Mets *Campus Magius*. C'eſt Pepin qui le tranſporta au prémier jour de May ; ce qui le fit nommer *Campus Madius*, d'où l'on a fait par erreur, ou par corruption, *Madius*, & *Magius*.

Le P. Daniel prend le *Champ de Mars*, non pas pour l'Aſſemblée, mais pour le lieu où ſe faiſoit la revûë générale des troupes, & on le nommoit ainſi, dit cet Hiſtorien, non pas que ce fût le nom particulier de quelque *Champ*, ces revûës ſe faiſant tantôt en un endroit, & tantôt en un autre ; mais ou à cauſe que Mars chez les Payens étoit le Dieu de la guèrre, ou plûtôt à cauſe que la revûë ſe faiſoit ordinairement à la fin du mois de Mars, d'où vient que dans la ſuite on l'appella le *Champ de Mai*, parce que la coutume étoit venuë de ſe mettre plus tard en campagne, on ne faiſoit la revûë qu'au mois de Mai. P. DAN. T. I. p. 7. Voyez auſſi M. de Marca Hiſt. de Bearn. Liv. I. ch. 28. & M. Le Gendre, Mœurs des François p. 12. Ailleurs T. I. p. 409. Il dit comme les autres que c'eſt ces Dietes, où Aſſemblées générales des François, qu'on avoit appellées d'abord le *Champ de Mars*, & qui s'appellèrent depuis le *Champ de Mai*, parce que Pepin en changea le mois. Pepin tenoit actuellement l'Aſſemblée ordinaire, ou le *Champ de Mai*. P. DAN. Sous la troiſiéme Race ces aſſemblées ont pris le nom d'*Etats Généraux*. *Regni comitia*.

CHAMP, en tèrmes de Guèrre, ſignifie le lieu où on donne quelque bataille, ou combat. *Pugnæ*, *prælii locus*. Ce Général eſt demeuré maître du *champ* de bataille. Dans les combats ſinguliers

il y a ſouvent quelqu'un qui demeure ſur le *champ*, qui eſt tué ſur le *champ*. En Poëſie les *champs* de Mars c'eſt la guèrre, les *champs* de bataille. Les *champs* de Neptune, la mèr.

Quand par tout dans les champs *de Mars ou de Neptune*
Sous tes heureux drapeaux combattoit la fortune.
De S. Gilles.

On appelloit autrefois *champ clos*, ou *camp clos*, l'eſpace fèrmé de barrière, où les Chevaliers faiſoient des joûtes & tournois, ou des combats à outrance. *Septus ad certamen locus, arena.* Le *champ* eſt demeuré à un tel Chevalier.

Champ, en tèrmes de Blaſon, ſe dit du fonds de l'Écu, qui eſt chargé de divèrſes piéces, dont ſe compoſent les Armoiries. *Area ſcuti.* La bannière de France eſt un *champ* d'azur fleurdeliſé.

Le *champ* d'un tableau, d'une tapiſſerie, c'eſt le fonds, lequel eſt d'ordinaire obſcur, & où il n'y a rien de peint. *Area.* Il faut rembrunir le *champ* de cette tapiſſerie pour en relever davantage les couleurs; le *champ* de ce tableau pour en détacher les figures. Le *champ*, le *fonds*, & le *derrière* d'un tableau, ſignifient la même chôſe. On appelle auſſi le *champ* d'une médaille, le fond où il n'y a rien de gravé. On dit encore qu'une draperie, ou un morceau de bâtiment ſèrt de *champ* à une figure, quand la figure eſt peinte ſur la draperie, ou ſur le bâtiment.

On dit *mettre des ſolives de champ*; pour dire, les poſer ſur la partie la moins large; *Tignum quà parte anguſtius eſt collocare*, enſorte qu'une ſolive qui a 6 pouces d'un ſens, & 4 de l'autre, eſt *miſe de champ* ſi elle eſt ſur la partie de quatre. Il en eſt de même de toutes les autres piéces de bois équarries, que l'on doit *mettre de champ* pour leur donner plus de force, & pour empêcher qu'elles ne plient.

Champ, eſt auſſi un tèrme de Peignier. C'eſt le milieu du peigne d'où ſortent les dents de chaque côté.

Champ, en tèrmes de Méchanique, ſe dit de ce qui eſt poſé horiſontalement, *ſitu horiſonti ad libellam reſpondente collocatus.* Les ſablières ſe couchent de *champ*. Les Horlogers appellent la *roue de champ*, la troiſiéme roue d'une montre, qui fait mouvoir celle de rencontre. Elle eſt poſée horiſontalement, & ſes dents ſont pèrpendiculaires.

Champ, ſe dit figurément des ſujets & des matières où les Auteurs peuvent s'éxèrcer, diſcourir, & combattre. *Campus, materies, argumentum.* Les Poëtes Payens avoient un beau *champ* à s'éxèrcer, à cauſe de la liberté de leurs fictions. Les loüanges du Roi ſont un beau *champ* pour éxèrcer les Hiſtoriens.

Il faut pour démaſquer ce ſubtil hypocrite
Flatter de ſon amour les deſirs effrontez,
Et donner un champ *libre à ſes témeritez.* Mol.

On dit poëtiquement d'un guèrrier, qu'il a montré ſon courage dans le *champ* de Mars; pour dire, à l'armée. On dit en ce ſens de ceux à qui on donne pèrmiſſion de dire ou d'écrire quelque chôſe, Vous le pouvez, le *champ* vous eſt libre.

Champs, au plurier, ſe dit par oppoſition à ce qui eſt enfermé dans les villes. *Rus.* Aller aux *champs*, à ſa maiſon des *champs*. Maiſon des *champs* n'eſt pas une façon de parler noble; il faut dire, maiſon de *campagne*. Bouh.

Pour réparer les maux preſſants
Que le tonnerre a faits à ma maiſon des champs,
Ne pourrois-je obtenir, Sire, avant que je meure,
Un quart d'heure de vôtre tems?

Sanguin, *dans le Recüeil des vers faits par le P. Bouhours 1. Edit. p. 215.*

On dit en tèrmes de Guèrre, Battre aux *champs*; *Signum profectionis indicere*, pour dire, battre la marche, pour décamper, pour partir.

Les Payens ont appellé les *Champs Eliſées*, le lieu des Enfers, où ils croyoient que les âmes des gens de bien alloient après leur mort pour y goûter un étèrnel repos. *Campi Elyſii.* Quelques-uns ont crû qu'ils étoient dans les Iſles Fortunées, qui ſont à préſent les Canaries. Virgile fait la deſcription des *Champs Eliſées* dans le ſixiéme de l'Enéide. On dit auſſi *Champs Eliſiens.*

Quand Segrais détaché des terreſtres liens
Deſcendit plein de gloire aux Champs Eliſiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue,
Et comme à ce diſcours Segrais parut ſurpris,
Si je ſçais, lui dit-il, le fin de vôtre langue,
C'eſt vous qui me l'avez appris.

On appelle à Paris *Champs Eliſiens*, un lieu agréable hors de Paris, planté d'arbres qui forment des allées en tout ſens. Ce nom a été donné à ce lieu-là par alluſion aux *Champs Eliſiens* des Anciens.

Les Champs Eliſées, étoient auſſi des cimetières où les Payens entèrroient leurs morts ſeparément, & dans des tombeaux de pièrre. On en peut voir quelques reſtes dans la ville d'Arles. Les Turcs imitent ces ſortes de cimetières: & ce grand nombre de tombeaux élevez fait un aſpect qui reſſemble à une ville.

Champ, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes. A travers *champ*; pour dire, Hors des chemins. *Paſſim, extrà viam.* A chaque bout de *champ*, *quocumque tempore, qualibet data occaſione*; pour dire, A toute heure, à tout propos. Sur le *champ*; pour dire, Tout d'abord, préſentement, à l'inſtant. *Extemplò, illicò, continuò, ſtatim, ipſo temporis articulo.*

On dit auſſi parler ſur le *champ*, diſcourir ſur le *champ*; pour dire, parler, diſcourir ſans préparation, *ex tempore dicere.* Un diſcours fait ſur le *champ*, *extemporalis oratio.* Facilité à parler ſur le *champ*, *facilitas extemporalis.* Mr De Harlay Archevêque de Paris avoit une facilité mèrveilleuſe à bien parler ſur le *champ*.

Champ, ſe dit en ces phrâſes provèrbiales. Il y a aſſez de *champ* pour faire glane; pour dire, qu'il y aſſez de beſogne pour tout le monde, ou de quoi ſe contenter. On dit qu'un homme a un œil aux *champs*, & l'autre à la ville; pour dire, qu'il eſt fort vigilant, & qu'il ſçait ce qui ſe fait auprès & au loin. On dit auſſi, qu'un homme court les *champs*, court les ruës; pour dire, qu'il eſt fou; qu'il ſe met aux *champs*, quand il s'emporte de colère; & qu'on lui donne la clef des *champs*, quand on le met en liberté de s'en aller, de s'enfuir, & de faire tout ce qu'il voudra.

A champ, Tèrme de Jardinage. Semer *à champ*, autrement à volée, ſe dit proprement des raves, qui au lieu d'être ſemées dans des trous d'une couche, ſont ſemées indifféremment, ſoit ſur une couche, ſoit en pleine tèrre, tout de même qu'on ſeme les autres graines en plein champ. La Quint.

A plein champ. Autre tèrme de Jardinage, qui eſt la même chôſe que *à champ*. Semer *à plein champ*, c'eſt ſemer ſans rayons, ni aucun autre alignement. *Indiſcriminatim ſerere, terræ mandare.* Il faut ſemer ces laituës *à plein champ*. Semer du pèrſil *à plein champ*. Liger.

CHAMPADA. ſ. m. Arbre qui croît à Malaque. Le *Champada* eſt un arbre fort grand & touffu; ſes branches ſont de couleur cendrée, noüeuſes, & jettent une liqueur gluante & âcre comme le Titymale, lorſqu'on y fait une inciſion; le fruit naît du tronc & des groſſes branches. Il ſort d'abord un bouton qui s'ouvre en pluſieurs feüilles, entre leſquelles naît le fruit: il devient d'une groſſeur fort conſidérable, ayant 12 ou 14 pouces de long, & autant de circonférence, de la figure de nos melons: ſon écorce eſt vèrte, toute diviſée en petits pentagones, au milieu deſquels il y a un petit point noir: le pedicule qui eſt gros & ligneux, entrant dans la ſubſtance du fruit, ſe diviſe en pluſieurs gros filamens, qui travèrſant tout le corps du fruit, vont ſe rejoindre vèrs la pointe: il y a pluſieurs groſſes chataignes couvèrtes d'une pulpe blanchâtre qui tiennent toutes à ces filamens en forme de grappe: de ſorte que fendant l'écorce & une ſubſtance ſpongieuſe qui environne toutes ces chataignes, elles ſe dégagent toutes de leurs compartimens, & demeurent attachées à la queuë comme une grappe de raiſin, on ſuce cette pulpe qui eſt autour de la chataigne: elle eſt ſucrée & d'un aſſez bon goût, mais d'une ôdeur un peu forte, & indigeſte. Les gens du païs aiment fort ce fruit, parcequ'il échauffe & entête, mais moins que le durion. Les chataignes ſe mangent cuites dans l'eau; mais elles ſont moins bonnes que les nôtres. Observations Physiques, &c.

CHAMPAGNE. ſ. m. Province de France, qui eſt bornée au ſeptentrion par la Flandre, à l'Orient par la Lorraine, par la Bourgogne au midi, par l'Iſle de France & une partie de la Picardie au couchant. *Campania.* La *Champagne* ſe diviſe en neuf contrées, qui ſont la *Champagne* particulière, le Rémois, le Châlonois, le Pèrtois, le Baſſigni, le païs d'Argone, le Rételois, la Brie & le Sénonois. On la diviſe encore en haute & baſſe *Champagne*; la haute eſt ſa partie ſeptentrionale, & la baſſe eſt celle qui eſt au midi. La *Champagne* a titre de Comté. Elle a même eû des Ducs ſous la prémière race. Les Comtes de *Champagne* ont pris le titre de Comtes Palatins, & les Comtes de Joigny, de Rhetel, de Brienne, de Roucy, de Grand Pré, & de Bar ſur Seine, portoient la qualité de Pairs de *Champagne*, & y tenoient les Grands jours. La Capitale de *Champagne* eſt Rheims.

La *Champagne* particulière renfèrme les Tèrritoires de Troie & de Châlons. Le Gouvèrnement de *Champagne* eſt un des douze grands Gouvèrnemens de France.

Ce nom a été donné à cette Province à cauſe de ſes belles campagnes fèrtiles ſur tout en grains & vins. Les vins de *Champagne* ſont renommez dans toute l'Europe. Deux Poëtes ont fait pluſieurs

ſieurs piéces ces dèrnières années, l'un en faveur du vin de *Champagne*, & l'autre pour le vin de Bourgogne.

La *Champagne* de Bèrry eſt une petite contrée dans la partie occidentale du Bèrry.

CHAMPAGNE. ſ. m. C'eſt un nom que l'on donne à un valet ou laquais, qui eſt de Champagne. Où eſt *Champagne*? Qu'on me faſſe venir *Champagne*.

On le dit auſſi pour du vin de Champagne.

Je paſſe la nuit & le jour
A m'enyvrer de ce Champagne,
Pour étourdir un fol amour
Qui par tout m'accompagne.

CHAMPAGNE. Tèrme de Blâſon, eſpèce embas, qui occupe le tièrs de l'Écu vèrs la pointe. *Campus.* On l'appelle autrement *plaine*. Cette pièce eſt râre en Armoiries, ſelon le Père Meneſtrier.

CHAMPAGNE. Tèrme de Coutumes, de Finances, &c. On appelle *droit de Champagne*, un droit qui appartient aux gens des Comptes, ſçavoir, vingt ſols des Fèrmes de mille livres, & au deſſus, & quarante ſols des Fèrmes qui éxcedent mille livres.

CHAMPAGNOL. ſubſt. m. *Fungus.* Ce mot, qui n'eſt plus en uſage, veut dire *Potiron. Champagnol* approche fort de *Champignon.*

CHAMPANE. ſ. f. Bâtiment des Indes de 60 à 80 tonneaux, qui n'a que des courcives : il eſt conſtruit ſans cloux, les membres étant ſeulement couſus avec des chevilles de bois, & les bordages emboëtez. *Navigium Indicum.*

CHAMPART. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit qu'a un Seigneur de prendre ſur les champs dépendans de ſa Seigneurie la dixième, treizième ou quinzième gèrbe dans la moiſſon de ſes tenanciers, comme le Curé fait la dîme pour ſon droit eccléſiaſtique. *Jus agrarii ſolarii legendi.* Il y a des tèrres qui payent la dîme, d'autres le *champart.* Favin ſemble les confondre dans ſon hiſtoire de Navarre Liv. VII. p. 401. où il dit que ces tèrres payoient la dixième, & que pour cela elles étoient appellées *Agri decumates.* Le droit de *Champart* emporte lods & vente s'il eſt ſeigneurial, & tient lieu de chef cens, autrement, & ſi ce n'eſt qu'un droit foncier conſtitué après le cens, il n'emporte point lods & ventes. LANGE. On leve auſſi le *champart* ſur les légumes.

Ce mot vient de ce que ce droit eſt comme une partie du champ que le Seigneur s'eſt reſervée. En ce cas il emporte lods & vente, auſſi bien que le cens. On l'appelle en quelques endroits *terrage*, & en Latin *campi pars.*

CHAMPARTER, ou CHAMPARTIR, ſelon quelques-uns v. act. Lever le droit de champart. *Agri ſolarium cogere.* Un Laboureur ne peut enlever aucune de ſes gèrbes, que le champ ne ſoit *champarté.*

CHAMPARTERESSE. adj. qui ſe dit de la grange ſeigneuriale où ſe mettent les champarts. *Horreum manipulorum decumanorum.* Les tenanciers des tèrres ſont obligez de conduire à leurs frais les gèrbes priſes par le Champarteur dans la grange *champarteresse*, auparavant que d'enlever aucune de celles qui leur appartiennent.

CHAMPARTEUR. ſubſt. m. Fèrmier, ou homme commis par le Seigneur pour lever ſon droit de champart. *Coactor agrarii ſolarii.*

CHAMPÉ. adj. Tèrme de Blâſon, ſe dit lorſqu'on ne veut éxpliquer que la qualité du champ. Midelbourg porte un château d'or *champé* de gueules. *Campus minio affectus.*

CHAMPENOIS, OISE. ſubſt. m. & f. Qui eſt de Champagne. *Campanus. Campanenſis.* Nicolas Perrot d'Ablancourt de l'Academie Françoiſe, dont nous avons des Traductions d'Auteurs Grècs & Latins, ſouvent citées dans cet Ouvrage, étoit *Champenois.* Eudes II. Comte de Blois fut ſurnommé le *Champenois*, parce qu'après la mort d'Étienne de Vèrmandois ſon couſin il s'empara de la Champagne, quoique le Roi Robèrt s'y oppoſât. Les *Champenoiſes* Demoiſelles annobliſſent leur mari. Ce fut une ſuite de la bataille de Fontainay en Champagne entre les enfans de Loüis le Débonnaire. Car dit Gollut Mem. des Bourgongnons Liv. IV. Ch. 6. la Nobleſſe de Champagne y demeura preſque toute ; de ſorte qu'il fut pèrmis aux Demoiſelles d'annoblir leurs maris.

Auſſi les Champenois *pendant ſon regne heureux*
Se piquant de délicateſſe,
De grandeur & de politeſſe,
Se montroient preſque tous braves & genereux.
Mlle L'HÉRITIER.

CHAMPESTRE. adj. m. & f. Epithete qu'on applique à ce qui tient quelque chôſe de la campagne. *Ruſticus.* Cette maiſon eſt ſeule, & en un lieu bien *champêtre.* Ce Bèrger joüoit des airs *champêtres* ſur ſon chalumeau. On appelle auſſi un *champêtre*, un champ en friche, ou fort éloigné des habitations. Rien ne charme davantage les eſprits délicats qu'une ſimplicité ruſtique, & l'innocence des plaiſirs *champêtres.* S. ÉVR.

Et dans mon cabinet aſſis au pied des hêtres,
Faire dire aux échos des ſottiſes champêtres. BOIL.

Tous les ſoins ſont bannis des demeures champêtres,
On y vit ſans ſujets, mais on y vit ſans maîtres. VILL.

CHAMPIGNON. ſ. m. *Fungus.* Plante dont la ſubſtance eſt d'une tiſſure différente de celle de toutes les autres plantes, & dont on n'a pû encore découvrir les fleurs, ſuppoſé qu'elles en ayent, auſſi ſon caractère ne ſe tire point de ces parties-là, comme dans les autres plantes, mais ſeulement du port extérieur de ſes eſpéces. Le vulgaire appelle indifféremment *champignon* toutes les plantes fungueuſes, qu'on diſtingue cependant en celles qui croiſſent ſur tèrre, & qui ſont compoſées d'un pédicule, & d'une tête, ou chapiteau, couvèrt pour l'ordinaire en dehors, concave par deſſous, & garni de pluſieurs lames ou feüillets, ou de petits tuyaux rangez les uns auprès des autres, ce qui rend ſa ſurface intèrne toute poreuſe. On remarque en général que le *champignon* eſt toûjours ſuſpect dans ſon uſage, l'expérience l'a fait quelquefois éprouver aux plus friands. Il eſt vrai cependant qu'il y en a de plus ou moins nuiſibles ; ceux qu'on mange plus volontiers ſont le Mouceron, *Fungus parvus, Mouceron dictus* ; on en trouve en pluſieurs endroits du Royaume. On mange preſque toute l'année à Paris le *Fungus campeſtris albus ſuperne inferne rubens.* On fait une couche avec du tèrreau préparé, & il ne manque guères d'en lever lorſque la couche eſt bien faite. La plûpart des autres eſpéces ſont nuiſibles, ſur tout les eſpéces qui ont des feüillets noirs, & qui ſentent mauvais.

On appelle Agaric un *champignon* qui croît ſur le Méleze, on le diſtingue en mâle ou en femelle. Le mâle ſèrt aux Teinturiers en noir, la femelle au contraire eſt un purgatif hydragogue. *Agaricus, ſive fungus laricis* ; le mâle croît ſur les noyers, & ſe nomme *Agaricus pedis equini forma.* Le Fungoïdes ne diffère du *champignon* que par ſa figure extérieure. En effet, ce *champignon* eſt ordinairement formé en coupe. La Morille, *Bolatus*, eſt même une ſorte de *champignon* ; elle eſt à preſent en uſage comme le Mouceron & les *champignons* bons à manger. Ce dèrnier *Fungus* eſt criblé comme les rayons d'une ruche. La veſſe de loup eſt une autre ſorte de *champignon*, qui en ſe ſéchant ſe réduit tout en poudre, cette poudre eſt bonne pour arrêter les hémorragies des hémorrhoïdes, *Fungus ſive crepitus lupi, lycoperdon vulgare.* Les Corralloïdes ont été ainſi appellez à cauſe que cette plante quoique fungueuſe eſt branchuë comme le corail ; on mange quelques-unes de leurs eſpéces. Le *champignon* de ſureau eſt eſtimé pour la ſquinancie, *Fungus ſambucinum, ſive auricula-pede.* On met enfin la truffe, *Tubera*, parmi les plantes fungueuſes. Il y a quelques eſpéces de *champignon* dont on a vû tomber une ſemence noire en forme de pouſſière. L'Empereur Claude fut empoiſonné en mangeant des *champignons.* Et parce qu'il fut mis à ſa mort au nombre des Dieux, on les appella *la viande des Dieux.*

Il y a des *champignons* qu'on appelle *porcini*, ou *champignons de pourceaux*, qu'on fricaſſe à l'huile & au beurre, parmi leſquels il y en a de venimeux. Rhaſis fait mention d'un *champignon*, dont la poudre miſe ſur un bouquet, empoiſonne quand on le flaire. Matthiole dit qu'il a vû des *champignons* qui peſoient trente livres, qui étoient jaûnes comme fin or ; & qu'il y en a à Rome & à Naples qui viennent ſur des pièrres qu'on arroſe. Il obſèrve auſſi que les meilleurs *champignons* ne valent rien quand on en mange trop ; qu'ils ſurmontent & éteignent la chaleur naturelle : & il nomme le *champignon*, la vraye enſeigne du logis de la mort. Ferrantes Impèratus dit avoir vû des *champignons* qui peſoient plus de cent livres. Cluſius parle d'un qui étoit aſſez gros pour nourrir plus d'un jour toute une famille : & on dit que dans les confins de la Hongrie & de la Croatie il en croît de ſi gros, qu'un ſeul peut remplir & faire la charge d'un chariot. XV. JOURN. DES SÇAVANS 1678. On a vû un homme en Allemagne, dont les reins à ce que l'on jugeoit, étoient d'une ſubſtance de *champignon*, parceque après d'épouvantables douleurs, qu'on avoit toûjours cru être de la pièrre, il jetta de tems en tems de petits *champignons*, comme les autres font des pièrres. IB. 1679. p. 35.

Ménage tient que ce mot vient du Latin *campinio*, à cauſe qu'il naît dans les champs ſans être ſemé.

On

On dit provèrbialement d'un homme qui s'eſt élevé, qui a fait fortune en peu de tems, qu'il eſt venu tout en une nuit comme un *champignon*.

Champignon de lampe, eſt le bout de la mèche quand elle eſt conſumée, qui paroît ſur tout en tems humide; & c'eſt un ſigne de pluye. *Lucerna fungus*.

Champignon, en Médecine, eſt auſſi une tumeur, ou une excreſcence de chairs qui naiſſent en pluſieurs parties du corps, comme aux paupières, aux parties honteuſes, ou à la tête, quand le crâne a été trepané ou rompu, & que les membranes du cèrveau ont été bleſſées. *Fungoſa carnis tumor*. Il y en a qui ſortent hors des fractures des os, & qui ſont faites effectivement comme des *champignons*; ce qui leur en a fait donner le nom.

Champignon, en Architecture. Eſpéce de coupe renvèrſée, taillée d'écailles par deſſus, qui ſert aux fontaines jailliſſantes à boüillonner l'eau d'un jet, ou d'une gèrbe en tombant. *Fungus*.

CHAMPION. ſ. m. Homme de guèrre, brave & généreux, qui ſoutient une querelle, un parti, par les voyes d'honneur, contre ceux qui l'attaquent. *Pugnator*. Les injures faites à l'honneur des Dames ſe vangeoient autrefois par le combat de deux *champions*. Ce Prince avoit pluſieurs braves *champions* dans ſon armée.

Ménage dérive ce mot de *campio*, ſuivant les Gloſes d'Iſidore, *qui campo decertant*. En ce cas le mot de *camp* étoit pris pour le düel qui ſe faiſoit dans un camp clos. *Campion* ſignifie auſſi en Allemand un homme qui ſe bat en düel; & *camp* un düel, & *campen*, ſe battre en düel, tout cela de camp, qui ſignifie champ, le lieu où l'on ſe bat, du Latin *campus*. C'eſt la remarque des Bollandiſtes, *Mart. T. II. p. 494. D.* Ce mot *campio* eſt très-ancien, quoiqu'il ne ſoit pas de la bonne Latinité. Il ſe trouve dans Grégoire de Tours. Du Cange dérive *champion* de l'Allemand *kampff*, qui ſignifie *combat*: & il remarque qu'on appelloit proprement *champions*, ceux qui ſe battoient pour ceux qui étant obligez ſelon la coutume d'accepter le düel, avoient pourtant une juſte éxcuſe pour s'en diſpenſer, comme pour être trop vieux, trop jeunes, ou infirmes, ou Eccléſiaſtiques, & en autres cas où ils étoient obligez de donner des *champions*, qu'on appelloit auſſi *advoüez*. Il ajoûte que c'étoit le plus ſouvent des mèrcenaires qu'on loüoit pour de l'argent, & qui paſſoient pour infames. Il y avoit auſſi des vaſſaux, qui par leur foi & hommage étoient obligez envèrs leurs Seigneurs de ſe battre pour eux en cas de beſoin. C'étoient ſeulement des combattans à pied armez d'un bâton & d'un bouclier. Il rapporte amplement les cérémonies de ces combats, & les peines des vaincus.

Cette coutume de décider les différens qu'on avoit, par le combat, vint autrefois du Nord en Allemagne, en France, en Bourgogne, & paſſa inſenſiblement dans tout le reſte de l'Europe. On choiſiſſoit deux *champions* pour ſoutenir le pour & le contre. Avant que d'en venir aux mains il falloit qu'il y eût ſentence qui autoriſât le combat. Quand le Juge avoit prononcé, l'accuſé jettoit un gage (d'ordinaire c'étoit un gand.) Ce gage de bataille étoit relevé par le Juge, & quelquefois par l'accuſé avec la pèrmiſſion du Juge; enſuite les deux combattans étoient envoyez en priſon, ou mis à la garde de gens qui en répondoient. Celui des deux qui s'enfuyoit étoit déclaré infame, & convaincu d'avoir commis le crime qu'on lui imputoit. Les gages reçus l'accuſé & l'accuſateur ne pouvoient plus s'accommoder que du conſentement du Juge. Ils ne l'obtenoient qu'avec peine, & jamais ſans payer l'amande que le Seigneur avoit droit de prendre ſur la ſucceſſion du vaincu. C'étoit le Juge ou le Seigneur qui fixoit le jour du combat. C'étoient eux qui étoient tenus de préparer le champ, & de fournir aux combattans des armes ſortables. Si le combat ſe faiſoit à pied les *champions* ne pouvoient avoir qu'une épée & un bouclier; s'il ſe faiſoit à cheval, on les armoit de toutes piéces. Ces armes étoient portées au ſon des fiffres & des trompettes par le Juge au milieu du champ, & là benites par un Prêtre avec de grandes cérémonies. Avant que de s'approcher les combattans juroient qu'ils n'avoient ſur eux aucun charme, & qu'ils ſe comporteroient en loyaux & preux Chevaliers. Après les parreins leur ceignoient l'épée, & d'autres gens leurs préſentoient, l'un le cheval, l'autre la lance; enfin par un cri public les Hérauts défendoient au peuple de faire ni ſigne, ni bruit, ni de favoriſer en quelque manière que ce fût l'un ou l'autre des combattans.

L'action commençoit par force démentis que ſe donnoient les *champions*, puis les trompettes ayant ſonné ils en venoient aux mains. Après qu'ils s'étoient donné le nombre de coups de lance, d'épée ou de dague qui étoient marquez dans le cartel, les Juges du combat jettoient en l'air une baguette pour avèrtir les *champions* que le combat étoit fini. S'il duroit juſques à la nuit avec un ſuccès égal, l'accuſé étoit réputé vainqueur: la peine du vaincu étoit celle qu'eût mérité le crime dont on l'accuſoit. Si le crime méritoit la mort, le vaincu étoit déſarmé, traîné hors du champ, & éxécuté auſſitôt. Il n'y avoit que les Eccléſiaſtiques, les malades, les eſtropiez, les jeunes gens au deſſous de 20 ans, & les hommes au deſſus de ſoixante, qui fuſſent diſpenſez du combat. Tous étoient obligez de combattre en pèrſonne, ou de mettre un homme en leur place. On nommoit proprement *champions* ces braves de profeſſion, qui moyennant bien de l'argent entroient en lice pour un autre. Si le crime dont il s'agiſſoit méritoit une peine capitale, le *champion* qui ſuccomboit étoit ſans forme de procès mis à mort le moment d'après avec l'accuſateur, ou l'accuſé qui l'employoit. Le Gendre.

Champion du Roy, en Angletèrre, eſt un Héraut, qui après le couronnement du Roi entre à cheval & armé de toutes piéces dans la ſalle du feſtin, jette ſon gand par tèrre, & préſente un cartel à quiconque oſeroit nier, que le nouveau Prince fût légitime Roi d'Angletèrre.

On dit figurément, que les Martyrs ont été de braves *champions* de la Foi, parce qu'ils l'ont défenduë au péril de leur vie. Et en général, il ſe dit de toutes ſortes d'aſſaillans braves, généreux, illuſtres. Martin Sécretaire du Pape Félix V. a fait un Poëme en faveur des Dames, qu'il a intitulé, le *Champion des Dames*.

Une palme ſi vulgaire,
N'eſt pas pour un tel champion. Voit.

Champion ne ſe dit guères aujourd'hui que dans le ſtile familier, ou le ſtile burleſque, & en riant. Tandis que les coups de poing alloient, & que nos *champions* ſongeoient à ſe défendre. La Fontaine.

Eau de deux champions. Voyez Eau.

CHAMPISTEAUX. adj. On l'a dit autrefois pour *dépiteux*. *Moroſus, faſtidioſus*.

CHAN. Voyez CHAM, & prononcez *Kan*.

Chan. ſ. m. C'eſt une Hôtellerie chez les Turcs, & la même chôſe que *Caravenſeras*. Voyez ce mot. Les *Chans* ſervent de retraite aux Voyageurs, ſoit dans les campagnes, où il n'y a point d'habitations, ſoit dans les villes mêmes; & l'on y loge *gratis*.

CHANAAN. ſ. m. C'eſt le nom propre d'un fils de Cham; qui donna ſon nom à la terre que ſa poſtérité eut en partage, & dont nous allons parler. Les enfans ou la poſtérité de *Chanaan* fut maudite par Noé. *Chanaan* eſt quelquefois la même chôſe que les Chananéens, la poſtérité de *Chanaan*; de même qu'Iſraël ſignifie ſouvent les Iſraëlites. Les Sidoniens, Amalec & *Chanaan* vous ont opprimé. *Jud. X.* 12. *Chanaan* ſignifie auſſi quelquefois le païs qu'on appelle plus communément la tèrre de *Chanaan*. Ainſi l'on trouve dans l'Écriture les bornes, les confins de *Chanaan*; les Rois de *Chanaan*. La langue de *Chanaan*; c'eſt-à-dire, Chananéenne, ou des Chananéens, eſt celle que nous nommons plus ordinairement la langue Phénicienne. C'étoit la même langue que l'Hébreu; ou du moins elle en différoit très-peu, comme nous le voyons par tous les noms de cette langue qui ſont dans l'Écriture, & par les mots Puniques que S. Auguſtin & les autres anciens nous ont conſervez.

Chanaan. La Tèrre de *Chanaan*. *Terra Chanaan, Chanaanitis*. C'eſt la tèrre qu'occupèrent les Chananéens promiſe enſuite à Abraham, & donnée à ſa poſtérité, & appellée la Tèrre promiſe, la Tèrre de promiſſion, la Tèrre Sainte. Elle comprenoit en général ce qui eſt enfèrmé entre l'Arabie déſerte au midi, la Mèr morte & le Jourdain au levant, la Phénicie & l'Antiliban au nord, la Méditèrranée & les Philiſtins au couchant; & outre cela les Royaumes d'Og & de Baſan à l'orient du Jourdain. Cependant quoique les Rois & les peuples de ces deux Royaumes fuſſent des Chananéens, on ne les comprend point communément dans ce qu'on appelle la *Tèrre de Chanaan*. Elle étoit diviſée en pluſieurs Royaumes, dont il eſt parlé dans les Livres de Moyſe, & ſur tout dans celui de Joſué. De la Rüe a fait une Carte de la *Tèrre de Chanaan*. Depuis que les Iſraëlites en furent les maîtres elle fut autrement diviſée, comme nous le dirons au mot Tèrre Sainte.

CHANCE. ſ. f. Prémier coup de dez qu'on jette pour en faire joüer un autre. *Primi teſſerarum jactus, fortuita puncta*. Ainſi on dit, Livrer la *chance* à quelqu'un, pour lui donner lieu de joüer un coup enſuite.

Ce mot vient du Latin *cadentia*, ſelon quelques-uns. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *chance*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *cas fortuit*.

Chance, Eſt auſſi un jeu particulier du dez qui ſe joüe avec cèrtaines régles, & qui ne tombe que ſur cèrtains points. *Certus teſſerarum jactus*.

Chance, ſignifie auſſi coup heureux, rencontre avantageuſe, fortuite. *Felix ac fortuitus teſſerarum jactus*. Vôtre arrivée m'a porté *chance*. On dit que la *chance* a tourné, lorſque d'heureux au jeu

jeu qu'on étoit, on devient malheureux. *Fortuna vertit.* J'ai gagné au commencement ; mais la *chance* a tourné.

On dit proverbialement, qu'un homme a conté ſa *chance* ; pour dire, ſon hiſtoire, ſa bonne ou mauvaiſe fortune.

CHANCEL, ou CHANCEAU. ſ. m. Eſt une partie du chœur d'une Egliſe, qui eſt entre le maître autel, & la baluſtrade qui le ferme : c'eſt où ſe mettent les Miniſtres ſervans à la Meſſe. *Cancelli.* C'eſt un droit honorifique, d'avoir droit de banc & de ſépulture dans le *chancel* d'une Égliſe. *Chanceau* s'eſt dit auſſi autrefois pour *chaſſis*.

Ce mot vient de *cancellum*, Latin, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charlemagne en cette ſignification. MÉN. Et ce mot a ſignifié toute ſorte de treilles ou de barres croiſées, ſoit de bois, ou de fèr, ou même de traits de plume.

CHANCELADE. Voyez CHANCEILADE.

CHANCELANT, ANTE. adj. Qui n'eſt pas fèrme, ſtable, aſſûré. *Titubans, vacillans.* La fortune eſt fort *chancelante*, & n'eſt jamais aſſurée. Les eſprits foibles ſont *chancelans* dans leurs opinions. Être *chancelant* dans ſon devoir. ABLANC. La multitude étoit déja toute ébranlée & *chancelante*. VAUG. Combien de familles *chancelantes* ont été ſoutenuës par ſon ſecours ? FLECH.

Oui, je ſens qu'à vos yeux mon courroux chancelant,
Trebuche, perd ſa force, & meurt en vous parlant. CORN.

CHANCELER. v. n. Branler, n'être pas fèrme & aſſuré ſur ſes piéds, vaciller, être toûjours ſur le point de tomber. *Titubare, vacillare.* La marque d'un homme qui a trop bû, c'eſt qu'il *chancele*, qu'il marche en penchant le corps tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre. *Vacillare ex vino.* Il s'apperçut que le Roi *chanceloit* & laiſſoit aller ſes armes de foibleſſe. VAUG. On ne voit point mes pas ſous l'âge *chanceler*. BOIL.

Il ſe dit auſſi des chôſes qui ſont ſujettes à varier, à manquer, à changer, à trebucher. Aléxandre vit ce jour-là *chanceler* ſa fortune. VAUG. Sa mémoire *chancela* dès le commencement de ſa harangue. Ces gens ne ſeront pas long-tems amis, leur amitié *chancele* déja.

Sous le coupable effort de ſa noire inſolence,
Themis a vu cent fois chanceler *ſa balance.* BOIL.

CHANCELER, Se dit figurément de ceux qui ſont incèrtains dans leurs opinions, dans leurs déciſions. *Animo titubare, vacillare.* Il ne faut pas qu'un Auteur grave *chancele* dans ſes opinions, il faut qu'il décide nettement. Il eſt encore irréſolu, il *chancele*. Quelques-uns dérivent ce mot de *cancellare*.

CHANCELANT, ANTE. Part. & adj. Il a au propre & au figuré les ſignifications de ſon vêrbe. Mémoire *chancelante*, fortune *chancelante*, *chancelant* dans ſon devoir, cette expreſſion eſt de Vaugelas dans ſa traduction de Quinte Curce.

CHANCELEMENT. ſ. m. Démarche qui n'eſt pas fèrme, qui n'eſt pas aſſûrée. *Titubatio, vacillatio.* DANET. TACHARD.

CHANCELERIE. ſ. f. Pluſieurs écrivent avec deux *ll. Chancellerie.* Office & dignité. *Cancellarii dignitas & officium.* Il y a auſſi des *Chanceleries* établies près les Cours de Parlement & autres Cours. Ainſi il y a les *Chancelleries* de Paris, de Toulouſe, de Bourdeaux, de Dijon, de Bretagne, de Dauphiné, Roüen &c. On dit auſſi Echiquier de Normandie. Voyez l'Édit de Charles VIII. donné à Amboiſe le 11e Decembre 1493. rapporté par Teſſereau *hiſt. de la Chanc. T. I. p. 65.* Le commencement de la *Chancelerie* de France a cela de commun avec toutes les chôſes qui ſont fort éloignées de nous, que le tems empêche qu'on n'en puiſſe aiſément découvrir la vérité. TESSEREAU. Il y a de Grands & de petits Officiers de la *Chancelerie*. Les grands ſont le Chancelier, le Garde des Sceaux, les Sécretaires du Roi &c. Les petits ſont l'Aumônier, les Huiſſiers, Fourrier, Ciriers, Valet Chauffecire, & Porte-coffres. Le *Sciendum* de la *Chancelerie* eſt une de ſes plus authentiques piéces. TESSEREAU, *T. I. p. 39.* Nous en parlerons au mot SCIENDUM. On dit groſſe *Chancelerie* de cire vêrte. ID. *T. I. p. 14.* Cet Auteur appelle *Petites Chanceléries* celles qui ſont établies près les Cours du Royaume, tant des Parlemens, que Préſidiaux. Il y a auſſi des *Chanceleries* près les Chambres des Comtes & les Cours des Aides. *Chanceleries* Préſidiales, ſont celles qui ſont près les Préſidiaux. Voyez l'hiſtoire Chronol. de la *Chancelerie* par Teſſereau.

CHANCELERIE, ſignifie auſſi le lieu où ſe ſcellent les Lettres Royaux, les Arrêts & proviſions d'Offices. *Franciæ Cancellarii juridiciale prætorium.* Le Sieur Teſſereau Sécretaire du Roi a fait une hiſtoire Chronologique de la *Chancelerie* de France.

La *grande Chancelerie*, Eſt celle où on ſcelle avec le grand ſceau du Roi gardé par Monſieur le Chancelier, & qui a autorité par toute la France, & en tous Parlemens. *Superius majoris ſigilli prætorium.*

La *petite Chancelerie*, Eſt celle qui ſe tient par un Maître des Requêtes, ou par un autre Officier, où on ſcelle avec un petit ſceau. *Inferius minoris ſigilli prætorium.* Il n'a autorité que dans le reſſort du Parlement où elle eſt établie. Il y en a dans tous les Parlemens.

On appelle auſſi la *Chancelerie*, les maiſons où loge le Chancelier qui lui ſont affectées auprès des Maiſons Royales, comme à S. Gèrmain, à Fontainebleau, à Vêrſailles, &c. *Aſſignatum in regalibus domibus Cancellario Franciæ hoſpitium.*

On ſe ſert encore de ce têrme en parlant des expéditions qui ſe font en *Chancelerie*, quand elles ne ſeroient pas ſcellées : comme les ſignatures de Cour de Rome pour les proviſions des Benéfices viennent en papier de la *Chancelerie* Romaine. On y fait différence entre la Pénitencerie, & la *Chancelerie*. Les régles de la *Chancelerie* Romaine ne ſont reçuës en France qu'en peu de rencontres. On les trouve à la fin de la Pratique de Rebuffe. Le Style de la *Chancelerie*, le Tréſor de la *Chancelerie*, ſont des livres qui contiennent des formules de toutes les Lettres de *Chancelerie*, ſoit de grâce, ſoit de juſtice.

On appelle encore *Chancelerie*, le corps des Officiers qui ſont néceſſaires pour le ſceau, les Grands Audienciers, les Sécretaires du Roi, les Tréſoriers, Controlleurs, Référendaires & Chauffecires. La *Chancelerie* a été au devant du Roi à ſon entrée. *Collegium Magiſtratuum ad Cancellarii munus pertinentium.*

On appelle auſſi *Chancelerie*, le Greffe d'un Conſulat de Marine où l'on délivre des expéditions authentiques, comme celles des Notaires & des Greffiers.

CHANCELERIE, en Angletêrre, c'eſt la Cour Souveraine du Royaume pour les affaires civiles. *Supremus totius Angliæ civilibus in rebus magiſtratus.* Le Grand Chancelier, ou le Garde du Grand ſceau, eſt le ſeul Juge de cette Cour : ſeulement dans les cas difficiles il prend conſeil, & cependant il n'eſt pas obligé de s'y conformer. Il doit juger ſelon les loix, & les ſtatuts du Royaume, mais il peut auſſi juger ſelon l'équité, & modérer la rigueur de la loi, ſelon laquelle les autres Juges ſont obligez de prononcer. La Cour de la *Chancellerie* eſt au deſſus de toutes les autres, dont elle peut corriger, & réformer les jugemens. On la diviſe en deux Cours, l'une où l'on juge à la rigueur, & là les procédures, & tous les actes ſe font en Latin. Il y a 24 Clêrcs établis pour cela. L'autre eſt celle de l'équité, & là les procédures ſe font en Anglois : ſix Clêrcs ſont ordonnez pour ces ſortes d'actes. Comme la dèrnière eſt une Cour de conſcience & de miſéricorde, il y a moins de chicane, & l'on y abrége fort les procédures. Le Chancelier a 12 Aſſiſtans, qu'on appelloit autrefois *Coadjuteurs.* Ils ont des appointemens du Roi, & doivent être Docteurs en Droit civil. Le Chancelier les conſulte dans les cas importans, & douteux, ſans être obligé abſolument de déférer à leur avis. Le prémier de ces Aſſiſtans eſt le *Maître des Rolles* ; il juge en l'abſence du Chancelier. Il a ſéance dans la Chambre haute à côté du Chancelier. C'eſt auſſi la Cour de la *Chancelerie* qui dreſſe les lettres circulaires du Roi pour convoquer le Parlement ; les Édits, les Proclamations, les Pardons &c. CHAMBERLAIN.

CHANCELIER. ſ. m. Prémier Officier de la Couronne en ce qui regarde la Juſtice, & qui eſt le Chef de tous les Conſeils du Roi. *Franciæ Cancellarius.* La principale fonction du *Chancelier*, c'eſt de garder le Sceau Royal. On ne dépoſſède point un *Chancelier* ; mais on lui donne quelquefois un Garde des Sceaux. Le *Chancelier* de France eſt Préſident né du Grand Conſeil. Les Cours Souveraines lui rendent les prémiers honneurs après le Roi ; il a ſeul le droit d'y préſider. Il ne prête le ſerment qu'entre les mains du Roi. Il ne porte jamais le deüil, pour quelque raiſon que ce ſoit. La raiſon de ce privilége eſt, qu'il ſe détache de lui-même, pour ne plus repréſenter que la Juſtice, dont il eſt le Chef. LE MAIT. Les Rois ont raſſemblé dans le *Chancelier* l'autorité de toutes les Magiſtratures : c'eſt pourquoi ſes Lettres ſont repréſentées dans toutes les Cours Souveraines. Il a chez lui les marques de la Majeſté Royale ; ſa maiſon eſt ornée de fleurs de lis. ID. Le *Chancelier* a ſéance & opine le prémier après les Princes du ſang ; & au Parlement il précède le Connétable. LE P. ANSELME. Le *Chancelier* eſt la bouche du Prince, & l'interpréte de ſes volontez. LE MAIT. Le *Chancelier* fut du tems du Roi Dagobert appellé *Grand Référendaire*, comme on recueille d'un paſſage d'Aimonius. Sous Hugues Capet il appoſoit ſeulement ſon ſeing aux Lettres patentes après la ſignature du Grand Maître, du Grand Chambellan, du Grand Échanſon, & du Connétable.

On ne peut pas douter que Pharamond, Clodion & Méroüée, ſes ſucceſſeurs, n'ayant eû des *Chanceliers* & des Sécretaires, quoique l'hiſtoire ne rapporte point leurs noms. Quelques Auteurs modernes font Widiomare *Chancelier*, ou Référendaire du Roi Childeric ; mais ſans aucun fondement. Grégoire de Tours ne

lui donne point cette qualité. Le prémier Référendaire (car c'eſt le nom dont les *Chanceliers* de France ont été appellez ſous la prémière race de nos Rois) ſe nommoit Aurélien. Il exèrça cette charge ſous Clovis Ve Roi des François. Hincmar dit qu'il portoit l'anneau ou le ſceau de ce Prince. TESSEREAU. D'autres font Aurélien Grand Chambellan, & non pas Référendaire. Voyez Bardin & ci-deſſus au mot CHAMBELLAN. Valentinien eſt le prémier qu'on trouve qui ait ſigné les Chartes de nos Rois en qualité de Notaire, ou Sécretaire, *Amanuenſis*. Il fit cette fonction ſous Childebert Roi de Paris & fils de Clovis. TESSEREAU, qui donne une ſuite Chronologique des Référendaires & *Chanceliers* de France au commencement de ſon hiſtoire Chronologique de la Chancelerie. Grégoire de Tours Ch. 28. des miracles de S. Martin donne à entendre que le Référendaire avoit ſous lui pluſieurs *Chanceliers.* Ainſi ce mot en ce tems-là ſe prenoit pour Notaire, ou Sécretaire. Ces *Chanceliers* comme dit M. De Cordemoy, ne ſèrvoient qu'à écrire ou à ſigner les Actes, que les Référendaires devoient ſcéler, & par ſucceſſion de tems le nom de ces petits Officiers a été donné à celui qui non ſeulement garde le ſceau du Prince, comme faiſoient les Référendaires, mais préſide à tous les Conſeils, comme le Chef de la Juſtice, & le prémier des Magiſtrats. Sous la ſeconde race de nos Rois les *Chanceliers* ſont appellez non plus Réferendaires, mais Apocriſiaires, Archichanceliers, Archinotaires, Archichapelains, & ſouverains & ſuprêmes *Chanceliers.* Cette dignité augmenta beaucoup ſous la troiſième race, ſous laquelle le ſeul nom de *Chanceliers* eſt reſté à celui qui en eſt pourvû. C'eſt Louis le Jeune qui donna aux *Chanceliers* le droit d'aſſiſter avec les Pairs au jugement des Pairs. Philippe le Bel leur donna dans le Parlement qu'il établit à Paris l'an 1302. rang immédiatement après un Evêque, un Prince du ſang, & avant tous autres Juges. Voyez ſur tout cela, & tout ce qui regarde le *Chancelier,* Teſſereau déja cité.

La charge de *Chancelier* ne ſe vend point. Elle n'étoit autrefois que la cinquième charge de la couronne, il y avoit devant lui le Sénéchal, le Chambrier, le Grand Maître, & le Connétable. Le *Chancelier* ne ſe mêloit que de l'expédition des Lettres. On l'a appellé Référendaire, comme on l'a dit, puis *Chancelier*; Référendaire, parce que c'étoit lui qui rapportoit toutes les lettres devant le Roi; *Chancelier*, parce qu'il les barroit quand elles n'étoient pas bien dreſſées, ou plûtôt parce qu'il les ſcelloit dans un endroit fèrmé de grilles, autrefois appellées *chanceaux,* en Latin *cancelli.* Son pouvoir s'accrut fort dans la troiſième race, par la ſuppreſſion de quelques-unes de ces grandes charges qui avoient rang avec la ſienne. LE GENDRE. Il y a dans le procès de Mr Fouquet de grandes Diſſèrtations, ſçavoir ſi le *Chancelier* peut être recuſé.

Il y a apparence que ce mot vient du Latin *cancellum*, qui ſignifie un *chaſſis*, à cauſe de ſa reſſemblance avec le paraphe du Roi qui eſt fait en grille, auprès duquel le *Chancelier* appoſe le ſceau. D'autres croyent que ce mot vient de *canceller*, à cauſe qu'il faiſoit pluſieurs traits de plume, ſur les Lettres qu'il refuſoit, comme prétend Nicod, & quand il les trouve inciviles, & auſſi parce qu'il caſſe les arrêts des Cours ſupérieures, lorſqu'il préſide au Conſeil. *Cancellare* en Latin c'eſt biffer, rayer, paſſer une ligne ſur quelque chôſe. Sariſber. *in Euthetico*, parlant d'un *Chancelier* dit,

Hic eſt qui regni leges cancellat iniquas,
Et mandata pii Principis æqua facit.

C'eſt auſſi le ſentiment de Turnébe, que favoriſe le vèrs Synonyme de Briton,

Cancello ſcribo, Cancello grammata findo.

Comme Naudé le remarque dans ſon Maſcurat. Mais Ménage dit qu'il vient à *cancellis*, c'eſt-à-dire, du *chancel* ou *treillis* où étoit l'Empereur quand il rendoit juſtice, parce que le *Chancelier* étoit à la porte de la clôture qui ſéparoit le Prince du peuple. Naudé préfère cette opinion qui eſt, comme il dit dans ſon Maſcurat, de Pithou, de Caſaubon, & de tous les bons Auteurs, & qui ſe prouve par Caſſiodore, & du Moine Erricus en la vie de S. Gèrmain, où il appelle un *Chancelier*

Atque à cancellis priſco de more miniſter.

Du Cange après Joannes de Janua dit que ce mot vient de la Paleſtine, où les toits étoient plats & faits en tèrraſſe, avec des parapets ou gardefous grillez qui s'appelloient *cancelli*; & que ceux qui montoient ſur ces toits pour réciter quelque harangue, s'appelloient *cancellarii*, & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'il appelle *cancelli forenſes*: & depuis on a appellé *Chanceliers*, ceux qui étoient les prémiers aſſis en ces barreaux: & enfin ce nom eſt paſſé à ceux qui étoient les Sécretaires des Rois; qui gardoient leurs cachets & leur ſceau.

On trouve auſſi des *Chanceliers* dans l'Empire Grèc, Καγκελλάριος; mais ce ne ſont que des Tréſoriers, *Quæſtores*, ou des Logothétes, c'eſt à dire, des Officiers qui faiſoient rendre les comptes. Voyez Cujas *ad l. 2. Cod. de petition. honor. ſublat. & ad l. ult. de diſcuſſ. L. 10. C. & Parati in L. I. Cod. tit.* 30.

On trouve encore des *Chanceliers* des Égliſes. Tel eſt dans le VIe. Concile Act. VIIIe. Étienne Diàcre & *Chancelier*, & dans Sigebèrt Jean *Chancelier* de l'Égliſe Romaine, qui ſucceda au Pape Paſchale. On croit que ces *Chanceliers* étoient les Chèfs des Notaires, ou Scribes. Voyez le Gloſſaire de Fabrot ſur Nicétas Choniates, au mot ΚΑΓΚΕΛΛΑΡΙΟΣ.

CHANCELIER, ſignifie auſſi, Celui qui gàrde les Sceaux des Princes de la Maiſon Royale, ou de quelques Communautez. Le *Chancelier* de la Reine, de Monſieur. *Cancellarius Reginæ, unici Regis fratris Cancellarius &c.*

Le *Chancelier* de l'Univèrſité, eſt celui qui ſcelle les Lettres des grades & des proviſions qu'on donne dans l'Univèrſité. *Academiæ Cancellarius.* Toutes les commiſſions de la Cour de Rome pour l'Univèrſité, ſont adreſſées au *Chancelier.* Il y a deux *Chanceliers* dans l'Univèrſité de Paris: l'un qui eſt établi dans la Cathédrale, d'où vient que les bonnèts & les degrez de Docteurs en Théologie ſont pris au Logis de l'Évêque; & ce *Chancelier* eſt du Corps du Chapître. Il y en a un autre pour les Actes, qui eſt un Religieux de Sainte Geneviéve, parce que cette Maiſon a été tirée de Saint Victor, où ſe tinrent autrefois les prémières Écoles après celles de la Cathédrale. Ils ont tous deux un pouvoir égal, & ſont établis il y a plus de huit cens ans. Du Chêne, Belleforêt, & autres Hiſtoriens François, donnent le droit d'ancienneté au *Chancelier* de Sainte Geneviéve.

Il y a des *Chanceliers* dans les Ordres de Chevalerie du S. Eſprit, de S. Lazare. Il y a auſſi un *Chancelier* du Grand Prieuré de France. C'eſt lui qui ſcelle les Commiſſions & les Mandemens du Chapître & de l'Aſſemblée des Chevaliers; qui tient le Regiſtre des Délibèrations, & qui en délivre les actes ſous le ſceau de l'Ordre.

L'Académie Françoiſe a auſſi ſon *Chancelier*, qui préſide en l'abſence du Directeur. Dans les Académies de l'Empire le *Chancelier* occupe la prémière place après le Recteur. Sa charge eſt pèrpétuelle. Il eſt l'Inſpecteur, & le Cenſeur commis pour empêcher qu'on ne viole les loix & les ſtatuts de l'Académie; qu'on ne rempliſſe les emplois de pèrſonnes incapables, & qu'on ne confère les degrez de Bachelier, ou de Docteur, à ceux qui en ſont indignes, ou par leur ignorance, ou leurs mauvaiſes mœurs.

On appelle auſſi *Chancelier*, le Greffier du Conſul dans les échelles du Levant.

CHANCELIER, dans les Univèrſitez d'Anglétèrre. Dans celle d'Oxford le *Chancelier* eſt le prémier Magiſtrat. Il eſt élû par les écoliers mêmes, ſa charge conſiſte à gouvèrner l'Univèrſité, à en conſèrver les priviléges & les libèrtez, à convoquer les aſſemblées, & à rendre juſtice entre les membres de l'Univèrſité, qui ſont tous ſoumis à ſa Juriſdiction. Le *Chancelier* de l'Univèrſité de Cambridge a auſſi une Cour de Juſtice, & jouit des mêmes prérogatives que celui d'Oxford; excépté qu'il n'eſt pas élû à la vie comme celui d'Oxford. On le peut changer, ou le continuer, tous les trois ans.

CHANCELIER, dans quelques Congrégations de l'Ordre de Saint Benoît, eſt un Religieux qui regiſtre & conſèrve les actes & les papiers qui concèrnent le gouvèrnement.

CHANCELIÈRE. ſ. f. Femme du Chancelier. La *Chancelière* n'a point en France les honneurs du Louvre.

CHANCELIÈRE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe violet & blanc. MORIN.

CHANCELLADE. Chanoines Réguliers de la réforme de la *Chancellade.* C'eſt une Congrégation de Chanoines Réguliers de S. Auguſtin en France. *Canonici Regulares de fonte cancellato.* Au commencement du XIIe ſiécle quelques SS. Eccléſiaſtiques s'étant retirez dans une ſolitude à une lieuë de Perigueux, auprès d'une fontaine appellée *Chancellade*, *fons Cancellatus*, y menèrent la vie érémitique ſous la conduite de Foucauld Abbé de Cellefrouin, Ordre de Saint Auguſtin. Ils y bâtirent un oratoire, puis une Égliſe en 1128. qui fut appellée N. Dame de la *Chancellade*, & l'an 1133. ils firent profeſſion de la Regle de Saint Auguſtin, & prîrent l'habit de Chanoines Réguliers. Dans le XVe ſiécle cette Abbaye fut ruinée par les Calviniſtes. Alain de Solminiach Abbé de la *Chancellade*, & dans la ſuite Évêque de Cahors, y commença la réforme en 1623. qui s'étendit les années ſuivantes, pluſieurs Abbez ayant demandé des Chanoines Réguliers de la *Chancellade* pour réformer d'autres maiſons. En conſidération de cette réforme Loüis XIII. en 1620. leur accorda le droit de nommer en cas de vacance trois Religieux Réformez,

Réformez, dont il choiſiroit un pour Abbé, & cela pour tant que dureroit la Réforme.

CHANCEUX, EUSE. adj. Qui eſt heureux, qui a de la bonne fortune. *Felix, fortunatus.* Cet homme eſt ſi *chanceux*, qu'il a eû deux billets noirs à la lotterie. C'eſt une façon de parler baſſe & familière.

CHANCEUX, ſe dit auſſi en mauvaiſe part. *Hoc frequenter & incommodè accidit, &c.* Il eſt *chanceux* à ſe bleſſer, à avoir des rhumes.

On dit provèrbialement & ironiquement, C'eſt un homme bien *chanceux*; pour dire, c'eſt un pauvre homme que je ne crains guères. Voilà un jeu bien *chanceux*, qui n'eſt pas de grande importance.

CHANCIL. On appelloit ainſi autrefois une ſorte de toile.

CHANCIR. Voyez CHANSIR.

CHANCRE. ſubſt. m. Ulcère malin qui ronge les chairs, & qui eſt cauſé ſouvent par un mal vénérien. *Cancer, carcinoma, carcinodes.* Quelques-uns donnent auſſi ce nom à la maladie qui eſt plus connuë ſous le nom de *cancer*. Voyez CANCER.

CHANCRE, ſe dit auſſi d'une onctuoſité épaiſſe qui vient ſur la langue après quelque maladie, ou durant la fiévre, ou autour des dents qu'on n'a pas ſoin de nettoyer.

Le *chancre* vient auſſi aux oiſeaux, & en fauconnerie on dit ôter le *chancre* à l'oiſeau. Pour ôter le *chancre* à l'oiſeau, il faut prendre du miel & du vin blanc, faire boüillir le tout enſemble, lui en laver la bouche, après l'eſſuyer, & mettre au deſſus de la poudre de cèrfeüil.

CHANCRE, en tèrmes de Jardinage, eſt une maladie qui ſurvient à l'arbre, qui fait mourir ſa peau, ſemblable à la dartre, ou à la galle, qui vient ſur le corps humain. On fait des inciſions tout à l'entour avec la pointe du couteau juſqu'au bois pour arrêter cette maladie. Nos Bèrgamottes ont le *chancre*. LIGER. On a donné à cette maladie le nom de *chancre*, parce que c'eſt une cèrtaine pourriture qui leur ſurvient, & qui les pénètre tous juſqu'au vif, ainſi que le *chancre* ronge les chairs. ID.

On dit provèrbialement d'un goulû, d'un grand mangeur, qu'il mange comme un *chancre*.

CHANCREUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature du chancre. *Cancro affectus, carcinode tentatus.* Ulcère *chancreux*. Boſſe *chancreuſe*.

Il ſe dit auſſi en tèrmes de jardinage par rapport au bois de quelque arbre fruitier ſujet au *chancre*. Le bois de cet arbre eſt tout *chancreux*. LIGER.

CHANDELEUR. ſ. f. Eſt une Fête qu'on célèbre en l'Égliſe le deux de Février en l'honneur de la Purification de la Sainte Vièrge, où on fait des Proceſſions avec des chandelles allumées. *Luſtrantis ſe Virginis Deiparæ feſtivitas.* Béde dit que l'Égliſe a changé heureuſement les luſtrations des Payens qui ſe faiſoient au mois de Février autour des champs, en la Fête de la Purification, où on fait des Proceſſions avec des chandelles ardentes, pour marquer que JÉSUS-CHRIST eſt la lumière du monde: ce qui fut établi par le Pape Gélâſe, qui abrogea les Lupèrcales. Ce ſont ces chandelles qui ont donné le nom à la *Chandeleur*, qu'en quelques lieux on appelle *Chandeleuſe*. *Feſtum purificatæ Virginis, Chriſti in Templo oblati ſolemnitas.*

On dit provèrbialement, A la *Chandeleur* la grande douleur, pour dire qu'en ce tems-là il fait quelquefois un froid exceſſif. La rime a plûtôt fait ce provèrbe que la raiſon.

CHANDELIER. ſ. m. Ouvrièr, ou Marchand, qui fait, ou qui vend des chandelles. *Candelarum concinnator, opifex.* On dit auſſi, une *Chandelière* au féminin. La Police défend aux *Chandeliers* de vendre des grains. DE LA MARE, *Tr. de Pol. Liv. V. T. XIV. c. 14. p.* 1019.

Ce mot vient du Latin *candelabrum*.

CHANDELIER, ſignifie auſſi, une utencile de ménage qui ſèrt à mettre des chandelles pour éclairer. *Candelabrum.* Il y a des *chandeliers* d'Égliſe où l'on met des cièrges qui brûlent pendant le ſèrvice divin. Les Orfèvres les nomment à *pied triangle*, ou à *pied ovale*. Des *chandeliers* de cuivre, de criſtal. Des *chandeliers* à plaques. Des *bras de chandeliers*. Le grand *chandelier* que fit Moyſe dans le Tabèrnacle étoit d'or, & peſoit cent mines. Il avoit ſept branches & ſoixante & dix lampes. JOSEPHE.

On dit en tèrme de Jardinage, Faire le *chandelier*, lorſqu'on nettoye avec la ſerpette ou couteau de Jardinier toutes les petites branches qui ſont ſur une plus grande, pour la laiſſer dégarnie. *Arborem ad candelabri ſimilitudinem tondere, reſcindere, amputare.*

CHANDELIERS, en tèrmes de Fortification, ſont des pieux fichez à plomb dans de longues piéces de bois, entre leſquelles on met des faſcines pour couvrir les travailleurs. *Pali.* On y met auſſi des planches pour empêcher de voir ce qui ſe fait dèrrière. Ces piéces de bois ſont éloignées de ſix à ſept piéds. Les *chandeliers* ſont propres pour faire une blinde à l'épreuve du canon.

CHANDELIER, ſe peut dire en parlant de cèrfs, mais non pas en véritables tèrmes de Chaſſe, c'eſt quand le haut de la tête d'un vieux cèrf eſt large & creux. SALNOVE V. R.

CHANDELIER D'EAU, c'eſt une fontaine dont le jét eſt élévé ſur un piéd en manière de gros baluſtre, qui porte un petit baſſin comme un plateau de guéridon, dont l'eau retombe dans un autre baſſin plus grand au niveau des allées, ou avec un bord de marbre, ou pièrre au deſſus du ſable.

CHANDELIERS DE PÈRRIERS OU DE PIÈRIERS, ſe dit ſur mèr, de cèrtaines piéces de bois reliées de fèr, qui ſont pèrcées en long, ſur leſquelles on pôſe le pivot de fèr, ſur quoi tourne le pèrrier. *Chandelier de fer de pèrrier*, eſt une fourche de fèr avec deux anneaux qui ſoutiennent les deux tourillons de pièrres, & qui tourne ſur un pivot dans un *chandelier* de bois. Le pivot ſur lequel tourne le pièrrier s'appelle auſſi *chandelier de fer de pèrrier*. *Chandeliers de chalouppe*, ſont deux fourches de fèr qui ſoutiennent le mât, la voile, & ce qui eſt de la chalouppe lorſqu'on la nage avec les avirons. *Chandelier de fanal*, eſt un fèr où il y a un pivot, ſur lequel eſt pôſé le canal de pouppe. *Chandelier de liſſe*, ſont ceux que l'on met dans les liſſes, ſur le haut des vaiſſeaux, & autour de l'ouvèrture qui eſt faite pour paſſer la manivelle du gouvèrnail. *Chandeliers d'échelle*, ſont des *chandeliers* de fèr à tête ronde, que l'on met des deux côtez de chaque échelle, où l'on amarre des cordes qui traînent juſqu'à l'eau pour la commodité de ceux qui montent au vaiſſeau, ou qui en déſcendent.

CHANDELIER, ſe prend auſſi figurément pour un inſtrument, ou un organe, qui ſèrt à éclairer ſpirituellement les hommes. Saint Athanâſe fut comme un flambeau que Dieu alluma ſur le *chandelier* de ſon Égliſe. HERMAN. Toutes ces différentes ſignifications du mot de *chandelier*, ſe peuvent rendre par le mot Latin de *candelabrum*, en expliquant l'uſage qu'on en fait.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas mettre le *chandelier* ſous le boiſſeau; pour dire, qu'il ne faut point cacher ſes bonnes qualitez, & que les vèrtus éclatantes doivent ſèrvir d'édification au peuple. C'eſt un provèrbe ſacré tiré de l'Évangile.

CHANDELIÈRE. ſ. f. Femme de *Chandelier*, ou d'ouvrier qui fait des chandelles, ou de Marchand qui en vend.

CHANDEILE. ſ. f. Quelques-uns écrivent *chandèle*. Compoſition de ſuif fondu, ou de cire qu'on fait prendre autour d'une méche, & qui ſèrt à éclairer. *Candela.* Celles dont on uſe dans les maiſons bourgeoiſes s'appellent ſimplement *chandelles*. Elles ſe font de ſuif de bœuf en dedans, & de mouton en dehors. *Candela è ſebo* ou *ſevo*, *candela ſebacea*. On en fait auſſi de ſuif de bœuf, & de ſuif de mouton mêlez enſemble, ou de ſuif de mouton ſeul, parcequ'il eſt plus blanc, & a plus de conſiſtance que celui de bœuf. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. V. T. XX. c. 9.* Il eſt défendu par la Police d'en faire de ſuif de porc. Celles qu'on brûle dans les Égliſes ſont de pure cire, & s'appellent *cierges*, & chez les Grands Seigneurs s'appellent *bougies*. *Candela cerea.* Les *chandelles de veille*, ſont de groſſes *chandelles* qu'on laiſſe brûler toute la nuit.

Ce mot vient de *candor*, ou du vèrbe *candeo*. Κανδήλα, *candela*, chandelle, vient du Celtique *Cantol*. PEZRON. Κανδήλα, eſt un mot Grèc pris du Latin depuis la tranſlation de l'Empire à Conſtantinople.

Moucher la *chandelle*, c'eſt, Couper le haut de la méche qui eſt brûlée, qui empêche qu'on ne voye toute la lumière. *Candelam emungere.* C'eſt une charge fort conſidérable en Eſpagne que celle de grand Moucheur de *chandelles*. On le nomme *Eſpavilador major*.

C'eſt une formule dans les adjudications des Fèrmes du Roi, de les donner à la *chandelle éteinte*. On allume une *chandelle*, & tandis qu'elle brûle, tout le monde eſt reçu à enchérir, & après qu'elle eſt éteinte, on n'y eſt plus reçu. *Licitari ad extremam lucentis candelæ unciam.* On fait auſſi des excommunications à la *chandelle éteinte*, c'eſt-à-dire, qu'on donne encore le tems de la durée d'une *chandelle* aux pécheurs pour venir à réſipiſcence, après quoi ils demeurent tout-à-fait excommuniez. Ces *chandelles* ſont de petits bouts de bougie.

CHANDELLE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Cette femme eſt belle à la *chandelle*, mais le jour gâte tout; pour dire, que la grande lumière fait aiſément découvrir ſes défauts. On dit auſſi des matières fort peu importantes; que le jeu ne vaut pas la *chandelle*. On dit auſſi de celui qui eſt échappé d'un grand péril, qu'il doit une belle *chandelle* à Dieu; pour dire, qu'il lui doit un grand remèrcîment. On dit auſſi de celui qui fait dépenſe d'un côté & ſa femme de l'autre, que ſa *chandelle* brûle par les deux bouts. On dit encore de celui qui a de la peine à s'expliquer, Apportez lui un bout de *chandelle* pour trouver

ver ce qu'il veut dire. On dit qu'un homme s'eſt venu brûler à la *chandelle*, quand il a quitté un aſyle où il étoit en ſûreté, pour venir en un autre lieu ſe faire prendre. On dit auſſi, A chaque Saint ſa *chandelle*, pour dire, qu'il faut faire des préſens à tous ceux dont on a beſoin, pour faire réüſſir une affaire. On dit encore, qu'on donne une *chandelle* à Dieu, & une autre au Diable, quand on eſt d'intelligence avec les deux partis pour ſubſiſter, quelque chôſe qu'il arrive. On dit auſſi des chôſes fort bigarrées, qu'elles ſont riolées & piolées comme la *chandelle* des Rois, parce que c'étoit autrefois une cérémonie de brûler une *chandelle* fort diverſifiée la veille des Rois. On dit auſſi des yeux fort vifs & brillans, qu'ils brillent comme des *chandelles*; & de ceux qui ont reçu quelque grand coup proche des yeux, qu'on leur a fait voir mille *chandelles*. On dit encore, que la *chandelle* ſe brûle, quand on perd le tems inutilement, & ſur tout dans les voyages, quand on veut dire que le ſoir approche, & qu'on n'aura pas aſſez de tems pour arriver au gîte. On dit auſſi d'un homme qui eſt fort vieux, qu'il s'en va mourant, que la *chandelle* s'éteint, & de celui qui eſt à l'agonie, qu'il eſt réduit à la *chandelle* bénite. On dit auſſi pour ſe moquer de ceux qui attendent à faire des libéralitez pieuſes dans leurs teſtamens, que la *chandelle* qui va devant éclaire mieux que celle qui va dèrrière.

On appelle figurément *chandelle de glace*, Ces eaux glacées qu'on voit pendre des toits des maiſons, des gouttières, des arbres, & qui ſont des neiges fonduës qui ſe convèrtiſſent en glace avant que de tomber. *Gelata tectorum ſtilla, concretum gelu ſtillicidium.* C'eſt ainſi que ſe forment dans les grottes les criſtaux de roche. On dit auſſi des roupies glacées qui pendent ou diſtillent en hyver du nez des gens enrumez & mal propres. *Turpis ſtiria è naſo penſilis; naſi mucoſi ſtiria.*

CHANEL. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *canal*, *lit* d'une rivière. *Alveus.*

CHANFRAIN. Voyez CHAMFRAIN.

CHANGE. ſ. m. Convention par laquelle on donne une chôſe pour une autre. *Permutatio.* *Change* ſe dit proprement d'un troc de meubles; *change* en matières d'héritages; *permutation* en matière ſpirituelle, ou de bénéfices. Il a fait un bon, ou mauvais *change*. On s'eſt ſouvent trompé au *change*, gagner au *change*, pèrdre au *change*.

Ce mot vient du Latin *cambitio*, *cambium*, & *cambitus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens, auſſi bien que *concambio* & *contracambium*; pour dire, *contrechange*. DU CANGE.

CHANGE, ſe dit auſſi en Morale, & ſignifie, Changement. *Mutatio.* Un amant *change* quand il eſt mal traité. Un inconſtant aime le *change*. Ce mot eſt plus uſité en Poëſie, qu'en Prôſe: & même en Poëſie on ne s'en doit ſervir que rarement, à moins qu'il ne ſoit employé dans quelque jolie façon de parler:

> *Il n'eſt pèrmis d'aimer le* change,
> *Que des femmes & des habits.* MALH. ET RAC.

CHANGE, ſignifie quelquefois la menuë monnoye qu'on donne pour de la groſſe. *Pecunia permutatio*, *commutatio*. Il m'eſt venu demander le *change* d'une quadruple.

CHANGE, ſignifie auſſi, le commèrce d'argent qu'on fait en donnant de l'argent dans un lieu pour le remettre ou le faire tenir en un lieu éloigné. *Publica pecunia commutatio.* Ce Banquier exèrce le *change* avec honneur, il entend bien le *change*.

CHANGE, eſt auſſi un profit qu'un Banquier ou un Négotiant a droit de prendre d'une ſomme de deniers par lui reçuë, pour laquelle il tire une lettre de *change* payable en quelque lieu, & par une autre pèrſonne, tant pour le ſalaire de ſa négociation, que pour l'intérêt de ſon argent. *Permutatæ pecuniæ uſura.* Ce profit n'eſt jamais égal, & eſt quelquefois de deux, trois, quatre, ou de dix ou quinze pour cent, ſuivant que l'argent eſt râre, ou que l'aloi des eſpéces eſt différent. Le *change* ſe régle ſuivant l'uſage de la place, du lieu où les lettres ſont payables.

Ce mot vient de ce que ce profit ou intérêt *change* toujours, & n'eſt jamais égal, ou de ce qu'il eſt tantôt haut & tantôt bas; ou bien de ce qu'on change ſon argent contre une lettre, ou qu'on change de débiteur.

Le *change* menu, qu'on appelle quelquefois pur, ou naturel, ou commun, ou manuel, eſt le *change* qui ſe fait tous les jours & à tous momens en faveur des Marchands & des voyageurs, qui voulant avoir de la monnoye pour de groſſes piéces d'or & d'argent, ou cèrtaines eſpéces pour d'autres, donnent quelque petit profit à ceux qui leur font ce *change*.

Le *change* réel, que quelques-uns appellent mèrcantile, ou mixte, eſt celui qui ſe fait par lettres de *change* & négotiation d'argent de place en place.

Le *change* ſec, *Cambium ſiccum*, qu'on nomme feint, ou impur, eſt celui qui n'a que le nom & l'apparence du *change*: & c'eſt pour cela qu'il eſt appellé ſec, c'eſt à dire, qu'il ne donne aucun titre & fondement légitime pour prendre quelque profit, & n'eſt qu'un pur prêt, & uſure palliée. Ainſi quand ſous le nom de *change* on prête de l'argent, & qu'on prend quelque chôſe au delà du capital, à cauſe du ſeul délai du payement, c'eſt un *change* ſec. CONFER. ECCLES. DU DIOC. DE CONDOM.

Le *change du pair*, ſe dit, quand il n'y a rien à pèrdre ou à gagner entre les Cambiſtes, & quand pour un loüis d'or qu'on donne en un lieu, on en reçoit un autre en la même eſpéce dans une autre place. *Gratuita pecunia commutatio.* Les Auteurs qui ont traité du *change*, ſont Boyer dans ſon Arithmétique des Marchands, Le Gendre dans ſon Arithmétique en pèrfection, Barrême dans ſon livre du Grand commèrce, Savari dans ſon parfait Négotiant, Samuël Ricard dans ſon traité du commèrce &c. Le *change* eſt gros d'ici à Rome, à cauſe de la divèrſité des monnoyes.

LETTRE DE CHANGE, eſt une réſcription que donne un Banquier ou un Marchand pour faire payer à celui qui en ſera le porteur en un lieu éloigné, l'argent qu'on lui compte au lieu de ſa demeure. *Publica pecunia permutatio*, *Menſarii chirographum ad pecuniam ab alio menſario alio in loco accipiendam.* Quelques-uns appellent *change ſec*, les *lettres de change* qui ſe donnent ſans faire aucun tranſport de deniers. Il y a quatre ſortes de *lettres de change*: la prémière, pour valeur reçuë; la ſeconde, pour valeur en marchandiſes; la troiſième, pour valeur de moi-même; & la quatrième, pour valeur entenduë. Les *lettres de change* ſont payables, ou à lettre vûë, ou à tant de jours de vûë, ou à cèrtain jour nommé & précis, ou à uſance, qui eſt un mois, ou à double uſance, qui eſt de deux mois. Elles ſont auſſi payables au porteur, ou à ſon ordre. L'origine des *lettres de change* eſt venuë des Juifs, lorſqu'ils fûrent chaſſez de France ſous Philippe Auguſte en 1181. & Philippe le Long en 1316. & fûrent miſes d'abord en crédit à Lyon. D'autres en font remonter l'origine juſque ſous Dagobert l'an 460. qu'il chaſſa les Juifs de France. Les *billets de change* ſont différens des *lettres de change*, en ce que les *lettres de change* ſe font pour argent fourni & reçu effectivement; au lieu que le *billet de change* eſt cauſé pour valeur reçuë en une autre *lettre de change* qui eſt fournie en même tems & en cèrtains lieux ſur cèrtains Marchands. Ces billets ſont ſujets aux mêmes diligences que les *lettres de change*, & doivent être demandez dans les dix jours de l'échéance, & de l'accèptation, après lequel tems il n'y a plus de recours ſur le tireur, à la réſèrve qu'il ſuffit de faire pour ceux-ci de ſimples ſommations, au lieu d'un protêt en forme. Tous les tireurs de *lettres*, ou *billets de change*, donneurs d'ordres ou d'aval, accépteurs, ou ſouſcriveurs, peuvent être contraints par corps.

PLACE DU CHANGE, eſt un lieu public dans les villes de commèrce, où les Marchands & Banquiers s'aſſemblent pour exèrcer leur commèrce d'argent. *Forum argentarium.* A Lyon on l'appelle abſolument le *Change*, la loge du *Change*; à Amſterdam & autres lieux, *la Bourſe*. A Paris on l'appelle ſimplement *la Place*. On ne ſouffre pas qu'un Marchand qui a fait faillite entre dans la loge du *Change*. On appelle auſſi le *pont au Change* à Paris, le pont où demeuroient autrefois les Changeurs. *Pons argentarius.*

CHANGE, ſignifie encore la banque, ou le lieu où ſe fait préciſément le *Change*. *Menſa.* Aller au *Change*, le *Change* eſt ouvèrt, eſt fermé, eſt plein de monde.

CHANGE, en tèrmes de Vénerie, ſe dit quand des chiens qui pourſuivoient un cèrf, ou quelque gibier, le quittent pour courir après un autre qui ſe préſente devant eux. *Erratio ſeu canum, ſeu venatorum in perſequendo cervo adventitio pro eo quem jam aliquandiu perſecuti fuerant, aberratio.* Cette meute ne prend point le *change*. Il eſt oppôſé à *droit*, qui eſt le prémier gibier qu'on a pourſuivi. Garder le *change*, c'eſt ſuivre toujours le même gibier. Prendre le *change*, c'eſt en ſuivre un nouveau. Un vieux cèrf donne le *change*, & laiſſe ſon écuyer à ſa place. On le dit auſſi d'un liévre lorſqu'il ſe dérobe des chiens, & leur donne à courre quelqu'autre liévre que lui.

CHANGE, ſe dit auſſi en tèrmes de Fauconnerie, lorſque l'oiſeau quitte ſon entrepriſe pour une nouvelle, ou lorſqu'il prend des pigeons, ou d'autre gibier qu'il ne doit pas voler. *Erratio accipitris.*

En ce ſens on dit figurément qu'un homme a pris le *change*, qu'on lui a donné le *change*, quand on lui a fait quitter quelque bonne affaire pour en pourſuivre une autre qui lui eſt moins avantageuſe. *Aberrare*, *falli*, *hallucinari*, *alio abduci*. Il eſt aiſé de faire prendre le *change* à ſon advèrſaire, quand il n'eſt pas fèrme ſur ſes principes. On a donné le *change* aux ennemis, on a fait ſemblant de marcher à droit, & on a pris à gauche.

On dit provèrbialement, Rendre le *change* à quelqu'un, lui donner ſon *change*; pour dire lui repliquer fortement, lui rendre la pareille. *Par pari referre.*

CHANGEANT,

CHANGEANT, ANTE. adj. Qui change ſouvent. On le dit proprement de ce qui eſt inconſtant, variable. *Levis, mobilis, inconſtans.* Les femmes ſont d'humeur *changeante*. Voilà un tems fort *changeant*, fort inconſtant. On ne ſçauroit nier que la langue Françoiſe ne ſoit fort *changeante*, nous changeons de langage prêſque auſſi ſouvent que de mode. La langue Eſpagnole ſe ſent en quelque maniére de la conſtance, & du phlégme de la nation : elle ne ſçait ce que c'eſt que de changer. Bouh. Ce qui nous rend ſi *changeans* dans nos amitiez, c'eſt qu'il eſt trop mal aiſé de connoître ceux que nous aimons. Rochef. La fortune eſt *changeante*, & je ne ſuis moi-même (Darius) qu'un trop illuſtre éxemple de ſon inconſtance, Vaug.

Couleur changeante, eſt une couleur qui change ſuivant la différente lumiére qui lui eſt oppôſée. *Color varius.* Les couleurs de l'Iris, de la gorge de pigeon, ſont *changeantes*.

CHANGEMENT. ſ. m. Transformation, altération d'un corps qui ſe convêrtit en un autre. *Mutatio, immutatio, permutatio.* Le *changement* de la femme de Loth en ſtatuë de ſel fut une punition divine. Toutes les chôſes de la nature ſe corrompent, il s'y fait de perpetuels *changemens*.

Changement, ſe dit auſſi des chôſes accidentelles, des révolutions, de la viciſſitude, & de l'inconſtance des pêrſonnes, ou des chôſes. Les *changemens* de tems ſont ordinaires en ces climats. Les *changemens* de mode ſont communs en France. Le *changement* de vie. Le *changement* d'opinions. Envisagez cette ſuitte continuelle de *changemens*, qui arrivent & dans nos corps par la défaillance de la nature, & dans nos âmes par l'inſtabilité de nos déſirs. Flech. L'homme eſt avide de chôſes nouvelles : il aime le remuëment, & le *changement*. Mont. Le *changement* d'un Amant ne doit pas s'attribuer au deſſein d'une infidélité méditée : c'eſt qu'on ſe dégoûte avec le tems. S. Évr. Je regarderai vôtre *changement* avec autant de mépris que de tranquillité. Vill.

> *Ainſi de vos déſirs toûjours Reine abſoluë,*
> *Les plus grands* changemens *vous trouvent réſoluë.*
> Corneille.

On dit provêrbialement, *Changement* de propos réjoüit l'homme ; pour dire, qu'il ne faut pas toûjours parler de la même chôſe. *Changement* de corbillon appétit de pain benit ; pour dire, que la nouveauté eſt une eſpéce de ragoût. On dit auſſi, *Changement* de tems entretien de ſot, qu'eſt un provêrbe Eſpagnol : *Mudança de tiempos bordon de necios.*

CHANGER. v. act. & n. Transformer, transfigurer, faire paſſer d'une nature à une autre. *Mutare, immutare.* En l'Euchariſtie le pain & le vin ſe *changent* au corps & au ſang de Jesus-Christ. Toutes les chôſes ſublunaires *changent* de forme par la génération, & la corruption. C'eſt une folie de vouloir *changer* les métaux imparfaits en or pur.

Changer, ſe dit auſſi des chôſes accidentelles, & paſſagères, qui prennent une nouvelle forme, ou une autre ſituation ; ou des pêrſonnes qui prennent de nouveaux ſentimens. Platon ne trouvoit rien plus dommageable à la ſocieté, que d'accoûtumer les jeunes gens à *changer* même dans leurs amuſemens ; parcequ'ils viennent enſuite à mépriſer les anciennes conſtitutions. Mont. Le tems qui *change* tout, *change* auſſi les humeurs. Boil.

Ce mot vient de *cambiare*, qui ſe trouve dans Columelle en cette ſignification. Ménage.

Changer, ſignifie auſſi, Prendre une chôſe au lieu d'une autre. *Permutare.* Ce valet a *changé* de maître. Ce prodigue *change* d'habit tous les jours. Ce Comédien *change* de viſage ſelon les divêrs rolles qu'il joüe. Cette maiſon a *changé* de maître, appartient à un autre. *Changer* de quartier, de maiſon.

> *Sa flâme à tous momens peut prendre un autre cours,*
> *Et qui* change *une fois peut* changer *tous les jours.*

Changer, ſignifie auſſi, Troquer. *Permutare.* Voulez-vous *changer* contre moi vôtre lot, *changer* vôtre cheval contre le mien ? Il voudroit bien avoir *changé* de femme.

Changer, ſignifie auſſi, Mettre dans un autre ordre, ranger d'une autre maniére. *Immutare, mutare.* Ce Miniſtre a *changé* tout l'ordre des Finances. Cette mort a *changé* les affaires. Depuis trente ans la face de l'État eſt bien *changée*. Le théatre *change* plusieurs fois durant cet Opéra. On dit auſſi au Manége, *Changer* de main, quand on porte la tête d'un cheval d'une main à l'autre pour le faire aller à droit, ou à gauche.

Changer, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. Cet homme a bien *changé* toute l'œconomie de ſon livre. *Changer* de vie, de profeſſion, c'eſt, Mener une vie contraire à celle qu'on a menée, prendre une autre profeſſion. La grâce a été ajoûtée pour réparer la nature, & non pour la *changer*. Maleb. On ne doit rien *changer* en matiére de Religion.

> *Jamais un affranchi n'eſt qu'un eſclave infâme ;*
> *Quoiqu'il* change *d'état, il ne* change *point d'âme.* Corn.

On dit auſſi abſolument *changer*, pour *changer* de conduite. Vous devez *changer*. Un jour vous *changerez*. Voit.

Se changer. Prendre un air, une conduite nouvelle, des maniéres différentes, ſe convêrtir. Au tems du Jubilé tout le monde ſe *change*.

Changer, ſe dit particuliérement des monnoyes. *Permutare.* C'eſt un trafic de *changer* de l'or en monnoye, & de la monnoye en or ou argent.

Changer, en têrmes de Marine, a pluſieurs ſignifications. *Changer* les voiles, c'eſt mettre un côté de la voile au vent, au lieu que l'autre côté y étoit avant ce changement. *Changer* les voiles de l'avant & les mettre ſur le mât, c'eſt braſſer tout-à-fait les voiles du mât de miſaine du côté du vent, ce qui ſe fait afin qu'il donne deſſus, & que le vaiſſeau étant abbatu par là on puiſſe le remettre en route. *Changer* de bord, ou virer de bord, c'eſt mettre un côté du vaiſſeau au vent pour l'autre, afin de *changer* de route. *Changer* l'artimon, c'eſt faire paſſer la voile d'artimon avec ſa vêrgue d'un côté du mât à l'autre. *Changer* le quart, c'eſt faire entrer une partie de l'équipage en ſêrvice en la place de celle qui étoit de garde, & qu'on reléve. *Changer* la barre, c'eſt mettre la barre du gouvêrnail du côté oppoſé à celui où elle eſt.

On dit provêrbialement, Il a *changé* ſon cheval borgne contre un aveugle ; pour dire, Il a pêrdu en cet échange. On dit auſſi, Il *change* comme un caméleon, à cauſe d'une vieille opinion, qui faiſoit croire que le caméleon *changeoit* ſouvent de couleur. On dit auſſi d'un enfant qui ne reſſemble point à ſes pére ou mére, qu'il a été *changé* en nourrice. On dit auſſi, que le tems *changera*, quand on voit quelqu'un faire une chôſe fort contraire à ſon genre de vie ordinaire.

Changé, ée. part. *Mutatus, immutatus, commutatus, permutatus.* Selon les divêrſes ſignifications de leurs vêrbes.

On dit, qu'un homme eſt bien *changé*, qu'il n'eſt pas reconnoiſſable ; pour dire, qu'il a été fort malade, qu'il eſt fort défiguré. On le dit auſſi en Morale, de celui qui a *changé* de genre de vie, ſoit en bien, ſoit en mal.

CHANGEOTTER. v. act. Fréquentatif de *changer*. Changer ſouvent, à tous momens. *Frequenter mutare, permutare, &c.* Il eſt bas.

CHANGEUR. ſ. m. Homme qui fait trafic de changer les eſpéces des monnoyes, de changer l'or & l'argent en menuë monnoye, & la menuë monnoye en or ; de donner le prix de la monnoye légère, ou de celle qui eſt altérée. *Menſarius, nummularius.* Comme le change de l'argent eſt une chôſe qui regarde le public, & d'une grande conſéquence pour le bien de l'État, nos Rois ſe ſont appliquez dans tous les tems à régler le nombre des *Changeurs*, & l'éxercice de leur charge. Voyez l'Édit d'Henry III. en 1580. les Lettres patentes du 20 Août 1581. la Déclaration du 17 Octobre de la même année, l'Edit du 29 Décembre 1581. l'Édit d'Henri IV. de 1601. & de 1607. Chez les Romains c'étoit par le miniſtère des *Changeurs* que ſe faiſoient les changes, les dépôts, les achats, les ventes, les prêts, les *Changeurs* faiſoient prêſque toutes les fonctions de nos *Changeurs*, de nos Banquiers, & de nos Notaires.

On a appellé autrefois le Tréſorier du Domaine, *Changeur du Tréſor*, juſques à ce que François I. en ſa place créa en 1543. ſeize Receptes génerales de toutes ſortes de deniers.

On dit provêrbialement d'un homme qui paye bien, qu'il paye comme un *Changeur*, parce que les *Changeurs* payent comptant : & qu'un homme eſt riche comme un *Changeur*, quand on lui voit beaucoup d'argent comptant.

CHANLATE. ſ. f. Têrme de Couvreur. C'eſt une piéce de bois qu'on attache vêrs le bout des chevrons, & qui avance hors le mur pour ſoutenir deux ou trois rangs de tuile, qu'on met ainſi en dehors pour empêcher que les eaux pluviales ne tombent le long du mur, & ne le gâtent, en relevant les tuiles par le bout, en ſorte qu'elles jettent l'eau du mur plus loin.

CHANNE, *χάννη*, *Jonſton*, eſt un poiſſon de mêr qui reſſemble beaucoup à la pêrche, ſa tête eſt grêle, ſon muſeau pointu, toûjours entrouvêrt. On trouve des petites piêrres dans ſa tête. Son corps eſt couvêrt d'écailles minces. On l'appelle *hiatula*, parce qu'il a toûjours le muſeau ouvêrt.

CHANOINE. ſ. m. Celui qui poſſéde une Prébande dans une Égliſe Cathédrale, ou Collégiale ; c'eſt-à-dire, un cêrtain revenu affecté à ceux qui y doivent faire le Sêrvice Divin. *Canonicus.* Les *Chanoines* de Nôtre Dame, de la Sainte Chapelle, de Saint Oportune. Les *Chanoines* des Égliſes Cathédrales ont quelque

 préeminence

prééminence ſur les autres : ils ſont obligez à ſe faire Prêtres lorſqu'ils ont atteint l'âge requis ; autrement ils peuvent être privez des diſtributions quotidiennes. Selon Paſquier on ne connoiſſoit point le nom de *Chanoine* avant Charlemagne : du moins la plus ancienne origine des *Chanoines*, ſe trouve dans Grégoire de Tours, qui dit que Baudin XVI. Archevêque de cette ville, en inſtitua le prémier un Collége dans ſon Égliſe du tems du Roi Clotaire I. Car les *Chanoines* n'étoient autrefois que des Prêtres ou autres Ecclésiaſtiques inférieurs, qui vivoient en commun, & qui réſidoient auprès de l'Égliſe Cathédrale, pour aider à l'Évêque à la dèſſervir. Ils dépendoient de ſa volonté en toutes chôſes. Ils étoient nourris du revenu de l'Évêché, & demeuroient ſous le même toit, comme étant la vraye famille, ou même le Conſeil, & le Sénat de l'Évêque. Ils fûrent même héritiers de ſes meubles juſqu'en l'an 816. que cela leur fut défendu par un Concile tenu à Aix la Chapelle ſous Loüis le Débonnaire. Ce Concile fit beaucoup de Réglemens à leur égard. Inſenſiblement ces Communautez de Clèrcs formèrent un corps à part, dont l'Évêque étoit pourtant le chèf. Il arriva même au Xe ſiécle que dans les villes où il n'y avoit point d'Évêque, l'on établit de pareilles Communautez, ou Congrégations. On les appella *Collégiales*, parce qu'on ſe ſèrvoit indifféremment du mot de Congrégation, ou de Collége; celui de *Chapitre* qu'on donne à leur corps, eſt le plus nouveau. La vie commune fut établie dans toutes les Cathédrales ſous la IIe Race, & châque Cathédrale avoit un Chapître diſtingué du reſte du Clèrgé, avec des Supérieurs particuliers. Mais ils n'étoient pas deſtinez à une vie auſſi peu active que celle qu'ils menent aujourd'hui. On les appella *Chanoines*, non ſeulement à cauſe de la penſion qui leur étoit alors aſſignée, qu'on appelloit *Canon*, ce qu'en vieux François on appelloit auſſi *Provende*, & en Latin *Præbenda*, d'où vient que quelques-uns les ont appellez *Sportulantes Fratres*; mais auſſi parce qu'on leur donna des régles, & inſtitutions canoniques, ſelon leſquelles ils étoient obligez de vivre. Ainſi Yves de Chartres dit qu'on les appella *Chanoines*, *eò quod canonicas regulas arctiùs obſervare tenebantur*. Mr de Marca en ſon hiſtoire de Beärn dit qu'ils ont été ainſi nommez, *quòd in canonem, ſeu matriculam Eccleſiæ relati eſſent*. Dans la ſuite les *Chanoines* s'affranchîrent de leurs régles, l'obſèrvance ſe relâcha, & la vie commune ayant ceſſé, les *Chanoines* ne laiſſèrent pas de faire corps. Ils prétendîrent n'avoir autre fonction que la célébration de l'Office, & cependant ils s'attribuèrent les droits de tout le Clèrgé; d'être le Conſeil néceſſaire de l'Évêque ; de gouvèrner pendant la vacance du Siége, & de faire ſeuls l'élection. Il y a même des Chapîtres qui ſe ſont ſouſtraits de la Juriſdiction de l'Évêque, & qui ne reconnoiſſent que le Pape au deſſus de leur Doyen. A l'exemple des Cathédrales, les Chapîtres des Collégiales ont continué à faire corps, après avoir abandonné la vie commune. Autrefois le Pape faiſoit des *Chanoines* ſans prèbendé, *ſub expectatione præbendæ*, pour s'aſſurer de la prémière prébende vacante.

Du Latin *Canonicus* nous avons fait prémièrement *Canoine*, comme l'on prononce encore en Picardie, & enſuite *Chanoine*. MÉNAGE. Et *Canonicus* vient du Grèc Κανὼν ; car tous généralement tîrent ce nom de là; mais ce mot ſignifie trois chôſes. 1°, Régle. 2°, Une cèrtaine penſion, une aſſignation de quelque revenu fixe pour vivre. 3°, Catalogue, matricule. Les uns donc prétendent que les *Chanoines* ont été nommez *Canonici*, à cauſe de la régle qu'ils devoient ſuivre, de la vie régulière qu'ils devoient mener ; d'autres diſent que c'eſt à cauſe de la penſion qui leur étoit aſſignée ; d'autres prétendent que le nom de *Chanoines* ou Canoniques, ſe donnoit au commencement à tous les Clèrcs : ſoit parce qu'ils étoient écrits dans le Canon, ou Catalogue de l'Égliſe, ſoit parce qu'ils vivoient ſelon les Canons ; mais depuis on le prit particulièrement pour ceux qui vivoient en commun, à l'exemple du Clèrgé de S. Auguſtin, & avant lui de S. Euſébe de Vèrceil. Voyez l'hiſtoire des Ordres Monaſtiques P. II. Ch. 2. p. 15.

Il y a encore différentes eſpéces de *Chanoines*. Les *Chanoines* Cardinaux, ſont des *Chanoines* attachez, & comme on dit en Latin *incardinati*, à une Égliſe, de même que les Prêtres l'étoient à une Paroiſſe. Léon IX. en créa l'an 1051. à S. Étienne de Beſançon, & Aléxandre III. dans l'Égliſe de Cologne. Il y en a eû encore à Magdebourg, à Compoſtelle, à Bénevent, à Aquilée, à Ravenne, à Milan, à Piſe, à Naples, & ailleurs. Les *Chanoines* demoiſeaux, *Canonici domicellares*, étoient autrefois les jeunes *Chanoines*, qui n'étant point encore dans les Ordres n'avoient point droit de Chapîtres. Les *Chanoines* attendans étoient ceux qui en attendant une Prébende avoient le tître & la dignité de *Chanoines*, voix en Chapître, & une forme ou place au Chœur. *Chanoines forains*, *forenſes*, ſont ceux qui ne deſſèrvent pas la Chanoinie dont ils ſont pourvûs. *Chanoines* honoraires, ſont les mêmes que les Laïques. *Chanoines* Manſionnaires, ſont oppôſez aux Forains. Voyez MANSIONNAIRE. Il eſt parlé dans un Ordinaire manuſcrit de l'Égliſe de Roüen de *Chanoines* de treize marcs. Peut-être étoit-ce le revenu annuel de leurs Canonicats. Il y avoit dans l'Égliſe de Londres des *Chanoines* mineurs, ou Petits *Chanoines*, qui faiſoient les fonctions des Grands *Chanoines*. Il y a à Luce des *Chanoines* mitrez, qui par un privilége qui leur a été donné par pluſieurs Papes, & confirmé par Grégoire IX. portent une mître. Les *Chanoines* de la pauvreté, *Canonici paupertatis*. Il en eſt fait mention dans l'hiſtoire d'Aneci d'Odon Gellejus Liv. I. Ch. 24. *Chanoines* Réſidents, *Reſidentes*, ſont les mêmes que les Manſionnaires. Il y a eû auſſi des *Chanoines* qu'on appelloit *Canonici ad ſuccurrendum*. C'étoient des gens qui ſe faiſoient *Chanoines* à l'article de la mort, pour participer aux prières du Chapître. Les *Chanoines* Tertiaires, *Tertiarii*, étoient ceux qui ne touchoient que la troiſième partie des fruits d'un Canonicat.

Charlemagne ordonne dans les capitulaires, que ceux qui ſe feroient Clèrcs ſeront obligez de vivre canoniquement, & ſelon la régle qui leur avoit été préſcrite, obéïſſant à leur Évêque, comme les Moines obéïſſent à leur Abbé. *Qui ad Clericatum accedunt, quod nos vocamus Canonicam vitam, volumus ut illi canonicè ſecundum regulam ſuam omnimodè vivant, & Epiſcopus eorum regat vitam, ſicut Abbas monachorum.* Ce fut par cette voye que l'eſprit du Monachiſme s'introduiſit dans les Égliſes Cathédrales. Les Clèrcs s'étant ſoumis à de cèrtaines régles devinrent demi Moines, & au lieu de s'appliquer à des fonctions purement Ecclésiaſtiques, la plûpart étoient enfèrmez dans des cloîtres comme des Moines, on appella même le nom de leurs demeures, *Monaſterium*, & il étoit fèrmé, comme il paroît par les ſtatuts ſynodaux d'Hincmare faits en 874 ; en enſorte qu'il y avoit deux ſortes de Monaſtères ; les uns étoient pour les *Chanoines*, & les autres pour les Moines. Le chant devint peu-à-peu leur principal emploi. Ils ne conſèrvent encore aujourd'hui prèſque que le chant, & les Évêques ne les regardent que comme des Chappelains.

S. Chrodegand fit au VIIIe ſiécle une Régle pour les *Chanoines*. Nous l'avons encore en 34 articles ſans la préface. Elle eſt tirée de celle de S. Benoît, qu'il accommode, autant qu'il peut, à la vie des Clèrcs, qui ſèrvent l'Égliſe. Elle fut reçûë par tous les *Chanoines*, Il y regle la clôture, les vétemens, les pénitences, les domeſtiques ou ſerviteurs des *Chanoines*. En 816 au mois de Septembre la dixième indiction étant commencée l'Empereur Charlemagne éxhorta les Evêques aſſemblez à Aix la Chapelle à dreſſer une régle pour les *Chanoines*, compoſée d'éxtraits des Pères & des Canons. Cette régle des *Chanoines* contient 145 chapitres, dont les 113 prémiers ne ſont que des éxtraits des Pères & des Conciles touchant les devoirs des Evêques & des Clèrcs ; après quoi les réglemens du Concile même par rapport aux *Chanoines* commencent. On trouve cette régle dans les Conciles de l'éd. du P. Labbe tome VII. p. 1314. C'eſt le prémier livre du Concile d'Aix.

CHANOINE RÉGULIER. *Canonicus Regularis.* Les *Chanoines Réguliers*, ſont des *Chanoines* qui vivent en communauté, & qui comme les Réligieux ont ajoûté dans la ſuite à la pratique de pluſieurs obſèrvances régulières la profeſſion ſolemnelle des vœux. On les appelle *Réguliers*, pour les diſtinguer des *Chanoines* qui abandonnèrent avec la vie commune la pratique des SS. Canons faits pour ſèrvir de régle au Clèrgé & en maintenir l'ancienne diſcipline. Les Clèrcs *Chanoines* ſubſiſtèrent juſqu'à l'XIe ſiécle. En ce tems quelques-uns s'en étant ſéparez on les appella ſimplement *Chanoines*, & ceux qui la retinrent *Chanoines Réguliers*, comme on fait depuis ce tems là, c'eſt-à-dire, depuis 5 ou 6 cens ans. Quelques-uns en rapportent l'origine au 4e Canon du Concile de Rome tenu ſous Nicolas II. en 1059. qui ordonne que les Prêtres, Diacres, ou Soudiacres, qui auront gardé la continence, ſuivant la Conſtitution du Pape Léon IX. mangeront & logeront enſemble près des Égliſes pour leſquelles ils ſont ordonnez, & mettront en commun tout ce qui leur vient de l'Égliſe, s'étudieront à pratiquer la vie commune & Apoſtolique. Selon d'autres dès le ſixième ſiécle pluſieurs Clèrcs ayant quitté cette manière de vivre en commun & régulièrement, ceux qui la retinrent furent nommez Clèrcs *Chanoines*, c'eſt-à-dire, Clèrcs Réguliers, vivans ſelon les Canons & les régles de l'Égliſe ; & les autres fûrent nommez Clèrcs Acephales, c'eſt-à-dire, ſans Chèf, parce qu'ils ne vivoient plus en communauté avec l'Évêque.

Les *Chanoines Réguliers* font prèſque tous profeſſions de ſuivre la Régle de S. Auguſtin adoptée par beaucoup de ſociétez de l'un & de l'autre ſexe. Quoiqu'ils réüniſſent en eux les différentes fins de l'état Clérical & de l'état Régulier, on doit les regarder comme faiſant partie du corps du Clèrgé. D'autres croyent que ces *Chanoines Réguliers* ſont inférieurs aux *Chanoines* ſéculiers, à cauſe

ſe des vœux auxquels S. Auguſtin les a aſſujettis : enſorte qu'ils doivent plûtôt être comme des Religieux, que comme faiſant partie du corps du Clergé. On met pourtant quelque différence entre les *Chanoines Réguliers* & les Moines. La principale eſt que les prémiers par leur état ſont appellez au ſoin des âmes, & les autres ſeulement à leur propre ſanctification. Ils ont cela de commun qu'ils ne peuvent ni hériter, ni teſter, mais que leur Communauté eſt leur héritière naturelle. Les Chapîtres d'Uſez & de Pamiers ſont encore à preſent compôſez de *Chanoines Réguliers*, comme l'étoient autrefois ceux de la plûpart des Cathédrales.

S. Bernard fut très-favorable aux *Chanoines Réguliers*, dont il fait ſouvent l'éloge. Il les préféra aux autres *Chanoines* pour ce qui étoit des fonctions Eccléſiaſtiques. Auſſi nonobſtant différentes obſervances Régulières auxquelles ils ſe ſont aſſujettis, & quoique en vertu de leurs vœux ils ſoient véritablement Religieux, que pluſieurs d'entr'eux vivent en Congrégation, ils ſe ſont pourtant maintenus dans la poſſeſſion des bénéfices à charge d'âmes. Tout le droit Canonique leur eſt favorable en cela, parce qu'étant Clèrcs par leur origine & par leur état, ils joüiſſent des droits eſſentiels attachez à la Cléricature : lors que les Conciles ont éxclu les Moines Bénédictins de leurs Cures, comme étant incapables par leur profeſſion du gouvèrnement des âmes, ils y ont conſèrvé les *Chanoines Réguliers*, qui depuis environ 200 ans ſont devenus prèſque partout titulaires de leurs Bénéfices comme les ſéculiers.

Il parut en 1699. à Paris une hiſtoire des *Chanoines*, ou Rechèrches hiſtoriques ſur l'Ordre Canonique par le P. Chaponel Chanoine Régulier. Il y a un Livre intitulé *De Canonicorum Ordine Diſquiſitiones* dont le but principal eſt de montrer la différence que l'on a toûjours miſe dans l'Égliſe entre les Moines & les Clèrcs, ou les *Chanoines Réguliers*, dont il établit d'abord l'antiquité ; ſur quoi il diſtingue quatre ſentimens. Le prémier qui eſt nouveau, ſelon cet Auteur, & que nôtre ſiécle a produit, veut que l'Ordre des *Chanoines Réguliers* n'ait commencé que dans l'onzième ſiécle. Le ſecond le fait remonter juſqu'au tems de Loüis le Débonnaire & au Concile d'Aix la Chapelle tenu ſous cet Empereur. Le troiſième en attribuë l'inſtitution à S. Auguſtin. Le quatrième ſuppôſe qu'ils ſont quant à leur manière de vie les ſucceſſeurs des Apôtres & des prémiers Clèrcs de l'Égliſe. C'eſt ce dèrnier ſentiment que l'Auteur de cet Ouvrage embraſſe, après avoir refuté les autres, & montré en particulier, que S. Auguſtin n'eſt pas le prémier qui ait inſtitué des *Chanoines Réguliers*, pas même en Afrique ; & il prétend qu'à conſidérer les trois états differens dans leſquels vivent les *Chanoines Réguliers* en Communauté, en particulier dans des parroiſſes, ou bien attachez à des Égliſes ſéculières, dans leſquelles ils ont des prébendes, leur vie ne peut paſſer que pour une inſtitution Apoſtolique, & une ſuite, une imitation de la manière de vie des prémiers Clèrcs, établis par les Apôtres. L'Auteur de l'hiſtoire des *Chanoines* eſt dans la même opinion, & tâche de montrer cette deſcendance.

Les *Chanoines Réguliers* ont eû de tout tems des conteſtations au ſujet de la préſéance au deſſus des Moines, qu'ils prétendent comme fondez par les Apôtres, & faiſant partie du Clèrgé. Pie V. par une Bulle de l'an 1564. ordonna que les *Chanoines Réguliers* de Latran précéderoient les Moines du Mont Caſſin ; mais les autres *Chanoines Réguliers* ſont précedez à Rome dans les Cérémonies par les Bénédictins, les Camaldules, les Religieux de Cîteaux, ceux de Vallombreuſe, les Feüillants &c.

L'habit des *Chanoines Réguliers* dans le XIIe ſiécle étoit une Aube, qui a depuis été changée en rochet, ou en ſurplis, & en tout tems une chape fèrmée, à laquelle a ſuccédé l'aumuſſe pour l'été, & la chape ouverte en hyver. L'uſage des bonnèts eſt modèrne, & ce n'étoit d'abord qu'une eſpèce de calotte.

Ceux qui ont Traité des *Chanoines Réguliers*, outre les Auteurs déja citez, ſont Gabriel Pennotus *Chanoine Régulier*, *hiſtoria Canonicorum Regularium*, à Rome 1624. *in fol.* Jean. Bapt. Malegarus, *Chanoine Régulier* auſſi, *Inſtituta & progreſſus Clericalis Canonicorum Ordinis* contre le P. Cellot, à Veniſe en 1648. [illegible] Bapt. Signius autre *Chanoine Régulier*, *De Ordine & ſtatu Canonico* à Boulogne en 1601. le P. Du Moulinet a donné les *figures de différens habits des Chanoines Réguliers* à Paris en 1666. Tout le ſecond Tôme de la Nouvelle *hiſtoire des Ordres Monaſtiques* eſt employé à celle des *Chanoines Réguliers*, de leurs differentes Congrégations, tant d'hommes que de filles, & des Ordres Militaires qui y ont rapport. Voici les noms de ces différentes Congrégations. Les *Chanoines Réguliers* De S. Albée, ou Ailbe ; des deux Amans ; de S. Antoine de Viennois ; d'Aroüaiſe proche de Bapaume ; *Chanoines Réguliers* à la Banderolle, en Allemagne ; de S. Brendan ; de Sainte Brigitte ; de la Reforme de Bourgachard, communément Boucachard ; de Saint Cartage ; de la Réforme de Chancellade ; de S. Crodegand ; de Cloſterneubourg en Allemagne ; de S. Colomb ; de S. Colomban ; les Clèrcs de la vie Commune ; de S. Congall ; de S. Coſme lez Tours ; de Monte Corbulo ; de Cracovie ; de Creſcenzago ; les Croiſiers ; Les *Chanoines Réguliers* de Sainte Croix de Conimbre ; de Czerkeneur ; de S. Déclan ; de S. Denys à Rheims ; des Écoliers de Boulogne ; du mont S. Eloy d'Arras ; de l'Ordre du S. Eſprit ; du S. Eſprit à Veniſe ; les Aſſociez de l'Ordre du S. Eſprit ; de S. Finien, ou Finnen ; de la Fontaine jailliſſante de S. Fridgien de Luques ; la Congrégation Frigdonienne, ou de Sainte Marie Friſonnaire ; les *Chanoines* Friſonnaires ; de Sainte Geneviefve ; de S. Georges in Algha à Veniſe ; les Hoſpitaliers de S. Gèrvais à Paris ; de S. Gilbert de Simpringhan ; de S. Kiaran ; de S. Jacques de Celle-Vellane ; de S. Jacques de l'épée en Eſpagne ; de S. Jacques du Haut pas ; de S. Jean de Chartres ; de S. Jean des Vignes à Soiſſons ; de l'Hôtel Dieu de S. Jean Baptiſte de Beauvais ; de S. Jean Baptiſte de Couventry ; de S. Jean l'Évangeliſte en Portugal ; *Chanoines Réguliers* de S. Jean de Latran, ou de S. Sauveur de Latran, ou ſimplement de Latran ; de S. Laurent d'Oulx ; de S. Lo de Roüen ; de S. Luan ou Malua ; de Marbach ; de S. Marc de Mantoüe ; de S. Marie du Port Adriatique près de Ravennes ; de S. Martin d'Épernay ; de S. Maurice d'Agaune ; de Nôtre-Dame de Metro de la Pénitence des Martyrs ; de S. Moctée ; de Mortare ; de la Congrégation de Nuys ; du Mont des Olives ; d'Olmultz en Moravie ; de la Cathédrale de Pampelune ; de S. Patrice ; les Pontifes, ou faiſeurs de ponts ; les Prémontrez ; de S. Ruf à Avignon ; de la Congrégation de Nôtre Sauveur en Lorraine ; de S. Sauveur de Boulogne en Italie ; de Tremeſſe en Pologne ; les Trinitaires, ou Mathurins, de l'ancienne Congrégation du Val des Écoliers ; de l'ancienne Congrégation de Val Vèrt ; de S. Victor à Paris ; *Chanoines Réguliers* de la Congrégation de Windeſem de l'Ordre de S. Urbain, de la Cathédrale d'Uſez. Voyez l'Auteur de l'hiſtoire des Ordres Monaſtiques T. II. où il rapporte l'établiſſement, les fondateurs, les habits &c. de toutes ces différentes Congrégations, dont au reſte pluſieurs ne ſubſiſtent plus ; mais ont été ou abolies, ou unies à d'autres, comme nous le pourrons dire en leur place.

CHANOINE MOINE. ſ. m. *Canonicus-Monachus.* On croit & il eſt bien vrai-ſemblable, que les *Chanoines-Moines* n'étoient point differens des *Chanoines Réguliers*, & que les *Chanoines* ont été appellez *Moines*. Anaſtaſe le Bibliothécaire dans la vie de Grégoire IV. dit que ce Pontife ayant fait rétablir la Baſilique de Sainte Marie au delà du Tibre, y mit des *Chanoines Moines* ; & on lit dans un vieux Pontifical de S. Prudence Évêque de Troyes, que dans le prémier *Memento* de la Meſſe on y faiſoit mention des *Chanoines-Moines* de cette Égliſe. *Hiſt. des Ordres Monaſt. & Rel. P. II. C.* 28.

Il y a auſſi des *Chanoines laiques*, ou *ſéculiers*, qui ont été reçus par honneur & par privilége dans quelques Chapitres de *Chanoines. Canonici ſæculares*, ou *laici*. Et ainſi dans le Cérémonial Romain l'Empereur eſt reçu *Chanoine* de S. Pièrre ; les Comtes d'Anjou dans l'Égliſe de S. Martin de Tours, auſſi bien que ceux de Nevers. Les Rois de France par le ſeul titre de leur couronne ſont *Chanoines* de l'Égliſe S. Hilaire de Poictiers, de S. Julien du Mans, de Tours, d'Angers, & de Châlons ; les Ducs de Bèrry *Chanoines* de Lyon. Humbèrt Dauphin de Vienne étoit *Chanoine* de la grande Égliſe. DU CANGE.

On dit provèrbialement, vivre comme un *Chanoine* ; c'eſt à-dire, paiſiblement, dans l'abondance, & dans l'oiſiveté. C'eſt là deſſus que roulent ces vèrs de Boileau :

> *Et comme un gros* Chanoine *à mon aiſe, & content,*
> *Paſſer tranquillement ſans ſouci, ſans affaire,*
> *La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.* BOIL.
> *Les* Chanoines *vèrmeils, & brillans de ſanté,*
> *S'engraiſſoient d'une longue & ſainte oiſiveté.* ID.

CHANOINEſSE. ſ. f. Fille qui poſſède une prébende affectée à des filles par la fondation, ſans qu'elles ſoient obligées de renoncer à leur bien, ni de faire aucun vœu. *Canonica, virgo canonica.* On n'en voit guères qu'en Flandres, en Allemagne, & en Lorraine. Les *Chanoineſſes* de Remiremont. C'eſt plutôt un Séminaire, & une retraite honnête de filles à marier, qu'un engagement pour le ſèrvice de Dieu. Le Concile d'Aix la Chapelle en 816 fit une régle pour les *Chanoineſſes* compriſe en 28 articles. Elle eſt dans l'édit. des Conciles du P. Labbe T. VII. p. 1406. C'eſt le 2. L. du Concile d'Aix. Le prémier eſt la régle des Chanoines.

CHANOINEſSE DE S. AUGUSTIN, eſt une ſorte de Religieuſes qui ſuit la Régle de S. Auguſtin, & qui eſt habillée de ſerge blanche, avec un ſurplis de toile fine ſur ſa robe, un voile noir ſur ſa tête, & une aumuſſe ſur le bras. *Canonica Sancti Auguſtini regulæ addicta, mancipata.* Les *Chanoineſſes de S. Auguſtin* ſont bien fondées, elles ont des Abeſſes que le Roi nomme. Quand on parle à ces *Chanoineſſes*, on les appelle *Madame*.

Quand

Quant à l'origine des *Chanoineſſes* Régulières, on ne peut dire que S. Auguſtin ſoit leur Inſtituteur. A la verité il établit des Religieuſes à Hippone ; & elles pûrent s'appeller *Chanoineſſes*, *Canonicæ* ; parce que c'étoit alors la coutume, tant en Orient qu'en Occident, d'appeller Chanoines & *Chanoineſſes* tous les Eccléſiaſtiques, Moines, Religieuſes, Vièrges, bas Officiers de l'Egliſe, domeſtiques des Monaſtères, & généralement tous ceux qui étoient compris dans la matricule ou catalogue appellé *Canon*. Le P. Le Large, Chanoine Régulier de France avoue cet uſage, mais il ſoutient que depuis le VIe ſiécle il y a eû en Occident des *Chanoineſſes* différentes des Moniales, fondé ſur la fondation d'un Monaſtère faite par S. Fridolin à Seking, où il mit des *Chanoineſſes*. Mais Balter Moine de Seking, du Xe ſiécle, qui ſeul rapporte ce fait, ne ſemble pas à d'autres en devoir être cru. Les *Chanoineſſes*, diſent-ils, étoient inconnuës au commencement du VIIIe ſiécle. Le Concile tenu en Allemagne l'an 742. ordonna que tous les Religieux & les Religieuſes ſuivroient la Régle de S. Benoît. Le Capitulaire de Charlemagne de l'an 779. fit la même chôſe, ſans faire aucune mention de *Chanoineſſes*. Ce n'eſt qu'à la fin du même ſiécle qu'on en trouve quelques veſtiges. Voyez le Concile de Francfort de l'an 794. can. 47. & l'Aſſemblée d'Aix la Chapelle en 802. Le Concile de Châlon ſur Saône l'an 813. fit des régles pour les Chanoines & pour les *Chanoineſſes*, auſſi-bien que celui d'Aix la Chapelle en 816. Par ces régles il ne paroit point que ni les uns ni les autres paſſaſſent pour enfans de S. Auguſtin. Au contraire, celle des *Chanoineſſes* eſt tirée de S. Jerôme, de S. Cyprien, de S. Athanaſe, & de S. Céſaire. Il n'y eſt point parlé de la Régle de S. Auguſtin. Le Concile de Rome tenu en 1060. par Nicolas II. nous apprend que juſqu'à cette année l'Inſtitut de ces ſortes de *Chanoineſſes* n'avoit été reçû dans aucun endroit d'Aſie, d'Afrique, ni même d'Europe, excepté dans un petit coin de l'Allemagne, & qu'avant Loüis le Débonnaire toutes les Religieuſes, quelque part qu'elles fûſſent, ſuivoient la Régle de S. Benoît. Ainſi l'on voit & le tems & le lieu de leur inſtitution.

Il y a pluſieurs Congrégations de *Chanoineſſes Regulières* de S. Auguſtin, dont voici les noms, de l'Ordre de Ste Brigide en Irlande ; de l'Hôpital de Sainte Catherine à Paris ; *Chanoineſſes Régulieres* de l'Abbaye de Chaillot près Paris ; de l'Ordre du S. Eſprit ; Hoſpitalières de l'Ordre du S. Eſprit, dites filles Dieu à Roüen ; de S. Gilbert de Simpringham en Anglетèrre ; Chevalières de l'Ordre de S. Jacques de l'épée ; de l'Hôtel-Dieu de S. Jean Baptiſte de Beauvais ; *Chanoineſſes Régulieres* de Latran ; de l'Ordre de la Congrégation de N. D. de l'Ordre des Prémontrez ; de l'Ordre du S. Sepulcre ; Religieuſes Trinitaires ; de l'Ancienne Congrégation de S. Victor.

CHANOINIE. ſ. f. Titre du Bénéfice de celui qui eſt Chanoine. *Canonici munus, dignitas*. On l'appelle auſſi un *Canonicat*, une *Prébende réſignée*. On diſtingue la *Chanoinie* d'avec la Prébende : la prébende peut ſubſiſter ſans le *Canonicat* ; au lieu que la *Chanoinie* eſt inſéparable de la prébende. C'eſt à la *Chanoinie*, & non pas à la prébende, que le droit de ſuffrage, & les autres droits ſont annéxez. Permuter une *Chanoinie*. Cette *Chanoinie* eſt vacante en Régale.

Ce mot vient de *canonia*, qui ſe trouve en quelques Auteurs Latins pour ſignifier la même chôſe. MENAGE.

CHANSIR, d'autres écrivent, CHANCIR. v. n. Se corrompre par trop d'humidité. *Mucidum fieri*. Il ſe dit particuliérement des confitures ſur leſquelles il vient une cèrtaine peau ou barbe, quand elles n'ont pas été aſſez cuittes. On le dit auſſi quelquefois du pain, du fromage, quoiqu'on diſe plus proprement *moiſi*.

CHANSIR ſe dit en tèrmes de Jardinage, du fumier qui étant dans un tas, ou ſur une couche fort ſeche, commence à blanchir, & à faire une eſpéce de filamens. LA QUINT. & LIG. Le fumier ne produit des champignons que lors qu'il eſt *chanſi*. LIGER. Ces Auteurs écrivent *chancir*, & *chanci*.

On le joint au pronom pèrſonnel. Le pain ſe *chanſit*. Pour employer les fumièrs nous n'avons que les cinq mois de l'année qui ſont les plus humides ; ſçavoir, depuis le commencement de Novembre juſque vèrs la fin de Mars. Les fumiers qu'on employe dans les autres tems n'y ſont que ſecher, *ſe chancir* ; & ainſi bien loin d'être favorables aux végétaux, ils leurs ſont pèrnicieux & funeſtes. LA QUINT.

CHANSI, IE. part. & adj. *Mucidus*, *rancidus*. Cotignac *chanſi*, fumier *chanſi*.

Ce mot vient apparemment de *canus*, blanc, *Caneſure*, blanchir ; de *Caneſure* on a fait, *canſir*, *chanſir*. Ce qui *chanſit* devient blanc, la chanſiſſure eſt blanche.

CHANSISSURE. ſ. f. Corruption qui vient ſur la ſurface des chôſes humides qui ſe corrompent, laquelle paroît en façon de barbe. *Situs*, *mucor*. Quand on regarde un morceau de *chanſiſſure* avec un microſcope, elle paroît comme un jardin où il y a pluſieurs fleurs, les unes en bouton, les autres épanoüies. On en voit la figure dans la Micrographie de Mr Hook.

CHANSON. ſ. f. Petite piéce de vèrs aiſez, ſimples, & naturels, qu'on met en air pour les chanter, & dont chaque ſtance s'appelle un couplet. *Cantilena*, *canticum*, *cantio*. C'eſt proprement une compoſition de Muſique où il n'y a que le deſſus qui parle, qu'on appelle le *ſujet* ; ou tout ce qu'on met en chant. Le refrain d'une *chanſon*, c'eſt la partie qui ſe répéte à la fin de chaque couplet. *Pars cantilenæ intercalaria*. Nous avons une prodigieuſe quantité de *chanſons* toutes pleines de feu, & d'eſprit ; & ſi Anacréon les avoit ſçuës, il les auroit plûtôt chantées que les ſiennes. FONTEN. Il faut même en *chanſons* de l'eſprit, & de l'art. BOIL.

La *chanſon* reſſemble aſſez au Madrigal : elle a ordinairement pour objet l'amour, ou le vin, ſi l'on en croit M. Le Brun, qui prétend que la *chanſon* n'eſt aujourd'hui qu'une penſée tendre & bacchique exprimée en peu de mots. C'eſt la renfèrmer en des bornes trop étroites ; on en fait de dévotes, qui ſont très-belles ; il y en a qui contiennent des éloges ; il y en a ſur tout un très-grand nombre de ſatyriques. Quelle que ſoit la *chanſon*, ſes vèrs doivent être aiſez, coulans, naturels, & avoir une cèrtaine harmonie qui ne choque, ni les oreilles, ni la raiſon, & qui marie agréablement la Poëſie avec la Muſique. On ne conſèrvoit autrefois la mémoire des belles chôſes, & de l'antiquité, que dans des *chanſons*. Il y a encore dans le Nord & en Amérique des peuples qui conſèrvent dans des *chanſons* leur ancienne hiſtoire.

Le mot *chanſon* vient de l'Italien *canzone*, qui veut dire la même chôſe, ou de *ciancione*, qui approche encore plus par la maniére dont on le prononce du mot *chanſon*.

On appelle *chanſons ſpirituelles*, celles qui ſe font ſur des matières pieuſes. *Pia cantica*. *Chanſons à boire*, ou *Chanſons Bachiques*, celles qui ſe font pour ſe réjoüir à table, & ſe provoquer à boire. *Bacchica cantilena*. *Chanſons à danſer*, celles qu'on chante quand pluſieurs pèrſonnes danſent en rond. *Cantilena ſaltatoria*. *Vaudevilles* ou *chanſons du Pont-neuf*, les *chanſons* communes qui ſe chantent parmi le peuple avec grande facilité, & ſans art. *Trivialis cantilena*. Les vieux muſiciens ont diviſé les *chanſons* en trois genres. L'un eſt le *vaudeville*, ou la *ſimple chanſon*. L'autre eſt le *motet*, ou la *fantaiſie*. Et le troiſiéme comprend tous les airs propres aux danſes. Les faiſeurs de *chanſons* injurieuſes ſont punis comme les Auteurs des libelles diffamatoires.

On appelle poëtiquement *chanſons*, toute ſorte de Poëſie : & en parlant des Muſes, on dit les doctes *chanſons* de vos nourriçons ; pour dire, les Ouvrages des Poëtes. *Carmina*, *cantica*.

CHANSON, ſe dit auſſi de toutes ſortes de vains propos, des raiſons frivoles, des propoſitions qui n'ont point d'effet. *Cantilena*. Je ne me paye point en *chanſons*. Tout ce que vous me dites n'a rien de ſolide, ce ſont des *chanſons*.

On le dit auſſi de ce qu'on répete pluſieurs fois. *Eandem cantilenam canere*, *eandem obgannire*. Vous me rebattez toûjours la même *chanſon*. Cet Auteur ne dit rien de nouveau, c'eſt toûjours la même *chanſon*.

Un Amant de ſon père écoute les leçons,
Et court chez ſa Maîtreſſe oublier ces chanſons. BOIL.

On dit provèrbialement d'un homme qui recommence toûjours à dire ou à faire la même chôſe, que c'eſt la *chanſon* du Ricochet, dont on ne voit point la fin. On dit auſſi, Il n'aura qu'un double, il ne ſçait qu'une *chanſon*.

CHANSONNETTE. ſ. f. Petite chanſon ; chanſon jolie, tendre, amoureuſe, paſtorale. *Cantiuncula*.

Pour quelque chanſonnette
N'allez pas prendre droit de vous croire Poëte. BOIL.

CHANSONNIER. ſubſt. m. Faiſeur de chanſons. *Cantilenarum ſcriptor*, ou *cantus modulator*. Il y a de deux ſortes de *Chanſonniers*. Les uns compôſent les vèrs, & les airs de leurs chanſons ; & les autres ſe contentent de compôſer des vèrs ſur les airs que les Muſiciens leur donnent. Dans une lettre ſur l'arrivée de Lulli aux champs Éliſiens, le Sr Pèrrin eſt appellé le *Grand Chanſonnier* de France.

CHANT. ſ. m. Le *chant* en général, eſt une voix mélodieuſe que la nature a donnée à l'homme pour témoigner ſa joye. *Cantus*. On dit *chant* Ambroſien, *chant* Grégorien, ou *plein-chant*, *chant* ſimple, figuré, naturel, notté, beau &c.

CHANT AMBROSIEN. *Cantus Ambroſianus*. C'eſt un *chant* compôſé des quatre tons authentiques des Anciens, le Dorien, le Phrygien, le Lydien, & le Mynolydien, que S. Miroclet Évêque de Milan, ou ſelon d'autres S. Ambroiſe choiſit pour en compôſer & en former le *chant* de l'Égliſe de Milan. On croit que ces quatre tons fûrent appellez authentiques, parce-qu'ils

qu'ils furent approuvez, autoriſez, & choiſis pour le *chant*. Voyez M. de Broſſart.

En Muſique le *chant* eſt proprement un air, qui eſt compoſé de tons, de tems, ou meſures. C'eſt une modulation de voix qui éleve, ou qui baiſſe les tons de la prononciation des paroles, enſorte qu'elles rendent un ſon agréable à l'oreille. Arétin & les Anciens diviſoient le *chant* en trois ſortes, le *chant dural*, c'eſt-à-dire, dur & rude, *durus, aſper*; le *chant naturel* qui eſt entre les deux autres, & qui n'en a point les caractères, *naturalis, medius*; & le *chant mol*, qui eſt doux, *mollis*.

Plain-chant, ou *chant Grégorien*, eſt le *chant* dont on ſe ſert à l'Égliſe, quand le Chœur & le peuple chantent à l'uniſſon; ou tous enſemble d'une même manière. *Planus & ſimplex canendi modus.* La différence qu'il y a du *plain-chant* avec les autres *chants*, c'eſt d'être diviſé en parties égales. Dans les vieux livres d'Égliſe on ne faiſoit point de nottes plus longues les unes que les autres. Depuis quelque tems on y a mis des nottes longues & bréves, mais c'eſt ſeulement pour marquer les accens. Saint Grégoire le Grand a établi dans l'Égliſe Latine cette ſorte de *plain-chant* qu'on appelle de ſon nom *chant* Grégorien. Franchin a marqué tous les caractères différens du *chant* Grégorien. Dans les répons, dit-il, le *chant* eſt véhément, & ſemble réveiller par des ſons rompus ceux qui ſont aſſoupis. Dans les Antiennes le *chant* eſt uni & doux, dans les Introites il eſt élevé pour exciter à chanter les loüanges de Dieu. Dans les Alléluia & les Vêſets, il eſt doux & inſpire de la joye; dans les Traits & dans les Graduels il eſt allongé, traînant, modeſte, humble; dans les Offertoires & les Communions il tient un cèrtain milieu. Jean Diacre ſe plaint dans la vie de S. Grégoire de ce que les Gèrmains & les peuples de Gaule avoient changé quelque chôſe au *chant* Grégorien, & qu'ils en avoient altéré la douceur: la raiſon qu'il en apporte, c'eſt que les voix de tonnèrre de ces grands corps ſortant de leurs goſiers toûjours arroſez de vin avec grand bruit, & par des tons élevez, au lieu de fòrmer des ſons doux & agréables, repréſentent l'horrible fracas que font des charrettes qui roulent confuſément enſemble dans des lieux raboteux comme des degrez. M. Nivers dans ſa diſſèrtation ſur le *chant Grégorien* fait voir qu'il a été ſouvent altéré & corrompu, & qu'on a ſouvent tâché de lui rendre ſa première beauté; mais qu'on ne pouvoit empêcher qu'il n'y arrivât des changemens avant l'invention des notes, leſquelles avant Arétin ne conſiſtoient que dans des points, des virgules, des accens, en quoi il eſt aiſé de ſe tromper. Il ajoute qu'ayant éxaminé & comparé les Antiphonaires & les Graduels manuſcrits de la bibliothéque du Roi, de celle de S. Germain des prez, & de pluſieurs autres, & fait conſulter les manuſcrits de celle du Vatican, il y a trouvé de grandes différences, & même des contradictions. On imprima à Paris en 1713. ou 1714. un livre intitulé, Moyens cèrtains de pèrfectionner toutes les méthodes de *plain-chant*, &c.

Jean Bona, Abbé de l'Ordre de S. Bèrnard, & connu ſous le nom de Cardinal Bona, a fait un Traité de la divine Pſalmodie, où il comprend tout ce qui regarde le *chant* de l'Égliſe. Il eſt cèrtain par les éxemples de l'ancien Teſtament qu'on a dès les prémiers tems employé le *chant* pour célébrer les loüanges de Dieu, & l'on a toûjours conſèrvé cette coutume juſques à nos jours, quoique le *chant* n'ait pas toûjours été reglé comme il eſt aujourd'hui, & que les pèrſécutions n'ayent pas toûjours pèrmis de l'employer. L'uſage du *chant* eſt très-ancien en France. Amalarius dit que Pepin obtint du Pape Étienne que le *chant* fût remis dans ſa pèrfection dans les Égliſes du Royaume; puis il ajoute que Charlemagne étant choqué de la diſſonance du *chant* Eccléſiaſtique entre les Romains & les Gaulois, envoya deux Clèrcs à Rome qui apprîrent à chanter, & établîrent enſuite le *chant* Romain dans l'Égliſe de Mets, & dans toutes les autres du Royaume. Voyez encore ci-après Chant musical.

Chant, *cantus*, vient des Celtes, qui diſent *can*. De même *canere*, chanter, eſt pris de *cana*; & *cantare*, de *chanta*, qui eſt la même chôſe. Pezron. *Chant* vient de *cantus*, en changeant le *c* en *ch*, comme en bien d'autres. Tout le reſte eſt incèrtain.

Chant musical, eſt celui où les gens qui chantent font des accords & divèrſes parties. *Concentus Muſicus*, *harmonia.* Dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique il eſt fait mention de pluſieurs ſortes de *Chants*. Le prémier eſt l'*Ambroſien*, établi par S. Ambroiſe. Le ſecond eſt le *Grégorien*, du Pape Grégoire le Grand, qui établit des Écoles de Chantres, & corrigea le *Chant* de l'Égliſe. C'eſt celui qu'on appelle aujourd'hui le *Plain-Chant*. On l'appella alors le *Chant Romain*. Et du tems de Charlemagne il s'introduiſit à Mets une nouvelle façon de pſalmodier, qu'on appella *Chant de Mets*. Voyez Du Cange.

L'uſage du *Chant* à deux Chœurs, le peuple mêlant ſa voix à celle du Clèrgé, eſt ancien: Grégoire de Tours en parle, *Lib. de Glor. Conſ. Ch.* 47. quoiqu'à parler éxactement ce fût bien moins un *chant* les trois ou quatre prémiers ſiécles, qu'une prononciation plus pathétique & plus fèrme. S. Grégoire Pape, qui ſçavoit la Muſique, corrigea le *chant* ancien; le *chant* reformé s'établit auſſitôt dans les Égliſes d'Italie. Le Gendre. Pepin pour mettre de l'uniformité dans les Égliſes de France, & en ſigne de l'union & de la concorde qu'il vouloit que ces Égliſes euſſent avec l'Égliſe de Rome, avoit ordonné qu'on établit dans tous les Monaſtères & dans toutes les Égliſes le *chant Grégorien*, c'eſt-à-dire, le *chant* Romain, reformé ſelon la méthode du Pape S. Grégoire le Grand. Le Clèrgé avoit eû peine à obéïr à cet ordre, & on ne l'obſèrvoit pas dans quantité d'Égliſes; on y étoit jaloux des anciennes coutumes, & on s'y piquoit de chanter auſſi bien qu'à Rome. Dans le voyage que Charlemagne fit à Rome en 789. il fut témoin de cette jalouſie; car pendant les fêtes de Pâques les Chantres de ſa Chapelle ayant aſſiſté au ſèrvice de l'Égliſe de Rome, ſe mocquèrent des Chantres Romains, & ceux-ci ayant entendu chanter ceux du Roi, en raillèrent à leur tour. Charlemagne prit cette occaſion pour les engager à un défi, & s'étant fait le Juge du combat, il prononça en faveur des Romains. Il obtint du Pape des Antiphonaires notez à la manière Grégorienne, & deux Maîtres de *chant*: il en établit un à Mets, & l'autre à Soiſſons, pour y tenir des Écoles, où l'on apprît à chanter, & où l'on corrigeât tous les livres d'Égliſe. P. Dan. *T. I. p.* 472. Quelques Égliſes ne prirent qu'une partie de ce *chant* Grégorien, & le mêlèrent avec le leur. Ce *chant* miparti de Grégorien & de François demeura en beaucoup d'Égliſes, & on continua de s'en ſervir pour les pſeaumes & pour les antiennes, depuis même qu'il y eut muſique. Le Gendre. Voyez Chanter.

Chant, eſt auſſi l'air, le récit, le deſſus de la Muſique, le ſujet ſur lequel on compoſe les autres parties. *Cantilena*, *modus*, *modulatio.* Les beaux *chants* ſe font moins par art, que par génie. Cela eſt fait ſur le *chant* d'un tel endroit de l'Opéra. Vous ne mettez pas cela en *chant*.

Quelques-uns des vieux Muſiciens ont diviſé tous les *chants* en douze; ſçavoir, les *motets*, les *chanſons* ou les *airs*, les *paſſemezes*, les *pavanes*, les *Allemandes*, les *gaillardes*, les *voltes*, les *courantes*, les *ſarabandes*, les *canaries*, les *branles*, & les *ballets*. Il y a autant d'eſpéces de *chants*, que de modes différentes. Maintenant on en a inventé une infinité d'autres.

On appelle auſſi *chant* des oiſeaux, les différens ſons & infléxions de voix que font les oiſeaux, dont les uns ſont agréables, & les autres odieux. *Avium cantus*, *concentus*. Le *chant* du roſſignol, du ſerin de Canarie, de la fauvette, eſt fort charmant. Le *chant* de l'orfraye, du hibou, eſt effroyable & de mauvais augure. On dit auſſi le *chant* de la cigale. C'eſt le ſeul inſecte auquel on applique le nom de *chant*.

Le *chant du coq*, ſe dit pour ſignifier le grand matin, à cauſe que le coq chante dès le point du jour. *Galli cantus*. Horace dit que l'Avocat doit être éveillé dès le prémier *chant du coq*, pour dire, que le client vient bien matin frapper à ſa porte.

Chant, ſignifie auſſi la même chôſe que *cantique* & *chanſon*, ou piéce de Poëſie qui ſe peut chanter. *Cantilena*, *canticum*.

Ceſſez, ceſſez pour moi tous vos chants *d'allegreſſe.* Mol.

Puiſſai-je demeurer ſans voix,
Si dans mes chants *ta douleur retracée,*
Juſqu'au dèrnier ſoupir n'occupe ma penſée. Racine.

Chant, ſe prend quelquefois pour air; mais en ce ſens il eſt moins uſité & moins bon qu'*air*. *Modus*, *modulatio*.

Chant nuptial, eſt une piéce de vèrs compoſée à l'honneur du mariage de quelques pèrſonnes illuſtres. *Carmen nuptiale*, *epithalamium*, du Grèc ἐπιθαλάμιον.

Chant de victoire, *Chant triomphal*. Vèrs compôſez ou chantez ſur la victoire, ou le ſuccès des armes de quelque Prince. *Epinicium*, ἐπινίκιον.

Chant funebre. *Chant* compôſé ſur le trépas de quelque pèrſonne illuſtre. *Epicedium*, du Grèc ἐπικήδειον.

Chant pastoral, eſt un Ouvrage de Poëſie où l'on introduit des Bèrgers qui chantent. *Cantus paſtoralis*.

Chant Royal, eſt en général une eſpéce de Poëſie Françoiſe qui a la même conſtruction que la ballade. *Carmen regium de argumento pio aut ſerio ſcriptum*. Le *Chant Royal* eſt à l'égard de la ballade, ce que le rondeau eſt à l'égard du triolet. Le *Chant Royal* a été ainſi nommé, à cauſe que le ſujet étoit donné par le Roi de l'année courante. Or on appelle *Roi* ou *Prince*, Celui qui avoit emporté le prix l'année précédente. C'étoit à lui que s'adreſſoit l'envoi de la ballade. Le *Chant Royal* ſe faiſoit à l'honneur de Dieu, ou de la Vièrge, ou ſur quelque autre grand argument. Il ne ſe fait qu'en matière grave & ſérieuſe. Voyez Paſquier

quier. Quand on diſpute des prix à Roüen, il faut faire un *Chant-Royal*.

Le *Chant Royal* eſt un fort beau reſte d'ancienne poëſie, qui a été retenu en quelques endroits ſeulement, comme à Toulouſe dans l'Académie des jeux floraux. Le *Chant-Royal* eſt compoſé de cinq couplets d'onze vèrs chacun, & eſt tèrminé par l'envoy, ou éxplication de l'allégorie, qui eſt de cinq vèrs, ou tout au plus de ſept. Dans le *Chant-Royal* les rimes du prémier couplet réglent celles des couplèts ſuivans, leſquelles y doivent être les mêmes & dans le même ordre, de ſorte que toute la piéce compôſée de ſoixante-deux vèrs, roule ſur cinq rimes ou tèrminaiſons differentes, dont les deux prémiéres reviennent dix fois, la troiſiéme & la dèrnière douze fois, & la quatriême juſqu'à dix-huit fois. Un *Chant-Royal* ſans défaut devroit être regardé encore aujourd'hui comme un chêf-d'œuvre d'application & d'eſprit. Mais ce qui rebute de travailler en *Chants-Royaux*, c'eſt que l'Auteur n'eſt pas ſeur que ſes lecteurs lui tiennent compte de toute la gêne qu'il s'eſt donnée. En effet rien n'eſt plus gênant que les régles du *Chant-Royal*. 1°, Il faut que le dèrnier vèrs du prémier couplet ſerve de refrain ou d'intercalaire pour les ſuivans qui doivent finir de la même ſorte. 2°, Les vèrs de l'envoy doivent être *uniſones*, c'eſt-à-dire, ſemblables en rimes à autant de vèrs pris ſur la fin des couplèts précédens. 3°, On garde dans toute la rigueur les régles de la rime Françoiſe, enſorte qu'il n'eſt pas pèrmis de mettre le ſimple dans une rime, & le compôſé ou le dérivé dans une autre, quelque éloignées qu'elles ſoient. 4°, Enfin, tout ce qui ſent la licence en eſt abſolument banni. On faiſoit autrefois les *Chants-Royaux* en vèrs de dix ſyllabes, on les fait maintenant en vèrs Aléxandrins, ou de douze ſyllabes. Il ſeroit bon auſſi de couper éxactement les couplets du *Chant-Royal* après le quatriême vèrs & le ſeptiême, comme on fait dans les dizains. P. MOURGUES.

CHANT, eſt auſſi un tître de livre de Poëſie, ce qu'on a tîré des Italiens, qui les diviſent ainſi. *Cantus*. Scarron a diviſé ſa Gigantomachie en *Chants*. Le Taſſe, l'Arioſte, ont diviſé leurs Poëſies en pluſieurs *Chants*. Les Auteurs du Lutrin, de l'Art de prêcher, & du Poëme de l'Amitié, ont auſſi diviſé ces piéces en pluſieurs *Chants*.

On appelle un langage trompeur, un *chant de Sirenes*, *Sirenum cantus*. Et cela ſe dit ſur tout des femmes, qui employent divèrs artifices pour mieux engager leurs Amans.

CHANTANT, ANTE. adj. & part. Ce mot, qui a la tèrminaiſon active, a quelquefois une ſignification active, comme les autres participes & adjectifs ſemblables, & quelquefois auſſi une ſignification paſſive, comme quand on dit, Cela n'eſt pas *chantant*, c'eſt-à-dire, cela n'eſt pas bon pour être chanté. Des vèrs *chantans*, ſont des vèrs propres à être chantez. Les vèrs des *Opéras* doivent être des vèrs *chantans*. *Verſus ad cantum idonei, accommodati*.

CHANTEAU. ſ. m. Partie retranchée d'un des côtez d'un corps de figure ronde. *Angulata rei ora, angulatum rei extremum*. C'eſt ce qu'on appelle en Géométrie *ſegment de cèrcle*, ou la partie d'un cèrcle compriſe entre l'arc & la corde. Ainſi on appelle *chanteau*, une piéce ronde d'un côté, & en droite ligne de l'autre, qu'on applique à un manteau, ou à une autre chôſe qu'on veut faire ronde. *Veſtis angulus*. Qand les étoffes ne ſont pas aſſez larges, on ne peut faire un manteau ſans y ajoûter des *chanteaux*. Ces meules de moulins ſont ſi groſſes, qu'il y faut appliquer des *chanteaux*.

Ce mot vient de *cantellum*, diminutif de *cantum*. MÉNAGE. On diſoit autrefois *chantel*.

On dit auſſi le *chanteau* du pain bénit, cette partie qu'on coupe en entamant le pain bénit, ou en le coupant par un de ſes bords, pour envoyer à celui qui le doit rendre au prémier jour. *Angulatum luſtralis panis fruſtum, ſegmentum*.

On appelle auſſi *chanteau*, l'entamure d'un pain domeſtique, ou un gros quartier qu'on en retranche. *Angulatum panis fruſtum, ſegmentum*.

On appelle auſſi *chanteau*, une groſſe piéce de Pâtiſſerie formée en long, & de même que la bordure de pain bénit, qu'on fait faire pour envoyer à ſes parens & à ſes amis, à cauſe que celui qu'on a renvoyé de l'Égliſe n'y peut pas ſuffire, & parce qu'on le fait de pâte plus fine, on l'appelle autrement *couſin*, à cauſe qu'on l'envoye à ceux qui touchent de plus près, ou qu'on aime le mieux.

CHANTEAU, eſt auſſi un tèrme de Tonnelier, qui ſignifie la dèrnière piéce du fond d'un muid, qui eſt faite en portion de cèrcle. *Aſſis doliarii ſegmentum angulatum*.

On dit provèrbialement, qu'on a donné le *chanteau* à quelqu'un; pour dire, que c'eſt à lui à faire au prémier jour & à ſon tour ce que les autres ont fait devant lui. On dit depuis quelque tems, qu'on lui a donné le *bouquet*.

CHANTELAGE. ſ. m. Droit qu'on paye au Seigneur pour le vin vendu en gros ou à broche ſur le chantier de la cave & du ſellier. *Canteriarium vectigal, tributum, canteriarii vini vectigal*. Dans les vieux tîtres *chantelagium*.

CHANTEPLEURE. ſ. f. Arroſoir de Jardinier, ou entonnoir à longue & étroite queuë, pèrcée au fond par pluſieurs petits trous, pour faire couler quelque chôſe dans un muid de vin ſans le troubler. *Caudatum infundibulum, clepſydra doliaria*.

En Normandie & ailleurs on appelle *chantepleure*, le robinet d'un tonneau de vin, ou de ſidre. Une *Chantepleure*, avec ce mot, *Rien ne m'eſt plus*, étoit la déviſe de Valentine veuve de Loüis Duc d'Orleans. Elle ſe voit partout dans le Château qu'elle fit bâtir à Châteauneuf à cinq lieuës d'Orléans.

CHANTEPLEURE, eſt auſſi une fente qu'on laiſſe dans les murailles qui ſont proches des rivières, ou qui ſoutiennent des tèrraſſes, pour y laiſſer entrer & écouler les eaux. *Rima, apertura*. Les *chantepleures*, ventouſes, & autres ouvèrtures pour l'écoulement des eaux, ſont pèrmiſes par l'Ordonnance.

CHANTER. v. act. Faire par art divèrſes infléxions de voix agréables à l'oreille. *Canere, cantare*. Cet homme *chante* bien. N'as-tu point de honte de *chanter* ſi bien? diſoit Philippe à Aléxandre le Grand, comme étant une des chôſes qu'un Prince doit ignorer. ABLANC. Les païſans *chantent* au lutrin. Le Diâcre *chante* l'Évangile. Le Soudiâcre *chante* l'Epître. Cette Antienne ſe *chante* à deux chœurs. *Chanter* un *Te Deum*. *Solemnem hymnum concinere*; on peut ajouter *pro victoriâ*, ou quelque autre mot qui marque le ſujet de la joye. *Chanter* en plain chant. *Planis ac ſimplicibus modulis canere*. En Muſique, *ad harmoniam canere*; *muſicis modis concinere*. En faux-bourdon. *Planus ſimplexque cantus modulis muſicis mixtus*. *Chanter* ſa partie. *Chanter* Vêpres. *Chanter* Matines. *Matutinas, Veſpertinas horas canere*. *Chanter* un Salvé. *Salutationem virgini deiparæ decantare*. *Chanter* des Noëls, *Naſcenti Chriſto genethliacon canere*, des chanſons. Le Peuple *chante* dans les Égliſes avec le Clèrgé. L'Auteur de la vie de S. Céſaire d'Arles, L. I. n. 11. dit que ce fut ce Saint qui commença à faire *chanter* les Laïques dans l'Égliſe, & que même il les y obligea, pour les empêcher de cauſer dans l'Égliſe.

> *Mes filles*, chantez-*nous quelqu'un de ces cantiques*,
> *Où vos voix ſi ſouvent ſe mêlant à mes pleurs*,
> *De la triſte Sion célébrent les malheurs*. RAC.

On dit qu'un homme *chante* Meſſe; pour dire, qu'il eſt Prêtre. *Sacra facere, rem divinam facere*. M. Lancelot a fait un traité de l'art de *chanter*.

CHANTER SUR LE LIVRE, ſe dit lorſque les chantres chantent le plain chant, & qu'il y a pluſieurs deſſus ou autres parties qui font des accords ſur le champ, & forment une eſpéce de concèrt ou de muſique. *Planum ſimplicemque cantum frequentamentis quibuſdam ac modulis variare, ornare*. On dit auſſi, Il *chante* ſa partie à livre ouvert; pour dire, qu'il ſçait ſi bien la Muſique, qu'il n'a pas beſoin d'étudier la note. *Canendi peritus*.

On appelle *Pain à chanter*, le pain ſans levain préparé pour les hoſties avant la conſécration, quoiqu'il ſerve à d'autres chôſes. *Panis azymus, Panis ſacro celebrando idoneus*. On cachette les lettres avec du *pain à chanter*. On enveloppe les pillules, les bols de caſſe avec du *pain à chanter*.

CHANTER, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſimplement contenu en quelque écrit. Voyons ce que *chante* ce livre-là, *quid canat, qui ſerat*; pour dire, Voyons ce qu'il contient. Voyons ce que *chante* cet éxploit. Cela eſt du ſtile bas.

MAÎTRE A CHANTER, eſt un Muſicien qui enſeigne à chanter, qui montre la Muſique. *Muſicus*.

CHANTER, ſe dit auſſi des Poëtes, quand ils font des Poëmes & des vèrs à l'honneur d'un Héros, d'une Dame, ou de quelqu'autre chôſe; parceque la Muſique eſt une eſpéce de Poëſie. *Canere, prædicare, celebrare*. Ainſi Virgile a dit, qu'il *chantoit* Énée & ſes Armes; Chapelain a dit,

> *Je* chante *la Pucelle & la ſainte vaillance*, &c.

Scuderi a dit,

> *Je* chante *le vainqueur des vainqueurs de la tèrre*.

Le Taſſe, *Canto l'arme piétoſe*, &c. Le Roman Bourgeois, Je *chante* les avantures de pluſieurs Bourgeois de l'un & de l'autre ſexe. Aléxandre n'a point d'Hiſtorien ni de Poëte, qui puiſſe aſſez dignement *chanter* ſes victoires. ABLANC. Quand je *chante* vos hauts faits, Grand Roi, on croit que c'eſt une fable, & c'eſt une Hiſtoire. S. ÉVR. Dans l'oiſiveté où ſe trouvèrent les prémiers bèrgers, ils s'aviſèrent de *chanter* leurs amours. FONTEN. Pour *chanter* un Auguſte, il faut être un Virgile. BOIL. N'attends pas que je *chante* ta prudente valeur. CHAPEL. Où eſt cette mèrveilleuſe fontaine qu'Auſone a *chantée* de toute la force

de

de ſa voix ? Balz. Malhèrbe a dit, *chanter* une chôſe, & *chanter* d'une chôſe.

Auſſi bien chanter *autre chôſe*,
Ayant chanté *de ſa grandeur*, &c.

Chanter, ſe dit pareillement d'un Orateur, d'un Déclamateur, d'un Comédien, lorſqu'ils ne variênt pas aſſez leurs voix, qu'ils ont une monotonie, ou qu'ils retombent toûjours dans une même cadence. *Uno quodam ſpiritu ac ſono vocem intendere.* Quelqu'un diſoit à un mauvais lecteur : ſi tu veux lire, tu *chantes*, & ſi tu veux *chanter*, tu *chantes* mal. Ablanc.

On dit en tèrmes de Blâſon des Armes parlantes, qu'elles *chantent*.

Chanter, ſe dit auſſi des oiſeaux. *Cantare.* Jesus-Christ dit à Saint Piêrre, avant que le coq *chante*, tu me renieras trois fois. Le roſſignol ne *chante* qu'au printems. Il ſe dit auſſi de quelques inſectes, comme de la cigale.

La cigale ayant chanté
Tout l'été. La Font.

Chanter, ſignifie auſſi, Avèrtir, remontrer, inſtruire. *Monere, commonere.* On ne lui *chante* tous les jours autre chôſe que de changer de vie. On ne parle ainſi que dans le ſtile bas & comique.

Chanter, ſignifie encore, Loüer quelqu'un, en parler avantageuſement, quoique ce ne ſoit ni en Muſique, ni en vèrs, ni même en paroles. *Canere, prædicare, celebrare.* Toutes les créatures *chantent* les loüanges du Seigneur. On *chante* partout les loüanges, le mérite d'un tel Prince.

On dit figurément d'un homme à qui on veut faire faire quelque chôſe par force, qu'on le fera bien *chanter*, qu'on l'obligera à payer, à faire ce qu'il doit. *Adigere aliquem ad ſolvendum.* On dit qu'un criminel a *chanté* à la queſtion; pour dire, qu'il a trop parlé, qu'il a découvèrt la vérité. *Adigere vi tormentorum ad aperiendam veritatem.* On dit de ceux qui ont découvèrt quelque ſecret, Il faut que quelqu'un ait *chanté*, puiſqu'on a découvèrt cette entrepriſe. *Aperire, detegere.* On dit auſſi d'un homme qu'on a mis priſonnier pour avoir été trop libre en paroles, qu'on l'a mis en cage pour lui apprendre à *chanter*. *Ut prudenter loqui diſcat.* Lorſqu'on eſt une fois marié, il faut *chanter*; pour dire, il faut changer de train de vie. *Mutanda vitæ ratio.* Tout cela eſt bas.

Chanter, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Quand un importun fait pluſieurs redites, on dit qu'il *chante* toûjours la même chanſon. On dit d'une pèrſonne qui dit quelque méchante raiſon qui ne ſatisfait pas, Voilà bien *chanté*. On dit *chanter* la palinodie; pour dire, Se rétracter, dire le contraire de ce qu'on avoit dit. *Chanter* la gamme, Reprendre, corriger quelqu'un, le quereler ſur quelque action qu'il aura faite. On dit auſſi, Il faut bien *chanter* plus haut; pour dire, Il faut enchérir, il en faut offrir davantage. On dit encore, *Chanter* poüille, *chanter* goguette, *chanter* des injures à quelqu'un; pour dire, le quereller en face, lui faire des reproches, l'injurier.

CHANTERELLE. ſ.f. La corde la plus déliée d'un luth, d'un theorbe, d'un violon & autres ſemblables inſtrumens, celle qui a le ſon le plus clair, & le plus aigu. *Chorda omnium acutiſſima, tenuiſſimus idêmque acutiſſimi ſoni nervus.* Il faut lâcher la *chanterelle* quand on quitte ſon inſtrument, de peur qu'elle ne ſe rompe.

Chanterelle, ſe dit auſſi des oiſeaux que le Chaſſeur ou l'Oiſeleur ont dans une cage pour ſèrvir d'appeau, & attirer les oiſeaux dans les piéges qui leur ſont préparez. *Avis illex.* On appelle ſur tout *chanterelle*, une femelle de pèrdrix, que l'on pôſe au bout des ſillons où on a tendu des paſſées & des filets, dans leſquels elle fait donner le mâle qu'elle appelle.

CHANTERES. Vieux mot, qui s'eſt dit des anciens Ménétriers ou Chantres qui alloient dans les maiſons des Grands chanter avec la viole ou la harpe des compoſitions des Trouvères, qui étoient les Poëtes Provençaux de ce tems-là. *Aulœdus.* On tient qu'Homère alloit ainſi chantant, & récitant de ville en ville ſon Iliade.

CHANTEUR, euse. ſubſt. Muſicien qui chante des airs, des chanſons. *Cantator, cantatrix.* Les *Chanteurs* de l'Opera. Les *Chanteurs* du Pont neuf, de la Samaritaine.

Chanteur ne ſe dit que des *Chanteurs* profanes. Quand on parle de ceux qui chantent dans l'Égliſe, dans l'Office divin, principalement s'ils ſont Écléſiaſtiques, il faut dire *Chantre*. Les *Chantres* de Nôtre Dame de Paris, de la ſainte Chapelle &c. & non point les *Chanteurs*. Et au contraire les *Chanteurs* de l'Opéra & du Pont neuf. Mais ſi des gens de l'Opera chantoient dans une Égliſe à quelque office, alors on pourroit ſe ſèrvir du mot de *Chanteur*, & dire, il y aura quatre *Chanteurs* de l'Opéra à ce ſalut, mais le mieux & le plus ſelon l'uſage, eſt d'éviter ce mot, même en ce cas, & de dire, Il y aura quatre voix de l'Opéra à ce ſalut.

Chanteur. ſ. m. *Aſilus.* C'eſt un oiſeau qui a le plumage divèrſifié de belles couleurs, & qui chante à peu près de la manière du Pinçon. Il eſt bon pour les volières, mais il n'eſt pas bon en cage. Excepté le roitelet & le poul, il n'y a pas d'oiſeau qui ſoit plus petit. Il chante prèſque inceſſamment, c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *chanteur*. Les Lorrains le nomment *Choſti*, qui ſignifie la même chôſe. Les Italiens l'appellent *Ziolo*, & les Grècs [illegible]. Il a le pli & les extrémitez des ailes jaunâtres, ainſi que la queuë & le dèrrière. Ses jambes, ſes piéds, ſes ongles & ſon béc, ſont noirâtres; les bords de ſon béc ont auſſi quelque chôſe de jaûne. Il eſt foible & longuet, très-propre à prendre des vèrmiceaux. Il ſe retire dans les hautes futayes & dans les lieux les plus couvèrts & les plus ombragez.

CHANTIER. ſubſt. maſc. Groſſe piéce de bois qui ſèrt de chevalet à un Charpentier pour en élever un autre qu'il coupe, ou qu'il façonne. *Canterius.* On travaille à faire vôtre charpente, elle eſt ſur le *chantier*. Ce vaiſſeau n'eſt pas achevé, il eſt encore ſur le *chantier*; c'eſt-à-dire, ſur de groſſes piéces de bois qui en ſoutiennent la quille ou la ſole. *Chantier* ſe dit plus particulièrement en Charpenterie de longues piéces de bois qui ſèrvent à entretenir les plats-bords d'un bateau.

Chantier, ſe dit auſſi des piéces de bois de pareille nature, ſur leſquelles on pôſe les tonneaux de vin, afin qu'ils ne ſe pourriſſent point à tèrre. *Tignum.* Ce Marchand a cent muids de vin ſur l'étappe qui ſont ſur le *chantier*. Ce Tavèrnier eſt riche qui a toûjours dans ſa cave cent piéces de vin ſur le *chantier*. On le dit auſſi des piéces de bois ſur leſquelles poſent les ſacs de blé qui ſont dans les ports de Paris.

Chantier, ſe dit auſſi parmi les Loüeurs de carroſſe, d'une eſpéce de grande remiſe où ils rangent leurs caroſſes. *Rhedarum receptaculum.* Vous pouvez choiſir de tous les carroſſes de mon *chantier* celui qui vous accommodera le mieux.

Chantier, ſignifie auſſi, l'attelier d'un Charron, d'un Charpentier, le lieu où ils coupent, façonnent & gardent leur bois. *Fabri curruum, plauſtrorum, carrorum, officina.* On dit auſſi, que les pièrres ſont en *chantier*, quand elles ſont dans le lieu où on les a taillées.

Chantier, ſe dit auſſi d'un magazin, ou des lieux où les Marchands de bois empilent, ou ſèrrent leurs bois, en attendant qu'il ſoit ſec, ou vendu. *Strues lignorum, apotheca lignaria, materaria.* Il y a des *chantiers* de bois de chauffage, d'autres de bois de menuiſerie & de charpenterie.

CHANTIGNOLE. ſ.f. Eſpéce de brique qui doit avoir huit pouces de long ſur quatre de large, qu'on appelle autrement *demie-brique*, en ce qu'elle n'a que la moitié de l'épaiſſeur des autres. *Laterculus.*

Chantignoles, en tèrmes de Charpenterie, ſe dit des petites piéces de bois qui ſont deſſous des taſſeaux, qui ſoutiennent les pannes de charpenterie, & autres piéces ſemblables. Elles ont autant en hauteur que les pannes ſont groſſes, & ſont de la groſſeur des jambes de force. Les *chantignoles* ſont encâtrées d'un pouce dans le corps de la force, & viennent à mourir à rien; c'eſt-à-dire, ſont coupées & échancrées. On appelle auſſi, *chantignoles*, les piéces de bois qui ſèrvent à porter les paliers ſur leſquels roulent les tourillons des cloches.

CHANTILLY. ſubſt. m. Bourg de l'Iſle de France à ſept lieües de Paris, & à une lieuë de Senlis. *Cantiliacum.* Il y a une maiſon magnifique qui appartient à M. le Prince de Condé, & qu'on appelle auſſi du nom du bourg, *Chantilly*. Le Prince de Condé Loüis de Bourbon, parut auſſi grand retiré à *Chantilly* les dèrnières années de ſa vie, qu'il avoit paru à la tête de nos armées & dans les batailles.

CHANTOURNER. v. act. Tèrme d'Architecture. Couper en dehors une piéce de bois, de fèr, ou de plomb, ſuivant un profil, ou deſſein, ou l'évider au dedans. *Extrorſum vel introrſum incidere.*

CHANTRE. ſubſt. m. Celui qui chante dans un Chœur d'Égliſe. *Cantor.* Tous les grands Chapîtres ont des *Chantres* & des Chapelains pour ſoulager les Chanoines, & faire l'Office en leur abſence. C'eſt Saint Grégoire, qui a inſtitué les *Chantres*, & qui en fit un Corps qu'on appella l'École des *Chantres*, *Schola Cantorum.* Anaſtâſe le Bibliothécaire ſemble cependant l'attribuer au Pape Hilaire, qui vivoit plus de cent ans avant Saint Grégoire. Dans le Concile de Rome tenu en 595. ce Saint ſe plaint comme d'une mauvaiſe coutume, de ce qu'on choiſiſſoit des *Chantres* parmi les miniſtres du ſaint Autel, & de ce qu'étant Diâcres ils continuoient de chanter; au lieu de vaquer à la prédication & à la diſtribution des aumônes. Il le défend, & ordonne qu'il n'y ait point d'autres *Chantres* que des Souſdiâcres, ou s'il eſt beſoin, de moindres Clèrcs, & que les Diâcres ne feront que lire l'Évangile à la Meſſe.

Chantre, ſe dit par excellence du Maître du Chœur, qui eſt une des prémières dignitez d'un Chapitre. *Chori, cantorum præfectus.* Il porte la chape, & le bâton dans les Fêtes ſolennelles, & donne le ton au[x] autres en commençant les Pſeaumes & les Antiennes. Le *Chantre* porte dans ſes armoiries un bâton de chœur derrière l'Écu pour marque de ſa dignité. On l'appelloit *Primicerius:* c'étoit lui anciennement qui dirigeoit les Diacres, & les autres Miniſtres inférieurs, pour le chant & les autres fonctions de leurs emplois.

Chantre, en Poëſie, ſe dit de ceux qui ont excellé dans la Muſique & dans la Poëſie. On le dit d'Orphée, d'Amphion, d'Homère, de Pindare &c. *Chantre* de la Thrace, c'eſt Orphée.

On appelle les Poëtes *Chantres*, *Chantres* d'Apollon, *Chantres* du Parnaſſe. Divins *Chantres* des Muſes.

Chantre, eſt auſſi un méchant Muſicien. *Cantor.* Les *Chantres* du Pont-neuf, de la Samaritaine. Chanteur eſt mieux. Voyez ce mot.

Chantre, eſt auſſi un ſubſtantif féminin. Il ſe dit d'une Religieuſe qui a bonne voix, qui ſçait le chant & les rubriques de l'Office, afin de redreſſer les manquemens qui ſe font au chœur. *Cantatrix.* La *chantre* dira tout haut ce qui regarde l'Office du lendemain. Const. de Port-R.

CHANTRERIE. ſ. f. Eſt la dignité, l'office ou le bénéfice de chantre. *Chori, cantorum præfectura.* La *Chantrerie* d'une telle Égliſe vaut tant.

CHANVRE. ſ. m. *Cannabis ſativa.* Plante d'un grand uſage pour les arts. Elle eſt annuelle, & on en ſeme des champs entiers dans pluſieurs endroits du Royaume. La recolte du *chanvre* eſt d'un grand profit pour cèrtaines provinces, & ſa culture eſt beaucoup plus utile que celle du lin. Sa racine eſt longue d'un demi piéd, blanchatre, ligneuſe, fibreuſe, épaiſſe de demi pouce au plus à ſon collet, d'où part une tige quarrée, veluë, rude au toucher, creuſe, ligneuſe & tendre, couvèrte d'une écorce verdâtre & filamenteuſe. Cette tige eſt rârement branchuë, ſi ce n'eſt à ſon extrémité, elle eſt haute ordinairement de trois à quatre piéds, dans les bonnes tèrres elle devient plus grande, elle eſt chargée de feüilles coupées en quatre ou cinq ſegmens, longs de deux à trois pouces ſur un demi pouce de largeur, diſpoſées en main ouvèrte, rudes, d'un vèrd brun, relevées de quelques veines ſur leur ſurface, dentelées à leurs bords, & d'une odeur forte & qui entête. Ses fleurs naiſſent ſur des piéds ſeparez de ceux qui portent les ſemences. Elles ſont diſpoſées en manière de grappe, & oppoſées en manière de croix de S. André. Châque fleur eſt panchée en bas, & compôſée de cinq étamines jaunâtres entourées de cinq feüilles longues de deux à trois lignes ſur moins d'une ligne de largeur, purpurines en dèhors & blanches en dedans. Ces fleurs ne ſont ſuivies d'aucun fruit. Ce n'eſt que ſur les individus femelles, appellez mâles improprement, qu'on trouve les fruits qui naiſſent par paquets le long des tiges. Ce fruit eſt tèrminé d'un ſtile fourchu lorſqu'il n'eſt qu'embrion, & il eſt enveloppé d'une membrane qui le garentit juſqu'à ce qu'il ait acquis ſa maturité. Pour lors il eſt arrondi, un peu comprimé, liſſe & glabre, & compoſé d'une coque griſâtre qui renfèrme une ſemence tendre, douce, & d'un goût d'amande. La même ſemence donne les deux individus mâles & femelles.

On ſe ſèrt en Médecine principalement de la ſemence, dont la décoction faite dans du lait eſt très-bonne contre la toux, & contre la jaüniſſe. Les feüilles ſont auſſi bonnes contre la brûlure: on en tire un ſuc qui eſt propre pour la ſurdité.

L'huile de *chanvre* eſt recommandée pour les pomades dans les petites véroles. Cette graine qu'on nomme chenevi ſert à nourrir les oiſeaux. Les feüilles de *chanvre* ſeches, ou ſa farine mêlée dans la boiſſon, rendroit ceux qui en uſeroient yvres, ſtupides & hebetez. Les Arabes néanmoins s'en ſèrvent; ils en font une eſpéce de vin qui enyvre. De la Mare, *Tr. de Pol. L. V. Tr. XV. c, 3.* où il cite *Simeon Sethi de Aliment. facult. Cœli Apitii de re Culinar.* L'Auteur du Tr. de Pol. appelle chenevi la plante d'où l'on tire le *chanvre*, mais cela eſt contre l'uſage conſtant & univèrſel. Il n'y a que la ſemence de cette plante qui s'appelle chenevi, la plante ſe nomme *chanvre*.

Chanvre mâle, *Cannabis Sativa mas*, *chanvre* femelle, *Cannabis Sativa fœmina.*

Broyer le *chanvre*, tailler ou tiller le *chanvre*, c'eſt Séparer, tîrer la filace de l'écorce. *Cannabis corticem eximere.* Roüir le *chanvre*, c'eſt le faire tremper quelque tems dans l'eau pour le faire enſuite ſecher & tiller plus facilement. *Cannabem rivo macerare, aqua ſubigere.* Il eſt défendu de faire roüir le *chanvre* dans des eaux vives où il y a du poiſſon. L'eau où a croupi le *chanvre* pour le roüir, eſt très-pernicieuſe pour la ſanté, & l'on remarque que les païs où le *chanvre* eſt commun, les fiévres en Automne y ſont fort fréquentes. Auſſi l'on y défend de mettre tremper les *chanvres* dans les rivières & les eaux courantes qui ſont bonnes à boire. On fait avec le *chanvre* de la toile & des cordes. Le plus gros *chanvre* dont l'écorce eſt plus rude eſt employé aux cordes, & celui qui eſt plus fin fait du linge fin. On taille, ou tille le *chanvre* pendant l'hyver à la campagne. On le file enſuite après l'avoir bien battu & bien peigné.

On nomme *chenevotte* les fragmens des tiges du *chanvre* dépoüillé de leur écorce. On dit, J'en fais autant de cas que de *chenevottes*, pour dire j'en fais peu de cas, il n'eſt bon qu'à brûler.

Chanvre, ſubſt. m. ſe prend ſouvent en François pour la filaſſe qu'on tire des tiges de la plante du *chanvre* après qu'elles ont été roüies. On dit, voilà du *chanvre*, du *chanvre* peigné, du *chanvre* fin & prêt à filer. *Cannabini corticis filamenta.* Des cordes de *chanvre*, *funes cannabini.* Il a vendu tant de *chanvre*, de la toile de *chanvre*. *Tela cannabina.*

Chez les Romains le *chanvre* néceſſaire aux emplois de la guèrre, s'amaſſoit par les ordres des Empereurs, ſeulement en deux villes de l'Empire d'Occident, à Ravenne en Italie, & à Vienne dans les Gaules. Celui qui en avoit l'Intendance au deçà des Alpes, étoit appellé le Procureur du Linifice des Gaules, & avoit ſon établiſſement à Vienne.

Κανναβις, cannabis, chanvre, vient du Celtique *Canab.* Pezron.

CHANVRIER. ſ. m. Ouvrier qui habille le chanvre en le paſſant par les ſerans.

ChAOS. On prononce CAOS. ſ. m. Maſſe informe, & groſſière; mélange confus de tous les élemens. *Chaos.* Les Poëtes ont feint qu'il a ſèrvi de matière prémière à la production du monde, & qu'il ſubſiſtoit avant que toutes les chôſes fuſſent rangées dans l'ordre où elles ſont. Comment la matière s'eſt-elle trouvée dans le degré de mouvement néceſſaire pour former un monde, plûtôt qu'un *chaos?* Vall. La tèrre eſt ſortie d'un *chaos* noir, ténébreux, & indigeſte; & le monde s'eſt développé de cette maſſe informe, & confuſe. S. Évr.

Chaos, dans l'Écriture, eſt appellé un eſpace immenſe & impénétrable, tel que celui qui eſt entre le lieu des bienheureux & l'enfer. Luc XVI. 26. Le Port Royal a traduit *un grand abime.* Le P. Bouhours *un gouffre très-vaſte.* Il y a un gouffre très-vaſte entre vous & nous. Simon l'a ſuivi. Il y a de plus un grand gouffre entre vous & nous. Les Grècs anciens entendoient l'air par le *chaos.* Vossius *de Idol. L. II. c. 25.*

Ce mot eſt purement Grèc, χάος, qui vient de χαίνω, *de hiſco.*

Le *chaos* des Poëtes n'eſt autre chôſe que l'état où Dieu créa le Ciel & la tèrre, tels que Moyſe nous les repréſente dans les deux prémiers verſèts du prémier Chapitre de la Genêſe. Voyez les notes de Grotius ſur ſon prémier Livre de la vérité de la Religion Chrétienne. Héſiode dans ſa Theogonie v. 116. & ſuiv. & Ovide au commencement de ſes Métamorphoſes, ont décrit le *chaos.* Jean André d'Anguillara a traduit la deſcription d'Ovide en vèrs Italiens. Gaſparo Murtola le décrit auſſi dans le prémier chant de ſon Poëme *della Creatione del Mondo*, n. 23. & ſuiv. Du Bartas l'a auſſi décrit dans le prémier jour de ſa prémière ſemaine, & il commence ainſi,

Ce prémier monde étoit une forme ſans forme,
Une pile confuſe, un mélange difforme,
D'abyſmes un abyſme, un corps mal compaſſé,
Un chaos *de* chaos, *un tas mal entaſſé.* &c.

Daſſoucy décrit ainſi le *chaos* en vèrs burleſques,

Alors il n'étoit point de monde,
Point de miroir, ni de rotonde,
D'heure, de jour, de mois, ni d'an,
Point d'horloge ni de cadran.

. . . .

. . . .

Là le chaud puiſſant Margajat
Chaſſoit le froid pauvre Goujat,
Et le froid l'aggrippant aux quilles
Lui faiſoit auſſi faire gilles,
Ici le mol choquant le dur
Se caſſoit le nez contre un mur;
Là le ſec, comme un autre Alcide,
Combattant la puiſſance humide
Ne s'épargnoit ni prou ni peu,
La Terre & l'Air crioient au feu;
Et le Feu deſſous Amphitrite,
Comme au cul de nôtre marmite,
Surmonté par ſon propre effort,
Crioit à ſon tour je ſuis mort.

Les Poëtes firent un Dieu du *Chaos* qui fut le prémier, le plus ancien, & le père de tous les autres. Voyez Héſiode cité.

Chaos, ſe dit figurément de ce qui eſt confus, & broüillé. *Rerum confuſio.*

confuſio. Les affaires de cette maiſon ſont ſi brouillées, & il y a tant de procès, que c'eſt un *chaos*, on n'y voit goute. Qui peut débroüiller cette confuſion & ce *chaos*? ARN. Son diſcours eſt pour moi un *chaos* impénétrable. S. ÉVR. La Comédie demeura dans ſon prémier *chaos*, pendant que la Tragédie fit de grands progrès. DAC.

CHAPE. ſ. f. Ornement d'Égliſe que portent ordinairement les Chantres, & Souchantres, quand on officie ſolemnellement. Les Évêques & les autres officians en portent auſſi. Elle s'étend depuis les épaules juſqu'aux talons, & s'agraffe par devant. *Sacra trabea, veſtis pluvialis*. Les Anciens l'appelloient *pluvial*. A la Proceſſion du S. Sacrement tout le Chœur eſt en *chapes*. Les Officians avoient des *chapes* en broderie d'or & de perles. La *chape rouge* n'appartenoit autrefois qu'aux Papes. La *chape de S. Martin* étoit autrefois une précieuſe relique que nos Rois portoient à la guerre. Quelques-uns ont cru que la *chape de S. Martin* étoit l'oriflame; mais Borel prétend que c'étoit l'étendart de France, dont les Ducs d'Anjou étoient Gardiens, comme Grands Sénéchaux de France: c'étoit une eſpéce de rochet aſſez court, ſans manches. On prêtoit autrefois le ſerment ſur la *chape de S. Martin*.

Ce mot vient du Latin *capa*.

CHAPE, eſt auſſi le vêtement de deſſus que portent les Chanoines, & quelques Religieux, & particulièrement les Réguliers de S. Auguſtin. C'étoit le vrai uſage du pluvial, parcequ'ils s'en ſervoient en hiver pour ſe défendre contre la pluye, & conſerver leur linge ou rochet.

CHAPE, ſe diſoit autrefois de toutes ſortes de robbes ou capes, ou de manteaux dont on ſe couvroit la tête & le corps pour ſe défendre des injures du tems. *Trabea regia*. Et on appelloit *Porte-chape* chez le Roi, Celui qu'on appelle maintenant *Porte-manteau*. Quelques-uns font venir ce mot de *capella*, ou *capra*, parce qu'anciennement les étoffes étoient de poil de chévres. De *chape*, pris en ce ſens, on a formé *chapeau* & *chaperon*.

CHAPE, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qui ſervent à couvrir, ou à mettre ſur une autre. *Operculum*. Ainſi on appelle la *chape* d'un alembic, ſa couverture, & autrement *chapelle*; & on appelle *chape aveugle*, celle qui n'a point d'autre ouverture que le trou par où elle reçoit la vapeur. Le mouffle d'une polie s'appelle auſſi *chape*. Le chapiteau creux fait en forme de cône concave, & qui couvre le pivot ſur lequel roule l'aiguille aimantée, ſe nomme de même *chape*. Les Maîtres Cuiſiniers prennent la qualité de *Porte-chapes* de la ville, fauxbourgs, & banlieuë de Paris, parce qu'ils appellent *chape* ce qu'ils mettent deſſus leurs plats pour les couvrir.

On nomme auſſi *chapes*, les planches dans leſquelles ſe fichent les tuyaux d'orgues, qui ſervent en effet de couverture au ſommier où ſe fait la diſtribution du vent. *Operculum*. Les Fondeurs appellent auſſi *chapes*, les grandes piéces de plâtres qu'ils mettent pour couvrir les petites piéces qui forment leurs moules.

CHAPE, en Architecture, eſt l'enduit ſur l'extrados d'une voute, ou lunete Gothique, fait de bon mortier, & quelquefois de ciment. *Inducta arenato extima cameræ ſuperficies*.

CHAPE, ſe dit auſſi des creux de plâtre qui enſerment les plus petites piéces d'un moule dont on forme quelque figure.

CHAPE, en tèrme d'Orfévre eſt la partie de la boucle où eſt le bouton, & qui eſt un peu plate & large. On fait aujourd'hui pluſieurs ſortes de boucles, dont les *chapes* n'ont point de bouton. *Extrema pars quâ fibula inſeritur & adhæreſcit*. Ce ſont les *chapes* mêmes qui étant par le bout en forme de deux petits crochets, entrent dans la fente de l'oreille du ſoulier où la boucle eſt attachée.

CHAPE. Tèrme de Ceinturier. Morceau de cuir qui tient les boucles de devant & celles du remontant d'un baudrier.

On dit provèrbialement, Se débattre de la *chape* à l'Evêque; pour dire, Conteſter ſur une chôſe où on n'a, ni on ne peut avoir d'intérêt. Ce provèrbe eſt fort ancien, & on dit en Latin *de capâ Epiſcopi*. DU CANGE. Il ſignifie ſe débattre de quelque chôſe, conteſter pour en tirer chacun ce que l'on pourra. Ce provèrbe eſt très ordinaire en Berry, où ſubſiſte encore l'ancienne coutume, qui apparemment lui a donné commencement; car lorſque l'Archevêque de Bourges met pour la prémière fois le piéd dans ſa cathédrale, pour en prendre poſſeſſion, le peuple qui eſt à la porte ſe jette ſur la *chappe* dont le Prélat eſt revêtu, & qui ne tient qu'à un fil de ſoye; & on la met en piéces, chacun ſe battant à qui en aura un morceau, & à qui en emportera davantage. On dit auſſi, qu'un homme chèrche *chape-chute*, qu'il a trouvé *chape-chute*; pour dire, qu'il chèrche, ou qu'il trouve quelque occaſion, quelque haſard, quelque rencontre avantageuſe, ou quelquefois mauvaiſe.

CHAPE. adj. En tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une piéce faite en figure de chevron, mais qui eſt pleine au dedans & maſſive, enſorte que le champ de dehors qui eſt dans l'Écu lui ſemble ſervir de *chape*, ou de manteau: & en ce cas on l'appelle un Écu *chapé*; parce qu'il s'ouvre en *chape*, ou en pavillon, depuis le milieu du chef juſqu'au milieu des flancs. *Trabeatus*. Telles ſont les armoiries des Dominicains, & des Carmes, & c'eſt l'image de leurs robes, & de leurs *chapes*. Il s'en trouve de pluſieurs ſortes: un Écu *chapé loſengé*, un Écu *chapé enté*, un Écu *chapé crenelé*, un Écu *chapé écartelé*, ſuivant les figures ou les ornemens qu'on met en ces chapes. Son oppoſé eſt *chauſſé*.

CHAPEAU. ſ. m. Habillement, ou couvèrture de tête dont ſe ſervent les hommes, par toute l'Europe Occidentale. *Petaſus, cauſia*. Il eſt fait de poil foulé, ou feutre, ſelon la figure de la tête, & il a de grands bords pour garantir le haut du corps de la pluye. Un *chapeau* de laine. *Petaſus laneus*. Un *chapeau* de caſtor de vigogne. *Fibrinus*. Un *chapeau* des ſept ſortes. Un *chapeau* de paille. *Stramineus*. La forme, les bords d'un *chapeau*. *Teſtudo, cavum pilei, pilei margines*. On a dit autrefois, un *chapel ogfroiſié de biſette d'or & de groſſes perles*, c'eſt-à-dire, bordé de paſſemens & de pèrles. On a appellé auſſi un heaume, *chapel de fer à viſiere*. Naudé appelle dans ſon Maſcurat les anciens *chapeaux* des Eſpagnols des *chapeaux* en pot à beurre.

On ne voit point de *chapeaux* avant le régne de Charles VI. On commença de ſon tems à en porter à la campagne, on en porta ſous Charles VII. dans les villes en tems de pluyes, & ſous Louis XI. en tout tems. Loüis XII. reprit le mortier. François prémier s'en dégoûta, & porta toûjours un *chapeau*. LE GENDRE. Quand Charles VII. fit ſon entrée dans Roüen le 10e de Novembre 1449. il avoit un *chapeau* de caſtor doublé de velours rouge & ſurmonté d'une houpe de fil d'or. C'eſt dans cette entrée, ou du moins ſous ce régne, qu'on commence à voir en France l'uſage des *chapeaux* & des bonnets, qui s'introduiſirent depuis peu à peu à la place des chaperons, deſquels on s'étoit ſervi de tout tems. P. DANIEL. *T. II. p.* 1204.

On regardoit comme un très-grand déſordre en 1495. que les Eccléſiaſtiques commençaſſent, à la maniére des ſéculiers, de porter des *chapeaux* ſans cornettes. Il fut ordonné qu'ils auroient des chaperons de drap noir avec des cornettes honnêtes, & que s'ils étoient pauvres ils auroient du moins des cornettes attachées à leurs *chapeaux*, & cela ſous peine de ſuſpenſion, d'excommunication, & de payer cent ſous d'amande. L'uſage des *chapeaux* étoit plus ancien en Bretagne de plus de deux cens ans parmi les Eccléſiaſtiques, principalement parmi les Chanoines; mais ces *chapeaux* étoient comme des bonnets, & c'eſt d'où ſont venus les bonnets carrez des Eccléſiaſtiques. Un Évêque de Dol du XIIe ſiécle, zelé pour le bon ordre, pèrmit aux Chanoines ſeulement de porter de ces ſortes de *chapeaux*, & voulut que ſi d'autres en portoient dans l'Égliſe, l'Office Divin ceſsât auſſitôt. LOBINEAU, *T. I. p.* 845.

Ce mot vient de *cape*, & de *capellum* ſelon Ménage, ou de *capellus*, que l'on trouve dans la baſſe latinité, ſynonyme de *caputium*, capuce, habillement de tête. Voyez *Act. SS. April. T. II. p.* 51. On a dit autrefois *capel*, que l'on dit même encore quelquefois en badinant, & dans le ſtile burleſques,

Mais je jugeay pourtant ſous mon capel
Tout bien compté qu'il étoit bon d'attendre.

D'autres le dérivent de l'Alleman, *ſchapel*, ſignifiant un *chapeau de fleurs*. Joannes de Janua dit que c'eſt *parva capa, eò quod capillos tegat, & eſt quaſi capitis pellis*.

On dit, Mettre la main au *chapeau*. Paſquier remarque en ſes Rechèrches qu'en beaucoup d'Univèrſitez d'Allemagne, lors que les Profeſſeurs nomment Turnébe, ou Cujas, tous leurs Auditeurs ne manquent jamais de mettre la main au *chapeau*; tant eſt grand l'honneur & le reſpect qu'ils portent à leur mémoire. J'ai oüi dire que dans l'Univèrſité de Bourges on fait la même chôſe pour Cujas. Donner un coup de *chapeau*, ôter le *chapeau* à quelqu'un, être devant lui *chapeau* bas; *Caput aperire, petaſum ponere*; pour dire, Se découvrir, être tête nuë devant lui pour le ſaluer, ou lui témoigner du reſpect. *Eſſe aperto capite*.

Les Chapeliers appellent *chapeau en blanc*, un *chapeau* qui n'eſt point encore teint. *Petaſus nullo colore imbutus, tinctus*.

Les Armuriers appellent *chapeau à l'épreuve du mouſquet*, une maniére de coëffe de fer que les ſoldats mettent dans la coëffe de leur *chapeau*. *Caſſis ferrea plumbo miſſili impervia*.

CHAPEAU, ſignifie quelquefois un homme. Il y avoit pluſieurs femmes à cette aſſemblée, mais il n'y avoit pas un *chapeau*. Cela eſt du ſtile populaire.

On appelle auſſi *chapeau de fleurs*, une couronne de fleurs qu'on met ſur la tête des filles quand on les épouſe. *Florea corolla*. Dans la vieille Coûtume de Normandie il eſt dit qu'un père peut marier ſa fille avec un *chapeau* de rôſes, c'eſt-à-dire, ne lui donner rien en

en mariage que le *chapeau* qu'on lui met ſur la tête au tems de la célébration.

CHAPEAU, ſe dit de la dignité de Cardinal, & de la promotion à cette dignité. Prétendre au *chapeau*, attendre, recevoir le *chapeau*. Les Cardinaux portent le *chapeau* rouge à Rome dans les Cérémonies. C'eſt Innocent IV. qui l'inſtitua ainſi l'an 1245. pour leur apprendre qu'ils devoient être prêts à repandre leur ſang pour JESUS-CHRIST. Mr de Chivèrny rapporte en ſes Mémoires que Philippe II. eut quelque fois envie de changer ſa couronne en un *chapeau* rouge, & celui là à une thiare. MASCUR.

CHAPEAU, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une marque de Dignité Eccléſiaſtique, *Petaſus*, & principalement de celui des Cardinaux, qu'on appelle abſolument *chapeau rouge*. *Petaſus purpureus*. Il eſt plat, & fort étroit par le haut en ſa têtière, mais fort large de bords. Il eſt garni de longs cordons de ſoye entrelacez qui pendent du dedans & aux côtez avec cinq rangs de houppes, que les Italiens appellent *fiocchi*, qui croiſſent en nombre à meſure qu'elles deſcendent, & ſont juſques à 15 houppes dans cet ordre, 1. 2. 3. 4. & 5. Ce *chapeau* leur fut donné par Innocent IV. l'an 1250. comme diſent Volatèrran, & Polydôre Virgile. D'autres diſent que ce fut l'an 1246. au Concile de Lyon; mais on ne les a mis ſur le timbre des Armoiries que depuis l'an 1300. Auparavant les Cardinaux étoient repréſentez avec des mitres. Les Patriarches & les Archevêques ont le *chapeau* vèrd avec quatre rangs de houppes qui font le nombre de dix, ſçavoir 1. 2. 3. 4. Les Évêques l'ont de même couleur avec trois rangs de houppes ſeulement: 1. 2. 3. Les Abbez & les Protonotaires le portent noir avec deux rangs de houppes: 1. 2. Ces *chapeaux* ſe mettent par ornement au deſſus de l'Écu, comme les mîtres & les couronnes. Le P. Meneſtrier dans l'origine des ornemens des Armoiries, dit que l'uſage du *chapeau* pour tous les Prélats vient d'Eſpagne, où l'on en voit dès l'an 1400. & que Triſtan de Salazar Eſpagnol de nation, Archevêque de Sens, ſemble être le prémier qui l'a introduit en France pour les Archevêques.

Il y a des Écus qui portent auſſi des *chapeaux* de divèrs émaux. Dans un des bas reliefs de la Tour ſituée au côté méridional de l'Égliſe cathédrale de Nantes il y a un écuſſon d'hèrmines, ou de Bretagne moderne couché & timbré d'un caſque fèrmé, couvert d'un lambrequin d'hèrmines, & d'un *chapeau* fourré & rebraſſé de même. On croit qu'il eſt de Jean V. Duc de Bretagne, qui fit conſtruire la façade de cette Égliſe, où il poſa la prémière pièrre au mois d'Avril 1434.

Les anciens ont pris le *chapeau* pour un ſymbole de libèrté, comme on voit dans pluſieurs médailles, avec cette Légende, *Libertas publica*; la raiſon eſt que les Romains en affranchiſſant leurs eſclaves, leur donnoient le *chapeau*.

CHAPEAU, en tèrmes de Charpenterie, ſe dit d'une eſpèce de petit fronton qui fait la couvèrture d'une lucarne ſur un pan de bois. On le dit auſſi de la plus haute piéce de charpente qui aſſemble des poteaux corniers dans un clocher, ou un pan de bois, &c.

CHAPEAU, ſe dit auſſi de la piéce de bois qu'on met au deſſus des étayes pour ſoutenir des poutres & des ſolives. On l'appelle *chapeau d'étaye*.

On appelle encore *chapeau*, la piéce de bois qui ſert d'appui tout au haut d'un eſcalier de charpente.

En Maçonnerie l'on appelle *chapeau*, le couronnement, le chaperon, ou le haut d'une muraille en talut, pour donner l'égoût aux eaux.

CHAPEAU DE FIL DE PIEUX, C'eſt une piéce de bois que des chevilles de fèr tiennent attachées ſur les couronnes d'un fil de pieux.

CHAPEAU DE RÔSE, Tèrme de Pharmacie qui ſe dit des rôſes amaſſées en forme de gâteau au fond d'un alembic, après en avoir fait diſtiller l'eau. On s'en ſert en fomentation, en le friſant boüillir dans du vin pour fortifier.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne à qui il eſt arrivé quelque ſujet de honte, ou de qui on a fait quelque médiſance, Voilà un beau *chapeau* que vous lui mettez ſur la tête. On dit auſſi, qu'elle a pèrdu la plus belle rôſe de ſon *chapeau*; pour dire, qu'elle a fait quelque pèrte conſidérable, ſur tout en ce qui regarde l'appui, la protection.

CHAPEL. ſ. m. On a dit autrefois ce mot pour *chapeau*. Un *chapel* de rôſes, c'eſt un chapeau ou une couronne de rôſes. *Capellus, capellum, capitellum, pileus*. Froiſſard, Joinville, De Villehardoüin &c. appellent *chapel de fer*, une eſpéce de caſque fait en forme de chapeau à petits bords, duquel les Chevaliers ſe ſervoient hors le combat pour prendre haleine, à cauſe de la trop grande peſanteur des heaumes qui leur accabloit la tête, & que Nicétas dit avoir été à guiſe de tours. DU CANGE.

CHAPELAIN. ſ. m. Celui qui eſt pourvû d'une Chapelle, ou Chapellenie, ou qui la deſſert. *Sacrario præfectus, Capellanus*.

On appelle auſſi *Chapelain*, un Prêtre qui vient dire ordinairement la Meſſe dans les maiſons particulières.

CHAPELAIN, dans l'Ordre de Malthe, autrement Diaco, & Clèrc Conventuel. C'eſt le nom que l'on donne au ſecond Ordre de l'Ordre de Malthe. Les Chevaliers ſont le prémier, & les ſèrvans d'Armes le troiſième.

On appelle auſſi *Chapelain*, les Officiers Eccléſiaſtiques de la Maiſon du Roi, & des Princes, qui ſèrvent à leurs Chapelles. Il y a huit *Chapelains* de l'Oratoire du Roi ſèrvans par quartiers. Les prémiers *Chapelains* ont été ceux qui gardoient la Chape de S. Martin, & les autres reliques que les Rois avoient dans leurs Palais, & qu'ils portoient à l'armée, comme témoigne Walafridus Strabo. Les Aumôniers du Roi s'appelloient autrefois *Chapelains*. Guillaume de Meſmes étoit prémier *Chapelain* de Saint Loüis: ce Prince lui donna ſon livre de prières, c'eſt un *in folio* écrit à la main en caractères Gothiques, & orné de mignatures, qui étoient fort belles en ce tems là, & qu'on eſtime encore aujourd'hui, à cauſe de la beauté des couleurs, & ſur tout de l'or qui ne s'écaille point. Guillaume De Meſmes laiſſa en mourant ce livre aux Cordeliers de Paris, d'où il paſſa entre les mains du Chambellan du Duc de Bourgogne, de qui ce Prince l'eut: enſuite les Rois d'Eſpagne l'ont eû par Marie fille unique & héritière de Charle dèrnier Duc de Bourgogne: Philippe ſecond Roi d'Eſpagne le porta en Anglètèrre, & le laiſſa à Marie fille d'Henri VIII. & de Catherine d'Arragon. Ce livre après avoir appartenu aux plus grands Princes de l'Europe fut rapporté d'Anglètèrre en France par Monſieur de Bellièvre, qui le rendit à Meſſieurs de Meſmes ſes premiers maiſtres: il eſt dans la Bibliothéque de Monſieur de Meſmes, aujourd'hui prémier Préſident du Parlement de Paris.

CHAPELAINS DU PAPE, ſont les Auditeurs, ou Juges des cauſes du Sacré Palais. *Controverſiarum ſacri palatii judices*. Ils ont été ainſi nommez, parce que le Pape donnoit autrefois audience dans ſa Chapelle, pour juger les queſtions ſur leſquelles il étoit conſulté de tous les endroits de la Chrétienté. Il y appelloit pour Aſſeſſeurs les plus ſçavans Légiſtes du tems, qui pour cela étoient appellez ſes *Chapelains*: & c'eſt des decrets qu'ils ont donnez autrefois qu'eſt compoſé le Corps des Décrétales. Ils ont été réduits au nombre de douze par Sixte IV.

S'il étoit vrai que ce mot *Chapelain*, comme on l'a remarqué cideſſus, eût été dit d'abord de ceux qui gardoient la Chape de S. Martin, il ſe ſeroit formé de *Capa*, chape, & non pas de *capella*, fait de *capſula*, ou *capſa*, & ſignifiant une châſſe, comme d'autres le penſent; mais ni au ſiécle de S. Martin, ni dans le ſiécle ſuivant, les noms de *Capella* & *Capellanus*, ne ſont point connus. Quelques Auteurs diſent que les châſſes des Reliques étoient couvèrtes d'une eſpéce de tente, ou cape, ou capelle, c'eſt-à-dire, petite cape, & que c'eſt de là que les Prêtres qui en avoient ſoin furent nommez *Chapelains*. Dans la ſuite ces reliques fûrent miſes dans une petite Égliſe, ou attenante à une grande, ou ſéparée, à laquelle on donna le même nom de Chapelle que l'on donnoit à ce qui couvroit la châſſe, & les Prêtres qui avoient ſoin de ces chapelles s'appellèrent de même *Chapelains*; & de là tout Prêtre, tout Clèrc deſſervant une Égliſe, fut appellé de ce nom. Voyez M. Du Cange dans ſon Gloſſaire. On trouve dans quelques anciens titres *Cabellanarius*, pour dire *Chapelain*.

CHAPELER. v. act. Couper, retrancher du pain la plus groſſe partie de la croûte pour la rendre plus mince & plus aiſée à mâcher. *Summas panis cruſtas cluvula decutere*; *Cruſtas panis diſtringere*. Ce vieillard fait *chapeler* ſon pain à cauſe de ſes mauvaiſes dents.

Ménage prouve que ce mot vient du Latin *capellare*; d'autres de *capulare*. Borel dit qu'il vient de *capo, chapon*, parce que c'eſt un animal à qui on a ôté une partie en le châtrant.

CHAPELÉE, part. & adj. Du pain *chapelé*. *Panis ſummis cruſtis exutus*.

CHAPELET. ſ. m. Pluſieurs grains enfilez qui ſèrvent à compter le nombre des *Pater noſter* & des *Ave Maria* qu'on veut dire en l'honneur de Dieu & de la Sainte Vièrge. *Globulorum ſacrorum ſeries*; *Beatæ Virginis corona*. On les appelle autrement *Patenoſtres*. Un Roſaire eſt un *chapelet* de 15 dizaines d'*Ave Maria*. *Beatæ Virginis roſarium*. Il y a des *chapelets* de corail, de diamans, de calembouc, de bois de ſainte Lucie, &c.

Ménage tient que ce mot vient de la reſſemblance qu'il a avec un chapeau de rôſes, dont on a fait *Roſaire*. Les Italiens diſent *corona*. On l'a appelle auſſi en Italien & dans la baſſe Latinité *capellina*. On trouve dans un Procès de la vie d'Urbain V. fait au XIVe ſiécle, & rapporté par le P. Janning, *Act. SS. Jun. T. V. p.* 443. *E, Capellatum reginale cum gemmis & lapidibus pretioſis*, pour ſignifier une couronne ornée de pèrles & de pièrres précieuſes.

Larrey,

Larrey, dans Edoüard VI. p. 630. & Pièrre Viret, diſent que l'uſage en fut inventé dans le XIIe ſiécle par Pièrre l'Hèrmite, ſi connu dans l'hiſtoire des Croiſades.

Il y a un *chapelet*, ou couronne de Nôtre Seigneur, de 33 grains, en l'honneur des 33 années de ſa vie humaine & mortelle. Le P. Michel le Camaldule en eſt l'inſtituteur. CHAPELAIN, *Martyrol. 21. de Janv. p. 372. 373.*

Enfiler des *chapelets*, c'eſt paſſer des grains dans un fil ou un cordon pour en faire des *chapelets*. Défiler un *chapelet*, c'eſt en tîrer les grains du fil ou du cordon où ils étoient enfilez. Un *chapelet* ſe défile lorſque le cordon s'eſt rompu & que les grains tombent.

On dit figurément, enfiler & défiler des *chapelets*, pour faire & défaire des affaires, les gâter, les troubler. Le Cardinal de Richelieu ne diſoit-il pas, que ſix piéds de tèrre, voulant parler des intrigues du Cabinet, lui donnoient plus de peine, que tout le reſte de l'Europe? Pourquoi cela? ſinon à cauſe des *chapelets* que l'on y enfile & défile continuellement. MASC. En cet endroit il eſt dit figurément, & ſignifie les affaires que l'on fait & défait, les réſolutions que l'on prend & que l'on change continuellement. En ce ſens cette expreſſion eſt baſſe.

Les Orientaux ont auſſi des eſpéces de *chapelets* qu'ils appellent *chaînes*, pour faire leurs prières, en diſant quelqu'une des pèrfections de Dieu ſur chaque grain. Le Mogol a juſqu'à huit de ces chaînes, les unes de pèrles, les autres de rubis, de diamans, de corail, &c.

Les Turcs ont auſſi des *chapelets* ſur leſquels ils récitent des prières. Le P. Jérôme Dandini Jéſuite en parle de cette manière dans ſon voyage du Mont-Liban ch. XI. Les Turcs ont des *chapelets* qu'ils portent à leur main, ou pendus à leurs ceintures; mais ils diffèrent beaucoup des nôtres: car les grains y ſont tous d'une même groſſeur, & ils n'ont point cette diſtinction que nous avons de dix en dix grains, quoiqu'ils les compôſent de ſix dixaines. Ils ont auſſi une autre forme de *chapelet* qu'ils diviſent en trois parties avec de petits fils, parce qu'il eſt plus grand que l'autre, contenant cent grains: ils n'employent pas néanmoins plus de tems que nous à le réciter; au contraire ils ont plûtôt fait, parce qu'ils ne diſent à chaque grain pour toute prière, que ces paroles, *loüange à Dieu*, ou celles-ci, *gloire à Dieu*.

Comme ce Jéſuite n'eſt pas tout à fait éxact dans la deſcription des *chapelets* des Turcs, M. Simon, qui a traduit ce voyage d'Italien en François, a ajouté cette remarque. Il eſt vrai que les grains de leurs *chapelets* ne ſont pas inégaux à la façon des nôtres; auſſi ne récitent-ils pas deſſus deux différentes prières. Ils ont néanmoins quelque diſtinction dans leurs *chapelets* de cent grains: ils les diviſent en trois parties, & ils diſent ſur une de ces parties trente fois *ſoubhan lallah*, c'eſt-à-dire, que Dieu eſt loüable! ſur la ſeconde, *Ellamd lallah*, gloire à Dieu, & ſur la troiſiême *Alla ecber*, Dieu eſt grand. Ces trois fois trente fois ne faiſant que quatre-vingt-dix-neuf, ils ont ajouté une autre prière ſur la tête du *chapelet* pour faire le nombre de cent; & c'eſt en quoi leurs *chapelets* ſont ſemblables aux nôtres, parce qu'outre la couronne, & le rond de leur *chapelet*, il y a encore au bout quelque chôſe qui tient la place de ce que nous appellons la croix du *chapelet*.

M. Simon croit que ce *chapelet* des Mahométans tire ſon origine des *Mea beracoth*, ou *cent bénédictions*, que les Juifs ſont obligez de réciter tous les jours, & qu'on trouve dans leurs livres de prières. Les Juifs & les Mahométans, dit-il dans cette même note, ont cela de commun, qu'ils ne font prèſque rien ſans prononcer quelque loüange ou bénédiction; mais comme les Mahométans ont réduit ces cent bénédictions à trois ſortes d'actions de grâces, cela les a obligez d'inventer ce *chapelet*, diviſé en trois, comme nous avons diviſé les nôtres en dixaines, pour marquer le nombre des *Pater* & des *Ave*: outre qu'ils récitent le *chapelet* en particulier, ils ont des chantres qui le récitent tout haut dans leurs moſquées.

CHAPELET DE CHEVALERIE, étoit autrefois une Guirlande de rôſes, qui arrêtoit les cheveux, & qui étoit fort uſitée, & connuë dans les vieux Romans ſous le nom de *chapelet*.

CHAPELET, en tèrme de Méchanique, eſt une enchaînure de planches, ou de pots qu'on fait mouvoir pour élever des eaux, ſécher des marais, & vuider des batardeaux. Durant l'été on voit (à la Chine) tous les Païſans avec leurs *chapelets*, occupez à élever cette eau dans une infinité de petites rigoles, qu'ils pratiquent au travers des champs. P. LE COMTE.

CHAPELET, en tèrme de fonderie, Morceau de fèr rond & plat, avec trois tenons, qui ſe met à l'extrémité de l'ame d'une piéce de canon, lorſqu'on en fait le moule, pour aſſembler la piéce avec la culaſſe.

En tèrme de Chirurgie, *chapelet* eſt un rang de cèrtaines puſtules malignes qui viennent au front. *Puſtularum in fronte ſeries.*

CHAPELET, en tèrme de Manége, eſt une paire d'étrivières garnies de leurs étriers, & ajuſtées au point du cavalier, qu'il attache au pommeau de la ſelle par une manière de boucle de cuir qui les joint en haut. Cela lui épargne la peine de les allonger ou de les accourcir, quand il veut monter à cheval, ou en changer. *Lora ſubicibus pedaneis inſtructa ad commodum equitantis.*

CHAPELET, en tèrme d'Architecture, eſt un petit ornement taillé en grains ronds, ainſi qu'on taille pluſieurs baguettes. *Teniola globulis inciſa.* Il y en a de pluſieurs ſortes, de fleurons, de grelots, d'olives, de patenôtres. On dit auſſi un *chapelet* de marrôns, lorſque pluſieurs ſont enfilez enſemble, comme ſont les grains d'un *chapelet*. *Inſerto filo caſtaneæ.*

On dit en provèrbe qu'il meurt coup ſur coup pluſieurs pèrſonnes d'une même famille, ou qu'elles ſe détachent d'une cabale, que le *chapelet* ſe défile. On dit quand quelqu'un eſt puni de quelque faute, qu'il n'a pas gagné cela en diſant ſon *chapelet*.

CHAPELEURE DE PAIN. Voyez CHAPELURE.

CHAPELIER. ſ. m. Marchand qui vend des chapeaux, ou l'Artiſan qui les fabrique. *Petaſorum mercator vel opifex.*

CHAPELLE. ſ. f. Petite Égliſe diſtincte & ſeparée, qui n'eſt ni Parroiſſe, ni Cathédrale, ni Prieuré; qui ſubſiſte d'elle-même, & que les Canoniſtes appellent *ſub dio. Sacrarium*, *ſacellum.* Une *chapelle* eſt proprement un Oratoire où il n'y a qu'un autel. Bâtir, fonder une *chapelle*. On diſtingue deux ſortes de *chapelles*. Les unes ſont ſpiritualiſées, & paſſent pour des Bénéfices: les autres ſont ſéculières, & ne ſont que des Oratoires privez. Le Canon 21e du Concile d'Agde tenu en 506 pèrmet aux particuliers d'avoir des *chapelles* dans leurs maiſons: avec défenſe aux Clèrcs d'y célébrer ſans la pèrmiſſion de l'Évêque.

Il y a pluſieurs Égliſes Collégiales qu'on appelle S[tes] *Chapelles*, comme celles de Paris, de Dijon, de Bourges, de Bourbon, de Vincennes, à cauſe qu'on y gardoit les reliques, &c. Celle de Bourges s'eſt appellée Ste *Chapelle* dans la Pragmatique ſanction; mais celle de Dijon fut d'abord nommée *Chapelle* Palatine, ou du Palais, par Hugues III. Duc de Bourgogne, qui la fonda en 1172. L'an 1275. Philippe le Hardi ayant fait couronner la Reine Marie ſœur de Jean Duc de Brabant qu'il avoit épouſée en ſecondes nôces l'année précédente, & la cérémonie s'étant faite par l'Archevêque de Rheims dans la Sainte *Chapelle* de Paris, l'Archevêque de Sens en qualité de Métropolitain de Paris, en fit grand bruit, & en porta ſes plaintes au Légat; mais le Roi fit ceſſer ſes murmures, en lui déclarant que ſa *Chapelle* étoit un lieu éxempt, ſur lequel il ne pouvoit prétendre de Juriſdiction.

Ce mot vient, ſelon quelques-uns, du Grèc *καπηλεῖα*, qui ſignifioit de *petites tentes*, que dreſſoient les Marchands dans les Foires pour ſe mettre à couvèrt. Papias le fait venir du mot Grèc & du Latin, *quaſi capiens λαὸν*, ou *populum vel laudem*; qui eſt une étymologie de Juriſconſulte impèrtinente. D'autres le dérivent de *cape* & *chape*, qui ſèrvoit à ſe couvrir le corps, comme ſi la *chapelle* n'étoit autre chôſe qu'un lieu couvèrt: & c'eſt ainſi qu'on diſoit la *chape de* ſaint Martin, qui étoit une eſpéce de manteau, ou d'étendart, dont les Ducs d'Anjou étoient gardiens, comme Grands Sénéchaux de France, & qu'on portoit à l'armée comme un étendart. D'autres le tîrent *à pellibus caprarum*, parce que ces lieux ſe couvroient de peaux de chévres. On a auſſi appellé autrefois *chapelles*, les châſſes où on gardoit les reliques des Saints. Peut-être vient-il de ce que les Rois dans les voyages & éxpéditions militaires ne pouvant pas entendre la Meſſe dans les Égliſes, qu'ils trouvoient ſouvent brûlées, la faiſoient dire ſur une pièrre conſacrée & portative, & le lieu couvèrt où on la diſoit s'appelloit *chapelle*.

Rebuffe, dans ſon traité *de pacificis poſſeſſoribus*, dit que le mot *capella* vient de *cappa S. Martini*, qui étoit une chappe ou manteau que nos Rois de France avoient de coutume de faire porter avec eux, lorſqu'ils alloient à la guèrre. Comme ils faiſoient garder très-ſoigneuſement cette chappe dans des tentes particulières, on appella ces tentes *chapelles*. On donna le nom de Chapelains à ceux qui en avoient le ſoin.

CHEVALIERS DE LA CHAPELLE, Ce ſont des Chevaliers fondez par Henry VIII. Roi d'Anglетèrre, dans ſon teſtament, au nombre de treize. Ce nombre a été augmenté depuis de la moitié, & ils ſont 26. Ce ne ſont point des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière; mais ils doivent en remplir tous les devoirs dans les ſèrvices funébres des Rois d'Anglетèrre. Ils ſont aſſujettis à l'Office des Chanoines de Vindſor, & vivent des penſions que l'Ordre leur aſſigne; ils en portent auſſi le manteau bleu ou rouge, avec les armes de S. Georges ſur l'épaule gauche; mais ce manteau n'eſt que de drap, & ils ne portent pas la Jarretière comme les Chevaliers de cet Ordre.

CHAPELLE, eſt auſſi une partie d'une grande Égliſe où il y a un autel où on dit la Meſſe, & que les Canoniſtes appellent *ſub tecto*, & eſt proprement *chapellenie*. Les *chapelles* ſont d'ordinaire

aux

aux arcades qui ſont aux côtez des Égliſes, ou au devant des piliers. La *chapelle* Nôtre-Dame, de S. Roch, &c. mais celle-ci s'appelle proprement une *chapellenie*. Les anciens les ont appellées *cubicula*. Du Cange. Il y a auſſi des *chapelles* dans les maiſons particulières, où on a permiſſion de dire la Meſſe.

Chapelle ardente, eſt une hèrſe chargée de pluſieurs cièrges allumez dans les cérémonies des obſèques d'une pèrſonne de qualité. *Pyra ardentibus cereis.* Chifflet prétend que les *Chapelles ardentes* ont été introduites ſur la reſſemblance des buchers, ſur leſquels les Gentils brûloient les corps morts.

On dit de quelques Princes, comme le Pape, ou le Roi d'Eſpagne, qu'ils tiennent *chapelle*, quand ils aſſiſtent à l'Office avec de grandes cérémonies aux jours ſolennels. *Sacra ſupplicationes à principibus viris obiri ſolita in templis ex ſolenni formula.*

Chapelle, eſt auſſi le Bénéfice fondé ou attaché à la *chapelle*. *Annuus ex ſacello reditus.* On lui a conféré une *chapelle* qui vaut cent écus. Cette *chapelle* eſt un Bénéfice ſimple. Une *chapelle* Preſbitérale oblige à être Prêtre.

La *Chapelle du Roy*, eſt le corps de tous les Officiers qui ſervent à ſa *chapelle*, & particulièrement ceux de la Muſique. *Symphoniacorum muſicorum chorus.* Cette manière de parler vient des Italiens, qui appellent *chapelle*, *capella*, une aſſemblée, un corps de Muſiciens; & *Maître de chapelle*, *Maeſtro di capella*, celui que nous appellons Maître de Muſique. Les Maîtres de la *chapelle du Roi* ont été autrefois appellez *Abbez*, *Archi-chapelains*, *Secretaires* & *Chanceliers*, car ils gardoient le cachet du Roi. Du Cange.

On appèlle encore *chapelle*, l'argenterie que les Rois, les Prélats & Grands Seigneurs ont pour ſervir à leur *chapelle*, conſiſtant en la croix, les chandeliers, le calice, les burettes, le baſſin, &c. *Sacra ſacelli ſupellex.* Cet Évêque a acheté la *chapelle* de ſon Prédéceſſeur.

Chapelle, en Chymie, eſt le couvèrcle d'un alembic, pour diſtiller. *Aquæ ſtillatitiæ apex clibanarius.* Il ſe prend auſſi pour l'alembic même.

Chapelle, en tèrmes de Marine, eſt un revirement de navire inopiné, & qu'on fait malgré ſoi. *Circumactio navis inopina.* Faire *chapelle*, c'eſt, lorſqu'on vire malgré ſoi, lorſque le Timonier gouvèrne mal, & que par ſon imprudence le vaiſſeau eſt venu trop au vent. On fait auſſi *chapelle* ou par la force des courans, ou lorſque pendant un calme on n'a pû reconnoître le peu de vent qui régne; quand cela eſt arrivé, il faut prendre le vent, & remettre le vaiſſeau.

Chapelle, eſt auſſi un petit chapiteau de cuivre qui couvre le pivot de l'aiguille aimantée dans la bouſſole. *Operculum æreum.*

Chapelle de viole, C'eſt en tèrme de Lutier, la partie de la viole qui couvre la rouë. *Operculum.*

Chapelle, ſe dit auſſi, parmi les Boulangers & les Pâtiſſiers, du dedans & du dehors du four qui eſt fait en arc. *Fornix, camera.* La *chapelle* de ce four eſt trop ardente.

CHAPELLENIE. ſ. f. Eſt, ſelon Rebuffe, la même chôſe que la *chapelle* au ſecond ſens ci-deſſus expliqué; c'eſt-à-dire, un autel enfèrmé ſous le toit d'une autre Égliſe. *Sacellum redditibus annuis inſtructum.* Cependant Panorme eſt d'un avis tout contraire. D'autres avec plus de raiſon appellent *chapellenie*, le titre du Bénéfice; & *chapelle*, l'autel où il eſt deſſèrvi. Loiſeau appelle *chapellenie*, tout Bénéfice à ſimple tonſure. La différence la plus juſte entre *chapelle*, & *chapellenie*, eſt que la *chapelle* eſt *corpus per ſe exiſtens*, *& ſub dio*; & la *chapellenie* eſt *ſub tecto*, & ſe qualifie *ſub invocatione*, ou *ad altare talis Sancti*, ou *Sanctæ*, &c. C'eſt-à-dire, que la *chapelle* eſt proprement une petite Égliſe ſéparée de toute autre Égliſe, & la *chapellenie* une partie d'une grande Égliſe, dans laquelle il y a un autel. M. Chaſtelain, dans l'explication des noms anciens ou peu connus, définit la *chapellenie* un Bénéfice qui doit être deſſèrvi à l'autel d'une *chapelle*.

CHAPELURE. ſ. f. Particules qu'on retranche des croutes du pain quand on le chapele. *Cruſta panis clava decuſſa; cruſta deciſa.* Les Boulangers vendent aux pauvres gens les *chapelures* de pain pour faire du potage. On s'en ſert auſſi fort ſouvent à épaiſſir de cèrtaines ſauces, à nourrir des volailles.

CHAPERON. ſ. m. Ancien habillement ou couvèrture de tête, tant pour les hommes que pour les femmes. *Tegmen capitis quo veteres Franci utebantur, vulgò capero.* Le *chaperon* à l'égard des hommes étoit une coëffure de drap bordée de fourrures par devant, qui avoit une longue queuë pendante par dèrrière. Les Magiſtrats en avoient de rouges fourrez de peaux blanches, & les Avocats de noirs fourrez des mêmes peaux. L'aumuſſe des Chanoines étoit auſſi une eſpéce de *chaperon* qu'ils portoient en tête, qu'on appelloit *capulare*. Depuis les gens de robbe l'ont mis ſur l'épaule, & les Chanoines ſur le bras. *Amiculum quod altero geſtant humero Magiſtratus, brachio Canonici; epomis.* Borel remarque que ce fut un nommé Patrouillet qui changea l'uſage des *chaperons*, & qui amena la mode des bonnèts quarrez. Ménage dit que les gens d'Égliſe portoient un *chaperon* de diverſes couleurs, Borel dit de deux couleurs ſeulement.

Li chaperons partis, longue robe vergie,
Sont li aornement dont bobande Clergie.

En général les *chaperons* étoient portez tant par les grands Seigneurs que par le peuple; & on ſaluoit en le reculant un peu, comme font maintenant les Moines. Cette mode a duré en France pendant la Ire, IIe & IIIe Race juſqu'à Charles V. VI. & VII. ſous le régne deſquels on portoit encore ces *chaperons* à longue queuë, que les Docteurs & Licentiez ont retenu pour marque de leurs degrez, & qu'ils ont fait deſcendre de leur tête ſur l'épaule: ce qui ſe prouve par pluſieurs anciennes médailles, monnoyes & figures. Alain Chartier dit qu'*en* 1447. *Charles VII. fit commandement à tous hommes de porter une croix ſur leur robe ou* chaperon, ce qui prouve que tout le monde en portoit alors. Et Monſtrelet dit dans ſon prémier tôme, que *la Reine Iſabelle haſſoit Jean Torel, de ce que lui parlant il ne levoit ſon* chaperon; ce qui faiſoit connoître qu'on le levoit en parlant. Mais cela ne ſe faiſoit que par les hommes, & non par les femmes. Pasq. Plus de mille ans durant on ne s'eſt couvèrt la tête en France que d'aumuſſes & de *chaperons*. Le *chaperon* étoit à la mode dès le tems des Mérovingiens, on le fourra ſous Charlemagne d'hèrmine, ou de menu vair. Le ſiécle d'après on en fit tout à fait de peaux. Ces dèrniers s'appelloient aumuſſes, ceux qui étoient d'étoffes retinrent le nom de *chaperons*. Tout le monde portoit le *chaperon*; les aumuſſes étoient moins communes. On commença ſous Charles V. à abbattre ſur les épaules l'aumuſſe & le *chaperon*, & à ſe couvrir d'un bonnet. Le Gendre.

A l'égard des femmes, le *chaperon* étoit une bande de velours qu'elles portoient ſur leurs bonnèts; & c'étoit une marque de bourgeoiſie. *Tegmen capitis muliebre.*

Ce mot vient de *capperone*, qui a été fait de *cappa*. Mén.

On appelle auſſi une vieille, un *grand chaperon*, ſous la conduite de laquelle on met les jeunes filles. *Fœmina ætate provectior.* Il n'eſt pas honnête à des filles de s'aller promener, ſi elles n'ont quelqu'un qui leur ſerve de *grand chaperon*.

Chaperon, eſt une marque de Docteur ou de Licentié aux Arts, en Théologie, Juriſprudence & Médecine, laquelle ſe porte ſur l'épaule gauche, & qui eſt de même forme que ce que les Anciens mettoient ſur leur tête pour la couvrir. *Amiculum quod ſiniſtro humero geſtare ſolent Doctores, humerale.* Ceux qui portent le deüil mettent une grande pièce d'étoffe quarrée au haut de leur robbe, qui travèrſe d'une épaule à l'autre, qui s'appelle auſſi *chaperon*, parce qu'elle ſervoit autrefois à mettre autour de la tête. Les Docteurs & Bacheliers portent le *chaperon* pour marque de leurs degrez. Il eſt different ſelon leur Ordre & de différente couleur ſelon les différentes Facultez. Les Docteurs en Théologie le portent violet, & les Docteurs en Droit & en Médecine le portent rouge.

Chaperon, eſt auſſi le devant d'une robbe de deüil, dont on ne ſe ſert plus que dans les grandes cérémonies, lequel pend prèſque ſur les genoux, & qui cache entièrement le viſage. *Pars togæ pullatæ anterior totum hominem à capite ad calcem operiens.*

Chaperon, eſt encore une eſpèce de camail qui couvre la tête, les épaules & l'eſtomac de cèrtains Religieux, comme Maturins, Bèrnardins, Auguſtins, &c. Il ſe tèrmine en pointe, & deſcend fort bas par dèrrière. *Humerale.* Voyez Thiers, hiſtoire des pèrruques.

Chaperon. ſ. m. Nom de faction. Il y a eû deux factions en France, dont les partiſans ont été appellez *Chaperons*, à raiſon des chaperons qu'ils portoient. Les prémiers *Chaperons* s'élevèrent ſous le Roi Jean en 1358. & les ſeconds en 1413. ſous Charles VI. Ceux-ci portoient un chaperon blanc, & ceux-là un chaperon mi-parti de rouge & de bleu.

Chaperon, en tèrmes de Fauconnerie, eſt le morceau de cuir dont on couvre la tête des oiſeaux de leurre. *Accipitris cucullus.* Les *chaperons* ſont marquez par points depuis un juſqu'à quatre. Le prémier d'un point eſt propre au tièrcelet du faucon. *Chaperon* eſt auſſi le deſſus de la tête de cèrtains oiſeaux.

On appelle auſſi *chaperon*, cette partie du fourreau des piſtolets qui ſert à les couvrir quand il pleut.

Chaperon, en tèrmes de Maçonnerie, eſt la couvèrture d'un mur qui a deux égoûts: ou un petit rebord de deux ou trois doigts qu'on fait aux faîtes des murs de clôture, & qui fait connoître à qui appartient le mur. *Muri faſtigium utrinque inclinatum.* Ainſi quand le *chaperon* n'a d'égoût, ou de larmier que d'un côté, le mur appartient à celui dont il fèrme l'héritage. Quand il eſt des deux côtez, c'eſt une marque que le mur eſt mitoyen. On appelle *chaperon en bahu*, celui dont le contour eſt bombé.

Chaperon, en tèrmes d'Éperonier, eſt ce qui tèrmine une embouchure

bouchure à écache, & par où on l'aſſemble avec la branche.

On appelle auſſi *chaperon*, un ornement en broderie, qui eſt au dèrrière d'une chappe d'Égliſe. *Aureum textile poſticam trabea ſacra partem adornans, pluvialis humerale.* On peut l'appeller *humerale*.

Le deſſus d'une potence s'appelle *chaperon* de potence; & celui d'une preſſe à imprimer des eſtampes, s'appelle *chaperon* de preſſe.

On diſoit autrefois provèrbialement, Qui n'a point de tête, n'a que faire de *chaperon*. Deux têtes en un *chaperon*, dans le même ſens qu'on dit aujourd'hui, Deux têtes dans un bonnet; pour ſignifier deux pèrſonnes dans les mêmes intérêts, ou dans les mêmes ſentimens. Pasq.

CHAPEROnNER. v. act. Bonneter quelqu'un, lui faire bien des révérences, & des ſollicitations. *Nudato capite ſiſtere ſe alicui ſupplicem.* Les Juges veulent être bonnetez, & *chaperonnez*. Ce tèrme eſt bas & populaire.

Chaperonner, en tèrmes de Fauconnerie, c'eſt couvrir la tête d'un oiſeau de proye de ſon chaperon. *Accipitris caput cucullo inſtruere.*

Chaperonner, ſignifie auſſi, Pôſer un chaperon au haut d'une muraille de clôture. *Murum faſtigio ſuo coronare.* Je veux qu'on ne *chaperonne* cette muraille que de mon côté, car elle eſt bâtie ſur mon fonds & à mes dépens.

Chaperonné, ée. en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un épèrvier, ou d'un autre oiſeau de proye qui eſt armé de ſon chaperon. *Cucullo inſtructus, tectus.*

CHAPEROnNIER. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau de proye. Ce faucon eſt bon *chaperonnier*, il porte patiemment le chaperon. *Accipiter cuculli patiens.*

CHAPIER. ſ. m. Chantre, ou celui qui porte ordinairement la chape dans une Égliſe, pendant qu'on y fait l'Office divin en cérémonie. *Sacerdos ſacra trabea inſtructus.* A la campagne on ſe ſèrt quelquefois de païſans pour être *Chapiers*.

CHAPITEAU. ſ. m. Ornement d'Architecture; partie ſupérieure d'une colonne, & qui eſt pôſé immédiatement ſur ſon fût. *Capitulum, capitellum. Chapiteau Tôſcan, Etruſcum*, C'eſt le plus ſimple. Son tailloir eſt quarré, & ſans moulure. *Chapiteau Dorique, Doricum*, ſon tailloir eſt couronné d'un talon; il a trois annelèts ſous l'ove. *Chapiteau Compoſite*, a deux rangs de feüilles du Corinthien, & les volutes de l'Ionique; *Compoſitum. Chapiteau Attique*, a des feüilles de refend dans le Gorgerin. *Atticum. Chapiteau Symbolique*; il eſt orné d'attributs de Divinitez, comme les *chapiteaux* antiques, qui ont des foudres, & des aigles pour Jupiter, des trophées pour Mars; *Symbolicum.* Les modèrnes portent la déviſe, ou les Armes d'une nation. Le *chapiteau* Corinthien eſt le plus riche de tous; *Corinthiacum.* Il eſt orné de petites volutes, & de feüilles d'acanthes. Le *chapiteau* Ionique eſt orné de volutes & d'oves; *Ionicum.*

Chapiteau pilaſtre, eſt un *chapiteau* quarré par ſon plan, ou ſur une ligne droite. *Capitellum quadratum ſeu recta linea deſcriptum. Chapiteau angulaire*, eſt un *chapiteau* qui porte un retour d'entablement à l'encognure d'un avant-corps ou d'une façade. *Angulare, angulo extrorſum ſaliente. Chapiteau plié*, eſt le *chapiteau* d'un pilaſtre, qui eſt dans un angle rentrant droit, ou obtus. *Plicatum angulo introrſum recedente*, ou *extrorſum prominente*, ou *protenſo*, ou *eminente. Chapiteau galbé*, eſt un *chapiteau* dont les feüilles ne ſont qu'ébauchées. *Capitellum foliis rudibus & imperfectis*, ou *rude. Chapiteau refendu*, eſt un *chapiteau* dont la ſculpture des feüilles eſt tèrminée. *Capitellum foliis elaboratis ac perpolitis abſolutum. Chapiteau écraſé*, eſt un *chapiteau* trop bas, parceque'il eſt hors de la proportion antique. *Capitellum depreſſius. Chapiteau mutilé*, eſt un *chapiteau* qui a moins de ſaillie d'un côté que de l'autre. *Capitellum altera parte mutilum. Chapiteau de baluſtre*, eſt un *chapiteau* qui couronne un baluſtre. *Capitellum collumellæ impoſitum. Chapiteau de moulin*, eſt la couvèrture en forme de cône, qui tourne vèrticalement ſur la tour ronde d'un moulin, pour expôſer les volans au vent. *Moletrinæ faſtigium coni in morem & verſatile. Chapiteau de triglyphe*, eſt une platebande ſur le triglyphe, *Tænia*; c'eſt auſſi quelque fois un triglyphe qui fait l'office de *chapiteau* à un pilaſtre Dorique. *Chapiteau de niche*, eſt une eſpéce de petit dais à une niche peu profonde qui couvre une ſtatuë portée ſur un cul de lampe en encorbellement. *Capitellum ſtatuæ loculamento in umbellæ morem impoſitum.*

On appelle *chapiteaux de moulure*, le Toſcan, & le Dorique, qui n'ont point d'ornement. *Capitellum ſimplicibus toris ornatum.* Et *chapiteaux de Sculpture*, tous ceux où il y a des feüilles, & des ornemens taillez. *Capitellum variis inciſum ornatumque foliis. Chapiteau colonne*, eſt celui qui eſt rond par ſon plan. *Capitellum cylindraceum. Chapiteau de lantèrne*, eſt la couvèrture qui tèrmine une lantèrne de dôme. *Concamerati faſtigii ornamentum, tectum.*

Chapiteau, ſe dit auſſi de la corniche d'un buffet, ou du petit fronton, ou ornement qu'on met deſſus, & même de ce qui ſèrt à couvrir quelque chôſe. *Abaci corona, faſtigium.* On a briſé en déménageant le *chapiteau* de cet armoire. Le *chapiteau* d'un pâté couvèrt en pointe.

Chapiteau, en tèrmes d'Artillerie, ce ſont deux ais joints enſemble que l'on met ſur la lumière d'un canon, pour empêcher le vent d'en emporter l'amorce, ou la pluye de la moüiller.

Chapiteau, eſt auſſi un morceau de carte qu'on met au milieu des torches pour recevoir la cire qui en dégoutte dans les Proceſſions. *Cucullus cartaceus.* Il eſt taillé en forme de cône renvèrſé.

CHAPÎTRE. ſ. m. La Communauté des Eccléſiaſtiques qui deſſèrvent une Égliſe Cathédrale, ou Collégiale. *Canonicorum Collegium.* Le *Chapitre* n'a plus de part dans l'adminiſtration du Diocèſe, pendant la vie de l'Évêque; mais il ſuccéde à toute la juriſdiction Épiſcopale pendant la vacance du Siége. Chaque *Chapitre* a ſes droits, & ſes priviléges particuliers: cela dépend de la poſſeſſion. Le *Chapitre* peut conferer, pendant la vacance du Siége, les Bénéfices auxquels l'Évêque & le *Chapitre* avoient droit de pourvoir conjointément; mais il ne peut pourvoir à ceux qui ſont à la nomination de l'Évêque ſeul; il faut les réſèrver à l'Évêque futur. Pour les collations forcées, comme celles qui ſe font à la nomination des Patrons laïques, ou en vèrtu des indults, elles appartiennent au *Chapitre*, *ſede vacante*. Fevret. Les Doyen, Chanoines & *Chapitre* d'un tel lieu, ſont les qualitez qu'on donne dans les procès à ces Communautez. L'Archevêque a reçu le Roi à la tête de ſon *Châpitre*. Ce Bénéfice eſt à la collation d'un tel *Chapitre*. La plûpart des *Chapitres* d'Allemagne ſe ſont rendus fameux, parce qu'on n'y reçoit que des Nobles de quatre races. Il n'y en a en France que trois de cette nature, celui de S. Jean de Lyon, de S. Étienne de Mâcon, & de S. Julien de Brioude. Dans celui de Lyon il s'eſt trouvé en même tems un fils d'Empereur, neuf fils de Rois, & quatorze fils de Ducs, comme témoigne le Père Jean de S. Aubin dans l'Hiſtoire de la ville de Lyon. Les noms de *Chapitre* & de *Chanoine* n'ont commencé à être en uſage que vèrs le tems de Charlemagne, comme le prouve Marcellus Ancyranus dans le Traité qu'il a fait ſur la Décrétale d'Honoré III. *ſuper ſpecula de magiſtris.*

Chapître, eſt auſſi l'aſſemblée que tiennent les Chanoines, les Religieux, & les Ordres Militaires, pour délibérer de leurs affaires, & regler leur diſcipline. *Canonicorum, Religioſorum, Ordinum Militarium conventus.* Les *Chapîtres* géneraux de Cluni, de Ciſteaux. Le *Chapitre* s'aſſemble au ſon de la cloche. Le *Chapître* général de l'Ordre. *Generalis totius Ordinis conventus.* Ce Religieux a été blâmé, châtié en plein *Chapître*. Les Chevaliers du S. Eſprit ont tenu leur *Chapitre* un tel jour. Papias dit qu'on les a appellez *Chapîtres, quòd capitula ibi legantur.* Le nom de *Chapitres* autrefois ne convenoit proprement qu'aux Égliſes Cathédrales.

> *J'ay maints* Chapîtres *vûs*;
> *Qui pour néant ſe ſont ainſi tenus:*
> Chapîtres *non de rats; mais* Chapîtres *de Moines*,
> *Voire* Chapîtres *de Chanoines.* La Font.

C'eſt l'Ordre de Ciſteaux qui a le prémier établi des *Chapitres généraux*, que les autres enſuite ont imitez. La fameuſe Conſtitution qu'on nomme dans cet Ordre la Carte de Charité, & qui fut faite en 1119. ordonne que tous les Abbez viendront au *Chapître général* qui ſe tiendra tous les ans. Ce n'eſt pas cependant par cette carte de charité qu'ils ont été établis, car elle ne fut publiée qu'en 1119. dans le *Chapitre général*, & le prémier s'étoit tenu en 1116. ainſi que nous l'apprend l'hiſtoire Latine de Ciſteaux par D. Manrique à l'an 1116. C. 1.

On appelle *Pain de Chapitre*, le pain blanc & broyé qu'on diſtribuë châque jour aux Chanoines. *Panis triticeus Canonicis diſtribui ſingulis diebus ſolitus.*

Chapître, ſe dit auſſi de la ſale ou du lieu où ſe tient cette aſſemblée de Chanoines, Religieux, ou Chevaliers. *Locus conventibus habendis deſtinatus.* Chez les Moines le *Chapitre* eſt ordinairement au milieu du Cloître. Le *Chapitre* fait partie des lieux Réguliers. Le *Chapitre* de Saint Lazare ſe tient aux Billettes.

Chapître, eſt auſſi une diviſion d'un ouvrage, ou d'un livre, afin que les matières ſoient plus diſtinguées & moins confuſes. *Caput.* Les Anciens ne diſtinguoient point leurs livres par *chapitres* & par articles. C'eſt une grande commodité pour les lecteurs de faire une Table des *chapitres*. Cette autorité eſt tirée d'un tel *chapitre* de la Genèſe. Papias dit que ce nom lui a été donné, *ex eo quòd ſit alterius ſententiæ caput, vel quòd capiat totam ſummam.* S. Auguſtin a dit que les *chapitres*, qui font le juſte

partage d'un livre, ſoulagent les Lecteurs, comme les hôtelleries ſoulagent les voyageurs.

LES TROIS CHAPÎTRES. Cette expreſſion eſt ſi fameuſe dans toutes nos hiſtoires Ecléſiaſtiques, & l'on en parle ſi ſouvent dans les diſputes de ce tems, qu'il eſt à propos de l'expliquer. En 436. Théodoret, ami de Neſtorius, condamné en 431, au Concile d'Ephèſe, crut qu'un moyen ſeur de ſoutenir la doctrine & le parti de ſon ami, & d'accabler S. Cyrille, étoit de lui oppoſer Diodôre de Tarſe & Théodore de Mopſueſte, qui étoient dans une très-grande réputation parmi les peuples. Dans ce deſſein il fit des extraits des ouvrages de ces deux Auteurs, dans leſquels ils diſoient la même chôſe que Neſtorius, & prèſque dans les mêmes tèrmes. On fit un volume de ces extraits, dans lequel à chaque propoſition de la formule des douze anathêmes de S. Cyrille, on oppoſoit un ou pluſieurs *Chapitres* des deux SS. Pères, c'eſt ainſi qu'on appelloit Diodôre & Théodôre. En même tems Ibas Prêtre d'Edeſſe, grand Neſtorien & ami de Théodoret, écrivit à Marius Evêque en Pèrſe, dont il étoit ami & avec lequel il entretenoit un commèrce de lettres, il lui écrivit, dis-je, une lettre par laquelle après lui avoir dit que l'affaire de Neſtorius étoit finie & la paix renduë à l'Egliſe, il lui faiſoit entendre que c'étoit une intrigue de la Cour, qu'il avoit fallu céder au tems, & ſacrifier Neſtorius à la haine des grands, que la ſévérité de ſa morale avoit irritez contre lui; que d'ailleurs, il avoit eû tort de n'éviter pas dans ſes Sèrmons quelques tèrmes nouveaux, dont il avoit uſé. On mit cette lettre à la tête des extraits dont j'ai parlé, pour y ſervir comme de préface; & après ces mêmes extraits Théodoret ajouta deux écrits qu'il avoit compoſez, l'un devant le Concile d'Ephèſe, & l'autre après, contre les anathêmes de S. Cyrille. Ce ſont ces trois chôſes, la lettre d'Ibas, les ouvrages ou plûtôt les extraits de Diodôre & de Théodôre, & les écrits de Théodoret contre les anathêmes de S. Cyrille, qu'on appella, & qu'on appelle encore aujourd'hui, *Les trois Chapitres*. Le P. Doucin prétend dans ſon hiſtoire du Neſtorianiſme Liv. III. p. 281. que pour parler plus exactement, il faut dire, *Les trois Articles*, au lieu des *trois Chapitres*; mais outre qu'on ne voit pas trop la différence, ni à quel égard il importe de dire *Articles* plutôt que *Chapitres*, l'uſage eſt de dire, *Les trois Chapitres*, & en fait de langues c'eſt à l'uſage qu'il s'en faut tenir.

En 553. le Ve Concile général, qui eſt le IIe de Conſtantinople, condamne dans ſa VIIIe Conférence *les trois Chapitres*. Le Pape Vigile les condamna auſſi. La diſpute que le Pape Vigile eut avec l'Empereur Juſtinien pour *les trois Chapitres*, c'eſt-à-dire, pour les trois pèrſonnes, de Théodore, d'Ibas, & de Théodoret, & non pas pour la doctrine de la foi, dont il ne s'agiſſoit point, fut plus importante, & plus aigre. GODEAU. Il parle plus exactement encore un peu après, où il dit que dans cette queſtion il ne s'agiſſoit pas de la doctrine de l'Egliſe, mais ſeulement des pèrſonnes de Théodôre de Mopſueſte, d'Ibas d'Edeſſe, & de Théodoret de Cyr, & du fait de leurs écrits. Ce qui montre que la queſtion étoit de ſçavoir ſi ces trois écrits étoient hérétiques, ou non, & qu'on croyoit alors l'Egliſe Juge infaillible de ces ſortes de faits.

CHAPÎTRE, en tèrmes de Palais, ſe dit ſeulement des affaires de compte. Le *chapitre* de recépte, de dépenſe, de repriſe.

CHAPÎTRE, ou *Capitule*, en tèrmes de Bréviaire, eſt une bréve leçon extraite de l'Ecriture, qui ſe dit par l'Officiant en toutes les heures avant l'Hymne, ou avant les Répons des petites Heures. *Capitulum, lectio Breviarii*. S. Benoit appelle le *chapitre* de l'Office leçon, *lectio*, quelques autres anciens Auteurs Ecléſiaſtiques l'appellent *collection, collectio*, ou *petite leçon, lectiuncula*, ou *verſet, petit verſet, verſiculus*. Le Vénérable Béde prétend que la coutume de réciter pluſieurs fois le jour, c'eſt-à-dire, à toutes les parties de l'Office divin, de petits *chapitres* de la ſainte Ecriture, a été établie pour imiter les Iſraëlites, qui du tems d'Eſdras liſoient quatre fois le jour quelque chôſe des livres de la Loy. Voyez le Card. Bona. Les capitules, ou *chapitres*, ſe doivent chanter tout droit, avec une ſeule inflection de la tièrce mineure à la fin, conformément, & ſelon l'uſage univèrſel de toutes les Egliſes Cathédrales, Collégiales, & conſidérables. NIVERS.

CHAPÎTRE, ſignifie encore réprimende publique dans une maiſon Religieuſe. *Reprehenſio publica*. On a fait à ce Religieux un tèrrible *chapitre* ſur ſon peu d'exactitude.

CHAPÎTRE, ſe prend auſſi pour *ſujet*, matière. *Argumentum*. Cette manière de parler & d'uſer du mot de *chapitre* eſt figurée, mais elle eſt fort en uſage. *Chapitre* en ce ſens s'exprime quelquefois par la prépoſition *de* avec l'ablatif, comme dans les deux prémiers exemples ſuivans. Quand cet homme eſt ſur le *chapitre* des cagots, il ne ſe peut taire. N'attaquez pas cet homme ſur le Droit, il eſt plus fort que vous ſur ce *chapitre-là*. D'autres fois on le ſupprime dans le Latin, comme dans les exemples ſuivans. Ce goinfre entend bien le *chapitre* des ſauces; c'eſt-à-dire, Il entend bien les ſauces. Après qu'on eut parlé de pluſieurs chôſes, enfin on vint ſur ſon *chapitre*, c'eſt-à-dire, à parler de lui, à l'éxaminer.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a point de voix en *Chapitre*; pour dire, qu'il n'eſt d'aucune conſidération dans ſa compagnie, dans ſa famille. Quand la femme gouvère la maiſon, on dit, le mari n'a point de voix en *Chapitre*.

CHAPÎTRER. v. act. Corriger, châtier un Moine, un Chanoine en plein Chapitre. *Aliquem reprehendere*.

Ce mot vient de *capitulare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

CHAPÎTRER, au figuré, ſe dit auſſi généralement de toute ſorte de réprimende dont on menace qui que ce ſoit. Vous faites cela ſans en parler à vôtre femme, vous ſerez tantôt *chapitré*. Ce mot figuré eſt venu du propre; mais il eſt du ſtile bas & comique. Je l'ai *chapitré* ſur le peu de reſpect qu'il portoit à ſon père. MOL.

CHAPÎTRÉ, ÉE. part. & adj. *Reprehenſus*.

CHAPLIS. Vieux mot François qui ſignifie, bruit des coups d'épée donnez ſans ceſſe & fort redoublez, particulièrement ſur les armes. *Armorum ex frequenti colliſu crepitus*. Il étoit fort en uſage dans les Romans, auſſi-bien que *chaple*, qui ſignifie *combat*, & venoit de *chapla*, mot de Languedoc qui ſignifie *frapper*.

CHAPON. ſ. m. Coq qu'on fait engraiſſer, & qu'on a châtré à ce deſſein. *Capo, capus*. Les *chapons* de paillier ſont meilleurs que ceux du Mans. Voilà du boudin fait avec du blanc de *chapon*.

Ce mot vient de *capus* ou *capo*, qui en Latin ſignifie la même chôſe, & qui vient du Grèc κάπτειν, qui ſignifie la même chôſe qu'ἐσθίειν, *manger*, comme il paroît par ſes dérivez, κάπη, *præſepe*, une auge, κάπηλος, *caupo*, un homme qui donne à manger, un Hôtelier, un Cabarétier. On a donç ainſi nommé ces animaux parce qu'on les engraiſſe. VOSSIUS, *De Idolol. L. III. C. 91.* Le P. Pezron dit que le Grèc κάπων, d'où ſont dérivez le Latin *capo*, & le François *chapon*, vient du Celtique *cabon*, qui a le même ſens.

CHAPON, ſe dit auſſi figurément d'un morceau de pain qu'on met tremper au dèrrière du pot, & qu'on donne à manger aux enfans à leur déjeûner. *Immerſum ollæ panis fruſtulum*.

On appelle en tèrmes de Palais, le *vol du chapon*, une piéce de tèrre qui eſt autour d'une maiſon noble, d'auſſi grande étenduë que pourroit avoir le vol d'un *chapon*. *Prærogativi juris prædium*. L'aîné dans le partage d'une maiſon noble a le principal manoir, ou le *vol du chapon*. Suivant la Coutume de Paris, ce *vol de chapon* eſt eſtimé à un arpent de 72 vèrges, ou 1580 pieds, ou 316 pas.

CHAPON, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Qui *chapon* mange, *chapon* lui vient; pour dire, que le bien vient plutôt dans la maiſon de ceux qui en ont dejà, que chez ceux qui n'en ont point. On appelle auſſi *deux chapons de rente*, deux chôſes, ou deux pèrſonnes d'inégale valeur, de taille différente, parce que de ces *chapons* il y en a d'ordinaire un gras, & l'autre maigre. On dit auſſi d'une tèrre uſurpée par quelqu'un, Ce n'eſt pas celui à qui elle appartient qui en mange les *chapons*. On dit auſſi d'un homme qui eſt ſujet à dérober, qu'il a les mains faites en *chapon* rôti. On appelle auſſi quelquefois ironiquement un châtré, un *chapon*, & on dit qu'il a été *chaponné*.

CHAPON, ſe dit parmi les Vignerons de cèrtaines branches de ſarment, qu'on coupe de deſſus le ſep à deſſein de s'en ſervir pour planter. Ces branches ont le nom de *chapon*, à cauſe qu'à leur extrémité d'en bas il y a ordinairement de vieux bois, qui fait comme un cul de chapon. On ſe ſert de ce mot en Bourgogne, & ſur tout aux environs d'Auxèrre, au lieu qu'ailleurs on appelle ce plan des croſſettes. Ainſi on dit, voilà de beaux *chapons*. Ces *chapons* ſont tout altérez. LIGER.

CHAPONNEAU. ſ. m. diminutif de *chapon*. Coq nouvellement châtré. *Junior capo*.

CHAPONNER. v. act. Châtrer un coq pour le faire engraiſſer. *Pullum gallinaceum caſtrare*. Les Coquetiers de Délos ſont les prémiers qui ayent *chaponé* les coqs, comme l'a remarqué Voſſius ſur un paſſage de Pétrone. Voyez *De Idol. L. III. c. 91.*

CHAPONNÉ, ÉE. part. & adj. *Caſtratus*.

CHAPONNIÈRE. ſ. f. Vaiſſeau d'argent ou de cuivre étamé, pour mettre un chapon en ragoût. *Vas coquinarium coquendis caponibus idoneum*.

CHAPPAR. ſ. m. Courier du Roi de Pèrſe portant les dépêches de la Cour dans les Provinces, & les lettres des Gouvèrneurs à la Cour. *Curſor*. Les poſtes ne ſont point établies ni réglées en Pèrſe comme nous les voyons en France; mais, ſi l'on en croit Mr Tavernier

Mʳ Tavérnier, quand la Cour y fait partir un *Chappar*, on ne lui fournit qu'un cheval, quelque long que ſoit ſon voyage. C'eſt l'Ecuyer du Sophi qui le lui donne. Il y joint un homme qui court après lui. Quand ſon cheval eſt las, il prend celui du prémier Cavalier qu'il rencontre ; & qui n'oſeroit le lui refuſer, & il renvoye le ſien à l'Ecuyer qui le lui a fourni, par l'homme qui le ſuivoit. Pour le maître du cheval nouveau qu'il a pris, il faut qu'il coure après le *Chappar*, ou qu'il envoye quelqu'un courir après lui pour r'avoir ſon cheval, quand le *Chappar* démontera quelqu'autre Cavalier pour en changer.

Ce mot eſt Pèrſan, & ſignifie Courier, Voyageur. [illegible] en cette langue ſignifie *Merces, honorarium quod datur itineris comiti*.

CHAPPE. ſ. f. *Cappa*. Pluſieurs écrivent ainſi, & mettent deux *pp* à ce mot, & à Chappeau, Chapperon, que nous n'avons écrit que par un *p*, *Chape*, Chapeau, chaperon, ſelon l'uſage le plus ordinaire & le meilleur : cette ortographe ſeroit tolerable en *chappe* qui vient de *cappa*; mais elle ne l'eſt pas en *chappeau*, ni en *chapperon*. Les Bollandiſtes ont donné la forme des anciennes *Chappes*, *Acta SS. Maii*, à la fin du T. VII. p. 96. Depuis Honorius IV. les Papes ſont toujours repréſentez en *chappes* ſur les médailles. Les mêmes Auteurs en rapportent la raiſon p. 106. C'eſt que ces médailles étoient faites pour jetter au peuple lorſque le nouveau Pape après ſon ordination étoit conduit du Vatican à S. Jean de Latran, & qu'on le repréſentoit dans l'habit qu'il portoit alors. Les Anciens Chanoines Réguliers portoient l'hyver une *chappe*, ſans aucune ouvèrture pour paſſer les mains, ce qui étoit très-incommode. Les Chanoines Réguliers de S. Denys de Rheims ſont les dèrniers qui ayent gardé ces ſortes de *chappes* avec le reſte de l'ancien habillement des Chanoines Réguliers. Ils ne le quittèrent qu'à leur réünion à la Congrégation de France, ou de Sᵗᵉ Genevieſve, en 1633.

Les François portoient autrefois la *chappe* de S. Martin à la guèrre avec la bannière de France. C'étoit un voile de taffetas ſur lequel le Saint étoit peint, & qui avoit poſé un jour ou deux ſur ſon tombeau. Ce voile étoit gardé avec reſpect ſous une tente. Avant que d'en venir aux mains on le portoit comme en triomphe autour du camp. Il n'eſt mention dans nos Hiſtoires de la prémière & ſeconde race que de la *chappe* de S. Martin. LE GENDRE. A la *chappe* de S. Martin qui fut en vogue ſix cens ans ſuccéda au XIIᵉ ſiécle une autre bannière non moins fameuſe que l'on appella l'Oriflame. ID.

CHAPTEL. Voyez CHEPTEIL.

CHAPUIS. ſ. m. Charpentier. *Carpentarius*. Ce mot ſe diſoit autrefois, il eſt aujourd'hui hors d'uſage. De *chapuis*, on avoit fait *chapuiſer*, pour dire, travailler du métier de Charpentier. Ce vèrbe étoit actif, on diſoit *chapuiſer des engins*, pour dire, *faire des machines*.

CHAQUE. Pronom m. & f. qui ſert à ſingulariſer les chôſes & les pèrſonnes. *Quiſque, quaque, quodque, quidque*. A *châque* Saint ſa chandelle. Il mandie à *châque* porte. Il étudie dix heures *châque* jour. C'eſt la même chôſe que *chácun*, mais ils ne s'employent pas indifféremment. Par exemple, on dit *châque* langue a ſes propriétez, & non pas *chácune* langue. VAUG. N. REM. On dit au contraire *chácun* en parle, *chácun* en cauſe, & non pas *châque* en parle, *châque* en cauſe. En général *châque* ſe met avec un ſubſtantif, c'eſt-à-dire, avec le nom de la chôſe dont on parle, & *chácun* ſe met abſolument, & ſans ſubſtantif.

Depuis cinq ans entiers châque *jour je vous vois,*
Et crois toujours vous voir pour la prémière fois.
RACINE.

CHAR. ſ. m. Eſpéce de trône roulant, & magnifique, qui ſert aux triomphes, & aux entrées des Princes. *Currus*. Le Soleil brille ſur ſon *char* lumineux. Plutarque a obſérvé que Camille étant entré triomphant dans Rome, monté ſur un *char* traîné par quatre chevaux blancs, cela fut regardé comme une innovation trop ſupèrbe. Pontanus *L. III. De ſtellis* dit qu'Erichtonius fut le prémier qui attela les chevaux & les joignit à un *char*. L'uſage des *chars* à la guèrre étoit très-commun dès le tems de Moyſe, les Egyptiens, & les Chananéens en avoient grand nombre. Cyrus eſt le prémier qui les a armez de faux.

— — — *Et tel que ſur ſon* char
Victorieux dans Rome entre nôtre Céſar. CORN.

L'aveugle Déité dont vous ſuivez le char,
Séme indifféremment ſes faveurs au haſard. VILL.

Voilà donc le triomphe où j'étois amenée :
Moi-même à vôtre char *je me ſuis enchaînée.* RACINE.

Ce mot eſt ancien Gaulois, & vient de *carr*, vieux mot Celtique, dont il eſt fait mention dans les Commentaires de Céſar. *Carrus*.

Sur les médailles un *char* traîné, ſoit par des chevaux, ſoit par des lions, ſoit par des éléphans, ſignifie ou bien le triomphe, ou l'apothéoſe des Princes. Pour le *char* couvèrt traîné par des mules, il ne marque que leur conſécration, & l'honneur qu'on leur faiſoit de porter leur image aux jeux du Cirque. P. JOBERT. Ce *char* des femmes ſe nommoit *Pilentum*, *Carpentum*, ou *Baſterna*. Voyez BASTERNE. Le *char* attelé de deux, de quatre, ou de ſix chevaux, ne marque pas toûjours la victoire, ou le triomphe. Il y a d'autres cérémonies où l'on ſe ſervoit de *chars*; l'on y portoit les images des Dieux dans les ſupplications; l'on y mettoit les images des familles illuſtres aux funérailles, & de ceux dont on faiſoit l'apothéoſe. Enfin, l'on y conduiſoit les Conſuls qui entroient en charge, comme nous l'apprenons par les médailles de Maxence, & de Conſtantin. L'une & l'autre porte, *Félix proceſſus Conſulis Auguſti noſtri*. P. JOBERT.

CHAR, ſe dit de ſemblables voitures dont on orne les carrouſels, dont on ſe ſert aux courſes de prix & autres ſemblables fêtes.

CHAR, ſe dit auſſi d'une grande charrette à quatre roues qui porte quantité de marchandiſes tout à la fois. *Carrus*, *plauſtrum*. Ce *char* porte tout d'un coup 400 de foin. Il eſt de peu d'uſage en ce ſens. On appelle en Flandre *Carton*, celui qui conduit un *char*, ou *chariot*. *Auriga*. Ce mot vient de *char*, qui ſe prononce *car* en ce païs-là.

CHARADRIOS. ſ. m. Nom d'oiſeau, que je trouve employé par quelques habiles Fauconniers. On l'appelle auſſi *Hiaticula*, & oiſeau de Roche. Voyez ce dèrnier mot, qui eſt François, dans l'article de ROCHE.

CHARAG. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom du tribut que les Chrétiens, & les Juifs payent au Grand Seigneur. *Vectigal à Chriſtianis Judæiſve Turcarum Imperatori pendi ſolitum*. Les femmes en ſont exemptes. Les Prêtres, les Religieux Chrétiens, & les Rabins des Juifs, ſont diſpenſez de le payer. Les hommes commencent à le payer à 9, ou à 16 ans. Il eſt de 10, de 12, de 15 francs, ſelon la richeſſe & l'abondance des lieux.

CHARANTE. ſ. f. Quelques-uns écrivent *Charente*. Rivière de France. *Carantonus*, *Caranthonus*. La penultième eſt bréve dans ce mot Latin. La *Charante* prend ſa ſource aux confins de la Marche & du Limoſin, travèrſe une petite partie du Poitou, l'Angoumois & la Saintonge, & ſe jette dans la mèr de Gaſcogne vis à vis de l'Iſle d'Oleron.

CHARBON. ſ. m. Bois à demi brûlé, braiſe, *Carbo*. S. Laurens fut rôti ſur des *charbons* ardens. Ce bois ne fait point de *charbon*, il ne fait que de la cendre. On ſe ſèrt de *charbon* dans les cuiſines, & par tout où l'on ne veut point de feu clair qui faſſe de la fumée. Les Phyſiciens diſent que le *charbon* eſt noir, parce qu'il ne renvoye preſque point de lumière, ce qui vient de la quantité prodigieuſe de pôres qu'il a, & qu'on y remarque avec le microſcope. Le *charbon* ne fait preſque point de fumée, parceque la plus grande partie de l'humidité du bois a été diſſipée par le feu quand on a fait le *charbon*.

C'eſt une chôſe ſurprenante de voir la quantité de petits pôres que le microſcope découvre dans le *charbon*. Ils ſont diſpôſez par ordre, & travèrſent toute ſa longueur, de manière qu'il n'y a point de *charbon*, quelque long qu'il ſoit, au travers duquel on ne puiſſe aiſément ſouffler; & ſi l'on en rompt un morceau un peu court, on voit le jour au travers avec le microſcope. Dans un rang long de la dixhuitième partie d'un pouce Mr. HOOK a compté juſqu'à 150 pôres, d'où il conclut que dans un *charbon* d'un pouce de diamètre il n'y en doit pas avoir moins de cinq millions ſept cent vingt quatre milles. C'eſt à cette grande quantité de pôres qu'il attribuë la noirceur du *charbon*; car il dit que quand un corps a beaucoup de pôres dans leſquels la lumière n'eſt point refléchie, il paroît néceſſairement noir, la noirceur n'étant autre chôſe qu'une privation de lumière, ou un défaut de réflexion. Voyez la Micrographie de cet Auteur. Les *charbons* ſervoient autrefois de bornes pour les juriſdictions & héritages, à cauſe qu'ils ſont incorruptibles : on les mettoit bien avant dans la tèrre. DE ROCHEF. Ils ſe conſèrvent en effet ſi long tems qu'on en trouve de tous entiers dans les anciens tombeaux des peuples du Septentrion.

Il y a auſſi un *charbon* artificiel, qu'on fait exprès dans les forêts de pluſieurs moyennes branches d'arbres qu'on arrange en pyramide dans une grande foſſe faite exprès, où on ne laiſſe qu'une petite ouvèrture par où on met le feu, & qu'on bouche quand le bois eſt aſſez conſumé. Les forges ne ſe ſervent que de ce *charbon*. Le feu de *charbon* eſt très violent. M. Dodard dit qu'il a du *charbon* de blé, qui eſt probablement du tems de Céſar, qui s'eſt ſi bien conſervé, qu'on diſtingue le froment d'avec le ſeigle, ce qui fait qu'il le croit incorruptible.

CHARBON, eſt auſſi un eſpéce de tèrre minérale, foſſile & fort noire, qui ſèrt aux forges des ouvriers qui travaillent en fèr; & on l'appelle *charbon de terre*. *Carbo foſſilis*. Il y a des mines de

charbon de tèrre à S. Étienne en Forêt, en Nivèrnois, en Bourgogne. Prèſque toute l'Anglètèrre eſt pleine de cette ſorte de *charbon*. Voyez l'Hiſtoire naturelle du Northempton par M. Morthon.

CHARBON DE SAULE, eſt celui dont les Peintres & les Graveurs ſe ſèrvent pour faire des eſquiſſes de leurs deſſeins. *Pictoris carbo linearis.* On le fait dans un canon de piſtolet qu'on met au feu pour faire brûler du bois de ſaule, & le convèrtir en *charbon*. Le *charbon* dont on ſe ſèrt pour faire la poudre à canon, eſt de bois de bourdaine, autrement pevine, ou noir-prun.

Les Chymiſtes appellent *charbon*, ce qui reſte des plantes dans le vaiſſeau diſtilatoire, lorſque le feu ne peut plus rien pouſſer dans le récipient.

CHARBON, eſt auſſi une tumeur maligne qui vient tantôt à une partie, & tantôt à une autre. *Carbunculus.* Elle eſt accompagnée d'une chaleur très-douloureuſe; de mortification, de lividité, & enfin de noirceur: elle commence par une ou pluſieurs puſtules, ſous leſquelles on trouve un ulcère putride couvèrt d'une croûte noire: elle commence auſſi quelquefois par une croûte ſans aucune puſtule, & l'ulcère ſe forme ſous cette croûte. Autour de cette tumeur il y a un cèrne fort douloureux, quelquefois rouge, & quelquefois livide ou noirâtre. Le *charbon* eſt cauſé par un ſel extrêmement âcre, cauſtique & malin, qui ronge & corrompt en peu de tems la partie ſur laquelle il ſe décharge. Il eſt ainſi appellé de cette croûte noire qui reſſemble à un *charbon*, les Grècs l'appellent ἄνθραξ. Le *charbon* eſt quelquefois peſtilentiel, & quelquefois il ne l'eſt pas. Lorſqu'il vient ſans puſtules on le nomme *pruna*, ou *charbon*, lorſqu'il a des puſtules, on le nomme *feu pèrſan*, *ignis perſicus*.

On dit provèrbialement, Il y a bien du *charbon* de rabais; pour dire, que quelque chôſe a bien diminué de prix.

CHARBONNÉE. ſ. f. Petit morceau de chair de porc ou de bœuf, ſans graiſſe, qu'on fait ordinairement griller. *Toſta carnis ofella, fruſtulum.*

CHARBONNER. v. act. Gâter, ſalir avec du charbon. *Carbone denigrare.* On le dit auſſi de ceux qui deſſinent avec du charbon. *Carbone deſcribere, delineare.*

CHARBONNER, ſe dit auſſi au figuré, pour noircir la réputation d'une pèrſonne, la déchirer par quelque ſanglante raillerie, mais ce n'eſt que dans le ſtile bas & comique. *Alicui infamiam inferre, aliquem infamem facere.* Il me ſollicite de la *charbonner* dans mes vèrs. MAIN.

CHARBONNIER. ſ. m. Celui qui fait ou qui vend le charbon. *Carbonarius.* On le dit auſſi de ceux qui portent le charbon, dont les uns ſont Maîtres créez en titre d'Office, & ainſi Officiers de Ville: les autres ſont valèts, & ſèrvent ſous eux, & ils les appellent *Plumèts*, & *Garçons de la pelle*.

CHARBONNIER, eſt auſſi un petit lieu où on ſèrre le charbon dans les maiſons. *Conclave carbonarium.*

On dit provèrbialement, La foi du *Charbonnier*, quand on parle d'une foi implicite, qui fait croire à un Chrêtien en général tout ce que l'Égliſe croit. Ce qui tire ſon origine de ce qu'on dit que le Diâble tenant un *Charbonnier*, lui demanda quelle étoit ſa croyance. Il répondit, Je crois ce que l'Égliſe croit. Et étant preſſé par le même Eſprit de lui dire ce que croyoit l'Égliſe, il repliqua, Elle croit ce que je crois. Et ayant toûjours pèrſévéré dans les mêmes réponſes, il rendit le Diâble confus. M. Drelincourt a dit là-deſſus que c'étoit quelque pauvre jeune Diâble, qui n'étoit pas des plus fins; parce qu'autrement il auroit demandé au *Charbonnier*, qu'eſt-ce que toi & l'Égliſe croyez; & alors le *Charbonnier* n'auroit ſçû que répondre. La raillerie de ce Miniſtre Calviniſte eſt fade; car en ſuppôſant que l'hiſtoire qui a fondé le provèrbe eſt véritable, le *Charbonnier* étoit très-ſage de ne répondre qu'en général au Diâble qui vouloit l'embarraſſer, & lui faire pèrdre la foi: & M. Drelincourt qui blâme la réponſe du *Charbonnier*, & qui rit de la prétenduë ſimplicité du Diâble, ne blâmeroit apparemment pas la conduite d'une Dame de qualité, qui étoit Huguenotte & qui répondoit à Roüen à peu près la même chôſe à un Catholique, il auroit apprehendé qu'en venant au détail elle n'eût reconnu la vérité. De plus, le *Charbonnier* eut répondu à la queſtion du Diâble de Drelincourt, s'il la lui avoit faite: Je ne ſuis pas obligé de ſçavoir en détail tout ce que l'Égliſe croit. J'en ſçai ce que j'en dois ſçavoir, & pour le reſte je le crois dans la foi de l'Égliſe, diſpôſé à faire un acte de foi ſur chaque article en particulier, quand il me ſera propoſé à croire; & le Diâble de Drelincourt, quelque fin qu'il eût été, n'eût pas eû mot à repliquer.

On dit auſſi provèrbialement que le *Charbonnier* eſt maître en ſa maiſon. Ce provèrbe vient de ce que le Roi François I. s'étant égaré à la chaſſe, fut contraint de loger en la loge d'un *Charbonnier*, comme un Chaſſeur inconnu. Le *Charbonnier* s'aſſit le prémier à la table, en diſant que chacun étoit maître en ſa maiſon. Cependant il ſèrvit le Roi d'un morceau de venaiſon, en le priant de n'en rien dire au grand nez: c'eſt ainſi que le peuple nommoit le Roi. Le lendemain pour récompenſer ſon hôte, le Roi octroya à ſa conſidération que le trafic du charbon ſeroit exempt de tous impôts, tant par eau que par tèrre.

CHARBONNIÈRE. ſ. f. Eſt une place qu'on marque dans les bois pour faire le charbon. *Carbonarii fornax.* L'Ordonnance ne pèrmet en coupant les bois qu'un cèrtain nombre de *charbonnières*.

Le mot de *charbon* & ſes dérivez viennent du Latin *carbo*, qui vient du Grèc κάρφειν, *ſiccare, areſacere*.

CHARCUTER. v. act. Hacher, ou tailler de la viande, comme font les Charcutiers, *Concidere; minutim, minutatim concidere.* On applique particulièrement ce mot à ceux qui ne ſçavent pas couper les viandes avec dextérité.

On le dit auſſi figurément des autres chôſes taillées mal proprement, ou défigurées. *Male, imperite concidere.* C'eſt un mauvais Tailleur, il a tout *charcuté* cette étoffe. Ce Menuiſier a *charcuté*, a gâté cette piéce de bois. Ces aſſaſſins ont *charcuté* ce corps mort. Les Chirurgiens lui ont *charcuté* le bras.

CHARCUTERIE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier le peu d'adreſſe avèc laquelle on taille, on fait quelque chôſe. *Faciendi tractandique operis inſcitia.*

CHARCUTIER. ſ. m. On écrivoit & on diſoit autrefois *Chaircutier*, ou plûtôt *Chaircuitier*, comme fait M. De La Mare dans ſon Traité de Police. Dans les Statuts qui leur fûrent donnez en 1475 on écrit, *Charcuitier*. On devroit dire & écrire *Chaircuitier*; car ce mot eſt compôſé de chair, & de cuire; & ſignifie un *Cuitier* de *chair*; c'eſt-à-dire, un homme qui *cuit* de la *chair*, qui vend de la chair cuite & non pas cruë, comme les Bouchers. Mais l'uſage y eſt contraire. *Carnium coctarum propola.* C'eſt un Marchand de chair de pourceau. C'eſt auſſi celui qui la ſale, qui la hache, qui l'aſſaiſonne, & qui en fait divèrs ragoûts, comme ſauciſſes, ſauciſſons, cèrvelas, boudins, andouilles, &c. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il fait cuire les chairs; & qu'il vend non ſeulement de la chair de pourceau cuitte, mais auſſi des langues de bœuf, & autres. Les Bouchers faiſoient autrefois le débit de la chair de porc. Les *Chaircuitiers* ont depuis été diſpenſez d'acheter les porcs chez les Bouchers. Ils ont eû la pèrmiſſion d'en débiter eux mêmes la chair cruë; mais ſous les mêmes conditions que les Bouchers, c'eſt-à-dire, de paſſer par l'examen des Languayeurs, des Tueurs, & des Courtiers ou Viſiteurs de chairs. DE LA MARE, *Traité de Pol. L. IV. T. V. c. 2.* Les *Chaircuitiers* ont défenſe de vendre les chairs d'aucun porc ladre. ID.

Ce que l'on appelle aujourd'hui *Charcutiers*, ne faiſoit autrefois qu'un même métier en un même corps avec ceux que l'on nomme Rotiſſeurs, & les mêmes gens apprêtoient & vendoient la chair de porc avec toute ſorte d'autres viandes cuites, & on les nommoit Oyers. Il y a beaucoup d'apparence que ces Oyers retranchèrent de leur profeſſion le débit des chairs de porc, & de toutes les autres chairs boüillies ou aſſaiſonnées, & celui du poiſſon, & des légumes. D'autres particuliers prîrent ce qui avoit été retranché de la profeſſion des Oyers, ou ce qu'ils en avoient eux mêmes abandonné, & l'on en forma enſuite une autre communauté, ſous le nom de *Chaircuitiers* par lettres patentes du 17 Janvier 1475. Ces lettres qui ſont du Prévôt de Paris contiennent les prémiers ſtatuts qui ayent été donnez aux *Chaircuitiers* en dix-ſept articles. On en ajouta 8 ou 9 en 1477. en donnant entrée dans ce métier à un plus grand nombre de gens qu'on n'avoit fait deux ans auparavant; & ainſi ſe forma la Communauté des *Charcutiers* à Paris. Ces Réglemens & ces ſtatuts ſe trouvent dans le Tr. de Pol. de M. De La Mare L. V. T. XXI. c. 5. où il traite des *Charcuitiers*, & ils y ſont appellez *Charcuitiers*, & *Sauciſſiers*. Ces ſtatuts reçoivent ſans apprentiſſage & ſans chef-d'œuvre ceux qui exèrçoient actuellement ce métier dans Paris, mais ils demandent pour la ſuite quatre ans d'apprentiſſage & chef-d'œuvre. D'autres réglemens leur pèrmettent d'ouvrir les Dimanches, & les obligent à remplir châcun à leur tour les quarante places de la Halle le Mèrcredy & Samedy. Voyez tous ces Réglemens de Police dans l'endroit cité & ch. 6.

CHARCUTIÈRE. ſ. f. Femme de Charcutier, ou femme qui fait le métier de Charcutier. *Propola coctivæ carnis, coquela carnaria.*

CHARCUTIS. Vieux mot qui s'employoit autrefois en parlant d'un grand maſſacre, d'une grande deffaite. En cette journée il ſe fit un horrible *charcutis*. *Cædes.*

CHARDON. ſ. m. S'attribuë par le vulgaire à toute ſorte d'hèrbe épineuſe & piquante. Quelques ouvriers en laines appellent *chardon* une plante dont les têtes ſèrvent à cardonner les étoffes; d'où vient auſſi le mot de chardonner, *pectere*. On dit auſſi d'une plante qu'elle a les feüilles de *chardon*, lorſqu'elles ſont découpées ſur leurs bords en quelques ſegmens qui ſont armez de piquans

quans de la même manière que les *chardons* ordinaires en ſont fournis.

CHARDON. ſ. m. *Carduus.* Eſt parmi les Botaniſtes le nom propre d'un genre de plantes, dont les fleurs ſont à fleurons poſez ſur des embrions qui deviennent des graines chargées d'une aigrette. Ces fleurons ſont renfermez dans un calice qui eſt d'abord arrondi, & qui s'évaſe enſuite dans ſa maturité. Il eſt formé par pluſieurs écailles appliquées les unes ſur les autres, & tèrminées toujours par un piquant. Cette pointe des écailles du calice ſèrt à diſtinguer le *chardon* d'avec les cirſium & les jacées. Il y a pluſieurs eſpéces de *chardons.* Les unes ſont épineuſes de tout côté, & par leurs feüilles, & par leurs tiges, & par leur tête; d'autres ne le ſont que par leurs feüilles & leur tête; d'autres enfin n'ont que la tête armée de piquans, & dans quelques-unes de ces dernières eſpéces prèſque toute la marge des écailles qui forment le calice eſt armée de ces ſortes de piquans. Les feüilles de *chardon* ne ſont pas pareilles dans toutes les eſpéces : les unes les portent entières, comme le *chardon* étoilé à feüilles de giroflée jaune. Dans d'autres elles ſont larges, pliſſées, & coupées en ſegmens larges ou étroits, ſemblables aux feüilles d'Acantes, ou du coquelicot, de la chicorée & de la corne de cèrf. Le *chardon* Nôtre-Dame, *Carduus marianus, ſive lacteis maculis notatus,* les a larges, & marquées par des veines & des taches blanches. Voyez les Inſtituts de Botanique de Mr de Tournefort pour le dénombrement des eſpéces.

CHARDON A BONNETIER, OU A FOULON, OU CHARDON A CARDER. *Carduus fullonum; Dipſacus.* Plante dont les Bonnetiers & les Foulons de laine ſe ſèrvent pour carder la laine, & pour tirer le poil des draps. Sa racine eſt ſimple, blanchâtre, chargée de quelques groſſes fibres, & qui donne des feüilles longues d'un pied & d'un pied & demi ſur quatre pouces de large, vèrd clair, ridées, un peu velüës, dentelées ſur leurs bords, relevées en deſſous d'une groſſe côte épineuſe & plus tendre que dans les feüilles des tiges; ſa tige ſort ſeule de la même racine, & s'éleve à la hauteur de quatre à cinq & même de ſix piéds quelquefois, groſſe comme le doigt, droite, canelée, & épineuſe, garnie de feüilles oppoſées & tellement jointes à leur baſe qu'elles embraſſent la tige qui les enfile. Ces feüilles ſe tèrminent en pointe, & ſont plus petites & plus étroites que celles du bas, mais plus fèrmes & plus épineuſes. De leurs aiſſelles ſortent des branches oppoſées & diviſées en deux autres branches, qui portent à leurs extrémitez une tête longue de deux à trois pouces, quelquefois plus, compoſée de pluſieurs écailles fèrmes & tèrminées en pointe, leſquelles forment comme des alvéoles aux fleurs qui ſortent d'entr'elles, & qui ſont des fleurons pâles légèrement lavez de pourpre, découpées à leurs bords en quatre ſegmens obtus. Elles portent ſur des embrions qui deviennent autant de ſemences oblongues, canelées & à quatre pans. On diſtingue le *chardon à Bonnetier* en cultivé, & qui a les écailles de ſa tête tèrminées par une pointe crochüe; & en ſauvage, qui les a toutes droites. Les Cardeurs ne ſe ſèrvent que du cultivé. Il ſe rencontre quelquefois des vèrs dans les têtes de cette plante, & on prétend que ſi on les porte ſur ſoi elles éloignent les maux de dent & la fiévre. L'eau qui ſe ramaſſe à la baſe de ſes feüilles eſt recommandée pour les maladies des yeux.

CHARDON BÉNIT. *Cnicus ſylveſtris, hirſutior, ſive carduus benedictus C. B.* Plante ſudorifique fort employée en Médecine. Elle ſe trouve en pluſieurs endroits du Royaume; mais comme elle n'eſt pas bien commune, on la cultive dans les jardins. Sa racine eſt blanchâtre, charnüe, & diviſée en quelques branches. Elle donne des feüilles découpées comme celles du laitron, gluantes & épineuſes au toucher, velüës, & d'entre leſquelles s'éleve une tige branchüe prèſque dès ſa naiſſance, droite en partie, & en partie couchée ſur terre, garnie de feüilles altèrnes, des aiſſelles deſquelles ſortent des petites branches, tèrminées par une tête écailleuſe & épineuſe, remplie de fleurons jaûnes découpez en cinq. Ces têtes ſont groſſies par quatre à cinq feüilles vèrtes, dentelées, & armées de piquans ſur leurs bords & à leurs extrémitez. Ces feüilles forment une eſpéce de chapiteau qui diſtingue ce genre de ſes ſemblables. Lorſque la fleur eſt paſſée chaque embrion de graine qui ſoutenoit un fleuron devient une ſemence oblongue, étroite, griſâtre, & garnie d'une aigrette blanche. L'eau du *chardon bénit* entre dans les potions cordiales & dans les potions ſudorifiques. Son ſel a à peu près les mêmes uſages. La décoction de toute la plante eſt quelquefois purgative, & fait vomir, ſur tout lorſqu'elle eſt trop chargée. Le *chardon bénit* mêlé avec des diurétiques, pouſſe par les urines au lieu de faire ſuer. A l'abſence du *chardon bénit* on peut ſe ſèrvir de l'eſpéce nommée *Cnicus attractilis lutea dictus.* On a remarqué qu'elle avoit les mêmes propriétez.

CHARDON ÉTOILÉ, OU CHAUſSE TRAPE. *Carduus ſtellatus, ſive Calcitrapa.* Eſpéce de Chardon dont la racine eſt groſſe & longue comme celle des petits raiforts qu'on appelle raves à Paris, longue d'un piéd au plus, de la groſſeur du doigt vèrs ſon collet, blanchâtre, chargée de quelques fibres branchuës, & qui donne pluſieurs feüilles velues, couchées ſur tèrre, longues de trois à quatre pouces, découpées comme celles du Bluet ou du coquelicot, mais d'un vèrd gai. De leur milieu part une tige branchuë, arrondie, blanchâtre, haute d'un piéd, ou deux, chargée de feüilles pareilles à celles du bas, mais plus découpées; les extrémitez de ces tiges & branches portent des têtes écailleuſes, épineuſes, groſſes comme des noiſettes, & dont les épines ſont longues de plus de demi pouce, blondes, & diſpoſées en manière d'étoile, lorſque la tête ne s'eſt point évaſée, & que les fleurons qui ſont pourpres ne paroiſſent point. Sa ſemence eſt oblongue, liſſe, polie, plus petite que la graine de pèrtoquet, autrement *Carthama.*

Cette plante croît communément à la campagne ſur le bord des chemins, & dans des lieux & tèrres incultes. Sa racine eſt très-apéritive & diurétique. On l'employe avec ſuccès pour les coliques néphrétiques. Mr de Baſville Intendant du Languedoc, ſe trouvant bien de l'uſage de cette racine, fit imprimer la manière dont il s'en étoit ſèrvi. Depuis ce tems là on fait prendre la poudre de ſon écorce délayée dans du vin; & pluſieurs pèrſonnes ſe ſont apperçües qu'elle chârrioit le ſable & le gravier, & qu'en en prenant de tems en tems avec précaution, leurs accès de colique néphrétique n'étoient plus ſi fréquens. Dans le mémoire de Mr de Baſville on ne prend l'infuſion de l'écorce de cette racine que le 28e jour de la lune de chaque mois, & il faut que la racine ait été cueïllie vèrs la fin du mois de Septembre; deux circonſtances aſſez inutiles, puiſque ce remède agit tout auſſibien les autres jours de la lune que le 28, & qu'on peut prèſque en tout tems cueïllir ces racines, parce que cette plante ne porte point de tige la première année, & qu'elle paroît dès qu'elle a donné ſes ſemences de même que les autres *chardons.* On a ſoin de prendre les racines de celles qui ne ſont pas montées, leurs racines n'étant pas ſi ligneuſes, comme il arrive à toutes les autres plantes, dont la racine n'a prèſque point d'écorce, lorſqu'elles ſont prêtes à donner leurs fruits. Leurs racines ſont cordées, comme on dit communément.

CHARDON HÉMORROÏDAL. *Cirſium arvenſe, ſonchi folio radice repente, caule tuberoſo, Inſt. R. Herb.* On mettoit autrefois cette plante parmi les *Chardons* à cauſe qu'elle eſt remplie de piquants. On l'a appellé *Chardon hémorroïdal,* parce qu'il ſe forme quelquefois des nœuds à ſa tige à l'occaſion de piqueures d'inſectes, & on prétend que ces nœuds portez dans la poche garantiſſent des douleurs des hémorroïdes. Cette plante a ſa racine blanchâtre & rampante. Elle donne dans ſa longueur des tiges hautes d'un piéd & demi, ou de deux piéds, plus menuës que le petit doigt, canelées, moëlleuſes, & longues de quatre à cinq pouces ſur moins d'un pouce de largeur, découpées & pliſſées ſur leurs bords, armées de piquants très-fins, vèrtes en deſſus, & pâles ou blanchâtres en deſſous. Lorſque cette tige n'eſt point piquée, & qu'elle ne forme pas un nœud vèrs ſon extrémité, elle ſe diviſe en quelques branches qui portent des têtes allongées, à écailles, dont les piquans ſont foibles, & à fleuron d'un pourpre pâle, portez ſur des embrions qui deviennent des ſemences couleur d'alun & chargées d'aigrettes. Cette plante vient communément dans les champs & dans les vignes; mais on ne trouve ces ſortes de nœuds, que lorſqu'elle nait dans des lieux humides à l'abri de quelques arbres.

CHARDON NÔTRE DAME, OU CHARDON LAITÉ. *Carduus albis maculis notatus, vulgaris C. B. Pin.* Eſt ainſi appellé à cauſe des taches blanches qui ſont répanduës ſur ſes feüilles. Les racines de cette plante ſont groſſes, longues, & pouſſent pluſieurs feüilles longues d'un piéd & demi; larges de demi piéd environ, découpées ſur leurs bords, comme ondées, armées de piquans affilez, vèrd gai en deſſus, & comme vénées par des taches d'un blanc de lait dans les endroits de leurs principales nèrvures. Ses tiges ſont droites, chargées de quelques feüilles pareilles à celles du bas, mais moins amples; elles ſont tèrminées par quelques branches qui portent des têtes écailleuſes, fort épineuſes. Ses fleurs ſont purpurines, ſes ſemences ſont groſſes comme celles du Carthame, noirâtres, & fort adouciſſantes. On les employe en émulſion dans les ardeurs d'urine. On mange les jeunes pouſſes de cette plante de même que celles de quelques autres *Chardons.*

CHARDON ROLLAND. *Eryngium vulgare,* ou le *Panicaut,* le *Chardon à cent têtes.* Plante qui n'eſt point du genre des *Chardons.* Sa racine eſt longue de plus d'un piéd, groſſe comme le doigt, brune en dehors, blanche en dedans, douceâtre, compoſée d'une écorce épaiſſe, tendre, & d'un nèrf ou cœur ligneux. Elle donne quelques feüilles fèrmes, ſèches, piquantes,

decoupées en trois ou quatre ſegmens longs d'un pouce & demi, ou de deux pouces ſur moins d'un pouce de largeur, dentelées ſur leurs bords & d'un vèrd pâle. La tige qui ſort d'entre ces feüilles eſt haute d'un ou deux piéds, plus mince que le petit doigt, canelée, & chargée de feüilles pareilles à celles du bas, mais plus arrondies & plus découpées. Cette tige ſe diviſe enſuite en pluſieurs branches qui portent châcune une tête groſſe comme le pouce, longue d'un demi pouce, garnie à ſa bâſe de quelques petites feüilles qui forment une eſpéce de fraiſe. Chaque fleur eſt compôſée de cinq petites pétales blanchâtres, & ſoutenuës par un calice qui devient enſuite un fruit à deux ſemences jointes enſemble. Le Panicaut Marin ſe diſtingue du vulgaire par ſes feüilles plus arrondies, moins découpées & plus pliſſées, & par leur couleur. La racine du Panicaut eſt apéritive, diurétique; on l'employe dans les boüillons, les tiſanes & les apoſémes. On recommande les racines confites du Panicaut marin pour la phtiſie.

CHARDON. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une Anémone dont les béquillons ſont fort étroits. MORIN. Quelque groſſeur & quelque coloris qu'elle ait, elle eſt déteſtable. ID.

CHARDON, chez les Sèrruriers, ſe dit des pointes & crochèts de fèr qui ſe mettent ſur des barreaux, ſur une grille de fèr, ou ſur le chaperon d'un mur, pour empêcher qu'on ne paſſe par deſſus. *Carduus ferreus.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt amoureux, gracieux comme un *Chardon*; pour dire, qu'il eſt mal gracieux, rebarbatif.

CHARDON. Nôtre Dame du *Chardon.* Ordre militaire projetté en 1369. & inſtitué en 1370. le jour de la Purification de la ſainte Vièrge à Moulins par Loüis II. Duc de Bourbon. Cet Ordre étoit compôſé de 26 Chevaliers. Le Prince & ſes ſucceſſeurs devoient être les Chefs de l'Ordre. Les Chevaliers portoient toûjours la ceinture de couleur bleuë céleſte, doublée de ſatin rouge, brodée d'or, & ſur laquelle on liſoit ce mot *Eſpérance*, en broderie d'or auſſi. Aux grandes fêtes, & principalement à celle de la Purification, que le Prince tenoit table ouvèrte aux Chevaliers, ils étoient vêtus de ſoutanes de damas incarnat, à manches larges, & ceintes de leurs ceintures bleuës. Le grand manteau de cet Ordre étoit de bleu céleſte, doublé de ſatin rouge; & le grand collièr de fin or, du poids de dix marcs, fèrmant à boucle & ardillons d'or par dèrriére. Il étoit compôſé de lozanges & de demies lozanges à double orle, émaillées de vèrd, pèrcées à jour; remplies de fleurs de lys d'or, & du mot *Eſpérance*, écrit dans les lozanges en lettres capitales à l'antique. De ce collier pendoit ſur l'eſtomac une ovale, dans laquelle étoit l'image de la ſainte Vièrge, entourée d'un ſoleil d'or, couronnée de douze étoiles d'argent, avec un croiſſant de même ſous ſes piéds, & au bout une tête de *chardon* émaillé de vèrd. Leurs chapeaux étoient de velours vèrd rebraſſez de palmes de ſoye cramoiſie, ſur lequel étoit l'écu d'or à la déviſe *Allen, Allen*, qui veut dire, *Allons enſemble*, pour marquer l'union qui devoit être entre eux.

Le nom de Nôtre Dame du *Chardon* vient du *chardon* qui étoit au bout de l'ovale qui pendoit du colier, & de ce que la ceinture de l'Ordre fèrmoit à boucle & ardillons de fin or ébarbillonnez & déchiquetez avec l'émail vèrd comme la tête d'un *chardon.* L'Abbé Juſtinien traite de cet Ordre dans ſon T. II. Ch. 60. p. 688.

Il y a auſſi en Écoſſe un Ordre du *Chardon*, autrement du bouquet de Ruë, ou de S. André, & de S. André du *Chardon.* Nous en avons parlé au mot ANDRÉ. L'Abbé Juſtinien en traite fort au long dans ſon *Hiſtoria di tütti gl' Ordini militari & Cavallereſchi. Tom. I. Ch.* 16.

CHARDONAL, ou CHARDOUNAL. ſ. m. Vieux mot. Cardinal. *Cardinalis.* Le Reclus de Moines manuſcrit dit,

Quand je me ſuis mis el retour,
De la grant court je fis un tour,
La ou mainent li Chardounal
Mais tous les trouvai d'un atour
Cha & la tous ſont mercatour. DU CANGE.

CHARDONNER. v. act. Tèrme de Détacheur. C'eſt tîrer le poil d'un habit avec des chardons. *Pilos carduis erigere.*

CHARDONNERET. ſ. m. Petit oiſeau recommandable pour la beauté de ſon plumage, & celle de ſon chant. Le *Chardonneret* eſt plus petit que le Pinſon, c'eſt le plus beau des oiſeaux qui ſe voit en France. Il a ſur le devant de la tête & à la gorge des marques rouges; le haut de ſa tête eſt noir, les tempes ſont blanches, les aîles ſont noires, & divèrſifiées de blanc; dans leurs grandes pennes on voit une bande jaûne de part & d'autre. Le jeune *Chardonneret* n'a aucune rougeur à la tête; mais il eſt d'une couleur cendrée qui tîre ſur le roux. Les Oiſeleurs les appellent *Griſets*, & les vont prendre dans les prez aux foins pendant le mois de Juillet. Le *Chardonneret* mâle a la tête, la gorge & le dos plus noirs. Sa tête eſt auſſi plus longue & plus plate que la fémelle; celle-ci a les aîles cendrées, la gorge blanche, & la tête rouge. Il y a d'autres *Chardonnerets*, qui ont le tour du béc noir; & le tour des yeux, qui a coutume d'être rouge aux autres, leur paroît blanc. L'on en trouve auſſi en Italie qui ont tout le corps divèrſifié de couleurs différentes des autres, ſi l'on en croit quelques Auteurs. Enfin il y en a qui ſont blanchâtres, & d'autres qui ſont blancs, & ont la tête rouge.

Le *Chardonneret* fait ſon nid dans les épines, & dans les arbriſſeaux. Il fait trois fois l'an des petits; ſçavoir, au mois de Mai, de Juin & d'Août. Ceux du mois d'Août ſont les meilleurs. Ils font ſept ou huit œufs pour l'ordinaire. Ceux qui font leur nid dans les épines, & ont quelques plumes orangées, ſont plus eſtimez que les autres, parcequ'ils ſont plus forts & plus robuſtes, & qu'ils chantent mieux. Ils ſont différens des autres en ce que leur pennage eſt plus gris & plus obſcur. Les noirs ſont communément bons. Les *Chardonnerets* vivent juſqu'à vingt ans & plus.

Le *Chardonneret* niais eſt beaucoup meilleur que les autres à tenir en cage. Il faut le mettre auprès d'une linotte, d'un ſerin de Canarie, ou d'une fauvette, & ſon chant ſera compôſé de quelque partie des leurs, & la divèrſité en ſera plus agréable. Il faut prendre garde qu'il n'entende point d'autre *Chardonneret*, afin qu'il ne s'arrête point à ſon chant. Willughbey parle dans ſon Ornithologie d'un *Chardonneret* qu'on nourriſſoit dans une cage depuis 23 ans, & auquel on étoit obligé de couper tous les huit jours le béc & les ongles, afin qu'il pût manger & ſe ſoûtenir.

On appelle cet oiſeau *chardonneret*, parce qu'on le voit ordinairement ſur les chardons & les épines. Il vit environ 15 ans, & eſt ſujet à des vèrtiges. OLINA. Les Grècs l'appellent ἀκανθὶς, d'ἄκανθα, *ſpina*; les Latins *carduelis*, de *carduus.* Les Italiens le nomment *cardello*, ou *cardellino*; les Eſpagnols *ſirguerito.*

CHARDONNET. ſ. m. Ce mot eſt un diminutif de chardon, & ſignifie *petit chardon*, mais il ne ſe dit qu'en parlant d'une Égliſe de Paris qu'on appelle Saint Nicolas du *Chardonnet.*

CHARDONNETTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Chardonnerette.* Plante qui eſt une eſpéce d'artichaut ſauvage. Elle eſt ſemblable à l'artichaut des jardins. Sa tige eſt fort haute. Ses feüilles ſont grandes, garnies de piquans tout à l'entour, de même que ſes têtes. Ses fleurs ſont de couleur de pourpre. *Cinara ſylveſtris latifolia*, ou *ſcolymus Dioſcoridis.*

CHARDONNETTE, ſe dit auſſi des fleurs de la plante qu'on appelle *chardonnette.* Les Païſans s'en ſèrvent au lieu de preſure pour cailler le lait.

CHARDONNIÈRE. ſubſt. fém. Tèrrepleine de chardons. *Carduetum.*

CHARDOUSSE. ſ. f. Nom qu'on donne en quelques endroits à la carline. Voyez CARLINE.

CHARENÇON. ſ. m. Petit inſecte fait comme une punaiſe, qui s'engendre & ſe nourrit dans le grain de blé. *Curculio.* Il mange toute la farine, & il n'y laiſſe que le ſon. Quand il y a des *charençons* dans un grenier, il faut vendre le blé au plûtôt, car ils multiplient horriblement.

Ce mot vient du participe Grèc χαράσσον, qui ſignifie *rongeant le blé.*

CHARENTE. ſ. f. Eſt le nom que nos Hiſtoriens donnent à un fameux vaiſſeau de la flotte que Loüis XI. fit partir de Provence en 1500. pour la conquête de Naples ſous les ordres du Seigneur de Raveſtein Gouvèrneur de Gennes. Ce vaiſſeau, dit un Auteur contemporain, portoit douze cens ſoldats ſans les matelots; & deux cens piéces d'artillerie, dont il n'y en avoit que quatorze groſſes, les autres n'étoient que des fauconneaux & d'autres ſemblables petites piéces. P. DANIEL, *T. II. p.* 1687. 1688.

CHARENTE. Rivière. Voyez CHARANTE.

CHARENTON. ſ. m. Bourg de France ſur la Marne, un peu au deſſus de l'endroit où elle ſe décharge dans la Seine. *Carentonium.* Un temple que les Huguenots y avoient avant la révocation de l'Édit de Nantes, & où ceux de Paris faiſoient leurs aſſemblées, a fait ſouvent parler de ce lieu. Daillé, Alix, Claude, ont été Miniſtres de *Charenton.* On a dit par une eſpéce de provèrbe, Aller à *Charenton.* Aller à la Meſſe à *Charenton*, pour ſe faire Huguenot.

CHARGE. ſ. f. Poids d'un corps qui pêſe ſur un autre. *Onus, pondus.* On admire le frontiſpice du Louvre, parceque ſes colonnes ſupportent une épouvantable *charge.*

Ce mot vient de *carg*, qui en vieux langage Armorique ou Bas-Breton ſignifioit la même chôſe.

CHARGE, en tèrmes de Maçonnerie, ſe dit de ce qui pêſe ſur un mur, poutre, ou autre corps. On donne de la *charge* à une voute à proportion que les arcboutans ſont forts. Il faut étayer cette poutre, parce qu'elle ſuccombe ſous la *charge.* Les Maçons appellent

pellent auſſi *charge*, une cèrtaine épaiſſeur que l'on met ſur les ſolives & ais d'entre-voute, ou ſur le hourdi d'un plancher, pour recevoir le carreau, ou aire de plâtre, qu'on y doit mettre.

On dit particulièrement, qu'il faut payer les *charges* d'un mur, quand un voiſin éleve un mur mitoyen pour bâtir deſſus: ce qui s'eſtime à raiſon de ſix toiſes l'une. Voyez l'art. 197. de la Coutume de Paris.

Charge, eſt auſſi une cèrtaine meſure d'un poids proportionné à la force de ce qui le ſupporte. Ainſi on dit, une *charge* de cotrets, de fagots; pour dire, 18 ou 20 cotrets, ou fagots, que peut porter un Crocheteur. Cet homme a fait tant de livres, qu'il y en auroit bien la *charge* d'un Crocheteur. Une *charge* de charbon contient deux mines. Une *charge* de blé. La *charge* d'un mulet c'eſt 400 livres; d'un chameau, c'eſt mille livres. Ce vaiſſeau a ſa *charge*; pour dire, il en a autant qu'il en peut porter. La *charge* des carraques de Portugal eſt de deux mille tonneaux, c'eſt-à-dire, qu'elles portent quatre millions de livres peſant. Ce vaiſſeau n'a pas trouvé en ce port des marchandiſes pour ſa *charge*, il en eſt ſorti avec demie-*charge*. On appelle *vaiſſeaux de charge*, ceux qui ſuivent une armée navale pour porter les munitions & les proviſions. Brébeuf fait dire par Céſar au Nautonnier qui le conduiſoit,

Abandonne ta barque aux vents les plus mutins,
Sa charge *lui répond du ſecours des deſtins.*

Charge, ſe prend encore pour une cèrtaine meſure ou quantité de chôſes qui ſont dans le commèrce. La *charge* de Marſeille eſt compôſée du poids de trois cens livres. Celle d'Arles eſt du même poids. La *charge* de S. Gilles eſt de dix-huit à vingt pour cent plus grande que celle d'Arles. La *charge* de Taraſcon eſt de deux pour cent plus foible que celle d'Arles. La *charge* de Toulon eſt compôſée de trois ſetiers du païs, chaque ſetier contient une hémine & demie, & eſt égal à celui de Paris.

Charge, ſignifie auſſi, l'action de charger. *Impoſitio oneris.* En la navigation des rivières il y a trois jours de *charge*, ou de planche, & autant pour la décharge; c'eſt-à-dire, pour donner le loiſir aux Marchands de charger, & décharger.

Charge, ſignifie encore, les coups qu'on donne à quelqu'un, qui effectivement lui péſent ſur le corps. Il lui a donné une *charge* de bois, une *charge* de coups de bâton. *Impoſitio verberum.* Cela ne ſe peut dire, que dans le ſtile bas & comique.

On dit pareillement des armées qui ſe battent, Ces deux corps ſe ſont choquez furieuſement, & ont retourné pluſieurs fois à la *charge*. *Pugna.* Les Trompettes ſonnoient la *charge*. Les Tambours battoient la *charge*. *Pugnæ ſignum.* *Charge* dans ces phrâſes ſignifie & l'action des ſoldats qu'on avèrtit par le ſon des trompettes & des tambours de charger, d'attaquer l'ennemi, & ce ſon même des trompettes & des tambours. Dans le prémier ſens *charge* ſignifie *combat*; dans le ſecond ſens, *charge* ſignifie cèrtain ſignal qui ſe donne avec les inſtrumens militaires, trompettes, timbales, tambours, &c. pour aller au combat.

En ce ſens on dit figurément, qu'on retourne à la *charge*, quand on vient demander une ſeconde fois une chôſe dont on a été déja refuſé, quand on réïtère ſes ſollicitations, ſes importunitez. *Rem eamdem poſt repulſam denuò petere.*

Charge, eſt auſſi une cèrtaine meſure de poudre qu'on met dans les armes à feu pour leur faire faire leur effet. *Pulveris ac globi tormento diſplodendo modus.* La *charge* de canon eſt environ la troiſième partie du poids de ſon boulet. La *charge* d'une mine eſt ordinairement un millier de poudre; mais on la proportionne à la nature & au poids du tèrrein qu'il faut qu'elle enleve. On donne double *charge* aux canons pour les eſſayer.

Charge, ſe dit auſſi des fournimens qui ſont attachez aux bandoüillières des mouſquetaires, qui ſèrvent à donner la *charge* à un mouſquet. *Pulveris ac plumbi ereæ fiſtulæ diſplodendæ modus, pulveris pirii theca.* Ces fournimens ne ſont autre chôſe que pluſieurs petits étuis couvèrts de veau, dans chacun deſquels les ſoldats renfèrment ce qu'il faut de poudre pour charger leurs armes à feu. Ouvrir la *charge* avec ſes dents.

Charge, ſe dit figurément de tout ce qui eſt accablant ou onéreux. *Onus.* L'action de l'eſprit s'étouffe par trop d'étude; c'eſt une *charge* qui l'accable. Mont. Il eſt mal-aiſé de bien aimer ceux qui nous ſont à *charge*. Vau. Une vieille fille eſt à *charge* aux autres, & à elle-même. Le G. Théodoſe refuſa l'Empire, & l'on remarqua que ce n'étoit point par une vaine cérémonie, mais par une véritable ſageſſe, qui lui faiſoit regarder cet honneur comme une *charge* difficile. Flech.

C'eſt une charge *bien peſante,*
Qu'un fardeau de quatre-vingts ans. Qui.

Une tutelle eſt une *charge*, & non pas un avantage. Cette veuve a cinq enfans à ſa *charge*; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt obligée de les nourrir, entretenir & avancer. Cet importun eſt à la *charge* de ſes amis; c'eſt-à-dire, qu'il leur emprunte, & qu'il vit à leurs dépens. Une abbaye régulière eſt un bénéfice à *charge* d'ames. Les ſecrèts, ſoit les nôtres, ſoit ceux que l'on nous confie, peuvent encore porter le nom de *charge*, à cauſe de la peine que les indiſcrèts ont à les garder.

---- L'homme indiſcrèt, dont la bouche imprudente,
Dépoſe d'un ſecret la charge *trop peſante,*
Voit bien-tôt ſon ſecret ſollement confié,
Par d'indiſcrets amis à d'autres publié. Vill.

Charge, ſe dit en ce ſens des clauſes & conditions qui ſont ſtipulées par un acte ou contrat, ou qui ſont naturellement attachées à la chôſe dont on traitte. *Lex, conditio.* Il a vendu cette tèrre à la *charge* d'une telle ſèrvitude; à la *charge* de payer tels & tels créanciers, à la *charge* du reméré, *ea lege*, *ea conditione*. On donne tous les baux à la *charge* de cultiver & entretenir les lieux en bon père de famille. Il lui a fait ce plaiſir à la *charge* d'autant.

Charge, ſignifie auſſi, Penſion, rente, redevance dont une chôſe eſt tenuë envers une autre. *Onus, Impenſa.* Il a quitté le Bénéfice à cauſe de ſes *charges*. Il doit une rente de cent ſeptiers de blé, c'eſt une groſſe *charge*. Il ne vaut pas cent écus, toutes *charges* faites. Cette redevance eſt une *charge* foncière. Les *charges foncières* ſont les redevances qu'on a impôſées après le cens, ſur les héritages lorſqu'ils ont été aliénez. *Cenſus ſecundarius, cenſus.* Les *charges foncières* doivent être payées & ſuportées par celui qui poſſède l'héritage, qui a été aliené, ſinon il le doit abandonnèr. Loiseau.

Charge, eſt encore un impôt, une levée de deniers pour fournir au dépenſes & aux néceſſitez de l'État, d'une Communauté. *Tributum, vectigal.* C'eſt au peuple à ſupporter les *charges* de l'État. Durant la guèrre on eſt obligé à mettre de nouvelles *charges*, de nouvelles impoſitions. Les propriétaires des maiſons ſont obligez aux *charges* de ville, qui ſont bouës, lantèrnes, pauvres, logement de ſoldats, fortifications, &c.

Charge, ſignifie encore une accuſation, une impoſition de crime, ſoit par la plainte de l'accuſateur, ſoit par la dépoſition des témoins. *Accuſatio, criminatio.* Il y a beaucoup de *charges* contre cet homme, on l'accuſe de pluſieurs chôſes. Les *charges* & informations ont été apportées; c'eſt-à-dire, les actes du Greffe, qui contiennent la plainte de la partie, & les dépoſitions des témoins. On dit, qu'un accuſé prend droit par les *charges*, lorſqu'il eſt ſûr de ſon innocence, qu'il n'y a point de preuve contre lui, & qu'il s'en rapporte au dire des témoins, qu'il n'eſt point beſoin de lui confronter. L'Ordonnance veut qu'on entende les témoins à *charge* & décharge.

Charge, ſignifie ſouvent une dignité, un office qui donne pouvoir, & autorité à quelqu'un ſur un autre. *Munus, dignitas, magiſtratus.* Il y a des *charges* ſeulement utiles par les revenus, les émolumens qui y ſont attachez; & d'autres qui ſont honorables par les fonctions, & par le rang qu'elles donnent. La *charge* de Chancelier, de Prémier Préſident, ſont les prémières *charges* du Royaume. Il y a quatre principales ſortes de *charges*: celles de la Maiſon du Roi ou des Princes, comme Grand Chambellan, Grand Maître de la Garderobe, des Cérémonies: celles de l'Armée, comme de Maréchal de Camp, Meſtre de Camp, de Capitaine, d'Enſeigne: celles de Robbe, ou de Judicature, comme de Conſeiller, de Greffier: & celles des Finances, comme Intendant, Contrôlleur, Tréſorier, Receveur & Payeur. On dit qu'un homme eſt *en charge*; Pour ſignifier qu'il èxerce une *charge*, qu'il en fait actuellement les fonctions. *Magiſtratum, munus exercere*: qu'il eſt *hors de charge*, quand le tems de ſon èxercice eſt expiré; & cela ſe dit particulièrement des magiſtratures, & des dignitez électives, & non perpétuelles. *Defunctus magiſtratu.* On dit èxercer une *charge en titre*, quand on en a des proviſions; *Exercere magiſtratum cum jure obtentiſque ad eam rem tabulis*; & *par commiſſion*, lorſque la *charge* n'a point de titulaire, ou qu'il eſt intèrdit ou abſent. *Cùm delegata poteſtate aliquo munere defungi*, ou *abſentis aut mortui partes implere*. On dit, Être pourvû d'une *charge en ſurvivance*, quand on a droit de l'èxercer après la mort ou en l'abſence du titulaire. *Deſignari ſucceſſorem alterius muneris.* Il y a auſſi des *charges municipales*, ou des *charges de Ville* qu'on obtient par élection; & des *charges de Communautez*.

L'argent ſeul au Palais peut faire un Magiſtrat.
Boileau.

La vénalité des *charges* qui ſe pratique en France, n'a été en uſage dans aucune République, & ne trouve point d'èxemple ailleurs.

Il ſemble que les *charges* doivent être la récompenſe du mérite, & qu'on les doit propôſer comme un prix qui ſerve d'aiguillon à la vèrtu, & qui anime au travail. On haſarde à remplir les *charges* de pèrſonnes incapables, en n'y admettant que ceux qui ont de quoi les acheter. C'eſt la réflexion que le Sieur Baſnage, ou ceux qui lui ont aidé à la nouvelle impreſſion du Dictionnaire, ont ajoûtée aux remarques de M. de Furetière. Mais l'on peut dire avec beaucoup plus de raiſon que ſi la vénalité des *charges* eſt ſujette à quelque inconvénient, c'eſt un mal néceſſaire pour garentir d'une infinité d'autres beaucoup plus préjudiciables à l'État. Les brigues, les partis, les cabales, les diviſions, ſont les ſuites funeſtes & ordinaires des *charges* purement électives. L'on peut encore ajouter que la vénalité des *charges* fait qu'elles ſe trouvent remplies par un plus grand nombre de Nobleſſe que la providence a fait naître pour commander aux autres. D'ailleurs on prend les précautions néceſſaires pour qu'il n'entre dans les *charges* que des gens capables de les remplir: ceux qui s'en acquittent mal, on les interdit, ou même on les oblige à s'en defaire, & à les vendre à d'autres. Dans le tems de la République Romaine les *charges* étoient conferées par l'élection du peuple. Les Empereurs s'étant emparez du droit du peuple, nommoient ſeulement les Grands Officiers, & ces Grands Officiers nommoient ſeulement les Officiers inférieurs, qui dépendoient de leur *charge*. Le même ordre fut obſervé en France. Le Roi par l'avis de ſon Conſeil nommoit les prémiers Officiers de la Chambre des Comptes, & des Finances. Les Baillifs, & les Sénéchaux, étoient auſſi pourvûs directement par le Roi. Mais les Officiers inférieurs étoient choiſis par les Comtes, ou par les Ducs, & par les Officiers ſupérieurs. Juſqu'à François I. le Chancelier avoit droit de pourvoir à toutes les *charges* ſans gages, ou dont les gages n'excédoient point 25 livres. Par une Ordonnance de Charles VI. de l'an 1440. il fut reglé que les Officiers du Parlement, & autres de Juſtice, ſeroient nommez par le Parlement même, en préſence du Chancelier; & ceux des Finances par la Chambre des Comptes. Pendant que les Anglois occupoient la France, ils introduiſîrent la collation, la nomination arbitraire du Roi. Après qu'ils fûrent expulſez l'on inventa ſous Charles VIII. un expédient entre la nomination abſoluë du Roi, & l'élection. C'eſt que le Parlement, & la Chambre des Comptes nommeroient trois pèrſonnes, & que le Roi choiſiroit celui qu'il lui plairoit de préférer. Ce partage équitable entre le Roi & ſes ſujets, a ſubſiſté juſqu'à la vénalité des *charges*. Elle commença du tems de Loüis XI. par le beſoin d'aquitter les dettes de Charles VIII. ſon prédeceſſeur.

Au XIVᵉ ſiécle, toutes les *Charges* de judicature étoient cenſées vacantes par la mort du Roi. Loüis XI. pour ſe concilier l'amitié des Officiers du Royaume, fit en leur faveur une Ordonnance, par laquelle il leur aſſuroit leurs *Charges* pour toute leur vie, déclarant qu'elles ne ſeroient jamais vacantes que par leur mort, ou en cas de forfaiture, ou par leur démiſſion volontaire. P. Daniel, *T. II. p.* 1455. Loüis XII. rendit vénales les *charges* qu'on appelloit Offices Royaux, qui n'étoient point de judicature. Id. *T. II. p.* 1671. *&* 1672. Ce fut en 1515. à l'occaſion de la guèrre d'Italie que François I. entreprenoit que les *charges* de Judicature commencèrent à devenir vénales en France. A la vérité Loüis XII. preſſé par les néceſſitez de l'État avoit déja vendu quelques Offices; mais c'étoit dans le deſſein de remettre les chôſes ſur l'ancien pied, dès qu'il auroit la paix, & il avoit excepté de ce nombre les Magiſtratures de Juſtice; & le Chancelier Du Prat fut Auteur de cette innovation. Voyez le P. Daniel dans François I. T. III. p. 8.

Je pourrois vous faire voir S. Auguſtin dans une ſainte horreur des *charges*, & regardant comme un fardeau redoutable ces dignitez qu'on recherche avec une ambition ſéculière. Flech. Une téméraire jeuneſſe ſe jette d'ordinaire ſans étude & ſans connoiſſance dans les *charges* de la Robe. Id. La principale chôſe qui ſoutient les hommes dans les grandes *charges*, d'ailleurs ſi pénibles, c'eſt qu'ils ſont ſans ceſſe détournez de penſer à eux. Pasc. Combien d'âmes oiſives qui n'apportent d'autres préparations à leurs *charges*, que celle de les avoir déſirées, pour ſatisfaire leur orgueil & honorer leur pareſſe? Flech.

Charge, ſe dit quelquefois d'une commiſſion vèrbale, ou ſans tître, ou paſſagère, quand on donne à quelqu'un le ſoin ou la garde de quelque chôſe. *Provincia, negotium*. On lui a donné la *charge* d'un tel recouvrement. On a mis ce priſonnier à la garde d'un tel, il l'a en ſa *charge*. Il a la *charge* de fournir des vivres, des logemens à ces troupes. Il n'eſt pas reſponſable du vol qui a été fait en cette maiſon, les meubles n'étoient point en ſa *charge*. En ce ſens on appelle une *femme de charge*, celle qui a le ſoin de la vaiſſelle d'argent, & des proviſions d'un logis; & dans les Communautez, un tel a la *charge* de la Sacriſtie, du Cellier, de l'Infirmerie, &c.

Charge, ſignifie encore, Mandement, procuration. *Præſcripta negotii gerendi auctoritas*. Il a donné *charge* à ſon Commis de faire vôtre expédition. Un Procureur eſt ſujet à déſaveu, quand il a occupé, quand il a fait des offres ſans *charge*, ſans mandement ſpécial. Ce Banquier a donné *charge* à ſon correſpondant d'acquitter une telle lettre de change.

Charge, ſe dit auſſi du ſoin qu'on prend des affaires d'un État, d'une maiſon, en vèrtu d'une commiſſion particulière. Ce Miniſtre prend ſur lui toute la *charge*, tout le faix des affaires du Royaume. Cet Intendant, ce Sollicitεur, a la *charge* des affaires & procès de cette famille.

Charge, en tèrmes de Manége, c'eſt un cataplaſme, un appareil ou onguent fait de miel, de graiſſe, de térébentine, & quelquefois de lie de vin, & autres drogues, qui ſert à guérir les foulures, les enflures, ou autres maladies des chevaux, procédantes de quelque travail ou effort violent, lorſqu'on l'applique ſur les parties offenſées, ou qu'on les en frotte. *Cataplaſma*.

Charge, en tèrmes de Peinture, c'eſt une repréſentation exagérée de quelque pèrſonne, que le Peintre fait pour ſe réjoüir, & à laquelle il conſerve de la reſſemblance en ridicule. Il n'eſt pas néceſſaire que le Peintre ait toujours intention de ſe divèrtir pour qu'on puiſſe dire qu'une chôſe eſt chargée. *Res aliqua per picturam exaggerata*. Ceux qui ont une véritable idée de la correction, de la ſimplicité régulière, & de l'élégance de la nature, traiteront de ſupèrflu ces *charges* qui altèrent toujours la vérité. De Piles. Peu de Peintres ont le génie de bien faire des *charges*. Ces ſortes de *charges* ſe font en outrant ce qu'il y a de vrai dans la pèrſonne que l'on peint, ſoit dans l'excès, ſoit dans le défaut. Ainſi, quand d'un nez un peu plus long que la nature ne le donne au commun des hommes, on en fait un nez exceſſivement long; ou que d'un nez un peu plus court qu'il ne devroit être, on en fait un nez tout-à-fait camus, cela s'appelle la *charge* de celui qu'on a voulu repréſenter. Il en eſt de même de toutes les autres parties du corps, dont les excès & les défauts ſont outrez par le Peintre.

Charge, en tèrmes de Jardinage, eſt une bourſe ou œil de fleur, *oculus*, d'où vient qu'on dit, que les arbres chargent beaucoup, quand ils on beaucoup de ces *charges*, & qu'ils apportent beaucoup de fruit.

Charge, en tèrmes de Magie noire & de Sortilége, ſignifie le charme & le ſort que les Sorciers mettent en quelque lieu pour y faire leurs malefices & empoiſonnemens. *Incantamentum, cantio, faſcinatio*. C'eſt un pot de tèrre neuf, vèrniſſé, non acheté, ni marchandé, dans lequel ils mettent du ſang de mouton, de ſa laine, du poil de pluſieurs bêtes, avec quantité d'hèrbes & de poiſons qu'ils broüillent avec pluſieurs grimaces & cérémonies ſupèrſtitieuſes & ſacriléges, en proférant pluſieurs paroles & invocations de Démons. Ils mettent ce pot dans un lieu ſecret de la bèrgerie, ou autre endroit où ils veulent faire quelque maléfice; & alors ils l'arôrſent avec un peu de vinaigre, ſelon l'effet qu'ils veulent qu'il produiſe. Ce ſort dure cèrtain tems, & ne ſçauroit être levé que par celui qui l'a mis, ou par quelque ſupérieur qui cauſera la mort du prémier. L'hiſtoire de cette eſpéce de ſortilége eſt amplement décrite dans le procès d'un nommé *Bras de fer*, fameux Sorcier, qui eſt à préſent au mois de Mars 1688. dans les priſons du Parlement appellant d'une ſentence, par laquelle lui & ſes complices ſont condamnez à être pendus & brûlez. Dans ce procès il y a des chôſes ſi extraordinaires, qu'elles pouſſent à bout l'incrédulité de ceux qui nient les ſortiléges.

A la charge. adv. A condition. *Ea lege, ea conditione. A la charge* de repriſe. *A la charge* d'autant, c'eſt-à-dire, *à la charge* de faire le réciproque, ou de rendre la pareille.

Charge, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Il faut prendre le Benéfice avec ſes *charges*, *onera*; pour dire, qu'il faut ſouffrir les incommoditez d'une chôſe, dont on tire d'ailleurs des avantages. On dit auſſi, qu'une *charge* eſt le chauſſe-pied du mariage; pour dire, qu'un homme en France trouve plutôt à ſe marier quand il eſt revêtu d'une *charge*.

CHARGEANT, ante. adj. Ce qui péſe, ce qui charge, ce qui incommode. *Gravis, onerosus*. Cette viande eſt bien *chargeante*, elle eſt difficile à digérer. Il ne faut pas mettre de ſi gros bois à la charpente de ce toit, il ſeroit trop *chargeant* ſur ſes murs. On ne s'en ſert que rarement au propre. On ne dit point fardeau *chargeant*, pour peſant. On l'employe au figuré en parlant des emplois, des charges ou dignitez, des affaires. Il diſoit que cette dignité étoit trop *chargeante* pendant les troubles de ce ſiécle. Flech.

CHARGEMENT. ſ. m. Tèrme de Marine & de Commèrce. C'eſt la charge d'un vaiſſeau: on le dit auſſi de toutes les marchandiſes chargées ſur un vaiſſeau. *Navis onus*.

CHARGEOIR. ſ. m. Tèrme de Canonier. Inſtrument avec quoi on charge le canon. *Inſtrumentum quo pulvis ſulfuratus & globus tormento induntur.* Cet inſtrument eſt garni de ſa lantèrne ; de ſa hampe, & de deux boëtes pour charger la poudre à canon.

CHARGER. v. act. Mettre un fardeau ſur quelque chôſe. *Gravare, onerare.* Il faut un homme pour *charger* ces manœuvres. Les chameaux ſont dreſſez à ſe baiſſer quand on les *charge.* Le blé *charge* bien ces planchers, il les faut étayer. Il eſt allé *charger* des vins en un tel port. Cet arbre eſt fort *chargé* de fruits.

On dit en tèrmes de Marine, *Charger* un vaiſſeau ; pour dire, lui donner ſa charge ; le *charger* à cueillette, ou au quintal ; le *charger* en grenier ; c'eſt-à-dire, le *charger* de marchandiſes ſans être emballées ni entonnées. *Charger* la pompe d'un vaiſſeau, c'eſt y jetter de l'eau par en haut pour la faire prendre, quand elle eſt déchargée, & qu'il n'y reſte plus d'eau au fond. *Charger* un vaiſſeau à cueillette, c'eſt le *charger* de marchandiſes reçûës de diſférens particuliers : ce tèrme eſt uſité en ce ſens ſur l'Océan, mais ſur la Méditerranée, pour exprimer la même chôſe, on dit *charger* au quintal.

Ce mot vient de *carricare*, formé de *carricus*, diminutif de *carrus*. MÉNAGE.

CHARGER, ſignifie auſſi, Incommoder l'eſtomac. Les écreviſſes *chargent* l'eſtomac, on a de la peine à les digérer. Vous me *chargez* trop en me voulant faire boire des raſades. L'uſage de ce mot en ces phrâſes eſt fondé ſur ce qu'on ſent un poids dans l'eſtomac après avoir beaucoup mangé & beaucoup bû, ou après avoir mangé de cèrtaines chôſes.

CHARGER, ſe dit encore en tèrmes d'Horloger. *Charger* un balancier, c'eſt, Rendre une montre, une horloge plus tardive, en rendant le balancier plus lourd. *Tardare Horologium addito ad libramentum pondere.* Les balanciers des monnoyes ſont fort *chargez* de plomb.

CHARGER, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Attaquer l'ennemi, le battre. *In aciem hoſtium irruere.* Les ennemis nous *chargèrent* d'abord en telle occaſion, mais nous les *chargeâmes* à nôtre tour. Ils avoient ordre de ne ſe point découvrir, que l'ennemi ne fût paſſé, pour le *charger* en queuë. ABLANC.

CHARGER, en tèrmes de Miroitier, c'eſt mettre le mèrcure dèrrière la glace. *Infundere, diffundere, Oblinire mercurio.*

CHARGER, ſe dit auſſi des querelles particulières. *Verberibus impetere, impugnare.* Il ſouffrit quelque tems les reproches de ſon advèrſaire, mais il le *chargea* de coups ; il le *chargea* de bois ; pour dire, qu'il lui donna des coups de bâton. Cette dèrnière façon de parler n'eſt bonne que dans le ſtile bas & comique.

Il pourroit bien, mettant affront deſſus affront,
Charger de bois *mon dos, comme il a fait mon front.* MOL.

CHARGER, ſe dit auſſi des armes à feu. *Tormento*, ou *fiſtulæ ferreæ, ſulphuratum pulverem ac globum indere.* C'eſt mettre dans une arme à feu, ou dans une piéce d'artillerie la quantité de poudre ſuffiſante & les balles, le boulet, ou autre chôſe néceſſaire pour l'effet qu'on ſe propôſe. Un canon ſe *charge* avec des boulets, des cartouches, des balles ramées. Les ennemis ont éventé la mine depuis qu'elle a été *chargée*, ils en ont tiré la poudre. Il a *chargé* ſes piſtolets.

CHARGER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales : il ſignifie, Accabler, remplir, rejetter ſur quelqu'un. *Onerare.* Il ne faut *charger* ſa mémoire que de bonnes chôſes. Sa lettre étoit *chargée* de mille reproches, & de mille injures. On reprochoit à Cicéron que ſon éloquence étoit *chargée* de paroles, & de penſées ſuperfluës. NICOL. Les vieillards loüent le paſſé, & blâment le préſent : *chargeant* ainſi le monde du chagrin de leur âge. MONT. Le Calviniſme a été *chargé* des plus noirs attentats. S. ÉVR. Les Commentateurs ſont d'ordinaire *chargez* d'une vaine & faſtueuſe érudition. LA BRUY. Il ne faut rien faire qui puiſſe charger nôtre mémoire.

CHARGER, ſignifie auſſi, Impôſer quelque condition onéreuſe. *Onus imponere.* Un hérîtier eſt *chargé* d'acquitter les dettes & les légs d'un teſtateur. Un uſufruitier eſt *chargé* d'acquitter les rentes annuelles dont le bien qu'il poſſéde eſt tenu.

CHARGER, ſignifie auſſi, Mettre des impoſitions. *Tributum, vectigal imponere.* On a trop *chargé* de tailles ce pauvre homme ſur le rolle. Cette marchandiſe eſt trop *chargée* de doüanes.

CHARGER, ſignifie quelquefois, Mettre, poſer, graver ſur quelque chôſe. Cet Écu eſt *chargé* de trois fleurs de lis. Un habit *chargé* de broderie, de paſſemens. On dit en parlant des éloges du Roi,

Deja pour les chanter tel accorde ſa lyre,
Et tel, pour en charger *le marbre, & le porphyre,*
D'une ardeur incroyable aiguiſe ſon ciſeau.

CHARGER, ſe dit auſſi de ce qui eſt de mauvais débit, qui nous eſt à charge. *Onerare, gravare.* Un bon Marchand ne ſe doit point *charger* de mauvaiſe marchandiſe. C'eſt un malheur, quand on a des parens pauvres dont on eſt obligé de ſe *charger*.

CHARGER, ſignifie encore, Donner une charge, une commiſſion à quelqu'un de faire quelque chôſe. *Dare alicui rei alicujus provinciam, negotium.* Cet homme a été *chargé* d'une négociation où il a bien réüſſi. Il ne devoit pas ſe *charger* de faire une telle harangue, puis qu'il n'étoit pas en état de parler. Cet Ambaſſadeur étoit expreſſément *chargé* par ſes inſtructions, de faire inſtance ſur la reſtitution d'une telle place. C'eſt un tel Avocat qui eſt *chargé* de ma cauſe, de mon ſac, de mes mémoires.

CHARGER, d'ordinaire avec le pronom perſonnel, ſignifie, Prendre ſur ſoi, ſe rendre reſponſable. *Recipere.* JESUS-CHRIST s'eſt *chargé* de tous nos péchez, & de toutes nos miſères. Confiez-moi vôtre affaire, je me *charge* du ſuccès. Cet Entrepreneur s'eſt *chargé* de venir à bout d'un tel deſſein. Le courrier ſe *charge* de rendre ma lettre en main propre. Je ne ſuis *chargé* que de ma propre conduite, & je ne réponds qu'à moi-même de mes études, & de mon loiſir. FLECH. Les Rois *chargez* du gouvèrnement n'en auront-ils que les inquiétudes, & les fatigues ? & veut on qu'ils tremblent devant la loi, qui eſt leur propre ouvrage ? TOURR.

De l'intérêt du ciel pourquoi vous chargez *vous ?*
Pour punir le coupable a-t'il beſoin de nous ? MOL.

SE CHARGER, ſe dit auſſi dans un ſens propre, pour mettre quelque fardeau ſur ſa tête, ſur ſes épaules, ſur ſoi, ſur ſon corps, de quelque manière que ce ſoit. Il n'a que faire d'aide, il ſe *charge* bien lui-même.

CHARGER, ſignifie auſſi, Enregiſtrer. *Aliquam pecuniæ ſummam in rationem inducere, rationibus inferre.* Il faut qu'un Marchand *charge* ſon regiſtre des payemens qu'on lui fait. Le regiſtre de ce Banquier eſt *chargé* de l'envoi d'une telle commiſſion en Cour de Rome. Le Greffier eſt *chargé* de ce procès.

CHARGER, ſignifie auſſi, Accuſer quelqu'un en Juſtice, ou dépôſer contre lui. *Accuſare, criminari.* Ce priſonnier eſt *chargé*, eſt prévenu de pluſieurs crimes, il y a divers témoins qui le *chargent.* Ils ne ceſſoient de le *charger* tantôt d'avarice, & tantôt de trahiſon. VAUG.

Ainſi l'antiquité, de cent crimes divèrs,
Oſa charger *les Dieux, qu'adoroit l'Univèrs.*

CHARGER, en tèrmes de Peinture, ſignifie, outrer, Défigurer une chôſe, ajoûter à la vérité, faire une éxaggération burleſque des principaux traits qui contribuënt à la reſſemblance. *Rem aliquam pingendo exaggerare.* Ce Peintre a *chargé* ce portrait ; pour dire, Il a bien fait un portrait qui reſſemble en quelque chôſe, mais il l'a défiguré, il l'a rendu ridicule. On le dit auſſi au figuré. Ce médiſant a *chargé* l'hiſtoire qu'il nous raconte, il y a ajoûté beaucoup de chôſes de ſon cru.

CHARGER, en tèrmes de jardinage, eſt auſſi vèrbe neutre. L'orange *charge* beaucoup. Le petit rouſſelet *charge* peu, c'eſt-à-dire, prend peu de boutons à fruit. LIGER.

CHARGER. En tèrmes de Monnoye on dit, *Charger* la coupelle d'affinage. C'eſt après que le plomb y a boüilli quelque tems, y jetter les matières, c'eſt-à-dire, l'or ou l'argent qu'on veut affiner. *Charger* les creuſets, *charger* le creuſet de matières, c'eſt y jetter les matières, c'eſt-à-dire, l'or ou l'argent pour les fondre. *Charger* le fourneau de charbon, c'eſt y jetter du charbon.

CHARGER, eſt auſſi un tèrme de Vinaigrier, qui ſignifie, Emplir. *Implere. Charger* les vaiſſeaux. Port à *charger.* Entonnoir à *charger.*

CHARGER, eſt auſſi un tèrme de Fileuſe. Il ſignifie, Mettre du chanvre, du lin autour de la quenoüille pour le filer. *Circumdare.* Je vais *charger* ma quenoüille. Ma quenoüille eſt bien *chargée.*

CHARGER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a été bien *chargé* d'appointement ; pour dire, Il a été bien battu à coups de poing. Il eſt revenu *chargé* comme un mulet ; pour dire, Il en avoit autant qu'il en pouvoit porter. On dit d'un homme qui n'a point d'argent, qu'il eſt *chargé* d'argent comme un crapaud de puces. Cela eſt bien bas.

CHARGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Oneratus, onuſtus.*

On dit au figuré, un homme *chargé* de famille, d'enfants, de dettes, de crimes. Un Héros *chargé* de gloire. Ces deux premiers Miniſtres *chargez* des intérêts & du deſtin des deux nations, faiſoient valoir leur habileté à diſputer les droits des Couronnes. FLECH.

On appelle auſſi une couleur *chargée*, lorſqu'elle eſt forte, & tire vèrs le plus obſcur de la même nuance. *Color adſtrictus, nubilus & preſſus, auſterus, ſatur.* On dit auſſi, une écriture trop *chargée*,

gée, quand il y a trop d'encre. Une feüille d'impreſſion trop *chargée*, lorſqu'elle eſt trop pleine & trop grande.

On dit auſſi d'un homme gras, qu'il eſt *chargé* de cuiſine; de ganache, quand il a les joües groſſes; *chargé* d'années, quand il eſt fort vieux. *Gravis pinguedine, annis.* Un cheval *chargé* d'encoulure, *chargé* de tête, c'eſt-à-dire, qu'il y a quelque chôſe de trop dans les parties du cheval que l'on nomme, la tête, l'encolure.

Chargé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit quand ſur le chêf, la croix, le pal, & ſur toutes les autres piéces honorables de l'Écu, il y a quelque autre figure: & quand ſur cette dèrnière on y en a mis quelque autre, on dit *ſurchargé. Onuſtus.* Il porte d'or à la croix de gueules *chargée* de cinq coquilles d'argent.

Chargé, ée. adj. Se dit auſſi en Peinture de ce qui eſt trop marqué, & qui fait une reſſemblance ſatirique d'une pèrſonne. *Exaggeratus.* Annibal Carache ſe plaiſoit à faire des portraits *chargez*, & y réüſſiſſoit fort bien. Pour qu'une chôſe ſoit *chargée* il n'eſt pas néceſſaire que le Peintre ait eû intention de la rendre ridicule, il ſuffit qu'elle ſoit outrée. Tout ce qui eſt *chargé* eſt hors du vrai..... cependant il y a des contours *chargez* qui plaiſent, parce qu'ils ſont éloignez de la baſſeſſe du naturel ordinaire. De Piles. On ne peut s'empêcher de loüer dans quelques grands ouvrages les chôſes *chargées*, quand une raiſonnable diſtance d'où on les voit les adoucit à nos yeux. Id. Les Peintres appellent un portrait *chargé*, lorſqu'on repréſente un viſage avec des traits marquez avec excès, & de telle manière qu'avec trois ou quatre coups de crayon ou autrement on connoit une pèrſonne, quoique ce ne ſoit pas un véritable portrait, mais plutôt des défauts marquez. Félibien.

Charge a la côte, ſe dit ſur mèr d'un gros vent qui force un vaiſſeau à ſe tenir près de tèrre. On dit ſur l'Océan qu'un *vaiſſeau eſt chargé à cueillette*; pour dire, que ſa *charge* a été faite de l'amas de divèrſes marchandiſes, que le Maître a chèrchées, & qu'il a reçuës de pluſieurs particuliers pour faire ſa cargaiſon. On dit ſur la Méditèrranée dans le même ſens, un *vaiſſeau chargé au quintal*.

On appelle une *piſtole chargée*, une piſtole à laquelle on a ajoûté de l'or, ou quelqu'autre morceau de métal, pour la rendre de poids. *Nummus aureus cui pars metalli alicujus adjecta eſt, ad compenſandam ejuſdem levitatem*; ou *addito pondere factus legitimus.*

CHARGEUR. ſ. m. Officier de ville qui eſt établi pour charger & arranger les bois dans les membrures ſur les ports, afin que le bourgeois ne ſoit point trompé. *Qui onus imponit.* On les appelle auſſi *Gagne-deniers.*

Chargeur, eſt auſſi un manœuvre qui ſèrt dans les atteliers à charger les autres. Il y avoit tant de hotteurs, & tant de *chargeurs* à faire cette tèrraſſe.

Chargeur, eſt auſſi un Officier d'Artillerie commis pour charger le canon. *Præfectus inſtruendis pulvere ac globo tormentis.*

CHARGEURE. ſ. f. Se dit en tèrmes de Blâſon, quand on parle des piéces qui en chargent d'autres. *Partes ſcuti onuſta.* La *chargeure* ne diminuë pas la nobleſſe des Armes; comme fait la briſure.

CHARIAGE. ſ. m. Peine ou ſalaire qu'on paye pour une voiture. *Vectura pretium ac merces*, ou *labor.* Le *chariage* eſt fort difficile en cette ſaiſon. Il coûte tant pour le *chariage* depuis là juſques ici.

CHARIER. Voyez Charrier.

CHARIOT. ſ. m. Voiture à quatre roües, qui n'a qu'un timon, & des chevaux attachez aux côtez les uns des autres. *Carrus, currus.* Il a amené deux *chariots* de bagage. On envoye chèrcher des proviſions avec un *chariot*. Les enfans ont auſſi de petits *chariots* pour ſe divèrtir, ils ſont faits d'oſier; on s'en ſèrt pour divèrtir & pour promener les enfans qu'on fait aſſeoir dedans.

Chariot, a ſignifié autrefois la même chôſe que *char*: & ainſi on a dit, le *chariot* du Soleil. Il y avoit des *chariots* de triomphe à ce carrouſel. On couroit aux Jeux Olympiques avec des *chariots*. On combattoit ſur des *chariots* armez de faulx chez les Anciens.

On appelloit autrefois dans les armées le *Chariot*, & en Italien, *Il Caroccio*, un grand *chariot*, couvèrt d'ais, & tapiſſé de fins draps mi-partis de blanc & de rouge, ou bien d'autres livrées, ſuivant le caprice du peuple qui s'en ſèrvoit. Au milieu de ce *chariot* il y avoit comme un mas de navire élevé, du haut duquel la bannière de la ville où du peuple voltigeoit çà & là avec pluſieurs cordons de ſoye, qui étoient gouvèrnez & tenus en état par autant de jeunes hommes forts & robuſtes, qui avoient auſſi le ſoin de ſonner les allarmes & les divèrſes factions de guèrre, avec une cloche, qui étoit attachée au ſommet, ou à côté de l'arbre. Toute cette machine étoit ordinairement trainée par trois paires de bœufs houſſez & caparaçonnez de mêmes couleurs que le *chariot*; huit trompettes la ſuivoient, comme auſſi tous les Prêtres & Religieux de l'armée; & celui qui avoit charge de la conduire, étoit accompagné de grand nombre de ſoldats pour la défendre. Antonio Campo & Collenucio décrivent à peu près de cette façon *il caroccio* dont les habitans de Milan & de Crémone ſe ſèrvoient pendant les guèrres de l'Empereur Fréderic II. Châque Ville y ajoutoit ou diminuoit quelque chôſe. Celui des Florentins, au rapport de Giovan Villani, avoit deux arbres, étoit couvèrt de rouge, n'étoit tìré que par deux bœufs, & pour la cloche nommée par eux *martinella*, elle étoit portée ſur un autre *chariot*. Les villes de Parme & de Boulogne avoient auſſi chacune le leur, aux environs deſquels on tenoit le Conſeil de guèrre, on rallioit les troupes, on retiroit les bleſſez, on gardoit les priſonniers, & l'on s'obſtinoit furieuſement au combat; car de pèrdre cette machine c'étoit une honte & une infamie nompareille, & de la ſauver en cas d'une déroute, il étoit impoſſible, à cauſe de ſa peſanteur, & de l'embarras qu'il y avoit tout à l'entour: auſſi n'étoit-il non plus pèrmis aux Lombards d'abandonner cette machine, que l'Aigle aux Romains, l'Oriflamme aux François, & le grand Étendart à ceux de Gand. Mascur. Nous avions auſſi dans nos armées un *chariot* ſemblable ſur lequel étoit portée la bannière de France. Voyez Bannière. Cette machine a duré juſqu'à l'invention de l'artillerie. Mascur.

Les Cordiers appellent *chariot*, une planche montée ſur deux petites roües qui leur ſèrt à aſſembler du cordage.

Chariot, eſt auſſi une Conſtellation céleſte, ainſi nommée par le peuple, à cauſe qu'elle reſſemble en quelque façon à un *chariot*. *Plauſtrum.* C'eſt celle qu'en Aſtronomie on appelle la *Petite Ourſe*; qui a ſept étoiles, dont quatre ſont la reſſemblance des quatre roües, & les trois autres en droite ligne paroiſſent en être l'attelage, ou le timon. C'eſt la dèrnière & la plus voiſine de nôtre pôle. Il y a le grand & le petit *Chariot*. La grande Ourſe eſt le grand *Chariot*, ou le *Chariot de David*. On appelle auſſi *Chariot de mèr*, l'une des conſtellations méridionales autrement nommée le *Navire d'Argos*.

CHARISTICAIRE. ſ. m. Commendataire, Donataire. Celui à qui l'on a donné la joüiſſance des revenus d'un Monaſtère, Hôpital, ou Bénéfice. *Chariſticarius, Commendatarius bonorum ſacrorum*, ou *eccleſiaſticorum uſufructuarius.* Les *Chariſticaires* étoient parmi les Grècs des eſpèces de Donataires ou Commendataires, qui joüiſſoient de tous les revenus des Monaſtères, ou des Hôpitaux, ſans en rendre compte à pèrſonne. On rapporte le commencement de cet abus aux Iconoclaſtes, & particulièrement à Conſtantin Copronyme, le mortel ennemi des Moines, dont il donnoit les Monaſtères à des étrangers. Après l'extinction de cette héréſie, leurs biens leur furent rendus; mais dans la ſuite les Empereurs & les Patriarches conférent des Monaſtères & des Hôpitaux à des gens de qualité, non par manière de don & pour en retirer aucun profit temporel, mais pour les réparer, ou les orner, & en être les protecteurs. Enſuite on alla plus loin; l'avarice s'y mêla; on donna les Monaſtères & les Hôpitaux même qui étoient en bon état, & puis même les plus riches; Seſinnius Patriarche de Conſtantinople s'y oppoſa, mais en vain. Après lui le mal crut encore: on donna toutes ces maiſons grandes & petites, riches & pauvres; celles des femmes comme celles des hommes, & on les donna même à des Laïques, & à des gens mariez; que dis-je? à des Gentils, & quelquefois deux à une ſeule pèrſonne. Jean d'Antioche, qui rapporte tout ceci dans un traité qu'il a fait contre cet abus, & que M. Coutelier a publié dans ſes *Eccleſiæ Græcæ Monumenta* T. I. p. 159. rapporte la formule de ces donations, par laquelle il paroit qu'on donnoit ces maiſons à vie, & quelquefois pour deux pèrſonnes; c'eſt-à-dire, ce ſemble, qu'on donnoit auſſi quelquefois la ſurvivance à l'héritier, ἐπὶ ὅρῳ ζωῆς σε ἢ ἐπὶ δύοις προσώποις. Voyez ce diſcours de Jean ch. VIII. IX. X.

CHARISTIES. ſ. f. & plur. Fête que les Romains célébroient le 11ᵉ des Kalendes de Mars; c'eſt-à-dire, le 19ᵉ Février. En ce jour on faiſoit dans chaque famille un feſtin, où l'on n'admettoit que les pèrſonnes de la famille, les parens. C'étoit afin de tèrminer les differens, s'il y en avoit quelqu'un entre les proches. Ovid. *faſt. L. II. v.* 617. & Valère Maxime Liv. II. ch. 1. & 8. parlent des *Chariſties*.

Ce mot vient de χάρις, *Charis*, mot Grèc, qui ſignifie grâce. Et ce nom marquoit que c'étoit le jour que l'on revenoit en grâce, que l'on ſe reconcilioit. On l'appelloit auſſi *Dies caræ cognationis*, le jour de la chère parenté, ou du chèr parentage. Vigenère ſur Tite-Live, T. I. p. 916. appelle cette Fête *les bonnes chères*.

CHARITABLE. adj. m. & f. Qui eſt prompt à aſſiſter, à ſecourir ſon prochain, ſoit par ſes aumônes, ſoit en lui fourniſſant ſes autres néceſſitez. *Erga inopes liberalis, benignus, beneficus.* On ne peut être bon Chrétien, ſi on n'eſt fort *charitable*.

Les

Les hommes appellent *charitables* ceux qui flattent leurs défauts, parce qu'ils ne ſçauroient convenir qu'on les puiſſe découvrir avec juſtice. PORT-R. On ſe fait un devoir extérieur de l'aumône, on la donne comme riche, & non pas comme *charitable*. FLECH. Il ne faut pas s'autoriſer dans l'indiſcrétion d'un faux zéle, ou dans le plaiſir malicieux de cenſurer ſon prochain, ſous prétexte de donner un avis *charitable* & fratèrnel. DE VILL. Je ſupôſe qu'un Moine eſt toûjours *charitable*. LA FONT. Il y a un livre du Médecin & de l'Apothicaire *charitable* qui enſeigne à faire les remédes à la maiſon, en faveur des pauvres: il eſt du Sieur Guibert.

CHARITABLEMENT. adv. D'une maniére charitable. *Amicè, benevolè; amanter, ſtudioſè.* Dans cette Abbaye, en cet Hôpital, on reçoit *charitablement* tous les paſſans. Il faut corriger *charitablement* ſon prochain. ARN.

CHARITATIF. adj. m. Térme du Droit Canonique. On appelle *ſubſide charitatif*, un ſecours modéré que le Concile accorde à l'Évêque lorſqu'il ſe trouve dans quelque urgente néceſſité. *Impenſum Epiſcopo egenti ſubſidium.* Par exemple, quand ſes revenus ne ſuffiſent pas pour ſe trouver à un Concile &c.

CHARITÉ. ſ. f. L'une des trois vèrtus théologales, & celle qui eſt principalement recommandée aux Chrétiens. *Caritas.* Elle conſiſte à aimer Dieu de tout ſon cœur, & ſon prochain comme ſoi-même. Ainſi la *charité* a deux objets matériels, comme on parle dans l'école, ſur leſquels elle s'éxerce, Dieu, & le prochain. On doit aimer Dieu par deſſus toutes chôſes; on doit tout faire, tout ſacrifier, tout entreprendre, tout ſouffrir pour Dieu, & être prêt à cela. La *charité* nous met habituellement dans cette diſpoſition. La *charité* nous fait aimer Dieu pour lui-même, & le prochain pour Dieu. La *charité* nous fait aimer le prochain comme nous mêmes, c'eſt à dire, qu'elle nous le fait aimer véritablement & ſincèrement comme nous nous aimons nous-mêmes, mais ce n'eſt pas à dire qu'on ſoit toûjours obligé à faire pour le prochain tout ce qu'on fait pour ſoi-même: ainſi dans un naufrage on n'eſt point obligé de donner une planche ſur laquelle on ſe ſauve à un autre qui pétira infailliblement ſi on ne la lui donne. Mais elle nous oblige à faire pour le prochain tout ce que nous voudrions raiſonnablement qu'on fiſt pour nous; & à ne lui point faire ce que nous ne voudrions point qu'on nous fiſt. La *charité* eſt la plus éxcellente de toutes les vèrtus, elle n'eſt pas la premiére, c'eſt la foi qui eſt le principe & le fondement de nôtre juſtification, mais la *charité* eſt plus parfaite, elle ſubſiſtera toûjours. Dans le ciel la foi ceſſera par la claire viſion de Dieu, l'eſpérance par la poſſeſſion des biens que Dieu nous promet; mais la *charité* ſera encore plus parfaite qu'elle n'étoit ſur la tèrre.

Il y a beaucoup d'endroits dans S. Auguſtin qui ſemblent demander la *charité* actuelle dans toutes nos œuvres. Voici ce que le Pére Amelote a remarqué ſur cette queſtion dans ſon abregé de Théologie pag. 547. Les plus éclairez d'entre les Docteurs & les plus ardens pour la doctrine de S. Auguſtin, comme Eſtius, Sylvius, Sinnichius, Bannés & tous les Diſciples de S. Thomas, ne croyent pas que l'amour actuel de Dieu ſoit toûjours commandé; & quelques zélez qu'ils ſoient pour la *charité*, ils ſe réglent par S. Thomas, qui n'a pas craint de dire dans ſa Somme que nous ne péchions point contre le précepte qui nous oblige de rapporter toutes nos œuvres à la gloire de Dieu, en ne les y rapportant pas actuellement, & qu'il ſuffit de rapporter habituellement à Dieu nôtre pèrſonne, & ce qui en dépend. *Non facit contra hoc præceptum quicumque non actu refert in gloriam Dei omne quod facit, ſufficit ut habitualiter referat ſe & omnia ſua in Deum, tom. 2. q. 88. a. 1. ad 2.* Le même S. Docteur s'étoit contenté de dire que le rapport de tout ce qui eſt en nous à la gloire de Dieu ſe devoit entendre, ou du rapport actuel, ou de l'aptitude à y être rapporté, *vel in actu vel in aptitudine referendi*, ce qu'Eſtius dit ſans le reprendre, que le Cardinal Cajétan a étendu aux œuvres des infidéles, que l'on appelle moralement bonnes, parce qu'en ce qu'elles ſont bonnes, elles ſont capables d'être rapportées à la gloire de Dieu, & qu'elles ne ſont donc pas des péchez. Le ſentiment de S. Thomas & des Théologiens Catholiques n'eſt pas que ces ſortes d'actions méritent le Ciel, ce ſeroit une héréſie de le penſer; mais ils veulent dire que ces actions non ſeulement ne ſont pas des péchez, mais même qu'elles ſont bonnes moralement, c'eſt-à-dire, qu'elles ont une bonté morale d'un ordre naturel, & qui pourroit par la grâce & un motif ſurnaturel être elevée à l'ordre ſurnaturel. Tel eſt par éxemple le ſecours qu'un payen donne à un pauvre dans ſa néceſſité.

Il vaudroit mieux ennuyer le Lecteur, que de le divèrtir aux dépens de la *charité*. DE VILL. Le mot de *charité* n'a point de plurier en ce ſens. Les hommes ſe font une idée de la *charité*, en prenant pour contraire à cette vèrtu, tout ce qui incommode l'amour propre. PORT-R. Les gens du monde conçoivent la *charité* comme une vèrtu toûjours flateuſe, & agréable, & qui ne choque jamais pèrſonne. IB.

La route de la vie humaine
De mauvais pas êſt toute pleine:
Pour m'en tirer facilement
Voici ce que je fais: J'attelle
A cette voiture mortelle,
Que je conduis au monument,
La Juſtice prémiérement,
Qui marche toûjours rondement;
Et la charité *ſans laquelle*
Elle iroit moins légerement.
L'ABB. REGN. DES MAR.

CHARITÉ, eſt auſſi l'effet d'une vèrtu morale, qui conſiſte à ſecourir ſon prochain de ſon bien, de ſes conſeils & de ſes aſſiſtances en toutes ſes néceſſitez. En ce ſens ce mot de *charité* a un plurier. *Inopia, egeſtatis ſubſidium, levamen.* Pendant les guèrres les *charitez* ſont bien refroidies. L'Hôpital de la *Charité*, *Charité* des pauvres. Cet homme qui s'eſt engraiſſé de la ſubſtance du peuple, tire du fond même de ſes concuſſions, une bizarre *charité*, & des aumônes irréguliéres. FLÉCH. Une *charité* auſſi vive, & auſſi agiſſante que la vôtre, n'a pas beſoin d'être éxcitée par l'artifice, & par le menſonge. La *charité* bienfaiſante, & libérale, a toûjours les mains ouvèrtes pour ſoulager la miſére d'autrui. LE MAIT. La Providence a voulu entretenir la *charité* parmi les hommes, par le commerce des ſecours, & des aſſiſtances mutuelles qu'ils ſe rendent. FLÉCH. Dans ce ſiécle la *charité* eſt non ſeulement refroidie, mais prèſque éteinte, & l'on croit pèrdre le bien qu'on diſtribuë en aumônes. FLÉCH. La *charité* priſe en ce ſens ne doit point être pratiquée au préjudice de la juſtice: Il faut payer ſes dettes, le ſalaire des artiſans, les gages des domeſtiques, devant que de faire des *charitez*.

Quand on veut corriger un Moine en Chapitre, le Supérieur dit à un des Religieux, Mon frère, faites-lui la *charité*, pour dire, avèrtiſſez-le de ſes fautes, déclarez celles que vous avez remarquées, donnez-lui la diſcipline, la correction fratèrnelle. *Reprehenſio, correctio.*

CHARITÉ CHRÉTIENNE, Ordre Militaire établi par Henri III. en faveur des ſoldats eſtropiez au ſèrvice de l'État. *Ordo militaris à chriſtiana charitate nuncupatus.* Il aſſigna quelques revenus pour cette charitable fondation. Ceux qui étoient reçus dans l'Ordre portoient une croix ſur le manteau au côté gauche, & au tour de la croix ces mots en broderie d'or, *pour avoir fidellement ſervi.* Un établiſſement ſi loüable n'eut point de ſuccès. LE P. ANSELME.

CHARITÉ, Ordre Religieux inſtitué par S. Jean de Dieu pour ſecourir les malades. *Ordo religioſus à charitate nuncupatus.* Son inſtitut fut approuvé en 1520. par Léon X. & confirmé par Paul V. en 1617. Les Religieux de cet Ordre s'appliquent uniquement au ſèrvice des malades.

CHARITÉ DE LA SAINTE VIERGE. Ordre Religieux établi dans le Diocèſe de Châlons ſur Marne par Guy Seigneur de Joinville & du Bourg S. George, ſur la fin du XIIIe ſiécle. Cet inſtitut fut approuvé ſous la Régle de S. Auguſtin par les Papes Boniface VIIIe & Clement VI. Sponde a parlé de cette inſtitution à l'an 1290.

Il y a à Paris dans chaque Parroiſſe une ſociété de Dames vèrtueuſes qui s'appliquent à connoître & à ſoulager les beſoins des pauvres de la Parroiſſe, & qu'on appelle pour cela, Les Dames de la *charité*. Il faut que l'Evêque autoriſe ces ſortes de ſociétez pieuſes. Quand il y a dans ces ſociétez quelque Dame d'un grand rang, ou d'une éminente vèrtu, elle eſt ſupérieure; pour l'ordinaire les Dames ſont ſupérieures tour à tour. Chaque ſociété a ſa Tréſoriére qui ramaſſe les aumônes, & ces ſœurs qu'on appelle *ſœurs de la Charité*, ce ſont des filles vèrtueuſes habillées d'une groſſe étoffe griſe, qui ont ſoin de préparer les remédes, & de les porter aux malades.

Le mot de *charité* ſignifie auſſi tout ſeul ces ſortes de ſociétez. Il a été entèrré aux dépens de la *Charité* de la parroiſſe. Chaque *Charité* n'entretient un malade qu'environ trois ſemaines, s'il n'y a point d'eſpérance de le guérir, on le fait porter à l'Hôtel-Dieu. *Charité* ſignifie auſſi le fond des aumônes de ces ſociétez. La *charité* de telle parroiſſe eſt bonne, riche, bien réglée, &c. Il eſt à la *Charité* de la parroiſſe, c'eſt-à-dire, il eſt entretenu des fonds de la *charité*.

Il y a auſſi à Paris des *charitez des pauvres honteux*: ce ſont des ſociétez compôſées du Curé & des Marguilliers de la parroiſſe: ces Meſſieurs font ſubſiſter les pauvres honteux du fond des aumônes qu'on ramaſſe pour cela, & des légs qu'on fait à cette intention, en leur envoyant de tems en tems quelque ſomme d'argent.

CHARITÉ ſe prend quelquefois pour l'Hôpital ou le lieu où l'on entretient les malades. Il y a à Paris trois *Charitez* de femmes, & une d'hommes, c'eſt-à-dire, trois Hôpitaux pour les femmes malades, & un pour les hommes. On ne donne le plus communément ce nom qu'aux maiſons ou Hôpitaux des Frères de la *Charité*. On l'a porté à la *Charité*. Il a été trois mois malade à la *Charité*.

CHARITÉ. ſ. f. Nom d'une Ville de France ſur la Loire dans le Nivèrnois. Il ne ſe dit point ſans l'article, la *Charité*, de la *Charité*, à la *Charité*. *Caritas*. Le Prieuré de la Charité eſt un bénéfice ſimple de plus de 20000 livres de rente à la nomination de l'Abbé de Clugny. Le Prieur de la *Charité* eſt Seigneur temporel & ſpirituel de la ville. C'eſt de tous les Bénéfices de France celui qui a de plus belles nominations.

CHARIVARI. ſ. m. Bruit confus que font des gens du peuple avec des poêles, des baſſins & des chaudrons pour faire injure à quelqu'un. *Nocturnæ vociferationes & vaſorum æneorum pulſationes*. On fait les *charivaris* en dériſion des gens d'un âge fort inégal qui ſe marient. On les faiſoit auſſi à ceux qui paſſoient à de ſecondes, & à de troiſièmes noces. Ces tumultes fûrent défendus par le Concile de Tours ſous peine d'éxcommunication. *Charivari* fâcheux, chagrinant, ennuyeux, plaiſant, divèrtiſſant. Voyez Thiers, Traité des jeux.

Nicod dérive ce mot du Grèc καρηβαρία, qui ſignifie *peſanteur de tête* provenant de trop boire, ou d'entendre trop de bruit, ou d'autre cauſe; Borel du vèrbe Grèc καρηβαρέω, c'eſt-à-dire, *je romps la tête*. Du Cange le dérive de *caricari*, qui eſt un cri que font les Picards de Boulogne ou de Calais pour ſoulever le peuple contre les injuſtes éxactions qu'on veut faire ſur eux: & comme le bruit eſt grand & tumultueux, & que les Picards prononcent *ca*, ce qu'ailleurs on prononce *cha*, on a appellé *charivari* le grand bruit que faiſoient des maſques ou des pèrſonnes déguiſées, pour faire inſulte à quelqu'un. Scaliger le dérive de *chalybarium*, à cauſe que ce bruit ſe fait en frappant des vaiſſeaux d'airain. Voyez Éveillon, Traité des éxcommunications. Voyez encore les Arrêts rapportez par Guybaſſet *Titre des injures 6. l.* 10. Le P. Lobineau dit *charivari*, ou *chevalet*, apparemment qu'on dit indifféremment l'un & l'autre en Bretagne, *hiſt. de Bret. T. I. L. XXII. p.* 847.

CHARIVARI, ſe dit auſſi d'un bruit confus fait en débauche, ou dans des querelles domeſtiques. *Turba tumultus*. Le mari & la femme ſe battent ſouvent, c'eſt un étrange *charivari*. Quand ces débauchez ſont yvres, ils font de grands *charivaris*.

CHARIVARI, ſe dit auſſi ironiquement d'une mauvaiſe Muſique. *Inſulſa muſica*. Ce Muſicien a fait un concèrt, qui étoit plûtôt un *charivari*.

CHARLATAN, ANNE. adj. & ſubſt. Empyrique, faux Médecin, qui monte ſur le théatre en place publique, pour vendre de la thériaque, ou d'autres drogues, & qui amaſſe le peuple par des tours de paſſe-paſſe, & des bouffonneries, pour en avoir plus facilement le débit. *Circumphoraneus pharmacopola, circulator*.

Ce mot vient de l'Italien *ceretano*, qui a été fait de *Cæretum*, qui eſt un bourg proche de Spoléte en Italie, d'où ſont venus prémièrement ces impoſteurs qui courent de ville en ville, comme témoigne Calepin. Ménage le dérive de *circulatanus*, qu'il croit qu'on a dit pour *circulator*.

CHARLATAN, ſignifie auſſi, Trompeur, engeoleur; celui qui veut pèrſuader quelqu'un par des flateries & des fanfaronnades, pour en tîrer avantage. *Præſtigiator, callidus aſſentator*. Il ſe dit auſſi d'un hypocrite, d'un faux devot. *Probitatis ac pietatis ſimulator*. Mais en tous ces ſens figurez il eſt du ſtile ſimple, familier & comique. Il en eſt de même de *charlataner*, & de *charlatanerie* qui ſuivent.

Le monde n'a jamais manqué de charlatans. LA FONT.

Que l'Egliſe eſt fertile en dévots empyriques!
Que de ſaints charlatans! S. ÉVR.

Enfin je ne vois rien qui ſoit plus odieux,
Que ces francs charlatans, *que ces dévots de place,*
De qui la ſacrilege & trompeuſe grimace &c. MOL.

CHARLATANE. ſubſt. f. & adj. ſe dit des femmes qui cauſent beaucoup, qui cajolent les gens pour les engager à acheter, & les attraper: une marchande de ce caractère eſt une *charlatane*.

CHARLATANER. v. act. Cageoler quelqu'un pour le tromper. Ce jeune homme a tant *charlatané* ce vieillard qu'il a trouvé le moyen de lui attraper ſa bourſe.

CHARLATANERIE. ſ. f. Pèrſuaſion ſubtile, & artificieuſe de quelque chôſe qui eſt préjudiciable à celui qui l'écoute. *Callida aſſentatio, præſtigiæ, artificioſa oratio*. C'eſt une pure *charlatanerie* que tous les ſecrets qu'on débite pour guérir les maladies, quand on ne veut pas ſuivre les régles de l'art. Un Alleman nommé Mencken a imprimé deux diſcours ſur la *Charlatanerie* des Sçavans.

CHARLEMAGNE. ſ. m. *Carolus magnus*. C'eſt le nom du prémier Empereur d'Occident, & d'un des plus grands Rois que la France ait eû. *Charlemagne* étoit maître de toutes les Gaules, d'une partie de l'Eſpagne, de la plus grande partie de l'Italie, il étendit ſa domination juſqu'en Saxe, & aux frontières d'Hongrie. *Charlemagne* étoit grand & bienfait, pieux & zélé pour la Religion, ſage & vaillant. Il étoit fils de Pepin, il s'appelloit Charles, qui s'écrit *Carl*, ou *Karl*, dans la langue Tudeſque; ſes actions héroïques lui firent donner le nom de *Grand*, *Magnus*, d'où l'on a formé le nom de *Charlemagne*, qui eſt compoſé d'un mot Tudeſque & d'un mot Latin auxquels on a donné la tèrminaiſon Françoiſe. Le P. Mabillon a obſèrvé que *Charlemagne* écrivoit toûjours ſon nom de *Charles* par un *C*, & que quelque tems après les Princes qui le ſuivîrent écrivîrent leur nom de Charles par un *K*.

CHARLEMONT. ſ. m. Nom de ville. *Carolomontium*. Il y en a deux de ce nom; l'une en Irlande dans l'Ultonie, ſur la rivière de Blackwater dans le Comté d'Armach; & l'autre au Païs-Bas dans le Comté de Namur, ſur une montagne dont la Meuſe baigne le pied. *Charlemont* eſt aujourd'hui à la France. Il fut bâti par les Impériaux vèrs l'an 1555. & nommé ainſi de Charles Quint. LARREY.

CHARLEROY. ſ. m. *Caroloregium*. Ville & fortereſſe du Païs-Bas dans le Comté de Namur, ſur la Sambre. *Charleroy* n'étoit qu'un village nommé Charnoy. En 1666. les Eſpagnols la fortifièrent, & lui donnèrent le nom de leur Roi Charles II.

CHARLES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Carolus*. Ce mot eſt de la langue des Francs, ou François, & il paroit que c'eſt eux qui l'ont apporté dans les Gaules; mais on ne ſçait ce qu'il ſignifioit dans leur langue. Depuis *Charles* Martel, & Charlemagne ſon petit fils, ce nom eſt devenu commun, non ſeulement en France, mais dans les autres païs de l'Europe. Il ne paroit pas qu'il le fût tant avant ce tems-là. Il ne faut jamais prononcer l'*s* que l'on met à la fin, même quand il ſuit une voyelle. Ainſi l'on dit *Charle animoit ſes troupes*, & non pas *Charle-z-animoit ſes troupes*. *Charles* s'eſt formé de *Carolus*, que l'on écrivoit par un *K* ſous la ſeconde race après Charlemagne, *Karolus*. Il y a ſept Empereurs, neuf Rois de France, quatre de Naples, trois d'Hongrie, autant de Navarre, deux d'Eſpagne, deux d'Anglètèrre, & douze Rois de Suéde qui ont porté le nom de *Charles*.

CHARLEVILLE. ſ. m. Petite Ville de France dans le Rételois, ſituée ſur la Meuſe. *Carolopolis*. C'étoit un village qui portoit le nom d'Arches. Charles de Gonzague Duc de Nevèrs, & de Mantouë, y fit bâtir une ville en 1609. & lui donna ſon nom. Les Ducs de Mantouë en ſont ſouverains; mais les fortifications ſont au pouvoir du Roi.

CHARLIEN. Pour Carlovingien. Du Tillet P. I. p. 38. & Bardin dans ſon Grand Chambellan de France, diſent *Charliens*, pour Carlovingiens. La lignée des *Charliens*, la race des *Charliens*. Aujourd'hui il faut dire Carlovingiens. Voyez ce mot.

CHARLOT. ſ. m. Nom propre d'homme. Ce mot eſt bas & populaire, c'eſt un diminutif de Charles. On appelle *Charlot* un petit garçon qui s'appelle Charles. On prononce *Charlo*. *Carolus, Carolettus*.

CHARLOTTE. ſ. f. Nom de femme. *Carola*. Ce nom ſe donne aux femmes qui ont eû au baptême le nom de Saint Charles. Car il n'y a point, que l'on ſçache, de Sainte *Charlotte*. Ce tèrme n'eſt pas bas & populaire comme celui de Charlot, on le donne non ſeulement parmi le peuple, & aux jeunes filles; mais toûjours & à toutes les femmes qui ont Saint Charles pour patron, de quelque âge & de quelque condition qu'elles ſoient. *Charlotte* de Bourbon Reine de Chypre fille de Jean de Bourbon épouſa Jean II. Roi de Chypre, dont elle eut Jean III. père d'une autre *Charlotte* qui chaſſée de ſes Etats de Chypre par ſon frère bâtard, en fit donation à Charles Duc de Savoye ſon neveu. Il y a auſſi des *Charlottes* de Savoye, de Bourbon, Montpenſier &c.

CHARMANT, ANTE, adj. Qui plaît éxtraordinairement, qui ravit en admiration. *Jucundus, eximius, admirabilis, ſuavis*. Cette femme a toutes les manières *charmantes*. Cette maiſon de plaiſance eſt un ſéjour *charmant*. Il y a une éloquence mâle, & vigoureuſe, comme il y en a une agréable, & *charmante*. P. RAP.

Le tour en eſt charmant, *l'éxpreſſion hardie*. VILL.

Bérénice eſt charmante, *& de ſi belles mains*
Sembloient vous demander l'Empire des humains. RAC.

Mais ſi vous condamnez l'aveu que je vous fais,
Vous devez vous en prendre à vos charmans *attraits*. MOL.

Il eſt des maris ſi charmans,
Qu'ils peuvent être époux, ſans ceſſer d'être amans. VILL.

CHARME.

CHARME. ſ. m. Puiſſance magique par laquelle, avec l'aide du Démon, les Sorciers font des chôſes mèrveilleuſes, au deſſus des forces, ou contre l'ordre de la nature. *Cantio, carmen, incantamentum, faſcinatio.* Les Poëtes, tant anciens que modèrnes, ont fondé la plûpart de leurs fictions ſur les *charmes* & enchantemens. Arioſte, Amadis, ſont pleins de *charmes*.

Ce mot vient de *carmina.* MÉNAGE.

CHARME, ſe dit figurément, des agrémens: de ce qui nous plaît extraordinairement, qui nous ravit en admiration. *Illecebra, lenocinium.* On apperçoit la foibleſſe de vos raiſonnemens dès qu'on les a dépoüillé des *charmes* extérieurs dont vous les avez parez. PELIS. La Poëſie a des *charmes* qui tranſportent les eſprits. Cette beauté a des *charmes* & des attraits qui aſſerviſſent tous les cœurs. On dit d'un jeune homme qui revient d'une folle paſſion, que le *charme* s'eſt enfin diſſipé. Il n'eſt pas aiſé de ſe défendre contre la ſurpriſe des ſens, & le *charme* inévitable des objets. S. ÉVR. Les *charmes* de ſon eſprit ont entretenu dans mon cœur les ardeurs que l'hymen a coutume d'éteindre. VILL. Un *charme* inviſible aſſaiſonne tes actions & tes diſcours. Les *charmes* de la vérité ont été les ſeules armes qui ont ſubjugué toutes les nations à JESUS-CHRIST. P. THOMAS. Pour être ſage, il n'eſt pas beſoin d'enſevelir ſes *charmes*, ni de ſe gendarmer parce qu'on nous trouve belles. M. SCUD. Une femme qui a mille *charmes* eſt-elle obligée de ſe ſequeſtrer du monde, par le ſcrupule d'allumer des déſirs criminels, & d'être un objet de tentation? S. ÉVR. La raiſon elle-même éblouïe par l'éclat du diſcours, céde quelquefois, & ſe rend aux *charmes* de l'illuſion. VALL. La nouveauté a un *charme* dont on ſe défend mal-aiſément. S. ÉVR. Il avoit un *charme* pour ſe faire aimer; ce *charme* étoit ſa bonne mine, ſa jeuneſſe, ſa vivacité. LE GEND.

La lumière, le jour, les ombres de la nuit,
Tout retrace à mes yeux les charmes *que j'évite.* RAC.

C'eſt trop vèrſer de larmes;
Qu'a beſoin le défunt que vous noyez vos charmes? LA FONT.

Quand je vèrrai ſes yeux armez de tous leurs charmes,
Me ſouviendrai-je alors de mon triſte devoir? RACINE.

Tout au monde eſt mêlé d'amèrtume & de charmes. LA FONT.

D'un aveugle penchant le charme *impèrcéptible,*
Frappe, ſaiſit, entraine, & rend un cœur ſenſible. CORN.

Vos frivoles plaiſirs pour moi n'ont point de charmes.
L'AB. TETU.

CHARME. ſ. m. *Carpinus.* Arbre dont on fait des paliſſades, qui s'éleve fort haut, & dont on forme des bèrceaux & des allées dans les jardins. On en voit de fort hauts & bien taillez à Vèrſailles & à Marli. Son tronc eſt médiocrement gros, parce qu'on lui laiſſe jetter beaucoup de branches. Son écorce eſt liſſe, égale; ſon bois eſt dur, compacte & blanchâtre. Ses branches donnent beaucoup de petits rameaux garnis de feuilles aſſez ſemblables à celles de l'orme ordinaire, mais un peu plus étroites, liſſes des deux côtez, de couleur vèrd gai en deſſus, dentelées ſur leurs bords & comme épineuſes. Ses branches & ſes rameaux ſont chargez au printems de chatons longs de deux pouces environ, compoſez de pluſieurs écailles rangées autour d'un poinçon, & chargées en deſſous de quelques étamines jaunes. Ses fleurs ſont ſtériles, & les fruits viennent dans des épis ſéparez, qui naiſſent cependant ſur la même branche. Ces épis ſont des feſtons longs comme le doigt, formez pas des feüilles longues d'un poûce ſur quatre lignes de largeur, rouſsâtres, ou d'un vèrd brun, entre leſquels ſont contenus des fruits pyramidaux, de quatre à cinq lignes de hauteur, ſur deux lignes de largeur à leur bâſe, canelez dans toute leur longueur, applatis, ligneux, garnis d'une petite couronne. Ils renfèrment chácun une ſemence ou amande oblongue. Il coule quelquefois des vieux pieds de *charmes* une gomme tranſparente & de couleur de la gomme lacque; elle ſe diſſout de même dans l'eſprit de vin. Les Jardiniers ſe ſervent du mot de *charmille*, pour le *charme* mis en paliſſades. Il reſſemble en quelque ſorte à l'érable, *carpinus*, d'où le mot François a été fait par corruption. On diſoit *charne.* Le *charme* ſert à faire des aiſſieux & des formes.

CHARMER. v. act. Faire quelque effet mèrveilleux par la puiſſance des charmes ou du Démon. *Faſcinare, incantamentis, faſcinationibus alligare.* On tient que les Sorciers *charment* les armes, les empêchent de tirer; mais il n'eſt pas trop ſûr de s'y fier. Pouvoit-il *charmer* la balle qui l'a tué? VOIT. L'Ordonnance des Eaux & Forêts défend de *charmer* les arbres, c'eſt-à-dire, de les faire mourir malicieuſement.

CHARMER, ſignifie auſſi, Dire ou faire quelque chôſe d'agréable, de mèrveilleux, de ſurprenant; plaire extraordinairement. *Illecebris aliquem delinire, irretire; ſuavibus verbis alicujus animum permulcere.* Cet homme *charme* par l'agrément de ſa converſation.

C'eſt la beauté qui commence de plaire;
Et la douceur acheve de charmer. MOL.

Vous êtes fâché de ce que j'ai diſſipé l'enchantement qui vous *charmoit.* MALEB. Cette femme *charme* tout le monde par ſa beauté, par ſa modeſtie. Une politeſſe extérieure ſuffit pour faire donner le titre de bel eſprit, parce qu'on n'examine pas de fort près ce qui ébloüit, & ce qui *charme.* VALL. L'agrément & la modéſtie d'Abigaïl *charmerent* ſi fort le cœur de David, qu'il fut obligé de céder & de ſe laiſſer fléchir. Souvenez vous que mon cœur *charmé* de vos grandes actions ſe déſabuſeroit, s'il vous en échappoit quelqu'une indigne de vous, & de moi. VILL. L'éloquence de Cicéron *charme*, & ſe fait aimer; celle de Démoſthéne frappe, étonne, & ſe fait obéïr. P. RAP. *Charmé* de ſes vèrtus éminentes, je m'affectionnai ſans y penſer à ſa réputation, & à ſa gloire. FLÉCH. La vraye éloquence n'éclate jamais par des couleurs empruntées; c'eſt par les traits de ſa beauté naturelle qu'elle *charme*, & qu'elle perſuade. S. ÉVR.

Adorable Philis, qui m'avez ſçû charmer,
J'aime plus que perſonne n'aime,
Et j'aime ſeulement pour le plaiſir d'aimer.

Ce mot vient du Latin *carminare*, ou *carminibus incantare.*

CHARMER, ſignifie auſſi, Adoucir la douleur, ou en ſuſpendre le ſentiment. *Lenire, mollire, placare, ſedare dolorem, triſtitiam.* Sa voix peut *charmer* les douleurs. VOIT. Il faut ſe faire des plaiſirs par leſquels on puiſſe *charmer* les ennuis de la ſolitude. La Poëſie en délaſſant l'eſprit, *charme* les chagrins de l'âme par ſon harmonie, & par toutes les graces de l'expreſſion. P. RAP.

CHARMÉ, ÉE. adj. *Illecebris delinitus, devinctus.*

Obſerve exactement tes amis conſultez,
De cet endroit ſi beau t'ont-ils paru charmez? VILL.

CHARMÉ. Tèrme de forêts, qui ſe dit des arbres auxquels on a fait malicieuſement quelque chôſe pour les faire mourir.

ÊTRE CHARMÉ, c'eſt être touché avec plaiſir. Je ſuis charmé de cette muſique, de ces vèrs.

CHARMEUR. ſ. m. Sorcier qui a la vèrtu, ou la réputation de charmer. *Magus, veneficus.*

CHARMEUSE, ſe dit auſſi en burleſque d'une femme qui ſe fait aimer. *Mulier illecebroſa.* Corneille s'en eſt ſèrvi dans l'Illuſion Comique. Juge alors quel déſordre aux yeux de ma *charmeuſe*, &c.

CHARMIE. ſ. f. Ce mot, qui n'eſt plus en uſage, veut dire *chemiſe. Induſium, tunica interior.*

CHARMILLE. ſ. f. C'eſt du plant de charme qu'on éleve, pour vendre à ceux qui veulent faire des paliſſades, ou même déja mis en paliſſade. *Carpinea virgulta.* Il a acheté un milier de *charmille.* Vôtre *charmille* borde agréablement ces allées.

CHARMOYE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Danet pour ſignifier un lieu planté de charmes. *Carpinetum.*

CHARNAGE. ſ. m. Tems où il eſt pèrmis de manger de la chair, tems oppôſé au Carême, qui comprend toute l'année, à la reſèrve des 40 jours de ſuite où on jeûne, & où il eſt défendu de manger de la chair & des œufs. *Tempus quo veſci carnibus licitum eſt.*

CHARNAGE, ſe dit auſſi en fait de dîmes. *Decumanus carnium.* Cet Abbé en toutes ſes tèrres a les dîmes lainages, & *charnages*; c'eſt-à-dire, des toiſons des moutons, des agneaux, des cochons, &c. On a appellé en Latin *carnarium de porcis*, la dîme des cochons.

CHARNAIGRES, en tèrmes de Chaſſe, eſt une eſpéce de chiens métifs, ou chiens courans, qui chaſſent de gueule, qui rident, qui forcent les lapins dans les brouſſailles. Voyez LEVRIER.

CHARNEL, ELLE. adj. Celui qui eſt attaché à un autre par les liens de la chair. *Propinquitate, communione ſanguinis alicui devinctus.* C'eſt ſon propre frère *charnel*; cela ne ſe dit qu'en tèrmes de pratique. On a dit autrefois, un ami *charnel*; pour dire, un fort grand ami.

CHARNEL, ſe dit auſſi par oppoſition à *ſpirituel*, de celui qui eſt plus attaché aux chôſes mondaines, & terreſtres, ou aux plaiſirs du corps, qu'à ceux de l'eſprit. *Voluptarius, rebus quæ ſenſibus percipiuntur, quæ ſub ſenſus cadunt, ſerviens, deditus: voluptatibus deditus.* Les hommes *charnels* & ſenſuels ne goûtent point les chôſes de la Religion. Les Juifs *charnels* n'avoient qu'un amour ſervile, & mèrcenaire; ils n'aimoient Dieu que pour la fèrtilité de la tèrre de Chanaan. FENEL. S. François ſe rouloit dans la

neige pendant les accès de la convoitiſe, pour réſiſter aux tentations de la volupté *charnelle.* BAY. Parmi cette multitude d'hommes *charnels* qui rempliſſent l'Égliſe viſible, il eſt impoſſible qu'on n'y voye des éxemples de tous les déreglemens des hommes. PORT-R. Le joug des cérémonies de la Loi Moſaïque contribuoit à détacher les Iſraëlites du culte *charnel* de la Loi. CL.

CHARNELLEMENT. adv. D'une manière charnelle. *Impurè; Libidinosè.* Il a eû affaire *charnellement* avec cette fille. Cela eſt du ſtile du Barreau. On dit figurément, Vous ne conſidérez les chôſes que *charnellement;* c'eſt-à-dire, ſelon que les ſens les repréſentent; ou par rapport à des vûës mondaines & temporelles. *Quantùm ſub ſenſus res cadunt, ſenſibus percipiuntur; pro ſenſuum judicio.*

CHARNEUX, EUSE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des parties qui ſont compôſées principalement de chair, comme les jouës, les feſſes, & en général tous les muſcles, *Carnoſus* &c. qui ſont oppôſées à celles qui ſont *oſſeuſes.* Le pannicule *charneux.*

CHARNIER. ſ. m. Portique; gallerie qui eſt ordinairement autour des cimetières, au deſſus de laquelle on mettoit autrefois les os décharnez des morts, comme il y en a encore des veſtiges aux *Charniers* de S. Innocent à Paris. *Oſſium conditorium, oſſarium.* Maintenant les *Charniers* ne ſèrvent qu'à donner la communion aux Parroiſſiens aux Fêtes de Pâques; & ils ſont ordinairement attachez aux Égliſes.

CHARNIER, ſignifie encore le lieu dans une maiſon deſtiné à garder les chairs ſalées. *Carnarium.* C'eſt de ce mot, qui eſt dans Plaute en la même ſignification, que vient celui d'*acharner.*

CHARNIER, ſignifie auſſi, des bottes d'échalas pour mettre dans les vignes. *Pedaminum faſciculus.* Le bon *charnier* doit être fait de cœur de chêne.

Ce mot vient de *carnarium*, comme chair de *caro.*

CHARNIÈRE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt une fente ſimple, ou double, qu'on fait aux éxtrémitez ſupérieures des jambes d'un compas, d'une fauſſe équièrre & autres inſtrumens, pour les enclaver, & les aſſembler l'une avec l'autre par le moyen d'un clou rivé, ſur lequel elles ſont mobiles. *Commiſſura, verticulus.* La juſteſſe des inſtrumens de Mathématique dépend d'avoir des *charnières* bien faites. En général on appelle *charniere* deux piéces de fèr, de laiton, ou d'autre métal, qui s'enclavent & entrent l'une dans l'autre, & qui étant pèrcées ſe joignent enſemble avec une rivûre qui les travèrſe; enſorte qu'elles peuvent ſe mouvoir en rond, ſans ſe ſéparer, tournant ſur un même centre, en ce ſens on le dit en parlant de tabatières, & d'étuis &c.

CHARNIÈRE, eſt auſſi un outil ſèrvant à ceux qui gravent ſur des pièrres dures. *Cælum.* Il eſt fait en manière de virole, & ſèrt à enlever les pièces.

On a appellé quelquefois *charnière*, une fauconnière où le Fauconnier porte ſon leurre & la chair dont il l'acharne. L'Empereur Fréderic II. en ſon livre de Vénerie l'appelle *Carnaria.*

Il ſe dit auſſi d'une poche de gros rezeau où les Chaſſeurs mettent leur gibier. Il eſt revenu de la Chaſſe avec quatre bonnes piéces de gibier dans ſa *charnière.*

En ce ſens ce mot vient de *chair*; & cette poche s'appelle auſſi *carnaſſiere.*

CHARNU, UË. adj. Plein de chair, qui a la chair graſſe & fèrme. *Corpulentus, carnoſus.* On le dit des animaux auſſi bien que des hommes, & même des fruits, à la pulpe deſquels on donne le nom de *chair.*

CHARNU, Tèrme d'Hèrboriſtes. Une plante *charnuë*, eſt une plante dont la racine eſt groſſe, & d'une ſubſtance moëlleuſe, d'où il ſort peu de fibres qui l'attachent à la tèrre; comme les raves, les bettes &c. *Carnoſus.* Ce mot ſe dit encore des feüilles de quelques plantes, comme de celles de pluſieurs ſortes de joubarbe.

CHARNURE. ſ. f. Qualité de la chair. *Caro.* Il a une belle, une vilaine *charnure*, la *charnure* noire, mollaſſe. Il avoit le corps robuſte ramaſſé, & d'une belle *charnure.* VAUG. Le tempérament fait la couleur, la qualité du cuir & la *charnure.* DE LA CHAMB.

CHAROGNE. ſubſt. f. Corps d'un animal mort, infect & corrompu. *Cadaver.* Les Chefs des Stoïciens ont crû qu'il n'y avoit point de mal à ſe ſèrvir de nôtre *charogne*, & de s'en nourrir. MONT. On dit d'une chôſe bien infectée, qu'elle eſt puante comme une *charogne.*

Ce mot vient du Grèc *χαρωνεια*, qui ſe dit des lieux qui éxhalent de mauvaiſes odeurs, comme font les bêtes mortes. MÉNAGE.

On dit figurément du corps humain pour le ravaler au deſſous de l'eſprit, qu'il ne faut pas le traitter délicatement, que ce n'eſt qu'une *charogne*; on dit auſſi que l'ame noircie de péchez, & qui croupit dans l'ordure, n'eſt qu'une puante *charogne.* On dit auſſi communément d'une pèrſonne, dont il s'éxhale une mauvaiſe odeur, que c'eſt une *charogne*; ou provèrbialement, qu'il put comme *charogne.*

CHAROILES. ſ. Ville de France, Capitale du Comté de Chârolois en Bourgogne. *Carolia.*

CHAROLOIS. ſ. m. *Caroleſium*, & dans Vigènere, *Ambarri.* Païs du Duché de Bourgogne, qui a pour bornes le Mâconnois au levant, & au Midi; au couchant le Bourbonnois, dont il eſt ſeparé par la Loire; & le Châlonnois au ſeptentrion. Chârolles, qui en eſt la Capitale, lui a donné ſon nom. Le *Chârolois* étoit poſſedé par les Rois d'Eſpagne ſous la Souveraineté des Rois de France; à la paix des Pyrénées ils le cédèrent au Prince de Condé, en payement des ſommes qu'ils lui devoient, & aujourd'hui le Prince cadet de M. le Duc de Bourbon porte le titre de Comte de *Chârolois.*

Quelques-uns on dit *Chârolois, oiſe*, pour habitant du *Chârolois. Caroleſius.*

CHARON. ſ. m. Prononcez *Caron.* C'eſt dans la Fâble le nom du Nautonnier d'enfèr. *Charon.* Quelques-uns en font un Dieu fils de l'Érébe & de la nuit, Héſiode n'en parle point dans la Théogonie, dans laquelle v. 124. il ne donne que deux enfans à l'Érébe & à la nuit, qui ſont l'Æther, & le jour. Les Poëtes feignoient que les âmes des hommes morts alloient ſe rendre ſur les bords du Styx, que là *Charon* paſſoit celles qui le payoient, & qui avoient eû les honneurs de la ſepulture, & laiſſoit les autres èrrer cent ans ſur les bords du lac, après quoi il les paſſoit auſſi. On le dépeint comme un vieillard mal propre, fort groſſier & fort rude. Voyez les élégantes deſcriptions qu'en ont fait Virgile, Enéide L. VI. v. 298. Senéque dans ſon Hèrcule furieux, Act. III. Sc. II. v. 763. Euripide en parle auſſi dans ſon Alceſte, mais il ne le décrit point. Diodore de Sicile, L. I. C. 92. dit qu'Orphée ayant remarqué qu'en Égypte il y avoit une ville où l'on paſſoit les corps morts dans une barque ſur un grand lac pour les aller entèrrer de l'autre côté du lac, il fit de cela la fâble de *Charon*, qu'il débita en Gréce. Peut-être que cette fâble ne vient que de Memphis, où l'on paſſoit les corps morts ſur le Nil, pour aller les entèrrer du côté où ſont encore les Pyramides. Diodôre ajoute que *Charon* ſignifioit en Égyptien Nautonnier, ou Batelier. D'autres diſent qu'il fut appellé *Charon* par antiphrâſe, pour Αχάρων, *fâcheux, déſagréable, triſte.* Vigenère [illegible]ite de cette fâble ſur Tite-Live, T. I. p. 850 & 851. dans le qua[illegible]ème, le 10e, le 23e dialogue des morts de Lucien, & dans celui qui eſt intitulé *Charon, ſive Contemplantes, Charon* joüe de plaiſans rôles. La ſcéne de *Charon* dans le IVe Acte de l'Alceſte de Quinault eſt fort belle.

> *La pitié n'eſt point ici bas,*
> *Et* Charon *ne fait point de grâce.* QUINAULT.
>
> *Il m'importe peu que l'on crie,*
> *Helas!* Charon, *helas! helas!*
> *Il faut encor payer au delà du trépas.* ID.

Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 57. à la fin croit que *Charon* eſt le même Dieu que le Mèrcure infèrnal; & que ce nom, *Charon*, vient de l'Hébreu חרון, *colere*; qu'il lui fut donné parce qu'il étoit le miniſtre de la colère divine, de ſorte que *Charon* ſignifie proprement un mauvais Ange, dont l'office eſt de conduire les âmes criminelles au lieu du ſupplice.

CHARON, eſt auſſi un nom d'homme que deux Anciens Hiſtoriens ont porté, l'un de Lampſaque & l'autre de Carthage.

CHARPENTE. On dit auſſi CHARPENTERIE, dans le même ſens. ſ. f. Gros bois propre aux grandes conſtructions de maiſons, de bateaux, de navires. *Materiaria ſtructura, materiatio.* Ce Marchand ne fait trafic que de bois de *charpente.* On le dit auſſi du gros bois taillé & aſſemblé. La *charpente* de cette maiſon a tant coûté. Le bois de *charpente* ſe vend au cent de piéces.

CHARPENTE, ſe dit auſſi de tout le bois aſſemblé qui ſoutient la couvèrture d'un édifice. La *charpente* de pluſieurs Égliſes de France eſt de bois de chataignier. On le dit auſſi de l'art d'aſſembler le bois pour faire un ouvrage de *charpente.*

CHARPENTER. v. act. Tailler du bois de charpente pour le mettre en état d'être aſſemblé. *Materiarium opus facere.*

On le dit auſſi au figuré, de ce qui eſt mal coupé. *Imperitè ſecare, incidere.* Ce Tailleur ne ſçait pas ſon métier, il a tout *charpenté* cette étoffe. Ce Chirurgien eſt ignorant, il a *charpenté* le bras de cet homme le voulant panſer.

CHARPENTERIE. ſ. f. Art qui enſeigne à tailler & à aſſembler de groſſes piéces de bois pour bâtir des maiſons, & les couvrir, pour conſtruire des bateaux, des navires, faire des machines, des clochers, &c. *Materi[illegible]ura, materiaria fabrica.* Comme les maiſons ne fûrent d'abord conſtruites que de bois, l'art de *Charpenterie* eſt plus ancien que celui de Maçonnerie. François Pyrard dit qu'aux Maldives la *charpenterie* eſt ſi ingénieuſement

travaillée,

travaillée, qu'elle tient ſans clous & ſans chevilles ; & qu'elle eſt ſi fèrme, qu'on ne la peut deſaſſembler ſans en ſçavoir l'artifice.

CHARPENTIÉR. ſ. m. Ouvrier qui taille, & qui aſſemble la charpente. *Materiarius, tignarius faber. Charpentiér* de maiſons. *Charpentiér* de vaiſſeaux. On l'a nommé autrefois *Chapuis*. On appelle auſſi *charpentiér* le maître qui entreprend & conduit un ouvrage de charpente.

Ce mot vient de *Carpentarius*, qui a été fait de *carpentum*, qui ſignifie un *char*; bien que ceux que nous nommons aujourd'hui *Charpentiérs* faſſent tout autre chôſe que les voitures appellées *carpenta*. BOLLANDISTES, *Act, SS. Mart. T. I. p.* 589. *B.* & MÉNAGE.

CHARPENTIÉR, en tèrmes de Marine, s'appelle *Maître de hache*. Les métiérs de *Charpentiér*, Calfateur, & Pèrceur de navire, peuvent être éxèrcez par une même pèrſonne, ſuivant le titre 9. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Le *Charpentiér* du Roi portoit autrefois pour Armoiries deux haches adoſſées dans un Écu.

CHARPENTIÉR. Oiſeau qui n'eſt pas plus gros qu'une aloüette ; qui ſe trouve dans l'Iſle de S. Domingue. On l'appelle ainſi à cauſe de la force qu'il a de pèrcer un palmiſte juſqu'au cœur, pour en tîrer la moüelle, dont il eſt plein. Quoique le bois de cet arbre ſoit ſi dur que les meilleurs inſtrumens rebrouſſent deſſus, il ne lui faut qu'un jour pour cela. Son béc eſt pointu, & long d'un bon pouce.

CHARPIE. ſ. f. Quelques-uns diſent *charpi*, d'autres *charpis*, au maſculin. Filèts de vieille toile qui ſèrvent à faire des tentes pour panſer les playes. *Linamentum*. On a fait faire pour l'armée douze tonnes de *charpie*.

Ce mot vient de *carpia*, ou *carpita*, qui ſe trouve dans les Glôſes, qui a été dit *à carpendo*. MÉNAGE.

On dit auſſi d'une étoffe uſée, d'une viande trop boüillie, qu'elle eſt toute en *charpie*.

CHARPIR. v. n. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Faire de la charpie, éffiler ou carder la vieille toile. *Telam filatim diſſolvere*. D'où on a fait ſon compôſé *décharpir*, qui ſe dit encore en parlant des gens qui ſe battent, qu'on a de la peine à ſéparer.

CHArRÉE. ſ. f. Cendre qui reſte ſur le cuvier quand on a coulé la leſcive. *Lixivius cinis*, prononcez *charée*.

CHArREtTE. ſ. f. Vaiſſeau qui eſt monté ſur deux rouës, qui ſèrt à voiturer les denrées & chôſes peſantes. *Carrus, plauſtrum*. Une *chârrette* à mener du bois, du vin, de la pièrre, &c. On méne éxécuter les criminels dans une *chârrette*. On foüette les coupeurs de bourſe au cul d'une *chârrette*. Les Limons, les ridelles d'une *chârrette*. Une *chârrette* à gèrbes eſt une grande *chârrette*. *Chârrette* à ridelles. LIGER.

Ce mot vient de *carreta* diminutif de *carrus*, comme *chârruë* de *carruca*. MÉN. On l'a appellée auſſi *carrecta*, & *carrectarius*, *chârtier*, & *carrectata*, *chârretée*. DU CANGE. On trouve dans la baſſe Latinité *carrata* au même ſens.

On appelle provèrbialement un *avaleur de chârrettes fèrrées*, un Thraſon, un Capitan. C'eſt une phrâſe Grécque qui ſe trouve dans Athénée & Xénophon.

CHArRETÉE. ſ. f. Ce que peut contenir, ou ce que peut porter une chârrete. *Vehes, vehis, plauſtri onus*. La corde de bois contient deux *charretées* ou voyes de Paris.

CHArRETIER. Voyez CHARTIER.

CHArRETIN, ou CHArRETEIN, comme écrit Liger. Eſpéce de chârrette ſans ridelles, & dont les Bourguignons ſe ſèrvent, ſur tout pour charrier du vin. LIGER. Il paroit que ce mot n'eſt en uſage qu'en Bourgogne ; ailleurs on dit ſimplement chârrette.

CHArRIAGE. ſ. m. Chârroi. L'action de chârrier. *Vectura, vectio, exportatio*. La peine du Chartier qui a fait quelque voiture, qui a chârrié quelque marchandiſe, ou quelque autre chôſe. *Vectionis pretium*.

CHArRIER. ſubſt. m. Tèrme de blanchiſſeuſe. Grande piéce de groſſe toile ou canevas, que l'on étend ſur le linge que l'on veut blanchir, & ſur lequel on met la cendre quand on coule la leſcive. *Canabinum ſegeſtre lexivii cineris*. En quelques lieux on prononce *Cherrier*, mais mal.

CHArRIER. v. act. Voiturer par chârrette. *Carro, plauſtro aliquid vehere, exportare*. Pendant qu'on *chârrie* les foins & les vins, les autres voitures enchériſſent.

Ce mot vient du Latin *carrucare*.

CHArRIER, ſe dit des chôſes liquides qui dans leur cours en emportent d'autres plus ſolides avec elles. *Vehere*. La rivière *chârrie*, quand les glaces ſe forment ou ſe détachent. Il y a des rivières qui *chârrient* bien des ſables, qui changent de lit. Le ſang *chârrie* de mauvaiſes humeurs qui s'évacuënt par la ſaignée. On le dit auſſi de l'urine, quand elle entraîne quelqu'autre matière avec elle. Urine qui *chârrie* une quantité de matières épaiſſes & groſſières. DEGORI.

CHArRIER, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit quand l'oiſeau emporte ſa proye, & ne revient point lorſqu'on le reclame. *Avolare cum præda*. On dit auſſi, qu'un oiſeau de proye *chârrie* un pèrdreau, quand il le pourſuit & le pourchaſſe. *Perſequi, inſequi*.

On dit provèrbialement quand on menace un homme, qu'il faut qu'il *chârrie* droit ; pour dire, qu'il prenne bien garde de faire des fautes, parce qu'on lui en doit déja d'ailleurs.

CHArROI. ſ. m. Conduite de voitures ſur des rouës, ſoit chârrette, chârriot, coche ou carroſſe. *Vectio qua carris, plauſtris fit ; exportatio in carro*. Les paſſages des montagnes ſont difficiles, on n'y ſçauroit aller par *chârroi*, on n'y peut mener le *chârroi*, on travaille à y faire un chemin de *chârroi*. Voilà un bon *chârroi* de grain. Payez moi mes *chârrois*; c'eſt-à-dire, ce que je vous ai chârrié. LIGER, ou plûtôt ce que vous me devez pour l'avoir chârrié. Il y a à la Cour des charges de Capitaine de *charroi*. On dit auſſi *charriage* dans le même ſens.

CHArROI, ſe dit ſur mèr, d'une grande chaloupe relevée de deux fargues de toile, pour porter la moruë en Tèrre-Neuve. *Exportatio in navigio*.

CHArRON, ONNE. ſubſt. Artiſan qui fait les trains d'artillerie, de chârrettes, de chariot, de carroſſes. *Plauſtrorum, carrorum, curruum faber*. On fait marcher force *Charrons* avec l'équipage de l'armée.

CHArROnNAGE. ſ. m. Travail & ouvrage de Chârron. *Plauſtrorum, carrorum fabrile opus*. Il y a un tel fond pour le *charonnage* de tant de chariots.

BOIS DE CHArROnNAGE, eſt celui qu'employent les Chârrons, & particulièrement l'orme, qui ſèrt à faire les moyeux des rouës ; le chêne dont on fait les rais, &c. *Lignum fabricandis carris ac plauſtris idoneum*. La plûpart du *bois de charronage* ſe vend en grume.

CHArRÔTS. ſ. m. Ville de France dans le Bèrry, ſur la rivière d'Arnon, entre Bourges & Iſſoudun. *Charrottium, Carophium*. *Chârrôts* eſt un Duché qui appartient à la Branche de Bethune *Chârrôts*, & que le Roi érigea en Pairie l'an 1690. Voyez ſur la Ville, Comté & Duché de *Charrôts*, & ſur l'ancienne Maiſon de *Chârrôts*, l'hiſt. de Bèrry par la Thaumaſſière Liv. IX. Ch. 38. & 39. Aimon de *Chârrôts* eſt nommé en une Chartre de Chezal Benoît de l'an 1093. c'eſt le prémier de cette maiſon qui ſoit connu. Elle finit vèrs la fin du XIVe ſiécle en Iſabel de *Chârrôts* mariée à Eudes Baron de Culant, qui n'eurent qu'un fils qui mourut jeune.

CHArRUAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. On appelle en quelques endroits les tèrres labourables *charruages*. *Arva*.

CHArRUË. ſ. f. Inſtrument de Laboureur compôſé d'un train monté ſur deux rouës, qui a un gros fèr pointu, & un autre tranchant, pour ouvrir, & couper la tèrre, & y faire des ſillons. *Aratrum*. Dans la baſſe Latinité on a dit *caruca*, & *carrucata*. On y attele des bœufs, des chevaux, & des ânes, pour la tîrer. Il étoit défendu par la Loi de Moïſe d'atteler un bœuf & un âne à la *chârruë*. On a été prendre des Conſuls Romains à la *chârruë*. Les Dictateurs de Rome ſe tîroient quelquefois de la *chârruë*, & la reprenoient quand l'expédition étoit achevée ; moins par choix d'une condition tranquille, & innocente, que pour être accoutumez à une ſorte de vie ſi inculte. S. ÉVR.

> *Et la poſtérité d'Alfame, ou de Bayard,*
> *Sans reſpects des Ayeuls dont elle eſt deſcenduë,*
> *S'en va porter la malle, ou tirer la* chârruë. BOIL.

Être à la *chârruë*, c'eſt-être actuellement, ou habituellement occupé à labourer avec une *charrue*. Ainſi l'on dit en deux ſens, il eſt à la *chârrue*. Que fait ce valet chez vous ? Il eſt à la *chârrue*, c'eſt-à-dire, c'eſt celui qui conduit la *chârrue* dans la ſaiſon. Et Mathurin eſt à la *chârrue*, c'eſt-à-dire, eſt actuellement dans un champ, qu'il le laboûre.

Ce mot vient de *carruca*, Latin. NICOD. Quelques-uns le dérivent de *aratellum*, comme qui diroit *char propre pour arer*. Ce mot *arar* ſe dit encore en tèrmes de Marine, lorſque l'ancre ne tient pas fèrme dans le ſable, & qu'elle y fait des ſillons.

On appelle une tèrre à une, deux ou trois *chârruës*, quand elle a aſſez de tèrre pour occuper le labour de tant de *charruës*. *Solum quo in arando vel duo vel tria aratra occupari poſſunt*. Il eſt défendu aux Nobles de faire valoir par leurs mains des tèrres à plus de deux *chârrues*. On l'appelloit autrefois *carruée*, ou *chârruée*.

CHArRUË DE JARDIN, eſt une machine compôſée de trois morceaux de bois enchâſſez l'un dans l'autre, & d'un fèr tranchant un peu panché, pour mordre un pouce ſur la ſupèrficie des allées. Cette machine eſt ordinairement traînée par un cheval,

val, & ſert à nettoyer les allées, & à couper & déraciner les hèrbes qui y naiſſent.

On dit provèrbialement, Mettre la *charrue* devant les bœufs; pour dire, Changer l'ordre naturel des chôſes, & mettre au commencement ce qui devoit être à la fin. On appelle un cheval de *chârrue*, un homme groſſier & ſtupide. On dit auſſi, J'aimerois autant être à la *charrue*, tirer la *charrue*, en parlant d'un emploi fort pénible, fort laborieux. On appelle auſſi, une *charrue mal attelée*, des gens qui ſont liez par quelque ſocieté, & qui s'accordent mal enſemble.

CHARTEPARTIE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt l'acte d'affrétement ſur l'Océan, ou de noliſſement ſur la Méditèrranée. C'eſt un écrit contenant la convention pour le loüage d'un vaiſſeau, ou la lettre de facture, & le contrat de cargaiſon du vaiſſeau. *Nauticæ rationis dividuum folium.* Elle doit être rédigée par écrit, & paſſée entre les Marchands & le Maître ou les propriétaires du bâtiment. Elle doit contenir le nom & le port du vaiſſeau, celui du Maître & de l'Affrétteur, le prix du frèt, & les autres conditions dont les parties ſeront convenuës, comme il eſt porté au Livre IIIe de l'Ordonnance de la Marine. Dans cet acte les Capitaines & Officiérs confeſſent avoir reçu un tel navire bien & dûment calfaté, étanché, victuaillé, munitionné & agréé pour un tel voyage. La *charteparite* eſt diſtinguée d'avec le *connoiſſement*, parceque celle-là ſe fait pour l'entier affrettément du navire, & pour l'aller & pour le retour; au lieu que le *connoiſſement* n'eſt fait que pour une partie de la charge, & ſe fait par une promeſſe particulière pour l'aller ou pour le retour ſeulement. Le Préſident Boyer dit que ce mot vient de ce que *per medium carta incidebatur, & ſic fiebat carta partita*, parce qu'au tems que les Notaires étoient moins communs, on n'expédioit qu'un acte de la convention qui ſervoit aux deux parties. On le coupoit en deux, pour en donner à châcune ſa portion. Elles les raſſembloient au retour pour connoître ſi elles avoient ſatisfait à leurs obligations. Ce qu'il atteſte avoir vû encore pratiquer de ſon tems, de même qu'en uſoient les Romains dans leurs ſtipulations, au rapport d'Iſidôre, qui rompoient un bâton, dont châcun gardoit un morceau pour en conſerver la marque.

CHARTIER, IÈRE. ſ. Ce mot eſt plus ordinairement de trois ſillabes que de deux; ainſi il eſt plus ordinaire d'écrire *Chârretier* que *Chârtier*. Il ſignifie celui qui mène une chârrette, un chârïot, ou une chârue. *Carri, plauſtri ductor.* Ce *Chârtier* fait claquer ſon foüet. La Police défend aux *Chârtiers* d'être montez ſur leurs chevaux, ils doivent conduire à pied leurs harnois, & ne point faire courir leurs chevaux dans les ruës.

On dit provèrbialement, Il n'eſt ſi bon *Chârtier* qui ne vèrſe; pour dire, il n'y a point d'homme ſi habile qui ne faſſe quelque faute. On dit auſſi d'un grand Jureur, Il jure comme un *Chartier* embourbé. *Chârtier* vient de *carretiero*, comme *chârrette* de *carretta*.

CHARTIL. ſ. m. Grande chârrette & longue, dont les païſans ſe ſervent pour tranſporter leurs gèrbes en la grange. *Carrus longior.* Il vaut mieux dire avec Richelet, *charti*, & ce mot ſignifie proprement le corps de la chârrete.

CHARTIL, eſt auſſi un lieu couvèrt dans une baſſe-cour où l'on ſerre les chârrettes, chârruës, hèrſes, & autres chôſes ſervant au labour, qui ſe pourroient gâter étant expôſées à la pluye. *Carrorum, plauſtrorum receptaculum.*

CHARTON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un *Cocher*, ou celui qui menoit un char, ou une chârrette. *Plauſtri, vel currus ductor.*

CHARTOPHYLAX. ſ. m. Nom d'Office dans l'Égliſe de Conſtantinople. *Chartophylax.* Codin appelle le Grand *Chartophylax*, le Juge de toutes les Cauſes, & le bras droit du Patriarche, & Balſamon la bouche & les lévres du Patriarche. Codin dit auſſi qu'il étoit le dépoſitaire & le garde de toutes les Chartes qui regardoient les droits Eccléſiaſtiques, qu'il préſidoit à la déciſion des cauſes matrimoniales, & qu'il étoit Juge des Clèrcs. Leunclavius & d'autres ſe ſont trompez quand ils le confondent avec le Chartulaire. C'étoient deux Offices fort différens, & le Chartulaire étoit bien au deſſous du *Chartophylax*. C'étoit le *Chartophylax* qui rédigeoit les ſentences & les déciſions du Patriarche, qui les ſignoit, & y appoſoit le ſceau. Il préſidoit au Grand Conſeil du Patriarche, & connoiſſoit de toutes les cauſes & matières Eccléſiaſtiques, tant du peuple que du Clèrgé & des Moines; il avoit ſéance avant les Évêques. Dans cèrtaines cérémonies il montoit le cheval du Patriarche: il avoit ſous lui douze Notaires à ſon ſervice. Enfin, nulle autre dignité n'avoit tant de prérogatives & de ſi beaux droits. Le Garde-chartes, ou *Chartophylax*, étoit à Conſtantinople ce que le Bibliothécaire étoit à Rome. Il portoit les mémes ornemens que les Miniſtres Eccléſiaſtiques, & en faiſoit les fonctions. C'étoit lui qui préſentoit au Patriarche tous les Évêques & les Clèrcs étrangers, toutes les lettres, tous ceux qui devoient être pourvûs d'Évêchez, d'Abbayes, ou promûs aux Ordres; tous devoient avoir ſon approbation. FLEURY, qui a pris cela de Du Cange, qui l'a rapporé d'aprés Anaſtaſe *ad VIII. Synod. Act. 2.*

Quelques-uns écrivent *Cartophylax.* Ce mot moitié Latin & moitié Grèc, s'eſt formé à Conſtantinople depuis que l'Empire y eut été tranſporté, de χαρτα, fait du Latin *charta*, & de φυλάττω, *cuſtodio*, & ſignifie *Garde-Chartes.* C'étoit un Officier prépoſé à la garde des chartes & des actes. Il y en avoit un pour le Palais de l'Empereur, & un pour le Patriarche & pour l'Égliſe, qui avoient encore châcun un nom particulier, comme il paroît dans Codin. Le *Cartophylax* du Palais s'appelloit *Regiſtrator*, celui qui tient les Regiſtres; & celui de l'Égliſe, *Scrinarius*, celui qui a ſoin des papiérs, des actes. Cependant on les confond ſouvent. Le *Cartophylax* de l'Égliſe de Conſtantinople gardoit le ſceau du Patriarche, & le portoit ſur ſa poitrine. Le *Cartophylax* avoit encore la garde des livres de l'Égliſe, comme on le voit dans le VIe Concile Act. 1. & 13. Pachymère ajoute Liv. III. Ch. 24. que l'on ne donnoit point de bénédiction nuptiale ſans ſa pèrmiſſion. Voyez Codin, les Notes du P. Goar, & Meurſius. Voyez auſſi les Obſervations du P. Gretſer Jéſuite ſur Codin Liv. I. Ch. 4. Comme ce Père a crû devoir retenir le mot Grèc en Latin, & que ceux qui l'ont tourné, n'ont rien trouvé qui y réponde, il ſemble qu'on doit auſſi le garder dans nôtre langue, parceque nous n'avons point de mot François qui exprimât aſſez bien cette dignité.

Ce mot eſt compôſé de χαρτα, charte, papier, & φυλάττω, je garde; de ſorte qu'il ne ſignifie proptement que Garde des papiers, ou des chartres, Garde des archives; mais ſon emploi étoit bien plus étendu, comme nous l'avons dit.

CHARTRAIN, AINE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Chartres, ou du païs qui en dépend. *Carnutenſis, Carnotenſis.* Céſar ayant envoyé C. Fabius avec ſes troupes vèrs Chartres, les *Chartrains* lui donnèrent des ôtages, & ſe rendîrent. Aujourd'hui on ne ſe ſert guères de ce mot que dans cette phrâſe. Le païs *Chartrain*, *Carnuteus*, *Carnotenſis ager.* C'eſt le Tèrritoire de Chartres. Quelques-uns le prennent pour toute la Beauce propre.

CHARTRE. ſ. f. Titre éxpédié ſous le ſcel d'un Prince, d'un Seigneur, d'une Égliſe, d'un Chapître, d'une Communauté: Vieux titre ou enſeignement qu'on garde ſoigneuſement pour la conſervation, & la défenſe des droits d'un État, d'une Communauté, d'une Seigneurie. *Veteres chartæ, membranæ.* Le Tréſor des *Chartres* du Roi eſt à la garde de ſon Procureur Général. *Tabularium.* On a fait l'inventaire du Tréſor des *Chartres* en huit Volumes. M[r] le Maître dit *Charte.* Mr Mézerai l'a auſſi fait dans ſon Hiſtoire *in folio.* M[r] d'Epèrnon n'a jamais dit autrement dans ſon livre de la veritable origine de la prémière Race des Rois de France. La raiſon veut auſſi qu'on diſe *Charte*; mais l'uſage plus fort que la raiſon, veut qu'on diſe & qu'on écrive *Chartre.* L'uſage aujourd'hui eſt partagé, on lit l'un & l'autre mot dans les Édits & les Ordonnances du Roi. Nonobſtant *Charte*-Normande, ou *Chartre*-Normande. Il eſt parlé de ce Saint dans une autre *Chartre*, dit Mr Patru. Vous pourrez vous détromper ſi vous prenez la peine de conſulter les anciennes *Chartres*, dit Mr Froimond. Pluſieurs, comme Bardin dans ſon Grand Chambellan de France, & Teſſereau dans ſon Hiſtoire Chronol. de la Chancelerie, écrivent *Charte.*

Le mot de *Chartres*, dit Mr Ménage dans les *Obſervations ſur la langue Françoiſe*, vient de *charta*, & ainſi ſelon l'étymologie il faudroit dire *Charte.* Cependant on dit *Chartre*, & le Barreau ne parle point autrement. Nicod croit qu'il vient du Grèc χάρτης, qui ſignifie *gros papier*, ou pluſieurs feüilles collées enſemble, ſur quoi on écrivoit autrefois tous les actes d'importance. χάρτης vient du Latin *charta*, qui ſe trouve dans la baſſe Latinite pour un acte public & authentique, une donation, un contrat. Voyez Bollandus *Janv. T. I. p. 73. & 131.*

CHARTRE-NORMANDE, ou la *Charte aux Normands*, eſt un titre fort ancien contenant pluſieurs privileges & conceſſions accordées aux habitans de Normandie, & confirmées par les Rois Jean, Philippe VI. Charles VI. & VII. Loüis XI. les confirma en l'année 1461. mais le titre originaire & primitif eſt du 19. Mars 1315. qui a été accordé par le Roi Loüis X. dit Hutin. *Veteres chartæ quibus conceſſa Normannis privilegia continentur.* Il y en a une autre confirmation par le Roi Henri III. au mois d'Avril 1579. Les *vidimus* en ſont contenus à la fin du Coutumier de Normandie. On met dans la plûpart des Lettres de la grande Chancellerie, Nonobſtant clameur de haro, *Chartre-Normande*, &c.

CHARTRE, en tèrmes de Palais, eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois une priſon. *Carcer.* Il eſt encore en uſage en cette phrâſe, Il eſt défendu de tenir une pèrſonne en priſon en *chartre* privée, c'eſt-à-dire, hors d'une priſon publique. C'eſt de là auſſi qu'eſt nommé le Prieuré de Saint Denis de la *Chartre* à Paris.

Saint

Saint Pièrre de Luxembourg au livre manuſcrit qu'il écrivoit à ſa ſœur pour la retirer du monde, & lui pèrſuader la retraite, dit, Le monde eſt comme une *chartre* où nous ſommes enchartrez par nos pechez. Froiſſart IV. vol. ch. 59. Monſtrelet I. vol. ch. 41. 46. 57. 103. la Chronique de Flandre c. 86. Allain Chartier au Poëme intitulé, Le Régime de la fortune, & autres. DU CANGE. *Gloſſ. ſur Ville-Hardouin.*

Ce mot s'étoit formé du Latin *carcer*, *carceris*, dont l'on avoit fait Carcere, Carcre, Charcre, *chartre.*

CHARTRE, ſe dit auſſi d'une maladie qui fait tomber en langueur, & maigrir inſenſiblement, qu'on appelle auſſi *phtiſie. Tabes*, *tabiſicus morbus.* On voüe à S. Mandé les enfans qui tombent en *chartre*. On a été obligé de donner une nourrice à ce malade, parce qu'il tomboit en *chartre.*

Ce mot apparemment vient du précédent, parce que la priſon cauſe de la triſteſſe & de la maigreur. Du Cange dit qu'on appelloit autrement les malades *chartriers*, & en Latin *carcerarii.*

Les Auteurs du Journal de Lipſeik 1682. p. 316. parlent d'une eſpéce de *Chartres*, ou maladie inconnuë aux anciens, & dont les Médecins parlent beaucoup depuis deux ſiécles. Elle fait maigrir les enfans, leur cauſe des inſomnies, les rend inquièts, & ſemble leur cauſer une extrême démangeaiſon. Le bain donné à propos leur fait ſortir par les pôres des corpuſcules ſemblables à de gros poils épais & denſes, ce qui fait qu'on les appelle *Crinones*, comme qui diroit des gros cheveux; & la maladie *pilaris morbus*. Quelques Médecins qui ſont pèrſuadez que ces eſpéces de poils ſont de petits animaux, les appellent *Comedones*, *de comedere*, manger. On a fort diſputé ſi c'étoient des excrémens épaiſſis de la troiſième coction, ou ſi c'étoient des inſectes. Quoi qu'il en ſoit, quand on les a fait ſortir une ou deux fois les enfans ſe portent mieux. Les microſcopes démontrent que ce ſont en effet des animaux vivants. Ils ſont griſâtres, tirant tantôt plus, & tantôt moins ſur le noir: ils ont deux eſpéces de cornes fort longues, deux yeux ronds & fort gros, & une queuë longue & veluë au bout. Ils viennent plus ordinairement aux enfants, & ſur tout aux cuiſſes, aux bras & aux épaules. Georg. Jérôme Velſchius a fait une Exèrcitation *De Vermiculis Capillaribus Infantum*, dans laquelle on trouve tout ce que différens Auteurs ont écrit ſur ce ſujet, & tout ce qu'on en peut ſçavoir tant pour la théorie que pour la pratique.

CHARTRE. Cri d'armes de Thibaut Comte de Champagne

Flamans crie Aras; & Angevin rallie,
Et li cuers Thiebaut, Chartre *& Paſſavant crie*

dit dans ſon Roman de Normandie Maiſtre Vace, natif de l'Iſle de Gerſay, Chanoine de Bayeux ſurnommé le Clèrc de Caën. MÉNAGE, *Hiſt. de Sablé L. I. C. 2. p. 4.*

CHARTRES. ſ. m. *Carnutum. Autricum Carnutum.* C'eſt le nom d'une ville très ancienne, Capitale de la Beauce, Province de France. Quelques Auteurs prétendent qu'elle fut bâtie par les Gomérites, ou enfans de Gomer, peu de tems après Noé. D'autres diſent que ce fûrent les Saronides, & les Druïdes, qui y jettèrent les fondements d'une ville; qu'ils y érigèrent un autel à la Vièrge qui devoit enfanter, *Virgini Parituræ.* D'autres ſoutiennent ſeulement qu'un cèrtain Priſcus ayant appris de la doctrine des Druïdes qu'il y auroit une Vièrge qui enfanteroit ce Seigneur, ou Gouvèrneur, lui fit ériger un autel & bâtir un temple. *Chartres* eſt ſituée ſur la rivière d'Eure. Juſqu'à François I. cette ville n'a eû que le tître de Comté. Ce Prince l'érigea en Duché en faveur de Renée Ducheſſe de Fèrrare. La Cathédrale de *Chartres* eſt une des plus belles Égliſes du Royaume. Il y a un Vidame de *Chartres*. Les fils des Ducs d'Orleans portent le tître de Duc de *Chartres*. La latitude de *Chartres* eſt 48. 30. & ſa longitude 19. 15. ſelon l'Académie des ſciences. Les habitans de *Chartres* & de ſon tèrritoire s'appelloient autrefois *Carnutes*, aujourd'hui *Chartrains.*

Quelques Auteurs, au rapport de Du Cheſne dans ſes Antiquitez des Villes de France, croyent que le nom de cette ville vient du mot Grec κάρυον, ou plûtôt καρύα, ou κάρυον, *nux juglans*, une noix, de même que celui de Druïde vient de δρῦς, un *Chêne*, parceque ces arbres venoient en abondance dans les forêts de ce païs-là.

CHARTREUSE. ſ. f. Lieu de Dauphiné dans les montagnes à quatre ou cinq lieuës de Grenoble du côté du Nord. *Carthuſia.* S. Bruno, quand il quitta le monde pour vivre dans la ſolitude, choiſit pour ſa demeure ce lieu des montagnes de Dauphiné nommé *Chartreuſe*, & c'eſt de là que les Monaſtères & les Religieux de ſon Ordre ont pris leur nom.

CHARTREUSE. ſ. f. Maiſon de Chartreux. *Monaſterium Carthuſianorum; Carthuſia.* M. Ménage, qui étoit d'Anjou, & qui devoit connoître le caractère de ceux de ſon païs, dit qu'il n'y a point de *Chartreuſe* en Anjou, parceque les habitans y aiment trop à parler: on dit la même chôſe de Beauvais. La grande *Chartreuſe* eſt bâtie ſur un rocher dans une ſolitude affreuſe, à cinq lieuës de Grenoble. On y arrive par des chemins pratiquez dans le roc d'où l'on voit d'un côté des précipices affreux, ce qui oblige quelquefois les voyageurs de deſcendre de cheval. Ce fut en 1086 que S. Bruno ſe retira à la *Chartreuſe*, qui depuis a été appellée la grande *Chartreuſe*, parceque c'eſt la prémière maiſon de l'Ordre; les autres monaſtères s'appellent du nom de *Chartreuſe*, en y ajoutant le nom du lieu où ils ſont ſituez; La *Chartreuſe* de Paris, La *Chartreuſe* de Roüen, de Gaillon, du Val-Dieu &c.

CHARTREUSE. ſ. f. Religieuſe de l'Ordre de S. Bruno.

CHARTREUSE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe gris de lin, qui a peu de pourpre & de blanc de lait d'entrée. MORIN.

CHARTREUX. ſ. m. Religieux de l'Ordre de S. Bruno, qui vit fort auſtèrement, & dans une clôture & une ſolitude fort étroite. *Carthuſianus*, *Carthuſienſis.* Ce nom vient du village de la *Chartreuſe* en Dauphiné, où S. Bruno ſe retira lorſqu'il commença à fonder cet Ordre en 1086. & l'on a donné ce nom aux autres Maiſons de *Chartreux.*

On fait dire à M. Valois dans le Valéſiana que les *Chartreux* ne devroient pas s'appeller en Latin *Cartuſienſes*, mais *Caturcienſes*, du nom du Village qui eſt proche du lieu où ils s'établîrent la prémière fois, qui s'appelle en Latin *Catoriſſium*, ou *Caturiſſium*, & en François Chatrouſe. Mais dans la Lettre de fondation du Monaſtère de Chartreuſe ſignée du Curé & des habitans du Village, dont il s'agit, les Religieux de ce Monaſtère ſont appellez *Cartuſienſes*, & non pas *Caturcienſes*. Pièrre de Clugni, Saint Bèrnard, & les autres Écrivains qui les ont vû naître, ne les ont point appellez autrement que *Cartuſienſes*, & il ne faut point alleguer la Chronique de S. Médard de Soiſſons, où M. Valois a lû *Ordo Caturcienſis*, puiſque cette *Chronique* qui finit en 1261. eſt poſtérieure de près de deux cens ans à la fondation de Chartreuſe qui eſt de l'année 1086. VIGN. MARV. *Cet Auteur étoit Chartreux.*

Les conſtitutions des *Chartreux* ſe trouvent dans un livre imprimé à Baſle en 1510. il contient tous les Statuts de leur Ordre, & il n'y a point d'impreſſion de ces Conſtitutions plus ancienne, ni plus authentique; car elle a été reçûë, approuvée & autoriſée de tout l'Ordre, comme on le voit par le témoignage de François Dupuis leur Général, qui ſe lit à la fin de cette compilation. Les Statuts de Guigues y ſont les prémiers ſous le tître de *Statuta & conſuetudines D. Guigonis prioris Carthuſiæ.* M. l'Abbé de la Trappe, dans ſon ouvrage de *la vie Monaſtique*, s'eſt ſèrvi de ce livre pour prouver que les *Chartreux* ne vivoient plus dans cette grande auſtérité à laquelle ils étoient obligez par les conſtitutions de Guigues leur cinquième Général. D. Innocent Maſſon, qui eſt aujourd'hui leur Général, a fait une réponſe à l'Abbé de la Trappe, ſous le tître d'explication de quelques endroits des *anciens Statuts de l'Ordre des Chartreux.* Dans ce petit ouvrage, qui n'a été communiqué qu'à très-peu de pèrſonnes, il prétend que ce que le Père Guigues a écrit n'étoit que des Coûtumes dans le tems qu'il l'a écrit, comme il s'en explique lui-même dans ſon Prologue, & qu'il eſt demeuré ſous le tître & les qualitez de Coutûmes juſqu'à ce que l'Ordre les a convèrties en Statuts quelque tems après, leur donnant la force de loi par l'uſage, & en les rédigeant enfin en forme de conſtitutions.

Dans l'année 1259. c'eſt-à-dire, environ deux ſiécles après la fondation de l'Ordre des *Chartreux*, un de leurs Généraux, nommé Riffier, fit une compilation des Coûtumes de Guigues qui étoient devenuës Statuts par l'uſage & par l'approbation des Chapitres Généraux de l'Ordre. Dom Maſſon prétend que l'Abbé de la Trappe a donné mal à propos le nom de *Conſtitutions* aux Statuts de Guigues, qui n'ont été dans les commencemens que des uſages & non pas des loix. Un *Chartreux*, nommé Raynaud, fit en 1369. une nouvelle compilation des Statuts de ſon Ordre: comme il ſe trouvoit une multiplicité d'Ordonnances faites depuis les anciens Statuts, il ôta cette multiplicité, en les réduiſant à un plus petit nombre, ſans rien diminuer cependant de l'ancienne auſtérité. La piété clauſtrale eſt encore aujourd'hui plus en vigueur chez les *Chartreux* que dans aucune autre Maiſon Religieuſe.

Borel dit qu'autrefois on appelloit les *Chartreux*, *Chartrouſſins*, & que ces mots viennent de *chartre*, qui veut dire *priſon*; comme ſi les *Chartreux* étoient ainſi nommez, c'eſt-à-dire, *priſonniérs*, à cauſe de la grande retraite dont ils font profeſſion. Il eſt viſible que le nom de *Chartreux* vient de *Chartreuſe*, où leur prémier Monaſtère fut bâti.

CHARTREUX. Se dit auſſi d'un Monaſtère de *Chartreux*. Saint Loüis a fait bâtir les *Chartreux* de Paris.

CHARTRIER. ſ. m. Tréſor, lieu où on garde les Chartres d'une Abbaye, d'une Communauté, d'une Seigneurie. *Tabularium.* Richard Roi d'Anglerèrre ayant défait l'arrière garde de Philippe Auguſte entre Châteaudun & Vendôme l'an 1194. lui enleva

tout ſon bagage, l'argent deſtiné au payement de l'armée, & ſurtout le *Chartrier* de France. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi les Tréſors des Chartres & des Regiſtres publics ne montent plus au delà de Philippe Auguſte; car jamais le Roi d'Anglecterre ne voulut ſe déſaiſir de ces papiers.

CHARTRIER ſe dit auſſi du Garde de ce Tréſor. *Cuſtos tabularii.* Dans les Couvents il y a un Religieux *Chartrier*, *Cartularius*. Voyez CHARTULAIRE.

CHARTULAIRE. ſ. m. On prononce *Cartulaire*. Volume où on a recueïlli ou tranſcrit les principales Chartres d'une Abbaye, d'une Seigneurie. *Veterum chartarum volumen, codex.*

CHARTULAIRE, eſt auſſi le nom de differens Officiérs qui étoient chargez de chartres & de papiérs qui concèrnoient le public. *Chartularius.* Le *Chartulaire* préſidoit aux jugemens Eccléſiaſtiques au lieu du Pape, & gardoit les chartres de l'Égliſe. Dans l'Égliſe Grécque on appelloit *Chartophylax*, celui que les Latins appélloient *Chartularius*, *Chartulaire*, mais ſa charge étoit bien plus conſidérable, & pluſieurs diſtinguent même dans l'Égliſe Grécque le *Chartulaire* du *Chartophylax*. Voyez ce dèrnier mot. Le *Chartulaire* de Conſtantinople préſidoit aux jugemens civils ou criminels au nom du Patriarche, on l'appelloit à cauſe de cela, *la bouche & la main du Patriarche*: il portoit un anneau d'or & une thiâre ornée d'or, & ſur ſa poitrine une eſpéce de bulle, comme les Évêques portent en France une croix. Il avoit droit comme le Patriarche de catéchiſer le peuple dans l'Égliſe. Quand le Patriarche établiſſoit un *Chartulaire*, il lui donnoit des cléfs, pour marquer l'étenduë de ſon autorité; quoique le *Chartulaire* de Conſtantinople ne fût que Diâcre, il précédoit les Évêques, malgré leurs fréquentes proteſtations; mais il n'avoit point ſéance aux Conciles Œcuméniques, quand on en tenoit, il avoit ſoin de tîrer des archives dont il avoit les cléfs, les papiers que les Pères du Concile demandoient, & de les retirer enſuite. Voyez Balſamon l. 7. du Droit des Grècs, l'Action 13 & 14 du ſixiéme Concile.

CHARTULAIRE, Dans l'Empire, étoit un Officier de l'Empereur à Conſtantinople. Il y avoit pluſieurs *Chartulaires*, & l'un d'eux étoit le Chèf des autres, auquel ils étoient ſubordonnez, on l'appelloit Grand *Chartulaire*. Quand l'Empereur montoit à cheval c'étoit le *Chartulaire* qui tenoit ſon cheval & qui le menoit. *Chartularius.* Le P. Goar l'appelle auſſi *Scrinarius*. C'étoit un Commis, celui qui tenoit le Regître public, qui y écrivoit les actes & les comptes. S. Pièrre de Maiuma Martyr étoit *Chartulaire* des impôts publics, *Chartularius vectigalium publicorum*. Voyez Bollandus, *Act. SS. Febr. T. III. p.* 266. 267. Au reſte, il paroit par le Diâcre Jean dans la vie de S. Grégoire C. 6. que l'Office de *Chartulaire* étoit conſidérable; car il lui donne les tîtres de *Magnifique* & de *Seigneur*, *Veniente autem viro Magnifico domino Maurentio Chartulario.*

CHARTULAIRE, étoit auſſi un Copiſte, un Clèrc, un Scribe d'un ordre inférieur. P. GOAR, *ſur Codin p.* 10. *Note* 7.

CHARTULAIRE, dans le Clèrgé, étoit encore celui qui avoit ſoin des Chartres, des Codicilles, des livres de compte. Il avoit auſſi ſoin de tous les livres qui concèrnoient les Lecteurs & les Chantres. GOAR, *Note* 56. *ſur Codin p.* 16. *de l'éd. du Louvre.*

CHARYBDE. ſ. m. Gouffre horrible vèrs le rivage de la Sicile. *Charybdis.* Il n'eſt pas éloigné d'un autre gouffre appellé *Scylla*: & de là eſt venu le provèrbe, qu'il faut prendre garde de tomber en Scylla, en voulant éviter *Charybde*, c'eſt-à-dire, qu'en fuyant un péril, on ne ſe précipite dans un autre oppôſé.

Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdim.

CHAS, ou CHAAS. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, l'intèrvalle qui eſt entre deux poutres d'un bâtiment: ce qu'on appelle maintenant *travée*. *Intertignium, inter proxima duo tigna tabulati intervallum.* On le dit encore des granges, bèrgeries, & autres bâtimens de campagne. Les expèrts ont fait leur rapport d'avoir viſité cette grange conſiſtant en trois *chas*.

On dit auſſi à la campagne, qu'une vache eſt en *chas*; pour dire, qu'elle eſt en chaleur. *Appetens maris vacca.*

CHAS, eſt auſſi un tèrme de Maçon, qui ſignifie une piéce de cuivre quârrée qui a diamétralement une piéce de métal ronde qu'on appelle *plomb*. *Perpendiculum ex aſtragalo penſile.* Cette piéce ronde pend d'une ligne qui paſſe au travèrs du *chas*, & ſèrt aux Maçons pour plomber les murs, & voir s'ils ſont droits.

CHAS, ſignifie encore une cèrtaine colle dont les Tiſſerans frottent la chaîne du fil tenduë ſur leur métier. POMEY. *Textorium glutinum.*

CHASERET. ſ. m. On prononce CHAZERET. C'eſt un petit chaſſis de bois large de trois bons doigts, qui a un fond d'oſier, & dont on ſe ſèrt pour faire des fromages. Un *chaſeret* fort propre. Ce ſont les Boiſſeliers qui font les *chaſerets*.

CHASNAEMIN. ſubſt. m. Officiér de la maiſon du grand Seigneur, Chèf de dix Commis, ou petits Tréſoriérs qui ſont ſous le Chaſnatarbaſſi, lequel a outre cela ſous lui ſoixante ou quatre vingts jeunes garçons, de ceux qui ſont nourris au Sèrrail. VIGEN. *dans ſes Illuſtr. ſur l'hiſt. de Chalcondile p.* 331.

Ce mot eſt Turc, compôſé de כזנה, *Chaſna*, bourſe, & אמין, *Emin*, proprement fidelle, comme en Hébreu & en Arabe, & de là *Commis, Garde, Prépoſé à quelque office.*

CHASNATARBASSI. ſubſt. m. Nom d'un Officiér du Sèrrail du Grand Seigneur; Grand Tréſorier du Sèrrail. C'eſt lui qui donne aux Pages l'argent qu'il faut pour les menus plaiſirs du Grand Seigneur; ſçavoir, quarante ducats par jour, tant en aſpres qu'en ſultanins, qu'on lui met dans les poches de ſon doliman. VIGEN.

Ce mot vient de *Chaſna* qui en Turc ſignifie *Tréſor, burſa*, dit Meninſki au mot כזנה; & De *beſch*, *chèf*.

CHASSAKI. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Nom qu'on donne à un Officier de l'Empereur Turc & à une fille du Sèrrail, que le Grand Seigneur à honorée de ſa tendreſſe, & de ſes amours. *Amica.*

Ce nom qui eſt en uſage chez les Turcs, eſt compôſé du mot Arabe *Chaſſah*, & du nom Pèrſan Ki, Roi, & quand il ſe dit d'un homme, il ſignifie un des prémiers Officiers du Roi; quand il ſe dit d'une femme, il ſe prend pour une concubine de l'Empereur, une fille du Sèrrail.

CHASSE. ſ. f. Ce mot a la pénultiême longue. Vaiſſeau où eſt enfèrmé le corps ou les reliques d'un Saint ou d'une Sainte. *Sacrarum reliquiarum theca, capſa.* On déſcend la *châſſe* de Sainte Geneviéve avec de grandes cérémonies, & dans les grandes néceſſitez publiques. Les *châſſes* anciennes ſont faites en forme d'Égliſes Gothiques.

Ce mot vient de *cacia*, ou *capſa*, que Papias dit avoir été ainſi nommé, *quòd in ſe aliquid capiat*; & eſt dérivé du Grèc κάψα.

CHASSE, ſe dit auſſi chez pluſieurs Artiſans, de la partie qui ſèrt à tenir quelque chôſe enchâſſée, comme la corne des lunettes ordinaires. *Margo interiore ſinu crenatus.* *Châſſe* ou manche de raſoir, &c. *Manubrium.* La *châſſe* d'une boucle eſt la partie où eſt le bouton.

Ce mot vient de *capſa*, ſelon Nicod.

CHASSE, ſignifie auſſi, Cette partie de la balance qui ſèrt à la tenir ſuſpenduë par le moyen des pivots du fleau. *Anſa.* La languette marque l'equilibre, quand elle eſt toute droite, & de niveau avec les deux côtez de la *chaſſe*.

CHASSE, eſt auſſi un tèrme d'Orfévre, & de Faiſeurs de boucles, & ſignifie la même chôſe que *chape*. Voyez CHAPE.

CHASSE. ſ. f. Ce mot a la pénultiéme bréve. Expulſion faite avec violence, pourſuite qui oblige à fuir, courſe pour attraper quelqu'un. Cet eſcadron étoit plus fort que celui des ennemis, il lui a donné la *chaſſe*. *Hoſtes fugare, hoſtes in fugam conjicere, vertere, dejicere.* Ce Prevôt donne bien la *chaſſe* aux voleurs.

CHASSE, en tèrmes de Marine, ſe dit en général de la fuite. Donner la *chaſſe*, c'eſt, Obliger les vaiſſeaux ennemis à s'enfuir. Prendre *chaſſe*, c'eſt, S'enfuir ſoi-même. *Fugere, fugam capere.* Soutenir *chaſſe*, c'eſt ſe battre en retraite. *Cedendo pugnare.* On appelle piéce de *chaſſe* ou *chaſſe de proue*, les canons qui ſont logez ſur l'avant du vaiſſeau, pour tîrer ſur les vaiſſeaux qui prennent *chaſſe*, & à qui on donne la *chaſſe*.

CHASSE, ſe dit auſſi de la pourſuite qu'on fait du gibier gros & menu, à poil ou à plume. *Venatus, venatio.* La *chaſſe* eſt le plus ancien moyen d'acquerir, & le prémier art que la nature ait enſeigné aux hommes pour ſe nourrir. DE LAUNAY. Les *chaſſes* ſur terre ſont de pluſieurs ſortes. La *chaſſe royale* eſt aux chiens courans avec meute, & équipage, où l'on force le gibiér, tant les cèrfs, daims, chevreüils & ſangliérs, que des liévres & renards: & on appelle cela *chaſſer à bruit*. *Venatio clamoſa.* Il n'y a que les François, Anglois & Polonois, qui uſent de cette *chaſſe*. La *chaſſe* des Gentilshommes ſe fait avec des levriérs, avec des chiens courans, pour prendre & forcer des liévres. La *chaſſe* aux filèts eſt défenduë par l'Ordonnance d'Henri IV. du mois de Juin 1601. & de Loüis le Grand du mois d'Août 1669. Il y a differentes manières de *chaſſer* aux petits oiſeaux pendant tous les tems de l'année. Pendant l'été on *chaſſe* à la rèts avec quelques jeunes appellans, ou bon oiſeaux muez. On *chaſſe* à la rèts ſaillante. On *chaſſe* aux moineaux à la naſſe. On *chaſſe* avec la paſſée, ou avec une araigne. On *chaſſe* avec la choüette, ou à la pipée.

Un Poëte dit dans une ode élégante ſur la *chaſſe*,

Ces jeux, amis de la jeuneſſe,
Du vice écartent les aſſauts,
Ils nourriſſent la hardieſſe,
Ils ont fait les prémiers Héros.
Sous les yeux d'un Centaure habile,
De ſa valeur le jeune Alcide,
Fit éclater les prémiers traits.

Il

Il prenoit les Cèrfs à la courſe,
Il domptoit la Lionne & l'Ourſe,
Avant qu'il ſecourût les Grecs. De S. Gilles.

Il y a un Traité du droit de la *chaſſe* par F. De Launay Profeſſeur du droit François. Sur les paroles de Dieu à Adam Gen. I. 26. & 28. & à Noé Gen. IX. 2, 3. on a conſidéré la *chaſſe* comme un droit acquis à l'homme. On a eû la même penſée dans les ſiécles ſuivans; auſſi les peuples les plus civiliſez, comme les Pèrſes, les Grècs, & les Romains, ont fait de la *chaſſe* un de leurs plus honnêtes divèrtiſſemens; & elle a fourni aux plus ſauvages ce qui étoit néceſſaire à leur entretien & à leur nourriture. La Juriſprudence Romaine, formée ſur les mœurs des prémiers peuples, en a fait une loi, & établi pour maxime que de droit naturel les chôſes qui n'ont point de maître, appartenant au prémier occupant, les bêtes ſauvages, les oiſeaux & les poiſſons, ſont à celui qui les prend le prémier. Dans le droit François la *chaſſe* eſt un droit Royal, & pèrſonne n'en peut joüir que par la pèrmiſſion du Roi. De Launay prétend même dans ſon Traité du droit de la *chaſſe* que c'eſt un droit divin, fondé ſur ce que Daniel dit à Nabuchodonoſor C. II. v. 38. que Dieu a mis entre ſes mains les animaux de la tèrre, les oiſeaux du ciel, & les poiſſons de la mèr, & l'a établi Seigneur de toutes chôſes. Il eſt aſſez difficile de décider de l'antiquité de ce droit. On rapporte ſur cela des Ordonnances du Roi Jean, de Charles Duc de Normandie & Dauphin de Viennois, de Charles le Bel, un Décret du Concile de Tours de l'an 813. la Conſtitution de Frédéric I. appellé à l'Empire l'an 1152. Mais tout cela, ſelon De Launay, ne prouve rien moins que ce que l'on prétend. Il n'eſt pas non plus de l'opinion de ceux qui regardent Charles VI. comme le prémier Légiſlateur de cette défenſe. Il prétend que dès nos prémiers Rois le fait de *Chaſſe* étoit au nombre des crimes capitaux, & le prouve par Gregoire de Tours, qui rapporte que Gontran fit lapider Chondo, ou Chandou, pour avoir tué un Buffle dans ſa forêt.

Ce mot vient en ce ſens de *chacea*, *chaſea*, ou *chachia*, ou *caſſa*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au lieu de *venatio*. On dit auſſi *caciare* & *chaciare*; pour dire, *chaſſer*. Du Cange. On a dit auſſi *fuga* & *fugare*; pour dire, *chaſſer*.

La *chaſſe* du ſanglier ſe fait auſſi à force, aux accours, aux chiens courans, lévriers, & avec des limiérs & abboyeurs, en routillant avec des amorces, des arquebuſes & des toiles. Le *vautrait* eſt un équipage entretenu pour courre le ſangliér.

La *chaſſe* au loup ſe fait par le triquetrac ou battuës, quand on aſſemble pluſieurs Païſans qui font du bruit pour effaroucher le gibiér, & le faire paſſer devant des arquebuſiérs qui le tirent. On la fait auſſi avec des piéges & des amorces.

Les *chaſſes meurtriéres*, ſont les *chaſſes* qu'on fait en Allemagne & en Italie, où on abat grande quantité de gibiér, qu'on ne force point à la courſe, mais qu'on enfèrme dans des toiles ou filèts, & qu'on tuë avec des épieux ou des arquebuſes.

La *chaſſe* aux lapins ſe fait avec des baſſèts & des furèts qui les font ſortir de leurs tèrriérs, où l'on tend quelquefois des bourſes, panneaux & alliérs. On *chaſſe* auſſi de même les bêtes puantes, les renards, chats-harets, foüines, pitois, blereaux, & les porc-épics.

La *chaſſe* qui ſe fait de nuit au feu s'appelle *fouée*, ou *à la foye*, quand la nuit en hyvèr on va avec un feu de paille battre les hayes, tandis que de l'autre côté il y a des hommes qui avec des ravaux abattent tout le gibiér qui ſe léve. On appelle auſſi la *chaſſe du rabat*, celle où on va la nuit avec des filèts, pour rabattre ſur le gibiér qu'on pouſſe dedans par le moyen des chiens ſecrèts.

On fait auſſi des *chaſſes* aux chiens couchans, braques, épagneuls, baſſèts & barbèts, ou avec des traîneaux, alliérs, panneaux, rèts ſaillans, bricoles, tentes, éraingues, collèts, piéges, amorces, broyons, &c. On en fait auſſi à l'affût, qui ſont en uſage chez les roturiérs, qui y vont clandeſtinement, car elles ſont défenduës par l'Ordonnance.

On appelle *équipage de chaſſe*, des chiens, des chevaux, des Piqueurs, & tout ce qui ſèrt à la *chaſſe*. *Venatoria ſuppellex*. L'Ordonnance des *Chaſſes* veut que l'on condamne au foüet tous tendeurs de lacs, tiraſſes, tonnelles, traîneaux, bricoles, pans de rèts, colliérs ou alliérs, &c. On fait des *chaſſes* générales aux loups, aux renards & autres bêtes nuiſibles. Cela ſe dit en tèrmes de *chaſſe*, des bottes de *chaſſe*, de demie-*chaſſe*, c'eſt-à dire, de groſſes bottes.

La *chaſſe* & l'*agriculture* ſont appellées des exèrcices ſèrviles chez Saluſte. Le Concile de Tours défend aux Eccléſiaſtiques d'aller à la *chaſſe*, auſſi-bien qu'au Bal & à la Comédie. Fouillous, Salnové, Selinçourt, ont écrit de la *Chaſſe*, ou Vénerie. On donne à Pollux la gloire d'être le prémier qui a dreſſé des chiens à la *chaſſe*; & à Caſtor, d'être le prémier qui a dreſſé des chevaux pour courre le cèrf.

Chaſſe, ſe dit auſſi de la troupe des Chaſſeurs. *Venatores*. La *chaſſe* eſt à une lieuë d'ici. Ce cèrf a mené la *chaſſe* bien loin.

Chaſſe, ſe dit auſſi du gibiér qu'on a pris ou tué. *Præda venatica*. Il lui a envoyé un préſent de ſa *chaſſe*. Voulez-vous venir manger de ma *chaſſe*? Ce petit Hobereau vit de *chaſſe*.

Chaſſe, ſignifie auſſi, le lieu où eſt le gibiér, où l'on *chaſſe*. *Regio, tractus, ſolum præda venatica ferax*. Cette tèrre eſt dans un beau païs de *chaſſe*. Un Capitaine des *Chaſſes* a une telle étenduë de païs dans ſa Capitainerie.

Garde-Chaſſe, eſt un Garde qui court les plaines & les bois pour conſèrver le gibiér qui eſt dans le païs. *Silvarum cuſtos & agrorum*.

On appelle *huîtres de chaſſe*, les huîtres qui viennent ſur des chevaux de chaſſe-marée en plus grande diligence que celles qui viennent par bateau, & qui ſont par conſéquent plus fraîches. *Oſtrea celeriter terreſtri itinere vecta*.

En tèrmes de Chymie, on appelle feu de *chaſſe*, un feu violent, quand on a ouvèrt tous les regîtres d'un fourneau. *Ignis ardentior*.

Chaſſe, en tèrmes de Méchanique, ſe dit du mouvement de vibration qui fait agir. Par éxemple, une ſcie pour ſcier du marbre, ou de la pièrre, doit avoir depuis un piéd juſqu'à 18 pouces de *chaſſe*; c'eſt-à-dire, plus de longueur au delà du bloc qui eſt à ſcier.

Chaſſe, eſt auſſi une eſpéce de niveau dont ſe ſèrvent les Maçons, qui conſiſte en une planche par le bas, pour recevoir un plomb au bout d'une corde attachée en haut, qui eſt conduit par une ligne tracée dans le milieu. *Libella*.

Chaſſe quarrée, Chaſſe ronde, et demi-ronde, ſont des outils d'Artiſans, & ſur tout de ceux qui travaillent en fèr, qui ſèrvent à pèrcer & à enlever les piéces en quarré, rond, ou demi-rond. Ce ſont des marteaux ou poinçons de fèr fort acerez.

Chaſſe, en tèrmes de Joüeurs de Paume, eſt une chûte de balle à un cèrtain endroit du jeu, qu'on marque, au delà duquel il faut que l'autre Joüeur pouſſe la balle pour gagner le coup: ce qui ſe fait tant à la longue, qu'à la courte Paume. *Inſtitio*. On paſſe ſous la corde quand il y a deux *chaſſes*. Les Marqueurs ſont faits pour marquer les *chaſſes*.

On dit provèrbialement, Marquez cette *chaſſe*; pour dire, Remarquez bien cette action que vous avez faite, je m'en reſſentirai en tems & lieu. On appelle *chaſſe morte*, un coup pèrdu, une action qui n'a aucune ſuite, dont on ne ſe reſſentira point.

Chaſſe-avant. ſ. m. C'eſt un homme prépoſé dans les grands atteliers pour hâter d'aller les manœuvres, hotteurs, & autres gens de journée. *Exactor operarum*.

Chaſſe-coquin, ou Chaſſe-chien. ſ. m. Eſt un Suiſſe ou Bedeau qui a ſoin de chaſſer les gueux mendians des Égliſes, & les chiens. *Abactor petulantium mendicorum*.

Chaſſe-couſin. On appelle ainſi le méchant vin, qui fait que les couſins, parens & amis ne fréquentent pas en une maiſon, de peur d'y faire un mauvais repas. *Deterius vinum appoſitum hoſpitibus ad eoſdem abigendos*. Il eſt du ſtile bas & populaire.

On appelle auſſi *chaſſe-couſin*, chez les Maîtres d'armes, un fleurèt fèrme, & qui n'obéït pas, propre à bourrer de cèrtaines gens qui viennent faire aſſaut. Il eſt du ſtile bas auſſi-bien que le précédent.

Chaſſe-ennui. Ce qui ôte le chagrin, l'inquiétude de l'eſprit. *Oblectamentum*. Le vin eſt un bon *chaſſe-ennui*. Ce livre facétieux eſt un bon *chaſſe-ennui*. Il eſt bas.

Chasse-mare. ſ. f. Vieux mot qui veut dire Sorciére. *Saga*.

Chasse-marée. ſ. m. Eſt un Marchand ou Voiturier qui apporte en diligence le poiſſon de mèr dans les villes. *Qui marinos piſces aliquò celeriùs vehit*.

Chasse-morte, Coup pèrdu, action qui n'a aucune ſuite. *Irritus conatus*.

Chasse-mulet. Valèt de Meunier des environs de Paris, qui raporte ſur ſes mulèts les ſacs de farine aux Boulangérs, & qui va querir le blé des Boulangérs, & le porte ſur ſes mulèts au moulin. *Mulorum ductor & abactor*.

Chasse-partie. ſ. f. Tèrme d'Avanturier. C'eſt un accord par lequel les Avanturiers réglent entre eux ce qui doit revenir à chacun d'eux pour ſa part, lorſqu'ils ont fait quelque entrepriſe. *Pactum conventum inter piratas de partienda inter ſe præda*.

Chasse-rage. ſ. f. Plante. Voyez Passe-rage, c'eſt la même chôſe. En Latin *lepidium*, ou *iberis*.

Chaſſelas. ſ. m. Sorte de raiſin qui eſt bon à faire du vin & à manger. Voyez Chacelas. Il faut cependant écrire *Chaſſelas*, c'eſt l'uſage. Je fais grand cas du *Chaſſelas* en ce païs-ci,

par la beauté de la grappe & du grain, par la douceur de l'eau fort ſucrée, & ſur tout par la facilité du rapport, & de la maturité, qui nous eſt prêſque infaillible. La Quint. Le *Chaſſelas*, autrement Bar-ſur-Aube, eſt un raiſin fort doux, qui fait de belles grapes, & a le grain gros & croquant. Il ſe garde plus long tems qu'aucun autre raiſin. Il en eſt de rouge & de noir, que je n'aime pas tant que le blanc. Id.

CHAſSER. v. act. Eloigner, pouſſer quelque chôſe avec violence; l'obliger à ſe retirer, lui donner la chaſſe. On le dit dans le ſens propre, & dans le figuré. *Pellere, depellere, abigere, exigere, ejicere, fugare.* Ce Général a *chaſſé* les ennemis hors du Royaume. Pourquoi êtes-vous ſi prompt à ſortir, quand le dépit vous en *chaſſe*; & ſi lent à y revenir, quand l'amour vous y rappelle? Très-ſouvent la raiſon ne vient au ſecours d'un Amant que lorſque quelque grand dépit a prêſque *chaſſé* l'amour de ſon cœur. M. Scud. L'homme doit être dégoûté & *chaſſé* de la vie par les douleurs, & par les afflictions. Abad.

Rois chaſſez *la calomnie*,
Ses criminels attentats,
Des plus paiſibles Etats,
Troublent l'heureuſe harmonie. Racine.

On dit auſſi, La nuit vous *chaſſe*, vous oblige à partir; & par civilité, Je vous *chaſſe*; pour dire, Je vous conſeille de vous en aller. On dit, qu'un homme a été *chaſſé* de la Cour; pour dire, qu'il a été exilé. On dit encore, *Chaſſer* le mauvais air, quand on airie une maiſon. On dit au Manége, *Chaſſer* un cheval en avant; pour dire, le porter ou le faire aller en avant.

Chaſser, ſignifie encore, Pouſſer, frapper avec violence ſur une chôſe, pour la faire entrer dans une autre. *Trudere, pulſare fortiter.* Les Menuiſiers *chaſſent* à force une cheville dans un trou. Les Tonneliers *chaſſent* à force les cèrceaux pour bien ſèrrer les douves d'un tonneau.

Chaſser, ſignifie auſſi, Pourſuivre du gibiér. *Venari. Chaſſer* à bruit, *chaſſer* à cor & à cri, c'eſt *Chaſſer* en grand Seigneur avec une meute de chiens courans, Picqueurs & Veneurs. *Chaſſer* au ſanglier, au cèrf, au menu gibiér.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *cacciare*, & de *caccia*, qui a été fait de *captare*, dont les Latins ſe ſont ſèrvis en la même ſignification.

Chaſser, ſe dit auſſi des Meuniers qui n'ont pas un moulin bannal, & qui vont chèrcher deçà & delà leurs mounées.

Chaſser, ſe dit auſſi en parlant de ce qui s'étend plus loin, qui occupe plus d'eſpace. *Pellere longius.* La poudre à canon, qui eſt fine, *chaſſe* plus loin ſon plomb, que celle qui eſt plus groſſière.

On dit en Imprimerie, que le Parangon *chaſſe* plus loin que le S. Auguſtin, pour dire, que ce caractère occupe plus d'eſpace que l'autre. *Amplius ſpatium occupat.*

Chaſser, en tèrmes de Marine, ſignifie auſſi, Pourſuivre ou donner la *chaſſe* à des vaiſſeaux ennemis. *Fugare, in fugam conjicere, vertere.* Nos vaiſſeaux *chaſſèrent* deux jours ſur ces Corſaires, les pourſuivirent juſques dans leurs ports.

On dit auſſi, qu'un navire *chaſſe* ſur ſon ancre, lorſque le fond eſt de mauvaiſe tenuë, & que le vent & les marées entraînent le vaiſſeau, ou le font arer, parce que l'ancre n'a pas mordu aſſez avant, & qu'elle laboure le ſable. *Navis jactâ nequicquam anchora vi tempeſtatis abripitur.* Quelques-uns diſent *chaſſer* au Sud, *chaſſer* à l'Eſt, pour dire, courir au Sud &c.

Chaſser, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, On dit qu'un clou *chaſſe* l'autre; pour dire, que le plus fort *chaſſe* le plus foible, qu'un grand mal en fait oublier un petit. On dit auſſi, qu'un bon chien *chaſſe* de race; pour dire, qu'on tient toûjours quelque chôſe de ſa naiſſance, & qu'elle vaut mieux que l'éducation. On dit auſſi qu'un garçon, qu'une fille *chaſſent* de race, quand ils ont les mêmes inclinations que leur père ou leur mère. On dit auſſi, que la faim *chaſſe* le loup hors du bois; pour dire, que la nécéſſité oblige les gens à travailler.

Chaſsé, ée. part. paſſ. & adj. *Fugatus, pulſus, ejectus.*

CHAſSERANDERIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt le droit que des Meuniers payent en cèrtains païs à un Seigneur qui a droit de moulin bannal, pour avoir pèrmiſſion de chaſſer dans l'étenduë de ſa tèrre. *Jus venationis, tributum pro venatione exercenda.*

CHAſSERESſE. Voyez CHAſSEUR.

CHAſSEUR. ſ. m. CHAſSERESſE. ſ. f. Qui aime la chaſſe. *Venator, venatrix.* Un homme de campagne qui ne ſera que *chaſſeur*, a pour l'ordinaire un air groſſier, & ruſtique, & ſçaura mieux prendre des cèrfs, que gagner des cœurs. Scud. S. Hubèrt eſt le Patron des *Chaſſeurs*. On dit un repas de *Chaſſeur*; pour dire, un repas prompt & légèr. Une Meſſe de *Chaſſeur*, eſt une Meſſe dite à la hâte. En tout gibiér on remarque toûjours le morceau du *Chaſſeur*. Diane chez les Payens étoit une Divinité *Chaſſereſſe*.

Quel bruit! la forêt embrâſée,
S'offre à mes regards allarmez,
D'une canne d'acier creuſée,
Cent nouveaux Chaſſeurs *ſont armez*.
Du ſouffre bruyant qu'elle cache,
Au gré du doigt, le feu détache,
Un plomb qui part avec l'éclair.
On diroit que l'art téméraire,
A fait l'homme dépoſitaire,
De la foudre de Jupiter. De S. Gilles.

Un prodige encor ſe déploye,
Je vois ſur la main du chaſſeur,
Le faucon avide de proye,
L'Epervier, l'Autour raviſſeur.
Un prompt effort aux cieux les guide,
Ils tombent tels qu'un trait rapide:
Malheur à qui vole ſous eux.
Quelle eſt cette amitié fidelle?
L'adroit chaſſeur *qui les rappelle*,
Partage la proye avec eux. Id.

CHAſSIE. ſ. f. Cèrtaine humidité viſqueuſe qui ſort des yeux, & qui colle les paupières. *Grama, lema.*

CHAſSIEUX, euse. adj. Qui a les yeux pleins de chaſſie, On le dit auſſi des yeux qui ont de la chaſſie. *Lippus, lippiens.* Les vieilles ſont ordinairement *chaſſieuſes*. Les fluxions rendent les yeux *chaſſieux*.

CHASSIPOLERIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Droit que les ſujets doivent à un Seigneur pour avoir droit de ſe retirer dans ſon château avec leurs effets en tems de guèrre. *Jus azyli, tributum pro azylo.*

CHAſSIS. ſ. m. Partie mobile de la croiſée qui porte le vèrre; ouvrage de menuiſerie diviſé en pluſieurs carreaux qu'on garnit de vèrre, ou de papier, pour empêcher que le vent n'entre par les fenêtres de quelque appartement. *Cancelli vitro inſtructi, vel charta obducti.* Cette chambre a double *chaſſis*, ou un *contre chaſſis*, l'un de vèrre, l'autre de papier. On appelle *chaſſis à panneaux*, celui qui eſt rempli de carreaux, ou de panneaux de bornes en plomb. *Chaſſis à carreaux*, celui qui eſt partagé de croiſillons de petits bois, & garni de grands carreaux de vèrre. *Chaſſis à couliſſe*, celui dont la moitié ſe double en le hauſſant ſur l'autre. *Chaſſis à pointe de diamant*, eſt celui dont les petits bois ſe croiſent à onglet. *Chaſſis à fiches*, eſt celui qui s'ouvre comme les volets. *Chaſſis dormant*, eſt celui qui ne s'ouvre point: *Chaſſis dormant*, eſt auſſi en tèrmes de menuiſerie le bâti dans lequel eſt fèrrée à demeure la fèrmeture mobile d'une baye, & qui eſt retenu avec des pattes dans la feüillure.

Chaſſis de jardin, eſt un bâti de bois de chêne peint à l'huile, & garni de panneaux de vitre, pour ſèrvir dans les jardins en diſpoſant deux ou pluſieurs de ces chaſſis en manière de comble à deux égouts, qu'on bouche par les extrémitez d'un panneau triangulaire ſur les couches, les platte-bandes de fleurs, & les pepinières, pour garentir les plantes du froid, & faire avancer les fleurs & les fruits, en les échauffant par un feu moderé qu'on fait deſſous durant l'hyvèr. Voyez La Quintinie & Liger au mot Chaſsis.

Chaſſis d'oſier, eſt une cliſſe, une clôture d'oſièr que l'on met devant les fenêtres. On fait auſſi à la campagne des *chaſſis* de toile. On fait encore des *chaſſis* à claires voyes d'oſier, de fil de fèr, pour conſèrver les vitres.

Ce mot a été fait de *capſilium*, diminutif de *capſum*, qu'on a dit pour *capſa*. Ménage.

Chaſsis, ſe dit auſſi d'un ouvrage de Menuiſièr, qui enfèrme, qui enchâſſe, qui entoure, qui ſupporte quelque chôſe. *Lignearum regularum compages.* Ainſi on dit, le *chaſſis* d'une porte, d'une fenêtre. Mettre une table ſur ſon *chaſſis*. *Chaſſis de fèr*, eſt le pourtour dormant qui reçoit le battement d'une porte de fèr. C'eſt auſſi ce qui en retient les barres, & travèrſes des ventaux.

Chaſsis, ſe dit encore d'un métier ſur lequel on étend de la toile ou de l'étoffe pour broder, ou des réſeaux pour y faire des dentelles, ou autres ouvrages, ou des matelats pour les piquer, &c.

Chaſsis de Pièrre, eſt une dale de pièrre qui en reçoit une autre en feüillure. *Lapis inciſus in medio & inſertum ſibi lapidem alterum excipiens.* Elle ſèrt aux aqueducs, aux regards, & aux cloaques pour y travailler, ou aux foſſes d'aiſances pour les vuider.

Chaſsis, ſe dit encore en tèrme de Peinture, ou de Pèrſpective, d'un carré compôſé de quatre régles de bois aſſemblées, dont le

vuide

vuide eſt diviſé par pluſieurs filèts & petits carreaux : ce qui ſért à réduire les figures du petit au grand, & du grand au petit. *Lignearum regularum compages cujus vacuum in medio ſpatium partita in quadrum fila occupant.* On appelle auſſi *chaſſis*, le bois ſur lequel eſt tenduë la toile où on applique la peinture.

Chaſſis, en tèrmes d'Imprimerie, eſt un grand carré compôſé de quatre bandes de fèr, dans le vuide duquel on enfèrme les formes de plomb ou caractères arrangez qu'on ſèrre de tous côtez avec des coins. *Ferrearum regularum compages.* Le *chaſſis* ſe dit proprement, quand il y a une barre dans le milieu ; car lorſqu'il n'y en a point, on l'appelle *ramette*.

Chaſſis, ſe dit en général de tout ce qui enfèrme & enchâſſe quelque chôſe.

Chaſſis de leton, de Fil d'archal, eſt compôſé de petits filèts de leton travaillez par mailles, & cloüez ſur un *chaſſis* de bois.

Chaſſis de paravent, ou paravant. C'eſt le bois d'un paravant.

CHAſSOIR. ſ. m. Tèrme de Tonnelier. C'eſt un morceau de bois qu'on frappe avec le maillet, pour chaſſer le cèrceau, quand on lie des futailles. *Cuneus ligneus.*

CHAſSOIRE. ſ. f. Tèrme d'Autourſerie. Baguette que portent les Autourſiérs. *Virgula.*

CHAſTAIGNE. ſ. f. Il y en a qui écrivent *Chateigne*. Fruit d'un grand arbre qu'on appelle châtaignier, & qui eſt aſſez connu. *Caſtanea.* Ce fruit eſt renfèrmé dans trois enveloppes. L'extérieure eſt ſemblable à un heriſſon, garnie de piquans. Celle du milieu eſt comme du cuir délié, brune & polie. La troiſiéme eſt plus mince & ridée. Au deſſous on trouve la *châtaigne* qui eſt blanche, aſſez dure, d'un goût agréable, & fort bonne à manger. On en fait de la boüillie en quelques endroits. Les *châtaignes* ſont fort venteuſes. Les écoliers ſont friands de *châtaignes* boüillies. Le peuple à Paris dit *châtaignes* boulués, pour *châtaignes* boüillies. On engraiſſe les pourceaux de *châtaignes* en Limoſin. Les montagnards vivent tout l'hiver de *châtaignes* qu'ils font ſécher ſur des clayes, puis ils les font moudre après les avoir pelées, pour en faire du pain. Ce fruit eſt aſtringent, & ſur tout ſa pelure du milieu. Du Latin *caſtanea* on a fait *caſtanaretum*, *châtaigneraye*.

Chaſtaigne de Cheval, ou Chevaline. Arbre qui nous a été apporté de Conſtantinople & de l'Iſle de Candie, à qui ceux du païs ont donné ce nom, parce que ſon fruit qui eſt ſemblable à nos *châtaignes*, eſt bon à guérir les chevaux pouſſifs, lorſqu'on leur en donne à manger. On l'appelle autrement *marronier d'Inde. Hippocaſtanum*, ou *caſtanea equina.* Voyez Marronier d'Inde.

Chaſtaigne d'eau, eſt une autre ſorte de plante, qui eſt ainſi appellée, parce que ſon fruit eſt ſemblable à nos *châtaignes*, & qu'elle croît dans l'eau. On la nomme autrement *tribule aquatique. Tribulus aquaticus.* Voyez Macre.

Chaſtaigné, adj. Qui eſt de couleur de châtaigne. *Ex rutilo nigreſcens.*

CHAſTAIGNERAYE. ſ. f. Lieu ou tèrre plantée de châtaigniers. *Caſtanetum.*

CHAſTAIGNIER. ſ. m. Prononcez *châteignier* ſans faire ſentir l'*r*. *Caſtanea ſativa.* Arbre qui a pris ſon nom du païs d'où il a été apporté. *Caſtanea à Caſtanide terrâ.* Les vieux piéds de *Châtaigniers* ſont fort gros, on en a vû en France de ſi gros, que quatre pèrſonnes auroient eû peine à les embraſſer. Ce tronc jette pluſieurs groſſes branches, qui ſont diviſées en une infinité d'autres plus petites. Elles ſont toutes ordinairement un peu longues, couvèrtes d'une écorce liſſe, brune & tachée. Son bois eſt un peu dur & blanc. Ses feüilles ſont longues de quatre à cinq pouces ſur deux pouces environ de largeur, dentelées en manière de ſcie ſur leurs bords, ridées, d'un vèrd gai, & relevées en deſſous d'une côte qui partage en deux toute ſa ſurface, & qui jette par ſes cotez pluſieurs nèrvures tranſvèrſales, qui vont aboutir à la marge. Ses fleurs ſont très-petites, à cinq pétales, jaûnâtres, & à cinq étamines un peu plus jaûnes ; ces fleurs ſont ſtériles, & ſont attachées en forme de chaton à un filet long de trois pouces. Ses fruits naiſſent ſur le même piéd, mais dans des endroits ſéparez de ſes fleurs. Ces fruits ſont des heriſſons gros comme des petites pommes, diviſez en trois loges, ce qui ne s'obſèrve que dans les jeunes fruits, parceque la châtaigne ou ſemence d'une ou de deux de ces loges avorte quelquefois. L'écorce de ces fruits eſt d'un vèrd clair d'abord, & charnu ; mais dans ſa maturité, elle reſſemble à du cuir par ſa tiſſure & par ſa couleur. Elle eſt toujours chargée de piquans pointus & bruns.

La châtaigne qu'elle renfèrme eſt couvèrte de deux peaux, dont l'extérieure eſt liſſe en dehors, veluë en dedans, de couleur châtain, comme on dit communément ; l'intérieure eſt plus mince, rougeâtre, & eſt très-âpre au goût. La ſubſtance de la châtaigne eſt douce, farineuſe, bonne à manger lorſqu'elle eſt cuite. On fait deux à trois différences de châtaignes par rapport à leur groſſeur. Celles qui ſont quarrées & groſſes comme le poûce ſe nomment marrons. Elles viennent dans le Vivarais, d'où l'on les tranſporte à Lyon. A Paris on dit marrons de Lyon, parcequ'on les reçoit de Lyon. Celles qui ſont au deſſous de cette groſſeur, ſont proprement les châtaignes ordinaires ; & les plus petites viennent des ſauvageons. Les Sevennes & le Vivarais fourniſſent beaucoup de châtaignes. Le peuple vit en ce païs-là une partie de l'année de ce ſeul fruit. On fait cuire les châtaignes tantôt dans l'eau ſimplement, tantôt ſous les cendres chaudes, ou l'on les fait riſſoler à la poële pèrcée. Les châtaignes ſont fort incraſſantes. On laiſſe des *Chataigniers* en taillis, le bois en eſt bon pour des pèrches, pour différens ouvrages. Le charbon du *Chataignier* pétille trop au feu, & ne peut être employé qu'à la forge. Il n'y a guère de Province dans le Royaume qui n'ait des bois & taillis de *Châtaigniers*. On ſe ſért quelquefois des châtaignes en Médecine pour faire un look pour la toux. Le marronnier d'Inde, quoique ſon fruit donne des châtaignes, n'eſt point du genre de cet arbre. Voyez Marronier. Les plus belles charpentes, celles de la plûpart des anciennes Égliſes, ſont de *Châtaignier*. Il ſert auſſi à faire des cèrcles, des cuves & futailles, ou des pèrches pour les treilles & eſpaliérs. Il y a une Ordonnance de Henri III. de 1680. qui veut qu'on les coupe de ſix à ſept ans.

Kaſtanie, & *Kelcen* en Allemand, *châtaigne* en François, eſt tiré du Celtique *Keſten*. Pezron. *Kaſtanie* vient évidemment du Latin *Caſtanea*, & *Keſten* en vient auſſi.

Chaſtaignier. Eſt auſſi le nom d'une eſpéce de pommes. Les *Chataigniers*, qu'on appelle Martrange en Anjou, ſont blanches, rouſſes, avec un coloris aſſez ſale & obſcur. La Quintinie.

CHAſTAIN. adj. m. & ſubſt. Ceux qui aiment la nouvelle ortographe écrivent *châtain*, qui ne ſe dit que du poil qui eſt entre le blond & le noir, qui eſt la couleur de la ſeconde enveloppe des châtaignes. *Ex rutilo nigreſcens caſtaninus color.* Cet enfant étoit blond en ſa jeuneſſe, il eſt maintenant *châtain*. Les *châtains* ſont plus communs que les blonds. On dit *châtain-clair*, *châtain-cendré*.

CHASTE. adj. m. & f. Prononcez l'*s*. Qui n'eſt point adonné à l'impureté, au péché de la chair. *Caſtus, pudicus, purus.* Il ne faut point ſcandaliſer les oreilles *chaſtes*. Dieu a pris chair humaine dans les *chaſtes* entrailles de la ſainte Viérge. On peut être *chaſte* dans le mariage. J'ai toûjours été auſſi *chaſte* qu'une Demoiſelle que vous ſçavez. Voit. On a dit de Lucréce, que ſon corps avoit reçu l'injure, tandis que ſon âme étoit demeurée *chaſte*. Le Mait. C'eſt peu pour Pompée que ſon épouſe ſoit demeurée *chaſte*, ſi elle a ſeulement pû concevoir la penſée de ne l'être plus. Vill.

Iſidore *L. X. Orig.* dit que ce nom vient *à caſtratione*, *ſive reali*, *ſive mentali.*

On le dit auſſi du ſtile, quand il eſt honnête & éloigné de toute impureté. On a loüé Virgile de ce qu'il étoit un Poëte *chaſte*. La langue Françoiſe eſt ſi *chaſte*, qu'elle rejette non ſeulement toutes les expreſſions qui bleſſent la pudeur, & qui ſaliſſent tant ſoit peu l'imagination ; mais encore celles qui peuvent être mal interprétées. Sa ſévérité va juſqu'au ſcrupule, comme celle des pèrſonnes qui ont la conſcience tendre, & auxquelles l'ombre même du mal fait horreur. Bouh. La *chaſte* éloquence ne met point de fard ſur ſon viſage pour paroître agréable. S. Évr. On le dit encore pour marquer la pureté Grammaticale, & il ſe joint d'ordinaire avec un autre mot qui l'explique, & qui le détérmine : comme, on ne peut pas voir une diction plus *chaſte*, ni plus correcte. Bouh.

CHASTEMENT. adv. D'une manière chaſte. *Caſtè, purè, pudicè.* Les Prêtres & les Religieux ſont obligez de vivre *chaſtement*, de s'abſtenir de tout commèrce de femmes.

> *L'amour le moins honnête éxprimé* chaſtement
> *N'excite point en nous de honteux mouvement.* Boil.

CHAſTEAU, ou CHATEAU. ſ. m. Place fortifiée par art, ou par nature, ſoit dans la campagne, ſoit dans une ville, pour tenir les peuples dans le devoir ; eſpéce de petite citadelle. *Caſtrum, caſtellum.* La Flandre a pluſieurs *châteaux* qui peuvent ſe défendre. Ce *château* commande à la ville.

Chaſteau, ſe dit auſſi ſimplement du logis d'un Seigneur, d'un Hôtel où il demeure, & où on lui vient rendre hommage, bâti en manière de forteresſe, avec foſſe, & pont-levis. On appelle auſſi *château*, une maiſon ſans défenſe, où les foſſez ne ſèrvent que d'ornement. Le *Château* du Louvre. Le *Château* de Vincennes. Le *Château* S. Ange à Rome.

Chaſteau, ſe dit auſſi d'une maiſon de plaiſance, quand elle eſt

eſt bâtie magnifiquement. Ce n'eſt pas là une maiſon de bourgeois ; c'eſt un *château*. En général les maiſons où loge le Roi, & qui lui appartiennent, s'appellent *châteaux*. Le *château* de Saint Germain, le *château* neuf, le vieux *château*, le *château* de Vèrſailles, le *château* de Chambort, &c. & quand on parle des villes ou des bourgs où ces maiſons ſont ſituées, par le mot de *château* on entend le logis du Roi. Il y a tant de la machine de Marli au *château*. Ce Seigneur n'a point d'hôtel à Vèrſailles, il loge au *château*.

On appelle *château de carte*, une maiſon fort enjolivée, qui paroît beaucoup, & qui eſt en effet peu de choſe. On appelle auſſi *château branlant*, une choſe qui n'eſt pas appuyée ſur de bons fondemens, qui n'eſt pas ferme, qui menace ruine.

CHASTEAU, en tèrme de Marine, ſe dit dans les grands bâtimens de mèr. Le *château de proue*, ou *château d'avant*, le *gaillard d'avant*, ou le *theatre*, eſt l'exhauſſement qui eſt à la prouë des grands vaiſſeaux au deſſus du dèrnier pont vèrs la miſaine : c'eſt le lieu où ſont les cuiſines. Le *chateau de poupe*, ou le *chateau d'arriere*, ou le *gaillard d'arriere*, c'eſt toute l'élevation qui régne ſur la pouppe au deſſus du dèrnier pont, où ſont les chambres du Conſeil & du Capitaine.

CHASTEAU D'EAU, c'eſt un pavillon different du regard, en ce qu'il a de plus un reſèrvoir, & quelque façade d'architecture enrichie de nappes d'eau, de caſcades, &c. C'eſt quelquefois un corps de bâtiment avec une ſimple décoration de croiſées feintes, parcequ'il ne renfèrme que des reſèrvoirs, comme le *château d'eau* de Vèrſailles. Les Architectes Latins appellent auſſi *Caſtellum*, une cave, ou voûte, en laquelle toutes les eaux s'aſſemblent, & d'où elles ſont conduites dans l'aqueduc. C'eſt une remarque de Catel, dans ſon Hiſt. de Lang. Liv. II. Ch. 2. p. 127.

On appelle en tèrmes de Blaſon un *château fondu*, celui qui eſt repréſenté en ſa partie d'enhaut ſeulement, & lorſque celle d'enbas ſemble coupée. *Caſtellum infima ſui reciſum parte.* Il doit du moins avoir deux tours, & un logement au milieu.

CHASTEAU, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Ville priſe, *château* rendu ; pour dire, qu'on ne peut plus guères tenir dans un *château*, quand la ville eſt priſe. On dit auſſi, Faire des *chateaux* en Eſpagne ; pour dire, ſe repaître de chimères, de vaines imaginations, parce qu'en Eſpagne les Grands Seigneurs demeurent dans les villes, & ne font pas bâtir des *chateaux* à la campagne, comme on fait en France. D'autres font venir la choſe de plus loin, & diſent que Cécilius Métellus ayant bloqué la ville de Trebie au Royaume d'Arragon, fut obligé de lever le ſiége, mais par toute la Province il fit bâtir des forts, des redoutes & des *châteaux*, ſans qu'on ſçût à quel deſſein ; car il les abandonnoit en changeant de quartier : ce qui étonna ſes Capitaines, qui lui en demandèrent la cauſe ; auxquels il repartit, que s'il croyoit que ſa chemiſe en eût eû la connoiſſance, qu'il l'auroit brûlée ſur le champ. Mais ayant beaucoup rôdé, il revint ſur les Trébiens, qui avoient négligé de ſe tenir ſur leurs gardes, & les força. De ſorte qu'en ce ſens, Faire des *châteaux* en Eſpagne, c'eſt méditer profondément ſur un deſſein, & avoir des penſées qui paroiſſent inutiles, mais qui dans la ſuite peuvent ſervir ; faire des projets chimériques, ou dont l'exécution eſt impoſſible. D'autres diſent qu'en l'an 700. les Maures ayant paſſé en Eſpagne pour s'y maintenir, bâtirent à chaque pas des *châteaux*, dont on en voit encore une infinité. Deſorte que quand on dit, Bâtir des *châteaux* en Eſpagne, où il y en a déja trop, on veut dire, Faire une choſe ridicule & inutile, comme de porter de l'eau à la rivière. En quelques vieux Auteurs on trouve, Faire des *châteaux* en Aſie, dans le même ſens qu'on dit à préſent en Eſpagne.

Lorſque je pars pour la campagne
Je fais toujours de grands projets,
Poëtes ſont aſſez ſujets
A bâtir châteaux *en Eſpagne,*
Et bâtiſſent à peu de frais.

CHASTEAU. Ce nom entre dans la compoſition de pluſieurs noms de lieux auxquels on l'a donné, parce qu'il y avoit des *Châteaux*. Tels ſont *Château Briant. Caſtrum Brientii*, en Bretagne ſur les confins de l'Anjou, où Mèrlian, & comme parle Du Cheſne en ſes Antiquitez des villes de France, l'intèrprétation commune place les *Cadetes* de Céſar.

Château Chinon. Ville du Nivèrnois. *Caſtrum Caninum.* C'eſt la capitale du Morvan, ſituée ſur une montagne à la ſource de l'Ione.

Château Cornet. Bourg de l'Iſle de Garneſey. *Caſtrum Buccinæ.*

Château Dauphin, dans le Dauphiné, entre Ambrun & Saluſſes. *Caſtrum Delphini.*

Château de Loir, ou *du Loir*. Petite ville du Maine, qui a titre de Baronie. *Caſtrum ad Ladum*, ou *Lidium*. Elle eſt ſur le Loir vèrs les confins de la Touraine & du Vandômois. C'étoit la patrie de Coëffeteau.

Château d'If. Forterèſſe de l'Iſle d'If à une lieuë de Marſeille. *Caſtrum Iſium*, ou *Taxianum*.

Château-Dun. Ville de France dans le Blaiſois, & capitale du Dunois. *Caſtellodunum.* Du Cheſne dit qu'on l'appelloit autrefois *Rubeclaire*, comme qui diroit *Urbs clara*, par tranſpoſition de lettres, à cauſe qu'on la pouvoit voir clairement de loin. Elle eſt ſur une montagne de difficile accès ; c'eſt de là que lui vient ſon nom, car *dun* en Gaulois ſignifioit *hauteur*, *montagne*. Cette ville a été ſi conſidérable, qu'il y a eû autrefois un Evêché. M. de Valois dans ſa Notice des Gaules ſoutient le contraire, mais M. Ménage le réfute dans ſon Hiſt. de Sablé p. 205. 206.

Château Fort. Petit païs dans la Marche.

Château Gontier. Ville d'Anjou. *Caſtrum Gontherii.* Elle eſt ſituée ſur la Mayenne.

Château Laudon. Ville du Gâtinois, aſſez ancienne, ſi nous en croyons Vigenère, qui la prend pour le *Vellaudunum* de Céſar, d'où il croit que s'eſt fait Laudon, en mangeant la premiere ſyllabe *ve*. Voyez auſſi Du Cheſne, *Antiq. des vill. de Fr. Liv. I. Ch.* 65.

Château-Lin. Bourg de Baſſe Bretagne dans le Diocèſe de Quimper, conſidérable par ſes carrières d'ardoiſes. *Caſtrolinum.*

Château-Meillant. Ville de France dans le Bèrry, *Caſtrum Melliani*, que Louis XIII. érigea en Comté. Voyez La Thaumaſſière Hiſt. de Bèrry Liv. VIII. Ch. 1.

Château-neuf. Nom de differentes villes. *Caſtrum novum.* L'une eſt dans l'Angoumois ſur la Charente. C'eſt proche de cette ville que le Prince de Condé fut tué, dans le combat qui ſe donna l'an 1569. Une autre en Bèrry ſur le Cher qui a titre de Baronie. Voyez La Thaumaſſière Hiſt. de Berry Liv. IX. Ch. 28. Une troiſiéme dans l'Orléanois, qui a un château ſitué ſur une montagne, & bâti par Valentine veuve de Louis Duc d'Orleans. Une quatriéme eſt capitale du Valromey. Une cinquième nommée *Châteauf-neuf* en Timerais, petit païs dont elle eſt la ville principale, appartient à l'Iſle de France. Je ne parle point de deux bourgs de même nom, l'un en Anjou ſur la Sarte, & l'autre en Bretagne. Il y a encore *Château neuf* de Randon, ville de France dans le Gevaudan, qui appartient au Vicomte de Polignac. Voyez Vallois, *Not. Gall. p.* 135.

Château Porcien. Petite ville & Principauté en Champagne, ſur l'Aine, à une ou deux lieuës au deſſus de Retel. *Caſtrum Porciani.*

Château Regnaud. Autre Principauté & petite ville du Retelois ſur la Meuſe. *Caſtrum Reginaldi.*

Château Renard, ou *Regnard*, dans le Gâtinois. *Caſtrum Vulpium*, ou *Caſtrum Raynaldi.*

Châteauroux. Ville de Bèrry. *Caſtrum Rodulphium*, ou *Radulphi*. Elle eſt ſur l'Indre. Louis XIII. l'érigea en Duché Pairie, elle eſt à la maiſon de Condé. On y fait beaucoup de draps de Bèrry. Ce nom s'eſt fait par corruption de *Chateau Raoul*. Voyez La Thaumaſſière Hiſtoire de Bèrry Liv. VII. Ch. 2. & ſuiv. *Chateauroux*, eſt auſſi une ville Épiſcopale de l'Iſle de Négrepont. *Caſtal roſſo* en Italien, *Caſtrum rufum*.

Château Salins. Bourg de Lorraine. *Caſtrum Salinarum*, près de la rivière de Seille. Son nom lui vient de ſes bonnes ſalines.

Château ſur Epte. Parroiſſe du Vexin Normand, ainſi appellée à cauſe de ſon château, qui défendoit le paſſage de la rivière. *Caſtrum ad Eptam.*

Château-Thierry. Ville de la Brie Poüilleuſe. *Caſtrum Theodorici.* Elle eſt ſur la Marne.

Château-Vilain. Bourg de Champagne vèrs la ſource de la rivière d'Aube. *Caſtrum Villanum.*

Tous ces noms ſont maſculins, comme celui de *Château*.

CHASTEL. ſ. m. Petit Château. *Caſtellum.* C'eſt un vieux mot François formé de ce mot Latin, & qui n'eſt reſté que dans quelques noms propres de lieux, & quelques noms de famille. Ainſi l'on appelloit *Chaſtel-Aillon* une ancienne ville du païs d'Aunis, qui eſt détruit, *Caſtrum* ou *Caſtellum Julii*. La Rochelle a été bâtie de ſes ruines. *Chaſtel* ſur Moſelle eſt une Seigneurie de Lorraine.

CHASTELAIN. ſ. m. C'étoit autrefois le Gouvèrneur d'un château, établi par les Ducs ou Comtes, dans les principales bourgades, tant pour les tenir dans l'obéiſſance, que pour y rendre la juſtice. *Caſtellanus Dynaſta.* Il ſemble que la principale fonction de cet Officier étoit la garde du château, d'où lui eſt venu le nom de *Châtelain*. Il étoit tenu par conſéquent de le pourvoir de toutes ſortes de munitions de guèrre & de bouche, & d'y entretenir un certain nombre d'hommes, tel que le Seigneur ou ſon Bailli l'avoit reglé. Suivant quelques Ordonnances il étoit obligé d'y faire ſa réſidence ; quand les milices de la

Châtellenie

Châtelenie marchoient pour quelque expédition, c'étoit à lui de les commander, ſous les ordres toutesfois du Bailly. Il étoit auſſi de ſon emploi de fournir des vivres à ceux que le Dauphin étoit tenu de défrayer en campagne. L'emploi du *Châtelain* exigeoit ſur tout de veiller à la conſervation des biens du Seigneur, & de faire recueïllir les fruits qui provenoient dans ſes fonds pour les vendre à ſon profit, après en avoir réſervé la quantité néceſſaire pour la proviſion du Château. Le même étoit chargé de la recette générale des droits Seigneuriaux, pour leſquels il avoit un receveur, ou qu'il donnoit à fèrme pour s'épargner l'embarras du détail. Il joüiſſoit au moins en quelques lieux du privilége qu'avoit le Bailli, de pouvoir en cèrtains cas aliéner les fonds domaniaux, les échanger, ou les donner en emphitéoſes. Il pouvoit auſſi donner l'inveſtiture des fonds qu'il avoit inféodez, & en recevoir l'hommage au nom du Seigneur. Pr. de Valbonnet, *Mem. pour l'hiſt. du Dauph. Diſc. Ve, C. 3.* Les fonctions militaires attachées à ces offices les faiſoient rechèrcher des principaux de la Nobleſſe qui s'en trouvoient honorez. Id. Dans la ſuite les *Chhtelains* uſurpèrent la propriété & la ſeigneurie de leur Juriſdiction. Maintenant il ne ſignifie plus que le Seigneur d'une tèrre, qui a un degré d'élévation au deſſus d'une Seigneurie ordinaire. Le Seigneur *Châtelain* ne peut porter ſes Armoiries qu'en écuſſon, & non en quârré, ou bannière, comme ſont les Comtes, Vicomtes & Barons, qui ont droit de bannière, de haute Juſtice, de fourches patibulaires à quatre pilliérs. Le *Châtelain* a droit d'avoir maiſon forte ; c'eſt-à-dire, munie de foſſez, & pont-levis, ſans pèrmiſſion du Roi : il peut même empêcher que l'on ne bâtiſſe une maiſon forte dans l'étenduë de ſa Châtelènie. Autrefois pour être *Châtelain* il falloit avoir un château, & fortereſſe, Seigneurie, & Juriſdiction ; & pour faire la Châtelenie, il falloit qu'il y eût une Abbaye, ou Prieuré Conventuel, four bannal, &c.

De *Châtelain*, pris pour Seigneur d'un château, on diſoit autrefois *Chatelaine*, pour *Dame d'un château.*

Chaſtelain, eſt auſſi un Juge, ou Officier, qui rend la juſtice dans l'étenduë de la tèrre d'un Seigneur *Chatelain. Caſtellanus judex.* En Auvèrgne, en Dauphiné, en Poitou, les *Chatelains* des villes ſont auſſi des Officiérs exèrçans la juſtice.

CHAſTELÉ, ée. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des piéces d'un Écu chargées de figures de châteaux. *Caſtellis inſtructus.* La bordure de Portugal, le lambel d'Artois, ſont *Châtelez.*

CHAſTELENIE. ſ. f. Seigneurie d'un Seigneur Châtelain, & l'étenduë de ſa tèrre, & de ſa Juſtice. *Ditio Caſtellani dynaſtæ.* C'étoit anciennement un nom d'Office, & non de Seigneurie. La Cour de la *Chatelenie* étoit compoſée, outre le Châtelain, d'un Procureur Fiſcal, d'un Notaire, ou Greffier, & de quelques Sèrgens. Valbonnet. Dans l'ancienne Pratique, *Châtelenie* ſignifie le reſſort, l'enclave d'une haute Juſtice. Il y a tant de *Châtelenies* qui reſſortiſſent à ce Préſidial. Cette Province eſt diviſée en tant de *Chatelenies.*

On donne ce nom en Flandres aux divèrſes parties ou contrées dont cette Province eſt compoſée, & châcune de ces *Châtelenies* porte le nom de ſa Capitale. *Châtelenie* de Lille, d'Ipres, de Gand &c. On le donne auſſi en Pologne aux petits Gouvèrnements qui dépendent des Caſtellans, ou Châtelains des villes, & qui ſont ſoumis aux Palatins dont les Gouvèrnements ou Palatinats renfèrment pluſieurs *Châtelenies.* Et en François nous nous ſèrvons de ce mot en parlant de ces lieux.

CHAſTÉLET. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois de petits châteaux, où forteresſes, où les Seigneurs Châtelains logeoient. *Caſtella.* Mais préſentement on appelle à Paris le Grand *Châtelet*, le lieu où ſe tient le Préſidial, ou la juſtice ordinaire du Prévôt de Paris, qui eſt compôſé d'un Préſidial, d'une Chambre civile, d'une Chambre criminelle, & d'une Chambre de Police. *Caſtellana Pariſiorum curia.* On appelle de même à Orleans, à Montpellier &c. les lieux où l'on rend la juſtice. Les ſentences & le ſcéau du *Châtelet* de Paris ſont exécut[illegible] par toute la France. Les Notaires du *Châtelet* dépendent de cette Juriſdiction. On prétend que le ſcéau du *Châtelet* eſt attributif de Juriſdiction, en ſorte que quiconque eſt obligé en vèrtu d'un contract paſſé au *Châtelet*, y peut être aſſigné pour l'exécution d'un même contract, en quelque lieu du Royaume qu'il ſoit domicilié. Le petit *Châtelet* eſt un ancien Fort qui ſèrt aujourd'hui à mettre des priſonniers. Le grand *Châtelet* fut bâti du tems de Julien l'Apoſtat, & rebâti ſous Philippe le Bel, tel qu'on le voit aujourd'hui, excepté l'arcade ſous laquelle on paſſe, qui fut faite ſous Loüis XII. Favyn, *Hiſt. de Nav. L. V.* C'eſt Charles V. qui fit bâtir la Baſtille & le grand *Châtelet.* L'ancien, le nouveau *Châtelet*, ſont deux corps de Juriſdiction qui forment maintenant le Préſidial. En Latin *Caſtaletum.*

Ce mot, *Chatelet*, eſt un diminutif de château, & s'eſt formé de *caſtellum*, diminutif de *caſtrum*, château, ou de *caſtelietum*, diminutif de *caſtellum.*

Chaſtelet, Eſt auſſi le corps des Juges du *Châtelet*, & leur juriſdiction. Une ſentence du *Châtelet*, Conſeiller au *Châtelet.* Procureur au *Châtelet.* Les audiences du *Châtelet* ſont diviſées en celles de la Prévôté, auxquelles préſide le Lieutenant civil, & celles du Préſidial, auxquelles préſident les deux Lieutenans Particuliers par tour de mois en mois. Le *Châtelet* eſt aujourd'hui la ſeule juriſdiction ordinaire de la ville de Paris ; toutes les autres juriſdictions y ont été réünies pour éviter les conflicts de juriſdiction. Voyez Lange dans la nouvelle Pratique &c.

Chaſtelet, Eſt auſſi le nom propre de quelques lieux, comme le *Châtelet* en Bèrry. *Caſtelletum.* C'eſt un ſecond diminutif de *caſtrum*, château, qui ſignifie un fort petit *château.* Un autre en Franche Comté s'appelle Chaſtelot. Il eſt ſur le Doux.

Chaſtelet. Tèrme de Rubanier. C'eſt la partie du métier du Rubanier, qui ſoutient les ardoiſes & les hautes lices.

CHAſTEILERAUD, ou plûtôt CHAſTELRAUD. ſ. m. Ville de France dans le Poitou. *Caſtrum Heraldi.* C'eſt de ce nom Latin que le François s'eſt formé. *Chaſtelleraud* eſt ſitué ſur la Vienne. François I. l'érigea en Duché, en faveur de François de Bourbon, fils de Gilbèrt de Bourbon Comte de Montpenſier. Il ne faut point écrire *Chaſtel Herault*, comme a fait M. Corneille p. 616. après avoir fort bien mis *Chaſtelleraud* à la page précédente, ni diſtinguer ces deux villes, comme il ſemble le vouloir faire. Et la contrée à laquelle cette ville donne ſon nom, il faut l'appeller Châtelleraudois, ou plûtôt *Chatelraudois*, comme écrit Naudé dans ſon Maſcurat p. 265. & non pas *Châtel-Héraudois*, comme a fait Corneille, après l'Atlas qu'il a copié.

CHASTETÉ. ſ. f. Vèrtu Chrétienne & morale, par laquelle on s'abſtient des plaiſirs illicites de la chair, & on uſe modérément des légitimes. *Caſtimonia, pudicitia, pudor.* Les Religieux & les Religieuſes font vœu de *chaſteté*, & de continence pèrpétuelle. La *chaſteté* ſe peut garder dans le mariage. Si les hommes n'avoient pas attaché l'honneur & la gloire des femmes à la *chaſteté*, elles porteroient peut-être la licence plus loin qu'eux. Bay. Ce n'eſt pas toûjours par *chaſteté* que les femmes ſont chaſtes. Rochef. On peut douter de la *chaſteté* d'une femme qui n'a point été attaquée. S. Évr. Anciennement à la Chine on pouſſoit ſi loin les loix de la *chaſteté*, que les femmes ne paſſoient jamais à de ſecondes noces. Le P. Couplet. La *chaſteté* eſt la gloire & le partage des femmes. Le Mait. Si les hommes ſe ſont diſpenſez du ſoin exact & ſcrupuleux de leur *chaſteté*, c'eſt qu'ils ont crû que l'éminence de leur ſexe conſiſte en la libèrté de faillir. Id. Un honnête homme ne ſe rebute jamais d'un refus de *chaſteté*, & non de choix. Mont.

CHAſTIER. v. act. Corriger, punir ceux qui ont failli. *Caſtigare, punire, plectere, emendare.* La juſtice *châtie* les coupables. Un père doit *châtier* ſes enfans. C'eſt une vérité qui paroît un peu auſtère, que Dieu nous aime quand il nous *chatie.* Flech. Dieu ne *châtie* point l'iniquité des pères ſur l'innocence des enfans, cette conduite eſt incompatible avec ſa juſtice. S. Évr. Celui qui *châtie* dans la colère, ne corrige pas, il ſe venge. Mont. Le grand Conſtantin ne ſe portoit à *chatier* que pour le gouvèrnement, & non pour aſſouvir ſa vengeance. Herman. Dieu pourroit-il nous *châtier* de nos infidélitez, ſi nous ne péchions que par l'abſence d'une grâce qu'il nous refuſât lui-même ? On dit auſſi au Manége, *Châtier* un cheval.

Chaſtier, ſe dit auſſi des malheurs ou déplaiſirs qui nous arrivent, en conſéquence de quelque faute que nous avons faite. Cet homme a été bien *châtié* de la faute qu'il a faite, toute ſa fortune a été depuis en décadence. La goute *chatie* les vieilles gens des péchez de la jeuneſſe. Un homme eſt aſſez *chatié* quand il eſt obligé de ſe repentir. Claud.

Non, vous dis-je, on devroit châtier *ſans pitié*
Ce commerce honteux de ſemblans d'amitié. Mol.

On diſoit autrefoit *chaſtoyer*, pour *châtier.*

Chaſtier, ſignifie auſſi, Corriger, polir un ouvrage, le purger de ſes fautes. *Corrigere, emendare, mutare.* Le ſtile de cet Orateur eſt fort *châtié.* Cet homme écrit de bon ſens, mais il ne *châtie* pas aſſez ſa diction. Voiture a plus *châtié* ſa prôſe que ſes vèrs. Pelis. Euripide, le plus tragique de tous les Poëtes, eſt d'ailleurs peu exact, & peu *châtié* dans la conduite & la diſpoſition de ſes ſujèts. Dac. Quoique le ſtile de Voiture ne ſoit pas fort *châtié*, parcequ'il n'a jamais revû ſes ouvrages, on y trouve une naïveté, & une délicateſſe, qui ne ſe rencontrent point par tout ailleurs. Bouch.

On dit provèrbialement, Qui bien aime bien *châtie* ; en parlant de l'amour d'un père envèrs ſes enfans. On dit auſſi, *Chatier* bien, & recompenſer de même. L'auteur de ce mot eſt le Duc d'Albe, qui étoit fort exact à payer ſes troupes, & fort ſevère à les punir.

Chaſtié, ée. part. & adj. *Caſtigatus, correctus, emendatus.*

CHAſTILLON.

CHAſTILLON. ſ. m. Nom de lieu & de famille. *Caſtellio.* Les lieux qui portent ce nom ſe diſtinguent en y ajoutant ou le nom de la contrée dans laquelle ils ſe trouvent renfèrmez, comme *Châtillon* de Médoc, bourg ſur la Garonne dans le païs de Médoc en Guyenne, *Caſtellio Medulci*: & *Châtillon* de Michaille, petite ville ſituée dans une petite contrée du Bugey appellée Michaille, vèrs le Rhône, *Caſtellio de Michalia.* Ou bien plus communément par le nom des rivières qui les arrôſent. Ainſi *Châtillon ſur Chèr*, eſt une ville de Bèrry ſituée ſur le Chèr, au confluent de la Saudre. *Châtillon ſur Indre*, eſt en Touraine aux confins du Bèrry ſur la rivière d'Indre. Voyez la Thaumaſſ. Hiſt. de Bèrry L. IX. c. 37. *Caſtellio ad Ingerem. Châtillon ſur Loin*, eſt une petite ville du Gâtinois ſur le bord du Loin, *Caſtellio ad Lupiam. Châtillon ſur Loire*, Ville de Bèrry, *Caſtellio ad Ligerim.* Elle eſt audeſſus de Cône, de l'autre côté de la Loire. *Châtillon ſur Marne*, en Champagne, *Caſtellio ad Matronam*, eſt ſur la Marne, entre Epèrnay & Château-Thièrry; c'eſt la patrie du Pape Urbain II. *Châtillon ſur Saone*, petite ville de Lorraine dans le Barrois, *Caſtellio ad Ararim. Châtillon ſur Seine*, *Caſtellio ad ſequanam*, eſt une ville de Bourgogne ſeparée par la Seine en deux parties, dont l'une s'appelle le Bourg, & l'autre Chaumont, qui ſont comme deux villes qui ont chacune leur Maire & leurs Magiſtrats à part.

CHAſTILLONET. ſ. m. Diminutif de Châtillon, *Caſtellionetum.* Bourg de la Breſſe ſur la rivière d'Ains.

CHAſTIMENT. ſ. m. Supplice, peine qu'on fait ſouffrir pour quelque faute commiſe. *Caſtigatio*, *animadverſio*, *pœna.* Toute faute mérite un *châtiment.* Les guèrres, les maladies, ſont des *châtimens* que Dieu fait ſouffrir aux hommes à cauſe de leurs péchez. La loi outragée, & l'ordre public, demandent le *châtiment* du coupable. Ceux que la crainte des *châtimens* ne retient pas dans le devoir, y ſont retenus par l'eſpérance des honneurs. Gomb. Les *châtimens* que la Juſtice impôſe ne ſont que pour l'avèrtiſſement des autres: on ne corrige pas celui qu'on pend; on corrige les autres par lui. Mont. Dieu fit périr les Égyptiens par les plus ſévères *châtimens* dont il punit les hommes dans ſon courroux. Arn.

> *Il faut des* châtimens *dont l'Univèrs frémiſſe,*
> *Qu'on tremble en comparant l'offenſe & le ſupplice.*
> Racine.
>
> *Et ſi je n'écoutois que mes reſſentimens,*
> *Je ne vous répondrois que par des* châtimens. Capist.

On appelle au Manége les *châtimens* du cheval, lorſqu'on le pique, qu'on le foüette, ou qu'on ſe ſèrt des aides avec rudeſſe quand il ne veut pas obeïr.

CHASTOIS. ſ. m. *Pœna.* Vieux mot qu'on trouve dans quelques Coutumes & Ordonnances: il veut dire *punition*, *châtiment*, *ſupplice. Chaſtois corporel*, c'eſt ce que nous appellons *punition corporelle.*

LA CHAſTRE. ſ. m. Ville de France dans le Bèrry. Nos Modèrnes l'appellent *Chaſtra.* Elle eſt ſituée ſur l'Indre vèrs les confins de la Marche. C'eſt de cette ville que l'illuſtre famille de la Chaſtre tire ſon nom. Ce nom ne ſe dit jamais ſans l'article. Il eſt de *la Châtre*, c'eſt l'uſage conſtant en Bèrry. Du Cheſne y a manqué quelquefois dans ſes Antiquitez des Villes de France, & les autres ſemblent l'avoir ignoré. Voyez Chaumeau, hiſt de Bèrry, L. VI. C. 27. de la ville & Châtèllenie De *la Châtre*, & la Thaumaſſière, L. VII. c. 53.

CHAſTRE, ou CHAſTRES. ſ. m. Petite ville de France dans le Hurepoix. *Caſtrum*, ou *Caſtra.* Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Orge à ſept ou huit lieuës de Paris, du côté du midi.

CHAſTRER. v. act. Couper, retrancher les teſticules à quelque animal. *Caſtrare.* On *châtre* les bœufs, les moutons, les chapons, &c. pour les engraiſſer, ou pour les rendre plus dociles. Les Orientaux *châtrent* les hommes pour avoir des gardiens fidelles de leurs femmes. Leur jalouſie quelquefois ne ſe contente pas de cette barbare précaution: ils retranchent abſolument toutes les parties ſuſpectes, & tout ce qui diſtingue l'homme, & le ſexe. Abelard dit pour éxprimer un pareil accident qui lui étoit arrivé, Je ceſſai d'être homme, ſans ceſſer de vivre.

Ce mot vient du Latin *Caſtrare.* On a appellé un mouton *châtré*, *caſtor.* Du Cange.

Chaſtrer, ſe dit quelquefois des femmes. Athénée rapporte que le Roi Andramiris fut le prémier qui fit *châtrer* des femmes. Héſychius & Suidas diſent que Gyges fit la même chôſe. Galien dit qu'on ne les peut *châtrer* ſans les mettre en danger de la vie. Dalechamp dit ſur ce paſſage d'Athénée, que c'étoit ſimplement les boucler.

Chaſtrer, ſe dit auſſi figurément des chôſes dont on a retranché quelque partie. Ce Libraire m'a vendu un livre *châtré.* Ce Crocheteur a *châtré* ces cotrèts, ces fagots. On dit auſſi, *Châtrer* les ruches, en ôter les gauffres de miel. *Alveos caſtrare*, *favos ſuccidere*, *eximere. Châtrer* les arbres, en ôter les branches, ou en faire ſortir les humeurs nuiſibles. *Châtrer* un cep de vigne, en couper les rejettons qui pouſſent vèrs le piéd. *Amputare*, *demetere.*

Chaſtrer, en tèrmes de Jardinage, ne ſe dit que des melons & des concombres, & il ſignifie ce que tailler ou pincer ſignifient au regard des autres plantes. Ce tèrme eſt fort en uſage parmi ceux qui gouvèrnent des melons, ou comme parle La Quintinie, parmi les faiſeurs de melons ou de concombres. Voici bientôt le tems de *châtrer* nos melons. Voilà des concombres bien *châtrez*, c'eſt-à-dire, bien déchargez de leurs branches inutiles.

Chaſtrer, en tèrmes de Jardinier Fleuriſte, c'eſt couper des rejettons qui croiſſent vèrs le piéd. *Châtrer* un œillet, c'eſt couper les marcottes, lorſqu'elles montent à dard, dans le ſecond nœud le plus voiſin du pied de l'œillet. Morin.

Chaſtré, ée. part. & adj. *Caſtratus.*

Chaſtré. ſ. m. Eſt un homme qu'on a fait Eunuque. *Caſtratus*, *exſectus.* Les *châtrez* n'ont point de barbe. Les *châtrez* ont la voix claire, & féminine. On appelle une *mine de châtré*, un viſage deſagréable, pâle & tout efféminé.

CHAſTREUR. ſ. m. Celui qui châtre les hommes, les animaux, ou les fagots, *ſector*, *putator.*

CHASUBLE. ſ. f. Ornement d'Égliſe. C'eſt celui que le Prêtre met par deſſus ſon aube, quand il va dire la Meſſe. *Caſula*, *planeta.* Les *chaſubles* des Anciens étoient toutes rondes, & ſe retrouſſoient ſur l'épaule; au lieu que maintenant elles ſont fenduës par les côtez. Un Concile tenu en Gèrmanie par S. Boniface l'an 742, ordonne que les Prêtres & les Diâcres ne porteront point des manteaux ſemblables à ceux des laïques, mais des *chaſubles*; d'où quelques-uns concluënt que c'étoit donc encore au VIIIe ſiécle l'habit ordinaire des Eccléſiaſtiques. Les prémières *chaſubles* étoient rondes, & fèrmées de tout côté, excepté à l'endroit par où l'on paſſoit la tête pour les vétir; ainſi elles enfèrmoient les bras comme tout le reſte du corps, & pour agir des bras on relevoit la *chaſuble* des deux côtez ſur châque bras; ce que l'on faiſoit au tems du ſacrifice. C'eſt la forme qu'elles ont ſur tous les anciens monumens. Tous les Papes des XII. prémiérs ſiécles ſont vétus de ces ſortes de *chaſubles.* Honorius IV. eſt le prémier que l'on voye orné d'une chappe. Voyez les Bollandiſtes, à la fin du VIIe Tome des *Acta SS. Maii* p. 96. 97.

Les Orientaux, lorſqu'ils célébrent la Meſſe dans nos Égliſes, ſe ſèrvent plûtôt de chapes, que de *chaſubles.* Et en effet on diſoit autrefois la Meſſe avec des chapes; mais comme on les trouva embarraſſantes, on les coupa par le bas, & on les fendit par les côtez; ce qui eſt beaucoup plus commode. A l'égard des chapes, elles viennent originairement des manteaux, ou des robes qu'on portoit; car dans les commencemens les Prêtres ne ſe ſèrvoient ni de Chapes ni de *Chaſubles.* Walafride Strabon a eû raiſon de dire que *dans la primitive Egliſe on diſoit la Meſſe en habit ordinaire.* Il eſt ſurprenant que le Cardinal Bona ſe ſoit ſi fort emporté contre Nicolas Alémannius, qui a prétendu que les Apôtres n'ont point eû l'uſage des habits ſacrez, les prémiérs Chrétiens célébroient les myſtéres avec les mêmes habits qu'ils avoient accoutumé de porter. Il n'y avoit en ce tems-là aucune différence entre les vêtemens de cérémonie & ceux dont on ſe ſèrvoit d'ordinaire, ſi ce n'eſt qu'on gardoit les plus propres pour la célébration des myſtères. Conſultez la préface qui eſt à la tête des *Cérémonies & Coûtumes des Juifs* imprimées à Paris en 1681. Sindanus liv. 47. de ſa Panoplie ch. 56. parlant des *Chaſubles* dont on ſe ſèrt préſentement dans l'Égliſe, dit qu'elles diffèrent entièrement des anciennes, qui couvroient tout le corps, étant de véritables robes. Voyez Grimault dans ſa Liturgie ſacrée.

Ce mot a été fait de *capſa*, ou *capſula*, qui eſt dans le cérémonial. Mén. D'autres le dérivent de *capitulum*, ou *capitis fibulum*, & prétendent qu'on diſoit autrefois *chaſſuble*, & qu'on s'en affubloit la tête; Rabanus, Ugutio, Iſidôre, & Joannes de Janua, *quia inſtar parvæ caſa totum hominem tegebat.* On trouve *Caſubula* dans la baſſe Latinité. Voyez *Acta SS. Januar. T. II. p.* 650.

CHASUBLIER. ſ. m. Marchand qui vend des chaſubles, & qui fait les autres ornemens d'Égliſe. *Caſularum opifex.*

CHAT, Chatte. ſ. m. & f. Petit animal domeſtique qui miaule, & qui eſt ennemi des ſouris, des rats, des chiens, des aigles, des ſèrpens, & de l'hèrbe qu'on appelle la *ruë. Feles maſcula*, *mas*: *feles. Chat* privé, *chat* ſauvage, *chat* domeſtique, *chat* d'Eſpagne. Le *chat* a les pattes, les dents, les yeux & la langue ſemblables au lion. Ces animaux ont tant de conformité enſemble, que les Turcs ſont pèrſuadez qu'il y a quelque fondement à ce que dit l'Alcoran, que le *chat* naquit dans l'Arche de l'éternuëment du lion. Par les loix d'Arragon on puniſſoit les larrons, en les

les fouëttant avec un *chat* attaché au cou. Ambroiſe Paré ſoûtient que le *chat* eſt un animal venimeux qui infecte par ſon poil, par ſon haleine, & par ſa cèrvelle. Son poil eſt dangereux à avaler par deſſus tous les autres, comme on voit en l'éxemple de ce Romain, qui mourut pour en avoir avalé un dans du lait. Son haleine infecte d'un poiſon tabifique qui donne la phtiſie, dont Matthiole ràpporte pluſieurs éxemples : & ſi on mange de la cèrvelle de *chat*, elle cauſe une grande douleur de tête, & rend quelquefois inſenſé, ou cauſe de continuelles vèrtiginoſitez. On dit même que l'Amiral Tromp fut empoiſonné avec de la cèrvelle de *chat*. Il ajoûte que leur ſouffle & leur regard eſt notoirement contagieux, & il dit avoir vû des gens qui pour avoir toûjours couché avec un *chat*, ſont devenus phtiſiques & élancez, & enfin en ſont morts.

On eſtime fort en France les *chats* d'Eſpagne. Henry III. Roi de France avoit tant d'avèrſion pour les *chats*, qu'il changeoit de couleur & tomboit en ſyncope, lorſqu'il en voyoit. PRADE, *Hiſtoire de France*. Molinetti, Médecin Vénitien, prétend que les *chats* & les chiens ne ſuënt jamais, quelque fatigue qu'ils ayent; ce qu'il attribuë à la conformation de leur cuticule, qui n'a point de pôres. Le Taſſe fut réduit à une ſi grande pauvreté, qu'il fut contraint de prier ſa *chatte* par un joli ſonnet de lui prêter durant la nuit la lumière de ſes yeux, n'ayant pas de chandelle pour écrire ſes vers. Les Allains, les Vandales & les Suéves, portoient d'argent au *chat* de ſable, ſymbole de libèrté, dit Méthodius. FAVYN, *hiſt. de Nav. L. I. p.* 34.

Ce mot vient de *catus*, ou *cattus*, comme celui de *chatte* de *catta*, qui ſe trouvent dans les anciennes Glôſes. Il eſt dérivé du Grèc *κάττης*, ſignifiant la même chôſe. MÉN. Κάττος, *Catus*, un *chat*, vient du Celtique *cat*, ou *caz*, PEZRON. Les Italiens diſent *gatto*. Iſidôre veut qu'il vienne *ex eo quòd cattet, id eſt, videat*. D'autres l'appellent *cattus à capturâ*. Ugutio croit qu'on a dit *catus, quaſi cautus, unde Deus Catius, qui cautos, acutos efficiebat*, dit S. Auguſtin. On a appellé auſſi le *chat*, *murilegus*, *muſio*, *muſicula*, & *pilax*, parce qu'il prend des ſouris. DU CANGE.

En tèrme de Chaſſe, on appelle *chats-harèts*, les *chats* ſauvages qui ſont retirez dans les bois & garennes, & font un grand dégât de lapins. *Feles ſylveſtris*.

Il y a une eſpéce de *chats* dans les Indes Occidentales, qui ont une poche à leur côté où ils mettent leurs petits, qu'ils portent toûjours avec eux, ſans que cela les empêche de courir & de ſauter, & ſans qu'on s'appèrçoive qu'ils ayent autre chôſe que leur corps. Il y a des *chats* ſauvages dans les Indes qui volent par le moyen d'une membrane fort large, laquelle s'étend le long des côtez du pied de dèrrière au pied de devant. Elle eſt pliſſée & retrouſſée quand ils marchent, & ſe déplie quand ils volent. On en a apporté des peaux en Europe qui en ſont une bonne preuve. Mr Boile a écrit qu'en l'année 1684. à Londres un gros rat s'étoit accouplé avec une *chatte*, qui a fait des petits qui tiennent du *chat* & du rat, & qu'on en a mis un au parc des animaux que le Roi d'Anglètèrre fait nourrir.

Le *chat*, en tèrmes de Blâſon, ſe dit *effarouché*, lorſqu'il eſt rampant, *feles efferata*, mais lorſqu'il léve le train de dèrrière plus haut que la tête, on l'appelle *hériſſonné*. *Arrecta*.

On dit en tèrmes de Jardinage, Couper les branches d'un arbre en dos de *chat*; pour dire leur faire faire un coude, comme on fait en paliſſant, ou aux eſpaliers, lorſqu'on eſt contraint d'attacher ainſi une branche; car en tout autre cas c'eſt un défaut qu'il faut éviter. Cette branche aura meilleure grâce étant courbée en dos de *chat*, que d'y voir ce vuide. LIGER.

On appelle figurément une pèrſonne friande, *chat*, ou *chatte*.

On appelle du *ſirop de pied de chat*, celui qui eſt fait avec les feüilles & les fleurs d'une petite plante qui eſt nommée *pied de chat*, *gnaphalium montanum folio rotundiore*, ou *hiſpidula*.

CHAT, en tèrme d'Artillerie, eſt un morceau de fèr portant une, deux, ou trois griffes fort aiguës, diſpôſées en triangle, monté ſur une hampe de bois. Ce *chat* ſèrt à gratter & viſiter le dedans des piéces de canon, pour voir s'il ne s'y trouve point de chambre, c'eſt pourquoi les Fondeurs l'appellent auſſi *Diable*. *Uncus ferreus triſidus*.

CHAT, eſt un gros vaiſſeau du Nord, à cul rond, qui n'a pour l'ordinaire qu'un pont, qui porte des mâts de hune, ſans avoir de hune, ni de barres de hune. Ce bâtiment dans ſa conſtruction a quelque chôſe de la Flûte, & de la Pinaſſe.

CHAT. On ſe ſèrt auſſi de ce mot au plurier, pour ſignifier cèrtaines fleurs folles qui viennent à de cèrtains arbres, comme aux noyers, aux coudriers, aux ſaules &c. Ces ſortes de fleurs s'appellent des *chats*; on les appelle auſſi des *chattons*.

CHAT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme qui s'en va d'une maiſon ſans dire adieu, qu'il a emporté le *chat*. On dit de celui qui prend garde ſoigneuſement aux actions d'un autre, qu'il le guette comme le *chat* fait la ſouris. On dit auſſi qu'un *chat* échaudé craint l'eau froide; pour dire, que celui qui eſt échappé d'un péril, craint tout ce qui eſt de même nature. On dit auſſi de deux pèrſonnes ennemies, qu'elles s'aiment comme chiens & *chats*. On dit auſſi, Jetter le *chat* aux jambes à quelqu'un; pour dire, le rendre coupable d'une faute qu'un autre a faite. On dit, qu'une fille a laiſſé aller le *chat* au fromage; pour dire, qu'elle a ſuccombé à quelque tentation amoureuſe. On dit, qu'une pèrſonne s'eſt ſèrvie de la patte du *chat* pour tirer les marrons du feu; pour dire, qu'elle a mis quelqu'un au haſard, pour profiter de ſa ſimplicité, ou de ſa témérité. On dit de deux antagoniſtes qui ſçavent bien attaquer & ſe défendre, A bon *chat* bon rat. On dit encore d'un homme habile, & qui entend à demi mot, qu'il entend bien *chat*, ſans qu'on diſe minon. On dit d'un méchant payeur, & qui ne paye pas en argent comptant, qu'il a payé en *chats* & en rats. Ce provèrbe eſt ancien, & ſeroit ridicule au pied de la lettre à ceux qui n'en ſçauroient pas l'origine. Je crois qu'il vient du mot de *chas*, qui ſignifioit autrefois une *maiſon*; & on dit encore en Lyonnois & en Bèrry, qu'une maiſon conſiſte en trois *chas*; pour dire, en trois chambres ou en trois étages. Le mot de *ras* a ſignifié auſſi un *champ*, ou *héritage uni*, où il n'y a point de bâtiment : d'où vient qu'on dit encore *raſe* campagne, *rez* de chauſſée, *rez* pieds, *rez* tèrre. Ainſi on a dit qu'un homme payoit en *chats* & en *rats*, lors qu'au lieu d'argent comptant qui a un prix cèrtain, il payoit ſes créanciers en héritages bâtis & non bâtis, qu'il obligeoit de prendre au prix qu'il vouloit. On dit encore que la nuit tous *chats* ſont gris; pour dire, que toutes les femmes ont aſſez de beauté la nuit, & pour ſignifier que la nuit on ne diſtingue point la diffèrence qu'il y a entre les objets, qu'ils paroiſſent à peu près tous ſemblables. On dit encore que le mou eſt pour les *chats*, parcequ'on les nourrit avec du mou, qui eſt le poulmon de bœuf. On dit encore d'un homme qui a quelques égratigneures au viſage, qu'il s'eſt joüé avec les *chats*. Régnier a dit auſſi dans ſes Satires, Je devins auſſi fièr qu'un *chat* amadoüé. On dit auſſi, Dès que les *chats* ſeront chauſſez; pour dire, De bon matin. On dit d'un homme mal propre, qu'il eſt propre comme une écuelle à *chat*. On dit encore, Il ne faut pas réveiller le *chat* qui dort; pour dire, qu'il faut laiſſer en repos ceux qui nous peuvent faire du mal. On dit acheter *chat* en poche; pour dire, acheter quelque chôſe ſans la voir. On dit encore d'un homme qui parle franchement, & ſans rien déguiſer, qui nomme les chôſes par leur nom; qu'il appelle un *chat*, un *chat*.

J'appelle un chat *un* chat *& Rolet un fripon.* BOIL.

On appelle, ſelon Nicod, hèrbe aux *chats*, ce que les Latins appellent *nepeta*, ou *calamintha*.

CHATÉE. ſ. f. La portée d'une *chate*, tous les petits de la portée d'une *chate*.

CHATE-LEVANT, CHATE-PRENANT. Tèrme de Coutume. Ces mots ſignifient une clauſe qu'on mettoit autrefois dans les contracts au païs Meſſin. Par cette clauſe on donnoit pouvoir à ceux qui prenoient des fonds à gagière, ou à mort gage, d'en prendre, d'en pèrcevoir les fruits.

CHATEPELEUSE. ſ. f. Petit inſecte ou vèrmine qui ronge le blé. On l'appelle auſſi *Calendre*, ou Charençon. *Curculio*. C'eſt auſſi un tèrme bas & populaire, qui ſignifie une chenille qui eſt couvèrte de poil comme un chat.

CHATÈR. ſ. m. Tèrme de Relations. *Curſor*. Les *Chatèrs* ſont en Pèrſe des valèts de pied qui courent dans les ruës devant leur maître pour faire faire place, parceque les hommes vont à cheval & très-vîte. En Pèrſe les *Chatèrs* font un corps comme les artiſans, il faut être paſſé maître à la courſe pour être *Chater*. TAVERNIER.

CHAT-HUANT. ſ. m. le *t* ne ſe prononce pas, & l'*h* eſt aſpirée. Il faut donc prononcer *chahuant*. C'eſt un oiſeau nocturne & de mauvais augure. C'eſt la même chôſe que le *hibou* & le *duc*. *Bubo*, *noctua*. Il eſt de la figure d'une choüette, & de la grandeur d'une petite aigle, tanné & roux, & tacheté de noir, ayant la tête & les griffes de chat. Il y en a de diffèrente eſpéce, plumage & groſſeur. Les *chathuants* & les choüettes ont été adorez au Perou, à cauſe de la beauté & ſubtilité de leurs yeux, qui voyent dans les ténèbres.

Il y a dans les Iſles de l'Amérique une eſpéce de *chathuant* que l'on nomme Canoe, parce qu'il jette un cri lugubre, comme qui crieroit *au canot*. Il n'eſt pas plus gros qu'une tourterelle, mais tout ſemblable par ſon plumage aux hiboux de France. Il a deux ou trois petites plumes aux deux côtez de la tête qui ſemblent être deux oreilles.

Il y a un *chathuant* cornu, nommé autrement hibou cornu, ou moyen Duc. Il y en a même de deux eſpéces. Voyez HIBOU CORNU.

On donne ordinairement à Minèrve le *chathuant* & le ſerpent, tous deux ſymboles de la ſageſſe : l'un parcequ'il voit clair au milieu des ténèbres, l'autre &c. P. Jobert. Il eſt mis quelquefois ſur ſon caſque, & quelquefois à ſes piéds. Dans une médaille de Néron, on le voit ſur un autel : il marque que ce Prince avoit célébré les jeux de Minèrve appellez *Quinquatria*. Id. Il eſt auſſi le ſymbole d'Athènes, ſur les monnoyes de laquelle on le trouve toûjours ou prêſque toûjours. Voyez Nonius *Græcia Univerſ. Tab. XIII.*

Ce mot vient de *catus ululans*, parceque cet oiſeau a une tête de chat, & prend les ſouris comme un chat, & crie fort haut la nuit : ce qu'on appelloit autrefois *huer*. Ménage. Du Cange le dérive de *cavanna*, ou *cavannus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au même ſens.

CHATHUANÉ, ée. adj. Tèrme de Fauconnerie. Qui a le pennage de chathuant. *Pennis noctuæ ſimilis.*

CHAT-PARD, eſt un animal féroce qu'on croit être engendré de deux eſpèces. On en a diſéqué un à l'Académie Royale des Sciences. Sa hauteur étoit d'un piéd & demi, & ſa longueur depuis le bout du muſeau juſqu'au commencement de la queuë de deux piéds & demi. Il étoit du reſte ſemblable au chat, excepté qu'il avoit le cou & les barbes un peu plus courts, & qu'il étoit bien plus grand que les chats, mais auſſi bien plus petit que le léopard. Son poil étoit roux, & le ventre iſabelle. La gorge & le deſſous de la mâchoire étoient blancs, & par tout il y avoit des taches noires, qui étoient longues ſur le dós, & rondes ſur le ventre & les pattes.

CHAT-VOLANT. *Felis volans.* Il y a dans le cabinet de la Societé Royale de Londres un animal que Grew appelle *Sciurus volans*, Écureüil volant, qui eſt à ce qu'il croit le même que celui que Scaliger appelle *felis volans*, *chat volant*.

Chat. Poire-chat. Voyez Poire.

Chat-bruſlé. ſ. m. Eſpéce de poire qui vient en Octobre & en Novembre. La Quint. Il la met au rang des poires médiocres.

CHATEAU, CHATEL, CHATELET. Voyez CHASTEAU, CHASTEL, CHASTELET.

ChATHIB, ou ChATHEB. ſubſt. m. Tèrme de Relation. Mot Turc qui ſignifie Prédicateur, harangueur ; qui parle en public. *Concionator ; Eccleſiaſtes.* C'eſt auſſi parmi les Mahométans celui qui tient dans les Moſquées la place que les Curez tiennent dans les parroiſſes parmi les Chrétiens ; parce qu'outre qu'il fait la prière à leur tête, il leur fait encore des ſermons, & des prônes, en les avertiſſant de leurs devoirs, & ſouvent en leur annonçant les ordres du Prince. Les Chèfs des Moſquées Royales, ou principales de châque ville, portent ordinairement ce nom, à la diſtinction des Chèfs des autres Moſquées, qui s'appellent ſimplement Imans. D'Herbel.

Ce nom vient de כתב, *Chathab*, qui en Hébreu, Chaldéen, Syriaque, Arabe, ſignifie *écrire*. Ainſi Chatib proprement en Arabe ſignifie un *Ecrivain*, un Sçavant, un Docteur de la Loi. Il faut prononcer *Catib*, ou *Cateb*.

CHAtTIER, CHAtTOnNER. v. n. Faire de petits chats. *Catulos edere, parere. Chatonner*, n'eſt pas ſi uſité.

CHAtTIÈRE. ſ. f. Ouvèrture ou trou qu'on laiſſe à une porte, ou à une cloiſon, pour donner entrée aux chats dans des chambres & des greniers, afin qu'ils y aillent faire la guèrre aux ſouris. *Foramen per quod ſubire felis poſſit.*

CHAtTON, ou CHATON. ſ. m. Petit chat. *Felis catulus.*

Chatton, ſignifie auſſi l'endroit où on enchâſſe une pièrre précieuſe dans un anneau, un poinçon, un cachet, &c. *Pala, Funda.* Ménage prétend que ce mot vient de *caſtrum*, & qu'on a dit autrefois *caſton*.

Chatton, ſe dit auſſi, en tèrmes de Botanique, de cèrtaines fleurs qui ne laiſſent aucune graine après elles. *Paniculæ, nucamenta.* Telles ſont les fleurs de noyer, de ſaule. Celles de Coudrier s'appellent en Latin *iuli*. Ces fleurs s'appellent auſſi chats.

On appelle auſſi *chaton*, le vèrd qui couvre la coquille de la noiſette, lorſqu'elle eſt encore ſur le noiſetier. On le dit auſſi de la partie qui enfèrme la graine de la tulippe. Liger.

CHATOUILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on chatouïlle. C'eſt auſſi le ſentiment qui naît de cette action. *Titillatio.* Il y a bien des gens qui craignent le *chatoüillement*.

Chatoüillement, ſe dit auſſi au figuré, du plaiſir que l'on a de s'entendre loüer. Quel agréable *chatoüillement* cauſe l'approbation du monde, dans les eſprits vains, lorſqu'ils s'entendent nommer parmi les Docteurs célébres ! Bens.

CHATOUILLER. v. act. Toucher légèrement quelque pèrſonne en quelque partie délicate, enſorte que cela lui cauſe du plaiſir ou de l'émotion, & la provoque ordinairement à rire. *Titillare.* On *chatoüille* les pèrſonnes aux hanches, à la plante des piéds. Malhèrbe a dit *chatoüiller* ſon âme, pour dire, ſe flatter de quelque eſpérance, s'entretenir agréablement dans quelque douce penſée.

> *Mais, ô rigueur du ſort, tandis que je m'arrête*
> *A* chatoüiller *mon ame en ce contentement,*
> *Je ne m'apperçois pas que le deſtin m'apprête*
> *Un autre partement.*

Ce mot vient de *catullare*, qu'on a dit pour *catullire*. Les Picards diſent encore *catoüiller*. Ménage.

Chatoüiller, ſe dit auſſi du ſentiment qui donne du plaiſir au corps. La Muſique *chatoüille* l'oreille. Les bonnes odeurs *chatoüillent* le nez. Les bonnes ſaveurs *chatoüillent* le goût.

> *Un Auteur vèrtueux, dans ſes vèrs innocens,*
> *Ne corrompt point le cœur, en* chatoüillant *les ſens.* Boil.

On le dit figurément en chôſes ſpirituelles. Les applaudiſſemens *chatoüillent* l'eſprit. Ce diſcours *chatoüille* bien ſa vanité. La loüange *chatoüille*, & gagne les eſprits. La Font. *Pertentare.*

On dit en tèrmes de Manége, *Chatoüiller* de l'éperon. *Stimulos leviter admovere, ſtimulo perſtringere.*

On dit provèrbialement, qu'un homme ſe *chatoüille* pour ſe faire rire, quand il rit ſans ſujet apparent, ou par quelque imagination agréable qui lui paſſe dans l'eſprit.

Chatoüiller le reméde. C'eſt un tèrme de Monnoye, qui ſe dit quand le Maître approche extrêmement du remède tout entier, ſans néanmoins l'excéder.

Chatoüillé, ée. part. & adj. *Titillatus, pertentatus.*

CHATOUILLEUX, euse, adj. Qui eſt délicat, ſenſible au chatoüillement. *Titillationis impatiens.* Les jeunes gens ſont plus *chatoüilleux* que les vieillards. On appelle un cheval *chatoüilleux*, lorſqu'il eſt trop ſenſible à l'éperon, qu'il le fuit, & qu'il n'y obéït pas d'abord.

On dit figurément, qu'une affaire eſt *chatoüilleuſe*, quand elle eſt délicate, douteuſe, problématique. *Res difficilis, lubrica, periculoſa, dubia, anceps, ambigua.*

On le dit auſſi de celles qui ſont dangereuſes, difficiles à manier. Les affaires d'État ſont bien *chatoüilleuſes*. Le maniement des deniers publics eſt un emploi fort *chatoüilleux*.

On dit auſſi, qu'un homme eſt fort *chatoüilleux* ſur le point d'honneur, ſur la conſcience ; pour dire, qu'il y eſt fort ſenſible, fort délicat, fort aiſé à bleſſer, & à offenſer. *Quem honoris aut religionis ratio vel leviſſima commovet.*

CHAtTE, en tèrmes de Marine, eſt une barque d'environ 60 tonneaux ; ronde de hanches & d'épaules, qui eſt raſe & ſans aucun acaſtillage, qui n'a que deux mâts, dont les voiles portent des bonnettes maillées. On ſe ſèrt de *chattes* pour tranſporter le canon & les proviſions d'un vaiſſeau.

Chatte, eſt auſſi le nom qu'on donne à une eſpèce de concombre qui ſe trouve en différens endroits de l'Égypte, & qui eſt très-agréable au goût & facile à digérer. Il eſt différent des nôtres en grandeur & en couleur. Il eſt plus long & plus vèrd, & ſon écorce eſt plus unie & plus ronde. Il eſt bon contre les fiévres chaudes.

CHAtTEMItTE. ſ. f. Prononcez *chatemite*. Qui fait l'humble, le dévot, l'hypocrite, pour tromper les autres. *Pietatis, probitatis ſimulator.* Il eſt bas.

> *J'ay deſſein de me faire hèrmite,*
> *Non de cette ſecte hypocrite,*
> *Qui trouve toujours cent raiſons*
> *Pour rendre ou recevoir viſite ;*
> *De ces gens à face bénite,*
> *Qu'on voit en cèrtaines ſaiſons*
> *Couvèrts d'un froc hétéroclite,*
> *Et bridez comme des oiſons*
> *Aller faire la* Chatemitte
> *Et ſe coulant par les maiſons*
> *Queſter, dit-on, pour la marmitte.*

Nouv. choix de vèrs.

ChATZINTZARIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de Secte *Chatzintzarius, a.* Prononcez *Catzintzarien.* Codin des Origines de Conſtantinople nombre 25 & 26. parle de deux ſortes de gens qui dans un tremblement de tèrre qui arriva ſous Theodôſe le Jeune la 5e année de ſon Empire, ſe mocquoient du triſagion ; les Amalécites, ou Amalicites, & les *Chatzintzariens.* Cependant Dieu ayant approuvé par un miracle les prières & les proceſſions publiques que l'Empereur & le Patriarche Proclus firent faire & inſtituèrent, & le tremblement de tèrre ayant ceſſé, l'Empereur, dit Codin, chaſſa de Conſtantinople tous les hérétiques. Ce qui fait juger que ces *Chatzintzariens* & ces Amalécites étoient des hérétiques.

CHAVARIGTE. ſ. m. Nom de Secte Muſulmane. La Secte des *Chavarigtes* eſt oppôſée à celle des Schiites. Ils ſoutiennent que

Dieu

Dieu n'a jamais envoyé de Prophéte qui fût infaillible, & qui eût le pouvoir d'établir une nouvelle loi parmi les hommes; que ſi jamais il eſt néceſſaire qu'il en envoye, ils ne ſeront point d'une même race; que tout homme juſte eſt capable de l'être. Les *Chavarigtes* ſont regardez par les Mahométans comme des hérétiques. Auſſi en portent-ils le nom; car חאריגי חארג *hharagi*, ou *Charagi*, ſignifie en Arabe un Apoſtat, un hérétique. Il a au plurier חוארג, *Chavarg*, d'où Ricaut a fait *Chavarigte*. Voyez cet Auteur dans ſon Livre de l'*Empire Ottoman*.

CHAUD, CHAUDE. adj. & ſubſt. Corps qui contient en ſoi quelques parties ignées, quelques atomes de feu. *Calor* pour le ſubſtantif; pour l'adjectif *calidus*. Le *chaud* exceſſif qu'il fait au milieu de l'Afrique la rend déſerte. Le feu eſt *chaud* au ſuprême degré. Le *chaud* du jour eſt vèrs le midi.

Ce mot vient du Latin *caldum*: on diſoit autrefois *cald*. Voyez Menage.

CHAUD, grande chaleur. *Æſtus*. On a veu en 1653. en Pologne & en Lithuanie des hommes mourir de *chaud*, quoique ce ſoit un païs froid; & on tient que le froid y eſt moins dangereux.

CHAUD, ſe dit auſſi de ce qui a la vèrtu d'exciter de la chaleur, ou de la conſèrver. *Calidus*. Le poivre eſt *chaud*. La chaux eſt *chaude*. L'eſprit de vin eſt *chaud*. Ce manteau eſt *chaud*. Cette chambre eſt *chaude*, bien fèrmée.

On appelle *fiévre chaude*, celle qui cauſe le délire & le tranſport au cèrveau. *Febris ardens*.

CHAUD, ſe dit encore des femelles qui ſont en rut. Une chienne *chaude*. *Maris appetens*.

CHAUDES LARMES, ſont celles qui coulent avec impétuoſité, quand on a le cœur ſèrré de quelque douleur violente, à la différence de celles qui viennent goutte à goutte, par quelque mouvement des muſcles, ou bleſſure de l'œil, ou qui viennent de joye, & de tendreſſe. *Fervidæ lacrymæ, magna vis lacrymarum*.

CHAUD, ſe dit auſſi en Morale, des prompts & violens mouvemens que cauſent les paſſions dans l'eſprit, ou le cœur des hommes. *Fervidus, ardens, promptus*. Ainſi on appelle un *chaud* ami, un homme prompt à rendre ſervice. Il eſt bien heureux d'avoir un ſi *chaud* protecteur que vous. MOL.

Je crois qu'un ami chaud, *& de ma qualité,*
N'eſt pas aſſurément pour être rejetté. ID.

On dit qu'un homme a le ſang *chaud*; pour dire, qu'il eſt colère & emporté, *Calidus, fervens, fervidus*; que les Picards ont la tête *chaude*; qu'un homme eſt *chaud* de reins; pour dire, qu'il eſt adonné au vice.

On dit en ce ſens, une *chaude* alarme; pour dire, une émotion cauſée ſubitement par la nouvelle de quelque danger prochain. Une *chaude* attaque; pour dire, une attaque violente, impétueuſe. Il faiſoit *chaud* en cette occaſion; pour dire, il y faiſoit dangereux, on s'y battoit avec chaleur. Nous nous ſommes vûs dans un endroit où il faiſoit *chaud*. MOL. On dit auſſi d'une bourde, Il me l'a donnée toute *chaude*; pour dire, il venoit de l'inventer, de la fabriquer.

On dit auſſi parmi les joüeurs, qu'un homme a la main *chaude*; pour dire qu'il eſt heureux, qu'il a fait pluſieurs mains, qu'il a gagné pluſieurs coups de ſuite.

FER CHAUD, ſe dit auſſi d'un ſèrment qu'on faiſoit autrefois en Juſtice par l'attouchement du fèr ardent. *Ferrum calens*. Voyez PREUVE.

CHAUD, eſt auſſi une maniére d'advèrbe. Boire *chaud*; c'eſt-à-dire, boire une liqueur qui eſt chaude. *Aquam potare calidam*.

A LA CHAUDE. adv. D'une maniére prompte, chaude & violente. *Præproperè, nimium feſtinantèr*. Il lui a dit des injures *à la chaude*, dans les prémiers mouvemens de la colère. Il fut tué bien des gens *à la chaude*, lorſqu'on força cette ville.

On dit provèrbialement, Tomber de fiévre en *chaud* mal; pour dire, d'un petit malheur entrer en un plus grand. On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop froid, ni de trop *chaud*; pour dire, qu'il n'eſt point dégoûté, que tout lui eſt bon, qu'il prend par tout. On dit, qu'un homme ſouffle le froid & le *chaud*; pour dire, qu'il n'eſt d'aucun parti aſſuré, qu'il ſoutient le pour & le contre, qu'il dit du bien & du mal des mêmes gens. On dit auſſi, qu'il faut battre le fèr tandis qu'il eſt *chaud*; pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer échapper l'occaſion. Et on dit ironiquement à ceux qu'on veut taxer de froideur, Vous êtes un *chaud* lambin, un *chaud* lancier. On dit auſſi pour éxaggérer la chaleur d'une chambre, qu'il y fait *chaud* comme dans un four.

CHAUDE. ſ. f. Feu violent que donnent les ouvriers qui travaillent aux forges & aux vèrreries. Chez les Vèrriers on le dit de la cuiſſon de la matière propre à faire le vèrre. On a fait tant de cents de vèrre d'une telle *chaude*, d'une telle quantité de matière cuitte. Dans les forges on appelle *chaude ſuante*, le feu qu'on donne au fèr, quand il eſt ſi violent, qu'il commence à tomber par gouttes & à ſe fondre. Dans les monnoyes on dit, Battre la *chaude*, lorſqu'on bat des lingots d'or ſur l'enclume à coups de marteau, après qu'ils ont été tirez du moule, avant que de les donner aux ouvriérs. Ces tèrmes s'éxpriment en Latin par les adjectifs *calidus, calens, fervens*, que l'on joint aux differens ſubſtantifs auxquels le mot de *chaude* convient.

CHAUDEAU. ſ. m. Boüillon qu'on porte aux mariez le lendemain de leurs noces. *Calens juſculum*. Il eſt vieux. Il s'entend ſouvent de laict boüilli avec du ſucre, des jaunes d'œufs & de la canelle, qu'on donne aux femmes nouvellement acouchées.

CHAUDE-CHASSE. ſ. f. Pourſuite d'un priſonnier. Ce mot eſt compoſé de deux autres, *chaſſe*, qui veut dire *pourſuite*, & *chaude*, qui marque que la pourſuite eſt vive.

CHAUDE-COLE. ſ. f. On trouve ce mot dans quelques anciennes Loix & Ordonnances, il ſignifie *chaude colère*, & il eſt formé de ces deux mots par abbréviation. On trouve dans les Auteurs Latins des ſiécles du bas Empire, & dans ceux qui ont écrit encore depuis, *calida colera*, pour dire *chaude-cole*.

CHAUDEMENT. adv. D'une manière chaude, prompte, violente. *Ardenter, ferventer*. Quand on eſt enrumé, il ſe faut tenir *chaudement*. Les procès criminèls ſe doivent pourſuivre *chaudement*. Cet homme prend les chôſes bien *chaudement*. Vous y êtes allé un peu trop *chaudement* de la battre de la ſorte.

CHAUDE-PISSE. ſ. f. Eſpèce de maladie qu'on appelle autrement gonorrhée. Le mot de *chaude-piſſe* a quelque chôſe d'obſcéne. Voyez GONORRHÉE.

CHAUDeRON. ſ. m. Quelques-uns l'écrivent ſans *e*, après le *d*, auſſi bien que les mots qui en ſont dérivez.

C'eſt un utencile de cuiſine fait de cuivre, ou de fèr de fonte, qui a une anſe mobile par laquelle on l'accroche à la cremaliére. Il ſèrt à faire cuire, ou à faire chauffer quelque chôſe ſur le feu. *Lebes*. Les Orfévres appellent auſſi le *chauderon* d'une caſſolette, la partie où on met les odeurs, & ſous laquelle on met le feu. On dit auſſi pour blâmer le ſon d'une cloche, que ce n'eſt qu'un *chauderon*.

Ce mot vient du Latin *caldarium*, de *caldus*, pour *calidus*.

CHAUDERON DE POMPE, eſt une piéce de plomb, ou de cuivre, faite en façon de *chauderon*, & pèrcée en divèrs endroits, laquelle embraſſe le bas de la pompe, pour empêcher qu'aucune ordure n'entre dans la pompe. *Operculum*.

CHAUDeROnNIER, IERE. ſubſt. Artiſan qui fait, ou qui vend des chauderons, des réchauts, & autres utenciles de cuiſine. *Lebetum faber*. Un ſiflet de *Chauderonnier* eſt un ſiflet compôſé de pluſieurs petits tuyaux de fèr blanc, qui leur ſèrt à ſe faire connoître en criant par les ruës. On reproche aux *Chauderonniers*, qu'ils ſont ſujets à mettre la piéce auprès du trou: ce qui ſe dit figurément de ceux qui raccommodent mal quelque beſogne que ce ſoit.

CHAUDeROnNERIE. ſ. f. Marchandiſe de chauderons, & autres utenciles de cuivre. *Lebetum officina*. A la foire S. Gèrmain il y a une ruë de la *Chauderonnerie*.

CHAUDIER. v. neut. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des levrettes ou lices qui entrent en chaleur. *Æſtu venereo percitus*. On fait *chaudier* les lices en leur donnant des aumelettes avec du poivre & de la muſcade, & par autres artifices. Les mâtines *chaudient* en Janvier.

CHAUDIÈRE. ſ. f. Grand vaiſſeau de cuivre ou de fèr ſous lequel on met du feu pour faire cuire, boüillir, ou affiner quelque chôſe. *Cortina, ahenum, caldarium*. *Chaudière* de Braſſeur de biére, de Chapelier, de Teinturier, d'affineur de ſucre, &c. Les Payens ont fait ſouffrir le martyre dans des *chaudieres* d'huile boüillante. *Chaudière* de Saulnerie faite de platines de fèr batu. GOLLUT, *Mém. des Bourg. L. II. c. 27.*

Il eſt aux enfers des chaudières *boüillantes,*
Où l'on plonge à jamais les femmes malvivantes. MOL.

Ce mot vient de *Caldarium*, qui ſe trouve dans de bons Auteurs, & de *caldaria*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier ce que nous appellons *chaudière*.

La *chaudière*, en tèrmes de Blâſon, eſt une marque de grande nobleſſe, ſur tout en Eſpagne & en Portugal, parce qu'elle n'étoit portée ſur les Écus que par des Grands Seigneurs, qu'ils appelloient *ricoſ hombres*, ou *de caldera y dependon*: ce qui répondoit à nos Seigneurs Bannerèts de France, parce qu'ils pouvoient non ſeulement lever des ſoldats, mais de plus ils étoient obligez de les nourrir.

CHAUDIERE, en tèrmes de Marine, ſignifie, Cuiſine, bonne chère. *Epulum*. Les Mariniers qui ont pris à ligne ou au harpon de gros poiſſons, en font *chaudiere*, c'eſt-à-dire, en font un feſtin entre eux.

Il y a en Canada un grand lac qui a de diamètre environ douze lieües, que l'on appelle le lac de la *Chaudiere*, à cauſe de ſa forme

me ronde, & par alluſion aux *chaudières* des ſauvages. Il eſt vèrs l'occident, & ſe nomme auſſi le lac des eaux ſalées, ou de mèr.

CHAVERI. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt aux Indes une eſpéce de halle quarrée, & ouvèrte ſeulement d'un côté. C'eſt un lieu public où il eſt pèrmis à tout le monde d'entrer. *Forum, porticus, atrium.* On me conduiſit au milieu des clameurs de la ville dans un *Chaveri* public. Let. Édif. et cur. T. XI. Au ſortir du *Chaveri* on me fit travèrſer une grande rüe, au bout de laquelle eſt la fortereſſe, où par la grâce de Dieu j'entrai avec un viſage tranquille & ſerein. Ib. En arrivant au *Chaveri* je trouvai mes Catéchiſtes étendus par tèrre: ils avoient les piéds violemment preſſez entre de groſſes piéces de bois attachées avec des cordes, & ils ne pouvoient remuer les mains, quoiqu'on les eût un peu deſſerrées.

CHAUFFAGE. ſ. m. On ne prononce qu'une *f* dans ce mot, & dans les ſuivans, qui ont une même origine. Proviſion de bois à brûler qu'on fait dans une maiſon pour ſe chauffer. *Lignatio.* Il faut tant de cordes de bois par an pour le *chauffage* de cette maiſon.

Chauffage, eſt auſſi un droit qu'ont pluſieurs Seigneurs, Communautez & Officiérs, de couper du bois pour leur proviſion dans les forêts du Roi. *Jus lignationis in aliqua ſilva habere.* Les Maîtres des Eaux & Forêts ont parmi leurs droits celui de *chauffage*, ils prennent ſouvent leur *chauffage* en argent.

Chauffage, ſe dit en particuliér du menu bois que l'on employe à chauffer le fond du vaiſſeau pendant qu'on lui donne la carenne. *Calfactio.*

CHAUFFE. ſ. f. Tèrme de Fonderie. Lieu où ſe jette & ſe brûle le bois que l'on employe à la fonte des piéces. *Focus, fornax.* La *chauffe* eſt ſituée à côté, & à trois piéds plus bas que le fourneau où eſt le métal, & la flâme ſortant de la *chauffe* ſe répand par ondes tout du long de la voute du fourneau, & par ſon exceſſive ardeur fond le métal.

CHAUFFER. v. act. Rendre chaud quelque chôſe, en y appliquant l'action du feu. *Calfacere; calefacere.* Quand on a *chauffé* un poële, on ſe paſſe aiſément de feu. On *chauffe* le four avant que d'y mettre du pain.

On le dit auſſi de ce qui devient chaud par l'action du ſoleil. Un gueux qui ſe met au ſoleil, ſe *chauffe* aux dépens de Dieu. Cela eſt tout-à-fait bas, & populaire.

On dit auſſi dans les grandes ardeurs de l'été, quand on voit un tems qui menace de quelque orage, que c'eſt un bain qui *chauffe*.

Chauffer un vaiſſeau, c'eſt *chauffer* le fond d'un vaiſſeau quand il eſt hors de l'eau, pour le nettoyer, & en découvrir les défectuoſitez. On dit auſſi *chauffer un bordage*; pour dire, le *chauffer* avec quelque menu bois, afin qu'il prenne la forme qu'on lui veut donner. On dit auſſi *chauffer les ſoutes*; pour dire, les ſécher; afin que le pain s'y conſèrve mieux.

Chauffer les piéds à quelqu'un, ſignifie lui donner la queſtion par le moyen du feu. *Aliquem tormento ignis cogere verum confiteri.* On met le patient ſur une roulette, & on approche ſes piéds nuds bien près du feu.

On dit provèrbialement, Ce n'eſt pas pour vous que le four *chauffe*, à ceux qui prétendent avoir part en quelque affaire, à quelque fête, & qu'on en veut exclurre. On dit auſſi à un méchant homme, Tu ſèras bien *chauffé* en l'autre monde, pour le menacer qu'il ſera damné. On dit auſſi, Il vèrra de quel bois je me *chauffe*; pour dire, quel homme je ſuis. On dit encore, Allez lui dire cela, & vous allez *chauffer* au coin de ſon feu, pour défier quelqu'un d'aller dire en face à quelque autre une chôſe qui le doit choquer.

Chauffé, ée. part. & adj. *Calfactus, calefactus.*

Chauffe-chemiſe. ſ. m. Cèrtaine machine propre à faire chauffer une chemiſe, ou quelqu'autre linge. *Machina linteorum excalfactoria.*

Chauffe-cire. ſ. m. Officier du corps de la Chancelerie, qui amollit, & prépare la cire pour la rendre propre à ſceller, & qui appôſe le ſceau aux lettres. *Cerarii præfectus.* Il y a 4. *Chauffe-cires* en la Grande Chancelerie établis anciennement, & qui ſont héréditaires. Ils ſèrvent par quartier. Ils ſont appellez *Chauffe-cires* Scelleurs héréditaires de la Chancelerie de France. Il y a auſſi des *Chauffecires* des Chanceleries près les Cours de Parlement & autres. Il y a dans la Chancelerie de France un Valet *Chauffecire*; & dès l'an 1285. dans l'État de la Maiſon du Roi Philippe le Bel il eſt parlé du *Chauffecire* de la Chancelerie & du Valet *Chauffecire*. Voyez dans l'hiſtoire de la Chancelerie par Teſſereau tous les Réglemens, privileges &c. de ces Officiérs.

Dans le premier Tôme de l'hiſt. Chronol. de la Chancelerie, on écrit toujours au plurier *Chauffecires*, ajoutant l'*s* à la fin; & dans le IIe Tome dans les Tables toujours *Chauffescire* avec l'*s* du pluriel après *chauffe*, & dans le corps de l'ouvrage quelquefois *Chauffe-cires* comme dans le I. Tome, quelquefois *Chauffes-cire* comme dans les Tables, & quelquefois même *Chauffes-cires* avec deux *s*, l'une au milieu & l'autre à la fin.

Chauffe-lit. ſ. m. Ce qui ſert à chauffer un lit, ſoit une baſſinoire, un moine, ou autre utencile de cette nature. *Vas excalfactorium.*

Chauffe-pance. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier une cheminée baſſe. *Caminus depreſſior.*

Chauffe-piéd. Voyez Chaufferette. C'eſt la même chôſe.

CHAUFFRETTE. ſ. f. Petit coffret qu'on met ſous les piéds pour les tenir chauds. Il eſt garni de lames de fèr, entre leſquelles on met le feu. Le deſſus eſt pèrcé de pluſieurs petits trous pour lui donner de l'air, en laiſſant ſortir la chaleur. *Foculus calefaciendis pedibus comparatus.*

Chauffrette, eſt auſſi un petit réchaud qu'on met ſur la table pour empêcher les viandes de ſe refroidir, ou pour les tenir chaudes pendant le repas. On ne prononce qu'une *f* dans le mot *chauffrette*, quelques-uns écrivent *chauferette*, il y en a qui diſent *chaufette*; mais mal. *Pyranon, pyroforum.*

CHAUFFEUR. ſ. m. Celui qui tire la branloire, & fait aller les ſoufflèts d'une forge pour faire rougir le métal. *Incenſor.*

CHAUFFOIR. ſ. m. Linge qu'on chauffe pour tenir chaudement quelques parties du corps. *Linteum excalfactorium.* Cette femme a préparé deux douzaines de *chauffoirs* pour ſes couches.

Chauffoir, eſt auſſi une chambre commune où on ſe va chauffer dans les Couvents & dans les Hôpitaux. *Focus.*

CHAUFFOUR. ſ. m. Grand fourneau dans lequel on cuit la chaux. *Fornax calcaria, calcaria.* C'eſt auſſi le lieu où l'on ſèrre le bois, & la pièrre à chaux, & la chaux quand elle eſt faite.

CHAUFFOURNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait la chaux, qui la fait cuire dans le fourneau. *Calcarius, coctor calcarius.* C'eſt auſſi le Marchand qui vend la chaux. Philibert de Lorme déclame fort contre les *Chauffourniers* d'Italie, auxquèls il voyoit faire de la chaux des plus beaux chapitaux, & corniches de l'antiquité. On l'a appellé en Latin *caliſurnium*.

CHAVIRER, ou TREVIRER. v. act. Tèrme de Marine. *Chavirer* une manœuvre, c'eſt mettre deſſus ce qui étoit deſſous. *Invertere.*

CHAUME. ſ. m. Partie du tuyau du blé qui reſte attaché à la tèrre quand on l'a ſcié. *Culmus.* On brûle les *chaumes* en beaucoup d'endroits pour engraiſſer la tèrre. Des tèrres en *chaume*. Liger dans ſon Dictionnaire d'Agriculture donne deux ſens à cette phraſe; car, dit-il, ſelon beaucoup de gens, ce ſont des tèrres qui depuis long-tems n'ont point été cultivées, & ſuivant le ſentiment de quelques autres, des tèrres où le tuyau de blé reſte attaché à la tèrre quand on l'a ſcié, car c'eſt ce tuyau qu'on appelle *chaume*.

Chaume, ſe prend auſſi fort ſouvent pour le tuyau tout entier du blé, pour la paille dont on couvre les maiſons des païſans. *Stipula.* On couvre les maiſons de *chaume*.

Le pauvre en ſa cabane, où le chaume *le couvre,*
Eſt ſujet à ſes loix. Malhèrbe.

Ce mot vient de *culmus*, Nicod, ou plutôt de *calamus*.

CHAUME, eſt auſſi le nom de pluſieurs petits lieux, comme bourgs, hameaux, villages. *Calmaria.* Le plus conſidérable eſt la ville de *Chaume* dans la Brie, Diocèſe de Sens. *Calami.* Il y a une Abbaye de Benédictins nommée S. Pièrre de *Chaume*, *S. Petrus de Calamis.*

CHAUMER. v. act. Couper ou arracher le chaume, & le mettre en botte pour ſervir à couvrir des maiſons, des murailles de bauge. *Stipulas colligere, ſecare.*

CHAUMIÈRE. ſ. f. On diſoit autrefois *Chaumine*. Petite maiſon couvèrte de chaume, telles que ſont celles des pauvres païſans. *Caſa, tugurium.*

On le dit figurément, & par exaggération, quand on veut parler modèſtement de quelque maiſon de campagne qui n'eſt pas fort ſupèrbe. J'ai en cette Province une petite *chaumière* à vôtre ſèrvice.

CHAUMINE. ſ. f. Petite chaumière.

Un pauvre Bucheron tout couvert de ramée,
Qui tâchoit de gagner ſa chaumine *enfumée.* La Font.

CHAUMOND. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Anemundus, Ennemondus, Chanemundus*; Annemond, que nous appellons communément S. *Chaumond*, étoit fils de Sigon, ou Sigues, Gouvèrneur de Lyon du tems de Dagobèrt I. & de Clovis II. Il fut nommé encore Dalfin, ou Daufin, *Dalfinus*, & *Dalvinus*, du nom que portoit déja un de ſes frères, qui eut le Gouvèrnement de Lyon après la mort de leur père. Baillet. Il fut élû Évêque de Lyon vèrs le milieu du VIIe ſiécle, & fut aſſaſſiné vèrs l'an 660. lorſqu'il venoit à la Cour de Ste Bathilde, pour ſe juſti-
fier

fier d'une calomnie dont on ne l'avoit accuſé que pour le tirer de ſon Egliſe & le tuer.

CHAUMONT. ſ. m. Nom de pluſieurs lieux. *Calvus mons.* *Chaumont* en Baſſigni, ſur la Marne. *Chaumont* dans le Vexin François proche de Giſors. *Chaumont* en Touraine, autrefois à la maiſon d'Amboiſe. *Chaumont* en Sologne ſur la Calne entre Orleans & Remorentin. *Chaumont* dans le Rételois en Champagne. *Chaumont* dans le Chârolois. Le Prieuré de *Chaumont* en Auvèrgne. *Chaumont* dans le Génevois ; c'eſt un des douze Mandemens qui diviſent cette contrée. *Chaumont* eſt auſſi une partie de Châtillon ſur Seine.

Ce nom vient du Latin *Calvus mons*, c'eſt-à-dire, *montagne chauve, ou pelée*, & il a été donné à ces lieux, parce qu'ils ſont ſituez ſur des hauteurs ſtériles, qui ne produiſoient rien, ou preſque rien.

CHAUNES. *Calnia.* Bourg de France dans la partie de Picardie qui s'appelle le Santèrre. Il a tître de Duché.

CHAUſSAGE. ſ. m. Ce qui eſt néceſſaire pour entretenir quelqu'un de ſouliers. *Calcearium.* A peine ce valet gagne-t-il ſon *chauſſage*. POMEY.

CHAUſSANT, ANTE. adj. Qu'on chauſſe aiſément, qui s'étend uniment ſur la jambe. *Quod pedi crurique facile inducitur.* Les bas de ſoye ſont plus *chauſſans* que ceux de drap. On dit auſſi au figuré, qu'un homme n'eſt point *chauſſant*; pour dire, qu'il n'eſt guères commode, ni facile dans les affaires, qu'on a de la peine à le gouvèrner. Cette façon de parler eſt bien baſſe & bien râre.

CHAUſSE. ſ. f. Un bas, ce qu'on met ſur la jambe pour couvrir ſa nudité, ou pour la tenir chaudement. *Tibiale.*

Ce mot vient de *calga*, comme *fraiſe* de *fraga*, qui avoit été fait de *caliga*, d'où vient auſſi le mot de *chauſſon* & de *calçon*. MÉNAGE. Du Cange le dérive de *calcia*, mot de la baſſe Latinité qu'on a dit dans le même ſens, *quod interdum cum calceis conjungeretur & una calcearetur.*

CHAUSSE, eſt auſſi une piéce de drap ou d'étamine, ou même de papier gris ſans colle, qui aboutit en pointe comme un capuchon, qui ſert aux Chymiſtes, aux Apothicaires & autres, pour filtrer & clarifier les liqueurs. *Saccus quo vinum aromatites, aut liquores alii liquantur, purgantur, expurgantur.* On paſſe l'hypocras, l'eau de blanc d'œuf par la *chauſſe*.

CHAUSSE, au plur. ou *Haut-de-chauſſes*, ſignifie la partie inférieure de l'habit d'un homme qui lui couvre les feſſes, le ventre & les cuiſſes, qui le couvre depuis les hanches juſqu'aux genoux. *Bracca, femoralia, feminalia, ſubligar, ſubligaculum.* Les canons de *chauſſes* ſont les deux côtez par où l'on paſſe les jambes. *Chauſſes à tuyaux d'orgues*, ce ſont des *chauſſes* qui ſont ſi amples que les plis qu'elles font naturellement imitent les tuyaux d'orgues. *Femoralia ampliora.*

CHAUSSES, ſignifie auſſi des trouſſes, ou grégues, ou culottes d'un Page. *Bracca.* Ce Gentilhomme a quitté les *chauſſes* depuis peu; pour dire, il eſt ſorti de Page. Prendre les *chauſſes*, c'eſt ſe faire Page.

CHAUSSES, en tèrmes de Marine, ſe dit par quelques-uns du préſent ou pot de vin que le Marchand Changeur donne au Maître, tant pour lui, que pour diſtribuer dans l'occaſion. *Pretium, merces.* Ce qu'on lui donne pour lui en particulier, & qu'il ne partage point, eſt d'ordinaire autant que le frèt d'un tonneau.

CHAUSSE D'AISANCE. Tuyau de plomb, ou de pièrre pèrcée en rond, ou en quarré; elle eſt plus communément de boiſſeaux de poterie. *Latrinæ meatus.* La *chauſſe d'aiſance* doit avoir trois pouces d'iſolement contre un mur mitoyen.

CHAUSSES, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit à celui qu'on veut chaſſer d'auprès de ſoi, Va te promener, tu auras des *chauſſes*, ou ſimplement, Va-t-en, tire tes *chauſſes*. On dit auſſi de ceux qui ſe ſont mis en ſûreté par la fuite, qu'ils ont bien fait de tirer leurs *chauſſes*. On dit pour ſe mocquer de la pauvre Nobleſſe, C'eſt un Gentilhomme de Beauce, qui ſe tient au lit quand on racoutre ſes *chauſſes*. On dit auſſi, il eſt ſi pauvre qu'il n'a pas de *chauſſes*. On dit d'un jeune homme qu'il a la clef de ſes *chauſſes*, quand il eſt hors d'âge d'avoir le foüet. On dit des Sèrgens qui menent un homme priſonnier, qu'ils le tiennent au cul & aux *chauſſes*. On le dit auſſi des parties advèrſes qu'on a réduit à l'extrémité, qui ne peuvent plus fuïr leur condamnation, ou de qui on juge le procès, qu'on les tient au cul & aux *chauſſes*. On dit d'une femme qui gourmande ſon mari, qui fait les affaires de la maiſon, qu'elle porte le haut-de-*chauſſes*. On dit à celui à qui on voit des bas dépareillez, qu'il a des *chauſſes* de deux Paroiſſes.

Tirer ſes *chauſſes*, dans le ſens propre, c'eſt ſe déchauſſer; dans le figuré, c'eſt une expreſſion baſſe & populaire, qui veut dire, quitter promptement un lieu, en ſortir, s'enfuïr.

L'ORDRE, OU LA COMPAGNIE DE LA CHAUſSE, C'eſt une eſpéce d'Ordre militaire ou de Compagnie inſtituée à Veniſe vèrs l'an 1562. à l'imitation de l'Ordre de la Bande établi en Eſpagne par Alphonſe XIe l'an 1332. Cette Compagnie, qui s'appelle de la *Chauſſe* de S. Marc, n'a point de régle ni de conſtitutions, & les Chevaliers ne font point de vœux. Elle eſt compôſée de jeunes Nobles Vénitiens des meilleures maiſons, & ſa fin eſt de combattre pour la Foi, & pour le ſervice de la République. Cet Ordre fut renouvellé & orné de nouveaux privileges l'an 1562. Leur nom leur vint de leurs armes. C'étoit une *Chauſſe* longue comme on les portoit autrefois, qui montoient juſqu'au haut de la cuiſſe : elle étoit divèrſifiée de couleurs différentes, les unes en long, & les autres en travèrs. On appelle auſſi ces Chevaliers de la *Chauſſe Floridi & Sempiterni.* Voyez l'Abbé Juſtiniani, *Hiſt. di tutti gl'Ord. Milit. T. I. C.* 11.

CHAUSSÉE. ſ. f. Conſtruction de pièrre, de pieux, de faſcines, ou élévation de tèrre graſſe & bien battuë, pour retenir les eaux d'un etang, ou empêcher que des rivières ne ſe débordent dans les lieux plus bas. *Moles.* On fait une *chauſſée* le long de cette vallée pour empêcher les inondations. On écrivoit autrefois *chaulcée*.

Ce mot vient de *calcata*. NICOD. Paſquier croit que ce mot a été dit par corruption de *hauſſée*, Spelman & Somnerus le dérivent *à calceando, aut à calce, quia hujuſmodi via calce muniuntur.* Bèrger dans les grands chemins des Romains, dit qu'il vient *à peditum calceis quibus teruntur.* On l'a appellé dans la baſſe Latinité *calcea, calceia, calceata*, & *calcetum.* DU CANGE.

CHAUSSÉE, ſe dit des chemins de pièrre, des jettées de tèrre qu'on fait dans les lieux bas & marécageux, pour y faire paſſage ſûr & commode. *Agger.* La ville de Méxique eſt bâtie au milieu d'un lac, & on n'y arrive que par de longues *chauſſées*. *Chauſſée* a ſignifié auſſi autrefois *étule*.

On appelle le *rez de chauſſée*, le haut de la *chauſſée*, qui eſt d'ordinaire au niveau de la campagne, parce qu'on ne les bâtit ordinairement que dans les lieux bas où s'écoulent les eaux, pour les tenir au niveau des tèrres. *Summa ſoli facies.* Ainſi on dit, que des fondemens ſont élevez juſqu'au *rez de chauſſée*, pour dire, au niveau du tèrrein où on bâtit, & juſqu'où on éleveroit une *chauſſée*, ſi on y en vouloit bâtir une effectivement.

CHAUSSEMENT. ſ. m. Pomey employe ce mot pour ſignifier l'action de chauſſer, & auſſi la proviſion de chauſſure. *Calceatus.* Mais il n'eſt point uſité.

CHAUSSE-PIED. ſ. m. Ce qui ſert à chauſſer aiſément des ſouliers, & à en relever les quartiers ſur le talon. *Calcearium, talaris aſſula induendis calceis.* C'eſt ordinairement une large lanière de cuir velu, & non courroyée, faite d'une peau de veau mort né. On en faiſoit autrefois de corne, même de fer.

CHAUSSE-PIÉD, ſe dit figurément des chôſes qui donnent de la facilité à en faire une autre. *Præſidium ad rem aliquam.* Une charge qu'achette un jeune homme eſt un *chauſſe-piéd* de mariage. Cela eſt du ſtile ſimple & bas, & ne ſe dit nulle part ailleurs.

On dit quand on a réüſſi en quelque affaire ſans le ſecours d'autrui, Nous voilà dedans ſans *chauſſe-piéd*.

CHAUSSER. v. act. & n. Mettre des bas, des ſouliers, des bottes, & autres couvèrtures de jambes. *Calceare, tibialia alicui induere.* Ces bas de ſoye *chauſſent* bien. Qui eſt le Cordonnier qui vous *chauſſe*? Dans cete phrâſe *chauſſer* ſignifie faire des ſouliers pour quelqu'un, & non pas les lui mettre. On diſoit autrefois d'un cèrtain homme à Paris qu'il ſe *chauſſoit* comme les autres ſe *coiffent*, & qu'il ſe *coiffoit* comme les autres ſe *chauſſent*, parce qu'il portoit des ſouliers de caſtor, & des culottes de marroquin. VIGN. MARV.

CHAUSSER les éperons, ſe dit d'une cérémonie qui ſe fait en recevant un Chevalier, quand le Roi ou le Grand Maître de l'Ordre lui ceint lui-même l'épée au côté, & lui met aux pieds les éperons. *Aſtringere calcaria; adnectere.*

On dit figurément, *Chauſſer* les éperons aux ennemis; pour dire, les pourſuivre vivement après qu'on les a défaits, les obliger à ſe ſervir de leurs éperons. *Perſequi viriliter, acriter, celeriter.*

CHAUSSURE des arbres, tèrme de Jardinage. C'eſt, Mettre aux piéds des arbres de la tèrre nouvelle, du terreau, du fumier, pour les faire porter davantage. *Arborem ſtercorare.*

On dit en tèrmes de Fauconnerie, *Chauſſer* la grande ſerre de l'oiſeau, lorſqu'on entrave l'ongle du gros doigt d'un petit morceau de peau. *Unguem accipitris maximum induere.*

CHAUSSER les voix à leur point. Tèrme de Muſique. C'eſt proportionner l'étenduë des chants, tant dans le haut que dans le bas, à l'étenduë des voix qui les doivent chanter.

On dit figurément, *Chauſſer* le cothurne; pour dire, s'appliquer à compôſer, ou à repréſenter des piéces de théâtre. *Cothurnum induere.*

On dit encore figurément & baſſement, que deux hommes *chauſſent* à même point; pour dire, que ce qui convient à l'un eſt propre à l'autre, qu'ils ſont de même humeur, de même génie. On dit auſſi, *Chauſſez* vos lunettes; pour dire, Regardez la chôſe plus exactement & de plus près. Se *chauſſer* une opinion dans la tête; pour dire, ſe la mettre fortement dans l'eſprit. Cet homme n'eſt pas aiſé à *chauſſer*, pour dire, n'eſt pas aiſé à pèrſuader, à gouvèrner. Quand il a ſon bonnet *chauſſé*, ſa tête *chauſſée*; pour dire, quand il eſt aheurté à une opinion, il y eſt fèrme.

Chaussé, ée. part. & adj. *Calceatus.*

On dit au Manége, qu'un cheval eſt *chauſſé* trop haut, quand ſes balſanes & marques blanches montent trop haut ſur ſes jambes.

Chaussé, en tèrmes de Blâſon, eſt le contraire de *chapé*, & ſe dit, lorſqu'une eſpéce de chevron plein & maſſif eſt renvèrſé, & touche de ſa pointe celle de l'Écu, en ſorte que le champ de l'Écu lui ſèrt comme de *chauſſe* ou de vêtement qui l'entoure de bas en haut, *Inſertus*, *immiſſus*; au lieu que quand il eſt droit, il lui ſèrt de chape ou de manteau. L'un & l'autre ſe forment ſur un triangle ſur le champ de l'Écu. De gueules, à trois pals d'argent, *chauſſé* d'or.

Chaussé, ou chauchié, ſignifioit autrefois, Chemin fèrré, *Via ferrata*, d'où eſt venu le mot de *chauſſée*, ſelon Borel.

On dit d'un homme qui ſe ſauve à la hâte, qu'il eſt ſorti un piéd *chauſſé* & l'autre nud. On dit auſſi, Le Diâble l'a emporté tout *chauſſé* & tout vétu. On dit auſſi, Dès que les chats ſont *chauſſez*; pour dire, de bon matin. Tout cela eſt bas & populaire.

CHAUSSETRAPE. ſ. f. Inſtrument garni de quatre pointes de fèr, ou morceau de fèr à quatre pointes diſpoſées en triangle, de telle ſorte qu'il y en a toûjours trois qui portent à tèrre, & une demeure dreſſée & debout. *Murex ferreus.* Budée les appelle *calciatrappa*. Les plus petites ont des pointes de trois pouces, & les plus grandes de cinq. On en ſeme pluſieurs dans un champ où la cavalerie doit paſſer, afin qu'elles ſe fichent dans les piéds des chevaux, & les encloüent. Quelques-uns les nomment *clouds d'atrape*.

On appelle en tèrmes de Chaſſe *chauſſetrapes*, des piéges à prendre des loups & autres bêtes. *Laqueus.*

Chaussetrape. ſ. f. Tèrme de Botanique. C'eſt une eſpéce de chardon dont les feüilles ſont aſſez molles, longues quelquefois d'un piéd, & profondément découpées. Au bout de ſes branches il y a des têtes, dont les écailles ſont tèrminées par des piquans longs, roides & droits, diſpôſez en forme d'étoiles. Ses fleurs ſont purpurées, & quelquefois blanches, *carduus ſtellatus*. On l'appelle ainſi parceque ſa tête & ſes piquans reſſemblent aux chauſſetrapes de fèr dont on ſe ſèrt à l'armée. Cette hèrbe s'appelle *calcitrapa*. Sa racine & ſa graine ſont bonnes pour faire uriner, & rendre des ſables.

Chaussetrape. C'eſt auſſi une eſpéce de blâſon, & d'armoiries.

CHAUSSEtTE. ſ. m. Bas de toile qu'on met par deſſous la chauſſe, ou le bas de ſoye, ou de drap. *Lineum tibiale.*

CHAUSSEtTIER. ſ. m. Ce mot ſe joint ordinairement avec Drapier. *Tibialium ſarcinator.* C'eſt un Marchand de draps de laine, qui fait un des ſix Corps des Marchands de Paris. On les a appellez *Drapiers-Chauſſetiers*, parce que dans le ſiécle paſſé il falloit avoir à faire à deux Marchands pour ſe faire un habit. Les Pourpointiers faiſoient des pourpoints, qui étoient de ſatin, de velours, ou de peaux de ſenteur. Les Drapiers faiſoient les chauſſes, qui étoient toûjours de drap, & différentes des pourpoints. Les Tailleurs n'étoient appellez que pour les façons, & ne pouvoient rien fournir, à cauſe qu'ils n'étoient pas Marchands. On n'a fait la reünion de ces deux Corps de Pourpointiers & de Tailleurs qu'en l'année 1656.

CHAUSSON. ſ. m. Ce qui ſèrt à couvrir le bas du piéd, & qu'on met dans les ſouliérs ſous les chauſſes. *Udo.* On fait des *chauſſons* de toile, de laine, de coton, de chamois, d'oüate.

Chausson, eſt auſſi une eſpéce de ſouliérs légèrs, plats, ſans talon, dont la ſemelle eſt de feutre, ou de drap, & dont on ſe ſèrt pour joüer partie à la paume, pour apprendre à danſer, à faire des armes, & autres éxèrcices où il faut avoir le piéd fèrme & légèr. *Leviores calcei.* Saint Amant a dit de la toilette d'un débauché

Où le luxe mis hors d'arçon,
Ne montre pour tout équipage,
Qu'un peigne dedans un chauſſon.

CHAUSSURE. ſ. f. Couvèrture du piéd, ou de la jambe. *Calceamentum*, *calceamen*. Les chauſſes, ſouliers, bottes, pantoufles, brodequins, ſont compris ſous le nom de *chauſſure*. Les gens qui font profeſſion de galanterie, ont toûjours grand ſoin que leur *chauſſure* ſoit propre, mignonne, &c. Les noms François des *chauſſures* ſont, chauſſe, chauſſette, chauſſon, bas, botte, bottine, brodequin, cothurne, eſcarpin, pantoufle, ſoulier, ſandale, galoche, ſocque, ſabot.

Les *chauſſures* des anciens Romains fûrent d'abord de cuir crud, & même avec le poil. Encore aujourd'hui le peuple d'Eſpagne, au moins en bien des endroits, n'a point d'autre *chauſſure* qu'un morceau de peau, ou de cuir, qui enveloppe autour du piéd & du bas de la jambe. Cela s'appelloit chez les Romains *Carbatina crepida*. Voyez Catulle ép. 99. Ils faiſoient auſſi des *chauſſures* de genêt, ou de jonc, *Spartei*, *& juncei calcei*; de même qu'on fait quelquefois en France de groſſes pantoufles de paille où de natte, pour tenir les piéds chauds pendant l'hyvèr. On en faiſoit auſſi de toile de lin: le fèr même & l'airain, l'argent & l'or y étoient employez. Ils avoient auſſi l'uſage des ſabots de bois. On ſe ſèrvoit auſſi de lièrre pour mettre ſous les ſouliers, & rendre la *chauſſure* plus haute. C'étoit l'uſage des Pèrſes, & Auguſte, dit-on, en uſoit auſſi.

Benoît Baudoüin, natif d'Amiens, fils d'un Cordonnier, & Cordonnier lui-même dans la boutique de ſon père, a fait un Traité de la *chauſſure* des Anciens, *De Calceo antiquo*, & Jul. Nigronius *De Caliga Veterum*, & Ant. Bynæus *De Calceis Hebræorum Lib. II. Dordraci* 1682. Voyez auſſi la Diſſèrtation de Dodwel *De Parmâ equeſtri Wordwardiana* à la fin. Le petit Traité du P. Nigronius eſt fort eſtimé; il le diviſe en quatre chapitres, où il montre qu'elle étoit particulière aux ſoldats, & que ce n'étoit autre chôſe que ce que nous nommerions des ſandales, garnies de clous par deſſous, & attachées avec deux ou trois courroyes au deſſus de la cheville du piéd. M. Nilant le fit imprimer il y a quelques années pour la cinquième fois à Leyde. Albert Rubens a fait un Traité *De Calceo Senatorio*, De la *Chauſſure* des Sénateurs.

Nos anciens François, dit le Moine de S. Gal, avoient des *chauſſures* dorées par dehors, & ornées de courroyes ou lanières longues de trois coudées. Telle étoit la *chauſſure* de Charlemagne, & de Loüis le Débonnaire, comme il paroît par les Notes de M. Baluze ſur les Capitulaires de nos Rois p. 1280. Jean Pièrre Puricelli, dans ſes *Monumens de la Baſilique Ambroſienne*, décrit la *chauſſure* de Bèrnard Roi d'Italie & fils de Pepin, dont le corps y fut trouvé, & levé de tèrre. Ses ſouliers, dit-il, étoient encore entiers. Ils étoient de cuir rouge, & la ſemelle étoit de bois. Ils étoient ſi juſtes, ſi bien faits à chaque piéd, & aux doigts de chaque piéd, que le ſoulier gauche ne pouvoit ſèrvir au piéd droit, ni le droit au piéd gauche, finiſſant en pointe du côté du gros doigt. Voyez M. Du Cange au mot *Armiger*, & au mot *Faſciola*. Nous remarquons la même figure dans les anciens tombeaux.

M. Nilant, dans ſes Notes ſur Baudoüin *De Calceo*, dit que les Dames Vénitiennes ſe donnent une *chauſſure* fort élevée, & qu'il en a vû montées ſur des ſouliers hauts de trois piéds.

Pline rapporte Liv. VII. Ch. 56. qu'un Tibus de Boeotie fut le prémier qui ſe chauſſa. Baudoüin prétend que Dieu donna des ſouliers de peau à Adam & à Éve. Bynæus rejette cette conjecture.

On dit, qu'un homme à trouvé *chauſſure* à ſon piéd; pour dire, qu'il a trouvé une chôſe qui lui convient, une pèrſonne qui eſt de même humeur, de même génie. Cet homme eſt pacifique, il a épouſé une femme fort douce, il a trouvé *chauſſure* à ſon piéd. On le dit auſſi d'un ennemi, quand on l'a trouvé d'égale force. Cet homme eſt un grand chicaneur, mais il a trouvé *chauſſure* à ſon piéd. Il a affaire à un homme qui en ſçait autant que lui. Tout cela eſt bas.

CHAUVE. adj. m. & f. Qui a toute la tête ou ſa plus grande partie ſans cheveux. *Calvus.* Charles le *Chauve* étoit ſçavant, mais foible. Mez. La mode des pèrruques a été favorable aux *chauves*. Effacez vos défauts par vos vèrtus: & imitez Céſar, qui couvrit de laurier ſa tête *chauve*. Amelot. Les gens *chauves* paſſoient autrefois pour trompeurs, d'où vient le provèrbe Latin.

Si non vis falli, fugias conſortia calvi.

On dit figurément que l'occaſion eſt *chauve* par dèrrière; pour dire, qu'il la faut prendre dès qu'elle ſe préſente, & ne la pas laiſſer échapper.

CHAUVE-SOURIS. ſ. f. Petit oiſeau nocturne, dont les ailes, au lieu de plume, ſont de peau & de cartilage. Il reſſemble à une ſouris. Il n'a ni bec, ni plume. *Veſpertilio.* La *chauve-ſouris* ſe ſèrt des deux piéds de devant pour voler, c'eſt-à-dire, pour étendre ſes ailes qui y ſont attachées. Elle ne s'apprivoiſe jamais. Elle vit de mouches & de chôſes graſſes, comme de chandelle, de graiſſe & de chair. Elle a été ainſi appellée du mot *chauve*, à

à cauſe qu'elle n'a ni poil, ni plume ; & pour cela on l'a appellée en pluſieurs endroits *rat pennad*. La *chauve-ſouris* n'a ni plumes, ni pattes ; elle a ſeulement deux petites griffes attachées au bas de ſes ailes, leſquelles ſont compoſées d'une pellicule ou membrane fort déliée. Elle a la tête comme une ſouris, & du poil de même. Il y a les deux ſéxes. Elles portent leurs petits ainſi que les bêtes à quatre piéds, & les nourriſſent à la mammelle. Les *chauve-ſouris* ne paroiſſent que la nuit, encore n'eſt-ce que quand il fait beau, & que le tems eſt chaud. Elles ne vivent que de mouches & d'autres inſectes. On dit que ſon ſang eſt bon pour la guériſon des bleſſures. Elles ont beaucoup de divèrſité dans leurs figures. Les unes ont la tête de ſouris, les autres d'un chien. Les unes ſont ſans queuë, ou n'ont du moins qu'une petite membrane entortillée de part & d'autre, comme l'ont preſque toutes celles d'Europe. Celles d'Afrique & d'Égypte ont une queuë longue, & ſemblable à celle des ſouris, qui s'étend par delà leur membrane. Il s'en trouve qui ont quatre oreilles, d'autres deux ſeulement, c'eſt le plus commun. Quelques-unes ſont noires, les autres fauves, les autres blanchâtres, d'autres cendrées. Quelques-unes ont vingt-quatre dents, douze à chaque mâchoire. Bellon rapporte qu'il y en a qui en ont trente quatre ; ſçavoir, dixhuit à la machoire d'en bas, & ſeize à celle d'en haut.

Les *chauve-ſouris* ne bâtiſſent point de nid ; elles font leurs petits dans toutes ſortes de fentes & de trous indifféremment, plus particulièrement toutefois dans les ouvèrtures qu'elles rencontrent aux toits & aux ouvertures des maiſons. Elles allaittent leurs petits ſuſpendus à leurs mammelles, ou attachez contre les murs, dont ils ne ſe ſéparent jamais quand ils y ſont une fois attachez. Un jour ou deux après que la mère a mis bas ſes petits, lorſqu'elle eſt contrainte d'aller chèrcher ſa nourriture, elle les détache de ſes mammelles, & les ſuſpend ainſi à la muraille.

Bellon rapporte qu'en l'Iſle de Corſe il y a une carrière, qui en eſt toute remplie, & qu'il y en a quelques-unes qui ont deux dents en haut & deux en bas, qui ſont longues à la manière des canines, ce qui ne ſe rencontre point aux rats, ni aux ſouris.

Les ailes de *chauve-ſouris*, qui ne ſont, comme on l'a dit, que des membranes, n'ont point de ſang. Elles commencent depuis l'épaule, leur prenant tout le long des ailes, & environnant leurs jambes, qui ont quatre articulations dont elles ſe ſervent au lieu de piéds, tant de celles de devant que de celles de dèrrière. Elles ont cinq doigts à chaque piéd, aſſez bien munis d'ongles crochus ; & une paume ouvèrte aux piéds de dèrrière, qui reſſemble à une main. Il y a à Madagaſcar, au Bréſil & aux Maldives des *chauve-ſouris* groſſes comme des corbeaux, qui ont la tête comme celle d'un renard. Elles ſe pendent aux arbres pour ſe repoſer par de petites agraffes qui ſont aux nœuds de leurs ailes. Elles ſuccent le ſang des hommes la nuit, s'attachant au prémier membre qu'elles trouvent découvèrt. Hist. des Ind.

Les *chauve-ſouris* des Iſles de l'Amérique ſont plus groſſes que celles de France. Celles du Bréſil impriment une petite morſure à l'oreille, dont on a bien de la peine à étancher le ſang. P. du Tertre. A la côte de Darien aux Indes Occidentales il y a des *chauve-ſouris* dont la piqueure eſt venimeuſe, & quelquefois mortelle. Elles ont cela de remarquable, que quand elles ont piqué un homme, les jours ſuivans elles le choiſiront entre cent pèrſonnes pour le picquer encore dans le même endroit. Herrera. On les honore fort chez les Caraïbes. Ils les tiennent pour de bons Anges qui gardent leurs maiſons pendant la nuit, & appellent ſacriléges ceux qui les tuënt. Il y en a d'autres à la Chine qui ſont auſſi groſſes que des poules, & dont les Chinois mangent la chair, qu'ils ne trouvent pas moins délicate. Voyage de la Chine.

On dit des maſques, qu'ils ont couru le bal la nuit en *chauve-ſouris*, quand ils ſe ſont déguiſez à la hâte & ſans ornemens, en mettant une juppe de femme attachée à leur cou, & pendante juſqu'aux genoux.

CHAUVETÉ. ſ.f. État d'une tête chauve dont le poil eſt tombé, ou la plus grande partie. *Calvities*. Les Médecins diſent plus ordinairement *calvitie*. *La chauveté* eſt une dépilation de cheveux, commençant ordinairement au haut de la tête, & continuant juſqu'au dèrrière, provenant du défaut d'aliment. Digorj.

CHAUVIR. v.n. Dreſſer les oreilles. *Aures ſubrigere*. Il ne ſe dit que des animaux qui ont les oreilles longues & pointuës, comme les ânes & mulets, &c.

CHAUX. ſ.f. Pièrre calcinée ; marne, marbre ou autre matière ſemblable qu'on brûle, & qu'on fait cuire à grand feu dans un four bâti exprès, dont enſuite on fait du mortier pour bâtir. *Calx*. Le feu en deſſéche toute l'humidité, & en ouvre tous les pores, ce qui fait qu'elle ſe réduit facilement en poudre. La *chaux vive*, *Calx viva*, eſt celle qui ſort du fourneau. *Chaux éteinte*, fuſée, ou amortie, eſt celle qu'on delaye & qu'on détrempe dans un baſſin avec de l'eau, & qu'on réſerve pour faire à quelque tems de là du mortier. *Reſtincta*, *extincta*, *Chaux fuſée*, eſt celle qu'on a laiſſé longtems à l'air ſans l'éteindre, dont toutes les parties ignées ſe ſont évaporées peu-à-peu, qui s'eſt réduite en poudre très-menuë, & qui n'eſt plus bonne à rien. *Macerata*. On blanchit les murailles avec de la *chaux*. Du lait de *chaux*. La meilleure *chaux* eſt celle qui ſe fait de marbre & de la pièrre la plus dure, & qui eſt éteinte au ſortir du fourneau. Pour connoître ſi la *chaux* eſt bonne, il faut qu'elle ſoit peſante, qu'elle ſonne comme un pot de tèrre cuite, que ſa fumée ſoit épaiſſe & s'éleve incontinent en haut ; lorſque la *chaux* eſt moüillée elle ſe lie au rabot, quand on la détrempe. Les murs des fondemens ſe font à *chaux* & à ſable. Les Siamois font une *chaux* qui dure des cent & deux cens ans, avec laquelle ils font des ſtatuës & des mauſolées. Il ſe trouve beaucoup de pièrre de *chaux* près de Malmoé en Suéde. Il y en a de deux eſpéces, l'une qui ſe tire de tèrre, & l'autre qui ſe prend ſur le rivage, ou au bord de la mèr, la dèrnière eſpéce eſt meilleure. On en tire beaucoup plus de *chaux*. En mêlant ces deux *chaux* on en fait une troiſième eſpéce beaucoup meilleure encore, & qui épargne beaucoup parce qu'elle ſoutient les trois quarts de ſable. Aux Indes la *chaux* ſe fait d'ordinaire avec des coquillages de mèr ; celle qui ſe fait de coquilles de limaçon ſert à blanchir les maiſons, & celle de pièrre à mâcher avec des feüilles de bétel. On en voit qui en prennent par jour gros comme un œuf. Lett. édif. T. IX.

Chaux, ſe dit en Chymie de cette eſpéce de cendre ou poudre très-menuë qui reſte des métaux, ou des minéraux, qui ont été longtems en un feu très-violent. *Murus calce & arena ſatiatus*, *ſolidatus*. L'or & l'argent qu'on a réduit en *chaux* ſe remettent par l'art dans leur prémière nature. La *chaux* d'étain s'appelle de la *potée*, qui ſert à polir les miroirs d'acier. La *chaux* d'airain s'appelle *æs uſtum* chez les Droguiſtes.

On dit provèrbialement, qu'une affaire eſt faite à *chaux* & à ciment ; pour dire, qu'elle ſubſiſtera, quelque deſſein qu'on ait de la ruiner.

Ce mot de *chaux* vient du Latin *caleo*. *Calx fit ex lapidibus calefactis & adustis*. Le François *chaux*, & le Teuton *Kalck*, eſt tiré du Celtique *Calch*. Pezron.

CHAYET. ſubſt. m. C'eſt le nom d'une monnoye de Pèrſe. Le *chayet* vaut cinquante deniers & dix milles de nôtre monnoye. Tavernier.

CHAZINZARIEN, enne. ſ.m. & f. Nom de ſecte. *Chazinzarius*, *a* ; *Staurolatra*. Les *Chazinzariens* ſont des hérétiques qui s'élevèrent en Arménie au VIIe ſiécle. On les nomma autrement Staurolatres, nom qui ſignifie en Grèc ce que *Chazinzarien* ſignifie en Arménien, c'eſt-à-dire, *Adorateur de la Croix* ; car *chazus* en cette langue ſignifie croix, dit Nicéphore Liv. XVIII. c. 54. & on les nommoit ainſi, continuë-t-il, parce qu'ils paſſoient pour n'adorer que la Croix. Ils faiſoient une grande ſecte, & étoient Neſtoriens, admettant deux pèrſonnes en Jesus-Christ. Ils avoient beaucoup d'autres èrreurs, qu'ils diſoient tenir par tradition d'un Grégoire Évêque de la grande Arménie. Nicéphore les accuſe encore d'offrir des azymes, & de ne mettre point d'eau dans le calice, & d'obſèrver un jeûne annuel au jour de la mort du chien de Sèrgius, leur faux Docteur, qu'ils nommoient *Artziburtzes*. Le Texte Grèc de Nicephore les appelle *Chatzintzariens*, Χατζιντζάριοι.

CHAZNADAR-BACHI. ſ.m. Tèrme de Relation. *Magnus Aulæ Turcicæ Quæſtor*, Grand Tréſorier du Sèrrail. Le *Chaznadar-Bachi* du Tréſor particulier des Grands Seigneurs, de leur épargne, qui ſe garde en pluſieurs endroits du Sèrrail, au deſſus de la porte deſquels on écrit en lettres d'or le nom du Sultan qui l'a amaſſé.

Ce nom eſt Turc, compôſé de *Chaſnah*, qui ſignifie *tréſor* ; de *dar*, qui ſignifie, qui a, qui tient ; & du nom *Bacha*, que nous avons expliqué en ſa place. Voyez Ricaut *de l'Emp. Ottom.*

CHASNAH-AGASI. ſ.m. Tèrme de Relation. Eunuque prépoſé à la garde du tréſor de la Sultane Mère, & qui a l'intendance ſur toutes les filles de ſa Chambre. *Senioris Turcarum Imperatricis Quæſtor*.

Ce nom eſt Turc, & compôſé de *Chaſnah*, tréſor, & *Aga*, dont nous avons parlé en ſon lieu.

C H E.

CHEANCE. ſ.f. Vieux mot, qui veut dire, *profit*, *utilité*, *avantage*. *Commodum*, *utilitas*.

CHEAUS. ſ.m. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des petits de la louve, & même de chiens & des renards. *Catuli*.

CHECAYA. ſ.m. Second Officier des Janiſſaires, qui les commande

mande ſous l'Aga, & qui eſt, dit Vigenère, dans ſes Illuſtrations ſur l'hiſt. de Chalcondile, p. 375. comme un Meſtre de camp, ou plûtôt ſon Lieutenant. Il a connoiſſance de tout ce qui peut ſurvenir entre eux, & qui les concèrne. C'eſt lui qui les range en bataille quand il faut combattre. Il a quatre ducats par jour & ſix cent de Timar par an, avec un Jazgi, ou Écrivain pour faire les rolles &c. On appelle encore le *Checaya* des Janiſſaires *Protogero*, mot Grèc, qui ſignifie, *Premier Vieillard*.

Il y a auſſi le *Checaya* de cuiſine, qui eſt un Surintendant, ou Controlleur des cuiſines du Sèrrail qui eſt le ſecond Maître d'Hôtel. Vigen. *p.* 337. Le *Checaya* de l'écurie, qui eſt ſous l'Imbroorbaſſi, ou Grand Écuyer, & qui eſt comme ſon Lieutenant.

Ce mot ſignifie Lieutenant, & ſecond toûjours d'après le prémier. Vigen.

CHECAGNI. ſ. m. Officier du Sèrrail du Grand Seigneur. Commis, ou petit Tréſorier. Les *Checagnis* ſont ſous le Chaſnadarbaſſi. Vigen. *Illuſt. ſur l'hiſt. de Chalcond. p.* 331.

CHECHINQUAMIN. ſ. m. Petit fruit de la Virginie, qui eſt fort eſtimé parmi les Sauvages ; il eſt fort ſemblable au gland, ſi ce n'eſt qu'il a des écailles, comme les noiſettes.

CHEF. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois la tête de l'homme, & qui n'eſt plus en uſage qu'en Poëſie, & en matière de dévotion. *Caput*. Ainſi Corneille a dit dans le Cid,

Et le mortel affront
Qui tombe ſur mon chef, *rejaillit ſur ton front*.

Il y a pluſieurs *chefs*, pluſieurs reliques des Saints dans cette Égliſe. On conſerve dans l'Égliſe d'Amiens le *chef* de S. Jean. *Chef* ſe dit auſſi dans le ſtile burleſque pour ſignifier la tête, la pèrſonne. Je n'ai fait aucune chôſe qui doive attirer ſur mon *chef* un ſi déplorable méchef. Bens. On dit auſſi en parlant ſérieuſement, le *chef* de Méduſe.

Nicod dérive ce mot du Grèc κεφαλή, ſignifiant *tête*, comme qui diroit *ceph*, auſſi-bien qu'Henri Étienne ; mais Ménage ſoutient qu'il vient de *capo*, qui a été fait de *caput*.

Chef, ſe dit encore à preſent des têtes des beſtiaux. *Capita*. Cet homme a 200 *chefs* de bêtes à cornes qu'il a donné à chepteil à ſon Fèrmier. Il y a 200 *chefs* de volailles dans cette baſſe-cour.

Chef, ſe dit au figuré de ce qui eſt le prémier & le principal en chaque chôſe, & prémièrement des pèrſonnes, qui ont du commandement. *Princeps, caput*. Jesus-Christ eſt le *chef* inviſible de l'Égliſe. Le Chancelier eſt le *Chef* de la Juſtice, & de tous les Conſeils du Roi. Le Prémier Préſident eſt le *Chef* du Parlement.

Chef, ſe dit encore en tèrmes de Guèrre. *Dux*. Agamemnon étoit le *Chef* des Grècs qui aſſiégèrent Troye. Tous les *Chefs* de l'armée s'aſſemblèrent, c'eſt-à-dire, tous les principaux Officiers. On languit avec le pieux Énée de Virgile, & avec tous ceux qui accompagnoient ce *Chef* médiocre. S. Évr. Les Romains ont quelquefois refuſé le triomphe à d'utiles victoires, parceque la conduite du *Chef* ne répondoit pas à ſon bonheur. Mont. Quand une populace eſt frappée d'une vaine image de Religion, elle obéïra plûtôt à des devins, qu'à ces *Chefs*. Vaug.

On appelle *Chef de file*, le ſoldat qui eſt au prémier rang d'un bataillon, *Miles principalis* ; *Chef de demie-file*, celui qui eſt le quatrième, quand les bataillons ne ſont compôſez que de ſix ſoldats de hauteur.

Chef, ſe dit auſſi de ceux qui ſont les prémiers en quelque charge, quoiqu'ils n'ayent pas de commandement ſur les autres ; mais ſeulement quelque prérogative. *Præfectus*, comme le *Chef* d'une députation porte la parole. Le *Chef* de gobelet donne à boire au Roi. Un *Chef* de Panneterie. *Chef* de Cuiſine, *Chef* d'Échanſonnerie, *Chef* de Fruiterie, &c. La Dauphine avoit deux *Chefs* de Panneterie & deux *Chefs* d'Echanſonnerie. Valbonnet.

Chef de parti. C'eſt celui qui ſe met à la tête de quelque parti, de quelque faction, qui en fait mouvoir les reſſorts, & ſans les avis duquel on ne fait rien. *Dux partium, factionis, ſectæ*. Combien de gens ſe conſolent de voir l'Égliſe diviſée, parcequ'ils ſe voyent *Chefs de parti*? Benn. Le Prince de Condé étoit le *Chef* muët de la conjuration d'Amboiſe. Maimb. Les mutins étoient d'autant plus formidables, qu'ils avoient à leur tête un *Chef* inſolent & audacieux. S. Évr.

Chef, ſe dit encore dans les familles & les maiſons particulières. *Caput, paterfamilias*. Il y a tant de *chefs* de famille dans cette Paroiſſe. Un tel Seigneur eſt *chef* du nom & des armes de cette Maiſon ; c'eſt-à-dire, l'aîné ou deſcendant de l'aîné : c'eſt lui ſeul qui doit porter les armes pleines de la Maiſon. On l'appelle en quelques lieux, *Chef-d'hoſties*, pour dire, d'hôtel ; & en la Coutume de Saintonge & de Poitou, *Chemier*.

Chef, ſe dit auſſi d'une pèrſonne particulière, en quelques phraſes : comme, Il a dit cela de ſon *chef*, *à ſe ipſo*, pour dire, de lui-même, ſans miſſion, ni pouvoir ; ſans être ni pouſſé, ni inſtruit par d'autres. Cet Auteur ne dit rien de ſon *chef*, il emprunte tout des autres. Il n'a point de bien de ſon *chef*, mais il a beaucoup hérité du *chef* de ſon oncle.

On dit auſſi & ſouvent en mauvaiſe part, dire ou faire une chôſe de ſon *chef*, c'eſt-à-dire, ſans conſulter pèrſonne, ſans avoir d'autorité pour cela, & quelquefois même ſur tout quand on a parlé de jeunes gens, ou d'autres pèrſonnes qui par leur état ne doivent rien faire ſans conſeil : faire une chôſe de ſon *chef*, c'eſt la faire ſans raiſon, par pure fantaiſie. Un inférieur ne doit pas de ſon *chef* promettre ce qui dépend de la volonté de ſon ſupérieur. Un commis ne doit pas de ſon *chef* écrire au nom de ſon maître. Ce que nous aurions pû mettre, n'eût pas été le texte indubitable de l'Évangile, & il nous doit ſuffire de le repréſenter tel qu'il eſt, ſans en retrancher rien, mais auſſi ſans y rien mettre de nôtre *chef*. P. Bouhours, *Préf. du N. T.*

Chef, Se dit encore du commencement d'une piéce de toile, de drap, ou d'une autre étoffe *Caput*. Le *chef* d'une piéce eſt toûjours plus groſſier, n'eſt jamais ſi beau que le milieu. On l'appelle auſſi la *tête*.

Chef, En tèrme de Charpenterie, eſt la partie qui tèrmine le devant d'un bateau. *Pars extrema*. Ce foncet a tant de toiſes entre *chef* & quille, c'eſt-à-dire, depuis le fond qui commence à ſe courber, juſqu'à l'autre bout. Sur la mèr on appelle cette partie *eſtrave*.

Chef, ſe dit auſſi en quelques lieux de la mèr, pour ſignifier Cap ou promontoire, & ſur tout en Normandie & en Poitou. *Cornu, Promontorium*. Le *chef* de Baye vers la Rochelle. *Chef* ſignifie encore en tèrmes de Marine un bout de câble qui eſt amarré à l'arrière d'un vaiſſeau qu'on veut lancer à l'eau, & à une boucle de fèr, ou à un pieu qui eſt en tèrre. On coupe le *Chef* avec une hache lorſque le vaiſſeau peut être lancé.

Chef, ſignifie encore Chapitre, article en fait de littérature & d'affaires. *Caput*. Toute cette doctrine ſe peut réduite à tant de *chefs*. Il y a pluſieurs *chefs* d'accuſation contre un tel. Il n'eſt appellant de cette ſentence que d'un *chef* qui lui fait préjudice. Cette requête contient tant de *chefs* de demande.

On dit en ce ſens au Palais, qu'une ſentence eſt préſidiale au prémier *chef* de l'Édit, lorſque la condamnation définitive n'excéde pas 250 livres, *Primum caput* ; qu'elle eſt au ſecond *chef*, quand elle ne juge par proviſion que juſqu'à 500 livres. On dit auſſi, un crime de Léze-Majeſté au prémier *chef*, quand il concèrne la propre pèrſonne du Roi ; *Crimen in ipſum Regem, in ipſam Principis perſonam admiſſum*. Au ſecond *chef*, quand il concèrne l'État, comme la fauſſe monnoye, &c.

Chef. Tèrme de Coutumes. Ce mot *Chef*, joint à quelques autres, ſe dit de pluſieurs chôſes dans le Droit, dans les Coutumes, &c.

Chef-cens. On appelle *chef-cens, Primigenius cenſus, primitivum vectigal*, le prémier cens dû ſur un héritage, par oppoſition à *ſurcens, ſecundarium vectigal, ſecundariò inductus cenſus*. Voyez Cens.

Chef-lieu, Se dit des lieux principaux & dominans d'une Seigneurie, d'un Ordre &c. *Dynaſtiæ princeps baſilica, Satrapæ prætorium auguſtius, Ordinis domus primaria*. C'eſt le lieu où le principal manoir du Seigneur eſt aſſis. Il faut aller rendre foi & hommage au *chef-lieu*, au lieu chevel du fief dominant dont on reléve. Dans la Coutume du Comté de Haimaut la ville de Mons, qui eſt capitale du Comté, eſt appellée *chef-lieu*. Dans pluſieurs Coutumes des Païs-Bas *chef-lieu* veut dire *Renſerat*.

Chef-mets, Quelques-uns écrivent *chef-mais, chef-mois*. C'eſt le principal manoir d'une ſucceſſion. Les Abbayes qui ſont *Chefs* d'Ordre ſont toutes Régulières, & c'eſt là où ſe tiennent les Chapîtres Généraux, comme Clugny, Prémontré, Cîteaux, Clèrvaux. On a réüni cette Abbaye à cet Évêché, tant en *chef* qu'en membres.

Chef-seigneur. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Ce mot ſignifie Seigneur feudal, Suzerain, Cenſier, foncier ; il ſignifie auſſi Seigneur du fief-chevel d'où dépendent les autres. Tout homme qui poſſede un fief noble & qui tombe en garde eſt *Chef-Seigneur*, mais il n'eſt pas néceſſaire que le *Chef-Seigneur* reléve immédiatement du Roi. *Tranſlatitii beneficii dominus*.

Chef, En tèrmes de Blâſon, ſe dit de la partie ſupérieure de l'Écu. *Scuti caput, frons*. Les Armes de France ſont trois fleurs de lis d'or en champ d'azur, deux en *chef*, & une en pointe.

Chef, Se dit plus particulièrement d'une des pièces honorables dont l'Écu eſt chargé. C'eſt celle qui ſe met au haut de l'Écu, & qui doit contenir la troiſième partie de ſa hauteur. *Caput*. Quand on taille l'Écu en pierre, ou en *relief*, le *chef* ſe relève, & fait une éminence par deſſus le reſte. Il repréſente l'ancien diadème [illegible], ou des Prélats, ou le timbre ou le caſque du cavalier.

valier. Souvent il eſt ſans ornement, mais d'une autre émail que l'Écu. Souvent auſſi il eſt chargé de divèrſes piéces, & qui ont divèrs ornemens. Il y a des *chefs* échiquetez, *Coronis teſſellata* ; loſengez, *Scutulata* ; hèrminez, *Muſtellis albis ſparſa* ; emmanchêz, *Runcinata* ; dentez, *Denticulata* ; de vair, *Petaſata*, &c.

Le *chef abaiſſé*, ſe dit quand le *chef* eſt détaché du bord ſupérieur de l'Écu par la couleur du champ qui le ſurmonte & qui le retrécit du tièrs de ſa hauteur, *Depreſſa*. Et quand il eſt ſéparé du bord par une autre couleur que celle du champ, on l'appelle *ſurmonté*, *Operta*. On appelle auſſi *chef chevronné*, *Cantheriata* ; *chef palé*, *Palata* ; *chef bandé*, *Teniata* &c. quand le *chef* a un chevron, un pal, ou une bande qui le touchent du même émail que lui.

Chef cousu, eſt un *chef* qui eſt de couleur auſſi-bien que le champ de l'Écu, quoiqu'elle ſoit differente. *Aſſuta*. Car afin que les Armes ne ſoient point fauſſes, & qu'il n'y ait point couleur ſur couleur, ni métal ſur métal, on a feint qu'on avoit rogné l'Écu par le deſſus, & qu'on y avoit couſu & collé à la place un autre *chef* qui garde le même nom avec l'épithéte de *couſu*.

Chef retrait, ſe dit quand le *chef* eſt moindre que la troiſiéme partie de l'Écu, *Acciſa*, *rupta*. On l'appelle auſſi, *chef rompu*.

Chef soutenu, ſe dit lorſque les deux troiſiémes parties du *chef* ſont au haut de l'Écu, & que la troiſiéme partie qui eſt en bas eſt d'un autre émail. *Fulta*.

En chef, ſe dit advèrbialement, pour marquer la ſupériorité & le prémier rang & le titre. *Supremus præfectus*, *ſummo cum imperio præfectus*. Il eſt Gouvèrneur *en chef* d'une telle place, c'eſt-à-dire, en titre, & non point par commiſſion, ni ſubordination. Le Greffier *en chef* du Parlement, c'eſt le Greffier titulaire, qui a droit de ſigner les arrêts.

Mettre a chef, ſignifie, Achéver, venir à bout. *Ad exitum perducere*. Les Héros ont entrepris pluſieurs actions difficiles qu'ils ont *miſes à chef*.

Chef. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Theuderius*, *Theodarius*. Theudier, que le vulgaire appelle S. *Chef*, ou S. *Cherf*, de famille honnête, nacquit au tèrritoire de Vienne en Dauphiné vèrs le commencement du VIe ſiecle. Il y avoit alors à Vienne une coutume fort ſingulière. On y choiſiſſoit un ſolitaire, ou Religieux, que l'on croyoit être plus avancé dans la pèrfection. On le renfèrmoit dans une cellule, où il s'engageoit de paſſer le reſte de ſes jours à prier ſans ceſſe pour la ville, pour détourner les malheurs que leurs péchez pouvoient leur attirer. S. *Chef* fut choiſi ; on le tira de ſon monaſtère, & on l'enfèrma dans une cellule, où après avoir demeuré douze ans il mourut l'an 575.

Chef-d'escadre. ſ. m. Tèrme de Guèrre & de Marine, c'eſt le nom d'un Officier Genéral des armées navales qui commande un détachement ou une diviſion de vaiſſeaux. La charge de *Chef-d'Eſcadre* eſt à peu-près ſur mèr ce qu'eſt celle de Brigadier ſur tèrre. Les *Chefs-d'Eſcadre* ont ſeance & voix déliberative dans le conſeil de guèrre. La cornette eſt le pavillon du *Chef-d'Eſcadre*. Il faut faire ſentir l'*ſ* en prononçant le mot *Chef-d'Eſcadre*.

CHEF-DOEUVRE. ſ. m. Prononcez *Ché-d'œuvre*. Ouvrage éxquis & extraordinaire de quelque art ou ſcience. *Opus elegans*, *elaboratum*, *perfectum*. L'Égliſe de Saint Pièrre de Rome eſt un *chef-d'œuvre* d'Architecture. Le frontiſpice du Louvre eſt un autre *chef-d'œuvre*, Le Cinna, les Horaces, l'Andromaque, ſont des *chef-d'œuvres* dramatiques. Le Jugement de Michel-Ange eſt un *chef-d'œuvre* en Peinture. Les Amans appellent auſſi leur Maitreſſe un *chef-d'œuvre* des cieux, un *chef-d'œuvre* de la nature. Les moindres ouvrages de Dieu ſont des *chef-d'œuvres*. L'art dans ſes plus beaux *chefs-d'œuvres* n'a fait qu'imiter groſſièrement la nature. P. Dan. Les Janſéniſtes ont prôné les Lettres Provinciales comme le *chef-d'œuvre* de l'eſprit humain. Id.

Chef-d'oeuvre, ſe prend auſſi quelquefois en mauvaiſe part, & pour ſignifier un Ouvrage ridicule. *Opus ridiculum*. A vous dire le vrai, cette harangue étoit un *chef-d'œuvre* d'impèrtinence, & en la liſant, j'ai déſeſpéré du ſalut de ſon eſprit. Balz.

Chef-d'oeuvre, ſignifie chez les Artiſans un ouvrage éxcellent que les aſpirans à la Maitriſe dans chaque métier doivent faire en préſence des Jurez par forme d'éxamen, pour montrer qu'ils en ſont capables. *Artis ſpecimen*. Il y a des maitres de lettres, & des Maitres de *chef-d'œuvre*. Les fils de Maitres font au lieu de *chef-d'œuvre* une ſimple éxpérience. Le *chef-d'œuvre* des Selliers eſt un arçon à corps ; celui des Boulengers eſt du pain broyé ; celui des Savetiers un ſoulier qui ſe retourne ; celui des Maçons, une piece de trait telle qu'une deſcente biaiſe par tête & en talut qui rachète un bèrceau ; celui des Charpentiers, la courbe rampante d'un eſcalier à vis bien dégauchie ; celui des Sèrruriers, une ferrure de coffre fort ou quelque panneau de rampe d'eſcalier ; celui de Menuiſiers, une armoire, un coffre de modèrne à fond de cuve, un chambranle de porte ou de cheminée ; celui des Couvreurs, une lucarne proprement raccordée en ſa fourchette avec un comble ; celui des Plombiers, une cuvette à cul de lampe, ou un canon de goutière enrichi de moulures bien abouties ; celui des Vitriers, un panneau de compartiment de vèrres de couleurs cavez, encaſtrez, & aiſſemblez avec du plomb de *chef d'œuvre* ; celui des Paveurs, une rôſe de petit pavé de grais, & de pièrre à fuſil, &c. Mais on tient que le principal point eſt de bien arroſer le *chef-d'œuvre*, c'eſt-à-dire, de faire bien boire les Jurez.

On dit à ceux qui ont briſe ou caſſé quelque chôſe, ou fait quelque action d'étourdi, & nuiſible à quelqu'un, Voilà de vos *chef-d'œuvres*, voilà un beau *chef-d'œuvre*.

Il ne faut point faire ſentir l'*ſ* en prononçant le mot *chef-d'œuvre*.

CHEFCIER, ou CHEFECIER. ſ. m. Nom d'une dignité dans les Égliſes. *Capicerius*, *Capitiarius*. Il y a trois ſentimens ſur l'office du *Chefcier*. Les uns diſent que c'étoit la même chôſe que le *Primicerius*, c'eſt-à-dire, le prémier inſcript dans la matricule d'une Égliſe, & que de même qu'il étoit nommé pour cela *Primicerius*, c'eſt-à-dire, le prémier de la matricule, du Catalogue appellé *cera*, parce qu'on écrivoit ce catalogue ſur une petite planche enduite ou couvèrte de cire ; on l'appelloit auſſi dans le même ſens *Capicerius*, en François *Chefcier*, de *caput*, chef, & *cera*, catalogue, parce qu'il étoit le chef, c'eſt-à-dire le prémier dans le catalogue ou la matricule de l'Égliſe.

D'autres prétendent que le *Chefcier* étoit celui qui avoit ſoin des habits & ornemens des Miniſtres des Autels, une eſpéce de Sacriſtain. Ceux qui ſont de ce ſentiment dérivent ce nom de *Capitium*, qui ſignifie la partie d'une Égliſe qui eſt dèrrière l'autel, ou eſt, diſent-ils, la Sacriſtie, & qu'on appelle en François Chevet, ou Chevais. C'eſt le ſentiment des Benedictins, *Acta SS. Bened. ſæc. III. P. I. p.* 310. Ce ſentiment ne paroît pas bien fondé. Dans nos anciennes Égliſes la Sacriſtie n'eſt point dèrrière l'autel, mais à côté de l'autel, & avancée plûtôt en devant, que reculée vèrs le dèrrière de l'Autel. L'Auteur de l'hiſtoire de S. Aignan d'Orleans le tire *à capiendâ cerâ*, de ce qu'il prenoit la cire, parce qu'il avoit ſoin des cièrges & du luminaire. Enfin, d'autres ſemblent le dériver de *capa*, chape, & *cera*, cire ; quand ils diſent que le *Chefcier* eſt un Officier qui avoit ſoin des chapes & de la cire.

Les Macri, Voſſius, & Meurſius, aſſurent que le *Chefcier* eſt celui qui levoit un tribut qui ſe prenoit par tête, une capitation ; & que ce mot s'eſt formé de *Capitatio*. Le prémier ſentiment paroit le plus vrai. Le *Chefcier* de S. Étienne des Grècs, & des autres Collégiales qui ont cette dignité, n'en eſt pas le Sacriſtain, mais le Chef & la prémière dignité.

CHEF-LIEU. ſ. m. Lieu principal. *Dynaſtæ prætorium auguſtum*. Il ſe dit du principal manoir d'un Seigneur. Voyez Chef.

CHEGROS. ſ. m. Filet enduit de poix, avec lequel les Savetiers, Bourreliers, & autres ouvriers, couſent & attachent les cuirs. *Linum ſutorium*. On l'appelle autrement *ligneuil*. Le mot de *chegros* ne ſe trouve que dans Nicod, lequel avouë que pluſieurs diſent *fil-gros* au lieu de *chegros*. Et en effet, on croit que *fil-gros* eſt beaucoup meilleur. Pluſieurs prononcent *chigros*, au lieu de *chegros*, particulièrement en Picardie.

CHELEVALET. ſ. m. Voyez CHARIVARI.

CHELEZZI. ſ. m. Officier de la Maiſon du Grand Seigneur. Grand Dépenſier qui a ſous lui trente Souschelezzi, leſquels ont la garde des menuës proviſions, comme ris, miel, olives, fromages, beurre, ſucre, & ſemblables chôſes, & dix Calvagis. Vigen. *Illuſtr. ſur l'hiſt. de Chalc. p.* 337.

CHÉLIDOINE. ſ. m. *Chelidonius*. Eſt un nom propre d'homme. Prudence compôſa ſur la fin du IVe ſiécle un poëme ſous le titre des couronnes, diviſé en XIV Chants, dont le prémier eſt conſacré à la mémoire des deux Saints frères Emetère & *Chélidoine*, qui ſouffrirent dans la ville de Calahorra. Baillet 13e *de Mars*.

Chélidoine. ſ. f. Autrement la Grande Éclaire. *Chelidonium majus*, ou *Chelidonia*. Prononcez *Kélidoine*. Plante qui a pris ſon nom du mot Grèc χελιδὼν, qui ſignifie une *hirondelle*, parce qu'on a cru, dit Pline, que cette plante fleuriſſoit au retour de ces oiſeaux, c'eſt-à-dire, au prémier printemis, ou qu'étant bonne pour la vûë, les hirondelles s'en sèrvoient pour la rétablir à leurs petits. Sa racine eſt groſſe comme le petit doigt, fibreuſe, rougeâtre en dehors, & d'un jaûne de ſaffran en dedans. Elle jette de ſon collet pluſieurs feüilles longues au moins de demi pied, veluës, d'un vèrd pâle, & découpées profondément en quatre ou cinq ſegmens en manière d'ailerons rangez, comme dans les feüilles, compôſées & tèrminées par un ſegment beaucoup plus large que les autres. Chaque ſegment reſſemble à la feüille du chêne, & il eſt pareillement inciſé ſur ſes bords en ondes

des. Les tiges qui s'élevent d'entre ces feüilles ſont grêles, diviſées en quelques branches, chargées de quelques feüilles aſſez ſemblables à celles du bas, & ſont terminées par des bouquets de fleurs dont les pédicules communs ſortent du côté oppoſé des branches de la tige, leſquelles branches naiſſent des aiſſelles des feüilles. Ces fleurs ſont jaunes, couleur de la teinture du ſaffran, à quatre pétales ſoutenuës par un calice, à deux petites feüilles, qui tombent en même tems que la fleur s'épanoüit. Des étamines ſans nombre & de la même couleur des pétales entourent un piſtile qui devient enſuite une ſilique longue de deux pouces environ ſur une ligne & demi de largeur, couleur d'olive, compoſée de deux panneaux appliquez ſur les bords d'un chaſſis à jour, c'eſt-à-dire, qui n'eſt couvert d'aucune membrane, comme dans prèſque toutes les autres ſiliques. Aux deux côtez de ce chaſſis ſont attachées des ſemences menuës, longuettes, noires & luiſantes dans leur maturité. Toute la plante donne un ſuc jaûne & âcre, elle eſt très apéritive. On en recommande l'uſage à ceux qui ont des dartres, ſoit priſe intérieurement dans des apoſèmes, ſoit extérieurement en fomentation. On s'en ſèrt auſſi pour les maladies des yeux, mais on tempère l'âcreté de ſon ſuc avec le lait. La plante qu'on nomme petite éclaire eſt tout-à-fait différente de celle-ci. Voyez Éclaire.

CHELLES. Bourg de l'Iſle de France, à quatre lieuës de Paris, ſur la Marne. *Cala*. Sainte Baudour femme de Clovis II. y fonda une Abbaye de Religieuſes, dans laquelle elle ſe retira après la mort du Roi ſon mari; & où Clotaire II. ſon fils fut enterré. Le Roi Robert y avoit un palais, qu'il appelle dans un Édit *Kala noſtra palatium*. Du Chesne, *Antiq. des vill. de Fr. L. I. C.* 30.

CHELONITE. ſ. f. C'eſt une pièrre qui ſe trouve au ventre des jeunes hirondelles, qu'on eſtime bonne pour le mal caduc. *Chelonia*. Il y a une autre *chelonite* qui ſe trouve aux tortuës des Indes, qui a la vèrtu de réſiſter au venin. Quelques-uns la confondent avec la crapaudine.

CHEMAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit qui ſe paye en quelques lieux pour le chemin, & le paſſage.

CHEMIER. ſ. m. Vieux tèrme de Coutumes. C'eſt l'aîné d'une famille noble, ou celui qui le repréſente dans un partage de fiefs, comme qui diroit, le Chef de la famille qui a un préciput, ou *Chef premier. Natu maximus*, ou *gentis caput*. Tous les puînez s'appellent *paragers*, parce qu'ils partagent également entre eux.

CHEMIN. ſ. m. Paſſage qui eſt au public pour aller d'un lieu à un autre. Eſpace en longueur ſur une certaine largeur pour communiquer d'un lieu à un autre. *Via, iter*. Les Tréſoriers de France ſont ceux qui ont ſoin des grands *chemins*, comme Grands Voyers. Les grands *chemins*, ou proprement *chemins de charroi*, ſelon la Coutume de Clèrmont, ſont des *chemins* de trente pieds de large. *Via publica, militaris*, & les *chemins royaux* en ont ſoixante-quatre, & dans les Forêts ſoixante. *Via Regia*. Les Juges Royaux prétendent qu'ils ont la garde des *chemins royaux*, & que la connoiſſance de tout ce qui s'y paſſe leur appartient, à l'excluſion des Juges des Seigneurs dans le tèrritoire deſquels ces grands *chemins* ſont enclavez. Loiſeau a réfuté cette prétention. Chaque Juge dans ſon tèrritoire eſt obligé à veiller à la ſureté des grands *chemins*.

Voit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
Pour détrouſſer les loups courir les grands chemins? Boil.

Bèrger dans ſon livre des *grands chemins* de l'Empire, dit que ce mot eſt du vieux François. La Guide des *chemins* enſeigne les routes des *grands chemins*, les poſtes & leur diſtance. On dit, Paſſer ſon *chemin*, ſe mettre en *chemin*.

Ce mot vient *à caminis*. Quelques-uns le font venir de *caymum*, qu'ils diſent ſignifier la même choſe. D'autres le tirent du Latin *ſemita*, & diſent que *chemin* a été dit comme *ſemin*.

Chemin des arbres, dans l'Artois & dans les païs conquis en Flandres, ſignifie *grand chemin, chemin royal, chemin des troupes. Via militaris*. Ce nom a été donné aux grands *chemins* par les gens de ces païs-là, parce que le Roi en faiſant élargir & accommoder les grands *chemins*, fit planter des arbres des deux côtez, d'où il revenoit deux avantages conſidérables, l'un que les troupes n'avoient pas beſoin de guides pour connoitre les *chemins* les plus courts & les plus commodes, l'autre qu'on avoit toujours dans le païs une reſſource pour tout l'attirail de la guèrre, & ſur tout de l'artillerie.

On appelle *chemin du halage*, un *chemin* de 24 pieds de large, que les Riverains des rivières navigables ſont obligez de laiſſer ſur les bords, pour le paſſage des chevaux qui *halent* ou tirent les bateaux. *Ripa*.

On appelle *chemin de travèrſe, Tranſverſumiter, Trames*, un *Chemin detourné*, ou qui n'eſt pas ſur la route des grandes villes, mais qui va d'un bourg ou d'un village à un autre, ou qui n'eſt pas le *chemin* ordinaire pour aller d'un lieu à un autre, ſi c'eſt quelque grand lieu. *Via diverſa, devia*. On appelle auſſi *chemin* particulier, un *chemin* de travèrſe, & on l'oppoſe au *chemin* public, qui eſt la même choſe que grand *chemin*.

Chemin ferré, celui qui eſt pavé, ou dont le fond eſt dur & ſolide, de roche, de pièrre. *Via ſtrata. Chemin de velours*, celui où il y a de l'hèrbe, qui eſt ſur une pelouſe. *Herboſa, ceſpititia. Chemin creux*, ou *cavin*, qui eſt enfoncé au deſſous du rez de chauſſée. *Iter depreſſum, pervium. Chemin fourchu*, celui qui ſe diviſe pour aller en divèrs endroits, *bivium, trivium, quadrivium*, ſelon le plus ou le moins d'endroits où il conduit. *Chemin difficile*, qui eſt âpre, raboteux, ou qui eſt malaiſé à tenir pour être coupé en pluſieurs endroits; *aſperum, durum, difficile. Chemin bas*, qui eſt dans la vallée; *depreſſum. Chemin haut*, qui eſt ſur la colline, *ſupernum, ſuperum. Chemin paſſant, via celebris, frequens, expedita. Chemin frayé, trita*. Une journée de *chemin*, c'eſt dix lieuës, *iter unius diei, diurnum*. Une heure de *chemin*, c'eſt une lieuë, *via unius horæ*. Quand les grands *chemins* ſont rompus ceux qui ont des tèrres au long de ces *chemins* ſont obligez de les faire raccommoder, ou de donner paſſage ſur leurs tèrres: il n'en eſt pas de même des *chemins* particuliers, ou de travèrſe.

Les Romains appelloient *chemins militaires*, les *chemins* pour envoyer les armées dans les Provinces de l'Empire, *via militaris*. Ils appelloient *chemin double*, un *chemin* pour les charrois à deux chauſſées, l'un pour aller, & l'autre pour venir, afin d'éviter l'embarras; *bina, gemina*. Ces deux chauſſées étoient ſéparées par une levée en forme de banquette, pavée de briques, pour les gens de piéd. Il y avoit d'eſpace en eſpace des montoirs à cheval, & des colonnes milliaires, pour marquer les diſtances. Ils nommoient *chemin ferré*, un *chemin* pavé d'une pièrre extrêmement dure. On appelle encore aujourd'hui *chemin ferré*, un *chemin* dont le ſol eſt de pièrre dure, *ſtrata*. Les *chemins aquatiques* ſont, ou les *chemins* élevez à travèrs les etangs, & les marais, ou les ponts conſtruits ſur les rivières & les torrens. J'ai découvèrt pluſieurs veſtiges des grands *chemins* des Anciens. Ce ſont de gros maſſis de cailloutage, mêlé de chaux, jettez dans la tèrre à dix ou douze piéds de profondeur, ſans s'aſſujettir à chercher le fèrme, parceque de ces cailloutages ainſi mêlez avec le mortier il ſe fait un corps qui ſe lie ſi bien que le marbre n'eſt pas plus dur. Nous voyons en effet que cette eſpéce de maçonnerie a réſiſté depuis plus de XVI. ſiécles aux injures du tems, & que toute la force des pics & des marteaux a peine à rompre cette maſſe, qui n'eſt compoſée que de petits cailloux de la groſſeur d'un œuf, & même plus petits. Menestrier, *hiſt. de Lyon* p. 50.

Il y a un Traité de la conſtruction des Grands Chemins par Gautier Architecte-Ingénieur & Inſpecteur des grands chemins du Royaume. De la Piſe en traite auſſi dans ſon hiſt. d'Orange p. 35. & ſuiv. Iſidore *Orig. L. XV. chap. dern.* rapporte que l'on croit que ce ſont les Carthaginois qui ont les prémiers pavé les grands *chemins*, & enſuite les Romains. Voyez Bouche, hiſt. de Provence T. I. p. 126. De la meſure des *chemins*.

Chemin fendu, eſt un chemin pratiqué dans le roc, ou dans quelque butte ou montagne, dont on a ôté la crête & comblé le bas, pour le rendre plus doux. Charles Emmanuel II. Duc de Savoye en fit couper un dans les Alpes en 1670. Le Roi en a fait faire en pluſieurs endroits de ſon Royaume, il y en a entre Paris & Vèrſailles.

Chemin percé, eſt celui qui eſt taillé dans le roc & qui reſte voûté. Il y a des *chemins percez* dans le Royaume de Naples: on en voit un entre Bayes & Cumes qu'on nomme la *grotte de Virgile*: il y en a un de Pouzol à Naples qui a environ demie lieuë de longueur ſur quinze piéds de large, & autant de haut. Ce *chemin*, qui fut fait autrefois par un certain Cocceius, a été élargi par Alphonſe Roi d'Arragon & de Naples, & réduit à la ligne par les Vicerois.

Chemin, ſe dit auſſi d'une route qui n'eſt pas préciſément marquée, & qu'on prend de ſoi-même. Il a pris ſon *chemin* à travèrs les tèrres, les bois, les prez, pour prendre le plus court. *Tranſverſa, inexperta, invia*. Vaſco de Gama a trouvé un nouveau *chemin* pour aller aux Indes par l'Ocean. Dédale ſe fit un nouveau *chemin* dans l'air pour ſortir du labyrinthe. Les eaux & les vapeurs ſoutèrraines ſe font des *chemins* qui nous ſont inconnus.

Chemin couvert, en tèrmes de Guèrre, eſt le corridor qui eſt ſur la contreſcarpe, & qui eſt couvèrt de ſon parapet qui régne tout autour du foſſé de la place du côté de la campagne. *Operta via*. Sa largeur eſt de trois à quatre toiſes. Il a une banquette, & le glacis lui ſèrt de parapet, les paliſſades le ſéparent du glacis.

Chemin des rondes, eſt le *chemin* qui eſt ſur la muraille, entre ſon parapet & le rempart, & qu'on laiſſe pour le paſſage des Rondes. *Via luſtrandis vigiliis comparata*. On ne s'en ſèrt prèſque plus, à cauſe que n'ayant qu'un parapet d'un pied d'épaiſſeur

paiſſeur, il eſt d'abord renvèrſé par le canon des aſſiégeans.

Les Maçons appellent auſſi les *chemins des carrières*, lorſqu'on y fait quelques puits, ou quelques ouvèrtures pour en tîrer la pièrre. *Via ſubterranea.* Ainſi on dit, *Ouvrir les chemins*; pour dire, Pèrcer les carrières.

Chemin dans les Vèrreries, eſt une voute de figure longue, dans laquelle on met le bois pour échauffer le four.

Les Courtiers & Tonneliers qui ſont commis pour décharger le vin ſur les ports de Paris, appellent *chemin*, une ſuite de chantiers ou de groſſes ſolives ſur leſquelles ils roulent les tonneaux du bateau juſqu'à tèrre, car ils n'oſent ſe ſèrvir de celui qu'ont fait les Plancheurs pour entrer dans les bateaux.

Chemin de S. Jacques, eſt un nom que le peuple a donné à une trace blanche qui paroit dans le ciel, que les anciens appelloient la *Voye lactée*, ou le *chemin des Dieux*, & qu'on a découvèrt être un nombre infini de petites étoiles qu'on n'apperçoit qu'àvec les lunettes. Elles font une ſombre lueur qui cauſe cette apparence. *Via lactea.*

Chemin, ſe dit figurément en chôſes morales, des voyes, des diſpoſitions, des moyens qu'on a pour parvenir à quelques fins. Les Anciens nous ont montré le *chemin*, nous ont frayé le *chemin* pour devenir ſçavans. L'eſtime ſecrette que j'ai pour vous, a fait plus de *chemin* que je ne lui en avois tracé. Vill. Ce Prédicateur prend le vrai *chemin* pour parvenir aux Prélatures. Cléarque ne vouloit point aller à la gloire par un autre *chemin*, que par celui de la vèrtu. Ablanc. Il ne s'écarta pas du *chemin* que tant d'illuſtres pèrſonnages lui ont frayé. Patru. On ne va guères à la gloire, que par le *chemin* de la vèrtu. Nous vivrions mieux s'il nous étoit pèrmis de faire deux fois le même *chemin*. Rochef. Le *chemin* du ciel n'eſt pas le *chemin* des honneurs, & une timide piété eſt prèſque toujours malheureuſe. Flech. Tous les peuples de la tèrre marchent avec une égale confiance dans les divers *chemins* qu'ils ont choiſis pour arriver au ſalut. Les raiſonnemens trop profonds fatiguent l'eſprit : il veut être mené par un *chemin* facile. Je veux être vôtre Maître pour vous mettre dans le pénible *chemin* de la pèrfection Chrétienne. Le *chemin* de la vèrtu eſt hériſſé de ronces & d'épines. S. Évr. L'amour propre voudroit que le *chemin* du ſalut fût ſi bien tracé & ſi bien marqué, qu'il fût impoſſible de s'y égarer. Port-R. Molière dit des Hypocrites, qu'on les voit,

> *D'une ardeur non commune,*
> *Par le* chemin *du ciel courir à leur fortune.* Mol.
>
> *Soutiendrai-je ces yeux dont la douce langueur*
> *Sçait ſi bien découvrir les* chemins *de mon cœur?* Racine.
>
> *Si-tôt que d'Apollon un génie inſpiré,*
> *Trouve loin du vulgaire un* chemin *ignoré* &c. Boil.
>
> *Les mots ſont des* chemins *pour aller aux penſées;*
> *Mais quand avec trop d'art les phrâſes ſont placées,*
> *Le diſcours en* chemin *nous préſentant des fleurs,*
> *Amuſe nôtre eſprit, qu'il doit porter ailleurs.* Vill.

On dit auſſi, Couper *chemin* à une maladie, à un procès; pour dire, la prévenir, ou en empêcher le cours. On dit en ce ſens, qu'on a mis un homme en beau *chemin*, qu'on lui a applani le *chemin*; pour dire qu'on lui a levé les obſtacles, les difficultez: qu'il s'eſt arrêté, qu'il eſt demeuré en beau *chemin*; pour dire, qu'il abandonne un deſſein, lorſque les principaux obſtacles ſont levez. On dit, qu'une affaire eſt en bon *chemin*; pour dire, qu'elle eſt en bon train, en paſſe de réüſſir. On dit encore en ce même ſens, qu'un homme eſt dans le bon *chemin*, dans le *chemin* du ſalut, quand il eſt vèrtueux : & au contraire, qu'il eſt dans le *chemin* de pèrdition, dans le *chemin* de la Gréve, qu'il prend le *chemin* de l'hôpital; pour dire qu'il eſt vicieux, qu'il ſe fera pendre, qu'il ſe ruine.

Chemin, en ce ſens ſignifie auſſi, Bon éxemple. *Via, exemplum.* Le Sauveur nous a montré le *chemin* de ſouffrir, de bien vivre. Cicéron nous a montré le *chemin* pour devenir éloquens.

Chemin, ſe dit advèrbialement. *Chemin* faiſant; pour dire, Par occaſion. *Obiter.* Tout d'un *chemin*; pour dire, Tout d'un train, en même tems. *Eodem tempore.*

Chemin, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes. On dit, qu'un homme a pris le *chemin* de l'école, ou des écoliers, quand il a pris le plus long. On dit d'une chôſe longue & étroite, que c'eſt le *chemin* de Ville-Juifve, long-boyau. Ce nom lui vient d'une maiſon ſeule qui eſt ſur le grand *chemin*, où loge la poſte, qu'on appelle *Long-boyau.* On dit, qu'un homme eſt toujours par voye & par *chemin*, lorſqu'il n'eſt jamais au logis, qu'on le fait aller deçà & delà. On dit auſſi aux valèts qui grondent quand on les envoye quelque part, Tandis que vous irez & viendrez, les *chemins* ne ſeront pas ſans vous. On appelle le *grand chemin des vaches*, les *chemins* où on va par tèrre. On dit auſſi, Bonne tèrre, méchant *chemin*, parce que les bonnes tèrres qui ſont graſſes retiennent l'eau. On dit, qu'en tout païs il y a une lieuë de méchant *chemin*; pour dire, qu'il n'y a point d'affaire où on ne trouve des difficultez. On dit auſſi, A *chemin* battu il ne croît point d'hèrbe; pour dire, qu'il n'y a pas grand profit à faire dans un trafic connu de tout le monde. On dit auſſi, Il n'en faut point aller par quatre *chemins*; pour dire, il en faut paſſer par là. On dit auſſi, Tous *chemins* vont à Rome, ou tous *chemins* vont à la ville; pour dire, qu'on peut parvenir à une même fin par divèrs moyens, arriver en un même lieu par divèrs endroits. On dit auſſi en menaçant, Je le menerai par un *chemin* où il n'y aura point de pièrres; pour dire, Je le ferai marcher droit, je le pourſuivrai avec grande diligence : ou comme veulent quelques-uns, c'eſt-à-dire, Je le traiterai avec un tel éxcès de rigueur, que tout moyen de ſe deffendre lui ſera ôté; car les pièrres ſont les armes de ceux qui manquent de toute autre déffenſe. On dit auſſi en menaçant, Il me trouvera toûjours en ſon *chemin*; pour dire, je lui ferai toûjours des obſtacles en toutes les affaires qu'il entreprendra. On appelle le *chemin de Paradis*, un *chemin* étroit, un défilé où on ne va qu'un à un. On dit, qu'un homme va ſon grand *chemin*, va ſon droit *chemin*; pour dire, qu'il agit franchement, & ſans uſer d'aucune fineſſe ni ſupèrcherie.

> *De grand Seigneur, grande rivière & grand* chemin,
> *Fuis ſi tu peux d'être voiſin.*

CHEMINEAU. ſ. m. Sorte de pain que l'on fait à Roüen durant le Carême.

CHEMINÉE. ſ. f. Lieu où on fait le feu dans les maiſons. *Camini ſpiraculum.* La *cheminée* a pluſieurs parties. L'âtre eſt préciſément le lieu où on fait le feu, qui eſt garni de carreaux de brique, ou de pavé. *Caminus, focus.* Le contrecœur de la *cheminée* eſt une plaque de fèr de fonte pour conſèrver la muraille qui eſt auprès de l'âtre. *Camini lamina ferrea arrectaria.* Les piéds droits de la *cheminée* qui ſoutiennent le manteau. *Paraſtata.* L'enchevêtrure de la *cheminée*. *Funda.* Le manteau de la *cheminée*, eſt la partie du tuyau qui eſt dans la chambre, & qui a ſouvent divèrs ornemens d'architecture & de menuiſerie, & ſur tout des corniches ſur leſquelles on met des vâſes, des buſtes & autres jolivetez. *Adverſa ſpiraculi quod ſupra focum eſt lorica*, ou *adverſa camini lorica.* La partie de dedans s'appelle la *hotte de la cheminée*. *Camini fauces.* Le tuyau de la *cheminée* eſt le canal de pièrre, de brique ou de plâtre, par où s'écoule la fumée, & qui s'éleve au deſſus des toits, qui eſt diviſé ſouvent en pluſieurs languettes ou petits tuyaux. *Canalis, ſpiraculum.* Ainſi on dit, qu'un orage a abatu pluſieurs *cheminées*. On dit, qu'une *cheminée* fume, lorſque la fumée entre dans la chambre, au lieu de s'écouler par le tuyau, ou languette.

Octavius Ferrarius prouve que les *cheminées* ont été en uſage chez les Anciens, contre l'opinion de pluſieurs. Il rapporte pour cela l'autorité de Virgile,

> *Et jam ſumma procul villarum culmina fumant.*

Celle d'Appien Aléxandrin, qui racontant de quelle manière ſe cachoient ceux qui étoient proſcrits par les Triumvirs, dit *L. IV. des Guèrres Civiles*, que les uns deſcendoient dans des puits, ou des cloaques; les autres ſe cachoient dans les toits & dans les *cheminées*, & il croit que le mot Grèc καπνώδεις ὑπωροφίας, *fumaria ſub tecto poſita*, ne peut s'éxpliquer autrement. Ariſtophane dans une de ſes Comédies introduit le vieillard Polycléon enfèrmé dans une chambre, d'où il tâche de ſe ſauver par la *cheminée*. Cependant le peu d'éxemples qui nous en reſte des Anciens, & l'obſcurité des préceptes de Vitruve ſur ce ſujet, font juger que l'uſage des étuves, dont ils avoient des appartemens entiers échauffez par des poëles, leur faiſoit négliger cette partie du bâtiment, que le froid de nôtre climat nous a contraint de rendre un des principaux ornemens de nos habitations.

Il parut en 1713. à Paris un livre intitulé La Méchanique du feu, ou l'Art d'en augmenter les effets, & d'en diminuer la dépenſe, dans lequel on éxamine quelle eſt la diſpoſition des *cheminées* la plus propre à augmenter la chaleur, & on démontre géométriquement que la diſpoſition des jambages parallèles, & la hotte inclinée des *cheminées* ordinaires, ne ſont pas propres pour reflechir la chaleur dans les chambres, que les jambages en lignes paraboliques & la ſituation horizontale du deſſous de la tablette ſont les plus propres à repandre la chaleur. Il enſeigne ſépt différentes conſtructions de ſes nouvelles *cheminées*, & les manières de les éxécuter. L'Auteur eſt M. Gauger. On prétend qu'il n'eſt pas le prémier inventeur de la *Cheminée* qu'il décrit, & qu'on trouve la deſcription d'une *cheminée* ſemblable dans un

Livre Allemand imprimé à Leipſick en 1699. Journ. d. Sçav. 1714. p. 544.

Cheminée iſolée, eſt une *cheminée* au milieu d'un chauffoir. *Caminus inſularius.* Elle conſiſte en une hotte ſoutenuë en l'air par des ſoupentes de fèr, ou portée par quatre colonnes. On nomme auſſi *cheminée iſolée*, celle qui étant adoſſée contre une cloiſon, laiſſe un eſpace entre le contrecœur & les poteaux, de peur du feu. *Cheminée adoſſée*, eſt une *cheminée* poſée contre un mur. *Parieti incumbens, applicatus. Cheminée angulaire*, eſt une *cheminée* dont le plan eſt circulaire, & qui eſt ſituée dans l'angle d'une chambre. *Angulo applicatus. Cheminée en ſaillie*, eſt une *cheminée* dont le contrecœur affleure le nud du mur, & dont le manteau eſt en dehors. *Prominens, eminens. Cheminée à l'Angloiſe*, eſt une *cheminée* à trois pans par ſon plan, & fèrmée en anſe de panier. *Cheminée affleurée*, ou *à la Romaine*, eſt celle dont l'âtre & le tuyau ſont pris dans l'épaiſſeur du mur, & dont le manteau eſt en ſaillie. *Cheminée en hotte*, eſt celle dont le manteau eſt fort large par le bas, & s'éleve en figure pyramidale, & eſt ſoutenu par des corbeaux de pièrre. Il y a une *cheminée en hotte* dans la grande Chambre du Parlement de Paris.

Les Organiſtes appellent *tuyaux à cheminée*, des tuyaux bouchez, au haut deſquels on applique un petit cylindre en forme de *cheminée*, dont la circonférence eſt la quatriéme partie du tuyau qui eſt au deſſous.

On dit que le feu eſt à la *cheminée*, non ſeulement quand il eſt à l'âtre, mais encore quand il a pris à la ſuye qu'on y a laiſſé amaſſer. La Police condamne à 50 livres d'amende ceux qui ont laiſſé prendre le feu à leurs *cheminées*.

On dit figurément & baſſement de ceux qui ont une inflammation de gorge, pour avoir mangé des chôſes ſalées, ou de trop haut goût, qu'ils ont mis le feu à la *cheminée*.

On dit auſſi, qu'un arrêt eſt donné ſous la *cheminée*; pour dire, qu'il a été donné par la cabale de trois ou quatre Conſeillers à la *cheminée* en ſe chauffant, & qu'il n'a point été rapporté en plein bureau: par extenſion on dit de toutes les chôſes faites en cachette, & ſans ſolennité, qu'elles ſont faites ſous la *cheminée*. Un exploit donné ſous la *cheminée*.

On dit, qu'un homme eſt noir comme la *cheminée*, comme un Ramonneur de *cheminée*, pour éxaggérer, & dire qu'il a le viſage brun. On dit auſſi, qu'il faut faire une croix à la *cheminée*; pour dire, qu'on eſt ſurpris de la viſite d'une pèrſonne, qui avoit négligé long tems de venir en une maiſon.

Ce mot, *cheminée*, s'eſt formé de *caminata*, qui ſe trouve ſouvent dans la baſſe Latinité, non pas pour une *cheminée*, mais pour une chambre où il y a une *cheminée*, une chambre à feu. *Caminata* vient de *caminus*, qui vient du Grec κάμινος, & ſignifient l'un & l'autre une *cheminée*, & κάμινος vient de καίω, *je brûle*.

CHEMINER. v. n. Marcher, aller par les chemins. *Ire, incedere, iter ingredi.* Après avoir bien *cheminé* dans le déſert, nous trouvâmes un petit village, &c. Le peuple diſoit autrefois; Mon chemin *cheminois.* Rabelais fait une allégorie de l'Iſle d'Odos, où les chemins *cheminent*, pour ſe moquer de ces phrâſes, Où va ce chemin? Les batteurs & guetteurs de chemins, &c. Le mot de *cheminer* dans le ſens propre eſt un peu vieux, néanmoins on s'en peut encore ſèrvir ſans ſcrupule, pourvû que ce ſoit rârement. Il y a même des occaſions où il eſt élégant & a bonne grâce. Je vis les vents & les nuës *cheminer* ſous mes pas. Voit. *Cheminer* avec molleſſe. Bens.

Et l'on me dit quand je chemine,
C'eſt pauvre chôſe qu'un gouteux. Saraz.

Cheminer, ſe dit figurément. *Feliciter procedere, rem facere.* Cet homme *cheminera*; c'eſt-à-dire, il s'avancera, il fera fortune. Cela revient au *ſà caminar* des Italiens. C'eſt un tèrme de convèrſation. Bouh.

On dit *Cheminer droit*; pour dire, ne point tomber en faute. *Non labi, non errare, vivere inculpatum, culpa expertem, integrum ſceleris.* Vous ferez fort bien de *cheminer droit.*

On dit en parlant d'une piéce d'éloquence, d'un ouvrage d'eſprit, comme d'une Oraiſon, d'un Poëme, qu'il *chemine bien*; pour dire, que l'Ouvrage eſt bien ſuivi, bien diſpôſé. *Recte, belle procedit oratio, cujus partes ſingulæ aliæ cum aliis recte connexæ ſunt.* Acad. Fr.

CHEMISE. ſ. f. La prémière piéce d'un habillement, qu'on met immédiatement ſur la peau. La *chemiſe* a corps & manches. *Induſium, ſubucula.* Celui qui donne la *chemiſe* au Roi eſt la pèrſonne de la plus grande qualité qui ſe trouve à ſon lever. On fait des *chemiſes* de toile de Hollande, de cotton, de chanvre. Être en *chemiſe*, ou nud en *chemiſe*, c'eſt, N'avoir rien ſur ſoi que ſa *chemiſe*. On fait faire amende honorable aux criminels nuds en *chemiſe*, pour marque d'une plus grande infamie. Si ma *chemiſe* ſçavoit mon ſecret, je la brûlerois, diſoit Metellus. Bouh.

Ah! que j'ai de dépit que la loi n'autoriſe,
A changer de mari, comme on fait de chemiſe. Mol.

Ce mot vient de *camiſia*, que les Latins ont employé en cette ſignification, & qui ſe trouve dans la Loi Salique, & dans Victor d'Utique L. I. de la Pèrſée d'Afrique, c'eſt-à-dire, dès le Ve ſiécle, & *camiſia* a été fait de *cama*, mot étranger qui ſignifie un *lit*, comme il fait encore en Eſpagne, parce qu'on ſe ſervoit des *chemiſes*, quand on ſe mettoit au lit. Mén. *Camiſias vocamus, quòd in his dormiamus in camis, id eſt, in ſtratis noſtris.* Isidore. Καμίσιον eſt défini de même dans les Gloſſes des Baſiliques. Iſidôre la décrit ainſi, *Orig. L. XIX. c.* 21. une tunique de lin, qui eſt appliquée au corps, & qui deſcend juſqu'aux piéds. On trouve auſſi *camiſa*, dans l'aſſemblée d'Aix la Chapelle c. 22. comme les Bollandiſtes l'ont remarqué, *Act. Sanct. Febr. T. II. p.* 618. F.

On appelle auſſi *chemiſes*, les aubes des Eccléſiaſtiques, dont le prémier uſage étoit pour les Lecteurs ſèrvans au Chœur. On trouve le mot de *camiſia* dans S. Jèrôme dans une Epitre *ad Fabiolam*, & *camiſium* dans Papias, & dans Codin.

On dit en tèrmes de Guèrre, qu'on a mis à un *baſtion* ou autre ouvrage de tèrre, une *chemiſe* de pièrre; pour dire, qu'on l'a revêtu ou ſoutenu d'une muraille, *Propugnaculum muro defenſum, munitum.* On dit plus ordinairement un *ouvrage revêtu.*

Chemiſes a feu, ou Chemiſes ſoufrées, ſont des morceaux de toile trempez dans une compoſition d'huile de pètrole, de canfre, & autres matières combuſtibles. *Lintea ſulphurata.* On s'en ſèrt ſur mèr pour mettre le feu à un vaiſſeau ennemi.

On appelle auſſi une *chemiſe de maille*, un corps de *chemiſe* fait de pluſieurs mailles ou anneaux de fèr qu'on met ſous le pourpoint comme une arme deffenſive. *Lorica hamis conſita.*

Chemiſe blanche. Tèrme de jeu d'hombre. On dit, prendre une *chemiſe blanche*, lorſqu'on écarte toutes les neuf cartes & qu'on en prend neuf autres. *Nova luſoria folia primis depoſitis aſſumere*, ou *omnia luſoria folia, totidem aliis commutare.*

On appelle *chemiſe de Chartres*, une petite médaille qu'on rapporte de Nôtre Dame de Chartres, qui a deux petits ailerons faits comme les manches d'une *chemiſe*.

On dit, qu'un homme n'a pas une *chemiſe* à mettre à ſon dos; pour dire, qu'il eſt bien pauvre. On dit, qu'on l'a mis en *chemiſe*; pour dire, qu'on l'a entiérement ruiné.

On dit auſſi, qu'on mangera juſqu'à ſa *chemiſe* à la pourſuite d'une affaire; pour dire, qu'on y dépenſera juſqu'au dèrnier ſol de ſon bien.

On dit provèrbialement, la *chemiſe* eſt plus proche que le pourpoint; ce qui a été pris de Plaute mot pour mot. *Tunica propior pallio eſt.*

Chemiſe, en tèrmes de Fauconnèrie, ſe dit du duvet de l'oiſeau. Le duvet eſt la *chemiſe* de l'oiſeau.

CHEMISETTE. ſ. f. Partie du vêtement qui va juſqu'à la ceinture, & qui couvre les bras, le dos, & l'eſtomac. *Induſium.* Les hommes portent des *chemiſettes* ſous le pourpoint, de futaine, baſin, ratine, chamois, ouatte, &c. Les femmes en portent de ſèrge, ou d'autres étoffes par deſſus leurs corps de cotte.

CHENAL. ſ. m. Courant d'eau, borné des deux côtez de tèrres naturelles, ou artificielles, où un vaiſſeau peut entrer. *Alveus.* Quand on ne peut avoir de pilote d'un lieu où l'on n'a point été, & que c'eſt une néceſſité d'y entrer, on mouille une ancre s'il eſt poſſible, & l'on ſe tient ſous voiles, & l'on envoye la chaloupe & le canot, pour ſonder le *chenal* juſqu'au mouillage. Bouguer.

CHENALER. v. neut. Tèrme de Marine. C'eſt chèrcher un paſſage dans la mèr en un lieu où il y a peu d'eau, en ſuivant ou rangeant les ſinuoſitez d'un chenal, ſoit par le ſecours des baliſes, ſoit par celui de la ſonde. Il y en a qui écrivent *chenailler.*

CHENEAU. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Voyez Cheſneau.

CHENER. v. n. Ce mot étoit autrefois en uſage, il ſignifie, *s'ennuyer, deſſécher d'ennui. Tædere, tædio affici, confici.*

CHENET. ſ. m. Utencile ſèrvant dans les *cheminées* pour ſoutenir le bois, afin qu'il brûle mieux. *Fulmentum ferreum quo ligna ſuſtinentur, fulmentum focarium, ſubices focarij.* On en fait auſſi qui ne ſèrvent que d'ornement. Des *chenets* d'argent, de cuivre doré, de fèr poli. Les *chenets* d'argent qui doivent être marquez & contremarquez aux faces des piéds, baſtes, fonds, vaſes & pommes. A l'égard des griffes, ſupports, colets, flâmes & tèrmes, ils ſont marquez ſeulement du poinçon du Maître. Ce mot vient apparemment de ce qu'autrefois leur partie inférieure repréſentoit un petit chien, comme on en a fait depuis avec des figures de lions, de muffles, de maſques, &c. comme qui auroit dit *chiennet.* Ménage eſt de cet avis, & n'eſt pas le ſeul.

CHENEVI. ſ. m. Petite graine qui eſt la ſemence de la plante dont

dont on tire le chanvre. *Cannabis ſemen.* C'eſt un grain dont les oiſeaux ſont friands, & qui ſert à nourrir ceux qui ſont en cage. Voyez Chanvre.

Le *Chenevi* étoit mis autrefois au nombre des légumes que l'on ſervoit frites au deſſert, mais à préſent ce mauvais ragoût eſt entiérement banni des tables. Il eſt mauvais à l'eſtomac & à la tête, & il aliéneroit l'eſprit à qui en mangeroit beaucoup. L'on en fait de l'huile qui ſert aux lampes, & à quelques pauvres gens qui en mangent en potage. De La Mare, *Tr. de Pol. L. V. T. XV. c.* 3. où il cite *Bruyer. Campeg. De re cibar. c.* 13.

CHENEVIÈRE. ſ. f. Lieu ſemé de chenevi pour faire venir du chanvre. *Solum cannabi, cannabo conſitum. Epouvantail de chenevière*, eſt un fantôme habillé en homme, pour épouvanter les oiſeaux qui veulent venir manger le chenevi. *Nos chenevières* ſont bien levées. Il faut cüeillir la *chenevière*, c'eſt-à-dire, arracher le chanvre qui eſt dedans. Liger.

On appelle figurément une perſonne fort laide, & propre à faire peur, un *épouvantail de chenevière*.

On le dit auſſi d'une têrreur mal fondée qu'on nous veut donner, qui en apparence feroit du mal, mais qui n'en fait point en effet quand elle eſt bien examinée.

CHENEVOTTE. ſ. f. C'eſt le tuyau de la plante du chenevi, quand il eſt ſec, & quand il a été dépoüillé de ſon chanvre: ce qui n'eſt d'aucune valeur. *Calamus cannabinus.* J'en fais autant de cas comme de *chenevottes*. Regnier.

CHENEVOTTER. v. n. Têrme d'Agriculture. Pouſſer du bois foible, des branches foibles comme des chenevottes. *Ramos tenuiores, debiles, edere, producere, ejicere.* Les vignes n'ont fait que *chenevotter* cette année, c'eſt-à-dire, n'ont pas pouſſé comme il faut, n'ont donné du bois que comme des chenevottes, marque d'altération au dedans du ſep. Liger.

CHENIL. ſ. m. Bâtiment, lieu où on loge des chiens, & particulièrement ceux de chaſſe, parcequ'ils ſont en bon nombre. *Canum ſtabulum, Canile.* On appelle auſſi *chenil*, le lieu où logent les officiers de la venerie, les valets qui ſervent à la chaſſe, &c. Parcequ'il eſt près de celui où ſont les chiens. On prononce *cheni*.

Ce mot vient de *canile*, qui a été fait de *canis*. Ménage.

CHENILLE. ſ. f. Inſecte venimeux du genre des vèrs, qui ronge les feüilles des arbres, & qui à la fin ſe change en papillon. *Eruca, campe.* Swammerdan dit que la *chenille* eſt le vèr du papillon de nuit qui ſe forme d'un œuf, dont l'écaille paroît comme d'un œuf de poule & fragile. Le mâle a des ailes, & la femelle n'en a point. On voit ſur le corps de la *chenille* quatre parties blanches tirant ſur le jaûne, qui reſſemblent aſſez à ces vêrgettes dont on nettoye les habits. Elle a aux environs de la tête deux eſpéces de bouquets de plume noire. De chaque côté elle a deux petits avirons dont les filets reſſemblent à ceux des plumes. Sa peau eſt parſemée de petits poils bruns, ſéparez les uns des autres, entre leſquels on découvre de petites plumes dont les couleurs ſont fort agréables. Elle a ſeize pieds, ſix au devant, huit au milieu, & deux dèrrière. D'abord elle eſt enveloppée du tiſſu qu'elle a filé, & elle s'y repoſe comme dans un nid, ſans qu'il lui reſte le moindre mouvement. A force de ſe tourner dans cette enveloppe, elle ſe dépoüille de tous ſes poils, & ce vèr pèrd tout-à-fait ſon mouvement avant que de quitter ſa peau; alors on lui donne le nom de *nymphe dorée, chryſalis*, ou *aurelia*. Il y en a qui font des trous dans la têrre pour s'y cacher, d'autres filent autour de l'extrémité de leur corps un tiſſu qui les tient ſuſpenduës en l'air, où elles ſe dépoüillent de leur peau. Dans la nymphe dorée qui eſt celle du mâle, on découvre les yeux, la petite trompe & les cornes, les jambes & les ailes, & les petits poils dont ſon corps eſt couvèrt. La femelle a une autre nymphe dorée qui diffère du mâle dans ſes cornes, dans ſes ailes & dans la grandeur de ſon corps. Enſuite elle ſe change en papillon, dont le mâle a des aîles éxtrêmement vîtes, des cornes fort belles, & le corps bien fait. Ces parties manquent à la femelle, qui a le corps fort gros & mal fait. Elle n'abandonne jamais ſes œufs, & les attache toûjours au tiſſu dont elle eſt revêtuë. Fabius Colonna aſſure que quand une *chenille* mange de pluſieurs plantes, c'eſt une marque qu'elles ont la même vêrtu. Mais il y a des Naturaliſtes qui diſent que châque plante a ſa *chenille* particulière, à laquelle elle ſert d'aliment. Swammerdan en faiſoit voir dans ſon cabinet de 54 ſortes, entre leſquelles il y en avoit de demi-*chenilles* & de demi-papillons.

Ménage tient que ce mot vient de *canicula*, à cauſe de la reſſemblance qu'ont cêrtaines *chenilles* à de petits chiens.

Les *chenilles* de pin ſont miſes au rang des poiſſons par Dioſcoride. Elles font leurs nids au ſommet des branches des pins où on les voit à milliers, veluës & rouſsâtres avec pluſieurs petites peaux, dont elles ſont revêtuës. Il y en a beaucoup dans les vallées d'Ananie & de Fleme auprès de Trente. On les a auſſi appellées *campæ*, du Grec κάμπη, à cauſe qu'elles font tort aux arbres. M. Ray, dans ſon *hiſtoria Inſectorum*, décrit plus de 212 eſpèces de *chenilles*.

On dit figurément d'une pèrſonne maligne qui fait du mal ſans y être excitée, que c'eſt une méchante *chenille*. On dit de pluſieurs laquais dèrrière un carroſſe, que c'eſt un vilain trochet de *chenilles*.

Chenille. Têrme de Rubanier, c'eſt une eſpéce de bout de paſſement, ou ornement de ſoye qu'on met ſur des habits & des baudriers, qui a la figure d'une *chenille*.

Chenille. ſ. f. *Scorpioïdes ſ. n.* Plante annuelle, à fleurs, légumineuſe, & dont le fruit repréſente une *chenille*, d'où vient ſon nom François. Celui de *Scorpioïdes*, Queuë de Scorpion, ne convient qu'aux fruits de quelques eſpéces. Sa racine eſt menuë, de couleur de buis; elle donne à ſon collet quelques brins longs de 6 à 8 pouces au plus, couchez par têrre; des nœuds naiſſent des feüilles altèrnes, charnuës, longues de deux pouces, étroites à leur origine, mais beaucoup plus larges vèrs leur extrémité, qui ſe têrminent en pointe, ſemblables par leur figure à celles des *Buplevrum* ordinaire, d'un vèrd un peu plus foncé; de leurs aiſſelles partent des pédicules longs de trois poûces environ, grêles, & qui ſoutiennent chacun une ou deux fleurs légumineuſes, dont les calices ſont des cornets vèrdâtres dentelez ſur leurs bords. Le piſtile de ces fleurs devient une gouſſe vèrd-pâle, hériſſée, ſemblable à une chenille vèrte, de la même groſſeur, & roulée ſur elle même. Cette gouſſe dans ſa longueur eſt partagée en pluſieurs loges, qui contiennent chacune une ſemence couleur de buis, ovale. On éléve cette plante aſſez aiſément; des curieux la cultivent pour mettre dans des ſalades ſes fruits qui impôſent à ceux qui ne ſont pas prévenus.

CHENOSIRIS. ſ. f. Plante. *Chenoſiris.* C'eſt le lièrre que les Anciens Égyptiens ont ainſi nommé, parce qu'il étoit conſacré à Oſiris.

CHENU, uë. adj. Vieux mot, qui ſignifie *blanc de vieilleſſe. Canus.* Ce mot n'eſt plus guères uſité en proſe où il ne peut plus entrer qu'en riant, & en badinant.

Pour moi je cede au tems, & ma tête chenuë
M'apprend qu'il faut quitter les hommes & le jour. Main.

Il vient de *canutus*, employé par les Latins en la même ſignification. Menage. D'autres diſent que ce mot vient par corruption de *chef nud*, ou dépoüillé de ſa chevelure.

Chenu, ſe dit auſſi figurément & poëtiquement des hautes montagnes, parce qu'elles ſont toûjours couvèrtes de neiges. Les Alpes *chenuës*. On le dit auſſi des ondes de la mèr, pour dire, qu'elles ſont blanchiſſantes d'écume.

On compteroit plutôt les arénes menuës,
Que baigne l'Ocean de ſes vagues chenuës. Godeau.

Et telles que les flots de colère chenus. P. le Moine.

CHEOIR. v. n. Tomber. *Cadere, decidere.* Ce bâtiment n'eſt pas bien étayé, il eſt en danger de *cheoir*. Il *chet* de la neige, de la pluye, de la grêle. On ne s'en ſert guères dans la proſe. Il n'eſt pas même fort uſité dans tous ſes tems. On dit, je *chus*, je ſuis *chu*, je cherrai: le petit peuple de Paris dit je *choirai*. On a dit autrefois *chaer, chair, chaoir*, & enſuite *cheoir*.

Cheoir, ſignifie auſſi, Diminuer en crédit, en fortune. *Excidere.* Ce Marchand a fait de grandes pèrtes, il eſt en danger de *cheoir*, s'il n'eſt pas aſſiſté de ſes amis. L'élevation des Grands ne ſert qu'à les faire *cheoir* de plus haut.

CHEOITE. ſ. f. Cheute, ou chute. *Caſus, lapſus. Cheoite* eſt formé de *cheoir*. *Cheoite* n'eſt plus du tout en uſage.

Cheu, ou Chu, uë. part. Tombé. *Qui cecidit, accidit.* Il eſt *chû* de bien haut. On dit, Il eſt *chû* en pauvreté; pour dire, Il eſt devenu miſerable, il n'a pas du pain.

CHEOURS. Voyez CEOLS.

CHEPAGE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *geole. Chepage*, c'eſt la fonction, l'emploi de Geolier. *Carceris cuſtodia.*

CHEPENEC. ſ. m. Gros feutre ou bureau, dont les Turcs font des caparaçons à leurs chevaux pour l'hyver. Vigen. *Illuſtr. ſur l'hiſt. de Chalcond. p.* 344.

CHÉPIER. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire Geolier. *Carceris cuſtos*, & dans la baſſe latinité *Carcerarius.* Il y a apparence que *chepier* s'eſt dit pour *cepier*, & que ce dèrnier mot vient de *ceps*, qui ſont les fèrs dont on enchaîne les priſonniers.

CHEPTEIL. ſ. m. Bail de beſtiaux qui ſe fait, lorſqu'un Maître donne à un Fèrmier un nombre de bœufs, ou de brebis, à condition de les nourrir, & d'en rendre pareil nombre à la fin du bail, & d'en partager le croît & le profit. *Locatio pecorum ſalva ſorte & mediâ lucri parte.* C'eſt un grand trafic qui ſe fait dans les Provinces, que celui des beſtiaux à *chepteil*.

Ce mot vient de *capitale* & de *capitau*, qui ſe trouve dans les Coutumes, à cauſe que *chepteil* eſt composé de pluſieurs chefs de bêtes qui forment un capital; & il y a apparence que le mot de *capital*, qui ſignifie le fonds d'une rente, eſt venu d'une même ſource: car de même que ce capital ou *chepteil* produit un croît de beſtiaux qui en fait le profit, de même le fonds d'une rente des intérêts. Ragueau prétend que ce mot vient de l'achat & prix du beſtail pour lequel il eſt mis en bail, & non pas de *capital*, comme a prétendu Du Moulin; & il ſuppoſe qu'on doit dire *chaptal*. Du Cange prétend que ce mot vient de *catallum*, qu'on a dit pour *capitale*, d'où on a fait *chaptel*, *chatel*, & *catel*, d'où eſt venu auſſi le mot de *cateux*, qui ſe dit des biens en partie meubles, & en partie immeubles. Mais je crois avec plus d'apparence qu'il vient de *chatal*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie un *troupeau de bêtes*. On trouve quelquefois *chaptel*, & *chetel*; mais de quelque manière que ce mot ſoit écrit, il faut aujourd'hui prononcer *chetel*.

CHÉQ. ſ. m. Chérif, Prince de la Mécque, Grand Prêtre de la Mécque, & comme Souverain Pontife de tous les Mahométans. *Meccanus Princeps, Summus Mahometanorum Pontifex.* Le *Chéq* eſt reconnu Chef de la Religion Mahométane par les différentes ſectes qui la partagent; & le Grand Seigneur, le Sophi, les Mogols, les Kans des Tartares, lui envoyent des préſens, ſur tout des tapis, pour couvrir le tombeau de Mahomet, & des tentes pour lui; car le *Chéq* a une tente près de la Moſquée de la Mécque dans laquelle il demeure pendant les dix-ſept jours de dévotion du pélérinage à la Mécque. Chaque année on change ce tapis & cette tente, & le *Chéq* en envoye des morceaux aux Princes qui ont offert de nouvelles tentes ou de nouveaux tapis; quelquefois il les envoye tous entiers, mais ce n'eſt qu'aux plus grands Princes. Son revenu eſt conſidérable, & conſiſte dans les préſens que les Princes & les Pélerins Mahométans font à la Moſquée de la Mécque & à Médine. Les dévotions du Pélérinage durent dix-ſept jours, pendant leſquels le *Chéq* défraye les Pélerins; pour cela le Grand Seigneur lui envoye tous les ans une très-grande ſomme; & afin qu'elle le ſoit, le *Chéq* a ſoin de pèrſuader qu'il y a tous les ans pendant ces jours-là ſeptante mille Pélerins, & que s'il y en avoit moins, les Anges en forme d'hommes viendroient achever ce nombre.

CHÉQUE. ſ. m. & f. Bohême, qui eſt de Bohême. *Bohemus.* Les Bohêmes en leur langue, c'eſt-à-dire, en langue Eſclavonne, ſont nommez *Chéques*, & ils ont pris ce nom de Chéch, prémier fondateur de leur Monarchie, ſi l'on en croit Jean Hèrburt de Fulſtin dans ſon hiſt. des Rois de Pologne.

CHÈR, ÈRE. adj. Qui eſt précieux, de grande valeur. *Carus, pretioſus.* Les diamans ſont *chèrs.* Les tableaux ſont *chèrs*, quand ils ſont des grands maîtres. Autrefois on diſoit *chièr* pour *chèr.*

Ce mot vient du Latin *carus*, qui eſt opposé à *vilis*, en ce qu'on appèlle une chôſe *vile*, qui eſt commune; & *chère*, celle que peu de pèrſonnes ont, *id quo multi carent.* *Carus*, *chèr*, ami, eſt pris du Celtique Câr, PEZRON, ou le prétendu Celtique Câr de *Carus.* D'autres font venir *chèr* de *χάρις*, *gratia.*

CHÈR, ſe dit figurément des pèrſonnes pour leſquelles on a de la tendreſſe, & de l'amitié, & des chôſes pour leſquelles on a de l'attachement & qui nous plaiſent. *Carus.* Ce fils vous eſt *chèr.* Son repos lui eſt fort *chèr.* L'honneur nous doit être plus *chèr* que la vie. La mémoire d'un ſi fidelle ami m'eſt encore *chère* & précieuſe. VILL. Les hypèrboles ſi *chères* aux Italiens & aux Eſpagnols, ont moins de credit parmi nous. BOUH. La mort nous avèrtit tous les jours par de triſtes éxemples, qu'il faudra un jour renoncer à nos plus *chèrs* engagemens. FLECH. L'Égliſe ne devoit pas vous être moins *chère*, parcequ'elle vous paroiſſoit défigurée. NICOL. Le mérite qui nous eſt *chèr*, nous paroît tout d'un autre prix que celui que nous haïſſons. CH. D. MER. Le plaiſir du repas ſi *chèr* à Alexandre, étoit indifférent à Céſar. S. EVR.

Vous que je crois du Ciel les plus chères *amours.* RACIN.

On dit dans le ſtile familier, *mon chèr*, ſans rien ajouter, pour dire, mon *chèr* ami. On dit auſſi dans le même ſens, *ma chère.*

CHÈR, ſe dit auſſi de ce qu'on achete, ou de ce qu'on vend plus qu'à l'ordinaire, ou à plus haut prix qu'il ne vaut. *Carius.* Il a acheté ſon blé trop *chèr.* C'étoit dans la *chère* année. Ce Marchand eſt trop *chèr*, il pèrdra toutes ſes chalandiſes.

CHÈR, ſe dit auſſi advèrbialement, & ſignifie, Beaucoup, à haut prix. *Carè*, *magno pretio.* La ſottiſe qu'il a faite lui coûtera *chèr*, on la lui revendra. Il a vendu bien *chèr* ſa peau aux ennemis. Il fait *chèr* vivre à Paris. Les Mathématiques éxigent de trop profondes méditations, il faut être bien amoureux d'une vérité pour l'acheter ſi *chèr.* S. ÉVR. Les hommes achetent bien *chèr* l'empire qu'ils ſe ſont attribué ſur les femmes. S. ÉVR. La réputation de ſageſſe coûte trop *chèr*, puiſque pour elle il faut renoncer aux plus agréables ſentimens du cœur. ID.

Ah! que vos yeux ſur moi ſe ſont bien éxèrcez,
Et qu'ils m'ont vendu chèr *les pleurs qu'ils ont vèrſez!*
RACINE.

CHÈR. ſ. m. *Caris.* Il y a deux rivières de ce nom. La plus conſidérable prend ſa ſource dans les montagnes de la haute Auvèrgne à Auzence, arrôſe une grande partie du Bèrry, & ſe jette dans la Loire en Touraine vis-à-vis de Langeſt. L'autre eſt dans la Principauté de Sedan.

CHÈRBOURG. ſ. m. que Du Cheſne *Ant. des villes de Fr. L. VII. C.* 14. & M. Danneville écrivent *Chèrebourg*, mais ſon nom le plus en uſage eſt *Chèrbourg*, ſelon la remarque de M. Corneille. Sigebert à l'an 1163. l'appelle *Cæſaris burgum*, ou *burgus*, & Du Cheſne & Valois l'ont ſuivi. Froiſſard dit que Céſar la fonda, quand il conquit l'Anglètèrre, cependant il eſt cèrtain que Céſar ne paſſa point par là pour aller en Anglètèrre. Le P. Briet, Baudrand, Hoffman, l'appellent *Caroburgus.* *Chèrbourg* eſt une ville & port de mèr en Normandie à l'extrémité du Cotentin, Quelques-uns ont cru que le nom de *Chèrbourg* venoit de Cherebert Roi de Paris, qui l'eut fondée; mais 1°, la reſſemblance des noms ne ſuffit pas pour pèrſuader qu'il en ſoit le fondateur, & 2°, le Cotentin n'étoit point dans ſon partage. Ainſi l'on ne ſçait rien de la fondation de *Chèrbourg*, ni de l'origine de ſon nom. Il y a à *Chèrbourg* une manufacture de glaces & de criſtaux. Mrs de l'Academie détèrminent la longitude de *Chèrbourg* à 16 degrez, & ſa latitude à 49 degrez 38 min.

CHÈRCHE. ſ. f. Soin qu'on prend de trouver quelque chôſe. *Inquiſitio, inveſtigatio.* Quand on a beſoin de trouver quelque acte, il faut payer le Notaire, le Greffier, pour la *chèrche.*

CHÈRCHE, en tèrmes d'Architecture, eſt la deſcription d'une ligne courbe, qui ne ſe peut faire d'un trait de compas ou d'autre inſtrument, mais en chèrchant pluſieurs points & en tâtonnant, comme ſont les coupes des pièrres en figures elliptiques, coniques, paraboliques, &c. *Collecta ex lineolis attextis linea integra, quæ ſit dimenſio totius cujuſpiam.* Ces *cherches* s'appellent de divèrs noms, *ſurbaiſſées*, *ſurhauſſées*, *ralongées*, comme il s'en voit pluſieurs dans les anciennes voutes Gothiques. La *chèrche ſurbaiſſée*, eſt celle qui a moins d'élévation que la moitié de ſa bâſe. La *chèrche ſurhauſſée*, eſt celle qui eſt au deſſus de cette proportion. La *chèrche ralongée*, c'eſt la ligne d'un plan circulaire ralongée dans ſon élévation, comme le rampant d'un eſcalier à vis. On dit auſſi la *chèrche* d'une voute; pour dire, ſa rondeur.

CHÈRCHE-FICHE, ou CHÈRCHE-POINTE, c'eſt une eſpéce de poinçon de fèr rond, & pointu, dont les Sèrruriers ſe ſèrvent pour trouver le trou des fiches. *Veruculum.*

CHÈRCHER. v. act. Apporter la diligence néceſſaire pour trouver ce dont on a beſoin. *Quærere, conquirere, inquirere, inveſtigare.* Le Seigneur a dit, *Chèrchez*, & vous trouverez. *Cherchez* prémièrement le Royaume de Dieu, & on vous donnera le reſte. Les hommes tèrreſtres ne *chèrchent* que les tréſors; ne *chèrchent* qu'à faire fortune. Un Philoſophe ne *chèrche* que la vérité. Mon eſprit ne ſuit point un Auteur qu'il faut toûjours *chèrcher.* BOIL. Bien ſouvent nous *chèrchons* querelle à nos amis pour nous décharger, & nous remettre en libèrté. Saint ÉVR. Rien ne choque davantage que ceux qui *chèrchent* des applaudiſſemens avec trop d'ardeur. BELL. Pour trouver la vérité il faut la *chercher* ſoi-même, & ne ſe pas repoſer ſur les lumières des autres. MALEB.

Ma voix d'un ton pèrçant le frape & le reveille;
Et juſqu'au dèrnier rang va chèrcher *ſon oreille.* VILL.

Foible ſéditieux, viens chèrcher *dans mes veines,*
La fin de mes projets, & la fin de tes peines. BREB.

Ce mot vient de *circare*, ſelon Ménage, qui ſignifie *aller en rond.*

On dit en ce ſens, Un ambitieux ne *chèrche* que la gloire; un avâre ne *chèrche* que le profit. Un Géométre *chèrche* la quadrature du cèrcle, un Chymiſte la pièrre Philoſophale, un Machiniſte le mouvement pèrpétuel. *Chèrcher* un paſſage à la table d'un livre. C'eſt un homme qui *chèrche* ce qu'il veut dire, il a de la peine à s'expliquer. Il *chèrche* en ſa mémoire.

CHÈRCHER, ſe dit auſſi en contre-ſens, de ce qu'on ne voudroit pas trouver. Cet yvrogne *chèrche* noiſe, *chèrche* querelle, *chèrche* à ſe faire battre, *chèrche* malheur.

CHÈRCHER, ſe dit auſſi des animaux, & même des chôſes inanimées. *Indagare, veſtigare, odorari.* Un chien *chèrche* le gibier. Le foudre *chèrche* un paſſage à travers la nuë. Tous les purgatifs *chèrchent* les humeurs dans le corps.

On dit, *Chèrcher* ſa vie; pour dire, Gueuſer, mendier.

On

On dit, *Chèrcher* de l'argent ; pour dire, en demander, en emprunt. *Mutuam pecuniam rogare, petere.*

Chèrcher, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il *chèrche* midi où il n'eſt qu'onze heures, pour marquer qu'un homme eſt un écornifleur. *Mendicare.* On dit auſſi, *Chercher* midi à 14 heures ; pour dire, *Chèrcher* une chôſe en un lieu où elle n'eſt pas. On dit, *Chèrcher* une aiguille dans une charretée de foin ; pour dire, qu'il eſt preſque impoſſible de trouver la chôſe qu'on *chèrche*, tant elle eſt égarée. On dit auſſi, qu'on a *chèrché* quelqu'un à pied & à cheval, ou par mèr & par tèrre ; pour dire, qu'on a pris grand ſoin de le *chèrcher.* On dit encore, que le bien *chèrche* le bien ; pour dire, que plus on eſt riche, & plus on a de moyens de s'enrichir.

CHÈRCHEUR, euse. ſubſt. m. & f. Celui qui chèrche. *Investigator, indagator.* Ce mot eſt bas, & ne ſe dit guères qu'en mauvaiſe part. Un *chèrcheur* de franches lippées ; c'eſt-à-dire, un écornifleur. *Paraſitus.* Un *chèrcheur* de barbet ; c'eſt-à-dire, un filou. *Fraudator.* Un *chèrcheur* de pièrre philoſophale ; c'eſt-à-dire, un Chymiſte affronteur.

Il y a eû autrefois en Anglètèrre une ſecte qu'on nommoit la ſecte des *Chèrcheurs.* M. Stoupp dans la *Religion des Hollandois* dit, qu'il ſe trouve encore aujourd'hui de ces gens-là dans les Provinces Unies. Ils conviennent, dit-il, qu'il y a une vraye Religion que Jesus-Christ a révelée dans ſa parole, mais ils ſoûtiennent qu'aucune des Religions établies parmi les Chrétiens n'eſt cette vraye Religion de Jesus-Christ que nous devons profeſſer pour avoir part au ſalut. Ils trouvent à dire quelque chôſe en particulier dans châcune de ces Religions. En un mot, ils n'ont point encore pris parti, & ils ne ſe ſont point détèrminez au choix d'aucune. Ils liſent l'Écriture avec beaucoup d'application, & ils prient Dieu de les éclairer, afin qu'ils puiſſent embraſſer la véritable Religion pour le ſèrvir ſelon ſa volonté. Il ſe pourroit bien faire que cette ſecte des *Chèrcheurs* fût de l'invention de Mr Stoupp.

CHERQUE. ſ. m. & f. & adj. C'eſt la même chôſe que Circaſſien. Voyez en ſon lieu.

CHÈRE. ſ. f. Accueil gratieux, réception favorable. *Comis & humana alicujus excipiendi ratio.* Ce Prince l'a reçu favorablement, il n'y a point de *chère* qu'il ne lui ait faite quand il a apporté cette nouvelle. Quand on reçoit un ami qu'on croit mort, on ne ſçait quelle careſſe, quelle *chère* lui faire. On a dit autrefois *chière* pour *chère.*

Ce mot de *chère* vient de l'Italien *cera*, ou *ciera.* On prononce *chera*, qui ſignifie *viſage*, auſſi-bien que *cara* en Eſpagnol, parce que les plus grands témoignages d'amitié paroiſſent ſur le viſage. Et même on a dit autrefois *chère*, pour ſignifier le viſage : de là eſt venu le provèrbe, *Chère* d'homme fait vèrtu ; c'eſt-à-dire, viſage, préſence d'homme. On en a fait le vèrbe *cherer*, qui ſignifie, faire bonne mine. Ménage remonte plus haut, & prouve que *cara* a ſignifié auſſi *viſage* en Latin. On a dit auſſi en Grèc *κάρα*. Tous ces mots viennent du Latin *caro.*

Chère, ſe dit par extenſion, des chiens, pour ſignifier les careſſes qu'ils font à leurs Maîtres. *Blanditiæ.* Quand ce petit chien revoit ſa maîtreſſe, il ne ſçait quelle *chère* lui faire.

Chère, ſe dit au contraire en mauvaiſe part en menaçant. *Malè habere, malè excipere.* Si je le tiens, je lui ferai bonne *chère*, je me vengerai. *Eum habebo quo par eſt, quo decet modo.*

Chère, ſe dit auſſi des repas qu'on donne à ſes hôtes, à ſes amis. *Victus, victus ratio, menſa.* Bonne *chère*, *lautus & elegans victus, magnifica & opipara menſa.* Mauvaiſe *chère*, *tenuis, tenuiſſimus victus, parcimonia in victu.* Cet homme fait grande *chère* à tous ceux qui le viennent voir. On le dit auſſi de la manière de ſe traiter en famille, en particulier. C'eſt un avâre qui fait maigre *chère* chez lui, il ſe laiſſe mourir de faim.

On dit provèrbialement, il n'eſt *chère* que d'avaricieux, quand il traite tout y va.

CHÈREMENT. adv. D'une manière chère, tendrement, avec paſſion. *Amantiſſimè, ſtudioſiſſimè.* Il aime *chèrement* ſes enfans. Cet homme conſèrve *chèrement* tout ce qu'il a. Je conſèrverai *chèrement* le ſouvenir des obligations que je vous ai. Il y a des opiniâtres à qui l'on ne peut faire quitter une opinion : au contraire ils conſèrvent *cherement* tout ce qui la peut confirmer. Maleb.

Chèrement, ſignifie auſſi, Beaucoup ; à haut prix. Acheter des vivres bien *chèrement*, *magno, permagno pretio, carè.* Ablanc. Il lui vendit bien *chèrement* les ſèrvices qu'il lui avoit rendus. B. Rab. Cet homme a vendu *chèrement* ſa vie, pour dire, Il a donné beaucoup de peine à ſes ennemis ; il en a bien tué, avant que d'être tué lui-même.

CHÈRER. v. n. vieux mot, qui veut dire ſe réjoüir : il eſt formé de *chère.*

CHERF. Voyez CHEF.

CHÉRIF, ſ. m. ſignifie Prince, chez les Arabes & les Maures. C'eſt celui qui doit ſuccéder au Caliphe, de même que le Coadjuteur à l'Évêque. *Princeps.* Le Roi de Maroc ſe qualifie, le Grand *Chérif* ; ou le *Chérif* des *Chérifs*, c'eſt-à-dire, le prémier, & le plus puiſſant des ſucceſſeurs de Mahomet. On appelle *Chérifs* les deſcendans de Mahomet. Le Mozambique étoit autrefois ſous la domination des Sarrazins, & un *Chérife* Maure y commandoit. Bouh. Car le P. Bouhours écrit *Chérife*, mais ſans néceſſité.

Chérif, Monnoye d'or de Turquie, qui vaut à Marſeille quatre livres dix ſols. *Nummulus aureus.*

CHÉRIR. v. act. Aimer quelque pèrſonne avec tendreſſe. *Amare, diligere, carum habere.* Un honnête homme *chérit* ſa femme. On *chérit* ſa Maîtreſſe ſur toutes chôſes.

> *Que le peuple à ſon gré nous craigne, ou nous* chériſſe,
> *Le ſang nous met au trône, & non pas ſon caprice.* Racine.

> *Comment ſe reprocher un crime qu'on* chérit ? Quin.

> *On n'inſulte jamais à ce qu'on a* chéri. Corn.

Chéri, ie. part. paſſ. & adj. *Dilectus, amatus.* Objet *chéri.* *Chéri* de la fortune. *Chéri* des Cieux. Il y a des affections *chéries* & des vices favoris, ſur leſquels les plus gens de bien même ne s'obſèrvent pas aſſez. S. Évr.

> *Helas ! ce peuple ingrat a mépriſé ta loi ;*
> *La Nation* chérie *a violé ſa foi.* Racine.

CHÉRISSANT. C'eſt le gérondif de *chérir.* Il veut dite, aimant. *Amando, diligendo.*

> Chériſſant *vôtre pèrſonne,*
> *Vangez-vous de mon cœur,*
> *Tircis, je vous le donne.* Mol.

CHÈRLESQUIER, ou CHÈRLESQUER. ſ. m. Nom de dignité militaire chez les Turcs, Lieutenant général des armées du Grand Seigneur. *Legatus Imperatoris in exercitu Turcico.* Quelques-uns le nomment Scadiaquer. Ar. Thomas.

CHÉRON. ſ. m. & nom propre d'homme. *Caronus.* S. *Chéron* vivoit vèrs le Ve ſiécle. Il convèrtit un grand nombre des habitans du païs Chartrain. Il fut martyriſé en venant à Paris pour y prêcher.

CHÈRRÉE. ſ. f. Cendre qui a ſèrvi à la leſſive. *Lixivius, lixivus cinis.* On s'en ſèrt à engraiſſer les prairies. En Normandie on dit *carrée*, & à Paris *charrée.*

CHÈRSONÊSE. ſ. f. Tèrme de Géographie. Prononcez *Kèrſonêſe.* M. Tillemont contre l'uſage général, & contre la raiſon & l'étymologie, écrit *Quèrſonêſe.* C'eſt une Peninſule, ou Continent qui eſt prèſque tout environné des eaux de la mèr, & qui ne tient au reſte des tèrres que par un iſthme, ou petit détroit. *Cherſoneſus.* Le Peloponêſe eſt une *Chèrſonêſe*, ou Prèſque-Iſle, ou Peninſule. Ainſi l'on a donné ce nom dans l'Antiquité à pluſieurs contrées qui ſont entourées de mèr, & ne ſont attachées de la tèrre fèrme que par un iſthme, & on s'en ſèrt encore aujourd'hui fort bien pour ſignifier ces prèſqu'iſles des Anciens. Les plus celebres ſont,

La *Chèrſonêſe* du Péloponêſe, *Cherſoneſus Peloponeſiaca*, qui s'appelloit auſſi ſimplement le Péloponêſe, étoit ce que nous appellons aujourd'hui la Morée. La *Chèrſonêſe* de Thrace, *Cherſoneſus Thracica*, ou de l'Hèlleſpont, *Helleſpontiaca*, c'eſt une partie de la Thrace qui ſe nomme aujourd'hui le Bras de Saint George, ou la preſqu'iſle de la Romanie, qui s'étend du midi au ſeptentrion, & qui étoit baignée à l'occident par le golfe de Melane, & à l'orient par la Propontide. La *Chèrſonêſe* Cimbrique, *Cherſoneſus Cimbrica*, on l'appelloit ainſi, parceque les Cimbres habitoient ce païs ; c'eſt le Jutland. Cette opinion eſt générale, cependant Rudbecks dans ſon Atlantique prétend que c'eſt la Scandinavie. Voyez le *Cimbricæ Cherſoneſi Prodromus* de Jean Mollerus & l'*Iſagoge ad hiſtoriam Cherſoneſi Cimbricæ* du même. La *Chèrſonêſe Taurique*, *Cherſoneſus Taurica*, étoit entre le Pont Euxin & la Palus Mæotide, & fut ainſi nommée des Taures, ou Tauriens, *Tauri*, qui l'habitoient, nous l'appellons aujourd'hui Crimée. La *Chèrſonêſe* d'Or, *Cherchoneſus Aurea*, c'eſt la Peninſule de l'Inde au delà du Gange où eſt le Royaume de Malaca, & la partie méridionale de celui de Siam, & qui aboutit vèrs l'iſle de Sumatra, s'étendant du ſeptentrion au midi. Ce nom de *Chèrſonêſe d'or* a fait croire à bien des Auteurs que c'étoit l'Ophir de Salomon. On a auſſi donné ce nom à quelques promontoires, ou caps, & à quelques villes bâties ſur des pointes ou langues de tèrres qui s'avançoient dans la mèr, comme on le peut voir dans Hoffman & dans d'autres ; mais nous ne nous ſèrvons pas de ce nom en François pour ces lieux, comme nous faiſons pour ceux dont on vient de parler.

ler. La petite *Chèrſonêſe*, *Cherſoneſus parva*, c'eſt un promontoire d'Égypte vèrs l'occident, que les Anciens appelloient ainſi, & qui ſe nomme aujourd'hui *Boſire*, dit Vigenère, ou plûtôt *Bochir*, comme écrit Samſon dans ſes Cartes. C'étoit une péninſule qui s'avançoit dans la mèr devant Aléxandrie, & dans laquelle étoit le Phare. Voyez Ptolem. Liv. IV. c. 5. & les Tables de Bertius. P. Mela Liv. II. c. 3. appelle encore *Chèrſonêſe* un promontoire de la côte orientale du Péloponêſe, c'eſt le Cap de Schilli.

Ce mot vient du Grèc χεῤῥόνησος, qui ſignifie le même.

CHÈRTÉ. ſ. f. Prix extraordinaire qu'on eſt obligé de donner de quelque chôſe. *Annona difficultas*, *charitas*, *gravitas*. Les pauvres ſouffrent beaucoup pendant la *chèrté* des vivres.

Ce mot vient du Latin *charitas*.

On dit que *chèrté* foiſonne; pour dire, qu'on ménage les chôſes quand elles ſont chères, & que le bon prix amène l'abondance, parce que les Marchands apportent de tous côtez des marchandiſes aux lieux où elles ſe vendent bien.

CHÉRUBIN. ſ. m. Eſprit céleſte, qui dans la Hierarchie eſt le prémier après les Séraphins. *Cherubus*. On les peint rouges, pour ſignifier qu'ils ſont enflâmez de l'amour de Dieu: & on dit d'une pèrſonne haute en couleur, ou qui rougit de honte, qu'elle eſt rouge comme un *Chérubin*. Moïſe mit l'Arche ſous les ailes des *Chérubins* qu'il fit élever dans le Sanctuaire.

Ce mot vient de l'Hébreu כרוב, *Cherub*, dont le plurier eſt *Cherubim*.

CHÉRUBIN, Ordre militaire en Suéde, autrement appellé, l'Ordre des Séraphins. *Ordo militaris à Cherubis nuncupatus*. Il fut inſtitué par Magnus IV. en 1334. & aboli par Charles IX. Le collier étoit compoſé de *Chérubins* d'or émaillez de rouge, & de croix patriarchales d'or ſans émail, en mémoire du ſiége métropolitain d'Upſal. De ce collier pendoit un ovale d'or émaillé d'azur, dans laquelle étoit un nom de JÉSUS en or, au deſſous du nom JÉSUS, il y avoit quatre petits clous émaillez de blanc & de noir. Favyn parle de cet Ordre.

CHÉRUBIN, en Architecture, eſt la tête d'un enfant, avec des ailes. *Alatum juvenis caput*, *Cherub*, *Cherubinus*. Cela ſèrt d'ornemens aux clefs des arcs.

CHÉRUBIQUE, Hymne *Chérubique*. C'eſt un Hymne qui eſt fort célébre dans la Liturgie Grecque. Il ſe chante avec beaucoup d'apparat & de ſolemnité dans les tems que les ſaints dons ſont portez du petit Autel de la Prothêſe au grand Autel, où l'on doit célébrer la Liturgie, & qui s'appelle l'Autel du Sacrifice, auſſitôt que les Chantres voyent ſortir de ce petit Autel les ſaints dons, ils entonnent cet Hymne qui eſt appellé *Chérubique*, parce qu'il y eſt parlé du Chœur des Anges & des Chérubins, leſquels accompagnent JESUS-CHRIST qui va être immolé. Conſultez là-deſſus l'Euchologe du P. Goar, & les notes du P. Simon ſur l'Apologie de Gabriël Archevêque de Philadelphie. *Hymnus Cherubicus*.

CHÈRVI, ou CHÈRVIS. ſ. m. *Siſarum*, ou *ſiſer vulgare*. Plante ombellifère, dont les racines ſont de petits navèts gros & longs comme le doigt, blanchâtres en dehors, plus blancs en dedans, douçâtres & aromatiques. Ces petits navets ſont ramaſſez en botte à leur collet, d'où ſortent des feüilles qui reſſemblent à celles de la Bèrle, d'un goût & d'une ôdeur aromatique. De leur milieu ſort une tige haute de deux pieds au plus, branchuë, noüeuſe & canelée, tèrminée par des ombelles de fleurs à cinq petites pétales blanches, leurs ſemences ſont menuës comme celles du Pèrſil, elles ſont un peu plus étroites, canelées ſur leurs dos, plus brunes, plus longuettes, & d'un goût un peu âcre & aromatique. On mange les racines de *chervi*, elles ſont fort douces. Après les avoir fait cuire dans l'eau on les aſſaiſonne comme les autres racines. On les met auſſi en pâte, leur douceur paroît fade à bien des gens. Le *Chervis* ne ſe multiplie que de graine; ſa graine eſt ovâle, longuette, aſſez menuë & étroite, rayée dans ſa longueur, d'une couleur de feüille morte, d'un blanc griſâtre, plate par une de ſes extrémitez. LA QUINT.

CHÉSAL. ſ. f. Vieux mot François qui ſignifioit autrefois *maiſon & Egliſe*. *Domus*, *caſale*, *caſalagium*, *Templum*. Il eſt encore en uſage en pluſieurs Provinces, d'où vient qu'on dit encore la Congrégation de *Chéſal* Benoît, qui eſt une union en Congrégation de quelques Abbayes Régulières de l'Ordre de S. Benoît, comme S. Sulpice de Bourges, S. Cyran, S. Auguſtin de Limoges &c. On écrit quelquefois *chezal* par un *z*, & l'on dit *cheſeau*, ou *cheſeolage*, pour *cheſal*.

Ce mot vient du Latin *caſata*, ou *caſale*. Dans les Capitulaires de Charlemagne on appelle une Égliſe *caſa-Dei*; c'eſt le nom que porte encore l'Abbaye de *Chaiſe-Dieu* en Auvèrgne.

CHÊSMER, ou CHEMER. v. act. Tèrme populaire, qui ſe dit particulièrement des enfans qui ont du chagrin, du dégoût, ou quelque mal inconnu qui les fait crier, & les empêche de prendre nourriture & de profiter. *Angere ſe*, *angi*, *conficere ſe*, *confici tædio*. On le dit quelquefois des pèrſonnes un peu plus avancées en âge. Cet enfant s'eſt *chêmé* depuis qu'on l'a changé de nourrice.

Ce mot vient du Latin *gemere*.

CHESNAYE. ſ. f. Lieu rempli ou planté de chênes. *Quercetum*.

CHEſNE, ou CHÊNE. ſ. m. *Quercus*, *ûs*. Arbre dont on tire beaucoup d'utilité pour les Arts. Sa hauteur varie ſelon ſon âge. Son tronc eſt gros, diviſé en groſſes branches, qui en jettent d'autres plus petites, garnies de feüilles oblongues, découpées, & comme ondées ſur leurs bords, obtuſes par leurs bouts, fèrmes, ſeches, liſſes, glabres, d'un vèrd brun & luiſant en deſſus, pâles en deſſous, & relevées en cet endroit d'une côte qui parcourt toute ſa longueur. Ses fleurs ſont des chatons longs de deux à trois pouces, compôſez de floccons d'étamines vèrdâtres, attachées par intèrvalle à un poinçon. Ces fleurs ſont ſtériles. Les embrions naiſſent ſur les mêmes piéds de cet arbre, mais dans des endroits ſeparez. Cet embrion eſt tèrminé par quelques filèts de pourpre, & devient enſuite un fruit qu'on nomme *gland*. Il eſt renfèrmé d'abord dans un calice qu'on appelle calotte, ou cupule, *cupula*; il s'allonge & eſt couvèrt d'une enveloppe ſemblable à du parchemin. Ses feüilles ſéchent & tombent toutes les années. Les différences de *chêne* ſe tirent ſur tout des variétez de leurs feüilles, de la groſſeur ou petiteſſe de l'arbre, de même que du fruit, & enfin des pédicules de ces mêmes fruits ou de leurs calottes, ou cupules. Daléchamp décrit une partie de ces variétez. Le *chêne* eſt aſſez commun en France. Son écorce eſt employée pour le tan des tanneurs; & comme ſon bois eſt plus dur qu'aucun autre que nous ayons en Europe, c'eſt celui qui s'employe le plus pour les gros ouvrages de menuiſerie & de charpente. Le *chêne* ſe tourmente moins, & eſt moins ſujet à la vèrmoulure que le noyer & le ſapin. Les poutres, les ſolives, les portes & le parquetage, ſe font ordinairement de ce bois, il eſt un de ceux qui réſiſtent le plus longtems aux injures de l'air, & qui ſe conſèrvent le mieux dans l'eau. C'eſt pourquoi on le choiſit préférablement à tout autre pour le pilotage & pour paliſſader. On prétend que nos prémiers pères vivoient de glands, peutêtre qu'ils choiſiſſoient cèrtaines eſpéces dont les ſemences étoient tendres & d'un goût ſuportable. Il y a encore cèrtains endroits en Eſpagne où l'on mange des glands, quoique depuis longtems on ne les regarde que comme propres à engraiſſer les cochons. On dit cependant qu'il y a quelques endroits dans le Nord où les pauvres gens dans les tems de diſette font encore du pain de gland.

Les noix de galle ſont des éxcroiſcences qui ſe forment ſur les *chênes* à l'occaſion de la piqueure de quelques inſectes; peutêtre que les differences des noix de galle ne dépendent que de la variété des eſpéces d'inſectes, & que comme les inſectes d'un païs ne ſont pas tous pareils à ceux d'un autre païs, quoique peu éloigné, il arrive auſſi que ſur la même eſpéce de *chêne* on voit croître en Italie des galles fèrmes, groſſes & ſolides, pendant qu'en France elles ſont molles, petites, & ne ſont proprement que de fauſſes galles. On remarque ſur les *chênes* d'autres effets des piqueures d'inſectes, tantôt ce ſont des pommes écailleuſes groſſes comme des petites noix, d'autres fois des pommes unies de couleur de chair, ſoutenuës par un pédicule, & groſſes comme une noix avec ſon brou, & quelquefois les chatons étant piquez deviennent des grappes ſucculentes, & repréſentent aſſez bien des grappes de groſeilles, ſi ce n'eſt qu'elles ne ſont pas ſi rouges, & qu'elles ſont douçâtres. Enfin, on obſèrve des pelotons velus, & chargez d'une eſpéce de coton qui enveloppe ſouvent le vèrd qui a donné occaſion à l'épanchement de la ſeve & aux dérangemens des fibres de l'écorce de cet arbre. M. Caſſini dit qu'il y a dans chaque boſſe de *chêne* un œuf blanc, de la groſſeur & de la figure d'un petit pois, & qu'en ayant ouvèrt pluſieurs, il y a trouvé un vèr, lequel ſe changeoit en moûche, & cette moûche faiſoit pluſieurs œufs, d'où naiſſoient des fourmis, qui enſuite pèrcent la boſſe du *chêne* où elles ſont enfèrmées. Quelques-uns appellent ces pelotons *poil de chêne*. On en fait des méches aux lampes, car ce coton brûle, ainſi que la gale noire. Il croît auſſi ſur les branches de cet arbre un Gui, *Viſcum Quercinum*, recherché dans les arts par ſa dureté, & par la beauté de ſes veines, & recommandable en Medécine par ſa vèrtu prétenduë antiépileptique. Les Naturaliſtes reconnoiſſent encore deux ſortes de plantes eſtimées lorſqu'elles croiſſent ſur le *chêne*, qui ſont le polypode ordinaire, & un Lichen, qu'ils nomment mouſſe, dont les Parfumeurs ſe ſèrvent auſſi pour la poudre de Chypre. Les racines de *Chêne* ne ſont pas éxemptes de ces éxcroiſcences, elles y ſont quelquefois ramaſſées en des grappes aſſez conſidérables. Malpighi a éxaminé & décrit ces ſortes d'éxcroiſcences. Voyez GALLE.

Il y a dans le Northampton en Angleterre un *chêne* que l'on nomme *le chêne du Roi Etienne*, qui eſt un des prodigieux arbres que l'on ait jamais vû. La tradition du païs porte que ce Prince tua autrefois un cerf auprès de ce *chêne*, & en mémoire de ce fait le peuple des environs y fait tous les ans une eſpéce de proceſſion, & renferme pour une heure ou deux trente ou quarante enfans dans le creux de cet arbre. Si la tradition eſt vraye, il faut que ce *chêne* ait été planté il y a plus de cinq cens cinquante ans.

Le *chêne* a été fort honoré par les Anciens : il étoit conſacré à Jupiter Capitolin, qui en étoit couronné pour avoir conſervé les citoyens. On en faiſoit des couronnes bourgeoiſes pour ſervir de témoignage à la bravoure des ſoldats : on en faiſoit auſſi les ſtatuës des Dieux. On couronnoit de *chêne* ceux qui avoient conſervé la vie à des Citoyens. De là ces revers de médailles dans Auguſte, dans Claude, dans Galba, qui ont une couronne de *chêne*, avec ces mots, OB CIVES SERVATOS.

CHESNE. ſ. m. Se prend auſſi très-ſouvent pour le bois du *chêne* mis en œuvre, ou propre aux ouvrages de l'art. Ainſi l'on dit, une Armoire de *chêne*, une table de *chêne*. Les formes de cette Égliſe ſont de *chêne* de Danemarck. Je veux que le quâdre de ce tableau ſoit de *chêne*. Le bois de *chêne* depuis 50 ans juſqu'à 100, voire 160, eſt le meilleur bois pour bâtir, & dure juſqu'à 600 ans ſans dégénérer. Et quand il eſt employé en pilotis, il dure juſqu'à 1500 ans. Auſſi ſert-il à bâtir les maiſons, & à faire les œuvres vives d'un vaiſſeau.

Ce mot vient du Latin *quernus*, qu'on a dit pour *quercus*. MEN. D'autres le dérivent du Caldaïque *chiſnâ* ſignifiant *robur*.

On dit proverbialement, que la Monnoye du Diable eſt des feüilles de *chêne*, qu'il fait paroître comme ſi c'étoit de l'or.

CHESNE-VERD. Cet arbre diffère du Chêne ordinaire. 1°, Par ſes feüilles, qui ſont dentelées & comme épineuſes ſur leurs bords, elles reſſemblent en quelque manière à celle du houx, *Aquifolium*; mais elles ſont blanchâtres en deſſous. 2°, Parce qu'il eſt garni de feüilles en tout tems, & qu'il ne s'éléve pas auſſi haut que nos moyens chênes. On l'appelle Yeuſe, *Ilex*, & les Tanneurs ſe ſervent de ſon écorce comme de celle du *chêne* blanc pour parer leurs cuirs. Le bois de l'yeuſe eſt fort dur & fait de bon charbon, qui en pluſieurs endroits eſt le plus eſtimé, parce qu'il conſerve le feu fort long-tems, & qu'il n'entête point. Le *Chêne* verd, ou l'yeuſe eſt commun en Provence, en Languedoc & en Eſpagne. Son noyau eſt blanc, ferme & doux. On en mange en Eſpagne, comme nous mangeons des noiſettes; en France on le donne aux pourceaux pour les engraiſſer. Les feüilles & les glands du *chêne-verd* ont les mêmes vertus que ceux du *chêne* commun. Cet arbre outre ſon gland, produit des galles rougeâtres, qui étant pilées & appliquées avec du vinaigre, ſont fort utiles pour les playes fraîches & pour la rougeur des yeux.

Il y a pluſieurs eſpéces d'yeuſe, qui ſe diſtinguent par les feüilles & par les fruits. Celle qui porte le Kermès eſt celle qui vient plus baſſe & qui a ſes feüilles plus petites; ſon gland eſt fort gros. On l'a appellé arbre qui porte la graine d'écarlate, à cauſe que dans les tems où la Cochenille étoit moins commune, on s'en ſervoit pour teindre en rouge. Aujourd'hui on employe plus de Kermès ou graine d'écarlate en Médecine que dans la teinture. Cette graine eſt ronde, petite, de couleur griſe tirant ſur le rouge par dehors, & pleine d'une liqueur luiſante, ſemblable à du ſang, dans laquelle nagent de petits vers, d'où vient qu'on l'a appellé *vermillon*. Voyez KERMES.

Quand on a coupé un *chêne*, on peut voir quel âge il avoit, en applaniſſant la ſouche, & comptant les veines qui s'y trouvent, qui ſont autant de ſeves. Toutes les parties du *chêne*, à ſçavoir l'écorce, les feüilles, les glands, les calotes, & même le bois, ont une vertu aſtringente. Leur décoction eſt bonne dans les flux de ſang, dans le cours de ventre & dans la dyſenterie. On eſtime les glands dans la rétention d'urine, dans le calcul & dans la colique. La décoction des feüilles tendres faite avec du vin, eſt ſinguliére dans la douleur des dents ſi on s'en lave ſouvent la bouche.

Les écorces & les feüilles de *chêne* ſont fort aſtringentes; on recommande le gland du *chêne* dans la colique, & pour la pierre. La calote du gland eſt auſſi aſtringente que l'écorce de l'arbre.

PETIT CHESNE. Herbe qu'on appelle auſſi *germandrée*, *chamædris*. Voyez GERMANDRÉE.

CHEſNEAU. ſ. m. Jeune chêne, ou baliveau. *Quercus junior*. Le meilleur bois à brûler eſt de *chêneau*.

CHESNEAU. ſ. m. Terme d'Architecture. Canal de plomb qui porte ſur la corniche d'un bâtiment pour recevoir les eaux du comble, & les conduire dans la couvette, en un tuyau de deſcente, ou dans une goutière. *Compluvium*, *Chêneau à bord*, eſt celui qui eſt ſeulement ourlé, & dont on voit les crochets de fer qui le retiennent. *Cujus convolutum limbus eſt*. *Chêneau à bavette*, eſt celui qui eſt recouvert par le devant d'une bande de plomb blanchi pour cacher les crochets. *Cujus pars anterior cooperta plumbeâ laminâ eſt*, *compluvium laminâ plumbeâ retectum*. *Chêneau* eſt auſſi dans les grands édifices, une rigole taillée dans la pierre qui fait la corniche, & d'où les eaux coulent dans les gargoüilles. On appelle auſſi *Chêneau*, un canal de bois qui reçoit les eaux d'un toit & les jette en bas, & c'eſt apparemment de là que ce nom eſt venu d'abord, parce que c'eſt un *chêneau*, ou petit chêne creuſé, & taillé en canal. En quelques Provinces on dit Écheneau, mais mal.

CHESNEGHIR-BASCHI. ſ. m. Terme de Relation. Nom d'un des douze principaux Officiers de la Porte. Ce nom, compoſé d'un mot Perſan *Cheſné*, qui ſignifie l'eſſai qu'on fait des viandes, ou de la boiſſon; & de *ghir*, qui vient du verbe *griſten*, prendre; ce nom, dis-je, ſignifie celui qui fait l'eſſai des viandes que l'on ſert au Grand Seigneur. Quelques-uns l'appellent *Cheſchighir*, de *Cheſchide*, goûter. Le *Cheſneghir-baſchi* eſt le Chef de ceux qui font l'eſſai des viandes. RICAUT, *de l'Emp. Ottom.*

CHEſNON. ſ. m. Terme de Vitrier. On appelle *cheſnons*, des vitres dont preſque toutes les piéces paroiſſent engagées & liées les unes avec les autres comme les anneaux d'une chaîne, & forment différens quarrez qui ſemblent tous ſe tenir.

CHEST. pr. démonſtratif. On diſoit autrefois *cheſt* pour ce. M'entremit de *cheſt* œuvre faire, dit un vieux traducteur d'Éſope.

CHESTER. ſ. m. *Ceſtria*. Ville d'Angleterre dans le Comté du même nom ſur la Dée. Elle ſe nommoit autrefois *Deva*, ou *Deuva*. C'eſt un Évêché fondé en 1541. par Henri VIII. de la ſuppreſſion du Monaſtère de ſainte Werburge qui étoit dans la même ville. On dit que cette ville, ou pour le moins le château & quelques maiſons, où l'on prétend reconnoître encore l'architecture Romaine, furent bâties par Oſtorius, qui commandoit en Angleterre ſous l'Empereur Claude, & qu'il fit élever cette forteresse dans le Royaume de Mercie ſur les frontières de celui de Galles, pour tenir les peuples de ce dernier dans le reſpect. LARREY.

CHETIF, IVE. adj. Qui eſt de peu de valeur; qui ſe dit des perſonnes, & des choſes. *Vilis*, *miſer*, *macilentus*, *informis*. Cet homme eſt bien *chetif*, maigre, mal fait, miſérable. Il a fait un preſent bien *chetif*, qui n'eſt d'aucune conſidération. Cet habit, cette étoffe eſt bien *chetive*.

Il vint des partis d'importance,
La Belle les trouva trop chetifs *de moitié.* LA FONT.

Il vient de l'Italien *cattivo*, ſelon Paſquier. Mais Ménage tient que ce mot vient de *captivus*, & prouve que *chetif* ſignifioit autrefois *captif*: ce qui eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'on a dit *chetifvoiſon* pour captivité. Autrefois on diſoit *chaitis*, Borel le fait venir de *captivus*, auſſi bien que Ménage; & il remarque que *chaitieux* ſe dit en Gaſcon pour *chaitis*, & que ces mots ſignifient *miſérable*. *Chaitis* n'eſt plus en uſage, *chetif* ſe dit encore, mais rarement.

CHETIVEMENT. adv. D'une manière chetive. *Miſerabiliter*. Les Pédans nourriſſent leurs écoliers fort *chetivement*. *Parcè*.

CHETOLIER. ſ. m. Terme de Coutumes. Celui qui prend des beſtiaux à chetel.

CHETRON. ſ. m. C'eſt une petite layette en forme de tiroir, qu'on fait au haut d'un des côtez d'un coffre, pour y mettre à part les choſes qu'on veut trouver ſous ſa main en l'ouvrant, & les ſéparer du reſte de ce qu'on y ſerre. *Capſula arca inteſtina*.

CHEVAGE. ſ. m. Droit ſubſide qui ſe levoit autrefois ſur les étrangers pour leur ſéjour dans le Royaume. *Vectigal à peregrinis exigi ſolitum*. Payer le *chevage*. BACQUET.

CHEVAGIER. ſ. m. On appelle ainſi dans les Ordonnances ceux qui doivent le droit de chevage.

CHEVAL. ſ. m. Cavalle eſt la femelle. Animal à quatre pieds qui hennit, & qui rend de grands ſervices à l'homme. *Equus*, *equa*. Il lui ſert à la chaſſe, à la guerre, au labour & aux voitures. Un *cheval*, pour être bon, doit avoir trois parties correſpondantes à trois de la femme, la poitrine, le feſſier, & les crins; c'eſt-à-dire, poitrine large, croupe remplie, & les crins longs: trois du lion, le maintien, la hardieſſe, & la fureur: trois du bœuf, l'œil, la narine, la jointure: trois du mouton, le nez, la douceur, la patience: trois du mulet, la force, la conſtance au travail, & le pied: trois du cerf, la tête, la jambe, & le poil court: trois du loup, la gorge, le cou, & l'oüie: trois du renard, l'oreille, la queuë, le trot: trois du ſerpent, la mémoire, la vuë, le contournement: trois du liévre, ou du chat, la courſe, le pas, la ſoupleſſe. Les *chevaux* ont du jugement, dit Solin, ils connoiſſent leurs maîtres & leurs ennemis. Quelques-uns n'ont pas ſouffert que d'autres les montaſſent. Quelques-uns ont pleuré la mort de leurs maîtres, & d'autres ſe ſont laiſſé mourir de faim après

après les avoir pèrdus. Aléxandre fit faire de magnifiques funérailles à ſon *cheval*, il fit bâtir une ville en ſon honneur, qu'il nomma *Bucéphalie*. Néron fit nommer ſon *cheval* Conſul. Les Tartares & les Turcs portent pour enſeigne à la guèrre une queuë de *cheval* attachée au bout d'une pique.

Ce mot vient de *caballus*, qui ſignifioit autrefois *cheval de bagage*, ou *petit cheval* qui ſèrvoit au moulin & aux voitures. Nicod, Iſidôre & Papias dérivent celui-ci *ex eò quod ungulâ terram cavet*.

Les Latins diſoient en provèrbe, *le cheval de Sejus*, quand ils vouloient donner à entendre une chôſe qu'il eſt dangereux de poſſéder. C. Sejus avoit un des plus beaux *chevaux* qu'on puiſſe voir; mais il n'en fut pas long tems le maître, ayant été tué par Dolabella. Ce même Dolabella s'étant emparé du *cheval*, mourut bien-tôt après. Caſſius qui en fut enſuite le maître mourut dans une guèrre contre les Parthes. Marc Antoine qui le poſſéda le dèrnier, eſt aſſez connu par ſa fin déplorable. Ce provèrbe revenoit à un autre qu'ils avoient, qui étoit, *l'or* de *Toulouſe*, dont l'on vèrra l'éxplication au mot *Or*.

Le *cheval* ſe nomme divèrſement ſuivant ſon poil, ſa taille, ſon uſage, ſes vices ou maladies.

On dit un *cheval* blanc, *candidus*; gris, *leucophæus*; pommelé, *equus coloris cinerei ſcutulis diſtinctus*; roux, *ruſi coloris*, *ruſus*; bai brun, *coloris phœnicei ſaturioris*, *preſſioris*; bai clair, *coloris phœnicei dilutioris*; bai doré, *aurei coloris*; alzan ou alezan rouge ſor ou ſauté, *equus ruſſeus*, *ruber*; alezan brûlé, alezan fort brun, *rubidus*; alezan chargé, *ruſſei coloris*, *ſed ſaturi*; alezan lavé, *coloris ruſſei ſed dilutioris*. *Cheval* bay d'une ſorte de rouge éclatant en divers degrez, *equus badius*; brûlé, *ruſus atrore*, *nigrore multo miſtus*; aubère, griſâtre, ayant de grandes taches noires, *equus leucophæus grandibus maculis iiſque nigris diſtinctus*; *cheval* pie, *nigro & albo picarum in morem diſtinctus*; ſouppe de lait, *equus albidus*; iſabele, *coloris melini ſubalbidi*; roan ou tête de Maure, *equus atrocapite*, *toto corpore niger*, *ſed capite nigriori*; mirouëtte, *equus pilis quibuſdam in partibus magis quam in aliis nitentibus*, *ſpeculorum inſtar diſtinctus*, *maculis nitentibus variegatus*; zain, *equus unicolor*, *unius coloris*; balzan, *equus quatuor pedibus albis*, &c. Tous ces mots & lès ſuivans ſont éxpliquez à leur ordre alphabétique. On a donné auſſi aux *chevaux* des noms propres, comme à celui d'Aléxandre, *Bucéphale*. Roland appelloit ſon *cheval*, *Mellentis*; & Regnault l'un des quatre fils Aymond appelloit le ſien *Bayard*.

A l'égard de la taille, on dit un *cheval* nain, *pumilus*, *mannus*; ragot, *brevi denſoque corpore*; haut-jointé, *altis alticulis*; court-jointé, *depreſſis articulis*. *Cheval* entier, *equus non caſtratus*, *non exſectus*; hongre, *canterius*; courtaut, *equus quadratæ ſed brevioris corporaturæ*. Par courtaut on peut encore entendre qui n'a point de queuë, *caudâ mutilus*, coureur, *curſor*; rouſſin, *caballus*. *Cheval* d'Eſpagne, *Iberus*; Barbe, *Numidicus*; guilledin, d'Anglètèrre, *Aſturco Britannicus*. Les *Chevaux* Irlandois paſſoient autrefois pour être des meilleurs qu'il y eût en Europe, auſſi étoient ils fort chèrs, & l'hiſtoire d'Irlande fait mention d'un de leurs Seigneurs qui combatant pour Richard II. Roi d'Anglètèrre, montoit un *cheval* qu'il avoit acheté 400 bœufs. Larrey. *Cheval* Pèrſan, *Perſicus*, *cheval* Turc, *Turcicus*. Vigenère dans ſes illuſtrations ſur l'hiſt. de Chalcond. p. 343. & ſuiv. parle fort en détail des *chevaux* Turcs, & de la manière dont on les nourrit & on les panſe. *Cheval* de manége, *tractabilis*, *frenis parens*, *exercitatus*; *cheval* de pàs, *gradarius equus*; *cheval* de ſelle, *equus ſeſſilis*; *cheval* de carroſſe, *equus carrucarius*; *cheval* à deux mains, *equus ſeſſilis idem & carrucarius*; *cheval* de charette, de trait, d'attelage, *equus jugatorius*; limonier, *temonem utrumque ſuſtinens*; *cheval* de chârüe, *arator equus*; *cheval* d'amble ou haquenée, *aſturco*; *cheval* de poſte, *veredus*; *cheval* de loüage, *conductitius*, *meritorius*; *cheval* de bagage, *equus ſarcinarius*, *doſſuarius*; *cheval* de relais, *veredus gradarius*; *cheval* de poſte & de relais, *equi publici*.

On appelle *courbe de chevaux*, deux *chevaux* attelez enſemble pour remonter des bateaux, *Bigæ*; *cheval* de haras ou étalon, *equus admiſſarius*; *cheval* de main, *equus honorarius*; *cheval* de parade, anciennement *paleſroy*, *equus ad pompam*.

On appelle *cheval de bataille*, non ſeulement le *cheval* fort & choiſi qu'on réſèrve pour les grandes occaſions; mais encore figurément toutes les chôſes de parade, de faſte, ou propres à faire remporter quelque avantage dans une diſpute où il s'agit de la gloire, *Bellator equus*. Quand on prie un tel Auteur de dire quelques-uns de ſes vèrs, il récite un tel Sonnet, c'eſt ſon *cheval de bataille*. Ce Muſicien chante un tel air, c'eſt ſon *cheval de bataille*.

A l'égard des bonnes qualitez, on dit, *cheval* fièr, ardent, plein de feu, ſouple, légèr à la main, obéïſſant, fidèlle, qui porte bien ſa tête, fort déchargé.

A l'égard des défauts, on dit, un *cheval* vitieux, *vitioſus*; ombrageux, *meticuloſus*, *reſtitans*; fort en bouche, *duri & contumacis oris*; fourbu, *præpropera æquatione perfuſus equus*; morveux, *mucoſus*; pouſſif, *anhelator*, *ſuſpirioſus*; *cheval* élancé, amaigri de faim & de travail, *ſtrigoſus equus*, *macie confectus*; outré, *longioris itineris labore exhauſtus*; *cheval* qui eſt ſur les dents, *enectus inedia*, *labore confectus*; ruiné des jambes, *perditus cruribus*; qui eſt peſant à la main, *gravis ad manum*; *cheval* refait & engraiſſé, *refectus ac ſaginatus*; *cheval* neuf, *novus*, *intractatus*; fougueux & indompté, *aſper & indomitus*; *cheval* qui ruë & qui mord, *mordax & calcitro*; *cheval* qui ſe couche, *cubitor*; *cheval* qui bronche, *offenſator*; *cheval* qui prend le frein aux dents, *qui contra frena tendit*; qui jette ſon homme par tèrre, *ſternax*; boiteux, *claudus*; borgne ou defèrré d'un œil, *unoculus*, *altero oculo captus*. Un *cheval* chargé de ganache; *cheval* vairon, bégu, *cujus alter oculus alteri diſſimilis eſt*. Celui qui eſt trompé dans l'achapt d'un *cheval* vicieux, peut intenter l'action rédhibitoire, pour contraindre le vendeur à le reprendre. Si le vice eſt apparent, par éxemple, ſi le *cheval* eſt borgne, comme l'acheteur à pû s'en appèrcevoir, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même; mais pour les vices latens, comme la pouſſe, la morve, & la courbature, l'acheteur a l'action rédhibitoire dans les 8 jours de la vente, dans quelques Coutumes; & dans les 40 jours, en d'autres Coutumes, parce que ces vices peuvent être cachez, & ſuſpendus pendant 40 jours. La parfaite connoiſſance des *chevaux* eſt un livre imprimé en 1712. à Paris.

Monter à *cheval*, ſignifie non ſeulement, Monter en ſelle, mais encore, Apprendre le manége, *in equum aſcendere*, *equum conſcendere*; *equos domandi*, *regendi artem perdiſcere*. Un tel Seigneur monte à *cheval* chez un tel Écuyer, il ſçait bien manier un *cheval*.

On dit, Picquer un *cheval*; pour dire, l'eſſayer, *tractare*. Promener un *cheval* entre deux talons, *agere*, *agitare*. Panſer, *curare*; fèrrer, *calceare*; étriller, *diſtringere*, *ſtrigili defricare*; brider, *frenare*; ſeller un *cheval*, *ſternere*, *ephippio inſtruere*; dreſſer un *cheval*, *domare*, *condocefacere*. Pouſſer vèrtement un *cheval*, commencer un *cheval*, travailler un *cheval*, achever un *cheval*, mettre un *cheval* dans la main, mettre un *cheval* dans les talons, aſſembler un *cheval*. Combat à *cheval*, *pugna ex equo*. Bon logis à piéd & à *cheval*, *hoſpitium equiti & pediti commodum*. On appelle un *bon homme de cheval*, celui qui ſçait bien dompter & manier un *cheval*. *Equitandi peritus*. Être bien à *cheval* eſt la même chôſe, & y avoir bonne grâce. Comme il n'y avoit point de Seigneur à la Cour qui fût plus curieux que lui de beaux *chevaux*, pèrſonne auſſi n'étoit mieux à *cheval*. P. Vèrj.

Tîrer à quatre *chevaux*, eſt un ſupplice qu'on fait ſouffrir aux criminels de Léze-Majeſté au prémier chef, quand on les écartéle par la force de quatre *chevaux* attachez à châcun de leurs membres. *Quaternis equis in diverſum actis ſontem laniare*.

Chevau-légèr, eſt un cavalier ordinaire & légèrement armé, qu'on appelle autrement *Maître*, & qui eſt dans un corps de Régiment. *Levis armaturæ eques*. On l'appelle ainſi, par oppoſition aux Gens d'armes, qui étoient autrefois des gens peſamment armez & de toutes piéces. Il y a pourtant pluſieurs compagnies d'ordonnances qu'on appelle particulièrement *Chevaux-légers*, qui n'èntrent jamais en corps de Régiment, qui ſont les *Chevaux-légers* de la Garde du Roi, de la Reine, de Monſeigneur le Dauphin, de Monſieur, &c. & on dit au ſingulier un *Chevau-léger*, & au plurier vingt-& un *chevaux*. *Eques levis armaturæ e Regis Cuſtodia*. Le Roi eſt Capitaine des *Chevaux-légèrs*. Il y a ſous lui un Capitaine Lieutenant. On dit *Chevaux-légers*, & *Chevaux-légèrs* de la Garde. Contre l'ordre, de ce plurier s'eſt formé le ſingulier *Chevau-légèr*, & l'on dit, C'eſt un *Chevau-léger*, il eſt *Chevau-légèr* de la Garde. Chaque *Chevau-légèr* a 540 livres par an, 90 à chaque montre de deux en deux mois.

On ſe ſèrt auſſi du nom de *chevaux* en général pour déſigner la cavalerie, des gens de *cheval*. *Equitatus*, *equites*. Il y avoit dans cette armée trente mille hommes de piéd, & dix mille *chevaux*; c'eſt-à-dire, dix mille combattans à *cheval*. Les gens de guèrre diſent Capitaine de *chevaux*, pour dire, Capitaine de cavalerie, cela eſt du ſtile familier.

Le *Cheval* eſt un animal guèrrier, & un ſymbole de la guèrre. Le *Cheval* dans les médailles Puniques eſt le ſymbole de Carthage, bâtie ſelon l'oracle au lieu où l'on trouva une tête de *cheval*. Les *chevaux* paiſſans marquent la paix & la libèrté, ou ſimplement un païs abondant en pâturages. Le *cheval* bondiſſant marque l'Eſpagne, où il ſe trouve d'excellens *chevaux*. Quelquefois les victoires remportées aux jeux publics, comme ſur les médailles du Roi Hiéron. Quelquefois c'eſt le Bucéphale d'Aléxandre, ou ſimplement le ſymbole des Rois de Macédoine, où il ſe trouve de très-beaux *chevaux*. P. Jobert.

Les *Incitati* à Rome ont pour déviſe un *cheval* barbe courant, avec ce mot, *Dant animos plaga*. Et les *Erranti* de Breſce un Barbe auſſi, & pour âme, *Velocitate palmam*. Un *cheval* de bataille tout armé, avec cet hemyſtiche de Virgile, 2. *Georg.* v. 145. *Campo ſeſe arduus infert*, eſt la déviſe d'un grand Capitaine, d'un brave.

CHEVAL DE FRISE, en tèrmes de Fortification, eſt une groſſe piéce de bois pèrcée & travèrſée de pluſieurs pieux armez de pointes de fèr, & longs d'environ 5 ou 6 piéds. *Hericius*. Il ſèrt à défendre un paſſage, ou à boucher une brêche, ou à faire un retranchement pour arrêter la cavalerie. On en met auſſi ſur des roues avec des feux d'artifice, pour faire rouler en bas dans les aſſauts. Le Prince d'Orange fèrmoit ſon camp avec des *chevaux de Friſe*, en les faiſant accrocher les uns aux autres, à ce que dit Jean Errard. On les appelle *chevaux de Friſe*, parce que cette machine a été inventée en Friſe. On à remarqué ſur une médaille de Licinius une eſpéce de *cheval de Friſe*, fait avec des pieux entrelacez ; c'eſt la marque d'un camp fortifié, & paliſſadé pour la ſûreté des troupes. P. JOB.

On appelle *cheval de bois*, une figure de *cheval* qui ſe hauſſe & ſe baiſſe par le moyen de quelques chevilles de fèr. *Equus ligneus*. Il ſèrt dans le Manége à faire les éxèrcices pour voltiger.

CHEVAL DE TÈRRE. Grand vuide rempli de tèrre, que rencontrent dans un bloc ceux qu'on employe à tîrer les marbres des carrières. *Moles terrea*.

CHEVAL PEGASE, eſt un *cheval* que les Poëtes ont feint avoir des ailes, & avoir fait naître la fontaine d'Hippocréne en frappant du piéd ſur le mont Parnaſſe. *Pegaſus*. Il ſèrvit de monture à Bellérophon quand il alla combattre la Chimère. Depuis on a feint qu'il s'eſt envolé au ciel, où il y a une conſtellation de ce nom.

En cet âge brutal,
Pégaſe *eſt un* cheval *qui porte*
Les grands hommes à l'hôpital. MAIN.

Il n'appartient pas
A nôtre Pégaſe *comique,*
De prendre un galop heroïque ;
Car il n'eſt qu'un cheval *de pas.* SCAR.

Athenée appelle le vin, le grand *cheval* des Poëtes.

CHEVAL DE PACOLET, eſt un *cheval* de bois fabuleux qui alloit dans les airs, & qui ſe conduiſoit avec une cheville, dont il eſt fait une ample mention dans le Roman de Valentin & Orſon, & autres. *Equus fabuloſus*.

CHEVAL DE TROYE, eſt un grand cheval de bois, par le moyen duquel les Grècs ont feint que Troye avoit été priſe, ayant été introduit dans la ville comme une offrande à Pallas. *Equus Trojanus*. Il y avoit pluſieurs Grècs cachez dans le ventre de cette machine, qui en étant ſortis ſurprîrent les habitans.

CHEVAL FONDU, eſt un jeu d'enfans, dont les uns ſautent ſur la crouppe des autres qui ſont courbez.

En tèrmes de Blâſon, on appelle *cheval* ou *poulain gay*, celui qui eſt peint nud, ſans bride ni licou. *Liber equus*. Et on dit *cheval effrayé*, ou *cabré*, quand il eſt peint rampant. *Equus arrectus*. On dit auſſi *animé*, pour éxprimer que ſon œil eſt d'un autre émail, *Animatus* ; & *armé*, en parlant du piéd que la nature lui a donné pour ſe défendre, quand il eſt auſſi d'un émail different. *Armatus*. On le blâſonne auſſi *bardé*, *houſſé*, & *caparaſſonné*. *Equus demiſſo amploque ornatus ac coopertus ſtragulo, ſtragulatus*.

CHEVAL DE RIVIÈRE, que quelques-uns appellent *hippopotame*, eſt un poiſſon qui a quelque apparence de *cheval*. *Hippopotamus*. *Cheval* marin, *hippo campus*. On a vû des dents de *cheval marin* qui peſoient bien treize livres. On en voit beaucoup en Égypte & en Éthiopie. Le Pere Lobo en ſa Relation d'Éthiopie, dit, que le *cheval marin* eſt très-puiſſant, & n'a du *cheval* que les oreilles, & prèſque tout le reſte du veau, ſans cornes. Il a les piéds d'éléphant, & marche ſur la tèrre, où il eſt prèſque toûjours à brouter, & nage à l'embouchure des rivières. Quelques-uns le décrivent avec des griffes aux piéds.

QUEUË DE CHEVAL, eſt une hèrbe dont les feüilles reſſemblent aux crins d'un cheval. On l'appelle autrement prêle. En Latin *equiſetum*. Voyez PRÊLE.

FÈR DE CHEVAL, ſe dit en tèrmes d'architecture civile & militaire, des ouvrages faits en rampe où on monte des deux côtez, qui repréſentent un fèr à *cheval*. *Structura genus ad ſoleæ ferreæ formam expreſſum*. Il y en a dans des maiſons de campagne, & dans des dehors de quelques places, qui ſèrvent de demie-lune.

A CHEVAL, ſe dit advèrbialement. *A cheval, à cheval*, ſe dit quand on commande à la cavalerie de ſe mettre en état de combattre, ou de partir. *Equos conſcendite*. On dit, Être *à cheval* ſur un bœuf, ſur un âne, ſur un bâton, ſur un banc, ſur un mur, quand on eſt jambe deçà & jambe delà ſur quelqu'une de ces chôſes. *Equitare in bove, in aſino, in arundine longa*. Ainſi S. Amand a dit, Mon eſprit *à cheval* ſur des coqueſigrues.

CHEVAL, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a changé ſon *cheval* borgne à un aveugle ; pour dire, qu'il a pèrdu ſur un troc qu'il a fait, ſoit de *cheval*, ſoit de toute autre chôſe. On dit, A *cheval* donné on ne regarde point à la bouche ; pour dire ; qu'on reçoit les préſens tels qu'ils ſont : & ce provèrbe ſe dit en Italien & en Eſpagnol de même : *A caval donato no ſi guarda nella bocca*. On dit auſſi que l'œil du maître engraiſſe le *cheval* ; pour dire, qu'il ne ſe faut point repoſer ſur les valêts du ſoin des *chevaux*, ni de même de toutes les autres affaires d'une maiſon. On dit d'un homme, qu'il n'a ni *cheval* ni mule ; pour dire, qu'il n'a aucune monture, qu'il eſt contraint d'aller à piéd, qu'il eſt gueux. On dit auſſi, qu'un homme eſt mal à *cheval* ; pour dire, qu'il n'eſt pas bien en ſes affaires, qu'il eſt proche de ſa ruine. On dit auſſi, qu'un homme fait le *cheval* échappé, quand il eſt libèrtin, emporté, incorrigible. On dit encore, Je lui ferai voir que ſon *cheval* n'eſt qu'une bête ; pour dire, Je lui ferai voir qu'il n'a pas raiſon. On dit auſſi, qu'il eſt aiſé d'aller à piéd, quand on tient ſon *cheval* par la bride ; pour dire, qu'on ſouffre bien de petites incommoditez volontaires, quand on s'en peut délivrer ſi tôt qu'on le veut. On dit auſſi, qu'il fait bon tenir ſon *cheval* par la bride ; pour dire, qu'il ne ſe faut point déſaiſir de ſon bien de ſon vivant. On dit auſſi, qu'un homme monte ſur ſes grands *chevaux* ; pour dire, qu'il parle en colère & d'un ton hautain. On dit auſſi, qu'un homme eſt bon *cheval* de trompette, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit, lorſqu'il ne craint point les menaces ni les crieries. On dit auſſi, qu'il parle à *cheval* ; pour dire, qu'il parle en maître, avec autorité, ou qu'il parle bien à ſon aiſe. On appelle un homme fort groſſier & ſtupide, un *cheval* de carroſſe, un *cheval* de bât, un gros, un franc *cheval*. On dit, Il n'eſt ſi bon *cheval* qui n'en devint roſſe ; pour dire, qu'on a fait travailler exceſſivement quelqu'un. On dit au contraire, que jamais *cheval* gentil ne devint roſſe ; pour dire, qu'on montre même en ſa vieilleſſe des marques de ce qu'on a valu dans ſa jeûneſſe. On dit auſſi, qu'il n'y a ſi bon *cheval* qui ne bronche ; pour dire, que chacun eſt ſujet à faire des fautes. On dit encore, Des femmes & des *chevaux* ; il n'en eſt point ſans défauts. On dit qu'un *cheval* eſt chargé de maigre, qu'il vient de la Rochelle, d'un *cheval* qui n'eſt pas gras ; par alluſion à un poiſſon qui eſt commun à la Rochelle, qu'on appelle *maigue* ; & auſſi à cauſe de la diſette qu'on avoit ſoufferte à ce ſiége. On dit auſſi, Jamais *cheval* ni méchant homme n'amanda pour aller à Rome. On dit auſſi, Il eſt bien tems de fèrmer l'étable quand les *chevaux* s'en ſont enfuis ; pour dire, qu'il n'eſt plus tems de chèrcher des précautions, quand le mal eſt arrivé. On dit, qu'un coup de piéd de jument, ne fait point de mal au *cheval* ; pour dire, qu'un homme doit prendre galamment toutes les malices que lui font les femmes. On dit auſſi, qu'à un *cheval* hargneux il lui faut un étable à part ; pour avèrtir, que quand on voit des grondeurs, il ſe faut ſeparer de leur compagnie. On dit encore que les *chevaux* courent les Bénéfices, & que les ânes les attrapent. On dit, Après bon vin, bon *cheval* ; pour dire, qu'un homme qui a bien bû, fait bien trouver des jambes à ſon *cheval*. On dit pour ſe moquer d'un train en déſordre, C'eſt l'Ambaſſade de Viarron, trois *chevaux* & une mule. On appelle une ſelle à tous *chevaux*, une chôſe qui peut ſèrvir à pluſieurs uſages, en pluſieurs occaſions, comme des lieux communs, de cèrtains diſcours généraux ; &c. On dit auſſi, qu'on a chèrché quelqu'un à piéd & à *cheval*, pour dire, qu'on a fait toutes les diligences poſſibles pour le trouver. On dit auſſi, qu'un homme bride ſon *cheval* par la queuë, quand il commence par où il doit finir. On dit encore, *Cheval* de foin, *cheval* de rien : *Cheval* d'avoine, *cheval* de peine : *Cheval* de paille, *cheval* de bataille. On dit auſſi, Qui aura de beaux *chevaux*, ſi ce n'eſt le Roi : quand on voit quelque chôſe de précieux entre les mains d'un homme riche. On dit d'un goinfre, d'un écornifleur, qu'il ſe tient mieux à table qu'à *cheval*. On dit auſſi d'un travail qui demande peu de génie, mais qui donne beaucoup de fatigue, que c'eſt un travail de *cheval*. On dit auſſi d'une médecine trop forte, que c'eſt une médecine de *cheval*. On appelle à Paris *les Courtiſans du cheval de bronze*, les filous & les pèrſonnes de mauvaiſe vie qui fréquentent le Pont-neuf pour y attraper quelqu'un.

On ne convient pas du tems auquel on a commencé à monter les *chevaux*. Le Scholiaſte d'Euripide & Euſtathe ſur le II. Liv. de l'Iliade d'Homère prétendent que les anciens n'avoient point l'uſage des *chevaux* de ſelle, ne ſe ſèrvant des *chevaux* que pour traîner leurs chariots. Ils ſoutiennent que les courſes à cheval n'ont été introduites aux jeux Olympiques qu'en l'Olympiade 85. Mais cela ne peut être ; car les Centaures auxquels on attribuë

l'invention de monter les *chevaux*, étoient avant ce tems-là. On prouve auſſi par Pauſanias qu'au tems d'Hercule qui inſtitua les jeux Olympiques, il y avoit des courſes de *chevaux*.

CHEVALEMENT. ſ. m. Térme d'Architecture. Eſpéce d'étaye faite d'une, ou de deux piéces de bois, couverte d'un chapeau, ou tête, & poſée en arcboutant ſur une couche, qui ſert à retenir en l'air les encognures, trumeaux, jambages, ſous-poutres, &c. pour faire des repriſes par ſous-œuvres. *Tibicen.* Voyez CHEVALET.

CHEVALER. v. act. Courir çà & là ; importuner quelqu'un, le preſſer vivement pour obtenir quelque choſe. *Concurſare huc & illuc ; moleſtum eſſe in poſtulando frequenter & enixè quidpiam.* Il a tant *chevalé* tous ſes amis, qu'ils lui ont fait obtenir une commiſſion, un emploi. On lui a fait un procès qui le fera bien *chevaler*, bien courir. Ce mot vieillit. Mezerai s'en eſt ſervi dans le ſens de pourſuivre à cheval. *Aliquem equo perſequi.* Il les *chevala* tant qu'il leur donna ſur la queuë.

CHEVALER, ſignifie auſſi, Étayer une maiſon, un mur qu'on reprend par deſſous œuvre, qu'on ſoutient avec des chevalets. *Ruentem domum fulcire tibicine.*

CHEVALER, en térmes de Manége, ſe dit de l'action du cheval, quand en paſſegeant au pas, ou au trot, la jambe de dehors de devant croiſe, ou enjambe à tous les ſeconds tems ſur l'autre jambe de devant. *Equum volutatim circumagere.*

CHEVALERESSE. ſ. f. Un nouveau Hiſtorien s'eſt ſervi de ce mot pour ſignifier une femme qui a un Ordre de Chevalerie, comme ç'a été la coutume en Bretagne ; mais c'eſt être trop hardi, ou trop barbâre, que de hazarder ce térme dans un ouvrage ſérieux ; c'eſt tout ce que l'on pourroit faire en badinant dans la converſation.

Les Dames avoient ce privilége en Bretagne, qu'elles pouvoient être honorées du collier de l'Ordre des Ducs, & l'on voit dans le catalogue des Chevaliers de cet Ordre les noms de quelques-unes de celles que les Ducs ont jugées dignes de porter cette marque d'honneur & de diſtinction. LOBINEAU. *T. I. p.* 850.

CHEVALERIE. Ordre, honneur militaire ; marque, degré de l'ancienne Nobleſſe. *Equitum ordo.* Il y a quatre ſortes de *Chevalerie*, la *militaire*, la *réguliére*, l'*honoraire*, & la *ſociale*. *Militaris*, *regularis*, *honoraria*, *ſocialis*. La *militaire* eſt celle des anciens Chevaliers, qui s'aquéroit par des hauts faits d'armes. Les Chevaliers ſont nommez *milites* dans les anciens titres ; & par là ils ſont diſtinguez des Bacheliers & des Damoiſeaux. Les Princes mêmes étoient faits Chevaliers avec cérémonie. On leur ceignoit l'épée, & on leur chauſſoit les éperons dorez : d'où vient qu'on les appelloit les *Chevaliers du baudrier* & les *Chevaliers dorez*. Les Rois ont ſouvent voulu recevoir eux-mêmes la *Chevalerie*, & la faire donner à leurs enfans par les plus grands Capitaines de leur ſiécle. Bertrand Du Gueſclin tenant l'an 1371. Loüis de France I. du nom, fils puiſné de Charles V. ſur les fonts baptiſmaux, en qualité de ſon ſecond parrain, ſelon la coutume de ce tems-là, le fit Chevalier. Le Duc de Bourgogne fit Chevalier Loüis XI. à ſon ſacre à Rheims. François I. en 1515. reçut la *Chevalerie* des mains du Chevalier Bayard, & Henri II. encore Dauphin de celles d'Oudard de Biez Maréchal de France, au Camp d'Avignon. Saladin Soudan d'Égypte voulut recevoir l'honneur de la *Chevalerie* des mains d'Hugues de S. Omer, Seigneur de Tabarie, ou Tibériade, Chevalier Chrétien, & François de nation. La *Chevalerie réguliére* eſt celle des Ordres Militaires où on fait profeſſion de prendre un cértain habit, de porter les armes contre les Infidelles, de favoriſer les Pélerins allans aux Lieux Saints, & de ſervir aux Hôpitaux où ils doivent être reçus. La *Chevalerie d'honneur*, eſt celle que les Princes communiquent aux autres Princes, & aux prémiéres pérſonnes de leurs Cours, & à leurs favoris. La *Chevalerie ſociale*, eſt celle qui n'eſt pas fixe, & qui n'eſt ni confirmée par des Papes, ni reglée par des ſtatuts qui ſoient de durée. Auſſi il y en a pluſieurs qui ont été faites pour des factions, pour des tournois, pour des maſcarades, &c. dont il y a pluſieurs éxemples dans l'Hiſtoire, & qui ont eû divérs noms.

La *Chevalerie* s'obtient, on ne l'apporte point du ſein de ſa mère, comme la ſimple nobleſſe. Les fils des Rois, & les Rois même, avec tous les autres Souverains, ont reçu autrefois la *Chevalerie*, comme une marque d'honneur. On la conféroit d'ordinaire après le Baptême des Princes, à leurs mariages, à leurs ſacres, à leur couronnement, à une paix, devant ou après une bataille, ou une conquête conſidérable. La *Chevalerie* ne ſe peut point révoquer. Il y a des Chevaliers en loix, comme des Chevaliers d'armes ou d'épée. Bien que les ſeuls Chevaliers puiſſent conférer la *Chevalerie*, les Papes & les Rois ne ſont point ſujets à cette régle.

Moriſot, *hiſt. Orbis Maritimi L. II. c.* 30. fait le dénombrement des Ordres de *Chevalerie*. Le catalogue le plus complet que nous en ayions trouvé, eſt celui que l'Abbé Bernardo Juſtiniani a mis à la tête de ſon hiſtoire des Ordres de *Chevalerie*. Il en compte 92. Favin en a donné deux volumes ſous le titre de *Théatre d'honneur, & de Chevalerie* ; Ménénius ſous le titre de *Deliciæ Equeſtrium Ordinum* ; André Mendo *de Ordinibus Militaribus*. Beloi a écrit de leur origine, & Gelior dans ſon Indice Armorial a donné le dénombrement, & l'inſtitution des Ordres de *Chevalerie*. Voyez encore un Traité de Nobleſſe imprimé à Orleans en 1682. & un autre du P. Meneſtrier, qui a pour titre, de la *Chevalerie* ancienne & moderne. Ajoutez encore Joſeph de Michieli, Tréſor Militaire ; Franc. Carro de Torres, hiſtoire de trois Ordres militaires. Jér. Caramuel, *Theologia Regolare* ; Emmanuel Rodriguez, *Queſtion. Regolar* ; le P. André Mendo, *De Ordinibus Militaribus* ; J. Soranzo, l'Idée du Cavalier ; Miræus, *Origines Equeſtrium ſive Militarium Ordinum L. II.* Bernardo Juſtiniani, *hiſtorie Chronologiche dell' origine de gl'Ordini militari e di tutte le Religioni cavallereſche*. L'édition de Veniſe 1692. en deux tom. *in fol.* dédiez au Roi Loüis XIV. eſt la plus ample. Voyez le Catalogue qui eſt à la tête du I. Tom. de l'hiſt. des Ordres Religieux.

CHEVALERIE, ſe dit par extenſion, de la bravoure & des éxploits extraordinaires. *Illuſtria facinora.* Ce Roman contient pluſieurs hauts faits d'armes & de *Chevalerie*. Un Eſpagnol a ſoutenu, que l'Hiſtoire de Dom Quichote a ruiné la Monarchie d'Eſpagne : car en tournant en ridicule les proüeſſes, & les éxploits de la *Chevalerie*, elle a fait honte aux Eſpagnols de cette bravoure amoureuſe, & romaneſque, & ils ſe ſont laiſſez aller à l'indolence de l'oiſiveté. La plûpart des *Chevaleries* avoient des marques de diſtinction, des livrées, des deviſes, & particuliérement des dorures & des fourrures de vair, ce qui donna lieu à la qualité de Chevaliers Dorez. P. MENEST.

CHEVALERIE, S'eſt dit en païs Coutumier, des lieux & métairies chargées du logement des gens de guérre à cheval. *Equitum hoſpitia.* D'où vient que pluſieurs portent le nom de *la Chevalerie*, ou des térres ſujettes à ce droit-là.

CHEVALET. ſ. m. Banc ou tretteau qui ſert à donner la queſtion, qui fait bander les cordes ſur leſquelles les corps des criminels ſont ſuſpendus en l'air. *Equuleus.* Les roues ni les *chevalets* n'ont point ébranlé la conſtance des Martyrs.

CHEVALET, Chez les Anciens, étoit auſſi une eſpece de ſupplice ou de torture, qui n'étoit autre choſe qu'un cheval de bois fait en talut, ou en dos d'âne, qui avoit un angle fort pointu ſur lequel on mettoit le patient, auquel on attachoit des poids aux piéds. On en voit encore dans les corps de garde des citadelles. On y met les ſoldats de la garniſon pour les punir des fautes qu'ils commettent. Il eſt ainſi décrit dans le livre de Hieronymus Magius *de Equuleo*, qu'il écrivit, dit-on, en priſon chez les Turcs, auſſi bien que ſon Traité des Cloches, & ſans autre ſecours que celui de ſa mémoire. Sigonius a fait auſſi un Traité ſur le même ſujet.

CHEVALET, En térme de Charpenterie, ſe dit d'une piéce de bois aſſemblée en travérs ſur deux autres piéces à plomb, pour ſoutenir des planches, des ſolives, qui ſont des ponts ſur de petites riviéres, & qui ſervent en mille autres occaſions. *Canterius.* C'eſt encore l'aſſemblage de deux roulets ſur le faîte d'une lucarne. On appelle auſſi *chevalets*, les étayes qu'on met aux bâtimens pour les reprendre ſous œuvre, pour y remettre des poutres, &c. En général les Artiſans appellent *Chevalet*, tout ce qui tient en l'air leur beſogne pour en faciliter le travail. Ainſi le *chevalet* eſt chez les Sérruriers & Taillandiers, une petite machine de fér ſur laquelle on met le foret pour pércer le fér. Il y a auſſi chez les ſérruriers un *chevalet* à blanchir, c'eſt-à dire, qui ſert à blanchir le fér. C'eſt chez les Tanneurs, une piéce de bois creuſe & ronde, longue de 4 ou 5 piéds ſur quoi on quioſſe les cuirs. C'eſt chez les Cordiers une eſpéce de haute ſelle à cinq piéds pour ſoutenir la ſangle lorſqu'on en fait. C'eſt chez les Meuniers, un morceau de bois qui tient une corde ſoutenant l'auget de la tremie. Les Pilotes appellent *chevalet*, le clou qui attache l'alhidade à l'aſtrolabe, on l'appelle auſſi écroüe.

CHEVALET, Eſt auſſi une petite regle, ou piéce de bois qu'on pôſe à plomb ſur la table des inſtrumens de Muſique, pour en ſoutenir les cordes. *Fidium canteriolus.* Le *chevalet* d'une épinette, d'un violon. Le *chevalet* mobile d'un monochorde fait voir la proportion que les tons ont avec les diviſions de la ligne ſur laquelle la corde eſt tenduë. Le *chevalet* du luth, du theorbe, &c. eſt la partie où ſont attachées les cordes par en bas. Le manicordion a cinq *chevalets*. Ce mot vient d'un diminutif de *caballus*, parcequ'il porte les cordes comme un cheval porte un homme. MÉNAGE.

Les Imprimeurs appellent auſſi *chevalet*, la partie de la preſſe ſur laquelle s'abat le barreau après qu'il a tiré.

CHEVALET, Signifie auſſi un cértain chaſſis de bois ſur lequel les Peintres pôſent leurs tableaux quand ils travaillent. *Machina pictorum*

pictorum tabulas ſuſtinens. Ils le hauſſent, ou ils le baiſſent par le moyen de divèrs trous qui ſont aux côtez du chaſſis. Les Sculpteurs le diſent auſſi du piéd ſur lequel ils poſent leur modéle.

CHEVALET, Eſt auſſi un échaffaut de Couvreurs, qu'ils nomment autrement *triquet*.

CHEVALET, En Aſtronomie, eſt l'une des conſtellations ſeptentrionales: on l'appelle autrement *poulin miparti*.

CHEVALET, En tèrme de Marine, eſt une machine avec un rouleau mobile qui ſèrt à paſſer des câbles d'un lieu à un autre.

CHEVALEUREUX. adj. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois des grands exploits des Chevaliers, ſoit à la guèrre, ſoit dans les tournois. *Illuſtris, egregius, nobilis.*

CHEVALIER. ſ. m. Le prémier degré d'honneur de l'ancienne milice, qu'on donnoit avec cèrtaines cérémonies à ceux qui avoient fait quelque éxploit ſignalé qui les diſtinguoit des autres gens de guèrre. *Eques.* Ainſi on appelle *Chevaliers*, les gens iſſus de la haute & ancienne Nobleſſe, ou qui ont été faits *Chevaliers* par les Princes. On diſoit autrefois, Adouber un *Chevalier*; pour dire, Adopter un *Chevalier*, parcequ'il étoit réputé comme fils de celui qui le faiſoit *Chevalier. Adoptare.* On faiſoit bien des cérémonies pour la création d'un *Chevalier.* La principale étoit le ſoufflet, & un coup d'épée ſur l'épaule. Enſuite on lui ceignoit le baudrier, & l'épée dorée, & on l'ornoit de tous les habillemens militaires; après quoi étant armé *Chevalier*, il étoit mené en pompe à l'Égliſe. Il falloit être *Chevalier* pour armer un *Chevalier.* Il y avoit des *Chevaliers* de robbe, auſſi bien que d'épée; il y en avoit même d'Eccléſiaſtiques. On trouve encore dans les Coutumes, qu'il étoit dû un cèrtain droit par les vaſſaux à leur Seigneur, quand ſon fils aîné étoit fait *Chevalier.* On l'appelle *aide chevel.* Ce droit ne ſe paye plus que quand le Seigneur eſt fait *Chevalier* de l'Ordre du Saint Eſprit. Le Roi annobliſſoit un Roturier en le faiſant *Chevalier*: ce pouvoir étoit attaché à la perſonne du Roi: car ceux qui étoient faits *Chevaliers* par tout autre que le Roi, n'étoient point annoblis par le ſeul honneur d'être *Chevaliers.* Il paroit même qu'il n'étoit pas pèrmis à d'autres de faire des roturiers *Chevaliers.* Deux Arrêts du Parlement de Paris donnez en 1280. & 1281. condamnent Guy Comte de Flandre & Robert Comte de Nevèrs ſon fils à une amande envèrs le Roi, pour avoir fait *Chevaliers* des gens qui n'étoient pas Gentilshommes. Les Coutumes de Paris & d'Orleans portent que ſi quelqu'un étoit convaincu d'avoir ſurpris le titre de *Chevalier*, on le déclaroit indigne de nobleſſe, & l'on briſoit ſes éperons ſur un fumier. Cette qualité de *Chevalier* s'avilit par le nombre, & par la facilité que l'on apportoit à faire des *Chevaliers.* Monſtrelet rapporte que Charles VI. en fit 500 en un ſeul jour. On chèrche donc quelques marques de diſtinction pour relever le tître de *Chevaliers.* Le Roi au lieu de l'accolade, leur donnoit un collier d'or, &c. Ces vieilles coutumes ſont abolies. Voyez l'Ordonnance & la manière de faire de nouveaux *Chevaliers*, qui eſt écrite par Du Cange ſur le mot *miles.* Le *Chevalier* Bayard fut ſurnommé *le Chevalier ſans peur & ſans reproche.* Cette qualité eſt au deſſus de la qualité d'Écuyer, ou de ſimple Gentilhomme, & eſt encore priſe à preſent par ceux qui poſſèdent les prémières charges & dignitez, tant d'épée que de robbe. Un Duc, un Comte, un Marechal de France, prennent le tître de *Chevaliers.* Le Chancelier, le Prémier Préſident tout de même. Boutilier écrit qu'au ſeul *Chevalier* appartient de porter harnois doré en tous états & habits, tant à cheval qu'à pied. En vieux François on diſoit *Chal*, pour dire, *Chevalier*, d'où eſt venu le mot de *Senechal*, *quaſi ſenex Eques*; pour dire, vieux *Chevalier.*

Armer quelqu'un *Chevalier*, pour le faire *Chevalier.* Incontinent après la réduction de Ceuta, le Roi (de Portugal Jean I.) fit conſacrer la grande Moſquée, que l'on dédia avec beaucoup de ſolemnité à l'Apôtre S. Jacques. Le lendemain de cette cérémonie il y alla entendre la Meſſe, à l'iſſuë de laquelle il arma *Chevaliers* les Princes ſes fils, auſſi bien que pluſieurs autres Seigneurs, qui tous s'étoient glorieuſement ſignalez dans cette conquête. LE QUIEN DE LA NEUV.

CHEVALIER, eſt auſſi celui qui eſt reçu dans quelque Ordre Militaire ſeulement, ou Militaire & Religieux tout enſemble, inſtitué par quelque Roi, ou quelque Prince, avec cèrtaines régles, & marques d'honneur. On ne reçoit dans les Ordres des *Chevaliers*, que ceux qui ont fait des preuves d'ancienne Nobleſſe. *Chevalier des Ordres du Roi*, eſt celui qui eſt *Chevalier* de l'Ordre du S. Eſprit & de S. Michel. *Eques ſpiritus ſancti & ſancti Michaelis.* L'Ordre des *Chevaliers* de S. Michel fut érigé par Loüis XI. le prémier d'Août 1469. à cauſe que S. Michel étoit Protecteur de la France; il fixa le nombre des *Chevaliers* à 36. L'Ordre du S. Eſprit a été inſtitué par Henri III. en 1588. L'Ordre de S. Michel ſeul ne donne aucune prérogative, ni aucune préſéance. On appelle Cordon-bleu, celui qui eſt *Chevalier* de l'Ordre du S. Eſprit, parceque la marque de cet Ordre eſt une croix du S. Eſprit attachée à un cordon bleu penduë en écharpe, & une autre croix en broderie ſur le manteau, ou le juſte-aucorps. Le Roi Jean en 1351. avoit établi l'Ordre de l'Étoille, ou de la Viérge Marie: il s'avilit bien-tôt. On ne le donne qu'aux *Chevaliers du Guet.* Il y a des *Chevaliers* qui ſont auſſi Moines, ou Religieux, & qui font des vœux: comme les *Chevaliers* de Malthe, de S. Lazare, *Eques Melitenſis*, *Eques Sancti Lazari*, de S. Jean de Jéruſalem, de l'Ordre Teutonique &c. Ragueau fait mention des *Chevaliers de loix*, après Froiſſard, des *Chevaliers de la Cornette*, ou d'*Armes*, & des *Chevaliers des Bains*, qu'on baignoit avant leur réception, qui n'ont pas fait beaucoup de bruit dans l'Hiſtoire.

CHEVALIER DE L'ORDRE dans les Écrivains du dèrnier ſiécle, ſignifie *Chevalier* de l'Ordre du S. Eſprit. *Chevalier des Ordres du Roi*, ſignifie, que celui dont on parle eſt *Chevalier* des Ordres que le Roi confère, & dont il eſt Grand-Maitre. *Chevalier des trois Ordres du Roi*, s'entend des *Chevaliers* des Ordres de S. Michel, du S. Eſprit, & de S. Loüis.

CHEVALIER DE S. LOUIS. *Eques Sancti Ludovici.* L'Ordre de S. Louis eſt un Ordre Militaire nouvellement inſtitué par Louis XIV. en 1693. La valeur, & les ſèrvices rendus dans les armées, ſont les ſeuls tîtres pour y être admis. Le Roi eſt le Chef, & le Grand Maître de l'Ordre. Les Grands Croix au nombre de huit, & les 24 Commandeurs portent un large ruban en écharpe, d'où pend une croix d'or cantonnée de fleurs de lys d'or, chargée d'un côté de l'image de S. Loüis, & de l'autre d'une épée flamboyante dont la pointe eſt paſſée dans une couronne de lauriers, avec ces mots, *Premium virtutis bellicæ*, c'eſt-à-dire, *Récompenſe du mérite acquis à la guèrre.* Les ſimples *Chevaliers* portent ſeulement la croix attachée ſur l'eſtomac avec un petit ruban de couleur de feu.

CHEVALIER D'AGE, à l'égard de l'Ordre de Malthe, eſt celui qui ſe préſente au Chapitre du Grand Prieuré, pour être reçu ſuivant les ſtatuts de l'Ordre. *Qui cum ætate requiſita ad Melitenſem ordinem accedit*; & *Chevalier* de Minorité, eſt celui qui eſt reçu à l'âge de deux, de trois, ou de ſix ans, en vèrtu d'un Bref du Pape, *Qui ante requiſitam ætatem obtento à Pontifice ſummo diplomate ad Melitenſem ordinem accedit.*

La plus haute dignité où l'homme de guerre pût aſpirer, étoit celle de *Chevalier.* Il n'y avoit que les *Chevaliers* que l'on traitât de Meſſire & de Monſeigneur; & on ne traite encore aujourd'hui le Parlement de *Noſſeigneurs* qu'en mémoire des *Chevaliers* qui le compoſoient autrefois. Il n'y avoit que les femmes des *Chevaliers* qui ſe fiſſent appeller Madame. La dignité de *Chevalier* étoit ſi grande que le Roi s'en faiſoit honneur; les *Chevaliers* mangeoient à ſa table, avantage que n'avoient point ſes fils, ſes frères, ſes neveux, qu'ils n'euſſent été faits *Chevaliers.* On ne faiſoit point de *Chevalier* qu'il ne fût noble de père & de mère; le moins c'étoit de trois races. On n'en faiſoit aucun qui n'eût ſèrvi avec éclat, & qui ne fût en réputation d'homme incapable de commettre un crime, ou une lâcheté. Il ſe faiſoit des *Chevaliers* en tems de paix & en tems de guèrre. A la guèrre ſans grande façon, le Roi ou le Général, en faiſoit avant le combat, & plus ordinairement après. Pour lors toute la forme étoit de leur donner ſur une épaule deux ou trois coups d'épée, en leur diſant à haute voix; *Je te fais* Chevalier *au nom du Père, du Fils, & du S. Eſprit.* Lorſque pendant la paix à l'occaſion d'un mariage, ou de quelque autre ſolemnité, il ſe faiſoit une promotion, c'étoit avec plus de pompe & bien des formalitez. Le Novice, je veux dire, le Gentilhomme qui devoit être fait *Chevalier*, paſſoit la nuit d'auparavant à prier Dieu dans une Égliſe. Son habit en ce prémier jour étoit une ſoutanne brune, toute unie & ſans ornemens. Le lendemain il communioit, puis il alloit au bain, où il quittoit la robbe brune, qui étoit l'habit d'Écuyer; celui de *Chevalier* étoit d'une forme particulière & d'une étoffe bien plus riche. Après s'être baigné le Novice ſe mettoit au lit afin d'y recevoir les viſites de cérémonies. Quand elles étoient finies venoient deux ou trois Seigneurs qui lui aidoient à s'habiller. Sa chemiſe étoit brodée d'or par le cou, & par les poignets. On lui mettoit ſur ſa chemiſe une manière de camiſolle faite de petits anneaux de fèr joints enſemble en forme de mailles. Par deſſus cette jacque de maille, autrement appellée haubèrt, il avoit un pourpoint de buffle, ſur ce buffle une cotte d'armes, & ſur le tout un grand manteau taillé comme eſt aujourd'hui celui du Roi & des Pairs. Le Novice en cet équipage, qui étoit fort embarraſſant, faiſoit ſèrment à genoux de n'épargner ni vie ni biens à défendre la Religion, à faire la guèrre aux Infidelles, à protéger les orphelins, les veuves, les indéfendus. C'étoit là le but principal de l'ancienne chevalerie. Le ſèrment prêté les Seigneurs les plus qualifiez lui chauſſoient des éperons dorez; d'autres lui préſentoient le ceinturon, où pendoit une longue épée dans un four-

reau couvert de toile, & ſemé de croiſettes d'or. Il falloit que cette longue épée fût bénite par un Prélat, & qu'elle eût poſé ſur l'Autel pendant un tems conſidérable. Le nouveau *Chevalier*, ſi c'étoit un Prince, ou un Roi, alloit la prendre ſur l'Autel. Quelquefois c'étoit un Évêque qui la lui mettoit au côté, plus ordinairement le Souverain qui faiſoit la cérémonie mettoit lui même au Novice l'épée & le ceinturon; puis après l'avoir embraſſé il lui donnoit ſur les épaules deux ou trois coups de plat d'épée. Cette cérémonie, la plus grande qui fût alors, ſe faiſoit au ſon des trompettes, des hautbois & autres inſtrumens, & étoit ſuivie de feſtins, de ballets, & de maſcarades. Il y avoit de grands & de petits *Chevaliers*. Les grands s'appelloient Bannerets, les petits Bacheliers. LE GENDRE.

CHEVALIER SERVANT, eſt un *Chevalier* du ſecond Ordre qui n'eſt pas obligé de faire ſes preuves de Nobleſſe. On a appellé par dériſion certains Gentils-hommes, *Chevaliers du lievre*. Voyez LIEVRE.

CHEVALIER, eſt auſſi celui qui donne la main à la Reine pour marcher, & on l'appelle ſon *Chevalier d'honneur*. *Ductor honorarius*. On le dit auſſi de Madame la Dauphine & de Madame.

CHEVALIER, eſt auſſi celui qui commande les Archers qui font la garde de nuit à Paris. *Vigilum præfectus*. On l'appelle le *Chevalier du Guêt*. On le trouve nommé *Miles Gueti* dès l'an 1254. dans une Ordonnance de S. Louis. Il eſt établi à Paris par le Roi, & porte le collier de l'Ordre de l'Étoile. On appelle ſa femme la *Chevaliere du Guêt*. Quelques-uns croyent que le *Chevalier du guet* a tiré ce nom de l'abandon que Charles V. lui fit de l'Ordre de l'Étoile, & que c'eſt là ce qui lui a donné le titre de chevalerie: mais M. De la Marre, *Tr. de Pol. L. I. T. XIII. c. 2.* prétend que non, parceque l'Ordre de l'Étoile ne fut inſtitué par le Roi Jean que l'an 1351. & que le commandant du guêt portoit le titre de *Chevalier* longtems auparavant; ce qu'il prouve parce qu'il étoit appellé comme nous avons dit *Miles Gueti*, & que ſelon M. de la Roque, dans ſon Traité de la Nobleſſe, on appelle en François *Chevalier* celui qui étoit nommé par les Latins *miles*; il ajoute que ce titre vient donc de plus loin, & que ſelon toutes les apparences il tire ſon origine de l'uſage des Romains, qui ne confioient ce poſte qu'à un homme de qualité, toujours choiſi de l'Ordre des *Chevaliers*.

CHEVALIER ERRANT, eſt un prétendu Ordre de *Chevaliers*, dont il eſt fait mention dans tous les anciens Romans. *Eques errabundus*. C'étoient des braves qui couroient le monde pour chercher des avantures, redreſſer les torts, & faire des prouëſſes, & des actions inſignes de valeur. Dom Quichotte étoit devenu fou pour avoir voulu imiter les *Chevaliers errans*. Le *Chevalier* du Soleil, ceux d'Amadis, &c. Cette valeur & cette bravoure romaneſque des anciens *Chevaliers*, étoient autrefois la chimère des Eſpagnols. L'amour étoit le motif ordinaire de leurs exploits. Il n'y avoit point de Cavalier qui ne ſe choiſit une Maîtreſſe, dont il vouloit meriter l'eſtime par quelque action héroïque. Le Duc d'Albe lui-même, tout grave & tout ſévère qu'il étoit, avoit dévoüé la conquête du Portugal à une jeune Beauté, auprès de qui il prétendoit que ſes exploits guèrriers lui tiendroient lieu de jeuneſſe.

CHEVALIER, s'eſt dit auſſi de ceux qui ont entrepris de ſervir, & de protéger une Dame. *Defenſor, tutor, patronus*. Autrefois il n'y avoit point de Dame qui n'eût ſon *Chevalier*. Dans les joûtes & tournois tous les *Chevaliers* portoient les deviſes & les couleurs de leurs Dames. Nous avons réſolu d'être vos *Chevaliers*. VOIT. C'eſt-à-dire, de vous ſervir contre tous venans.

CHEVALIER ÈS LOIX. C'étoit autrefois un titre honorable qui ne s'accordoit qu'aux Chanceliers & aux prémiers Préſidens du Parlement de Paris; cependant Charles IX. l'accorda à un prémier Préſident de Normandie.

CHEVALIER ROMAIN, étoit le ſecond dégré de Nobleſſe parmi les Romains, qui ſuivoit celui des Sénateurs. *Eques Romanus*. Dans le tems de la fondation de Rome toute la milice de Romulus conſiſtoit en trois mille hommes d'infanterie, & 300 hommes de cheval. Or ces trois Centuries d'hommes à cheval ſont la prémière origine des *Chevaliers Romains*. C'étoit le ſecond Ordre qui entroit au Sénat. Manuce & Sigonius ont crû que Romulus, outre l'Ordre Équeſtre, & ces *Chevaliers* qui marchoient après les Sénateurs, avoit inſtitué une Chevalerie militaire oppoſée à l'infanterie. Mais les Auteurs ne font aucune mention d'une Chevalerie diſtincte pour la guèrre, & d'aucun autre Ordre de *Chevaliers* du tems de Romulus, que les trois Centuries qui ont été la ſource & le fondement de l'Ordre Équeſtre. Ils avoient un cheval entretenu aux dépens du public; mais ils quittoient le cheval public quand ils montoient au rang des Sénateurs. Ils dépoſoient les marques & les prérogatives de *Chevaliers*, quand ils étoient élevez à une dignité plus honorable. Ils ne retenoient que l'anneau d'or. Il falloit avoir un certain revenu preſcrit pour être *Chevalier*, afin que la pauvreté n'en avilît point le rang: & ſi l'on n'avoit pas le revenu marqué, *equeſtris cenſus*, l'on étoit effacé du rôle des *Chevaliers* par le Cenſeur, & l'on deſcendoit à l'ordre Plébeïen. On a ſupputé qu'il étoit fixé à dix mille écus de revenu. L'Ordre des *Chevaliers* s'accrut ſi fort qu'il balança depuis la puiſſance du Sénat & du peuple. Ils négligèrent les fonctions de la guèrre, & s'occupèrent dans Rome à des emplois civils: en ſorte que Pline a obſervé, que de ſon tems les *Chevaliers* n'avoient plus de cheval entretenu du Tréſor public. GRÆVIUS. D'autres ſoutiennent que l'Ordre des *Chevaliers* diſtinct du peuple, ne commença que du tems des Gracques. Alors on leur accorda le privilége, que les Juges ne pouvoient être pris que de leur Corps, & de leur Ordre. Depuis on leur donna entrée au Sénat. Du moins ſans qu'il fût néceſſaire d'être deſcendu de ces anciens *Chevaliers*, il ſuffiſoit d'avoir le revenu fixé, pour être mis par le Cenſeur ſur le rôle des *Chevaliers*. LOYSEAU. Ovide étoit *Chevalier Romain*. Cicéron étoit *Chevalier*. Les Patriciens, c'eſt-à-dire, les deſcendans des prémiers Sénateurs établis par Romulus; & les *Chevaliers*, c'eſt-à-dire, les deſcendans de ces trois Centuries, pouvoient ſeuls parvenir à la dignité de Sénateurs; mais après l'expulſion des Rois, les familles Plébeïennes furent auſſi admiſes au Sénat. ID.

On appelle burleſquement, *Chevalier de l'induſtrie*, un eſcroc, un filou, un paraſite qui n'a point de bien, & qui ne ſubſiſte que par ſon adreſſe aux dépens des autres. *Fur, latro, paraſitus*. L'Avanturier Buſcon de Quevedo eſt le prémier qui a été appellé *Chevalier de l'induſtrie*. Regnier parle d'un autre *Chevalier* burleſque:

> *L'un étoit des ſuivans de Madame Lippée,*
> *Et l'autre* Chevalier *de la petite Epée.*

CHEVALIER DE L'ARQUEBUSE. C'eſt celui qui eſt reçû dans la Compagnie de ceux qui tirent réglement, & à certains jours, au jeu de l'Arquebuſe. *Eques ſclopetarius*.

CHEVALIER DE LA COUPE, ſe dit dans le ſtile comique & burleſque, de celui qui aime l'honnête débauche de vin. *Potator liberalis*.

> *Reçois nous dans l'heureuſe troupe*
> *Des francs* Chevaliers de la coupe. S. AMANT.

CHEVALIER, eſt auſſi une piéce du jeu des Échecs qui ſaute par deſſus les autres, & va toûjours de blanc en noir, & de noir en blanc, *Eques*. L'échec du *Chevalier* au Roi & à la Dame, au Roi & à la Tour, eſt fort dangereux. L'échec du *Chevalier* ne ſe peut couvrir, il faut que le Roi ſe remuë.

CHEVALIER. Oiſeau aquatique un peu plus gros qu'un pigeon. Il a le béc long, & les jambes ſi hautes, qu'il eſt comme à cheval; & c'eſt pour cela qu'on l'appelle *Chevalier*. Il y a de deux ſortes d'oiſeaux *chevaliers*. Celui qu'on appelle *chevalier rouge*, & l'autre *chevalier noir*. Le *Chevalier rouge*, *Equus rufus*, eſt de la groſſeur d'un pigeon. Son béc & ſes jambes ſont longues, & de couleur rouge, ce qui donne à connoître qu'il eſt un oiſeau aquatique. Le deſſus de ſon béc eſt noirâtre. Il eſt blanc par deſſus le ventre, cendré par la tête, & par deſſus le cou; grivelé deſſous les ailes & la queuë. Ses plumes ſont noires à la racine. Il a deux taches noires aux côtez des tempes, qui ſervent d'ombre aux ſourcils, ſur leſquels il y en a une blanche. Il a les piéds fendus, comme la pie de mèr. Cet oiſeau court très-légérement, il fréquente les prairies & le bord des rivières & des étangs. Il ſe met à l'eau juſques aux cuiſſes. Sa chair eſt très délicate, & ne ſent pas la ſauvagine. Il y a quantité de ces oiſeaux en baſſe Normandie.

Le *Chevalier noir*, *Equus niger*, dès ſa naiſſance a les jambes & le bec noir, à l'exception du deſſus, qui eſt rougeâtre. Belon dit que ſi l'on ne conſidère point la tête, les jambes & les ailes du *Chevalier noir*, on trouvera qu'en tout le reſte il reſſemble beaucoup à un pigeon ramier qui eſt entre cendré & noir. Il fait ſes petits au mois d'Avril, & Belon dit qu'en ce tems là il a beaucoup de reſſemblance par le champ de ſon pennage au taſſe; mais l'on n'en voit pas beaucoup en autre ſaiſon qu'en hyver. Il fréquente auſſi les lieux marécageux, & vit comme le rouge.

CHEVALIÈRE. ſ. f. L'Ordre de S. Jacques de l'Épée en Eſpagne & en Portugal a des Religieuſes qu'on appelle Religieuſes *Chevalieres* de S. Jacques de l'Épée. Voyez JACQUES.

CHEVALINE. ſ. f. Vieux mot, qui ne ſe dit plus qu'à la campagne, de la nourriture ou du trafic des chevaux. *Equorum commercium, pabulum*. Ce païs eſt abondant en prairies, on y fait grande nourriture de *chevaline*, il y a bien des haras. Les païſans trafiquent en *chevaline*.

CHEVANCE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois le bien d'une perſonne. *Bona fortuna*. Ce Seigneur avoit grande

grande *chevance*, c'eſt-à-dire, il avoit beaucoup de bien. La Coutume de Senlis ne pèrmet le don mutuel qu'entre les conjoints qui ont égalité d'âge & de *chevance*.

CHEVAUCHÉE. ſ. f. *Equeſtris excurſio*, *calvacata* dans la baſſe Latinité. Viſite que ſont obligez de faire cèrtains Officiers dans l'étenduë de leur reſſort, & qu'ils ſont d'ordinaire à cheval, comme les Élus pour faire l'aſſiete de la taille; les Prévôts des Maréchaux pour nettoyer la campagne de brigands; les Tréſoriers de France pour voir ſi les chemins ſont en bon état; les Maîtres des Eaux & Forêts pour conſèrver les Forêts du Roi, &c. Et les rapports qu'ils en envoyent au Conſeil ſont appellez les *procès vèrbaux de chevauchée*.

Devoir *chevauchée*, C'eſt être obligé de monter à cheval pour déffendre ſon Seigneur féodal, dans ſes querelles particulières. Le droit de *Chevauchée*, eſt un ancien droit Seigneurial qui eſt la même chôſe que celui que nous appellons Arrière-ban; droit de faire marcher ſes ſujets ou vaſſaux à la guèrre. *Jus clientes ſuos ad militiam evocandi*. Guillaume Artaud Seigneur d'Aix prétendoit avoir le droit de *Chevauchées* dans le village du Moneſtier de Montelar; le Prieur le nioit, & s'attribuoit même la haute juſtice. Amédée, Évêque de Die, qu'ils prîrent pour arbitre, fixa ce droit de *chevauchées* à dix hommes de piéd armez, qu'il chargea le Prieur d'envoyer à Guillaume Artaud; dans les occaſions où il armeroit pour la conſèrvation de ſes Tours contre ſes ennemis, ou pour leur recouvrement. Chorier, *hiſt. de Dauph. T. II. p.* 148. On a rapporté cet éxemple, parce qu'il montre que ce droit n'obligeoit pas les vaſſaux à ſèrvir à cheval leur Seigneur, comme le nom ſemble le ſignifier.

CHEVAUCHER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Aller à cheval. *Equitare*. Pèrſonne n'a blamé Ageſilaüs de ce que pour s'accommoder à l'humeur de ſes petits enfans il *chevauchoit* un bâton avec eux. Mascur.

Ils chevauchent *deux à deux*
Tout droit vèrs le gué périlleux.

On a dit auſſi *chevalcher*. On le dit pourtant encore parmi les Ecuyers, pour la manière de ſe mettre ſur les étriers. *Chevaucher* long. *Chevaucher* court, à l'Angloiſe, à la Turque, &c. Hors ces occaſions on ne ſe ſèrt point de ce mot, à cauſe du ſens obſcéne, qu'on y a attaché. Ménage dérive ce mot de *caballicare*, dont les Eſpagnols ont fait *cavalgar*, & les Italiens *cavalcare*. Il ſe trouve dans la baſſe Latinité, auſſi bien que *caballicata*, d'où il dérive *cavalcade* & *chevauchée*.

Chevaucher, ſe dit auſſi parmi les Artiſans, des piéces qui ſe mettent l'une ſur l'autre. *Supergredi*. Cette ſolive ne *chevauche* pas aſſez avant dans le mur. Les tuiles doivent *chevaucher* les unes ſur les autres.

CHEVAUCHEUR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Maître de poſte, dont les lettres ſont éxpédiées ſous le titre de *Chevaucheur*, *Eques*, comme le *Chevaucheur* de Tarare, de la Breſſe. On les appelle encore quelquefois ainſi dans les Provinces. Il y a auſſi un vieux provèrbe qui dit, Le dût-on brûler comme un *Chevaucheur* d'écouvettes. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois un Sorcier. Il y a une Déclaration du Roi Henri III. du mois d'Août 1576, pour les privilèges de ſix vingt *Chevaucheurs* de l'Écurie du Roi. *Chevaucheur* d'Écurie étoit auſſi un office de la Maiſon du Duc de Bretagne. Les *Chevaucheurs* d'Écurie portoient un émail aux armes du Duc. *Hiſt. de Bret. par Dom Lobineau T. II. p.* 1471.

CHEVAUCHONS. adv. qui ſe dit de la manière d'aller à cheval, jambe deça, jambe delà; & ſe dit auſſi de ceux qui ſont en cette poſture ſur un âne, ſur un bœuf, ſur un cheval, ſur un bahu, ou autre chôſe ſemblable. *Equitatus in morem*.

CHEVAUCHURE. ſ. f. vieux mot, qui veut dire *monture*.

CHEVAU-LEGER, Il vit un *chevau-légèr*, il pouſſa à lui. Bussi Rab. Voyez Cheval.

CHEVECAGNE. ſ. f. Cavalerie. *Equitatus*. Il y a long-tems que ce mot ne ſe dit plus.

CHEVECAILLE. ſ. f. Treſſe de cheveux. Ce mot n'eſt plus en uſage.

CHEVECEL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *chevet*, *oreiller*.

CHEVECERIE. ſ. f. Qualité ou Bénéfice du Chévecier. *Cerarii ſacri præfectura*; *Capicerii dignitas*, *præfectura*.

CHÉVECIER. ſ. m. Celui qui eſt le Chef, qui a la prémière dignité dans pluſieurs Égliſes Collégiales. C'eſt la même chôſe que ce qu'on appelle *Tréſorier* en d'autres, parcequ'il garde le tréſor de l'Égliſe, qui ſont les chefs & reliques des Saints. Meurſius & Voſſius l'ont appellé *Capicerius*, *à capiendis ceris*. En beaucoup d'endroits on l'appelle *Luminier*, parcequ'il a ſoin du luminaire de l'Égliſe. On ne trouve nulle part le mot de *Chevecier*, non plus que celui de *chevecerie*. On croit pourtant que ce que Furetière appelle ici *Chévecier*, eſt ce que les autres appellent *Chéfecier*. Voyez donc Chéfecier dans le lieu où il doit être.

CHEVECINE. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois pour *chevestre*.

CHEVEDAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe que *chezal*, ou *chezeau*, c'eſt-à-dire, *feu*, *maiſon*, *ménage*.

CHEVEL. Voyez Chef, & Aide-chevel.

CHEVELÉ. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une tête, lorſque les cheveux ſont d'un autre émail que la tête. Tête de femme *chevelée* d'or. *Caput mulieris aureis capillis inſigne*.

CHEVELU, ue. adj. *Comatus*, *capillatus*. Ou plûtôt *crinitus*, comme il eſt toûjours dans la Loi Salique tit. 61. dans le Decret de Childebert, & dans Grégoire de Tours &c. C'eſt une épithéte qu'on a donné à un de nos Rois, Clodion le *Chevelu*, à cauſe qu'il portoit de grands cheveux; & parce qu'ayant conquis une partie des Gaules, il rétablit les cheveux aux Gaulois, que Jules Céſar en ſigne de victoire leur avoit fait abattre, comme dit Nicole Gile. Mais l'Abbé Trithême dit le contraire, que ce fut à cauſe qu'il fit tondre les Gaulois, afin de les diſtinguer des François qui lui avoient aidé à les ſubjuguer. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens, ſi ce n'eſt en parlant de ces anciens tems. Childebert dans un Decret qui ſe voit à la fin de la Loi Salique dit, que perſonne des *Chevelus* ne ſe marie inceſtueuſement &c. Cet article ne regarde que les *Chevelus*, c'eſt-à-dire, les plus nobles des François qui étoient à la Cour, parce que ces ſortes de mariages étoient plus ordinaires parmi eux. La Loi Salique diſtingue deux ſortes de François, dont les uns étoient *Chevelus*, & les autres ne l'étoient pas; & Agathias rapporte que ce fut le propre des Rois François de porter la longue chevelure, que leurs ſujets avoient leurs cheveux coupez en rond autour de la tête, & qu'on ne leur pèrmettoit pas aiſément de les laiſſer croître. P. Jourdan, *T. III. p.* 96.

Chevelue, ſe dit figurément des Comètes, quand elles ſont oppôſées au Soleil. Voyez Comète.

Chevelu, ſ. m. Tèrme d'Agriculture. Ce ſont cèrtaines petites racines très menuës, aſſez longuettes, & qui ſortent des groſſes. La Quint.) Le *chevelu* ſont cèrtains filamens &c. *Radix comata*. Liger. Je recommande qu'en plantant on ôte le *chevelu* le plus près qu'on peut du lieu d'où il ſort: cèrtains Jardiniers le conſèrvent avec grand ſoin, & ont grand tort. La Quint. On appelle ainſi ces radices, parce qu'elles reſſemblent en quelque ſorte à des cheveux. Je ne prends jamais de ces arbres, qui n'ont prèſque rien que du *chevelu*. La Quint. Quand les racines d'un arbre ſont toutes petites & en forme de *chevelu*, c'eſt un ſigne prèſqu'infaillible de la foibleſſe de l'arbre, & de ſa mort prochaine. Id. La trop grande quantité de *chevelu* n'eſt pas même un fort bon ſigne.

On le dit auſſi des plantes qui ont des feüilles fort déliées. On les appelle autrement *capillaires*.

CHEVELURE. ſ. f. Tout le poil de la tête, *Coma*, *capillus*. Abſalom avoit une belle *chevelure* blonde; ſa *chevelure* peſoit 200 ſicles. Génebrard dit que c'eſt cinq livres, quoi qu'il ſe fiſt tondre tous les huit mois; à ce que dit Joſephe. Clodion, ſecond Roi de France, fit une loy touchant les longues *chevelures*, par laquelle il n'étoit pèrmis d'en porter qu'aux pèrſonnes libres. Mez. Il n'y avoit autrefois que les Rois de France qui euſſent droit de longue *chevelure*. Thiers.

On dit auſſi, la *chevelure* des arbres & des plantes, en parlant de leurs feüilles & de leurs petites racines. *Coma*.

On appelle *chevelure* de Comète, en Aſtronomie, les rayons de la Comète lorſqu'elle eſt diamétralement oppôſée au ſoleil, & que ces rayons ſe répandent également à la ronde. *Crines*, *coma*. Le diametre apparent des Aſtres eſt augmenté par la lumière, & par une eſpéce de *chevelure* de rayons étincelans, comme parlent les Aſtronomes, qui rejaillit de tout leur corps, & qui les fait ſouvent paroître où ils ne ſont pas. P. Le Comte.

Chevelure de Bérénice, eſt auſſi un tèrme d'Aſtronomie. *Coma Berenices*. Les Anciens appellèrent de ce nom les ſept étoiles de la queuë du Lion, parcequ'ils penſoient que les cheveux de Bérénice Reine d'Égypte, qu'elle avoit offert dans le temple de Vénus pour le retour de ſon mari, avoient été ſi eſtimez des Dieux, qu'ils les avoient enlevez du temple, pour les placer dans le Ciel, & changez en ces ſept étoiles.

Tous ces mots viennent du Latin *capillus*, qui eſt dit comme *capitis pilus*.

CHEVER. v. act. Tèrme de Joüailler. C'eſt, Cèrner ou creuſer une pièrre par deſſous pour lui ôter de la couleur, quand elle eſt trop forte. *Excavare*. On *cheve* auſſi les rubis pour leur ôter la chalcedoine, ou la couleur blanche qui les diminuë de prix.

Chever. Tèrme de Coutumes. C'eſt empieter ſur la chauſſée d'une ville, ſur un chemin, ſur un héritage.

CHEVESCHE. ſ. f. Eſpèce d'oiſeau nocturne, de mauvais augure,

gure, qu'on appelle autrement *chouëtte*, ou *civette*, ou *freſaye*. *Noctua*, *ulula*, *ſtrix*. Voyez Chouette.

Ce mot vient de *cavecca*, qui a été fait de *capo*. Ménage.

CHEVEſTRAGE. ſ. m. C'étoit un droit que les Ecuyers du Roi prenoient à Paris ſur le foin qui vient par eau. *Capiſtragium*, ce droit eſt appellé en Latin *Cheveſtragium*, dans une Patente de S. Loüis de l'an 1256.

CHEVEſTRE. ſ. m. Licou de monture. Ce mot eſt vieux, & vient de *chef*. Nicod. *Capiſtrum*.

Cheveſtre, en tèrmes de Charpenterie, eſt la piéce de bois qui ſoutient les ſolives coupées à l'endroit de la cheminée pour donner paſſage aux tuyaux, & empêcher que l'âtre ne pôſe ſur du bois à cauſe du danger du feu. *Tigillum*. Le *chevêtre* doit être éloigné de trois pieds du mur.

CHEVET. ſ. m. Oreiller long & rond rempli de plume, ſur lequel on met la tête quand on eſt couché. *Cervical*. On l'appelle autrement *travèrſin*. On dérive ce mot de *capitium*, ou *caput lecti*, ou plûtôt de *chef*, c'eſt-à-dire, le lieu où repôſe le chef: car on appelloit autrefois la tête *chevet*. Un vieux Poëte dit en parlant de S. Jean,

Que Herode ſiſt marturer,
Li chevet *à un gleve trancher*.

Chevet, ſe dit auſſi de la partie du lit où on met ce travèrſin. Cet homme a toûjours des armes ſous ſon *chevet*. Aléxandre avoit toûjours Homère ſous le *chevet* de ſon lit. Cet homme ronfle ſitôt qu'il a la tête ſur le *chevet*.

Ce mot vient de *chef*. Quelques-uns le dérivent de *cervical*; & Ménage de *capetum*, diminutif de *capo*. On appelloit autrefois *chevecel* un oreiller.

Chevet, ſe dit encore de tout ce qui éleve la tête en quelque endroit qu'on ſoit couché. Un Moiſſonneur qui n'a qu'une pièrre pour ſon *chevet* ne laiſſe pas de bien dormir.

Au Palais les Avocats appellent *droit du chevet*, le feſtin qu'ils donnent à leurs Confrères quand ils ſe marient. *Nuptiarum epulum*. La même chôſe ſe pratiquoit auſſi par les Officiers des Cours Souveraines, quand leurs confrères ſe marioient; mais au lieu d'un repas, c'eſt le plus ſouvent une cèrtaine ſomme d'argent détèrminée par la compagnie, & qui ſe partage enſuite avec les épices.

Chevet, ſe dit auſſi du chef ou de la partie antérieure d'une Égliſe, comme on dit le *chevet* de S. Denis, en parlant de cette partie de l'Égliſe qui eſt dèrrière le Chœur, & où on monte par pluſieurs degrez. *Pars Templi choro poſtica, abſis*. On le dit auſſi du Preſbytère, ou de la maiſon qui y eſt jointe, ou attenante. Le Prieuré de S. Barthélemy eſt bâti au *chevet* de l'Égliſe de S. Barthélemy dèrrière le Chœur.

Chevet de canon. C'eſt ainſi qu'on appelle en tèrmes de Mèr un gros billot de bois de ſapin, ou de peuplier, qui étant mis ſous le dèrrière de l'affut du canon, en ſoutient la culaſſe. *Fulcrum*. *Chevet* de travèrſin de bittes, eſt une doublûre de bois de ſapin qu'on joint au dèrrière du travèrſin des bittes, parce que la ſapin eſt plus doux que le chêne, & que le chêne uſe les câbles qui paſſent deſſus.

Chevet, en tèrmes d'Artillerie, manière de petit coin de mire qui ſert à élever un mortier: il ſe met entre l'affut & le mortier.

Les Plombiers appellent *chevet* cèrtains rebords de plomb qu'ils mettent au bord des chêneaux, ou proche les godets, pour arrêter l'eau, & empêcher qu'elle ne bave le long de la couvèrture. *Ora extrinſecus prominens*.

On appelloit auſſi autrefois *fief chevet*, ou *chevel*, ou tenu en chef, celui qui étoit mouvant immédiatement du Roi. *Primaria clientelæ beneficiarium prædium*.

On appelle une *épée de chevet*, un ami brave, & prompt à nous ſervir, & à nous défendre en toutes occaſions. *Amicus promptus & paratus ſemper ad rem pro amico bene gerendam*. On le dit auſſi d'autres chôſes qui nous ſont familières. Cet homme a toûjours ſon Iliade à la main, c'eſt ſon *épée de chevet*. *Habet Iliadem in deliciis*.

CHEVETAIN. ſ. m. Vieux tèrme de Coutume, qui ſignifioit autrefois *Chef* & *Capitaine*, dont il eſt fait pluſieurs fois mention dans Villehardoüin, & le Sire de Joinville. *Caput*, *Dux*, *Princeps*. Les Turcs, quand leur Soudan fut mort, firent leur *Chevetain* un Sarazin. Joinville.

On a dit auſſi *Chevetain* pour Capitaine. Chef de bande. *Chevetain* & Guieur de la guèrre. Mr Brunet *en ſon Thréſor P. II. C.* 395. Li *Chevetains* de batailles doivent aſſembler les batailleurs à pied & à cheval. H. Gauchy.

L'autre bras ſont ceux appellez
Qui ont offices principaux
Sur gens d'armes, comme Maréchaux
Et Chevetains. Pélérinage de l'ame.

Voyez Du Cange ſur Ville Hardoüin.

On appelle encore aujourd'hui *Chevetains*, les Chefs de la Bourgeoiſie de Bruges.

Ce mot vient de *Capitaneus*, d'où on a formé *chevetain*, ou *cheftain*, *captaine*, & comme on dit aujourd'hui *Capitaine*. Autrefois on diſoit, & on écrivoit *chefvetaine*.

CHEVEU, ſ. m. Poil long, fin & délié, qui vient à la tête des hommes, & des femmes. *Capillus*. Les Médecins font pluſieurs diſtinctions des *cheveux*, & leur donnent des noms différens; mais ſeulement en Grèc & en Latin. Ils appellent ceux des femmes *coma*, à cauſe du vèrbe κομεῖν, qui ſignifie *attiffer* & *agencer ſoigneuſement*; ceux des hommes *cæſaries*, *à cædendo*, parce qu'on les coupe ſouvent; ceux de dèrrière la tête, *jubæ* & *crines*; ceux qui pendent dèrrière les oreilles, *cincinni*, c'eſt-à-dire, *crêpus & annelez*. La Magdelaine eſſuya les pieds du Seigneur avec ſes *cheveux*. La force de Samſon conſiſtoit en ſes *cheveux*. Les femmes qui ſe querellent, ſe prennent d'abord aux *cheveux* ou aux crins. *Cheveux* bien peignez. *Compoſiti*, *compti*.

Ce mot eſt dérivé de *capillus*. Les *cheveux* paroiſſent de petits corps ronds fort unis & fort déliez, mais quand on les regarde dans le microſcope on y voit des nœuds comme aux branches des arbres. Au bout par où ils tiennent à la tête ils ont une petite bulbe qui reçoit le ſuc qui les nourrit, à l'autre bout ils ſe diviſent quelquefois en deux branches: cela arrive lorſqu'on n'a pas ſoin de les faire faire de tems en tems, & alors ils deviennent roux vèrs ce bout, parce que le ſuc qui les humecte ne pouvant pas ſe communiquer aiſément juſqu'au bout, l'air & le ſoleil en deſſêchent & en brûlent l'extrémité. Les *cheveux* tombent & blanchiſſent plûtôt ſur le devant que ſur le dèrrière de la tête, parceque le ſuc qui les entretient leur eſt fourni plus long-tems par les parties du dèrrière de la tête.

Par rapport à la couleur on dit *cheveux* blonds, *cheveux* blonds cendrez, *cheveux* roux, *cheveux* noirs, *cheveux* châtains clairs, châtains cendrez, *cheveux* gris, *cheveux* blancs.

On appelle *cheveux* clairs, ceux qui ne ſont pas en grande quantité; *cheveux* épais, ceux qui ſont en grande quantité; *cheveux* plats, ceux qui deſcendent en long ſans être friſez; *cheveux* friſez, ceux qui ſont rangez & diſpôſez en boucles; *cheveux* crêpus, ceux dont chaque poil ou dont une fort petite quantité forme une boucle, & qui ſont ainſi rangez ſur toute la tête. En France on aime les *cheveux* blonds, quoique les noirs n'y ſoient pas mépriſez. Les femmes d'Italie font ce qu'elles peuvent pour paroître d'un blond doré.... Les Anciens ont toûjours eſtimé les blonds. Félib.

Quelques-uns mettent les *cheveux* au nombre des parties du corps humain qu'ils appellent contenantes. Ils diſent que ce ſont des corps longs & déliez, froids & ſecs. L'on veut qu'ils ne méritent pas le nom de parties, parcequ'ils n'ont point une vie commune avec le tout, & qu'ils peuvent en être retranchez ſans lui porter aucun préjudice. L'on dit que ce ne ſont que des excrémens formez des vapeurs fuligineuſes du ſang, qui pouſſées par la chaleur vèrs la ſuperficie du corps, ſe condenſent en paſſant par les pôres de la peau. La grandeur des *cheveux* dépend du ſuc propre à les nourrir, qui ſe trouve plus ou moins abondant aux uns qu'aux autres. Ils ſont gros, ou fins & déliez, ſelon que les pôres par où ils ſont ſortis ſont plus ou moins larges. Lorſque les pôres ſont droits les *cheveux* le ſont auſſi; quand ils ſont courbes ou obliques, les *cheveux* ſont friſez. Ceux qui ſont d'un tempéramment humide ont le poil plus doux: ceux qui ſont ſecs l'ont plus rude. La figure des *cheveux* nous paroit ronde; mais le microſcope nous fait voir qu'il y en a de triangulaires, & de quarrez, auſſi bien que de ronds. Cela vient de la configuration différente des pôres par où ils ont paſſé, & dont ils prennent la figure. Les *cheveux* ſe peuvent fendre & ſéparer en deux ou trois parties, ce qui ſe voit à leurs extrémitez, lors qu'ils fourchent. Le microſcope découvre encore qu'ils ſont creux comme de petits tuyaux; ce qui eſt encore confirmé par la maladie appellée *plica*, à laquelle les Polonois, ſont ſujèts, & dans laquelle il ſort du ſang par l'extrémité des *cheveux*. La couleur des *cheveux* eſt différente ſuivant les païs, les temperamens, les âges, & la qualité de l'humeur qui les nourrit; mais la vieilleſſe change ordinairement leur couleur, quelle qu'elle ſoit, en blanc, ce qui arrive par le peu d'humeur qu'il reſte aux vieillards.

C'étoit un grand ornement parmi les Gaulois que d'avoir de grands *cheveux*, & de là vient que la plus grande partie des Gaules s'appelloit *Gallia comata*. C'eſt pour cela que ceux qui quittoient le monde pour ſe retirer dans les Cloîtres, ſe faiſoient raſer les *cheveux*, pour montrer qu'ils renonçoient à tous les ornemens mondains, & qu'ils faiſoient vœu d'une ſujettion abſoluë à leurs Supérieurs. Auſſi J. Céſar lorſqu'il conquit les Gaules, faiſoit abbatre les *cheveux* des Gaulois en ſigne de ſoumiſſion; Ovide le dit à ſa Maîtreſſe, qui ſe ſervoit de faux *cheveux*;

Nunc

Nunc tibi captivos mittet Germania crines,
Culta triumphatæ munere gentis eris.

On impoſoit aux vaincus la néceſſité de ſe faire tondre, pour marque qu'ils étoient ſubjuguez; & c'eſt apparemment d'où eſt venuë cette expreſſion, *il a été tondu*, en parlant d'un homme qui eſt déchû de quelque prétention: & cette autre, *je veux qu'on me tonde*, qui eſt une peine qu'on s'impôſe, en cas que la chôſe qu'on affirme ne ſoit pas véritable. La raiſon eſt qu'on regardoit comme une honte, d'être tondu. M. Auboux, dans ſa *véritable pratique civile & criminelle* dit, qu'apparemment cette manière de parler eſt venuë de ce qu'autrefois quand un Magiſtrat trouvoit un Clèrc qui n'avoit ni l'habit convenable à ſon état, ni la tonſure cléricale, il le faiſoit tondre.

Vers l'an 428. Clodion introduiſit dans la famille Royale ſeulement la coutume de porter les *cheveux* longs; mais à la réſerve des Princes tous les hommes portoient les *cheveux* courts, de ſorte qu'ils ne leur venoient qu'un peu au deſſous des oreilles. *Greg. de Tours Hiſt. franc. L. III. c. 18. L. VI. c. 24. L. VIII. c.* 10. Agathias en parle plus particulièrement dans ſon Prémier livre. C'eſt la coutume des Rois des François, dit cet Auteur, de ne ſe faire jamais couper les *cheveux*. Leur chevelure qui deſcend toute ſur les épaules a fort bonne grâce. Les *cheveux* de devant ſe partagent ſur le front, & ſe rejettent des deux côtez. Leurs *cheveux* ne ſont point mal en ordre, & mal propres, comme ceux des Turcs & des Barbares, ni liez, & cordelez tout enſemble ſans grâce & ſans agrément, mais ils ont différentes manières de les tenir propres, & en ont un très grand ſoin. Au reſte, c'eſt chez eux un privilége de la famille Royale; car leurs ſujets les coupent en rond, & il ne leur eſt pas pèrmis de les porter longs. Hotman traite de ce droit des Rois de France *c.* 11. *Franco-Gallia.* Voyez auſſi les Notes de Savaron & celles du P. Sirmond ſur l'épitre 2. du Livre I. de Sidonius Apollinaris. Couper les *cheveux* à un fils de Roi de France ſous la I. race, c'étoit le déclarer déchu de la ſucceſſion à la couronne, & le réduire à la condition de ſujet. P. Daniel. *T. I. p.* 83.

Dans le onzième ſiécle ceux qui ſe piquoient de bonne grâce laiſſoient croître leurs *cheveux*, qui leur deſcendoient juſques à la ceinture par groſſes boucles. Godefroy Evêque d'Amiens y trouva de l'indécence & de la molleſſe. Il refuſa le jour de Noël la communion à ceux qui ſe préſentoient ainſi à la ſainte Table & leurs offrandes; ce qui fit qu'ils firent ſur le champ couper leurs *cheveux*; & la coutume ceſſa. Dans le huitième ſiécle les pèrſonnes de qualité faiſoient couper les prémiers *cheveux* à leurs enfans par d'autres pèrſonnes qualifiées, qui étoient appellées pour cela les Pères ſpirituels de ces enfans. Ainſi Charles Martel envoya ſon fils Pepin à Luitprand Roi des Lombards, afin qu'en lui coupant les *cheveux* ſelon la coutume, il devint ſon Père ſpirituel. Cette coutume étoit plus ancienne. L'Empereur Conſtantin envoya au Pape les *cheveux* de ſes fils Juſtinien & Héraclius; pour lui témoigner ſelon la coutume de ce tems-là, qu'il déſiroit qu'il leur tint lieu de Père, & qu'eux lui obéïſſent & l'honoraſſent comme ſes enfans. C'étoit un témoignage bien authentique du reſpect qu'il portoit au Pape. Godeau.

On attribuë au Pape Anicet la défenſe pour les Clèrcs de porter de grands *cheveux*, mais elle eſt plus ancienne dans les Égliſes d'Occident; & l'Épitre où ce Decret ſe lit aujourd'hui a été écrit longtems après la mort de ce Pape. La tonſure Cléricale eſt rapportée par S. Iſidore de Seville à la Tradition Apoſtolique, en quoi il eſt ſuivi de pluſieurs Auteurs.

Les *cheveux* longs ont été ſi odieux autrefois, qu'il ſe trouve un Canon de l'an 1096. portant que ceux qui auront de longs *cheveux*, ſeront exclus de l'entrée de l'Égliſe pendant leur vie, & qu'on ne priera point Dieu pour eux après leur mort. Nous avons dit ci-deſſus ce que fit un Évêque d'Amiens. Luitprand a fait une furieuſe déclamation contre l'Empereur Phocas, qui portoit de longs *cheveux*, comme les Empereurs d'Orient; à la réſerve de l'Empereur Théophile, qui étant chauve crut effacer cet opprobre de deſſus ſa tête, en ordonnant à ſes ſujets de raſer leurs *cheveux*, pour ôter la différence qui le choquoit. Saint Paul en recommandant aux femmes le ſoin de leurs *cheveux*, ajoûte à l'égard des hommes, qu'il eſt contre nature de les nourrir. On ne comprend pas bien la raiſon de ces défenſes, de porter des *cheveux*; puis qu'ils paroiſſent un des plus beaux ornemens de l'homme, & non pas une ſuperfluité de la nature. Sans doute que la nature dans le paſſage de Saint Paul ſignifie, la coutume. En 1650. un Profeſſeur d'Utrecht agita la queſtion, s'il eſt pèrmis aux hommes de porter de longs *cheveux*. Un Théologien, nommé de Reves, qui avoit écrit pour l'affirmative, lui repliqua. Paſquier dit qu'en ſon jeune âge tout le monde portoit de longs *cheveux*, à la réſerve des Moines. Le Roi François I. ayant commencé à porter des *cheveux* courts, pour la raiſon rapportée ci-deſſus, les Prêtres mêmes ſe firent tondre: ce qui eût été auparavant trouvé de mauvais éxemple, comme dit le même Auteur. L'offre qu'ils font à Dieu de leurs *cheveux*, quand ils font des vœux, eſt une marque qu'ils ſe donnent à lui en pèrpétuelle ſervitude. Corneille dit d'un grand Capitaine, J'aime en lui ſes *cheveux* tout couvèrts de lauriers.

Les *cheveux* longs fûrent donc à la mode ſous la prémière race de nos Rois. Le Roi les portoit très-longs, ſes parens de même, & la Nobleſſe à proportion de ſon rang & de ſa naiſſance. Le peuple étoit plus ou moins raſé. L'homme ſerf l'étoit tout à fait; l'homme de Poëte, c'eſt-à-dire, l'homme payant tribut ne l'étoit pas entièrement. Pepin & Charlemagne mépriſèrent les *cheveux* longs. Charlemagne les portoit courts, ſon fils encore plus; Charles le Chauve n'en avoit point. On recommença ſous Hugues Capet à les porter un peu plus longs. Cela déplut aux Eccléſiaſtiques, on excommunia ceux qui laiſſoient croître leurs *cheveux*. Pierre Lombard en fit ſi grand ſcrupule à Loüis le Jeune, que ce Prince fit couper les ſiens. Les autres Rois juſqu'à Loüis XIII. ne les ont porté que fort courts. Les *cheveux* de S. Loüis, de Charles V. de Loüis XII. tels qu'on les voit dans leurs portraits, & ſur leurs médailles, ou monnoyes, ne paſſent pas le milieu du cou. François I. ayant été bleſſé à la tête par Mongommeri, les Médecins lui firent couper les *cheveux*. Sur ſon éxemple tous ſes ſujets quittèrent leur chevelure; chacun porta longue barbe, & fit couper ſes *cheveux*: ce qui auparavant étoit une ignominie. Pasq. Sous Loüis XIII. la mode changea; comme il aimoit fort les *cheveux*, on lui fit plaiſir de les porter longs. Le Gendre. Voyez auſſi Thiers, Traité des Pèrruques. L'an 1460. le Duc de Bourgogne fut griévement malade, & de telle ſorte que l'on déſeſpera de ſa ſanté; pour laquelle aſſurer les Médecins lui conſeillèrent de pèrmettre que ſa longue pèrruque lui fût abatuë. Ce qu'ayant été fait, tous les Courtiſans, (ſauf le Prince & quelques grands Seigneurs) & le peuple, en firent autant, & fut mis en uſage de ne porter les longs *cheveux*. Golut, *Mem. de Bourg. L. X. c.* 81.

Cheveu, ſert de comparaiſon à toutes les chôſes déliées. Ce fil, cette ſoye, ſont déliez comme des *cheveux*. Cette aiguille, cette ligne, ſont comme des *cheveux*.

On dit, qu'une femme eſt coëffée en *cheveux*, lorſqu'elle a ſeulement ſes *cheveux* arrangez, ou entortillez autour de la tête, & qu'elle n'a ni bonnet, ni coëffe qui les cache. En Grèce, & ſur tout à Lacédémone, les filles laiſſoient pendre leurs *cheveux*, & flotter au gré du vent. Les femmes au contraire les noüoient négligemment par dèrrière.

On appelle *faux cheveux*, ceux qui ne tiennent point à la tête, mais qui y ſont appliquez en treſſes, tours, coins ou pèrruques. *Mentiti, falſi, adſcititii capilli.* On a remarqué que les Grècs apprirent aux Romains l'uſage des *faux cheveux*, & à ſe ſervir de cet ornement emprunté.

On dit auſſi des *cheveux de Cour*, pour dire, de *faux cheveux*; mais c'eſt ſeulement dans le ſtile comique, & burleſque. On le trouve en ce ſens dans quelques Comédies modèrnes.

On appelle *cheveux vifs*, les *cheveux* arrangez dans les pèrruques de la manière qu'ils l'étoient ſur la tête de la pèrſonne vivante, ſur laquelle ils ont été coupez à ce deſſein, *Vivi capilli*; & on les appelle *friſez naturellement*, quand ils étoient friſez, bouclez ou annelez auparavant que d'être coupez, *capilli criſpi, cirrati.*

On appelle un *toupet de cheveux*, une poignée de *cheveux*, ce qui croît, ou ce qu'on laiſſe en quelque endroit de la tête. *Cirri.* Les Tartares & les Chinois ſe raſent les *cheveux*, à la réſerve d'un petit *toupet* qu'ils laiſſent croître au dèrrière de la tête.

Les Poëtes appellent le Soleil, *Phœbus aux blonds cheveux*, *Crinibus aureis*, & ſe ſervent du mot de *cheveux gris* & *cheveux blancs*, pour marquer la vieilleſſe, *Cani.* Ozias déshonora ſes *cheveux gris* par ſa chûte. Herman. Ainſi Malhèrbe a dit,

Les ridicules avantures
D'un amoureux en cheveux gris.

Et Corneille,

Touche ces cheveux blancs *à qui tu rends l'honneur.*

On dit, Rafraichir les *cheveux*, faire les *cheveux*, couper les *cheveux*; pour dire, en couper les pointes, ou les extrémitez, les mettre à la mode. *Alicujus capillum tondere.*

Cheveux, ſe dit figurément des petites racines ou filamens des plantes, d'où leur vient la prémière nourriture. *Capilli.*

On dit d'une chôſe qui fait horreur, qu'elle fait dreſſer les *cheveux* à la tête. On dit, qu'il faut prendre l'occaſion aux *cheveux*; pour dire, qu'il ne faut pas la laiſſer échapper. On dit qu'un paſſage, qu'une comparaiſon ſont tirez par les *cheveux*, lorſqu'ils ne viennent pas naturellement au ſujet, qu'ils ſont tirez de trop loin, & amenez par force, & par machine. On dit encore, que tous

tous nos *cheveux* ſont comptez ; pour dire, que la Providence a ſoin des moindres chôſes qui nous regardent. On dit auſſi, quand on veut trop ſubtiliſer ſur les chôſes, que c'eſt fendre un *cheveu* en deux, d'autres diſent en quatre. On dit encore, Il ne s'en faut pas l'épaiſſeur d'un *cheveu* ; pour dire, peu s'en faut, ou il ne s'en faut prêſque rien. On dit auſſi, Se prendre aux *cheveux*, ſe tirer aux *cheveux*, tirer quelqu'un par les *cheveux*, lui ſauter aux *cheveux*, s'accrocher aux *cheveux*, pour repréſenter la manière dont cèrtaines gens ſe battent.

Nos braves s'accrochant ſe prennent aux cheveux. BOIL.

On dit auſſi, S'arracher les *cheveux* de douleur, de déſeſpoir.

CHEVILLE. ſubſt. f. Petit morceau de fèr, ou de bois rond ou quarré, mais un peu pointu, qui ſèrt à tenir fèrme l'aſſemblage de pluſieurs piéces du cuir, de bois, de fèr, &c. *Clavus ligneus, ferreus, fibula.* Les Cordonniers font tenir les talons de cuir avec des *chevilles*. Toute la charpente & la menuiſerie ne tiennent qu'avec des *chevilles*. Aux Maldives tous les aſſemblages ſe font ſans clous & ſans *chevilles*, comme témoigne François Pyrard.

Ce mot eſt dérivé de *clavus*. Ménage le dérive de *clavicula*, qui ſe trouve dans de vieux titres en la même ſignification. On trouve *cavilla* pour dire *cheville*, dans la baſſe Latinité.

On dit parmi les Laboureurs, Mettez ce cheval en *cheville*. Ce cheval n'eſt propre qu'à mettre en *cheville* ; pour dire, n'eſt propre qu'à tirer devant un limonier, qu'à tirer avec des traits. LIGER. parceque ces traits s'attachent avec des *chevilles*.

CHEVILLE OUVRIÈRE D'UN CARROSSE, eſt une groſſe *cheville* de fèr ſur laquelle tourne le train de devant, & qui l'attache à la fléche. *Clavus rhedæ primarius.* Les *chevilles couliſſes* ſont celles qui s'appliquent, & qui ſe lèvent quand on veut.

CHEVILLE A TOURNIQUET. C'eſt une *cheville* à l'aide de laquelle, par le moyen de ce tourniquet, on ſèrre avec une corde la charge qui eſt ſur une *charrette*. LIGER.

En tèrmes de Marine des *chevilles à croc*, ce ſont des *chevilles* de fèr avec des crocs, qui ſont à côté des ſabords pour amarrer les canons. *Clavi unco præfixi. Chevilles à tête de diamans*, ou *à tête ronde*, ce ſont des *chevilles* de fèr dont la tête eſt ſi groſſe qu'elle ne peut entrer dans le bois du vaiſſeau. *Chevilles à tête perdue*, ce ſont des *chevilles* dont la tête entre dans le bois. *Cheville de pompe*, eſt une *cheville* de fèr mobile qui aſſemble la bringuebale avec la vèrge de pompe. *Chevilles de potences de pompe*, ce ſont des *chevilles* de fèr d'un piéd de long, qui paſſent dans les deux branches de la potence de la pompe, pour tenir les bringuebales &c. *Cheville à boucle*, eſt une *cheville* à la tête de laquelle il y a une boucle. *Cheville à croc*, eſt celle qui a un croc à côté de la tête, on appelle encore *chevilles* des morceaux de bois qu'on arrange ſur une pièrre, & qu'on attache avec des cordes, pour tenir cette pièrre fèrme, lorſqu'on veut la ſcier, & faire de ſes différens morceaux des ouvrages à la moſaïque.

CHEVILLE DU PIÉD, eſt une apophyſe, ou éminence, qui eſt en la partie inférieure de la jambe, là où elle ſe joint avec le piéd, & où ſe fait la flexion. *Malleoli.* Les Médecins l'appellent la *malléole*. Il y en a une de chaque côté, l'intèrne & l'extèrne. La *cheville*, ou la *malleole* intèrne, eſt une éminence du *tibia*, & l'extèrne l'eſt du *peroné*. Quand on veut marquer que l'eau eſt fort baſſe dans un gué, on dit qu'elle ne va que juſqu'à la *cheville du piéd*.

CHEVILLE, en Poëſie ; ſe dit figurément d'une épithéte inutile, ou des mots qui ne ſont mis que pour faire la meſure des vèrs, ou pour la rime ; qui ne ſèrvent de rien pour le ſens & la penſée. *Inane verſus complementum.* Maître Adam Billaud Menuiſier de Nevers a fait un livre de Poëſies, qu'il a intitulé *les Chevilles*.

CHEVILLES, en tèrmes de Vénerie, ſe dit auſſi des branches du bois de cèrf, quand il ſe diviſe en pluſieurs andoüillers: ce qu'on appelle auſſi *chevillures*. *Cervini cornu ramuli.*

CHEVILLE. Tèrme de jeu d'hombre. On appelle être en *cheville*, lorſque l'on n'eſt ni le prémier, ni le dèrnier en carte. *Medius, intermedius, medium eſſe.*

On appelle *cheville*, dans les inſtrumens de Muſique à cordes, cèrtains petits morceaux de bois, ou de fèr, fichez dans la table, ou dans le manche de l'inſtrument, qui ſèrvent à tendre, ou à lâcher les cordes qui y ſont attachées par un des bouts. *Claviculus, epitonion. Chevilles* d'épinette, de pſaltérion, de luth, de theorbe, &c.

CHEVILLE, ſe dit auſſi de cèrtains petits morceaux de bois en ſaillie & crochus, qui ſont poſez ſur des rateliers dans des Greffes ou dans des études de Procureurs, pour y attacher des ſacs, & les y ranger ſans confuſion. *Ligneus clavus extrema parte recurvus.* Ce procès a été mis au Greffe, on le trouvera à la *cheville* de Mr. un tel Rapporteur.

CHEVILLE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme trouve autant de trous que de *chevilles*, quand il trouve promptement des éxcuſes, des échapatoires, des diſtinctions pour ſe déffendre de toutes les objections qu'on lui peut faire. On dit qu'un homme ne vient pas à la *cheville* du piéd d'un autre ; pour dire, qu'il lui eſt fort inférieur en mérite, & en capacité. On dit auſſi d'un homme que la fortune a mis dans un bon poſte, Le voilà bien, il ne lui faut plus qu'une *cheville* pour le bien tenir. On dit auſſi d'un bâtiment qui eſt achevé, en bon état, qu'il n'y manque pas une *cheville*.

CHEVILLER. v. act. Mettre des chevilles. *Clavis affigere, ſuffigere, fibulis compingere.* Cette charpente n'eſt pas encore en état, elle n'eſt que *chevillée*.

CHEVILLER, en tèrmes de ſortilége, c'eſt empêcher par ſort les autres de piſſer. *Mictum ſortibus impedire, ſiſtere* &c.

CHEVILLÉ, ÉE. part. & adj. Qui ne tient qu'avec des chevilles. *Clavatus, fibulis affixus.*

On appelle au Manége un *ſuros chevillé*, quand le calus qui le forme ſur le canon du cheval eſt double, l'un en dehors & l'autre en dedans ; & des *épaules chevillées*, quand elles ſont engourdies & prêſque ſans mouvement.

On dit en Poëſie, que des vèrs ſont bien *chevillez*, quand ils ſont chargez de pluſieurs mots inutiles, & qui ne ſèrvent que pour la meſure, ou pour la rime. *Tibicines.*

CHEVILLÉE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des ramures d'une corne de cèrf ; & quand on veut exprimer le nombre des cornichons, ou dagues, qui ſont dans un bois de cèrf peint ſur un Écu, on dit *chevillé* de tant de cors. *Cornu Cervinum ramulis diſtinctum.* Le Baron d'Hona porte d'azur à deux bois de cèrf poſez en ſautoir, chaque branche *chevillée* de ſix piéces d'argent. Et on appelle en vénerie, une tête de cèrf bien *chevillée*, quand elle a beaucoup de pointes, & de cornichons, qui ſont rangez en bel ordre.

On dit provèrbialement d'un homme qui a de la peine à mourir, quoiqu'il ait de l'âge, ou qu'il ait eû de grandes maladies, qu'il a l'âme *chevillée* dans le corps.

CHEVILLETTE. ſ. f. Tèrme de Relieur. C'eſt un petit morceau de cuivre plat & troüé, qu'on met ſous le couſoir, & où l'on attache les nèrfs des livres qu'on coud. *Claviculus.*

CHEVILLON. ſ. m. Tèrme de Tourneur. Petit bâton tourné, que les Tourneurs mettent au dos des chaiſes de paille. *Claviculus torno factus.*

CHEVILLON. Tèrme de Fèrrandinier. C'eſt un bâton de deux piéds de long, ſur lequel on léve la ſoye de deſſus l'ourdiſſoir.

CHEVILLOTS. ſ. m. Tèrme de Marine ; ce ſont de petits morceaux de bois tournez, qui ſèrvent à lancer les manœuvres le long des côtez du vaiſſeau.

CHEVILLURE. ſ. f. Tèrme de Vénerie, qui ſe dit des petites pointes ou cornichons qui ſortent des pèrches du cèrf. *Cervini cornu ramuli.*

CHEVIR. v. n. Être maître de quelqu'un, de quelque chôſe. *Flectere, vincire, adducere aliquem quò velis.* Cet Artiſan a tant de beſogne, qu'on ne ſçauroit *chevir* de lui. Cet enfant eſt ſi mutin, qu'il n'y a que ſa nourrice qui puiſſe *chevir* de lui. Ce mot n'eſt en uſage que dans le ſtile bas, & burleſque. On écrivoit autrefois *cheſvir*. Autrefois le mot de *chevir* vouloit dire *traiter*, *compoſer*, *capituler* : on le trouve en ce ſens dans les Coutumes. Voyez le grand coutumier. Beaumanoir l'employe dans un autre ſens, dans cet Auteur il veut dire *nourrir*. Si comme chil qui ne ſont pas de leur Quemune ou Gentixhoumes, liquel ne s'entremettent de marcheander, ainchois ſe *cheviſſent* de leur hiretage. BEAUM.

CHEVIR, en tèrmes de Palais, ſignifie, Traitter, compoſer. *Mutuo paciſci, conventis & pactis mutuis rem decidere.* Dans toutes les tranſactions, après avoir expliqué le différend, on ajoûte, Les parties en ont *chevi*, compoſé & tranſigé ainſi qu'il s'enſuit. Ce mot, auſſi bien que celui de *cheviſance*, qui ſignifioit compoſition, vient de *chef*, comme qui diroit, *mettre à chef*.

CHEVISANCE. ſubſt. f. Traité, accord fait avec quelqu'un au ſujet de quelque différend, quelque dette, ou obligation. *Pactum, tranſactio, conventio.* Beaumanoir uſe quelquefois de ce mot pour celui de *chevance*.

CHÉVRE. ſ. f. Animal domeſtique qu'on nourrit en troupeaux. *Capra, capella.* C'eſt la femelle du bouc. On ſe ſèrt du poil de *chévre* à faire des chapeaux, & des camelots ; de leur lait à faire des fromages ; & même quelques pauvres gens en mangent la chair. Varron aſſûre que les *chévres* ſont malſaines, & qu'elles ont toûjours la fiévre. Il eſt cèrtain du moins que par la plûpart des Coutumes de France, il y a une prohibition perpétuelle de laiſſer aller les *chévres* dans les champs, ou dans les prairies d'autrui, & qu'elles ſont toûjours en déffends. Varron ſoutient que ce mot a été dit *à capra*, comme *carpa*, de *carpere*, *brouter*. Les Mendéſiens & les habitans de la ville de Copte en Égypte adoroient

roient les *chévres*, ceux-ci parce qu'elle étoit le divertiſſement d'Iſis. Vossius, *de Idol. L. III. c. 74.*

Il y a des *chévres* ſauvages, qui ſont les chamois, dont les peaux ſont fort eſtimées.

Chévre, eſt auſſi une machine dont ſe ſervent les Architectes, & les Charpentiers, pour élever des pièrres & des poutres. *Capreolus.* Elle porte de plus gros fardeaux que la gruë, parcequ'elle n'a pas le bec ſi long. La figure de ſa bâſe eſt triangulaire, & eſt appuyée par deux bras, & un rancher ou une 3e jambe, qui en ſoutiennent le poinçon. A l'endroit où ces trois piéces ſe joignent, eſt penduë une poulie avec ſes mouffles, dans leſquelles eſt paſſé un câble qui léve ce que l'on veut par le moyen d'un treüil, ou tour qui ſe meut avec des leviers paſſez à travers, & qui eſt appuyé ſur les deux jambes de la *chévre*. Il y a auſſi des pinces de fèr qu'on appelle *piéds de chévre.* Columella l'appelle *capreolus.*

Chévre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Prendre la *chévre*, c'eſt, Se fâcher, ſe mettre en colère légèrement: c'eſt la même chôſe que, Se câbrer, qui vient auſſi du mot de *chévre*.

D'un mari ſur ce point j'approuve le ſouci;
Mais, c'eſt prendre la chévre un peu bien vite auſſi. Mol.

On dit provèrbialement, On ne peut pas ſauver la *chévre* & les choux; pour dire, qu'on ne peut pas mettre une affaire à l'abri de toutes ſortes d'inconvéniens, ni ſe ménager avec tout le monde. On dit auſſi des chôſes qui n'ont aucune liaiſon enſemble, Cela s'entretient comme crottes de *chévre*. On dit encore, que là où la *chévre* eſt attachée, il faut qu'elle broutte; pour dire, qu'il faut s'accommoder aux chôſes, au tems, & à la ſituation des affaires où l'on ſe trouve engagé. On appelle *barbe de chévre*, un homme qui n'a de la barbe que ſous le menton, & par bouquets. On dit auſſi, qu'un homme aimeroit une *chévre* coëffée, lorſqu'il n'eſt pas difficile en amour, que toutes les femmes lui ſont bonnes indifféremment. On dit, La *chévre* a pris le loup, en parlant de ceux qui penſant pèrdre ou tromper les autres demeurent eux-mêmes pris. Cette expreſſion ſe trouve dans un des dialogues de Lucien que d'Ablancourt a traduite ainſi, voilà le provèrbe arrivé de la *chévre* qui prit le loup, & il ajoute cette remarque: on dit auſſi ce provèrbe en nôtre langue, & l'on feint qu'une *chévre* pourſuivie d'un loup ſe ſauva dans une maiſon déſèrte, dont elle fèrma la porte par haſard avec ſes cornes après que le loup fut entré, qui fut pris par ce moyen.

Chévre. Conſtellation de l'hémiſphère ſeptentrional, compoſée de trois étoiles compriſes entre le 45e & 55e dégré de latitude nord, tout près du Cocher. L'une eſt de la première grandeur, & touche au 45e degré, les deux autres ne ſont que de la 6e, & ſont ſituées l'une au deſſus de l'autre, entre le 50 & le 55e degré. Les Poëtes diſent que c'eſt la *Chévre* d'Amalthée, qui nourrit Jupitèr dans ſon enfance. On la ſurnommoit Olénie, *Olenia*, parce qu'elle avoit été nourrie dans la ville d'Oléne en Boeotie, ou parce qu'Olenus fils d'une fille de Vulcain la reçut entre ſes bras, quand elle nâquit. Quelques-uns diſent que c'étoit un aſtre heureux; cependant Horace l'appelle, L. III. Od. VII. v. 6. *Inſana Capræ Sydera.* C'eſt, à ce que l'on croit, parce qu'elle fait des nuits froides, & que quand elle paroît, dit Pauſanias, elle diminuë les forces. Acoſta écrit L. V. c. 2. que les habitans du Pérou adorent la Conſtellation de la *Chévre*, qu'ils appellent *Colca.*

CHEVREAU, ou *Cabril.* ſ. m. Le petit d'une chévre. *Hœdus.* On mange des quartiers de *chevreau*, auſſi-bien que des quartiers d'agneau. On l'appelle autrement *cabrit*. Les anciens diſoient *chevrel*, à cauſe qu'ils prononçoient en *el* tout ce que nous prononçons en *eau*. *Chaſtel* pour *château*, & *bel* pour *beau*. Borel dit avoir lû ces mots dans un cèrtain Auteur: *il print un mourcel de pel de chevrel*; pour dire; il prit un morceau de peau de *chevreau*. Le *chevreau* a toujours paſſé pour un mèts excellent, & les Anciens en ſervoient dans leurs plus magnifiques repas. L'Écriture nous en fournit pluſieurs éxemples à l'égard des Hébreux, comme Gen. XV. 9. XXX. 32, 35. XXXI. 38. XXXII. 14. Liv. des Rois XVI. 20. Jug. XIII. 15. &c. Il y a peu de feſtins dans Athenée où les *chevreaux* ne ſe trouvent au nombre des plus excellens mèts. Voyez L. I. c. 1. L. IV. c. 6. L. IX. c. 3. c. 13. Juvénal Sat. XI. vante la bonté d'un jeune *chevreau* du tèrritoire de Tivoli. En France on en mange beaucoup en quelques Provinces. Les *chevreaux* de Poitou ſont les meilleurs; & on les compare en bonté à ceux d'Italie, De la Mare. *Tr. de Pol. L. V. T. XXII.* où il cite *Nonius de re Cibar. L. II. c. 6.* La chair d'un *chevreau* qui eſt encore ſous la mère & ne s'eſt nourri que de lait, eſt éxcéllente, & bonne pour la ſanté. A deux & à trois mois les *chevreaux* ſont bons, on en peut manger juſqu'à ſix mois, mais ils ſont moins bons. Cette chair eſt de facile digeſtion, nourrit beaucoup, & on l'eſtime très-ſalutaire aux pèrſonnes convaleſcentes, à cauſe de ſes ſucs huileux & balſamiques. Id.

CHÉVREFEUILLE. ſ. f. *Caprifolium, Periclymenon.* Arbriſſeau dont la racine eſt ligneuſe, rampante, & donne à ſon collet pluſieurs jèts ligneux, gros comme des plumes à écrire, ronds, longs plus ou moins, ſuivant le tèrrein dans lequel il ſe trouve, couchez par tèrre en partie, & en partie debout, ſur tout lorſqu'ils ne ſont pas éloignez de quelque corps auquel ils puiſſent s'entortiller pour ſe ſoutenir. De chaque nœud de ces jèts, qui ſont ſouvent branchus, naiſſent des feüilles oppôſées, arrondies, molles, d'un vèrd gai en deſſus, plus pâles & un peu veluës en deſſous. A l'extrémité des branches ſont attachées des fleurs diſpôſées en rayons. Chaque fleur eſt un tuyau fèrmé par le bas, évaſé par le haut, & découpé en deux lévres, dont la ſupérieure eſt recoupée en quelques parties, & beaucoup plus grande ordinairement que l'inférieure, qui eſt taillée le plus ſouvent en manière de langue. Le calice qui ſoutient la fleur devient une baye molle, d'un rouge tirant ſur le jaûne, groſſe comme un pois, d'un goût déſagréable. Elle renfèrme quelques ſemences dures, applaties, & prèſque ovales. Il y a pluſieurs eſpéces de *Chévrefeüilles*. Les uns ont leurs feüilles oppôſées & ſéparées; dans quelques eſpéces elles ſe joignent tellement par leur bâſe, qu'il ſemble que la branche ne fait que les enfiler. C'eſt pour cela que quelques-uns l'appellent *Caprifolium perfoliatum*. Leurs fleurs varient par leurs couleurs, par leur ôdeur, & par le tems auquel elles naiſſent. Dans la plûpart des eſpéces la couleur de la fleur eſt purpurine, rayée de quelques lignes blanches, qui deviennent jaûnes lorſque la fleur commence à paſſer. Mais dans cèrtaines eſpéces ces couleurs ſont plus vives, de même que l'ôdeur. Il y en a auſſi qui fleuriſſent plûtôt, d'autres plus tard, & d'autres qui gardent leurs feüilles toute l'année. On cultive dans les jardins le *Chévrefeüille*, parce qu'il garnit des eſpaliers, & qu'il donne beaucoup de fleurs. On fait des paliſſades de *Chévrefeüille*, des bèrceaux, des cabinets de *Chévrefeüille*, des buiſſons de *Chévrefeüille*. On le met dans des pots, on le taille, on l'arrondit, on lui donne divèrſes figures. Les fleurs du *Chévrefeüille* ſont en uſage en Médecine: elles ſont un puiſſant diurétique, & propres pour la rate. On s'en ſèrt auſſi dans l'aſthme, & dans la toux. On en fait une eau diſtillée qui fortifie les nèrfs, & facilite l'accouchement. On l'appelloit autrefois *chievrebouſt*.

CHÉVREPIÉD, eſt une épithète que les anciens Poëtes donnoient aux Faunes, & aux Satyres, à qui ils attribuoient des piéds de chévre. *Capripes.*

CHEVRETER. v. n. & act. Qui s'eſt dit d'une chévre qui met bas ſon petit. *Edere, eniti.* T. Live parle d'une chévre qui, comme parle Vigenère, *chevreta* ſix petits d'une portée.

CHEVRETTE. ſ. f. Petit chenet de fèr qui a quatre piéds, & qui n'a point de branche élevée qui arrête le bois qu'on met deſſus. *Fulcrum ferreum pedibus quatuor inſtructum.*

Chevrette, eſt auſſi un tèrme d'Apoticaire, qui ſignifie un pot de fayance avec un goulot, où l'on met les ſyrops. *Guttus.*

Chevrette, dans l'Artillerie, eſt une petite machine de trois piéds & demi de hauteur. Elle eſt compoſée de deux piéces de bois élevées pèrpendiculairement, & fichées ſur une autre piéce de bois qui travèrſe, & qui touche à tèrre. Elle a en haut un boulon de fèr qui entretient les deux piéces droites, & une cheville de fèr qui hauſſe & baiſſe dans des trous faits exprès à proportion que l'on veut hauſſer, ou baiſſer les fardeaux qui ſe pôſent deſſus. *Fullonium.*

Chevrette, ſignifie auſſi, la femelle du chevreüil. *Caprea.* La *chevrette* & le chevreüil ſe gardent la fidelité tant qu'ils vivent. Sal. Quelques-uns diſent auſſi *chevrelle*. Voyez Chevreuil.

CHEVREUIL. ſubſt. m. Bête fauve & ſauvage qui vit dans les bois, & qui éxerce fort les Chaſſeurs, qui reſſemble au cèrf, mais qui eſt plus petit, & qui eſt de meilleure fuite. *Capreolus.* Il s'apprivoiſe auſſi plus aiſément, & ne fait point de mal avec ſon bois. On appelle *boſſe*, ou *enſ[illegible]e*, ce qu'on appelle au cerf la *meule*. Sa femelle ſe nomme *chevrelle*, ou *chevrette*. Il n'y a pas de connoiſſance du mâle d'avec la femelle quand on les chaſſe, que par la tête. Les *chevreuils* ſont les plus diſpos des animaux qui ont le piéd fourchu. Ils ne vont point au change des femelles, qui portent deux ou trois petits: au contraire ils les ſecourent & les gardent quand elles ſont pleines; & quand elles ont mis bas, ils leur aident à élever leurs faons juſqu'à ce qu'ils ſoient en état de les ſuivre; ce qui a fait croire à quelques-uns qu'ils ſe marioient. Les chiens barteurs ſont les meilleurs pour courre le *chevreuil*.

La chair de *chevreuil* eſt la meilleure entre tous les animaux ſauvages, & la plus délicieuſe au goût. Les Médecins ne lui trouvent aucune mauvaiſe qualité; ils diſent qu'elle eſt fort propre aux

aux tempéramens flegmatiques, & à ceux qui ſont ſujets à la colique & au mal caduc. De la Mare, Tr. de Pol. Liv. V. T. XXIII. Ch. 1. §. 3. où il cite *Sim. Sethi de alimentor. facultatib. Lit. D. n.* 1. & *Nonius de Re Cibar. L. II. C.* 10. Bruyer. Campeg. *De Re Cibar. L. XIII. C.* 20. Il y a beaucoup de *chevreuils* dans les Païs du Nord, dit Olaüs Magnus Liv. XIII. Ch. 3. dans les Alpes, en Suiſſe, & dans quelques-unes de nos Fôrêts de France. Les *chevreuils* non plus que les cèrfs n'ont point de fiel. Le petit du *chevreuil* s'appelle faon, auſſi bien que celui du cèrf. Id.

CHEVREUSE. ſ. f. Ville de France dans le Hurepoix. *Caprusium*, *Caprosia*. *Chevreuſe*, qui eſt ſur la petite rivière de Juette, fut érigée en Duché par François I. l'an 1545. Dix ans après Henri II. confirma cette éréction, & l'an 1612. Loüis XIII. fit une Pairie de ce Duché, qui appartenoit à la maiſon d'Albert.

Chevreuse. ſ. f. Sorte de Pêche. *Caprusiana*. La *Chevreuſe*, & la Roſſane, avec la Pavie-Roſſane, viennent au commencement de Septembre. La Quint. C'eſt une de celles dont la fleur eſt grande. Id. qui l'appelle auſſi la belle *chevreuſe*. La *chevreuſe* ne cede à aucune autre pêche en groſſeur, en beauté de coloris, en belle figure, qui eſt tant ſoit peu longuette, en chair fine & fondante, en abondance d'eau ſucrée & de bon goût, & par deſſus cela elle éxcelle par la fécondité de ſon rapport. Elle n'a d'autre défaut que celui d'être quelquefois pâteuſe; mais elle ne l'a que quand on la laiſſe trop meurir, ou qu'elle a été nourrie dans un fond froid & humide, ou qu'elle a rencontré un Été peu chaud & peu ſec. Elle demande d'être expôſée au levant, ou au midi, & même dans les fonds médiocrement humides, elle ne s'accommode pas mal du couchant. C'eſt une très-bonne eſpéce de pêche. La Quint.

Quand ce mot ſe dit de l'arbre on le fait maſculin. Si nôtre éxpoſition médiocre ne peut contenir que quatre pêchérs, j'y voudrois mettre un admirable, un *chevreuſe*, &c. La Quint.

CHEVRIE. ſ. f. Nom d'un inſtrument qu'on croit être la *muſette*, la *cornemuſe*, ou quelque chôſe de ſemblable.

CHEVRIER. ſ. m. Celui qui garde les chévres. *Caprarius*.

CHEVRON. ſ. m. Piéce de bois de ſciage équarrie qui ſe débite, de ſix à ſept piéds de long, & de trois à quatre pouces de gros, qui ſèrt ordinairement à mettre ſur les pannes des couvèrtures d'un logis pour ſoutenir les lattes. *Canterius*. Les *chevrons* coulent ſur la couvèrture, faute d'être bien chevillez, & brandis ſur la panne. Il y a des *chevrons de crouppe*, & des *chevrons de longs pans*. Ceux-ci portent depuis la panne juſqu'au haut du toit, & ſont dans la plus grande étenduë du bâtiment. Les autres ſont inégaux, & attachez ſur les arétiers de la crouppe d'un comble. Il y a auſſi des *chevrons de remplage* : des *chevrons cintrez*, qui ſèrvent pour les dômes. On clouë au bas des *chevrons* des coyaux, qui portent juſques ſur les bords de la ſaillie de l'entablement. Quand les *chevrons* ſont chevillez ſur les pannes, on dit qu'ils ſont brandis ſur panne.

Ce mot vient de *caprone*, qui a été fait de *caper*, ou de *capreolus*, qui ſe trouve dans Vitruve en cette ſignification. Ménage. On les a appellez auſſi *caprones*.

Chevron, en tèrmes de Blâſon, eſt l'une des piéces honorables de l'Écu qui repréſente deux *chevrons* de charpente aſſemblez ſans aucune diviſion. Il deſcend du chef vèrs les éxtrémitez de l'Écu en forme d'un compas à demi-ouvèrt. Il eſt le ſymbole de la protection & de la conſèrvation, ou celui de la conſtance & de la fèrmeté. D'autres diſent qu'il repréſente les éperons du cavalier. Quand il eſt ſeul, il doit occuper la troiſiéme partie de l'Écu. Quand il eſt accompagné, ſa largeur ne doit être obſèrvée qu'autant que le pèrmet la commodité des piéces qui l'accompagnent. On charge quelquefois les *chevrons* d'un autre *chevron* du tiers de ſa largeur. Il y a des *chevrons* de pluſieurs piéces, ainſi que la faſce, la bande & le pal. On tient que le *chevron* étoit autrefois une piéce de lice, de barrière & clôture de parc. Quelques-uns le dérivent de *chévre*, parce qu'il en repréſentoit autrefois la tête. D'autres le dérivent de *chef*, & diſent qu'on le nommoit *chievron*, comme on diſoit auſſi *chief* pour *chef*.

Chevron abaissé, eſt celui dont la pointe n'approche pas du bord du chef de l'Écu, & qui va ſeulement juſqu'à l'abyme, ou aux environs. *Canterius depreſſus*.

Chevron alaisé, eſt celui qui ne parvient pas juſques aux éxtrémitez de l'Écu. *Acciſus*.

Chevrons appointez, ſont ceux qui portent leurs pointes au cœur de l'Écu, & qui ſont oppoſez l'un à l'autre, y en ayant un droit, & l'autre renvèrſé. *Obverſus*.

Chevron brisé, ou éclaté, que quelques-uns diſent *fendu*, ſe dit quand la pointe d'enhaut eſt fenduë, enſorte que les piéces ne ſe touchent que par un de leurs angles. *Supernè disjunctus*.

Un *chevron coupé*, eſt celui dont la pointe eſt coupée. *Sectus*.

Chevron rompu, eſt celui dont une branche eſt rompuë, & ſeparée en deux piéces. *Fractus*.

Chevron couché, eſt celui dont la pointe eſt tournée vers un des côtez de l'Écu ſur lequel il eſt appuyé. *Jacens*.

Chevron ondé, eſt celui dont les branches vont en ondes. *Undatus*.

Chevron parti, quand il a ſes branches de different émail, & lorſque la couleur eſt oppoſée au métal. *Partitus*.

Chevron ployé, quand ſes branches ſont courbes. *Flexus*, *incurvus*.

Chevron renvèrsé, quand ſa pointe eſt vèrs la pointe de l'Écu, & les branches vèrs le chef. *Inverſus*.

On appelle un Écu *chevronné*, quand il eſt rempli de *chevrons* en nombre égal de métal & de couleur.

Chevronné, contrechevronné, ſe dit lorſque l'Écu eſt parti, & que la couleur eſt oppoſée au métal, & réciproquement le métal à la couleur, comme celui de la Haye Venteler. *Canteriatus*, *canteriis refertus*. On dit auſſi un pal *chevronné*, quand il eſt chargé de chevrons, & pareillement des autres piéces. *Palus canteriis onuſtus*.

CHEVROTAGE. ſ. m. Droit que les habitans qui ont des chévres doivent en quelque lieu à leur Seigneur.

CHEVROTER. v. neut. Faire de petits chevreaux. *Hædulos edere*, *parere*. La chévre eſt un des animaux qui ſouffre le plus, quand elle *chevrote*. On s'en ſèrt auſſi dans la figure, & c'eſt en tèrme populaire, S'impatienter, ſe mettre en colère, prendre la chévre. *Stomachari*. Quand on lui reproche ſa naiſſance, cela le fait *chevroter*.

CHEVROTIN. ſ. m. Peau de chevreau préparé qui ſèrt à faire des gands, & pluſieurs autres chôſes où on a beſoin d'une peau délicate. *Pellicula hædina*.

CHEVROTINE. Tèrme d'Artillerie. Balle de plomb d'un petit calibre. *Glans plumbea*. Il y en a 166 à la livre.

CHeUTE. ſ. f. L'action de ce qui chet. La *chûte* des corps graves augmente leur mouvement avec une cèrtaine proportion qui a été inconnuë aux Anciens. Les Stoïciens ſe vantoient d'une intrépidité qui n'auroit pas été ébranlée par la *chûte* des Cieux.

Cheute, ſignifie figurément, le peché. *Caſus*, *lapſus*, *lapſio*, *prolapſio*. S. Pièrre pleura amèrement après ſa *chûte*. Une femme s'affèrmit dans le crime, lorſqu'au lieu de l'épargner ſur ſes prémières *chûtes*, on lui ravit le reſte de honte qui la pouvoit retenir. De Vill. La *chûte* du Pape Libère eſt l'un des plus lamentables ſpéctacles de l'Égliſe. Hèrman. Dieu a pèrmis la *chûte* infortunée du prémier homme, quoiqu'il eût pû l'empêcher. Balſac a dit, vous êtes ſi heureux, que vous avancez en faiſant des *chûtes*.

Cheute, ſe dit auſſi de la décadence des grandeurs de ce monde, des biens de la fortune. *Caſus*. La *chûte* de Sejan eſt un éxemple redoutable pour les favoris. La *chûte* de cette piéce de théatre doit être imputée à une cabale. Les Pèrſes abbatus par la moleſſe, & par les délices, ne pûrent s'oppoſer à la *chûte* de leur Empire. Vaug. Quand les grands hommes tombent, leur *chûte* ne diminuë rien de leur grandeur : on les reſpecte comme des Temples démolis. Bouh. L'Empire Romain courant à ſa ruine, entraîna les ſciences qui ſe trouvèrent accablées ſous le poids de ſa *chûte*. Bail.

Une aveugle tèrreur
Précipite la chûte, *au lieu de l'empêchèr*. Quin.

Dans ſa ruine même il peut s'envelopper.
Il ne peut en tombant écraſer ſous ſa chûte. Corn.

Cheute, ſignifie auſſi, Cadence, harmonie qui ſe fait à la fin d'un air, d'une période, ou d'une penſée qui finit un Sonnet, un Rondeau, ou autre piéce de Poëſie. *Numerus*, *ſonus*, *clauſula*. La *chûte* de cette Épigrame eſt heureuſe. La *chûte* de cette courante eſt agréable. La *chûte* de cette période ſe précipite trop. La *chûte* d'un Sonnet doit être noble & ingénieuſe. S. Évr.

Mais n'imite jamais, par de burleſques tours,
De ces Prédicateurs l'éloquence fleurie,
Qu'une chûte *de mots jette aux piéds de Marie*. Vill.

M. Rouſſeau parle ainſi de la *chûte* dans ſon traité de la viole. La *chûte* ſe fait lorſque deſcendant par intèrvalle de tièrce, on touche en paſſant du ſecond coup d'archet la note dont la ſituation eſt entre les deux qui font la tièrce. On peut ſur une même note faire la *chûte* & la cadence ſans appui. La *chûte* ſe peut faire quelquefois ſur des notes en même degré. On ne doit jamais faire de *chûte*, lorſque la prémière note de la tièrce eſt la fin d'une période de chant, & lorſqu'entre les deux notes qui font la tièrce il y a quelque pauſe. Toutes les tièrces en deſcendant qui

ſont majeures demandent une *chûte*. La *chûte* ſe fait quelquefois lorſqu'on deſcend par intèrvalle de quarte. La *chûte* au lieu de la cadence, ſur les notes marquées d'un dièze & autres feintes fait un bel effet. Dans les piéces où le mouvement veut être beaucoup marqué, il ne faut point faire de *chute*. Pour pratiquer éxactement la *chûte* il faut obſèrver les mêmes régles que pour l'appui de la cadence. La *chûte* eſt propre pour tous les differens jeux de la viole, elle rend le jeu plus lié & plus doux. Dans les chants tendres & languiſſans on la doit faire ſouvent au lieu de la cadence, pour rendre le chant plus patétique. Dans les piéces qui éxpriment quelque chôſe d'épouvantable & de tèrrible, elle ſe doit faire d'une manière bruſque & précipitée.

On dit d'un malade vieux & languiſſant, qu'il s'en ira à la *chûte* des feüilles; pour dire, vèrs l'automne.

CHEUTE, en Aſtronomie, eſt le ſigne où une Planéte a moins de vèrtu, & d'influence. *Defectio*. On l'appelle autrement, le ſigne de *dejection*.

CHEUTE, en tèrmes de Jardinage, eſt le raccordement de deux tèrreins inégaux, qui ſe fait par des pèrrons, ou par des gazons en glacis. *Devexitas, declivitas*.

CHEUTE, *de feſtons, & d'ornemens*, en Architecture, ce ſont des bouquets pendans de fleurs, ou de fruits, qu'on met dans des ravalemens de montans, pilaſtres, & panneaux de compartiment de lambris. *Implexi pendenteſque encarpi*. La *chute d'un toit*, c'eſt la pente, ou l'égoût d'un toit. *Faſtigii declivitas*.

CHEUTE D'EAU, en Méchanique, c'eſt la pente d'une conduite depuis ſon réſèrvoir juſqu'à l'élancement d'un jèt d'eau, qui ne monte jamais ſi haut que ſa ſource. *Aquarum devexitas, lapſus*.

CHEUTE DE VOILES. Tèrme de Marine. C'eſt la longueur des voiles.

CHEZ. Prépoſition qui marque le lieu, la demeure de quelqu'un. *Apud*. Lorſqu'il n'y a point de mouvement. *Ad*, lorſqu'il y a du mouvement. Venez dîner *chez* moi. Il eſt allé *chez* le Roi, *chez* les Dames.

CHEZ, ſignifie plus particulièrement, l'intérieur & l'eſprit de chacun. Nous ne ſommes jamais *chez* nous; nous ſommes toûjours au delà. MONT. Pour vivre tranquille dans la retraitte il faut avoir reglé bien des chôſes *chez* ſoi, dont on a bien de la peine à venir à bout. FONT. Il vaut mieux ſe ſoucier de ce que l'on eſt *chez* ſoi, que de ce que l'on eſt *chez* les autres. MONT. On dit vous êtes mal *chez* lui; c'eſt-à-dire, dans ſon eſprit.

Il ſe prend quelquefois ſubſtantivement. Il n'eſt rien tel que d'avoir un *chez* ſoi, un logis fixé pour ſe retirer. *Domus*.

CHEZ, ſe dit figurément, quand on fait des citations. *Apud*. C'étoit une coutume *chez* les Romains. On trouve *chez* les Auteurs Grècs beaucoup de ces phrâſes. Les délicats condamnent l'uſage de ce mot dans ce ſens; mais mal-à-propos. Cependant on ne doit pas s'en ſèrvir pour citer un Auteur en particulier. On ne peut pas dire, par éxemple, *chez Plutarque*. Il n'eſt propre qu'à dénoter la demeure de quelqu'un, ou quand on parle de toute une nation. On dit *dans Plutarque*, parce qu'on ſous-entend, dans *le livre* de Plutarque. VAUG. CORN. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *caſa*, à cauſe que le mot de *ca* ſe change aiſément en *ché*, comme *Cheſal Benoiſt* vient de *Caſa Benedicti*. Ménage dit qu'il vient du Latin *apud*; mais il ne dit point par quel chemin il eſt venu.

CHEZ, ſe trouve fort ſouvent précedé d'un *de*; & c'eſt lorſqu'il eſt conſtruit avec les vèrbes qui marquent du mouvement pour aller d'un lieu à un autre. *A, ab*. On les chaſſera de *chez* eux. Il eſt bien dur de ſe voir chaſſer de *chez* ſoi. Le voilà qui ſort de *chez* lui.

CHEZAL-BENOIST. ſ. m. Abbaye de Benédictins dans le Bèrry, fondée en 1093. par des Religieux du Valdombre. *Caſale Benedicti*. *Chezal-Benoiſt* eſt Chèf d'Ordre, ou du moins de Congrégation. C'eſt pour ceſa que cette Abbaye eſt réguliére, & élèctive, ayant été éxceptée du Concordat fait entre Leon X. & François I. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Arnon à trois lieuës d'Iſſoudun au midi. La Congrégation de *Chezal-Benoiſt* eſt réünie à celle de Saint Maur. Voyez La Thaumaſſière hiſt. de Bèrry L. X. c. 17.

CHEZÉ. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un cèrtain eſpace de tèrre autour du château, ou de la maiſon noble qui eſt en Fief: cet eſpace eſt en quelques endroits de deux arpens, en d'autres de quatre: on l'appelle auſſi le *vol du chapon*.

CHI.

CHIANTZOLLI. ſ. m. Hèrbe qui croît dans le Nouveau Méxique. Ses feüilles reſſemblent à celles du lièrre, & ſes fleurs ſont blanches. Sa ſemence eſt auſſi blanche & ſemblable à une lentille. On s'en ſèrt en Médecine pour en faire des potions raſraichiſſantes. On en met auſſi dans les viandes.

CHIAOUS. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un Officier de la Porte du Grand Seigneur, qui fait l'Office d'Huiſſier. *Turcicæ aulæ foribus præfectus*. C'eſt comme un Éxempt des Gardes en France. Il porte des armes offenſives & défenſives. Il aſſigne les particuliérs pour accommoder leurs differens; & les priſonniers de diſtinction ſont mis en ſa garde. Le Grand Seigneur a coutume d'en choiſir quelqu'un de ce rang pour envoyer en Ambaſſade vèrs les autres Princes. Les *Chiaous* portent à la main un bâton couvèrt d'argent, qui a un bouton au haut; & ils ſont armez de cimetèrres, d'arcs & de fléches.

Chiaou eſt un mot Turc, qui ſignifie Envoyé. Vigenère & Meninski écrivent *Chaou*. Voyez Chalcondile au commencement de ſon IXe Livre. *Chiaous* en Turc, גאוש, *Apparitor, qui ante Dominum præcedit, viam parat, & recedere jubet; qui in via ſunt, & ſtator, famulus Aulicus vulgò Ciaus*, dit Meninski.

CHIAOUS BASCHI. ſ. m. Officier qui marche à la tête des Chiaous, & qui aſſiſte au Divan, où il introduit ceux qui y ont des affaires. *Ciauſiorum Præfectus, Prætor rerum Capitalium, Mareſchallus*, dit Meninski. Il accompagne ordinairement les Ambaſſadeurs à l'Audience du Grand Seigneur.

CHIBON, gummy, ou gomme de gommier, eſt une gomme ou réſine blanche, qui découle en abondance d'un grand arbre de l'Amérique. Son bois eſt blanc; ſes feüilles ſont ſemblables à celles du laurier; mais beaucoup plus grandes. Quelques Marchands vendent cette gomme pour celle d'élimi, & les autres pour celle dite animé, & d'autres pour du tacamahaca. Cette gomme eſt réſolutive, nèrvale & fortifiante.

CHICAMBAUT, ou CHICABAUT. Tèrme de Marine. C'eſt une longue & forte piéce de bois vèrs l'avant d'un petit vaiſſeau, pour lui ſèrvir de poulain, ou d'éperon. NICOD. *Roſtrum minoris navis, roſtellum*.

CHICANE. ſ. f. Abus de procédures judiciaires, quand on s'en ſèrt pour dilayer, tromper, ou ſurprendre les Juges, & les parties. *Litigatorum artes ſubdolæ, tricæ*. Cet homme a fait un long combat de *chicane* ſur la clauſe ambiguë d'un contract. S. ÉVR. La *chicane* prend dans les loix mêmes qui ſont faites pour la réprimer, des prétextes pour s'emparer du bien d'autrui. BEN. Il eſt bon de mêler quelquefois l'agrément des belles lettres à la ſéchereſſe, & à l'ennuyeuſe *chicane* du Barreau. S. ÉVR. Les parties ſaiſies ſe ſèrvent de toutes ſortes de *chicanes*, pour ſe conſèrver en la poſſeſſion de leur bien qu'on décréte; ils font la *chicane* d'appeller de toutes les ſentences qu'on rend contre eux.

> *Et dans l'amas confus de* chicanes *énormes,*
> *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.* BOIL.

CHICANE, chez les Poëtes devient une pèrſonne. *Lis, litigium*.

> *Là ſur un tas poudreux de ſacs, & de pratique,*
> *Hurle tous les matins une Sybille étique;*
> *On l'appelle* Chicane, *& ce monſtre odieux,*
> *Jamais pour l'équité n'eut d'oreilles, ni d'yeux.* BOIL.
>
> *Deja de tous côtez la* chicane *aux abois,*
> *S'enfuit au ſeul aſpect de tes nouvelles loix.* ID.
>
> *D'une gueule infernale,*
> *La* chicane *en fureur mugit dans la grand' Sale.* ID.

On appelle *gens de chicane*, les Sèrgens, Procureurs, Solliciteurs, & autres qui inventent ordinairement les fuittes, & vaines ſubtilitez qui ſont cauſe de la *chicane*. *Accenſi, procuratores, conſultores*.

CHICANE, ſe dit auſſi des ſophiſmes qu'on fait dans les Colléges, des *diſtinguo*, & autres ſubtilitez qui immortaliſent les diſputes, & obſcurciſſent la vérité, comme la *chicane* du Palais fait les procès & la Juſtice. *Cavillatio*.

CHICANE, ſe dit encore de toutes les diſputes & conteſtations inutiles, ou mal fondées, ou trop ſubtiliſées, qui s'élévent entre les Sçavans, ou même dans la convèrſation. *Contentio, controverſia*. A la honte des Sçavans, une diſpute de littérature dégénère bien ſouvent en *chicane*, & en injures. DE VILL.

CHICANE, ſe dit auſſi des diſputes qui arrivent dans le jeu. *Contentio, rixa*. Ce joüeur diſpute, fait une *chicane* pour cinq ſous.

CHICANER. v. act. Former des incidens; faire des chicanes qui allongent les procès, qui offuſquent la vérité. *Callidè & fraudulenter litigare, litium, rixarum cauſas producere, protrahere*. Cet homme m'a *chicané* trois ans, il a plaidé contre ſa cédule.

CHICANER, ſe dit auſſi dans les autres diſputes, conteſtations. *Cavillari*. Je ne veux point traitter avec cet homme-là, il *chicane* ſur tout. Les Hèretiques ne répondent pas aux argumens, mais ils *chicanent*.

CHICANER, ſe dit encore pour S'oppoſer, reculer, contrarier,

 vetiller,

vetiller, chèrcher trop à redire, & à cenſurer. *Vitilitigare.* Remarquez que la fortune me *chicane* ſur les moindres honneurs. B. Rab. Le précepte d'Ovide, de ſe *chicaner* ſoi-même ſur les appas de ce qu'on aime, eſt ſouvent aſſez inutile. Philis, contre la mort vainement on *chicane.* Bens. Il ne faut pas *chicaner* un Écrivain enjoüé, qui dans une débauche d'eſprit dit des folies pour ſe réjoüir. Bouh. Le monde eſt plein de gens qui *chicanent*, qui refuſent même leur eſtime à ceux qui l'ambitionnent trop. Aba. L'eſprit de pédanterie met ſon plus grand plaiſir à *chicaner* ſur les petites chôſes, & à contredire ſur tout avec une baſſe malignité. Nicol.

Chicaner le vent, en tèrmes de Marine; c'eſt prendre le vent, en louviant, & en faiſant pluſieurs bordées tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre. *Obliquo uti vento.*

Chicaner, ſignifie auſſi, Déplaire, fâcher. *Diſplicere, moleſtum eſſe.* Je ne puis ſouffrir cet homme-là, il me *chicane*; ſon viſage me *chicane*. Ce mot eſt du ſtile commun.

CHICANERIE. ſ. f. Tour de chicane, méchante ſubtilité qui allonge ou embroüille un procès, qui déguiſe la vérité, qui empêche la concluſion d'une affaire. *Callida, fraudulentaque litigantium rationes.* Quelques-uns croyent qu'il y a quelque différence entre *chicane* & *chicanerie.* Ils prétendent que le prémier ſe dit de la *chicane* en elle même, & le ſecond de l'action de *chicaner.* Mais on ne s'appèrçoit pas de cette différence dans les Auteurs. On voit au contraire qu'ils confondent ces deux mots. Il m'a fait mille *chicaneries.* C'eſt une pure *chicanerie.* On lui veut ravir ſon bien par des procès & des *chicaneries.* Patru.

CHICANEUR, euse. Quelques-uns diſent, CHICANIER. adj. & ſubſt. Celui qui fait les chicanes. *Verſutus ac fraudulentus litigator.* On n'eſt pas aſſez ſévère à punir les *chicaneurs.*

On appelle auſſi *chicaneur*, Celui qui ſe plaît à plaider. *Homo litigioſus, litium amans.* Ainſi on dit, qu'en Normandie il y a beaucoup de *chicaneurs.*

Ménage dérive ce mot de *cicum*, qui ſignifie la *peau d'une grenade*, dont les Eſpagnols ont fait *chico*, c'eſt-à-dire, *menu, petit*, parce qu'un *chicaneur* eſt un homme qui plaide pour peu de chôſe.

Chicaneur, ſe dit auſſi de celui qui eſt pointilleux, qui veut trop rafiner, & qui eſt trop difficile à contenter. *Vitiligator.* Il eſt bon d'être délicat en amour; mais il ne faut pas être *chicaneur.* Il y a des amitiez *chicaneuſes* qui s'allarment de tout, & qui s'offenſent d'un regard froid, ou d'un viſage myſtérieux. Bell.

CHICHE. adj. m. & f. Avâre, qui craint de dépenſer, qui ſe plaît à épargner ſon bien. *Parcus, tenax, reſtrictus.* Il ne fait pas bon ſervir les gens *chiches.* Ménage fait venir ce mot de la même ſource que *chicaneur*, qui épargne les plus petites chôſes; d'où eſt venu auſſi *chique* & *chicot*, pour ſignifier *petit.* Il eſt un peu bas.

Chiche, ſe dit au figuré, de ceux qui ne loüent pas volontiers, qui parlent peu. *Parcus.* Il eſt *chiche* de loüanges, *chiche* de paroles. Il eſt *chiche* de ce qu'il ſçait. Les Courtiſans ne ſont pas *chiches* de promeſſes.

Chiche, eſt auſſi une eſpéce de pois qu'on appelle *pois chiches*, qu'on mange ordinairement en purée. *Cicer.* Voyez Pois chiches.

On dit provèrbialement, qu'il n'eſt feſtin que de gens *chiches*; pour dire, que ceux qui traittent rârement ſont plus grande chère que les autres, quand quelque autre paſſion les domine, comme l'amour, la vanité, ou l'eſpérance que cela leur pourra ſèrvir à quelque chôſe. On dit auſſi, Autant dépenſe *chiche* que large; pour dire, qu'une épargne faite mal-à-propos cauſe dans la ſuite de grandes pèrtes.

CHICHE-FACE. ſ. m. Homme maigre & chagrin, qui fait voir ſon avarice peinte ſur ſon viſage. *Tetrico ac macilento vultu ſpirans avaritiam.* Il n'eſt d'uſage que dans le burleſque.

CHICHEMENT. adv. D'une manière chiche, avâre. *Parcè, reſtrictè.*

CHICHERON. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier le bout de la mammelle. *Papilla.*

CHICHESTER. ſ. m. Ville Épiſcopale d'Angletèrre Capitale du Comté de Suſſex, ſur la rivière de Lavant. *Ciceſtria.* Elle eſt à deux ou trois lieuës de la mèr de Bretagne, & à cinq de Portſmuth du côté du Levant. L'Évêque de *Chicheſter* eſt ſuffragant de Cantorbéry. On prétend que *Chicheſter* fut bâti au VIIIe ſiécle par Ciſſat fils de Ceadwal Roi de Weſtſex, celui qui après un grand nombre de victoires alla prendre l'habit religieux à Rome, & y finit ſes jours dans le cloître. On dit qu'elle s'appella d'abord *Ciſſaceſter*, dont ſe forma dans la ſuite *Chicheſter*; ou plûtôt il vient du mot Latin *Caſtrum*, Camp, parce que c'étoit un des camps des Romains.

CHICHETÉ. ſ. f. Avarice, épargne trop grande. *Nimia parcimonia, tenacitas.* La *chicheté* eſt une qualité ordinaire aux vieillards, aux Pédans, aux gens de baſſe naiſſance, aux femmes, aux timides. Il eſt un peu vieux, & bas.

CHICORACÉ, ée. adj. Tèrme de Botanique. Ce mot ſe donne à pluſieurs plantes qui ont rapport avec la chicorée ordinaire, ſoit par leurs fleurs & leurs ſemences, ſoit auſſi par leurs vèrtus. La dent de Lion, le hiéracnion, les laituës, les condrilles, ſont des plantes *chicoracées. Herba cichoracea.*

CHICORÉE. ſ. f. *Cichorium, Cichoreum, Cichorea, Intybus.* Plante potagère, qu'on diſtingue de celle qui vient à la campagne, & que pour cela on nomme, *chicorée ſauvage*, quoiqu'elles ne diffèrent toutes les deux que par la culture. L'Endive eſt auſſi une autre eſpéce de *chicorée.* La *Chicorée, Cichorium ſativum*, a ſa racine longue, groſſe comme le doigt, brune en dehors, blanchâtre en dedans, & pleine d'un ſuc laiteux qui en découle aſſez abondamment lorſqu'on la briſe. Elle pouſſe de ſon collet pluſieurs feüilles longues d'un piéd, inciſées comme celles de la Dent de lion, un peu veluës, d'un vèrd plus foncé & d'un goût un peu amèr. Quelquefois ſes feüilles ſont entières & légèrement dentelées ſur leurs bords. Sa tige part du centre de ces feüilles, quelquefois il naît pluſieurs tiges d'une même racine. Elles s'élevent à la hauteur de trois à quatre piéds, ſont branchuës, chargées vèrs leurs bas de quelques feüilles ſemblables aux prémières. Les tiges & branches ſont dès leur milieu garnies de fleurs bleües, qui ſont éphémères. Ces fleurs ſont compôſées de demi fleurons entaſſez & renfèrmez dans des calices vèrds, diviſez en pluſieurs parties qui s'approchent étroitement les unes des autres lorſque la fleur eſt paſſée, & cela pour garantir les embrions ſur leſquels pôſoient les demi fleurons. Châque embrion devient une ſemence anguleuſe en forme de coin, menuë, & longuette. On blanchit les feüilles de *chicorée* en les couvrant en Automne, par ce moyen elles s'attendriſſent, & deviennent plus douces.

La *Chicorée* ſauvage, *Cichorium ſylveſtre*, diffère de la précédente par ſa grande amèrtume, elle croît à la campagne, où elle ſe multiplie à merveille.

L'Endive, *Intybus, Intybum, Endivia*, a ſes feüilles découpées en pluſieurs ſegmens, & ces ſegmens ſont dentelez & friſez. Il y a des Endives à feüilles larges & à feüilles étroites, & à feüilles crépuës comme celles de la laituë. On la ſème au printems, pour avoir ſa ſemence, qu'elle donne en Été, & elle périt auſſi-tôt. Pour avoir de l'endive blanchie pour l'hyver on la ſème en Juillet au mois de Septembre & d'Octobre. On retrouſſe & on lie toutes ſes feüilles aux prémiers froids pour les blanchir, c'eſt ce qu'on vend ſous le nom de *Chicorée* blanche. On a appris à les blanchir ainſi, parce qu'on a remarqué que les *chicorées* ſauvages ayant été couvèrtes de tèrre par les inondations, ne conſèrvoient plus leur amèrtume, & devenoient tendres & blanches. On les mange en ſalade, & on en met dans les potages une partie de l'hyver. En les ſemant ſur des couches dans des caves, ou des lieux ſoutèrrains & obſcurs, elle blanchit auſſi ſans être liée, & l'on en peut avoir tout l'hyver.

La *Chicorée* ſauvage eſt fort employée en Medecine. Son eau diſtilée eſt rafraîchiſſante, & elle entre dans les potions rafraîchiſſantes & fébrifuges. Ses feüilles ſont fort amères; on les met dans les boüillons amèrs & rafraîchiſſans. Ses racines ſont uſitées dans les ptiſanes pour les fébricitans. La conſerve de ſes fleurs eſt auſſi d'uſage. Si l'on broye de la *chicorée* ſauvage dans un mortier, qu'on en tire le ſuc & qu'on le paſſe, qu'enſuite pendant douze heures de ſuite, ou même plus, on prenne altèrnativement d'heure en heure un vèrre de ce jus de *chicorée* ſauvage, un vèrre de vin, un boüillon, on ſuëra beaucoup, & ce remède eſt excellent dans les pleureſies, les rhumatiſmes, & ſemblables maux.

Chicorée vient de *Chicoreum*, qui vient du mot Grèc κιχέω, ou κιχάνω, & κίχημι, qui ſignifie *trouver*; car cette plante ſe trouve preſque par tout.

CHICOT. ſ. m. Petit éclat ou morceau de bois. *Coliculus, flagellum, ſurculus.* Il ſe dit particulièrement de ceux qui viennent aux branches, & qui font les nœuds. Il a été bleſſé d'un *chicot* d'épines dans le piéd, ce qui lui a cauſé la cangréne.

Chicot, ſe dit auſſi du tronc qui reſte ſur la tèrre, quand on a coupé les arbres & les arbriſſeaux. *Truncus exciſa reſtans arbore.* On l'appelle autrement *argot.*

En tèrme de Blâſon, *chicot* ſe dit d'un bâton noüeux, d'un jetton d'arbres, ſoit des racines, ſoit du tronc, ſoit des branches. *Stolo.*

Chicot, Se dit auſſi d'une petite pointe de dent qui demeure dans la gencive, quand elle eſt pourrie, ou quand on l'arrache. *Putridi carioſique dentis particula.*

CHICOTER. v. n. Tèrme populaire, qui ſignifie, Conteſter ſur des chôſes de peu d'importance. *Contendere, rixari, cavillari.*

CHICOTIN. ſ. m. Tèrme dont le peuple ſe ſert pour marquer l'amèrtume,

l'amèrtume de la coloquinte & de l'alun. On dit d'une choſe déſagréable & très amère, Cela eſt amèr comme du *Chicotin*. On en ſaupoudre le mammellon des Nourrices des enfans qu'on veut ſevrer, & on en répand auſſi ſur les alimens qu'on veut leur faire éviter & prendre en horreur.

CHIEN. ſ. m. CHIENNE. ſ. f. Animal domeſtique qui abboye, qui ſert à garder la maiſon, & à la chaſſe. *Canis*. Il naît aveugle, & vit à-peu près douze à quinze ans. Il eſt ennemi des loups & des crocodiles. Le *chien* eſt le ſymbole de la fidélité, & parceque les *chiens* qui étoient dans le Capitole ſe trouvèrent tous endormis lorſque les Gaulois y donnèrent l'aſſaut, & que ce fut par le cri des oyes que les Romains furent réveillez, en punition de ce manque de fidélité & de vigilance de la part des *chiens*, on avoit coutume à Rome de pendre un *chien* tous les ans, & de le montrer par la ville en cet état, tandis que l'on conduiſoit une oye dans une litière fort propre. Voyez Plutarque. Les Egyptiens au contraire avoient de la vénération pour le *chien*, parceque c'eſt lorſque la conſtellation du *chien* paroit ſur l'horiſon que vient le débordement du Nil. Hèrmippe, Ariſtote, Plutarque, Élien, ont dit qu'il y avoit une contrée d'Éthiopie, où les peuples prenoient un *chien* pour leur Roi. C'eſt apparemment une fâble. Le *Chien* étoit un animal ami du Dieu Pan. Alexandre ayant demandé aux Athéniens qu'ils lui livraſſent leurs Orateurs qui déclamoient contre lui, on cita l'apologue des loups qui voulûrent un jour faire la paix avec les brebis, pourvû qu'elles leurs délivraſſent le *chien* du Bèrger. ABLANC. Les Egyptiens adoroient les *chiens* à Cynopolis, c'eſt-à-dire, dans la ville des *chiens*. C'eſt Strabon qui nous l'apprend. Ils gravoient des *chiens* aux portes de leurs temples, pour marquer la vigilance que devoient avoir les Princes dans le Gouvèrnement, car dans leurs hiéroglyphes le *chien* ſignifie la vigilance. KIRKER. Les *chiens* ſont en telle abomination aux Maldives, que ſi un *chien* avoit touché quelqu'un du païs, il s'iroit incontinent baigner pour ſe purifier. PYRARD. Au contraire chez les Gaures ils ſont en ſi grande vénération, que les Prêtres ſe ſèrvent des *chiens* pour purifier leurs pénitens. TAVÈRNIER. Un *chien* fut établi pour Gouvèrneur de la Norvége par Oſten Roi de Suéde, après qu'il l'eut ſubjuguée; il obligea par ignominie les rebelles à rendre hommage à ſon *chien*, qu'il appelloit Sueting, comme témoigne Saxon le Grammairien.

Sur les médailles le *chien* eſt le ſymbôle commun de la fidélité. Il eſt ſur la médaille d'Uliſſe, parce qu'il le fit reconnoître à ſon retour à Itaque. On le donne à Mèrcure à cauſe de ſa vigilance, & de ſon induſtrie à découvrir ce qu'il quête. Diane a ſes Lévriers auprès d'elle. Quand il eſt auprès d'une coquille, & le muſeau barboüillé, il marque la ville de Tyr, où le *chien* d'Hèrcules ayant croqué le *murex*, en revint le nez tout empourpré, & fit connoître cette belle couleur. P. JOBERT. Favyn, hiſt. de Nav. L. XII. p. 734. dit, que par jugement de Loüis XII. & en ſa préſence un *chien* combattit le meurtrier de ſon maître, & en eut la victoire, que l'hiſtoire en eſt peinte au château de Montargis, & que les Gaulois ſe ſèrvoient de *chiens* à la guèrre.

Ce mot vient du Grèc κύων, *canis*. Le P. Pezron prétend que *Kύων*, *canis*, *chien*, vient du *Ki* des Celtes, qui a la même ſignification; & cela eſt ſi vrai que le génitif κυνὸς ne ſe dit que parce que les Celtes diſent *Kun* & *Koun*, pour ſignifier des *chiens*; & que de *Ki* ſe fait κιῶ, *moveo*, parceque le *chien* va & ſe remuë ſans ceſſe.

Il y a de pluſieurs ſortes de *chiens* différens, tant pour la taille, que pour le naturel, ou le ſervice qu'ils rendent aux hommes.

Les prémiers ſont les *chiens de chaſſe*, *Canes venatici*, dont les plus nobles ſont les *chiens courans*, ou *allans*, qui chaſſent par la force de l'odorat. *Canis celer*, *curſor*.

Qu'un ſanglier fier dans ſa rage,
Des chiens, des filets ſe dégage,
L'acier tonne, il ſçait l'arrêter.
Tendre Cypris, ô que de larmes
Autrefois de ſi ſeures armes
A vos yeux pourroient éviter! DE S. GILLES.

Entre les *chiens* François quelques-uns ſont appellez de *race royale*, qui courent à force les cèrfs, chevreüils, loups & ſangliers. Les *chiens courans* appellent les Veneurs; & pour cela on dit qu'ils chaſſent de gueule. Voici comme Nicod parle de ces ſortes de chiens. Les *chiens courans*, dit-il, ſont cèrtaine manière de *chiens* aſſez grands, ayant les narines groſſes & ouvèrtes, la tête groſſe & le front large; les lévres avallées & pendantes; les yeux gros, noirs ou vèrmeils; les oreilles larges, épaiſſes & abbatuës; le muſeau long & gros, deſquels on fait des meutes pour le cèrf & autre bête rouſſe & fauve. Ils ſont appellez *chiens courans* d'autant qu'étant allez après leur chaſſe, ils courent inceſſamment après, tant qu'ils la rendent aux abois.

Ainſi le Chien courant, *veut partir de la main*
Au premier vent qui ſort d'une corne d'airain;
Il chaſſe de la voix, il ſaute, il ſe tourmente,
Et ſes yeux devant lui courent la bête abſente. P. LEM.

Il y en a d'autres de *race commune*, qui chaſſent ſeulement le chevreuil, le loup & le ſanglier; d'autres de *race mêlée* ou *petite race*, qui chaſſent les liévres tant dans les bois que dans la plaine.

Il y a auſſi des *chiens* Anglois de trois ſortes. Ceux de la *race royale* ſèrvent à chaſſer les cèrfs, daims & chevreüils. Les *chiens baubis* ſont pour les liévres, renards & ſangliers. On leur coupe preſque à tous la queuë. Ils ſont plus bas de tèrre, & plus longs que les autres, de gorge effroyable, qui heurlent ſur la voye, & qui ont le nez dur, & ſont barbets à demi-poil. Les *bigles* ſont pour les liévres & lapins. Il y en a de grands & de petits, & ſont excéllens pour courir le liévre dans les plaines.

Les *levriers* ſont *chiens* à hautes jambes qui chaſſent de viteſſe. *Vertagi*. Voyez LEVRIER.

LIMIERS, ſont des *chiens* muèts qui ſèrvent à quêter & à détourner le cèrf, *chien* quêtant & requérant. *Canis veſtigator*, *indagator*.

CHIENS BAUDS, qu'on ſurnomme *greffiers*, ſont des *chiens* blancs dont la race vient de Barbarie. *Canes albi vèſtigatores & indagatores*. Ils ſont beaux chaſſeurs, requérans & forcenans. Ils chaſſent de haut nez, gardent bien le change. Ils ſont de bonne créance, & tiennent mieux dans les chaleurs. Ce ſont les meilleurs pour courre le cèrf.

Les *chiens gris* ſçavent faire tous métiers, & courent toutes ſortes de bêtes. Les *chiens noirs* qu'on appelle de Saint *Hubert*, ſont bons pour les bêtes puantes. On en conſèrve la race en mémoire de ce Saint dans l'Abbaye qui porte ſon nom dans les Ardennes. Nicod dit qu'ils ſont puiſſans de corſage; qu'ils ont les jambes baſſes & courtes, qu'ils ſont de haut nez, chaſſans de forlonge, & ne craignans eaux de froidure. Les *chiens fauves* ou *rouges* ſont *chiens* de grand cœur, fort hardis, & *chiens* d'entrepriſe. On appelle *chiens de toute piéce*, ceux qui ſont d'une couleur, tout blancs, ou tout noirs, &c. *Unius ejuſdemque coloris canes*, *unicolor canis*.

Les *chiens couchans*, ſont *chiens* de l'arquebuſe, qui chaſſent de haut nez, & arrêtent tout. *Auceps canis*, *canis cubitor*. Les meilleurs viennent d'Eſpagne. Ils ſèrvent à faire lever les pèrdrix & les cailles, & ces *chiens* ſont au poil & à la plume. On dit que des *chiens* piquent la ſonnette, pour dire, qu'ils courent trop vigoureuſement après l'oiſeau.

BRAQUES, ſont des *chiens* de même allure, auſſi bien que les *turquets* & *metis*.

EPAGNEULS, ou ESPAGNOLS, ſont des *chiens* qui chaſſent de gueule, & forcent les lapins dans les broſſailles. *Canis benè auritus & cirratus*. Ils rident ou ſuivent la piſte de la bête ſans crier. Ils ſont bons auſſi pour les oiſeaux, & chaſſent le nez bas.

GRIFFON, ſe dit auſſi d'une eſpéce de *chiens* qui chaſſent le nez haut, & qui arrêtent tout. *Canis ſagax*. Ils viennent d'Italie & de Piémont.

BASSETS, qu'on appelle autrement *chiens de tèrre*, ſont des *chiens* qui entrent dans les taniéres des renards & taiſſons. *Canis brevioribus tibiis animalium ſubterraneorum indagator*, *inveſtigator*. Ils viennent de Flandre & d'Artois. Ils attaquent tout ce qui ſe tèrre, comme blereaux, renards, chats harèts, foüines, putois. Ils quêtent bien, & ſèrvent auſſi à l'arquebuſe. Ils ſont noirs à demi-poil, avec la queuë en trompe. Il y en a qui ont double rang de dents comme les loups, & qui ſont ſujets à mordre, qui ont les pattes de devant tortuës. On parle aux *baſſets* en leur criant, *Coule coule baſſets*.

CHIENS DE VAUTRAIT. Voyez VAUTRAIT.

BARBÈTS, ſont *chiens* friſez qui chaſſent le nez bas quand le gibier fuit, & le nez haut quand il demeure. Ils l'arrêtent ſur tèrre & dans l'eau. *Longioris atque criſpi villi canis*, *canis cirratus*. Leur principale nature eſt de rapporter, & ce ſont les plus fidelles *chiens* du monde, qui ne veulent connoître qu'un maître, & ne le pèrdre jamais de vûë. On les appelle auſſi *chiens à gros poil*.

DOGUES, ſont *chiens* de combat qui ſèrvent à aſſaillir les groſſes bêtes, comme des taureaux, des lions, &c. *Moloſſus Britannicus*. Les Eſpagnols doivent une partie des conquêtes de l'Amerique à des *dogues* d'Anglètèrre, comme on voit dans Hèrréra. Le mot de *dogue* eſt Anglois, & ſignifie *chien*.

MASTINS, ſont *chiens* de garde qu'on laiſſe dans les baſſecours pour aboyer. *Canis villaticus*. Il y a auſſi des *mâtins* dans le vautrait pour chaſſer au ſanglier.

CHIENS ALLANS, ou GENTILS, ſont de gros *chiens* qui en allant détournent le gibier. On le dit auſſi des *chiens* de Bouchers qui ſèrvent à conduire leurs troupeaux. *Lanienius canis*.

On

On appelle *chiens trouveurs*, des *chiens* qui vont requérir un renard, quand il y auroit 24 heures qu'il ſeroit paſſé.

CHIEN BARREUR, eſt le meilleur *chien* pour le chevreüil.

On appelle un *chien ſecret*, un limier qui pouſſe la voye ſans appeller. *Veſtigator canis tacitus*. On l'appelle auſſi *muet*, & on dit qu'il ride.

Un *chien babillard*, ou qui caquette, eſt celui qui crie hors la voye, & le plus ſouvent d'ardeur, ou qui crie des matinées entières. On l'appelle en Latin *argutarius*, dont il eſt parlé dans la Loi Salique.

Un *chien menteur*, eſt un *chien* qui cele la voye pour gagner le devant. *Canis mendax*.

Un *chien vicieux*, celui qui chaſſe tout ce qu'il rencontre, & qui s'écarte toûjours de la meute. *Canis vitioſus*. Un *chien de bonne créance*, *de bonne affaire*, quand il eſt docile & obeïſſant, *docilis*, *obſequens*. Un *chien* qui chaſſe de forlonge, qui ſent de loin le gibier, *ſagax*, un *chien* qui ne ſe rompt point au bruit. *Canis uſque prædam inſequens*.

Un *chien ſage*, qui chaſſe bien, qui tourne juſte. *Venandi peritus*. Un *chien de tête*, & un *chien d'entrepriſe*, qui eſt hardi & vigoureux. *Strenuus*, *animoſus*.

On dit qu'un *chien* a le nez dur, lorſqu'il rentre malaiſément dans la voye, & qu'il reprend lentement, *obtuſæ naris*: qu'il eſt de haut nez, lorſqu'il va requerir ſur le haut du jour: & qu'il a le nez fin, lorſqu'il chaſſe bien dans les chaleurs & dans la pouſſière, *canis doctus*, ou *ductor*, ou *canis judex*.

On appelle *chien d'aiguail*, celui qui chaſſe bien le matin, lorſque la roſée eſt ſur la tèrre, & qui ne vaut rien au haut du jour, *canis matutinus*, & au contraire un *chien de haut jour*, qui ne vaut rien dans l'aiguail. *Canis ſerotinus*.

On appelle *chien étruſſé*, celui qui a une cuiſſe qui ne prend plus de nourriture, & qui eſt boiteux; *Canis pede mutilus aliquo*, *chien butté*, celui à qui la jointure des jambes de devant groſſit; *Canis inflatas oſſium commiſſuras habens*; *chien épointé*, celui qui a des os des cuiſſes rompus; *aliqua corporis parte fractus*; *chien allongé*, celui qui a les doigts du piéd étendus par quelque bleſſure qui a touché les nèrfs; *chiens courtauts*, ceux à qui on a coupé la queuë. *Cauda mutilus*, *decurtatus*.

On dit qu'un *chien* a belle gorge, lorſqu'il crie bien, & qu'il a la voix groſſe & forte: qu'un *chien* abboye, quand il ſent le gibier ou quelque choſe d'étrange: qu'un *chien* jappe, lorſqu'il crie ſans ſujet, ou au moindre bruit de nuit ou de jour; & qu'il hurle, lorſqu'il ſent des loups, ou une *chienne* chaude qu'il ne peut joindre. On dit que le *chien* ſonne; pour dire, qu'il appelle au bon chemin ayant trouvé la trace.

On appelle un *chien armé*, *armatus*, quand il eſt couvèrt pour attaquer un ſanglier.

C'eſt une bonne qualité de *chien*, d'avoir le jarret droit & bien hèrpé.

A la chaſſe on dit, Parler aux *chiens*; pour dire, les réjouïr, comme on fait à la chaſſe du cèrf, *Canibus blandiri*, *canes voce mulcere*, ou les éxciter, ou menacer, comme on fait à celle du ſanglier avec des cris rudes & furieux, & avec la trompe. *Increpare*, *minitari*. On appelle *titre de chiens*, le lieu où on poſe les *chiens*, afin que quand la bête paſſera, ils la courent bien à-propos. *Opportunus locus*. Ces *chiens* ſont mis en un bon titre; pour dire, ſont poſtez en un bon relais.

TRAIT DE CHIENS, ſe dit des laiſſes de crin & des coliers qui ſèrvent à coupler les *chiens*. *Lorum*. Ainſi on dit, qu'un cèrf ou une autre bête a ſenti le vent du *trait*; pour dire, des *chiens*.

ROMPRE LES CHIENS, ſe dit de la faute d'un Picqueur & Chaſſeur, lorſqu'ils paſſent à travers des *chiens* pendant qu'ils courent, & ainſi rompent leur courſe. *Curſum canum avertere*. Il faut quelquefois *rompre les chiens*, les menacer, les recoupler, & frapper à route, afin de ſuivre & relancer le cèrf, qui leur a donné le change, & les a fait tomber en défaut.

On dit figurément en ce ſens, *Rompre les chiens*, quand on interrompt quelqu'un dans ſon diſcours, pour empêcher qu'il ne diſe quelque chôſe de déſavantageux; ou qu'il n'entreprenne quelque affaire. *Interpellare*.

Le *droit des chiens* eſt ce qu'on leur donne à la curée, comme la langue, le muffle, les oreilles d'un cèrf. *Pars prædæ canibus debita*.

Il y a enfin des *chiens* de la chambre pour le divèrtiſſement des Dames, qu'on nourrit pour leur petiteſſe & leur beauté, & qu'on appelle *chiens de manchons*, comme les *chiens* de Boulogne, d'Artois, épagneuls, bichons, barbets, levrons, *chiens* ras ou de Barbarie, &c. *Catellus*. *Chien de Boulogne*. C'eſt un petit *Chien* de manchon. *Canis Bononienſis*. Ils ſont ainſi appellez parce qu'ils viennent de Boulogne; ou pour les empêcher de croître on les frotte pendant pluſieurs jours en toutes les jointures du corps, avec de bon eſprit de vin, immédiatement après qu'ils ſont nez.

Doguin, eſt un petit dogue, il y a quelque tems qu'on en voyoit par tout; aujourdhui la mode en eſt paſſée.

Les Seigneurs levoient autrefois un droit qu'ils appelloient la nourriture des *chiens*, & en Latin dans les Actes *Cibus Canum*. Voyez Lobineau *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 293.

CHIEN, ſe dit auſſi par injure, & pour reprocher à quelqu'un ſes défauts. *Canicula*. Les Turcs nous appellent *chiens*, nous traitent comme des *chiens*. On appelle un *chien* de valet, un *chien* de Procureur, un *chien* de fripon. Il leur faut des vaſes d'or pour mettre leur *chien* de muſeau. MADEMOISELLE L'HERITIER.

On appelle une femme paillarde une *chienne*, une carrogne, une *chienne* chaude, *chienne* de voirie: ce qui ſe dit auſſi des chôſes. Voilà de beaux *chiens* de vèrs. Voilà un beau logement de *chien*, un beau préſent de *chien*. Tout cela eſt du ſtile bas. Cette injure s'éxprime en Latin par des adjectifs propres de la pèrſonne ou de la chôſe à laquelle on attribuë ce mot de *chien*. Le Maire dans ſon hiſtoire d'Orleans rapporte, après Matthieu Paris en la vie d'Henri III. Roi d'Anglетèrre, que l'on appelle populairement & provèrbialement les Orleanois, *chiens d'Orleans*, pour dire, des *chiens* qui n'aboyent point, ou des gens muets qui ne s'opposent point au mal, parceque les Paſtoureaux, brigands qui s'élevèrent en France durant la captivité de S. Loüis, & pillèrent pluſieurs villes ſous prétexte d'aller délivrer le Roi, les Paſtoureaux, dis-je, étant venus à Orleans, & les Écoliers & le Clèrgé les ayant inſultez & voulu les chaſſer, & ces brigands ayant dans cette émeute tué & jetté dans la Loire beaucoup d'Écoliers & d'Eccléſiaſtiques, l'Évêque d'Orleans mit la ville en intèrdit, parceque les habitans avoient diſſimulé ou même conſenti à ces violences des Paſtoureaux, ce qui leur fit donner ce nom de *chiens d'Orleans*. Mais le Maire conjecture que c'eſt plûtôt à cauſe de leur fidélité pour nos Rois, parceque le *chien* eſt le ſymbole de la fidélité.

On appelle *Cèrbère*, le *chien* à trois têtes, que les Poëtes ont feint être commis à la garde des Enfers. *Cerberus*, *triceps canis*.

Le *chien celeſte* eſt une Conſtellation. Il y en a de deux ſortes. Le *grand chien*, qu'on nomme autrement *Sirius*, ou *canis major*, eſt une Conſtellation compoſée de dixhuit étoiles, ſelon Ptolomée, de la nature de Jupitèr & de Vénus, dont la principale eſt tenuë plus grande que tous les autres aſtres, même que le Soleil. La *petite chienne*, qu'on appelle autrement la *Canicule*, ou *Procyon*, n'a que deux étoiles, dont l'une eſt de la prémière grandeur, & de la nature de Mars: c'eſt celle qui cauſe les plus grandes chaleurs de l'Été. Mais cela changera avec le tems: car dans cinq ou ſix mille ans il gelera bien fort pendant la Canicule, qui arrivera au mois de Novembre & Decembre. *Canicula*.

Voſſius *de Idol. Lib. I. cap.* 30. croit que le Bacchus de la fâble eſt Moyſe, que le *chien* de Bacchus qui fut mis au nombre des Aſtres, & qui étoit ſon fidelle compagnon, eſt le Caleb de l'Écriture, כלב; *Caleb* en Hébreu ſignifie *chien*. Il ajoute que ce *chien* eſt auſſi appellé Μαῖρα dans Heſychius, que c'eſt du nom de Marie ſœur de Moyſe, comme l'a penſé l'Anglois Sanford; que cet Aſtre paſſoit pour faire meurir le raiſin, à cauſe du raiſin que Caleb apporta à Moyſe après avoir reconnu & viſité la tèrre de Chanaan.

Le ſigne du *chien* fut honoré par les Égyptiens ſous les noms d'Iſis & de Sothis, comme Voſſius le montre *De Idol. L. II. c.* 36. *p.* 251.

CHIEN DE MÈR, ou MARIN, eſt un poiſſon long, à muſeau pointu, qui a des dents. *Canis marinus*, *canicula marina*, *galeos*. Le grand *chien de mèr* a quatre ou cinq rangs de dents à chaque mâchoire, dont quelques-unes ont un pouce de long, & ſont éxtrêmement rudes, trenchantes & pointuës, qui ne leur ſèrvent pourtant point à manger leur proye, parcequ'on a trouvé des hommes tout entiers dans leur ventre.

CHIEN MAIRON. ſ. m. Animal des Indes qui tient prèſque également du chien, du loup, & du renard. Il eſt de grandeur médiocre, d'un poil gris & roux. Il a les oreilles courtes & pointuës, le muſeau affilé, les jambes hautes, la queuë longue, le corps grêle & déchargé. Il n'aboye point comme le chien, mais il crie à la manière des enfans; au reſte, il eſt très-vorace de ſon naturel, & quand la faim le preſſe, il entre la nuit dans les maiſons, & ſe jette ſouvent ſur les pèrſonnes. P. LE COMTE.

CHIEN. Tèrme d'Arquebuſier. C'eſt une piéce de fèr mobile appliquée ſur la platine d'un piſtolet, d'un fuſil, d'une arquebuſe. *Roſtrum*, *roſtellum*. Elle tient la pièrre, & fait le feu quand elle eſt lâchée. Il courut le piſtolet bandé, la carabine à la main, avec le *chien* abattu, &c.

CHIEN, eſt encore un tèrme d'Artiſan; & c'eſt une barre de fèr quarrée, qui a un crochet en bas, & un autre qui monte & deſcend le long de la barre. *Uncus vectarius*. C'eſt ce que les Menuiſiers

nuiſiers & quelques autres Ouvriers appellent *ſergent*. Les Tonneliers, qui ſe ſèrvent beaucoup de cet outil, lui donnent le nom de *chien*, parcequ'il ſèrre & mord fortement le bois. Ils appellent *chienne*, une autre ſorte de crochet qu'ils ont, qui tire & qui pouſſe en même tems.

CHIEN, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit de deux amis qui ne vont point l'un ſans l'autte, que c'eſt S. Roch & ſon *chien*. On dit, qui aime Bèrtrand, aime ſon *chien*; pour dire, qu'il faut prendre les paſſions, les intérêts & les ſentimens de ſon ami. On dit d'un traître, d'un hypocrite, d'un flateur, qu'il fait bien le *chien* couchant. On dit de deux ennemis, que leurs *chiens* ne chaſſent pas enſemble. On dit d'un homme odieux qui entre en quelque lieu, qu'il y eſt bien venu comme un *chien* dans un jeu de quilles. On dit des gens qui ſe haïſſent, qu'ils s'accordent comme *chiens* & chats. On dit encore de celui dont on ſouhaite la mort, & qui échappe de quelque péril, qu'il mourroit plûtôt un bon *chien* de Bèrger. On dit qu'il vaut autant être mordu d'un *chien* que d'une *chienne*; pour dire, que de quelque côté que vienne le mal, il eſt également ſenſible. On dit qu'il ne ſe faut pas mocquer des *chiens* qu'on ne ſoit hors du village; pour dire, qu'il ne faut pas choquer un homme tant qu'on eſt en un lieu où il eſt le plus fort, où il nous peut nuire. On dit à un glorieux qui ſe fâche qu'on le regarde trop fixément, un *chien* regarde bien un Évêque. On dit encore, Il ne faut pas tant de *chiens* après un os; pour dire, qu'il eſt fâcheux de partager un profit avec beaucoup de pèrſonnes, ou d'être pluſieurs à avoir les mêmes prétentions. On dit auſſi, Jamais à un bon *chien* il ne vient un bon os; pour dire, que ceux qui ont bonne envie de travailler, n'en trouvent pas les occaſions. On dit, Jetter un os à la gueule d'un *chien* pour le faire taire: ce qui a lieu au figuré; pour dire, Faire un préſent à quelqu'un pour l'empêcher de crier, & de venir troubler quelque affaire importante. On dit qu'il n'eſt telle chaſſe que de vieux *chiens*, & qu'un bon *chien* chaſſe de race; pour dire, que la naiſſance & l'éxpérience donnent de grands avantages ſur les autres. On dit d'un homme peu conſideré, qu'il a du crédit comme un *chien* à la boucherie. On dit, Cela n'eſt pas tant *chien*, pour dire, Cela n'eſt pas mauvais. On dit qu'un homme n'eſt pas bon à jetter aux *chiens*, quand il fait quelque lâcheté, quelque indignité. On dit de celui qui a des prétentions à quelque chôſe, quoique fort éloignées, qu'il n'en jette pas ſa part aux *chiens*. On dit auſſi, Petit *chien* belle queuë. On dit à ceux qui ont une méchante cauſe, Si vous n'avez pas d'autre ſifflet, vôtre *chien* eſt pèrdu. On dit d'un homme peu complaiſant, qui ne fait rien de ce qu'on déſire, que c'eſt un *chien* de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. Voyez l'origine de ce provèrbe au mot JEAN. On dit d'un envieux, qu'il eſt comme le *chien* du Jardinier, il ne mange point de choux, & ne veut pas que les autres en mangent. On dit de ceux qui entreprennent quelque chôſe au delà de leurs forces, qu'ils ſont comme les grands *chiens*, qu'ils veulent piſſer contre les murailles. On dit des pécheurs, qu'ils ſont comme les *chiens*, qu'ils retournent à leur vômiſſement. On dit de ceux qui font quantité de cris & d'imprécations inutiles, que ce ſont des *chiens* qui aboyent à la lune. On dit auſſi de ceux qui font des menaces vaines, *Chien* qui aboye ne mord pas. On dit aux gens quereleux, que les *chiens* hargneux ont toûjours les oreilles déchirées. On dit à des gens timides, Entrez, il n'y a point de danger, nos *chiens* ſont liez. On dit auſſi pour reprocher ou plaindre la miſère de quelqu'un, On l'abandonne comme un pauvre *chien*. Il mêne une vie de *chien*. Il n'a ni foi ni loi, il vit comme un *chien*. Il eſt comme un *chien* à l'attache. Il eſt las comme un pauvre *chien*. On l'a battu, on l'a étrillé comme un *chien courtaud*. Les coups de bâton ſont pour les *chiens*. On dit d'un miſérable qu'on abandonne, qu'on ne lui demande pas, es-tu *chien*, es-tu loup? On dit auſſi, Quand on veut noyer ſon *chien*, on l'accuſe de la rage; pour dire, que quand on veut rompre avec quelqu'un, on lui impute quelque crime, ou quelque faute. On dit d'un jeune étourdi, qu'il eſt fou comme un jeune *chien*, qu'il court comme un *chien* fou. On dit d'une chôſe tortuë, d'une jambe mal faite, qu'elle eſt droite comme la jambe d'un *chien*. On appelle figurément un *chien au grand collier*, celui qui mêne les autres, qui eſt le principal dans une maiſon, dans une aſſemblée. On dit d'un homme accoutumé à la fatigue, qu'il y eſt accoutumé comme un *chien* à aller nud tête, à aller à pied. On dit encore, Tandis que le *chien* piſſe, le loup s'enfuit; pour dire, que tous les momens ſont précieux en cèrtaines occaſions. Un bon *chien* n'abboye point à faux: ce qui ſe dit au figuré d'un habile homme, qui fait toûjours bien réüſſir ſes entrepriſes, parce qu'il ſçait bien prendre ſon tems, & ménager les occaſions. On dit, Battre le *chien* devant le lion; pour dire, Châtier un petit devant un plus puiſſant qui a commis la même faute. On dit encore, Entre *chien* & loup, pour ſignifier le crepuſcule, ou le tems ſombre qui eſt entre le jour & la nuit, & où on ne peut diſcèrner un *chien* d'avec un loup. *Crepuſculo, luce dubia.*

L'ORDRE DU CHIEN. Les Chevaliers du *Chien*. Ordre de Chevalerie inſtitué, dit-on, par Bouchart IV. de Montmorency, qui après avoir été vaincu en 1104. ſelon Du Tillet, par Loüis fils de Philippe I, qui fut depuis Loüis le Gros, vint à Paris ſuivi d'un grand nombre de Chevaliers portants tous un collier fait en façon de tête de cèrf, avec une médaille où ſe voyoit gravé un *chien*, apparemment pour ſymbole de la fidélité qu'ils vouloient garder au Roi dans la ſuite. C'eſt là ce qu'on appella les *Chevaliers du chien*, qui ne ſe pèrpétuèrent point, & ne firent point proprement un Ordre. On croit encore que c'eſt de là que Montmorency porte un *chien* pour cimier de ſes armes.

L'Abbé Juſtinian parle de cet Ordre dans ſon I. Tom. Ch. VIII. p. 91. mais il attribuë l'inſtitution de cet Ordre au chef de la maiſon de Montmorency, qui ſe convèrtit immédiatement après Clovis. Il dit encore que dans la ſuite, mais on ne ſçait pas quand, un Pièrre de Montmorency inſtitua l'Ordre du coq, & l'unit à celui du *chien*. La déviſe étoit un coq, avec ce mot latin VIGILES. Il cite Beloy dans ſes Origines; Menenius Delius, des Ordres de Chevalerie; le Feron, Armes des Connêtables de France; Papyre Maſſon dans ſes Annales, Joſ. *dei Michieli Téſoro milit.* le P. André Mendo, Traité des Ordres Milit. Caramuel *Theolog. Regul.*

CHIENDENT. ſ. m. Genre de plante très-étenduë, auquel on a conſèrvé le nom de *Gramen*, qui vient de *gradiri*, tracer. Il n'y a cependant que quelques-unes de ſes eſpéces qui tracent ou étendent leurs racines çà & là. Deux de celles-ci ſont uſitées dans la Médecine, & ſèrvent de bâſe aux tiſanes. On trouve le long des chemins & dans les champs cette ſorte de plante, & la difficulté qu'on a de les arracher entièrement a paſſé en provèrbe; car l'on dit d'une chôſe difficile à entreprendre, ou qui n'eſt pas aiſée à tèrminer, que c'eſt du *chiendent*. On dit encore des pèrſonnes ſi ancrées dans quelques maiſons, qu'on a peine à s'en débarraſſer, qu'elles y tiennent comme *chiendent*. Quelques Auteurs l'ont appellé le *Gramen*, ne voulant point dire *chiendent*, à cauſe qu'il n'y a que quelques-unes de ces plantes qui ont leurs feüilles rudes, & que les chiens dévorent pour ſe faire vômir. Le vulgaire confond toutes les eſpéces de *chiendent*, & les nomme du nom d'hèrbe. Le grand nombre d'eſpéces de *chiendent* que les Botaniſtes ont découvèrt, ſont rangées ſous quelques différences particulières, qui ſe tîrent du rapport qu'elles ont avec les plantes fromentacées, *Cerealia*, dont elles diffèrent néanmoins par la petiteſſe de leurs ſemences. Les eſpéces qui ont un épi de ſeigle ou de froment, ſont nommées *Gramina ſpicata, ſecalina, triticea*, d'orge, *hordeacea*, d'ivraye, *loliacea*, d'avoine, *avenacea*, de millet, *miliacea*, de la maſſe, *typhina*. Celles qui ont pluſieurs épis rangez comme les doigts de la main, *digitata*; & enfin, celles qui ont leurs épis étendus & éparpillez en manière d'aigrette, *paniculata*. On a trouvé encore tant de rapport dans toutes les parties des *chiendents*, & des fromentacées, qu'on a adopté les tèrmes conſacrez par l'antiquité pour les deſcriptions de celle-ci. Ainſi l'on dit des racines de pluſieurs *chiendents*, qu'elles ſont cheveluës & crépuës, *Radices cirroſa*; leur tige ſe nomme chaûme & chalumeau, *Culmus*, d'où vient le nom générique *Planta culmifera*, qu'on a attribué en Latin à toute la famille des plantes qui renfèrme les fromentacées, les *chiendents*, les panis, les mays, & autres qui ont quelque convenance par leur fructification & leurs autres parties, au prémier genre, qui doit être le froment, *Triticum*.

Le chalumeau dans la plûpart des *chiendents* eſt noüeux par intèrvalle, & de châque nœud prend naiſſance une feüille qui eſt roulée en partie autour du chalumeau, & l'enveloppe étroitement en manière de gaine. Le poinçon ſur lequel ſont attachez les enveloppes de la ſemence, ſe nomme la râpe, à cauſe qu'il eſt inégal comme cet inſtrument, ſur cette râpe ſont pôſez des paquets d'écailles, *locuſta*, pliées en gouttières qui ſèrvent de calice aux fleurs & aux ſemences; ces paquèts n'ont prèſque point de pédicule comme dans les épis, ou ſont ſoutenus par des brins longs, comme dans les eſpéces qui reſſemblent à l'avoine, au millet, ou portent des panicules. Les écailles s'appellent bâles, *Gluma*, ce ſont proprement les calices des fleurs, & quelquefois des ſemences en même tems qu'ils enveloppent étroitement, lorſque les fleurs ſont fèrtiles. Ces bâles ſont tèrminées dans pluſieurs eſpéces d'une arête fine appellée la barbe, *Ariſta*. On dit la barbe du blé. On doit encore obſèrver que pluſieurs *chiendents* ſont vivaces.

CHIEN-DENT, ſe prend ſouvent pour la racine de deux ſortes de *chiendent*, qui ſont le *Gramen Caninum, arvenſe, ſive Gramen Dioſcoridis C. B. Pin.* & le *Gramen dactylon radice repente, ſive officinarum, Inſt. R. Herb.* Le prémier porte un épi dont les paquèts ſont écartez les uns des autres, & reſſemblent à ceux de l'ivroye

l'ivroye : le ſecond donne pluſieurs épis diſpoſez en main ouvèrte. Les racines de toutes les deux eſpéces ſont longues, noüeuſes, menuës, blanchâtres, d'un goût douceâtre, & ſont du nombre des racines apéritives, & diurétiques : on les employe toutes les deux indifféremment. On dit un pacquèt de *chiendent*, une botte de *chiendent*, pour une botte, un paquet de racine de *chiendent*.

CHIENNÉE. ſubſt. f. Hèrbe qu'on appelle autrement *mort aux chiens*, *tuë-chien*, ou *colchique*. *Colchicum*. Voyez COLCHIQUE.

CHIENNER. v. n. Faire de petits chiens. *Catulos edere*, *parere*. Cette chienne ne ſera pas longtems ſans *chienner*. On a dit auſſi chienneter.

CHIER. v. n. Décharger ſon ventre des gros éxcrémens. *Ventrem exonerare*, *alvum ſolvere*.

Nicod dérive ce mot du Grèc, χίζω, ſignifiant la même chôſe ; & eſt de l'avis de Henri Étienne. Mais Ménage le dérive de *cacare* ; d'autres du mot Allemand *ſcheiſſen*, qui a la même ſignification.

CHIERSI, ou QUIERSI. ſ. m. Bourg ſur l'Oiſe, où nos Rois de la ſeconde race avoient un Palais, ou Château. *Cariſiacum*. *Chierſi* eſt fameux dans l'hiſtoire Éccléſiaſtique du IXe. ſiécle, à cauſe des deux Conciles qui s'y tinrent en 848. où l'hérétique Godeſchalc fut condamné, & en 857. ou ſelon d'autres 856 pour la réformation du Clèrgé de France. Le P. Sirmond l'a confondu avec Crecy ſur Sèrre. Voyez Valſois, *Not. Gall.* au mot *Cariſiacum* p. 127.

CHIEUR, EUSE, Qui chie, ou qui ne fait que chier. *Qui cacat*, *qui cacaturit*.

CHIEURE, ſubſt. f. Éxcrément de mouches qu'elles jettent particulièrement ſur la viande, d'où ſe forment les vèrs. *Muſcarum excrementum*.

CHIFFLER. v. n. Siffler ; mais il n'eſt plus en uſage en ce ſens. *Sibilare*.

CHIFFLER. Mot burleſque ; pour dire, Boire d'autant. *Largè ac liberaliter potare*. Je veux *chiffler* à longs traits à la ſanté des vivans & des morts. S. AMANT.

CHIFFLET. ſ. m. Ce mot ne ſe dit plus. En ſa place on dit ſifflet. *Exilis fiſtula*.

CHIFFON. ſ. m. Vieux morceaux d'étoffe, de linge, vieille guenille, & généralement chôſe de nulle valeur. *Detritus panniculus*, *vilis lacinia*. Il n'a que des *chiffons* dans ſa garderobbe. On fait le papier de vieux *chiffons*.

CHIFFON, ſe dit auſſi du linge & des habits qui ſont frippez, bouchonnez, & mal en ordre. *Detritum linteum*, *detritus panniculus*. Cette étoffe eſt trop mince, ce linge eſt trop délié, ſitôt qu'on les a mis deux fois ce ne ſont plus que des *chiffons*.

CHIFFON, ONE. adj. Mauvais, vilain. *Tenuis*, *vilis*. La Quintinie ſe ſèrt ſouvent de ce mot en parlant des arbres & de leurs branches. Il y a des arbres qui font pluſieurs branches, toute vilaines & *chiffonnes*. Quelquefois il eſt reſté des branches *chiſonnes* que la négligence ou le peu d'application ont laiſſées par mégarde, il faut les ôter d'abord qu'on vient à les remarquer. LA QUINT. Il y a de cinq ſortes de branches ; les branches à fruit, les branches à bois, les *chiffones*, les branches de faux bois, & les gourmandes. Voyez Liger, *Culture parfaite des Jardins fruitiers*.

CHIFFONNER. v. act. Fripper, bouchonner du linge, des habits. *Deterere*, *turpare*, *perturbare*. On a mauvaiſe opinion d'une fille qui a laiſſé *chiffonner* ſon mouchoir. Une garniture de rubans ne paroît plus dès qu'elle eſt *chiffonnée*.

CHIFFONNER, ſe dit figurément dans le ſtile comique ; pour dire, Embraſſer, baiſer, patiner d'une façon burleſque & étourdie, *Amplecti*, *oſculari inconſultè*, *temere*. C'eſt un badin qui la *chiffonne* & la fait tourner en ſabot. GOMBAUT.

CHIFFONIER, IÈRE. ſubſt. Crieur de vieux chapeaux & de vieux habits. *Panniculorum propola*. On le dit plus particulièrement de ceux qui vont rechèrcher dans les ordures de vieux chiffons & de vieux drapeaux pour faire du papier & autres chôſes. Amaſſeur de chiffons, ou vieux haillons qui ſe trouvent dans les ordures. *Detritorum panniculorum*, *vilium laciniarum Collector*.

Les Réglemens de Police font défenſes à tous *Chiffoniérs* & *Chiffonnières* de vaguer & aller dans les ruës de Paris, & dans les fauxbourgs, qu'à la pointe du jour, & non pendant la nuit, ſous prétexte d'amaſſer des chiffons, ce qui pourroit donner lieu aux vols des auvents, grilles, enſeignes, & favoriſer les ouvèrtures des boutiques, ſales & cuiſines qui ſont au rez de chauſſée, étant facile auxdits *Chiffoniers* d'en tirer avec les crocs dont ils ſe ſèrvent les linges, &c. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. IV. T. II. c. 4.*

CHIFFRE. ſ. m. Caractère qui ſert à éxprimer les nombres. *Numerorum nota*, *nota arithmetica*. *Chiffre Romain*, ou *de Finance*, eſt celui qui ſe marque par cèrtaines lettres de l'Alphabet, comme mil ſept cens quinze, s'éxprime ainſi, MDCCXV. *Numerorum notæ Romanæ*.

Le *chiffre Arabe*, qu'on appelle auſſi chiffre *ſtatique*, eſt celui dont on ſe ſèrt en Arithmétique, Algébre, Trigonométrie & Aſtronomie, eſt ainſi figuré, 1716. *Vulgares ſeu Arabicæ numerorum notæ*. Mais les Arabes reconnoiſſent qu'ils ont reçu ces caractères des Indiens, & ils les appellent *figures Indiennes*. On a commencé à compter par ces figures du tems des Sarazins, & on croit que Planude qui vivoit ſur la fin du XIIIe ſiécle, eſt le prémier des Chrétiens qui ſe ſoit ſèrvi de *chiffre*. Alphonſe X. Roi de Caſtille s'en étoit ſèrvi avant lui pour conſtruire ſes Tables Aſtronomiques.

Le *chifre* Arabique eſt compôſé de neuf figures & un zero. Le voici, 0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. Le zero ne ſignifie rien : les ſuivantes marquent de ſuite depuis un juſqu'à neuf. Quand elles ſont pluſieurs accouplées enſemble la prémière eſt cenſée celle qui eſt à droite, & en remontant de droit à gauche elles croiſſent toutes de dix ; de ſorte que la prémière en ce ſens ne marque que des unitez, la ſeconde des dixaines, la troiſiême des centaines, la quatriême des milliêmes, la cinquiême des dix milliêmes, la ſixiême des cent milliêmes, la ſeptiême des millions, & ainſi des autres.

Le *chiffre* Romain n'avoit ordinairement que cinq figures, que voici, I, V, X, L, C. La prémière ſignifioit un, & multipliée juſqu'à quatre, elle faiſoit II. deux, III. trois, IIII. quatre. La ſeconde valoit cinq. Avec les I, elle faiſoit les nombres juſqu'à dix, VI, ſix, VII, ſept, VIII, huit, VIIII, neuf. La troiſiême fait dix, X ; & en y ajoutant les précedents elle forme les nombres juſqu'à 20 ; pour marquer vingt on la double XX, pour trente on la triple XXX ; & pour quarante on la répete quatre fois XXXX. La quatriême figure L, vaut cinquante, & en y ajoutant les précédentes LX, LXX. &c. on en formoit tous les nombres juſqu'à cent, qui s'exprimoit par le C, qui eſt la dèrnière figure. Quand elle eſt double, CC, elle ſignifie deux cent, triple CCC, trois cent &c. Pour marquer cinq cens on accouploit l'I & le C renvèrſé en cette manière IↃ, & pour éxprimer mille on ajoutoit un C devant l'I de cette ſorte CIↃ ; on l'éxprimoit auſſi par une M ; & dans la ſuite on fit de IↃ en les joignant un D, pour ſignifier cinq cens. On trouvera auſſi dans la ſuite des abbréviations, qui conſiſtent en ce que une de ces figures miſe devant une autre, ſignifie le nombre de la ſeconde, moins celui de la prémière ; par éxemple IV. ſignifie cinq moins un, c'eſt-à-dire, quatre. IX dix moins un, c'eſt-à-dire, neuf. XIIX. vingt moins deux, c'eſt-á-dire, dixhuit. XIX. c'eſt-à-dire, dix plus dix moins un, c'eſt dix-neuf. XL, quarante ou cinquante moins dix. XC, cent moins dix, c'eſt-à-dire, quatre vingt dix. Ces abbréviations ſont récentes, & ne ſe trouvent point ſur les monumens bien antiques.

Monſieur Huet eſt pèrſuadé que nos *chiffres* ordinaires, ou Arabiques, ont été formez ſur les lettres Grécques, & qu'ils ne ſont même autre chôſe que les lettres Grécques formées trop vîte, & avec quelque négligence : ſuivant ſon ſentiment le β a ſèrvi à former le 2, du γ on a formé le 3, du Δ le 4 ; de l'ε le 5. du σ, le 6. du Z le 7. de l'H le 8 ; du ϑ le 9 ; voyez de M. Huet les notes ſur Manilius, la Démonſtration Évangélique, & une lettre à M. Grævius, elle eſt parmi les lettres de M. Huet *tom.* 2. *p.* 372. Le P. Calmet prétend que ce ne ſont que les notes de Tiron. Toute leur preuve eſt la reſſemblance qu'ils croyent apercevoir l'un entre ces *chiffres* & les lettres Grécques ; & l'autre entre ces mêmes figures & les notes de Tiron. Mais une marque que ces *chiffres* ſont l'invention des Orientaux, c'eſt, comme l'a remarqué Valle, qu'on les ſuppute de droit à gauche, qui eſt la manière de lire de pluſieurs Orientaux. L'origine du *chiffre Romain* vient de ce qu'on a compté d'abord par les doigts : deſorte que pour marquer les quatre prémiers nombres, on s'eſt ſèrvi des I, qui les repréſentent, & pour la cinquiême on s'eſt ſèrvi d'un V, repréſenté en rabaiſſant les doigts du milieu, & en montrant ſimplement le pouce avec l'index ; & pour le X, qui eſt un double V, dont il y en a un renvèrſé, & mis au deſſous de l'autre. De là vient que la progreſſion dans ces nombres eſt toûjours d'un à cinq, puis de cinq à dix. Le cent fut marqué par ſa capitale C. Depuis ou en corrompant les figures, ou pour la commodité des Écrivains, l'on a ajoûté deux autres *chiffres* Romains, le D, qui vaut 500, & l'M, qui vaut mille, parce qu'elle a beaucoup de rapport à l'M Gothique. Ainſi il y a préſentement ſept lettres qui ſèrvent à cette ſorte de nombre.

Valla croit que les *chiffres* ont été inventez par les Orientaux : & il a raiſon, parce que dans les *chiffres*, on commence à ſupputer du côté droit en tirant vèrs la gauche ; ce qui étoit en uſage en tout l'Orient chez les Caldéens, Syriens, Égyptiens, &c. Outre que les Indiens ſe ſèrvent encore des mêmes caractères qu'on fait ici pour

pour marquer les *chiffres*, auſſi-bien que les ſignes du Zodiaque & des Planetes.

CHIFFRE, eſt auſſi un caractère myſtérieux compoſé de quelques lettres entrelacées enſemble, qui ſont d'ordinaire les lettres initiales du nom de la perſonne pour qui il eſt fait. Quelquefois il eſt double, & on y mêle les lettres du nom d'une autre perſonne avec qui on eſt lié d'amitié, ou avec qui l'on a quelque relation. Les Amans font graver leurs *chiffres* ſur les pièrres, ſur les arbres. On grave des *chiffres* ſur les cachets, on les peint ſur les carroſſes on en fait des ornemens ſur des meubles, des tapiſſeries, &c. *Literarum notæ implicitæ.*

L'or de ſon pavillon joüoit avec le vent;
Et ſes chifres mêlez avec ceux d'Orogune,
Faiſoient des feux volans au deſſus de la lune. P. LE MOINE.

Autrefois les Marchands au lieu d'armes pouvoient porter des *chiffres*, c'eſt-à-dire, les premières lettres de leur nom & ſurnom entrelaſſez dans une croix, comme on voit en pluſieurs anciennes épitaphes.

CHIFFRE, eſt auſſi un entrelaſſement de lettres fleuronnées en bas relief, ou à jour, qui ſert d'ornement dans l'Architecture, la Menuiſerie.

CHIFFRE, ſe dit encore de cèrtains caractères inconnus déguiſez & variez, dont on ſe ſert pour écrire des lettres qui contiennent quelques ſecrets, & qui ne peuvent être entendus que par ceux qui ſont d'intelligence, & qui ſont convenus enſemble de ſe ſervir de ces caractères. *Occultæ, arcanæ notæ.* On en a fait une ſcience qu'on appelle *Polygraphie*, ou *Steganographie*, c'eſt-à-dire, *Ecriture diverſifiée & obſcure*, laquelle a été inconnuë aux Anciens. De la Guilletière, dans un livre intitulé *Lacédemone ancienne & nouvelle*, prétend que les anciens Lacédémoniens ont été les Inventeurs de l'art d'écrire en *chifre*. La Scytale qu'ils inventèrent fut ſelon lui comme l'ébauchement de cet art myſtérieux. C'étoient deux rouleaux de bois d'une longueur, & d'une épaiſſeur égale. Les Ephores en gardoient un, & l'autre étoit pour le Général d'armée qui marchoit contre l'ennemi. Chaque fois que ces Magiſtrats lui vouloient envoyer des ordres qui fuſſent ſecrets, ils prenoient une bande de parchemin étroite & longue qu'ils rouloient avec juſteſſe autour de la Scytale, qu'ils s'étoient réſervé. Ils écrivoient en cet état leurs intentions, qui paroiſſoient dans un ſens parfait & ſuivi, tant que la bande de parchemin étoit appliquée ſur le rouleau: mais dès qu'on la développoit, l'écriture étoit tronquée, & les mots ſans liaiſon. Leur Général pouvoit y trouver de la ſuite & du ſens, en ajuſtant la bande ſur la Scytale, ou rouleau ſemblable qu'il avoit, & en lui donnant la même aſſiette, où les Ephores l'avoient miſe. Polybe raconte qu'Eneas, ſurnommé *Tacticus*, ramaſſa il y a environ deux mille ans vingt manières différentes qu'il avoit inventées en partie, & dont en partie on s'étoit ſervi juſqu'alors, pour pouvoir écrire d'une manière où il n'y eût que celui qui en ſçavoit le ſecret, qui y pût comprendre quelque chôſe. Ainſi Trithême n'eſt point l'inventeur de l'art d'écrire en *chifre*, ni même Eneas *Tacticus*. Trithême, & depuis Jean Baptiſte Porta en ont écrit fort ſçavamment; Vigenère & le Père Niceron en ont auſſi écrit. On imprima à Ulme en 1681. *Myſterium Artis Stenographicæ noviſſimum ... ex muſæo M. Lud. Henr. Hilleri.*

On appelle *chiffre à ſimple clef*, celui où on ſe ſert toûjours d'une même figure pour ſignifier une même lettre: ce qui ſe peut deviner aiſément avec quelque application. *Notæ ſimplices.* Un *chiffre à double clef*, eſt celui où on change d'Alphabet à chaque ligne ou à chaque mot, & celui où on met des nulles & autres déguiſemens qui le rendent indéchiffrable. *Occultiores notæ, reconditiores characteres.* On appelle auſſi *chiffre*, l'Alphabet que chacun des correſpondans garde de ſon côté, qui leur ſert à écrire, & à déchiffrer leurs lettres. *Index notarum.*

On appelle *chiffre*, un ſtile énigmatique, & myſtérieux. Il y a des Auteurs ſi obſcurs que leurs penſées ſont autant d'énigmes & de myſtères: leur langage eſt une eſpèce de *chiffre*: on n'y comprend preſque rien qu'à force de deviner. BOUH.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt un O en *chiffre*; pour dire, qu'il n'a nul pouvoir, nulle autorité, qu'il ne peut faire ni bien ni mal à perſonne. Et chez pluſieurs le *Zero* eſt appellé particulièrement *chiffre*.

Le mot *chiffre* vient de l'Hébreu *ſiphre*, qui veut dire *nombre*, *énumeration*, de la racine *ſaphar*, *conter*, *raconter*, *nombrer*, *dénombrer*: les mots ſuivans *chiffrer*, & *chiffreur*, en viennent auſſi.

CHIFFRER. v. act. Supputer, ſe ſervir de chiffres. *Supputare, computare notis arithmeticis.* Il ne ſe dit guères que de l'addition de pluſieurs ſommes enſemble. J'ai *chiffré* toutes ces parties, & ai mis les ſommes au bas de chaque page. On dit auſſi, *Chiffrer* un regiſtre; pour dire, Mettre un chiffre ou numero au haut de chaque page, comme on fait aux regiſtres des Banquiers, des Geolliers, & autres, qui doivent être paraphez par un Juge. On dit encore, *Chiffrer* une lettre; pour dire, Ecrire une lettre en chiffre.

CHIFFREUR, ſ. m. Qui ſçait bien compter avec la plume. *Peritus ſupputandi, numerandi.* Le Facteur de ce Marchand eſt un habile *Chiffreur*, eſt un bon Arithméticien.

CHIGNON, ſ. m. Partie de dèrrière du cou où ſont les vèrtèbres qui joignent le dos à la tête, & qui eſt au deſſous de la foſſe ou nuque du cou. *Cervix.* Ce mot vient de *chainon*, qu'on diſoit autrefois de cette même partie du cou, & quelques Medecins l'appellent encore ainſi.

CHIKENIE, & CESKENIE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire *chemiſe*.

CHILE. Voyez CHYLE.

CHILERBASSI, ſ. m. Prononcez *Kilerbaſſi.* On dit auſſi Chilorgibaſſi. *Cellæ Pennariæ Præfectus.* Officier de la Maiſon du Grand Seigneur, que Vigenère dans ſes Illuſtr. ſur l'hiſt. de Chalcond. p. 357. appelle Grand Crédencier, & qui a, dit-il, la charge des breuvages & des confitures du Prince, & avec lui deux cent pages pour le ſervice de ſa table. Il demeure au Chiler, qui eſt un des offices du Sèrrail, & ſous lui ſont les Chileroglandari.

Ce mot eſt compoſé de *Chiler*, כלאר, qui ſignifie l'hôtel où ces chôſes ſe gardent & où ces officiers demeurent. *Kiler, Cella pennaria*, dit Meniſki, & *beſch, chef*, כלארגי, *Chilergi*, Dépenſier, Qui a les proviſions de bouche, qui a ſoin de la dépenſe du garde-manger. *Pennarius, Cellarius, Promus, condus.* MENINSKI.

CHILEROGLANDARI. ſ. m. Officier de la Maiſon du Grand Seigneur. Les *Chileroglandari* ſont trente pages qui ſèrvent dans le Sèrrail à la dépenſe ſecrete, ſous la conduite du Chilerbaſſi. Voyez ce mot.

CHILI. ſ. m. *Chile*, ou *Cile.* Royaume de l'Amérique méridionale renfèrmé entre la mèr de *Chili*, qui eſt une partie de la mèr Pacifique, ou de la mèr du Sud, & qui le borne au couchant, & le Tucuman avec les tèrres Magellaniques au levant; le Perou au nord, & les Tèrres Magellaniques au midi. Le *Chili* eſt tout entier ſous la zône temperée de l'hémiſphère auſtral, entre le 297e degré de longitude, & le 305e & entre le 26e & le 47e de latitude ſud. Il a à l'Orient les montagnes des Andes, où le froid eſt exceſſif, & dans leſquelles il règne un vent extraordinaire qui gèle en un moment les hommes & les bêtes, & les conſerve ſans corruption, de ſorte qu'ils paroiſſent tous vivants & dans l'action & la poſture où il les a ſaiſis. Ces montagnes ſont preſque toûjours couvertes de neiges, quoi qu'on y trouve plus de quinze volcans ou montagnes qui jettent des feux & des flammes. Il y a auſſi d'horribles tremblemens de tèrre dans le *Chili.* Le terroir y eſt très-fèrtile, particulièrement vèrs la côte, & produit du maïz, du blé, du vin, & généralement tous les fruits de l'Europe. Les Eſpagnols découvrirent le *Chili* l'an 1534 ou 1635. ou ſelon d'autres 1636, ſous la conduite de Didaque Almagre. L'expédition ne fut pas heureuſe. Peu de tems après Pièrre Baldivia ſon ſucceſſeur y retourna, & après des peines infinies ſe rendit maître des Côtes, dompta les habitans, & jetta les fondements de Sant Jago capitale du païs.

Les Eſpagnols ont diviſé le *Chili* en trois grandes Provinces; le *Chili* propre, qui eſt au nord; l'Imperiale, qui eſt au midi; & le Chicuito, qui eſt à l'orient. Les habitans du *Chili* ſont grands; ils ſe couvrent de peaux de loups marins. Leurs armes ſont des flèches. Ils ſont brâves, & de toute l'Amérique ce ſont ceux qui ont le plus fait de peine aux Eſpagnols, & qui leur ont le plus coûté.

Ce mot, *Chili*, eſt Péruvien, & ſignifie *froid.* Il a été donné à cette Province à cauſe du froid exceſſif qui y régne. Du reſte, on ne dit point *Chilien*, comme a fait Maty. Il faut dire habitant du *Chili*, avec Mr. Corneille, beaucoup plus croyable que Maty, quand il s'agit de la langue Françoiſe. On peut voir ſur le *Chili* Hèrrera C. 22. Linſchot, Acoſta, Hornius, *Orb. Imp. & polit* le P. Poſſine dans la Ve Partie de l'hiſt. de la Comp. de Jéſus.

CHILIADE. ſ. f. Ramas, Aſſemblage de pluſieurs chôſes miſes enſemble mille par mille. Prononcez *Kiliade.* Une *Chiliade* de levrots. MASCURAT. Les *Chiliades* d'Eraſme. ID.

CHILIARQUE. ſ. m. Officier d'Armée chez les Anciens. Chef, ou Conducteur de mille hommes; Colonel. *Chiliarchus.* Ce mot eſt Grèc, compoſé de χίλιοι, mille, & ἀρχὴ, commandement. Prononcez *Kiliarque.*

CHILIASTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Chiliaſtes.* Voyez MILLENAIRE. Ce mot eſt plus François, & plus en uſage, *Chiliaſte* ne ſe dit point.

CHILLER. v. a. Tèrme de fauconnerie. *Chiller* l'éprevier, c'eſt lui coudre les paupières vèrs le bec, affin qu'il ne voye que par dèrrière. *Palpebras conſuere.*

CHILMINAR, ou CHELMINAR, ou comme prononcent nos voyageurs, TCHELMINAR, tèrme de Relations, eſt le plus

plus beau morceau d'Architecture qui nous reſte de l'antiquité. Ce ſont les ruines de ce fameux Palais de Perſépolis, auquel Aléxandre étant yvre mit le feu, à la perſuaſion de la courtiſanne Thaïs. Il y en a une déſcription exacte dans l'Ambaſſade de Dom Garcias de Silva Figueroa, & une autre dans Piétro della Valle. Voici en abrégé ce que c'eſt que *Chilminar.* On voit les reſtes de près de quatre vingt colonnes dont les fragmens ont au moins ſix piéds de haut ; mais il n'y en a que dix neuf qu'on puiſſe dire entiers, avec une autre toute ſeule éloignée des autres d'environ cent cinquante pas. Une roche de marbre noir fort dur ſervoit de fondement à cet édifice. Quatre vingt quinze marches portent au prémier plan du palais, elles ſont taillées dans le roc. L'entrée du Palais a environ vingt piéds de large, d'un côté eſt la figure d'un éléphant, & de l'autre celle d'un rinoceros haut de trente piéds, & tous deux d'un marbre luiſant. Proche ces animaux il y a deux colonnes, & pas loin de là la figure d'un Pégâſe. Après avoir paſſé cette entrée on rencontre quantité de fragmens de colonnes de marbre blanc, dont les reſtes font voir la magnificence de l'ouvrage. Les moindres de ces colonnes ont quinze coudées de haut, les plus grandes en ont dix-huit, elles ont quarante cannelures larges chacune de trois grands pouces, d'où l'on peut juger de toute leur groſſeur, & des autres proportions. Aſſez proche de l'entrée on voit une inſcription gravée ſur un carreau de marbre noir uni comme une glace, elle a environ douze lignes, les lettres ſont d'une figure éxtraordinaire ; elles reſſemblent à des triangles, ou à des pyramides. Ces reſtes précieux de l'antiquité, où les oiſeaux font aujourd'hui leur nid, ſont ſi beaux & ſi magnifiques, qu'ils attirent l'admiration de tous ceux qui les voyent. ANTIQUITEZ DE PERSÉPOLIS. Il y a encore beaucoup d'autres inſcriptions en caractères tout différens de ceux qui ſont formez en triangles ; quelques-uns approchent des caractères Hébreux, Caldaïques, ou Syriaques, d'autres reſſemblent aux caractères Arabes, ou Perſans; d'autres enfin ſont Grécs. Voyez les Tranſactions philoſophiques, les voyages du Chevalier Chardin, & le livre intitulé *Les beautez de la Perſe.* M. Hyde, qui a expliqué l'inſcription qui eſt en Gréc en ſuppléant quelques mots qui ſont effacez, dit que ces inſcriptions ſont gravées avec beaucoup de négligence, & peut-être par quelques ſoldats, ou ſi elles l'ont été par un graveur, il croit qu'il étoit de Palmyre, & qu'ainſi les inſcriptions de Perſépolis ſont en langue Phœnicienne; il ajoute que puiſqu'elles ſont à la loüange d'Alexandre, elles n'ont été faites que depuis le tems où ce Conquérant a vécu.

Ce mot vient du Perſien *Tchehelminar*, c'eſt-à-dire, *quarante tours*, ou *colonnes*, à cauſe des quarante colonnes d'une groſſeur prodigieuſe que l'on voit parmi ces ruines.

CHIMARIOT, OTE. ſ. m. & f. Qui eſt de la ville ou de la contrée de Chimère. *Ceraunius, Chimeræ incola.* Les *Chimariots* ſont Grécs de Religion. Leur Évêque dépend de l'Archevêque de Lipante. Sûrs dans leurs montagnes inacceſſibles, ils n'ont point encore payé de tribut au Turc. Ils paſſent pour être de grands voleurs. On dit auſſi *Cimariot*, & c'eſt même le plus uſité en François. On dit que les *Cimariots* deſcendent des anciens Macédoniens.

CHIMAY. Ville du Païs-Bas dans le Hainaut, érigée en Principauté par l'Empereur Maximilien en faveur de la maiſon de Croy. *Cimacum, Chimacum*, quelquefois on trouve *Chimacum:* mais jamais *Chimæum.* Aujourd'hui les Princes de *Chimay* ſont de la maiſon d'Aremberg. Anne Dorothée de Croy, Sœur unique & héritière de Charles Duc De Croy, Prince de *Chimay*, mort en 1610, ayant porté *Chimay* dans cette maiſon par ſon mariage avec le Comte de Lignes.

CHIMÈRE. ſubſt. f. Monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir la tête d'un lion, le ventre d'une chévre, & la queuë d'un ſerpent, & qu'on dit avoir été défait par Bellérophon monté ſur le cheval Pégâſe. *Chimæra.* Le fondement de cette fable eſt, qu'il y a un mont en Lycie du même nom, qui eſt un Volcan, vômiſſant des flâmes, dont le ſommet qui eſt déſert, n'eſt habité que par des lions; le milieu où il y a de bons pâturages, eſt abondant en chévres ; le piéd qui eſt marécageux eſt plein de ſerpens. Ainſi, dit Ovide,

.... Mediis in partibus hircum,
Pectus & ora leæ, caudam ſerpentis habebat.

Parceque Bellérophon fut le prémier qui fut habiter cette montagne, on a feint qu'il avoit tué la *Chimère.* Pline dit que le feu de cette montagne s'allume avec de l'eau, & qu'il ne s'éteint qu'avec de la terre, ou du fumier. Quelques-uns on dit que ce monſtre avoit trois têtes, l'une de lion, l'autre de chévre, & l'autre de dragon. On voit diverſes figures imaginaires qui ſervent dans l'Architecture Gothique de gargoüilles, & corbeaux, & qui ne ſont que des productions des Sculpteurs ignorans de ces tems-là.

CHIMÈRE, ſe dit figurément des vaines imaginations qu'on ſe met dans l'eſprit ; des terreurs & des monſtres qu'on ſe forge pour les combattre ; des eſpérances mal-fondées que l'on conçoit, & généralement de tout ce qui n'eſt point réel & ſolide. *Vigilantium ſomnia, vana & inania commenta, figmenta, deliramenta.* En Philoſophie on les appelle *êtres de raiſon.* Autrefois l'amour & la valeur romaneſque étoient la *chimère* des Eſpagnols. S. ÉVR. L'Antiquité eſt un chaos ténébreux, où l'on peut placer des *chimères* impunément. JAQ. Les hommes ſont ſujets à ſe remplir l'eſprit de *chimères.* Les vanitez mondaines ne ſont que des *chimères.* Il y a de certaines *chimères* qu'on autoriſe en les combattant gravement, & qu'on ne doit entreprendre de détruire qu'en ſe joüant. AB. DE VILLARS. Les contemplatifs ſe repaiſſent quelquefois de *chimères* ſtériles, & de vaines ſpéculations. Pourquoi ſacrifier les plus agréables mouvemens du cœur à cette *chimère* de bienſéance, & d'honneur ? VILL. Une imagination échauffée par des vapeurs ſombres, & lugubres, ſe forge des *chimères* qui l'effrayent, & qui l'effarouchent. S. ÉVR. Les gens du monde n'eſtiment que ce qui flatte les ſens ; les biens de l'âme paſſent chez eux pour *chimère.* NIC. Ces prétendues défaillances, ces prétendus obſcurciſſemens de l'Égliſe qui ne ſont rien moins que ce qu'ils diſent, leur ont fait imaginer (aux Prétendus Réformez) une corruption inſenſible, qui s'eſt faite paiſiblement & ſans bruit durant quatre ou cinq ſiécles dans la doctrine Chrétienne, & qui depuis a perſeveré paiſiblement & ſans bruit neuf ou dix ſiécles encore, ſans qu'il y eut alors qu'un petit nombre de fidelles, cachez & diſperſez par toute la terre, qui ne s'aſſembloient jamais, & ne ſe connoiſſoient pas les uns les autres; mais par qui la vérité eſt venuë de ſiécle en ſiécle juſqu'à eux : *chimère* la plus *chimère* qui fut jamais. PELISS.

Faiſons plus. Livrons nous à d'aimables chimères,
La ſageſſe le veut ; elles ſont néceſſaires.
C'eſt par elles qu'un bien que l'on n'obtiendroit pas,
Se laiſſant eſpérer, brille de mille appas.
Sans elles malheureux, pleins de nôtre indigence,
Nous n'avons du plaiſir que la ſeule apparence.
NOUV. CHOIX DE VERS.

En vain vous vous parez des vertus de vos pères ;
Ce ne ſont à mes yeux que de vaines chimères. BOIL.

Ces vieux contes d'honneur, inviſibles chimères,
Qui naiſſent au cerveau des maris, & des mères. MALH.

CHIMÈRE. ſ. f. Eſt auſſi un nom de lieu. *Chimara. Acroceraunia. Chimère* eſt une ville de Turquie en Europe, ſur la côte de l'Épire, ou de la mèr Ionienne, ſituée ſur la croupe d'un rocher eſcarpé de toutes parts. C'eſt auſſi le nom d'une petite contrée, dont cette ville eſt capitale. Les cartes marines de la Méditerranée faites par Berthelot, Michelot, & Therin, l'appellent *La Cumara.* Le Cap de la *Chimère*, autrement de la Languette, ou la Lengua, comme parlent les mêmes cartes, eſt celui qui avec le Cap d'Otrante fait l'entrée & l'endroit le plus étroit du Golfe de Véniſe. Les montagnes de la *Chimère, Chimaræ montes, Acroceraunia juga, Ceraunii montes*, entre l'Albanie & l'Épire.

CHIMÉRIQUE. adj. m. & f. Qui n'eſt point réel, ni dans la nature ; qui ne ſubſiſte que dans nôtre imagination. *Commentitius.* Le deſſein de la Monarchie univerſelle eſt un deſſein *chimérique.* Cet homme a un eſprit *chimérique*, qui ſe repaît de vaines imaginations.

Aux portraits que je fais, ſage & ſçavant Critique,
Le ſeul vice eſt réel, le reſte eſt chimérique. VILL.

CHIMÉRIQUEMENT. adv. D'une manière chimérique, fabuleuſe, viſionnaire. *Ficte, inaniter, fabuloſe.* L'opinion que ces gens-là ont eû de leurs grandes qualitez, leur a fait chercher *chimériquement* une origine différente de la nôtre. S. ÉVR.

CHIMIE. Voyez CHYMIE.

CHINAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit qui ſe paye à raiſon des charretes qui paſſent dans le bois. *Chinatgium.* C'eſt la même choſe que *Chemage.*

CHINCILLA. ſ. m. Petit animal qui ſe trouve dans le Pérou. On eſtime fort ſon poil, qui eſt fin, & poli. Il eſt de la groſſeur d'un écureuil.

CHINE. ſ. f. Grand Royaume de l'Aſie, qui occupe la région la plus orientale de nôtre continent. *Sina, Sinarum regio, China.* La *Chine*, ſelon le P. Le Comte, dans ſes nouveaux Mémoires T. I. p. 36. s'étend du Sud au Nord depuis le 23ᵉ degré juſqu'au 41ᵉ. C'eſt 18 degrez, qui font 450 lieuës communes. Son étenduë

due d'Orient en Occident n'eſt guère moindre. D'ailleurs, la *Chine* eſt preſque ronde, de ſorte qu'elle a près de quatorze cens lieuës de tour. Ces meſures ſont juſtes, dit ce Père, & fondées ſur des obſervations exactes. La carte de ce vaſte Empire, que l'Empereur a fait faire ces années dèrnières par les Jéſuites, & les autres Miſſionnaires, qui ſont à la *Chine*, nous inſtruira encore mieux, quand nous l'aurons en Europe. Au reſte, on ne comprend point dans ce que nous venons de dire pluſieurs Iſles de la *Chine*, qui ſeules feroient un grand Empire, ni le Leanton, qui eſt hors de la grande muraille. Pour la Corée, le Tunquin, & Siam, ils doivent à la vérité un tribut reglé à l'Empereur, qui outre cela en nomme les Rois, ou les approuve, quand ils prennent poſſeſſion de la couronne; mais néanmoins tous ces États ont leur gouvèrnement particulier, & ſont très-différens de la *Chine*. Abulpharaje, dans ſa prémière Dynaſtie, compte les Chinois pour les ſix prémières nations du monde. Il les appelle *Sin*, & dit qu'ils habitent le païs le plus oriental de la tèrre habitable, & qu'ils s'étendent depuis la ligne équinoctiale juſqu'au dèrnier des ſept climats vèrs le ſeptentrion; il ajoute qu'il ſurpaſſe toutes les autres nations dans les Arts méchaniques, & dans la peinture. Telle eſt l'idée qu'on en avoit en Orient dans le XIIIe ſiècle qu'Abulfaraje écrivoit.

La *Chine* eſt ſi bien cultivée par l'induſtrie & le travail de ſes habitans, qui ont applani toutes les campagnes, converti des montagnes même en plaines, par les tèrraſſes qu'ils y ont faites juſqu'au haut comme en amphitéatre, par les canaux qu'ils ont conduits dans toutes les Provinces, qu'il n'y a prèſque pas un pouce de tèrre inutile, & que les campagnes reſſemblent à des jardins. D'ailleurs, outre que la *Chine* produit tous nos fruits d'Europe, à la reſèrve des amendes, elle en a beaucoup d'autres que nous ne connoiſſons point en ce païs-ci. Malgré tout cela, la tèrre ſuffit à peine à la nourriture de ſes habitans, tant elle eſt peuplée, & les pères & mères expôſent tous les jours une infinité d'enfans, après qu'ils ſont venus au monde, parcequ'ils ne pourroient les nourrir.

Les Provinces de la *Chine* ſont au Nord le Pekeli, le Xanſi, le Xenſi, le Xantung, le Honan, & le Suchuen; & au Sud le Huquang, le Kiangſi, celle de Nankin, le Chekiang, le Fokien, le Quantung, le Quangſi, le Queicheu, & le Junnan. Les fleuves de la *Chine* les plus conſidérables ſont le Hoang, ou la rivière jaune, le Kiang, ou la rivière bleuë, & le Canton, ou le Ta. Les villes de la *Chine* ſont ou villes de guèrre, ou villes de Police. Chaque eſpéce de ces villes eſt diſtinguée en pluſieurs ordres. Il y a plus de mille villes de guèrre du prémier ordre, & beaucoup plus du ſecond & du troiſiême. Pour les villes du prémier ordre, il y en a pluſieurs plus grandes, ou auſſi grandes que Pekin. Le P. le Comte dit qu'il en a vû lui ſeul plus de 7 ou 8. Il y en a plus de 80 du prémier ordre, qui ſont comme Lyon & Bourdeaux. Parmi deux cens ſoixante du ſecond ordre il y en a plus de cent, comme Orleans; entre douze cens du troiſiême on en trouve plus de ſix cens auſſi conſidérables que la Rochelle & Angoulême; ſans parler d'un nombre prodigieux de villages, qui ſurpaſſent en grandeur & en nombre d'habitans les villages de Marene & de S. Jean de Luz.

L'Empereur de la *Chine* eſt abſolu, & les loix lui donnent une autorité prèſque ſans bornes. Il a deux Conſeils, l'un ordinaire, compôſé des Colaos, qui ſont les Miniſtres d'État; l'autre extraordinaire, compôſé des Princes du ſang. Il y a ſix Tribunaux ſouverains à Pekin; le Ljipou, pour ce qui regarde les Officiers de l'État, que nous nommons Mandarins; le Houpou, pour les finances; le Lipou pour la religion, les anciennes coutumes, les ſciences, les arts, les affaires étrangères; le Pimpou pour la guèrre; le Himpou, pour les affaires criminelles; le Compou, pour les ouvrages publics. Les Mandarins ſont tous Docteurs. Il y en a 13647. de neuf ordres différens.

Il y a quatre principales religions à la *Chine*. L'ancienne, qui eſt celle de l'État, & qui ne reconnoît qu'un Dieu, ſouverain, maître du Ciel & de la tèrre; ſans idôles, ni ſtatuës. L'idolatrie eſt la ſeconde. Elle y fut apportée par Fohe, ou Fohi, Philoſophe Indien, 32 ans avant la naiſſance de Jeſus Chriſt. Il y a auſſi un fort grand nombre d'Athées. Enfin, la Religion Chrétienne y a pénetré. S. Xavier dit dans la 3e Ép. du Liv. II. de ſes Lettres, que bien de gens croyent que S. Thomas y avoit prêché l'Évangile, qu'avant que les Portugais connuſſent les Indes, l'Égliſe Grécque y envoyoit des Évêques, & que leur tradition étoit que le S. Apôtre y avoit convèrti bien du monde. Le P. le Comte a rapporté les preuves de cette tradition Tome II. p. 196. Ce qu'il y a de cèrtain, c'eſt que des Miſſionnaires Syriens de Moſul & de Baſſora, qui ſuivoient les Caravannes de Samarcand, de Bochara, & des autres grandes villes de la Tartarie, pénétrèrent juſques à la *Chine* vèrs l'an 737. de J. C. & y portèrent le Chriſtianiſme. Fleury.

Dans ces dèrniers tems S. Xavier tâcha d'y entrer, & mourut à la porte de ce vaſte Empire en 1552. Depuis le P. Roger y entra en 1581. & le P. Ricci enſuite, & après bien des peines & des travaux, ils obtinrent des Magiſtrats en 1584. la pèrmiſſion de s'y établir. La Religion y a fait de grands progrès, depuis ſur tout que l'Empereur qui régne à preſent (1715.) par un Édit très-honorable & très-favorable à la Religion, a pèrmis qu'on la prêchât & qu'on l'embraſſât librement. En 1625. on trouva proche de Signanfou, Capitale de la Province de Chenſi, un monument qui contient un abregé de la doctrine Chrétienne, & qui marque que ces Miſſionnaires venoient de Judée, que l'un s'appelloit Olopouen, & l'autre Ki-ho; qu'Olopouen après bien de dangers courus ſur mèr & ſur tèrre arriva à la *Chine* l'an 636. de J. C. que les Empereurs favoriſèrent fort la Religion en depit des Bonzes, qui excitèrent de grandes perſécutions: & qu'enfin ce monument fut érigé l'an 782. de J. C. Ce ſont les Bonzes qui gardent ce monument dans une Pagode proche de la ville de Signanfou. Le P. Kirker rapporte & explique ce monument dans ſon *China illuſtrata Theoph. Spizelii de Re Litteraria Sinenſium*.

On dit, de la porcelaine de la *Chine*, de l'encre de la *Chine*, du vèrnis de la *Chine*. Voyez ces mots en leur place. Un cabinet de la *Chine*, du papier de la *Chine*. L'Empereur de la *Chine*. L'Empire de la *Chine*. Les Miſſionnaires & les François qui ſont à la *Chine* diſent, aller en *Chine*, demeurer en *Chine*, mais en France nous diſons, aller à la *Chine*, être à la *Chine*.

Nous avons ſur la *Chine* le *China Illuſtrata* du P. Kirker; l'*Atlas Sinicus* de Martinius, qui fait le VIe Tome du Grand Atlas de Blaeu, Spizelius *De Re Literaria Sinenſium*, le P. Nic. Trigault Jeſ. *Regni Chinenſis Deſcriptio*, la Relation de Semedo; le *Sina & Europa* de Preyelius; & une Relation de la *Chine* par un Moſcovite nommé, Nikipoſa, les Mémoires du P. Le Comte &c.

Le nom *Chine* n'eſt point en uſage à la *Chine*, & ce n'eſt point celui que les Chinois donnent à leur patrie. Ils l'appellent *Chungoa*, c'eſt-à-dire, Royaume du milieu, & *Chunque*, Jardin du milieu, parcequ'ils diſent que la *Chine* eſt au milieu du monde. Les Tartares appellent la *Chine* Mangin, nom qui ſignifie Barbare. Ils lui donnent auſſi le nom de Han, ou Catay; d'autres diſent que le Katay ne renfèrme que les Provinces du Nord, & le Mangin celle du midi. A Siam & à la Cochinchine &c. la *Chine* eſt appellée *Cin*, du nom de la famille Impériale *Cin*, qui regnoit vèrs le tems de Crœſus, 550 ans environ avant Jesus-Christ. C'eſt de là que s'eſt fait le nom *Chine*, & celui de *Sina* en Latin, parceque ſelon la conjecture de quelques Sçavans, la *Chine* commença alors à être connuë.

CHINE. ſ. f. Idôle des Chinois. *Idolum Sinicum*. Les *Chines*, ou Idôles des Chinois, ſont faites en forme de pyramides ouvragées. Moréri, *édit. de* 1712. Les naturels du païs craignent fort ces *Chines*. Id. Je ne ſçai ſi ce mot ſe trouve ailleurs; juſqu'ici je ne l'ai vû dans aucun autre Auteur François.

CHINE. ſ. f. Voyez Squine. *Chine* n'eſt pas François. Il y a une fauſſe racine de *Chine* qui croît dans les Antilles. P. du T. *T. I. p.* 96.

CHINFRENEAU. ſ. m. Coup qu'on reçoit à la tête, ſoit en ſe heurtant par hazard contre quelque corps, ſoit en ſe battant contre un ennemi. *Illiſus, offenſio, offenſus*. Il marchoit à tâtons, & il s'eſt donné un vilain *chinfreneau* contre une porte. Il reçut en ce combat un vilain *chinfreneau*. Ce mot eſt populaire, & vient apparemment de *chanfraim* par corruption.

CHINGULAIS, aise. ſ. m. & f. habitant, ou originaire, naturel de l'Iſle de Ceïlan. *Ceilanus; Ceilanenſis, Chingulanus*. C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas Ceylanois. Les *Chingulais* ſont originairement Malabares & Chinois, ſi l'on en croit les Auteurs Portugais, les Malabares exiloient en cette Iſle ceux qui avoient commis quelque crime qui meritoit l'exil. Les Chinois, maîtres de tout le commèrce de l'Orient, fréquentant fort ces mèrs, quelques-uns de leurs vaiſſeaux fûrent portez ſur les baſſes du dètroit de Chilao, & y échouèrent. Les équipages ſe ſauvèrent dans l'Iſle, & ayant trouvé le païs beau & fèrtile, ils s'y établirent. En peu de tems ils s'allièrent avec les Malabares exilez qu'ils y trouvèrent, & qu'on nommoit *Galas*. Ils ſe confondirent ainſi, & ne firent qu'un ſeul peuple, que des deux noms, *Chin* & *Galas*, l'on appella *Chingalas*, & puis *Chingulais*. Les *Chingulais* ſont prèſque tous idolâtres, ils ſont de deux ſortes; les uns ſont tout à fait ſauvages; on les appelle *Beddas*, ou *Waddahs*; ils demeurent éloignez des habitations. Les autres ſont plus civiliſez. Voyez ce qu'on en a dit au mot Ceïlanois. Les *Chingulaiſes* portent ordinairement une camiſolle de toile de coton blanche qui leur couvre tout le corps, qui eſt parſemée de fleurs bleües & rouges, & qui eſt plus ou moins longue, ſelon la qualité des perſonnes. Les *Chingulais* reconnoiſſent pluſieurs Dieux, dont il y en a un ſupérieur, & ſouverain,

verain, qu'ils appellent Créateur du Ciel & de la tèrre, & qui envoye les autres pour éxécuter ſes ordres : les autres Dieux ſont, diſent-ils, les âmes des gens de bien. Ils croyent l'immortalité de l'âme, la réſurrection, & une autre vie, &c.

Quelques-uns diſent *Cingale*, pour *Chingulais*, & les appellent les Gentilshommes de l'Iſle de Ceïlan.

CHINOIS, OISE. ſ. m. & f. *Sina, Sinenſis.* Habitant de la Chine, naturel de la Chine. Les *Chinois*, dit Abulpharaje, ſurpaſſent toutes les autres nations, par leur nombre, par la grandeur de leur Empire, & par la vaſte étenduë des tèrres qu'ils poſſèdent. Ils l'emportent encore ſur les autres, par leur habileté dans les arts méchaniques, & dans la peinture. Abulpharaje n'entend parler que du coloris & du vèrnis de la Chine ; car pour le reſte les *Chinois* n'entendent rien en peinture. Selon le même Auteur les *Chinois* ſont un des ſept prémiers peuples du monde. L'hiſtoire populaire des *Chinois* compte plus de quarante mille ans depuis la fondation de leur Empire ; mais ſuivant celle dont tous les Sçavans conviennent, & qui eſt ſi ſuivie, ſi bien circonſtanciée, établie par une tradition ſi conſtante qu'on ne peut en douter parmi eux, ſans paſſer, pour ridicules, & comme ils s'expriment eux mêmes, pour hérétiques ; ſuivant cette hiſtoire il y a beaucoup plus de quatre mille ans que la Chine avoit ſes Rois. De Tillemont, hiſt. des Emp. T. III. p. 519. prétend que les *Seres* qui envoyérent des députez & des préſens à Aurelien en 273. avec pluſieurs autres Orientaux, ſont les *Chinois*.

Un Sçavant du Nord, nommé Eccard, prétend, que les *Chinois* ſont les Argipéens d'Hérodote ; qu'ils habitoient alors les montagnes, & que depuis ils ſont deſcendus dans la plaine. Cela eſt difficile à accorder avec leur hiſtoire.

CHINOIS, OISE. adj. Qui eſt de la Chine, qui appartient à la Chine. *Sinenſis.* A l'orgueil près, il faut avoüer que la nation *Chinoiſe* a eû de grandes qualitez ; beaucoup de douceur & de politeſſe dans l'uſage du monde, du bon ſens & de l'ordre dans leurs affaires, du zele pour le bien public ; des idées juſtes pour le gouvèrnement ; de l'eſprit médiocre à la vérité dans les ſciences ſpéculatives, mais droit & ſûr dans la Morale. P. LE COMTE. La langue *Chinoiſe* n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Elle ne contient que 330 mots tous d'une ſyllabe, ou qu'on prononce au moins d'une maniére ſi ſerrée qu'on n'en diſtingue prèſque jamais qu'une. Le même mot prononcé avec infléxion de voix plus forte, ou plus foible, a divèrſes ſignifications. Ainſi la langue *Chinoiſe*, quand on la parle éxactement, eſt une eſpéce de Muſique, & renfèrme une véritable harmonie, qui en fait l'eſſence & le caractère particulier. ID. Ce qui touche les caractères *Chinois*, n'eſt pas moins ſingulier que leur langue. Ils n'ont point d'alphabet comme nous, qui contiennent les élemens, & comme les principes des paroles. Au lieu d'alphabeth ils ſe ſont ſèrvis au commencement de leur monarchie, de hiéroglyphes. Il y en a plus de 80000. ID. Théophile Spizelius a fait un Traité de la littérature *Chinoiſe*, *Theoph. Spizelii De Re literaria Sinenſium Commentarius.* André Cleyer, Prémier Médecin de la Compagnie des Indes à Batavie, donna en 1682. à Francfort un Eſſay de la Médecine *Chinoiſe* en Latin, *Specimen Medicinæ Sinicæ, ſive Opuſcula Medica ad mentem Sinenſium.*

LA CHINOISE. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet tricolor râre. Son blanc eſt de laict, tranché de gros panaches bruns, comme s'ils étoient noirs, & de couleur de rôſe ; ſa fleur eſt large. MORIN. C'eſt auſſi une Tulippe colombin griſâtre, rouge & chamois. ID.

CHINON. ſ. m. Ville de France en Touraine. *Chino, Chinonum, Chinonium. Chinon* eſt ſitué ſur la Vienne, à dix lieuës de Tours. Quelques-uns croyent que c'eſt le vieux *Ciſomagenſis* de Grégoire de Tours Liv. X. Ch. 31. Quelques-uns l'appellent *Caino*, & c'eſt ſur cela que Rabelais, qui étoit de *Chinon*, a dit que cette ville avoit été bâtie par Caïn. Voyez Du Cheſne, *Antiquitez des villes de Fr. Liv. I. Ch.* 128. & Valois, *Not. Galliæ.*

CHINQUER. v. n. Tèrme populaire, qui ſignifie, Boire par éxcès en choquant les vèrres les uns contre les autres, & en ſe portant des ſantez pour s'exciter à boire. *Potare largiùs, pergræcari frequentioribus poculis, ciathos cyathis illidere.* On connoit aux paroles & aux actions de cet homme qu'il a *chinqué* aujourd'hui. Ménage dérive ce mot de l'Allemand *ſchenken*, qui ſignifie, *vèrſer à boire*, & qui vient de *ſchink*, qui ſignifie *échanſon*.

CHIO. *Chios, Chius.* Iſle de l'Archipel. Il faut dire *Sio*. Voyez ce mot.

CHIOCADAR. ſ. m. Officier du Grand Seigneur, que Vigenère appelle Porte-manteau. Mais il ne porte pas le manteau du Prince. C'eſt un Azemoglan d'élite, un enfant d'honneur, ou Page, qui par tout où va le Prince, porte une valiſe, où il y a un habillement complet, & du linge pour changer, s'il en eſt beſoin. *Ephebus veſtis mutatoriæ gerulus.*

CHIONS DE MARTICLES. Voyez MARTICLES.

CHIOURME, ou CHIORME. ſ. f. Les galériens ou forçats, qui font mouvoir une galère à force de rames. *Triremis remiges.* On le dit auſſi des bonavoglies qui ſe loüent pour ramer. La *chiourme* eſt différente de l'équipage, & l'équipage ne comprend pas les forçats qui compôſent la *chiourme*. P. DE LAVAL *Jéſ.*

Ce mot eſt purement Italien, & ſignifie, une multitude de pèrſonnes viles & de néant, qui a été fait du Latin *turma* : mais en France il eſt reſtreint à la ſignification des rameurs d'une galère. On a dit auſſi le mot de *ciurma* en la baſſe Latinité dans le même ſens.

CHIOURME, eſt auſſi le lieu où les forçats ſont aſſis pour ramer. *Tranſtra.*

CHIPOTER. v. n. Mangeotter ; manger peu, & à petits morceaux. *Eſitare.* En Normandie, dans le Lionnois, & en bien d'autres lieux, *chipoter*, veut dire, barguigner, vetiller. On appelle auſſi *chipotier*, celui qui vetille. *Vitilitigator.*

CHIPRE, ou CYPRE. Voyez POUDRE.

CHIQUE. ſ. f. Sorte de petite bête des Iſles Antilles. C'eſt une eſpéce de ciron. Elle ſe fiche dans la chair, & l'on a de la peine à l'en arracher. Pour s'en garentir l'on ſe frotte la chair de tabac, ou de quelque hèrbe amère.

CHIQUENAUDE. ſ. f. Petit coup que ſe donnent malicieuſement les écoliers, pages, & autres jeunes gens, en lâchant avec effort le doigt du milieu après l'avoir ſèrré contre le pouce. *Talitrum.* Il lui a donné une *chiquenaude* ſur le nez. C'eſt un viſage à *chiquenaudes*. Tibère étoit ſi fort qu'avec une *chiquenaude* il faiſoit un trou dans la tête d'un jeune homme.

Ce mot vient des Bas-Bretons, qui diſent *chicanaden*, pour ſignifier la même chôſe. MÉN. Mais il oublie de remarquer que *Chiquenauden* ſignifie *le chignon du cou*, où il faut qu'on ait commencé à donner les *chiquenaudes*.

On dit provèrbialement & par éxaggération, pour dire, qu'on n'a point battu ni maltraitté une pèrſonne, qu'on ne lui a pas ſeulement donné une *chiquenaude*.

CHIQUET. ſ. m. Petite partie d'un tout. *Particula.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe, Il m'a payé ce qu'il me devoit *chiquet à chiquet*, c'eſt-à-dire, en pluſieurs petites parties, & à divèrſes repriſes.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *ſectio*. Ne ſçait on pas bien qu'il ne vit qu'au jour la journée, que par emprunt, qu'à *chiquet*, que miſérablement, & peu s'en faut que je ne diſe *paraſiticè, & alienâ quadrâ?* MASCUR.

CHIRAGRE. ſ. m. Goutteux qui a la goutte aux mains. *Chiragrâ laborans.* On le dit auſſi de la maladie, & alors il eſt féminin. *Chiragra.* La *chiragre* travaille le carpe, ou la partie extèrne de la main, ou les jointures & les ligamens des doigts.

CHIRAGRE, en tèrmes de Fauconnerie, eſt une maladie aux mains des oiſeaux, où il ſe fait quelque amas de mauvaiſes humeurs.

Ce mot vient du Grèc χεὶρ, & d'ἄγρα.

CHIROGRAPHAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Palais. *Chirographarius.* C'eſt un créancier dont la dette n'eſt fondée que ſur un billet, ou une écriture privée, & non reconnuë en Juſtice, & qui par conſéquent n'a point d'hypothéque.

Du Cange dit qu'on a appellé *Chirographe*, une eſpéce de contrat dont on a parlé ci-deſſus au mot de *Chartepartie*. On le décrivoit deux fois ſur une même feüille de parchemin, & dans l'intèrvalle qui les ſéparoit on mettoit une colonne de lettres capitales, ou d'autres caractères, ſelon la fantaiſie ; & puis on coupoit cette colonne en deux, & chacun emportoit un côté de ce contrat, ce qui étoit un moyen ſûr d'éviter les fauſſetez. Car quand on avoit quelque difficulté ſur l'éxécution, il falloit rapporter ces deux parties ſéparées, & en les rapportant, voir ſi les lettres capitales ſe rapportoient. On a appellé auſſi ces actes *Syngrâphe*, où deux pèrſonnes ſignoient enſemble ; & *carta indentata*, ou *partita*.

Ce mot vient du Grèc χεὶρ, *manus*, & de γράφω, *ſcribo*.

CHIROMANCE, ou CHIROMANCIE, & dans l'un & l'autre le *chi* ſe prononce comme *ki*. ſ. f. *Chiromantia, ars divinandi ex manuum inſpectione.* La *Chiromance* eſt une ſcience fort vaine, & qui n'a aucun fondement en la nature. Taiſnerus eſt celui qui a le mieux écrit & plus amplement de la *Chiromance*. Il y en a auſſi un Traité dans Robert Flud Anglois. Artemidore a écrit auſſi de la *Chiromance* & des Augures. M. de la Chambre a auſſi fait un traité ſur les principes de la *Chiromance*. Il prétend que par l'inſpection de la main on peut connoitre les inclinations des hommes, parceque les parties de la main ont rapport aux parties intèrnes de l'homme, le cœur, le foye &c. d'où dépendent en beaucoup de chôſes les inclinations des hommes. A la fin de ſon traité il avouë que les régles & les préceptes de la *Chiromance* ne ſont pas bien établis, que les éxperiences qui les ſoutiennent

ſoutiennent ne ſont pas bien vérifiées ; il ajoute qu'il faudroit de nouvelles obſérvations faites avec juſteſſe & avec éxactitude, pour donner à la *Chiromance* la forme & la ſolidité que l'art & la ſcience demandent. Jean d'Indaginé a écrit de la *Chiromance*, ſon ouvrage eſt traduit en François.

Ce mot vient du Grèc χεὶρ, *manus*, & de μαντεία, *divinatio*.

CHIROMANTIEN, ENNE. adj. Celui ou celle qui ſçait la Chiromance, qui prédit ou devine les avantures, ou le tempérament d'une pèrſonne par les lignes, & linéamens qu'il trouve en ſa main. *Chiromantis*.

CHIRON, eſt un ſecond nom qu'on donne au Sagittaire, l'un des 12 ſignes du Zodiaque. *Chiron*.

CHIRONIEN. adj. Épithéte qu'on donne aux vieux ulcères malins qui ne peuvent ſe cicatriſer que fort difficilement, & dont les bords ſont durs, calleux & tuméfiez. *Chironium ulcus*. Ils ſont ainſi appellez de *Chiron*, Medecin ancien, qui eſt le prémiér qui les a guéris.

CHIROSCOPE. ſ. m. *Chiroſcopus*. Un Auteur François appelle *chiroſcopes* ceux qu'on appelle communément Chiromanciens.

Ce mot vient de χεὶρ, *main*, & de σκοπέω, *je conſidère*.

CHIROTONIE. Prononcez *Kirotonie*. ſ. f. Tèrme de Liturgie. Impoſition des mains qui ſe fait en donnant les Ordres. La *chirotonie* des Prêtres, des Diâcres, eſt l'impoſition des mains ſur ceux qu'on ordonne Prêtre, ou Diâcre.

Ce mot de *Chirotonie* vient du Grèc χειροτονία, qui veut dire, action par laquelle on étend les mains ; & parceque les Anciens dans les aſſemblées populaires donnoient leur ſuffrage en étendant la main, ils appelloient du nom de *chirotonie* les élections des Magiſtrats, les Plebiſcites, les Ordonnances &c. Cet uſage ſe trouve établi d'abord chez les Grècs, comme il paroit par l'oraiſon de Démoſthéne contre Néæra, & par celle d'Eſchine contre Créſiphon, il paſſa enſuite chez les Romains, Ciceron en parle dans l'oraiſon pour Flaccus. Les Auteurs Eccléſiaſtiques ont employé le mot de *chirotonie* dans le même ſens que les Auteurs prophanes ; ſçavoir, pour élection faite par le peuple ; au ſuffrage du peuple. On peut voir Balſamon ſur le canon V. du Concile de Laodicée, & Zonaras ſur le prémier canon des Apôtres, mais le nom de *Chirotonie* a été principalement attribué à l'impoſition des mains qui ſe fait dans les ordinations, & il ſignifie l'ordination même. Saint Chryſoſtôme s'en ſért en ce ſens dans l'homélie 14. ſur les Actes, & ailleurs, Philoſtorge, dans ſon hiſtoire Eccléſiaſtique L. X. Zonaras ſur le prémier canon des Apôtres s'en ſérvent auſſi.

CHIRURGICAL, ALE. adj. Qui appartient à la Chirurgie. *Chirurgicus*. Opérations *chirurgicales*. Les maladies *Chirurgicales*. JOURN. DES SÇAV.

CHIRURGIE. Quelques-uns diſent CHIRUGIE, mais mal. ſ. f. Troiſiême partie de la Médecine, qui conſiſte aux opérations qui ſe font de la main pour guérir les playes, & les autres maladies du corps humain. *Chirurgia*.

La *chirurgie* ſe diviſe en *chirurgie* ſpéculative, & en *chirurgie* pratique ; celle-ci fait effectivement, ce que celle là apprend à faire. Toutes les opérations de *chirurgie* ſe réduiſent ſous quatre eſpéces, dont la prémière rejoint ce qui a été ſéparé, & ſe nomme ſynthêſe ; la ſeconde diviſe les parties dont l'union eſt contraire à la ſanté, & celle là s'appelle diérêſe ; la troiſiême, qu'on a compriſe par le mot d'éxérêſe ; & la quatriême qu'on appelle prothêſe, ajoute ce qui manque. DIONIS.

Les Réglements de Police ordonnent qu'aucunes pèrſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, ne pourront éxèrcer la *chirurgie* dans la ville & fauxbourgs de Paris, ſoit en boutique, en chambre, ou autres lieux particuliers privilégiez, ou prétendus privilégiez, pour quelque cauſe ou occaſion que ce ſoit, s'ils ne ſont membres de la communauté des Maîtres Chirurgiens de Paris, & reçus ou aggrégez en icelle ; qu'ils feront deux années d'apprentiſſage, & ſérviront les Maitres pendant ſix autres années ; que ceux qui déſireront parvenir à la Maitriſe n'y ſeront admis qu'après avoir fait le grand chef d'œuvre, qui ſera compôſé d'un acte pour l'immatricule, d'une tentative, d'un prémier éxamen, de quatre autres éxamens : le prémier d'Oſtéologie, le ſecond d'Anatomie, le troiſiême des ſaignées, & le quatriême des Médicaments ; & enfin d'un dèrnier éxamen & de la preſtation de ſérment. Comme les effets de la *Chirurgie* ſont plus évidens que ceux de la Médecine, qui ſont plus incèrtains, on la cultiva beaucoup plutôt, & Eſculape lui-même éxcella dans cet art. LE CL. Le propre de la *Chirurgie* eſt de couper, cautériſer, trépaner, réduire fractures & luxations, &c. Jean Scultet a fait un beau livre où il a décrit tous les inſtrumens de *Chirurgie*, intitulé *Armamentarium Chirurgicum*, imprimé à Ulm *in fol.* & à la Haye *in octavo*, il a été traduit en François, & imprimé à Lyon *in quarto*. Ambroiſe Paré & Fabricius ab Aqua pendente en ont auſſi écrit. Depuis ce tems là très-grand nombre d'Auteurs ont donné des traitez de *Chirurgie*, & ont beaucoup pèrfectionné cet art, en ce qui regarde l'anatomie, & les opérations chirurgiques ; c'eſt à dire, en ce qui regarde la théorie & la pratique. Voyez Thevenin, Diemerbrock, Dionis, Saint Hilaire, De Marques, Gelée, Fièrabras, Gourmélen, Lamy, Delaunay, Verduc, Beſſe, Tolet, &c. Les François ont écrit avec beaucoup de ſuccès ſur la *Chirurgie*.

On dit qu'Apis, Roi d'Égypte, fut l'inventeur de la *Chirurgie*. Eſculape fit auſſi un traité des playes & des ulcères. Enſuite on vit quantité de fameux Chirurgiens, comme Pythagore, Empédocles, Parménide, Démocrite, Chiron, Péon, Cléobruntus, qui guérit l'œil d'Antiochus. Voyez Agrippa, *De Vanit. ſcient. cap.* 85. ROCHEF. La *Chirurgie* fut cultivée avec plus de ſoin par Hippocrate, que par les Médecins qui l'avoient précédé : elle fut pèrfectionnée en Égypte par Phyloxéne, qui en compoſa pluſieurs volumes. Gorgias, Soſtrates, Héron, les deux Appollonius, Ammonius d'Aléxandrie ; & à Rome Tryphon le père, Evelpiſtus & le ſçavant Meges la firent fleurir chacun en leur tems. On a imprimé en 1714. à Paris un *Index funereus Chirurgorum Pariſienſium*, qui eſt une eſpéce d'hiſtoire de la Chirurgie Françoiſe.

CHIRURGIEN. ſ. m. Celui qui ſçait la Chirurgie, & qui en fait les opérations ; qui ſaigne, qui panſe les playes, &c. *Chirurgus*. Quoique la Chirurgie faſſe partie de la Médecine, qui eſt l'une des quatre Facultez de l'Univèrſité, cependant les *Chirurgiens* ne ſont point du Corps de l'Univèrſité. Elle a refuſé de les y admettre, ſous prétexte que leur art tient un peu de la cruauté. Pour ſe dédommager de cet honneur, ils ſe ſont aſſociez en Confrairie ſous la protection de S. Côme & de S. Damien. C'eſt pourquoi, ſelon l'inſtitution, ils ſont obligez de panſer gratuitement le prémier Lundi de chaque mois tous ceux qui ſe préſentent, & qui ont beſoin de leur ſecours. Les *Chirurgiens* ſe vantent d'être fondez en privilége accordé à leur Corps par le Roi S. Loüis. Mais le plus ancien titre qu'ils puiſſent produire pour leur établiſſement, eſt du Roi Philippes le Bel, en l'an 1311. Charles V. par un Édit de 1364. amplifia beaucoup leurs priviléges. PASQ. Un bon *Chirurgien* doit être éxcéllent Anatomiſte. L'Ordonnance de Blois art. 87. dit qu'il ne ſera paſſé aucun maître *Chirurgien* ès villes où il y aura Univèrſité, que les Docteurs Régens en Médecine ne l'ayent approuvé.

On dit chez le Roi, le Prémier *Chirurgien* de ſa Majeſté, ſon *Chirurgien* ordinaire. Les *Chirurgiens* ſérvants par quartier, qui ſont huit, les quatre *Chirurgiens* de l'Écurie, & les quatre *Chirurgiens* ſuivant la Cour ; & de même à proportion chez les Princes. Des lettres patentes du 8. Janvier 1701. portent que les *Chirurgiens* du Roi, ceux de la Maiſon & Famille Royale, les quatre *Chirurgiens* ſuivant la Cour, & les huit *Chirurgiens* de l'Artillerie, ſeront unis & aggrégez à la Communauté des *Chirurgiens* Jurez.

On dit, Compagnon *Chirurgien*. Un Édit de 1666. enjoint à tous Compagnons *Chirurgiens* qui travaillent en chambre, de ſe retirer inceſſamment chez les Maîtres, à peine de confiſcation de leurs outils de chirurgie, & de 100. liv. d'amande pour la prémière fois.

Ce mot vient du Grèc χειρουργὸς, comme qui diroit, *celui qui travaille des mains*, mais qui travaille par éxcéllence. Ceux qui veulent ravaler les *Chirurgiens* diſent, que ce mot traduit littéralement ne ſignifie autre chôſe que *manœuvre*. C'eſt une maniére baſſe & puérile de ravaler un art ſi néceſſaire aux hommes. Pour connoître la ſignification des mots, il ne faut pas conſulter ſeulement l'étymologie, mais la ſignification que l'uſage a déterminée dans cèrtains mots ; autrement il faudroit appeller *Chirurgiens*, ou manœuvres, tous ceux qui travaillent de la main, les Peintres, les Sculpteurs, les Ingénieurs qui tracent un plan, les Canoniers, qui pointent un canon, &c. & pour bien connoître l'excellence des arts, il en faut juger par l'utilité qu'on en retire.

CHIRURGIEN DE ROBBE LONGUE, eſt un Chirurgien qui a étudié en Médecine, & qui a droit de porter la robbe. *Vulnerum medicus* ; au lieu que le Barbier *Chirurgien* eſt un *Chirurgien* qui fait la barbe, & autres menuës opérations de Chirurgie. On les diſtinguoit autrefois par les enſeignes. Ceux de robbe longue avoient des boëtes, & les Barbiers des baſſins. Maintenant ils ſont réünis, & ne font plus qu'une Communauté à S. Côme. Arcabuto fut le prémier *Chirurgien* que les Romains reçurent en la Republique, mais ils l'eurent bientôt en horreur, à cauſe qu'ils voyoient couper & trancher des membres, de ſorte qu'ils le lapidèrent au Champ de Mars.

CHIRURGIEN BANDAGISTE, CHIRURGIEN HERNIER. C'eſt celui qu'on appelle Faiſeur de braïers. *Chirurgus herniæ coercendæ*. Les *Chirurgiens Bandagiſtes* ſont incorporez avec les autres *Chirurgiens*, & ſont reçus à S. Côme.

CHIRURGIEN

Chirurgien major, eſt celui qui eſt prépoſé dans les Armées ; dans les villes de guèrre, ſur les vaiſſeaux du Roi pour préparer lès médicamens, panſer, traiter les malades, faire les opérations, les viſites, les rapports, &c. *Archi-Chirurgus.*

CHIRURGIQUE. adj. Qui eſt de Chirurgien, qui appartient à la Chirurgie. *Chirurgicus.* Une opération *chirurgique.*

CHITOME, ou CHITOMBE. Tèrme de Relation. C'eſt le Chef de la Religion parmi les Négres. Il eſt révéré de ces peuples comme Dieu lui-même.

CHITTIM. C'eſt le nom d'un fils de Javan dont l'Écriture parle Gen. X. 4. C'eſt auſſi dans l'Écriture celui des peuples qui deſcendirent de ce Patriarche ; ſur quoi il y a différens ſentimens. Les Septante traduiſent כתים par Κιτίοι, Κιτιεῖς, Κιτιαῖοι ; & Joſeph prétend que ce ſont les Cypriots, parce qu'il y avoit dans l'Iſle de Chypre une ville nommée *Citium.* Le même Joſeph dit que toutes les Iſles & les lieux maritimes s'appellent en Hébreu χεθιμ. S. Épiphane, S. Jérôme, Euſtathius d'Antioche, le Prêtre Victor, ont ſuivi Joſeph. L'Intèrprete Arabe eſt de même ſentiment. D'autres prétendent que les *Chittims* ſont les Siotes, ou habitans de l'Iſle de Sio, Chios. Olympiodore, & S. Jean Chryſoſtôme le prennent pour une nation des Indes ; d'autres pour les peuples de Cilicie, dont une grande partie eſt appellée *Cetis* par Ptolémée, & par Baſile de Séleucie, dans la vie de S. Técle Liv. I. Les deux Paraphrâſes Chaldéennes traduiſent *Chittim* par *Aczaja*, ou *Aczia*, qui ne ſignifie rien ; mais Bochart croit qu'il faut lire אכייא, c'eſt-à-dire, l'*Achaie*. Pluſieurs croyent que les *Chittim* de l'Écriture ſont les Macédoniens, parceque 1°, L'Auteur du prémier Livre des Machabées eſt de ce ſentiment C. I. v. 1. C. VIII. v. 5. 2°, Iſaïe XXIII. 1. prédiſant la deſtruction de Tyr, attribuë ce malheur aux *Chittim*, ce que l'on intèrpréte du Siége de Tyr par Aléxandre. 3°, La Macédoine s'eſt appellée autrefois *Macetia*, comme Hézychius & Aulugelle nous l'apprennent. 4°, Il paroît par Homère, Odyſſ. Liv. II. que les Chitéens étoient des peuples voiſins de Macédoine. Bochart préfère le ſentiment de ceux qui prennent les *Chittim* pour les peuples d'Italie. Ses raiſons ſont, 1°, Que Daniel appelle Aléxandre Roi de Javan ; ſi les *Chittim* ſont auſſi les Macédoniens, on confondra Javan & *Chittim.* 2°, Que le même Prophête appelle les Romains *Chittim*, C. XI. v. 29. & 30. auſſi bien qu'Ézechiel XXVII. 6. 3°, Qu'en Italie il y avoit une ville appellée Κετία, *Cetia,* dont parle Denys d'Halicarnaſſe Liv. IV. 6. 8. 10. Une autre nommée Εχετία, *Ecetia*, & proche de Cumes un fleuve nommé Κετὸς, *Cetus. Cocinthus* eſt encore חק כתים, *Choq Chittim*, c'eſt-à-dire, *le tèrme des Chittim* ; que *Num. XXIV.* 24. les Romains ſont appellez *Chittim.* Enfin, d'autres prétendent que ce nom ſe donne également dans l'Écriture & aux Macédoniens, & aux peuples de l'Italie. Car outre les raiſons qu'on vient d'apporter pour ces deux différens peuples, ils diſent que les peuples d'Italie tîroient leur origine des Macédoniens, ou Citiens ; que *Chittim* ſignifie la même chôſe que *Latium*, ou *Latini* ; c'eſt-à-dire, *Caché.* Ce ſentiment paroît le plus vrai. Ce que dit Bochart pour l'infirmer eſt foible. Javan, & *Chittim* ne font pas plus de confuſion que Hébreux & Iſraëlites. 2°, Il y a plus de confuſion à prendre les *Chittim* d'Iſaïe XXIII. 1. pour les Chutéens de Babylonie. Voyez cet Auteur, *Phal. L. III. C.* 5.

CHIUN, ou CHION. Selden écrit CIUN, & CION. ſ. m. Nom de Divinité. *Chiun. Chiun* étoit une Divinité des Arabes. Amos en parle V. 26. La Vulgate la traduit par *imago* ; les Septante, & les vèrſions Syriaques & Arabes Ῥεμφὰν, & S. Étienne de même dans les Actes des Apôtres VII. 43. La Paraphrâſe Chaldaïque, Aquila & Symmachus, retiennent le nom Hébreu *Ciun*, כיון. Voſſius, *De Idol. L. II. C.* 23. croit que la différence vient de ce que dans l'éxemplaire des Septante, le bas du כ étant effacé, le reſte paroiſſoit comme un *reſch* ר, ainſi ils ont lû ריון, dont ils ont fait Ῥεφὰν, & Ῥεμφὰν. Abenezra & les Rabbins diſent que *Ciun* eſt Saturne, que les Pèrſes & les Arabes appellent כיואן. Voſſius ne les en croit pas, parce qu'au même endroit Môloch, qui eſt Saturne, eſt diſtingué de *Chiun.* Il ſe pèrſuade donc que c'eſt la Lune ; ainſi l'on veut que ce ſoit un Dieu plûtôt qu'une Déeſſe, c'eſt *Heſperus* ; ſa raiſon eſt que Théodotion, & Théophilacte intèrpretent *Ciun* par ἀμαύρωσις σκοτισμὸς, τύφλωσις, c'eſt-à-dire, obſcurité ; nom qui lui paroit convenir à ces aſtres ; non pas qu'ils ſoient proprement obſcurité, mais parce que ce ſont lès aſtres de l'obſcurité, des ténébres, de la nuit. 2°, C'eſt qu'au rapport d'Hérodote les Arabes ne reconnoiſſoient que deux Divinitez, le Soleil & Uranie, c'eſt-à-dire, la Lune. Selden traite de ce Dieu, *De Diis Syriis Synt. II. C.* 14. Le P. Kirkèr Jéſuite croit que *Chiun* eſt une idôle que quelques Hébreux impies & idolâtres adoroient, ils donnoient, à ce qu'il croit, ce nom indifféremment à Saturne & à Hèrcule ; que ce mot ſignifie proprement image, figure, & qu'ils l'appliquoient par éxcellence ou par préférence à ces deux Dieux. Voyez Kirker, *Oedip. Ægypt. T. I. p.* 387.

Un Proteſtant d'Allemagne, nommé Maius, dans des Thêſes qu'il a fait ſoutenir, & qu'il appelle *Selectiores Exercitationes*, croit que כיון, *Chiun*, n'eſt point un nom propre, mais un appellatif, qui vient de כין, *Chin*, vèrbe Hébreu, qui aux conjugaiſons *Piel* & *Hiphil*, ſignifie *arranger, diſpoſer, préparer.* Ainſi le vèrbal כיון, *Chiun*, ſignifie *arrangement, diſpoſition, ordre, ſuite de pluſieurs chôſes rangées par ordre.* Et Amos V. 26. reproche aux Iſraëlites qu'ils avoient porté une ſuite d'idôles rangées par ordre, pour repréſenter la milice du Ciel ; c'eſt-à-dire, les aſtres, ou plûtôt les Planettes. Mais S. Étienne aux Actes, après les Septante, ſe contente de nommer *Remphan*, c'eſt-à-dire, Saturne, la prémière & la principale de ces idôles, & le plus élevé entre les Planettes. Ce ſentiment eſt bien plauſible.

CHL.

CHLORIS. ſ. f. C'eſt le nom Grèc de la Déeſſe des fleurs, & dont le nom Latin *Flora* s'eſt formé, ſi l'on en croit Ovide, Liv. V. des Faſtes v. 195. *Chloris.* On ne dit point quels furent les père & mère de *Chloris* ; mais elle fut mariée à Zéphyre, de qui elle obtint l'intendance ſur toutes les fleurs.

Ce mot eſt Grèc, & vient de χλωρὸς, *virens, herbidus,* formé de χλοερὸς, qui ſignifie la même chôſe, & eſt dérivé de χλόη, *herba, gramen.* Ainſi *Chloris* ſignifie proprement *vèrdure.*

CHLORIS, eſt une eſpéce de pinſon, ou petit oiſeau gros comme une Aloüette, tantôt vèrd, tantôt jaune. Il vit de vèrs & de ſemence de moutarde ; ſon ramage eſt agréable. On fait prendre cet oiſeau en boüillon, ou rôti, pour l'épilepſie. *Tringillæ ſpecies.*

CHLOROSIS. ſ. m. Sorte de maladie qu'on appelle autrement *fiévre des filles, fievre blanche*, ou *jauniſſe blanche.* Les filles qui en ſont attaquées ont le teint pâle, ou plûtôt livide, avec un cèrtain cèrcle violet au deſſous des yeux. Elles ſont triſtes, & inquiétes, ſans aucune cauſe. Leurs mois ne ſont pas toûjours ſupprimez, & ne s'arrêtent que dans le progrès de la maladie. *Chloroſis.*

Ce mot *chloroſis* ſignifie vèrdeur : il vient de *chloé, hèrbe.*

CHO.

CHOBAR. ſ. m. Fleuve, dont il eſt parlé dans l'Écriture. C'étoit un bras de l'Euphrate. *Chobar.*

CHOC. ſ. m. Rencontre de deux corps qui ſe heurtent avec violence. *Corporum inter ſe conflictio, conflictus, colliſus.* On a de la peine à ſoutenir le prémier *choc*, le prémier effort des François. Ce vaiſſeau peut réſiſter au *choc* des vents & des vagues. On ne conçoit qu'à peine que tant de parties du corps ſi delicates, & ſi déliées, puiſſent réſiſter ſi long-tems au *choc* des corps étrangers, qui les peuvent ſi aiſément ébranler. Quelques Philoſophes modèrnes ſoutiennent que le *choc*, ou la pèrcuſſion, n'eſt que la cauſe occaſionnelle du mouvement qui eſt produit dans le corps choqué : & que Dieu eſt la cauſe efficiente, & immédiate du mouvement, & du corps qui frape : cette opinion n'eſt pas ſoutenable, pour les tèrribles conſéquences qui en réſultent. Borelli a fait un Traité *De la force du* choc *des corps.* Ménage tient que ce mot vient de l'Eſpagnol *choca*, qui ſignifie *joûte.*

Choc, ſe dit figurément en chôſes morales. Le *choc* de deux voyelles rend le vèrs rude. *Concurſus.* Il a reçû un grand *choc*, une grande ſecouſſe en ſa fortune, en ſes affaires. *Impulſus.* Le répondant a ſoutenu le *choc* de tous ceux qui ont voulu argumenter contre lui. *Oppugnatio.*

Choc, eſt auſſi un tèrme de Chapelier. C'eſt un inſtrument de cuivre pour mettre la ficelle au lien du chapeau.

CHOCAILLER. v. n. Tèrme populaire, qui ſe dit des petites gens qui s'enyvrent dans une gargotte ſur le cul d'un tonneau. *Inobriari.*

CHOCAILLON. f. f. Yvrogneſſe de baſſe condition. *Crepula.* Les revendeuſes & crieuſes de vieux chapeaux, & harangères, s'appellent l'une & l'autre *Chocaillon*, quand elles s'injurient.

CHOCOLATE. ſ. m. Confection, ou breuvage compoſé. *Chocolatum.* On le boit chaud. Il eſt venu des Eſpagnols, qui l'ont apporté des Méxicains, chez leſquels ce mot de *chocolate* ſignifie ſimplement *confection.* D'autres diſent que ce mot eſt un mot Indien, compoſé de *latté*, qui ſignifie de l'*eau*, & *choce*, mot fait pour éxprimer le bruit avec lequel on le prépare, comme témoigne Thomas Gage. La bâſe eſt le cacao ; fruit d'un arbre du même nom : la vanille y entre auſſi principalement, pour donner de la force & du goût au *chocolate.* Antoine Colménéro de Lédeſma Chirurgien Eſpagnol en a fait un Traité, voici comment il en fait la compoſition.

Sur un cent de cacao on mêle deux grains de chiſe, ou de poivre de Méxique, ou en ſa place du poivre des Indes ; une poignée d'a-

nis, de ces fleurs qu'on appelle *petites oreilles*, ou dans le païs *vinacaxtlides*, & deux autres qu'on nomme *mecachuſie*, ou au lieu de celles-ci, la poudre de ſix rôſes d'Alexandrie, appellées *roſes pâles*; une gouſſe de campêche, deux dragmes de canelle, une douzaine d'amandes, & autant de noiſettes d'Inde, & la quantité d'achiotte qu'il faudra pour lui donner couleur. Toutes ces plantes ſont décrites par de Laët. On broye le tout, on en fait une pâte, ou conſerve, avec de l'eau de fleur d'orange, qui le durcit fort; & quand on en veut prendre, on le délaye dans de l'eau boüillante avec un moulinet.

Il n'en faut pas boire durant les jours Caniculaires, ni de celui qui eſt fait depuis un mois. Quelques Caſuiſtes, & entr'autres le Cardinal François Marie Brancaccio, qui en a fait un Traité particulier, ont prétendu que le *chocolate* pris en liqueur ne rompoit point le jeûne, quoique Stabe Médecin Anglois ait fait un Traité, où il ſoutient qu'on tire plus d'humeur nourriſſante d'une once de cacao, que d'une livre de bœuf ou de mouton. Les raiſons du Cardinal parûrent ſi fortes à Caldera, Medecin Eſpagnol, qui avoit ſoutenu le contraire dans ſon *Tribunal-Medico-Magicum*, qu'il abandonna ſon ſentiment. Ce ſentiment n'a point encore prévalu, au moins en France. Le cacao eſt ſi commun en la Nouvelle Eſpagne, qu'il conſume par an plus de douze millions de livres de ſucre. Les Eſpagnols eſtiment que la dèrnière-miſère où un homme puiſſe être réduit, c'eſt de manquer de *chocolate*, car c'eſt leur boiſſon ordinaire. Ils ne la quittent que quand ils peuvent avoir quelqu'autre boiſſon qui enyvre. On dit qu'il aide à la digeſtion, qu'il rafraîchit les eſtomacs trop chauds, & qu'il échauffe ceux qui ſont trop froids. Chaque livre de *chocolate* vaut à Méxique 52 ſols.

Le Cardinal de Lyon Alphonſe de Richelieu eſt le prémier en France qui ait uſé de *chocolate*. Il s'en ſervoit pour modérer les vapeurs de ſa rate, & il tenoit ce ſecret de quelques Religieux Eſpagnols, qui l'apportèrent en France. Ceux qui en ont écrit ſont Thomas Gage, voyageur Anglois, Barthélemy Marradon, qui en condamne l'uſage, & Antoine Colménéro, deux Médécins Eſpagnols, dont René Moreau, Profeſſeur en Médecine à Paris a traduit & commenté les Livres. Philippe Sylveſtre Dufour, Marchand de Lyon, a ramaſſé dans ſon Traité du Caffé, du Thé & du *Chocolate*, tout ce que ces Auteurs en avoient dit.

CHOCOLATE, eſt auſſi une ſorte de petite pâtiſſerie délicate où il entre du *chocolate*. *Chocolateum libum*.

CHOCOLATIER. ſ. m. *Chocolati propola*: Celui qui ne vend que du chocolate. Un riche *Chocolatier*.

CHOCOLATIÈRE. ſ. f. Vaiſſeau d'argent, ou de cuivre, fait en forme de coquemar, où on délaye avec un moulinet le chocolate, & où on le fait cuire. *Vaſculum coquendo chocolato*.

CHŒUR. ſ. m. Prononcez CŒUR. Tèrme collectif. Troupe de Muſiciens qui chantent enſemble, & de concèrt. *Canentium, cantantium chorus, chorus*. La beauté de la Muſique conſiſte à être diviſée en récits, & en *chœurs*. Il y a des muſiques à pluſieurs *chœurs* qui ſe répondent. Le *chœur* répond au Célébrant, & aux *Choriſtes*. L'uſage de chanter à deux *chœurs* eſt très ancien. Grégoire de Tours en parle *L. De Glor. Conf. c.* 47.

Ce mot vient du Grèc χορὸς. *Chœur, chorus*, eſt formé du Celtique *Chor*, ou *cor*. PEZRON.

La Tragédie n'étoit dans ſon origine qu'un *chœur* qui joüoit ſeul & ſans Acteurs: il chantoit des Dithyrambes; c'étoient des Hymnes à l'honneur de Bacchus. Theſpis ajoûta un Acteur qui récitoit les avantures de quelque homme illuſtre, pour delaſſer le *chœur*. Eſchyle trouvant ce perſonnage ſeul trop ennuyeux, en joignit un ſecond, & diminua les chants du *chœur*. On appelloit épiſode tout ce qui étoit enfermé entre les 4 chants du *chœur*; & ces 4 chants faiſoient les 4 intèrvalles, ou les intèrmédes de la piéce. Mais quand la Tragédie commença à ſe former, ces récits, ou ces épiſodes, qui n'étoient que la partie acceſſoire, pour laiſſer repoſer le *chœur*, devinrent le principal de la Tragedie, & au lieu qu'ils étoient differens, ils ne fûrent plus tirez que d'un ſeul ſujet. Le *chœur* ſe mêloit & s'incorporoit à l'action, dont il n'étoit plus qu'un acceſſoire, pour l'ornement. Quelquefois le *chœur* parloit, & alors le chef, qu'on appelloit *Coryphée*, parloit pour toute la troupe; & quand il chantoit, tous ceux qui le compôſoient chantoient enſemble. Outre les 4 chants qui faiſoient la diviſion de la piéce, le *chœur* accompagnoit quelquefois de ſes plaintes, les regrets que faiſoient les Acteurs dans le cours des actes, ou les accidens funeſtes qui arrivoient. Mais la fonction la plus propre du *chœur*, & à laquelle il étoit particulièrement deſtiné, c'étoit de marquer les intèrvalles des actes. Pendant que les Acteurs étoient retirez du théâtre, le *chœur* occupoit le ſpéctateur, & les chants rouloient ſur ce qui venoit d'arriver; ils ne devoient contenir que des chôſes qui convinſſent au ſujet, & qui y fuſſent naturellement liées: enſorte que le *chœur* concouroit avec les Acteurs à l'avancement de l'action.

C'eſt une faute qu'on a remarquée dans les piéces d'Euripide, que ſes *chœurs* ſont entièrement détachez de l'action, & ne ſont point pris du fond du ſujet. Il y avoit même des Poëtes qui pour s'épargner la peine de compôſer des *chœurs*, & de les accommoder à la piéce, faiſoient chanter des chanſons inſérées, & qui n'y avoient nul rapport. Ces *chœurs* étrangers, & empruntez, étoient d'autant plus mal placez, que le *chœur* étoit cenſé joüer le rôle d'un Acteur, & qu'il repréſentoit les ſpectateurs, mais des ſpectateurs intéreſſez à ce qui ſe paſſoit, enſorte même qu'il ne demeuroit pas toûjours muet dans le cours des actes. Dans la Tragédie modèrne l'on a aboli l'uſage des *chœurs*: les violons en font la fonction, & en rempliſſent la place. Mr. Dacier déſapprouve fort ce retranchement, qui ôte à la Tragédie une partie de ſon luſtre. Il trouve ridicule que l'action tragique ſoit ſéparée, & intèrrompuë par des airs de violon, qui n'ont nulle liaiſon à ce qui ſe paſſe; & que les ſpectateurs émûs par la repréſentation demeurent tranquilles, & s'arrêtent au plus fort de la paſſion, pour s'amuſer paiſiblement à un divèrtiſſement étranger. Le rétabliſſement du *chœur* ſeroit néceſſaire, ſelon Mr. Dacier, non ſeulement pour l'embelliſſement, & la régularité; mais encore parceque c'étoit une de ſes plus utiles fonctions, de redreſſer, & de corriger ce que la paſſion faiſoit dire aux Acteurs de trop emporté, par des réflexions de ſageſſe, & de vèrtu. Ce qui a fait ſupprimer le *chœur*, c'eſt apparemment que ſa préſence eſt incompatible avec cèrtains complots, & cèrtaines délibérations ſecrettes des Acteurs; or il n'eſt point vraiſemblable que ces machinations ſe faſſent devant des ſpectateurs intéreſſez à l'action; & comme le *chœur* ne ſortoit jamais du théâtre, il a fallu le bannir, pour donner plus de vraiſemblance à ces ſortes d'intrigues qui demandent du ſecret. Voyez la Poëtique d'Ariſtote. Il y avoit auſſi des *chœurs* dans la vieille & la moyenne Comédie; mais on les ſupprima dans la nouvelle, parce qu'ils ſervoient principalement à reprendre les vices, en attaquant les perſonnes. DAC. Voyez la Poëtique de Scaliger.

La tragédie informe, & groſſiere en naiſſant,
N'étoit qu'un ſimple chœur. BOIL.
Eſchyle dans le chœur *jetta les perſonnages.* ID.
Sophocle enfin donnant l'eſſor à ſon génie,
Intéreſſa le chœur *dans toute l'action.* ID.

DONNER LE CHŒUR. C'étoit chez les Grècs, acheter la piéce d'un Poëte, & faire les frais pour la repréſenter. Celui qui faiſoit cette dépenſe s'appelloit en Latin *Choragus*. Il y avoit à Athènes un Archonte que ce ſoin-là regardoit, comme les Édiles à Rome. Un Magiſtrat avâre refuſa le *Chœur* à Sophocle, & le donna à un mauvais Poëte, dont la piéce étoit à meilleur marché. DAC. Le Magiſtrat ne commença que fort tard à donner des *Chœurs comiques*. ID. Le Poëte dont on achetoit la piéce étoit dit *recevoir le Chœur*.

CHOEUR, ſignifie auſſi la principale partie de l'Égliſe, où ſont placez les Prêtres, & les Chantres qui chantent enſemble. Le *chœur* eſt ſéparé du Sanctuaire, où l'on offre le ſacrifice, & de la Nèf, où eſt le peuple qui y aſſiſte. *Chorus*. Les Patrons ſont obligez à réparer le *Chœur* des Égliſes, & les Parroiſſiens la Nèf. Dans les trois prémiers ſiécles le *Chœur* n'étoit pas ſéparé de la Nèf. Cette ſéparation ne ſe fit que ſous le régne de Conſtantin, & lorſque l'Égliſe ſe trouva dans le repos, & dans la ſplendeur. Depuis, tous les Pères s'accordent à dire que le *Chœur* étoit fèrmé de baluſtres. Il y avoit même des voiles tirez ſur les baluſtres, & on ne les ouvroit qu'après la conſécration. Dans le XIIe ſiécle on commença à fèrmer le *Chœur* de murailles. La multiplication des Offices fit penſer les Eccléſiaſtiques à ſe munir contre les injures de l'air, par des clôtures plus ſolides. La longueur de la cérémonie rendit cette précaution néceſſaire; mais depuis, la beauté des Égliſes, & de l'Architecture, a ramené l'ancien uſage des baluſtrades, qui ſont moins groſſières que des murailles. THIERS. Le *Chœur* eſt environné de murs, ou de baluſtrades, pour en empêcher l'entrée au peuple. G.G. Les hautes chaiſes du *Chœur* ſont occupées par les Prêtres, & les baſſes par les Chantres, ou les Novices. Le Chantre, eſt celui qui eſt Maître du *Chœur*. *Chœur en tribune*, eſt un *Chœur* ſéparé de l'Égliſe, & élevé au deſſus du rez de chauſſée, dèrrière le grand autel. *Abſis*. Dans les Monaſtères de filles, le *Chœur* eſt une grande ſalle attachée au corps de l'Égliſe, & ſéparée par une grille, où les Religieuſes chantent l'Office.

Ce mot vient, ſelon Iſidôre, *à coronis circumſtantium*, parcequ'autrefois on ſe plaçoit en rond autour de l'autel pour chanter. C'eſt encore aujourd'hui la manière dont les autels des Grècs ſont bâtis: & on appelle ici un *autel à la Romaine*, un maître autel, où on peut adorer de tous côtez.

Chœur vient du Latin *Chorus*.

On appelle dans les Parroiſſes le *Chœur*, un cèrtain nombre de Prêtres,

tres, ordinairement de douze, qui diſent l'Office au *Chœur*. *Chorus*. On n'a mandé à cet enterrement que le *Chœur*.

Dans les Chapitres on appelle le *Chœur*, les Chanoines, & les dignitez, dans lequel ne ſont point compris les Chantres, ni les Chapelains, quoiqu'ils ſoient Prêtres, & que ce ſoient eux qui ſoutiennent le chant du *Chœur*.

Dans les Couvens de l'un & de l'autre ſexe, on appelle le *Chœur*, ceux qui ſont Profès, & qui chantent au *Chœur*, à la différence des Frères Convers, ou Frères Lais, & des Sœurs Converſes ou Sœurs Laies, qui ne chantent que dans la Nef, & qui font le ſervice de la Maiſon. Les Dames du *Chœur*.

ENFANS DE CHOEUR, ſont de jeunes enfans qui ſervent à porter les chandeliers, & à chanter dans le *chœur* de Muſique les deſſus, ou les verſets, qu'il faut chanter ſur un ton élevé & aigu. *Addictus choro puer clericus*. On appelle le Maître de la Muſique, *le Maître des enfans de chœur*.

CHOEUR, en termes de Théologie, ſe dit de la diviſion des Eſprits céleſtes, qui ſe fait en Hiérarchies. Il y a les neuf *Chœurs* des Anges qui chantent les loüanges de Dieu. *Chœur* en ce ſens ſignifie ordre, rang, degré.

On dit proverbialement d'un homme bien raſé, ou qui n'a point de cheveux, qu'il eſt tondu comme un enfant de *chœur*. On dit auſſi, Jacobins en chaiſe, Cordeliers en *chœur*, &c. pour dire, que les Cordeliers tâchent d'avoir de belles voix pour remplir leur *chœur*.

CHOIN. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour ſignifier une ſorte de pierre dure, & de vive roche, qui peut être polie comme le marbre. *Silex*.

CHOINE. ſ. m. Pain blanc & délicat. *Panis ſiligineus*. Ce mot ſe trouve dans Rabelais. On le dit en Anjou & en Normandie. Ménage le fait venir de *Canonicus*; c'eſt-à-dire, pain de Chanoine.

CHOINE. Arbre de moyenne grandeur qui croît dans le Breſil. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du laurier. Il porte un fruit qui eſt de la groſſeur d'une citroüille médiocre, & de la figure d'un œuf d'autruche. Ce fruit eſt beau; mais il ne vaut rien à manger. Les Indiens en font des coupes de diverſes ſortes. Ils en font auſſi un certain inſtrument qu'ils appellent *maraca*, dont ils ſe ſervent dans leurs ſuperſtitions.

CHOIR. Voyez CHEOIR.

CHOISI. Nom de lieu. *Cautiacum*. *Choiſi-Malberbe*, petite ville du Gâtinois. Deux bourgs, l'un voiſin de Paris, & l'autre de Compiegne, portent le nom de *Choiſi*.

CHOISIR. v. act. Faire un choix, donner la préférence à une chôſe ſur une autre. *Eligere, deligere, ſeligere*. Saint Pierre a été *choiſi* pour jetter les fondemens de l'Égliſe chez les Juifs & chez les Gentils. Les lots de ce partage ſont ſi égaux, qu'il n'y a point à *choiſir*. Il *choiſit* la nuit pour mieux couvrir ſon entrepriſe. ABL. L'homme s'imagine délibérer, & *choiſir* librement; mais il ne fait qu'obéir. S. EVR. Les gens d'un eſprit ſolide aiment mieux ſe taire, que d'énerver leurs penſées par des termes mal *choiſis*. VAL. On ne *choiſit* point un état par rapport aux talens que l'on a; mais ſelon certaines loix que la vanité des hommes a établies, & ſelon leſquelles on croit que parce qu'on eſt d'une telle naiſſance, il faut *choiſir* un tel genre de vie. NICOL. Comment être toûjours attaché à la même perſonne, quand le cœur ne l'a pas *choiſie*? Il y a des gens que le néant n'effraye point, & qui *choiſiſſent* de n'être point, plûtôt que d'être mal. MALEB. Ménage fait venir ce mot de *colligere*.

On dit auſſi, qu'on a *choiſi* quelqu'un, quand on s'eſt attaché à lui plûtôt qu'aux autres. Ce ſoldat a *choiſi* le Général de l'armée ennemie pour le coucher en joüe, il l'a *choiſi* entre mille perſonnes.

On dit proverbialement qu'on eſt maudit dans l'Évangile; lorſqu'on *choiſit*, & qu'on prend le pire. On dit encore d'une perſonne qui eſt réduite à la néceſſité du choix, Vous n'avez qu'à *choiſir*, à prendre ou à laiſſer.

CHOISIR. Autrefois s'eſt dit pour *découvrir de loin*, voir, apperçevoir *quelque chôſe*. *Videre*. On le trouve en ce ſens dans le Roman des Loherancs.

Li Rois ſe dreçe, quand le Baron choiſit.

Et *choiſierent* el piéd de la montaigne pavillons bien à trois lieuës de l'oſt. VILLEHARD. *n.* 71.

CHOISI, IE. part. & adj. *Electus, delectus, ſelectus*.

On appelle *gens choiſis*, des gens qui excellent dans leur profeſſion, qui ſont au deſſus des autres. Il envoya à cette expédition un détachement de ſoldats *choiſis*. Il n'y avoit que des gens *choiſis* dans cette aſſemblée. En ce ſens on le dit de tout ce qui eſt excellent, fin, & délicat. Le commerce du monde *choiſi* donne un air de politeſſe qu'on ne perd jamais. M. SCUD. Cette dévote en fuyant le faſte, & le tumulte, s'eſt réſervé un commerce délicat, & *choiſi*. S. EVR. Les citations doivent être *choiſies*, & peu fréquentes. ID.

CHOISON. Vieux mot, qui ſignifie *deſſein*. *Conſilium, propoſitum*.

CHOIX, ou CHOIS. ſ. m. Jugement par lequel on donne la préférence à une chôſe ſur l'autre. *Electio, delectus*. Il faut rendre la juſtice ſans *choix*, ni acception de perſonnes. Dieu veut de nous un amour de *choix*, qui lui aſſujettiſſe nôtre eſprit, & nôtre cœur. MALEB. L'attachement du peuple pour la vérité, n'eſt nullement un *choix* libre, & raiſonné; c'eſt pur accident. BAY. Chacun cherche à ſe donner, & à s'aſſujettir: le *choix* des ſupérieurs tient lieu de liberté. S. EVR. Un honnête homme ne ſe rebute jamais par un refus de chaſteté, & non de *choix*. MONT. On aime bien plus par *choix*, que par devoir. S. EVR. L'homme ſent qu'il agit par *choix*, & ſans une détermination néceſſaire; & cela ſuffit pour conclure qu'il eſt libre. ID. Je hais les imaginations heureuſes qui échappent à l'eſprit ſans *choix*, & ſans connoiſſance. ID. Il n'y a point d'imprudence ſi ordinaire que le *choix* de l'état où nous devons paſſer la vie: ſi l'on y prend bien garde preſque perſonne n'eſt bien placé. NICOL.

Non, ce n'eſt ni par choix, *ni par raiſon d'aimer,*
Qu'en voyant ce qui plait on ſe laiſſe enflammer. CORN.

Le choix *des immortels nous fait ce que nous ſommes.* BREB.

Du diſcours, en prêchant, ſçache obſerver les loix,
Il ne t'eſt pas permis de t'en faire à ton choix. VILL.

On dit au Palais, qu'une chôſe a été laiſſée au *choix* & option d'une partie, quand on lui a donné la liberté de faire une chôſe, ou une autre. *Optio*. Le Droit Romain laiſſe le *choix* d'un héritier à un teſtateur. On l'a condamné à payer les penſions de ce Bénéfice, ou à l'abandonner, à ſon *choix* & option.

CHOIX, ſignifie encore, l'élite, le plus beau & le meilleur, ce qu'il y a de plus fin, & de plus exquis. *Lectio, electio, delectus*. Je veux avoir le *choix* de cette marchandiſe. Le *choix* des paroles eſt néceſſaire, pour être éloquent. Il faut joüir de la converſation avec *choix*, & en modérer l'uſage avec diſcrétion. S. EVR. Une extrême juſteſſe dans le *choix*, & dans l'arrangement des paroles, affoiblit quelquefois les penſées & deſſéche le diſcours. BOUH. Je préfére le *choix* des chôſes à l'abondance. LE CH. DE M.

CHOLAGOGUE. ſ. m. Médicament qui purge la bile par bas. Il y en a de ſimples & de compoſez, & les uns & les autres ſont de trois ſortes par rapport à leur activité. Il y en a de bénins, de médiocres, & de violens. Les bénins ſont ceux qui purgent doucement, comme la manne, la caſſe, les rôſes, les tamarins &c. Les médiocres ſont, le ſenné, la rhubarbe, l'aloës, &c. & les violens le jalap, la ſcammonée &c.

Ce mot vient de χολὴ, *bile*, & du verbe ἄγειν, *amener*.

CHOLERA MORBUS. Voyez COLERA MORBUS.

CHOLIDOQUE. adj. m. Terme d'Anatomie. *Cholidochus*. Le *canal cholidoque* eſt un canal qui conduit la bile du foye dans l'inteſtin duodenum. On a cru qu'il portoit la bile du foye dans la véſicule; mais l'inteſtin enflant, & non pas la véſicule, lorſqu'on ſouffle dans ce conduit, cela fait voir que la bile de ce canal va droit dans l'inteſtin. DIONIS.

CHOMET. ſ. m. Petit oiſeau fort gras, & fort délicat, qui ſe trouve en Normandie. Il ſe perche ordinairement ſur la pointe du chaume dans les champs.

CHOMMABLE. adj. m. & f. Jour, ou Fête, auquel il n'eſt pas permis de travailler. *Feſtus dies, feria quæ requiem habet litium, operum & laborum*. Les Dimanches & Fêtes commandées par l'Égliſe ſont des jours *chommables*.

CHOMMAGE. ſ. m. État d'une chôſe qui eſt ſans agir un certain tems. *Ceſſatio*. Quand des ouvriers ont manqué de ſe trouver dans un attelier, on leur déduit leur *chommage*. L'Ordonnance regle le *chommage* des moulins pendant vingtquatre heures à quarante ſols, quelque nombre de roues qu'ils ayent, qu'on leur paye, quand ils ſont empêchez de moudre par le paſſage des trains, des bateaux.

CHOMMER. v. act. S'abſtenir de travailler pour le reſpect de quelque jour, ou Fête qu'on ſolenniſe. *Dies feſtos agere, feſta colere*. Quoique le mot de *chommer* ſe diſe, il n'eſt pourtant pas du beau ſtile. Saint Joſeph eſt une Fête qu'on *chommoit* autrefois. On *chomme* les jours de la naiſſance des Princes, de leurs entrées ſolennelles.

Ce mot vient, ſelon Ménage, de *calmare*, qui a été fait de *calmus*, diſant qu'il faudroit écrire *chaumer*, & cite Vulcanius qui le dérive du Grec χαμαὶ, qui ſignifie *être oiſif & bailler*. Mais il eſt certain que ce mot vient de *chom*, qui eſt purement Bas-Breton, & ſignifie *demeurer, s'arrêter, ſe repoſer*. On dit encore en Bretagne, *Chommet d'aſé*, Arrêtez-là, demeurez-là.

CHOMMER,

CHOMMER, ſignifie auſſi, Manquer de beſogne, de travail, de pratique. *Ceſſare, vacare.* Il ne faut pas laiſſer *chommer* les compagnons, il leur faut tailler de la beſogne.

On dit proverbialement d'un homme diſgracié, qui n'a plus ni crédit, ni autorité, que c'eſt un Saint qu'on ne *chomme* plus. On dit auſſi, Il ne faut point *chommer* les Fêtes avant qu'elles ſoient venuës ; pour dire, Il ne faut point s'affliger, ni ſe réjouïr par prévoyance, & avant que les biens ou les maux ſoient arrivez.

CHOMMÉ, ÉE. part. & adj. *Feſtus dies celebratus, agitatus, cultus.* La Fête des morts n'eſt *chommée* que juſqu'à midi.

CHON. ſ. m. Nom d'un faux Dieu d'Égypte. C'étoit l'Hèrcule des Égyptiens, ſi l'on en croit quelques Auteurs ; cela ne paroit pas à Selden être aſſez bien fondé. Il conjecture que *Chon* eſt peutêtre un mot corrompu, & qu'il faut lire Τεγγῶν, ou Τεγῶν, dont parle Hezychius, & qu'il dit être l'Hèrcule d'Égypte dans l'opinion de bien des gens. D'autres prennent *Chon* pour le *Cium* dont il eſt parlé à la fin du Ch. Vᵉ d'Amos. Selden ne croit pas que cela ſoit encore bien ſeur. Il a raiſon ; on ne ſçait guères ce que c'étoit que *Chon*.

CHONDRILLE. ſ. f. prononcez CONDRILLE. Hèrbe. On l'appelle en Latin *chondrilla prima Dioſcoridis.* De la racine de cette plante les Relieurs Turcs de Conſtantinople font une colle d'autant plus propre pour la relieure des livres, qu'elle a beaucoup moins de corps que celle qui ſe fait avec de la farine, & qu'elle empêche que les vèrs ne s'y engendrent.

Ce mot vient du Grèc χόνδρος, *grumeau.* Le lait de la *chondrille* ſe grumele facilement, ainſi que celui des plantes ſemblables. Quelques-uns écrivent *Condrille.* Voyez ce mot, où nous renvoye l'habile Botaniſte qui fournit ce qui regarde les Plantes. Il faut cependant écrire *Chondrille* par une *h*, comme il paroit par l'étymologie. Voyez donc CONDRILLE.

CHOPINE. ſ. f. Petite meſure de liqueurs qui contient la moitié d'une pinte. *Oenophori Gallici quadrans, quarta pars.* La *chopine* d'eau commune pêſe une livre à Paris.

Ce mot, ſelon Ménage, vient de *cupina*, diminutif de *cupa.* Il y a apparence qu'il vient de l'Allemand *ſchopp*, ſignifiant la même chôſe. Il y en a qui le dérivent de χέω πίνειν, *fundo bibere, je vèrſe à boire*, comme ſi on diſoit *cheopine*, pour *chopine*, parceque la *chopine* eſt la meſure la plus ordinaire qu'on donne aux ouvriérs, & qui ſuffit pour un repas à un homme qui travaille.

CHOPINE, ſignifie auſſi, la quantité de liqueur contenuë dans cette meſure. Boire *chopine.* *Quadrantem œnophori gallici exhaurire.* Le compliment que ſe font les petites gens ; c'eſt de dire, Allons boire *chopine*, je veux payer *chopine.* Ce qui a donné lieu à ce couplet de chanſon.

> *On ne croit boire que* chopine,
> *Et quelquefois on en boit deux :*
> *On croit rire avec ſa voiſine,*
> *Et l'on en devient amoureux.*

On dit auſſi, une *chopine* d'olive, parce qu'on les vend à cette meſure. Une *chopine* de ſel, dans les lieux où on donne le ſel par impôt. On dit de celui qu'on veut taxer d'avoir trop bû, qu'il a mis pinte ſur *chopine.*

CHOPINER. v. n. Boire pluſieurs chopines de ſuite, yvrogner. *Perpotare, largius bibere.* Il eſt bas.

CHOPINETTE. ſ. f. Diminutif de chopine, qui ſignifie la même chôſe : mais qui ne ſe prend que pour la liqueur, & ne ſe dit que par le petit peuple. Boire *chopinette.*

On appelle *chopinettes* en pluſieurs endroits, ſur tout en quelques villes de Normandie & de Picardie, les burettes dont on ſe ſert à la Meſſe.

CHOPINETTE DE POMPE. Tèrme de Méchanique. C'eſt un petit cylindre de bois pèrcé par le milieu, dont le trou eſt couvèrt d'une ſoupape, lequel on arrête fixe dans le corps de la pompe, un peu au deſſous de l'endroit où deſcend la heuſe.

CHOPPEMENT. ſ. m. Action de celui qui choppe. *Offenſio.* Ce mot ſe trouve dans Pomey ; mais on ne le croit pas fort en uſage.

CHOPPER. v. n. Heurter du piéd contre quelque chôſe, enſorte qu'on ſoit en danger de tomber. *Offendere pedem.* Ce chemin eſt ſi raboteux, qu'on y *choppe* à tous momens. Cheval qui *choppe.*

CHOPPER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Faillir. *Errare, offendere, incurrere aliquid.* Cet Officier s'eſt brouïllé avec ſon Supérieur, il a *choppé* lourdement. Cet Auteur a *choppé* en pluſieurs endroits, & a fait cent bévûës dans ſes notes. Ce mot vieillit.

CHOQUANT, ANTE. adj. Qui offenſe. *Contumelioſa verba, quæ aures offendunt, lædunt.* Ce mot eſt *choquant.* Sa maniére d'agir eſt fort *choquante.* Souvent pour ne point connoître ce qu'on a de *choquant* dans l'humeur, on traite les autres avec dureté, & l'on en rejette encore le tort ſur eux. NIC. Il eſt des refus moins *choquans* que cèrtaines grâces que l'on fait trop ſentir. BELL. Il y a une humilité d'amour propre, qui ſçait éviter ce qu'il y a de *choquant*, & de ridicule dans l'orgueïl. PORT-R. Moliére dit en parlant d'une femme ;

> *Mais je ne lui veux point la paſſion* choquante
> *De ſe rendre ſçavante, afin d'être ſçavante.*

CHOQUER. v. act. & n. Heurter avec violence. *Offendere, impingere.* Les navires ſe briſent en *choquant* contre les rochers.

CHOQUER, ſe dit en parlant de deux armées. *Concurrere, confligere, congredi.* Les armées ſe ſont *choquées* avec grande ardeur, ſi-tôt qu'elles ont été en préſence.

CHOQUER, ſignifie figurément, Déplaire, inſulter, quereller, offenſer. *Offendere, lædere aliquem, diſplicere, inſultare alicui.* Ce ſoldat eſt un querelleur qui *choque* tout le monde. Ce Satirique a *choqué* bien des gens. C'eſt un homme délicat ſur le point d'honneur ; il ſe *choque* de tout.

CHOQUER, ſignifie encore, Bleſſer légèrement. *Offendere leviter, offendicula parere.* Ce qui *choque* les eſprits bornez, ne ſurprend point les gens ſages. LE CH. DE M. Soyez induſtrieux à ménager l'eſprit du Prince, & gardez vous de *choquer* la délicateſſe de ſon humeur. S. ÉVR. Les cacophonies *choquent* l'oreille. Cet homme me déplaît, il me *choque* la vûë. Cet Auteur a bien avancé des chôſes qui *choquent* le bon ſens. Il n'y a rien dans cet ouvrage qui *choque* la bienſéance. On s'empreſſe peu de rendre un témoignage intrépide aux véritez qui *choquent* l'autorité ſuprême. TOUR. J'aime ceux qui ont toûjours de l'eſprit ſans *choquer* perſonne ; & je hais ceux qui n'en ont que pour déplaire. CH. DE M. Il faut rejetter les opinions qu'on n'approuve pas, avec tant de modeſtie, qu'on ne *choque* perſonne. NIC. Il faut tâcher de plaire à l'eſprit ; mais ſans *choquer* la raiſon. P. RAP. Il eſt dangereux de *choquer* la vanité des Grands. VAU. On ne doit pas *choquer* trop rudement l'amour propre. BELL.

CHOQUER LA TOURNE-VIRE, en tèrmes de Marine, c'eſt la rehauſſer ſur le cabeſtan, pour empêcher qu'elle ne ſe croiſe, & qu'elle ne s'embarraſſe lorſqu'on la vire. *Erigere, attollere.*

CHOQUÉ, ÉE. part. & adj. *Offenſus.*

CHORDAPSE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Chordapſus.* C'eſt une maladie des inteſtins que quelques-uns appellent Miſerére, d'autres diſent que c'eſt une eſpéce de Miſerére. Galien dit que c'eſt une tumeur des inteſtins grêles qui les fait paroître repliez comme une corde. Archigénes prétendoit que c'étoit une eſpéce de Miſerére conſiſtant dans une tumeur qui eſt en un cèrtain endroit des inteſtins grêles, & qui céde à la main quand on la porte deſſus, il diſoit que le *chordapſe* eſt fort dangereux, & qu'il fait ordinairement mourir en trois ou quatre heures, à moins qu'il ne vienne à ſuppuration, ce qui n'ôte pas tout le danger. Il y a apparence que le *chordapſe* n'eſt autre chôſe que le Miſerére ; car Celſe dit que ce qu'on avoit appellé *chordapſe*, étoit ordinairement appellé de ſon tems Miſerére, εἰλεόν.

Le nom de *chordapſe* vient de deux mots Grècs χορδὰ, *corde*, & ἅπτεσθαι, *toucher* ; parce que dans le *chordapſe* on ſent au toucher l'inteſtin tendu comme une corde. Voyez Gorræus. Anaſtaſe Patriarche de Conſtantinople mourut d'un *chordapſe.*

CHORÉVÊQUE. ſ. m. *Chorepiſcopus.* Les Sçavans diſputent quelle étoit la fonction du *Chorévéque* dans la primitive Égliſe. M. de La Roque ſoutient que les *Chorévéques* étoient les Évéques de la campagne, & qu'ils avoient la même autorité dans leurs villages, que les Évéques des grandes villes dans leur diocêſe. Mais dans la proſpérité les Évéques dédaignèrent ces retraites ſolitaires & champêtres. Ils s'imaginèrent que l'Épiſcopat étoit avili, & devenoit mépriſable dans la baſſeſſe du village. Ainſi le Concile de Sardique défendit de conſacrer des Évéques à la campagne, ou dans les petites villes, afin que la dignité Épiſcopale fût toûjours relevée par l'éclat des grandes villes. Voyez M. de Marca. Les *Chorévéques* exèrçoient dans les Bourgades la plûpart des fonctions épiſcopales ; mais ils n'étoient pas ordonnez comme les Évéques, & n'étoient pas revêtus de la même autorité. Ils étoient ſeulement au deſſus des ſimples Prêtres. DU BOIS.

L'office des *Chorévéques*, auxquels les Doyens ruraux ont ſuccédé, étoit de veiller ſur les Paroiſſes de la campagne. On les a abolis, parce qu'ils uſurpoient l'autorité des Évéques. LE MAIT.

Quelques-uns diſent que les *Chorévéques* n'étoient proprement que les Évéques que nous appellons aujourd'hui *in partibus*, leſquels en qualité de ſuffragans ſont commis à l'adminiſtration des Diocêſes, dont les Évéques ſont abſens. Cette idée n'eſt pas aſſez juſte. Ce qu'ils ajoutent eſt mieux, que du moins l'inſtitution des *Chorévéques* ſemble avoir donné lieu à celle de ces autres Évéques, qui ont pourtant des avantages que les *Chorévéques* n'avoient pas.

D'autres croyent que les *Chorévêques* n'étoient que des Prêtres à qui l'Évêque donnoit preſque toute ſon autorité pour la campagne. Le 10e Canon du Concile d'Antioche en 342. ordonne que ceux qui ſont dans les bourgs, ou les villages, ou que l'on nomme *Chorévêques*, connoiſſent les bornes qui leur ſont preſcrites. Ils peuvent ordonner des Lecteurs, des Souſdiâcres, & des Exorciſtes; mais non pas des Prêtres, ou des Diâcres, ſans l'Évêque de la ville dont ils dépendent. Le *Chorévêque* ſera ordonné par l'Évêque de la ville. Ce canon ſemble donner aux *Chorévêques* le caractère Épiſcopal, en lui permettant d'ordonner des Prêtres & des Diâcres, au moins avec l'Évêque dont il dépend; ce que quelques-uns croyent n'être pas ſans difficulté. Quoiqu'il en ſoit, le Concile de Néocéſarée, tenu vers 314, can. 14. leur donne la prééminence ſur les Prêtres; & le Pape Nicolas au IXe ſiécle dans ſa lettre à Raoul Archevêque de Bourges, déclare que les *Chorévêques* ont les fonctions épiſcopales, & que les Ordinations de Prêtres & d'Évêques qu'ils auront faites, ſont valides. Le Pape Leon VII. dans ſa IIIe Lettre écrite en 936, ou environ, dit que les *Chorévêques* ne doivent ni conſacrer les Égliſes, ni ordonner des Prêtres, ni donner la Confirmation; ce qui montre, 1°, qu'ils le pouvoient, & le faiſoient même quelquefois, & 2°, qu'il y en avoit encore au Xe ſiécle. Il n'eſt point parlé de *Chorévêques* en Orient avant les Conciles d'Ancyre, de Néocéſarée & de Nicée, tenus au commencement du IVe ſiécle, ni en Occident avant le Concile de Riez tenu en 439. Ils ont ceſſé en Orient & en Occident dans le Xe ſiécle.

Ce mot, *Chorévêque*, eſt Grec, compoſé de χώρα, région, petite contrée; & ἐπίσκοπος, dont s'eſt fait *Evêque*. Ainſi il ne faut point écrire *Corévêque*. Cependant M. l'Abbé Fleury & quelques autres le font. Mais le plus grand nombre des gens habiles, qui écrivent aujourd'hui, ortographient *Chorévesque*.

CHORÉVÊQUE ſignifie auſſi une dignité qui eſt dans quelques Cathédrales, principalement en Allemagne, & c'eſt la même chôſe que *Chori Epiſcopus*, c'eſt-à-dire, l'*Évêque du Chœur*. Molanus fait mention de ces *Chorévêques* dans ſon livre *de Canonicis*. Voyez le Gloſſaire de M. Du Cange. A Utrecht dans l'Égliſe de S. Martin l'Archiſouſdiâcre a le titre de *Chorévêque*, & fait la fonction d'Archiprêtre. Il y a auſſi dans l'Égliſe de Tréve quatre dignitez qui portent encore le titre de *Chorévêque*. Dans l'Égliſe de Cologne le prémier Chantre ſe nomme *Chorévêque*, ſoit par abus & à cauſe que dans le chœur il porte le bâton de l'Évêque pendant l'Office, ſoit parce qu'il eſt l'Évêque, l'inſpecteur, le ſupérieur du Chœur. Alors ce mot viendroit non pas de χῶρος, mais de χορὸς; Chœur, & d'ἐπίσκοπος.

Baronius à l'an 357. de J. C. Duaren, *De ſacris Eccleſiæ Miniſtris*, L. I. Le P. Cellot, *De Hierarch. Eccl.* L. IV. C. 14. L. V. C. 13. L. VI. C. 10. De Marca, *De Concord. Sac. & Imp.* L. II. parlent des *Chorévêques*.

CHORION. ſ. m. C'eſt la membrane extérieure qui enveloppe tout le fœtus: elle eſt forte, polie en dedans du côté qu'elle s'unit avec une autre membrane qui eſt au deſſous, qu'on appelle *amnios*; rude, & inégale par dehors, parſemée de quantité de vaiſſeaux, & attachée à la matrice par le moyen du placenta qui lui eſt fort adhérent. Cette membrane ſe trouve dans tous les animaux.

Chorion vient du Grec χωρεῖν, qui ſignifie *capere*, contenir. Le *chorion* avec l'*amnios* & le *placenta*, font ce qu'on nomme *l'arrière-faix*, ou *ſecondine*.

Au reſte, il faut remarquer que la prémière ſyllabe du mot de *chorion*, & de tous ceux qui ſuivent, juſqu'au mot de *chôſe* excluſivement, ſe prononce *Ko*; c'eſt-à-dire, que l'*h* eſt comptée pour rien dans la prononciation.

CHORISTE. ſ. m. Prononcez *Criſte*. Chantre ou Prêtre chantant au Chœur. *Cantor incentivus, choroſtates*. Il vient ordinairement deux *Choriſtes* revêtus de chapes chanter alternativement avec le Chœur quelques Antiennes, ou Motets, entre l'Épître, & l'Évangile.

CHOROBATE. ſ. m. Eſt une eſpéce de niveau dont ſe ſervoient les Anciens, compoſé d'une double équierre faite comme un T, qui eſt décrit par Vitruve Liv. VIII. chap. 6. *Chorobates*. Il ſervoit à prendre la ſituation d'un lieu. Il vient du Grec χωροβατεῖν, qui ſignifie parcourir une région.

CHOROGRAPHIE. ſ. f. Eſt la ſcience qui apprend à faire une carte particulière d'une Province, d'une région. *Chorographia*.

Ce mot vient de χώρα, qui en Grec ſignifie *région*.

CHOROGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à la Chorographie. *Chorographicus*. Samſon a fait pluſieurs belles cartes *chorographiques*. Sophian a fait des deſcriptions & des cartes *chorographiques* de la Gréce. On a envoyé des Géométres faire des cartes *chorographiques* fort exactes de pluſieurs Provinces de la France.

CHOROÏDE. adj. Térme d'Anatomie qu'on donne à diverſes parties du corps, qui reſſemblent en quelque manière au chorion. *Choroides*.

Ce mot vient de χορίον, qui eſt une des membranes qui environnent le fœtus, & de εἶδος, reſſembler.

On donne le nom de *choroïde* à la membrane qui enveloppe immédiatement le cerveau, & qu'on appelle d'ordinaire *la pie mere*: elle eſt appellée *choroïde*, parce qu'elle eſt parſemée de quantité de vaiſſeaux, comme le *chorion*.

On nomme auſſi *plexus*, ou *lacis choroïde*, un entrelaſſement d'artères & de veines qui eſt dans les ventricules antérieures du cerveau.

On appelle encore *choroïde* la ſeconde tunique de l'œil, parce qu'elle eſt parſemée de vaiſſeaux; on la nomme autrement *uvée*. C'eſt elle qui eſt percée par devant pour laiſſer entrer la lumière. Cette ouverture eſt appellée la *prunelle*, qui eſt environnée d'un cercle qu'on nomme *iris*, à cauſe de ſes diverſes couleurs. M. Mariotte tient que la viſion ſe fait plutôt dans la *choroïde* que dans la rétine: ce qu'il tâche de démontrer dans les lettres qu'il a écrites à Meſſieurs Pecquet & Perrault, inſérées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Bartholomæus Torinus, fameux Philoſophe, dans ſon *Parnaſſus triceps*, eſt de même avis; mais tous les autres Auteurs ſont d'un ſentiment contraire. Cette *choroïde* eſt tout à fait noire dans l'homme; mais dans les yeux des lions, des chameaux, des ours, des bœufs, des cerfs, des brebis, des chiens, des chats, & de la plûpart des poiſſons, on y voit une couleur fort éclatante qui paroit comme font les brillans d'argenterie, ou le luſtre des perles orientales, ou de l'iris, au lieu le plus expoſé aux rayons du ſoleil: & c'eſt ce que les Phyſiciens appellent le *tapis*.

CHORUS. ſ. m. Térme Latin, dont on ſe ſert dans les rejouïſſances de table; quand quelqu'un a chanté un couplet de chanſon, il invite les conviez à la repéter tous enſemble, en leur diſant, Allons, *chorus*.

CHORUS, étoit auſſi un ancien inſtrument de Muſique, dont Thoinot Arbeau en ſon Orcheſographie témoigne avoir vû la figure dans un ancien livre, où étoient décrits tous les inſtrumens de Muſique. Il dit qu'il ſe joignoit avec la ſymphonie & le tabourin.

CHÔSE. ſ. f. Nom général qu'on donne à tout ce qui eſt en la nature. *Res*. La divinité eſt une *chôſe* incompréhenſible. Toutes les *chôſes* de ce monde ſont ſujettes au changement. Dire des *chôſes* plaiſantes, & en pouvoir faire d'utiles, ſont les moyens d'entrer dans les cœurs les plus inacceſſibles. S. ÉVR.

Ce Dieu qui du néant a formé toutes chôſes. L'AB. TÊTU.

Qui vit content de rien, poſſéde toutes chôſes. BOIL.

La mort étant la dernière de toutes les *chôſes*, c'eſt bien aſſez que l'on aille à elle d'un pas aſſuré, ſans que l'on y coure. VAUG. Par un enchaînement de cauſes inconnuës, mais déterminées de tout tems, chaque *chôſe* marche en ſon rang, & achéve le cours de ſa deſtinée. ID. Les gens de bon goût trouvent du plaiſir à des *chôſes* que des gens du commun ne ſentent pas; comme ils en mépriſent d'autres que le peuple admire. LE CH. DE M. Les paſſions ont rendu l'homme eſclave de toutes les *chôſes* ſenſibles. MALEB. Ce mot eſt dérivé de *cauſa*, qui dans les vieux titres ſignifie *chôſe*, comme prouve Paſquier.

CHÔSE, ſignifie les réflexions, les penſées, les opinions, les dogmes &c. Les belles *chôſes* mêmes ont beſoin d'être ménagées, & il ne faut pas éblouïr l'eſprit par un trop grand nombre de traits agréables & ſurprenans. CL. Il y a dans Théocrite une certaine bigarrure de jolies *chôſes*, & de *chôſes* purement ruſtiques, qui eſt très-mal aſſortie. FONT. Il n'y a rien de naturel dans Sénéque; il ne ſonge qu'à dire de belles *chôſes*. P. LE BOSS. L'évidence n'accompagne pas les *chôſes* de la foi. MALEB. Ce qui divertit la plûpart du monde m'ennuye; & les *chôſes* de ſens & de raiſon ne me laſſent jamais. CH. DE MER.

CHÔSE, ſe dit auſſi par oppoſition aux perſonnes. Un tel mot eſt un térme général qui convient aux *chôſes*, & aux perſonnes.

CHÔSE, ſe dit encore par oppoſition aux paroles qui ſont vuides de ſens. Une des principales beautez du diſcours conſiſte à être plein de *chôſes*, & déchargé des paroles ſuperfluës. PORT-R. Je ne veux point de mots, je demande des *chôſes*. VILL.

CHÔSE, ſignifie quelquefois, Affaire, action. *Res, negotium*. Tacite ne rapporte pas les *chôſes* comme elles ſont arrivées; mais comme il imagine qu'elles auroient pû être. BOUH. La *chôſe* ira bien autrement que vous ne penſez. Les *chôſes* ne ſont plus entières. Il faut remettre les *chôſes* en l'état qu'elles étoient. La *chôſe* parle d'elle-même. C'eſt le caractère des Romains, de faire, & de ſouffrir de grandes *chôſes*. BOUH. Les *chôſes* humaines ne roulent point à l'avanture, & au gré de la fortune. VAUG. On ſe peut éloigner du monde ſi les *chôſes* n'y vont pas comme on veut; mais quand on ſe montre, il faut les laiſſer aller comme

me elles vont. Ch. de Mer. Voilà l'état des *chôſes*, voilà où on en eſt. Ce n'eſt pas peu de *chôſe* de ſçavoir douter avec raiſon, & avec eſprit. Maleb.

Si ce n'eſt que le Ciel qu'à mes vœux on oppôſe,
Lever un tel obſtacle, eſt à moi peu de chôſe. Mol.

Chôſe, ſignifie encore le bien, le corps dont il s'agit. *Bona.* Tous les frais d'un decret, d'une vente, ſe prennent ſur la *chôſe*, ſe font aux dépens de la *chôſe*. Celui qui a vendu un héritage a une hypothéque privilégiée, parce que c'eſt ſa *chôſe*.

Chôſe, ſe dit encore du bien commun; & on appelle la *chôſe publique*, ce qui regarde l'État, la République. *Res publica.*

Chôſe, ſe dit auſſi de tout ce qui n'a point de nom, de ce qu'on ignôre, ou dont on ne ſe ſouvient pas, ou qu'on s'abſtient de dire par pudeur; ou quand on manque d'expreſſion. C'eſt bien ſouvent l'aſile de l'ignorance, & il eſt cèrtain qu'on abuſe de la commodité de ce mot, & qu'on y a recours trop ſouvent. On dit d'un enfant qui n'eſt point baptiſé, C'eſt *chôſe* qui n'a point de nom. On dit dans les arts, quand on ne ſçait pas le nom d'un outil, Ce *chôſe* avec quoi on rabotte, on pèrce, &c. Nous paſſâmes la rivière à *chôſe*, je ne me ſouviens pas du nom de ce port. On appelle auſſi en matière obſcêne *chôſe*, ce qu'on ne veut pas nommer; & alors il eſt maſculin.

Chôſe, ſe dit encore en ces phrâſes aſſez ordinaires. En parlant de *chôſe* & d'autres. Cela eſt beau entre autres *chôſes*. Je vous recommande cela ſur toutes *chôſes*. Vous irez en un tel endroit avant toutes *chôſes*. On dit auſſi par exclamation, *Chôſe* étrange! *Chôſe* inouïe! Je ne ferois pas cela pour *chôſe* du monde. La belle *chôſe* que d'être heureux du conſentement des miſérables, & ſans trouver l'envie par les chemins! Bal.

CHOU. ſ. m. *Braſſica.* ſ. f. Plante potagère commune dans nos jardins, & dont on connoît pluſieurs eſpéces pareillement bonnes à manger. Auſſi prétend-on que le mot *Braſſica* vient du Grèc πρασική, qui ſignifie une hèrbe potagère, nom qu'on lui a donné par excellence, à cauſe qu'elle tenoit un des premiers rangs parmi les plantes potagères chez les anciens. Pline nous apprend que Chryſippe, Dieuches, Pythagore & Caton, avoient compôſé des volumes entiers ſur le *chou*. On peut voir encore dans Caton, *De Re Ruſtica*, le c. 156, 157. & dans Pline lui même L. XIX. c. 8. & L. XX. c. 9. Diogène lavant ſes *choux*, cria à Ariſtippe, ſi tu ſçavois manger des *choux*, tu ne ferois point ta cour aux Grands: & toi, répondit Ariſtippe, ſi tu ſçavois faire ta cour aux Grands, tu ne t'amuſerois point à laver des *choux*. Ablanc. On croit que les *choux* empêchent l'yvreſſe: & c'eſt pour cela que les anciens en mangeoient au commencement de leurs repas. Les Égyptiens faiſoient ſervir des *choux* à l'entrée de tous leurs feſtins, afin de ne point s'enyvrer. Auſſi dit-on que les *choux* ſont ennemis de la vigne.

Ce mot, *chou*, paroît s'être formé de *caulis*, qui ſignifie la même chôſe, en changeant le *c* en *ch*, comme en bien d'autres, *canis*, chien, *cantus*, chant, *Cyprus*, Chypre, *camiſia*, chemiſe &c. Ainſi de *caulis*, *caul*, *chaul*, *choul*, *chou*. Mais ſi l'on en croit le P. Pezron Καυλὸς, *caulis*, vient du Celtique *caul*.

Chou, eſt le nom générique d'un cèrtain nombre de plantes qui ont leurs fleurs à quatre pétales diſpôſées en croix, & ſoutenuës par un calice compôſé de quatre feüilles vèrdâtres & oblongues. Le piſtile de ces fleurs devient une ſilique longue, étroite, cylindrique, formée par deux panneaux creuſez en goutière, & appliquez ſur les bords d'une cloiſon qui ſépare la ſilique dans toute ſa longueur en deux cellules, dans leſquelles ſont renfermées des ſemences arrondies, aſſez ſemblables à celles de la moutarde, mais elles ſont moins âcres. Il faut encore ajouter que prèſque toutes les eſpéces de *chou* ont leurs feüilles graſſes & charnuës, friſées, & ondées aſſez ſouvent, & prèſque toujours teintes d'une couleur de vèrd cendré qu'on nomme vèrd de mèr. Les *choux* de quelque nature qu'ils ſoient, ne ſe multiplient que de graine, qui eſt fort ronde, groſſe comme des têtes d'épingle ordinaire, ou comme de la poudre à gyboyer, & eſt rougeâtre, tirant ſur le minime brun, La Quint.

Chou commun, eſt celui qu'on cultive plus ordinairement dans les potagers. *Braſſica vulgaris, vel ſativa.* Sa racine eſt un toupet de fibres cheveluës, d'où ſort une tige haute d'un piéd ordinairement, épaiſſe plus ou moins ſuivant ſon âge, & chargée à ſon ſommet de quelques feüilles arrondies, amples, dentelées ſur ſes bords, relevées de groſſes nèrvures qui s'étendent ſur toute ſa ſurface poſtérieure, & portées par des queües épaiſſes & de deux poûces environ de longueur, ſur tout celles des feüilles extérieures. Ses fleurs ſont pâles, ou blanchâtres.

On donne à ce *chou* differens noms, par rapport aux changemens qui lui arrivent, tantôt on le nomme *chou verd*, à cauſe que ſes feüilles ſont vèrtes; *chou blanc*, *chou blond*, quand elles ſont devenuës blanchâtres, *Braſſica alba, vel viridis*; & comme c'eſt l'eſpéce qui craint moins le froid, & qu'il eſt plus tendre après la gelée, on l'appelle vulgairement à Paris *chou gelé*. Sa ſemence eſt bonne pour tous les vèrs. Ce *chou*, auſſi bien que les ſuivans, lâche le ventre.

Chou cabus, eſt une eſpéce de *chou* dont la tige ou trognon pouſſe une ſi grande quantité de feüilles à ſon ſommet, que ne pouvant pas toutes s'étendre à la fois, elles demeurent un long-tems entaſſées les unes ſur les autres, & forment comme une tête dure, blanche en dedans, & fort bonne pour manger; ſes fleurs ſont jaunâtres. On le nomme à Paris & en pluſieurs autres endroits *chou pommé*, ou *chou pommé blanc*. *Braſſica capitata alba.* Il dégénère quelquefois, ſur tout lorſque le tèrrain ne lui eſt pas favorable.

Chou rouge, ſe dit de deux ſortes de *choux* qui ſont teints de couleur de pourpre, & dont l'un eſt pommé, & ſe nomme *chou pommé rouge*, en Latin, *Braſſica capitata rubra.* Il ne diffère du *chou cabus*, que par ſa couleur. L'autre eſpéce de *chou rouge* n'eſt point pommée, ſes feüilles ſont grandes, friſées, & relevées de nèrvures d'un pourpre plus foncé que dans le reſte de la feüille, qui eſt le plus ſouvent vèrdâtre. Il s'éleve plus haut que le pommé rouge; ſes fleurs ſont cependant de la même couleur. On nomme ce *chou*, *chou commun rouge*, ou *chou rouge*, en Latin, *Braſſica rubra.* On employe le *chou rouge* pour les maux de poitrine, pour la toux, & pour les crachemens de ſang. On en fait un ſyrop pour les aſthmatiques; mais on doit le préparer à meſure qu'on en a beſoin; car lorſqu'il eſt gardé, il ſent ſi mal qu'on ne ſçauroit en uſer par la bouche.

Chou de Savoye, ou Chou de Milan. *Braſſica Sabauda, capite oblongo non penitus clauſo*, eſt une autre eſpéce qui approche du *chou commun*, mais il eſt plus gros, ſes feüilles ſont plus blanches, plus tendres, relevées de nèrvures plus groſſes, ſes feüilles ſont auſſi friſées, ondées, & ſerrées les unes contre les autres, comme celles de la laituë. Sa fleur eſt blanche. Ce *chou* eſt recherché à cauſe qu'il eſt beaucoup plus délicat que les précédens.

Chou blanc, ou chou friſé, *Braſſica alba, vel criſpa.* Il eſt commun en Savoye, il diffère du précédent par ſes feüilles, beaucoup plus grandes, plus friſées, ordinairement plus blanchâtres, & par ſes fleurs qui ſont jaûnes. On le mange ſur la ſoupe comme le *chou vèrd*; il eſt plus délicat.

Chou fleur. *Braſſica cauliflora*, C. B. Pin. C'eſt une eſpéce de *chou*, dont les feüilles extérieures ſont aſſez grandes; mais celles du milieu, auſſi bien que ſes tiges, avortent & dégénèrent en des têtes informes toutes grainées, blanches & fèrmes. On mange ces têtes cuites dans l'eau, & aprêtées avec une ſauſſe blanche aſſaiſonnée de poivre, du ſel & d'un peu de vinaigre. On faiſoit venir autrefois ſa ſemence d'Italie, mais on la recüeille en France, depuis qu'on s'eſt aviſé de conſerver à la cave pendant l'hyver les piéds de ces *choux* qu'on a vû être bons à donner des tiges, on les tranſplante enſuite au printems, & ils ne manquent pas de fleurir dans la ſaiſon. Ses fleurs ſont pâles. Ce *chou*, auſſi bien que la plûpart des autres eſpéces, dégénère quelquefois. On diſoit autrefois *chou flory*.

On peut ajouter à ces précedens ces deux-ci, qu'on ne voit guère en France.

Chou rave, ou chou de Siam. *Braſſica caulorapa*, ou *Braſſica gongylodes.* On l'appelle ainſi, à cauſe que ſa tige eſt tèrminée par un nœud gros comme une rave, d'où ſortent les queuës de ſes feüilles, qui ſont grandes, amples, & ſemblables aux précédentes. Ses fleurs ſont jaûnes & petites. On mange ce nœud.

Chou navet. *Braſſica radice napiformi. Napo Braſſica*, C. B. *Prodr.* 54. Il ſe diſtingue par ſa racine, qui eſt un gros navet chargé de quelques fibres cheveluës. De ce navet part une tige qui porte des feüilles & des fleurs comme le *chou* ordinaire. Les pauvres gens de Bohême mangent ſa racine, qu'ils coupent par tranche.

Il y a encore pluſieurs autres eſpéces de *choux*, comme on le peut voir dans les Inſtituts de Botanique de M. De Tournefort; mais la plûpart ne ſe trouvant que dans les jardins des curieux, elles n'ont point de nom François.

Chou sauvage, ou colsa. *Braſſica ſylveſtris, ſive crambe. Braſſica arvenſis.* C'eſt une eſpéce de *choux* beaucoup plus petits que les précédens, mais plus branchus. Ses feüilles ſont bien plus petites & lavées de pourpre. On tire de ſa graine une huile pareille à celle du ſenevé.

Les plantes ſuivantes ſont appellées improprement *chou*; elles n'en ont du tout point le caractère.

Chou caraïbe. C'eſt une eſpéce de piéd de veau d'Amérique.

Chou marin, eſt le nom d'une eſpéce de liſeron purgatif, & qui croît au bord de la mèr. *Braſſica marina, ſive ſoldanella.* Voyez Liseron.

Chou de chien. Eſpéce de Mercurielle qui croît dans les montagnes, & qui eſt vivace. Voyez Mercurielle.

Il y a encore les *Choux* pancaliers, *choux* violets, &c.

On appelle un lapin domeſtique nourri dans le grenier, ou dans la baſſecour, un *mangeur de choux*. On appelle *pomme de chou*, la plus méchante des pommes qui ſe mangent, & qui ſent le goût de *chou*.

Un Italien s'eſt fait du *chou* qu'il portoit dans ſes armes, & de ce mot, *Ubique vigeo*, une déviſe heureuſe; car, comme dit Ruellius, en parlant du *chou*, *Nullam terram averſatur*. Il vient par tout.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne releguée à la campagne, ou qui eſt obligée d'y demeurer, qu'on l'a envoyée planter des *choux*. On dit auſſi, Ce n'eſt pas le tout que des *choux*, il faut encore de la graiſſe; pour dire, qu'on n'a qu'une partie des chôſes néceſſaires pour venir à bout de quelque entrepriſe. On dit auſſi, qu'un homme fait ſes *choux* gras de quelque chôſe, lorſqu'il fait bien ſes affaires, qu'il fait de grands profits en quelque chôſe.

Mais moi deffunt, je ſuis à vous ſans faute,
Prenez mes vèrs, faites en vos choux *gras;*
Force ſera de ſouffrir ce martyre,
Parce qu'alors ne pourrai plus vous dire, &c. P. Du Cerc.

On dit, qu'un homme veut ſauver la chévre & les *choux*; pour dire, qu'il veut remédier à tous les inconvéniens qui ſe trouvent dans une affaire. On dit auſſi de celui qui diſpôſe du bien d'autrui comme s'il étoit à lui, qu'il en fait comme des *choux* de ſon jardin. On dit à celui à qui on donne la libre diſpoſition de quelque chôſe, qu'il en faſſe des *choux*, des raves, des pâtez. On dit auſſi, qu'Aubervillers vaut bien Paris *chou* pour *chou*; pour dire, qu'il croît plus de *choux* à Aubervillers qu'à Paris. On dit auſſi, *Chou* pour *chou*; pour dire, L'un vaut l'autre. On dit encore lorſqu'on veut marquer une grande différence de prix entre deux chôſes, qu'il y a *chou* & *chou*. On dit auſſi d'une pèrſonne qui priſe plus qu'il ne faut ſes bonnes qualitez, qu'elle fait bien valoir ſes *choux*. On dit, que la gelée n'eſt bonne que pour les *choux*. On dit encore d'une chôſe qu'on veut mépriſer beaucoup, qu'elle ne vaut pas un tronc de *chou*, un trognon de *chou*: d'autres diſent un *trou de chou*. On dit auſſi, qu'un homme va tout à travèrs les *choux*; pour dire, qu'il agit en étourdi & imprudemment dans les affaires qu'il entreprend. On dit d'un envieux, qu'il eſt comme le chien du Jardinier, qui ne mange point de *choux*, & qui ne veut pas qu'un autre en mange. On dit d'un homme dont la naiſſance eſt inconnuë, qu'il a été trouvé ſous un *chou*. On dit d'une pèrſonne qui n'eſt pas propre à quelque chôſe, Il eſt propre à cela, comme à ramer des *choux*; Il s'y entend comme à ramer des *choux*; parce qu'on ne rame point les *choux*, mais les pois. Tout cela eſt bas.

Chou, eſt auſſi une eſpece de pâtiſſerie fort légère & fort enflée, faite avec des œufs, du beurre, & de l'eau rôſe. *Placentæ genus leve ac tumidum*. Elle eſt ſemée par deſſus de nompareille de dragées. On les appelle auſſi par antiphraſe des *caſſe muſeaux*. On ſe ſert de petits *choux* aux Rois, au lieu de gâteaux. Aux etreines on envoye de gros *choux* de pâtiſſerie.

CHOUAN, eſt une petite ſemence ſemblable au *ſemen contra*; mais plus groſſe & plus légère, de couleur vèrd jaune, d'un goût un peu ſalé & aigrelet. Elle croît à une plante du Levant qui eſt baſſe. Elle eſt en la ſommité diſpôſée en petits paquets. On s'en ſert pour faire le carmin, avec l'autour.

CHOUCAS, ou CHUCAS. ſ. m. Eſpéce de corneille griſe, au bec & pied rouge. *Graculus*.

Quelques-uns diſent *Choucas*, ou *Chocas*, & *Chouca*. Les *Choucas* vivent de toutes ſortes de grains, & de ſauterelles, de vèrs, & de gland. Ils ne vivent point de charogne. Ils font leurs petits au printems; ils vivent en troupes, & ne vont jamais ſeuls. Ils s'apprivoiſent facilement, & lorſqu'ils ſont nourris niais ils ne quittent jamais leur cage. On leur apprend à parler. Ils ſont fins, ruſez, défians, & très-difficiles à prendre. Il y en a de pluſieurs eſpéces que voici.

Le *Choucas* rouge, eſt de la grandeur ou approchant de la corneille noire. Il a le bec long de près de quatre doigts, & un peu courbé, de couleur rouge, tirant ſur l'orangé, & un peu jaunâtre. Ses piéds ſont de la même couleur, à l'exception de ſes ongles, qui ſont auſſi bien que tout le corps d'une couleur très noire. Il ſe plaît dans les montagnes. Il eſt très-difficile à apprivoiſer, & lorſqu'il eſt dans les maiſons il défait les vitres & les chaſſis avec ſon bec, & gâte tout. Il y a un corbeau rouge que quelques-uns ont confondu avec le *Chouca* rouge.

Le petit *Choucas* qu'on appelle auſſi Chouette, ou Chuette, & Chouchette, a beaucoup de rapport à la corneille. Il n'y a que la façon de vivre, & la voix, qui mette de la diſtinction entre eux. Il approche fort rarement du bord des rivières; il ne s'adonne nullement au carnage; il va toujours en troupe. Il a les piéds, tout le corps & le bec noir. Son bec a quelques points blanchâtres à l'endroit des narines. Leur noirceur n'eſt pas ſi foncée que celle du corbeau & de la corneille, & tire un peu ſur le gris. Il aime les plaines & les campagnes, & ſe retire dans de hautes tours, & de vieux édifices, où il fait ſon nid. Il aime extrêmement à cacher l'or & l'argent, ce qui, dit-on, l'a fait nommer en Latin *Monedula*. Aldrovand parle encore d'une eſpéce de *Choucas* tout ſemblable à celui-ci, ſi ce n'eſt qu'il a un collier blanc.

CHOUCHETTE. ſ. f. Voyez CHOUCAS.

CHOUETTE. ſ. f. Autrement chevêche, ou civette. Oiſeau de nuit, eſpéce de chevêche, de chat-huant, de hibou. *Monedula noctua*. Elle eſt de la grandeur d'un pigeon ramier, avec un plumage tanné & blanchâtre. Elle fait ſon nid dans le creux des arbres, ou dans les trous des murailles. Elle paroît à la pointe du jour, ou quand la nuit commence à venir. Elle eſt ennemie des petits oiſeaux. Elle ſe nourrit de léſards, de ſouris, de grenoüilles. La *Chouette* eſt de la groſſeur d'une colombe, elle a la tête groſſe & panchée en arrière, les yeux grands, la prunelle noire, mêlée de jaûne, le bec courbé, un peu longuet, & de couleur jaûne pâle. Tout le champ de ſon pennage eſt en partie tanné, & en partie blanc, principalement à l'extrémité des ailes, dont les grandes pannes & les grands couteaux ſont ornez de taches larges de couleur châtain. Les taches de ſon ventre, qui ſont en long comme des gouttes, ſont de ſemblable couleur. Le reſte eſt blanc; l'extrémité du vol s'étend juſqu'au bout de la queuë. Ses cuiſſes ſont couvèrtes de plumes cendrées brunes, juſque ſur les piéds. Ses doigts ſont de pareille couleur; ils ſont ſéparez comme aux autres oiſeaux de nuit; ſes ongles ſont crochus, aigus, & noirs.

Bellon diſtingue des *Chouettes* de deux ſortes, l'une grande, l'autre petite. Il dit que la grande eſt plus commune que l'autre, & que du reſte elles ſont ſemblables; ce qui fait croire que la ſeule différence n'eſt que dans le ſexe, & qu'il s'eſt trompé. Il ne la décrit pas non plus aſſez exactement.

La *Chouette* prend les ſouris dans les granges & les maiſons, comme les chats, & elle vit de petits oiſeaux qu'elle attrape la nuit. Lorſque la *chouette* eſt repûë, elle ſera trois jours ſans manger, & quelquefois juſqu'à neuf. Elle eſt fort utile au chaſſeur pour prendre toutes ſortes d'oiſeaux, & c'eſt un fort grand divertiſſement de voir comment ils lui font la guèrre. Lorſqu'elle ſe voit environnée & preſſée de tous côtez, elle ſe couche ſur le dos, & ne fait paroître que ſon bec & ſes griffes. Il y a ſympathie entre le faucon & la *chouette*. Lorſqu'il voit que les autres oiſeaux lui font la guèrre, il vient à ſon ſecours, & la défend. On dit qu'il n'y en a point dans l'Iſle de Candie, & que quand on y en porte, elles meurent.

Chouette, ou Chuette. Voyez Choucas.

Ce mot vient de *cucuba*, ou *cucubetta*. Mén.

On dit provèrbialement de celui qui eſt accoutumé à dérober, qu'il eſt larron comme une *chouette*. Ce provèrbe eſt venu des Latins, ils appelloient la *chouette monedula*, parce qu'elle vôle l'argent.

CHOUQUET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un gros billot de bois quarré par deſſous, & rond par deſſus, qui ſert à chaque briſure des mâts au deſſus des barres de hunes pour emboiter les mâts l'un dans l'autre par le moyen des tenons & des mortaiſes qui y ſont. On y emboite auſſi le bâton du pavillon. On l'appelle autrement *tête de Maure*.

CHOUSSET. ſ. m. Boiſſon que font les Turcs, & dont ils uſent. *Zitum Turcicum*; *Poſca Turcica*, *Cerviſia Turcica*. Le *Chouſſet* n'eſt guère différent de ce qu'on appelle boüillon en Picardie, dit Vigenère dans ſes Illuſtr. ſur l'hiſt. de Chalcond. p. 341. Le *Chouſſet* eſt fort nourriſſant, il entête comme la bière juſqu'à enyvrer. Il eſt fait de pâte cruë, mais levée, qu'on décuit dans un chaudron plein d'eau; & étant raſſis & ſeché l'on en prend la groſſeur d'un œuf, qu'on jette en de l'eau pour boire, laquelle s'échaufe incontinent, & boût d'elle même ſans la mettre ſur le feu, de manière qu'il s'en fait une boiſſon blanche & épaiſſe, qu'on nomme *chouſſet*. Les Turcs ſe fardent de l'écume de *chouſſet*, comme les Flamandes & Angloiſes de celles de la bière. Vigen. *cité*.

CHOYER. v. act. Traiter, manier délicatement quelque chôſe; la conſèrver avec ſoin. *Tractare aliquid cautè*, *diligenter curare*. Les gens propres *choyent* beaucoup leurs habits. Vous avez de belles porcelaines, il les faut bien *choyer*. Cette mère *choye* fort ſes enfans. Ce mot eſt du ſtile familier. La ſanté des Princes eſt fort précieuſe, il la faut *choyer*.

Il le choye, il l'embraſſe, & pour une maîtreſſe,
On ne ſçauroit, je penſe, avoir plus de tendreſſe. Mol.

On

On le dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, pour ſignifier avoir grand ſoin de ſoi, aimer fort ſa ſanté & ſes aiſes. C'eſt un homme qui ſe *choye* fort.

Choyer, ſignifie auſſi, Epargner. Dans les villes aſſiegées, il faut *choyer* les proviſions, les épargner. *Parcere.* Un homme qui n'a que peu de bien, le doit *choyer.*

Choyer, ſignifie encore, Ménager la réputation de quelqu'un. *Parcere alicujus famæ.* Il n'eſt pas ſatisfait de ſon Avocat, il a trop *choyé* ſa partie. Cet Hiſtorien a beaucoup *choyé* un tel Prince, il n'en a pas dit tout le mal qu'il en ſçavoit.

Choyne, c'eſt un fruit de l'Amérique de la forme d'un œuf d'autruche. Son écorce eſt dure. On en fait des vaiſſeaux à boire. Les feuilles de l'arbre reſſemblent à celle du laurier. Voyez Thevet &c.

CHR.

Chreſme. ſ. m. Huile conſacrée par l'Évêque, qui ſert à adminiſtrer les Sacremens de Batême, de Confirmation, d'Ordre, & d'Extrême-Onction. *Sacrum Chriſma.* On fait le S. *Chrême* le Jeudy Saint avec de grandes cérémonies. En Eſpagne l'Évêque prenoit autrefois le tiers d'un ſou pour le S. *Chrême* que l'on diſtribuoit à chaque Égliſe, à cauſe du baume qui y entre. Le Concile de Prague tenu en 572. Can. 4. défend de rien prendre.

L'Auteur Arabe de *Giavaher al Bochur* écrit que le baume de Matharée auprès du Caire en Égypte étoit fort recherché des Chrétiens, à cauſe de la foy qu'ils y avoient. Il dit ceci à cauſe que les Chrétiens s'en ſervoient pour faire le *chrême* de la Confirmation. D'Herbelot, *au mot Belſan.*

Ce mot vient du Grec χρισμα, ſignifiant la même chôſe. Du Cange dit qu'il y en a de deux ſortes: l'un qui ſe fait avec de l'huile & du baume, qui ſert aux Sacremens de Batême, de Confirmation, & des Ordres: l'autre qui eſt de ſimple huile qui eſt conſacrée par l'Évêque, qui ſervoit aux Catéchumenes, & dont on uſe en l'Extrême-Onction. Cette cérémonie eſt fort ancienne, & même d'inſtitution Apoſtolique. Les Maronites ne compoſoient pas ſeulement d'huile & de baume le *Chrême* de la Confirmation avant qu'ils euſſent été réformez; ils y ajoûtoient du muſc, du ſafran, de la canelle, des rôſes, de l'encens blanc, & pluſieurs autres drogues qui ſont rapportées par Raynaldus *an. 1514. n. 91.* avec la dôſe de chacune. Le P. Jérôme Dandini Jéſuite, qui alla au Mont-Liban en 1596. en qualité de Nonce de ſa Sainteté, arrêta dans un ſynode, que le *Chrême* ſe feroit avec de l'huile & du baume ſeulement, ſans y ajouter autre chôſe, cela ſignifiant les deux natures de J. Christ, l'huile marque la nature humaine, & le baume la nature divine. *Voyage du Mont-Liban, ch. 28.*

On appelle à Bourges le *Chrême de Bourges*, la Juriſdiction ſpirituelle de l'Archevêque, dans le détroit de laquelle il a droit de diſtribuer le S. *Chrême* aux Curez.

Chreſmeau. ſ. m. Petit bonnet qu'on prépare pour mettre ſur la tête des enfans qu'on batiſe, lorſqu'on leur a appliqué le Saint Chrême. *Faſcia.*

Chreſtien, enne. adj. & ſubſt. Celui qui croit en Jésus-Christ; qui eſt batiſé, & qui ſuit la doctrine de l'Évangile. *Chriſtianus, Chriſtianis ſacris imbutus.* Le monde *Chrétien.* Le peuple *Chrétien.* Les prémiers *Chrétiens* ont vécu dans une grande pureté. Le ſang des Martirs a été une ſemence des *Chrétiens.* Parmi le peuple l'on n'eſt *Chrétien* que par haſard, & non point par réflexion. Flech. Un Dieu du Paganiſme fait une méchante figure dans un poëme *Chrétien.* S. Evr. Si on comparoit la doctrine des *Chrétiens* avec leur conduite, on trouveroit leur vie bien peu conforme à leur foi. Vill. Comment accoutumer des eſprits corrompus à la régularité de la Religion *Chrétienne*; chaſte, ſévère, ennemie des ſens, & uniquement attachée aux biens inviſibles? Boss. On a commencé à donner ce nom à Antioche à ceux qui croyoient en Jesus-Christ, comme on voit dans les Actes des Apôtres. Avant cela on les appelloit *Diſciples.*

Chreſtien, ſe dit auſſi de ce qui appartient à la Religion de J. Christ. La Morale *chrétienne* l'a bien emporté ſur celle des Payens. Les déſerts étoient peuplez de gens qui faiſoient profeſſion de mourir à l'amour du monde par l'étude de la perfection *chrétienne.* Herman. L'humilité eſt la bâſe des vertus *chrétiennes.* Jaq.

Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nuës,
Que d'aller ſans raiſon, d'un ſtile peu chrétien,
Faire inſulte, en rimant, à qui ne vous dit rien? Boil.

On appelle par excellence le Roi de France, le *Roi Très-Chrétien*, comme le Fils aîné de l'Égliſe. *Rex Chriſtianiſſimus.* S. Grégoire écrivant à Charles Martel, entre les autres titres d'honneur qu'il lui donne, le nomme *Très-Chrétien*; ce qui pourroit faire voir l'antiquité de ce titre, que prennent nos Rois privativement à tous les autres. Godeau. Zacharie fit (auſſi) une réponſe à Pepin, qu'il nomme *très-Chrétien.* Id. Enfin, le ſurnom de Roi *très-Chrétien*, dont nos Rois étoient en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiécles, fut affecté de ſon tems d'une manière ſpéciale à ſa perſonne, & à celle de ſes ſucceſſeurs, par le Pape Paul II. P. Daniel. *T. II. p. 1459.*

Lambecius, dans ſon IIIe Tôme de la Bibliothéque de l'Empereur, prétend que la qualité de *très-Chrétien* n'a point été donnée à Louis le Débonnaire par Ernardus Nigellus Poëte de ce tems-là, entant que Roi de France, mais entant qu'Empereur d'occident, & que c'eſt par la même raiſon que Charlemagne dans l'Inſcription d'un Recueil d'Épître qu'il fit faire en 791. ne s'appelle pas *très-Chrétien.* Nos Hiſtoriens François ont ſuffiſamment répondu à ces petites querelles d'Alleman. Vig. Marv.

On a donné auſſi le nom de *Chrétien*, particuliérement aux Eccléſiaſtiques, & le nom de *Chrétienté* au Clergé.

Dieu aide au prémier Chrétien. C'eſt le cri d'armes des Montmorenci & des Laval; car la maiſon de Laval a le même cri d'armes que celle de Montmorenci.

Chreſtien, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. Les *Chrétiens* ſont obligez à une grande pureté. Les *Chrétiens* ont fait pluſieurs Croiſades contre les Infidelles, où ils ont commis les plus horribles crimes.

Reſponſable du tems, l'inutile Chrétien
Croira que c'eſt un mal, de ne point faire un bien. Vill.

Quel eſt l'aveuglement; & quel eſt le malheur
D'un Chrétien *qui donne à la joye*
Le tems qu'il doit à la douleur? L'Ab. Tetu.

Chreſtien, ſe dit auſſi dans le ſtile bas & comique, pour Perſonne. Jamais je ne vis un plus hideux *Chrétien.* Mol.

On dit proverbialement, quand un homme ne goûte pas une chôſe qui eſt bonne, ou qu'il ne fait pas ce que les autres font, qu'il n'eſt pas *Chrétien.* On dit auſſi, il n'y a corps de *Chrétien* qui m'oſe reprocher telle chôſe; pour dire, Il n'y a perſonne qui me veuille ſoutenir cela.

On dit auſſi, Parler *Chrétien*; pour dire, un langage qu'on entende, ou un ſtile qui ne reſſente plus le Paganiſme. *Chriſtiano more loqui, perſpicuè, ſine ambagibus loqui.* Si nous étions au tems des ſacrifices, je devrois ſacrifier à Eſculape; mais il faut parler *Chrétien*, & je loüe Dieu &c. Bal.

Chreſtien de la ceinture. Voyez Ceinture.

Chreſtiens de S. Jean. *Chriſtiani ſancti Joannis*, ou *à ſancto Joanne dicti.* C'eſt le nom d'une ſecte de Chrétiens qui ſont en grand nombre à Balſara, & dans les villes voiſines. Ils habitoient autrefois au long du Jourdain, où ſaint Jean baptiſoit, & c'eſt de là qu'ils ont pris leur nom: mais depuis que les Mahométans eurent conquis la Paleſtine ils ſe retirèrent en Méſopotamie & en Caldée, pour éviter la perſécution des Infidelles, qui brûloient leurs livres & leurs Égliſes, & exerçoient ſur eux les dernières cruautez. Les villes où ils ſont établis ſont *Balſara, Souter, Deſpoul, Rumez, Bitoum, Mono, Endecan, Calaſabat, Ayeza, Dega, Dorech, Maſquel, Gumar, Carianous, Onezer, Zech, & Loza.* Tous les ans ils célébrent une fête qui dure cinq jours, pendant leſquels ils viennent tous trouver leurs Évêques, qui les baptiſent du batême de ſaint Jean: ils ne baptiſent que dans les rivières, & le Dimanche ſeulement. Ils n'ont point connoiſſance du myſtère de la ſainte Trinité, mais ils diſent que Jesus-Christ eſt l'eſprit & la parole du Père éternel. Pour l'Euchariſtie, ils ſe ſervent de pain fait de farine, avec du vin & de l'huile: le vin, ſelon eux, marque le ſang de Jesus-Christ, & l'huile marque l'onction de la grâce & la charité. Leur conſécration conſiſte en certaines longues prières qu'ils font, pour loüer & remercier Dieu; ils béniſſent le pain & le vin en mémoire de Jesus-Christ, ſans faire mention de ſon corps ni de ſon ſang. Après la mort d'un Évêque ils éliſent pour ſon ſucceſſeur un de ſes fils, s'il en a, ou un de ſes plus proches parens. Ils croyent beaucoup de fables touchant le création du monde, & l'autre vie. Les *Chrétiens de S. Jean* ont trois fêtes principales, l'une en hyver, qui dure trois jours, en mémoire de nôtre prémier père & de la création du monde; une autre au mois d'Août, qui dure auſſi trois jours, & qu'ils appellent la fête de Saint Jean; la troiſième au mois de Juin, qui dure cinq jours; c'eſt à celle-ci qu'ils ſe font batiſer. Ils obſervent le Dimanche, ils n'ont point de jeûnes, & ne font aucune pénitence; auſſi croyent-ils qu'ils ſeront tous ſauvez. Ils n'ont point de livres canoniques, mais ils en ont qui ſont remplis de ſortiléges, dont l'effet eſt ſi puiſſant, qu'ils diſent que leurs Prêtres font tout ce qu'ils

qu'ils veulent, & ont une autorité abſoluë ſur les Diables. Tavernier, *tom. premier*. Voyez Sabien.

Chreſtien de Saint Thomas, ou De san Thomé. Lorſque les Chrétiens arrivèrent aux Indes la première fois, & dès qu'ils touchèrent au port de Calecut, ils trouvèrent d'anciens Chrétiens, qui ſe diſoient deſcendus de ceux que S. Thomas avoit convèrtis aux Indes, & que pour cela on nomma *Chrétiens de San Thomé*, ou *de Saint Thomas*. Quand ils eurent appris qu'il étoit arrivé aux Indes une nation étrangère qui avoit une vénération ſingulière pour la croix, ils lui envoyèrent des Ambaſſadeurs pour faire alliance avec elle, firent des préſents aux Portugais, & implorèrent leur ſecours contre les Princes Gentils. Il eſt conſtant que ces Chrétiens, ſoit Prêtres, ſoit laïques, ſont des Indiens naturels. On les nomme dans le païs *Nazaréens*; mais l'uſage a attaché à ce tèrme une idée de mépris. Le tèrme de *Mappuley*, & au pluriel *Mappuleymar*, qui eſt leur autre nom, eſt plus honorable. Ces *Chrétiens* ſont une Caſte aſſez nombreuſe, riche, belliqueuſe; mais toujours diviſée par mille factions, haines & querelles. Cette Caſte eſt répanduë dans les tèrres depuis Calecut juſqu'à Travancor; non que tout ce païs ſoit occupé par ces *Chrétiens* ſeuls, mais parce que toutes les peuplades & Égliſes de cette Caſte ſont renfèrmées dans cet eſpace de païs. L'endroit où ils en ont davantage eſt proche de Cochin. Les Mahométans ont une haine particulière contre ces *Chrétiens*, ſans que l'on ſçache pourquoi, ſinon qu'elle eſt plus invétérée. Ces *Chrétiens* prétendent que l'Apôtre S. Thomas a convèrti ce païs. Des Sçavans d'Europe prétendent que c'eſt un autre S. Thomas. D'autres diſent que c'eſt un Marchand Neſtorien nommé Thomas. Un Miſſionnaire, qui demeure depuis long-tems dans l'Inde, prétend avoir fait des découvèrtes curieuſes là-deſſus, que S. Thomas débarqua à Calecut, & travèrſant les montagnes vint juſqu'à Meliapor, capitale du Royaume de Coromandel. Le Bréviaire des Prêtres de cette Chrétienté porte même que S. Thomas paſſa juſqu'à la Chine. Ce qu'il y a de cèrtain, c'eſt qu'en deux montagnes peu éloignées de Méliapor, & aux environs de cette ville, on a trouvé des monumens de la Religion Chrétienne. Voyez Maffée, *hiſt. Indic. L. I. II. VI. VIII.* & le P. Bouhours, vie de S. François Xavier, L. I. & L. III.

Au reſte, ces *Chrétiens* ſont depuis long-tems Neſtoriens, & pluſieurs ne prennent ce nom que comme un nom de Secte. Le Patriarche de ces Neſtoriens, qui réſide à Moſoul, étend ſa Juriſdiction juſques dans l'Inde. Il eſt conſtant que les *Chrétiens* du Rit Chaldéen qui ſont à Goa, à Cochim, à Angamala, & dans pluſieurs autres lieux de ce païs-là, ſont tous de la Secte Neſtorienne. Les Papes leur ont envoyé ſouvent des Miſſionnaires, principalement depuis que les Portugais ont été établis dans les Indes. Dom Jean Alburquèrque, de l'Ordre de Saint François, a été le prémier Archevêque de Goa de la part du Pape. Ce fut ſous lui en 1546. qu'on établit un Collége à Cranganor, pour inſtruire les enfans dans les cérémonies des Latins; mais les Jéſuites, qui fûrent plus habiles que les autres Miſſionnaires, s'apperçûrent bien-tôt que les jeunes Chaldéens inſtruits à la manière des Latins, n'étoient pas propres pour convèrtir les Chrétiens de Saint Thomas; c'eſt pourquoi ils établirent un autre Collége en 1587. à une lieuë de Cranganor, où ils enſeignèrent la langue Caldaïque aux enfans, afin qu'étant devenus grands ils fuſſent reçus dans le miniſtère comme de véritables Caldéens; cela ne fut pas d'une grande utilité. Il ne fut pas poſſible aux Jéſuites de les détourner de la ſoûmiſſion qu'ils rendoient au Patriarche de Babylone, qui n'étoit point dans la communion du Pape; ils ne pouvoient quitter leurs vieilles coûtumes, où ils avoient été inſtruits par leurs Évêques, & qui étoient fort differentes des uſages de Rome. Celui qui a travaillé le plus à réünir les Chrétiens de S. Thomas avec l'Égliſe Romaine, a été Aléxis de Méneſes, de l'Ordre de Saint Auguſtin, qui fut fait Archevêque de Goa, & qui prit la qualité de Primat de l'Orient. Cette fameuſe miſſion arriva en 1590. elle eſt décrite au long dans un livre qui a été d'abord écrit en Portugais, & enſuite traduit en François, ſous le titre d'*Hiſtoire Orientale des progrès d'Aléxis Méneſes en la Reduction des Chrétiens de Saint Thomas*, imprimée à Bruxelles in 8° en 1609. On voit dans cette Relation, qui a été faite ſur les memoires de l'Archevêque, & de quelques Miſſionnaires qui l'accompagnèrent, qu'on fit de grandes violences à ces *Chrétiens* des Indes, faute de ſçavoir la Théologie Orientale. On les inquiéta ſur des cérémonies, qui n'étoient d'aucune importance, & ſur leſquelles on ne les inquiéteroit pas préſentement à Rome. Toute cette narration montre que les *Chrétiens* de Saint Thomas étoient fort zélez pour deffendre leur croyance, qu'ils prétendoient avoir conſervée comme leurs pères l'avoient reçûë de Saint Thomas. Lorſqu'on leur demandoit ſi le Pape n'étoit pas le Chef de l'Égliſe, ils répondoient qu'il étoit le Chef de l'Égliſe de Rome, autrement de Saint Pierre; mais qu'il ne l'étoit pas de l'Égliſe de S. Thomas, qui avoit été leur Apôtre. Mais nonobſtant ce zéle pour leur Religion, & la ſoumiſſion qu'ils avoient pour leur Patriarche de Babylone, l'Archevêque Méneſes travailla fortement à les réduire ſous la puiſſance du Pape, & à leur faire voir les erreurs où ils étoient. Il aſſembla pour cela un Synode de 1599. le 20. de Juin, où ſe trouvèrent les Deputez des Neſtoriens, afin de délibérer avec lui ſur toutes les choſes qui regardoient la Religion. Le Sieur de Moni, dans ſon *Hiſtoire de la Croyance* & des Coûtumes des Nations du Levant, a rapporté & examiné tout ce qui fut arrêté dans ce Synode. Voyez Neſtoriens.

Bon-Chreſtien. Arbre & fruit. Voyez Bon. On lui donne partout le ſurnom de *Bon*, à la réſèrve du Poitou, qui ſe contente de l'appeller la Poire de *Chrétien*. La Quint.

CHREſTIENNEMENT. adv. D'une manière chrétienne. *Ut Chriſtianum decet*. Il faut pardonner les injures, quand on veut vivre *chrétiennement*.

> *C'eſt en vain qu'un Docteur, qui prêche l'Evangile,*
> *Mêle* chrétiennement *l'agréable à l'utile;*
> *S'il ne joint un beau geſte à l'art de bien parler.* Vill.

CHREſTIENTÉ. ſ. f. Tout le païs habité par les Chrétiens. *Chriſtianus orbis*. Les Turcs ont toujours tâché de troubler le répos de la *Chrétienté*, ont envahi pluſieurs tèrres de la *Chrétienté*. Ce ſont les ſeuls par qui nous gouvèrnons la *Chrétienté*. Pasc.

Il y a auſſi au païs du Maine & ailleurs un Doyenné qu'on appelle *Doyenné de Chrétienté*, comme on voit dans le Poüillié des Bénéfices. C'eſt ainſi qu'on a appellé autrefois la Cour d'Égliſe, *Cour de Chrétienté*, tant en parlant de la Juriſdiction, que de l'Auditoire. On a dit auſſi, qu'un enfant avoit *Chrétienté*, quand il avoit le Batême.

On dit provèrbialement, Dieu béniſſe *Chrétienté*, quand on fait comparaiſon d'un animal à un homme. On dit auſſi de celui qui n'a point de ſemelles à ſes ſouliérs, à ſes chauſſes, qu'il marche ſur la *Chrétienté*; pour dire, ſur le pavé.

CHRISMAL. ſ. m. *Chriſmale*. Vaiſſeau dans lequel les anciens Moines portoient ſur eux de l'huile bénite, pour en oindre les malades, quand ils ſortoient. Il en eſt parlé dans la Régle de S. Colomban. *Chriſmal* ſignifioit auſſi quelquefois un Reliquaire. Fleury.

CHRISMATION. ſ. f. Action d'impoſer le chrême. Cérémonie de l'Égliſe par laquelle un Miniſtre des Autels impoſe le ſaint chrême. *Chriſmatio; Chriſmatis impoſitio*. La *Chriſmation*, ſelon le plus grand nombre des Théologiens, eſt la matière prochaine du Sacrement de Confirmation. Voyez le Concile de Laodicée vèrs l'an 364. Can. 7. & 48. Le ſecond de Seville Can. 7. celui de Florence, *in Decr. ad Armen.* celui de Trente, *Seſſione VII. Can.* 2. Innoc. I. ép. 1. c. 3. &c. La *Chriſmation* qui ſe fait au Baptême ſe fait par le Prêtre, celle de la Confirmation ſe fait par l'Évêque. Ce mot ne ſe dit que de ces deux Sacremens; pour celui de l'Ordre, nous diſons Onction.

Ce mot vient de *Chriſmatio*, qui vient de *χρίσμα*, *chrême*.

CHRIST. ſ. m. Prononcez l'*s*, & le *t*. Tèrme de Peintre & d'Imager, Crucifix; taille douce qui repréſente la tête ſeule de Nôtre Seigneur. *Chriſti crucifixi effigies, imago*. Voilà un beau *Chriſt*.

Quand le mot *Chriſt* eſt joint au mot *Jéſus*, on ne prononce point l'*s*, Jéſus *Chriſt*, liſez Jéſu *Chriſt*.

Quelquefois on ſe ſèrt du mot *Chriſt* ſeul par antonomaſe, pour dire celui qui eſt envoyé de Dieu, qui eſt oint, comme Jéſus-*Chriſt*, David, un Roi, un Pontife, un Prophète &c. Alors les paroles du diſcours doivent détèrminer ce mot, & lui faire ſignifier ce que celui qui parle veut faire entendre.

Christ. L'Ordre de *Chriſt*, eſt un Ordre militaire fondé l'an 1318. par Denis I. Roi de Portugal, pour animer ſa Nobleſſe contre les Maures. *Ordo Militaris à Chriſto dictus*. Le Pape Jean XXII. le confirma en 1320. & donna aux Chevaliers la régle de S. Benoît. Aléxandre VI. leur pèrmit de ſe marier. Il a été depuis inſéparablement réüni à la Couronne, & les Rois de Portugal ont pris le titre d'Adminiſtrateurs pèrpétuels de cet Ordre. Les Chevaliers de l'Ordre de *Chriſt* ſont vêtus de blanc, ils portent ſur la poitrine une croix patriarchale de gueule, chargée d'une autre croix d'argent: ce ſont les armes de l'Ordre. Ces Chevaliers, qui faiſoient autrefois leur réſidence à Caſtro-Marin, la transférèrent dans la ville de Thomar, comme étant plus voiſine des Maures d'Andalouſie & de l'Eſtramadoure. Le Quien de la Neuf. *Hiſt. de Port.*

Christ. Ordre militaire en Livonie. *Chriſti Sacer Ordo in Livonia*. L'Ordre militaire des Frères de *Chriſt* fut inſtitué en 1205 par

par Albert Évêque de Riga : ils portoient ſur leurs manteaux une épée, & une croix par deſſus, ce qui les fit auſſi nommer les frères de l'épée. La fin de leur inſtitut fut de défendre les nouveaux Chrétiens, qui ſe convertiſſoient tous les jours en Livonie, & que les Payens perſécutoient, comme il paroit par une lettre d'Innocent III. qui ordonne une Croiſade contre eux. Voyez l'établiſſement de cet Ordre dans *Longin, Hiſt. de Polon. L. VIII.*

CHRISTIAN, ou CHRISTIEN. Nom propre d'homme. *Chriſtianus.* C'eſt la même choſe que *Chrétien. Chriſtian*, ou *Chrétien* Druthmar, ſurnommé le Grammairien, Auteur d'un Commentaire ſur S. Mathieu & d'un Abregé ſur S. Luc & ſur S. Jean, étoit un Moine de Corbie ſur Somme dans le IXe ſiécle. *Chriſtian*, ou *Chriſtien* de Troyes, eſt un Poëte François qui vivoit vers le commencement du XIIIe ſiécle. *Chriſtian* Urſt, Profeſſeur de Mathématiques à Bâle. *Chriſtian* de Brunſwich, fils d'Henry Jules Duc de Brunſwich & d'Eliſabeth de Dannemarck, fut Adminiſtrateur de l'Évêché d'Halberſtad en Dannemarck. On dit Chriſtièrne pour *Chriſtien.*

CHRISTIANISME. ſ. m. Les deux *s* de ce mot ſe prononcent. La doctrine de J. C. la Foi, la Religion Chrétienne. *Chriſtiana Religio.* Les Apôtres & les Martyrs ont prêché, ont établi le *Chriſtianiſme.* On a porté le *Chriſtianiſme* dans les Indes Orientales & Occidentales. Ceux qui ne tenoient au *Chriſtianiſme* que par la tèrreur, allèrent tumultuairement inveſtir le Palais. Flec. Le Grand Conſtantin étoit alors dans la chaleur de ſon nouveau *Chriſtianiſme.* Herman. Ce n'eſt pas là l'eſprit du *Chriſtianiſme.* Port-R. Quand les hommes auront retiré du *Chriſtianiſme* ce qu'ils y ont mis, il n'y aura qu'une même Religion auſſi ſimple dans ſa doctrine, que pure dans ſa morale. S. Evr. *Chriſtianiſme*, n'eſt pas pris ici dans ſa ſignification propre, qui ne renferme rien de contraire à la pureté de la foi, & de la morale de J. C. tout ce que les hommes y ont ajouté de contraire, n'eſt point du *Chriſtianiſme.*

CHRISTIANOCATÉGORE. ſ. m. & fém. Nom de Secte. *Chriſtianocategores.* Certains hérétiques, qui adoroient les images de la ſainte Vierge & des Saints, ſont ainſi appellez par S. Jean Damaſcene.

Ce mot eſt Grèc, χριστιανὸς, *Chrétien*, κατηγορέω, j'accuſe. Accuſateurs de Chrétiens. J'aimerois mieux uſer de cette phraſe que de dire *Chriſtianocategores.*

CHRISTIERNE. ſ. m. Nom propre d'homme, qu'ont porté cinq Rois de Dannemarck, & quelques Princes de leur ſang. *Chriſtiernus, Chriſtianus.* C'eſt le nom Chriſtian, ou Chriſtien, avec une terminaiſon Danoiſe, & il ne faut s'en ſervir que quand on parle des Danois. *Chriſtièrne* prémier régnoit en Dannemarck, en Suéde & en Norvége, dans le quinzième ſiécle.

CHRISTINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Chriſtina. Chriſtine*, Reine de Suéde, fille du Grand Guſtave Adolphe, céda en 1654. ſon Royaume à Charles Guſtave ſon couſin gèrmain. Elle étoit ſçavante, & aimoit les Sciences & les habiles gens ; ce fut elle qui fit venir en Suéde M. Deſcartes. *Chriſtine* de France &c. *Chriſtine* de France fille d'Henry IV. épouſa Victor Amé Duc de Savoye.

CHRISTOLYTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Chriſtolytus, a.* C'étoient des hérétiques dont parle S. Jean Damaſcene, ainſi appellez, parce qu'ils détruiſoient Jesus-Christ, aſſurant qu'il étoit deſcendu aux Enfers en corps & en âme, & qu'ayant laiſſé là l'un & l'autre, il étoit monté au ciel, avec ſa ſeule divinité, ou plûtôt, ſa ſeule divinité y étoit montée.

Ce mot eſt Grèc, compoſé de Χριστὸς, *Chriſt*, & λύω, Je réſous ; & ſignifie des gens qui diſſolvent, qui détruiſent Jesus-Christ.

CHRISTOPHE, ou CHRISTOPHLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Chriſtophorus.* S. *Chriſtophle* eſt honoré dans l'Orient & dans l'Occident depuis pluſieurs ſiécles, quoiqu'on ne ſçache rien de ſeur de ſa vie & de ſon Martyre. Quelques-uns de nos Ecrivains François écrivent *Chriſtophle*, comme Baillet, Tillemont &c. M. de Cordemoy écrit *Chriſtophe*, & dans l'uſage ordinaire on prononce *Chriſtophe*, plûtôt que *Chriſtophle*, quoiqu'en diſe M. Baillet. Le peuple dit *Cretof.*

Ce mot s'eſt formé du Latin, ou plûtôt du Grèc *Chriſtophorus, Chriſtophore, Chriſtophre, Chriſtophle, Chriſtophe.* Χριστοφόρος eſt compoſé de Χριστὸς, *Chriſt*, & φέρω, *Je porte*, & ſignifie Porte-Chriſt. C'eſt ſur la ſignification de ſon nom qu'on le peint portant Jeſus-Chriſt ſur ſes épaules.

L'Iſle de S. *Chriſtophe* eſt une des Iſles de l'Amérique que l'on nomme Antilles. Elle eſt au couchant de la Barbade. Chriſtophe Colomb la découvrit en ſon prémier voyage de l'Amérique, & la voyant ſi agréable voulut qu'elle portât ſon nom. A quoi il fut auſſi convié par la figure d'une des montagnes qui ſont en cette Iſle, laquelle porte ſur la croupe, comme ſur l'une de ſes épaules, une autre plus petite montagne ; de même que l'on peint Saint Chriſtophle comme un géant, qui porte nôtre Seigneur ſur les ſiennes en forme d'un petit enfant. L'Iſle eſt ſur la hauteur de dixſept degrez & 25 minutes. Lonv. de Poincy, *hiſt. nat. des Antilles L. I. c. 4.* où il la décrit. L'Iſle a environ 25 lieuës de tour. Elle eſt hériſſée de montagnes au milieu. Elle ne laiſſe pas de produire quantité de tabac, de ſucre, de gingembre & d'indigo. Elle eſt diviſée en quatre cantons, dont il y en a deux qui ſont tenus par les François, & les deux autres par les Anglois.

Il y a une autre Iſle de S. *Chriſtophle* dans la mèr pacifique près de la Tèrre de Quir.

CHROCTILDE. ſ. f. Nom propre de femme, qui ſe trouve pour CLOTILDE. Voyez ce mot.

CHRODEGANG. ſ. m. & nom propre d'homme. On dit auſſi Godegranc. *Chrodegangus.* S. *Crodegang*, iſſu d'une des prémières nobleſſes du Royaume d'Auſtraſie, vivoit au VIIIe ſiécle.

CHROMATIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Tèrme de Muſique, qui eſt le ſecond de ſes trois genres qui abonde en demi-tons. *Chroma, chromatice.* Il a été appelle de ce nom, à cauſe que les Grècs le marquoient avec des caractères de couleur, qu'ils appellent χρώματα. Le P. Parran dit que *chromatique* veut dire la même choſe que varié & coloré, parceque le genre *chromatique* varie & embellit le genre diatonique par ſes demi-tons, qui font dans la muſique le même effet que la variété des couleurs dans un tableau. Les genres *chromatiques* & enharmoniques ne contiennent que les moindres degrez diatoniques ; deſorte qu'ils ont la même raiſon ou proportion avec le diatonique, que les nombres entiers avec les nombres rompus. Le B mol appartient au genre *chromatique.* Boëce, & après lui Zarlin, ont dit que le genre *chromatique* fut inventé par Timothée Miléſien du tems d'Aléxandre le Grand. Les Spartiates le bannirent de leur ville, à cauſe que cette Muſique étoit trop molle, & qu'ils n'avoient accoutumé d'uſer que du genre diatonique. Le *chromatique* eſt dans la muſique entre le diatonique & l'enharmonique, ce qu'eſt dans la peinture la couleur entre le blanc & le noir. Pluſieurs aſſurent qu'on n'a jamais oüi le pur *chromatique* : toutefois Ariſtide aſſure qu'il l'a chanté. P. Parran.

CHROMATIQUE. ſ. f. Tèrme de Peinture ; c'eſt le coloris, qui eſt la troiſiéme partie de la Peinture. *Chroma.*

CHRONIQUE. ſ. f. Hiſtoire ſelon l'ordre des tems. *Chronica, orum. Chronici libri.* On ne le dit guère que des vieilles Hiſtoires. Les *Chroniques* de Charlemagne. Les *Chroniques* de S. François. Ma *chronique* porte que ce fut cette fille ſenſée, qui eut la gloire d'inventer tous les Stinquèrques, les Firmamens, & les Falbala de ſon ſiécle. Mlle L'Héritier.

Je veux que la vertu de vos ayeux antiques
Ait ſervi de matière aux plus vieilles Chroniques. Boil.

La *Chronique ſcandaleuſe*, eſt une Hiſtoire compoſée du tems du Roi Loüis XI. par un Officier de la ville de Paris. *Chronica maledica.*

On appelle figurément *Chronique ſcandaleuſe*, les médiſances & les mauvais bruits qui courent dans le monde. *Maledicta.* Cet homme paſſe pour un grand dévot, mais la *Chronique ſcandaleuſe* conte beaucoup de ſes hiſtoires de galanterie. On dit auſſi *Chronique* ſimplement, pour dire, Un conte, Une fable, Un bruit qui court.

Or le mari par certaine ouverture
Guettoit ſa femme, obſervoit ſon allure,
Rioit ſous cape ; & comptoit par ſes doigts,
Qu'elle n'iroit jamais au bout du mois.
Il comptoit bien, remarque la Chronique. P. Du Cerc.

C'eſt à dire, remarque le conte, dit le conte.

CHRONIQUE. adj. Tèrme de Médecine. Long, qui dure longtems. *Longus, diuturnus.*

On appelle *maladie Chronique*, une maladie invéterée, & qui doit durer longtems, comme la goutte, les hémorrhoïdes, les fiſtules, &c.

CHRONIQUER. v. act. Mot vieux & burleſque ; pour dire, Faire quelque Chronique. *Chronica ſcribere.* Ils vouloient *chroniquer* ſes faits. Saraz.

CHRONIQUEUR. ſ. m. Qui a écrit des Chroniques. *Chroniqueur* Turpin. Ce mot eſt vieux & ironique ; & alors il ſe dit d'un homme qui fait de vieux contes, & qui raconte de vieilles hiſtoires.

CHRONOLOGIE. ſ. f. Doctrine des tems, ſcience des époques ; & entr'autres des ſupputations qui regardent le Comput Eccléſiaſtique. *Chronologia, deſcriptio temporum, Rationarium temporum.* Les Auteurs ſont bien differens en matière de *Chronologie.* La *Chronologie* a ſoin de marquer les jours, & les années, où les plus grands évenemens ſont arrivez. Africain compoſa au commencement du IIIe ſiécle un grand ouvrage de *Chronologie*, pour

pour ſervir à la controvèrſe contre les Payens : il la conduiſoit depuis le commencement du monde juſqu'au Conſulat de Gratus & de Séleucus ſous Macrin l'an de JESUS-CHRIST 221. Nous n'en avons que ce qu'Euſebe & Syncelle nous en ont conſervé dans leurs ouvrages. Scaliger, le Père Pétau, la Peyre, Gautier, Sethus Calviſius, Uſſerius, le P. Hardoüin, Jéſuite, les deux Capelles, le Chev. Marshan, le P. Gourdon Jéſ. Ubbo Emmius, le P. Labbe Jéſ. le P. Riccioli Jéſ. &c. ont écrit de la *Chronologie*. La *Chronologie* du P. Pétau eſt la plus ſeure & la plus nette que j'aye encore vûë. VIGN. DE MARV.

On a fait un jeu de la *Chronologie*, à l'imitation du jeu de l'Oye, qui apprend à retenir pluſieurs points principaux de la *Chronologie*.

ChRONOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chronologie. *Chronologicus, quod ad rationem temporum pertinet.* Les Tables *Chronologiques* ſont d'un grand ſecours pour apprendre la Chronologie, comme celles du Père Pétau, de Helvicus, & de Marcel &c.

On appelle colonne *chronologique*, une colonne chargée de quelque inſcription hiſtorique ſelon l'ordre des tems : comme ſelon les Olympiades, les luſtres &c. On voyoit de ces ſortes de colonnes à Athênes. L'Hiſtoire de la Gréce y étoit gravée par Olympiades.

ChRONOLOGISTE, ou ChRONOLOGUE. Celui qui ſçait la Chronologie, ou qui en a écrit; qui eſt vèrſé dans la ſcience des tems. *Chronographus.* Vous n'êtes pas un bon *Chronologiſte.* Calviſius eſt un grand *Chronologue.* ABLANC.

ChRONOMÉTRE. ſ. m. *Chronometrum.* C'eſt un inſtrument pour meſurer les tems : il conſiſte dans une ſimple échelle que l'on fait par les pouces, ou les différens degrez qu'on y marque. M. Sauveur a donné dans ſes principes d'Acouſtique la figure de ſon *Chronométre*, & celle du *Chronométre* de M. Loulié.

Ce mot eſt formé de χρόνος, *tems*, & μέτρον, meſure.

ChRYSALIDE. ſ. f. Eſpéce de vèr, ou de chenille. *Chryſalis.*

ChRYSANTHÉMUM. ſ. m. *Chryſanthemum.* ſ. n. Plante qu'on nomme ainſi à cauſe de la couleur dorée de ſes fleurs. Elle a néanmoins cela de commun avec beaucoup d'autres plantes. L'eſpéce de *Chryſanthémum* qu'on cultive dans les jardins, vient de Candie & de Sicile ; & eſt annuelle. *Chryſanthémum Creticum, Cluſ. hiſt.* Ses tiges ſont droites, hautes de trois à quatre piéds, branchuës, canelées, d'une couleur vèrd pâle, & garnies auſſi bien que ſes branches de feüilles altèrnes, découpées en pluſieurs ſegmens, qui ſont encore inciſez ſur leurs bords. Leur couleur eſt d'un vèrd un peu pâle. Les extrémitez des tiges & des branches portent des fleurs radiées, aſſez amples pour la grandeur de la plante, & ſoutenuës par des calices écailleux. Ses fleurs varient par leur couleur, qui eſt plus ou moins vive. Il s'en voit dont le centre eſt pâle, pendant que la circonférence eſt jaûne, & quelques piéds donnent des fleurs également jaûnes, les unes plus vives, les autres plus pâles. On eſtime plus les piéds qui portent les fleurs doubles toutes jaûnes ; on fait moins de cas de celles qui ſont jaûne & blanc, quoique doubles. Les ſemences du *Chryſanthémum* ſont menuës, longuettes, anguleuſes, crenelées, & d'une couleur brune. On trouve dans les tèrres à blé des environs de Paris & dans celles de Normandie, une eſpéce de *Chryſanthémum* qui a ſes fleurs toutes dorées, & auſſi grandes que celles de la Marguerite. Ses feüilles ſont tantôt entières & dentelées ſur leurs bords, le plus ſouvent découpées en quelques ſegmens, longs & crenelez. Elle eſt nommée en Latin *Chryſanthemum ſegetum*, ou *Bellis lutea.*

Ce tèrme eſt compôſé des mots Grècs χρυσὸς, *or*, ἄνθος, *fleur*, comme qui diroit *fleur dorée.* On mange en quelques endroits les tiges & les feüilles de cette plante comme les autres hèrbes potagères.

CHRYSARGYRE. ſ. m. Tribut qui ſe levoit ſur les femmes de mauvaiſe vie, & autres pèrſonnes de même ſorte, *Chryſargyrum, Aurum luſtrale, Negotiatorium, pœnoſum.* Evagrius en parle au Ch. 39e du IIIe livre de ſon hiſtoire. Zozyme dit que Conſtantin en fut l'Auteur. Il y en a cependant des veſtiges dans la vie de Caligula par Suétone, & dans celle d'Aléxandre par Lampridius. Evagrius dit que Conſtantin le trouva établi, & qu'il penſa à l'abolir. Il ſe payoit tous les quatre ans. Quelques-uns diſent que les Marchands & le petit peuple le payoient auſſi. Voyez Baronius à l'an 330. L'Empereur Anaſtaſe l'abolit. Il ôta une impôſition que l'on appelloit le *Chryſargyre*, laquelle ſe levoit tous les quatre ans, non ſeulement ſur la tête des pèrſonnes, de quelque condition qu'elles fûſſent, ſoit pauvres, ſoit eſclaves ; mais même ſur tous les animaux, & juſques ſur les chiens, par chacun deſquels on payoit ſix oboles. GODEAU.

Ce tribut ſe payoit en or & en argent, dit Hoffman, & de là ſon nom χρυσὸς, *or*, ἄργυρον, argent.

CHRYSEUIL. ſ. m. & nom propre d'homme. *Chryſolius.* S.

Chryſeuil fut diſciple de S. Denys. Il ſouffrit la mort au lieu où eſt à préſent Urélinghen, & ſon corps fut porté à Commines. Voyez l'Abbé Chaſtelain au 7e Févr. p. 564.

ChRYSOCOlLE. ſ. f. eſt une pièrre précieuſe que Pline liv. 37. chap. 10. nomme d'un autre nom *amphitane.* Elle eſt de couleur d'or ; de figure quarrée. Il dit qu'elle a la vèrtu de l'aimant, même celle d'attirer de l'or, & qu'elle ſe trouve aux Indes. On tient cela fabuleux. Il y a apparence qu'il veut parler de la chryſolite, ou topaſe.

ChRYSOCOLLE, eſt auſſi une colle, liaiſon, ou ſoudure de l'or & des autres métaux. *Chryſocolla.* La naturelle eſt une cèrtaine roüille d'airain épaiſſie, qui coule dans les mines, principalement de cuivre, & quelquefois en celles d'or, d'argent, & même de plomb, quand il paſſe quelque peu d'eau dans leurs veines, laquelle s'épaiſſit, & fait comme une pièrre ponce. La meilleure eſt celle qui eſt vèrte comme une émeraude, ou un porreau : c'eſt celle qui vient du cuivre. Celle des autres métaux eſt plus lavée. Pluſieurs la mettent au rang des eſpéces de nître. Les Médecins s'en ſervent en la cure des playes. On en fait d'artificielle avec un peu de naturelle détrempée & du paſtel ou guêde. On fait auſſi une ſoudûre d'or & d'argent avec de la roüille de cuivre & de l'urine d'un jeune garçon, ou avec un peu de nitre. On l'appelle autrement *borax.*

Ce nom de *chryſocolle* vient de ce qu'elle joint & ſoude l'or ; χρύσος, *or*, & κόλλα, *colle.* Les Grècs ont tranſporté le nom de la factice à la naturelle, à cauſe de la reſſemblance de la couleur. Voyez Galien, Pline, Fallope, Agricola, Cæſius.

ChRYSOCÔME. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce d'*immortelle*, ou de *ſtechas citrin.* On l'appelle *chryſocôme*, parceque ſes fleurs ſont des bouquets d'une couleur d'or éclatante. *Stechas citrina anguſtifolia.* Voyez IMMORTELLE.

CHRYSOGONE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Chryſogonus.* S. *Chryſogone* eſt un Martyr célébre, qui ſouffrit, à ce que l'on croit, près d'Aquilée dans la pèrſécution de Dioclétien.

Ce nom eſt Grèc, compoſé de χρυσὸς, *aurum*, & γίνομαι, *fio.*

ChRYSOGONUM. ſ. m. *Chryſogonum.* Plante qui croît parmi les blez, de la hauteur d'une coudée. Ses tiges ſont fort minces, diviſées en pluſieurs branches : elles ſont garnies de feüilles diſpôſées deux à deux d'un côté & d'autre en forme de croix, d'un vèrd brun, couchées par tèrre, plus larges au bout, & découpées comme celles du chêne. Ses fleurs, qui viennent aux extrémitez des branches, ſont jaûnes, compôſées ordinairement de quatre feüilles. Sa racine eſt ronde, rouge par dedans. Cette plante eſt fort ſemblable au *leontopetalon.*

ChRYSOLITE. ſ. f. Pièrre précieuſe & tranſparente, de couleur d'or mêlée de vèrd avec un feu tout-à-fait charmant. *Chryſolithus.* Elle eſt Orientale, & il en vient de l'Éthiopie, de l'Arabie & des Indes. Elle eſt plus tendre que les autres pièrres précieuſes. Pline la nomme *chryſolampe*, Iſidôre, *chryſopaſe*, & Albert le Grand *chryſopage.* Les Anciens l'appelloient *topaſe*, quand elle étoit tout-à-fait jaûne.

Ce mot vient de χρύσος, *or*, & de λίθος, *pierre.*

CHRYSOLOGUE. ſ. m. Surnom que l'on donne à S. Pièrre élû Archevêque de Ravenne en 433. & mort en 449. *Chryſologus.* Nous avons des homélies de S. Pièrre *Chryſologue* ; on dit auſſi de S. *Chryſologue.*

Chryſologue veut dire parole d'or, χρυσὸς, *or*, λόγος, *parole.*

ChRYSOPÉE. ſ. f. Tèrme de Chymie, eſt l'art de faire la Pièrre Philoſophale. Il vient du Grèc χρυσὸς, qui ſignifie *or*, & de ποιεῖν, qui ſignifie *faire.*

CHRYSOR. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Phéniciens. Sanchoniaton, & après lui Philon de Berite, diſent dans Euſébe, *Prap. Evang. L. I.* que ce *Chryſor* étoit petit fils du Ciel, ſupérieur ; que lui & un frère qu'il eut, mais qu'ils ne nomment point, fûrent les inventeurs du fèr, & de ſes différens uſages, que *Chryſor*, qui eſt le Vulcain des Grècs & des Latins, avoit beaucoup étudié l'éloquence, la poêſie Lyrique, & la divination ; qu'il étoit auſſi l'inventeur de l'hameçon, de l'appas, de la ligne à pêcher, & qu'il avoit été le prémier navigateur du monde ; que pour toutes ces raiſons on lui avoit décèrné les honneurs divins après ſa mort, & qu'on l'appelloit encore Diamichius.

Ce nom pourroit bien venir du Phénicien חרש, *Hharaſch*, qui ſignifie *forger*, *fabriquer.*

CHRYSOSTOME. ſ. m. Ce nom eſt Grèc, & ſignifie, *Bouche d'or* ; de χρυσὸς, *or*, & στόμα, *bouche.* On donne ce ſurnom à deux Auteurs ; à S. Jean *Chryſoſtome* Patriarche de Conſtantinople, & à l'Hiſtorien Dion ; & on le leur donne à raiſon de leur éloquence, & de l'élégance de leurs diſcours. Il n'eſt cependant bien en uſage, ſur tout en nôtre langue, que pour le prémier, dont il eſt prèſque devenu un ſecond nom ; car on dit, Saint *Chryſoſtome*, auſſi bien que S. Jean *Chryſoſtome.* Quelques-uns écrivent *Chriſoſtome*, il n'eſt pas bien, il faut y mettre un *y.*

CHU.

CHUCHETER. v. neut. Parler bas à quelqu'un en préſence d'autres perſonnes dont on ne peut pas être entendu ; ou ſimplement, parler bas, en ſecret, à une ou à pluſieurs perſonnes, pour n'être point entendu. *Muſſare, Inſuſurrare, Dicere aliquid in aurem.* Il eſt de mauvaiſe grâce de *chucheter*, de parler à l'oreille devant les honnêtes gens. L'affaire dont vous me dites qu'on avoit tant *chucheté.* Bussi Rab.

CHUCHETEUR, euse. ſubſt. Qui a coutume de chucheter. *Muſſitabundus.* Les *chucheteurs* choquent, & ſont odieux au reſte de la compagnie.

CHUPIRE. ſ. m. Nom d'une plante qui croît en Amérique, & que les Méxicains appellent *quauhtepatli*, ou *arbre de feu*. Elle reſſemble à nôtre laurier rôſe, mais elle eſt plus grande. Ses feüilles ont un piéd de longueur, & trois pouces & demi de largeur. Son ſuc eſt rouge. Ceux du païs diſent qu'il évacuë les humeurs pituiteuſes. Il y en a qui croyent que cette plante eſt mortelle à l'homme.

CHUPIRI. ſ. m. Arbriſſeau des Indes Occidentales, qu'on appelle autrement *charapeti.* Sa racine eſt groſſe & longue, par dedans d'une couleur entre le blanc & le jaûne tirant ſur le rouge. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de l'oranger, mais plus grandes. Ses fleurs ſont jaûnes & étoilées. Il n'a nulle odeur ni ſaveur conſidérables. On s'en ſert de même que du gaiac, contre la vérole, la gale, & autres maux opiniâtres.

CHUPMESSAHITE. ſ. m. Nom de ſecte Mahométane. Les *Chupmeſſahites* ſont des Mahométans qui croyent que Jesus-Christ eſt Dieu, & le vrai Meſſie, le vrai Redempteur du monde, ſans cependant lui rendre aucun culte public, ni ſe déclarer. Bien des honnêtes gens parmi les Turcs, ſi l'on en croit Ricaud, ſont *Chupmeſſahites*, & il y en a juſque dans le Sérrail. Quelques-uns ont mieux aimé mourir que d'abandonner cette créance.

Chup en Turc, ſignifie, *Appui, Protecteur*, & *Meſſahi, Chrétien, Chupmeſſahite*, Protecteur des Chrétiens.

CHUS. Prononcez *Cus.* C'eſt le nom d'un des fils de Cham, qui eut en partage une partie de l'Arabie heureuſe, que l'Écriture appelle pour cela *Chus*, ou Tèrre de *Chus*, noms que les anciens Interprétes ont traduits par *Ethiopien*, & *Ethiopie* ; car l'Éthiopie dans l'ancien Teſtament n'eſt point encore la partie d'Afrique à laquelle nous donnons ce nom, mais la Tèrre de *Chus.* Bochart prétend que c'eſt une faute de traduire *Chus*, כוש, par Éthiopie ; & qu'il faut dire avec Jonathan l'Arabie. Il prétend auſſi que la Tèrre de *Chus* & la Tèrre de Madian ſont des ſynonymes. Voyez cet Auteur Phal. Liv. IV. Ch. 2. En Hébreu c'eſt *Chuſch.*

CHUSCHITE. n. ſ. & nom de peuple. Habitant de la Tèrre de Chus, deſcendant de Chus. *Chuſchita, Æthiops.* Bochart, comparant les différens endroits de l'Écriture où il eſt parlé des *Chuſchites*, fixe leur prémière habitation ſur les bords de la mèr rouge, partie dans l'Arabie heureuſe, partie dans l'Arabie Pétrée ; de-là une Colonie paſſa le Tigre, & s'établit dans la Province appellée de leur nom Chuſch, & Cuth par les Chaldéens ; Κισσια, Kiſſie, & Suſiane par les Grècs, Chuzetan par les Pèrſes, & il conjecture qu'elle leur fut donnée par Nemrod, en reconnoiſſance de leurs ſervices dans ſes conquêtes. M. Huet ajoute qu'une autre Colonie traverſa le détroit de la mèr rouge, & pénétra dans l'Éthiopie. Cette Colonie ne paroit pas avoir paſſé là ſi-tôt.

CHUSISTAN. ſ. m. Prononcez *Cuſiſtan.* Province du Royaume de Pèrſe. *Chuſiſtana, Suſiana.* C'eſt l'ancienne Suſiane qui conſerve encore ſon nom, mais corrompu. Elle a encore aujourd'hui *Suſe* pour capitale, que l'on nomme *Sus*, & *Suſter.* Le *Chuſiſtan* a l'Yérack Agemi au couchant, au levant le Farſiſtan, & au midi le Golfe de Balſora. Voyez Chuschite, pour l'étymologie.

CHUT. Tèrme dont on ſe ſert quand on veut faire taire une perſonne pour en écouter une autre, & qui par maniére d'interjection ſignifie, paix, ſilence. *Silete, tacete, favete linguis. Chut*, le voici qui vient. *Chut*, qu'on ne faſſe point de bruit.

> *Après que la Reine eut dit* chut,
> *Chacun prit un ſiége, & ſe tut.* Scarron.

CHUTE. Voyez Cheute.

CHUTH. Voyez Chuschite.

CHY.

CHYLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Suc blanc qui ſe fait des viandes digérées. *Chylus.* Les alimens ſe tournent en *chyle* dans le ventricule par le moyen d'un ſerment volatile & ſalé que les glandes de ſa membrane intérieure ſéparent. Ce *chyle* ſe perfectionne dans les inteſtins par le mélange de la bile & du ſuc pancréatique. Enſuite il entre dans les veines lactées, qui le portent dans le réſèrvoir de Pécquet ; de là il paſſe dans le canal thorachique, qui va aboutir à la veine ſouclaviére gauche. C'eſt dans cette veine que le *chyle* commence à ſe mêler avec le ſang. Enfin il eſt porté dans le ventricule droit du cœur, & de là dans les poulmons & dans toutes les autres parties du corps, confondu avec le ſang. Les anciens croyoient que le *chyle* ſe changeoit en ſang dans le foye : d'autres ont crû que c'étoit dans le cœur. Les Modèrnes croyent avec plus de raiſon que ce changement ſe fait par le ſang lui-même dans toutes les parties du corps.

Ce mot eſt Grèc, χυλὸς, il ſignifie *ſuc.*

CHYLIFICATION. ſ. f. Formation du chyle, changement des alimens en chyle. *Chylopoeſis, Chiliformatio.* La *chylification* ſe fait prémièrement en mâchant les alimens dans la bouche, en les mêlant avec la ſalive, & les broyant avec les dents. Enſuite étant tombez par l'œſophage dans l'eſtomac, le ſuc acide de ce viſcère ſe mêle avec eux, les pénétre, les diviſe en particules ſi petites qu'ils ne paroiſſent plus qu'une liqueur, laquelle comprimée par l'eſtomac eſt obligée de ſortir par le pilore, & d'entrer dans les inteſtins. Là deux autres diſſolvants, qui ſont la bile, & le ſuc pancréatique, & qui ne ſont pas moins puiſſans que la ſalive & l'acide de l'eſtomac, achévent de liquéfier ces alimens, & de diviſer ce qu'ils y trouvent encore d'uni. Alors en coulant dans les inteſtins, ce qu'il y a de plus ſubtil, que nous nommons le chyle, entre dans les orifices des veines lactées prémières ou radicales, dont tout le méſentère eſt parſemé, leſquelles, ou ſeules, ou avec les veines méſaraïques vont ſe rendre à des glandes, qui ſont à la baſe du méſentère. Puis ce chyle eſt repris par les veines lactées ſecondaires, & porté à des glandes, qui ſont entre les deux tendons du diaphragme, connus autrefois ſous le nom de glandes lombaires, & qu'on appelle aujourd'hui le réſèrvoir de Pécquet, d'où il eſt conduit au cœur par le canal thorachique, & la veine ſouclaviére, dans laquelle il commence à ſe mêler au ſang. Le fondement de toute la Médecine conſiſte à rétablir dans un bon état la *chylification* troublée & viciée. Quelques Récens croyent que la *chylification* ne ſe fait point par voye de fermentation, mais par broyement & par trituration. Voyez Digestion.

CHYLOSE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de l'action par laquelle les alimens ſe tournent en chyle dans le ventricule ; Chylification. La *chyloſe* ſe fait par le ferment du ventricule.

Ce mot eſt Grèc, χύλωσις.

CHYMIE. ſ. f. Art qui enſeigne à ſéparer les différentes ſubſtances qui ſe trouvent dans les mixtes, à ſçavoir dans les végétaux, les minéraux, & les animaux. *Chimia.* La *Chymie* eſt un Art dont l'objet eſt de faire l'analyſe des corps naturels, de les réduire à leurs prémiers principes, d'en découvrir les vèrtus cachées, & de démontrer leur harmonie intérieure, & le centre dans lequel toutes les ſubſtances corporelles concourent ; ou bien en deux mots, la *Chymie* eſt l'Anatomie des corps naturels par le moyen du feu. Ainſi la définit Hanneman, dans une Diſſèrtation qu'il fit à Kiel en 1707. & dans laquelle il prouve que l'étude de la *Chymie* doit être pèrmis dans un État, & que les Magiſtrats n'ont pas plus de droit ſur les biens qu'on acquiert en exèrçant cet art, que ſur tous les autres. Quelques Auteurs remarquent que Dioclétien après la priſe d'Aléxandrie, fit chèrcher & brûler les Livres de *Chymie* que les Égyptiens avoient écrits autrefois pour avoir de l'or & de l'argent, ne voulant plus que les Égyptiens s'enrichiſſent par cet art, afin qu'ils n'euſſent plus le moyen de ſe révolter. De Tillem.

Ce mot vient du Grèc χυμὸς, c'eſt-à-dire, *ſuc* ; ou de χέειν, qui ſignifie fondre. Voyez au mot Alchymie les étymologies. Quelques Auteurs qui font Cham fils de Noé inventeur de la *Chymie*, tirent le mot *Chymie* du nom de *Cham*, ils appuyent leur opinion ſur la ſignification du mot חם, *Cham*, qui en Hébreu veut dire *chaleur, chaud, noir*, tous mots qui ont rapport aux opérations de la *Chymie*, mais outre que l'on avance ſans preuves que Cham eſt inventeur de la *Chymie*, il eſt viſible que cette étymologie n'eſt pas naturelle.

Les Chymiſtes ont ajoûté la particule Arabe *al*, au mot de *Chymie*, quand ils ont voulu éxprimer la plus ſublime, qu'ils appellent *Alchymie.* On donne auſſi à la *Chymie* les noms de *Spagirie*, d'*Art Hermétique*, de *Pyrothécnie.*

C'eſt la *Chymie* qui nous a donné un grand nombre de très-belles connoiſſances que nous avons de la nature. Jean Joachim Bécher a expliqué les tèrmes les plus obſcurs, & les principes de la *Chymie*, dans un livre qu'il a intitulé *Oedipus Chymicus.* Il y a un *Lexicon Chymicum*, qui explique auſſi les tèrmes les plus obſcurs de la *Chymie*, compoſé par *Guillaume Johnſon* Chymiſte Anglois. Martinus *Rullandus* en a fait un autre ſous le titre de *Lexicon Alchemiæ.* Pièrre Borel a donné un recueil de tous les Auteurs

Auteurs qui ont écrit de la *Chymie*, qu'il appelle *Bibliotheca Chymica*. On trouve quantité d'opérations de *Chymie* rangées par ordre alphabétique dans un livre imprimé à Leiden en 1684. intitulé *Collectanea Chymica Leidenſia*. Nous avons auſſi pluſieurs Traitez de *Chymie* François où les opérations ſont clairement décrites. Les meilleurs ſont Le Févre, Glaſer, La Faveur, Charas, Lémery. Il y a dans la Bibliothéque du Duc de Bavière un Traité de *Chymie* ſous le nom de Cléopatre Roi de *Chymie*. Il y a une autre ſorte de *Chymie* qui conſiſte à la tranſmutation chimérique des métaux. C'eſt ce qu'on appelle *Chèrcher la pièrre philoſophale*. Voyez ALCHYMIE. C'eſt le nom que l'on donne plus communément à cette prétenduë ſcience.

CHYMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Chymie. *Chymicus*. Les remedes *Chymiques* ne ſont nullement dangereux, quand ils ſont bien préparez & donnez à propos. Les Opérateurs s'appellent *Médecins Chymiques & Spagiriques*.

CHYMISTE. ſ. m. Celui qui ſçait la Chymie, qui fait les opérations de Chymie, ou qui a écrit de la Chymie. *Chymicus*, *Chymiæ peritus*. Le peuple fait un grand mépris des *Chymiſtes*, parcequ'il n'en juge que ſur le piéd de cèrtains ignorans gueux & affronteurs, qui diſent qu'ils ont la Pièrre Philoſophale. C'eſt la même chôſe que s'il jugeoit des Aſtronomes par les faiſeurs d'Almanachs, & des Poëtes & des Muſiciens par les Chanteurs du Pont-neuf : au lieu qu'on doit à la Chymie l'invention des chôſes les plus néceſſaires à la vie, comme la préparation des métaux & de la plûpart des remédes.

CHYMOSE. ſ. f. *Chymoſis*. Tèrme de Médecine. C'eſt la ſeconde des coctions qui ſe font dans nôtre corps. C'eſt une coction, ou une élaboration, une préparation réïtérée de la plus impure & de la plus groſſière partie du chyle ; laquelle étant rebutée des veines lactées, eſt ſuccée par les méſéraïques, & de là portée au foye, pour y être derechef cuite, purifiée & ſubtiliſée, & c'eſt d'elle, ſelon Rogers, dans ſes *Analecta inauguralia*, que ſont enſuite formez les eſprits naturels.

Ce mot eſt originairement Grèc, χύμωσις, de χυμὸς, *ſuccus*, qui vient de χέω, *fundo*.

CHYPRE. ſ. f. *Cyprus*. L'une des plus grandes Iſles de la mèr Méditèrranée. Elle eſt ſur les côtes de l'Anatolie, dont elle n'eſt éloignée que de ſeize lieuës. On la nomma autrefois Macarie, *Macaria*, c'eſt-à-dire, heureuſe, fortunée. On prétend que ce fut à cauſe de ſa fèrtilité, & de l'abondance des métaux qu'elle produiſoit. Elle eut auſſi les noms d'*Acamantis*, *Ceraſtis*, *Amathuſa*, *Aſpelia*, *Cryptos*, *Colinia*, & *Spechia*. Il y avoit ſur tout, dit-on, des mines de cuivre, qui a pris ſon nom, *Cuprum*, de cette Iſle. Les principales villes étoient Salamis & Paphos, dont l'une avoit un temple de Jupiter, & l'autre de Vénus. Toute l'Iſle étoit conſacrée à cette Déeſſe, que Stetſicore & Horace appellent Cyprigenie, c'eſt-à-dire, née en Chypre. L'an 696. de la fondation de Rome Clodius fut envoyé par les Romains en *Chypre*, & la réduiſit en province de la République. S. Paul & S. Barnabé y portèrent les prémiers la foi. S. Barnabé y mourut, & y fut entèrré, & ſon corps y fut trouvé ſous l'Empereur Zénon. Céſar la donna à Cléopatre, après ſa mort elle retourna aux Romains. Dans la diviſion de l'Empire elle fut attribuée aux Grècs. En 1191. Richard Roi d'Anglèterre allant à la conquête de la Tèrre Sainte prit *Chypre*, & la donna à Guy de Luſignan. Jean de Luſignan IIIe du nom, ne laiſſa que Charlotte, qui fut couronnée à Nicoſie en 1458. & peu de tems après dépoſſédée par Jacques, ſon frère bâtard. Jacques épouſa Catherine, fille de Marc Cornaro Vénitien, à laquelle le Sénat de Véniſe aſſigna une dote en l'adoptant. Jacques mourut, & laiſſa Catherine groſſe d'un fils, qui ne vécut que deux ans. Alors les Vénitiens s'emparèrent de *Chypre*, malgré les proteſtations de Charlotte, qui vivoit encore, & qui en fit donation à Charles Duc de Savoye ſon neveu. En 1571. Selim II. l'enleva aux Vénitiens. *Chypre* eſt un des plus délicieux ſéjours du monde, l'air y eſt ſi doux que les jardins y ſont remplis de fleurs en tout tems. La Capitale de *Chypre* eſt Nicoſie. Voyez Vigenère ſur Céſar.

Quelques-uns aujourd'hui écrivent *Cypre*, & veulent par conſéquent que l'on prononce ainſi. L'uſage eſt partagé; *Chypre* paroit mieux. Ce nom, ſelon quelques Auteurs, vient de Cyprus, fils, ſelon Euſtathius, & ſelon Étienne, de Byzance fille de Cynera, dont cependant il n'eſt parlé ni dans la fable, ni dans l'hiſtoire. Ainſi il eſt plus vraiſemblable que *Cyprus* vient de כופר, nom Hébreu de cette Iſle. Les Turcs l'appellent *Cobros*.

Nous avons l'hiſtoire de la guèrre de *Chypre* écrite en Latin par Antoine Maria Gratiani, & traduite en François par le Pèletier, au commencement de laquelle il y a une deſcription de l'Iſle.

ORDRE DE CHYPRE. Chevaliers de l'Ordre de *Chypre*, ou du ſilence, & appellez auſſi Chevaliers de l'Épée. C'eſt un Ordre militaire inſtitué par Guy de Luſignan Roi de *Chypre*, dès le commencement de ſon régne, c'eſt-à-dire en 1192. La fin de cet Ordre étoit de s'oppôſer aux deſcentes & aux irruptions des Infidelles dans ſon Iſle. Il donna aux Chevaliers un collier compôſé de lacs d'amour de ſoye blanche entrelaſſez des lettres R & S en or. Au bout de ce collier pendoit une médaille d'or, dans laquelle il y avoit une épée dont la lame étoit d'argent, & la garde d'or, avec la déviſe SECURITAS REGNI. Voyez ÉPÉE, Menenius, Favyn, Juſtiniani, Hermant, Schronebek, & le P. Heliot P. I. C. 36.

CHYPRE. Poudre de *Chypre*. Voyez POUDRE.

CHYPRIOT, OTTE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'Iſle de Chypre, *Cyprius*. Le Traducteur de l'hiſtoire de la guèrre de Chypre écrite en Latin par Gratiani, dit toûjours *Chypriot*. Les Juifs maſſacrèrent dans un même jour deux cens quarante mille *Chypriots*, pour ſe délivrer de la tyrannie de l'Empire Romain. LE PELETIER. La chaleur du climat eſt cauſe que les *Chypriots* ſont communément d'une taille médiocre, & plus approchants de la maigreur que de l'embonpoint. ID. Une Dame *Chypriotte*. ID. Plus communément on dit *Cypriot*.

CIB.

CIBAR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eparchius*. S. *Cibar*, Reclus à Angoulême, naquit à Perigueux dans le VIe ſiécle, & mourut le 1. Juillet en 581. Voyez ſa vie dans les *Acta SS. Benedict. C. 1. p. 267*. Ce mot s'eſt formé du mot Saint & du nom Éparque. Saint Éparque, Saint Épar, Saint Par, Saipar, Saibar, Sébar, Sibar, *Cibar*.

CIBOIRE. ſ. m. Vaiſſeau ſacré en forme de grand calice couvèrt, qui ſert à conſerver les hoſties conſacrées pour la communion des Chrétiens. *Auguſtiſſima Euchariſtiæ ſacra pixis*. Le troiſiéme Canon du IIe Concile de Tours ordonne que l'on placera le *Ciboire* où repôſe le corps du Seigneur, non pas au rang des images, mais ſous la croix, qui étoit au haut de l'Autel.

Il ſemble que ce mot ait été pris de *Ciborium*, qui eſt en uſage chez les Grècs & chez les Latins. Héſychius a cru qu'il vient originairement des Égyptiens, & qu'il ſignifie en leur langue le fruit d'une cèrtaine féve d'Égypte. On a appellé de cèrtains Vâſes *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits comme ces féves d'Égypte. Horace s'eſt ſèrvi du mot de *Ciboria* en ce ſens là, comme l'a remarqué l'ancien Scholiaſte Latin. Il ſe peut auſſi faire, que ces vâſes ayent été nommez *Ciboires*, parce qu'ils étoient faits de ces fèves d'Égypte. On a donné dans la ſuite des tems le nom de *Ciboires* aux vâſes ſacrez, où l'on conſerve les hoſties. Quelques Théologiens ont crû qu'ils ont été ainſi appellez, parce que le pain qui nous nourrit pour la vie éternelle y eſt conſervé. Ugution dit que *ciborium* eſt proprement un vâſe deſtiné *ad ferendos cibos*.

Chez les anciens Écrivains ce mot ſe diſoit de toute ſorte de conſtruction faite en voute, portée ſur quatre pilliers. Voyez *Acta SS. Febr. T. III. p. 104. C. D. p. 105. B. & April. T. II. p. 11. E.* où l'on voit par la deſcription d'un *ciboire* de marbre, ſoutenu de quatre colonnes de marbre, & impôſé ſur un Autel, que c'eſt la même chôſe que baldaquin. Voyez ce mot. Chez les Auteurs Eccléſiaſtiques, c'eſt auſſi un petit dais, ou voile élevé & ſuſpendu ſur quatre colonnes ſur le maître autel. On en voit encore en quelques Égliſes à Paris, & à Rome. Les Italiens appellent encore *ciborio*, un tabèrnacle iſolé. On a dit qu'on pôſoit des *ciboires* ſur les corps des Saints & des Martyrs, parce qu'on les entèrroit ſous les autels.

CIBOULE. ſ. f. Petit oignon qui a peu de tête, qu'on mange en ſalade, & dont on fait des ſauces. *Cepula*, diminutif de *cepa*, d'où le mot eſt dérivé. Voyez OIGNON. Les *Ciboules* ne ſe multiplient que de graine, qui eſt de la groſſeur de la poudre à canon ordinaire, un peu plate d'un côté, & à demi ronde de l'autre, & cependant un peu longue, en ovale, & blanche dedans. LA QUINT.

CIBOULETTE. ſ. f. Petite ciboule ſèrvant aux mêmes uſages. *Cepula minor*.

CIC.

CICATRICE. ſ. f. Petite couture, ou élévation de chair calleuſe qui ſe fait ſur la peau, & qui reſte après qu'une playe eſt guérie. *Cicatrix*. La playe tend à *cicatrice*. Les *cicatrices* des playes reçuës à la guèrre ſont honorables. Regardez ces viſages hâves, ces corps hideux de playes, & tout couvèrts de *cicatrices*. VAUG. Quelques-uns tirent ce mot de *quaſi circa cutem*. D'autres diſent que *cicatrix*, Latin, d'où vient le François *cicatrice*, eſt dit comme *occacatrix*, parce que la *cicatrice* n'eſt que *obductio vulneris*, ce qui cache la playe. Mais il vaut bien mieux ne le faire venir que de *cacatrix*, qui a la même force, venant du vèrbe *cacare*, *aveugler*. La playe ouvèrte a en quelque manière des yeux. La *cicatrice* en la refèrmant lui ôte la vûë.

CICATRICE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des playes qui ſont

ſont faites à l'honneur. *Nota*, *veſtigia*. On a beau faire des réparations d'honneur, la *cicatrice* demeure toûjours dans le cœur, dans l'eſprit. Après que les playes que fait la calomnie ſont refermées, les *cicatrices* demeurent toûjours. Ablanc.

CICATRISATIF. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des remédes fort déſſicatifs, qui aident à la nature à reparer le cuir, & à former une cicatrice, comme l'iris, l'ariſtoloche, la centaurée, &c. *Medicamentum cicatricem inducens*. Les Grècs les appellent *épulotiques*.

CICATRISER. D'autres diſent CICATRICER. Voyez plus bas. v. act. Faire des cicatrices. *Cicatricare*, *cicatricem efficere*. On lui a tout *cicatriſé* le viſage.

Cicatriser, eſt auſſi neut. paſſif. *Cicatricem recipere*. Il ſe dit des playes qui commencent à ſe guérir & à ſe refermer. Les Chirurgiens ont ſoin de ne laiſſer pas ſi-tôt *cicatriſer* une playe, de peur qu'il ne s'y faſſe un ſac, s'il y demeuroit du pus.

On eſt fort en doute s'il faut dire *cicatriſer*, ou *cicatricer*. Ce qui donne lieu à ce doute, c'eſt que d'un côté nos Auteurs les plus célèbres, comme Patru, & Boileau, diſent toûjours *cicatricer*; & que de l'autre il y a d'habiles Médecins & Chirurgiens qui ſoutiennent au contraire qu'il faut dire *cicatriſer*; & il ſemble en effet que ce dèrnier ſoit plus de l'uſage commun: outre que quand il s'agit des tèrmes de quelque art, la préſomption eſt toûjours pour ceux qui le profeſſent, ſur tout s'ils ſont gens de Lettres. Cependant on peut conclurre de ce partage, que l'un & l'autre ſont bons. Si ce n'eſt qu'on veüille dire que *cicatricer* eſt plus du ſtile héroïque & ſublime, & *cicatriſer* plus du ſtile familier & ordinaire. Boileau a dit *cicatricé* dans ce vèrs,

> *Son front* cicatricé *rend ſon air furieux*.

Et Regnier a dit *cicatriſé* dans le ſens figuré;

> *Pour moi, ſi mon habit par tout* cicatriſé,
> *Ne me rendoit du peuple & des Grands mépriſé*
> *Je prendrois patience.*

Cicatrisé, ée. part. & adj. *Cicatricoſus*. Playe *cicatriſée*. Un viſage *cicatriſé*, eſt celui qui a reçu pluſieurs playes dont il eſt reſté des marques.

CICERO. Tèrme d'Imprimerie, eſt le caractère entre le petit Romain, & le S. Auguſtin. *Cicero* neuf, *Cicero* uſé.

CICEROILE. ſ. f. Eſpèce de pois chiches. *Cicera*, ou *cicercula*. On dit auſſi des *cices*.

CICLAMEN. ſ. m. Voyez Pain de pourceau. C'eſt la même plante.

CICUTAIRE. ſubſt. f. *Cicutaria*. Plante ombelliſère, dont les feüilles approchent en quelque maniére de celles de la Ciguë; c'eſt apparemment à cette reſſemblance qu'elle doit ſon nom. Sa racine eſt vivace, aſſez groſſe, branchuë; du collet de cette racine ſortent quelques feüilles fort amples, d'un vèrd foncé, découpées en pluſieurs ſegmens, qui ſont recoupez en d'autres plus menus, taillées en maniére de pinnules de Fougère. Les queuës qui les portent ſont branchuës, épaiſſes à leur naiſſance, d'où ſort une tige plus groſſe que le doigt, noüeuſe, creuſe, haute de trois à quatre piéds, & garnie de quelques feüilles qui prennent origine des nœuds, & qui reſſemblent aux prémières. Elle eſt diviſée en quelques branches à ſon extrémité, qui ſoutiennent chacune une ombelle de fleurs pâles, auxquelles ſuccédent des fruits compoſez de deux groſſes ſemences longuettes, voutées & canelées ſur leur dos, d'une couleur tirant ſur le blond. L'odeur de ſes feüilles eſt un peu déſagréable. *Cicutaria latiſolia*, *fœtida*, *C. B. Pin.*

CID.

CID. ſ. m. C'eſt le nom que donnèrent à Dom Rodrigue Dias de Bivar cinq Rois Maures qu'il vainquit. Ce Dom Rodrigue eſt ce guèrrier fameux de l'onziéme ſiécle, plus connu en France ſous le nom de *Cid*, depuis la Tragédie de Corneille, dont il eſt le ſujet, que par ſes victoires, & la part qu'il eut à celles d'Alfonſe IIIe.

Cid eſt un nom Arabe, qui ſignifie Chef, Commandant, Général, Gouvèrneur, Petit Roi. Il vient de קאד, qui ſignifie *Gouvèrner*, *adminiſtrer*, *commander*. De là ſe dit קאיד, *Ceid*, d'où s'eſt formé *Cid*.

CIDRE. Voyez Sidre; quoique quelques-uns dérivent ce mot de *ceria*, Latin, qui eſt expliqué à Cervoise. *Sucus è pomis expreſſus*. Mr Huet, ancien Evêque d'Avranche, dans ſes origines de Caën p. 144. prouve que l'uſage du *cidre* étoit établi à Caën dès le treiziéme ſiécle, puiſqu'il en eſt fait mention dans des lettres patentes de Philippe le Bel, & que Guillaume le Breton, qui vivoit au commencement du 13e ſiécle, appelle le païs d'Auge *Siceraque tumentis*, *Algia potatrix*. Mr Huet ajoûte, l'uſage du *cidre*, pour le dire en paſſant, eſt plus ancien en France qu'on ne s'imagine, ſous les enfans de Conſtantin on accuſoit les Gaulois d'aimer le vin, & divèrſes autres liqueurs qui reſſembloient au vin, comme nous l'apprend Ammien Marcellin. Les Capitulaires de Charles-Magne mettent au nombre des métiers ordinaires celui de *Siceratore*; ce que l'on explique, *ceux qui ſçavent faire de la bière, du pommé, du poiré, ou toute autre liqueur bonne à boire*. D'où il paroît que le mot de *ſidre*, qui eſt le même que *ſicera*, ne ſe reſtreignoit pas comme aujourd'hui au ſeul pommé, mais qu'il s'étendoit à toutes les liqueurs qui enyvrent, comme le mot Hébreu, d'où il eſt venu. Néanmoins l'uſage du *ſidre* eut peu de cours en France dans la ſuite. Je crois même que nôtre Province ne l'a pas pris des François contemporains de Charles-Magne, mais plûtôt des Baſques, dans le commerce que la pêche leur donnoit avec les Normans. Dans la coutume de Bayonne & de Labourd, l'on voit pluſieurs titres touchant les *ſidres*. Et les Baſques l'ont appris des Afriquains, où il étoit autrefois fort commun, comme le témoignent Tèrtullien, & Saint Auguſtin.

CIE.

CIEL. ſ. m. Orbe azuré, & diaphane, qui environne la tèrre; région éthérée au deſſus de l'élémentaire, dans laquelle ſe meuvent tous les aſtres. *Cœlum*. La matière des *cieux* eſt fluide, on leur donne une figure ſphérique, comme la plus propre à ſe mouvoir. Les Anciens ont admis autant de *cieux* ſolides, qu'ils ont obſèrvé de mouvemens différens: comme ſi cette ſolidité étoit néceſſaire pour ſoutenir les aſtres qui y ſont attachez. Ainſi ils en ont mis ſept pour les ſept Planettes. Le *ciel* de la Lune, de Mèrcure, de Vénus, du Soleil, de Mars, de Jupiter, & de Saturne. Le huitiéme eſt pour les étoiles fixes, qui eſt le Firmament. Ptolomée ajoûta un neuviéme *ciel*, qu'il appella le *prémier mobile*. On a depuis inventé deux *cieux* criſtallins, & un douziéme *ciel* qu'on nomme le *ciel empirée*. Quelques-uns en ont admis beaucoup d'autres, ſelon leurs différentes hypothèſes. Eudoxe en a admis 23, Calippus 30, Regiomontanus 33, Ariſtote 47, Fracaſtor 70, comme témoigne Vitalis, après Jonſton. D'ailleurs, il faut remarquer que les Aſtronomes ne ſe mettent pas fort en peine ſi les *cieux* qu'ils admettent ſont réels, on non. Il leur importe peu que leurs hypothèſes ſoient vrayes, ou qu'elles ne le ſoient pas, pourveu ſeulement qu'elles ſèrvent à rendre raiſon de tous les mouvemens céleſtes, & qu'elles s'accordent avec les phénomenes. La vraye opinion eſt qu'il n'y en a que trois, la région des Planettes, le Firmament, où ſont les étoiles fixes, & le *ciel* des Bien-heureux. Ainſi il eſt vrai de dire, que S. Paul fut ravi au troiſiéme *ciel*. On trouve entre les extravagances du Talmud des Juifs, qu'il y a un lieu où le *ciel* & la tèrre ſe joignent: que le Rabbi Barchana s'y étant fait conduire, il mit ſon chapeau ſur la fenêtre du *ciel*, & que l'ayant voulu reprendre un moment après, il ne l'avoit plus retrouvé, le *ciel* l'avoit emporté, & il fallut attendre la révolution des orbes pour le tirer. Nous avons la ridicule fantaiſie de nous faire accroire que le *ciel* ne roule que pour nous, & que le ſoleil n'a de lumière que pour nous éclairer.

Le *ciel* a ſèrvi de corps à pluſieurs déviſes. On en fit une ſur le Cardinal de Richelieu où le *ciel* étoit repréſenté, ces mots, *Mens agitat molem*, montroient que comme il y a une intelligence qui donne le mouvement au *ciel*, le génie du Cardinal étoit l'âme de tout ce qui ſe faiſoit dans le Royaume.

Ce mot vient du Latin *cœlum*, que quelques-uns dérivent *à cœlando*, comme qui diroit *gravé*, d'autant qu'il eſt marqué de divèrſes étoiles, ou *opus cœlatum variis imaginibus*, comme dit S. Ambroiſe dans ſon Hèxaméron. Mais il vaut mieux le dériver du Grèc κοῖλος, *concavus*, *profundus*. Quand nous regardons le *ciel*, il nous paroît comme une immenſe concavité, une grande voute.

Les *cieux criſtallins*, ce ſont deux *cieux* ſans aſtres, que quelques Aſtronomes, & entre autres Alphonſe Roi d'Eſpagne, ont inventez pour expliquer quelques irrégularitez qu'ils trouvoient au mouvement des *cieux*, comme celui qu'ils ont appellé *de titubation*, ou *de trépidation*, qui eſt autrement l'inclination de l'axe de la tèrre. Il prétendoit que ce *ciel* de criſtal imprimoit le mouvement aux *cieux* inférieurs. Le prémier *ciel criſtallin* ſèrt à expliquer le mouvement tardif des étoiles fixes, qui les fait avancer d'un degré en 70 ans vèrs l'Orient. C'eſt ce qui fait naître la préceſſion des équinoxes. Le ſecond *ciel criſtallin* ſèrt à expliquer le mouvement de libration, ou de trépidation, par lequel la ſphère céleſte eſt portée d'une pôle à l'autre.

Ciel Empyrée, eſt le Paradis, le ſéjour de Dieu, des Anges, & des Saints. C'eſt en ce ſens qu'on appelle la ſainte Vièrge la *Reine du Ciel*; qu'on dit qu'il faut aſpirer au *ciel*; que la vèrtu eſt le chemin du *ciel*. L'oiſiveté eſt une image de la vie du *ciel*. Bal. Il faudroit plûtôt dire le *repos* & la *tranquillité*, parceque

ceque le mot d'oiſiveté préſente l'idée d'un état qui ne convient point aux Bienheureux qui ſont dans le *Ciel*.

Enfin je ne vois rien qui ſoit plus odieux,
Que des gens que l'on voit d'une ardeur non commune,
Par le chemin du ciel courir à leur fortune. MOL.

Il eſt ainſi nommé, à cauſe de ſa ſplendeur & de ſa lumière, du mot Grèc ἔμπυρος, qui eſt de feu, enflammé, brillant comme du feu.

Le Ciel *qu'un regret achette*
Prix éternel des vertus,
Eut couronné la défaite
De ſes vices combattus. NOUV. CHOIX DE VERS.

On l'appelle auſſi le troiſième *Ciel*, comme on l'a dit ci-deſſus. S. Paul après ſa converſion fut ravi au troiſième *Ciel*. De là ſes explications nouvelles (de Jurieu) dont ils (les Prétendus Réformez) rient publiquement dans leurs écrits, & toute ſa Théologie myſtique, appriſe ſans doute, c'eſt un mot de Saint Jean Chryſoſtôme, appriſe au quatrième *Ciel*; car S. Paul n'en avoit rien trouvé au troiſième. PELISS. On dit d'une perſonne qui eſt en un haut degré de contemplation, qu'elle eſt élevée au troiſième *Ciel*.

CIEL, ſe prend auſſi pour Dieu même, pour ſa providence, & pour ſa juſtice. *Deus, cœli Deus*. Le *Ciel* eſt offenſé, c'eſt-à-dire, que Dieu eſt offenſé. Pour ſoutenir l'honneur de la Religion, ſouvent nous nous diſpenſons de ſes loix, & liez d'intérêts avec le *Ciel*, nous nous imaginons que les injures que nous recevons ſont les ſiennes. Les Tyrans ne ſont que les miniſtres des vengeances du *Ciel*, qui veut châtier les hommes dans ſa colère. S. ÉVR.

De l'intérêt du Ciel *pourquoi vous chargez-vous?*
Pour punir le coupable a-t-il beſoin de nous? MOL.

On peut impunément pour l'intérêt du Ciel,
Etre dur, ſe venger, faire des injuſtices;
De la dévotion c'eſt-là l'eſſentiel. DES HOUL.

On ſçait aſſez ce que l'on entend ici par le mot de *dévotion*.

Prends ton glaive, & fondant ſur ces audacieux,
Viens aux yeux des mortels juſtifier les Cieux. BOIL.

Le Ciel *a pour nos vœux une bonté cruelle,*
Il devroit être ſourd aux aveugles ſouhaits. LA FONT.

On dit Grâce au *Ciel*; pour dire, Grâce à Dieu. Le *Ciel* m'eſt témoin; pour dire, Dieu m'eſt témoin. Lever les yeux au *Ciel*, pour dire, Implorer le ſecours divin. O terre! ô *Ciel*! eſt auſſi une invocation, une admiration. C'eſt un coup du *Ciel*, un effet extraordinaire de la bonté de Dieu.

Et qui donne à ſa fille un mari qu'elle hait,
Eſt reſponſable au Ciel *des fautes qu'elle fait.* MOL.

CIEL eſt ſouvent dans l'Écriture pour *Dieu*, au chapitre 21. de S. Math. v. 25. Jeſus-Chriſt demande aux Phariſiens, ſi le Baptême de Jean venoit du *Ciel*, ou des hommes. On pourroit traduire *venoit de Dieu*, de même au chap. 15. de S. Luc v. 18. où l'Enfant prodigue dit à ſon père: *J'ai peché contre le Ciel & contre vous*; il ſeroit auſſi bien de traduire, *J'ai peché contre Dieu & contre vous*. Le Royaume *des cieux*, ou *du Ciel*, & le *Royaume de Dieu*, ſont ſynonymes dans les Evangiles. Ainſi il ne paroit pas que dans ces phraſes il fût mieux d'employer le mot *Dieu* que le mot *Ciel*, comme quelques-uns l'ont cru, puiſque l'uſage en ces occaſions les a rendus ſynonymes.

CIEL. ſ. m. Le *Ciel* étoit encore une divinité particulière, que les Grècs appelloient Οὐρανὸς, *Uranus*, & les Latins *Cœlus*. Selon Platon dans ſon Timée, le *Ciel* & la terre enfantèrent l'Océan, & Thetys, & par eux tous les autres Dieux. Heſiode dit la même chôſe Theog. v. 45. & 106. Le même Poëte v. 126. dit que ce fut la Tèrre qui mit le *Ciel* au monde, afin qu'il la couvrît, & qu'il fût la demeure des Dieux. Il fut auſſi ſon mari, & ils eurent enſemble pluſieurs enfants, entre autres l'Océan, Cœus, Crius, Ypérion, Japet, Thoas, Rhea, Themis, Mnemoſyne, ou la Mémoire, Phœbe, ou la Lune, Thetys, Saturne, les Cyclopes, Cottus, Briarée, & Gyges. HESIOD. *Theog. v.* 133. *& ſuiv.* Les Anciens ont ſouvent confondu le *Ciel*, ou *Cœlus*, avec Saturne ſon fils, & même avec Jupiter ſon petit fils, n'en faiſant qu'une même divinité. La plûpart des chôſes qu'ils diſent du Dieu Cœlus, ou du *Ciel*, ſont priſes de l'hiſtoire de la création décrite par Moyſe au commencement de la Geneſe, ou de la Tradition des peuples ſur cela, qui dans la ſuite s'eſt mêlée de fables.

Varron *de ling. lat. L. IV.* dit que les prémiers Dieux ſont le *Ciel* & la Tèrre, & que ce ſont les mêmes que Serapis & Iſis en Egypte. Philon de Bérite dit dans Euſèbe que le *Ciel* étoit fils du Dieu Elion; עליון, en Hébreu, c'eſt-à-dire, très-haut; & qu'il eut quatre fils, Ilus ou Saturne, Betule, Dagon & Atlas. Voyez ſur ce Dieu Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 22. *L. II. C.* 36. *&* 38.

Chez les Athéniens le *Ciel* & la Tèrre préſidoient aux mariages; c'eſt pour cela qu'on leur faiſoit un ſacrifice avant les nôces.

Selon le P. Kirker *Oed. Æg. T. II. P. I. p.* 199. le *Ciel*, *Cœlus*, n'eſt autre chôſe que la prémière cauſe. Saturne ſon fils eſt le prémier eſprit, ou le prémier entendement, *Prima mens*, & Jupiter fils de Saturne étoit l'âme du monde.

CIEL, ſe prend auſſi pour toutes les Divinitez que les Fables des Poëtes ont placées dans le *ciel*. Les petits Amours font brûler le *ciel*, la Tèrre & l'Onde. VOIT.

CIEL, en tèrmes d'Aſtrologie, ſignifie ſeulement les influences des aſtres. *Syderum vis, cœli defluvium*. Les Aſtrologues pour duper le monde ont tâché de perſuader que les *cieux* ſont un livre où Dieu écrit l'hiſtoire du monde, & qu'il n'y a qu'à en ſçavoir lire l'écriture, qui n'eſt autre chôſe que l'arrangement des étoiles. Ainſi on dit; Il eut en naiſſant le *ciel* favorable, le *ciel* contraire, ſelon que les aſtres bénins ou malins ont préſidé à ſa naiſſance. En cette année le *ciel* fut d'airain; pour dire, fut dur, rigoureux à la tèrre, cauſa des peſtes, des ſterilitez. Les Aſtrologues appellent auſſi le *milieu du ciel*, la maiſon qui eſt la plus haute, où eſt le zénith; & le *bas du ciel*, celle qui eſt la plus baſſe.

CIEL, En Chymie, eſt la partie la plus pure, la plus parfaite, la plus épurée des corps; c'eſt la quinteſſence des minéraux, des végétaux, des animaux.

CIEL, Se prend auſſi pour un climat éloigné, un païs différent de celui où l'on eſt, & ſur tout quand on a paſſé la Ligne. *Cœlum*. Il eſt allé voyager vers le Midi, habiter ſous un autre *ciel*, & ſous d'autres aſtres; ſous un *ciel* plus doux. J'ai enfin quitté ces climats où la neige couvre la ſurface de la tèrre, & me voilà ſous un *ciel* pur, & ſerein. LE CH. DE M. Je viens chèrcher le repos ſous un *ciel* étranger. S. ÉVR.

CIEL, Se prend auſſi quelquefois pour l'air. *Aër, cœlum*. Le *ciel* eſt ſerein; pour dire, il n'y a point de nuée dans l'air. Le feu du *ciel*, c'eſt la foudre qui ſe forme dans les nuées. La roſée du *ciel*. L'arc-en-*ciel* qui paroit dans une nuée pluvieuſe. La manne du *ciel*. Les oiſeaux du *ciel*, qui volent dans l'air. On dit auſſi, Le *ciel* d'un tableau, pour dire, ce qui repréſente l'air.

Sur la mèr on dit, que le *ciel ſe hauſſe*; pour dire, que le *ciel* s'éclaircit. *Cœlum aperitur. Gros ciel*; pour dire, qu'il y a de gros nuages en l'air. *Obſcurum, nubilum. Ciel fin*, c'eſt-à dire, que le *ciel* eſt clair. *Clarum, purum, nitidum. Ciel embrumé*, pour dire, que l'horiſon eſt couvèrt de nuages. *Obſcurum, tenebroſum, nubilum.*

CIEL, Se dit auſſi d'un dais, du haut d'un lit. *Supremum lecti tegmen*. Il a porté le *ciel* à la Fête-Dieu. Il a mis ſes armes ſur le *ciel* du lit: mais ce dèrnier eſt prèſque hors d'uſage. Il faut dire *Fond de lit*.

On appelle dans les carrières, le *banc de ciel*, celui qu'on laiſſe au deſſus de la tête, & ſous lequel on tire la pièrre. C'eſt le prémier banc qui ſe trouve au deſſous des tèrres en fouillant les carrières, & qui leur ſèrt de plat-fond dans ſa continuité à meſure qu'on les foüille. *Lapicidinæ camera*.

Remarquez qu'en parlant du *ciel* d'un tableau, ou d'une carrière, on dit *ciels* au plurier, & non pas *Cieux*.

CIEL, Se dit provèrbialement en ces phraſes. On dit, Si le *ciel* tomboit, il y auroit bien des alouettes priſes, pour ſe mocquer de ceux qui chèrchent des précautions contre des accidens qui n'arriveront jamais. On dit auſſi de deux chôſes bien différentes, qu'elles ſont éloignées comme le *ciel* l'eſt de la tèrre. On dit auſſi, qu'on éléve un homme juſqu'au *ciel*, juſqu'au troiſième *ciel*; pour dire, qu'on le louë exceſſivement. On dit auſſi, qu'on ne voit ni *ciel* ni tèrre, lorſqu'on eſt aveugle, ou qu'on eſt dans une grande obſcurité. Il a remué *ciel* & tèrre; pour dire, Il a fait toutes ſortes d'efforts pour faire réüſſir cette affaire. On dit encore, Le *ciel* rouge au ſoir, blanc au matin, c'eſt la journée du Pelerin. On dit auſſi, que les mariages ſont faits au *Ciel*; pour dire, qu'ils ne ſe font point que par l'ordre de la Providence.

CIERGE. ſ. m. Bougie ou chandelle de cire fort allongée, qu'on poſe ſur des chandeliers, & qu'on brûle dans l'Égliſe, & ailleurs, durant les cérémonies Eccléſiaſtiques. Morceau de cire étendu en long, & en forme de cône autour d'une méche de coton, & percé par ſa baſe pour pouvoir entrer dans le bout d'un chandelier. En Italie les *cierges* ſont d'une même groſſeur dans toute leur longueur, en France, ils ſe tèrminent en pointe fort allongée par en haut. Ils marchoient deux à deux un *cierge* en main. Etendu un *cierge* à ſes pieds. Cela ſe dit d'un mort. A la Chandeleur on porte des *cierges* à la Proceſſion. Le *Cierge bénit*, eſt celui qu'on brûle auprès des agoniſans. Une hèrſe de *cierges*.

Les

Les Payens ſe ſervoient de flambeaux dans des jours de cérémonie ; comme dans les ſacrifices, & dans les myſtéres de Cérès. On en mettoit auſſi devant les ſtatuës des Dieux. Il y avoit auſſi des illuminations à la porte des maiſons où l'on célébroit quelque fête. Quelques-uns ſoutiennent que les Chrétiens ont imité cette cérémonie Payenne. D'autres prétendent qu'ils ont appris des Juifs à tenir des *cierges* allumez dans les Égliſes. Apparemment comme dans les commencemens du Chriſtianiſme l'on s'aſſembloit dans des voûtes ſoûterraines, il falloit néceſſairement ſe ſervir de *cierges*, & de flambeaux. On en eut même beſoin depuis que l'on eut la liberté de bâtir des Égliſes. Elles étoient conſtruites d'une maniére qu'elles recevoient peu de jour, afin d'inſpirer plus de reſpect par l'obſcurité. Enſuite l'on conſerva cette coutume, qui ne contribuë pas peu à rendre plus auguſtes les cérémonies des ſacrez myſtéres : cette origine de l'uſage des *cierges* eſt plus naturelle & plus vrayë, mais il y a longtems que les *cierges*, que la néceſſité avoit introduits, ſont devenus un ornement, & une chôſe de cérémonie. Saint Paulin, qui vivoit au commencement du cinquiéme ſiécle, dit que les Chrétiens faiſoient peindre les *cierges*. Le quatriéme Concile de Carthage, tenu vèrs la fin du quatriéme ſiécle, ordonne que quand on donnera l'ordre d'Acolythe à quelqu'un, l'Archidiacre lui mette entre les mains un chandelier avec un *cierge*. Saint Jérôme contre Vigilance C. 3. marque que l'uſage étoit dès lors d'allumer des *cierges* dans l'Égliſe, mais qu'on ne le faiſoit cependant point le jour. Que ſi quelques ſeculiers, ajoute-t-il, ou quelques femmes le font par ignorance, ou par ſimplicité, quel mal y a-t-il ? Godeau remarque dans ſon hiſtoire Eccleſ. L. IIIe C. 19. p. 282. que les fidelles entèrrant le corps de S. Cyprien martyriſé au milieu du IIIe ſiécle, allumèrent des *cierges*, quoiqu'ils lui rendiſſent les derniers devoirs en public. Voyez ſur les *cierges*, & leur uſage, Voſſius, *De Idolol. L. IV. C.* 92.

Ce mot, *cierge*, vient de *cerium*, pour *cereum*. MÉNAGE. Et *Cereum*, ou *Cerium*, vient de *cera*, cire.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt droit comme un *cierge*, quand il ſe tient debout avec quelque affectation & quelque contrainte. On le dit auſſi de toutes les autres chôſes qui ſont droites, & pôſées pèrpendiculairement. Cette plante pouſſe ſes jèts, droit comme un *cierge*. On a mis une cale ſous le pied de ce cabinet, de cette armoire ; la voilà maintenant droite comme un *cierge*. *Ad perpendiculum exactus.*

CIERGE PASCHAL. C'eſt un *Cierge* qu'on porte le ſamedi ſaint pour faire l'eau bénite, qui étoit béni par le Diâcre, & allumé d'un nouveau feu. *Cereus paſchalis.* Le Pontifical dit que c'eſt le Pape Zozime qui en eſt l'Auteur ; mais Baronius remarque que l'uſage en eſt plus ancien, comme il paroit par un hymne de Prudence. Ainſi il croit ſeulement que le Pape en établit l'uſage dans les Parroiſſes ; juſque là on n'en avoit uſé que dans les grandes Égliſes. Le P. Papebroch nous en a expliqué plus diſtinctement l'origine dans le *Conatus Chronico-hiſtoricus*, qui eſt dans le *Propylæum ad Acta Sanct. Maii.* p. 9. & dans les *Paralipomena ad Conatum*, qui ſont à la fin du VIIe Tôme des Saints du mois de Mai p. 19. & voici ce qu'il en dit.

Quand le Concile de Nicée eut reglé le jour que l'on célébreroit la Pâque, il chargea le Patriarche d'Aléxandrie d'en faire faire tous les ans le canon, & de l'envoyer au Pape. Toutes les autres fêtes mobiles ſe régloient ſur celle de Pâques, & l'on en faiſoit chaque année un catalogue, que l'on écrivoit ſur un *cierge*, *cereus*, que l'on béniſſoit ſolemnellement dans l'Égliſe. Ce *Cierge* ſelon M. l'Abbé Chaſtelain, n'étoit point une chandelle de cire faite pour brûler : il n'avoit point de méche ; c'étoit ſeulement une colomne de cire faite pour écrire cette liſte des fêtes mobiles, & qui ſuffiſoit pour que cela durât un an ; car dans l'Antiquité quand on vouloit que quelque chôſe durât toûjours, on la gravoit ſur le marbre, ou ſur l'airain ; quand on vouloit qu'elle durât longtems, on l'écrivoit ſur le papier d'Égypte, ou ſur de l'écorce d'arbre ; mais quand on vouloit qu'elle durât ſeulement quelque tems, on ſe contentoit de l'écrire ſur de la cire. Dans la ſuite on écrivit les fêtes mobiles ſur du papier, ou ſur un tableau ; mais on ne laiſſa pas d'attacher toûjours l'un ou l'autre au *Cierge* Paſchal ; ce qui ſe pratique encore à Nôtre-Dame de Roüen, & dans tout l'Ordre de Cluny, comme le P. Papebroch dit l'avoir appris de M. l'Abbé Chaſtelain. Telle eſt l'origine de la bénédiction du *cierge* paſchal ; cérémonie qui ne commença pas néanmoins ſitôt à Rome, comme il paroit par l'*Ordo Romanus*, dans l'Office du ſamedi ſaint, où il eſt dit que cette bénédiction ſe fait ſeulement *in forenſibus civitatibus*, mais non pas dans Rome.

Deux chôſes prouvent l'antiquité de cette cérémonie. 1°, C'eſt que la formule d'invitation qui la précéde, eſt la même qui ſe voit dans le Bréviaire Ambroſien, & qu'il ſemble par deux Miſſels très-anciens que S. Auguſtin la porta de Milan en Afrique. 2°, C'eſt que l'Auteur du Traité du *cierge paſchal*, qui ſe trouve parmi les Ouvrages de S. Jérôme étoit contemporain de ce Père & de S. Auguſtin ; ou même plus ancien, puiſqu'il écrivoit l'année que Gratien fut trahi par ſon armée, mis dans les fèrs, & enfin tué ; c'eſt-à-dire, l'an 383. de J. C. Ces preuves ſont bien plus ſolides que celles que l'on prétend tirer de l'hymne de Prudence, dont le titre étoit, *Ad incenſum lucernæ*, qui ſignifie, *Pour allumer la lampe*, & que l'on a changé dans la ſuite mal à propos en celui-ci, *Ad incenſum cerei paſchalis*, c'eſt-à-dire, *Pour allumer le cièrge paſchal* ; car il n'y a pas un mot dans cet hymne qui concerne le *cierge* Paſchal.

Au reſte, le P. Papebroch croit que ce que M. l'Abbé Chaſtelain penſoit de cette colomne de cire, peut s'être obſervé à Rome ; mais il juge avec raiſon qu'ayant été inſtituée pour être une figure de J. C. reſſuſcité, & apparoiſſant à ſes diſciples, & afin que pour repréſenter ce myſtère elle brûlât pendant les SS. myſtères, juſqu'au jour de l'Aſcenſion qu'on l'éteint, cela ſuppôſe qu'elle avoit une méche, & que c'étoit véritablement un *cierge*. Saint Ennode Évêque de Pavie, au commencement du VIe ſiécle, nous a laiſſé parmi ſes œuvres deux bénédictions du *cierge* paſchal. La forme de cette bénédiction n'étoit pas la même par tout ; la plus généralement reçûë étoit celle que nous avons retenuë, & qui commence par *Exultet jam Angelica turba.* Elle eſt ancienne ; mais on ne voit pas ſur quel fondement on l'attribuë à Saint Auguſtin, ou à S. Léon. C'étoient les Diâcres qui faiſoient cette bénédiction, même en préſence de l'Évêque, ou du Prêtre Officiant. Voyez Baillet, T. IV. p. 274.

CIERGE, ſe dit auſſi des jèts d'eau ſur une même ligne, qui ſont droits & menus, & qui ſont diſpôſez par divèrs rangs dans des maiſons de plaiſance, & dans des baſſins de fontaine, ou en des caſcades. *Expreſſa ſalientibus in aquis cereorum forma, ac diſpoſitio ; aqua ſaliens cereum imitans, referens.* On les nomme *grilles d'eau*, quand il ſont près les uns des autres, *cancelli*.

CIERGE, ſe dit encore d'une eſpéce de gros chardon que les Caraïbes appellent *akoulerou*. Il croît comme un gros buiſſon touffu garni de toutes parts d'épines fort pointuës & déliées. Il pouſſe en ſon milieu neuf ou dix tiges, ſans branches ni feüilles, qui ſont hautes de neuf à dix pieds, & cannelées comme de gros *cierges*. Ces tiges ſont auſſi munies d'épines piquantes comme de fines aiguilles, qui étant extrêmement pèrçantes ne pèrmettent point qu'on puiſſe toucher cette plante de quelque côté que ce ſoit. Le dedans ainſi que l'écorce eſt aſſez mollaſſe & ſpongieux. Chaque *cierge* porte en une ſaiſon de l'année des fleurs jaûnes, ou violettes, entre les tiges cannelées de ſa tige. A ces fleurs ſuccédent un fruit en forme de groſſe figue. Il eſt aſſez délicat & bon à manger. Les oiſeaux en ſont fort friands ; mais ils ne peuvent le béqueter qu'en volant, à cauſe que les aiguillons qui le conſervent de toutes parts, ne leur pèrmettent pas de s'arrêter, ni ſur le buiſſon, ni ſur les tiges. Les Indiens ont l'adreſſe d'en détacher le fruit avec de petites pèrches fenduës par le bout. Le lendemain, nous fîmes encore ſix lieuës entre des collines chargées de ces arbriſſeaux, que les Eſpagnols nomment *organum*, & que les François appellent *cierges* épineux. On diroit à les voir de loin que ce ſont une infinité de flambeaux de cire vèrte. LET. CUR. ET ÉDIF. *T. XI.*

On cultive depuis quelques années au jardin Royal des plantes à Paris, une eſpéce de *cierge* épineux qu'on nomme *cierge* du Perou, *Cereus Peruvianus*. Il eſt haut de plus de 23 pieds, & a demi pied de diamétre ; il eſt droit, & a cinq à ſix pans ou côtes qui ſont garnies à leur marge, & par intèrvalle de quelques toupets d'épines fort affilées, & longues d'environ un pouce. Les fleurs qu'il a données ſont ſorties au deſſus de ſes toupets, & étoient longues de près d'un demi pied, compoſées d'un calice fait en forme d'entonnoir vèrd, écailleux, creux, pour laiſſer paſſer le ſtile qui ſurmonte l'embrion qui eſt vèrd, & ſur lequel toute la fleur pôſe ; ce calice ſoutient deux rangs de pétales blanchâtres, & un peu lavées de pourpre, & qui ſont étroitement unies avec ce calice par leur bâſe, ſes étamines étoient en grand nombre. Cette fleur paſſe fort vîte, & étant épanoüie elle a plus de cinq pouces de diamétre. Du Tertre parle des *cierges* épineux des Iſles d'Amérique. Le P. Plumier a rangé ſous les *Melocactus* pluſieurs eſpéces de *cierges* qui s'y trouvent. Ces plantes ſont pleines de ſuc, & ſervent aux animaux pour déſaltèrer leur ſoif.

Autrefois *cierge* s'eſt dit au féminin pour *biche*.

> *En leu de la belle* (Iphigenie) *fut miſe*
> *Une* cièrge *& ſacrefiée*
> *Si fut la Déeſſe apayée.*

Ce mot s'étoit formé du Latin *Cerva*, biche.

CIERGIER. ſ. m. Marchand qui vend des cièrges, ou l'Ouvrier qui les fait. *Cereorum opifex.* A Paris on appelle plutôt Marchand *Cirier*.

CIG.

CIGALE. ſ. f. Inſecte qui vole & fait grand bruit en été dans la campagne. *Cicada.* Il y a deux eſpèces de *cigale*, dont les prémières ne chantent point, qui ſont les moindres, & qui meurent les dèrnières, qui ont le corps tout d'une venuë, & ce ſont les femelles. Les ſecondes ſont celles qui chantent; qui ſont mâles, qui viennent les dèrnières, & qui meurent les prémières. Celles-ci ont le corps prèſque coupé par le milieu. Elles font leurs petits dans les tèrres qui ſe repoſent, & ſont en grande abondance quand la ſaiſon eſt pluvieuſe. Elles ne viennent point aux lieux où il n'y a point d'arbres, mais elles haïſſent pourtant les forêts froides & ombrageuſes. D'abord elles naiſſent comme un petit vèr en tèrre, d'où ſont faites les mères *cigales*, qui ſont bonnes à manger avant qu'elles ſortent de la coquille dont elles ſont environnées. Les Orientaux en vivent. Les *cigales* ſeules n'ont point de bouche, mais au lieu de bouche elles ont en l'eſtomac une pointe ſemblable à une langue, qui leur ſert à lécher la roſée. Elles ont l'eſtomac creux comme un tuyau, qui leur ſert à former leur chant. Dioſcoride dit que les *cigales* rôties & mangées ſont bonnes aux douleurs de la veſſie; & Galien ajoute que quelques-uns ordonnent trois, ou cinq, ou ſept *cigales* ſéches, avec pareil nombre de grains de poivre, contre la colique, & qu'il les faut prendre par intèrvalle & au fort de la maladie. D'autres ſe ſervent de leur cendre pour faire uriner, & rompre la pièrre.

Ménage dérive ce mot François du mot Latin *Cicada*. Charleton le dérive de *citò*, & *cado*, parceque les *cigales* tombent & diſparoiſſent bien-tôt, ou de Κὶκ ἄδων, comme ſi on diſoit l'inſecte qui chante Κὶκ, *Kic*, ou qui fait κὶκ en chantant.

Le chant des *cigales* eſt fort importun.

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvuë,
Quand la biſe fut venue. LA FONT.

La *cigale* étoit dédiée à Apollon, comme au Dieu de la voix & du chant. Il ne ſemble pourtant pas que ce fût pour la beauté de ſon chant, car on appelloit un mauvais Poëte une *cigale*; mais c'étoit parce qu'elle a beaucoup de voix, qu'elle chante continuellement. Voyez ſur les *cigales*, Voſſius, *De Idol. L. IV. c.* 67. 85.

Une *cigale*, avec ce mot de Virgile, *Sole ſub ardenti*, Ecl. II. 13. ou avec ce vèrs de Pétrarque,

In fin à l'holora eſtrema,

Eſt la déviſe d'un travail infatigable & d'une pèrſévérance conſtante.

CIGALE, eſt auſſi un petit poiſſon d'eau douce qui reſſemble à la *cigale*. *Cicada fluvialis.* ROND.

CIGALE DE MER, eſt un poiſſon de têt, mou & ſans ſang, qui a cinq bras d'un côté & autant de l'autre, & une queue comme l'écreviſſe. *Cicada marina.*

CIGNE. Voyez CYGNE.

CIGOGNAT. ſubſt. m. Petit de la Cicogne; Cigoneau. *Ciconiæ pullus.* Cigoneau eſt plus uſité.

CIGOGNE. ſubſt. f. Oiſeau qui a le bec & les jambes longues & rouges, qui vit d'inſectes. *Ciconia.* Son pennage ſeroit entièrement blanc, ſi ce n'étoit qu'elle a l'extrémité des ailes noires, & quelque peu des cuiſſes & de la tête. Elle choiſit les plus hauts arbres dans les lieux marécageux pour y faire ſes petits, elle couve l'eſpace de trente jours, & ne pond que quatre œufs. On dit que la *cigogne* nourrit ſon père & ſa mère, lorſque la vieilleſſe leur ôte le moyen de chèrcher leur vie, ce qui eſt une marque qu'elles vivent longtems. L'on ne mangeoit point autrefois de *cigognes*, à préſent on les eſtime, pour la délicateſſe de leur chair.

Il y a deux eſpèces de *cigognes*, la blanche, de laquelle nous parlons ici, & la noire, que les Égyptiens appelloient *Ibia*, dont nous parlerons à ce mot. La noire n'eſt pas oiſeau de paſſage, mais demeure toûjours en un païs. La blanche ſe plaît particulièrement dans les prez & dans les etangs. Il y en a quantité en Allemagne & en Suiſſe. Elles s'en vont à la mi-Août, & reviennent au Printems. Bellon rapporte que la dèrnière qui arrive au lieu où elles s'aſſemblent pour partir eſt tuée. Aldrovand dit que c'eſt proche du Teſſin qu'elles font leurs aſſemblées, & qu'après avoir tenu conſeil entre elles, elles partent la nuit.

Il y a dans le Cabinet de la Société Royale de Londres une tête d'une *cigogne* des Indes, que pèrſonne n'avoit décrite avant Grew, qui l'a fait dans le *Muſæum Regalis Societatis.*

On dit que c'eſt la *cigogne* qui a appris aux hommes l'invention des cliſtères. La *cigogne* tient l'aile baiſſée en volant. Son petit s'appelle *cigognat*, d'autres diſent *cigoneau*, & on croit que ce dèrnier eſt le plus uſité. La *cigogne* eſt le ſymbole de la reconnoiſſance. Les *cigognes* mangent les ſèrpens. Le Roi de la Chine pour marque de ſa Royauté porte deux *cigognes* en broderie ſur la poitrine, avec une pèrle au haut du bonnet; ce qui n'eſt pèrmis qu'à lui ſeul. Elle eſt appellée *Ciconia, quòd ſit cicuris & benignæ naturæ*, dit Martinius, parcequ'elle eſt d'un naturel doux & tout-à-fait apprivoiſé, demeurant volontiers parmi les hommes. Junius rapporte dans ſon hiſtoire de Hollande, qu'on a vû une *cigogne* revenant à ſon nid qui alloit être conſumé par les flammes d'une incendie, qui en étoit tout près, faire de grands efforts pour retirer ſes petits du danger où ils étoient, & ne l'ayant pû faire, à cauſe qu'ils n'avoient point de plume, s'étendre dans ſon nid, & ſe laiſſer brûler en les couvrant de ſes ailes. On trouve dans le IIIe L. de Voſſius, *De Idolol. c.* 82. 84. 85. 93. 96. 97. à peu près tout ce que l'Antiquité a dit des *cigognes.*

Une *cigogne* qui nourrit ſon père & ſa mère vieux, avec ce mot, *Dulci pro munere vitæ*, eſt une déviſe du Lucarini, pour éxprimer la Reconnoiſſance. Et avec ce mot, *Par pari ferunt*, elle eſt de Scipion Bargagli. On donna pour déviſe à Ranutio I. Duc de Parme, une *cigogne* qui tuë des ſèrpens, avec ce mot, *Servat & profligat*, & à Philippe III. Roi d'Eſpagne, *Donec conficiam*; pour marquer ſa piété & ſon zele à extèrminer les Mores d'Eſpagne. Celle-ci eſt d'Emmanuel Theſauro.

Sur les médailles la *cicogne* qui nourrit le père & la mère durant leur vieilleſſe eſt le ſymbole de la Piété, elle ſe met ordinairement à côté de cette Déeſſe, ou des enfans qui ont ſingulièrement honoré leurs parens. P. JOBERT.

On appelle provèrbialement, des *contes à la cigogne*, des contes faits à plaiſir, des contes de vieilles dont on amuſe les petits enfans. *Fabulæ.*

CIGOGNE, eſt auſſi une cèrtaine machine à tìrer de l'eau. *Tolleno.* TACHARD.

CIGONEAU. ſ. m. Petit de la cicogne. *Ciconiæ pullus.* On dit, Qui mangera d'un *cigoneau*, ne ſera louche de ſa vie; & qui mangera d'un *cigoneau*, ne ſera chaſſieux de l'année. Ce ſont des dictums populaires.

CIGUË. ſ. f. *Cicuta.* Plante ombellifère, qu'on range parmi les plantes venimeuſes. On diſtingue la *cigue* en deux eſpèces; ſçavoir, la grande & la petite. La *cigue* ſimplement dite, ou la grande *cigue*, *Cicuta major, C. B.* a ſa racine pareille à celle du panais, jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, douceâtre au goût, & d'une ôdeur forte. Les feüilles qu'elle pouſſe ſont découpées en pluſieurs ſegmens, branchuës comme celles du *Myrrhis*, d'une ôdeur vireuſe, acres, d'un vèrd obſcur. Sa tige s'éleve de quatre à cinq pieds, elle eſt creuſe, liſſe, noüeuſe, branchuë, garnie par intèrvalles de feüilles finement inciſées, plus petites, à meſure qu'elles s'éloignent du bas de la plante. Cette tige & ſes branches portent des ombelles de fleurs à cinq petites pétales blanchâtres, inégales, diſpoſées en fleurs de lis de France. A ces fleurs ſuccédent des ſemences auſſi menuës que celles de l'anis, arrondies, canelées ſur leur dos, & d'un vèrd brun. Cette *cigue* vient dans les endroits un peu humides; à l'ombre, près des maſures, & le long des chemins. On a tant d'exemples fâcheux des mauvais effets de cette plante, qu'on ne ſçauroit en approuver l'uſage intèrne. Il y a cependant des pèrſonnes qui la vantent comme un puiſſant ſudorifique. On doit ſe contenter de l'appliquer extérieurement, pour réſoudre les humeurs loupeuſes, pour fondre les duretez de la ratte, & du foye. Cette plante eſt la bâſe de l'emplâtre qui porte ſon nom. Elle a été regardée par pluſieurs Médecins comme un poiſon froid, d'autres cependant, ſur tout les modèrnes, la mettent au nombre des diſſolvans & des poiſons chauds. Les principales raiſons qu'ils en apportent, comme on le voit dans Wepſer, ſont qu'elle pique la langue avec beaucoup d'acrimonie, que les corpuſcules qui en ſortent ſont chauds, provenans d'un ſel volatil; & d'un ſouffre impur & puant; que la rage qu'elle cauſe & les autres ſymptômes marquent des parties très-agiſſantes; que ſi le ſang ſe trouve coagulé après la mort, l'eſprit de vin en fait autant.

La petite *Ciguë*. *Cicuta minor, Petroſelino ſimilis, C. B.* n'eſt pas moins venimeuſe que la précédente, on croit même que ſon effet eſt plus prompt & plus mauvais. On la reconnoit aiſément par ſes feüilles, qui reſſemblent à celles du pèrſil ordinaire, & qui ont une ôdeur vireuſe; ſa tige eſt baſſe, & n'a guère plus de deux pieds & demi; elle eſt menuë, chargée de feüilles, & diviſée en quelques branches qui ſont tèrminées par des ombelles de fleurs blanches, fleurdeliſées, en quoi elles diffèrent de celles du pèrſil. Sa ſemence eſt menuë, & toute la plante a une ôdeur déſagreable & vireuſe. Sa racine périt dès que les ſemences ſont meures. Comme cette dèrnière eſpèce de *cigue*

approche

approche du pèrſil par ſes feüilles, il eſt arrivé quelquefois de facheux accidens à ceux qui en avoient mangé par mégarde. Cette plante ſe trouve aſſez ſouvent dans les jardins, dans les vignes, &c.

Il n'eſt pas poſſible de découvrir quelle étoit la *ciguë* des Anciens, parce que cette plante n'eſt pas la ſeule des ombellifères qui ſoit dangereuſe. Il y a quelques eſpéces d'Oenanthe, une eſpéce de Bèrle nommée *Sium Eruca folio*, *C. B.* qu'on a reconnu être très-pèrnicieuſes. Cette dèrnière plante a faie le ſujet d'un ouvrage entier, & Wepſerus a crû qu'elle étoit la *ciguë* aquatique. *Cicuta aquatica.*

Bauhin a diſtingué trois ſortes de *ciguë* aquatique. La *ciguë* de marais, à feüilles larges & blanchâtres, la *ciguë* à feüilles rougeâtres, & la *ciguë* à feüilles étroites, ou *ciguë* aquatique de Geſner, qui eſt celle dont on parle ordinairement. Wepſer a fait un Traité intitulé *Cicuta aquatica hiſtoria & nota Commentrio illuſtrata.* Il eſt aſſez ordinaire de prendre les feüilles de la *ciguë* pour celles du pèrſil, & ſes racines pour des panèts, ou pour des carottes.

Quelques-uns ſont devenus fous pour avoir mis en leur potage des feüilles de *ciguë* au lieu de pèrſil. La *ciguë* eſt ennemie du cèrveau, comme les cantharides de la veſſie, & le liévre marin du poumon. La *ciguë* priſe en breuvage cauſe des vèrtiges & convulſions, trouble la vûë & l'entendement, rend les extrémitez froides, & bouche les conduits de la reſpiration. La *ciguë* eſt aliment à l'étourneau, & poiſon à l'oye. La *ciguë* fait mieux ſon effet quand elle eſt priſe avec du vin. La *ciguë* eſt moins dangereuſe ici que dans les païs chauds.

On l'appelloit autrefois en François *ſeguë*, ou *cocuë*, mot qui ſelon Iſidòre, vient de ce que la *ciguë* a des nœuds cachez. *Habet cacos nodos, id eſt, occultos.* C'eſt pourquoi dans les Poëtes *cicuta* ſe prend pour *internodia cannarum*; pour l'eſpace qui eſt entre les nœuds des cannes de rôſeaux. D'autres diſent que *cicuta* eſt dite comme *circa cutem*. Elle a une peau, une eſpéce d'écorce tout autour, mais elle eſt vuide au dedans. *Cicuta*, d'où eſt venu *ciguë*, ſignifie en Latin un tuyau fiſtuleux. Les Poëtes appellent *cicuta*, un chalumeau, un flageollet de bèrger.

> *Eſt mihi diſparibus ſeptem compacta cicutis*
> *Fiſtula.* VIRGILE. *Eclog. II. v.* 36.

> *Hacte nos facilis donabimus ante cicuta.* ID. *Eclog. V. à la fin.*

CIGUË, ſe dit auſſi du jus, du ſuc de la *ciguë*; d'un poiſon, d'un breuvage fait de *ciguë*. *Cicuta.* Socrate, condamné à mort, but de la *ciguë*. Platon remarque dans ſon Dialogue de l'immortalité de l'âme, que le Bourreau avèrtit Socrate de ne point parler, de peur que le poiſon n'operàt trop lentement. M. Petit, dans ſes *Obſervationes miſcellanea*, ne croit pas qu'il fit cela par un principe de compaſſion, qui n'eſt pas la vèrtu des Bourreaux; mais par avarice, & de crainte d'être obligé d'acheter encore de la *ciguë*; car on n'en fourniſſoit au Bourreau qu'une cèrtaine quantité, au delà de laquelle il étoit obligé d'en acheter à ſes dépens; ce qui eſt confirmé par un paſſage de Plutarque dans la vie de Phocion; car le Bourreau n'ayant point aſſez de *ciguë*, parce qu'il l'avoit employée à d'autres criminels, Phocion lui donna de l'argent pour en acheter, en diſant que c'étoit une chôſe étrange, que dans Athènes il fallût acheter juſqu'à ſa mort.

CIL.

CIL. Pronom. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Celui*. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens. *Ille.* *Cil* a été dans ſes beaux jours le plus joli mot de la langue Françoiſe: il eſt douloureux pour les Poëtes qu'il ait vieilli. LA BRUY.

CIL, ſignifie auſſi le poil qui ſort des cartilages ſituez aux extrémitez des paupières. *Cilium.* Il ſe dit plus ordinairement au pluriel. *Cilia, palpebrarum pili.* Les *cils* ſont de petits poils recourbez en arc: ils gardent toûjours la même grandeur, & empêchent que les chôſes légères ne tombent dans l'œil. On appelle les cartilages qui ſont aux extrémitez des paupières, *tarſes*.

Nicod dérive le mot de *cil*, de *cillere*, qui ſignifie mouvoir. On peut le faire venir auſſi de *celo*, *quòd celent oculos.*

CILIAIRE. adj. Tèrme de Médecine, eſt une épithète qu'on donne à une partie de l'œil, qu'on appelle *ligament ciliaire*, parcequ'elle eſt faite comme le cil, ou le poil des paupières. C'eſt une rangée de fibres noires diſpôſées en rond, par leſquelles pluſieurs Anatomiſtes croyent que le criſtallin eſt ſuſpendu dans le globe de l'œil. Monſieur Mariotte ſoutient que ces petites fibres ne ſont point attachées au criſtallin, & ne ſèrvent aucunement à le ſoutenir.

Ce mot vient du Latin *ciliaris*, mot impropre, qui ſignifie, *reſſemblant aux cils*, ou poil des paupières.

CILICE. ſ. m. Large ceinture, ou eſpéce de ſcapulaire fait d'un tiſſu de matière rude, comme poil de chévre, ou crin de cheval. On le met ſur la peau par mortification. *Cilicium.* Porter la haire & le *cilice*. On le vit quelquefois, lorſqu'il devoit aller en compagnie, ſe revêtir d'un *cilice*, comme pour s'armer contre l'ennemi dans ces occaſions ſi dangereuſes. P. VERJ.

On tient que ce nom eſt venu de ce qu'il étoit fort en uſage en Cilicie.

> *D'où vous vient cet air ſombre, & ce* cilice *affreux,*
> *Et cette cendre enfin qui couvre vos cheveux?* RAC.

Dans les *Chevreana* on demande ſi le *cilice* eſt la même chôſe que le ſac, que les Juifs avoient coûtume de porter dans les tems de pénitence & d'affliction? Ceux qui croyent qu'ils étoient différens, diſent que le *cilice* étoit de poil de chameau, de bouc, ou de chèvre, & que le ſac étoit de chanvre, de peau, ou de quelque groſſe étofe.

CILICIE. ſ. f. Ancienne Province de l'Aſie mineure. *Cilicia.* Elle avoit à l'orient la Syrie, la Pamphilie à l'occident, au nord la Cappadoce, & au midi la mèr Méditèrranée; elle eſt prêſque entourée du mont Taurus. C'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui Caramanie propre. Les principales villes de *Cilicie* étoient Tharſe, Adana, qui ont conſèrvé leur nom: Anazarme, Séleucie, Sebaſte, Pompeiopolis, &c. Cicéron fut Proconſul de *Cilicie*. Antoine accorda des Rois à la *Cilicie*; mais ſous Veſpaſien elle fut derechef réduite en Province. Voyez Vigenère ſur Céſar.

Quelques-uns tîrent ce nom d'un Cilix qui y régna, & qui étoit Phénicien, fils de Phénix, ſelon Solin, & d'Agénor ſelon Hérodote. Au ſentiment de Bochart, *Chanaan L. I. C.* 5. il vient de l'Hébreu, ou Phénicien, חלקים, *Challekim*, ou *Challukim*, qui ſignifie des pièrres, parce que la partie occidentale de cette Province eſt très-pièrreuſe; d'où vient qu'on la nomma Trachée, ou Apre, *Trachaa Cilicia*, & le reſte Champagne, ou plaine de *Cilicie*, *Cilicia Campeſtris.*

CILICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Cilicie. *Cilix.* S. Paul étoit *Cilicien*; de Tarſe en Cilicie. Les *Ciliciens* deſcendoient des Phéniciens; c'eſt le ſentiment de toute l'antiquité, ſoit qu'ils y euſſent paſſé en droiture, ſoit qu'ils euſſent d'abord occupé l'Iſle de Chypre, & que de là ils ſe fuſſent répandus ſur la côte voiſine. Voyez Bochart, *Chan. L. I. C.* 5.

CILINDRE. Voyez CYLINDRE.

CILLEMENT. ſ. m. Maladie des yeux qui fait remuer inceſſamment les paupières, qui clignottent ſans ceſſe. *Nictatio.* Moüillez les deux *ll* en ce mot, & dans le ſuivant.

CILLER. v. act. Remuer les paupières. *Nictare.* On ne peut regarder le Soleil ſans *ciller* la paupière. Ce maître eſt ſi rude, que pèrſonne n'oſeroit *ciller* devant lui; c'eſt-à-dire, remuer les yeux le moins du monde.

Ménage après Nicod, dit que ce mot vient de *ſigillare*, ou plûtôt de *cillare*, qui a été dit pour *cillere*, qui ſelon Sèrvius ſignifie *movere*.

CILLER, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie, Coudre les cils ou paupierès d'un oiſeau de proye, afin qu'il ne voye goute, & ne ſe débatte point. *Accipitris palpebras inſibulare, transſuere.* Tous les Tendeurs ayant pris des oiſeaux paſſagers, leurs *cillent* les yeux avec une aiguillée de fil.

CIM.

CIMAGRÉE. Voyez SIMAGRÉE.

CIMAISE. Voyez CYMAISE.

CIMARIOT, OTE. ſ. m. & f. Voyez CHIMARIOT. J'aimerois cependant mieux dire *Cimariot*, que *Chimariot*; Mati & M. Corneille l'ont auſſi préféré.

CIMARRE. ſ. f. Robbe de Chambre, où tient un collet rond de même étoffe. CHASTELAIN. Voyez SIMARRE. C'eſt ainſi qu'il faut écrire.

CIMBALE. Voyez CYMBALE.

CIMBRE. ſ. m. & f. Nom de peuple ancien. *Cimber.* Les *Cimbres* habitoient autrefois ce que nous apellons aujourd'hui le Jutland, & qui ſe nommoit de leur nom Chèrſonèſe Cimbrique. Les uns prétendent qu'ils étoient Scythes d'origine, d'autres que ce ſont les mêmes que les Cimmériens. Les *Cimbres* ravagèrent la Gèrmanie, l'Iſtrie, la Dalmatie, la Rhétie, le Dauphiné, l'Aquitaine. Marius les défit entièrement l'an de Rome 741. Les *Cimbres* paſſoient pour être les inventeurs du tambour.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de celui de Gomer fils de Japhet, par le changement du *g*, en *c*. Feſtus dit que c'eſt un nom Gaulois, qui ſignifie *voleur*, & Strabon les appelle des coureurs, des vagabons, des voleurs.

CIMBRIQUE. adj. Qui appartient aux Cimbres. *Cimbricus, a.* La Chèrſonèſe *Cimbrique*. C'étoit la Péninſule, qu'habitoient les

Cimbres, aujourd'hui le Jutland. Ce mot n'eſt en uſage que dans cette phrâſe.

CIME. ſ. f. La partie la plus élevée d'une montagne, d'un arbre. *Cacumen, vertex.* On na pû encore arriver à la *cime* du Pic des Ténarife. Il eſt défendu de couper la *cime* des arbres par les Ordonnances des Eaux & Forêts. Ce rocher porte ſa *cime* juſques dans les nuës.

CIME, la partie la plus élevée d'une maiſon, d'une Tour, d'un clocher, *culmen, faſtigium.*

Ce mot vient de *cima*, qui ſelon Iſidôre a été dit, *quaſi coma*, car c'eſt le ſommet des plantes, ou des arbres.

CIME, ſe prend auſſi fort élégamment au figuré, pour tout ce qui eſt regardé comme le plus haut degré d'une chôſe. *Culmen, faſtigium, apex.* Ils ſe croyent à la *cime* du bonheur. GODEAU.

CIMENT. ſ. m. Mortier propre à lier les pièrres dans les bâtimens. *Arenatum, intrita, ſigninum.* Le meilleur *ciment* du monde eſt la poudre de Pouzzol. Le bitume eſt le *ciment* qu'on a employé aux murs de Babylone. En France on fait du *ciment* de tuile, ou de brique pilée, & on la mêle avec de la chaux. On fait des baſſins de fontaine avec de la chaux & du *ciment*. Le *ciment* eſt d'un bon uſage pour les ouvrages fondez dans l'eau. DAVILERS.

Il ſe fait auſſi du *ciment* étèrnel avec des briques pilées, du vèrre, du charbon de pièrre, de l'arêne bien lavée, de l'écaille de fèr, qui tombe ſous le marteau, avec de la chaux vive bien broyée, qu'on diſſout en vin, ou en eau commune. *Maltha.*

Ce mot vient du Latin *cæmentum*, qui vient de *cædo*. Le *ciment* n'eſt autre chôſe que pluſieurs pièrres, tuiles broyées & mêlées enſemble, dit Martinius. Cependant M. Félibien nous apprend que ce que les anciens Architectes nommoient *cæmentum*, ne s'entend pas de nôtre *ciment* à faire du mortier, qui eſt de la tuile caſſée; mais de leur manière de maçonner, & de la qualité de la pièrre qu'ils employoient, comme lorſqu'on remplit des voutes & des murs avec du moëllon & du blôcage.

CIMENT, eſt auſſi un Tèrme d'Orfévre, de Metteur en œuvre & de Graveur. *Malthæ genus.* C'eſt un compôſé de brique miſe en poudre & bien tamiſée, de poix-reſine & de cire, dont on ſe ſèrt ou pour tenir fèrme la beſogne qu'on veut graver, ou pour remplir celle qu'on veut ciſeler.

On dit figurément, qu'une affaire eſt faite à chaux & à *ciment*, quand on l'a ſi bien aſſurée par les clauſes & conditions qu'on y a miſes, qu'on eſt pèrſuadé qu'elle durera long-tems. *Res adverſus eventus omnes firmata, ſecura.*

CIMENT, ſignifie auſſi en Morale, Ce qui fait la liaiſon entre les pèrſonnes. *Vinculum.* La vèrtu eſt le meilleur *ciment* qui puiſſe lier les amis enſemble. Cette métaphore eſt un peu dure, & en morale *ciment* eſt moins élegant & moins uſité que *cimenter.*

CIMENT. Tèrme de Chymie. Voyez CÉMENT.

CIMENTER. v. act. Lier avec du ciment, enduire avec du ciment. *Signinum opus facere.* Les jointures de ces pièrres ſont bien *cimentées*. Le baſſin d'une fontaine doit être enduit & *cimenté* avec de bon ciment. Les murs étoient *cimentez* de bitume. VAUG.

CIMENTER, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, en parlant de ce qui lie & affèrmit quelque chôſe. *Firmare, vincire, aſtringere.* L'amitié de ces pèrſonnes eſt *cimentée* par des alliances réciproques. Les Martyrs ont *cimenté* la Foi avec leur ſang.

> *Mais un Roi vraiment Roi, qui ſage en ſes projets,*
> *Du bonheur du public ait* cimenté *ſa gloire,*
> *Il faut pour le trouver courir toute l'hiſtoire.* BOIL.

> *En vain de l'Egliſe naiſſante*
> *L'Enfer attaque le bèrceau,*
> *Le ſang des Martyrs la* cimente,
> *Il en nait un peuple nouveau.* NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Ces expreſſions ſont élegantes, & de bon goût en nôtre langue.

CIMENTÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François, tant au propre qu'au figuré. Les bâtimens *cimentez* ſont les plus durables. On a vû les amitiez les mieux *cimentées* s'altérer par d'innocentes plaiſanteries. S. ÉVR.

CIMENTIER. ſ. m. Homme de journée, qui bat le ciment, & qui en vend. *Cementarius.*

CIMETÈRRE. ſ. m. Groſſe épée & peſante, qui ne tranche que d'un côté, & qui eſt un peu recourbée pas le bout. *Gladius falcatus, acinaces.* Daſius portoit une ceinture d'or, d'où pendoit un *cimetèrre*, qui avoit un fourreau couvèrt de pièrres précieuſes. VAUG. Les Turcs & les Orientaux ſont armez de *cimetèrres*, ont des *cimetèrres* d'acier de Damas.

Ce mot vient du Turc *ſcimitarre*. Nicod dit que Charlemagne en ſes lettres clôſes à Offbas Roi des Mèrciens, rend le mot de *cimetèrre* par *gladius Huniſcus*, à cauſe que les Huns portoient cette ſorte d'épée.

CIMETIÈRE. ſ. m. Quelques gens diſent *cémetière*: mais mal; puiſqu'il n'y a que *cimetière* qui ſoit en uſage parmi les honnêtes gens, & tous ceux qui ſe piquent de bien parler. C'eſt un lieu ſacré, deſtiné à entèrrer les corps des défunts. *Cæmeterium, ſepulcretum, ſepulcrorum frequentia, commune ſepulchrum, ſepulcralis area.* Autrefois on n'entèrroit pèrſonne dans les Égliſes; mais dans les *cimetières*. Les *cimetières* ont toujours été en grande vénération parmi les Chrétiens. Le Concile d'Elvire Can. 34. & 35. défend d'allumer des cièrges pendant le jour dans les *cimetieres*, & Ch. 35. il défend aux femmes de paſſer la nuit en veille dans les *cimetières*. L'uſage de bénir les *cimetières* eſt très-ancien. L'Évêque en faiſoit le tour avec ſa croſſe, ou bâton paſtoral, l'eau bénite étant portée devant lui. *Hiſt. de Bret. par D. Lobineau T. II. p.* 208. Les Calviniſtes, les Mahométans, ont auſſi des *cimetieres* à leur mode.

Dans les prémiers ſiécles les Chrétiens faiſoient leurs aſſemblées dans les *cimetières*, comme nous l'apprenons d'Euſébe Liv. VII. de ſon Hiſtoire Ecléſiaſtique Ch. 11. & de Tèrtullien qui appelle ces *cimetières* où l'on s'aſſembloit pour faire les prières, *areas. Tert. ad Scap. C.* 3. Valérien ayant apparemment confiſqué les *cimetières*, & les lieux deſtinez au culte de Dieu, Gallien les rendit aux Chrétiens par un reſcript public, qui eſt rapporté par Euſébe Liv. VII. Ch. 13. Il ſemble que les *cimetières*, & les lieux de Religion, y ſoient pris pour une même chôſe. Comme les Martyrs étoient entèrrez dans ces *cimetières*, ce fut là particulièrement que les Chrétiens bâtirent des Égliſes, lorſque Conſtantin leur eut donné une entière libèrté; & on croit que c'eſt de cette coutume qu'eſt venuë la régle qu'on obſèrve aujourd'hui, de ne conſacrer aucun autel ſans y mettre des Reliques de Martyr. DE TILLEM. *Hiſt. des Emp. T. III. p.* 282. 283.

On a entendu autrefois par *cimetière*, non ſeulement l'endroit où l'on entèrroit les morts, mais auſſi toutes les tèrres qui environnoient les Égliſes paroiſſiales, & qui étoient contiguës aux vrais *cimetières*. CHORIER, *Hiſt. de Dauph. T. II. p.* 47.

Ce mot vient du Latin *cœmeterium*, qui a été fait du Grèc κοιμητήριον, qui veut dire, un *dortoir*, du vèrbe κοιμάω, *dormio, je dors*; parce qu'il ſemble que les défunts y dorment en attendant le Jugement univèrſel.

On dit figurément, que l'Italie eſt le *cimetière* des François, parce qu'il y en eſt mort grande quantité pendant les guèrres qu'on a fait en ce païs-là.

On dit provèrbialement, que les Medecins font les *cimetières* boſſus; pour dire, qu'ils ſont ignorans, qu'ils font bien mourir du monde, & qu'ils font faire bien des foſſes, qui étant remplies des corps qu'on y met, rendent les *cimetières* boſſus, par l'élévation de tèrre qui paroit en dos d'âne, ou de balme.

On dit encore ironiquement, Il a de l'eſprit, il a couché au *cimetière*.

CIMIER. ſ. m. Eſt la piéce de chair qui ſe léve le long du dos & des reins de l'animal, depuis les côtes juſqu'à la queuë. *Lumbus.* Le droit du Roi à la chaſſe eſt le *cimier* du cèrf avec les cuiſſes, & les nombles.

A la boucherie le *cimier* de bœuf eſt une partie de la cuiſſe. *Pars bovina coxendicis.* Il contient pluſieurs trenches, chaque trenche contient trois morceaux, dont le prémier s'appelle la *piéce ronde*; le ſecond la *ſemelle*, ainſi nommé à cauſe de ſa figure; & le troiſiéme le *tendre*. Le dèrrière de *cimier* eſt contenu depuis les trenches juſqu'à la queuë, & eſt à préſent nommé *cullotte*.

CIMIER, Tèrme de Blâſon. C'eſt la partie la plus élevée dans les ornemens de l'Écu, & qui eſt au deſſus du caſque. *Impoſita ſumma galeæ figura.* Le cimier de France eſt une fleur de lis quarrée. On l'a appellé ainſi, du mot de *cime*, à cauſe qu'on le met à la cime du caſque. Le *cimier* eſt l'ornement du timbre, comme le timbre eſt celui de l'Écu. Les *cimiers* de plumes ſont plus fréquens que les autres, & ils ſont faits ſouvent d'une maſſe de plumes d'autruche, ou de héron; & ces touffes de plume dans les anciens tournois étoient nommées *plumails*, ou *plumarts*. Elles ſe mettoient dans des tuyaux ſur de hauts bonnets. Les *cimiers* ſe faiſoient auſſi de cuir boüilli, de carton, de parchemin, peints & vèrnis, quelquefois d'acier ou de bois, & on y repréſentoit ſouvent une piéce du Blâſon de l'Écu, comme un aigle, ou une fleur de lis; mais jamais une de ces piéces qu'on nomme honorables, comme pal, face, giron &c. On en changeoit quelquefois ſelon la fantaiſie, parce qu'il ne tenoit lieu dans le Blâſon que de déviſe & d'ornement. L'uſage en eſt très-ancien: car

Hérodote

Hérodote en attribuë l'invention aux Cariens, qui les prémiers portèrent des aigrettes & des plumes ſur leurs caſques, & peignîrent des figures ſur leurs boucliers. C'eſt pour cela que les Pèrſes les appellèrent des coqs, parce qu'ils paroiſſoient crêtez comme des coqs. Les anciens guèrriers portoient des *cimiers* pour donner de la tèrreur à leurs ennemis par la vûë des dépoüilles des animaux qu'ils avoient domptez, ou pour ſe donner une mine plus formidable. On les portoit auſſi par ſupèrſtition, comme Tacite le témoigne des Æſtyens, peuples voiſins de la mèr Baltique. Pyrrhus portoit pour *cimier* un grand panache, & des cornes de bouc. PLUTARQUE, *Vie de Pyrrhus*. Diodore de Sicile dit que les Rois d'Égypte portoient des têtes de lion, de taureau, ou de dragon pour *cimier*.

Les *Cimiers* ont ſervi de fondement à pluſieurs fables : car les Anciens donnèrent à Sérapis une tête d'épèrvier, parce que ce cavalier en avoit un ſur ſon *cimier*. Ils firent de Géryon un monſtre à trois têtes, parce qu'il avoit un triple *cimier*. Ils feignîrent que Prothée changeoit à tout moment de forme, parce que c'étoit un Roi d'Égypte qui changeoit tous les jours de *cimier*, & paroiſſoit tantôt avec une tête de lion, & tantôt avec celle d'un dragon, d'un ours, d'un cheval, &c. Les *cimiers* extravagans ſont auſſi fort anciens en Gaule, comme on peut recüeillir de quelques témoignages de Plutarque & de Diodore de Sicile, en parlant des Gaulois & des Gèrmains.

Le *cimier* eſt une plus grande marque de Nobleſſe, que l'Armoirie, parce qu'on le portoit aux tournois, où on ne pouvoit être admis ſans avoir fait preuve de Nobleſſe.

Le *Cimier* a ſervi de diſtinction à des factions différentes. Les Monaldeſchi, par exemple, Gentils hommes d'Orviete en Italie, s'étant diviſez, prîrent les uns une biche, les autres un chien, les autres une vipère, & les autres une aigle pour *cimier*.

Le *cimier* ſert auſſi à la diſtinction des différentes branches d'une même famille.

Quelquefois on a fait ſon *cimier* de ſa déviſe. Ainſi Coſme de Médicis, dont la déviſe étoit un faucon d'argent tenant un anneau d'or de ſa ſerre droite, avec ce mot, *ſemper*, en avoit auſſi fait le *cimier* de ſes armes. Le plus ſouvent on a pris une piéce de ſes armes pour *cimier*. Ainſi le *cimier* de France eſt une fleur de lys quarrée, celui de l'Empire, une aigle, celui de Caſtille un Château, celui de Léon un Lion, &c. Les familles qui changent d'armes, comme ont fait les Brunſwich & les Colonnes, ne changent pas pour cela de *cimier*. Ceux là ont retenu le cheval, & ceux-ci la Sirène.

Le *cimier* de plumes a été le plus généralement reçu chez tous les peuples. Le *cimier* n'eſt plus d'uſage que dans le Blâſon & dans les Tournois. Voyez le P. Meneſtrier, dans ſes *Origines des Ornemens des Armoiries*. Les Anciens ont appellé le *cimier* crête, *criſta*.

CIMMÉRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Cimmerius, a.* On trouve trois peuples differens qui ont porté ce nom. L'un étoit Scythe, & habitoit le long du Pont, proche le détroit de Caffa, qui s'appelloit de leur nom, le Boſphore *Cimmérien*. C'eſt une Colonie de ces *Cimmériens* qui pénétra dans le Jutland, où ils furent appellez Cimbres. D'autres *Cimmériens* étoient entre la Cholchide & l'Ibérie, occupant la partie de la Georgie qui ſe nomme Haveſſen. Il y a encore eû des *Cimmériens* en Italie proche du lac Avèrne, & de Bayes. Ils vivoient dans des lieux ſoutèrrains, d'où ils ne ſortoient que la nuit pour voler. C'eſt de ceux là qu'Homère a parlé dans l'Odyſſée.

Ce nom, ſelon Bochart, *Chan. L. I. C.* 33. Vient de כמר, *camar*, ou *cimmer*, qui ſignifie *nigreſcere*, être noir, être obſcur. C'eſt là ce qui a donné occaſion aux fables que l'on a faites ſur ces peuples, aux ténébres *Cimmériennes*, c'eſt-à-dire, aux ténébres dans leſquelles ces peuples vivoient, & qui paſsèrent en provèrbe, pour ſignifier des ténébres très-épaiſſes. D'autres diſent que ce provèrbe venoit de ce que les *Cimmériens* du Pont habitoient un païs toûjours couvert de broüillards & de vapeurs; d'autres, de ce que ceux d'Italie demeuroient dans des cavèrnes ſoutèrraines. On diſoit auſſi que l'entrée de l'Enfer étoit dans leur païs.

CIMMÉRIS, ou CIMMÉRIDE. ſ. f. Et nom d'une Déeſſe. *Cimmeris*. Heſychius dit que *Cimméris* eſt la mère des Dieux, c'eſt-à-dire, Cybéle, & elle fut ainſi appellée, dit Voſſius, *De Idol. L. II. c.* 52. parce que les Cimmériens l'honoroient.

CIMOLIE. ſ. f. Eſpéce de tèrre qu'on apporte d'une des Iſles Cyclades, appellée Cimole, d'où elle à pris ſon nom. *Terra cimolia*. Cette tèrre eſt graſſe, molle & blanche. Il y en a qui tire ſur la couleur de pourpre. Elle eſt bonne pour réſoudre les parotides, les tumeurs des teſticules & les enflures des jambes : elle eſt auſſi propre pour la brûlure & pour en appaiſer la douleur.

CIN.

CINABRE. ſ. m. Vèrmillon, couleur rouge. *Cinnabaris*. Pluſieurs ont cru que le *cinábre* n'eſt autre chôſe que le ſang de dragon, qu'on recüeille lorſque le dragon & l'éléphant ſe battent enſemble, comme diſent Solin, Pline & Iſidôre : mais c'eſt une fáble réfutée par Dioſcoride, & par Scaliger, Dioſcoride n'a pas expliqué ce que c'étoit que le *cinábre*; la plûpart des modèrnes croyent qu'il a entendu la larme d'un arbre qui vient en Affrique, laquelle eſt d'un très-beau rouge, & qu'on appelle ſang de dragon. Ce qu'on nomme à préſent *cinábre* eſt toute autre chôſe. Il y en a de deux ſortes, de naturel & d'artificiel.

Le *cinábre* naturel ou minéral eſt un mélange de mèrcure & de ſoufre, qui ſe ſont ſublimez enſemble par le moyen de quelque chaleur ſoutèrraine : il eſt d'une très-belle couleur rouge. On le trouve dans les veines des mines d'argent, & ſa couleur eſt plus ou moins haute, & ſelon la pureté du minéral, & ſelon le lieu où ſont ces mines. On en apporte de Hongrie, de Tranſilvanie, de pluſieurs endroits d'Allemagne; mais le plus beau ſe trouve dans la Carinthie. C'eſt un bon reméde dans les maladies vénétiennes, & dans pluſieurs autres qui ſont cauſées par des ſéroſitez ácres.

M. Adam Hofsheter, prémier Médecin du Roi de Danemarck, a donné au public l'analogie du *cinábre* naturel, qu'il prétend être un reméde ſalutaire en pluſieurs occaſions. M. Jean Godefroy Bexer, prémier Apoticaire du même Roi, a regardé ce ſentiment comme une opinion dangereuſe, & a publié un Écrit pour montrer les maux que le *cinábre* naturel peut produire dans le corps humain. Il prétend qu'on eſpère en vain à force de lotions ôter au *cinábre* ſa malignité arſénicale; qu'il s'eſt aſſuré par pluſieurs expériences, qu'on tire du vif argent de tout *cinábre*, & qu'on n'en ſépare le ſoufre arſénical que par le feu.

Le *cinábre artificiel*, eſt un mélange de ſoufre & de vif argent ſublimez. On prend une partie de ſoufre, qu'on fait fondre dans une grande tèrrine : on y mêle peu-à-peu trois parties de mèrcure coulant : on remuë le tout, & on le tient en fuſion juſqu'à ce qu'il ne paroiſſe plus de mèrcure. On pulvériſe alors ce mélange, & on le met ſublimer dans des pots à feu ouvert & gradué. Par ce moyen on a une maſſe dure & d'une couleur très-rouge, qui ſert au même uſage que le *cinábre* naturel. On prépare auſſi un *cinábre* d'antimoine, qui eſt fait avec le vif argent & le ſoufre d'antimoine.

On dit, revivifier le *Cinábre*.

Ce mot vient du Grèc κινάβρα, qui ſignifie l'ôdeur des boucs, une ôdeur inſupportable, parce qu'au rapport de Matthiole, lorſqu'on tire de tèrre une eſpèce de *cinabre* foſſile, il jette une ôdeur ſi étrange, qu'on eſt obligé de ſe boucher le nez, & ſe couvrir le viſage, de peur d'être infecté.

On dit poëtiquement des lévres de *cinabre*, une bouche de *cinábre*; pour dire, qu'elles ſont bien rouges & bien vèrmeilles.

CINAMÔME. ſ. m. Voyez CINNAMÔME.

CINCELIER. ſ. m. *Pulvinus, Pulvillus*. Ce mot eſt hors d'uſage, il veut dire un *couſſin*, un *oreiller*, un *canapé*. On a dit auſſi *cuicelier* pour *cincelier*.

CINCENEILE. ſ. f. Tèrme de Navigation. C'eſt une corde de médiocre groſſeur, qui ſert aux batteliers à remonter leurs coches & bateaux, & autres uſages; une eſpèce de petit câble. *Funis nauticus*.

CINDRE, & SINDRE. Nom d'un inſtrument de Charpentier. Ce mot eſt formé de *centrum*.

CINÉFACTION. ſ. f. Opération de Chymie. Voyez CINÉRATION. C'eſt la même chôſe.

CINÉFIER. v. act. Réduire un corps en cendres par la violence du feu. *Cinefacere*.

CINÉRATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. C'eſt la réduction du bois, ou autres corps combuſtibles, en cendres, par la violence du feu. *Solutio in cineres*. On l'appelle auſſi *cinéfaction*.

CINGLAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſignifie le chemin qu'on croit qu'un vaiſſeau fait en 24 heures. *Spatium quod intra viginti quatuor horas navis decurrit*. Il ſignifie quelquefois le loyer des gens de mèr. *Naulus*.

CINGLEAU. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt une eſpèce de cordeau qui ſert pour trouver & décrire la diminution des colonnes.

CINGLER. v. n. Naviger avec un vent favorable, & à pleines voiles. *Paſſis velis ferri, invehi*. Ce mot vieillit ſur la mèr, & vient du Latin *cingulare*. Vaugelas s'en ſert dans ſon *Quinte-Curce*. Il *cingla* avec cent voiles vèrs les Iſles. *Cingler* en haute mèr à pleines voiles. BOUH.

CINGLER, eſt auſſi actif, & ſignifie, Foüetter avec une houſſine, une corde. *Virgam, flagellum incutere*. Ce Cocher a *cinglé* un coup de foüet au travèrs du viſage de ce laquais. Meſſieurs de l'Académie employent auſſi le mot de *cingler* en ce ſens; on trouve cependant *ſangler* dans divers Auteurs; mais on ne trouve point celui de *cingler*.

On dit auſſi que le vent *cingle*, lorſqu'il eſt froid & cuiſant, & qu'il fait le même effet ſur le corps, que feroient les coups de fouet, lorſqu'ils coupent le viſage. *Urere*.

Cingler, dans ce ſens de foüetter, vient apparemment de *cingulum*, ceinture; parce que la houſſine, ou la corde de laquelle on le dit, entoure le corps de celui qu'on en frape, & lui ſont comme une ceinture.

CINIQUE. Voyez CYNIQUE.

CINNAMÔME. ſ. m. Arbre qui croît en quelques endroits des Indes Orientales, & dont les Anciens ont parlé ſi confuſément & ſi divèrſement, qu'il paroît bien que cette plante leur étoit fort peu connuë. *Cinnamomum*. Il y en a même qui ont débité pluſieurs fàbles à ce ſujet : mais depuis les longues navigations des Hollandois & des Portugais on a été ſuffiſamment éclairci; de ſorte qu'on ne doute plus à préſent que le *cinnamôme* des Anciens ne ſoit nôtre canelle. Elle eſt appellée en Latin *cinnamomum*, c'eſt-à-dire, *amomum* de la Chine, parce qu'on croyoit autrefois qu'elle en venoit; mais on ſe trompoit, puiſque le *cinnamôme* ou la *canelle*, ne croît qu'en l'Iſle de Céylan & ſur la côte de Malabar.

Le mot *Cinnamôme* vient de l'Hébreu, קנמון, *Kinnamon*, d'où les Grècs, les Latins, les François, &c. ont formé le nom qu'ils donnent à cet arbre.

Comme nous n'avions point les remarques que nous fournit l'habile Botaniſte qui retouche ce qui concerne les plantes, quand on imprima la feüille où eſt le mot Canelle, nous les plaçons ici.

CINNAMÔME. ſ. m. *Canelle*. ſ. f. *Canella*. ſ. f. *Cinnamomum*. ſ. n. Eſt l'écorce d'un arbre qu'on peut appeller Canelier. Elle eſt longue, mince, roulée, d'une couleur rouge brun, d'un goût piquant, aromatique, & fort agréable. La *Canelle* fine nous vient de l'Iſle de Ceylan; & elle eſt mince, peu haute en couleur, & comme brûlante au goût. Le grabot de *canelle*, qui a peu de goût, ſe nomme éſcaviſſon chez les Épiciers. La *canelle* eſt du nombre des drogues qu'on appelle épices. Les cuiſiniers la font entrer dans pluſieurs de leurs ragoûts, & dans quelques-unes de leurs ſauſſes. Les Confiſeurs en lardent les fruits qu'ils mettent en compôte. Les Parfumeurs l'employent dans leurs pâtes, dans leurs paſtilles, & dans leurs poudres de ſenteurs. Les Médecins l'ordonnent dans les dévoyemens, dans les foibleſſes d'eſtomac. L'eau de *canelle* ſe tire par la diſtillation que l'on fait de cette écorce infuſée dans l'eau d'orge, dans l'eau de vie, ou dans le vin blanc. On appelle eau de *canelle* orgée, celle qui eſt tirée avec l'eau d'orge. L'huile de *canelle* nous eſt apportée de Ceylan, & c'eſt une eſpéce très-prétieuſe, quand elle eſt bien légitime. Quelques gouttes de cette eſſence peuvent aromatiſer des liqueurs, & des compoſitions, auxquelles la *canelle* en ſubſtance, ou en teinture, ne donneroit pas une ôdeur ni un goût auſſi agréable.

Outre la *canelle* de Ceylan nous avons deux écorces qu'on tire de deux autres eſpéces de Caneliers. La prémière de ces écorces a conſervé ſon nom Latin de *Caſſia lignea*, & n'eſt guère employée que dans cèrtaines compoſitions de Pharmacie. Elle eſt fort ſemblable à la *canelle* fine, & ne les diſtingue ſur tout, que parce qu'elle eſt fort viſqueuſe dans la bouche, & qu'elle n'a point ce ſec & ce piquant de la *canelle*; d'ailleurs elle eſt ordinairement un peu plus groſſière, & d'une couleur un peu plus brune. A juger du *Cinnamomum*, & du *Caſſia lignea*, que Galien & Dioſcoride ont décrit, on n'y voit point un rapport entier avec nôtre *canelle*, ni avec nôtre *Caſſia lignea*. La plûpart des nouveaux Naturaliſtes nient que la *Caſſia lignea*, ſoit la ſeconde écorce du vrai canelier. La ſeconde écorce, qui approche de la *canelle* par ſa couleur & par ſon goût, mais qui eſt cependant plus foible, eſt appellée *Canella de Mato* par les Portugais, d'où nous avons formé le nom de *Canelle Matte*, en Latin, *Canella minus aromatica*. Elle nous vient en morceaux plats, beaucoup plus épais que la *canelle* ordinaire. L'arbre d'où elle eſt tirée ſe nomme Katoukarva par les Malabarois. Cette dèrnière écorce n'eſt guère d'uſage en Europe, où l'on ne fait cas que de la *canelle* fine.

Il y a encore quelques autres écorces auxquelles nous donnons improprement le nom de *canelles*; telles ſont la *canelle* géroflée, & la *canelle* blanche; écorces de deux arbres qui n'ont point le caractère de canelier. La prémière, qu'on nomme communément *canelle* géroflée, ou *Caſſia caryophyllata*, non pas qu'elle vienne de l'arbre du géroffe, mais plûtôt parce qu'elle a le goût du cloud; eſt fort mince, fort caſſante, d'un rouge tirant ſur le violet, roulée l'une ſur l'autre, & d'un goût piquant & aromatique. Flacourt dit que l'arbre qui donne cette écorce ſe nomme Ravendſara dans l'Iſle de Madagaſcar, où il eſt commun, & qu'il reſſemble au laurier franc. Ses fruits ſont gros comme des petites noix vèrtes, ils ſont arrondis, tèrminez par un petit nombril, diviſez en pluſieurs cellules, & ont un goût & une ôdeur agréable, aromatique, & qui participe du cloud. Cet arbre croît auſſi dans le Bréſil, & les Portugais nomment ſon écorce, *Cravo de Marenhan*, d'où vient le nom François, *Bois de Crabe*, ou *Capelet*. Cette écorce s'employe au défaut du géroffe, elle en a la force, lorſqu'elle eſt nouvelle, & qu'elle n'eſt point moiſie. A l'égard de la *Canelle* blanche, c'eſt l'écorce d'un arbre qui croît en Amérique, à la Jamaïque & à S. Domingue. Du Tèrtre fait mention de cet arbre ſous le nom de bois d'Inde, ou de laurier aromatique. Il reſſemble en quelque manière au laurier franc, par ſes feüilles, qui ſont plus ſouples, plus longues, moins pointuës par leur extrémité, toujours oppôſées deux à deux, & d'un goût piquant, aromatique, tenant de la *canelle* & du géroffe, accompagné d'une aſtriction & d'une amèrtume qui n'eſt pas déſagréable. Ses fleurs naiſſent par bouquèts à l'extrémité des branches; elles ſont blanches, petites, compoſées de cinq pétales arrondies. Ses étamines ſont blanches, & entourent un piſtile. A ces fleurs ſuccédent des bayes groſſes comme des pois, diviſées en deux cellules qui renfèrment châcune une ou deux ſemences taillées en forme de rhein. Cette baye a un goût piquant comme le géroffe, & on la nomme par cette raiſon tête de cloud, ou Poire de la Jamaïque, en Latin *Pimenta*, *Piper Jamaicenſe*. L'uſage que l'on fait à préſent de ce fruit eſt aſſez conſidérable, parce qu'il eſt d'un goût agréable dans les ſauſſes, & les Épiciers en compôſent leur poivre aſſorti. La prémière écorce de cet arbre eſt mince, fort liſſe, & jaunâtre, la ſeconde eſt plus épaiſſe, blanchâtre, & d'un goût de *canelle*, de muſcade & de géroffe melez enſemble. C'eſt cette ſeconde écorce qu'on nous envoye en bâtons plus courts que ceux de la *canelle* fine, roulez cependant tout de même, ce qui arrive à cette écorce lorſqu'elle ſeche. Elle eſt aſſez liſſe, & les taches qui paroiſſent ſur ſa ſurface extérieure ſont des veſtiges des queües des feüilles. Elle eſt épaiſſe ordinairement d'une demi ligne, ou d'une ligne au plus, jaunâtre en dedans, & d'un goût aromatique. On la nomme *canelle* blanche, *coſtus*, en écorce, *Canella alba*, *coſtus corticoſus*, & on l'a toujours fait paſſer pour le *Cortex Wicelteranus*. L'aubier du tronc de cet arbre eſt couleur de chair, & le cœur, ou la partie ligneuſe, eſt violet, & devient noir d'ébêne en vieilliſſant; il eſt très-dur, & prend un beau poli. Cet arbre vient quelquefois auſſi gros que nos Noyers. Voyez *Plumier*, *Du Tertre*, *Piſon*, *Pomet*, *Dale*, *Herman*.

CINNAMÔME, Arbre que nous pouvons appeller en François Canelier. ſ. m. *Canelliſera arbor*. Arbre dont l'écorce nous eſt connuë ſous le nom de Canelle. Sa racine eſt branchuë, aſſez conſidérable, & d'une ôdeur de Camphre. Son tronc eſt plus ou moins gros ſuivant ſon âge, & ſe diviſe en pluſieurs branches, qui donnent pluſieurs rameaux longs, droits, ſans nœuds, & qui ſont chargées de feüilles altèrnes le plus ſouvent, oppôſées quelquefois, ſemblables à celles du laurier, mais plus grandes, plus arrondies à leur bâſe, tèrminées en pointe à leur extrémité, relevées de trois nèrvures paralleles, qui parcourent toute leur longueur; leur goût eſt piquant, & approche un peu de celui de ſon écorce. Ses branches ſont tèrminées par des bouquets de petites fleurs à cinq à ſix pétales châcunes, blanchâtres, & d'une ôdeur agréable. Leurs fruits, qui ſont renfèrmez en partie dans une calote à cinq à ſix pointes obtuſes, charnuë, vèrdâtre, & picotée de points blanchâtres; leurs fruits, dis-je, ſont ovâles, de la figure d'un gland de chêne, vèrdâtres d'abord, puis noirâtres dans leur parfaite maturité, & le bois de cet arbre n'a pas beaucoup de goût, il n'y a que l'écorce du milieu, ou la ſeconde écorce, que l'on détache des troncs des arbres, qui n'ont que ſix ans, & que l'on ſépare de la prémière écorce extérieure, qui eſt griſâtre. Cette écorce du milieu, qui eſt proprement la canelle, n'eſt pas haute en couleur, ni ſi piquante au goût, ni même roulée lorſqu'elle eſt fraîche; elle eſt au contraire blanchâtre, d'un goût piquant & foible, & eſt plate. Ce n'eſt qu'en ſe déſſéchant qu'elle ſe roule, & qu'elle devient plus rouge. Tavèrnier décrit fort au long la manière dont les Hollandois tirent la canelle dans l'Iſle de Ceylan, d'où vient la meilleure. Il parle encore du camphre, que donne la racine du *canelier*, par le moyen de la diſtillation, & d'une huile qu'on tire de ſes fruits, qui ſe fige, & devient fèrme comme de la cire. Piſon en fait auſſi mention dans ſon *Mantiſſa Aromatica*. Outre le *canelier* de Ceylan, on en trouve dans le Malabar deux autres eſpéces qui diffèrent de celui-ci par leurs écorces bien moins piquantes. On croit qu'une de ces deux eſpéces eſt l'arbre du *Folium Indicum*, ou *Malabatrum* des anciens; feüille qui entre dans la Thériaque. *Hort. Malab. tom.* 1. *& tom.* 5.

CINNAMÔME. Nom d'Oiſeau. Ariſtote parle d'un oiſeau d'Arabie qu'on appelloit *cinnamôme*, parce qu'il faiſoit ſon nid de vèrges & de branches de *cinnamôme*, dont Solin fait auſſi mention.

CINQ. Tèrme numéral, qui eſt le ſecond des nombres impairs, &

& qui ſuit le nombre de quatre. *Quinque*. Un *cinq* en chiffre Arabe eſt marqué ainſi 5, ou en chiffre Romain ainſi V. Les *cinq* ſens de nature. Les cinq doigts de la main. *Cinq* cens. *Cinq* mille.

On dit provèrbialement, Donner *cinq* & quatre, la moitié de dix-huit; c'eſt-à-dire, Donner deux ſoufflets, l'un de la paume de la main, où les *cinq* doigts aſſemblez frappent enſemble; l'autre du revèrs de la même main, auquel il n'y a que quatre doigts qui frappent, parce que le pouce demeure en arrière ſans action. On dit auſſi, Mettre *cinq*, & retirer ſix, en parlant de ceux qui mettent les *cinq* doigts dans un plat, & qui en retirent quelque bon morceau qui fait le ſixiême.

CINQ-ÉGLISES. ſ. Ville de la Baſſe Hongrie, ſur la rivière de Keoriz. *Quinque Eccleſiæ*. Elle a pris ſon nom du nombre de ſes Égliſes.

CINQ-SOUS. Nom de quelques villages ſur nos Cartes Géographiques, & mis pour *Saint Sous*, qui ſe dit par corruption, pour Saint Ceols, ou Ceouls. Il y a *Cinq Sous*, ou plûtôt *Saint Sous*, en Bèrry, & *Saint Sous* dans le Diocêſe de Paris. Voyez CEOLS. *Saint Sous*, & par corruption *Cinq Sous*, en Bèrry, eſt entre Bourges & Sancèrre, & à peu près à moitié chemin de l'un à l'autre, ce qui a fondé ce provèrbe, ou dictum, qui ſe dit dans le païs, En allant de Bourges à Sancèrre, on trouve toujours *cinq ſous* pour boire. Il eſt fondé ſur l'équivoque de *cinq ſols*, qui ſignifie de l'argent, de la monnoye, & *Cinq Sous*, ou *S. Sous*, ou *Ceouls*, petit bourg où l'on s'arrête pour dîner, quand on va de l'une à l'autre de ces villes.

CINQuAIN. ſ. m. Tèrme de Guèrre, eſt un ordre de bataille pour ranger cinq bataillons. Quand on les a mis de front ſur un tèrrein, on fait avancer le 2ᵉ & le 4ᵉ pour former une avant-garde; du 3ᵉ, on forme une arrière-garde, & du 1ʳ & du 5ᵉ un corps de bataille qu'on laiſſe ſur ſon tèrrein. *Cuneus*. Cette façon de ranger ſe peut pratiquer quand on a 10. 15. 20. bataillons avec le même ordre.

CINQuANTAINE. ſ. f. Somme qui ſe peut diviſer en cinquante parties égales. *Quinquagenarius numerus*, *quinquaginta*. Il y a une *cinquantaine* de piſtoles, de pots de vin pour celui qui fera une telle affaire. La Quinquagéſime eſt une *cinquantaine* de jours.

CINQuANTE. Nombre compôſé de cinq dixaines. *Quinquaginta*. Les compagnies de cavalerie ſont compôſées pour l'ordinaire de *cinquante* Maîtres.

CINQuANTENIER. ſ. m. Officier qui éxécute les ordres de la ville, qu'il reçoit du Quartenier, pour les faire ſçavoir aux Bourgeois. *Dux quinquagenorum militum*. Chaque Quartenier a ſous lui deux *Cinquanteniers*. L'obligation des Quarteniers, *Cinquanteniers*, Dixainiers, & Bourgeois, eſt dès auſſitôt qu'un crime a été commis, & qu'il eſt venu à leur connoiſſance, d'en avèrtir le Commiſſaire du Quartier, & de ſe joindre à lui, s'il en eſt beſoin pour y pourvoir. DE LA MARE.

CINQUANTENIER, étoit autrefois le Juge d'un village & petit lieu, comme les Centeniers l'étoient des lieux un peu conſidérables, & les Comtes des groſſes villes. DE LA MARE, *Tr. de P. L. I. T. VII. C. I.*

CINQuANTIEſME. Nombre d'ordre. *Quinquageſimus*. Les Juifs ſolenniſoient leur grand Jubilé en la *cinquantiême* année: alors chacun rentroit en ſon héritage, & les valèts, ou eſclaves, recouvroient leur libèrté.

Il eſt auſſi au ſubſtantif. Il a un *cinquantiême* en cette affaire; on fait payer le *cinquantiême* en telle Doüane. *Pars quinquageſima*.

CINQuENEILE. ſ. f. Tèrme d'Artillerie, par lequel on comprend tous les longs cordages qui ſèrvent à l'Artillerie. *Funes trahendis muralibus machinis*. Quelques-uns diſent auſſi *cincelle*, qui eſt une eſpéce de petit câble.

CINQuIEſME. adj. Nombre d'ordre. *Quintus*. Il eſt le *cinquiême* de ſa race qui a poſſédé cette charge. Le Roi Charles *cinquiême* eſt le *cinquiême* Roi du nom.

CINQUIEſME, ſe dit abſolument en parlant des Claſſes, ou des Chambres des Enquêtes du Parlement de Paris. *Quinta ſchola, curia*. Il eſt de la *Cinquiême*. C'eſt un *Cinquiême*. Ce Conſeiller eſt de la *Cinquiême*. On plaide à la *Cinquiême*; on ſouſentend, à la *cinquiême* Chambre.

CINQUIEſME, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & ſignifie une partie d'un tout diviſé en cinq. *Quinta pars*. On ne peut diſpôſer que d'un *cinquiême* de ſes propres par la Coutume de Paris. Ce Fèrmier n'eſt que pour un *cinquiême* dans cette Fèrme.

CINQuIEſMEMENT. adv. Qui eſt au cinquiême lieu, & ſe dit ſeulement des raiſons, ou des diſcours diviſez par articles. *Cinquiêmement* il eſt ordonné. On l'explique auſſi le plus ſouvent par le mot Latin *quintò*.

CINTRAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſignifie, toutes les cordes qui ceignent, qui lient, & qui entourent quelque chôſe. *Quidquid funibus nauticis in navi revinctum eſt; funes cinctorii*.

CINTRE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Trait d'arc, ou figure courbe qu'on donne à une voute, à une arcade. *Arcus quem ſtructus fornix efficit*. La ſalle du Palais à Paris eſt voutée en plein *cintre*; c'eſt-à-dire, fait un demi-cèrcle parfait. *Arcus integer*. Il y a des voutes qui ne ſe font pas en plein *cintre*, qu'on appelle autrement *ſurbaiſſées*, ou *en anſe de panier*, qui ne font qu'une portion de cèrcle. *Arcus diminutus*, *delumbatus*. Un *cintre ſurmonté*, eſt celui dont le centre eſt plus haut que le diamétre du demi-cèrcle. *Arcus in acumen faſtigiatus*. *Cintre rampant*, eſt celui qui eſt tracé au ſimbleau, par des points chèrchez, ſuivant le rampant d'un arc boutant, ou d'un eſcalier. *Arcus inclinatus*.

Ce mot vient de *centrum*, parce que les *cintres* aboutiſſent à un centre. MÉNAGE. Quelques-uns le dérivent de *cinctura*.

CINTRE, ſignifie auſſi, Cette conſtruction ou cet aſſemblage de charpente, qu'on fait pour bâtir de grandes voutes, & ſoutenir les pièrres, en attendant que les clefs y ſoient miſes pour les fèrmer. Le moindre *cintre* eſt compôſé d'un entroit, qui lui ſèrt de bâſe, d'un poinçon, de deux contrefiches, de quatre autres piéces de bois cintrées, ou de deux arbaleſtriers, ou de deux doſſes ſur leſquelles on maçonne un *cintre* de moilon. On l'appelle *armatura* en Italien. *Arcus ligneus ſtruendo deſuper fornici accommodatus*, *ligneum fornicis fulcrum*.

CINTRER. v. n. Commencer à faire les voutes, ou mettre la charpente ſur laquelle on les conſtruit. *Arcum ligneum ſtruendo deſuper fornici accommodare*. Cette Égliſe eſt déja fort élevée, on eſt prêt à *cintrer*. On dit auſſi *cintrer*; pour dire, Arrondir plus ou moins un arc, ou une voute. *Concamerare*.

CINTRÉ. adj. en tèrmes de Blâſon, ſe dit du Globe ou Monde Impérial entouré d'un cèrcle, ou d'un demi-cèrcle en forme de cintre. *Vinctus circulis aut hemicyclis*. On dit auſſi des couronnes fèrmées des Rois, qu'elles ſont *cintrées* de tant de cintres ou diadêmes; c'eſt-à-dire, de tant de cèrcles ou demi-cèrcles.

C I O.

CION. ſ. m. Jèt d'arbre qu'on plante en tèrre. Voyez SION.

CIONIA. ſ. f. C'eſt, ſelon Dioſcoride, l'entredeux des pourpres & des porcelaines, autour duquel leur coquille eſt entortillée & clouée, comme avec de petits clous. Sa cendre eſt plus brûlante que celle des pourpres.

CIOUTAT. ſ. f. Mot Provençal, qui ſignifie ville, cité, & qui s'eſt formé du Latin *Civitas*, comme l'Eſpagnol *Ciudad*. La *Cioutat*, ville & port de mèr en Provence, entre Marſeille & Toulon, n'eſt point l'ancien port appellé *Cithariſtes* par Mela L. II. c. 5. & par Pline *Promontorium Cithariſta*, *L. III. c.* 4. & dont Ptolémée & Antonin parlent auſſi. L'ancien Cithariſte, ou Citariſte, comme quelques-uns écrivent, eſt apparemment le bourg qu'on nomme aujourd'hui Céreïſte, à une lieuë de *Cioutat* dans les tèrres. La mèr s'étant retirée de ce lieu, comme d'Aigueſmortes, & de pluſieurs autres endroits de cette côte, la meilleure partie de Cithariſte s'eſt rapprochée de la mèr, & a formé une ville, qu'on a nommée la *Cioutat*, c'eſt-à-dire, la Cité, ou la ville; & Cithariſte eſt devenu un bourg. Bèrthelot, Profeſſeur d'Hydrographie à Marſeille, écrit *Sciotat*, dans ſa Carte marine de la Méditèrranée; mais mal. Michelot & Therin dans la leur écrivent *Ciotat*.

CIOUTAT. ſ. m. Eſt le nom d'une ſorte de raiſin. Il eſt fort ſemblable en tout au chaſſelas, pour la couleur, la groſſeur, & le goût. La feüille en eſt très-differente; celle du *Cioutat* étant toute déchiquetée, comme des feüilles de pèrſil. Il me ſemble qu'il rapporte un peu davantage que le chaſſelas; mais j'aime mieux le chaſſelas. LA QUINT.

C I P.

CIPIA. ſ. f. Nom d'une ancienne famille Romaine. *Cipia gens*. On ne trouve ce nom que ſur des médailles Conſulaires, qui ſont même aſſez râres, & ſur leſquelles on lit M. CIPI. M. F. avec une tête de Rome caſquée, ou une tête de Jupiter couronnée de laurier; & au revers une bige, ou une pouppe de navire, avec ce mot ROMA, dans l'éxèrgue. M. Patin croit que la famille *Cipia* eſt la même que la famille *Ciſpia*; que ſelon l'ancienne manière d'écrire on retranchoit quelquefois l'*s*, & qu'il y en a des éxemples dans les inſcriptions antiques. Il eſt vrai qu'il rapporte des inſcriptions où on lit CISPIVS, & CISPIA, & une où l'on trouve CIPIA; mais il ne s'enſuit pas que ces pèrſonnes ayent été de même famille. Néanmoins cela ne détruit pas non plus la conjecture de cet Antiquaire.

CIPOLLINI. ſ. m. Nom que les Italiens donnent à une ſorte de marbre, dont la couleur tîre ſur le vèrd, par de grandes veines, plus ou moins fortes. Ce marbre ſèrt à faire des pilaſtres, de grandes tables, & d'autres ouvrages; mais il n'eſt pas propre

pour des ſtatuës. Il ſe trouve dans les montagnes de Carrare, & en d'autres lieux.

GIpPE. Tèrme d'Antiquaire. *Cippus*. C'eſt une petite colonne peu haute qu'on érigeoit dans les grands chemins, ou ailleurs, & ſur laquelle on mettoit le plus ſouvent des inſcriptions, ou pour apprendre les chemins aux voyageurs, ou pour conſèrver la mémoire de quelque chôſe. On voit des *cippes* ſur pluſieurs médailles. Les *cippes* qui ſe mettoient ſur les routes pour la commodité des voyageurs s'appellent auſſi colonnes milliaires, parce qu'on y marquoit combien il y avoit de milles d'un lieu à l'autre. Hottinger a fait un petit ouvrage *De Cippis Hebræorum*, Des *Cippes* des Hébreux, dans lequel il prend *cippe* pour tombeau, ou pour tout monument qui ſe met ſur le tombeau d'un mort. Il s'eſt dit encore pour une petite butte ou élévation de tèrre.

CIPPE, étoit auſſi dans l'Antiquité un inſtrument de bois qui ſèrvoit à tourmenter les coupables & les eſclaves.

CIPRÈS. Voyez CYPRÈS.

CIR.

CIRAGE. ſ. m. Application de cire ſur quelque chôſe. *Ceratura*. Ce Cordonnier a un ſecret éxcellent pour le *cirage* des bottes, pour empêcher qu'elles ne pèrcent à l'eau. On a fort raffiné ſur le *cirage* des toiles, des gans, &c.

CIRAGE, en tèrmes de Peinture, eſt un tableau peint en camayeu d'une ſeule couleur, & ſur tout quand elle eſt jaûne. *Pictura monochromatos, monochromatica*.

CIRCAſSE. ſ. m. Peuple qui habite la Circaſſie. *Circaſſus*. On dit *Circaſſo* & *Circaſſien*. Les Turcs les appellent *Charkes*. Les *Circaſſes* ſe retirent dans d'épaiſſes forêts, pour être à couvert des Tartâres, qui les vendent chèrement pour eſclaves, parce qu'ils ſont bienfaits, beaux & adroits. MATY. Quoique les *Circaſſes* ayent leurs Princes particuliers, ils ſont tributaires des Moſcovites. Voyez Oléarius, Hèrbert, & Tavèrnier, dans ſon voyage de Pèrſe L. III. c. 11.

Après eux le Sultan ſe voit environné
Du Corps des Mamelus, à ſa garde ordonné,
D'origine Chrétiens, Circaſſes *de naiſſance,*
Enlevez & vendus des leur prémiere enfance.
P. LE MOINE.

Les Tartâres *Circaſſes*, voiſins des Nogais, ſont plûtôt tributaires que ſujets du Kan. Leur tribut conſiſte en miel, en fourrures, & en un cèrtain nombre de jeunes garçons & de jeunes filles. Ces peuples ont le ſang parfaitement beau. Ils ont leur langue particulière, qu'ils parlent avec beaucoup de douceur. Leurs mœurs, quoique toujours farouches & ſauvages, ne le ſont pas tant à beaucoup près que celles des Nogais. Il y a parmi eux des veſtiges du Chriſtianiſme, & ils font careſſe aux Chrétiens qui vont chez eux. Leur païs, que les Tartâres précops nomment l'Adda, eſt bon & fèrtile; l'air y eſt très-pur, & les eaux y ſont fort bonnes. Ses limites ſont au nord, le fleuve Kouban & les Nogais; au midi, la mèr noire; à l'orient, la Mingrélie; à l'occident, le Boſphore Cimmérien, & partie du Limen, ou mèr de Zabaches. L'Adda eſt prèſque moitié plaines & moitié montagnes. Les *Circaſſes* des montagnes font leur demeure dans les bois, & ne ſont pas ſi ſociables que les autres: ceux des plaines ont des villages & quelques petites villes ſur la mèr noire, où il y a du commèrce. Les Beys, ou Seigneurs qui les gouvèrnent, trafiquent de leurs vaſſaux, & les pères & mères de leurs enfans. Les *Circaſſes* paſſent pour être plus adroits à manier les armes à la chaſſe, que vaillans à s'en ſèrvir dans le combat. MEMOIR. *des Miſſ. du Levant*, 1715. Voyez ce livre p. 26. & ſuiv. p. 95. & ſuiv.

CIRCAſSIE. ſ. f. Païs habité par les Circaſſes. *Circaſſia; Circaſſi, Maota, Comania*. C'eſt un grand païs que quelques Géographes mettent dans l'Aſie, & d'autres dans l'Europe. Il eſt entre la mèr noire, & le mont Caucâſe, qui la ſépare de la Géorgie au midi. Il a le détroit de Caffa & la mèr de Zabache au couchant; le Don ou Tanais au nord, & le Volga avec la mèr Caſpienne au levant. La *Circaſſie* dépend du Kzar de Moſcovie. On l'appelle autrement Comanie. MATY. D'autres le diſtinguent de la Comanie, & diſent que la *Circaſſie* eſt un païs d'Aſie ſitué entre la Comanie à l'orient, la Moſcovie au nord, la Mengrelie au couchant, la Géorgie en partie au midi. La *Circaſſie* eſt un beau païs fort divèrſifié, on trouve en ce païs là toutes ſortes de fleurs, & ſur tout de belles tulipes. Les campagnes ſont remplies d'arbres fruitiers qui y viennent fort bien. Il y a en *Circaſſie* grande quantité de bétail, & de fort bons chevaux; il n'y a point de villes, ni de fortereſſes, mais ſeulement des villages, dont les maiſons ſont diſpôſées en rond, avec une place au milieu. TAVÈRNIER, *Tome I*. Le côté de la *Circaſſie* par où nous entrâmes, eſt plein de hautes montagnes & de profondes vallées, ombragées de quantité de grands arbres. C'eſt de là que le Kan de Krimée tire ſes plus grandes richeſſes en eſclaves. Tout le monde y eſt d'une beauté enchantée. MÉM. *des Miſſ. du Lev*. 1715. Voyez ce livre p. 119. & ſuiv.

CIRCAſSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Circaſſie. *Circaſſus*. On le dit auſſi bien que Circaſſe. Les *Circaſſiens* ont été autrefois Chrétiens, & la plûpart font encore profeſſion du Chriſtianiſme; mais ils n'en font aucun éxèrcice. Les autres ſe diſent Mahométans. Les *Circaſſiennes* ſont fort bien faites, & ont le viſage beau, le teint blanc & uni, les joües fort colorées. La Sultane Validé, *Circaſſienne* de nation, femme d'un eſprit fort élevé, ſe donna un coup de poignard dans ſa douleur. MÉMOIRES *des Miſſ. du Lev*. 1715. Les *Circaſſiens* aiment fort la chaſſe. Les *Circaſſiens* ont le plus beau ſang du monde. Les Princes & les Seigneurs d'Aſie rempliſſent leurs Sèrrails de *Circaſſiennes*.

Ce mot eſt auſſi adjectif. Un païſan, un ſoldat, un cavalier *Circaſſien*; une femme, une eſclave *Circaſſienne*.

CIRCÉ. ſ. f. Et nom propre d'une Déeſſe de la Gentilité. *Circe*. Selon Homère, elle étoit fille du Soleil, & de la Nymphe Perſé, fille de l'Océan, ou, ſelon le faux Orphée, d'Apollon & de Aſtérope, & elle fut fort habile dans l'art des poiſons. Elle épouſa le Roi Sarmarare, dont elle ravit le Royaume après l'avoir empoiſonné. Comme elle tyranniſoit ſes ſujets, ils ſe revoltèrent, & elle ſe retira en Italie, & donna ſon nom à la montagne & au promontoire, où elle habitoit. *Circæus mons, Circæum*, ou *Circeium promontorium*. Lactance dit L. I. c. 21. qu'elle porta le nom de Marique, ou Marice, *Marica*. Les Minturniens l'adoroient ſous ce nom, quoique d'autres prétendent que ce fût Vénus. On conte cent effets fabuleux de ſes enchantemens, que Bochart croit avoir été inventez par les Phéniciens, ſur ce qu'elle s'étoit retirée chez les Latins, & qu'en Phénicien, comme en Hébreu, לט, *lat*, & au pluriel לטים, *latim*, & לטין, *latin*, ſignifie *enchantement*. Voyez Homère Odyſſ. L. X. Loyd, Hoffman, Bochart, & Voſſius, *de idolol. L. I. c.* 40.

CIRCÉE. ſ. f. *Circæa*. Plante qui a ſa racine blanche, noüeuſe, oblique, rampante, chargée de quelques fibres. Ses tiges ſont droites, menuës, arrondies, pleines de moêlle, vèrtes, un peu veluës, & garnies de feüilles oppoſées, larges à leur bâſe, pointuës à leur éxtrémité, aſſez ſemblables à celles de la Morelle, mais un peu veluës, dentelées ſur leurs bords, & attachées à des queuës longues de demi pouce. Ces tiges ſe tèrminent par un épi de fleurs aſſez écartées les unes des autres, petites, & compoſées de deux pétales blanches taillées en cœur, deux étamines & un piſtile occupent leur milieu. Le calice de ces fleurs eſt fèrmé par deux petites feüilles vèrtes, rabbatuës dans le tems que la fleur s'épanoüit, & qui tombent enſuite avec les pétales. Il ſuccéde à la fleur un fruit fèrmé par la bâſe du calice qui eſt taillée en petite poire vèrdâtre, veluë, & diviſée en deux loges, qui renfèrment chacune une ſemence oblongue. Cette plante croît dans les bois, & dans des lieux humides, en pluſieurs endroits du Royaume. Elle vient aſſez abondamment aux environs de Paris. On l'a nommée auſſi *Circæa Lutetianorum*.

Il y en a une autre eſpéce commune dans les montagnes, elle ne diffère de celle-ci que par la petiteſſe de toutes ſes parties; à peine s'éleve-t-elle à la hauteur de quatre à cinq pouces, la couleur de ſes feüilles eſt d'un vèrd plus clair & plus gai, on la nomme *Circæa minima*. Quoique cette plante porte le nom d'une fameuſe enchantereſſe, on ne lui attribuë point de vèrtu qui tienne rien de mèrveilleux.

CIRCENSE. adj. *Circenſis*. Ce mot en François ne ſe peut dire qu'au pluriel, en parlant des *Jeux Circenſes*, comme dit Mr. Blondel, pour les jeux du Cirque, comme on dit ordinairement. Par le nom de *Jeux Circenſes* on entend en général tous les combats du Cirque, de quelque manière qu'ils ſe fiſſent, à piéd, à cheval, ſur un char, à la lutte, à coups de poings, avec des épées, des piques, des dards, des flèches, contre des hommes, ou contre des bêtes, ſur la tèrre dans l'arêne, ou ſur des vaiſſeaux. Il n'y avoit guères que les eſclaves qui donnaſſent au peuple ce cruel plaiſir, c'étoit un éxèrcice qui auroit déshonoré les honnêtes gens. Il y en a qui diſent que les *Jeux Circenſes* ont été ainſi nommez du mot Latin *circuitus*, parce que ces ſortes de combats ſe faiſoient dans un lieu entouré d'épées nuës, afin que les combattans ne pûſſent s'enfuïr; & même dans les commencemens ils ſe faiſoient au bord de la rivière, & du côté de la tèrre le champ du combat étoit fèrmé avec des épées nuës. Tous les Auteurs qui ont écrit des ſpectacles des Romains, & des antiquitez Romaines, ont parlé des *Jeux Circenſes*. La plûpart des fêtes des Romains étoient accompagnées de *Jeux Circenſes*, & les Magiſtrats, ou les autres Officiers de la République, donnoient ſouvent ces ſortes de ſpectacles au peuple. Les grands *Jeux Circenſes* duroient

roient cinq jours, & commençoient le quinziême de Septembre. Au reſte, quoique l'Abbé de Marolles, M. Blondel, les Auteurs du Moréri, & d'autres peutêtre encore ſe ſervent du mot *Circenſes*, on dit plus communément les Jeux ou les Combats du Cirque; mais ſurtout il ne faut pas les appeller *les Jeux de Circé*, comme a fait un de nos Traducteurs, dans un ouvrage de Cicéron. Ce ſont les jeux du Cirque. Voyez Cirque.

CIRCIO, *Jonſton*, eſt un oiſeau des Indes gros comme un étourneau, de diverſes couleurs, remuant prèſque toûjours la queuë. On lui apprend à parler plus facilement qu'au pèrroquet.

CIRCIUM. Voyez Cirsium.

CIRCONCELLION. ſ. m. Nom de ſecte. *Circumcellio*. Vèrs l'an 329. ou 330. commencèrent chez les Donatiſtes les *Circoncellions*. C'étoient des troupes de furieux, qui couroient par les bourgades & les marchez avec des armes, ſe diſant les défenſeurs de la juſtice, mettant en liberté les eſclaves, déchargeant les gens obérez de leurs dettes, & menaçant de mort les créanciers, s'ils ne les déchargeoient. Il n'y avoit point de ſûreté ſur les grands chemins, ni même dans les maiſons. Les deux plus fameux étoient Manida & Faſir, qui prenoient le beau titre de Chèfs des Saints. Leurs propres Évêques fûrent contraints de les abandonner, & d'écrire au Comte d'Afrique, nommé Taurin, qu'il les réprimât. En effet, il envoya contre eux des troupes en un lieu nommé Octavenſe, où il y en eut pluſieurs de tuez, que les Donatiſtes honorèrent depuis comme Martyrs. Il y en eut auſſi qui ſe précipitèrent, ou ſe tuèrent eux-mêmes de quelque autre manière, par une fureur que leurs ſectaires traitoient de zèle pour la Religion, & les Donatiſtes les révéroient auſſi comme des Saints. Optat de Miléve décrit ces èxcès dans ſon IIIe Livre. Voyez auſſi S. Auguſtin her. 69. Baronius à l'an 398. Forbes, *Inſtructiones hiſtorico-Theol. L. XIV. C.* 4. & Du Cange dans ſon Gloſſaire.

CIRCONCIRE. v. act. On conj. *Je circoncis* au ſing. & au plur. *Nous circonciſons, vous circonciſez, ils circonciſent. Circumcidere*. Retrancher le prépuce: ce qui ſe fait chez les Juifs & les Mahométans, pour marquer qu'un homme eſt de leur Religion. Amurat I. fut le prémier des Sultans qui ſe fit ſolemnellement *circoncire*.

Ce mot vient de *circumcidere*.

CIRCONCIS. ſubſt. maſc. Juif, ou Mahométan, qui a le prépuce coupé. *Circumciſus*. C'eſt la marque par laquelle les Juifs & les Mahométans ſe ſont diſtinguez des autres peuples incirconcis.

CIRCONCISEUR. ſ. m. Celui qui circoncit, ſoit Juif, ſoit Mahométan, &c. *Qui circumcidit*.

CIRCONCISION. ſ. f. Cérémonie de la Religion Judaïque & Mahométane, par laquelle on coupe, on retranche le prépuce aux mâles, qui doivent profeſſer l'une ou l'autre Loi. *Circumciſio*. La *Circonciſion* a commencé du tems d'Abraham, & ce fut comme le ſceau de l'alliance que Dieu contracta avec lui. Ce fut l'an du monde 2138. qu'Abraham, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, ſe circoncit lui-même, & tous les mâles qui étoient dans ſa maiſon. Les Égyptiens & les Éthiopiens avoient auſſi une eſpéce de *Circonciſion*, comme on voit dans Hérodote & dans Philon Juif. Car Hérodote L. II. C. 36. & C. 104. aſſure que la *Circonciſion* des enfans étoit en uſage chez les Égyptiens, & les Éthiopiens; mais il ne ſçait, dit-il, leſquels l'avoient priſe des autres; parceque cette coutume étoit très-ancienne dans ces deux nations. Les habitans de la Colchide l'avoient auſſi, & cet Hiſtorien en conclut qu'ils étoient Égyptiens. Il dit que les Phéniciens & les Syriens étoient auſſi circoncis, mais qu'ils avoient pris cet uſage des Égyptiens; qu'enfin peu avant le tems qu'il écrivoit, la *Circonciſion* avoit paſſé de la Colchide aux peuples qui habitoient proche du Thèrmodoon, & du Parthénius. Quoique Dieu en fit une loi à Abraham, & enſuite à Moyſe, il n'eſt pas ſeur que nul autre peuple ne la pratiquât pas déja.

Les Juifs faiſoient leur *Circonciſion* avec un couteau de pièrre. Marsham, ſçavant Anglois, a prétendu que les [illegible]eux avoient emprunté la *Circonciſion* des Égyptiens, & que Dieu n'en étoit pas le prémier inſtituteur. Il cite en témoignage Hérodote, & Diodore de Sicile. Pluſieurs Sçavans au contraire ont prouvé que les Hébreux n'avoient point reçû la *Circonciſion* d'aucun autre peuple. Il y a ſur cela un petit Traité de Gottlieb, intitulé, *Nomulla de Circumciſione fragmenta*. Mais ſoit que cette cérémonie vienne de Dieu immédiatement, ſoit que Dieu l'ait ſanctifiée, en l'ordonnant pour un ſigne ſpécial de ſon alliance, pour être un type de la *Circonciſion* ſpirituelle, il eſt cèrtain qu'elle ſe pratiquoit fort différemment chez les Hébreux, & chez les Égyptiens, & que Dieu, qui eſt le maître abſolu de toutes les créatures, l'avoit ordonnée aux Hébreux, ſans qu'on puiſſe dire qu'elle fût priſe des Égyptiens. Chez les Hébreux c'étoit une cérémonie de Religion, & elle ſe faiſoit le huitiême jour après la naiſſance. Chez les Égyptiens c'étoit une propreté, & ſelon quelques-uns une néceſſité phyſique. On la faiſoit ſeulement à la 13e année, & on l'èxèrçoit ſur les filles, auſſi bien que ſur les garçons. Le P. Alexandre. Les Iſraëlites ne pratiquèrent point la cérémonie de la *circonciſion* durant les quarante années qu'ils paſſèrent dans le déſert, parceque la *circonciſion* étant la marque qui diſtinguoit le peuple de Dieu des Gentils, il étoit inutile de prendre cette marque dans des lieux où il n'y avoit pèrſonne qui pût ſe mêler aux Iſraëlites, ou plûtôt afin d'être toujours prêts à marcher quand Dieu l'ordonneroit. La *Circonciſion*, ſi contraire à l'affection paternelle par les douleurs qui l'accompagnent, n'eſt elle pas un témoignage cèrtain de l'alliance de Dieu avec les Patriarches, puis qu'on ne peut les ſoupçonner d'avoir inventé une cérémonie qui les pouvoit rendre ridicules aux yeux des autres nations? Abad. Au ſujet de la convèrſion d'Izates, Roi de l'Adiabéne, & parce qu'Ananias Marchand Juif, qui l'avoit convèrti, craignant qu'il ne ſe rendit odieux à ſon peuple s'il ſe faiſoit *circoncire*, lui dit dans Joſeph, L. XX. des Antiq. c. 2. qu'il peut ſèrvir Dieu ſans être circoncis, pourveu qu'il imite les mœurs des Juifs, & que c'eſt là l'eſſentiel, plûtôt que la *Circonciſion*; & qu'au contraire Éleazar, autre Juif, lui dit que c'eſt une impiété de n'être point circoncis; M. Fleury conclut qu'on voit par là que les Juifs n'étoient pas bien d'accord entre eux ſur la néceſſité de la *Circonciſion*. Mais 1°, la *Circonciſion* n'étoit ordonnée qu'aux Hébreux, & pour ceux qui voudroient embraſſer la loi Moſaïque. Pour ces deux ſortes de pèrſonnes Dieu s'éxprime ſur cela nettement, Gen. XVII. 14. Auſſi Ananias n'en doutoit-il point. Izates n'étoit pas Juif. On put le convèrtir & le détromper de l'idolatrie, ſans lui faire embraſſer la loi Moſaïque. 2°, Pour les autres Nations il eſt cèrtain qu'il n'y avoit point d'obligation, & qu'ils pouvoient ſe ſauver ſans cela. Ananias avoit encore raiſon en cela, & Éleazar ſe trompoit, s'il prétendoit le contraire. Mais non; ce que dit Joſeph ne manque point de différens ſentimens ſur la néceſſité de la *Circonciſion*. Ananias vouloit qu'Izates ſèrvit Dieu ſans ſe faire Juif, il le pouvoit. Éleazar vouloit qu'il ſe fit Juif.

Les Turcs mortifient la peau des enfans avec de petites tenailles. Ils la coupent avec un raſoir, puis ils mettent cèrtaine poudre deſſus qui guérit la playe, & qui ôte la douleur. Ils ne circonciſent leurs enfans qu'à la ſept ou huitiême année, parcequ'ils ne croyent pas la *Circonciſion* néceſſaire au ſalut. Les Pèrſans circonciſent leurs enfans à 13 ans, & les femmes depuis 9 juſqu'à 15. Ceux de Madagaſcar coupent la chair à trois divèrſes repriſes, & font beaucoup ſouffrir les enfans; & le plus diligent des parens qui ſe trouve préſent, ſe ſaiſit du prépuce, & l'avale. Hèrréra témoigne qu'il y avoit une eſpéce de *Circonciſion* chez les Méxiquains, quoiqu'il n'y eût chez eux aucune connoiſſance du Judaïſme, ni du Mahométiſme. Car ils inciſoient aux enfans le membre viril & les oreilles avec pluſieurs cérémonies, & ſur tout aux enfans des Grands Seigneurs, dès qu'ils étoient nez. Les Braſiliens uſent auſſi de la *Circonciſion*.

La *Circonciſion* ſe fait auſſi ſur les femmes, en leur coupant un morceau de l'hyménée, ou des parties que l'on appelle *nymphes*, qu'on dit reſſembler au prépuce de l'homme, comme témoigne Riolan en ſon Traitté des Hèrmaphrodites. Strabon dit que les femmes d'Égypte étoient circonciſes. Belon le dit des Cophtes. Paul Jove & Munſter le diſent des ſujets du Prêtre Jean. Les Éthiopiens ont la *Circonciſion*, non pas qu'ils croyent que c'eſt un Sacrement, mais parceque par là ils diſent qu'ils ſont fils d'Abraham, & que cela contribuë à la propreté, ou plûtôt en mémoire de la *Circonciſion* de J. C. & parcequ'il a été circoncis. Voyez le P. Telles & Ludolf. Par la même raiſon ils circonciſent auſſi les femmes, comme en Égypte.

Le père eſt obligé chez les Juifs de faire *circoncire* ſon fils au huitiême jour: on ne le peut faire avant ce tems-là, mais ſi l'enfant eſt foible, ou infirme, on peut différer juſqu'à ce qu'il ſe porte bien. Il y a un parrain pour tenir l'enfant pendant qu'on le circoncit, & une marraine, qui le porte de la maiſon à la Synagogue, & qui le rapporte. Celui qui circoncit s'appelle en Hébreu *Mohel*, & on choiſit indifféremment qui on veut pour cela. Il ſuffit qu'on ſoit capable de cette fonction, qui eſt un titre d'un grand mérite parmi les Juifs. Le père peut circoncire ſon propre fils. Voici de quelle manière cette cérémonie ſe fait, comme le rapporte Léon de Modéne *part.* 4. *des Cérém. des Juifs chap.* 8.

On tient prêt dès le matin dans la Synagogue, ou même dans la maiſon, ſi l'on y veut faire la cérémonie, deux ſiéges avec des quarreaux de ſoye. L'un des ſiéges eſt pour le parrain qui tient l'enfant, & l'autre eſt mis là, à ce que diſent quelques-uns, pour le Prophète Élie, qu'ils croyent aſſiſter inviſiblement à

toutes

toutes les *Circonciſions*. Celui qui circoncit vient avec un plat, où ſont les inſtrumens & les chôſes néceſſaires, comme le raſoir; les poudres aſtringentes, du linge, du charpi, & de l'huile rôſat, à quoi il y en a qui ajoutent une écuelle avec du ſable, pour y mettre le prépuce que l'on coupe. On chante quelque Cantique, en attendant la marraine, qui apporte l'enfant ſur ſes bras, accompagnée d'une troupe de femmes; mais pas une ne paſſe la porte de la Synagogue. Là elle donne l'enfant au parrain, & auſſitôt tous les aſſiſtans crient *baruch haba*, c'eſt-à-dire, *le bien venu*.

Le parrain s'aſſied ſur ſon ſiége, & ajuſte l'enfant ſur ſes genoux; puis celui qui circoncit dévelope les langes. Il y en a qui ſe ſervent d'une pincette d'argent pour prendre du prépuce ce qu'ils en veulent couper. Celui qui *circoncit* prenant le raſoir, dit, *Beni ſoyez-vous, Seigneur, qui nous avez commandé la Circonciſion*, & en diſant cela, il coupe la groſſe peau du prépuce; puis avec les ongles des pouces il déchire une autre peau plus délicate qui reſte, il ſucce deux ou trois fois le ſang qui abonde, & le rend dans une taſſe pleine de vin. Enſuite il met ſur la coupure du ſang de dragon, de la poudre de corail, & d'autres chôſes, pour étancher le ſang, à quoi il ajoute des compreſſes d'huile rôſat; puis il enveloppe le tout.

Cela étant fait, il prend une taſſe pleine de vin, & après l'avoir béni, il dit une autre bénédiction pour l'enfant, en lui impoſant le nom que le pére ſouhaite, prononçant ces paroles du chap. 16. d'Ézéchiel: *Et j'ai dit, vis en ton ſang, &c.* Et en même tems il lui mouille les lévres de ce vin où il a rendu le ſang ſuccé. Après quoi on récite le Pſeaume 128. entier: *Bienheureux tout homme qui craint le Seigneur*. Le parrain rend enſuite l'enfant à la marraine, pour le porter à la maiſon, & le remettre entre les mains de la mère. Tous ceux qui ont aſſiſté à la Cérémonie diſent au pére en s'en allant: *Puiſſiez-vous ainſi aſſiſter à ces nopces*. Voyez Léon de Modéne, & la Synagogue de Buxtorf C. IV.

La manière de *circoncire* dont les Juifs ſe ſervent eſt différente de celle des Turcs. Car ceux-ci après avoir coupé la peau n'y touchent plus; au lieu que les Juifs déchirent en pluſieurs endroits le bord de la peau qui reſte après la *Circonciſion*, avec les ongles des pouces, & c'eſt pour cette raiſon que les Juifs circoncis guériſſent bien plus facilement que les Turcs. On connoit parmi les Juifs ceux qui ſe mêlent du métier de *circoncire*, parcequ'ils ont l'ongle du pouce fort grand.

Circoncision, Eſt auſſi la Fête qu'on célébre le prémier de Janvier, en l'honneur de la *Circonciſion* de Nôtre Seigneur, auquel jour on lui impôſa ſon nom. *Chriſti, circonciſioni dies ſacer.* Le prémier jour de Janvier étoit autrefois un jour de jeûne inſtitué pour s'oppoſer aux ſuperſtitions payennes qui ſe faiſoint ce jour là en l'honneur de Janus. Voyez le IIe Concile de Tours can. 22. & le IVe de Tolède can. 11. &c. La Meſſe ſe diſoit ce jour là à deux heures après midi, pour dire Nones de ſuite, & ne rompre le jeûne que vèrs trois heures. On ne voit pas préciſément quand ce jeûne a ceſſé, & quand la fête a commencé. Apparemment ce n'a point été par tout en même tems. Voyez les Notes de M. Chaſtelain ſur ce jour.

En tèrme de dévotion, on appelle *circonciſion de cœur*, *circonciſion des levres*, le retranchement des mauvais déſirs & des mauvaiſes paroles.

Circoncision, Se dit encore figurément, pour ſignifier les Juifs, ou la Nation Juifve, comme le mot de *Prépuce*, pour ſignifier les Payens, ou les Gentils. Ainſi il eſt dit au 15e de l'Épitre aux Romains, que Jésus-Christ a été Miniſtre de la *Circonciſion*, afin de ratifier les promeſſes faites aux Pères. Et au 2e de l'Épitre aux Galates, S. Paul dit que la prédication de la *Circonciſion* avoit été commiſe à Pièrre.

CIRCONFÉRENCE. ſ. f. La ligne courbe qui renſerme un eſpace circulaire; ou la ſurface qui tèrmine une chôſe ronde. *Circunductio, linea orbem circumcurrens, circumductus, circuitus, circumferentia.* Toutes les lignes tirées du centre à la *circonférence* d'un cèrcle, & qu'on appelle *rayons*, ſont égales entr'elles. Une partie de la *circonférence* s'appelle *arc*. Les cieux enfèrment toutes les chôſes créées dans leur vaſte *circonférence*. L'angle du centre eſt double de celui de la *circonférence*. On appelle *circonférence concave*, celle qui regarde le dedans. *Concava.* Et *circonférence convéxe*, celle qui regarde le dehors. *Convexa.* On appelle *circonférence d'ellipſe*, la ligne courbe qui forme l'ovale. *Elliptica.* Euclide, *Liv. 3. propr. 20.*

Circonférence, Se dit auſſi du tour ou pourtour des figures irrégulières. *Circuitus, circumductus.* La *circonférence*, le tour de cette ville, eſt de quatre lieuës.

On dit auſſi en Médecine, que le ſang circule de la *circonférence* au centre; c'eſt-à-dire, qu'il va des extrémitez du corps au cœur.

CIRCONFLEXE. adj. Accent qui marque une ſyllabe longue. *Circumflexus accentus.* Les Grècs avoient trois accens, l'aigu, le grâve, & le *circonflexe*. En François on figure cet accent avec un petit chapiteau ſur la ſyllabe, qui marque ſouvent le retranchement de quelque lettre qui faiſoit la ſyllabe longue, & ouvèrte, comme *pâte*, pour *paſte: teſte*, pour *tête*: nous *fûmes*, pour nous *fuſmes*. En Grèc autrefois on le marquoit de même que nous le marquons en François: on a imprimé l'Anthologie *in quarto* en grands caractères de lettres unciales, les accens circonfléxes y ſont marquez comme nous venons de dire; depuis que les Copiſtes eurent changé la forme des caractères, & qu'ils eurent mis en uſage les lettres courantes, ils changèrent auſſi la forme de l'accent circonfléxe, & au lieu d'en former l'angle avec ſoin, ils l'arrondirent, & en écrivant vîte ils y ajoûtèrent un trait, qui en forma une *s* renvèrſée, & couchée horizontalement, ce qui produiſit cette figure ˜, au lieu de celle-ci ^.

CIRCONLOCUTION. ſ. f. Circuit de paroles dont on ſe ſert, lorſqu'on ne peut pas éxprimer une chôſe pour un mot propre, ou qu'on ne le veut pas faire par reſpect, ou par quelque autre raiſon particulière. *Circuitio, circumlocutio.* Les chôſes qui n'ont point de mot propre s'expliquent par *circonlocution*. Les gens ruſez uſent de *circonlocution*.

Ce mot vient du Latin *circumloquor*.

CIRCONSCRIPTION. ſ. f. Eſpace circonſcrit, & limité, lequel borne, & environne un eſpace plus petit, ou un corps. *Circumſcriptio.* C'eſt une des propriétez inſéparables des corps, d'être bornez à un cèrtain lieu, & de n'occuper qu'un cèrtain eſpace détèrminé. Cependant Oſiander D. Luthérien ſoutient, que la *circonſcription* n'étoit pas de l'eſſence des corps.

CIRCONSCRIRE. v. act. Tèrme dogmatique. Renfèrmer en cèrtaines bornes. *Circumſcribere.* L'infini ne ſe peut *circonſcrire*, borner, limiter.

Circonscrire, En tèrmes de Géometrie, c'eſt, Décrire une figure polygone autour d'un cèrcle, en telle ſorte que tous ſes côtez touchent ſa circonférence. *Figuram polygonam circulo circumſcribere.* Archiméde démontre que l'aire d'un triangle rectangle compôſé d'un rayon de cèrcle & de ſa circonférence, eſt plus petite que l'aire de quelque polygône que ce ſoit qu'on puiſſe *circonſcrire*, ou décrire autour du cèrcle; & plus grande que celle de quelque polygône qu'on puiſſe inſcrire ou figurer au dedans du cèrcle, & c'eſt par là qu'il a le plus approché de la Quadrature du cèrcle, qui n'eſt autre chôſe que la meſure de l'aire ou de la capacité du cèrcle. Euclide enſeigne la façon de *circonſcrire* un triangle, un quarré autour d'un cèrcle.

CIRCONSCRIT, ite. adj. Figure qu'on a décrite autour d'un cèrcle, & qui le touche par tous ſes côtez. *Circumſcriptus.*

CIRCONSPECT, ecte. adj. Qui agit avec circonſpection; qui eſt prudent; qui garde beaucoup de meſures, tant dans ſes actions, que dans ſes paroles. *Circumſpectus, conſideratus.* Les manières lentes & *circonſpectes* des gens prudens, impatientent les eſprits vifs. Le Païs. L'honnête homme eſt modeſte, & *circonſpect*: il remarque les défauts d'autrui, & n'en parle jamais. S. Evr.

CIRCONSPECTION. ſ. f. Diſcrétion, retenuë, prudence avec laquelle on conduit ſes actions & ſes paroles. *Circumſpectio, conſideratio.* Quand on traite avec les Princes, il faut agir avec grande *circonſpection*. L'amitié s'accommode auſſi peu des grandes *circonſpections*, que des ſévéritez de la juſtice. S. Évr. Remarquez le ris forcé, les careſſes contrefaites, & la triſte *circonſpection* d'un Courtiſan dans toute ſa conduite, & dans tous ſes diſcours. La Br. Il y a des gens qui paſſent leur vie en formalitez, & en bienſéances, & que ſont toûjours eſclaves de la *circonſpection*. S. Évr.

CIRCONSTANCE. ſ. f. Les incidens, les détails d'un événement; les particularitez qui accompagnent quelque action. *Quod rei adjunctum eſt; adjuncta circumſtantia.* Une action eſt bonne, ou mauvaiſe, ſelon les divèrſes *circonſtances*. Un Juge eſt obligé d'examiner un criminel ſur toutes les *circonſtances* du fait. Il y a des *circonſtances* inutiles, d'autres aggravantes. La convèrſion du pécheur dépend d'un cèrtain aſſemblage, & d'un cèrtain ménagement de *circonſtances* extèrnes, dans leſquelles il ſe trouve placé. La plûpart de nos actions ne ſont que des ſaillies, ſelon que les différentes *circonſtances* de la vie nous agitent. S. Évr. Cet arrangement de *circonſtances* dépend de la providence de Dieu, qui donne la grâce de la convèrſion.

Soyez riche, & pompeux dans vos deſcriptions:
N'y préſentez jamais de baſſe circonſtance. Boil.

On dit au Palais, qu'un procès eſt renvoyé en une Juriſdiction avec toutes ſes *circonſtances* & dépendances; c'eſt-à-dire, avec toutes les parties & intèrventions, & toutes les queſtions qui en dépendent, ou qui en peuvent naître. Les *circonſtances* des actions des hommes ſont exprimées par ce vèrs Latin.

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.

Ce

Ce mot vient de *circumſtantia*. En Grèc on dit *περίστασις*.

CIRCONSTANCIER. v. act. Marquer bien toutes les circonſtances. *Quæ rei adjuncta ſunt narrare, circumſtantias explicare.* Un bon Rapporteur doit bien *circonſtancier* un fait. Un bon Hiſtorien doit *circonſtancier* les évènemens importans.

Circonstancié, ée. part. & adj. *Suis una quæque res circumſtantiis explicata.* Évitez les longs récits en converſation, & les hiſtoires trop *circonſtanciées*. S. Évr.

CIRCONVALLATION. ſ. f. Ligne, ou grand foſſé qu'on fait autour du camp, lorſqu'on aſſiége une ville. *Circummunitio, Valli & foſſa circumductio.* Ce foſſé eſt à la portée du canon de la place, large de 12 piéds, & profond de ſept. Il eſt bordé d'un parapet, & flanqué par des redoutes, ou de petits forts qu'on y fait d'eſpace en eſpace, tant pour empêcher le ſecours de la place, que pour retenir les déſerteurs. Il faut prendre garde à ne faire jamais paſſer la ligne de *circonvallation* au piéd d'une hauteur, à cauſe que ſi l'ennemi vient à occuper cette hauteur, il y logera du canon, & commandera la ligne.

CIRCONVENIR. v. act. Tèrme de Palais. Tromper, ſurprendre quelqu'un en un traitté, en un jugement. *Circumvenire.* Les mineurs ſe plaignent, quand ils ont été *circonvenus* par la tromperie de quelqu'un.

Circonvenu, ue. part. & adj. *Circumventus.*

CIRCONVENTION. ſ. f. Tromperie, ſurpriſe. *Circumventio, deceptio.* On enterine des Lettres de reſtitution, quand la *circonvention*, la tromperie eſt bien juſtifiée. La *circonvention* eſt appellée autrement *dol perſonnel*.

CIRCONVOISIN, ine. adj. Ce qui eſt aux environs. *Vicinus, propinquus, finitimus.* Quand la guèrre eſt en un endroit, les peuples *circonvoiſins* ont beaucoup à ſouffrir. Il a été voyager en Flandres, & dans les lieux *circonvoiſins*. Le langage eſt toûjours mêlé de mots des nations *circonvoiſines*.

Ce mot vient de *circumvicinus*.

CIRCONVOLUTION. ſ. f. En Architecture on appelle *circonvolutions*, les tours de la ligne ſpirale de la volute Ionique. *Circumvolutio.*

Ce mot vient du Latin *circumvolvere*, tourner à l'entour. On appelle auſſi *circonvolutions*, les tours de la colonne torſe.

CIRCUIT. ſ. m. Le tour de quelque chôſe de grande étenduë. *Circuitus, circuitio.* La ville de Nanquin a 20. milles de *circuit*.

Ce mot vient du Latin *circuitus*, de *circum*, & de *eo*.

Circuit, ſe dit figurément des détours qu'on prend pour s'expliquer. Cet Orateur ne ſe fait entendre que par de longs *circuits* de paroles. On a fait un long *circuit* de procédures, avant que de venir à la concluſion. On fait aiſément comprendre par les yeux, ce qu'un long *circuit* d'expreſſions ne fait entendre que confuſément. S. Évr.

CIRCULAIRE. adj. m. & f. Qui eſt décrit, ou qui ſe meut en rond, comme la circonférence d'un cèrcle, ou la ſurface d'un globe. *Rotundus, in circulum flexus.* La forme *circulaire* eſt la plus diſpôſée à ſe mouvoir. Mouvement circulaire. *Motus orbicus.* Les Aſtronomes modèrnes tiennent que les globes céleſtes ne ſe meuvent pas par un mouvement *circulaire*, mais elliptique.

C'eſt auſſi une épithète que les Médecins donnent à un ordre de fibres qui ſont dans l'eſtomac, & dans les inteſtins, parce qu'elles ſont diſpôſées en rond. On appelle par la même raiſon *ligamens circulaires*, ceux qui attachent les têtes des os dans les cavitez, où elles ſont reçûës, afin de fortifier les articulations. De plus, outre le marteau, l'enclume, & l'étrier, les enfans ont dans l'oreille un quatrième os que l'on appelle le *Circulaire*, parce qu'il eſt fait comme un anneau, ſur lequel la membrane que l'on nomme tambour eſt tenduë, de même que la peau d'un tambour eſt tenduë ſur une quaiſſe.

Ce mot & les ſuivans ſont dérivez de *circulus*.

Lettre circulaire, eſt une même lettre dont on fait l'adreſſe à pluſieurs pèrſonnes qui ont un même intérêt en la même affaire, comme pour des convocations d'États, d'Aſſemblées du Clèrgé, de Nobleſſe, &c. *Circulares, encyclicæ litteræ.*

CIRCULAIREMENT. adv. D'une manière circulaire. En rond, en cèrcle. *In orbem, circulatim.* Une rouë ſe meut *circulairement* ſur ſon aiſſieu.

CIRCULATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Opération qui ſe fait en mettant des liqueurs dans un vaiſſeau à circuler, tout d'une piéce, & bouché au deſſus, ou de deux piéces, c'eſt-à-dire, compôſé de deux vaiſſeaux pôſez & lutez enſemble l'un ſur l'autre, dont l'inférieur doit contenir la liqueur. *Circulatio.* La *circulation* ſe fait au feu de lampe, ou à celui de cendres, ou de ſable modérément chaud, ou dans le fumier, ou au ſoleil. Elle demande le plus ſouvent une chaleur continuée pendant pluſieurs jours, & quelquefois endant pluſieurs ſemaines, ou même pluſieurs mois. Par la *circulation* la matière la plus ſubtile monte au haut du vaiſſeau, & ne trouvant point d'iſſuë, eſt contrainte de retomber en bas pour ſe rejoindre de nouveau à la matière qui ſe trouve au fond du vaiſſeau, d'où elle avoit été élevée, & ainſi en continuant de monter, & de deſcendre alternativement dans ce vaiſſeau, elle fait une eſpèce de *circulation*, dont l'opération porte le nom, & par les divèrſes pénétrations & agitations des parties ſpiritueuſes avec les groſſières, les prémières ſe rendent plus tenuës & mieux en état de produire leur action, lorſqu'elles ſont ſéparées des dèrnières.

Circulation, ſe dit auſſi en Médecine du mouvement que fait le ſang, qui pluſieurs fois par un jour eſt porté du cœur dans toutes les parties du corps par le moyen des artères, & qui retourne de ces mêmes parties au cœur par le moyen des veines. *Circulatio ſanguinis.* Harvée eſt un Docteur modèrne d'Anglèterre qui a le prémier découvèrt la *circulation* du ſang en l'année 1628. qui eſt maintenant reconnuë par tous les Médecins. Mais Théodore Janſon d'Almeloveen, dans un Traité des Inventions nouvelles imprimé en 1684. rapporte pluſieurs endroits d'Hippocrate pour juſtifier qu'il l'a connuë; Walæus, *Ep. ad Thom. Bartholin. De chyli & ſanguinis motu*, & Charleton, *Oeconom. Animal. Exercit. VI.* prétendent qu'Ariſtote & Platon, comme Hippocrate, l'ont connuë auſſi. On dit encore que les Médecins Chinois l'enſeignoient 400 ans avant qu'on en parlât en Europe. Il en eſt même qui remontent juſqu'à Salomon, croyant en trouver des veſtiges dans le Chap. XIIe de l'Ecléſiaſte. Bèrnardin Genga, dans un Traité d'Anatomie en Italien, rapporte des paſſages de Realdus Colombus, & d'Andræas Céſalpinus, par leſquels il prétend montrer qu'ils admettoient la *circulation*. Il dit encore que c'eſt Fra-Paolo Sarpio qui ayant exactement conſidéré la ſtructure des valvules dans les veines, a inféré dans ces dèrniérs tems la *circulation* de leur conſtruction & de pluſieurs autres expériences. Janſon cite auſſi le paſſage d'André Céſalpinus, qui contient fort clairement la doctrine de la *circulation* dès l'an 1593. Jean Leonicenus ajoûte que le Père Fra Paolo avoit découvèrt la *circulation* du ſang, & les valvules des veines; mais qu'il n'oſa pas en parler, de peur de l'Inquiſition, & qu'il communiqua ſeulement ſon ſecret à Aquapendente, qui après ſa mort mit le livre qu'il en avoit compôſé en la Bibliothéque de S. Marc, où il fut long tems caché; mais que Aquapendente découvrit ce ſecret à Harvée, qui étudioit ſous lui à Padouë, lequel le publia étant de retour en Anglètèrre, païs de libèrté, & s'en attribua la gloire. Le P. Fabri, Jéſuite, a enſeigné la *circulation* avant que Harvée en eût rien écrit.

Circulation, ſe dit auſſi des eſprits. Il parut en 1682. un Livre de la *Circulation* des eſprits animaux. 1°, de la même manière que celle du ſang, c'eſt-à-dire, parce que le cœur pouſſant hors 3000 drachmes de ſang par heure, quoiqu'il n'y en ait qu'environ 2000 dans tout le corps, c'eſt une néceſſité que ce ſang pouſſé hors du cœur y revienne, pour qu'il y en ait à jetter. Car il s'enſuit de là qu'il ſe forme en une heure une grande quantité d'eſprits, qui ne ſont que les parties les plus ſubtiles de ce ſang pouſſé hors du cœur; d'où l'on conclut qu'il faut donc auſſi que ces eſprits circulent. 2°, C'eſt que les nèrfs portent la chaleur juſqu'aux éxtrémitez du corps, auſſi bien que les artères. 3°, Par la diſpoſition & la nature des nèrfs & des eſprits animaux. 4°, Par l'œconomie & les reſſorts dont la nature remuë les corps. 5°, Enfin, par la conduite avec laquelle la nature prépare les alimens, & fait la diſtribution du chile. Voici donc la route que cet Auteur fait tenir aux eſprits. Les parties du ſang artérial les plus ſubtiles, & les plus agitées, ayant été portées du cœur au cèrveau par les artères carotides, ſe jettent avec violence dans les tiſſus, qui couvrent le fond des ventricules du cèrveau, d'où elles pouſſent les vèrtus les plus déliées dans les filamens des artères choroïdes, dans leſquelles elles continuent la rapidité de leur mouvement, juſqu'à ce que rencontrant les pôres, qui tèrminent ces filamens autour de la glandule pinéale, elles ſortent par ces pôres comme un vent ſubtil & impétueux, ou comme les parties de l'eau les plus ſubtiles d'une œolipile. De là elles entrent dans la glande pinéale, & y forment une ſource continuelle d'eſprits animaux, qui ſortant de là après s'y être entièrement épurez, entrent dans les cavitez du cèrveau comme une vive flamme; enſuite pénétrant dans les pôres de ſa ſubſtance, ils s'écoulent de là dans les nèrfs, d'où ils ſont reçus dans les vaiſſeaux lymphatiques. Au ſortir de ces vâſes ils ſont portez au cœur par deux voyes. Ceux qui partent des endroits les plus élevez du corps, comme de la tête, pénètrent juſques au cœur par les veines ſouſclavières, & quelques autres vaiſſeaux voiſins; ceux qui viennent des parties inférieures étant déchargez dans le réſèrvoir de Pecquet s'y rendent par le canal thorachique, & enfin par les veines deſcendantes au cœur. De là ils recommencent encore, & continuent leur route.

CIRCULATION, ſe dit encore du ſuc des plantes, dont on a fait l'éxpérience ſur quelques-unes qui ont beaucoup de ſuc, comme ſur le titimale. On y a fait les mêmes obſèrvations que celles qu'on a faites ſur les veines & les artères par le moyen des ligatures. La *circulation* de la ſève des plantes a été propôſée à l'Académie des Sciences en 1667. pour la prémière fois par M. Pèrrault, Médecin, & prèſque en même tems par M. Mariotte, & par M. Major, Médecin de Hambourg, qui ont écrit ſur la même matière.

Malgré tout cela l'Auteur des Réfléxions ſur l'Agriculture Ch. XVIII. T. II. De la Quintinie p. 548. ſe déclare contre cette *circulation*. 1°, Parce qu'il ne peut imaginer quand commence cette *circulation*, ni en quel endroit elle commence. 2°, Parce qu'il ne voit ni ſa néceſſité, ni ſon utilité. 3°, Parce que ſuppoſé qu'il y en eût, il ne ſçait s'il faut dire qu'il n'y en a qu'une générale dans chaque arbre, ou qu'il y en a autant qu'il y a de branches, &c. Tout cela ne vaut pas les raiſons du ſentiment contraire.

CIRCULATOIRE. adj. Tèrme de Chymie, qui ſe dit des vaiſſeaux qui ſèrvent à faire la diſtillation par circulation. *Vaſa ſtillandis per circulationem corporibus accommodata.* Le pellican & les jumeaux ſont des vaiſſeaux *circulatoires*.

CIRCULER. v. act. Tèrme de Chymie. C'eſt, Faire une opération dans le vaiſſeau qu'on appelle pellican, ou dans quelque autre qui fait le même effet, dans lequel la même vapeur qui eſt élevée en l'air par le feu, retombe en bas pour remonter, & être diſtillée pluſieurs fois, & réduite en ſes parties les plus ſubtiles. *Circulare.* On *circule* des matières liquides par un feu propre pour cèla, tantôt pour volatiliſer les ſels fixes, tantôt pour fixer les eſprits volatils.

CIRCULER, eſt auſſi un vèrbe neutre, qui ſignifie, Se mouvoir circulairement. Il ſe dit du ſang qui paſſe pluſieurs fois par jour du cœur dans toutes les parties par le moyen des artères, & qui revient enſuite au cœur par le moyen des veines. La ſtupidité vient d'un ſang épais, qui ne *circule* que lentement, & qui ſe coagulant facilement ne pouſſe que des eſprits animaux foibles & émouſſez. VAL. On dit auſſi que le ſuc des plantes *circule* depuis le tronc juſqu'aux feüilles.

CIRCUMCIRCA. Advèrbe purement Latin, qui a paſſé dans le langage commun, pour ſignifier, Environ, à peu-près. Il a acheté cette tèrre huit ou dix mille écus. *Circumcirca.*

CIRCUMINCESSION. Tèrme de Théologie, dont les Scholaſtiques ſe ſèrvent pour éxprimer dans le myſtère de la Trinité l'éxiſtence des pèrſonnes divines les unes dans les autres. *Circuminceſſio.* Les Théologiens Scholaſtiques ne ſont point les prémiérs Auteurs de cette éxpreſſion; car S. Jean de Damas, qui vivoit au huitième ſiécle, & qui a réduit en abrégé toute l'ancienne Théologie Grécque, s'eſt ſèrvi du mot περιχώρησις qui eſt la même chôſe, éxpliquant ces paroles de JESUS-CHRIST, *Je ſuis dans mon père, & mon père eſt dans moi*, il employe le tèrme de *Perichoréſe*, qui n'eſt pas à la vérité dans l'Écriture Sainte; mais les anciens Docteurs de l'Égliſe ont été obligez d'adopter pluſieurs éxpreſſions, pour éxpliquer les myſtères de la Religion contre les hérétiques. Le mot de *circuminceſſion* doit être mis au nombre de ces éxpreſſions qui ſe trouvent dans les livres ſacrez par équivalence, & il ſèrt à nous faire mieux connoître comment le Père & le Fils ne ſont qu'une même ſubſtance divine.

CÎRE. ſ. f. Ouvrage que font les abeilles pour y recevoir leur miel. *Cera.* C'eſt proprement leur éxcrément, qui ſe forme de la partie la plus craſſe des fleurs qui leur ſèrvent de nourriture. On fait des flambeaux de *cire*, des images, des figures de *cire*, des chandelles de *cire*. La *cire* eſt jaûne, & on la blanchit en la laiſſant pluſieurs jours au ſoleil, ou à la rôſée, après l'avoir rappée en menuës parties, ou bien en la faiſant chauffer avec quantité d'eſprit de vin, & en la paſſant par le filtre; car alors elle ſe blanchit tout-à-coup. La *cire grenée* ſe blanchit plus facilement que l'autre. Matthiole enſeigne une autre manière de blanchir la *cire*, en la faiſant bouillir dans l'eau marine. On appelle *cîre vièrge*, celle qu'on tire des ruches ſans avoir paſſé par le feu. Selon Matthiole, la *cire vièrge* n'eſt pas proprement *cire*, mais comme un fondement pour défendre l'entrée des ruches, & les garantir du froid. Elle eſt de matière plus épaiſſe, étant compôſée de fleurs, & d'une ôdeur forte; en ſorte qu'on l'employe ſouvent pour le *galbanum*. Sur la rivière des Amazones on voit des mouches à miel dont la *cire* eſt noire, qui brûle auſſi-bien que l'autre. La meilleure eſt celle qui eſt jaûne, qui ſent le ſtorax, qui eſt ductile en ſa ſiccité, & qui ſe peut filer comme le maſtic. On l'appelle en Latin *propolis*, c'eſt-à-dire, qui eſt à l'entrée de la ville. La *cire* devient vèrte, noire, ou rouge, ſelon la couleur des chôſes avec leſquelles on la mêle; vèrte, par le mélange du vèrdet; noire, par le mélange du papier brûlé; & rouge, par le mélange de l'orcanette. Sa ſubſtance eſt craſſe & emplaſtique. Elle ramollit & digère, & eſt la matière des autres médicamens échauffans, ou rafraîchiſſans, avec leſquels on la mêle.

Ce mot, auſſi bien que le Latin, vient du Grèc κηρὸς. Κηρὸς, *cera*, de la *cire*, eſt emprunté du Celte *Coir*. PEZRON.

CÎRE D'ESPAGNE, autrement appellée *lacque*, ou *lacca*, eſt une compoſition faite d'une cèrtaine gomme divèrſement colorée, & ordinairement rouge, qui découle de cèrtains arbres qu'on trouve dans les Indes, ſemblables à nôtre prunier. *Cera ſignatoria.* Cette gomme eſt ramaſſée par des fourmis qui ont des aîles, & qui la vont enſuite attacher aux branches & au tronc du même arbre. Elle ſèrt à cachetter des lettres. Elle eſt compôſée de gomme lacque, de poix réſine, & de craye; on y ajoûte du cinnâbre broyé qui donne la couleur rouge.

On appelle en Chancelerie la *cire*, ce qui ſèrt à ſcéller. Les Édits ſe ſcéllent en *cire* vèrte, & toutes les autres Lettres qui doivent durer toûjours, qui commencent par ces mots, A tous préſens & à venir; comme les offices héréditaires; tous les actes & commiſſions de Juſtice en *cire* jaûne; les proviſions pour le Dauphiné en *cire rouge*.

On dit auſſi dans les procès criminels, qu'il faut de la *cire*; pour dire, qu'il faut condamner le criminel à faire amende honorable avec une torche au poing. On le dit auſſi de ceux qu'on ne peut abſoudre ſans avoir une rémiſſion, qui ſe ſcéle avec de la *cire*.

CÎRE, ſe dit auſſi du luminaire d'une Égliſe. La Sacriſtie de cette Égliſe dépenſe tant en *cire*. La *cire* de cet entèrrement a coûté telle ſomme. Les *cires* appartiennent au Curé.

On appelle auſſi le *droit de cire*, cèrtain droit de bougies dont on fait la diſtribution en pluſieurs Communautez, ou à des Officiérs. *Jus cera.*

CÎRE, ſe dit figurément des chôſes à qui l'on peut donner divèrſes formes, & divèrſes figures. M. Arnaud a dit en parlant de l'Écriture; que c'eſt un nez de *cire*, que l'on tourne comme l'on veut. On dit la jeuneſſe eſt de *cire*, pour dire, qu'elle prend toutes les impreſſions qu'on veut lui donner. C'eſt un mot d'Horace. *Cereus in vitium flecti.*

> *Moi, j'ai le cœur tout fait comme de* cîre;
> *Doux, & traitable, & s'il faut vous le dire,*
> *Je ſuis volage, inconſtant, & légér.* VOIT.

CÎRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt jaûne comme *cire*; pour dire, il a la jaûniſſe. On dit auſſi d'un homme qui maigrit, qu'il fond comme la *cire* au Soleil, ou le beurre dans la poêle. On dit d'un homme foible & irréſolu, qu'il eſt mou comme de la *cîre*. On dit encore, Aux pélerinages des environs on dépenſe beaucoup de vin, & peu de *cire*; pour dire, qu'on y va plus pour la débauche que par dévotion: ce qui eſt tîré de l'Eſpagnol, *Romeria di cerca mucho vino y poca cera.* On dit auſſi, cela lui vient comme de *cire*; pour dire, fort à-propos. On dit auſſi de deux pèrſonnes qui ſont fort égales, qu'ils ſont égaux comme de *cire*.

> *Monſieur l'Abbé & Monſieur ſon Valet,*
> *Sont faits tous deux égaux comme de* cîre. MAROT.

CÎRE, ſe prend auſſi figurément & baſſement, pour la chaſſie qui vient aux yeux des vieilles gens. Ses yeux pleurent de la *cire*. Ses yeux ſont inveſtis de *cire*. MAIN.

CIRÉNAÏQUE, CIRÊNE, CIRÉNÉEN. Voyez CYRÉNAÏQUE, CYRÊNE, CYRÉNÉEN.

CIRER. v. act. Enduire de cîre. *Cerare, incerare, cera circumlinere.* Les Cordonniers *cirent* les bottes, les ſouliers, pour empêcher qu'ils ne prennent l'eau. On *cire* la toile, des gans, des planches.

CIRER, ſe dit auſſi des étoffes qu'on a taillées, auxquelles on applique de la cîre avec une bougie, pour empêcher qu'elles ne s'éffilent en attendant qu'on les couſe.

CIRÉ, ÉE. part. & adj. *Cera illitus, ceratus.* Toile *cirée*. Gans *cirez*.

On dit provèrbialement d'un habit, qu'il eſt *ciré* ſur le corps d'une pèrſonne; pour dire, qu'il eſt bien fait, bien taillé, qu'il ne fait pas un pli.

CIRIER. ſ. m. Marchand Épicier qui s'attache particulièrement au commèrce de la cîre; à faire des cièrges & des bougies. *Operum è cera fictor, artifex.* Il y a des Offices de *Ciriers* de la Chancellerie. Charles IX. les ſupprima par ſon Édit du mois de Février 1561. mais apparemment il n'eut pas d'effet; car Loüis XIII. les ſupprime encore par un Arrêt du Conſeil d'État du 11e Décembre 1632. Cependant ils ſubſiſtèrent encore, & à leur requête, auſſi bien qu'à celle de tous les petits Officiers de la Chancellerie, Loüis le Grand, de glorieuſe mémoire, fit une Déclaration portant confirmation des priviléges de tous ces

petits

petits Officiers, parmi leſquels les *Ciriers* ſont nommez. Il en eſt encore fait mention dans des Actes de 1689. & de 1697.

CIRIMANAGE, ou CIRMANAGE. ſ. m. Tèrme de Coûtumes. C'eſt un cens qui eſt dû aux Seigneurs en quelques endroits. M. De Laurière ſur Ragueau prétend qu'il faut écrire *Sirimenage*, comme a fait M. De Marca dans ſon hiſtoire de Béarn.

CIROESNE. Quelques-uns écrivent CIROINE. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. C'eſt une compoſition plus ſolide & plus dure que les onguens, & plus molle que les emplâtres, quoiqu'on les prenne ſouvent l'un pour l'autre. Les linimens & onguens ne diffèrent point des *ciroënes*, quand ils reçoivent la cire en leur compoſition. Les *ciroënes* ſont les vicaires de la friction, quand on veut provoquer la ſalivation. Ils ſont compôſez de drogues réſolutives, comme ſafran, myrthe, & aloës, incorporez avec de la cîre, & des gommes telles que galbanum, ſagapenum, ammoniac, le tout détrempé avec du vin. Et c'eſt pour cela que Nicod croit que *ciroëne*, ou *ciroine*, ainſi que quelques-uns écrivent, vient du mot Grèc κηρὸς, qui ſignifie *cire*, & de οἶνος, qui ſignifie *vin*. On pourroit auſſi le faire venir de κεράννυμι, qui ſignifie *je mêle*, & de οἶνος, à cauſe que les drogues, qui entrent dans cette ſorte d'emplâtre, ſe détrempent avec du vin.

CIROGRAPHE. ſ. m. *Cirographum*. Ce mot *Cirographum* étoit deſtiné autrefois aux tranſactions. On l'écrivoit en groſſes lettres au milieu d'une feüille de vélin, & l'on faiſoit de part & d'autre une copie de la tranſaction, enſuite de quoi on coupoit le *Cirographum* par le milieu, & chacun des deux parties gardoit par devèrs ſoi une moitié de cette feüille ainſi coupée, afin de vérifier la tranſaction, quand il en ſeroit beſoin, en repréſentant & rejoignant ce *Cirographe* coupé en deux. Au lieu de ce mot on en mettoit quelquefois un autre, ou même une phrâſe toute entière; & il y en a des éxemples à Marmoutier. Les Anglois coupoient ordinairement leurs *Cirographes* en ſcie; au lieu qu'en France, & en Bretagne, on les coupoit en ligne droite. LOBINEAU, *hiſt. de Bret. T. II. p.* 337.

Ce mot vient de Κῆρος, *cire*, & γράφω, J'écris, & il ſignifie Écriture en cîre, parce qu'anciennement on écrivoit ſur des tablettes enduites de cîre.

CIRON. ſ. m. Très-petit animal, qui eſt une eſpéce de petit vèr rond & blânc, qui s'engendre d'une humeur âcre, & aduſte, en pluſieurs endroits du corps, mais principalement en la main, & qui en ſe traînant ſur le cuir le ronge petit-à-petit. *Minutiſſimus vermiculus hominum cuti innaſcens pruritumque ingenerans, acarus.* Swammerdam dit que le *ciron* ſort tout parfait de ſon œuf, & qu'il croît enſuite peu-à-peu. Il cauſe une grande démangeaiſon & gratelle. Le microſcope nous a fait découvrir pluſieurs parties en un *ciron*. M. Gaſſendi en obſèrvant un *ciron*, l'a vû émutir, Scaliger *Exerc.* 194. *de Subtil. n.* 7. dit qu'il n'y a point de doute que ce ne ſoit un animal, quoi qu'à peine on puiſſe appèrcevoir diſtinctement ſa figure avec un microſcope. Il eſt blanchâtre, aux piéds près, qui paroiſſent noirâtres. Il en a ſix, dont quatre, c'eſt à dire deux de chaque côté ſont tout proche de la tête, & lui ſèrvent à faire, comme les taupes dans la tèrre, de grands ſillons ſous la peau, ce qui cauſe une démangeaiſon très incommode. Rohault Phyſ. P. II. c. 21. prétend que le dos du *ciron* eſt couvèrt d'écailles. Les Auteurs du Journal de Lipſik n'oſent l'aſſurer, & diſent qu'il faut que Rohault eût un meilleur microſcope qu'eux. Ils diſent qu'il naît ordinairement, non ſeulement aux mains, mais encore aux piéds. Parmi les figures qu'ils en ont fait graver, il y en a une qui a huit piéds au lieu de ſix. Il y a dans les Journaux de Lipſik 1682. p. 317. une obſèrvation ſur les *cirons*. Mouſet en parle fort au long, *Theatr. Inſect. L. II. c.* 24.

Quelques-uns font venir le mot de *ciron* du mot Grèc χεὶρ, qui ſignifie main, à cauſe que ce petit animal s'attache plus aux mains qu'aux autres parties du corps.

CIRON, ſignifie auſſi la petite ampoule qui vient à l'occaſion du *ciron*, à force de gratter la peau. *Tumor exiguus.* On pèrce les *cirons* avec une épingle.

CIRQUE. ſ. m. Grand bâtiment de figure ronde, ou ovale, qu'on faiſoit chez les Anciens pour donner des ſpectacles au peuple. *Circus.* C'étoit à Rome une grande place, longue & cintrée par un bout, entourée de portiques, & de pluſieurs rangs de ſiéges par degrez. Il y avoit au milieu une eſpéce de banquette avec des obéliſques, des ſtatuës, & des bornes à chaque bout. Ce lieu ſèrvoit aux courſes des biges, & des quadriges. Il y avoit juſqu'à dix *Cirques* à Rome. Le plus grand fut fait par le vieux Tarquin. Il s'étendoit entre le mont Aventin & le Palatin. Pline dit qu'il fut tellement accru par Jules Céſar, qu'il avoit trois ſtades de long & une de large. Les plus magnifiques étoient le grand *Cirque* d'Auguſte, & celui de Neron à Rome. Voyez la *Roma vetus* du P. Alex. Donat. Jéſuite, édit. d'Amſterd. 1695. Il y a encore des veſtiges des *Cirques*, tant à Rome, qu'à Nimes, & autres lieux. Les Romains étoient fort paſſionnez pour les jeux du *Cirque*, témoin ce vèrs de Juvenal:

> ...... *Atque duas tantùm res anxius optat,*
> *Panem & Circenſes.*

Quelques-uns veulent que ce nom vienne de *Circé*, à qui Tèrtulien en attribuë l'invention. Caſſiodôre dit que *circus* vient à *circuitu*. Les Romains n'eurent au commencement point d'autre *Cirque* pour leurs courſes que le bord du Tybre d'un côté, & une paliſſade d'épées droites de l'autre, ce qui rendoit ces courſes dangereuſes, comme remarque Sèrvius: d'où vient qu'Iſidôre dit, que c'étoit à cauſe de cette paliſſade d'épées, que ces jeux avoient été nommez *Circenſes*, *quaſi circum enſes*. Mais Scaliger ſe moque de cette intèrprétation. Tarquin fut le prémier qui fit bâtir à Rome un *Cirque* éxprès, entre le Mont Aventin & le Palais, comme dit Denis d'Halicarnaſſe. Il avoit 2205 piéds de longueur, & 960 piéds de largeur, ce qui le fit appeller le *grand Cirque*.

Ce mot vient du Latin *Circus*.

Les Jeux du *Cirque*, *Circenſes ludi*, que quelques Auteurs appellent *Jeux Circenſes*, étoient des combats que les Romains célébroient dans le *Cirque*, d'où ils avoient pris leur nom, & non pas de Circé, comme l'a cru le Traducteur d'une Oraiſon de Cicéron contre Verrès, qui traduit *Circenſes ludi*, Jeux de Circé. Ils ſe faiſoient à l'honneur de Conſus Dieu des Conſeils. On les appelloit auſſi *Jeux Romains*, en Latin *Ludi Romani*, parce qu'ils étoient auſſi anciens que Rome, ou qu'ils avoient été inſtituez ou plûtôt rétablis par Romulus; & *Grands Jeux* en Latin, *Ludi Magni*, parce qu'ils ſe célébroient avec plus de dépenſe & de magnificence qu'aucuns autres, & parcequ'ils ſe faiſoient à l'honneur du Grand Dieu Neptune, qui étoit leur Dieu Conſus. Ceux qui diſent qu'ils furent inſtituez à l'honneur du ſoleil, confondent la Pompe du *Cirque* avec les jeux ou les courſes du *Cirque*. Les jeux du *Cirque* furent inſtituez par Évandre à l'honneur de Neptune, & rétablis par Romulus; parce que ce fut par le conſeil de ce Dieu qu'il fit faire l'enlevement des Sabines. La pompe du *Cirque* n'étoit qu'une partie & le prélude des jeux du *Cirque*, & par où on les commençoit. C'étoit une ſimple Cavalcade à l'honneur du ſoleil, au lieu que dans les jeux du *Cirque* c'étoient des courſes de chevaux. Juſqu'à Tarquin le vieux, on les fit dans l'Iſle du Tibre, & ils ne s'appelloient que les Jeux Romains; depuis que ce Prince eut bâti le *Cirque* ils en prirent le nom, parce qu'ils s'y firent toûjours. Il y avoit ſept ſortes d'éxèrcices. Le prémier étoit la lute, des combats avec l'épée, des bâtons, des piques: le ſecond étoit la courſe: le troiſiéme la danſe: le quatriéme le palet, ou le diſque, les fléches, les dards, & toute autre ſorte d'armes ſemblables. Tous ceux-ci ſe faiſoient à piéd: le cinquiéme étoit la courſe à cheval: le ſixiéme la courſe des chars, ſoit à deux, ſoit à quatre chevaux; dans cet éxèrcice on diviſoit les combatans d'abord en deux quadrilles, & puis en quatre, & elles portoient les noms des couleurs dont elles étoient vétuës. Il n'y avoit d'abord que la blanche & la rouge; on y ajouta enſuite la vèrte, & la bleuë. Ce fut un cèrtain Oenomaüs qui inventa la diſtinction des couleurs pour les divèrſes quadrilles des combatans aux jeux du *Cirque*; le vèrd pour ceux qui repréſentoient la tèrre; & le bleu, pour ceux qui repréſentoient la mèr. Domitien ajouta encore deux nouvelles couleurs à ces quatre, le jaûne & le violet, mais elles n'ont pas duré. Dion Liv. LXVII. dit le jaûne & le blanc; mais le blanc étoit plus ancien, & étoit encore une des couleurs du *Cirque* au Ve ſiécle, comme on le peut voir dans Caſſiodore Liv. III. ép. 51.

> *Quel ſupplice affreux ſe prépare?*
> *De regards le* Cirque *entouré,*
> *Repaît d'un ſpectacle barbare*
> *Un peuple de ſang altéré.* NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Voyez Varron dans Aulugelle Liv. III. c. 10. Denis d'Halicarnaſſe Liv. VII. Solin c. 45. & les notes de Saumaiſe ſur cet endroit. Caſaubon avoit fait un Livre ſur les jeux du *Cirque*, qu'il cite aſſez ſouvent dans ſes notes ſur Suétone & ſur Athénée, mais il n'a point vû le jour. Godwin *Antol. Rom. L. II. ſect. III. c.* 6. Roſin *Antiq. Rom. L. V. c.* 4. 5. & Dempſter dans ſes *Paralipoména*, parlent auſſi des jeux du *Cirque*. Les Chrétiens, & entre autres Lact. Liv. VI. c. 20. de ſes Inſtitutions, & Tertullien des ſpectacles c. 15. montrent la vanité, la folie, des *jeux* du *Cirque*. Voyez Onuphrius *de Circo*, & Vigenère ſur Tite Live, De la Piſe dans ſon hiſt. d'Orange p. 15. & ſuiv.

CIRSOCELE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une dilatation des veines ſpèrmatiques cauſée par un ſang groſſier & épais. *Tumor ſcroti*

ſcroti. On l'appelle auſſi Hèrnie variqueuſe. *Cirſocèle* vient du Grèc κιρσὸς, varice, & de κήλη, hèrnie.

CIRURE. ſ. f. Compoſition de cire & de ſuif, qu'on fait pour enduire des ſouliers & des bottes, & pour empêcher qu'ils ne tirent l'eau. *Ceratura*, *ceratio*, *cera obductio*. Ce Cordonnier à une *cirure* luiſante. Pour faire une bonne *cirure*, il y faut mettre un peu de ſalpêtre. On dit auſſi *cirage*.

CIS.

CIS, ou CIST. Pronom démonſtratif qui eſt aujourd'hui hors d'uſage. Il veut dire *ce*, *ces*, *ceux*, *cettui-ci*, *cettui-là*. *Hic*, *Ille*, *Is*.

CISA, ou ZIZA. ſ. f. *Ciſa*, *Ziza*. Déeſſe des Anciens Gèrmains. C'eſt tout ce que l'on en ſçait. Voyez Voſſ. *De Idol. L. IX. c.* 40.

CISAILLER. v. act. Couper avec les ciſailles. *Oram nummi forſice incidere*. Quand on porte à la monnoye une piéce légère, ou altérée, il la faut *ciſailler* à l'inſtant pour l'ôter du commèrce.

CISAILLES. ſubſt. f. plur. Ce qui reſte d'une lame de métal, quand on a enlevé des flans pour faire de la monnoye; c'eſt-à-dire, le ſupèrflu qui reſte dans cette lame, & qui ſe trouve entre les ronds. *Nummariæ conflaturæ præſegmina*. On refond ces *ciſailles* en lame pour continuer le travail, & employer toute la matière.

Cisailles, ſe dit auſſi des gros ciſeaux qui ſèrvent aux Ouvriérs en métal pour couper des plaques déliées de fèr blanc, de leton, d'argent, &c. *Forſices*. Quelques Ouvriers les appellent *ciſoires*.

CISALPIN, ine. adj. Qui eſt en deçà les Alpes. *Ciſalpinus*. Les Romains diviſoient la Gaule & le païs où eſt à préſent la Lombardie, en *Ciſalpine*, & Tranſalpine. Ce qui étoit *Ciſalpin* à l'égard de Rome, eſt Tranſalpin à nôtre égard. Il faut obſèrver que le mot d'*Alpes* s'eſt dit de toute ſorte de hautes montagnes. Auſone a dit, les *Alpes* des Pyrénées, les *Alpes* de l'Apennin.

CISEAU. ſ. m. Inſtrument de fèr trenchant par le bout dont on ſe ſert à tailler, & couper le bois, la pièrre; & même quelques métaux. *Scalprum fabrile*. Un *ciſeau* de Maçon, de Menuiſier, de Sculpteur, d'Orfévre, de Sèrrurier, &c. Tous les *ciſeaux* ne ſont prèſque différens que par leur force, ou leur grandeur; on leur donne des noms divèrs ſelon les chôſes auxquelles on les employe, comme, *ciſeaux de lumière*, tels que le ſont ceux des rabots, *Ciſeaux à deux biſeaux*, *à nez rond*, *bec d'âne*, *fèrmoir*. *Ciſeaux en marteline*, qui ont pluſieurs points. Des *ciſeaux* pour le bois, pour la pièrre, pour couper le fèr à froid & à chaud, pour faire des limes. Il y en a pour les Charpentiers qu'ils nomment *ciſeaux à planches*, & d'autres pour ébaucher les mortaiſes, qui s'appellent *ébauchoirs*; ceux-là ont un manche de bois avec des viroles par les deux bouts. On diſoit autrefois *ciſel*, & en la baſſe Latinité *ſciſelum*, d'où le mot eſt dérivé. *Ciſeau à froid*, c'eſt pour couper le fèr à froid.

On appelle figurément un bon *ciſeau*, un bon Sculpteur, un bon ouvrier qui ſçait bien manier le *ciſeau*, bien graver, bien ciſeler. *Sculptor eximius*, *calandi artifex egregius*.

Ciseaux, au plurier, ſignifie un inſtrument compôſé de deux petits couteaux attachez enſemble avec un clou rivé, & qui ont leurs taillans en dedans pour couper en les joignant l'un contre l'autre. *Forſiculæ*. Les Tailleurs, Lingères, & autres, s'en ſèrvent pour couper toutes ſortes d'étoffes. On eſtime fort les *ciſeaux* de Moulins. Un étui à *ciſeaux*. Couper ſes ongles, ſes cheveux avec des *ciſeaux*. Les Jardiniérs ſe ſèrvent auſſi de grands *ciſeaux* pour tailler le buis, les palliſſades. Les Chauderonniers ont des *ciſeaux* à long manche pour couper des lames de cuîvre, de fèr blanc, &c.

CISELER. v. act. Couper, tailler, graver délicatement avec le ciſeau. C'eſt auſſi, & le plus ſouvent, travailler ſur le métal; enſorte qu'en le repouſſant en divèrs endroits avec le marteau, & le ciſelet, on y fait toutes ſortes de fleurs & de figures agréables, & tout ce que la juſteſſe de l'art preſcrit. *Calare aurum*, *argentum*. *Calare in auro*, *argento*, *aliquid*. *Ciſeler* un ouvrage en relief.

Ménage dérive ce mot de *ciſel*, qu'on a dit autrefois au lieu de *ciſeau*, lequel a été fait de *cedo*. Il cite auſſi Saumaiſe, qui le dérive du Latin *ſicillare*, qui ſignifie *couper*. D'autres dérivent ce mot de *ciſium*, dont il eſt fait mention dans Vitruve.

Ciseler, eſt auſſi un tèrme de Découpeur, & ne ſe dit qu'en parlant de velours. C'eſt découper avec agrément, & en manière de fleurs, le deſſus du velours, avec la pointe du ciſeau. *Incidere*.

Ciselé, ée. part. & adj. Taillé avec le ciſeau. *Calatus*. Ce baſſin d'argent eſt un ouvrage *ciſelé*, travaillé avec le ciſeau.

On appelle auſſi *velours ciſelé*, du velours figuré qui imite le travail du ciſeau. *Inciſus*.

CISELET. ſ. m. Tèrme d'Orfévre qui ciſele. C'eſt une ſorte de petit outil de fèr, délié, & environ grand comme le doigt, dont l'Orfévre ciſeleur ſe ſèrt pour ciſeler. *Scalpellum*.

CISELEUR. ſ. m. C'eſt une ſorte d'Orfévre qui ciſele le métal avec le ciſelet & le marteau, & qui y forme avec ces outils toutes ſortes d'agréables figures. *Calator*.

Ciseleur, eſt auſſi un des titres que prennent ceux qui ciſelent le velours. *Inciſor*.

CISELURE. ſ. f. Sculpture, gravûre, travail qui ſe fait avec le ciſeau. *Calatura*. Cette menuiſerie eſt d'une belle *ciſelure*. La façon d'un baſſin d'argent augmente beaucoup, quand il y a de la *ciſelure*. *Ciſelure* dans la Sèrrurerie, ſe dit de tout ouvrage de tole amboutie au ciſeau. Dans l'Architecture on appelle plus particulièrement ainſi un petit bord qu'on fait à la pièrre avec le ciſeau; ce bord ſèrt à diſtinguer les compartimens de Ruſtique.

CISIQUE. Voyez CIZIQUE.

CISNE. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire, *cygne*. *Cycnus*.

CISOIR. ſ. m. Ciſeau dont on ſe ſèrt pour couper l'or & l'argent. *Forfex*.

CISON, ou CISSON. ſ. m. Torrent de la Tèrre Sainte. *Ciſon*, *Ciſſon*. Le Torrent de *Ciſſon* ſortoit du mont Thabor, & coulant par deux lits différens, l'un à l'orient, & l'autre à l'oüeſt, il alloit ſe jetter d'un côté dans la mèr de Galilée, ou de Tibériade, & de l'autre dans la Méditèrranée. Il ſéparoit les Tributs de Zabulon & d'Iſſachar. Le bras qui couloit à l'orient s'appelloit le *Ciſon* droit, & l'autre qui tournoit vèrs l'occident, le *Ciſon* gauche. Aujourd'hui on l'appelle *Madeſver*.

CISSOÏDE. ſubſt. fém. Tèrme de Géométrie. Ligne courbe. *Linea curva*, *ciſſois*. La *Ciſſoïde* eſt une invention de Diocles. Harris.

CISSON. Voyez Cison.

CISTE. ſ. m. *Ciſtus*. *ſ. f.* Genre de plante dont les fleurs ſont à pluſieurs pétales, diſpôſées en rôſe, ſoutenuës par un calice à pluſieurs feüilles, du milieu duquel s'éleve un piſtile, qui devient un fruit arrondi, ou pointu, qui s'ouvre de la pointe de ſa bâſe en cinq ou pluſieurs loges, pleines d'une ſemence menuë. Les Anciens diſtinguoient ces eſpéces en celles qui donnoient un ſuc gommeux & odorant, appellé *Ladanum*, & que nous pouvons nommer Ladaniféres, *Ladanifera*, & en celles qui approchoient de ces prémières, mais dont les feüilles & tiges n'étoient point graiſſées de ce ſuc. Ces dèrnières conſèrvoient le nom de *Ledon*, & étoient diviſées en mâle & femelle. On appelloit *Ciſte* mâle, *Ciſtus mas*, celui qui avoit ſa fleur d'un rouge plus ou moins clair; & *Ciſte* femelle, *Ciſtus fœmina*, celle dont les fleurs étoient à pétales blanches, ou jaûnes. Les *Ciſtes* croiſſent ordinairement dans les païs chauds. Le Languedoc & la Provence en fourniſſent quelques eſpéces; mais l'Eſpagne eſt la partie de l'Europe la plus riche en *Ciſtes*. On en peut voir les figures & les deſcriptions dans l'hiſtoire des plantes de Cluſius. La Gréce en eſt auſſi très-féconde, & c'eſt de ces Iſles de l'Archipel que nous vient le *Labdanum*, ſuc gommeux qui eſt répandu ſur les feüilles & extrémitez des jeunes branches des *Ciſtes*. Belon & Mr Tournefort dans leurs relations décrivent la manière dont on ramaſſe ce ſuc, & comment on le rend impur, en y ajoutant une tèrre noire & peſante. Ce ſont ordinairement les Moines Grècs qui s'occupent à ce travail, qui eſt aſſez pénible. Voyez Labdanum. La plus grande partie de ces plantes croiſſent à la hauteur de trois à quatre piéds environ, leurs tiges & branches ſont ligneuſes.

Il croît au piéd des *Ciſtes* une plante qu'on nomme *hypociſtis*. Elle reſſemble à une Orobanche; elle eſt haute de deux à trois pouces, garnie de petites feüilles ou écailles, d'entre leſquelles ſortent des fleurs d'une ſeule piéce, taillées en manière de clochette, & ſemblables au calice de la fleur du Grenadier, & dentelées ſur leurs bords pareillement. Leurs fleurs ſont le plus ſouvent jaûnes, tîrant ſur le rouge; quelquefois pourprées, ou blanches, ou tout-à-fait jaûnes ou verdâtres, &c. Le piſtile qui ſort du fond de cette fleur devient un fruit mou, & diviſé en huit loges remplies de ſemences menuës. L'extrait de cette plante conſèrve ſon nom; il eſt noir, ſec, en petits grains; il ſe fond dans l'eau, & eſt très-aſtringent au goût. On le demande dans la compoſition de la Thériaque, & dans des potions aſtringentes. On trouve la plante d'*Hipociſtis* ſous nos eſpéces de *Ciſtes* en Languedoc, & elle eſt attachée à leurs racines.

A l'égard des *Ciſtes ladaniféres*, il en croît une eſpéce aux environs de Montpellier, & elle eſt appellée *Ciſtus ladanifera Monſpeliaca, C. B.* Ses feüilles ſont longuettes & étroites, graſſes, & d'une ôdeur de Labdanum. Ses fleurs ſont blanches, & de la grandeur de nos rôſes ſauvages. On diſtingue les *Ciſtes* d'avec les *Helianthemum*,

themum, plantes qui leur ſont congénères par le nombre des cellules de leurs fruits. Il n'y en a que trois dans les *Helianthemum*.

CIſTEAUX. ſ. m. Bourg de France dans le Duché de Bourgogne, au Diocèſe de Châlons. *Ciſtercium*.

CIſTEAUX. ſ. m. Abbaye fameuſe, & Chef d'Ordre, qui eſt dans le bourg dont on vient de parler. *Ciſtercium*, *Citeaux*, ou l'Abbaye de *Citeaux* a donné quatre Papes, pluſieurs Cardinaux à l'Égliſe, & un grand nombre d'Évêques. L'Abbé de *Citeaux* eſt Général d'Ordre, Conſeiller né au Parlement de Dijon, & Chef de dixhuit cents monaſtères d'hommes, & de preſqu'autant de maiſons de filles. Vingt & un Moines ſérvens du Monaſtère de Moleſme en Bourgogne dans le Diocèſe de Langres, fondé ſur la fin de l'an 1075. trouvant que la régle de S. Benoît n'y étoit point aſſez éxactement obſervée, réſolûrent avec leur Abbé Robert d'aller s'établir ailleurs. Ces Moines étoient Albéric, Odon, Jean, Étienne, Létalde & Piérre, qui en ayant obtenu la pérmiſſion de Hugues Archevêque de Lyon & Légat du S. Siége, quittèrent Moleſme, & allèrent s'établir dans un lieu nommé *Citeaux*, à cinq lieuës de Dijon, dans le Diocèſe de Châlons. Ils eurent le conſentement de Gautier Évêque de Châlons, & de Rainard Vicomte de Beaune, à qui la tèrre appartenoit, & s'y placèrent le 21e de Mars 1098. qui étoit le Dimanche des Rameaux. A la prière de l'Archevêque de Lyon Eudes Duc de Bourgogne achevaleur bâtiment, qui n'étoit que de bois, les entretint longtems, & leur donna beaucoup de tèrres & de beſtiaux. L'Évêque de Châlons donna à Robert le bâton paſtoral, en qualité d'Abbé, & le nouveau monaſtère fut ainſi canoniquement érigé en Abbaye. Tels fûrent les commencemens de l'Ordre de *Citeaux*, ſi fameux dans la ſuite, & ſi étendu par toute l'Europe.

En 1713. on imprima à Paris *Les Privilèges de l'Ordre de Citeaux, recüeillis & compilez par l'autorité du Chapitre général, & par ſon ordre exprès &c.* Nous avons en Latin des Annales de *Citeaux* en 4 vol. *in fol.* par le R. P. Ange Manrique de Bourges. Une Chronique Eſpagnolle par le P. Barnabé de Montalvo; un Ménologe de *Citeaux*, imprimé chez Plantin, & fait par le R. P. Chryſoſt. Henriquez tous du même Ordre. Il y a auſſi des filles de l'Ordre de *Citeaux*. Le même Père Henriquez a donné la vie de celles qui ſe ſont diſtinguées par leur ſainteté, dans un livre intitulé *Lilia Ciſtercii*. Nous avons en François un Eſſai de l'Ordre de *Citeaux* par Dom Le Nain.

CISTÈRCIEN. ſ. m. Qui eſt de l'Ordre de Cîteaux, Religieux, Moine de Cîteaux. *Ciſtercienſis*. Ce mot, *Ciſtercien*, ne ſe dit pas communément; mais on dit Religieux de Cîteaux dans l'uſage ordinaire. On trouve cependant *Ciſtèrcien* en quelques Auteurs. Les Bacheliers de leur Ordre (des Frères Prêcheurs) auront auſſi le dèrnier lieu (dans l'Univèrſité de Paris) après ceux des autres Ordres, c'eſt-à-dire, des Frères Mineurs, des Carmes, des Auguſtins, des *Ciſtèrciens*, & des autres Religieux. FLEURY. L'Auteur de l'hiſtoire des Ordres Monaſtiques, Religieux &c. s'en ſert auſſi.

CIſTERNE. ſ. f. Réſervoir ſouterrain d'eau de pluye. *Ciſterna*. Les *citernes* doivent être faites avec de bon ciment pour retenir les eaux. Le fond doit être couvert de ſable, afin de le purifier, & de conſerver les eaux pluviales. On parle d'une *citerne* de Conſtantinople, dont les voutes portent ſur deux rangs de 212 piliers châcun. Ces piliers ont deux piéds de diamètre, & ſont plantez circulairement, & en rayons qui tendent à celui qui eſt au centre.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de la prépoſition *cis*, comme ſi on diſoit, *cis terram*, c'eſt-à-dire, *inter terram*. D'autres le dérivent de *ciſta*, qui ſignifie un *panier* fait d'ôſier, qui ſért à mettre du pain & autres chôſes. La *citerne* de même ſert à conſerver les eaux de pluye.

CIſTERNE, ſignifie quelquefois un puits. En Orient les Caravanes ne boivent que de eaux de *citerne*.

CIſTERNEAU. ſ. m. Petit lieu vouté à côté d'une citèrne, où l'eau s'épure avant que d'y entrer. Ce mot eſt un diminutif de *ciſtèrne*, d'où il eſt formé.

CISTERON. Voyez SISTERON.

CISTIQUE. adj. ſ. Épithète qu'on donne aux artères & aux veines de la véſicule du fiel. Il y a deux artères *ciſtiques*, qui ſont des rameaux de l'artère céliaque, & qui y portent le ſang. Il y a auſſi deux veines *ciſtiques*, qui rapportent le reſte de ce même ſang, & qui vont ſe jetter dans la veine porte.

Le mot de *ciſtique* vient de κύστις, *veſica*, *veſſie*, & ſelon cette étymologie, qui eſt indubitable, il faudroit écrire *cyſtique* par un *y*, & non pas *ciſtique*. Il y a longtems que cèrtains Auteurs tâchent de retrancher de nôtre langue tous les *y*. Il faudroit du moins y laiſſer ceux qui nous viennent du Grèc, d'autres au contraire mêlent des *y* dans tous les mots qui viennent du Grèc, & écrivent *eclypſe*, au lieu de *éclipſe*. Puiſque l'*y* eſt une lettre de nôtre alphabet, il faut l'employer du moins dans les mots d'origine Grécque, où les Grècs mettent leur *ypſilon*, & ne le point employer où les Grècs mettent leur *iota*.

CISTRE. ſ. m. C'eſt un inſtrument à corde fort uſité en Italie, qui a preſque la figure du luth, mais qui a un manche plus long diviſé en 18 touches. *Cithara*. Il a quatre rangs de cordes, qui ont châcun trois cordes à l'uniſſon, à la réſerve du ſecond rang qui n'en a que deux. Ses cordes ſont ordinairement de leton, & ſe touchent avec un petit bout de plume, comme celles de la mandore. Son chevalet eſt auprès de la rôſe, & les cordes ſont attachées au bout de la table à un endroit qu'on nomme le peigne. Ses touches ſont de petites lames de leton fort déliées. Il y a auſſi des *ciſtres* à ſix rangs de cordes. Cet inſtrument ne doit pas s'appeller *ſiſtrum* en Latin, mais *cythara*, parce qu'il vient de l'Italien *cetra*, corrompu de *cythara*. On tient qu'Amphion a été inventeur du chant avec le *ciſtre*. L'analogie du Latin & du Grèc, d'où le mot de *ciſtre* eſt dérivé, ſemble demander qu'on écrive *ſiſtre*, & non pas *ciſtre*; car en Latin il s'écrit par une S, en Grec par un σ, σεῖστρον.

CIT.

CITADELLE. ſ. f. Place fortifiée de quatre, de cinq, ou de ſix baſtions, qu'on bâtit au lieu le plus éminent d'une ville, pour la défendre contre les ennemis, ou pour tenir les habitans dans l'obéïſſance du Prince. *Arx*. Il y a toûjours une grande eſplanade entre la ville & la *citadelle*. Un Poëte Grèc a dit hardiment, Jupiter, fèrmez bien la porte de l'Olympe, & défendez bien la *citadelle* des Dieux; les armes de Rome ont tout ſubjugué. BOUH.

CITADELLE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe pourpre, gridelin & blanc. MORIN.

CITADIN, INE. ſ. m. & f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un habitant d'une cité. *Civis*. Il eſt encore en uſage en quelques villes d'Italie, pour ſignifier ceux qui ne ſont pas du corps de la Nobleſſe. Le Chancelier de Véniſe eſt ordinairement *citadin*.

CITATION. ſ. f. Aſſignation devant un Juge Eccléſiaſtique pour affaire qui regarde l'Égliſe. *In jus vocatio*. On appelle comme d'abus des *citations*, quand un Laïque eſt cité devant un Official, lorſqu'il eſt incompétent.

Ce mot vient du Latin *citatio*, mot impropre, de *cito*, de *cieo*.

CITATION, ſignifie auſſi, Allégation de quelque loi, de quelque autorité, de quelque paſſage. *Loci alicujus ex ſcriptore quodam prolatio; ſcriptoris teſtimonium, locus*. Ce livre eſt plein de *citations*. Les Pédans ſont ſujets à faire beaucoup de *citations* inutiles, & par une pure oſtentation. Les *citations* ne ſont plus guères à la mode dans les diſcours oratoires. Ceux qui parlent en public, bien loin de nommer dans leurs *citations* les Auteurs dont les noms ſont barbâres, à peine nomment-ils ceux dont les noms ſont devenus François. Il faut y ſuppléer par des traits qui déſignent, & qui marquent bien l'Auteur que l'on ne nomme pas. Mais il eſt bon d'obſerver que les *citations* figurées, & les périphrâſes qui tiennent la place des noms, n'entrent guères que dans le genre ſublime, les grandes éxpreſſions ne conviennent pas aux petits ſujets. BOUH. Il y a moins d'un ſiécle que les *citations* étoient très-fréquentes; Ovide, & Catulle, venoient avec des Pandectes au ſecours de la veuve, & des pupilles. LA BRUY. Ce livre eſt chargé d'un ſi grand nombre de *citations*, qu'elles offuſquent, & empêchent de voir l'ouvrage de l'Auteur. BAIL. Les *citations* doivent être choiſies, & peu fréquentes, ſur tout dans une langue étrangère, à moins qu'elles n'ayent plus de poids & d'autorité que dans nôtre langue. S. ÉVR. Coſtar eſt tout farci de *citations*, & de penſées étrangères. BAIL.

Que tes citations *ſoient courtes, & ſerrées,*
Et n'en change jamais les phrâſes conſacrées. VILL.

CITÉ. ſ. f. Ville fèrmée de murs. *Civitas*. Il y a pluſieurs grandes *citez* en ce Royaume. Il ne ſe dit guères qu'en Poëſie, ou en certaines phrâſes conſacrées.

Mais du diſcours enfin l'harmonieuſe adreſſe,
Raſſembla les humains dans les forêts épars;
Enferma les citez de murs, & de remparts. BOIL.

Jéruſalem a été appellée la *Sainte Cité*. Le Paradis eſt la *Cité* céleſte. Ce mot ne ſe dit proprement que des villes Épiſcopales.

Autrefois *cité*, *civitas*, ne ſe diſoit que des villes où il y avoit Évêché: la Bulle d'éréction, de diviſion, & d'aſſignation des Évêchez de Poitiers, de Maillezais, & de Luçon, eſt remarquable pour cela: le Pape dit dans cet acte qu'il érige en *citez* les villes de Maillezais & de Luçon. *Malliacenſem & de Lucionio villas in civitatem erigimus, & civitatum vocabulo decoramus*. Et

encore aujourd'hui on appelle à Arras du nom de *cité*, cette partie de la ville où eſt la Cathédrale, & l'autre partie qui eſt ſeparée de la prémière par des murailles s'appelle la *ville*.

La *Cité de Dieu*, eſt un livre compoſé par S. Auguſtin contre les Payens, *Liber D. Auguſtini de civitate Dei*. Il a été traduit en partie par Mr Giri de l'Académie Françoiſe. Un des prémiers ouvrages qu'on mit ſous la preſſe, dès qu'on eut inventé l'Imprimerie, ce fut la *Cité de Dieu*. S. Auguſtin y trace une hiſtoire des deux *citez*; l'une céleſte, & l'autre tèrreſtre. Mr Du Pin admire plus la variété, & l'aſſemblage des chôſes, que la force & l'érudition de cet ouvrage.

Cité, ſe dit particulièrement du cœur de la ville, & du lieu où eſt la Cathédrale, le Palais du Prince. A Paris il y a Ville, *Cité*, & Univèrſité. Il demeure dans la *cité*, c'eſt-à-dire, vèrs le Palais, vèrs l'Égliſe Chathédrale. Il y en a même qui prétendent qu'il ne ſe dit ordinairement que des Places où il y a deux villes, l'une vieille, & l'autre bâtie depuis; & que c'eſt la vieille qui porte le nom de *cité*; cela eſt ainſi à Arras. En Anglеtèrre on appelle *cité*, l'enceinte de la ville de Londres, par oppoſition aux fauxbourgs qui ſont d'une plus grande étenduë que la *cité*.

Cité, ſe prend figurément pour les habitans. *Cives*. Il y a de beaux privilèges accordez à cette *cité*; pour dire, à ceux qui l'habitent.

Cité, quand il s'agit de l'Antiquité, ſignifie un État, un peuple avec toutes ſes dépendances, une République particulière, comme ſont encore pluſieurs villes de l'Empire, ou d'Allemagne, ou comme les villes Suiſſes. *Civitas*. Quoique les Gaulois ne fûſſent en effet qu'une même nation, ils étoient diviſez en pluſieurs peuples, qui faiſoient prèſque autant d'États ſeparez, ou pour parler comme Céſar, autant de *citez* différentes, qu'ils étoient de différents peuples. Outre que chaque *cité* avoit ſes aſſemblées, elle envoyoit de tems en tems des députez aux aſſemblées générales qui ſe faiſoient pour réſoudre des affaires de pluſieurs peuples unis. Cordemoy. Cependant parceque communément *cité* n'a plus ce ſens en nôtre langue, il eſt bon au moins la prémière fois qu'on s'en ſèrt, d'ajouter une éxplication, comme fait ici M. De Cordemoy. On appelloit autrefois Ville tous les bourgs fèrmez, & ce que nous appellons proprement Ville avoit le nom de *Cité*. Chorier.

Civitas eſt tîré du Celtique *Cyveithas*, qui chez les Gaulois veut dire ſocieté & commèrce, parceque c'eſt dans les villes qu'on trouve l'un & l'autre. Pezron. Si *Cyveithas* a été en uſage dans les Gaules, il y a plus d'apparence qu'il fut pris des Romains depuis qu'ils fûrent maîtres des Gaules; qu'il s'étoit fait de *Civitas*, & qu'il ne ſignifioit que la même chôſe d'abord. Du même mot *Civitas* s'eſt fait *Cité*.

CITER. v. act. Donner aſſignation à comparoir devant un Juge d'Égliſe en matière écclèſiaſtique. *Diem dicere, vocare in jus*. Ce garçon a été *cité* devant l'Official en éxécution d'une promeſſe de mariage. Cet Hérétique a été *cité* à Rome, au Concile Général. Les Chevaliers ſont *citez* pour ſe trouver au Chapître de leur Ordre. Édoüard I. Roi d'Anglеtèrre fut *cité* par ordre de Philippe IV. Roi de France à la Cour des Pairs. La citation fut publiée par le Seigneur d'Arrablay Sénéchal de Périgord & de Querci, & on l'afficha par ſon ordre & en ſa préſence aux portes de la ville de Libourne, qui étoit du domaine du Roi d'Anglеtèrre, & faute à ce Prince de comparoître, tous les domaines qu'il avoit en France fûrent confiſquez. P. Dan.

Citer, ſignifie auſſi, Alléguer un paſſage, une autorité: nommer celui duquel on tient quelque chôſe. *Auctorem laudare*. Un Auteur ne doit pas *citer* ſes propres ouvrages. Voyez un peu quelles gens je vous *cite*.

> *Je reſpecte pourtant cet ancien uſage,*
> *Qui toûjours en Latin fit* citer *un paſſage:*
> *Cet uſage a préſcrit.* Vill.

Citer, ſignifie auſſi ſimplement, parler de quelqu'un, nommer quelqu'un, le déſigner. *Loqui de aliquo, aliquem nominare*. Je vous donnerai avis de tout ce qui ſe paſſera, à la charge que vous ne me *citerez* point.

CITÉRIEUR, eure. adj. Qui eſt en deçà, de nôtre côté, plus près de nous. *Citerior*. L'Inde *citérieure* eſt celle qui eſt en deçà du Gange; l'ultérieure, celle qui eſt en delà. La Gaule *citérieure* eſt la partie de l'Italie qu'on a depuis appellée Lombardie, & où les Gaulois s'établîrent; elle étoit en deçà des Alpes par rapport aux Romains.

Ce mot vient de la prépoſition *cis*.

CITISE, ou CYTISE. ſ. m. *Cytiſus*. Arbriſſeau dont les fleurs ſont légumineuſes, & les gouſſes compôſées de deux coſſes applatties, qui s'ouvrent en deux, & renfèrment quelques ſemences oblongues. Ses feüilles ſont au nombre de trois, portées ſur une même queuë. Il y a pluſieurs eſpéces de *citiſe*, comme on peut le voir dans les Inſtituts de Botanique de M. de Tournefort. Cluſius a donné la figure & la deſcription d'une partie de ces eſpéces dans ſon hiſtoire des plantes d'Eſpagne. L'étymologie de *Cytiſus*, au rapport de Pline, vient de Cythno, nom d'une Iſle où l'on trouva d'abord cette plante. Mais quelle eſt cette prémière eſpéce de *citiſe*?

Les Fleuriſtes & les Jardiniers François nomment *citiſe* un petit arbriſſeau qui ſe taille en boule, qui garde ſes feüilles longtems, & qui donne beaucoup de fleurs. Les Botaniſtes l'appellent *Cytiſus glaber, ſiliquâ latâ, J. B.* On fait auſſi des paliſſades avec cet arbriſſeau, que l'on tond une ou deux fois l'année. Il s'éleve ordinairement juſqu'à trois & quatre piéds; il eſt fort branchu, ſes tiges & branches ſont vèrdâtres, & garnies de feüilles larges d'un demi pouce au plus, un peu pointuës, arrondies, liſſes, glabres, d'un vèrd gay & un peu luiſant, & portées par des queuës longues d'environ un demi pouce. Ses fleurs ſont légumineuſes, jaûnes, plus petites que celles du genet, ramaſſées par bouquets à l'extrémité des tiges & des branches. Ses gouſſes ſont longues d'un pouce, & larges de cinq lignes, applàties, brunes, liſſes, & renfèrment des ſemences arrondies, applaties & brunes. Ce *citiſe* vient dans les montagnes du haut Dauphiné.

On range parmi les *citiſes* un arbre nommé en François albour, ou aubour, ou aulbour, en Latin *alburnum, Laburnum, Anagyris non fœtida. Cytiſus alpinus, flore racemoſo pendulo, Inſt. R. herb.*

CITOLE. C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à un inſtrument de Muſique. Borel croit que *citole* vient de *cithara*.

CITOYEN, enne. ſubſt. Habitant d'une ville. *Civis*. Cette ville a un grand nombre de *citoyens*; ſes *citoyens* ſont riches, brâves, &c. Auguſte fit faire le dénombrement des *citoyens* Romains, qui montoient à 4 millions 137 mille. Pour faire un vrai *citoyen* Romain il falloit que ces trois chôſes concouruſſent; qu'il fût habitant de Rome, qu'il fût enrôlé dans l'une des 35. Tribus, & qu'il pût parvenir aux dignitez. Ceux à qui l'on accordoit les droits, & les privilèges de *citoyens* Romains, & qui habitoient hors de Rome, & dans les Provinces éloignées, n'étoient proprement que des *citoyens* honoraires. Loyseau. Les Romains fiers de la grandeur de Rome, s'imaginoient que c'étoit prèſque tîrer un homme du néant, que de le faire *citoyen* Romain. Patru. La loi 7. *de Incolis* met une grande difference entre *citoyen*, & ſimple habitant. La naiſſance ſeule faiſoit les *citoyens*, & acqueroit tous les privilèges de la Bourgeoiſie. Le tems ne pouvoit l'acquérir. L'Empereur le pouvoit donner. En France une demeure de dix ans ſuffit, pour être cenſé bourgeois. Dans les premiers tems de la République Romaine le zéle du *citoyen* déroboit l'homme à lui-même, & l'emportoit ſur les mouvemens de la nature. S. Évr. Les vèrtus de Héros ſont ſuſpectes dans un *citoyen*. Id. Sur le même fondement que vous prenez pour n'être pas Catholique, on peut, quand on voudra, n'être ni bon *citoyen*, ni bon ſujet. Pélisson.

Ce mot vient du Latin *civis*, qu'on dérive du vèrbe *coëo*, parce qu'ils vivent tous enſemble. Il vaudroit mieux tîrer ce mot de *cio, voco*, parce que les *citoyens* ſont tous appellez au même lieu.

Citoyen, ſe dit auſſi de ceux qui jouiſſent des privilèges d'une ville, qui ont acquis droit de bourgeoiſie, encore qu'ils habitent ailleurs. S. Paul étoit *citoyen* Romain. Il n'étoit pas pèrmis de foüetter un *citoyen* Romain. J'eſpère de vous faire voir qu'Archias eſt *citoyen* Romain. Patru.

Autrefois on a dit *citiéen* pour *citoyen*.

CITRE. Boiſſon. Voyez Sidre.

CITRE. ſ. m. Arbre d'Afrique du bois duquel on fait des tâbles, & autres ouvrages de cette nature. *Citrus*.

CITRIN, ine. adj. Eſpéce de couleur jaûne, ſemblable à celle du citron. *Citrinus*. Il y a un bois qu'on appelle ſantal *citrin*, à cauſe de ſa couleur. Il y a auſſi une emplâtre qui eſt appellée *citrine* par la même raiſon. Les Médecins diſent que les urines des pèrſonnes ſaines doivent être *citrines*.

Citrin. ſ. m. Eſpéce de criſtal qui eſt ainſi appellé à cauſe de ſa couleur citrine. *Criſtallus citrina*.

Citrin, ſe dit auſſi d'une cèrtaine couleur jaûne que les Chymiſtes prétendent donner au métal pour faire de l'or, & qu'ils appellent autrement *la grande teinture minérale*.

CITRON. ſ. m. *Citria malus. Citrium malum*, ou *malus medica*. Fruit du citronier; Arbre dont nous allons parler un peu plus bas, & où l'on décrira auſſi ce fruit. Il y a des *citrons* aigres, & des *citrons* doux. Ceux-ci ſèrvent à ſe rafraîchir, & à ſe déſaltérer, & on en ſèrt aux bals & aux aſſemblées. On fait auſſi des ſalades de *citron*, de la conſèrve, de la pâte de biſcuit de *citron*, des confitures de l'écorce de *citron*. Le *citron* eſt très-bon contre les poiſons. Athénée rapporte que deux criminels ayant été con-

damnez

damnez à être expôſez aux ſerpens, comme on les m enoit au ſupplice, une cabaretière leur donna par pitié un *citron* qu'elle tenoit en ſa main, & qu'elle mangeoit. Ces criminels le mangèrent. Un peu après étant expôſez aux plus dangereux & aux plus gros aſpics, & mordus rudement, ils n'en fûrent pourtant pas incommodez. De quoi le Juge fort étonné, demanda au ſoldat qui les avoit en garde, s'ils avoient bû ou mangé quelque chôſe. Ayant ſçû qu'on leur avoit donné par haſard un *citron*, il commanda que le lendemain on en donnât encore à manger à l'un d'eux ſeulement. Celui qui n'en mangea point mourut incontinent, & celui qui en avoit mangé ne ſentit aucun mal. Les Grècs les appellent *κεδρόμηλα*.

CITRON, ſe prend auſſi pour la couleur de citron. Ce tafetas eſt *citron. Citrinus.*

CITRON. ſ. m. ſe dit auſſi du bois de l'arbre qui porte les citrons, du bois de citronnier. *Lignum citrium.* Les Anciens faiſoient grand cas des tables & autres meubles, qui étoient faits de bois de *citron*, ou de citronnier. Mais nous ne connoiſſons plus ce bois de *citron* dont les Anciens faiſoient des meubles. Horace L. IV. Od. 1. parle même d'une poûtre de *citron.*

Albanos prope, te, lacus
Ponet Marmoream ſub trabe citreâ.

CITRON. ſ. m. Eſpéce de poire. Je fais véritablement cas des poires qui ont un aſſez grand parfum; mais je voudrois bien ne le trouver pas renfèrmé dans une chair extrêmement dure, pièrreuſe, & pleine de marc, comme le *citron* &c. LA QUINT. Les *citrons*, ou les poires de *citron*. ID. *Citron d'hyver.* Cette poire eſt très-bien nommée, vû ſa figure & ſa couleur, ſi bien qu'on la pourroit prendre pour un véritable citron d'une médiocre groſſeur, quand ſur tout il eſt aſſez rond : la chair en eſt fort dure, fort pièrreuſe, & pleine de beaucoup de marc; mais elle a aſſez d'eau, elle l'a extrêmement muſquée. LA QUINT. Elle ſe mange au mois de Janvier & de Février.

CITRONAT. ſ. m. Confiture faite de peau de citron coupé en filets longs & menus, & qu'on aſſemble pour en faire comme un rocher. *Malum citreum ſectile ſaccharo conditum.* On fait pareille chôſe de l'orange, & on l'appelle *orangeade.*

CITRONAT, eſt auſſi une éſpéce de dragée dans laquelle on enfèrme un morceau d'écorce de citron. *Mali citrei particula aurato ſaccharo circumtecta.*

CITROnNÉ, ÉE. adj. Liqueur, ou ragoût où on a épreint du jus de citron. *Liquor citrinus, jus citrinum.* La gelée, pour être bonne, doit être *citronnée.* On a ordonné à ce malade de la tiſanne *citronnée.*

CITROnNIER. ſ. m. *Citreum.* ſ. n. Arbre qui ne diffère de l'oranger que par ſon fruit & par ſes feüilles. Nous confondons en François le *citronier* avec le limonier. Il eſt vrai qu'on ne ſçauroit diſtinguer ces deux arbres que par leurs fruits; mais nous appellons citrons ce que nous devrions nommer limons, ce qu'il eſt aiſé de voir par leur deſcription. La racine du *citronier* eſt branchuë, ligneuſe, dure comme le buis, & à peu près de la même couleur. Son tronc qui eſt d'une moyenne hauteur & groſſeur, s'éleve comme les orangers, & donne des branches couvèrtes d'une écorce verdâtre, garnies de feüilles altèrnes, plus pointuës que celles du laurier, d'un vèrd gai, d'une ôdeur aromatique, & approchante un peu de l'ôdeur de leur fruit vèrd, ſans talon à leur bâſe, ce qui les diſtingue d'abord de l'oranger, & accompagnées à leur naiſſance d'un piquant verdâtre aſſez roide. Ses fleurs naiſſent vèrs les extrémitez des branches; elles ſont plus grandes que celles de l'oranger, ramaſſées pluſieurs enſemble par petits bouquets, châcune de ces fleurs eſt compôſée ordinairement de cinq pétales longues, étroites, charnuës; blanches en dedans, purpurines en dehors, de bonne ôdeur, ſoutenuës par un calice, au milieu duquel eſt placé le piſtile, qui eſt entouré de pluſieurs étamines blanches à ſommets jaûnes; il devient après que la fleur eſt paſſée un fruit oblong, garni d'une chair épaiſſe & douce, & dont l'écorce extérieure eſt d'un jaûne doré, âcre, amère, & très-aromatique. Il eſt diviſé extérieurement en pluſieurs cellules remplies d'une ſubſtance véſiculeuſe, pleine d'un ſuc doux dans quelques eſpéces, aigre dans celle qu'on employe en Médecine. *Citrium vulgare, Inſt. R. herb. Malus medica, C. B. Pin.* Les ſemences qui ſe trouvent renfèrmées dans ces cellules ſont ſemblables à celles de l'oranger; lorſqu'elles ſont dépoüillées de leur écorce elles ſont purgatives, & entrent dans des tablettes qu'on nomme tablettes de citron, *tabella de citro.* On confit la fleur du *citronier*; elle eſt bonne pour les eſtomacs délicats; l'écorce ſéche du citron eſt recommandée dans les poudres digeſtives. La chair confite du citron aigre entre dans des compoſitions ſtomachiques.

On diſtingue le citron d'avec le limon par la groſſeur du fruit & l'épaiſſeur de ſa chair, le limon eſt ordinairement plus petit, plus arrondi, & a une chair mince, d'ailleurs il eſt plus pâle, & a moins d'ôdeur que le citron. Le cedrat eſt une eſpéce de citron dont on tire une eſſence très-agréable. Le citron de Madère eſt un petit citron vèrd gros comme une noix muſcade, on nous l'envoye tout confit de nos Iſles d'Amérique, où il eſt à préſent fort commun. Palladius fut le prémier qui peupla l'Italie de *citroniers*, qu'il avoit apporté de Medie; on en apporta enſuite d'Aſſyrie, d'où vient le nom de *Malus Medica*, ou *Malus Aſſyria.* Ferrarius Jéſuite a écrit un traité de la culture des orangers, intitulé *Ferrarii Heſperides.*

CITROUILLE. ſ. f. Eſt le nom qu'on donne dans l'uſage ordinaire à une ſorte de plante cucurbitacée, appellée en Latin *Pepo. ſ. m.* que les Traducteurs ont nommé Pepon, ou Pompon. Cette plante jette pluſieurs tiges longues, rampantes, couchées ſur tèrre, & qui grimpent ſur les corps voiſins auxquels elles ſe lient fortement par le moyen de quelques vrilles. La groſſeur de ces tiges n'éxcéde guères celle du pouce; elles ſont auſſi pour l'ordinaire creuſes, rudes au toucher, & pleines de ſuc. Les feüilles qu'elles pouſſent ſont altèrnes, fort grandes, arrondies, & portées par des queuës longues, rudes comme les tiges, & pareillement pleines de ſuc & creuſes. Ses fleurs ſont grandes, jaûnes, en forme de cloche évaſée & échancrée en cinq parties. Elles ſont ſtériles, ou fèrtiles; celles-ci portent un fruit qui ſèrt comme de pédicule ou de calice à la fleur; qui étant meur, eſt compôſé d'une écorce extérieure qui eſt comme ligneuſe, & d'une chair. Il eſt diviſé intérieurement en trois loges, qui renfèrment chacune deux rangs de ſemences de la grandeur, figure & groſſeur d'une amande, & comme bordées d'une manière d'anneau. Ce fruit varie beaucoup; il eſt tantôt long, tantôt rond, tantôt liſſe, tantôt raboteux, & couvèrt de vèrruës, tantôt jaunâtre, tantôt couleur de chair, & tantôt blanchâtre. Il y en a de ſi prôdigieux qu'un ou deux font la charge d'un homme. Lorſque la *citrouille* eſt bien meure, elle eſt creuſe dans ſon milieu, & on en mange une partie de l'hyver dans les potages. On en fait auſſi des fricaſſées. Ses ſemences ſont du nombre des ſemences froides majeures, & leur moëlle eſt fort douce. Cette plante, quoiqu'étrangère, eſt devenuë très commune dans nos jardins, & même il n'y a pas de plante potagère dont la ſemence leve plus aiſément. On en a vû lever qui étoit vieille de plus de dix à douze ans. *Citrouille aoûtée*, eſt celle qu'on cueille après le mois d'Août. Dans les Indes on frotte les chevaux de fleurs de *citrouilles*, pour les empêcher d'être incommodez des mouches.

On appelle figurément une femme dont la taille eſt groſſe & mal faite, une groſſe *citrouille.*

La plante que les Botaniſtes ont appellée *citrouille*, en Latin *Anguria citrullus dicta*, diffère de la précédente, 1°, par ſes feuilles qui ſont plus petites, & découpées fort profondément, 2°, par les fruits qui ſont moins gros, ordinairement ronds, d'un vèrd foncé, taché de quelques marques blanchâtres, 3°, Par la chair de ſes fruits, qui eſt le plus ſouvent rougeâtre. 4°, Par ſes ſemences, qui ſont plus petites & rougeâtres, ou noirâtres. Cette ſorte de fruit eſt fort rafraichiſſante, & ſes ſemences ſont du nombre des ſemences froides. On peut ajouter que cette *citrouille* dans l'uſage ordinaire, eſt connuë ſous le nom de Melon d'eau, ou Paſtéque. On cultive en pluſieurs jardins de Provence, & dans pluſieurs endroits de l'Eſpagne & de l'Italie le paſtéque, & il y donne des fruits gros au plus comme la tête d'un enfant. Il eſt rempli d'un ſuc aqueux, doux, agréable & rafraîchiſſant. Dans les païs du Nord il n'y profite pas, & il n'y a pas la même douceur. Les jardins d'Égypte ſont remplis de pluſieurs paſtéques qui varient beaucoup, & diffèrent les uns des autres, c'eſt dommage qu'elles ne puiſſent pas reüſſir en France. Bélon fait mention de quelques-unes dont les fruits ſont éxtrêmement gros. M. Lippi y en a auſſi obſèrvé pluſieurs eſpéces fort particulières. Le Bréſil, le Malabar, & prèſque toutes les Indes ſont remplies de quantité de plantes qui ſont de la famille des cucurbitacées; il y a même cèrtaines de ces plantes qu'on pourroit rapporter au genre de *citrouille.* On pourroit auſſi par la culture leur faire pèrdre ce goût ſauvage qu'elles ont, & nous les rendre familières & utiles dans les jardins potagers.

CITTA. ſ. f. Mot Italien, abregé de *Civita.* Il ſignifie *ville*, *cité*, & nous le conſèrvons en François dans quelques noms de lieux d'Italie. *Civitas.* Ainſi nous diſons, *Citta Vechia*, c'eſt-à-dire, *ville vieille*, qui étoit la capitale de l'Iſle de Malthe avant que le Grand Maître de la Vallette y eut fait bâtir la ville de Malthe. *Citta di ſole*, ou *ville du ſoleil*, eſt dans l'Appennin entre Céſéne & Forli. On l'appelloit anciennement, *Citta di Caſtello*; ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe, ſur le Tibre, capitale d'un Comté qui porte le même nom, & qui a la Toſcane au couchant, le Péruſin au midi, au levant & au nord le Duché d'Urbin. Il y a trois *Citta Neva*, l'une dans la Marche d'Ancone, qui a titre de

de Duché ; & l'autre dans la Marche Tréviſanne , qui étoit autrefois un Évêché, & qui n'eſt plus qu'un bourg. Le troiſième eſt ſur la côte d'Iſtrie , & dépend des Vénitiens depuis 1270. qu'elle ſe donna à eux.

C I V.

CIVADE. ſ. f. Poiſſon d'étang de mèr , couvèrt d'une croûte , qui eſt de têt mou , & grand comme le doigt. La *civade* a le corps moucheté & pluſieurs petits piéds. Sa chair eſt douce , & rouge lorſqu'elle eſt cuite. Rond.

Ce mot ſignifie auſſi en Provence l'avoine que l'on donne aux chevaux. Il vient de l'Eſpagnol , *cevada*.

CIVADIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la voile du mât de beaupré qui eſt ſur la prouë. *Acclivis ad proram mali velum*. Elle a deux gros trous , afin que l'eau ſe puiſſe écouler , quand il arrive qu'elle touche la mèr , car elle eſt fort inclinée. La *civadière* ſert plus à ſoutenir le navire , & à le dreſſer vèrs le haut , qu'à le pouſſer en avant.

CIUDAD. ſ. f. Nom purement Eſpagnol , mais que nous diſons en nôtre langue dans le nom de quelques lieux d'Eſpagne , ou des Indes , qui dépendent des Eſpagnols. Il ſignifie *cité* , & s'eſt formé du Latin *Civitas*. Il y a en Eſpagne *Ciudad Real* , *civitas Regia*, Ville de la nouvelle Caſtille. *Ciudad Rodrigo* , *Rodericopolis* , Ville Épiſcopale du Royaume de Leon ſur la rivière d'Agnada , qui eſt l'ancienne Mirobriga , ou qui a été bâtie de ſes ruines en 1200. par Fèrdinand II. Roi de Léon. *Ciudad de las palmas* , en Latin *civitas Palmarum* , eſt un nom qu'on donne à la ville capitale de la grande Canarie. *Ciudad de Igleſias* , en Latin *Eccleſiarum civitas* , eſt dans la Sardaigne au midi. *Ciudad de los Reyes* , en Latin *Regum civitas* , eſt une ville d'Amérique ſur la grande rivière de Guatapory. *Ciudad del Rey Phelippe* , c'eſt-à-dire , *Civitas Regis Philippi* , ville de la tèrre Magellanique , bâtie en 1585 , & ainſi nommée à l'honneur de Philippe II. elle a été depuis abandonnée.

CIVÉ. ſ. m. Sauce & ragoût qu'on fait avec le dedans d'un liévre. Voyez Sivé.

Ce mot vient du Latin *cepolla*.

CIVERAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Civeragium*. C'eſt un droit dû en quelques endroits aux Seigneurs , & payable en avoine. Quelques Auteurs écrivent *cinerage*.

CIVES. ſ. f. pl. Ce ſont de petites piéces de vèrre taillées en rond , dont on ſe ſèrvoit autrefois pour la fabrique de vîtres. On en voit encore en Allemagne. *Circulares vitri particulæ*.

CIVE. ſ. f. Petite hèrbe que l'on met dans les ragoûts, Ciboule. *Cepa* , *cepula*. Il y en a qu'on appelle *cives* d'Anglètèrre. Les *cives* d'Anglètèrre ne ſe multiplient que de petits rejettons , qu'elles font autour de leur touffe , qui devient fort groſſe avec le tems ; on ſépare du piéd une partie de ces rejettons pour les planter. La Quint. Ce mot ne ſe dit guère qu'au pluriel.

CIVETTE. ſ. f. Petit animal dont on tire un parfum de même nom. *Feles odorata* , *zibetta*. Elle eſt de la taille d'un chat , ou d'une groſſe fouine. Elle a d'ordinaire vingt pouces de long , & ſa queuë dix. Son poil , qui eſt court ſur ſa tête , & aux pattes , eſt fort long par le reſte du corps , ayant quatre pouces & demi ſur le dos. Il eſt dur & rude , & entremêlé d'un autre plus court & plus doux , friſé comme de la laine , qui eſt gris brun. Le grand poil eſt de trois couleurs , faiſant des taches & des bandes , les unes noires , les autres blanches , & les autres rouſſâtres ; mais le noir eſt la couleur dominante ſur le corps. Le nez, le ventre , le deſſous de ſa gorge ſont noirs , auſſi-bien que ſes piéds qui ſont courts , qui aboutiſſent en cinq doigts & un èrgot , & qui ont des ongles noirs , non crochus & peu pointus. Ses oreilles ſont plus petites & moins pointuës que celles d'un chat , noires par dehors, bordées de blanc , & blanches par dedans. Sa queuë eſt noire par deſſus , & mêlée d'un peu de blanc par deſſous. Elle a les yeux enfèrmez dans deux taches noires , & on dit qu'ils éclairent la nuit comme ceux des chats. Le deſſus de la tête juſqu'aux oreilles eſt gris. Elle a ſur le cou quatre bandes noires ſur un fond fort blanc. Elle a auſſi quelques taches , que Pline appelle des *yeux* dans la panthère , mais qui ne ſont point iſolées. Ses dents ſont canines , & ſouvent rompuës, car c'eſt un animal farouche qui ſe les rompt en mordant les barreaux de fèr de ſa cage , quand il eſt enfèrmé. La poche , ou le ſac , où eſt le réceptacle de la *civette* , eſt au deſſous de l'anus. Elle a deux pouces & demi de large , & trois de long. Sa capacité peut contenir un petit œuf de poule. On en fait ſortir la liqueur odorante d'un grand nombre de glandes qui ſont entre les deux tuniques de ſes poches. Scaliger & Matthiole croyent que le parfum de la *civette* , *zibetta odoramentum* , n'eſt autre chôſe que ſa ſueur : mais cela eſt faux , auſſi-bien que ce qu'ils diſent qu'elle ſe pèrfectionne avec le tems , & que le reſte du corps ſent bon.

Pluſieurs croyent avec Belon , que nôtre *civette* n'eſt autre chôſe que l'hyène dont parle Ariſtote, ou que c'en eſt une eſpéce. Mais Scaliger , Ruel , Matthiole , Léon Africain , Buſbec , Aldrovandus , & autres Modèrnes, veulent que la *civette* ait été inconnuë aux Anciens , & que ce ſoit une eſpéce de chat. Les *civettes* ſont fort communes au Royaume d'Iſſiny en Guinée. Les Négres les ſuivent à la piſte pour recueïllir le ſuc qu'elles laiſſent ſur les hèrbes. P. Loyer.

Ce mot vient de l'Arabe *zibet* , ou *zebed* , qui ſignifie *écume* ; car en effet cette liqueur eſt écumeuſe en ſortant , & fort blanche , & elle pèrd ſa blancheur , quand elle eſt repôſée. Cela eſt tiré des Mémoires de M. Pèrrault. Le Père Ange de S. Joſeph dit qu'il a vû pluſieurs fois à Baſſora le *gatto zibetto* , & que c'eſt une fouine qu'on frappe avec un petit bâton juſqu'à tant qu'elle ſuë le muſc. On enfèrme ces *civettes* fort étroitement , pour en tirer la ſueur qui coule entre leurs aînes , & cela une fois par jour. Elles ſont d'un grand revenu ; mais elles dépenſent beaucoup. Toutes les fois qu'on en veut ramaſſer la ſueur , on leur met le cou dans une fourche , afin de s'en rendre maître ; parce qu'elles ſont fort méchantes , & ne s'apprivoiſent point.

Civette , eſt auſſi un oiſeau nommé plus communément Chouette. Voyez ce mot. Un des Erranti de Breſce , qui avoit pris le ſurnom d'*Il Notturno* , s'étoit donné pour déviſe une *civette* , avec cet hémyſtiche , *Per amica ſilentia Lunæ*.

Civette , eſt auſſi une petite hèrbe odoriférante. Petite cive. *Cepa minor ſectilis*. Elle ſe coupe menu , & s'employe dans les ſalades & ragoûts.

CIVIDAL , ou CIVIDALE. Mot Italien , qui ne ſe dit que d'une ville d'Italie , nommée par les Latins *Forum Julii* , & capitale du Frioul , auquel elle a donné ſon nom ; on la nomme *Cividale* , ou *Cividale del Frioul* , comme on le voit dans l'hiſtoire du Frioul de Palladio , L. II. p. 58. Elle s'appelle auſſi *Cividale d'Auſtria* , parce que ſur la fin du XIIIe ſiécle elle fut ſoumiſe à Ottocare Roi de Bohême & Prince d'Aûtriche , dit le même Auteur , L. VI. p. 253 , 254. Ainſi Maty & les Géographes qui diſent , ſoit dans leurs Cartes , ſoit ailleurs , *Cividad* , ou *Ciudad* , ſe trompent. Cette tèrminaiſon eſt Eſpagnolle , & ne convient ni à la langue Françoiſe , ni à l'Italienne ; il faut dire *Cividal* , ou *Cividale* , avec l'Atlas , M. Corneille , &c.

CIVIÈRE. ſ. f. Sorte de petit brancard qui a quatre bras que deux hommes pòrtent. *Brachiata crates*. Cet homme eſt tombé d'un bâtiment , & on l'a porté à l'hôpital ſur une *civière*. Dans les atteliérs on appelle *bar* , les *civières* à bras. Et dans l'Égliſe on appelle des *civières à cou* , celles ſur leſquelles on porte des reliques , des pains benits. Il y en a auſſi qui n'ont que deux bras & une rouë , & qu'une ſeule pèrſonne mêne fort aiſément.

On dit en provèrbe , Cent ans bannière , & cent ans *civière* ; pour dire , que dans un ſiécle toutes chôſes changent de nature , & que ce qui étoit élevé & eſtimé , devient bas & mépriſable au bout du tems. La bannière eſt une marque d'éminente nobleſſe , & la *civière* n'eſt qu'à l'uſage des pauvres gens.

CIVIL , ile. adj. Ce qui regarde la police , le bien public , le repos des citoyens. *Civilis*. Il faut punir ſévèrement tous les crimes qui bleſſent la ſocieté *civile*. Les guèrres *civiles* ſont les plus cruelles , & les plus dangereuſes de toutes. Il n'eſt pas néceſſaire de ſe détacher de la vie *civile* , ni de rompre tout commèrce avec les hommes , pour s'unir à Dieu. S. Évr. Un mineur eſt incapable des moindres actes de la vie *civile*. C. B.

Civil , ſe dit auſſi des loix qui ſont établies en faveur de la ſocieté des hommes. La loi naturelle , la loi *civile*.

Civil , ſe dit particulièrement des loix Romaines qu'on a reçuës en pluſieurs endroits de l'Europe ; & eſt oppoſé au Droit Canon , & au Droit Municipal & coutumier. *Jus civile*. Tribonian a fait une Compilation du Droit *Civil* par l'ordre de Juſtinien , compôſé du Digeſte , du Code , & des Inſtitutes : & c'eſt ce qu'on appelle le *Corps Civil*. La Gaſcogne , le Languedoc , le Lyonnois , ſe régiſſent par le Droit *Civil* , qu'on nommoit autrement le *Droit écrit*. A Paris on ne reçoit pas le Droit *Civil* comme une déciſion , mais comme une raiſon. On y a rétabli depuis peu les Écôles du Droit *Civil* , & du Droit Canon. Docteur licentié en Droit *Civil* & Canon. Cujas a été un célebre Profeſſeur du Droit *Civil*.

Civil , En tèrmes de Palais , eſt la procédure ordinaire qu'on fait dans les procès pour le commèrce & pour l'intérêt pécuniaire , & eſt oppôſé à *criminel*. Ainſi on dit , Lieutenant *Civil* , *Ordinariæ cognitionis judex* ; & Lieutenant Criminel , *Capitalium rerum Prætor* ; un Juge *Civil* , *Judex ordinarius* ; & Criminel , *Judex rerum criminalium* , *capitalium*. La Chambre *Civile* du Châtelet. Un Greffe *Civil*. *Ordinariæ cauſæ tribunal tabularium*. Une partie *civile* , eſt celle qui pourſuit un procès criminel pour ſon intérêt particulier. *Adverſarius civile jus perſequens*. Des concluſions *civiles* , ſont des écritures qu'on fait pour demander des

Intérêts

intérêts civils, des dédommagemens pour la partie offenſée.

REQUÊTE CIVILE, Eſt une voye de Droit, par laquelle on ſe pourvoit contre les arrêts, ou contre les ſentences renduës par les Préſidiaux au prémiér chêf de l'Édit. *Libellus ſupplex ad impetrandam judicata litis novam diſceptationem.* Elle diffère de la *propoſition d'erreur*, en ce que par la *requête civile* on ſe plaint ſeulement du fait de la partie *civile*, & des ſuppoſitions ou des ſurpriſes faites aux Juges : au lieu que par la *propoſition d'erreur* on accuſe le fait des Juges, qui ſe ſont trompez eux-mêmes. C'eſt pourquoi celle-ci n'eſt plus en uſage. La *requête civile* s'obtient par Lettres de Chancelerie ſur une conſultation de deux anciens Avocats. Les ampliations de *requête civile*, ou les ouvèrtures de *requête civile*, ſont le dol pèrſonnel, contrariété de jugemens, procédures mal obſèrvées, piéces fauſſes qui ont ſèrvi de fondement à l'arrêt, piéces nouvellement recouvrées, retenuës par le dol de la partie, & autres cas mentionnez en l'art. 34. du titre 35. de de l'Ordonnance 1667. On ne reçoit plus les *requêtes civiles*, s'il n'y a ouvèrture en la forme, quand il y auroit de l'èrreur au fond, & ſans conſigner une amande de 450 livres.

On appelle *mort civile*, ce qui emporte un retranchement de la ſociété *civile*, comme une condamnation de galères, un banniſſement pèrpétuël, ou une condamnation à mort par contumace, qui ſont qu'on ne regarde plus un homme comme citoyen. *Mort civilis.* On le dit auſſi de ceux qui n'ont plus la faculté d'agir en des affaires temporelles, comme ceux qui ont renoncé au monde, qui ont fait des vœux dans les Monaſtères.

GUÈRRE CIVILE. On appelle ainſi la guèrre que ſe font entre eux les peuples d'un même État, ou les citoyens d'une même ville. *Bellum civile.* Les guèrres civiles ſont toûjours plus cruelles que les guèrres étrangères.

CIVIL, Signifie auſſi, Ce qui eſt honnête, & raiſonnable. *Comis, humanus, officioſus, officii plenus, civilis.* Un homme *civil*, eſt celui qui connoît les bien-ſéances du monde, & qui les ſçait pratiquer. LE CH. DE M. Ce n'eſt pas une prière *civile*, d'aller ſolliciter un homme contre ſes propres intérêts. Cet homme eſt fort *civil*, il reçoit le monde avec beaucoup de douceur, de careſſes, de cérémonie, & d'honnêteté. L'air ſérieux de ſon viſage ne laiſſoit pas d'être *civil.* M. SCUD. Un *civil* par excès eſt plus fâcheux qu'un incivil. S. ÉVR.

CIVILEMENT. adv. D'une manière civile. *Civiliter.* L'action de faux ſe peut pourſuivre *civilement*, & criminellement.

On dit auſſi, qu'un homme eſt mort *civilement*, quand il eſt condamné à mort par contumace, aux galères, à un banniſſement pèrpétuel, ou quand il a fait profeſſion dans un Monaſtère : car alors il eſt cenſé retranché de la ſociété civile.

CIVILEMENT, Signifie auſſi, Honnêtement. *Comiter, humaniter, officioſe.* Cet homme m'a traité, m'a reçu fort *civilement*; il en a agi fort *civilement* avec moi.

CIVILISATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. C'eſt un Acte de juſtice, un jugement qui rend civil un procès criminel. La *civiliſation* ſe fait en convèrtiſſant les informations en enquêtes, ou autrement.

CIVILISER. v. act. Rendre civil, & poli, traitable, ſociable. *Aliquem ad omne officii munus inſtruere.* La prédication de l'Évangile a *civiliſé* les peuples barbares les plus ſauvages. *Ad humanitatem informare.* Il n'y a rien de plus propre à *civiliſer* & à polir un jeune homme que la convèrſation des Dames.

CIVILISER, En tèrmes de Palais, ſignifie Recevoir un criminel en procès ordinaire. *Cauſam à capitalium rerum tribunali ad cognitionis ordinariæ judicium transferre.* Ce procès, qui étoit à la Tournelle, a été *civiliſé*, & renvoyé aux Enquêtes, pour y procéder par action civile.

CIVILISÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François. Peuple *civiliſé.* Procès *civiliſé.*

CIVILITÉ. ſ. f. Manière honnête, douce & polie d'agir, de convèrſer enſemble. *Comitas, humanitas, civilitas.* On doit traitter tout le monde avec *civilité.* La *civilité* eſt un cèrtain jargon que les hommes ont établi pour cacher les mauvais ſentimens qu'ils ont les uns pour les autres. S. ÉVR. La *civilité* eſt comme la beauté; elle commence, & elle fait les prémiérs nœuds de la ſociété. MONT. La *civilité* n'eſt autre chôſe qu'un commèrce continuel de menſonges ingénieux pour ſe tromper mutuellement. FLÉCH. Il eſt aſſez difficile de diſtinguer la flatterie d'avec la *civilité*, & la politeſſe du monde. M. SCUD. La *civilité* eſt un déſir d'en recevoir, & d'être eſtimé poli en cèrtaines occaſions. LA ROCH. La *civilité* a augmenté parmi nous à meſure que la politeſſe s'y eſt introduite. CAIL. Il vaudroit mieux ſe contenter d'une *civilité* froide qui n'offenſe point, que de ſe trahir par une *civilité* exceſſive qui attire les importuns. M. SCUD. Combien de haines ſecrettes ne couvre-t-on pas ſous des apparences de *civilité* affectées? FLÉCH. Les *civilitez* gênantes & étudiées ſont importunes. BELL. Le véritable eſprit du monde a trouvé l'art d'introduire une cèrtaine *civilité* familière, qui rend la ſociété agréable, & commode. S. ÉVR. Ceux qui ſont élevez dans les prémiérs rangs doivent s'abaiſſer en quelque manière par leurs *civilitez*, pour jouir de leur prééminence. MALEB. La *civilité* n'eſt bien ſouvent qu'une envie de paſſer pour poli, & une crainte d'être regardé comme un homme ſauvage, & groſſier. M. ESP.

CIVILITÉ, Signifie auſſi, Recommendation, compliment. *Salutatio, ſalus.* Je vous prie de faire *civilité* à un tel, mes très-humbles baiſemains. *Salutem ferre, dicere.* Je vous prie de lui faire mes *civilitez*, de lui faire bien des *civilitez* de ma part.

CIVILITÉ, Se prend auſſi pour un livre qui enſeigne les régles de la *Civilité.* *Liber ad politam morum elegantiam, ſcitam urbanitatem erudiens.* Une *Civilité* Françoiſe.

CIVIQUE. adj. Se dit des couronnes de chêne, qu'on donnoit autrefois à Rome à ceux qui dans la guèrre avoient ſauvé un concitoyen dans une bataille, ou dans un aſſaut. *Corona civica.* Elle étoit fort eſtimée, & fut même donnée à Auguſte, qui fit faire des monnoyes avec cette déviſe, *Ob cives ſervatos*; c'eſt-à-dire, pour avoir ſauvé des citoyens. On la donna auſſi à Cicéron, après qu'il eut découvert la conjuration de Catilina.

CIVITA. ſ. f. Mot Italien, que nous diſons auſſi dans des noms propres de lieu. *Civitas.* Il s'eſt formé de ce mot Latin. *Civita* eſt une petite ville de l'État de Veniſe dans le Breſſan. *Civita Caſtellana* eſt une petite ville de l'État de l'Égliſe dans le Patrimoine de S. Pièrre. *Civita Ducale*, ou *Reale*, c'eſt-à-dire, *Ville Ducale*, ou *Royale*, petite ville Épiſcopale de l'Abruzze ultérieure, ſur les confins de la Champagne de Rome. *Civita di Penna*, en Latin, *Penna*, *Pinna*, ville Épiſcopale de la Calâbre ultérieure. *Civitas della Pieve*, en François, *Ville du peuple.* *Civitas Plebana.* Petite Ville Épiſcopale du Pérugin dans l'État de l'Égliſe. *Civita Vecchia*, que nous prononçons quelquefois *Civita Veche*, c'eſt-à-dire, *Ville vieille*, *Civitas Vetus*, eſt une ville de l'État de l'Égliſe dans le Patrimoine de S. Pièrre. Elle a un fort bon port, qui ſèrt de retraite ordinaire aux Galères du Pape. Innocent XII. l'a déclarée Port franc, & lui a donné de grands priviléges pour y attirer le commèrce. C'étoit autrefois un Evêché; on l'a réuni à celui de Vitèrbe. L'Abbé Chaſtelain écrit toûjours dans ſon Martyrologe *Civitavecque*, & tout en un mot; & De Tillemont, *Civita Vecchia*, comme en Italien.

CIUN. Voyez CHIUN.

CLA.

CLABAUD. ſ. m. Chien courant à grandes oreilles. Nicod dérive ce mot de l'Hébreu *cheleb*, ou *chaleb*, ou du plurier *chelabim*, qui ſignifie *chien.* *Clamoſus canis.*

On dit qu'un chapeau fait le *clabaud*, quand un de ſes bords baiſſe plus d'un côté que d'autre. *Petaſus cujus ora pars in alteram aurem dependet, petaſus ex altera parte pendens.* On dit autrement, qu'il baiſſe l'oreille, comme ſont les chiens *clabauds.*

CLABAUD, ſignifie auſſi Sot; mais ſeulement parmi le petit peuple. *Stolidus, ineptus.* C'eſt un vrai *clabaud.*

CLABAUDER. v. neut. Abboyer fortement, comme font les chiens clabauds. *Allatrare; oblatrare.*

CLABAUDER, ſe dit auſſi de l'abboi des mâtins.

CLABAUDER, ſe dit figurément des hommes qui crient, qui déclament trop hautement, qui parlent beaucoup, & qui ne diſent rien de ſolide. *Clamare, clamitare.* Cet Avocat ne fait que *clabauder*, au lieu d'apporter de bonnes raiſons. Vous *clabaudez* en pédant ſur des vétilles de Grammaire. S. AMANT.

Il eſt auſſi quelquefois actif. *Allatrare aliquem, alicui oblatrare.* Que deviendrai-je entendant les Libraires me *clabauder*? BOIS-R. Naudé a dit *clabauder*, pour dire, Crier quelque chôſe par les ruës, comme font les Colporteurs. Je crois ne pouvoir mieux faire que de commencer la reſſource de ma fortune en *clabaudant*, comme tant d'autres, de ces petits libelles. MASC.

CLABAUDERIE. ſ. f. Criaillerie; cris fatiguans & ennuyeux. *Clamor.* Il m'étourdit les oreilles avec ſes *clabauderies.* Tous ces tèrmes ſont du ſtile bas.

CLABAUDEUR. ſ. m. Grand criailleur, qui clabaude, qui va déclamant par le monde, & faire bien du bruit pour peu de chôſe. *Clamator.*

CLACQUER. Voyez CLAQUER.

CLAIN. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Demande, clameur faite en Jugement.

CLAIR, AIRE. adj. Lumineux, éclatant; qui eſt plein de lumière, ſoit qu'il l'ait de lui-même, ſoit qu'il l'ait par emprunt, & par participation. *Clarus, lucidus, rutilus.* Au prémier cas, il n'eſt propre qu'au Soleil, & aux étoiles fixes, qui luiſent par leur propre lumière. Au ſecond cas il ſe dit de la Lune & des Planetes, qui luiſent d'une lumière empruntée. La Lune eſt *claire.* Vénus eſt la plus *claire* des Planetes, &c.

Ce mot vient du Latin *clarus*, qui en ſa prémière ſignification veut dire un *illuſtre*, *celui qui eſt publié victorieux à haute voix.*

Ce mot vient donc du Grèc κλῶ, d'où vient καλῶ, καλέω, *voco*, ou *publico*, *altâ voce pronuntio.* Martinius.

On dit auſſi au ſubſtantif, le *clair* de la Lune. *Luna lucida.*

Clair, ſe dit auſſi des lumières élementaires du feu, & des autres chôſes qui en participent. Le fagot fait un feu *clair.* Une chandelle mouchée rend une lumière plus *claire.* Des yeux *clairs* ſont ceux qui ont du feu, & de la vivacité.

Clair, ſignifie encore, Ce qui reçoit beaucoup de lumière, & qui eſt oppôſé à *obſcur.* Cet appartement eſt *clair*, cet autre eſt obſcur. Autrefois les Égliſes étoient fort obſcures; maintenant on les fait fort *claires.*

Clair, ſe dit encore des corps qui réfléchiſſent beaucoup de lumière: ce qui ne ſe fait que par ceux dont la ſurface eſt fort nette, fort polie. Les miroirs d'acier ſont plus *clairs* que ceux de vèrre, parcequ'ils ſouffrent un plus beau poli. Ces chenêts ſont ſi *clairs*, ſi bien tripolez, qu'il ſemble que ce ſoient des miroirs. C'eſt en ce ſens qu'on dit un teint *clair*, quand il eſt uni vif & poli; à la différence de celui qui eſt plombé, ou de celui qu'ont les pèrſonnes indiſpôſées.

Claire, ſe dit au féminin ſans ſubſtantif en parlant de pluſieurs étoiles. La *claire* des Gardes qui eſt dans l'épaule de la petite Ourſe eſt prèſque entre l'étoile du nord, & celle du bout de la queuë de la grande Ourſe. Bouguer. La belle & *claire*, appellée *capella* dans la chévre du Chartier, eſt entre l'étoile du Nord, & Orion. Id. La *claire* en la Lyre eſt proche du Cyne. Id.

Clair-brun, ſe dit des cheveux, ou du teint d'une pèrſonne comparez enſemble; c'eſt-à-dire, quand elle a le teint fort blanc, & les cheveux fort noirs. *Vultu candido & nigris capillis.* C'eſt un beau *clair-brun*, une *claire-brune.* Cela eſt populaire.

On dit auſſi, que le blanc eſt une couleur *claire*, parcequ'elle naît d'une réflexion de beaucoup de lumière: que le noir n'eſt pas *clair*, parceque la lumière s'imbibe dans ſes pôres. *Lucidus.*

Clair, en tèrmes de Peinture, ſe prend ſubſtantivement, & ſe dit des parties qui réflechiſſent plus de lumière, qui ſont compôſées de couleurs plus hautes, plus voyantes. *Lucidus color.* La ſcience du Peintre eſt de bien ménager les *clairs* d'un tableau, les teintes, les ombres, les enfoncemens.

Clair-obscur. ſ. m. Tèrme de Peinture. Par ce mot on entend l'art de diſtribuer avantageuſement les lumières & les ombres qui doivent ſe trouver dans un tableau, tant pour le repos & pour la ſatisfaction des yeux, que pour l'effet du tout enſemble. De Piles. Ce Peintre entend bien le *clair-obſcur*; pour dire, qu'il donne à ſes figures un grand relief, qu'il les débroüille & les détache bien par le moyen de la lumière & des ombres.

Clair-obscur, ſignifie auſſi, un deſſein qui n'eſt fait qu'avec deux couleurs, ordinairement de blanc & de noir, & quelquefois de jaûne: ou un deſſein qui n'eſt lavé que d'une ſeule couleur, ou dont les ombres ſont d'une couleur brune, & les jours rehauſſez de blanc. *Color lucidus obſcuro rite temperatus.* On le dit auſſi des eſtampes de deux couleurs qu'on tire à deux fois, dont on voit des volumes chez les curieux d'eſtampes.

Le mot de *clair-obſcur* eſt compôſé de deux autres mots, comme on le voit: par le mot de *clair*, on entend non ſeulement la lumière, mais auſſi toutes les couleurs qui ſont lumineuſes de leur nature; & par le mot d'*obſcur*, il faut entendre non ſeulement toutes les ombres, mais encore toutes les couleurs qui ſont naturellement brunes. Voyez M. de Piles dans ſon Cours de Peinture par Principes.

Clair, ſignifie encore, Ce qui n'eſt pas épais, ſerré, rempli de corps opaques qui empêchent le paſſage de la lumière. *Perlucens*, *perlucidus*, *rarus*, *raro ac tenui filo textus*, *rarus*: comme les blez ſont *clairs* dans les champs maigres. Les arbres ſont *clairs* dans cette forêt qu'on a degradée. La gâze eſt la plus *claire* de toutes les étoffes, la mouſſeline de toutes les toiles.

On dit une porte à *claires* voyes; pour dire, treilliſſée, quand on voit le jour à travers les barreaux. *Porta ex cancellis conſtans*, *cancellata.* On le dit auſſi de l'eſpace qui eſt entre les ſolives d'un plancher, quand cet eſpace eſt trop large. On le dit de même des chevrons d'un comble qui n'eſt pas aſſez peuplé. *Intertignia.* Du lait *clair*, la ſimple ſeroſité ou partie aqueuſe du lait. Les pulmoniques ſont en danger, quand ils crachent le ſang tout *clair*, c'eſt-à-dire, de pur ſang. Cette boüillie, cette colle eſt trop *claire*, c'eſt-à-dire, pas aſſez épaiſſe. Ce potage eſt de l'eau toute *claire*, il n'y a ni graiſſe, ni ſuc de viandes. *Limpidus*, *exſuccus.*

Clair, ſe dit auſſi des corps qui donnent paſſage aux rayons de la lumière; & en ce cas il ſignifie, diaphane, tranſparent. *Perlucidus.* Ce vin eſt *clair* comme eau de roche. Le tems eſt *clair*, quand il n'eſt point chargé de nuées.

Clair, ſe dit auſſi en Muſique des ſons aigus qui frappent l'oreille avec autant d'éclat, que la lumière frappe les yeux. *Clarus*, *limpidus.* Les enfans, les femmes, les châtrez, ont la voix plus *claire* que les autres gens. Cette cloche a un ſon *clair* & argentin.

Clair, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Ce qui eſt nét, débroüillé. *Clarus*, *dilucidus*, *enucleatus.* On ne doit ſe détèrminer à recevoir une vérité qu'après une vûë *claire* & diſtincte de ce qui eſt néceſſaire pour porter un jugement aſſuré. Maleb. La narration dans le diſcours doit être exacte, *claire*, & ſerrée. S. Évr. Que deviendroient beaucoup de penſées de Tèrtullien, ſi on les avoit réduites à leurs plus *claires* & plus ſimples idées? Maleb.

> *Remplis bien ton Sèrmon, n'y laiſſe point de vuide,*
> *Et que juſqu'à la fin, il ſoit* clair *& ſolide.* Vill.

On dit auſſi, qu'un droit eſt *clair*; pour dire, qu'il eſt évident, *jus apertum*, *manifeſtum*; une queſtion *claire*, qui eſt ſans difficulté, *Quæſtio facilis*; que les affaires d'un homme ſont *claires*, que ſon bien eſt *clair*; pour dire, qu'elles ne ſont point embroüillées, que pèrſonne ne lui en diſpute la poſſeſſion, *Res plana*, *dilucida*, *non intricata.* Le fonds ſera pris ſur les plus *clairs* deniérs du Tréſor Royal. *Pars ærarii regii liquidior.*

Cette tèrre eſt le plus *clair* de ſon bien. *Patrimonii pars liquidior.* Le ſtile de Pèrſe n'eſt pas *clair.*

On dit, qu'un homme a l'eſprit *clair*, lorſqu'il l'a nét & pénétrant, & qu'il découvre la vérité à travers pluſieurs obſcuritez. C'eſt un eſprit *clair*, qui s'explique bien; un jugement *clair*, qui ne ſe laiſſe point éblouïr aux faux brillans. *Ingenium clarum*, *rutilum*, *dilucidum*, *enucleatum.* C'eſt un homme qui voit *clair*, qui pénètre dans le fond des affaires. Il entend *clair*; pour dire, Il entend à demi-mot ce qu'on lui veut dire. *Perſpicax*, *acutum videns.* On dit au contraire d'un ſtupide, qu'on ne lui ſçauroit faire voir *clair*, pour dire, qu'on ne lui ſçauroit faire entendre raiſon.

Les gens de chicane diſent qu'il faut voir *clair* dans une affaire; pour dire, qu'il leur faut donner de l'argent, avant que de les obliger à mettre le nez dans un ſac pour l'examiner.

Clair, ſe dit auſſi quelquefois abſolument & advèrbialement. Il fait *clair*; pour dire, Il fait jour. *Luceſcit.* On voit cela à *clair*; pour dire, néttement, ſans obſcurité. Il parle haut & *clair.* Il lui a dit cela *clair* & net; pour dire, franchement & ſans diſſimulation.

On appelle du vin tiré à *clair*, du vin tiré en bouteille juſqu'à la lie, ou celui de la mère goutte, avant qu'il ſoit preſſuré. *Diffuſum*, *dilutum vinum*, *amphoris reconditum.*

On dit auſſi, qu'un homme voit plus *clair* avec des lunettes qu'avec ſes yeux; qu'un Colinmaillard voit *clair*; pour dire, qu'on ne lui a pas bien appliqué ſon bandeau.

Clair, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit de celui qui entreprend quelque chôſe au delà de ſes forces, qu'il n'y fera que de l'eau toute *claire.* On dit que l'argent eſt *clair* ſemé chez quelqu'un; pour dire, qu'il n'en a guères. On dit auſſi qu'un homme veut voir *clair* en une affaire; pour dire, voir s'il y peut trouver ſes ſeuretez.

Clair. ſ. m. & nom propre d'homme. *Clarus.* Il y a pluſieurs Saints de ce nom. Il y en a un pour lequel l'uſage eſt de dire *Clars* au lieu de *Clair.* Voyez Clars.

Clairac. ſ. m. Il ſeroit mieux d'écrire ainſi, comme le fait Du Cheſne, & les autres de ſon tems; mais l'uſage l'a emporté, & l'on écrit aujourd'hui Clerac. Voyez ce mot.

CLAIREMENT. adv. D'une manière claire. *Perlucidè*, *nitidè.* On voit *clairement* les objets à travers cette lunette. On le dit auſſi au figuré. Les propoſitions d'Euclide ſont démontrées *clairement. Clarè*, *dilucidè*, *explicatè*, *planè*, *enucleatè.* La penſée n'étant qu'une image que l'eſprit ſe forme à lui-même, elle doit repréſenter les chôſes *clairement*, & ſans obſcurité. Bouh.

> *Que la langue toûjours exprime* clairement
> *Ce que d'abord l'eſprit a conçu nettement.* Vill.

> *Ces aſtres qui vont fièrement*
> *Autour de la tèrre immobile,*
> *Nous font voir aſſez* clairement,
> *Que le maître fut bien habile,*
> *Qui leur donna ce mouvement.* Le Ch. de M.

CLAIRET, ette. adj. Au maſculin il ne ſe dit proprement que du vin rouge paillet. *Vinum rubellum*, *ſanguineum.* En ce ſens on dit qu'un homme eſt entre le blanc & le *clairet*; pour dire, qu'il eſt entre deux vins. Et au féminin il ſe dit proprement d'une eau de vie, où on a fait confire des ceriſes avec du ſucre, & autres

autres ingrédiens cuits au Soleil. On a appellé autrefois *clairet*, l'hypocras, ou vin compoſé avec des épiceries. Les Allemands l'appellent encore *claret*, les Eſpagnols *clarea*, & les Auteurs modernes *claretum*.

CLAIRE-VOYE. ſ. f. Tèrme de Jardinage. Les Jardiniers diſent, Il faut ſemer les raves à *claires-voyes*. Les racines de Jardin croiſſent bien mieux lorſqu'on les ſeme à *claires-voyes*, que lorſqu'elles ſont miſes en tèrre trop épaiſſes. Semer à *claires-voyes*, c'eſt jetter la graine en tèrre le moins épais qu'il eſt poſſible. LIGER.

CLAIRE-VOYE, ſe dit auſſi des clayes, manequins, & ſemblables ouvrages d'ôſier, quand les morceaux qui les compôſent ſont écartez les uns des autres, & qu'ils laiſſent du jour entre eux. *Laxum*, *laxè intertextum*. Les manequins ſont les uns à *claire-voye* & les autres pleins. LA QUINTINIE.

On appelle auſſi *claire-voye*, les barreaux de fèr ou de bois que l'on met aux ouvèrtures des murailles d'un parc ou d'un jardin pour avoir de la vûë, pour joüir de la vûë de la campagne. *Clathri*, *clathra*; où *clathrus*, *clathrum*.

CLAIRIÈRES. Tèrme des Eaux & Forêts. *Loca ſylvæ raris arboribus conſita*. Ce ſont des lieux dans les forêts qui ſont dégarnis d'arbres, ou qui n'y ſont guères touffus. Les bêtes vont ſe reſſuyer dans les *clairières*.

CLAIRON. ſ. m. Eſpéce de trompette qui a un ſon plus aigu que l'ordinaire. *Acutioris ſoni lituus*, *tuba*. Le *clairon* a le tuyau plus étroit que la trompette. Ils s'aſſemblent avec des timbales & des *clairons*. ABLANC. Ce mot n'eſt pas fort uſité aujourd'hui.

Ménage le dérive de l'Italien *clarone*, qui a été fait de *clarus*. C'eſt à cauſe qu'il rend un ſon clair. Dans la baſſe Latinité on l'appelle *claraſius*, *clario* & *claro*.

Nicod dit que le *clairon*, tel qu'il eſt encore en uſage parmi les Maures, & les Portugais, qui le tiennent d'eux, ſervoit anciennement comme de deſſus à pluſieurs trompettes ſonnant en taille, ou baſſe-contre. Il dit encore que le *clairon*, non plus que la trompette, n'étoit que pour la cavalerie dans une armée de tèrre, & dans une armée de mèr pour les gens qui étant portez ſur des vaiſſeaux n'étoient point regardez comme gens de piéd.

Au ſignal de courir donné par ſes clairons,
Les chevaux écumans preſſez des éperons
Laiſſent le champ dèrrière &c. P. LE MOINE.

Les tambours, *les* clairons, *les cors*, *les attabales*,
Rangez de part & d'autre, *en deux troupes égales*,
Animent à l'envi de leurs bruyans accords. ID.

CLAIRON, eſt auſſi un jeu de l'orgue qui eſt long de quatre piéds, accordé à l'octave de la trompette, & qui de même qu'elle ſe tèrmine par enhaut en s'élargiſſant par l'endroit qu'on nomme le *pavillon*. *Tubulorum ordo ſoni acutioris*.

CLAIRON. En pluſieurs endroits on appelle *clairon*, ce qu'on appelle ordinairement *clarine*.

CLAIRON, Eſt un tèrme de Blâſon. Le Comte de Bath en Anglètèrre a trois *clairons* pour ſes armes. Quelques-uns diſent que ces *clairons* ſont une eſpéce d'ancienne trompette. D'autres penſent qu'ils repréſentent plûtôt le gouvèrnail d'un navire; & d'autres enfin l'arrêt d'une lance. HARRIS.

CLAIRON. On appelle *clairon* ſur la mèr, un endroit du ciel qui paroît clair dans une nuit obſcure. *Pars nebuloſi cœli lucidior*.

CLAIRVAUX. ſ. m. Nom d'une petite ville de Champagne, ſituée dans l'Évêché de Langres, ſur la rivière d'Aube. *Clara Vallis*.

CLAIRVAUX. C'eſt auſſi le nom d'une Abbaye qui fut fondée en 1115 en ce lieu, par Hugues Comte de Troyes, qui donna cette tèrre; & Étienne Abbé de Cîteaux, qui y envoya de ſes Moines, avec S. Bèrnard qu'il en fit prémier Abbé, quoi qu'il n'eût que 24 ans, & ſeulement un an de profeſſion. *Claravallenſe Cœnobium*. C'eſt en ce ſens que l'on dit que *Clairvaux* eſt une des quatre filles de Cîteaux.

CLAIRVAUX. Signifie une Congrégation ou un Ordre de Moines, dont l'Abbaye de *Clairvaux* eſt chef. *Claravallenſis Congregatio*, *Ordo*. C'eſt en ce ſens qu'on dit le Chapitre général de *Clairvaux*; un Religieux de *Clairvaux*; une Abbaye, un Prieuré, un bénéfice de *Clairvaux*; une filiation de *Clairvaux*. L'hiſtoire de Cîteaux à l'an 1115. c. 2. n. 4. dit que *Clairvaux* n'eut point de Fondateur, ou qu'il n'eſt point connu; que Claude Robert a dit que ce fut Thibaut Comte de Champagne, mais qu'il ſe trompe, & qu'il confond la tranſlation avec la fondation.

Il y a encore un autre *Clairvaux* dans le Comté de Bourgogne.

Quelques Auteurs écrivent *Clèrvaux*, mais mal. Ce mot vient du Latin *Clara Vallis*, qui ſignifie *Vallée claire*, l'*a* s'eſt changé en *au* à l'ordinaire.

CLAIRVOYANCE. ſ. f. Diſcèrnement par lequel on voit le fin des chôſes, on en prévoit les conſéquences. *Perſpicacia*, *perſpicacitas*. Ce mot vient de *clarè*, & de *video*.

CLAIRVOYANT, ANTE. adj. Qui a l'eſprit fin & pénétrant, qui découvre les chôſes obſcures, qui prévoit les futures. *Perſpicax*, *lynceus*. Rien n'échappe à l'amour; il rafine ſur tout, & il ſçait tromper les plus *clairvoyans*. BOU.

CLAM. ſ. m. Plainte, ajournement. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage.

CLAME. ſ. f. Manteau de Pélerin. Vieux mot, formé du Latin *clamys*.

CLAMECI, ou CLAMECY. Petite ville de France dans le Nivèrnois ſur la rivière d'Yonne. *Clumeciacum*, *Clumiciacum*. C'eſt dans un fauxbourg de *Clameci*, que réſide l'Évêque de Bethléhem. L'an 1223. lorſque les Infidélles eurent chaſſé les Chrétiens de la Tèrre Sainte, Raynauld Évêque de Bethléhem en Paleſtine, ſuivit Gui Comte de Nevèrs qui revenoit en France. Ce Seigneur lui donna l'adminiſtration de l'Hôpital de *Clameci*, & depuis on établit en ce lieu un titre d'Évêque de Bethléhem, à la nomination des Comtes & Ducs de Nevèrs, & qui ſubſiſte encore.

CLAMER. v. act. Vieux mot. Appeller, nommer. *Appellare*, *nominare*, *nuncupare*.

Tel ſe fait Maître aux Arts clamer,
Qui n'entend ni texte, *ni glôſe*. LE M. ALEXIS.

Reclamer, demander, redemander comme chôſe qui eſt à ſoi. Je vos *clame* tuite ce qui remaint en la nef dou mien. VILLEHARD. *n.* 63.

Où tort droit eſt je n'y claim *rien*,
Mais laiſſe moi venir le mien. G. DE GUIGNEVILLE.

CLAMER, dans la Pratique, ſignifioit autrefois *publier*, comme on fait aux annonces publiques, & proclamations. Il eſt encore en uſage en Normandie, où il ſignifie, Retirer à droit lignager, ou à droit féodal. On peut *clamer* dans les 30 ans, ſi le contract de vente n'a pas été lû à l'iſſuë de la Meſſe Parroiſſiale: autrement il faut *clamer* dans l'an & jour. *Reclamare*. On diſoit autrefois, *Clamer* droit; pour dire, Prétendre & demander quelques droits. *Petere vindiciam rei cujuſpiam à Judice*; *Petere ſibi adjudicari vindicia alicujus rei*. Il ſignifioit auſſi, Faire ſaiſir les biens ou deniers de ſon debiteur forain; &, Se *clamer* en Cour ſuzeraine; pour dire, S'adreſſer à la Cour ſupérieure. *Debitoris bona apud ſupremum Judicem poſtulare*, *vindicare*. On diſoit auſſi *clin*, ou *clameur*; pour dire, une demande & adjournement fait en Juſtice, ou une ſaiſie, *Poſtulatio vadimonii*, *fortunarum debitoris*; & quelquefois pour une peine ou amande, ſur tout en fait de bêtes priſes en dommage. *Pecuniæ mulctatitia*. C'eſt de ce mot qu'on a fait *declamer*, *reclamer*, *acclamation*, &c.

Ce mot vient de *clamare*, qui ſignifie *appeller*, *crier*. Voyez au mot CLAMEUR.

CLAMESI. ſ. m. Sorte de petit acier commun qui vient du Limouſin, Il n'y a point de ſi bas prix que celui-là. Il ſe vend par carreaux ou billes de quatre pouces de long, ou environ.

CLAMEUR. ſ. f. ſe dit très-peu au ſingulier. Il ſignifie un grand cri. *Clamor*, *clamores*. Remplir tout de *clameurs*. LE MAÎTRE. Il ſe ſoucioit peu des murmures impuiſſans, & des vaines *clameurs* d'une populace déſarmée. S. ÉVR. Je m'imagine entendre les mugiſſemens de la mèr de Toſcane, tant ſont effroyables les *clameurs* qui s'élevent au théâtre.

Ce mot vient du Latin *clamor*, cri, qui vient du vèrbe *clamo*, qui ſignifie appeller, crier. Et ce vèrbe eſt dérivé du Grec καλεῖν, καλοῦμαι, qui ſignifie *voco*, J'appelle; ou bien de κλάζω, *clamo*, *clango*.

CLAMEUR. Cri public & tumultueux cauſé par quelque trouble, plainte, ou douleur. Les Juifs faiſoient leurs penitences avec grand bruit & *clameurs*. Dans le ſac de cette ville on entendoit les *clameurs* & les gémiſſemens du peuple.

CLAMEUR DE HARO, eſt une complainte ou réclamation par laquelle on impl̂ore le ſecours de la Juſtice, contre la force, & l'oppreſſion d'autrui. *Appellatio ad Principem ad opem in lite ferendam*. Du Moulin l'appelle *Quiritatio Normannorum*. Elle eſt expliquée par le titre ſecond de la Coutume de Normandie. Le haro a la même force que l'intèrdit *retinendæ poſſeſſionis*: celui ſur lequel on a crié le haro, eſt obligé de ceſſer l'entrepriſe, alors le demandeur mêne le défendeur devant le Juge, particuliérement en matière poſſeſſoire, & proviſoire; & là ils donnent reſpectivement caution, l'un de pourſuivre le haro, & l'autre de le défendre: & cependant la chôſe eſt ſequeſtrée en

main tierce, & le Juge ne peut vuider la *clameur de haro* ſans amende. Cette *clameur de haro* eſt en uſage en Normandie depuis la conquête de Raoul, que l'on prononçoit Roul, & Rou, ou comme écrit Du Moulin dans ſon hiſtoire de Normandie, Rhou, de ſorte que *haro* s'eſt formé de Hal Rhou! qui étoit le cri par lequel on reclamoit ce Prince. Voyez Du Moulin cité Liv. I. c. 9. Il ſemble qu'on a dit autrefois *Clameur de harou*, au lieu de *haro*; car le même Hiſtorien rapporte Liv. VII. c. 20. n. XXII. qu'aux funerailles de Guillaume le Conquérant un nommé Aſcelin fils d'Artur, Maréchal, d'autres diſent, ſoldat, ſe leva, & à haute voix fit cette plainte contre le Roi défunt. *Cette place en laquelle vous voulez maintenant donner ſépulture à ce corps, a jadis été celle de la maiſon de mon père, laquelle ce Prince, pour lequel vous priez, lui ôta par force .... C'eſt pourquoi je querelle & reclame publiquement cette terre, & vous défends à peine de* clameur de Harou, *d'enterrer le corps de cet uſurpateur dans mon héritage.* L'amour que ce Raoul avoit pour la juſtice, faiſoit réclamer ſon nom par ceux qui ſe ſentoient opprimez par la violence. Dans les Lettres de Chancelerie on met, Nonobſtant *clameur de haro*, Chartre Normande, & autres Lettres à ce contraires.

CLAMEUR AU CIEL. Plainte en uſage autrefois contre les uſurpateurs du bien d'autrui. *Clamor, querela, provocatio ad Deum; expoſtulatio ad Deum, cœleſtis auxilii, ou vindictæ inclamatio.* Quelquefois ceux qui uſurpoient le bien des particuliers étoient des Seigneurs ſi puiſſants, qu'il étoit inutile d'uſer contre eux des voyes ordinaires de la juſtice. Alors on ſe contentoit de les citer devant Dieu, avec des cérémonies qui ne manquoient guères de leur donner de la tèrreur, & de les engager à la reſtitution. Ce fut ainſi que Thomas de Saint Jean ayant uſurpé quelques tèrres du mont S. Michel, les Moines firent une Litanie contre lui, & la chantèrent publiquement pendant la Meſſe, juſqu'à ce que l'uſurpateur effrayé vint ſe jetter à leurs piés, pour leur demander miſéricorde. LOBINEAU, *T. I. p.* 202. C'eſt là ce qu'il appelle *Clameurs au ciel.*

CLAMEUR, eſt auſſi un vieux mot très-fréquent dans la Coutume de Normandie, & dans les loix d'Anglèterre. La *clameur féodale*, & *la clameur lignagère*, ſont la même chôſe que le retrait lignager. *Denuntiatio prærogativæ ad retinendum prædium gentilitium.* L'une, & l'autre *clameur*, peut être intentée par le Seigneur, ou par le plus proche parent, dans l'an & jour du contract de vente. On appelle auſſi *clameur revocatoire*, l'action qui naît de la *l.* 2. *c. de reſ. vend.* pour la réſolution d'un contract pour léſion d'outre moitié de juſte prix. Voyez RETRAIT.

CLAMP. ſ. m. Autrement, *gaburum, gemelle*, ou *jumelle*. C'eſt un tèrme de Marine, qui ſignifie une cèrtaine piéce de bois qu'on applique contre un mât, ou contre une vèrgue, pour les fortifier, & empêcher que le bois n'éclate. *Clamp*, eſt auſſi une petite piéce de bois en forme de rouet, qu'on met au lieu de poulie dans une mortoiſe. On appelle *clamp de mât*, une longue mortoiſe qui eſt dans le haut d'un mât, ou d'une hune, & où il y a un demi-rond fait du même mât ſur lequel paſſe l'itaque.

CLAMYS. ſ. *f.* Vêtement militaire des Anciens, qui ſe portoit ſur la tunique, & qui étoit au tems de guèrre, ce qu'étoit la toge au tems de paix. *Chlamys.* Ces Ambaſſadeurs (de l'Empereur Anaſtaſe) préſentèrent à Clovis la robbe de pourpre, avec cette eſpéce de manteau, qu'on appelloit *clamys*, & une couronne d'or couvèrte de pièrreries. Ces ornemens étoient ceux des Patrices. CORDEM. à la réſerve de la couronne, que l'Empereur ſeul portoit. Il y avoit quatre ou cinq eſpéces de *clamys*; celle des enfans, celle des femmes, & celle des hommes, qui ſe diviſoit encore en celle du peuple, ou le vulgaire, & celle de l'Empereur.

CLAN. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Les *clans* ſont les bouts des piéces de liures qui ſont ſous les portelots, pour attacher les rubords & bordages des bateaux foncets & autres.

CLANCULAIRE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Clancularius, a.* Les *Clanculaires* ſont une ſecte d'Anabaptiſtes, qui croyent qu'il n'y a jamais d'obligation de faire profeſſion de ſa foi & de la confeſſer. On les appelle auſſi Hortulaires, ou Jardinaires, parce qu'ils s'aſſemblent dans des jardins, & non pas dans des Égliſes. Pratéole, ou Du Preau, Sander. hér. 196. & Florimond de Raymond L. II. c. 15. n. 3. parlent des *Clanculaires.*

CLANDESTIN, INE. adj. Qui ſe fait ſecrèttement, à l'inſçu des parens, & contre la défenſe de la loi. *Clandeſtinus.* Mariage *clandeſtin*, qui ſe fait ſans publication de bans, & hors de la préſence de ſon propre Paſteur. Le Concile de Trente & l'Ordonnance annullent les mariages *clandeſtins.* La fuitte, l'abſence *clandeſtine*, eſt celle des banqueroutiers qui s'abſentent.

Ce mot vient de la prépoſition *clam*, qui vient ou de κλείω, *claudo*, ou de κλέμμα, *furtum*, de κλέπτω, *furor, abſcondo.*

CLANDESTINE. ſ. f. Ou l'hèrbe cachée, ou l'hèrbe pour la matrice. *Clandeſtina*, *ſ. f.* Plante qui croît dans des endroits humides, & qui eſt en partie cachée dans la tèrre. Sa racine eſt longue & traçante, ſpongieuſe & un peu jaunâtre; elle pouſſe quelques tiges, ou branches, cachées preſqu'entièrement dans la tèrre. Elles ſont couvèrtes d'écailles placées aſſez près les unes des autres, épaiſſes, blanchâtres, & qui lui tiennent lieu de feuilles. Quelques-unes des extrémitez de ces tiges qui ſortent quelques pouces hors de tèrre, ſont chargées de fleurs en marque d'une ſeule piéce, découpées en deux lévres comme dans le *Lamium.* Elles ſont purpurines, ou bleuâtres, rârement blanches, & ont peu d'odeur. Leur calice, qui eſt crénélé, pouſſe un piſtile qui enfile la fleur, & qui devient après la chûte de cette fleur un fruit qui n'a qu'une cavité, & qui s'ouvre en deux parties avec élatère, ou reſſort. Il renfèrme pluſieurs ſemences arrondies. Cette plante a été d'abord trouvée en Eſpagne auprès de Burgos, & on lui attribua des grandes vèrtus pour les maladies des femmes, & ſurtout contre la ſtérilité. La *clandeſtine* croît dans pluſieurs endroits du Royaume; on en trouve auprès de Toulouſe, dans les bois de Bourbon, dans le Bourbonois &c. *Dalechamp. Borel. obſerv.*

CLANDESTINEMENT. adv. D'une manière ſecrètte & clandeſtine. *Clandeſtinè, clam, occultè, clanculum.* Ils ſe ſont mariez *clandeſtinement.* Toute chôſe qu'on emporte *clandeſtinement* & à l'inſçu du maître, eſt un larcin. Ces deux États ont traitté enſemble *clandeſtinement*, & à l'inſçu de leurs alliez.

CLANDESTINITÉ. ſ. f. Ce qui rend une chôſe clandeſtine, le défaut de ſolennitez. *Quod eſt clam, occultè contractum.* La *clandeſtinité* rend un mariage nul. La *clandeſtinité* d'un Traitté le rend ſuſpect à ceux qui ont intérêt en la chôſe, quand ils n'y ont point été appellez.

CLAPET. ſ. m. Tèrme de Méchanique. C'eſt une eſpéce de petite ſoupape, qui ſe léve & qui ſe fèrme par le moyen d'une ſimple charnière: on la fait de fèr, ou de cuivre. *Clapet de pompe*, eſt une ſoupape de cuivre clouée à la chopinette de la pompe d'un vaiſſeau. Elle ſèrt à attirer l'eau du fond. On appelle auſſi *clapets*, les petits morceaux de cuir qu'on met au lieu de maugères devant les dalots des petits vaiſſeaux.

CLAPIER. ſ. m. Petits tèrriers, ou trous faits dans une garenne, où ſe retirent & où ſe cachent les lapins. *Structilis cuniculorum latebra, ſtructile latibulum.*

Nicod dérive ce mot du Grec κλέπτω, qui ſignifie, *ſe cacher, ſe dérober.* Mais Du Cange le dérive du Latin *clapa*, qu'il dit être une eſpéce d'inſtrument, ou de machine, avec laquelle on prend les lapins: d'où apparemment on a fait auſſi *clapet.* Le P. Labbe le fait venir de *lepus, lapus, lapinus*, dont on a fait lapin; & enſuite *lapinarium, clapiarium, clapier.* M. Ménage approuve cette étymologie.

On appelle auſſi *lapins de clapier*, ceux qu'on nourrit dans un grenier, ou dans une petite cour. *Cuniculi domeſtici.* Ils ont la chair blanche & de mauvais goût. On les appelle autrement *mangeurs de choux.*

CLAPIER, en tèrmes de Chirurgie, ſignifie les differens ſinus des fiſtules. S'il y avoit de la calloſité, il la rongeoit avec ſon onguent, qui lui ſervoit auſſi à ruiner les *clapiers.* DIONIS.

CLAPIR. v. n. Il ſe dit des lapins, & ſignifie faire un cri qui leur eſt naturel, & qui les diſtingue des autres animaux. *Gannire.* Le lapin *clapit.*

CLAQUE. ſ. f. Coup qu'on donne avec la paume de la main. *Palmæ percuſſio.* Ce mot eſt bas.

CLAQUEBOIS. ſ. m. Eſt un inſtrument de Muſique aſſez groſſier, compoſé de 17 bâtons, dont le prèmier eſt cinq fois plus petit que le dèrnier: les autres diminuënt à proportion. Son coffre eſt parallélogramme, qui a 17 touches ſur ſon clavier.

CLAQUEDENT. ſ. m. Se dit des pèrſonnes, & ſignifie un gueux, un miſérable. *Mendicus, mendicabulum.* Ce n'eſt qu'un *claquedent.* Il eſt très-bas.

Ce mot vient de *claquer*, & *dent*, parce que les gueux en demandant l'aumône l'hiver font claquer leurs dents comme s'ils avoient grand froid, pour exciter la compaſſion.

CLAQUEMENT. ſ. m. Bruit que font les chôſes qui claquent, comme les dents, les mains, les os, les fouëts, & les chôſes qui frapent l'air avec violence. *Dentium, manuum, oſſium, flagellorum crepitus.*

CLAQUEMURER. v. act. Tèrme populaire qui ſignifie, Enfèrmer en une priſon étroite, enfèrmer dans un Cloître. *Includere, coercere, aliquem clauſum tenere.*

On le dit auſſi au figuré, pour Se reſſerrer, ſe borner.

Que vous jouëz au monde un petit pèrſonnage,
De vous claquemurer *aux chôſes du ménage.* MOL.

CLAQUER. v. n. Fraper l'air d'une manière à faire quelque bruit. Il ſe dit particulièrement des mains qu'on fait *claquer* en les frapant

pant l'une contre l'autre. *Manibus plaudere, complodere.* Des os qu'on fait *claquer* en tirant violemment les doigts & les membres, des dents qui *claquent* par la peur; ou par le friſſon, des foüets des Chartiers qui frapent l'air violemment. *Concrepare dentibus, digitis, flagellis.*

Ce mot vient de l'Allemand *ſchlagen*, qui ſignifie *battre, fraper*; ou de κλάζειν, en Grèc, *faire du bruit, crier.*

On dit qu'un homme fait bien *claquer* ſon foüet; pour dire, qu'il ſe ſignale, qu'il fait du bruit, qu'il acquièrt de la réputation dans le monde, qu'il réüſſit en ſa profeſſion. *Clamorem efficere.* Mais cela eſt tout-à-fait bas & populaire. C'eſt une métaphôre tirée des chartiers.

CLAQUET. ſ. m. Qui ſe dit d'une petite latte de bois qui ſert à la trémie d'un moulin, qui eſt en perpétuelle agitation, & qui fait beaucoup de bruit. C'eſt la même chôſe que *cliquet. Molarium crepitaculum.*

CLAQUE-OREILLE, eſt un chapeau qui baiſſe les bords, qui ne ſe ſoutient pas bien. *Petaſus cujus ora pendent in aures.* Ce tèrme eſt des plus bas.

CLARE. ſ. f. Ville d'Irlande, dans la Momonie. *Clara.* La ville de *Clare* eſt capitale d'un Comté de même nom. *Claræ Comitatûs.*

CLARE, eſt auſſi un Bourg d'Anglèterre qui a titre de Duché, & qu'on appelloit autrefois *Clarence.* Au moins les Seigneurs de ce bourg portoient le titre de Ducs de Clarence.

CLARENCE. ſ. f. Ville de la Morée, autrefois capitale d'un Duché auquel elle donne ſon nom. *Clarentia.* Les Italiens la nomment *Chiarenza.* Quelques cartes la mettent à l'embouchure de l'Acheloüs, entre Antravida & Patras, au lieu où étoit l'ancienne Dyme. D'autres la confondent avec Antravida, & la prennent pour l'ancienne Cyllene. Le Cap de *Clarence* s'avance dans le Golfe de *Clarence*, vèrs l'entrée ſeptentrionale du canal de Zante. Le Duché de *Clarence* eſt une Province de la Morée, qui eſt bornée au nord par le Golfe de Lépante, au couchant par celui de Patras, au levant par la Sacanie, avec le Bélvedère. Voyez auſſi CLARE.

CLARIFICATION. ſ. f. Eſt l'action par laquelle on rend une liqueur claire. *Diluendi ratio.* La *clarification* d'un ſyrop. La *clarification* ſe fait par l'ébullition, la deſpumation, & la colature, ou filtration. On y ajoûte auſſi quelquefois le blanc d'œuf, le vin blanc, la crême de tartre, &c. Il y a eu de tous tems trois ſortes de préparations au vin, qui le tirent de ſon état naturel; la *clarification*, le mélange, la ſophiſtication. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. IV. T. X.* où il eſt traité de cette *clarification.*

CLARIFIER. v. act. Tèrme de Chymie. Rendre clair & nét. *Liquorem diluere.* Il ſe dit proprement des ſucs & des décoctions, qu'on *clarifie* par la filtration, en les paſſant par une chauſſe, & avec un œuf qu'on jette dedans. *Liquorem limpidum reddere.* Le blanc d'œuf par ſes parties viſqueuſes accroche les particules groſſières & opaques qui demeurent dans la chauſſe. Les Cabarétiers *clarifient* le vin troublé avec de la colle de poiſſon dont on ſe ſert ſans danger. Les Anciens *clarifioient* le vin en le tirant de deſſus la lie, & le coulant dans un autre tonneau par une chauſſe d'étamine, qui en ôtoit toute la craſſe, & ce qu'il y avoit de plus groſſier. Plutarque traite cette queſtion, s'il étoit utile, ou non, de *clarifier* ainſi le vin. DE LA MARE, *L. IV. T. X.*

CLARIFIER, en tèrmes de l'Évangile, ſignifie auſſi, Mettre en honneur & en éclat: & c'eſt de ce tèrme dont ſe ſert particulièrement S. Jean pour faire connoître la Divinité de JESUS-CHRIST. S. Jean Chap. 15. v. 8. Chap. 17. v. 4. & 5. *Illuſtrare.* Le tèrme de *clarifier* ne ſe dit plus en ce ſens: & en tout cas, il vaut bien mieux ſe ſervir de *glorifier.* Voyez le Recuëil de Diſſertations Antiques du P. É. Souciet Jéſ. p. 411. & toute ſa Diſſertation ſur le נורעתי de l'Éxod. VIII. 3.

CLARIFIÉ, ÉE. part. *Dilutus, illuſtratus.*

CLARIGATION. ſ. f. *Clarigatio.* Ce mot a été employé par M. de Courtin dans la traduction du traité de Grotius du Droit de la guèrre & de la paix. Ce mot n'eſt pas François, & il n'a été employé que pour exprimer par un ſeul mot François le mot Latin de Pline *clarigatio.* La *clarigation* eſt une ſommation haute & claire, dit Grotius, que l'on fait à un ennemi pour lui demander ſatisfaction des injures qu'on a reçûes. Naudé s'eſt auſſi ſervi de ce mot dans ſon Maſcurat. Voyez ANDROLEPSIE, c'eſt la même chôſe.

CLARINE. ſ. f. Sorte de petite clochette qu'on pend au cou des vaches, qui paiſſent dans les forêts. *Vaccinum tintinnabulum.*

CLARINÉ, ÉE. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des animaux garnis d'une clochette, ou campane, laquelle à cauſe qu'elle ſonne fort clair, a donné occaſion à ce nom. Vache *clarinée* d'argent. *Vacca argenteum tintinnabulum ſuſpenſum è collo geſtans.* Béarn porte d'or à deux vaches de gueules accornées, accollées, & *clarinées* d'azur.

CLARISSIME. ſ. m. *Clariſſimus.* Titre d'honneur qui ſe donnoit autrefois à tous les Conſulaires Gouvèrneurs de Provinces, aux Correcteurs, & aux Préſidens, excepté à celui de Dalmarie, qui avoit celui de Très-Parfait, *Perfectiſſimus.* C'eſt la remarque de Bollandus, *Febr. T. III. p. 60. C. D.*

Clariſſime eſt un mot Latin, *Clariſſimus*, ſuperlatif de *clarus*, illuſtre, qui par conſéquent ſignifie *Très-Illuſtre.*

CLAROS. ſ. f. Iſle de la mèr Ægée ſur la côte de l'Aſie, on l'appelle aujourd'hui *Calamo.* Elle étoit autrefois conſacrée à Apollon. *Claros.*

C'eſt encore une ville de l'Ionie conſacrée auſſi à Apollon, & dans laquelle il y avoit un temple & un oracle. L'Antiquité a crû qu'elle fut bâtie par Manto, fille du devin Tireſias, après le Sac de Thebes ſa patrie par les Épigones. Selon les fables ſon nom vient du vèrbe Grèc κλαίειν, pleurer, parce que Manto ne ceſſant d'y pleurer la deſtruction de ſa patrie, il ſe fit de ſes larmes une fontaine, à laquelle du vèrbe κλαίειν, *pleurer*, on fit le nom *Claros.* D'autres diſent que cette ville fut ainſi nommée de κλῆρος, *Sort*, & en dialecte Dorique κλᾶρος, parce qu'elle écheut à Apollon par le ſort.

CLARS. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Clarus.* Nous appellons Clair les Saints qui ont porté le nom de *Clarus.* Mais pour Saint Clair d'Aquitaine, Évêque & Martyr du IIIe ou IVe ſiécle, nous ne diſons pas *Clair*, mais *Clars*: c'eſt l'uſage.

CLARTÉ. ſ. f. Lumière, éclat. *Claritas, ſplendor, fulgor.* La *clarté* du Soleil offuſque toute autre lumière. Corneille a dit,

Cette ſombre clarté *qui tombe des étoiles.*

Grand Dieu chaſſe la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté *des cieux.* BOIL.

On dit, *apporter de la clarté*; pour dire, apporter de la chandelle, ou quelque autre chôſe qui éclaire. *Lumen, lucem afferre.*

CLARTÉ, ſe dit auſſi du teint, & ſignifie Blancheur, nétteté. *Candor, nitor.*

CLARTÉ, ſignifie auſſi, Tranſparence. *Corpus perlucidum, tranſlucidum, tranſlucens.* Le vèrre peut être ſi épais, qu'il n'a plus de *clarté*, qu'il devient opaque.

CLARTÉ, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. *Perſpicuitas.* C'eſt un eſprit qui a beaucoup de *clarté*, de jugement, de pénétration. Il y a aſſez d'obſcurité dans l'Écriture pour aveugler les réprouvez, & aſſez de *clarté* pour les rendre inéxcuſables. PASC. La foibleſſe de nôtre raiſon ne peut s'aſſurer préciſément de la vérité, ſi les lumières de la foi ne lui en font voir la *clarté.*

Le vice toûjours ſombre aime l'obſcurité;
Mais la ſeule vertu peut ſouffrir la clarté. BOIL.

Tèrtullien eſt un bon Auteur; mais il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût un peu plus de *clarté*, & plus de nétteté dans ſon ſtile. Le principal caractère de la langue Françoiſe, c'eſt la nétteté & la *clarté* dans le diſcours. Elle évite avec ſoin tout ce qui peut laiſſer quelque doute & quelque ambiguité, préférant la *clarté* à tout le reſte: elle veut qu'on développe nèttement tout ce qu'on penſe, & qu'on le préſente à l'eſprit ſans embarras. Tout ce qui a beſoin de réflexion pour être compris, tout ce qui demande trop d'application pour être entendu, ne convient point au génie vif & prompt de la nation Françoiſe.

CLAS. ſ. m. Prononcez l'*a* long ſans faire ſentir l'*s*. Son des Cloches qui ſe fait dans l'Égliſe Catholique, quand un homme eſt mort, & ſe recommence à pluſieurs repriſes, juſqu'à ce qu'il ſoit enterré. *Funebris campani æris*, ou *campanarum ſonus*, ou *pulſatio.* Qui eſt-ce qui eſt mort? Voilà un *clas* qui ſonne. On ſonne un *clas*; prions Dieu pour le mort. A Rheims on appelle ce ſon lugubre, *L'Abbé mort*, par corruption, pour l'*Abboy de la mort*, parce qu'autrefois on commençoit à ſonner dès l'agonie. Au reſte, ce mot ne ſe dit point à Paris, mais il eſt fort en uſage en quelques Provinces. Sonner un *clas*, entendre un *clas.*

Borel dérive ce mot de κλάω, *fleo, je pleure*, & il y a bien de l'apparence qu'en effet il vient de là.

CLASSE. ſ. f. Diſtinction de perſonnes, ou de chôſes, pour les ranger ſelon leur mérite, ou leur valeur, ou leur nature. *Claſſis.* Homère, Virgile & Corneille, ſont des Poëtes de la prémière *claſſe*; Lucain, Claudian, ſont d'une *clâſſe* au deſſous. On ne ſçait en quelle *clâſſe* ranger les Hèrmaphrodites, on ne ſçait s'ils ſont mâles, ou femelles. Cet Auteur traitte des corps naturels, & pour plus grande facilité il les a rangez en pluſieurs *clâſſes*, en métaux, minéraux, vegétaux, &c.

Ce mot vient de *claſſis*, qui vient du vèrbe καλέω, *congrego, convoco. Clâſſe* n'eſt autre chôſe qu'une multitude aſſemblée à part.

Claſse, ſe dit auſſi des diſtinctions qu'on fait entre des écoliers, qu'on diſtribue en divèrſes ſalles ſelon leur capacité. *Claſſis*, *ſchola*, *auditorium*. Les ſalles ſont auſſi appellées *clâſſes*. Il y a d'ordinaire ſix *clâſſes* dans les Colléges pour les Humanitez, & deux pour la Philoſophie. Cet enfant eſt de la troiſième, & de la quatrième *clâſſe*. Il vaut mieux envoyer les enfans en *clâſſe*, que de les faire étudier en la maiſon. Quintilien s'eſt ſèrvi de ce mot au prémièr livre de ſes Inſtitutions, en parlant des écoliers.

Claſse, ſe dit auſſi du corps des écoliers. Toute la *clâſſe* s'eſt révoltée contre le Maître.

Claſse, ſe dit auſſi de l'étude qu'on fait pendant qu'on eſt au Collége. *Studiorum curriculum*. Les écoliers qui frippent leurs *clâſſes* ſont foüettez. Durant mes *clâſſes*; c'eſt-à-dire, Pendant que j'étois au Collége.

Claſse, en tèrmes de Marine, eſt un ordre qu'on a mis ſur tous les ports pour le ſèrvice des vaiſſeaux du Roi, par lequel les Canonjers, les Pilotes, & tous les Matelots, ayant été enrollez, ont été diſtribuez dans trois, quatre, ou cinq diviſions, qui ont été appellées *clâſſes*, pour ſèrvir altèrnativement dans les armemens de mèr ſuivant un Édit de l'an 1637. *Claſſis*.

CLAſSIQUE. adj. m. & f. Qui ne ſe dit guères que des Auteurs qu'on lit dans les clâſſes, dans les écoles, ou qui y ont grande autorité. *Claſſicus*. S. Thomas, le Maître des Sentences, ſont des Auteurs *claſſiques* qu'on cite dans les Écoles de Théologie. Ariſtote en Philoſophie, Cicéron & Virgile dans les Humanitez, ſont des Auteurs *claſſiques*. Aulugelle dans ſes Nuits Attiques met au rang des Auteurs *claſſiques*, ou choiſis, Cicéron, Céſar, Saluſte, Virgile, Horace, &c. Ce nom appartient particulièrement aux Auteurs qui ont vécu du tems de la République, & ſur la fin d'Auguſte où régnoit la bonne Latinité, qui a commencé à ſe corrompre du tems des Antonins.

CLATIR, ou GLATIR. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit quand le chien pourſuivant la pèrdrix, ou le liévre, redouble ſon cri, & ſemble avèrtir, ou demander ſecours. *Clamitare*. Ce mot a la même étymologie que *claquer*.

CLAVAIRE. ſ. m. Gardien des Titres de la Chambre des comptes. Pomey. Tachard. *Tabularii ad rationum regiarum curam pertinentis cuſtos*. Quelquefois le mot de *Clavaire* veut dire *Juge*, *Officier*, , quelques autres fois c'eſt la même chôſe que Tréſorier de France.

Clavaire, *Clavarius*, *Claverius*, *Sacriſta*, eſt auſſi celui qui avoit autrefois la garde des cléfs d'une ville. Ce nom a auſſi été donné à des Receveurs particuliérs, & il eſt ſouvent employé en ce ſens dans les vieux titres, où il ſe trouve quelquefois joint à celui de Châtelain, de Célerier, ou de quelqu'autre Adminiſtrateur des revenus d'une Tèrre. Les fonctions des uns & des autres étoient à peu près ſemblables. Valbonnet, *Mém. pour l'hiſt. du Dauph. Diſc. V. C.* 10. Le *Clavaire* de Gap. Id.

CLAUDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Claudius*. L'Empereur *Claude* étoit fils de Druſus, ſecond fils de Livie femme d'Auguſte. *Claude* le Gothique eſt un autre Empereur du IIIe ſiécle, que l'on diſtingue du prémier par ce ſurnom de Gothique. Quand on parle des Romains il n'y a que ces deux Empereurs que l'on nomme *Claude*. Pour tous les autres on retient le nom Latin *Claudius*. S. *Claude* Archevêque de Beſançon étoit de Salins. Il naquit en 484, fut fait Évêque de Beſançon en 516. Abbé de S. Oyant en 526. & mourut en 581. âgé de 97 ans. Cette Abbaye, & le mont Jou ſur lequel elle eſt ſituée, a pris le nom de ce Saint, dont le corps s'y conſèrve entier, ainſi que le vérifia encore il y a quelques années M. de S. Georges, dèrnier Archevêque de Lyon, après l'avoir viſité. Voyez les Bollandiſtes au ſixième Juin.

On appelle les Boneteurs, les dupes de S. *Claude*; c'eſt un tèrme de filous.

Claude, ſ. f. C'eſt auſſi un nom propre de femme. *Claudia*. *Claude* De France, fille de Loüis XII. & d'Anne de Bretagne, épouſa François Duc d'Angoulême, qui fut François I. & qui la fit Reine de France. *Claude* de France, Ducheſſe de Lorraine, fut la ſeptième des enfans d'Henri II. & de Catherine de Médicis. Quand on parle des anciennes Romaines qui ont porté ce nom, il faut dire *Claudia*, & non pas *Claude*.

CLAUDIA. ſ. f. Nom propre de femme, que nous conſèrvons en nôtre langue dans ſa forme Latine, quand nous parlons des anciennes Dames Romaines qui l'ont porté. *Claudia*. La Veſtale *Claudia* fut accuſée d'inceſte, parce qu'elle employoit trop de tems à ſe parer.

Claudia, ou Clodia. Nom d'une famille Romaine. *Claudia gens*. Nos Antiquaires parlent ainſi. La famille *Claudia*, ou *Clodia*. Les médailles de la famille *Clodia*. La famille *Claudia* étoit diviſée en deux branches, l'une Patricienne, mais du rang inférieur des Patrices. Elle portoit le ſurnom de *Pulcher*, & l'autre plébeïenne, qui avoit celui de *Marcellus*, & qui étoit fort illuſtre. On trouve ſur les médailles de cette famille Clodius, & Claudius quelquefois, comme on trouve Didius & Deidius ſur celles de la famille Didia. Quelques Auteurs diſent les *Claudes*. La famille des *Claudes*, étoit une famille Patricienne de Rome qui tiroit ſon origine des Sabins. *Claudia familia*. Au reſte, il faut dire les *Claudes*, & non pas les *Claudiens*, comme a fait un Auteur récent. *Claude* & Claudien ſont deux noms differens.

CLAUDIANISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Claudianiſta*. Les *Claudianiſtes* étoient des Donatiſtes, qui firent bande à part, & prirent leur nom d'un cèrtain Claude, qui apparemment fut leur chèf. S. Auguſtin en parle ſur la fin de la ſeconde partie de ſon explication du 36e Pſeaume. Les *Claudianiſtes* tinrent un Conciliabule dans une cavèrne de Suſe, dont nous avons l'épitre Synodale.

CLAUDIUS. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Claudius*. On retient ce nom Latin en nôtre langue, quand on parle des Anciens Romains, excepté pour les deux Empereurs qui l'ont porté, & que nous nommons *Claude*. Appius *Claudius* Coccus, eſt celui qui fit paver le chemin qui conduiſoit de Rome à Brinde par Capoüe, & qu'on appella de ſon nom, La voye Appienne, *Appia via*. Appius *Claudius* Pulcher, eſt celui qui étant détourné de donner la bataille, parce que les oiſeaux que l'on gardoit pour prendre les Auſpices ne vouloient point manger, les fit jetter dans la mèr, en diſant; Puiſqu'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent.

CLAVEAU. ſ. m. Maladie fort dangereuſe qui ſe met dans les troupeaux de moutons. *Puſula*, *ſacer ignis*.

Nicod dérive ce mot de *clades*, ou de ſon diminutif *cladella*. D'autres le dérivent de *clavel*, qui ſignifioit autrefois un *clou*, parce que les bêtes qui en meurent ſont couvèrtes de taches comme des clous.

Claveaux, en tèrmes de Maçonnerie, ſe dit des pièrres qui ſèrvent à faire des voûtes plattes, ou quarrées, comme celles des portes & des fenêtres. Elles ſont taillées en coin, comme les vouſſoires des voutes rondes, ou ſurbaiſſées. *Cunei*. *Claveau à croſſette*, eſt celui dont la tête retourne avec les aſſiſes de niveau pour faire liaiſon.

CLAVELÉ, ée. adj. Qui a le claveau, peſtiféré. *Peſtilens*, *peſtifer*. Un hérétique *clavelé*, tel qu'étoit Bèze. Mascur.

CLAVELÉE. ſ. f. Maladie de moutons. C'eſt la même chôſe que le *claveau*.

CLAVEſSIN. D'autres écrivent CLAVECIN. ſ. m. Inſtrument de Muſique dont on joüe en touchant un clavier. *Organum majus fidibus intentum*, M. Broſſard l'appelle *grave cymbalum*, les Italiens diſent *clave cimbala*. Ses touches font mouvoir de petits ſautereaux qui frappent un double rang de cordes de fil de leton, & de fèr, qui ſont tenduës ſur la table. Il y a des *claveſſins* à un ſimple claviér, & d'autres à deux claviérs. Il y a tel *claveſſin* qui a 1500. piéces differentes. Il a quatre chevalèts, dont deux ſont droits, & les deux autres s'appellent *chevalèts à crocs*, à raiſon de leur figure. Dans les tons tranſpôſez les cadences qui ſe font ſur les feintes ne ſont pas toûjours bien juſtes, particulièrement ſur le *Claveſſin*. Rousseau.

CLAVEtTE. ſ. f. Petit morceau de fèr pointu & plat, qui ſèrt à entrer dans le trou d'un boulon, ou d'une cheville, pour l'arrêter, & la tenir fèrme. *Clavicula*. Le bruit des caroſſes vient ſouvent des *clavettes* qui ne joignent pas bien. Les *clavettes* d'un tour ſèrvent à l'affermir en une cèrtaine ſituation.

Les Imprimeurs appellent *clavettes*, ce qui leur ſèrt à monter & à deſcendre le grand ſommier de leur preſſe.

Dans les Arts *clavette* a une ſignification générale, auſſi bien que *cléf*; il veut dire, ce qui ſèrt à arrêter, à tenir fèrme, à ſoutenir quelque chôſe. *Clavis*, *clavicula*, *cuneus*.

CLAVICULE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Ce ſont deux petits os qui fèrment la poitrine par en haut. *Claviculæ*. On les apppelle ainſi parce qu'ils ſont comme la clef du thorax. Ils ont la figure d'une *S*, & ſont caves en dedans, & voûtez en dehors, & ſont comme deux demi-cèrcles joints enſemble par un bout. Ils ſèrvent à affèrmir l'homoplate avec le ſtèrnon & le bras. Il n'y a que l'homme & le Singe qui ayent des *clavicules*. Les veines ſoûclavières ſont celles qui paſſent ſous ces deux *clavicules*.

Clavicule, a auſſi ſèrvi de titre à quelques livres, comme la *Clavicule de Salomon*, qui eſt un méchant livre dont quelques Cabaliſtes font mention, qu'ils attribuënt fauſſement à Salomon.

CLAVIER. ſ. m. Ce qui ſèrt à porter & à joindre pluſieurs cléfs enſemble, de peur qu'elles ne s'égarent. *Claviarius*: *ceſtuillus*, *armilla clavicularia*, *claviarium*. Il eſt fait tantôt d'une chaîne d'argent, ou de cuivre, avec une agraffe pour le pendre à la ceinture, tantôt d'un ſimple cèrcle d'acier, quand on le veut porter dans ſa poche.

CLAVIER, ſignifie auſſi la partie antérieure d'une orgue, d'un claveſſin, d'une épinette, compoſée de 48 ou 49. touches ou marches, par le moyen deſquelles l'on fait joüer les ſautereaux qui frappent les cordes de l'inſtrument, où on donne le vent aux tuyaux en faiſant baiſſer la ſoupape du ſommier. *Organi muſici pinna*. Il y en a pluſieurs dans les grandes orgues, l'un pour faire joüer le poſitif, l'autre le grand corps, un troiſiéme pour le petit cornet, un quatriéme pour le cornet à l'écho. Il y en a un cinquiéme à l'orgue de S. Euſtache à Paris ; mais ces derniers ne ſont pas entiers, & n'ont guéres que deux octaves. Le *clavier* entier eſt compoſé de 48 touches : les autres en ont ſeulement une partie qui joüent, & le reſte n'y eſt que pour l'ornement. Il y a auſſi le *clavier* des pédales, compoſé de 18 touches d'ordinaire. Le *clavier* à quatre octaves. Il y a 20 feintes ſur les grandes marches, qui font les demi-tons, ou degrez cromatiques, qui ſont plus étroites que les diatoniques. Il a été ainſi nommé, à cauſe qu'il contient toutes les clefs de la Muſique.

Buljouſki de Douliez, Profeſſeur de Mathématique & Organiſte, prétend avoir inventé un *clavier* à cinq rangs de touches, qui n'auroit aucun inconvénient des *claviers* ordinaires, & qui auroit beaucoup d'avantages qui leur manquent. Il prétend qu'il exprimeroit des ſons qui ſe ſuivroient en progreſſion géométrique continuë, & il fourniroit ainſi tous les ſons de la Muſique, & par conſequent tous les intervalles & tous les accords imaginables, au lieu que les *claviers* ordinaires ne ſçauroient en fournir que quelques-uns.

CLAVIER, Eſt auſſi une dignité des Ordres Militaires. Ce mot ſe trouve dans le Ximénès de M. Fléchier page 511. de l'Édit. de Holl. En Latin *claviger*, & en Eſpagnol *clavero*.

Tous ces mots viennent du Latin *clavis*, Clef.

CLAUSE. ſ. f. Article : ſtipulation particuliére qu'on fait dans un contrat ; charge ou condition qu'on impoſe dans un teſtament. *Caput, clauſula*. Preſque tous les baux des maiſons de la ville ſe font avec la *clauſe* des ſix mois, c'eſt-à-dire, de réſolution, en avertiſſant ſix mois devant. Un bail ſans *clauſe*, eſt un bail ſans cette condition.

CLAUSES, Se dit auſſi des conditions portées par des bulles, proviſions, ou autres titres qui ſont des charges, & des conditions qu'on y appoſe. La *clauſe* de dévolut eſt compriſe ſous ces mots, *aut alio quovis modo*.

CLAUSE DÉROGATIVE, Eſt une *clauſe* par laquelle un teſtateur veut qu'un ſecond teſtament qu'il pourroit faire demeure nul, s'il ne contient expreſſement une certaine ſentence, ou certaines paroles qu'il inſére dans le prémier teſtament, qu'il veut faire valoir. Voyez DÉROGATOIRE.

CLAUSE PÉNALE, CLAUSE CODICILLAIRE, CLAUSE RÉSOLUTOIRE. Voyez chacun de ces mots en ſa place.

CLAUSION. ſ. f. Térme de Palais, qui eſt aujourd'hui hors d'uſage. Il veut dire *appointement* de cauſe.

CLAUSOIR. ſ. m. Térme de Maçonnerie. Petit carreau, ou boutiſſe, qui férme un aſſiſe dans un mur continu, ou entre deux piéds-droits.

CLAUSPORTE. Voyez CLOPORTE.

CLAUSTRAL, ALE. adject. Qui appartient au Cloître, qui regarde le Cloître. *Cœnobiticus*. Le Prieur *Clauſtral*, eſt celui qui n'eſt pas Commendataire ; celui qui gouvérne des Religieux, qui a ſoin de maintenir la diſcipline *clauſtrale*.

Ce mot vient du Latin *clauſtrum*, qui vient de *claudo*.

On appelle les *offices clauſtraux* dans les anciennes Abbayes, pluſieurs offices qui étoient autrefois dans ces Maiſons, & qui ſont devenus depuis des titres de Bénéfices, dont la plûpart ſont ſupprimez, & réünis à la Menſe des Religieux dans les Maiſons où on a mis la réforme. L'office de Chambriér, Aumôniér, Infirmiér, Céleriér, Sacriſtain, ſont des *offices clauſtraux* à la nomination de l'Abbé. A l'Abbaye de Saint Denis il y avoit le Grand Prieur, le Sous-Prieur, le Chanceliér, le Garde des Sceaux, le Grand Aumôniér, le Grand Confeſſeur, le Grand Bouteillér, le Grand Pannetiér, le Grand Prévôt, le Grand Maréchal Férdal, le Grand Veneur de l'Abbé : c'étoient tous des *offices clauſtraux* poſſédez par des Religieux. Ils ſont marquez dans le Pouillié des Bénéfices.

La réünion des offices *clauſtraux* en faveur des Religieux de la Congrégation de S. Maur a beaucoup augmenté leur revenu : car ils poſſedent préſentement les fruits de tous ces offices qui étoient devenus Bénéfices. Ils ont outre cela ſelon l'uſage des Parlemens le tiers du revenu des Abbayes : il ſemble que ces fruits devroient faire une partie de ce titre étant unis à la Menſe conventuelle, & que les Abbez ſeroient en droit de leur en faire tenir compte dans les partages.

CLAVUS. Ce mot, tout Latin qu'il eſt, n'a pas laiſſé d'être employé par quelques uns de nos Auteurs. C'étoit une bande de pourpre plus ou moins large, ſelon la dignité des gens, & qui étoit en uſage chez les Romains, d'où eſt venu la différence de la Tunique *Anguſticlavia*, & *Laticlavia*. C'eſt le ſentiment de Cuper. Cet ornement étoit appellé *Clavus*, clou, ſelon quelques-uns, parce qu'il étoit ſemé de petites plaques rondes d'or, ou d'argent, ſemblables à deux têtes de clou. Le P. Cantel ſoutient que le *Clavus* ne conſiſtoit qu'en des eſpèces de fleurs de couleur de pourpre couſuës ou appliquées ſur l'étoffe.

CLAYE. ſ. f. Ouvrage de Vanniér fait d'oſiér ſervant à divers uſages. *Crates*. Une *claye* eſt faite ordinairement de branches entrelaſſées les unes dans les autres. Il y a des *clayes* à claires voyes, d'autres ſerrées. On met des *clayes* devant des fenêtres, derriére les lits. Il y a des *clayes* qui ſervent à nettoyer les habits, & d'autres qui ſervent à faire ſécher des fruits. Il y a auſſi des *clayes* de bois plus groſſiér, comme celles des atteliérs, qui ſervent à paſſer le ſable pour en ſéparer les cailloux ; des *clayes* à clorre les bateaux de charbon ; des *clayes* qui ſervent à faire des digues, à entretenir des ouvrages de Fortification faites de térres ſablonneuſes & fraîchement remuées, à paſſer des foſſez marécageux. Les Jardiniérs ſe ſervent de *clayes* pour paſſer les térres. On appelle auſſi *claye*, ce qui ſert aux Bérgers pour enférmer leur troupeau quand ils parquent.

Ce mot de *claye* a été fait *à claudendo*. Du Cange dit qu'on l'a appellée dans la Baſſe Latinité *cleia, claia, cleta, clitella, & clida*, dont il croit que ce mot eſt dérivé.

CLAYE, Eſt auſſi une groſſe échelle de charpente attachée au cul d'une charrette, ſur laquelle on fait traîner par la ville ceux qui ont été tuez en duel, ou qui ſe ſont deffaits eux-mêmes par déſeſpoir.

CLAYON. ſ. m. Ouvrage d'oſiér fait en rond, dont ſe ſervent particuliérement les Pâtiſſiérs pour porter leurs pains bénits, & leurs autres pâtiſſeries. On s'en ſert auſſi dans les cuiſines pour faire égoutter les mets qu'on fait cuire dans l'eau. *Cratitius*. Il eſt adjectif en Latin, & ſignifie qui eſt fait de *clayes*.

CLAYONNAGE. ſ. m. On dit faire un *clayonnage*, quand on aſſure ſur des clayes faites de menuës pérches, la térre d'un gazon, ou glacis, qui pourroit couler, ou s'ébouler par le piéd ſans cette précaution.

CLAZOMÈNE. ſ. f. Ville ancienne d'Ionie, dans l'Aſie mineure, entre Smyrne à l'Orient & Chios à l'Occident. *Clazomenæ*. Mela l'appelle *Clazomena*. Elle s'appella enſuite *Gryna*.

CLE.

CLÉCHÉ, ÉE. adj. Térme de Blâſon, qui veut dire Ouvért à jour, ou percé en façon de la piéce qui charge l'Écu, par exemple, une croix, paroit comme ſi elle étoit chargée d'une autre croix de même email que le champ de l'Écu, ou comme ſi on voyoit le champ à travers ſes fentes ; c'eſt-à-dire, que les quatre extrémitez de la croix ſont arrondies, & repréſentent la forme des anciens anneaux des clefs. *Claviculatus, foratus*. Ainſi les Comtes de Toulouſe portent d'or, à la croix vuidée, *cléchée*, & pometée de gueules. Un ſautoir *cléché*, deux triangles *cléchez* & enlacez, &c.

CLÉCHÉ, Se dit auſſi des arrondiſſemens de la croix de Toulouſe, parce que ſes quatre extrémitez ſont en forme d'anneaux de clefs.

CLÉDONISME. ſ. m. Eſpéce de divination. *Cledoniſmus*. Ce nom eſt Grèc, & vient de κλήδων, qui ſignifie deux chôſes, 1°. *Rumor*, un bruit. 2°. *Avis*, un oiſeau. On le prend dans le premier ſens, & le *Clédoniſme* eſt une divination qui ſe tire des paroles que l'on prononce. Cicéron au I. L. de la Divination dit que les Pythagoriciens obſervoient non ſeulement les paroles des Dieux, mais encore celles des hommes. Ainſi ils croyoient que cértains mots portoient malheur ; comme de prononcer le mot *incendie* dans un repas. De même, au lieu de dire *priſon*, ils diſoient *domicile*, & au lieu des *Erynnies*, *les Euménides*. Dans le ſecond ſens *Clédoniſme* ſeroit une divination tirée des oiſeaux, & ne différoit point de l'Ornithomantie ; mais je ne le trouve point en ce ſens, quoiqu'on diſe en Grèc κληδονίζω, pour Augurer, deviner par le moyen des oiſeaux.

CLÉF. ſ. f. Prononcez CLÉ : & même on le peut écrire de la ſorte avec pluſieurs autres. Petit inſtrument de fér percé, & fendu, enſorte qu'il réponde aux ouvértures, & aux gardes d'une férrure, pour en faire mouvoir le reſſort qui la fait ouvrir & férmer. *Clavis*. Une *clef* eſt compoſée d'un anneau, d'une tige, d'un panneton, dont l'extrémité s'appelle le *muſeau*, lequel eſt diviſé en pluſieurs dents. Quelque-fois le bas de la tige qui tient à l'anneau eſt orné d'une moulure, qu'on appelle *embaſe*. Les *clefs* des férrures benardes ont une éminence de fér ſur le panneton, qu'on appelle *bayve*, pour les empêcher de paſſer outre dans la férrure.

Laurentius Molineus a fait un Traité des *Clefs* imprimé à Upſal, où il dit que le mot de *clef* vient du Grèc κλεὶς, d'où les Latins ont

ont fait *clavis*, & qu'il y a des peuples en Suéde qui n'ont point de *cléſs*. L'inventeur des *cléſs* a été un Théodôre de Samos, ſelon Pline & Polydôre Virgile : ce qui eſt faux, parceque l'uſage dès *cléſs* étoit plus ancien que la guèrre de Troyes, & qu'il en eſt parlé dans le 3e Chap. des Juges & au 19e de la Généſe. Molineus croit que les *cléſs* n'ont ſèrvi d'abord qu'à défaire cèrtains liens avec leſquels on fèrmoit au commencement les portes. Il ſoutient que les *cléſs* Laconiques étoient ſemblables à celles dont nous nous ſèrvons aujourd'hui avec trois ſimples dents, qui faiſoient la figure d'un E. On en voit de cette forme dans les cabinets des curieux ; qu'une autre *cléſ* nommée Βαλάναγρα étoit faite en vis, à laquelle une eſpéce de vèrrou, qu'on mettoit aux portes, ſèrvoit d'écrou. C'eſt à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui une fiche.

Fausse-cléf, eſt une *cléſ* qu'on a contrefaite pour ouvrir une chambre, ou un coffre, à l'inſçu de ſon maître. *Clavis adulterina.* C'étoit chez les vieux Romains un crime capital à une femme d'avoir de *fauſſes cléſs*, auſſi bien que l'adultère.

Une *cléſ fauſſée*, ou *forcée*, c'eſt une *cléſ* qu'on a gâtée, ou rompuë, en voulant tourner avec trop de violence. *Clavis corrupta, vitiata, rupta.* Cela eſt ſous la *cléſ*, c'eſt-à-dire, enfèrmé.

Préſenter les *cléſs*, c'eſt, Faire un acte de ſoumiſſion & d'obéïſſance, aux Souverains, quand ils entrent dans leurs villes ; ou aux Conquérans, quand ils ſe préſentent devant celles des ennemis, ou aux Gouvèrneurs & aux Grands qu'ils y envoyent en leur nom. *Claves offerre, exhibere.*

Cléf, ſignifie auſſi un autre inſtrument qui n'a qu'un trou quarré, qui ſèrt à faire mouvoir des vis, des roues, des pignons, des chevilles, & qui eſt fait en eſpéce de manivelle. *Clavicula.* Ainſi on dit, la *cléſ* d'un lit pour en tourner les vis. La *cléſ* d'une carabine, d'un piſtolet, pour en bander le reſſort. La *cléſ* d'une montre, pour la monter. La *cléſ* d'une épinette, d'un claveſſin, pour l'accorder & en tourner les chevilles. La *cléſ* du robinet d'une fontaine.

On appelle auſſi *cléſs*, cèrtaines petites boëtes mobiles qui ſervent à boucher les trous des flutes, & des autres inſtrumens ſemblables, ſur leſquels on les applique. *Clavulus.*

Cléf, ſe dit auſſi de ce qui fèrme, qui arrête quelque chôſe. La *cléſ* d'un arc, ou d'une voûte, eſt la dèrnière pièrre qu'on met au haut d'une voûte, qui étant plus étroite par enbas que par enhaut, preſſe & affèrmit toutes les autres. *Teſtudinis concluſura.* On l'appelle autrement *menſole.* La *cléſ* eſt différente ſelon les Ordres. Au Toſcan, & au Dorique, ce n'eſt qu'une ſimple pièrre en saillie, ou boſſage. A l'Ionique, la *cléſ* eſt taillée de nèrvûres en manière de conſoles avec enroulemens. Au Corinthien, & au Compoſite, c'eſt une conſole riche de ſculpture avec enroulemens, & feüillages. La *cléſ en boſſage*, eſt celle qui a plus de ſaillie que les claveaux, ou vouſſoires, & où l'on peut tailler de la ſculpture. *Clef peſante*, eſt celle qui travèrſant l'architrave, ou même la friſe, fait un boſſage qui en intèrrompt la continuité. *Cléſ pendante & ſaillante*, c'eſt la dèrnière pièrre qui fèrme un bèrceau de voute, & qui excéde le nud de la doüelle dans ſa longueur. *Cléſ à croſſétte*, eſt celle qui eſt potencée par enhaut, & qui a deux croſſettes qui font liaiſon dans un cours d'aſſiſe.

La *cléſ* d'un preſſoir eſt la vis qui le fait mouvoir, & qui le tient fèrme. *Cochlea, Fibula.* Les tenons ſont des *cléſs* de bois qui ſèrvent à aſſembler les piéces de menuiſerie. *Subſcus, Gardo.* Les *cléſs* des poupées, d'un tour ou autre machine. *Clavus ſucula.* *Cléſs* d'une poutre, ſont les chevilles de fèr, que l'on met au bout de la poutre pour la tenir plus fèrme dans le mur.

Cléf, en tèrmes de Marine, eſt une groſſe cheville de bois qui joint un mât avec l'autre vèrs les barres de hune, & qu'on ôte à chaque fois qu'il faut amener le mât. *Clavus ligneus.* La *cléſ des étains*, eſt une piéce de bois qui tient les étains à l'étambot. *Cléſ de pièrriér*, eſt une *cléſ* de fèr faite en façon de goupille qui ſèrt à tenir la boëte du pièrriér en ſa place. *Fibula ferrea.* *Cléſ de guindas*, ſe dit d'une piéce de bordage entaillée en rond, qui tient un des bouts du guindas ſur les coittes. *Cléſ de pompe*, c'eſt une eſpéce de cheville de bois quarrée, qui tient la bringueballe ſujette avec la pompe. On appelle auſſi *cléſ*, un bout de câble qui tient un vaiſſeau par l'arrière, quand on le veut mettre à l'eau.

Cléf, en tèrmes de Cordonniér, eſt un morceau de bois qu'on fourre dans une forme briſée pour élargir le ſoulier. *Clavus igneus.* On l'appelle *cléſ de forme.* Il y a auſſi un autre morceau de bois que les Cordonniérs appellent *cléſ d'embouchoir*, & dont ils ſe ſèrvent pour élargir les bottes.

En tèrmes de Blâſon, on dit des *cléſs* en pal, ou en ſautoir, couchées, ou adoſſées, ſelon que les pannetons ſont diſpôſez. *Claves in palum, in decuſſim poſitæ, claves obverſæ.*

Cléf, ſe dit au figuré des villes fortifiées, qui ſont ſur une frontière, dont la priſe donne l'entrée aux ennemis dans le Royaume. *Clauſtra.* Pignerol eſt une des *cléſs* de l'Italie. La ville de Sutrium, alliée du peuple Romain, étoit comme la *cléſ* de la Toſcane. Peluſe eſt la *cléſ* de la tèrre, comme Aléxandrie celle de la mèr. Conſidère que nous tenons les *cléſs* de l'Aſie & de l'Europe. Vaug.

Cléf, ſe dit auſſi de la Juriſdiction Eccléſiaſtique. *Poteſtas clavium.* Le Pape a la puiſſance des *cléſs*, d'ouvrir & fèrmer le Paradis, ſuivant le pouvoir que Jesus-Christ lui a donné de lier ou de délier, de condamner ou d'abſoudre. Je te donnerai les *cléſs* du Royaume des Cieux. On lit dans Grégoire de Tours & S. Grégoire, que les Papes envoyèrent autrefois une *cléſ* d'or à des Princes, comme un grand préſent, dans laquelle ils enfèrmoient un peu de la limaille des chaînes de S. Pièrre qu'on garde dévotement à Rome ; & que ces *cléſs* étoient portées au cou avec une grande vénération, comme une chôſe qui avoit des vèrtus extraordinaires.

Les *cléſs* de la Septuageſime. Voyez Chaire de S. Pièrre.

Cléf, ſe dit encore des principes qui donnent ouvèrture, facilité d'entrer en quelque connoiſſance plus haute. *Clavis.* La Grammaire eſt la *cléſ* des Sciences, la Logique de la Philoſophie, la Géométrie des Mathématiques. C'eſt en ce ſens qu'on a donné le titre de *cléſ* à pluſieurs livres. La *cléſ* de l'Art de Raymond Lulle. La *cléſ* majeure d'Artéphius. En chacune de ces diſputes il y a un moyen général de parvenir à la déciſion, & qui en eſt comme la *cléſ* : nous l'appellerons de ce nom abregé. La *cléſ* de la prémière diſpute, &c. Peliss. Ce ſont les trois *cléſs* que nous voulons mettre en main à nos Frères : mais qu'ils ſe ſouviennent toujours qu'en ces matières une *cléſ* ne peut ouvrir à celui qui n'a point frappé, qui n'a point chèrché, qui n'a point demandé. Id.

Cléf, en tèrmes de Polygraphie & de Stéganographie, ſignifie auſſi l'Alphabet d'un chiffre, qui eſt ſecret & commun entre celui qui écrit la lettre, & qui la déchiffre. Il y a des chiffres à ſimple *cléſ*, quand on ſe ſèrt toujours des mêmes caractères : des chiffres à double *cléſ*, quand les caractères ſont variez pluſieurs fois. C'eſt prèſque en ce ſens qu'on dit qu'un homme a la *cléſ* d'une affaire ; pour dire, qu'il en a le ſecret, la conduite, qu'il en eſt le maître. C'eſt auſſi dans ce ſens qu'on dit, Avoir la *cléſ* d'un Auteur, d'un Roman, d'un livre dont on a déguiſé les noms, & où il y a quelque chôſe de particuliér, quand on a les noms véritables, au lieu des fabuleux dont l'Auteur s'eſt ſèrvi, ou qu'on a l'éxplication de pluſieurs endroits obſcurs qui ont relation aux tems, & aux lieux. La *cléſ* de Cyrus, de Rabelais, du Catholicon d'Eſpagne, de l'Euphormion de Barclay, de l'Hiſtoire amoureuſe des Gaules, des Caractères de Mr de la Bruyère. Il y a auſſi la *cléſ* des Épîtres de Saumaiſe, de Scaliger, de Caſaubon, par le moyen de laquelle on a la connoiſſance des chôſes particulières qui ſont dans ces Auteurs. Il y a auſſi une *cléſ* pour entendre tout ce qu'il y a de caché, & de myſtérieux dans Raymond Lulle, dans Paracelſe, &c.

Cléf, en tèrmes de Muſique, eſt une marque qu'on met au commencement des reglèts, qui avèrtit du ton ſur lequel on doit commencer le chant, lequel eſt tantôt un *re*, tantôt un *ſol*, tantôt un *ut* ; dans la *cléſ* de *G, re, ſol, ut*, & ainſi des autres nottes qui ſont à la ſuitte des lettres qui ſont marquées ſur la gamme. C'eſt un caractère qui donne connoiſſance du nom de toutes les nottes aſſiſes ſur l'échelle muſicale qu'on appelle *gamme.* *Notarum muſicarum index, figura*, ou *ſignum, nota.* Les trois *cléſs* ſont *G, re, ſol, ut. C, ſol, ut, fa. F, ut, fa.* Ces trois lettres *g, c*, & *f.* ſont appellées *cléſs*, parceque dans les nottes qui ſuivent ces lettres, ſe rencontrent les *ut*, qui commencent & ouvrent le chant, qui n'eſt répété que trois fois dans toute l'étenduë de la gamme : c'eſt pourquoi on n'admet que trois *cléſs* en Muſique. Dans le Plein-chant la *cléſ* de *C, ſol, ut, fa*, ne peut être ſituée que ſur la 1re, ou ſur la 2e, ou ſur la 3e régle, & jamais ſur la 4e, ou très-rarement. La *cléſ* d'*F, ut, fa*, n'eſt jamais ſituée que ſur la 2e régle, ou très-rarement ſur la prémière. Nivers. Chaque *cléſ* donne ſon nom aux nottes qui ſe rencontrent ſur la ligne où elle eſt pôſée. Monteclair. Des trois *cléſs* du ſyſtême modèrne, celle de G eſt affectée aux deſſus, ou voix aiguës : celle de F aux voix graves, ou baſſes : celle de C aux voix ou parties du milieu. De Brossard. Petite *cléſ*, c'eſt la *cléſ* de F, quand elle eſt ſur la troiſiême ligne, qui eſt celle du milieu ; quand elle eſt ſur la quatriême on l'appelle grande *cléſ*.

Cléf, en tèrme de Venerie, ſe dit des meilleurs chiens & des mieux dreſſez, qui ſèrvent à redreſſer & à conduire les autres, qu'on appelle *cleſs de meute.* *Canes cæterorum duces.*

En ce ſens on le dit de ceux qui dans des compagnies où on opine, où on diſpute, ont tant d'habileté, d'opiniâtreté, ou d'emportement, qu'ils entraînent les autres à leur parti.

Cléf,

Clé. Ce mot a encore d'autres ſens figurez, comme lorſque Voiture dit, j'avois mis les *cléfs* de mon âme en la garde de ce voleur; pour dire, je lui avois donné un libre accès dans mon cœur. *Aditus.*

> *La cléf du coffre fort, & des cœurs, c'eſt la même.*
> *Que ſi ce n'eſt celle des cœurs,*
> *C'eſt du moins celle des faveurs.* La Font.

Clé, en pluſieurs endroits, ſe prend pour le robinet d'un tonneau. *Epiſtomium.*

Clé, ſe dit encore figurément en ces phrâſes. On dit, qu'un garçon a la *cléf* de ſes chauſſes, quand il eſt aſſez grand pour n'être plus en âge d'avoir le foüet. On dit, qu'un priſonnier a la *cléf* des champs, quand il eſt en liberté. On le dit auſſi des animaux. On dit auſſi de ceux qui ont des lieux mal fermez, ou de ceux qui ont pris des précautions inutiles pour quelque chôſe, Vous en avez la *cléf*, & nous avons la ſerrûre. On dit, qu'un homme a laiſſé ſes *cléfs* en Juſtice, pour dire qu'il a fait ceſſion: car c'étoit autrefois une cérémonie qu'on faiſoit en ces occaſions, de laiſſer ſa ceinture & ſes *cléfs* à l'audience. On dit par une ſemblable raiſon, qu'une femme a mis les *cléfs* ſur la foſſe de ſon mari; pour dire, qu'elle a renoncé à ſa communauté: & on le dit figurément dans les autres affaires, quand on les abandonne.

CLÉMATIS. ſ. f. Plante médecinale. Voyez Pervenche, c'eſt la même chôſe. *Vinca pervinca.* Il y a une nouvelle eſpéce de *clematis* d'Amérique, qui a quatre feüilles ſemblables à celles du laurier, qui a le goût d'un champignon, dont la fleur eſt un cornet rouge tirant ſur l'orangé, & ſemblable au jaſmin d'Inde à fleurs pourprées. Elle eſt plus amplement décrite dans les Mémoires de Dodard.

CLÉMATITE. ſ. f. *Clematites.* Plante ordinairement ſarmenteuſe, & dont on cultive dans les jardins cértaines eſpéces à cauſe de la couleur de leurs fleurs. Celles-ci ſont vivaces, & grimpent ſur les corps voiſins. Leurs ſarmens ſont menus, garnis de feüilles qui ſont au nombre de trois, portées ſur une même queuë. Elles ſont arrondies, liſſes, d'un vèrd gai, & âcres au goût, quelquefois échancrées, quelquefois entiéres, ſans aucune dentelure ſur leurs bords. Leurs fleurs, quoique ſans ôdeur, ne laiſſent pas d'être agréables; elles ſont compoſées de quatre pétales, longues d'un pouce, diſpoſées en croix, & bleüâtres dans cértaines eſpéces, purpurines ou violettes dans d'autres. Ce nombre de pétales venant à augmenter la fleur devient double, plus agréable & plus recherchée; ce n'eſt cependant qu'une menſtroſité. Le milieu de ces fleurs eſt garni d'un nombre conſidérable d'étamines. Le piſtile après la chute des étamines & des pétales, devient un fruit chargé de pluſieurs ſemences, ramaſſées en tête, & terminées chacune par une barbe fine, pareille à celle d'une plume. Cette plante eſt nommée par les Botaniſtes *Clematites cœrulea, vel purpurea repens, flore ſimplici, vel multiplici.* Elle croît en Italie & en Eſpagne dans les hayes.

On pourroit joindre à celle-ci la *Clématite* qui a été obſervée en Hongrie par *Cluſius. Clematitis Pannonica.* Elle diffère de la précédente, 1°. Par ſes ſarmens, qui ſe tiennent droits. 2°. Par ſes feüilles, qui ſont ſeules ſur une queuë, & toujours oppôſées deux à deux le long des tiges. 3°. Par ſa fleur, qui eſt plus grande, & bleüâtre cependant, & qui donne pareillement des ſemences barbuës.

La plante qu'on pourroit appeller *Clematite* ordinaire, *Clematitis ſylveſtris, latifolia,* eſt connuë ſous le nom d'hèrbe aux gueux, parcequ'étant fort âcre & fort brûlante, elle ſert à ces ſortes de gens pour entretenir ou augmenter les ulcères de leurs corps, & exciter par là la pitié du peuple. On trouve cette *Clématite* dans les hayes, & dans les bois du Royaume. Ses tiges ſont ſarmenteuſes, s'étendent beaucoup, & ſont chargées de feüilles au nombre de trois ou de cinq, portées ſur une queuë; ces feüilles ſont dentelées, & même échancrées aſſez profondément ſur leurs bords, leur couleur eſt foncée, & ſont brûlantes au goût. Leurs fleurs naiſſent par bouquets, elles ſont blanchâtres, à quatre pétales, petites à proportion des précédentes, de bonne ôdeur, & donnent des ſemences barbuës ramaſſées en tête, de manière qu'on diroit de loin que ce ſont des flocons de laine.

Il vient en Languedoc une autre eſpéce de *Clématite* qui eſt plus petite que celle-ci dans toutes ſes parties, qui rampe ordinairement, & qui a ſes feüilles plus menuës; d'un vèrd plus gai. On la nomme *Clematitis tenuifolia ſive flammula repens.* On auroit peine à trouver une plante plus brûlante au goût que cette derniere eſpéce.

Ce mot vient de κλῆμα, *Verge.*

CLÉMENCE. ſ. f. Vertu de Souverain, ou de Supérieur, qui le porte à traitter humainement les vaincus, ou à modérer les peines des criminels. *Clementia.* Auguſte uſa d'une grande *clémence* envers Cinna. L'Enfant prodigue éprouva la *clémence* de ſon père. La foibleſſe de l'âge, du ſexe, ſollicite la *clémence* des Juges. Il y a des Princes en qui la *clémence* eſt une bonté fauſſe, & mal entenduë, ou quelquefois une ignorance de l'utilité, & de la néceſſité de la Juſtice. M. Esp.

La *clémence* des Princes n'eſt ſouvent qu'une politique pour gagner l'affection des peuples. Rochef. Les Souverains ne doivent uſer de *clémence* que quand elle ne peut plus paſſer pour un effet d'impuiſſance, & de crainte, Bizot. Le Card. de Richelieu établit la ſureté de ſa fortune par la ſigueur, & n'oſa haſarder la *clémence.* De Langlade. Combien de pécheurs, ſe repréſentant Dieu plein de bonté & de miſéricorde, perſiſtent dans leurs déſordres, & par un affreux abus s'imaginent qu'il ſera toûjours tems d'avoir recours à ſa *clémence*? La compaſſion ſert d'aiguillon à la *clémence.* Mont. Le Grand Conſtantin faiſoit faire par *clémence*, ce que les autres ſont obligez d'ordonner par ſévérité. Herman. Il y a des occaſions où la *clémence* des Rois n'eſt qu'une oſtentation de leur puiſſance ſouveraine. M. Esp.

> Par tout du nouveau Prince on vantoit la *clémence.* Racine.

Clémence, ſ. f. Les Anciens avoient fait une divinité de la *Clémence*, & Plutarque dit qu'il fut réſolu de bâtir un temple à la *Clémence* de Céſar. Stace dans le XIIe Livre de ſa Thébaide v. 493. & ſon Scholiaſte, diſent qu'on ne faiſoit point de tableaux ni de Statuë de cette divinité, & la raiſon qu'en apporte Stace au même endroit, & Claudien dans le Panégyrique de Stilicon Liv. II. v. 12. c'eſt que cette Déeſſe ne veut habiter que dans les cœurs. Voyez le caractère qu'en fait Claudien à l'endroit cité, & Barthius ſur cet endroit auſſibien que Dempſter, *Antiq. L. II. c.* 2.

Clémence, eſt auſſi un nom propre de femme. *Clementia. Clémence* de Bourges, femme ſçavante en Poëſie & en Muſique, mourut de douleur quand elle eut appris que ſon mari avoit été tué. *Clemence* Iſaure, Demoiſelle de Toulouſe, fonda les Jeux Floraux.

CLÉMENT, ente. adj. Ce mot vieillit un peu; & d'ailleurs, il ne ſe dit qu'au maſculin, & point au féminin. *Clemens.* On dit bien un homme *clément*, & non une femme *clémente.* Danet. Il ſignifie, Qui a coutume de pardonner, de traitter doucement ceux qui ſont à ſa diſcrétion. Au nom de Dieu *clément* & miſéricordieux: c'eſt ainſi que le faux Prophéte Mahomet commence tous les Chapitres de ſon Alcoran, & que les Arabes commencent ſouvent leurs livres. Aléxandre fut *clément* dans ſa victoire, en traittant humainement Porus après l'avoir pris. Je ne ſçaurois appeller *clément*, un homme qui ſe laſſe d'être cruel. M. Esp. Auguſte ne fut *clément* que pour eſſayer ſi la clémence lui réüſſiroit mieux que la cruauté. Id.

Ce mot vient du Grèc κλίμα, *inclinamentum*, du vèrbe κλίνω, *inclino, flecto.* On appelle un Prince *clément*, qui ſe laiſſe facilement fléchir par les prières.

Clément. ſ. m. Nom propre d'homme. *Clemens.* Le Souverain Pontife qui gouvèrne aujourd'hui (1716.) ſi dignement l'Égliſe, eſt l'onziéme Pape qui ait porté le nom de *Clément.* Saint *Clément* Martir, fut fait Conſul ordinaire en l'année 95. ayant pour collégue l'Empereur Domitien. Baillet.

CLÉMENTIN. Ce mot eſt en uſage chez les Auguſtins, qui appellent *Clémentin*, un Religieux qui après avoir été neuf ans Supérieur, ceſſe de l'être, & vit particulier, & ſoumis à un ſupérieur. Ce mot vient de ce que Clément... défendit par une bulle qu'un Supérieur chez les Auguſtins fût plus de neuf ans de ſuite en charge.

CLÉMENTINE. ſ. f. Garder la *Clementine*, chez les Auguſtins; ſignifie, être inférieur & particulier, après avoir été neuf ans de ſuite Supérieur, ce qui ſe fait dans cet Ordre en vèrtu d'une bulle de Clément.

CLÉMENTINES. ſ. f. plur. C'eſt la partie du Droit Canon compôſée des Conſtitutions du Pape Clément V. & des canons du Concile de Vienne, publiées par Jean XXII. en 1317. Voyez le Sexte. *Pars juris canonici ex conſtitutionibus Clementis Papæ conflati, Clementina.*

CLENCHE. ſ. f. Tèrme de Sèrrurier. C'eſt le loquet, ou le battant d'une porte. *Peſſulus.*

CLÉOBIEN, enne, ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Cleobianus, a.* Un fragment d'Hégéſippe rapporté par Euſébe hiſt. Eccleſ. Liv. IV. c. 22. & par Nicéphore hiſt. Eccl. Liv. IV. c. 7. nous apprend qu'un cèrtain homme du peuple, nommé Thébutes, fut le prémier qui ſema des héréſies dans l'Égliſe de Jéruſalem; que de ſon école ſortirent Simon chèf des Simoniens, & Cléobius, chèf des *Cléobiens*, &c. C'eſt tout ce que nous en ſçavons, car pour leurs erreurs on ne nous en apprend rien, ſinon qu'ils diviſerent

l'Égliſe, ſemant des diſcours pèrnicieux contre Dieu & contre ſon Chriſt, comme parle Nicéphore.

CLÉOPHÉ. S. *Cleophas*. Marie *Cléophé* étoit mère de Saint Jacques le Mineur prémier Évêque de Jéruſalem. On prétend qu'elle fut mariée deux fois, d'abord à Alphée, dont elle eut S. Jacques, & puis à Cléophas, d'où le vulgaire la nomme parmi nous Marie *Cléophé*. Au reſte, tous nos Intèrpretes la nomment Marie femme de Cléophas, & non point Marie *Cléophé*, quoique ce ſoit l'uſage ordinaire. Voyez la Traduction de Mons, le P. Bouhours & M. Simon en S. Jean XIX. 25.

CLÉPSYDRE. ſubſt. f. Horloge qui meſure le tems par la chute d'une cèrtaine quantité d'eau. *Clepſydra*. Il s'en eſt fait auſſi avec du mèrcure. Les Égyptiens meſuroient ainſi le cours du Soleil. Tycho-Brahé en nos jours s'en eſt ſervi pour obſèrver le mouvement des aſtres, & Dudley faiſoit auſſi par ce moyen toutes ſes obſèrvations maritimes. L'uſage des *clepſydres* eſt fort ancien. Elles furent inventées ſous les Ptolémées Rois d'Égypte, auſſi bien que les cadrans ſolaires. Elles ſervoient principalement en hyvèr, comme les cadrans en été, mais elles avoient deux défauts, l'un que l'eau s'écouloit avec plus ou moins de facilité, ſelon que l'air étoit plus ou moins épais; & l'autre, qu'au commencement elle s'écouloit plus promptement qu'à la fin. M. Amontons a inventé une *clepſydre* qui n'a point ces inconvéniens, & qui a trois utilitez principales. 1°. De faire l'effet ordinaire des horloges, de ſervir à la navigation par la connoiſſance qu'elle peut donner des longitudes, & de meſurer exactement le mouvement des artères. Voyez ſes éxpériences Phyſiques ſur cela, imprimées en 1695.

Ce mot vient de κλέπτω, *abſcondo*, & ὕδωρ, *aqua*.

On appelle auſſi *clepſydre*, un vaiſſeau de tèrre dans lequel il ſe fait un jèt d'eau par un artifice ſemblable à celui de la fameuſe fontaine inventée autrefois par Néron. On en voit la figure dans le Journal des Sçavans. Elle eſt de l'invention du Sr Comiérs.

On appelle auſſi *clepſydre*, une horloge de ſable, qui ſur la mèr s'appelle le *poudrier*, *clepſammidium*.

CLÉR. ſ. m. & nom propre d'homme. *Clerus*, *Licerius*, *Lecerus*, *Luceres*. C'eſt un S. Diacre, Martyr d'Antioche, qui a ces différens noms en différens Martyrologes. Voyez M. Chaſtelain au ſeptième de Janv. p. 115.

CLÉRAC. ſ. m. Ville de France dans l'Agénois, ſur le Lot, qui paſſe au milieu. *Clariacum*. Le vin de *Clérac* eſt eſtimé. L'Abbaye de *Clérac*, Ordre de Saint Benoît, fut donnée par Henri IV. aux Chanoines de S. Jean de Latran.

CLÉRAGRE. Tèrme de Fauconnerie, eſt une maladie qui vient aux ailes & pennages des oiſeaux de proye. *Morbus accipitrum alis increſcens*.

CLÈRC. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *ſçavant*, *Doctus*, *peritus*, *litteratus*, auſſi-bien que *Clèrgie*, *Doctrine*. Ainſi Paſquier dit que les Officiérs des Comtes ont été créez ſous le titre de *Clercs des Comptes*; & que les Sécretaires d'État s'appelloient *Clercs du Segré* ou ſecret. Les Sécretaires du Roi s'appelloient auſſi *Clèrcs*, & *Notaires du Roi*. On donnoit ce nom en général à tous ceux qui faiſoient profeſſion de ſcience, ou qui ſçavoient manier la plume. Les Sécretaires des Princes, ou grands Seigneurs, s'appelloient *Clèrcs*. Ce nom appartenoit originairement aux Ecclésiaſtiques. Comme la Nobleſſe s'appliquoit entièrement à l'exèrcice des armes, il n'y avoit que le Clèrgé qui s'attachât à cultiver les Sciences: enſorte qu'Alain Chartier ſe mocque des Courtiſans qui prétendoient, que Noble homme ne doit point ſçavoir les lettres, & qui tenoit à reproche de gentilleſſe de bien lire, & bien écrire. Ainſi comme ceux du Clèrgé étoient les ſeuls qui fiſſent profeſſion des lettres, on appella un homme ſçavant, un *grand Clèrc*, & *Mauclerc*, un homme ſtupide & mal-habile. *Illiteratus*, *imperitus*, *Litterarum rudis*.

C'eſt en ce ſens qu'on dit encore, C'eſt un homme habile, & un grand *Clerc*; Cet homme n'eſt pas grand *Clèrc*; & que Regnier a dit,

> *N'en déplaiſe aux Docteurs, Cordeliérs, Jacobins,*
> *Ma foi les plus grands* Clèrcs *ne ſont pas les plus fins.*
> Regnier.

> *Un loup quelque peu* Clère *prouva par ſa harangue,*
> *Qu'il falloit devoüer ce maudit animal.* La Font.

> *En proſe helas! les plus grands* Clèrcs
> *Diſent ſouvent mainte ſottiſe;*
> *Comment n'en dire pas en vers?* P. Du Cerc.

Ronſard dans ſon vieux langage a dit *clèrgeſſe*, pour ſçavante:

> *Mais trop plus eſt à craindre une femme* clèrgeſſe,

On a dit auſſi autrefois *Clèrgereſſe*, auſſi bien que *Clèrgeſſe*, pour ſignifier *ſçavante*.

Ce mot & ſes dérivez viennent du Grèc κλῆρος, qui ſignifie *Clèrgé*, mais principalement *ſort*, *héritage*, parce que le ſort & le partage des *Clèrcs* ou des Ecclésiaſtiques, eſt de ſervir Dieu, de s'attacher à ſon ſervice: car le mot *clerus* s'eſt dit d'abord de ceux qui étoient attachez à Dieu d'une manière particulière, ſoit qu'on l'entende des Chrétiens en général par comparaiſon aux Infidelles, ſoit qu'on l'entende des Ecclésiaſtiques en particuliér par comparaiſon au reſte des Chrétiens, ſuivant ces paroles de S. Pierre, *Neque ut dominantes in Cleris*. 1^a. *Pet. V.* 3. La prémière origine de cette éxpreſſion vient de l'ancien Teſtament, où la Tribu de Levi eſt appellée le ſort, le partage, l'héritage du Seigneur, κλῆρος en Grèc, & Dieu eſt appellé réciproquément ſon partage, parce que cette Tribu étoit toute conſacrée au ſervice de Dieu, & qu'elle vivoit des offrandes que l'on faiſoit à Dieu, ſans avoir rien en fond de tèrre, comme les autres Tribus. Il y en a qui dérivent le mot de *Clèrgé* de *Clèrgie*, vieux mot, qui ſignifie *ſcience*, *littérature*, parce que les Gens d'Égliſe étoient autrefois les ſeuls qui fûſſent lettrez & ſçavans, & qui fûſſent regardez comme tels. Voyez Clergie.

Clèrc, étoit autrefois un jeune Gentilhomme qui apprenoit les éxercices militaires, & qui étoit un Novice de Chevalerie. *Tiro ac rudis in re militari*. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Il en parle comme un *Clèrc* d'armes, comme un homme qui n'eſt pas éxpérimenté au fait de la guèrre.

Clèrc, ſignifie aujourd'hui, celui qui eſt deſtiné à l'état Ecclésiaſtique, & qui en a pris au moins le premiér caractère, c'eſt-à-dire, la tonſure. *Clericus*. Un *Clèrc*, qui n'a pris que les Ordres mineurs, peut ſe marier; mais ſon mariage l'exclut des priviléges, & des fonctions de la Cléricature. On peut prendre la tonſure, & être *Clèrc* à ſept ans, ou à ſix, par diſpenſe du Pape. Un *Clèrc* tonſuré. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Le Prêtre, & ſon *Clèrc*; pour dire, celui qui chante la Meſſe, & celui qui lui répond; que les *Clèrcs* portent les chandeliérs, & qu'on appelle *Clèrcs de Chapelle* dans les Maiſons Royales, ceux qui ſervent à la Meſſe, & à décorer la Chapelle.

Clèrc, ſe prend plus généralement pour tous ceux qui ſont de l'état Ecclésiaſtique, depuis les tonſurez juſqu'aux Prélats. Ainſi on dit, que les Canons éxcommunient ceux qui mettent la main ſur les *Clèrcs*. Le privilége des *Clèrcs* eſt de plaider devant leurs Juges Ecclésiaſtiques. Une charge de Conſeil'er *Clèrc*, eſt celle qui ne peut être poſſédée que par un Ecclésiaſtique. Le Pré aux *Clèrcs* de Paris, étoit un pré appartenant à l'Univèrſité, dont le corps eſt Ecclésiaſtique. Un Concile d'Afrique avoit défendu que pèrſonne ne fit un *Clèrc* Tuteur ou Curateur par ſon Teſtament. *S. Cypr. ep.* 1. *Pamel.* 66. Le Concile d'Elvire can. 33. ordonne la continence généralement à tous les *Clèrcs*, Évêques, Prêtres, Diàcres, ſous peine d'être privez de l'honneur de la Cléricature. S. Jean l'Aumônier éleva à la Prêtriſe un Lecteur de grande vèrtu qui faiſoit des ſouliers, & de ſon travail nourriſſoit ſes enfans, ſa femme, ſon père, & ſa mère. Par où l'on voit qu'il y avoit à Alexandrie des *Clèrcs* mariez & artiſans. Fleury. La vie de S. Jean, d'où cela eſt pris, C. 13. n. 87. dans Bollandus Janv. T. II. p. 515. marque même deux *Clèrcs* Cordonniérs, mais elle ne dit point que celui qui avoit femme & enfans usât du mariage depuis qu'il étoit *Clèrc*, ni après qu'il fut Prêtre.

Dans les vieux Titres on a appellé auſſi *Clèrcs*, pluſieurs petits Officiérs des Maiſons Royales, comme *Clèrcs* de Cuiſine, *Clèrcs* d'Écurie, *Clèrcs* de Panneterie, *Clèrcs* d'Echanſonnerie, *Clèrcs* de livrées de la Maiſon du Roi. Ce nom eſt demeuré ſeulement aux *Clèrcs* d'office, qui ſont les petits Controlleurs.

Clèrc Acéphale. Au ſixième ſiécle on donna ce nom aux Clèrcs, qui ſe ſéparèrent de l'Évêque, & ne voulûrent pas vivre en communauté avec lui.

Clèrc Chanoine. On donna ce nom au VIe ſiécle aux Clèrcs qui ne ſe ſéparèrent point de l'Évêque, & continuèrent à vivre en communauté avec lui ſelon les Canons. Voyez Chanoine.

Clèrc de la vie commune. Congrégation de Clèrcs Réguliérs, ou de Chanoines Réguliérs nommez auſſi *Frères de la vie commune*. *Clericus*, ou *frater vitæ communis*. Ils fûrent établis par Gerard Groot, ou le Grand, de Deventer au XIVe ſiécle. Il les aſſembla dans ſa maiſon, & hors les heures de la prière, de l'oraiſon, & des autres éxèrcices qu'il leur préſcrivit, il leur faiſoit tranſcrire les livres des SS. Pères, & les leur faiſoit corriger ſur les anciens manuſcrits. Après ſa mort, qui arriva en 1384. Radivivius, un de ſes Clèrcs, les mit en régle & en Congrégation. Eugêne IVe en 1431. & en 1444. & Pie II. en 1462. leur donnèrent pluſieurs priviléges, auxquels leurs ſucceſſeurs en ont encore ajouté d'autres. L'Hiſt. des Ordr. Mon. & Relig. en parle P. II. C. 51.

Clèrc, en tèrmes de Palais, eſt une eſpéce de Commis, ou de Scribe,

Scribe, qui ſert à écrire chez les gens de Juſtice, ou de Pratique. *Scriba.* Un *Clèrc* de Conſeiller, ou de Rapporteur. Un *Clèrc* d'Avocat, de Notaire, de Procureur, d'Huiſſier, de Gréffier. Le Maître *Clèrc* d'un Procureur, eſt celui qui a ſoin d'inſtruire les affaires pendantes au Parlement. *Primarius ſcriba.* Le *Clèrc* des Requêtes, eſt celui qui a ſoin d'inſtruire les inſtances des Requêtes du Palais, ou de l'Hôtel. Les petits *Clèrcs* ſont les Copiſtes. La Baſoche eſt une Juriſdiction établie entre les *Clèrcs*, pour juger les différens qui ſurviennent entre eux. Ce mot a ſignifié originairement trois chôſes, un homme Eccléſiaſtique, un homme de Lettres, & celui qui écrit ſous autrui, comme prouve Loyſeau. Mais ſa plus ancienne ſignification eſt en ce dèrniér ſens; car on nommoit *Clèrcs* tous ceux qui faiſoient profeſſion d'écrire ſous l'autorité d'un autre, & même ceux qu'on nomme aujourd'hui Sécretaires d'État, étoient appellez autrefois *Clèrcs*, & *Notaires*. Il y a des *Clèrcs* commis aux Audiences des Chancelleries.

CLERC, ſe dit auſſi des Commis pour faire les affaires & les courſes néceſſaires dans les Communautez. *Prepoſitus, præfectus ſocietiatis cujusvis negotiis.* On appelle dans les Partoiſſes, le *Clèrc de l'œuvre*, le *Clèrc* d'une Confrairie, Celui qui fait les affaires & le recouvrement des deniers dûs à l'Oeuvre & à la Confrairie. Dans les corps des Marchands & des Artiſans, le *Clèrc* des Orfèvres, le *Clèrc* des Fripiérs, celui qui a ſoin de convoquer les aſſemblées du corps, de porter des billets pour trouver les chôſes pèrduës, &c. Il y a auſſi un *Clèrc* parmi les Sèrgens.

CLERC DU GUET, en tèrmes de Marine, eſt celui qui a ſoin d'aſſembler le guét ſur les ports de mèr, & ſur les côtes, & qui en fait le rapport à l'Amirauté, ſuivant le titre 6. du liv. 4. de l'Ordonnance de la Marine. *Præfectus vigilum.*

CLERC, ſe dit auſſi en ces phrâſes, On dit, qu'un homme a fait un pas de *Clèrc*, pour dire, qu'il a fait une fauſſe démarche, une faute par ignorance: ce qui ne ſe dit pas ſeulement des *Clèrcs*, mais auſſi de toutes autres pèrſonnes qui ſe méprennent, & qui font des chôſes dont ils ſe repentent. On appelle auſſi *vice de Clèrc*, une faute d'écriture qu'on ne peut pas imputer à celui qui a dreſſé ou fait l'acte, qu'on peut aiſément corriger par ce qui précéde, ou qui ſuit. On dit auſſi, Compter de *Clèrc* à Maître, quand un Commis compte ſeulement de ce qu'il a reçu, & débourſé de ſon maniement, ſans être reſponſable d'autre chôſe. On dit auſſi, Parler Latin devant les *Clèrcs*, parce qu'autrefois on appelloit *Grand Clèrc*, un habile homme; & *Mauclèrc*, un ignorant. On dit encore le prémiér en ſtile familiér, ou badin & comique. Ce n'eſt pas un grand *Clèrc* que cet homme là.

CLERCELIÉR. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *Geolier. Carceris cuſtos.*

CLÈRGÉ. ſ. m. L'aſſemblée, ou le corps des Eccléſiaſtiques. *Clerus, cleri ſacer ordo.* Il y a de deux ſortes de *Clèrgé*. Le Réguliér eſt celui qui comprend tous les Religieux: le Séculiér tous les autres Eccléſiaſtiques, qui ne ſont pas Religieux. Dans les États Généraux le prémiér rang eſt donné au *Clèrgé*, aux Prélats. Le *Clèrgé* Romain forme un État Monarchique, ſous la dépendance du Pape, qui en eſt le chèf. Les rentes du *Clèrgé* ſont des rentes que le *Clèrgé* a conſtituées ſur les décimes. Les Receveurs & Contrôlleurs des décimes ſont des Officiérs qui ne dépendent que du *Clèrgé*, & qui font la recette & le contrôlle des décimes. Le *Clergé* étoit autrefois diviſé en trois ordres; les Prêtres, les Diâcres, & tous les Clèrcs inférieurs, qui faiſoient le troiſiême. Chaque ordre avoit un Chèf. L'Archiprêtre étoit Chèf du prémier Ordre, l'Archidiâcre du ſecond, & le Primiciér du troiſiême. S.Grégoire ne vouloit pas qu'on reçût dans le *Clèrgé* les Officiérs publics.

CLERGÉ, ſe dit auſſi du Corps particuliér des Eccléſiaſtiques, qui deſſèrvent dans une Égliſe, ou dans une Paroiſſe. L'Évêque à la tête de ſon *Clèrgé* eſt venu en mître, & en chape, recevoir le Roi à la porte de ſon Égliſe. Ce Curé, & tout ſon *Clèrgé*, aſſiſtoit au convoi.

Autrefois ſous le nom de *Clèrgé* étoient compris tous les Officiérs de Juſtice pour être gens lettrez, parce que le nom de *Clèrc* ſe donnoit à tous ceux qui avoient de la littérature, comme on voit dans l'Ordonnance de Charles V. de l'an 1356.

CLÈRGIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *ſcience, doctrine. Scientia, doctrina, litteratura.* Il eſt tout-à-fait hors d'uſage. De là vient ce vieux provèrbe; un poigner de bonne vie, mieux vaut qu'un muy de *clèrgie*. On appelloit autrefois *Clèrgie de la ville de Paris*, la Prévôté des Marchands & l'Eſchevinage. Dans les Ordonnances de Charles V. de Charles VI. & de Charles VIII. le Gréffe, ou le Notariat, eſt auſſi nommé *Clèrgie*, ou *Clèrgé*. On a dit auſſi autrefois *Clèrgiſe*, pour *clergie*.

CLÉRI. ſ. m. Petite ville de France proche d'Orléans du côté de la Sologne. *Clariacum.* Nôtre Dame de *Cléri*, eſt une Égliſe Collégiale d'une grande dévotion, Loüis XI. la fit rebâtir, lui donna de grands revenus, & voulut y être entèrré. DU CHESNE, *Antiq. des vill. de Fr. L. I. C.* 57.

CLÉRICAL, ALE. adj. Qui appartient aux Clèrcs, aux gens Eccléſiaſtiques. *Eccleſiaſticus.* La tonſure, la couronne *cléricale*. Il ne faut pas que les Laïques ſe mêlent des fonctions *cléricales*. Les Clèrcs mariez ne jouiſſent point des immunitez *cléricales*. C'eſt un privilége *clérical*, de ne pouvoir être impôſé à la taille lorſqu'elle eſt pèrſonnelle, & d'être éxempt de tutelle, & curatelle.

CLÉRICALEMENT. adv. A la manière, & ſelon le devoir des Clèrcs. *Clericorum more.* Si les Clèrcs ceſſent de vivre *cléricalement*, ou en prenant des habits ſéculiérs, ou en éxèrçant des offices vils, & méchaniques, ils ſont déchus de tous les priviléges cléricaux. FEVRET.

CLÉRICATURE. ſ. f. Engagement dans l'Égliſe, & dans la profeſſion Eccléſiaſtique. *Vita Eccleſiaſtica.* Les priviléges de *Cléricature* ne peuvent pas faire obtenir le renvoy devant un Juge d'Égliſe, à un Prêtre qui n'étoit pas en habit clérical quand il a été ſaiſi.

CLÉRION. ſ. m. Nos vieux Auteurs ont quelquefois employé ce mot pour ſignifier un *Clèrc d'Egliſe*.

CLÈRMONT. ſ. m. Ville de France capitale de l'Auvèrgne. *Arverni, Arverna Civitas, Auguſto-Nemetum Arvernorum, Clarus mons, Claromontium.* Quelques Auteurs, comme Vigenère, croyent que *Clèrmont* eſt l'ancienne Gèrgovie, ſi fameuſe dans les Commentaires de Céſar. D'autres diſent qu'elle s'eſt formée, ou du moins accruë des ruines de cette place. On prétend que dès le IIIe ſiécle de l'Égliſe ſous le Conſulat de Déce & de Gratus, qui tombe à l'an de Rome 1002. & 249. de JESUS-CHRIST, S. Auſtremoine étoit Évêque de *Clèrmont*. Les États du Royaume ſe tinrent à *Clèrmont* en 1374. ſous Charles V. *Clèrmont*, ſelon l'Académie des Sciences a 45^{d}, 47 min. de latitude & 20^{d}, 45 min. de longitude. La Maiſon de Bourbon (qui a donné juſqu'ici quatre Rois à la France) s'eſt appellée d'abord De *Clermont*. DU TILLET, 1. *P. I. p.* 152.

Il y a pluſieurs autres lieux qui portent le même nom. *Clèrmont*, ou *Clèrmont en Argonne*, ville du Duché de Bar. *Clèrmont*, ville de Franche-Comté ſur le Doux. *Clèrmont de Bas*, ville de l'Agenois. *Clèrmont de Lodeve*, ville du Languedoc. *Clèrmont* en Dauphiné, bourg conſidérable, qui donne ſon nom à l'illuſtre maiſon de *Clèrmont*. *Clèrmont*, bourg d'Anjou. *Clèrmont*, bourg de Savoye dans le Génevois. Les Origines de la ville de *Clèrmont* par le Préſident Savaron, avec les Notes & Rechèrches de Durand, ſont un bon & ſçavant livre. Ces deux Auteurs écrivent *Clairmont*.

CLÈRMONTOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Clèrmont; habitant, citoyen de Clèrmont. *Claromontanus.* Les *Clèrmontoiſes* jettent leur or & argent aux Romains pour obtenir mèrcy, & demandent ſecours à leurs maris toutes échevelées. VIGENÈRE. On ne dit point ce mot aujourd'hui.

CLÉROMANCE. ſ. f. *Cleromantia.* Le Traducteur de Pencèr s'eſt ſervi de ce mot. La *cléromance* eſt une ſorte de divination, qui ſe fait par le jèt des dez, ou des oſſelets, dont on conſidère les points ou les marques. A Bura, ville d'Achaïe, il y avoit un temple & un oracle d'Hèrcule. Ceux qui vouloient voir quelque chôſe, après avoir fait des prières à l'idôle, jettoient quatre dez, dont le Prêtre conſidéroit les points, & croyoit y trouver la connoiſſance de ce qui devoit arriver.

Ce mot vient de κλῆρος, *ſort*, & de μαντεία, divination.

CLET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Cletus. S. Clet*, eſt le troiſiéme Pape qui ait gouvèrné l'Égliſe. Ce mot eſt la même chôſe qu'*Anaclet* abregé.

CLÉVES. ſ. f. Ville du Cèrcle de Weſtphalie en Allemagne. *Clivia.* La ville de *Cléves* eſt ſituée un peu au deſſus de l'endroit où le Rhin ſe diviſe en deux bras, à une lieuë de ce fleuve. Elle eſt ſur le penchant de trois collines, *in clivo*; d'où l'on prétend qu'elle a tiré ſon nom, *Clivia*, que nous avons changé en celui de *Cléves*. Quelques-uns même l'appellent en Latin *Clivi*. C'eſt, dit-on, Céſar qui l'a bâtie. Elle étoit autrefois fort grande, à ce qu'il paroit par les reſtes d'antiquitez qui ſe trouvent aux environs dans la campagne. Aujourd'hui elle eſt petite, mais riche. Elle donne ſon nom à un Duché dont elle eſt capitale.

Le Duché de *Cléves*, érigé en 1417. par l'Empereur Sigiſmond, eſt une Province du Cèrcle de Weſtphalie. *Clivia*, ou *Clevienſis Ducatus.* Il eſt borné au midi & au couchant par la Gueldre, au nord par le Comté de Zutphen, au levant par celui de la Marck, & par les tèrres de Cologne & de Munſter. Il a eû ſes Ducs particuliérs. Le dèrniér, Jean Guillaume, mourut ſans enfans en 1609. Après pluſieurs Traitez faits en 1609. 1651. & 1666. & confirmez par l'Empereur en 1678. le Duché de *Cléves*, avec les Comtez de la Marck & de Ravenſperg, ſont demeurez à l'Électeur de Brandebourg, pour ſa part de la ſucceſſion des

Ducs de *Cléves*. Voyez Imhoff. *L. II. C.* 8. §. 16. *L. IX. C.* 5. §. 6.

CLÉVOIS, OISE. ſ. m. Qui eſt de Cléves. *Cliviensis*. Il eſpéroit de pouvoir faire intelligences & ligues avec les Gheldrois, *Clévois*, Liégeois, Buillonois, & avec pluſieurs autres Princes Allemans. GOLLUT. Il faut plûtôt dire habitans de Cléves.

CLI.

ÇLIBANAIRE. ſ. m. Nom d'une ancienne milice, & Cavalerie Pèrſienne. Cuiraſſiers Pèrſans. *Cataphractarius*, *Clibanarius*. L'Empereur Sévère Aléxandre, dans un diſcours qu'il fit au Sénat après ſon triomphe ſur les Pèrſes, & raporté par Lampridius dans ſa vie C. 56. dit entre autres chôſes, Nous avons tué dix mille Cuiraſſiers, qu'ils appellent *Clibanaires*. Les Anciens Pèrſiens appelloient *four* ce que nous appellons *cuiraſſe*, c'eſt-à-dire, une arme défenſive de fèr, qui couvre le corps depuis les épaules juſqu'à la ceinture, un corcelet de fèr. Il différoit de celui des Romains, en ce que celui-ci étoit de pluſieurs piéces, qui avoient la forme d'écailles; au lieu que celui des Pèrſans étoit tout d'une piéce, comme les nôtres; parce qu'elle étoit recourbée, en voûte, & en forme de *four*, les Pèrſiens l'appelloient d'un mot qui dans leur langue ſignifioit *four*, & les Romains en Latin *clibanus*, qui ſignifie la même chôſe; & les ſoldats qui étoint armez de cette eſpéce de cuiraſſe ſe nommoient *Clibanarii*, *Clibanaires*. Ainſi la milice étoit Pèrſienne, & le nom étoit Latin, comme l'a remarqué Saumaiſe. Car nous ne ſçavons quel étoit le nom Pèrſan, quoi qu'en diſe Bochart, qui prétend que ce nom vient du mót Chaldéen, קליפא, *Klipha*, d'où l'on a fait קליבא, *Kliba*. Ce mot ſignifie écaille; Saumaiſe avouë que les Cuiraſſes à écailles étoient auſſi appellées *Clibanus*. L'autre opinion eſt bien plus vraiſemblable. Les Gloſſes Baſiliques, & l'Anonyme qui a écrit en Latin *De Re Bellica*, expliquant ce que c'eſt que *Thoracomachi*, ou ſelon Saumaiſe *Thoraconacti*, donnent du *Clibanus* la même idée que nous.

CLIDOMANTIE. ſ. f. Eſpéce de divination, qui ſe faiſoit autrefois par des clefs. *Clidomantia*. Je ne trouve que le nom de cette divination, & je ne trouve point la manière dont elle ſe faiſoit.

Ce nom vient de *κλεὶς, κλειδὸς*, *une cléf*, & *μαντεία*, divination.

CLIENT, ENTE. adj. & ſ. C'étoit chez les Romains un citoyen qui ſe mettoit ſous la protection d'un puiſſant, lequel s'appelloit par cette relation *ſon patron*, *cliens*; & de ſon côté devoit à ſes *cliens* ſa protection, & ſon ſecours. Ce patron aſſiſtoit le *client* dans ſes beſoins, & le *client* donnoit ſon ſuffrage au patron, quand il briguoit quelque Magiſtrature. *Patronus*.

Ce mot vient de *cliens*, qui eſt dit comme *colens*, honorant. Les *cliens* devoient le reſpect à leur patron, comme celui-ci leur devoit ſa protection. La condition des *cliens* n'étoit proprement qu'un eſclavage un peu adouci. Peu-à-peu cette coutume s'étendit plus loin: non ſeulement les familles; mais les villes, & les Provinces entières, même hors de l'Italie, ſuivirent cet exemple. La Sicile, par exemple, ſe mit ſous la protection de Marcellus. Le patron ne pouvoit rendre témoignage contre ſon *client*. Zazius & Budée ont rapporté l'origine des fiefs aux patrons, & *cliens* de l'ancienne Rome; mais il n'y a pas la même relation entre le vaſſal, & ſon Seigneur, qu'entre le *client*, & ſon patron, car les *clients*, outre le reſpect qu'ils devoient rendre, & le ſuffrage qu'ils devoient donner à leurs Patrons, étoient obligez de les aider dans toutes leurs affaires, & même de payer leur rançon s'ils étoient faits priſonniérs à la guèrre, en cas qu'ils n'euſſent pas aſſez de bien pour la payer eux mêmes.

On a appellé auſſi quelquefois *cliens*, les vaſſaux à l'égard des Seigneurs, qu'on nommoit leurs *patrons*, comme témoigne Budée; & auſſi leurs Écuyers & leurs Courtiſans: & on appelloit *clientelle*, toute leur famille & domeſtiques.

CLIENT, ſe dit maintenant d'un plaideur qui a mis ſa cauſe entre les mains d'un Avocat, ou d'un Procureur, pour la défendre.

CLIENTELLE. ſ. f. Protection que les grands Seigneurs de Rome donnoient aux pauvres citoyens. *Clientela*. Le crédit des Romains dépendoit d'avoir une grande & nombreuſe *clientelle*.

CLIGNEMENT. ſ. m. Mouvement de la paupière de l'œil qui fèrme à demi. *Nictatio*.

CLIGNE-MUSETTE. ſ. f. Jeu d'enfans, auquel l'un d'eux fèrme les yeux, tandis que les autres ſe cachent; & il eſt obligé de les découvrir où ils ſont cachez.

CLIGNER. v. act. Fèrmer l'œil à demi. *Connivere*, *nictare*. Ménage dérive ce mot de *clinare*, inuſité, mais primitif de *inclinare*, qui a été fait du Grèc *κλίνειν*, qui ſignifie *fléchir*, *remuer*.

CLIGNOTTER, ou CLIGNOTER. v. n. Mouvoir ſouvent les paupières, ouvrir & fèrmer les yeux à tout moment. *Nictare oculis*. La grande lumière éblouit & fait *clignoter*. On dit auſſi *clignoter* des yeux.

CLIMACTÉRIQUE. adj. m. & f. Année dangereuſe à paſſer, où on eſt en danger de mort, au dire des Aſtrologues. Une vieille expérience, ou plûtôt l'erreur populaire, a confirmé cette opinion. *Annus climactericus*. Suétone dit qu'Auguſte félicita ſon nèveu de ce qu'il avoit paſſé ſa 63e année, qu'on tient *climactérique*, parce qu'il l'appréhendoit lui-même extrêmement. On le dit auſſi des années 49. & 56. Le fondement de cette opinion eſt dans Marſile Ficin, qui aſſigne une année à chaque Planette, pour dominer ſur le corps de l'homme chacune à ſon tour, & comme Saturne eſt la plus maléfique de toutes, il tient chaque ſeptième révolution dangereuſe, & ſur tout les 49. 56. & 63. années où on eſt déja avancé ſur l'âge. Il y en a quelques-uns qui obſèrvent les révolutions de neuf ans. Jean-Baptiſte de Monte, Médecin célébre, mourut en ſon année *climactérique*, à Vérone ſa patrie. TEISSIER.

> *J'épouſe une vieille antique*
> *Qui compte plus de vingt printems,*
> *Après ſon an* climactérique. MAIN.

D'autres prétendent que l'année *climactérique* eſt funeſte auſſi aux Corps politiques. On cite l'exemple des malheurs du Régne de Henry IV. qui fut le 63e Roi de France, à compter avec du Tillet l'enfant poſthume de Louïs Hutin. Les Auteurs qui en ont écrit ſont Platon, Cicéron, Macrobe, Aulugelle entre les anciens, & entre les Modèrnes, Magin, Argolus, & Claude Saumaiſe fort doctement. Saint Auguſtin, Saint Ambroiſe, Béda & Boëce, diſent que cette obſèrvation n'eſt point ſupèrſtitieuſe.

L'an *climactérique* ſe prend pour l'année fatale, la dèrnière année, dans un ſens figuré & métaphorique.

> *Et mentiront les Prophéties,*
> *De tous ces viſages pâlis,*
> *Dont le vain étude s'applique*
> *A chèrcher l'an* Climatérique,
> *De l'étèrnelle fleur-de-lis.* MALHERBE.

Ce mot vient du Grèc, où il ſignifie *par échelons*, ou *par degrez*. *Κλῖμαξ* en Grèc ſignifie une *échelle*. Voyez *Act. SS. Januar. T. II. p.* 274. *Climacterica*, Climactères, *Κλιμακτῆρες*.

CLIMAQUE. ſ. m. Surnom d'homme. *Climacus*. S. Jean ſurnommé le Scholiaſtique, à cauſe de ſon érudition, & le Sinaïte, à cauſe du mont Sinaï, lieu de ſa demeure, & encore plus communément appellé *Climaque*, à cauſe de ſon livre intitulé *l'Echelle ſainte*.

Ce nom vient de *κλίμαξ, κλίμακος*, *échelle*.

CLIMAT. ſ. m. Tèrme de Géographie. Eſpace détèrminé ſur la ſurface de la tèrre ſelon la longueur des plus grands jours d'été. *Clima*, *inclinatio cœli*. Les *climats* ſe prennent depuis l'équateur juſqu'aux pôles, & ſont comme autant de bandes ou de zônes parallêles à l'équateur; mais il y a pluſieurs *climats* dans la largeur de chaque zône. Un *climat* n'eſt différent de celui qui eſt le plus proche de lui, qu'en ce que le plus grand jour d'été eſt plus long ou plus court d'une demie-heure en un endroit qu'en l'autre. Comme les *climats* commencent à l'équateur, le prémier *climat* à ſon commencement a préciſément douze heures de jour à ſon plus grand jour, & à ſa fin il a douze heures & demie à ſon plus grand jour. Le ſecond *climat* à ſon commencement, qui eſt la fin du prémier *climat*, a douze heures & demie de jour à ſon plus grand jour, & à ſa fin il a treize heures de jour à ſon plus grand jour, & ainſi des autres *climats* d'heures qui ſont juſqu'au cèrcle polaire. Il en eſt de même des *climats* de mois, car les Géographes diſtinguent deux ſortes de *climats*: des *climats d'heure*, & des *climats de mois*. Les *climats d'heure* ſe comptent depuis l'Équateur de part & d'autre, juſqu'aux cèrcles polaires. Un *climat d'heure*, eſt un eſpace de tèrre, compris entre deux cèrcles parallêles à l'Équateur, qui a ſon plus grand jour plus long d'une demie-heure en ſa fin qu'en ſon commencement. Le *climat de mois* ſe compte depuis les cèrcles polaires juſqu'aux pôles. Il eſt différent du *climat d'heure*, en ce que ſon plus grand jour eſt plus long d'un mois, ou de 30 jours en ſa fin qu'en ſon commencement. Les nouveaux Géographes comptent 60 *climats* ſeptentrionaux, & 30 méridionaux. Il y en a 24 depuis l'Équateur juſqu'au 66e degré de latitude: & ſix depuis les cèrcles polaires. Voyez ROBBE.

Les Anciens, qui donnoient le nom de *climat* ſeulement aux eſpaces de tèrre habitables, ne connoiſſoient que ſept *climats*, qui paſſoient le 1. par Méroé; le 2e par Syéne; le 3e par Aléxandrie; le 4e par Rhodes; le 5e par Rome, le 6e par le Pont: & le 7e par l'embouchure du Boriſthéne. Paris eſt dans le ſixiéme *climat*. Avèrroës, qui demeuroit ſous le cinquiéme *climat*, le préfère

préfére à tous les autres. Albert le Grand dit que le ſeptiéme étoit le meilleur ; parce qu'il habitoit à Ratiſbonne.

Les Modèrnes qui ont voyagé bien plus avant vèrs les Pôles, ont mis 23 *climats* de chaque côté, parce que l'obliquité de la Sphère y cauſe en peu d'eſpace beaucoup de différence pour les plus grands jours d'été ; & n'ont mis leur différence que d'un quart d'heure. Voyez Vitalis dans ſon Léxicon Mathématique, où il en fait une éxacte deſcription.

Le vulgaire appelle *climat*, une tèrre différente de l'autre ; ſoit par le changement des ſaiſons, ou des qualitez de la tèrre, ou même des peuples qui y habitent, ſans aucune rélation aux plus grands jours d'été. *Regio, terra tractus. Ce climat* eſt plus chaud que le nôtre. Il a voyagé en des *climats* éloignez. Pourquoi m'avez-vous arraché de nos heureux *climats*, pour me conduire dans ces funeſtes lieux ? S. Évr.

Les climats *ſont ſouvent les divèrſes humeurs.* Boil.

Venez : fuyez l'aſpect de ces climats *ſauvages.* Racine.

Abulféda, Arabe, appelle *vrais climats*, les ſept *climats* des Anciens ; & *climats connus*, quelques Provinces, ou étenduë de païs : ce que les Grècs modèrnes appellent encore ainſi.

Ce mot vient du Grèc κλίμα, *inclinamentum, une inclination.*

CLIN. ſ. m. Ce mot ne ſe dit jamais ſeul : il y faut joindre le mot d'œil, & dire *clin d'œil*. Prompt mouvement des paupières qui fèrme l'œil, & le r'ouvre auſſi-tôt. *Nictatio.* Un bon valet doit entendre ſon maître au prémier *clin* d'œil. Je connois de ces pèrſonnes qui trafiquent de civilitez, & dont les *clins* d'œil ont quelque deſſein. Balz. Ils étoient obéïſſans au moindre *clin* d'œil. Vaug.

On dit provèrbialement, En un *clin* d'œil ; pour dire, En peu de tems, en moins de rien, en un moment. *Puncto, momento temporis.* Les Eſpagnols diſent en ce même ſens, *A un dexa la paja* ; c'eſt-à-dire, *En un laiſſe la paille, donne moi la paille*, ou les curedens dont ils ſe ſèrvent.

CLINCART. ſ. m. Nom qu'on donne à cèrtains bateaux plats de Suéde, & de Danemark. *Navigia depreſſa.*

CLINCHE. ſ. f. Tèrme de Sèrrurier. C'eſt une petite piéce de fèr ordinairement longue de deux ou trois poûces, avec une tête plate qui ſort en dehors des portes, & ſèrt à les ouvrir, en mettant le poûce ſur cette tête, & pouſſant un peu fort en bas en tenant la poignée des autres doigts de la même main : cette *clinche* a ſon mouvement ſur une eſpéce de petit eſſieu de fèr, de ſorte qu'en faiſant baiſſer la tête de la *clinche*, on éléve la queuë qui eſt en dedans, & par le même moyen le loquet qui porte deſſus. *Aſſula, lamina ferrea capitata.*

CLINIQUE. Tèrme dogmatique. Quelques Hiſtoriens appellent *Cliniques* ceux qui recevoient le baptême au lit de la mort. *Clinicus.* Du Pin. Magnus au IIIe ſiécle douta ſi les *Cliniques* étoient véritablement baptiſez, parce qu'ils ne l'étoient que par aſpèrſion. Il conſulta ſur cela S. Cyprien, qui lui répond que le Sacrement ne lave pas les péchez à la manière du bain corporel, & il prouve par l'Écriture que l'aſpèrſion ſuffit ; il ajoute qu'il ne faut point s'arrêter au nom de *Cliniques*, que quelques-uns leurs donnoient, au lieu de les nommer Chrétiens.

Ce mot vient du Grèc κλίνη, lit.

Clinique, ſe trouve encore dans l'Antiquité en deux ſens différens. 1°, Pour un malade ſimplement, comme il paroît par la vie de Charlemagne dans Caniſius. Voyez auſſi Saumaiſe, ſur Spartien c. 23. de la vie d'Hadrien. 2°, Pour Médecin, parce qu'ils étoient toujours auprès du lit des malades. C'étoient principalement les Médecins des Empereurs qu'on appelloit ainſi. Voyez le Jéſuite Raderus ſur Martial L. I. épigr. 31. Le P. Roſweid *Onom.* & Hoffman.

On appelle auſſi *médecine clinique*, la méthode de voir, & de traiter les malades au lit, pour examiner plus éxactement tous les ſymptômes de la maladie. Eſculape le prémier a éxèrcé la *médecine clinique*. Le Clerc.

CLINOÏDES. adj. f. Épithéte que les Anatomiſtes donnent aux trois apophiſes intèrnes de l'os ſphénoïde qui eſt un des os du crâne. Elles ſont ainſi appellées, parcequ'elles forment comme une ſelle à cheval, ou qu'elles reſſemblent aux pieds d'un lit. Il y en a deux antérieures, & une poſtérieure, qui font enſemble une petite cavité dans laquelle eſt placée la glande pituitaire.

Ce mot vient du Grèc κλίνη, *lit*, & εἶδος, *forme, figure.*

CLINOPODIUM. ſ. m. Plante dont les tiges ſont minces, quarrées, veluës, hautes de plus d'une coudée. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de la marjolaine ſauvage, moins odorantes, veluës des deux côtez. Ses fleurs ſont en gueule, oblongues, de couleur de pourpre, & rangées par étages & par anneaux autour des branches, & des tiges. En Latin *clinopodium origano ſimile.*

Ce mot vient de deux mots Grècs, κλίνη, qui ſignifie *un lit*, τοῦ ποδὸς, *pied*, comme qui diroit pied de lit. Les tiges du *clinopodium* commun chargées de fleurs reſſemblent, ſuivant Dioſcoride, aux pieds d'un lit.

CLINQUAILLIER. Voyez Quinquaillier.

CLINQUANT. ſ. m. Broderie d'or ou d'argent qu'on met ſur les habits pour les faire plus brillans, & plus éclatans. *Tania auro texta, aureis filis contexta.* Il ſe dit plus particulièrement de ces lames d'or, ou d'argent, qui font le plus brillant des dentelles & des broderies. Il y a du *clinquant* fin, & du *clinquant* faux. C'eſt de ce dèrnier qu'il eſt parlé dans ces vèrs,

On préfère aujourd'hui le ſolide au brillant :
Pourquoi, quand l'or eſt bon, y mêler du clinquant ? Vill.

Il ſe prend auſſi figurément pour ſignifier faux brillant. *Fucatum lumen, fucata ſcriptoris lumina.*

A Malhèrbe, à Raccan, préférer Théophile,
Et le clinquant *du Taſſe à tout l'or de Virgile.* Boil.

CLINQUANTER. v. act. Charger un habit de clinquant, de broderie. *Auro veſtem texere, ornare.*

CLIQUART. ſ. m. Nom d'une ſorte de pièrre éxcellente pour bâtir, qui ſe tiroit des carrières du fauxbourg S. Jacques à Paris. La carrière du *cliquart* eſt finie aujourd'hui. On trouve encore maintenant une ſorte de pièrre qu'on appelle *cliquart doux.*

CLIQUET. ſ. m. eſt une piéce de moulin qui fait un bruit continuel, & ſèrt à faire écouler le grain de la trémie ſur les meules peu-à-peu. *Molendinarium crepitaculum.* On le dit en quelques lieux de la partie du loquet qui ſèrt à fèrmer la porte. *Peſſulus penſilis.*

On dit des femmes babillardes, que leur langue va comme un *cliquet* de moulin. *Crepitare.*

CLIQUETER. v. n. Faire du bruit à la manière d'un moulin dont le cliquet va, ou d'un ladre qui fait aller ſes cliquettes. *Hominis lepra affecti crepitaculum.* Pomey.

CLIQUETIS. ſ. m. Bruit que font les armes en ſe choquant. *Armorum crepitus, ſonitus, conflictus.* On entendit un *cliquetis* d'épées qui fit ſortir les bourgeois. Le *cliquetis* de ceux qui ſe battoient reveilla les plus endormis.

Ce mot vient par onomatopée, du bruit que font les armes quand on ſe bat.

CLIQUETTE. ſ. f. Inſtrument fait de deux os, ou de deux morceaux de bois que l'on met entre les doigts, & qu'on bat les uns contre les autres, qui font du bruit, pour peu qu'on y touche. *Crepitaculum.* Les ladres étoient autrefois obligez de porter des *cliquettes*, pour avèrtir les autres de ne les pas approcher, de crainte de prendre du mauvais air.

Cliquette, eſt auſſi un tèrme d'Horloger, & ſignifie une petite languette que l'on met ſur le balancier, & qui dodine avec lui à droit & à gauche, pour en rendre le mouvement plus régulier ; les ſpirales qu'on y met aujourd'hui font encore un meilleur effet. *Lamina.* Montre à *cliquette*, eſt celle qui a une *cliquette.*

CLISSE. ſ. f. On appelle ainſi une claye faite d'ozier, ou de branches d'arbres. *Crates viminea.*

Cliſſe, en tèrmes de Chirurgie, ſignifie une petite bande de bois, ou de fèr blanc. *Aſſula, lamina.* On ſe ſèrt de *cliſſes* pour tenir en état les os fracturez.

CLISSER. v. act. Mettre des *cliſſes*, en Latin, *crates inducere.* En Chirurgie c'eſt mettre des *cliſſes* autour de l'os fracturé. *Aſſulis, ou laminis diſrupta oſſa firmare.*

Cliſſé, ée. adj. Qui eſt couvèrt de clayes, revêtu de clayes. *Crate, ou cratibus, tectus, inſtructus, deffenſus.* Le Roi (Louïs XIV.) s'eſt ſèrvi de ce tèrme dans le propre, dans ſes remarques ſur un retranchement que Céſar avoit fait faire, voici ſes tèrmes. Quoique Céſar ait appellé mur l'ouvrage qu'il fit pour empêcher aux Suiſſes le paſſage du Rhône, les vuidanges du foſſé qu'il énonce ſuppoſant plûtôt un retranchement, il a été néceſſaire pour concilier l'un & l'autre de repréſenter un rempart avec des parapets *cliſſez*, appellez *plutei*, tels que les Anciens employoient en ſemblables occaſions.

CLISSON. ſ. m. Petite ville de France dans la haute Bretagne ſur la Seure. Olivier de *Cliſſon*, qui fut Connétable de France en 1380. ſe diſoit Seigneur de *Cliſſon*. Les anciens titres l'appellent en Latin *Clicchio, Clichio, & Clicho.* De là s'eſt fait *Cliçon*, & puis *Cliſſon.*

CLISSONNOIS. ſ. m. Le *Cliſſonnois*, eſt un petit païs aux environs de Cliſſon. *Clicchionenſis pagus.*

CLITIE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone à peluche, d'une couleur de chair entremêlée d'incarnadin, ſa peluche eſt fort bien rangée, à la manière des foucis doubles. C'eſt une des plus belles anémônes à peluche que l'on puiſſe voir. Morin.

CLITORIS. ſ. m. Petit corps rond, ſitué au haut des parties naturelles des femmes, tout auprès de la grande fente, & qui a la figure

gure d'un gland. Il eſt d'ordinaire aſſez petit ; il y a des femmes qui l'ont fort gros & fort long. Il reſſemble en beaucoup de chôſes à la vèrge de l'homme : il eſt compôſé des mêmes parties : il a deux nèrfs cavèrneux, un gland à l'extrémité couvèrt d'un prépuce, mais qui n'eſt pas pèrcé, & quatre muſcles, deux érecteurs, & deux éjaculateurs. Il enfle, & devient dur dans cèrtaines occaſions. Il s'eſt trouvé des femmes qui en ont abuſé. C'eſt une partie extrêmement ſenſible, qui eſt le ſiége principal du plaiſir. Quelques-uns l'appellent la *vèrge de la femme*. On le retranche quelquefois, quand il ſort trop en dehors.

C L O.

CLOACINE. ſ. f. *Cloacina*. Déeſſe qui préſidoit aux cloaques. C'eſt Tatius, non pas Roi des Romains, comme dit Hofman, mais apparemment celui qui fut chèf des Sabins, qui la trouva dans un cloaque & la conſacra. S. Auguſtin en parle au L. IV. de la Cité de Dieu c. 23.

CLOAQUE. ſ. m. & f. Aquéduc ſoutèrrain, égoût dans lequel s'écoulent, ſe reçoivent les immondices d'une ville, d'une maiſon. *Cloaca*. Les vapeurs infectées qui s'élévent des eaux croupies, des *cloaques* publics, ſont une des cauſes éloignées de la peſte. JOURN. DES SÇAV. On ne peut mettre un *cloaque* proche la maiſon de ſon voiſin ſans titre ; car c'eſt une eſpéce de ſèrvitude. On a de la peine à vendre cette maiſon, car elle eſt bâtie ſur un *cloaque*, ſur un égoût de la ville. Il eſt défendu de faire des *cloaques* contre la maiſon de ſon voiſin, ſans y faire un contre-mur.

Ce mot vient du Grèc *κλύζω*, *purgo*.

CLOAQUE, ſignifie auſſi par extenſion, Tout lieu puant. Il eſt logé dans un quartier plein de Tanneurs, de Corroyeurs, c'eſt un vrai *cloaque*. Ce pedant eſt ſi mal propre, que ſa chambre eſt un vrai *cloaque*. On appelloit autrefois *cloaque*, les latrines d'une maiſon. *Latrina*.

CLOCHE. ſ. f. C'eſt une piéce de métal qui ſèrt pour appeller les Chrétiens à l'Égliſe, & pour faire quelque aſſemblée, convocation, ou réjouïſſance. *Campana*, *campanum*. Les Muſiciens la mettent entre les Inſtrumens de Muſique, qu'on appelle *de pèrcuſſion*. Elle eſt faite en forme de poire ouvèrte par enbas avec un battant de fèr, & elle eſt ſuſpenduë ſur une groſſe charpente de bois qu'on appelle *mouton*, dans laquelle ſes anſes ſont enclavées. Sa partie la plus haute, qui eſt faite en timbre, ou en calote, s'appelle le *cerveau*. Les traits ou les courbures de l'endroit où la *cloche* s'élargit, s'appélle les *fauſſures*, & les bords de la *cloche* où frape le batant, s'apellent les *pinces*. Les Fondeurs ont un diapaſon, ou une échelle campanaire, qu'ils appellent auſſi *brochette*, ou *bâton*, qui ſèrt à connoître & à meſurer la grandeur, ou l'épaiſſeur, le poids & le ſon des *cloches*. Leur matière eſt un métal compôſé de vingt livres d'étain ſur cent livres de roſette. On donne quinze fois l'épaiſſeur du bord au diamétre d'une *cloche*, & douze bords à ſa hauteur.

La groſſe *cloche* de Rouën pêſe quarante mille livres, & s'appelle *George d'Amboiſe* ; d'autres ne diſent que trente-trois mille livres, comme le portent dés vèrs Latins qu'on lit deſſus. Son battant eſt de ſept cens dix livres, ſa circonférence de trente piéds, & ſon diamétre de huit piéds & un tièrs. Nankin, ville de la Chine, étoit célébre autrefois par la grandeur de ſes *cloches*, mais leur poids énorme ayant emporté le donjon où elles étoient ſuſpenduës, tout le bâtiment tomba en ruïne ; & les *cloches* ſont depuis demeurées à tèrre, ſans qu'on ſe ſoit mis en devoir de les remonter. La hauteur d'une de ſes *cloches* eſt d'onze piéds de Roi, & ſon anſe de deux. Son diamétre pris dans la plus grande largeur en a ſept, ſi on y comprend l'épaiſſeur des bords. La circonférence extérieure eſt de 22 pieds, & quoiqu'elle diminuë en montant, ce n'eſt pourtant pas en même proportion que nos *cloches* d'Europe ; car ſa figure eſt prèſque cylindrique, à la réſèrve d'un renflement conſidérable qui paroît vèrs le milieu, où le contour eſt auſſi grand que celui de ſes bords. Elle eſt entourée de pluſieurs moulures, filets, & platebandes. Le limbe inférieur a ſix poûces & demi d'épaiſſeur, ce qui diminuë toûjours juſqu'à la courbure, où commence la conoïde, de ſorte que ſous l'anſe elle n'eſt tout au plus épaiſſe que de deux poûces. Ce qui ſe peut meſurer aſſez préciſément, parce qu'on y a laiſſé un trou pour en augmenter le ſon, ſuivant l'opinion des Chinois. Ces *Cloches* ont été fonduës ſous le prémier Empereur de la Dynaſtie précedente, qui régnoit il y a plus de 300 ans. Elles ont chacune leur nom particulier. La Pendante, *Tchoui* ; la Mangeante, *Ché* ; la Dormante, *Choüi* ; la volonté, *ſi*. Il n'y en avoit que trois dans Nankin, mais la Géographie Chinoiſe en marque une quatriéme au delà du fleuve Kiam. Suppoſant que le pied cubique de cuïvre pêſe ſix cens quarante huit livres, la *cloche* dont on a pris les meſures peſeroit environ quatre vingt dix milliers, ſi ſa groſſeur & ſon épaiſſeur étoient par tout égales. Pour la groſſeur il n'y a pas beaucoup de différence ; mais l'épaiſſeur diminuë uniformément juſqu'à l'anſe, où elle a deux poûces : ainſi prenant quatre pouces & un peu plus pour la moyenne proportionnelle, & ſuppoſant l'alliage un peu moins peſant que le cuivre, la *cloche* avec ſon anſe peſera environ cinquante milliers, c'eſt-à-dire, qu'elle ſera deux fois plus peſante que celle d'Erfort, que le P. Kirker dit être la plus grande *cloche* du monde. Mais il y en a à Pekin ſept autres fonduës ſous le regne d'Youlo, il y a près de 300 ans, dont chacune pêſe ſix vingt mille livres. Leur ouvèrture a douze piéds de diametre ; elles en ont 40 de circuit & 12 de hauteur ſans compter l'anſe, qui eſt pour le moins de 3 piéds. Mais autant que les *cloches* de la Chine ſurpaſſent celles d'Europe en grandeur, autant leur ſont-elles inférieures par la beauté du ſon, ſoit que nôtre métal ſoit plus pur, & l'alliage mieux obſèrvé, ſoit que la figure & la fonte des nôtres en ſoient meilleures. Leur ſon eſt extrêmement obſcur, parce qu'on les frappe avec un battant de fèr, ou de quelque autre métal, mais avec un marteau de bois. Les Chinois ont dans toutes leurs villes de fort grandes *cloches* deſtinées à marquer les veilles de la nuit. P. LE COMTE. Jean Struys dit dans ſes Voyages, que les *Cloches* de Moſcou pêſent trois cent quatre vingt quatorze mille livres.

Il ſe fait un fremiſſement de chaque partie de la *cloche* lors qu'elle ſonne ; & le P. François Maria Grimaldi ſoutient dans ſa Phyſique, que le moindre coup qu'on frape ſur une *cloche* fait approcher & éloigner ſucceſſivement toutes ſes parties les unes des autres, & que c'eſt ce frémiſſement qui cauſe le ſon. On a obſèrvé que les *cloches* s'entendent de plus loin dans les plaines, que ſur les montagnes ; & que celles des vallées ſe font encore entendre de plus loin que celles des plaines. Les Religieux s'aſſemblent capitulairement au ſon de la *cloche*. C'étoit autrefois l'office des Prêtres de ſonner les *cloches*, & ſur tout dans les Cathédrales, & on les appelloit *Klockmans*. Ce nom qui eſt Alleman, ou de l'ancien Celtique, ou de l'ancien Franc, & qui ſignifie *Hommes des cloches*, eſt encore en uſage dans l'Égliſe d'Amiens. On a appellé *cloche bannale*, la *cloche* du béfroi, ou la *cloche* de la Commune. On fait un bruit, un carillon de *cloches* dans les réjouïſſances publiques, & dans les Fêtes de l'Égliſe.

Les Bollandiſtes, *febr. T. I. p.* 423. *T. III. p.* 104. E, 105. B. & Ménage dérivent ce mot de *cloca*, ou *clocca cloccum*, qui ſe trouvent en ce ſens dans la vie de S. Auſchaire, dans celles de S. Rambert & de S. Liobe, dans les Capitulaires de Charlemagne, & dans d'autres Auteurs du même ſiécle. Or *Clocca*, ou *cloca*, ou *clocca*, vient de l'Alleman &c. *cloche*, ou plutôt *gloccke*, ſignifiant la même chôſe. Et ce qui prouve cette origine Allemande, c'eſt qu'on trouve auſſi *glocca*, & *glogga*, dans la baſſe Latinité. Fauchet croit que c'eſt un vieux mot François, parceque l'aller & le revenir d'une *cloche* repréſente l'alleure d'un boiteux, ce qu'on appelloit *clocher*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *cloch*, qui eſt un mot du langage Armorique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *cloche*. D'autres le dérivent de *clangor*, parceque c'étoit au ſon des *cloches* qu'on ſignifioit le jeûne, ou la pénitence ; d'autres du Grèc *καλεῖν*, qui ſignifie *vocare*, d'où les Latins ont fait *calata comitia* ; d'autres du Grèc *κλώζειν*, qui ſignifie *ſonner avec la bouche*. Quelques-uns le dérivent de *cochlea*, à cauſe de ſa figure. Du Cange enfin le dérive du Saxon *clugga*. Et quelques-uns dérivent tous ces mots du Latin *glocire*. Jérôme Magius dans les fèrs chez les Turcs écrivit deux Traitez, l'un des *Cloches*, & l'autre du Chevalet, ſans d'autre ſecours que celui de ſa mémoire. VIGN. MARV.

On tient que les *cloches* ont été faites à Nole, dont S. Paulin a été Évêque, ou que du moins c'eſt lui qui en a introduit l'uſage dans le ſèrvice divin : ce qui les a fait appeller *nola*, & *campana*, parceque Nole eſt dans la Campagne de Rome. On peut néanmoins douter ſi les *cloches* n'ont point été appellées *campana*, & *nola*, non pas parce qu'elles ont été inventées à Nole, ou dans la Campagne de Rome ; mais parce qu'on a trouvé dans la Campagne d'Italie la maniére de les ſuſpendre & de les balancer comme l'on fait, ou bien qu'on les a ſuſpenduës & balancées ainſi ſur le modele d'une balance inventée ou uſitée dans la Campagne d'Italie ; car on trouve en Latin un contre poids, ou balance appellée *Campana ſtatera* ; & en Grèc *Καμπανίζειν*, pour *ponderare*, dans Nicetas Choniates. Quelques-uns font diſtinction, & appellent les grandes *cloches*, *campana*, & les petites ou ſonnetes *nola*. Ce mot ſe dit proprement des grelots qu'on met au collier des chiens, aux piéds des oiſeaux, & au poitral des chevaux & mulets. On a dit auſſi, *nola refectorii* ; & on a donné le même nom à ces *cloches* qu'on ſonne pendant l'élévation de l'hoſtie. Polydôre Virgile en attribuë l'invention au Pape Sabinian qui ſuccéda à ſaint Grégoire, & qui le dèrnièr ſe qualifia Évêque de Rome. Mais il ſe trompe, car Saint Jérôme, contemporain de S. Paulin, a parlé d'une *cloche*. Dans la vie de S. Loup, qui

qui vivoit au commencement du VIIe ſiécle, il eſt parlé d'une *cloche* qui étoit dans l'Égliſe pour appeller le peuple. Le Pape Sabinien n'inventa pas les *cloches*, mais il ordonna, que l'on diſtingueroit les heures canoniques par le ſon d'une *cloche*. Ovide, Tibulle, Martial, Stace, Manile, & les Auteurs Grècs, font mention de *cloches*, *tintinnabula*, & d'airain bruyant. *Crepitantia*, *Strepitantia æra*. Il né ſuit pas néanmoins de là que ce fûſſent des *cloches*. Suetône, Dion, Strabon, Polybe, Joſephe, & autres, en ont fait auſſi mention ſous les noms de *petaſus*, *tintinnabulum*, *æramentum*, *crotalum*, *ſignum* &c. En effet Polidôre Virgile *De Inv. Rer. L. VI. C.* 12. ne dit pas, comme il l'a écrit dans la prémière édition de ce livre, que le Pape Sabinien ſucceſſeur de S. Grégoire fût l'inventeur des *Cloches*; mais ſeulement que c'éſt lui qui introduiſit l'uſage d'appeller le peuple aux ſaints Offices au ſon des *cloches*. Hieronymus Magius, dans le livre qu'il a fait éxprès *de tintinnabulis*, en fait voir l'antiquité. Quelques Auteurs croyent que nos *Cloches*, ſur tout les groſſes, ſont une invention nouvelle. Leur raiſon eſt que le nom en eſt modèrne. Il ne paroît pas qu'on aït eû de groſſes *cloches* beaucoup avant le ſixiême ſiécle. En 610 Loup Evêque d'Orléans étant à Sens, que l'armée de Clotaire aſſiégeoit, l'étonna ſi fort en faiſant ſonner les *cloches* de l'Égliſe de S. Étienne, que toute l'armée prit la fuite. Preuve que ce n'étoit point une chôſe encore fort connuë, ni fort uſitée. Bede L. IV. C. 23. nous apprend que ſur la fin du même ſiécle il y en avoit en Angletèrre, & qu'on s'en ſèrvoit pour appeller à la prière.

Les Grècs n'ont connu les *cloches* qu'au IXe ſiécle. C'eſt un Vénitien qui leur en apprit la fabrique. Il n'eſt pas vrai que dans l'Égliſe Orientale l'uſage des *cloches* ait été tout-à-fait inconnu, & qu'on y ait toûjours appellé le peuple au ſèrvice avec des maillets de bois, comme on fait préſentèment. Léo Allatius dans ſa diſſèrtation *touchant les Temples des Grècs*, prouve le contraire par George Pachymère & par Michel Pſellas, qui font mention des *cloches* qui étoient dans quelques Temples, ou Égliſes des Grècs. Il prétend qu'après la priſe de Conſtantinople l'uſage des *cloches* fut défendu par les Turcs, de peur que leur ſon ne fût contraire au repos des âmes qui ſont ſelon eux errantes dans l'air. Il ajoûte que l'uſage des *cloches* eſt encore dans quelques endroits qui ſont éloignez de tout commèrce des Turcs, & qu'il y en a de très-anciennes au mont Athos. Le P. Jérôme Dandini ſuppôſe auſſi dans ſon voyage du Mont Liban, qu'il y avoit de véritables *cloches* dans les Égliſes des Grècs avant qu'ils fûſſent ſous la domination des Turcs, qui en ont fait, dit-il, des piéces d'artillerie. M. Simon dans ſes remarques ſur ce voyage croit que les Turcs n'ont privé de l'uſage des *cloches* les Chrétiens de leur obeïſſance, que par des raiſons de politique, parceque le ſon des *cloches* peut ſèrvir de ſignal pour l'éxécution des revoltes, & pour donner l'alarme par tout en peu de tems. Voyez *Minaret*. En 1552. la ville de Bourdeaux fut privée de ſes *cloches* pour cauſe de rébellion; & quand on voulut les lui reſtituer, le peuple s'y oppôſa, après en avoir reſſenti le repos, & la commodité de n'être point importuné du ſon, & du tintamarre des *cloches*.

Matthieu Paris dit qu'autrefois pendant le deüil l'uſage des *cloches* étoit défendu; d'où vient qu'on ne les ſonne point le jour du Vendredi Saint: mais aujourd'hui on en fait une des principales cérémonies des entèrremens. Les Égyptiens n'ont que des *cloches* de bois, à la réſèrve d'une ſeule de fonte qui a été apportée par les Francs dans le Monaſtère de S. Antoine. Ils en attribuënt l'invention à Noé, qu'ils diſent avoir fait la prémière par le commandement de Dieu. L'on a éxpliqué les uſages d'une *cloche* en deux vèrs techniques Latins que voici,

Laudo Deum verum, plebem voco, congrego Clerum,
Defunctos ploro, peſtem fugo, feſta decoro.

C'étoit une ancienne coutume de ſonner les *cloches* pour un moribond, afin d'avèrtir les fidéles de prier pour lui; comme l'a remarqué le R. P. Mabillon, *Acta SS. Bened. Sec. III. P. I. Præf. N.* 102. C'eſt de là que le ſon que l'on ſonne pour un mort, & qui s'appelle ailleurs un *Clas*, s'appelle à Rheims l'*Abbé mort*, par corruption pour l'*Abboy de la mort*.

La coutume de ſonner les *cloches* aux approches du tonnèrre n'eſt pas nouvelle, mais ce n'étoit pas ſeulement pour ébranler l'air qu'on les ſonnoit, c'étoit pour aſſembler le peuple, qui alloit à l'Égliſe prier Dieu de préſèrver la paroiſſe des effets de ce tèrrible météore. LOBINEAU, *T. I. p.* 847.

Durand, dans ſon *Rationale Divinor. Officiorum* L. I. C. 4. diſtingue ſix eſpéces de *cloches*. La prémière eſt celle qui ſèrt dans les Communautez au Réfectoire, & s'appelle *ſquilla*. La ſeconde, qu'il nomme *cymbalum*, ſèrt au cloître. La troiſiême, *nola*, dans le chœur. La quatriême, *nolula*, eſt celle de l'horloge; la cinquiême, qui ſe met dans le clocher, s'apelle *campana*; & la ſixiême, qui ſont celles des tours, *ſignum*.

On fait une cérémonie pour le baptême, ou la bénédiction des *cloches*. Cette cérémonie eſt très-ancienne, auſſi bien que le nom de baptême qu'on lui donne; car on dit baptême d'une *cloche*, baptiſer une *cloche*; comme Yves de Chartres rapporte qu'on baptiſoit autrefois les Égliſes, au lieu de dire qu'on les béniſſoit. Quelques Auteurs écrivent que cette coutume de baptiſer les *cloches* fut introduite par le Pape Jean XIIIe en 972. mais il eſt manifeſte qu'elle eſt plus ancienne, puiſqu'un Capitulaire de Charlemagne de l'an 789. défend de baptiſer les *cloches*, & qu'au rapport d'Alcuin cet uſage étoit établi long-tems avant le VIIIe ſiécle. Cela doit donc s'entendre d'un réglement que fit Jean XIIIe d'un ordre qu'il porta de baptiſer ou de bénir les *cloches* qui doivent ſèrvir à l'Égliſe, parceque cet uſage déja ancien, avoit été intèrrompu, ou negligé, &c. Le Roi Robert faiſant faire en 1029. la dédicace de l'Égliſe de S. Agnan d'Orléans, y donna entre autres préſens cinq *cloches*, dont l'une, qu'il avoit fait baptiſer, & à laquelle il avoit donné ſon nom, peſoit deux mille ſix cens. Ce qui montre qu'alors la bénédiction des *cloches* s'appelloit encore baptême, & que la défenſe du Capitulaire de Charlemagne n'eut point de lieu, ou dura peu. Le Moine Helgand, qui rapporte ce qu'on vient de dire, marque qu'on y employoit l'huile & le chrême. Voyez BAPTÊME & BAPTISER. Par Arrêt du Parlement de Paris en 1603. l'on a jugé qu'un Fondeur de *cloches* peut les revendiquer, & les faire dépendre de l'Égliſe, quoiqu'elles ayent été bénites & conſacrées, quand il n'a pas été payé de la valeur.

CLOCHE, s'employe provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt tems de fondre la *cloche*, c'eſt-à-dire, de tèrminer une affaire, de prendre la dèrnière réſolution. Être étonné, être penaut comme un Fondeur de *cloches*; c'eſt-à-dire, être confus & muet, voyant qu'une affaire qui pouvoit être bonne nous a mal réüſſi par nôtre faute.

A ce diſcours Godard mille fois plus ſurpris
Que ne l'eſt un Fondeur de cloche
Tire ſon écu de ſa poche. NOUV. CH. DE VÈRS.

On dit auſſi de ceux qui diſent tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, qu'ils ſont comme les *cloches*, qu'on leur fait dire tout ce qu'on veut. On appelle Gentilshommes de la *cloche*, ceux qui ne ſont nobles que pour avoir paſſé en de cèrtaines charges de Mairie, ou d'Échevinage, qui ſe donnent au ſon de la *cloche*. On dit, qu'on fait ſonner la groſſe *cloche*, quand on fait parler le maître, celui qui a l'autorité pour conclurre. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas ſujet à un coup de *cloche*; pour dire, qu'il n'eſt pas ſujet de ſe rendre à une cèrtaine heure à ſon devoir, ni à dîner, ſouper, &c.

CLOCHES, ſe dit en guèrre, du droit que le Grand Maître de l'Artillerie a ſur tout le métal d'une place qui a été battuë du canon. Les habitans achettent ce métal, & payent une cèrtaine ſomme pour les *cloches*.

CLOCHES ſe dit auſſi de cèrtains vaiſſeaux & utenciles qui ont la figure d'une *cloche*. Les Jardiniérs mettent des *cloches* de vèrre ſur des melons pour les garentir des injures de l'air. *Teſtu vitreum*. On fait cuire des fruits ſous une *cloche* de fèr qu'on fait rougir. *Teſtu æreum*. On a trouvé l'invention de faire deſcendre des hommes au fond de la mèr dans de grandes *cloches* de bois. On en voit les figures dans le Journal des Sçavans. Il y en a auſſi de fèr, de cuîvre, ou d'autre matière ſemblable: celles qui ſont de bois, doivent être renforcées de cèrcles de fèr, & chargées de plaques ou de piéces de quelque métal.

CLOCHE, en tèrme de Jardinier Fleuriſte, c'eſt le haut de la fleur, lequel forme une eſpéce de calice. On l'appelle Vâſe en calice; mais on dit du Jacinthe & de l'oreille d'Ours, la *cloche* de ce Jacinthe eſt belle. MORIN.

CLOCHE, ſe dit auſſi en tèrmes de Médecine, des ampoules ou veſſies pleines de ſéroſitez qui viennent aux piéds & aux mains par trop de travail ou de marche, ou aux autres parties quand elles ont ſouffèrt du feu. *Puſtula*. Il vient des *cloches* aux mains & aux piéds à ceux qui ne ſont pas accoutumez à fendre du bois, ou à marcher. La brûlure cauſe auſſi-tôt de groſſes *cloches*.

CLOCHE. ſ. f. Ancien habillement des femmes Pariſiennes. Cappe, Capot. *Amiculum rotundum*. Aimon, ou ſon Continuateur, qui a écrit la vie de Loüis le Débonnaire, fils de Charlemagne, dit qu'il prit envie à Charlemagne, lorſqu'il faiſoit la guèrre aux Saxons, d'envoyer chèrcher ſon fils Loüis qui étoit Roi d'Aquitaine, lequel alla trouver ſon père, étant vêtu à la mode des Gaſcons, *amiculo rotundo*; mais que l'Auteur de la Chronique de S. Denys a tourné *d'une cloche ronde*, étant cèrtain que dans Paris encore aujourd'hui on appelle une *cloche*, les chappes que les Pariſiennes portent, qui couvrent la tête, & ne paſſent point la ceinture. CATEL, *hiſt. de Lang. L. I. p.* 7. Il imprimoit en 1633.

Ailleurs cet habillement s'appelle Capot. Il n'eſt plus d'uſage à Paris, ni en beaucoup d'autres endroits.

On appelloit auſſi autrefois *cloche*, une eſpéce d'habillement qu'on portoit à cheval, qui étoit étroit par enhaut, mais large & arrondi par enbas en forme d'une *cloche*. *Cappa*. Du Cange.

CLOCHEMAN. ſ. f. Vieux mot. Jean le Maire appelle *clocheman*, le mouton qui conduit le troupeau, par le ſon d'une clochette penduë au cou. *Præſes gregis aries*. Moutons *clochemans*, ou ſonnaliers, &c. Mʳ Ménage dit, que *clocman* ſignifioit un ſonneur de cloches: il eſt encore en uſage dans l'Égliſe d'Amiens.

On dit *clocman*, par abbreviation de *clocheman*, & *clocheman* vient de deux mots Allemands, ou de l'ancien Franc, ou peut-être de l'ancien Celtique, *clocke*, *cloche*: & *man*, homme, comme ſi l'on diſoit l'*homme à la cloche*, pour dire *ſonneur*: il y a dans la langue Allemande beaucoup de mots compoſez de cette maniére.

Clokman ſe diſoit autrefois du Prêtre qui avoit charge de ſonner les cloches, & il eſt encore en uſage dans l'Égliſe d'Amiens.

CLOCHER. ſ. m. Bâtiment fort élevé faiſant partie d'une Égliſe; c'eſt où on loge, on ſuſpend les cloches. *Æris campani turris, turris campanaria*. On voit les *clochers* de Chartres de ſept lieuës loin. Il y a des *clochers* quarrez & de pierre en forme de tours, qui partent de fond, comme les *clochers* des Égliſes de Paris, de Rheims, &c. d'autres de charpente qui ſont ſur les toits des Égliſes, qu'on appelle *aiguilles*, ou *fléches*. On dit que les coqs ont été mis ſur les *clochers*, pour ſignifier, que le Prêtre eſt comme le coq de Dieu, qui doit veiller pour appeller à Matines ceux qui dorment. Maſius dans ſon Traité des cloches, parle auſſi des *clochers*. Il dit que le plus remarquable de tous eſt celui de marbre qui ſe voit à Piſe, lequel panche tout d'un côté, & ſemble prêt à tomber; ce qui n'eſt point arrivé par un tremblement de terre, comme quelques-uns diſent, mais a été fait à deſſein par l'Architecte, comme il eſt aiſé de juger par les planchers, les portes & les fenêtres, qui ſont toutes de niveau.

Clocher s'eſt fait de Cloche, de même que dans la baſſe Latinité *Cloccarium* s'eſt fait de *clocca*.

Clocher, ſe dit auſſi de l'Égliſe même, dont le clocher fait une ſi conſidérable partie, ou celle qui ſe voit le plus & de plus loin. *Ædes ſacra*, *Templum*. Il ſoutint juſqu'au bout l'honneur de ſon *clocher*. Boil.

Clocher, ſe prend auſſi pour une Parroiſſe. *Paræcia*, *Parochia*. Il y a tant de *clochers* dans les païs d'Élection en France. On dit, qu'un homme ſe bat des piérres du *clocher*, quand il plaide aux dépens d'un Bénéfice qu'on lui conteſte, & dont il eſt en poſſeſſion. On dit auſſi, qu'un Curé n'a beſoin d'autre titre que ſon *clocher* pour demander des dîmes; pour dire, que de droit commun elles ſont duës aux Curez, s'il n'y a titre ou poſſeſſion au contraire. On dit, qu'un homme n'a jamais perdu de vuë le *clocher* de ſon village; pour dire, qu'il eſt niais, peu expérimenté, qu'il n'a jamais vû le monde. On dit des boiteux qu'ils entrent à l'Égliſe par le *clocher*, par une baſſe équivoque du *clocher* de l'Égliſe avec le *clocher* des jambes.

Clocher. v. a. Térme de Jardinage. C'eſt mettre une plante ſous une cloche, la couvrir d'une cloche pour la garantir des injures de l'air, & ſur tout du froid. *Teſtu vitreo includere*, *operire*, *tegere*. Je viens de *clocher* mes melons. *Clochez* vos melons crainte du froid. Liger.

Cloché, ée. part. & adj. Térme de Jardinier. Couvert, garni d'une cloche. *Teſtu vitreo incluſus*, *opertus*, *tectus*. J'ai deux cent piéds de melon *clochez*. La Quint. Preſque tous mes melons ſont *clochez*. Liger.

CLOCHER. v. n. Boiter, ne marcher pas droit, incliner plus d'un côté que de l'autre en marchant. *Claudicare*. Il *cloche* des deux côtez, ou d'un côté ſeulement.

On dit auſſi, qu'une chôſe *cloche*, lorſqu'elle n'eſt pas juſte, qu'il y a quelque chôſe à redire, à ſouhaiter. *Deficere*. Voilà un raiſonnement qui *cloche*, qui n'eſt pas en forme. Cette comparaiſon *cloche*, ſon application n'eſt pas juſte. Il y a quelque chôſe qui *cloche* en ce procès, qui n'eſt pas bien juſtifié. Toutes les comparaiſons priſes de la nature, pour expliquer les mèrveilles de la Religion, *clochent* toujours & demeurent imparfaites. Péliss.

On dit, qu'il ne faut pas *clocher* devant les boiteux; pour dire, qu'il ne faut pas contrefaire un autre, ni lui reprocher un vice naturel dont il n'eſt pas cauſe: c'eſt pour dire auſſi, qu'il ne faut pas faire le capable devant celui qui eſt plus habile.

A CLOCHE-PIÉD. adv. Qui ſe dit de ceux qui marchent en ſautillant ſur un piéd, tandis que l'autre eſt en l'air, ou qui demeurent long tems ſur un même piéd. *Suſpenſo altero incedens pede*. Ils ont ſauté l'un contre l'autre à *cloche-piéd*.

CLOCHETTE. ſ. f. Petite cloche qu'on peut tenir, faire ſonner à la main. *Tintinnabulum*. Une *clochette* de cuivre, d'argent. On a une *clochette* ſur ſon bureau pour appeller ſes valets. Dans l'Égliſe Catholique, le viatique que l'on porte aux malades eſt précédé d'un *clochette* pour avértir les gens. Zonaras L. II. dit que quand un Romain triomphoit, au char de triomphe étoit penduë une *clochette* avec un foüet, pour faire ſouvenir le triomphant de ce qui pouvoit arriver qu'il fût fuſtigé & condamné à mort: car ceux que l'on conduiſoit au ſupplice portoient une *clochette*, pour avértir le peuple qu'il eût à ſe retirer, & ne le point toucher de crainte d'être ſoüillé; & cette coutume s'obſerve encore par les Turcs. Favyn, *Hiſt. de Nav. L. X. p.* 554.

Clochettes, en Architecture, ce ſont de petits corps en forme de petite cloche qu'on met au deſſous de la corniche Dorique au droit des triglyphes. *Denticuli*.

Clochette, eſt auſſi une petite fleur jaune tirant ſur le blanc, que l'on appelle autrement campanule. Voyez Campanule. Les *Clochettes*, que quelques-uns appellent auſſi Narciſſes ſauvages, & les autres Narciſſes bâtardes d'Eſpagne, différent non ſeulement en grandeur & en figure, car il y en a de grandes, de petites, de ſimples, de doubles; mais encore en couleur, les unes ſont jaunes claires, les autres d'un jaune lavé, & quelques unes blanchâtres. La ſimple jette ſix feüilles, au milieu deſquelles ſort un gaudet qui eſt preſque de la longueur d'un demi doigt, étroit & rond par le fond, qui s'élargiſſant à l'ouvèrture fait la figure d'une trompette, ou d'une cloche. La petite, la jaune lavée, & la blanchâtre, ne différent de la précédente que par la grandeur & la couleur. Il y en a quatre eſpéces de doubles, trois grandes & une petite. La prémiére fait une fleur ſemblable au narciſſe roſat, bien que le gaudet de celui-ci ſoit plus rond que celui de l'autre. Cette fleur pour l'abondance de ſes fleurs, eſt fort ſujette à ſe dépecer. La ſeconde eſpéce fait ſortir de ſon gaudet un bouquet de feüilles aſſez touffu. La troiſiéme a deux gaudets l'un dans l'autre, & qui la rend très-agréable. La petite eſpéce double ouvre un tour ou deux de feüilles, au milieu deſquelles s'éleve un gaudet avec d'autres feüilles. Les *clochettes* ſe doivent planter au ſoleil, dans un terroir comme pour les potagers. Il ne leur faut que quatre doigts de profondeur, & la moitié d'un empan de diſtance. On les leve tous les trois ans pour les décharger de leurs cayeux. Morin.

CLOELIA. Voyez Clovlia.

CLOCMAN, ou CLOKMAN. Voyez Clocheman.

CLOFICHER. v. act. Vieux mot, qui veut dire, *cloüer*. *Clavis figere*. Il eſt compôſé de *clou*, & de *ficher*; ficher un clou.

CLOFYF. ſ. m. Oiſeau d'Afrique qui eſt noir, & de la groſſeur d'un étourneau. Les Négres s'imaginent que par ſon chant il prédit les bons & les mauvais évenemens. Quand ils menacent quelqu'un d'une mort funeſte, ils lui diſent que le *clofyf* a chanté ſur lui.

CLOISON. ſ. f. Séparation de chambres faites avec des ais, ou de quelques piéces de charpente liées de maçonnerie. *Sepimentum*, *clauſura*. Les chambres qui ſont fermées de *cloiſons* ſont extrêmement froides. On appelle *cloiſon ſimple*, celle qui eſt à bois apparent, hourdée, & enduite d'après les poteaux. *Cloiſon recouverte*, celle qui eſt lattée, & contrelattée, & enduite de plâtre, ou lambriſſée. *Cloiſon creuſe*, celle qui eſt ſans hourdi entre les poteaux, & qui eſt recouvèrte de lambris de plâtre, pour empêcher le bruit, & la charge, lorſqu'elle porte à faux. *Cloiſon d'ais*, celle qui eſt faite avec des ais, ou lambriſſée des deux côtez, pour ménager la place, & la charge. *Cloiſon de menuiſerie*, celle qui eſt faite de planches à rainures, & languettes pôſées en couliſſe, & dont on ſe ſert pour faire des retranchemens dans une grande piéce. Il ſe fait auſſi des *cloiſons d'aſſemblage*. *Cloiſon à jour*, eſt celle qui depuis une cèrtaine hauteur eſt faite de barreau de bois quarrez, ou tournez. On appelle auſſi *cloiſon de ſerrure*, des plaques de fèr qui enfèrment le reſſort.

Cloison, en tèrme de Médecine & d'Anatomie, eſt une ſéparation dans les cavitez du corps humain: une membrane qui ſépare une cavité du corps en deux parties. Nicolas Maſſa, Vénitien, qui vivoit vèrs l'an 1530, a décrit fort exactement la *cloiſon*, qui ſépare le ſcrotum en deux cavitez; découvèrte dont quelques-uns de nos Modèrnes ſe ſont fait honneur mal à propos.

Cloison, eſt auſſi un cèrtain ſubſide, qui ſe paye en Anjou par les Marchands fréquentans la riviére de Loire. Il fut impoſé par Loüis II. Duc d'Anjou ſous prétexte qu'il avoit beſoin d'argent pour faire la *cloiſon* des villes d'Angers, & de Saumur. Le nom de ce droit s'écrit auſſi *cloiſon*.

CLOISONNAGE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *Cloiſon*. Le *cloiſonnage* de cette maiſon a tant coûté. Il peut ſe prendre auſſi, & peut-être mieux, pour l'action, le travail de mettre une cloiſon.

Ces mots viennent du vèrbe *claudere*, *fermer*.

CLOISTRE. ſ. m. Habitation fèrmée de murailles où logent des Chanoines,

Chanoines, & des Religieus. *Clauſtrum Cœnobii.* Les *Cloîtres* des Chanoines ſont compoſez des maiſons appartenantes aux Chapitres, que les Chanoines tiennent à vie, pour s'y loger. C'eſt par un abus que les ſéculiers, & les femmes, logent dans les *Cloîtres* des Chanoines, comme à Paris dans les *Cloîtres* de Nôtre Dame, de S. Honoré, &c.

Ce mot vient du Latin *clauſtrum.* Nicod.

Cloiſtre, ſe dit plus particulièrement des Monaſtères fèrmez des Religieux, des Religieuſes. Les gens qui ont renoncé au monde ſe retirent dans un *Cloître.* On a condamné cette femme à être miſe dans un *Cloître* pour y faire pénitence. Les pères regardent d'ordinaire les *cloîtres* comme une décharge de ce qui les incommode dans leur famille, & offrent à Dieu ceux de leurs enfans qui leur déplaiſent. S'il y a du danger à jetter dans le *Cloître* des âmes remplies de l'amour du monde, il n'y en a pas moins à retenir dans le ſiécle des âmes fragiles, qui ſe pourront ſanctifier dans la retraite. Combien de gens s'enfèrment dans un *Cloître* pour y ſacrifier à Dieu les reſtes languiſſans d'une vie dont ils ne peuvent plus joüir! Il y a longtems que l'on prend ainſi le mot *Cloître* pour tout le monaſtère. Voyez Pièrre de Blois, dans l'article ſuivant.

Cloiſtre, ſe dit encore plus particulièrement de la principale partie des lieux réguliers, qui eſt un quarré de bâtiment compris en quatre galeries, lequel eſt placé d'ordinaire entre l'Égliſe, le Chapitre & le Réfectoire, & au deſſus duquel eſt le dortoir. *Periſtylium.* Les Proceſſions des Religieux ſe font autour de leurs *Cloîtres.* Les *Cloîtres* ſèrvoient à pluſieurs uſages anciennement dans les Monaſtères. 1°. C'étoit là où les Moines faiſoient leurs lectures, comme il paroît par l'Épitome de l'Empereur Loüis ſur la Regle de S. Benoît, la Concorde de S. Dunſtan, c. 5. les actes de S. Volfgang. c. 7. C'étoit du côté qui touchoit l'Égliſe, que l'on faiſoit la lecture morale, c'eſt-à-dire, au nord. 2°. Du côté de l'occident ſe tenoit la Claſſe. 3°. A l'orient étoit le Chapitre. 4°. Dans l'Égliſe ſe faiſoit la méditation ſpirituelle. C'eſt Pièrre de Blois qui fait cette diſtinction dans ſon Sèrm. 25. Du Cange en conclut que tous ces différens exèrcices ſe faiſoient dans le *Cloître* même; mais il ſe trompe. L'Égliſe, le Chapitre, l'École n'étoient point des parties du *Cloître* même; mais des bâtimens qui donnoient ſur le *Cloître*, attenant au *Cloître.* Il eſt vrai que Pièrre de Blois dit que ces quatre exèrcices ſe faiſoient dans les *Cloîtres* des Couvens; mais par *Cloître* il entend tout le Monaſtère, ou pour le moins les quatre corps de bâtimens attenants aux *Cloîtres*, comme il s'en explique lui-même dans ſon Sèrmon 36e où il dit que tout le Monaſtère, la commune habitation des Moines, s'appelle *Cloître*, parce qu'elle eſt enfèrmée de quatre corps de logis. Ce que nous venons de rapporter de Pièrre de Blois & Adam de Breme c. 103. montre que la forme des *Cloîtres* étoit quarrée. Lancfranc marque dans la 3e ſect. de ſes Conſtitutions que c'étoit au *Cloître* que les Moines s'entretenoient à cèrtaines heures du jour.

On dit en Architecture, qu'une maiſon eſt bâtie en *Cloître*, quand il y a des bâtimens ſur les quatre côtez de la cour.

CLOIſTRER. v. act. Enfèrmer dans un Cloître. *Intra cœnobii clauſtra aliquem claudere.* On a *cloîtré* cette femme par ordre de Juſtice. Cette fille s'eſt *cloîtrée* par pure dévotion, & malgré ſes parens.

CLOIſTRIER. adj. Religieux qui habite effectivement dans le Cloître, à la diſtinction de ceux qui ſont dans la maiſon en qualité d'hôtes, ou qui ſont réputez de dehors, parcequ'ils ſont pourvûs de Bénéfices dépendans de la maiſon. *Monachus cœnobii clauſtris addictus.*

CLOP. ſubſt. & adj. Vieux mot, qui ſignifie, Boiteux. *Claudus.* Le peuple dit encore *clopper*, pour boiter.

CLOPIN, CLOPANT. Expreſſion burleſque, & plaiſante, pour repréſenter l'action de clopiner, de marcher avec difficulté. *Claudicans.*

> *Mes gens s'en vont à trois piéds*
> clopin clopant *comme ils peuvent*
> *L'un contre l'autre jettez,*
> *Au moindre hoquet qu'ils treuvent.* La Font.

CLOPINER. v. n. Marcher avec difficulté, comme ſi on étoit boiteux. *Claudicare.* Celui qui ſe guérit de la goutte, va encore longtems en *clopinant.* Ce mot eſt bas.

CLOPORTE, ou CLAUSPORTE. Il eſt aſſez difficile de ſe déterminer pour le genre de ce mot. Danet, Furetière, l'Académie, le font maſculin: mais les Médecins le font féminin, à l'autorité deſquels Corneille dans ſon Dictionnaire des Arts & des Sciences, a apparemment déféré; car il le fait féminin auſſi. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un inſecte, ou petit vèr à pluſieurs piéds, qui s'engendre ſous les pièrres, dans les murailles, & particulièrement autour des muids de vin. Si on le touche de la main, il ſe met en rond, & joint ſa tête à ſon dèrrière. Les *cloportes* ſont très-bons (ou très-bonnes) dans la colique néphrétique, dans le calcul, dans la difficulté d'uriner, dans la jaûniſſe, dans les obſtructions, & dans pluſieurs autres maladies. En Latin *blatta, ſcolopendra, centipes; multipeda, aſellus.* On les a appellez auſſi *cutiones*, & chez les Grècs, πολ[illegible]ποδιον.

Ce mot vient par corruption de *clauſporques*, parceque ces animaux chez les Anciens & chez les Modèrnes ont paſſé pour tenir du pourceau. On les appelle en Champagne *porcelets*, en Italie *porcelletti.* On les appelle auſſi en pluſieurs lieux *porcelets de S. Antoine*; en Dauphiné, & dans le Lionnois, on les appelle *kaions*; c'eſt-à-dire, *cochons.* Il y a d'autres Provinces où on les appelle *truyes*; & ailleurs de noms approchans. Ménage. Il y a auſſi des *cloportes* de mèr qui ſe trouvent dans l'eau ſalée, qu'on appelle en Latin *aſellus marinus*, ou *ſcrofula*, qui au rapport des Pêcheurs, s'inſinuant dans les mâchoires des pèrches, les font mourir.

CLÔrRE. v. act. Fèrmer, boucher quelque chôſe. *Claudere.* *Clôrre* une porte, une boëte, un paſſage, une avenuë. On dit auſſi, *Clôrre* l'œil, ou la paupière. Il n'a pû *clôrre* l'œil de toute la nuit. Dès que cet homme eut les yeux *clos*, on pilla ſa ſucceſſion; pour dire, dès qu'il fut mort.

Clôrre, eſt quelquefois un vèrbe neutre; cette porte ne *clôt* pas bien, cette chambre eſt froide, parceque la porte ne *clôt* pas tout-à-fait, ce pourpoint ne peut pas *clôrre* par devant, il eſt trop étroit. *Claudi, clauſum eſſe.*

Clôrre, ſignifie auſſi, Faire une enceinte qui enfèrme un eſpace. *Clôrre* une ville de murs & de baſtions. *Clôrre* un parc, un jardin de hayes, de foſſez. *Sepire, circumdare.*

Clôrre, eſt auſſi un tèrme de Vanier, qui ſignifie, Sèrrer l'oſier avec le fèr à *clôrre.* *Clôrre* une corbeille, un van, une hotte &c. *Aſtringere.*

Clôrre, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. *Perficere, concludere, abſolvere, terminare.* *Clôrre* une affaire, c'eſt la conclurre, la tèrminer. *Clôrre* une aſſemblée, c'eſt la rompre, la licentier, la finir. *Clôrre* un compte, c'eſt l'arrêter, voir combien il y a d'excès, ou de reſte en la recette, ou dépenſe. *Clôrre* un inventaire, c'eſt y mettre le dèrnier article, qui eſt la préſtation du ſèrment qu'on fait faire aux parties, & à leurs domeſtiques, qu'ils n'ont recelé, ni vû receler ou divèrtir aucuns meubles ou effèts de la maiſon. Mais on ne dit point, comme a fait Larrey, le volume par lequel je ſouhaite de *clôrre* l'hiſtoire d'Anglètèrre, il faut dire, finir, ou tèrminer.

On dit auſſi, *Clôrre* la bouche à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a objecté de ſi fortes raiſons, qu'il n'a eû rien à repliquer. *Occludere os.*

Clôrre le pas, ſe diſoit auſſi autrefois dans les joûtes & tournois, de cèrtaine cérémonie qu'on faiſoit en les tèrminant. *Claudere.* Comme *ouvrir le pas*, c'étoit les commencer.

CLÔS. ſ. m. Enceinte de muraille pour faire un grand jardin. *Septum.* Un *clôs* d'arbres fruitiers de 20 de 30 arpens. Il y a des vignes enfèrmées dans ſon *clôs.*

Il ſe dit auſſi dans le ſens figuré,

> *Mais eſt-il rien de* clôs, *dont ne t'ouvre la porte,*
> *Ton heur & ta vertu?* Malhèrbe.

Ce mot vient du Latin *clauſum* & *clauſus.*

CLÔS, ôse. adj. Qui eſt bien fèrmé. *Clauſus.* Ce jardin eſt bien *clôs.* Cette chambre eſt bien *clôſe.* Ce pourpoint eſt bien *clôs.*

On appelle au Palais une audience à huis *clôs*, les audiences qu'on donne hors des grandes audiences, & des jours ordinaires des rôles, à des jours & heures particulières, pour l'inſtruction ou le jugement de quelques affaires proviſoires & preſſées, quoique maintenant les portes y ſoient ouvèrtes, & qu'on y plaide toutes ſortes d'affaires. *Clauſis, occluſis foribus.* En ces audiences les Juges ſont aux bas ſiéges, comme quand on rapporte les procès.

Champ clôs, étoit un champ fèrmé de barrières, où les anciens Chevaliers combattoient, & faiſoient leurs tournois. *Campus, ſeptus.* En *champ clôs.* Le Roi Jean offrit à Édoüard Roi d'Anglètèrre le combat en *champ clôs.* Choisi.

Pasques clôses, eſt le Dimanche de Quaſimodo, auquel jour ſe tèrminent les cérémonies de Pâques, & le tems de la Communion Paſchâle. *Feſtorum Paſchalium finis, clauſula.*

Lettre close. Secret d'une affaire, dans lequel on ne peut pénétrer. *Res occulta, arcana, impervia.* J'ai bien découvert qu'ils tramoient quelque deſſein, mais de ſçavoir ce qu'ils ont réſolu, c'eſt pour moi *lettre cloſe.*

On dit auſſi *bouche clôſe*, à celui à qui on recommande le ſecret de quelque affaire qu'on lui confie. *Silentium imperare, præcipere, commendare.*

On dit auſſi, qu'un homme doit être tenu *clôs* & couvert dans une

 maiſon

maiſon qu'il louë ; pour dire, que le propriétaire eſt tenu des groſſes réparations de couvèrtures, murailles, portes, & clôtures. *Graviores ædium ruinas tenetur proprietarius*, ou *dominus reficere*.

Au figuré on dit qu'un homme ſe tient *clôs* & couvert ; pour dire, qu'il ne ſort point, ou qu'il eſt en quelque lieu ſûr, lorſqu'on le chèrche pour le prendre. *In tuto eſſe*.

On dit encore, qu'un homme demeure *clôs* & couvèrt ; pour dire, qu'il eſt retiré, qu'il ne veut point ſe mêler des affaires d'autrui, ni des affaires publiques, mais qu'il vit en repôs dans ſa famille. *Procul à rerum tumultu poſitus*.

On le dit auſſi de celui qui eſt diſcret, diſſimulé, qui ne découvre point ſes penſées. *Conſideratus & circumſpectus, prudens*. On a fait pluſieurs queſtions, pluſieurs propoſitions à cet Ambaſſadeur, mais il eſt toûjours demeuré *clôs & couvèrt*.

A YEUX CLÔS. adv. Aveuglément, ſans éxaminer une affaire. *Temerè, inconſideratè* ; ou ſi ce n'eſt qu'un effet de la confiance que l'on a en quelqu'un, *Confidenter, inconſideratè, temerè*. Il a tant de confiance en cet homme-là, qu'il ſigne *à yeux clôs* tout ce qu'il lui préſente.

CLOSEAU. ſ. m. Petit jardin de païſan qui eſt clôs de hayes, ou de fagotage, où il ſeme des hèrbes potagères, ou du chanvre. *Septum*. Les Curez prétendent les dîmes vèrtes des clôs & *cloſeaux*. Les païſans diſent *clôſet* en Normandie.

CLOSERIE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *cloſeau*. En quelques lieux on la prend pour une petite metairie. *Villa, villula, ager ; agellus*.

CLOSIER. ſ. m. Autrefois ce mot étoit en uſage, il ſignifie *Garde, cuſtos*.

CLOſSEMENT. ſ. m. Le cri naturel de la poule. POMEY. *Glocientis gallinæ gemitus*.

CLOſSER. v. n. Crier comme les poules. *Glocire*. POMEY.

CLOSTÈRNEUBOURG. Lieu à huit lieües de Vienne en Allemagne. Les Chanoines Réguliérs de *Cloſtèrneubourg* fûrent fondez environ l'an 1140. par Léopold Marquis d'Autriche. Ils ont un habit particuliér. Voyez le P. Du Moulinet, *Des habillemens des Chan. Reg.* & *l'hiſt. des Ordr. Mon. & Relig. P. II. c.* 60.

CLOSTRAL. Voyez CLAUSTRAL.

CLOſTURE. ſ. f. Ce qui ſèrt à fèrmer un eſpace de tèrre, muraille, haye, foſſez, paliſſades. *Sepimentum*. Cette rivière ſèrt d'un côté de *clôture* à mon jardin. Les murs de *clôture* ont dix piéds de haut. On appelle auſſi *murs de clôture*, ceux qui ſèrvent de ſéparation entre deux héritâges.

Ce mot vient du Latin *clauſura*.

CLOſTURE, ſe dit particulièrement en matière de Monaſtères de filles. *Virginum ſacrarum clauſtra*. Les Religieuſes gardent fort ſévèrement la *clôture* ; elles font vœu de *clôture* pèrpétuelle. On va viſiter les Couvens pour voir les murs, les grilles, les parloirs, pour voir s'il ne manque rien à leur *clôture*.

> *Un homme de bon ſens, zêlé pour la* clôture,
> *Me diſoit l'autre jour &c.* VILL.

CLOſTURE DE CHOEUR, c'eſt dans une Égliſe une fèrmeture à jour, qui ſépare le chœur d'avec la néf. *Clauſtrum*. Il y en a de menuiſerie avec ſculpture ; il y en a de fèr avec ornemens.

CLOſTURE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Clauſula*. La *clôture* d'un compte, c'eſt le calcul, l'arrêté, l'état final. *Clôture* d'un inventaire, par laquelle on déclare que tous les meubles y ſont compris, qu'il n'y en a point eû de détournez. La *clôture* d'une aſſemblée, c'eſt la dèrnière ſéance d'une aſſemblée.

CLOSTURIER. ſ. m. Vanier qui ne fait que de la beſogne battuë. *Clauſtrarius artifex*. Ce mot eſt en uſage ſeulement parmi les Vaniérs, & vient de clôrre ; parce qu'ils diſent *clorre une corbeille* ; pour dire, Sèrrer l'oſier avec le fèr à clôrre.

CLOTHO. ſ. f. C'eſt le nom d'une des trois Parques. *Clotho*. Ce mot eſt Grèc, & vient de *κλώθειν*, *filer* ; parce que les Poêtes feignent que c'eſt *Clotho* qui tient la quenouille, & qui file la vie des hommes. On écrit auſſi *Cloto*, mais il n'eſt pas bien.

> *Que vos jours par* Cloto *filez d'or & de ſoye,*
> *Au milieu des plaiſirs coulent toujours en joye.* PAVILLON.

La Fontaine a dit *Cloton*, dans une piéce à M. De Turenne.

> *Hé quoi, Seigneur, toujours nouveaux combats ?*
> *Toujours dangers ? vous ne croyez donc pas*
> *Pouvoir mourir ? Tout meurt, tout héros paſſe.*
> Cloton *ne peut vous faire d'autre grâce*
> *Que de filer vos jours plus lentement :*
> *Mais* Cloton *va toûjours étourdiment ; ſongez y bien, &c.*
> NOUV. CH. DE VERS, *Tom. II. p.* 8.

CLOTILDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Chrotildis*, ou *Chrodechildis*. Sainte *Clotilde*, à qui la France doit une partie de ſon Chriſtianiſme, étoit fille de Chilpéric frère de Gondebaud Roi des Bourguignons. Au milieu d'une Cour Arrienne elle eut le bonheur d'être élevée dans la croyance Catholique. Elle épouſa Clovis, & fut le principal inſtrument dont Dieu ſe ſèrvit pour convèrtir ce Prince. Voyez le P. Daniel dans Clovis, & nos autres Hiſtoriens.

CLOTOIR. ſ. m. Outil dont le Vanier ſe ſèrt pour faire des vanettes.

CLOU. ſ. m. Petit morceau de métal qui eſt pointu, qui ſèrt à attacher, à ſuſpendre, ou à orner quelque chôſe. *Clavus*. Il y a pluſieurs ſortes de *clous*. *Clou à tête*, eſt celui qui ſèrt à attacher, à tenir fèrme quelque chôſe. *Clavus capitatus*. *Clou à crochet*, celui qui ſèrt à la ſuſpendre, comme une tapiſſerie, une cremalière. *Clavus uncinatus, hamatus*. *Clou de double cèrvelle*, eſt un *clou* de 5 poûces de longueur, *clou de demi cèrvelle*, eſt un *clou* de 3 pouces de long. *Clou de mangère*, eſt un *clou* qui a la tête fort large, & plate. *Clavus muſcarius*. *Clou à rivet*, eſt un *clou* qui n'a point de pointe, qui eſt gros, & court ; on s'en ſèrt à joindre les bouts des cèrcles de fèr enſemble &c. *Clavus brevior & craſſior cuſpide retuſus*. *Clou de Maréchal*, eſt un *clou* long, plat, & pointu, qui ſèrt à fèrrer les chevaux. *Clou de Vitrier*, eſt la pointe du *clou* de Maréchal. *Clou à latte*, c'eſt le *clou* dont ſe ſèrvent les Couvreurs, *Clavus figendis regulis accommodatus*. *Clou de ſoulier*, eſt un *clou* plat que les Savetiérs mettent aux ſemelles des pauvres gens, *Clavus caligaris*. *Clou de charrette*, c'eſt celui avec lequel on attache les bandes des rouës, *Clavus carrucarius*. *Clou de broquette*, eſt un petit *clou* pour attacher les chôſes délicates, *Clavulus*. *Clous* de poids & de fiches, ſont des *clous* qui ont de longueur depuis un poûce juſqu'à vingt-ſept, & de largeur depuis une ligne juſqu'à douze. On donne ſur la mèr aux *clous* le nom des chôſes auxquelles ils ſont employez, parceque leur uſage en détèrmine la longueur, la groſſeur, & la figure. *Clous* de ſabord, *clous* d'aſſemblage, *clous* de tillac, *clous* de demi-tillac &c. Il y a de petits *clous* d'or & d'argent pour les fèrmoirs, ou pour couvrir les boëtes & étuits des montres. Les *clous* dorez ſont de cuîvre, & on en ſème, on en couvre les coffres, les carroſſes pour les orner. Un *clou rivé*, eſt celui qui ſèrt à attacher les piéces des ciſeaux, ou les branches des compas, ou autres chôſes mobiles dans des charnièrès, ou à attacher des piéces de cuîvre ou de fèr l'une contre l'autre. Il y a auſſi des *clous à vis* diſpôſez à entrer dans des écrous. *Clavus cochleæ in morem ſtriatus*. *Clou à double pointe*, eſt celui qui ſèrt à fèrrer les portes. *Clavus gemina cuſpide inſtructus*. Les Selliers employent auſſi des *clous à double pointe*, qu'ils appellent *mordans*.

Ce mot vient du Latin *clavus*. NICOD. Mais Ménage croit qu'il vient plûtôt de *claudus, à claudendo*. On a dit dans la baſſe Latinité *glodus*.

Autrefois à Rome on fichoit tous les ans cèrtains *clous* dans les murailles des temples, afin de ſe ſouvenir du nombre des années. On s'imaginoit même que cette vaine cérémonie étoit propre à faire ceſſer la peſte ; ſi bien qu'après que l'uſage des lettres l'eut fait abandonner pour marquer les années, on ne laiſſa pas de créer plus d'une fois un Dictateur pour ficher le *clou*, lorſque la peſte affligeoit Rome. *Dictator figendo clavo*. Voyez auſſi CLAVUS, habillement des Romains.

On appelle *clou de ruë*, toute ſorte de *clou* ou de pointe qu'un cheval ſe fiche dans le piéd, allant par la ruë, ou par la campagne. Il ſe dit de même d'une chauſſetrape. Mon cheval eſt boiteux d'un *clou de ruë*.

CLOU. Les Marbriers & les Sculpteurs appellent *clous*, cèrtains nœuds qui ſe trouvent en travaillant le marbre. *Nodus*.

CLOU, eſt auſſi une eſpéce de petit froncle, un petit bouton qui vient à ſuppuration. *Clavus, furunculus*. Je ſuis fâché de vôtre *clou*, mais il n'eſt rien au prix de celui que j'ai. VOIT.

CLOU. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt une maladie de l'oiſeau, qu'on appelle autrement galle, & plus communément podagre. Voyez PODAGRE.

CLOU DE GIROFLE. Il eſt éxpliqué à GIROFLE.

CLOU ; ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, qu'une chôſe ne tient ni à fèr, ni à *clou* ; pour dire, qu'elle ſe peut détacher, qu'on la peut emporter d'une maiſon quand on déménage. On le dit auſſi parmi les mèrcénaires de ce qu'on eſt prêt de délivrer ſi-tôt qu'on l'aura payé, comme ſi on diſoit qu'il ne tient plus qu'à de l'argent. On le dit auſſi au figuré, quand on veut dire, qu'un homme eſt libre de faire ce qu'il veut. On dit d'une chôſe qu'on eſtime peu, qu'on n'en donneroit pas un *clou* à ſoufflet, ou qu'on n'en donneroit pas un *clou*. Sans cela je ne donnerois pas un *clou* de tout l'eſprit qu'on peut avoir. MOL. Quand on eſt mort, il ne ſèrt pas d'un *clou* d'être en ſtatuë de marbre, BENS. On dit d'un bâtiment neuf, ou de

celui

celui qui eſt en bon état de réparation, qu'il n'y manque pas un *clou*. On dit qu'un *clou* chaſſe l'autre; en Latin, *clavus clavum trudit*, pour dire, qu'une nouvelle paſſion guérit d'une autre qu'on avoit. On dit qu'on a rivé le *clou* à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a repliqué fortement & aigrement ſur quelque chôſe de choquant qu'il a dit. On dit auſſi d'un homme qui eſt un peu fou, qu'il lui manque un *clou*, qu'il lui faut un *clou*, on ſouſentend *à ſon armet*. On dit qu'un homme compte les *clous* d'une porte; pour dire, qu'il s'ennuye d'attendre à une porte, & qu'il a le loiſir d'en compter les *clous*.

Clou. ſ. m. & nom propre d'homme. *Clodulphus*. Clodulphe, que nous appellons vulgairement *S. Clou*, étoit fils de S. Arnou & de la B. Dode & frère d'Auſegiſe, que l'on regarde comme la ſouche de la ſeconde race de nos Rois. Il mourut à Mèts l'an 696. âgé de plus de 90 ans. Baillet, 8e *Juin*. Voyez auſſi Cloud.

CLOUAUD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Clodoaldus*. Saint *Clouaud*, que le peuple appelle S. Clou &c. Godeau & Baillet. Voyez Cloud. C'eſt ainſi que l'uſage veut qu'on diſe.

CLOUCOURDE. ſ. f. Hèrbe gris-de-lin qui vient parmi les blez, & dont les enfans font des couronnes, auxquelles ils mêlent d'autres fleurs qu'ils appellent *barbeaux*.

CLOUD, ou CLOU, c'eſt ainſi qu'on prononce ſans jamais faire ſentir le *d*. ſ. m. Nom propre d'homme. *Clodoaldus*. Ce nom s'eſt formé de Clodoalde, dont on a fait *Clouaud*, puis *Cloud*. S. *Cloud*; car c'eſt ainſi que nous nommons Clodoalde, bâtit un Monaſtère en un lieu nommé Nogent à deux lieuës au deſſous de Paris ſur la Seine, où il finit ſaintement ſa vie. Le Monaſtère a été depuis changé en Collégiale qui conſerve les Reliques du Saint, & le lieu en a pris le nom. Il a été érigé en Duché pour l'Archevêque de Paris, qui eſt Duc de S. *Cloud*. S. *Cloud* vivoit au VIe ſiécle. *Clouaud*, que le peuple appelle S. *Clou*, &c. Godeau.

CLOUER. v. act. Attacher avec des clous. *Clavum figere, clavo affigere*. Autrefois ce mot vouloit dire ſimplement *clôrre*, *fermer*. Ains *clouet* un eil par dedain. R. de la Rose.

Ce mot vient du Latin *claudere*, *fermer*. Il s'employe auſſi dans le figuré. Ne pèrmettre pas aux Rois de s'humaniſer quelquefois, c'eſt les lier à la grandeur de leur condition, & les *clouer* ſur le trône. Balz.

Cloué, ée. part. & adj. *Clavis affixus*. On dit en tèrmes bas & burleſques, une gravité *clouée*; pour dire, une gravité qui ne ſe dément point.

Cloué, *être cloué*, ſe dit figurément, pour dire, Avoir une grande attache, une grande aſſiduité à ſon travail, à ſa poſſeſſion. *Affixus*. Cet ouvrier eſt *cloué* ſur ſon travail. On trouve toûjours cet homme-là en un tel endroit, il ſemble qu'il y ſoit *cloué*. Tous les jours malgré moi je ſuis *cloué* ſur mon ouvrage. Boil. *Etre cloué* ſignifie auſſi être tenu ſi fort dans un lieu, qu'on ne puiſſe aller dans un autre. A moins que d'*être cloué* à Paris, rien ne me peut empêcher d'aller à Poiſſi. Voit.

On appelle en tèrmes de Blâſon, des colliers de chien, des fèrs à cheval *clouez*, lorſque les clous ſont d'un autre émail.

On dit provèrbialement qu'un homme a *cloué* la rouë de fortune, quand il a ſi bien établi ſes affaires, qu'il a rendu ſa fortune aſſurée.

CLOVIA, ou CLUVIA, ou CLVIA. ſ. f. Nom d'une famille Romaine. *Clovia*, ou *Cluvia gens*. On trouve ſur les médailles *Clovius*, & dans les anciennes inſcriptions *Cluvius*, & *Cluius*, c'eſt la même chôſe, de même que *Volteius* & *Vulteius*, & *Vulcanus*, *Fluvius* & *Fluius* ſont la même chôſe, comme l'a remarqué M. Patin. Quoiqu'il ſoit fait ſouvent mention des *Cluvius* dans les Auteurs; & dans les anciennes inſcriptions, on ne ſçait ſi la famille *Clovia* étoit patricienne, ou plébeïenne. Les médailles de la famille *Clovia* ſont râres. M. Patin n'en rapporte qu'une de C. Clovius, que Céſar fit Préfet de Rome pendant ſa troiſiéme Dictature.

CLOVIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Cludovicus*, *Clodovaeus*, *Clodoveus*. Il y a trois *Clovis* Rois de France. Clovis I. ou le Grand *Clovis*, eſt le prémier Roi Chrètien des François: il étoit fils de Childeric, il ſuccéda à ſon père l'an 484. de Jesus-Christ.

Ce mot eſt de l'ancienne langue des Francs, qui diſoient *Clodovix*, d'où l'on fit *Clodovis*, *Clodouis*, *Clouis Louis*. Car *Louis* & *Clovis* ſont le même nom. Caſſiodôre appelle *Clovis* Luduin.

CLOVLIA. ſ. f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Cloulia*, ou *Cloelia gens*. La famille *Cloulia* ou *Cloelia*, car c'eſt la même chôſe, comme l'a remarqué M. Patin, étoit patricienne, comme le même Antiquaire le conclut d'un endroit de Tite-Live L. III. où il dit que T. Cloelius Siculus fut un des trois Patriciens, qui furent créez Tribuns des ſoldats l'an 360 de Rome. Cette famille portoit le prénom de Titus, & le ſurnom de Siculus. M. Patin conjecture que c'eſt parce qu'elle étoit originaire de Sicile, & que de là elle paſſa à Albe, d'où le Roi Tullus Hoſtilius la choiſit après la déſtruction de cette ville pour la mettre dans le Sénat, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnaſſe. Il dit encore que ce pourroit être auſſi à cauſe de quelque belle action faite en Sicile par quelqu'un de cette famille. Mais puiſqu'on trouve un Cloelius ſurnommé Siculus dès l'an 360, il ne paroît pas que cette conjecture puiſſe avoir lieu; car les Romains n'eurent affaire aux Siciliens que vèrs l'an 500. de la fondation de Rome, comme parle Florus, c'eſt-à-dire, l'an 490, au commencement de la prémière guèrre Punique. Au reſte il paroit à M. Patin que deux épis de blé qu'on voit ſur une médaille de la famille *Cloulia*, avec une tige conduite par la Victoire, ont rapport à ce ſurnom de Siculus. Les médailles de la famille *Cloulia* ſont râres.

CLOUTERIE. ſ. f. Fabrique ou trafic de clous. *Clavorum officina*.

CLOUTIER. ſ. m. Ouvrier qui fait des clous. *Clavarius faber*. S. Clou eſt le Patron des *Cloutiers*.

CLOUVA. ſ. m. Eſt le nom d'un oiſeau qu'on trouve à la Chine, & en pluſieurs autres endroits de l'Inde, qui eſt dreſſé à prendre du poiſſon. Il nage, & ſe plonge autour d'un bateau où eſt le Pêcheur. Il engorge le poiſſon dans une poche qu'il a au deſſous du béc, lequel il ne peut avaler à cauſe d'un anneau qu'on lui a mis pour lui ſèrrer le cou; & quand il eſt rentré dans la barque, on lui preſſe le cou, & on lui fait rendre le poiſſon de force, puis à coups de bâton on le fait replonger pour en prendre un autre.

CLOUVIÈRE, ou CLOUTIÈRE. ſ. f. Qui ſe dit des piéces de fèr pèrcées de differente groſſeur, qui ſont des eſpéces de moules ſèrvans aux Cloutiérs, Sèrruriérs & autres ouvriérs pour former les têtes des clous, des vis, chevilles. *Typus fingendis, frabricandis clavis accommodatus*, &c. Il y en a de pluſieurs figures, de longues, barlongues, ou quarrées. On dit auſſi *clouières*, & *clouère*.

C L U.

CLUGNY. ſ. m. Quelques pèrſonnes écrivent & prononcent *Cluny*, c'eſt-à-dire, ſans moüiller l'*n*. *Cluniacum*. C'eſt une petite ville de France, dans le Mâconnois, ſur la Groſne.

Clugny, eſt auſſi une Abbaye fameuſe, qui eſt dans la ville de *Clugny*, & qui fut fondée ſous la Régle de S. Benoît par Guillaume Duc de Bèrry & d'Aquitaine, fils de Bèrnard Comte d'Auvèrgne & petit fils de Bèrnard Comte de Poitiers, ou ſelon d'autres par l'Abbé Bèrnon appuyé de la faveur de ce Duc, en 910. Religieux ou Moine de *Clugny*. Abbé de *Clugny*. La Congrégation de *Clugny*. *Clugny* eſt Chef d'une Congrégation fort étenduë. C'eſt une fort belle Abbaye que *Clugny*. Elle étoit autrefois ſi grande qu'en 1245. après la célébration du prémiér Concile de Lyon Innocent IV. alla à *Clugny* avec les deux Patriarches d'Antioche & de Conſtantinople, douze Cardinaux, trois Archevêques, quinze Évêques, & pluſieurs Abbez, tous avec une ſuite convenable, ſans que les Religieux quitaſſent aucun des lieux réguliers, quoique S. Loüis, la Reine Blanche ſa mère, le Duc d'Artois ſon frère, & ſa ſœur, l'Empereur de Conſtantinople, les fils des Rois d'Arragon & de Caſtille, le Duc de Bourgogne, ſix Comtes, & quantité d'autres Seigneurs, s'y trouvaſſent en même tems. L'Égliſe de *Clugny* a la figure d'une croix Primatiale.

Clugny, ſe prend auſſi pour toute la Congrégation dont cette Abbaye eſt le Chef. Un Religieux de *Clugny*, &c. ce n'eſt pas ſeulement un Religieux de l'Abbaye de *Clugny*; mais encore un Religieux de quelque maiſon que ce ſoit dépendante de cette Abbaye. Le Collége de *Clugny* à Paris, c'eſt le Collége de la Congrégation de *Clugny*, où demeurent ceux de cette Congrégation qui veulent prendre les degrez de Sorbonne.

CLVIA. Voyez Clovia.

CLUPEA. ſ. m. Poiſſon du fleuve Arais. Bochard dit qu'il a été appellé *clupea* du mot Phénicien & Hébreu *chalap*, qui ſignifie *changer*, parce que ce poiſſon change de couleur ſelon la Lune.

CLUSE. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt le cri avec lequel le Fauconniér parle à ſes chiens, lorſque l'oiſeau a remis la pèrdrix dans le buiſſon. On dit auſſi, *Cloiſer* la pèrdrix.

CLVVIA. Voyez Clovia.

C L Y.

CLYMÉNE. ſ. f. & nom propre d'une femme, ou Déeſſe. *Clymene*. *Clyméne* étoit fille de l'Ocean; elle épouſa Japet. Heſiode *Théog. v.* 509. dit que ce nom ſignifie *Illuſtre*, *célèbre*, *fameuſe*, & Voſſius, *De Idol. L. I. c.* 18. croit que Moyſe n'ayant point dit comment s'appelloit la femme de Japhet, & ſon nom

n'étant point connu, les peuples lui donnèrent celui-ci, qui convenoit ſi bien à la mère de tant d'illuſtres nations de l'Europe.

CLYSTÈRE. ſ. m. Terme de Médecine. *Clyſter*. C'eſt un remède ou injection liquide qu'on introduit dans les inteſtins par le fondement pour les rafraîchir, pour lâcher le ventre, pour humecter & amollir les matières, pour diſſiper les vents, aider à l'accouchement, &c. On fait des *clyſteres* d'eau de ſon, de lait, & particulièrement de décoction de certaines herbes. On y mêle du miel, du ſucre rouge, quelquefois du Catholicon & autres drogues. Il y a des *clyſteres* émolliens, carminatifs, & lénitifs, aſtringens, laxatifs, anodins, bénins, nourriſſans, utérins. Les utérins ſont des injections qui ſe font dans la matrice. Les *clyſteres* nourriſſans, ſont des *clyſteres* par le moyen deſquels on prétend qu'on nourrit les perſonnes qui ne ſçauroient prendre d'alimens par la bouche. Hildanus rapporte dans ſes obſervations que M. Auberi, Médecin, nourrit pendant ſix ſemaines une Dame de qualité, en lui faiſant donner deux fois le jour un *clyſtere* compoſé d'un boüillon de chair de chapon, de poule, ou de quelque autre volaille, dans lequel on faiſoit diſſoudre des jaunes d'œufs. Il eſt cependant bien difficile de comprendre que les *clyſteres* puiſſent nourrir. 1°. Parceque les alimens pris de cette ſorte ne reçoivent point les préparations néceſſaires pour la nutrition. 2°. Ils ne paſſent point dans les voyes par où doivent paſſer les alimens, pour être portez dans toutes les parties du corps.

Hérodote dit que les Égyptiens ont été les inventeurs de ce remède, ou les prémiers qui l'ont mis en uſage. Galien & Pline Liv. VIII. c. 27. diſent qu'ils l'avoient appris d'un oiſeau de leur païs nommé *Ibis*, qu'ils remarquoient ſe faire de pareilles injections avec ſon béc, & ſe décharger enſuite ſouvent. D'autres diſent que les hommes l'ont appris de la *Cicognea*.

Ce mot vient du Grèc κλύω, *id eſt*, *lavo*, *abluo*.

CLYSSUS. ſ. m. Eſpèce de ſapa, ou d'extrait, qui ſe fait avec huit parties du ſuc d'une plante & une partie de ſucre cuits enſemble juſqu'en conſiſtence de miel.

CLYSSUS, ſe prend pour une teinture ou pour une quinteſſence. Il y a un *clyſſus* d'antimoine, qui eſt un eſprit acide & agréable, qu'on tire par diſtillation de l'antimoine, du nitre & du ſoufre mêlez enſemble. Il y a auſſi un *clyſſus* de vitriol, qui eſt de même un eſprit tiré par diſtillation, du vitriol diſſout dans le vinaigre. On s'en ſert en Médecine dans diverſes maladies, & pour tirer les teintures de pluſieurs végetaux.

CLYTIÉ. ſ. f. Nymphe de l'Océan. *Clytie*. Elle aimoit éperdüement Apollon, mais ce Dieu lui ayant préferé Leucothoé, elle avertit Orchame père de Leucothoé du commerce de ſa fille avec ce Dieu. Elle augmenta par là les froideurs & les dédains d'Apollon; & ſe cauſa la mort à elle même par le chagrin qu'elle en eut. Elle fut changée en Héliotrope. OVIDE, *Met. L. IV. fable* 5. & 6.

C N E.

CNÉF, ou CNÉPH. ſ. m. Dieu des Égyptiens. *Knef*, *Knefus*, *Cnuphis*. Dans la Théologie de ces peuples *Cnéf* étoit le ſeul Créateur du monde. Il étoit increé & immortel. C'étoit le ſeul qu'ils reconnuſſent pour être véritablement Dieu. Ils le dépeignoient rendant un œuf par la bouche, pour marquer qu'il avoit produit le monde; car l'œuf étoit chez les Égyptiens le ſymbole du monde, ſelon Plutarque, *De Iſide & Oſir*. & Porphyre dans Euſébe, Prépar. L. III. c. 12. Si ce *Cnéf* eſt le même que Strabon appelle *Cnuphis*, comme il y a bien de l'apparence, il avoit un temple à Siéne dans la Thébaïde. Voyez Voſſius *De Idolol. L. I. c.* 2. M. Hooper Évêque de Bath, dans une Diſſertation Latine ſur l'héréſie des Valentiniens, où il montre que c'eſt un compoſé de la Religion des Égyptiens idolâtres & de la Réligion Chretienne, prétend que Valentin a fait de *Cnéf* ſon Bython, & que les noms qu'il lui donnoit ont du rapport à ceux de *Cnéf*, Saturne, Réphan & Ciun, que portoit *Cnéf*.

C N I.

CNIDE, ou GNIDE. ſubſt. f. Ville Ancienne de l'Aſie mineure. *Cnidus*. Elle étoit dans la Doride, qui étoit une partie de la Carie. Herodote dit dans ſon Livre I. ch. 74. que c'étoit une Colonie de Lacédémoniens. Cette ville étoit conſacrée à Vénus, qui y avoit un temple, dans lequel ſe voyoit la fameuſe Vénus de Praxitéle. Elle étoit ſur le bord de la mèr, dans un lieu où il croiſſoit beaucoup de joncs, qui ſervoient à écrire, & qui ſont célebres dans l'antiquité. Ce n'eſt plus qu'un méchant village, qu'on nomme *Capo-Chio*, ou *Crio*.

CNIDIE. ſ. f. *Cnidia*. Territoire de la ville de *Cnidie*.

CNIDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de la ville de Cnide. *Cnidius. a.*

Les *Cnidiens* voulûrent percer leur iſthme; & faire une Iſle de leur promontoire; mais ils n'en pûrent venir à bout.

C O A.

CO, ou COS. ſ. f. Nom ancien d'une Iſle de la Mèr Ægée, ou de l'Archipel, ſur les côtes de la Carie, & aſſez voiſine de Rhodes. *Co*, & *Coos*, ou *Cos*. l'Iſle de *Co* avoit 550 ſtades de tour. C'eſt la patrie d'Hippocrate. Elle étoit très-fertile & très-renommée pour ſes vins, & ſes étoffes de ſoye, ſi fines que l'on voyoit au travers tout ce qu'elles couvroit, dit Acron ſur le 101 vers de la ſeconde Satyre du I. Liv. d'Horace. Il y avoit un temple fameux d'Eſculape, & une très-belle ſtatuë de Venus qu'Auguſte fit apporter à Rome.

Bochart tire ce nom du Phénicien קו, *Cau*, *Coa*, *Co*, qui ſignifie un fil délié. Il prétend que les Phéniciens la nommèrent ainſi, à cauſe des étoffes dont nous avons parlé. Il dit même que les Phéniciens l'ont habitée autrefois. Sa preuve eſt que dans Étienne de Byzance il y a une ville de *Co* qui s'appelle Ἀςυπάλαια, & il ne doute point qu'elle n'ait été ainſi nommée de *Aſtypalea*, fille de Phénix. On peut ajouter deux raiſons priſes des médailles de cette Iſle; car 1°. leur inſcription ſe lit de droit à gauche, à la Phénicienne. 2°. Les lettres ont quelque reſſemblance avec le caractère Phénicien. L'Iſle de *Co* s'appelle aujourd'hui Stanchio.

CO, hèrbe qui croît dans la Province de Fokin à la Chine, & dont on fait une toile appellée Copou, qui eſt la plus eſtimée qui ſoit dans tout l'Empire. P. LE COMTE, *T. I. p.* 301.

COACEMENT, ou COASSEMENT. ſubſt. m. Cri des grenoüilles. *Ranarum clamor, cantus.*

COACER, ou COASSER. v. n. qui ſe dit du cri des grenoüilles. *Coaxare*. Les grenoüilles ſont importunes en été, quand elles *coacent*. On dit que ſi on met de la lumière dans les foſſez d'un château, cela empêche les grenoüilles de *coacer*.

COACTIF. v. adj. *Coactivus*, *cogendi vim habens*. Ce mot n'eſt point en uſage au maſculin. On le dit quelquefois au féminin dans le Droit. Force *coactive*, qui en vient à la voye de fait contre la perſonne, pour la contraindre d'obéir à ce que la Juſtice commande. DE COURTIN. Une loi a une force directive & *coactive*, un conſeil n'a qu'une force directive.

COADJUTEUR. ſ. m. Prélat qui eſt adjoint à un autre pour lui aider à faire les fonctions attachées à ſa prélature, & qui lui ſuccéde en vertu du même titre. *Vicarius & ſucceſſor deſignatus*. Le *Coadjuteur* a les mêmes prérogatives que l'Évêque même. Le Roi donne des *Coadjuteurs* aux Archevêques, & Évêques vieux, ou abſens, qui ne peuvent pas vaquer à régler leurs Diocêſes. Les *Coadjuteurs* ſont nommez *Evêques in partibus infidelium*, parce qu'il faut que le *Coadjuteur* d'un Évêque ſoit Évêque: autrement il ne pourroit pas faire les fonctions épiſcopales; comme donner les Ordres, confirmer, &c.

L'Égliſe a pris de l'Empire Romain l'uſage de donner des *Coadjuteurs*. Symmachus l. 10. ép. 56. parle des aides, ou *Coadjuteurs* que l'on donnoit aux Magiſtrats, & il les appelle *Adjutores publici officii*.

L'uſage des *Coadjuteurs* eſt aboli en France à l'égard des Canonicats, des Prébendes, & Prieurez, des Cures & des Chapelles. Il y a néanmoins de très-grandes difficultez pour les Canonicats & les dignitez des trois Évêchez qui ſont Mètz, Toul & Vèrdun, & même pour la Brétagne: comme ces lieux-là ne ſont point compris dans le Concordat, les Papes accordent quelquefois des Bulles de Coadjutorerie, ce qui eſt une véritable réſerve contraire au Concile de Trente & aux libertez de l'Égliſe Gallicane; auſſi quand on appelle comme d'abus de ces ſortes de Bulles aux Parlemens, elles ſont déclarées nulles & abuſives.

Le droit de faire des *Coadjuteurs* appartient au Pape ſeul, qui doit examiner s'il y a de véritables raiſons pour les établir; parce que l'ancien droit y eſt contraire; de plus le Concile de Trente *ſeſſ.* 25. *de Refor. c.* 7. condamne tout ce qui a la moindre apparence de ſucceſſion héréditaire dans les Bénefices. Il ajoûte néanmoins cette reſtriction, que ſi la néceſſité des Égliſes Cathédrales & des Monaſtères ou une utilité manifeſte demandent qu'on leur donne des *Coadjuteurs*, on leur en accordera. S. Grégoire Liv. XI. ép. 7. veut bien qu'on donne un *Coadjuteur* à un Évêque malade, & qui ne revenant point en ſon bon ſens ne peut demander un ſucceſſeur, & ſe démettre, mais il ne veut point qu'on l'ordonne du vivant de cet Évêque, tout incapable qu'il eſt de faire les ordinations, mais ſeulement après ſa mort; & qu'en attendant les ordinations ſe faſſent par le Métropolitain de cet Évêque malade.

Ce mot eſt tiré du Latin, *coadjutor*, de *coadjuvo*, qui ne ſont point en uſage.

COADJUTEUR, eſt auſſi un aide dans le miniſtère & gouvèrnement Écclésiaſtique: ce qui a lieu dans pluſieurs Maiſons Religieuſes. *Adjutor*.

COADJUTRICE. ſ. f. Eſt une Religieuſe qu'on nomme pour ſuccéder à une autre Abbeſſe, ſous prétexte de lui aider à faire ſes fonctions. *Vicaria Abbatiſſa eidemque ſuccedendo deſignata.*

COADJU-

COADJUTORERIE. ſ. f. Qualité ou charge de Coadjuteur, ou de Coadjutrice. *Dignitas deſignati Epiſcopo alicui ſucceſſoris.* Les Bulles *de Coadjutorerie* portent proviſion, & collation du Bénéfice par expectative, enſorte qu'il n'eſt point beſoin de nouveau titre pour ſuccéder à l'ancien Évêque, ou à l'ancienne Abbeſſe.

Il y avoit autrefois un grand abus dans ces *coadjutoreries*, que les Papes accordoient à des enfans & à des jeunes gens, avec la clauſe, *donec ingreſſus fuerit*, *juſqu'à ce qu'il puiſſe entrer dans l'adminiſtration du Bénéfice*; on les donnoit à des pérſonnes qui n'étoient point encore dans les Ordres, avec la clauſe, *donec acceſſerit*, & même à des pérſonnes abſéntes & éloignées avec cette clauſe, *cùm regreſſus*. La reſtriction que le Concile de Trente fait des Évêchez & des Abbayes pour les *coadjutoreries* eſt ſi claire, qu'il eſt ſurprenant que quelques Canoniſtes ayent voulu étendre ſon décret aux autres Bénéfices. Ceux qui ont appuyé les *coadjutoreries* des Canonicats & des Dignitez dans les trois Évêchez, ont prétendu qu'elles étoient plus ſouhaittables en ces lieux-là que les réſignations, parce qu'on envoyoit moins d'argent à Rome; mais ſoit qu'on porte plus ou moins d'argent à Rome, on ne tolère point en France ces ſortes de *coadjutoreries*, qui ſont un abus manifeſte. Les Romains ont beau dire que Mètz, Toul & Vèrdun, étant une partie de la Lorraine où le Pape a tout pouvoir ſur les Bénéfices, il doit avoir auſſi le pouvoir d'y faire des Coadjuteurs; on n'écoute point ces raiſons dans les Parlemens, celui de Paris prononça en 1642. un Arrêt contre un Pourvû par *coadjutorerie*, d'un Canonicat de l'Égliſe Cathédrale de Mètz.

COAGULATION. ſ. f. Épaiſſiſſement qui arrive à un corps liquide, ſans qu'il pèrde aucune des parties ſenſibles qui cauſoient ſa fluidité, comme il arrive au lait, au ſang, à la chaux, au plâtre. *Coagulatio.* On diſtingue ainſi cette eſpéce d'épaiſſiſſement de celle qui ſe fait par la pèrte d'une partie de la ſubſtance, comme quand la bouë s'épaiſſit par l'évaporation des parties aqueuſes; car cet épaiſſiſſement ne s'appelle point *coagulation*, mais endurciſſement. Il y a un mot général, ſçavoir, *concrétion*, qui eſt commun à *coagulation*, *épaiſſiſſement*, *endurciſſement*. La *coagulation* ſe fait par le mélange des ſels de différentes natures, comme quand on vèrſe de l'eſprit de vitriol ſur de l'huile de tartre, ou quand on agite dans un mortier des huiles avec des liqueurs aqueuſes ou ſalines, comme au nitritum. Si on jette quelque acide dans les veines d'un animal, le ſang ſe coagule, ce qui empêche la circulation, & cauſe auſſitôt la mort. Le P. Bartoli Jéſ. a fait en Italien un Traité de la Glâce & de la *Coagulation*.

COAGULER. v. act. Réduire la chôſe liquide en ſubſtance ſolide, la faire cailler, figer, luï faire pèrdre le mouvement. *Coagulare.* C'eſt arrêter, & fixer le mouvement des parties inſenſibles d'un corps liquide, comme lorſqu'on mêle le lait, ou le ſang avec des acides. Les venins froids *coagulent* le ſang, l'empêchent de circuler. La préſure *coagule* le lait, & le réduit en fromage.

Coagulé, ée. part. & adj. *Coagulatus.*

COAILLE. ſ. f. Ce mot autrefois ſe diſoit, il ſignifie *groſſe laine*. *Lana craſſior.* Borel croit que *coaille* vient de queuë, qu'on écrivoit autrefois *quouë*; la plus mauvaiſe laine des animaux étant à la queuë, on l'a appellée *quoaille* ou *coaille*.

COAILLER. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit quand les chiens queſtent la queuë haute ſur des vieilles, ou nouvelles voyes.

COATI. ſ. m. C'eſt un animal du Breſil divèrſement décrit par les Naturaliſtes, qui a un muſeau long d'un piéd, rond comme un bâton, à peu près comme la trompe d'un élephant, comme diſent De Leri & Marcgravius. Cependant il n'en a rien que la mobilité: car il reſſemble davantage à un groin de pourceau. De Laet en fait deux eſpéces: l'un qui a le poil roux par tout le corps, eſt appellé ſimplement *coati*; & eſt la femelle: l'autre, qui n'a que le ventre & la gorge de cette couleur, qu'on appelle *coati mundi*. On en a diſſequé un de cette eſpéce à l'Académie des Sciences, qui avoit ſix pouces depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput, qui en avoit 16 juſqu'à la queuë, laquelle en avoit 13 de long. Il étoit haut de ſix pouces. Ses pattes avoient cinq doigts, & les ongles crochûs, noirs, & creux, comme le caſtor. Son poil eſt court, rude & bouchonné, noir ſur le dos & aux extrémitez des pattes & du muſeau, au reſte du corps mêlé de noir & de roux. Il avoit des yeux de cochon, des oreilles de rat, des dents triangulaires & pointuës, la gueule grande & bien fenduë, & la machoire d'enbas beaucoup plus courte que celle d'enhaut. Cet animal a coutume de ronger ſa queuë. Quelques uns l'ont voulu faire paſſer pour ſagouin, qui eſt une eſpéce de guenon, car ſa queuë approche de la longueur de celle des ſinges qu'on nomme *cercopitheci*.

COATLI. ſ. m. Nom que les Méxicains donnent à un grand arbriſſeau de la Nouvelle Eſpagne, dont le bois eſt appellé *bois néphrétique*, qui eſt en uſage dans la Médecine. Voyez Néphrétique.

COB.

COBRA-CAPELO. ſ. m. Sèrpens des Indes dont le poiſon eſt très-preſent, & même ſans remede. P. Le Comte.

COBBAN. ſ. m. Arbre qui croît dans l'Iſle de Sumatra, & qui eſt appellé par ceux du païs *gehuph*. Il eſt couvert d'une écorce jaunâtre, ou de couleur de ſafran. Ses branches ſont courtes, & ſes feuilles petites. Son fruit eſt un peu gros, & rond comme une balle à joüer. Il renfèrme un noyau qui eſt de la groſſeur d'une noiſette, dans lequel il y a une ſemence fort amère, & qui a le goût de la racine d'Angélique. Ce fruit eſt fort propre pour étancher la ſoif; mais ſa ſemence, quoiqu'amère, eſt beaucoup meilleure. On tîre de cette ſemence une huile qui eſt ſouveraine contre les douleurs du foye, de la rate, & contre la goutte.

COBALE. ſ. m. *Cobalus.* Le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur le Plutus v. 279. dit que les *Cobales* étoient des génies malins & trompeurs de la ſuite de Bacchus. Ce mot eſt Grèc, & ſignifioit chez les Grècs à peu près ce que ſignifie chez nous un Eſcamotteur, un filou, un Bohémien. Κόβαλος, dit le même Scholiaſte, ſur le v. 1047. de la Comédie des Grenoüilles, eſt la même chôſe que πανοῦργος, c'eſt-à-dire, *un ruſé*, & ſur le v. 270. de la Comédie intitulée *Les Cavaliers*, il dit, qu'il ſignifie Trompeur, filou: Héſichius l'intèrpréte encore Un Jâſeur, un cauſeur, un hâbleur; & d'autres, ſelon lui, l'expliquent par μάταιος, Un diſeur de fadaiſes, ou de bagatelles; & d'autres, Un débauché, un rieur, un railleur, un bouffon. On les appelloit auſſi, ſelon le Scholiaſte cité Κορυνηφόρος, *Corynephore*, c'eſt-à-dire, Qui porte une maſſuë, un Garde. Les *Cobales* étoient donc des gens de la ſuite de Bacchus, & comme ſes Gardes; mais qui étoient en même tems ſes bouffons, qui par leurs bons mots, leur babil, leurs tours de paſſepaſſe, leurs ruſes, eſcamottoient tout ce qu'ils pouvoient, & filoutoient les gens. On prétend que ce ſont ces eſprits folets que l'on dit que l'on voit encore quelquefois, dont il y a, dit-on, grand nombre en Sarmatie, que les Sarmates appellent *Drulles*, les Ruſſiens *Kolikes*, & les Allemans *Cobaldes*, qui ont grand ſoin des maitres auxquels il s'attachent, de leurs maiſons, de leurs chevaux, &c. dérobant tout ce qu'ils peuvent chez les voiſins, & le leur apportant.

Ce mot, *Cobale*, Κόβαλος, ſelon Suidas, vient de κοπὶς, une *épée*, une *hache*; & par conſequent il ſe ſera dit pour κόπαλος; mais on ne voit pas que la ſignification de κοπὶς ſe rapporte aſſez à celle de *Cobale*. D'autres le tîrent de חבל, *hhebel*, qui en Hébreu, en Chaldéen, en Syriaque, en Arabe, ſignifie une corde, un lacet; & métaphoriquement, une tromperie, une ruſe, par où on eſt pris comme dans un lacet. Il a ce ſens figuré au Pſ. CXVIII. 61. Outre les Auteurs citez Natalis Comes parle des *Cobales* dans ſa Mythologie L. V. C. 12.

COBE. Tèrme de Marine. On appelle *cobes* des bouts de cordes qui ſont jointes à la ralingue de la voile, & dont la longueur ne paſſe pas un piéd & demi.

COBLENTZ. ſ. m. Ville du Cèrcle Électoral du Rhin, en Allemagne, au confluent du Rhin, & de la Moſelle, d'où elle a pris ſon nom. *Confluentes*, ou *Confluentia*, d'où s'eſt formé en Allemand *Coblentz*. Cette ville, qui étoit anciennement Impériale, fut donnée par Henri VII. l'an 1312 à l'Elécteur de Tréves, auquel elle a toujours appartenu depuis. Quelques Auteurs la prennent pour l'ancienne *Trajana Legio*, que d'autres croyent être *Dreckshauſen*.

COC.

COC. ſ. m. *Coſtum.* C'eſt une hèrbe odoriférante. Peut-être eſt-ce la même chôſe que *Coca*, qui ſuit.

M. Huet croit que *coc* vient de *coſtum*, d'où l'on a d'abord formé *coſt*, & enſuite *coc*.

COCA. ſ. m. Arbre qui croît au Perou, & qui eſt petit. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du mirte, ou ſelon quelques-uns à celles du ſumac, mais un peu plus grandes, molles, & d'un vèrd clair. Son fruit eſt en grape, rouge comme le mirtille, & de la même groſſeur lorſqu'il commence à meurir, & noir quand il eſt tout-à-fait meur. C'eſt en ce tems qu'on cueille l'hèrbe, laquelle on fait ſécher dans des paniers, afin qu'elle ſe puiſſe mieux conſèrver, & tranſporter dans les autres païs. Les Américains s'en ſèrvent beaucoup; ils en tiennent dans la bouche depuis le matin juſqu'au ſoir, ſans les mâcher, ni avaller: ils diſent que par l'uſage de cette hèrbe la faim, ni la ſoif, ne leur ſont aucunement fâcheuſes, & que leurs forces en ſont ſoutenuës. Cette hèrbe eſt la principale chôſe dont ils trafiquent.

COCAIGNE, ou plutôt **COCAGNE.** ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne en Languedoc à un petit pain de paſtel avant qu'il ſoit réduit en poudre, & vendu aux Teinturiers. *Glaſtum, vitrum, iſatis.*

iſatis. On en fait grand trafic en ce païs-là. Et parce qu'il ne vient que dans des tèrres fèrtiles, & qu'il apporte un très-grand revenu à ſes maîtres, vû qu'on en fait cinq ou ſix recoltes par an, quelques-uns ont nommé le haut Languedoc un païs de *Cocaigne* : & c'eſt là-deſſus qu'eſt fondée la fable du Royaume de *Cocaigne*, de ce païs imaginaire où les habitans vivent fort heureux ſans rien faire. *Lotophagorum regio*. De là eſt venu auſſi qu'on a appellé *païs de Cocaigne*, tous les païs fèrtiles, & abondans, & où l'on fait grande chère. Le païs de Caux eſt un *païs de Cocaigne*. Saraz. Paris eſt pour un riche un *païs de Cocaigne*. Boil. Quelques uns écrivent *Caucagne*.

Jadis régnoit dans la Champagne,
Par les dons de Bacchus fort renommé climat,
Et pour tout païs de Caucagne
Un Prince dont les mœurs firent beaucoup d'éclat.
Mlle L'Heritier.

COCAMBE. Voyez Cocombe.

COCARDE. Voyez COQUARDE.

COCATRIX. ſ. m. Eſpéce de Baſilic qui s'engendre dans les cavèrnes & les puits. En Latin *baſilicus regulus*. Il y a, en la Cité à Paris un fief qui s'appelle *Cocatrix*, dans une ruë du même nom.

COCCÉIA. ſ. f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Cocceia gens*. On ne ſçait ſi la famille *Coccéia* étoit patricienne, ou plébéïenne. L'Empereur Nèrva étoit de la famille *Coccéia*. Les médailles conſulaires de cette famille ſont râres.

COCCEÏEN, enne. Nom de nouveaux Sectaires qui ſont répandus dans toute la Hollande, & dans les païs voiſins. Ils tirent leur nom de Jean Cocceïus Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Leyde, qui étoit très-ſçavant dans la langue Hébraïque. Les autres Profeſſeurs Calviniſtes lui donnèrent le nom de *Scripturarius*, parce que liſant continuellement l'Écriture, il y avoit découvèrt pluſieurs chôſes, qui n'étoient point connuës auparavant, il trouvoit entre autres chôſes prèſque dans toutes les Prophéties de l'ancien & du nouveau Teſtament le régne de J. C. & celui de l'Ante-Chriſt qui lui eſt oppoſé. On dit de lui, qu'il voyoit par tout le Meſſie, & que Grotius au contraire, qu'il combat ordinairement, ne le voyoit en aucun endroit. Il eſt le prémier, dit M. Stoupp, qui a découvèrt & enſeigné la différence du gouvèrnement de l'Égliſe avant la loi, ſous la loi, & après la loi; il dit qu'avant la loi, la promèſſe avoit lieu, pendant laquelle l'Égliſe étoit libre ; qu'à la promeſſe Dieu avoit ajoûté la loi, laquelle ayant été prémièrement repréſentée dans le Décalogue, ne contient que l'abregé de l'alliance de grâce & les commandemens de la foi, de la repentance & de la reconnoiſſance que nous devons à Dieu. Cocceius a pluſieurs autres ſentimens particuliérs. Il croit qu'il doit s'élever dans le monde un régne de Jesus-Christ qui abolira le régne de l'Antechriſt, que quand le régne de J. C. ſera aboli avant la fin du monde, après la convèrſion des Juifs & de toutes les Nations, l'Égliſe ſera alors fort éclatante; ſelon lui la Jéruſalem céleſte qui eſt décrite dans l'Apocalypſe repréſente la condition de l'Égliſe telle qu'elle doit être glorieuſe ſur la tèrre, & non celle qui doit triompher dans le Ciel. Les *Cocceïens* ſont aujourd'hui un grand parti dans les Provinces-Unies. Voëtius & Deſmarets condamnèrent pluſieurs opinions de *Coccëius* comme hérétiques, & ils prétendirent même qu'il étoit Socinien en beaucoup de chôſes; ils le traitoient de Novateur, & d'homme qui s'attachoit trop à l'Écriture, pour ce qui eſt du Socinianiſme, il ſeroit aiſé de l'en juſtifier. Il a combattu avec force les Sociniens dans ſes Commentaires ſur l'Écriture. Tout ce qu'on peut dire de lui, c'eſt qu'il a avancé quelques viſions, & qu'il a eû des penſées trop particulières.

COCCIGRUËS. ſ. f. & plur. Tèrme bas & populaire. Bagatelles, niaiſeries. Tu n'es pas homme à te repaître de bourdes, & *coccigrues*. Mascur. p. 100. Un coq avec ſix gruës eſt le rébus de *Coccigruës*.

COCCUS. ſ. m. Nom qu'on donne à cette eſpéce de chêne vèrd qui porte la graine d'écarlatte. Voyez Chêne-vèrd.

Coccus, ſe dit auſſi de la graine même d'écarlatte, qu'on appelle autrement *kèrmès*, Voyez Kèrmès. On trouve ſur les racines de la pimprenelle commune, & ſur une eſpéce de renoüée qu'on nomme *polygonum cocciferum*, des graines ſemblables à celles qui viennent ſur le chêne vèrd. On les appelle *coccus radicum*, pour les diſtinguer des autres. Elles ſèrvent pour teindre en cramoiſi. Il s'en trouve encore ſur une eſpéce de *piloſelle*.

COCCYX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un os qui eſt à l'extrémité de l'os ſacré. *Coccyx*. Il eſt cartilagineux, & ſa figure eſt comme un bec de coucou, qui d'une bâſe large va en ſe retreciſſant & en ſe courbant. Et c'eſt de là qu'il a tiré ſon nom de κόκκυξ, qui eſt un mot Grèc, qui ſignifie *coucou*. Il affèrmit l'inteſtin droit & le cou de la veſſie & de la matrice.

COCHE. ſ. m. Voiture pôſée ſur quatre roüés, qui eſt en forme de carroſſe, à la reſèrve qu'il eſt plus grand, & qu'il n'eſt point ſuſpendu. *Eſſedum, rheda, carpentum viatorium*. On s'en ſèrt pour aller de ville en ville. Il y a des *coches* de Paris à Lyon, Roüen, Bordeaux, & pour toutes les grandes villes de commèrce. Les Rois de la Ire Race ſe faiſoient traîner par quatre bœufs attelez à une eſpéce de *coche*, & de chariot. Héliogabale ſe fit tirer dans un *coche*, par quatre femmes nuës à travèrs les ruës de Rome. Mont. On appelle auſſi *coche d'eau*, des bateaux publics, & couvèrts, qui ſèrvent à voiturer les pèrſonnes, & les marchandiſes, ſur les rivières. *Viatorium navigium*. Les *coches* de Melun, de Sens, de Joigny, d'Auxèrre. On appelle *coches volans*, les *coches* bien attelez qui font une plus grande diligence que les autres. On ſe ſèrvoit anciennement de *coches* à la guèrre : cet uſage eſt aboli il y a long-tems. Ménage & Nicod dérivent ce mot de l'Hongrois *kotczy*, diſant que les *coches* ſont de l'invention des Hongrois. Du Cange le dérive de *cogga*, qui eſt une eſpéce de navire que Spelmannus dérive de *coque*, ou de *concha*, parceque ces navires ſont faits en forme de coquille. L'Allemand dit *kutſch*, pour ſignifier la même chôſe.

On dit d'un homme qui ne veut point différer ſon voyage, qu'il a donné des èrres au *coche*, qu'il faut qu'il parte.

Coche, ſe prend auſſi pour tout ce qui appartient à l'attelage du *coche*. Monſieur, vôtre homme eſt arrivé, je l'ai vû à trois lieuës d'ici, où a couché le *coche*. Mol.

On dit en tèrmes de Marine, Porter les huniers en *coche*, pour dire, les hiſſer au plus haut du maſt. On appelle auſſi quelquefois *coches d'afût de bord* les dents, ou entailles qui ſont dans les flaſques, au dèrrière de l'afût, pour y pôſer le travèrſin.

COCHE. ſ. f. Truye vieille & graſſe qui a eû pluſieurs cochons. *Scrofa, porca effœta*.

On dit figurément & baſſement d'une femme groſſe extraordinairement, que c'eſt une groſſe *coche*, une vieille *coche*. *Obeſa mulier*.

Coche, ſignifie auſſi une dent, une entaille qu'on fait dans du bois, ou autre corps ſolide, pour y arrêter, ou y marquer quelque chôſe. *Crena, inciſio, inciſura*. La corde d'une arbalête s'arrête dans une *coche* faite exprès. On fait des *coches* ſur une taille pour marquer la quantité de pain ou de vin qu'on a pris chez le Boulanger, le Cabaretier.

COCHEMARE. Voyez Cauchemare.

COCHENILLE. ſ. f. Vèr gris qui vient des Indes, & qui étant mis dans l'eau, fait une teinture fort rouge. *Coccinilla, vermiculus Indicus*. Cette *cochenille* eſt d'un ſi grand trafic, qu'il en entre dans Taſcala, ville de Méxique, pour plus de deux cens mille écus par an, à ce que dit Hèrréra. C'eſt dont on fait l'écarlate de Hollande. On nomme *cramoiſi* les couleurs où il entre de la *cochenille*.

On appelle *cochenille capeſſiane*, ou *ſilveſtre*, une eſpéce de *cochenille* dont on ſe ſèrt dans les couleurs cramoiſies où il entre du fauve, comme le colombin, le pourpre, l'amaranthe, la penſée & le violet.

L'autre s'appelle auſſi *meſteque*. Les couleurs qu'on en teint ſont dites être teintes en grain. Quand l'Écriture parle des chôſes teintes en grain, on le doit entendre de cette pourpre, à ce que dit Scaliger.

Cochenille, ſe dit auſſi du kèrmès, qui eſt une graine qu'on cueïlle ſur une eſpéce de chêne vèrd. Voyez Kèrmès.

COCHER. ſ. m. Valet qui mène un coche, un caroſſe. *Auriga, rhedarius*. Un *Cocher* domeſtique. Un *Cocher* de loüage. Un Maître *Cocher*, ſon poſtillon. C'eſt une charge à la Cour que celle de *Cocher* du Corps, de celui qui mène le caroſſe du Roi, ou des Princes.

COCHER. v. act. ſe dit de l'action du coq qui ſe joint avec la poule pour rendre ſes œufs féconds. *Coire, gallus cum gallinis coit ut earum ova fœcundentur*. Les Oiſeliers le diſent auſſi de tous les mâles des oiſeaux, lorſqu'ils couvrent leurs femelles.

COCHET. ſ. m. Petit coq qui n'eſt pas encore châtré, gros poulet. *Pullus*.

COCHEVIS. ſ. m. Petit oiſeau qui eſt gros comme une aloüette, qui a une huppe ſur la tête, & qui chante agréablement. *Galerita*. On l'appelle autrement Alloüette huppée. Il a le bec longuet, aigu, un peu courbé, ſa huppe eſt un peu noirâtre ; elle n'eſt compôſée que de quatre plumes, dont la racine eſt ſituée entre les yeux. Son dos, dont le champ eſt cendré, eſt taché de blanc. Son ventre & le dedans de ſes ailes ſont blanchâtres. Les plumes de ſa queuë ſont noirâtres, excepté les deux qui ſont de part & d'autre, qui ſont de la couleur des ailes. Sa langue eſt menuë, & prèſque fourchuë, & parce que le *Cochevis* ne perche que très-rârement, il a les ongles grands. Sa poitrine, dont le

le fond eſt cendré, eſt ſemée de taches brunes; le reſte du corps eſt de couleur de tèrre cuite. Ses piéds ſont longs. Quand ils vieilliſſent leur couleur change. Les jeunes qui n'ont qu'un an ſont plus blanchâtres, & ont les couleurs plus lavées.

Le *Cochevis* n'eſt point un oiſeau de paſſage. Il fait ſa demeure ordinaire le long des grands chemins, principalement en hyvèr. Il ne vôle jamais en troupe, & l'on n'en voit que deux enſemble pour le plus; c'eſt-à-dire, le mâle & la femelle. Quand on prend cet oiſeau dans le nid, & qu'il eſt bien élevé, il chante beaucoup mieux, & a la voix plus douce que l'aloüette commune. Il eſt bon en cage & en volière. On le nourrit comme les aloüettes communes, de cœur dans les commencemens, ou pour faire moins de dépenſe, de mie de pain pilée avec du perſil & du chenevis. Outre cela il faut au *Cochevis* du ſable dans ſa cage, & au haut on lui met une petite piéce d'étoffe rouge, ou une houppe de même couleur; ou bien il faut garnir le haut de ſa cage de quelque morceau d'étoffe, ou de toile.

Le *Cochevis* eſt ſujet aux gouttes & à la coüée. Il fait ſon nid comme l'aloüette commune, & fait autant de petits, & vit autant de tems. Le mâle eſt plus brun, plus gros, & plus grand.

COCHI. ſ. m. Nom que quelques-uns donnent au *coco*, qu'on appelle auſſi *tenga*. Voyez PALMIER.

COCHIN. ſ. m. & non pas fém. comme l'a fait Maty. *Cocinum*, *Colche*, ou *Colice*. C'eſt une ville des Indes Orientales, dans la Prèſqu'Iſle deçà le Gange, ſur la côte de Malabar. On prétend que c'eſt l'ancienne *Colche*, dont il y a de l'apparence que le prémier nom fut *Colice*, duquel on fit dans la ſuite *Colche*; car un manuſcrit très-ancien qui étoit de la Bibliothéque de M. De Thou l'appelle *Colice*, & deux de la Bibliothéque du Roi, *Colche*. Les habitans de cette ville ſont appellez par les Anciens, Κωλιακοὶ & Κωλικοὶ, & enſuite *Colchi*; le Cap où cette ville eſt ſituée Κωλιὰς, & Κωλὶς, par le Géographe Denys, & *Coliacum promontorium* par Pline L. V. C. 22. Cependant ſi la Toprabane des Anciens eſt l'Iſle de Ceïlan, comme il y a bien de l'apparence, le *Coliacum promontorium*, eſt le Cap de Comorin, & la ville *Colice*, ou *Colche*, n'eſt pas *Cochin*; car ce promontoire étoit vis-à-vis de l'Iſle de Toprobane; & *Cochin* n'eſt point vis-à-vis de Ceïlan. *Cochin* eſt ſur une grande rivière, & donne ſon nom à un Royaume.

Il y a une autre ville ſur la même rivière à deux lieuës plus haut, qui s'appelle auſſi *Cochin*. Pour les diſtinguer Maty appelle la prémière *Cochin* la baſſe, & celle-ci la haute *Cochin*. Et M. Corneille nomme celle-ci *Cochin* le neuf, & l'autre *Cochin* le vieux. *Cochin* le vieux eſt tout Payen; mais *Cochin* le neuf eſt Chrétien, & quoiqu'il y ait beaucoup d'infidélles, on n'y fait aucun éxèrcice de Religion que du Chriſtianiſme. Paul IV. y établit un Évêché, qui eſt ſuffragant de l'Archevêque de Goa. Les Hollandois ont enlevé cette ville aux Portugais.

Mary écrit *Cochim*, ou *Cochin*; mais en France on écrit toûjours *Cochin*. Ils continuèrent enſuite leur route gayement, & ayant tourné vèrs le Cap de Comorin, ils prîrent tèrre à *Cochin*. BOUH. De *Cochin* ils firent voile juſques à Baticala. ID. Et de même dans Corneille.

COCHINCHINE. ſ. f. Royaume dans l'Inde au delà du Gange. *Cocinchina*. Il eſt baigné au levant par le Golfe auquel il donne ſon nom. Le Royaume de Chiampa le borne au midi, celui de Camboye au couchant, & celui de Tunquin au nord. Quelquefois on ne diſtingue point la *Cochinchine* & le Tunquin, dont en effet elle dépendoit autrefois. Quelques-uns ne regardent auſſi le Royaume de Chiampa que comme une Province de la *Cochinchine*. Cacciam eſt la Capitale de la *Cochinchine*. Il ſe fait à la *Cochinchine* une inondation de 15 jours en 15 jours pendant les mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre, qui dure trois jours châque fois, qui rafraîchit tellement l'air, & engraiſſe ſi fort la tèrre, que quoique ce païs ſoit dans la Zône torride depuis environ l'onziéme juſqu'environ le quinziéme de latitude nord, l'air y eſt fort tempéré, & la tèrre ſi fèrtile, qu'on y peut ſemer & recueillir le ris deux ou trois fois l'année. On tire de la *Cochinchine* de l'or, de l'argent, de la ſoye, du coton, de la canelle, du poivre, du bois d'aigle & du calamba. On trouve à la *Cochinchine* un bois ſi dur, qu'on en fait des an[illegible]our les vaiſſeaux du païs.

COCHINCHINOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Cochinchine. *Cocinſina*, *Cocinſinenſis*. Les *Cochinchinois* ſont idolâtres. Leurs Rois, quoique très-puiſſans, ſont tributaires de l'Empereur de la Chine. Les *Cochinchinois* ſont doux & traitables.

Ce nom vient de *Cachu*, & *Cachochin*, ou *Kachochieu*, qui ſont ceux que les habitans donnent à leur païs. Le P. De Rhodes, Jéſuite, qui avoit été cinq fois à la Cochinchine, en parle fort éxactement dans ſes divers voyages, L. II. C. 1. On peut voir encor Mendoza P. II. L. 3.

COCHITZAPOTL. ſ. m. Arbre qui croît dans l'Iſle Sainte Marguerite & en d'autres endroits de l'Amérique. Ses feüilles ſont trois à trois, ſemblables à celles de l'oranger. Ses fleurs ſont blanches & petites. Son fruit eſt de la groſſeur d'un limon. Les gens du païs en mangent d'ordinaire: il eſt de fort bon goût. Ce fruit renfèrme un noyau oſſeux, dans lequel il y a une ſemence ſi venéneuſe, que ſi un hômme, ou un animal en mange, il meurt auſſi-tôt, ſans qu'on puiſſe lui donner aucun ſecours, non plus que s'il avoit pris du ſublimé, ou quelque autre médicament corroſif. La poudre de ce fruit brûlé eſt très-bonne dans les ulcères malins & invétérez, ſi on en jette deſſus.

COCHLEARIA. ſ. f. Hèrbe dont on ſe ſèrt fort communément dans les païs Septentrionaux contre le ſcorbut. On l'appelle autrement *hèrbe aux cuilliers*. Voyez HERBE AUX CUILLIERS. Cette plante croît d'ordinaire dans les lieux marécageux, & elle ſe plaît ſur tout à l'ombre. Il s'en trouve grande quantité dans la Hollande, & dans l'Anglètèrre, ce qui lui a fait donner le nom de *Batava* & de *Britannica*. On ne ſe ſèrt en Médecine que de ſes feüilles. Si on les fait ſeulement tremper dans l'eau, & qu'on ſe ſèrve de cette eau en gargariſme, il n'y a point de pourriture de gencive qu'elle ne guériſſe. Si on en met dans le bain, on en voit des effets mèrveilleux pour la guériſon des membres pèrclus. Il y a une maladie en Allemagne nommée *Stomacace*, ou *Scelotyrbe*, pour la guériſon de laquelle cette plante a une vèrtu ſpécifique. Malimbrochius a donné un Traité ſur cette plante, qu'il a intitulé, *Coclearia curioſa*. Il y apprend la manière d'en tirer du vin, du ſyrop, de l'eau diſtillée, &c. Il y éxplique toutes ſes vèrtus, & particulièrement celle qu'elle a contre la pourriture, & tous ſes uſages particuliers.

COCHON. ſ. m. Goret, animal qu'on engraiſſe, & qui étant devenu grand, s'appelle *pourceau*. *Porcellus*, *porculus*. Les langues de *cochons* fumées, fourrées, &c. Un grouin de *cochon*, des côtelettes de *cochon*, des piéds de *cochon*, que quelques-uns appellent des *bas de ſoye*. Les Mahométans ne mangent point de *cochon*, parce que les *cochons* ſont ſujets à être ladres.

Ménage dérive ce mot de *ciacco*, ſignifiant la même chôſe, qu'il dérive du Grèc σύβαξ. Voyez ſes raiſons.

On dit, en tèrmes fort bas, d'un homme gras & goulu, qui ne ſonge qu'à manger & à dormir, Qu'il mène une vie de *cochon*; que c'eſt un gros *cochon*. *Ventrioſus*, *helluo*, *pingui omaſo tenſus*. On appelle auſſi de petits yeux, des yeux de *cochon*, ſoit aux hommes, ſoit aux animaux.

COCHON DE LAIT. Petit *cochon* qui tète encore. *Porcus lacteus*. Les *cochons de lait* ſont fort bons rôtis & à la daube. La chair des *cochons de lait* eſt trop chargée d'humidité ſupèrfluë; & trop viſqueuſe, pour être miſe au nombre des meilleurs alimens. On eſtime plus celle d'un jeune porc, qui eſt hors de deſſous la mère, & qui a commencé à prendre une nourriture plus ſolide que le lait: elle eſt d'un goût éxquis, & d'un uſage bien meilleur pour la ſanté. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. XXII.* où il cite *Galien*, *Bruyerin*, *Campeg. Iſaac. Jud. & Simeon Sethi.* *Cochon* qui ne tète plus. *Porcus à lacte depulſus.*

COCHON D'INDE, eſt un petit animal qui grogne comme un *cochon*, & qui n'eſt pas plus gros qu'un lapin. *Porcus indicus*. Il y a dans l'Amérique une eſpéce particulière de *cochons*, qui a un évent ſur les reins comme un nombril. La chair en eſt auſſi bonne & auſſi ſaine que celle de nos porcs ſangliérs.

On appelle *Langueyeurs de cochons*, cèrtains Officiers du Roi commis dans les marchez de *cochons* pour les viſiter ſous la langue, pour voir s'ils ſont ladres.

COCHONNÉE. ſ. f. La quantité de cochons qu'une truye a eûs d'une portée. *Porcellorum partus*. On a vû des truyes qui ont eû juſqu'à 37 cochons d'une *cochonnée*.

COCHONNER. v. act. Faire de petits cochons. *Porcellos fœtus edere*. Les truyes *cochonnent* deux fois l'année.

COCHONNET. ſ. m. Petit corps fait d'os, ou d'yvoire, taillé à douze faces, qui ſont douze pentagones marquez de points depuis un juſqu'à 12. On le roule ſur une table pour joüer comme ſi c'étoit un dé. *Teſſera luſoria duodecim habens facies totidem notatas numeris à primo ad duodecimum.* Les enfans joüent au *cochonnet*.

On appelle joüer au *cochonnet*, lorſqu'on joüe à la boule en ſe promenant, & qu'on change à chaque coup de but. On jette une balle ou une pièrre au haſard à chaque fois, qu'on appelle le *cochonnet*, & elle ſèrt de but aux joüeurs pour ce coup-là ſeulement. *Ambulando globis ludere projiciendo globum vel lapidem pro ſcopo.*

COCO. ſubſt. m. Arbre des Indes qui eſt une eſpéce de Palmier. Voyez PALMIER. On l'appelle auſſi Cocotier, & ce nom eſt plus propre de l'arbre.

COCO, ſe dit auſſi & du fruit, & du bois de cet arbre. Un Chapelet de *Coco*. Voyez tout cela ſous le mot PALMIER.

GOCOMBE. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar, dont le bois eſt

eſt noir, & la plûpart tortu; il croît dans les lieux pierreux, il eſt fort épineux, & a peu de feüilles, qui ſont toutes très-petites. Ses fleurs ſentent très-bon, & le bois même étant brûlé rend une aſſez bonne odeur. Il y a des arbres qui ſont aſſez gros, mais ils ſont courts.

COCON. ſ. m. D'autres diſent COUCON. Coque de vèr à ſoye, dans laquelle il s'enfèrme ſous une groſſe enveloppe de fils doux & déliez dont ſe fait la ſoye. *Bombycis folliculus.* Le vèr à ſoye n'en ſort qu'après s'être transformé en papillon. Le vèr à ſoye ne fait ſes œufs que lorſqu'il eſt ſorti de ſon *cocon*, & transformé en papillon.

COCOTIER. ſ. m. Arbre des Indes qui porte le coco. C'eſt une eſpéce de Palmier. Voyez PALMIER.

COCTION. ſ. f. Cuiſſon, altération qui ſe fait dans les corps qu'on approche du feu. *Coctio.* Le plus grand ſecret des Chymiſtes, c'eſt de faire la *coction*, de donner le feu à propos à leurs matiéres. Il y a pluſieurs eſpéces de *coction*, la *maturation*, l'*élixation*, la *frixion*, l'*aſſation*, la *torréfaction*, & l'*uſtion*, qui ſont expliquées à leur ordre.

COCTION, ſignifie auſſi, Digeſtion. *Digeſtio*, *concoctio.* Quand l'eſtomac fait une ſuffiſante *coction* des alimens, des humeurs, c'eſt un ſigne de ſanté. On réduit à cinq les *coctions* qui ſe font dans nôtre corps, tant pour la préparation de l'eſpéce, que pour la conſèrvation de l'individu. Ces cinq eſpéces de *coctions* ſont la Chylôſe, la Chymôſe, l'Hœmatôſe, la Pneumatôſe, & la Spèrmatôſe. On peut en ajoûter une ſixiéme, qui eſt propre aux femelles, c'eſt la Galactôſe.

COCU. ſ. m. Tèrme injurieux. Nom qu'on donne à celui dont la femme eſt infidelle, & viole la foi conjugale. *Curruca.* Les jaloux ſont plus ſouvent *cocus* que les autres. Le jaloux ſouffre plus que le *cocu*. MONT.

Ce mot eſt bas, & ne ſe dit qu'en raillerie, ou dans la convèrſation, ou dans les chanſons, ou dans les Comédies.

Ménage croit que ce mot vient de *cuculus*, à cauſe que le coucou va pondre dans le nid des autres oiſeaux. Paſquier en approuvant cette étymologie, ajoûte: Nous faiſons faute d'appeller *cocu*, celui dont la femme va en dommage; il y auroit plus de raiſon de l'adapter à celui qui agit, qu'à celui qui pâtit. C'eſt pourquoi les Latins appelloient *curruca* dans le même ſens, celui dont la femme étoit infidelle; car c'eſt dans le nid de la fauvette que va pondre le *coucou*. MÉNAGE. Spelmannus le dérive de *cucurbita*, & *cucurbitare*, qui ſignifie *débaucher la femme d'autrui.* Mais Du Cange dit plus vraiſemblablement, que c'eſt le mot de *cous* redoublé, qui diſoit auſſi pour *cornard*: d'où vient qu'on a appellé auſſi ces gens-là *coupaux*. Car on appelloit anciennement *cos*, ou *cous*, les maris malheureux. Cette injure étoit un outrage ſi ſanglant, qu'on pouvoit tuer impunément l'offenſeur. Beaumanoir rapporte, que *cil à qui telle vilenie fut dite, ſacca un coutel, & occit cel qui le fait; & fut délivré par jugement par le bon Roi Philippe, & ſon Conſeil.*

COCUAGE. ſ. m. Malheur, diſgrace, état de celui dont la femme eſt infidelle. *Conjugis infidelitas.* Il faut de l'inſenſibilité, ou de la conſtance, pour ſupporter patiemment le *cocuage*.

COCUFIER. v. act. Faire quelqu'un cocu. *Currucare.*

COCYTE. ſ. m. Nom de fleuve. *Cocytus.* Il y en a pluſieurs de ce nom. L'un étoit dans la Campanie, Province d'Italie, & ſe déchargeoit dans le Lac de Lucrin, ou de Mamorto. Un autre dans l'Épire. Enfin, les Poëtes font du *Cocyte* l'un des quatre fleuves de l'Enfèr; & ſelon eux il coule du Stix. HOM. *Odyſſ. Lib. X.*

Tout tombe, tout ſe précipite
Dans l'eau dormante du Cocyte. PELEGR.

Diane en vain tâcha que ſon chaſte Hippolyte
Lui fût rendu par les Enfèrs;
Et Théſée arrivé ſur le bord du Cocyte
Laiſſa ſon ami dans les fèrs. NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Tout frémit, un effroi ſoudain
Se répand ſur le front d'airain
Du Monarque du noir Cocyte. IBID.

Ce Monarque du noir *Cocyte*, c'eſt Pluton, Dieu des Enfèrs.

Si Mouſle avec tout ſon mérite,
Eſt ſur les rives du Cocyte
Si malgré tous vos ſoins vous l'avez vû périr;
Pourquoi nous autres pauvres hommes,
Pleins de défauts comme nous ſommes,
Nous plaignons-nous qu'il faut mourir? IB.

Ce mot eſt Grèc, & vient de κωκύω, *Je pleure*, parce que les Poëtes diſent que les eaux de ce fleuve ſont les pleurs que vèrſent les âmes qui ſont dans les Enfèrs.

COD.

CODE. ſ. m. Compilation, ou Recuëil des Loix & Conſtitutions des Empereurs, fait par ordre de Juſtinien. *Codex*, *Juſtinianeus Codex.* Il eſt compris en 12 livres, qui ſont la ſeconde partie du Droit Romain, ou du Droit Écrit. Il y avoit eû auparavant pluſieurs autres *Codes*, qui étoient des Compilations, ou des Abrégez des Loix Romaines. Deux Juriſconſultes, Grégoire, & Hèrmogêne, firent un Recuëil de Droit qu'on appella de leurs noms, *Code Grégorien*, & *Code Hèrmogénien*. C'étoit une collection des Conſtitutions des Empereurs depuis Adrien juſqu'à Dioclétien & Maximien, en 306. Il n'en reſte plus que des fragmens très-imparfaits. Ce travail fut inutile, faute d'autorité pour le faire obſèrver. L'Empereur Théodôſe le Jeune fut le prémier qui fit un *Code* compris en ſeize livres, compoſé des Conſtitutions des Empereurs, depuis Conſtantin le Grand juſques à lui, & abrogea toutes les autres Loix qui n'y étoient pas compriſes. C'eſt ce qu'on appelle le *Code Théodoſien*, *Theodoſianus codex*, publié en 438. qui fut reçu & obſèrvé juſqu'à ce qu'il fut abrogé par le *Code de Juſtinien*. Il a été longtems pèrdu en Occident; M. Cujas contribua beaucoup à le rétablir en ces dèrniers tems; & le donna au public en meilleur état qu'il n'avoit encore paru. Il y a eû un Commentaire de Godefroy ſur ce *Code Théodoſien*, qui lui a coûté un travail de trente ans. Mr. de Marville, Profeſſeur à Valence, l'a fait imprimer en ſix Tômes en 1665. En 506, Alaric Roi des Goths fit faire une nouvelle compilation du Droit Romain, tirée de ces trois *Codes*, Grégorien, Hèrmogénien, & Théodoſien, qu'il publia ſous le nom de *Code* Théodoſien. Ce *Code* d'Alaric fut longtems en uſage, & fit tout le Droit Romain qui s'obſèrvoit en France. Enfin, l'Empereur Juſtinien voyant que l'autorité du Droit Romain étoit fort affoiblie en Occident depuis la décadence de l'Empire, réſolut de faire travailler à une compilation générale de toute la Juriſprudence Romaine. Il en donna la commiſſion à Tribonien, qui choiſit les plus belles Conſtitutions des Empereurs, depuis Adrien juſqu'à ſon tems, & acheva ſon Ouvrage, & publia ſon nouveau *Code* en 528. Mais parceque Juſtinien avoit fait divèrſes déciſions qui changèrent un peu l'ancienne Juriſprudence, il retrancha quelques-unes des Conſtitutions du *Code* compoſé par Tribonien, & y en ajoûta de nouvelles; c'eſt pourquoi il en fit faire une nouvelle reviſion qui parut en 534. & abrogea la prémiére. Ce *Code Juſtinien*, auſſibien que le reſte du Droit Romain, a été longtems pèrdu en Occident; & juſqu'à Lothaire II. qui le retrouva à la priſe de Melphe, & le donna à la ville de Piſe. Irnier eſt le prémier qui l'ait profeſſé publiquement en 1128. L'Empereur Frédéric ordonna à la requête des Univèrſitez, qu'on enſeignât ce droit Dans les Écoles, & enjoignit à tous ſes peuples de l'obſèrver: ce qui a été ſuivi en Italie & en Allemagne, & l'eſt encore dans une partie de la France: ſur tout dans les Provinces méridionales.

Euridic donna des loix aux Gots qui s'étoient établis dans la Gaule Narbonnoiſe: le *Code* qu'il compoſa de ces loix parut en 466. Leuvigild ce corrigea ce *Code*, il en ſupprima quelques loix, & en ajouta d'autres; les Rois qui leur ſuccédèrent en firent de même, particuliérement Chindoſuinde, qui ordonna qu'on ne ſe ſèrviroit que des loix Gotiques. Exgica commit l'éxamen & la correction des loix Gotiques aux Évêques d'Eſpagne, à condition qu'ils ne dérogeroient point aux loix établies par Chindoſuinde. Le *Code* d'Euridic étoit encore obſèrvé dans la Gaule Narbonnoiſe au tems du Pape Jean VIII. environ l'an 880.

Ce mot vient du Latin *codex*, qui ſignifie *cahier*, ainſi appellé *à codicibus arborum, ex quibus cortices depromebantur.*

CODE DES LOIX ANTIQUES. *Codex legum antiquarum.* Eſt un recuëil qui comprend les loix des Wiſigots, un Édit de Théodoric Roi d'Italie, les loix des Bourguignons, la loi Salique, & celle des Ripuariens.

CODE, ſe dit auſſi de pluſieurs Recuëils des Ordonnances des Rois de France, comme le *Code Henri*, le *Code Néron*.

On a appellé le *Code Michault*, une Ordonnance du Roi Louis XIII. parce qu'elle avoit été faite par Michel de Marillac, laquelle n'a point eû d'éxécution, quoiqu'elle fût très-ſage.

On appelle auſſi par éxcellence, *Code Louis*, *Codex Ludovicaeus*, les Ordonnances faites par Loüis XIV. ſur la Réformation de la Juſtice civile & criminelle, de la marchandiſe, &c. Le *Code Civil*, *Codex civilis*, verifié en 1667. le *Code Criminel*, *Codex criminalis*, ou *rerum capitalium*, vérifié en 1670. c'eſt ce qu'on appelle encore la *Nouvelle Ordonnance*. Il y a encore le *Code Marchand*, qui régle la marchandiſe, vérifié en 1673. Le *Code* ou les Ordonnances de la Marine. Le *Code* des Eaux & Forêts, *Codex rerum quæ ad mercaturam, ad aquas & ſilvas pertinent* &c.

CODE CANONIQUE. Voyez CANON.

CODÉCIMATEUR. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. On appelle

pelle *Codécimateurs*, pluſieurs Seigneurs qui perçoivent les dixmes d'une même paroiſſe. Les *Codécimateurs* ſont tenus de fournir la portion congruë au Curé qui n'a point de gros, ou un ſupplément, ſi le gros ne monte pas à 300 livres, & 150 livres pour un Vicaire, ſi l'Évêque juge néceſſaire qu'il y en ait un. Chaque *Codécimateur* eſt tenu ſolidairement de payer ces ſommes, ſauf à lui à pourſuivre le régalement contre les autres.

CODÉTENTEUR. ſubſt. m. Tèrme de Juriſprudence. Qui eſt détenteur de quelque chôſe, avec un ou pluſieurs autres.

CODICILLAIRE. adj. m. & f. Qui eſt contenu dans un codicille. *Codicillaris.* Legs *codicillaire*, *Legatum codicillare.* Clauſe *codicillaire*, eſt une clauſe que l'on inſère d'ordinaire dans les teſtamens : c'eſt que ſi le teſtament ne peut valoir comme teſtament, il vaudra comme codicille, & comme un acte de dèrnière volonté : enſorte que le teſtateur prie ſes héritiers *ab inteſtat* de reſtituer l'hérédité à celui qui eſt inſtitué par le teſtament, lequel manque des formalitez, & des ſolennitez requiſes. *Clauſula codicillaris.* Cette clauſe *codicillaire* fait valoir le teſtament, comme un *fidéicommis*, & répare tous les défauts de ſolennité qui emportoient la nullité du teſtament : enſorte que l'héritier *ab inteſtat* eſt obligé de reſtituer l'hérédité à l'héritier inſtitué : la loi ayant plus d'égard à la dèrnière volonté du teſtateur qu'à des formalitez ſupèrſtitieuſes.

CODICILE. ſ. m. Eſt une dèrnière volonté moins ſolennelle qu'un teſtament : ou un écrit par lequel on ajoûte ou l'on change quelque chôſe à un teſtament, ſoit ſous ſein privé, ſoit devant des pèrſonnes publiques. *Codicillus.* Il y a cette différence entre un teſtament, & un *codicille*, c'eſt que le *codicille* ne peut contenir d'inſtitution d'héritier, & qu'on n'eſt pas obligé d'y obſèrver rigoureuſement toutes les formalitez que le Droit Romain preſcrit pour les teſtamens ſolennels. Dans les païs coutumiers les teſtamens ne ſont à proprement parler que des *codicilles*, parceque c'eſt la Coutume elle-même qui nomme les héritiers, & qu'elle ne pèrmet point d'inſtitution d'héritiers teſtamentaire. Les *codicilles* fûrent mis en uſage du tems d'Auguſte par Lucius Lentulus. Les *codicilles* dans le commencement devoient ſuivre les teſtamens qui leur ſèrvoient de bâſe ; dans la ſuite les *codicilles* ne laiſſèrent pas d'avoir leur effet, quoiqu'ils euſſent été faits avant le teſtament, pourveu qu'ils s'y trouvaſſent confirmez : il fut même pèrmis de faire des *codicilles* ſans teſtamens, & de les adreſſer aux légitimes héritiers. La préſence de cinq témoins ſuffit pour un *codicille*, ſoit qu'ils ayent été appellez, ſoient qu'ils ſe ſoient rencontrez fortuitement. Un *codicille* poſtérieur ne détruit pas le prémier, à moins qu'on ne connoiſſe que la volonté du défunt a été de détruire le prémier *codicille* par un autre poſtérieur. INSTIT. DU DROIT &c.

Il y a un livre de Raymond Lulle, qu'on appelle *codicille*, où on prétend qu'il a laiſſé le ſecret de la Pièrre Philoſophale à ſes diſciples qui le pourront entendre.

CODIGNAC. Voyez COTIGNAC. C'eſt néanmoins l'uſage de prononcer *Codignac*, & il eſt auſſi plus ordinaire de l'écrire ainſi.

CODILLE. Tèrme de jeu d'Hombre. On appelle gagner *codille* lorſqu'on fait plus de mains que celui qui fait joüer.

CODONATAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Juriſprudence. Aſſocié conjoint avec un autre dans une même donation. *Donationis ſocius, particeps, in partem donationis vocatus.* La condition des *codonataires* eſt égale. G. G.

COE.

COÉCALE. adj. f. Épithète qu'on donne à la veine qui porte le ſang de l'inteſtin cœcum au rameau menſentérique. *Vena coecalis.*

COECUM. ſ. m. Le prémier des gros boyaux, ainſi appellé, parce qu'il eſt fait comme un ſac, n'ayant qu'une couvèrture qui lui ſèrt d'entrée, & de ſortie. Il eſt ſitué au côté droit plus bas que le rein. Les Anatomiſtes ſont fort partagez ſur ſon uſage, qui eſt très-obſcur. *Coecum.*

COËFFE. ſ. f. On écrit auſſi COIFFE. Couvèrture légère de la tête, tant pour les hommes que pour les femmes. A l'égard des hommes, on ne le dit que de la doubleure, de la forme du chapeau qui eſt de ſatin, de tafetas, de treillis, & d'une garniture de bonnet de nuit qui eſt de linge, & qu'on change quand elle eſt ſâle, ou de celle qu'on met ſous une pèrruque. *Capitis tegmen, tegumentum.*

Ce mot, ſelon Ménage, vient de *cuſa*, ou de *guſa*, qui ſignifie un *vêtement velu* ; & les Grecs ont dit auſſi κυφία, en la même ſignification de *coëffe*. Ou bien il vient de l'Hébreu *cupha*, qui ſignifie un vêtement qu'une femme met ſur ſa tête. Du Cange dit qu'on a dit dans la baſſe Latinité *cuphia, cofea, coeffa*, & *cucufa*, en la même ſignification. A l'égard des femmes, ce ſont des couvèrtures de taffetas, de gaze, de crêpe, qu'elles mettent quand elles ſortent, ou quand elles n'ont pas ajuſté leurs cheveux. *Calantica, Reticulum.* On appelle auſſi des *coëffes* à dentelle, des *coëffes* de cornette, celles qu'elles portent dans le lit, ou quand elles ſont en déshabiller.

COËFFE, ſe dit auſſi en tèrmes d'Anatomie, d'une petite membrane qu'on trouve à quelques enfans, qui enveloppe leur tête quand ils naiſſent. Drelincourt croit que ce n'eſt qu'un lambeau des tuniques du fœtus, qui ſe crève pour l'ordinaire à la naiſſance d'un enfant. *Pellicula.* Lampridius témoigne que les Sages-femmes vendoient bien cher cette *coëffe* à des Avocats, qui étoient pèrſuadez qu'en la portant ſur eux ils auroient une force de pèrſuader, à laquelle les Juges ne pourroient réſiſter. Les Canons deffendent de s'en ſèrvir, parceque les Sorciers en uſoient dans leurs maléfices.

COËFFE, ſe dit encore en tèrmes d'Anatomie, d'une membrane graiſſeuſe qui nage ſur les boyaux. On l'appelle autrement *épiploon.* Voyez EPIPLOON.

COËFFE, En tèrmes de Pharmacie, eſt une ſorte de médicament fait en forme de bonnet, dont on ſe couvre la tête, comme d'un bonnet ordinaire. Il eſt compôſé de pluſieurs remédes cephaliques qu'on mêle avec du coton, & qu'on pique entre deux tafetas, ou entre deux toiles fines, comme un matelas. On s'en ſèrt dans quelques maladies du cèrveau. *Cucupha.*

COËFFE, En tèrmes de Botanique, ſe dit de l'enveloppe déliée & légère de quelques fleurs, & de quelques ſemences. *Calyptia.*

On dit baſſement, Cela eſt triſte comme un bonnet de nuit ſans *coëffe.* Les femmes diſent auſſi d'une marchandiſe dont elles n'ont point d'envie, Je n'y porterois pas mes *coëffes.*

COËFFER. v. act. Couvrir ou parer ſa tête. *Caput comere.* Mademoiſelle l'Héritier écrit toûjours *coifer*, *coifure* &c. Cette pèrruque, ce chapeau vous *coëffent* bien, vous ſient bien ſur la tête. Les Turcs ſe *coëffent* avec des turbans, pluſieurs nations avec de ſimples bonnets. Les femmes ſe *coëffent* de nuit avec des cornettes, de jour en arrangeant leurs cheveux & avec des rubans, &c. Térence a dit que les femmes employent une année à ſe *coëffer* ; pour dire qu'elles conſument bien du tems à ſe parer & à s'ajuſter. *Dùm pectuntur, dùm comuntur, annus eſt.*

On diſoit autrefois à Paris de N. qu'il ſe chauſſoit comme les autres ſe *coiffent*, & qu'il ſe *coiffoit* comme les autres ſe chauſſent ; parce qu'il portoit des ſouliérs de Caſtor, & des calottes de maroquin, les calottes de ſatin étant alors les ſeules qui fûſſent d'uſage, celles de cuir n'étant devenuës à la mode que depuis. VIGN. MARV.

COËFFER, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, S'entêter ; ſe préoccuper en faveur de quelque chôſe. *Imbibere opinionem aliquam, imbuere.* Les jeunes gens ſe *coëffent* volontiers des nouvelles opinions. Je ne puis ſouffrir que vous ſoyez *coëffée* d'un petit Chevalier joüeur, qui va mettre à la réjoüiſſance les dépoüilles du traitant. LE SAGE, *dans la Comédie de Turcaret.*

Chaque mortel coëffé *de ſa chimère,*
Croit à part ſoi que mieux on ne peut faire :
Opinion chez les hommes fait tout. DES-H.

Fille ſe coëffe *volontiers*
D'amoureux à longue crinière. LA FONT.

Mais quoi ? ſi vôtre père eſt un bourru fieffé,
Qui s'eſt de ſon Tartuffe entièrement coëffé,
La faute à vôtre Amant doit-elle être imputée ? MOL.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *coëffé* d'un froc, pour dire, qu'il s'eſt fait Moine. *Monachi habitum induit.*

COËFFER, ſignifie auſſi quelquefois S'enyvrer, *Inebriari.* Cet homme n'eſt pas accoûtumé à boire, , il ne faut qu'un vèrre de vin pour le *coëffer.* Gardez-vous de ces vins d'Orléans, ils ſont fumeux, & ſont ſujets à *coëffer.*

Puiſque de cette belle eau claire,
Que frère Lubin ne peut faire
Tres-ſeurement boire à ſon chien,
Le blond Phœbus à taſſe pleine,
Se coëffe *au bord de l'Hippocrène,*
Auſſi rondement, auſſi bien,
Que fait le bon Père Silène
Du jus du Pere Bromien.

NOUV. CHOIX DE VÈRS.

COËFFER, ſe dit auſſi des bouteilles, qu'on bôuche bien avec de la filaſſe, pour empêcher que le vin ne s'évente. *Obturare.* On lui a envoyé douze bouteilles de vin bien *coëffées.*

COËFFER, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de deux Chiens qui ont pris un ſangliér par les oreilles chacun de ſon côté. Cela s'appelle, Avoir *coëffé* le ſangliér.

COÊFFÉ, ÉE, part. & adj. On dit qu'un homme eſt bien *coêffé*, quand il a naturellement de beaux cheveux, une belle tête, *Comptus*; qu'un chien eſt bien *coêffé*, quand il a des oreilles longues pendantes, *bene auritus canis*; qu'un homme eſt né *coêffé*, pour dire, qu'il eſt heureux, l'opinion du vulgaire ayant attribué ſottement cette vèrtu à cette *coêffe* que quelques enfans apportent au monde, *Felix y fortunatus*. Cette ſupèrſtition eſt très-ancienne, Lampridius en parle dans la vie d'Antonin. Cet Empereur étoit né avec une eſpéce de bandeau ſur le front, en forme de diadême; c'eſt pour cela qu'il ſe fit appeller *Diaduméne*. Comme il jouit d'une conſtante proſpérité pendant tout le cours de ſon régne, ſon bonheur confirma l'opinion de ceux qui s'imaginent que les gens nez *coêffez* ſont heureux. Depuis on s'en ſèrvit pour des ſortiléges, & pour des maléfices; enſorte que les Conciles fûrent obligez de condamner ce ridicule abus. Voyez les notes de Balſamon ſur les Conciles, & Caſaubon ſur l'Hiſtoire Auguſte. Les Italiens diſent, *Naſcer veſtito*.

COÊFFEUR, EUSE. ſubſt. Celui ou celle qui gagne ſa vie à coêffer des Dames qui vont au bal, des épouſées, & autres qui ſe veulent parer. *Qui vel quæ fœminas comit, pectit*.

COÊFFEURE. ſ. f. Couvèrture, ajuſtement, ornement de la tête. *Capitis tegmen, tegumentum*. Cette Dame eſt toûjours une heure à ſa toilette pour ſa *coêffure*. Les bourgeoiſes, les païſannes, & les Damoiſelles, étoient autrefois toutes diſtinguées par leur *coêffure*. La *coêffure* des femmes eſt un édifice à pluſieurs étages, dont l'ordre & la ſtructure changent ſelon leurs caprices. LA BRUY. La *coêffure* des peuples d'Orient eſt bien différente de celle de l'Occident. Pour l'architecture de la *coêffure* d'une femme voyez COMMODE.

Il y a un Traité contre le luxe des *coêffures* imprimé à Paris en 1694. chez Couterot; où l'on fait voir qu'il eſt contre la nature, conſidérée, 1°, En elle même, 2°, Comme ouvrage de Dieu, 3°, Comme corrompuë, & 4°, Comme rétablie. Le P. Eſt. Chamillart a donné dans ſes Diſſèrtations la deſcription de la *coêffure* de pluſieurs Impératrices, telle qu'elle eſt repréſentée ſur les médailles.

COÉGAL, ALE. adj. Tèrme de Théologie, qui ne ſe dit que du myſtère de la Sainte Trinité. *Coæqualis, coæquus*. Le Fils eſt *coégal* au Père.

COÉLÉ-SYRIE. ſ. f. Contrée de Syrie, à laquelle divèrs Auteurs donnent une étenduë différente. *Coeleſyria*. Proprement la *Coéléſyrie*, étoit la grande vallée qui s'étend entre le Liban & l'Antiliban. Quelques-uns y comprennent le païs de Damas, & tout ce qui eſt entre la Syrie propre, la Phénicie, & la Paleſtine. D'autres la pouſſent juſqu'à l'Arabie & l'Égypte. Pline & Mela l'appellent ſimplement *Coele*. Aujourd'hui on la nomme *Bocalbâlbec*.

Ce nom eſt compôſé de Κοίλη, & de Συρία, Syrie. Κοῖλος, κοίλη, en Grèc, ſignifie creux; ainſi la *Coéléſyrie* n'eſt autre chôſe que la Syrie creuſe, c'eſt à dire, la partie de Syrie la plus baſſe, la plus creuſe.

COELIA ſ. f. Nom propre d'une famille de l'ancienne Rome. *Coelia gens*. La famille *Coelia* étoit plébéïenne, mais illuſtre, & il en eſt peu dont il ſoit plus parlé dans les Auteurs Romains. Les médailles de cette famille écrivent COEL, ou COIL. *Coelius*, ou *Coilius*. On trouve aux Coelius ſur les médailles les prénoms C. *Caius*, & P. *Publius*, & le ſurnom CALD. ou tout au long CALDUS.

COELIAQUE. Voyez CÉLIAQUE.

COÉLIUS. ſubſt. m. Ce nom eſt purement Latin; outre qu'il eſt ſouvent nom propre d'homme, c'eſt encore celui d'une des ſept montagnes de Rome; mais en ce cas il ne ſe dit jamais ſeul, il faut y joindre en François le nom *mont*, comme en Latin *mons*, *Mons Coelius*. Le mont *Coelius* fut ainſi nommé, dit-on, d'un Chef des Étruriens, qui ſecourut Romulus, ou Tarquin, & qui ſe nommoit *Coelius*, ou ſelon Tacite Coeles Vibenna. Les Tuſques l'appelloient *Maſtarna*. Les Romains le nommèrent d'acord *Querquetulanum*, parce qu'il y avoit beaucoup de chênes, enſuite *Tuſcus Vicus*; & Suétone dit que Tibère le fit appeller *Mons Auguſtus*. *In Tib. Cap.* 48. Il s'appelle aujourd'hui le Mont de S. Jean, parce que l'Égliſe de S. Jean de Latran eſt deſſus.

COELUS. Voyez CIEL, Divinité.

COÉNOBIARQUE. } Voyez { CÉNOBIARQUE.
COENOBITE. } Voyez { CÉNOBITE.
COÉNOBITIQUE. } Voyez { CÉNOBITIQUE.

Le P. Hélyot Récollet a traité des *Coénobites* & de la vie *Coénobitique* dans ſon hiſtoire des Ordres Religieux, &c. Diſſert. Prélimin. §. V. & VI. Tome I. p. 30. & ſuiv. S. Antoine eſt le Père des *Coénobites*, l'Inſtituteur de la vie *Coénobitique*.

COÈRCITIF, IVE. adj. Qui a pouvoir de contenir dans le devoir. *Qui jus coercendi habet*. Ce Magiſtrat a une puiſſance *coèrcitive* ſur les habitans de ſa Juriſdiction pour les obliger d'obſèrver les loix.

COÈRCITION. ſubſt. f. Tèrme de Palais. Pouvoir qu'on a de corriger les méchans, & de les retenir dans le devoir. *Coercitio*. Les Supérieurs des Monaſtères ont pouvoir de *coèrcition* ſur leurs Religieux; les peuvent enfèrmer, & châtier à diſcrétion.

Ce mot vient du vèrbe Latin *coercere, reprimere*.

COÉTÈRNEL, ſe dit pareillement comme un attribut des Pèrſonnes de la Trinité. *Coæternus*. Le Fils & le S. Eſprit ſont *coétèrnels* au Père.

COÉVEſQUE. ſ. m. Évêque avec un autre. *Coepiſcopus*. Il y a eû autrefois des Évêques qui avoient des *Coévêques*. Walafridus Strabo, *De Reb. Eccl. c. ult.* en fait mention. C'étoient, dit-il, des Évêques dont ils ſe ſèrvoient pour faire les chôſes convenables qu'ils leur enjoignoient, & il les compare aux Envoyez des Comtes. Les Prélats d'Allemagne ont encore des Évêques qui ſont pour eux les fonctions de l'Épiſcopat; ils les appellent ſuffragans, & ſont de vrais *Coévêques*.

CŒUR. ſ. m. *Cor*. Partie noble de l'animal, qui eſt le principe de la vie, & qui eſt renfèrmée dans une forte membrane, qu'on appelle le *pericarde*. Sa figure eſt piramidale, & reſſemble à une pomme de pin, qui eſt large par ſa partie ſupérieure qu'on appelle ſa *bâſe*, & qui aboutit à une pointe. Il y a une veine & une artère qui environnent toute la bâſe du *cœur* comme une couronne, qui s'appellent *coronales*, avec quelques nèrfs fort menus qui ſont de la huitiême paire. Il eſt révétu d'une tunique particulière pour le tenir plus fèrme. Il eſt ſitué au milieu du thorax, quoique ſa pointe s'avance un peu vèrs ſon côté gauche. On a trouvé le *cœur* d'un enfant placé au côté droit contre l'ordinaire, comme il eſt témoigné dans le Journal des Sçavans de l'année 1668. Sa chair eſt dure, épaiſſe & ſolide, compôſée de fibres muſculeuſes, diſpôſées en ligne ſpirale: elles ne ſont point différentes des fibres des autres muſcles, deſorte que ce n'eſt point ſans raiſon que tous les Modèrnes conviennent, après Hippocrate, que le *cœur* eſt un véritable muſcle. Le *cœur* a deux ventricules, ou cavitez. Le droit ſemble être fait pour les poumons ſeulement, car les animaux qui n'ont point de poumons n'ont point auſſi ce ventricule. Le gauche eſt plus fort & plus épais que le droit, parce qu'il eſt deſtiné pour envoyer le ſang dans toutes les parties du corps, dont quelques-unes ſont bien éloignées, au lieu que le droit ne doit l'envoyer que dans les poumons, ce qui ne demande pas à beaucoup près autant de force. Ces deux ventricules ſont ſéparez par une cloiſon qu'on appelle *ſeptum medium*. Aux deux côtez il y a des bourſes membraneuſes qu'on appelle *oreillettes*, parce qu'elles en ont la figure. La droite eſt au devant de l'entrée de la veine câve, & la gauche eſt ſituée à l'orifice de la veine pulmonaire. Il y a quatre gros vaiſſeaux à la bâſe du *cœur*, dont deux ont l'orifice au ventricule droit, ſçavoir, la veine cave, & l'artère pulmonaire. Les deux autres ſont au ventricule gauche, ſçavoir, la veine pulmonaire & l'aorte, ou la grande artère. Dans ces vaiſſeaux il y a des valvules ou petites portes faites en forme de ſoupapes, qui d'un côté pèrmettent l'entrée au ſang, & de l'autre en empêchent le retour. Il y a ſix de ces petites membranes ou valvules au ventricule droit, ſçavoir, trois à l'orifice de la veine câve ouvèrtes par dehors, & fèrmées par dedans, & trois à l'orifice de l'artère pulmonaire, ouvèrtes & fèrmées en un ſens contraire. Il y en a cinq au ventricule gauche, trois à l'orifice de la grande artère ouvèrtes par dedans, & fèrmées par dehors: & deux à la veine pulmonaire, qui s'ouvrent & ſe fèrment auſſi dans un ſens contraire. C'eſt par ces canaux que ſe fait la circulation du ſang, qui a été inconnuë aux Anciens, & découvèrte en nos jours par Harvée, Médecin Anglois, qui en a fait voir des preuves ſi ſenſibles, que pèrſonne n'en doute à préſent. Le *cœur* a deux mouvemens, celui de diaſtole, ou de dilatation, par lequel il reçoit le ſang des veines; & celui de ſiſtole, ou de contraction, par lequel il pouſſe le même ſang dans toutes les parties du corps par le moyen des artères. Dans la dilatation le *cœur* s'allonge & s'élargit, & dans la contraction il devient plus court & plus étroit. On dit communément que le *cœur* eſt le prémièr vivant & le dèrnièr mourant.

Dans l'hiſtoire de l'Académie des Sciences 1711. M. Winſlou trouve que le *cœur*, qu'on regardoit comme un gros muſcle compôſé de fibres différemment contournées, eſt formé de deux muſcles au moins, attachez l'un à l'autre; c'eſt-à-dire, que les deux ventricules, chacun avec ſon oreillette, ſont deux vâſes qui peuvent être ſéparez en demeurant vâſes, enſorte que leur cloiſon commune, qu'on croyoit n'appartenir qu'au ventricule gauche, appartient également aux deux, & ſe partage en deux cloiſons.

Le Docteur Lower, que les Anglois diſent avoir été le prémièr qui ait donné la vraye ſtructure au *cœur*, prétend que le *cœur* eſt un muſcle ſimple ſans Antagoniſte, & qui eſt une eſpéce de

Sphincter

Sphincter. Borel, dans ſon *Oeconomia Animalis*, dit que la puiſſance motrice du *cœur* a plus de force qu'un poids de 3000 livres. L'obſtacle que fait le ſang à ſe mouvoir dans les artères, ſelon lui, eſt égal à 18000 livres, c'eſt-à-dire, qu'il eſt ſix fois plus grand que la force du *cœur*. Il eſtime que le pouvoir de la tunique élaſtique des artères eſt de 45000 livres, d'où retranchant les ſecours étrangers qui ſèrvent au mouvement du ſang, il reſte au *cœur* 3000 livres pour vaincre une réſiſtance de 135000 livres, c'eſt-à-dire, un contre quarante-cinq, & la plus grande force qu'il donne au *cœur* eſt la force de pèrcuſſion. Voyez encore comment le D. Drake Anglois éxplique le mouvement de ſyſtole & de diaſtole dans les Tranſactions Philoſophiques N. 280.

Scheuchius dit qu'on a trouvé des hommes ſans *cœur*, Molinetti le nie, & encore qu'on en ait vû deux dans un corps. On trouva un os dans celui du Pape Urbain VIIIe. Muret a trouvé des *cœurs* velus dans le corps de quelques voleurs. Cependant Molinetti a beau dire, on a trouvé deux *cœurs* en un ſeul corps; on a trouvé auſſi un *cœur* tout rongé de vèrs, & ce qui eſt plus ſurprenant encore, des *cœurs* entièrement renvèrſez, comme on l'a vû dans la Saxe en une jeune femme de vingt ans qui fut penduë, & à Paris en un homme qui ſe fit pendre pour divèrs crimes; comme ſi ce renvèrſement du *cœur*, pour ſa ſituation, étoit une marque ou la cauſe en partie du renvèrſement des mœurs. Journ. des Sçav. Riolant dit qu'au bout de trois jours le viſage d'un homme mort ſe défigure entièrement; qu'au bout de 9 jours toute la maſſe du corps ſe corrompt, mais que le *cœur* ne commence à ſe corrompre qu'après 40 jours.

Les animaux timides ont le *cœur* plus gros que les courageux, comme les liévres, les cèrfs, les panthères, les bellettes, & les ânes. Il y a eû des animaux qu'on a trouvé ſans *cœur*, d'autres qui ont eû un double *cœur*. Les grenoüilles peuvent vivre ſans *cœur* & ſans tête quelque tems. Les vèrs à ſoye ont une chaine de *cœurs* qui leur tient tout le long du corps, à ce que dit le Journal d'Anglètèrre. Le ſafran cauſe une ſi grande dilatation ou épanoüiſſement de *cœur*, qu'un même mulet n'en ſçauroit porter bien loin une charge. Lower & Harvée ont fait de beaux Traitez ſur le *cœur*.

Ce mot vient du Latin *cor*, du Grèc *κέαρ*, dont on fait par contraction *κῆρ*.

On appelle *cœur* chez les Botaniſtes, le fond ou le milieu de la fleur. Il y en a de deux ſortes, les uns ſont grenez, & les autres fleuris. Les grenez ſont compôſez de pluſieurs filets, qui ont au bout de petits grains attachez, comme dans les tulipes & les lis, qui ne ſont pas une graine, car ils ſe réſolvent en poudre. Les *cœurs* fleuris, comme ceux des ſoucis, des fleurs de tanaiſie, & autres, ſont ordinairement appellez *eſtamines*, parce qu'on les croit compoſez de filets ſimples que l'on conſidère *quaſi ſtamina*. Mais Monſieur Grew ſoutient qu'ils ſont mal nommez, & que ce qu'on croit n'être que filets ſimples, ſont eux mêmes compôſez de pluſieurs parties qui ont toutes des figures différentes, fort régulières & fort agréables; c'eſt pourquoi il les appelle *fleurons*. Les Fleuriſtes ordinaires ne font point ces diſtinctions.

Coeur, ſe dit auſſi en tèrmes de Botaniſtes, de la partie intérieure d'un arbre, ou d'une plante, partie qui eſt molle, moëlleuſe & ſpongieuſe, que l'on appelle auſſi la moëlle, ou la matrice de l'arbre. *Arboris medulla*. Harris. Dans l'uſage ordinaire ce que nous nommons le *cœur* d'un arbre, eſt le bois le plus dur qui eſt ſous l'aubour. *Robur*.

Coeur, ſe prend quelquefois pour l'eſtomac, ou la partie où ſe fait la digeſtion, qui donne des forces au *cœur*. *Stomachus, pectus*. Cette graiſſe lui eſt demeurée ſur le *cœur*, s'eſt figée ſur ſon *cœur*, lui a fait bondir le *cœur*, lui a fait mal au *cœur*, lui a fait ſoulever le *cœur*. Il a de la bile dans l'eſtomac qui lui a fait crier au *cœur* toute la nuit. Il faut lui donner quelque chôſe qui lui faſſe revenir le *cœur*, qui lui reveille le *cœur*, qui faſſe ceſſer cette défaillance de *cœur*. Les Grècs ont appellé *καρδία*, ce que nous appellons l'*eſtômac*, comme a remarqué Scaliger. C'eſt en ce ſens qu'on dit, On lui a remis le *cœur* au ventre.

Coeur, ſignifie quelquefois, Vigueur, force, courage, intrépidité. *Animus*. Cet homme a un *cœur* de lion. Une haute naiſſance enfle le *cœur* des hommes. On a vû l'éloquence dans les armées, aller de rang en rang redonner du *cœur* aux ſoldats, par la bouche des Conquérans. P. Rap. Rodrigue as tu du *cœur*? Corn. Je n'ai pû ſoutenir ſes regards, & j'ai ſenti trembler mon *cœur* à ſa vuë. S. Évr. La fortune favoriſe les gens de *cœur*. Bizot.

> *La fortune jalouſe, & l'amour infidelle,*
> *Ne lui laiſſoient ici que ſon grand* cœur *pour elle.* Corn.

On dit, contre fortune bon *cœur*; pour dire, que c'eſt dans l'advèrſité qu'il faut témoigner le plus de courage.

On appelle au Manége un cheval de deux *cœurs*, celui qui ne manie que par contrainte, qui n'obéït pas volontiérs aux aides du cavalier.

Coeur, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie l'âme, & ſes principales fonctions, parceque quelques Médecins, & entre autres Fèrnel, ont crû que les principales parties de nôtre eſprit réſidoient au *cœur*, comme l'entendement, la volonté, la mémoire. *Cor, animus, voluntas*. Dieu eſt le ſcrutateur des *cœurs*; c'eſt-à-dire, il connoît, il voit toutes nos penſées. Il faut offrir ſon *cœur* à Dieu; c'eſt-à-dire, lui ſacrifier toutes nos volontez, tous nos déſirs. Par la pénétration de l'eſprit on connoît ce qu'il y a de plus juſte à dire, & par le *cœur* bien fait, ce qu'il y a de plus raiſonnable à faire. S. Évr. Sans la droiture du *cœur* rien ne s'éxécute bien; & ſans le ſecours de l'eſprit, le *cœur* ne ſçait quel parti il faut prendre. Id. Dieu veut des *cœurs* purs, & dégagez des intérêts du monde. Pasc. Il eſt difficile de ramener vôtre *cœur* à Dieu, & de le retrouver après l'avoir laiſſé èrrer dans le monde d'objet en objet. Fléch. Comme Platon n'eut rien à démêler avec la fortune, ſon *cœur* fut plus tranquille, & ſa conduite plus vèrtueuſe. P. Rap. On ne pouvoit faire à Xavier une propoſition qui fût plus ſelon ſon *cœur*. Bouh. C'eſt-à-dire, qui lui fût plus agréable. Un homme ſelon le *cœur* de Dieu, eſt une expreſſion familière aux Prédicateurs, & dans la ſpiritualité, pour ſignifier un homme agréable à Dieu, qui lui obéït; qui le contente, &c. Elle eſt tirée du I. Livre des Rois XIII. 14. où Samuel dit à Saül que Dieu a chèrché un homme ſelon ſon *cœur*, pour le faire régner ſur ſon peuple.

> *Je veux que l'on ſoit homme, & qu'en toute rencontre*
> *Le fond de nôtre* cœur *dans nos diſcours ſe montre;*
> *Que ce ſoit lui qui parle.* Mol.

> *Un* cœur *né ſur le trône ignore comme on tremble.* Corn.

> *Mais ne devroit-on pas, par des ſignes cèrtains,*
> *Reconnoitre le* cœur *des perſides humains?* Racine.

On dit que le *cœur* des Rois eſt dans la main de Dieu; pour dire, qu'il diſpôſe de leurs volontez; qu'il les tourne comme il lui plaît. On dit qu'un homme a le *cœur* haut, bien placé; qu'il n'a rien de bas dans le *cœur*, pour dire, qu'il a l'âme grande & élevée. On dit auſſi, Le *cœur* me le diſoit bien; pour dire, Je m'en doutois, je l'ai bien prévû. On dit, qu'un homme a le *cœur* ſur les lévres; pour dire, qu'il eſt ſincère, qu'il dit vrai: & au contraire d'un hâbleur, qu'il parle par *cœur*, quand il parle ſans fondement. On dit qu'on veut avoir le *cœur* net de quelque chôſe; pour dire, qu'on en veut ſçavoir la vérité. On dit, Sçavoir quelque chôſe par *cœur*; pour dire, l'avoir dans ſa mémoire. *Aliquid memoriter tenere*. On dit auſſi, qu'on fait dîner quelqu'un par *cœur*, quand on ne lui a point donné à dîner.

Coeur, ſignifie le ſiége des paſſions. On appelle *cœur*, l'âme, entant qu'elle a des affections, de haine, ou de colère &c. *Animus, cor*. Il ne faut point garder ſon *cœur* contre ſes amis; c'eſt-à-dire, ſa colère, ſon reſſentiment. Il n'y a point de mèr plus agitée que le *cœur*; les paſſions, comme les flots, s'y pouſſent ſucceſſivement. S. Évr. Pour bien peindre les mœurs, il faut avoir bien étudié le *cœur* humain, & tous les divèrs mouvemens dont il eſt capable. Dac. Quand l'Orateur eſt entré dans le *cœur* de ſes auditeurs, il les tourne comme il veut. P. Rap. Pour bien connoître l'homme, il faut deſcendre dans ſon *cœur*, afin d'y voir former les paſſions. S. Évr. Quand le *cœur* eſt tranquille, & que rien ne le remuë, on n'eſt guères plus animé que ſi l'on étoit mort. Ch. de Mer. Le *cœur* veut des plaiſirs vifs & ſenſibles, & aime à être touché fortement. Id. La pénitence demande un *cœur* contrit & humilié, gros de ſoûpirs, de regrèts d'avoir offenſé Dieu. L'endurciſſement du *cœur* eſt une marque de réprobation. Si j'avois fait une ſi noire action, j'irois me ronger le *cœur* dans les déſerts de la Thébaïde. Balz. Le *cœur* a ſon langage, comme l'eſprit a le ſien, & une expreſſion du *cœur* fait bien ſouvent les plus grands effets. Bouh. L'éloignement du bruit appaiſera-t-il les troubles du *cœur* ſi la raiſon ne s'en mêle? S. Évr. On ne ſçauroit bien manier les matières de Morale, ſi l'on ne connoît parfaitement les plis, & les replis du *cœur*. S. Évr. Quand le Prédicateur eſt entré dans l'eſprit, il lui eſt plus aiſé de pénétrer juſqu'au *cœur*; & au contraire quand l'eſprit eſt rebuté, il ferme l'entrée du *cœur*. Cicéron avoit ſur tout l'art de toucher; il connoiſſoit bien les détours & les reſſorts du *cœur* humain. P. Rap. L'eſprit & le *cœur* ſe trompent réciproquement. L'eſprit ébloüi & déja prévenu par le *cœur*, prononce en faveur des paſſions, & le *cœur* charmé de les voir juſtifiées, par le jugement de l'eſprit, les ſuit ſans ſcrupule. Il faut plus ſouvent chèrcher la cauſe de nos égaremens dans les affections du *cœur*, que dans les connoiſſances de l'eſprit. La vèrtu eſt natu-

tellement auſtère par la contrainte qu'elle impoſe au *cœur* en réprimant ſes déſirs. P. Rap. Le feu de l'amitié échauffe le *cœur*, ſans le conſumer ; elle le remplit, & le remuë, ſans le troubler, & ſans l'allarmer. La Morale apprend à connoître le *cœur* humain ; cet abîme impénétrable. Vaug. Les plaiſirs du *cœur* ſont plus touchans que ceux de l'eſprit. S. Évr.

C'eſt le cœur *ſeul qui peut rendre tranquille ;*
Le cœur *fait tout ; le reſte eſt inutile.* La Font.

Que dans tous vos diſcours la paſſion émuë,
Aille chercher le cœur, *l'échauffe, & le remuë.* Boil.

On dit auſſi, Décharger ſon *cœur* ; pour dire, Déclarer une penſée, un reſſentiment ſecret. De l'abondance du *cœur* la bouche parle.

Coeur, ſe dit particulièrement de la faculté de l'âme qui reſſent de l'affection, de l'amitié, de l'amour, de la tendreſſe. *Animus, voluntas, ſtudium.* Chacun dit du bien de ſon *cœur*, & n'ôſe en dire de ſon eſprit. Rochef. L'eſprit ne ſçauroit jouer long-tems le pèrſonnage du *cœur*. Id. Que ne pouvez-vous point ſur un *cœur* dont vous connoiſſez le foible, & les retraites ? Il n'y a que l'amour qui de deux *cœurs* puiſſe n'en faire qu'un. M. Scud. Ces *cœurs* ouvèrts de tous côtez à l'amour n'aiment rien à force de trop aimer. S. Évr. Le *cœur* d'une femme peut contenir un amour pèrmis, & un amour défendu, ſans que l'un embarraſſe l'autre. Vill. Un *cœur* uſé par mille coqueteries n'eſt pas capable d'une grande paſſion. B. Rab. Je ne ſçai plus que faire de mon *cœur*, & ne ſçai à qui le donner. M. Scud. Le Roi ne ſe crut bien fèrme ſur ſon trône qu'en gagnant le *cœur*, & l'affection de ſon peuple. S. Évr. Chacun vante ſon *cœur* ; c'eſt une vanité à la mode. S. Évr.

Mon cœur *va tout à vous dès que je le laiſſe aller.* Corn.

Mon cœur *pour vous chercher voloit loin devant moi.* Racine.

Quand on aime, le *cœur* parle encore plus que l'eſprit. Ch. de Mer. Ingrat, vous n'avez que trop bien ſçu trouver le chemin de mon *cœur*. S. Évr. L'Empire des *cœurs* appartient à la beauté. Id. Je ſçai bien quels ravages fait une paſſion dans un *cœur* tout neuf. M. Scud.

Mon cœur *n'eſt plus mon* cœur, *il ſuit l'objet qu'il aime.*
La Suze.

Mais quand le cœur *ſe tait, l'amour a beau parler,*
Pour engager ce cœur *ſes amorces ſont vaines,*
S'il ne court de lui-même au devant de ſes chaînes. Corn.

Mais ne voyois tu pas dans mes emportemens,
Que mon cœur *démentoit ma bouche à tous momens ?* Racine.

Bien ſouvent le devoir ne donne pas le cœur. Corn.

Remarquez que les Anciens mettoient le ſiége des paſſions dans le foye, au lieu que nous le mettons dans le *cœur*. Anacréon dit dans une de ſes Odes, L'amour tendit ſon arc, & me frappa au milieu du foye : nous dirions, au milieu du *cœur*. Platon & ſes ſectateurs étoient dans les mêmes ſentimens, & plaçoient l'amour dans le foye.

Coeur, ſignifie encore la penſée. *Mens, animus, cogitatio.* Je l'ai prié de me dire ce qu'il avoit dans le *cœur*. Dire ce qu'on a dans le *cœur*, C'eſt-à-dire, découvrir les plus ſecrettes penſées.

On dit, Il eſt tout de *cœur* ; pour dire, qu'il a beaucoup de bonté, & une humeur bienfaiſante. Il a le *cœur* bon ; pour dire, qu'il a de la droiture, & de la généroſité. On dit qu'un mari & une femme ne doivent être qu'un *cœur*, & qu'une âme ; c'eſt-à-dire, dans une parfaite union, & une bonne intelligence. On appelle un bon ami, l'ami du *cœur*. On dit, Je vous aime de tout mon *cœur* ; c'eſt-à-dire, très-tendrement. On dit, qu'il faut prendre ſon *cœur* à autrui ; pour dire, faire ce qu'on feroit ſi on étoit à ſa place. On dit auſſi, S'en donner au *cœur* joye ; pour dire, Se remplir, ſe raſſaſier d'une chôſe. On dit encore de ce qu'on voit avec grand regret, que cela fait grand mal au *cœur*. On dit auſſi, Loin des yeux, loin du *cœur* ; pour dire, qu'on oublie les abſens. L'Évangile dit, Là où quelqu'un aura ſon tréſor, c'eſt là que ſera ſon *cœur*. On ne doit point mettre ſon *cœur*, ſon affection aux biens de ce monde. Ce jeune homme a le *cœur* à l'étude, au jeu, aux armes.

On dit auſſi, qu'un homme n'a point le *cœur* à la beſogne, quand il travaille à regret & ſans affection. Qu'il eſt à la joye de ſon *cœur* ; pour dire, au comble de ſes déſirs. On dit d'un homme dur, ſans pitié, ſans tendreſſe, que c'eſt un *cœur* de roche, de pièrre, de tigre. On dit de deux pèrſonnes qui ſe haïſſent, qu'elles voudroient ſe ronger, ou s'arracher le *cœur*. Les riches voyent les miſères des pauvres qui font ſaigner le *cœur*, fendre le *cœur* ; & cependant ils ne les aſſiſtent point, cela n'amollit point leur *cœur*. On dit d'un malhonnête homme, que c'eſt un homme *ſans cœur*, & ſans foi.

Mon coeur. Expreſſion tendre, ou badine, dont on ſe ſert, quand on veut dire quelque douceur à quelqu'un avec qui on vit familièrement, comme entre mari & femme. *Animule mi, meum corculum.* Les Amans s'appellent mon *cœur*, mon petit *cœur* gauche. On appelle auſſi un enfant, ou une autre pèrſonne, ou ſérieuſement, ou en badinant, mon *cœur* ; c'eſt-à-dire, mon chèr.

Coeur, en tèrmes de Jeu, eſt une peinture rouge qui a la figure d'un *cœur*. *Folium luſorium miniato corde ſignatum.* Il a tous les *cœurs* dans ſon jeu.

Coeur, par ſimilitude, ſe dit du milieu de chaque chôſe. Le Palais eſt placé au *cœur* de la ville. *Media urbe.* Paris en ce ſens n'eſt pas au *cœur* du Royaume. *Medio regno.* Noël vient au *cœur* de l'hivèr. *Media hyeme.* La S. Jean au *cœur* de l'été. Les bons échalas ſont faits de *cœur* de chéne. Cette poire a belle apparence, mais elle eſt fauſſe au *cœur*, eſt pourrie au milieu. Il eſt noir comme le *cœur* de la cheminée. Ce Monarque reſte dans le *cœur* de ſon Royaume, pour faire avorter les factions par ſa préſence. Mlle L'Héritier.

Coeur, eſt auſſi un tèrme de Vitrier, qui ſignifie le milieu de la vèrge de plomb, qui a deux côtez qu'on appelle ailes. *Medium.*

A coeur, ſe dit advèrbialement. Il a pris cette affaire *à cœur* ; pour dire, chaudement & avec affection. *Res illi cordi eſt, hanc rem cordi habet.* Il lui a parlé *à cœur ouvert*. *Animo ſincero.* C'eſt-à-dire, franchement, ſincèrement, & ſans déguiſer.

On dit *A cœur jeûn* ; pour dire, ſans avoir mangé ce jour-là. *Jejuno ſtomacho.* On dit à contre *cœur* ; pour ſignifier, avec peine, avec chagrin. *Gravatè, egrè.* De bon *cœur* ; pour dire, volontiers ; avec plaiſir. *Ex animo, ſtudioſè.* De tout ſon *cœur*, pour ſignifier l'affection avec laquelle on fait quelque chôſe. *Toto animo, toto pectore.*

Coeur-de-boeuf. ſ. m. Fruit de Siam, qui a été ainſi nommé à cauſe de ſa groſſeur & de ſa figure. La peau en eſt mince, & ce fruit eſt mou, parceque ce n'eſt au dedans qu'une crême blanche & d'un goût aſſez agréable. Les Siamois l'appellent *mancout*.

Coeur de boeuf, Eſpèce de prune, qui eſt violette, tirant ſur le rouge. La Quint. Elle eſt fort groſſe. Id.

On appelle auſſi en Blâſon le milieu de l'Écu, le *cœur* ; ce qu'on exprime quelquefois par *abime*. *Medium ſcutum.*

Coeur de Charles. *Cor Caroli.* Les Anglois ont donné ce nom à une étoile de l'Hémiſphère du Nord à l'honneur de Charles II. Roi d'Anglétèrre. Cette étoile eſt ſituée entre la chevelure de Bérénice, & la grande Ourſe, & n'entre point dans aucune conſtellation. Harris.

Coeur de l'Hydre. *Cor Hydra.* Étoile fixe de la prémière grandeur, qui eſt la conſtellation de l'Hydre, & dont la longitude eſt 142 deg. 49 min. & la latitude 22 deg. 23 min.

Coeur du Lion. *Cor Leonis*, appellé autrement *Baſilicus*, ou *Regulus*. Étoile fixe de la prémière grandeur, dans la conſtellation du Lion. Sa longitude eſt de 145 degr. 21 min. & ſa latitude 0 degr. 26 minut. ſon aſcenſion droite 147 degr. 47 min.

Coeur de Pigeon. Eſpèce de prune, qui a la taye fort enfoncée, & plus que la plûpart des autres. La Quintinie.

Coeur du Soleil. Tèrme d'Aſtrologie. *Cor Solis.* On dit qu'une planète eſt dans le *Cœur du Soleil*, lorſqu'elle en eſt éloignée tout au plus de dix-neuf minutes.

COF.

COFFIN. ſ. m. Petite corbeille ou paniér qui ſert particulièrement à ſerrer des fruits.

Il vient du Grec κόφινος, d'où l'on a fait en Latin *cophinus*, & en Eſpagnol *cophino*, qui ſignifie un *cabas de figues, de raiſins*, &c.

COFFINER. v. act. Tèrme de Fleuriſtes. On dit que les œillets ſe *coffinent*, quand les feüilles au lieu de demeurer bien étenduës, demeurent comme friſées, & recroquebillées. *In ſpiram, in orbem contorqueri, convolvi.* L'œillet dit la Conquête a un défaut dans ſa fleur ; c'eſt que ſur la fin il *coffine* ſes fleurs, c'eſt-à-dire, qu'il les tourne en forme de petits cornets. Morin.

Coffiner. Tèrme de Menuiſiér. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se vouter, ſe courber. *Curvari, incurvari, inflecti.* Cette planche s'eſt *coffinée*.

COFFRE. ſ. m. Meuble en fòrme de caiſſe, qui ſe fèrme avec un couvèrcle & une ſerrure, & qui ſèrt à ſerrer & à enfèrmer de l'argent, des hardes. *Arca.* Tant que nous aurons de l'argent dans nos *coffres* nous aurons des amis aſſurez. S. Évr. *Coffre* quarré.

quarré. *Coffre* de bahut, dont le couvèrcle eſt rond. *Coffre* couvèrt de cuir. *Coffre* de Verins, de la Chine. Un *coffre* de nuit eſt un petit *coffre* où on ſerre la toilette. *Arcula*.

Ce mot vient de *cophinus*. Ménage. On dit encore *coffin* pour *coffre* en pluſieurs endroits de la France. Du Cange dit qu'il vient du Breton ou Anglois *coffr*, ou de *cofferum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. M. Huet dit qu'il vient de l'Hébreu כפרת, qui ſignifie la même chôſe, & qu'il y a apparence qu'on diſoit *coffe* prémièrement, & qu'enſuite on a ajouté l'*r* par corruption.

Coffre fort, eſt un *coffre* de fèr, ou de bois épais, avec de forts aſſemblages garnis de bandes de fèr, & d'une ſerrure à pluſieurs pénes difficile à ouvrir, & à forcer. On y enſerme l'argent. *Arca area*, *capſa argentaria*. La clef du *coffre fort*, & des cœurs, c'eſt la même. La Font.

Coffre d'Autel, c'eſt dans un retable de menuiſerie, la table d'un autel, avec l'armoire qui eſt au deſſous. *Altaris menſa armario inſtructa*.

On appelle auſſi le *coffre* du carroſſe, le lieu fèrmé qui eſt ſous les couſſins du carroſſe, où un Cocher enſerme ce dont il a beſoin pour le ſervice du carroſſe. *Capſa rhedaria*. Et *coffre* à l'avoine, un grand *coffre* de bois qui eſt dans l'écurie, où on enſerme l'avoine. Figurément on appelle les chevaux de carroſſe de la plus groſſe taille, des *coffres à avoine*, parcequ'ils en conſomment beaucoup.

On dit d'une fille laide & riche, qu'elle eſt belle au *coffre*. *Deformis eſt, ſed ob dotem opimam formoſa cenſetur*.

Coffres du Roi. Ce ſont les recettes des Domaines & des revenus du Roi, des parties caſuelles, & autres droits qui viennent du Tréſor Royal. *Ærarium regium*. On ne rembourſe point les Domaines & les charges, que ſur le prix de ce qu'on juſtifie être entré effectivement dans les *coffres du Roi*.

On dit en ce ſens des pèrtes qu'on fait tomber ſur le dos de quelqu'un, que cela ira ſur ſes *coffres*.

Coffre, en tèrmes de Médecine, eſt le creux qui eſt dans le corps humain ſous les côtes, & au deſſus du diaphragme, où eſt contenu le cœur, le poumon, &c. *Crates humani corporis*. Les playes qui entrent dans le *coffre* ſont difficiles à guérir. Les Chaſſeurs le diſent auſſi du corps de la bête fauve qu'ils ont priſe, lorſqu'on en fait la curée. Il faut mettre le *coffre* du cèrf en une place belle & hèrbuë. Saln.

Coffre, ſignifie auſſi une bière où on met les corps pour les entèrrer. *Feretrum*. Ce Foſſoyeur a fait payer tant pour le *coffre*.

Coffre, en tèrmes de Guèrre, eſt un logement creuſé dans un foſſé ſec, couvèrt de ſoliveaux & de tèrre, & élevé de deux piéds au deſſus du foſſé, où il y a des embraſures qui ſèrvent à repouſſer l'aſſiegeant, quand il vient à la contreſcarpe, & veut paſſer le foſſé. *Militaris ſtatio media in foſſa excavata*. Il eſt large de 18 piéds, & profond de 6 à 7. C'eſt prèſque la même chôſe que la *caponniere*, ſi ce n'eſt que la caponnière ſe fait quelquefois au delà de la contreſcarpe ſur le glacis; & le *coffre* toûjours dans le foſſé, & occupe plus de largeur.

En tèrmes de Marine on appelle *coffre à feu*, un *coffre* rempli de feux d'artifice, & de matières combuſtibles, pour s'en ſèrvir contre les ennemis qui ont ſauté à bord, ou pour faire ſauter le vaiſſeau. *Coffre de bord*, eſt un *coffre* dont le fond eſt plus large que le haut, où les gens de Marine mettent ce qu'ils portent à la mèr pour leur uſage. *Coffre à gargouſſes*, eſt un *coffre* où l'on met les gargouſſes après qu'on les a remplies. Les *coffres à gargouſſes* ſont des retranchemens de planches faits dans les ſoutes aux poudres, plûtôt que de véritables *coffres*.

On dit auſſi, qu'on a jetté une chôſe au *coffre* aux ordures, lorſqu'on l'a abandonnée. On dit d'un homme qui fait mal une chôſe, qu'il s'y entend comme à faire un *coffre*: ce qu'un Menuiſier de Nevèrs a dit agréablement de ſes Poëſies. On dit à la Cour, Piquer le *coffre*; pour dire, Attendre dans une garderobbe aſſis ſur un *coffre*.

Coffre, eſt un tèrme de Lutier, qui ſignifie le corps & l'aſſemblage des parties du claveſſin, ou de l'épinette. *Organi muſici corpus*.

Coffre de presse. Tèrme d'Imprimeur. C'eſt le bois où eſt enchâſſé le marbre. *Quadratum tignum excipiendo marmori inciſum*.

COFFRER. v. act. Mettre quelqu'un en priſon. *Aliquem in carcerem trudere*. Il ſe dit figurément, comme ſi on l'enfèrmoit dans un coffre. Ce malheureux eſt à plaindre de ce qu'il s'eſt laiſſé *coffrer*. Il eſt bas.

COFFRET. ſ. m. Diminutif de *coffre*. *Arcula*, *capſula*. Un *coffret* garni d'argent, où on ne met que des rubans, des eſſences, des pommades, &c.

COFFRETIER. ſ. m. Celui qui fait ou qui vend des coffres. *Faber capſarius*. Les *Coffretiers* Malletiers, ſont ceux qui font des coffres d'armées, des malles, des valiſes, des foûrreaux de piſtolets. Les *Coffretiers* Bahutiers ſont d'un corps different, & ſont ceux qui font des coffres qui ſèrvent dans le ménage & dans la ville. Les *Coffretiers* ne peuvent vendre des étuis de piſtolet, ni de chapeau, où il entre de la cire & poix réſine, mais ſeulement du cuir tel qu'il ſort de chez les Courroyeurs Baudroyeurs. Ce corps eſt nouveau & démembré depuis un ſiécle de celui des Selliers.

COG.

COGAT. Voyez Cucufat.

COGNAC. Ce mot en quelques Provinces veut dire embouchure d'une rivière dans une autre. On appelle *Cognac* la jonction de pluſieurs ruiſſeaux avec la Charente.

Cognac. ſ. m. Ville de France dans l'Angoumois, & ſur la Charente. *Conacum*. Quelques-uns prennent *Cognac* pour le *Campinacum*, ou *Compiniacum*, où Gérard Archevêque de Bourdeaux célébra un Concile en 1238. François I. naquit à *Cognac*. Du Cheſne écrit tantôt Congnac, & tantôt Coignac: on n'écrit plus ainſi.

COGNASSIER. Voyez Coignaſſier.

COGNAT. ſ. m. *Cognatus*. Tèrme de Juriſprudence. Ce mot ſe dit de ceux qui ont entre eux le lien de parenté qu'on appelle cognation. M. le Cardinal de Furſtemberg &c. joüira avec ſes agnats & *cognats*, qui ont ſuivi ſon parti, & ſes domeſtiques, d'une pleine amniſtie. Traité de Riswick. Ne pourront auſſi ledit Sieur Cardinal, ſes héritiers, agnats, *cognats*, & domeſtiques, être jamais rechèrchez &c. Ibid.

COGNATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Lien de parenté entre tous les deſcendans d'une même ſouche, & d'une même tige, tant par les mâles, que par les femelles. *Cognatio*. L'agnation au contraire ne comprend que les deſcendans par le ſèxe maſculin. En France pour la ſucceſſion à la couronne on ſuit l'agnation; & en Eſpagne, ou en Anglètèrre, on ſuit la *cognation*. Les femmes viennent à la ſucceſſion ſelon le degré de proximité au défaut des males, ou de leurs deſcendans, de branche en branche.

Dans le Droit Romain les mots de *cognation* & de cognat ſe prennent dans une ſignification plus étroite, ſuivant laquelle *cognation* ſignifie ſeulement le lien de parenté qui eſt entre ceux qui deſcendent d'une même ſouche par les femmes: & cognats, ceux qui ont entre eux ce lien de parenté. Voyez les Inſtituts, le Juriſconſulte Paul des Degrez. Ulpien *in lege Dei tit.* 16. donne la prémière ſignification aux mots cognat & *cognation*.

COGNATIQUE. adj. Tèrme de Droit. Succeſſion *cognatique*, eſt celle où les mâles & les femelles, ou nez des femelles, parviennent au défaut des mâles de branche en branche. De Courtin.

COGNÉE, ou COIGNÉE. M. Felibien écrit toujours *coignée*. ſ. f. Grande hache, inſtrument de fèr plat, aceré & tranchant, ayant un long manche de bois. *Securis*. Il ſèrt aux Bucherons à abatre du bois dans les forêts, aux Charpentiérs à le tailler dans le chantiér. Éſope a fait une belle fable de Mèrcure, & du païſan qui avoit pèrdu ſa *cognée*. Il y a de grandes *cognées* à deux biſeaux pour équarrir le bois. Les Charpentiérs appellent leurs grandes *cognées*, *épaules de mouton*, & les petites *hachereaux*.

Cognée, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt allé au bois ſans *cognée*; pour dire, Il eſt allé faire une affaire, & il n'a pas porté les chôſes néceſſaires pour la faire réüſſir. On dit auſſi, Jetter le manche après la *cognée*, lorſqu'on déſeſpère de faire réüſſir une affaire, & qu'on l'abandonne.

COGNE-FÉTU. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à celui qui ſe donne beaucoup de peine inutile. *Multa agendo nihil agens*. Il reſſemble à *cogne-fétu*, il ſe tuë, & n'avance rien. Il faut dire de toi, comme l'on faiſoit de *cogne-fétu*, qui ſe tuoit à ne rien faire. Mascur.

COGNER. v. act. Frapper fortement avec un marteau, ou autre inſtrument contondant. *Tundere clavum*, *trudere*. A force de *cogner* on enfonce des clous dans du bois, un pieu dans la tèrre.

Cogner, ſignifie auſſi, Heurter, faire du bruit. *Fores pulſare*. *Cognez* à la porte, on ouvrira. Les enfans prennent plaiſir à *cogner* à faire du bruit.

Cogner, ſignifie auſſi, Battre, ou bleſſer. *Impingere*, *illidere*, *caput allidere in aliquid*. Il s'eſt bleſſé en ſe *cognant* contre un volet, contre un mur, il s'eſt fait une boſſe.

On dit, Il vaudroit autant ſe *cogner* la tête contre un mur; pour dire, que quelque ſoin que l'on prenne, on ne réüſſira point en quelque affaire.

Tous ces mots viennent du Latin *cuneus*, un *coin*. *Cogner* ſe dit comme *cuneum adigere*, *faire entrer un coin dans du bois*.

COGNIER. Voyez Coignaſſier.

COH.

COHABITATION. ſ. f. Copulation: commèrce ſenſuel, & criminel. *Copulatio.* Il ne ſe dit qu'en tèrmes de Pratique. Il eſt dit au ch. 18. v. 20. du Lévitique, Tu ne coucheras point avec la femme de ton prochain, par *cohabitation* de ſemence,

COHABITER. v. n. Demeurer enſemble; vivre dans une familiarité criminelle. *Flagitioſum habere commercium.* L'arrêt rendu contre ce Cavalier lui fait défenſe de fréquenter cette fille, & de *cohabiter* avec elle.

COHÉRENCE. ſ. f. Tèrme dogmatique, qui ſe dit des propoſitions ou des diſcours qui ont quelque ſuite, liaiſon, ou convenance, les uns avec les autres. *Cohærentia in ſermone.* Tout ce livre n'eſt compoſé que de ſentences, ou de fragmens qui n'ont aucune *cohérence*, ni liaiſon les uns avec les autres. La fin de ſon diſcours en contredit le commencement, ils n'ont aucune *cohérence*, ni conformité.

COHÉRITIER, IÈRE. ſ. m. & f. Qui partage avec un autre une ſucceſſion. *Cohæres.* Les procès naiſſent ordinairement entre *cohéritiers*.

COHIER. ſ. m. Eſpèce de chêne. Ses feüilles ſont plus longues & plus larges, & le gland plus court que celui du chêne ordinaire. Les Bucherons diſent que c'eſt la femelle du chêne.

COHOBATION. ſ. f. Diſtilation pluſieurs fois réïterée d'une même manière, avec le ſuc qui en a été extrait. C'eſt une eſpèce de circulation.

COHOBER. v. act. Tèrme de Chymie. C'eſt, Réïterer la diſtillation d'une même liqueur, l'ayant renvèrſée ſur la matière reſtée dans le vaiſſeau. *Liquorem denuò percolare, diſtillare.* Cette opération ſe fait pour ouvrir les pôres, ou pour volatiliſer les eſprits.

COHORTE. ſ. f. C'étoit chez les Romains un corps d'Infanterie compoſé de 500, ou 600 hommes. *Cohors.* Le mot de *cohorte* répond aujourd'hui à ce que nous appellons un bataillon. Elle étoit diviſée en trois manipules, ou Compagnies. Le Centurion de la prémière *cohorte* s'appelloit *Primipilus*, & portoit l'Aigle, ou l'étendart de la légion. Une légion étoit compoſée de dix *cohortes*. Il ſoutint avec quelques *cohortes* l'effort des ennemis. DU RIER.

Meſſieurs du Port Royal ont traduit dans leur vèrſion du Nouveau Teſtament le mot Latin *cohors* par celui de *compagnie*. Le Père Amelote a fait la même chôſe: mais les Pères Jéſuites de Paris & M. Simon ont conſèrvé le mot *Cohorte*. Et en effet nos Compagnies ne répondent pas exactement à la *cohorte* Romaine. Les dèrniers Traducteurs ont auſſi gardé dans leurs Vèrſions du Nouveau Teſtament le mot de *Centurion*, où il y a dans le Latin *Centurio*, que les prémiers ont exprimé par *Centenier*.

Dans un ordre de bataille voici comment les *cohortes* étoient rangées, & les poſtes qu'elles occupoient. La prémière *cohorte* avoit la droite de la prémière ligne, comme les compagnies de Grenadiers de nos régimens, les autres ſuivoient dans l'ordre naturel, enſorte que la troiſième étoit au centre de la prémière ligne de la légion, & la cinquième à la gauche, la ſeconde entre la prémière & la troiſième, & la quatrième entre la troiſième & la cinquième: les cinq autres *cohortes* formoient la ſeconde ligne dans leur ordre naturel, ainſi la ſixième étoit dèrrière la prémière, & les autres de ſuite. La prémière, la troiſième & la cinquième *cohorte*, étoient les meilleures; on en juge par les poſtes qu'elles occupoient, que les Romains regardoient comme les plus importans; ce n'eſt pas que les Généraux Romains n'ayent changé cet ordre de bataille, lorſque la ſituation du lieu, la ſurpriſe, la néceſſité de faire une évolution par un ſimple demitour, les y obligeoient, de même que nos Généraux ne rangent pas toujours les troupes ſelon l'ordre des régimens. On croit que Marius fut le prémier qui diviſa la milice Romaine en *cohortes*. Voyez Modeſtus & Vegetius. La prémière *cohorte* s'appelloit militaire, *cohors militaris*.

Ta valeur arrêtant les troupes fugitives,
Rallia d'un regard leurs cohortes *craintives.* BOIL.

COHORTE, ſignifie auſſi une bande de gens armez; mais il ne ſe dit guère qu'en raillerie. *Turba.* On vit ſortir alors les badauts de Paris diviſez en pluſieurs *cohortes*.

COHORTE, ſe prend encore burleſquement, & figurément, pour une troupe de gens, quels qu'ils puiſſent être.

Le feu s'étant mis un beau jour,
On ferma vitement les portes,
Pour empêcher d'entrer le peuple d'alentour,
Qu'on voyoit accourir par nombreuſes cohortes.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Il brave des Sèrgens la timide cohorte. BOIL.

Que fait autour de vôtre porte.
Cette ſoupirante cohorte? LA FONT.

COHUAGE. ſ. m. Tèrme de coutumes. *Cohuagium.* C'eſt un droit qui ſe lève & ſe prend ſur les marchandiſes qu'on porte aux cohuës, ou marchez.

COHUË. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois l'aſſemblée des Officiers de Juſtice, qui ſe faiſoit en cèrtain lieu pour juger les procès, comme on voit dans les Ordonnances de l'Échiquier de Normandie de l'an 1383. *Tribunalia in quibus judicia exercentur.*

On s'en eſt ſèrvi depuis pour ſignifier le lieu deſtiné à tenir la Juſtice dans des villages par des Juges pedanées, ainſi appellé *à coeunte multitudine*, ſelon Chopin. Du Cange croit qu'il vaut mieux le dériver du Latin *chaos*. Il vient plutôt de *coui*, qui eſt un vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, ſignifiant la même chôſe. Ménage témoigne que *coua* a été dit autrefois pour *halle*. Or c'eſt dans les halles que ſe tiennent la plûpart des petites Juſtices. On appelle encore la *halle*, & *cohuë de Quintin* en Bretagne, le lieu où ſe font les publications de Juſtice. Il y en a encore pluſieurs ſemblables en Poitou.

COHUË, ſe dit figurément des aſſemblées tumultuaires où il n'y a point d'ordre, où chacun parle en confuſion. *Hominum inter ſe vociferantium tumultus.* Il ſignifie de plus, Criaillerie, cris de pluſieurs pèrſonnes à la fois. On tenoit autrefois de belles conférences chez un tel, mais il eſt venu tant d'impèrtinens, que cela eſt dégénéré en *cohue*. Vous trouverez là une *cohue* ſouvent fort confuſe; mais aſſez réjoüiſſante. La *cohue* vaut mieux pour peu de tems, & le ſérieux pour un commèrce qui doit avoir de la ſuite.

COI.

COIFFE, Voyez COËFFE.

COIGNASSE. ſ. f. Coin ſauvage, plus petit & moins jaûne que l'ordinaire. *Cydonea ſilveſtris.*

COIGNASSIER, ou COGNASSIER, ou COGNIER. ſ. m. *Cydonia, malus cydonia*, ou *cydonea*. Arbre d'une moyenne grandeur, & dont le bois eſt dur, blanchâtre, couvèrt d'une écorce liſſe, & brune, ou un peu cendrée. Ses feüilles reſſemblent à celles du pommier; mais elles ſont blanches & cotoneuſes au deſſous; ſes fleurs ſon plus grandes que celles du poirier, de couleur de chair, & naiſſent altèrnativement le long des branches. Elles ſont à cinq pétales, & leur ôdeur eſt douce. Le fruit qui s'appelle coing, naît de la partie poſtérieure de la fleur & du calice, il eſt de la figure d'une poire, ou d'un cône renvèrſé, inégal ſur ſa ſurface, & couvèrt d'un coton épais, blanchâtre, qui s'efface à meſure que le fruit meurit, pour lors il eſt d'un jaûne d'or, & d'une bonne ôdeur. Sa chair eſt fèrme, d'un goût très auſtère & très-âpre, & de couleur de miel. Le milieu de ce fruit eſt partagé en cinq loges, qui renfèrment quelques ſemences ou pepins ſemblables à ceux de la poire, mais enduites d'un mucilage qui ſe fond dans l'eau.

Quelques Jardiniers diſent que le *coignier* eſt le mâle, & le *coignaſſier* la femelle. La Quintinie prétend qu'il n'y a nulle différence; mais il ſe trompe. Il dit encore, quand les pieds ſont vigoureux, qu'ils ont l'écorce unie & noirâtre, & font de beaux jets, ils paſſent pour *coignaſſiers*; & quand ils ſont rabougris & chetifs, ayant l'écorce raboteuſe, ils paſſent pour *coigniers*, & ne ſont pas propres à la greffe. LA QUINT. Parmi les Botaniſtes plus habiles, & plus exacts que les Jardiniers, les différentes eſpéces de *coignaſſier* ſe diſtinguent ſur tout par leurs fruits, plus ou moins gros, & plus ou moins âpres au goût. On appelle *coignier* mâle, celui qui donne des fruits petits & arrondis; & *coignier* femelle, celui qui les porte plus gros & moins cotoneux. On reconnoit le *coignier* de Portugal à ſes feüilles, qui ſont beaucoup plus larges que dans les précédentes. Il y en a quelques autres eſpéces, qui ont leurs fruits doux, & bons à manger, & d'autres qu'il faut faire cuîre pour pouvoir les manger.

Le Cotignac, ou *Mira Cydoniorum*, ſe fait avec la chair du coing, que l'on confit au ſucre: cette ſorte de confiture eſt aſtringente, & bonne pour les dévoyemens. On eſtime le cotignac d'Orléans. On rend ce cotignac purgatif, pour tromper les enfans, & les pèrſonnes qu'on ne ſçauroit purger avec des tiſanes, ou des infuſions purgatives. La ſemence de coing eſt d'uſage en Médecine, on recommande ſon mucilage dans pluſieurs occaſions, où il faut calmer de grandes inflammations, comme celle des yeux, des hémorroïdes &c. Les Médecins ſe ſèrvent encore du ſyrop de coing dans les diſſenteries & les cours de ventre.

Le *coignaſſier* a été appellé *cydonia malus* en Latin, de *Cydon*, ville de Candie, d'où ce fruit fut porté en Grèce. Les meilleures eſpéces viennent de Nevèrs & d'Orléans.

Sur coignaſſier, Tèrme de Jardinier, c'eſt-à-dire, enté ſur *cognaſſier*. Toutes ſortes de poires réüſſiſſent auſſi bien ſur franc que *ſur cognaſſier*. LA QUINT. Les poires de bon Chrêtien d'hyvèr

ver *ſur cognaſſiers* acquèrent plus aiſément la couleur jaune & incarnate qu'on y ſouhaite. Id. Les virgoulé & les robines fructifient plûtôt *ſur cognaſſiers*. Id. On ſouſentend *enté*, *entées*.

COIMBRE. Voyez Conimbre.

COIN. ſ. m. Angle ſolide ; compôſé de deux ſurfaces inclinées l'une vèrs l'autre. *Angulus*. Il ſe dit tant de l'angle èxtérieur, comme le *coin* de la ruë, ou de la muraille ; que de l'intérieur, comme le *coin* d'une chambre, le *coin* de la cheminée.

Ce mot vient de *cuneus*. Nicod. Ce qui a donné le nom au *coin* des monnoyes, *à cudendis monetis*. *Coin*, *cuneus*, & [illegible], eſt pris du Celtique *Cuen*, ou *Cyn*. Pezron.

Coin, ſe dit auſſi des pointes, des èxtrémitez de quelque chôſe. *Extrema*, *partes extrema*. Ce Voyageur a veu les quatre *coins* du monde. J'ai fait les quatre *coins* de Paris, pour vous chèrcher. Les Hérétiques ont allumé la guèrre aux quatre *coins* de la France. Il y avoit des Officiers qui portoient les quatre *coins* du poile à cette pompe funébre.

Coin, ſe dit auſſi de l'une & l'autre èxtrémité de l'œil. *Angulus oculi*, *Hircus*. Les fiſtules lacrymales viennent au grand *coin* de l'œil. Il s'eſt appèrçu qu'on lui faiſoit ſigne du *coin* de l'œil. Il regarde les gens du *coin* de l'œil ; pour dire, avec envie, avec mépris.

Coin, ſe dit auſſi des èxtrémitez de la bouche, qu'on appelle les *coins* de la bouche. *Oris anguli extrema*.

Coin, ſe dit auſſi de quelque lieu égaré, écarté & ſolitaire. *Seceſſus*, *receſſus*, *ſolitudo*, *extrema pars*. Le Prince de Condé fut aſſaſſiné au *coin* d'une haye, après la bataille de Jarnac. Ce Sçavant eſt allé fouiller dans tous les *coins* & recoins de l'antiquité. *Vetera antiquitatis monumenta*. S. Évr. Je vois ces effroyables eſpaces de l'Univèrs qui m'enfèrment, & je me trouve attaché à un *coin* de cette vaſte étenduë, ſans ſçavoir pourquoi je ſuis plutôt placé en ce lieu, qu'en un autre. Pasc. Elle mourut de miſère au *coin* d'un buiſſon. Mlle l'Héritier.

> *Qu'heureux eſt le mortel, qui du monde ignoré,*
> *Vit content de ſoi-même en un* coin *retiré !* Boil.

Coin, ſignifie encore un lieu retiré, caché, étroit. *Receſſus*, *locus abditus*. Il a eû tant de peur des Archers, qu'il s'eſt allé cacher dans un *coin*. On le vint chèrcher dans tous les *coins* & recoins du logis. On dit d'un homme qui n'a point vû le monde, qu'il n'a bougé du *coin* de ſon feu.

On dit à la Paume, qu'un homme tient bien ſon *coin*, quand il ſçait bien ſoutenir & renvoyer les coups qui viennent de ſon côté. *Partes ſuas tueri*. Et figurément on dit, qu'un homme tient bien ſon *coin* dans une convèrſation, dans un pourparler d'affaires, quand il parle juſte & à propos lorſque ſon tour vient de parler. Au Trictrac on dit, prendre ſon *coin*, battre le *coin*.

Coin, ſe dit auſſi de pluſieurs ornemens qu'on met à divèrſes chôſes. *Angulos*, *partes extremas veſtire*, *tegere auro*, *vel argento*. Il a fait mettre des *coins* d'argent à cette caſſette, à cette tâble, à cette paire d'Heures ; pour dire, des plaques d'argent aux èxtrémitez. Il a fait broder les *coins* de ſon bas de ſoye : c'eſt l'endroit qui eſt vèrs la cheville du piéd, où l'eſtame, le tiſſu ſe diviſe.

Coin, ſe dit encore des faux cheveux que les hommes & les femmes ajoûtent à leurs cheveux naturels, pour les faire paroître ou plus épais, ou plus longs. Mais en ce ſens il ne ſe dit guères qu'au plurier. *Mentiti capilli*, *falſa coma*. Il a été obligé de prendre des *coins*, à cauſe que ſes cheveux ſont trop courts : ce ſont des cheveux poſtiches, que les hommes mettent pour faire paroître leurs cheveux plus longs, & que les femmes portoient autrefois pour retrouſſer & enfler leurs coëffures. Comme Loüis XIII. aimoit les cheveux, on lui fit plaiſir de les porter longs : ce changement embarraſſa les Courtiſans, ceux de la vieille Cour, qui étoient à demi raſez, fûrent contraints pour ſe mettre à la mode, de prendre des *coins*, ou pèrruques. Le Gendre.

Coin, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit des deux côtez de la queuë de l'oiſeau. *Latus*. Les deux grandes pennes du milieu de la queuë ſont appellées les couvèrtes ; les deux prémières de chaque côté ſont les prémières du *coin*, les ſuivantes les deuxièmes du *coin*, & ainſi des autres.

Coin. Tèrme de Doreur ſur tranche. C'eſt un petit ornement autour des bouquets, qui ſont ſur le dos des livres reliez. *Impreſſa librorum tegumentis nota*. Pouſſer les *coins*. Il ſe dit auſſi du petit fèr qui eſt figuré, & qui ayant un manche de bois, ſèrt à pouſſer les *coins* ſur le dos des livres. *Typus ferreus ſignandis librorum tegumentis*.

Coin, en tèrmes de Manége, ſe dit des quatre dents du cheval ſituées entre les mitoyennes & les crocs ; qui pouſſent lorſque le cheval a quatre ans & demi. *Dentes extremi*.

Coins, ſe dit auſſi de quatre angles, èxtrémitez, ou lignes de la volte, lorſque le cheval travaille en quarré. Ce cheval a fait les quatre *coins*. *Anguli*.

Coin, ſignifie dans les Méchaniques, une piéce de bois ou de fèr plate & fort aiguë, qui ſèrt à fendre, preſſer, ou élever d'autres corps. *Cuneus*. Le *coin* eſt le ſecond principe des Méchaniques, qui a la force de deux leviers inclinez l'un vèrs l'autre, & qui agiſſent à droit & à gauche. Les plus gros arbres ſe fendent avec des *coins*. Les coignées, couteaux, & autres inſtrumens fendans & tranchans, n'agiſſent que par la vèrtu du *coin*. Les Canoniers ont des *coins* de mire, qui ſont des piéces de bois minces par un bout, & épaiſſes par l'autre, qui ſèrvent à élever la culaſſe des canons pour les pointer. Les Menuiſiérs, les Tonneliérs, ont des *coins* pour ſèrrer ou preſſer les chaſſis, les cèrceaux, & autres ouvrages. Les Imprimeurs chaſſent des *coins* dans leurs formes pour les ſèrrer & tenir en état. Les Maçons ont auſſi des *coins* ou cales ſur leſquels ils pôſent leurs pièrres. Les Cordonniérs en ont auſſi, & ce ſont de petits morceaux de bois pour hauſſer le cou du piéd des ſouliers, lorſqu'ils ſont ſur la forme.

Sur mèr on appelle *coins de mât*, des *coins* de bois travèrſez de chevilles de fèr, qui ſèrvent à reſſèrrer le mât quand il eſt trop au large dans l'étambraie du pont ; *coins d'arimage*, des *coins* qu'on met entre les futailles en les arrimant ; *coins de chantier*, des *coins* qu'on met entre les tins & la quille, lorſqu'on la pôſe ſur le chantier : on les enfonce à coup de bolin, lorſqu'on veut lancer le vaiſſeau à l'eau. Les Sèrruriérs appellent *coins* leurs tranchoirs à fendre.

On trouve quelquefois en Anglетèrre en foüiſſant la tèrre des inſtrumens de cuivre, qui ont la forme d'un *coin*. Ils ſont de différentes grandeurs depuis trois juſqu'à quatre poûces de longueur ; & larges d'un poûce & demi. Ils ſont affilez par un bout comme une hache, s'élargiſſant un peu à ce bout là, & par l'autre bout, & tout le reſte de leur corps, ils ſont quarrez. Ils ſont creux & ouvèrts par le gros bout oppoſé à celui qui eſt tranchant, à l'un des côtez de ce gros bout eſt une petite anſe. Les côtez ont l'épaiſſeur d'une ligne environ, quelquefois plus & quelquefois moins. Ce n'eſt pas ſeulement en Anglеtèrre qu'on en trouve, il y en a auſſi en France. J'en ai vû dans le cabinet de M. Foucault qui ont été détèrrez en Normandie, & j'en ai un qui en vient auſſi. Il a quatre poûces de long, un poûce de large ſur chaque face à l'endroit aigu, un poûce & ſept lignes dans ſa plus grande largeur. Les Antiquaires ſont partagez ſur l'origine & l'uſage de ces *coins*. Quelques-uns les ont pris pour des pointes de fléches, ou des haches d'armes des anciens Bretons ; mais en vérité ils ſont trop gros pour des pointes de fléches, & paroiſſent bien petits pour des haches d'armes. D'autres ont crû que c'étoient des têtes de Catapultes des Romains. Spéed, Hiſtorien Anglois, a crû que c'étoient des armes des anciens Bretons. M. Hearne, habile Antiquaire Anglois, n'eſt pas de ce ſentiment, parceque ces *coins* n'ont aucun rapport à aucune des armes des anciens Bretons que nous connoiſſons. De plus, puiſqu'on en trouve auſſi en France, il ne paroit pas que ce ſoient des armes des Bretons ; car de prétendre que les Bretons étant originairement Gaulois leurs armes & ceux des Celtes étoient ſemblables, & que les *coins* que l'on trouve en France ſont des monumens des anciens Gaulois, cela ne paroit pas vrai-ſemblable, parce qu'aucune des armes Gauloiſes que nous connoiſſons beaucoup mieux que celles des Bretons, n'ont de rapport à nos *coins*. M. Hearne a crû d'abord que c'étoient des inſtrumens ſèrvans aux ſacrifices chez les Romains, mais ils ne reſſemblent point à toutes les figures que nous en avons. Ainſi il conclut que c'étoient des ciſeaux dont les Romains ſe ſèrvoient à tailler, & à polir les pièrres dont ils faiſoient les murailles qui entouroient leurs camps. Le trou qu'on y voit ſèrvoit à les emmancher, & la petite anſe à les pendre à la ceinture des ſoldats & ouvriérs ; & en effet les ſoldats ſont ainſi repréſentez ſur la colonne Trajane. D'ailleurs, rien n'eſt plus commun parmi les Anciens que les inſtrumens de cuivre. Tous les Auteurs en parlent ; & Cambden prouve que non ſeulement les outils, mais auſſi les armes des Grècs, des Cimbres, & des Bretons, étoient de ce métal, auquel les Anciens ſçavoient donner une trempe qui nous eſt inconnuë. Un curieux Antiquaire, qui depuis quelques années a trouvé de ces *coins* dans l'Iſle de Man, auſſi bien qu'un grand nombre d'urnes avec des inſcriptions Rhuniques, conclut de là que ce ſont des monumens, parce que les Romains, dit il, n'ont jamais mis le piéd dans cette Iſle. Mais M. Hearne n'eſt pas de ſon avis ; car Plutarque aſſûre qu'un nommé Démétrius paſſa à l'Iſle de Man ſous l'Empereur Hadrien.

Un Curieux de France a conjecturé que ces *coins* emmanchez d'une manière convenable pouvoient ſèrvir aux ſoldats pour eſcalader les murs, ou pour monter par dehors ſur des machines de guèrre en les faiſant entrer à force dans les jointes des pièrres,

des

des poutres, ou des ais; & que la petite boucle ſèrvoit à les pendre à la ceinture des ſoldats. Mais en vérité ces inſtrumens ſont bien peu propres à entrer dans les jointes des pièrres, ils ſont trop gros. Un autre croit au contraire que ce ſont les dents des roües avec leſquelles on bandoit les balliſtes. Il s'appuye de l'autorité de Vitruve, qui dans le ch. 16. de ſon Xe Livre dit en effet qu'il y avoit des balliſtes que l'on bandoit avec des roües à dents; d'où cet Antiquaire prétend que les *coins* en queſtion, creux en dedans, étoient employez à emboiter des morceaux de bois, qui étoient attachez comme des dents à tenon & à mortaiſe, aux jointes des roües, qui ſèrvoient à bander les balliſtes: ces roües, dit-il, étoient enſuite arrêtées par des cremaillières, & attachées aux deux côtez de la balliſte. L'anſe ou l'anneau, qui eſt à côté de ces *coins*, ſèrvoit, ſelon lui, à les emboiter ou déboiter plus aiſément, en y paſſant une petite barre de fèr pour les frapper. Les grandeurs différentes, ajoute-t-il, font voir qu'ils ſèrvoient à des roües de différentes grandeurs. Voyez la Diſſèrtat. de M. Hearne ſur des monumens anciens trouvez dans la Province d'York, & les Mém. de Trevoux 1713. p. 287. & p. 1534. & 1714. p. 1777.

Coin, en Architecture, eſt une eſpéce de découpé diagonalement ſuivant le rampant d'un eſcalier, qui ſèrt à porter en bas des colonnes de niveau, & à racheter par en haut la pente de l'entablement qui ſoutient un bèrceau rampant. *Lapis in cuneum ſectus.* Ces *coins* font auſſi le même effet aux baluſtres ronds qui ne ſont point inclinez ſuivant une rampe.

Coin de beurre, c'eſt une piéce de beurre d'une livre, ou demi-livre, qui eſt de figure platte, & pointuë par les deux bouts. *Butyri maſſa cunei in ſpeciem informata.*

Coin, en tèrmes de Monnoye, eſt le morceau de fèr trempé & gravé qui ſèrt à marquer, à frapper les monnoyes, les médailles, les jettons. *Typus monetalis.* On change tous les *coins* des monnoyes. Cet écu eſt marqué d'un faux *coin.*

On appelle auſſi *coin*, le poinçon, la marque qu'on met ſur la vaiſſelle d'argent, ou d'étain. *Typus vaſis aut ex argento aut ex plumbo candido ſignandis.* Cette aiguière d'argent eſt du *coin* ou du poinçon de Paris. Ce Maître Potier d'étain a un tel *coin*, une telle marque. Chaque Maître eſt obligé de porter ſon *coin*, de laiſſer une empreinte de ſa marque ſur une table au Greffe de la Cour des Monnoyes, à l'égard des Orfévres; ou au Greffe de la Police à l'égard des autres ouvriérs.

Coin, pris aux deux dèrniers ſens, ſe dit figurément des bonnes & des mauvaiſes qualitez; mais plus ordinairement il ne ſe dit que des bonnes. Ainſi l'on dit d'un homme qui a pluſieurs bonnes qualitez, qu'il eſt marqué au bon *coin. Bellè ſignatus, bene natus.* Cela ſe dit auſſi des ouvrages qui ont quelque chôſe d'excellent & de ſublime. Tout eſt grand, & admirable dans la nature; il ne s'y voit rien qui ne ſoit marqué au *coin* de l'Ouvriér. La Bruy.

Toi qui ſçais à quel coin *ſe marquent les bons vèrs.* Boil.

Un Poëte a dit en parlant de la Cour,

Là de dehors trompeurs le crime revêtu
Eſt marqué bien ſouvent au coin *de la vèrtu.*

Nouv. choix de vèrs.

Coin, voyez Coing.

COINE, voyez Couene.

COING, ou COIN. ſ. m. Eſt le fruit du Coignaſſier. *Cotoneum*, *Malum Cydonium*, ou *Cydoneum.* La couleur jaûne de ce fruit mûr a paſſé en provèrbe, & l'on dit d'un homme qui eſt devenu jaûne, ou qui a la jaûniſſe, qu'il eſt jaûne comme un *coin.* Voyez Coignaſſier.

COINT, inte. adj. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois des pèrſonnes belles, agréables, ajuſtées. *Comptus*, *elegans*, *formoſus*, *cultus.* Il y avoit pluſieurs Dames à cette aſſemblée toutes *cointes* & jolies. Il eſt hors d'uſage. On a dit auſſi autrefois *choint*, & *chointe*, pour *coint* & *cointe.*

Ce mot venoit de *cultus*, qui ſignifioit, *beau*, *galant*, *ajuſté*, *propre.* Du Cange le dérive de *comptus*, & dit que *cointiſe* étoit autrefois un habit propre, galant & légèr. Mais il vient plûtôt de *coant*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, ſignifie *beau* & *joli.*

COINTE. ſubſt. f. Et nom propre de femme. *Quinta.* S. Denys d'Aléxandrie décrit le Martyre de Sainte *Cointe* dans ſa Lettre à Fabius d'Antioche rapportée par Euſébe. Elle ſourit à Aléxandrie ſous l'Empereur Déce.

Ce nom, qui s'eſt formé du Latin *Quinta*, nous apprend comment on prononçoit autrefois *Qu.*

COINTERIE. ſ. f. Ce mot eſt hors d'uſage, il veut dire *affectation*, *afféterie.*

COINTIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *agrément*, *gentilleſſe. Elegantia.*

COION, COIONNER, COIONNERIE. Voyez Coyon &c.

COIRE. ſ. f. autrement CHUR, ou COIRA. *Curia.* Ville capitale des Griſons, qui a un Évêché ſuffragant de Mayence, quoiqu'elle ait embraſſé la prétenduë réforme en 1529. Elle eſt ſur la rivière de Pleſſur fort près du Rhin, qui commence là à porter bateau. Les Griſons tiennent ordinairement leurs aſſemblées au *Coire.* C'eſt proche de *Coire* que l'on trouve dans l'eſtomac des chameaux des boules de la groſſeur d'une balle de paume, que les Allemans prétendent avoir les mêmes vèrtus que le bezoard. Voyez le voyage d'Italie de Spon, & Heiſſ. Hiſt. de l'Empire.

COIREAUS. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie des bœufs ſortans de l'engrais, dont il eſt fait mention dans Rabelais & autres Auteurs. *Boves ſaginati.*

COIT. ſ. m. Faites ce mot de deux ſyllabes, & prononcez *coït.* Tèrme de Médecine. Accouplement du mâle avec la femelle pour la génération, & en particulier de l'homme & de la femme. *Coitus.* La nature a invité les animaux au *coït* par le plaiſir, afin de conſèrver l'eſpéce. Les grenoüilles ſont 40 jours dans le *coït.* Les papillons font 130 vibrations d'ailes dans le *coït*, à ce que diſent Bartholin, & le Journal d'Angletèrre.

COITE, ou COUETTE, ou COËTE. ſ. f. Lit de plume. *Culcitra plumea.* Ce mot vieillit, & ne ſe dit que des lits des pauvres gens, qui n'ont pas moyen d'enfèrmer la plume de leurs lits dans du coutil, mais qui n'y mettent que la toile. Les Anciens l'ont dit tant des lits de plumes que des matelas.

Nicod dérive ce mot du Grèc *κοιτίον*, qui ſignifie un *lit.* Ménage le dérive de *culcita*, qui eſt le véritable mot Latin, pour lequel on a dit par corruption *culcitra.* Poſtel le fait venir de *κοίτη.* Pline dit que les *coites* ſont de l'invention des Gaulois & habitans de Cahors. Ce mot a auſſi ſignifié autrefois *ſaye*, ou *robbe. Veſtis talaris.*

Coite. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. On appelle *coites*, deux longues piéces de bois que l'on met parallèles ſous un vaiſſeau, pour le porter lorſqu'on le veut jetter à l'eau de deſſus le chantier. *Tigna. Coites de guindas*, ſont des piéces de bordage, de 14 ou 16 pouces, ſur leſquelles ſont appuyez les bouts du guindas.

COL.

COL. Voyez Cou.

COL. ſubſt. m. Lieu étroit, Paſſage ſèrré entre des montagnes. *Fauces*, *anguſtiæ.* Ce mot s'eſt formé du Latin *collum*, le cou, parceque ces paſſages qui ſe retréciſſent, reſſemblent en quelque ſorte à cette partie du corps qui ſe retrécit là, & s'élargit deſſus & deſſous. Mais quoique dans le propre on ait fait & l'on prononce *cou*, & non pas *col*, dans le figuré, & quand on veut ſignifier ces paſſages étroits, on écrit & on prononce *col*, & *cols* au pluriel. Il entra dans le *col* d'Argentière. Nous débouchions dans la plaine par le *col* de Limon. Il s'engagea mal à propos dans le *col* de Pèrtus. Ils occupoient tous les *cols* des montagnes. En ce ſens il faut écrire & prononcer *col* & non pas *cou.*

Le *col* d'Argentière eſt un paſſage de France en Italie par le mont & le village d'Argentière, entre le Marquiſat de Saluce & le Comté de Nice. Le *col* de Limon eſt un paſſage dans les Alpes ſur la montagne de Limon au Comté de Nice. Le *col* de Pèrtus eſt un paſſage de Rouſſillon en Catalogne par les Pyrenées joignant la forteresse de Bellegarde, entre le Volo & Junquère. Il y a encore dans les Alpes le *col* de Barcelonette, le *col* de Saultern. Le *col* d'Agnelle, le *col* de Vars &c. ce ſont des paſſages étroits par des lieux qui portent ces noms.

COLACHON. ſ. m. Inſtrument de Muſique fort commun en Italie, qui a deux ou trois cordes, qui eſt long de 4 ou 5 piéds, & qui a la figure d'un luth, éxcépté qu'il a le manche bien plus long. Mèrsenne.

COLAFANE, ou COLOPHONE, eſt une réſine ſeche dite vulgairement arcanſon, c'eſt la poix Grécque. On la fait bouillir avec du vinaigre, & elle degraiſſe l'archet du violon.

COLAGE. ſ. m. Quelques-uns écrivent *collage*, mais mal. Tèrme de Coutumes. Le *colage* eſt un droit que doivent en quelques endroits au Seigneur les habitans qui ont des bœufs dont ils labourent la tèrre. Le droit de *colage* eſt la même chôſe que le droit de *cornage. Colage* vient du Latin *colere*, *cultiver.*

COLAO. ſ. m. Tèrme de Relation. Miniſtre d'État à la Chine, Officiér, Mandarin, auſſi conſidérables à la Chine par leur dignité, que le ſont ici les Miniſtres d'État, *Imperii Sinici adminiſter.* On découvrit que trois *Colaos* avoient pris ſous main de l'argent dans l'Adminiſtration de leur charge. P. Le Comte. L'Empereur de la Chine a deux Conſeils ſouverains; l'un éxtraordinaire, & compôſé des Princes du ſang; l'autre ordinaire, où entrent les Miniſtres d'État, qu'on nomme *Colaos.* Ce ſont eux qui éxaminent toutes les grandes affaires, qui en font le rapport, & qui reçoivent les dèrnières déterminations de l'Empereur. Id.

COLAR-

COLARBASIEN, ENNE. ſ. m. & f. Et Nom de ſecte. *Colarbaſiani.* Les *Colarbaſiens* étoient des hérétiques du ſecond ſiécle, dont le Chef fut Colarbâſe, diſciple de Valentin, qui auſſi bien que Marc, autre diſciple du même Maître, prétendoit que toute la plénitude & la perfection de la vérité & de la Religion étoit renfermée dans l'Alphabeth Grèc, & que pour cela J. C. étoit nommé *Alpha* & *Oméga*, S. Irén. L. I. C. 10. Tert. *De Præſcript.* C. 53. S. Auguſt. hér. C. 14. & 15. S. Épiph. *hér.* 35. Philaſtrius, Théodoret, S. Jean Damaſcène & Baronius an. 175. en parlent.

COLARIN. ſ.m. Terme d'Architecture. Friſe du chapiteau de la colonne Toſcane & Dorique. On appelle auſſi *colarin*, le haut du vif de la colonne, & l'endroit le plus étroit, proche du chapiteau.

COLAS. ſ. m. Terme bas & populaire. Nom propre d'homme, fait par abbréviation de celui de Nicolas. *Nicolaus.* Grand *Colas*; Gros *Colas*; le dernièr ſignifie auſſi un homme groſſièr, lourdaut.

COLATURE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. Séparation d'une liqueur d'avec quelques impuretez ou matières. *Purificatio quæ percolando fit.*

COLBERG. ſ. m. Ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne. *Colberga.* Elle eſt dans la Caſſubie, province de la Poméranie ultérieure, ou Ducale, ſur les côtes de la mèr Baltique, où elle a un bon port & fort fréquenté. *Colberg* a auſſi des Salines. Par le Traité de Weſtphalie elle fut cedée à l'Electeur de Brandebourg en 1648.

COLCHE. ſ. m. & f. M. Corneille ſe ſert de ce mot pour dire les habitans de la Cholchide. *Colchi.* Les *Colches* avoient l'uſage de la Circonciſion, d'où Hérodote conclut qu'ils étoient Égyptiens d'origine. Quelques-uns croyent que Séſoſtris après avoir couru l'Aſie avec une très-groſſe armée, laiſſa là une partie de ſes troupes.

COLCHIDE. ſ. f. Nom d'un Ancien Royaume de l'Aſie. *Colchis.* La *Colchide* étoit bornée au nord par la Sarmatie Aſiatique, au couchant par le Pont-Euxin, au ſud par le Pont de Cappadoce, & l'Arménie, & au levant par le mont Caucâſe qui le ſéparoit de l'Ibérie. C'eſt la partie de la Géorgie que nous appellons Mingrelie. La *Colchide* étoit fameuſe dans l'Antiquité, ſur tout par deux endroits; la Toiſon d'or, que les Argonautes y allèrent enlever; & les hèrbes venimeuſes & magiques que les Poëtes feignent qu'elle produiſoit.

COLCHIQUE. ſ. m. ou Tuë-Chien. ſ. m. *Colchicum. ſ. n.* Plante bulbeuſe fort commune, & qu'on dit être pernicieuſe aux chiens. On croit qu'elle a pris ſon nom de la Colchide, qu'on nomme aujourd'hui Mingrelie. Sa racine eſt compoſée de deux tubèrcules, dont l'un eſt charnu, l'autre fibreux, attachez tous les deux par le côté, applatis dans cet endroit, voutez au côté oppoſé, & enveloppez de quelques membranes d'un brun obſcur. Sa fleur, qui vient en automne, part immédiatement de la racine; c'eſt un tuyau qui s'évaſant vèrs ſon ſommet, ſe diviſe en ſix parties à peu près comme la fleur du lis, & un peu plus petites, de couleur purpurine, & qui ne s'élevent qu'à quelques pouces au deſſus de la tèrre. Le piſtile ſe tèrmine par quelques filets déliez, & il devient enſuite un fruit qui ne paroit qu'au printems, & eſt environné de trois ou quatre grandes feüilles pareilles à celles du lis, & d'un vèrd plus foncé. Ce fruit eſt arrondi, partagé en trois loges, qui renfèrment chacune quelques ſemences preſque rondes. La fleur du *Colchique* annonce la fin de l'été & le retour de l'automne. Les Fleuriſtes eſtiment la fleur du *Colchique* lors qu'elle eſt double. On trouvoit autrefois dans pluſieurs jardins un *Colchique* à fleurs tachées comme celles de la Fritillaire. *Colchicum fritillaria facie.*

COLCOTAR. ſ. m. Il y a deux ſortes de *colcotar*, le naturel & l'artificiel. Le naturel, qu'on appelle autrement *chalcitis*, eſt le vitriol rouge qui vient d'Allemagne. C'eſt un vitriol vèrd calciné naturellement par quelque feu ſouterrain. L'artificiel eſt auſſi un vitriol vèrd calciné long-tems à grand feu, & qui par ce moyen eſt devenu rouge comme du ſang. C'eſt encore le marc qui reſte dans la cornuë après la diſtillation du vitriol.

COLE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *bile. Bilis.* On le dit encore en cette phrâſe. Chande *cole*, qui ſignifie, Bile émuë, *fervens bilis*, vient de *cholera*.

COLERAMORBUS. ſ. m. Dégorgement de bile fort ſubit, qui donne un grand dévoyement par haut & par bas, qui eſt ſi dangereux, qu'on l'appelle autrement un *trouſſe-galand. Cholera repentina, bilis infra ſupraque effuſio, dejectio ſimul & vomitus.* Il procède d'une grande abondance d'humeurs bilieuſes, & fort âcres, qui picotent les membranes des inteſtins, & de l'eſtomac, & qui leur font faire des contractions violentes.

Cette maladie eſt ainſi appellée, à cauſe qu'elle fait ſortir la bile fort violemment par haut & par bas, que les Grècs nomment χολή, ou parceque la matière eſt inceſſamment jettée *hors* des inteſtins, qu'on appelloit autrefois *cholades*. Le remède qu'on employe aux Indes contre le *Mandeſchin*, ou *Coleramorbus*, eſt d'empêcher de boire celui qui en eſt attaqué, & de lui brûler la plante des piéds. LET. CUR. ET ÉDIF. *Tom. IX.*

COLÈRE. ſ. f. Émotion de l'âme, fougue, impétuoſité des animaux, qui les fait agir & s'emporter contre ce qui les offenſe. *Ira.* La *colère* eſt une paſſion mixte, compoſée de la douleur que l'on ſouffre pour l'injure reçûë, & de la hardieſſe que l'on a pour la repouſſer. DE LA CHAMB. C'eſt le reſſentiment d'une injure, & le déſir de s'en venger. S. ÉVR. La *colère* eſt l'agitation d'un ſang bilieux qui ſe porte au cœur avec rapidité. DAC. Horace appelle la *colère*, une courte fureur. Il ne faut pas ſe laiſſer attraper à tout ce que diſent les Amans dans leur *colère*. VOIT. C'eſt une vèrtu aux hommes de ſçavoir arrêter les tranſports de leur *colère*. C'eſt la brutalité des animaux, qui les fait ſuivre les mouvemens de leur *colère*.

Non, non, ſur ce ſujet pour écrire avec grâce,
La colère *ſuffit, & vaut un Apollon.* BOIL.

La *colère* uſe d'un ton fièr, & piquant; & la tendreſſe veut être douce, & flatteuſe. CH. DE MER. Il ne faut pas que la *colère* agiſſe de ſon chef, & toute ſeule; il faut qu'elle ſoit à la ſuitte de la vèrtu, & de la raiſon. BALZ. Dieu laiſſe déſarmer ſa *colère* par nos larmes, & par nôtre repentance. Pour peindre un homme en *colère*, il faut le repréſenter avec un viſage altéré, & un regard tèrrible, & furieux. FELIB. La *colère* n'eſt vèrtueuſe que quand elle prend les armes pour défendre la raiſon. P. RAP. La *colère* ne doit ſervir à celui qui commande, que de ſupplément à ſon autorité. ID. Rien n'ébranle plus la droiture de nôtre jugement que la *colère*. MONT. La *colere* vient de l'extrême ſenſibilité que nous avons pour tout ce qui nous bleſſe; l'orgueil de l'homme ne peut ſouffrir une injure. S. ÉVR. Sénéque a fait l'éloge de la *colère*: il dit que ſans elle l'âme ſeroit dans une pareſſeuſe indolence; que c'eſt un feu qui anime le courage, & que c'eſt par elle qu'un grand cœur repouſſe fièrement un outrage. ID. Il y a des pèrſonnes à qui un peu de *colère* ſied bien. BOUH. Ses petites *colères* ont quelque chôſe de paſſionné, qui fait qu'on n'eſt pas fâché de l'avoir irritée. La *colère* des Amans redouble leur amour. BIZOT. A la Cour les *colères* ſont éloquentes, & l'on s'y dit des injures poliment, & en beaux tèrmes. LA BRUY. La *colère* eſt ſupèrbe, & veut des mots altièrs. BOIL. Je te battrois ſi je n'étois pas en *colère*, diſoit Platon à ſon valet. C'eſt la *colère* qui anime la valeur. MONT. Tout ce que fait la *colère* eſt toûjours mal fait. DAC. L'émotion ardente & paſſagère de la *colère*, eſt une ſaillie imprévuë de l'âme qui ne lui laiſſe pas le tems de délibérer. LE MAIT.

Je ne puis contre vous écouter ma colère. CORN.

La *colère* eſt de toutes les paſſions celle qui fait paroitre plus de violence; & dont les effets ſont les plus tragiques. FÉLIBIEN.

COLÈRE, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. La mèr n'eſt jamais ſi belle que dans ſa *colère*; pour dire, lorſqu'elle eſt émuë, & agitée lorſqu'elle s'enfle, & qu'elle mugit. BOUH. Ce chêne n'a pû réſiſter à la *colère* des vents, à l'effort de la tempête.

On dit auſſi quand le tonnèrre gronde, que le Ciel eſt en *colère*; que Dieu eſt en *colère* contre les pécheurs, quoiqu'il ſoit exempt de paſſions, quand ſa juſtice l'oblige à punir les crimes des hommes.

Que les méchans apprennent aujourd'hui
A craindre ta colère. RAC.
Ainſi du Dieu vivant la colère *étincelle.* ID.

COLÈRE. adj. m. & f. Qui eſt bilieux, fougueux, emporté, émeu de paſſion contre ce qui le choque. *Iracundus.* Les gens *colères* ſont en danger de s'attirer de méchantes affaires. Sans la complaiſance que la civilité a introduite, les opiniâtres, les *colères*, enfin tous les gens de tempéramens violens, & contraires, ne pourroient vivre enſemble. M. SCUD. Horace veut qu'on repréſente Achille *colère*, inéxorable, & comme ſi les loix n'étoient pas faites pour lui. S. ÉVR.

On dit d'un grand mangeur, qu'il eſt venu décharger ſa *colère* ſur ce pâté, ſur ce jambon, &c. pour dire, qu'il mange de bon courage, & avidement. *Fames.*

COLERET. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un filèt que deux hommes traînent en mèr auſſi avant qu'ils y peuvent entrer, ou prendre piéd, dont on ſe ſèrt ſur les côtes de Normandie. *Retis genus.*

COLÉRIQUE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet à la colère, qui a un tempérament qui le porte à la colère. *Iracundus, ſtomachoſus.* Il y a des animaux qui ſont doux, d'autres naturellement *colériques*.

Je hais de tout mon cœur les eſprits colériques,
Et porte grand amour aux âmes pacifiques. MOL.

COLEUVRÉE. ſ.f. Voyez COLUVRÉE.

COLI. ſ.m. Tèrme bas & populaire. Nom propre, qui ſe dit pour Nicolas, & ſe donne aux petits garçons qui portent ce nom. *Nicolaus.*

Coli. ſ.m. Tèrme de Relation. C'eſt dans l'Empire de la Chine un Officiér qui a l'œil à ce qui ſe paſſe dans chaque tribunal. Quoiqu'il n'en ſoit point du nombre, il aſſiſte néanmoins à toutes les aſſemblées, & on lui en communique les actes. C'eſt proprement ce que nous appellons un Inſpecteur. Il avèrtit ſecrétement la Cour, ou même il accuſe publiquement les Mandarins des fautes qu'ils commettent, non ſeulement dans l'adminiſtration de leurs charges, mais encore dans leur vie privée. On dit qu'afin de l'obliger à ne ménager pèrſonne, on le tient toûjours dans le même emploi, ſans qu'il puiſſe eſpérer une meilleure fortune, par la faveur de ceux qu'il auroit ménagez; ni en craindre une plus mauvaiſe par la vengeance de ceux qu'il auroit juſtement accuſez. Ces Officiérs, qu'on nomme *Colis*, font trembler juſqu'aux Princes du Sang. P. Le Comte.

COLIAS, ou COLIA, eſt un poiſſon qui reſſemble beaucoup au maquereau, mais il eſt marqué de points noirs, & de lignes obliques ſur la peau. Il eſt bon à manger; mais ſa chair eſt indigeſte. On le ſale.

COLIBRY. ſ.m. Oiſeau des Iſles de l'Amérique. Ils n'eſt guère plus gros qu'une mouche. Son plumage eſt beau, & repréſente l'arc-en-ciel, tant les couleurs ſont variées. Son béc eſt noir, & poli comme l'ébêne, & ſes yeux brillent comme le diamant. Selon la deſcription des voyageurs, c'eſt un chèf-d'œuvre de la nature. Ceux qu'on a apportez en France, quoiqu'ils ſoient fort petits, ſont beaucoup plus grands que nos mouches; du reſte ils ont le béc & les plumes comme diſent les voyageurs.

COLIFICHET. ſ. m. Petit morceau de papier, de carte, de parchemin, couppé proprement avec des ciſeaux, repréſentant divèrſes figures, ou deſſeins, qu'on colle enſuite ſur du bois, du velours &c. *Cartula inciſi operis.* Les écoliers, les Religieuſes, employent leur tems de reſte à faire des *colifichets.*

Colifichet, ſe dit plus particulièrement de cèrtains ouvrages de broderie faits ſur du papier, qui leur ſèrt de fond. *Opus phrygium papyro intextum.* On ſe ſèrt de ſoye plate pour les *colifichets*, on l'applique avec l'éguille ſur le papier, enſorte que l'ouvrage paroiſſe également des deux côtez, on ne repréſente ordinairement que des oiſeaux & des fleurs ſur les *colifichets*, ce qui fait un fort bel effet, à cauſe du poli de la ſoye & de la vivacité de ſes couleurs. On eſtime fort les *colifichets* de Bourges; les Religieuſes font ces ſortes d'ouvrages. On a porté à la Chine de ces *colifichets*, qui y ont été eſtimez, à cauſe que la broderie repréſente exactement des deux côtez les mêmes figures. Les Chinois avoient peine à comprendre comment cela ſe pouvoit faire. Ce ſont les Urſelines qui font les plus beaux.

Colifichet, en tèrmes de Muſique, ſignifie des paſſages trop fréquens, qui préſentent une trop grande variété de ſons differens à l'oreille, comme les *colifichets* ordinaires préſentent aux yeux de petites chôſes découpées, ciſelées. Les traits tendres & bien nourris font plus de plaiſir à l'oreille, que ces paſſages fréquens qui forment les *colifichets*. Il faut éviter la profuſion des paſſages qui ne font qu'embarraſſer le chant, & qui en obſcurciſſent la beauté, & c'eſt ce qu'on appelle ordinairement faire des *colifichets*. Rousseau.

Colifichet, ſe dit auſſi des petites piéces & de peu de valeur qu'on trouve dans les cabinets des pauvres curieux. *Frivola.* Il n'y a point de tableaux, de piéces de prix dans ce cabinet, ce ne ſont que des *colifichets.*

Colifichet, ſe dit auſſi des petits ornemens qu'on met dans des ouvrages d'Architecture. Les bâtimens Gothiques, leurs corniches, ne ſont chargez que de *colifichets*, n'ont point de ces grands ornemens à la Grécque.

COLIGNY. ſ.m. Bourg de France dans la Breſſe. *Coliniacum.* Il eſt ſitué aux confins de la Franche-Comté. *Coligny* eſt dans un petit païs, dont la Maiſon de *Coligny* avoit la ſouveraineté.

COLIMB, ou COLIMBE, ou COLIN. ſ.m. *Colimbus.* C'eſt un oiſeau, dont il y a pluſieurs eſpéces.

Le *Colimb* de la prémière eſpéce a le béc long de deux doigts, & il finit en pointe. Sa tête eſt petite, ſon cou aſſez long & étroit, ſa gorge, ſa poitrine & ſon ventre blanchâtres, le reſte de ſon corps d'une couleur de châtain changeante; car ſur le dos elle eſt obſcure, aux ailes fort lavée, à la tête & au béc moins, ſa tête a des taches blanchâtres. Il a trois doigts larges, avec des membrânes, qui ne les diviſent que juſqu'à un cèrtain endroit. Il a un éperon ſi court qu'il ne peut être appellé doigt.

Le *Colimb* huppé, eſt la ſeconde eſpéce. *Colimbus criſtatus.* Il eſt ſemblable au précédent. Il a une huppe proche du ſommet de la tête & du haut du cou. Elle eſt de plumes élevées, qui ſont noires par le haut, & rouſſes par les côtez, comme des poils de renard. Tous ceux de cette eſpéce ont les ongles larges, particulièrement celui du doigt du milieu. Ils vont diminuant en pointe. Tous ont auſſi les jambes proches du dèrrière, & s'en ſèrvent mieux à nager, qu'à marcher, leurs cuiſſes ſont cachées dans le ventre. Ils font un cri qui s'entend de loin. Ils font leurs nids dans les roſeaux, & vivent ordinairement de poiſſon.

La troiſiéme eſpéce eſt le Grand *Colimb* huppé, *Colimbus criſtatus major.* Il a le béc jaûne proche de la tête; le ſommet en eſt noir; plus bas il eſt de couleur cendrée. Ces deux couleurs viennent aboutir proche des yeux, qui ſont jaûnes. Ils ont une huppe noire, qui leur tombe du dèrrière de la tête, qui eſt auſſi noire. Ce qui reſte du cou participe à la couleur de la roüille, & à la couleur de rôſe. La poitrine & le ventre ſont d'un cendré blanchâtre. Le dos & les ailes ſont noires; mais les côtez & les extrémitez des ailes ſont blanchâtres. Il n'a point du tout de queuë. Le croupion eſt d'un cendré tîrant ſur le noir, la conſtitution & la ſituation des cuiſſes, des jambes, des piéds & des ailes, ſont comme aux précédents.

Il y a encore une autre eſpéce de *Colimb* huppé plus petit que celui dont nous venons de parler. *Colimbus criſtatus minor.* Mais ſon béc eſt plus gros & plus long, approchant de la couleur de roüille. Sa tête eſt ſemblable à celle de la ſeconde eſpéce; car il eſt huppé & cornu. Il a des plumes au haut du cou approchant du ſommet, & qui ſont élevées: audeſſus, il en a de noires, & aux côtez de rouſſes. Outre cela il a une tache blanche, qui eſt un peu mêlée de couleur rouſſe, qui environne les deux yeux. Il n'a pas le cou ſi long que le précédent. Sa tête eſt en partie noirâtre, ayant quelque peu de roux par devant. Sa poitrine & ſon ventre ſont d'une couleur approchante de celle de la marque qui environne les yeux, c'eſt-à-dire, d'un blanc mêlé de roux. Au dos il a quelques plumes cotoneuſes, & couvèrtes de poil follet, qui ſont cendrées & rouſſâtres, tîrant néanmoins ſur le noir. Celui-ci a les ailes plus longues à proportion que le précédent. Il a les côtez & la plûpart des grandes pannes blanchâtres; le reſte d'une couleur enfumée. Ses jambes ne ſont pas ſi fort en arrière que celles du précédent; quant au reſte, il lui eſt preſque ſemblable.

COLIN. ſ. m. Tèrme bas & populaire. Nom propre d'homme, que l'on donne parmi le peuple à ceux qui ſe nomment Nicolas. *Nicolaus.*

COLIN. ſ.m. Voyez CANIART, & COLIMB.

COLIN-MAILLARD. Jeu d'enfans, où on bande les yeux à l'un de la troupe, qui eſt obligé d'attraper quelqu'un des autres à tâtons pour le mettre en ſa place. *Explorator andabata.* Lorſque le feu Roi de Suéde (le Grand Guſtave) ce puiſſant fleau de la Maiſon d'Autriche, s'égayoit dans ſon particuliér à joüer avec ſes Colonels à *Colin-maillard*, parmi ſes plus grands triomphes, cela paſſoit pour une galanterie admirable. Mascur.

COlLIOURE. ſ.f. Ville maritime de France en Rouſſillon, *Cancoliberis*, & ſelon quelques uns *Illiberis*, ou *Eliberis*. *Collioure* fut cedée à la France par le Traité des Pyrénées. On y fait la pêche du Ton.

COLIQUE. ſ. f. Douleur plus ou moins violente qu'on ſent dans le bas ventre. *Inteſtini plenioris morbus, inteſtini dolor, cholicus dolor, cholerica tormina.* Elle a été ainſi appellée, parcequ'on a crû que le ſiége ordinaire de cette maladie étoit l'inteſtin *colon*. Il y a de trois ſortes de *colique*, la *bilieuſe*, la *venteuſe* & la *néphrétique*. La *colique bilieuſe* eſt cauſée par des humeurs bilieuſes, âcres, & mordicantes, qui ſont répanduës dans les boyaux & qui les picotent. La *colique venteuſe* eſt vagabonde, & ne s'arrête en aucun lieu: elle eſt produite par des vents qui étendent violemment l'inteſtin où ils ſont enfèrmez. La *colique néphrétique* ſe ſent particulièrement ſur les reins, & eſt ainſi nommée, par ce qu'en Grèc le rein s'appelle νεφρός. Elle procéde ordinairement d'une pièrre ou gravier qui s'eſt détaché du rein, & qui eſt tombé dans le baſſinet. Le Pareira brara eſt un ſpécifique pour les *coliques* néphrétiques. Il diſſout les glaires qui collent enſemble les ſables & les graviérs dans les reins. M. Manouchi, Médecin Vénitien, qui s'eſt fait une grande réputation à la Cour du Mogol, où il a demeuré 40 ans, m'a aſſuré que ſon remede eſt infaillible contre toutes ſortes de *colique*. Il faut, dit-il, avoir un anneau de fèr d'un pouce & demi, ou environ de diamétre, & gros à proportion; le faire bien rougir au feu, & faiſant étendre le malade ſur le dos lui appliquer l'anneau ſur le nombril, enſorte que le nombril ſèrve comme de centre à l'anneau: le malade ne tardera pas à en reſſentir l'ardeur, il faut alors le retirer promptement; la révolution ſubite qui ſe fera dans le bas ventre diſſipera en peu de tems toutes les douleurs. Il ſe fait garant du prompt effet de ce remede, & m'aſſure qu'il s'en eſt toûjours ſèrvi aux Indes avec ſuccès. Lettr. édif. *Tom. IX.*

La bière eſt un ſéjour par trop mélancolique,
Et trop mal ſain pour ceux qui craignent la colique. Mol.

Colique, ſe dit auſſi d'un os de poiſſon qu'on enchâſſe en or ou argent, & qu'on pend au cou des enfans ſujets à la *colique. Os piſciculi adverſus dolorem inteſtini.*

COLISÉE. Voyez Collisée.

COLLAF, ou Collaph. ſ. m. Eſpéce de Saule, qui croît en pluſieurs endroits d'Égypte, & principalement dans les lieux humides. *Salix Ægyptiaca*, en Arabe חלאף, *Hhollaph.* Quelques-uns diſent *Calaph*, mais mal. Ses feüilles ſont larges d'un doigt, & longues de deux. Ses fleurs ſont blanches, cotonées, odoriférantes, & en fort grande quantité. On en fait une eau que les Égyptiens appellent *machalaf*. Ils l'eſtiment ſouveraine contre toute ſorte de venin, & comme elle fortifie le cœur, on tient qu'ils ont donné le nom de *calaf* à l'arbre, parceque ce mot ſignifie cœur en Arabe. D'autres diſent qu'ils l'ont appellé ainſi, à cauſe que ſon fruit a la figure d'un cœur, quand il commence à paroître.

COLLATÉRAL. adj. Tèrme de Géographie. Qui eſt à côté. Il ne ſe dit guères que des vents qui ſoufflent à côté de ceux qui ſont dans les points cardinaux de l'Horiſon, comme le Nord-Eſt, Sud-Eſt, Nord-Oueſt, Sud-Oueſt, & de leurs ſubdiviſions. Un vent *collatéral. Ventus collateralis.*

Ce mot vient du Latin *collateralis*.

Collatéral, ale. Tèrme de Droit & de Généalogie, ſe dit au figuré d'un parent qui ſort d'une même ſouche, & qui n'eſt point au rang des aſcendans, ni deſcendans; mais qui eſt comme à côté, tels que ſont les oncles, tantes, neveux, niéces, couſins, couſines. *Tranſverſus cognationis gradus, collateralis.* On dit au plurier les *collatéraux* au ſubſtantif. *Tranſverſo cognationis gradu juncti.* Ceux qui ſont dans un degré ſupérieur, & plus proche de la ſource commune, repréſentent une eſpéce de patèrnité à l'égard de ceux qui ſont plus éloignez; au lieu qu'il y a plus d'égalité entre ceux qui ſont parens dans le même degré. Quand il s'agit de diſpenſe de mariage l'on a égard à cette diſtinction, & à cette eſpéce de *collatéraux* aſcendans, & deſcendans.

On appelle en Généalogie, la *ligne collatérale*, celle qui eſt au côté de la directe, où ſont les couſins, neveux, oncles, tantes, &c. *Linea tranſverſa.*

COLLATEUR. ſubſt. maſc. Celui qui donne des Bénéfices, qui y pourvoit. *Beneficii eccleſiaſtici collator.* Le *Collateur* ne peut ſe conférer un Bénéfice à ſoi-même. Le Pape eſt le *Collateur* de tous les Bénéfices, même des électifs, par prévention, excépté les Conſiſtoriaux, & ceux qui ſont à la nomination des Patrons Laïques. Les Évêques, & les Prélats inférieurs fondez en tître, s'appellent les *Collateurs ordinaires.* Le droit de patronage eſt une eſpéce de ſèrvitude impôſée aux *Collateurs*, parce qu'ils ſont obligez de conférer le Bénéfice à celui qui eſt préſenté par le Patron. Si le *Collateur* ordinaire, & inférieur, a négligé d'uſer de ſon droit pendant ſix mois, le ſupérieur peut conférer par dévolution. Si l'Évêque néglige, le Mètropolitain confère, puis le Primat, de degré en degré. Le Roi eſt *Collateur* de plein droit des Bénéfices ſimples dont il eſt le Patron. Il les confère de plein droit; mais à l'égard des Bénéfices Conſiſtoriaux, le Roi a ſeulement la nomination, & le Pape en vèrtu du Concordat, eſt obligé de conférer à celui qui eſt nommé par le Roi. Pour les Bénéfices dont il eſt le *Collateur* direct, & abſolu, il les peut conférer, parce qu'il y a une eſpéce de Sacèrdoce annexé à la Royauté: les autres Patrons laïques pour l'ordinaire ont ſimplement la préſentation. La collation appartient à l'Évêque.

Quoique la collation appartienne de droit aux Évêques, il y a pluſieurs Abbez en France, qui ſont *Collateurs* de plein droit des Bénéfices, qui ſont de leur exemption; l'Abbé de Feſcamp eſt *Collateur* de plus de cinquante Bénéfices, qu'il confère de plein droit, ſans qu'on prenne aucun *viſa* des Évêques, dans les Diocêſes deſquels ſont ſituez ces Bénéfices. Il y a même des Abbeſſes qui confèrent des Cures, ſans qu'il ſoit beſoin de recourir aux ordinaires pour avoir la collation, ou inſtitution. Il n'eſt pas vrai qu'il n'y ait entre les laïques que le Roi ſeul qui ſoit *Collateur* des Bénéfices dont il eſt le Patron. Nous voyons en France, principalement en Normandie, un grand nombre de Seigneurs laïques, qui confèrent de plein droit pluſieurs Bénéfices dont ils ſont les Patrons. On n'a donc point d'égard en France à la lettre que Boniface écrivit au Roi Philippe le Bel, où il dit qu'il tenoit pour hérétiques ceux qui prétendoient que la collation des Bénéfices pouvoit appartenir aux laïques. Jean de Paris qui écrivit en ce tems-là ſur cette matière, prétend que le droit de conférer n'eſt pas proprement ſpirituel, mais qu'il eſt ſeulement attaché au ſpirituel. Voyez *Acoſta Hiſt. des Reven. Eccleſ.* 1. Par le Concordat les *Collateurs* ordinaires & les Patrons Écclésiaſtiques ſont obligez de conférer à des Graduez nommez tous les bénéfices Eccleſiaſtiques qui vaquent par mort dans les mois de Janvier & de Juillet, & à des Graduez ſimples ceux qui vaquent par mort dans les mois d'Avril & d'Octobre.

Ce mot, & les ſuivans, viennent de *collator, collatitius, collatio.*

COLLATIE. ſ. f. Ville ancienne d'Italie, que quelques-uns placent où eſt aujourd'hui Cèrvaro. *Collatia:* Elle étoit dans la prémière région d'Italie ſur le Tévéroné *Anio*, dans le chemin de Tivoli. On croit qu'elle fut bâtie par les Albains, ſur les confins de Sabine. Tarquin le Supèrbe la rétablit, & leva pour cela de l'argent du peuple Romain; ce qui fait croire à Sèrvius ſur l'Énéid. VI. v. 773. que c'eſt de là que lui vient ſon nom. *Collatio* en Latin ſignifie un ſubſide, un ſecours d'argent que le peuple donne. T. Live L. I. C. 57. & 58. parlant de la bataille de Tarquin contre les Sabins ſemble mettre cette ville dans le païs des Sabins; car il dit que cette bataille ſe donna à la gauche du Tévéroné; mais il eſt contredit par Pline L. III. C. 5. par Sèrvius à l'endroit cité, & par beaucoup d'autres, qui diſent que c'étoit une ville du Latium. *Collatie* ſubſiſtoit encore du tems de Cicéron, qui en parle dans ſa prémière Oraiſon contre Rullus, & même du tems de Strabon, qui en fait auſſi mention dans ſon Ve Livre; mais qui ne l'appelle plus qu'un bourg, *κώμη*. Aujourd'hui il n'en reſte que des ruines. C'eſt cette ville qui donnoit ſon nom à la porte de Rome qu'on nommoit Collatine.

COLLATIF, ive. adj. Bénéfice qui peut être conféré. *Collatitius.* Un bénéfice purement *collatif*, dépend du Collateur ſeul; qui le confère à qui il lui plait, en cas de vacance, pourvû que la pèrſonne ait les qualitez requiſes; comme les Bénéfices vacans en régale, & autres Bénéfices ſimples, dont le Roi eſt le Collateur direct, & abſolu, en la place de l'Ordinaire, ou du Pape. La deſſèrte de la Chapelle de ce Château n'eſt pas un Bénéfice *collatif*, ce n'eſt qu'une preſtimonie. Un Bénéfice électif *collatif*, eſt un Bénéfice que ceux qui éliſent confèrent en même tems, ſans avoir beſoin d'autre proviſion, ni confirmation de ſupérieur.

COLLATIN, ine. adj. *Collatinus, a.* Le mont *Collatin* étoit une des ſept Collines de l'ancienne Rome. *Collatinus.* C'étoit auſſi le ſurnom d'une branche des Tarquins, qui fut donnée à Lucius Tarquinius, neveu de Tarquin le Supèrbe, parcequ'il étoit originaire, ou qu'il avoit demeuré à Collatie. La porte Collatine étoit une des portes de l'ancienne Rome, *Collatina porta.* La porte *Collatine* étoit la porte par laquelle on ſortoit de Rome pour aller à Collatie, & c'eſt de là que lui venoit ſon nom; c'eſt ainſi qu'en pluſieurs de nos villes nous appellons la porte de Paris, celle qui eſt du côté de Paris; & de même la porte de Lion, &c. à Roüen la porte Beauvaiſine, par où l'on va à Beauvais, & dans le Beauvaiſis; à Bourges, la porte de Bourbonnois, celle par où l'on va dans le Bourbonnois; à Paris, la porte de S. Denys, &c.

COLLATINE. ſ. f. *Collatina*, étoit encore dans Saint Auguſſtin *De Civit. Lib. IV. Cap.* 8. une Déeſſe qui préſidoit aux collines, & alors ce nom venoit de *collis*, Colline. On l'appelle auſſi Colline, *Collina.* Roſin *Antiq. Rom. Lib. II. Cap.* 20. croit que c'eſt ainſi qu'il faut lire dans S. Auguſtin, & que *Collatina* eſt une faute.

COLLATION. ſ. f. Prononcez les deux *ll* dans ce mot, & dans les deux qui ſuivent. *Collatio.* Tître, proviſion d'un bénéfice. Si un Chanoine a eû la *collation* du Pape, & ſa pàrtie la *collation* de l'Évêque, la queſtion eſt de ſçavoir quelle eſt la meilleure *collation.* En France la *collation* de l'Évêque eſt la plus favorable, & la plus conforme au Droit commun. La *collation* eſt une fonction propre à l'Évêque. Par l'uſage la *collation*, ou proviſion, qui eſt la prémière en date, l'emporte; parcequ'on prétend que le Pape a la prévention ſur l'Ordinaire, du jour même de la vacance du Bénéfice pour la *collation.*

Collation, ſignifie encore, le droit, la puiſſance de conférer. *Jus beneficii Eccleſiaſtici conferendi.* Les Abbayes de Marmoutier, Clugni, S. Jovin ſur Marne, ſont les Bénéfices qui ont les plus belles *collations.* La *collation* du Pape eſt reconnuë par toute l'Égliſe Catholique. Il y a deux ſortes de *collations:* des *collations* libres, & volontaires, & des *collations* néceſſaires. Les *collations* volontaires, ſont celles qui dépendent de la ſeule volonté du Collateur, qui peut choiſir qui bon lui ſemble pour remplir le Bénéfice vacant. Les néceſſaires, ſont celles que le Collateur ne confère point librement. Par éxemple, ſi le Bénéfice a été réſigné, ou pèrmuté, & ſi la réſignation, ou la pèrmutation a été admiſe par le Pape, alors le Collateur eſt obligé d'acorder des proviſions au reſignataire, ou au copermutant. De même ſi le Bénéfice eſt requis par un Indultaire, ou par un Gradué, ou rempli par le Patron, en ce cas encore la *collation* devient néceſſaire, & involontaire. La *collation* néceſſaire entre deux Patrons qui confèrent altèrnativement, remplit le tour de celui qui eſt forcé à conférer. La *collation* des Bénéfices fait partie des fruits de l'Évêché vacant en Régale; & elle appartient au Roi, qui les confère

de plein droit, de même que l'Évêque auroit fait. Voyez Fleury.

C'eſt une maxime du droit nouveau, que ceux qui ont les fruits d'un bénéfice ont les *collations* ; *collationes ſunt in fructibus*. Le mot de *collation* ſe prend alors pour la préſentation aux bénéfices. Quelques Moines, ſur tout ceux de la congrégation de S. Maur, abuſant de cette maxime, ont donné lieu à pluſieurs procès, ſous prétexte que jouiſſant d'une partie des fruits de leurs abbayes, ils doivent auſſi nommer à une partie des bénéfices ; mais cette maxime n'eſt pas vraye en pluſieurs cas, & principalement quand les fruits ne ſont donnez que pour la ſimple nourriture, *ad ſuſtentationem*. Or par les propres tèrmes des bulles il n'y a que l'Abbé ſeul à qui l'Abbaye ſoit donnée *In titulum*. Il eſt ſeulement obligé de nourrir & d'entretenir les Moines qui n'ont pas plus de part aux *Collations* des bénéfices, que les pauvres. Les préſentations aux bénéfices ſont des droits honorifiques. Or la régle de S. Benoît n'attribuë les droits honorifiques qu'aux Abbez ſeuls. Il eſt vrai que dans quelques Abbayes, comme dans celle de Feſcamp, les Moines préſentent à une partie des Bénéfices; mais ils n'y préſentent que par une ceſſion de leur Abbé, qui a bien voulu dans un concordat fait avec eux leur céder quelque chôſe de ſon droit. Il eſt cèrtain qu'avant M^r le Duc de Verneüil, qui a fait ce concordat avec les Religieux de Feſcamp, les Moines ne préſentoient à aucun Bénéfice ; la régle de S. Benoît ſuppôſe manifeſtement que les *collations* des Bénéfices ſont entièrement à la diſpoſition de l'Abbé. Mais il eſt vrai auſſi que ſuivant la régle de S. Benoît, les Abbez ſont réguliers ; il faut avoüer en même tems qu'en France la Commendè eſt un titre canonique de Bénéfice, & non point une ſimple commiſſion pour la protection.

Collation, en tèrmes de Palais, ſignifie la repréſentation d'une copie à ſon original, pour voir ſi elle eſt conforme, & l'acte qui en rend témoignage, que donne la pèrſonne publique qui a pouvoir de le faire. *Collatio exſcriptorum cum archetypis.* Ainſi on met au bas d'une copie, *collation* a été faite de cette copie à ſon original, par moi Notaire ſouſſigné, ce fait rendu. Quand le Notaire déclare qu'il en a la minute entre les mains, la *collation* vaut un original, pourveu que toutes les parties intéreſſées ayent été appellées à la *collation*.

Collation, eſt auſſi le repas qu'on fait les jours de jeûne, au lieu de ſouper ; & où on ne doit manger que des fruits. *Cœnula.* Le P. Lobineau remarque dans ſon hiſt. de Bret. L. XXII. p. 847. qu'autrefois on ne mangeoit point de pain à la *collation* en Carême, mais ſeulement quelques confitures, & des fruits deſſéchez, & que cette coutume duroit encore en 1513. Le Cardinal Humbert ; dans ſa réponſe à Nicetas, au milieu de l'onziéme ſiécle, dit que les Latins obſèrvoient exactement le jeûne du Carême, & ne ſouffroient pas que pèrſonne le rompît, s'il n'étoit grièvement malade. Il ajoute qu'il n'étoit pas même pèrmis, comme chez les Grècs, de prendre des fruits & des hèrbes les jours de jeûne après le repas unique que l'on faiſoit ; ce qui montre que les *collations* ont commencé chez les Grècs vers l'onziéme ſiécle.

Colation eſt encore le repas qu'on fait entre le dîner & le ſouper, que les enfans appellent *goûter*, *Merenda*, ou un petit repas qu'on fait en paſſant à la hâte. Voulez-vous faire une petite *colation* ? Voulez-vous prendre un doigt de vin ? En Languedoc & en Poitou, *colation* ſignifie le *dejeuner*.

Colation eſt auſſi ce qu'on prend en s'allant coucher, un doigt de vin, & des confitures. *Colation* eſt pareillement un ample repas qu'on fait au milieu de l'après-dinée, ou la nuit. Il y aura chez le Roi bal, ballet, & *colation*, *Lautæ epulæ*. On a ſervi une *colation* lardée, où il y avoit de la viande & des fruits, qu'on appelle autrement un *ambigu*. La nuit on l'appelle à la ville *reveillon*, à la Cour un *medianoche*.

Ce mot vient de *collatio*, dont les Latins ont uſé en cette ſignification, en parlant des ſobres repas Eccléſiaſtiques faits aux jours de jeûne à l'iſſuë des conférences qu'on faiſoit dans les Monaſtères après Vêpres, avec des harangues à l'honneur du Saint dont on ſolenniſoit la Fête. Pasquier. Par la même raiſon Du Cange le dérive de *collocutio*, ou *conférence* : car on prétend qu'originairement la *colation* n'étoit qu'une conférence de pieté qui ſe faiſoit dans les Monaſtères : dans la ſuite on introduiſit la coûtume de faire apporter quelques rafraichiſſemens ; & par l'excès où l'on porta ces ſobres repas, le nom de l'abus eſt demeuré, & celui de la chôſe même s'eſt pèrdu. Ce mot s'eſt depuis étendu à tous les autres repas qu'on fait depuis dîner.

COLLATIONNER. v. act. Donner la collation d'un Bénéfice. *Beneficium eccleſiaſticum conferre.* Il n'eſt en uſage que dans cette phrâſe. L'Ordre de Cîteaux dîne bien, mais *collationne* mal ; pour dire, que les Abbayes de cet Ordre ont de grands revenus, mais qu'ils ont peu de Bénéfices dépendans d'eux, dont ils puiſſent faire la collation.

Collationner, ſignifie ordinairement, Mettre une copie devant ſon original, & les comparer pour voir s'ils ſont conformes. *Exſcripta exempla ex archetypo recognoſcere, ſcripti fidem ad rationem archetypi expendere.* Tous les anciens titres ne ſont que des *vidimus*, & des copies *collationnées*. Maintenant on n'ajoute point de foi aux copies qu'on n'a pas *collationnées*, parties préſentes, ou appellées.

Collationner, en fait de Librairie, eſt, Vérifier s'il ne manque point de feüilles à un livre, ſoit par les ſignatures à l'égard des cahiérs, ſoit par les chiffres à l'égard des feüillets. *Explorare foliorum ſcriptorum fidem.*

Collationner, ſignifie auſſi, Faire ce petit repas qu'on appelle *colation*. *Cœnulam, merendam ſumere.* Il eſt difficile de ſouper, quand on a bien *collationné*.

Collationné, ée. part. & adj. *Collatus.*

COLLE. ſ. f. Ce qui ſert à joindre, à attachér du papier, du parchemin, du cuir ſur du bois, ſur de la pièrre, ou autre matière ſemblable. *Gluten, glutinum.* La *colle* ordinaire ſe fait avec de la farine détrempée & cuitte avec de l'eau. Elle ſert aux Relieurs, Imagérs, Selliérs, Cordonniérs, Vitriérs.

Ce mot vient du Grèc κόλλα. Nicod.

La *colle de gand* ſe fait avec des rognures de gand ou de parchemin bien trempées dans l'eau, & boüillies, qui ſert particulièrement aux Doreurs ſur le bois, & qui peut ſèrvir de vèrnis.

Colle forte, eſt celle qui ſe fait avec des piéds, des peaux, des nèrfs, des cartilages de bœuf, qu'on fait macérer quelque tems, puis boüillir fort long-tems juſqu'à ce que le tout devienne liquide. *Taurinum glutinum.* On la paſſe à travèrs d'un gros linge, & on la jette ſur une pièrre platte où elle ſe congéle, & on la couppe par morceaux. On l'appelle en quelques lieux *colle de cèrf* ; & Mathiole dit qu'il s'en fait de cuir de toutes ſortes de bêtes à quatre piéds. La meilleure eſt celle qui vient du taureau, qui eſt blanche & claire, & qui ſe fait à l'Iſle de Rhodes. Elle ſert aux Menuiſiérs pour coller & joindre leur bois, ou les ornemens de gros carton. Il eſt défendu par pluſieurs ſtatuts d'Artiſans, d'employer de la *colle forte* faite avec des rognures ou parures de cuir. Il y a auſſi de la *colle à miel*, dont ſe ſèrvent les Doreurs, qu'ils appellent *bature*. On dit auſſi d'un homme enrhumé qui crache beaucoup, qu'il crache de la *colle*.

Colle de poisson, eſt une colle de couleur blanche qui ſe fait d'une ſorte de poiſſon qui eſt des plus gros, cartilagineux, & qui n'a point d'os, excepté à la tête : il eſt de la longueur de vingt-quatre piéds, & du poids de quatre cens livres. *Icthyocolla.* On en prend le cuir, l'eſtomac, les inteſtins, les ailes & la queuë : on les fait cuire enſuite ſur un petit feu juſqu'à la conſiſtence de boüillie ; après quoi on laiſſe refroidir le tout. La *colle de poiſſon* déſſéche & ramollit en quelque manière. On s'en ſert dans les emplâtres glutinatifs. Les Cabaretiérs mettent de la *colle de poiſſon* dans le vin.

Colle, ſignifie parmi le peuple, une bourde, une menterie, *commentum, nugæ*. Ce laquais lui a fiché la *colle* ; pour dire, il lui a dit une défaite, une chôſe fauſſe.

COLLECTAIRE. ſ. m. Livre qui comprenoit autrefois toutes les oraiſons appellées Collectes. *Collectarum Liber, Collectarium*, dans la vie de ſainte Colête, *Act. SS. Mart. T. I. p. 552. D. 553. F.* Comme il y avoit un Livre des Évangiles, un autre des Épîtres, il y en avoit auſſi un des Collectes, & on l'appelloit *Collectaire*, comme il paroit par cette vie. Les Bollandiſtes prétendent qu'il ſe prend pour ce que nous appellons un Diurnal, *Act. SS. Mart. T. III. p. 756. E.*

COLLECTE. ſ. f. Levée des tailles, ou autres impoſitions dans une Parroiſſe. *Collecta.* Ce Païſan a fait la *collecte* des tailles de cette année, il a bien payé les deniers de ſa *collecte*. La *collecte* des tailles eſt cenſée une charge ſordide : à Rome elle étoit honorable. Ce ſoin appartenoit aux Décurions. Loyseau.

Ce mot vient du vèrbe *colligere*, *ramaſſer*.

Collecte, ſe dit auſſi de l'étenduë des lieux où ſe doit faire cette levée. *Loci collectæ faciendæ obnoxii amplitudo.* Un tel hameau eſt encore de la *collecte* d'une telle Parroiſſe, ſa *collecte* s'étend juſques-là.

Collecte, eſt auſſi une quête de deniers qui ſe payent volontairement, ou qu'on donne par aumône. *Collecta.* Les Dames de la Parroiſſe ont fait la *collecte* des aumônes qu'on donne pour les pauvres honteux. En 1093. le Pape Urbain II. voulant chaſſer de Rome les partiſans de l'Antipape Guibèrt ſans éffuſion de ſang, écrivit pour lever des *collectes* ſur les Égliſes, comme il paroit par ſa lettre aux Évêques d'Aquitaine. Fleury. Quelques-uns diſent que ces quêtes ont été appellées *collectes*, parce qu'elles ſe faiſoient les jours de *collectes*, & dans les *collectes*, c'eſt-à-dire, dans les aſſemblées des Chrétiens. Il eſt plus vraiſemblable que comme les aſſemblées ont été ainſi appellées du mot Latin *colligo*, parce que le peuple s'aſſemble, *colligitur*, de même on

a appellé ces quêtes *collectes*, quia *colligitur pecunia*, parce qu'on ramaſſoit l'argent, les aumônes des fidelles.

Quelques-uns diſent auſſi ce nom *Collecte*, pour les levées que font les Princes ſur leur peuple pour quelque deſſein pieux. Le Roi d'Anglèterre vint en Normandie l'an 1166. où il ordonna une *collecte* de deniers pour le ſecours de la Tèrre ſainte, à la prière & ſuivant l'exemple du Roi de France, en exécution de ce que le Pape Aléxandre III. avoit ordonné en un Concile qu'il tint à Rheims en 1164. Cette *collecte* comprenoit tout le monde, le Clèrgé, la Nobleſſe, le peuple, & devoit durer cinq ans : c'eſt le premier exemple, que je ſçache, de ces levées pour la Tèrre Sainte. Id. Levée ſe dit plus ordinairement que *collecte*, & eſt plus François ; je doute que ceux qui parlent bien vouluſſent ſe ſervir ſi communément de *collecte* en ce ſens.

Collecte, ſignifie auſſi une oraiſon qui ſe dit à la Meſſe après l'Offerte, *eò quòd colligantur oblationes*, *Collecta*. En général toutes les oraiſons qu'on dit à la Meſſe, ou à l'office, s'appellent *collectes*, ſoit parce que le Prêtre parle au nom de tout le peuple, dont il ramaſſe les ſentimens & les déſirs par ce mot *Oremus*, *prions*, comme le remarque le Pape Innocent III. ſoit parce que ces prières ſe font lorſque le peuple eſt aſſemblé, comme dit Pamelius ſur Tèrtulien.

On a auſſi appellé autrefois *collecte*, le ſacrifice de la Meſſe, à cauſe que le peuple étoit aſſemblé pour l'entendre. On tient que les Papes Géláſe & Grégoire ont établi les *collectes*. Claude Deſpenſe, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, a fait un traité des *collectes*, il y parle de leur origine dans l'Égliſe Latine, de leur antiquité, de ceux qui en ſont les Auteurs, &c.

Quelques-uns dérivent ce mot, pris en ce dèrnier ſens, de *colligere*, ſignifiant *aſſembler*, parce que cette raiſon ſe diſoit ſur tout le peuple & au nom du peuple aſſemblé, ou parce que l'on raſſembloit dans cette oraiſon les prières de tout le peuple, ou parce qu'on avoit coutume de ramaſſer les aumônes au tems de cette oraiſon. Les Bollandiſtes rejettent ces étymologies, comme tirées de trop loin & ſans fondement. Ils prétendent que ce mot vient de *conlegere*, lire enſemble, & qu'il ſignifie proprement l'oraiſon que l'on dit à la Meſſe, ou par ordre de l'Égliſe, ou par dévotion, après l'oraiſon principale de la fête, ou du jour ; & que parce que dans les endroits où l'on honore quelque Saint, il eſt ordinaire de dire ſon oraiſon après celle du jour, ces oraiſons s'appellèrent *conlectæ*, qui ſont lûes enſemble, c'eſt-à-dire, avec celle du jour, d'où s'eſt fait *collectæ*. Voyez *Acta SS. T. VII. Maii p. 124. A.* Un endroit du L. II. des Miracles de S. Gèrmain, c. 13. *Acta SS. Benedict. Sæc. III. P. II. p.* 116. confirme ce ſentiment ; car il y eſt dit qu'après l'oraiſon & la *collecte* une femme fut guérie.

On a auſſi donné ce nom à l'aſſemblée des Chrétiens où ſe célébroient les Saints myſtères ; & la prière qu'on appelle *Collecte*, n'a ce nom que parce qu'on la diſoit pendant que le peuple s'aſſembloit. *Collecta*, de *Colligere*, raſſembler, amaſſer. Le Proconſul demanda au Martyr s'il avoit aſſiſté à la *Collecte* ; c'eſt-à-dire, à l'Aſſemblée. Il répondit, qu'il étoit arrivé comme on la tenoit, & qu'un ſeul d'entre eux étoit la cauſe de ce qu'on avoit célébré la *Collecte*. Fleury. On a auſſi appellé *Collecte*, l'aſſemblée des Moines pour chanter l'office. C'étoit le Canonarque qui frapoit ſur un morceau de bois pour ſonner la *Collecte*, & appeller les Moines à l'Office.

COLLECTEUR. ſ. m. Celui qui eſt nommé par les habitans d'une Paroiſſe pour aſſeoir & lever la taille. *Tributorum coactor*. Les habitans ſont contraints ſolidairement, faute d'avoir nommé des Aſſeurs & *Collecteurs*.

COLLECTIF. adj. m. Tèrme de Grammaire. *Collectivus*. Mot qui déſigne une multitude, encore qu'il ſoit au ſingulier. *Troupe*, *compagnie*, *armée*, ſont des noms *collectifs*.

COLLECTIVEMENT. adv. D'une manière collective. *Collectivè*. L'homme en général ſe prend *collectivement*, ſans conſidérer les individus.

COLLECTION. ſ. f. Recueil qu'on fait des plus beaux paſſages qu'on trouve dans les Auteurs, ou des endroits qui ſervent à quelque deſſein qu'on a entrepris. *Collectanea*, *excerptiones*, *excerpta*. Il eſt fort utile aux jeunes gens de faire beaucoup de *collections* pour ſoulager leur mémoire.

Collection, ſe dit auſſi d'un recueil, d'une Compilation de pluſieurs ouvrages. Ce Libraire a fait imprimer la *Collection* des Ouvrages d'Éraſme, de Cardan, de Gaſſendi. Le *ſpicilegium* du Père d'Achery eſt une *Collection* de pluſieurs pièces curieuſes de l'antiquité. Les *Collections* Mathématiques de Pappus Alexandrinus. On attribue à Iſidore la *Collection* des Décrétales, & des Épîtres des Papes.

Collection de lumière. Tèrme d'Aſtrologie. *Collectio luminis*. Ce tèrme ſe dit lorſque deux planètes ne ſont en aucun aſpect, & qu'une troiſième les regarde toutes deux : alors il y a *collection* de lumière.

COLLÉGATAIRE. ſ. m. & f. Tèrme de Juriſprudence. Celui, ou celle à qui un legs a été fait en commun, avec une, ou pluſieurs pèrſonnes. *Qui legatorum in partem vocatus eſt*. Si la chôſe eſt léguée ſolidairement, la portion du *collégataire* mort, ou qui ne l'accepte point, accroît aux autres *collégataires*.

COLLÉGE. ſ. m. Nom qu'on donne à l'aſſemblée de cèrtains corps ou ſociétez. *Collegium*. Les Romains appelloient *Collége* tout aſſemblage de pluſieurs pèrſonnes occupées aux mêmes fonctions, & comme liées, c'eſt-à-dire, unies enſemble pour y travailler de concert : & ils diſoient ce mot non ſeulement des pèrſonnes qui travailloient aux fonctions de la Religion, du Gouvèrnement, ou des Arts libéraux ; mais encore aux Arts méchaniques. Ainſi ce nom ſignifioit ce que nous nommons un Corps, une Compagnie, un Corps de métier, un métier. Il y avoit dans l'Empire Romain non ſeulement le *Collége* des Augures, le *Collége* des Capitolins, c'eſt-à-dire, ceux qui avoient l'intendance des jeux Capitolins ; mais auſſi le *Collége* des Artiſans, *Collegium Artificum* ; le *Collége* des Charpentièrs, *Collegium fabrum*, ou *fabrum Tignariorum* ; le *Collége* des Potiers, *Collegium figulorum* ; le *Collége* des Fondeurs, *Collegium fabrum ærariorum* ; le *Collége* des Sèrruriers, *Collegium fabrum Serrariorum* ; le *Collége* des Ingénieurs, ou des gens qui travailloient aux machines de guèrre, c'eſt-à-dire, des Charpentièrs de l'armée, *Tignariorum* ; des Dendrophores, *Dendrophororum* ; des Centonaires, *Centonariorum* ; des faiſeurs de caſaques militaires, *Sagariorum* ; des faiſeurs de tentes, *Tabernaculariorum* ; des Entrepreneurs des fourrages, *Fœnariorum* ; le *Collége* des Boulangers, *Collegium Piſtorum* ; des Joüeurs d'Inſtrumens, *Tibicinum*, &c. Plutarque dit que ce fut Numa qui diviſa le peuple Romain en differens Corps, qu'il appella *Colléges* ; il le fit afin que les particulièrs ſongeant aux intérets de leur *Collége*, qui les diviſoit des citoyens qui étoient des autres *Colléges*, ils ne s'uniſſent point tous enſemble pour troubler le repos public. Les *colléges* étoient diſtinguez des autres ſociétez qui n'étoient pas établies en forme de *Collége* par l'autorité publique, en ce que ceux qui compoſoient un *Collége* pouvoient traiter des affaires communes de leur *Collége*, qui faiſoit un corps dans l'État, avoient une bourſe commune, un Agent pour faire leurs affaires, comme aujourd'hui les Sindics de nos Communautez ; envoyoient des députez aux Magiſtrats quand ils avoient à traiter avec eux, pouvoient faire des réglemens & des ſtatuts pour leur *Collége*, pourveu qu'ils ne fuſſent point contraires aux loix de l'État. Voyez Plutarque dans la vie de Numa, Valère Max. au chap. des établiſſemens, *De Inſtitutis*, Pline l. 34. c. 1. & l. 35, Ciceron, ép. 5. à ſon F. Quintus, l. 2. Tite Live, l. 2. Aulu-Gelle, l. 12. c. 3. les Pandectes, le Code, les Juriſconſultes Caïus, Paulus, Scævola, &c. & ci-deſſus au mot Boulenger.

Les Chrétiens ont le *Collége* des Cardinaux, qu'on nomme autrement le *Sacré Collége*. Les Allemands ont le *Collége* des Électeurs. Il y a trois *Colléges* dans l'Empire, le *Collége* Électoral, le *Collége* des Princes, & le *Collége* des villes Impériales. La Chancelèrie a le *Collége* des Sécretaires du Roi. Il y avoit autrefois le *Collége* des 120. le *Collége* de Navarre, &c. maintenant ils ſont tous réünis.

Collége des Cardinaux, c'eſt le corps des Cardinaux. Ce *collége* eſt compôſé de trois ordres de Cardinaux, de l'ordre des Cardinaux Évêques, de l'ordre des Cardinaux Prêtres, & de l'ordre des Cardinaux Diacres : chaque ordre a ſon Doyen, ou ſon chef. Le Doyen des Cardinaux Évêques eſt Évêque d'Oſtie, & Doyen de tous les Cardinaux, quoiqu'il puiſſe n'être pas le plus ancien Cardinal. *Collegium Cardinalium*.

Sacré Collége. *Sacrum Collegium*. C'eſt la même chôſe que *Collége des Cardinaux*.

On diſoit autrefois *Collége des Apôtres*, cette expreſſion a vieilli, on ne s'en ſert prèſque point aujourd'hui. *Apoſtolorum Collegium*.

Collége des Électeurs. *Collegium Electorum Imperii*. C'eſt le corps des Électeurs, ou de leurs Députez à la Diéte de Ratiſbonne. Autrefois le Roi de Bohême n'avoit point de Député dans le *Collége* des Électeurs : il y en a un aujourd'hui comme les autres Électeurs.

Collége des Princes. *Collegium Imperii Principum*. C'eſt le corps des Princes ou de leurs Députez qui ſe trouvent à la Diéte de Ratiſbonne.

Collége des villes. *Collegium Imperii Civitatum*. C'eſt le corps des Députez que les villes de l'Empire envoyent à la Diéte de Ratiſbonne.

Ce mot vient, ſelon Papias, *à ſocietate collegarum*, c'eſt-à-dire, de pluſieurs pèrſonnes conſtituées en la même dignité.

Collége, ſe dit auſſi d'un lieu public & doté de cèrtains revenus, où l'on enſeigne les Lettres divines & humaines, dans des ſalles appellées claſſes deſtinées pour cela. *Gymnaſium litterarum*,

Gymnaſium, *ſchola*. L'Univèrſité de Paris conſiſte en 50 *Colléges*, le *Collége* Royal, le *Collége* des Jéſuites, le *Collége* de Navarre, &c. A Oxford il y a 18 *Colléges* dotez, & rentez, outre ſept qui ne le ſont point. Il y en a ſeize à Cambridge, qui ont auſſi leurs revenus fixez. CHAMBERLAIN. En France l'érection des *Colléges* appartient au Roi; les particuliers peuvent bien bâtir des *Colléges*, les doter, mais ils ne ſçauroient les ériger, il faut pour cela pèrmiſſion du Roi. Voyez Lhommeau, Chaline, Fevret, de l'Abus T. I.

Toutes les nations policées ont eû & ont encore des *Colléges* pour l'inſtruction de la jeuneſſe, qu'on a toujours regardée comme une chôſe des plus importantes pour le bonheur d'un État. Les Juifs & les Égyptiens ont eû leurs *Colléges*. Le Thalmud & pluſieurs livres des Juifs parlent de leurs écôles, ou *Colléges*: quelques villes ont eû des noms qui marquoient que les Sciences y floriſſoient, comme Nardée, dont le nom ſignifie *Fleuve de Science*, & *Cariath ſepher*, qui veut dire, ville de livres. Les plus célébres *Colléges* des Juifs ont été ceux de Jéruſalem, de Tibériade, de Nardée, de Mata-Machaſia, de Pompodita, de Sura, &c. & ſur tout de Babylone. On prétend que ce dèrnier fut établi par Ézéchiel, qu'il ſubſiſtoit encore au tems de Mahomet, & que cet impoſteur voulut que les *Colléges* voiſins fûſſent ſubordônnez à celui de Babylone.

Chez les Grècs le Lycée & l'Académie étoient de célébres *Colléges*, dont le dèrnier a donné ſon nom aux Académies, & aux Univèrſitez, qu'on appelle en Latin du nom *Academia*. La maiſon de chaque Philoſophe, & de chaque Rhéteur pouvoit paſſer pour un *Collége*, ils y donnoient des leçons à leurs diſciples, à moins qu'ils ne choiſiſſent pour cela quelque lieu public, comme un portique, une gallerie &c.

Les Romains établirent en divers endroits, & ſur tout dans les Gaules, des écôles ou *Colléges*: les plus célébres étoient ceux de Marſeille, de Lion, & de Beſançon. Les *Colléges* ont prèſque toûjours été entre les mains de ceux qui étoient conſacrez aux miniſtères de la Religion. C'étoit les Mages en Pèrſe, les Gymnoſophiſtes aux Indes, & les Druïdes dans les Gaules, qui enſeignoient les Sciences aux jeunes gens. Voyez Céſar l. 6. de la guèrre des Gaules. Quand la religion Chrétienne fut établie en France, il y eut prèſque autant de *Colléges* que de monaſtères. Charlemagne dans ſes Capitulaires l. 1. c. 22. ordonne que dans tous les monaſtères on apprît aux enfans les pſeaumes, la Muſique, l'Arithmétique, la Grammaire. Mais parce que le ſoin de l'éducation de la jeuneſſe tiroit les Moines de leur ſolitude, partageoit trop leur tems, & les empêchoit de vaquer aux exèrcices de leur profeſſion, dans la ſuite on a donné le ſoin des *Colléges* à des pèrſonnes qui n'euſſent point d'autre occupation que celle-là.

COLLÉGE, ſe dit auſſi d'un lieu fondé pour y entretenir quelques pauvres garçons, & leur donner moyen d'étudier, ſous le nom de *bourſier*. *Collegium*. Ils ſont conduits par un Principal, ſans qu'il y ait aucun exèrcice, ni Profeſſeurs, comme le *Collége* de Fortet, de Mᵉ Gèrvais.

On dit d'un homme qui fait paroître une ignorance groſſière, qu'il a bien pèrdu ſon tems au *Collége*. On dit auſſi, qu'une chôſe ſent le *Collége*, quand elle eſt faite, ou dite, d'une manière Pédanteſque. Les gens de Cour renvoyent un Sçavant dans le fond d'un *Collége*. BOIL. Ces âmes de *Collége* & d'Univèrſité ſont toûjours armées de ſyllogiſmes pour diſputer ſur tout. P. DAN.

Si le texte eſt Latin, cite l'original,
Mais non pas s'il eſt Grèc: le Grèc ſied toûjours mal,
Et porte malgré nous nôtre eſprit au Collége. VILL.

On dit dans le Droit que trois pèrſonnes ſuffiſent pour faire *collége*, *Collegium tres faciunt*.

COLLÉGIAL, ALE. adj. Qui ſent le Collége. *Quod collegium ſapit*. Cette façon d'agir, de parler, eſt fort *collégiale*, c'eſt-à-dire, ne tient point de l'air du beau monde.

On appelle auſſi une *Egliſe Collégiale*, une Égliſe où il n'y a point de Siége Epiſcopal, & qui eſt dèſſervie par des Chanoines. *Eccleſia Collegialis*, *Collegiata: templum Canonicorum Collegio celebre.* S. Martin de Tours n'eſt qu'une *Egliſe Collégiale*. Il y a deux ſortes d'Égliſes *Collégiales*: les unes de fondation Royale, comme les ſaintes Chapelles, dont le Roi confère les prébendes; les autres ſont de fondation Eccléſiaſtique. Les unes & les autres pour le Sèrvice divin ſe réglent comme les Cathédrales, il y a même de ces Égliſes *Collégiales* qui ont des droits Épiſcopaux. Quelques *Collégiales* étoient anciennement des Abbayes, qui ont été ſecularisées.

COLLÉGIENS. *Collegio adſcripti*. C'eſt le nom d'une cèrtaine Secte, ou parti, qui s'eſt formé des Arminiens & des Anabaptiſtes dans la Hollande. Ils ont été ainſi appellez parce qu'ils s'aſſemblent en particulier, & dans leurs aſſemblées, tous les prémiers Dimanches de chaque mois, chacun a la libèrté de parler, d'expliquer l'Écriture, de prier & de chanter. Tous ces *Collégiens* ſont Sociniens, ou Ariens, autrement Unitaires. Cuppérus, qui a été Miniſtre Arminien, les quitta pour ſe ranger au Collége. Ces gens là ne communient jamais dans leur Collége, mais ils s'aſſemblent deux fois l'an de toute la Hollande à Rinsbourg, qui eſt un village environ à deux lieuës de Leyde où ils font la communion. Ils n'ont point de Miniſtres particuliers pour la donner, mais celui qui ſe met le prémier à la table pour la donner, la donne, & l'on y reçoit indifféremment tout le monde, ſans examiner de quelle ſecte l'on eſt. Ces *Collégiens* ont introduit parmi eux quelque chôſe de l'Anabaptiſme, & ils ne donnent le Baptême qu'en plongeant tout le corps dans l'eau.

COLLÉGUE. ſ. m. Compagnon en même Magiſtrature. *Collega*. On le dit proprement des Conſuls Romains. C'étoit ſon *collégue* au Conſulat.

On le dit auſſi de celui qui eſt aſſocié, ou commis avec un autre dans le même employ. On envoya un tel Seigneur Plénipotentiaire pour la paix, mais on lui donna deux *Collégues*.

COLLER. v. act. Enduire une chôſe de colle, l'attacher, la faire tenir à une autre avec de la colle. *Glutinare*. Il faut bien *coller* cette toile avant que de l'imprimer. Il ne faut *coller* cette image que par les coins.

COLLER, au paſſif, ſignifie auſſi, S'attacher fortement à quelque chôſe, demeurer long-tems en un même état. Ce cavalier eſt ſi fèrme à cheval, qu'il ſemble *collé* ſur la ſelle. Cet homme eſt ſi ſtudieux, qu'il ſemble être *collé* ſur ſes livres. L'Écriture dit que la tendreſſe de David pour Jonathas étoit ſi grande, que l'âme de David étoit *collée* à celle de Jonathas.

COLLER. Tèrme de jeu de billard, il ſe dit d'une bille qu'on fait venir contre une des bandes. *Margini applicare*. Un bon joüeur joüe toujours à faire, ou *coller*, pour incommoder ſon advèrſaire.

COLLÉ, ÉE. part. & adj. *Glutinatus*.

COLLÉRAGE. ſ. m. On dit droit de Tirage & de *collérage*: c'eſt un droit ſur le vin. Voyez le livre de l'Échevinage de Paris c. 4.

COLLERETTE. ſ. f. Sorte de petit collet que les femmes portent pour ſe couvrir la gorge, & ſur tout les païſannes & les femmes de baſſe condition. *Caſtium tegendo collo, linteolum*.

COLLET. ſ. m. Partie de l'habillement qui joint le cou, qui ſe met autour du cou. On le dit prémièrement du haut d'un pourpoint qui entoure le cou. Un *collet* de chemiſe. Un *collet* de manteau, eſt un morceau de drap qui régne ſur le manteau le long des épaules. Dreſſer des *collets montez*. On ne voit ni fraiſes ni *collets* avant Henri II. ſon père avoit le cou nud: à remonter juſques à S. Loüis, les autres Rois l'ont eû de même, hors Charles le Sage, qu'on voit partout repréſenté avec un *collet* d'hèrmine. LE GENDRE.

Ce mot vient du Latin *collare*.

COLLET, eſt auſſi un ornement de linge qu'on met ſur le *collet* du pourpoint pour la propreté. *Aſſutum thoracis induſio colli tegmen*, *collare*, *caſitium*, *colli amictus*. A l'égard des hommes, on l'appelle *rabat*. A l'égard des femmes, elles n'en portent plus, mais elles avoient ci-devant des *collets* montez qui étoient ſoutenus par des cartes, de l'empois, & du fil de fèr. *Lineus colli amictus*. On appelle encore une vieille femme critique, un grand chaperon, un *collet monté*. Molière a fait un plaiſant uſage de ce mot dans les Femmes ſçavantes, où il introduit Béliſe diſant que le mot de *ſollicitude* eſt bien *collet monté*.

En ce ſens on appelle *Petit collet*, un homme qui s'eſt mis dans la réforme, dans la dévotion, parce que les gens d'Égliſe portent par modeſtie de petits *collets*, tandis que les gens du monde en portent de grands, ornez de points & de dentelles. *Diſciplinæ ſeverioris cultor*. Et quelquefois il ſe dit en mauvaiſe part des hypocrites qui affectent des manières modeſtes, & ſur tout de porter un petit *collet*. *Severioris diſciplinæ ſimulator*.

COLLET, ſe prend quelquefois improprement pour le cou même. *Collum*. Ces Archers ont pris cet homme au *collet*. Ce mâtin ſaute au *collet* des voleurs. Il s'eſt jetté à leur *collet*. On le dit auſſi de ceux qu'on preſſe vivement. Je l'ai pris au *collet*, il ne m'a pû refuſer ce que je lui demandois.

On dit auſſi, qu'on prêtera le *collet* à quelqu'un, tant au propre, pour dire qu'on ſe battra contre lui corps à corps, qu'au figuré, pour dire, qu'on lui tiendra tête en toutes ſortes de diſputes & de conteſtations. *Alicui fortiter reſiſtere*. On dit en ce ſens, quand quelqu'un a fait une bonne affaire, Ce ſont cent piſtoles qui lui ſautent au *collet*. Et figurément on dit d'une raiſon déciſive, qu'elle prend le liévre au *collet*, c'eſt-à-dire, qu'on n'y peut répondre.

COLLET, en tèrme de Chaſſe, eſt un petit filet de corde, ou de crin tendu dans des hayes ou paſſages étroits avec un nœud coulant, dans lequel les liévres, les lapins, les oiſeaux, & autre gibier, ſe prennent, & s'étranglent, quand ils y paſſent. *Laqueus*.

Les

Les *collets* ſont deffendus par les Ordonnances de Chaſſe.

COLLET D'ÉTAY, en tèrmes de Marine, c'eſt un tour que l'étay fait ſur le ton du mât.

COLLET, en tèrmes d'Artillerie, eſt la partie du canon compriſe entre l'aſtragale & le bourrelet, où le métal eſt le moins épais. *Collum.* Les Orfévres diſent auſſi, le *collet* de pied d'une aiguiére, d'un flacon, & autres vaiſſeaux; c'eſt-à-dire, la partie par où ils ſont attachez à leur pied.

On dit auſſi, le *collet* d'une caſſolette, ou d'autres ouvrages, le cordon, ou autre ornement qui eſt quelquefois ouvragé, godronné, & renverſé, qu'on met en différens endroits de la piéce fabriquée.

COLLET DE VEAU, *Collet de mouton*, eſt la partie de ces animaux qui contient les côtes, & de deſſus laquelle on léve l'épaule. *Vituli, vervecis jugulum.* Le *collet de veau* comprend le quarré, le bout ſaigneux, & la poitrine.

COLLET, ou *Colletin de buſle*, eſt une peau de buſle préparée, qui fait une eſpéce de juſtaucorps ſans manches. *Thorax è bovis feri corio, e bubáli corio.* C'eſt un vêtement pour les cavaliers, qui leur ſert d'ornement & de deffenſe.

COLLET, ſe dit auſſi chez les Artiſans, de l'endroit d'une penture dans lequel entre le gond, *Scaporum cardinalium extrema pars quæ cardinibus inſeruntur*; & en pluſieurs chôſes, de ce qui eſt le plus haut & le plus éminent, comme d'un chandelier, d'un violon, &c. On appelle auſſi *collet* d'une hotte, la partie la plus haute de la hotte, & qui garentit le cou de celui qui la porte. *Pars ſuperior.*

COLLET DE MARCHE, c'eſt en tèrmes de Charpenterie, la partie la plus étroite d'une marche tournante, & par où elle tient au noyau de l'eſcalier. *Graduum pars anguſtior, quâ ſcapis ſcalarum junguntur.*

COLLET, chez les Tourneurs, ſe dit de la partie de l'Arbre qui eſt la moins groſſe. *Collum.* *Collet* en poulie, *collet* allongé.

COLLET, en tèrmes de Jardinage, eſt la partie de l'arbre qui ſépare le bas caché par la ſupèrficie de la tèrre, d'avec la tige de l'arbre. *Collet* de la racine, eſt le haut de la racine, d'où ſortent la tige & les principaux jets. *Pars radicis ſuperior.* Lorſqu'on dit que les feüilles d'une plante ſont diſpoſées en *collet*, on entend qu'elles ſont placées ſur la tige à peu-prés comme le *collet* d'un manteau eſt placé ſur le manteau. Le *collet* d'un arbre doit toûjours être ſans racine. LIGER.

COLLET, en tèrmes de Fleuriſte, c'eſt le haut de la plante. Endommager le *collet* d'une plante. MORIN.

COLLET DE FORME DE SOULIER, C'eſt la partie de la forme qui répond immédiatement au talon. *Pars calcei quæ reſpondet talo, pars infima & poſtrema.*

COLLET DE TOMBEREAU, ſe dit de la partie du devant du tombereau qui s'éléve au deſſus des giſans.

COLLETAGE. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans Monſtrelet, & ſignifie, Tailles, Aydes, ſubſides qu'on léve ſur le peuple.

COLLETER. v. act. Prendre quelqu'un au collet pour le jetter par tèrre; le ſaiſir au corps, & s'efforcer de le tèrraſſer. *Injectis in fauces manibus cum aliquo luctari.* Cyrus ſoutint l'attaque d'un ours, & l'ayant *colleté* tomba avec lui. ABLANC. Il ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom perſonnel, pour ſignifier, Se battre corps à corps, ſe prendre au collet, pour tâcher de ſe renverſer. Ils ſe ſont *colletez* & gourmez un bon quart d'heure. SCAR.

COLLETER, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie auſſi, Tendre des collets pour prendre du gibier. *Tendere laqueos.* L'Ordonnance deffend de *colleter* à peine d'amende.

COLLETÉ. adj. En tèrme de blâſon, ſe dit des animaux qui ont des colliérs d'un émail différent. *Collari inſignis.*

COLLETIN. ſ. m. Pourpoint ſans manches. *Thorax ſine manicis.* On le dit particuliérement des *colletins* de buffle.

COLLETIN, ſe dit auſſi d'un grand morceau de cuir que les Pélerins de Saint Jacques, & autres, ſe mettent ſur les épaules en maniére de mouchoir de cou, & ſur lequel on attache des coquilles. *Corium peregrini pectus & humeros veſtiens.*

COLLÉTIQUES. ſ. m. Médicamens qui aglutinent & qui conjoignent les parties ſéparées d'une playe, ou d'un ulcère, pour les rétablir dans leur union naturelle. Ils ſont plus déſſicatifs que ceux qu'on appelle *ſarcotiques*, mais il ne le ſont pas autant que les *épulotiques*. On met parmi les *collétiques*, la litarge, le verdat, l'aloës, la mirrhe &c.

Ce mot vient du Grèc κολλητικὸς, qui ſignifie, qui a la vèrtu de coller.

COLLIBERT. ſ. m. Sèrf. *Servus. Collibertus.* De Launoy p. 69. de ſon *Inquiſitio in Privilegia Vindocinenſis Monaſterii*, dit que les Angevins appelloient un ſèrf *Collibèrt*. Il ajoute que ce nom n'étoit point encore en uſage l'an 1040. qu'il n'a été fait que depuis. M. Ménage s'eſt ſèrvi de ce tèrme dans ſon hiſt. de Sablé L. III. c. 7. C'eſt d'un titre de l'Égliſe d'Angers touchant un partage de *Collibèrts*, c'eſt-à-dire, de ſèrfs &c. Ce titre eſt de l'année 1116. & le nom de *Collibertus* y eſt employé, comme on le peut voir dans cette Hiſt. de Sablé, où M. Ménage le rapporte tout entier.

COLLIÉR. ſ. m. Ornement que les femmes portent à leur cou, fait d'un tour de chôſes précieuſes enfilées. *Monile.* Un *collier* de pèrles fines. Un *colliér* d'ambre. Un *colliér* de corail.

Ce mot vient du Latin *collare*.

COLLIÉR, eſt auſſi un ornement particuliér que portent les Chevaliérs des Ordres Militaires, qui s'étend bien avant ſur leur manteau, & dont ils mettent la figure autour de leurs armes. *Torques, Torquis.* C'eſt une chaîne d'or émaillée, ſouvent avec pluſieurs chiffres, au bout de laquelle pend une croix, ou une autre marque de leur Ordre. Le *colliér* du S. Eſprit, de S. Michel, de S. Lazare. *Ordinis Equitum ſancti Spiritus, ſancti Michaëlis, ſancti Lazari torquis.* Maximilien a été le prémier des Empereurs qui ait mit un *colliér* d'Ordre autour de ſes Armes, étant devenu Chef de celui de la Toiſon; en France, c'eſt Louïs XI. qui le prémier a entouré ſes Armoirles du *colliér* de l'Ordre qu'il avoit inſtitué.

COLLIÉR. Ordre du *Colliér*. Les Chevaliers du *Colliér*, ou de S. Marc, ou de la médaille; Ordre de Chevalerie dans la République de Véniſe. C'eſt le Doge & le Sénat qui le confèrent. Les Chevaliers n'ont point d'habit particuliér; ils portent ſeulement le Colliér, ou la chaîne, que le Doge leur met au cou, ou une médaille, ſur laquelle eſt repréſenté le Lyon ailé de la République. L'Abbé Juſtinien en parle dans ſon prémier Tome C. 11. p. 123. & ſuiv. de l'édit. *in fol.*

COLLIÉR, eſt auſſi un cèrcle de fèr, ou de cuir, ou chaîne que portent les eſclaves, les Maures, les chiens, pour les attacher, ou marquer leur ſèrvitude. Cet homme a été dix ans eſclave, on voit encore la marque de ſon *colliér*. Les Grands Seigneurs ont des Maures auxquels ils mettent des *colliérs* d'argent. Les petits chiens ont des *colliérs* de cuir garnis de ſonnettes pour empêcher qu'ils ne ſe pèrdent. Les chiens qui vont à la chaſſe au loup ont de gros *colliérs* garnis de clous, pour empêcher que le loup ne les étrangle. *Collare clavis præfixum, munitum.*

En ce ſens on appelle au propre, Un *chien au grand colliér*, un chien d'attache, ou un chien qui conduit les autres; figurément il ſe dit d'un habile homme, qui a du crédit en ſa compagnie, & qui entraîne les autres en ſon opinion. *Anteſignanus.* Scarron a auſſi parlé;

> *De ces Auteurs au grand* colliér,
> *Qui penſent aller à la gloire*,
> *Et ne vont que chez l'Épiciér.*

On appelle auſſi un *colliér* de Maure, un utencile de table fait en forme de *colliér* de Maure, qui ſèrt à élever ou porter un plat, ou une aſſiette volante.

On appelle à la boucherie, *colliér de bœuf*, une partie de l'épaule de bœuf, qui contient le prémier & le ſecond travèrs, & la joüe du bœuf, dont le prémiér morceau contient la veine graſſe, qui eſt fort recherché. *Jugulum.*

On appelle en Architecture, *colliérs de pèrles*, ou *d'olives*, de petits ornemens qui ſe mettent au deſſous des oves, qu'on appelle autrement *pâtenoſtres*. *Monilia.*

COLLIÉR. Tèrme de Charpenterie. On appelle *colliérs* deux piéces de bois chacune de douze piéds de long, & de dix pouces de groſſeur, poſées au deſſus du pand de bois du prémier étage d'un moulin, l'une devant, l'autre dèrriére, aſſemblées dans les poteaux corniers. On appelle auſſi du même nom deux autres piéces de bois aſſemblées au haut des poteaux corniers. Elles ont chacune quinze piéds de long, & huit ou neuf pouces de groſſeur.

COLLIÉR DE CHEVAL, eſt une piéce de bois & de cuir rembourrée, qu'on paſſe autour du cou des chevaux de charrete, de coche, de labour, où on attache les traits pour tirer la charrette, le coche, la charruë. *Collare.* Et on appelle un cheval franc du *colliér*, un cheval qui eſt prompt à tirer ſans le ſecours du foüet. Un coup de *colliér*, c'eſt une ſecouſſe, un effort que fait un cheval pour tirer. Jamais ce cheval n'a refuſé de donner un coup de *colliér*. Si les chevaux avoient donné encore un coup de *colliér*, la charrette étoit hors du mauvais pas. LIGER.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme eſt franc du *colliér*, lorſqu'il ſèrt promptement ſes amis, qu'il embraſſe leur querelle franchement & ſans marchander, ni ſe faire prier.

On appelle provèrbialement *colliér de miſere*, le travail pénible qui eſt l'occupation ordinaire de quelqu'un. *Penſum, opera, labor.* Ainſi on dit, Aprés s'être bien diverti, il faut aller reprendre le *colliér de miſere*, pour dire, ſon travail accoutumé. Quelques-uns appellent auſſi le mariage, le *Colliér de miſere*.

COLLIÉR D'ÉTAI, en tèrmes de Marine, eſt une groſſe corde que l'on met en rond comme une boucle pour y amarrer l'étai.

COLLIER

Collier de ton, eſt un lien de fèr en forme de demi-cèrcle, qui ſert conjointement avec le ton à tenir les mâts de hune, & de pèrroquet.

Collier, ſe dit auſſi en tèrmes de Botanique, dans la deſcription des anémones doubles. C'eſt une ſorte de cordon qui ſe trouve dans quelques-unes de ces fleurs, & qui en diminuë le prix.

COLLIGER. v. act. Ramaſſer, recueillir, extraire. *Colligere, excerpere*. Il ne ſe dit principalement que des livres & des Ouvrages. Ce Sçavant a *colligé*, a ramaſſé tout ce qu'il a pû trouver des Ouvrages de Raymond Lulle. Cet écolier a extrait, a *colligé* tous les plus beaux paſſages de S. Auguſtin.

Colliger, ſignifie auſſi en tèrmes d'École, Conclurre, induire, fonder un raiſonnement. *Concludere, elicere*. De tout ce qui a été dit, nous pouvons *colliger* qu'il ne ſe faut point fier aux promeſſes de ce monde. Ces deux mots ne ſont guères en uſage que parmi les gens de Lettres.

Colligé, ée. part. & adj. *Collectus, excerptus*.

COLLINE. ſ. f. Petite côte élevée au deſſus de la plaine. *Collis*. Les vignobles ſont ordinairement ſur les *collines*. On a fait ce bâtiment ſur la *colline* pour avoir l'avantage de la vûë, & moyen d'y faire des tèrraſſes.

Ce mot vient de *collina*, diminutif de *collis*. Ménage. Varron dit que *à colendo colles appellarunt*; c'eſt-à-dire, que le nom de *colline* vient du culte qu'on rendoit autrefois aux *collines*. Saint Auguſtin parle d'une Déeſſe *Colline* que l'on adoroit.

On dit provèrbialement qu'un homme a gagné la *colline*; pour dire qu'il a pris la fuite, qu'il s'eſt mis en lieu de ſeureté.

COLLINE ſ. f. Nom d'une fauſſe divinité chez les Romains. *Collina*. C'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux collines. Saint Auguſtin l'appelle Collatine; voyez ce mot.

COLLINHOU. ſ. m. Vin, ou plûtôt vèrjus du païs de Caux en Normandie. *Vinum Caletenſe*. Les vins qui croiſſent près d'Argences, & de quelques lieux vèrs Avranches, eſt ſi vèrd, qu'on leur préfère le *Collinhou* que les Cauchois tirent des vignes attachées à leurs arbres, puiſque le provèrbe des anciens diſoit,

Le vin tranche-boyau d'Avranches,
Et rompt ceinture de Laval,
A mandé à Renaud d'Argences,
Que Collinhou *aura le gal.*

Du Moulin, *Diſc. ſur la Norm.*

COLLIQUATION. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Action par laquelle on mêle enſemble deux ſubſtances ſolides qui ſe peuvent rendre liquides par la fuſion, ou par la diſſolution, comme la cire par la chaleur, les gommes par l'humidité.

Ce mot vient du vèrbe Latin *liquare*, *colliquare*.

COLLISÉE. ſ. m. Amphithéâtre ovale qui a été bâti à Rome par Veſpaſien. *Amphitheatrum Veſpaſiani*. Le *colliſée* fut élevé dans le lieu où étoit l'étang de la maiſon dorée de Néron. On y voyoit autrefois des ſtatuës qui repréſentoient toutes les Provinces de l'Empire, au milieu deſquelles étoit celle de Rome, qui tenoit à la main une pomme d'or, comme témoigne Ugution. On a auſſi appellé *colliſée* un autre Amphithéâtre, de l'Empereur Sévère. On faiſoit dans ces ſupèrbes *colliſées* des jeux & des combats d'hommes & de bêtes farouches. Le tems & les guèrres ont ruiné ces *colliſées*. Il y a encore à Argos & à Corinthe des *colliſées* qui ſont ſemblables.

Pietre, barbare colliſée,
Execrable reſte des Gots. S. Amant.

Le nom de *colliſée* vient du Latin *coliſeum*, formé de *coloſſeum*, à cauſe du Coloſſe de Néron qui étoit à Rome proche du *colliſée*; ou ſelon Nardini de l'Italien *coliſeo*.

COLLISION. ſ. f. Tèrme de dogmatique. Choc, frottement de deux còrps qui ſe fait avec violence. *Colliſus*. La *colliſion* des caillous engendre le feu. La *colliſion* des nuées eſt cauſe de l'éclat du tonnèrre.

Ce mot vient du vèrbe *collidere*.

COLLITIGANT, ante. adj. Qui plaide contre un autre. *Concertator de re aliqua*. Ce Bénéfice eſt contentieux entre cinq ou ſix *collitigans*. Il y a ſouvent de la colluſion entres les parties *collitigantes*.

COLLOCATION. ſ. f. Action, jugement par lequel on colloque, on met en un cèrtain ordre, en un cèrtain rang, en un cèrtain lieu. *Collocatio, diſpoſitio*. Les créanciers mis en ordre ſont payez ſuivant leur *collocation*. La *collocation* eſt d'un tel jour. Il a obtenu ſentence de *collocation*. Un tel pèrſonnage eſt béatifié, on pourſuit en Cour de Rome ſa *collocation* au nombre des Saints.

COLLOQUE. ſ. m. Conférence, diſpute entre pèrſonnes ſçavantes pour tèrminer un point de Religion. *Colloquium*. On ne s'eſt ſervi de ce mot que pour le *Colloque* de Poiſſi, qui fut fait en l'année 1561. pour tâcher à réünir les Calviniſtes à l'Égliſe Catholique, & où Théodore de Beze aſſiſta.

On le dit auſſi odieuſement des conférences inutiles. Après bien des entrevuës pour tèrminer cette affaire, tous ces *colloques* n'ont abouti à rien.

Colloque, en tèrme de Collége, ſe dit de cèrtains Dialogues & Entretiens qui ſervent à apprendre le Latin aux écoliers. Les *Colloques* d'Éraſme, de Mathurin Cordier.

COLLOQUER. v. act. Placer. *Collocare*. Il avoit de l'argent à mettre en rente, mais il l'a mal *colloqué*, il l'a donné à un inſolvable.

Colloquer, ſignifie auſſi, Mettre en rang, en ordre. Dans les inſtances d'ordre on *colloque* les créanciers ſuivant leur hypothéque, ſuivant leur privilége. Cet homme a été *colloqué* utilement; c'eſt-à-dire, il y a eû dû fonds ſuffiſant ſur le prix de la chôſe venduë pour le payer.

On dit en ce ſens, On l'a *colloqué* au nombre des Saints; pour dire, On l'a canoniſé. En Aſtronomie, On a *colloqué* Saturne dans la plus haute région des Planétes. En Logique, Sous quelle Catégorie *colloquez*-vous une chôſe? En Morale, En quel rang *colloquez*-vous une telle vèrtu, un tel Capitaine?

Colloquer, ſignifie auſſi, Établir. Ce Financier a bien *colloqué* tous ſes enfans; il a *colloqué* ſa fille, il l'a mariée à un Préſident; il a *colloqué* ſon fils dans une telle charge. Il ne ſçait où *colloquer* ſon argent. Le mot de *colloquer* en ce ſens ne ſe dit guères qu'en riant.

Colloqué, ée. part. & adj. *Collocatus*.

COLLUDER. v. n. Tèrme de Palais. S'entendre avec quelque partie plaidante au préjudice d'une tièrce pèrſonne. *Colludere, prævaricari*. Les confidentiaires *colludent* enſemble pour ôter le Bénéfice à un légitime titulaire. *Colludere cum adverſario*.

COLLURION. ſubſt. m. Sorte d'oiſeau. En Latin *lanius minor*. Pomey.

COLLUSION. ſ. f. Intelligence de deux parties qui plaident en fraude d'un tiers. *Colluſio, prævaricatio*. La *colluſion* en matière bénéficiale eſt un genre de vacance, une incapacité pour tenir un bénéfice. Il y a un titre dans le Droit *de colluſione detegenda*.

COLLUSOIRE. adj. m. & f. Ce qui ſe fait par intelligence dans la pourſuite d'un procès au préjudice d'un autre. *Colluſorius*. Il eſt oppoſant à l'exécution de cet arrêt, parcequ'il prétend qu'il eſt *colluſoire* entre les parties principales.

COLLUSOIREMENT. adv. D'une manière colluſoire. *Colluſoriè*. Ce procès a été jugé *colluſoirement*.

COLLUTHIEN, enne. ſubſt. m. & fém. Nom d'une ſecte qui s'éleva au commencement de IVe ſiécle. *Colluthianus*. Arius ayant commencé à répandre ſon venin à Aléxandrie, le Patriarche Saint Aléxandre eſſaya d'abord de le ramener par des avèrtiſſemens charitables & par la douceur. Cette condeſcendance fut une occaſion de ſcandale pour pluſieurs fidelles. Colluthe, Prêtre d'Alexandrie, fut de ce nombre. Il prit de là prétexte de ſe ſéparer, de tenir des aſſemblées à part, & même d'ordonner des Prêtres, comme s'il eût été Évêque, prétendant avoir beſoin de cette authorité pour réſiſter à Arius. Il ajouta même l'héréſie au ſchiſme, & enſeigna que Dieu n'avoit point créé les méchans, & n'étoit point auteur des maux qui affligent les hommes. Il fut condamné en 319. dans un Concile que tint Oſius à Aléxandrie, & S. Épiphane aſſure que la ſecte des *Colluthiens* ne ſubſiſta que fort peu de tems. Ceux qui parlent des *Colluthiens* ſont S. Épiphane, héréſie 69. S. Aug. hér. 65. Philaſtr. hér. c. 8. On vit cependant encore dans la ſuite quelques reſtes de *Colluthiens*, l'an 335. on les trouve encore mêlez avec les Méléciens, & les Ariens, tenir des aſſemblées, & exciter de concèrt des troubles contre S. Athanaſe.

COLLYRE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Remède extême, deſtiné particulièrement pour les maladies des yeux. Il y a de deux ſortes de *collyres*, de liquides & de ſècs. Les *collyres* liquides ſont compôſez d'eaux & de poudres ophtalmiques, comme les eaux de rôſe, de plantin, de fenoüil, d'eufraiſe, dans leſquelles on diſſout de la tuthie préparée, du vitriol blanc, ou quelque autre poudre propre. Les ſècs ſont les trochiſques de Rhaſis, le ſucre candi, l'iris, la tuthie préparée &c. qu'on ſoufle dans l'œil avec un petit chalumeau. On a donné le même nom à des onguens employez pour le même effet, comme l'onguent de tuthie, & pluſieurs autres. On le donne auſſi, mais improprement, à quelques remédes liquides dont on ſe ſert pour les ulcères vénériens. Les Arabes nomment *ſief* les *collyres*.

Collyre vient du Grèc [illegible], qui eſt dit, ſelon *Martinius*, comme de [illegible], parce qu'il engluë, il empêche la fluxion.

COLLYRIDIENS. Anciens hérétiques qui ont pris leur nom d'un petit pain en gâteau qu'ils offroient à la Vièrge, & qui s'appelle en Grèc *Collyra*. Des femmes d'Arabie par une dévotion outrée envèrs la Vièrge s'aſſembloient en un cèrtain jour de

de l'année pour célébrer cette fête d'une maniére ſolemnelle, rendant des honneurs à Marie comme à une Déeſſe, & elles mangeoient de ce pain qu'elles avoient offèrt en ſon nom. S. Épiphane, qui a rapporté l'hiſtoire de cette cérémonie ſupèrſtitieuſe, *Hær.79.* la traite de ridicule & d'impèrtinente. Le corps de Marie, dit-il, étoit ſaint, mais elle n'a pas été un Dieu; elle a été Vièrge, mais elle ne nous a pas été propoſée pour être adorée; c'eſt pourquoi il condamne d'idolatrie ce culte éxceſſif.

COLM. ſ. m. Voyez COLOMB.

COLMAN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Colomannus.* S. *Colman* d'Ecoſſe, ou plûtôt d'Irlande, fut martyriſé en Autriche, par où il paſſoit pour aller à Jéruſalem, au commencement de l'onziême ſiécle.

COLMAR. ſ. m. Ville de la haute Alſace, ſur la petite rivière de Rotbach. *Colmaria, Columbaria. Colmar* fut bâti des ruines d'Arburg, appellé *Colonia Argentoaria.* Sous Valentinien III. ſous Frederic II. *Colmar* devint ville Impériale; en 1633. le Duc de Veimar avec les ſecours de la France s'en rendit maitre, & après la mort de ce Duc remis & enfin cédé à la France, par la paix de Weſtphalie.

COLMAR. ſ. m. Sorte de Poire. Les *Colmar* & bon-chrêtien peuvent durer Janvier & Février. LA QUINT. La poire de *Colmar* m'eſt venu ſous ce nom là de Guienne, & m'étoit venuë d'un autre endroit ſous le nom de poire Manne, & ſous celui de Bèrgamotte tardive. Elle a éxtrêmement de l'air du bon-chrétien, & quelquefois d'une belle bèrgamotte. La tête en eſt plate, l'œil aſſez grand, & fort-foncé, le ventre un tant ſoit peu plus gros que la tête, s'allongeant médiocrement & fort groſſièrement pour venir à la queuë, qui eſt courte, aſſez groſſe, & panchée. Le coloris en eſt vèrd & tiqueté, comme celui des bèrgamottes, & un peu teint du côté du ſoleil; la poire jaûnit un peu en ſa maturité, qui arrive en Décembre & Janvier, & va quelquefois juſques au mois de Février & de Mars. La peau en eſt douce & unie, la chair tendre, & l'eau fort douce & fort ſucrée. Elle eſt ſujette à avoir la chair ſabloneuſe & inſipide: elle craint les moindres vents d'Automne, qui ſur tout en arbres de tige la font aiſément tomber, & l'empêchent d'acquérir le dégré de pèrfection qui lui convient. Quoi qu'elle ſoit jaûne elle n'eſt pas toûjours meure, il faut qu'après avoir longtems paru jaûne, elle vienne à obéir un peu au pouce qui la preſſe. LA QUINT.

COLMARS. ſ. m. Petite ville de France en Provence. *Colmartium. Collis Martis*, ou *Martius.* C'eſt le ſiége d'une Viguerie. *Colmars* eſt ſituée dans les Alpes ſur la Vèrdone, aux confins du Comté de Nice, & du Diocèſe de Sénèz, & fait commèrce de draps dans toutes les montagnes.

COLOCASIA, ou COLOCASIE. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de piéd de veau. Voyez PIÉD DE VEAU.

COLOFANE. ſ. f. Selon les régles, il faudroit dire *colofone*; mais ſelon l'uſage, qui eſt plus fort que les régles, il faut dire *colofane.* C'eſt une ſorte de gomme dont on ſe ſèrt pour frotter les archets des inſtrumens de Muſique. *Colophania.* Voyez COLOPHONE.

COLOGNE. ſ. f. C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer en François; & non pas COLN, ou COLLN, qui eſt ſon nom Allemand. *Colonia; Colonia Agrippina; Ubiorum Civitas.* Ville du Cèrcle Électoral de Cologne, ſituée ſur le Rhin. *Cologne* s'appella d'abord ville des Ubiens, qui étoient les peuples de ce quartier là, & qui la fondèrent, ou l'agrandirent. Enſuite Agrippine mère de Néron y fit conduire une colonie vèrs l'an 48. de JESUS-CHRIST, & elle fut appellée de ſon nom Colonie d'Agrippine. Quelques-uns néanmoins veulent qu'elle ait pris ce nom d'Agrippa, qui reçut les Ubiens ſous la protection de Rome. C'eſt de ce mot *Colonia* que s'eſt fait ſon nom, ſoit Allemand *Coln*, ſoit François *Cologne. Cologne* eſt un Archevêché, dont l'Archevêque eſt Electeur & Archi-Chancelier de l'Empire pour l'Italie. L'Univèrſité de *Cologne* fut établie en 1388. par Urbain VIe. *Cologne* eſt ville Anſeatique, & la plus grande de toute l'Allemagne.

L'Archevêché de *Cologne*, l'un des Étâts qui compôſent le Cèrcle Électoral du Rhin, eſt borné au nord par les Duchez de Cléves & de Gueldre, au couchant par celui de Juliers, au midi par l'Archevêché de Tréves; & au levant par le Duché de Bèrg, dont le Rhin le ſépare preſqu'entièrement. On prétend que le prémier Évêque de *Cologne*, & qui y porta la foi, eſt Matèrnus, diſciple de J. C. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. II. c. 4. & L. X. c. 1. §. 11.*

COLOMB. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Columba, Columbus*, & dans Bede *Columbanus.* Saint *Colomb*, appellé *Colm* dans ſon païs, & depuis *Colmkil*, ou *Columcille*, à cauſe du grand nombre de cellules qu'il a fait bâtir, par corruption Columban, naquit en Irlande le 7e. Décembre de l'an 521. d'une des meilleures nobleſſes de toute l'Iſle. BAILLET. Il fut l'Apôtre de l'Iſle de Hy, ou Jona, au nord d'Irlande, & enſuite des Pictes en Écoſſe; & mourut à ce que l'on prétend le 9e de Juin en 597.

L'Ordre de S. *Colomb* eſt une Congrégation de Chanoines Réguliérs fort étenduë autrefois en Irlande, & dont dépendoient plus de cent Abbayes, ou Monaſtères, dans toutes les Iſles Britanniques. Le principal Monaſtère, ou Chef d'Ordre, étoit ſelon quelques-uns à Dairmag; ſelon d'autres à Derry, ou Londonderry, & ſelon la plus commune opinion dans l'Iſle de Hu, ou de Hi, ou de Jona, qui depuis a été appellée du nom de ce Saint Ycolmkil, au nord de l'Irlande, peu loin de l'Écoſſe. Il y a une Régle en vèrs Hibèrnois que Saint *Colomb* avoit dictée à ces Chanoines Réguliérs. Saint *Colomb* portoit une tunique blanche, & une tonſure en demi cèrcle. Voyez *l'hiſt. Mon.* &c. *T. II. c.* 20.

COLOMBAGE. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Rang de colombes, ou de ſolives, poſées à plomb dans une cloiſon ou muraille faite de charpente. *Paries intergerinus.* Tout ce *colombage* ne vaut rien, parce qu'il a quitté la ſablière qui eſt pourrie.

COLOMBE. ſ. f. Femelle de pigeon. *Columba.* Le Saint Eſprit apparut en forme de *colombe* ſur la tête du Sauveur, quand il fut baptiſé par Saint Jean. Il faut avoir la prudence du ſèrpent, & la ſimplicité de la *colombe.* Les femmes par la Loi de Moïſe donnoient une paire de *colombes* lors de leur purification. Les Anciens ont fort vanté la *colombe* d'Architas, qui étoit une machine volante en forme de pigeon.

Les Syriens adoroient les *colombes* comme les poiſſons, & n'en mangeoient point non plus, parce qu'ils croyoient que Sémiramis avoit été changée en *colombe*, comme Derceto ſa mère le fut en poiſſon. L'origine de cette fâble vient de ce que Sémiramis, comme Héſychius nous l'apprend, ſignifie une *colombe* des montagnes, de זמרה, à ce que croit Voſſius *De Idol. Lib. I. cap.* 23. voyez encore *L. I. c.* 78. 84. 86. 91. 98. Les Juifs accuſent auſſi les Samaritains, qui étoient des Aſſyriens, d'avoir adoré une *colombe* ſur le mont Garizim. Voyez Bartenora & Maïemonide ſur la Miſchne, Traité *Berachot. c.* 8. Les Luthériens mettent des figures de *colombe* dans leurs Baptiſtères, & ſur les chaires des Prédicans. Ces *colombes* éxcitent du bruit depuis quelques années en Allemagne, & l'on a écrit pour & contre.

Il y a une eſpéce de *colombe* appellée en Latin *columba Livia*, qui ne ſe voit point en France, mais en Italie. Elle eſt ſemblable au pigeon domeſtique, à cela près, qu'elle eſt plus petite de taille. Ses piéds ſont rouges, ſon béc blanchâtre. Elle a un peu de couleur de pourpre autour des narines. Ses plumes ſont la plûpart cendrées; mais elles ſont noirâtres à l'éxtrémité de la queuë; celles du milieu tîrent un peu ſur le roux, le deſſous & les côtez de ſa gorge ſont mêlez de couleur de pourpre & de vèrd, & changeantes; le deſſus du cou eſt d'un cendré tîrant ſur le pourpre. Les quatres prémières grandes pennes ſont noirâtres, mélangées d'un peu de couleur rouſsâtre. Les petites ſont cendrées, & en partie noirâtres à l'éxtrémité, les dèrnières, c'eſt à dire, celles qui ſont proches du dos, ſont rouſſes. Cet oiſeau eſt plus petit de cinq doigts que le pigeon ramier, & n'a pas des taches blanches autour du cou, & aux ailes, comme lui. Il fait ſon nid dans les tours & dans les roches qui ſont dans les montagnes, & eſt paſſager, ne demeurant point l'hyver en Italie. Albert dit qu'elles vont en troupe, & qu'elles vivent juſqu'à 40 ans. Elles ſe nourriſſent de gland, & de toutes ſortes de grains.

Ce mot vient du Grèc κολυμβαν, qui ſignifie, *faire le plongeon.* Cette eſpéce d'oiſeau ſe plaît fort à être mouillée, & à plonger avante béc dans l'eau.

Une *colombe* dont le ſoleil fait briller les plumes de différentes couleurs, avec ce mot Italien, *Dal tuo lume i miei fregi*, ou *Per te m'adorno, & ſplendo*, eſt la déviſe d'un homme reconnoiſſant du luſtre qu'il reçoit d'un autre.

Ordre de la Colombe. Ordre de Chevalerie fondé en 1379. par Jean I. Roi de Caſtille. Il fut aboli après la mort du fondateur. Quelques Écrivains Eſpagnols prétendent que ce fut Henri III. fils de Jean I. qui l'inſtitua l'an 1399. Et d'autres que ce fut Pièrre. Le collier de l'Ordre étoit d'or, enchaîné de rayons du ſoleil ondoyez en pointe, & au bout pendoit une colombe émaillée de blanc, les yeux & le béc de gueules. Conſultez Favyn L. VI. p. 1229. Ces Chevaliers s'appellèrent en Andalouſie Chevaliers de la Raiſon. Voyez la Deſcription des Ordres Milit. imprimée à Paris en 1671. & l'Abbé Juſtinien T. II. c. 64.

COLOMBE, en tèrme de Charpenterie, eſt une ſolive qu'on pôſe à plomb dans une ſablière pour faire des cloiſons, des maiſons, & des granges de charpente. *Tignum intergerino parieti deſerviens.*

COLOMBE, eſt auſſi un tèrme de Tonneliér, qui ſignifie une piéce de bois quarrée, montée ſur quatre piéds, au milieu de laquelle il y a un fèr qui ſèrt à joindre les fonds & à les raboter.

COLOMBE, nom propre de femme. *Colomba.* Il y a deux ſaintes *Colombes*, l'une de Cordouë en Eſpagne, martyriſée en 852. par

par les Sarazins ; & l'autre de Sens, que l'on croit avoir auſſi ſouffert le martyre ſous Aurélien en 273.

COLOMBEAU. ſ. m. Pigeon. *Columbus*, *columbulus*. Ce mot s'eſt dit autrefois en différentes occaſions ; par exemple, on diſoit une étoffe à *colombeaux*, pour dire, une étoffe ſur laquelle il y avoit des figures d'oiſeaux, de colombes, ou de pigeons.

COLOMBIER. ſ. m. On dit auſſi COULOMBIER. Lieu bâti en forme de tour pour y nourrir des pigeons. *Columbarium*. Dans la plûpart des Coutumes de France le droit de *colombier* n'eſt pas un droit féodal. Il n'eſt pèrmis qu'aux Seigneurs qui ont haute Juſtice d'avoir des *colombiers* à piéd. Les autres Seigneurs ne peuvent avoir de *colombier*, à moins qu'ils n'ayent un cèrtain nombre d'arpens de tèrre. En Normandie le droit de *colombier* eſt attaché au plein fief de Haubèrt. Il n'eſt pas pèrmis de bâtir un *colombier* ſur une roture.

Un *colombier à piéd*, eſt celui qui a des boulins depuis le ſommet juſqu'au rez de chauſſée. Les autres s'appellent des volets, des fuyes.

COLOMBIER, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit quand on laiſſe trop d'eſpace entre les mots.

On dit attîrer les pigeons à un *colombier* ; ou au contraire, Chaſſer les pigeons du *colombier* ; pour dire, Attirer par quelque amorce, par quelque bon accueil, les chalands dans une boutique, les paſſans dans une hôtellerie : parce qu'au propre on attîre les pigeons étrangers au *colombier*, quand on y met quelque ſaline, ou autre drogue qu'aiment les pigeons.

COLOMBIERS, en tèrmes de Charpenterie, ce ſont deux piéces de bois endentées qui ſèrvent à mettre un navire à l'eau. *Columbar*.

COLOMBIN, INE. adj. Eſpéce de couleur qui eſt du violet lavé, du gris de lin entre le rouge & le violet. *Color viola dilutior*.

COLOMBIN. Tèrme de Fleuriſte. Nom de Tulippe. *Colombin* & blanc à grand bord, il y en a une printanière & une tardive. MORIN.

COLOMBINE. ſ. f. Nom qu'on donne à une plante appellée autrement *ancolie*, & en Latin *aquilegia*. Voyez ANCOLIE. On le donne auſſi à la verveine mâle, parceque les pigeons, ſelon Dioſcoride, ſe plaiſent fort auprès d'elle. Voyez VERVEINE.

COLOMBINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône à peluche, qui eſt toute d'une couleur, qui tire plus à la fleur de pêcher qu'au colombin. Ainſi elle a été mal nommée. Elle eſt fort vulgaire. MORIN.

COLOMBINE. ſ. f. Fiente de pigeon. *Stercus columbinum*. Prenez bien garde, diſent les habiles Jardiniers, quand vous voudrez employer la *colombine*, que ce ſoit toujours fort à propos, autrement elle peut cauſer beaucoup de dommage. LIGER.

COLOMIERS. ſ. m. Petite ville de France dans la Brie inférieure, & du Diocéſe de Meaux, ſur le Morin. *Colomeriæ*, *Columbaria*. *Colomiers* eſt une ancienne Pairie, qui fut rétablie en ſon prémier état par Loüis XIV. en faveur d'Henri d'Orléans Duc de Longueville.

COLOMNADE. ſ. f. Péríſtyle de figure circulaire. *Periſtylium*. On appelle *colomnade* polyſtile, une *colomnade* compoſée d'un nombre de colonnes qu'on peut compter au prémier aſpect. *Polyſtylum*.

COLOMNAISON. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt ainſi que Blondel appelle la façade d'un bâtiment orné de colonnes. *Ædificium Proſtylon*. *Colomnaiſon* eſt proprement une ordonnance de colonnes.

COLOMNE, ou COLONNE. ſ. f. Pilier rond fait pour ſoutenir, ou pour orner un bâtiment, un buffet, un tabèrnacle, une table, &c. *Columna*. La *colonne* eſt compoſée d'une bâſe, d'un fût, & d'un chapiteau qui ſèrt à porter l'entablement. *Baſis*, *ſcapus*, *capitellum*. On fait des *colonnes* de bois, de pièrre, de marbre, de bronze, de jaſpe, de lapis, &c. Il y a des *colonnes* torſes, cannelées, embâtonnées, iſolées, pour les faire paroître plus groſſes, ou plus agréables, & détachées. C'eſt la divèrſité des *colonnes* qui donne le nom aux cinq Ordres d'Architecture, la Toſcane, la Dorique, l'Ionique, la Corinthienne, & la Compoſite. *Tuſcana*, *Dorica*, *Ionica*, *Corinthia*, *Compoſita*. *La colonne Toſcane* eſt la plus ſimple, & la plus courte ; elle n'a que ſept diamétres de hauteur. La *colonne Dorique* a 8 diamétres. Son chapiteau & ſa bâſe ſont un peu plus riches de moulure que la Toſcane. La *colonne Ionique* à 9 diamétres. Son chapiteau a des volutes, & ſa bâſe lui eſt particulière. La *colonne Corinthienne* eſt la plus riche. Elle a dix diamétres. Son chapiteau eſt orné de deux rangs de feuilles avec des caulicoles, d'où ſortent de petites volutes. La *colonne Compoſite*, a auſſi dix diamétres. Son chapiteau a deux rangs de feüilles, avec les volutes angulaires de l'Ionique. On appelle *colonne Gothique*, un pilier tout rond dans un bâtiment Gothique, qui eſt trop court, ou trop menu pour ſa hauteur ; fait ſans régles, & ſans les proportions néceſſaires. Philibert de Lorme en a voulu inventer une Françoiſe, dont il en reſte encore quelques-unes au gros pavillon du Louvre vers les Tuilleries ; mais il n'a pas été ſuivi. Les grandeurs & les proportions des *colonnes* ſe tîrent de leurs modules, ou diamétres. Blondel enſeigne pluſieurs manières de décrire géométriquement, & tout d'un trait, le contour de l'enflure, ou diminution des *colonnes*. On donne aux *colonnes* des noms différens ſelon leur matière, ou ſelon leur figure. Ainſi on appelle *colonne métallique*, toute *colonne* frappée, ou fonduë, de fèr, ou de bronze. *Ferrea arca*. *Colonne de rocaille*, celle dont le noyau de tuf, de pièrre, ou de moilon, eſt revêtu de pétrifications, & coquillages par compartimens. *Stela*. *Colonne d'eau*, celle dont le fût eſt formé par un gros jèt d'eau, qui ſortant de la bâſe avec impétuoſité, va frapper dans le tambour du chapiteau qui eſt creux, & en retombant fait l'effet d'une *colonne* de criſtal liquide. *Aquea*. *Colonne en baluſtre*, une eſpéce de pilier rond, tourné en baluſtre, ralongé à deux poires, avec bâſe, & chapiteau, qui fait l'office de *colonne*, d'une manière Gothique, & peu ſolide. *Columella*. *Colonne cannetée*, ou *ſtriée*, celle qui a ſon fût orné de cannelures en toute ſa hauteur. *Striata*. *Colonne coloritique*, celle qui eſt ornée de feüillages, ou de fleurs tournées en ligne ſpiraſe à l'entour de ſon fût, ou par couronnes, ou par feſtons. *Foliata*.

Colonnes travaillées en ſtatuës d'hommes. C'eſt à Lacédémone qu'elles fûrent inventées. On y voit encore les reſtes du Portique des Pèrſans, que le vulgaire appelle aujourd'hui le Palais du Roi Ménélas. Ce fut là que les anciens Architectes employèrent pour la prémière fois ces *colonnes* travaillées en ſtatuës d'hommes pour ſoutenir des voutes, & des ornemens d'Architecture, & faire l'effet des ſtatuës de femme qu'on appelle caryatides. Voyez ce mot. Vitruve dit que cela ſe fit à l'occaſion de la bataille que les Lacédémoniens gagnèrent contre les Pèrſes ſous la conduite de Pauſanias fils de Cléombrote, & il ajoute que depuis à l'imitation des Lacédémoniens pluſieurs Architectes fîrent ſoutenir les architraves, & les autres ornemens ſur des ſtatuës Pèrſiques, & ainſi enrichîrent leurs ouvrages de pareilles inventions.

On dit, *colonne* diaphane, fuſible, hydraulique, métallique, moulée, prétieuſe, de rocaille, de treillage, incruſtée, jumelée, par tambours, par tronçon, variée, bandée, cannelée, cylindrique, coloſſale, compoſée, diminuée, feinte, feüilluë, fuſelée, Gothique, grêle, hèrmétique, irrégulière, liſſe, marine, maſſive-ovale, paſtorale, renflée, rudentée, ruſtique, ſèrpentine, torſe, ſolaire, iſolée, adoſſée, nichée, angulaire, attique, flanquée, doublée, liée, accouplée, groupée, bellique, chronologique, crucifère, creuſe, funéraire, généalogique, gnomique, Hébraïque, Héraldique, hiſtorique, honorable, indicative, inſtructive, itinéraire, lactaire, légale, limitrophe, lumineuſe, manubiaire, mémoriale, méniane, militaire, milliaire, phoſphorique, roſtrale, ſepulchrale, ſtatuaire, ſymbolique, triomphale, zophorique, &c. Voyez l'explication de chaque mot dans ſon ordre. L'Écriture dit qu'il y avoit une *colonne* de feu devant l'Arche. Dans le Temple de la Diane d'Éphêſe il y avoit 127 *colonnes* toutes d'une piéce de 60 piéds de hauteur. Elles fûrent toutes dreſſées aux dépens d'autant de Rois. L'Ordonnance de cinq eſpéces de *colonnes* ſelon la méthode des Anciens eſt un Livre de Mr. Pèrrault, qui parut en 1683.

Ce mot vient de *columen*, qui ſignifie une piéce de bois poſée à plomb, qui ſoutient le faîte d'un bâtiment.

On appelle un ordre, un rang de *colonnes*, quand il y en a pluſieurs de ſuite dans un bâtiment.

On appelle auſſi *colonnes*, les piliers ou les quenouilles d'un lit qui en ſoutiennent le ciel. On appelle *colonne* de table une piéce de bois tournée qui porte le deſſus d'une table.

COLOMNE, ſe dit auſſi d'une conſtruction ſéparée d'un bâtiment, faite en forme ronde, ſoit d'une, ou de pluſieurs pièrres, pour ſèrvir de quelque monument à la poſtérité, ou à quelque autre uſage. La *colonne* de Pompée près d'Aléxandrie eſt d'une groſſeur admirable. La *colonne* de Trajan eſt le plus bel ouvrage de ſculpture qui reſte de l'Antiquité. La *colonne* d'Antonin trouvée depuis quelques années à Rome. La *colonne* de S. Simeon Stylite, où ce Saint demeura 40 ans debout. La *colonne* de l'Hôtel de Soiſſons a été faite pour obſèrver les aſtres : on appelle auſſi ces ſortes de *colonnes*, qui d'ordinaire ſont d'une hauteur éxtraordinaire, des *colonnes coloſſales* : elles ne peuvent entrer dans aucune ordonnance d'Architecture.

Sur les médailles la *colonne* marque quelquefois l'aſſurance, quelquefois la fermeté d'eſprit. P. JOBERT.

On appelle les *Colonnes d'Hercules*, les montagnes de Calpé & d'Abila au détroit de Gibraltar, où l'Océan entre dans la Méditerranée, & où Hèrcule borna ſes voyages. *Columnæ Herculeæ*.

Colomne milliaire. Colonne de pièrre ronde & peu haute, que les Romains érigoient d'eſpace en eſpace ſur les grands chemins, & ſur laquelle ils gravoient la diſtance qu'il y avoit de là aux grandes villes voiſines où la route conduiſoit. On les appelle auſſi Pièrre milliaire. *Columna milliaris*, *Lapis milliaris*. On gravoit auſſi ſur ces *colonnes milliaires* le nom des Princes à qui les villes, ou la Province, étoient redevables de quelque ſoin & de quelque réparation. C. Gracchus fut l'Auteur d'une invention ſi utile au public & ſi agréable aux particuliers. De là le nom des pièrres eſt celui des milliaires dans la façon de parler des Auteurs Latins. Nous en avons de fréquens éxemples dans l'Itinéraire & dans la Carte de Peutinger, où nous voyons pluſieurs lieux, qui ne ſont déſignez que par le nombre des milliaires, *Ad vigeſimum*, *ad ſeptimum*, *ad octavum*; & de là ſont venus pluſieurs noms de lieux François. Par éxemple, d'*Octavus* s'eſt fait le nom d'Oytiers, de *Septimus*, Septeſme, de *Décimus*, Dièſme, parce qu'en ces lieux étoit la huitième, la ſeptième, la dixième pièrre, ou *colonne milliaire*. Chorier, *hiſt. de Dauph. L. IV. p.* 232.

Colomne, en tèrmes d'Anatomie, eſt cette partie qui avance au milieu du nez, & qui ſépare les deux narines.

Colomne, en tèrmes d'Imprimerie, eſt la diviſion des lignes d'une page, enſorte qu'en les regardant de haut en bas, elles font la figure d'une *colonne*. Les livres qu'on traduit en d'autres langues, qu'on met à côté pour les compârer enſemble, ſont imprimez par *colonnes*. Il y a pluſieurs *colonnes* dans la Concordance de la Bible.

Colomne de nuë, en Phyſique, eſt une quantité d'air mêlé de vapeurs & d'éxhalaiſons, qui ſortent avec impétuoſité de deux nuës, dont l'une eſt tombée ſur l'autre, & qui en ſortent par la nuë inférieure, parcequ'elle eſt moins condenſée, ou moins reſsèrrée que la nuë ſupérieure. Une *colonne d'air*, eſt une portion d'air, d'une cèrtaine hauteur, & de la groſſeur d'un tuyau. *Columna aëria.* Par les divèrſes expériences qui ont été faites, l'on a trouvé qu'une *colonne d'air* de 500 toiſes de hauteur, de pareille groſſeur que le tuyau où étoit le vif-argent, peſoit trois pouces, une ligne & demie de vif-argent. Ainſi une *colonne* de toute la hauteur de l'air, pêſe 27 à 28 pouces de vif-argent, & 32 ou 33 piéds d'eau, en ſuppoſant le tuyau où eſt l'eau, ou le vif-argent, de même diamétre que la *colonne d'air*.

Colomne d'eau, c'eſt une grande quantité d'eau élevée par les ouragans qui ſortent des tèrres, leſquelles ſont deſſous la mèr. Les Mariniers les craignent beaucoup, & ce n'eſt pas ſans ſujet, puiſqu'un navire qui ſe rencontre en ces endroits, ne peut manquer de périr.

Colomne de feu et de nuée. C'étoit un feu qui conduiſoit les Iſraëlites dans le déſert pendant la nuit, & une nuée qui les conduiſoit pendant le jour. *Columna ignea.* O Étèrnel! tu cheminois devant eux la nuit en *colonne* de feu, & de jour en *colonne* de nuée. Nombr. *ch.* 14. *v.* 14.

Colomne, en tèrmes de Guèrre, eſt une diviſion d'une armée qu'on fait marcher en même tems, & vèrs un même endroit, par des intèrvalles aſſez éloignez pour éviter la confuſion. Pour faire cette entrepriſe, il fit marcher ſon armée ſur trois *colonnes*. Il y avoit une *colonne* pour les bagages & l'artillerie. Pour former une *colonne* il faut que les troupes marchent les unes après les autres ſur une même ligne. On le dit auſſi ſur mèr en parlant des vaiſſeaux qui ſe ſuivent ſur une même ligne. Il eſt difficile d'aller par *colonnes*, de former des *colonnes* ſur mèr, à moins qu'on n'ait le vent en poupe, ou largue.

Colomne, ſe dit figurément de ce qui ſoutient, qui appuye, qui affèrmit quelque chôſe. *Columen*, *fulcrum*, *præſidium*. La juſtice, la paix, la Religion, ſont les *colonnes* de l'État. Les Saints Pères, les Martyrs, ſont les *colonnes* de l'Égliſe. L'Écriture dit que la tèrre eſt fondée ſur de fortes *colonnes*, & qu'elles ne ſeront point ébranlées. S. Paul dit dans ſon Épître aux Galates, que Jacques, Pièrre, & Jean, ſont regardez comme des *colonnes* entre les Apôtres. Les grandes *colonnes* de l'héréſie étoient encore trop fèrmes. Le P. d'Orl. Poſſidonius, que Cicéron appelle le plus grand des Stoïciens, ſouffrit auſſi impatiemment qu'un homme du vulgaire, & cette *colonne* du Portique fut ébranlée par une maladie. S. Évr.

COLON. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le nom du ſecond des gros boyaux, qu'on appelle autrement *boyau culier*, qui eſt entre le *cæcum*, & le *rectum*. Il va depuis le rein droit juſqu'à la cavité du foye. De là s'attachant au fond du ventricule, & portant ſur la rate, il eſt lié au rein gauche, d'où il deſcend en forme d'une *S* juſques au deſſus de l'os ſacré, & va ſe tèrminer au rectum, de ſorte qu'il enfèrme prèſque tous les boyaux grêles. C'eſt dans ces replis que s'arrêtent & ſe figurent les excrémens. Pour cette raiſon, quelques-uns font venir ce mot de κωλύειν, retarder. D'autres le tîrent de κοῖλον, creux, à cauſe de la cavité de cet inteſtin. Suivant d'autres ce mot vient du vèrbe Grèc κολάζεσθαι, qui ſignifie *être tourmenté*, parce qu'il eſt ſouvent tourmenté de tranchées & de cruelles douleurs. C'eſt de lui que la colique a pris ſon nom.

COLONEL. Anciennement on prononçoit CORONEL. ſ. m. Officier d'Armée qui commande un Régiment d'Infanterie Françoiſe. *Legionis Tribunus*, *Chiliarchus*. *Colonel* du Régiment de Picardie, de Champagne. Ceux qui commandent les Régimens de Cavalerie s'appellent *Meſtres de Camp*. On ne laiſſe pas de les appeller auſſi *Colonels*. Le tèrme de *Colonel* eſt venu des Italiens, & des Eſpagnols. Skinner croit qu'il pourroit venir du mot colonie, *colonia*, & que les chèfs des colonies ont peut-être donné leur nom aux chèfs des troupes.

Colonel, ſe dit auſſi des Régimens de Dragons, qui ſont réputez des corps d'Infanterie. *Magiſter equitum quos dracones vocant.*

Colonel, ſe dit encore des Officiers qui commandent des Régimens de Cavalerie étrangère, comme ceux des Cravates. *Tribunus*, *Magiſter equitum*.

Colonel, ſe dit auſſi des Régimens de la Milice bourgeoiſe dans les villes. *Tribunus urbanæ militiæ.* Il y a ſeize *Colonels* à Paris, & un *Colonel* des Archers de ville.

Colonel Général de l'Infanterie. Officier d'Armées qui commandoit autrefois toute l'Infanterie Françoiſe. Cette charge a été ſupprimée en 1661. à la mort de M. d'Épèrnon. *Tribunus generalis militiæ Gallicæ pedeſtris.* C'étoit un grand Officier du Royaume, dont l'autorité s'étendoit ſur tous les gens de piéd François, & qui avoit les Meſtres de Camp pour Lieutenant Colonels. C'eſt ſous ſon nom que toutes les Ordonnances de guèrre étoient publiées, & que la Juſtice s'exèrçoit par le Prévôt des bandes. Le P. Anſelme, dans ſon hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, a donné une liſte chronologique des *Colonels* Généraux de l'Infanterie Françoiſe. Anciennement les Capitaines, encore qu'ils commandaſſent à groſſes troupes, n'étoient appellez ſimplement que Capitaines, & non *Colonels*. Brantôme. M. de Tais a été le prémiér *Colonel Général* des Bandes Françoiſes. Id. Ainſi l'on ne diſoit point encore *Colonel Général de l'Infanterie*. Un habile Antiquaire prétend que le *Princeps Juventutis*, qui ſe voit ſi ſouvent ſur les médailles, ne ſignifie rien autre chôſe que *Colonel Général de l'Infanterie*.

Colonel Général de la Cavalerie légère, eſt le prémier Officiér de Cavalerie, qui eſt au deſſus des Meſtres de Camp, qui commandent les Régimens de Cavalerie. *Tribunus generalis Equitum armaturæ levis.*

Colonel Général des Suisses, eſt l'Officiér qui eſt au deſſus des Chefs des Régimens des Suiſſes. *Tribunus generalis Helveticæ militiæ.* Louïs Auguſte de Bourbon, Duc du Maine, eſt *Colonel Général des Suiſſes & Griſons*.

Colonel Général des Dragons, eſt celui qui commande tous les Officiérs de Dragons. *Tribunus generalis equitum quos dracones vocant.*

Colonel-Lieutenant, eſt celui qui commande un Régiment dont le Roi, ou un Prince, eſt *Colonel*. *Vice-Tribunus*. *Colonel-Lieutenant* du Régiment du Roi. Ces *Colonels-Lieutenans* ont toujours brévet de *Colonel*, & pour l'ordinaire ſont Officiérs Généraux.

On appelle *Lieutenant Colonel* dans un Régiment d'Infanterie, le ſecond Officiér du Corps, celui qui le commande en l'abſence du *Colonel*, & qui eſt à la tête des Capitaines. *Legatus Tribuni legionis.*

Lieutenant Colonel de Cavalerie, eſt le prémiér Capitaine d'un Régiment de Cavalerie étrangère, ou de Dragons. *Legatus magiſtri equitum.*

COLONELLE. ſ. f. C'eſt la prémière compagnie d'un Régiment d'Infanterie qui porte le drapeau blanc. *Primipilum*, *prima cohors*.

COLONIE. ſ. f. Tranſport de peuple en un lieu déſert & éloigné, ou dont on a chaſſé les habitans, afin de l'habiter, de le défricher & le cultiver. *Colonia.* Les Romains ont envoyé des *colonies* en mille endroits. Mr. Vaillant a rempli un volume *In folio* des médailles que les divèrſes *colonies* Romaines ont fait fraper à l'honneur des Empereurs qui les avoient fondées. Le ſymbole ordinaire que les *colonies* faiſoient graver ſur les médailles étoit, ou un aigle, quand on y diſtribuoit des vieilles legions: ou un laboureur conduiſant une charuë attelée de deux bœufs, quand on y envoyoit de ſimples habitans. On remarque ſur toutes les médailles des *colonies* le nom de Duumvirs, qui y tenoient le même rang, & y avoient la même autorité que les Conſuls à Rome.

Il y avoit deux ſortes de *colonies* chez les Romains, celles que le Sénat envoyoit, & les militaires. Les militaires étoient compoſées de vieux ſoldats caſſez de fatigues, auxquels on donnoit des

tèrres pour récompenſes de leurs ſervices. *Colonia militares.* Celles que le Sénat envoyoit étoient Romaines, ou Latines, c'eſt-à-dire, compoſées de citoyens Romains, ou Latins. *Colonia Romana, Latina.* Les habitans des *colonies* Romaines avoient droit de ſuffrages ; mais ils n'avoient point de part aux charges, & aux honneurs de la République. Les habitans des *colonies* Latines n'avoient point droit de ſuffrage ſans une pèrmiſſion expreſſe. Il y avoit auſſi, ſelon Ulpien, *l.* 1. *D. de cenſib.* des *colonies* qui n'en avoient que le nom, d'autres joüiſſoient du droit qu'on appelloit *jus Italicum*, comme les *colonies* de Tyr, de Beryte, d'Héliopolis, d'Eméſe, de Palmyre &c. Hoffman a donné une liſte des *Colonies* Romaines dans ſon I. Tôme p. 924. & ſuiv. mais elle eſt peu exacte. Voyez les deux livres du P. Hardouin, ſur les médailles des villes & *Colonies* Romaines. Voyez auſſi l'ouvrage de M. Vaillant ſur le même ſujet, & ſes médailles Grécques des Empereurs à la fin. Les François ont envoyé des *colonies* en Canada. Les Hollandois en ont envoyé beaucoup dans les Indes. Marſeille eſt une *colonie* des Phocéens, ainſi que témoigne Strabon, qui y fondèrent une Univèrſité en Langue Grécque.

COLONIE, ſe dit auſſi du lieu où les peuples ſe ſont établis. Cologne eſt une *colonie* des Romains. Batavia eſt une *colonie* des Hollandois en l'Iſle de Java, Québec une *colonie* des François en l'Amérique. Originairement le mot de *colonie* en Latin ne ſignifioit qu'une métairie, c'eſt-à-dire, une habitation de païſan avec la tèrre néceſſaire pour nourrir ſa famille : *quantùm colonus unus arare poterat.*

COLOPHONE. ſ. f. Subſtance de nature oléagineuſe, tirant ſur le jaune, aride & friable, compoſée des reſtes des reſines du ſapin & des pommes du ſapin, épaiſſies par le moyen de la coction, & endurcies par le froid. *Colophonia.* Pour être bonne il faut qu'elle ſoit luiſante, odorante, & qu'étant jettée ſur les charbons ardens, elle rende une fumée prêſque ſemblable à celle de l'encens. Pline dit que la *colophone* a pris ſon nom de *Colophone*, ville d'Ionie, d'où elle a été apportée d'abord. On l'a appellée auſſi *réſine Eſpagnole*, & *réſine Grécque*, ſelon qu'on l'a apportée de ces régions-là. On appelle auſſi *colophone*, la térebentine cuite dans l'eau juſqu'à ce qu'elle ait acquis une conſiſtence ſolide. On appelle encore *colophone*, le marc de la térebentine diſtilée qui demeure au fond de la cornuë. La *colophone*, étant les reſtes des réſines, en a auſſi les qualitez, mais moins pénétrantes. Elle échauffe, deſſéche, ramollit, & aglutine. On en mêle ordinairement dans les emplâtres. Elle ſèrt auſſi aux violons pour frotter leur archet, parce que cela y fait comme autant de dents de ſcie : ce qui eſt cauſe que ces dents touchant ſur la corde, la font mieux ſautiller & trembler.

COLOQUINTE. ſ. f. *Colocynthis.* Plante cucurbitacée, qu'on diſtingue aiſément par l'amèrtume de ſes fruits. Il y a pluſieurs eſpéces & pluſieurs varietez de *Coloquinte*. La *Coloquinte* ordinaire, ou celle qu'on employe en Médecine, pouſſe quelques tiges couchées par tèrre, rudes au toucher, canelées, & pleines de ſuc. Elles donnent pluſieurs feüilles qui ſont altèrnes, rudes, veluës, blanchâtres, & découpées fort profondément, de même que dans la Citrouille, ou *Anguria*, mais plus petites. Des vrilles naiſſent d'auprès des queuës de ces feüilles, & ſont un peu veluës, ſes fleurs ſont petites à proportion des autres cucurbitacées, jaunâtres ; il ſuccéde à celles qui nouënt des fruits gros comme le poing, charnus, de même que le fruit des autres plantes de cette famille, mais fort amèrs, & ſes ſemences menuës ſont douces, ſi l'on les lâve bien, pour emporter l'amèrtume qui eſt répanduë ſeulement ſur leur ſurface extérieure. Cette chair déſſéchée devient membraneuſe, blanche, & eſt très-purgative. Elle ſèrt de bâſe à pluſieurs compoſitions purgatives. On a donné aux trochiſques de *Coloquinte*, le nom de *Trochiſque albandal*. Ces trochiſques purgent en petite dôſe. Après l'Aloës rien n'eſt d'une amèrtume plus inſupportable. On fait ces trochiſques *albandal*, en coupant la *coloquinte* fort menu, & en la broyant dans un mortier frotté d'huile d'amandes douces ; après quoi on y ajoute la gomme tragacant & le maſtic.

Ce mot vient du Grèc κολοκυνθη, qui lui a été donné parce que la *coloquinte* κοιλίαν κινεῖ, c'eſt-à-dire, remuë le ventre.

COLORANT, ANTE. adj. Qui colore, qui donne la couleur. *Colorans.* Il ne ſe dit guères que chez les Teinturiers, qui diſtinguent toutes les drogues qu'ils employent en *colorantes* & non *colorantes*. *Colorem inducens.* Les drogues *colorantes* du grand & bon teint, ſont les paſtels de l'Auragais & Albigeois, voüede, indigo, paſtel, & graine d'écarlate, cochenille, meſteque, & teſqualle pour les étoffes de prix ; cochenille campeſſiane, ou ſylveſtre, pour les petites étoffes ; garence, bourre, ou poil de chévre, tèrra mérita, ou coucoume, gaude, ſarrette, geneſtrolle & la ſuye. Les drogues non *colorantes* ſont celles qui ſèrvent à diſpôſer les étoffes, & à tirer la couleur de l'ingrédient *colorant*, comme l'alun, le ſel ou criſtal de tartre, l'arſénic, le réalgal, le ſalpêtre, le ſel commun, le ſel armoniac, le ſel gemme, ou minéral, l'agaric, l'eſprit de vin, le ſon, la farine de pois, & le froment, l'amidon, la chaux, la cendre commune, ou recuitte, ou gravelée.

COLORATION. ſ. f. Voyez COLORISATION, C'eſt la même chôſe.

COLORBASIENS. Nom d'une branche de Gnoſtiques. Ils furent ainſi appellez de *Colorbaſus*, lequel avoit enchéri par deſſus les viſions des Gnoſtiques qui l'avoient précédé. S. Epiphane a rapporté & réfuté ſes erreurs *Hær.* 35.

COLORER. v. act. Donner de la couleur. *Colorare.* Le ſoleil commençoit à *colorer* le ſommet des montagnes. Le rôt commence à ſe *colorer*. Les Tavèrniers ſçavent bien *colorer* leur vin.

COLORER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Colorare, alicujus rei ſpeciem oſtendere, prætendere.* Il n'y a point de ſi méchante action, qu'un flatteur, qu'un Sophiſte, ne ſçache *colorer*. Je ne ſçai pas ce que l'on peut dire pour *colorer* tant de violences. PATRU. Si vous me trahiſſez, ne vous attendez pas que je ſois aſſez bonne pour me payer des excuſes dont on *colore* d'ordinaire ces ſortes de légéretez. VILL. Valentinien I. n'autoriſa la polygamie par un Edit, que pour *colorer* ſon double mariage. S. EVR. Si l'on conſidère toutes les Comédies, l'on n'y trouvera autre chôſe que des paſſions vicieuſes, embellies, & *colorées* d'un cèrtain fard qui les rend agréables. NICOL. Vous nous payez ici d'excuſes *colorées*. MOL.

COLORER. v. n. Prendre du coloris, ſe *colorer*. La Blanche d'Andilly *colore* fort vif au ſoleil. LA QUINT.

COLORÉ, ÉE. part. & adj. Apparent. *Coloratus.* Il faut avoir un titre *coloré* pour ſe mettre en poſſeſſion d'un Bénéfice ; autrement il y a intruſion.

COLORIER. v. act. Employer des couleurs, les mêler agréablement pour exécuter un deſſein de tableau. *Colorare, colores inducere.* Il ne ſe dit guères que chez les Peintres, car en d'autres occaſions on dit *colorer*.

COLORIS. ſ. m. Manière d'appliquer, de mêler, & de bien placer les couleurs d'un tableau. *Colorum ratio.* Raphaël eſt de tous les Peintres celui qui a eû le plus beau *coloris*. On dit d'un ouvrage, que le *coloris* en eſt beau. FÉLIB. Ce Peintre a le deſſein correct, mais il n'a pas le *coloris* aſſez vif & éclatant. Le *coloris* eſt ce qui donne les lumières & les ombres convenables aux parties des objets qu'on veut repréſenter. Il faut pour faire un beau *coloris*, que le clair ne précipite pas dans le brun, ni le brun dans le clair, & que deux couleurs ennemies ne ſe touchent pas immédiatement. On ne le dit que des tableaux d'Hiſtoire, car on ne diroit pas d'un païſage, que le *coloris* en eſt beau. Le mot de *coloris* a plus de rapport aux carnations qu'à toute autre chôſe. Le *coloris* eſt une partie eſſentielle de la Peinture, par laquelle le Peintre ſçait imiter les apparences des couleurs de tous les objèts naturels, & diſtribuer aux objets artificiels la couleur qui leur eſt la plus avantageuſe pour tromper la vûë. DE PILES.

Un traité du *coloris* comprend ce qui regarde la nature des couleurs, l'union & l'amitié qu'elles ont entre elles, la manière de les employer pour produire ces beaux effets de clair & d'obſcur, qui aident à faire paroitre le relief des figures & les enfoncemens dans les tableaux : ce qui regarde la perſpective aérienne, qui n'eſt autre chôſe que l'affoibliſſement des couleurs par l'interpoſition de l'air, les accidens du lumineux & du diaphane qui ſe remarquent dans la nature, les différentes lumières, tant des corps illuminans que des corps illuminez, leurs réflexions, leurs ombres, les différentes viſions ou aſpècts, ſelon la poſition du regardant, ou des chôſes regardées, les apparences des corps dans l'eau, ce qui produit cette force, cette fièrté, cette douceur, & ce précieux qui ſe trouvent dans les tableaux bien coloriez, les divèrſes manières de *coloris*, tant aux figures qu'aux païſages. FÉLIBIEN. Voyez M. de Piles dans ſon cours de Peinture, Léonard de Vinci, &c.

COLORIS, ſignifie auſſi, le teint rouge & vif d'une pèrſonne, qui témoigne ſon embonpoint, ſa ſanté. *Color vividus.*

COLORIS, eſt auſſi un tèrme de Fleuriſte. C'eſt la couleur vive & brillante d'une fleur. Il y a dans les fleurs pluſieurs ſortes de *coloris* ; il y a un *coloris* luſtré, il y en a un ſatiné, & il y en a un velouté. Le brillant du *coloris* eſt charmant dans les fleurs. Plus le *coloris* des tulippes eſt luſtré & ſatiné, & plus il eſt eſtimé.

Il ſe dit auſſi des fruits en tèrmes de Jardinier. Ce fruit prend un beau *coloris*. Voilà une pêche d'un *coloris* admirable. Ce *coloris* eſt un petit rouge qui ſe fait voir ſur les fruits, tant à noyau qu'à pepin. LIGER.

COLORISATION. ſ. f. Eſt un tèrme de Pharmacie, qui ſe dit des divèrs changemens de couleur qui arrivent aux ſubſtances en divèrſes opérations de la nature, ou de l'art, comme par les fèrmentations, lotions, coctions, ou calcinations, &c. *Colorum mutatio.*

COLORISTE. ſ. m. Peintre qui entend bien le coloris. *Miſcendi, inducendi coloris peritus.*

COLOSSAL, ALE. adj. m. & f. Qui eſt de grande taille. *Coloſſens.* La figure de S. Chriſtophle de l'Égliſe de Paris eſt *coloſſale*, & giganteſque. On appelle auſſi colonne *coloſſale*, une colonne d'une prodigieuſe grandeur, enſorte qu'elle ne peut entrer dans une ordonnance d'Architecture; elle doit être ſolitaire, comme la colonne de Trajan. On ne les élevoit que pour les Dieux. Néron le prémiér fit ériger pour lui une ſtatuë *coloſſale*. On trouve dans le Moréri COLOSSIQUE, des Statuës *Coloſſiques*. On ne ſçait où l'on a pris ce mot; il faut dire *Coloſſale*.

COLOSSE. ſ. m. Statuë d'airain de grandeur démeſurée, de la taille d'un Géant. *Coloſſus.* Le *Coloſſe* de Rhodes étoit une ſtatuë d'Apollon ſi haute, que les navires paſſoient à pleines voiles entre ſes jambes. Les Rhodiens le firent élever après que Démétrius, qui aſſiégoit leur ville, eût fait la paix avec eux, & ſe fût retiré. C'étoit une des ſept merveilles du monde. Il avoit 70 coudées de hauteur. Ce fut l'ouvrage de Charès, diſciple du fameux Lyſippe. Il fut 12 ans à le faire. Il y avoit peu de gens qui pûſſent embraſſer ſon pouce, &c. Les Sarraſins s'étant ſaiſis de l'Iſle de Rhodes en 653. ils y trouvèrent étendu par tèrre ce *coloſſe* d'airain que l'on mettoit au nombre des ſept mèrveilles du monde. Il avoit été pôſé ſur le port, & étoit d'une grandeur ſi prodigieuſe, que les navires qui entroient dans ce port paſſoient entre ſes jambes. Sa hauteur étoit de ſix vingt ſix piéds. Un Juif à qui les Sarraſins le vendîrent, l'ayant fait mettre en piéces, chargea neuf cens chameaux de l'airain dont il étoit fabriqué. Il avoit demeuré debout l'eſpace de 1360 ans, & un tremblement le fit tomber. GODEAU. L'an 74 de J. C. on dreſſa à Rome en la ruë ſacrée un *coloſſe* d'airain, de 100 ou 110 piéds de haut. Il avoit été fait pour Néron, mais au lieu de ſa tête, on y mit une repréſentation du ſoleil, ſous la figure de Tite, ſelon quelques-uns. TILLEM. Il y a parmi les antiquitez de Rome ſept fameux *Coloſſes*, deux d'Apollon, autant de Jupiter, un de Néron, un de Domitien, & un du Soleil. Il y en avoit auſſi un de Mèrcure dans les Gaules, lequel étoit très-connu. On appelle auſſi *Coloſſe* un bâtiment d'une grandeur extraordinaire, comme les pyramides d'Égypte.

Coloſſe, eſt dit *παρὰ τὸ κολύειν τὰ ὄσσα, quòd minuat & retundat oculos*, parce qu'un *Coloſſe* eſt ſi grand, qu'il trouble la vuë; l'œil a de la peine à le conſidérer tout entiér à la fois.

On appelle auſſi les hommes de grande taille, les chevaux, & les animaux qui ſont d'une grandeur extraordinaire, des *coloſſes*.

> *Déja ces Titans inſenſez,*
> *Du haut de leurs monts entaſſez,*
> *Voyoient le Ciel comme leur proye;*
> *Quand d'un effort impétueux,*
> *Le carreau s'élance, & foudroye*
> *Ces* Coloſſes *préſomptueux.* NOUV. CHOIX DE VÈRS.

> *Dame Fourmi trouva le ciron trop petit,*
> *Se croyant pour elle un* Coloſſe. LA FONT.

COLOSSE. ſ. f. Ville Ancienne de Phrygie, Province de l'Aſie mineure. *Coloſſe*, ou *Coloſſis*. La ville de *Coloſſe* n'étoit pas fort éloignée de Laodicée. C'eſt une des prémières qui reçut la Foy. Les Grècs l'appellent aujourd'hui Chours. Elle fut ruinée vèrs l'an 60. par un tremblement de tèrre.

COLOSSIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Coloſſenſis.* Qui eſt de Coloſſe. Les *Coloſſiens* fûrent inſtruits en la Foi par Epaphras. PORT-R. Dans l'Épître aux *Coloſſiens* S. Paul après avoir relevé la grandeur de JESUS-CHRIST, avèrtit les *Coloſſiens* de ne ſe laiſſer point ſéduire par les Philoſophes. ID. Quelques Intèrpretes ont penſé que ces *Coloſſiens* auxquels S. Paul écrivoit ſont les Rhodiens, qu'on appelloit ainſi à cauſe du coloſſe qui étoit à l'entrée de leur port. C'eſt le ſentiment de Suidas, de Calepin & de Munſter; & Zanchius, auſſi bien qu'Eraſme, font mention de cette opinion; mais elle a peu d'apparence, & n'eſt point ſuivie. Que quelques Poëtes ayent appellé les Rhodiens *Coloſſiens*, il ne s'enſuit pas que dans l'uſage ordinaire, que ſuivoit aſſurément S. Paul, on leur donnât ce nom.

COLOSTRE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt du lait caillé dans les mammelles des femmes. *Coloſtrum, colaſtra.* On donne auſſi ce nom à la maladie que ce lait caillé leur cauſe. *Coloſtratio.*

COLPORTER. v. act. Porter à ſon cou, ou ſur ſon dos quelque manne, ou balle de marchandiſes, pour les vendre par les ruës, & par la campagne. *Subjectis cervicibus aliquid ferre, ſuppoſito dorſo aliquid geſtare.* Il eſt pèrmis aux Ramonneurs, & autres petits Mèrciers, de *colporter* des marchandiſes, mais non pas de les vendre en boutique hors des Foires. En tems de contagion la Police dèffend à tous Revendeurs d'habits, colporteurs, d'expoſer en vente, ou de *colporter* par la ville, aucuns habits, linges, ou autres hardes. DE LA MARE.

COLPORTEUR. ſ. m. Marchand qui va vendre ſes marchandiſes par les ruës, & qui les porte dans une manne ou caſſette penduë à ſon cou. *Circumforaneus propola.* Les *Colporteurs* vendent des images, des étuis, des ciſeaux, des lacèts, & autres menuës marchandiſes. On le dit particulièrement des crieurs de gazettes, d'Édits, & autres feüilles volantes, qui ſont nouvelles, & d'un prompt débit. Par les ſtatuts des Libraires, il eſt dèffendu aux *Colporteurs* de tenir apprentifs, magazins, ni boutiques, ni imprimerie, ni faire imprimer en leurs noms, mais peuvent porter au cou une balle pour porter de petits livres qui ne paſſeront pas 8 feüilles brochées, ou reliées à la corde, & imprimées par un Libraire de Paris avec ſa marque. Les *Colporteurs* ne doivent rien débiter ſans la pèrmiſſion du Lieutenant Général de Police. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. I. T. XV. c.* 2. Il y a des *Colporteurs* de hardes. C'eſt la même chôſe que Revendeurs.

COLSA. ſ. m. Eſt le nom qu'on donne à une ſorte de choux qui croît en campagne dans les blez. On tîre une huile de ſes ſemences.

COLTIE. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. C'eſt un retranchement au bout du château d'avant d'un vaiſſeau, lequel deſcend juſques ſur la platte forme.

COLUMEILE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge-blanche. MORIN.

COLURE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit de deux grands cèrcles qui paſſent par les Pôles, & qui ſemblent n'être inventez que pour ſoutenir les autres cèrcles de la ſphère armillaire. *Colurus.* L'un ſèrt pourtant à marquer les Équinoxes, coupant l'Équateur aux prémiérs dégrez du beliér & de la Balance; l'autre les Solſtices, en le coupant aux points du Cancre & du Capricorne. Les *colures* en coupant ainſi l'Équateur marquent les quatre ſaiſons de l'année.

Ils ſont ainſi nommez de deux mots Grècs, κόλος, c'eſt-à-dire, *mutilus*, ou *truncatus*; & οὐρὰ, c'eſt-à-dire, *cauda*, comme paroiſſant avoît la queuë coupée, parce qu'on ne les voit jamais tout entiérs ſur nôtre horiſon.

COLUTEA. Voyez BAGUENAUDIER.

COLUVRÉE, ou **COLEUVRÉE.** ſ. f. Quelques-uns diſent vigne blanche, Brions ou Brioïne. ſ. f. *Bryonia*, qui vient du mot Grèc βρύω, *pullulo*, je pullule, je pouſſe des branches, à cauſe que cette plante s'étend beaucoup. Ses racines ſont groſſes, charnuës, blanchâtres, âcres, & amères au goût. Elles pouſſent des tiges en ſarments menus, fort longs, tendres, canelez, velus, & qui grimpent ſur les corps voiſins, auxquels elles ſe lient par le moyen de quelques vrilles. Ses feuilles ſont altèrnes, à pluſieurs angles, & reſſemblantes par leur figure à celles du lièrre, mais plus amples, & de la grandeur de celles de la vigne, veluës, & d'un vèrd pâle. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles, & viennent par bouquèts, elles ſont d'une ſeule piéce, évaſées, de demi poûce de diamétre, découpées profondément en cinq quartiérs, d'un blanc vèrdâtre, tîrant un peu ſur le jaûne, & colées à leur calice, qui eſt pareillement vèrdâtre, à cinq quartiérs. Ces fleurs ſont quelquefois ſtériles, celles qui nouënt donnent des bayes groſſes comme des pois, roûgeâtres, & qui renfèrment quelques ſemences arrondies & applaties. La racine de *coleuvrée* eſt hydragogue, & on s'en ſèrt pour les hydropiques. On la donne en lavement pour provoquer la ſortie de l'arrière faix. Les charlatans la vendent pour la racine de Mandragore. Elle eſt auſſi apéritive. On en donne dans l'hydropiſie, dans l'aſthme, & dans la goutte. En Latin *brionia alba baccis rubris.* On l'appelle auſſi en François *brioine*. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *coleuvrées*. Le nom de *Bryonia* qu'on donne à la *coluvrée* vient de βρύω, *germino*; parce que cette plante jette beaucoup de tiges. Les Anciens l'ont appellée vigne blanche, ſes feuilles reſſemblent à celles de la vigne.

COLYBES. Tèrme de la Liturgie Grécque. ſ. m. & plur. Offrande de grains & de légumes cuites, que les Grècs font à l'honneur des Saints & pour les morts. *Colyba.* Gabriel Sevère de Philadelphie a fait un petit Traité des *Colybes*, dans lequel il en rechèrche l'origine & la ſignification. M. Simon a fait une Note ſur ce Traité. Balſamon, l'Euchologe des Grècs imprimé à Véniſe, le P. Goar dans ſon Euchologe, & Léo Allatius, *De Eccl. Occid. & Orient. perpet. conſ. L. III. c.* 18. parlent auſſi des *Colybes*. Et voici en peu de mots ce qu'ils en diſent. Les Grècs font quelquefois légèrement cuire du blé, & le mettent en petits monceaux ſur des plats. Ils mettent deſſus différentes légumes; par exemple, de pois broyez, d'avelines, de noiſettes ſans écorce, de noix coupées à petits morceaux, de grains de raiſins de Corinthe & de grenades, qu'ils partagent en différents compartimens ſéparez les uns des autres par des feüilles de pèrſil. C'eſt un amas, ou petit monceau de blé ainſi aſſaiſonné, qu'ils appellent Κόλυϐα, *Colybes*. Ils ont une Oraiſon pour la bénédiction de

de ces *colybes*, dans laquelle ils prient Dieu, qui donne à toutes chôſes leur pèrfection, qui fait produire à la tèrre toutes ſortes de fruits pour nôtre uſage, qui nourriſſant les enfans de Babylone de ſeules légumes, leur donna plus d'embonpoint & plus de grâces qu'à tous les autres, ils le prient, dis-je, de bénir ces fruits, & ceux qui en mangeront, parce qu'ils ſont offèrts à ſa gloire, à l'honneur d'un tel Saint, & en mémoire des fidelles trépaſſez, & ils lui demandent tous les ſecours neceſſaires au ſalut, & la vie étèrnelle pour ceux qui les offrent, & ils le demandent par l'intèrceſſion de la ſainte Vièrge, du Saint dont ils font commémoration, & de tous les Saints. Balſamon rapporte à S. Athanaſe l'origine de cette cérémonie, & le Synaxaire Grèc aux tems de Julien l'Apoſtat.

Quelques Théologiens Latins ayant été choquez de cette cérémonie, qui leur paroiſſoit tout à fait éxtraordinaire, Gabriel Archevêque de Philadelphie écrivit là deſſus un petit Traitté en Grèc que M. Simon a traduit en Latin, & qui a été imprimé dans ces deux langues à Paris en 1671. avec quelques autres ouvrages de cet Archevêque. Gabriel prétend que les *Colybes* tîrent leur origine de ces paroles de JÉSUS-CHRIST, au chapitre 12e de Saint Jean, verſ. 24. *Le grain de froment qui eſt tombé dans la tèrre ne rapporte rien s'il ne meurt, mais s'il meurt il rapporte beaucoup.* Il ajoûte encore ce paſſage de Saint Paul Epiſt. I. aux Corinth. ch. XV. verſ. 36. *Ce que vous ſemez ne revit point s'il ne meurt auparavant.* L'Archevêque de Philadelphie croit, étant fondé ſur ces deux paſſages du Nouveau Teſtament, que la cérémonie des *Colybes* n'a été inſtituée, que pour repréſenter aux fidélles la réſurrection des morts, & pour les confirmer dans cette croyance. Les *Colybes*, dit-il, ſont des ſymboles de la réſurrection générale. Il rapporte au même endroit les ſignifications myſtiques de ces *Colybes*, ou légumes qu'on fait cuire avec divèrs aſſaiſonnemens, & il marque entr'autres chôſes, que ces divèrs aſſaiſonnemens ſignifient différentes eſpéces de vèrtus.

L'offrande que les Grècs font des *colybes* dans la célébration de leur Liturgie n'eſt point de l'inſtitution des nouveaux Grècs. Elle a quelque antiquité, & elle n'a même rien de choquant; au contraire, on prouve par là, comme l'a remarqué Léo Allatius, que les aumônes, & les autres œuvres pies que les vivans font pour les morts, ne ſont pas regardées dans l'Égliſe Grécque comme des chôſes inutiles. Voyez Goar dans ſon Euchologe pag. 661. Allatius de Couſens, liv. 3. chap. 18. & M. Du Cange, dans ſon Gloſſaire Grèc, ſur le mot KOLYBON. Il y a un Office des *Colybes* que Léo Allatius a imprimé à l'endroit que j'ai cité, & qui contient pluſieurs oraiſons pour les morts.

COLYTEA. ſ. m. Plante dont parle Théophraſte. Quelques-uns veulent que ce ſoit une eſpéce d'épine vinétte, & d'autres le ſureau de montagne. Elle eſt fort différente d'une autre plante qu'on appelle *colutea*, & en François *baguenaudier*.

Voyez la ſuitte de la lettre C. au Tome ſecond.

Les microfiches ci-jointes présentent certains défauts ou lacunes inhérents au document original. Nous vous prions de nous en excuser.

Reliure trop serrée.

Graphisme défectueux.

D

F

D

De to

A V

Le tou

(34

Chez

DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANCOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DEFINITION

Tant des Mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens uſages; que des Termes propres de chaque Etat & de chaque Profeſſion:

LA DESCRIPTION

De toutes les Choſes naturelles & artificielles; leurs figures, leurs eſpeces, leurs uſages, & leurs propriétez:

L'EXPLICATION

De tout ce que renferment les Sciences & les Arts, ſoit Libéraux ou Méchaniques.

AVEC DES REMARQUES D'ERUDITION ET DE CRITIQUE.

Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologiſtes & Gloſſaires, qui ont paru juſqu'icy en différentes Langues.

Imprimé par ordre de S. A. S. Monſeigneur

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

TOME SECOND.

Imprimé à TREVOUX; *& ſe vend*

A PARIS,

Chez FLORENTIN DELAULNE, HILAIRE FOUCAULT, MICHEL CLOUSIER, JEAN-GEOFFROY NYON, ESTIENNE GANEAU, NICOLAS GOSSELIN.

D

L

A

un *con*
profo
vent d
& ſem
coma ſ
me l'i
des &
naux d
vigil v
pituit
qui on
peuve
ils s'ag
qui ſo
CAR
grande
ceux q
qui ca
& les
mius,
COMA
kio. *C*
en Ital
venne
eſt ent
embouc
COMA
T

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA LANGUE FRANÇOISE;

DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les termes Latins qui peuvent y convenir.

Suitte de la Lettre C.

COM.

COMA. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Coma.* C'eſt le nom d'une maladie qu'on appelle auſſi *Cataphora. Coma ſomnolentum*, ou *coma* ſoporeux, *coma vigil.* Ce mot eſt formé par ſyncope de κοίμημα, qui vient de κοιμάω, je dors. Le *coma* eſt une grande envie de dormir, ſoit que le ſommeil s'enſuive, ou non : ſi le ſommeil ſuit, c'eſt un *coma ſomnolentum*, dans lequel les malades dorment d'un profond ſommeil, & ne peuvent ouvrir les yeux : s'ils ne peuvent dormir, c'eſt un *coma vigil*, dans lequel ils fèrment les yeux, & ſemblent dormir, quoi qu'ils ne dorment pas. La cauſe du *coma* ſoporeux eſt tout ce qui empêche le cours des eſprits, comme l'intempérie froide & humide du cèrveau, des vapeurs chaudes & corrompuës qui montent à la tête, & boûchent les canaux des eſprits animaux, des vapeurs narcotiques &c. Le *coma vigil* vient du combat ou du mélange déréglé de la bile & de la pituite, car la bile fait veiller, & la pituite fait dormir ; & ceux qui ont cette maladie fèrment les yeux pour dormir, & ne le peuvent ; ou s'ils dorment c'eſt pour un moment : ils rêvent, ils s'agitent, ils ſe lévent, & quelquefois ils ſe jettent ſur ceux qui ſont préſens. Le *coma* ſoporeux diffère du carus. Voyez Carus. Les remédes pour le *coma* ſont ceux qui cauſent de grandes évacuations, comme les clyſtères violens, les vomitifs, ceux qui purgent, déchargent, & deſſéchent le cèrveau : ceux qui cauſent des révulſions d'humeurs, comme les véſicatoires & les cautères. Degori. Voyez Lazare Rivière, Samuel Formius, Rondelet, Foreſtus, des maladies du cèrveau, Villis, &c.

COMAÇHIO, ou COmMACHIO. ſ. m. Prononcez Comakio. *Comaclum*, *Comacula.* C'eſt une ville de l'État de l'Égliſe en Italie, ſituée dans les étangs de *Comachio*, à ſix lieuës de Ravenne au nord. Le Lac, ou Étang de *Comachio*, eſt le tèrrein qui eſt entre le Pô di Volana, & le Pô di Primaro, qui ſont deux emboûchures du Pô.

COMANE. ſ. f. Nom propre de ville. *Comana.* Il y avoit une *Comane* dans les Vallées de l'Antitaurus, fameuſe par un temple de Bellone ; une autre que Procope met dans l'Arménie mineure, & Baudrand dans la Cappadoce, & qu'on appelle *Comane* la Pontique, *Comana Pontica* ; une troiſiéme dans la Taprobane, ſelon Ptolémée ; une quatrième en Phrygie, & une cinquième en Piſidie. La *Comane* de l'Antitaurus ſe nomme aujourd'hui *Com*, ou *Tabachzan*, & celle de l'Arménie mineure *Arminacha.* Elle eſt au confluent du Sar & de l'Iris.

Comane. ſ. m. & f. *Comanus*, *a.* Nom de peuples. Pline L. VI. c. 16. place des *Comanes* proche de la Margiane. Ladiſlas Roi d'Hongrie vainquit les *Comanes* proche du lac Hood, l'an de Jesus-Christ 1279.

COMANIE. ſ. f. *Comania.* Païs en Aſie ſitué entre la mèr Caſpienne au levant, la Circaſſie au couchant, la Moſcovie au nord, & la Georgie au midi. Du côté de la Moſcovie il y a de grandes pleines, & de belles prairies. La *Comanie* n'eſt pas fort peuplée, quoi-qu'elle ſoit au même climat que les Provinces qui ſont entre Paris & Lion. Tavèrnier, *Tome prémiér.* C'eſt dans la *Comanie* que demeurent les Circaſſes & les Kamoucs, ou Comoucs.

COMARQUE. ſ. f. C'eſt le nom que l'on donne aux Juſtices ſubaltèrnes de Portugal. *Commarca.* A l'égard des *Comarques*, ou Juſtices ſubaltèrnes, elles ont beaucoup de rapport aux Bailliages de France. On en compte vingt quatre dans le Royaume. Le Quien de la Neuville.

COMASC. ſ. m. *Comenſis ager.* Le *Comaſc* eſt une contrée du Milanois autour du lac de Coma, & dont Côme eſt la capitale, qui lui donne ſon nom. Il eſt environné du Milanois propre, du païs des Griſons, du Bèrgamaſc, & des Bailliages des Suiſſes en Italie.

COMATEUX, euse. adj. Tèrme de Médecine, il ne ſe dit qu'en parlant du *coma.* Une affection *comateuſe*, c'eſt une affection qui produit ou qui marque le *coma*, qui en eſt la cauſe, le ſigne, l'effet. *Coma inducens*, *ſignificans*, *indicans*, *ſequens*, *ſubſequens.*

COMBAT. ſ. m. Batterie, différent qui ſe vuide par la voye des armes. *Certamen, pugna, prælium.* Les *combats* de Gladiateurs étoient de cruels ſpectacles qui divèrtiſſoient les Payens. Un *combat* ſingulièr eſt un duël. Voyez DUËL. Un *combat* de Cavalerie. *Equeſtris pugna.* Un *combat* naval, ou un *combat* de mèr, celui qui ſe fait ſur des vaiſſeaux. *Navalis pugna, maritimum prælium. Combat* diffère de bataille, en ce que bataille ſe dit d'une action générale de toute une armée, & *combat* ſe dit de l'action d'une partie des troupes; ainſi on dit, la Bataille de Nerwinde. *Combat* de Leuſe, où dix-huit ou vingt eſcadrons de la maiſon du Roi en battîrent ſoixante & douze des ennemis.

COMBAT SINGULIÉR, eſt un *combat* d'un ſeul contre un ſeul. *Singulare certamen.* Anciennement les procès ſe décidoient par le *combat*. On étoit pèrſuadé que Dieu n'accordoit la victoire qu'à celui qui avoit le meilleur droit. Cela arrivoit en matière civile, auſſi-bien qu'en matière criminelle. On rapporte que la queſtion, *ſi la répréſentation a lieu en ligne directe*, s'étant préſentée devant le Grand Othon, la déciſion en fut renvoyée à un *combat*, & au ſort des armes. On le pratiquoit particulièrement dans les matières criminelles. On trouve la forme de ces ſortes de *combats* dans l'ancien Coutumièr de Normandie, & les cérémonies qui s'y obſèrvoient. L'accuſateur juroit ſur la vérité de ſon accuſation, & l'accuſé lui donnoit le démenti : ſur quoi chacun jettoit ſon gage de bataille en Juſtice. Alors on conſtituoit les deux champions priſonniérs juſqu'au jour du *combat*. Voyez au mot CHAMPION comment cela ſe pratiquoit. Philippe le Bel défendit ces *combats* en 1303. Cependant le Parlement de Paris ordonna un pareil *combat* entre deux Seigneurs par arrêt de l'an 1386. Et en 1547. Henri II. pèrmit que Jarnac, & la Châtigneraye, combattiſſent en ſa préſence. Le déffendeur avoit le choix des armes, & s'il n'étoit point vaincu avant le coucher du ſoleil, il étoit abſous, & cenſé victorieux. Cet abus étoit autrefois tellement autoriſé, que les Évêques, & les Juges Eccléſiaſtiques, ordonnoient le *combat* dans les chôſes obſcures & douteuſes. PASQ. On rapporte qu'Alfonſe Roi de Caſtille ayant voulu abolir le rit Mozarabique, pour introduire l'office Romain, & le peuple s'y étant oppoſé, on convint de tèrminer le différent par un *combat*.

On dit, qu'un homme eſt hors de *combat*, lorſqu'il eſt bleſſé, ou eſtropié, & qu'il n'eſt plus en état de combattre. On le dit auſſi dans un ſens moral d'un homme qui ne peut plus ſe déffendre par paroles, qui ne peut repliquer à ſon adverſaire. On dit, Préſenter le *combat*, accepter le *combat*, éviter le *combat*, chèrcher le *combat*, donner le *combat*, rendre *combat*; pour dire, ſe battre, ſe défendre, combattre.

Un jeune Chevalier, quoique pèrcé de dards,
Rendoit combat *des mains, le rendoit des regards.*
P. LE MOINE.

COMBAT, ſignifie quelquefois le choc, l'action de ceux qui combattent. *Conflictus.* En cette bataille le *combat* fut rude, fut ſanglant, fut opiniâtre. Dans les prémiérs tems de la République Romaine la vaillance avoit je ne ſçai quoi de féroce, & l'opiniâtreté des *combats* tenoit lieu de ſcience dans la guèrre. S. ÉVR. Le naturel ardent de M^r le Prince l'a fait croire impétueux dans les *combats*. ID. On appelle un aſſaut ſans artillerie, un *combat de mains*.

COMBAT A LA BARRIÈRE. C'eſt un exèrcice de Nobleſſe, où elle faiſoit autrefois des imitations des vrais *combats* dans les joûtes, & tournois. *Ludicrum certamen, pugna umbratilis.*

COMBAT, ſe dit auſſi des jeux ſolemnels des Grècs & des Romains à l'honneur des Dieux, tels qu'étoient les jeux Olympiques, les Pythiens, les Néméens, les Iſthmiens, les *combats* du Cirque, les Actiaques, & les autres dont nous parlerons en leur place. Les *combats* qui s'y faiſoient étoient la courſe, la lutte, les coups de poing, le palet, &c. Les Combattans qui ſe nommoient Athletes, s'y préparoient dès la jeuneſſe par des exèrcices continuels, & un régime très-exact. Ils ne mangeoient que de cèrtaines viandes, & à cèrtaines heures, ils ne beuvoient point de vin, & n'avoient point de commèrce avec les femmes; leur travail & leur repos étoit reglé : c'eſt par l'exemple de ces Combattans que S. Paul exhorte les Chrétiens à s'abſtenir de tout. 1. Cor. IX. 25.

COMBAT, ſe dit auſſi des animaux. *Pugna.* Un *combat* de taureaux, de bêtes farouches.

COMBAT, ſe dit auſſi de toutes les actions par leſquelles une chôſe en détruit une autre. *Certatio, conflictus, pugna.* Il y a un *combat* pèrpétuel entre les qualitez élémentaires, du chaud contre le froid, de l'humide contre le ſec. Il ſe fait un grand *combat* dans la ſéparation de l'âme & du corps.

COMBAT, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. *Concertatio, certamen, pugna.* Toute cette diſpute n'eſt qu'un *combat* d'eſprit. C'eſt un *combat* pèrpétuel que celui des ſens contre la raiſon. Il y a des gens ſi cérémonieux, qu'ils livrent un *combat* de civilitez à chaque paſſage. M. SCUD. On n'eſt pas tranquillement ſcélérat, ni exempt de *combats* intérieurs, & d'agitations ſecréttes dans le crime. S. ÉVR. Que je redoute ces durs *combats* où il faut ſoutenir la revolte des ſens, & s'armer contre ſon propre cœur! S. ÉVR.

Mais l'on s'efforce en vain par d'aſſidus combats,
A diſpoſer d'un cœur qui ne ſe donne pas. CORN.

Crois, qu'il m'en a coûté, pour vaincre tant d'amour,
Des combats *dont mon cœur ſaignera plus d'un jour.*
RACINE.

Le *Combat* Spirituel eſt le Titre d'un excellent Livre ſpirituel, qu'on a attribué à Dom Jean de Caſtagniſa, Bénédictin Eſpagnol, au P. Achilles Gaigolardo, Jéſuite Italien, à Jérôme Comte de Porcia le vieux, à une fille dévote, & à Dom Laurent Scupoli, Théatin d'Italie. Il paſſe pour être de ce dèrniér. Le P. D. Alexis du Buc l'a prouvé dans la Traduction Françoiſe qu'il en a faite. La meilleure que nous ayions eſt celle du P. Brignon Jéſuite.

COMBAtTABLE. adj. Vieux mot, qui veut dire *combattant, vaillant. Pugnax; pugil.*

COMBAtTANT. ſ. m. Celui qui combat, ou qui peut combattre. *Miles pugnator.* Une armée de cent mille *combattans. Centum millia armatorum.*

COMBAtTANT, ſe dit auſſi en plaiſantant de ceux qui ſe battent à coups de poing. *Pugiles.* On fut d'avis de jetter deux ou trois ſeaux d'eau ſur les *combattans*. ABLANC.

COMBAtTRE. v. act. Donner un combat, faire un combat. *Certare, decertare, pugnare, depugnare, dimicare, præliari.* Ces deux champions ont *combattu* corps à corps. Les eſcadrons ont *combattu* de piéd fèrme. Il faut *combattre* avant que de recevoir le ſalaire. Il a *combattu* ſon ennemi, il l'a déſarmé.

COMBAtTRE, ſe dit auſſi en parlant du choc de deux armées. *Confligere, dimicare, &c.* Alexandre *combattit* trois fois les Pèrſes en trois fameuſes batailles. Les Princes *combattent* pour la victoire, les ſoldats pour le Prince. ABLANC. Si Énée *combat*, c'eſt par néceſſité, & moins pour vaincre, que pour achever la guèrre. P. LE BOSS.

COMBAtTRE, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. Il faut *combattre* pour la Foi. Vous avez longtems *combattu* contre l'injuſtice, & contre la mauvaiſe fortune. P. D'ORL. L'eſprit *combat* contre la chair. Il faut *combattre* les opinions èrronées. L'Évangile eſt un langage qu'on n'entend plus dès qu'il *combat* nôtre attachement. Je me fortifie d'autant plus contre un ennemi que j'aime, que je ſens bien que mon cœur me veut trahir, & ne *combat* qu'à regret. M. SCUD. Qu'il eſt dur d'avoir à *combattre* ſon devoir contre ſon inclination!

Il eſt des momens de foibleſſe,
Où la nature peut tomber:
On court riſque de ſuccomber,
Quand on eſt obligé de combattre *ſans ceſſe.*
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Il eſt ridicule de *combattre* ſérieuſement les rafinemens & les illuſions d'une dévotion mélancolique. BOSS. Elle avoit aſſez de vèrtu pour *combattre* ſa paſſion; mais elle n'en avoit pas aſſez pour en triompher. VILL.

Ce n'eſt qu'en ces aſſauts qu'éclate la vèrtu,
Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu. CORN.

Haï de tous les Grècs, preſſé de tous cotez,
Me faudra-t-il combattre *encor vos cruautez?* RACINE.

Sçachez que d'une fille on riſque la vèrtu,
Lorſque dans un Hymen ſon goût eſt combattu. MOL.

Quand une paſſion eſt encore naiſſante,
On la combat *facilement.* AB. TÉTU.

On dit encore, *Combattre* la mèr, les vents, l'orage. *Pugnare cum mari, ventis, tempeſtate, &c. Combattre* la faim, le froid, &c. On dit, qu'un homme ſe forge des chimères pour les *combattre*; pour dire, qu'il ſe forge de vaines difficultez dans l'eſprit. Les gens de Collége s'agitent juſqu'à la fureur, & *combattent* à outrance pour des ſyllabes & pour des virgules. BEL.

COMBAtTRE, ſignifie encore, Conſulter en ſoi-même le meilleur parti à prendre. *Fluctuare animo, agitari.* Il a long-tems *combattu* pour ſçavoir s'il ſe retireroit du monde.

COMBAtTU, UË. part. & adj. Il a l'eſprit *combattu*; pour dire, agité de divèrſes penſées. *Agitatus, fluctuans.*

Les hommes deſtinez à gouvèrner la tèrre,
Loin de porter un cœur de remords combattu,
Au poids de leur grandeur meſurent leur vèrtu.
CAPISTRON.

COMBE. ſ. f. Vieux mot François, qui ſignifioit, *Vallée enſermée entre deux montagnes. Convallis.* Ménage tient qu'il ſignifioit *grotte*, & qu'il vient du Latin *gumba.*

COMBIEN. Advèrbe de quantité, & intèrrogant. Quand il ne ſignifie autre chôſe que le nombre, on l'éxprime par *quot. Combien* y a-t-il de gens en cette armée? *Combien* y a-t-il de lieuës de Paris à Vèrſailles? *Combien* y a-t-il eû de morts & de bleſſez dans cette bataille? On dit auſſi, *combien* de fois. *Quoties.*

Combien, combien *de fois, de douleurs accablé,*
Par tes ſoins généreux me vis je conſolé? VILL.

COMBIEN, ſignifie la quantité du prix d'une chôſe qui a été achetée ou venduë. *Quanti. Combien* vaut le blé? *Combien* vaut le vin? A *combien* a-t-il été taxé? *Combien* cette marchandiſe?

COMBIEN, ſignifie auſſi, A quel point. Il s'éxprime par *quam* avec un adjectif & un advèrbe, & par *quantum* avec un vèrbe. Vous ne ſçauriez croire *combien* ce Docteur eſt utile à ſon Égliſe, *combien* ce pèrc aime ſes enfans.

Je ſçai combien *eſt pur le zéle qui t'enflâme.* RACINE.

Ce mot vient du Latin *quàm benè.*

COMBIEN, eſt auſſi conjonction, & ſignifie, Encore que. *Etſi, quamvis, quamquam, licet. Combien* que vous l'ayez déſobligé, il ne laiſſera pas de vous ſèrvir. Il eſt hors d'uſage en ce ſens.

COMBIEN, ſubſt. Eſt un gigot de mouton, parcequ'en le tenant, on demande *combien.* Les jeunes gens joüent au *combien.*

COMBINAISON. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs chôſes deux à deux. *Conjunctio, copulatio, complexio.*

COMBINAISON, ou COMBINATION, ſe dit auſſi de la variation des nombres, des lettres, des ſons en toutes les façons qu'il eſt poſſible. *Variatio litterarum, numerorum, varia litterarum, numerorum diſpoſitio.* Pour déchifrer les lettres, il faut faire une infinité de *combinaiſons* de lettres & de ſyllabes. La *combinaiſon* de ce vèrs ſe peut faire en mille vingt deux façons.

Tot tibi ſunt dotes, virgo, quot ſidera cœlo.

La *combinaiſon* des 24 lettres de l'Alphabet ſe peut faire en 1 391 721 658 311 264 960 263 919 398 102 100 façons, comme a montré Mr Preſtet dans ſon Algebre. Le Père Mèrſenne en ſon Harmonie Univèrſelle a fait la *combination* des ſons & notes de Muſique juſques à 64, qui eſt contenuë en 90 chiffres.

COMBINATOIRE. ſ. f. L'art, la ſcience des combinaiſons. *Ars comparandi, copulandi.* C'eſt la cléf de toutes les ſciences, de la Grammaire, Logique, Rhétorique, & comme Caramuel le démontre au 2e tôme de ſes Mathématiques, ces mots de combinaiſon, ou combination, combiner, combiné, ée, *combinatoire,* ſont nouveaux; mais les chôſes ſignifiées par ces mots ſont en uſage dès la prémière origine des Langues, & des Arts & Sciences. Voyez ſur cette partie des Mathématiques Caramuel, & Iſquerada.

COMBINER. v. act. Mettre deux à deux. *Binos jungere, copulare.*

COMBINER, ſignifie auſſi, Varier, aſſembler les chôſes autant de fois qu'elles peuvent être variées. *Variare, mutare, litteras, numeros, variè diſponere.* Il faut que les faiſeurs d'Anagrammes combinent pluſieurs fois les lettres d'un nom pour y trouver un autre mot.

COMBINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les mêmes ſignifications de ſon vèrbe. *Combinatus, copulatus.*

COMBLAN. ſ. m. Groſſe corde qui ſèrt à traîner le canon. *Funis nauticus, funis tormentarius.* C'eſt la même chôſe que *combleau.*

COMBLE. ſ. m. Le ſommet, le haut, le faîte d'une maiſon. *Culmen, faſtigium.* Il a fait rebâtir cette maiſon de fond en *comble.* Les fondemens en ſont bons, mais le *comble* ne vaut rien.

COMBLE, ſe dit particulièrement de la charpente & de la couvèrture d'une maiſon. En Orient les maiſons n'ont point de *comble*, elles ſont couvèrtes en platte forme: en France ils ſont pointus, ou en *combles* droits; & maintenant on en fait de briſez, ou à la manſarde, qu'on appelle *combles coupez.* On appelle *comble pointu*, celui dont la plus belle propo tion eſt un triangle équilateral par ſon profil, & qu'on nomme auſſi *à deux égouts. Comble à pignon*, celui qui eſt ſoutenu d'un mur de pignon en face. *Comble à croupe*, celui qui eſt à deux arrêtiers, & avec un ou deux poinçons. *Comble de pavillon*, celui qui eſt à deux croupes, & à un, ou deux, ou quatre poinçons. *Comble coupé*, ou *briſé*, celui qui eſt compoſé du vrai *comble*, qui eſt roide, & de faux *comble*, qui eſt couché, & qui en fait la partie ſupérieure. *Comble en dôme*, celui dont le plan eſt rond, ou ovale, & le profil en pente droite. *Comble à l'Impériale*, celui dont le contour eſt en manière de talon renvèrſé. *Comble plat*, celui qui n'eſt pas plus haut que la proportion d'un fronton triangulaire. *Comble à potence*, une eſpéce d'apentis fait de deux, ou pluſieurs demifèrmes d'aſſemblage, le tout porté ſur le mur contre lequel il eſt adoſſé. *Comble en patte d'oye*, une eſpéce d'auvent à pans, & à deux, ou trois arrêtiers pour couvrir un puits, un preſſoir. *Comble entrapeté*, ou *entrapezé*, celui qui ayant une large bâſe, eſt coupé pour en diminuer la hauteur, & couvèrt d'une tèrraſſe de plomb un peu élevée vèrs le milieu, où il y a d'eſpace en eſpace des trapes, qu'on léve pour donner du jour à un corridor, ou autre piéce intèrpôſée. *Comble à tèrraſſe*, qui au lieu de s'élever en faîte eſt coupé, & forme une tèrraſſe au haut du toit d'un logis. Les pignons des logis s'appelloient autrefois *combles*, ou *combres*; & ils ont été ainſi nommez, à cauſe qu'ils étoient couvèrts de chaume, *à culmis, vel calamis*, ſelon le témoignage de Sèrvius.

COMBLE, ſe dit figurément en Morale des chôſes qui ſont arrivées au plus haut point où elles peuvent aller. *Cumulus, faſtigium, ſummum, culmen.* C'eſt un *comble* de joye, de douleur. Dans toutes les diſgrâces c'eſt le *comble* de l'infortune que d'avoir toûjours été heureux. S. ÉVR. Il eſt parvenu au *comble* des honneurs, de la fortune: Dieu fut obligé d'envoyer le Déluge, à cauſe que la nature humaine étoit parvenuë au *comble* de l'iniquité. Le *comble* de la miſère, c'eſt de ne la ſentir pas. NICOL. On eût dit qu'Ozius n'étoit monté au *comble* de la gloire, que pour éxpoſer davantage ſon renvèrſement aux yeux de tout le monde. HÈRMAN.

Mais c'eſt où peut monter la dèrnière fureur,
D'être au comble *du crime, & n'en voir pas l'horreur.*
QUIN.

Et par les envieux un génie éxcité,
Au comble *de ſon art eſt mille fois monté.* BOIL.

On dit figurément, qu'un homme eſt *ruiné* de fond en *comble*; pour dire, qu'il eſt ruiné, pèrdu ſans reſſource. *Fortunis omnibus everſus.*

COMBLE. adj. m. & f. ſe dit auſſi d'une meſure, & de ce qui peut y demeurer au deſſus des bords. *Supereminente cumulo plenus.* Le blé ſe vend à meſure râſe, l'avoine à meſure *comble.* On donne le grain au Meûnier en meſure râſe, & il le doit rendre en meſure *comble.*

COMBLE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un chef retréci, comme les hameides ſont des faſces retrécies. *Coronis contracta.*

On dit au Manége, qu'un cheval a le piéd *comble*, lorſqu'il a la ſole arrondie par deſſous, enſorte qu'elle eſt plus haute que la corne. *Excedens.*

COMBLEAU. Tèrme d'Artillerie, qui ſe dit du cordage propre à tîrer le canon, qui eſt long de 35 toiſes, gros de quatre poûces & demi de tour, & qui pêſe environ 70 livres. *Cumuli acceſſio, funis tormentarius.*

COMBLER. v. act. Remplir un creux, un vuide, mettre dans un vaiſſeau autant qu'il en peut tenir. *Cumulare, complere.* On a *comblé* ce puits qui étoit ſec. Les ruines du rempart ont prèſque *comblé* le foſſé. Les aſſiégeans doivent *combler* les lignes après un ſiége. Les vallées ſe *comblent* à la fin par la chûte des tèrres des montagnes.

Ce mot vient de *cumulare.*

COMBLER, ſignifie figurément, Faire beaucoup de bien, d'honneur à quelqu'un. *Cumulare aliquem honoribus, beneficiis &c.* Le Roi a *comblé* ſon favori de bienfaits. Dieu nous *comble* tous les jours de ſes grâces. Cet homme m'a *comblé* de civilitez. Ce Financier eſt *comblé* de biens. Ce Prince eſt *comblé* de gloire. Celui qui eſt *comblé* de joye trouve que le tems coule avec précipitation. MALEB. Il faut reconnoître la main inviſible qui nous *comble* de biens, & qui ſe cache à nôtre eſprit ſous les chôſes ſenſibles. ID. La Fortune eſt ſi aveugle que parmi la foule où il n'y a qu'un ſage, il ne faut pas s'attendre qu'elle aille le démêler pour le *combler* de ſes faveurs.

Pour mieux faire éclater ſa joye, & ſon amour,
Il combla *de préſens tous les Grands de ſa Cour.*
RACINE.

COMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Cumulatus.*

COMBLETTE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit de la fente du piéd du cèrf. *Fiſſura cervini pedis.*

COMBOURGEOIS. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt celui qui a part avec un autre à la propriété & aux agreils d'un navire. *Civis.*

Quand le Maître eſt *combourgeois*, les autres aſſociez ne ſont point reſponſables de ſa baratterie. On a dit auſſi en pluſieurs Coutumes *Combarons*, pour dire, *Conſeigneurs*.

COMBRAILLE. ſ. f. *Combralia*, *Cobralia*. Petit païs de France dans la baſſe Auvèrgne, qui confine à la Marche, & au Bourbonnois. Loüis II. Duc de Bourbon acquit la *Combraille* de Pièrre Guyar en 1400. On nourrit de fort bons chevaux en *Combraille*.

COMBRIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un filet dont on ſe ſèrt ſur les côtes de Provence pour prendre des thons, palamides, & autres grands poiſſons. *Rete capiendis majoribus piſcibus comparatum*.

COMBUGER. v. act. Tèrme de Marine. *Combuger* des futailles, c'eſt les remplir d'eau pour les imbiber. *Imbuere*.

COMBUSTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt diſpôſé à brûler, & facile à prendre feu. *Materies uſtioni apta*, *idonea*. La poudre à canon eſt fort *combuſtible*. Les métaux ſe peuvent fondre, les pièrres calciner, mais ils ne ſont pas *combuſtibles*.

Ce mot vient de *comburo*, *combuſtus*.

COMBUSTION. ſ. f. Diviſion, diſſenſion, guèrre civile. *Turbæ*, *ſeditio*, *diſſenſio*. Pendant la Ligue toute la France étoit en *combuſtion*. Toute la Cour étoit en *combuſtion* dans la querelle de ce favori. Les mauvais rapports mettent les familles, les meilleurs amis en *combuſtion*.

M. Harris dit qu'en tèrme d'Aſtronomie, quand un Aſtre n'eſt pas éloigné de plus de 8 degrez 30 min. du Soleil, on dit qu'il eſt en *combuſtion*, ou qu'il eſt brûlé. Je ne ſçache point que cette expreſſion ſoit en uſage en nôtre langue, ſi ce n'eſt en Aſtrologie judiciaire.

COME. ſubſt. m. C'eſt la même chôſe que COMITE. Voyez ce mot.

CÔME. ſ. m. Ville du Duché de Milan en Italie. *Comum*, *Novocomum*. Elle eſt capitale du Comaſc, ſituée ſur le bord méridional du lac qui porte ſon nôm. *Côme* eſt une ville fort ancienne. Juſtin Liv. XX. Ch. 5. prétend qu'elle a été fondée par les anciens Gaulois, qui ſe rendîrent maîtres de la partie occidentale de l'Italie, qui fut appellée de leur nom Gaule Ciſalpine. Dans la ſuite C. Sernion y conduiſit une Colonie, & l'ayant rétablie, les Romains la nommèrent *Novocomum*; c'eſt-à-dire, *Nouveau Côme*. Céſar y envoya auſſi 5000 habitans, parmi leſquels il y en avoit 500 des prémières familles de Gréce. *Côme* a été la patrie du Poête Cæcilius, de Pline le jeune, de Paul Jove, & d'Innocent XI. *Côme* eſt encore aujourd'hui une aſſez grande ville, bien peuplée, & riche, à cauſe de ſon commèrce. Il y a un Évêché ſuffragant du Patriarche d'Aquilée. Voyez Strabon Liv. IV. & Liv. V. Ammien Marcellin Liv. XV. Tite-Live Liv. XXXIII. Ch. 22. *Leander Alberti*, *Deſcript. Ital.* Cluvier, *Ital. Antiq. p.* 248.

Le Lac de *Côme*, *Comenſis*, ou *Comacenus lacus*, *Larjus lacus*, eſt le plus grand lac de toute l'Italie. Il eſt dans le Comaſc, contrée du Duché de Milan, aux confins des Suiſſes & des Griſons. Il eſt en quelque ſorte diviſé en trois golfes, dont l'un tourne vèrs le nord, & reçoit la rivière d'Adda; l'autre vèrs le Sud-Eſt, par lequel la même rivière ſort de ce lac; & le troiſiéme vers le Sud-Oüeſt. C'eſt au fond de celui-ci qu'eſt bâtie la ville de *Côme* qui lui donne ſon nom. Ce lac a dans ſa plus grande longueur dix lieües d'étenduë, deux dans ſa plus grande largeur, & environ 35 lieuës de tour. Voyez Pline hiſt. Nat. L. II. C. 103. L. IX. c. 18. L. X. C. 20. & Pline le jeune L. II. ép. 8. & L. IX. ép. 7. Paul Jôve a auſſi très-élégamment décrit ce lac dans un Livre exprès. Quelques-uns diſent que ce lac fut appellé *Larius*, à cauſe de la grande quantité de poules d'eau qui s'y voyoient, & que les Grècs appelloient Λάρυς. Mais Sprécher & d'autres prétendent que c'eſt un ancien mot Tuſque, ou Toſcan, & Étrurien, qui ſignifie *Prince*, & que les Étruriens s'étoient établis ſur ce lac & y avoient bâti une fort belle ville, nommée *Volturene*, *Volturena*. Pline L. IX. ép. 7. décrit deux jolies maiſons de campagne qu'il avoit ſur ce lac.

COMÉDIE. ſ. f. Piéce de théâtre compôſée avec art, en prôſe, ou en vèrs, pour repréſenter quelque action humaine; & ſe dit en ce ſens des piéces ſérieuſes, ou burleſques. *Comœdia*. Il eſt allé à la *Comédie* voir le Cinna, l'Horace, le Miſantrope, le Tartuffe. Les *Comédies* de Corneille ont un caractère Romain, & je ne ſçai quoi d'héroïque qui leur eſt particuliér. Les *Comédies* de Racine ont quelque chôſe de fort touchant, & ne manquent guères d'imprimer les paſſions qu'elles repréſentent. S. Auguſtin s'accuſe de s'être laiſſé attendrir à la *Comédie*. Ces exemples juſtifient que les piéces tragiques ſont compriſes ſous le nom de *Comédies*, lequel eſt devenu général. BOUH. La *Comédie* purgée de la turpitude des ſpectacles, & rectifiée ſur le plan d'Ariſtote, eſt un amuſement agréable, qui n'a rien de pèrnicieux. BOURSAUT. Le prémiér plan de la *Comédie Françoiſe* eſt dû à Jodelle. Il compôſa une piéce qu'il intitula *la Rencontre*; elle fut repréſentée avec beaucoup d'applaudiſſement en préſence de Henri II. Le Baif produiſit depuis une *Comédie* ſous le nom de *Taillebras*. PASQ. La *Comédie* Italienne ſur nos théâtres n'eſt qu'une bouffonnerie. S. ÉVR. La *Comédie* Italienne ne plaît que parcequ'on l'a diſpenſée du ſens commun. LE CH. D'H.

La fin du régne de Charles V. vit naître les commencemens des piéces de Théâtre en France ſous le nom de Chant-Royal. Voyez au mot CHANT ce que c'étoit. Il ſe forma pluſieurs ſociétez qui faiſoient de ces piéces à l'envi; l'une deſquelles commença à mêler dans ces piéces différens événemens, ou épiſodes, qu'ils diſtribuèrent en actes, ſcénes, & en autant de différens pèrſonnages, qu'il étoit néceſſaire pour la repréſentation. Leur prémiér eſſai ſe fit au bourg S. Maur. Ils prîrent pour ſujet la paſſion de N. S. Le Prévôt de Paris en fut avèrti, & leur défendit de continuer. Ils ſe pourvûrent à la Cour, & pour ſe la rendre plus favorable, ils érigèrent leur ſociété en confrairie, ſous le titre des Confrères de la Paſſion de N. S. Le Roi voulut voir quelques-unes de leurs piéces, elles lui plûrent, & cela leur procura des lettres du 4e Décembre 1402. pour leur établiſſement à Paris. M. de la Mare les rapporte dans ſon *Traité de Pol. L. III. T. III. C. 9.* Ces Confrères de la Paſſion avoient fondé dans la chapelle de la Sainte Trinité le ſèrvice de leur confrairie. Dans la maiſon dont dépendoit cette chapelle, & qui avoit été bâtie & fondée hors la porte de Paris du côté de S. Denys, par deux Gentil hommes Allemans frères utérins, pour recevoir les Pelerins & les pauvres Voyageurs qui arrivoient trop tard pour entrer dans la ville, dont les portes ſe fèrmoient alors; il y avoit une grande ſalle que les Confrères de la Paſſion loüèrent; ils y fîrent conſtruire un Théâtre, & y repréſentèrent leurs jeux, qu'ils nommoient ſimplement Moralitez. François I. confirma tous leurs priviléges par lettres patentes du mois de Janvier 1518. & ces piéces ſérieuſes durèrent près d'un ſiécle & demi. On s'en ennuya. Les Joüeurs y mêlèrent quelques farces tîrées de ſujets profanes & burleſques, qui fîrent plaiſir au peuple, & qu'on nomma *Les Jeux des pois pilez*, apparemment par alluſion à quelque ſcéne qui s'y repréſenta. Ce mélange de morale, ou de Religion & de bouffonnerie, déplut dans la ſuite aux gens ſages. La maiſon de la Trinité fut de nouveau convèrtie en hôpital, ſuivant ſa fondation; ainſi les Confrères de la paſſion fûrent obligez de les quitter. Comme ils avoient fait des gains conſidérables, ils ſe trouvèrent en état d'acheter l'ancien hôtel des Ducs de Bourgogne, qui n'étoit plus qu'une maſure. Ils y fîrent bâtir une nouvelle ſalle, un Théâtre &c. Le Parlement par arrêt du 19e Nov. 1548. leur pèrmit de s'y établir, à condition de n'y joüer que des ſujets profanes, licites, & honnêtes, & leur fit de très-expreſſes défenſes d'y repréſenter aucun myſtère de la Paſſion, ni autres myſtères ſacrez: il les confirma dans tous leurs priviléges, & fit défenſe à tous autres qu'aux Confrères de la Paſſion de joüer ni repréſenter aucuns jeux, tant dans la ville, fauxbourgs, que banlieuë de Paris, ſinon ſous le nom & au profit de la Confrairie. Ce qui fut confirmé par Lettres patentes d'Henri II. du mois de Mars 1559. & Charles IX. du mois de Novembre 1563.

Les Confrères de la Paſſion, qui avoient ſeuls le Privilége, ceſſèrent de monter eux-mêmes ſur le théâtre. Les piéces ne convenoient plus au tître religieux qui caractériſoit leur compagnie. Une troupe de Comédiens ſe forma pour la prémière fois, & prit à loyer le Privilége & l'hôtel de Bourgogne. Les Confrères s'y réſervèrent ſeulement deux loges, pour eux & pour leurs amis; c'étoient les plus proches du Théâtre diſtinguées par des barreaux, & on les nommoit les loges des Maîtres. La farce de Patelin y fut joüée avec ſuccès ſous Henri II. Étienne Jodelle fut le prémiér qui prit des ſujets ſérieux, & qui fit deux Tragédies; c'étoit ſous Charles IX. & Henry III. ſa Cléopatre & Dion fûrent joüées devant Henri III. & toute la Cour, au Collége de Rheims, & enſuite au Collége de Boncour. Jean Baif & la Péruſe ſe diſtinguèrent enſuite. Garnier l'emporta ſur tous ſes prédéceſſeurs. Il ſe forma quelques troupes de Comédiens en Province, d'où elles paſſèrent à Paris dans l'hôtel de Cluny. Le Parlement les éxclut en 1584. Deux autres bandes, l'une de François, & l'autre d'Italiens, eurent le même ſort en 1588. mais en 1596. il fut pèrmis aux Provinciaux de joüer à la foire de Saint Gèrmain, à la charge de payer par chacune année qu'ils joüeroient, deux écus aux Adminiſtrateurs de la Confrairie de la Paſſion. Les accroiſſemens de Paris obligèrent dans la ſuite les Comédiens à ſe ſéparer en deux bandes, les uns reſtèrent à l'hôtel de Bourgogne, & les autres allèrent à l'hôtel d'argent au Marais. Les vieilles piéces devinrent fades, & la *comédie* étoit tombée, lorſque Corneille parut, & commença par ſa Mélite. Tels fûrent les commencemens & les progrès de la *Comédie* en France. En 1609. une Ordonnance de Police défendit aux Comédiens de repréſenter aucunes *Comédies*, ou farces, qu'ils ne les euſſent communiquées au Procureur du Roi. Voyez ſur tout ceci Paſ-

quier

quier *Rech.*, *L. VII. C. 5.* De la Mare, *Tr. de Pol. L. III. T. III. c. 2. & 3.* & Naudé, dans ſon Maſcurat, *p. 214. 215.*

COMÉDIE, ſe prend plus particulièrement pour les piéces qui repréſentent des chôſes agréables, divèrtiſſantes, & non ſanglantes, & des pèrſonnes de médiocre condition : comme les *Comédies* d'Ariſtophane, de Térence, le Menteur de Corneille, les Fâcheux de Molière, les Plaideurs de Racine. La *Comédie* priſe en ce ſens eſt oppôſée à la tragédie, dont les ſujets ſont grâves & ſerieux.

La *Comédie* eſt un Poëme ingénieux pour reprendre les vices, & les rendre ridicules. BOURSAUT. Ariſtote a défini la *Comédie*, une imitation des plus méchans hommes dans le ridicule. Corneille n'a nullement approuvé cette définition ; car il prétend que les actions des Rois mêmes y peuvent entrer, pourvû qu'il s'agiſſe ſimplement d'intérêts d'État, ſans aucun danger conſidérable, ou d'une intrigue d'amour. Il ſoutient qu'un Poëme où il n'y a bien ſouvent d'autre péril à craindre que la pèrte d'une Maîtreſſe, n'a pas droit de prendre un nom plus relevé que celui de *Comédie*. Il a ſeulement ajoûté à ces *Comédies*, où il introduit de grands pèrſonnages, une épithéte pour les diſtinguer des *Comédies* ordinaires. Il les appelle *Comédies héroïques*. M. Dacier blâme fort cet expédient. Il maintient que la *Comédie* ne ſouffre rien de grâve & de ſérieux, à moins que l'on n'y attache le ridicule ; parceque le comique, & le ridicule, ſont l'unique caractère de la *Comédie*. La *Comédie* eſt l'image, ou la repréſentation de la vie ordinaire des hommes ; on y repréſente leurs actions les plus communes, & on y répand du ridicule ſur leurs défauts, afin d'en préſerver les ſpectateurs, ou de les corriger. Quelqu'un a dit, la *Comédie* ne réforma jamais que les grands canons & les prétieuſes ridicules.

A cauſe des divèrs changemens qui arrivèrent anciennement à la *Comédie*, on a diſtingué la *vieille*, *Vetus Comœdia*, la *moyenne*, *media* ; & *l'ancienne Comédie* : la *vieille*, où il n'y avoit rien de feint, ni dans le ſujet, ni dans les acteurs ; la *moyenne*, où les ſujets étoient véritables, & les noms ſuppoſez ; & la *nouvelle*, où tout étoit inventé, le ſujet, & les noms. *Nova*. DAC. Quelques-uns conteſtent à la *Comédie* le nom de *Poëme*, ſous prétexte qu'elle n'a ni majeſté, ni élévation : c'eſt une pure convèrſation. ID. La Tragédie & la *Comédie* ne fûrent d'abord qu'une ſeule & même chôſe. Mais après que le grâve & le ſérieux fûrent ſéparez du burleſque, on s'attacha au prémiér, & on négligea le dèrniér. La *Comédie* demeura dans ſon prémiér chaos, ou ne reçût que des changemens médiocres, pendant que la Tragédie fit de très-grands progrès. Après que la Tragédie eut reçu ſa pèrfection, on penſa à cultiver la *Comedie*. La vieille *Comédie* ſuccéda à Theſpis ; & à Eſchyle, Ariſtophane y travailla avec ſuccès. On y reprenoit publiquement les vices, & l'on n'épargnoit pèrſonne. Cette libèrté déplut, & l'on défendit de nommer les pèrſonnes qu'on joüoit. Alors les Acteurs ſuppoſèrent des noms ; mais ils déſignoient ſi bien les pèrſonnes, qu'on les reconnoiſſoit ſans peine, c'eſt ce qu'on appelle la *moyenne Comédie*. On fut encore obligé de réprimer cette licence, & cette réforme donna lieu à la nouvelle *Comédie*, qui ne porta ſur le théâtre que des aventures feintes, & dés noms inventez.

La *Comédie*, auſſi bien que la Tragédie, a ſes parties eſſentielles & ſes parties intégrantes. Les parties eſſentielles ſont dans le langage des Anciens la Protâſe, l'Epitâſe, la Cataſtâſe, & la Cataſtrophe : la Protâſe eſt le commencement où l'on entre dans le ſujet, on connoit le caractère des Pèrſonnages, & l'intérêt qu'ils ont, ou la part qu'ils prennent à l'action. Dans l'Epitâſe les intrigues commencent, elles continuënt & ſe fortifient dans la Cataſtâſe ; la Cataſtrophe contient le dénoüement. Les parties intégrantes ſont les cinq actes dans leſquels on diviſe une *Comédie*, ſuivant le précepte d'Horace.

Neve minor quinto, neu ſit productior actu.

Les actes ſe diviſent en ſcénes, dont le nombre n'eſt point fixé, ni par la raiſon, ni par l'uſage ; il dépend des chôſes qui doivent ſe faire dans chaque acte, & du nombre de pèrſonnes qu'il y faut employer. Les Anciens ajoutoient à leurs *Comédies* un Prologue, un Chœur, & des Mimes. Voyez la Poëtique de Scaliger, les Antiquitez Romaines de Roſinus, le P. Le Boſſu ; la pratique du Théâtre de l'Abbé d'Aubignac, &c.

Des ſuccès fortunez du ſpectacle tragique
Dans Athènes naquit la Comédie *antique :*
Là le Grèc né moqueur, par mille jeux plaiſans,
Diſtila le venin de ſes traits médiſans. BOIL.
Enfin de la licence on arrêta le cours :
Le Théâtre pèrdit ſon antique fureur ;
La Comédie *apprit à rire ſans aigreur.* ID.

COMÉDIE, ſe dit encore en un ſens plus étroit, pour une farce, une facétie, où on n'introduit guères que des valets & des bouffons ; pour dire des chôſes plaiſantes, & qui font rire, *Mimus*. Attendez un moment, dit le Comédien qui annonce, & vous allez avoir la petite *Comédie*.

COMÉDIE, ſignifie auſſi l'art de compoſer ou de repréſenter des *Comédies*. Corneille entend bien la *Comédie*, les régles de la *Comédie*, eſt le prémiér Auteur pour la *Comédie*, Molière ſçavoit bien jouër ſes propres *Comédies*. Cet homme a du génie pour faire la *Comédie*, pour jouër la *Comédie*.

COMÉDIE, ſe dit par extenſion de toute action hypocrite, ou déguiſée, ou plaiſante, ou ridicule. *Simulatio*, *ſimulationis artificium*. L'amitié n'eſt plus qu'une *Comédie* : elle n'eſt qu'en geſtes, ou en grimaces. Saint ÉVR. Cet homme eſt un extravagant, qui donne la *comédie* à tout le monde. Ils ont eû une diſpute, une conteſtation, qui nous a fait rire, qui nous a donné la *comédie*. Les hypocrites ſe moquent intérieurement de la Religion, & en font une *comédie*. S. EVR. La vie des Courtiſans eſt une *comédie* pèrpétuelle ; ils ſont toujours ſur le théâtre, & ne quittent guères le maſque. BELL. Le monde eſt une *comédie* ; chacun y joüe ſon rôlle S. ÉVR. Cathérine de Medicis en France, & Elizabeth en Anglettèrre, ſurmontant la foibleſſe de leur ſéxe, ont fait voir dans leur gouvèrnement deux chèfs d'œuvres de politique, quoique fort différens ; l'une ſur une mèr orageuſe & toujours troublée ; l'autre ſur un théâtre aſſez tranquille, où il n'y avoit que des *comédies* à joüer. VIGN. MARV.

COMÉDIEN, IENNE. ſ. m. & f. Qui fait profeſſion de repréſenter, de joüer des Comédies en public & pour de l'argent. *Comœdus*, *mimus*. Les *Comédiens* du Roi. Les *Comédiens* de Campagne. Ce mot eſt dit comme ὁ κατὰ κώμας ᾄδων, chantant, récitant ſes piéces par les bourgades, ſelon la coutume des anciens *Comédiens*. Avant Theſpis la Comédie n'étoit qu'un tiſſu de contes bouffons ; & les *Comédiens* qu'il promenoit ſur des charrettes ne diſoient que des injures, ou divèrtiſſoient le ſpectateur par quelque raillerie groſſière, ou par quelque chanſon obſcène. Eſchyle les habilla plus honnêtement, leur chauſſa le brodequin, & les fit monter ſur un théâtre au lieu de charrette. Le Concile d'Arles en 314 déclare que les *Comédiens* & les gens de théâtre ſeront excommuniez tant qu'ils demeureront dans cette profeſſion.

On dit figurément d'un hypocrite, d'un homme qui ſçait bien ſe contrefaire, & déguiſer ſes ſentimens, que c'eſt un bon *comédien*, *Simulator*. En parlant des hypocrites au plurier, il ſignifie une pèrſonne diſſimulée, & artificieuſe, qui joüe pluſieurs pèrſonnages. *Natio comœda*. On dit d'une femme qui n'étant pas fort régulière, a un extérieur modeſte, & fait la prude, je n'ai jamais vû une ſi grande *comédienne*. BOUH. Tous les ſucceſſeurs de Zénon & de Diogène ne ſont que des *comédiens*, & ne ſe font valoir que par leurs barbes, & leurs manteaux. MAUG. Ces trente Cupidons étoient autant d'Amours coquets, qui ſont de grands *comédiens*, & qui ne reſſentent jamais les paſſions qu'ils témoignent SAR. Ne vous fiez pas à ceux qui n'aiment la vèrtu que pour la réputation qu'elle donne : ce ſont des *comédiens* qui changent d'habits ſelon les rôles différens qu'ils ont à jouer. BELL. La plûpart des Courtiſans ſont de grands *comédiens*.

COMENGES. Voyez COMINGES. C'eſt ainſi qu'il faut prononcer.

COMENOLITARI. ſ. m. C'eſt une des quatre Provinces de la Macédoine. *Comenolitarius ager*. Le *Comenolitari* comprend la Macédoine propre, que les Anciens nommèrent la Troiſième Macédoine, & une petite partie de l'ancienne Theſſalie. Il a au levant l'Archipel, au nord le Golfe de Saloniki, ou Theſſalonique, & le Jamboli, à l'oüeſt l'Albanie, & au ſud la Livadie. Cogni en eſt le lieu principal.

COMÉTE. ſ. f. Corps céleſte, & lumineux, qui a une ſphère d'une ſi vaſte étenduë, qu'il paſſe d'un tourbillon dans un autre, & que quand il s'approche de nous, il ſe rend viſible ; & quand il s'en éloigne, il eſt inviſible à nôtre égard. *Cometes*, *cometa*, *ſtella crinita*, *ſidus crinitum*.

Il y a 50 ou 60 ans que l'on doutoit ſi ce mot étoit maſculin, ou féminin. Ceux qui vouloient qu'on diſe le *comète* ſe fondoient 1°, Sur ce qu'en Latin *Cometa* eſt maſculin. 2°, Sur l'autorité de Coeffeteau, qui dans pluſieurs endroits de ſon hiſtoire Romaine l'a fait de ce genre. Le P. Le Moine le fait auſſi toûjours maſculin, comme on le verra ci-après. Les autres au contraire eſtimoient que l'uſage des Latins ne fait point de Loi en François ; que nôtre langue aimant ſur tous les genres le féminin, pouvoit bien faire cette métaphôre, comme elle l'a faite à l'égard de pluſieurs autres mots ; de plus, ils trouvoient que tous les habiles Écrivains de ce ſiécle & du précedent s'étoient ſèrvis de *comète* comme d'un tèrme féminin. Ils citoient du Bartas, Ronſard, le Cardinal du Pèrron, l'Abbé Des Portes, & ſur tout La Porte, qui ayant recueilli ſes épithétes de tout ce qu'il y avoit de plus galands & de plus ſçavans Poëtes en France, n'en range point ſous

le nom de *cométe* qui ne ſoient féminines, parce qu'en effet les Poétes ne s'en ſèrvoient point autrement, ſi ce n'èſt que la néceſſité du nombre des vèrs, ou de la rime, les ait obligez quelquefois de prendre le maſculin. Les Auteurs qui ont ſuivi ceux-ci ne ſont pas moins favorables à cette opinion, Du Ryer, Balſac, le Port-Royal, & beaucoup d'autres, l'ont toûjours fait féminin. Aujourd'hui cet uſage eſt ſi établi, que ce ſeroit une faute de dire le *cométe*, & que ce mot ne choqueroit guères moins, que ſi l'on diſoit le Lune, ou la Soleil.

Les *cométes* ſont au deſſus de la lune, & dans la région des planétes, étant elles mêmes une eſpéce de planétes qui decrivent des orbes par un mouvement pèrpétuel. Leur corps eſt ſolide, & elles tirent leur ſplendeur de la lumière du ſoleil qu'elles réfléchiſſent. NEWTON. Elle a cela de particuliér, qu'elle eſt accompagnée d'une longue traînée, ou de cèrtains rayons de lumière, qui eſt toûjours oppoſée au ſoleil, & qui s'affoiblit en s'éloignant : ces rayons ſont apparemment reflechis par le corps de la *cométe :* c'eſt ce qui le fait diſtinguer en trois ſortes. La *cométe barbue* eſt celle qui eſt orientale au Soleil, & qui ſe léve devant lui ; car alors cette lumière marche devant le corps de la *cométe* en guiſe de barbe. *Cometes barbatus.* La *cométe caudée*, ou à longue queuë, eſt celle qui eſt occidentale, & qui paroît après le ſoleil couché ; car alors le corps de la *cométe* précéde cette traînée. *Cometes caudatus.* La troiſiéme eſt la *comete à la roſe*, autrement nommée *chevelue*, qui paroît lorſque le ſoleil & la *cométe* ſont diamétralement oppôſez, & que la tèrre eſt entre deux. *Cometes crinitus.* Car alors cette traînée eſt cachée dèrrière le corps de la *cométe*, & il ne paroît que quelque peu de rayons autour d'elle en forme de chevelure. Un peu avant que la *cométe* ceſſe de paroître, ſa grandeur apparente diminuë, & ſa lumière diminuë peu-à-peu. Les *cométes* tournent d'Orient en Occident autour de la tèrre, & ſemblent décrire un cèrcle paralléle à l'Équateur. Deſcartes dans ſon Syſtême eſt le prémiér qui a bien éxpliqué la nature des *cométes*, en diſant que c'étoit des aſtres qui rouloient autour d'un autre ſoleil dans un autre tourbillon du monde, leſquels s'approchoient quelquefois de celui-ci, & alors ils paroiſſoient, & qui s'en éloignoient enſuite, & alors ils diſparoiſſoient. Bettinus croit que la *cométe* n'eſt qu'un amas de petites étoiles, comme celles qui forment la voye de lait. Le Père d'Harrouys a ſoutenu la même opinion, & dit que ce ſont des planétes qui ayant des mouvemens inégaux, ſe doivent joindre de tems en tems, & ſe rendre viſibles par leur union. Les *cométes* en effet ſont aſſez fréquentes. On en compte ſept depuis l'an 1298. juſqu'à l'an 1314. & vingt-ſix depuis 1500. juſqu'à l'an 1543. Il en parut quinze ou ſeize depuis 1556. juſqu'en 1597. Ce n'eſt pas une chôſe fort râre que d'en voir deux dans une même année. On en vit 4 enſemble en 1529. & on en remarqua 8 ou 9 pour la ſeule année 1618. Le peuple n'a apperçu que la *cométe* de 1680. depuis celle de 1665. mais les Aſtronomes en ont obſèrvé d'autres en 1668. 1672. 1676. & 1677. M. Bèrnoülli imprima en 1682. à Amſterdam un nouveau ſyſtême ſur les *cométes* en Latin. M. Lamontre imprima dans le Journal des Sçavans du 25 Mai 1682. la Démonſtration Phyſique de ce ſyſtême.

Il y a une autre ſorte de *cométes* qui eſt ſublunaire, & qui n'eſt qu'un météore, & une inflammation des éxhalaiſons de l'air groſſiér. C'eſt une èrreur populaire, de croire que les *cométes* ſoient des cauſes ou des préſages des malheurs. L'apparition des *cométes* ne doit épouvanter pèrſonne. Ceux qui avoient beſoin de faire peur de la colère de Dieu, ne manquoient pas de ſoutenir que les *cométes* préſageoint de grands malheurs. Voyez ſur cela les *penſées divèrſes* de M. Bayle ſur la *cométe* de 1680. où il dit que les *cométes* ſont regardées comme des Hérauts, qui viennent de la part de Dieu déclarer la guèrre au genre humain. La mort des Grands eſt un des principaux évenemens dont le peuple s'imagine que les *cométes* ſont des préſages, ce qui a donné lieu à cette déviſe, où l'on repréſente une *cométe*, avec ces mots, pour ſèrvir d'âme, *in ortu ſignat occaſum*, *En paroiſſant elle prédit la mort.* Peut être trouvera-t-on que les régles de l'art des déviſes ne ſont pas éxactement gardées dans celle-ci. En Poëſie ces ſentimens populaires ont lieu, & l'on peut dire,

> *Au* Cométe *pareil, dont la lueur fatale,*
> *Des préſages de mort, avec pompe étale ;*
> *Et fait autour de ſoi briller avec horreur,*
> *D'un funeſte avenir la montre & la tèrreur.* P. LE MOINE.

Quelques-uns prétendent que ſi les *cométes* ne ſont pas des préſages des événemens, elles en peuvent être des cauſes Phyſiques. La raiſon eſt que les *cométes* occupant une ſi vaſte partie du ciel, communiquent à la matière qu'elles rencontrent des mouvemens fort différens de ceux qu'elle avoit auparavant : or il peut arriver des changemens dans le monde par les agitations, & les altérations que produit l'influence de la *cométe*. BEN. Au Méxique & en pluſieurs lieux des Indes les peuples faiſoient grand bruit de leurs cornets & tambours, quand ils voyoient des *cométes*, s'imaginant par leurs cris les faire fuir, & diſſiper. HERRÉRA. Il y a un grand Traité des *cométes* de Joannes Hévélius, intitulé *Prodromus cometicus*, où il éxplique après pluſieurs obſèrvations leur mouvement par une Section conique. Les Sieurs Petit & Comiers ſont des Auteurs modèrnes qui ont auſſi écrit ſur les *cométes*. M. Harris a ramaſſé dans ſon Dictionnaire Anglois des Arts un grand nombre de ſentimens différens, de remarques, d'obſèrvations excellentes ſur les *cométes*.

Ce mot vient du Grèc *κομήτης*, *qui a une longue chevelure.*

Un Cavalier Italien fit pour une Dame très-belle, mais très-régulière & très-ſévère, cette déviſe, une *cométe*, & ce vèrs Italien,

> *Empie l'occhio di luce, e il cor di gelo.*

COMÉTE, En tèrme de Blâſon, eſt une étoile qui a une queuë flamboyante, ou ondoyante. On la peint d'ordinaire à huit rais. Quelques-uns appellent auſſi *cométes*, des étoiles à ſeize rais, quoique ſans chevelure & ſans queuë. On leur donne auſſi les épithétes de *caudées* & de *chevelées*. On dit auſſi, qu'elle eſt *hériſſée*, lors qu'entre les rais il y a de la lumière qui paroît par de petits traits.

Cométe s'eſt dit figurément de ce qui en a la reſſemblance, comme d'une épée nuë, d'une aigrette, &c.

> *Son geſte eſt menaçant, ſon regard eſt hautain.*
> *Un* cométe *d'acier étincelle en ſa main.* P. LE MOINE.
> *Et l'aigrette mobile, à rayons d'argent trait,*
> *Lui fait comme un* cométe *au faîte de l'armet.* ID.

Cette métaphore eſt trop forte, & n'eſt pas de bon goût dans un ſtyle grave & ſérieux.

COMÉTE. Jeu de Cartes.

> *L'aimable Iris, qu'on ne peut trop loüer,*
> *Me propoſa l'autre jour de joüer*
> *Un Madrigal, en cent points de* Cométe. AB. RÉGNIER.

COMÉTÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon. C'eſt un rayon ondoyant comme celui de la Cométe à longue queuë. *Crinitus, caudatus.* On diſtingue les pals *cométez* des flamboyans, en ce que les *cométez* ſont mouvans du chef, & les flamboyans de la pointe en haut. Une faſce *cométée*, &c.

COMICE. ſ. m. *Comitium.* C'eſt le nom du lieu où l'on tenoit les Comices chez les Romains. Le *Comice* étoit une partie de la place publique appellée *forum :* ce lieu fut long-tems découvèrt, ce qui obligea ſouvent d'intèrrompre les Comices, à cauſe du mauvais tems : ce ne fut qu'après la ſeconde guèrre de Carthage que l'on couvrit d'un toit le *Comice*. Voyez Marlianus, Varron, Tite-Live, Roſinus. Ce mot ne ſe dit guère en ce ſens & au ſingulier dans nôtre langue. En Latin il eſt dans Varron.

COMICES. ſ. m. pl. Aſſemblée du Peuple Romain dans le champ de Mars, ou pour élire des Magiſtrats, ou pour traiter des affaires les plus importantes de la République. *Comitia.* Il y avoit cèrtains jours fixes pour ces ſortes d'aſſemblées, qu'on appelloit *comitiaux*, & ils ſont marquez par un *c* ſur le Calendrier de Jules Céſar. On appelloit *comices* conſulaires, l'aſſemblée où il s'agiſſoit de créer des Conſuls : les autres *Comices* prenoient de même le nom du Magiſtrat dont on faiſoit l'élection, ſoit d'un Tribun, &c. On diſtinguoit trois ſortes de *Comices*. *Comitia curiata, centuriata, & tributa* ; c'eſt-à-dire, ſelon que le peuple opinoit, & donnoit ſon ſuffrage, ou par centuries, ou par tribus. Pluſieurs Auteurs ont traité des *Comices*. Voici les principaux, Aulu-Gelle *L. XV. c. 27. Alexandre Neapolitanus, Onuphrius Panvinius, Joachim. Perionius, Vigenère ſur T. Live, Carolus Sigonius, Nicolaus Gracchius, Paulus Merula, Joan. Roſinus, Thom. Dempſterus, Joan. Scorius Zamoſcius, Joan. Stadius, le P. Cantel Jéſuite.*

COMINES. Petite ville de Flandres entre Lille & Ypres, ſur le Lys. *Comineum.* Cette ville a donné la naiſſance & le nom au célébre Hiſtorien de Loüis XI. & de Charles VIII. Philippe de *Comines*, fils de Colart de Clithe, & neveu de Jean de la Clithe Seigneur de *Comines*. La Tèrre de *Comines*, qui avoit paſſé de la maiſon de Waurrin dans celle de la Clithe, eſt aujourd'hui dans la Maiſon d'Alſace. Deſpautère a long-tems enſeigné à *Comines*. Il y fut entèrré en 1536.

COMINGEOIS. ſ. m. Païs de France en Gaſcogne. *Convenenſis tractus*, ou *ager*. Le *Comingeois* a pour bornes l'Armagnac au nord, le Conſerans à l'orient, la Catalogne au midi, & le Comté de Bigorre à l'occident. Le *Comingeois* a tître de Comté. Andoque dit que c'eſt Charlemagne qui le lui a donné. La Capitale, nommée autrefois *Lugdunum Convenarum*, parce qu'elle eſt ſur une montagne, eſt un Évêché fort ancien, dont un Évêque aſſiſta au Concile d'Agde en 506. Elle fut dètruite en 585. par le Roi Gontram, & ne fut rétablie que 500 ans après, en 1085, par Saint Bèrtrand, dont elle a pris le nom, Saint Bèrtrand de

de *Cominges*. Voyez *Hadriani Valeſii Notit. Gall.* & *San-Marth. Franc. Chriſt. T. II. p.* 547.

Comingeois, oise. ſubſt. m. & f. *Convenæ*. Qui eſt de Cominges, ou du Comingeois. Les *Comingeois* étoient originairement des brigands qui ſe retiroient dans les forêts des Pyrénées. Pompée vainqueur de Sèrtorius les attaqua, & les obligea à demander la paix. Une des conditions fut qu'ils quitteroient leurs forêts & leurs montagnes où ils èrroient, & qu'ils ſe raſſembleroient au lieu que nous appellons Cominges, où ils formeroient une ville. C'eſt de là qu'ils fûrent appellez *Convenæ*, comme qui diroit les Raſſemblez, de *Convenio*, s'aſſembler en corps, faire un corps.

COMINGES, ou Saint Bertrand de *Cominges*. C'eſt la Capitale du Comté de *Cominges*. Elle s'appelloit autrefois *Convens*, comme a mis en Latin M. de Cordemoy; en Latin *Convenæ*, *Lugdunum Convenarum*, & aujourd'hui Saint Bertrand de Cominges. *Fanum Sancti Bertrandi*, ou *Civitas*. C'eſt une ville de Gaſcogne en France, capitale du Comté de Cominges, & Épiſcopale de la Province d'Auſch. Elle fut bâtie ſur la fin de l'onzième ſiécle ſur la Garonne, à la place & ſur les ruines de l'ancienne *Convenæ*, ou *Lugdunum Convenarum*, détruite par les François en 584. Maty. Le P. Daniel écrit *Comminge*, & fait ce nom féminin. *Comminge* priſe par trahiſon. M. de Marca *Comenge*, quoiqu'il diſe Comingeois. Voyez cet Auteur, *hiſt. de Bearn. L. I. c.* 8. 9. & Catel, *hiſt. du Langued. L. II. c.* 14. qui écrit auſſi *Comenge*. De quelque maniére qu'on écrive il faut prononcer *Cominge*. Voyez Comingeois, païs.

COMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Comédie. *Comicus*. On joüe aujourd'hui une piéce *comique*. Térence eſt le modéle des Poëtes *Comiques*. Molière joüoit mieux le *comique* que le ſérieux.

> *Le* comique *ennemi des ſoupirs, & des pleurs,*
> *N'admet point en ſes vers de tragiques douleurs.* Boil.

> *Des Criſpins* comique *famille*
> *Iront-elles du peuple exciter les éclats?*
> *Le théatre eſt un lieu gliſſant pour une fille;*
> *Il ne les faut point mettre en danger d'un faux pas.*
> Nouv. choix de vèrs.

Comique, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt plaiſant, recréatif. *Facetus*, *lepidus*, *jucundus*, *comicus*. Cette avanture, cette querelle eſt *comique*. L'Hiſtoire *comique* de Francion écrite par Sorel. Le Roman *comique* de Scarron. Je n'approuve que le *comique* qui eſt épuré des équivoques, qui eſt pris dans la nature, qui fait rire les ſages, & les honnêtes gens. La Bruy. Les provèrbes ne ſont bons que dans une piéce *comique*. Bouh.

COMIQUEMENT. adv. D'une manière comique. *Comicè*.

Ces mots ont même étymologie que *Comédie*.

COMITE. ſ. m. Officièr de galère qui commande la chiourme, qui a le ſoin de faire ramer les forçats. *Remigum præfectus*. Les *Comites* ne ſont point chiches de coups de bâtons.

Quelques-uns dérivent ce mot de *comes*; d'autres de *commiſſus*. M. Huet le dérive de *comes*, & il remarque ce que Suétone rapporte d'Auguſte, qu'ayant été ſalué en paſſant avec de grandes acclamations par l'équipage d'un vaiſſeau d'Alexandrie, *quadragenos aureos comitibus diviſit*.

Il y a des Officièrs de galères qui diſent *Côme*, au lieu de *Comite*.

COMITÉ. ſ. m. Tèrme fort uſité chez les Hiſtoriographes d'Angletèrre, qui ſignifie un bureau compôſé d'un cèrtain nombre des membres du Parlement, commis pour éxaminer un bill, ou faire rapport d'une requête, ou d'un procès à la Chambre. *Delegati ab Anglicis comitiis ad rei alicujus examen, aut ejuſdem expoſitionem explicationemque faciendam. Commiſſarii, Commiſſariorum*, ou *Delegatorum cœtus*. Quelquefois toute la Chambre eſt changée en *Comité*, & alors chacun a droit de parler, & de repliquer tant qu'il lui plaît: la matière dont il s'agit eſt ainſi miſe en conteſtation, & en déliberation; mais quand la Chambre n'eſt plus en grand *Comité*, l'on opine réguliérement, & il n'eſt pèrmis à chaque membre de parler qu'une ſeule fois. Les *Comitez* s'aſſemblent toûjours après dîner.

COMITIAL. adj. *Comitialis*. Ce mot ſe trouve dans quelques anciens Auteurs, qui parlent du mal caduc, qu'on appelle en Latin *Morbus comitialis*. Ce mot n'eſt plus en uſage.

COMITIVE. adj. fem. On ne trouve point le maſculin *comitif*. M. de la Roque, dans ſon Traité de la Nobleſſe, appelle Nobleſſe *comitive*, la Nobleſſe des Docteurs qui étoient faits Comtes Palatins, c'eſt-à-dire, Comtes du Palais, & qui prennent encore le titre de Comtes. Le prémiér Médecin du Roi prend le titre d'*Archiatrorum Comes*.

COMMA. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt une eſpéce de ponctuation qui ſe marque avec un point & une virgule au deſſous. Il faut faire une pauſe plus longue que la virgule, & moindre que celle des deux points. Les Latins l'appellent *inciſum*. Κόμμα eſt un mot Grèc, qui vient de *κόπτω*, *ſeco*.

Comma. Tèrme de Muſique. C'eſt le plus petit des intèrvalles ſenſibles à l'oreille. Le *comma* eſt environ la dixième partie d'un ton, ou l'intèrvalle par lequel un demi ton parfait ſurpaſſe l'imparfait, ou le ton imparfait ſurpaſſe le parfait. Il n'eſt en uſage que dans la théorie de la Muſique; pour faire voir la juſteſſe des conſonances; car dans la pratique cette diviſion n'eſt point ſenſible à l'oreille. Chaque ton mineur contient dix *comma*. La proportion du *comma* majeur dans la proportion des nombres eſt de 80 à 81. Celle du *comma* mineur eſt de 2025 à 2048. Voyez Mèrſenne & Salomon de Caux. Lancelot dans ſon Traité de l'art de chanter, dit que le *comma* eſt la neuvième partie d'un ton, parce qu'il ne diviſe le ton qu'en neuf parties. M. Sauveur dit que le *comma* eſt la diffèrence du ton majeur au ton mineur.

Ce mot prend quelquefois une *s* au pluriel, comme pluſieurs autres qui ont une tèrminaiſon étrangère, *Factum*, *Opera*, *Dom*, *&c*. Le ton eſt compôſé ou ſe diviſe en neuf *commas*. De Brossard. Quatre *commas* font le ſemiton mineur, & cinq le ſemiton majeur. Id. Il n'y a rien de bien établi par l'uſage ſur cette *s*, qui eſt la marque du plurier, quelques Auteurs l'ajoutent à la fin des noms dont nous parlons, & ils ne ſont pas toujours d'accord avec eux mêmes.

Ce mot *comma* a été pris des Grècs ſans aucun changement, on le trouve dans les Auteurs François, Italiens, Allemans, &c. qui ont écrit en leur langue ſur la Muſique.

Comma. ſ. m. Oiſeau d'Afrique. Il a le cou vèrd, les aîles rouges, & la queuë noire.

COMMACHIO. Voyez COMACHIO.

COMMAGÊNE. ſ. f. *Commagene*. Province d'Aſie au nord de la Syrie, entre la Cilicie & l'Euphrate, qui la ſéparoit de la Méſopotamie; elle avoit la Cappadoce au Nord, comme il paroît par le Scholiaſte de Denys v. 875. La *Commagéne* a eû des Rois, comme il paroit par les médailles. Il y en a ſur tout de deux ſortes; les unes ont une tête d'homme couronnée d'un diadême, avec ces mots Grècs, ΒΑΣΙ. ΜΕΓ. ΑΝΤΙΟΧΟΣ ΕΠΙ, c'eſt-à-dire, le Grand Roi Antiochus Épiphanes. Au revèrs il y a dans une couronne une eſpéce d'Ægypan, au deſſus une étoile; quelques-unes ont dans la couronne une écreviſſe, & toutes ont pour inſcription ΚΟΜΜΑΓΗΝΩΝ, & quelques-unes ont ce mot dans la couronne, ſans rien autre chôſe. Les autres ont une tête de femme, & pour inſcription ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΣ. Le nom propre ne paroit point ſur celle que j'ai vûë. J'en ai vû une d'Antiochus, ſur laquelle l'inſcription du revèrs eſt ΛΑΚΑΝΑΤΩΝ, avec la couronne & l'écreviſſe. La *Commagéne* fut réduite en Province par Tibère. Caligula & Claude lui redonnèrent des Rois; mais Veſpaſien la remit au rang des Provinces de l'Empire. Voyez ſur la *Commagéne* le Cardinal Noris dans ſes Époques Syromacédoniennes. Diſſert. II. Ch. 4. Voſſius dans ſon Pomponius Mela, Hoffman, M. Corneille, Racine, &c. écrivent *Comagéne*.

> *A-t-on vû de ma part le Roi de* Comagéne? Racine.

> *Je joins la Cilicie à vôtre* Comagéne. Id.

Mais, comme il paroit par les médailles dont j'ai parlé, il faut écrire *Commagéne*, quoique nous prononcions *Comagéne*.

Il croiſſoit dans la *Commagene* une hèrbe à laquelle on avoit donné le même nom, *Commagéne*, dont Pline parle Liv. XXIX. Ch. 3. que quelques-uns, ſelon la remarque de Daléchamp, croyent être le nord de Syrie, & d'autres le Comacum de Théophraſte. & que M. Spanheim a cru voir ſur des médailles de *Commagéne*, qui ſont au Cabinet du Roi.

COMMAND. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt celui qui a commiſſion d'un autre d'acheter à l'enchère quelque chôſe. *Command* ſignifie auſſi dans quelques Coutumes la ſignification que font les ſèrgens de l'Ordonnance de Juſtice.

COMMANDANT. ſ. m. Celui qui commande dans une place, dans un corps, une compagnie de gens de guèrre. *Præfectus*, *qui præeſt*. Le Lieutenant en l'abſence du Capitaine, du Gouvèrneur, eſt le *Commandant*. Quand des ſoldats font du déſordre, il faut s'en plaindre au *Commandant*. Quand une place eſt ſurpriſe, on s'en prend au *Commandant*, à celui qui eſt le prémiér dans la place.

On appelle communément *Commandant* le Lieutenant de Roi des places de guèrre, parceque c'eſt lui qui commande en l'abſence du Gouvèrneur. *Commandant* ſe dit plus particuliérement d'un Officiér qui a commiſſion pour commander dans une Province, ou dans une place, comme feroit le Gouvèrneur lui même. Le Roi envoye des *Commandans* lorſque les Gouvèrneurs ſont trop jeunes, ou malades, ou abſens, &c. Depuis quelques années le Roi au lieu de donner aux enfans de ceux qui ſont Gouvèrneurs des ſurvivances, donne à quelqu'un de leurs enfans les proviſions de Gouvèrneur, & au père une commiſſion de *Commandant*

mandaut ſa vie durant, avec pouvoir de recevoir les appointemens, & de rentrer dans le Gouvèrnement ſi le fils vient à mourir.

COMMANDANT EN CHÈF, eſt celui qui ne dépend que du Roi, qui ne prend les ordres que de la Cour, qui n'a pèrſonne au deſſus de lui dans le lieu où il commande, du moins en ce qui regarde le commandement.

COMMANDATAIRE. Voyez COMMENDATAIRE.

COMMANDE. ſ. f. Ce qu'on a ordonné d'obſèrver. *Praceptum, juſſum.* Il y a dans l'année pluſieurs Fêtes de *commande*, qu'on eſt obligé de chommer. Il y a des jeûnes de *commande*, d'autres de dévotion, qu'on ne garde que dans les Couvens.

COMMANDE ſe dit auſſi des ouvrages qu'on a ordonné de faire à un Artiſan. *Res imperata, pracepta.* On eſtime moins la marchandiſe d'étallage, que celle de *commande*, qu'on fait faire éxprès pour ſoi. Un Poëte eſt à la gêne, quand on lui fait faire des vèrs de *commande*, quand on l'oblige d'écrire ſur quelque ſujet. Le génie veut être libre, & ne ſçauroit travailler de *commande*. Une piéce de *commande* ſe ſent toûjours de la contrainte de l'Auteur.

COMMANDE ou COMMENDE, en quelques Coutumes, ſignifie la *taille*, qui eſt dûë par des pèrſonnes de condition ſèrvile.

COMMANDE, veut dire auſſi dans les Coutumes *dépôt*. Prendre quelque chôſe en charge & *commande*.

COMMANDE DE BESTIAUX. Tèrme de Coutumes. C'eſt un Contract par lequel on donne à un Bèrger, ou Laboureur, un troupeau de bétail pour en avoir ſoin, à charge de le nourrir, & d'en joüir pendant un cèrtain tems, après lequel il doit repréſenter le troupeau, pour partager le ſurplus, ou le croît, entre le maître & lui.

DROIT DE COMMANDE. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit que le Seigneur prend tous les ans ſur les veuves de condition ſèrvile durant leur viduité, pour reconnoiſſance de ſon droit de ſèrvitude. Il y a des lieux où le *droit de commande* eſt un droit qui ſe leve ſur les femmes de condition ſèrvile mariées à d'autres qu'à ceux de la condition & ſèrvitude du Seigneur.

On appelle en tèrmes de Négoce, *commandes*, les procurations ou commiſſions d'acheter ou de négocier pour autrui. *Commiſſa rei gerenda poteſtas, autoritas.* Il en eſt parlé dans les Coutumes d'Amiens.

COMMANDE. Tèrme d'Égliſe. Voyez COMMENDE.

COMMANDES, en tèrmes de Marine, ſont de petites cordes que les garçons du navire portent toûjours à la ceinture pour ſèrvir au beſoin. *Funiculi.* On les appelle autrement *raibans*. *Commande* eſt auſſi un cri de l'équipage pour répondre au maître qui a appellé de la voix ou du ſifflet pour quelque commandement qu'il veut faire.

COMMANDEMENT. ſ. m. Ordre de Supérieur. *Imperium, juſſum.* Il faut obſèrver les *commandemens* de Dieu & de l'Égliſe. Il faut éxécuter les *commandemens* du Roi, obéïr aux *commandemens* de Juſtice, des Gouvèrneurs. Les prières des Supérieurs ſont des *commandemens*. On dit auſſi une Fête, un jeûne de *commandement*, que l'Égliſe nous oblige de garder ſous peine de péché mortel. *De, ex pracepto.* La Religion de JESUS-CHRIST conſiſte dans la pureté de la foi & dans l'obſèrvation éxacte de ſes *commandemens*. Les incrédules ne conteſtent les *commandemens* de Dieu que pour ſe diſpenſer de les accomplir. FLECH. La piété tempère dans les uns l'auſtérité du *comandement*, & adoucit dans les autres la ſèrvitude, & l'obéïſſance. ID.

On appelle *Sécretaires des Commandemens*, les quatre Sécretaires d'État, *Regis ſcriba*, & on dit qu'un Arrêt, qu'une patente, eſt ſignée en *commandement*, quand c'eſt par un ordre éxprès du Roi qu'un Sécretaire d'État les ſigne.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, Juſſion, injonction éxpreſſe qu'on fait à quelqu'un de la part du Roi, ou de la Juſtice. *Juſſus, edictum, mandatum.* Le Roi a envoyé un *commandement* éxprès au Parlement de vérifier un tel Édit, de recevoir un tel Conſeiller. Un tel étoit porteur de ſon *Commandement* aux bourgeois de prendre les armes, de fèrmer les boutiques. On a fait *commandement* de par le Roi à ces habitans de payer une telle taxe, une telle contribution.

On appelle au Palais un *commandemont*, l'éxploit fait par un Sèrgent en vèrtu d'un Jugemennt, ou d'une obligation, par lequel il commande à quelqu'un au nom du Roi & de Juſtice, de payer une telle ſomme, de vuider des lieux qu'il occupe, d'éxhiber un regiſtre, ou de faire autrès chôſes ſemblables. *Scripto conſignata apparitoris denunciatio.* Une éxécution ſans un *commandement* préalable eſt nulle. Pour faire une ſaiſie réelle, il faut qu'il y ait un iteratif *commandement*.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi le droit, le pouvoir, l'autorité qu'on a d'obliger quelqu'un à obéïr. *Imperium, poteſtas, jus.* Un Maréchal de France a le *commandement* en chef ſur toute l'armée. Les Maréchaux de France cédent l'honneur du *commandement* au plus ancien. Cet Officiér a tant de compagnies, tant de régimens ſous ſon *commandement*. Un Maître d'Hôtel a le *commandement* ſur tous les Officiérs de la maiſon. On appelle *baton de commandement*, celui que porte un Officiér pour marque du pouvoir que lui donne ſa charge. *Bacillus poteſtatis, juris, imperii inſigne.* Un bâton de Maréchal de France, de Maître d'Hôtel, d'Exempt, &c.

COMMANDEMENT, ſignifie encore l'empire qu'on a ſur quelque chôſe.

Tout l'Univers n'a rien de ſi charmant,
Et s'il étoit ſous mon commandement,
Je quitterois volontiers ſon empire
Pour vos beaux yeux.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, l'art, la ſcience de commander. *Ars imperandi.* Ce vieil Officiér eſt un homme de *commandement*, capable de *commandement*. Ce Général a le *commandement* beau; c'eſt-à-dire, doux, agréable: cet autre l'a dur, fâcheux; c'eſt-à-dire, impérieux, orgueilleux, altiér, ſévère. Vous n'ignorez pas le pouvoir abſolu de la Théologie, le ton impérieux, & le ſtile de *commandement* dont elle traite le peuple Chrétien. BALZ. Auguſte n'étoit pas de ceux qui font conſiſter la beauté du *commandement* dans la rigueur, & la néceſſité de l'obéïſſance. S. ÉVR.

COMMANDEMENT, en tèrmes de Guèrre & de Marine, ſe dit de tous les ordres prompts qu'on donne en faiſant l'éxèrcice des troupes, ou la manœuvre des matelots. *Juſſum, imperium.* A droite, à gauche, doublez vos rangs, vos files, ſont les prémiérs *commandemens* que fait un Major, un Officiér qui fait faire l'éxèrcice.

COMMANDEMENT, ſe dit auſſi des avantages qu'on a ſur l'ennemi par la diſpoſition des lieux, particulièrement par les éminences, & par la hauteur du tèrrain. *Locus commodus, opportuna ſtatio unde impugnari hoſtis à fronte, à tergo, à latere poſſit.* Le *commandement de front* eſt celui d'une hauteur qui eſt oppoſée à un poſte, qui le bat par devant. Le *commandement de revers*, eſt celui d'une hauteur qui le découvre & le bat par dèrrière. Le *commandement d'enfilade*, c'eſt celui qui bat & nettoye d'un ſeul coup toute une ligne droite, comme tout un boyau de tranchée, toute une courtine.

COMMANDEMENT, ſe dit auſſi en tèrmes de civilité, des Offres de ſèrvices qu'on fait à ſes amis. *Operam, obſequium offerre.* Je n'ai pas voulu partir ſans recevoir vos *commandemens* pour la Province. Ma pèrſonne & mes biens ſont à vôtre *commandement*, vous en pouvez diſpôſer. Je ſuis venu à vôtre *commandement* dès que vous m'avez avèrti de venir.

COMMANDEMENT, ſignifie auſſi, Abondance de chôſes dont on peut diſpôſer. *Habere aliquid in poteſtate ſua adminiſtrare aliquid ad voluntatem.* Ce Maître d'Hôtel, ce Sommeliér, font bonne chère à leurs amis, car ils ont le vin & les viandes à leur *commandement*. Une jolie bourgeoiſe a toûjours des carroſſes à ſon *commandement*, on s'empreſſe à lui en prêter.

COMMANDER. v. act. & n. Faire des loix, donner des ordres à des inférieurs, qu'ils ſont obligez d'éxécuter. *Imperare, pracipere, jubere.* Dieu *commande* à toute la nature; il *commande* aux vents & à la mèr. Le Général a *commandé* au régiment des Gardes de pouſſer les ennemis. J'aimerois mieux être bien dans vôtre eſprit, que de *commander* à toute la tèrre. VOIT. Ce Prince étoit digne de *commander* à des Romains, qui euſſent encore quelque reſte de la vèrtu de leurs ancêtres.

COMMANDER ſe dit d'un Général d'armée, & de ſes Lieutenans en ſon abſence, & pour lors il régit l'accuſatif. *Commander* une armée, *commander* une flotte. *Exercitui praeſſe, navibus, claſſi.* Le Roi *commande* lui-même ſes armées. Le Général *commanda* deux régimens pour couvrir les fourageurs, quand &c. MAIN. Quand il ſe prend dans un ſens figuré, ou métaphorique, il gouvèrne encore l'accuſatif. *Inſidere, imminere*, Il y a une hauteur qui *commande* la ville. *Mons urbi inſidet, imminet.* On dit auſſi, cette montagne *commande* ſur la plaine. MÉN. BOUH.

COMMANDER, ſe dit des Puiſſances temporelles. *Imperare.* La vanité d'Aléxandre le portoit à vouloir *commander* à tout le monde. Les Romains ſembloient nez pour *commander* aux autres. BAIL. Ce Prince ſçait l'art de bien *commander*. Les Rois *commandent* dans leur États. Un maître *commande* dans ſa maiſon. Un Prieur *commande* dans ſon Couvent.

Un cœur né pour ſervir ſçait mal comme on commande. CORN.

Maître d'un cœur charmé,
Commandez *qu'on vous aime, & vous ſerez aimé.* RAC.

COMMANDER,

COMMANDER, ſe dit encore du pouvoir, de l'autorité que donne une charge, une commiſſion. *Præeſſe.* L'Amiral *commande* ſur la mèr, & le Connétable ſur la tèrre. On a donné à un tel Officiér cette armée à *commander* en chef. Un tel *commande* les Dragons, les Chevaux-légers, les Mouſquetaires. C'eſt lui qui *commande* un tel régiment, &c.

COMMANDER, ſignifie, Donner ordre à des troupes de ſe tenir prêtes, ou de partir pour aller à quelque expédition. *Mandare, præſcribere, edicere, imperare.* On a *commandé* le régiment des Gardes pour le 20e du mois prochain. On a *commandé* dix hommes par compagnie pour aller eſcorter ce convoi.

COMMANDER, ſe dit encore en parlant de l'avantage que donne quelque éminence pour battre une ville, pour tenir en ſujettion toute une Province. *Imminere, inſidere.* Cette citadelle *commande* la ville. Cette place ne peut pas ſe fortifier, voilà des collines qui la *commandent* de tous côtez. Quand on parle de la force d'une place qui tient une Province ou un païs en bride, & dans la ſoumiſſion, alors *commander* régit le datif. Cazal eſt une place qui *commande* à la meilleure partie de l'Italie. Cette garniſon *commande* à toute la frontière, fait payer des contributions.

COMMANDER, ſe dit auſſi en tèrmes de civilité, des offres qu'on fait à ſes amis de les ſervir. *Præſcribere, mandare, jubere.* N'avez-vous rien à me *commander* pour l'Italie où je vais? Je ſuis tout à vous, vous n'avez qu'à me *commander*, je ſuis prêt à vous obéir.

COMMANDER, ſignifie auſſi, Donner charge à un Artiſan de faire expréſſément quelque beſogne. *Præcipere, præſcribere, mandare.* Il a *commandé* une paire de ſouliérs à ſon Cordonniér. Il a *commandé* une collation, un dîner chez un tel Traiteur.

COMMANDER, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. *Imperare.* L'âme *commande* ſur le corps, elle le domine. Il faut *commander* à ſes paſſions. On dit auſſi, Il faut ſe *commander*; c'eſt-à-dire, ſe retenir, s'abſtenir de faire quelque chôſe de vicieux. Ceux qui ont ſçu *commander* aux autres, n'ont pas toûjours ſçu ſe *commander* à eux-mêmes. S. EVR. C'eſt la raiſon qui doit *commander* & conſerver un empire abſolu ſur tous nos mouvemens. ID. La paſſion nous *commande* plus fortement que la raiſon. L'amour qui *commandoit* chez moi me céde enfin la victoire. B. RAB.

On dit, *commander* à baguette; pour dire, avec autorité, avec hauteur, par une alluſion qu'on fait aux commandemens des Huiſſiers, qui portent une vèrge, ou une baguette, *Imperioſum eſſe.* On dit auſſi, Il faut ſçavoir obéir avant que de *commander*; pour dire, qu'il faut être écolier avant que d'être Maître.

COMMANDER. Tèrme d'Égliſe. Voyez COMMENDER.

COMMANDERIE. Voyez COMMENDERIE.

COMMANDEUR. Voyez COMMENDEUR.

COMMANDÉ, ÉE. part & adj. *Imperatus, juſſus.*

COMMANDITE. ſ. f. Tèrme de Négoce, qui ſe dit d'une eſpéce de ſociété qui ſe fait entre Marchands, dont l'un ne fait que prêter ſon argent ſans faire aucune fonction d'aſſocié, *Inita cum quibuſdam ſolius pecuniæ mutuæ beneficio ſocietas.* Toute ſociété, ſoit générale, ſoit en *commandite*, doit être par écrit, & l'extrait en doit être enregîtré au Greffe de la Juriſdiction Conſulaire. Les aſſociez en *commandite* ne ſont obligez que juſqu'à la concurrence de leur part, ſelon l'Ordonnance de 1673. En vieux tèrmes de Coutumes on appelloit *command*, la charge qu'on donnoit d'acheter ou de négocier quelque chôſe, *Commiſſa rei gerendæ poteſtas*; & on diſoit auſſi, Prendre en charge & *command*; pour dire, Recevoir en dépôt. Voyez COMMAND.

COMMANSURABLE. Voyez COMMENSURABLE.

COMME. Adverbe, qui ſert à comparer, & ſignifie, Ainſi, de même. *Ut, quemadmodum, ſicut, ſicuti.* Par exemple, cette femme eſt belle *comme* le jour. On lui a fait une réception *comme* s'il eût été un Prince. Cela eſt arrivé *comme* je l'eſperois. Il eſt là *comme* chez lui; cette répétition de *comme* eſt élégante.

Vous aurez le deſtin,
De ces fleurs ſi fraiches, ſi belles:
Comme *elles vous plaiſez, vous paſſerez* comme *elles.*
Il n'eſt rien de ſi beau comme *Caliſte eſt belle.* MÉN.

Le *comme* eſt mal placé dans le dèrniér vèrs, il falloit mettre *que.* MÉN. On dit auſſi, Tout ainſi *comme. Quemadmodum, quaſi.*
Ce mot vient de *quomodo.* NICOD.

COMME, eſt auſſi un advèrbe de tems, pour ſignifier, Quand, lorſque. *Cum, quando, eo tempore quo.* Il arriva *comme* nous ſortions de table. Il fut arrêté *comme* il penſoit partir. Mais il n'y a que le peuple qui s'en ſerve, pour dire, *auſſi-tôt*: il arriva comme le Roi, c'eſt-à-dire, en même tems que le Roi.

Il ſert auſſi pour la narration. Je vous dirai l'hiſtoire *comme* elle s'eſt paſſée. En ce ſens il ſignifie, De la manière que. *Quomodo, eo modo quo; uti, quemadmodum.* Il ſe pourvoira *comme* bon lui ſemblera. On lui fera droit *comme* il appartiendra par raiſon. Il a fait *comme* il avoit de coutume. Cela eſt *comme* non fait & avenu.

COMME, ſe dit auſſi pour en quelque ſorte, en quelque façon. *Quaſi.* Un bon ami eſt *comme* un autre ſoi-même. La lumière eſt *comme* l'âme des couleurs. Le ſoleil eſt *comme* le père des productions de la tèrre.

COMME, ſignifie encore, En qualité. *Ut.* JESUS CHRIST peut être conſidéré ou *comme* Dieu, ou *comme* homme: *comme* homme il eſt mort ſur la croix pour nos péchez, & *comme* Dieu il a triomphé de la mort. Il peut être auſſi conſidéré *comme* nôtre Médiateur, *comme* Dieu & homme tout enſemble. Dans l'Égliſe Catholique on conſidère le Pape, ou *comme* Chef de l'Égliſe, ou *comme* Prince temporel. Je vous ai donné ce conſeil *comme* vôtre ami. Je vous offre mes ſervices *comme* vôtre ſèrviteur. Darius s'informoit ſi Aléxandre, & *comme* vainqueur & *comme* jeune Prince, n'avoit rien attenté contre les Princeſſes. VAUG.

COMME, eſt auſſi une eſpéce de ſuppoſition, & ſignifie quelquefois, Parceque. *Cum, quoniam, quandoquidem.* *Comme* il eſt conſtant qu'il faut aimer Dieu. *Comme* il n'eſt pas probable qu'on ſoit ſi abandonné, &c. *Comme* ainſi ſoit que, &c. Ce dèrniér n'eſt plus guères d'uſage.

COMME, ſignifie, A-peu-près, *quaſi, ut.* Je tiens cela *comme* cèrtain. Il eſt *comme* mort.

COMME, ſe joint quelquefois avec *quoi*; & alors il ſignifie, Comment. *Quomodo, qua ratione.* Je m'étonne *comme quoi* une ſi ſotte penſée a pû vous venir dans l'eſprit. *Comme quoi* avez-vous pû vous réſoudre à abandonner vôtre patrie? *Comme quoi* ne vous êtes-vous pas laiſſé pèrſuader? Mais ſelon les remarques de Vaugelas, *comment* eſt bien plus du bel uſage que *comme quoi.*

COMME, ſe met quelquefois après *tout*, & alors il ſignifie, Tout de même, abſolument la même chôſe. *Quemadmodum, ut, ſicut, uti.* Mais on ne l'employe que dans le ſtile bas & comique.

C'eſt juſtement tout comme
La femme eſt en effet le potage de l'homme. MOL.

COMMÉMORAISON. ſ. f. Tèrme d'Égliſe & de Rubriques. La *Commémoraiſon* des Fidelles Trépaſſez, eſt la fête que nous appellons le jour des Morts; & qui ſe célébre le ſecond de Novembre lendemain de la Touſſaint. *Commemoratio fidelium defunctorum.* C'eſt S. Odilon Abbé de Clugny qui inſtitua la *Commémoraiſon* générale des Trépaſſez dans l'XIe ſiécle. On raconte divèrſement la révelation que l'on dit y avoit donné occaſion. Voici ce qui m'en paroît le plus vraiſemblable. Un pieux Chevalier revenoit du Pélerinage de Jéruſalem: s'étant égaré de ſon chemin, il rencontra un hèrmite, qui apprenant qu'il étoit des Gaules, lui demanda s'il connoiſſoit le Monaſtère de Clugny & l'Abbé Odilon. Le Pélerin ayant dit qu'il le connoiſſoit, l'hèrmite lui dit: Dieu m'a fait connoître qu'il a le crédit de délivrer les âmes des peines qu'elles ſouffrent en l'autre vie. Quand donc vous ſerez de retour, exhortez Odilon, & ceux de ſa Communauté, à continuer leurs prières & leurs aumônes pour les morts. FLEURY. Nous avons le Decret fait à Clugny pour l'inſtitution de cette ſolemnité, en ces tèrmes: Il a été ordonné par nôtre B. Père Dom Odilon, du conſentement, & à la prière de tous les Frères de Clugny, que comme dans toutes les Égliſes on célébre la fête de tous les Saints le prémier jour de Novembre, de même chez nous on célébrera ſolemnellement la *Commémoration* de tous les fidelles Trépaſſez, qui ont été depuis le commencement du monde juſques à la fin en cette manière. Ce jour le Chapitre, le Doyen & les Celleriérs feront l'aumône de pain & de vin à tous venants, & l'Aumôniér recevra tous les reſtes du dîner des Frères. Le même jour après Vêpres on ſonnera toutes les cloches, & on chantera les Vêpres des morts. Le lendemain après Matines on ſonnera encore toutes les cloches, & on fera l'office des morts. La Meſſe ſera ſolemnelle: deux Frères chanteront le traict, tous offriront en particuliér, & on nourrira douze pauvres. Nous voulons que ce Decret s'obſèrve à perpetuité, tant en ce lieu qu'en tous ceux qui en dépendent, & ſi quelqu'un ſuit l'exemple de cette inſtitution, il participera à nos bonnes intentions. Tel eſt le Decret de Clugny. Cette pratique paſſa bientôt à d'autres Égliſes, & devint enfin commune à toute l'Égliſe Catholique. ID. On voit que cet Auteur dit *Commémoraiſon* & *Commémoration.* Les Rubricaires diſent toujours le dèrniér. Voyez le Martyrologe de M. l'Abbé Chaſtelain, & il paroît que c'eſt l'uſage; les autres néanmoins diſent ſouvent *Commémoraiſon.* Voyez COMMÉMORATION.

COMMÉMORATION. ſ. f. Souvenir qu'on a de quelqu'un; ce qu'on fait en l'honneur de ſa mémoire. *Memoria, mentio, commemoratio.* Le teſtateur a fait un beau légs à cette Égliſe, à la charge de dire tant de Meſſes, de faire *commémoration* de lui dans

les prières. Je garde chèrement ce portrait, en *commémoration* de nôtre ancienne amitié. Les Pères parlent de l'Euchariſtie comme d'une image de ſacrifice, & d'une *commémoration* de celui de Jesus-Christ. Boss. C'eſt la *commémoration* du Seigneur : donc ce n'eſt pas le Seigneur lui même. C'eſt, nous l'avoüons, la *commémoration* ou l'annonciation du Seigneur, juſqu'à ce qu'il vienne, & par conſéquent ce n'eſt pas auſſi la mort du Seigneur. Voilà à quoi l'objection eſt réduite ; mais rien n'empêche que ce qui nous fait ſouvenir de ſa mort & de ſa paſſion, par des ſignes viſibles, ne contienne inviſiblement ſon corps & ſon ſang. Peliss. Il nous a dit que c'étoit la *commémoration* de ſa mort, nous le croyons ; il a dit que c'étoit ſon corps & ſon ſang ; nous le croyons de même. Id.

Commémoration, eſt auſſi un tèrme de Liturgie & de Bréviaire, qui ſe dit des Fêtes & des Féries dont on ne peut pas faire l'Office tout entier, à cauſe d'une Fête double qui ſurvient le même jour. Elle ſe fait par une antienne, un vèrſet, & une oraiſon, qu'on dit à Vêpres & à Laudes, en l'honneur du Saint, ou de la Férie dont on fait *commémoration*. On fait toûjours *commémoration* des Féries majeures & des Octaves, quand on ne fait pas leur Office propre. Dans le ſecond Mémento de la Meſſe on fait des *commémorations*, c'eſt-à-dire, qu'on ſe ſouvient de quelques pèrſonnes en particulier, auxquelles on prie Dieu d'appliquer les fruits du ſacrifice, qui ſont les mérites de J. C.

COMMENCEMENT. ſ. m. Naiſſance, principe. *Principium, initium, exordium*. Dieu n'a ni fin, ni *commencement*. Cet acte d'hoſtilité a donné *commencement* à la guèrre. Les grandes maiſons, les grandes fortunes, viennent ſouvent de petits *commencemens*. L'ignorance du genre humain dans les prémiers tems, prouve que l'origine du monde n'étoit pas éloignée, & qu'il avoit eû un *commencement* qui étoit encore fort récent. S. Evr. Rome a eû des *commencemens* rudes & ſauvages. Id. La fin de nôtre amitié dépend moins de nous que le *commencement*. Id. Pourquoi lit-on avec tant de curioſité l'Hiſtoire des foibles *commencemens* de Rome ? c'eſt que les Hiſtoriens ont ſçû y attacher une idée de grandeur. P. Dan.

Commencement, ſe dit auſſi de ce qui paroit d'abord en chaque ſujet, ou matière, de ce qui eſt la prémiére partie d'une chôſe. Au *commencement* de la journée il faut élever ſon cœur à Dieu. La mémoire a manqué à cet Orateur dès le *commencement* de ſon diſcours. Le *commencement* de cette maladie n'étoit qu'une petite fiévre. Le *commencement* de la ſageſſe eſt la crainte de Dieu. Le ſentiment de nôtre miſère eſt le *commencement* de nôtre convèrſion.

On dit *prendre commencement* ; pour dire, Commencer. Tout ce qui *a pris commencement* prendra fin. On a bien eu de la peine à découvrir en quel lieu le Nil *prend* ſon *commencement*.

Commencemens, au plurier, s'employe aſſez ſouvent pour les prémiéres leçons, les prémiéres inſtructions que l'on a reçûës dans quelque art, dans quelque ſcience. *Prima rudimenta, documenta*. Ce jeune homme a de beaux *commencemens* dans la Grammaire, dans la Philoſophie, dans la Peinture. Ce Maître lui a donné de bons *commencemens*.

COMMENCER. v. act. & n. Être le principe ; donner la naiſſance, le commencement à quelque chôſe ; avoir un commencement. *Incipere, occipere, inchoare, ex ordine aggredi*. A peine a-t-on *commencé* à vivre, qu'il faut ſonger à mourir. Une beſogne eſt à demi faite, quand elle eſt bien *commencée*. Pour ſe mettre en crédit dans le monde il n'eſt que bien *commencer*. Les Rois *commencent* beaucoup d'ouvrages qu'ils n'ont pas le loiſir d'achever. La ſemaine *commence* au Lundi. Le Carême ne *commence* cette année qu'en Mars. Ce diſcours *commence* bien. La rivière *commence* en un tel lieu. Le Parlement *commence* à la Saint Martin.

Covarruvias tire ce mot de *cum*, & d'*initiare*.

Vaugelas recommande qu'on mette toûjours la particule *à* après le vèrbe *commencer*, & blâme extrêmement ceux qui diſent, *commencer de*. Mais l'uſage eſt contre lui ; & nos meilleurs Auteurs préfèrent même *de*, après le prétérit indéfini, pour éviter le choc de deux *a* : il *commença de* parler fiérement, au lieu de *commença à*. Bouch. Corn. Lorſqu'elle *commença* de ſouffrir les douleurs de l'enfantement. Verj. Il avoit *commencé* de prendre goût à la vie de la Cour. Id.

Commencer, ſignifie auſſi, Agir le prémiér ; mettre en action ; donner le branle à quelque chôſe ; mettre les autres en train. Aſſez de gens ſe mêlent de réformer le monde, & preſque pèrſonne ne *commence* par ſoi-même. Dac. Le Chantre *commence* les Pſeaumes pour donner le ton au Chœur, & le faire chanter. C'eſt un tel qui a *commencé* la noiſe, qui a ému la querelle. Le plus hardi des ſéditieux qui *commence*, met tous les autres en action. En cette aſſemblée chacun ſe regardoit, pèrſonne ne *commençoit* à ouvrir une propoſition qui étoit un peu délicate. Dans un repas il faut qu'il y ait quelqu'un qui *commence*, pour mettre tous les autres en train de ſe réjoüir.

Commencer, s'employe quelquefois abſolument. Ce jeune homme a bien mal *commencé*. Eſt-ce ainſi que vous *commencez* ? S'il continuë comme il a *commencé*.

J'attens de mes Sèrmons la même récompenſe ;
En un mot, c'en eſt fait, Mécredi je commence ;
Du moins, Abbé, du moins avant de commencer
Lis encor les conſeils que je te vais tracer. Vill.

On dit provèrbialement, Il n'a pas fait qui *commence*. Naudé dit dans ſon Maſcurat, comme fait le Peuple, Ce n'a pas fait qui *commence*.

Commencer, ſe dit auſſi des Maîtres en toutes ſortes d'arts, qui donnent les prémiéres leçons à des écoliers. *Prima accipere vel tradere documenta*. Pour bien joüer du luth, il faut être *commencé* par un bon Maître. On dit même au Manége, *Commencer* un cheval ; pour dire, lui donner ſes prémiéres leçons.

Commencé, ée. part. paſſ. & adj. *Inceptus, inchoatus*. Une cauſe *commencée*, eſt celle dont on a déja plaidé quelque tems. En Juriſprudence, une année *commencée* paſſe ſouvent pour achevée.

Mais de ce Roi ſi ſage héritier inſenſé,
Son fils interrompit l'ouvrage commencé. Racine.
Peux-tu dans un beſoin jamais embarraſſé,
Achever pour un autre un Sèrmon commencé ? Vill.

COMMENDATAIRE. ſ. m. Œconome qu'on a mis en poſſeſſion d'un Benéfice, pour le régir pendant ſix mois, & le gouvèrner en attendant qu'on y ait pourvû d'un Titulaire. *Beneficii Eccleſiaſtici œconomus dum idem cuipiam conferatur, Commendatarius*. Le *Commendataire* ſubſiſtoit du revenu de l'Égliſe qu'il adminiſtroit. Tels ſont les *Commendataires* dont on parle en Droit Canon. Autrefois l'adminiſtration des Évêchez vacans appartenoit à l'Évêque le plus proche : ce qui ſe pratique encore entre l'Archevêque de Lion, & l'Évêque d'Autun. C'eſt pourquoi on les appelloit Evêques *commendataires*. Cet uſage eſt fort ancien. On trouve des exemples de Prélats *commendataires* dans l'Égliſe Grécque. S. Athanaſe dit de lui-même, ſelon Nicéphore, qu'on lui avoit donné en commende, c'eſt-à-dire, en adminiſtration, une Égliſe, outre celle d'Aléxandrie dont il étoit Évêque. On commettoit le ſoin des Égliſes ſans Paſteur, à un Évêque, juſqu'à ce que l'on eût élu un ſucceſſeur. Le regitre du Pape Gregoire I. eſt tout plein de ces commiſſions, ou commendes, pendant l'abſence, ou la maladie de l'Évêque, ou la vacance du Siége. Voyez un petit livre intitulé l'Abbé *commendataire*. Il déclame violemment contre l'abus qu'on a fait de cet ancien uſage.

Ce mot vient de *commendare*, *confier*, *recommander*.

Commendataire, eſt en France un Eccléſiaſtique ſéculier, qui eſt pourvû par le Pape d'une Abbaye, ou d'un Prieuré, avec pèrmiſſion de diſpôſer des fruits à ſon profit pendant ſa vie. *Beneficii Eccleſiaſtici fiduciarius poſſeſſor auctoritate ſummi Pontificis; Commendatarius*. Rebuffe appelle ces Bénéficiers, des *Abbez commendataires*. Un *Abbé commendataire* eſt oppoſé à un *Abbé Régulier*. L'Abbé *commendataire* n'a pas tous les priviléges du Titulaire ; par exemple, il ne peut pas exèrcer la diſcipline intérieure : mais il joüit de tous les droits *honorifiques*.

Ce mot, & ceux qui ſuivent, ſe trouvent quelquefois écrits avec un *a* à la ſeconde ſyllabe, *Commandataire*, *Commande*, *Commandeur*, *Commanderie*, *Commander*.

COMMENDE. ſ. f. Eſt originairement dans le Droit, la garde, le dépôt, le régime, & l'adminiſtration des revenus d'un Benéfice qu'on donnoit à un ſéculier, pour en joüir par œconomat pendant ſix mois, pour le réparer ; ou à un autre Évêque, ou à un ſimple Eccléſiaſtique, pour faire les fonctions paſtorales, en attendant qu'on en eût pourvû un Titulaire. *Beneficii Eccleſiaſtici adminiſtratio dum cuipiam illud conferatur*. On tient que c'eſt le Pape Léon IV. qui fut auteur des *commendes*, en faveur des Eccléſiaſtiques qui avoient été chaſſez de leurs Benéfices par les Sarraſins. On leur confioit la garde & l'adminiſtration des Égliſes vacantes : S. Grégoire en avoit uſé de même pendant que les Lombards déſoloient l'Italie. Sous la II. Race l'abus des *commendes* devint fort fréquent ; on donna même les revenus des Monaſtères à des Laïques, pour les faire ſubſiſter. Les Évêques auſſi ſe faiſoient donner pluſieurs Benéfices, ou Évêchez en *commende*, & c'étoit un prétexte pour les retenir tous, ſans violer directement les Canons. On a retranché une partie des abus ; mais on n'a pû abolir abſolument la commodité, & l'uſage des *commendes*. C'eſt un expédient qu'on a trouvé pour lever l'incompatibilité de la pèrſonne avec la nature du Benéfice.

Pour ce qui eſt de l'origine & de l'uſage des *Commendes* en Orient, voyez le mot Charisticaire.

Commende, en France, eſt un vrai titre de Benéfice, que le Pape

Pape donne à un Eccléſiaſtique nommé par le Roi pour un Bénéfice régulier, avec pèrmiſſion de diſpôſer des fruits pendant ſa vie. On ne peut donner en *commende* un Bénéfice à charge d'ames; c'eſt-à-dire, ni une Cure, ni un Évêché. Le Pape ne peut refuſer un Bénéfice en *commende* après trois collations du même Bénéfice en *commende*.

La *commende*, de la manière qu'elle eſt établie aujourd'hui, plutôt pour la commodité des pèrſonnes, que pour l'utilité de l'Égliſe, eſt entièrement contre les anciens Canons. C'eſt pourquoi il n'y a que le Pape qui puiſſe conférer les Bénéfices en *commende*, parce qu'il n'y a que lui ſeul qui puiſſe diſpenſer des Canons, tant pour ce qui regarde l'inhabilité des pèrſonnes à qui l'on donne les *commendes*, que pour l'incompatibilité à l'égard des Bénéfices dont les Commendataires ſont revêtus. Lorſque la *commende* vaque par la mort du Commendataire, elle n'eſt pas cenſée vaquer par ſa mort; mais comme elle vaquoit avant la *commende*, laquelle n'apporte aucun changement aux chôſes. Cependant le Pape donne encore le même Bénéfice en *commende* par un privilége qu'il continuë toûjours; de ſorte que le privilége, ou la diſpenſe, a dérogé entièrement au Droit commun. Cependant quoique ceux qui poſſédent les *commendes* ne les ayent obtenuës que par privilége, ou diſpenſe, ils ne laiſſent pas d'en joüir, & d'avoir tous les titres, fruits, & droits honorifiques, comme s'ils étoient véritablement titulaires.

Par les Bulles de la *commende* les Commendataires ſont ſubrogez aux droits des Titulaires. L'on y employe toûjours des tèrmes qui marquent que le pouvoir du Commendataire eſt le même que celui du Titulaire auquel il eſt ſubſtitué, *Curam monaſterij ac regimen & adminiſtrationem tibi in ſpiritualibus & temporalibus planè committendo.* Le Pape donne donc par ſes Bulles aux Abbez commendataires l'adminiſtration, tant pour le ſpirituel, que pour le temporel. C'eſt pourquoi on employe dans les mêmes Bulles qu'il ſera Prêtre, ou que s'il n'a pas encore atteint l'âge de la Prêtriſe, il la prendra auſſi-tôt qu'il l'aura atteint. Mais cela ne s'éxécute point, ce n'eſt qu'une formalité de ſtile. Les Prieurs clauſtraux gouvèrnent l'Abbaye pour le ſpirituel pendant qu'elle eſt en *commende*, les Abbez commendataires n'ayant aucun pouvoir ſur les Religieux. Ils ne peuvent pas même inſtituer ni deſtituer des Prieurs clauſtraux qui ſont nommez Adminiſtrateurs du ſpirituel dans les Bulles, où l'on ajoûte cependant cette reſtriction, juſqu'à ce que l'Abbé ſoit parvenu à l'âge de 25. ans, afin de prendre la Prêtriſe. Voici ce que porte la Bulle donnée au Prince de Neubourg pour l'Abbaye de Feſcamp. *Et ne ob defectum ætatis primodictum monaſterium aliquod in ſpiritualibus patiatur detrimentum, Priorem clauſtralem pro tempore exiſtentem primodicti Monaſterij in ſpiritualibus, donec tu 25 tuæ ætatis annum perveneris duntaxat conſtituimus ac deputamus.*

Ces mots *d'adminiſtration pour le ſpirituel*, qui ſont dans les Bulles, doivent principalement s'entendre de la régle, ou diſcipline monaſtique, dont les Abbez ſont éxclus, quand même ils ſe font promouvoir à la Prêtriſe, à moins qu'ils ne ſe faſſent Réguliers. Mais il y a une autre Juriſdiction ſpirituelle dans quelques Abbayes qui joüiſſent du droit d'éxemption, & cette Juriſdiction eſt *comme Epiſcopale.* Proſper Fagnani, un des plus habiles Canoniſtes de nôtre tems, prétend qu'elle ne peut appartenir aux Moines, parce qu'ils en ſont éxclus par leur profeſſion, & par le droit commun. Il eſt, dit-il, évident que ce ſoin là regarde l'Égliſe ſeulement, & que des Moines vivans en congrégation ne peuvent faire aucunes fonctions à charge d'âmes ſur les ſéculiers, comme le texte de la Décrétale le déclare nettement. *Monachi viventes in Congregatione ex eorum inſtituto prohibentur de jure curam animarum perſonarum ſæcularium exercere. Textus eſt clarus hic.* Conſultez Fagnani *de Capell. monach. C. in Eccleſiis.* Selon ce Sçavant Canoniſte l'Abbé eſt obligé de faire éxèrcer cette Juriſdiction ſpirituelle par un Prêtre ſeculier. Et c'eſt à quoi l'on a fait aſſez de réfléxion dans la conteſtation qui a été entre l'Archevêque de Paris & l'Abbaye de S. Gèrmain des Prez au ſujet de l'exemption. Sous prétexte de conſèrver le droit des deux Parties, on jugea à propos de créer pour grand Vicaire pèrpétuel de l'Archevêché le Prieur Clauſtral de cette Abbaye, que ſa Régle rendoit incapable de cette dignité.

Fevret, dans ſon traité de l'abus partie 1. l. 2. c. 6. remarque que l'Abbé de Cîteaux, Claude Voſſin, obtint d'Innocent X. un bref par lequel il étoit déffendu aux Abbez commendataires de ſe mêler de la diſcipline régulière: le même Auteur ajoute que les Cardinaux Abbez commendataires ont été éxceptez de cette régle, à cauſe de l'éminence de leur dignité, nonobſtant les bulles de Pie V. & de Grégoire XIII. qui déffendoient à tous Abbez, même aux Cardinaux, ſous peine d'excommunication encouruë par le fait, de joüir de la dépoüille des Moines: mais il dit qu'à préſent cette diſtinction eſt levée, & que tous Abbez Commendataires Cardinaux, ou autres, joüiſſent de la dépoüille des Moines à l'excluſion du Monaſtère. Voyez ſur cette matière Fevret à l'endroit marqué, & les auteurs qu'il cite, ſçavoir, Chopin *de polit l. 2. titre* 8. *n.* 13, Mornac. *ad l.* 3. §. *Et ſi hæres, de minoribus, M. Loüet & ſon Commentateur, litt. R. n.* 42.

Les Papes n'accordent pas ſeulement des Bénéfices en *commende* à des Clèrcs, en les diſpenſant de l'âge & des autres qualitez requiſes; ils diſpenſent auſſi de la cléricature des enfans qui ſont dans le bèrceau, juſqu'à ce qu'ils ayent l'âge de prendre la Tonſure. Il ſuffit d'expoſer à Rome, que l'enfant eſt deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, & là deſſus on lui accorde des Bulles, dans leſquelles on nomme un Œconome qui a ſoin du temporel ſeulement, juſqu'à ce que l'enfant ait été tonſuré *N. Adminiſtratorem Monaſterii in temporalibus ſolum donec prædictus infans charactere clericali inſignitus fuerit.* Ce ſont les tèrmes de ces ſortes de Bulles.

COMMENDER. v. Act. Donner un Bénéfice en commende, *Tradere beneficij Eccleſiaſtici fiduciam.* Il n'y a que le Pape qui puiſſe *commender* un Bénéfice, le mettre en commende, le tîrer de la Régle pour en pourvoir un ſéculier.

COMMENDER S'eſt dit autrefois pour recommander, & La Fontaine l'a dit encore dans une Épitre à feu M^r^ De Vendôme.

Mais dès qu'il vous arrivera
Le moindre mal, on me vèrra
Vite à Saint Germain de la Truite
Frère ſervant d'un autre hèrmite,
Qui ſera l'Abbé de Chaulieu;
Sur ce je vous commende *à Dieu.*

En quelques lieux le peuple le dit auſſi, retranchant la prémière ſyllabe de *recommander*, par pure corruption.

COMMENDERIE. ſ. f. Eſpece de Bénéfice, ou cèrtain revenu qui appartient aux Ordres militaires de Chevalerie que l'on confère aux anciens Chevaliers qui ont rendu des ſèrvices à l'Ordre. *Beneficium equitum Melitenſium.* Il y a des *Commenderies* de rigueur qu'on obtient en ſon rang; & les autres de grâce, que le Grand Maître donne par avance à celui qu'il choiſit dans l'Ordre. Les *Commenderies* de Malthe, de S. Lazare. Il y en a auſſi pour des Religieux dans les Ordres de S. Bèrnard, comme de Calatrava, & d'Alcantara dans l'Ordre de S. Antoine, &c. Le Roi a érigé en *Commenderies* pluſieurs Léproſeries & Hôpitaux qu'il a joints à l'Ordre de S. Lazare.

On peut comparer les *Commenderies* aux Prieurez conventuels des Moines, qui n'étoient dans les commencemens que les adminiſtrations du revenu de cèrtains lieux éloignez du principal Monaſtère. Comme l'on mettoit des Moines dans ces maiſons pour avoir ſoin du bien, de même l'on a été obligé d'envoyer les Chevaliers dans les lieux où l'Ordre avoit des tèrres. Les *Commenderies* de Malte ne peuvent être poſſedées que par les Religieux de cet Ordre, auxquels elles ſont affectées. Leurs Bénéfices ne ſont pas tous de même nature; car comme il y a parmi eux des Chevaliers, des Chapelains & des Frères ſèrvans, il y a auſſi des *Commenderies*, ou revenus attachez à ces trois différentes qualitez. Comme les *Commenderies* ne ſont point des bénéfices, le Pape ne peut ni les donner, ni les ôter.

COMMENDEUR. ſ. m. Chevalier qui eſt pourvû d'une de ces Commenderies. *Eques Melitenſis beneficio ordinis præditus, Commendator.* Le nom de *Commendeur* a du rapport avec celui de *præpoſitus*, qu'on donnoit aux Moines qui étoient prépoſez pour garder les maiſons ou fèrmes éloignées du principal Monaſtère; leur adminiſtration s'appelloit *obedientia*, parce qu'ils dépendoient entièrement de l'Abbé, qui leur donnoit cette commiſſion. Il en eſt de même des ſimples *Commendeurs* de Malte, qui ſont plûtôt des Fèrmiers de l'Ordre, que des Bénéficiérs. Ils ont néanmoins convèrti leurs commiſſions, ou Fèrmes, en une eſpéce de Bénéfices, en donnant un cèrtain tribut au tréſor commun de l'Ordre, & ils appellent ce tribut *Reſponſion.* Il y a dans cet Ordre pluſieurs grands Officiérs, dont le prémiér eſt celui qu'on nomme préſentement le grand Maître de l'Ordre, & qui en eſt le chef. Sous lui ſont pluſieurs grands Officiérs qui ſont la plûpart des Officiérs militaires. Il y a auſſi des Baillifs, ou Prieurs conventuels, qui ſont de la grande Croix, & pluſieurs autres Officiérs.

Pour être *Commendeur* de Malte, il faut être de la nation où eſt ſituée la Commenderie, avoir fait ſes caravanes, qui conſiſtent en un ſèrvice de quelques années à Malte, & être de la qualité requiſe par la Commenderie; & de plus ils ſont liez par de cèrtains ſtatuts, auxquels néanmoins on déroge ſouvent à la recommandation des Princes, qui ont même fait des concordats pour cela avec l'Ordre de Malte.

Il y a une autre ſorte de *Commendeurs*, ou Chevaliers, qui joüiſſent des biens Eccléſiaſtiques ſans être ni Religieux, ni Eccléſiaſtiques, parce qu'ils ſont mariez, ils ſe diſent Religieux, & ont

des réglemens comme les autres Religieux. En Eſpagne les *Commendeurs* des Ordres de S. Jacques de Calatrava & d'Alcantara ſont de ce nombre. En France les Chevaliers de S. Lazare peuvent auſſi ſe marier; étant Religieux de profeſſion, ils devroient être obligez à garder la chaſteté. Mais le Pape, qui ſelon les maximes du droit nouveau eſt le Maître des Canons, les a diſpenſez de cette obligation. Ils peuvent avoir des femmes par un privilége du Saint Siége. C'eſt par de ſémblables priviléges obtenus des Papes, que les Rois d'Eſpagne ſont grands Maîtres des trois Ordres Militaires de leur Royaume, ſçavoir, de S. Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. Martin Navarrus appelle Philippe II. le plus grand Prélat de l'Égliſe après le Pape, parcequ'il étoit le grand Maître de ces trois Ordres, & qu'il jouïſſoit d'une bonne partie des dîmes des Égliſes qui ſont dans ſes États.

COMMENDEUR, eſt auſſi un Prélat, un Écléſiaſtique qui eſt aggrégé par honneur dans les Ordres des Chevaliers, comme dans l'Ordre des Chevaliers du S. Eſprit. *Ordinis Sancti Spiritus commendator.* Il y a pluſieurs Prélats *Commendeurs*.

Les *Commendeurs* de l'Ordre du S. Eſprit ſont de purs titres auxquels n'eſt attachée aucune Commenderie. Henry III. ayant inſtitué cet Ordre fit ce qu'il put pour obtenir du Pape que les revenus des plus riches bénéfices du Royaume fuſſent attribuez à ces Commanderies, qui n'étoient que de nom. Mais il n'obtint rien de la Cour de Rome, enſorte que les *Commendeurs* de l'Ordre du S. Eſprit ne ſont que des *Commendeurs* titulaires.

COMMENDEUR, chez les Hollandois, ne veut dire que Commandant. On appelle *Commendeur*, celui qui commande une petite armée navale, une eſcadre, le Capitaine d'un vaiſſeau, d'un brulot, d'une flute &c.

COMMENSAL. adj. C'eſt une épithete qui ſe donne aux Officiers du Roi qui ont bouche à Cour, qui ſèrvent actuellement près de ſa pèrſonne. *Convictor.* Le privilége du *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois attribué qu'aux Officiérs *Commenſaux* de la Maiſon du Roi. Les *Commenſaux* de la maiſon du Roi ont leur cauſes commiſes par devant Meſſieurs les Maitres des Requêtes de l'hôtel, ou par devant Meſſieurs des Requêtes du Palais. Le mot *Commençaux* ſe trouve écrit avec un ç dans la nouvelle Pratique de M. Lange.

Ce mot vient du Latin *Commenſalis*, ſignifiant *qui mange à la même táble.* La Fontaine l'a employé dans ſes Fâbles.

> *Bèrtrand avec Raton, l'un ſinge & l'autre chat,*
> Commenſaux *d'un logis avoient un commun maitre.*
>
> LA FONT.

COMMENSURABLE. adj. Tèrme de Géométrie, ſe dit de deux quantitez rapportées l'une à l'autre, qui ſe peuvent meſurer par une meſure commune, en telle ſorte que la meſure étant pluſieurs fois repriſe ſur l'une & ſur l'autre, il n'y ait en l'une ni en l'autre aucune partie de reſte: ainſi un pas, & une toiſe ſont *commenſurables*, parce que l'on peut donner une troiſiéme quantité pour meſurer l'un & l'autre: le demi piéd, par éxemple, pris cinq fois fait le pas, & pris douze il fait la toiſe. Euclide au livre 10. des Élémens a traitté des grandeurs *commenſurables* & incommenſurables.

Ce mot vient de *commenſurabilis*, *commenſura*, de la baſſe Latinité, fait de *menſura*, *metior*.

COMMENT. adv. De quelle manière, de quelle ſorte. *Quomodò*, *quo pacto*, *qua ratione.* *Comment* tout le monde ſe porte-t-il chez vous? *Comment* avez-vous paſſé la journée? Il ne m'a pû dire *comment* cela s'eſt paſſé. Vaugelas a remarqué qu'on peut dire quelquefois indifféremment *comme* & *comment*; par éxemple, vous ſçavez *comme* il faut faire, ou *comment* il faut faire. Mais ſouvent cela feroit une équivoque. Quand on dit, voyez *comment* il travaille, cela tombe ſur la manière dont il travaille: & ſi l'on dit en raillant, voyez *comme* il travaille, cela tombe ſur la pèrſonne, & fait entendre que celui qui doit travailler, ne travaille point, ou qu'il ne travaille point comme il faut. CHEV.

COMMENT, ſèrt auſſi d'éxclamation. On l'employe pour éxprimer quelque mouvement de l'âme; comme lorſque l'on eſt étonné ou indigné de quelque chôſe. *Comment* eſt-il poſſible qu'il y ait des hommes ſi ſcélérats? *Comment* avez vous la hardieſſe de me parler de la ſorte? *Comment* Diable! à trente pas d'elle on brûle comme dans un four. VOIT. *Comment*? Vous avez le front de ſoutenir une telle fauſſeté.

COMMENT, ſignifie quelquefois, Comme. Tous les titres des Chapitres des anciens Romans & Hiſtoriens commencent ainſi, *Comment* le Roi Périon, *Comment* Amadis, &c. En ce ſens il vieillit.

COMMENT, ſignifie auſſi quelquefois, pourquoi, par quelle raiſon. *Quare*, *quianam.* Je ne puis comprendre *comment* il a rompu avec moi. Si cela eſt, *comment* lui avez-vous demandé cette ſomme? *Comment* vous adreſſez-vous à moi, plutôt qu'à un autre?

COMMENTAIRE. ſ. m. Intèrprétation, glôſe, addition qu'on fait à un Auteur obſcur, ou difficile, pour le rendre plus intelligible, plus clair, pour ſuppléer à ce qu'il n'a pas bien expliqué, ou qu'il ſuppoſoit être connu. *Commentarius*, *commentarium*, *ſcriptoris alicujus interpretatio*, *explanatio.* Pèrſe eſt un Poëte obſcur, qui a bon beſoin de *Commentaire*. Les Auteurs très-anciens ne ſe ſçauroient guères entendre ſans *Commentaire*. Savilius a fait un *Commentaire* de 300 pages *in quarto*, pour éxpliquer les huit prémières Propoſitions d'Euclide. C'eſt la pareſſe des hommes qui a engagé les Sçavans à faire des *Commentaires* ſur les anciens Auteurs les plus obſcurs. Le P. de Jouvency, Jéſuite, a fait de ſçavans & de très-utiles *Commentaires* pour la jeuneſſe ſur Horace, Juvenal, Pèrſe, Martial & Sénéque.

COMMENTAIRE, ſe dit auſſi de quelques Hiſtoires écrites par ceux qui y ont eû la plus grande part; comme les *Commentaires* de Céſar, de Montluc. *Commentarii.* On a quelquefois appellé *Commentaires*, des livres compôſez ſur un ſujet particuliér. Képler a écrit un éxcellent livre des *Commentaires* de Mars, qui contient les obſèrvations des mouvemens de cette Planete.

COMMENTAIRE, eſt auſſi l'addition que fait de ſon crû à une hiſtoire, ou à un conte, celui qui la récite; ou les divèrſes réfléxions & raiſonnemens que chacun fait à ſa fantaiſie ſur les actions d'autrui. *Additio*, *obſervatio*, *adnotatio*, *nota.* Avoüez-le, vôtre Sonnet étoit bien mal ſans *commentaire*. G. G. J'ai entendu réciter cette affaire autrement, ce que vous dites eſt un *commentaire* que vous y faites. Quand Charles-Quint fit ſon abdication, les peuples firent d'étranges *commentaires* ſur ſa retraite.

COMMENTATEUR. ſ. m. Celui qui écrit pour éxpliquer un livre ancien, ou obſcur, ou pour y faire quelques additions, ou ſupplémens de ce qui y manque. *Alicujus ſcriptoris interpres.* Prèſque tous les *Commentateurs* éxpliquent les légères difficultez de leur texte, & paſſent par deſſus les grandes. Toſtat a été un grand *Commentateur* de la Bible. Accurſe, Balde, Bartole, Cujas, ſont des *Commentateurs* du Droit Romain; Averroës, S. Thomas, d'Ariſtote; Sèrvius, Lacèrda, de Virgile, &c. Il arrive d'ordinaire qu'un *Commentateur* ſe conſume à ſuppoſer à ſon Auteur des beautez à quoi il n'a point ſongé, & à l'enrichir de ſes propres penſées. S. ÉVR. Les *Commentateurs* rebutent, parce qu'ils ſont trop abondans, & d'ordinaire chargez d'une vaine, & faſtueuſe érudition. LA BRUY. Les *Commentateurs*, peuple ſupèrſtitieux, admirent toutes les éxpreſſions d'un Auteur qu'ils ont choiſi pour l'objet de leur culte. FONTEN. Bien ſouvent les *Commentateurs* entaſſent une littérature mal choiſie, qui ne ſèrt qu'à fatiguer les Lecteurs, & s'amuſent à prouver des chôſes qu'il vaudroit mieux ignorer étèrnellement, que d'avoir la peine de les lire. S. ÉVR.

COMMENTER. v. act. Faire un Commentaire. *Scriptorem aliquem commentari*, *interpretari.* Pérérius a *commenté* la Genêſe. Maldonat a *commenté* les Évangiles. Cornélius à Lapide a *commenté* les Épitres de S. Paul.

COMMENTER, ſignifie auſſi, Ajoûter à la verité quelque chôſe, la déguiſer, la tourner à ſa manière. *Comminiſci.* Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. Il ne faut point *commenter* ſur les actions de nos Supérieurs. Il faut rapporter la vérité nuëment, telle qu'elle eſt, ſans y *commenter*.

COMMENTÉ, ÉE. part. & adj. *Commentatus*, *commentariis illuſtratus.*

Tous ces mots viennent du Latin *commentor*, *commentatus ſum.*

COMMER. v. n. Faire une comparaiſon. Il ne ſe dit qu'en ſtile familiér, & en matière odieuſe. *Comparare*, *comparationem inſtituere.* Je vous prie Monſieur ne *commons* point, ne faiſons point de comparaiſon. Ce mot peut venir de *comme*. Quand on veut faire quelque comparaiſon, on dit *comme*.

COMMÈRCE. ſ. m. Négoce, trafic d'argent, ou de marchandîſes, qu'on fait à deſſein de profiter ſur les remiſes, la vente, ou l'échange qu'on en fait. *Commercium.* Un tel Banquier fait un grand *commèrce* d'argent. Ce Marchand fait le *commerce* en gros, celui-ci ne le fait qu'en détail. Le *commerce* d'Orient eſt celui qui ſe fait par la Méditèrranée à Aléxandrie, à Smirne, à Alep. Le *commèrce* des Indes, celui qui ſe fait à Surate, à Batavie. Le *commèrce* du Nord, celui qui ſe fait à Lubec, Dantzic, à Arcangel, &c. Toute la richeſſe des Hollandois vient d'avoir bien éxèrcé le *commèrce*. Le Conſul du Caire eſt celui qui fait tout le *commèrce* du ſené. Anciennement tout le *commerce* ſe faiſoit par échange. DAC. Scipion, le deſtructeur de Numance, peut-être pour éviter juſqu'à l'ombre du négoce & du *commèrce*, n'acheta & ne vendit jamais rien pendant 54 ans qu'il vécut. Voyez pluſieurs chôſes ſur le *commèrce* dans les Inſtitutes du Droit Conſulaire par Jean Toubeau.

Il y a environ 600 ans que les Allemans & les Italiens ranimèrent le *commèrce*, prêſque éteint dans l'Europe par les guèrres continuelles, & ſur tout par les pirateries des Normans. Le *commerce* des Italiens ſe faiſoit à Alexandrie, & dans les ports de Syrie; ils en apportoient des épiceries, des drogues, des ſoyes, qu'ils achetoient des Arabes, maitres de l'Égypte, de la Syrie, & de la Pèrſe, & qui de leur côté trafiquoient avec les Indiens & les Chinois. Ce *commèrce* des Italiens étoit un reſte de celui que les Romains & les Grècs avoient fait dans les mêmes lieux : c'eſt à ce *commerce* que les fameuſes Republiques de Véniſe, de Gênes, de Piſe; & de Florence, dûrent leur accroiſſement & leur éclat. Le trafic des Allemans ne venoit pas des Romains, il étoit plus ancien, & s'étoit toujours ſoutenu. Vèrs la fin du XIIe ſiécle les villes d'Allemagne ſituées ſur la mèr Baltique, & ſur les groſſes rivières qui s'y rendent, commèrçoient beaucoup dans les États voiſins. Comme leur *commerce* étoit ſouvent troublé par les pirates, ſoixante & douze de ces villes s'unîrent enſemble, pour ſe défendre, & fûrent appellées Anſéatiques, du vieux mot Tudeſque *anſa*, qui ſignifie confédération, comme M. Leibnitz l'a montré. Leur *commèrce* fleurit juſque vèrs le commencement du XVIe ſiécle, ou la fin du XVe. La diviſion qui ſe mit entre ces villes, à peu près au même tems de la découvèrte que firent les Portugais d'une nouvelle route pour aller aux Indes par le cap de bonne Eſpérance, fit tomber le *commèrce* des Italiens. Celle de l'Amérique, & des mines du Pérou & du Méxique, fit tourner de ce côté; Cadiz & Seville devinrent le centre de ce riche *commèrce*. Le *commèrce* d'Europe n'en ſouffrit point, le nord & le Midi ont mutuellement beſoin l'un de l'autre. La navigation depuis la mèr Baltique juſqu'à la méditèrranée étoit longue & difficile. La ſituation de la Flandre, les manufactures qui y fleuriſſoient depuis le Xe ſiécle, & les foires franches de ce païs, engagèrent les négotians du Midi & du Nord à établir leurs magaſins dans Bruges, & puis dans Anvers. L'établiſſement de la République de Hollande, l'accueil favorable qu'elle fait aux étrangers, le réfuge qu'elle donne aux Religionnaires, y ont attiré les ouvriers, les manufactures, & fait périr le *commèrce* d'Anvers, qui l'emportoit beaucoup ſur Amſtèrdam. Les mêmes raiſons, & la commodité de la multitude des ports d'Anglètèrre, la bonté des laines, l'induſtrie des ouvriers, y ont fait paſſer une grande partie du *commèrce*. Voyez le grand Tréſor hiſtoque & politique du floriſſant *commèrce* des Hollandois &c. Le I. chap. de ce livre eſt une hiſtoire curieuſe du *commèrce* d'Europe.

COMMÈRCE, ſignifie auſſi, la négotiation, l'intelligence qui eſt entre les États. Les Anglois ont rompu le *commèrce* avec la France. On a rappellé l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Il n'y a plus de *commèrce*, plus de Traitté à faire entre ces deux nations.

COMMÈRCE, ſe dit auſſi de la correſpondance, de l'intelligence qui eſt entre les particuliers, ſoit pour des affaires, ſoit pour des études, ou ſimplement pour entretenir l'amitié. Ce ſçavant a *commèrce* avec tous les habiles gens de l'Europe. Ces amis ont un *commèrce* d'eſprit, & d'amitié enſemble. Il y a quelque chôſe de plus aiſé, & de plus poli, dans le *commèrce* des femmes, que dans celui des hommes. S. EVR. Nos yeux faiſoient un *commèrce* continuel de regards éloquens. VILL. Cette dévote en fuyant le faſte, & le tumulte, s'eſt réſervé un *commèrce* délicat, & choiſi. DE VILL. Quand on prend le parti de la retraite, on ſe retranche ſur un petit nombre d'amis; d'un *commèrce* libre, aiſé, & agréable. P. CHEM. La vie eſt languiſſante ſans le *commèrce* des amis.

Laiſſons pour les petites âmes
Le commèrce *rampant des ſoupirs, & des flâmes.* CORN.

On dit en ce ſens, le *commèrce* de la vie, le *commèrce* du monde, en parlant des chôſes qui entretiennent la ſociété civile; des manières d'agir qui s'obſèrvent dans le monde. La ſcience commence un honnête homme, & le *commèrce* du monde l'achéve. S. EVR. La vie de la plûpart des hommes n'eſt qu'un *commèrce* de complimens & de flaterie, pour ſe tromper les uns les autres. BELL. La providence entretient la charité parmi les hommes, par le *commèrce* de ſecours & d'aſſiſtances mutuelles qu'ils ſe rendent. FLECH. Le monde eſt un *commèrce* d'apparence de bonne foi, & de tendreſſe. S. EVR. Il n'eſt pas néceſſaire de rompre tout *commèrce* avec les hommes pour s'unir à Dieu. ID. Les beaux eſprits ne ſont pas toûjours les plus commodes pour le *commèrce*. BELL. La nature donne une partie de l'eſprit, & le *commèrce* du monde donne l'autre. LE CH. DE MER. Il n'y a prêſque dans le monde qu'un *commèrce* honteux de ſemblans d'amitié. S. EVR. Il eſt difficile de conſèrver l'eſprit Écléſiaſtique dans le *commèrce* du monde, & de conſèrver ſon innocence dans un air ſi contagieux. HÈRMAN. On dit qu'un homme eſt de bon *commèrce*; pour dire, qu'il eſt franc, de bonne foi, qu'on peut traitter avec lui en toute ſureté. On le dit auſſi des paroles. Ce mot n'entre point dans le *commèrce* des honnêtes gens.

Enfin, pour finir ſur cela,
Catulle, Tibulle & Propèrce,
Et gens de ce calibre-là
Sont tous d'un aſſez bon commèrce. P. DU CERC.

Le mot de *commèrce* en nôtre langue eſt de ſoi indifférent au bien & au mal, & c'eſt le tèrme qu'on y joint, ou la matière dont il s'agit, qui le détermine à l'un ou à l'autre; ainſi nous diſons en ce qui regarde les mœurs, *un bon commèrce, un mauvais commèrce, un commèrce innocent, un commèrce criminel, un commèrce légitime, un commèrce illicite, un commèrce de débauche, un commèrce d'eſprit, un commèrce de lettres.* Dans tous ces éxemples le tèrme qui eſt joint à *commèrce* en détèrmine la ſignification. Dans les éxemples ſuivans c'eſt la matière; un tel fréquente une telle femme, dont la conduite n'eſt point régulière: il a *commèrce* avec elle, ils ont *commèrce* enſemble. Il eſt dangereux d'avoir *commèrce* avec les femmes débauchées. En ces cas là, *commerce* donne une mauvaiſe idée, parce que la manière eſt mauvaiſe d'elle-même: mais je dirois en parlant d'un homme ſage & d'une femme vèrtueuſe, qui s'écrivent très-ſouvent, ils ont un grand *commèrce*, cela ne laiſſe rien penſer de mauvais. La matière détèrmine auſſi à un ſens honnête le mot de *commèrce* lorſqu'il s'agit du mariage; ainſi on peut dire, Saint Henry & ſa femme vivoient comme frère & ſœur, ils n'avoient point de *commèrce* enſemble, ils ont été pluſieurs années enſemble ſans avoir aucun *commèrce*. Dans ces éxemples *commèrce* s'entend d'un *commèrce* légitime, & ce mot placé comme il eſt ne préſente à l'eſprit aucune idée de débauche; c'eſt donc à tort que quelques critiques ſe ſont ſcandaliſez de cette expreſſion du Nouveau Teſtament nouvellement traduit par le P. Bouhours: Marie ſa mère ayant été mariée à Joſeph ſe trouva enceinte *par la vertu du S. Eſprit*, avant qu'ils euſſent *commèrce* enſemble, comme ſi le mot de *commèrce* bleſſoit les oreilles chaſtes, & devoit paſſer pour une impropriété & pour une ordure.

COMMÈRCE. v. n. Trafiquer, négocier. *Habere commercium.* Ce Banquier *commèrce* d'argent. Ce Marchand ne *commèrce* que d'épicerie, que de ſoyes, &c.

COMMÈRCI. ſ. m. Ville de Lorraine, capitale d'une Seigneurie de même nom. *Commercium, Commerciacum.* La Seigneurie de *Commerci* eſt dans le Duché de Bar. La ville de *Commerci* eſt ſur la Meuſe.

COMMÈRE. ſ. f. Femme, ou fille, qui ont tenu avec quelqu'un un enfant ſur les fonts de Batême. *Quæ puerum de ſacro fonte ſuſcepit; Matrina.* Celui qui a été le parrein d'un enfant, eſt le compère de celle qui en eſt la marreine, & réciproquement la marreine eſt la *commère* de celui qui en a été le parrein. Le père & la mère de l'enfant ſont compères & *commères* de ceux qui ont été parreins, ou marreines de leurs enfans. Il y a alliance ſpirituelle entre le père de l'enfant, & la *commère* qui a ſervi de marreine; ils ne ſe peuvent marier ſans diſpenſe. Le Pape Étienne appelle ſouvent dans ſes lettres le Roi Philippe ſon compère & la Reine Bertrade ſa *commère*, & les deux Princes leurs fils ſes enfans ſpirituels; ce qui fait croire qu'il fut leur parrein, & montre que ces noms conſacrez par la religion étoient alors des titres d'honneur, ou du moins qu'ils n'étoient point du ſtile bas & familier, comme aujourd'hui.

COMMÈRE. Ce mot, auſſi-bien que celui de compère, ſe dit dans les apologues, des animaux entre leſquels on ſuppôſe de l'union & de l'amitié.

L'onde étoit tranſparente;
Ma commère *la carpe y faiſoit mille tours*
Avec le brochet ſon compere. LA FONT.

COMMÈRE, ſe dit auſſi d'une femme de baſſe condition qui s'ingère de parler de tout, & qui veut ſçavoir toutes les nouvelles du quartier. *Mulier circumforanea, alicujus inter ſuos ſuſque nominis.* Connoiſſez-vous cette femme? c'eſt une *commère*, une vraye *commère*. On dit auſſi, d'une femme qui ſe mêle de tout métier, C'eſt une bonne *commère*.

On dit provèrbialement, Tout va par compère & par *commère*; pour dire, que c'eſt la faveur & la recommandation qui font tout.

COMMETTRE. v. act. Faire une faute, Pécher. *Facinus, ſcelus, flagitium committere, admittere, ſcelere ſe obſtringere.* Il faut s'accuſer à ſon Confeſſeur de ce qu'on a *commis* contre Dieu & le prochain. Il ſe *commet* tous les jours mille contraventions contre les loix & les réglemens. Il ne ſe *commet* guères de grands crimes impunément. Lucrèce ſe tua par la honte du crime qu'on avoit *commis* en elle, quoiqu'il n'eût pas été *commis* avec elle. LE MAIT.

COMMETTRE, ſignifie auſſi, Confier quelque chôſe à la prudence, à la fidélité de quelqu'un. *Aliquid prudentiæ, fidei alicujus committere,*

committere, *credere*, *concredere*. Cet homme eſt habile, on lui peut *commettre*, confier les négociations les plus importantes. Il a *commis* la conduite de ſon fils aux ſoins, à la vigilance de ce Gouvêrneur, de ce Précepteur. Dieu a *commis* ſon Égliſe à la conduite des Prélats.

Commettre, ſignifie auſſi, Employer à quelque recouvrement, à quelque négoce, au régime de quelque chôſe. *Rem aliquam alicui committere*, *mandare*, *demandare*, *præponere aliquem alicui rei*. Ce Financier a *commis* pluſieurs pêrſonnes en pluſieurs Bureaux pour la recette des droits du Roi. Il faut qu'un Marchand ait des gens bien entendus pour les *commettre* à ſes manufactures. On n'a trouvé pêrſonne pour *commettre* à ce régime, à l'adminiſtration de ces biens vacans.

Commettre, ſignifie encore, Donner pouvoir d'éxêrcer une charge de Judicature, ou autre charge, en la place d'un Titulaire. *Vicarias alicujus partes alteri tradere*. On a intêrdit un tel Bâillif, & il a fallu *commettre* à ſa charge. S'il néglige de ſe faire recevoir, on *commettra* à ſa place. Un Intendant a pouvoir de *commettre* & de ſubdéléguer.

Commettre, Têrme de Coutumes. Il ſignifie confiſquer. *Commettre* ſon fief. *Fiſco addicere*.

Commettre, ſe dit auſſi au Palais, du pouvoir qui eſt donné par les Juges à des Officiêrs particuliers de leurs Corps, ou à des étrangêrs, de faire le rapport ou l'inſtruction d'une affaire. *Curam, negotium mandare*, *demandare*. Le Pape *commet* des Prélats du Royaume pour juger des appellations qui lui ſont dévoluës, pour faire la fulmination de ſes Bulles. Les Préſidens *commettent* des Conſeillers pour faire des informations, des inſtructions à la barre des adjudications, pour voir des procès, & les éxaminer, & en faire le rapport. Ils *commettent* des Juges de la Province pour faire des viſites, des deſcentes, des arpentages, pour avoir des éclairciſſemens ſur les affaires. Les Parlemens ne *commettent* que des Juges Royaux, & jamais de ſubaltêrnes. C'eſt M. le Chanceliêr qui *commet* les Rapporteurs au Conſeil. Un tel Maître des Requêtes a été *commis* pour Rapporteur. C'eſt lui qui *commet* les Juges, c'eſt en ſon nom qu'ils prononcent. Patru.

Commettre, en ce dêrniêr ſens ſe dit auſſi quelquefois abſolument. C'eſt aujourd'hui que M. le Chanceliêr *commet*. Pour dire, C'eſt aujourd'hui que M. le Chanceliêr nomme ceux qui doivent rapporter les inſtances devant lui.

On dit auſſi, *Commettre* quelqu'un; pour dire, haſarder, l'éxpôſer à recevoir quelque mortification, quelque revêrs. *Aliquem periculo alicui exponere*. N'ayez pas peur que je vous *commette* jamais. Sur tout je vous prie de ne me point *commettre*. Le Prince de Condé fuyoit le combat : il craignoit de *commettre* ſa réputation de vieux Capitaine, avec la bouillante ardeur, & la réputation naiſſante d'un jeune Prince. Mem. de Temp. Il parle du Prince d'Orange. Quoi qu'en diſe cet Auteur, on ſçait que ce ne fut jamais là le caractère du Prince de Condé. Toute l'Europe eſt témoin de ſon courage & de ſa bravoure; mais le panégyriſte du Prince d'Orange a ſes raiſons pour parler de la ſorte.

On dit encore, *Commettre* deux pêrſonnes l'une avec l'autre; pour dire, les broüiller, les mettre mal enſemble. *Committere duos homines inter ſe*. Il a fort imprudemment *commis* le père avec le fils. C'eſt un indiſcret, qui *commet* tous les jours ſes meilleurs amis les uns avec les autres.

On dit auſſi, *Commettre* le nom & l'autorité de quelqu'un; pour dire, les employer en des chôſes de peu de conſéquence, ou les éxpôſer mal à-propos au mépris de ceux auprès deſquels on les employe. *Alicujus autoritatem temerè exponere*.

Dans un ſens à-peu-près ſemblable on dit, *Commettre* les armes du Prince, *commettre* la fortune de l'État; pour dire, les éxpôſer mal à-propos au haſard.

Commettre, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom pêrſonel, pour ſignifier, Se mettre au hazard, s'éxpôſer à quelque déplaiſir, à quelque danger; entrer en comparaiſon avec quelqu'un. *Subire diſcrimen*, *adire periculum*. Il ne crut pas ſe devoir *commettre* pour ſi peu de chôſe. Le Maître n'a pas fait ſemblant d'entendre les inſolences de ſon cocher, de peur de ſe *commettre* avec un yvrogne. Un Prince ne ſe doit jamais *commettre* avec un plus puiſſant que lui. Ne vous *commettez* point avec cet homme-là, il vous menera mal. Abl. Quoiqu'il ſe flatât de trouver des moyens de prouver ſon innocence ſans ſe *commettre*. Mlle l'Héritier.

Commis, ise. part. paſſ. & adj. *Commiſſus*.

COMMINATION. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Tachard, pour ſignifier Menace. *Comminatio*.

COMMINATOIRE. adj. m. & f. Têrme de Palais. Clauſe ou peine appôſée dans une loi, dans un Arrêt, dans une lettre de Chancelerie, qui porte une peine dont on menace les contrevenants, qu'on n'éxécute pourtant pas à la rigueur. *Comminationem continens*, *comminatorius*. Quand on enjoint à un banni de garder ſon ban à peine de la hart, c'eſt une peine *comminatoire*, on ne le pend pas pour cela, quand il ne l'obſêrve pas; mais on lui fait une itérative injonction de le garder: & le tems de ſon ban n'eſt compté que du jour du ſecond Arrêt.

Ce mot vient du vêrbe *comminari*, menacer, qui vient de *minæ*, *minarum*, menaces.

COMMIS, ise. part. & adj. *Commiſſus*, *admiſſus*. Crime *commis*. Juge *commis*. Affaire *commiſe*.

On dit auſſi, qu'une pêrſonne ou une Communauté ont leurs cauſes *commiſes*, quand elles ont droit ou privilége de plaider en cêrtaine Juriſdiction. Ainſi ceux qui ont un droit de *Committimus*, ont leurs cauſes *commiſes* aux Requêtes du Palais & de l'Hôtel. L'Univêrſité a ſes cauſes *commiſes* au Châtelet de Paris. Les Religieux de Clugni & de S. Maur les ont *commiſes* au Grand Conſeil. Les Ducs & Pairs, l'Hôtel Dieu, & l'Hôpital Géneral, les ont *commiſes* en prémière inſtance à la Grand'-Chambre.

Droit de commis. Têrme de Coutumes, de Palais, &c. C'eſt une eſpéce de confiſcation de quelque bien, pour felonie, fraude, trahiſon, ou autre cauſe ſemblable. Voyez Commise.

COMMIS. ſ. m. Celui à qui le Supérieur a donné quelque charge, quelque emploi, quelque maniment ou recouvrement à faire. *Negotio præfectus*, *præpoſitus cui demandatum negotium*, *res commiſſa; Vicarius*, *qui vices alterius gerit*, *vicariam alteri operam impendit*. Les Sécretaires d'État, les Financiêrs, ont des *Commis* dans leurs Bureaux, des *Commis* aux portes, aux Doüanes, des *Commis* ambulans, des *Commis* aux Recettes. Les Gréffiers ont des *Commis* dans les Gréffes. Les *Commis* au Greffe du Conſeil & dans les Parlemens ſont des Officiêrs titulaires. Les Marchands appellent quelquefois *Commis*, leurs Facteurs, pour leur donner un nom honorable. *Sous-commis* eſt celui qui travaille ſous le *Commis* dans les affaires de ſa commiſſion, ou qui les fait à ſa place.

COMMISE. ſ. f. Têrme de Juriſprudence féodale. Confiſcation d'un fiéf. *Commiſſi culpa*, *cujus nomine prædium Dynaſtæ committitur*, *vindicatur*. La dénégation du vaſſal faite à ſon Seigneur de tenir un fiéf mouvant de lui, ou la violence du vaſſal ſur ſon Seigneur, emporte la *commiſe*, ou confiſcation de plein droit. Ce fief tombe en *commiſe*. Le fiéf, le cens, ou bourdelage, eſt auſſi *commis* & acquis au Seigneur féodal par le forfait du vaſſal, ou ſon déſaveu. En Bourgogne les fiéfs ne ſont pas de profit... mais ils ſont de danger, & ſe pêrdent par confiſcation, ou *commiſe*. Bruneau. La confiſcation, ou *commiſe*, eſt écrite dans l'article 43. tit. 1. de la Coutume de Paris, qui eſt très-précis. Id.

Ce mot vient de *commiſſum*, qui ſignifie *confiſcation*, dont il y a un titre exprès dans le Digeſte, qui eſt le 4. du 39. liv.

COMMISÉRATION. ſ. f. Pitié, compaſſion qu'on a de quelque pêrſonne qui ſouffre. *Commiſeratio*. Cette famille ruinée mérite de la *commiſération*. Les ſoldats à la priſe d'une ville n'ont aucune *commiſération*; ni pour l'âge, ni pour le ſéxe. Un bon Avocat doit porter les Juges à la *commiſération*. Des airs ſupêrbes, ni une *commiſération* affectée, ne conviennent point à un vainqueur généreux. S. Évr. La *commiſération* eſt propre & naturelle à la Tragédie. Id. On ſe ſêrt rârement de ce mot.

COMMISSAIRE. ſ. m. *Delegatus*, *Commiſſarius*. C'eſt celui qui eſt commis, délégué, prépoſé pour quelque fonction particulière.

COMMISSAIRE. ſ. m. Quand il s'agit de procès, d'affaires, c'eſt un Juge à qui le Roi attribuë un pouvoir particuliér, & éxtraordinaire, de juger ſouverainement cêrtaines affaires en des Chambres ou des Bureaux qu'il établit à cet effet. *Recuperator*, *Delegatus Judex*. Les Chambres de la Marine, des Franc-fiéfs, la Chambre de Juſtice, la Chambre Royale, ſont compôſées de *Commiſſaires*. On a fait juger ce priſonnier par des *Commiſſaires*, on lui a donné des *Commiſſaires*. Pluſieurs Grands Seigneurs demandent des *Commiſſaires* au Conſeil pour juger leurs affaires particulières. Dans le Traité de Police de M. de la Mare tout le Titre XI. du prémier Livre traite des *Commiſſaires*, tant chez les Anciens que chez nous.

Ce mot vient de *Committere*, qui proprement ſignifie *envoyer enſemble*, & auſſi *charger quelqu'un de quelque chôſe; le commettre à quelque chôſe, pour faire quelque chôſe, lui en donner le ſoin:* M. de la Mare, dans ſon *Traité de Police L. I. T. XI. c. 3.* prétend que le nom *Commiſſaire* vient de *Committo*, pris au prémiér ſens, & qu'il fut donné aux *Commiſſaires*, ou Intendants, qui s'envoyoient autrefois dans les Provinces, qui s'appellèrent d'abord *Miſſi*, & enſuite *Commiſſi*, parce qu'on les envoyöit deux enſemble. Il convient cependant que ce mot ne ſe trouve pas même dans la baſſe Latinité. Les *Commiſſaires* des Quartiérs s'appelloient à Athénes [illegible], & à Rome *Curatores Regionum urbis*.

bis. M. de la Mare, dans ſon *Tr. de Police L. I. T. XI.* les appelle *Conſeillers-Commiſſaires-Enqueſteurs & Examinateurs.* Il prétend c. 2. qu'ils ont été établis en France par les Romains, & conſervez par nos prémiers Rois. Il continuë leur hiſtoire dans les Chapitres ſuivans juſqu'à nos tems. Au ch. 6. & 7. & il explique leurs fonctions; au 8 & 9e leurs qualitez & leur rang, & au 10e, leurs privilèges.

On appelle auſſi *Commiſſaires du Conſeil*, les Maîtres des Requêtes, ou Conſeillers d'État, que M. le Chancelier nomme, afin de diſcuter une affaire avec le Rapporteur, auxquels il en doit communiquer avant que d'en faire le rapport.

Commissaire, eſt auſſi le Juge particulier qui eſt commis pour l'inſtruction d'une affaire. *Lectus, legatus alicujus cauſæ cognitor, diſceptator.* Quand on appelle de l'Ordonnance d'un *Commiſſaire* avec fondement, il ne peut plus être Rapporteur.

On appelle maintenant les Intendans de Juſtice *Commiſſaires* départis en telle Province pour l'éxécution des ordres de ſa Majeſté. *Legatus ad tuendam in provinciis Regis auctoritatem.* On appelle auſſi *Commiſſaires* pour la revente du Domaine, ceux qui en font la nouvelle adjudication, & les Juges nommez pour la réformation des Coutumes des Eaux & Forêts.

Commissaires, ſe dit auſſi des Députez que le Roi nomme de ſa part pour régler des limites, & travailler à l'éxécution des Traittez de paix, ou autres grandes affaires, avec ceux qui ſont nommez pour le même effet par les Princes étrangers, afin de tâcher de les régler à l'amiable. *Legati de limitibus ac pactionibus ſtatuendis.*

On appelle Grands *Commiſſaires* au Parlement, les 9 ou dix plus anciens Conſeillers de la Chambre, qui avec les deux Préſidens jugent ſouverainement des affaires qui doivent être jugées par articles, comme l'éxamen des comptes, les ordres des créanciers, & les procès où il y a du moins cinq queſtions à éxaminer en particulier; & ils jugent entre eux ces ſortes de procès. *Senatores octo reliquis antiquiores quibus certis de rebus ſupremum ferre judicium incumbit.*

Les *petits Commiſſaires*, ſont quatre Juges anciens avec le Préſident, qui diſcutent un procès, qui en voyent & éxaminent les piéces, & dont on fait après le rapport en pleine Chambre. *Legati toto è numero quatuor judices antiquiores ad prævìam rei alicujus cognitionem.* Ce procès eſt de *petits Commiſſaires.* On entre aujourd'hui de *Commiſſaires.* Ce Conſeiller eſt ancien, il eſt de *Commiſſaires.*

Les gens tenans les Requêtes au Palais s'appellent Conſeillers en la Cour, *Commiſſaires* en cette partie. *Ad excutiendos, examinandos libellos ſupplices legati.* Un *Commiſſaire* à la barre du Parlement, eſt celui qui eſt commis pour faire quelque inſtruction, ou adjudication, &c.

Commissaire, eſt auſſi un Officier Royal & ſubalterne, qui a ſoin de tenir la main à l'éxécution des réglemens de Police. *Curator diſciplinæ civilis politicæ.* Il y a à Paris pluſieurs *Commiſſaires* du Châtellet, qui ſe qualifient *Commiſſaires Enquêteurs & Examinateurs*, qui font les informations, les ſcellez, les ordres de créanciers, l'éxamen des comptes, viſites de Police & captures. Les gens de mauvaiſe vie craignent fort le *Commiſſaire.*

Commissaire aux saisies réelles, eſt un Officier qui a ſoin du régime des immeubles, qui en fait faire les baux judiciaires, qui en reçoit le revenu, & qui en rend compte. *Præfectus tradendis ſub cuſtodiam bonis. Commiſſaire aux ſaiſies mobiliaires*, eſt un gardien des meubles ſaiſis, qui en empêche le dépériſſement. Toute ſaiſie réelle en éxécution doit porter un établiſſment de *Commiſſaire*, ou de gardien.

On appelle *Commiſſaires*, ou Gardiens, des perſonnes notoirement ſolvables qui ſe chargent des meubles ſaiſis & éxécutez, pour les repréſenter lorſque la vente en eſt ordonnée.

Commissaire, en termes de Guerre, ſe dit prémièrement du *Commiſſaire* de la Cavalerie légère, qui eſt le troiſiéme Officier, & qui a un Régiment qui lui eſt particulièrement affecté, qui s'appelle *Régiment Commiſſaire.* C'eſt celui qui a ſoin que tous les Officiers & Cavaliers ſoient dans le devoir, & bien équippez, qui fait les revuës générales. *Præfectus equitum levis armaturæ ad tuendam militarem diſciplinam.*

Commissaire ordinaire des guerres, ou a la conduite, eſt un Officier établi pour avoir ſoin de la police des troupes dans la marche, de régler les étapes & les logemens, & qui fait faire les revuës & les montres. *Armaturæ militaris inſpector. Commiſſaire* Provincial. *Commiſſaire* extraordinaire.

Il y a auſſi des *Commiſſaires* pour l'Artillerie, *Bellicarum machinarum curator*; pour les Vivres, *Annonæ militaris præfectus.* Le *Commiſſaire* pour la Marine, eſt un Officier ſubordonné à l'Intendant de la Marine, qui dans les atteliers de conſtruction & dans les ports doit prendre garde aux gardiens, aux ouvriers, aux magaſins, qui a ſoin de viſiter les livres de recette & de dépenſe, fait faire les armemens, & déſarmemens, qui ſur les vaiſſeaux fait faire les revuës, prêter les ſermens, & fait faire l'inventaire des priſes. *Præfectus rei navalis.* Il y a encore pluſieurs autres *Commiſſaires* qu'on diſtingue par le nom des choſes dont ils ſont chargez, comme le *Commiſſaire Général* des fortifications; M. le Maréchal de Vauban l'étoit. *Commiſſaire* pour l'enrôlement des matelots. *Commiſſaire* des montres, en Hollande, eſt un Officier qui fait la viſite des vaiſſeaux en l'abſence des Conſeillers de l'Amirauté. Il y a encore en Hollande, auſſi bien qu'en France, pluſieurs *Commiſſaires* différens.

Commissaire. Ce mot eſt auſſi uſité parmi les Capucins, & quelques autres Religieux. Il ſignifie, celui qui eſt Commis de la part du Père Général, ou Provincial, pour régler les différens qui naiſſent dans les Couvens parmi les Religieux de leur Ordre. *Legatus à ſuperiore ad componendas rixas ac contentiones.*

Commissaire des Pauvres, eſt un Bourgeois que l'on commet pour recüeillir les deniers de la taxe faite par le Bureau général des pauvres. *Pauperum quæſtor ærarius.* On reçoit tous les ans à Paris 28 de ces *Commiſſaires*, qui ont ſoin chacun dans ſa Paroiſſe d'un certain nombre de pauvres qu'on lui a marquez. Il leur fait diſtribuer quelques ſols par ſemaine; mais en conſidération de cette petite charité, le pauvre étant mort, le *Commiſſaire* fait vendre tous les meubles, & porte les deniers qui en ſont provenus au Bureau. Ce *Commiſſaire* doit tirer d'un Maître des Requêtes 16 l. 8 ſols, autant d'un Préſident, ou d'un Conſeiller, d'un Sécretaire, d'un Auditeur des Comptes; d'un Avocat, 52 ſols; d'un Bourgeois & d'un Marchand 26 ſols; d'un Artiſan 13 ſols. On ne reçoit guères de Marguilliers qui n'ayent été *Commiſſaires des pauvres.* C'eſt le prémier degré des honneurs bourgeois.

Commissaire du grand Bureau des Pauvres. C'eſt un Bourgeois, qui, après avoir éxercé la charge de *Commiſſaire* des pauvres en honnête homme, a droit de voix active & paſſive dans le grand Bureau des Pauvres, & peut un jour devenir Directeur d'Hôpital: ce qui eſt un poſte aſſez avantageux. *In quæſtorio pauperum jus habens ferendi ſuffragii & aliorum fruendi ſuffragiis.*

On appelle *Chère de Commiſſaire*, un repas où on ſert chair & poiſſon, parceque les Juges commis ſe font bien traiter quand ils ſont en voyage. *Referta piſcibus ac carnibus epulæ.* Ce qui vient des commiſſions qui ſe donnoient dans les Chambres miparties, où il y avoit des Huguenots & des Catholiques, qui ſe faiſoient traitter chacun à leur manière.

COMMISSION. ſ. f. Action par laquelle on péche, on commet quelque faute. *Culpa, flagitium, peccatum.* On ſe doit confeſſer non ſeulement des péchez de *commiſſion*, mais auſſi des péchez d'omiſſion.

Commission, eſt quelquefois oppoſé à *titre*, & ſignifie un pouvoir donné pour un tems à quelques perſonnes d'éxercer quelque charge, ou de juger en des occaſions extraordinaires. *Vicaria muneris alicujus exercendi poteſtas.* Cette charge de Préſident n'eſt éxercée que par *commiſſion* pendant l'intérdiction du Titulaire. *Legata muneris alicujus exercendi poteſtas.* Les Greffes ſe peuvent éxercer par *commiſſion*, parce qu'ils ſont domaniaux. Les Conſeillers du Parlement achétent & revendent quand il leur plaît une *commiſſion* pour être Conſeillers aux Requêtes du Palais, pour être Préſidens aux Enquêtes. Ces charges ſont des *commiſſions. Legata provincia, Legatum negotium.* La charge de Garde des Sceaux n'eſt qu'une *commiſſion* qui eſt révocable. Les Intendances de Juſtice ne ſont que de ſimples *commiſſions.*

On appelle *commiſſions extraordinaires*, les établiſſemens de quelques Chambres, ou Juriſdictions, qui ne doivent durer que quelque tems. *Delegata juriſdictio extraordinaria.* Les Grands Jours, les Chambres de Juſtice, des Francs-fiefs, la Chambre Royale, ſont des *commiſſions extraordinaires.* La *commiſſion* pour la vente du Domaine, pour la réformation des Coutumes.

Commission, ſe dit auſſi de la ſubdélégation, ou du pouvoir qu'on donne à un Juge particulier de faire quelque inſtruction d'un procès, quelque viſite ou deſcente ſur les lieux, quelque éxécution d'arrêt. *Cura rei alicujus ab eo cui delegata eſt alteri demandata.* Les Cours Souveraines n'adreſſent jamais leurs *commiſſions* qu'à des Juges Royaux. Ce Conſeiller eſt allé en *commiſſion* pour viſiter des bois du Roi.

Commission rogatoire, eſt une *commiſſion* qu'un Juge envoye à un autre Juge dont il n'eſt point le ſupérieur, pour le prier de faire dans ſon reſſort quelque inſtruction néceſſaire dans un procès qu'il a à juger, ou pour le prier de permettre un ajournement dans ſon reſſort. *Mandata rei alicujus, precibus interjectis, provincia.*

Commission *in partibus*, eſt une *commiſſion* que le Pape donne, lorſque dans une affaire on appelle à lui, pour la faire juger ſur les lieux, ou dans quelque endroit qui ne ſoit pas éloigné. *Commiſſio in partibus.*

Commis-

Com m i s s i o n, eſt auſſi un ordre du Conſeil pour la levée des tailles, ou autres droits. *Mandata vectigalium exigendorum provincia.* La *commiſſion* des tailles s'envoye aux Intendans des Provinces, qui en font le département général, qu'ils envoyent enſuite aux Elus pour le vérifier; & ceux-ci l'envoyent aux Aſſeurs & Collecteurs, pour en faire la diſtribution particulière dans chaque parroiſſe.

Com m i s s i o n, eſt auſſi un ordre qu'on donne pour lever des gens de guèrre. *Procuratio cogendæ militiæ.* On a délivré des *commiſſions* pour la levée de tant de Compagnies de gens de piéd, tant de Cornettes de Cavalerie. Chaque Capitaine, ou Officiér, n'a pour titre que ſa *commiſſion*.

Com m i s s i o n, eſt auſſi une Lettre de Chancelerie, qui donne pouvoir de donner des aſſignations, de faire des exécutions de jugemens. *Litteræ dicendi diei & pignerandi jus præſerentes.* Les arrèts & ſentences en forme portent en eux-mêmes leur *commiſſion*. Il faut attacher une *commiſſion* à ceux qu'on a levez par extrait. La *commiſſion* s'exprime en ces tèrmes. Mandons au prémiér Sèrgent ſur ce requis, de mettre le préſent jugement à exécution. Les *commiſſions* s'adreſſent quelquefois à des Juges. L'Ordonnance veut qu'on n'aſſigne pèrſonne en Cour Souveraine qu'en vèrtu de *commiſſion* expreſſe. Les jugemens portent ſouvent, que *commiſſion* ſera délivrée aux fins d'aſſigner un tel garand. Il y a des *commiſſions* du grand Sceau pour les affaires du Conſeil & du Grand Conſeil; des *commiſſions* du petit Sceau, pour les affaires du Parlement; & des *commiſſions* du Châtelet, pour y faire aſſigner ceux qu'on a droit d'y attirer en vèrtu de quelque privilége.

Com m i s s i o n, ſe dit auſſi de toute chargé ou emploi qu'on donne à des gens qu'on commet pour avoir le ſoin de quelque chôſe, comme en des Bureaux pour des recettes, controlles, payemens, recouvremens, viſites, ou autres affaires. *Data rei cujuſvis provincia.* Les prémières *commiſſions* des Aides, des Gabelles, ſont fort briguées. Il a eû une bonne *commiſſion* dans les Vivres, dans l'Artillerie. Ce Partiſan a tant de *commiſſions* à donner. On lui a donné une ordonnance de tant pour employer au fait de ſa *commiſſion*.

Com m i s s i o n, ſignifie auſſi la charge qu'on donne à quelqu'un de faire quelque emplette, ou négoce. *Mandata rei cujuſcumque faciendæ cura.* Les Provinciaux chargent ceux qui viennent à Paris de cent menues *commiſſions*. Ce valet eſt chargé de trente meſſages; ou *commiſſions*. Ce Facteur a *commiſſion* d'acheter tant de pieces de drap.

COm MISSIONNAIRE. ſ. m. Facteur que tient un Marchand dans les ports, ou les villes de trafic, ou de manufactures, pour faire en ſon nom des achats & des envois de marchandiſes. *Inſtitor.* Un *Commiſſionnaire* peut obliger le Maître pour qui il agit.

COm MISSOIRE. adj. m. & f. Une clauſe *commiſſoire*, eſt une clauſe qui n'étant point accomplie, emporte la nullité du contract; par exemple, faute de payement la confiſcation de la chôſe. *Jactura rei cujuſvis clauſulæ implendæ vitio.* Par exemple, ſi l'on s'engage à retirer un heritage dans un cèrtain tems précis, & fixe par le contract, la condition eſt *commiſſoire*. Après le tems fatal expiré, l'héritage eſt cenſé confiſqué, & ne peut plus être retiré. En matière beneficiale on appelle, pourvû en *forme commiſſoire*, celui dont les proviſions portent la clauſe *in forma dignum*: c'eſt-à-dire, qu'il eſt renvoyé à l'Ordinaire, pour juger des mœurs, & de la capacité de l'impétrant.

Com MISSURE. ſubſt. f. Tèrme d'Architecte. Joint des pièrres. *Commiſſura.* Ce tèrme n'eſt pas connu aux ouvriers.

COm MITTANT. *Committens.* C'eſt le nom que quelques Auteurs donnent à celui qui envoye ou qui dépêche un Ambaſſadeur. Ce mot vient de *Committens, committant, qui commet*, formé de *committere, commettre*.

COm MITTIMUS. ſ. m. Mot purement Latin: il ſignifie *nous commettons*. Dans le ſtile de Pratique, c'eſt un droit, ou un privilege, que le Roi accorde aux Officiérs de ſa Maiſon, & à quelques pèrſonnes, ou Communautez, de plaider en première inſtance aux Réquêtes de l'Hôtel, ou du Palais, en toutes leurs affaires pures pèrſonnelles, poſſeſſoires, ou mixtes, tant en demandant, qu'en deffendant, & d'y faire renvoyer, ou évoquer, celles qui ſeront pendantes devant d'autres Juges; pourveu qu'elles ne ſoient point encore conteſtées, & que l'on n'y ait pas encore procedé. *Prærogativa legendi opportunioris judicis ex regio diplomate.* Le *Committimus* du grand Sceau n'étoit autrefois que pour les Commenſaux de la Maiſon du Roi; mais il a été étendu depuis à pluſieurs autres pèrſonnes. Il peut s'exécuter par tout le Royaume, avec cette reſtriction, que pour diſtraire une affaire d'un Parlement à un autre, il faut qu'il s'agiſſe de mille livres, & au deſſus. Le *Committimus* du petit Sceau ne s'étend & ne peut être exécuté que dans le reſſort du Parlement, & attire les affaires aux Requêtes du Palais. Les privilégiez peuvent en uſer quand il s'agit de deux cens livres, & au deſſus. Ceux qui ont le droit de *Committimus*, tant au petit, qu'au grand Sceau, peuvent indifferemment ſe pourvoir ou aux Requêtes de l'Hôtel, ou aux Requêtes du Palais: excepté ſeulement que les Officiérs des Requêtes de l'Hôtel ne peuvent plaider qu'aux Requêtes du Palais; & réciproquement les Officiérs des Requêtes du Palais, ni leurs veuves, ne peuvent plaider qu'aux Requêtes de l'Hôtel. Les Lettres de *Committimus* du petit & du grand Sceau ne durent qu'un an, après quoi il les faut renouveller. On ne peut ſe ſèrvir du droit de *Committimus* contre le Roi, pour quelque cauſe que ce ſoit, parce que le Roi n'accorde jamais de privilége contre ſes droits.

ComMITTIMUS, ſignifie auſſi les Lettres qu'on expédie au grand & au petit Sceau, pour l'exécution de ce privilége. *Prærogativa legendi judicis commodioris ſigillo conſignata.* J'ai fait ſcéller un *Committimus*. J'ai mis mon *Committimus* entre les mains d'un Sèrgent, pour faire renvoyer une telle affaire du Châtelet aux Requêtes. Les *Committimus* étoient dans leur origine des commiſſions par leſquelles le Roi renvoyoit les affaires des Officiérs de ſa Maiſon devant les Maîtres des Requêtes du Palais. Cet uſage des *Committimus* a commencé vèrs l'an 1367. Ils fûrent plus fréquens ſous Charles VI. le privilege qui étoit reſtreint à la Maiſon du Roi, fut alors étendu à tous les Officiérs du Parlement, & enſuite plus loin. Voyez l'Ordonnance de 1669. art. 13. du titre des *Committimus*.

Ceux qui ont droit de *Committimus* du grand ſceau, ſont les Princes du ſang, les autres Princes reconnus en France, les Ducs & Pairs, les Officiérs de la Couronne, les Chevaliers & Officiers de l'Ordre du ſaint Eſprit, les deux plus anciens Chevaliers de l'Ordre de ſaint Michel, les Conſeillers d'État ſèrvans actuellement, ceux qui ont été employez dans les Ambaſſades, les Maîtres des Requêtes, les Huiſſiers du Conſeil, les Préſidens, Conſeillers, Avocats & Procureurs Généraux, le Greffier en chèf, & le prémier Huiſſier du Grand Conſeil, le Grand Prévôt de l'Hôtel, ſes Lieutenans, l'Avocat & le Procureur du Roi, & le Greffier de cette juriſdiction, les Secretaires du Roi, & autres Officiérs de la Chancellerie, les quinze anciens Avocats du Conſeil, les Agens Généraux du Clèrgé pendant leur agence, les Doyen, Dignitez & Chanoines de Nôtre Dame de Paris, les quatre plus anciens de l'Académie Françoiſe, les Capitaines, Lieutenans, Soulieutenans, Enſeignes, Commiſſaires d'ancienne création, Sèrgent Major & ſon Aide, Prévôt & Maréchal des logis du régiment des Gardes, les Officiérs, Domeſtiques, & Commenſaux de la maiſon du Roi, de la Reine, des enfans de France, du prémier Prince du ſang, dont les états ſont portez à la Cour des Aides, & qui ſèrvent ordinairement, ou par quartier, aux gages de ſoixante livres au moins.

Ceux qui ont droit de *Committimus* au petit ſceau ſont les Préſidens, Conſeillers, & autres Officiérs du Parlement, les Avocats, Procureur du Roi, & Greffier en chèf des Requêtes de l'Hôtel, le Greffier en chèf des Requêtes du Palais, les Officiérs des Chambres des Comptes, des Cours des Aydes, de la Cour des Monnoyes, les ſix anciens Tréſoriers de France de la Généralité de Paris, les quatre anciens des autres Généralitez, les Sécretaires du Roi établis aux Chancelleries des Parlemens, & autres Cours Souveraines, les Prévôts de l'un & de l'autre Châtelet de Paris, leurs Lieutenans Genéraux Civils, de Police, Criminels & Particuliérs, les Procureurs du Roi auxdits deux Châtelets, le Bailly du Palais, ſon Lieutenant, & le Procureur du Roi, le Préſident, le Doyen, & le Procureur du Roi de l'Élection de Paris, les Officiérs vétérans de toutes les ſuſdites qualitez, après en avoir obtenu lettres; les Doyen, Chantre, & le plus ancien Chanoine de S. Gèrmain de l'Auxerrois à Paris, & le Chapitre, pour les affaires communes; le Collége de Navarre, pour les affaires communes de la maiſon; les Directeurs de l'Hopital Général de Paris, les Prevôt des Marchands & Échevins de Paris, pendant leur charge, les Conſeillers & Procureur du Roi, les Receveurs & Greffier de l'Hôtel de Ville, le Colonel des trois cens Archers de la ville, les douze anciens Avocats du Parlement de Paris, & ſix des autres Parlemens.

Les veuves des Officiérs décedez dans le ſervice, & qui avoient droit de *committimus*, en joüiſſent tandis qu'elles demeurent en viduité. Enfin, les Chapitres & les Communautez qui ne ſont pas exprimées dans l'article des *committimus* de l'Ordonnance de 1669. qui ont préſenté leurs titres à M. le Chancelier, & dont les titres ont été trouvez bons, ont le droit de *Committimus*.

COm MITTITUR. ſ. m. Tèrme de Pratique, & emprunté du Latin. C'eſt la requête qu'on donne au Conſeil, ou au Parlement, pour avoir un Rapporteur, pour faire l'inſtruction d'une inſtance, ou de quelque incident; avec l'ordonnance qui eſt appoſée

appoſée au bas, par laquelle un Maître des Requêtes, ou un Conſeiller, eſt commis pour cette inſtruction. *Libellus ſupplex ad poſtulandum alicujus cauſa cognitorem.*

COMMODAT. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. La conceſſion gratuite de l'uſage d'une chôſe, ſoit meuble, ſoit immeuble, que l'on fait à quelqu'un pour un cèrtain tems, à la charge de reſtituer la même chôſe en eſpéce aprés le tems marqué: c'eſt une eſpéce de prêt, & de contract. *Commodatum.* Il y a pourtant cette diffèrence entre le prêt, & le *commodat*, c'eſt que le *commodat* ſe fait gratuitement, & ne transfère point de propriété. Il faut rendre la chôſe en eſſence; & ſans la détériorer: en ſorte que les chôſes qui ſe conſument par l'uſage ne peuvent être la matière d'un *commodat*, mais d'un prêt, parce qu'on peut les rendre en eſpéce, quoiqu'on ne puiſſe pas les rendre en individu. Il y à deux ſortes de *commodats*, l'un gratuit, l'autre utile: le *commodat* gratuit eſt purement au profit du commodataire; le *commodat* gratuit eſt lorſqu'on prête quelque chôſe que le commodataire eſt obligé de rendre en eſſence & en individu, mais ſans rien donner pour l'emprunt: le *commodat* utile, eſt lorſqu'on retire quelque chôſe pour le prêt, & alors c'eſt une eſpéce de location. Voyez L'hommeau.

COMMODATAIRE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui a reçû le prêt, ou le commodat. *Commodatarius.* Le *Commodataire* eſt tenu non ſeulement de ſon dol, mais de ſa faute la plus légère, & de quelque nature qu'elle ſoit; parce que le commodat eſt gratuit, & fait uniquement en faveur du *commodataire*. Il répond même du cas fortuit, s'il uſe de la chôſe prêtée au delà du tems convenu: car autrement il n'en eſt pas reſponſable.

COMMODE. adj. m. & f. Ce qui ne donne point de peine, de gêne, de fatigue; ce qui eſt propre, convenable, doux, facile, aiſé. *Commodus, aptus, opportunus.* La litière eſt la plus *commode* de toutes les voitures. Cette chambre, cette maiſon eſt *commode*. Cet homme eſt *commode*, on vit avec lui ſans façon, ſans complimens. La meilleure manière de s'habiller c'eſt la plus *commode*. Plus on a de mérite, plus on doit prendre garde à ne point apporter de contrainte, & à ſe rendre *commode*: car naturellement on craint les maîtres. CH. DE MER. Pour être *commode* dans le monde il ne faut pas s'attacher à de petites formalitez. S. ÉVR. Une manière ouvèrte & *commode* a de grands charmes pour ſe faire aimer. CH. DE MER. Châcun ſe fait une régle de reconnoiſſance toûjours *commode* pour ſoi, & incommode pour les autres. S. ÉVR.

J'aime mieux un vice commode,
Qu'une fatigante vertu. MOL.

COMMODE, ſe dit auſſi quelquefois pour ce qui eſt trop doux, & même relâché. *Remiſſior, mollior.* Confeſſeur *commode*, doctrine fort *commode*.

Et chèrchant un diſcours aux Dames plus commode,
Font dire à JESUS-CHRIST *des phráſes à la mode.* VILL.

COMMODE. ſ. f. Coêffure modèrne des femmes. *Commodus capitis mulierum ornatus.* Voici les piéces qui entrent dans la compoſition d'une *commode*. C'eſt M. Palaprat qui en fait l'énumeration.

La Ducheſſe, le ſolitaire,
La ſontange, le chou,
Le tête à tête, la culbute;
Le mouſquetaire, le croiſſant,
Le firmament, le dixiême ciel,
La paliſſade, & la ſouri.

COMMODE. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Commodus.* Luce Aurèle *Commode* fut fils & ſucceſſeur de Marc Aurèle, & de la jeune Fauſtine, mais il reſſemble peu à ſon père. Il s'abandonna à toutes ſortes de crimes, & néanmoins ſe fit appeller Hèrcule. De là cette peau de lion dont on lui voit la tête couvèrte ſur ſes médailles, qui ne ſont un peu râres qu'en or, à la réſèrve de quelques-unes qui ont des inſcriptions ſingulières. De là auſſi cette légende HERC. COMMODIANO, qui eſt des râres auſſi bien que celles-ci, FORTUNÆ MANENTI. OPTIME MAXIME. C. V. P. P. PATER SENATUS JOVI EX SUPERIS GENIO. AUG. FELICI. JOVI. OPTIMO. MAXIMO. SPONSORI REL. AUG. JOVI DEFENS. SALUTIS. AUG. ÆL. AURE. COMM. AUG. P. FEL. I. O. M. SPONSOR. SECUR. AUG.

COMMODÉMENT. adv. D'une manière commode, propre, aiſée. *Commodè.* On s'habille à preſent plus *commodément* qu'on n'a jamais fait. Cet homme a du revenu, de quoi vivre *commodément*, à ſon aiſe. Il eſt logé *commodément*. Cet homme eſt doux & facile, on vit fort *commodément* avec lui. Ils ne pouvoient *commodément* tendre l'arc. VAUG.

COMMODITÉ. ſ. f. Aiſe, facilité de vivre, ſans peine, & ſans fatigue. *Commoditas, commodum, opportunitas.* Vous ferez cela à vôtre aiſe, à vôtre *commodité*: il faut prendre ſes *commoditez* quand on les trouve. Ce logis a beaucoup de *commoditez*, de petits lieux commodes. On appelle une *chaiſe de commodité*, une chaiſe bien rembourrée, qui a un pulpitre pour pouvoir lire & écrire, une cremalière pour pouvoir hauſſer ou baiſſer le doſſiér, ſelon qu'on veut, où l'on peut dormir & s'appuyer. *Cathedra ad legendum, ſcribendum, dormiendum, commoda, accommodata.*

On appelle auſſi *commoditez* dans une maiſon, ou *aiſemens*, les lieux où on va ſe décharger le ventre. *Latrina.*

COMMODITÉ, ſe dit auſſi des occaſions favorables que le haſard envoye. *Occaſio, opportunitas.* Il faut ſe ſèrvir de la *commodité* de ce Courrier pour envoyer cette éxpédition à Rome. Il faut prendre la *commodité* d'un bateau qui va partir. Pour aller de Paris à Lion, on trouve toûjours des *commoditez*, des voitures à choiſir.

COMMODITÉ, eſt auſſi le voiſinage des lieux, la bienſéance. *Loci proximitas, opportunitas, commoditas.* J'ai bâti dans cette vallée, à cauſe de la *commodité* des eaux. J'ai acquis cette maiſon, qui étoit à ma bienſéance, parce qu'il faut acheter ſa *commodité*.

COMMODITEZ, ſignifie auſſi les biens de fortune, & tous les autres avantages qui ſèrvent à rendre la vie plus commode, plus douce, plus aiſée. *Bona, Opes, fortuna.* Il a marié ſa fille avec un homme qui a bien des *commoditez*. Les raiſons de fortune, & de *commoditez* temporelles, ne doivent point entrer dans le choix d'une Religion. NICOL. Les hommes ne ſont aſſemblez en ſociété que pour les *commoditez* néceſſaires à l'infirmité humaine, & pour s'en aſſûrer le poſſeſſion par les forces réünies de la République. S. ÉVR. Annibal aima mieux joüir des *commoditez* de la victoire, que d'en pourſuivre les avantages. ID. Pyrrhon, qui doutoit de tout, ne laiſſoit pas de joüir des *commoditez* de la vie comme vraiſemblables. MONT. L'Évangile eſt pour bien des gens une ſource féconde de *commoditez* temporelles. BEN.

COMMOTION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit particulièrement des atteintes que ſouffre le cèrveau. *Commotio.* La convulſion eſt une *commotion* du cèrveau. Une chute cauſe une grande *commotion* au cèrveau, d'où arrive ſouvent un contre coup dans la partie oppoſée, qui fait une rupture des vaiſſeaux, & une apoſtume par l'ébranlement de toute la maſſe du cèrveau. On dit auſſi, que le vin tranſporté ſe tourne & ſe corrompt par une *commotion* génerale des atômes, ou petites parties qui compoſent ſa ſubſtance.

COMMUER. v. act. Tèrme de Palais. Changer une peine en une autre. *Commutare.* Le Roi n'a pas voulu faire grâce entière à ce criminel; mais il a *commué* ſa peine, il l'a adoucie.

COMMUN, UNE. adj. Ce qui appartient à tous également; que châcun avoüe, que châcun reconnoît; qui eſt le même pour les uns & pour les autres. *Communis.* La tèrre eſt nôtre *commune* mère. Dans le ſiécle d'innocence tous les biens étoient *communs*, auſſi-bien que le ſoleil & les élémens. Le Pape dans l'Égliſe eſt le Père *commun* des Chrétiens. Il faut ſuſpendre les haines particulières, pour courre ſus à l'ennemi *commun*. La convèrſation de deux amis rend leurs biens & leurs maux *communs*; elle augmente leurs plaiſirs, & diminuë leurs peines. S. ÉVR. Il ſe fait dans l'Égliſe un amas de néceſſitez, & de fragilitez *communes*; & par conſequent il faut qu'il y ait un tréſor *commun* d'aſſiſtance, & de charité. FLECH. L'Écriture eſt le principe *commun* ſur lequel diſputent les divèrſes ſectes qui partagent les Chrétiens. S. ÉVR.

Nos périls ſont égaux, nos craintes ſont communes:
Seigneur, aſſocions nos cœurs, & nos fortunes. CAPISTRON.

COMMUN, ſe dit en un ſens plus étroit, des chôſes que quelques pèrſonnes poſſédent enſemble par indivis, dont les uns & les autres ont également droit de ſe ſèrvir. Les murs mitoyens ſont *communs* à deux maiſons. Une allée, un paſſage *commun*. Un puits *commun*. Il n'y a eû que les Sauvages, & Platon, qui ayent voulu que les femmes fûſſent *communes*. Une femme *commune* ſe dit auſſi d'une femme proſtituée. *Proſtibulum.*

COMMUN, ſe dit auſſi d'une ſocieté que l'on contracte enſemble par quelque intérêt d'honneur, ou de gain. Les Commiſſaires, les Huiſſiers, font bourſe *commune* pour éviter la jalouſie de leur emploi. Ils ſe ſont aſſociez en une telle affaire, pour la pourſuivre à frais *communs*, & en partager le profit. Le péril eſt *commun* pour les Officiérs & les ſoldats qui vont à une même expédition.

COMMUN, ſe dit en parlant du général du monde, de ce qui eſt le plus univèrſellement reçu. Le bon ſens eſt encore moins *com-*

mun que l'eſprit. G. G. Le ſens *commun* eſt le jugement qu'on fait par la ſeule lumière naturelle, *commune* à la plûpart des hommes. En ce ſens on attribuë à l'âme une faculté particulière qu'on nomme le *ſens commun.* La lâcheté eſt plus *commune* que la fèrmeté. Nicol. Le bruit *commun*, c'eſt ce qui ſe dit parmi le peuple, par la plûpart du monde. *Res pervulgaris, pervulgata, ſama.* Les plus *communes* opinions ne ſont pas les plus cèrtaines. *Vulgaris opinio.* En *commun* provèrbe, c'eſt-à-dire, ſelon que parle le peuple. Une façon *commune* & ordinaire de parler. *Vulgo.*

Le goût de l'amitié ne ſe ſçauroit éteindre :
Chacun ſent qu'il eſt doux d'en obſerver les loix,
Et de tous les mortels c'eſt la commune *voix.* Vill.

Cette grande roideur des vèrtus des vieux âges
Choque trop nôtre ſiécle, & les communs *uſages.* Mol.

Les ſoupçons importuns,
Sont d'un ſecond hymen les fruits les plus communs.
Racine.

Commun, ſignifie auſſi, Ce qui eſt trivial, ordinaire, qu'on trouve par tout. *Vulgaris, tritus, communis.* Cet Orateur dans ſon diſcours n'a rien dit que de *commun*, rien de rechèrché, ſon ſtile eſt fort *commun*, c'eſt un eſprit fort *commun.* C'eſt un axiôme *commun*, une notion *commune.* Le peuple ſouffre plus aiſément un vice *commun*, qu'une vèrtu extraordinaire. Voit. La délicateſſe d'eſprit eſt plus *commune* aux femmes qu'aux hommes. Ch. de Mer. La fortune eſt une aveugle, & pèrſonne ne doit être honteux de céder à tant de têtes *communes* que cette capricieuſe Divinité choiſit pour les objets de ſes faveurs. Charp. La prononciation eſt bien trompeuſe : elle fait valoir les chôſes les plus *communes.* P. Rap. L'uſage des chaiſes, des carroſſes, eſt *commun* par toute l'Europe. On nè nous a ſèrvi en ce repas que des viandes fort *communes.* En ce ſens il ſignifie, Ce qui n'eſt pas râre, & qui eſt au plus vil prix. Ce Curieux n'a que des tableaux *communs*, de peu de valeur. Il ne s'habille que de l'étoffe la plus *commune.* Les diamans ſont eſtimez, parce qu'ils ne ſont pas *communs.*

Les ouvrages communs *durent quelques années,*
Ce que Malhèrbe écrit dure étèrnellement. Malh.

Le choix des immortels nous fait ce que nous ſommes,
Et les hommes communs *ſont faits pour les grands hommes.*
Breb.

On dit en tèrmes de Palais, & en Généalogie, le père *commun* des parties, quand on parle du père de deux frères, ou ſœurs, qui plaident enſèmble. On dit, que par la Coutume de Paris, le mari & la femme ſont uns & *communs* en biens; pour dire, qu'ils ont contracté ſociété enſemble, & qu'ils partagent le gain & les pèrtes l'un de l'autre. On dit auſſi, qu'un arrêt ou jugement eſt déclaré *commun* avec un tel, qui n'avoit pas été partie, ou avec le défaillant; pour dire, qu'il ſera auſſi bien éxécutoire contre lui que contre ceux avec qui il a été rendu. On dit auſſi, qu'une chôſe eſt du droit *commun*, par oppoſition aux privilèges qui en éxemptent. On dit auſſi, Faire preuve ſuivant la *commune* eſtimation, ſuivant la *commune* renommée, c'eſt-à-dire, par expèrts, par témoins. En cas d'eſtimation de fruits on dit, Faire une année *commune*; pour dire, Prendre le milieu entre une année fèrtile où les denrées ſont à bon marché, & une année ſtérile, où elles ſont chères, pour en faire un prix *commun* & mitoyen, & compenſer l'une avec l'autre : ce qu'on appelle autrement *bon an, mal an, Communis.*

On dit auſſi en matière bénéficiale, qu'une proviſion eſt éxpédiée en forme *commune*; pour dire, qu'elle eſt éxpédiée ſans grâces, ſans privilèges. On dit auſſi, que les Officiaux ſont Juges des Eccléſiaſtiques pour le délit *commun*, pour l'oppoſer au cas royal, & privilégié. Voyez Cas.

Commun, en tèrmes de Philoſophie, ſe joint aux tèrmes généraux, qui conviennent à divèrſes chôſes, ou qui renfèrment divèrſes eſpéces particulières. Le nom d'animal eſt *commun* à l'homme, & à la bête. Celui de ſubſtance eſt *commun* au corps, & à l'eſprit. Il ſignifie auſſi, Pareil, ou analogue; ces deux chôſes n'ont rien de *commun* enſemble.

Commun, en tèrmes de Grammaire, eſt le genre qui convient aux deux ſexes, au mâle & à la femelle.

Commun, en tèrmes de Poëſie Françoiſe, ſe dit des vèrs de dix ſyllabes qu'on appelle vèrs *communs*, tels que ſont ceux-ci de Scarron.

Tel d'un Sénéque affecte la grimace,
Qui feroit bien le Scarron à ma place.

On ſe ſèrt de vèrs *communs* pour les Épîtres, les Balades, les Rondeaux, les Contes, & râremeut pour les Poëmes, les Élegies, les Odes, les Sonnets; ils doivent avoir le repôs à la quatriême ſyllabe quand elle eſt maſculine, ou [illegible] cinquiême, quand elle a un *e* muet qui ſe pèrd dans la ſyllabe ſuivante.

On appelle au Collége, des *lieux communs*, des recuëils diſtinguez ſous divèrs chéfs, ou chapitres généraux, qu'on fait de ce qu'on trouve de plus beau dans les Auteurs qu'on manie, pour s'en ſèrvir quand on traitte quelque chôſe en général. *Loci communes.* La Rhétorique n'eſt pas un entaſſeuſe de lieux *communs.* G. G. Les ouvrages d'un tel Auteur ne ſont que des *lieux communs*, des rapſodies. Polyanthea eſt un Dictionnaire de *lieux communs.* Licoſtêne & Zuinger ſont d'amples recuëils de lieux *communs.*

Commun, en tèrmes de Géométrie, ſe dit d'un angle, d'un côté, d'une bâſe, qui ſèrvent également à deux figures, & qui aident à faire une démonſtration.

Commun, au ſubſtantif, ſignifie le général, la plus grande partie des hommes. Ce bourgeois s'eſt diſtingué du *commun* du peuple. C'eſt un grand Philoſophe, & qui eſt hors du *commun.* *Non unus eſt e multis, non unus de vulgo, de populo, non vulgaris nota.* Il faut pour bien raiſonner élever ſon eſprit au deſſus du *commun.* Il y a des gens qui n'étant pas les prémiers dans pas une des ſciences, paſſent en toutes l'ordinaire, & le *commun.* Boil. Le Héros d'un Poëme ne doit être ni au deſſus du *commun* des hommes par ſa vèrtu, ni au deſſous par ſes vices. P. le Boss. Un Prince au comble des grandeurs, eſt au deſſus des afflictions qui font ſoupirer le *commun* des hommes. S. Évr. Les Héros les plus fameux qui ſe ſignaloient dans les combats, étoient dans la vie civile des hommes du *commun* qui ſe retrouvoient confondus dans la foule. Id.

Il penſeroit paroître un homme du commun,
Si l'on voyoit qu'il fût de l'avis de quelqu'un. Mol.

Soyez plutôt maçon, ſi c'eſt vôtre talent,
Qu'Écrivain du commun, *& Poëte vulgaire.* Boil.

Commun, chez le Roi, les Princes, & les Grands, eſt un nom collectif, qui ſignifie les bas Officiérs. *Regis, Principis, magnatum adminiſtri gradus inferioris.* Il a mangé à la tâble du *commum*, dans la ſâle du *commun.* On nous a ſèrvi du vin du *commun.* Il eſt couché ſur l'état en qualité de Chirurgien du *commun.*

Commun, eſt auſſi chez les Rois, & les Princes, un corps de bâtiment avec cuiſines, & offices, où l'on apprête les viandes pour les tâbles des Officiérs, *Pars ædium regiarum officinis deſtinata*, comme le *grand commun* du Roi à Vèrſailles.

Commun, en tèrmes de Bréviaire, ſe dit d'un Office général inſtitué pour tous les Saints d'un même Ordre, d'une même claſſe, pour y prendre les Pſeaumes, Leçons, Hymnes, Antiennes & oraiſons, quand il n'y en a point d'aſſignées en particulier. *Officium commune.* Le *commun* des Saints, le *commun* des Apôtres, des Évangeliſtes, des Martyrs, des Vièrges, des Docteurs, des Confeſſeurs.

Commun de paix. Tèrme de Coutumes. Droit qui appartient au Roi, comme Comte de Rhodés dans le Comté de Roüèrgue. Ce droit ſe léve ſur les hommes, ſur les bêtes, ſur les moulins, il a été établi pour maintenir la paix, & empêcher les guèrres privées qui déſoloient le païs, & qui ne pûrent ceſſer que par l'autorité & la puiſſance du Roi.

En commun, ſe dit advèrbialement; pour dire, En communauté. *Communiter.* Ils poſſédent cette tèrre *en commun*, par indivis. Ils ont mis tout leur bien *en commun*, ils vivent *en commun.*

Commun, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. L'âne du *commun* eſt toûjours le plus mal bâté; pour dire, que pèrſonne n'a ſoin que de ce qui lui appartient en propre, & néglige le bien public. On dit auſſi par la même raiſon, Qui ſèrt au *commun*, ne ſèrt à pas un. On dit entre amis tous biens ſont *communs* : & on dit plus généralement, En ce monde tous les biens ſont *communs*, il n'y a que les moyens de les avoir. On dit auſſi qu'un homme vit ſur le *commun*, lorſqu'il eſt écornifleur, qu'il n'a point d'ordinaire, & qu'il va quêter un repas tantôt chez l'un tantôt chez l'autre.

COMMUNAGE. ſ. m. Je trouve ce nom pour *Communaux.* Tèrre, prez, ou varennes, où tout le monde a droit de faire paître ſes beſtiaux en tout tems; qui eſt à la communauté, au public. Ceux qui s'imaginent que les Seigneurs particuliérs des tèrres où il y a des *communages*, ont le droit de ſe les approprier, ne ſont pas éxcuſables. Chorier, *hiſt. de Dauph. L. IV. p.* 209.

COMMUNAISON. ſ. f. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *communion, Céne. Communio.*

COMMUNALMENT. adv. *Unà, ſimul.* Vieux mot, qui veut dire; *enſemble* : on ne s'en ſèrt plus.

COMMUNAUTÉ.

COMMUNAUTÉ. ſ. f. Société d'hommes qui habitent en un même lieu, & qui ont les mêmes loix, les mêmes régles, les mêmes uſages. *Congregatio hominum ; ſocietas, communitas.* Quand les Edits parlent des *Communautez*, ils y comprennent les villes, bourgs, villages, Parroiſſes, &c. *Commune, res publica.*

COMMUNAUTÉ, ſe dit des choſes qui appartiennent également à tous les membres de la Société. *Communitas, communio.* Platon, & Lycurgue, avoient établi la *communauté* des femmes, & regardoient même comme une délicateſſe ridicule, la jalouſie des maris qui ne peuvent ſouffrir de partage; mais il étoit difficile d'empêcher les déſordres d'une *communauté* ſi délicate. SAINT ÉVR.

Les *Communautez* ſont de deux ſortes, Eccléſiaſtiques, ou Laïques: les *Communautez* Eccléſiaſtiques ſont, ou ſéculiéres, comme les Chapitres des Égliſes Cathédrales, ou Collégiales; ou réguliéres, comme les Couvens, les Monaſtères, &c. Les *communautez* laïques ſont de pluſieurs ſortes; les unes ſe contractent par la demeure fixe d'un an & d'un jour dans un même lieu, les autres ſe forment par l'éxercice d'une même charge, la profeſſion d'un même art, cèrtain lieu de Religion, comme celles des Parroiſſes, & des Confrairies, &c. Ainſi *Communauté* ſe dit des maiſons pieuſes, fondées pour entretenir & faire vivre pluſieurs pèrſonnes ſous un cèrtain genre de vie réguliére, ou ſéculiére: tels ſont les Couvens, Abbayes, Prieurez Conventuels, les Séminaires, Hoſpices, & toutes ſortes de Maiſons Religieuſes. *Communitas, ſocietas, congregatio.* S. Auguſtin fit une *Communauté* de ſon Clèrgé, & vivoit en *Communauté* avec tous les autres. Il exhorte quelquefois ſon peuple à ne rien donner aux particuliérs, mais tout à la *Communauté*. Que pèrſonne, dit-il, ne donne ni habit, ni chemiſe, que pour la *Communauté*, d'où j'en prends moi même. On le dit auſſi de ceux qui s'aſſemblent volontairement pour déſſervir une Cure, ou vaquer aux éxèrcices de piété. La *communauté* des Prêtres de Saint Nicolas. Les Beguines de Flandres ſont des filles qui vivent en *communauté*. En ce ſens on dit, Il a dîné à la *communauté*; pour dire, dans le réfectoire, en commun. On a parlé de cette affaire en pleine *communauté*.

COMMUNAUTÉ, ſe dit auſſi des Hôpitaux, des Colléges, des Confrairies, & autres lieux ſemblables qui poſſédent des biens en commun, pour divèrs uſages utiles au public, ſoit pour les infirmes, ſoit pour les pauvres étudians, &c.

COMMUNAUTÉ, ſe dit auſſi de la ſociété de pluſieurs corps établis par Lettres patentes, ou par autorité de la Juſtice; ou de la Police, & pour faire obſèrver la régle, & la diſcipline de la profeſſion. Ainſi on dit, la *communauté* des Marchands, des Orfèvres, des Sécretaires du Roi, des Notaires, & des corps des métiers.

Au Palais il y a la *Communauté* des Avocats & des Procureurs, qui eſt non ſeulement une ſociété & confrairie faite entr'eux pour s'aider les uns aux autres; mais encore c'eſt une eſpéce de tribunal établi pour y faire réformer les mauvaiſes procédures, & blâmer les Procureurs qui les font, & en donner avis à la Cour. *Societas, tribunal.* On a mandé ce Procureur à la *Communauté* ſur cette procédure irréguliére. La *Communauté* a donné avis contre lui. On a ordonné que ce réglement ſeroit enregîtré au Greffe de la *Communauté*.

Les Procureurs de *Communauté* ſont ceux qu'on élit pour avoir ſoin des affaires du Corps, recueillir les aumônes & droits de la Chapelle, ou de la Confrairie, faire dire le Sèrvice, aſſiſter les pauvres. Ils faiſoient autrefois des feſtins au jour de la S. Nicolas, qui ſont maintenant abrogez. Le Bâtonnier eſt un Ancien Avocat nommé à ſon tour pour être le chéf de cette *Communauté*.

COMMUNAUTÉ, ſe dit encore de quelques particuliérs, qui ont mis leur biens enſemble, ſoit pour négocier, ſoit pour vivre plus plaiſiblement, ou bien qui poſſédent ou qui ont à partager des biens en commun. Ils ſe ſont aſſociez pour fait de marchandiſes, & ils ont mis tant de fonds en leur *communauté*. On dépenſe moins quand on ſe met deux ou trois pour vivre en *communauté*. Ce qu'on a donné en avancement d'hoirie doit être rapporté à la *communauté* des héritiers, quand on veut entrer en partage.

COMMUNAUTÉ, ſe dit plus particuliérement de la ſociété de biens qui ſont communs entre le mari & la femme. *Bonorum communio, communitas.* L'effet de la *communauté* eſt, que le mari & la femme ſont communs en biens meubles, & conquêts immeubles faits durant le mariage, & en toutes dettes mobiliaires contractées avant, ou pendant le mariage. Dans la Coutume de Paris, & en quelques autres, on ſtipule dans les contracts de mariage, que des deniers dotaux il entrera une telle ſomme dans la *communauté*. Le mari eſt le maître de la *communauté*. Les ſucceſſions collatérales entrent en *communauté*. Une veuve peut renoncer à la *communauté*, ou la continuer avec ſes enfans. Il faut faire clorre ſon inventaire, quand on veut diſſoudre une *communauté*. La *communauté* eſt une eſpéce de ſucceſſion, & l'acceptation de la *communauté* reſſemble à l'adition d'hérédité. La *communauté* a été introduite en faveur des femmes, pour les faire entrer en partage des biens de leurs maris. Dans tous les païs de Droit écrit la *communauté* n'a point lieu, ni en beaucoup de païs coutumiérs. On a trouvé qu'elle étoit trop onéreuſe aux hommes, & qu'il n'étoit point juſte que les femmes qui n'ont point de part à la peine, & au travail, en partageaſſent le profit, & les avantages. G. G. Autrefois la part de la femme dans la *communauté* n'éxcédoit point le tièrs. La Reine elle-même entroit en partage de la *communauté* avec le Roi, & emportoit le tiers des tréſors & meubles de la maiſon Royale. PASQ. Autrefois par l'ancien Droit François il y avoit *communauté* de biens entre le mari & la femme, & à la mort du mari la femme prenoit le tiers des biens de la *communauté*, comme il eſt porté par le Capitulaire de Charlemagne l. IV. c. 9.

COMMUNAUTÉ CONTINUÉE, eſt une *communauté* qui a lieu entre le ſurvivant de deux conjoints par mariage, & les enfans mineurs iſſus de ce mariage, lorſque le ſurvivant n'a point fait inventaire des biens qui étoient durant le mariage.

COMMUNAUTÉ TACITE, eſt une *Communauté* contractée entre pluſieurs pèrſonnes par le ſeul mélange de leurs biens, pourvû qu'elles ſoient demeurées enſemble un an & un jour. La *Communauté tacite*, parce qu'elle eſt odieuſe, a été abolie dans pluſieurs de nos coutumes, elle n'a plus lieu qu'entre les enfans, & leur père ou leur mère, qui ſurvit, lors qu'ils n'ont point fait d'inventaire.

COMMUNAUTÉ DE DRAPS. C'eſt un tèrme dont les Capucins ſe ſèrvent, pour ſignifier la chambre où ils mettent leurs habits. *Veſtiarium.*

COMMUNAUTIER. ſ. m. Tèrme qui eſt en uſage parmi les Auguſtins déchauſſez, pour ſignifier celui qui a ſoin de faire les habits des Religieux. *Sartor.*

COMMUNAUX. ſ. m. plur. Ce ſont les prez, tèrres, ou varenes qui appartiennent à une communauté d'habitans, où ils ont droit d'envoyer paître leurs beſtiaux. *Agri compaſcui.*

COMMUNE. ſ. f. Le menu peuple. *Populus, plebs, vulgus.* La *commune* s'émeut facilement. Les Magiſtrats ne peuvent pas retenir la *commune*.

COMMUNES, au plurier, ſignifie le peuple de la campagne. *Ruris incolæ, Ruſtici.* On a fait armer les *Communes* pour garder les côtes, & empêcher la deſcente des ennemis. Quand il y a des brigands qui vôlent à main armée, les Magiſtrats enjoignent aux *Communes* de leur courre ſus. Loüis VII. établit les *Communes* par Lettres patentes, pour détruire le pouvoir des Seigneurs qui tyranniſoient le peuple. Voyez Du Cange, qui fait une grande liſte des priviléges des *Communes*.

On dit auſſi en ce ſens *Commune* au ſingulier, pour ſignifier le peuple d'un cèrtain diſtrict. En paſſant par Orléans Loüis le jeune eut occaſion de faire eſſai de ſon autorité ſur la *Commune* de cette ville là. P. DANIEL.

L'Inſolente Commune *en paſſant les maudit.* P. LE MOINE.

C'étoient des ſociétez de Bourgeois, & une eſpéce de nouveau Gouvèrnement, qui s'étoit établi dans pluſieurs villes de France, avec l'agrément du Souverain, ſous le régne de Loüis VI. dit Loüis le Gros.

Voici comment les *Communes* s'établirent. L'excommunication de Philippe I. & ſon inapplication aux affaires, avoient prèſque ruiné toute ſon autorité en France; & jamais les violences des Seigneurs, & des Gentilshommes, & d'une infinité de Brigands & de ſcélérats, qui s'avoüoient d'eux, n'allèrent à de plus grandes éxtrémitez, ſur tout contre les Eccléſiaſtiques, ſans qu'on pût y remédier, parceque ceux qui devoient fournir des troupes les refuſoient ſouvent. Loüis le Gros, à qui Philippe ſon père avoit abandonné la conduite de l'État ſur les dèrniéres années de ſa vie, délibera avec les Évêques du domaine Royal des moyens de remédier à ces maux, & imagina avec eux une nouvelle police pour la levée des troupes, & une nouvelle forme de juſtice dans les villes, pour empêcher l'impunité des crimes. Au lieu qu'auparavant c'étoient les Baillis ſeuls qui levoient les ſoldats dans les Provinces, il fut détèrminé que ce ſeroient les Évêques & les Bourgeois, qui en cèrtaines villes ſe chargeroient déſormais de cette commiſſion; que les levées ſe feroient par parroiſſes; que dans châque parroiſſe tous ceux qui ſeroient en état de porter les armes ſeroient obligez de marcher ſous les bannières de leurs Égliſes, & que les Curez iroient avec eux pour leur adminiſtrer les Sacremens, & pour les autres fonctions de leur miniſtère. On accorda à cette occaſion de grands avantages aux villes où cette police fut établie. On y créa un nouveau tribunal, compoſé d'un cèrtain nombre de Juges, tirez de la Bourgeoiſie, auxquels on donna la connoiſſance de pluſieurs crimes, & de pluſieurs differens, qui regardoient les Bourgeois & la banlieuë de la ville. On leur accorda un ſceau particulier, le

droit de cloche dans le lieu où ils s'aſſembloient, pour convoquer les Bourgeois, celui d'un béffroy pour faire la garde, & d'autres privileges ſemblables, dont Du Cange a fait une grande liſte. Des Gentilshommes & d'autres gens de dehors entrèrent dans ces *Communes*, & il paroit que tout le tèrritoire, qui reſſortiſſoit auparavant à la juſtice de ces villes adminiſtrée par les Baillifs y participoit auſſi. Ainſi quand on dit dans nôtre hiſtoire que la *Commune* d'une telle ville marcha à l'armée du Roi, cela ſe doit entendre des troupes levées dans tout le tèrritoire qui en dépendoit,& ces troupes étoient diſtinguées de celles que les Seigneurs,& les Gentilshommes Vaſſaux du Roi étoient obligez de lui fournir en vèrtu de leurs fiefs. Nos Hiſtoriens de ce tems-là appellent celles-ci *Milites*; & les *Communes*, *Burgenſes*. Ces *Communes* étoient fort commodes pour avoir aiſément des troupes. Auſſi paſſèrent-elles du domaine du Roi dans celles de ſes plus puiſſans vaſſaux, comme des Ducs de Bourgogne, & de Normandie, des Comtes de Flandres, & de pluſieurs autres. Mais d'ailleurs par ce moyen on établit dans les villes comme autant de petites Républiques, qui firent ſouvent de la peine au Souverain. P. Daniel, *au commencement de Louis le Jeune T. I. p. 1167. & ſuiv.*

C'eſt de là qu'eſt venuë l'autorité & la juriſdiction des maiſons de villes, leurs revenus, les divèrs offices dont elles ſont compoſées; car même en pluſieurs chartres on donne à ces Juges le nom d'Échevins, *Scabini*; & au Chèf de cette juriſdiction le nom de *Major*, ou de Maire des Gentilshommes.

Partout, où le courant du fleuve les conduit,
De l'Égypte ébranlée ils entendent le bruit;
Ils rencontrent partout les Communes *errantes,*
Et des Bourgs fugitifs les familles flottantes. P. Le Moine.

Dans le Parlement d'Anglètèrre il y a deux Chambres, la Chambre Haute eſt celle des Seigneurs, *Curia*, la Chambre Baſſe eſt celle des *Communes*, *inferior curia*; elle eſt compoſée des Deputez des villes, & repréſente le Tiers État.

COMMUNES, ſont auſſi des tèrres qui appartiennent à des villes, à des bourgs, ou villages, où les habitans envoyent paître les beſtiaux, coupper du bois pour leurs uſages, & s'en ſervir dans leurs autres beſoins. *Agri communes.* Les Seigneurs des lieux uſurpent ſouvent les *communes* des païſans. Les *communes* ne ſçauroient être aliénées, & ſi elles l'étoient les habitans y pourroient r'entrer de plein droit. Journal des Aud. On les appelle en quelques païs des *communaux*. Feſtus appelle *compaſcuus*, un champ abandonné au pâturage des beſtiaux du commun.

A la commune. adv. Communement, groſſièrement, vulgairement. *Vulgari more, vulgato more.* Il philoſophe à la *commune*. Gomb.

COMMUNEL. adj. Commun. Vieux mot, qui ſe trouve dans Villehardouin, & autres. Voyez Dufreſne, Gloſſ. de Villehardouin.

Et tout li biens ſont communel. Ph. Mouskes.

COMMUNÉMENT. adv. D'une manière commune, ordinaire, génerale. *Communiter, vulgò.* Les provèrbes ſe forment de ce qui ſe dit *communément*. On trouve cela *communément*; c'eſt-à-dire, partout. *Ubique.* Il y a *communément* dans nos Hiſtoriens un cèrtain embarras qui fatigue l'eſprit, & qui le dégoûte. Le P. Dan.

COMMUNIANT, ante. adj. Qui communie, qui eſt en âge de communier. *Qui ad epulum Euchariſticum accedit, qui ſacratiſſimo Chriſti corpore reficitur.* Il y avoit deux *communians* à cette Meſſe. On compte le nombre des Paroiſſiens d'une Cure en diſant, Il y a tant de *communians*.

COMMUNICABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut donner à autrui, ou l'en faire participant. *Quod in alios facile emanat, ſerpit, permeat.* Les maladies contagieuſes ſont aiſément *communicables*.

Il ſignifie auſſi, Qui peut ſe joindre à un autre. *Sociabilis.* Il n'eſt pas impoſſible de rendre la Seine *communicable* avec la Meuſe, la Saone, la Loire; de rendre les deux mèrs *communicables*. La navigation a rendu tous les païs *communicables*.

COMMUNICATIF, ive. adj. Qui ſe peut aiſément prendre, communiquer. C'eſt la même chôſe que communicable. Le mal eſt plus *communicatif* que le bien. A l'égard des pèrſonnes, on dit qu'un homme n'eſt guères *communicatif*, lors qu'il cache ſa pèrſonne, ou ſes penſées, qu'il eſt couvert, & ne fait part de ſes ſecrèts à perſonne. *Tectus, abditus.*

COMMUNICATION. ſ. f. Action par laquelle on donne part à un autre, & on le fait participant du bien, ou du mal qu'on poſſède. *Communicatio.* C'eſt par le moyen des Sacremens que Dieu nous fait la *communication* de ſes grâces. La *communication* de penſées, & de ſentimens, qui ſe fait par le commerce de la convèrſation, eſt le plaiſir le plus doux de la vie raiſonnable. Val. L'amitié eſt une *communication* de biens & de maux.

Communication, ſe dit auſſi de la fréquentation, de l'intelligence qu'on a avec quelqu'un. *Communicatio, ſocietas.* Rien n'eſt plus dangereux que la *communication* avec les Hérétiques. La *communication* plus libre des Rois avec leurs ſujets, fait qu'on pèrd moins de leurs bons éxemples. Flech. L'eſprit ſe fortifie par la *communication* des eſprits vigoureux, & ſe pèrd avec les eſprits bas. Mont.

Communication, ſignifie encore la liaiſon d'une chôſe avec une autre, le paſſage par où on va de l'une à l'autre. *Iter pervium ab uno loco ad alterum.* Il y a eû bien des places qui ont eû *communication* les unes avec les autres par deſſous tèrre. Cette galerie joint, fait la *communication* de ces deux appartemens. On ne conçoit point comment ſe fait la *communication* entre l'âme & le corps; à cauſe de la diſproportion qui eſt entre l'un & l'autre. Font. On définit la prière, une *communication* de l'âme avec Dieu. *Communicatio.*

En tèrmes du Palais, la *communication* eſt l'échange que les Avocats font de leurs ſacs, afin qu'ils s'éclairciſſent du fait, & voyent ſur quoi ils ont à plaider. C'eſt auſſi une eſpéce de petit plaidoyé qu'ils font au parquet en préſence des Avocats Généraux, pour les inſtruire de l'affaire, avant que de leur envoyer les piéces. On le dit auſſi de la ſignification des piéces & actes d'un procès. Un Procureur demande à ſon confrère qu'il lui donne *communication* d'un tel acte, qu'il lui en donne copie. L'Ordonnance dèrnière veut qu'on ne prenne *communication* des procès pour faire des contredits, que par les mains du Rapporteur.

En tèrme de Guèrre, on appelle *lignes de communication*, ou abſolument les *lignes*, des foſſez profonds de 6 à 7 pieds, & larges de 12, qu'on fait d'un fort à un autre pour paſſer d'un quartier à l'autre, d'une attaque à une autre, & particulièrement dans les ſiéges. *Foſſa per quas ab uno propugnaculo ad aliud iter patet, foſſa communicantes.*

En Théologie *communication* d'idiômes eſt la *communication* qui ſe fait dans Jéſus-Chriſt des attributs d'une nature à l'autre. *Communicatio idiomatum.* La *communication* d'idiômes eſt fondée ſur l'unité de pèrſonnes dans Jéſus-Chriſt; parce qu'il n'y a dans Jéſus-Chriſt qu'une pèrſonne, qui eſt la pèrſonne du Vèrbe, qui eſt Dieu, & deux natures, la divine & l'humaine. On dit par *communication* d'idiômes que Dieu a ſouffert, qu'il eſt mort &c. cela s'entend de la nature humaine, qui peut ſouffrir & mourir, & ſignifie que Dieu a ſouffert dans ſon humanité, qu'il eſt mort quant à la nature humaine. Car les dénominations qui ſignifient les natures, ou les proprietez des natures, ſont dénominations des ſuppôts, ou des pèrſonnes, & leur doivent être attribuées. Ainſi dans Jéſus-Chriſt les deux natures ne ſubſiſtant que par la ſeule pèrſonne du Vèrbe, on doit attribuer à cette pèrſonne les dénominations des deux natures & de leurs proprietez. On ne peut point par *communication* d'idiômes attribuer à Jéſus-Chriſt les chôſes qui ſuppoſeroient qu'il n'eſt pas Dieu, parce qu'elles détruiroient l'union hypoſtatique, ſur laquelle eſt fondée la *communication* d'idiômes: ainſi on ne peut point dire, J. C. eſt pur homme, J. C. eſt peccable, J. C. eſt fils adoptif de Dieu. Les Luthériens étendent la *communication* d'idiômes juſqu'à dire que J. C. non ſeulement dans ſa nature divine, & à raiſon de ſa pèrſonne divine, mais auſſi réellement & proprement, eſt dans ſon humanité immortel, immenſe, &c. c'eſt une èrreur contre la foi.

COMMUNIER. v. act. Adminiſtrer le Saint Sacrement de l'Euchariſtie à quelqu'un. *Sacrum Chriſti domini corpus percipiendum porrigere.* L'Évêque officiant a *communié* tous ſes Chanoines.

Communier. v. neut. Recevoir le Saint Sacrement. *Sacrum Chriſti domini corpus percipere.* Tous les Chrétiens ſont obligez de *communier* à Pâques à leur Paroiſſe. L'Égliſe Grècque *communie* ſous les deux eſpéces. Par le ſecond livre de Tèrtullien à ſa femme on voit que dès lors on *communioit* à jeûn, & ſouvent ſous la ſeule eſpéce du pain. Fleury. S. Auguſtin dans ſes Réponſes aux queſtions de Janvier marque expreſſement que c'étoit l'uſage en pluſieurs Égliſes de *communier* tous les jours, & en d'autres de *communier* tous les Samedis. Chez les Grècs les laïques mêmes *communioient* tous les dimanches, & on èxcommunioit ceux qui y manquoient trois fois de ſuite. Fleury.

On appelle *communier* en eſprit, quand on éléve ſon cœur à Dieu, & qu'on lui témoigne le déſir qu'on auroit de participer à la communion. *Sacrum Chriſti domini corpus affectu deſiderioque percipere.*

M. Péliſſon, dans ſes Réflexions ſur les différens de la Religion, prend le vèrbe *communier* pour ce que tous les autres en tèrme dogmatique & d'hiſtoire Eccléſiaſtique appellent *communiquer*, être en communion, en commèrce de religion avec quelqu'un. Ce n'eſt pas de l'Égliſe inviſible qu'il s'agit là, car elle n'èxcommunie perſonne: c'eſt de celle que l'on voit *communier* avec les uns,

excommunier les autres. PELISS. Je n'ai remarqué ce mot en ce ſens que dans cet Auteur, & ce n'eſt pas l'uſage.

COMMUNION. ſ. f. Créance uniforme de pluſieurs pèrſonnes, qui les unit ſous un même Chèf dans une même Égliſe. *Communio.* La *communion* de l'Égliſe. Les Luthériens, les Calviniſtes, ont été retranchez de nôtre *communion.* Le juſte que l'on condamne injuſtement eſt ſéparé de la *communion* extèrne; mais non pas de la *communion* des biens ſpirituels. PORT-R. Dès les prémiers tems le mot de *communion* eſt pris en ce ſens. Par éxemple, le Concile d'Elvire, qui le prend d'ordinaire pour la participation aux Sacremens & aux prières publiques, & la communication libre avec les fidelles, il le prend cependant auſſi en quelques canons, comme au 37e, pour la participation à l'Euchariſtie.

COMMUNION, eſt auſſi l'action par laquelle on reçoit le corps & le ſang de JESUS-CHRIST au très-auguſte Sacrement de l'Euchariſtie. *Chriſti corporis & ſanguinis ſumptio; acceſſio ad ſacrum Chriſti corporis epulum.* Origéne, dans une homélie p. 285. de l'édition de 1619. marque qu'avant la *communion* on diſoit dès lors, comme nous faiſons encore, les paroles du Centenier, *Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous entriez ſous mon toit* &c. On ne ſçauroit faire avec trop de reſpect la ſainte *communion.* Saint Cyprien appelle les *Communions* précipitées, un poiſon mortel. On retranchoit de la *communion* les pèrſonnes ſcandaleuſes avec une extrême ſévérité dans l'ancienne Égliſe, & elle ne les y admettoit qu'après avoir ſubi les loix de la pénitence. PORT-R. Le IVe Concile de Latran ordonne que chaque fidelle reçoive la S. *communion*, au moins à Pâques: ce qui montre qu'il ſouhaite qu'on le faſſe même plus ſouvent, & en effet on le faiſoit beaucoup plus ſouvent dans les prémiers ſiécles. Gratien même & le Maitre des Sentences donnoient pour régle aux laïques de le faire trois fois l'année, à Pâques, à la Pentecôte, & à Noël; mais l'uſage s'étoit introduit au XIIIe ſiécle de n'approcher de l'Euchariſtie qu'à Pâques, & le Concile jugea à propos d'en faire une loi; de crainte que le relâchement & la tiédeur n'allaſſent encore plus loin dans la ſuite. Il n'y eut jamais plus de *communions*, & moins de changement de vie. P. RAP. Une *communion* indigne eſt celle qui ſe fait en état de péché mortel. La *communion* Paſchale eſt d'obligation. Il y a des oraiſons pour dire avant, & après la *communion.* Les Orientaux ſe ſèrvent d'une cuiller pour adminiſtrer aux laïques la *communion* ſous l'eſpéce du vin. C'eſt une preuve de leur foi ſur la préſence réelle. Voyez CUILLER. Autrefois on s'eſt ſèrvi d'un chalumeau pour la même chôſe en Occident, comme B. Rhenanus l'a remarqué ſur Tèrtullien.

Communion ſous les deux eſpéces, C'eſt à dire, ſous l'eſpéce du pain & ſous l'eſpéce du vin. L'Égliſe a retranché pour de grandes raiſons la *communion* ſous les deux eſpéces. Dans la primitive Égliſe on adminiſtroit ſouvent la *communion* ſous une ſeule eſpéce, & on n'a jamais cru que la *communion* ſous les deux eſpéces fût néceſſaire aux laïques, ou ordonnée par J. C. pour tout le monde. M^r^. Boſſuet & le P. Doucin Jéſ. ont fait des livres de la *Communion ſous les deux eſpéces.* Dans le IXe ſiécle on donnoit encore la *communion* ſous les deux eſpéces, ou plûtôt on donnoit l'eſpéce du pain trempée dans celle du vin. *Acta SS. Bened. Sec. III. p. I. Pref. p. LIII.* On la recevoit auſſi d'abord dans la main. Mr de Marca, hiſt. de Bearn L. V^e^ C 10. §. III. croit que la *communion* ſous une ſeule eſpéce a commencé en Occident ſous le Pape Urbain II. l'an 1096. & à la conquête de la Tèrre Sainte, avoüant cependant que dès le commencement de l'Égliſe on le faiſoit ſouvent; car il ne parle que de l'introduction de l'uſage général, qu'il attribuë au XXVIIIe. Canon du Concile de Clèrmont, qui ordonne à la vérité que l'on communie ſous les deux eſpéces ſéparément, mais qui fait cependant deux exceptions, l'une de néceſſité, & l'autre de cautele, *niſi per neceſſitatem & cautelam*: la prémière pour les maladies, & la ſeconde en faveur des abſtêmes, ou de ceux qui auroient horreur du vin.

COMMUNION LAÏQUE. C'eſt la communion telle que le peuple l'a & la reçoit. Être réduit à la *communion laïque*, c'étoit anciennement une peine canonique pour les Clèrcs coupables de quelque faute.

COMMUNION ÉTRANGÈRE, autre peine à laquelle pluſieurs Canons condamnent les Evêques & les Clèrcs qui ont fait quelque faute. Cette peine n'eſt ni une excommunication, ni une dépoſition; mais une eſpéce de diſpenſe des fonctions de l'Ordre avec la pèrte du rang que l'on tenoit, ce qui fait devenir celui qui a mérité cette peine le dèrniér de ſon Ordre. En effet, le Concile de Riez, après avoir déclaré nulle l'ordination d'Armentarius d'Ambrun, pèrmet à quelqu'autre Evêque de le recevoir dans ſon Diocéſe, de lui confier une Parroiſſe avec le rang de Chorévêque, & la *communion étrangère.* Le ſecond Concile d'Agde veut qu'un Clèrc qui refuſe de fréquenter l'Égliſe ſoit réduit à la *communion étrangère*, & que s'il ſe corrige il ſoit inſcript de nouveau dans la matricule de l'Égliſe. Le Concile de Lérida ordonne de ne recevoir au plus qu'à la *communion étrangère* les Clèrcs qui ſe ſont emparez des biens de l'Égliſe après la mort de l'Evêque.

Ce nom de *communion étrangère* vient de ce que l'on n'accordoit la communion à ces Clèrcs que comme on la donnoit aux Clèrcs étrangérs. Un Évêque, par éxemple, qui ſe trouvoit dans une Égliſe, dont il n'étoit point Évêque, n'y faiſoit point les fonctions Épiſcopales; mais il avoit la prémière place après l'Évêque, & avant les Prêtres. Si un Prêtre étoit réduit à la *communion étrangère*, il avoit le dèrnier rang parmi les Prêtres, & avant les Diâcres; comme l'auroit eû un Prêtre étranger, qui auroit paſſé avec des lettres teſtimoniales de ſon Évêque.

Le mot de *communion* peut encore avoir d'autres ſignifications. Il ſe prend quelquefois pour la réconciliation à l'Égliſe; d'autres fois pour la participation aux prières des Fidelles, quelquefois auſſi pour l'union que les Égliſes entretenoient enſemble.

La *communion* de la Meſſe, c'eſt l'endroit où le Prêtre conſomme l'hoſtie. *Tempus illud ſacrificii quo ſacra hoſtia à Sacerdote abſumitur.* Il faut élever ſon cœur à Dieu pendant la *communion* de la Meſſe, & communier en eſprit.

LETTRES DE COMMUNION. C'étoient des lettres que les Égliſes s'écrivoient anciennement pour communiquer enſemble, & entretenir l'union dans une même créance. *Mutua ad fovendam inter Eccleſias charitatem ac communionem litteræ.* Comme il étoit impoſſible que toutes les Égliſes communiquaſſent directement, on choiſiſſoit les villes les plus conſidérables deſquelles on rechèrchoit la *communion*, & par elles on étoit cenſé avoir *communion* avec les autres. Mais toutes étoient en *communion* avec le S. Siége.

COMMUNIQUANT, ANTE ſ. m. & f. Nom de ſecte Anabaptiſte du XVIe ſiécle *Communicans.* Les *Communicans* fûrent ainſi appellez, parce qu'à l'imitation des anciens Nicolaïtes, femmes & enfants étoient en commun parmi eux.

COMMUNIQUER. v. act. Donner quelque chôſe à un autre, le faire participant de ce qu'on poſſède. *Communicare aliquid alteri, aliquem alicujus rei participem facere, aliquid cum aliquo participare.* Le ſoleil *communique* ſa lumière également par tout. L'aimant *communique* ſa vèrtu au fèr. Il faut *communiquer* à nos amis nos joyes, nos afflictions, nos plus ſecrettes affaires; c'eſt-à-dire, leur en faire part. Il n'y a point de meilleur remède pour ne point faire de faute, que de *communiquer* ce que l'on écrit, avant que le mettre au jour. Quand je dis *communiquer*, je l'entens de la bonne ſorte, & que ce ſoit pour chèrcher la cenſure, & non pas la loüange. VAUG. C'eſt par la convèrſation que les eſprits ſe *communiquent* leurs penſées, & que les cœurs expriment leurs mouvemens. S. ÉVR. Les Ariens diſoient que Dieu en créant ſon Vèrbe lui avoit *communiqué* toute ſa ſplendeur, & toute ſa gloire. HÈRMAN. Dieu *communique* à ſes Saints, & fait reluire ſur eux un rayon de ſa gloire. FLECH. Si un Être ſupérieur n'avoit point *communiqué* le mouvement à la matière, elle demeureroit dans un continuel repos. JAQ. Dieu, ſoit en *communiquant* ſa puiſſance aux Princes, ſoit en la retirant à lui-même, leur apprend leur devoir d'une manière ſouveraine, & digne de lui. BOSS.

COMMUNIQUER, ſignifie auſſi, Avoir fréquentation, intelligence, ou commèrce avec quelqu'un. *Conſilia cum aliquo conferre, habere cum aliquo commercium, uti alicujus conſuetudine.* Les Nobles Vénitiens n'oſoient *communiquer* avec pas un Ambaſſadeur étranger. La divèrſité des Sectes empêche que les Turcs ne *communiquent* avec les Pèrſans. Les Banians ne veulent point *communiquer* avec tous ceux qui ne ſont pas de leur Religion, ils les tiennent immondes.

En ce ſens on dit avec le pronom pèrſonnel, qu'un homme ne ſe *communique* pas, quand il ne veut pas hanter les autres, ſe découvrir à eux, ou ſe laiſſer voir, ſoit par chagrin, ſoit par défiance, ſoit par orgueil. C'eſt un bourru, qui ne ſe *communique* pas aiſément. Les Italiens ne ſe *communiquent* guères à leurs meilleurs amis. On ne fait bien ſouvent des confidences que par la pente naturelle qu'on a à ſe *communiquer.* M. ESP. Un Prince ne doit pas trop ſe *communiquer*, ſe faire voir familièrement à ſes ſujets.

COMMUNIQUER, ſe dit auſſi des chôſes qui ont un paſſage de l'un à l'autre. Quelques-uns croyent que la Mèr Méditèrranée & la Mèr Caſpie ſe *communiquent* par des canaux ſoutèrrains. *Permeare.* Ces deux attaques ſe *communiquent* par un boyau de tranchée; ces deux appartemens par une galerie. Le vent des ſoufflets ſe *communique* aux tuyaux de l'orgue par le moyen d'un ſommier. En ce ſens on le dit auſſi neutralement ſans le pronom pèrſonnel. Ces deux appartements *communiquent* enſemble par un corridor. Ces deux hôtels *communiquent* par une porte qui eſt dans le jardin.

Communiquer, en tèrmes de Palais, ſe dit de la conférence qui ſe fait entre les Avocats, ou les Juges, des piéces & des raiſons des parties, pour venir cèrtains du fait & de leurs déffenſes. *Communicare*. On ordonne que les Avocats ſe *communiqueront* reſpectivement leurs ſacs, qu'ils en *communiqueront* aux gens du Roi & au Conſeil; le Rapporteur en *communiquera* à des Commiſſaires qu'on nomme à cet effet. Les Ambaſſadeurs, ou Agens, doivent *communiquer* reſpectivement leurs pouvoirs.

Communiqué, ée. part. & adj. *Communicatus, particeps effectus.*

COmMUTATION. ſ. f. Changement de peine. *Commutatio.* On obtient des Lettres en Chancelerie de *commutation* de peine en une moindre, comme de la mort en une priſon pèrpétuelle. L'Académie Françoiſe prétend que le mot de *commutation* n'a point d'autre uſage, que lorſqu'il s'agit de changement de peine: cependant on trouve ce même mot dans de bons Auteurs, pour ſignifier le changement, ou l'échange & le troc de toutes ſortes de chôſes. Il eſt probable que le commèrce s'eſt entretenu durant pluſieurs ſiécles par la ſeule *commutation* des chôſes dont châcun avoit beſoin. P. Job.

COMORRE ſ. f. Ville de la Baſſe Hongrie. *Brigacium Cremerum*. Quelques-uns prennent *Cremerum* pour Sumarein. *Comorre* eſt bâtie à la pointe méridionale de l'Iſle de Schut. Elle eſt Capitale du Comté de *Comorre*.

COMOUCH, cque. Tèrme de Géographie, de relation & d'hiſtoire. Les *Comouchs* ſont le peuple de Comanie. Ils demeurent, la plûpart au piéd des montagnes; ils vivent de larcins; qu'ils font ſur leurs voiſins & entre eux. Les *Comouchs* ſont Mahométans de religion, & des plus ſcrupuleux qu'il y ait. Tavèrnier, *Tome prémiér*.

COMPACT. ſ. m. Tèrme de Droit. On appelle *Bulle* du *Compact*, cette bulle célébre confirmée par le Pape Paul IV. qui regarde les Cardinaux. En vèrtu de la *bulle du Compact*, les Cardinaux ne peuvent conférer les bénéfices que dans leur état naturel, c'eſt à-dire, les bénéfices réguliérs à des Réguliérs.

COMPACTE. adj. maſc. & f. Tèrme de Phyſique. Corps qui eſt ſèrré, condenſé, qui a peu de pôres, & beaucoup de poids. *Compactus*. Les corps *compactes* vont au fond de l'eau. Les métaux les plus peſans ſont les plus *compactes*, tels que l'or & l'argent.

COMPAGNE. ſ. f. Fille qui eſt amie, ou voiſine, & familière avec une autre. *Socia, comes*. Proſèrpine alloit ſe divèrtir avec ſes *compagnes*, quand elle fut enlevée par Pluton. Les filles d'honneur chez les Princeſſes s'appellent entr'elles *compagnes*.

Vous voilà donc compagne
De cèrtaines Philis, qui gardent les dindons. La Font.

Compagne. Ce mot ſe dit auſſi des chôſes. O médiocrité! *compagne* du repos. La Font. L'amitié n'a point été donnée pour *compagne* du vice; mais pour ſecours à la vèrtu. S. Évr.

Les ennuis, les infirmitez,
De la froide vieilleſſe ordinaires compagnes. Des-H.

Ma foi auſſi pure, & belle,
Que le ſujet en eſt beau,
Sera ma compagne *éternelle,*
Et me ſuivra dans le tombeau. Malh.

Compagne, ſe dit auſſi en vieux ſtile, des femmes mariées. Dieu donna à Adam Éve, pour lui ſèrvir de *compagne*. Le Roi parlant de la Reine l'appelle ſa fidelle *compagne*. En ce ſens, il ſe dit auſſi des animaux.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive tourterelle?
Je gémis; j'ai perdu ma compagne *fidelle.* Fourcroy.

Compagne, ſe dit auſſi d'une femme, ou d'une fille, qui travaille avec une autre. Il faut donner une *compagne* à cette ouvrière.

Compagne, en tèrmes de Marine, eſt le nom du Majordôme d'une galère.

COMPAGNIE. ſ. f. Nom collectif, qui ſe dit de pluſieurs pèrſonnes aſſemblées en un même lieu, ou avec même deſſein. *Cœtus, conventus*. Ce Prédicateur avoit une belle *compagnie* à ſon Sèrmon, c'eſt-à-dire, un bel auditoire. Ce Prince eſt entré dans les tèrres de ſon ennemi avec bonne *compagnie*, c'eſt-à-dire; avec une grande armée. *Cum magno exercitu.*

On trouve dans quelques Auteurs Grècs du bas Empire le mot κουμπάνια, pour dire, *ſocieté*; mais il y a apparence que les Grècs ont pris ce mot des François, ou des Italiens.

Ce mot, dit Chifflet dans ſon Gloſſaire Salique, vient de *Companies*, & *Companio*, qui ſe trouve dans la Loi Salique, *Tit. 66.* & ſont des mots militaires, qui ſignifient les ſoldats, qui pour parler comme on fait aujourd'hui, ſont de la même chambrée, mangent leur pain enſemble, vivent enſemble, du Latin *cum*, & *panis*. Ainſi c'eſt un nom Romaneſque, c'eſt-à-dire, fait du Latin par les Gaulois, & non pas Franc, ou Celtique.

Compagnie, ſe dit en un ſens plus étroit d'un petit nombre d'amis aſſemblez dans un lieu pour s'entretenir, pour ſe divèrtir, pour ſe viſiter. *Societas*. C'eſt agir contre l'intention de la nature que de fuir la *compagnie*. S. Évr. Cette Dame reçoit *compagnie* chez elle. Cet homme eſt de bonne *compagnie*; c'eſt-à-dire, Il eſt complaiſant, il défraye la *compagnie*, il la fait rire. Il y a des femmes qui pour être de *bonne compagnie*, croyent qu'il faut avoir un air libre, & faire un récit plaiſant d'une manière un peu trop gaye. Scud. On fuit ces gens qui toûjours occupez de leurs propres penſées, ne ſortent jamais d'une cèrtaine gravité, qui glace les *compagnies* les plus enjoüées. Bel. Dans les lieux les plus ſolitaires, & les plus déſèrts, vous êtes pour moi une grande *compagnie*. Bouh. Quand on eſt de bonne *compagnie* à l'égard des honnêtes gens, on l'eſt auſſi pour ſoi-même; & de là dépend tout le bonheur de la vie. Ch. de Mer. Comme la retraite trop longue affoiblit l'eſprit, la *compagnie* trop fréquente le diſſipe. S. Évr. On dit, je vous ferai *compagnie*; pour dire, je vous accompagnerai.

Compagnie, ſe dit encore des gens mariez; & des pèrſonnes qui ont eû enſemble des privautez criminelles. *Malum commercium*. Il a eû *ſa compagnie*, & on ajoute ſouvent *charnelle*. Il ne ſe dit que dans la Pratique.

Compagnie, ſe dit auſſi de cèrtains Corps illuſtres établis par autorité du Roi pour rendre la juſtice. Les Parlemens, Chambres des Comptes, &c. ſont des *Compagnies* Souveraines, ou *Compagnies* ſupérieures. *Suprema curia*. Les autres Juſtices où il y a pluſieurs Officiérs ſont des *Compagnies* ſubaltèrnes. *Curia inferiores*. Ce Conſeiller eſt habile, c'eſt le plus fort de la *Compagnie*.

Compagnie, ſe dit encore des aſſemblées qui ſe font avec pèrmiſſion du Prince, pour des exèrcices honnêtes, ou pieux. *Societas*. L'Académie Françoiſe eſt une *Compagnie* qui s'aſſemble au Louvre pour la politeſſe de la Langue. Elle va ſaluer le Roi en Corps avec les autres *Compagnies*. Il y a des *Compagnies* de bourgeois pour la direction & adminiſtration des Hôpitaux; ils ſont régis par l'avis de ces *Compagnies*.

Compagnie, Ce mot eſt auſſi uſité parmi les Proteſtans en parlant de leurs Conſiſtoires & de leurs Synodes. *Conſeſſus, conventus*. La *Compagnie* a arrêté. La *Compagnie* a jugé à-propos. La *Compagnie*, après avoir meurement peſé toutes chôſes, a dit &c.

Compagnie, ſe dit auſſi des ſocietez des Maiſons Religieuſes & des Colléges. *Societas*. La *Compagnie* de Jésus, eſt la Société des Jéſuites. Ce nom de *Compagnie* de Jéſus eſt attribué à cet Ordre par les Papes qui l'ont confirmé, & par le Concile de Trente. Il y a de ſçavans hommes dans cette *Compagnie*, comme en celle de Sorbonne, de l'Oratoire.

Compagnie, en tèrmes de Négoce & d'affaires, ſe dit d'une ſocieté de Marchands qui ſe fait pour établir un grand négoce ou une grande manufacture; ou de gens d'affaires, pour ſe faire adjuger les Fèrmes du Roi, ou faire autres partis ou traittez. *Societas*. La *Compagnie* des Indes Orientales. La *Compagnie* du Domaine, &c. Il y a deux *Compagnies* qui font des enchères à l'envi. Dans les Provinces Unies il y a deux *Compagnies* des Indes; l'une pour les Indes Orientales, & l'autre pour les Indes Occidentales. La prémière fut établie en 1602. Le motif des États fut, que les *Compagnies* particulières ſe nuiſoient les unes aux autres, & qu'une ſeule ayant toutes les forces réünies des autres, ſeroit plus capable de réſiſter aux Eſpagnols. Cet établiſſement eut tout le ſuccès qu'on en attendoit. La *Compagnie* étendit ſon commèrce juſqu'à la Chine, & fit des conquêtes conſidérables. Batavia eſt la capitale de tous les États que poſſéde la *Compagnie* dans les Indes. Le Général de la *Compagnie* y réſide. Elle eſt gouvèrnée par ſeize Directeurs, qui agiſſent comme Souverains dans tout ce qui regarde la *Compagnie*. Elle fait la paix, & la guèrre, envoye des Ambaſſadeurs, équippe des flottes, & entretient des armées, indépendemment des États; c'eſt un État dans l'État même, & une République dans la République. Le fonds de la *Compagnie des Indes*, quand elle fut établie, étoit de cinq millions ſix cens mille livres. La chambre qui fut établie à Amſterdam y entra pour une moitié, celle de Zelande pour un quart, celles de Delft & de Rotterdam enſemble pour un huitiême, celles d'Enchuſe & de Horn pour un huitiême. La *Compagnie des Indes* n'ayant été établie que pour vingt ans, ſes lettres d'érection fûrent renouvellées pour vingt & un an ſur la fin de 1622 avec quelques changemens dans les conditions. Le tems porté par les lettres patentes étant expiré, elles fûrent renouvellées en 1647 pour vingt cinq ans, elles le fûrent encore en 1665. pour juſques à la fin du ſiécle, ſous les mêmes conditions contenuës dans les dèrnières lettres, & en 1698 elles fû-

rent encore renouvellées ſous les même conditions pour quarante ans incluſivement, à commencer en 1700.

La *Compagnie* pour l'Occident fut établie en 1627. ſur le même plan, & en vertu d'un privilége, & d'une conceſſion des États : elles ſont l'une & l'autre ſous la protection des États.

Il y a encore en Hollande d'autres *Compagnies* ſemblables pour le commerce, qui ſont les *Compagnies* de Surinam, du Nord, de Groenlande, de la mèr Baltique &c.

Il y a auſſi en France, & dans pluſieurs autres États, des *Compagnies* pour le commerce.

On appelle *Compagnie de navires*, les vaiſſeaux qui ſont obligez de s'attendre les uns les autres pour faire une flotte, & ſe défendre réciproquement pendant un voyage. Sur la mèr de Levant on les appelle *conſerves*.

En tèrme d'Arihmétique, on appelle *Régle de compagnie*, une régle de trois compoſée, qui ſert à trouver quelle part peuvent avoir à la pèrte, ou au gain, chacun des Marchands qui ont fait une *compagnie*, à proportion des fonds qu'ils y ont mis, & du tems qu'ils y ſont entrez.

COMPAGNIE, en tèrme de Guèrre, eſt un petit corps de ſoldats, ou de cavaliérs, commandez par un Capitaine. *Armatorum caterva, manus, cohors, centuria, manipulus*, pour l'Infanterie. *Turma* pour la Cavalerie. Le nombre en eſt tantôt plus grand, tantôt plus petit. Une *Compagnie* de Cavalerie eſt de 40 à 50 cavaliérs : celles d'Infanterie ſont de 50 ſoldats dans les Régimens ordinaires. Elles étoient de 100 en 1671. Aux Gardes il y en a juſqu'à 120, aux Gardes Suiſſes il y en a juſqu'à 200, & plus.

COMPAGNIES FRANCHES, ſont des *Compagnies* qui ne ſont point en corps de Régiment, & qui prennent l'ordre de leur Capitaine, comme les autres de leur Meſtre de Camp, ou Colonel. *Cohors, vel turma libera.*

COMPAGNIES D'ORDONNANCES. Ce ſont des *Compagnies* franches qui n'entrent jamais en corps de Régiment ; elles conſiſtent en Gendarmes, & Chevaux legérs du Roi, de la Reine, de Mr le Dauphin, & de Monſieur. *Turma Cataphractorum, turma gravis equitatus.* Les *Compagnies* des Gendarmes étoient autrefois compoſées de gens peſamment armez, ou de toutes piéces, & de 50 Gentilshommes. C'eſt Charles VII. qui inſtitua les *Compagnies d'Ordonnance.* Il choiſit quinze Capitaines, qui auroient ſous eux chacun cent lances ou hommes d'armes : chaque homme d'armes devoit être payé pour ſix perſonnes, lui compris dans ce nombre, dont trois ſeroient archers à cheval, un coutillier & un page, ou valet. La paye de l'homme d'armes fut reglée à 30 francs par mois. Ce fut là l'établiſſement de ce qu'on a appellé depuis *Compagnies d'ordonnance*, parce qu'elles furent inſtituées par les Ordonnances que le Roi publia ſur ce ſujet ; & ces *Compagnies* furent doreſnavant données à des Seigneurs & à des Gentilshommes les plus diſtinguez par leur prudence & par leur valeur. P. DANIEL, *T. II. p.* 1175.

COMPAGNIES DES GARDES, ce ſont les 4 *Compagnies* des Gardes à cheval, qui ont l'honneur de ſervir auprès de la perſonne du Roi, & qu'on appelle Gardes du corps. *Regij ſtipatores, cuſtodes.* On appelle *Compagnies* aux Gardes, les *Compagnies* d'Infanterie, qui compoſent le Régiment des Gardes Francoiſes. *Prætoriana cohortes.*

COMPAGNIE COLONELLE, eſt la prémiére *Compagnie* d'un Régiment d'Infanterie, *Primipilum.*

COMPAGNIE EN SECOND. C'eſt une *Compagnie* de Cavalerie detachée d'une autre qui étoit trop nombreuſe, & qui ne laiſſe pas d'eſcadronner avec elle. *Turma equitum ſocia.*

COMPAGNIE, ſignifie auſſi la charge de Capitaine. *Præfecti, centurionis munus.* Il a eû permiſſion du Roi de vendre ſa *Compagnie.*

COMPAGNIES, abſolument, & au pluriel, ou COMPAGNIES BLANCHES, ſignifie des troupes de brigands & de ſcelerats qui ſe formèrent au tems du Roi Jean, & s'aſſemblèrent ſous divers chefs, & qui devinrent fameuſes dans l'hiſtoire de ce tems-là, par leurs brigandages, & par la déſolation qu'elles causèrent dans toute la France. Pour s'en défaire ſous le regne ſuivant, Charles V. les envoya ſervir en Eſpagne ſous Du Gueſclin, qu'elles acceptèrent pour chef. Du Gueſclin fit courir le bruit qu'il alloit contre les Maures de Grenade ; & pour le faire croire il ordonna à tous les ſoldats des *Compagnies* de porter ſur leurs habits de grandes croix blanches, pour marquer que leur expédition étoit une eſpèce de croiſade ; & depuis ce tems-là ces *Compagnies*, tandis qu'elles ſervirent ſous lui, s'appellèrent les *Compagnies blanches.* Quelques-uns diſent que ces brigands ſont les Brabançons, Cottereaux & Routiers, qu'on appella depuis du nom de *Compagnies.*

COMPAGNIE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des bêtes qui vont en troupe, comme des ſangliérs, qui vont enſemble. *Grex.* Sur tout on appelle un ſanglièr d'un an juſqu'à deux, *bête de compagnie* ; & l'on dit qu'à deux ans il ſort de *compagnie.* Et en général on appelle *compagnie*, une troupe de bêtes noires. A l'égard des bêtes fauves, on l'appelle *harde.* On dit auſſi, une *compagnie* de pèrdrix, en parlant de celles qui vôlent enſemble. On appelle auſſi des chevaux de loüage, de Chaſſe-marée, de Meſſagér, qui ſont ſi acoutumez d'aller enſemble qu'on a de la peine à les ſeparer, des *bêtes de compagnie.*

On dit, que par *compagnie* on ſe fait pendre, quand on ſe licencie à faire quelque chôſe en faveur de la *compagnie.* On dit auſſi, qu'il vaut mieux être ſeul, qu'en mauvaiſe *compagnie.* On dit, Fauſſer *compagnie*, ou joüer à la fauſſe *compagnie* ; pour dire, Quitter un parti, trahir ceux avec qui on eſt aſſocié. On dit en tèrmes de raillerie, qu'un homme eſt *bête de compagnie* ; pour dire, qu'il aime la ſocieté, & qu'on n'a pas de peine à le mener où l'on veut : ce qui ſe dit par alluſion à cèrtaines bêtes qui vont en troupe, & qu'on appelle pour cet effet en tèrme de Chaſſe *bêtes de compagnie.* Voyez l'article qui précéde.

COMPAGNON. ſ. m. Qui eſt intéreſſé dans la même fortune. *Socius, comes.* Les avantures d'Ulyſſe & de ſes *compagnons* ſont racontées dans l'Odyſſée d'Homère.

Eſt-ce Apollon, & Neptune,
Qui ſur ces rocs ſourcilleux
Ont, compagnons *de fortune*,
Bâti ces murs orgueilleux? BOIL.

Les Capitaines diſent à leurs ſoldats pour les exciter à les ſuivre en quelque expédition, courage, *compagnons.*

Ce mot, à ce que dit Henry Étienne, vient d'un vieux mot Gaulois *benna*, qui étoit une eſpéce de chariot dont parle Feſtus. Ceux qui étoient enſemble dans ce même chariot s'appelloient *combennons, quaſi in eâdem bennâ ſedentes* ; & depuis par le changement aſſez ordinaire du *b* en *p*, on a dit *compennons* ; enſuite on a dit *compaignons*, & à la fin *compagnons.* Nicod & Ménage, après Paſquier, le dérivent de *compain*, comme qui diroit *qui mange de même pain*, qui ſe dit encore en langage Picard. Quelques-uns l'ont dérivé de *compagnus.* Il y a plus d'apparence qu'il vient de *compagnun*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie la même chôſe.

COMPAGNON, ſe dit auſſi d'un ancien ami, confident, familier. *Compagnon* d'école. *Condiſcipulus.* Les *Compagnons* d'école ſont les amis qui durent le plus long tems. *Compagnon* de débauche. *Compotor, combibo, ſodalis.* Les *compagnons* de débauche ne ſont amis que dans la fureur de la jeuneſſe. *Compagnon* de jeu. *Colluſor.* On appelloit autrefois *compagnons d'armes*, les Chevaliers qui ſe promettoient réciproquement de ſe ſecourir, & de ne ſe point quitter en toutes occaſions. *Commilito.*

COMPAGNON, ſignifie auſſi, Celui qui eſt dans une même charge, & ſur tout quand il n'y en a que deux de même nature. Dioclétien avoit Maximien pour ſon *compagnon*, ſon aſſocié à l'Empire. *Collégue* vaut mieux. *Collega.* On dit des Conſuls, Jurats, Préſidens en même Chambre, que ce ſont des *compagnons* d'office. On le dit auſſi des Offices de nouvelle création, de même nature. On a donné des *compagnons* à ces Officiérs, on a créé des altèrnatifs & triennaux.

COMPAGNON, ſe dit auſſi des Religieux qui habitent, ou qui marchent enſemble. *Contubernalis, ſocius.* Un Moine ne doit point ſortir de ſon Couvent ſans que ſon Supérieur lui donne un *compagnon.* Quand on nomme un Prieur Regulier à un Bénéfice dépendant d'un Ordre, on lui donne un ou pluſieurs *compagnons* pour habiter avec lui.

COMPAGNON, eſt un tèrme propre au corps des Chevaux-légérs. Lorſque les Officiers écrivent à un Chevau-légér ils mettent, *Monſieur mon Compagnon. Commilito.*

On dit en Médecine, que le lait ne veut point de *compagnon* ; pour dire, que quand on ordonne le lait par médecine à un malade, il ne faut point lui donner d'autre aliment. On dit auſſi en Morale, que l'ambition & l'amour ne veulent point de *compagnon.*

On appelle ſur mèr les Mariniérs de l'équipage *compagnons*, qui doivent être au deſſus de 17 ans, & au deſſous de 50. *Convectores.*

COMPAGNON, ſignifie auſſi un garçon qui a fait ſon apprentiſſage en quelque métier, & qui n'ayant pas moyen de ſe faire paſſer Maître, va ſervir & travailler chez les autres. *Operarius, Mercenarius, conductitius.* C'eſt un *Compagnon* Tailleur, Maréchal, Charpentiér, &c.

On appelle *compagnons de rivière*, ceux qui travaillent ſur les ports à décharger & à ſerrer les marchandiſes, comme les Forts qui ſont établis au port S. Paul. *Socius, ſodalis.*

COMPAGNON, eſt auſſi une épithète, ou qualité qu'on donne ſur tout aux jeunes gens en différentes occaſions. Ce ſoldat eſt un brave, un hardi *compagnon.* Ce Financiér étoit il y a dix ans un

pauvre gueux, un fort petit *compagnon*. Ce débauché eſt un gaillard, un bon *compagnon*, qui aime la joye. Vous avez été autrefois un bon *compagnon*. Mol. On dit auſſi, Deffiez-vous de cet homme-là, c'eſt un dangereux *compagnon*, un étrange *compagnon*. On dit auſſi, qu'un homme fait le *compagnon*, lorſqu'il eſt glorieux, inſolent, qu'il parle ou agit autrement que ne ſouffre ſa condition. Il ne veut pas qu'on le traitte de pair à *compagnon*. Dans cette dèrnière phrâſe *compagnon* ſignifie égal, auſſi bien que dans celle-ci, Il ne peut ſouffrir ni *compagnon* ni maître. Qui a *compagnon*, a maître; c'eſt-à-dire, que quand on eſt aſſocié avec quelqu'un, on ne peut rien faire ſans ſon conſentement. On dit auſſi, qu'un homme ſe bat en duel à dépêche-*compagnon*, pour dire, à outrance, & à qui aura plutôt tué ſon homme. On le dit auſſi des goinfres qui font un déffi à qui mangera avec plus d'avidité.

Compagnon. Ce mot au plurier ſignifie une ſorte de fleur qui reſſemble à l'œillet, ſi ce n'eſt qu'elle eſt beaucoup plus petite, & que ſa tige eſt beaucoup plus baſſe. On les appelle *compagnons*, parce qu'ils viennent par touffe, enſorte que pluſieurs ne ſemblent compôſer qu'un ſeul bouquet.

COMPAIN. ſ. m. *Comes*, *ſocius*. Autrefois on a dit *Compain* pour *compagnon*.

> *Mais me dit*, Compains, *or ſoyez*
> *Seur, & ne vous eſmayez*. R. De la Rose.

COMPARABLE. adj. m. & f. Qui peut être comparé à un autre; qui a quelque chôſe qui lui reſſemble. *Comparabilis, conferendus, comparandus*. Mr de Turenne étoit un homme *comparable* à tous les grands Capitaines de l'antiquité.

COMPARAGER. v. act. *Comparare, conferre*. Ce mot qui étoit autrefois en uſage, veut dire *comparer*.

COMPARAISON. ſ. f. Parallêle; oppoſition, rapport de deux pèrſonnes, ou de deux chôſes miſes l'une devant l'autre, pour voir en quoi elles conviennent ou diffèrent: en quoi l'une l'emporte ſur l'autre. *Comparatio, contentio, collatio*. Blondel a fait un livre de la *comparaiſon* d'Horace, & de Pindare. Le P. Rapin a fait la *comparaiſon* des plus éxcellens modéles de l'antiquité pour l'Éloquence, & pour la Poëſie. N'éxaggérez jamais vôtre bonheur devant les miſérables; la *comparaiſon* qu'ils font de leur état au vôtre les choque, & leur eſt odieuſe. La Bruy. La plaiſante *comparaiſon* des chôſes du monde, avec celles de la conſcience. On ne compare plus de beaux yeux aux aſtres & au ſoleil, c'eſt une *comparaiſon* trop uſée. S. Evr. On fait au Palais & dans les affaires *comparaiſon* d'écritures.

Comparaison, ſe prend quelquefois pour Égalité, reſſemblance. *Comparatio, ſimilitudo*. Quand on n'a qu'un mérite ordinaire, on a des envieux; mais quand on eſt ſans *comparaiſon*, il n'y a plus d'envie. B. Rab. Il ne faut pas qu'un bourgeois faſſe *comparaiſon* avec un homme de qualité; c'eſt-à-dire, qu'il prétende s'égaler à lui. En ce ſens on dit, Tréve de *comparaiſon*, point de *comparaiſon*, toutes *comparaiſons* ſont odieuſes.

Comparaison, eſt auſſi une figure de Rhétorique & de Poëſie qui ſèrt à l'ornement, & à l'éclairciſſement d'un diſcours. *Comparatio, ſimulatio*. Les éxemples, les *comparaiſons*, inſtruiſent bien plus que les paroles. Une *comparaiſon* entre deux chôſes, ſuppôſe de la reſſemblance entr'elles, & elle ſèrt à mieux faire comprendre ce qu'on n'entend pas, ou à en donner une plus juſte idée. S. Evr. Pour rendre une *comparaiſon* juſte, il faut I. Que la chôſe que l'on y employe ſoit plus connuë, & plus aiſée à concevoir, que celle qu'on veut faire connoître. II. Il faut qu'il y ait un juſte rapport entre l'une & l'autre. P. le Bôss. Les doubles *comparaiſons*, pourvû qu'elles ſoient nobles, & bien priſes, font un bel effet en Poëſie; mais en prôſe l'on ne doit s'en ſèrvir qu'avec beaucoup de circonſpection. Dac. Sous prétexte de ne point imiter les manières brillantes de l'éloquence mondaine, il ne faut pas ſe ſèrvir d'éxpreſſions baſſes, & de *comparaiſons* rempantes. Cl. Les *comparaiſons* d'Homère ſont quelquefois froides, & contraintes. P. Rap. On gâte les *comparaiſons* dès qu'on les veut trop preſſer. Bayl. Les *comparaiſons* doivent être juſtes, & courtes. S. Evr.

> *Tu peux, mais rarement, illuſtrer tes raiſons,*
> *D'éxemples, de récits, & de* comparaiſons. Vill.

On dit en ce ſens, qu'il n'y a point de *comparaiſon* qui ne cloche; pour dire, qu'on n'en ſçauroit faire d'aſſez juſte. Toutes les *comparaiſons* ſont très-imparfaites, & le doivent être, n'étant que *comparaiſons* & non pas éxemples. Peliss.

On appelle en tèrmes de Palais, *écritures de comparaiſon*, des ſignatures authentiques & faites devant des pèrſonnes publiques, dont les parties, qui ont un procès où il y a une inſcription en faux conviennent pour mettre entre les mains des Écrivains, ou éxpèrts, afin qu'ils les comparent à l'écriture conteſtée.

En comparaison, eſt une façon de parler advèrbiale, dont on ſe ſèrt quand on compare quelque chôſe. *In comparationem*, *pra*, avec l'ablatif. Cette piéce n'eſt rien *en comparaiſon*, c'eſt-à-dire, au prix de celle-là. On dit auſſi *par comparaiſon*, pour ſignifier que ce qu'on dit d'une chôſe, ce n'eſt pas qu'on le diſe abſolument; mais ſeulement par comparaiſon avec une autre. *Comparatè*. Quand je vous ai dit une telle chôſe, ce n'étoit que *par comparaiſon*. *Sans comparaiſon* ſe dit auſſi abſolument & en parenthêſe, quand on veut adoucir ce qu'il y a d'odieux en quelque *comparaiſon* qu'on a alléguée. *Excluſa comparatione*. Ainſi dans le diſcours familiér, l'on pourroit dire en ce ſens à une pèrſonne qu'on auroit priée honnêtement de quelque chôſe, & qui refuſeroit de le faire quoi qu'elle le pût, Vous faites ſans *comparaiſon* comme les Muſiciens, qui ne veulent jamais chanter lors qu'on les en prie. On dit auſſi qu'une chôſe eſt *ſans comparaiſon*, ou, *hors de comparaiſon*; pour dire; qu'elle eſt éxcellente, & qu'elle n'a point de pareille. *Omnem comparationem ſuperat, excedit*. Quand quelqu'un veut comparer enſemble des pèrſonnes, ou des chôſes, qui n'ont aucun rapport, aucune proportion entre elles, on dit *quelle comparaiſon?* Voilà une belle *comparaiſon*.

A comparaison, eſt encore un advèrbe. Que ſera-ce des hommes qui vivent dans l'obſcurité, *à comparaiſon* de la lumière & de la ſplendeur qui environne les Souverains? Patr. Mais *en comparaiſon* eſt plus en uſage.

COMPARANT, ante. adj. Celui qui ſe préſente en Juſtice. *Vadimonium obiens*. On donna défaut aux *comparans* contre les non *comparans*. Tous les appointemens qu'on faiſoit ci-devant ſur les inſtructions à la barre de la Cour, commençoient par ces mots, *comparant* par devant nous tel Conſeiller.

COMPARATIF, ive. adj. Qui compare, qui ſèrt à comparer. *Comparativum nomen*. *Mieux* eſt un advèrbe *comparatif*. *Comme* eſt une éxpreſſion *comparative*.

Comparatif. Tèrme de Grammaire. C'eſt une infléxion mitoyenne d'un mot entre le poſitif & le ſupèrlatif, pour élever une chôſe au deſſus d'une autre, ou pour la mettre au deſſous, ou pour l'égaler. *Comparativus gradus*. Le vin de Champagne eſt meilleur que celui de Bourgogne; *meilleur* eſt un tèrme *comparatif* irréguliér. Les *comparatifs*, ſi l'on en éxcepte un très-petit nombre, ſe forment en ajoûtant la particule *plus*, *moins*, & *auſſi*, ſelon qu'on veut élever, abaiſſer, ou égaler les chôſes. On compare auſſi les ſubſtantifs. Céſar étoit plus Capitaine que Pompée. C'eſt une faute aſſez ordinaire aux étrangèrs, de faire ſuivre après les *comparatifs* la particule *que*, au lieu de la particule *de*. Ils diſent, il y avoit à la Comédie plus *que* 300 hommes. Pour éviter cette faute ils doivent obſèrver ſi la commparaiſon qui ſe fait eſt d'une qualité: en ce cas il faut mettre la particule *que*: il eſt plus ſage *que* moi. Si elle ſe fait d'une quantité préciſe & poſitive, on doit mettre *de* après le *comparatif*. L'armée navale eſt compôſée de plus *de* cent voiles. Pour la quantité continuë & ſans nombre, on ſe ſèrt de la particule *que*: il eſt plus gros *que* moi.

COMPARATIVEMENT. adv. En comparant une chôſe à l'autre. *Comparatè*.

COMPARE. ſ. Tèrme de Coutumes. Les *compares* ſont des uſages & rédevances que les Vicomtes de Narbonne prétendoient contre l'Évêque.

COMPARÉR. v. act. Confèrer une chôſe avec une autre; les oppôſer, pour éxaminer en quoi elles ſe reſſemblent, ou en quoi elles diffèrent. *Comparare, conferre*. Plutarque a *comparé* les hommes illuſtres de Gréce à ceux d'Italie, Aléxandre à Céſar. Autrefois les Amans ne manquoient pas de *comparer* leur Maîtreſſe au Soleil, ou ſes yeux à des aſtres brillans, &c.

> *Oſe-t-on* comparer *la foibleſſe ou la rage,*
> *D'un Grèc, ou d'un Romain, qui ſe donne la mort,*
> *Au ſage & généreux effort*
> *D'un Martyr dont le ſang ſignala le courage?*
> L'Ab. Tétu.

Comparer, ſignifie auſſi, S'égaler, ſe vouloir rendre ſemblable. *Æquare ſe cum aliquo, æqualem ſe facere*. Le Diâble par le moyen de l'idolatrie s'eſt voulu *comparer* à Dieu, ſe faire adorer. Ce Favori eſt ſi inſolent dans ſa fortune, qu'il ſe *compare*, qu'il ſe veut égaler aux Princes.

Comparé, ée. part. & adj. *Comparatus*.

COMPARITION. ſ. f. Ce mot, qui a été omis dans la première édition de ce livre, ſe trouve dans quelques Auteurs de Droit. Voyez M. de Laurière ſur Ragueau au mot Comparuit. *Comparition* eſt la même chôſe que *comparution*. *Vadimonii obitus*.

COMPAROIR. v. n. Vieux tèrme de Palais, qu'on employe encore quelquefois; il veut dire la même chôſe que comparoître.

COMPAROITRE. verbe. n. Tèrme de Palais. *Je comparois. Je comparus. J'ai comparu. Je comparoitrai.* Que je *comparoiſſe.* Que je *comparuſſe.* On diſoit autrefois *Comparoir.* Se préſenter en Juſtice. *Vadimonium obire.* Il faut *comparoitre* par procureur ſur les aſſignations civiles données dans les délais de l'Ordonnance. En cas de décret de priſe de corps, ou d'un *veniat* de la Cour, il faut *comparoitre* en pèrſonne, ou envoyer un éxoine. Il faut *comparoitre* au Barreau, être aux piéds de la Cour à genoux, quand on préſente des Lettres de grâce. On donne des défauts à faute de *comparoitre*, qui emportent profit. Les plus innocens appréhendent de *comparoitre* devant les Juges. *Stare ante judicis tribunal.* Il faudra tous *comparoitre* au jour du jugement.

COMPARU, UE. part. & adj. *Qui ſtetit ante judices, qui vadimonium obiit.* Aujourd'hui eſt *comparu* au Gréffe de la Cour, N. qui s'eſt rendu pleige & caution, &c.

COMPARSE. ſ. f. C'eſt dans les Carrouſels la même chôſe que l'Entrée aux Balets, & la Scéne aux Comédies; c'eſt-à-dire, l'entrée de la Quadrille dans la carrière, dont elle fait le tour pour ſe faire voir aux ſpectateurs, meſurer la lice, & ſe rendre au poſte qui lui eſt marqué. *Præludium, ingreſſus in ſtadium.* C'eſt un uſage ſi ancien, qu'il en eſt fait mention au cinquième de l'Énéide.

COMPARTIMENT. ſ. m. Deſſein compôſé de pluſieurs figures divèrſes, & diſpôſées avec ſymmétrie, & avec régularité, pour orner un parterre, un plafond, des panneaux de vitre, ou de menuiſerie, les pavez ou carreaux d'un plancher. *Deſcriptio, dimenſio.* Un *compartiment* de tuiles, eſt l'arrangement avec ſymmétrie de tuiles blanches, rouges, & vèrniſſées, pour la décoration des couvèrtures de comble. On le dit auſſi d'une dentelle, d'une peinture. Toutes les peintures des Turcs & des Maures ne ſe font que par des *compartimens.* Les relieures éxquiſes des livres ſe font par *compartimens.* Faire le *compartiment* d'un Jardin en divèrs carreaux. *Hortum in areas, in pulvinos deſcribere.*

COMPARTIMENT DE FEUX. C'eſt, en tèrmes de Mineur, la diſpoſition des sauciſſons pour le feu aux fourneaux dans le même tems. *Locatio, diſpoſitio miſſilium ignium.*

COMPARTIR. v. act. Faire des compartimens. *Partire, deſcribere.*

COMPARTI, IE. part. & adj. *Deſcriptus, dimenſus.*

COMPARTITEUR. ſ. m. Tèrme de Palais. C'eſt un Juge qui a ouvèrt & ſoutenu un avis ſur lequel un procès a été partagé. *Auctor ſententiæ ad partiendum litem prævalentis.* On a été en telle Chambre pour faire départir ce procès, un tel Rapporteur étoit d'un avis, & un tel le *Compartiteur* d'un autre.

Ces mots viennent du Latin *partior*, de *pars.*

COMPARUIT. Tèrme de Palais. Ce mot eſt purement Latin, & veut dire *il a comparu.* On le trouve dans les livres de Droit pris ſubſtantivement, alors il ſignifie un acte délivré par un Juge à une des parties pour cèrtifier ſa comparition.

COMPARUTION. ſ. f. Préſentation en Juſtice. *Acta obiti vadimonii.* Une *comparution perſonnelle*, eſt celle qui ſe fait au Gréffe en pèrſonne. Une *comparution* en état de priſe de corps ne ſe fait qu'étant priſonnier, ou ayant un écrou à la main. *Comparution par Procureur*, eſt celle qui ſe fait en faiſant préſenter un Procureur pour occuper ſur des affaires civiles. En tous les procès vèrbaux on donne acte aux Procureurs, & aux parties de leur *comparution*, dire, & remontrances, & défaut contre les abſens.

Ce mot vient de *compareo.*

COMPAS. ſ. m. Inſtrument de Mathématique qui ſèrt à décrire des cèrcles, & à meſurer les diſtances de deux points, de deux lignes. *Circinus.* Il eſt compôſé de deux branches de fèr, ou de cuivre, pointuës par enbas, & attachées par un clou rivé, ſur lequel elles ſont mobiles dans une charnière. Un *compas* à quatre pointes ou à pointes changeantes, eſt celui qui a des pointes d'aciér; un porte-crayon, un couppe-cèrcle, qu'on change, & qu'on attache avec une vis à une des branches. Les Poëtes nous ont voulu faire croire qu'Icare étoit l'inventeur du *compas.* C'eſt Calus fils de la ſœur de Dédale qui l'inventa, & Dédale en conçut une telle jalouſie, qu'il le tua.

Ce mot vient de *compartir, compartiſſement.* On peut auſſi le faire venir de *compes.* En effet le *compas* a deux pieds, dont l'un tourne pendant que l'autre eſt fixe.

COMPAS D'APPAREILLEUR, eſt un *compas* dont châque branche, longue d'environ deux piéds, eſt plate, & droite, avec une pointe; il ſèrt aux Appareilleurs & Tailleurs de pièrre pour tracer les pièrres. *Circinus lapicidæ, vel præfecto ſignandis lapidibus deſerviens.* Il ſèrt auſſi à prendre la meſure des angles gras, & maigres. C'eſt pourquoi on l'appelle communément *fauſſe équerre.*

COMPAS DE JOUAILLIÉR. C'eſt un inſtrument avec lequel les Jouailliérs meſurent les piéces lorſqu'ils les taillent. *Norma quam ad exigendos angulos gemmarum ſculptores adhibent.* Cet inſtrument eſt un morceau de bois, comme le fût d'un rabot fendu par deſſus juſques à la moitié de ſa longueur. Dans cette fente il y a une petite régle de léton qui tient par un bout dans le milieu du rabot avec une cheville, en ſorte que cette régle ſe meut comme une équerre pliante. Elle ſèrt à prendre les angles des pièrres que l'on pôſe ſur le fût du rabot, à meſure qu'on les taille. Ce fût eſt quelquefois de léton, comme la régle.

COMPAS DE TOURNEUR, eſt un *compas* dont les jambes ſont courbées en rond pour prendre les diamètres des globes, les épaiſſeurs des corps. *Circinus cujus crura arcuata tornando deſerviunt.* Les Sculpteurs & Graveurs s'en ſèrvent auſſi.

COMPAS DE TONNELIÉR, eſt un *compas* de bois pointu par enbas, & rond par enhaut, qui s'ouvre ou ſe ſèrre avec une vis pour marquer les fonds de leurs tonneaux. *Circinus qui dolariis in uſu eſt.* Les vis en ſont tournées les unes à droit, & les autres à gauche, afin qu'il ſe puiſſe ouvrir ou fèrmer des deux côtez.

COMPAS DE CORDONNIER, eſt un inſtrument de bois avec lequel on prend la meſure du piéd pour faire des ſouliérs. *Menſura ſutoria.* Il eſt marqué de pluſieurs diviſions qu'on appelle des *points.*

Les Chirurgiens ſe ſèrvent auſſi d'un *compas* à pointes pour coupper l'os du crâne.

COMPAS DE PROPORTION, eſt un inſtrument de Géométrie compôſé de deux régles plattes, mobiles dans une charnière avec des pinnules. *Circinus proportionibus inveniendis aptatus.* Il ſèrt à obſèrver les longueurs, largeurs & diſtances des corps, & pour pluſieurs uſages de l'Altimétrie. Il y a des lignes diviſées qui ſont marquées ſur les branches plattes, dont deux ſont de parties égales, d'autres qui marquent la meſure ou la corde des angles, d'autres la proportion du poids des métaux, &c. Stauffler, Henrion, Hozanam, & pluſieurs autres Auteurs, ont écrit des livres entiers de l'uſage du *compas de proportion.*

COMPAS DE DIVISION, eſt un *compas* qui par le moyen d'une vis tarodée de deux groſſeurs l'une plus déliée que l'autre, & travèrſant deux petits cylindres mobiles dans le milieu de ſes branches, s'ouvre, & ſe fèrme tant & ſi peu que l'on veut, pour diviſer une ligne en autant de parties qu'on fait faire de mouvemens à la vis. *Circinus diviſiones adjuvans.*

COMPAS DE RÉDUCTION, eſt un *compas* qui étant compôſé de deux branches croiſées, & mouvantes ſur un centre fixe, forme quatre pointes, ou jambes, dont les deux petites oppôſées aux deux plus grandes, ſèrvent à réduire toute meſure capable de la plus grande ouvèrture, à la moitié, au tièrs, ou au quart, ſelon la longueur proportionnée de ſes jambes. *Circinus cujus decuſſata crura quadruplex acumen exhibent, quorum minora duo majoribus oppoſita, vel mediam, vel tertiam, vel quartam menſuræ partem, quam præferunt majori complectuntur.*

COMPAS DE TRISECTION. En Géométrie on regarde la triſſection de l'angle par la régle & par le compas comme une chôſe impoſſible. Pluſieurs grands hommes ont travaillé à la ſolution de ce problême ſans avoir ſatisfait pleinement, parceque leurs manières étoient purement mécaniques. En 1688. M. Tarragon, Profeſſeur de Mathématiques à Paris, donna dans le Journal des Sçavans du 23e Septembre, la conſtruction d'un *compas de triſſection*, par lequel on réſout ce problême d'une manière purement Géométrique. Il eſt compôſé de deux régles centrales; d'un arc de cèrcle de 120 degrez, qui eſt immobile avec ſon rayon. Le rayon doit être attaché avec une des régles centrales comme les deux bras d'un compas de proportion, afin que cette régle centrale puiſſe parcourir tous les points de la circonférence de l'arc. Le rayon & la régle doivent être le moins épais qu'il eſt poſſible, & la régle attachée avec le rayon doit être battuë à froid, pour acquérir du reſſort. La largeur de l'autre régle centrale qui eſt la plus grande doit être triple de la largeur du rayon. Il faut ſur la grande régle une couliſſe à queuë d'hyronde de la largeur du rayon, qui y doit être attaché, afin qu'il puiſſe ſe mouvoir. Il faut auſſi un petit trou au centre de châque régle. La figure fera mieux comprendre ceci. Voyez le Journal cité.

COMPAS, en tèrmes de Marine, ſignifie la bouſſole dont ſe ſèrvent les Pilotes pour conduire leurs vaiſſeaux, qu'on appelle *compas de mer*, & *volet. Pixys nautica.* On appelle *compas de route*, un inſtrument compôſé d'un carton mince, coupé circulairement, diviſé en 32 parties égales, repréſentant l'Horiſon avec les 32 vents, au centre duquel eſt un cône concave de léton, appellé *chappelle*, avec un aiguillon en lozange, de bon fèr, ou d'aciér, cloué au deſſus du carton, & touché d'une pièrre d'aiman. Tout ce compôſé s'appelle *roſe.* On la met ſur un pivot, & puis dans une boëte couvèrte de vèrre, & cette boëte eſt renfèrmée dans une autre qui ſèrt à ſoutenir un ou deux cèrcles de cuivre, ou de léton, qu'on nomme balanciers, qui ſèrvent à te-

nir horiſontalement le *compas*, ou la bouſſole. *Le compas de variation*, eſt un inſtrument qui outre tout ce que l'on vient d'expôſer, a un cercle diviſé en 360 degrez, & un fil qui traverſe par deſſus la vitre, paſſant au deſſus du centre, & tombant perpendiculairement d'un côté, & d'autre, le long de la boëte, qui eſt ouverte en cet endroit là avec une vitre, & tout cela pour aider à obſerver la variation de l'aiman. Un *compas renverſé*, eſt une bouſſole ſuſpenduë, que l'on voit par le deſſous, comme l'autre par le deſſus. *Compas mort*, eſt une bouſſole qui a perdu la vertu de l'aiman. *Compas de carte*, eſt un *compas* qui s'ouvre en le preſſant du côté de la tête, les Pilotes s'en ſervent à compaſſer les cartes marines.

On dit figurément, Faire les chôſes avec régle & *compas*; marcher avec régle & *compas*, pour dire, avec grande précaution & exactitude, avec une proportion étudiée, ne faire rien à l'étourdie. *Metiri omnia ſuis rationibus*. Il peſe toutes ſes paroles, & crache même avec *compas*. MAIN. Tout ſon corps eſt fait au *compas*. VOIT.

Son diſcours, ſes geſtes, ſes pas,
Sont tous meſurez au compas. GOMB.

En pareil jour, que chomons ici bas;
Prêtre ſacré baptiſoit une Muſe,
Qui les ſurpaſſe autant par ſes appas,
Que par le don d'une ſcience infuſe,
De bien rimer, d'ajuſter au compas;
Tendre chanſon, ou plaintive Elegie
Et qui plus eſt compôſer Tragedie. NOUV. CHOIX DE VERS.

COMPASSEMENT DE FEUX. Terme de Mineur. Régle qui s'obſerve pour eſpacer les fourneaux des mines. *Collocatio, diſpoſitio ſubfoſſarum fornacularum.*

COMPASSER. v. act. Prendre ſes meſures avec un compas, une régle, un cordeau, ou autres chôſes équivalentes. *Circino deſcribere, dimetiri.* Le deſſein de ce bâtiment eſt bien *compaſſé*. Cette carte eſt exacte & bien *compaſſée*.

COMPASSER UN LIVRE, C'eſt ainſi que les Relieurs s'expriment; pour dire, meſurer un livre avec le compas, afin de le bien rogner. *Librum circino dimetiri.* Ce livre eſt-il *compaſſé*?

COMPASSER, ſe dit auſſi de certaines proportions qu'il faut garder pour rendre les chôſes agréables à la vuë, ou pour les ménager. *Exigere aut menſurare cuncta ſuis proportionibus ac modulis.* Vous avez mal *compaſſé* ce papier, il y a une marge trop grande par enhaut, trop petite par bas. Si ce Tailleur eût bien *compaſſé* cette étoffe, il y en auroit eû aſſez pour faire un habit. Ce diſcours eſt mal *compaſſé*, il eſt trop long en un endroit, & trop court en l'autre. On dit auſſi, qu'un Ecrivain *compaſſe* bien ſes lettres; pour dire, qu'il les ſçait bien égaler.

COMPASSER, en termes de Guerre, ſe dit en parlant des mouſquetaires. *Compaſſer* la méche, c'eſt la mettre ſur le ſerpentin en une diſpoſition propre à tirer. *Funiculum igniarium diſponere, aptare.*

COMPASSER LA CARTE. Voyez POINTER LA CARTE.

COMPASSER LES FEUX, en termes de Mine, c'eſt les diſpôſer d'une maniére qu'ils prennent tous enſemble, *ita diſponere, collocare cuniculos, ut eodem tempore ignem concipiant*; autrement il en arriveroit comme des efforts que feroient trois hommes pour lever un fardeau; à moins qu'ils n'agiſſent tous en même tems, ils ne le pourroient lever ſéparément.

COMPASSER, ſe dit auſſi au figuré pour Conſidérer, peſer, examiner mûrement les chôſes. *Expendere, conſiderare, excutere.*

Et quant à moi je trouve, ayant tout compaſſé,
Qu'il vaut mieux être encor cocu que trépaſſé. MOL.

COMPASSÉ, ÉE, part. & adj. On dit qu'un homme eſt fort *compaſſé*, quand il eſt fort reglé, fort exact, tant en ſes mœurs qu'en ſes paroles. *Compoſitus.*

Un dévot orgueilleux n'admet de ſainteté,
Qu'en ceux dont les vertus avec art compaſſées,
Par la démarche & l'air ſont d'abord annoncées. VILL.

COMPASSION. ſ. f. Mouvement de l'âme qui nous porte à avoir quelque pitié, quelque douleur, en voyant ſouffrir un autre. *Miſeratio, commiſeratio.* L'aveuglement des pécheurs eſt digne de *compaſſion*. La marque d'une belle âme, c'eſt d'avoir de la *compaſſion* pour les affligez, d'être ému de *compaſſion*. La *compaſſion* de la plûpart des hommes n'eſt que dans les ſens: ils ſont émus par les objets, & ne peuvent refuſer ce reſſentiment à la nature. FLECH. Quiconque ſe promet beaucoup de la *compaſſion* des hommes, connoît mal leur cœur; il ne ſçait pas que les larmes tariſſent bien-tôt. VAUG. Les longues lamentations donnent plus de mépris pour la foibleſſe, que de *compaſſion* pour la douleur. S. EVR. C'eſt par orgueil que nous plaignons les malheurs de nos ennemis; & nous ne leur donnons des marques de *compaſſion*, que pour leur faire ſentir que nous ſommes au deſſus d'eux. ROCHEF. Pour bien ſentir la *compaſſion*, il faudroit en avoir été digne. S. EVR. La veritable *compaſſion* ne s'arrête point à des attendriſſemens extérieurs, ni à de ſimples larmes; elle demande des ſecours effectifs. DAC. La *compaſſion* qui accompagne l'aumône eſt un don plus grand que l'aumône même. FLECH. Il y a des *compaſſions* inſultantes, qui redoublent la douleur des miſérables. S. EVR. La *compaſſion* ſert d'aiguillon à la clémence. MONT. Ceux-là ſont plus ſuſceptibles de *compaſſion*, qui ont éprouvé, ou qui appréhendent les mêmes malheurs qu'ils voyent arriver aux autres. S. EVR.

Ce mot & les ſuivans viennent de *compaſſio*, *compatior*, mots impropres, *ſouffrir avec*, *compatir*.

COMPATIBILITÉ. ſ. f. Qualité des chôſes qui ne ſont pas contraires, qui peuvent ſubſiſter enſemble. Le chaud & le ſec ſont des accidens qui ont de la *compatibilité* enſemble. *Calor & ſiccitas in eodem eſſe ſubjecto poſſunt.* On le dit auſſi en Morale. Ces deux charges ou ces deux bénéfices ont de la *compatibilité*, ſe peuvent poſſeder par une même perſonne. *Duo hæc munera ab eodem exerceri, duo hæc beneficia ab eodem poſſideri poſſunt.* Une *compatibilité* d'humeurs.

COMPATIBLE. adj. m. & f. Qui peut demeurer avec un autre ſans le détruire. Deux contraires, le froid & le chaud, ne ſont pas *compatibles* en même ſujet.

COMPATIBLE, ſe dit auſſi en Morale, des perſonnes de deux humeurs différentes, qui ſe peuvent accorder enſemble. *Sociabilis.* Cet homme ſe veut ſéparer d'avec ſa femme, parceque leurs humeurs ne ſont pas *compatibles*.

COMPATIBLE, ſe dit auſſi des charges & des bénéfices qui ſe peuvent poſſeder enſemble. Une charge de Sécretaire du Roi, & de Treſorier, ſont *compatibles*. Un bénéfice ſimple eſt *compatible* avec une Cure. Une charge de Conſeiller au Parlement eſt *compatible* avec celle de Prévôt des Marchands.

COMPATIR. v. n. Demeurer enſemble, en un même ſujet, ſans ſe détruire l'un l'autre. *Poſſe ſimul conſiſtere, non repugnare inter ſe.* L'eau & le vin ſe peuvent mêler & *compatir* enſemble. La grandeur de l'âme ne peut *compatir* avec les ordures & l'avarice. S. EVR. L'ambition & le repos ne peuvent *compatir* enſemble. MONT. La triſte indigence ne *compatit* point avec l'enjoûment, & avec les plaiſirs. FONT. Cette vertu impitoyable ne peut *compatir* avec vôtre générosité. VOIT. Ce que Zuingle nous prêche, avec toute ſa ſuite de Sacramentaires, ne peut *compatir* avec les principes de la Religion Chrétienne. PELISS.

COMPATIR, ſignifie en Morale, Etre ſenſible à la douleur, à l'affliction d'autrui, avoir pitié de lui. *Alicujus dolore commoveri, alicujus miſericordiâ capi.* Un cœur vrayement Chrétien doit *compatir* aux maux de ſon prochain, & les ſoulager de tout ſon poſſible. Une plainte ſincère de ceux qui *compatiſſent* à nôtre plaiſir, vaut mieux que tous les diſcours de morale qu'on trouve en tant de livres. M. SCUD. L'air contraint & forcé nous incommode, & nous tourmente, parceque naturellement nous *compatiſſons* au mal que nous voyons ſouffrir. CH. DE MER.

Mon Dieu, de quelle humeur Dorine tu te rens!
Tu ne compatis *point au déplaiſir des gens.* MOL.

COMPATIR, ſignifie auſſi, Etre indulgent à autrui, ne le pas condamner légérement. *Indulgere, ignoſcere.* Il faut *compatir* aux foibleſſes de la nature humaine, ſouffrir ſes déffauts.

Je ne compatis *point à qui dit des ſornettes,*
Et dans l'occaſion mollit, comme vous faites. MOL.

COMPATIR, ſignifie encore, Vivre bien avec quelqu'un. *Convenire cum aliquo.* Ces deux aſſociez ſont de même humeur, ils *compatiſſent* bien enſemble. Ce mari eſt complaiſant, il *compatit* bien avec ſa femme, il s'accommode à toutes ſes humeurs.

COMPATRIOTE. ſ. m. & f. Qui eſt de même païs. *Popularis, civis, conterraneus.* On eſt obligé d'avoir de l'affection pour ſon *compatriote*. Quand on eſt en païs étranger, les *compatriotes* ont bientôt fait connoiſſance, ſe ſecourent volontiers les uns les autres.

Ce mot vient de la prépoſition *cum*, & de *patria* en Latin, *païs*, du Grec πατρὶς, qui ſignifie le même.

COMPENSATION. ſ. f. Confuſion, extinction d'une dette; action par laquelle une chôſe tient lieu d'une pareille, ou d'une équivalente. *Compenſatio.* En termes de Palais *compenſation* eſt proprement un moyen de droit, par lequel le débiteur pourſuivi pour le payement d'une dette demande qu'elle ſoit compenſée avec ce qui lui eſt dû par ſon créancier, juſqu'à concurrence. La *compenſation* eſt un moyen qui peut s'oppoſer en tout état de cauſe, même après la condamnation. L'équité naturelle a établi le moyen de *compenſation*, le Droit civil en a preſcrit

les

les régles. La *compenſation* équipolle à un payement. La *compenſation* eſt de droit, de liquide à liquide. On obtenoit ci-devant des Lettres de Chancelerie pour faire des *compenſations.* La *compenſation* des dépens ſe fait, quand chacune des parties réüſſit en quelques-unes de ſes prétentions.

Compensation, ſe dit auſſi au figuré de tout ce qui tient lieu d'une autre chôſe. Il faut faire *compenſation* des défauts de nos amis avec leurs bonnes qualitez. B. Rab.

COMPENSER. v. act. Donner en payement à un créancier une ſomme qu'il doit, pareille à celle qu'il demande: ou demander à la déduire, ſi elle n'eſt pas égale. *Rem unam alia re, cum alia re compenſare.*

Compenser, ſe dit auſſi des chôſes équivalentes qui paſſent l'une pour l'autre, quand il intérvient l'autorité des Juges, ou l'accord des parties. On a *compenſé* la ſomme qu'il devoit à ſon Maître avec les ſervices qu'il lui avoit rendus.

Compenser, ſe dit auſſi des pèrtes & des avantages des bonnes & des mauvaiſes années. Quand un Fèrmier demande des diminutions, on lui fait *compenſer* le profit des années abondantes avec la pèrte des années ſtériles. Les bonnes qualitez d'une pèrſonne doivent *compenſer* ſes déffauts.

Compensé, ée. part. & adj. *Compenſatus.*

COMPÉRAGE. ſ. m. C'eſt l'action par laquelle on devient compère de la pèrſonne dont on tient l'enfant ſur les Fonts, ou de la pèrſonne avec laquelle on tient l'enfant de quelqu'un. *Mutua affinitas, ex ſacris Baptiſmi fontibus exorta.* Ce *compérage* lui tient au cœur. Pat.

COMPÈRE. ſ. m. Qui tient un enfant ſur les fonts de Batême. *Patrinus.* Un garçon qui tient un enfant avec une fille eſt ſon *compère.* Il eſt auſſi *compère* à l'égard des père & mère de l'enfant, & il contracte une alliance ſpirituelle avec eux. On ne contracte cette alliance qu'à cauſe du Sacrement même du Baptême, & non point à cauſe des cérémonies qui l'accompagnent. Le Pape Étienne IX. appelle ſouvent dans ſes lettres le Roi Philippe I. ſon *compère*, & la Reine Bertrade ſa commère, & les deux *Princes* leurs fils ſes enfans ſpirituels; ce qui fait croire qu'il fut leur parrain, & montre que ces noms conſacrez par la Religion étoient alors des titres d'honneur, loin d'être du ſtile bas & familiér, comme aujourd'hui.

Ce mot vient de *compater*, comme *commère* de *commater.*

Compère, ſe dit en diſcours ordinaire, de ceux qui ſont bons amis, & familiers enſemble. *Amici, familiares.* Ce ſont des *compères* qui ſont toûjours enſemble. Ce ſont des feſtins de *compères* & de commères. La plûpart des Bourgeois ſe nomment *compères*, & rien n'eſt plus ordinaire entr'eux que ces tèrmes d'alliance. Cail.

On dit auſſi burleſquement de quelqu'un, c'eſt un *compère*; pour dire, C'eſt un homme fin, habile, & intelligent en ſon métiér.

Compère, ſe dit auſſi des animaux, que l'on introduit parlant dans les apologues. *Amicus.*

> Compère *le renard ſe mit un jour en frais,*
> *Et retint à diner commère la cicogne.* La Font.

On dit, en ce monde tout ſe fait par *compères* & par commères, c'eſt-à-dire, par intrigues & par ſollicitations.

COMPERIRE. v. act. & n. quelquefois. Ce mot ne ſe dit plus depuis longtems, il ſignifie *acquérir*; il eſt formé de *comparare*, qui ſignifie la même chôſe.

COMPÈRSONIÉR. ſ. m. C'eſt ainſi que ſe nomment les aſſociez dans un ménage, ou dans une famille, où tous les biens ſont communs: ce qui arrive ſouvent dans les familles de mainmorte, pour conſerver les biens dans une parenté. *Eorumdem bonorum ſocii.* Il s'en trouve encore pluſieurs en Bourgogne, en Nivèrnois, en Champagne, &c.

COMPÉTEMMENT. adv. D'une maniére compétente. *Legitimè, legitimo jure, ex legitima autoritate.* Il étoit âgé *compétemment* pour intenter cette action. Ce Prévôt a jugé *compétemment*, après avoir fait juger ſa compétence.

COMPÉTENCE. D'autres écrivent COMPÉTANCE. ſ. f. Qualité qui donne le pouvoir à un Juge de juger, à une partie d'agir. *Judicis legitima poteſtas; Juriſdictio.* Les Prévôts des Maréchaux ſont obligez de venir dans les Préſidiaux pour faire juger leur *compétence.* La *compétence* en matière criminelle ſe régle entre les Juges par le lieu du délit, ou par la qualité du délit, ou par la qualité du délinquant.

Compétence, ſe dit au figuré de la capacité ou ſcience d'un homme en quelque chôſe. *Captus, facultas.* Il ne faut pas que le Cordonniér juge de la peinture, cela n'eſt pas de ſa *compétence.* Les myſtères les plus relevez de la foy ne ſont point de la *compétence* de la raiſon. Les ſens peuvent juger ſi les eſpèces du pain, & du vin ſubſiſtent dans l'Euchariſtie; cela eſt de leur *compétence*, & de leur Juriſdiction. Il y a des Auteurs qui prétendent que le mot de *compétence* ne ſe peut dire qu'en riant dans le ſens figuré; mais l'exemple que l'on vient de produire fait voir le contraire.

Compétence, ſe dit auſſi de la comparaiſon des rangs, des dignitez, quand il s'y trouve une eſpéce d'égalité. *Comparatio, æqualitas.* Un Avocat ne diſputera pas le rang, le pas, à un Préſident; il n'y a point de *compétence*, de concurrence entr'eux.

COMPÉTENT, ente. Il ſeroit mieux d'écrire, *Compétant*, mais l'uſage eſt contraire. adj. Qui a le pouvoir de juger, de conteſter. *Idoneus, conveniens; legitimus.* Les Juges ordinaires des lieux ſont les Juges *compétens* pour juger ceux qui n'ont point de privilége qui les en exempte. Le Parlement eſt le ſeul Juge *compétent* pour les duels. Un Prêtre peut demander ſon renvoi par devant un Juge *compétent*, ſon Official. Il n'y a que le mari qui ſoit partie *compétente* pour accuſer ſa femme d'adultère. C'eſt une bonne éxception de dire qu'une partie n'eſt pas *compétente.*

On le dit auſſi au figuré, de celui qui eſt habile dans une profeſſion dont il eſt queſtion de juger. *Idoneus, aptus.* Il faut être Aſtronome pour parler des Cometes; les autres ne ſont pas *compétens* pour cela.

Compétent, ſignifie auſſi, Qui eſt légitime, raiſonnable, ſuffiſant. *Legitimus.* Ce garçon eſt en âge *compétent* de ſe marier, & joüir de ſon bien. On a établi les délais *compétens* par l'Ordonnance, pour ſe préſenter, pour déffendre, pour produire.

Compétent, ſignifie encore, la partie qui peut appartenir à quelqu'un en quelque chôſe où il a droit. *Legitimus, conveniens.* On a partagé cette tèrre, on a donné à chacun des enfans leur partie *compétente.*

COMPÉTENT, ente. ſ. m. & f. Dans l'hiſtoire Écléſiaſtique c'eſt le nom d'un degré ou Ordre de Catechumenes, *Competens*; car il y en avoit deux Ordres. Ceux qui étoient encore moins inſtruits, qui n'étoient que dans des diſpoſitions éloignées pour le Baptême, qui n'étoient Catechumenes que depuis peu, faiſoient le prémier ordre, & s'appelloient *Auditeurs*, parce qu'ils s'inſtruiſoient en écoutant les inſtructions qu'on leur faiſoit. Ceux du ſecond ordre étoient inſtruits, & demandoient le Baptême, & on les nommoit *competens*, du Latin *competens*, de *competere, competo*, qui ſignifie *demander pluſieurs enſemble, demander de compagnie*, parce qu'ils étoient pluſieurs qui demandoient enſemble le Baptême. Les *compétens* étoient admis aux priéres qui précédent le ſacrifice.

COMPÉTER. v. n. Tèrme de Palais. Appartenir. *Pertinere.* Ce garçon a diſſipé plus que tout ce qui lui peut *compéter* & appartenir en la ſucceſſion de ſon père.

COMPÉTITEUR. ſ. m. Concurrent, celui qui prétend à un même rang, à un même emploi, à une même fortune. *Competitor.* Ceux qui prétendent à la gloire ont beaucoup de *compétiteurs.*

COMPÉTITRICE. ſ. f. Celle qui prétend aux mêmes honneurs, aux mêmes dignitez, aux mêmes avantages qu'un autre. *Competitrix.* Ce mot ſe trouve dans la Mothe le Vayer.

COMPIÉGNE. ſ. m. *Compendium.* Ville de l'Iſle de France, ſur l'Oiſe, proche du confluent de l'Aiſne. *Compiégne* a été le ſéjour de quelques-uns de nos Rois. Clotaire I. mourut à *Compiégne* en 564. Charles le Chauve fit rebâtir & agrandir *Compiégne* l'an 876. à cauſe que Loüis le Débonnaire ſon père, Charlemagne ſon ayeul, & Charles Martel ſon biſayeul y avoient demeuré. Il la fit nommer *Carlopolis*, c'eſt-à-dire, Charleville. Loüis II. & Loüis V. ſont inhumez à *Compiégne* dans l'Abbaye de S. Corneille. C'eſt au ſiége de *Compiégne* en 1431. que la Pucelle d'Orléans fut priſe dans une ſortie.

COMPILATEUR. ſ. m. Auteur qui a recueilli & ramaſſé pluſieurs ouvrages pour les donner au public, ou qui a recueilli tout ce que les autres ont dit ſur cèrtaines matières. *Qui res varias variis è ſcriptoribus collegit.* Les *Compilateurs* des Conciles, des Hiſtoriens, des Poëtes. Bénédicti a été le *Compilateur* des matières teſtamentaires, en commentant le Chapitre *Raynutius*; Licoſthene un *compilateur* de lieux communs. La ſcience des *compilateurs* eſt aride, & ennuyeuſe; ce ſont pourtant ceux que le vulgaire confond avec les Sçavans; mais les gens ſages les renvoyent au pédantiſme. La Bruy. Comme les *compilateurs* ne penſent point, ils rapportent ce que les autres ont penſé, & ſe détèrminent plutôt à recueillir beaucoup de chôſes, que d'excellentes. Id.

COMPILATION. ſ. f. Recueil d'un ou de differens Auteurs de pluſieurs ouvrages ſur une matière. *Compilatio.* La *compilation* du Droit Canon par Gratian. La *compilation* des Poëtes Grecs a été faite en trois volumes. Nos Hiſtoriens ont chargé leurs *compilations* de circonſtances ennuyeuſes, & qui laiſſent languir l'Hiſtoire,

l'Hiſtoire, en n'offrant que de petits objets qui ne touchent point. P. Dan. La *compilation* des loix faites par les Rois de Rome fut faite ſous le régne de Tarquin le Superbe par Papirius, d'où on l'appelle *Jus Papirianum*. Du tems de Jules Céſar Ofilius commença la *compilation* des édits des Préteurs, elle fut achevée par Julianus du tems de l'Empereur Adrien. La *compilation* des conſtitutions des prémiers Empereurs Romains fut faite vèrs le tems de Conſtantin, ou un peu après. Dans le ſixiéme ſiécle Juſtinien fit faire une *compilation* générale des plus belles conſtitutions des Empereurs, depuis Adrien juſqu'à ſon tems. Inſtit. du Droit &c.

COMPILER. v. act. Faire un recüeil, un aſſemblage, ou *compilation*, de pluſieurs Auteurs, ou de pluſieurs Ouvrages enſemble. *Compilare*. Du Chêne a *compilé* les anciens Hiſtoriens François. Baronius a *compilé* l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, en a fait un corps. Fontanon & Guenois ont *compilé* les Ordonnances, en ont fait des recüeils. Eſcobar a *compilé* une Théologie Morale. Les Allemans ſe figurent que pour ſe mettre au rang des Auteurs célébres, il ſuffit d'avoir *compilé* un gros volume. S. Évr. Le Droit Romain *compilé* par Juſtinien dura trois cens ans en Orient ſans recevoir d'autre changement que celui du langage. Inſtit. du Droit, &c.

COMPISSER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit, Piſſer deſſus, ou piſſer ſouvent & par tout. *Meiere in aliquid*. Il eſt augmentatif de *piſſer*. Les chiens ſont ſujets à *compiſſer* les juppes des Dames, particuliérement quand elles ſont de couleur éclatante.

COMPITALES. ſ. m. & pl. Fêtes qui ſe célébroient chez les Anciens en l'honneur des Lâres. *Compitalitia*. Ce nom vient du Latin *Compitum*, un carrefour, & cette Fête fut ainſi appellée, parce qu'elle ſe célébroit dans les carrefours. Cette fête eſt plus ancienne que la fondation de Rome. Denys d'Halicarnaſſe & Pline, L. XXXVI. c. 27. diſent que les *Compitales* fûrent inſtituées par Sèrvius Tullus, ſixiéme Roi de Rome, c'eſt-à-dire, qu'ils les établirent à Rome. Quoique Dion diſe dans ſon IVe Livre que cette fête ſe célébroit peu de tems après les Saturnales, & que le Calendrier Romain la mette au douziéme de Janvier, il paroît néanmoins qu'elle n'avoit point de jour fixe, au moins au tems de Varron, comme l'a remarqué Caſaubon ſur Suet. Aug. C. 31. Il n'y avoit non plus alors des *Compitales* qu'une fois l'année. Auguſte en fit célébrer deux fois. Comme c'étoit une fête mobile, le jour qu'on la devoit célébrer s'annonçoit tous les ans. Elle ſe faiſoit ordinairement vèrs le 4e des Nones de Février, c'eſt-à-dire, le ſecond jour de ce mois. On y ſacrifioit une truye. Proper. *L. IV. El.* 1. Les Prêtres qui célébroient ces fêtes étoient des eſclaves, & des affranchis. Ils furent inſtituez, dit Macrobe, *Saturnal. L.* 1. *C.* 7. non ſeulement à l'honneur des Lâres, mais auſſi de la Manie. Tarquin le Superbe les rétablit, & ſur la réponſe de l'oracle, qui ordonna que l'on ſacrifiât des têtes pour les têtes, c'eſt-à-dire, pour la ſanté & la proſpérité des gens de chaque famille, on y ſacrifioit des enfans. Mais Brutus après avoir chaſſé les Rois, fit ſubſtituer à ces victimes barbâres & criminelles des têtes d'ail & de pavot, ſatisfaiſant ainſi à l'oracle, puiſque ces parties de ces plantes s'appelloient en effet têtes, *capita*. Durant les *Compitales*, chaque famille mettoit à la porte de ſa maiſon la ſtatuë de la Déeſſe Manie. On ſuſpendoit auſſi aux portes des maiſons des figures de laine, qui repréſentoient des hommes & des femmes, pour prier les Lâres & la Manie de ſe contenter de ces figures, & d'épargner les gens de la maiſon; pour les eſclaves, au lieu de figures d'hommes on offroit des balles ou pelotes de laine. Scaliger, *Poet. L. I. c.* 28. Le Roi Tullius établit que les eſclaves qui célébreroient les *Compitales*, joüiroient de la libèrté pendant tout le tems que dureroit la Fête; c'étoit en effet un moyen très-propre à procurer l'avantage des familles, que de gagner l'affection des eſclaves en les faiſant joüir quelque tems de la libèrté. Auguſte ordonna qu'on orneroit de fleurs deux fois l'année, au printems & en été, les ſtatuës des Dieux Lâres qui étoient dans les carrefours. Voyez Varron, Feſtus, Macrobe, Denys d'Halicarnaſſe, Suétone, Roſinus, le Calendrier Romain, &c. Voyez encore Aulu-Gelle L. X. c. 24.

COMPITALICE. adj. m. & f. *Compitalitius*. Qui appartient aux Fêtes Compitales. Le jour *Compitalice*, *Dies Compitalitius*, étoit celui auquel on célébroit les Compitales. Les Jeux *Compitalices*, *Ludi compitalitii*, c'étoit les jeux qui ſe faiſoient à cette fête.

Ces noms viennent de *Compitum*, comme on le dit, ou *competum*, qui vient de *competo*, qui ſignifie Concourir; c'eſt un endroit où pluſieurs ruës concourent, aboutiſſent. Avant la fondation de Rome ces *Compitales* ſe célébroient dans les carrefours des villages: car cette fête eſt plus ancienne que Rome.

COMPLAIGNANT, ante. adj. Tèrme de Palais. Demandeur & accuſateur en matière criminelle. *Petitor vindiciarum adverſus interpellatorem*. Tous les Arrêts criminels portent, entre un tel Demandeur & *complaignant*, contre tels & tels Déffendeurs accuſez.

COMPLAINTE. ſ. f. Plainte & doléance d'une pèrſonne qui ſouffre. *Querela, querimonia*. Dans les Paſtorales il y a d'ordinaire des *complaintes* de Bèrgérs, on entendit cette triſte *complainte*. Ce mot vieillit. Il eſt demeuré dans le ſtile des Monitoires. Corn. Je ne le rejetterois point ſi abſolument, en cèrtains cas il a plus de force que *plainte*.

Complainte, en tèrmes de Palais, en matière prophane, ſe dit des actions poſſeſſoires, qui appartiennent à un propriétaire pour ſe maintenir en poſſeſſion de ſon héritage. *Vindiciarum petitio, poſtulatio*. On forme une *complainte* en cas de ſaiſine & de nouvelleté: ce qui ſignifie en vieux langage, en cas de trouble de poſſeſſion: comme quand un autre uſurpe un héritage dont on eſt en poſſeſſion depuis an & jour. Alors on forme une *complainte* poſſeſſoire, & il faut juger la réintegrande avant que de plaider au fond. Ce fut M. Simon de Bucy, Préſident au Parlement de Paris, qui inventa, & mit en uſage la *complainte* en cas de ſaiſine & de nouvelleté. Il faut intenter la *complainte* dans l'an de la poſſeſſion du détenteur. On dit matière de *complainte*, cas de *complainte*; former, intenter, éxécuter, prendre *complainte*. Ramener la *complainte* ſur les lieux, ſe dit, lorſque le Juge, ou un Commiſſaire, ſe tranſporte ſur un héritage contentieux, & entend les parties.

Complainte, en matière bénéficiale, ſe dit d'une action qu'on forme pour être maintenu en un Benéfice après en avoir ſeulement pris poſſeſſion, en vèrtu des proviſions du Collateur. *Vindiciarum poſtulatio in beneficio eccleſiaſtico*. On peut intenter *complainte* dans l'an du trouble contre celui qui a un titre coloré. Ces *complaintes* attribuënt la connoiſſance tant du poſſeſſoire que du pétitoire aux Juges Royaux. Les *complaintes* ſe jugent le matin, & ne ſont pas des Procès de Commiſſaires. La *complainte* n'a pas lieu contre le Roi, parce que la *complainte* eſt une eſpèce d'accuſation contre celui par lequel nous prétendons avoir été injuſtement troublez, & cette accuſation ne convient point à un ſujet à l'égard de ſon Roi.

Ces mots viennent du vèrbe Latin *plangere*, dont on fait *complangere*.

COMPLAIRE. v. n. Se rendre agréable à quelqu'un, en déférant à ſes volontez & à ſes ſentimens. *Obſequi, indulgere, morem gerere*. Les Courtiſans ne tâchent qu'à *complaire* aux Princes & aux Puiſſances. On gagne le cœur des pèrſonnes les plus difficiles, à force de les flater, & de leur *complaire*.

COMPLAISANCE. ſ. f. Déférence aux ſentimens, & aux volontez d'autrui. *Obſequium, indulgentia, obſequentia*. La *complaiſance* eſt d'ordinaire accompagnée de flatterie. La *complaiſance* eſt une tromperie groſſière; mais c'eſt un piége où l'amour propre tombe toûjours. M. Esp. On ſe flatte les uns & les autres, & le monde ne ſubſiſte que par cette *complaiſance* mutuelle. Fléch. Dans le monde il faut avoir de la *complaiſance*, même pour les ſots; ils ſont le plus grand nombre. Tréve de *complaiſance*, dites-moi ſincèrement vôtre avis ſur cet Ouvrage. Un plaideur avec ſes procès a pouſſé ma *complaiſance* à bout. Il ne faut pas avoir une aveugle & une lâche *complaiſance* pour qui que ce ſoit. Il y a des *complaiſances* auſſi éloignées de l'adulation, que la rudeſſe. S. Évr. Les pèrſonnes qui hantent la Cour, reconnoiſſant combien les humeurs contre-diſantes ſont incommodes, prennent une route, qui eſt de ne contredire rien, & de loüer tout indifféremment; c'eſt ce qu'on appelle *complaiſance*. Cette humeur qui eſt plus commode pour la forme, eſt très-déſavantageuſe pour le jugement. Port-R. La *complaiſance* qui ſacrifie tout aux autres, ſemble être la déſtruction de l'amour propre, & n'eſt bâtie que ſur ſes ruines. M. Esp. La *complaiſance* qui eſt une vèrtu paiſible, & très-néceſſaire à la ſociété, devient un vice quand elle n'a point de bornes. M. Scud. On appelle *complaiſance* de ville, une cèrtaine *complaiſance* contrainte & mal entenduë, mêlée de complimens & de cérémonie. La *complaiſance* ſérieuſe, eſt celle des gens froids, ſages & prudens, qui contraignent leurs inclinations par un grand effort d'eſprit, & qui cédent à leurs amis avec un air grâve. Id. La véritable *complaiſance* eſt celle qui compatit avec la libèrté; qui céde ſans foibleſſe, qui loüe ſans flatterie, & qui ſans affectation, & ſans baſſeſſe, rend la ſociété agréable, & la vie plus commode & plus divèrtiſſante. Id. Rien n'eſt plus ennuyeux que la fade *complaiſance* de ces gens qui ſe récrient ſur tout. Bell. La fauſſe *complaiſance* de nos amis nous endort, & nous jette dans une confiance ridicule. Maleb.

Je refuſe d'un cœur la vaſte complaiſance,
Qui ne fait du mérite aucune différence. Mol.
Un ami ne doit pas vendre ſa complaiſance. Vill.

Complaisance,

Complaisance, ſe prend auſſi quelquefois pour un vain plaiſir qu'on prend en ſoi-même, & qui naît de la trop bonne opinion qu'on a de ſoi. *Inanis de ſe cum ſenſu voluptatis opinio.* Avec quelle *complaiſance* ambitieuſe Luther ne ſe regardoit-il point lui-même, faiſant le pêrſonnage de Héros ſur le théâtre de l'Égliſe? Boss.

Complaisance. Tèrme de Palais. C'eſt le payement fait des loyaux aydes aux quatre cas marquez.

COMPLAISANT, ANTE. adj. Civil, flatteur qui tâche de plaire, & de ſe conformer à l'humeur & à la volonté d'autrui. *Indulgens, officioſus, placendi, gratificandi cupidus.* Un homme *complaiſant* eſt bien venu en toute ſorte de compagnie. Ce n'eſt pas être *complaiſant* que de donner aveuglément dans le caprice de tout le monde: c'eſt être adulateur, ou imbécille. Bell. Les *complaiſans* ſemblent s'oublier eux-mêmes, afin de s'appliquer, & de ſe tourner uniquement à tout ce que veulent les autres. M. Esp. Comme les contrediſans prennent pour vrai le contraire de ce qu'on leur dit, les *complaiſans* ſemblent prendre pour vrai tout ce qu'on leur dit, & cette accoutumance à loüer tout, va auſſi à approuver tout ſans diſcèrnement. Pour être un *complaiſant* habile, & éclairé, il ne faut pas l'être toûjours, ni paroître entièrement aſſervi. M. Esp.

Auſſi-bien que l'ami, l'ennemi complaiſant,
Nourrira tes déffauts en les canoniſant. Vill.

Ainſi, quand tu ſeras avec un médiſant,
A ſes lâches diſcours loin d'être complaiſant,
Fais qu'il reſpecte ta préſence. L'Ab. Tétu.

D'un air complaiſant *& coquet.* Nouv. ch. de vers.

Ces mots viennent du Latin *complacere*, qui ſignifie le même.

COMPLANT. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. Lieu planté d'arbres, de vignes. *Locus arboribus, vel vitibus conſitus.* J'ai fait un *complant* d'arbres dans ce parc. Il y a deux *complans* de vignes en ce quartier-là. On le dit auſſi de la chôſe même qui eſt plantée. Voilà un *complant* de morillon de Bar-ſur Aube; un *complant* de maronniérs d'Inde. On dit auſſi, Donner une tèrre à *complant*, pour la planter en vignes, cultiver & exploiter moyennant cêrtaines redevances. On a appellé proprement *complant*, un champ dont on a accordé la joüiſſance par uſufruit à quelqu'un, à la charge d'y planter des arbres, & particulièrement des vignes, dont il eſt ſouvent parlé dans les Communes d'Anjou, de Poictou, du Mauſet, de la Rochelle.

Ce mot vient du mot Latin, *Complantare*.

COMPLANTER. v. act. Tèrme d'Agriculture & de Coutumes. C'eſt planter des vignes, des arbres, &c. *Complantare.*

COMPLANTERIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Droit qui appartient au Seigneur ſur les vignes qu'il a données à *complanter*, à cultiver.

COMPLÉMENT. ſ. m. Tèrme de Géometrie. C'eſt ce qui reſte d'un quart de cèrcle, lequel eſt de 90 degrez, après qu'on en a retranché un cèrtain arc. *Complementum.* L'arc & ſon *complément* ſont relatifs, & ne ſe diſent que de l'un à l'égard de l'autre. Cet angle, ou cet arc, eſt de 60 degrez, ſon *complément* eſt de 30 degrez. Ce mot eſt de grand uſage dans la Trigonométrie, & vient du Latin *complementum.*

Les *compléments* d'un parallélogramme ſont les deux plus petits parallélogrammes que l'on fait en tîrant deux lignes droites parallêles à châcun des côtez du grand parallélogramme, & qui ſe coupent à angle droit dans un point de la diagonale. On démontre en Géometrie que les deux *compléments* d'un parallélogramme ſont égaux entre eux.

En Aſtronomie on appelle *complément* d'un aſtre ſa diſtance juſqu'au zénit, ou l'eſpace qu'il y a depuis le point où eſt un aſtre élevé ſur l'horiſon juſqu'au zénit. La hauteur & le *complément* d'un aſtre ſont le quart du cèrcle qu'il y a depuis l'horizon juſqu'au zénit.

En tèrme de Navigation, *complément* de courſe, c'eſt le nombre de points d'un quart de 9° ſur leſquels on ne ſçauroit courir, c'eſt-à-dire, huit points d'un quart de la bouſſole. Harris.

Complément de Courtine, en tèrmes de fortification, eſt la partie du côté intérieur, qui eſt compôſée de la courtine, & de la demi-gorge; c'eſt-à-dire, c'eſt le côté intérieur diminué, d'une demie gorge. *Cortina complementum.*

Complément de Béatitude, en Théologie, eſt un ſurcroît de béatitude que l'âme d'un Bienheureux reçoit. *Complementum beatitudinis.* La réſurrection des corps, & l'éclat dont ils ſeront accompagnez dans le ciel, ſera pour les âmes bienheureuſes un *complément de béatitude*. Le *complément de béatitude* n'eſt qu'une béatitude accidentelle, & ſuppôſe la béatitude eſſentielle, qui conſiſte dans la joye immenſe qu'auront les Bienheureux en voyant clairement Dieu, & en l'aimant d'une manière proportionnée à cette claire viſion.

COMPLET, ETE. adj. Qui a toutes ſes parties, tout ce qu'il lui faut, ce qui eſt fini, achevé. *Omnibus ſuis partibus expletus, perfectus.* Il lui a donné un ſèrvice *complet* de vaiſſelle d'argent, des armes *complettes.* Abl. Deſmares dit au Poëte des viſionnaires pour des Stances.

Allez, je vous promets un habit tout complet.

On dit, cet Ouvrage n'eſt pas *complet*, *Non eſt integer*; pour dire, qu'il y manque quelques feüilles. Il y a une année *complette* & révoluë. On dit en droit, qu'une année commencée eſt tenuë pour *complette* en pluſieurs cas, comme en la promotion aux Ordres.

COMPLÉTEMENT. adv. Qui ne ſe dit point, mais que La Fontaine a forgé dans une Épitre à Feu M. de Vendôme, & qu'on pourroit employer à ſon éxemple en ſtyle badin, ou burleſque & comique, pour dire entièrement, parfaitement.

Venons au fait; En Piémont nôtre armée,
Sous Catinat à vaincre accoutumée,
Complétement *a battu l'ennemi,*
Et la victoire a pris nôtre parti. La Font.

COMPLÉXE. ſ. m. & f. Tèrme de Logique. C'eſt la même chôſe que compôſé. Un tèrme *compléxe* eſt un tèrme compôſé de deux ou pluſieurs tèrmes ſimples, ou incompléxes. Un Dieu juſte ne peut laiſſer le crime impuni. Le ſujet de cette propoſition, Dieu juſte, eſt un tèrme *compléxe*, compôſé de deux tèrmes ſimples, ou incompléxes, *Dieu*, & *juſte*. Une propoſition *compléxe*, eſt celle qui a au moins un de ſes tèrmes *compléxe*, ou compôſé, telle que celle qu'on vient de faire; ou bien celles qui renfèrment pluſieurs membres, comme les propoſitions cauſales. Si Dieu eſt tout puiſſant l'impie ne lui ſçauroit échaper, &c. Les idées *compléxes*, ſont celles qui renfèrment pluſieurs idées ſimples. Une appréhenſion *compléxe*, eſt une appréhenſion qui renfèrme au moins deux idées; par exemple, Dieu juſte, montagne d'or, un homme aſſis; un loup en tel lieu. Voyez ſur les idées *compléxes* la Logique du P. Buffier Art. XIII.

COMPLÉXION. ſ. f. Habitude, diſpoſition naturelle du corps. *Corporis habitus, conſtitutio.* Les Médecins doivent appliquer les remédes ſuivant les différentes *compléxions* de leurs malades. Le vice & la vèrtu dépendent ſouvent de nôtre *compléxion*, de nôtre tempérament. Les *compléxions* bilieuſes rendent les gens d'humeur martiale. Les Phyſiciens & les Médecins diſtinguent quatre *compléxions* générales & principales dans l'homme. La *compléxion* ſanguine répond, ſelon eux, à l'air; elle en a les qualitez, elle eſt chaude & humide. *Complexio ſanguinea.* Elle eſt ainſi nommée, parce que le ſang y domine. La *compléxion* flégmatique, qui tîre ſon nom de la pituite, ou du flégme, en quoi elle abonde, répond à l'eau; elle eſt froide & humide. *Complexio phlegmatica.* La *compléxion* bilieuſe eſt de la nature du feu; elle eſt chaude & ſéche. *Complexio cholerica.* La bile, χολή, lui a donné ſon nom. La *compléxion* mélancolique tient de la nature de la tèrre; elle eſt froide & ſéche. *Complexio melancholica.* Son nom vient de mélancolie. Il avoit la *compléxion* vive & ardente. Bouh.

Compléxion, ſe prend auſſi en mauvaiſe part pour une humeur bourruë & fantaſque. *Moroſitas, auſteritas indolis.* On ne ſçauroit vivre avec cet homme-là, à cauſe qu'il a d'étranges *compléxions.* On a fait honneur aux Philoſophes des vices de *compléxion*, quand ils ſçavent les corriger par ſageſſe. S. Évr. Un Miniſtre d'État ne montre ni humeur, ni *compléxion*, de peur de laiſſer échaper ſon ſecret, ou par foibleſſe, ou par paſſion. La Bruy.

Avant que nous lier, il faut nous mieux connoître,
Et nous pourrions avoir telles compléxions,
Que tous deux du marché nous nous repentirions. Mol.

COMPLÉXIONNÉ, ÉE. adj. Qui a de bonnes, de mauvaiſes compléxions, ſoit du corps, ſoit de l'eſprit. *Corpus benè vel malè conſtitutum, probè moratus, malè moratus.*

Ces mots viennent du Latin *complector, complexio.*

COMPLÉXUS. adj. m. Nom qu'on donne à un des muſcles de la tête, parce qu'il ſemble compôſé de trois muſcles. Il prend ſon origine de la ſeptième vèrtèbre du cou, & de la prémière, troiſième & quatrième du thôrax, & va s'inſérer au dèrrière de la tête.

COMPLICATION. ſ. f. Mélange, jonction de deux maladies en un même corps. *Complexio.* Ce qui embarraſſe les Médecins, c'eſt quand avec la fiévre il y a *complication* de quelque autre mal.

On le dit auſſi de la jonction de pluſieurs natures d'affaires enſemble,

ble, ou de crimes. Il y a du civil & du criminel en cette affaire, cette *complication* embarraſſe les Juges.

COMPLICE. ſ. m. & f. Qui eſt accuſé ou ſoupçonné d'avoir eû part à un crime, qui a participé au crime, qui l'a favoriſé. *Sceleris ſocius, particeps, conſcius.* On applique à la queſtion des condamnez à mort, pour avoir révélation de leurs *complices.*

> *Vous me fuyez, Madame? ah Ciel quelle injuſtice!*
> *Quoi! De tous mes malheurs vous rendez-vous* complice?
> CAPISTRON.

> *Je vous vois, Victime innocente,*
> *Sous le faix d'une croix peſante,*
> *Vous trainer juſqu'au triſte lieu,*
> *Tout eſt prêt pour le ſacrifice,*
> *Vous ſemblez de vos maux* complice,
> *Oublier que vous êtes Dieu.* NOUV. CHOIX DE VERS.

Ménage dérive ce mot de *complice*, ablatif de *complex*, qui ſignifie la même chôſe.

COMPLICITÉ. ſ. f. Participation au crime d'un autre. *Participatio, communio, ſocietas.* Ce criminel n'eſt pas le principal aſſaſſin; mais il eſt accuſé de *complicité.*

COMPLIES. ſ. f. pl. Prière du ſoir, qui eſt la dèrnière partie de l'Office du Bréviaire, & qui ſe dit après Vêpres. *Eccleſiaſticarum precum ultima, completorium, completa.* Quand les *complies* ſont dites, les Religieux vont ſouper. Dans l'Ordre de S. Benoît il eſt déffendu aux Moines de parler après *Complies.* Les *Complies* s'appellent ainſi, parce que c'eſt la fin & l'accompliſſement de l'Office divin. C'eſt ainſi que l'on a appellé *Completa* les dèrnières oraiſons de la Meſſe, que nous appellons *Poſtcommunion*, ainſi que l'ont remarqué les Bollandiſtes, & le P. Mabillon dans leurs *Acta Sanctorum.* S. Benoît eſt le prémier Auteur Eccléſiaſtique qui ait parlé des *Complies.* Il a établi dans ſa régle que ſur le ſoir les Moines s'aſſemblaſſent, qu'ils fiſſent en commun une lecture ſpirituelle, & enſuite quelques prières pour tèrminer la journée. C'eſt de cette pratique des Moines que la coutume de réciter *Complies* eſt venuë: on les commence par une courte leçon tirée de la ſainte Écriture: elle répond à la lecture ſpirituelle que faiſoient les Moines; on dit enſuite le *Confiteor*, ce qui convient très-bien à la dèrnière partie de l'Office divin. Les prières qu'on fait devant & après les pſeaumes, l'hymne & les pſeaumes que l'on récite, tendent à éxciter en nous les ſentimens que nous devons avoir pour bien finir la journée, ou ſont des moyens pour obtenir les grâces néceſſaires pour paſſer ſaintement la nuit. Voyez la régle de S. Benoît, Gavantus, Durand, le Cardinal Bona, &c.

Ce mot eſt derivé de *completa.* MÉNAGE.

COMPLIMENT. ſ. m. Civilité, ou honnêteté qu'on fait à autrui, ſoit en paroles, ſoit en actions. *Officioſa urbanitas.* Les Courtiſans ne ſont point chiches de *complimens*, payent volontiérs en *complimens.* Il eſt importun de faire des *complimens* à châque porte pour ſçavoir qui paſſera le prémier. Ce ſeroit une grande commodité de bannir les *complimens*, de vivre ſans *complimens.* Il y a peut être plus de ruſticité que de politeſſe, à faire ce grand nombre de *complimens* dont on eſt ſi peu avâre dans le monde. Ils doivent être ſimples, & dégagez de ces ornemens vulgaires, qui ſont ſi fréquens parmi la populace. Le commèrce de la civilité conſiſte en *complimens* peu ſincères, & à ſe rendre mille petits devoirs que la coutume a établis. M. SCUD. A parler ſincèrement tous les *complimens* ſont des menſonges. ID. Je ſuis la butte de tous les mauvais *complimens* de la Chrétienté. BALZ.

> *Là Martin dans un lit, entouré de flateurs,*
> *De cent ſots* complimens *ſavouroit les douceurs.* VILL.

> *Je veux que le cœur parle, & que vos ſentimens,*
> *Ne ſe maſquent jamais ſous de vains* complimens. MOL.

> *Je ne dis pas qu'un petit* compliment,
> *Aſſaiſonné du ſel de l'enjoüement,*
> *N'eût ſon mérite, & même ne pût plaire,*
> *Mais l'embarras, Muſe, eſt de le bien faire.*
> P. DU CERC.

Ce mot vient du Latin *complementum.*

COMPLIMENT, eſt auſſi un témoignage de joye, ou de douleur, qu'on rend à ſes amis, quand il leur eſt arrivé quelque bonne ou mauvaiſe fortune. *Gratulatio, vel ſignificatio lætitiæ ex aliena lætitia percepta.* Pour la douleur, *ſignificatio doloris ex alieno dolore ſuſcepti. Compliment* de condoléance.

COMPLIMENT, eſt auſſi une petite harangue qu'on fait à des pèrſonnes de marque, quand elles paſſent dans quelque ville, ou en quelques occaſions notables. Ce Prince n'a point voulu de

harangue, il s'eſt contenté d'un ſimple *compliment. Salutatio.*

COMPLIMENT, ſignifie quelquefois par antiphraſe, Querelle. *Rixæ alicujus denunciatio, ſignificatio.* Ce Capitaine reçut un appel, & il fut fort ſurpris de ce *compliment.* Je crois que vous ne trouverez pas mauvais le petit *compliment* que je viens vous faire; c'eſt qu'il faut, s'il vous plaît, que nous nous coupions la gorge. MOL.

COMPLIMENTER. v. act. Faire des complimens. *Salutare.* Le Roi a envoyé un Ambaſſadeur à un tel Prince, pour le *complimenter* ſur la mort de ſa femme, ſur ſon mariage. Le Magiſtrat de la ville a été *complimenter* ſon nouvel Évêque.

COMPLIMENTÉ, ÉE. part. & adj. *Salutatus.*

COMPLIMENTEUR. ſ. m. Qui ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, d'un homme qui ſe rend importun à force de faire trop de complimens. *Importunus, putidus officioſæ urbanitatis affectator, ſectator.*

COMPLIQUÉ, ÉE. adj. Qui ſe dit des maladies, des affaires, des crimes qui ſont mêlez ou joints les uns avec les autres. *Complexus.*

COMPLOT. ſ. m. Eſpéce de conſpiration, deſſein de nuire à quelqu'un, concèrté ſecrettement entre quelques pèrſonnes. *Conjuratio, conſpiratio.* Ces voleurs avoient fait *complot* de voler la nuit une telle maiſon.

> *Seigneur, vous le ſçavez, ſon avis ſalutaire,*
> *Découvrit de Tharés le* complot *ſanguinaire.* RACINE.

Ménage dérive ce mot de *completum*, qu'on a dit pour *complexum.*

COMPLOTER. v. n. Faire un complot, machiner quelque chôſe de malin & de noir. *Contra aliquem conjurare, in aliquem conſpirare.* Quelques ſoldats avoient *comploté* de livrer une porte de la ville aux ennemis. Ils ont *comploté* ſa ruine. ABLANC.

COMPLUTE. *Complutum.* C'eſt Alcala de Hénarez, ville de la nouvelle Caſtille. Ce mot s'eſt formé du nom Latin, & nous le diſons toujours dans nôtre langue, quand nous parlons de la Bible imprimée dans cette ville au commencement du XVIe ſiécle par les ſoins & aux frais du fameux Cardinal Ximenèz; car on l'appelle ordinairement la Bulle de *Complute*, & non pas la Bulle d'Alcala, comme a dit Larrey dans Henri VIII. p. 134. La Bible de *Complute* eſt la prémière Bible Polyglotte qui ait été éxécutée. Elle le fut par les ſoins & les libéralitez immenſes de François Ximenèz de Ciſneros, que ſon mérite extraordinaire éleva à l'Archevêché de Tolède en 1494. & au Cardinalat en 1507. Voyez au mot POLYGLOTTE. M. Simon a dit auſſi *Complute*, en parlant de l'Univèrſité, que le même Cardinal fonda dans la même ville; mais cela eſt contre l'uſage, qui ne veut point qu'on ſe ſerve du mot *Complute* ſi ce n'eſt en parlant de la Bulle de Ximenèz. Le Cardinal Ximenèz ordonna que l'on conſèrveroit le reſte des paraphraſes Caldaïques dans la Bibliothéque publique de l'Univèrſité de *Complute.* SIMON. Il falloit dire dans l'Univèrſité d'Alcala. Ailleurs le même Auteur joint enſemble les noms d'*Alcala* & de *Complute*, quand il parle de la Bible de *Complute.*

COMPONÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſignifie, Compôſé; & ſe dit, par éxemple, d'une bordure, d'un pal, ou d'une faſce, qui eſt compôſée de deux émaux différens, altèrnez, ſéparez & diviſez par filèts, excepté aux recoins, où les jointures ſont faites en piéd de chévre. *Quadratis ex colore ac metallo alternatis diſtinctus.* Et on appelle *compon*, chaque piéce de la componure, dont l'une doit être de métal, & l'autre de couleur. Il portoit d'azur à la croix d'argent avec la bordure *componée* du prémiér & du ſecond. On le dit auſſi des croix, ſautoirs, faſces, & autres piéces honorables de l'Écu.

COMPONENDE. ſ. f. Office de Cour de Rome dépendant du Dataire, où on envoye toutes les ſuppliques reçuës, & ſignées, qui doivent payer quelque grâce particulière: ce qu'on appelle *componende. Tribunal apud quod de exigendo pro privilegiis atque immunitatibus pretio tranſigitur, componitur.* On en convient avec cet Officiér, & on la paye entre ſes mains, avant que d'en pouvoir retirer l'expédition.

COMPONCTION. ſ. f. Tèrme de Théologie. Une douleur qu'on a dans l'âme pour avoir offenſé Dieu. *Peccatorum admiſſorum dolor, dolor ex admiſſis peccatis, compunctio.* La confeſſion n'eſt bonne que quand on a un vif repentir, une grande *componction* de cœur. La marque aſſurée d'une véritable repentance, c'eſt de ſentir une vive douleur, & d'avoir une forte *componction* de ſes fautes paſſées. Il faut ſe préparer à la Confeſſion avec une véritable *componction.* PORT-R. Ayant oüi ces chôſes, ils fûrent touchez de *componction* en leur cœur. ID.

Componction, dans la vie ſpirituelle, a une ſignification plus étenduë; elle ſe prend non ſeulement pour la douleur qu'on a d'avoir offenſé Dieu, mais auſſi pour un ſentiment pieux de douleur, de triſteſſe, de dégoût, qui a différens motifs. Les miſères de

de la vie, le danger où l'on eſt de ſe pèrdre dans le monde, l'aveuglement des mòndains, &c. ſont pour les gens de bien des ſujets & des motifs de *componction*. On a un air humble & modeſte quand on a la *componction* dans le cœur. *Compunctio ; pia triſtitia*.

Ce mot vient de *pungere*, *compungere*, *piquer*.

COMPORTEMENT. ſ. m. Manière de ſe conduire en ſes mœurs. *Agendi ratio ; Mores*. On donne des Gouvèrneurs & des Maîtres à la jeuneſſe pour prendre garde à ſes *comportemens*.

COMPORTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Conduire ſes mœurs, ſes actions, ſes affaires d'une cèrtaine manière. *Agere, gerere ſe*. On émancipe les jeunes gens avant l'âge, quand on voit qu'ils ſe ſont ſagement *comportez* pendant quelque tems. Cet Agent s'eſt bien *comporté* en une telle négociation, ſon affaire a réüſſi.

COMPORTER, ſe dit auſſi en ſtile de Notaire, quand on parle de l'état d'une chôſe. Ce Fèrmier a pris à fèrme une telle tèrre avec telles dépendances, ainſi que le tout ſe pourſuit & *comporte*, *Ut res ſe habet* ; c'eſt une formule qui eſt dans tous les baux & contracts.

COMPORTER, eſt auſſi un vèrbe actif, qui ſignifie, Pèrmettre, convenir, demander, ſouffrir. *Pati, ferre, admittere*. Ce mot ſe dit, mais il ne s'écrit pas ; encore n'a-t-il guères d'uſage que dans ces ſortes de phrâſes. S'il fait telle dépenſe, ſa qualité le *comporte*. La dignité de Magiſtrat ne *comporte* pas qu'il s'abaiſſe juſques là. Le caractère d'Ambaſſadeur ne *comporte* pas qu'il en uſe autrement. Le tems, le lieu, ne *comporte* pas que je vous entretienne davantage. Nôtre langue ne *comporte* pas un ſtile ſi coupé. CORN. T.

COMPÔSER. v. act. & n. Aſſembler pluſieurs parties enſemble pour en faire un tout. *Componere*. Les corps mixtes ſe *compôſent* des quatre elemens, ou des quatre premières qualitez. Le corps humain eſt *compôſé* de pluſieurs organes, d'os, de chair, de nèrfs, de membranes, &c. Les nombres ſont *compôſez* d'unitez. Ce mot eſt fait du vèrbe *pôſer*, & de la particule *com*.

COMPÔSER, ſe dit auſſi de l'aſſemblage de pluſieurs chôſes artificielles. Les machines qui ſont les moins compôſées ſont les plus belles. La ſphère artificielle eſt *compoſée* de ſix grands cèrcles, & de quatre petits.

COMPÔSER, ſe dit en tèrmes d'Arithmétique & de Négoce, du produit que font pluſieurs ſommes ajoutées enſemble. 44 & 56 *compôſent* le nombre de cent. Le principal & les intérêts *compôſent* un capital d'onze mille livres. *Compôſer* a encore une ſignification plus préciſe en Arithmétique, par laquelle on marque un des quatre changemens conſidérables qui arrivent ou qu'on peut faire aux proportions. *Compôſer*, c'eſt comparer chàque ſomme de l'antécédent, & du conſéquent, à ce ſeul conſéquent, ce qui doit donner encore proportion après ce changement, car chàque antécédent doit encore contenir de même manière ſon conſéquent ; c'eſt à dire, une fois plus qu'auparavant. Exemple, 24. 6. :: 12. 3.

COMPÔSER, en tèrmes de Pharmacie, ſignifie Mixtionner ; & ſe dit des drogues, des remédes. Le catholicon double eſt *compôſé* de tels ingrédiens. Les Apothicaires *compôſent* leurs ſyrops, leurs remédes, de divèrſes façons.

COMPÔSER, ſe dit en Morale des aſſemblages qu'on fait de pèrſonnes propres à un même deſſein. Les armées ſont compôſées de ſujets naturels & d'etrangers. Les Etats ſont *compôſez* du Clèrgé, de la Nobleſſe, & du Tièrs Etat, c'eſt à dire, des Députez des villes. On a *compôſé* la Chambre de Juſtice des plus notables Officièrs de tous les Parlemens.

COMPÔSER, ſignifie encore en Morale, Regler ſes mœurs, ſes actions, ſes paroles. *Mores, vitam, vultum componere*. Une mère après avoir paſſé ſes meilleures années dans les vanitez, ſe plaît à *compôſer* de ſes propres mœurs les mœurs d'une fille qu'elle idolâtre. FL. Il faut ſçavoir *compôſer* ſon viſage, & ſes actions, ſuivant la profeſſion qu'on a embraſſée. Quelquefois il ſe prend en mauvaiſe part, & ſignifie, Faire l'hypocrite. Il y a des femmes qui rient avec art, qui *compôſent* leurs regards, & qui ont une langueur artificielle, BOUH. Ce Philoſophe, qui marque tant de fermeté, feroit voir le déſordre où il eſt, ſi ſon orgueil ne lui donnoit la force de *compôſer* ſon viſage. Mr ESP. C'eſt un grand embarras que d'avoir toûjours à ſe *compôſer*. S. EVR. Voyez un dévot, avec quelle circonſpection il *compôſe* ſon extérieur. S. EVR. Il y a des gens qui paſſent toute leur vie à ſe *compôſer*, & qui tiennent leurs vices captifs ſous l'obéïſſance de leurs vèrtus.

COMPÔSER, en tèrme de Guèrre, ſignifie, Capituler, faire des conditions pour rendre une place. *De re aliqua cum aliquo paciſci, tranſigere*. Les aſſiegez firent battre la chamade, pour témoigner qu'ils vouloient *compôſer*.

COMPÔSER, ſe dit auſſi de tous les traittez & accords qui ſe ſont dans les affaires civiles, pourveu qu'il y ait quelque grâce ou remiſe faite par les créanciers aux débiteurs. Cet homme accommode ſes affaires, tous les créanciers veulent bien *compôſer* avec lui. Les Receveurs d'un Seigneur *compôſent* ordinairement des laods & ventes, des quints & requints, au tiers, au quart, quand les ventes ſont volontaires.

COMPÔSER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Inventer, avoir de belles penſées ſur quelque ſujet qu'on a médité, & les rédiger par écrit, ou les réciter de vive voix. *Componere, ſcribere, elucubrare, elucubrari*. Il n'y a pas moyen que le bon ſens ſe mêle dans toutes les têtes qui ſe mêlent de *compôſer*. G. G. Cicéron a *compôſé* des Oraiſons. Mr Fléchier *compôſe* ſes Sèrmons avec beaucoup d'éxactitude. Il y a une infinité d'Auteurs qui *compôſent* trop négligemment.

La femme qui compôſe *en ſçait plus qu'il ne faut*. MOL.
Tu dois en compôſant *varier ton diſcours*. VILL.

On le dit même des moindres productions d'eſprit, de celles des écoliers qui traduiſent d'une langue en une autre. Il a *compôſé* ſon thême en deux façons. Il a *compôſé* pour les places, pour les prix.

COMPÔSER, prèſque en ce ſens ſignifie, Inventer, ajoûter à la vérité, & même mentir. *Fingere, invenire, comminiſci*. C'eſt une médiſance, une hiſtoire que vous avez *compôſée*, que vous dites de vôtre cru. On dit auſſi d'un grand rêveur qui baye aux corneilles, qu'il *compôſe* des Almanachs.

COMPÔSER, ſe dit auſſi en Muſique ; pour dire, Inventer des airs, des accords, pour les chanter à pluſieurs parties, ou les joüer ſur les inſtrumens. *Muſicam, muſicæ notas ſcribere, componere*. Il faut plus de génie que d'art pour bien *compôſer* en Muſique. C'eſt, dit Zarlin, mettre enſemble les conſonances, qui ſont la matière des piéces de Muſique. C'eſt auſſi, dit Mr de Broſſart, inventer de beaux chants.

COMPÔSER, ſignifie auſſi en Grammaire, Ajoûter une particule à un mot pour en augmenter, diminuer, ou en changer la ſignification. *Jungere, adjungere*.

COMPÔSER, en tèrmes d'Imprimerie, ſignifie, Arranger les lettres d'une copie, & les aſſembler en une forme. *Fuſiles litteras, litterarum typos in tabella componere, connectere, diſponere*. Il a *compôſé* une feüille d'imprimerie en tant de tems.

COMPÔSÉ, ÉE. part. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François. Un corps *compôſé* de divèrſes matières. Une machine bien *compôſée*. Une aſſemblée *compôſée* d'honnêtes gens. Un viſage *compôſé*. Un accord *compôſé*. Une cadence *compôſée*. Un intèrvalle *compôſé*. Ceux qui paroiſſent ſi *compôſez* & ſi tranquilles, ſont quelquefois auſſi agitez dans l'âme, que les pèrſonnes les plus tumultueuſes. BELL. Cette femme a un maintien ſérieux, mais naturel, & qui n'a rien de *compôſé*. S. ÉVR. Un livre, un air, un mot *compôſé*. Une forme d'Imprimerie *compôſée*. Cette machine ne réüſſira pas, elle eſt trop *compôſée*, il y a trop de piéces pour la faire mouvoir. Il eſt néceſſaire de conduire ſes penſées par ordre, en commençant par les objets les plus ſimples & les plus aiſez à connoître, pour monter peu-à-peu comme par degrez juſqu'à la connoiſſance des plus *compôſez*. Ce vèrbe ſimple a pluſieurs *compôſez* & dérivez. On dit encore, qu'un corps eſt bien *compôſé* ; pour dire, d'un bon tempérament, qu'il a une ſanté vigoureuſe.

En tèrme d'Arithmétique un nombre *compôſé*, c'eſt celui qui peut être meſuré par quelque autre nombre, excepté l'unité ; par éxemple, 10 eſt meſuré par 5 & 2 ; 15 par 5 & 3 ; 20 par 5 & 4. Les quantitez *compôſées*, ſont celles qui ſont jointes enſemble par les ſignes + *plus* & — *moins*, & qui ſont exprimées par plus d'une lettre, ou par la même lettre répétée d'une autre manière ; par éxemple, $a + b - c$. Ou $b + b$ ou $bb - b$. ſont des quantitez compôſées. HARRIS.

En Architecture, on appelle Colonne *compôſée*, celle dont la compoſition & les ornemens ſont extraordinaires, & ne laiſſent pas d'avoir leur beauté, tant à cauſe de la nouveauté, que du génie de l'Architecte. *Columna miſta, compoſita*. Ainſi on appelle encore *Ordre compôſé*, une compoſition arbitraire, & différente de celle des cinq Ordres d'Architecture, ſoit capricieuſe ou régulière. *Ordo miſtus, compoſitus*.

COMPÔSÉ, ſignifie quelquefois en Muſique *figuré*, quelquefois *redoublé*.

COMPÔSÉ. ſ. m. Eſt un corps mêlé, ou fait de l'aſſemblage de pluſieurs parties. *Totum ex diverſis partibus conſtans*. Les Philoſophes diſputent en Phyſique, ſi le *compôſé* entant qu'il eſt *compôſé*, eſt diſtingué réellement de ſes parties. Le corps mixte eſt un *compôſé* des quatre éléments. L'homme pris phyſiquement eſt un *compôſé* de corps & d'âme : conſidéré métaphyſiquement, c'eſt un *compôſé* d'animalité & de rationalité. La Thériaque eſt un *compôſé* de pluſieurs drogues la plûpart fort chaudes, mêlées dans du miel.

Compôſé

Compôſé ſe dit auſſi en toutes ſortes d'autres matiéres, morales, ſpirituelles, politiques, &c. & ſignifie, mélange, tout ce qui réſulte de l'union ou de l'aſſemblage de pluſieurs chôſes politiques, &c. Le Gouvèrnement d'Anglètèrre eſt un *compôſé* de Monarchie & de République. Cet ouvrage eſt bizarre; c'eſt un *compôſé* de grand & de bas, de ſcience & de comique. La langue Françoiſe eſt un *compôſé* de l'ancien Celtique, du Franc, ou vieux langage Tudeſque, du Grèc & du Latin. C'eſt donc tantôt l'opinion de Calvin, tantôt celle de Zuingle, ou tout au plus je ne ſçai quel *compôſé* des deux, qui eſt ſujet à mille variations. PELISS. parlant de l'opinion de Meſtrezat ſur l'Euchariſtie.

COMPÔSEUR. ſ. m. Tèrme ironique, qui ne ſe dit que des méchans Auteurs qui compôſent des Almanachs, des chanſons du Pont-neuf, de méchans vèrs, &c. *Malus, ineptus ſcriptor.* C'eſt un mauvais *Compôſeur* de livres.

COMPOSITE. adj. Tèrme d'Architecture, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Ordre *compoſite*, *Ordo compoſitus*, *miſtus*, qui eſt le plus beau des cinq Ordres des colonnes. On l'appelle *compoſite*, parce que ſa corniche eſt mêlée des ornemens ou des deux rangs de feuilles du chapiteau Corinthien, & des volutes de l'Ionique. Le véritable nom de l'Ordre *compoſite*, eſt l'*Ordre Romain*, parce que les Romains l'ont inventé. Il eſt conſtant que le *Compoſite* a moins d'éclat que le Corinthien; cependant l'expérience a fait voir, que ceux qui ont prétendu ramaſſer toute la richeſſe de l'Architecture, ont mis le *Compoſite* ſur le Corinthien, & qu'on ne voit point d'édifice où le *Compoſite* porte le Corinthien. Voyez Daviler & les Écrivains modèrnes d'Architecture. M. Pèrrault dans ſon Vitruve a fort bien diſtingué l'ordre *compôſé* d'avec l'ordre *compoſite*. Il a auſſi remarqué que l'ordre Corinthien eſt le prémier ordre *compoſite*, parce qu'il eſt *compôſé* du Dorique & de l'Ionique; le Corinthien modèrne eſt auſſi un ordre *compôſé*. L'ordre *compoſite* étoit inconnu avant Vitruve, c'eſt-à-dire, l'ordre que nous appellons maintenant *compoſite*, car nous venons de dire que Vitruve remarque lui-même que l'ordre Corinthien eſt compôſé du Dorique & de l'Ionique. C'eſt au livre 4. ch. prémier.

COMPOSITEUR. ſ. m. Sçavant Muſicien qui compôſe des airs, des parties de Muſique, ſoit pour joüer ſur les inſtrumens. *Peritus ſcribendæ muſicæ.* Il y a des *Compoſiteurs* qui n'ont point de voix, & qui ne joüent d'aucun inſtrument. Ils entendent la Muſique; mais ils ne ſont pas Muſiciens.

COMPOSITEUR, ſe dit encore d'un imprimeur qui arrange les lettres pour en faire les formes propres à imprimer. *Typorum diſpoſitor.*

On appelle auſſi *Compoſiteur*, ou *Compoſteur*, ſa petite régle de cuivre ſur laquelle il applique les lettres pour en faire chaque ligne.

COMPOSITEUR, eſt encore un arbitre d'équité, un ami à qui on ſe rapporte pour accommoder une affaire. *Arbiter.* Les arbitres établis par compromis doivent juger ſuivant la rigueur des loix; mais les amiables *compoſiteurs* peuvent ſe relâcher, & trouver des adouciſſemens par des conſidérations d'équité.

COMPOSITION. ſ. f. Aſſemblage, ou mélange de pluſieurs corps pour en produire un autre. *Compoſitio, coagmentatio, copulatio, compactio, conjunctio.* La *compoſition*, la ſtructure d'une horloge, eſt une mèrveilleuſe invention. Si les bêtes ſont des automates, eſt-il concevable que la ſageſſe de Dieu ait conſtruit une machine incapable d'agir par ſa nature, & par ſa *compoſition*? FONTEN. La Pharmacie enſeigne la *compoſition* des remédes, le mélange des drogues.

COMPOSITION, ſe prend auſſi pour l'action par laquelle pluſieurs parties ſont unies pour former un tout. *Compoſitio, actio componens.*

COMPOSITION, ſignifie encore, Capitulation, traité, accord où l'on fait grâce, ou remiſe. *Conventum, pactum, pactio.* On a envoyé des ôtages & des articles pour demander *compoſition*, & rendre la place. Ses créanciers lui ont fait une bonne *compoſition*. Cet homme a eû une telle tèrre à bonne *compoſition*, à un prix honnête, à bon marché. On dit auſſi, qu'une femme eſt de bonne *compoſition*, quand elle n'eſt pas d'une vèrtu tout-à-fait à l'épreuve.

COMPOSITION, ſe dit auſſi des productions d'eſprit. *Scriptio.* La *compoſition* ne coûte rien à cet Orateur. Il a fallu bien des veilles pour la *compoſition* d'un livre ſi gros & ſi ennuyeux. Dans la *compoſition* l'art eſt ſouvent emporté, & tiranniſé par le génie qui prend l'eſſort. VALL. Il faut que les divèrſes piéces qui entrent dans la *compoſition* d'une Hiſtoire, faſſent un tout bien aſſorti, & bien entendu. LE P. DAN.

On le dit auſſi en Muſique. Le Père Paran, Jéſuite, le Père Mèrſenne, Minime, ont donné des régles pour la *compoſition* de la Muſique, & n'ont jamais pû faire aucuns airs. *Scribendæ muſicæ regula.* M. Nivers a fait un petit traité fort méthodique de la *compoſition* de la Muſique.

On appelle auſſi *compoſition*, l'Ouvrage même, auſſi-bien que la peine, le travail qu'on a eû à le faire. *Scriptio.* Cet Auteur nous a fait voir pluſieurs de ſes *compoſitions*.

COMPOSITION, ſe dit auſſi en Grammaire de la jonction des mots à d'autres mots, & à quelques particules qui en changent, augmentent, ou diminuënt la force, ou la ſignification. *Additio, adjunctio. Creve-cœur, ſerre-file, Gentil-homme*, ſont des mots faits par *compoſition*. On reproche à Du Bartas la *compoſition* de ces mots ridicules: par éxemple, ce vèrs,

Du moulin briſe-grain la pièrre roude-platte.

Les particules *ad*, *con*, *ex*, *in*, *trans*, & autres, entrent dans la *compoſition* des noms & des vèrbes Latins.

COMPOSITION. Tèrme de Collége. C'eſt l'ouvrage que le Régent fait faire en ſa préſence à ſes écoliers, pour juger au juſte de leur capacité, & de leur avancement: c'eſt ſur cet ouvrage qu'on leur donne des places qui les diſtinguent les uns des autres, ou des prix. *Scriptio decretoria.* Un thême de *compoſition*; des vèrs de *compoſition*.

COMPOSITION, eſt auſſi l'arrangement, & la diſpoſition des parties du diſcours. *Ordo, diſpoſitio partium.* Elle en fait l'harmonie, la grandeur, & la majeſté. Il en eſt des diſcours comme des corps, qui doivent ordinairement leur principale éxcellence à l'aſſemblage, & à la juſte proportion de leurs membres. BOIL. Térence eſt plus châtié dans ſa *compoſition* que Plaute, & plus ſage dans la conduite de ſes ſujèts. DAC.

COMPOSITION, en Logique. *Compoſitio, complexio, connexio.* Connoître par *compoſition*, c'eſt joindre enſemble pluſieurs idées, pour ſe repréſenter une chôſe qui eſt différente de ce que ces idées repréſentent naturellement.

COMPOSITION, en Peinture, eſt l'invention, & la diſpoſition des figures; le choix des attitudes &c. *Inventio, diſpoſitio, collocatio.* Un tableau bien compôſé, eſt un tableau bien inventé, & bien diſpôſé. Les *compoſitions* de Raphaël ſont nobles, & ſçavantes. Les *compoſitions* de P. Teſte ſont biſarres, & ſouvent extravagantes.

En Arithmétique, la proportion de *compoſition* de raiſon, eſt une comparaiſon de l'antécédent, & du conſéquent pris enſemble, au ſeul conſéquent dans deux raiſons égales: comme s'il y a même raiſon de 2. à 3. que de 4. à 6. on conclut qu'il y a auſſi même raiſon de 5. à 3. que de 10. à 6. *Compoſitio, comparatio, collatio.*

On appelle *compoſition* en Géométrie, l'art de chèrcher la vérité, ou la démonſtration d'une propoſition par des raiſonnemens tirez des principes, juſqu'à ce qu'on ſoit venu à la dèrnière propoſition qu'on appelle *concluſion*. *Argumentatio ab antecedentibus ad conſequentia.*

COMPOSITION, ſe dit encore en tèrmes d'Imprimerie, de l'arrangement des lettres. *Litterarum fuſilium, typorum diſpoſitio, conſtructio, compoſitio.* Ce compagnon eſt habile, il entend bien la *compoſition*.

COMPOSITION, en tèrme d'Oiſeleur, eſt le paſt, ou la mangeaille que l'on donne à pluſieurs oiſeaux, compôſée de mie de pain pilée avec du pèrſil, & du chenevi. Les aloüettes, les cochevis, & les calandres, ſe nourriſſent de *compoſition*, quand elles ſont en cage, ou en volière. On y met auſſi quelquefois du caillé, ou du fromage frais.

COMPOST. ſ. m. Tèrme d'Almanach, qui commence toûjours ainſi, *Compoſt* utile à l'Égliſe-Romaine. *Computatio.* La ſcience de compter les tems par le mouvement des Aſtres, par rapport à l'Égliſe, s'appelle *Compoſt Eccléſiaſtique*. Il a été établi principalement pour la célébration éxacte de la Pâque, qui régle toutes les autres fêtes mobiles. Il eſt compôſé du Cicle Solaire, du nombre d'or, ou de l'Épacte, de la Lettre Dominicale, & de l'Indiction Romaine. En Chronologie on l'appelle le *Comput Eccléſiaſtique*. Il y a auſſi un livre trivial qu'on appelle *le grand Compoſt des Bergèrs*. Il y en a un autre *in* 4° en caractères Gothiques, intitulé *Compotus cum commento*; & imprimé à Paris par Pièrre Lever en 1492.

On appelle auſſi en tèrmes de Marine, ou d'Hydrographie, *compoſt*, l'Art de trouver les jours de la Lune, & enſuite les marées, pour l'uſage de la navigation. Le *compoſt* eſt ſur tout néceſſaire pour le *cabotage*, c'eſt-à-dire, pour naviger en ſuivant toûjours les côtes. Les Pilotes côtoyèrs doivent ſçavoir le *compoſt*. Les Profeſſeurs Royaux d'Hydrographie doivent apprendre le *compoſt* aux jeunes gens qui ſe deſtinent à la mèr. Il y a des livres pour les Pilotes ſous le titre de *compoſt* manuel. On y met la ſituation des Ports pour la connoiſſance des marées &c.

COMPOST, autrefois avoit une ſignification plus étenduë, & ſignifioit en général une compoſition, un recüeil. C'eſt de là qu'eſt

qu'eſt venu l'uſage d'aujourd'hui, qui donne à ce mot la ſignification particulière expliquée ci-deſſus.

Composт, eſt auſſi un tèrme d'Agriculture, qui ſignifie le bon état d'une tèrre.

COMPOSTELLE. ſ. f. *Compoſtella.* Ville Capitale du Royaume de Galice en Eſpagne. *Compoſtelle* eſt ſituée ſur une colline, entre les petites rivières de Sar & de Sarela. Quelques-uns la prennent pour l'ancien *Janaſum* de Pomponius Mela, comme a remarqué Voſſius p. 231. & d'autres pour le *Brigantium* d'Antonin. Cette ville, dont on ne ſçait point l'origine, s'accrut des ruines d'*Iria Flavia.* Les reliques de S. Jacques ayant été apportées en cette ville, on y bâtit une Égliſe ſous le nom de ce Saint Apôtre, qui donne auſſi ſon nom à la ville, que nous appellons ſouvent S. Jacques de *Compoſtelle*, ou S. Jacques en Galice. Les Eſpagnols l'appellèrent auſſi de là *San Giacomo poſtolo*, d'où s'eſt formé par corruption le nom de *Compoſtelle.* C'eſt la remarque de Voſſius ſur Pomp. Mela L. III. c. 1. v. 60. p. 231. L'Archevêché de *Compoſtelle* a 50000 écus de rente, & le Chapitre autant.

La nouvelle *Compoſtelle* eſt une autre ville de l'Amérique ſeptentrionale dans l'Audience de Guadalajara. L'air y eſt mal ſain. Elle a porté le nom de ville du S. Eſprit, & elle avoit un Évêché qui a été transféré à Guadalajara.

COMPOSTER. v. act. Tèrme d'Agriculture, mettre une tèrre en bon compoſt, en bon état.

COMPOSTEUR. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt une petite régle ſur laquelle le Compoſiteur arrange ſes lettres. *Regula ferrea typis ordinandis accommodata.*

COMPOTATION. ſ. m. Ce mot ne ſe dit guères que parmi le petit peuple, des repas qu'ils font quand ils veulent ſe divèrtir enſemble. *Compotatio.* Quelques-uns ont rendu par ce mot les Sympoſiaques de Plutarque, par la raiſon qu'il eſt plus intelligible.

COMPÔTE. ſ. f. Aſſaiſonnement de viandes qu'on fait cuire dans un pot avec du lard & des épices. *Carnium, Pomorum condimentum.* Une *compôte* de pigeonneaux. On le dit auſſi de la cuiſſon des fruits, ou confitures, qu'on veut manger promptement. Des *compôtes* de pommes, de poires, &c.

Compôte, ſe dit auſſi au figuré, mais dans le ſtile bas & burleſque. *Contuſio, vultum, caput, contundere.* Il me prend des tentations d'accommoder ſon viſage à la *compôte.* Mol. C'eſt-à-dire, de le rendre, à force de coups, mou comme une *compôte.* On dit dans le même ſens, Il lui a mis la tête à la *compôte.*

COMPOU. ſ. m. Tèrme de Relation. Cour Souveraine de Pékin & de l'Empire de la Chine. Le *Compou* ordonne des ouvrages publics & des bâtimens royaux. P. le Comte.

COMPRÉHENSEUR. ſ. m. Tèrme dogmatique de Théologie. Créature raiſonnable dans l'état du bonheur éternel, qui joüit de la viſion béatifique, de la vûe claire & intuitive de Dieu. *Comprehenſor.* Les *Compréhenſeurs* voyent Dieu, & voyent tout en Dieu. Un *Compréhenſeur* n'a point de crainte de pèrdre le bonheur dont il joüit. Le P. Malebranche nous a donné dans ſa recherche de la vérité une Métaphyſique auſſi ſubtile & auſſi abſtraite, que s'il l'avoit deſtinée pour des *compréhenſeurs.*

Ce mot vient du Latin *comprehendere*, dont S. Paul ſe ſert 1. Cor. IX. 24. & Philip. III. 12. & 13. pour exprimer la victoire d'un Athléte, qui remporte le prix à la courſe, & qui l'applique par métaphore à un homme qui entre en poſſeſſion de la gloire.

COMPRÉHENSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt aiſé à comprendre, à concevoir. *Comprehenſibilis, quod in intelligentiam cadit.* Les principes des ſciences doivent être nets, faciles & *compréhenſibles.*

COMPRÉHENSION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Action de l'eſprit par laquelle il comprend, il conçoit les chôſes. *Comprehenſio, perceptio.* L'entendement ne peut juger des chôſes qu'après une diſtincte *compréhenſion* qu'il en a faite.

Compréhension, ſe dit plus particulièrement d'une connoiſſance par laquelle on connoit d'une chôſe tout ce qu'on en peut connoître. *Comprehenſio.* Ce mot en ce ſens n'eſt en uſage qu'en Théologie.

COMPRENDRE. v. act. Enfèrmer, contenir. *Continere, complecti.* Tout corps naturel eſt compris, ou enfèrmé dans quelque eſpace. Le Firmament *comprend* tous les êtres viſibles. Ce Seigneur a *compris*, a enfèrmé dans ſon parc pluſieurs héritages de ſes voiſins. Quand on dit, juſqu'à un tel jour incluſivement, le jour eſt *compris* dans le tèrme.

Comprendre, ſignifie auſſi, Engager, mettre dans un rôlle, ou inventaire, ou autre écrit. On a fait *comprendre* aux rôlles des tailles ce Noble qui a dérogé. On a fait *comprendre* dans cet inventaire pluſieurs meubles qui n'appartenoient pas au défunt. Cette partie n'eſt dénommée ni *compriſe* dans les qualitez de l'arrêt. Ce Prince s'eſt fait *comprendre* nommément dans le Traité de paix, dans cette capitulation.

Comprendre, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Concevoir. *Comprehendere, percipere, animo, mente concipere.* Il faut avoir un eſprit vif & une bonne imagination, pour *comprendre* les problémes de la Géométrie & de l'Algébre. On dit qu'Ariſtote ſe noya de dépit de n'avoir pû *comprendre* la cauſe du flux de l'Euripe. On ne peut *comprendre* comment cet homme a fait fortune avec toutes les mauvaiſes qualitez qu'il a. Voilà un myſtère, une intrigue, une affaire que je ne *comprens* pas. Nous ne pourrions pas nous porter à croire ce qui eſt au deſſus de nôtre raiſon, ſi la raiſon même ne nous avoit pèrſuadé, qu'il y a des chôſes que nous faiſons bien de croire, quoique nous ne ſoyons pas encore capables de les *comprendre.* Port-R. En diſant que Dieu ne peut faire ce que nous ne pouvons *comprendre*, c'eſt ſe figurer que nôtre imagination a autant d'étenduë que ſa puiſſance. S. Evr. La plupart des hommes eſtiment ce qu'ils ne *comprennent* pas, & révèrent comme des myſtères tout ce qui les paſſe. Maleb. Il y a beaucoup d'adreſſe à laiſſer *comprendre* cèrtaines chôſes, ſans les dire. Ch. de Mer.

Mais en vain à l'eſprit croit-il ſe faire entendre,
Si, ſans être ſçavant, je ne puis le comprendre. Vill.

Comprendre, en Théologie, a une ſignification particulière; il veut dire, connoître une chôſe autant qu'on peut la connoître: c'eſt en ce ſens qu'il ſe prend lorſque les Théologiens demandent ſi les Bienheureux qui voyent Dieu clairement dans le Ciel, le *comprennent. Comprehendere*, les Théologiens diſent *rem aliquam totam & totaliter cognoſcere.* En ce ſens là les Bienheureux ne *comprennent* point Dieu, parce que la connoiſſance qu'ils ont de Dieu ſeroit infinie, ce qui eſt impoſſible.

Comprendre, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſous-entendu, de ce qui n'eſt point exprimé en tèrmes formels. *Continere, complecti.* Quand on fait le bail général d'une fèrme, on y *comprend* tacitement tout ce qui en dépend. Ce texte *comprend* & enfèrme pluſieurs ſens myſtérieux.

Compris, ise. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

COMPRESSE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt un linge plié en pluſieurs doubles, qu'on met ſous les bandages, pour empêcher que les playes ne ſaignent, ou ne s'enflent, ou pour y arrêter les médicamens qu'on y a appliquez. *Penicillum, ſplenia.* Schultet dit, dans ſon Arcenal de Chirurgie, que les Anciens compôſoient les *compreſſes* d'étoupe cardée, ou de plumes couſuës entre deux linges, & qu'ils les apelloient couſſinets, ou plumaceaux.

Ce mot vient de *comprimere*, en Latin, *preſſer*, mais *preſſer fortement.*

COMPRÉSSIBILITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique. Qualité d'un corps qui ſe peut reſſèrrer & comprimer. *Quod comprimi poteſt.* La *compréſſibilité* de l'air eſt la cauſe de ſa vèrtu élaſtique, ou qui fait reſſort. La *compréſſibilité* répugne à l'indiviſibilité.

COMPRÉSSIBLE. adj. Qui ſe peut comprimer & reſſèrrer. *Quod comprimi poteſt.* L'eau n'eſt point *compreſſible*, ne ſouffre point la même compreſſion, que ſouffrent l'air, l'éponge, & les autres corps mous dont on peut approcher les parties plus qu'elles ne ſont.

Ce mot vient du Latin *compreſſibilis*, mot impropre.

COMPRÉSSION. ſ. f. Action de ce qui preſſe une chôſe ſur une autre. *Compreſſio.* Les pompes agiſſent par *compreſſion.* Cette boule allant & venant dans ce canal étroit, fait ſortir, par la violence de ſon mouvement, l'air enfèrmé & épaiſſi par la *compreſſion.*

COMPRIMER. v. act. Preſſer avec violence. *Comprimere.* L'air que l'on *comprime* dans les arquebuſes à vent fait prêſque autant d'effet que la poudre.

Comprimé, ée. part. & adj. *Compreſſus.*

COMPROMETTRE. v. n. & act. Se raporter de la déciſion d'un différent au jugement de quelques amis, ou autres pèrſonnes choiſies, ou convenuës, & promettre de s'en tenir à leur jugement; ou de payer une ſomme dont on convient. *Compromittere, compromiſſum facere.* Ces deux parties ont enfin *compromis* de tous leurs différens entre les mains de deux arbitres.

Compromettre, ſignifie auſſi, Se mettre au haſard, s'expôſer. *Exponere ſe, adire periculum, venire in diſcrimen.* Il ne faut pas *compromettre* facilement ſon honneur & ſa réputation. Un homme qui donne quelque Ouvrage au public, ſe *compromet* beaucoup.

Compromettre, ſignifie auſſi, S'égaler à quelqu'un, conteſter avec quelque pèrſonne indigne. *Venire cum aliquo in controverſiam.* Il ne faut pas qu'un honnête homme ſe *compromette* avec des coquins. Il ne faut pas qu'un Seigneur ſe *compromette* avec

avec un bourgeois, qu'il prenne querelle avec lui; qu'un maître ſe *compromette* avec ſes domeſtiques.

COMPROMIS, ISE. part. paſſ. & adj. *Compromiſſus.*

COMPROMIS. ſ. m. Traitté par lequel on donne pouvoir à des arbitres de juger des procès, ou d'autres différens, & l'on promet de s'en tenir à leur ſentence. *Compromiſſum.* Les *compromis* doivent porter un cèrtain tems, & une peine payable par celui qui ne voudra pas acquiéſcer au jugement. Les *compromis* ſe doivent mettre entre les mains des arbitres. Un *compromis* eſt inutile, ou à raiſon des parties qui compromettent, ou à raiſon de ceux qu'on prend pour arbitres, ou à raiſon des cauſes pour leſquelles on fait un *compromis*. Un eſclave ne peut faire de *compromis* ſans l'aveu de ſon maître, ni un pupille ſans l'autorité de ſon tuteur, ni une femme pour les affaires d'autrui. On ne ſçauroit par un *compromis* prendre pour arbitre un eſclave, un pupille, un ſourd, un muet, ni celui qui eſt Juge naturel de l'affaire pour laquelle on fait un *compromis*, ni celui qui a intérêt dans l'affaire, ni un mineur de vingt ans, ni un laïque dans une cauſe purement Ecclésiaſtique, à moins qu'on ne l'ait choiſi conjointément avec une pèrſonne Ecclésiaſtique, & que le *compromis* n'ait été paſſé par autorité du Supérieur Ecclésiaſtique. Les chôſes pour leſquelles on ne peut faire de *compromis* ſont une reſtitution en entiér, une cauſe de mariage, une affaire criminelle, une queſtion d'État, & généralement toutes les chôſes où il s'agit plutôt de l'intérêt du Public, que des particuliérs. INSTIT. DU DROIT.

On dit auſſi, qu'il ne faut point mettre ſon honneur en *compromis*; pour dire, Au haſard. *Honorem, famam, auctoritatem in periculum adducere.* Qu'on ne doit point ſe mettre en *compromis* avec ſes inférieurs; pour dire, Avoir des paroles ou des querelles avec eux. *Contendere, rixari; venire in controverſiam cum aliquo.* Mettre en *compromis*, ſignifie auſſi, Mettre en balance, conteſter. *De re aliqua cum aliquo contendere.* Il mit toutes ſes affaires en *compromis*. VAUG. Aléxandre ne pouvoit ſouffrir qu'il y eût une nation qui lui mît en *compromis* le tître d'invincible. ID. Eſt-ce ainſi qu'on met en *compromis* devant la raiſon humaine, les mèrveilles & la puiſſance de Dieu? PÉLISS.

On dit auſſi *compromis* en matière bénéficiale, & c'eſt un acte par lequel ceux qui ont droit d'élection tranſmettent à une ou à pluſieurs pèrſonnes d'entre-eux le droit d'élire un ſujet capable de remplir un bénéfice, ou une dignité. Ainſi on dit que des élections de Prélats ſont faites par *compromis*, lorſque des électeurs ne pouvant s'accorder, donnent le pouvoir à quelques-uns d'entr'eux de faire l'élection, en les obligeant par ſèrment de choiſir le plus digne. *Rem alicujus arbitrio, judicio permittere.*

Ce mot, *compromis*, vient du Latin *promittere*, promettre, & de la prépoſition *cum*, avec châcun de ceux qui font un *compromis* promettant les mêmes chôſes, s'engageant aux mêmes chôſes. C'eſt une promeſſe commune, mûtuelle de pluſieurs pèrſonnes, que font pluſieurs pèrſonnes enſemble, & réciproquement.

COMPROMISSAIRE, ou COMPROMIſSAIRE. ſ. m. *Compromiſſarius.* Celui que l'on choiſit par compromis pour tèrminer une affaire, décider quelque chôſe, faire une élection, &c.

COMPROTECTEUR. ſ. m. *Comprotector.* Qui eſt protecteur conjointément avec quelque autre. Ce mot ne ſe dit que des Cardinaux, à l'égard des États dont ils ſont protecteurs avec quelque autre, ou des Cardinaux & Prélats, à l'égard des Ordres Religieux.

COMpTABLE. adj. & ſ. m. & f. Le *p* de ce mot, ni de ceux qui ſuivent, ne ſe prononce point. Il y a même de bons Auteurs qui écrivent *comtable*, d'autres *contable*; mais on croit qu'il vaut mieux écrire *comptable*, auſſi bien que *compte*, pour diſtinguer ce mot de *Comte*, qui eſt un tître, & un nom de Dignité, *Comes*. *Comptable*, eſt celui ou celle qui a manié les deniérs, les affaires d'autrui, & qui eſt tenu d'en rendre compte. *Qui rei alicujus rationem debet reddere; à quo rei alicujus ratio repeti jure poteſt, reddendæ rationi obnoxius.* Tout Procureur, tout Commis, eſt *comptable* à ſon maître de ſon adminiſtration, de ſon maniment. Un tuteur eſt *comptable* à ſes mineurs. Les Receveurs des droits du Roi ſont *comptables* à la Chambre des Comptes. Il eſt dangereux de prêter de l'argent à un *comptable*.

Ce mot vient de *computabilis*, de *computare*.

COMPTABLE, ſignifie auſſi, Reſponſable. Nous ſommes *comptables* envèrs Dieu, nous lui rendrons compte un jour de toutes nos actions, des paroles oiſeuſes que nous avons dites. Souvenez-vous, Caton, que vous êtes *comptable* à la poſtérité de l'eſtime que Rome vous a accordée. VILL.

On appelle *quittances comptables*, les quittances qui ſont en bonne forme pour être reçuës dans un compte, pour faire décharger un *comptable* de quelque partie. *Apoca quæ ſolvenda pro debito pecuniæ habere locum poſſit.*

COMPTABLIE. ſ. f. Tèrme de commèrce. Ce mot eſt en uſage à Bordeaux. On appelle *comptablie*, le bureau où l'on paye les droits que les marchandiſes doivent au Roi.

Ce mot vient de *comptable*, & de *compte*.

COMpTANT. adj. maſc. Argent qui eſt préſent, réel, éffectif. Les offres ſur le retrait lignager ſe doivent faire à toutes éxpéditions de la cauſe en deniérs *comptans*, à découvèrt & à parfaire. Il a payé en deniérs *comptans*. En ce ſens il eſt oppoſé à *crédit*.

COMpTANT. ſ. m. Se dit du fonds qui ſe trouve en argent dans la quaiſſe d'un Marchand, d'un Banquiér, d'un Financiér. *Pecunia præſens, numerata.* Il s'eſt trouvé chez lui cent mille écus de *comptant*, & deux fois autant en effets. Cet homme a bien du *comptant*. Avoir du *comptant*. LA FONT. Il eſt bas, quand il eſt employé de cette dèrnière façon.

COMpTANT, eſt auſſi une ordonnance que le Roi donne pour faire payer *comptant* à ſon Tréſor une cèrtaine ſomme qui paſſe enſuite dans les comptes, ſans qu'il y ſoit fait mention de ſa deſtination, & ſans avoir beſoin d'autres formalitez, ſuppoſant que c'eſt pour les affaires ſecrettes & importantes de l'État. *Mandatum regium de numeranda ſtatim pecunia.* Une ordonnance de *comptant* de cent mille écus.

On dit advèrbialement, Payer *comptant*, ſur le champ, & ſans demander crédit. *Alicui numerare, pecuniam numerare.*

On dit au figuré, qu'un homme a payé un autre tout *comptant*, lorſqu'il a repouſſé ſur le champ quelque offenſe qui lui a été faite, ſoit par des coups de main, ſoit par une prompte & picquante repartie. *Vim vi repellere.*

COMpTE. ſ. m. Calcul, ſupputation, dénombrement de pluſieurs chôſes, ou quantitez ſéparées qui ſont de même nature. *Computatio.* Ce Capitaine pour voir s'il avoit le *compte* de ſes ſoldats, les a fait paſſer par un deffilé. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Bois de *compte*, bûche de *compte*; pour dire, qu'on en donne un cèrtain nombre pour la voye, comme de 50 ou 60, ſans les meſurer.

COMpTE, eſt auſſi une ſupputation qui ſe fait par les voyes d'Arithmétique, ſoit par addition de pluſieurs ſommes, ſouſtraction, multiplication, ou diviſion. *Numerus.* Il faut qu'il y ait èrreur en cette addition, je n'y trouve pas mon *compte*.

COMpTE, eſt auſſi un tèrme relatif qui regarde une ſociété, une ſubordination, quand deux ou pluſieurs pèrſonnes ont fait des récettes, ou des dépenſes les uns pour les autres, ou quand elles ont été faites par leur ordre, ou commiſſion. *Computatio.* En ce ſens on dit, qu'un homme eſt de bon *compte*; pour dire, qu'il eſt franc & ſincère, qu'il ne trompe point ſes aſſociez, ou ſes maîtres.

COMpTE, en tèrmes de Marchand, ſe dit des regîtres reſpectifs qu'ils tiennent de leur négoce, & des affaires qu'ils ont enſemble. *Accepti & expenſi codex.* Ainſi on dit, qu'un homme enſeigne à tenir les livres de *compte*, quand il montre la manière de les tenir en bon ordre, à mettre l'*avoir* d'un côté d'un feuillet, & le *debit* vis-à vis. Il faut qu'un Marchand repréſente ſes livres de *compte* en bon état toutes fois & quantes. On appelle entre eux, Souder un *compte*, ce qu'on appelle ailleurs, l'arrêter.

On appelle un *compte ouvert* entre Marchands, le tems qui court après qu'ils ont compté enſemble. *Tempus quod ab expenſis computatiſque rationibus effluit.* Les Marchands qui ſont en *compte ouvèrt* doivent acquiter les lettres de change qu'ils ſe tîrent l'un ſur l'autre.

COMpTE, en tèrmes de Palais, eſt le dénombrement qu'on rend en Juſtice de ce qu'on a reçu, ou dépenſé pour quelqu'un, dont on a eû les biens en maniment. *Rationes accepti & expenſi.* Un tuteur ne peut traitter avec ſon mineur, qu'il n'ait rendu ſon *compte* de tutelle. En ce ſens on dit, Papier de *compte*, un grand papiér connu ſous ce nom dans les papeteries, qui ſèrt ordinairement à écrire les groſſes d'un *compte*. Un *compte* eſt compôſé de trois parties; ſçavoir, d'une préface, qu'on appelle communément le préambule du *compte*, & de deux autres parties, ſçavoir, de la recette, & de la dépenſe: on y ajoute la repriſe, lorſqu'on n'a pas reçu tout ce qu'on étoit chargé de recevoir.

Les débats, les ſoutenemens des *comptes*, ſont les écritures qu'on fournit reſpectivement pour déffendre ou combattre les articles des *comptes*. *Scripta utrinque ad tuendas debiti & expenſi rationes.* Affirmer un *compte*, c'eſt, Jurer qu'il eſt véritable, quand on le préſente. *Rationes tueri, defendere.* Éxaminer un *compte*, c'eſt y mettre des apoſtilles pour alloüer ou debattre les articles. *Rationes excutere, expendere.* Clôrre un *compte*, c'eſt Arrêter le reliquat à la fin d'un *compte*. *Conſolidare.* Ordre de *compte*, c'eſt, Diviſer un *compte* en chapîtres de recette, de dépenſe, & de repriſe. *Accepti vel expenſi rationes inire, rationes ſubducere.* Appurer un *compte*, c'eſt en faire juger tous les débats, en faire lever

les

les ſouffrances. *Conficere, conſolidare.* Debet de *compte*, c'eſt la ſomme dont la recette excède la dépenſe par le finito d'un *compte*. *Supputatis utrinque rationes excedens ſumma.*

LIGNE DE COMPTE, eſt la ſomme qu'on tire en une marge blanche qu'on laiſſe exprès au côté d'un *compte*. *Subducta ex rationibus expenſis ſumma.* Elle contient en chiffre Romain la partie couchée au long dans l'article qui y répond. Dans le calcul on ne regarde que ce qui eſt tiré en *ligne de compte*. Les Tréſoriers de France ne ſont Juges que de la *ligne de compte*, ils n'ont point de Juriſdiction contentieuſe.

On dit figurément en ce ſens, Mettre en *ligne de compte*; mettre ſur ſon *compte*; pour dire, Faire valoir les bons offices que nous rendons, ou qu'on nous a rendus. *Beneficiorum in numero aliquid ponere.* Il faudra, s'il vous plaît, que vous mettiez en *ligne de compte* tout ce que j'ai fait pour vous. Je mettrai ſur *mon compte* tous les bons offices que vous lui rendez.

COMPTE, ſignifie quelquefois, Vigilance, adreſſe, ſoin, garde exacte. Si vous laiſſez ce priſonnier à la garde d'un tel, il vous en rendra bon *compte*. *Rationem reddere.* Je vous rendrai bon *compte* des négociations, des affaires que vous me mettez entre les mains. Ce Précepteur a rendu bon *compte* de l'éducation de ſon diſciple. On dit auſſi d'un jeune Avocat qui a bien cité du Grèc & du Latin dans ſon plaidoyé, qu'il a rendu *compte* de ſes études à la Cour.

COMPTE, ne ſe dit pas ſeulement des affaires d'intérêt; mais en toutes les autres chôſes dont on eſt tenu de rendre raiſon, ou à ſoi-même, ou à ſes ſupérieurs. *Ratio.* Je ne prends point ce que vous avez dit ſur mon *compte*; c'eſt-à-dire, Je ne m'en fais point d'application. Dieu nous demandera *compte* des talens que nous n'avons pas fait profiter. Il eſt néceſſaire de rentrer quelquefois en ſoi, & de ſe rendre un *compte* exact de ſes paroles, de ſes ſentimens, & du progrès qu'on a fait dans la ſageſſe. S. ÉVR. Avertis par l'Évangile de tenir nos *comptes* prêts, combien peu d'attention avons-nous à les régler? P. GAIL. La dévotion qui ſe déploye en démonſtrations, & en actes, dont l'amour propre ſe flatte que Dieu lui tiendra *compte*, eſt une fauſſe vertu. FLECH.

Maître de mon deſtin, libre dans mes ſoupirs,
Je ne rendrois qu'à moi compte *de mes deſirs.* RACINE.

Qu'heureux eſt le mortel,
Qui de ſa liberté forme tout ſon plaiſir,
Et ne rend qu'à lui ſeul compte *de ſon loiſir.* BOIL.

On dit encore, Mettre quelque chôſe ſur le *compte* de quelqu'un; pour dire, lui imputer. *Imputare.* C'eſt injuſtement pour l'ordinaire qu'on met les fautes de la jeuneſſe ſur le *compte* de ceux qui les inſtruiſent; on pourroit ſouvent avec bien plus de raiſon les mettre ſur le *compte* des parens, qui faute d'application, ou par trop d'indulgence, ſont cauſes de leur déréglement.

COMPTE, ſe dit auſſi d'un ſimple récit. *Narratio.* Il m'a rendu *compte* de ce qui s'eſt paſſé en cette bataille, de tous ſes voyages. Rendez-moi *compte* de ce que vous avez fait depuis que je ne vous ai vû.

COMPTE, ſignifie encore, Bon marché, profit, avantage, ſatisfaction. *Pretium modicum, commodum, utilitas, fructus.* On a les maiſons qu'on achète par décret à bon *compte*. Il y a des Artiſans qui travaillent à meilleur *compte* que les autres. Ce Marchand a bien fait ſon *compte* ſur le blé dans l'année chère. Les paiſans ont beau paroître ſimples, ils ſçavent toûjours bien leur *compte*, ils entendent leur *compte*. Il y a des amis agréables qui amuſent, mais ils n'ont que l'écorce; pour peu qu'on approfondiſſe, on n'y trouve pas ſon *compte*. M. SC. Il eſt bien aiſé de philoſopher à ceux qui ſont riches, ils ont leur *compte*; il ne leur manque rien.

Gardez-vous de rien dédaigner,
Sur tout quand vous avez à-peu-près vôtre compte.
LA FONT.

COMPTE, ſe dit auſſi des frais, des dépenſes volontaires qu'on ne pourra faire paſſer en *compte*, & de ce qui tourne en pure perte. *Jactura, detrimentum.* S'il fait plus de dépenſe qu'on ne lui a ordonné, ce ſera ſur ſon *compte*. S'il ſe laiſſe voler en ſon bureau, s'il ſe trompe en ſon calcul, ce ſera ſur ſon *compte*.

Faire ſon *compte*, c'eſt, Pôſer quelque chôſe pour principe, pour fondement; c'eſt la tenir pour certaine & aſſurée. *Spem in aliquo, in aliquare, ſuam ponere.* Ne faites pas vôtre *compte* là-deſſus, vous vous y trouverez attrapé. Malheureux eſt celui qui fait ſon *compte* ſur les promeſſes des hommes. On dit auſſi, qu'un homme a fait ſon petit *compte*; pour dire, qu'il a bien profité en quelque chôſe.

COMPTE, ſignifie auſſi, État, eſtime qu'on fait de quelque perſonne, ou de quelque chôſe. *Ratione ducere, habere, æſtimare, magnifacere.* Les pécheurs ne tiennent *compte* des inſtructions qu'on leur donne. On fait grand *compte* de ce Miniſtre dans les Cours étrangères. Cette femme ne tient *compte* de ſe parer en l'abſence de ſon mari. Elle ne tient aucun *compte* de ſa réputation; pour dire, elle ne s'en ſoucie pas. C'eſt un miſérable, dont on ne tient aucun *compte*, c'eſt-à-dire, dont on ne fait aucun cas, aucune eſtime.

COMPTE, ſe dit auſſi de pluſieurs petites chôſes qu'on prend à la main, ou qu'on jette enſemble pour compter plus diligemment. *Numerus.* Les prunes, les meures, ſe comptent deux à deux, trois à trois; les eſpéces d'or & d'argent deux à deux, trois à trois, quatre à quatre: & châque priſe ou jet s'appelle un *compte*.

CHAMBRE DES COMPTES, eſt une Cour Souveraine fort ancienne, & qui dans les cérémonies marche à côté du Parlement, c'eſt où ſe rendent les *comptes* des deniers du Roi, où on enregître & où on garde ce qui concèrne ſon Domaine. *Rationum regiarum curia. Decuria ratiociniorum, curia rationalium magiſtratuum.* Il y a des Préſidens & Maîtres des *Comptes* en chaque ſemeſtre. *In regiarum rationum curia præſes, magiſter, judex. Ratiociniorum magiſter, Præfectus rationum regiarum*, ou *ratiociniorum.* Au grand Bureau ils jugent & vérifient les Lettres patentes, ſermens de fidélité, aveus & dénombremens. Au ſecond Bureau ſe jugent les *comptes* de tous les comptables. Les Auditeurs des *Comptes* ſont ceux qui examinent les *comptes* & les quittances, & les rapportent au Bureau, qui mettent les apoſtilles, arrêts & finito des *comptes. Regiarum rationum auditor.* Il y a des Correcteurs qui ſont établis pour revoir & corriger les *comptes*, quand il y a eû de l'erreur en leur jugement. *Regiarum rationum corrector. Emendator.* Il y a des *Chambres des Comptes* établies à Paris, à Roüen, à Dijon, à Montpellier, en Provence, &c. Celle de Roüen fut établie en 1580. par Henry III. Il y en a une à Blois pour l'appanage de Monſieur. Le *compte* du Tréſor Royal, des parties caſuelles, des recêtes générales, &c. La *Chambre des Comptes* n'a été fixée à Paris, & renduë ſédentaire que ſous Philippe Le Bel. Avant ce tems-là elle faiſoit partie du Conſeil du Roi. Elle avoit la direction des Finances. Ce Conſeil du Roi fut partagé en deux, le Parlement que l'on appelloit auſſi *Chambre*, & la *Chambre des Comptes.* C'eſt pourquoi elles ont eû d'abord des Avocats, & des Procureurs Généraux, qui étoient communs aux deux Compagnies. Voyez CHAMBRE. La *Chambre des Comptes* étoit anciennement ce qu'eſt aujourd'hui le Conſeil des Finances. Il y a eû de tout tems des Préſidens à la *Chambre des Comptes*, l'un étoit Eccléſiaſtique, & l'autre Laïque; quelquefois l'un & l'autre ont été Prélats. Le Préſident laïque étoit toujours un des principaux Seigneurs de la Cour. Quand on eut ôté le Préſident Évêque, ou Archevêque, le Grand Bouteillier de France fut quelque tems Prémier Préſident de la *Chambre des Comptes.*

COMPTE, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes. Recevez cela à bon *compte*; pour dire, A la charge de le déduire ſur ce que je vous dois. *Aliquid rationibus inferre, in rationes inducere.* En fin de *compte*; pour dire, On vèrra par la ſuitte, à la fin du tems, ce qui en ſera. *Ut res cadat.* Au bout du *compte*, pour dire, Au pis aller que m'en peut-il arriver? *Ut res peſſimè cedat.* Selon ſon opinion, ſelon qu'il ſuppôſe. *Opinione mea, tua, ſua.*

COMPTE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Les bons *comptes* font les bons amis; pour dire, qu'on ne peut être ami ſans garder la foi & la juſtice les uns aux autres. On dit, qu'un homme eſt bien loin de ſon *compte*, lorſqu'il avoit raiſonné ſur un faux principe, & que le ſuccès ne répond pas à ſon attente. On dit auſſi, A tout bon *compte* revenir; pour dire, qu'on ne doit point craindre de recompter une ſeconde fois, quand on n'a point trompé la prémière. On appelle un *compte borgne*, quand la ſomme eſt compôſée de fractions, ou de nombres qui ne viennent pas ſi ſouvent en la bouche que les autres: comme 19. l. 10. ſols. *Compte rond* au contraire, ceux dont on ſe ſert ordinairement, comme dixaines, centaines, douzaines, quinzaines. On dit, qu'un homme eſt Tréſorier ſans rendre *compte*; pour dire, qu'il diſpôſe du bien d'autrui comme il lui plaît, & ſans qu'il s'en ſoit chargé par *compte*. On dit auſſi, qu'un homme en a pour ſon *compte*, quand il lui eſt arrivé quelque malheur, quelque diſgrâce, quand il a reçû quelque mauvais traittement. On dit auſſi dans le même ſens, En tenir pour ſon *compte*.

Seigneur Prélat, vous en auriez ſans doute
Quelque regret, ou je vous connois mal.
Et vous diriez; c'eſt dommage, il m'en coûte
Un ſerviteur zelé, certe, & loyal:
Moi cependant, j'en tiendrois pour mon compte.
P. DU CERC.

On dit auſſi, Vous ne trouverez pas vôtre *compte* avec cet homme-là; pour dire, Ne conteſtez pas contre lui, il eſt plus fort, plus habile que vous. On dit, qu'un homme ne tient ni *compte* ni meſure, quand il laiſſe aller ſes affaires en confuſion, ſans en prendre ſoin. On dit auſſi, que châcun veut avoir ſon *compte*; pour dire, que pèrſonne ne veut relâcher de ſes intérêts.

COMpTE-PAS. ſ. m. Inſtrument de Géométrie qui ſèrt à meſurer les diſtances, à compter combien on a fait de pas en allant d'un lieu à un autre. Voyez PODOMÉTRE, c'eſt la même chôſe. *Podometrum*.

COMpTER. v. act. Faire le dénombrement de pluſieurs chôſes, ou quantitez ſéparées de même nature. *Numerare*, *dinumerare*, *annumerare*. Les voix ſe pêſent, & ne ſe *comptent* pas. Dieu défſia Abraham de *compter* les étoiles du ciel. Une grande âme ne doit point *compter* ſes bienfaits. CH. DE MER.

Ah! ſouffrez qu'un Couvent, dans les auſtéritez,
Uſe les triſtes jours que le ciel m'a comptez. MOL.

Ne compte *point le tems que ton ſèrmon te coûte.* VILL.

Le fer étincelant fait un tèrrible jour;
Tous les coups ſont comptez *des échos d'alentour.*
P. LE MOINE.

Nicod dérive ce mot de *computare*.

COMPTER, ſignifie auſſi, Calculer, ſupputer par les régles d'Arithmétique. *Computare*, *rationem ſupputare*, *putare*. On *compte* tous les tems des mouvemens des aſtres, des éclipſes de ſoleil & de lune.

COMPTER, ſe dit auſſi relativement à l'égard des pèrſonnes qui ont eû des affaires enſemble, des ſociétez, des charges, des commiſſions & des manimens. Les Marchands doivent *compter* tous les ſix mois, tous les ans, avec leurs chalands, pour empêcher les fins de non recevoir. Les Receveurs ſont amendables, quand ils ne *comptent* point à la Chambre dans les délais de l'Ordonnance. On dit en ce ſens, Quand on *compte* ſans ſon hôte, on *compte* deux fois; pour dire, que quand on fait un *compte* à ſon avantage, & en l'abſence de la partie intéreſſée, on eſt ſujet de ſe tromper.

On dit, *Compter* par un bref état, quand on *compte* ſur des mémoires, bordereaux, ou états du Roi ſommairement. *Compter* en forme, lorſqu'on préſente un compte libellé, & qu'on l'examine avec un légitime contradicteur. *Compter* de Clèrc à Maître, ſe dit dans les traittez & recouvremens qu'on ne peût pas faire à forfait, où le Receveur n'eſt pas reſponſable que de ce qu'il a reçu. On dit auſſi, On lui a *compté* cela, on lui en a tenu compte, on lui a alloüé cet article.

COMPTER, ſignifie quelquefois, Payer. *Numerare*. On a renvoyé un tel Officiér ſupprimé au Tréſor Royal, où on lui *comptera* le prix de ſa charge. On dit auſſi en ce ſens d'un méchant payeur, c'eſt un homme qui ne veut ni *compter*, ni payer.

COMPTER, ſignifie auſſi la manière de faire un compte. *Computare*, *numerare*, *ſupputare*. Dans les affaires de ſucceſſion on compte tantôt par ſouches, tantôt par têtes. Dans les hôteleries on *compte* tantôt par piéces, tantôt par tête.

En ce ſens il ſignifie quelquefois, Eſtimer. C'eſt un homme qu'il faut *compter* pour mort, *compter* pour rien, qui n'eſt capable de faire ni bien ni mal. Pour combien *comptez* vous les travaux qu'il a ſouffèrts en ce voyage? On doit *compter* pour rien tout ce qui ne contribuë pas à rendre la vie agréable. CH. DE MER. Vous devriez *compter* pour quelque chôſe la violence que je me fais. PASC. Ceux qui ſe donnent la mort, ne la *comptent* pas pour ſi peu de chôſe. ROCHEF.

Quoi! lorſque vous voyez périr vôtre patrie,
Pour quelque chôſe, Eſther, comptez-*vous vôtre vie?* RAC.

Je joüis d'une paix profonde:
Et pour m'aſſurer le ſeul bien,
Que l'on doit eſtimer au monde,
Tout ce que je n'ai pas, je le compte *pour rien.*
L'AB. REGN. DES MAR.

Je les compte *pour chôſe vaine;*
Et compte *enfin pour un malheur*
Tout ce qu'on acquièrt avec peine,
Qu'on poſſede en tremblant, qu'on pèrd avec douleur. ID.

COMPTER, ſignifie encore, s'Aſſurer; faire fond ſur quelqu'un, ou ſur quelque chôſe. *Alicui confidere*, *in aliquo multum ponere*. Vous pouvez *compter* ſur moi; pour dire, vous aſſûrer que je vous ſèrvirai en toutes occaſions. Il *comptoit* ſur la parole de ce Marchand, qui lui a manqué. Je *comptois* là-deſſus, pour dire, Je m'attendois à cela. On ne peut *compter* ſur l'amitié des Tyrans. Ils *comptoient* beaucoup, & faiſoient un grand fond ſur le courage, & la fidélité de Théodôre. Joüiſſez du tems préſent, ſans *compter* ſur l'avenir. Un jeune Avocat qui veut briller, *compte* plus ſur un paſſage de Séneque, que ſur une bonne raiſon. P. RAP. Il faut toûjours *compter* ſur la vèrtu, & jamais ſur la nobleſſe. BENS.

On dit, *Compter* les morceaux à quelqu'un; pour dire, lui reprocher la nourriture qu'on lui donne. *Impenſum alicui victum exprobrare*, *impenſum victum commemorare*.

COMPTER, ſe dit auſſi des diſtances, des tems & des lieux, & des différentes manières de les diſtinguer. *Dinumerare*, *recenſere*, *numerare*. On *compte* 1800 lieuës d'ici à Surate. On *compte* en France par lieuës, en Italie par milles, en Gréce par ſtades, en Orient par journées, aux Indes par cos. En Chronologie on *compte* par Olympiades, Luſtres, Indictions. On *compte* tant de Dynaſties & tant de Rois en une telle Monarchie. On dit auſſi, qu'un homme *compte* toutes les heures, tous les momens; pour dire, qu'il s'ennuye fort, qu'il a grande impatience que quelque chôſe arrive: qu'il *compte* ſes pas, pour dire, qu'il marche fort lentement; & au figuré, qu'il fait les chôſes avec grande meſure & grande circonſpection. On dit, Tout *compté*, tout rabattu; pour dire, Après avoir compenſé les avantages & les inconvéniens de quelque chôſe. *Omnibus expenſis*.

COMPTÉ, ÉE. part. & adj. *Numeratus*. Le chapitre de repriſe des *comptes* eſt compôſé des deniers *comptez*, & non reçus. L'Évangile dit que nos cheveux ſont *comptez*, qu'il n'en tombe pas un que par l'ordre de la Providence. On dit, Brebis *comptées* le loup les mange. Peine de vilain n'eſt à rien *comptée*. On dit auſſi, Tout *compté*, tout rabattu; pour dire, toute déduction faite.

COMpTEUR. ſ. m. Celui qui compte. *Numerarius*. Il faut qu'un Caiſſier ſoit habile *compteur*. Ce mot eſt peu en uſage.

COMpTOIR. ſ. m. Banc ou bureau fèrmé, ſur lequel les Marchands étalent leurs marchandiſes, ou comptent leur argent, & où le plus ſouvent ils l'enſèrment. *Menſa*.

COMPTOIR, en tèrmes de Relations, eſt un Bureau général de commèrce établi dans différentes villes des Indes pour châque nation de l'Europe. *Rationis conclave*. A Surate, à Amadabat, il y a des *Comptoirs* de Hollandois, d'Anglois, de François, des Bureaux où chacun d'eux fait ſon trafic à part. Les plus fameux *Comptoirs* ſont ceux des Marchands des villes Hanſéatiques, établis à Anvèrs, à Bèrghen, à Novogrod, & autres villes de l'Europe; car ce ſont de grandes maiſons magnifiquement bâties, qui ont trois ou quatre cens chambres ſupèrbement meublées, qui entourent une grande cour avec pluſieurs cabinets, portiques, galeries, magaſins & greniérs, pour y recevoir toutes ſortes de Marchands & de marchandiſes. Ils y ont un Conſul ou Juge avec pluſieurs Officiérs & ſèrviteurs de leur nation, même des Colléges & des Précepteurs entretenus, parcequ'ils y envoyent leurs enfans pour apprendre les Langues & le Négoce, & faire rendre compte à leurs Facteurs & Commiſſionaires.

COMPULSER. v. act. Obliger un Notaire, un Gréffiér, ou autre pèrſonne publique, en vèrtu de Lettres obtenuës en Chancelerie, à délivrer des actes, dont il garde les minutes, à une partie qui a intérêt de les produire en Juſtice. *Compellere*. Un acte qui a été *compulſé* partie préſente, ou dûëment appellée, fait autant de foi que l'original.

Ce mot vient du Latin *compello*, *compuli*, *compulſum*.

COMPULSEUR. ſ. m. Nom d'Office ſous les Empereurs Romains. *Compulſor*. Les *Compulſeurs* étoient des gens envoyez par la Cour dans les Provinces pour faire payer ce qui n'avoit pas été payé à l'épargne dans le tems preſcrit. Ces *Compulſeurs* ne manquoient pas de faire encore beaucoup d'exactions indûës. TILLEM. Honorius caſſa les *Compulſeurs* par une loi du 18ᵉ d'Août 412.

Caſſien *De Cœnob. Inſtit. L. III. c.* 2. appelle auſſi *Compulſeurs* deux qui dans les Monaſtères indiquoient les heures de l'Office Canonique, & qui avoient ſoin que les Moines ſe rendiſſent à l'Égliſe à ces heures.

Les loix des Viſigoths L. IX. tit. 2. §. 2. font mention des *Compulſeurs* de l'armée. Les Goths appelloient ainſi ceux qui obligeoient les ſoldats d'aller au combat, ou à l'attaque.

Ce nom eſt pris du Latin *Compulſor*, qui vient de *compellere*, obliger, contraindre.

COMPULSOIRE. ſ. m. Lettre de Chancelerie que le Roi accorde à des parties pour contraindre un Gréffier, un Notaire, ou des pèrſonnes publiques, à leur délivrer des actes dont elles ont beſoin; qui porte commiſſion pour appeller les parties advèrſes, afin de les voir collationner. *Mandatum ſignatoriæ cathedræ quo Tabellio adigitur ad inſtrumenta litiganti neceſſaria exhibenda.*

Les Procureurs appellent burleſquement un morceau de fromage affiné, un *compulſoire*, parcequ'il oblige à boire.

COMPUT. ſ. m. Tèrme de Chronologie. *Computatio*. Il ne ſe dit

dit que des ſupputations des tems qui ſervent à régler le Calendrier & les Fêtes de l'Égliſe, comme le Cycle Solaire, le Nombre d'Or, l'Épacte, l'Indiction Romaine, & le tems des Fêtes mobiles, auſſi-bien que les Calendes, Ides, quatre Temps, Biſſexte, &c. Scaliger dit que c'eſt Julius Firmicus qui le prémiér s'eſt ſervi du mot de *computus* en ce ſens, lequel dans la baſſe Latinité a auſſi ſignifié un *chapelet*, ou pluſieurs grains enfilez.

COMPUTISTE. ſ. m. Celui qui travaille au comput, & à la compoſition du Calendrier. *Qui computat, computator, computorum author.* C'eſt un habile *Computiſte*. Suivant l'ancienne maxime des *Computiſtes* chaque lune appartient au mois où elle ſe términe. BLONDEL.

COMTALE. adj. Qui appartient, qui a rapport à un Comte. *Comitalis.* La taille *comtale*. Voyez TAILLE.

COMTAT. ſ. m. Le *Comtat*, eſt le tèrritoire, ou l'État d'Avignon. *Comitatus Avenionenſis.* On dit, le *Comtat* d'Avignon, ou le *Comtat* tout court, comme on dit la Comté tout court, pour la Franche Comté, ou la Comté de Bourgogne. Ce nom ſignifie Comté, & s'eſt formé de l'Italien *Contado*, depuis que le Pape eſt maître de ce païs. Le *Comtat* a le Dauphiné au nord, la Provence au levant & au midi, & le Languedoc au couchant. La Capitale du *Comtat* eſt Avignon. La Principauté d'Orange eſt enfermée dans le *Comtat*.

COMTADIN, INE, ou CONTADIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt du *Comtat. Avenionenſis.* Les *Comtadins*, ou *Contadins*. Ce mot ſe trouve ſouvent dans de la Piſe, *hiſt. d'Orange*, & autres.

COMTE. ſ. m. Homme noble qui poſſéde une tèrre érigée ſous le titre de *Comté. Comes.* Le *Comte* de Soiſſons, d'Auvèrgne. L'Évêque de Beauvais eſt *Comte* & Pair, auſſi-bien que ceux de Noyon, & de Châlons ſur Marne. Les *Comtes* tiennent le milieu entre les Ducs, & les Barons. Ils ont droit de porter une couronne pèrlée ſur leurs armes. La couronne de *Comte* eſt une lâme en cèrcle ornée de trois pièrres prétieuſes, & ſurmontée de trois groſſes pèrles ou d'un rang de pèrles qui au milieu & aux extrémitez de la lâme ſe doublent, ou ſe triplent, & ſont plus élevées que les autres. Voyez Paſchal, dans ſon L. IXe des couronnes c. 22.

COMTE, ſe dit auſſi des Chanoines qui ſont nobles & fondez en qualité de *Comtes*. Les Chanoines de la Cathédrale de S. Jean de Lyon, ceux de Brioude en Auvèrgne, ceux de Saint Étienne de Mâcon, s'appellent tous *Comtes*. Aujourd'hui l'uſage a voulu que la plûpart des Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires ayent pris le titre de *Comtes*, quoiqu'ils n'euſſent point de Comté. Le *Comte* de Sèrvien, le *Comte* d'Avaux. On a appellé autrefois *Comtes*, des Capitaines, gens du Conſeil, Secrétaires & Juges des villes ſous Charlemagne; & le *Comte* différoit du Duc, en ce que le *Comte* n'avoit qu'une ville ſous lui, & le Duc une Province.

Ce mot vient du Latin *comes*, parce que c'étoient d'abord des Seigneurs qui étoient à la Cour, ou à la ſuitte de l'Empereur, ainſi appellez *à comitando, vel commeando*: d'où vient qu'on a appellé les *Comtes Palatins*, ceux qui étoient toûjours au Palais au côté du Prince, qu'on nommoit auſſi *Comites à latere*. Au tems de la République on appelloit *Comtes* chez les Romains tous ceux qui accompagnoient les Proconſuls & les Propréteurs dans les Provinces, pour y ſèrvir la République, comme les Tribuns, ceux qu'on nommoit *Præfecti*, les Écrivains, &c. Cela paroit par l'Oraiſon de Cicéron, *pro C. Rabirio Poſtumo n.* 13. Sous les Empereurs les *Comtes* étoient tous les Officiérs de la Maiſon de l'Empereur. Il ſemble qu'on peut faire commencer les *Comtes* dès le tems d'Auguſte, qui prit pluſieurs Sénateurs pour être ſes *Comtes*, ainſi que Dion le rapporte L. LIII. c'eſt-à-dire, pour l'accompagner dans ſes voyages, & pour l'aſſiſter dans les affaires qui ſe jugeoient ainſi avec la même autorité que ſi elles euſſent été jugées en plein Sénat. Gallien paroit avoir aboli ce Conſeil, en défendant aux Sénateurs [illegible] trouver dans les armées; & ſes ſucceſſeurs ne le rétablîrent pas. Mais s'ils n'avoient pas avec eux un corps de Sénateurs, ils ne pouvoient pas manquer d'avoir un Conſeil de gens de mérite. Décébale, Roi des Daces ſous Trajan, voulant peut-être imiter les Empereurs, avoit auſſi ſes *Comtes*, qui étoient conſidérables, mais qui n'étoient pas les prémiérs. C'eſt Dion qui nous l'apprend L. LXVIII.

Ces Conſeillers des Empereurs étoient donc véritablement *Comtes*, c'eſt-à-dire, compagnons du Prince, & ils en prenoient quelquefois le titre, mais en y ajoutant le nom du Prince qu'ils accompagnoient. Ainſi c'étoit plûtôt une marque de leur emploi, qu'un titre de dignité. Conſtantin en fit une dignité, & c'eſt ſous lui qu'on commence à le donner abſolument au *Comte* Denis, & à divèrs autres; & cet uſage étant une fois établi, on le donna aſſez indifféremment non ſeulement à ceux qui ſuivoient la Cour, & qui accompagnoient l'Empereur; mais généralement preſque à toutes ſortes d'Officiérs, comme on le peut voir par la longue liſte qu'en a fait Du Cange. Ainſi quoique le titre où le nom de *Comte* fût en uſage avant Conſtantin; ce n'étoit point encore le nom d'une dignité particulière & déterminée. C'eſt cet Empereur qui en fit une dignité, & qui diviſa les *Comtes* en trois ordres, ainſi que nous l'apprend Euſébe dans la vie de ce Prince. Les prémiérs portoient le titre d'Illuſtres; *Illuſtres*. Les ſeconds celui de Clariſſimes, *Clariſſimi*, & enſuite *Spectabiles*. Les troiſièmes ſe nommoient très-parfaits, *Perfectiſſimi*. Le Sénat étoit compoſé des deux prémiérs Ordres; ceux du dèrnièr n'y entroient point; mais ils joüiſſoient de pluſieurs des privilèges des Sénateurs. Il y avoit pluſieurs eſpèces de *Comtes*, dont les uns ſèrvoient ſur tèrre, & les autres ſur mèr. Le prémièr de tous s'appella dans le bas Empire *Protocomte*, *Protocomes*. Conſultez Spelman, *Gloſſar. Archæol.* & Du Cange, qui fait un catalogue de tous les différens genres & noms des *Comtes*.

A l'imitation de l'Empire les François, les Eſpagnols, & les Allemans, appellèrent *Comtes* les Courtiſans, les Seigneurs qui étoient à la Cour des Rois. Comme on envoyoit de ces Courtiſans dans les villes pour les gouvèrner, ils s'en ſont rendus les maîtres; ce qui a fait les *Comtes* d'aujourd'hui, qu'on appelle *Comtes Palatins*, dont il y en a ſur le Rhin, en Saxe, & en Luſace. Il y a eû auſſi des *Comtes Palatins* en France ſous la IIe & IIIe Race. Il y a eû pareillement des *Comtes Palatins* en Anglètèrre, en Aquitaine, en Sicile, en Toſcane, & chez les Goths Rois d'Eſpagne. Les Papes mêmes ont eû leurs *Comtes Palatins*. Voyez Du Cange. C'eſt de là que les Italiens ont appellé *Comites*, les gens qui ſont à la ſuitte des Seigneurs, & qui les accompagnent quand ils vont par païs. Ces *Comtes* n'étoient point inférieurs aux Ducs: on a remarqué même que les *Comtes* avoient des Ducs ſous eux. En France il y a eû des *Comtes* de Champagne, de Provence, &c. qui étoient Gouvèrneurs de Provinces, auſſi-bien que les Ducs. Mais il y avoit des *Comtes* inférieurs, qui étoient ſimplement Juges, & Gouvèrneurs des villes. Chez les Empereurs le nom de *Comte* étoit un titre qu'on donnoit à pluſieurs Officiérs, comme, *Comes ærarii; Comes ſacrarum largitionum; Comes ſacri Conſiſtorii; Comes curiæ; Comes capellæ; Comes archiatrorum; Comes commerciorum; Comes veſtiarius; Comes horreorum; Comes opſoniorum, aut annonæ; Comes domeſticorum; Comes equorum regiorum, aut Comes ſtabuli; Comes domorum; Comes excubitorum; Comes notariorum; Comes legum, ſeu Profeſſor in Jure; Comes limitum, aut marcarum; Comes maritimæ; Comes portûs Romæ; Comes patrimonii.* C'étoient des Officiers en chef, dont il eſt parlé en pluſieurs endroits du Droit Romain. On donnoit auſſi le titre de *Comte* pour honorer ceux qui avoient bien ſèrvi le public; par éxemple, dans le Code cette qualité eſt donnée aux Avocats, & aux Profeſſeurs en Juriſprudence qui avoient ſèrvi 20 ans. Les François, lorſqu'ils paſſèrent dans les Gaules, n'abolîrent point la forme du Gouvèrnement des Romains. Comme les Gouvèrneurs des villes & des Provinces s'appelloient *Comtes*, & Ducs, ils ne voulûrent point y apporter de changement. Ces Gouvèrneurs commandoient à la guèrre, & pendant la paix ils rendoient la juſtice. Ainſi les *Comtes* du tems de Charlemagne n'étoient autre chôſe que les Juges ordinaires, & tout enſemble Gouvèrneurs de villes. Ils étoient au deſſous des Ducs, & des *Comtes*, qui étoient auſſi Gouvèrneurs de Provinces. Ces dèrniers avoient ſous eux des *Comtes* conſtituez dans les villes particulières, & ne cedoient point aux Ducs, qui n'étoient, comme les *Comtes*, que ſimples Gouvèrneurs de Province. Ces *Comtes* rendirent leur dignité héréditaire ſous les dèrniers Rois de la II. Race, qui étoient trop foibles pour ſe faire obéir. Ils uſurpèrent même la ſouveraineté, lorſque Hugues Capet parvint à la Couronne. Son autorité n'étoit ni aſſez reconnuë, ni aſſez affèrmie, pour s'oppoſer à ces uſurpations. C'eſt de là qu'eſt venu le privilége des *Comtes*, de porter une couronne ſur leurs Armes. Ils la prîrent alors, comme joüiſſans de tous les droits des Souvèrains. Mais peu-à-peu les Rois ont remis ces Comtez ſous leur obéïſſance, & les ont réünis à leur Couronne. Ainſi la qualité de *Comte* aujourd'hui eſt bien différente de ce qu'elle étoit autrefois: ce n'eſt plus qu'un titre que le Roi accorde, en érigeant une tèrre en Comté, avec la réſèrve du reſſort, & de la ſouveraineté. D'abord l'on n'employoit point dans les Lettres d'érection la clauſe de revèrſion du Comté à la Couronne au défaut d'enfans mâles; mais Charles IX. pour empêcher que ces érections ne fuſſent trop fréquentes, ordonna en 1564. que les Duchez & Comtez retourneroient à la Couronne, au défaut d'enfans mâles. Voyez Loyſeau. On a autrefois diſputé ſi le Marquis a la préſſéance ſur le *Comte*. Une raiſon de douter, c'eſt qu'il y a des *Comtes* qui ſont Pairs, & qu'il n'y a nul Marquis qui le ſoit. Alciat a traitté cette queſtion. Aujourd'hui la chôſe eſt décidée. Le Marquis précède le *Comte*. Lorſque les *Comtes* étoient Gouvèrneurs de Provinces, ils n'auroient pas cédé la préſſéance aux Marquis. Voyez Du Tillet dans ſon Recuëil, il y parle en pluſieurs endroits de la dignité de *Comte*, &

& Lymnæus, *Notitia Regni Franciæ L. IV. C.* 8. & le Gloſſaire Salique de Chiflet au mot *Comes.*

Les Allemands appellent un *Comte Graff*, qui, ſi l'on en croit un Critique modèrne, ſignifie proprement Juge, & eſt dérivé de *Gravio*, ou *Graffio*, qui ſe trouve ſouvent dans les loix Saliques & Ripuaires, & vient de γράφω, ne s'étant fait que depuis la tranſlation de l'Empire à Conſtantinople, au ſentiment de Chifflet, *Gloſſ. Salic.* Il y a en Allemagne pluſieurs ſortes de *Comtes*, les Landgraves, les Marchgraves, les Burgraves, & les Pſaltgraves, ou *Comtes* Palatins. Ces dèrniérs ſont de deux ſortes; les uns ſont du corps des Princes, & ce ſont ceux qui ont eû l'inveſtiture d'un Palatinat; les autres n'ont que le tître de *Comte* Palatin, & n'ont pas l'inveſtiture d'un Palatinat. On appelle les prémiérs de pluſieurs noms différens, *Comtes* Palatins Impériaux, *Comites Palatini Cæſarei*, *Comtes* du S. Palais de Latran, *Comites S. Palatii Lateranenſis*, *Comtes* de la Cour Impériale, *Comites Aulæ*, ou *Curiæ Cæſareæ*, *Comtes* du Conſiſtoire Impérial, *Comites Conſiſtorii Imperialis*, & quelquefois ſimplement Palatins, *Palatini.* En Allemand on ne les appelle pas ſimplement *Pſaltsgraffen*, c'eſt-à-dire, *Comtes* du Palais; mais *Des heil. Romiſchen Reichs Pſalts aud hoff Graffen*, c'eſt-à-dire, *Comtes* de la Cour & du palais du S. Empire Romain, ou ſimplement *Reichs-hoff-Graffen*, *Comtes* de la Cour de l'Empire, ou de la Cour Impériale. Quelques-uns prétendent qu'en profeſſant publiquement pendant 20 ans les loix Impériales on acquiert la dignité de *Comte* Palatin, & il y a des éxemples de Profeſſeurs des loix, qui après vingt ans ſe ſont donné ce tître. D'autres cependant révoquent ce ſentiment en doute. Les Priviléges des *Comtes* Palatins ſont de créer des Notaires publics, de légitimer les bâtards, de donner des Curateurs & des Tuteurs, & de les confirmer, ou de les ôter, pour de juſtes cauſes; d'accorder diſpenſe d'âge. Voyez les différens degrez des *Comtes* de l'Empire, leurs ſéances, leurs droits & priviléges, dans Imhoff, *Introd. ad L. VI. ad L. VIII. ad L. IX.*

On a appellé auſſi *Comtes*, les Chèfs des troupes militaires, qui menoient la Nobleſſe à l'armée, & même pluſieurs Capitaines: d'où vient qu'on a encore conſèrvé le nom de *Comite* à celui qui commande aux forçats. Comme on a dit qu'on donnoit le nom de *Comte* aux Juges de pluſieurs villes, de là ſont venus les *Vicomtes*, qui ſont encore Juges en la Normandie. L'Empereur Maurice, parlant des *Comtes*, dit qu'ils ſont comme les Tribuns des ſoldats, & les chèfs des bandes & des troupes de ſoldats: l'Empereur Léon dit à peu près la même chôſe. Voyez Curopalates, qui rapporte les fonctions des *Comtes* à la Cour, & auprès de la pèrſonne de l'Empereur.

En Anglетèrre on appelle *Comtes* les fils des Ducs; & *Vicomtes*, les fils des *Comtes.*

Comte, s'eſt dit quelquefois pour Vicomte, ſelon la remarque de M. Ménage, dans ſon Hiſt. de Sablé L. II. c. 1. p. 18. & dans ſes Remarques ſur cet endroit p. 328. M. de Marca a remarqué, dans ſon hiſt. de Bearn. L. III. C. 3. §. 3. & prouvé que la diction *Conſul* eſt priſe dans les Auteurs du moyen âge pour ſignifier un *Comte*, & celle de *Proconſul*, ou *Viceconſul*, pour un Vicomte.

COMTÉ. ſ. m. Et quelquefois féminin, excepté quand il eſt joint à Pairie; car alors il eſt toûjours féminin. *Comitatus.* Tître d'honneur que les Princes ont donné à cèrtaines Seigneuries pour les diſtinguer des autres. Le *Comté* de Champagne eſt *Comté* & Pairie. Quelques-uns, comme Otho Friſingenſis, ont dérivé ce mot *ex commanendi poteſtate*; & prétendent qu'il a ſignifié d'abord *habitation* & *tèrritoire*, dont les Lombards ont fait les mots de *contado* & *contadi*, qui ſignifient *village* & *villageois.* D'autres prétendent que *Comté* a ſignifié auſſi une aſſemblée de Juges, que d'un autre nom on a appellé *aſſiſes*: & de là vient qu'on parle ſi ſouvent en Anglетèrre d'un *Comité*; pour dire, l'aſſemblée de quelques Juges déléguez; & qu'on ſe trompe quand on croit que ce mot vient de *Juges commis.*

Comté. Quand ce mot eſt employé pour ſignifier une des parties de la Bourgogne, où ſont les villes de Beſançon & de Dôle, il eſt toûjours féminin. *Comitatus Burgundiæ.* La *Franche-Comté* a été conquiſe deux fois par Loüis XIV. C'étoit autrefois la coutume de ſoumettre douze *Comtez* à un Duché.

Comté. La Comté, ou le Comté, dit abſolument & tout court, ſignifie la *Franche-Comté*, la *Comté* de Bourgogne. *Burgundiæ Comitatus.* M. Fevret, dans ſon traité de l'abus, fait toujours ce mot du genre maſculin. Voyez le ch. 7. du livre ſecond, où ce mot revient ſouvent. Les bénéfices qui ſont ſis dans le *Comté.* Fevret. Quant à ceux, qui ſont dans le *Comté.* Id. Ayant le Conſeil préjugé en faveur des collateurs du *Comté.* Id. Par *Comté* on entend la Franche-Comté, ou le *Comté* de Bourgogne, par oppoſition au Duché, qui eſt l'autre partie de cette province.

Comte de Constantinople. Tître d'honneur que les Empereurs d'Orient donnoient aux pèrſonnes illuſtres par leur ſçavoir, comme les Empereurs d'Occident ont accordé dans les dèrniérs ſiécles le tître de *Comte* Palatin à de ſemblables ſujèts. Fél.

Comte du Palais. Ancien Officiér de nos Rois. Il étoit *Comte*-Juge, & connoiſſoit de toute affaire qui regardoit le Roi, l'État, le public. *Comes palatii*, ou *Palatinus.* On voit dans Grégoire de Tours un Goncilion *Comte du Palais*, ſous Sigebèrt Roi d'Auſtraſie, un Trudulphe ſous Childebèrt II. Taſſillon ſous Dagobèrt; Aigulphe ſous Clovis II. Ce *Comte* avoit pour Conſeillers des gens d'épée, comme lui, qu'on nommoit Échevins du Palais. Quand le Roi, aſſiſté d'Évêques, d'Abbez & de Ducs, préſidoit à ce Tribunal, le *Comte* faiſoit le rapport, & le Roi recüeilloit les voix. Dans les formules de Marculphe L. II. c. 25. il y en a une d'un Jugement tel que le Roi doit le prononcer ſur la Relation du *Comte.* Le Gendre.

COMTEſSE. ſ. f. La femme d'un Comte, ou Dame d'une Seigneurie qui a le tître de Comté. *Comitiſſa.* On trouve le nom *Comitiſſa*, *Conteſſe*, femme d'un Comte, dans le VIIIe ſiécle, comme on l'a remarqué dans les *Acta Sanct. Bened. Sæc. IV. P. II. p.* 304.

COMTOIS, oise. adj. Ce mot s'eſt formé de *Comté*, & ſe dit pour *Franc-Comtois*, comme *Comté* pour *Franche-Comté.* Les *Comtois* ſont ceux qui habitent la Franche-Comté. *Sequani.* Les collateurs *Comtois* ont été maintenus en leur droit ſur les bénéfices dépendans d'eux. Févret. La collation du R. Abbé de ſaint Claude *Comtois.* Id. Les *Comtois* en vèrtu des anciens Traitez d'alliance qu'ils avoient avec les Suiſſes, réclamèrent leur intèrceſſion contre Henri IV. Mézeray.

COMUS. ſ. m. Dieu de la joye, des feſtins, des danſes nocturnes. *Comus.* Voſſius, *De Idol. L. II. c.* 8. croit que c'eſt le même que le Chamos des Moabites, & que ſon nom s'eſt formé de celui-ci. Sa raiſon eſt que Chamos eſt le même que le Διόνυσος des Grècs, c'eſt-à-dire, Bacchus, qui cèrtainement eſt le Dieu des feſtins. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit à ce Dieu que les jeunes gens qui faiſoient des débauches de nuit, & qui donnoient les ſérénades à leurs maîtreſſes, ſe dévoüoient particulièrement. On le repréſentoit couronné de rôſes, ſoit parce que c'étoit la coutume de s'en couronner dans les feſtins, comme on le voit dans les Poëtes, & ſur tout dans Anacréon; ſoit parce que la rôſe eſt conſacrée à Vénus, & que *Comus* étoit un Dieu favorable aux nouveaux mariez, qu'on le mettoit à la porte de leur chambre, qu'on le regardoit comme le conciliateur des deux mariez, & l'auteur de l'union conjugale, qu'enfin il étoit un des Dieux des amans, à la ſuite deſquels on le peignoit. Philostrate, Carolus Paschalius, *Coronarum L. II. c. 6. c. 16. L. III. c. 5. c. 6.* *Comus* étoit un Dieu pétulant & brutal.

CON.

CON. Particule, ou prépoſition, qui ſignifie *avec.* Elle ne s'employe jamais ſeule, mais ſe met au commencement des dictions, & ſignifie une action faite avec un autre, ou reçûë en deux ſujets enſemble, ou une qualité poſſédée de pair avec un autre, ſelon les dictions auxquelles elle eſt jointe. *Concourir, confondre, concèrter, convèrſer, conſulter, conduire, congrégation, conſubſtantiel, conſone, conſentement, conſanguinité, conſiſtoire*, &c. Quelquefois on change l'*n* dans la lettre ſuivante, ou en une autre qui lui convienne. *Collatif, collatérale, colliger, collectif, corrélatif, correſpondance, corrival, corroborer, corrompre, corruption, commémoration, commotion, commune, commutation, compatir, compatriote, compaſſer, comparer.* Quelquefois on retranche l'*n*, & l'on met ſeulement *co. Cohabiter, cohéritiér, coopérer; coopération, coobligé, cohérence, cotuteur.*

Souvent elle ne ſignifie point d'action, ou de qualité, ou rapport avec un autre, comme *convèrtir, connoître, convoitiſe, convoiter, contrainte, contraindre, contempler, conſtruire, conſommer, conſidérer, conſerver, conſacrer* &c.

Cette particule, *com*, ou *con*, vient de *cum*, qui en Latin ſignifie la même chôſe, & a les mêmes uſages.

CONARD, arde. adj. Ce mot ſe diſoit autrefois pour *ſot, ſotte. Fatuus, ſtolidus.* De *conard* on avoit fait *conardiſe*, pour dire *ſottiſe*: ces mots ne ſont plus en uſage.

CONARIUM. ſ. m. Tèrme de Médecine. Voyez Pinale, ou Conoïde.

CONCAPITAINE. ſ. m. Capitaine avec un autre. *Ducis Collega. Centurionis collega.* Les habitans de Châlons en Bourgogne ayant droit d'élire un Capitaine pour leur ville, parce qu'il arrivoit ſouvent pendant la guèrre que ce Capitaine, qui étoit un Gentil-homme des environs de Châlons, allât à l'armée, & quittât Châlons, les habitans obtinrent que leurs Échevins ſeroient *Concapitaines.* De S. Julien. *Antiq. de Châlons.* On ne ſçait point que ce mot ſe diſe d'autres que de ces Échevins de Châlons.

CONCAſSER. v. act. Tèrme de Pharmacie. Caſſer à moitié, briſer par morceau avec un marteau, un pilon, des racines, du bois, ou autres chôſes dures, afin que le ſuc, la vèrtu, s'en tirent

rent plus aiſément dans les infuſions ou coctions qu'on en fait enſuite. *Terete*, *conterere*. On *concaſſe* des noix, des amendes, de la caſſe, &c. La régliſſe *concaſſée* fait une meilleure tiſanne que lorſqu'on la fait bouillir ou infuſer toute entière, ou coup-pée par filèts.

Ce mot vient du Latin *conquaſſare*.

CONCATÉNATION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie. Enchaînement. *Connexio*. La *concaténation* des cauſes ſecondes eſt un effet de la Providence.

Ce mot vient de *concatenatio*, de *catena*, chaîne.

CONCAVE. adj. m. & f. & ſubſt. Surface intérieure d'un corps creux, ou cavé. *Concavus*. Il y a des miroirs ſphériques, convéxes, & d'autres *concaves*, des cylindres & des cônes *concaves*. Le vèrre ſphérique *concave* eſt moins épais en ſon milieu qu'en ſes éxtrémitez. Le foyer d'un miroir *concave* eſt le point où ſe réüniſſent les rayons qu'il reflèchit, qui eſt environ le tièrs du diamétre, & non pas le centre, comme pluſieurs ont eſtimé. Le *concave* de la lune eſt l'eſpace où les élemens ſont enfèrmez. Les corps ſublunaires ſont ceux qui ſont compris dans la ſurface *concave* du cièl de la lune. Ariſtote a crû que Dieu ne ſe mêle point du détail de tout ce qui ſe paſſe ſous le *concave* de la lune. Maleb. Le *concave* d'un cube. La ſurface *concave* d'un coffre, d'un boiſſeau.

CONCAVITÉ. ſ. f. L'eſpace creux, la figure creuſe de quelque corps qui forme la capacité du vaiſſeau. *Pars concava*, *cava*. On dit en Médecine, les *concavitez* du cèrveau; pour dire, les creux ou ventricules qui ſont dans le cèrveau. Les *concavitez* des vèrres ſphériques ſont dites, *égales*, *plus grandes*, ou *moindres*, reſpectivement à l'habitude qu'ont entr'eux les diamétres de leurs ſphères. *Curvatura*, *convexitas*.

CONCÉDER. v. act. Accorder une grâce, un privilége. *Concedere*, *annuere*. Il joüit de cette penſion en vèrtu des priviléges *concédez* à un tel Ordre de Chevalerie. Le Pape a *concédé* de grandes indulgences à une telle Confrairie, à une telle Congrégation. Le privilége de Nobleſſe a été *concédé* aux Sécretaires du Roi, aux Échevins de cèrtaines villes. Le mot de *concéder* ne ſe dit guères que dans ces ſortes de phraſes.

Concéder, ſe dit auſſi dans les diſputes dogmatiques. Je vous *concéde* la majeure de cet argument, & vous nie la mineure.

Concédé, ée. part. & adj. *Conceſſus*.

CONCENTRATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. *Intima commixtio*, *adhæſio*. Selon le Docteur Grew, la *Concentration* eſt le plus haut degré de mixtion, ou de mélange, qui puiſſe être; & elle ſe fait lorſque deux ou pluſieurs atômes, ou particules d'un mixte, ſont unies par la recéption ou l'intruſion de l'une dans l'autre. Et au ſentiment du même Auteur la *concentration* eſt la cauſe de tous les corps fins qui n'ont ni goût, ni odeur, dont la conſtitution eſt ſi fèrme que juſqu'à ce que leurs parties ſoient déliées, & déſunies par un autre corps, elle ne peuvent faire d'impreſſion ſur aucun des ſens. Harris.

CONCENTRER. v. act. Rentrer au dedans, tîrer vèrs le centre, le milieu. Le froid éxtérieur *concentre* la chaleur au dedans des corps. Après les repas la chaleur naturelle ſe retire au dedans, & ſe *concentre* pour faire la digeſtion. *Permiſcere*, *in unum cogere*, *colligere*, *coagmentare*, *conflare*.

Concentré, ée. part. paſſ. & adj. *Permiſtus*, *in unum coactus*, *confectus*.

CONCENTRIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie & d'Aſtronomie. Qui a le même centre. *Cui commune cum alii centrum eſt*. Il ſe dit principalement des corps & des figures rondes, comme circulaires, elliptiques, & autres. On le peut dire pourtant des polygônes parallelement tracez ſur un même centre. Toutes les orbites des Planétes ne ſont pas *concentriques* avec la tèrre. Les poids de marc qui s'enchaſſent les uns dans les autres ſont *concentriques*.

Ces mots viennent de la prépoſition *cum*, & de *centrum*, *le centre*.

CONCÉPT. ſ. m. Tèrme dogmatique. Idée, penſée. *Idea*, *cogitatio*, *conceptus mentis*. La Philoſophie devint pointilleuſe ſous les Arabes par ces préciſions, & ces *concépts* abſtraits qu'elle introduiſit dans l'écôle. Le P. Rap.

> *Crains, d'un brillant* concépt *cherchant l'éclat trompeur,*
> *De donner pour lumière une fauſſe lueur.* Vill.

CONCÉPTION. ſ. f. Action par laquelle l'homme ſe forme dans le ventre de la femme. *Conceptio*. Les Médecins n'ont pû encore découvrir le moment de la *conception*; comment ſe fait la *conception*. Il ſe dit auſſi des animaux. Jacob fit mettre des baguettes de divèrſes couleurs devant ſes brebis, afin qu'au moment de la *conception*, elles &c.

La *Conception immaculée de la Sainte Vièrge*, eſt une Fête de la ſainte Vièrge qui ſe célèbre le 8. Dec. *Dies Mariæ ſine labe peccati concepta ſacer*, *feſtum conceptionis B. Mariæ Virginis*. Allatius dans ſes Prolégoménes ſur S. Jean Damaſcene, nous apprend que la fête de l'Immaculée *Conception* de la ſainte Vièrge, telle que toute l'Égliſe la célébre aujourd'hui, étoit ſolemniſée en Orient par pluſieurs Égliſes dès le VIIIe ſiécle. Le Concile de Trente Seſſ. V[e], dans le Décret du péché originel déclare, que ce n'eſt point ſon intention d'y comprendre la ſainte Vièrge, qu'il appelle Immaculée, & il ordonne qu'on obſèrve les Conſtitutions de Sixte IV. Sur cela. Raimond Lulle a fait un Traittépar lequel il prouve la *Conception* de la Vièrge ſans péché originel. Les Jacobins ont autrefois ſoutenu avec beaucoup de fèrmeté, que c'étoit une èrreur, de croire qu'elle eût été conçuë ſans péché originel. Ils fûrent condamnez par le Pape Clément VII. en 1308. à la pourſuitte de l'Univèrſité de Paris, & contraints de ſe rétracter. Dans l'ouvrage de S. Thomas, *In I. Sent. Diſtinct. 44. q. unicâ*, *Art. 3. ad 3[um]*, de l'édition de Lyon de 1520. *recognita à Fr. Lamberto Campienſi*, & de l'édition Romaine faite par ordre de Pie V. & revûë ſur les plus éxcellents manuſcrits, *& ad probatiſſimos codices collata*, on lit ces mots, *Beata Virgo à peccato originali & actuali immunis fuit*. Le même S. Docteur, ſur l'Épître aux Galates C. III. leçon 6e, dit ces paroles, au rapport du P. Théoph. Renaud, *Puritas extenditur per receſſum à contrario, & ideo poteſt inveniri quo nihil purius eſſe poteſt in rebus creatis, ſi nullâ peccati contagione inquinatum ſit. Et talis fuit puritas Beatæ Virginis, quæ à peccato virginali & actuali immunis fuit.* Cet endroit a été corrompu dans les éditions nouvelles. Voyez ſur cela Henriquez, *Summ. L. III. C. 4. Pineda*, *in C. VII. Eccl. v. 29. n.* 8. Caniſius L. I. Marian. *L. II. C. 6. opuſc. 4. in expoſ. Salut. Angel.* Dans pluſieurs éditions du même ouvrage, celle de Paris 1525. chez Ponce Le Preux qui ſe trouve en pluſieurs bibliothéques de France; & trois autres que cite Pinéda à l'endroit que j'ai marqué, une de Paris en 1529. à moins que 1529. ne ſoit mis pour 1525. une autre de 1532. une troiſiéme de Véniſe en 1555. à la marge de laquelle on a ajouté, *Vide hic eſſe de mente S. Thomæ nullum habuiſſe peccatum B. Virginem*. On cite même deux éxemplaires de la Somme de S. Thomas, l'un qu'avoit le P. Didaque Saramillo, Carme Déchauſſé du Couvent de S. Didaque proche de Séville; & l'autre du Couvent des Dominicains de Marſeille, dans leſquels la queſtion 27e de la troiſiéme partie de la Somme de S. Thomas, où il prétend que la ſainte Vièrge n'a été ſanctifiée qu'après l'animation, étoit très-differente de ce qu'elle eſt dans nos éditions. Voyez le P. Théophile Renaud, *oper. heterocl*, & *Comm. pro mortuis*; Pinéda à l'endroit cité; Wading, *De Legat. Philippi III. & Philippi IV. ad Paulum V. & Greg. XV. pro definienda Controv. de Conceptione Virginis*. Rivet a fait des obſèrvations ſur cet ouvrage. On trouve 48 gros Volumes *in folio* de Pièrre d'Alva, & Aſtorga, ſur les myſtères de la *Conception* de la Vièrge; & entre autres il y a un ABCD, ou Abécédaire de la Vièrge Marie, en 21 volumes, dont la prémière lèttre A a été imprimée en trois grands volumes *in fol.* en l'Imprimerie Royale de Madrid en 1648. & une Bibliothéque de la *Conception* en ſix volumes, & un Bullaire de la même *Conception*.

Dans les trois Ordres de S. Jacques de l'Épée, de Calatrava, & d'Alcantara, les Chevaliers font vœu de tenir, défendre, & ſoutenir, en public & en particuliér, l'immaculée *Conception* de la ſainte Vièrge. Ce fut l'an 1652 qu'ils prîrent cette réſolution, & qu'ils ajoutèrent ce quatriéme vœu à ceux qu'ils avoient déja faits. Ils conſultèrent auparavant le Roi Philippe IV. comme Adminiſtrateur pèrpétuel de leurs Ordres, & ils en fîrent la cérémonie à Madrid avec beaucoup de ſolennité, pendant 9 jours châcun; l'Ordre de S. Jacques d'abord, celui de Calatrava enſuite, & celui d'Alcantara le dèrniér; & ils firent un réglément dans leurs Chapîtres Généraux, que doréſnavant tous ceux que l'on recevroit à la profeſſion feroient ce vœu avec les trois autres, de pauvreté, d'obéïſſance, & de chaſteté conjugale.

Les Imagers appellent *conception*, une taille douce qui repréſente le myſtère de la *Conception* de la ſainte Vièrge. *Imago Mariam exhibens ſine peccati labe conceptam*.

Conception. Ordre Religieux de Filles. Le Pape Innocent VIII. l'approuva en 1489. Elles ſuivent les Régles de ſainte Claire, ſous le nom de la *Conception immaculée*. *Ordo monialium ab immaculata Maria virginis conceptione nuncupatus*. Religieuſes Théatines de l'Immaculée *Conception*. Voyez Théatines.

L'Ordre de la Milice Chrétienne de ſainte Marie de la *Conception*, ſous l'invocation de S. Michel, eſt un Ordre militaire inſtitué l'an 1619. par Charles de Gonzague Duc de Nevers, Alfonſe Comte d'Altan, & Jean B. Petrignano Sforza, pour procurer l'honneur de Dieu, la défenſe & la délivrance des Chrétiens qui ſont parmi les infidelles, la paix & la bonne intelligence entre les Princes & les particuliérs, & l'agrandiſſement de la Chrétienté. *Ordo militaris à B. Maria Conceptione nuncupatus*. Il fut confirmé par Urbain VIII. en 1624. La marque de cet Ordre fut

une

une croix de Malthe, émaillée d'azur, & ourlée d'or, au centre de laquelle étoit une immaculée *Conception*, c'eſt-à-dire, une image de la ſainte Vièrge dans un Soleil, couronnée de douze étoiles, & ayant la lune ſous ſes piéds. La croix eſt dans une couronne formée d'un cordon de S. François, blanc, qui eſt là marque de la Régle que ſuivent les Chevaliérs. De l'autre côté au lieu de la *Conception* eſt dans le centre une image de S. Michel vétu de blanc, l'épée haute, & ayant le Démon ſous ſes piéds. Les Chevaliérs portoient ſur l'habit une croix de velours bleu céleſte, avec l'image de la *Conception*. Il y a encore d'autres figures de ces croix, comme on le peut voir dans l'Abbé Juſtinien T. II. c. 84. où il traite de cet Ordre.

La Conception, tèrme de Géographie, c'eſt le nom que l'on a donné à pluſieurs lieux dans l'Amérique, en l'honneur de l'immaculée *Conception* de la ſainte Vièrge. La *Conception* dans le Chili, eſt une des plus conſidérables villes du païs, & la réſidence du Gouvèrneur. La *Conception*, dans le Paraguay, au confluent de la rivière Urvaig dans celle de la Plata, eſt une ville prèſque ruinée. La *Conception*, dans l'Audience de Guatimala, capitale de la Province de Veragna, eſt une petite ville peu conſidérable, ſur la mèr du nord, vèrs l'iſthme de Panama. La *Conception* de la Vegua, eſt une petite ville dans l'Iſle de S. Domingue au nord. La *Conception* de Salaya, eſt un bourg de l'Audience du Méxique. La Baye de la *Conception*, eſt dans l'Amérique ſeptentrionale vèrs le milieu de la côte orientale de l'Iſle de Tèrre Neuve.

Conception, ſe dit figurément de la facilité qu'a l'eſprit de comprendre, de concevoir les penſées d'autrui, ou d'en produire de ſon chèf. *Mens, mentis acies.* C'eſt un eſprit peſant & tardif, qui a la *conception* dure. Celui-là a la *conception* prompte & vive. Cet Orateur a l'eſprit net, il exprime facilement ſes *conceptions*. Comme il avoit la *conception* aiſée, la mémoire heureuſe, l'eſprit pénétrant, il avança èxtrêmement en peu d'années. Bouh.

Conception, eſt auſſi un tèrme de Logique; & c'eſt la ſimple idée qu'on a des chôſes, laquelle n'enfèrme ni affirmation ni négation. *Conceptus mentis.*

Conception, ſignifie auſſi les penſées bonnes ou mauvaiſes, que l'eſprit humain forme ſur quelque ſujet. *Cogitatio, idea.* La ſimple *conception* du crime, & même le conſentement de la volonté, n'eſt point du reſſort de la juſtice humaine. De Launay. Cet Orateur à de riches *conceptions*. Je vais vous dire ma *conception* là deſſus. Voilà une plaiſante *conception*. Fort bien! Belle *conception*! Mol.

CONCÈRNANT. adv. & prépoſition, qui ſignifie, Touchant. *De.* Il m'a donné pluſieurs bons avis *concernant* ma charge.

Concèrnant, eſt auſſi adj. *Spectans, pertinens, attinens.* Le Parlement a fait pluſieurs beaux réglemens *concernant* la Police, l'adminiſtration des Finances.

CONCÈRNER. v. act. Être de la dépendance de quelque chôſe, lui appartenir en quelque façon; regarder quelqu'un, le toucher par raport à ſes intérêts, ou autrement. *Ad aliquem, ad aliquid pertinere, ſpectare, attinere.* Ce Magiſtrat eſt fort èxact en ce qui *concèrne* le devoir de ſa charge. Quand on parle de circonſtances & dépendances d'une affaire, cela s'entend de tout ce qui la *concèrne*. Pour ce qui *concèrne* cet article; c'eſt-à-dire, A l'égard de cet article. Cette affaire *concèrne* le public. Cela ne me *concèrne* en rien. Il n'ignore rien de ce qui *concèrne* cet art. On ne doit rien négliger de ce qui *concèrne* le ſalut. Arn. Parlons de ce qui *concerne* la création de l'homme. Ablanc.

CONCÈRT. ſ. m. Aſſemblée de Muſiciens qui chantent, ou qui jouënt des inſtrumens. *Concentus.* Il y a des *concèrts* de voix, de luths, de violes, ou de pluſieurs inſtrumens mêlez enſemble. Il n'y a point de *concèrt* qui vaille les repréſentations de l'Opéra. Platon, & les Anciens, ſe ſont imaginez que le mouvement des aſtres faiſoit un agréable *concèrt*, une grande harmonie.

Je deſtine ma voix à de plus ſaints concèrts,
Et ce n'eſt plus, Seigneur, qu'à vôtre ſeule gloire,
Que je veux conſacrer mes vers. L'Ab. Têtu.

Concèrt, ſe dit auſſi du chant des oiſeaux, ſur tout dans la Poëſie. Le *concert* des oiſeaux. Les bois retentiſſoient de leurs charmants *concèrts*.

Concèrt, ſe dit encore du mêlange confus de toutes ſortes de voix. Il ſe fit là un *concèrt* d'yvrognerie & de doctrine. Ablanc.

Concèrt, eſt auſſi le lieu où ſe tient le *concèrt*. Aller au *concèrt*.

Concèrt, ſignifie figurément Complot; l'accord de pluſieurs pèrſonnes pour l'éxécution de quelque deſſein. *Conſenſus.* Cette famille périra bien vîte, parce qu'il n'y a pas de *concèrt*. Les grandes affaires ne réüſſiſſent point, à moins que tous les intéreſſez n'agiſſent de *concèrt*.

Concèrt, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. *Compacto, conſpirante, communi conſenſu.* Dans cette tempête la mèr & les vents étoient, ce ſemble, de *concert* pour cauſer le naufrage.

Quelques-uns dérivent ce mot de *concentus*, d'autres de *concertare*. M. Huet croit qu'il vient de *conſertum*, *quaſi ex variis ſonis contextum & compoſitum.* Il vient de même que *concèrter* de *concertare*, Combattre enſemble, de compagnie; & par métaphôre agir enſemble, travailler enſemble à une même chôſe.

CONCÈRTANT, ante. adj. Muſicien qui concèrte, qui eſt de la répétition d'un concèrt. *Præludens, præparans ſe ſe ad concentum.*

Concèrtant. Ce mot ſe trouve employé dans Pomey, pour ſignifier celui qui s'èxèrce & qui combat pour la gloire dans un carrouzel. *Certantes ludicra decurſione equites.* Les *concertans* du carrouzel.

CONCÈRTER. v. act. Faire l'eſſai, la répétition des piéces qu'on doit joüer dans un concèrt, avant que de le faire entendre en public. *Prælude re, præparare ſe ad concentum, voces, inſtrumenta muſica privatim componere, conſociare.* Ces Muſiciens ont pluſieurs fois *concèrté* enſemble ces mêmes piéces.

Concèrter, ſe dit figurément en chôſes morales, en parlant des aſſemblées de gens qui ſont dans un même-intérêt, pour aviſer aux moyens de faire réüſſir quelque affaire. *Conſultare, deliberare, conſilia conferre, commiſcere, conjungere.* On ne ſçauroit trop *concèrter* les grandes entrepriſes. On le dit même d'une pèrſonne ſeule qui raiſonne en elle-même ſur l'éxécution de quelque chôſe. Il a longtems *concèrté* dans ſon eſprit, il a bien èxaminé toutes les circonſtances de ce deſſein, avant que de l'entreprendre. Les deſſeins du Cardinal de Richelieu étoient plus vaſtes; mais moins juſtes, & moins *concèrtez* que ceux du Cardinal Mazarin. S. Év r. Il entre toûjours quelque chôſe du tempérament dans les deſſeins les plus *concertez*. Id. Ce ſont des témoins fidelles (les Évangeliſtes) qui ne ſe ſont point enfèrmez enſemble pour *concerter* ce qu'ils avoient à dire. Peliss.

Concèrter. Ce vèrbe eſt auſſi quelquefois neutre. On *concèrte* ſouvent chez un tel. Ils *concèrtent* enſemble. Tous ces peuples (qui croyent la préſence réelle) n'ont jamais *concèrté* enſemble. Peliss.

Concèrté, ée. part. & adj. *Meditatus, affectatus.*

On dit figurément qu'une pèrſonne eſt bien *concertée*; pour dire, qu'elle affecte un cèrtain extérieur modeſte & prudent, que toutes ſes actions & ſes paroles ſont étudiées, affectées, & ſouvent hypocrites. Dans les affaires ſolides & ſérieuſes on a l'eſprit *concèrté*; & on ne connoît pas ceux qui les font: c'eſt dans les plaiſirs qu'on connoît les gens juſqu'au fond du cœur. M. Scud. La clémence de Néron étoit feinte, & *concèrtée*. M. Esp. Les amitiez qui nous paroiſſent les plus fortes, ne ſont que des intérêts *concèrtez*. S. Evr.

Ses geſtes concèrtez, *ſes regards de meſure,*
Ne laiſſoient aucun mot aller à l'aventure. Corn.

CONCEſSION. ſ. f. Pèrmiſſion, privilége, octroi de quelque grâce que fait un ſupérieur à un inférieur. *Conceſſio.* Cette Abbaye jouït d'une telle tèrre, d'une telle èxemption, par la *conceſſion* de S. Loüis. Le Pape fait des *conceſſions* d'indulgences plénières; les Évèques officians les font ſeulement de quarante jours. Tout cela n'eſt que par *conceſſion* & privilége. Patr. Il prenoit la qualité de Roi par la *conceſſion* du Saint Siége. Maucroix. On appelle auſſi *conceſſion* la chôſe même qui eſt accordée. Les grands droits dont joüiſſent les Abbayes ſont des *conceſſions* des Seigneurs qui les ont fondées.

Conceſsion, eſt auſſi une figure de Rhétorique, par laquelle on accorde quelque chôſe à ſon advèrſaire, ſoit pour ne pas former d'incidens inutiles, ſoit pour en tirer quelque avantage. *Conceſſio.*

CONCEVABLE. adj. m. & f. Ce que l'eſprit peut aiſément comprendre, s'imaginer. *Comprehenſibilis.* Quoique cette doctrine ſoit ſubtile, elle eſt pourtant fort *concevable*. L'attrait de la nouveauté a un pouvoir qui n'eſt pas *concevable*. M. Esp.

CONCEVOIR. v. act. *Je conçoi, j'ai conçu, je conçus, je concevrai. Que je conçoive, je concevrois, que je conçuſſe.* Ce mot ne ſe dit que des femmes & des fémelles de quelques animaux, à l'égard de la génération. *Concipere filium, fœtum concipere.* La Sainte Vièrge a *conçu* ſon Fils par la vèrtu du S. Eſprit. La femme d'Abraham fut 90 ans ſtérile, & enfin elle *conçut* Iſaac. Toute la nature humaine eſt *conçue* dans le péché. On a cru que les cavales de Portugal *concevoient* du vent, à cauſe de leur viteſſe.

Concevoir, ſe dit auſſi figurément de la ſimple vûë que nous avons des chôſes qui ſe préſentent à nôtre eſprit, ſans en former aucun jugement. Log. Il ſignifie auſſi, Avoir l'intelligence prompte, facile.

facile. *Aliquid animo concipere, comprehendere, cogitatione capere.* Ce Docteur *conçoit* facilement, mais il a peine à enfanter; c'eſt-à-dire, qu'il invente bien, mais qu'il exprime mal ſes penſées. Il m'a parlé avec un cèrtain galimathias où on ne pouvoit rien *concevoir*. C'eſt un homme qu'on ne peut *concevoir*, qui a des manières extraordinaires. Pour croire les chôſes qui ſont de la foi il n'eſt pas néceſſaire de les *concevoir*. Une chôſe eſt avilie auprès de bien des gens dès qu'elle eſt facile à *concevoir*. FONT. Le Lecteur prend d'ordinaire pour galimathias ce qu'il ne *conçoit* pas. BOIL.

Peux-tu bien concevoir, *dans ces triſtes momens,*
La rigueur de mon ſort, mes craintes, mes tourmens?
CAPISTRON.

CONCEVOIR, ſignifie auſſi, Penſer, imaginer. *Concipere, comprehendere animo, mente, cogitatione.* Cet ambitieux a *conçu* de grands deſſeins. Celui qui a *conçu* la conſtruction de la ſphère, des horloges, avoit l'imagination bien forte.

On le dit auſſi de la plûpart des paſſions qui naiſſent dans le cœur de l'homme. Il a *conçu* de l'amour pour une telle, de l'animoſité contre un tel. On lui a fait *concevoir* de belles eſpérances. Il a *conçu* du mépris ſans ſujet. Il a *conçu* de la jalouſie ſur des fauſſes apparences. MOL.

CONCEVOIR, en ſtile de Pratique, ſignifie, Exprimer d'une cèrtaine manière. La clauſe du teſtament qui fait le procès eſt *conçue* en ces tèrmes. Il faut *concevoir* ainſi la penſée, le jugement des arbitres. La commiſſion étoit *conçue* en ces tèrmes. MAUCROIX. Il reçut des Lettres de Darius *conçues* en des tèrmes ſi ſupèrbes, qu'il s'en offenſa. VAUG.

CONÇU, UE. part. & adj. *Conceptus.* Il eſt porté dans le Symbole des Apôtres, que nôtre Sauveur eſt *conçu* du S. Eſprit, & né de la Vièrge Marie. *Conçu* ſignifie quelquefois *éxprimé*, Un ordre *conçu* en ces tèrmes, c'eſt-à-dire, *éxprimé* en ces tèrmes.

CONCHE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, la bonne ou mauvaiſe fortune de quelqu'un. J'ai vû autrefois ce Gentilhomme en bonne *conche*, il avoit grand équipage; maintenant il eſt en fort mauvaiſe *conche*, il n'a pas un habit, un valet. Lorſqu'il s'offre occaſion de quelques jouſtes & tournois y paroitre en bonne *conche* & honorablement. MASCUR. *p.* 154.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Italien *conchiare*, ou *acconchiare*, *quaſi conchiliare*, *conchiliis*, à cauſe que les riches ornemens des Anciens ſe tiroient des poiſſons à coquilles, comme les pèrles & la pourpre: ce qui témoignoit la richeſſe & la bonne fortune des perſonnes. On a auſſi-tôt fait de le dériver du Latin *concha*. Ce mot eſt vieux maintenant, & cependant Paſquier dit qu'il étoit nouveau de ſon tems.

CONCHIER. v. act. Chier en quelque endroit, le remplir de ſon ordure. *Concacare.* C'eſt un foireux qui a *conchié* toute la ſale, la maiſon. Les Harpies *conchioient* tous les lieux où elles paſſoient. Ce mot eſt très-bas & peu uſité.

CONCHIÈRES. Vieux mot, qui ſignifie *poltron*; on ne s'en ſert plus, il eſt hors d'uſage.

CONCHILE. adj. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt une ligne courbe qui s'approche toûjours d'une ligne droite ſur laquelle elle eſt inclinée, & qui ne la couppe jamais. On la décrit ainſi. On tire deux lignes à angles droits, ſur l'une deſquelles on choiſit un point pour centre, duquel on tire une infinité de lignes ou rayons qui couppent la tranſvèrſale. Puis on prend ſur châcune de ces lignes ou rayons des parties égales, à commencer au delà de l'intèrſection de la ligne tranſvèrſale; & alors on a pluſieurs points marquez, par leſquels ſi l'on décrit une ligne, elle s'appellera *conchile*, & approchera toujours de la ligne droite tranſvèrſale, ſans jamais la pouvoir coupper. Il ſeroit à déſirer qu'on pût mettre des figures pour la faire mieux comprendre. A faute de cela, voyez-en les figures dans Bettinus *in Apiario*, & dans François Barocio Senateur de Véniſe, qui a fait un excellent livre des Lignes Aſymptotes, dont la *conchile* eſt une eſpéce, où il a démontré en 13. façons la ſolution du problème de deux lignes qui s'approchent toûjours, & qui ne ſe couppent jamais.

CONCHOIDE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt une ligne courbe dont Nicoméde eſt inventeur, & qui en a fait la démonſtration. Voyez Pappus Aléxandrinus. *Conchoide* demi-circulaire, *conchoide* hypèrbolique. *Conchois ſemicircularis, conchois hyperbolica.* C'eſt une eſpéce de conchile, ou plûtôt la même chôſe. Du Ry, Architecte de Paris, donna en 1585. un nouveau Trait Géométrique, & une nouvelle méthode très-aiſée pour tracer le profil du fuſt de la colomne qu'on appelle *conchoide* irrégulière. Ce Trait eſt appellé *conchoide* irrégulière, parceque c'eſt une ligne qui tient en ſa forme, & en la manière de la décrire, de la *conchoide* de Nicoméde, mais elle en diffère pourtant, en ce qu'étant prolongée elle s'éloigne toûjours de ſon axe, au lieu que la véritable *conchoide* s'approche du ſien continuellement.

CONCHYLE. ſ. m. Poiſſon dont on tire le ſuc pour teindre en écarlate. DANET. *Conchyle, Conchylium.*

CONCIÈRGE. ſ. m. & f. Celui qui a la garde, les clefs d'un château, d'une maiſon de Prince, ou de Grand Seigneur. *Cuſtos domus regiæ, Palatij præfectus.* On l'appelle aujourd'hui plus ordinairement *Capitaine*. L'on nommoit autrefois *Concierges*, ceux que l'on a depuis nommez Capitaines, & enſuite Gouvèrneurs des Maiſons Royales. Le Palais de nos Rois avoit ſon *Concièrge*, mais ſans aucune juriſdiction. Quand Loüis Hutin abandonna ce Palais au Parlement pour y adminiſtrer la Juſtice, il y reſta toujours un *Concièrge*, avec tous les droits utiles attachez à cet Office, mais ſans aucune juriſdiction, non plus qu'auparavant. Ce n'eſt que ſous Charles Duc de Normandie, Régent du Royaume, pendant la priſon du Roi Jean ſon père, qu'il commença à ſe former la juriſdiction qu'il a eûe depuis, comme nous l'avons expliqué au mot BAILLIF DU PALAIS, qui eſt le nom qu'il porte depuis Charles VI.

Ménage dérive ce mot de *Conſervius à Conſervando*. Du Cange de *conſergius*, ou *conſervus*, qui ajoûte qu'on a dit auſſi *Concierge de forêt*; pour dire, *Garde-forêt*.

CONCIÈRGE, ſe dit ſouvent pour ſignifier un Geollier; le garde des priſons. *Cuſtos carceris.* On a rendu le *Concièrge* reſponſable de l'évaſion d'un tel priſonnièr.

CONCIÈRGE, ſe dit auſſi parmi les Comédiens d'une eſpéce d'Officièr qui a ſoin d'ouvrir & de fèrmer la porte. *Janitor.*

CONCIÈRGERIE. ſ. f. La charge & la demeure d'un Concièrge dans un château, un palais. Il y a une *Concièrgerie* à Fontainebleau. *Ædes cuſtodis, præfecti domus regiæ.*

CONCIÈRGERIE, ſignifie auſſi la geole, la priſon qui eſt dans un palais. *Carcer.* On a amené ce priſonnièr à la *Concièrgerie*; c'eſt-à-dire, aux priſons royales du Parlement de Paris.

CONCILE. ſ. m. Synode, aſſemblée de Prélats, & de Docteurs, pour régler les affaires qui regardent la Foi, la Religion, & la Diſcipline. *Concilium, Synodus.* Un *Concile Provincial*, eſt l'aſſemblée des Évêques d'une Province, ſous leur Métropolitain. Un *Concile national*, eſt l'aſſemblée des Prélats d'une nation ſous un Patriarche, ou un Primat. Un *Concile Général*, eſt une aſſemblée de tous les Prélats de la Chrétienté. Pour que le *Concile* ſoit Œcuménique, ou Général, il n'eſt pas néceſſaire que tous les Évêques de la Chrétienté y ſoient éffectivement préſens, il ſuffit qu'ils puiſſent s'y trouver, qu'ils y ſoient appellez. Les *Conciles* Généraux ſont quelquefois apellez par les Auteurs Eccléſiaſtiques *Conciles plénièrs*. On compte 18 *Conciles* Généraux: deux de Nicée, quatre de Conſtantinople, un d'Ephéſe, un de Calcédoine, cinq de Latran, deux de Lyon, un de Vienne, un de Florence, le dèrnièr de Trente tenu depuis 1545. juſqu'en 1563. Ammien Marcellin reproche à l'Empereur Conſtance, qu'il étoit inſatiable de *Conciles*. Les quatre prémièrs *Conciles* Généraux & Œcuméniques ſont approuvez par les Proteſtans. Les *Conciles* Nationaux, ou particulièrs, ont apporté de grandes utilitez à l'Égliſe pour ſa diſcipline. Quoique le *Concile* de Trente ait ordonné d'aſſembler des *Conciles* Provinciaux tous les trois ans, on n'en a point tenu en France depuis celui de Bourdeaux en 1624. Les Canons, les Decrets, les Seſſions du *Concile* de Nicée, de Trente. Les Actions d'un *Concile* ſont différentes des Seſſions; car dans une ſeule Seſſion il peut y avoir pluſieurs Actions, & une Action pourroit occuper pluſieurs Seſſions. Au *Concile* de Chalcédoine les ſix prémières Seſſions contiennent autant d'Actions; mais la Seſſion VIIe comprend trois Actions. L'Action eſt l'éxamen & le jugement d'une cauſe. On a appellé quelquefois des Ordonnances du Pape au futur *Concile*.

Ce mot vient de *Concilium* Latin, qui ne ſignifie autre chôſe qu'*aſſemblée*, car on a dit *Concilium Deorum*, *Concilium Patrum*, *Concilium Martyrum*, &c. Il y a pluſieurs Éditions des *Conciles*, celle du Docteur Mèrlin imprimée à Paris en 1524. Il y en a deux du Père Crabe de l'Ordre de S. François en 1536. & 1551. Celle de Surius en 1567. Celle de Véniſe en 1585. Celle de Rome en l'an 1608. Deux de Binius Chanoine de Cologne en 1606. & 1618. en 10 volumes. Celle du Louvre 1644. en 37 volumes. Et enfin celle du Père Labbe & du Père Coſſart Jéſuites, achevée en l'an 1672. qui eſt en 17 volumes, & plus ample que les autres. Il en paroîtra bientôt une nouvelle faite par les ſoins du P. Hardoüin Jéſuite.

CONCILE, ſe prend auſſi pour les Decrets, pour les Canons, pour les réglemens qui s'y font. *Decretum.* Le *Concile* de Trente n'eſt pas reçu en France pour les chôſes de Diſcipline.

CONCILE, eſt auſſi le lieu où les Deputez au *Concile* s'aſſemblent. Il eſt parti pour aller au *Concile*.

CONCILIABULE. ſ. m. Aſſemblée de Prélats irrégulière, illicite, tumultueuſe, qui n'a pas été convoquée légitimement

& ſelon les ordres de l'Égliſe. *Conciliabulum*, *conventiculum*. On appelle en général, *Conciliabules*, les aſſemblées des Hérétiques qui n'ont aucune autorité.

CONCILIATEUR, ATRICE. ſ. m. & f. Qui tâche d'accommoder, de concilier des paſſages, des loix contraires & même des pèrſonnes qui ſont dans des ſentimens, ou des intérêts differens. *Conciliator*, *conciliatrix*. Les Juriſconſultes tâchent ſur tout d'être les *conciliateurs* des antinomies. Pierre d'Appone Médecin a été ſurnommé le *Conciliateur*. L'intérêt commun eſt le grand *Conciliateur* des eſprits. Manaſſez Ben Iſraël, Rabbin qui vivoit en Hollande au ſiecle paſſé, a fait un livre Latin qu'il appelle *Conciliateur*. Le *Conciliateur*, ce ſont des explications de pluſieurs endroits de l'Écriture qui paroiſſent contraires à d'autres, qu'il concilie, & dont il ôte les contradictions apparentes.

CONCILIATION. ſ. f. Accord, union. *Conciliatio*. La *conciliation* des humeurs, des eſprits. Les Commentateurs ſe donnent la torture pour la *conciliation* des paſſages contraires de leur Auteur.

CONCILIER. v. act. Accorder enſemble. *Conciliare*. On a bien de la peine à *concilier* les gens qui ont des humeurs tout-à-fait contraires.

CONCILIER, ſignifie auſſi, Gagner l'amitié de quelqu'un, l'attirer à ſoi, le diſpôſer à ſuivre ſes ſentimens. Auquel ſens il gouvèrne le datif de la pèrſonne. Un Orateur dans ſon exorde ſe doit *concilier* la bienveillance de ſes auditeurs pour avoir leur attention. Les Princes qui ont de la douceur, de l'humanité, ſe *concilient* bientôt le cœur de leurs ſujets. Une complaiſance mutuelle *concilie* ordinairement les volontez. S. ÉVR. Il ne ſort aucune parole de vôtre bouche, qu'elle ne vous *concilie* généralement tous les eſprits. ID. Il a un cèrtain agrément qui lui *concilie* l'affection de tout le monde.

CONCILIER, ſignifie figurément, Accorder des Auteurs, des paſſages, des loix, des opinions, des articles, & généralement toutes les chôſes dont on eſt en différent. On a fait un livre pour *concilier* les ſentimens d'Ariſtote & de Deſcartes. Tyrinus a fait une grande Tâble des Antilogies ou contradictions apparentes de la Bible, & les a en même tems *conciliées*. On nomma trois pèrſonnes de châque côté pour *concilier* les articles débatus. MAUCROIX.

CONCILIÉ, ÉE. part. & adj. *Conciliatus*.

CONCIS. adj. maſc. Bref, ſuccint. *Conciſus*. Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe. Un ſtile *concis* & laconique, qui eſt ſerré & énergique, qui dit beaucoup en peu de mots. Démoſthéne eſt ſi parfait dans ſa manière ſerrée, & *conciſe*, & Cicéron dans toute l'étenduë de ſon diſcours, qu'on ne peut rien retrancher à l'un, & rien ajôuter à l'autre. P. RAP. Il eſt *concis* dans ſes harangues, & n'opine que du bonnet. MAIN.

CONCITOYEN. ſ. m. Tèrme relatif, qui ſe dit de deux, ou de pluſieurs habitans de la même ville. *Civis*. Ce Magiſtrat étoit bien zélé pour la déffenſe de ſes *concitoyens*. Ils ſe repréſentoient la fortune de cet illuſtre pèrſonnage, leur *concitoyen*. VAUG. J'aime mieux renoncer à l'Empire, que de répandre le ſang de mes *concitoyens*. ID.

CONCLAVE. ſ. m. Aſſemblée de tous les Cardinaux qui ſont à Rome, pour faire l'élection du Pape. *Sacer Patrum purpuratorum conſeſſus*. Ce Pape a été élû prêſque tout d'une voix par le *Conclave*. Il n'y a point de mèr plus agitée qu'un *Conclave*: les paſſions comme les flots s'y pouſſent ſucceſſivement. HIST. DES CONCL. Les chôſes changent de face mille fois dans un *Conclave*, & la ſituation des eſprits eſt à tous momens differenté. La cabale, les intrigues, & tout ce que l'expérience d'une Cour rafinée peut avoir appris d'artifices, & de ſubtilitez, eſt là mis en uſage. ID. Le *Conclave* n'a commencé qu'en 1270. Clément IVe étant mort à Vitèrbe en 1268. les Cardinaux fûrent deux ans ſans pouvoir convenir de l'élection d'un Pape. Les chôſes allèrent ſi loin, qu'ils fûrent ſur le point de ſe retirer ſans vouloir rien conclurre. Les habitans de Vitèrbe ayant eu connoiſſance de ce deſſein, par le conſeil de S. Bonaventure, qui étoit alors à Vitèrbe, fèrmèrent les portes de leur ville, & enfèrmèrent les Cardinaux dans le Palais Pontifical, qui étoit proche de l'Égliſe Cathédrale. De là eſt venuë enſuite la coutume d'enfèrmer les Cardinaux en un ſeul Palais, juſqu'à ce qu'ils ayent élû le Pape; & tels fûrent les commencemens & l'origine du *Conclave*, rapportez par Onuphrius Panvinius, par Ciaconius, & par le P. Papebroch, *Propylæum ad Act. SS. Maii Conatus Cronico Hiſtor. P. II. p.* 55. Le même Auteur rapporte les loix du *Conclave* au même endroit p. 69. & 128. telles qu'elles étoient au XVe ſiécle à l'élection de Pie II.

CONCLAVE, eſt auſſi le lieu où ſe fait l'élection du Pape: c'eſt à Saint Pierre au Vatican, quoique Grégoire X. & Clément V. ayent ordonné qu'il ſe feroit où le dèrnier Pape ſeroit décédé. On en mure toutes les portes & les fenêtres en hyvèr: excepté un panneau pour les éclairer, ou pour y porter une lumière fort ſombre. En été on ne les fèrme point. On y laiſſe ſeulement la première porte de la ſale fèrmée de quatre ſèrrures, & quatre vèrrouils, où il y a une ouverture par où on ſèrt à manger aux Prélats enfèrmez. On dreſſe dans les ſalles, qui ſont fort amples, des cellules pour autant de Cardinaux qu'il y en a de préſens à l'élection, qui ne ſont ſéparées que par des planches de ſapin. Elles ſont marquées par des lettres de l'Alphabet, & diſtribuées par ſort aux Cardinaux. Châque Cardinal fait mettre ſes Armes ſur la cellule qui lui eſt échuë. Après trois jours d'aſſemblée, on ne ſèrt plus que d'une viande, & après cinq autres jours que du pain & du vin. Cette régle ne s'obſèrve pas à la rigueur. Voyez Conringius, Vavre en ſon Hiſtoire de la Cour Romaine. Matthieu Paris dit que le mot de *Conclave* ſignifioit autrefois la *Garderobbe du Pape*. C'eſt un Provèrbe aſſez commun en Italie, que qui entre Pape au *Conclave*, en ſort Cardinal: *chi entra Pape, eſce Cardinale*. Pour dire, que celui qui ſuivant le bruit commun ſera élû Pape, pour l'ordinaire ne l'eſt pas.

CONCLAVISTE. ſ. m. Domeſtique qu'un Cardinal choiſit pour le ſèrvir, & qui s'enfèrme avec lui dans le Conclave. *Domeſticus Cardinalis cum eodem in conclavi concluſus*. Les *Conclaviſtes* portent tous une robbe de chambre d'une même parure. Châque Cardinal a deux *Conclaviſtes*. On en accorde un troiſième par privilège à un Cardinal Prince.

CONCLUANT, ANTE. adj. qui conclud, qui prouve. *Decretorius*. Une démonſtration c'eſt un argument *concluant*. Une dépoſition de deux témoins non reprochez eſt une preuve *concluante*.

On appelle au Palais, un défaut *concluant*, un défaut qu'on donne à juger, où on met des concluſions, & qui emporte profit.

CONCLURRE. v. act. & n. Il ſe conjugue ainſi, *je conclus*; *j'ai conclu*, *je conclus*, *je conclurai*, *que je concluë*, *que je concluſſe*, *je conclurois*. Finir, achever, tèrminer. *Conclurre* un diſcours, un livre, un traitté, une affaire. *Concludere*, *finire*, *abſolvere*. L'Orateur doit *conclurre* ſon diſcours vivement & pathétiquement. Je *conclus* à ce qu'il plaiſe à la Cour condamner la partie advèrſe aux dépens, dommages & intérêts. LE MAITRE. C'eſt la manière de *conclurre* des Avocats. On dit abſolument à un Avocat qui eſt trop long, *Concluez*.

CONCLURRE, ſignifie encore, Arrêter une chôſe, la réſoudre, promettre de l'accomplir. *Statuere*, *conſtituere*, *decernere*. Ce mariage a été *conclu*, mais il ne ſera éxécuté que dans un an. Le Traitté fut *conclu*. ABLANC.

CONCLURRE, en tèrme de Philoſophie, eſt tirer une conſéquence de deux propoſitions, ou prémiſſes. *Concludere*, *colligere*, *inferre*. C'eſt un argument en forme qui *conclut* bien. On peut *conclurre* cèrtainement de ces principes que, &c. Que *concluez*-vous de là? On ne peut rien *conclurre* ſur une vaine préſomption. Son éxemple aujourd'hui ne *conclut* rien pour moi. CAPISTRON.

CONCLURRE, en tèrmes du Palais, ſignifie, Propoſer ſa demande, dire en quoi conſiſte ſa prétention. *Proponere*, *exponere*. La plus grande difficulté d'une requête, eſt de bien *conclurre*. Il faut *conclurre*, établir ſa demande dès le commencement d'un plaidoyé, ou des écritures.

CONCLURRE, ſignifie auſſi, Paſſer un appointement au Grèffe ſur des procès par écrit, pour ſçavoir s'il a été bien ou mal jugé. *Definire*, *ſtatuere*. On oblige les Procureurs des Appellans à *conclurre* aux Greffes; ſinon on fait confirmer la ſentence par défaut.

CONCLURRE, ſignifie auſſi, Juger, détèrminer, donner avis. *Judicare*, *definire*, *judicium ferre*. Les Médecins qui ont vû ce malade ont tous *conclu* à la mort. Pluſieurs Juges ont *conclu* à la queſtion, en voyant ce procès. Après avoir éxaminé les divèrs récits qu'on m'a faits de cette avanture, je *conclus* qu'il n'en eſt rien. Vous voilà attrapé, il *conclud* tout le contraire. ✝ PASC.

CONCLU, UË. part. & adj. *Concluſus*, *abſolutus*, *terminatus*, ou *ſtatutus*, *decretus*, *conſtitutus*. Un Procès *conclu*, eſt un procès par écrit, ſur lequel on a paſſé l'arrêt de concluſion, & qui eſt en état d'être mis à la diſtribution. On dit auſſi, qu'une affaire eſt *concluë*; pour dire, qu'elle eſt arrêtée & réſoluë, & qu'on tenteroit en vain d'en empêcher l'éxécution. Ah! ſi ma perte n'étoit pas tout-à-fait *concluë*, me voici entre vos mains, faites de moi ce que vous jugerez à propos pour le ſalut de mon âme. BOUH.

CONCLUSION. ſ. f. Fin, ce qui tèrmine quelque chôſe. *Peroratio*, *epilogus*, *orationis concluſio*, *clauſula*, *concluſio*. La *concluſion* d'un diſcours: on l'appelle en Rhétorique *péroraiſon*. La *concluſion* d'un traitté, d'une affaire, d'un mariage. La *concluſion* d'un Sèrmon doit être vive & animée, pleine de grandes, & de belles

belles figures, aboutiſſantes à émouvoir les paſſions chrétiennes. Cl.

Conclusion, eſt auſſi la dèrnière partie d'un argument, la conſéquence qu'on tire de ce qu'on a prouvé auparavant. *Concluſio. Concluſion* néceſſaire. *Concluſion* ſophiſtique. On appelle en ce ſens les Thêſes qu'on ſoutient au Collége, des *Concluſions* de Philoſophie, Théologie, Médecine, &c. La *concluſion* d'un argument renfèrme deux parties; le conſéquent, qui en eſt la matière; & la conſéquence qui en eſt la forme, & qui fait que de propoſition ſimple & abſoluë la *concluſion* eſt rélative aux prémiſſes d'où elle eſt tirée, & conſidérée ſous ce rapport qu'elle a avec elles. Voyez conséquent, conséquence.

Conclusions, ſignifie les fins d'une requête, les prétentions d'une partie. On lui a adjugé ſes fins & *concluſions*. Les *concluſions* civiles aux procès criminels ſont les demandes des parties pour leurs intérêts civils.

Conclusions du Parquet, des gens du Roi, ſont les demandes que font les Avocats & Procureurs Généraux pour l'intérêt public, qui *concluent* à peine afflictive en matière de crime, en l'amende en affaire civile, & qui donnent leur avis, leurs requiſitoires aux affaires du Roi, des mineurs, des Communautez, Égliſes, Hôpitaux, & autres cauſes qui regardent le public. Les gens du Roi ont pris des *concluſions*, ont fait un requiſitoire contre ce Procureur.

Arrêt de conclusion, eſt l'arrêt qui ſe paſſe au Grèffe, entre les Procureurs ſur les procès par écrit, qui eſt un appointement à fournir griefs & réponſes, & qui ſèrt à les mettre en état.

On dit advèrbialement, Pour *concluſion*; pour dire, enfin, bréf, ſomme toute. *Denique.*

On dit en tèrmes bas & populaires, qu'un homme eſt ennemi de la *concluſion*; pour dire, qu'on ne peut finir, ni tèrminer une affaire avec lui; & à l'égard des femmes, pour dire, qu'elles ſçavent conſèrver leur honneur juſqu'à la fin.

Conclusion. Ainſi ſe nommoit autrefois l'Oraiſon de la Meſſe que nous appellons aujourd'hui *Poſtcommunion*; comme on le peut voir dans le Sacramentaire de S. Grégoire, où l'on trouve ſous le nom de *concluſions* toutes les mêmes poſtcommunions que nous diſons encore à chaque Meſſe.

CONCOCTION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des alimens qui cuiſent & ſe digèrent dans l'eſtomac. *Concoctio.* Il y a une prémière *concoction* qui ſe fait dans l'eſtomac, par le moyen d'un fèrment ſalé & volatile, & une ſeconde qui ſe fait dans les inteſtins grêles par le mélange de la bile & du ſuc pancréatique.

CONCOMBRE. ſ. m. Quelques-uns diſent Coucombre, mais mal. On prononce *cocombre. Cucumis.* Plante cucurbitacée qui ſe diſtingue par ſes fruits qui ſont plus petits que ceux des citrouilles, des melons, des potirons, & des courges, plantes cependant qui lui ſont congénères. L'intérieur de ſes fruits eſt diviſé en trois ou quatre loges remplies de ſemences, petites, plates, oblongues & étroites. Il y a pluſieurs eſpéces de *concombre*, les unes ſont bonnes à manger, & quelques autres ne le ſont point du tout. Le *concombre* ordinaire qu'on mange, *Cucumis ſativus*, ſe cultive dans les jardins. Il pouſſe pluſieurs tiges rampantes ſur tèrre, rudes au toucher, pleines de ſuc, & de la groſſeur du doigt. Ses feuilles ſont rudes, altèrnes, pareilles à celles du melon, mais plus rudes, plus anguleuſes, & un peu plus amples. Des aiſſelles de pluſieurs de ces feuilles naiſſent les vrilles & les fleurs. Ces fleurs ſont jaunâtres, évaſées, découpées en cinq, & de demi pouce environ de diamétre. De ces fleurs quelques-unes ſont ſtériles & d'autres noüent. Ses fruits ſont vèrds d'abord, fèrmes, comme épineux, un peu allongez & un peu courbez. On les confit au vinaigre, & dans cet état on les nomme cornichons. Dans leur maturité ils ſont longs de plus d'un demi piéd, épais de trois à quatre poûces, couvèrts d'une écorce jaunâtre ou blanchâtre, & fort inégale, & remplis d'une chair blanchâtre, aqueuſe, douceâtre, diviſée dans ſon milieu en trois ou quatre loges remplies de ſemences ovales pointuës. Ces ſemences ſont du nombre des ſemences froides majeures. On mange les *concombres* en été, & on les ſèrt dans le potage, ou en fricaſſée. Ils ſont rafraichiſſans.

Ce qu'on nomme *concombre* ſèrpent, *cucumis flexuoſus*, ou *cucumis anguinus*, ne diffère du précédent que par ſes fruits, qui ſont longs, menus, verdâtres, & pliez de manière qu'on diroit que c'eſt le corps de quelque ſèrpent. Sa chair eſt blanche & douce.

Le *concombre* ſauvage, *cucumis ſylveſtris, ſive aſininus*, ſe fait aſſez reconnoître par ſes tiges, qui ſont courtes, par ſes feüilles, qui ſont plus pointuës, plus veluës, plus charnuës, & blanchâtres, par ſes fleurs qui naiſſent par bouquèts, & par ſes fruits qui ne ſont guère plus gros que le poûce, ovales, verdâtres, chargez d'un poil rude qui les rend velus. Ces fruits dans leur maturité ſe détachent de leur pédicule avec une élaſticité ſurprenante. Ses ſemences en même-tems ſont chaſſées avec impétuoſité hors du fruit. Ce fruit eſt très-amèr au goût, d'une ôdeur vireuſe aſſez déſagréable. Ces ſemences ſont applaties, arrondies, plus petites que celles de la coloquinte, & noirâtres dans leur parfaite maturité. Cette plante vient auprès des maſures & le long des chemins. L'extrait de ſes fruits ſe nomme *elatorium*; c'eſt un des plus violens & des plus puiſſans purgatifs que nous ayons dans les végetaux. Un ou deux grains de cet extrait purge & fait vômir. Sa racine eſt émolliente & fort réſolutive. Avant que de ſemer la graine de *concombres*, ſi on la fait tremper dans du lait pendant quelque tems, les *concombres* en deviennent d'une délicateſſe ſurprenante.

Jean Struys parle dans ſes voyages d'un *concombre* velu qui croît vèrs la partie occidentale du Volga, & qui ſemble ronger toutes les hèrbes qui ſont autour de ſa tige; que ce fruit a la figure d'un agneau avec les piéds, la tête & la queuë de cet animal diſtinctement formez, d'où on l'appelle en Moſcovite *Bonnaret*, ou *Bonarez*, c'eſt-à-dire, *petit agneau*. Sa peau eſt couvèrte d'une laine, ou d'un duvet fort blanc, & auſſi délié que de la ſoye; que les Tartares & les Moſcovites en font grand état, & qu'il en a vû pluſieurs dans leurs maiſons qu'ils conſèrvoient; qu'il croît ſur une tige d'environ trois piéds de haut; que l'endroit par où il y tient eſt une eſpéce de nombril ſur lequel il ſe tourne & ſe baiſſe vers les hèrbes qui lui ſèrvent de nourriture, ſe ſéchant & ſe flétriſſant auſſitôt que ces hèrbes lui manquent; les loups l'aiment & le dévorent avec avidité, parce qu'il reſſemble à un agneau; qu'on l'a aſſuré que ce fruit a effectivement des os, du ſang, de la chair, d'où vient qu'on l'appelle dans le païs Zoophite, c'eſt-à-dire, Plante animale. Tout cela eſt-il vrai?

Cucumis, ſelon Varron, a été dit *à curvore. Cucumeres*, dit-il, *quaſi curvimeres.* L'étymologie de Scaliger a plus de vraiſemblance, quand il tire ce mot du Grèc κικυμις.

Concombre, ſe prend le plus ſouvent pour le fruit de la plante de *concombre* qu'on cultive dans les jardins, & que nous avons décrit à l'article précédent. Du *concombre* confit. Une ſalade de *concombre*.

Concombre. Sorte d'inſecte marin, qui a du rapport au *concombre* de tèrre. Rond.

CONCOMITANCE. ſ. f. Tèrme de Théologie, qui ſignifie Accompagnement, union. Les vèrtus ſont tellement enchaînées, que l'une ſe trouve avec l'autre par *concomitance. Concomitantia, ſocietas, communio.* Selon la doctrine de l'Égliſe le ſang de Jesus-Christ eſt ſous les accidens du pain, comme le corps ſe trouve ſous les accidens du vin par *concomitance*.

CONCOMITANT, ante. adj. Tèrme de Théologie. Qui accompagne. *Concomitans.* La grâce *concomitante*, celle que Dieu nous donne durant le cours de nos actions, pour les faire, & les rendre méritoires. La grâce *concomitante* eſt différente du moins par rapport à l'effet de la grâce prévenante: la grâce prévenante prévient l'action, & nous eſt donnée pour nous porter à la faire, la grâce *concomitante* accompagne l'action.

CONCORDANCE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. C'eſt la conſtruction régulière qui ſe fait des noms en même genre, cas & nombre, & des vèrbes ſelon leurs tems & leurs pèrſonnes. *Legitima verborum ſtructura, conſtructio.* Cet enfant n'en eſt encore qu'à la *Concordance*.

Concordance, ſe dit auſſi des chôſes qui s'accordent & qui conviennent entre elles. *Convenientia.* Il n'y a point de *concordance* en ce que vous nous dites maintenant, & ce que vous nous avez dit par le paſſé. L'origine de ce mot vient de *corde*. Voyez Accorder.

Concordance, eſt auſſi un grand Dictionaire de la Bible, où on a mis par ordre alphabétique tous les mots de la Bible, afin de les pouvoir conférer enſemble, & de voir par ce moyen s'ils ont la même ſignification par tout où ils ſont employez. *Bibliorum concordantiæ.* Ces ſortes de *Concordances* ont encore un autre uſage, qui eſt d'indiquer les paſſages dont on a beſoin, lorſqu'on ne les ſçait qu'en partie, ou que l'on veut s'aſſurer du livre & du chapitre où ils ſe trouvent: ce qui eſt d'un très-grand ſecours pour les Théologiens & pour les Prédicateurs. Le Cardinal Hugues employa 500 Religieux pour faire la *Concordance* de la Bible. Les grandes *Concordances* qu'on appelle d'Anglètèrre, ont été faites par les ſoins & le travail de Jean de Derlingthon, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. La *Concordance* de Zamora pour être faite avec plus d'art encore & plus de ſoin, n'en eſt pas plus utile, mais elle eſt plus complete.

Outre ces *Concordances* qui ſont Latines, il y en a d'Hébraïques faites par le R. Mardochaï Nathan, imprimées à Bâles en 1541. c'eſt châque racine Hébraïque partagée en ſes différentes ſignifications, & ſous châque ſignification tous les endroits de l'Écriture, où elle ſe trouve ſelon l'ordre des livres. Les meilleures

Concordances Hébraïques ſont celles de Buxtorf, ouvrage véritablement utile. Il n'y a de *Concordances* Grecques que ſur le Nouveau Teſtament. Nous avons ſur l'Ancien les *Concordances* de Kirker, ouvrage très-utile, mais qui n'eſt pas proprement une *Concordance*, mais un Dictionnaire Concordantiel, s'il eſt pèrmis de parler ainſi, c'eſt-à-dire, que ce ſont les dictions Hébraïques par ordre alphabétique, & deſſous toutes les intèrprétations, ou tous les ſens que les Septante y donnent, & ſur châque intèrprétation tous les endroits où elle ſe trouve dans leur vèrſion. Ce livre eſt devenu râre & chèr, on le réimprime en Hollande. Les *Concordances* de Calaſio, Cordelier Italien, ſont des *Concordances* Hébraïques, Latines & Grécques à deux colonnes. La prémière, qui eſt Hébraïque, n'eſt autre chôſe que les *Concordances* de R. Mardochaï Natan mot pour mot, & ſelon l'ordre des Livres & des Chapitres. Sur l'autre colonne à côté eſt une intèrprétation Latine de châque endroit de l'Écriture cité par R. Mardochaï. Cette intèrprétation eſt de la façon de Calaſius; mais à la marge il marque celle des Septante & de la vulgate, quand elles diffèrent de la ſienne. Cet ouvrage eſt de quatre vol. *in fol.* imprimé à Rome en 1621. & eſt râre & chèr.

On dit auſſi la *Concordance* des Ordonnances, des Coutumes. On a fait des Tables de Virgile, de Juvenal, & d'autres Auteurs, qui ſont des eſpéces de *Concordances. Indices.*

CONCORDANT. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt une des ſix parties dans leſquelles on diviſe en général la voix humaine. Quelques-uns comprennent le *concordant* ſous la baſſe-taille, ainſi il eſt immédiatement au deſſus de la baſſe-contre. *Vox gravior*, ou *vox ſoni gravioris*. Le *concordant* va haut & bas. Ceux qui peuvent chanter cette partie peuvent ſèrvir de taille & de baſſe en un beſoin. De Brossard.

Vèrs concordants, *Verſus ſymphoni*, ſont des vèrs qui ont pluſieurs mots communs, & qui renfèrment un ſens ou oppôſé, ou différent, à cauſe des autres mots.

Et { *canis* / *lupus* } *in ſilvis* { *venatur* / *nutritur* } *& omnia* { *ſervat.* / *vaſtat.* }

On trouve dans les Opéras quantité de *vèrs concordans.*

Je m'abandonne à { *mon ardeur.* / *ma fureur.* }

Quel trouble me ſaiſit? { *ma ſurpriſe* / *ma fureur* } *eſt extrême!*

{ *Chantez* / *Chantons* } *tant de vèrtus.*

Il faut { *mourir* / *partir* } *pour ſatisfaire*
A cette loi ſévère.

CONCORDANTIEL, elle. adj. Qui comprend des Concordances, qui eſt fait à la manière des Concordances. *Concordantias complectens, Concordantiarum inſtar factus.* On ſe ſèrt quelquefois de ce mot pour déſigner cèrtains ouvrages de Grammaire qui comprennent des Concordances, c'eſt-à-dire, toutes les ſignifications des mots & tous les endroits où ces mots ſe trouvent. Guillaume Robèrtſon a fait un Tréſor de la Langue Sainte, qu'il intitule auſſi Lexicon *Concordantiel* de la Bible Hébreu & Latin, *Theſaurus Linguæ Sanctæ &c. ſive Concordantiale Lexicon Hebræo-Latino-Biblicum.* Le Dictionnaire Syriaque de Martin Troſtius eſt auſſi un Dictionnaire *Concordantiel*, car il y marque tous les endroits, au moins tous les principaux, où un mot ſe trouve dans le Nouveau Teſtament Syriaque. Ces Léxiques ou Dictionnaires *Concordantiels* ſont bons & utiles.

CONCORDAT. ſ. m. Convention qui ſe fait en matière bénéficiale ſur quelque réſignation, ou pèrmutation, & généralement ſur toutes les matières Écléſiaſtiques, contentieuſes, ou obligatoires. *Pactum, pactio, conventum.*

Il y a une eſpéce de *Concordat*, ou convention, que les Abbez commendataires & les Moines font entr'eux pour la partition des biens. Ces *Concordats* ſe rompent facilement, s'ils ne ſont homologuez en Cour de Rome, & dans les Cours ſupérieures du Royaume. Leurs ſucceſſeurs y peuvent déroger facilement, parcequ'un Abbé n'a pas le pouvoir de lier la volonté de ſon ſucceſſeur, & aujourd'hui même ces ſortes de *Concordats* ſe rompent facilement, quoiqu'ils ayent été homologuez. Le Concile de Trente Seſſ. 6. *de Reform.* c. 4. parlant des *concordats* qui ont été faits ſans l'autorité & l'approbation des Papes, les appelle *concordias quæ tantum ſuos obligent autores, non ſucceſſores.* De même la Congrégation des Cardinaux, qui a expliqué ce décret du Concile, déclare qu'un *Concordat* ne peut être réel, & paſſer aux ſucceſſeurs, ſi le Pape après en avoir été pleinement informé n'y donne ſon conſentement, ce qui eſt conforme à la déciſion d'Aléxandre III. qui dit *tit. de tranſact. c.* 8. que toute tranſaction touchant ce qui regarde l'Égliſe n'oblige point les ſucceſſeurs, ſi le conſentement du ſucceſſeur n'y intèrvient. Cela eſt auſſi confirmé par la Note de Charles du Moulin, & on lit dans la Glôſe ſur ce chapitre, que quand même la tranſaction ſeroit réelle dans l'intention de ceux qui tranſigent, elle ne laiſſeroit pas d'être pèrſonnelle à leur égard. La raiſon eſt que les tranſactions lorſqu'elles ſont réelles, & pèrpétuelles, ſont des aliénations qui ne peuvent être valables, ſi elles ne ſont confirmées par les Supérieurs.

Tous *Concordats*, tranſactions ou pactions en matière bénéficiale, doivent être homologuez en Cour de Rome, parcequ'il peut y avoir une eſpéce de ſimonie, n'étant point pèrmis aux particuliérs de diſpôſer de leurs bénéfices avec de cèrtaines retentions, ou promeſſes. Le Pape n'a aucun pouvoir en France ſur le temporel des bénéfices, mais ſeulement ſur le ſpirituel, pour lequel on a recours à lui comme au Supérieur, afin d'autoriſer les *Concordats* ou tranſactions que les particuliérs font entr'eux. Il y a même des cas où les Abbez peuvent rompre les *Concordats* de leurs prédéceſſeurs, quoiqu'ils ayent été homologuez en Cour de Rome. Ce qui arrive quand ils voyent qu'ils ont eté lézez notablement. Nous avons en France pluſieurs éxemples de cet uſage; il y a raiſon de le faire, parceque les Abbez peuvent s'accommoder ſécrettement avec les Moines. Alors les Abbez ſont en droit de rompre les *Concordats* faits par leurs prédéceſſeurs.

Concordat, ſe dit abſolument en France, du Traité qui a été fait en 1516. à Bologne entre le Pape Léon X. & le Roi François I. qui ſèrt de réglement pour les nominations aux bénéfices, & qui eſt obſèrvé maintenant en ſa plus grande partie. *Pacta inter ſummum Pontificem & Galliarum Reges tranſacta, Concordata, orum.* Il tient le lieu de la Pragmatique Sanction, qui a été abrogée; ou plutôt c'eſt un adouciſſement de la Pragmatique Sanction. Le *Concordat* abolit la libèrté des élections qui appartenoit au Clèrgé, ſans la participation du Pape, ni du Roi: il porte entr'autres chôſes que le Roi nommera dans les ſix mois à tous les Évêchez, ou Archevêchez vacans, à toutes les Abbayes, & à tous les Prieurez conventuels, une pèrſonne âgée de 27 ans, pour en être pourvuë indiſpenſablement par le Pape. Ainſi dans ce partage entre le Pape, & le Roi, la nomination appartient au Roi, & la proviſion au Pape, qui s'eſt réſèrvé le droit d'éxpédier les Bulles. Le Parlement de Paris ne conſentit à vérifier le *Concordat*, qu'après des ordres réïtérez du Roi: pèrſévérant cependant dans la réſolution de juger conformément au *Concordat.* C'eſt pourquoi François I. attribua la connoiſſance des bénéfices Conſiſtoriaux au grand Conſeil par une déclaration de 1517. Rebuffe a fait de grands Commentaires ſur le *Concordat.* Génebrard & M. Du Puys en ont fait un Traité. Divèrs Auteurs ont écrit fortement contre le *Concordat*, & contre le Chanceliér du Prat, qui l'avoit conclu, comme ayant ruiné la diſcipline Apoſtolique, & ſoumis l'Égliſe de France à une déplorable ſèrvitude, parce qu'il avoit aboli les élections Canoniques. On a même longtems fait des priéres publiques pour demander à Dieu l'abolition du *Concordat*, & le rétabliſſement des élections. L'aſſemblée du Clèrgé en fit de graves remontrances en 1599. à Henri IV. qui répondit ſimplement, qu'il n'étoit pas l'Auteur de cet abus. Port-R. D'autres ont ſoutenu que le *Concordat* qui donne la nomination au Roi, apporte moins d'inconvéniens que la brigue des élections. Voyez Brantôme là-deſſus, Tome I.

Comme le *Concordat* fut fait pour abolir la Pragmatique Sanction, & pour en prendre la place, le Roi ne nomme point en vèrtu du *Concordat* aux Évêchez qui ſont dans des païs qui n'étoient pas ſoumis à la domination Françoiſe lorſque la Pragmatique Sanction fut faite, comme les Évêchez de Provence, & de Bretagne; ceux des nouvelles conquêtes, comme Pèrpignan, Belley, Beſançon, Straſbourg, Mets, Toul, Vèrdun, Arras, Cambray, Saint Omer, Tournay, Ypres, ceux qui ſont érigez depuis la Pragmatique Sanction dans les païs où elle n'étoit point en uſage, comme Québec: le Roi nomme à tous ces Évêchez, en vèrtu de quelques indults généraux ou particuliérs obtenus par lui ou par ſes prédéceſſeurs.

Il y a auſſi le *Concordat Germanique*, fait entre le Pape Nicolas V. & l'Empereur Frédéric III. & les Princes d'Allemagne le 16e Mars 1448. qui regarde auſſi les matières bénéficiales. Par ce *Concordat*, I. Le Pape ſe réſèrve la collation des bénéfices ſéculiérs, & réguliérs, vacans en Cour de Rome, ou dans l'étenduë de

de deux journées de la Ville de Rome, ſans excepter les bénéfices où l'on étoit accoutumé de pourvoir par élection. II. Le Pape ſe réſerve la confirmation à l'égard des Égliſes Métropolitaines, & Cathédrales, qui ont droit d'élection. III. A l'égard des bénéfices collatifs, le Pape en retient la collation alternativement avec les Collateurs ordinaires pendant ſix mois de l'année; c'eſt-à-dire, qu'il confère les bénéfices vacans pendant le mois de Janviér, & le Collateur ordinaire pendant le mois de Févriér &c. IV. Le Pape régle les annates pour les Bulles. Maximilien I. ordonna en 1518. que le *Concordat Gèrmanique* fût reçû à Liége. On appelle auſſi *Concordats*, tous les Traittez qui ont été faits avec les Papes, & non pas ceux qui ſe ſont faits entre des Princes ſéculiérs.

CONCORDE. Déeſſe du Paganiſme. *Concordia*. Les Romains lui avoient élevé des temples. On la repréſente ſous la forme d'une jeune fille couronnée d'une guirlande de fleurs, tenant deux cornes d'abondance jointes enſemble.

CONCORDE. ſ. f. Union d'une famille où on vit en grande paix & tranquillité. *Concordia, voluntatum ſtudiorumque ſumma conſenſio*. La *concorde* eſt grande entre ce mari & cette femme. M. Huet Évêque d'Avranches a fait un Traité de la *concorde* entre la raiſon, & la foi. Il y a un livre fameux parmi les Luthériens intitulé le livre de la *concorde*. C'eſt une compilation publiée en 1579. de toutes les piéces les plus authentiques qui concèrnent le Luthéraniſme.

CONCORDIAL. ſ. m. Ancienne dignité Sacèrdotale à Padouë. *Sacerdotes Concordiæ*. Il y avoit un Temple de la Concorde à Padouë: de là vient que le chèf des Prêtres qui ſèrvoient dans ce temple s'appelloit *Concordial*.

CONCORDOIS. Secte d'Hérétiques qui ſont les mêmes que les Bagnolois. Voyez ce mot.

CONCOURIR. v. n. Agir conjointement avec un autre pour produire quelque chôſe, joindre & réunir ſes forces à celles d'un autre agent, pour produire enſemble un effet, qu'elles ne peuvent produire ſéparément. *Concurrere*. Nous avons beſoin que la grâce de Dieu *concoure* avec nous pour produire de bonnes œuvres. Dieu outre la prémière impreſſion, & le mouvement général qu'il a donné à toute la nature, *concourt* immédiatement à toutes nos actions, & à tous les évènemens. En faiſant *concourir* Dieu dans tous les événemens particuliérs, il ne s'enſuit pas pour cela qu'il ſoit Auteur du péché. Il n'eſt point incompatible avec la ſageſſe, & la pureté de Dieu, qu'il *concoure* aux actions mauvaiſes. S. Évr. La ſageſſe de Dieu fait *concourir* tous les événemens, & nos paſſions mêmes à ſes deſſeins. Il faut que bien des qualitez, des diſpoſitions *concourent* enſemble, pour produire les mèrveilles que nous fait voir la nature. Il faut que 40041672. hommes ayent *concouru* à la génération d'un ſeul, ſi on remonte juſqu'à la 25e génération; & par conſéquent qu'ils ſoient tous parens, comme a montré M. l'Abbé de Marolles en ſes Mémoires.

Concourir, ſe dit auſſi en matière d'élections, de mérite, de priviléges. Toute l'aſſemblée a *concouru* à l'élection de ſon Doyen; c'eſt-à-dire, il a été élû tout d'une voix. Ces deux piéces d'éloquence *concourent* enſemble, c'eſt-à-dire, ſont d'un mérite égal, on ne ſçait à qui adjuger le prix. Ces deux créanciers *concourent* enſemble; c'eſt-à-dire, que leur hypothèque eſt de même datte, que leur privilége eſt d'égale conſidération.

Concourir, ſe dit en particuliér des proviſions de Cour de Rome pour un bénéfice: car on dit qu'elles *concourent*, quand elles ſont dattées du même jour, & alors elles ſont toutes deux nulles; car on ne ſçait auquel des contendans le Pape a entendu les donner.

CONCOURS. ſ. m. Action réciproque des pèrſonnes, ou des chôſes qui agiſſent enſemble pour une même fin. *Concurſus*. On tient que le *concours* du ſoleil & des aſtres eſt néceſſaire pour la production de toutes les chôſes ſublunaires. Dieu prête ſon *concours* immédiat pour tous les événemens. Jur. C'eſt relever la Majeſté de Dieu, que de mettre toutes les opérations des créatures dans une perpétuelle dépendance de ſon *concours* immédiat. Id. Si les cauſes ſecondes n'avoient pas beſoin du *concours* immédiat de Dieu pour agir, elles auroient une eſpéce d'indépendance qui ſeroit injurieuſe au Créateur immédiat. Quoique Dieu ait imprimé à toutes les créatures la vèrtu néceſſaire pour la fin à laquelle il les a deſtinées, elles attendent néanmoins un *concours* particuliér, & une nouvelle influence du Créateur pour chàque événement. Le *concours* de Dieu pour l'action des cauſes ſecondes ſuffit, ſans les ſecours de la prédétermination. La matière aveugle peut-elle par un *concours* fortuit produire une machine auſſi admirable que le corps humain? Jaq.

> *Quel ſoin aux immortels, quels pénibles devoirs,*
> *D'aſſervir leur* concours *aux forfaits les plus noirs?* Breb.

CONCOURS. Eſt auſſi un tèrme de Grammaire. On appelle dans la vèrſification Françoiſe un vicieux *concours* de voyelles, lorſqu'on place de ſuite deux mots, dont le prémiér finit par une voyelle autre que l'*e* muet, & le ſecond commence par quelque voyelle que ce puiſſe être. C'eſt à ce vicieux *concours*, ou vicieuſe rencontre de voyelles que l'on a donné le nom d'*hiatus*, parcequ'en effet on ne ſçauroit paſſer immédiatement d'une voyelle à l'autre ſans une manière de bâaillement qui rend la meſure extrêmement languiſſante. Où il faut remarquer que les mots qui commencent par une *h* douce, ſont regardez comme n'ayant à leur tête que la voyelle qui ſuit cette *H*. M. Mourg. Nos anciens Poëtes n'évitoient pas avec ſoin ce *concours* des voyelles, qu'on ne peut ſouffrir aujourd'hui, que la vèrſification eſt plus exacte. Marot a dit dans une épigramme.

> *Cy giſt* qui aſſez *mal prêchoit.*

C'eſt la même faute lorſqu'après une voyelle, ou une diphtongue, il ſuit une *h* qui n'eſt point aſpirée, comme dans ce vèrs,

> *Le* vrai honneur *n'eſt plus que bagatelle.*

Mais on peut ſe diſpenſer de cette exactitude quand on cite quelque provèrbe, ou quand l'expreſſion eſt heureuſe & ingénieuſe, comme a fait M. Ménage dans les vèrs ſuivans.

> *Cy deſſous giſt Monſieur l'Abbé*
> *Qui ne ſçavoit* ni A, *ni B.*
> *Dieu nous en doint bientôt un autre,*
> *Qui ſçache au moins ſa patenôtre.*

Le *concours* des voyelles n'eſt point vicieux auſſi, lorſque le ſecond mot commence par une *h* aſpirée.

> *Un Clèrc pour quinze ſols, ſans craindre* le hola
> *Peut aller au parterre attaquer Attila.* Despreaux.

Concours, ſe dit auſſi en parlant des bénéfices, ou Cures, qui ſe donnent à ceux qui ont le plus de capacité & de mérite, dans les lieux où le Concile de Trente eſt reçû, conformément à la ſeſſion 24. ch. 18. *de reform*. La Cure eſt expôſée à la diſpute entre ceux qui y prétendent, & cette diſpute ſe fait devant des Juges prépoſez par l'Évêque, afin que le bénéfice ſoit donné au plus digne. *Digniori*. Quoique cette Coutume ne ſoit point reçûë en France, à cauſe du Concordat, & parcequ'elle prive les Patrons & les Collateurs de leur droit, elle ſubſiſte néanmoins encore dans les païs conquis par le Roi depuis le Concordat, où le Concile eſt reçû; il y a eû néanmoins un Arreſt du Parlement de Paris en 1660. le 12e Janviér, par lequel les Cures de l'Artois qui dépendent des Abbez Collateurs de plein droit en ſont exemptes.

Concours, ſignifie auſſi un amas de pluſieurs chôſes, ou pèrſonnes, qui ſont aſſemblées. *Concurſus*. Il y a eû un grand *concours* de peuple à ce Sèrmon, à cette fête. On regarde le *concours* qui ſe fait dans les Égliſes aux fêtes ſolemnelles, comme des aſſemblées de cérémonie, plutôt que de dévotion. Flech. Épicure croyoit que le *concours* des atômes avoit produit tous les êtres.

Concours, ſe dit auſſi des droits, des priviléges, du mérite, pour en marquer l'égalité. On appelle des proviſions en *concours*, des proviſions du Pape données à divèrſes pèrſonnes d'un même bénéfice le même jour; alors elles s'annullent l'une l'autre. Les Banquiérs adroits retiennènt tant de dattes, qu'ils mettent les proviſions des autres en *concours*.

CONCRESSAUT. ſ. m. C'étoit autrefois une ville murée, & la nouvelle coutume de Bèrry la met au nombre des villes Royales de cette Province, dans laquelle elle eſt. Quelques-uns croyent qu'elle s'eſt appellée autrefois *Concordia ſaltus*, le bois de la Concorde; mais ſans nulle raiſon, ni témoignage d'aucun Auteur ancien. Dans tous les titres *Concreſſaut* eſt appellé *Cucurciandum*, *Concorcellum*, *Concorcialdum*, ou *Concorzaldum*, *Concurcallum*. C'eſt une Châtellenie, qui a eû ſes Seigneurs particuliérs depuis 80 ans, ou environ. *Concreſſaut* a une Prévôté & un Bailliage. Voyez de La Thaumaſſière, *hiſt. de Bèrry L. V. Ch.* 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. Au reſte, Maty & Corneille écrivent *Concreſſaut*, ſans qu'on en voye la raiſon; Chaumeau, dans ſon hiſtoire de Bèrry *Concourſault*, & *Concreſſaut*. Du Cheſne, dans ſes Antiquitez des villes de France *Concreſſaut*; la Thaumaſſière *Concorſault*. Nous ſuivons l'uſage univèrſel & conſtant du Bèrry, qui doit être la régle en ce point, & où l'on dit toujours *Concreſſaut*. Valois, *Not. Gall. p.* 152. prétend que *Concreſſaut* eſt mal, & qu'il faut dire *Concreſſau*. Il convient cependant de l'uſage pour *Concreſſaut*.

CONCRÈT. Tèrme de Philoſophie, ſignifie, Aſſemblée, joint, & compoſé. *Concretum*. On ne s'en ſèrt que dans le ſtile dogmatique, & pour marquer l'union des qualitez, ou des quantitez

 avec

avec les corps, & les ſujets, ſans les ſéparer par l'idée. Son tèrme oppôſé, par lequel au contraire ces chôſes ſe ſéparent par la penſée, eſt *abſtrait*. *Concrét* ſignifie proprement un ſujet avec ſa forme, ou ſa qualité, comme *homme pieux*, *dur*, *blanc*, &c. *Concretus*. Le tèrme abſtrait marque la forme, ou la qualité, ſans le ſujet, comme *humanité*, *piété*, *dureté*, *blancheur*. Dans l'uſage ordinaire on ne diſtingue pas toujous ſi exactement les chôſes, & l'on dit ſouvent *l'humanité*, pour dire *l'homme*.

CONCRÉT. Se dit auſſi en tèrmes de Philoſophie naturelle & de Chymie, pour ſignifier un corps compôſé de differens principes. Dans ce ſens c'eſt à peu près la même chôſe que mixte, & l'on diſtingue des *concréts* naturels, & des *concréts* artificiels. L'antimoine eſt un *concrét* naturel, & le ſavon un *concrét* artificiel. HARRIS.

Les nombres *concréts*, en tèrmes d'Arithmétique, ſont ceux qui ſont appliquez à marquer, à éxprimer quelque ſujet particulier, comme deux hommes, trois livres, ½ écu. Mais s'il n'y a rien qui ſoit joint au nombre, alors le nombre eſt abſtrait, & pris univèrſellement. Ainſi 3 ſignifie un compôſé de trois unitez, ſoit d'hommes, ſoit de poids, ou de quelque autre chôſe qu'il plaira. HARRIS.

CONCRÉTION. ſ. f. Tèrme dogmatique, qui ſe dit de l'action par laquelle les corps mous ſe rendent plus durs. *Concretio*. Il ſe dit également de l'endurciſſement, de l'épaiſſiſſement, & de la coagulation.

Concrétion eſt encore l'union de pluſieurs petites particules d'un corps naturel, dans une maſſe ſenſible nommée *concrét*, enſorte que par cette union ce corps ait telle ou telle figure, telles ou telles propriétez. HARRIS.

CONCREU. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. *Fruges terræ*. On trouve ce mot dans quelques Patentes & Ordonnances; il eſt éxpliqué dans une du mois de Janvier 1576. Suivant cette explication par *concreu* on entend blez, grains, & autres fruits provenans des tèrres labourées & enſemencées.

CONCUBIN. ſ. m. *Concubinus*. C'eſt la même chôſe que concubinaire, on ſe ſert aujourd'hui de ce dèrnier mot. *Concubin* ſe trouve dans les Auteurs de Droit. Tous dons ſont défendus entre le *concubin* & la concubine, & ne peut le don prendre force par le mariage en ſuivant d'entre le *concubin* & la concubine. L'HOMMEAU.

CONCUBINAGE. ſ. m. Ce mot ſignifie toute conjonction illicite, & comprend les adultères, les inceſtes, & les ſimples fornications: on reſtreint quelquefois la ſignification de ce mot, & alors il veut dire habitation d'un garçon & d'une fille, qui vivent enſemble comme s'ils étoient mariez. *Concubinatus*. Le *concubinage* a été autrefois toleré; mais chez les Chrétiens il eſt défendu & ſcandaleux. Le Droit Romain appelle le *concubinage*, une coutume pèrmiſe; *licita conſuetudo*. Quand cette expreſſion ſe trouve dans les conſtitutions des Empereurs Chrétiens elle ſignifie ce que nous appellons aujourd'hui mariage de conſcience: en ce ſens, le *concubinage* a été pèrmis, & l'eſt encore aujourd'hui. Le *concubinage*, qui a été toleré chez les Romains du tems de la République & des Empereurs payens, étoit un *concubinage* entre deux pèrſonnes qui pouvoient contracter mariage enſemble. On ne refuſoit pas même l'hérédité patèrnelle aux enfans ſortis de commèrce toléré. Les Romains regardoient le *concubinage* entre deux pèrſonnes libres comme une eſpéce de mariage; c'eſt pourquoi ils lui ont accordé des priviléges. Mais il falloit que le *concubinage* fût réduit à l'unité, parcequ'en le pèrmettant à la fragilité humaine, l'on ne prétendoit pas autoriſer cette paſſion brutale, qui ne ſe ſatisfait que dans le nombre des femmes débauchées. Ainſi le *concubinage* avoit la figure, & l'ombre du mariage. Hotman dit que les loix Romaines pèrmettoient le *concubinage* longtems avant que Jules Céſar eût fait une loi, qui pèrmettoit à châcun d'épouſer autant de femmes qu'il voudroit. L'Empereur Valentinien pèrmit d'en épouſer deux, comme diſent Socrate, Paul Diâcre & Nicéphôre. Un Évêque a appellé la pluralité des Bénéfices, un *concubinage ſpirituel*.

CONCUBINAGE, en parlant de l'antiquité, ſignifie un mariage fait avec moins de ſolemnitez, que celui qu'on appelloit ſolemnel, mariage avec une femme d'une condition trop baſſe, & à laquelle le mari ne donne point ſon rang; mariage de la main gauche. *Matrimonium cum fœmina inferioris conditionis*. Voyez au mot CONCUBINE. Le plus grand Juriſconſulte que la France ait vû (Cujas *ad cal. Inhibendum eſt de cohabit. cleric. & mulier. Idem Paratitl. in leg. 5. cod. de concub. Idem L. VIII. Reſponſ. in commentar. ad leg. 3. cod. de natural. liber & ex quib. cauſ. juſt. fiant. Leg. ſi uxor 13. ff. ad leg. Juliam de adulter.*) dit que le *concubinage* étoit une conjonction ſi légitime, que la concubine ne pouvoit être accuſée d'adultère, comme la femme; que les loix pèrmettoient d'épouſer à titre de concubine cèrtaines pèrſonnes, que l'on conſidéroit comme inégales, par le défaut de quelques qualitez qu'il falloit avoir pour ſoutenir le plein honneur du mariage; & qu'encore que le *concubinage* fût au deſſous du mariage pour la dignité & pour les effets civils, le nom de concubine étoit pourtant un nom d'honneur, bien différent de celui de maîtreſſe; mais qu'enfin le vulgaire en France avoit confondu ces deux noms, faute d'entendre ce que c'étoit que le *concubinage*, quoiqu'il ſoit encore fort en uſage en quelques endroits, où il s'appelle demi mariage, & en d'autres mariage de la main gauche. CORDEMOY. C'étoit un vrai mariage, mais qui ſe faiſoit ſans ſolemnitez, par lequel la femme ne portoit que le nom de concubine, & non pas celui d'épouſe, faute de dot, ou de naiſſance. P. DAN. *T. I. p.* 771.

CONCUBINAIRE. ſ. m. Qui abuſe d'une femme, qui l'entretient pour ſes plaiſirs déshonnêtes. *Qui concubinam habet*, *concubinus*. Il y a un titre dans le Droit contre les *concubinaires* publics, qui les prive de leurs Bénéfices. Le Saint (François Xavier) agiſſoit avec les *Concubinaires*, à peu près comme faiſoit JÉSUS-CHRIT avec les Publicains & avec les femmes débauchées. BOUH.

CONCUBINE. ſ. f. Femme qui vit conjugalement avec un homme, ſans qu'il ſoit marié avec elle. *Concubina*. La femme eſt un nom de dignité; la *concubine* eſt un nom de volupté, dit la Loi. Les Patriarches avoient pluſieurs femmes, qui ne tenoient pas le même rang; il y en avoit de ſubaltèrnes, & de ſubordonnées à la femme principale: c'étoient des *concubines*, ou des demi-femmes, ſi l'on veut ſe ſervir d'un nom plus honorable. S. ÉVR. Les Romains ont prohibé la pluralité des *concubines*, & n'ont conſideré que les enfans ſortis d'une ſeule & une même *concubine*, parce qu'elle pouvoit devenir une femme légitime. Autrefois le nom de *concubine* n'étoit point infamant, ſur tout quand elle n'avoit commèrce qu'avec un ſeul homme. Salomon avoit 700 femmes, & 300 *concubines*, *III. Reg. Cap.* 11. L'Empereur de la Chine a quelquefois juſqu'à deux ou trois mille *concubines* dans ſon palais. NOUV. REL. Darius ſe faiſoit ſuivre à l'armée par 365. *concubines*, & toutes en équipages de Reines. VAUG. Aléxandre eut tant d'affection pour Apelles, qui étoit ſon Peintre, qu'il lui donna Pancaſte, la plus belle, & la plus cherie de ſes *concubines*, parce qu'il avoit remarqué qu'Apelles en étoit devenu amoureux. DU RIER.

CONCUBINE. ſ. f. Femme véritable, légitime, & unique, mais de moindre condition que celui qui l'épouſe; ou d'une condition trop baſſe pour lui & peu ſortable; & à cauſe de cela épouſée par un de ces mariages, que nous appellons mariages de conſcience, leſquels enfèrment les mêmes obligations que les autres, & n'en diffèrent que par le nom & la qualité de femme, qu'on ne donne point à la *concubine*. *Concubina*. Du Cange dit qu'on peut recueillir de pluſieurs endroits des Epîtres des Papes, que les *concubines* ont été autrefois tolerées. Ce qui ſe doit entendre des mariages de conſcience, dont on vient de parler. Le 17e Canon du Ier Concile de Tolède porte que celui qui avec une femme fidelle a une *concubine* eſt éxcommunié; mais que ſi la *concubine* lui tient lieu d'épouſe, de ſorte qu'il n'ait qu'une ſeule femme à titre d'épouſe, ou de *concubine*, à ſon choix, il ne ſera point rejetté de la communion. Ce qui montre qu'il y avoit des femmes légitimes & uniques, que l'on nommoit *concubines*; & de vrai les loix Romaines ne pèrmettoient pas à tout homme d'épouſer quelque femme que ce fût, il falloit qu'il y eût de la proportion entre les conditions; mais la femme d'une condition inférieure au mari, qui ne pouvoit être épouſe, pouvoit être *concubine*, & les loix le pèrmettoient, pourveu que l'on n'eût point d'autre femme que la *concubine*; c'eſt-à-dire, que quand un homme ſe vouloit marier, il pouvoit choiſir une épouſe, ou une *concubine*; mais il ne pouvoit avoir en même tems épouſe & *concubine*. Les enfans des *concubines* n'étoient réputez ni légitimes, ni bâtards, mais enfans naturels, capables ſeulement de donations. Ce qui ſe doit entendre des loix Romaines, qui n'avoient pas lieu parmi les François.

Clovis avoit eû Thièrry d'une femme qu'il n'avoit pas tenuë en qualité de Reine, mais ſeulement pour *concubine*, ſuivant la coutume de ces tems-là, où ces ſortes de ſocietez, pour être moins honorables, n'en étoient pas moins légitimes, ni les enfans qui en provenoient moins capables de ſucceder, quand leurs pères le vouloient, du moins parmi les Francs; car encore que les loix Romaines ne regardaſſent pas les enfans nez de cette ſorte comme bâtards, elles ne leur donnoient pas le droit de ſucceder. CORDEM. Ces mariages étoient ce que nous appellons épouſer de la main gauche, uſage commun encore aujourd'hui en Allemagne. Le Moine Jonas a écrit dans la vie de S. Colomban, que les quatre fils de Théodoric n'étoient pas nez d'un mariage légitime; & il eſt vrai que Théodoric les avoit eûs d'une *concubine*: mais il eſt vrai auſſi que le concubinage, dont le nom eſt maintenant odieux, parce qu'on en abuſe, étoit alors une

eſpéce

eſpéce de mariage, qui pour être moins ſolemnel, n'étoit pas moins indiſſoluble par les loix de l'Égliſe que le mariage ordinaire. Id. Si l'on conſidère que le mot de *concubine* ſignifioit une femme mariée avec honneur, & de qui le mariage, quoique fait avec moins de formalitez que celui qu'on appelloit ſolemnel, ne laiſſoit pas d'être valable; on vèrra qu'on ne doit pas regarder les *concubines* de Charlemagne comme des maîtreſſes. Id. Voyez Concubinage.

Concubine dans l'Antiquité, ſe prend auſſi ſouvent dans le mauvais ſens qu'il a parmi nous, c'eſt à dire, pour une fille ou une femme avec qui l'on a un mauvais commèrce ſans mariage. Ainſi S. Léon dit dans ſa Lettre à Anaſtaſe de Theſſalonique, qu'il faut diſtinguer la *concubine* de la femme légitime; que celui qui quitte ſa *concubine* pour ſe marier, fait bien; & que celle qui épouſe un homme qui avoit une *concubine*, ne fait point mal, puis qu'il n'étoit point marié. Il faut diſtinguer tous ces ſens qui ſe trouvent dans nos Hiſtoriens Eccléſiaſtiques & autres.

Concubine. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe colombin & blanc. Morin.

CONCUEILLIR. v. act. On trouve ce mot dans quelques vieux Auteurs, pour dire, *diriger, ramaſſer, pour conduire à un terme, à une fin.*

CONCUPISCENCE. ſ. f. Ce mot ne s'employe ordinairement que dans des matières de piété. Il ſignifie l'appétit déréglé qui eſt demeuré dans l'homme depuis & par le péché: convoitiſe, paſſion déréglée de poſſéder quelque chôſe. *Immoderatus, effrænatus appetitus, concupiſcentia.* Il eſt défendu par le Xe Commandement de la Loi de Dieu, d'avoir de la *concupiſcence* pour le bien de ſon prochain, ni pour ſon bœuf, ni pour ſon âne. Avec quelles pointes & quels aiguillons ne ſçavons nous pas reveiller la *concupiſcence* endormie & languiſſante? Balz. Il faut bien remarquer la pente de la *concupiſcence*, pour la diminuer par le retranchement de tout ce qui la peut fortifier. Nicol. Aimer Dieu par rapport à nôtre félicité propre, c'eſt l'aimer d'un amour de *concupiſcence*. Fen. La *concupiſcence* rèbelle ſollicite l'âme au péché.

On le dit plus particulièrement des paſſions qui tendent à l'amour déshonnête, que Saint Jean appelle la *concupiſcence des yeux*, *de la chair.*

CONCUPISCIBLE. adj. Tèrme de Philoſophie, qu'on joint, & qu'on oppôſe à *iraſcible. Appetitus qui concupiſcit, concupiſcibilis.* L'appétit *concupiſcible* nous porte à ſouhaiter, à nous procurer le bien; l'iraſcible à fuir, à nous défendre du mal.

CONCURREMMENT. adv. D'une manière concurrente, contraire & oppôſée au deſſein l'un de l'autre. *Invicem.* Ces deux bourgeois briguent *concurremment* & en même tems l'Échevinage. Il n'eſt guères en uſage que dans la pratique. Voyez l'article qui ſuit.

Concurremment, en tèrmes de Palais, ſignifie au contraire, Conjointement & également. *Pariter.* Ces deux créanciers, qui ont même hypothéque & même privilége, recevront *concurremment* les deniers à proportion de leur ſomme. Les cohéritiérs doivent contribuer également & *concurremment* au payement des dettes de la ſucceſſion, eû égard à la portion qu'ils y prétendent.

CONCURRENCE. ſ. f. Prétention réciproque de deux pèrſonnes à une même charge, dignité, ou autre avantage. *Æmulatio, certamen competitorum, rivalium.* La *concurrence* eſt ſouvent cauſe de l'excluſion de l'un & de l'autre des prétendans.

Concurrence, ſe dit auſſi pour ſignifier l'action de deux, ou de pluſieurs pèrſonnes qui concourent, & s'uniſſent enſemble pour produire un même effet. *Concurſus.* Le Poëte doit prudemment ménager le mèrveilleux, afin que la *concurrence* de Dieu n'affoibliſſe pas celle du Héros. P. le Boss.

Concurrence, en tèrmes de Juriſprudence, eſt une égalité de droit, d'hypothéque, de privilége. *Juris æqualitas.* Dans les diſtributions des deniérs on ordonne que ceux qui ont même droit ſeront payez par *concurrence* au ſol la livre.

Concurrence, ſignifie auſſi, Cèrtain payement juſqu'auquel on doit parvenir pour être quitte d'une dette contractée. *Certa quadam ac determinata ſumma ultra quam non erogetur ſupra.* Les deniérs provenans de la vente de ces meubles ſeront payez au propriétaire juſqu'à la *concurrence* des loyérs qui lui ſont dûs.

Concurrence d'Office, en tèrmes de Bréviaire, ſe dit lors qu'aux ſecondes Vêpres d'une Fête double il ſe trouve un autre Office de Fête de même ordre qui doit ſe célébrer le jour ſuivant. *Concurſus, concurrentia.* Il y a divèrſes Rubriques à obſèrver pour bien ordonner ſon Office, ſoit pour les tranſlations, ſoit pour les commémorations, ſoit pour les *concurrences* des Fêtes. Pour l'ordinaire quand deux fêtes ſont également ſolennelles on dit les vêpres de la prémière juſqu'au chapitre, & de la ſeconde depuis le chapitre juſqu'à la fin, avec commémoration de la prémière: quand il y en a une plus ſolennelle que l'autre, on dit les vêpres toutes entières de la plus ſolennelle, avec ou ſans commémoration de la moins ſolennelle, ſuivant le degré de ſolennité de ces fêtes comparées entre elles. Voyez les rubriques du Bréviaire, Gavantus, &c.

CONCURRENT, ente. adj. & ſubſt. Qui a la même prétention qu'un autre à une même charge, dignité, avantage. *Competitor, rivalis.* Il prétend épouſer cette riche héritière, mais il aura bien des *concurrens.* La puiſſance ſouveraine ne veut point de *concurrent*, ni de compagnon. Céſar fut heureux de ſe délivrer d'un *concurrent* auſſi redoutable que Marc-Antoine. Là ſe voyent les ruines de Carthage, cette fière *concurrente* de Rome. Port-R. La plûpart ſe conſoleroient de leur diſgrâce, ſi leurs *concurrens* n'étoient pas plus heureux qu'eux. Bouh.

Concurrent, ſe dit auſſi d'une partie qui a un droit égal à celui d'un autre. *Eodem atque alius jure inſtructus.* Ce créancier eſt *concurrent*, a un privilége *concurrent* avec un autre, il les faut colloquer en même rang.

Concurrent, Se dit proprement d'un homme qui court avec un autre dans la lice, dans un carrouſel, dans un tournoy. Il remportoit prèſque tous les prix des carrouſels, où il avoit d'ordinaire l'honneur d'avoir ſon Prince pour *concurrent.* P. Verj.

CONCUSSION. ſ. f. Volerie, exaction faite par un Juge, par un Officiér public, qui ſe fait payer de plus gros droits que ceux qui lui ſont attribuez; par un Receveur, qui fait payer de plus groſſes taxes que celles qui lui ſont dûës. *Repetundarum crimen.* En matière d'uſure & de *concuſſion*, on reçoit la preuve par des témoins ſinguliérs ſur chaque fait. Ils avoient déſolé les familles par leurs *concuſſions.* Vaug. Être accuſé de *concuſſion.* Ablanc. En France la *concuſſion* eſt défenduë par l'Ordonnance de Moulins, par celles de Blois, & d'Orléans, & par divèrs réglemens particuliérs qui concèrnent différentes Charges, Commiſſions, ou Offices.

CONCUSSIONNAIRE. adj. m. Juge, Officiér, ou Receveur public, qui éxige de plus grands droits, de plus groſſes ſommes, que celles qui ſont dûës, ou taxées. *Repetundarum reus.* Cet homme a été noté & interdit comme *concuſſionnaire.*

CONDAMNABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être condamné. *Damnandus, condemnandus.* Cette propoſition eſt hérétique, & *condamnable.*

> *O d'un ſi grand ſervice oubli trop* condamnable,
> *Des embarras du trône effet inévitable!* Racine.

CONDAMNATION. ſ. f. Jugement qui condamne. *Damnatio.* Il croyoit ſa cauſe bonne, & ne croyoit pas qu'il pût intèrvenir quelque *condamnation* contre lui. La confirmation d'une ſentence doit emporter *condamnation* de dépens.

Condamnation, ſe dit auſſi des chôſes qu'on blâme, qu'on n'approuve point. Au Palais on dit, Paſſer *condamnation*, ſubir *condamnation*; pour dire, Acquieſcer à la demande ou à la ſentence de la partie. On dit auſſi ordinairement, Paſſer *condamnation*; pour dire, Avouër qu'on a tort, & demeurer d'accord de ce qu'on a dit au contraire.

Condamnation, ſe dit auſſi en matière ſpirituelle. Celui qui pèche mortellement, qui communie indignement, attire ſa *condamnation*, il pèrd la grâce de Dieu.

CONDAMNATOIRE. adj. Qui porte condamnation. *Damnatorius.* Suffrage *condamnatoire.* Ce mot ſe trouve dans Pomey.

CONDAMNER. v. act. Prononcer un arrêt, une ſentence; donner un jugement contre quelqu'un qui porte quelque peine, pèrte, ou dommage; ſoit à l'égard de ſes biens, ſoit à l'égard de ſon honneur, ſoit à l'égard de ſa vie. On ne doit condamner pèrſonne ſans l'entendre. *Damnare, condemnare.* Les Eccléſiaſtiques ne peuvent *condamner* pèrſonne à mort. Il a été *condamné* à l'amende, & aux dépens, dommages & intérêts. *Condamner* par deffaut, par contumace. Le Maréchal de Biron fut *condamné* par arrêt de la Cour à avoir la tête coupée.

> *Faites rougir les Dieux qui vous ont* condamnée. Racine.

> *Que feriez-vous hélas! d'un cœur infortuné,*
> *Qu'à des pleurs éternels vous avez* condamné? Id.

Condamner, ſignifie auſſi, Blâmer, déſapprouver. *Vituperare, arguere, improbare, reprehendere.* Il y a des actions indifférentes qu'on ne peut *condamner* ſans injuſtice. Les gens de bien ſont ſouvent *condamnez* par les méchans. Cette propoſition, cette doctrine eſt *condamnée* par la Sorbonne, par tous les Théologiens. Les ignorans *condamnent* tout ce qu'ils n'entendent point. On eſt bien aiſe de trouver que les malheureux ſont coupables, afin de les abandonner, & de les *condamner* avec quelque apparence de juſtice. Port-R.

Il faut ſe regarder ſoi-même un fort long-tems,
Avant que de ſonger à condamner *les gens.* Rac.

Condamner, ſe dit auſſi de cèrtaines penſées, & de cèrtaines façons de parler, qu'on ne juge pas dignes d'entrer dans les beaux diſcours, & dans le beau langage. *Damnare, reprehendere, proſcribere.* On ne ſe ſert guères de la raiſon, quand on *condamne* un mot, ſans lequel on ne ſçauroit raiſonner. Vaug. N. R.

Fuis ce ſoin trop éxact,
Qui pour un mauvais mot condamne *une penſée.* Vill.

Elle a, d'une inſolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, inſulté mon oreille,
Par l'impropriété d'un mot ſauvage & bas,
Qu'en termes déciſifs condamne *Vaugelas.* Mol.

Condamner, ſe dit auſſi de ceux qui parlent contre eux-mêmes, qui diſent quelque chôſe qui leur nuit, qui ſe contrediſent. En avançant cette propoſition vous vous *condamnez* vous-même, cela eſt contraire à ce que vous avez dit ailleurs. Un criminel qui avouë le crime ſe *condamne* lui-même.

Condamner. Ce mot ſe trouve auſſi dans le ſens d'obliger. *Præcipere, imperare.*

Jésus-Christ *en mourant nous a tous* condamnez,
A l'imiter dans ſa ſouffrance. L'Ab. Tétu.

On dit auſſi, *Condamner* une porte, une fenêtre; pour dire, la fèrmer en ſorte qu'on ne la puiſſe ouvrir ordinairement. *Obſervare.*

On dit provèrbialement & figurément, qu'un homme a été *condamné* aux dépens, quand il a fait quelque entrepriſe qui ne lui a pas réüſſi, lorſque tous les frais qu'on lui a faits lui tombent en pure pèrte.

CONDÉ. ſ. m. Ce mot en ancien langage ſignifioit *Confluent*, & on l'a donné comme celui-ci à pluſieurs lieux ſituez en des endroits où deux rivières ſe joignent. *Confluentes, Condatum, Condate.* Il y a *Condé*, Ville du Hainault dans les Païs-Bas, au confluent de l'Eſcaut & de la Haiſne. *Condé* ſur le Nereau, ou Noireau, *Condæum ad Norallum*, eſt une petite ville de Normandie dans le Beſſin ſur le Nereau, qui mêle ſes eaux avec l'Orne. *Condé*, rivière de France dans le Quèrcy. *Condé*, rivière de Canada. Il y a auſſi une contrée de la Baſſe Éthiopie nommée *Condé*, & le Cap *Condé* à l'eſt de l'Iſle de Cayenne.

Condé, eſt auſſi le nom d'une branche de la Maiſon Royale de France. Le Chèf de cette branche eſt Loüis De Bourbon, Prince de Condé I. du nom, fils de Charles de Bourbon Duc de Vendôme & frère puiſné d'Antoine de Bourbon Duc de Vendôme & Roi de Navarre. *Condæus.* On dit, La Maiſon de *Condé*, Le Prince de *Condé*, La branche de *Condé*, L'Hôtel de *Condé*. Le Vicaire de J. C. ſous une telle caution n'appréhenda rien; ſeur de tout pourveu que le Prince de *Condé* fût rendu à l'Égliſe, & pèrſuadé que d'aſſeurer à l'Égliſe le Prince de *Condé*, étoit l'épreuve la plus cèrtaine qu'il pouvoit faire des diſpoſitions du Roi, &c. P. Bourdal. *Or. Funèb. de Henri Pr. de Condé.* De quelle conſolation ceux qui avoient le cœur François & le cœur Chrétien ne fûrent-ils pas pénétrez, voyant cet enfant, que le ſeul nom de *Condé* avoit rendu peu auparavant redoutable au S. Siége, rendre lui même au S. Siége, dans la pèrſonne de ſon Miniſtre, le devoir de l'obéïſſance filiale, & le rendre au nom de la France, dont il étoit l'organe & l'intèrprète! Id. Le P. De *Condé* valoit ſeul des armées entières à la France. Id. *Or. Fun. de Loüis de Bourbon P. de Condé.* On dit auſſi *Condé* tout court, d'un Prince de cette maiſon.

Je vois Condé, *Prince à haute avanture,*
Plûtôt Démon qu'humaine créature,
Il me fait peur de le voir plein de ſang,
Souillé, poudreux, qui court de rang en rang,
Le plomb volant ſiffle autour ſans l'atteindre,
Le fer, le plomb, rien ne l'oblige à craindre. La Font.

Le Grand *Condé*, C'eſt ce même Loüis de Bourbon, P. de *Condé* II. du nom, ce Héros ſi fameux. *Bourbon-Condé*, ſe dit de la même branche de la famille Royale de France, qui eſt Bourbon par ſa tige, & *Condé* par cette branche, pour exprimer le nom de *Condé*, ville de Hainaut.

CONDENSATION. ſ. f. Action de l'art, ou de la nature, qui rend un corps plus dur, plus ſolide, plus peſant, plus compacte. *Denſatio, denſitas, condenſitas.* Elle eſt oppôſée à la raréfaction. La peſanteur de l'or vient de ſa grande *condenſation*. La *condenſation* de l'air fait des efforts pareils à ceux de la poudre à canon dans les arquebuſes à vent.

CONDENSER. v. act. Rendre plus dur, plus peſant, plus ſolide, faire qu'un corps occupe moins de place. *Condenſare.* Le froid *condenſe* l'air, il ſe *condenſe* avec le piſton dans un corps de pompe. L'eau ſe congèle, mais ne ſe *condenſe* jamais, ne ſe peut preſſer ni réduire en un plus petit volume, ſuivant quelques Philoſophes, ce que d'autres prétendent être faux. Un ſyrop ſe *condenſe*, s'épaiſſit par l'ébullition. On a éxpérimenté à l'Obſèrvatoire de France pendant le grand hiver de l'année 1670. que les corps les plus durs, comme les métaux, le vèrre & le marbre, ſe ſont *condenſez* & retrécis ſenſiblement par le froid, & qu'alors ils ſont devenus aigres & caſſans; & qu'après le dégel ils ſont retournez en leur prémiér état.

CONDÉSCENDANCE. ſ. f. Complaiſance, ſoumiſſion, déférence aux ſentimens & aux volontez d'autrui. *Indulgentia, obſequium.* Le meilleur moyen de gagner les eſprits, c'eſt d'avoir beaucoup de *condéſcendance* pour eux. Si nous ſouffrons quelque relâche, c'eſt plûtôt par *condéſcendance*, que par deſſein. Pasc.

CONDÉSCENDANT, ante. adj. Complaiſant, ſoumis, qui ne contredit point les ſentimens, ni les volontez d'autrui. *Commodus, aliorum voluntati obſequens, deditus.*

CONDÉSCENDRE. v. n. Déférer aux ſentimens d'autrui, acquiéſcer à ſes volontez. *Alicui, alicujus voluntati obſequi, alicui indulgere, morem gerere, morigerari.* Le ſeul moyen de faire *condéſcendre* un chicaneur à ce qui eſt juſte, c'eſt de le tenir priſonniér. Il faut *condeſcendre* aux volontez de ſes ſupérieurs. Arn.

Condéscendre. Tèrme de Pratique. Se décharger ſur un autre d'une tutelle à laquelle on eſt nommé par les parens du mineur. *Tutelam in aliquem alium rejicere.* On peut *condéſcendre* ſur le parent le plus proche, ou le plus intéreſſé à la ſucceſſion du mineur.

Ce mot eſt formé de la prépoſition *com*, ou *con*, qui ſignifie avec, & du vèrbe *deſcendre*, & il ſignifie deſcendre avec un autre, deſcendre à lui, s'abaiſſer juſqu'à lui, pour s'accommoder à lui. Nous avons formé ces mots à l'éxemple des Grècs, qui pour exprimer la même chôſe avoient fait συγκαταβαίνω & συγκατάβασις, *condéſcendre*, & *condéſcendance*. S. Jean Chryſoſtome parle ſouvent de la *condéſcendance* de Dieu pour les hommes, qu'il appelle συγκατάβασις.

CONDÉSCENTE. ſ. f. Tèrme de Pratique. Action par laquelle celui qui eſt nommé tuteur ſe décharge ſur un parent plus proche, ou plus habile, pour gérer la tutelle en ſa place. *Tutelæ liberatio.* L'action en *condéſcente* a lieu en parité de degré; & l'on juge à bonne cauſe la *condeſcente* du puiné ſur ſon aîné, lorſque l'aîné attend une plus grande part en la ſucceſſion du mineur.

CONDISI. ſ. m. Eſt un nom que les Arabes donnent à l'hèrbe aux Foulons. Voyez Hèrbe a Foulon.

CONDIT. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit de toutes ſortes de confitures, tant au miel qu'au ſucre. *Condimentum, conditus.* Il y a un *condit* ſtomacal, purgatif, & corroboratif, qui diffère des opiates, en ce qu'il y a plus de ſucre, moins de poudre, & plus de conſèrve & de ſyrop.

Ce mot vient du Latin *condire*, aſſaiſonner.

CONDITION. ſ. f. Qualité d'une chôſe qui la rend bonne ou mauvaiſe, parfaite ou imparfaite. *Conditio.* La *condition* des chôſes créées eſt d'être ſujettes au changement, à corruption. Ce Marchand a fait viſiter les drogues qu'on lui a venduës, & elles ſe ſont trouvées de bonne *condition*. Cet homme a toutes les *conditions* requiſes & néceſſaires pour bien remplir cette charge.

Condition, ſignifie auſſi la qualité, la naiſſance, l'état où on eſt né: auquel ſens il n'a point de plurier. *Conditio, locus, nobilitas, obſcuritas generis.* Cet homme par ſon courage s'eſt élevé au deſſus de ſa *condition*: il étoit de *condition* ſervile & roturière, ſes emplois l'ont rendu de *condition* noble. Il ſent ſon bien, ſon homme de *condition*. Remarquez pourtant, qu'*homme de condition* dit moins qu'*homme de qualité*. Les pèrſonnes d'une haute naiſſance, ou celles qui s'en piquent, ſentent cela mieux que les autres. Bouh. Mais le mot *condition* tout ſeul ne laiſſe pas de marquer une naiſſance diſtinguée, comme quand on dit, un homme de *condition*. *Vir nobilis, illuſtris.*

Condition, ſignifie auſſi, Profeſſion, caractère, état. *Conditio, ſtatus, vitæ ratio, vitæ genus, inſtitutum.* Un Eccléſiaſtique doit vivre modeſtement pour ſoutenir ſon caractère, ſa *condition*. On ne diſtingue plus les *conditions* par les habits. La *condition* des Princes n'eſt pas ſi heureuſe qu'on ſe l'imagine. C'eſt un malheur attaché à la *condition* des plus grands Princes, de ſe laiſſer quelquefois prévenir par la malice de ceux qui les approchent. Hèrman. La *condition* de Bèrger eſt la plus ancienne de toutes les *conditions*. Fonten. La modeſtie eſt d'une pratique amère aux pèrſonnes d'une *condition* ordinaire, s'il choiſiſſent la dèrnière place, on les y laiſſe. La Bruy. Le luxe & la vanité n'ont plus de bornes, & chacun ſe fait de ſes propres vices des vèrtus

de ſa *condition*. Flech. On entend conter avec plaiſir le dégoût des autres *conditions*, pour s'applaudir d'avoir bien choiſi. S. Évr. L'incapacité d'un Artiſan, & ſa *condition* vile, & abjécte, le conſtituënt ſouvent dans l'ignorance de la vérité. Par une néceſſité de la *condition* humaine, les Héros ont leurs foibleſſes comme le reſte des hommes. Id. Les Dictateurs de Rome reprenoient la charruë après l'éxpédition achevée, moins par le choix d'une *condition* tranquille, & innocente, que pour être accoutumez à un genre de vie ſi inculte. Id. On ne choiſit point une *condition* par rapport aux talens que l'on a, mais ſeulement par cèrtaines loix que la vanité des hommes a établies, & ſelon leſquelles on croit que parce qu'on eſt d'une telle naiſſance, il faut choiſir un tel genre de vie. Nicol. On trouve dans la vie de Jésus-Christ une image des douleurs inſéparables de la *condition* humaine.

Condition, ſe dit auſſi d'un cèrtain état où ſont les affaires de quelqu'un. *Rerum ſtatus.* Conſidérez cette révolution continuelle de *conditions*, & de fortunes, qui commencent, & qui finiſſent, qui ſe relévent, & qui retombent. Flech. Ce mineur s'eſt fait relever, on l'a mis en tel état & *condition* qu'il étoit avant un tel contrat. Ce Marchand eſt en meilleure *condition* qu'il n'étoit avant ſa banqueroute.

Nôtre condition *jamais ne nous contente,*
La pire eſt toujours la préſente. La Font.

Condition, ſe dit auſſi de la ſèrvitude doméſtique. *Servitium.* Ce laquais eſt ſorti, il avoit une bonne *condition*, il chèrche *condition*. Il faut ſçavoir en quelle *condition* il eſt entré chez lui.

Condition, ſe dit auſſi des articles d'un Traité. *Conditiones, leges, pacta.* On a capitulé avec le Gouvèrneur de cette place ſous des *conditions* honorables, voilà les articles, les *conditions* du Traité.

Prèſque au même ſens *condition* ſe dit des clauſes, charges, ou obligations qu'on ſtipule en toutes ſortes de contrats, & qu'on appôſe dans des donations, des legs, & des teſtamens. Quand cet homme fait un marché, il fait toûjours bien ſes *conditions*. Ce don eſt fait ſous des *conditions* onéreuſes. Un légataire ne pèrd pas ſon legs, s'il eſt fait ſous des *conditions* honteuſes ou impoſſibles. Les Docteurs ont diſtingué trois ſortes de *conditions* ſous leſquelles peut être fait un legs, ou une donation : la caſuelle, qui dépend uniquement du haſard ; la potéſtative, qui eſt abſolument en nôtre pouvoir ; & la *condition* mixte, qui eſt caſuelle, & potéſtative tout enſemble. Il n'a traité qu'à la charge & *condition*, ou ſous *condition* de pouvoir rentrer dans ſon héritage pendant quatre ans. Un Marchand dit abſolument, Je vous vends à *condition* ; pour dire, à la charge de reprendre la chôſe, ſi elle ne vous contente pas. Les queſtions ſur les *conditions* & démonſtrations ſont amplement traitées au livre 35e du Digeſte, titre prémier.

Condition, ſe dit encore de toutes ſortes d'offres que l'on fait à quelqu'un, pour le porter, pour l'engager à faire quelque chôſe. J'accepte la *condition* qu'il m'a offèrte. Ablanc.

Condition, ſignifie auſſi, Avantage, récompenſe. *Commodum, merces.* Si vous voulez me ſèrvir en cette affaire, vous aſſocier avec moi, je ferai vôtre *condition* bonne, vous y trouverez vôtre compte.

On dit auſſi en Philoſophie, Une *condition* ſans laquelle, *Conditio ſine qua non*, en parlant de quelque accident ou circonſtance qui n'eſt pas de l'eſſence de la chôſe, mais qui eſt néanmoins néceſſaire afin qu'elle ſoit produite : ainſi quoique le feu conſidéré en lui-même puiſſe brûler, & que le bois puiſſe être brûlé, la préſence du feu eſt une *condition ſans laquelle* le bois ne ſera point brûlé, de même que la préſence de la lumière eſt une *condition ſans laquelle* un homme, quoiqu'il ait de bons yeux, ne vèrra point les objets.

A condition, ou *ſous condition*, ſe diſent quelquefois abſolument. *Ea conditione, ea lege.* Je vous ai vendu cela *à condition.* Je vous l'ai donné *ſous condition.*

CONDITIONNEL, elle. adj. Qui n'eſt pas pur & ſimple, & qui eſt ſujet à des charges, & à cèrtaines conditions. *Conditionalis, cui adjuncta eſt conditio.* Les promeſſes, les legs *conditionnels* ne ſont dûs qu'après que les conditions ſont accomplies. Le droit de conquête ne ſuppôſe aucun conſentement *conditionnel* de la part du peuple conquis. S. Évr. Il y a des Théologiens qui prétendent que tous les Décrèts de Dieu, qui regardent le ſalut de l'homme, ſont *conditionnels*, & il y en a d'autres qui prétendent qu'ils ſont tous abſolus.

On dit en Logique, que les propoſitions *conditionnelles*, ou *conditionales*, reçoivent toutes ſortes de contradictions. Si mon mulet tranſalpin voloit, mon mulet tranſalpin auroit des ailes.

Conditionnel, eſt auſſi un tèrme de Grammaire. On dit des conjonctions *conditionnelles* ; ce ſont celles qui ſèrvent à faire des propoſitions *conditionnelles*, comme *ſi*, *à moins que*, *pourveu que.*

Si vous aimez Dieu, vous aimerez vôtre prochain en la manière qu'il l'ordonne. Abbé de la Trape.

En Théologie on appelle ſcience des *conditionnelles*, c'eſt-à-dire, des véritez *conditionnelles*, la connoiſſance que Dieu a des chôſes conſidérées non ſelon leur eſſence & leur nature, ni ſelon leur éxiſtence, car elles ne ſeront jamais, mais dans une cèrtaine ſuppoſition qui emporte une condition. *Scientia conditionalium.* Ainſi quand David demanda à Dieu ſi les habitans de Ceïla le livreroient à ſes ennemis, Dieu, qui connoiſſoit par la *ſcience des conditionnelles* ce qui arriveroit, ſi David reſtoit dans Ceïla, lui répondit qu'ils le livreroient. Quand Jésus-Christ diſoit que s'il avoit fait à Tyr & à Sidon les miracles qu'il avoit faits à Béthſaïde & à Chorozaïm, les Tyriens & les Sidoniens auroient fait pénitence, il connoiſſoit cette vérité par la *ſcience des conditionnelles.* La *ſcience des conditionnelles* eſt clairement marquée dans la ſainte Écriture. C'eſt une èrreur de nier que Dieu ait la *ſcience des conditionnelles.* Les Thomiſtes diſent que la *ſcience* que Dieu a *des conditionnelles* dépend d'un decret prédétèrminant ; les autres Théologiens le nient. Les véritez qui compôſent la *ſcience des conditionnelles* étant très-differentes de celles qui compôſent la ſcience de viſion, & la ſcience d'intelligence, il faut ajouter une troiſiéme claſſe, & diviſer la ſcience de Dieu en trois eſpéces ; en ſcience de viſion, en ſcience d'intelligence, & en *ſcience des conditionnelles.* P. Dan.

CONDITIONNELEMENT. adv. Avec des conditions. *Cum conditione, adjuncta conditione, conditionaliter.* On n'a traitté avec lui que *conditionnellement.*

CONDITIONNER. v. act. Charger de clauſes, de conditions. *Conditionem adjungere.* Les contrats que l'on *conditionne* le plus, ſont ceux qui ſont le plus ſujèts à engendrer des procès.

Conditionné, ée. part. & adj. Chargé de conditions. *Quod habet adjunctam conditionem.* Billet *conditionné*, qui n'eſt payable qu'en cèrtain tems ; & en cèrtain cas.

Conditionné, ſe dit auſſi des chôſes qui ont toutes les qualitez requiſes pour être bonnes. *Probæ, probata merces.* Ce Marchand m'a vendu du vin bien *conditionné.* Les livres de cette Bibliothéque ſont bien *conditionnez* ; pour dire, de belle impreſſion, de beau papiér, bien reliez & bien complets. Des arbres bien taillez & bien *conditionnez.* Les branches d'un arbre les mieux placées & les mieux *conditionnées.* La Quint.

CONDOLÉANCE. ſ. f. Témoignage qu'on rend à quelqu'un du déplaiſir qu'on a de la pèrte qu'il a faite. *Doloris ex alterius dolore ſuſcepti ſignificatio.* Le Roi envoye des Ambâſſadeurs faire des complimens de *condoléance* aux autres Rois ſur la mort d'un fils &c. Ce mot a paru étrange à Vaugelas ; il eſt cèrtain pourtant qu'on s'en peut ſèrvir quelquefois.

CONDOM. ſ. m. Ville Épiſcopâle de Gaſcogne, Province de France. *Condomium.* Scaliger l'appelle *Condomumque inhoſpitum*, parce qu'elle eſt peu peuplée. *Condom* eſt ſitué ſur la Raiſe, & dépendoit autrefois de l'Évêché d'Agen ; mais en 1317. Jean XXII. érigea l'Abbaye de S. Pièrre de *Condom* en Évêché ſuffragant de Bourdeaux ; & en 1549. Jules III. ſéculariſa le Chapître. On a mis auſſi un Préſidial à *Condom* depuis qu'il y a un Évêché.

CONDOMOIS. ſ. m. *Condomenſis ager.* Contrée de Gaſcogne, dont Condom eſt la Capitale. Le *Condomois* eſt entre l'Armagnac, la Gaſcogne propre, le Bazadois & les Landes. La Reine Marguerite, quand elle prenoit ſes plus beaux titres, ſe diſoit Comteſſe de *Condomois.*

CONDOMOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Condom. *Condomenſis.* L'Hiſtorien Dupleix étoit *Condomois.* On dira plus ordinairement, & mieux, étoit de Condom.

CONDONAT. ſ. m. Oblat, Moine qui demeuroit hors de la maiſon où il avoit fait les vœux, qui avoit ſon habitation auprès d'un Monaſtère de Religieuſes ; qui leur adminiſtroit les Sacremens, & qui recevoit d'elles les néceſſitez de la vie, ou bien qui adminiſtroit des Cures dépendantes de l'Abbaye où il avoit fait profeſſion. Ces *Condonats* de la prémière eſpéce ont duré pour le moins juſqu'à la fin du XIVe ſiécle. Voyez Lobineau, *hiſt. de Bret, T. I. p.* 151. & 845.

CONDORMANT, ante. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Condormiens.* Il y en a eû deux de ce nom. Les prémiers *Condormants* ſont du XIIIe ſiécle, & n'infectèrent que l'Allemagne. Ils eurent pour Chêf un homme de Tolède. Ils s'aſſembloient dans un lieu près de Cologne, & là ils adoroient, dit-on, une image de Lucifer, & ils y recevoient ſes réponſes & ſes oracles. Un Eccléſiaſtique y ayant porté la ſainte Euchariſtie l'idôle ſe briſa en mille pièces. Leur Chêf fit naufrage en paſſant en Angletèrre, & périt. On les appella *Condormants*, parce qu'ils couchoient tous enſemble, hommes, femmes, jeunes & vieux, hommes faits & enfans.

Les autres ſont du XVIe ſiécle. C'eſt une Secte d'Anabaptiſtes, qui faiſoient coucher dans une même chambre pluſieurs pèrſonnes

de differens ſexes, ſous prétexte de charité Évangelique. Sander hér. 199. Pratéole L. III. c. 28. Sponde à l'an 1233. de J. C. & Gautier dans ſa Chronologie, parlent des *Condormants*.

CONDORMITION. ſ. f. *Conjugalis copulatio.* On s'eſt ſèrvi depuis peu de ce tèrme pour copulation, acte ou uſage du mariage.

SE CONDOULOIR. v. n. Donner témoignage de ce qu'on prend part à la douleur d'un autre. *Alicujus caſum cum aliquo dolere, ſuum de re aliqua dolorem alicui teſtari.* Il eſt de peu d'uſage hors l'infinitif. Ceux qui parlent bien ne s'en ſèrvent plus. VAUG. BOU.

CONDRILLE. ſ. f. Quelques-uns écrivent CHONDRILLE. *Chondrilla.* Nom de plante que les anciens Botaniſtes avoient attribué à pluſieurs plantes de différens genres. Mr Tournefort l'a conſèrvé à un ſeul genre de plantes, qui ne diffère de la laituë que par ſon calice ſimple, cilindrique, découpé juſque vèrs ſa baſe.

Condrille vient d'un mot Grèc, qui ſignifie Grumeau, parceque le lait que rendent quelques-unes de ces eſpéces ſe grumele aprés qu'il s'eſt éxtravâſé.

CONDUCTEUR. ſ. m. Qui commande, qui gouvèrne, qui meut des gens, des affaires, un travail. *Dux, Præfectus operis.* Il ne faut plus apprehender pour la France, elle a un trop ſage *conducteur*. On a choiſi un tel Commiſſaire des Guèrres pour être le *conducteur* de ces troupes. Cet Ingénieur a été le *conducteur* du canal de Languedoc pour la communication des mèrs. Les Grècs du bàs Empire appelloient un *conducteur* καμπιδούκτωρ, *campiductor*, que les Grècs des ſiécles ſupérieurs appelloient ὁδηγός.

CONDUCTRICE. ſ. f. Celle qui conduit quelque ouvrage, quelque entrepriſe. *Dux.* Danet en ſe ſèrvant de ce tèrme, avèrtit qu'il eſt nouveau. Virgile a dit *Dux fœmina facti*, pour dire, qu'une femme avoit conduit l'entrepriſe, qu'elle en avoit été la *conductrice*.

CONDUIRE. v. act. Commander, gouvèrner. *Gubernare, regere, adminiſtrare, moderari.* Dieu *conduit* les cauſes ſecondes, & les dirige ſelon les deſſeins de ſa Providence. CLAU. Le Roi ſçait bien *conduire* ſes peuples, *conduit* lui-même ſes armées, *conduit* toutes les affaires de ſon État.

On le dit auſſi des directions particulières. Un ſage père de famille *conduit*, & éleve bien ſes enfans; un Précepteur ſon diſciple; un Directeur *conduit* la conſcience de ſon pénitent. Les Pilotes ſe *conduiſent* ſur la mèr par la bouſſole, & par les étoiles. L'homme ne ſe *conduit* point comme les animaux, par une impétuoſité brutale, & il ſçait mettre un frein à ſes déſirs. S. ÉVR. La nature ſe conduit inſenſiblement, & par des progrès impèrceptibles. CH. DE MER. Celui qui n'eſt chargé que de ſa propre *conduite*, ne répond que de lui-même: mais celui qui eſt chargé de *conduire* les autres, rendra auſſi compte des fautes d'autrui. S. ÉVR.

> *Nous* conduiſons *tous deux l'eſprit de l'Empereur;*
> *Il partage entre nous ſon cœur & ſa puiſſance.* CAPISTRON.

> *Il faudroit vivre deux fois,*
> *Pour bien* conduire *ſa vie.* M. SCUD.

CONDUIRE, ſe dit auſſi des travaux à la guèrre, ou des bâtimens & des eaux. *Ducere, deducere, perducere; promovere, dirigere, curare.* Un tel eſt celui qui *conduit* le bâtiment du Louvre. Cet Ingénieur a *conduit* une mine heureuſement juſques ſous le baſtion, une tranchée juſques ſous la contreſcarpe. Il a creuſé un canal, fait faire des tuyaux, pour *conduire* des eaux dans ce palais. On le dit même d'une machine particulière. C'eſt celui qui *conduit* la pompe du Pont-neuf, l'horloge du Palais.

CONDUIRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Guider, mener; & c'eſt la plus propre ſignification qu'il a en Latin. *Ducere.* Il faut qu'un Général s'aſſure de bons guides pour *conduire*, pour guider ſon armée dans les lieux inconnus, dans des paſſages difficiles. On a envoyé un Écuyer pour *conduire* un bel attelage de chevaux à un tel Prince; un Facteur, pour *conduire* ces marchandiſes à une telle foire. Un honnête homme ne ſe *conduit* point par les opinions populaires. M. ESP. Le Poëte a bien *conduit* l'intrigue de toute la piéce. S. ÉVR. Il vaut mieux *conduire* l'auditeur d'une manière douce, & inſenſible au ſujet qu'on va traitter, que de l'y tranſporter tout d'un coup. CLAV. La plûpart des gens vivent ſans réfléxion, & ne ſe *conduiſent* que par les yeux. BELL. Nous nous laiſſons *conduire* à l'exemple plûtôt qu'à la raiſon. CHARP. Les chemins les plus rudes ſont d'ordinaire les plus ſûrs pour aller où la Providence nous *conduit*. B. RAB.

> *Le bonheur peut* conduire *à la grandeur ſuprême,*
> *Mais pour y renoncer, il faut la vertu meme.* CORN.

On dit encore, la débauche *conduit* les hommes au tombeau. Qu'importe que l'eſpérance nous trompe, pourveu qu'elle nous *conduiſe* à la fin de la vie par un chemin agréable. S. ÉVR. La vie religieuſe *conduit* à la pèrfection. Mon aveuglement m'avoit *conduit* au bord du précipice. Tite Live eſt heureux à bien démêler les progrès de la grandeur naiſſante du peuple Romain, que la Fortune par de petits eſſais *conduiſoit* à l'empire du monde. P. RAP. Les Romains ont été *conduits* par la droite raiſon dans l'établiſſement de leurs loix. S. ÉVR. L'éloquence ne *conduit* pas aujourd'hui à d'auſſi grands établiſſemens qu'à Rome. CHARP. L'Orateur ſe ſèrt de la pente du cœur avec tant d'art, que l'on ne ſent pas la violence qui *conduit* où il veut. P. RAP.

> *Faites choix d'un cenſeur ſolide, & ſalutaire,*
> *Que la raiſon* conduiſe, *& le ſçavoir éclaire.* RACINE.

> *Par quels reſſorts ſecrèts, par quel enchaînement,*
> *Le Ciel a-t-il* conduit *ce grand évenement?* BOIL.

On dit qu'un homme ne voit pas ſe *conduire*; *Greſſum regere*; pour dire, qu'il eſt prèſque aveugle, ou qu'il fait une très-grande obſcurité. On dit auſſi qu'un homme en a conduit un autre des yeux; pour dire, qu'il a obſèrvé ſes pas, qu'il a vû tout ce qu'il a fait, *obſervare.* On dit auſſi, qu'on a donné à quelqu'un de quoi ſe *conduire*; pour dire, qu'on lui a donné les chôſes néceſſaires pour ſon voyage, & ſur tout quand il s'en retourne dans ſon païs, *viaticum ſuppeditare.*

CONDUIRE, ſignifie, Accompagner, ſoit pour faire honneur, ſoit pour ſèrvir d'eſcorte. *Deducere, proſequi, comitari.* On a *conduit* cet Ambaſſadeur à l'audiance avec grandes cérémonies. Ce Seigneur *conduit* tous les Gentilshommes juſqu'au piéd de l'eſcaliér. On a commandé tant de mouſquetaires pour *conduire* ce priſonniér, pour *conduire* & eſcorter ce convoi d'argent à l'armée.

CONDUIRE, s'employe auſſi en parlant des arts. *Ducere, regere.* Cet Écrivain *conduit* bien ſa main; pour dire, il l'a fèrme & légère: il *conduit* bien la main de ſes écoliers; pour dire, qu'il leur mêne la main. Ce Peintre *conduit* bien ſon pinceau; pour dire, ménage bien ſes traits & ſes couleurs. On dit auſſi en Géométrie, qu'on peût *conduire* une ligne circulaire par 3 points donnez; pourveu qu'ils ne ſoient pas en droite ligne, comme enſeigne Euclide en ſon quatrième livre des Élemens.

CONDUIRE, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales: & alors il ſignifie, Mener, guider, diriger, gouvèrner. *Adminiſtrare, regere, moderari, munus gerere.* Cet Ambaſſadeur a ſagement *conduit* cette négociation. Il faut que le jugement *conduiſe* toûjours la paſſion. BALZ.

On dit qu'un homme *conduit* bien ſa barque, lors qu'il ſe maintient bien dans ſa fortune, qu'il ſe *conduit* bien dans ſes affaires, qu'il y réüſſit.

On dit en tèrmes de Fauconnerie, *conduire* un oiſeau, pour ſoigner, élever, panſer. Il faut conduire ſagement un oiſeau juſqu'à ce qu'il ſoit bien énoiſelé; ſaupoudrer ſa gorge de canelle & ſucre candi, le mettant ſur la chair de l'oiſeau qu'il a pris; car cela lui fera aimer ſon gibiér.

CONDUIRE, ſe dit en tèrmes de Jardinage. Ce n'eſt pas le tout que de planter des arbres pour avoir des fruits, il eſt encore néceſſaire de les ſçavoir *conduire*. Ce n'eſt pas une petite ſcience que de ſçavoir bien *conduire* un arbre fruitiér. Voilà un buiſſon, un eſpaliér *conduit* avec beaucoup d'art. LIGER. La Quintinie ſe ſèrt auſſi très-ſouvent de ce mot.

CONDUIT, UITE, part. & adj. *Ductus, deductus.* L'attachement du peuple à l'erreur n'eſt qu'un amour de la vérité mal *conduit*. BAYL. Une femme ſe décrie plus par des apparences mal ménagées, que par une intrigue *conduite* prudemment. S. ÉVR.

CONDUIT. ſ. m. Canal ou tuyau par où coulent les eaux, ou autres chôſes fluides. *Meatus, Aquæ ductus.* La tèrre a pluſieurs *conduits* ſoutèrrains par où paſſent les eaux qui font les ſources, les fontaines; par où paſſent les vapeurs qui forment les métaux & les minéraux. Les *conduits* artificiels pour conduire les eaux ſont de pièrre, de plomb, de fèr fondu, d'aune, de poterie, &c. On dit qu'en la Province de Méxique il y a un *conduit* ſoutèrrain en forme de grotte qui dure 200 lieuës.

Ce mot *conduit*, vient de *conduire*, parcequ'un canal conduit les eaux, ou les autres chôſes fluides, dans le lieu où l'on veut qu'elles ſe rendent. On trouve *conductus* au même ſens dans la plus baſſe Latinité, comme dans la vie de ſainte Françoiſe. *Acta Sanct. Mart. T. II. p.* 104. *A.*

En tèrmes de Médecine, on appelle *conduits*, les veines, artères, & autres

autres vaiſſeaux par où les humeurs, les eſprits, &c. ſe communiquent dans le corps. La gravelle boûche les *conduits* de l'urine. On a découvèrt les *conduits* ſalivaires. L'eſquinancie boûche les *conduits* de la rèſpiration. Les maladies viennent ſouvent d'obſtruction, parce que les *conduits* ſont boûchez. On découvre toûjours en Anatomie de nouveaux *conduits*. Les *conduits* biliaires, qui ſont en fort grand nombre dans le foye, & ſèrvent à porter la bile dans la véſicule du fiel, ou dans le duodenum. M. Anel a fait une deſcription nouvelle & très-éxacte du *conduit* lacrymal dans ſon étenduë, depuis les points lacrymaux juſque dans le lieu où il s'ouvre dans l'intérieur du nez.

Le *conduit de Pecquet*, qu'on appelle auſſi le *canal thorachique*, eſt une nouvelle découvèrte qui a été faite en l'année 1651. par Jean Pecquet, Médecin de Dieppe. C'eſt un canal de la groſſeur d'une petite plume d'oye qui commence au réſèrvoir du chile, ſitué ſous le diaphragme entre les muſcles pſoas. Il monte le long des vèrtébres du dos entre les côtes, & la pleure, & va aboutir à la veine ſoûclavière gauche. Cette belle découvèrte renvèrſe le ſentiment des Anciens, qui croyoient que le chile étoit porté par les veines méſaraïques au foye pour y être convèrti en ſang. On fait voir clairement, & pèrſonne n'en doute aujourd'hui, que le chile eſt porté par le moyen du *conduit de Pecquet* dans la veine ſouclavière gauche, où il ſe mêle avec le ſang, & de là dans le ventricule droit du cœur par la veine cave deſcendante. *Canalis Pecqueti*, ou *Peccetti*.

CONDUITE. ſ. f. Commandement, direction, action de celui qui conduit. *Rectio, adminiſtratio, gubernatio, ratio, curatio, prudentia, conſilium.* La Providence de Dieu a le ſoin, la *conduite* de tout l'Univèrs. Les Romains ont quelquefois refuſé le triomphe à d'utiles victoires, parceque la *conduite* du Chèf ne répondoit pas à ſon bonheur. MONT. Ce mot au reſte a toutes les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François: car on dit, la *conduite* d'un État, d'une famille, d'un vaiſſeau, d'une entrepriſe, d'un deſſein, d'une affaire, d'une intrigue, d'un travail, d'un bâtiment, d'un livre, d'un jeune homme, d'une conſcience, d'un voyageur. Il s'employe principalement dans un ſens moral. La juſtice ſouveraine de Dieu, eſt la régle invariable de ſa *conduite*. SHERLOCK. Une *conduite* ouvèrte & familière, fait plus de progrès ſur l'eſprit des enfans, qu'une éducation ſévère. FENEL. Les moins ſages ſont d'ordinaire très-ſatisfaits de leur *conduite*; parceque leur raiſon, & leur *conduite* ſont d'accord. NICOL. Ce qu'on veut faire paſſer pour une *conduite* prudente, & proportionnée à la foibleſſe humaine, n'eſt quelquefois qu'un relâchement politique & flatteur. Rien n'eſt plus eſtimable qu'une *conduite* ſage, & judicieuſe, & qui eſt l'ouvrage de la raiſon. FONTEN. Sous prétexte qu'il n'eſt point pèrmis de contrôller les ordres de la Providence, il ne faut pas lui attribuer une *conduite* injuſte, & biſarre. S. ÉVR. On juge d'ordinaire par le ſuccès; & la bonne *conduite* ne ſe juſtifie qu'auprès de fort peu de gens, quand l'évenement n'eſt pas heureux. ID. La *conduite* de Céſar étoit fine, & cachée. ID.

On dit auſſi, qu'une pèrſonne a de la *conduite*; pour dire, qu'elle ſe gouvèrne ſagement, diſcrettement. *Prudens.*

CONDUITE, ſignifie auſſi l'intrigue & la compoſition d'une piéce de Theâtre, l'œconomie d'un ouvrage. *Tragœdiæ, Comœdiæ œconomia.* Les anciens ſe ſont plus attachez à la *conduite* de leurs piéces, que la plûpart des modèrnes, qui ſe ſont imaginez que la beauté de quelque ouvrage que ce fût, conſiſtoit ſeulement dans les penſées. Il faut autant de génie pour la *conduite* & l'œconomie d'un ouvrage, que pour bien penſer. CLAUD.

CONDUITE D'EAU, en tèrmes de Méchanique, eſt une ſuite de tuyaux pour conduire l'eau à un autre, & qui prend ſon nom de ſa groſſeur, ou de ſon diamétre. On dit une *conduite* de dix ou de douze poûces. On dit encore, une *conduite* de plomb, de fèr, de tèrre, ou de bois, ſelon que les tuyaux qui portent l'eau ſont de l'une de ces matières différentes. *Aquæ ductus.*

CONDUITE. Tèrme de Muſique. *Deductio.* C'eſt la ſuite des notes, quand elles vont en montant. *Ut, re, mi, fà, ſôl, la.* On appelle cette ſuite du nom de *conduite*, parceque la voix eſt conduite par les notes, comme par autant de degrez.

CONDUITE, tèrme de Jardinage, art, ſoin, manière de gouvèrner des arbres, de les élever, tailler &c. *Ratio tractandarum arborum.* La *conduite* de toutes ſortes d'arbres eſt un des Chèfs d'œuvres du Jardinage.

CONDYLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt le nom que les Médecins donnent à une petite éminence ronde de l'os, comme eſt celle de la mâchoire inferieure qui entre dans les cavitez de l'os pétreux. *Condilus.* Quand l'éminence eſt groſſe on l'appelle *tête*.

CONDYLOMES. ſubſt. m. Tèrme de Médecine. Ce ſont des rugoſitez, ou éxcroiſcences de chairs ridées qui viennent aux muſcles du ſiége, ou au cou de la matrice, qui forment pluſieurs replis ſèrrez les uns contre les autres, ſur tout lorſqu'ils ſont enflammez & endurcis. *Condyloma.* Le *condylome* reſſemble à une mure.

Ce mot eſt Grèc, & vient de *κόνδυλος*, *article, jointure*, parceque dans le *condylome* il y a des rides, ou rugoſitez, comme aux jointures.

CÔNE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Corps ſolide qui a un cèrcle pour ſa bâſe, & qui ſe tèrmine par le haut en pointe, autrement *pyramide ronde*, *Conus*. L'ombre de la tèrre forme un *cône*, aboutit en *cône*. Le *cône* ſe décrit par le mouvement d'une ligne droite qui ſe meut à l'entour d'un point immobile, appellé pointe, le long de la circonférence d'un plan appellé bâſe. La ligne droite tirée de la pointe du *cône* par le centre de ſa bâſe, s'appelle axe du *cône*. Ainſi un *cône droit*, eſt celui dont l'axe eſt pèrpendiculaire à ſa bâſe. Un *cône* Scaléne eſt celui dont l'axe eſt incliné à ſa bâſe. Un *cône tronqué*, eſt une partie d'un *cône* coupé par un plan parallêle à ſa bâſe. La bâſe d'un *cône* eſt un cèrcle. Il y a auſſi des *cônes* obtuſangles & acutangles. Le peuple ne connoît le *cône* que par la reſſemblance qu'il a avec un pain de ſucre.

CONFABULATION. ſ. f. Entretien familiér. *Familiare colloquium, confabulatio.* Ce mot eſt de peu d'uſage dans le ſérieux, auſſi bien que le ſuivant.

CONFABULER. v. n. S'entretenir avec quelqu'un. *Confabulari.* Ce mot eſt bas, & ne ſe dit qu'en burleſque.

CONFALON. ſ. m. Confrairie établie par quelques Citoyens Romains, ou ſelon d'autres par Clément IV. en 1264. ou 1267. *Confalo, Confalonis Societas.* Le deſſein principal de cette ſainte aſſociation fut de délivrer les Chrétiens captifs chez les Sarrazins. Elle prit ſon nom du mot Italien *Confalone*, qui ſignifie un étendart, une bannière, à cauſe de la bannière qu'elle avoit, & où étoit repréſentée la ſainte Vièrge, ſous la protection de laquelle cette Confrairie ſe mit. S. Bonaventure régla les prières que les Confrères devoient réciter. Grégoire XIII. la confirma en 1576. lui donna beaucoup de privileges, & l'érigea en Archiconfrairie l'an 1583. & Sixte V. fixa un revenu pour le rachapt des captifs. Il y a auſſi à Lyon une Confrairie de Pénitens du *Confalon* aſſociée à celle de Rome. De Rubis aſſure qu'elle étoit établie dès l'an 1418. D'autres prétendent qu'elle le fut par Maurice de Peirat, Chevalier de S. Michel. Quelques-uns diſent *Gonfalon*, & d'autres *Confanon*, ou *Gonfanon*. *Confalon* eſt mieux. Sponde aux années 1274, 1576, 1583, parle de la Confrairie du *Confalon*.

CONFANON. f. m. Ce mot n'eſt plus en uſage. Voyez PAVOT rouge, c'eſt la même chôſe. Autrefois on diſoit *confanon* pour *gonfanon*, qui ſignifie un *étendart*: & *confalonier* pour *gonfalonier*.

CONFARRÉATION. ſ. f. Ablancourt s'en eſt ſèrvi, & on s'en peut ſèrvir comme lui, lorſqu'on aura à parler d'une cèrtaine cérémonie Romaine, qui conſiſtoit à faire manger dans les mariages, d'un même pain au mari & à la femme qui deſtinoient leurs enfans à l'honneur du Sacèrdoce. Car c'eſt cette cérémonie que les Romains appelloient *Confarréation*. *Confarreatio.* La *confarréation* étoit la plus ſacrée des trois manières de contracter le mariage uſité chez les anciens Romains. Elle conſiſtoit en ce que le Grand Pontife, & le Flamen Dialis uniſſoient, joignoient, marioient l'homme & la femme, avec du froment & un gâteau ſalé. C'eſt ce qu'en dit Sèrvius ſur le prémiér livre des Géorgiques. Ulpien au Tit. 9. des Inſtit. nous apprend qu'on y offroit un pain de pur froment, & que l'on prononçoit une cèrtaine formule, en préſence de dix témoins. Denys d'Halicarnaſſe ajoute que le mari & la femme mangeoient du même pain de froment, & qu'on en jettoit ſur les victimes. Voyez Vigenère ſur T. Live T. I. p. 968.

CONFECTEUR. ſ. m. Gladiateur, qui combattoit contre les bêtes, Beſtiaire, homme qui ſe loüoit pour combattre les bêtes dans l'Ampithéâtre. *Confector.* Les *Confecteurs* étoient ainſi appellez *à conficiendis beſtiis*, parcequ'ils tuoient les bêtes. Voyez BESTIAIRE. Les Grècs les appelloient Παράβολοι, c'eſt-à-dire, *hardis, deſeſperez, téméraires, qui s'expoſent, qui ſe jettent dans le péril.* De là les Latins avoient fait les mots *Parabolani*, & *Parabolarii*; qu'on leur donnoit auſſi. Le prémiér paſſa dans l'Égliſe, où l'on appella *Parabolani*, les valèts qui ſe conſacroient aux ſèrvices des Hôpitaux, & s'expoſoient ainſi aux périls de toutes les maladies qu'on y peut prendre. Outre ces mots empruntez du Grèc, les Latins appelloient encore les *Confecteurs* en leur langue *Audaces*, hardis, téméraires; & *Copiatæ*, du Grèc Κοπιαταί. Voyez Saumaiſe ſur Trebellius Pollion dans la vie de Gallien, C. 12. p. 285. C. de l'Hiſt. Ang. de l'édit. de Paris 1620. *fol.* Caſaubon ſur le même endroit de Trebellius Pollion, Béroald ſur Suétone C. 43. d'Auguſte, p. 230. C. 21. de Claude, p. 588. & 644. & 892. de l'édit. de Paris, *fol.* 1610. C. 29. de Néron, p. 684. &c. Saumaiſe, *de modo uſur. C. 5. p.* 198. Godefroy ſur le

le Code Théodoſien, L. 42. *de Epiſc. & Cler.* Perpetuë tomba entre les mains d'un Gladiateur mal adroit, qui le piqua entre les os & le fit crier : car ces exécutions des beſtiaires demi morts étoient l'apprentiſſage des nouveaux gladiateurs, pour les accoutumer ſans péril au ſang, & on les nommoit *Confecteurs.* Fleury, *hiſt. Eccl. Liv. V. p.* 44. 45. Il ſemble qu'on veüille dire, 1°. Que les *Confecteurs* étoient diſtinguez des beſtiaires. 2°. Que ce n'étoient que les nouveaux, & les apprentifs gladiateurs, qui s'appelloient *Confecteurs.* 3°. Qu'ils étoient ainſi nommez *à conficiendis beſtiariis*, parceque *les exécutions des beſtiaires demi morts étoient leur apprentiſſage.* Si cela eſt on s'eſt trompé. A la vérité les *Confecteurs* n'étoient pas Beſtiaires Chrétiens ; mais ils étoient Beſtiaires. Voyez au mot Bestiaire les différentes eſpéces de Beſtiaires. 2°. Ce n'étoit pas les nouveaux Gladiateurs ſeulement qu'on nommoit *Confecteurs.* Voyez les Auteurs citez ci-deſſus. 3°. Ils n'étoient point appellez *Confecteurs à conficiendis beſtiariis*, mais *à conficiendis beſtiis.* Voyez les mêmes Auteurs ; & ſur tout Suétone dans Auguſte, C. 43.

CONFECTION. ſ. f. Action par laquelle on fait quelque chôſe. *Confectio.* Il ſe dit en termes du Palais. Il faut des Lettres du Prince pour la *confection* d'un papier terrier. La *confection* d'inventaire & ſa clôture ſont néceſſaires pour diſſoudre une communauté.

Confection, terme de Pharmacie, eſt un remede qui eſt de conſiſtence d'électuaire liquide, ou mou, compoſé de pluſieurs drogues. *Medica compoſitio.* La principale eſt la *confection d'alkermes*, où entrent les perles, la pierre d'azur, le muſc, l'ambregris, l'or en feüille, & ſur tout le ſuc du grain de kermès qui lui donne ſon nom, (c'eſt l'écarlate) le tout mêlé avec ſucre, canelle, ſantal, &c.

La *confection d'hyacinthe* eſt faite de ſaphirs, hyacinthes, émeraudes, topaſes, de perles, corail rouge, feüilles d'or, os du cœur de cerf &c. le tout mêlé avec le ſyrop d'œillet ou de limons.

La *confection Hamech*, eſt un remede plus commun, compoſé de pluſieurs ſimples purgatifs, polypode, prunes, myrabolans, agaric, ſené, abſynthe, roſes rouges, caſſe, tamarins, manne, &c. le tout réduit en forme d'électuaire mou. Elle a pris ſon nom de ſon auteur, *Hamech*, Médecin Arabe fort ancien.

Confection, eſt auſſi un terme de Médecine, qui ſe dit quand le chile ſe fait & s'élabore.

CONFÉDÉRATION. ſ. f. Alliance entre des Princes, ou des États. *Fœdus, ſocietas, confirmata fœdere ſocietas.* Il y a ligue offenſive & défenſive, *confédération* ancienne entre la France & les Suiſſes. On a fait pluſieurs Traittez de *confédération* qui n'ont pas été de longue durée. Cette *confédération* n'eſt faite que depuis nôtre Traitté. Patru. La déſunion & l'ambition des Chefs entraînent inévitablement la ruine des *confédérations.* P. le Boss.

CONFÉDÉRER, ſe dit avec le pronom perſonnel, pour dire, Se liguer, s'unir enſemble. *Fœdus facere, jungere.* Les armes de Pologne, & les Princes d'Allemagne ſe *confédérent* ſouvent. Ce verbe n'eſt pas beaucoup uſité.

Confédéré, ée. adj. qui ſe dit des Princes ou États qui ſont unis, alliez, liguez enſemble pour leur défenſe commune, pour attaquer l'ennemi commun. *Socii, fœderati, amicitia & fœdere conjuncti.* La paix ſeroit faite ſans les intérêts des Princes & États *confédérez* qu'on veut y comprendre. Les villes Hanſéatiques ſont *confédérées* depuis longtems.

Confédéré. Ce mot ſe prend auſſi ſubſtantivement, & ſignifie Allié. Les *Confédérez* furent taillez en piéces. Abl. Il fit tête à l'armée des *Confédérez.* Éloge Hist. de Loüis XIV.

CONFÉRENCE. ſ. f. Action par laquelle on met des chôſes les unes en préſence des autres, pour voir le raport qu'elles ont enſemble. *Contentio, comparatio, collatio.* Il ſe dit particuliérement en matiére de littérature. La *conférence* des Coutumes de France faites par Guenois eſt un travail fort beau & fort utile. La *conférence* des Ordonnances a été rédigée & commentée par le même Auteur. Les critiques du ſiécle paſſé ont fait pluſieurs *conférences* d'éditions, de manuſcrits, de copies aux originaux, de paſſages d'Auteurs, qui ont bien éclairci des difficultez.

Conférence, ſe dit auſſi des entretiens qu'ont enſemble des Miniſtres des Princes, des Ambaſſadeurs, pour négocier des affaires d'État. *Congreſſus, colloquium, collocutio.* Le mariage du Roi & la paix ſe firent en 1659. dans l'Iſle de la *Conférence*, qui eſt ſur la riviére de Bidaſſoa qui ſépare la France de l'Eſpagne. Il y a à Paris une porte qu'on appelle *de la Conférence.*

Conférence, ſe dit auſſi des entretiens de quelques particuliers aſſemblez pour parler d'affaires, ou d'études. Si on pouvoit noüer une *conférence* entre ces parties, leurs procès ſeroient bientôt accommodez. Il ſe fait tous les jours des *conférences* en Sorbone. Il y a pluſieurs volumes des *conférences* tenuës autrefois au Bureau d'adreſſe. Ils eurent enſemble une docte & longue *conférence.* Leur *conférence* fut rompuë, mais ils la renoüerent auſſi-tôt. Ils entrent en *conférence* dès le moment qu'ils ſont aſſemblez. C'eſt une chôſe très-utile de convertir les converſations en *conférences* d'érudition.

CONFÉRER. v. act. Donner, octroyer. *Conferre.* Dieu nous *confere* ſes grâces par le moyen des Sacremens. Le Roi de Pologne *confere* toutes les grâces, & n'a point la haine des châtimens. Les Princes *conferent* les honneurs, les dignitez. Les Prélats *conferent* les Ordres.

Conférer, ſe dit particuliérement des bénefices. On *conféra* des bénefices & des dignitez Eccléſiaſtiques à des Impoſteurs. Maucroix. C'eſt le Roi qui nomme aux Prélatures, le Pape *confere.* Le Pape peut, du jour de la vacance, *conférer* tous les bénefices par prévention, même les électifs collatifs, ſi le Chapitre ne le prévient par l'élection. Mais il ne peut *conférer* les bénefices conſiſtoriaux que ſur la nomination du Roi, ni les bénefices en patronage laïque, que ſur la préſentation des Patrons. Le Roi *confere* de plein droit les bénefices dépendans de l'Évêché vaquant en Régale. Le Roi peut auſſi *conférer* de plein droit, *vice Ordinarii*, & *vice Papæ*, tous les bénefices dont il eſt Collateur abſolu, à cauſe de l'onction, & parcequ'il y a une eſpéce de Sacerdoce annexé à la Royauté. Les autres Patrons laïques n'ont en effet que la ſimple préſentation, ſans pouvoir *conférer.* On a même jugé, que le Roi peut admettre la réſignation par permutation du bénefice électif confirmatif, & le *conférer*, lorſqu'il en eſt le Collateur ordinaire. Aucun Supérieur ne peut *conférer* au mépris d'un Patron laïque.

Conférer, ſignifie auſſi, Comparer, mettre deux chôſes l'une en préſence de l'autre, pour voir le rapport qu'elles ont enſemble. *Comparare, conferre.* Pluſieurs Auteurs ont *conféré* le Droit François & le Droit Romain. *Conférer* les éditions, les manuſcrits d'un même Auteur. On *confere* les diverſes traductions à l'original. Quand on *confere* ces deux tableaux, il y en a un qui efface l'autre. Ce qui paroît beau & délicat dans la copie, eſt froid & languiſſant, lorſqu'il eſt *conféré* avec l'original. Ablanc.

Conférer, ſignifie encore, S'aſſembler pour parler enſemble d'affaires, de points de doctrine. Il faut faire *conférer* enſemble ces parties & leur conſeil pour les faire ſortir d'affaires. On a ordonné que le Rapporteur *conféreroit* de cette affaire avec les Commiſſaires que le Roi a nommez. Ces Docteurs ont longtems *conféré* ſur les queſtions qui leur ont été propoſées. Après que les Géneraux eurent long-tems *conféré* enſemble, il répondit. Ablanc. Pour vivre en homme, il faut *conférer* avec les hommes. S. Évr.

Conféré, ée. part. Il a les ſignifications de ſon verbe, en Latin comme en François.

CONFESSER. v. act. Publier, ſoutenir l'Évangile, la premiére des veritez. *Confiteri, tueri, defendere, propugnare, profiteri.* Les Saints ont *confeſſé* la Foi en préſence des Tyrans, malgré leurs menaces & les ſupplices.

> *Oui, malgré les obſcuritez*
> *Qui nous cachent tes veritez,*
> *Mon cœur n'en doute point, ma bouche les* confeſſe.
> L'Ab. Tétu.

Confesser, ſignifie auſſi, Reconnoître une vérité particuliére. *Fateri, confiteri, profiteri.* Les promeſſes & quittances commencent ainſi, Je ſouſſigné reconnois & *confeſſe* avoir reçu, devoir, ou promets payer à un tel, &c. Il a été aſſigné pour *confeſſer* ou nier ſon écrit. Un brave ſe *confeſſe* vaincu, quand il demande la vie. Ce complice a tout *confeſſé* pour éviter la queſtion. On dit qu'un homme *confeſſe* la dette quand il connoît qu'il a tort. Cela eſt bas.

Confesser, ſe prend quelquefois abſolument pour Faire un ſimple aveu. *Confeſſez* ingenûment, avoüez que vous aviez tort. Il *confeſſa* qu'il pouvoit être défait à coups de pierre. Vaug.

> *J'aime avec tout moi-même, & l'amour qu'on me donne,*
> *En veut, je le* confeſſe, *à toute la perſonne.* Mol.

On dit qu'un homme s'eſt *confeſſé* au renard, quand il a fait confidence d'une affaire à un homme qui avoit intérêt de l'empêcher. Cela eſt proverbial.

Confesser, ſignifie auſſi, Entendre l'humble déclaration des pechez de quelque pénitent. *Confitentem audire, alicujus confeſſionem audire, confitenti aures præbere, commodare.* Il n'y a que les Prélats & les Curez qui puiſſent *confeſſer*, ou ceux qui en ont d'eux la permiſſion, ou du Pape.

Se confesser, ſignifie, Déclarer à un Prêtre ſes pechez, à deſſein d'en recevoir l'abſolution dans le Sacrement de Péniten-

ce.

ce. *Sacerdoti ſua peccata patefacere ; aperire : Confeſſionis ſacramento animum perpurgare, peccata confitori.* Il faut *ſe confeſſer* prémièrement à Dieu. C'eſt un des commandemens de l'Egliſe de *ſe confeſſer* à Pâques. On dit en ce ſens qu'un péché *confeſſé* eſt à demi pardonné. Le Capitulaire de Théodulphe Évêque d'Orléans porte qu'il faut *confeſſer* au Prêtre tous ſes péchez, même ceux de penſées.

CONFESSÉ, ÉE. part. & adj. *Confeſſus, manifeſtus.* On dit au Palais que des faits ſont tenus pour *confeſſez* & avérez, lorſqu'un homme a refuſé de répondre ſur des faits & articles qu'on lui a fait ſignifier pour le faire intèrroger, & qu'il a été ſuffiſamment contumacé. Ces jugemens ne ſont pourtant la plûpart du tems que comminatoires. *Confez* s'eſt dit autrefois pour *confeſſé.*

On dit auſſi dans les Bulles Apoſtoliques, qu'elles accordent indulgence à tous Fidelles dévotement *confez* & communiez, &c. pour dire, *confeſſez* & communiez.

A CONFESSE. Locution advèrbiale, qui ſignifie, Confeſſion ; & ſe met ſans régime. *Ire ad confeſſionem, redire de confeſſione ſacra.* Il eſt revenu de *confeſſe.* Il a été à *confeſſe.*

CONFESSEUR. ſ. m. Chrétien qui a profeſſé hautement & publiquement la Foi de JESUS-CHRIST, qui a enduré des tourmens pour la défendre, & qui eſt prêt de ſouffrir le martyre pour la ſoutenir. *Fidei Chriſtianæ defenſor, propugnator.* Saint Louïs dans l'Office Eccléſiaſtique eſt mis au rang des *Confeſſeurs.* Un Saint s'appelle *Confeſſeur*, *Confeſſor*, à la diſtinction des Apôtres, Evangeliſtes, Martyrs, Prélats, Docteurs ou Vièrges. Il y a un Office commun des *Confeſſeurs* dans le Bréviaire. Dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique on a appellé prémièrement *Confeſſeurs*, les Martyrs, qui avoient ſouffèrt la mort en confeſſant JESUS-CHRIST. Enſuite on a donné ce nom à ceux qui après avoir été fort tourmentez par les Tyrans, ont vécu & ſont morts en paix. On les honoroit auſſi du titre de *Martyrs.* Enfin, on a appellé *Confeſſeurs*, ceux qui après avoir bien vécu, ſont morts en opinion de ſaintété. Baronius au ſecond de Janviér, & Bollandus après lui, *Tome I. Janv. p.* 84. remarquent que les Anciens ne donnoient le nom de *Confeſſeur* qu'à ceux qui intèrrogez par les ennemis du Chriſtianiſme avoient devant eux confeſſé leur foi ; que s'ils avoient ſouffèrt quelques tourmens pour cela, on les appelloit Martyrs, & quelquefois auſſi *Confeſſeurs* ; & que quoi que ces deux mots à proprement parler ſignifient la même chôſe, on les diſtinguoit cependant ainſi dans l'uſage, comme il paroît par Tèrtullien, S. Cyprien &c. Les épitres 7. 9. 10. 15. 30. 35. 52. & 81. de S. Cyprien en font foi, & Pamelius fait la même remarque ſur l'épitre 9e de ce Saint. Celui qui ſe préſentoit au martyre de lui-même, & ſans être cité, on ne l'appelloit point *Confeſſeur*, ſelon S. Cyprien, mais Profeſſeur, *Profeſſor.* Si quelqu'un, par la crainte de manquer de courage & de nier la foi, abandonnoit ſon bien, ſon païs &c. & s'éxiloit lui-même volontairement, on l'appelloit *Extorris*, Exilé. Dans la ſuite l'uſage a donné le nom de *Confeſſeur*, & on le donne encore à tous ceux qui ayant mené une vie ſainte & chrétienne, meurent comme ils ont vécu ; & on le leur donne par ce que c'eſt là confeſſer J.C. par ſes œuvres & par ſes actions.

Quelques Conciles ont auſſi appellé *Confeſſeurs*, les Chantres & Pſalmiſtes des Égliſes, parce qu'en langage de l'Écriture *confiteri*, C'eſt *chanter les loüanges de Dieu.*

CONFESSEUR, eſt auſſi un Prêtre ſéculiér, ou Religieux, qui a pouvoir d'oüir les Chrétiens dans le Sacrement de Pénitence, & de leur donner l'abſolution. *Sacerdos qui confitentes audit, confeſſiones excipit ; Sacramenti Pœnitentiæ adminiſter*, l'Égliſe l'appelle en Latin *Confeſſarius*, pour le diſtinguer de *Confeſſor*, qui eſt un nom conſacré aux Saints. Un *Confeſſeur* doux, commode, indulgent. Un *Confeſſeur* rude, ſévère, rigide, habile, prudent. Dès qu'on a fait un péché mortel, il ſe faut aller jetter aux piéds d'un *Confeſſeur.*

Sans relâche au peché vas déclarer la guerre,
Et ta voix auſſi-tôt reveillant les pécheurs,
Va les jetter en foule aux piéds des Confeſſeurs. VILL.

Du Tillet P. 1. p. 434. & 435. traite du *Confeſſeur* du Roi, & dit que par les États de Philippe III. Philippe le Bel, & Philippe le Long, le Grand Aumônier & le *Confeſſeur* du Roi avoient châcun une chambre, & logeoient en l'Hôtel du Roi ; que par une Ordonnance de Philippe le Long faite à Bourges le 16. Nov. 1318. il eſt défendu à tous de s'ingérer à parler au Roi durant qu'il entend la Meſſe, hors à ſon *Confeſſeur*, qui lui peut parler, ſeulement des chôſes qui regardent ſa conſcience & le ſalut de ſon âme : & après la Meſſe dite, avant que le Roi parte de ſon oratoire, lui peut parler de ce qui concèrne le fait de la collation des bénéfices, & non d'autres chôſes. Par ordonnance de Philippe le Long Régent du Royaume faite à S. Gèrmain en Laye en Juin 1316. il eſt déclaré que le *Confeſſeur* du Roi a pouvoir de commander les lettres des bénéfices pour être ſignées & ſcellées. Il ajoute que l'inſtitution & deſtitution des Bourſiérs du Collége de Navarre étoient de la charge du *Confeſſeur* du Roi. Les *Confeſſeurs* des Rois de France ont été conſtamment des Jéſuites, depuis Henri IV. Avant lui les Dominicains & les Cordéliérs étoient prèſque toûjours *Confeſſeurs* des Rois de France, & de tous les Grands de leur Cour. Olivier Maillard, Cordeliér, & fameux Prédicateur de ſon tems, étoit *Confèſſeur* de Charles VIII. Ce fut lui qui pèrſuada à ce Prince de rendre aux Eſpagnols le Rouſſillon & la Cèrdagne. MÉZERAI. Les *Confeſſeurs* de la Maiſon d'Autriche ont auſſi été d'ordinaire des Dominicains & des Cordeliérs ; mais les dèrniérs Empereurs ont tous pris des Jéſuites.

CONFESSION. ſ. f. Déclaration, reconnoiſſance de la vérité, ſoit en Juſtice, ſoit dehors. *Confeſſio.* C'eſt une maxime, qu'en matière civile on ne doit pas diviſer la *confeſſion*, il la faut prendre toute entière. Un criminel n'eſt pas condamné ſur ſa ſimple *confeſſion*, s'il n'y a d'autres preuves, ou indices. La *confeſſion* volontaire, & éxtrajudicielle, ne peut non plus ſèrvir de preuve ; on n'eſt pas recevable à s'accuſer ſoi-même, ſuivant l'axiôme, ou la régle du Droit, *Non auditur perire volens.* On n'écoute point celui qui veut périr ; or il ſemble que c'eſt vouloir périr, que de *confeſſer* librement un crime. M. Claude avoüoit ingénument, quand il étoit en particuliér & avec ſes amis, que l'opinion de Calvin (ſur l'Euchariſtie) ne ſe pouvoit non plus défendre, ni par lui, ni par autre, que celle de l'Égliſe Romaine. Nous l'avons publié de ſon vivant ſans qu'il y ait trouvé à dire, & des pèrſonnes d'un très-grand mérite nous ont fait écrire de bien loin pour demander à qui il avoit fait cette *confeſſion* franche & ſincère. PÉLISS.

CONFESSION, eſt auſſi une déclaration qu'on fait à un Prêtre de tous ſes péchez, pour en recevoir l'abſolution. *Peccatorum Sacerdoti facta confeſſio : conſcientiæ per ſacram confeſſionem perpurgatio.* La *Confeſſion* des péchez eſt une des parties du Sacrement de Pénitence. Tout le ſéjour de S. Paul à Ephêſe fut d'environ trois ans .... Pluſieurs des fidelles venoient confeſſer leurs péchez : éxemple remarquable de *confeſſion* après le baptême. FLEURY. La *Confeſſion* ſe faiſoit autrefois publiquement ; maintenant elle eſt auriculaire. Il faut que toutes les grandeurs s'humilient devant le Tribunal de la *Confeſſion.* Les *Confeſſions* doivent être enſevelies dans un étèrnel ſilence, ſous peine du dèrniér ſupplice contre celui qui ſera convaincu de les avoir revelées. Ne cherche-t-on pas quelquefois dans ces *Confeſſions* froides & hiſtoriques, le ſoulagement de la conſcience, plutôt que l'amendement de la vie ? FLECH. Dans vos *Confeſſions* précipitées vous n'examinez que la ſurface de l'âme. ID. Le ſceau de la *Confeſſion* doit être inviolable. L'Abbé Boileau a fait en Latin l'hiſtoire de la *Confeſſion* auriculaire. Les Théologiens Catholiques & les Controvèrſiſtes, comme Bellarmin, Valentia &c. ont démontré la néceſſité & l'uſage de la *confeſſion* auriculaire & détaillée des péchez, depuis les prémiérs ſiecles. Le P. Mabillon réfute Daillé ſur cela, *Acta SS. Bened. Sac. III. P. I. p. lx. &c.* où l'on trouvera beaucoup de chôſes utiles ſur cette matière. S. Eloi étant venu en âge meur, & voulant mettre ſa conſcience en repos, confeſſa devant un Prêtre tout ce qu'il avoit fait depuis ſa jeuneſſe. C'eſt le prémiér éxemple que je ſçache de *confeſſion* générale. FLEURY. Hildebold, Évêque de Soiſſons, ſe trouvant dangereuſement malade, envoya ſa *confeſſion* par écrit à Hincmare, ſon métropolitain, lui demandant des lettres d'abſolution, qui la lui envoya, mais en l'avèrtiſſant, qu'outre cette *confeſſion* générale, il devoit, comme il ne doutoit point qu'il n'eût déja fait, ſe confeſſer en détail à Dieu & à un Prêtre, de tous les péchez qu'il avoit commis depuis le commencement de ſa vie. Par où l'on voit qu'outre la *Confeſſion* générale, c'eſt-à-dire, faite en général, & ſans ſpécifier aucun péché, telle qu'étoit celle d'Hildebold, il eſt néceſſaire d'en faire une particulière, détaillée, & de tous ſes péchez, à un Prêtre. Hincmare appelle auſſi *Confeſſion* générale, une *Confeſſion* faite en général, ſans ſpécifier aucun péché, tel qu'eſt celle que l'on fait à la Meſſe & dans l'Office divin en récitant le *Confiteor.* Pluſieurs Théologiens ont traité du ſecret de la *Confeſſion*, Lanfranc Arch. de Cantorbery *De Celandâ Confeſſione*, Dominique Soto, dans un traité du ſecret ; Malderus, *De Sigillo Confeſſionis Sacramentalis*, en 1626 à Anvers, Lochon en 1708 en François, Lenglet en 1715. Traité hiſtorique & dogmatique du ſecret inviolable de la *Confeſſion.*

C'étoit une ancienne coutume en quelques endroits de France, & en particuliér à Paris, de ne point donner de Confeſſeur à ceux qu'on conduiſoit au ſupplice ; de même qu'aujourd'hui encore on ne leur accorde point la communion. Le Concile de Vienne condamna cet uſage, & le Pape Grégoire. XI. écrivit à Charles V. pour le faire abolir, mais inutilement. Le Seigneur de Craon ſollicita la chôſe ſi fortement qu'il l'obtint de Charles VI.

& l'on en publia l'ordonnance : mais de plus il fit élever auprès du gibet de Paris un crucifix de pièrre avec ſes armes, & c'étoit au piéd de cette croix que long-tems depuis les criminels avoient coutume de ſe confeſſer avant que de ſubir la mort. Il donna un fonds aux Cordeliérs de Paris en les chargeant à pèrpétuité de cette œuvre de miſéricorde. Cet uſage avoit cependant encore ſubſiſté en quelques endroits, & l'on en trouve des éxemples juſques à la fin du XVIe ſiécle.

Les Indiens ont auſſi chez eux une eſpéce de *Confeſſion* & de pénitence publique. Voyez TAVÈRNIER. Les Juifs ont auſſi une eſpece de *confeſſion* dont ils ont dreſſé des formules pour ceux qui ne ſont pas capables de faire le détail de leurs péchez. Ils en ont d'ordinaire une compôſée ſelon l'ordre de l'alphabet : châque lettre renſèrme un péché capital, & qui ſe commet le plus fréquemment. Ils font cette *confeſſion* ordinairement le lundy & le jeudy, & tous les jours de jeûne. Ils la répétent pluſieurs fois en particulièr au jeûne des pardons ; de plus, lorſqu'ils ſont malades, ou en un péril évident : quelques-uns la diſent tous les ſoirs avant que de ſe coucher, & tous les matins quand ils ſe lévent. Lorſque quelqu'un d'eux ſe voit près de la mort, il mande dix pèrſonnes, plus ou moins, ſelon ſa volonté, dont il faut qu'il y en ait un qui ſoit Rabin, & en leur préſence il récite la *confeſſion* dont on vient de parler. Voyez Léon de Modene Part. 5. des cérém. des Juifs chap. 5. & 6. Ceux que ſaint Jean baptiſoit confeſſoient leurs péchez, comme il eſt marqué expreſſément au chap. 3. de S. Matth. v. 6. & au chap. 1. de S. Marc. v. 5.

Comme la *Confeſſion* eſt une partie de la pénitence le nom *Confeſſion* s'eſt dit autrefois pour pénitence, & parce que l'habit & la profeſſion monaſtique ſont un état de pénitence, on a pris auſſi *confeſſion* dans ce ſens, & un Auteur de l'hiſtoire Eccléſiaſtique l'y a pris de même depuis peu en nôtre langue, mais en l'expliquant : car ce mot n'a point ce ſens aujourd'hui en France. Ramir II. à la fin de ſa vie, par les inſtantes prières des Evêques & des Abbez reçut la *confeſſion*, c'eſt-à-dire, l'habit monaſtique, & mourut après avoir regné dix-huit ans. FLEURY. Voyez M^r^ Du Cange au mot *Confeſſion.*

CONFEſSION. Tèrme de liturgies & d'hiſtoire Eccléſiaſtique. *Confeſſion* étoit un lieu dans les Égliſes lequel étoit ordinairement ſous le grand autel, & où repoſoient les corps des Saints Martyrs. C'eſt la notion qu'en donne le Cérémonial des Evêques L. I. c. 12. *Confeſſio.* Théodoret l'appelle καταϐασις, *Deſcente*, parce qu'on y deſcendoit par quelques degrez. Telle eſt à Sainte Genevieſve à Paris la Chapelle qui ſe voit ſous le grand autel, & à laquelle on deſcend par quelques degrez. S. Etienne de Bourges, Nôtre-Dame de Chartres, & pluſieurs autres Cathédrales, ont encore de ces Chapelles ſoûtèrraines, que l'on nommoit autrefois *Confeſſion*. On appelle encore la *Confeſſion* des SS. Apôtres, le lieu où repôſent à Rome les corps de S. Pièrre & de S. Paul. Godeau dit *Confeſſional* au lieu de *confeſſion*. Le Pape Anaſtaſe fit le *Confeſſional* de S. Laurent Martyr d'argent maſſif, peſant 80 ou 100 livres. GODEAU. Ce n'eſt point là l'uſage. M. Chaſtelain dit que la *Confeſſion* eſt un lieu enrichi devant ou dèrrière l'autel, d'où l'on voit au deſſous la place où eſt la ſépulture d'un Saint ou d'une Sainte.

On prend encore *Confeſſion* dans les Auteurs Eccléſiaſtiques pour un ornement de ce lieu où repoſoient les reliques des Saints ; pour un Oratoire, pour le ſiége où un Confeſſeur entend les *Confeſſions*, que nous nommons *Confeſſional* ; & pour la pénitence qu'il impôſe. Voyez Baronius ſur le Martyrologe au 6e de Juillet, Du Cange, les Macri, Hoffman, *Acta SS. Januar. T. II. p. 276. Febr. T. II. p. 330.*

CONFEſSION, en tèrmes de Liturgies, ſignifie auſſi la prière du *Confiteor*, que le Prêtre dit debout & courbé au piéd de l'autel, au commencement de la Meſſe, ou dans l'office, & que celui qui ſèrt la Meſſe, ou ceux qui récitent l'Office, repetent enſuite au nom du peuple qui y aſſiſte. On appelle encore *Confeſſion* la Récitation de cette prière. Voyez le Card. Bona *Rerum Lit. L. II. C. 2. n. 5.* Item le lieu où le Prêtre récitoit cette prière avant que de commencer la Meſſe. Conſultez Du Cange, les Macri, Hoffman &c.

CONFEſSION DE FOI, eſt une liſte, ou dénombrement & déclaration des articles de la Foi de l'Égliſe. *Fidei profeſſio, confeſſio.* Tous ceux qui demandent des proviſions pour les Prélatures, ſont obligez de faire une *confeſſion de foi*, de jurer leur *confeſſion de foi.* Au Concile de Rimini les Evêques Catholiques blâment les dattes dans une *Confeſſion* de foi, & marquent que l'Égliſe ne les dattoit point. Vôyez DATE. Les Hérétiques en ont auſſi fait dans châcune de leurs Égliſes. La *Confeſſion d'Ausbourg*, eſt celle des Luthériens, préſentée à Charle-Quint en 1530. La *Confeſſion* Belgique, &c. S. Jérôme appelle auſſi *confeſſion*, toutes les loüanges qu'on donne au Seigneur, & les actions de grâces qu'on lui rend.

CONFEſSIONNAL, ou CONFEſSIONNAIRE. ſ. m. Petit banc ou clôture, où le Confeſſeur ſe tient dans l'Égliſe pour entendre en confeſſion les pénitens. *Confeſſarii ſedes, ſacrum pœnitentiæ tribunal, confeſſionale.* O mon Pere ! que ces maximes attîreront de gens à vos *confeſſionnaux.* PASC. Aujourd'hui un *confeſſionnal* eſt un ouvrage de menuiſerie compoſé d'un ſiége qui ſèrt de tribunal, & d'un prié-Dieu de châque côté : quelquefois le *confeſſionnal* eſt élevé ſur un marchepiéd, couvèrt d'un dôme, orné de ſculpture, &c. L'uſage n'eſt point de dire *Confeſſionnaire*, on dit toûjours *Confeſſionnal*, au moins à Pâris, & dans plûſieurs Provinces des plus voiſines de la capitale.

CONFEſSIONAL. Voyez CONFEſSION. Tèrme d'hiſtoire Eccléſiaſtique.

CONFEſSIONISTE ſ. m. & f. C'eſt le nom que l'on donne à ceux des Luthériens qui ſuivent la Confeſſion d'Auſbourg. *Confeſſioniſta.*

CONFIANCE. ſ. f. Aſſurance, bonne opinion qu'on a de ſoi-même, ou des autres, ou de quelque chôſe ſur laquelle on ſe fie, & on s'aſſure. *Fiducia, firma animi confiſio.* La *confiance* avec laquelle parle un bel eſprit, lui donne tout l'avantage dans la convèrſation. VAL. L'amour a plus de ſoupçons que de *confiance.* Il avoit de la *confiance* ſans préſomption, & de la crainte ſans foibleſſe. FLECH. La *confiance* nous flate, parceque c'eſt une marque qu'on nous croit prudens. NICOL. Il ne faut point mettre ſa *confiance* aux chôſes du monde. Ce Prince a une entière *confiance* en ſes Miniſtres ; il ſe repôſe ſur eux de ſes affaires les plus importantes. Le faux reſpect de nos amis nous endort, & nous jette dans une fauſſe *confiance.* MALEB. La *confiance* des autres ne nous plaît, que parcequ'on la regarde comme une preuve qu'on nous trouve du mérite. M^r^ ESP. Il eſt difficile de diſtinguer l'aſſurance ſolide que produit la vérité, de la *confiance* téméraire qui naît de l'èrreur. NICOL. Les gens qui aiment le repos aiment mieux agir avec une *confiance* abandonnée, que d'être ſans ceſſe dans l'inquiétude, & dans les allarmes. BEN. En amour l'éxtrême *confiance* tient beaucoup de l'indifférence. B. RAB. La *confiance* de plaire, eſt ſouvent un moyen de déplaire infailliblement. LA ROCHEF. La *confiance* ſèrt plus à la convèrſation, que l'eſprit. ID. La trop grande *confiance* nous abandonne à la diſcrétion des méchans. CAIL. Les uns ont une *confiance* ſans crainte, & ce ſont les préſomptueux ; les autres une crainte ſans *confiance*, & ce ſont les foibles. FLECH. Combien de pécheurs qui ſe promettent le pardon avec une *confiance* & une ſecurité fatales ? S. ÉVR. Une timidité ſcrupuleuſe eſt peut-être plus ſûre qu'une *confiance* déciſive, qui ne s'épouvante de rien. La *confiance* eſt néceſſaire pour bien faire ce qu'on veut. CH. DE MER.

Non, je ne puis ſouffrir
Cet indolent état de confiance *éxtrême*,
Qui vous rend en tout tems ſi content de vous-même. MOL.

CONFIDEMMENT. adv. Avec confiance. Prononcez *confidamment.* *Cum fiducia.* Il y a de la honte à réveler un ſecret qu'un ami vous a dit *confidemment.* *Familiariter, amice.*

CONFIDENCE. ſ. f. Communication de penſées, & de ſecrets, entre pèrſonnes amies. *Summa cum aliquo rerum omnium communicatio, ſumma animorum conjunctio.* Il eſt dangereux de faire *confidence* de ſes ſecrets. Il n'y a rien qui déſoblige plus qu'une fauſſe *confidence.* Cet homme eſt bien avant dans la *confidence* du Miniſtre, il eſt ſon favori. Rien ne flate plus nôtre orgueïl que la *confidence* des Grands, parceque nous la regardons comme un effet de nôtre mérite. ROCHEF. Bien des gens ne font des *confidences* que par impuiſſance de garder le ſecret. ID. Les crimes ne doivent jamais être la matière d'une *confidence.* NICOL. Les amitiez les mieux établies, & les *confidences* les plus étroites, ſe relâchent inſenſiblement. S. ÉVR. La foibleſſe, & la démangeaiſon de parler, font plus de *confidences* que l'amitié. S. ÉVR. Le Miniſtre ne vous a fait une *confidence* ſi privilégiée, que par vanité, & par impatience de conter ſa bonne fortune. M^r^ ESP. Il y a mille petites *confidences* fort chères aux pèrſonnes qui s'aiment, & fort peu importantes aux indifférens S. ÉVR.

CONFIDENCE, en tèrmes de Juriſprudence Canonique, eſt une paction illicite de celui qui joüit des fruits d'un Bénéfice ſous le nom d'autrui, ſans en poſſéder le titre, ou qui le veut conſèrver pour quelqu'un. *Confidentia.* C'eſt le mot dont ſe ſèrvent les Canoniſtes. La *confidence* fait vaquer le Bénéfice, & eſt comparée à la ſimonie. Le prémier exemple que l'on trouve de *confidence* en matière de bénéfice eſt de l'an 928, où le Moine Tryphon conſentit contre les régles de n'être ordonné que pour un tems Patriarche de Conſtantinople, & de remettre cette dignité à Théophilacte, fils de l'Empereur Romain Lecapene, quand il ſeroit en âge de la poſſéder.

Il y a deux eſpéces de *confidence* ; l'une qui eſt un vrai *fideicommis*, quand

quand le Collateur confère, ou que le Réſignant réſigne à condition de rendre le Bénéfice à un autre. La ſeconde quand l'un porte le titre du Bénéfice, & que l'autre joüit des fruits. Il y a des Bulles des Papes qui excommunient les *confidentiaires,* & qui les privent de leurs Bénéfices. L'Édit de Loüis XIII. de l'année 1610. art. 1. porte que *ſi quelqu'un eſt convaincu de ſimonie, ou de tenir bénéfices en confidence, il ſera pourvu aux-dits Bénéfices comme vadans.* On pourroit encore ajouter une 3e. eſpéce de *confidence*, qui eſt plus cachée, des pèrſonnes de qualité qui ne peuvent pas joüir des Bénéfices les font donner à des Eccléſiaſtiques qui leurs payent de groſſes penſions.

CONFIDENT, ENTE. ſ. m. & f. Ami intime à qui on confie tout ſes ſecrets. *Qui alicujus conſiliis intimus eſt. Qui conſiliorum eſt particeps; quicum arcana omnia, ſeria, joca communices.* Achates étoit le *confident* d'Énée. Il n'eſt point de *confidens* que les hommes ménagent avec tant de ſoin, que ceux qui peuvent devenir leurs accuſateurs. M^r^. E s p.

Déſerts, ſeuls confidens *de toute ma douleur,*
Je viens vous découvrir les ſecrèts de mon cœur. LA SUZE.

CONFIDENTIAIRE. ſ. m. Qui prête ſon nom pour poſſéder le titre d'un Bénéfice, & en laiſſer le revenu à un autre, ou la libèrté d'en diſpôſer toutes fois & quantes qu'il voudra. On le dit auſſi de celui à qui on prête ſon nom. *Confidentiarius.* C'eſt le mot dont ſe ſèrvent les Canoniſtes. Ce mot eſt relatif aux deux pèrſonnes qui font la paction illicite.

CONFIER. v. act. Se rapporter à la fidélité de quelqu'un, ſoit pour le ſuccès & la conduitte d'une affaire; ſoit pour la garde d'un ſecrèt, ou de quelque chôſe. *Aliquid alicui credere, concredere, committere, alicui confidère.* Quand on a de vrais amis, on leur doit *confier* tous ſes ſecrèts. On ne doit *confier* les places fortes qu'à ceux dont la fidélité eſt bien éprouvée. Le Pſalmiſte dit qu'il ne faut pas ſe *confier* aux Princes. Il ne ſe faut pas *confier* à la foi d'un ennemi reconcilié. Le ſecrèt eſt un dépôt ſacré, ſur lequel la haine, & l'infidélité, même de celui qui nous l'a *confié*, ne nous donne point de droit. BOUH. La vanité, & l'impatience de conter une bonne fortune, diſpôſent tellement à s'ouvrir, & à ſe *confier*, que les plus petites occaſions ſont des piéges inévitables, même aux plus retenus. M. E s p. On ne découvre, & on ne *confie* ſes plus ſecrettes penſées, que pour décharger ſon cœur des chagrins, ou des joyes qu'on ne peut plus retenir. I D. La nation Juive, l'objet du mépris des autres nations, eſt pourtant celle à qui Dieu avoit *confié* ſes oracles ſacrez. CLAUD. Je te veux bien *confier* ma vengeance. R A C.

CONFIÉ, ÉE. part. adj. Qui eſt commis à la diſcrétion de quelqu'un. *Creditus, concreditus, commiſſus.*

Un ſecrèt follement confié,
Par d'indiſcrèts amis eſt bien-tôt publié. VILL.

CONFIGURATION. ſ. f. Forme extérieure, ou ſurface qui borne les corps, & leur donne une figure particulière. *Figura, forma, ſpecies.* Ce qui a fait la différence ſpécifique entre les corps, c'eſt la divèrſe *configuration*, & la divèrſe ſituation des parties. D E S C. Les moules differens donnent une différente *configuration* aux corps ſur leſquels ils ſont formez. Le fœtus acquièrt peu à peu ſa parfaite *configuration.* La vûë courte, ou la vûë longue, vient de la divèrſe *configuration* du criſtalin.

CONFIGURATION, ou *aſpect* des planétes, en Aſtrologie, eſt cèrtaine diſtance que les planétes ont entr'elles dans le zodiaque, par laquelle, ſelon les Aſtrologues, elles s'aident ou s'empêchent les unes les autres. *Situs, poſitio, poſitura.*

CONFINER. v. n. Borner, être proche des frontières d'une autre Seigneurie, ou païs. *Confinem eſſe, conterminum.* Mon héritage *confine* avec les communes de la Parroiſſe. La France *confine* avec l'Italie, & n'en eſt ſeparée que par les Alpes. Il ſe conſtruit auſſi avec le datif. La Champagne *confine* au Barrois. Ces tèrres *confinent* à la forêt. La Thrace, à ce qu'on dit, *confine* à la Macédoine. VAUG.

CONFINER. v. act. ſignifie, Enfèrmer en cèrtain lieu de peu d'étenduë. *Aliquem certis finibus conſcribere, tranſcribere, mancipare.* Reléguer, bannir, envoyer quelqu'un demeurer en de cèrtains lieux éloignez. *Relegare, ablegare, amandare.* On a *confiné* ce criminel dans une priſon pour le reſte de ſes jours. C'eſt un homme d'étude qui eſt *confiné* dans ſon cabinet. Il s'eſt *confiné* dans un Cloître. Vous me *confinez* parmi des bêtes ſauvages qu'on ne peut apprivoiſer. VAUG. Il ſe faut *confiner* aux lieux les plus cachez. LA FONT.

Au bout de l'Univers vas, cours te confiner,
Et fais place à des cœurs plus dignes de regner. RACINE.

CONFINÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon vèrbe pris en ſignification active, car dans la ſignification neutre il n'a point de participe paſſif. *Relegatus, deportatus,* &c. *mancipatus* &c.

CONFINS. ſ. m. plur. Bornes d'un champ, d'une Seigneurie, d'un païs. *Confinia.* Il faut mettre dans une ſaiſie réelle les bornes & *confins* d'un héritage; c'eſt à dire, ſes tenans & aboutiſſans. Les *confins* de l'Eſpagne ſont la mèr & les Pyrénées. Il entra dans les *confins* de la Médie. VAUG.

CONFINS, ſe dit auſſi figurément. La lumière de la raiſon nous conduit juſques ſur les *confins* de la Religion. ABAD.

CONFIRE. v. act. Donner aux fruits, aux fleurs, aux hèrbes, aux racines, cèrtaines préparations qui les rendent plus agréables, ou qui empêchent qu'ils ne ſe corrompent. *Condire.* Les Anciens ne *confiſoient* qu'avec le miel, maintenant on *confit* avec le ſucre. On *confit* des concombres, de la pèrce-pièrre, du pourpiér avec du ſel & du vinaigre, pour en faire des ſalades d'hivèr. On *confit* des ceriſes, des abricots, des prunes, des oranges, des citrons &c. avec du ſucre.

CONFIRE, ſignifie auſſi, laiſſer tremper, imbiber longtems un mèts dans la ſauce, dans le vin, dans le beurre, dans le vinaigre.

On dit auſſi, qu'un fruit eſt tout *confit* ſur l'arbre; pour dire, qu'on ne l'a point cueilli qu'en ſa pleine maturité. *Maturus, conditus.* Il ſe dit particulièrement des fruits doux, comme l'abricot, les figues. Les Provençaux ſe vantent de manger les fruits tout *confits* ſur les arbres.

CONFIRE, ſe dit figurément en chôſes morales, en parlant de ceux qui ont quelque bonne ou mauvaiſe qualité qui les pénétre, & qui ſe trouve chez eux au ſuprême degré. Cette bonne femme eſt toute *confite* en dévotion. Elle a un fils fort méchant, qui eſt tout *confit* en malice. Cela n'eſt bon que dans le ſtile railleur.

Cet hymen de tous biens comblera vos déſirs,
Il ſera tout confit *en douceurs & plaiſirs.* MOL.

CONFIRE, eſt auſſi un tèrme de Pélletiér, qui ſignifie, Accommoder les peaux avec de l'eau, du ſel, de la farine, & autres chôſes. *Parare, apparare.* Il faut *confire* ces peaux.

CONFIT, ITE. part. & adj. *conditus.* Les refus ne valent rien que *confits*, & encore faut-il employer beaucoup de ſucre en cette ſorte de confiture pour en ôter l'amèrtume. COSTAR.

On appelle auſſi une âme *confite* en amèrtume, en douleurs, quand elle eſt inconſolable, dans de longues & de fortes afflictions.

CONFIT. Tèrme de Pelletiér. Voyez CONFIT, plus bas.

CONFIRMATIF, IVE. adj. Qui rend une chôſe plus aſſûrée & plus fèrme. *Decretum; edictum quo aliquid confirmatur.* Cette maxime eſt fondée ſur la loi, & ſur pluſieurs ordonnances *confirmatives.* Cet arrêt eſt *confirmatif* d'une telle ſentence du Juge inférieur. Cette nouvelle eſt *confirmative* de celle que j'avois déja appriſe.

En matière bénéficiale, on appelle bénéfice électif *confirmatif*, pour l'élection duquel il faut la confirmation du ſupérieur; comme du Pape, ou du Roi. *Beneficium quod confirmatione indiget.* On prétend qu'un bénéfice électif *confirmatif*, peut être réſigné par pèrmutation, & la réſignation admiſe en Cour de Rome malgré ceux à qui appartient l'élection. Le Roi prétend avoir le même privilége pour les bénéfices électifs *confirmatifs*, dont il eſt le Collateur abſolu, *vice Ordinarii*, & *vice Papæ*, ſauf au Chapitre à exèrcer ſon droit d'élection en cas de vacance du bénéfice par mort.

CONFIRMATION. ſ. f. Ratification, titre qui rend une chôſe plus fèrme, plus aſſûrée. *Confirmatio.* Le Roi a donné des Lettres à cette ville pour la *confirmation* de ſes privilèges. On a taxé les Officiérs pour la *confirmation* d'hérédité.

On le dit auſſi des nouvelles preuves, des témoignages qui nous aſſûrent de la vérité de quelque chôſe. On attend par le courrier la *confirmation* de cette nouvelle. Il m'a donné de nouvelles *confirmations* de ſon amitié par un ſèrvice qu'il m'a rendu.

CONFIRMATION, en tèrmes de Rhétorique, eſt la troiſième partie d'une oraiſon, dans laquelle l'Orateur doit prouver par loix, raiſons, autoritez, & autres moyens, la vérité des faits & des propoſitions qu'il a avancez dans ſa narration.

CONFIRMATION, eſt auſſi un Sacrement de l'Égliſe, & qui eſt le ſecond en Ordre. *Confirmationis Sacramentum.* On voit encore ici, (Art. XIX.) comme à la convèrſion de Samarie, deux Sacremens diſtinguez. Le baptême, qui eſt donné par d'autres que par les Apôtres, comme par des Prêtres, ou des Diâcres: l'impoſition des mains, pour recevoir le S. Eſprit, c'eſt-à-dire, la *Confirmation*, qui ne peut être donnée que par les Apôtres en pèrſonne, & par les Évêques leurs ſucceſſeurs. FLEURY. Tèrtullien dit dans ſon Traité du baptême, qu'au ſortir de l'eau nous recevons l'onction, d'où vient le nom de Chrétien; qu'enſuite on nous impôſe la main, avec la bénédiction & l'invocation du Saint Eſprit: où il marque le Sacrement de *Confirmation.* I D. S. Cyprien dans ſa lettre 73. à Jubaïen marque très-diſtinctement

tément la tradition & l'uſage de la *Confirmation* par l'impoſition des mains de l'Évêque, depuis les Apôtres juſqu'à lui.

S. Grégoire ayant écrit L. III. ép. 9. à Janvier de Cailleri que les Prêtres ne devoient pas oindre du S. Chrême au front les enfans baptiſez, mais ſeulement leur faire l'onction ſur la poitrine, laiſſant aux Évêques à leur faire enſuite l'onction ſur le front, quelques-uns en fûrent contriſtez. Il répondit donc, qu'il pèrmettoit même aux Prêtres de faire aux baptiſez l'onction du S. Chrême ſur le front, au défaut des Évêques; d'où pluſieurs Théologiens concluënt que bien que l'Évêque ſoit le miniſtre ordinaire du Sacrement de *Confirmation*, il n'eſt pas ſeul miniſtre, & que le Prêtre le peut adminiſtrer, s'il en a pèrmiſſion. Et Ratram en répondant aux Grècs L. IV. c. 7. ne nie pas que les Prêtres ayent ce droit & ce pouvoir, mais ſeulement il dit que ce n'eſt point l'uſage. Voyez plus bas ce qui regarde les Grècs. Le Concile de Roüen de 1072. canon 7. ordonne que celui qui donne la *Confirmation*, & ceux qui la reçoivent, ſeront à jeûn; & qu'on ne la donnera point ſans feu. Apparemment c'étoit poür ſignifier le feu du S. Eſprit, ou pour marquer les langues de feu qui deſcendîrent ſur les Apôtres le jour de la Pentecôte. Dans les commencemens les Évêques la donnoient immédiatement après le Baptême, dont elle étoit en quelque manière la pèrfection. C'eſt pourquoi les Pères l'ont appellée la pèrfection du Chrétien, & l'accompliſſement du Baptême. Dans la *Confirmation* l'Évêque répand le ſaint Chrême ſur le front des fidéles baptiſez, en diſant ces paroles: *Je vous marque au ſigne de la Croix, & je vous fortifie par le Chrême du ſalut. N. Signo te ſigno crucis, & confirmo te chriſmate ſalutis, in nomine Patris, &c.*

Caucus Archevêque de Corfou, dans le livre qu'il a écrit touchant les èrreurs des nouveaux Grècs adreſſé au Pape Grégoire XIIIe, rapporte entre leurs èrreurs celle-ci: qu'ils ne reçoivent point la *confirmation*. Mais il s'eſt trompé; car non ſeulement les Grècs, mais auſſi toutes les autres ſociétez Chrétiennes d'Orient, mettent la *confirmation* au nombre des Sacremens. Ce qui a trompé Caucus, c'eſt qu'il en a jugé par rapport aux uſages des Égliſes d'Occident, où ce Sacrement eſt conféré ſéparément du Baptême, au lieu que dans toute l'Égliſe Orientale on le donne en même tems que le Baptême. De plus le Prêtre parmi les Grècs adminiſtre ce Sacrement, comme on peut le voir dans la Diſſèrtation que Lucas Holſténius a compôſée ſur ce ſujet, & que le Cardinal François Barberin a fait imprimer. Ce ſçavant homme aſſure que cet uſage eſt ſi ancien dans l'Égliſe Grècque, que le pouvoir de confirmer eſt devenu comme ordinaire aux Prêtres, qui ont reçu des Évêques ce pouvoir, & c'eſt en ce ſens que pluſieurs de nos Théologiens Latins diſent que l'Évêque eſt le miniſtre ordinaire de la *confirmation*, mais que les Prêtres la peuvent donner, & l'ont même donnée en l'abſence des Évêques, comme miniſtres éxtraordinaires. Le Sacrement de *confirmation* eſt marqué dans les Actes des Apôtres par l'impoſition des mains. Les anciens Pères l'ont nommé *Chrême* & Onction, & encore aujourd'hui les Grècs l'appellent *Chriſma*, c'eſt-à-dire, *Onction*. Cette ſainte Onction, dit le Père Amelote, eſt un ſigne religieux qui repréſente & honore le fils de Dieu, comme ſacré par le S. Eſprit, qui demeura en lui dès le prémiér moment de ſa vie. Le Sauveur le déclara lorſqu'il lût cet oracle d'Iſaïe dans la Synagogue de Nazareth, & qu'il l'éxpliqua de ſa pèrſonne même: *L'Eſprit du Seigneur eſt ſur moi, il m'a ſacré de ſon onction*, Luc. c. 4. v. 18. Les plus anciens Pères Latins ont auſſi appellé ce Sacrement *Chriſma*, & *unctio*. Les diſputes de Petrus Aurelius & du P. Sirmond ſur le Sacrement de *confirmation* ont fait beaucoup de bruit: Aurelius eut d'abord un grand nombre d'approbateurs; mais le ſentiment du Père Sirmond doit être préféré; les plus habiles gens lui ont enfin rendu juſtice.

CONFIRMER. v. act. Donner de nouvelles aſſurances pour affèrmir quelque chôſe. *Confirmare, firmare*. Le Roi a fait une ordonnance ſur ce ſujet qui *confirme* toutes les autres. On a fait de nouvelles découvèrtes qui nous *confirment* dans cette opinion. La ſanté ſe *confirme* par l'uſage de la diétte. Il a *confirmé* par ſèrment ſa promeſſe. Une éxception *confirme* la régle. Il a *confirmé* par ſon éxemple les régles de bien vivre qu'il nous a laiſſées. ABLANC.

CONFIRMER, ſignifie auſſi, Conférer le Sacrement de Confirmation. *Sacramentum Confirmationis alicui impertiri*. Ce Prélat a *confirmé* mille pèrſonnes aujourd'hui dans cette Parroiſſe.

On dit auſſi en Théologie, que Dieu s'eſt ſèrvi autrefois de miracles pour *confirmer* les Fidelles en la Foi; qu'un Chrétien eſt *confirmé* en grâce; pour dire, qu'il a une vèrtu ſi éputée, que Dieu eſt comme obligé de l'aſſiſter toûjours de ſes grâces. On le dit plus particulièrement de ceux qui n'ont jamais péché mortellement. Les Apôtres depuis qu'ils eurent reçu le S. Eſprit fûrent *confirmez* en grâce. Saint Jean-Baptiſte étoit *confirmé* en grâce.

CONFIRMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Confirmatus*.

CONFISCABLE. adj. Qui peut être confiſqué. *Fiſco addicendus*. Ses biens ſont *confiſcables* au Roi. MAUCROIX.

CONFISCATION. ſ. f. Adjudication au fiſc. *Bonorum alicujus fiſco addictio, confiſcatio*. Il y a des Provinces où la *confiſcation* n'a point de lieu, ſi ce n'eſt en crime de Lèze-Majeſté. Le Roi Jean a accordé ce privilége à l'Aquitaine. Ce crime emporte *confiſcation*. Il a obtenu du Roi la *confiſcation* d'un tel. La *confiſcation* eſt au profit du Roi quand il y a felonnie. S. Loüis réünit à la Couronne le Comté de Dreux, ôté par arrêt de *confiſcation* à Pièrre de Dreux. La Guyenne, l'Anjou, la Touraine, le Maine, l'Auvèrgne, ſont venus à la Couronne par *confiſcation*. L'HOMMEAU.

CONFISEUR. ſ. m. Qui confit, qui prépare des fruits, ou autres chôſes, avec du ſucre. *Conditor, condimentarius*. Ce Sommeliér eſt éxcellent *Confiſeur*. Voyez CONFITURIÉR.

CONFISQUER. v. act. Adjuger au fiſc, ou à ceux qui en ont les droits. *Alicujus bona fiſco addicere, confiſcare*. On *confiſque* le corps, & les biens des criminels, & des rebelles. On *confiſque* au profit des traittans toutes les marchandiſes qu'on veut faire paſſer en fraude, & ſans payer les droits établis. C'eſt un axiôme en Pratique, *Qui confiſque* le corps, *confiſque* les biens au profit du Roi ou du Seigneur de fiéf, c'eſt un axiôme du Droit François, qui veut dire, que celui qui eſt condamné pour crime à pèrdre la vie, doit auſſi pèrdre les biens; cependant les veuves de ceux qui ſont condamnez ne pèrdent point leur doüaire, ni leur part des biens de la communauté, par le forfait de leurs maris. L'HOMMEAU.

On dit en matière de fiéfs, qu'un vaſſal *confiſque* ſon fiéf; lorſqu'il dénie à ſon Seigneur celui dont il reléve, & qu'il ne lui veut pas rendre la foi & hommage; & alors on dit que le fiéf tombe en commiſe.

CONFISQUÉ, ÉE. part. & adj. *Confiſcatus, fiſco addictus*.

On dit des gens de main-morte, qu'il faut qu'ils donnent au Seineur un homme vivant, mourant, & *confiſquant*; pour dire, par la faute duquel le fiéf puiſſe être *confiſqué*.

CONFISQUÉ, ſe dit auſſi d'une chôſe qui apparemment eſt pèrduë, ou ruinée. *Perditus, éverſus, labefactatus, confectus*. C'eſt un homme *confiſqué*, qui ne relevera jamais de cette maladie. Sa fortune eſt *confiſquée*, il a déplû à ſon maître, il eſt *confiſqué*. Cet habit eſt *confiſqué*, je ne le puis plus mettre. Cet arbre eſt *confiſqué*, je le veux abattre.

CONFIT. Tèrme de Pelletiér. Sorte de câve où l'on met confire les peaux de mouton, d'agneau, & de liévre. *Locus ad molliendas præparandaſque pelles idoneus*. Mettre les peaux au *confit*.

CONFITEOR. ſ. m. Tèrme pris purement du Latin. Prière qu'on fait avant de ſe confeſſer. *Confeſſio*. On la fait auſſi en l'Égliſe à la Meſſe & à Laudes, & à Complies en cèrtains Offices marquez dans le Bréviaire. On dit auſſi à ceux qui ſont en danger de mourir, ou qui y ſont condamnez, Dites vôtre *Confiteor*. On l'appelle auſſi Confeſſion. Voyez ce mot.

CONFITURE. ſ. f. Préparation faite avec du ſucre, ou du miel, qu'on donne aux fruits, aux hèrbes, aux fleurs, aux racines, ou à cèrtains ſucs, pour plaire au goût, ou pour les conſèrver. *Fructus ſaccharo conditi*. On fait des tourtes avec des *confitures* liquides. Les *confitures* ſéches s'emportent dans la poche. On fait des *confitures* avec du jus de citron, des biſcuits de grenade, des pâtes de piſtaches, de fleurs d'orange, des écorces de citron. Les *confitures* à demi-ſucre ſont celles où on met peu de ſucre, pour leur laiſſer plus de goût du fruit. Il y a une *Nouvelle inſtruction pour les* confitures, *les liqueurs, & les fruits, où l'on apprend à confire toutes ſortes de fruits, &c.* imprimée à Paris en 1715.

Ce mot vient du Latin *confectura*. MÉNAGE. On trouve dans la baſſe Latinité *confecta* dans ce ſens. De là s'eſt fait *confectura*, & de celui-ci le nom François. *Confecta* vient de *conficere*, faire, préparer, accommoder. Les *confitures* ſont des fruits préparez. C'eſt dans le même ſens qu'on les a auſſi appellées dans la baſſe Latinité *compoſitalia*. Voyez les Notes du P. Papebroch ſur les Actes des SS. Berthold & Meuſe. *Jan. T. IV. p. 62.*

CONFITURIÉR. ſ. m. Marchand qui fait & qui vend des confitures. *Conditor*. Quelques-uns l'appellent *Confiſeur*. Quelques autres en font diſtinction, & appellent *Confiſeur*, celui qui confit effectivement les fruits; & *Confiturier*, celui-là ſeulement qui en fait commèrce.

CONFITURIÈRE. ſ. f. Celle qui fait & qui vend des confitures. *Mulier condimentaria*.

CONFLAGRATION. ſ. f. Incendie de ville, embraſement. *Incendium, exuſtio, deflagratio*. Il y eut de beaux édifices ruinez dans la *conflagration* de Troyes. Néron fit accuſer les Chrétiens de la *conflagration* de Rome. Les Payens ſemblent avoir eû quelque idée de la *conflagration* du monde qui arrivera au dèrniér jour. Ce mot a peu d'uſage.

CONFLANTS, CONFLANS, ou CONFLANT. ſ. m.

C'eſt le lieu où deux rivières ſe joignent. *Confluentes.* Voyez Confluent. On a donné en France le nom de *Conflant* à pluſieurs lieux qui ſont proche de l'endroit où deux rivières ſe joignent, ſituez au confluent de deux rivières. *Conflans*, bourg au deſſus de Paris, à l'endroit où la Marne entre dans la Seine. *Conflans* Sainte Honorine, bourg de l'Iſle de France, à l'endroit où l'Oiſe ſe mêle à la Seine. *Conflants* en Jarniſi, Bourg du Duché de Bar en Lorraine, au confluent d'une petite rivière avec l'Orne. *Conflant* eſt une des deux Vigueries de Rouſſillon. Dans la Marche on nomme *Confoulens* un bourg appellé en Latin *Confluentes.*

Ce nom, *Conflants*, s'eſt formé du Latin *Confluentes.*

CONFLIT. ſ. m. Choc de pluſieurs pèrſonnes armées qui font bien du bruit avec leurs armes. Il vieillit. *Conflictus.*

Conflit, ſe dit figurément des conteſtations qui ſe font dans les procès, & dans les diſputes d'écôles. Il y eut un grand *conflit*, un grand combat d'opinions, quand on traitta cette queſtion. *Contentio, controverſia, diſſidium.* Il n'y a rien de plus ordinaire, entre deux Sectes oppoſées; qu'un cèrtain *conflit* de remontrances, & de malédictions foudroyées de part & d'autre, qui fait ſourire les Lecteurs.

Conflit, ſe dit particulièrement en Juſtice, du différent qui eſt entre les parties, ou les Officièrs ſur leurs Juriſdictions. *Contentio juris, de jure orta contentio.* On plaide au Grand Conſeil, quand il y a *conflit* de Juriſdiction entre des Officiers Royaux & des Préſidiaux, ou des Prévôts des Maréchaux; au Conſeil Privé, quand il y a *conflit* entre deux Parlemens, ou autres Compagnies Souveraines. Le *conflit* a lieu, quand deux différentes Juſtices ſont ſaiſies d'une même conteſtation. Voilà un *conflit* de Juriſdiction entre le Juge ordinaire & la Capitainerie. Patru.

CONFLUENT. ſ. m. Le lieu où deux rivières ſe joignent, & mêlent leurs eaux. *Confluens, confluentes.* De ce mot a été fait *conflant*, comme le *Conflant* de Charenton, où la Marne & la Seine ſe joignent; *Conflant* Sainte Honorine, où l'Oiſe & la Seine ſe joignent; & le *Coblents* des Allemands, où la Moſelle entre dans le Rhin. Quand on parle de la jonction & du mélange de deux fleuves, on ne ſçauroit dire, le *conflant*; il faut dire, le *confluent* de deux fleuves. Vaug. Corn.

Nicolas Bèrgèr, dans ſon livre des grands chemins, dit que ces ſortes de lieux s'appelloient autrefois *Condé*, d'un vieux mot François qui eſt encore en uſage en quelques lieux. Voyez Condé.

CONFONDRE. v. act. C'eſt un compoſé de *fondre*, qui ne ſe dit point au propre, mais au figuré. *Confundere, perturbare. Je confonds, je confondis, j'ai confondu, je confondrai, que je confonde, que je confondiſſe, je confondrois, je ſuis confondu.* Il ſignifie, Mêler deux ou pluſieurs chôſes enſemble. Le monde n'étoit au commencement qu'une maſſe groſſière, & un chaos épouventable où tout étoit *confondu*. S. Évr. Tous les élémens étoient *confondus* dans le chaos. Je ne veux point de ces amis qui me *confondent* dans leur cœur avec tout l'Univèrs. S. Évr. Il ne faut pas *confondre* les droits ſpirituèls avec les temporèls.

L'âge, qui toute chôſe efface,
Confond *les titres & les noms.* Voit.

Les fleuves par divèrs canaux
Apportent à la mèr le tribut de leurs eaux,
Et ſans y rien changer ſe confondent *en elle.*
L'Ab. Tétu.

Confondre, ſignifie auſſi, Se méprendre, prendre l'un pour l'autre. *Alterum pro altero accipere.* On *confond* ſouvent les deux Sénéques, les deux Plines. Vous *confondez* Ariſtote avec Platon. Il ne faut pas *confondre* le fait avec le droit.

Confondre, ſignifie auſſi, Convaincre, fèrmer la bouche à ſon advèrſaire. *Aliquem convincere, alicui os occludere.* Les démonſtrations de Géométrie *confondent* les plus opiniâtres. Deux dépoſitions ſuffiſent pour *confondre*, pour convaincre un accuſé.

Confondre, ſe dit auſſi de ceux qu'on ſurprend en quelque action honteuſe qui les fait rougir. *Pudorem alicui incutere.* Il y avoit de quoi le *confondre*; on l'a trouvé ſur le fait.

Si-tôt que ſur un vice ils penſent me confondre,
C'eſt en me corrigeant que je ſçay leur répondre. Boil.

Confondre, ſignifie auſſi, Troubler, abattre, tèrraſſer, mettre en déſordre; jetter dans l'étonnement, & dans la confuſion. *Perturbare, evertere.* Voilà qui me *confond.* Mol.

Dieu peut confondre *Aman, il peut briſer nos fers,*
Par la plus foible main qui ſoit dans l'Univèrs. Racine.

Confondu, ue. part. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

CONFORMATION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit en cette phrâſe, La *conformation* des membres de cet embrion n'étoit pas aſſez parfaite pour en faire la diſſection. *Conformatio, conſtructio.* C'eſt en général un tèrme de Phyſique. La lumière réfléchie ſuivant les divèrſes *conformations* des corps produit les couleurs.

CONFORME. adj. m. & f. Qui eſt pareil, ſemblable, & de même nature, ou qualité; qui a du rapport & de la conformité. *Conſentaneus, congruens, conſentiens.* Nous nous faiſons des devoirs *conformes* à nos déſirs. S. Évr. La copie de cet acte eſt *conforme* à ſon original. Ces aſſociez ne durèront pas longtems enſemble, leurs humeurs ne ſont pas *conformes*. Toute doctrine qui n'eſt pas *conforme* à celle de l'Égliſe eſt condamnable. On appelle toûjours des ſentences des Juges d'Égliſe, tant qu'il y ait trois ſentences *conformes*. Céſar choiſit la ſecte d'Épicure comme la plus douce, & la plus conforme à ſon naturel, & à ſes plaiſirs. S. Évr. Cette femme a fait une action plus *conforme* à ſon déſeſpoir qu'à ſon ſéxe. Vill. La priſe d'Amiens tira de la bouche du Roi des plaintes plus *conformes* à ſon malheur, que bienſéantes à la grandeur de ſon courage. Mez. Hécube fait de trop belles réflexions dans Sénéque: elles ſont plus dignes de la tranquillité d'un Philoſophe, que *conformes* à l'état doûloureux où ſes malheurs l'avoient réduite. P. le Boss. Il ne faut pas prêcher l'Évangile avec les adouciſſemens *conformes* au goût du ſiécle. Les hommes ne ſouffrent qu'avec peine qu'on leur arrache l'eſtime pour ceux dont l'état eſt *conforme* aux déſirs de leur cœur. Port-R.

CONFORMÉMENT. adv. D'une manière conforme. *Congruenter, convenienter.* Il a été donné pluſieurs déclarations *conformément*, & en éxécution de l'Édit d'un tel jour. On a jugé *conformément* à la loi, au contrat.

CONFORMER. v. act. S'accommoder, s'aſſujettir, rendre ſemblable, & conforme. *Convertere ſe, fingere ſe, accommodare ſe ad aliquid.* Un Prédicateur doit conformer ſa vie à ſa doctrine. La loi du Seigneur *conforme* les âmes à ſes inſtructions ſalutaires. Pasc. *Conformer* ſes intérêts aux volontez de quelqu'un. Rochef. Il ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Il faut qu'une femme ſe *conforme* aux ſentimens de ſon mari. Ceux qui ſe *conforment* à nôtre humeur, nous gagnent bien plus par cette complaiſance d'actions, que par des paroles. M. Esp.

CONFORMISTE. ſ. m. & f. Qui eſt conforme. Il ne ſe dit qu'en matière de Religion. *Non alienus, non diſſentiens, conſentiens.* On appelle *Non-Conformiſtes*, en parlant de l'Anglètèrre, toutes les ſectes différentes de celle qui eſt reçûë & autoriſée par les loix, c'eſt-à-dire, de l'Égliſe Anglicane, qui ne s'y conforment pas. *Alienus, diſſidens, diſſentiens.* Ainſi les Luthériens, les Preſbytériens, les Quakèrs, les Sociniens, les Anabaptiſtes &c. ſont *Non-Conformiſtes*. On a décèrné ſous Charles II. pluſieurs peines contre les *Non-Conformiſtes*.

Non-Conformiſtes, en amour, c'eſt la même chôſe que Sodomite. *Sodomita.*

CONFORMITÉ. ſ. f. Rapport, convenance; reſſemblance entre deux chôſes. *Convenientia, conſenſio voluntatis cum alicujus voluntate.* La *conformité* d'humeurs entretient la paix dans un ménage, celle de la Religion dans un État. La *conformité* à la volonté de Dieu eſt d'un grand ſecours dans les divèrs évènemens de la vie. La vérité eſt la *conformité* des jugemens de nôtre eſprit avec les chôſes ſur quoi il les forme.

Non-conformité, en Anglètèrre, ſignifie, Une différence dans le culte de la Religion. Refus de ſe ſoumettre à la diſcipline, & aux cérémonies de l'Égliſe Anglicane. *Abalienatio, diſſenſio opinionum.* Quelques-uns appellent l'amour des garçons, le péché de *non-conformité*. Mr Ménage s'eſt ſèrvi de cette expreſſion, pour parler plus honnêtement de cette débauche.

CONFORT. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *aide. Subſidium, auxilium, præſidium.* Il eſt encore en uſage en cette phrâſe du Palais. Il eſt enjoint au Prévôt des Marechaux de donner aide & *confort* aux éxécuteurs de cet arrêt.

CONFORTATIF, ive. adj. Qui rend plus fort. Il ne ſe dit qu'en Médecine. Ce remède eſt un grand *confortatif* pour le cœur. *Medicamen corroborans.*

CONFORTEMAIN. Tèrme de Pratique, qui ſe dit de cèrtaines Lettres de Chancelerie qu'un Seigneur féodal prenoit autrefois pour rendre ſa ſaiſie & éxécution plus authentique, étant confirmée par l'autorité ſupérieure, ou Royale; mais l'uſage en eſt maintenant abrogé. *Regium auxilium beneficiario Dynaſtæ præbitum, in vindicando clientelæ ſuæ prædio.*

CONFORTER. v. act. Fortifier, rendre plus fort. *Corroborare.* Il ne ſe dit guères qu'en Médecine. Ce remède *conforte* le cœur.

On le dit quelquefois figurément, en parlant de guérir les maladies d'eſprit. Il a *conſorté* cet affligé par pluſieurs raiſonnemens de Morale; il l'a *conſorté* dans ſa diſgrâce. Il eſt vieux, & en ſa place il faut dire, Conſoler.

CONFRAIRIE. ſ. f. Il faut prononcer *Confrérie*. Mén. Société de pèrſonnes qui s'aſſemblent pour faire quelques éxèrcices de dévotion : ou pour quelque pratique de piété : comme la *Confrairie* du Scapulaire, du Cordon de Saint François, &c. *Sacra ſodalitas, ſacrum ſodalitium.* Dans tous les Corps d'Artiſans il y a des Maîtres de *Confrairie*, qui s'éliſent comme les Jurez. L'Évêque, dans ſon Diocêſe, peut s'oppôſer à l'établiſſement d'une *Confrairie*, & nulle *Confrairie* ne s'établira ſûrement ſans avoir des Lettres Patentes du Roi. Fevret, *Tr. de l'Abus.*

Les *Confrairies*, appellées en Latin *Sodalitates*, tîrent leur origine des Payens, comme Polydôre Virgile l'a remarqué dans ſon livre *De inventione rerum.* Le bon uſage que les Chrétiens en font a purifié tout ce qu'il y avoit d'impur dans une ſi mauvaiſe ſource. On prétend que Numa Pompilius avoit établi dans l'ancienne Rome des *Confrairies* pour tous les Arts & Métiérs. Il ordonna des Sacrifices, que châque profeſſion devoit faire aux Patrons & aux Dieux tutélaires qu'il leur avoit donnez.

Il y a dans Rome une *Confrairie* qui eſt appellée *l'Archiconfrairie*, ou la grande *Confrairie*, ſous le tître de *Nôtre Dame des Suffrages.* Elle a été approuvée & confirmée par une Bulle du Pape Clément VIII. en 1594. Elle a été établie en faveur des âmes du Purgatoire. Le Souverain Pontife lui a accordé des priviléges éxceſſifs, & qui ne ſeroient pas reçûs facilement en France, quoiqu'elle y ait été reçûë, au moins dans quelques villes, & principalement dans le Dauphiné.

Il y a neuf différentes ſortes de *Confrairies* en France. I°, Des *Confrairies* de dévotion. Telle eſt celle qui fut établie à Paris ſous le régne de Loüis le Jeune, l'an 1168. compôſée d'abord de 36 Prêtres, & de pareil nombre de Laïques notables Bourgeois, en mémoire des ſoixante & douze diſciples de Jesus-Christ. Les femmes n'y fûrent admiſes qu'en 1224. que la Reine & pluſieurs Dames de piété & du prémiér rang déſirèrent y être reçûës. Elle porte encore le nom de *Confrairie* de N. Dame. II°, Il y en a d'établies pour éxèrcer la charité & les œuvres de miſéricorde. III°, Des *Confrairies* de Pénitens ſous différens tîtres. IV°, Les *Confrairies* érigées à l'occaſion des Pélerinages, comme ſont à Paris celles du S. Sépulchre aux Cordeliérs; de S. Jacques, en ſon Égliſe rüe S. Denys; de S. Michel. V°, Les *Confrairies* établies par les Négotians, pour attirer les bénédictions de Dieu ſur leur commèrce. Telle fut la *Confrairie* des Marchands de l'eau établies à Paris en 1170. VI°, Les *Confrairies* des Officiérs de Juſtice, comme celle des Notaires établie à Paris en la chapelle du Châtelet en 1300. celle de la Compagnie du Lieutenant Criminel de Robe courte, en l'Égliſe de S. Denys de la Chartre; celle de la Compagnie du Guet en l'Égliſe de S. Michel; celle des Huiſſiers à cheval, & des Sèrgens à vèrges, en l'Égliſe de Sainte Croix de la Bretonnerie. En quelques villes de Provinces celles de S. Yves, de laquelle ſont tous les Officiérs des Préſidiaux, Conſeillers, Avocats, & Procureurs. VII°, La *Confrairie* de la Paſſion, dont nous parlons ailleurs. VIII°, Toutes celles des Artiſans & des différens métiérs. IX°, Il y a eû des *Confrairies* de factions, qui ſe couvroient du voile ſpécieux de la Religion pour troubler l'État. Telles fûrent celles dont il eſt fait mention dans le Concile de Montpellier tenu l'an 1214. & dans les Conciles de Toulouſe, d'Orléans, de Cognac, de Bourdeaux, & de Valence, tenus en 1214. 1234. 1238. 1248. & 1255. & en celui d'Avignon, de 1326. De la Mare, *Tr. de Pol. L. II. T. XII. c. 1. & 2.*

Une des plus célébres *Confrairies* eſt celle qu'on nomme des *Pénitens*, qui eſt à Lyon, & dans pluſieurs villes de la Provence & du Languedoc. Il n'y a que les hommes qui puiſſent entrer dans cette *Confrairie.* Les uns portent un ſac blanc, & les autres un ſac de toile bleüe. La plus célébre *Confrairie* qui ſoit dans Paris eſt celle de la Paroiſſe de la Magdelaine, qu'on nomme la grande *Confrairie.*

On le dit auſſi de deux pèrſonnes qui ſont de pareille condition. *Societas.* Un priſonniér dira d'un autre priſonniér, Il eſt de nôtre *confrairie*: & on dit d'un homme marié, il eſt de la grande *confrairie*; pour dire, qu'il eſt du nombre des maris malheureux; mais cela ne ſe dit qu'en riant. On dit auſſi, que deux chôſes ſont de la même *confrairie*; pour dire, de même nature. Vous avez là deux ſouliérs de différente *confrairie*; c'eſt-à-dire, qui ne ſont pas égaux, pareils, qui ne ſont pas de la même paire, mais de deux paires différentes.

CONFRATÈRNITÉ. ſ. f. Le corps de la Confrairie. *Sodalitas.* Ils ſont de la même *Confraternité.*

CONFRÈRE. ſ. m. & f. Un des membres d'une Confrairie. *Sodalis.* Il y a indulgence plénière pour tous les *Confrères* de l'un ou de l'autre ſexe.

Confrère, ſe dit des membres d'un même corps, ou d'une même profeſſion. Deux Conſeillers en même Siége ſont *confrères.* Deux Académiciens s'appellent *confrères en Apollon.* Deux Médecins, deux Avocats, ſont *confrères.* Les Auteurs ſont à préſent mes *confrères.* S. Évr.

> *Le Médecin Tant-pis viſitoit un malade,*
> *Que viſitoit auſſi ſon* confrère *Tant-mieux.* La Font.

Confrère, ſe dit auſſi parmi les Pères de l'Oratoire. C'eſt le nom qu'ils donnent chez eux à ceux qui ne ſont pas Prêtres. Ainſi ils diſent le *Confrere* un tel eſt ſorti, le *Confrère* un tel eſt mort.

CONFRONTATION. ſ. f. Action par laquelle on confronte, ſoit des chôſes, ſoit des pèrſonnes. *Diverſarum rerum inter ſe collatio, contentio, comparatio.* La conteſtation en matière criminelle ne commence qu'à la *confrontation.* Ce procès a été inſtruit par recollement & *confrontation.* Dans les inſcriptions en faux on fait la *confrontation* des écritures. On dit en ce ſens *confrontation* de témoins. *Teſtium compoſitio.* La *confrontation* des témoins ne ſe doit pas faire hors des priſons & de l'auditoire, autrement il pourroit y avoir nullité. Auboux. Dans la *confrontation* quelquefois on produit au témoin quelqu'un revêtu des habits de l'accuſé, ou l'accuſé même entre trois ou quatre autres pèrſonnes, pour voir s'il le reconnoît, mais cela ne ſe doit faire que rârement & pour de grandes raiſons.

CONFRONTER. v. act. Mettre deux pèrſonnes en préſence l'une de l'autre, pour éclaircir la vérité de quelque fait qu'ils rapportent différemment. *Componere.* Deux courriérs nous ont apporté deux avis différens du ſuccès de cette bataille, il les faut appeller, & les *confronter* l'un à l'autre.

Confronter, ſe dit particulièrement en matière criminelle, des témoins que l'on *confronte* à un accuſé, ou des accuſez que l'on *confronte* les uns aux autres. *Teſtes cum reo componere.* Les témoins ne ſont point *confrontez*, qu'ils n'ayent été auparavant recollez, pour voir s'ils pèrſiſtent en leurs dépoſitions.

Confronter, ſe dit auſſi des chôſes que l'on compare les unes aux autres, pour voir ſi elles ſont ſemblables, ou non. *Conferre, contendere, comparare.* J'ai *confronté* mon drap avec le vôtre, & je trouve que le mien eſt le meilleur. J'ai *confronté* ces deux paſſages de l'Écriture, & j'en ai trouvé la conciliation.

Confronté, ée. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François. Il n'y a que les témoins *confrontez*, dont la dépoſition faſſe preuve, & doive être lüë lors du jugement.

Confronté. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit lorſque l'Écu eſt parti, & que dans châque côté il y a deux animaux qui ſe regardent. *Adverſi, adverſis frontibus.* La Colombière l'a confondu mal-à-propos avec *afronté.*

CONFUS, use. adj. Mêlé, broüillé enſemble. *Confuſus.* Quand divèrs grains ſont *confus* enſemble, il eſt difficile de les ſéparer. Les effets d'un mari & d'une femme ſont *confus* enſemble. Il vaut mieux dire, *confondus.*

Confus, ſignifie auſſi, Qui eſt en déſordre, qui n'eſt pas en ſon rang. *Perturbatus, confuſus.* Tous ſes livres, tous ſes meubles, ſont encore *confus* à cauſe de ſon déménagement.

Confus, use. Plein de trouble & de confuſion. *Pudore, timore ſuffuſus.* Les réprouvez ſeront confondus au dèrniér jugement. Ils jetteront un cri *confus* & épouvantable. Vaug. *Confuſus, horrendus.*

Confus, ſignifie encore, Obſcur, incèrtain, embroüillé. *Confuſus, perturbatus, obſcurus.* Eſprit *confus*; ſcience *confuſe.* Il m'a fait un diſcours *confus*, où je n'ai rien compris. Il court un bruit *confus* de cette nouvelle, dont on ignore l'auteur. Ses penſées étoient ſi *confuſes*, qu'elle n'en avoit aucune diſtincte. P. de Cl. L'homme qui ſe gouvèrne par la raiſon, abhorre le mélange *confus* des animaux; & ſe réduit à un juſte mariage. S. Évr. Les commencemens de la Monarchie Françoiſe ne fourniſſent qu'une matière ſi brute, & ſi *confuſe*, que toute l'adreſſe de l'art ne ſuffit pas pour débroüiller ce chaos. P. Dan. Les plus ſages Payens n'ont eû que des idées *confuſes* de la Divinité. Port-R.

Confus, ſignifie auſſi, Honteux, intèrdit; qui doit rougir de honte & de confuſion. *Pudore ſuffuſus.* Il a été tout *confus*, quand il s'eſt vû pris ſur le fait. Ce paſſage formel doit rendre *confus* les Hérétiques. Je ſuis *confus* de l'honneur que vous me faites de me venir viſiter.

> *Le renard honteux, &* confus,
> *Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendroit plus.*
> La Font.

CONFUSÉMENT. adv. D'une manière confuſe. *Confuſe, obſcurè.* J'ai appris cela *confuſément.* J'ai ſerré tous ſes papiers *confuſément.* Les hommes n'enviſagent la mort que *confuſément*, & y courent

y courent brutalement. Maleb. On fait aiſément comprendre par les yeux, ce qu'un long circuit de paroles ne fait entendre que *confuſément*. S. Évr.

CONFUSIBLE. adj. Tèrme d'Auguſtin, qui ſe dit d'un Religieux qui mérite châtiment & confuſion. *Pudore ſuffundendus.* Il eſt *confuſible*.

CONFUSION. ſ. f. Mélange confus de pluſieurs chôſes. *Confuſio.* C'eſt un homme mal-propre, peu ſoigneux, dont les livres, les meubles, les papiérs ſont en *confuſion*. Tout le peuple marche en *confuſion* aux Proceſſions. Le chaos des Anciens étoit une *confuſion* générale des élémens. Il y a une cèrtaine *confuſion* qui a ſes charmes, auſſi bien que l'ordre : & de plus il ne faut pas appeller *confuſion*, un mélange bien entendu de divèrſes chôſes. Vaug.

Confusion, ſe dit encore d'une grande multitude de pèrſonnes, ou de chôſes de même eſpéce. Il y avoit une grande *confuſion* de peuple à l'entrée du Roi. Il y a une grande *confuſion* de fruits cette année. On nous a ſervi des viandes en *confuſion*. Ces cavaliérs avoient des plumes, des rubans en *confuſion*.

Confusion, ſignifie auſſi, Embroüillement, déſordre qui ſe trouve dans une famille, dans un État. *Perturbatio.* La divèrſité des Religions met tout en *confuſion* dans un État. Les procès mettent de la *confuſion* dans les familles. Il remplit tout de *confuſion* & de troubles. Vaug. Dans les *confuſions* d'une guèrre civile, avec une puiſſance ſi énorme, un brouillon eſt à craindre. Patru.

Confusion, eſt encore un tèrme de Droit ; il ſe dit quand on acquiért la propriété d'un héritage ſur lequel on avoit une ſèrvitude ; de même quand un créanciér devient hérítiér de ſon débiteur. De Courtin.

Confusion, ſe dit auſſi de la chôſe confonduë. *Confuſio.* Eutyches ſoutenoit la *confuſion* des natures, divine, & humaine, en Jésus-Christ, & que la nature humaine avoit été abſorbée, & engloutie par la nature divine. Claud. Il y a *confuſion* de biens entre des gens mariez, quand il y a communauté. Les Lettres de bénéfice d'inventaire empêchent la *confuſion* des biens du déffunt, & de l'héritier. Si le débiteur ſuccéde à ſon créanciér, il ſe fait une confuſion de la dette en ſa pèrſonne.

Confusion de lumière. Tèrme d'Aſtrologie. *Confuſio luminis.* Il ſe dit lorſqu'une planéte ſe joint à une autre, & qu'auparavant qu'elle y ſoit jointe, une troiſiéme par un mouvement rétrograde vient ſe mettre entre deux.

Confusion, ſignifie auſſi, Honte. *Pudor.* Il a eû une grande *confuſion* de ſçavoir qu'on a découvèrt la trahiſon qu'il a faite à ſon ami. J'ai bien de la *confuſion* de recevoir toûjours de vos bienfaits. On ne ſe corrige prèſque jamais des vices qui ne font point de *confuſion* au dehors. Flech. Il ne faut pas couvrir ceux qu'on veut corriger d'une *confuſion* qui les irrite, & qui les révolte. De Vill.

Confusion, eſt auſſi un tèrme d'Auguſtin, qui veut dire, une faute publique qu'on fait en liſant, ou en chantant. *Error publicus.* Il a fait une *confuſion* à Vêpres.

CONFUTATION. ſ. f. Tèrme dogmatique, qui ſe dit d'une réponſe qui détruit un argument, ou de la partie du diſcours où on ſe fait les objections, & on y donne des ſolutions. *Confutatio.*

CONFUTER. v. act. Détruire les argumens, & les objections d'un advèrſaire. *Confutare, refutare.* Ces deux mots vieilliſſent, & on dit ordinairement *réfutation & réfuter*.

CONGALI, ou CONGAL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Congallus.* S. Congal, ou Comgal, Abbé de Benchor dans le Comté de Donne en Irlande, mourut l'an 601. âgé de 81 an. Usserius, *Britan. Eccleſ. Antiq.* Il fut le père d'une Congrégation de Religieux très-conſidérable en Irlande, & que l'Auteur de l'hiſt. des Ord. Monaſt. & Relig. P. II. C. 20. met au nombre des Chanoines Réguliérs.

CONGE. ſ. m. Vaiſſeau pour meſurer des liqueurs chez les Romains. *Congium.* Dioſcoride dit que le *conge* contenoit 10. livres d'eau, poids Romain : ce qui revient à ſix ſeſtiérs. On voit encore à Rome dans le Palais Farnèſe le *conge* de Veſpaſien, avec une inſcription. Il peut ſèrvir de régle pour s'aſſurer des meſures anciennes, & de la proportion qu'elles avoient avec les nôtres. M. Peireſc en fit faire à Rome une copie, que l'on garde à Paris à Sainte Geneviéve. Lancelot.

CONGÉ. ſ. m. Licence, pèrmiſſion que donne un Supérieur à un inférieur, qui le diſpenſe d'un devoir à quoi il étoit obligé envèrs lui. *Poteſtas, venia.* Un ſoldat n'oſeroit quitter le ſervice, ſans avoir le *congé* de ſon Capitaine. Un Moine n'oſeroit ſortir de ſon Couvent ſans le *congé* de ſes Supérieurs. Une mineure ne ſe peut marier ſans le *congé* & licence de ſes parens. Une femme ne peut s'obliger ſans le *congé* & autorité de ſon mari.

Ménage dérive ce mot de *commiatum*, qu'on a dit pour *commeatum* & *commeare*, qui ſe trouvent dans les Anciens. Les Italiens diſent *congedo*.

Congé, ſe dit auſſi des pèrmiſſions qu'on demande par civilité. *Valedicere.* Il n'a pas voulu partir ſans prendre *congé* de tous ſes amis. Cet Ambaſſadeur a eû ſon audience de *congé*. Jour de *congé*, eſt un jour qu'on donne aux écoliers pour ſe repoſer, pour ſe divèrtir.

Congé, en tèrmes de Marine, eſt une Patente qu'un Roi ou une République donnent à leurs ſujèts, pour leur permettre de naviger, de courir les mèrs, faute de la repréſentation de laquelle on eſt réputé corſaire. *Diploma navigandi poteſtatem faciens.*

Congé, eſt auſſi une pèrmiſſion de naviger que doivent prendre tous les vaiſſeaux qui ſortent des ports, ſoit des Gouvèrneurs, ſoit des Juges de l'Amirauté ; comme il eſt enjoint par l'Ordonnance de la Marine. *Commeatus.* Il faut remarquer qu'on ſe ſèrt du mot de *congé*, ou *paſſeport*, quand on le donne à des ſujèts ; de *ſeureté*, quand on le donne aux ennemis. Le *congé* ſur les côtes de Bretagne s'appelle *Brieux* ; & on dit, parler aux *Hébrieux* ; pour dire, Demander ce *congé*. Voyez l'Ordonnance. On dit *congé* pour ſortir d'un port, & *pèrmiſſion* pour y entrer.

Congé, ſe dit auſſi de la pèrmiſſion qu'on donne à des domeſtiques de ſe retirer d'une maiſon, ou celle qu'un Capitaine donne à un ſoldat de quitter le ſervice. *Miſſio.* Ce maître s'eſt retiré, & a donné *congé* à tous ſes domeſtiques. Ce Capitaine a donné *congé* à ceux de ſes ſoldats qui avoient le plus de ſervice. Les valèts ne doivent point ſortir des maiſons de leurs maîtres ſans *congé* par écrit : ſans cela il eſt déffendu à d'autres de les recevoir, ſuivant les Ordonnances.

Congé, ſe dit auſſi en parlant de celui qu'on prie de ſe retirer d'une maiſon où il avoit quelque habitude, ou quelque prétention. *Dimiſſio.* Ce jeune homme rechèrchoit une telle fille ; mais les parens lui ont donné ſon *congé*, l'ont prié de n'y plus penſer. On a bien de la peine à donner *congé* aux écornifleurs, quand on tient bonne tâble.

Congé, eſt auſſi l'acte ou déclaration que peuvent faire réciproquement le propiétaire d'une maiſon à ſon locataire, pour en faire déloger le locataire ; ou celui-ci au propriétaire, pour être déchargé des loyèrs. *Dimiſſio.* Il faut donner *congé* avant les ſix mois pour une maiſon entiére ; & avant les trois mois pour une portion ; & avant les ſix ſemaines pour des chambres.

Congé, en tèrmes de Palais, eſt un Acte donné au déffendeur, ou une décharge de l'aſſignation donnée à la requête d'un demandeur, qui ne comparoît pas pour faire plaider ſa demande. *Provocato data miſſio adverſus provocantem non tuentem in jure ſuam provocationem.* On appelle *congé de deffaut*, & de non-comparence, lorſqu'il y a des demandes reſpectives, & qu'il n'y a qu'une partie qui comparoît. Le *congé de deffaut* ſe donne à l'appellant qui a été anticipé contre l'anticipant défaillant, parce-qu'il eſt en quelque façon déffendeur, & demandeur. On a prononcé le *congé* à l'audience en préſence du Procureur. Il y a auſſi un *congé* faute de bailler copie des piéces juſtificatives de la demande. Il faut faire juger le profit du *congé*.

Congé, tèrme d'Architecture. Adouciſſement en portion de cèrcle comme celui qui joint le fût à la ceinture de la colonne. C'eſt la même chôſe que *eſcape*. Voyez Escape.

Congé d'encavement. C'eſt un tèrme de Commis aux câves, qui ſignifie la pèrmiſſion d'encaver, de mettre le vin dans la câve. *Facultas dimittendi plena vino dolia in cellas ſubterraneas.* Il ne pût faire voir ſon *congé d'encavement*.

Congé, en général ſignifie, Pèrmiſſion. *Facultas, venia, poteſtas.* Ainſi on dit en ce ſens, Il ne faut demander *congé* à pèrſonne pour boire de l'eau, & coucher dehors ; pour dire, que ce ſont deux chôſes que pèrſonne n'empêche.

CONGEABLE. adj. Tèrme de Coutumes, qui ſe dit d'un domaine dont le poſſeſſeur ſe doit déſſaiſir à la volonté du Seigneur duquel il eſt tenu, en lui payant ſes méliorations. Il y en a beaucoup de cette ſorte en Bretagne.

CONGÉDIER. v. act. Donner congé, pèrmiſſion de ſe retirer. Il ſe dit des troupes, ce qu'on appelle autrement *licentier*. *Exercitum dimittere, miſſionem dare copiis.* On le dit auſſi des compagnies, ou des aſſemblées. *Dimittere, miſſum facere.* On a *congédié* le Clèrgé, les États. On a *congédié* cet Ambaſſadeur avec de riches préſens.

Du Cange dérive ce mot de *congeare*, tèrme de la baſſe Latinité. On diſoit autrefois *congeer*.

Congédier, ſe dit auſſi d'un ordre qu'on donne pour faire retirer un domeſtique ; d'une priére qu'on fait à quelqu'un de ne plus hanter en une maiſon. *Dimittere.* La néceſſité l'a contraint de *congédier* la plus grande partie de ſes gens. Cette fille a *congédié* tous ſes Amans pour ſe retirer dans un Cloître.

On dit auſſi en Fauconnerie, *Congédier* l'oiſeau, quand il n'eſt plus en état de ſèrvir ſon maître.

Congédié, ée. part. & adj. *Dimiſſus.*

CONGÉLATION. ſ. f. M. Félibien écrit ce mot avec deux *ll.* Action par laquelle une chôſe eſt congelée. *Congelatio.* Les bleſſures des aſpics ſont mortelles par la prompte *congélation* qui ſe fait du ſang, qui en empêche la circulation. La *congélation* ſe fait toûjours par le froid; & en cela diffère de la *coagulation*, qui ſe fait par autres cauſes.

Congélation, ſe dit auſſi des chôſes congelées. On trouve dans les Alpes mille ſortes de *congélations* de toutes ſortes de ſucs qui ſont d'une variété admirable. On s'en ſert à orner des grottes.

CONGELER. Vèrbe act. Arrêter les mouvemens d'une chôſe liquide par le froid. *Congelare.* Le ſalpêtre *congele* l'eau, & la glace en été. Les métaux & minéraux ne ſont que des ſucs *congelez* dans les veines de la tèrre. Le criſtal de roche eſt de l'eau *congelée* dans les montagnes.

On dit auſſi, *Congeler* des fruits; pour dire, les mettre à la glace. Laiſſer *congeler* un bouillon, un ſyrop, pour le laiſſer prendre & épaiſſir en ſe refroidiſſant.

CONGÉNÈRE. adj. m. C'eſt une épithéte que l'on donne à cèrtains muſcles. *Ejuſdem generis, ſimilis.* Les muſcles *congénères*, ſont ceux qui font un même mouvement; ils ſont oppoſez aux antagoniſtes, qui ſont ceux qui font un mouvement oppoſé.

En tèrmes de Botanique *congéneres* ſignifie qui eſt de même genre. Les plantes *congéneres*, ſont les differentes eſpèces compriſes ſous un même genre de plantes. Le Coco & le Palmier ſont des plantes *congéneres.* Ainſi nous avons dit ci-deſſus, le concombre ſe diſtingue par ſes fruits, qui ſont plus petits que ceux des citrouilles, des melons, des potirons, & des courges, plantes cependant qui lui ſont *congénères.*

CONGESTION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'un amas d'humeurs qui s'endurciſſent en quelque partie du corps, & y forment des tumeurs contre nature. *Congeſtus.* La *congeſtion* ſe fait peu-à-peu, en quoi elle diffère de la fluxion, qui ſe fait plus promptement.

CONGIAIRE. ſ. m. Tèrme de Médailliſte. Don, ou préſent repréſenté ſur une médaille. *Congiarium.* Le *congiaire* de Nèrva. Le *congiaire* étoit un préſent que l'Empereur faiſoit au peuple Romain, ceux qu'il faiſoit aux ſoldats ne s'appeloient point *congiaires*, mais donatifs, *donativum.* Tibère donna pour *congiaires* trois cent piéces de monnoye à chaque citoyen. Caligula donna deux fois trois cent Seſtèrces par tête: Néron en donna quatre cens, c'eſt le prémiér dont les *congiaires* ſoient marquez ſur les médailles.

On appelle auſſi quelquefois *congiaire*, la médaille ſur laquelle le *congiaire* eſt marqué. J'ai tous les *congiaires* d'Hadrien. Voilà un beau *congiaire*, & qui eſt bien râre. L'inſcription des *congiaires* eſt Congiarium, ou Liberalitas.

Ce nom vient de celui de conge, *congius*, parce que les prémiérs préſens que l'on fit ainſi au peuple conſiſtoient en huile & en vin, qui ſe meſuroient par conges. On changea enſuite l'huile & le vin en d'autres chôſes, mais le nom demeura toujours le même.

CONGIUS. ſ. m. Voyez CONGE. On retient ſouvent le mot Latin *congius* en nôtre langue. L'on conſèrve à Rome un *congius* du Vatican, dont Villalpandus, Vigenère, & d'autres, ont donné la déſcription, la figure & la capacité. Vigenère a dit, *conge, congius*, & congie. Ce dèrniér n'eſt pas bon.

CONGLOBÉ, ée, adj. Amaſſé en un globe. *Conglobatus.* Ce tèrme eſt en uſage dans l'Anatomie, où l'on appelle glandes *conglobées*, celles qui n'étant point diviſées, ont une ſubſtance & une compoſition qui en paroît plus fèrme & plus continuë, dont la ſupèrficie eſt égale & fort unie. Les glandes *conglobées* ont toutes un artère qui leur apporte du ſang, & une veine qui le rapporte, après avoir été filtré dans ces glandes. Elles ont auſſi un ou plusieurs vaiſſeaux excrétoires. Il y en a qui ont une cavité au milieu, & des vaiſſeaux limphatiques, qui vont ſe rendre dans un réſèrvoir, ou dans un canal.

CONGLOMÉRÉ, ée. adj. C'eſt une épithéte que l'on donne dans l'Anatomie à une eſpèce de glandes. *Conglomeratus, a.* Les glandes *conglomérées*, ſont celles qui ſont compoſées de pluſieurs petits corps, ou grains glanduleux joints enſemble ſous une même membrane, comme les glandes ſolivales, ſudorales, lacrymales, & le pancréas. Les glandes *conglomérées* outre des artères, des veines & des nèrfs, ſont encore fournies chacune d'un vaiſſeau excrétoire ramifié dans leur propre ſubſtance, par le moyen duquel elles déchargent dans des réſèrvoirs les liqueurs qu'elles ont filtrées.

CONGLUTINATION. ſ. f. Attache de deux corps enſemble par des parties onctueuſes, gluantes & ténaces. *Conglutinatio.* On met de la cire, de la poix dans une compoſition, afin que la *conglutination* en ſoit plus prompte & plus fèrme.

CONGLUTINER. v. act. Lier, attacher un corps avec un autre par le moyen de quelque chôſe de gluant & de ténace. *Conglutinare, agglutinare.* Il n'eſt guère en uſage que dans le dogmatique.

CONGO. ſ. m. Grand païs dans la Baſſe Ethiopie. *Congum.* Samſon renfèrme dans ce païs tout ce qui eſt entre la ligne équinoctiale & le Cap noir, dans la Cafrerie, parce que tous ces païs ont été ſujets, alliez, ou tributaires du Roi de *Congo.* Le Royaume de *Congo* eſt borné au nord par le Royaume de Loango, & par les peuples Anzicains; il a au Sud le Royaume d'Angola, & au couchant la mèr de *Congo.*

La mèr de *Congo* eſt une partie de l'Océan d'Ethiopie ſur la côte occidentale d'Afrique, vis-à-vis du Royaume de *Congo*, dont elle tire ſon nom, *Mare Congolanum.*

CONGOIS, oise. ſ. m. & f. *Congenſis.* M. Corneille appelle ainſi les peuples du Congo, que Maty appelle *Congolans.* L'équipage de guèrre des *Congois* eſt fort ſinguliér. Les Capitaines portent des bonnêts quarrez, ornez de plumes de paon. Ils ont le deſſus du corps tout nud, ſi ce n'eſt qu'ils portent ſur les épaules & deſſous les aiſſelles des chaînes de fèr paſſées en ſautoir, dont les boucles ſont de la groſſeur du doigt. Leurs armes ſont de grandes haches larges, des poignards, des arcs de ſix paulmes de long, des fléches avec un fèr à crochet, & des plumes pour les rendre plus légères, des mouſquêts, des fuſils, des Ecus d'écorce d'arbre garnis d'une peau de buſle. Corn.

CONGOLAN, ane. ſ. m. & f. Qui eſt du Congo. *Congolanus.* Les *Congolans* ſont noirs, robuſtes, mais poltrons. Maty. Les Portugais ont convèrti un très-grand nombre de *Congolans.*

CONGRATULATION. ſ. f. Témoignage de joye qu'on donne à ſes amis, quand il leur eſt arrivé quelque bonne fortune, quand ils ont fait quelque bonne affaire. *Congratulatio.* On envoye faire des complimens de *congratulation* à la parenté, lorſqu'il s'y fait un mariage, une réception en une charge. On ne ſe ſèrt guères de ce mot.

CONGRATULER. v. act. Faire des complimens de congratulation. *Congratulari.* On ſe ſèrt aujourd'hui plus ordinairement du mot de *féliciter.* Cependant *congratuler* a encore de la grâce dans la Poëſie.

Moi m'en voulant aller,
Quoi? vous vous en irez ſans le congratuler?
Me dit-on. Vill.

CONGRE. ſ. m. Poiſſon ſemblable à une anguille, dont la chair eſt fèrme. *Conger.*

CONGRÉGANDINE. ſ. f. C'eſt ainſi que l'on nomme vèrs la Bourgogne, & au delà, les Religieuſes inſtituées ſous le nom de la Congrégation Nôtre Dame par le P. Fourrier (*Foderarius*) Chanoine Régulier, Curé de Mataincourt en Lorraine.

CONGRÉGANISTE. ſ. m. Ce mot ſe dit parmi les Jéſuites, & veut dire un Ecolier, ou un Bourgeois, qui eſt de la congrégation inſtituée chez ces Pères en l'honneur de la Sainte Vièrge. C'eſt un des plus dévots *Congréganiſtes* de la Sainte Vièrge. *Sodalis B. Mariæ Virginis.* Depuis qu'à l'imitation des Jéſuites les Curez de Paris font auſſi des Congrégations, non ſeulement de jeunes garçons, comme les Jéſuites, mais auſſi de jeunes filles, ce mot ſe peut dire auſſi au féminin. Ma ſœur eſt *Congréganiſte* de la Parroiſſe, & moi je ſuis *Congréganiſte* aux Jéſuites.

CONGRÉGATION. ſ. f. Aſſemblée de pluſieurs pèrſonnes Eccléſiaſtiques qui font un corps. On le dit particulièrement des Cardinaux qui ſont commis en cèrtain nombre par le Pape, & diſtribuez en pluſieurs chambres pour éxercer cèrtains offices de juriſdictions, à-peu-près comme les Bureaux des Conſeillers d'Etat en France. *Cœtus, conventus.* La prémière eſt la *Congrégation* du S. Office, ou de l'Inquiſition. La ſeconde la juriſdiction ſur les Evêques & les Réguliers. La troiſième eſt celle du Concile. Elle a pouvoir d'intèrpréter le Concile de Trente. La quatrième eſt celle des coutumes, cérémonies, préſéances, canoniſations, appellée la *Congrégation* des Rites. La cinquième, celle de la fabrique de S. Pièrre, qui connoît de toutes les cauſes pies, dont une partie eſt dûë à la fabrique de S. Pièrre. La ſixième, celle des eaux, ponts & chauſſées. La ſeptième, celle des fontaines & des ruës, dont le Cardinal Grand Chambellan eſt le Chèf. La huitième, celle de l'Index, qui juge des livres à imprimer, ou à corriger. La neuvième eſt celle du gouvèrnement de tout l'Etat de l'Egliſe. La dixième, *de bono regimine.* Le Cardinal Neveu eſt Chèf de ces deux dèrnières. La onzième eſt celle de la Monnoye. La douzième, celle des Evêques, où on examine ceux qui doivent être promeus aux Evêchez d'Italie. Elle ſe tient devant le Pape. La treizième eſt celle des matières conſiſtoriales, dont eſt Chèf le Cardinal Doyen. Il y a encore une *Congrégation* de l'aumône, qui a ſoin de ce qui regarde la traite des vivres néceſſaire à la ſubſiſtance de Rome, & de l'Etat Eccléſiaſtique.

Les

Les *Congrégations* changent quelquefois ſelon la volonté des Papes, qui en établiſſent ſouvent de nouvelles, qui ne durent qu'un cèrtain tems, & pour décider des affaires particulières. Le Cardinal Jean Baptiſte de Luca a fait une relation de la Cour Romaine, où il parle de toutes les *Congrégations*, Tribunaux & Juriſdictions de l'État.

Congrégation, ſe dit auſſi des ſociétez de pluſieurs Religieux. *Sodalitas, ſodalitium.* La *Congrégation* de l'Oratoire. La *Congrégation* de S. Maur, de S. Vanne, de Cluny, qui forment divèrs corps de Bénédictins en France.

Congrégation, ſe dit auſſi de l'aſſemblée de pluſieurs pèrſonnes pieuſes en forme de Confrairie, érigée en l'honneur de la Sainte Vierge, qui ſe tient particulièrement chez les Pères Jéſuites. *Sodalitas, ſodalitium Beatæ Virginis.* Ils ont obtenu pluſieurs indulgences en faveur de leur *Congrégation.* Ils ont une Chapelle expreſſe de la *Congrégation*. Il y a une *Congrégation* pour les écoliers, & une *Congrégation* pour les artiſans. On dit, il y a *Congrégation* aujourd'hui. La *Congrégation* eſt finie.

Nicod obſèrve qu'on diſoit autrefois *congréger* & *congréer*, du mot de *congregare*, ou de *concreſcere.*

CONGRES. ſ. m. Tèrme obſcéne. Eſſai, qui ſe faiſoit il n'y a pas long-tems par ordonnance d'un Juge Laïque, ou Eccléſiaſtique, en préſence de Chirurgiens & de Matrones, pour éprouver ſi un homme étoit impuiſſant, aux fins de diſſoudre un mariage. *Congreſſus.* Le Droit Civil, ni le Droit Canonique ne font aucune mention de la preuve d'impuiſſance par le *congrès* : cet infame uſage doit ſon origine à la témérité d'un jeune homme, qui demanda le *congrès*. Le Juge ſurpris de la nouveauté de cette demande, ne crut pas qu'elle pût être refuſée, regardant cette épreuve comme un moyen infaillible de découvrir la vérité. Depuis il devint une juriſprudence cèrtaine dans les officialitez, & les arrêts l'ont autoriſée. Mais outre que cette expérience offenſe la pudeur, & qu'elle eſt indigne de la pureté de nos mœurs, on a reconnu qu'elle eſt douteuſe, & incèrtaine, & que les plus téméraires, & les plus fiers avoient ſuccombé par honte, & par pudeur, qui avoient fait la même chôſe que la foibleſſe. La préſence des Experts troubloit la vérité qu'ils chèrchoient ; & il ſemble que l'effronterie ſeule peut ſoutenir les honteuſes formalitez du *congrès*. Une femme ne doit jamais venir à la fâcheuſe extrémité de publier des malheurs domeſtiques, que la pudeur lui ordonne de tenir ſecrets, ni faire éclatter ſon infortune. C.B. Boileau dit en parlant des animaux,

Que jamais Juge entr'eux, ordonnant le congrès,
De ce burleſque mot n'a ſali ſes arrêts.

On a enfin abrogé l'uſage du *congrès* par un ſage arrêt du Parlement du 18. Février 1677. inſéré dans le Journal du Palais. On tient qu'il n'avoit été pratiqué en France que depuis 120 ans. Voyez Hotman, Tagereau, & le Dictionnaire Critique de M. Bayle à l'art. De Quellenec.

Depuis quelques années l'on a donné le nom de *Congrès* à l'aſſemblée qui s'eſt tenuë à la Haye pendant le cours de la guèrre terminée en 1697. par la paix concluë à Riſwick. Elle étoit compôſée des Envoyez de tous les Princes qui ſont entrez dans la ligue contre la France. Ce mot eſt formé du Latin *congreſſus*, qui ſignifie *conférence.* Mais comme il a une ſignification fort différente en François, & que cela peut faire une mauvaiſe équivoque, il n'y a point d'apparence que d'autres aſſemblées veuillent prendre le même nom à l'avenir. Cail. On ne laiſſe pas de trouver le mot de *congrès* dans quelques livres imprimez, où il eſt parlé des négotiations de la paix qui a été concluë à Utrect, & il y a apparence que l'uſage établira tout à fait ce mot.

CONGRIER. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Congrier*, eſt un eſpace dans une rivière enfèrmé de pieux joints près l'un de l'autre & ſortant hors de l'eau, entre leſquels le poiſſon eſt enfèrmé. Droit de *congrier*, eſt le droit de faire un *congrier* dans une rivière.

CONGRU, uë. adj. Au féminin, c'eſt un tèrme du Droit Canonique, qui ſe dit d'une cèrtaine ſomme qu'on fait payer aux Curez par les gros Décimateurs de leurs Parroiſſes, pour leur donner de quoi vivre. *Congrua portio.* Les portions *congruës* ſe taxent aux Curez au Grand Conſeil à 200 livres, & au Parlement à 300 livres ; ſuivant deux divèrſes déclarations qui y ont été vérifiées. Au delà de la Loire on n'adjuge que 200 livres, en deçà juſqu'à 300 livres.

Congru, au maſculin, eſt un tèrme de Grammaire, qui ſe dit d'un diſcours ou d'un thême où il n'y a point de faute contre la Grammaire, ni contre la ſyntaxe. *Sermo congruus, congrua oratio.* Et on appelle un écolier *congru*, quand il compôſe ſon thême ſans faute.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *congru*, lorſqu'il parle à propos, qu'il ne dit rien que ce qui eſt bon à dire.

Congru, en Géometrie, ſe dit de deux figures qui ſe correſpondent parfaitement quand elles ſont miſes l'une ſur l'autre. *Quæ mutuò ſibi congruunt.*

CONGRUEMENT. adv. D'une manière congruë & à propos. *Congruenter.* Si vous allez voir cet Avocat, il vous parlera *congruement* de vôtre affaire.

CONGRUISTE. ſ. m. Tèrme dogmatique. On appelle en Théologie *Congruiſtes*, ceux qui tiennent le ſyſtême de la congruité dans les matières de la grâce. *Congruiſta.*

CONGRUITÉ. ſ. f. *Congruitas.* Tèrme dogmatique. C'eſt une convenance & un rapport des chôſes, qui donne des connoiſſances ſûres de ce qui arrivera. Le ſyſtême de la *congruité* dans la matière de la grâce conſiſte à dire que Dieu, qui connoît parfaitement la nature de la grâce, & les diſpoſitions de la volonté de l'homme dans toutes les circonſtances où elle ſe trouvera, donne des grâces avec leſquelles en vèrtu de leur *congruité* avec la volonté de l'homme conſidérée en telles circonſtances, l'homme fera toujours infailliblement, mais non néceſſairement, ce que Dieu veut qu'il faſſe, parce que la volonté, ſelon les Congruiſtes, ſuit toujours infailliblement, quoique librement & ſans néceſſité, ſon plus grand attrait.

CONI. ſ. m. Ville d'Italie dans le Piédmont, au confluent des rivières de Sture & de Gez. *Cuneum.*

CONJECTURAL, ale. adj. Qui n'eſt fondé que ſur des apparences, ſur des argumens probables. *Conjecturalis.* La Médecine, la Phyſique, ſont des ſciences *conjecturales* & expérimentales.

CONJECTURALEMENT. adv. Par conjecture. *Conjectatorie.* Vous ne pouvez juger de l'avenir par le paſſé, ſi ce n'eſt *conjecturalement.*

CONJECTURE. ſ. f. Vrai-ſemblance ; raiſonnement fondé ſur des probabilitez, ſans aucune démonſtration. *Conjectura, conjectatio.* Il ne faut point faire cas de ces jugemens qui ne ſe font que par *conjecture.* Les gens ſages n'agiſſent point ſur de légères *conjectures.* La connoiſſance des gens que l'on voit le plus ſouvent, n'eſt qu'un art de *conjectures*, où l'on ſe trompe ſouvent. M. Scud.

CONJECTURER. v. act. Juger au haſard, deviner ſur quelques apparences. *Conjicere, conjectare.* La prudence ſçait quelquefois ſi bien *conjecturer*, qu'elle prévoit les événemens.

CONIFÈRE. adj. On appelle arbres *conifères*, ceux dont les fruits ſont de figure conique, comme le pin, le ſapin, la picea, la meléſe. *Arbores coniferæ.*

CONILLE. ſ. f. Tèrme de Marine. Eſt un eſpace ſous couvèrte, qui touche au côté de la galère, entre l'eſpale, & les deux rambades.

CONILLER. Voyez Conniller.

CONIMBRE. ſ. f. Que M. De la Neuville & d'autres encore écrivent COIMBRE, à la Portugaiſe ; cependant nous diſons toujours *Conimbre. Conimbrica.* Ville de la Province de Beira en Portugal. *Conimbre* eſt une grande ville, qui a un Évêché ſuffragant de Brague, une Univèrſité célébre fondée par Jean III. Roi de Portugal, & un titre de Duché. La rivière de Mondejo, *Munda*, paſſe au milieu de *Conimbre.*

Dans les Colléges on dit les *Conimbres*, ou les *Conimbricenſes*, pour citer un cours de Philoſophie en quatre volumes *in* 4°. compôſé par les Jéſuites de *Conimbre* au commencement du ſiécle paſſé. J'ai lû dans les *Conimbres.* Les *Conimbres* traitent cette matière dans leur ſecond Tôme. Le P. Bouhours écrit *Conimbre* dans la vie de S. François Xavier ; & c'eſt l'uſage ordinaire.

CONJOINDRE. v. act. Joindre une pèrſonne, ou une chôſe, avec une autre. *Conjungere, connectere.* Il ne faut pas que l'homme ſépare ce que Dieu a *conjoint.* On ne peut pas *conjoindre* les deux extrémitez. On peut *conjoindre* deux charges en une même pèrſonne, quand elles ne ſont pas incompatibles, & quand elles ſe peuvent exèrcer conjointement. Il faut mettre là quelque particule pour *conjoindre* les deux membres de cette période. Ce mot n'eſt prêſque plus en uſage, & en ſa place on dit joindre enſemble.

Conjoint, ointe. part. & adj. *Conjunctus, connexus.* Ces deux pèrſonnes ſont *conjointes* d'amitié, par mariage. Il ne faut pas argumenter des chôſes *conjointes* aux disjointes.

Conjoint. ſ. m. Qui ſe dit de deux pèrſonnes mariées. *Matrimonio juncti, conjuges.* Les *conjoints* par mariage ſont uns & communs en biens par la Coutume de Paris. La poligamie eſt oppôſée à la tendre union qui doit être entre les *conjoints*, parce qu'elle partage les ſentimens du cœur. S. Évr. On dit en Droit, que la fraude eſt facilement préſumée entre les pèrſonnes *conjointes* ; pour dire, entre les parens ou intéreſſez.

On dit auſſi en Muſique & en expliquant la game des Anciens, les *conjointes*, les disjointes : on entend les conſonantes. *Soni conjuncti, disjuncti.* On appelle degrez *conjoints*, deux notes qui ſe

ſuivent immédiatement, comme *ut* & *re*. Tetrachordes *conjoints*, ſont deux tétrachordes dont la même chorde eſt la plus haute du prémier, & la plus baſſe du ſecond. De Brossard.

CONJOINTEMENT. adv. D'une manière conjointe, l'un avec l'autre. *Conjunctè, conjunctim*. Un arrêt d'appointement porte que deux inſtances ſeront jugées *conjointement*, ou ſéparément, ainſi que de raiſon. Il faut que des aſſociez travaillent *conjointement* & de concert pour réüſſir en leurs deſſeins. Ce droit lui appartient *conjointement* avec l'Abbé. Pat. On le nomma *conjointement* pour Député avec les Princes. La Rochef.

CONJONCTIF, ive. Tèrme de Grammaire. Qui joint enſemble. *Conjunctivus. Et* eſt une particule *conjonctive*. *Particula connexiva. Ou* eſt disjonctive.

Conjonctif, ſe dit auſſi quelquefois en Grammaire au lieu de *ſubjonctif. Conjunctivus, ſubjunctivus modus*. Parceque la plûpart de ſes tems ſont joints à un *que*, ou à quelque conjonction.

Conjonctive, eſt auſſi le nom qu'on donne en Optique à une des membranes de l'œil qui le couvre en devant, & que le vulgaire appelle le *blanc de l'œil*.

CONJONCTION. f. f. Jonction de deux pèrſonnes, ou de deux chôſes enſemble. *Conjunctio*. Il ſe fait dans le mariage une *conjonction* ſacramentale de deux pèrſonnes, qui ne ſont plus qu'une même chair. Si l'homme ſe régloit par l'inſtinct aveugle des animaux, l'on pourroit ſoutenir qu'il n'y a rien de criminel dans les *conjonctions* les plus illicites. S. Évr. L'honnêteté, qui eſt une loi inviolable dans les bonnes mœurs, ne ſouffre pas ces *conjonctions* vagues, & ces emportemens immodérez. Id.

En Grammaire il ſe dit des particules qui lient, qui joignent les parties d'un diſcours. La *conjonction* eſt la huitième en ordre des parties de l'oraiſon. *Et, car, mais*, ſont des *conjonctions* grammaticales. Il y a des *conjonctions* conjonctives, ou copulatives, comme *&*; advèrſatives, comme *mais*; disjonctives, comme *ou, ni*; conditionnelles, comme *pourvu*; cauſales, comme *parceque*.

En Aſtronomie, on appelle la *conjonction* des aſtres, lorſqu'ils ſe rencontrent dans un même degré du Zodiaque; & que leur ſituation eſt telle que la même ligne droite par laquelle on les regarde, paſſe par leur centre, ou proche de leur centre. La *conjonction* eſt le prémier des aſpects des aſtres. La lune ſe trouve tous les mois en *conjonction* avec le ſoleil. La lune fait le tour du Zodiaque en vingt-ſept jours; mais il lui en faut encore près de trois pour ſe trouver en *conjonction* avec le ſoleil. Les éclipſes de ſoleil n'arrivent que quand les *conjonctions* des luminaires ſe font dans les nœuds de l'écliptique. La *conjonction* ſe fait également à l'égard de tous les peuples de la tèrre. La *conjonction apparente* des Planétes, eſt lorſque la ligne droite tirée par les centres des deux Planétes qui ſont conjointes, ne paſſe pas le centre de la tèrre. La *conjonction vraye*, eſt lorſque la ligne droite tirée par les centres des deux Planétes qui ſont conjointes, étant prolongée, paſſe auſſi par le centre de la tèrre. On appelle *conjonction partile*, quand les deux Planétes ſont dans la même longitude; & *conjonction centrale*, ou *corporelle*, quand les deux Planétes ſont dans le même degré de latitude. On diviſe encore les *conjonctions*, en *conjonctions grandes, & très-grandes*. Les *grandes conjonctions*, ſont celles qui arrivent en des tems éloignez; comme celle de Saturne, & de Jupiter, qui n'arrivent que de 20 en 20 ans. Les *conjonctions très-grandes*, ſont celles qui arrivent en des tems très-éloignez, comme celle des trois Planétes ſupérieures, Saturne, Jupiter & Mars, qui n'arrivent que de 500 ans en 500 ans. Les Aſtrologues diſent, que le déluge étant arrivé par l'influence, & par la *conjonction* de toutes les Planétes avec le Capricorne, le monde brûlera par la *conjonction* de toutes les Planétes avec le ſigne du Cancer. Ainſi en ſupputant le tems de cette *conjonction*, ils prétendroient trouver la fin du monde.

Conjonction. Tèrme de Muſique, il en eſt ſouvent parlé dans les ouvrages des anciens Muſiciens, c'eſt ce qu'on appelle en Grèc ſynaphe. Il y a *conjonction*, lorſque de deux tétrachordes la même chorde eſt la plus haute du prémier, & la plus baſſe du ſecond, c'eſt ce qui arrive dans les deux tétrachordes qui compoſent l'éptachorde, ou la ſeptième. De Brossard.

CONJONCTIVE. f. f. Tèrme d'Anatomie. *Conjunctiva, Adnata alba*. La *Conjonctive* eſt la prémière membrane de l'œil. Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle renfèrme toutes les autres, ou parce qu'elle attache l'œil dans l'orbite. Elle eſt unie, polie, & d'un blanc d'albâtre, quand on ſe porte bien. On dit communément qu'elle prend ſon origine du péricrâne, cela veut dire qu'elle a des attaches à cette membrane. La *conjonctive* ne forme pas le globe de l'œil tout entier; elle ſe tèrmine au bord de la ſclerotide. Elle eſt parſemée d'un million d'artères & de veines, qui ne paroiſſent que lorſque le mouvement du ſang eſt plus rapide qu'à l'ordinaire, comme dans les ophthalmies. Dionis.

CONJONCTURE. f. f. Situation des chôſes du monde; amas ou aſſemblage de pluſieurs circonſtances, qui fait trouver de la facilité, ou de la difficulté dans le ſuccès des affaires. *Rerum ſtatus, rerum concurſus*. La plûpart des grands deſſeins ne réüſſiſſent que par la *conjoncture* favorable des tems, des lieux, des pèrſonnes, des intérêts, &c. Les vieillards ſont d'ordinaire ſi opiniâtres ſur les anciennes coutumes, qu'ils ne ſçavent ce que c'eſt que de s'accommoder aux diverſes *conjonctures* des tems. S. Didier. Cela m'eſt arrivé dans une fâcheuſe *conjoncture*. Borel remarque que ce mot n'eſt venu en uſage que du tems de la Reine Catherine de Médicis.

CONJOUIR. v. n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se réjoüir avec quelqu'un d'une bonne fortune qui lui eſt arrivée, d'une bonne affaire qu'il a faite. *Gratulari, congratulari*. On va ſe *conjoüir* avec ſes amis, quand ils ſe marient, quand ils entrent en charge, quand il leur vient quelque bon bénéfice, quand ils ont gagné quelque grand procès, quand ils ſont revenus en ſanté. Ce mot ne ſe dit plus, & en ſa place on dit *féliciter*.

CONJOUISSANCE. ſubſt. f. Compliment qu'on fait à quelqu'un pour lui témoigner la joye de quelque heureux ſuccès qui lui eſt arrivé en ſa fortune, en ſes affaires. *Gratulatio, congratulatio*. Les Princes s'envoyent des Ambaſſadeurs exprès pour faire des complimens de *conjouiſſance* ſur leurs mariages, ſur leurs avénemens à la Couronne, &c.

CONIQUE. adj. Qui a la forme de cône, ou qui appartient au cône. *Cono ſimilis, turbinatus*. Miroir *conique*, *Speculum turbinatum*; Cadran *conique*, qui ont la figure d'un cône concâve ou convéxe. Une ligne *conique*, eſt la ligne courbe qui borne une ſection *conique*; ou c'eſt la ſection d'un plan, & de la ſupèrficie d'un cône, qui n'eſt pas coupé par ſon axe. On confond ordinairement les *lignes coniques*, avec les *ſections coniques*.

On appelle *Section conique*, des figures qui ſe trouvent dans les différentes ſections du cône, qu'on peut couper en pluſieurs manières: comme l'ellypſe, la parabole & l'hypèrbole, le cèrcle & le triangle. *In figuram, formam coni ſectum*. Le plan par lequel ſe fait la ſection d'un cône, s'appelle *le plan ſécant*. Ces *ſections coniques* éxèrcent les plus ſubtils Géomètres; il nous reſte de l'antiquité l'excellent livre d'Apollonius Pèrgeus; Archimédes, Colon, Serenus, Pappus, en ont auſſi écrit chez les Anciens: & à l'égard des Modèrnes, François Baroccio, Sénateur de Véniſe, La Hire, & M. le Marquis de l'Hoſpital.

On appelle en tèrmes de Botanique, fruits *coniques*. Ceux qui approchent de la figure d'un pain de ſucre, ou quelquefois d'une pomme de pin.

CONISALTE. ſubſt. maſc. Faux Dieu de l'antiquité. *Coniſaltus*. C'étoit un Dieu impur, adoré chez les Athéniens, qui l'honoroient à peu près de la même manière que les Lampſaciens honoroient Priape. C'eſt Strabon qui le dit Liv. III.

CONISE, ou CONYSE. f. f. *Conyza*. Genre de Plante dont les fleurs ſont des bouquets à fleurons évaſez en étoile par le haut, & portez chacun ſur un embrion ou ſemence chargée d'une aigrette. Ils ſont ſoutenus par un calice écailleux, verdâtre; c'eſt ſur tout par ce calice qu'on diſtingue les *Coniſes* des *Elichryſum*. Ce genre comprend pluſieurs eſpèces; la plus commune eſt la *Coniſea major*, ou *Baccharis*. Ses feüilles ſont un peu plus larges que celles de la vèrge dorée, velües, & d'un vèrd plus tèrni. Ses fleurs naiſſent par bouquets, & ſes fleurons ſont jaunâtres. Il y en a encore une autre eſpéce commune à la campagne, dans pluſieurs endroits du Royaume, elle croît dans les bois, & fleurit ſur la fin de l'été. Ses fleurs ſont d'un beau jaûne, & ſes feüilles ſont menuës comme celles de la Linaire. *Conyza linariæ folio, inſt. R. herb*. Pluſieurs plantes portent le nom de *Conyza* dans les Auteurs de Botanique, mais la plûpart n'en ont pas le caractère.

Conyza vient du mot Grèc κώνωψ, *moucheron*. On croit que la *coniſe* chaſſe les moucherons.

CONJUGAISON. f. f. Tèrme de Grammaire. Diſtribution par ordre de toutes les parties des vèrbes, ou inflexion differente des vèrbes ſuivant leurs divèrs modes, & leurs tems, pour les diſtinguer les uns des autres. *Conjugatio*. Les Latins avoient quatre *conjugaiſons*. La plûpart des Grammairiens François réduiſent auſſi les nôtres à quatre, qui ſont celle des vèrbes en *er*, comme *parler*; celle des vèrbes en *re*, comme *écrire, dire, faire*; celle des vèrbes en *ir*, comme *polir*; celle des vèrbes en *oir*, comme *voir*, &c.

Conjugaison, en tèrme de Médecine, ſe dit des nèrfs qui ſont joints enſemble. Les anciens Médecins ont admis ſept paires, ou *conjugaiſons* de nèrfs: les Modèrnes en trouvent trente nouvelles.

CONJUGAL, ale. adj. qui ſe dit des obligations réciproques que les conjoints par mariage ont les uns aux autres. *Conjugialis, conjugalis*. Les maris & femmes ſe doivent également

garder

garder la foi *conjugale* ; ils ſont tenus à ſe rendre le devoir *conjugal*. Les loix ont pèrmis à la femme de ſe plaindre, quand elle a été abuſée par une vaine promeſſe d'amour *conjugal*. G. G. A voir l'indifférence des maris, & des femmes, il ſemble qu'il n'y ait rien de plus fade que la tendreſſe *conjugale*. S. Evr. La tourterelle avec ſes tendres gémiſſemens, & ſes triſtes ſanglots, eſt le ſymbole de la fidélité *conjugale*. Id. La mort ne peut effacer l'impreſſion ſainte de l'union *conjugale*. Pat.

CONJUGALEMENT. adv. D'une manière conjugale. *Conjugum ritu, more*. Vivre *conjugalement*, c'eſt vivre comme mari, & femme. Énée regrette un peu trop *conjugalement* ſa chère épouſe. S. Évr.

CONJUGUER. v. act. Donner aux vèrbes, ſuivant leurs modes, ou leurs tems, de différentes tèrminaiſons, ou caractères, pour en faciliter la diſtinction & l'intelligence, *Inclinare, declinare, inflectere, conjugare*. Les vèrbes ſe *conjuguent* différemment ſelon les divèrſes langues; les uns ont plus de tems que les autres.

Conjugué, ée. part. & adj. *Conjugatus*.

On appelle en tèrmes de Grammaire des mots *conjuguez*, ceux qui ont de la liaiſon, de l'affinité, de la reſſemblance entre eux, & qui n'ont que la tèrminaiſon ou quelques lettres différentes, comme *juſtice, juſte, juſtement* ; *homme, humain, humanité*; & généralement tous les primitifs & leurs dérivez.

Nerfs conjuguez, ſont ceux qui ſèrvent à la même opération, à la même ſenſation, ou motion; car il n'y a point de nèrf qui n'ait ſon pareil.

CONJURATEUR. ſ. m. Qui conſpire, qui entreprend quelque chôſe contre le Prince ou l'État. *Conjuratus*. Les *conjurateurs* étoient fréquens chez les Romains, ils ont aſſaſſiné beaucoup d'Empereurs. Selon Vaugelas, ce mot n'eſt nullement François, & en ſa place on doit dire *conjuré*. Cependant Meſſieurs de l'Académie ne le condamnent point, & à cauſe de leur autorité on n'ôſe le rejetter avec Vaugelas.

Conjurateur, ſe dit auſſi des Magiciens, qui ſe vantent d'être *conjurateurs* des Démons, des tempêtes, de les évoquer ou chaſſer à leur fantaiſie. *Evocator Dæmonum : incantator*.

CONJURATION. ſ. f. Conſpiration, ligue, cabale ſecrette pour attenter à la vie du Prince, ou à la libèrté publique. *Conjuratio, conſpiratio*. La *conjuration* de Catilina a été découverte par Cicéron, & écrite par Saluſte. On le dit auſſi en raillerie de l'intelligence qui eſt entre pluſieurs d'une compagnie pour faire piéce à quelque pèrſonne. Le public s'obſtina à admirer le Cid, malgré la *conjuration* du Card. de Richelieu contre cette piéce. Bayl.

Conjuration, ſont auſſi des paroles, caractères ou cérémonies magiques, par leſquelles les Magiciens prétendent évoquer ou chaſſer les Eſprits malins & les chôſes nuiſibles. *Evocatio Dæmonum, incantatio*. Les livres de Négromancie ſont pleins de *conjurations*, la plûpart vaines, ſupèrſtitieuſes & inutiles, mais toutes condamnables.

Conjuration, en matière Eccléſiaſtique, ſignifie, Éxorciſme. *Dæmonum adjuratione divini nominis expulſio* ; *Exorciſmus*. Le Démon n'eſt ſorti du corps de ce poſſédé qu'après pluſieurs *conjurations*. Le Prêtre en faiſant l'eau benite fait pluſieurs *conjurations* & éxorciſmes.

Conjuration, ſe dit auſſi des inſtantes prières qu'on fait à quelqu'un au nom des chôſes qu'on croit les plus capables de l'émouvoir, & prèſque de la même manière que les Magiciens font à l'égard des Eſprits. *Obſecratio, obteſtatio*. Ce père ſe rendit aux *conjurations* que lui fit ſa femme de pardonner à ſon fils.

CONJURE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Semonce & *conjure*, c'eſt la manière dont un Seigneur fait prendre des engagemens à ſes vaſſaux, qu'il oblige à ſe déclarer pour les intérêts de quelqu'un.

CONJURER. v. act. Conſpirer contre le Prince, ou l'État. *Conjurare, conſpirare*. Les Grècs ont ſans ceſſe *conjuré* contre les Tyrans de leur patrie.

Conjurer, ſe dit auſſi en des chôſes moins importantes. Ce chicaneur a *conjuré* ma pèrte & ma ruine. Tous ceux de ſa compagnie ſont *conjurez* contre lui; tous les élémens étoient *conjurez* contre nous en un tel voyage.

Conjurer, ſignifie auſſi, Chaſſer avec cèrtaines paroles, ou charmes, les Démons, la tempête, &c. Quand on le fait au nom de Dieu, cela s'appelle *éxorciſer*. *Dæmones adjuratione Divini nominis expellere, ejicere*. Quand c'eſt par pact avec le Démon, on dit que c'eſt *ſortilége*. *Incantare, evocare dæmones*. On dit auſſi qu'on a *conjuré* la tempête, quand par adreſſe, par intrigues, ou par quelque autre voye, on s'eſt garenti d'un mal imminent & fort dangereux.

Conjurer, ſignifie auſſi, Prier avec inſtance & fortement, au nom de ce qu'on reſpecte le plus, de ce qu'on a de plus chèr. *Obſecrare, obteſtari*. On a *conjuré* cet inéxorable au nom de Dieu, de tous ſes parens, de tous ſes amis, il n'a point voulu pardonner.

Pendant que vôtre main ſur eux appeſantie
A leurs perſécuteurs les livroit ſans ſecours,
Il conjuroit ce Dieu de veiller ſur vos jours. Racine.

On le dit plus ſimplement. Aimez moi, écrivez moi ſouvent, je vous en *conjure*.

On a dit auſſi autrefois, *Conjurer* & ſemondre ſes hommes & ſes vaſſaux, quand un Seigneur féodal, ou ſon Juge, aſſembloit ſes féudataires ou cenſiers, pour juger quelque procès ou différent de ſes ſujèts. *Evocare*. Ainſi Philippe le Bel *conjura* ſes Pairs pour faire rendre jugement contre le Roi d'Anglèterre.

Conjuré, ée. part. paſſ. & adj. *Conjuratus*.

Conjuré. ſ. m. Qui eſt d'une conſpiration, ou cabale ſecrette, contre le Prince, ou l'État. *Conjuratus*. Te dirai-je les noms de tous ces *conjurez*? Corn.

ConNeſTABLE. ſ. m. Officiér de la Couronne, qui eſt au deſſus des Maréchaux de France, & le prémier Officiér des armées. *Comes ſtabuli, rei bellicæ ſummus in Gallia præfectus, Conneſtabilis, Conſtabularius, Comes tabulus*. Avant Hugues Capet, lorſqu'il y avoit en France un Maire du Palais, le *Connétable* étoit ce qu'eſt aujourd'hui le Grand Écuyer; mais, après que la charge de Maire du Palais fut abolie, le *Connétable* eſt devenu le chèf principal de toutes les armées ſous l'autorité du Roi.

C'eſt le *Connétable* qui porte l'épée nuë devant le Roi. Anciennement dans les couronnemens des Rois, l'épée étoit baillée par le Roi en garde au *Connétable* à titre de fiéf, & en hommage, & enſuite il la lui ceignoit au côté, tant pour lui que pour les autres Gentils-hommes. On a appellé quelquefois *Connétables*, des Chèfs, Capitaines, & Gouvèrneurs d'une ville, d'une frontière, ou d'une place forte, comme le *Connétable* de S. Malo. Alain Chartier fait mention d'un *Connétable* de la ville de Bourdeaux ſous Charles VII. En Anglètèrre *Connétable* ſignifie un *Sergent*. Dans quelques livres anciens on a appellé auſſi *Connétables*, des ſimples Maitres d'Hôtel.

L'origine de ce mot vient de *Comes ſtabuli*, parce qu'autrefois cette charge a été exercée par le Grand Écuyer de France, qui n'avoit que l'intendance des Ecuyers du Roi. On l'établit enſuite Chèf de toute la Gendarmerie : & c'eſt une dignité qui eſt venuë des Gots. Le prémier *Connétable* qu'on trouve avoir commandé les armées, eſt un Comte de Vèrmandois, ſous Loüis le Gros. Mais depuis cette charge s'accrut beaucoup en autorité, & en pouvoir. A la vérité le *Connétable* a toûjours été l'un des cinq grands Officiérs de la Couronne, & l'on remarque même qu'il ſignoit toutes les Lettres patentes qui s'expédioient; mais il n'étoit pas le prémier. Le grand Chambellan, & le grand Échanſon, étoient d'ordinaire avant lui. Cette grandeur commença ſous le régne du père de S. Loüis, en la pèrſonne de Matthieu de Montmorency, qui fut fait *Connétable* en 1218. Il porta fort haut les droits & les prérogatives de cette dignité. Elle n'étoit pourtant encore que dans le quatrième rang : & ce ne fut que ſous Philippe de Valois que le *Connétable* devint le prémier Officiér militaire de la Couronne. L'épée eſt la marque de cette prémière charge du Royaume. Le *Connétable* la reçoit nuë de la main du Roi, à qui il en fait enſuite hommage. Il a le droit de commander les armées par préférence à tout autre, ſans éxception, après le Roi. On crut la dignité de *Connétable* enſevelie avec le *Connétable* de St Paul, qui fut éxécuté à mort en 1475. François I. la fit revivre en faveur de Charles de Bourbon. Elle a été ſupprimée en 1627. après la mort du *Connétable* de Leſdiguières. Tant qu'il y a eû en France un Grand Sénéchal, il y en a eû depuis Pepin juſqu'à Philippe Auguſte, le *Connétable* n'a été que le prémier Écuyer du Roi. Le Gendre.

Du Moulin le dérive du *cuneus ſtabilis*; d'autres de *Comes ſtabilis*, mais avec moins de fondement & d'apparence. Gollut dans ſes Memoires des Bourguignons L. II. c. 41. tire *Connétable* de *Conincs* ou *Konincs*, qui en Celtique ſignifie *Roi*, & de *Staphel*, qui veut dire *ſeureté, garde*; de ſorte que de *Conincs Staphel* ſe ſoit fait *Connétable*, & qu'il ſignifie, *Garde*, ou *Aſſurance du Roi*; mais il n'y a nulle apparence à cette étymologie.

Voyez ſur le *Connétable* ce qu'a recueilli Du Tillet 1re P. p. 389. & ſuiv. & Lymnæus, *Notitia Regni Franc. L. II. C. 26*. Le Gendre, *Mœurs de François p. 208. & ſuiv.* Boutillier, en ſa Somme rurale du droit de *Connétable* & de ſon Office, Hotoman, *De Conneſtabulo c. 14. Francogallia*, &c.

ConNeſTABLE, eſt auſſi le nom qu'on a donné aux chèfs des Connétablies, qui étoient des compagnies de gens de guèrre, ou à ceux qui commandoient dans une contrée, dans une ville.

M. De Tillemont, hiſt. des Emper. T. IV. p. 394. dit ce mot *Connétable*

nétable d'un Officier des Empereurs Romains, qu'on appelloit en Latin *Tribunus Stabuli*, c'eſt-à-dire, Tribun de l'Écurie, & qu'il appelle plus proprement encore Grand Écuyer. Agilon, dit-il, *Connétable*, ou Grand Écuyer de l'Empereur Conſtance. Anne Comnene, dans l'hiſt. de ſon père Alexis Comnene L. XIII. parle de *Connétables*, qu'elle appelle Κονοςαυλες; mais ce n'étoit point une Charge unique, comme elle étoit en France, comme elle l'eſt encore dans les endroits où elle ſubſiſte, mais comme nos Maréchaux de France, qui ſont pluſieurs. La même chôſe ſe trouve dans Pachymère.

CONNEſTABLE, dans l'Artillerie, eſt un cèrtain Officiér qui diſtribuë dans les batteries la poudre, & les boulets aux Canoniérs, & tout ce qui eſt néceſſaire pour le ſèrvice du canon.

CONNEſTABLIE. ſ. f. Juriſdiction Royale qui eſt dans l'enclos du Palais, qui s'éxèrce ſous le nom des Connétables & Maréchaux de France. C'eſt où ſe jugent les affaires des Officiérs des Maréchauſſées, & où ſe font les réceptions. *Juriſdictio Coneſtabilis*, ou *Mareſcallorum Galliæ, in curiæ Pariſienſis palatio.* La *Connétablie* connoît de tous excès, & crimes commis par les gens de guèrre, tant de piéd que de cheval; au camp, ou dans les garniſons, ou ſur la route: des actions pèrſonnelles qu'ils peuvent avoir les uns contre les autres &c. La *Connétablie* ne juge point en dèrniér reſſort: les appellations reſſortiſſent au Parlement. Le Lieutenant Général, le Procureur du Roi de la *Connétablie.* Il y a auſſi le Grand Prévôt de la *Connétablie* avec ſes quatre Lieutenans & ſes Archers, qui ſuivent l'armée pour faire le procès aux gens de guèrre qui ont failli, & pour mettre le taux & la police ſur les vivres.

On a auſſi appellé autrefois *Connétablies*, des bandes & compagnies de gens de guèrre. *Cohortes, turmæ.* Froiſſart appelle *Connétablies*, des eſcadrons & bannières de Cavalerie. Le Roi Jean ordonna l'an 1351. que tous les piétons fûſſent mis par *Connétablies* & compagnies de 25 ou 30 hommes, & que châque Connétable eût doubles gages.

Connétablie eſt encore le nom de la charge de celui qui commande ces *Connétablies*, ou troupes de gens de guèrre.

CONNÉXE. adj. maſc. & fem. Ce qui a de la liaiſon, de la dépendance. *Connexus.* Ces deux maiſons ſont *connéxes*, ſe touchent l'une à l'autre. Ces deux intérêts, ces deux principes, ces deux raiſons ſont *connéxes*, dépendent les unes des autres. Ces deux affaires ſont *connéxes*, doivent être jointes & jugées enſemble.

CONNÉXION. ſ. f. Liaiſon, raport, dépendance par laquelle une chôſe a de la relation avec une autre. *Connexio.* On ne ſçait pourquoi ce mot ne ſe trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie. Ces matières n'ont enſemble aucune *connéxion.* Quelle *connéxion* peuvent avoir ces chôſes avec la nature? Voyez l'article ſuivant.

CONNÉXITÉ. ſ. f. On dit auſſi *Connéxion.* Dépendance où eſt une chôſe de l'autre, ou la liaiſon qu'elles ont enſemble. *Connexio.* Il y a beaucoupp de *connéxité* entre la Phyſique & la Médecine. Les Propoſitions d'Euclide ont tant de *connéxité* enſemble, que les dèrnières ne ſçauroient ſubſiſter ſans les prémières. Quelques gens prétendent qu'il y a quelque ſorte de différence entre *connéxité* & *connéxion.* Ils veulent que *connéxité* ſignifie une liaiſon, & une dépendance naturelle, qui ſe trouve entre les chôſes, ſans que nous y contribuions rien de nôtre part, telle qu'elle eſt entre la Phyſique & la Médecine. Au lieu que *connéxion* ne ſignifie, ſelon eux, qu'une liaiſon qui eſt à faire, & à laquelle nous devons contribuer par nôtre art: comme ſi on diſoit, En faiſant la *connéxion* de ces deux propoſitions, vous vèrrez que l'une ſèrt d'éclairciſſement à l'autre. Quoique les Auteurs que nous avons pû conſulter confondent la ſignification de ces deux tèrmes, il eſt pourtant cèrtain qu'on ne peut pas dire, *faire une connéxité*; au lieu que l'on dit fort bien, *faire une connéxion*; ce qui ſemble appuyer la remarque que l'on vient de faire. Richelet ſemble auſſi avoir ſenti cette différence; puis qu'après avoir dit que *connéxion* ſignifie raport, il dit que *connéxité* ſignifie, ce par quoi une chôſe a rapport à une autre.

CONNIDAS. ſ. m. *Connidas.* Précèpteur, ou Gouvèrneur de Theſée, qui au raport de Plutarque dans la vie de ce Héros, fut adoré comme un Dieu.

CONNIL. ſ. m. Quelquefois on prononce *Conin.* Lapin. *Cuniculus.* On fait des chapeaux de peaux de *connil.* Ceux qui achetent les peaux de *connil* s'appellent *Crieurs de peaux de conin.*

Varron *de Re Ruſt. Lib. III. c.* 12. dit que ce mot vient de ce qu'ils font des trous en tèrre, qui s'appellent en Latin *cuniculus.* Pline L. VIII. c. 55. & Elien diſent que ce mot eſt Eſpagnol d'origine. On l'a appellé auſſi *cyrogrillus*, & *pelles de cyrogrillis, peaux de conin.* Il peut venir auſſi de *conifell*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *lapereaux. Cuniculus*, un lapin, a été pris du Celtique *Conniel.* PEZRON. Il faudroit prouver que ce *conniel* eſt Celtique, & non pas Roman, comme il eſt bien plus vraiſemblable.

CONNILLER. v. n. Eſquiver, ſe cacher, trouver des échapatoires, ſoit par fuitte, ou chicane. *Subterfugere.* Comment la Philoſophie qui me doit roidir le courage pour fouler aux piéds les advèrſitez, vient à cette molleſſe, de me faire *conniller* par des détours coüards, & ridicules? MONT. Cette expreſſion eſt ſur tout fort en uſage dans l'Anjou.

CONNIVENCE. ſ. f. Indulgence qu'on a pour les fautes d'un inférieur ſoûmis à la correction d'autrui. *Indulgentia, conniventia, diſſimulatio.* On a ſouvent de la *connivence* pour les éxactions des Commis, quand on en retire quelque profit.

CONNIVER. v. n. Négliger de punir les fautes de ceux ſur qui nous avons l'inſpéction, l'autorité; ou les ſouffrir, & ne faire pas ſemblant de les voir. *Indulgere, connivere, diſſimulare.* Ceux qui *connivent* aux éxactions en ſont reſponſables en leur propre nom devant Dieu, & devant les hommes.

CONNOIſSABLE. adj. m. & f. Qui a de cèrtaines marques pour ſe faire connoître, pour faire qu'on ne le prenne pas pour un autre. *Qui cognoſci facile poſſit; cognoſcibilis.* Cet homme a une groſſe louppe au nez, c'eſt un homme *connoiſſable* entre mille.

CONNOIſSANCE. ſ. f. Idée d'une chôſe, ou d'une pèrſonne, qu'on s'eſt empreinte autrefois dans l'eſprit, & qui s'y repréſente, quand l'objet, ou autre chôſe équipollente, la rappelle: c'eſt l'acte de l'ame par lequel elle ſe repréſente les chôſes. *Cognitio, notitia. Connoiſſance* claire, confuſe, obſcure, ſpéculative, pratique, intuitive, abſtractive, ſimple, compôſée, embaraſſée, diſtincte, actuelle, paſſée, néceſſaire, utile, inutile, eſſentielle, parfaite, imparfaite, directe, réfléchie, vague, générale, préciſe. J'ai quelque idée d'avoir vû ailleurs cet homme là, il faut que je rappelle ma *connoiſſance.* Les hommes ont par la nature la *connoiſſance* du bien & du mal.

CONNOIſSANCE, ſe dit plus particulièrement de l'étude, & de l'attention qu'on a faite ou ſur ſoi-même, ou ſur les autres, pour en pénétrer le fond, & en connoître les bonnes, ou les mauvaiſes qualitez. Sans la *connoiſſance* de ſoi-même, toutes les vèrtus qu'on a d'ailleurs ſont des occaſions de chute, parcequ'on ne ſçait pas meſurer ſes forces à ſes entrepriſes. NICOL.

CONNOISSANCE, ſe dit généralement de toutes les chôſes qui ont paſſé par nôtre eſprit, mais plus particulièrement des ſciences. Cet homme a acquis pluſieurs belles *connoiſſances* dans la Phyſique par des expériences de trente ans. Il a la *connoiſſance* des aſtres. Beaucoup de gens parlent des chôſes qui ne ſont point de leur *connoiſſance.* Les axiômes ſont des principes de *connoiſſance.* Démoſthéne ſe remplit l'eſprit de toutes les *connoiſſances* qui pouvoient l'embellir. P. RAP. Les *connoiſſances* ſe peuvent acquérir ou par le ſens, ou par le raiſonnement. ROH. Les *connoiſſances* en matière de Philoſophie, & ſurtout d'Algébre, ne s'acquiérent que par trois voyes; l'une qu'on appelle *ſyntétique*, ou *de compoſition*, lorſque d'une chôſe connuë on deſcend à une chôſe moins connuë dont on tire une conſequence: la ſeconde *analytique*, lorſque de la concluſion on remonte aux principes ſur leſquels elle eſt fondée: la troiſiême s'appelle *zetetique*, ou *d'inquiſition*, lorſque ſans avoir propôſé aucune conſequence à démontrer, on examine avec attention les principes, & on regarde quelle conſequence on en peut tirer. Gaſſendi ſe plaignoit de ce que la nature avoit donné tant d'étenduë à nôtre curioſité, & des bornes ſi étroites à nôtre *connoiſſance.* S. EVR.

L'amour vient de l'aveuglement,
L'amitié de la connoiſſance. B. RAB.

CONNOIſSANCE, ſe dit auſſi du jugement, & de l'eſprit même. *Mens, ratio.* C'eſt un furieux, un agoniſant, qui a pèrdu toute *connoiſſance.* Il ſe donna un ſi grand coup en tombant, que cela lui fit pèrdre toute *connoiſſance.* On dit qu'un homme eſt en âge de *connoiſſance*, quand il eſt en âge de raiſon, de diſcrétion, lorſqu'il ſçait s'il fait bien ou mal. On dit communément que c'eſt à ſept ans, mais cela n'eſt pas toujours vrai: il y a des chôſes pour leſquelles on a l'âge de *connoiſſance* ou de diſcrétion avant ſept ans, & beaucoup d'autres pour leſquelles on ne l'a que longtems après, cela dépend de l'eſprit, & des diſpoſitions naturelles des enfans, de l'éducation qu'ils ont euë, & de la nature des chôſes qu'il eſt queſtion de connoitre & de faire, ou d'omettre.

CONNOIſSANCE, ſignifie auſſi, Juriſdiction, droit qu'on a de juger de quelque chôſe. *Jus cognoſcendi de re aliqua.* Le Juge d'Égliſe ne prend *connoiſſance* que des chôſes purement ſpirituelles. On a attribué au Parlement la *connoiſſance* des duels. Le Conſeil a évoqué à lui & retenu la *connoiſſance* de ce procès, & l'a intèrdite à tous autres Juges.

CONNOIſSANCE, ſe dit auſſi de quelques diſcuſſions d'affaires entre les particuliérs. *Notitia.* Il ne faut pas donner *connoiſſance* de ſes affaires à tout le monde. Je ne veux pas qu'il en-

tre

tre en *connoiſſance* de tout ce qui ſe fait chez moi. Ce procès a été jugé en pleine *connoiſſance* de cauſe ; pour dire, après avoir été bien éclairci. Il n'a point voulu entrer en *connoiſſance* de ce détail, le diſcuter.

CONNOISSANCE, ſe dit encore des pèrſonnes qu'on hante, qu'on voit ſouvent, qui témoignent quelque amitié. *Familiaritas, amicitia, conſuetudo.* On trouve bien peu de vrais amis, mais il eſt aiſé de faire bien des *connoiſſances.* On tire plus de ſervice des nouvelles *connoiſſances* que des anciennes. Je vous veux donner la *connoiſſance* de cet illuſtre. Il lui a donné à dîner pour renouveller *connoiſſance.* Cet homme a bien des *connoiſſances*, des amis, des intrigues. J'étois un jeune homme avide de *connoiſſance* illuſtres. MÉNAGE.

CONNOISSANCE, ſignifie auſſi, Habitation charnelle. *Malum commercium.* On a retiré cette fille des mains de ſon raviſſeur avant qu'il en eût la *connoiſſance.* Cela eſt du ſtile de Palais.

On dit qu'un homme eſt en païs de *connoiſſance* ; pour dire, qu'il eſt en un lieu où il a des habitudes : ce qui ſe dit non ſeulement au propre des pèrſonnes, mais auſſi au figuré des chôſes que l'on conçoit, qu'on entend facilement. Quand on parle à un Géometre de figures, il dit qu'il eſt en païs de *connoiſſance.*

CONNOISSANCE, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie les indices, veſtiges, piſtes qui enſeignent là où on peut trouver la bête. *Indicia, veſtigia.* Ainſi Molière a fait dire à un Chaſſeur dans ſes Fâcheux, Des pinces de ſon cèrf, & de ſes *connoiſſances.* On dit qu'un cèrf a une *connoiſſance*, quand il ſe peut faire diſtinguer des autres par quelques marques.

On a auſſi ſur la mèr *connoiſſance* des côtes par les divèrs ſignes qui s'y rencontrent, qui font juger du lieu où on eſt, tant par la deſcription qu'on en trouve dans les Routièr, que par la couleur & hauteur des tèrres, caps & montagnes qu'on découvre, & par la nature du fond & du ſable, les hèrbes, poiſſons & oiſeaux qu'on y voit, & autres indices. *Locorum notitia.* Avoir *connoiſſance* d'une tèrre ſe dit ſur mèr pour, la voir.

CONNOISSEMENT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un acte ſigné du Capitaine du vaiſſeau & de l'Écrivain, qui contient la déclaration des marchandiſes d'un vaiſſeau, de leur qualité, du nom de ceux qui les ont chargées, & à qui elle ſont adreſſées, & de l'envoi, ou du lieu où elles ſont deſtinées. *Acta manu præfecti navis obſignata quibus deſcripta continentur quæcumque navis complectitur.*

CONNOISSEMENT, ſe dit particulièrement de la reconnoiſſance que fait le Maître des marchandiſes qu'il prend à ſa charge, dont on fait trois copies, l'une pour le Marchand Chargeur, l'autre pour le maitre du navire, & l'autre pour celui à qui la marchandiſe eſt adreſſée. *Teſtimonium mercatoris quo de acceptis à ſe mercibus profitetur.* Le *connoiſſement* ne ſe fait proprement que pour une partie de la marchandiſe, car quand un Marchand charge tout un vaiſſeau, l'acte qui s'en dreſſe s'appelle *chartepartie*, & particulièrement ſur l'Océan.

CONNOISSEUR, EUSE. adj. Qui eſt pleinement inſtruit des qualitez d'une chôſe qu'on lui préſente pour en juger. *Homo intelligens, doctus rerum æſtimator, exiſtimator.* Montrez vos tableaux à ce curieux, c'eſt un fort bon *connoiſſeur.* Je me rapporte fort à vous du jugement de cette Comédie : car vous êtes bon *connoiſſeur.* Ces *connoiſſeurs*, qui ſe donnent voix déciſive ſur tous les Ouvrages, retardent le progrès des ſciences par la chaleur de leurs contradictions. LA BRUY. La plûpart des *connoiſſeurs* demeure d'accord de cela. RAC. Cela nous donnera le bruit de *connoiſſeuſes.* MOL.

> *Vous dont les bons mots enjoüez*
> *De tous les* connoiſſeurs *ſont juſtement loüez.* Mlle L'HÉRITIER.

CONNOISTRE. v. act. *Noviſſe, cognoſcere.* Il a au préſent *je connois.* CORN. & à l'Impératif *connoi*, ou *connois*, lorſqu'il eſt ſuivi du relatif *en* : *connois en* l'importance. VAUG. Avoir une idée empreinte dans l'eſprit, que quelque objet préſent rappelle. Il me ſemble que je *connois* cet homme-là. Je ne le *connois* que de vûë. Je le connois à ſa voix, à ſes manières. J'étois *connu* de lui, comme on ſe *connoit* dans la foule, ſans avoir rien de particulièr avec lui. LE CH. DE M. Cet enfant *connoit* toutes ſes lettres.

CONNOISTRE, ſignifie auſſi, Sçavoir, pénêtrer juſqu'au fond des chôſes : avoir étudié quelqu'un, & l'avoir examiné avec attention. *Summam habere rei alicujus notitiam.* Il *connoit* cette ſcience à fond. Le précepte de ſe *connoitre* ſoi-même, eſt un principe de conduite ſans lequel on fait bien de faux pas. NIC. Cet homme *connoit* fort bien les tableaux. Il ſe *connoit* en pièrreries. Il ſe *connoit* en gens. Je regrètte tous les jours un tems où il eſt bien plus doux de ſentir que de *connoître.* S. ÉVR. On ne *connoit* prêſque jamais parfaitement pèrſonne : la connoiſſance des gens qu'on voit le plus ſouvent, n'eſt qu'un art de conjectures, où l'on ſe trompe aiſément. M. SC. On croit *connoitre* ſes amis ; mais dans la ſuite la fortune, ou l'ambition renvèrſe tout ; & vôtre diſcèrnement trouvant toûjours une nouvelle occupation, ſe laſſe, ſe rebute, & ceſſe de chèrcher à *connoitre*, ce qu'il avoit crû *connoitre* pour toûjours. ID. Nous avons plus d'intérêt à joüir du monde, qu'à le *connoitre.* S. ÉVR. Les femmes ſe *connoiſſent* plus finement à bien faire les chôſes, parce que l'avantage de plaire leur eſt naturel. LE CH. DE M.

CONNOISTRE, ſignifie encore, Avoir hanté, fréquenté le monde, avoir de grandes éxpériences de quelque chôſe. Ce Pilote *connoit* bien la mèr. Ce Courtiſan *connoît* bien la Cour.

> *Les Princes ſont d'étranges gens,*
> *Heureux qui ne les* connoît *guères,*
> *Plus heureux qui n'en a que faire!* VOIT.

CONNOISTRE, ſignifie quelquefois, Découvrir, ou faire voir ce qu'on eſt. *Aperire, manifeſtare.* Ce brave s'eſt bien fait *connoitre*, il s'eſt fort ſignalé en cette occaſion. On n'eſt vèrtueux que par hazard, quand on ne ſe *connoit* point. M. SCUD. Pour ceux qui commandent aux autres, rien ne leur aide à ſe *connoître* : ils ſont ſeuls à juger d'eux-mêmes. ID. La raiſon pourquoi on *connoit* mieux les autres qu'on ne ſe *connoît* ſoi-même, eſt que par le commèrce que nous avons avec nos propres inclinations, rien ne nous eſt nouveau en nous-mêmes, & tout nous eſt nouveau en autrui. ID. Les fables apprennent inſenſiblement aux hommes à *ſe connoître*, ſans qu'ils s'appèrçoivent de cet étude, & en croyant ſeulement ſe divèrtir. FONT. Pour bien *connoître* l'homme, il faut deſcendre dans ſon cœur, afin d'y voir former les paſſions. S. ÉVR. Tous les dévots de cœur ſont aiſez à *connoitre.* MOL.

CONNOISTRE, ſe dit auſſi en parlant de ces pèrſonnes, ou fières, ou dures, qui n'ont aucune conſidération, ni amitié pour leurs parens, ou leurs amis. *Noſſe, habere alicujus rei rationem.* Cet homme eſt ſi avâre, qu'il ne *connoit* pèrſonne quand on lui demande de l'argent. Un Juge doit être ſévère, ne *connoître* pèrſonne, quand il s'agit de rendre juſtice. Il ne ſe *connoît* point à faire plaiſir ; pour dire, qu'il n'eſt point charitable, officieux. Les gens fièrs n'ont jamais d'amis ; dans la proſpérité ils ne *connoiſſent* pèrſonne ; & dans l'advèrſité pèrſonne ne les *connoit.* AMELOT. Les ſoldats de Céſar ne trouvoient rien au deſſus de leur valeur, & ne *connoiſſoient* ni le péril, ni la mort. CH. DE MER. Corneille a fait dire par Horace à Curiace ſon beau-frère, contre lequel il alloit combattre,

> *Albe vous a nommé, je ne vous* connois *plus.*

Curiace répond plus humainement ;

> *Je vous* connois *encore, & c'eſt ce qui me tuë ;*
> *Mais cette âpre vèrtu ne m'étoit pas* connuë.

En ce ſens on dit d'un homme, qu'il ne *connoît* ni Dieu, ni Diâble ; pour dire, que c'eſt un libèrtin, qui n'eſt d'aucune Religion.

CONNOISTRE, ſignifie encore, Admettre, recevoir, reconnoître. *Agnoſcere, admittere.* Les Grècs ne veulent point *connoître* le Pape ; pour dire, qu'ils ne veulent pas avoüer qu'il ſoit Chèf de l'Égliſe Univèrſelle. On ne *connoit* point la communauté de bien en Normandie ; pour dire, qu'elle n'y eſt point admiſe, qu'elle n'y eſt point ſoufferte.

CONNOISTRE, ſignifie auſſi, Avoir des habitudes en quelque endroit. *Notum eſſe.* Cet homme eſt un intrigueur, qui *connoit* tout Paris. Quelqu'un reprochant au jeune Scipion, qui briguoit la Cenſure, qu'il ne *connoiſſoit* pèrſonne ; c'eſt, répondit-il, que j'ai toûjours travaillé à me faire *connoitre*, plûtôt qu'à *connoitre* les autres. ABLANC.

CONNOISTRE, ſignifie encore, Sentir. *Experiri, ſentire.* Ce climat eſt ſi tempéré, qu'on n'y *connois* ni le chaud, ni le froid ; pour dire, qu'on n'y en ſent point ; on n'y *connoit* point la goutte, la gravelle. Si un cheval *connoiſſoit*, ſentoit ſes forces, il ne ſe pourroit dompter.

CONNOISTRE, ſignifie auſſi, Pouvoir de juger. *Jus habere de re aliqua cognoſcendi.* Les Prévôts des Marchands *connoiſſent* de tous les cas Royaux. Le Parlement *connoit* des duels, des affaires des Ducs & Pairs en prémière inſtance. Le Grand Conſeil *connoit* des réglemens de Juges, de la contrariété d'Arrêts. Je ne veux point *connoitre* de vos differens ; c'eſt-à-dire, je ne veux point m'en mêler.

CONNOISTRE, s'employe auſſi quelquefois pour éxpliquer la conjonction charnelle. *Cognoſcere.* L'Écriture dit que David coucha avec Abiſag, mais qu'il ne la *connut* point.

On dit en morale, *Connoi* toi toi-même, *Noſce te ipſum* ; pour dire, que la prémière ſcience eſt de ſçavoir ſe *connoitre.* Il faut *connoitre* avant que d'aimer ; pour dire, qu'il faut éxaminer le mérite des chôſes avant que de les eſtimer, ou aimer.

CONNOISTRE, ſignifie quelquefois dans l'Écriture, *aimer, approuver*,

prouver, comme au ch. 10. de S. Jean v. 14. où Jéſus-Chriſt dit : *Je connois mes brebis*, & *mes brebis me connoiſſent* ; c'eſt-à-dire, *j'aime mes brebis*, & *mes brebis m'aiment*, au chap. 7. de S. Matth. v. 23. Jéſus-Chriſt dit parlant aux méchans, *Je ne vous ai jamais connus*, c'eſt-à-dire, *je ne vous ai jamais approuvez*. C'eſt en ce même ſens qu'au chap. 25. de S. Matth. v. 12. Jéſus-Chriſt dit aux Vièrges folles ; *Je ne vous connois point*. S. Paul dans ſon Épître 2. à Timothée dit, que le Seigneur *connoit* ceux qui ſont à lui ; c'eſt-à-dire, *aime*.

CONNU, UË. part. & adj. *Cognitus, notus.*

> *Mais que de ſes raiſons ta raiſon convaincuë,*
> *Embraſſe avec plaiſir la vérité* connuë.

On appelle les tèrres *connuës*, les tèrres découvèrtes par les Voyageurs, ou marquées par les Géographes ; par oppoſition aux *inconnues*, où on n'a point entré.

CONOÏDE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Corps qui reſſemble au cône, & qui a pour bâſe une ellypſe au lieu d'un cèrcle parfait, ou quelqu'autre figure approchante. Le *conoïde* eſt un ſolide produit par la circonvolution entière d'une ſection conique autour de ſon axe. Ce ſolide ſe nomme *conoïde parabolique*, quand il eſt produit par la circonvolution entière d'une parabole autour de ſon axe : *conoïde hyperbolique*, quand il eſt produit par la circonvolution entière d'une hypèrbole autour de ſon axe : & *conoïde ellyptique*, ou *ſphéroïde*, quand il eſt produit par le mouvement achevé d'une ellypſe autour de l'un de ſes axes. Le fameux *conoïde* de moindre réſiſtance trouvé par MM. Newton, Fatio, & de l'Hoſpital, n'a que la 67e partie de la réſiſtance de ſa grande bâſe.

Les Médecins appellent *conoïde*, ou *conarium*, une glande qui ſe trouve vèrs le troiſième ventricule du cèrveau, qui reſſemble à une pomme de pin : c'eſt pourquoi M[r] Deſcartes l'appelle *pinéale*, & y établit le ſiége de l'âme raiſonnable.

CONOÏDAL, ALE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. Qui appartient au conoïde. Une ſupèrficie *conoïdale* eſt la ſurface d'un conoïde, *Extima conoidis ſuperficies*. On dit une ſupèrficie *conoïdale* parabolique, hypèrbolique, ou ellyptique, ſelon la différente forme du conoïde.

CONONITES. C'eſt le nom qu'on a donné autrefois à une branche d'Eutychiens. Ils furent ainſi appellez d'un Évêque nommé *Conon*. Voyez *Eutychiens*.

CONQUE. ſ. f. Grande coquille. *Concha*. On peint les Néréïdes, les Dieux marins, ſur des *conques* ; les Tritons avec des *conques*, qui leur ſèrvent de trompettes.

Les Médecins ont appellé la *conque* de l'oreille, non ſeulement la ſeconde cavité de ſa partie extérieure, ſituée autour de la première qui eſt au commencement du conduit auditoire ; mais encore quelques-uns ont donné le nom de *conque*, ou de *coquille*, à la première cavité de l'oreille interne, qu'on appelle autrement *la caiſſe du tambour*. Il y en a qui le donnent auſſi au veſtibule du labyrinthe, qui eſt la ſeconde cavité de l'oreille interne.

CONQUÉRANT, ANTE. ſubſt. Capitaine qui a ſubjugué, emporté pluſieurs villes & Provinces par la force des armes. *Hoſtium, gentium victor, populorum domitor*. Aléxandre, Tamèrlan, Mahomet II. ont été de grands *Conquérans*. Il eſt difficile d'être équitable, & *Conquérant* en même tems : la vaillance & la juſtice ſont deux vèrtus qui marchent rârement enſemble. VOIT. Je ne ſçaurois ſouffrir un *Conquérant* tel qu'Énée, qui ne fournit que des larmes aux malheurs, & des craintes à tous les périls qui ſe préſentent. S. ÉVR. L'Orateur eſt une eſpèce de *Conquérant* : l'eſprit eſt la place que l'on attaque. P. RAP. Clovis étoit brâve, & ſelon l'eſprit des *Conquérans* injuſte, & ſanguinaire. MEZ. Clovis ſe jetta dans les éxcès où l'ambition & la bonne fortune précipitent les *Conquérans*. P. DAN.

> *Et l'honneur de ſauver l'innocence opprimée,*
> *De ſervir la vertu ſans force & déſarmée,*
> *A qui ſçait l'eſtimer, eſt l'honneur le plus grand,*
> *Où ſe puiſſe élever l'eſpoir d'un* Conquérant.
>
> P. LE MOINE.

> *En vain aux* Conquérans,
> *L'erreur parmi les Rois donne les prémiérs rangs,*
> *Entre ces grands Héros ce ſont les plus vulgaires.* BOIL.

On appelle figurément une belle pèrſonne, une *conquérante*, parcequ'elle s'aſſujettit tous les cœurs. On le dit d'un Amant heureux. Je ne doute pas que cette femme n'ait rendu ſon mari le plus heureux des *Conquérans* par la difficulté de la conquête.

Le caractère d'un *Conquérant* eſt éxprimé par une comète, avec ces mots, *Numquam ſpectatus impunè.*

> *Jamais impunément on ne le vit paroître.*

LE GRAND CONQUERANT. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un violet brun ſur un blanc aſſez fin, ſa fleur eſt fort groſſe, & comme elle eſt garnie de beaucoup de feüilles, elle s'éléve en la façon d'un petit dôme ; ſes panaches ne ſont point fort gros, ni fort détachez, ayant des mouchetures ſur les feüilles, mais qui ne tèrniſſent point la beauté de ſa fleur : ſa plante eſt robuſte, mais néanmoins ſuſceptible du blanc. Quoique ſon bouton ſoit gros, il ne ſe fend point.

CONQUEREUR. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Coëffeteau pour Conquérant, mais il n'eſt plus en uſage. CORN. Voyez Conquérant.

CONQUÉRIR. v. act. Se rendre maître d'un païs, d'un Royaume à main armée. *Terras armis quærere, ſub imperium ſubjicere, in ditionem, in poteſtatem redigere.* Fèrnand Cortés a *conquis* le puiſſant Royaume de Méxique avec une poignée d'Eſpagnols. Mahomet II. *conquit* 200 villes, 12 Royaumes, & deux Empires, ſçavoir de Trébiſonde, & de Conſtantinople. Il n'eſt guères en uſage qu'au prétérit indéfini, *je conquis*, & au prétérit défini, *j'ai conquis*. S'il peut être employé au ſubjonctif, il faut dire, qu'il *conquière*, & non pas qu'il *conquère*. VAUG. CORN.

Ce mot vient de *Conquiro*, Chèrcher enſemble, & de ce que dans les prémiérs ſiécles, des Colonies ; ou des troupes de gens ſortoient de leur païs pour aller *chèrcher enſemble* des païs à habiter & s'y établir. On trouve dans la baſſe Latinité *Conqueſtus* pour Conquêts. Voyez le *Monaſt. Anglic. fol.* 710. & les *Acta SS. Mart. T. II. p.* 521. *D.*

CONQUÉRIR, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. *Comparare, acquirere, conciliare.* Il faut tâcher à *conquérir* le ciel par nos bonnes actions. Un Prince a autant beſoin de *conquérir* le cœur de ſes ſujets, que les villes. Voilà de beaux yeux qui peuvent tout *conquérir*.

CONQUIS, ISE. part. & adj. *Subjectus ſub imperium, in ditionem, in poteſtatem redactus.*

CONQUEſT. ſ. m. Tèrme de Pratique. C'eſt un bien acquis pendant la communauté entre un mari & une femme, qui entre dans la communauté, & dont la moitié appartient à la femme. *Bona parta*. Cette tèrre n'eſt ni un propre, ni un acquêt du mari, c'eſt un *conquêt*.

CONQUEſTE. ſ. f. Action du Conquérant. *Bello quæſita, parta, Imperio addita, adjecta.* Les *conquêtes* d'Aléxandre s'étendîrent bien loin, & avec une éxtrême rapidité. La *conquête* eſt un brigandage dès qu'on y attache le pouvoir déſtructif. BEN. L'uſurpation d'une Province à force ouvèrte, eſt revêtuë du beau nom de *conquête*. S. ÉVR. Il y a des crimes qui deviennent glorieux par leur éclat : de là vient que prendre des Provinces injuſtement, s'appelle faire des *conquêtes*. ROCHEF.

> *Si quelque Dieu jaloux en menace le cours,*
> *Détournez le coup ſur nos têtes,*
> *Et n'allez pas compter ſes jours,*
> *Par le nombre de ſes* conquêtes.
>
> NOUV. CHOIX DE VÈRS.

CONQUESTE, ſignifie encore la ville ou la Province conquiſe. *Urbs, Provincia bello parta.* Cette ville eſt une des *conquêtes* du Roi. Les Capitaines d'Aléxandre partagèrent ſes *conquêtes* après ſa mort.

CONQUESTES, ſe dit figurément en chôſes morales. *Conciliatio animorum.* On dit qu'une belle femme fait bien des *conquêtes* ; pour dire, qu'elle a bien gagné des cœurs ; qu'un tel eſt ſa *conquête* ; pour dire, qu'il eſt ſon Amant. Le ſaint homme ne ſongeoit qu'à faire des *conquêtes* de charité, & à ramener les brebis égarées dans la bèrgerie. P. D'ORL. Ce n'eſt pas l'ajuſtement qu'on cenſure dans les femmes ; c'eſt l'intention de plaire, & l'ambition de faire des *conquêtes*. S. ÉVR. Nos prudes & vèrtueuſes ayeules ne connoiſſoient point l'art d'enchaîner les cœurs, & de faire des *conquêtes* galantes. M. SCUD. Cet habile Prédicateur ſçait raſſembler toutes ſes forces pour faire la *conquête* du pécheur qui réſiſte. Une *conquête* amoureuſe fait aujourd'hui toute l'ambition des Romains, amollis par les douceurs d'une vie délicieuſe. S. François Xavier eut beſoin d'un grand courage, & d'une grâce bien puiſſante, pour tenter une *conquête* auſſi périlleuſe que celle des Idolâtres du Japon. La *conquête* d'un cœur fidelle vaut mieux que celle d'une ville.

> *Quel aſſaiſonnement au goût d'une* conquête,
> *D'en devoir les ſuccès aux ſoupçons d'un jaloux !* VILL.

> *La* conquête *d'un cœur ſemble douce à garder.* CORN.

On

On dit provèrbialement qu'un homme eſt en païs de *conquête*, qu'il vit comme en païs de *conquête*; pour dire, qu'il y vit avec inſolence, qu'il traitte les habitans avec tyrannie.

La conqueſte. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet violet brun admirable, ſur un blanc de neige. Sa fleur eſt très-large, n'eſt point ſujette à crever, & porte graine volontiers. Sa plante eſt robuſte, mais les marcottes ont peine à prendre racine: ſur la fin il coffine ſes fleurs. Il peut ſouffrir 4 boutons. Quelques-uns ont cru que c'étoit le Primò, il n'y a point de diférence dans la fleur, mais ſeulement dans le fanage. Morin. *Conquête Bacquelan*, eſt un pourpre & blanc fort détaché & large, ſujet au blanc, ſes marcottes ſont délicates, mais ſa fleur eſt riche, portant des panaches de piéces emportées. Id. *Conquête du ſautoir*, eſt un violet pourpre & blanc, réguliérement panaché, large & rond, garni de feüilles, qui graine & ne créve point. Sa fleur eſt aſſez jardine, ſa plante aſſez vigoureuſe. Il a pris naiſſance à Lille chez M. du Sautoir. Id. *Conquête d'Eſtrées*, eſt un violet & blanc qui porte une groſſe fleur, & qui pourtant ne ſe fend point. Sa plante eſt délicate. Id. *Conquête verdière*, violet foncé ſur un fin blanc. Sa plante eſt délicate, ſa fleur n'eſt point hâtive. *Conquête Conſtant*, c'eſt ce qu'on appelle Médor. *Conquête de Laube*, eſt un violet brun ſur un grand blanc. Il eſt fort rond & garni de feüilles, ſa fleur eſt large & bien tranchée, mais ſa plante, qui eſt délicate, ne produit pas beaucoup de marcottes. Il porte le nom d'un Fleuriſte de Lille chez qui il a pris naiſſance. *Conquête des Prez*, eſt un violet blanc, qui porte une groſſe fleur avec de gros panaches. *Conquête malin*, eſt un cramoiſi hâtif ſur un blanc paſſable, aſſez large, ſa plante robuſte. *Conquête rouge*, eſt une même eſpéce d'œillet que le Bel Inconnu, & la Belle Ecoſſoiſe. La *Conquête* de Los eſt de couleur d'ardoiſe. Morin.

CONQUESTER. v. act. Il ſignifie la même chôſe que *conquérir*, mais il n'a pas un ſi grand uſage. Il eſt un peu vieux.

Du Cange dérive ce mot de *conqueſtare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification.

Conqueſté, ée. part. & adj. Voyez conquis.

CONROY, & CONROIT. ſ. m. Ce mot a pluſieurs ſignifications dans nos vieux Auteurs. 1°, Il veut dire *troupe*, *ſuite*, *train*. 2°, *Soin*. 3°, *Projet*, *deſſein*. 4°, Ce qu'il y a de *principal* en quelque chôſe. Voyez encore Corrois.

CONROYER. Voyez Courroyer.

CONROYEUR. Voyez Courroyeur.

CONSACRANT. adj. Le Prêtre qui dit la Meſſe & qui conſacre l'Hoſtie. *Sacerdos divinorum verborum vi Chriſti corpus efficiens.*

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *conſecraneus*; c'eſt-à-dire, *qui participe aux mêmes Sacremens.* Car on ne conſacre que les chôſes qui ont un uſage commun parmi les Eccléſiaſtiques.

CONSACRER. v. act. Convèrtir le pain & le vin en la propre ſubſtance & corps de Jésus-Christ, par la vèrtu admirable des paroles ſacramentales que le Prêtre dit au milieu de la Meſſe. *Divinorum verborum vi Chriſti corpus efficere.* On ne *conſacre* point le jour du Vendredi Saint. Le Prêtre a *conſacré*, quand il fait l'élévation. Il a *conſacré* pluſieurs hoſties pour faire communier le peuple.

Consacrer, ſignifie quelquefois ſimplement, Convèrtir l'uſage d'une chôſe prophane en un uſage pieux, enſorte qu'elle devienne ſainte, ſacrée; ou ſimplement la bénir. *Sacrare*, *dedicare*, *conſecrare*. L'Évêque aujourd'hui *conſacre*, bénit, dédie une belle Égliſe, il a *conſacré* des Calices. Le Pape a *conſacré* des Médailles, des Agnus Dei, des Pains, des Pâtes; c'eſt-à-dire, il a accordé des Indulgences à ceux qui les porteroient avec reſpect, avec dévotion. Les Payens *conſacroient* des temples à leurs Empereurs, à leurs fauſſes Divinitez. Je ne blâme point ceux dont la Religion a *conſacré* la retraitte, & le ſilence: au contraire je les admire. S. Évr. Voyez Consécration.

Consacrer, ſignifie encore, Attacher de la vénération; reſpecter, adorer les actions, ou les vices de quelqu'un. *Sacrare*, *conſecrare*. De tout tems l'eſprit humain a eû un penchant naturel à *conſacrer* ſes opinions, & ſes paſſions, en les imputant aux Divinitez. S. Real. La fortune *conſacre* les grands crimes, & ils deviennent des vèrtus quand ils ſont couronnez par le ſuccès. Bizot.

> *Le ſiécle de Céſar a-t-il ce privilége*,
> *De* conſacrer *l'effort des plus noirs attentats?* Bréb.

> *J'ai vû le Sénat idolâtre*,
> *Des crimes de Néron approuver les horreurs*,
> *Je l'ai vû à genoux* conſacrer *ſes fureurs.* Racine.

Consacrer, ſignifie auſſi, Dédier, dévoüer, offrir à Dieu. *Devovere*, *addicere*, *mancipare*. Les Prêtres en recevant les Ordres ſe *conſacrent* à Dieu pour toûjours: une fille qui fait profeſſion lui *conſacre* ſa virginité. Le déſir de ſe *conſacrer* à la condition de Religieux, eſt bien loüable quand il eſt en l'état d'une réſolution généreuſe de ſe donner entiérement à Dieu.

> *Je deſtine ma voix à de plus ſaints concèrts*,
> *Et ce n'eſt plus*, *Seigneur*, *qu'à vôtre ſeule gloire*
> *Que je veux* conſacrer *mes vèrs.* L'Ab. Tétu.

Consacrer, ſe dit en particuliér de toute la cérémonie qui ſe fait pour conférer la puiſſance Épiſcopale; c'eſt-à-dire, l'impoſition, l'onction du chrême, & la bénédiction que reçoit celui qui eſt nommé à l'Epiſcopat. *Conſecrare*. L'Évêque ſe doit faire *conſacrer* dans trois mois du jour de ſa promotion, ſous peine de deſtitution de fruits.

Consacrer, dans ce ſens, ſe dit auſſi en chôſes ſimplement morales. *Devovere*, *mancipare*. Quand on ſe *conſacre* à la gloire, il faut renoncer à tout pour courir après elle. Il ſignifie encore Pèrpétuer, immortaliſer. *Perpetuare*. Ce Conquérant a élevé un trophée, un arc de triomphe, pour *conſacrer* la mémoire de ſes exploits à la poſtérité.

Consacrer, ſignifie encore, Sacrifier, deſtiner, détèrminer quelque chôſe à un cèrtain uſage. *Addicere*, *deſtinare*, *mancipare*. J'ai mis une telle ſomme d'argent à part, que j'ai *conſacrée* à augmenter ma Bibliothéque. *Conſacrez* tout vôtre loiſir à l'étude de la ſageſſe. On dit auſſi, qu'un mot eſt *conſacré*, qu'une phrâſe eſt *conſacrée* à ſignifier quelque chôſe; pour dire, qu'elle eſt propre & détèrminée par l'uſage à une telle ſignification.

Consacré, ée part. paſſ. & adj. *Conſecratus*. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. Hoſtie *conſacrée*. Vèrs *conſacrez* à l'immortalité & à la Religion. Autel *conſacré*. Pèrſonne *conſacrée* à Dieu.

Consacré, ée adj. Ce mot ſe dit auſſi de cèrtains tèrmes, & cèrtaines phrâſes particulières qui ne ſont bonnes qu'en de cèrtains endroits, & en de cèrtaines occaſions. *Addictus*, *mancipatus*. Par éxemple *conſubſtantiel*, *tranſubſtantiation*, ſont des mots *conſacrez*, le prémier pour ſignifier que le Fils de Dieu eſt une même ſubſtance avec le Père; & le ſecond pour ſignifier le changement qui ſe fait du pain & du vin au corps & au ſang de Jesus-Christ par la conſécration. Le P. Bouhours dans la pref. de ſa traduction du N. T. dit qu'il n'a jamais pris la libèrté de donner ſans néceſſité un autre tour à ces Hébraïſmes qui étoient ordinaires aux Apôtres lors même qu'ils parloient en Grèc; comme ſont dans l'Évangile, *fils de pèrdition*, *enfans de lumière*, *abomination de déſolation*, *portes de l'Enfer*: & dans les Epîtres, *vâſe d'élection*, *vâſe de colère*, *vâſe de miſéricorde*, *enfans de ténèbres*, *homme de péché*, & ſemblables éxpreſſions qui viennent de la langue ſainte, qui ſont comme *conſacrées*, & qui pèrdent ſouvent beaucoup de leur force quand on les veut éxpliquer en d'autres tèrmes ou par periphrâſe. *Depoüiller le vieil homme*, *Revêtir le nouvel homme*, ſont des phraſes *conſacrées* pour ſignifier les deux parties de la régénération, qui conſiſtent à ceſſer de mal faire, & à apprendre à bien faire.

> *Que tes citations ſoient courtes & ſerrées*,
> *Et n'en change jamais les phrâſes* conſacrées. Vill.

CONSANGUIN. ſ. m. On appelle au Palais *frères conſanguins*, ceux qui ſont nez de même père, par oppoſition à *frères uterins*, qui ſont nez ſeulement d'une même mère. *Fratres conſanguinei*. Selon le ſentiment commun, les frères gèrmains & *conſanguins* ne peuvent ſe plaindre du teſtament inofficieux, qu'en alleguant la turpitude de la pèrſonne qui a été inſtituée: mais Van Water dans ſes Obſèrvations ſur le droit Romain, prétend que les *conſanguins* pouvoient ſe plaindre de l'inofficioſité même quand le teſtament n'étoit point en faveur d'une pèrſonne incapable. Dans l'Édit de Conſtantin qui reforme la Loi 21. *Cod. eod. nov.* qui donnoit aux frères & aux ſœurs ſans diſtinction la querelle d'inofficioſité; le mot de frère gèrmain eſt ſouvent mis pour celui de *conſanguin*. Ce qu'il dit dans la ſuite, qu'il ne pourra intenter cette action que *agnatione durante*, en eſt une preuve bien ſenſible.

Ce mot vient de *conſanguineus*, compoſé de *con*, & *ſanguis*. Ainſi dans ſon origine il ſignifie ceux qui ſont de même ſang, dans qui le même ſang coule.

CONSANGUINITÉ. ſ. f. Parenté, liaiſon qui eſt entre des pèrſonnes ſorties de même ſang, de même race. *Conſanguinitas*, *cognatio*. Les Tables Généalogiques montrent toutes les pèrſonnes d'une même *conſanguinité*. Le mariage eſt deffendu par l'Egliſe juſqu'au quatrième degré de *conſanguinité* incluſivement: mais par la loy de la nature la *conſanguinité* n'eſt point un obſtacle au mariage, excepté en ligne directe. La *conſanguinité* finit au 6ᵉ ou au 7ᵉ degré; excepté pour la ſucceſſion à la Couronne: en ce cas la *conſanguinité* ſe pèrpétue à l'infini.

CONſCIENCE. ſ. f. Témoignage, ou jugement ſecrèt de l'âme raiſonnable, qui donne l'approbation aux actions qu'elle fait qui ſont naturellement bonnes, & qui lui fait un reproche, ou qui lui donne un repentir des mauvaiſes. *Conſcientia.* La *conſcience* eſt ce que nous dicte la lumière naturelle, la droite raiſon. La *conſcience*, ſelon le ſens le plus commun, eſt un jugement vrai, ou faux, par lequel nous prononçons qu'une action eſt bonne, ou mauvaiſe. Quelquefois nous n'avons point d'autre guide pour régler nôtre conduite, que la *conſcience*; & alors c'eſt à nôtre égard l'intèrpréte des volontez de Dieu. La *conſcience* eſt un juge incorruptible, qui ne s'appaiſe jamais: c'eſt un miroir qui nous montre nos taches; un bourreau qui nous déchire le cœur. La *conſcience* a ſes èrreurs: elle a de faux ſcrupules, & de ridicules inquiétudes. Une bonne action devient mauvaiſe, ſi elle eſt faite contre le dictamen de le *conſcience*. On eſt coupable, même en agiſſant ſelon les mouvemens de ſa *conſcience*, lorſqu'on a des règles plus ſeures que l'on peut conſulter. Celui à qui ſa *conſcience* préſente l'èrreur en la place, & ſous la forme de la vérité, eſt cependant obligé à obéir aux ordres, & à ſuivre les ſuggeſtions de ſa *conſcience* qui le trompe, s'il n'a point de régle plus ſeure qui le puiſſe détèrminer. C'eſt par cette raiſon qu'on appelle la *conſcience* le *for intérieur*. Il y a des *conſciences* timides, & délicates, qu'il ne faut point allarmer. S. Évr. Ces troubles, ces remords de la *conſcience*, & ces regrèts qui dévorent l'âme, ſont figurez par le vautour de la fable qui déchiroit inceſſamment le cœur de Prométhée. Le Mait. Il n'y a point de tribunal plus ſévère que celui d'une bonne *conſcience*. S. Évr. Il ne faut pas confondre la *conſcience*, cet inſtinct ſecrèt que Dieu donne à l'âme pour l'éclairer, & pour lui faire diſcèrner le bien & le mal, avec les fantaiſies, & les caprices de nôtre volonté pèrvèrtie; ni ériger en principes de *conſcience*, les dogmes dont une paſſion aveugle, & opiniâtre, trouve-à-propos de s'entêter. Poiret. Ce n'eſt plus la joye, & la ſérénité que le ſentiment d'une bonne *conſcience* étale ſur le viſage, les paſſions triſtes & auſtères ont pris le deſſus. La Bruy. La flatterie endort le pécheur dans une fauſſe paix, & dans la tranquillité d'une *conſcience* trompée. Flech. Un Chrétien ſcrupuleux fait ſouvent la revuë, & l'éxamen de ſa *conſcience*. Id. La voix de la *conſcience*, quelque droite qu'elle paroiſſe, ne doit jamais prévaloir contre les déciſions de l'Égliſe.

Contre un faux bruit que le vulgaire fait,
Il n'eſt rempart tel que la conſcience. Pibr.

Selon divèrs beſoins, il eſt une ſcience,
D'étendre les liens de notre conſcience. Mol.

Quelques Théologiens tiennent, que la *conſcience* eſt infaillible, & ils entendent par là, cette lumière naturelle, & cette loi immuable, ſelon laquelle Dieu jugera les hommes. Ils nient que l'entendement puiſſe être la ſource des èrreurs, c'eſt la volonté; par conſéquent l'homme ſe peut garentir de l'èrreur, en s'abſtenant de juger des chôſes, juſqu'à ce qu'il en ait une pèrception claire, & diſtincte. Brown. Cette opinion, outre qu'elle renfèrme une queſtion de nom; ſçavoir, que c'eſt la volonté qui juge, & non pas l'entendement, n'eſt capable que de troubler les *conſciences*, car on eſt obligé d'agir en cent occaſions où l'on n'a pas une pèrception claire & diſtincte des chôſes; comment faire alors pour être ſeûr qu'on ne ſe trompe point?

Conſcience. Les Philoſophes entendent par la *conſcience*, le ſentiment intérieur qu'on a d'une chôſe dont on ne peut former d'idée claire, & diſtincte. Dans ce ſens, ils diſent, que nous ne connoiſſons nôtre âme, & que nous ne ſommes aſſurez de l'éxiſtence de nos penſées, que par *conſcience*; c'eſt-à-dire, par le ſentiment intérieur que nous en avons, & parceque nous ſentons ce qui ſe paſſe en nous-mêmes. Malb?

Conſcience, ſignifie auſſi, Scrupule, doute, & incèrtitude qu'on a de ce qui eſt bon, ou mauvais. *Religio, ſcrupulus.* Les Bramins font *conſcience* de tuer un animal, & de manger de tout ce qui a vie. Les opinions probables ſe peuvent ſuivre en ſureté de *conſcience*. Benedicti, Diana, Tambourin, Eſcobar, & une infinité d'autres Docteurs, ont écrit des cas de *conſcience*. Les doutes ſur les cas de *conſcience* naiſſent d'ordinaire du déſir que nous avons de nous relâcher de la rigueur des précèptes de l'Évangile. Port-R. N'attendez rien d'un ſcélérat qui a étouffé les remords de ſa *conſcience*. S. Évr. L'Écriture appelle la *conſcience* un vèr qui ronge le pécheur; elle le déchire par des reproches continuels. Un Directeur de *conſcience*, eſt celui qui conduit les âmes dans les voyes de la vie ſpirituelle, qui léve les doutes, & les ſcrupules d'une *conſcience* timorée, ou trop délicate. On appelle une *conſcience cautériſée*, une *conſcience* endurcie, & inſenſible aux reproches, & aux remords. On dit, Je mets cela ſur vôtre *conſcience*, c'eſt-à-dire, Je vous en rends reſponſable devant Dieu. Cet homme n'a point de *conſcience*; c'eſt-à-dire, il n'a ni ſcrupules, ni remords.

Conſcience, ſe dit auſſi du ſecret du cœur. *Conſcientia, animus.* Cet homme a déchargé ſa *conſcience*; c'eſt-à-dire, tout ce qu'il ſçavoit, tout ce qu'il avoit ſur le cœur. Il parle contre ſa *conſcience*; c'eſt-à-dire, contre ſa propre connoiſſance, contre ce qu'il ſçait. Jurer contre ſa *conſcience*, c'eſt faire un ſèrment contre ſes lumières intérieures, en diſſimulant, ou en cachant les ſecrèts ſentimens du cœur.

Conſcience, ſe prend quelquefois pour l'eſtomac, parce qu'on le frappe dans le repentir, dans le remord de la *conſcience*. *Pectus.* On dit en ce ſens, Mettez ce vèrre de vin ſur vôtre *conſcience*, c'eſt-à-dire, dans vôtre eſtomac. Cette dèrnière façon de parler eſt baſſe, & ne ſe dit qu'en riant.

On dit provèrbialement d'un homme qui ne ſe fait point ſcrupule de chôſes qui devroient lui en faire, qu'il décide hardiment, & prend le parti le plus lâche; qu'il a la *conſcience* large comme la manche d'un Cordelièr. Cela ne ſe dit que dans le ſtile familier & en badinant.

En conſcience. adv. Sincèrement & franchement. *Sincerè, ingenuè, verè.* Je vous dis cela en *conſcience*, en vérité. Ce Marchand vend les chôſes *en conſcience*, il ne trompe point.

On dit auſſi, *En conſcience* vous avez tort; pour dire, Cèrtainement cela n'eſt pas vrai. *En conſcience*, êtes vous dans ce ſentiment? Un Empereur ſéduit par les Arriens employe l'autorité & la violence, l'artifice & la fraude, pour faire recevoir leurs èrreurs dans un anathême équivoque. On s'en apèrçoit. A l'inſtant l'Univèrs Chrétien réclame, s'étonne, gémit, eſt allarmé. *En conſcience* qu'eſt-ce que cela a de commun avec la corruption inſenſible? Peliss. *En conſcience*, nos très chèrs frères, ſi quelque inconnu avec une robbe de Miniſtre vous prêchoit à Londres, à la Haye, à Coppenhague, ou à Berlin, ce que prêchoient à Jéruſalem, à Milan, à Nyſſe, & à Breſſe, S. Cyrille, S. Ambroiſe, S. Grégoire, & S. Gaudence, le ſimple & le ſçavant, le peuple & les gens de qualité ne croiroient-ils pas que c'eſt quelque Miſſionnaire déguiſé qui veut vous pèrſuader le retour en France & le retour à l'Égliſe? Id.

On appelle *liberté de conſcience*, la liberté qu'on accorde en quelques païs aux particulièrs de croire ce qu'il leur plaît, d'être de quelle Religion il leur plaît. Un autre vain fantôme vous trompe encore ſous une apparence d'équité naturelle, & avec le nom de *liberté de conſcience*, nom funeſte inconnu à toute l'antiquité Chrétienne, que la ſeule fureur des guèrres civiles, les batailles ſanglantes, l'autorité légitime foulée aux piéds, & les Édits arrachez par force de la main du Souverain, ont introduit en nos dèrnièrs jours. Peliss.

CONſCIENTIEUX, euse. adj. Homme de bonne foi, droit & craignant Dieu; qui ne veut rien faire dont ſa conſcience ſoit chargée. *Homo juſtus, integer, religioſus.* Vous pouvez vous fier à cet homme-là, il eſt fort *conſcientieux*, fort homme de bien. Les hypocrites abandonnent ſouvent de petites utilitez, afin de paroître *conſcientieux*; mais quand il s'agit de quelque intérêt aſſez conſidérable pour haſarder leur réputation, ils ne balancent point à le faire. S. Réal. Les hypocrites couvrent du manteau de la Religion le parti le plus utile, quelque peu *conſcientieux* qu'il puiſſe être. Id.

CONſCIENTIEUSEMENT. adv. Sincèrement, & en conſcience, ſelon la conſcience. *Sincerè, religioſè, ex animo.* Il eſt râre que dans le commèrce du monde on agiſſe toûjours *conſcientieuſement*. Je ne ſçai ſi l'on n'auroit pas moins de dépit de ſe voir tuer brutalement par des gens emportez, que de ſe ſentir *conſcientieuſement* poignarder par des gens dévots.

CONSCRIT. ſ. m. Tèrme dont on eſt obligé de ſe ſèrvir dans l'Hiſtoire Romaine en parlant des Sénateurs, qu'on appelloit les *Pères Conſcrits*, dont les noms étoient écrits dans le regître, ou catalogue des Sénateurs. *Conſcriptus.* Plutarque dit qu'on appella *conſcrits*, ceux qui étoient ajoûtez aux anciens, & que l'on créoit nouvellement; on les prenoit de l'Ordre des Chevalièrs Romains. Voyez T. Live au commencement de ſon II. Livre.

CONSE. Voyez Consus.

CONSÉCRATEUR. ſ. m. Celui qui conſacre. *Conſecrator.* *Le Conſécrateur* d'un Évêque doit être accompagné de deux autres Évêques pour le moins. Fleury. Le *Conſécrateur* doit jeûner la veille de la conſécration. Id.

CONSÉCRATION. ſ. f. Action par laquelle un Prêtre qui célébre la Meſſe conſacre le pain. *Chriſti corporis & ſanguinis effectio, confectio, conſecratio.* L'élévation de l'hoſtie ſe fait incontinent après la *conſécration*, afin que le peuple l'adore. Si la ſubſtance qui demeure après la *conſécration* a les mêmes dimenſions & la même ſupèrficie que le pain, & ſi elle fait les mêmes impreſſions ſur nos ſens, comme le ſuppoſe Deſcartes, il s'enſuit néceſſairement

ceſſairement que le pain demeure après la *conſécration*. P. Dan.

Il y a de grandes difficultez entre les Théologiens touchant les paroles de la *conſécration*. L'opinion la plus commune & la plus reçûe dans l'Égliſe Latine, eſt que la *conſécration* du pain & du vin conſiſtent en ces mots, *Cecy eſt mon Corps*, *Cecy eſt mon Sang*; & Ambroiſe Catharin, qui a aſſiſté au Concile de Trente, & de Chef-Fontaine, Archevêque de Céſarée, ont combattu ce ſentiment par des écrits publics. Le prémiér a compoſé là deſſus deux diſſèrtations, qui ont été imprimées à Rome en 1552. avec ſes autres Opuſcules. Et dans ſon Épitre dédicatoire au Pape Jule III. il réfute aſſez au long les diſciples de S. Thomas. De Chef-Fontaine, dans un petit ouvrage qu'il a publié ſous ce titre, *de neceſſaria Theologiæ Scholaſticæ correctione*, qui eſt adreſſé au Pape Sixte V. prétend qu'il faut corriger ſur ce ſujet l'opinion commune des Théologiens de l'école, comme étant contraire au Concile de Trente, & même au texte des Évangéliſtes. Il cite en ſa faveur les Docteurs de Cologne, Lindanus, & quelques autres Théologiens. Quoique cette opinion n'ait point été cenſurée par la Faculté de Théologie de Paris, à laquelle le livre de l'Archevêque de Céſarée fut déféré, elle n'eſt point reçue communément dans l'Égliſe Latine; mais elle eſt reçûe de toutes les Égliſes d'Orient.

Les Grècs d'aujourd'hui attribuënt, au moins en partie, le changement du pain & du vin au Corps & au Sang de Nôtre Seigneur, à une cèrtaine prière qu'ils appellent *l'Invocation du Saint Eſprit*. Dans cette prière, ou invocation, le Prêtre demande à Dieu qu'il envoye ſon Saint Eſprit ſur le pain & ſur le vin, & que par ſa préſence il les ſanctifie & les change au Corps & au Sang de Jesus-Christ. Elle ſe fait après que le Prêtre a récité ces paroles: *Cecy eſt mon Corps*; *Cecy eſt mon Sang*, que les mêmes Grècs croyent être ſeulement néceſſaires pour la *conſécration* des Symboles, parcequ'elles renfèrment l'hiſtoire de l'inſtitution de ce divin ſacrifice. Cette opinion eſt reçuë généralement de toute l'Égliſe Grècque, qui s'eſt déclarée là deſſus depuis quelques années dans une Confeſſion de foy écrite en Grèc vulgaire, ſous le titre *de Confeſſion orthodoxe de l'Égliſe Catholique & Apoſtolique d'Orient*. L'original de ce Livre ſe trouve en manuſcrit avec les ſouſcriptions des Évêques dans la Bibliothéque de M. l'Archevêque de Rheims. Il n'y a rien de plus clair ni de plus déciſif pour établir la tranſubſtantiation, & en même tems l'opinion des Grècs touchant la *conſécration*, que ces paroles qui ſe trouvent dans cette Confeſſion: *Le Prêtre n'a pas plutôt récité la Prière qu'on appelle l'Invocation du S. Eſprit, que la tranſubſtantiation ſe fait, & que le pain ſe change au véritable Corps de* Jesus-Christ, *& le vin en ſon véritable Sang, ne reſtant plus que les eſpéces qui paroiſſent.*

Cette Prière, ou Invocation du S. Eſprit, dans laquelle les Grècs font conſiſter en partie les paroles de la *conſécration*, ſe trouve dans tous les éxemplaires de leurs liturgies. Comme la liturgie Grècque eſt la ſource de toutes les liturgies des Égliſes d'Orient, auſſi n'y en a-t-il aucune, en quelque langue qu'elle ſoit écrite, à moins qu'elle n'ait été réformée par les Latins, qui ne contienne l'invocation du S. Eſprit de la même manière qu'elle eſt dans la liturgie Grècque. Les Grècs la liſent à Rome dans leur Miſſel. Ceux qui voudront être inſtruits plus à fonds de tout ce qui regarde la *conſécration*, doivent conſulter les notes étenduës du P. Simon ſur les Opuſcules de Gabriel Archevêque de Philadelphie, qui ont été imprimées à Paris en 1671. Il traite auſſi cette queſtion dans ſon petit ouvrage de la créance de l'Égliſe Orientale ſur la tranſubſtantiation, & dans ſes remarques ſur le voyage du Mont Liban; ces deux Livres ont été imprimez au même lieu.

Conſécration. Impoſition des mains; cérémonie pour conſacrer un Évêque. *Conſecratio*. Toutes les cérémonies de la *conſécration* repréſentent quels ſont les devoirs & les fonctions d'un Évêque. S. Évr. La *conſécration* de l'Évêque eſt ſa vraye réception. Loyseau.

Conſécration, ſe dit auſſi des cérémonies & bénédictions qui ſe font ſur quelque chôſe, afin que de prophane qu'elle étoit, elle devienne ſainte; comme la *conſécration*, ou la dédicace d'une Égliſe. Elle ſe fait par un grand nombre de bénédictions, & d'aſperſions dedans & dehors. L'Évêque conſacrant la parfume d'encens, & fait aux murailles pluſieurs onctions avec le ſaint Chrême. C'eſt une cérémonie Épiſcopale.

L'uſage de conſacrer à Dieu les hommes deſtinez à ſon ſervice, & au miniſtère des temples & de ſes Autels, les lieux, les vâſes, les inſtrumens, les vêtemens qui y ſervent, eſt très-ancien; Dieu l'avoit ordonné dans l'ancienne Loi, & il en avoit preſcrit toutes les cérémonies, comme on le voit dans l'Écriture. *Exod.* xxviii. 41. xxix. 1. 7. 21. 29. 35. xxxii. 29. xl. 11. *Levit.* vii. 30. 37. viii. 9. 22. 31. 33. xviii. 21. xxi. 7. 10. xxii. 2. 3. xxiii. 12. xxvii. 10. 16. 21. 28. *Nombr.* iii. 3. vi. 5. 9. 13. vii. 1. &c. viii. 12. xviii. 10. *Joſ.* vi. 24. *Jug.* xvi. 17. xvii. 3. 3. *des Rois* xv. 13. 1. *Paral.* x. 10. xviii. 11. xxii. 19. 2. *Paral.* ii. 4. xvii. 16. xxiii. 29. xxvi. 18. 1. *d'Eſdr.* iii. 5. viii. 25. *Eccleſiaſtiq.* xlix. 9. Dans la Loi nouvelle quand ces *conſécrations* regardent des hommes, & qu'elles ſe font par un Sacrement inſtitué de Jesus-Christ, nous les nommons en François *Ordinations*, excepté celle des Évêques, que nous appellons *conſécration*. Quand elles ſe font ſeulement par une cérémonie inſtituée par l'Égliſe, nous les nommons *Bénédictions*; quand elles ſe font pour des temples, des autels, des vâſes, des vêtemens, nous diſons *Dédicace*, *Bénédiction*. Voyez tous ces mots.

Conſécration. Tèrme de Médailliſte. Il ſignifie la même chôſe qu'Apothéôſe. C'eſt l'Apothéôſe d'un Empereur après ſa mort, ſa tranſlation & ſa réception dans le ciel parmi les Dieux. Les *conſécrations* ſont ainſi éxprimées communément ſur les médailles. D'un côté eſt la tête de l'Empereur, couronnée de laurier, & ſouvent voilée, & dans l'inſcription on lui donne le titre de Divus. Au revèrs il y a un temple, ou un autel, ou un bucher, ou un aigle ſur un globe, & qui prend ſon effort pour s'élever au ciel; quelquefois l'aigle eſt ſur l'autel, ou ſur un cippe. D'autres fois l'Empereur paroit dans les airs porté ſur un aigle qui l'enléve au ciel; & pour inſcription toujours Consecratio. Ce ſont là les types les plus ordinaires. Antonin Pie a au revèrs de ſes *conſécrations* quelquefois la colomne Antonine. Au lieu d'une aigle les Impératrices ont un paon. Pour les honneurs rendus après la mort aux Empereurs, qui conſiſtent à les mettre au nombre des Dieux, ils s'éxpliquent par le mot *Conſecratio*, par celui de *Pater*, de *Divus* & de *Deus*. *Divo Pio*, *Divus Auguſtus Pater*. *Deo & Domino Caro*. Quelquefois autour des temples & des autels on met *Memoria felix*, ou *Memoriæ æternæ*. Quelquefois aux Princeſſes *Æternitas*, ou *Sideribus recepta*; & du côté de la tête *Diva*, & les Grècs Θεὰ. P. Jobert.

Conſécration, eſt auſſi la cérémonie de l'apothéôſe des Empereurs & des Impératrices, & la figure qui repréſente cette cérémonie ſur le revers des médailles. La cérémonie conſiſtoit en ce qui ſuit. Toute la ville étoit en deüil, on ornoit magnifiquement le lieu où étoit le corps du Prince mort. On en faiſoit un en cire tout ſemblable, qu'on mettoit ſur un lit d'ivoire, qui étoit entouré des Sénateurs à gauche, & des Dames de la ville à droit. Pendant ſept jours les Médecins approchoient de tems en tems du lit, comme ſi le Prince eût été malade, & ils déclaroient châque fois qu'il ſe portoit plus mal qu'auparavant, & enfin qu'il étoit mort: alors le corps de cire étoit porté dans la place publique par les Sénateurs & les Chevaliérs les plus diſtinguez: on trouvoit dans cette place un lit ſemblable au prémiér, qui étoit porté en cérémonie au champ de Mars, où l'on faiſoit des jeux & des courſes en l'honneur du défunt, on chantoit des vèrs à ſa loüange, puis on mettoit le feu au bucher ſur lequel le corps étoit pôſé, & auſſitôt on laiſſoit envoler une aigle, & on diſoit, qu'elle portoit au ciel l'âme du Prince mort. Voyez Apothéôse.

On appelle encore *conſécration* en tèrme de Médailliſte, une médaille ſur laquelle la *conſécration* ou l'apothéôſe eſt marquée. Rien n'eſt ſi commun que les *conſécrations* de Claude le Gothique en petit bronze. Je viens d'acheter une *conſécration* de Fauſtine la mère, qui me manquoit, quoi qu'elle ne ſoit pas râre.

CONSÉCUTIF, ive. adj. Qui ſuit immédiatement un autre. *Conſequens*, *ſubſequens*. Il ne ſe dit pas des pèrſonnes, mais ſeulement des chôſes, & principalement du tems. On a fait cette réjoüiſſance par trois jours *conſécutifs*, c'eſt-à-dire, de ſuite. On publie les monitoires par trois Dimanches *conſécutifs*; les ajournemens par trois briéfs jours, par trois jours de marché *conſécutifs*.

Il ſignifie auſſi, En même tems, ou à peu de diſtance l'un de l'autre. Il a ſouffert trois diſgrâces *conſécutives*; trois malheurs *conſécutifs* l'ont accablé.

CONSÉCUTIVEMENT. adv. Tout de ſuite; immédiatement après. *Continenter*. Cette faute n'eſt pas pardonnable, il l'a fait deux ou trois fois *conſécutivement*. Il entroit d'autres pèrſonnes ſur le Théâtre, enſuite d'autres prenoient leur place, & ainſi *conſécutivement* juſqu'à la fin de la cérémonie. Ce mot eſt un peu ſuranné, & on doute fort qu'il ſe trouve dans des Auteurs polis.

CONSEIGNEUR. ſ. m. Tèrme de Droit, & de Coutumes. Celui qui eſt Seigneur conjointement avec quelque autre d'un lieu, d'une tèrre.

CONSEIL. ſ. m. Aſſemblée de notables pèrſonnes, ou Officiérs pour délibérer ſur les affaires publiques, ou pour juger les différens des particuliérs. *Conſilium*. Il y a pluſieurs *Conſeils* chez le Roi.

Le *Conſeil d'enhaut*, ou le *Conſeil ſecret*, ou du *Cabinet*, eſt un *Conſeil* où ſont traittées les affaires d'État, de la paix, de la guèrre; & dont le Roi veut prendre connoiſſance en pèrſonne, dont les Arrêts ſont ſignez en commandement par un des Sécretaires d'État. *Conſilium ſanctius*, *ſecretius*.

Le *Conſeil d'Etat*, eſt celui où préſide Mr le Chancelier, qui eſt compôſé de douze Conſeillers d'État ordinaires, qui ſèrvent par ſemeſtres, de trois Conſeillers d'Égliſe, de trois d'épée, du Controlleur Général des Finances, & de deux Intendans des Finances. *Conſilium de rebus ad regnum pertinentibus, ſacrum Conſiſtorium.* Voyez le Réglement de 1673. C'eſt où ſe traittent les affaires qui ſont dévoluës au *Conſeil* du Roi.

Le *Conſeil ordinaire des Finances*, eſt un *Conſeil* où ſe traittent ſeulement les affaires qui regardent les Finances du Roi. *Conſilium de rebus ad ærarium pertinentibus.* Les Arrêts ſont ſignez par un Sécretaire du *Conſeil.* Outre cela il y a un *Conſeil Royal des Finances*, établi au mois de Septembre 1681. compôſé du Chancelier, du Controlleur Général, & de trois Conſeillers d'État nommez par le Roi, qui connoiſſent des affaires les plus importantes des Finances réſèrvées par le Réglement. *Conſilium regium de rebus majoris momenti ad ærarium pertinentibus.*

Le *Conſeil privé*, ou *des parties*, eſt un autre *Conſeil* compôſé des mêmes Conſeillers d'État, où ſe jugent les affaires des particuliérs qui y ſont évoquées, comme les réglemens de Juges entre les Cours Souveraines, les évocations pour parentez & alliances, les demandes en caſſation d'Arrêts, &c. *Conſilium ad dirimenda privatorum diſſidia, componendas contentiones.* Les Maîtres des Requêtes y rapportent les affaires, après qu'elles ont été inſtruites par les Avocats au *Conſeil.* On dit en ce ſens, qu'une partie eſt à la ſuite du *Conſeil*; pour dire, qu'elle y ſollicite, qu'elle y a quelque affaire.

CONSEIL DES DÉPÊCHES, eſt un *Conſeil* particuliér qui ſe tient dans la chambre du Roi, où aſſiſtent les Miniſtres & les Sécretaires d'État pour l'expédition des affaires étrangères, inſtructions d'Ambaſſadeurs, & les ordres à envoyer dans les Provinces. *Conſilium de rebus ad extera regna pertinentibus.* Il y a quelquefois un *Conſeil de conſcience*, pour les affaires Écléſiaſtiques.

Le *Conſeil des directions*, eſt un *Conſeil* où l'on dirige les affaires des Finances, après le rapport qui en a été fait en préſence de Mr le Chanceliér, & de ceux qui compôſent le *Conſeil* Royal. *Regium de regendo ærario conſilium.* Le *Conſeil* de grande direction ſe tient une fois toutes les ſemaines chez le Chèf du *Conſeil* Royal.

CONSEIL DE GUÈRRE ET DE MARINE, ſont des *Conſeils* ſecrets, que le Roi tient avec ſes Miniſtres, pour délibérer des affaires de la guèrre tant par tèrre que par mèr, où le Roi appelle quelquefois les Princes & les principaux Officiérs qui l'ont ſèrvi dans ſes armées. *Conſilium militare, navale.*

Il y a auſſi en fait de Marine un *Conſeil de conſtruction*, qui ſe fait pour délibérer ſur le bâtiment & le radoub des vaiſſeaux. Il ſe tient par l'Amiral, Vice-Amiral, Chèfs d'Eſcadre, Lieutenans, Intendans, & Commiſſaires Généraux, & les Capitaines des ports.

On appelle auſſi *Conſeil de guèrre*, l'aſſemblée des Chèfs d'une armée, ou d'une flotte, pour délibérer ſur les affaires qui ſe préſentent ſelon les occaſions, comme entrepriſes de ſiéges, retraittes, batailles, &c. & encore l'aſſemblée des Officiérs d'un Régiment, ou d'un vaiſſeau, pour y juger les affaires des ſoldats, ou des matelots, qui ont fait quelques crimes, & dont le procès a été inſtruit par les Prévôts. *Conſilium militare.*

Le *Grand Conſeil*, eſt une Juriſdiction Souveraine qui a été établie par Charles VIII. l'an 1492. en Juriſdiction particulière. *Conſilium majus.* Après que le Parlement, qui étoit l'ancien *Conſeil* des Rois, eut été fixé à Paris, les Rois s'établîrent un nouveau *Conſeil*, compôſé des plus grands Seigneurs du Royaume, ou de Conſeillers tîrez du Parlement. Ce nouveau *Conſeil* fut appellé d'abord *Conſeil Secret*, ou *Conſeil Etroit*, & plus ordinairement le *Grand Conſeil.* Dans ſon établiſſement ce n'étoit point une Juriſdiction contentieuſe; il ne connoiſſoit que des affaires qui concèrnoient les Finances, & la guèrre : mais dans la ſuite ce *Grand Conſeil*, pour ſe donner plus d'autorité, évoquoit une partie des affaires, & en enlevoit la connoiſſance au Parlement; enſorte que ſous Charles VIII. les États aſſemblez requîrent le Roi d'établir un *Conſeil* toûjours ſéant, où préſideroit le Chanceliér, pour tèrminer les affaires de Juſtice qui s'y préſentoient; ainſi le *Grand Conſeil* fut érigé en Cour Souveraine. Le Chanceliér y préſida juſqu'au tems de François I. qui créa une charge de Préſident. La compétence du *Grand Conſeil* n'étoit pas trop cèrtaine. La réſiſtance que fit le Parlement pour vérifier le Concordat fait entre François I. & Léon X. augmenta fort la Juriſdiction du *Grand Conſeil* : car François I. pour ſe venger des refus du Parlement, par une Déclaration de 1517. attribua au *Grand Conſeil*, à l'excluſion du Parlement, la connoiſſance de tous les procès concèrnans les Archevêchez, Évêchez, Abbayes &c. ce qui s'éxécute encore aujourd'hui. Son pouvoir s'étend par toute la France, & il connoit des contrariétez d'arrêts, des réglemens entre Juges Royaux; des Bénéfices Conſiſtoriaux, & généralement de tous les Bénéfices qui ſont à la nomination du Roi, excepté de ceux que le Roi confère en Régale : des Indults des Cardinaux, & du Parlement; des retraits des biens Écléſiaſtiques, & des affaires de pluſieurs grands Ordres du Royaume, comme celui de Cluny, par des attributions particuliéres. Il eſt compôſé de huit Préſidens, tous Maîtres des Requêtes, & de 54 Conſeillers ſèrvant par ſemeſtre; c'eſt-à-dire, 4 Préſidens & 27 Conſeillers pour chaque ſemeſtre. M. le Chancelier y va préſider quand il lui plaît. Il y a un Procureur Général, & deux Avocats Généraux : le Procureur Général eſt pèrpétuel, les Avocats Généraux ſèrvent par ſemeſtre. Les Préſidens & Avocats Généraux commencent leurs ſemeſtres aux mois de Janvier & de Juillet, & les Conſeillers les commencent aux mois d'Avril & d'Octobre.

On appelle *Sécretaire du Conſeil*, ceux qui ſèrvent au *Conſeil* des Finances. *Greffiérs du Conſeil*, ceux qui ſèrvent au *Conſeil* des parties. *Avocats*, *Procureurs*, & *Huiſſiérs du Conſeil* & *du Grand Conſeil*, les Officiérs qui ſèrvent en ces Compagnies.

Il y a auſſi des *Conſeils Souverains* établis en pluſieurs villes pour rendre la juſtice, comme à Pèrpignan, Pignerol, Tournay en Alſace, &c.

Depuis la mort de Loüis XIV. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, a établi différens *Conſeils.* M. le Duc de Bourbon, comme Chèf du *Conſeil* Royal, eſt Chèf de châcun de ces *Conſeils* en particuliér. M. le Duc du Maine y entre auſſi. Il y a outre cela dans châcun un Préſident, un Vice-Préſident en quelques-uns; pluſieurs Conſeillers, un Sécretaire, des Commis, deſquels il y en a qui ont le tître & la fonction de prémiér Commis. Ces *Conſeils* ſont,

LE CONSEIL DE LA RÉGENCE, compôſé de tous les Princes du Sang qui ſont en âge d'y aſſiſter, c'eſt-à-dire, en l'âge de majorité, même de M. le Duc de Bourbon Chèf de ce *Conſeil*, quoiqu'il n'ait pas encore 24 ans, le Parlement ayant déclaré qu'il ſuffiſoit qu'il fût dans ſa 24e année commencée, de même que les Rois ſont majeurs à la 14e année commencée. Outre les Princes il y a encore d'autres Conſeillers Écléſiaſtiques & Laïques. Les Sécretaires de ce *Conſeil* ſont les Sécretaires d'État. Les Préſidens des autres *Conſeils* y entrent auſſi. Généralement toutes les affaires vont à ce *Conſeil*, & elles y ſont décidées après avoir été examinées & préparées dans les autres *Conſeils.*

CONSEIL DE CONSCIENCE. C'eſt là que s'examinent toutes les affaires qui alloïent auparavant au Sécretaire d'État pour les affaires Écléſiaſtiques, & au Confeſſeur du Roi.

CONSEIL DE, OU POUR LA GUÈRRE, qui connoit de tout ce qui étoit compris dans la fonction de Sécretaire d'État de la guèrre.

CONSEIL DES, OU POUR LES FINANCES, qui eſt chargé des affaires qui alloient au Controlleur Général & aux Intendans des Finances.

CONSEIL DE, OU POUR LA MARINE. Il n'a que ce qui regarde la marine.

CONSEIL POUR LES AFFAIRES DU DEDANS DU ROYAUME. Son nom fait connoître quelles affaires on y traite.

CONSEIL POUR LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. Il connoît des affaires qui alloient au Sécretaire d'État pour les affaires étrangéres.

CONSEIL DU COMMÈRCE. Ce *Conſeil* a été établi après les autres, & comme le commèrce a un rapport néceſſaire avec les finances & avec la marine, le Chèf de ce *Conſeil* eſt aujourd'hui le même qui l'eſt du *Conſeil* des finances, & le Préſident du *Conſeil* de marine eſt Préſident de ce *Conſeil de commèrce.*

Les expéditions de ces *Conſeils* ſont rédigées par le Sécretaire de châque *Conſeil*, & ſignées par le Préſident, & par le Conſeiller qui a été rapporteur de l'affaire. Quoique nous employions ici le tèrme de Conſeiller pour diſtinguer des Préſidens ceux qui ſont après eux, on ne s'en ſèrt point encore dans l'uſage ordinaire; car on ne dit point, M. tel eſt Conſeiller du *Conſeil* de la Régence, ou du *Conſeil* de la guèrre &c. Mais ſimplement, M. tel eſt du *Conſeil* de la Régence, du *Conſeil* de la guèrre, du *Conſeil* des finances &c. Il n'en eſt pas de même des Préſidens.

CONSEIL DE VILLE, eſt l'aſſemblée de pluſieurs Conſeillers qui aſſiſtent le Prévôt des Marchands & Échevins à régler les affaires générales & importantes de la ville. *Conſilium urbanum.* Ils ſont au nombre de 20. & ils ne ſe mêlent point de la Police particulière.

On appelle dans les Siéges de Juſtice la *Chambre du Conſeil*, cellé où on rapporte les procès par écrit, *Cubiculum conſilii.* Et on appelle un *appointement au Conſeil*, un appointement qui ſe donne ſur une appellation vèrbale dans une audience après une plaidoirie.

On dit auſſi, le prémiér, le ſecond *Conſeil*, de la prémière, ou ſeconde

conde partie des Juges, dont le Préſident prend les avis, & ſouvent à diverſes repriſes.

On appelle le *Conſeil des Princes, des Grands Seigneurs*, & des *Communautez*, l'aſſemblée de leurs Intendans, Avocats & Procureurs, pour régler les affaires de leur maiſon, & l'adminiſtration de leurs revenus.

CONSEIL, ſe dit auſſi d'une ſimple conſultation d'Avocats, de Médecins. Il faut aller au *conſeil*, appeller du *conſeil*. J'en veux communiquer à mon *conſeil*. Les conſultations d'Avocats commencent toutes ainſi, Le *conſeil* ſouſſigné qui a vû, &c.

CONSEIL, ſignifie encore, Délibération; toute ſorte d'avis qu'on prend, ou qu'on reçoit ſur quelque affaire que ce ſoit. *Conſultatio, deliberatio, conſilium.* C'eſt une raiſon capable de faire impreſſion ſur l'eſprit d'un homme, & de le porter à faire ou à ne pas faire quelque chôſe. *Conſeil*, en ce ſens eſt oppoſé à *loi, précepte, commandement*, &c. Pour commander il faut avoir autorité; pour donner *conſeil* il ſuffit d'être ſage & éclairé. Les Anciens diſoient en ce ſens que c'eſt aux jeunes gens à faire la guerre, & aux vieillards à donner *conſeil*. *Conſilia ſenum, haſtas juvenum eſſe.* Le cœur eſt un aveugle qui agit ſans *conſeil*, & ſans connoiſſance. S. ÉVR. Il n'y a rien dont on ſoit plus libéral que de *conſeils*. Vous n'avez pas pris mon *conſeil*, quand vous avez entrepris une telle affaire. Il y a des gens qui ſont ennemis de tous les *conſeils* qu'ils ne donnent pas. S. ÉVR. Il ne faut pas même rejetter tous les mauvais *conſeils*, de peur de rebuter ceux qui en pourroient donner de bons. ID. Cromwel ne laiſſoit rien à faire à la fortune de ce qu'il lui pouvoit ôter par *conſeil*, & par prévoyance. FLECH. Le Prince doit prendre garde à ne ſe rendre pas trop farouche ſur les *conſeils* qu'on lui donne. S. ÉVR. On ne doit riſquer des *conſeils*, & des avertiſſemens, qu'avec beaucoup de circonſpection. ID. La pauvreté ne donne que de mauvais *conſeils*. FLECH. Il eſt honteux de laiſſer broncher lourdement ſes amis, parceque l'on n'a pas le courage de leur en épargner la honte par de ſages *conſeils*. BELL. Ne donnez pas vos *conſeils* comme une loi que vous impoſez. S. ÉVR. Il faut autant de diſcrétion pour donner *conſeil*, que de docilité pour le recevoir. S. ÉVR. Une grande foibleſſe à recevoir *conſeil*, n'eſt pas moins à blâmer, qu'une grande rudeſſe à le donner. ID. Le tempérament l'emporte d'ordinaire ſur les plus ſages *conſeils*. VILL.

Du moins, Abbé, du moins avant de commencer,
Lis encore les conſeils *que je te vais tracer.* ID.

On dit, qu'une femme prend *conſeil* de ſon miroir pour ſe bien mettre.

CONSEIL, ſignifie quelquefois, Réſolution. Le *conſeil* en eſt pris, c'eſt-à-dire, l'affaire eſt concluë, arrêtée. Un bon Capitaine doit prendre *conſeil* ſur le champ : ce que les Latins diſent, *in arenâ*.

CONSEIL, ſe dit pour prudence, comme en Latin *conſilium*.

La vaillance a beſoin que le conſeil *l'éclaire,*
Elle eſt ſans ſa conduite errante & téméraire :
Et les grands mouvemens, pour être meſurez,
N'en ſont pas moins hardis, & ſont plus aſſurez.
P. LE MOINE.

On attribuë le *conſeil* aux chôſes inanimées & aux paſſions, & on appelle *conſeils* les mouvemens qu'elles excitent dans l'âme. Il ſuivoit toujours les *conſeils* de l'avarice. Il n'a pris *conſeil* que de ſon amour.

Il faut ſe contenter de ſa condition,
Aux conſeils *de la mer & de l'ambition*
Nous devons fermer les oreilles.

CONSEIL, en Théologie, ſignifie les ſecrets de la Providence divine. Les *conſeils* de Dieu ſont impénétrables. Nôtre deſtinée eſt réſoluë de toute éternité dans le *conſeil* de Dieu. Nous nous tourmentons en vain; nous n'en changerons point les arrêts. S. ÉVR. Il ne faut point cenſurer la conduite de la Providence, ni pénétrer ſes *conſeils*. CLAUD. Les *conſeils* Évangeliques ſont les avis utiles à nôtre ſalut que propoſe l'Évangile; mais qui ne ſont pas d'obligation, quoiqu'ils ſoient d'une grande perfection.

Les *conſeils* que JESUS-CHRIST donne aux hommes en général, dit Mr l'Abbé de la Trappe, lui ſont devenus par ſa vocation des préceptes indiſpenſables. Dom Maçon, Général des Chartreux, dans ſa réponſe pag. 135. dit que cette propoſition n'eſt ni véritable, ni ſoutenable; que la profeſſion Religieuſe ne change point la qualité des *conſeils* de l'Évangile, ſi ce n'eſt en ce qui eſt eſſentiel aux vœux de la Religion, qui eſt devenu d'obligation au Religieux par la force de ſon vœu.

CONSEIL, ſe dit auſſi en ces phrâſes, La nuit porte *conſeil*; pour dire, qu'il faut rêver ſur une affaire avant que de l'entreprendre. On dit auſſi, qu'un homme ne prend *conſeil* que de ſa tête, pour dire, qu'il ne demande avis à perſonne. On diſoit en ce ſens de la mule du Roi Louis XI. qu'elle étoit bien forte, qu'elle portoit le Roi & tout ſon *Conſeil*. On dit auſſi, A nouvelles affaires nouveaux *conſeils*, pour répondre à ceux qui prévoyent trop d'inconvéniens. On dit auſſi, qu'un homme a bientôt aſſemblé ſon *conſeil*; pour dire, qu'il eſt prompt à prendre ſes réſolutions. On dit encore, qu'on ne péche point, quand on péche par *conſeil*; pour dire, après avoir pris l'avis de gens honnêtes & habiles.

CONSEILLER, ERE. ſ. m. & f. Titre qu'on donne à preſque tous les Officiers du Royaume. *Regis Conſiliarius, Regi à conſiliis.* Il n'y a pas juſqu'aux Notaires qui prennent maintenant la qualité de *Conſeillers* Notaires & Gardenottes du Roi. On a expédié pluſieurs Brevèts, de *Conſeiller*, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi, à des gens qui n'ont jamais fait cette fonction. On appelle auſſi *Conſeillere*, la femme d'un *Conſeiller*.

CONSEILLER, ſe dit plus réguliérement des Officiers Royaux de Judicature. En particulier les *Conſeillers* du Roi en tous ſes Conſeils, ce ſont les Miniſtres, Sécretaires d'État, Controlleur Général des Finances, & les *Conſeillers* d'État ordinaires, & ſemeſtres. *Regi ab omnibus conſiliis. Conſiſtorianus, ſacri Conſiſtorii Comes*, ou *Conſiliarius.* Voyez CONSISTOIRE. Un *Conſeiller* d'État ne doit être ni de ces gens hardis qui haſardent trop, ni de ces timides qui s'allarment de tout. S. ÉVR. Le Prince doit autoriſer lui-même par des maniéres humaines la ſage liberté de ſes *Conſeillers*. ID.

CONSEILLER, ſe dit auſſi dans des Juriſdictions ſouveraines. *Conſeiller* en la Cour, ſignifie abſolument un *Conſeiller* au Parlement de Paris. *Suprema curiæ Senator*, ou *in ſuprema curia.* Au tems du premier établiſſement du Parlement, on appelloit les *Conſeillers*; *Maîtres du Parlement.* Dans une Ordonnance de l'an 1321. il y a une défenſe aux *Maîtres* de déſemparer de la ville, ſans la permiſſion du Souverain : c'eſt-à-dire, du premier Préſident. PASQ. Les *Conſeillers* de la Chambre des Comptes ont encore conſervé le même nom de Maîtres. Un *Conſeiller* des Enquêtes en la Grand'-Chambre, en la Cour des Aides, au Grand Conſeil, en la Cour des Monnoyes. Les *Conſeillers* du Parlement ont été diſtinguez en Jugeurs ou Regardeurs des Enquêtes, & Enquêteurs, ou Rapporteurs, auſſi bien que ceux des autres Corps, comme les Olim en font foi, & Mr de la Mare le prouve dans ſon Traité de Police, *L. I. T. XI. c.* 3.

On le dit encore des Préſidiaux & Siéges Royaux. *Præſidialis curiæ Senator. Conſeiller* au Châtelet, au Bailliage du Palais, aux Eaux & Forêts, au Tréſor, à l'Élection. *Conſeiller* de ville, &c.

On diviſe encore les *Conſeillers* en *Conſeillers* d'Égliſe, qui ſont Écléſiaſtiques, & en *Conſeillers* laïques, qui ſont les ſeculiers. Les *Conſeillers* Écléſiaſtiques ſont appellez communément *Conſeillers-clercs.* Charles IX. par un Édit de 1573. créa un office de *Conſeiller-clerc* dans tous les ſiéges Préſidiaux du Royaume; afin qu'en qualité d'Écléſiaſtique il tint la main à ce que les droits de l'Égliſe ne fuſſent point uſurpez. Les *Conſeillers-clercs* jouiſſent du revenu de leurs bénéfices, quoiqu'ils ne réſident pas, parcequ'ils rendent ſervice à l'Égliſe par l'exercice de leur charge, en conſervant ſes droits, & en veillant à ſes intérêts. Les *Conſeillers-clercs* n'aſſiſtent point aux procès criminels. Il y a quatre anciennes charges de *Conſeillers-Clercs* au Châtelet, qui dans la ſuite ſe ſont trouvées remplies par des laïcs. La Roche Flavin obſerve que la même chôſe étoit arrivée au Parlement, que néanmoins ces Charges n'ont été caſſées par aucun édit; mais qu'autrefois de ſimples Clercs y ont été admis trop facilement, & qu'il les ont fait paſſer inſenſiblement dans l'état laïc, en ſe mariant, au préjudice du ſerment qu'ils avoient fait à leur réception, de prendre les Ordres dans l'année. Lors de la création des Préſidiaux l'on ne penſa point à y mettre des Clercs. Le Clergé s'en plaignit; ſes remontrances réïterées donnérent lieu aux Édits de création de deux *Conſeillers-Clercs* en chaque Préſidial, du mois d'Août 1573. & Décembre 1635.

On appelle *Conſeiller honoraire*, un *Conſeiller* qui a ſervi 20 ans, qui eſt veteran, & qui s'eſt défait de ſa charge, qui a droit d'entrer & d'opiner aux cauſes d'audience. *Senator honorarius.* Il y a auſſi des Gentilshommes qui ſont *Conſeillers honoraires*, qui ont droit d'entrer au Parlement.

CONSEILLER-NÉ, eſt une qualité attribuée à certaines dignitez, qui leur donne entrée dans le Parlement. *Speciali quodam muneris & officii jure Senator.* L'Archevêque de Paris eſt *Conſeiller né* du Parlement.

CONSEILLER. C'eſt auſſi un titre qu'on donne à dix Seigneurs Vénitiens, qui conjointement avec le Doge repréſentent le Corps de la Republique de Véniſe. On les appelle *Conſeillers de la Seigneurie.*

Conseiller, ſe dit auſſi de toute pèrſonne qui donne conſeil ; & même figurément des paſſions. *Conſiliarius, ſuaſor, auctor.* Vous êtes un bon, un mauvais *conſeiller*. La colère, la néceſſité, ſont de mauvaiſes *conſeillères*.

> *Chez moi les avis ont de triſtes ſalaires ;*
> *Un valet* cònſeiller *y fait mal ſes affaires.* Mol.

On dit à ceux qui ſe mêlent de donner conſeil ſans qu'on le leur demande, que les *conſeillers* n'ont point de gages.

On dit, en tèrmes burleſques & précieux, *le conſeiller des grâces* ; pour dire, un miroir. Mol. On l'appelle auſſi le *conſeiller muet dont les Dames ſe ſervent.* La Font.

CONSEILLER. v. act. Donner ùn conſeil, un avis à quelqu'un. *Conſilium dare alicui, impertiri, aliquem conſilio juvare, ſuadere aliquid alicui.* Nous ne nous contentons pas d'ordinaire de *conſeiller* nos amis : nous prétendons les régler. S. Réal. Il y a encore plus de gens qui *conſeillent*, que de gens diſpoſez à ſuivre les conſeils qu'on leur donne. Il a été mal *conſeillé* de ſe défaire de ſa charge. On lui *conſeilla* de ſe défaire de cet homme. Ablanc. Il eſt dangereux de *conſeiller* les Grands. Vaug. Si ta Religion étoit bonne, elle ne t'auroit pas *conſeillé* une méchante action, dit le Maréchal de Matignon à un Proteſtant convaincu d'avoir voulû l'aſſaſſiner. Cail. Alcibiade crut que conduit, & *conſeillé* par l'amour, il pouvoit tout entreprendre. Vill. Une pèrſonne auſſi belle que vous, commande en *conſeillant.* Voit.

> *Aimez qu'on vous* conſeille, *& non pas qu'on vous loüe.*
> Boil.

Conseillé, ée. part. paſſ. & adj. *Conſilio adjutus, fretus.*

CONSENS. ſ. m. Tèrme de Banquier, & de Chancelerie Romaine. Le jour du *conſens* eſt le jour que la réſignation d'un bénéfice eſt admiſe en Cour de Rome, & que le correſpondant du Banquiér a rempli, & ſigné la procuration qui lui a été envoyée avec le ſèrment accoutumé, dont il eſt fait mention ſur le dos du tître qu'on expédie en conſéquence. *Dies quo tranſcripta in alterum beneficii Eccleſiaſtici poſſeſſio admiſſa eſt.*

CONSENTANT, ante. adj. Qui agrée une chôſe, qui ne s'y oppôſe point. *Conſentiens.* Les contrats ne ſe font point, les mariages ne ſe célébrent point, que les parties n'en ſoient *conſentantes.* J'ai joui dix ans de cette tèrre, un tel le voyant & *conſentant*, j'ai ma préſcription acquiſe contre lui par la Coutume.

CONSENTEMENT. ſ. m. Acquieſcement, approbation d'une chôſe, par laquelle on agrée qu'elle ſe faſſe. *Conſenſus, conſenſio.* L'âme ne peut refuſer ſon *conſentement* à tout ce qui paroît revêtu du caractère de l'évidence. Bayl. Qui pourroit ſouffrir la barbare indifférence des Myſtiques, qui ſous prétexte d'une obéïſſance ſoumiſe aux volontez de Dieu, prêtent un *conſentement* paiſible à la damnation des réprouvez ? Boss. La belle chôſe que d'être heureux du *conſentement* de tout le monde. Balz. On doit peu eſtimer le *conſentement* téméraire d'une multitude, qui ſuit plutôt ſes intérêts, que ſa lumière dans le choix de ſes opinions. Port-R. Le *conſentement* qui naît de l'évidence de la chôſe eſt moins inébranlable que celui qu'éxige la foi, quoi qu'elle n'emporte ſouvent avec elle qu'une connoiſſance confuſe de l'objet qu'elle propoſe. Selon les Contemplatifs, quand l'âme s'eſt une fois livrée à Dieu, elle n'a pas beſoin d'en réitérer les aſſurances : il ſuffit d'y prêter un *conſentement* paſſif dans le reſte de la vie. Boss. Il y a des *conſentemens* éxprès, d'autres tacites. L'élection de ce Magiſtrat s'eſt faite par ùn *conſentement* de toute l'aſſemblée. Le *conſentement* univèrſel de l'Égliſe eſt une preuve de la vérité de nôtre Foi. Un teſtament, ou un contrat de mariage, fait par un *conſentement* éxtorqué de force eſt nul. Un arrêt par appointé, eſt celui qui eſt donné du *conſentement* des parties, par lequel on eſt condamné de ſon *conſentement.* On peut pécher par le ſeul *conſentement*, par la ſeule penſée.

> *Luxurieux point ne ſeras,*
> *De fait, ni de* conſentement.

CONSENTES. ſ. m. & plur. C'étoient chez les Romains des Dieux du prémier ordre, mais dont les noms étoient cachez & inconnus. *Conſentes.* Les inſcriptions nous apprennent que parmi les *Conſentes* il y avoit non ſeulement des Dieux, mais auſſi des Déeſſes. Varron dans Arnobe L. III. dit que ce nom venoit des Étruriens, qui les appelloient auſſi *Complices* ; mais on eſt partagé ſur la raiſon qui leur fit donner ce nom, & ſur ſon origine & ſa ſignification. Quelques-uns veulent que *Conſentes* ſoit la même chôſe que *Conſentientes*, & qu'ils ont été ainſi nommez parce qu'ils étoient toujours d'accord dans ce qu'ils promettoient, qu'ils promettoient tous de concèrt. D'autres prétendent que *Conſentes* eſt la même chôſe que *Conſulentes*, & que la raiſon qui leur fit donner ce nom eſt qu'ils étoient les Conſeillers de Jupiter. Varron le dit en effet dans Arnobe ; mais il apporte une autre raiſon de ce nom, c'eſt, dit-il, qu'ils naiſſoient & qu'ils mouroient enſemble, *quòd unà oriantur, & occidant unà.* Junius croit que ce nom vient de l'ancien vèrbe *conſo, conſis*, qui ſignifioit la même chôſe que *conſulo.* Il y avoit douze divinitez *Conſentes*, ſix Dieux & ſix Déeſſes, & Varron dit qu'ils avoient peu de pitié, *miſerationis parciſſima.* On dit communément que ces Dieux *Conſentes* étoient ceux qu'Ennius a renfèrmez dans ces deux vèrs,

> *Juno, Veſta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,*
> *Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.*

que ces douze Divinitez préſidoient châcune à un mois de l'année, ainſi qu'il eſt marqué dans un ancien Calendrier des Païſans Romains, qui ſe voit ſur un marbre au palais Farnêſe. Mais comment ignoroit-on les noms des Dieux *Conſentes* ? Comment étoit-il défendu de les ſçavoir, ſi c'étoient là leurs noms ? Comment Jupiter ſe trouve-t-il parmi les Conſeillers de Jupiter ? Scaliger ſur Feſtus remarque que les Dieux *Conſentes* étoient des Dieux de familles. Voyez auſſi Vigenère ſur Tite-Live.

CONSENTIES, ou CONSENTIENNES. *Conſentia.* Fêtes à l'honneur des Dieux Conſentes, Fêtes, dit Feſtus, inſtituées par le conſentement de pluſieurs pèrſonnes, c'eſt-à-dire, ſelon Scaliger, de toute une famille : car cet Auteur dans ſes Notes ſur ce mot de *Feſtus* prétend que les Dieux *Conſentes* étoient des Dieux que châque famille ſe choiſiſſoit, & les Feſtes *Conſentiennes*, les fêtes & les ſacrifices que châque famille leur faiſoit, car outre les Dieux généraux, & les fêtes publiques, châque famille avoit ſes Dieux tutélaires, ſes patrons, ſes fêtes & ſes ſacrifices particuliérs.

CONSENTIR. v. act. Donner ſon conſentement à une chôſe, y acquiéſcer ; agréer qu'une chôſe ſe faſſe, ne s'y pas oppoſer. *Aſſentire, aſſentiri.* L'héritiér a *conſenti* l'éxécution de ce teſtament. Ce Prince a *conſenti* la démolition d'une telle place. Voilà une propoſition èrronée, je n'y *conſentirai* jamais. Prenez garde de ne *conſentir* jamais au péché. Port-R. On lui propoſa de la mettre en libèrté, pourvû qu'elle *conſentît* à paſſer ſeulement au travèrs du temple. Maucroix.

> *Mon cœur très-amoureux* conſent,
> *De ſe ranger ſous vôtre empire.* Saraz.

C'eſt une maxime de Droit, Qui ſe tait ſemble *conſentir* : c'eſt là-deſſus qu'eſt fondée la préſcription, la tacite reconduction. Dans les contrats de mariage on met toûjours cette clauſe, Si Dieu & nôtre Mère Sainte Égliſe y *conſentent.*

CONSÉQUEMMENT. adv. Par une ſuite néceſſaire ou ordinaire, par conſéquent. *Igitur, ideo, ob eam rem, atque adeo.* Vous admettez ces deux propoſitions, & *conſéquemment* vous devez admettre celle-ci. On le dit quelquefois abſolument, lorſqu'on laiſſe tîrer la concluſion à l'auditeur. Je vous ai prouvé tels & tels faits, & *conſéquemment.*

CONSÉQUENCE. ſ. f. En Philoſophie on le dit de la concluſion d'un raiſonnement & de toute ſorte d'argument. *Conſecutio, conſequentia, conſequens.* Quand on a accordé les deux prémiſſes d'un ſyllogiſme, il faut auſſi accorder la *conſéquence.* Cette *conſéquence* n'eſt pas vraye. Je nie la *conſéquence.* Je diſtingue la *conſéquence.* Je tîre de là cette *conſéquence.* La plûpart des gens ſont plus portez à acquiéſcer à des preuves de ſentiment, qu'à ſuivre le fil d'une infinité de *conſéquences* enchaînées avec méthode. Bayl. Un dogme ſi abſtrait ne peut être compris que par un eſprit accoutumé à ſuivre un raiſonnement de *conſéquence* en *conſéquence.* S. Évr.

Conſéquence ſe prend encore dans une ſignification plus étroite, pour la liaiſon qu'il y a entre des propoſitions, lorſque l'une ſuit de l'autre, la *conſéquence* eſt vraye, quand il y a en effet de la liaiſon entre ces propoſitions ; la *conſéquence* eſt fauſſe, ou mauvaiſe, lorſqu'il n'y a point de liaiſon, lorſque la concluſion n'eſt pas liée avec l'antécédent, lorſqu'elle n'eſt pas renfèrmée dans les prémiſſes. Voyez Conséquent. Conclusion.

Conséquence, ſe dit auſſi d'une ſuite, d'une enchaînure de chôſes qui arrivent, ſoit par une cauſe naturelle, ſoit accidentelle. *Rerum ordo, ſeries, connexio.* Comme la matière n'agit qu'en *conſéquence* des loix que Dieu a établies, il en connoît tous les effets. Cette affaire a de grandes *conſéquences*, de grandes ſuites. On lui a fait grâce pour cette fois, ſans tîrer à *conſéquence.* Cela ne ſera d'aucune *conſéquence* dans la ſuite. Ce ſont là des diſcours en l'air, qui ſont ſans *conſéquence.*

Conséquence, ſignifie auſſi, Grande importance, ou conſidération. *Res magni momenti, ponderis.* C'eſt un homme de *conſéquence*, d'un grand mérite. Il a acheté une tèrre de *conſéquence*, c'eſt-à-dire, de grand prix. Voilà une charge de *conſéquence*, qui donne une grande autorité; une affaire de *conſéquence*, qui demande une meure délibération. Leur jeu n'eſt pas de *conſéquence*, c'eſt un jeu à ne ſe pas ruiner.

CONSÉQUENT. ſ. m. Tèrme de Philoſophie. La dèrnière propoſition d'un argument. *Conſequens.* Un Enthymême n'a que deux propoſitions, l'antécédent & le *conſéquent*. L'antécédent eſt abſurde, donc le *conſéquent* l'eſt auſſi.

Conſéquent ſe prend encore dans une ſignification plus préciſe, pour la propoſition que renfèrme la concluſion, conſidérée en elle même & ſans rapport à l'antécédent, c'eſt en ce ſens que le *conſéquent* peut être vrai, quoique la conſéquence ſoit fauſſe. Par exemple,

La vèrtu eſt digne de loüange,
La vèrtu doit être récompenſée
Donc la tempérance eſt une vèrtu.

Voyez Conclusion. Conséquence.

Conséquent, en tèrme de Mathématique, eſt dans une proportion le dèrnier des deux tèrmes; par exemple, ſi la proportion eſt de A à B; B eſt le *conſéquent*.

Par conséquent. adv. Donc, conſequemment, par une ſuite néceſſaire, ou raiſonnable. *Ideo, igitur, atque adeo, ob eam rem, itaque.* Le ſoleil éclaire, *par conſéquent* il eſt jour. Vous m'avez promis telle chôſe, & *par conſéquent*; on ſouſentend, vous êtes obligé de la faire. Si l'on agit bien dans les affaires publiques, on offenſera les hommes; ſi l'on y agit mal, on offenſera Dieu, & *par conſéquent* on ne s'en doit point mêler. Port-R.

CONSÉQUENTE. ſ. f. En tèrmes de Muſique, ſe dit de la ſeconde partie de la fugue, qui eſt compoſée d'une guide & d'une *conſéquente*.

CONSERANS. ſ. m. Contrée de France, dans la Gaſcogne, entre le Comté de Foix au levant, celui de Comminges au nord & au couchant, & la Catalogne au midi. *Conſoranni, Conſorannus ager.* Ce nom vient de celui de ſes anciens habitans nommez Conſoranniens. Pline en parle L. IV. c. 19. Leur ville eſt appellée dans les anciennes Notices la Cité des Conſoranniens, *Conſorannorum civitas*; c'eſt la cinquième des douze villes de la Novempopulanie. Aujourd'hui elle s'appelle S. Lizier, ou Lezer, de *Conſerans*. *Fanum S. Licerii in Conſorannis*, C'eſt un Évêché ſuffragant d'Auſch. Le *Conſerans* a eû titre de Comté. Jean Arnaud d'Eſpagne, chèf de la maiſon de Monteſpan, le poſſéda avec ce titre. De ſes deſcendans il paſſa à Eſquibat Comte de Bigorre, dont Simon Comte de Montfort ſon oncle hérita. Ce dèrnier céda enſuite ſon droit à Thibaut VII. Roi de Navarre. On prononce communément *Conſerans*, & quelquefois, dit-on, *Coſerans* en Gaſcogne. M. de Marca, dans ſon hiſt. de Bearn. L. I. c. 3. & 9. écrit toujours ainſi. Le Comenge & le *Coſerans* confinent avec les trois citez, de Toulouſe, de Carcaſſone, & de Narbone, ſuivant l'ancienne étenduë qu'elles avoient du tems de l'Empire Romain. De Marca. La Capitale du *Coſerans* eſt appellée S. Lezer, à cauſe de Glycerius Évêque de *Coſerans*, recommandable pour ſa ſainteté. Id.

CONSÈRVATEUR. ſ. m. Celui qui conſèrve, qui entretient. *Conſervator.* C'eſt Dieu ſeul qui eſt nôtre *conſervateur*, qui nous aſſiſte de ſes grâces. Le Roi eſt le *conſervateur* de la ſociété.

Juge Consèrvateur, eſt celui qui eſt établi pour conſèrver les priviléges accordez à cèrtains corps, ou qui a une commiſſion pour jugèr de leurs differens. *Judex Conſervator.* Les appellations des ordonnances des *Conſervateurs* reſſortiſſent au Parlement. Il y a à Lyon un *Juge Conſervateur* des priviléges des Foires de la ville. Le Prévôt de Paris eſt *Juge Conſèrvateur* des priviléges de l'Univèrſité. Cette qualité fut annéxée à ſa charge par Philippe de Valois en 1340. Il y a d'ordinaire deux *Conſervateurs* dans châque Univèrſité; le *Conſervateur* des priviléges Royaux, c'eſt-à-dire, ceux qui ont été accordez par les Rois, & le *Conſèrvateur* des priviléges Apoſtoliques, c'eſt-à-dire, de ceux qui ont été accordez par les Papes aux Univèrſitez. Le *Conſervateur* des priviléges Royaux connoît des cauſes pèrſonnelles & mixtes des Régens, des Écoliers, & des Suppôts de l'Univèrſité, & même du poſſeſſoire des bénéfices. Le *Conſervateur* Apoſtolique connoît des matières ſpirituelles entre pèrſonnes Eccléſiaſtiques. Si le Pape délégue des Juges *Consèrvateurs* pour quelques cauſes particulières, ils doivent être Eccléſiaſtiques, & commis pour chôſes qui concèrnent les Eccléſiaſtiques.

On nommoit autrefois des *Consèrvateurs* des Traitez de paix, ou de Tréves qui ſe faiſoient entre les Princes. Ils devoient être Juges des infractions qui ſe feroient au Traité, & étoient chargez d'en faire faire ſatisfaction. C'étoit un ancien uſage en France, & dans les païs circonvoiſins, où au lieu qu'aujourd'hui on s'adreſſe à des Princes étrangers pour être garands des Traitez, c'étoient les feudataires des Princes mêmes qui l'étoient de part & d'autre, & qui s'obligeoient même ſouvent à ſe déclarer contre leur propre Seigneur, au cas qu'il violât le Traité. P. Daniel. T. II. p. 1425. Sous Loüis XI. cet uſage fut encore obſèrvé au Traité de Lens.

CONSÈRVATION. ſ. f. Soin de conſèrver. *Conſervatio, ſalus, incolumitas.* On doit préferer la *conſervation* de l'honneur à celle des biens. Il eſt intèrvenu en ce procès pour la *conſervation* de ſes droits. Dès que l'un des membres eſt en péril, tous les autres concourent à ſa *conſervation*, ſans avoir beſoin des ordres de la raiſon, & de la volonté. P. Dan. Si l'on ne peut pas remonter juſqu'à la fondation des États, pour en repréſenter la conſtitution originaire, l'on ne peut conteſter que la *conſervation* mutuelle n'en ait été le motif univèrſel. Ben. Les dévots ambitieux entretiennent leur ſenſualité, ſous prétexte que la gloire de Dieu eſt attachée à leur *conſervation*. De Vill. Le corps ſollicite ſans ceſſe l'âme à la rechèrche des chôſes néceſſaires à ſa *conſervation*. Maleb. L'attachement des hommes pour la vie les a rendus vigilans pour leur *conſervation*, & les a appliquez à diſcèrner les chôſes qui peuvent hâter, ou reculer la mort. Le Cl. On doit ſuppoſer que c'eſt une convention tacite, que les hommes ne ſe ſont aſſemblez en ſociété que pour leur *conſèrvation* commune. S. Évr.

Consèrvation, ſe prend plus particulièrement pour l'action par laquelle Dieu conſèrve toutes chôſes. *Actio conſervativa, conſervans.* Les Philoſophes diſent que la *conſervation* des chôſes n'eſt autre chôſe que la continuation de l'action par laquelle elles ont été produites. Sans la *conſervation* tous les êtres retomberoient dans le néant.

Consèrvation, Tèrme d'Antiquaire Médailliſte. Il ſignifie le bon état, la pèrfection, l'intégrité d'une médaille, que le tems n'a point uſée, n'a point rongée; dont toutes les figures, tous les traits, toute l'inſcription, toutes les lettres ſont bien conſèrvées. *Integritas.* Les médailles du Cabinet du Roi ſont d'une *conſervation* charmante. Une belle *conſervation*. Il y a differens degrez de *conſervation*, une *conſervation* plus, ou moins belle. Voilà une médaille d'une grande *conſervation*. Celles-ci ſont encore d'une aſſez bonne *conſervation*.

Consèrvation, eſt auſſi un Siége de Juſtice établi pour conſèrver cèrtains priviléges accordez à quelques Communautez. *Tribunal ad conſervationem, ad tuenda ſocietatis jura conſtitutum, erectum.* La *Conſervation* de Lyon. Ce Procureur eſt allé plaider à la *Conſervation*.

CONSÈRVATRICE. ſ. f. Celle qui conſèrve, qui garde, qui prend ſoin des chôſes qui lui ſont confiées. *Conſervatrix.* Cette Dame eſt la *conſervatrice* du bien de cette Abbaye. Nous avons bien de l'obligation à cette Princeſſe, c'eſt nôtre *conſervatrice*. La Providence eſt la *conſervatrice* de toutes les chôſes qui ſont au monde.

CONSÈRVE. ſ. f. Confiture ſeche qui ſe fait avec du ſucre de pluſieurs pâtes, ou fruits, ou fleurs, &c. pour les rendre plus agréables au goût. *Flores fructuſve ſaccharo conditi.* *Conſerve* de rôſes, *Roſæ ſaccharo conditæ, &c.* d'orange, de citron, de piſtaches, de grenade. Les Médecins ſous le nom de *conſerves* comprennent toutes ſortes de confitures de fleurs, de fruits, ſemences, racines, écorces & feüilles, ſoit liquides, ſoit ſéches, faites avec du ſucre ou du miel, pour conſèrver longuement la vèrtu des ſimples.

Consèrves, en tèrmes d'Optique, ſe dit de cèrtaine eſpéce de lunettes qui ne groſſiſſent pas les objets, mais qui ſèrvent aux gens ſur l'âge pour conſèrver leur vuë, en diſſipant la trop grande lumière qui les pourroit offenſer. *Conſpicillum tuendis & conſervandis oculis adhibitum.*

Consèrve, en tèrmes de Marine, ſe dit des vaiſſeaux qui vont en mèr de compagnie pour ſe deffendre, s'eſcorter & ſe ſecourir les uns les autres. *Fœderatæ naves, curſum eundem tenentes.* Il eſt parti dix vaiſſeaux qui vont de *conſerve*. On dit auſſi dans le même ſens, Aller de flotte, ou bailler cap à un autre vaiſſeau, ou à la flotte. Les navires chargez de marchandiſes de prix ſont obligez de marcher en flotte, de faire *conſèrve*, de faire cap, & de s'attendre les uns les autres, & ne doivent point partir qu'ils ne ſoient du moins quatre. Ils doivent élire entre eux un Vice-Amiral, & faire ſèrment de s'entre-ſecourir, ſuivant les Ordonnances de la Marine. *Naves itineris ſociæ.*

Consèrve, en tèrmes de Fortification, eſt la même chôſe qu'on appelle *contregarde*. *Præſidium.*

Consèrve, eſt auſſi un réſèrvoir d'eaux, pour les diſtribuer par des aqueducs. *Receptaculum, caſtellum*, ſelon Budée.

CONSÈRVER. v. act. Ménager; avoir ſoin d'une chôſe, pour empêcher qu'elle ne ſe pèrde, ou ne ſe gâte. *Conſervare, cuſtodire*,

re, tueri. Nous avons tous un déſir naturel de nous *conſerver.* S. Évr. On a bien de la peine à *conſerver* ſon bien à cauſe de la chicane. Il faut *conſerver*, ménager ce fonds d'argent, pour s'en ſervir dans la néceſſité. On le dit avec le pronom perſonnel; pour dire, que les chôſes durent, ou ne durent pas beaucoup; qu'elles périſſent ou ſe corrompent bien vite. Les vins fumeux *ſe conſervent* long tems. Les fruits d'été ne *ſe conſervent* pas. Les chôſes qui périſſent, ne *ſe conſervent* guères.

On dit auſſi d'une femme qui eſt encore belle, quoi qu'un peu âgée, qu'elle *ſe conſerve* bien, qu'elle a bien *conſervé* ſon teint; & au contraire d'un homme qui eſt malade pour faire ſouvent des éxcès, qu'il ne *ſe conſerve* point. La ſanté eſt un bien ſi précieux, qu'on ne ſçauroit trop *ſe conſerver*, ni trop ſe ménager. *Curare valetudinem.*

On dit, *Conſerver* ſes tèrres, quand par ſon crédit on empêche les ſoldats d'y venir loger, & que les Fèrmiérs, ou Tenanciérs, ne ſoient trop chargez de tailles, & d'impoſitions. *Tueri, defendere.*

Conſèrver, ſe dit auſſi en chôſes morales & ſpirituelles. *Servare, conſervare, tueri.* Cet homme a *conſervé* ſon bon ſens, ſa mémoire, juſqu'à ſa dèrnière vieilleſſe. Il a *conſervé* ſon crédit, ſa réputation, ſon autorité, ſes droits, &c. il a *conſervé* ſon amour, ſa colère, ſa vengeance, ſon orgueil, &c.

Je ne m'étonne point, qu'en ma tendre jeuneſſe,
Mon cœur des paſſions ait ſuivi la fureur;
Mais ce qui me ſurprend, c'eſt de voir mon erreur,
Se conſèrver *dans ma vieilleſſe.* L'Ab. Tétu.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *conſervé* entre deux partis; pour dire, qu'il eſt demeuré neutre, également ami de l'un & de l'autre.

On dit auſſi à la guèrre, qu'un Officier, qu'un corps a été *conſervé*; pour dire, qu'il n'a pas été caſſé dans une réforme générale des troupes.

Conſèrvé, ée. part. & adj. *Conſervatus, ſervatus.* Il a les uſages & la ſignification de ſon vèrbe.

Outre cela *conſervé* eſt un tèrme de Médailliſte, qui ſe dit des médailles antiques que le tems n'a point uſées, rongées, gâtées, qui ſont entières, dont les figures ſont bien marquées, ſe diſtinguent bien, dont l'inſcription ſe lit bien & n'eſt point effacée, ou couvèrte de roüille, ou de vèrnis, encore qu'on ne la puiſſe lire. Il eſt oppoſé à fruſte. *Integer, incorruptus, illæſus.* Cette médaille eſt rare, c'eſt dommage qu'elle ſoit ſi mal conſèrvée. Cette autre plus commune eſt auſſi mieux *conſervée.* Il y a des Empereurs, dont les médailles ſont prèſque toûjours bien *conſervées*, & d'autres dont les médailles le ſont communément très mal. Cela vient apparemment de la qualité & de la fonte du métal. L'or eſt toûjours bien *conſervé*, & l'argent prèſque toûjours; mais le bronze eſt ſouvent fruſte.

CONSÉVIUS. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des Romains. *Conſivius.* C'étoit le Dieu qui préſidoit à la conception des hommes, dit Tèrtullien, *ad Nation. L. II. c.* 11. C'étoit le même que Janus, car Macrobe, Saturn. L. I. c. 9. dit que Janus s'appelloit *Conſivius*, & que ce nom lui venoit *à conſerendo*, parce qu'il préſidoit à la conception, *à conſerendo, id eſt, à propagine generis humani quæ Jano auctore conſeritur*; ou comme parle Tèrtullien, *qui conſationibus concubitalibus præſit.*

CONSIDENCE. ſ. f. Tèrme dogmatique, qui ſe dit de l'affaiſſement, & de l'abaiſſement des chôſes appuyées les unes ſur les autres. *Sedimentum.* Perr. *Eſſ. de Phyſ.* Ainſi lorſque les parties de l'eau qui ſont élevées dans les vagues s'abaiſſent pour revenir à leur niveau, on dit que cela ſe fait par *conſidence.*

CONSIDÉRABLE. adj. m. & f. Important; qui doit être eſtimé, remarqué pour ſon prix, pour ſa qualité, pour ſon mérite; qui ſe fait diſtinguer des autres. *Inſignis, ſpectatus, clarus, illuſtris.* Ce Meſtre de Camp eſt un des plus *conſidérables* Officiérs de l'armée; il s'eſt rendu *conſidérable* par ſa bravoure, par ſes longs ſervices. Cette raiſon eſt la plus *conſidérable.* Il y a des gens qui ne chèrchent à s'élever, que pour ſe rendre *conſidérables* par le mal qu'ils pourront faire. S. Real. Cette ſomme n'eſt pas aſſez *conſidérable* pour entreprendre un procès. Les mauvais ſuccès de l'Amiral de Châtillon ne le rendoient pas moins redoutable à ſes ennemis, ni moins *conſidérable* à ceux de ſa faction. Cail. Si les hommes défendent l'innocence opprimée, ce n'eſt que pour ſe rendre *conſidérables* pour la profeſſion apparente de quelque vèrtu que tout le monde révère. Maleb. Cet homme eſt chargé de tant d'or, qu'il eſt la partie la moins *conſidérable* de lui-même. Id.

CONSIDÉRABLEMENT. adv. D'une manière conſidérable. *Valdè, maximè.* Il a été lézé *conſidérablement* en ce traité. Il augmenta *conſidérablement* le prix des monnoyes. Maucroix.

CONSIDÉRANT, ante. adject. Qui eſt circonſpèct, qui prend garde à toutes les circonſtances, à toutes les bienſéances d'une action. *Conſideratus, prudens, circumſpectus.* Cet homme eſt fort *conſidérant*, il reconnoît bien les ſervices qu'on lui rend.

CONSIDÉRATION. ſ. f. Attention à bien éxaminer la nature, le mérite d'une chôſe. *Conſideratio, contemplatio.* Il n'y a rien dans la nature qui ne mérite une grande *conſidération.* La *conſidération* de ſon mérite m'a gagné le cœur. Scar. Il ne faut pas juger d'un homme par une ſeule action; mais par la *conſidération* de toute ſa vie. S. Évr. Dès que l'on ſe renfèrme dans la *conſidération* de ſoi-même, & que l'on ne diſſipe point ſes réfléxions ſur les autres, il eſt plus aiſé de ſe preſcrire une conduite raiſonnable. Abad.

Conſidération, ſignifie auſſi, Vûë, raiſon, intérêt. *Ratio, momentum, commodum, utilitas.* Les convèrſions qui ſe font par des vuës, & par des *conſidérations* mondaines, ne ſont ni ſincères ni ſolides. Le Roi mèt dans tous ſes Édits, A ces cauſes & autres *conſidérations* à ce nous mouvant, &c.

Conſidération, ſignifie encore, Réfléxion. *Conſideratio.* Les ingrats ne mettent point en *conſidération* tous les ſèrvices qu'on leur a rendus. Les contemplatifs diſtinguent leurs méditations en pluſieurs points, ou *conſidérations.*

Conſidération, ſe dit auſſi de l'eſtime, des égards, des ſentimens de reſpèct, que l'on a pour une pèrſonne; de la réputation qu'on s'eſt acquiſe dans le monde. *Exiſtimatio, Reverentia, ratio, reſpectus.* C'eſt n'avoir aucune *conſidération* pour les gens. Voit. Puiſqu'elle n'a pas eû de *conſidération* pour nous, nous ne ſommes pas obligez d'en avoir pour elle. B. Rab. La ſainteté, la doctrine de ce Prélat, l'ont mis en grande *conſidération*, en grande eſtime. Le mépris de la fortune n'étoit dans les Philoſophes qu'un chemin détourné pour aller à la *conſidération* qu'ils ne pouvoient avoir par les richeſſes. Rochef. Je veux quitter mon inutilité, & mettre tout en uſage pour me donner de la *conſidération.* S. Évr. On ne dit qu'à un inférieur, J'ai beaucoup de *conſidération* pour vous: cela marque de la ſupériorité, & de la vanité.

Conſidération, ſe dit encore, pour conſéquence, importance, poids. *Momentum, pondus.* Elles ſe rendirent avec trente autres villes de moindre *conſidération.* Ablanc. C'eſt une autorité qui n'eſt pas de petite *conſidération.* Pasc. Tous ces argumens ne ſont d'aucune *conſidération* à mon égard.

CONSIDÉRÉMENT. adv. D'une manière prudente & circonſpècte. *Conſideratè, circumſpectè, prudenter.* Il a agi en cette affaire fort *conſidérément.*

CONSIDÉRER. v. act. Obſèrver, regarder avec attention; éxaminer quelque chôſe de près. *Conſiderare, contemplari, ſpeculari.* On ne peut trop *conſidérer* les mèrveilles de la nature. Vous ne *conſidérez* pas aſſez le travail de ce tableau, & le nombre des figures. Un bon Juge ne doit *conſidérer* ni la faveur, ni la qualité des pèrſonnes, mais ſeulement le bon droit. Il eſt peu de ſpectacle plus agréable aux yeux du Sage, que de *conſidérer* la conduite des hypocrites, dans les occaſions où leur intérêt ne s'accorde pas avec la conſcience. S. Real. Pour nous corriger plus ſûrement de nos fautes, il faut nous les faire *conſidérer* dans les autres. Id.

Conſidérer, ſignifie auſſi, Faire réfléxion. *Perpendere, æſtimare, ponderare.* L'homme ne *conſidère* pas aſſez, ne fait pas aſſez de réfléxion ſur ſon néant, & ſur la grandeur divine. Il doit *conſidérer* en ſoi-même ſa foibleſſe pour rabattre ſa vanité. Nos paſſions nous entraînent avec tant de rapidité, qu'elles ne nous pèrmettent pas de *conſidérer* nos ſentimens à loiſir. S. Real.

Conſidérer, ſignifie encore, Eſtimer une chôſe pour ſa valeur, pour ſon mérite. *Æſtimare, magni facere.* Cet Officiér ſe fait fort *conſidérer* à l'armée par ſon courage, par ſa dépenſe. Ce n'eſt pas aſſez que d'avoir du mérite, il faut encore avoir un patron à la Cour pour ſe faire *conſidérer.* On ne *conſidère* guères la vèrtu dans ce ſiécle de fèr. Scar. Les hommes ne *conſidèrent* la vèrtu que ſelon les ſujèts où elle ſe trouve, & point du tout en elle-même. S. Real.

Conſidéré, ée. part. & adj. *Conſideratus, ſpectatus, perpenſus.* Au Palais on ſe ſèrt de ces formules, la concluſion des requêtes commence toûjours par, Ce *conſidéré* Noſſeigneurs. Les arrêts un peu avant le diſpoſitif diſent toûjours, Le tout vû & *conſidéré.*

CONSIDIA. ſ. f. Nom propre d'une famille Romaine. *Conſidia gens.* La famille *Conſidia* étoit plébéïenne. Ses médailles portent le prénom de C. *Caius*, & le ſurnom de *Pætus*, Paeti. Il y a auſſi ſur les médailles un *Conſidius* adopté par un Nonius; qui en vèrtu de ſon adoption porte le nom de Conſidius Nonianus. Conſidi Noniani. Voyez les familles de Patin p. 80.

CONSIGNATAIRE. ſ. m. Dépoſitaire d'une ſomme conſignée. *Sequeſter, depoſitorum cuſtos, depoſitarius.* Quand la difficulté des parties

parties

parties eſt levée, on s'adreſſe au *conſignataire*, pour délivrer les deniers à celui à qui ils appartiennent.

CONSIGNATION. ſ. f. Action par laquelle on dépôſe en main ſûre une ſomme de deniers, des billets ou papiers, en attendant la déciſion de quelque difficulté, ou que la condition ſoit échuë, qui empêche de les délivrer. *Depoſitio.* Les Receveurs des *conſignations* du Parlement, du Châtelet, &c. ſont des dépoſitaires publics établis par autorité du Roi & de la Juſtice.

Consignation, ſignifie auſſi ce que l'on conſigne, ou ce qu'on met en dépôt. *Depoſitum, res depoſita.* On met deux ou trois *conſignations* entre les mains du Beuvetiér, pour faire juger un procès de grands Commiſſaires. Châque *conſignation* eſt de quatorze écus & demi pour châque heure de vacation. On appelle *demi-conſignation*, celle qui ſe fait pour juger au Conſeil une affaire par forcluſion. On fait auſſi des *conſignations* entre les mains d'un ami pour une gageure, pour une partie, &c. Le Greffe des *conſignations* eſt un gouffre, ou une mèr qui reçoit les eaux de tous les fleuves, & qui ne les rend pas. La Bruy.

Consignation. Tèrme de Coutume. C'eſt le remplacement de la dot de la femme fait, & ſtipulé par le contrat de mariage ſur tous les biens du mari. *Oppignerata pro uxoris dote mariti bona.* Par l'art. 365. de la Coutume de Normandie, la dot de la femme, lorſqu'il n'y a point de *conſignation*, ſe reprend ſur les meubles, & au défaut des meubles ſur les conquêts.

CONSIGNER. v. act. Aſſûrer le payement de quelque ſomme ſur laquelle il y a quelque conteſtation, en la mettant en main tièrce juſqu'à la déciſion de la difficulté qui empèche qu'on ne la délivre ſur le champ. *Deponere.* On conſigne l'argent conteſté entre les mains des Notaires, Greffiérs, Geoliérs, ou du Receveur général commis à cet effet. Quand on a fait des offres raiſonnables qu'on a refuſées, on demande pèrmiſſion de *conſigner* ſon argent.

Consigner, ſe dit auſſi des papiers, des cédules qu'on dépôſe entre les mains d'un ami, pour les garder juſqu'à un cèrtain tems convenu; ou d'un Greffiér, quand il eſt ainſi ordonné par le Juge.

Consigner, ſe dit auſſi en parlant des ſommes qui ne ſont pas encore dûës. On *conſigne* les vacations des Commiſſaires qui doivent juger un procès, les ſalaires des arbitres. On a *conſigné* l'argent, les frais d'une partie de divèrtiſſement, pour la rendre ſûre, afin qu'on ne manque pas de s'y trouver.

Consigner la dot, en tèrmes de Coutumes, c'eſt la remplacer ſur tous les biens du mari. *Oppignerare pro uxoris dote mariti bona.* Par la Coutume de Normandie, les intérêts de la dot, lorſqu'elle eſt *conſignée*, courent du jour de la mort du mari.

Consigner, ſe dit figurément en Morale. *Conſignare.* Cet Auteur a *conſigné* à la poſtérité une telle Hiſtoire. Il l'a *conſigné* en ſes écrits pour en conſèrver la mémoire.

Consigné, ée. part. paſſ. & adj. *Depoſitus.*

CONSISTANT, ante. adj. Ce qui eſt compôſé de pluſieurs parties. *Situs, poſitus, conſtans.* Le revenu de cette Abbaye eſt *conſiſtant* en beaux droits, en dîmes, champarts, redevances ſeigneuriales, &c. On a fait inventaire des meubles de cette ſucceſſion, *conſiſtans*, ſçavoir, en un lit, une tapiſſerie, &c.

CONSISTENCE. D'autres écrivent CONSISTANCE. ſ. f. Les parties dont une chôſe eſt compôſée. *Rerum ſtatus, Natura.* On le dit particulièrement des tèrres, des biens d'une pèrſonne. Je vous prie de me donner la *conſiſtence* de cette Seigneurie, la déclaration de ſes droits, redevances, bois, prez, &c. La *conſiſtence* de ce bois eſt de plus de ſix cens arpens. Il faut ſçavoir la *conſiſtence* des effets & des dettes d'une ſucceſſion, avant que de ſe porter héritiér.

Consistence, ſignifie auſſi, Cèrtain état de pèrfection où les chôſes qui peuvent croître, ou diminuer, demeurent pendant quelque tems, ſans augmenter, ni décliner. *Perfectionis gradus in una quaque re.* Il faut couper les bois, quand ils ſont en âge de *conſiſtence*, avant qu'ils ſoient ſur le retour. On le dit auſſi des animaux.

On le dit figurément en chôſes morales, & ſignifie une cèrtaine manière d'être. *Status.* Les affaires d'un tel Royaume ſont toujours en une même *conſiſtence*, au même état. Je n'examine point quelle fut la *conſiſtence* de la Monarchie ſous François premiér. Patru.

Consistence, ſe dit même pour ſignifier un cèrtain état pèrmanent & ſtable. *Stabilitas, firmitas, firmitudo.* Les chôſes de ce monde n'ont aucune *conſiſtence*. Les affaires de Rome ſembloient avoir pris quelque *conſiſtence*. Taleman.

On dit auſſi, Les affaires ſont dans une telle *conſiſtence*, qu'elles n'avancent ni reculent. *Status, gradus.* Mais cela n'eſt bon que dans le ſtile familiér.

Consistence, ſe dit encore en Phyſique, de la liaiſon des corps conſiderez ſuivant qu'ils ſont plus mous, ou plus durs, plus liquides, ou plus épais. *Firmitas, firmitudo, ſtabilitas.* Les ſimples taffetas ſont des étoffes qui n'ont point de *conſiſtence*, qui ne ſe ſoutiennent point. La *conſiſtence* de la cire eſt plus molle que celle du bois, & celle du bois que celle du marbre. Il faut faire boüillir ces drogues juſqu'à *conſiſtence* de ſyrop, d'onguent. Donner la *conſiſtence* au ſucre: c'eſt le lier & le rendre moins liquide.

CONSISTER. v. n. Être, eſſence d'une chôſe; ce dont elle dépend, & ce qui en conſtituë la nature. *Conſiſtere, contineri, ſtare, ſitum, poſitum eſſe.* La pèrfection Chrétienne *conſiſte* dans la charité. L'art de régner *conſiſte* à ſçavoir bien diſſimuler. La juſtice *conſiſte* à rendre à châcun ce qui lui appartient. Le pouvoir des Rois ne *conſiſte* que dans l'amour, & dans la ſoumiſſion de leurs ſujèts. Il y a des paſſions malignes dont tout l'agrément *conſiſte* dans la douleur d'autrui. S. Réal. La beauté *conſiſte* dans la proportion des parties. La vie de l'homme *conſiſte* dans l'union du corps avec l'âme. Je me pèrſuade que tout mon bonheur *conſiſte* à la voir ſeulement. Gomb. La méthode de diriger avec mérite ſon intention *conſiſte* à ne ſe propoſer que Dieu pour fin de ſes actions, & pour objet. La véritable bravoure ne *conſiſte* point dans une entière inſenſibilité des dangers. S. Réal. Les faux ſpirituels font *conſiſter* la paiſible contemplation dans l'inaction, & dans l'indolence.

Consister, ſignifie auſſi, Être compoſé de telles ou telles parties. *Conſtare, contineri, conſiſtere.* Toute la Loi *conſiſte* en deux points, à aimer Dieu ſur toutes chôſes, & ſon prochain comme ſoi-même. Cette armée *conſiſte* en tant de bataillons, & tant d'eſcadrons. Tout ſon revenu *conſiſte* en maiſon, & en rentes.

On dit, que la vèrtu *conſiſte* dans le milieu, pour dire, qu'il faut garder par tout une juſte médiocrité, & non pas outrer les chôſes, & les pouſſer dans les extrémitez qui ſont vitieuſes.

CONSISTOIRE. ſ. m. Le Collége des Cardinaux, le Sénat, le Conſeil du Pape. *Sacrum Pontificis conſilium, Conſiſtorium.* C'eſt le premiér Tribunal de Rome, & la Juriſdiction la plus majeſtueuſe de la Cour du Pape. Le *Conſiſtoire* ne s'aſſemble que quand il plait au Pape de le convoquer. Le Pape y préſide ſur un trône fort élevé couvèrt d'écarlate; & ſur un ſiége de drap d'or. Il a à droite les Cardinaux Prêtres & Évêques, & à gauche les Cardinaux Diâcres. Le *Conſiſtoire* public s'aſſemble dans la grande ſale du Palais Apoſtolique de S. Piètre, où on reçoit les Princes & Ambaſſadeurs des Rois. Le Pape eſt en ſes habits pontificaux. Les autres Prélats, Protonotaires, Auditeurs de Rotte, & autres Officiérs, ſont auſſi ſur les degrez du trône. Les Courtiſans ſont aſſis à tèrre. Les Ambaſſadeurs des Rois ſont au côté droit du Pape; les Avocats Fiſcaux & Conſiſtoriaux derrière les Cardinaux Evêques. Là ſe plaident des cauſes judiciaires devant le Pape.

Le *Conſiſtoire* ſecrèt ſe tient en une chambre plus ſecrette, qu'on appelle la *Chambre du Papegai*, où le Pape pour tout trône a un ſiége qui n'eſt élevé que de deux degrez. *Conſilii Pontificii conclave ſecretius.* Il n'y demeure que les Cardinaux dont il recueille les opinions, qu'on appelle *ſentences*. En ce ſens on dit, que le Pape a tenu *Conſiſtoire*. On n'expédie point de Bulles d'Évêchez, ni d'Abbayes, qu'elles n'ayent paſſé par le *Conſiſtoire*, & qu'elles n'y ayent été propoſées. Vavre, *en ſon Hiſtoire de la Cour Romaine.* Du Cange dérive ce mot de *conſiſtorium, locus ubi conſiſtitur*, qui s'eſt dit premièrement d'un veſtibule, d'une galerie, ou d'une antichambre où les Courtiſans attendent qu'on leur ouvre; ainſi dit *à conſiſtente multitudine.* Il s'eſt dit auſſi du lieu où le Prince ſortant de ſa chambre venoit donner audience. Et depuis on l'a dit généralement des lieux où le Prince tenoit Conſeil pour délibèrer de ſes affaires, ou juger les procès. On a appellé *Conſiſtoire*, le lieu où s'aſſembloient les Prélats & les Prêtres ſur les affaires ſurvenantes. Et enfin, ce mot s'eſt appliqué à l'Aſſemblée des Cardinaux.

Consistoire, dans le Droit Romain, ſignifie ou le lieu où l'on traite des affaires publiques, ou le lieu où l'on rend la juſtice.

Consistoire, S'eſt dit autrefois du Conſeil des Empereurs, & on le dit encore en parlant de ces tems-là. Conſtantin fit venir le Donatiſte Cécilien & ſes accuſateurs dans ſon *Conſiſtoire*; car c'eſt ainſi que l'on nommoit le Conſeil, où l'Empereur traitoit les affaires les plus importantes, & où il jugeoit lui-même. Fleury. De-là vient que pluſieurs appellent en Latin le Conſeil d'État de nos Rois *Sacrum Conſiſtorium, Regium Conſiſtorium.* Ainſi M. Paſchal Conſeiller d'État a intitulé ſon ouvrage des Couronnes, *Caroli Paſchalli Regis in Sacro Conſiſtorio Conſiliarii, & apud Rhoetos Legati Corona.* D'autres diſent *Sacri Conſiſtorii Comes*, parce qu'on appelloit ainſi les membres du *Conſiſtoire* des Empereurs.

Consistoire, ſignifie auſſi parmi ceux de la Religion Réformée,

formée, un Conſeil, ou Aſſemblée compoſée des Miniſtres & des Anciens de leur Secte, pour régler leurs affaires, leur police & leur diſcipline. *Calviniſtarum concilium.* Le miniſtre en ſemaine y préſide. On a mandé cette fille au *Conſiſtoire* pour recevoir correction de ce qu'elle a été au bal.

On dit figurément *Conſiſtoire* de toute Aſſemblée & de tout Conſeil, en ſtile familiér, comique, ou burleſque.

Tout eſt fait pour Loüis, & dans leur Conſiſtoire
Les Dieux ont réſolu de ſuivre ſes deſirs. NOUV. CHOIX DE VÈRS.

CONSISTORIAL, ALE. adj. Qui regarde le Conſiſtoire, qui paſſe par le Conſiſtoire. *Quidquid ad Sacrum Pontificis concilium pertinet.* Les Abbayes & les Évêchez ſont bénéfices *Conſiſtoriaux*; & on les appelle *Conſiſtoriaux*, parcequ'il faut les propoſer au Conſiſtoire; c'eſt-à-dire, dans l'Aſſemblée des Cardinaux, où le Pape préſide. Pour ces ſortes de bénéfices il faut payer l'Annate au Pape, & prendre des Bulles. Autrefois ils étoient électifs, mais par le Concordat qui abolit les élections, ils ſont conférez par le Pape ſeul ſur la nomination du Roi. Il demanda un indult pour les bénéfices *Conſiſtoriaux* de la Breſſe. PAT. Voici comment on eſt pourveu en France des bénéfices *conſiſtoriaux* auxquels le Roi nomme. Quand le Roi a choiſi ceux qu'il veut nommer à un Archevêché, ou à un Évêché, il en fait dreſſer un mémoire par ſon Confeſſeur, le ſigne lui-même, & l'envoye au Sécretaire d'État qui eſt en mois, afin qu'il expédie les brévèts de nomination. Quand celui qui eſt nommé a ſon brevèt, & trois lettres que le Roi écrit au Pape, au Cardinal Protecteur des affaires de France, & à l'Ambaſſadeur de ſa Majeſté auprès du Pape, il fait une information de vie & de mœurs devant le Nonce du Pape, & en ſon abſence devant l'Évêque du lieu où il eſt né, ou devant l'Évêque du lieu où il eſt. Il fait auſſi ſa profeſſion de foi devant ſon Evêque. Il fait faire de plus un état de l'Évêché auquel il a été nommé, il envoye à Rome ces trois actes, avec les trois lettres du Roi. Le Banquier expéditionnaire en Cour de Rome à qui il les adreſſe porte d'abord les lettres à l'Ambaſſadeur, l'Ambaſſadeur met l'*expediatur* ſur celle qui s'adreſſe au Pape, & le Banquiér la porte au Dataire, qui la donne au Pape. Le Banquiér donne enſuite au Cardinal Protecteur celle que le Roi lui écrit, en exécution de laquelle ce Cardinal déclare dans le prémiér Conſiſtoire qui ſe tient enſuite, qu'il propoſera dans le Conſiſtoire ſuivant une telle Égliſe pour un tel, & cette déclaration s'appelle *préconiſation*, & quand le jour du ſecond Conſiſtoire eſt venu, le Cardinal Protecteur propoſe l'état de l'Évêché à pourvoir, & les qualitez de la pèrſonne que le Roi a nommée, & le Pape, après avoir pris l'avis des Cardinaux, ordonne qu'on expédie neuf bulles, ou brefs, pour celui qui a été propoſé. La prémière & la principale ſe nomme la bulle de proviſion, elle s'adreſſe à celui-là même qui a été nommé par le Roi; par cette bulle le Pape lui dit qu'il le pourvoit d'un tel Évêché. La ſeconde, qu'on appelle *Munus conſecrationis*, eſt la commiſſion que le Pape donne à un ou à pluſieurs Évêques pour faire la cérémonie du ſacre: cette bulle contient la forme du ſèrment que doit faire l'Evêque lorſqu'on le ſacre. La troiſiême s'adreſſe au Roi. La quatriême au Métropolitain, & quand les bulles ſont pour un Archevêque cette quatriême s'adreſſe aux ſuffragans. La cinquiême au Chapitre. La ſixiême au Clèrgé. La ſeptiême au peuple. La huitiême aux vaſſaux. La neuviême eſt la bulle d'abſolution. Quand celui qui eſt nommé a reçu ſes bulles, il ſe fait ſacrer par un Évêque ou Archevêque aſſiſté de deux autres Évêques, & enſuite il prête ſèrment de fidélité entre les mains du Roi. Pour faire ceſſer la Régale, & pour joüir du revenu & des droits du bénéfice, il faut que le ſèrment de fidélité ſoit regiſtré à la Chambre des Comptes, obtenir un arrêt de main-levée, le faire ſignifier aux Gens du Roi ſur les lieux où les biens ſont ſituez. Voyez M. l'Abbé de Dangeau. Aujourd'hui durant la minorité du Roi Loüis XV. le Sécretaire des commandemens de M. le Duc d'Orléans reçoit les placèts pour les bénéfices, & range par ordre les noms de ceux qui les demandent, & M. le Duc d'Orléans après avoir pris conſeil de ceux qu'il juge à propos de conſulter, nomme aux bénéfices auxquels le Roi a droit de nommer. Le reſte ſe fait comme auparavant.

Il y a des Avocats & autres Officiérs *Conſiſtoriaux*. Les Avocats *Conſiſtoriaux* ont de beaux priviléges; comme de donner des Lettres de Docteur *in utroque Jure* &c.

CONSISTORIALEMENT. adv. En Conſiſtoire. *In Pontificii concilii conventu, ex formula Pontificis conventus.* Cela a été réſolu *conſiſtorialement.*

CONSIVE. ſ. f. Et nom de Divinité payenne. *Conſiva.* C'étoit la Déeſſe des biens de la tèrre, la même que Ops, Rhea, & la Tèrre. Ses Fêtes qui tomboient le 25. d'Août, s'appelloient, *Opeconſiva.* Voyez Varron, *De L. Lat. L. V.* Voſſius, *De Idol. L. II.* Ce nom vient de *conſerere*, *conſero*, *conſevi*, planter.

CONSOLABLE. adj. m. & f. Qui peut être conſolé. *Conſolabilis.* Celui qui hérite d'une grande ſucceſſion eſt aiſément *conſolable* de ſon parent. Elle n'eſt pas *conſolable* de la mort de ſon galand. SCAR.

CONSOLANT. adj. Qui ſèrt à conſoler. *Conſolans*, *conſolationem afferens*, *plenus ſolatio.* Un teſtament à nôtre profit eſt un remède fort *conſolant.*

CONSOLATEUR. ſ. m. Qui conſole. *Conſolator.* Le tems eſt le grand *conſolateur* des afflictions. Parmi les Chrétiens le Saint Eſprit eſt appellé le *Conſolateur.*

CONSOLATRICE. Celle qui conſole. La Sainte Vièrge eſt appellée dans les Litanies la *Conſolatrice* des affligez. *Conſolatrix afflictorum.*

CONSOLATION. ſ. f. Diſcours qui ſèrt à adoucir la douleur d'un affligé; ſoulagement, adouciſſement que l'on apporte au déplaiſir, à l'affliction de quèlqu'un. *Conſolatio*, *ſolatium.* Malhèrbe a écrit des *conſolations* à Carithée ſur la mort de ſon mari, à du Périer ſur la mort de ſa fille, &c. L'homme dans les accidens imprévûs qui lui arrivent, dont il feint de n'être point ébranlé, ne reçoit bien ſouvent d'autre *conſolation* que de ſa vanité. M. ESP. L'amitié adoucit toutes les douleurs, & fait que dans les plus grandes infortunes on trouve de la *conſolation.* S. EVR. Combien de miſérables à qui il ne reſte d'autre *conſolation* que celle de redire ennuyeuſement leur miſere! FLECH.

Que de ſots complimens de conſolation,
Qui ſont ſurcroit d'affliction! LA FONT.

CONSOLATION, en tèrme de dévotion, & de ſpiritualité, ſignifie une cèrtaine joye de l'âme dévote, un mouvement intérieur d'amour, & d'eſpèrance. Ceux qui ne veulent nourrir leur dévotion que de *conſolations*, & d'eſpérances, enviſagent Dieu comme père, & croyent n'avoir rien à faire avec lui comme Juge. FLÉCH. Les ſpirituels lorſque les *conſolations* leur manquent, tombent dans ce qu'ils appellent aridité, & ſécheresſe. S. EVR.

CONSOLATION, ſe dit auſſi des chôſes mêmes & des pèrſonnes qui contribuënt à conſoler. Le don que le Roi a fait à cette veuve lui a ſèrvi de *conſolation.* Elle a des enfans bien élevez qui ſont toute ſa *conſolation.*

On dit provèrbialement, que la *conſolation* des malheureux, c'eſt d'avoir des ſemblables.

CONSOLATOIRE. adj. m. & f. Propre à conſoler. *Conſolatorius.* Il ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Epître *conſolatoire.*

CONSOLE. ſ. f. Piéce d'architecture, ou de menuiſerie, qui eſt en ſaillie, qui ſèrt à ſoutenir quelque buſte, quelque vâſe, ou quelque poutre, ou petite voute, ou corniche. *Prothyris.* On les appelle auſſi *rouleaux*, ou *mutiles*, *modillons* & *corbeaux*; & il s'en fait de pluſieurs ſortes de figures. *Conſole* ſe dit auſſi de la partie d'une piéce de bois qui eſt coupée en pointe, ou en diminuant par le bout. *Ancon.* On appelle *conſole adoſſée* en Sèrrurerie, un petit enroulement, en manière de doubles *conſoles.* La *conſole avec enroulemens*, eſt celle qui a des volutes enhaut, & enbas. La *conſole araſée*, eſt celle dont les enroulemens affleurent les côtez. La *conſole gravée*, eſt celle qui a des gravures. La *conſole platte*, cèlle qui eſt en manière de corbeau, avec des glyphes, & goutes. *Conſole en encorbellement*, celle qui ſèrt à porter les ménianes, & les balcons, & qui a des enroulemens, & nèrvûres, qui la diſtinguent du corbeau. La *conſole coudée*, eſt celle dont le contour en ligne courbe eſt intèrrompu par quelque angle. *Conſole renvèrſée*, celle dont le plus grand ornement eſt enbas. *Conſole rampante*, celle qui ſuit la pente d'un fronton pointu, pour en ſoutenir les corniches. Souvent on entaille des *conſoles* ſur les cléfs des arcades.

CONSOLEMENT. ſ. m. *Conſolamentum.* Ce mot, qui au fond eſt le même que *Conſolation*, ne ſe dit point en nôtre langue, ſi ce n'eſt pour ſignifier une cérémonie que les Albigeois avoient ſubſtituée au Sacrement de Pénitence, & par laquelle ils prétendoient que tous les péchez étoient remis ſans confeſſion, ni ſatisfaction, pourveu que le miniſtre qui la faiſoit ne fût point en péché mortel. Ce *Conſolement* conſiſtoit en ce que un de ceux qu'ils nommoient Prévôts, *Præpoſiti*, Evêques ou Diâcres, & en général, Ordonnez, *Ordinati*, impôſoit ſes mains, après les avoir lavées, ſur la tête du Pénitent, ſur laquelle il mettoit auſſi le livre des Évangiles, & diſoit ſept fois le Pater, avec le commencement de l'Évangile de S. Jean.

CONSOLER. v. act. Adoucir le chagrin, la triſteſſe: ſoulager l'affliction de quelqu'un, ſoit par le diſcours, ſoit par d'autres manières. *Conſolari*, *alicujus dolorem conſolando levare.* Le tems *conſole* de toutes douleurs. La Philoſophie *conſole* ceux qui ſont capables de réflexions. Nous nous *conſolons* quelquefois par foibleſſe des maux dont la raiſon n'a pas la force de nous *conſoler.* ROCHEF.

Rochef. C'eſt un artifice pour *conſoler* un affligé, que de comparer ſa miſère à une plus grande. Le tempérament aide bien à la raiſon à ſe *conſoler*. B. Rab. On ſe peut *conſoler* de tout quand on eſt médiocrement ſage, ou médiocrement fou. Ch. de Mer.

Iris me conſoloit *de tout*,
Et rien ne me conſole *d'elle*. La Sabl.

Sur les ailes du tems la triſteſſe s'envole ;
On fait beaucoup de bruit, & puis on ſe conſole. La Font.

On dit, *conſoler* les affligez eſt une des ſept œuvres de miſéricorde.

On dit encore quand on nous menace de la pèrte d'une chôſe, dont nous ne nous ſoucions pas beaucoup, Il s'en faudra *conſoler* ; j'en ſerai bientôt *conſolé*.

Consolé, ée. part. & adj. *Conſolatione recreatus.*

Combien, combien de fois, de douleurs accablé,
Par tes ſoins généreux me vis-je conſolé ? Vill.

CONSOLIDANT. ſubſt. m. C'eſt un nom qu'on donne en Médecine aux remédes qui purifient avec une chaleur & une force modérée, chaſſant ou attirant, faiſant ſortir la corruption des playes, & conſèrvant la température des parties, ſont que la nourriture ſoit appliquée comme il faut aux membres affligez. Blanchard, Harris.

CONSOLIDATION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la réünion des lévres d'une playe, quand elle commence à ſe cicatriſer. *Conglutinatio*, *cicatrix*. Cette playe eſt en une partie qui fera que ſa *conſolidation* ſera longue.

Consolidation, eſt auſſi un tèrme de Juriſprudence, qui ſignifie la réünion de l'uſufruit à la propriété que l'on avoit déja d'un héritage ; ce qui arrive par la mort de l'uſufruitiér.

CONSOLIDE. ſ. f. Plante médecinale qu'on appelle à preſent conſoude. Voyez Consoude.

CONSOLIDER. v. act. Réünir, rejoindre, raffèrmir. *Conſolidare*. En Juriſprudence on dit que l'uſufruit eſt *conſolidé* à la propriété par la mort de l'uſufruitiér. En Médecine on dit qu'une playe ſe *conſolide*, lorſque la chair vive commence à croître, & que la playe ſe refèrme. *Solideſcere*, *ſolidari*. La partie nèrveuſe du diaphragme étant bleſſée, ne ſe peut *conſolider*, non plus que les inteſtins grêles, le cœur, le poumon, le foye, l'eſtomac, le cèrveau, &c.

Consolidé, ée. part. paſſ. & adj. *Conglutinatus*, *conſolidatus*.

CONSOMMATEUR. ſ. m. Tèrme Théologique. *Perfector*. Il ne ſe dit qu'en cèrtaines phrâſes conſacrées : Jésus-Christ eſt l'auteur, & le *conſommateur* de nôtre foi. Fen. C'eſt-à-dire, il a achevé, il a accompli le myſtère de nôtre foi : confirmé nos eſperances.

CONSOMMATION, ou Consommation. ſ. f. Diſſipation, uſage, deſtruction qui ſe fait par l'uſage, de vivres, de denrées, & d'autres chôſes qui ſèrvent à l'entretien de la vie, ou de le ſociété. *Conſumptio*. On devroit dire *conſomption*, mais l'abus a mis *conſommation* à ſa place dans pluſieurs phrâſes, comme dans celles qui ſuivent. Il ſe fait dans Paris une grande *conſommation* de blez, de vins, de fourrages, d'étoffes, de métaux. Il ſe fait une grande *conſommation* de poudres dans une bataille navale. Les Fèrmiérs des Aides ont intérêt qu'il ſe faſſe une grande *conſommation* de denrées. On ne doit pas communier ce malade, il ne pourroit pas faire la *conſommation* de l'hoſtie. On dit auſſi, Juſqu'à la *conſommation* des ſiécles ; pour dire, juſqu'à la fin du monde, juſqu'à ce que tout ſoit détruit. Ce dèrniér exemple ſeroit peutêtre mieux placé dans l'article qui ſuit ; parceque ſi la *conſommation* des ſiécles eſt la deſtruction de pluſieurs chôſes, elle eſt auſſi la perfection, & l'accompliſſement d'une infinité d'autres. Seigneur, vôtre maiſon ſubſiſtera juſqu'à la *conſommation* des ſiécles. Port-R.

Consommation, ſignifie auſſi la fin d'un ouvrage, ſa pèrfection. *Perfectio*, *abſolutio*, *conſummatio*. Il a conduit cette entrepriſe, ce travail, cette affaire juſqu'à ſa *conſommation*. L'Incarnation a fait la *conſommation* de toutes les Prophéties. Un Collateur Eccléſiaſtique ne peut plus revenir après ſa nomination, après la *conſommation* de ſon droit.

On appelle la *conſommation* du mariage, le dèrniér acte du mariage ; ce qui en fait l'accompliſſement ; l'union la plus ſecrète entre pèrſonnes mariées.

CONSOMMER. v. act. Uſer, diſſiper des denrées, des proviſions néceſſaires à la vie. *Conſumere*, *abſumere*, *effundere*. Une groſſe garniſon *conſomme* en peu de tems bien des proviſions. Hors ces ſortes d'exemples, où le mauvais uſage a prévalu ſur le bon, il faut ſe ſèrvir de *conſumer*, quand on veut ſignifier Détruire, anéantir, &c. & c'eſt auſſi la déciſion de l'Académie.

Consommer, ſe dit auſſi d'une coction extraordinaire, qui fait une entière diſſolution des parties. *Succum ex decoctis carnibus exprimere*. Il faut faire *conſommer* la viande pour faire de la gelée. Les Chymiſtes ne peuvent tirer des eſſences des corps, que les ſubſtances ne ſoient entièrement *conſommées*.

Consommer, ſignifie auſſi, Achever, finir, tèrminer. *Perficere*, *abſolvere*, *conſummare*. Il faut conſigner encore quatre vacations pour *conſommer*, pour faire juger cette affaire. Jesus-Christ dit en mourant, que tout étoit *conſommé* ; pour dire, que toutes les Prophéties étoient accomplies.

Consommer, ſignifie auſſi, Venir au dèrniér but du mariage. Un mariage n'eſt point parfait, juſqu'à ce qu'il ſoit *conſommé*.

Consommer, en tèrmes de Juriſprudence Canonique, ſignifie, Remplir ſon droit. Un Collateur *conſomme* ſon droit quand il confère un bénefice à une pèrſonne, quoi qu'indigne.

Consommé, ée. part. & adj. *Perfectus*, *abſolutus*, *conſummatus*, ou *conſumptus*, *abſumptus*.

Consommé, ſignifie encore, Parfait, très-profond. *Perfectus*, *cumulatus*, *in aliqua re verſatiſſimus*. C'eſt un homme *conſommé* en vèrtu, en ſcience, en expérience. Toute la gloire qui peut rendre illuſtre un Évêque *conſommé* dans les ſouffrances, étoit renfèrmée en la pèrſonne d'Ozius. Herman. Le Politique le plus *conſommé* n'auroit pû prendre de plus juſtes meſures. St Évr. St François de Sales étoit un Saint *conſommé* dans la vie intérieure & contemplative. Fenel.

Consommé. ſ. m. Bouillon ſucculent qu'on tire d'une viande conſommée, qui a eû une coction extraordinaire. *Succus ex decoctis carnibus expreſſus*. On lui a donné un *conſommé* très-nourriſſant, très-confortatif.

CONSOMPTION. Quelques autres écrivent CONSUMPTION. ſ. f. C'eſt le même que *conſommation* ; & ſe dit prèſque des mêmes chôſes. *Conſumptio*. Il ſe fait une grande *conſomption* de vivres dans cette maiſon, dans cette ville. Le Critique du Dictionnaire de l'Académie ſoutient qu'on ne doit point confondre ces deux mots, *conſomption*, & *conſommation*. Voyez Consommation, & Consommer.

Consomption, eſt auſſi une cèrtaine maladie de langueur pendant laquelle tout l'humide radical ſe deſſéche ; ce qui cauſe la mort. *Conſumptio*.

CONSONANCE. ſ. f. Tèrme de Muſique. Union, convenance de deux ſons, l'un grâve, & l'autre aigu, qui ſe mêlent en l'air avec une cèrtaine proportion, en ſorte qu'ils font un accord agréable à l'oreille. *Convenientia*, *conſonantia*. *Conſonance* mixte, *conſonance* parfaite, imparfaite, doublée, triplée, &c. L'Uniſſon eſt la prémière des *conſonances*. La ſeconde *conſonance* eſt l'Octave. La troiſiéme la Quinte, & enſuite la Quarte, les Tièrces, & les Sextes majeures & mineures. Les autres ſont les doubles ou répétitions de celles-là. Il n'y a que ſept ou huit *conſonances* ſimples.

Les *conſonances majeures* ſont celles qui ſurpaſſent les *mineures* d'un demi ton. Les *conſonances mixtes* ſont celles qui ſont tantôt *majeures* & tantôt *mineures*. Lancelot. Les quartes & les quintes ſont les *conſonances* les plus conſidérables. Id. Les *conſonances* parfaites ſont l'Uniſſon, l'Octave & la Quinte, & leurs repliques.

Nivers, dans ſon traité de la compoſition de la Muſique, rejette l'uniſſon du nombre des *conſonances*, parceque toute *conſonance* eſt entre des tons differens en nombre & en eſpéce, mais l'uſage a prévalu. Le même Auteur diſtingue deux ſortes de *conſonances*, les parfaites & les imparfaites : les parfaites ſont la Quinte & l'Octave, les imparfaites ſont la Tièrce & la Sexte, qui ſe diviſent en majeures & mineures.

Pluſieurs anciens Muſiciens ne mettoient point l'uniſſon au nombre des *conſonances*, parce qu'ils regardoient la *conſonance* comme un mélange agréable de ſons diſſemblables, grâves & aigus, qui frappent doucement l'oreille. Les *conſonances* ſe diviſent en ſimples & en compoſées : les *conſonances* ſimples ſont celles en la proportion deſquelles les deux extrêmes ſont tellement ordonnez entre eux, que telle proportion ne peut être diviſée par un tèrme mitoyen : les *conſonances* compoſées ſont celles qui peuvent être diviſées en une autre proportion par un tèrme mitoyen. P. Parran. Toute *conſonance* eſt parfaite, ou imparfaite ; les parfaites ſont trois, l'uniſſon, le diapente, & le diateſſaron ; elles ſont parfaites, parcequ'elles ne ſçauroient recevoir de changement, ou altération, ſans quelque mauvais effet : les imparfaites ſont le diton, le ſemiditon, l'exachorde majeur, & l'exachorde mineur, on les nomme imparfaites, parce qu'étant comparées aux autres elles ne ſont pas ſi parfaites, & parcequ'elles peuvent recevoir quelque altération en diminuant ou en augmentant. Id. C'eſt l'oreille qui doit faire le rapport des ſons à la raiſon, afin qu'elle juge de la bonté des accords, & de la juſteſſe des *conſonances*. Lancelot.

Consonance, en tèrmes de Grammaire, ſe dit auſſi des cadences

dences ſemblables. *Conſonantia ſimiliter deſinens.* Ce qui rend quelquefois une longue Poëſie Françoiſe ennuyeuſe, ce ſont les rimes qui ont trop de *conſonances*, ou de mêmes chutes. Les *conſonances* ſont vicieuſes dans la prôſe Françoiſe, quoique les Latins en faſſent une figure qu'ils appellent ὁμοιοτέλευτον. Il faut, lorſqu'on écrit, ſe garder des *conſonances* des mots. Par exemple, ſoleil & mortel ſont une eſpéce de *conſonance* qu'on doit éviter. Vaug.

CONSONANT. adj. Tèrme de Muſique. On le dit des tons, ou des intèrvalles. Il y a des intèrvalles *conſonans*, il y en a de diſſonans.

CONSONE, ou plutôt CONSONNE. ſ. f. Quelques-uns diſent CONSONANTE. adj. & ſ. f. Lettre qui ne produit point de ſon toute ſeule. *Conſonans.* La *conſone*, ſelon la Grammaire, eſt une lettre qui ne produit point de ſon qu'avec une autre, qui doit être voyelle, ou diphtongue, & c'eſt de là que lui vient ſon nom de *conſone*, qui veut dire une lettre qui *rend un ſon* quand elle eſt jointe *avec une autre*, *quæ ſonat cum alia.* Une *conſone*, ſelon la Philoſophie, n'eſt autre chôſe que la modification du ſon qui ſe fait par le moyen des organes de la voix: ainſi les ſons marquez par ces caractères *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *ai*, *au* &c. *ieu*, *eau*, *yeu* &c. ſont autrement modifiez quand on dit *ab*, ou *ba*, que quand on dit *ac*, ou *ca*, *ad*, ou *da*, &c. & ces modifications s'appellent *conſones*.

Les lettres de l'Alphabet ſont diviſées en voyelles & en *conſones*. Il y a des *conſonantes* doubles, comme l'X, dans le mot *axillaire*, le ξ en Grèc; d'autres liquides, comme L, R, M, N; d'autres muëttes, comme B, D, &c. qui ne font aucun ſon ſans voyelle.

La diviſion la plus naturelle des *conſones* eſt celle que font les Grammairiens Hébreux, qui ont été imitez en cela par les Grammairiens des autres langues orientales & ſçavantes. Ils diviſent les *conſones* en cinq claſſes, par rapport aux cinq organes principaux de la voix, dont châcun contribuë avec les quatre autres, mais plus que les quatre autres, à cèrtaines modifications qui font cinq eſpéces générales de *conſones*. Châque eſpéce ou châque claſſe renfèrme pluſieurs *conſones*, qui réſultent des différens degréz qu'on diſtingue dans la même modification, ou dans les mouvemens des mêmes organes: ces organes ſont le gozier, le palais, la langue, les dents, & les lévres; les cinq eſpéces de *conſones* ſont les gutturales, les palatales, celles de la langue, les dentales, ou les ſifflantes, & les labiales.

On compte dix-ſept *conſones* dans la langue Françoiſe, qui ſont *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *x*, *z*, auxquelles il en faut ajouter trois autres, qui ſont l'*h* aſpirée, l'*j* *conſone* & l'*v* *conſone*: ce qui fait en tout vingt *conſones*: une gutturale, *h* aſpirée, comme dans les mots *héros*, *hallebarde*: cinq palatales, qui ſont *c* dur, comme on le prononce devant *a*, *o*, & *u*; *g*, *j* *conſone*, *k*, & *q*. On peut les remarquer dans les mots ſuivants, *cavèrne*, *colère*, *curioſité*, *gendre*, *girandole*, *garentir*, *gobelet*, *guerre*, *Kalendes*: quatre de la langue, qui ſont, *d*, *l*, *n*, *t*: quatre dentales, dont les trois dèrnières ſont ſifflantes, *r*, *s*, *x*, *z*; cinq labiales, qui ſont *b*, *f*, *m*, *p*, *v*, *conſone*.

Il faut remarquer ſur cette diviſion des *conſones* 1° Que quoique le *g* ſoit modifié de trois manières différentes, ſelon qu'il eſt devant l'*a* & l'*o*, ou devant l'*e*, & l'*i*, ou devant l'*u*, il eſt toujours *conſone* du palais. 2° Que l'*j* *conſone* ne diffère que pour la figure & le caractère, & nullement pour la prononciation du *g* devant *e*, ou *i*. 3° Que le *k* n'a point d'autre prononciation que celle du *c* dur. 4° Que le *q* a deux prononciations, l'une dure & fèrme, par où il reſſemble pour le ſon au *k* & au *c* dur, comme dans les mots *quand*, *querelle*, *quadrature*, *quolibet* &c. & une autre un peu plus douce, qu'il a quand il eſt ſuivi d'*ue* ou d'*ui*, qu'on prononce moüillez, comme dans *quelle*, *quille*. 5° Que quoique la prononciation du *q* paroiſſe différente dans *quand* & dans *quadrupéde*, elle eſt en effet la même; la différence apparente vient de ce que l'*u* ne ſe prononce pas dans *quand*, & qu'il a le ſon de l'*ou* dans *quadrageſime*, *quadrupéde* &c. mais dans toutes ces occaſions le *q* eſt toûjours une lettre palatale. 6° L'*s* a deux ſons, l'un dur, qui eſt un ſifflement rude, & ſon propre ſon, l'autre doux, par lequel elle reſſemble au *z*; elle prend ce ſon quand elle eſt entre deux voyelles, comme dans les mots *vaſe*, *maiſon*, *aſine*, &c. 7° L'*x* renfèrme deux lettres dans le ſon qu'elle fait entendre, ſçavoir, un *c* dur, ou un *k*, & une *s* ou un autre *c*, tel qu'on le prononce devant *e*, ou *i*; ainſi les mots *Aléxandre* & *Aléxis*, ſe prononcent comme s'ils étoient écrits *Alecſandre*, *Aleccis*, ou *Alecſis*. 8° Le *c* devant un *e*, ou un *i*, n'eſt point une *conſone* du palais, mais des dents, parce qu'il pèrd alors ſon propre ſon pour prendre le ſon ſifflant de l'*s*.

M. l'Abbé de Dangeau trouve aſſez raiſonnable la diviſion des *conſones* que les Grammairiens Hébreux ont inventée, mais il n'eſt pas tout à fait de leur avis ſur le partage qu'ils en ont fait. Pour trouver une diviſion plus naturelle & plus juſte des *conſones*, il n'a point d'égard à leur figure, ou au caractère qui les repréſente, il ne conſidère que leur ſon, ou la modification qu'elles donnent au ſon: ſur ce principe il trouve cinq *conſones* labiales, qui ſont *b*, *p*, *v* *conſone*, *f*, & *m*: cinq palatales, qui ſont *d*, *t*, *g*, *k*, *n*: quatre ſifflantes, qui ſont *s*, *z*, *j* *conſone*, *ch*: deux liquides *l*, & *r*: deux moüillées, qui ſont *gn*, ou le ſon qui commence la ſeconde ſyllabe d'*ignorant*, & deux *ll* moüillées, ou le ſon qui commence la dèrnière ſyllabe de *boüillon*; & l'*h* qui ſèrt à marquer l'aſpiration, ce qui fait dixhuit *conſones*, & une aſpiration. Il remarque enſuite les chôſes ſuivantes. 1°, Que l'*m* & l'*n* ſont deux *conſones* nazales, l'*m* un *b* paſſé par le nez, & l'*n* un *d* auſſi paſſé par le nez; en effet, ceux qui ſont fort enrhumez prononcent *banger* pour *manger*, & *je de ſçaurois* pour *je ne ſçaurois*. 2°, Qu'entre les *conſones* il y en a de foibles, & de fortes, les foibles ſont *b*, *e*, *d*, *g*, *z*, *j*; les fortes ſont *p*, *f*, *t*, *k*, *s*, *ch*: elles diffèrent en ce que les foibles ſont précédées d'une petite émiſſion de voix qui les adoucit. On peut ajouter que quand on dit qu'une pèrſonne parle du nez on doit entendre cela dans un ſens tout différent de celui que préſentent ces paroles, car alors le nez concourt moins à la prononciation que ſi l'on ne parloit pas du nez; puiſque l'air qui ne peut paſſer librement par le nez eſt renvoyé dans la bouche, où il forme un ſon obtus, qu'on appelle ſon nazal.

De tout ce qu'on vient de dire on doit conclure qu'il n'y a plus de *conſones* dans une langue que dans une autre, que parce qu'il y a plus de modifications de ſon reçûës par l'uſage, & établies dans une langue, que dans une autre; car tous les hommes ayant les mêmes organes, ils peuvent former les mêmes modifications: ainſi c'eſt ſeulement à l'uſage, & nullement à la nature, qu'il faut attribuer que les François n'ayent point le θ des Grècs, ou l'*eth* Anglois, le *ch* des Alemans tel qu'ils le prononcent dans *ich* & dans *euch*, l'*ain* & le *hheth* des Hébreux, ou les *conſones* ſemblables des autres langues orientales; que les Chinois n'ayent point d'*r*, que les Iroquois n'ayent point de *conſones* labiales, que les Hurons ayent beaucoup d'aſpirations, que les Arabes & les Géorgiens ayent beaucoup de *conſones* doubles; ce qui vient de ce qu'ils font concourir fortement pluſieurs organes à la modification d'un ſon, au lieu que les François n'y employent ordinairement d'une manière forte & bien ſenſible qu'un ſeul organe, & les autres que foiblement.

Il eſt encore viſible que dans toutes les langues les lettres gutturales, ou les aſpirations, ſont de véritables *conſones*, puiſque le goziér modifie autant le ſon que le palais, la langue, ou les lévres.

Enfin, pour trouver toutes les *conſones* qu'il peut y avoir dans toutes les langues qui ont été en uſage, ou qui peuvent être formées, il n'y a qu'à obſèrver toutes les modifications qui peuvent arriver au ſon de la parole, & l'on aura par ce moyen là toutes les *conſones* qu'on peut imaginer.

Les langues du Nord écorchent le goziér de ceux qui parlent, & les oreilles de ceux qui écoutent. Toutes leurs *conſones* entaſſées les unes ſur les autres, ſont horribles à prononcer, & ont un ſon qui fait peur. Bouh. Il y en a qui attribuënt cela au froid du climat, qui ne laiſſe pas un mouvement libre aux organes.

Consonante, eſt auſſi un grand inſtrument de Muſique nouvellement inventé par l'Abbé Du Mont, qui participe du claveſſin & de la harpe. Son corps eſt comme un grand claveſſin pôſé à plomb ſur un piédeſtal, qui a des cordes des deux côtez de ſes tables, leſquelles on touche à la manière de la harpe.

CONSORT, orte. ſubſt. Tèrme relatif, qui ſe dit au Palais de ceux qui ſont engagez dans la même affaire, qui ont le même interêt. *Conſors*, *ſocius*. Un pourſuivant criées pourſuit tant pour lui que pour ſes *conſors*, pour ceux qui ſont creanciers comme lui de la même pèrſonne. Cet héritiér exèrce les droits du défunt, tant pour lui que pour ſes *conſors* & cohéritiérs. On diſoit autrefois d'une femme à l'égard de ſon mari, qu'elle étoit ſa légitime épouſe & *conſorte*. Du Cange dérive ce mot de *conſortes*, qui ſignifie des voiſins, poſſeſſeurs d'héritages qui ſe touchent les uns les autres; ſuppoſant que ces héritages avoient été autrefois diſtribuez par le ſort, & que ceux qui en avoient eû de contigus avoient eû la même fortune.

CONSOUDE. ſ. f. On diſoit autrefois Conſyre, *Conſoude* eſt un nom qui ſe tire de la proprieté qu'ont pluſieurs eſpéces de ce genre pour conſolider les playes, tant intèrnes qu'extèrnes. On diſtinguoit autrefois ces plantes en grande, moyenne, & petite *Conſoude*, & *Conſoude* Royale. La grande *Conſoude*, *ſymphytum*, ou *Conſolida major*, croît dans des endroits humides. Ses racines ſont groſſes comme le doigt, caſſantes, noirâtres en dehors, blanchâtres en dedans, viſqueuſes & fades au goût. Elles pouſſent des tiges hautes de deux à trois piéds, quelquefois plus veluës, ailées, & garnies de feüilles altèrnes, longues, étroites, veluës, & de la figure de celles d'Aunée, mais vèrdâtres des deux côtez, & beaucoup plus étroites. Celles qui ſortent

ſortent immédiatement de la racine ſont à peu près de même; ſes fleurs, qui viennent par bouquets aux extrémitez des tiges & des branches, ſont des tuyaux cylindriques, ouverts par leurs deux bouts; longues de plus de demi pouce, légèrement échancrées à leur ouvèrture ſupérieure, & de couleur ou blanche, ou pâle, ou jaunâtre, ou purpurée clair, ou purpurin plus foncé. Ces fleurs ſont ſoutenuës par des calices verdâtres, à cinq pointes, & du milieu deſquels s'éléve un piſtile qui enfile la fleur, & qui eſt garni à ſa bâſe de quatre embrions qui deviennent autant de ſemences ſemblables à des têtes de vipère. On employe en Médecine les racines de la grande *Conſoude* pour les crachemens de ſang, & pour les dyſenteries; elles entrent dans les tiſannes vulnéraires & adouciſſantes. On appelle *Conſoude* moyenne, la Bugle. Voyez Bugle. On donne le nom de petite *Conſoude* à la paquerette, à la brunelle. Voyez Paquerette. Et celui de *Conſoude royale*, *Conſolida regalis*, à cette eſpèce de pied d'aloüette qui vient communément dans les champs, & qu'on nomme à preſent *Delphinium ſegetum*. Voyez Pied d'aloüette.

La *Conſoude royale*, elle eſt auſſi nommée Trachelin d'Amérique, & par pluſieurs la fleur du Cardinal. Morin. Ces mots néanmoins ne ſont point en uſage aujourd'hui. Elle pouſſe ſa tige comme une aſpèrge, & quelquefois elle ſe diviſe en pluſieurs petites branches, qui ſe chargent d'une infinité de fleurs ſi bien arrangées, qu'elles ſemblent un panache. Elles ſont toutes d'une cèrtaine couleur, qui donne dans le rouge brun, deſorte que ces fleurs ſemblent être de velours. Elle eſt ſemblable à l'éperon de Chevalier, elle eſt ſimple. Elle aime le grand ſoleil, une tèrre graſſe & détrempée; elle ſe conſèrve mieux dans des pots à la profondeur de deux doigts. L'hyver on la ſèrre en un lieu chaud & aéré. On la léve tous les ans au mois de Février pour en ôter le peuple, que l'on met en d'autres pots pour en avoir de la race. Morin.

Consoude Sarrazine, eſt une eſpéce de vèrge dorée, qui a ſes tiges canelées, hautes de deux ou trois coudées. Ses feüilles ſont longues, ſemblables à celles du Saule, un peu dentelées & liſſes. Ses fleurs ſont radiées, de couleur jaune, diſpoſées en épi le long des tiges. En Latin *virga aurea anguſtifolia ſerrata*, ou *ſolidago Saracenica*. On ſe ſèrt en Médecine des feüilles, qui ſont aſtringentes, amères, deſſicatives, & vulnéraires. Elles ſont bonnes pour mondifier, & pour guérir les ulcères malins.

CONSPIRATEUR. ſ. m. Qui ne ſe prend guère qu'en mauvaiſe part, & ſe dit de celui qui forme une conſpiration, ou qui a part, ſoit dans le deſſein, ſoit dans l'éxécution. *Conjuratus*. Quelques Auteurs prétendent que *conſpirateur* n'eſt pas encore bien établi. Cependant l'Académie l'adopte; & Corneille a dit,

> *Non, jamais d'aſſaſſins ni de* conſpirateurs,
> *N'attaqueront le cours d'une ſi belle vie.*

CONSPIRATION. ſ. f. Union de pluſieurs pèrſonnes mal intentionnées contre l'État, ou les Puiſſances, qui tâchent à les broüiller, ou à les détruire. *Conjuratio*, *conſpiratio*.

Conspiration, ſe prend quelquefois en bonne part, & ſe dit de pluſieurs gens unis pour faire réüſſir un deſſein loüable, pour procurer le bien, l'avantage de l'État, de l'Égliſe, &c. Les États étoient ſi bien unis, qu'on y voyoit une *conſpiration* univèrſelle pour entretenir la paix dans le Royaume.

Conspiration, ſe dit auſſi de l'intelligence de pluſieurs pèrſonnes pour un même deſſein, ſans rapport à l'État, ni au gouvèrnement. Il y a entre les hommes une eſpéce de *conſpiration* à ſe diſſimuler ce qu'on penſe les uns des autres. Nicol.

CONSPIRER. v. act. & n. S'unir enſemble, ſe liguer pour faire réüſſir quelque entrepriſe, ou quelque complot. *Conſpirare*, *conjurare*. Selon qu'il eſt bon, ou mauvais, on le dit en bonne ou en mauvaiſe part. Brutus & Caſſius *conſpirèrent* contre Céſar pour rendre à la République ſon ancienne liberté. Les Empereurs Romains ont vû ſouvent *conſpirer* contre eux. On a ſouvent *conſpiré* leur mort.

> *Du rang que vous tenez confus, déſeſperé,*
> *Pour vous en dépoüiller j'ai cent fois* conſpiré. Capistron.

On le dit auſſi en général des occaſions, & des moyens qui facilitent le ſuccès de quelque chôſe. Jettez les yeux ſur cette Province que la guèrre & la ſecheresse ont déſolée, enſorte que le ciel & la tèrre ſemblent avoir *conſpiré* ſa ruine. Flech. C'eſt à la Cour que les paſſions s'excitent, & *conſpirent* toutes contre l'innocence. Id. Toutes chôſes *conſpiroient* à la fortune du Cardinal de Richelieu; tout *conſpiroit* à ſon avancement. Les vœux du peuple *conſpirent* à la gloire de leur Prince.

> *Je vois que la ſageſſe elle-même t'inſpire:*
> *Avec mes volontez ton ſentiment* conſpire. Racine.
> *Tout* conſpire, *Madame, à mon contentement.* Mol.

Conspiré, ée. part. & adj. *Conjuratus*.

CONSTABLE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Conſtabilis*. S. *Conſtable*, Abbé de Cave près de Salèrne, mourut l'an 1124.

CONSTAMMENT. adv. D'une manière cèrtaine & indubitable. *Certiſſimè*, *indubitanter*, *haud dubiè*. Il eſt *conſtamment* vrai, que le tout eſt plus grand que ſa partie.

Constamment, ſignifie auſſi, D'une manière uniforme, invariable, toûjours égale, & qui ne change point. *Conſtanter*. Le ſoleil achéve ſon cours *conſtamment* en 365 jours.

> *C'eſt aux gens mal tournez, c'eſt aux Amans vulgaires,*
> *A brûler* conſtamment *pour des beautez ſévères.* Mol.

Il ſignifie auſſi, avec fèrmeté. Les Martyrs ont enduré *conſtamment* les cruautez des Tyrans.

CONSTANCE. ſ. f. Force de l'âme qui la maintient toûjours dans une aſſiétte fèrme, & tranquille, qui la rend inébranlable aux diſgrâces de la fortune, à la douleur, à l'affliction, à la néceſſité &c. M. de La Chambre dit que la *conſtance* eſt une paſſion ſimple, qu'il définit ainſi: un mouvement de l'appétit, par lequel l'âme s'affèrmit, & ſe roidit pour réſiſter aux maux qui l'attaquent. *Conſtantia*, *animi firmitas*. La *conſtance* des Stoïciens les empêchoit d'avouër que la douleur fût un mal. Un coup ſi capable d'abattre les plus grands courages n'ébranla point ſa *conſtance*. P. d'Orl. Il y a plus de *conſtance* à uſer ſa chaîne, qu'à la rompre. Mont. Poſſidonius, que Cicéron appelle le plus grand des Stoïciens, ſouffrit auſſi impatiemment qu'un homme du vulgaire, & la goute fut l'écueïl de ſa *conſtance*. S. Évr. La *conſtance* vient quelquefois de l'orgueïl. La *conſtance* des hommes eſt une *conſtance* de livre & de Comédie, qui ſe lit, & qui ſe repréſente, mais qui n'a rien de vrai, ni de naturel. Balz. La *conſtance* des Sages n'eſt que l'art de renfèrmer leur agitation dans leur cœur. Rochef. La néceſſité de mourir faiſoit toute la *conſtance* des Philoſophes. Id. Pourquoi vous fatiguer des penſées de la mort? Peutêtre mourrez-vous ſans y penſer, & ainſi vous n'aurez pas beſoin de *conſtance*. Nicol. Le mépris de la mort dans Pétrone n'étoit point la *conſtance* forcée de Sénéque, qui a beſoin de s'animer par le ſouvenir de ſes précèptes. S. Évr. La *conſtance* eſt ſouvent d'un difficile uſage. Id. La *conſtance* de ces illuſtres Payens qui ſembloient mépriſer la mort, venoit non d'une force vèrtueuſe, mais d'un ſtratagême de l'amour propre, qui occupoit leur eſprit de toute autre chôſe. M. Esp. La *conſtance* des Evêques les élevoit au deſſus des infirmitez de la chair, & les rendoit victorieux de ſa foibleſſe. Herman.

> *Redoublez vos efforts, le tems, vôtre* conſtance,
> *De vos profonds ennuis vaincront la violence.* Capistron.

Constance, ſignifie auſſi, Pèrſévérance, fèrmeté dans le bien, ou dans l'éxécution d'un deſſein, ou d'une réſolution. Il ne faut pas confondre l'ardeur d'un zèle aveugle avec l'intrépidité d'une ſainte *conſtance*. Ben. La *conſtance* des Martyrs a bien contribué aux progrès de la Religion Chrétienne. Ce n'eſt pas aſſez que d'entreprendre de grands deſſeins, il les faut éxécuter avec *conſtance*, & ne ſe point rebuter par les prémiers revèrs. Cette femme n'a pas accoûtumé de laſſer la *conſtance* de ſes Amans, ni de les faire mourir de déſeſpoir. Balz. L'opiniâtreté des pèrſécuteurs eſt quelquefois plus forte que la *conſtance* des gens de bien. Id. L'attachement à la Religion qui prend le nom honorable de *conſtance* pour la bonne cauſe dans un parti, s'appelle opiniâtreté dans le mauvais parti. Vous avez éprouvé ma *conſtance* par vos rigueurs, & vous m'avez fait faire mes preuves de fidélité. B. Rab.

> *La* conſtance, *& la foi, ne ſont que de vains noms,*
> *Dont les laides, & les barbons,*
> *Tâchent d'embarraſſer la jeuneſſe crédule.* Des-Houl.

> *La* conſtance, *eſt une chimère,*
> *Qui ne fait qu'amortir les plus ardens déſirs.* Vill.

> *Non, ne vous piquez point d'une folle* conſtance. Des-Houl.

Constance. Eſt auſſi un nom propre de femme, que pluſieurs Princeſſes ont porté, non ſeulement de la famille de Conſtantin, mais auſſi en France & en Eſpagne. *Conſtantia*. On retient auſſi ſouvent le mot Latin *Conſtantia*. L'Impératrice *Conſtantia* étoit femme de Licinius, & ſœur de Conſtantin, fille de Conſtantius Chlorus. La bonne Reine *Conſtantia* penſoit être bien obligée au Roi Robèrt ſon mari, de ce qu'il avoit fait mention d'elle en l'hymne qui commence *O Conſtantia Martyrum!* Mascurat.

Constance. ſ. f. Ville du Cèrcle de Suabe en Alemagne. *Conſtantia*. Quelques Géographes prétendent que *Conſtance* eſt l'ancien *Gannodurum*, que d'autres placent à Zurzachon, à Laufenbourg. *Conſtance* eſt une ville grande & riche, ſur le Rhin, qui

porte

porte les tîtres de ville Impériale & de ville libre. Il y a à *Conſtance* un Évêché ſuffragant de Mayence. Il y a été tranſporté de Windiſch, ou Windiniſſa, ruiné en 594 par Childebert II. Roi de France. De tous les Conciles de *Conſtance* le plus célébre eſt celui qui fut aſſemblé en 1414. & dura juſqu'en 1418. On l'imprima à Francfort l'an 1700. en ſix petits volumes *in folio*, avec l'hiſtoire & d'autres piéces qui le concèrnent. L'Évêché de *Conſtance*, *Conſtantienſis Epiſcopatus*, eſt un des États du Cèrcle de Suabe aux environs des lacs de *Conſtance* & de Zell, & aux confins de la Suiſſe. L'Évêque de *Conſtance* Prince de l'Empire, Souverain dans ſon Évêché, ne l'eſt plus de la ville de *Conſtance*, & réſide dans le fauxbourg nommé Petèrlingen, on Petèrshauſen, de l'autre côté du Rhin. Voyez Imhoff *Not. Imp. L. III. c.9.* Le lac de *Conſtance*, qu'on nomme auſſi, mais rârement en France, Bodenzée, s'étend du ſüdeſt au nordoüeſt, entre la Suabe & la Suiſſe.

CONSTANT, ANTE. adj. Ce qui eſt cèrtain de toute cèrtitude. *Certus, indubitatus, haud dubius.* Il eſt *conſtant* que deux & deux font quatre. Il paſſe pour *conſtant* qu'on a battu les ennemis; pour dire, on le tient aſſuré. Il eſt *conſtant* qu'il y a dans les hommes une idée naturelle de bienſéance. S. REAL.

CONSTANT, ſignifie auſſi, Qui a l'eſprit fèrme, & inébranlable, courageux, intrépide. *Conſtans, fortis & conſtantis animi vir.* Celui qui ſera *conſtant* juſqu'à la fin obtiendra la couronne du ciel. Il y a une crainte, dont les Juriſconſultes parlent avec honneur, & qui peut tomber dans le cœur d'un homme *conſtant.* G. G.

CONSTANT, ſe dit auſſi de la durée d'une chôſe; de ce qui eſt continuel, & pèrmanent; qui pèrſévère, qui ne change point. *Conſtans, ſtabilis, perpetuus.* Le moyen de rendre la Fortune *conſtante*, & de fixer ſon inſtabilité ordinaire? Il n'y a rien de *conſtant* en ce monde que la ſolide vèrtu. Les coquettes ſe moquent des paſſions héroïques, & ſelon leur goût, la pèrſévérance d'un Amant *conſtant*, eſt une langueur triſte, & ennuyeuſe. S. ÉVR. Moitié par habitude, moitié par un honneur qu'on ſe fait d'être *conſtant*, on entretient longtems les miſérables reſtes d'une paſſion uſée. ID. Il y a bien de la différence entre une ſaillie de l'âme, & une habitude *conſtante* de la vèrtu. MONT. Une conduite *conſtante*, & réglée, qui eſt l'ouvrage de la raiſon, eſt plus loüable que ces actions d'éclat, qui ne ſont que les effets du haſard. P. RAP.

L'honneur de paſſer pour conſtant,
Ne vaut pas la peine de l'être. DES-HOUL.

On dit au Palais, pendant, & *conſtant* le mariage; c'eſt-à-dire, pendant le cours, & la durée du mariage. *Durante, perſtante matrimonio.*

CONSTANTIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Conſtantinus.* *Conſtantin* le Grand eſt le prémièr Empereur Chrétien.

CONSTANTIN. Les Chevaliers de l'Ordre *Conſtantin*, appellez auſſi Dorez, Angéliques, & de S. George. Voyez au mot ANGELIQUES où nous en avons parlé. Voyez auſſi le P. Helyot, Hiſt. des Ordres Religieux &c. P. I. C. 31. où il nous apprend que les lettres du Pape S. Léon de l'an 456. ſur leſquelles on fonde l'antiquité de cet Ordre, ſont ſuppoſées, quoiqu'elles ſoient dans les Archives de la Cour de Rome, d'où Coriolan dit les avoir tîrées. Il ajoute que ce ne fut que l'an 1533. qu'on les dépoſa, avec quelques autres tîtres & priviléges prétendus de cet Ordre, qui fûrent imprimez à Plaiſance l'an 1575. par les ſoins du Docteur François Maluezzo. Il a tîré ceci du Diſcours du Comte Majolino Biſacciani Chancélier du même Ordre, qui eſt au commencement des Statuts de cet Ordre imprimez à Trente en 1624. & à Rome encore la même année, par ordre du Grand Maître Don Marin Caracciolo Prince d'Avellino, & qui ſont les mêmes que l'Empereur Iſaac Ange Comnéne dreſſa l'an 1190. Le P. Helyot embraſſe enſuite le ſentiment que nous avons ſuivi au mot ANGELIQUES; ſçavoir, que cet Empereur Iſaac Ange Comnéne eſt l'Inſtituteur, & non pas le Reſtaurateur de cet Ordre militaire, qui a outre les Chevaliers Laïques, des Chevaliers Eccléſiaſtiques, des Prêtres d'Obédience, & des Frères ſèrvants.

CONSTANTINE. ſ. f. Nom de ville. *Conſtantina.* Ville capitale de Numidie en Afrique, nommée autrement Cirthe, qui ſous Conſtantin le Grand prit le nom de *Conſtantine*. Les Évêques d'Afrique écrivîrent à Conſtantin (en 316,) que les Donatiſtes s'étoient emparez de l'Égliſe, que lui-même avoit fait bâtir pour les Catholiques, dans la ville de Cirthe, capitale de Numidie, nommée alors *Conſtantine* de ſon nom. FLEURY. Voyez Marmol, L. VI. C. 28.

CONSTANTINE, eſt encore une ville de Phénicie, ainſi nommée par le même Empereur Conſtantin le Grand. *Conſtantina.*

CONSTANTINE, eſt auſſi une Province de Barbarie en Afrique, appellée autrement par les Anciens la nouvelle Numidie. C'eſt aujourd'hui une Province d'Algèr, qui a la mèr Méditèrranée au nord, au levant le Royaume de Tunis, au midi le Bildulgerid, & au couchant le Suſegmar.

CONSTANTINOPLE. ſ. f. *Conſtantinopolis.* Ville de Turquie en Europe, dans la Romanie, ſur une petite langue de tèrre, qui s'avance vèrs la Natolie, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal, qui n'a qu'un mille de largeur. C'eſt l'ancienne Bizance. Voyez ce nom. Elle ne porte celui de *Conſtantinople* que depuis l'an 330. pour la raiſon que nous allons dire. Conſtantin s'étant rendu odieux au Sénat & au peuple idolâtre de Rome, par le mépris qu'il faiſoit de l'idolatrie, ſe dégoûta de cette ville, & réſolut d'en bâtir une autre, qui pût lui être comparée, & d'y établir ſa réſidence. Dioclétien avoit déja voulu le faire à Nicomédie. Conſtantin voulut d'abord bâtir près de l'ancienne Troye. Il y jetta des fondemens, & commença à élever les murailles; mais étant venu à Byzance, il fut charmé de ſa ſituation mèrveilleuſe, il changea de deſſein, & réſolut de bâtir en ce lieu la ville qu'il méditoit. Cependant, parceque Conſtantin la prit ſur Licinius, quelques-uns ont dit qu'il l'avoit rebâtie comme un monument de ſa victoire. En effet, il commença à y faire travailler peu après; c'eſt-à-dire, l'an 326. & il la fit ſolemnellement dédier l'an 330. indiction 3e, le lundi 11e de Mai, l'an 1080. depuis la fondation de Rome, & par conſéquent l'an 981 après la fondation de Byzance, s'il eſt vrai qu'elle fut bâtie par Byzas, Roi de Thrace, la 3e année de la XXXe Olympiade, qui eſt l'an 99 de la fondation de Rome. Cette nouvelle ville fut appellée en Grèc, qui étoit la langue du païs, Κωνσταντίνου πόλις, *Ville de Conſtantin.* De là ſe fit en Latin *Conſtantinopolis*, & en François dans la ſuite *Conſtantinople*. Elle fut auſſi nommée la Nouvelle Rome. Depuis ce tems, *Conſtantinople* a toujours été la capitale de l'Empire d'Orient, & depuis 1453. qu'elle fut priſe par Mahomet II. elle eſt la capitale de l'Empire Othoman. L'Archevêque de *Conſtantinople* n'a eû le tître de Patriarche qu'au prémièr Concile de *Conſtantinople* en 385. Nous avons beaucoup d'anciennes monnoyes de bronze fort petites, ſur leſquelles on voit d'un côté un buſte de femme armée de caſque & de cuiraſſe, avec une eſpéce de ſceptre à gauche qu'elle tiendroit de la main. L'inſcription eſt CONSTANTINOPOLIS. Au revèrs eſt un Ange qui de la main droite tient un ſceptre ſèmblable à celui de la femme, & appuye ſa main gauche ſur un bouclier qui porte à tèrre; à ſes piéds à droite il a une pouppe de navire, & quelquefois une branche de palme. Dans l'exèrgue PLC, ou CON. & une ou deux étoiles, TRP. & une étoile, ou quelques autres lettres; car il y en a de bien des ſortes. *Conſtantinople* fut auſſi nommée la Nouvelle Rome. Sa dédicace ſe célébroit tous les ans, comme un jour de fête, par des jeux ſolemnels. L'enceinte des nouveaux murs ne fut que de quinze ſtades, qui font environ trois quarts de lieuës; mais elle fut augmentée par les Empereurs ſuivans. Conſtantin y attira des habitans de l'ancienne Rome & des Provinces, & lui donna de grands revenus, tant pour l'entretien des bâtimens, que pour la nourriture des Citoyens. Il y établit un Sénat, des Magiſtrats, & des Ordres du peuple, de même que dans l'ancienne Rome. Elle étoit diviſée, comme celle-là, en 14 régions ou quartièrs, & ornée des mêmes ſortes d'édifices publics, hormis les temples. Il y avoit pluſieurs places environnées de galeries couvèrtes, deux palais pour l'Empereur; un cirque ou hippodrome pour les courſes de chevaux; des ſtades ou carrières pour les courſes à pied; un amphithéâtre pour les combats des bêtes; des théâtres pour les autres ſpectacles; pluſieurs portiques pour les promenades, des bains, des aqueducs, des fontaines en grand nombre; un capitole, où les Profeſſeurs des Arts & des Sciences avoient leurs Auditoires; un Prétoire, & pluſieurs Baſiliques, où l'on s'aſſembloit pour les affaires; des grenièrs publics; & ſur tout il fit conſacrer à Dieu tous les temples. La principale Égliſe fut dédiée à la Sageſſe Étèrnelle, & eut le nom de ſainte Sophie, qu'elle garde encore. Il y en eut une des douze Apôtres, d'autres de Ste Irene, de Ste Euphémie, de S. Mocius, de S. Procope, de S. Acace, de S. Agathonique, de S. Dioméde, de S. Jean l'Évangeliſte, de S. Michel, &c. Il y mit auſſi une très-belle Bibliothéque.

Conſtantinople eſt la plus belle ville du monde par ſa ſituation, & pour ſes vûës. Son port paſſe auſſi pour être le plus beau, & le plus ſeur du monde.

Il y a pluſieurs deſcriptions, tant anciennes que modèrnes, de la ville de *Conſtantinople*. On peut voir Codin, un Grèc Anonyme qui vivoit ſous Aléxis Comnéne, M. du Cange, & les deux Tomes qu'a imprimé le P. Bandouri ſur l'hiſtoire de *Conſtantinople*, auſſi bien que les quatre Livres de Gyllius, & les Voyages du P. de Valle, le Voyage du Levant de Thevenot C. 16. 17.

19. 21. D'Hèrbelot au mot *Coſthantinah*, Vigenère Illuſtr. ſur Chalcondile p. 318. & ſuiv. 325. & ſuiv.

MM. de l'Academie des Sciences placent *Conſtantinople* au 41ᵉ degr. de latitude, & au 49ᵉ d. 30. m. de longitude.

CONSTELLATION. ſubſt. f. Aſſemblage, amas de pluſieurs étoiles que les Anciens ont appellé du nom de quelques animaux, comme le Dragon, la grande Ourſe, la petite Ourſe, le grand Chien, &c. ou de quelques autres chôſes qui leur étoient connuës, comme la Balance, les Gemeaux, le Vèrſeau, &c. *Signum cæleſte, ſidus, ſignum.* Les Anciens ont diviſé le Firmament en pluſieurs parties ou *Conſtellations*, en réduiſant pluſieurs étoiles ſous la repréſentation de quelques images, afin de ſoulager l'imagination & la mémoire, pour en faire retenir & concevoir le nombre & la diſpoſition, même pour en connoître la vèrtu qu'ils leur ont attribuée. Cet homme eſt né ſous une heureuſe *Conſtellation*; c'eſt-à-dire, ſous une heureuſe diſpoſition du ciel. Les Anciens ont diviſé le ciel en 48 *Conſtellations*, qu'ils ont appellées *Aſtériſmes*, dont il y en a 12 qui forment les ſignes du Zodiaque, & les Modèrnes y en ont ajoûté 12, qu'ils ont obſèrvées vers le Pole Antarctique. On tient qu'Anaximander eſt le premiér qui a diviſé le ciel en *Conſtellations* vèrs la 58ᵉ Olympiade. Les douze *Conſtellations* qui ſont dans le Zodiaque s'appellent les douze ſignes.

CONSTELLÉ, ÉE. adj. Mis au nombre des Conſtellations, des Aſtres. *Relatus in aſtra, inter ſidera.* Un Poëte s'eſt ſèrvi de ce mot dans une piéce badine ſur la mort d'un chien.

Maintenant chôſe étrange ! il eſt froid comme glace,
Car il eſt mort. Grand bien lui faſſe !
Puiſſe-t-il être conſtellé,
C'eſt-à-dire, bien inſtallé,
Au deſſus du ſigne d'Hèrcule
Dans le ciel de la canicule. NOUV. CHOIX DE VÈRS.

CONSTER. v. n. Être cèrtain & évident. *Conſtare.* Il ne ſe dit guères qu'au Palais & dans le dogmatique à l'impèrſonnel. Il *conſte* par les piéces produites, que le fait eſt véritable. Il *conſte* par les éxperiences, que l'air a de la peſanteur.

CONSTÈRNATION. ſ. f. Accablement; abbattement de courage, cauſé par une pèrte, par un malheur, ou une calamité publique. *Conſternatio, pavor & conſternatio.* C'eſt ſelon M. de la Chambre un mouvement de l'appétit, par lequel l'âme ſe relâche & s'abandonne à la violence du mal. Le même Auteur met la *conſternation* au rang des paſſions ſimples. La pèrte d'une bataille met tout un païs dans une grande *conſtèrnation*. Un accident ſi imprévû nous a jettez dans une triſteſſe, & dans une *conſternation* qu'on ne peut exprimer.

CONSTÈRNER. v. act. Mettre dans la conſtèrnation, abbattre, faire pèrdre le courage. *Conſternare.* A la mort d'Aléxandre tous ſes Capitaines & ſes ſoldats furent *conſternez*. Caſſius fut *conſterné* par l'apparition d'un ſpectre. La priſe de cette ville a *conſterné* toute la Province. Pendant que les âmes vulgaires étoient *conſternées*, le Héros faiſoit paroître un courage intrépide. Il avoit un air ſi effaré, & ſi *conſterné*, qu'il étoit aiſé de s'appèrcevoir qu'une crainte éxceſſive le troubloit. M. SCUD.

CONSTÈRNÉ, ÉE. part. & adj. *Conſternatus.*

CONSTIPATION. ſ. f. Dureté de ventre, difficulté de ſe décharger. *Alvus adſtricta, ſupreſſa, alvi adſtrictio, ſuppreſſio.* Le vrai reméde à la *conſtipation*, c'eſt le lavement.

CONSTIPER. v. act. Durcir le ventre, le reſſerrer. *Alvum adſtringere, contrahere, ſupprimere.* Courir la poſte, manger des neſles, des coins, ſont des chôſes qui *conſtipent*, qui empêchent d'aller à la ſelle.

Je ſuis de mon amour preſſé cruellement,
Mon eſprit s'en altère, & mon corps s'en conſtipe. SCAR.

CONSTIPÉ, ÉE. part. & adj. *Quibus eſt alvus adſtricta.*

CONSTIPÉ, eſt quelquefois ſubſtantif. Cet homme eſt chagrin, il nous a montré un viſage de *conſtipé*. *Triſtis, moroſus, tetricus.* Il a la mine d'un *conſtipé*. ABLANC.

CONSTITUANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui conſtituë un Procureur, qui crée, qui établit une rente. *Conſtituens.* Le *conſtituant* a donné à N. pouvoir de pourſuivre, appeller, ſubroger, &c. Cette rente ne ſera point rachetable ſans avèrtir la Dame *conſtituante* un mois auparavant.

CONSTITUER. v. act. Établir, élever, mettre en un cèrtain état. *Conſtituere, inſtituere.* Le Roi a *conſtitué* un tel en dignité. Qui vous a *conſtitué* Juge ſur Iſraël; pour dire, Qui vous a donné pouvoir de juger?

CONSTITUER un Procureur, c'eſt, Donner charge à quelqu'un de défendre en Juſtice une cauſe, ou lui donner pouvoir d'agir en des affaires générales ou particulières.

On dit auſſi, *Conſtituer* un homme priſonniér, pour dire, le mettre en priſon. *Aliquem in carcerem compingere, trudere.*

CONSTITUER, ſignifie auſſi, Aſſigner, créer, établir une rente, une penſion. *Conſtituere, inſtituere.* On *conſtitue* les rentes au deniér 14. au deniér vingt. Quand on *conſtitue* des rentes, on aliène le fonds. Les penſions ne ſe peuvent *conſtituer* ſur des bénéfices ſans le conſentement du Patron laïque.

CONSTITUER, en tèrmes de Pratique, ſignifie, Cauſer de la dépenſe, des frais. *Parere, generare.* On a abregé pluſieurs procédures qui *conſtituoient* en frais les parties. Il ſignifie encore, Former une demande. Il s'eſt *conſtitué* incidemment demandeur par ſes déffenſes pour une telle garentie, pour ſon rembourſement. *Conſtituere ſe, inſtituere ſe.*

CONSTITUER, en tèrmes de Phyſique, ſignifie, Aſſembler des parties pour en compoſer un tout. *Componere, conſtare.* C'eſt le mêlange des élémens qui *conſtitue* tous les corps. Il eſt impoſſible qu'un concours fortuit d'atômes *conſtitue* un corps parfait, un corps animé.

CONSTITUER, ſe dit figurément en chôſes morales, des parties qui compôſent un corps politique. Les Ducs & Pairs, les Préſidens & les Conſeillers, *conſtituent* le Parlement, en font le corps.

CONSTITUER, ſignifie auſſi, Placer, mettre en cèrtain lieu, en cèrtain point. *Ponere, conſtituere, locare.* Copèrnic a *conſtitué* le ſoleil au centre du monde. Les Philoſophes Payens *conſtituoient* le ſouverain bien en la poſſeſſion de la vèrtu. Les Chrétiens le *conſtituent* en la viſion béatifique de Dieu. En extirpant tous les déſirs, & en dépoüillant l'homme de toute volonté, il eſt dangereux de le *conſtituer* dans l'indolence, & dans l'inaction. BOSS. Les Épicuriens *conſtituoient* leurs Dieux dans l'indolence, & dans l'inaction. S. ÉVR.

CONSTITUÉ, ÉE. part. On dit qu'un homme eſt bien *conſtitué*, lorſqu'il ſe porte bien, qu'il eſt d'une compléxion vigoureuſe & robuſte.

CONSTITUT. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ne ſe dit plus guères qu'en cette phrâſe, *Conſtitut* de précaire: ce qui arrive lorſque, par éxemple, un Donateur abandonne la propriété de ſes biens à un autre, & déclare qu'il ne veut joüir de l'uſufruit qu'il s'eſt réſèrvé, que par un *conſtitut* de précaire; c'eſt-à-dire, par ſouffrance & comme par emprunt. *Conſtitutum.*

CONSTITUTION. ſ. f. Établiſſement, ordonnance, déciſion, réglement qui ſe fait par autorité du Prince, ou des Supérieurs. *Conſtitutio, decretum.* Les *Conſtitutions* des Empereurs ſont dans le corps du Droit Romain; celles de l'Égliſe dans le corps du Droit Canon. Les Fondateurs des Ordres Religieux ont fait approuver par les Papes les *Conſtitutions*, les regles de leur Ordre.

CONSTITUTIONS APOSTOLIQUES. C'eſt un recueïl de réglemens attribuez aux Apôtres. *Conſtitutiones Apoſtolicæ.* On ne connoît point l'Auteur de ces *Conſtitutions*. Tous les Sçavans conviennent qu'elles ſont ſuppoſées, & que S. Clément n'en eſt pas l'Auteur. Elles ont paru dans le IVᵉ ſiécle. On les a même changées & corrompuës depuis ce tems-là. Elles ſont diviſées en 8 livres. Elles contiennent un grand nombre de préceptes touchant les devoirs des Chrétiens, & particulièrement touchant les Cérémonies & la diſcipline de l'Égliſe.

CONSTITUTION, ſe dit auſſi des déciſions que font les Souverains Pontifes ſur les matières qui regardent la Foi & les mœurs, & des réglemens qu'ils font pour la diſcipline Eccléſiaſtique. Il y a des *conſtitutions* en forme de Bulle, & d'autres en forme de Bref. Pour ſçavoir en quoi conſiſte la difference de ces deux ſortes de *conſtitutions*. Voyez BREF & BULLE.

CONSTITUTION ſe dit encore des Loix des Empereurs & de l'Empire. Chriſtophe Strinius a fait un Traité des *conſtitutions* Impériales, intitulé *Nomotheſia Romano-Germanica.*

En termes de Pratique, on dit, Appeller quelqu'un en *conſtitution* de nouveau Procureur; pour dire, l'obliger à mettre un Procureur en cauſe, au lieu d'un déffunt. Le Droit a établi dans les contrats la formule de *conſtitution* de précaire, qu'on appelle auſſi *conſtitut*.

CONSTITUTION, eſt auſſi un établiſſement, une création d'une rente, d'une penſion, d'une charge, d'une ſervitude ſur ſon bien, ſur ſon héritage. *Pecuniæ in prædio, fundo collocatæ annua penſio.* Quelque ancienne que ſoit la *conſtitution* d'une ſèrvitude, il en faut rapporter le titre. La *conſtitution* d'une penſion ſur un bénéfice doit être approuvée par le Pape.

On appelle abſolument & par excellence, *conſtitution*, les rentes créées à prix d'argent. Un Marchand pèrd ſon crédit ſur la place, quand il met ſon bien en *conſtitutions*. Tout le bien de ce bourgeois eſt en *conſtitutions*.

CONSTITUTION, ſignifie encore, Aſſemblage de pluſieurs parties pour faire la compoſition d'un tout. *Compoſitio.* Nous voyons

voyons encore le monde comme il étoit dans ſa prémière *conſtitution* : ſa *conſtitution* ne peut provenir que d'une ſageſſe infinie. La *conſtitution* de nos Opéras doit paroître bien extravagante à ceux qui ont le bon goût du vraiſemblable. S. Évr. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt de bonne *conſtitution*, lorqu'il eſt bien compôſé, qu'il eſt ſain & robuſte ; qu'il endure le froid, le chaud, la fatigue, ſans en être incommodé. *Firma corporis conſtitutio.* Rien n'altère plus la *conſtitution* du viſage, que les emportemens de la colère. Fel.

Constitution, ſignifie auſſi l'ordre & l'arrangement, la diſpoſition des chôſes. *Ordo, diſpoſitio, compoſitio.* Les Aſtronomes ont trouvé huit ou dix ſyſtêmes, ou *conſtitutions* du monde, ſelon leſquelles ils expliquent tous les phénomènes. L'horoſcope n'eſt autre chôſe que la diſpoſition, la *conſtitution* du ciel à un cêrtain point requis. Ce Poëme n'eſt pas excellent pour les vèrs ; mais ſa *conſtitution*, ſon œconomie eſt excellente.

CONSTRICTEUR. ſ. m. Qui ſerre, qui reſſerre. *Conſtrictor.* Epithéte que les Anatomiſtes donnent à deux muſcles du nez. Les *conſtricteurs* ſont deux muſcles du nez internes, & cachez ſous la tunique qui revêt les narines ; ils ſont petits & membraneux ; ils naiſſent de la partie intèrne de l'os du nez, & s'inſèrent à l'aile intérieure de la narine pour la reſſerrer. Dionis.

On donne encore ce nom à un muſcle qui entoure les lévres de ſes fibres, qui ſont orbiculaires, de ſorte que quand il agit il les ſerre & les fronce, comme quand on veut baiſer quelqu'un. C'eſt pourquoi il eſt auſſi appellé *Oſculatorius*, baiſeur. Harris.

CONSTRICTION. ſ. f. Tèrme de dogmatique. Action par laquelle une chôſe ſe ſerre, ſe lie & ſe rétrécit. *Conſtrictio.* La condenſation ſe fait par la *conſtriction* des parties, & le reſſerrement de ſes pôres.

CONSTRUCTION. ſ. f. Action par laquelle on conſtruit. *Conſtructio.* Quand on conſidère la *conſtruction* de l'univers, on ſe porte d'abord à admirer l'Architecte tout-puiſſant qui en eſt l'auteur. Jaq. Ce fut Philibèrt de Lorme qui entreprit la *conſtruction* de l'ancien Palais des Tuilleries.

Construction, ſe dit auſſi de la manière de bâtir, & du bâtiment même. L'Égliſe de S. Pièrre de Rome eſt la plus belle & la plus hardie *conſtruction* qui ſoit au monde.

Le mot *conſtruction* ſe dit en parlant des vaiſſeaux, qui ſont des bâtimens ſur mèr, auſſi bien qu'en parlant des bâtimens qui ſont ſur la tèrre.

Construction de piéce de trait. C'eſt le développement des lignes rallongées du plan par rapport au profil d'une piece de trait.

Construction, ſe dit encore des problêmes de Géometrie & d'Aſtrologie. Les Auteurs ſont différens ſur la *conſtruction* du thême céleſte. L'égalité des lignes ou des côtez de ce triangle eſt démontrée par la *conſtruction*.

En tèrmes d'Algébre *conſtruction* des équations eſt l'invention des lignes, ou figures, qui puiſſent démontrer que l'équation, la régle, ou le theorême, eſt vrai géométriquement. Ces *conſtructions* ſont ſouvent d'un grand uſage pour réſoudre, ou pour éclaircir les équations algébraïques. Harris.

Construction, en Grammaire, ſe dit de l'arrangement & du régime des mots ſuivant les régles de la ſyntaxe. *Conſtructio, ſtructura verborum.* Il y a quelque chôſe qui manque en la *conſtruction* de cette phrâſe. Cette *conſtruction* eſt louche. Il n'y a point de langue dont la *conſtruction* ſoit plus ſimple & plus facile que celle de la langue Françoiſe. On n'y trouve point de ces invèrſions qui cauſent tant d'embarras & tant d'obſcurité dans la langue Latine. Elle épargne à l'eſprit juſqu'aux moindres efforts : le nominatif précéde toûjours le vèrbe, & le vèrbe marche toujours devant les cas obliques qu'il régit. Elle expôſe les penſées dans le même ordre que l'imagination les a conçuës, & cette *conſtruction* naturelle ne fatigue point le Lecteur. Gill. La langue Françoiſe eſt peutêtre la ſeule qui ſuive l'ordre naturel dans la *conſtruction*. Les Grècs & les Latins finiſſent le plus ſouvent leurs périodes par où le bon ſens veut qu'on les commence. L'élégance de leur langue conſiſte en partie dans cet arrangement bizarre : ou plutôt dans ce déſordre, & cette tranſpoſition étrange de mots. S. Évr. L'une des beautez de la langue Françoiſe, c'eſt la *conſtruction* directe, laquelle ſans doute eſt préférable à la *conſtruction* renvèrſée & tranſpôſée des Latins. Charp. Les parties du diſcours ſe peuvent lier enſemble ou par une *conſtruction* ſimple, lorſque tous les tèrmes ſon placez dans leur ordre naturel ; ou par une *conſtruction* figurée, lorſque s'éloignant de cette ſimplicité, l'on uſe de cèrtaines expreſſions, plus courtes, & plus élegantes. Or ceux qui excellent dans l'art de la Grammaire rappellent aiſément cette *conſtruction* figurée aux loix de la ſimple, & remarquent bien, que ce qui paroît conſtruit ſans aucune régle, & par un uſage arbitraire de la langue, ſe peut réduire aux loix générales de la *conſtruction* ordinaire. Port-R.

CONSTRUIRE. v. act. *Je conſtruis, nous conſtruiſons, je conſtruiſis, j'ai conſtruit, je conſtruirai, qu'il conſtruiſe, que je conſtruiſiſſe.* Il ſignifie Bâtir, édifier, élever un bâtiment. *Conſtruere.* Il coûtera cent mille écus à *conſtruire* cette Égliſe. On ne peut *conſtruire* de pont en cet endroit-là, le fond n'eſt pas aſſez fèrme. On dit auſſi, *Conſtruire* un vaiſſeau, un bâtiment de mèr.

Construire, ſe dit auſſi en Géometrie & en Aſtrologie. *Conſtruire* un thême céleſte. Il faut *conſtruire* un problême, avant que d'en faire la démonſtration.

Construire, en tèrmes de Grammaire, ſignifie, Obſèrver la ſyntaxe, le régime des noms, des vèrbes & des particules. Cette période eſt bien *conſtruite*, toutes les régles grammaticales y ſont bien obſèrvées.

Construit, ite. part. paſſ. & adj. *Conſtructus.* Il y a dix vaiſſeaux *conſtruits* depuis un an dans ce port.

CONSUALES. ſ. m. & pl. *Conſualia, Conſuales ludi.* Fêtes à l'honneur du Dieu Conſe, ou Conſus, c'eſt-à-dire, Neptune. On y faiſoit une cavalcade magnifique, parce que Neptune paſſoit pour avoir donné le cheval aux hommes. De là lui venoit ſon ſurnom d'*Equêſtre*, Ἵππιος. On dit que c'eſt Évandre qui inſtitua à l'honneur de ce Dieu cette fête. Romulus la rétablit enſuite ſous le nom de Conſus, parce que ce Dieu lui avoit ſuggéré le deſſein d'enlever les Sabines. Car Romulus ayant inſtitué les jeux *Conſuales*, y invita ſes voiſins, & ſe ſervit de la ſolemnité des ſacrifices & des jeux pour enlever les Sabines, qui étoient venuës à la cérémonie ; pour y attirer plus de monde il avoit répandu de tous côtez qu'il avoit trouvé un autel caché ſous de la tèrre, qu'il vouloit conſacrer en faiſant des ſacrifices au Dieu à qui cet autel avoit été érigé. Ceux qui prétendent expliquer les myſtères de la Théologie payenne diſent, que l'autel caché ſous tèrre eſt un ſymbole du deſſein caché que Romulus avoit d'enlever les femmes de ſes voiſins. Il eſt parlé des *Conſuales* en pluſieurs endroits du Calendrier Romain. Les *Conſuales* étoient du nombre des jeux que les Romains appelloient *ſacrez*, parcequ'ils étoient conſacrez à une Divinité. Voyez Varron, Feſtus, Tite-Live, Plutarque, Roſinus, le Calendrier Romain, &c. Dans les commencemens ces fêtes & ces jeux ne différoient point de ceux du Cirque, de là vient que Valère Maxime L. II. C. 4. dit que l'enlevement des Sabines ſe fit aux jeux du Cirque ; & Servius Enéid. L. VIII. v. 636. aux *Conſuales*. On couronnoit & on laiſſoit repoſer les chevaux & les ânes ces jours là, parceque c'étoit la fête de Neptune l'Équeſtre, dit Plutarque, *Rom. quæſt.* 48. Feſtus écrit que ces jeux ſe célébroient avec des mulêts, parce qu'on croyoit que c'étoit le prémier animal qui eût ſervi à traîner le char. Sèrvius dit que les *Conſuales* tomboient au 13e d'Août ; mais Plutarque & Denys d'Halicarnaſſe les mettent au mois de Mars. Ces fêtes diffèrent de celles qu'on appelloit *Neptunales, Neptunalia.* Voyez Voſſius, *De Idolol. Lib.* 1. *c.* 15. Vigenère ſur T. Live.

CONSUBSTANTIALITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique. Parité, égalité, identité de ſubſtance. *Conſubſtantialitas.* C'eſt le mot dont on ſe ſert dans l'École. Le nœud de la diſpute entre les Orthodoxes, & les Ariens, conſiſtoit dans la *conſubſtantialité* du Fils avec le Père.

CONSUBSTANTIATEUR, trice. ſ. m. & f. Celui ou celle qui croit le Vèrbe, le fils de Dieu conſubſtantiel à ſon père. *Qui filium Dei* ὁμοούσιον, *conſubſtantialem patri eſſe credit, docet.* Après que le Concile de Nicée eut trouvé le mot de Conſubſtantiel, qui fermoit la porte aux équivoques des Ariens, ils n'appellèrent plus les Orthodoxes que *Homoouſiens*, c'eſt-à-dire, conſubſtantiels, ou *Conſubſtantiateurs*. Helas ! comme nos frères nous appellent quelquefois *Tranſubſtantiateurs* dans leurs écrits. Peliss.

CONSUBSTANTIEL, elle. adj. Tèrme de Théologie. Coëſſentiel, qui eſt de la même ſubſtance. *Ejuſdem cum altero ſubſtantiæ, conſubſtantialis.* C'eſt le mot qui eſt en uſage dans l'École. Le Fils de Dieu eſt *conſubſtantiel* au Père. Ce tèrme fut choiſi, & adopté par les Pères du Concile de Nicée, pour exprimer la doctrine de l'Égliſe avec plus de préciſion, & pour ſervir de barrière, & de précaution contre les erreurs, & contre les ſurpriſes des Ariens. Le tèrme de *conſubſtantiel* étoit en uſage parmi les Pères de l'Égliſe pour exprimer ce que nous croyons de la divinité éternelle du fils de Dieu, avant que Plotin & Jamblique fuſſent au monde, & s'il ſe trouve dans les Ouvrages de ces Philoſophes quelque chôſe de ſemblable à ce que les Chrétiens ont dit, c'eſt de la doctrine des mêmes Chrétiens qu'ils l'ont pris. P. Baltus. S. Denys d'Aléxandrie, dans ſa lettre contre Paul de Samoſate, nous apprend que les SS. Pères qui l'avoient précédé avoient appellé le fils de Dieu *conſubſtantiel* à ſon Père. Id.

Le

Le même Père s'en étoit encore ſervi, en parlant du Vèrbe, dans l'Apologie qu'il envoya au Pape. Le Concile de Nicée l'employa pour couper pied à toutes les vaines ſubtilitez des Ariens qui avoüoient tout, excepté ce que ſignifie le mot ὁμοούσιος, *conſubſtantiel*; car ils alloient juſqu'à reconnoître que le fils étoit véritablement Dieu, parce qu'il avoit été fait Dieu; mais ils nioient qu'il fût un même Dieu & une même ſubſtance que le Père. Auſſi fîrent-ils toûjours tout ce qu'ils pûrent pour abolir l'uſage de ce tèrme. On perſécuta les défenſeurs du *conſubſtantiel*. Conſtantius fit tous ſes efforts pour obliger les Évêques à ſupprimer le tèrme de *conſubſtantiel*; mais la vérité triompha, & ce tèrme a été maintenant dans les ſymboles.

Sandius prétend que le tèrme de *conſubſtantiel* étoit inconnu avant le Concile de Nicée. Mais on l'avoit déja propoſé au Concile d'Antioche, lequel condamna Paul de Samoſate, en rejettant pourtant le mot de *conſubſtantiel*. Courcel au contraire a ſoutenu que le Concile de Nicée avoit innové dans la doctrine, en admettant une expreſſion dont le Concile d'Antioche avoit aboli l'uſage. Il eſt vrai que le mot de *conſubſtantiel* fut toûjours l'écueil des Ariens, parce qu'il attaquoit l'erreur dans ſa ſource, & qu'il prévenoit toutes leurs diſtinctions, & toutes leurs ſubtilitez. Selon S. Athanaſe le mot de *conſubſtantiel* ne fut condamné par le Concile d'Antioche, qu'entant qu'il renferme l'idée d'une matière préexiſtente, & antérieure aux chôſes qui en ont été formées; & que l'on appelle *coëſſentielles*. Or en ce ſens le Père & le Fils ne ſont point *conſubſtantiels*, parcequ'il n'y a point de matière préexiſtente. L'heureuſe fécondité de la langue Grécque, accoutumée aux mots compoſez, fournit aux Pères de cette ſainte Aſſemblée le mot d'*homoouſios*, ὁμοούσιος, c'eſt-à-dire, *conſubſtantiel* au Père, ou de même ſubſtance que le Père, qui fermoit la porte aux équivoques des Ariens. Quel bruit ne firent-ils pas par tout le monde Chrétien pour le ſoulever contre la nouveauté de ce mot, pris, diſoient-ils, de la fauſſe ſageſſe, inconnu aux Apôtres, & aux trois prémiers ſiécles de l'Égliſe? Ils n'appellèrent plus les Orthodoxes qu'*Homoouſiens*, c'eſt-à-dire, *conſubſtantiels*, ou *Conſubſtantiateurs*; hélas! comme nos frères nous appellent quelquefois *Tranſubſtantiateurs* dans leurs écrits. Peliss.

Dans l'exemple que l'on vient de citer, on voit que M. Peliſſon prend encore *conſubſtantiel* dans un autre ſens, & pour *Conſubſtantiateur*; c'eſt celui qui tient, qui croit que le fils de Dieu eſt *conſubſtantiel* à ſon père.

CONSUBSTANTIELLEMENT. adv. D'une manière conſubſtantielle. *Conſubſtantialiter*. C'eſt le mot dont on ſe ſert dans l'École.

CONSUL. ſ. m. Prémier Magiſtrat de la République Romaine. *Conſul*. Les Conſuls étoient les Chefs du Sénat, commandoient les armées, & jugeoient ſouverainement des différens entre les citoyens Romains: mais parce qu'ils abuſèrent de leur pouvoir, il fut pèrmis par la loi *Valeria* d'en appeller au peuple, ſur tout lorſqu'il s'agiſſoit de la vie d'un citoyen. Dans la ſuite les *Conſuls* étant trop occupez des affaires générales de l'État, ou à Rome, ou à la tête des armées, on créa d'autres Magiſtrats pour rendre la juſtice au peuple à la place des *Conſuls*.

Les Romains depuis qu'ils eurent chaſſé leurs Rois fûrent gouvèrnez par deux *Conſuls*, qui fûrent établis l'an 240. de la fondation de la ville, ainſi appellez *à conſulendo*. Brutus & Collatinus fûrent les prémiers élûs par l'Aſſemblée du peuple. On déſignoit les années par les noms des *Conſuls*. Quand l'un des *Conſuls* mouroit dans le cours de l'année de ſon Conſulat, on en éliſoit un autre; mais on continuoit à donner à l'année le nom de celui qui avoit éû le Conſulat ordinaire; c'eſt à-dire, celui qui avoit été élû au mois de Janviér. On ne pouvoit être *Conſul* qu'à 43 ans. Il y eut même des *Conſuls* du tems des Empereurs. Ce n'étoit plus ſous eux qu'un titre honorable; cependant ils affectèrent de conſerver cette dignité comme un reſte de libèrté. Enfin, elle s'éteignit inſenſiblement au tems de Juſtinien: enſorte que depuis lui aucun Empereur n'a fait des *Conſuls*, & n'en a pris la qualité. Baſile eſt le nom du dèrnier *Conſul* marqué ſur les Faſtes Conſulaires en l'année 541. Cette dignité étoit alors tellement avilie, qu'on la conféroit aux dèrnières pèrſonnes de l'Empire. L'Empereur Juſtin la voulut rétablir 25 ans après, & ſe créa lui-même Conſul; mais ce deſſein n'eut point de ſuite. Néron fit déſigner *Conſul* ſon cheval.

Depuis le rétabliſſement de la République, Rome & le Conſulat de L. Jun. Brutus & de L. Tarq. Collat. auquel Valerius Publicola fut ſubſtitué, juſqu'au Conſulat de Baſile, c'eſt-à-dire, depuis l'an 244 ou 245 de la fondation de Rome, 509 avant J. C. juſqu'à l'an 1293. de la fondation de Rome, 540 incluſivement; pendant 1049 ans on compta les années par les Conſuls; mais depuis l'année 540. de J. C. que Baſile étoit *Conſul*, nous ne trouvons plus de *Conſuls* ni de Conſulats ſuivis. On compta dans la ſuite par les années du régne des Empereurs, & par les Indictions. Cependant les années qui ſuivîrent le Conſulat de Baſile ſont encore marquées quelquefois ainſi; *Poſt Conſulatum Baſilii* 1. 2. &c. juſqu'à la 25e. Voyez les Faſtes Conſulaires imprimez à Amſterdam en 1705. par M. d'Almeloveen, Juriſconſulte Hollandois. Dans cet eſpace de tems cet Auteur compte 1060 *Conſuls*, ſans parler des *Conſuls* ſubſtituts, *ſuffecti*. Cependant de l'an 509. avant J. C. juſqu'à l'an 541. de J. C. il n'y a que 1049 ans, & conſéquemment 1049 Conſulats; encore fait-il commencer les *Conſuls* l'an 244 de Rome, quoiqu'il n'ait commencé qu'en 245 ſelon Tite Live, qui à la fin de ſon prémier livre dit que le gouvèrnement des Rois dura 244 ans.

Les Conſulats pèrpétuels des Empereurs d'Orient, qui compôſent les faſtes Bizantins, commencèrent l'an de J.C. 567. & finîrent l'an 668. avec la dèrnière année de Conſtans petit fils d'Héraclius. Conſtantin Pogonate voulut que le Conſulat fût inſéparable de l'Empire, ce qui dura juſqu'à Conſtantin Porphyrogenete. Dans cette forme de gouvèrnement l'Empire & le Conſulat étoient ſi étroitement unis, que l'Impératrice Iréne voulut prendre le Conſulat, lorſqu'elle fut Régente. Les Empereurs François, ceux d'Italie, & les Princes Sarrazins qui commandoient en Eſpagne, ayant pris le Conſulat, comme les Empereurs de Conſtantinople, ceux-ci mépriſèrent ce titre, & le quittèrent, parce qu'il étoit devenu trop commun; deſorte qu'il ne reſta plus qu'aux Magiſtrats des villes, & à cèrtains autres Officiérs, ce qui arriva vèrs l'an 900. Voyez le P. Pagi dans ſa Diſſertation Hypatique, ou ſur le Conſulat.

Sous les Empereurs il y avoit des *Conſuls* ordinaires, des *Conſuls* honoraires, & des *Conſuls* ſubrogez, c'eſt-à-dire, mis à la place des ordinaires, ou par la mort, ou autrement. Il y en eut auſſi de cette dèrnière ſorte dans le tems de la République. Ceux qui ont donné des liſtes des *Conſuls*, ſont Tite Live & Tacite, Dion, Caſſiodore, Idatius, un Anonyme imprimé par le Card. Noris, Onuphrius, Panvinius dans ſes faſtes Conſulaires, Pighius, le P. Petau dans ſon XIIIe Liv. *De Doctrina Temporum*, & Janſon d'Almeloveen, Juriſconſulte Hollandois, en 1705. avec des Notes.

Consul, s'eſt dit dans les Auteurs du moyen âge pour Comte, & *Proconſul*, ou *Vice-Conſul*, pour Vicomte; ainſi que M. De Marca l'a montré dans ſon hiſt. de Bearn. Liv. III. c. 3. par pluſieurs Auteurs, & beaucoup d'éxemples. Spelman a fait la même remarque dans ſon Gloſſaire.

Consul, ſignifie auſſi les principaux Officiérs d'un bourg ou d'une petite ville dans les Provinces méridionales de France, qui ont ſoin des affaires publiques de la Communauté, comme les Échevins en d'autres endroits. Ce ſont les *Conſuls* qui réglent les impoſitions, les logemens des gens de guèrre, &c. Voyez les Notes de Durand ſur les Origines de Clèrmont en Auvèrgne p. 387. & 391. Les Échevins y ont été appellez d'abord *Conſuls* & juſqu'en 1556.

Consul, ſe dit auſſi des Juges qui ſont élus entre les Marchands pour régler les affaires du commèrce ſuivant les priviléges à eux accordez. Charles IX. étant un jour entré dans la Grand Chambre du Parlement de Paris, & ayant oüi prononcer ſur un différent, qui étoit entre deux Marchands, qu'on renvoya hors de Cours & ſans dépens, après avoir conſumé dans une pourſuite de dix ou douze années le meilleur de leur bien, fut ſi ſenſiblement touché de voir que les longueurs de la chicane en ruinant les Marchands détruiſoient le commèrce, qu'il fit un Édit au mois d'Octobre l'an 1565. par lequel il érigea dans les principales villes du Royaume, comme il y en avoit déja dans Marſeille & dans Roüen, des Juriſdictions particulières de Juges *Conſuls*, tirez du corps des Marchands, où l'on décidât promptement les différens qui arrivent ſur le commèrce. D'autres diſent que cette Juriſdiction fut établie d'abord à Paris, en 1563. & puis en 1566. par un Édit général dans toutes les bonnes villes du Royaume. Il y a un titre dans la dèrnière Ordonnance en 1673. qui régle la juriſdiction des Juges *Conſuls*. Les *Conſuls* jugent des affaires de Marchand à Marchand pour le fait du négoce, dont ils ſe mêlent ſeulement. Les ſentences des *Conſuls* portent contrainte par corps. A Paris il y a un Juge & quatre *Conſuls*. En d'autres villes il n'y a qu'un Juge, & deux *Conſuls*. Ils jugent en dèrnier reſſort juſqu'à la ſomme de 500 livres ſuivant l'article 8. de l'Édit de création. Dans les Parlemens de Roüen & de Toulouſe, au lieu de Juges & *Conſuls*, on les appelle *Prieurs & Conſuls*.

Consul, eſt auſſi un Officiér établi en vèrtu de commiſſion du Roi dans toutes les Échelles du Levant, ou autres villes du commèrce, pour faciliter le négoce, & protéger les Marchands de la nation. L'Ordonnance de la Marine veut qu'un *Conſul* ſoit âgé de trente ans, & que tous les actes expédiez en païs étranger ne faſſent point de foi en France, s'ils ne ſont légaliſez par

les *Conſuls*. Il y a des *Conſuls* à Alep, à Aléxandrie, à Smirne, à Saïd, à Tripoli, à Algèr, &c. Le *Conſul* du Caire eſt celui qui fait le trafic du ſéné qu'on vend en Europe. Le nom de *Conſul* eſt demeuré à des Juges de la Marine, lequel chez les Auteurs du moyen âge ſignifie un Juge ordinaire, auſſi bien que celui de Comte, ainſi qu'a remarqué d'Argentré en ſon Hiſtoire de Bretagne, & M. de Marca en celle de Béarn.

On dit auſſi *Vice-Conſul, Vice Conſulis, Pro Conſule*. Il y a des *Vice-Conſuls* à Scopoli & à la Carale. L'Ambaſſadeur du Roi à la Porte ordonna au Conſul de Smirne d'envoyer inceſſamment à Scio un *Vice-Conſul*. Jean Toubeau, Imprimeur Libraire & ancien Juge *Conſul* de la ville de Bourges, a fait les Inſtitutes du Droit Conſulaire, ou la Juriſprudence des Marchands. C'eſt un Commentaire ſur le droit établi par Charles IX. & ſur les Ordonnances qui le concèrnent, dans lequel il eſt traité des Électeurs, des droits, titres d'honneur, & prééminences des Juges *Conſuls*.

CONSULAIRE. adj. Qui a paſſé par la charge de Conſul. *Conſularis*. Cicéron a été un homme *conſulaire*. Une famille *conſulaire*. L'âge *conſulaire*, c'étoit l'âge où l'on pouvoit parvenir au Conſulat: à 43 ans.

On appelle médailles *conſulaires*, les médailles qui ont été frapées pendant que la République Romaine étoit gouvèrnée par des Conſuls. Goltzius en a fait un recueïl par ordre chronologique. Urſin a diſpoſé toutes les médailles *conſulaires* par l'ordre des familles Romaines. Les curieux n'ont pû aſſembler que 1037 médailles *conſulaires*, qu'on rapporte à 178 familles Romaines. M. Patin a expliqué ces 1037 médailles *conſulaires*. Quoi qu'on leur donne le nom de *conſulaires*, il ne s'enſuit pas qu'elles ayent toutes été battues par l'ordre des Conſuls: c'eſt ſeulement pour les diſtinguer de celles que les Empereurs ont fait fabriquer, & cela marque l'état de la République.

CONSULAIRE, ſe dit auſſi de ce qui regarde les Juges Conſuls. L'action d'un Marchand contre un bourgeois n'eſt pas un fait *conſulaire*. Quand un marchand eſt mal dans ſes affaires, qu'il fait banqueroute, & qu'il ne ſort point de ſa maiſon de crainte d'être pris & mis en priſon, on appelle cela à Paris avoir la goutte *conſulaire*. Un tel ne ſort point, il a la goutte *conſulaire*.

CONSULAIRE. ſ. m. *Conſularis*. Nom d'un officier de l'Empire Romain. On appelloit *Conſulaires* les Gouvèrneurs de cèrtaines Provinces. Il y avoit quinze *Conſulaires* en Orient, cinq en Aſie, trois dans le Pont, deux en Thrace, trois en Illyrie, huit en Italie, deux en Afrique, trois en Eſpagne, ſept dans les Gaules, deux en Pannonie. Voyez les Notices de l'Empire. L. Cœlius Rufus avoit été *Conſulaire* de la Campanie & de la Pouïlle. DE TILLEMONT.

CONSULAIREMENT. adv. A la manière des Juges Conſuls. *Conſulariter*. Cette demande a été jugée *conſulairement*; c'eſt-à-dire, ſuivant les maximes des Juges Conſuls, dont les ſentences ſont éxécutoires par corps & par proviſion.

CONSULAT. ſ. m. Dignité de Conſul, ou le tems que dure cette Magiſtrature. *Conſulatus*. Le *Conſulat* étoit fort brigué chez les Romains. Marius eſt parvenu juſqu'au VIIe *Conſulat*. La conjuration de Catilina fut découvèrte ſous le *Conſulat* de Cicéron. Voyez le commencement & la fin du *Conſulat*, & le nombre des *Conſulats*, au mot CONSUL.

CONSULAT, eſt auſſi la charge de Conſul, & le tems qu'elle dure, ſoit dans les Provinces, ſoit dans les villes de commèrce. Quand on a éxèrcé le *Conſulat* des Marchands, on eſt en paſſe pour être Échevin. Les Conſuls dans les nations étrangères ont un Greffe qu'on appelle la *Chancelerie du Conſulat*. Tous contrats maritimes & polices d'aſſurances peuvent être paſſez en la Chancelerie du *Conſulat*, ſuivant la dèrnière Ordonnance de la Marine.

CONSULAT, s'eſt dit auſſi pour Échevinage, comme Conſul s'eſt dit pour Échevin. Le changement du *Conſulat* en Échevinage ſe fit par la Reine mère des Rois en l'an 1556. & fut confirmé par le Roi Henri II. en la même année. SAVARON, *Orig. de Clairmont p. 115*.

CONSULTANT. ſ. m. Homme éxpérimenté que l'on conſulte au beſoin, dont on prend l'avis. *Advocatus de jure conſultoribus reſpondens*. Il ne ſe dit guères que des anciens Avocats & Médecins. C'eſt un Avocat *conſultant*, un Médecin *conſultant*.

CONSULTANT, ſe dit auſſi du client, ou de toute autre pèrſonne qui demande avis. *Conſultor*. L'antichambre de cet Avocat eſt toûjours pleine de *conſultans*, de parties qui viennent pour le conſulter.

> *Ecoutez tout le monde aſſidu* conſultant,
> *Un fat quelquefois ouvre un avis important*. BOIL.

CONSULTATION. ſ. f. Éxamen d'une queſtion, d'une affaire, d'une maladie. *Conſultatio, deliberatio*. Le fort de cet Avocat

eſt la *conſultation*. On fera ce ſoir une *conſultation* de Médecins ſur la maladie d'un tel. Ménage obſerve qu'on dit ordinairement *conſultation* à l'égard des Avocats, & *conſulte* à l'égard des Médecins; & que le mot vient de *conſulta*, Latin, qu'on a dit pour *conſultatio*.

CONSULTATION, ſe dit auſſi figurément des conférences que nous tenons intérieurement avec nous-mêmes, ſur ce que nous devons, ou ne devons pas faire. L'avarice préſide à toutes les *conſultations* du cœur d'un avâre. CLAUD.

On appelle au Palais, le *piliér des conſultations*, ou abſolument *le piliér*; le prémier pilier de la grande ſale, où ſe rangent les anciens Avocats qui ſont habiles pour la *conſultation*; & les *chambres de conſultations*, cèrtains cabinets voiſins, où ils s'aſſemblent pour conſulter.

CONSULTATION, eſt auſſi un réſultat de la délibération & de l'avis qu'on a pris en conſultant. *Summa conſultationis, id quod in conſultatione, deliberatione decretum, conſtitutum, concluſum eſt*. On a voulu avoir une *conſultation* par écrit ſur cette difficulté. Au Parlement de Bourgogne les parties produiſent de part & d'autre parmi leurs pieces les *conſultations* de leurs Avocats.

DROIT DE CONSULTATION, eſt un droit qu'on taxe aux Procureurs dans leurs dépens, pour avoir aſſiſté aux *conſultations* qui ont été faites. *Jus conſultationis*.

CONSULTATIVE. Adj. f. Le genre maſculin n'eſt point en uſage. Avoir voix *conſultative*, c'eſt avoir droit de dire ſon ſentiment dans quelque compagnie. On n'eſt pas obligé de ſuivre le ſentiment de ceux qui n'ont que voix *conſultative* dans une aſſemblée, dans un conſeil, quoi qu'ils ayent droit de le dire.

CONSULTER. v. act. Demander avis à gens ſages & éxpérimentez dans un art, ſur les difficultez qu'on a en cèrtaines occurrences. *Conſulere aliquem, conſilium ab aliquo petere, aliquem in conſilium adhibere*. Il eſt allé *conſulter* ſa donation à des Avocats. Il a appellé des Médecins pour *conſulter* ſur ſon mal. Il eſt allé *conſulter* les Caſuiſtes de Sorbonne ſur un ſcrupule de conſcience. Il a longtems *conſulté*, conféré avec ſes amis s'il ſe devoit marier. Il faut *conſulter* les habiles en châque ſcience ſur les difficultez qu'on y trouve. On dit, *conſulter* l'oracle. *Conſulter* les devins. *Conſulter* le Prince. ABLANC. Le Sage *conſulte* quelquefois les hommes les moins intelligens. MORALE DE CONFUCIUS.

> *Il ſemble que le Roi dans dans ce choix d'importance*
> *Ait daigné tous nous* conſulter,
> *Et ſans uſer de ſa puiſſance*,
> *N'ait ſongé qu'à nous contenter*.
> NOUV. CHOIX DE VÈRS.

CONSULTER, ſe dit encore des avis qu'on prend de toutes les chôſes qui peuvent nous inſtruire, & nous détèrminer ſur le parti que nous avons à prendre. *Conſulter* ſon bien. *Conſulter* ſes forces. *Conſulter* ſa conſcience. *Conſulter* ſon devoir. Je ne puis vous réſoudre cette difficulté ſur le champ, il faut que je *conſulte* mes livres. Cette femme pour ſe parer, *conſulte* ſouvent ſon miroir, s'y regarde ſans ceſſe. On doit éxcuſer le crime commis dans le mouvement de la colère, & ſans avoir *conſulté* la raiſon. M. ESP. Ce bon mari ne louë & ne blâme rien ſans avoir *conſulté* les yeux & le viſage de ſa femme. LA BRUY. Châcun *conſulte* toûjours ſon intérêt, quand il s'agit de ceux d'autrui. VAUG.

> *Veux-tu d'un bon Sèrmon l'aſſuré témoignage?*
> *Vas de tes Auditeurs* conſulter *le viſage*. VILL.

> *Prononcez par vous-même, & ne* conſultez *pas*
> *Des cœurs intéreſſez à troubler vos Etats*. CAPISTRON.

> *Quand je* conſultois *la nature*,
> *Je ne penſois qu'à me venger*. L'AB. TÊTU.

CONSULTER, ſignifie auſſi, Délibérer avec ſoi-même; être irréſolu, incèrtain quel parti on doit choiſir. *Conſultare, deliberare*. Il *conſulte* encore en lui-même s'il achètera cette charge.

> *Lorſque vous* conſultez *ſi vous devez vous rendre*,
> *Helas! vous êtes tout rendu*. VILL.

CONSULTER, ſe dit auſſi des enquêtes qu'on fait pour ſçavoir l'avenir, ou ce qui nous eſt inconnu. *Conſulere*. Saül *conſulta* la Pythoniſſe & l'ombre de Samuël, pour ſçavoir le ſuccès de la bataille qu'il devoit donner. Les Payens ne faiſoient aucune entrepriſe ſans *conſulter* les oracles, les Pèrſans & les Indiens ſans *conſulter* les Aſtrologues.

CONSULTÉ, ÉE. part. & adj. *Conſultus*.

CONSULTEUR. ſ. m. Tèrme de Capucin. *Conſultor*. Celui qui donne avis au Général. Il y a d'autres Ordres Religieux où ce tèrme eſt en uſage, pour ſignifier ceux que le Supérieur choiſit pour

pour les conſulter, pour prendre conſeil d'eux, pour écouter leurs avis : ces *Conſulteurs* doivent écrire en cèrtain tems au Général, & lui rendre compte des affaires.

CONSULTRICE. ſ. f. *Conſultrix.* Celle qui conſeille, ou que l'on conſulte. POMEY.

CONSUMANT, ANTE. adj. Qui conſume. *Conſumens.* L'activité du feu eſt *conſumante.* Il y a des playes qui demandent des remédes *conſumans*, ou cauſtiques.

CONSUMER. v. act. Détruire, ruiner, diſſoudre, diſſiper. *Conſumere, abſumere.* Il n'y a rien que le feu ne *conſume.* Le tems qui *conſume* les membres les plus durs, peut venir à bout de la réſiſtance la plus *obſtinée.* S. ÉVR.

CONSUMER, ſignifie auſſi, Pèrdre, uſer, dépenſer, employer. *Effundere, diſſipare, conſumere.* On intèrdit les prodigues qui *conſument* leur bien en débauches, en folles dépenſes. L'Eſpagnol dit en provèrbe, que les Juifs *conſument* leur argent en Pâques, les Mores en noces, & les Chrétiens en procès. Les viſites de cérémonies *conſument* bien du tems, en dérobent beaucoup aux affaires. L'étude *conſume* les forces de l'eſprit, & en fait une grande diſſipation.

CONSUMER, ſignifie auſſi, Miner, atténuer, brûler lentement, faire périr petit-à-petit. *Exedere, conſumere.* Il a une fiévre lente qui le *conſume.* Ce mot s'employe ou avec, ou ſans le pronom pèrſonnel dans ces différentes ſignifications. Le mouvement le plus délicat de l'amour, c'eſt la langueur, qui comme une flâme ſécrétte nous conſume doucement. S. ÉVR. Le feu de l'amitié échauffe le cœur ſans le *conſumer.* Pourquoi vous laiſſez-vous *conſumer* aux chagrins & à la *triſteſſe?* Cette veuve ſe *conſume* en regrèts ſuperflus. Les filles de Darius fondoient en larmes, & ſe *conſumoient* d'ennui. VAUG. Vos yeux *conſument* un cœur d'un ſeul regard. C'eſt un Amant diſcrèt, qui ſe laiſſera plûtôt *conſumer* que de ſe plaindre. LE PAYS.

> *Je rêvois cette nuit que de mal* conſumé. PATRIS.
>
> *N'allez pas ſur des vèrs ſans fruit vous* conſumer,
> *Ni prendre pour génie un amour de rimer.* BOIL.
>
> *Vaincu, chargé de fèrs, de regrèts* conſumé,
> *Je ſouffre tous les maux que j'ai faits devant Troye.* RACINE.

CONSUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Conſumptus.*

CONSUS, ou CONSE. ſ. m. Faux Dieu des anciens Romains. *Conſus.* C'étoit le Dieu des Conſeils. On prétend que c'étoit Neptune, Dieu des chôſes cachées. Il avoit à Rome dans le Cirque un temple en un lieu couvert & caché, pour montrer que les conſeils doivent être ſecrèts. Pour la même raiſon nos anciens Auvèrgnats ſacrifioient au Dieu *Conſus* en des bocages épais & bien touffus. SAVARON, *Orig.* Ses fêtes s'appelloient *Conſualia.* On appelle auſſi le *Neptune Equeſtre*, *Neptunus Equeſtris.* Tite Live Liv. I. Plutarque dans la vie de Romulus; Tèrtullien *de ſpectaculis c.* 5. Sèrvius ſur le VIIIe Liv. de l'Énéide; Voſſius, *De Idololatr. Lib. I. c.* 15. Vigenère ſur T. Live T. I. p. 793. 963.

CONTACT. ſ. m. Tèrme dogmatique. Action par laquelle deux corps ſe touchent. *Contactus.* Le *contact* de deux globes parfaitement ſphériques ne ſe fait qu'en un point, & pareillement le *contact* de la ligne tangente & du cèrcle eſt ſuppoſé ne ſe faire qu'en un point, géométriquement parlant.

CONTAGIEUX, EUSE. adj. Qui ſe gagne par attouchement, par communication, par fréquentation. *Contagioſus.* La vérolle, la peſte, la ladrerie, ſont des maux *contagieux.* Il y a auſſi des fiévres *contagieuſes.*

On le dit au figuré en chôſes morales, & ſe dit du vice, de l'érreur, de l'héréſie, de la rébellion, & de toutes les mauvaiſes chôſes qui ſe donnent, & ſe communiquent par fréquentation, & par éxemple. Vous diriez que ſon malheur a été *contagieux* à toute la famille. Il eſt difficile de ſe remplir de l'eſprit Eccléſiaſtique dans le commèrce du monde, & de conſèrver ſon innocence dans un air ſi *contagieux.* HERMAN. Si vous voulez vous guérir de l'amour, éloignez-vous de ceux qui aiment : leur commèrce eſt trop *contagieux.* S. ÉVR.

> *Et je n'avois pas cru l'amour* contagieux,
> *Lorſque ſans y penſer, je le vis dans ſes yeux.* LA SUZE.

CONTAGION. ſ. f. Mal qui ſe gagne par communication. *Contagio.* Le pourpre, les fiévres malignes, ſont des eſpéces de *contagion.*

CONTAGION, ſe dit abſolument de la peſte. *Peſtis.* On a beſoin d'une grande police en tems de *contagion.*

CONTAGION, ſe dit figurément en chôſes morales, des vices, des héréſies, qui ſe gagnent par la communication avec les pèrſonnes qui en ſont infectées. *Contagio.* Les débauchez infectent de leur *contagion* ceux qui ſe trouvent ſouvent en leur compagnie. La *contagion* ne s'étoit point encore répanduë dans les Écoles publiques. MAUCROIX. Il eſt devenu méchant, débauché par *contagion.* Les gens heureux fuyent les miſérables; il ſemble qu'ils craignent de le devenir par *contagion.* S. ÉVR.

CONTAMINATION. ſ. f. Tèrme de l'Écriture, qui ne ſe dit que des ſoüilleures que l'on contractoit dans l'ancienne Loi en touchant les chôſes immondes. *Contaminatio.*

CONTAMINER. v. act. Se ſoüiller par l'attouchement des chôſes immondes & prohibées par la Loi ancienne. *Contaminare.* Ce mot eſt vieux & hors d'uſage.

CONTAUT. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Piéce de bois au-deſſus de l'enceinte, ou cordon d'une galère, haute de 13 ou 14 pouces, qui va en diminuant depuis le milieu vèrs les extrémitez de la prouë & de la pouppe.

CONTE. ſ. m. Hiſtoire, récit plaiſant. *Fabula.* Les *contes* de Douville, d'Eutrapel, de Bonaventure, de Périérs, de la Reine de Navarre. La brèveté eſt l'âme du *conte.* LA FONT. Éſope a ſçu envelopper la vérité dans la fable; il faut beaucoup d'art pour déguiſer ainſi en petits *contes* les inſtructions les plus importantes de la Morale. FONTEN. C'eſt le propre d'un grand eſprit lorſqu'il commence à vieillir, & à décliner, de ſe plaire aux *contes* & aux fables. BOIL. Il faut toûjours quelque chôſe de piquant dans les *contes.* S. ÉVR. Il y a bien de l'adreſſe à faire un *conte* de bonne grâce. Il entend bien à broder un *conte.*

> *Vous dont l'expreſſion naïve*
> *A ſçu divèrtir tant de fois*
> *Dans des* contes *charmans le plus puiſſans des Rois.*
> Mlle L'HÉRITIÉR.
>
> *Une morale nuë apporte de l'ennui;*
> *Le* conte *fait paſſer le précepte avec lui.* LA FONT.

CONTE, ſe dit quelquefois des chôſes fabuleuſes & inventées. *Ficta, commentitia narratio.* C'eſt un *conte* fait à plaiſir, un *conte* pour rire.

CONTE, ſignifie auſſi, Médiſance, raillerie, *Narratio.* On fait d'étranges *contes* de cette femme-là, des naïvetez de ce païſan, des tours d'adreſſe de cet eſcroc.

CONTE, ſe dit auſſi de tous les diſcours de néant & qu'on mépriſe, qui ne ſont fondez en aucune apparence de vérité, ou de raiſon. *Fabula.* Cet impèrtinent m'eſt venu faire un ſot *conte.* Je ne fais aucun état de tout ce qu'il me promet, ce ſont tous *contes*, des *contes* en l'air.

CONTE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ce ſont des *contes* de vieilles, dont on amuſe les enfans, des *contes* à dormir debout, de peau d'âne, de la cigogne, de ma mère d'Oye. Un *conte* violet, un *conte* jaûne, un *conte* bleu, &c.

CONTEMPLATEUR. ſ. m. Celui qui admire avec méditation des grandeurs de Dieu, & de la nature. *Contemplator, ſpeculator rerum divinarum.* Les *contemplateurs* ont de grands avantages pour connoître & aimer Dieu, pour le loüer dans ſes œuvres.

CONTEMPLATRICE. ſ. f. Celle qui contemple. *Contemplatrix.* Danet avèrtit que ce mot eſt nouveau.

CONTEMPLATIF, IVE. adj. Méditatif, qui attache ſon eſprit à méditer, & faire de profondes méditations. *Contemplativus.* Je me ſuis formé l'idée d'un *contemplatif* comme d'un pareſſeux qui s'obſèrve continuellement, qui s'ennuye fort, & qui ne divèrtit guères les autres. M. SCUD. Un eſprit *contemplatif* eſt d'ordinaire rêveur & mélancolique. La vie *contemplative* eſt plus parfaite que la vie active.

CONTEMPLATIF, en tèrmes de Myſtiques, ſignifie une âme unie à Dieu d'une manière intime. *Rerum divinarum, cœleſtium contemplator, ſpeculator.* Il y a des *contemplatifs* qui ſe repaiſſent de l'idée préſomptueuſe d'une pèrfection imaginaire : gens qui toûjours unis à Dieu, à les entendre, & retranchez dans la partie ſupérieure de leur âme, ne daignent plus régler les mouvemens de l'inférieure, & la laiſſent en proye aux paſſions. Les *contemplatifs* ſe prétendent élevez à la plus ſublime oraiſon, & à la pratique de l'amour de Dieu le plus parfait. FENEL. Un *contemplatif* attend l'impulſion divine dans l'inaction. BOSS. La vie myſtique & *contemplative* eſt ſi proche de l'illuſion du fanatiſme, qu'il eſt prèſqu'impoſſible de marquer les juſtes limites qui les ſéparent. ID. Les extaſes *contemplatives* des Myſtiques, ſont quelquefois plûtôt des folies d'Amans inſenſez, que les pieux raviſſemens d'un amour divin. ID. Les pieux *contemplatifs* ſont l'objet de la raillerie de ceux qui ne ſentent pas les opérations intèrnes du S. Eſprit : leurs extaſes & leurs raviſſemens paſſent pour des viſions dans le monde. FENEL. Le ſtile des *contemplatifs* eſt hypèrbolique & figuré. S. ÉVR. L'indifférence univèrſelle, & l'anéantiſſement de toute ſorte de ſouhaits, & de déſirs, ſont l'eſſence de la vie *contemplative.* ID.

CONTEMPLATION. ſ. m. Méditation, application de l'eſprit

prit par laquelle il s'attache à réfléchir, à conſidérer, & à admirer les mèrveilles de Dieu, & de la nature. *Contemplatio.* Un Philoſophe toujours dans la *contemplation* ne deſcend guères aux détails de la vie. La *contemplation* des ouvrages de Dieu nous remplit d'admiration.

CONTEMPLATION, ſe dit auſſi de l'attache des yeux corporels ſur quelque objet. Il a été une heure en *contemplation*, les yeux fichez ſur cette beauté, ſur ce tableau. La *contemplation* des aſtres.

CONTEMPLATION, eſt ſpécialement un tèrme de Dévotion. Les myſtiques nomment la *contemplation* un regard ſimple & amoureux ſur Dieu préſent. FEN. La *contemplation* conſiſte dans des actes ſi ſimples, ſi directs, ſi uniformes, & ſi paiſibles, qu'ils n'ont rien de marqué par où l'âme puiſſe les diſtinguer. L'âme doit être entièrement paſſive à l'égard de Dieu, enſorte qu'elle ſoit dans un repos continuel, ſans ſecouſſe, & ſans agitation : de là vient qu'on l'appelle une oraiſon de *ſilence*, & de *quietude*; enſorte qu'elle doit être exempte de toute l'activité des âmes inquiètes, qui s'agitent pour ſentir leur opération. ID. La *contemplation* la plus ſublime doit être ſubordonnée à la ſcience Théologique, & aux régles de l'Égliſe. BOSS. La *contemplation* n'eſt ni un raviſſement, ni un ſaiſiſſement, ni une ſuſpenſion éxtatique de toutes les facultez de l'âme : l'état de *contemplation* paſſive n'eſt qu'une paix & une ſoupleſſe infinie, pour ſe laiſſer mouvoir aux impreſſions de la grâce, & pour mieux ſentir l'impulſion divine. FENEL. Les Contemplatifs diſent que les Sçavans ſont moins diſpôſez à la *contemplation*, que les ignorans, parce qu'ils ont moins de foi & d'humilité. BOSS. La *contemplation* eſt l'éxèrcice du pur amour. FENEL.

CONTEMPLATION, ſignifie auſſi, en tèrmes de Contracts & de Traitez, Égard, conſidération. *Habita ratione, propter, ob.* Cette donation lui a été faite en *contemplation* de l'alliance qu'il faiſoit avec le donateur. Les deux Rois ont relâché de leurs prétentions en *contemplation* de la paix. En *contemplation* de ce mariage, le père a donné, cédé &c. On lui a donné ce Bénéfice en *contemplation* de ſon ſçavoir, de ſa piété. Je fais cela en *contemplation* de ſa prière. LE MAITRE.

CONTEMPLER. v. act. Attacher ſon eſprit, ou ſa vûë, pour méditer ſur quelque objet, pour le regarder attentivement. *Contemplari, ſpeculari.* Quand on *contemple* le ciel, les aſtres, les mèrveilles de la nature, on eſt en pèrpétuelle admiration. Ce jeune homme à force de *contempler* cette fille en eſt devenu amoureux : il ne ſe laſſe point de la *contempler.* Le plus grand plaiſir d'un homme orgueilleux, c'eſt de *contempler* l'idée qu'il ſe forme de lui-même, & ſe relever à ſes propres yeux. NICOL.

> *Seigneur, je n'ai jamais* contemplé *qu'avec crainte*
> *L'Auguſte Majeſté ſur vôtre front empreinte.* RACINE.

CONTEMPLÉ, ÉE. part. & adj. *Contemplatus.*

Ces mots viennent de *templum.* On appelloit de ce nom un endroit d'où l'on pouvoit regarder de tous côtez, ou un lieu qu'on pouvoit découvrir de tous côtez.

CONTEMPORAIN, AINE. adj. Qui eſt de même tems, qui vit en même ſiécle. *Æqualis, ejuſdem ætatis, temporis.* Les meilleures Hiſtoires ſont celles des Auteurs *contemporains.* Socrate, Platon, Ariſtophane, étoient *contemporains.* La Reine Eliſabeth & la Reine Marie Stuart étoient *contemporaines.* On met les Anciens bien haut pour faire dépit à ſes *contemporains.* FONTEN.

CONTEMPTEUR. ſ. m. Qui mépriſe. *Contemptor.* Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe. Les libèrtins ſont *contempteurs* des loix divines & humaines. La Bruyère lui a donné un uſage plus étendu, quand il a dit : Uni de goût & d'intérêt avec les *contempteurs* d'Homère, il attend paiſiblement que les hommes détrompez lui préfèrent les Poètes modèrnes. Il a dit auſſi *contempteurs* de la vèrtu. Ainſi il n'a point eû d'égard à la remarque de Vaugelas, qui condamne ce mot comme hors d'uſage. Danet & Richelet ne le mettent dans leurs Dictionnaires que pour le condamner auſſi.

CONTEMPTIBLE. adj. m. & f. Vieux mot, qui ſignifioit *mépriſable. Contemnendus, ſpernendus, deſpiciendus, aſpernandus.* Ce Prince s'eſt rendu *contemptible* par ſa facilité, par trop de familiarité, trop d'indulgence. Quoique Vaugelas condamne ce mot, il ne doit pas être abſolument banni du beau langage ; il y a de cèrtains endroits où il produit un fort bon effet. Ils paſſent ici pour les plus vils & les plus *contemptibles* de tous les hommes. MAUCROIX. Il ſignifie auſſi *Digne de mépris, mépriſé.*

> *Toute ma peur*, dit Malhèrbe, *eſt que*
> *Ma foi, qu'en me voyant elle avoit agréable,*
> *Ne lui ſoit* contemptible, *en ne me voyant pas.*

CONTENANCE. ſ. f. Capacité d'un vaiſſeau, étenduë de quelque qualité. *Capacitas.* Il faut qu'un muid de vin meſure de Paris ſoit de la *contenance* de douze vingt pintes. La *contenance* de cette tèrre eſt de tant d'arpens, de ſeptiers de ſemence.

CONTENANCE, ſe dit auſſi de la mine, de l'apparence, de l'air, du geſte, de la poſture, de la diſpoſition où l'homme met les membres de ſon corps. *Vultus, totiuſque corporis habitus.* Les Rois, les Magiſtrats, ont une *contenance* grâve & ſérieuſe. Les ſots, les gens qui n'ont point vû le monde, ne ſçavent quelle *contenance* tenir. L'Orateur jetta d'abord les yeux ſur ſon auditoire, pour aſſurer ſa *contenance.* S. ÉVR. Sénéque eſt un fanfaron qui tremble à la vûë de la mort, & qui ramaſſe toutes ſes forces pour aſſurer ſa *contenance.* ID. Quelle *contenance* tenoit au milieu de tant de périls, cet homme, que l'on diſoit qui s'étonneroit au moindre mauvais ſuccès. VOIT. Les jeunes gens qui entrent dans le monde ont une *contenance* embarraſſée, & une honte ruſtique devant les pèrſonnes qui ſont au deſſus d'eux. MÉNAGE. Quand on ne peut pas applaudir à une fade plaiſanterie, il faut du moins avoir la *contenance* la moins offenſante qu'il ſe peut. S. ÉVR. On dit auſſi qu'un homme pèrd *contenance*, quand il ne ſçait plus que dire, ni que repliquer. *Sine vultu, ſine colore, ſine voce conſiſtere.* On le dit auſſi de pluſieurs chôſes qu'on porte à la main, qu'on les tient par *contenance.*

CONTENANCE, ſe dit auſſi du bon ordre & de la diſpoſition des chôſes. *Status, diſpoſitio, ſpecies.* Si les Stoïciens n'étoient pas inſenſibles à la douleur, ils faiſoient du moins bonne *contenance.* S. ÉVR. On a abordé les ennemis qui faiſoient bonne *contenance*, qui attendoient le choc de piéd fèrme. La *contenance* des bataillons & des eſcadrons parut tèrrible. ABLANC. Il épioit la *contenance* des ennemis. ID. Pendant que les troupes ſe mettoient en bataille, il s'étoit attaché à reconnoître la *contenance* des Eſpagnols. REL. DES CAMP. DE ROC. Curion, qui vit leur *contenance*, ſe confirma dans l'opinion qu'ils fuyoient.

CONTENANCE, ſe dit auſſi des ſignes qui paroiſſent ſur le viſage, qui découvrent en quelque façon les penſées. *Vultus, color.* On voyoit à la *contenance* de cet homme, qu'il méditoit quelque trahiſon. Ce joüeur faiſoit voir à ſa *contenance* qu'il lui étoit venu beau jeu.

CONTENANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui contient, qui renfèrme en ſoi. *Capiens, continens, complectens.* Voilà trois comptes que je vous rends *contenans* chacun tant d'articles. La meſure eſt la partie *contenante*, & la liqueur eſt la chôſe contenuë. Le *contenant* eſt toûjours plus grand que le contenu.

CONTENDANT, ANTE, adj. Concurrent, compétiteur, qui aſpire à quelque chôſe, qui la plaide, qui la diſpute contre un autre. Ils étoient trois *contendans* qui aſpiroient à cette charge, à ce parti. *Competitor, rivalis.* Il y avoit trois parties *contendantes* pourvuës de la même Cure.

CONTENIR. v. act. *Je contiens, j'ai contenu, je contins, je contiendrai, que je continſſe.* Comprendre, renfèrmer en ſoi une cèrtaine quantité, ou étenduë. *Continere, capere, complecti.* La toiſe *contient* ſix piéds, le piéd douze pouces. Le pouce *contient* douze lignes. Un arpent *contient* cent pèrches. Les corps ſublunaires ſont ceux qui ſont *contenus* dans le concave de la lune.

CONTENIR, ſe dit auſſi figurément en Morale, en parlant des diviſions, & des ſubdiviſions. Le genre *contient* ſous ſoi les eſpéces, & les eſpéces *contiennent* les individus. Ce Volume *contient* tant de livres. Ce livre *contient* tant de chapitres. Ce chapitre *contient* tant de ſections.

CONTENIR, ſe dit auſſi des chôſes viſibles & inviſibles qui entrent en la compoſition d'une autre. Le moindre grain de ſable *contient* un très-grand nombre d'atômes. L'aimant *contient* en ſoi pluſieurs proprietez. Ce mot *contient*, enfèrme un grand ſens. On appelle l'homme, un microcoſme, parce qu'il *contient* en abregé toutes les mèrveilles du monde. Dieu vouloit faire adorer ſa grandeur aux hommes en leur faiſant connoître ſes ouvrages, & ce qu'ils *contiennent.* S. CYRAN.

CONTENIR, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie auſſi, Réfréner ſes paſſions, les modérer. *Coërcere, reprimere, refrenare motus animi, Coërcere ſe, reprimere &c.* On a de la peine à ſe *contenir* dans les prémières émotions de la colère. La chaſteté, & la tempérance, ſont des vèrtus qui conſiſtent à ſe *contenir* dans l'uſage du vin, & des femmes. Ce jeune homme eſt un emporté, qui ne ſe *contiendra* jamais dans les bornes de la raiſon, de ſon devoir. Je ne puis *contenir* toute ma joye, & la renfèrmer dans mon cœur ; j'en viens répandre une partie avec vous. P. DE CL.

On le dit auſſi abſolument, La ſévérité des loix, des Magiſtrats, *contient* les peuples dans le devoir. Le Sage ſçait *contenir* & réprimer ſes paſſions.

CONTENU, UË. part. paſſ. & adj. *Contentus.* Il eſt auſſi ſubſtantif. *Summa.* Voici le *contenu* de l'arrêt. C'eſt tout le *contenu* en cet inventaire.

CONTENT, ENTE. adj. Qui n'eſt point chagrin, qui n'a point

point de beſoins, qui ne déſire rien. *Contentus.* Il eſt ſorti d'avec le Prince avec un viſage fort *content.* La jeuneſſe eſt l'état de la vie où l'on eſt le plus *content.* Le Sage des Stoïciens eſt *content* malgré les inſultes de la Fortune. Comme on ne peut pas être heureux, ſans être *content*, on a conclu que dès qu'on étoit *content* on étoit heureux. La raiſon de cette fauſſe idée c'eſt, qu'étant naturel de ſe trouver *content*, quand on poſſéde ce qu'on aime, & à quoi le cœur eſt attaché, on s'eſt imaginé que ceux-là ſont heureux qui poſſédent ce qu'ils aiment, quoiqu'ils n'aiment pas ce qu'ils devroient aimer. PORT-R. Qui vit *content* de rien poſſede toute chôſe. BOIL. Il n'eſt pas même au pouvoir des Dieux de rendre l'homme *content.* M. SCUD. Il faut de l'adreſſe, & de l'invention pour être *content*; il y a plus de myſtère qu'on ne penſe. CH. DE MER.

Qu'heureux eſt le mortel qui du monde ignoré,
Vit content *de ſoi-même en un coin retiré!* BOIL.

Ce mot vient du Latin *continens*, de *contineo.* Celui qui eſt *content* ſe contient en quelque manière, parce qu'il ne ſouhaitte plus rien.

CONTENT, ſe dit auſſi de celui qui approuve quelque chôſe. Si vous voulez racheter ma rente, j'en ſuis *content.* Cet ouvrier n'eſt pas *content* du payement qu'on lui a fait. Ce Courtiſan n'eſt pas *content* de l'accueïl qu'on lui a fait à ſon arrivée. Pèrſonne n'eſt *content* de ceux qui ne ſont *contens* de pèrſonne. LA BRUY. Ce Prélat refuſoit ſi obligeamment qu'on étoit du moins *content* de la politeſſe de ſes manières, ſi on ne l'étoit pas de ſes raiſons. P. GAIL. C'eſt de François de Harlay Archevêque de Paris que cela a été dit avec juſtice. Je ſuis *content* de tout ſouffrir pour la cauſe de Dieu. ARN. Les gens qui paroiſſent ſi *contens* d'eux, ne contentent guère les autres. BELL.

Contente *de périr, s'il faut que je périſſe,*
J'irai pour mon païs m'offrir en ſacrifice. RAC.

On dit en ce ſens à celui qu'on ne tient conte de ſatisfaire, Si vous n'êtes pas *content*, prenez des cartes. On dit auſſi d'un homme qui a bonne opinion de lui, qu'il eſt bien *content* de lui-même, qu'il eſt *content* de ſa petite pèrſonne.

CONTENTEMENT. ſ. m. Plaiſirs, joyes mondaines. *Delectatio, oblectatio, oblectamentum, voluptas.* Les plaiſirs, les *contentemens* de ce monde, paſſent comme une ombre. La ſolitude ne donne point ces *contentemens* éxquis que l'on goûte dans une haute élevation de la fortune. M. ESP.

Helas! il ne me reſte
De mon contentement,
Qu'un ſouvenir funeſte,
Qui me le convèrtit à toute heure en tourment. BERT.

Le Ciel défend de vrai cèrtains contentemens. MOL.

Madame, tout conſpire à mon contentement. ID.

CONTENTEMENT, ſignifie auſſi la ſatisfaction qu'on a de quelque chôſe. *Lætitia, gaudium, animi ſua ſorte contenti tranquillitas.* S'il fait imprimer ſon livre en l'état où il eſt, il n'en aura pas *contentement.* S'il veut voir ſon ennemi l'épée à la main il eſt prêt de lui donner *contentement.* Regardez un homme vain, & remarquez avec quel *contentement* il ſe préfère aux autres. BELL. La plûpart des hommes ſont gens de bien, plus pour l'honneur de paroître, que pour le ſolide *contentement* de l'être en effet. S. ÉVR.

On dit, *Contentement* paſſe richeſſe, pour faire entendre que quand on a quelque envie il faut la contenter, quelque chôſe qu'il doive en coûter; que c'eſt en ſe ſatisfaiſant qu'on eſt heureux, qu'il vaut mieux être content que riche.

Qui nous verra? pèrſonne, je l'aſſure:
Quitte après tout à perdre la gageure;
Le grand malheur! en mourrez vous de faim?
Contentement *paſſe richeſſe enfin.* P. DU CERC.

CONTENTEMENT, ſignifie auſſi, Récompenſe, payement. *Merces, remuneratio, pretium.* Ce Peintre n'a pû avoir que 200 livres de ce tableau, il dit que ce n'eſt pas *contentement.*

CONTENTER. v. act. Satisfaire quelqu'un, le rendre heureux, ou content, ſoit en paroles, ſoit en effets. *Satisfacere alicui, facere ut aliquis contentus ſit; Explere alicujus deſiderium, animum.* Je veux bien me *contenter*, & me payer de vos excuſes. *Contentez*-vous de la réparation qu'on vous a faite. Avez-vous *contenté* vôtre Avocat? Cet Ouvrier *contente* bien ſes chalands. Cette raiſon, cette expreſſion ne me *contente* point. J'ai retouché cette période qui ne me *contentoit* point. Quand on veut *contenter* tout le monde, on ne *contente* d'ordinaire pèrſonne S. ÉVR. Toutes les ſciences humaines ne ſçauroient *contenter* les déſirs des hommes. MALEB. Il y a tant d'eſprits de travèrs dans le monde, que ce ſeroit renoncer au bons ſens, que de ſonger à les *contenter.*

Tout ſe détruit, tout paſſe, & le cœur le plus tendre
Ne peut d'un même objet ſe contenter *toûjours.* S. ÉVR.

La vèrtu ſe contente, *& vit à peu de frais.* BOIL.

CONTENTER, ſignifie auſſi, Aſſouvir, remplir les déſirs & les ſouhaits. *Explere alicujus deſiderium, animum.* C'eſt un homme inſatiable, qu'on ne peut jamais *contenter.* On dit en ce ſens, *Contenter* ſes paſſions, ſes appétits; pour dire, ne leur refuſer rien, les ſatisfaire entièrement, en ſuivre les mouvemens. *Contenter* ſa vanité, ſon ambition, ſa curioſité.

Contentez *mon déſir, & n'ayez point d'effroi;*
Je vous répons de tout, & prens le mal ſur moi. MOL.

Pour contenter *ſes frivoles déſirs,*
L'homme inſenſé vainement ſe conſume;
Il trouve l'amèrtume
Au milieu des plaiſirs. RAC.

CONTENTER, ſignifie encore, Appaiſer, faire taire. *Satisfacere alicui, placare, mitigare aliquem. Contentez* cet enfant, donnez-lui ce qu'il demande. Il faut *contenter* les petits créanciers, pour empêcher qu'ils ne crient. Les mutins ne quitteront point les armes, ſi on ne les *contente.* On dit encore *contenter* nature; pour dire, ſupléer à tous ſes beſoins.

CONTENTER, ſignifie encore, Suffire. *Sufficere.* Il ne s'eſt pas *contenté* de trahir ſa conſcience par de faux ſèrmens, il a encore fabriqué de faux témoins. Je me *contente* de vous humilier, & je ne vous veux pas pèrdre. On dit en ce ſens, que la nature ſe *contente* de peu; qu'il ſe faut *contenter* de ce qu'on a; pour dire, qu'il faut peu de chôſe pour vivre, que le reſte eſt ſupèrflu.

CONTENTÉ, ÉE. part. adj. *Cui factum eſt ſatis, expletus, ſatiatus.*

CONTENTIEUX, EUSE. adject. Litigieux, controvèrſé, qui eſt en diſpute, en conteſtation. *Litigioſus, controverſus, controverſioſus.* On donne la recréance d'un bénéfice *contentieux* à un Régaliſte. Cet Avocat n'allégue que des faits *contentieux*, dont on ne demeure point d'accord. Il y a grand nombre d'articles *contentieux* avec les Religionnaires. Je n'ai pas deſſein de recueïllir les ſentimens *contentieux* d'une ennuyeuſe controvèrſe. FLÉCH.

CONTENTIEUX, EUSE, ſe dit auſſi de celui ou de celle qui aime à diſputer, à conteſter. *Pugnax, contentioſus.* Je n'ai jamais vû d'eſprit plus *contentieux*, d'humeur plus *contentieuſe.* Les hommes *contentieux* ont plus d'ardeur à ſoutenir leurs èrreurs, que les gens ſages à défendre la vérité. PORT-R. La Théologie eſt une ſcience *contentieuſe.* S. ÉVR.

On appelle *Juriſdiction contentieuſe*, celle qui a pouvoir de juger les différens des parties qui conteſtent. *Tribunal apud quod controverſiæ diriguntur.* Les Tréſoriers de France n'ont point de *Juriſdiction contentieuſe*, ils ne ſont Juges que de la ligne de compte.

CONTENTIEUSEMENT. adv. Avec grande contention & opiniâtreté. *Contentioſe.* Cette queſtion a été agitée & jugée fort *contentieuſement*, elle a été debattuë avec chaleur.

CONTENTION. ſ. f. Diſpute, querelle, procès, conteſtation. *Contentio, rixa, lis, controverſia.* Ce chicaneur a un eſprit contentieux, qui ne chèrche que débats & *contentions.* Ces Avocats plaidèrent la cauſe avec grande *contention.* Dans les *contentions* d'eſprit ne preſſez pas trop vivement vôtre advèrſaire; cette violence éxcite la pitié, & fait que le peuple prend ſon parti. BALZ. De peur que la *contention* n'allât trop loin, il fut pèrmis de les ſéparer. ABLANC.

CONTENTION, ſignifie auſſi, Forte application d'eſprit. *Contentio, vis animi.* Pour inventer une ſi belle machine, il a fallu une grande application d'eſprit, un effort d'imagination.

CONTENTOR. Tèrme de pratique. C'eſt un droit de Regître qui appartient aux Audienciers & Controlleurs des Chancelleries, dont il eſt fait mention dans l'Édit du Roi Henri II. de l'an 1551.

CONTEOR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. L'ancienne Coutume de Normandie parle ainſi du *Conteor*, Cil eſt appellé *Conteor* que aucuns établit pour conter par lui en Cour. C'eſt la même chôſe que *conteur.* Voyez ce mot.

CONTER. v. act. Faire une narration, une claire déduction d'un fait, d'une hiſtoire. *Narrare.* La principale qualité d'un Hiſtorien, c'eſt de *conter* bien & nettement; d'un Avocat, de bien *conter* ſon fait, comme la chôſe eſt arrivée. Les Voyageurs ennuyent ſouvent en *contant* leurs aventures; un plaideur en *contant* ſon procès. On dit des femmes de mon âge, qu'elles aiment à *conter* les hiſtoires de leur tems. P. DE CL.

Conter, ſignifie tout ſimplement, Faire un conte, réciter quelque trait plaiſant, ſoit qu'il ſoit vrai ou faux. On nous a *conté* de plaiſantes chôſes de ces nouveaux mariez. On dit auſſi, Il nous a *conté* de fil en aiguille toute cette hiſtoire, pour dire, avec toutes ſes circonſtances. On dit auſſi, *Conter* des fagots; pour dire, *Conter* des chôſes incroyables, ou inutiles. *Nugas garrire, fabulas, ſomnia.*

Oui, oui; vous nous contez une plaiſante hiſtoire.
Je conte juſtement ce qu'on verra dans peu. Mol.

Conter ſignifie auſſi, En faire accroire, donner pour vrayes des chôſes fauſſes. *Imponere, illudere.* Cet homme en *conte* bien à qui le voudroit croire: il *conte* des ſornettes, on ne ſçauroit ajoûter foi à ſes paroles. Qu'eſt-ce que cette vieille folle là me vient *conter*? Mlle l'Héritier.

On dit auſſi, *Conter* fleurettes; pour dire, Cajoller une femme: & abſolument, Il lui en *conte*; pour dire, Il lui en veut, il en eſt amoureux. *Procari.*

On dit dans le même ſens, qu'une femme *s'en fait conter*; pour dire, qu'elle aime qu'on lui en *conte*, qu'on la cajolle.

Elle aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du Diable,
Que d'être femme & ne pas coquetter. Sar.

Conté, ée. part. paſſ. & adj. *Narratus.*

CONTEST. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Contextus.* On prononce comme s'il y avoit *Contes*. S. *Conteſt* fut Évêque de Bayeux, & ſucceſſeur de S. Manvieu. Meſſieurs De Sainte Marthe, qui le nomment mal *Conteſſus*, le placent entre S. Manvieu, & S. Vigor. Chastelain.

CONTESTABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être conteſté; qui peut être conteſté. *Controverſus.* Cette ſucceſſion eſt bien *conteſtable*, vaut bien la peine d'être conteſtée. Ce droit eſt ſi clair, qu'il n'eſt pas *conteſtable*.

CONTESTANT, ante. Qui conteſte; qui aime à conteſter. *Contendens, concertans, litigans, contentioſus.* C'eſt un eſprit aigre & *conteſtant*, qui bannit la paix de la converſation. La mort d'une des parties *conteſtantes* met le procès hors d'état. Scarron dans ſa deſcription des plaiſirs des champs Eliſées, dit que,

Qui ſe plut à lutter y lutte;
Qui fut Conteſtant *y diſpute.*

CONTESTATION. ſ. f. Diſpute, querelle, procès. *Contentio, controverſia, concertatio.* Il y a bien des points de Théologie qui ſont en *conteſtation*. Ces Seigneurs ſont en querelle, en *conteſtation* pour la chaſſe. Je ſens une *conteſtation* éternelle entre mon inclination, & mon devoir. Les inimitiez qui naiſſent de la *conteſtation* entre les familles, ſont directement oppoſées à l'eſprit de l'Évangile. On ne devroit ſe propoſer d'autre but dans la diſpute, que de trouver la vérité par les éclairciſſemens qui réſultent naturellement de la *conteſtation*. De Vill. La paſſion de vaincre de part & d'autre convêrtit la *conteſtation* en haine, en querelle. Id. Il y a des amis qui en prenant nôtre parti à tors & à travers, ne ſêrvent qu'à aigrir le monde contre nous par des *conteſtations* indiſcrétes. S. Évr.

Et bien ſouvent les conteſtations
Sont tout le ſel des converſations.

En têrmes de Palais, on appelle *conteſtation en cauſe*, le réglement ou l'appointement ſur les demandes & défenſes en matière civile, & la confrontation en matière criminelle. *Interpoſitum actoris petitioni & inficiationi defenſoris, judicis decretum.* On ne peut plus demander le renvoi d'une affaire, quand il y a eû *conteſtation en cauſe*. Par la clôture d'un procès verbal on donne acte aux parties de leurs dires, requiſitions & *conteſtations*.

Contestation, dans l'ancienne Liturgie Gallicane, c'étoit la partie qui répondoit à ce que nous appellons aujourd'hui Préface. Elle ſe nommoit encore *Illation* & *Immolation*. La *Conteſtation* contenoit en abregé l'explication du myſtère, ou la vie du Saint que l'on honoroit, & elle changeoit à chaque Meſſe, comme les autres oraiſons. Elle commençoit comme aujourd'hui la Préface, par ces paroles, *Surſum corda*; c'eſt-à-dire, *Elevez vos cœurs*; & finiſſoit par le *triſagion*, c'eſt-à-dire, par le *Sanctus* repeté trois fois, *Saint, Saint, Saint.*

CONTESTE. ſ. f. Têrme de Palais. Procès, conteſtation. *Lis, contentio, controverſia.* Ce mariage n'eſt pas aſſuré, il eſt en *conteſte*, on le plaide. Les Juges ſont partagez, & ſont en *conteſte* ſur leurs opinions. Hors ces ſortes d'exemples le mot de *conteſte* n'eſt plus en uſage.

La maiſon à préſent, comme ſçavez de reſte,
Au bon Monſieur Tartuffe appartient ſans conteſte. Mol.

CONTESTER. v. act. Quereller, plaider, diſputer. *Contendere, concertare, litigare cum aliquo de re, ſuper re aliqua.* Les honnêtes gens ne *conteſtent* guère enſemble. On lui *conteſte* ſa qualité d'héritiér, d'enfant légitime. Les Philoſophes *conteſteront* éternellement, & ne s'accorderont jamais. Ces deux Officiérs ſe *conteſtent* le pas. On raconte d'un Romain qu'ennuyé d'un flatteur, lequel ne ceſſoit de lui applaudir, il s'écria tout en colère, *conteſte* moi du moins quelque chôſe, afin de faire voir que nous ſommes deux. Chev. Il y a des gens ſi déciſifs qu'il eſt inutile de *conteſter* contr'eux, parcequ'après avoir bien *conteſté*, il faut toûjours qu'il ſe trouve qu'ils ont raiſon, & que les autres ont tort. Nicol. Ménage dérive ce mot de *contraſtare*, ou de *conteſtare*; dont on a fait *conteſtation en cauſe*.

Contesté, ée. part. paſſ. & adj. *Controverſus.*

On appelle au Palais une cauſe entière & non *conteſtée*, celle qu'on peut faire renvoyer, ſur laquelle il n'y a point eû de réglement, ni de plaidoirie.

CONTEUR, euse. ſ. m. & f. Celui qui conte. *Fabulator, nugator.* Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, des hâbleurs, qui promettent beaucoup, qui ne diſent rien de vrai, de ſolide, ou de ſérieux. Ne vous fiez pas à cet homme-là, ce n'eſt qu'un *conteur*. Je vieillis, puiſque je ſuis *conteur* de fleurettes. Scar. Le conte fut nouveau pour la compagnie, qui le trouva ſi fort de ſon goût, & le jugea ſi peu connu, qu'elle me dit, qu'il falloit le communiquer à ce jeune *Conteur*. Mlle l'Héritier.

Si l'on vouloit à chaque pas
Arrêter un conteur *d'hiſtoire,*
Il n'auroit jamais fait, La Font.

On appelloit autrefois *Conteurs*, ou *Conteors*, ou *Conteours*, les gens qui inventoient des contes agréables, qu'on alloit chanter ou réciter dans les maiſons des Grands; & ils différoient des *Trouvères*, Poêtes du même tems, en ce que ceux-ci faiſoient leurs compoſitions en rimes, & les *Conteors* en prôſe. *Narrator.*

Conteur, ſ. m. Têrme de Coutumes. Le *conteur* eſt le même qu'on appelloit *conteor* dans les tems plus reculez. C'eſt l'Avocat, ou le Procureur, que l'on a établi pour conter, narrer & réciter le fait au Juge. Voyez Conteor.

CONTEXTURE. ſ. f. Diſpoſition & arrangement des parties. *Contextus.* La *contexture* des fibres, des chairs, du cêrveau, des parties de la rétine, ſont des chôſes qu'on ne ſçauroit aſſez admirer dans la nature. Il y a dans la *contexture* de tous les corps des pôres, & des eſprits vuides, par où il ſe fait une émiſſion continuelle de corpuſcules impêrceptibles. Val.

On dit auſſi dans le figuré, la *contexture* d'un diſcours, d'un Poëme, en parlant de la ſuite, de l'arrangement, de la diſpoſition de ſes parties.

CONTI, ou CONTY. ſ. m. Bourg de France en Picardie. *Contiacum. Conti* a le titre de Principauté, & eſt ſitué ſur la Selle dans l'Amiénois. C'eſt de ce bourg que les Princes de *Conti* ont pris leur nom.

Conti, ou Conty. Nom d'une branche de la Maiſon Royale de Bourbon. *Contius.* La branche de *Conti* vient d'Armand Prince de *Conti* fils d'Henri II. Prince de Condé, & frère du Grand Condé. Le Prince de *Conti*. On dit auſſi en Poëſie, & en ſtile oratoire, *Conti* tout court, pour le Prince de *Conti*.

Conty *n'eſt plus. Son nom, ſes vêrtus & ſa gloire*
N'ont pû le garentir des injures du ſort:
Il a cédé tout à la mort,
Et n'a ſauvé que ſa mémoire. Nouv. ch. de vers.

La Maiſon de *Conty*, la Branche de *Conty*, l'Hôtel de *Conty* à Paris. *Bourbon-Conty*, c'eſt dans la Maiſon Royale de France la branche de *Conty*.

CONTIGU, uë. adj. Têrme relatif, qui ſe dit des chôſes qui ſont ſi proches qu'elles ſe joignent, qu'elles ſe touchent. *Contiguus.* Toutes les maiſons de l'ancienne Rome étoient iſolées, & n'étoient point *contiguës*. Ces deux Provinces ſont *contiguës*. On l'établit Gouvêrneur des peuples *contigus* à cette Province. Vaug.

CONTIGUITÉ. ſ. f. Voiſinage de deux chôſes qui ſe joignent, qui ſe touchent. *Continuitas.* La *contiguïté* de ces deux maiſons a été cauſe qu'elles ont péri par un même incendie.

CONTINENCE. ſ. f. Vêrtu par laquelle on s'abſtient des plaiſirs illicites, & ſenſuels; ou qui fait qu'on modère les appétits charnels. *Continentia.* Le mariage eſt un remède à la fragilité de ceux qui n'ont pas le don de *continence*. Les Religieuſes obſêrvent une exacte *continence*. Les Romains ont loué Scipion d'une grande *continence*. En entrant dans le Cloître il faut immoler ſes ſens à la dure loi d'une *continence* pêrpétuelle. C. B. Les loix de la *continence* ſont plus favorables aux hommes qu'aux femmes, parceque

parceque ce ſont les hommes qui les ont faites contre les femmes. Le Mait. On voit en Hollande je ne ſçai quelle vieille tradition de *continence* qui paſſe de fille en fille, comme une eſpéce de Religion. S. Évr. Alexandre ſurpaſſa tous les Rois en *continence.* Vaug. Ils trouvoient inſupportable le joug de la *continence.* Maucroix.

CONTINENT, ente. adj. Qui a la vèrtu de continence. *Continens.* Selon Ariſtote, celui qui n'a point de beſoins, n'eſt pas *continent*: il faut des combats contre la chair, & contre les ſens, pour être cenſé *continent.* Il faut être *continent* même dans les libertez & dans l'uſage du mariage.

CONTINENT, ente. ſ. m. & f. Voyez Encratite.

CONTINENT. ſ. m. Tèrre fèrme, grande étenduë de païs qui n'eſt ni ſéparée, ni intèrrompuë par les mèrs. *Continens terra, continens.* On le dit par oppoſition aux Iſles. On tient que la Sicile a été autrefois détachée du *Continent* de l'Italie. On diviſe d'ordinaire la tèrre en deux grands *Continens*: l'ancien, & le nouveau. L'ancien comprend l'Europe, l'Aſie, & l'Afrique. Le nouveau comprend les deux Amériques, Septentrionale, & Méridionale. On appelle l'ancien *Continent*, le *Continent ſupérieur*, parceque ſelon l'opinion du vulgaire, il occupe la partie ſupérieure du globe. L'Afrique eſt un grand *Continent* qui n'eſt attaché à l'Aſie que par un iſthme. Les Eſpagnols ont conquis les Iſles devant que d'entrer dans le *Continent.* On n'eſt pas encore cèrtain ſi le Japon eſt une Iſle, ou un *Continent.*

CONTINGENCE. ſ. f. Caſualité, événement incèrtain qui arrive par haſard. *Eventus fortuitus.* Une affaire peut réüſſir bien ou mal, ſuivant la diverſe *contingence* des chôſes, & leur différente conjoncture. Cela n'empêche pas la *contingence.* Port-R. Un *angle de contingence* eſt, en tèrmes de Mathématique, un angle qui touche à un autre. *Contactus.*

CONTINGENT, ente. adj. & ſubſt. Caſuel, incèrtain. *Contingens, fortuitus.* On dit en Logique, le futur *contingent*: c'eſt une propoſition conditionnelle qui peut arriver, & n'arriver pas. Tous les événemens humains ſont *contingens.* Port-R. Les Sociniens ſoutiennent que Dieu ne peut prévoir les futurs *contingens*, parcequ'ils dépendent du mouvement libre de la volonté. Jur.

Contingent, ſe dit auſſi en Morale, des chôſes qui ſe partagent, & dont il peut arriver par un événement incèrtain plus ou moins de bien, ou de mal. *Pars illa quæ ſpectat aliquem, quæ ad aliquem attinet.* Il a payé ſa taxe, ſon *contingent* de cette impoſition, de cette charge. J'ai traitté de ma part *contingente* en cette ſucceſſion, de ce qui m'en pourra revenir; pour éviter l'embarras des procès, d'un partage. Chaque Prince d'Allemagne en tems de guèrre doit fournir tant d'hommes, d'argent, de munitions pour ſon *contingent.*

CONTINU. ſ. m. Corps étendu dont les parties ne ſont point diviſées, mais liées & unies enſemble. C'eſt un tèrme de Phyſique. *Continuum.* On tient en Philoſophie que le *continu* eſt diviſible en une infinité de parties proportionnelles.

Continu, en tèrmes de palais, ſe dit d'une prolongation que l'on fait à une compromiſſion dont le tems eſt expiré. La compromiſſion étoit finie, mais nous avons fait un *continu.*

Il eſt auſſi adj. On diviſe la quantité en *continuë*, & diſcréte. La *continuë* eſt pour les lignes, la diſcréte eſt pour les nombres.

Continu, uë. adj. Se dit du tems, & des actions qui s'achévent, & qui ſe font tout de ſuite, ſans relâche, ſans intèrruption, & des chôſes qui ſont unies, liées enſemble, ou qu'on regarde comme liées & unies, qui ſe ſuivent. *Continens, continuus.* Le cours des aſtres eſt un mouvement reglé, & *continu.* Un travail *continu* fatigue, & épuiſe l'eſprit. Il tombe aux Indes des pluyes *continuës* de cinq & ſix mois. Depuis que le Poëte commence à raconter ſon ſujet, & qu'il met ſes pèrſonnages ſur la ſcéne, il doit rendre ſon action tellement *continuë* juſqu'à la fin, qu'on ne voye jamais ſes pèrſonnages oiſifs, & en repos. P. le Bos. Une proportion *continuë*, en Mathématique, eſt une proportion qui ne contient que trois tèrmes, comme 2, 4, 8.

En tèrmes de Muſique, on appelle *Baſſe continuë*, la Baſſe qui jouë toûjours, ſoit pendant les récits, ſoit pour ſoutenir les chœurs.

En tèrmes de Médecine, on appelle *fiévre continuë*, celle qui agite toûjours le malade, & dont on ne connoit les accès que par les redoublemens.

CONTINUATEUR. ſ. m. Celui qui continuë, qui pourſuit un Ouvrage. *Perfector.* Bzovius a été le *Continuateur* de Baronius.

CONTINUATION. ſ. f. Action par laquelle on ſuit la même maniére d'agir. *Perſeverantia in aliqua re facienda.* La *continuation* dans un même genre de vie eſt une marque de conſtance.

Continuation, ſe dit auſſi de la durée qui n'eſt pas intèrrompuë. *Continuatio.* Nous avons beaucoup à craindre de la *continuation* de la gelée, de la peſte, de la guèrre. Il faut empêcher la *continuation* du mal.

Continuation, ſe dit auſſi du travail qu'on fait à quelque chôſe commencée qu'on a deſſein d'achever. Il faut faire ici encore une galerie pour la *continuation* du bâtiment du Louvre.

CONTINUË. ſ. f. eſt en uſage en cette phraſe, La *continuë* l'emporte; pour dire, un travail continu. *Labor continuus.*

A la continuë. adv. A la fin, après bien du tems. *Denique, tandem aliquando, demum. A la continuë* l'eau câve la pièrre. *A la continuë* on ſuccombe ſous le faix du travail, ſous l'effort de la maladie. *A la continuë* l'amour eſt un tourment. Bens.

CONTINUEL, elle. adj. Qui dure toûjours, qui eſt ſans intèrruption. *Continuus, perpetuus, aſſiduus.* Il ſe paſſe dans l'eſprit de l'homme un retour *continuel* de la nature à la Religion, & de la Religion à la nature. S. Évr. Les Tyrans vivent dans une *continuelle* inquiétude. Les pluyes *continuelles* ont fait de grands ravages. Il n'y a point d'agrément à l'épreuve d'une familiarité *continuelle.* S. Évr. Les eſprits qui ſont dans un mouvement *continuel*, enviſagent les chôſes diffèremment ſelon qu'ils ſe tournent. Id. Nôtre vie n'eſt qu'un changement *continuel* de ſujettions différentes. S. Real.

CONTINUELLEMENT. adv. D'une maniére continuelle. *Aſſiduè, continenter, ſine intermiſſione.* Cette femme crie, tempête, querelle *continuellement.* Ce jet d'eau vient de ſource, il jette *continuellement.* Qu'y a-t'il de plus incommode qu'un homme qui n'eſt occupé que de lui, & qui s'admire *continuellement*? Nicol. Rien n'eſt plus douloureux à l'amour propre, que de ſe voir mourir *continuellement*, & de ne ſentir la vie qu'à meſure qu'on la pèrd. Abad. Il y a des amis ſi languiſſans qu'il faut *continuellement* les pouſſer par l'intérêt de leur gloire. S. Évr.

CONTINUËMENT. adv. D'une maniére continuë. Il travaille *continuement.* C'eſt la même chôſe que *continuellement.*

CONTINUER. v. act. Étendre, pouſſer plus loin. *Perſequi, continuare, extendere.* Il faut *continuer* cette ligne, cette muraille, cette galerie juſqu'à un tel point. Il *continuë* ſon Hiſtoire depuis Charlemagne juſqu'à préſent. Un tel Auteur a *continué* Pharamond, en a donné la ſuite.

Continuer, ſe dit auſſi à l'égard du tems, & ſignifie, Proroger, faire durer plus longtems. *Prorogare.* On a *continué* la jouïſſance de cette fèrme pour trois ans. On a *continué* ces Echevins, ces Marguilliers dans leurs charges pour deux ans. La guèrre *continuë* entre les Polonois & les Turcs. On *continua* le Conſulat à Quintus Fabius, pour avoir ſubjugué entièrement l'Etrurie.

Continuer, ſignifie auſſi, Pèrſiſter, être fèrme, pourſuivre. *Perſequi, pergere, perſiſtere.* Si ce Procureur *continue* ſes chicanes, il faudra tout abandonner. Le zéle de ce Novice eſt trop ardent, il ne *continuera* pas. Un tel *continuë* à faire ſes conférences publiques. Je *continue* à avoir peu de ſanté & de fortune. Voit. Comme je *continuai* à me plaindre, il en fut touché. *Continuez* le genre de vie que vous avez embraſſé. Il a *continué* la débauche deux jours & deux nuits. *Continuer* ſon chemin. *Continuer* ſon entrepriſe.

Continué, ée. part. & adj. *Continuatus.*

CONTINUITÉ. ſ. f. Suite, liaiſon de parties. *Continuatio, continuitas.* On ne peut juger d'un diſcours ſans en voir toute la *continuité.* Dans le Poëme Épique l'action doit avoir de la *continuité* dans la narration, quoique les événemens ne ſoient pas continus. P. le Bos. Le Poëte en retranchant les incidens languiſſans, & les intèrvalles de tems vuides d'action, qui en empêchent la *continuité*, rend au poëme cette force continuë qui le fait par tout couler également. Id. La vie des Bienheureux eſt une *continuité* de contemplation, & d'amour. Boss. Les Anciens ont attribué l'élévation de l'eau dans les pompes à l'amour de la *continuité*, & à la crainte du vuide, parceque la peſanteur de l'air ne leur étoit pas connuë. Quand les corps durs ne le ſont qu'à cauſe que leurs parties ſe touchent en quelques endroits, l'on ne ſçauroit les écarter tant ſoit peu qu'on ne leur faſſe pèrdre toute leur *continuité.* Roh. En Chirurgie on explique l'ouvèrture des playes par le mot de ſolution de *continuité.* Les ombres ne craignent point la ſolution de *continuité.*

Continuité, ſe dit auſſi pour, Durée continuë. La *continuité* du travail fait ſuccomber. Il eſt bien difficile d'être patient dans une *continuité* de douleurs aiguës.

CONTOBABDITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Contobabdita.* Les *Contobabdites* étoient des hérétiques du VIe ſiécle, dont Nicéphore Calliſte nous a conſèrvé la mémoire dans ſon L. XVIII. C. 49. Leur prémier Chèf fut Sévére d'Antioche, auquel ſuccéda Jean le Grammairien, ſurnommé Philoponus, & un cèrtain Théodôſe. Leurs ſectateurs fûrent appellez Agnoëtes, Théodoſiens. Une partie de ces hérétiques, qui ne voulut pas recevoir un livre que Théodôſe avoit compoſé ſur la Trinité, fìrent bande à part, & fûrent appellez *Contobabdites*, de je ne ſçai quel lieu que Nicéphore ne nomme point, & qui étoit apparemment

celui où ils tenoient leurs aſſemblées. Les *Contobabdites* ne receuoient point d'Évêques. C'eſt tout ce que cet Hiſtorien nous en apprend.

Je ne ſçai pourquoi Baronius à l'an 535. les appelle *Caucaubabdita*; beaucoup moins où les Auteurs du Moréri, qui citent Nicéphore & Baronius, ont pris le nom de *Caucaubardites*, qu'ils leurs donnent. Les éditions de Nicéphore, & ſur tout la belle du P. Fronton Du Duc, portent toutes conſtamment Κοντοβαβδῖται, *Contobabdites*.

CONTONDANT, ANTE. adj. Tèrme dont ſe ſervent les Chirurgiens en faiſant leurs rapports, pour ſignifier des inſtrumens qui froiſſent, & qui ne couppent pas, comme ſont marteaux, bâtons, maſſuës. *Contundens*. Il a été bleſſé & meurtri avec un inſtrument *contondant*.

CONTORSION. ſ. f. Action par laquelle on tord quelque partie du corps; mouvement du corps accompagné de poſtures peu agréables. *Diſtortio*. Les poſſédez, les maniaques, font d'horribles *contorſions*. Les Danſeurs de corde dès leur jeuneſſe ſe donnent des *contorſions* de membres, pour les rendre ſouples à toute ſorte de poſtures.

> *Non, je ne hais rien tant que les* contorſions
> *De tous ces grands faiſeurs de proteſtations.* MOL.

CONTORSION, ſe dit auſſi figurément. Il arrive rârement qu'un Orateur ſe tire d'une antithêſe à pluſieurs membres, ſans donner quelque *contorſion* à la vérité, pour l'ajûſter à ſa figure. PORT-R.

CONTORSION, ſe prend paſſivement pour l'état d'une chôſe, par éxemple, d'un membre qui eſt de travers. *Diſtortio*. La *contorſion* du cou eſt cauſée, ſelon M. Nuck, par le relâchement ou la paralyſie d'un des muſcles maſtoïdes, d'où il arrive que ſon antagoniſte, dont la puiſſance n'eſt plus contrebalancée ſe contracte avec toute ſa force, & tire la tête de ſon côté. On ne peut, ſelon lui, remédier trop promptement à cette maladie; & l'on doit dès le commencement employer des linimens capables de ramollir & de relâcher les fibres, & les appliquer non ſeulement ſur le muſcle qui eſt en contraction, mais principalement ſur le muſcle relâché & paralytique. JOURN. D. SÇAV. Dans la *contorſion* du cou ce n'eſt pas le muſcle qui eſt en contraction qui eſt proprement la partie malade, mais le muſcle relâché & paralytique.

CONTOUR. ſ. m. Ligne qui tèrmine une figure, & qui en marque la forme. *Ambitus, circuitus*. Le *contour* d'une colonne. La ligne fondamentale d'une fortification marque les différens *contours* & les angles d'une place. La ſcience d'un Peintre eſt de faire bien les *contours* d'une figure. Cette figure a de beaux *contours*, ils ſont bien déſſinez, & bien prononcez; c'eſt-à-dire, que les membres des figures ſont déſſinez avec art, avec juſteſſe, exactement.

Vaſte Contour. Voiture a employé ces mots pour ſignifier le monde.

> *Dans ce grand, & vaſte* contour,
> *Il n'eſt rien qui ſoit ſans amour.*

CONTOURNER. v. act. Marquer une figure ſuivant ſes divèrs contours. *Suo circuitu atque ambitu figuram delineare, deſcribere, deſignare.*

CONTOURNER, ſignifie encore, Donner de la grâce & de l'art à ce que l'on déſſine à la main; comme aux enroulemens. *Circuitus atque ambitus rei cujuſpiam belle calamo delineare, adumbrare. Mal-contourner* eſt oppoſé à *contourner* pris en ce ſens.

CONTOURNER, arrondir, rendre bien rond. *Rotundare*. Les Ouvriers en porcellaine ſont fort habiles à la Chine à bien *contourner* leurs vâſes, de quelque grandeur qu'ils ſoient. P. LE COMTE.

CONTOURNER, ſignifie auſſi, Tourner d'une manière oblique. *Convertere, obvertere*. Le globe tèrreſtre fut non ſeulement fracaſſé par le déluge; mais ébranlé, & *contourné*, enſorte qu'il eſt expoſé obliquement au ſoleil. S. ÉVR.

CONTOURNER, en tèrmes de Blâſon, ſignifie, Tourner du côté gauche. *Ad ſiniſtram ſcuti partem convertere & obvertere*. Un animal qui doit avoir régulièrement la tête tournée du côté droit, s'appelle *contourné*, quand elle eſt à gauche. Un caſque *contourné* eſt celui qui n'eſt pas vû de front, mais tourné à gauche: c'eſt une marque de la moindre nobleſſe.

CONTOURNIATE. adj. m. Tèrme d'Antiquaire. On appelle médaillon *contourniate*, un médaillon frappé avec une cèrtaine enfonçure tout-au-tour, qui laiſſe un rond des deux côtez, & avec des figures qui n'ont prêſque point de relief.

Les médaillons *Contourniates* ſont ainſi appellez, à cauſe qu'il ſemble que les bords ont été travaillez au Tour. On dit auſſi *Contorniate*. Ce qui nous reſte de médaillons *contorniates*, ſemblent avoir été faits environ le même tems. Le P. Hardouin croit que c'eſt au treizième ſiécle qu'ils ont été fabriquez, les autres Antiquaires remontent juſqu'au cinquième. *Contorniatus nummus*. Ces médaillons ſont appellez *contourniates* du mot Italien, qui marque la manière dont ils ſont frappez; ſçavoir, avec une cèrtaine enfonçure tout autour, qui laiſſe un rond des deux côtez, & avec des figures qui n'ont prêſque point de relief en comparaiſon des vrais médaillons. C'eſt un ouvrage né, comme je crois, dans la Grèce, dont on ſe ſervoit principalement pour honorer la mémoire des grands hommes, & de ceux qui avoient remporté le prix aux jeux publics. Tels ſont ceux qui reſtent d'Homère, de Solon, d'Euclide, de Pythagôre, de Socrate, d'Apollonius Thyaneus, & de pluſieurs Athlètes, dont les victoires ſont marquées par des palmes, & des chariots, ou à deux ou à quatre chevaux. P. JOBERT.

CONTRABOUT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un héritage appartenant à un homme qui prend à cens & rente, & qu'il affecte & hypotéque outre la chôſe qui lui eſt aſcenſée, pour la ſureté de la rente, ou du cens.

CONTRACT. ſ. m. Conſentement de deux ou de pluſieurs parties, qui promettent, ou qui s'obligent de leur bon gré à faire quelque chôſe, à payer quelque ſomme. *Pactum, pactio, conventum, conventio*. Les Juriſconſultes ſe ſervent auſſi de *contractus*. Les ventes, échanges, donations, baux & tranſactions, ſont divèrſes eſpéces de *contrats*. Dans le mariage il y a le *contrat* civil, qui eſt le conſentement des parties; & le Sacrement, qui eſt la bénédiction du Prêtre. Dans le Droit on diſtingue les *contrats* de bonne foi, d'avec ceux qui ſont de Droit étroit & de rigueur. C'eſt une maxime de Droit, que d'un *contrat* nul on ne doit ni ventes, ni autres droits Seigneuriaux. Tout *contrat* qui peut être caſſé n'eſt pas pour cela nul de droit. Les *contrats* nuls de droit ſont ceux que la loi défend de faire, & qu'elle déclare nuls en cas qu'ils ſoient faits; tels ſont les *contrats* faits avec des mineurs ſans decret, ni autorité de Juſtice, les aliénations des biens d'Égliſe ſans les formalitez requiſes, la vente qu'une femme mariée fait de ſes biens ſans autorité de ſon mari. Le *contrat* gracieux n'eſt point ſujet à vente durant la grâce. On dit que les *contrats* au commencement ſont volontaires, mais quand ils ſont paſſez ils ſont néceſſaires; pour dire, qu'on eſt libre de les faire, & qu'on eſt obligé de les garder quand ils ſont faits.

CONTRACT, ſignifie auſſi, l'inſtrument par écrit qui ſert de preuve du conſentement prêté, & de l'obligation paſſée par les parties. Les *contrats* ne portent hypothéque que du jour qu'ils ſont paſſez, ou reconnus par devant Notaires. On a fait groſſoyer ce *contrat*, on l'a fait mettre en forme, c'eſt-à-dire, on l'a mis en parchemin, & on l'a fait ſcéller. Il faut faire inſinuer les *contrats* de donations, faire ratifier en majorité les *contrats* faits par les mineurs. Toute la bonne opinion qu'on peut avoir du plus honnête homme du monde, n'eſt point bleſſée par les précautions d'un *contrat*. S. ÉVR.

> *Les* contrats *ſont la porte*
> *Par où la noiſe entra dans l'Univers.* LA FONT.

Les *contrats* & tous les actes volontaires chez les Romains étoient écrits par les parties mêmes, ou par quelqu'un des témoins, ou par un Sécretaire ou Écrivain domeſtique de l'une des parties, que l'on nommoit Notaire, mais qui n'étoit point homme public, comme aujourd'hui chez nous. Cet uſage paſſa dans les Gaules avec la domination Romaine, & continua ſous nos prémiers Rois. Les anciennes Formules de Marculphe, & celles qui ont depuis été recueillies par d'autres Auteurs, nous en rendent un témoignage qui ne peut être ſuſpect. Le Magiſtrat auquel ces écritures étoient enſuite apportées, & qui leur donnoit l'autorité publique en les recevant au nombre des actes de ſa juriſdiction, *apud acta*, en faiſoit enſuite délivrer aux parties des expéditions écrites & ſcellées de ſon ſceau, par ſes Clèrcs, ou Greffiers domeſtiques. Nos Rois appliquèrent à leur domaine ce qui étoit payé par ces expéditions, le Magiſtrat étoit chargé d'en rendre compte. S. Loüis, voulant débarraſſer le Prévôt de Paris de tout ce qui pourroit avoir quelque rapport à la finance, créa ſoixante Notaires en titre d'Office, pour recevoir tous les actes volontaires de ſa juriſdiction.

En tèrmes de Marine, on appella un *contrat à la groſſe* (on ſouſentend *aventure*) ou *à retour de voyage*, une eſpéce de ſociété entre deux particuliérs, dont l'un envoye des effets par mèr, & l'autre lui fournit une ſomme d'argent, à condition de la retirer avec un cèrtain profit en cas de bon voyage; & de la pèrdre, ſi les effets périſſent.

CONTRACTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Prononcez le *c* dans ce mot, & dans tous ceux qui ſuivent. *Contrahens cum aliquo, paciſcens*. Celui, ou celle qui contracte. L'acte demeure entre les mains de quelqu'un des *contractans*. PAT. Il faut que les Notaires

taires faſſent ſigner les minutes des contrats aux parties *contractantes*, ou qu'ils faſſent mention des cauſes pour leſquelles elles n'ont point ſigné.

CONTRACTE. ſ. m. Tèrme de Grammaire, qui ſe dit quand deux voyelles ſe joignent en une, & font la ſyllabe longue. *Duarum ſyllabarum in unum contractio.* Les Grècs ont quantité de vèrbes *contractes*, comme ποιέω ποιῶ, *facio*, βοάω βοῶ, *clamo*, χρυσόω χρυσῶ, *ungo*.

CONTRACTER. v. act. Faire un contrat, une paction, une convention. *Contrahere cum aliquo, paciſci, pactionem facere.* Les Religieux, les mineurs, les furieux, les intèrdits, les femmes non autoriſées par leur mari, ſont incapables en France de *contracter*. On *contracte* plutôt avec les biens qu'avec la pèrſonne, & l'on aſſûre ſon argent plus ſur les héritages que ſur la bonne foi de ceux avec qui l'on *contracte*. S. Évr.

On dit auſſi *contracter* des débtes; pour dire s'endébter. *Æs alienum contrahere.*

Contracter, ſe dit auſſi figurément en parlant d'acquiſitions morales, & des engagemens tacites de la ſocieté civile. *Contrahere, concipere morbum; inire, contrahere, jungere cum aliquo amicitiam, conſuetudinem bonam aut malam.* Quand on *contracte* de mauvaiſes habitudes, on a bien de la peine à s'en défaire. Il ne faut *contracter* amitié qu'avec ceux dont l'honnêteté eſt fort éprouvée. Souvent pour être trop ſédentaire, trop aſſidu au travail, on *contracte* de fâcheuſes maladies. Il y a une obligation naturelle qui ſe *contracte* entre le père & l'enfant, entre le ſujet & le Souverain, qui les oblige à pluſieurs devoirs les uns envèrs les autres.

Se contracter. Tèrme de Médecine. Se retirer, ſe retrécir. *Contrahi.* Quand un muſcle ſe relâche & devient paralytique, ſon antagoniſte ſe *contracte* de toute ſa force, & tire de ſon côté la partie à laquelle il eſt attaché.

Contracté, ée. part. paſſ. & adj. *Contractus, initus.*

CONTRACTION. ſ. f. Réduction de deux ſyllabes en une. *Contractio geminæ ſyllabæ in unam.* La *contraction* eſt fort en uſage chez les Grècs, qui ont des noms & des vèrbes contractes, comme Δημοσθένης, *Demoſténe*: au genitif Δημοσθένεος, ou Δημοσθένους, *de Demoſténe*; πατέω, πατῶ, *ambulo je marche*, je me promene; πατέεις πατεῖς, *ambulas*, tu te promènes, &c. En François on en uſe en cèrtains mots, comme *ſaouler*, *baailler*, *paon*, où on prononce *ſouler*, *bâiller*, *pan*.

Contraction, ſe dit auſſi en Médecine, en parlant des nèrfs qui ſe retirent. *Nervorum contractio.* La convulſion eſt une *contraction* de nèrfs.

CONTRACTURE. ſ. f. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit du retréciſſement, ou diminution, qui ſe fait dans les colonnes en leur partie ſupérieure. *Contractio.*

CONTRADICTEUR. ſ. m. Celui qui a droit, ou qui a une qualité pour contredire. *Contradictor.* C'eſt le tèrme des Juriſconſultes. Un inventaire de mineurs doit être fait avec le ſubrogé tuteur, qui eſt le légitime *contradicteur*. Un arrêt rendu contre le fèrmiér n'opère rien contre le Maître, parcequ'il n'eſt pas un légitime *contradicteur*. Mr Suift, un des meilleurs Écrivains d'Anglètèrre, a fait le projet d'une Académie Angloiſe formé ſur celui de l'Académie Françoiſe. Un ſi beau deſſein n'auroit dû trouver que des approbateurs, il a trouvé des *contradicteurs*. Mém. de Trev.

CONTRADICTION. ſ. f. Incompatibilité, contrariété de ſentimens, & de paroles; oppoſition de deux idées qui ſont le ſujet & l'attribut d'une même propoſition. *Diſcrepantia, repugnantia, pugnantia verba, pugnantes ſententiæ.* Si le monde s'étoit fait lui-même, il eût été avant que d'être: ce qui renfèrme une *contradiction*. Abad. Cet Auteur dit beaucoup de chôſes qui impliquent *contradiction*. La plus grande abſurdité en Philoſophie eſt la *contradiction*. Accordez ces *contradictions* apparentes. Pasc.

Contradiction, ſignifie encore, Conteſtation, diſpute, divèrſité de ſentimens. *Contentio, controverſia, diverſitas, varietas opinionum.* Ceux qui ont un eſprit de *contradiction* conſidèrent peu les raiſons qui les pourroient pèrſuader, & ne ſongent qu'à celles qu'ils pourroient oppoſer: ils ſont toûjours en garde contre la vérité, & ils ne penſent qu'aux moyens de la repouſſer, & de l'obſcurcir. Port-R. Ce qui rend les Grands ſi impatiens à la moindre *contradiction* de leurs inférieurs, c'eſt qu'ils ne peuvent ſouffrir que ces gens qu'ils regardent avec mépris, prétendent avoir autant de jugement & de raiſon qu'eux. Id. La délicateſſe de l'eſprit humain va juſqu'à ne pouvoir ſouffrir de *contradiction*. De Vill.

Contradiction, ſignifie auſſi, Oppoſition, objection, obſtacle. *Contradictio, objectio.* Cet officiér a eû beaucoup de *contradiction* en ſe voulant inſtaler dans ſa charge. Ce n'eſt pas à nous d'examiner pourquoi Dieu a expôſé les myſtères de la Religion aux *contradictions* de la raiſon. C'eſt le ſort des bons livres, de trouver des *contradictions*. S. Évr. Il ne faut point mettre trop directement la raiſon, & la foi en *contradiction*. Claud.

CONTRADICTOIRE. adj. qui ſe dit de deux propoſitions contraires dont l'une détruit l'autre. *Contrarius, ſecum pugnans, diſcrepans, non coharens, contradicens, contradictorius.* Il eſt impoſſible que deux propoſitions *contradictoires* ſoient toutes deux vrayes. *Pugnantes ſententiæ.*

Pour que deux propoſitions ſoient véritablement *contradictoires*, il faut qu'elles ſoient oppoſées en quantité & en qualité; c'eſt-à-dire, que l'une ſoit univèrſelle & l'autre particulière, c'eſt l'oppoſition de quantité; & que l'une ſoit affirmative & l'autre negative; c'eſt l'oppoſition de qualité, comme celles-ci: *Tout uſage du vin & de l'argent eſt mauvais*, elle eſt fauſſe. *Quelque uſage du vin & de l'argent n'eſt pas mauvais*, elle eſt vraye. Il faut de plus que l'une affirme & que l'autre nie la même chôſe, du même ſujet conſidéré dans les mêmes circonſtances, s'il ne s'agit pas d'un attribut eſſentiel, car on n'a point d'égard aux circonſtances dans les attributs eſſentiels, puiſque chaque chôſe a toûjours ſon eſſence: c'eſt ce que les Logiciens éxpriment en ces tèrmes, *affirmare & negare idem de eodem ſecundùm idem.* On peut faire auſſi des propoſitions *contradictoires* ſur un ſujet particuliér, comme un individu, on les appelle propoſitions ſingulières *contradictoires*, comme *Pierre eſt juſte*, *Pierre n'eſt pas juſte*, ou *eſt pécheur*: pour que ces deux propoſitions ſoient *contradictoires*, il faut conſidérer *Pierre* dans le même tems, ſans quoi elles pourroient être toutes deux vrayes, puiſqu'il y a eû un tems où *Pierre* a été *juſte*, & un autre où il a été *pécheur*.

Au Palais il ſe dit des jugemens rendus parties ouïes à l'audience, ou ſur le vû de leurs productions. On ne peut revenir contre les jugemens *contradictoires* par oppoſition: il n'y a que la voye d'appel en prémière inſtance, ou de la requête civile en Cour Souveraine.

CONTRADICTOIREMENT. adv. D'une manière contradictoire. *Contraria, contrario ac pugnante ſenſu.* Tout ce qui ſemble contraire n'eſt pas pour cela *contradictoirement* oppoſé.

On dit auſſi au Palais, Un Arrêt rendu *contradictoirement*, qui a été rendu en pleine connoiſſance de cauſe. *Latum dicta utrinque cauſa judicium.*

CONTRAIGNABLE. adj. m. & f. Qui peut être contraint. *Qui adhibita vi cogi poteſt.* Les femmes en puiſſance de mari, les ſeptuagénaires, les Prêtres & Diâcres, ne ſont point *contraignables* par corps. Hors de là ce mot n'eſt point en uſage.

CONTRAINDRE. v. act. *Je contrains, je contraignis, j'ai contraint, je contraindrai, que je contraigne, que je contraigniſſe, contraignant.* Violenter, obliger par force à dire, à faire, ou à ſouffrir quelque chôſe. *Cogere aliquem, compellere ad aliquid.* Dieu a voulu *contraindre* nôtre liberté. Cette ville a été *contrainte* de ſe rendre faute de ſecours. La pauvreté a *contraint* cette Demoiſelle à des chôſes indignes d'elle. C'eſt toûjours un mal de *contraindre* au mal, & toûjours un bien de *contraindre* au bien. Le P. Thomassin. L'èrreur n'a pas droit de *contraindre*; c'eſt un privilége rèſèrvé à la vérité. Jur.

Ce mot vient de *conſtringere*. Nicod.

Contraindre, ſe dit auſſi en parlant des violences légitimes qui ſe font par les ordres de la Juſtice. *Adhibita vi aliquem cogere, compellere.* On *contraint* par corps les gardiens, & dépoſitaires de biens de Juſtice. Il ſera *contraint* par toutes voyes duës & raiſonnables; c'eſt-à-dire, par ſaiſie & éxecution de ſes biens ſeulement.

Contraindre, ſignifie auſſi ſimplement, Gêner, preſſer, incommoder. *Cogere, compellere.* La Religion nous *contraint*, & ne nous aſſujettit pas aſſez. S. Évr. Ce Noble voudroit bien étendre ſon bâtiment, mais il eſt *contraint* par la montagne, par le grand chemin. En Poëſie la rime *contraint* ſouvent la raiſon. L'ambition *contraint* quelquefois l'amour, & ne l'étouffe guères. Corn. Il n'eſt pas juſte que la femme ſoit *contrainte* ſous le joug d'une exacte fidélité, tandis que le mari prodigue ailleurs ſon amour conjugal. S. Évr. Un bienfait eſt une chaîne délicate qui lie nôtre cœur, & *contraint* ce beau feu & ces heureuſes hardieſſes, ſans quoi l'Orateur eſt froid & languiſſant. Id.

De Battiſte épuiſé les compoſitions
Ne ſont, ſi vous voulez, que répétitions.
Le François pour lui ſeul, contraignant *ſa nature*,
N'a que pour l'Opéra de paſſion qui dure. La Font.

On dit en ce ſens, La néceſſité *contraint* la loi; pour dire, La loi doit céder à la néceſſité.

Contraindre, ſe joint auſſi avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie ſe retenir, ſe modérer, réprimer ſes prémiers mouvemens. *Abſtinere, continere ſe, reprimere ſe.* Cet homme eſt fort patient, il a été long-tems à ſe *contraindre* avant que d'éclater. Il faut

faut ſe *contraindre*, & ſe tenir dans le reſpect devant ſes Supérieurs. La peine de ſe *contraindre* ne doit point paroître fâcheuſe, quand il s'agit d'éviter un mal, qui arriveroit pour s'être donné trop de liberté.

CONTRAINT, AINTE. part. & adj. *Homo vultu, geſtu, totoque habitu corporis minus facili, minus ad naturam apto atque accommodato.* Cet homme paroît *contraint* en tout ce qu'il fait. Quand il dance il a un air *contraint*, une poſture *contrainte*. Quand il écrit, il a un ſtile *contraint*. Un geſte *contraint* eſt un grand défaut à un Orateur. *Geſtus, vultus minimè nativus, affectatus, ſtudioſè conquiſitus.* Le ſoin qu'on prend de plaire donne un air *contraint*, & je ne ſçai quoi d'étudié qui tend encore plus déſagréable. CH. DE MER. L'air grâve & *contraint* des Eſpagnols fait qu'il n'entre aucune familiarité dans leur commèrce. S. ÉVR. Quand on a l'eſprit libre, tout ce qui eſt *contraint*, tout ce qui eſt cérémonie eſt ennuyeux. M. SC. On ne pèrd que dans le commèrce du monde cette contenance embarraſſée, & ce tour *contraint* qu'on prend dans le cabinet, & dans la ſolitude. S. ÉVR. Un langage *contraint* & guindé reſſent le pédantiſme. VAL.

En tèrmes de Muſique, on dit d'une baſſe continuë, qu'elle eſt *contrainte*, ou obligée, lorſqu'elle eſt bornée à un cèrtain nombre de meſures qu'on repète toûjours comme dans les chacones, ou lorſqu'elle eſt obligée de ſuivre toujours un cèrtain mouvement, ou de ne faire que cèrtaines nottes, &c. *Conſonantia ſtricta, adſtricta.*

CONTRAINTE. ſ. f. Violence, force majeure. *Vis.* La *contrainte* en matière de Religion eſt propre à troubler l'eſprit, & non à l'éclairer. BAIL. Le cœur s'oppoſe, & ſe ſoulève naturellement contre la *contrainte*. S. ÉVR. Il faut accoutumer les enfans au reſpect par raiſon, & non par force ; il y a je ne ſçai quoi de ſèrvile dans la *contrainte*, & dans la rigueur. MONT. La force, & la *contrainte* ne ſèrvent qu'à endurcir la conſcience, & à déraciner la piété du cœur des hommes. CLAUD. Nous avons tant d'amour pour la liberté, que ce qui nous eſt aiſé, quand nous le faiſons ſans *contrainte*, nous devient inſupportable ſi nous y ſommes forcez. CH. DE MER. La confiance qu'il prenoit en moi, me faiſoit prendre des réſolutions plus auſtères qu'aucune *contrainte* n'auroit pû faire. P. DE CL. C'eſt une nullité à un contrat, d'avoir été fait par *contrainte*.

CONTRAINTE. Tèrme dogmatique, violence qui eſt faite à la liberté par un principe extérieur, ou qui eſt hors de nous. *Coactio.* Pour être véritablement libre, il ne ſuffit pas d'être exempt de *contrainte*, il faut auſſi l'être de néceſſité. La volonté ne ſouffre jamais de *contrainte* dans ſes propres actions, car elle veut toujours ce qu'elle veut.

CONTRAINTE, ſignifie auſſi, Gêne, incommodité. *Severitas, anguſtia.* A la table des Grands on eſt dans une grande *contrainte*, dans une grande retenuë. L'épanchement de cœur que pèrmet l'amitié eſt d'autant plus ſenſible, qu'il adoucit la *contrainte* du monde, où l'on eſt toujours en ſpectacle. Sous prétexte d'obſervèr les bienſéances, il ne faut pas vivre d'une manière gênante, ni ſe tenir dans une *contrainte* mélancolique. BELL. Tout ce qui a l'air de *contrainte* eſt extrèmement oppoſé à la liberté naturelle des François. ID. La vèrtu eſt naturellement auſtère, par la *contrainte* qu'elle impôſe au cœur, en réprimant ſes déſirs. P. RAP.

> *L'amour fuit la* contrainte
> *De tous ces noms que ſuit le reſpect, & la crainte.* RAC.

> *Dames, qu'une ſervile crainte*
> *De ſots diſcours,*
> *Fait paſſer en* contrainte
> *Vos plus beaux jours.* VILL.

On dit encore *contrainte* dans le ſtile. *Orationis anguſtia, anguſtia, oratio adſtrictior, anguſtior.* On ſe dégoûte bien-tôt d'une cèrtaine *contrainte* de langage, que l'on tâche de faire reſſembler au naturel, tout étudié qu'il eſt. VAL. Un Auteur doit prendre garde à ne pas étouffer ſon propre génie ſous la *contrainte* de l'imitation. Il lui échape quelquefois (à M. la Ducheſſe Du Maine) des productions d'un goût ſçavant & délicat, où ſe font ſentir à la fois la fineſſe & la nouveauté des penſées, le charme de l'expreſſion, & ſur tout cet air aiſé, libre des *contraintes* de l'art ; râre préſent de la nature, que ne ſupplée point le plus profond ſçavoir. MARIOTTE.

CONTRAINTE, ſignifie auſſi un acte, une ſentence, un contrat, ou une ordonnance de ſupérieur, en vèrtu de laquelle un Sèrgent contraint, oblige quelqu'un à payer, ou à le ſuivre. *Poteſtas cogendi alicujus ad faciendum aliquid per ſententiam judicis data.* On a mis la *contrainte* entre les mains des Sèrgens. On a délivré des *contraintes* pour le payement de ces taxes. Tous les exécutoires de Juſtice ſont des *contraintes*. L'Ordonnance de Moulins avoit introduit une *contrainte* par corps après les quatre mois: elle eſt abolie à l'égard des dettes civiles par l'Ordonnance de 1667. excepté pour les dépens au deſſus de 200 livres. Il a fallu obtenir une *contrainte* pour faire ſortir ce locataire d'une telle maiſon. Voyez CORPS.

CONTRAIRE. adj. m. & f. Tèrme relatif, ſe dit des chôſes qui ont une nature, ou des qualitez entièrement diffèrentes, & oppoſées, qui ſe détruiſent l'une l'autre. *Contrarius.* Les corps ſe compôſent & ſe détruiſent par les qualitez *contraires* des élémens. Le feu eſt *contraire* à l'eau, le blanc au noir.

CONTRAIRE, ſe dit auſſi en chôſes morales. Les Commentateurs ſe donnent la torture pour accorder les loix, les textes *contraires* qui ſe détruiſent. Cet Auteur eſt *contraire* à lui-même, il ſe contredit. Scot & S. Thomas ſont prèſque toûjours d'un avis *contraire*. Les doutes & les incèrtitudes ſont les effets d'une conſcience agitée par des mouvemens *contraires*. PAJON. Corneille a dit en parlant du mariage,

> *Cette chaine qui dure autant que nôtre vie,*
> *Si l'on n'y prend bien garde, attache aſſez ſouvent*
> *Le* contraire *au* contraire.

CONTRAIRE, ſe dit auſſi de tout ce qui offenſe, qui nuit, qui incommode. *Contrarius, nocens.* L'oignon eſt *contraire* aux yeux, les fait pleurer. Le chou eſt *contraire* à la vigne. Les excès incommodent, ſont *contraires* à la ſanté. On dit auſſi, Naviger par un vent *contraire*, quand il n'eſt pas tout-à-fait favorable à la navigation. Avoir la fortune *contraire*, quand elle ne nous favoriſe point.

CONTRAIRE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt ennemi, oppoſé, d'un autre parti. *Contrarius, adverſus, inimicus, infenſus, oppoſitus.* C'eſt un déſèrteur qui s'eſt allé mettre dans le parti *contraire*. Ces Avocats ſont toûjours *contraires*, plaident toûjours l'un contre l'autre. Je n'ai que cet homme-là qui m'eſt *contraire* dans toute la Chambre.

En tèrmes du Palais, on dit que les parties ſont *contraires* en faits, quand elles pôſent des faits oppoſez dont on leur pèrmet de faire preuve : & on appelle les écritures qui les contiennent, contredits en faits *contraires*.

CONTRAIRE, eſt auſſi ſubſtantif. *Contraria.* Les *contraires* qui ſont mis l'un devant l'autre ſe font mieux paroître. Cela prouve le *contraire* de tout ce que vous avez dit & ſoutenu. La raiſon humaine eſt ſi foible, qu'elle croit également les deux *contraires*.

CONTRAIRE, en ce ſens, eſt un tèrme dogmatique, qu'on employe en Théologie, au Palais, en Philoſophie, en Rhétorique. Par la raiſon des *contraires*. *A contrario.* Puiſque les gens de bien ſont ſauvez, par la raiſon des *contraires* les libèrtins ſeront damnez. Si les corps dont la ſupèrficie eſt âpre & rude ne renvoyent point de lumière, les corps polis doivent par la raiſon des *contraires* la réfléchir. Si un père déshérite ſes enfans lorſqu'ils l'ont outragé, on doit préſumer par la raiſon des *contraires* qu'il ne l'a pas fait s'ils ne lui ont jamais manqué de reſpect. Le Père Bourdalouë a employé avec ſuccès dans ſes ſèrmons cette manière de prouver par la raiſon des *contraires*. Voyez le ſèrmon ſur la Conception de la ſainte Vièrge &c.

CONTRAIRES dans l'École, ſe prend dans une ſignification plus préciſe : il veut dire deux chôſes poſitives qui ne ſçauroient être enſemble dans le même ſujet, & qui s'en chaſſent l'une l'autre, comme le froid & le chaud, le ſec & l'humide, le dur & le fluide, &c.

AU CONTRAIRE. adv. D'une manière oppoſée, tout au rebours. *Contra, è contrario.* Il y a des bourrus qui font tout, qui jugent tout *au contraire* des autres, *au contraire* du bon ſens ; tant s'en faut que je vous veuille nuire, qu'*au contraire* je veux vous ſèrvir. Il ne faut jamais aller *au contraire* de la juſtice, de l'honneur, de la vérité.

CONTR'APPLÉGEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt une oppoſition aux applégemens, ou complaintes de celui qui veut rentrer en poſſeſſion d'un héritage.

CONTR'APPLÉGER. Tèrme de Coutumes. C'eſt de la part d'un homme ſaiſi d'un héritage dont il joüit, s'oppoſer aux complaintes de celui qui veut rentrer dans l'héritage.

CONTRARIANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point complaiſant, qui dit, ou qui fait tout le contraire de ce qu'on déſire, de ce qu'on allégue. *Ab aliis facile diſſentiens.* On n'aime guères dans le monde ceux qui ſont d'une humeur *contrariante*.

> *A la commune voix veut-on qu'il ſe réduiſe,*
> *Et qu'il ne faſſe pas éclater en tous lieux,*
> *L'eſprit* contrariant *qu'il a reçu des Cieux?* MOL.

CONTRARIER.

CONTRARIER. v. act. Dire, ſoutenir, faire le contraire. *Adverſari, repugnare alicui.* Les Philoſophes ſe *contrarient* en toutes chôſes, ſouvent ils ſe *contrarient* eux-mêmes. Les Grands Seigneurs ne veulent point être *contrariez.*

Il s'en vient juſques-là que de ſe méconnoître,
De contrarier *tout, & de faire le maitre.* MOL.

CONTRARIER, ſignifie auſſi, S'oppoſer, mettre empêchement. *Adverſari, nocere.* Il eſt naturel à un ennemi, à une partie advèrſe, de *contrarier*, de nuire à ſon ennemi, de ruiner tous ſes deſſeins.

CONTRARIÉ, ÉE. part. & adj. *Qui adverſantem, repugnantem patitur, experitur.*

On dit ſur la mèr, Être *contrarié* par le vent; pour dire, Avoir le vent contraire à la route que l'on veut tenir.

CONTRARIÉTÉ. ſ. f. Combat, oppoſition des chôſes contraires. *Repugnantia, diſcrepantia.* Il ſe dit tant au propre qu'au figuré, de tout ce qui a été dit ci-deſſus des chôſes contraires, des vents, des élemens, des qualitez, des loix, des paſſages, des avis, &c. A moins que la foi n'aſſujéttiſſe nôtre raiſon, nous paſſons la vie dans une *contrariété* pèrpétuelle de ſentimens: à croire, & à ne croire point. S. ÉVR. L'eſprit de l'homme, s'étant révolté contre Dieu, ſes ſens ſe ſont révoltez contre lui; & de là viennent ces *contrariétez* que nous ſentons en nous-mêmes, & cette guèrre continuelle que nous ſommes obligez de ſoutenir contre nous-mêmes. FLECH. La *contrariété* de ſentimens fait naître une cèrtaine aigreur, qui engendre de l'avèrſion, & quelquefois des querelles. BELL. Il n'y a point de ſympathie qui ne ſoit mêlée de quelque *contrariété*. S. ÉVR. Où eſt l'homme ſi uniforme qui ne laiſſe voir de l'inégalité & de la *contrariété* dans ſes actions? ID.

CONTRARIÉTÉ, en tèrmes de Palais, ſe dit de l'allégation des faits contraires, ſur leſquels on donne un appointement de *contrariété* pour pèrmettre aux parties d'en faire preuves châcun de ſon côté.

On appelle auſſi *contrariété* d'arrêts, deux arrêts qui ſont rendus entre mêmes parties, & ſur le même fait, qui ont des diſpoſitions contraires; & en ce cas-là la connoiſſance en eſt attribuée au Grand Conſeil.

CONTRARIÉTÉ, ſignifie auſſi, Obſtacle, difficulté qu'on trouve en la pourſuite de quelque chôſe. *Mora, difficultas, impedimentum.* C'eſt un beau deſſein que la reforme de la chicane, mais on a à eſſuyer bien des *contrariétez* dans l'éxécution.

CONTRASTE. ſ. m. Conteſtation, contrariété de ſentimens. *Contentio, rixa, controverſia, altercatio.* Cette Chambre eſt partagée, il y a grand *contraſte* entre les Juges.

Pour le divorce qu'aménent
Ces contraſtes *douloureux,*
Où les élémens reprennent
Tout ce qu'on a reçu d'eux,
Réſervez ce front tranquille. M. DES-HOUL.

Paſquier dit que ce mot eſt modèrne, & qu'il vient de l'Italien.

CONTRASTE, en tèrmes de Peinture & d'Architecture, ſe dit de la différente poſition des figures, qui donnent de la variété dans un tableau par les différentes attitudes: comme lorſque dans un grouppe de trois figures, l'une ſe fait voir par devant, l'autre par dèrrière, & la troiſiême par le côté, on dit qu'il y a du *contraſte*. *Status, habitus, ſitus, geſtus varietas.* Le *contraſte* eſt la plus grande beauté d'un tableau. M. de Piles, dans ſon cours de peinture, définit ainſi le *contraſte*: une oppoſition des lignes qui forment lès objets par laquelle ils ſe font valoir l'un l'autre.

Ce mot vient d'Italie, & il eſt tiré du Latin *contraſtatio*: c'eſt le ſentiment de M. Huet.

CONTRASTER. v. act. Tèrme de Peinture & de Sculpture. *Statum, habitum, ſitum, geſtum variare.* Varier les actions, les attitudes & les diſpoſitions des figures. *Contraſter* ſe dit auſſi d'une figure, lorſque dans ſon attitude les membres ſont oppoſez les uns aux autres, qu'ils ſe croiſent, ou qu'ils ſe portent de différens côtez. Cette figure eſt bien *contraſtée*. DE PILES.

CONTRASTER, en Architecture, ſignifie éviter la répétition de la même chôſe, pour plaire par la variété, comme on a fait à la grande gallerie du Louvre, où les frontons ſont altèrnativement cintrez & angulaires.

CONTRASTER. Ce mot ſe trouve auſſi dans Pomey pour Débatre, quereller. *Altercari, contendere, rixari.*

CONTRAVENTION. ſ. f. Action par laquelle on ne ſatisfait pas à ſa parole, à ſon obligation, à ſon devoir, aux loix & aux coutumes. *Legis, edicti, promiſſi violatio; peccatum adverſum legem, edictum, fidem datam.* On n'eſt pas aſſez ſévère à punir les *contraventions* aux contrats & aux loix. Les peines portées en cas de *contraventions* ne paſſent ſouvent que pour comminatoires. On appelle comme d'abus quand il y a *contravention* aux Saints Conciles & aux anciens Canons. La *contravention* au Concordat donne lieu à l'appel comme d'abus. FEVRET.

CONTRAVENTION. Ce mot ſe prend au Palais dans une ſignification plus étroite, il ſignifie alors inéxécution d'une Ordonnance. *Contravention* dit moins que prévarication, *contravention* n'eſt qu'un effet de négligence, ou d'ignorance.

CONTRAYERVA. ſ. m. Eſt une racine qui croît en Charcis, Province du Pérou. Elle eſt rougeâtre en dehors, blanche au dedans, noüée & fibreuſe. Son goût eſt aromatique, accompagné de quelque acrimonie.

Ce nom, qui eſt Eſpagnol, compôſé de *contrà*, contre, & *yerva*, proprement *hèrbe*, ſignifie *contrepoiſon*, à cauſe que les Eſpagnols appellent *yerva* l'ellébore blanc, du ſuc duquel les Chaſſeurs empoiſonnent leurs fléches dans ce païs-là.

CONTRE. Prépoſition. Quand elle eſt relative, elle ſignifie Oppoſition. *Contra, adverſus, adverſum, in aliquem.* Il plaide pour un tel demandeur *contre* un tel déffendeur. Les Chevaliérs combattoient autrefois contre tous venans. Les Auteurs écrivent ſouvent les uns *contre* les autres. Si Dieu eſt pour nous, qui ſera *contre* nous?

CONTRE, ſe dit prèſque en même ſens de l'entière différence qui eſt entre les chôſes, ce qui fait qu'elles ſe choquent, qu'elles ſe détruiſent. Le ſéc combat *contre* l'humide, l'eau *contre* le feu. Cet homme eſt ſi peu complaiſant, qu'il eſt toûjours *contre* tout ce que l'on veut faire. Il parle *contre* lui-même. Cette raiſon fait *contre* vous.

CONTRE, ſignifie encore, Au préjudice, ſans avoir égard. *In, contra, adverſum aliquem, nulla habita ratione alicujus.* On caſſe tous les actes qui ſont faits *contre* & au préjudice des déffenſes des Juges. Il a fait cette entrepriſe *contre* tout droit & raiſon. Cela s'eſt paſſé *contre* mon avis. On ne peut pas venir *contre* ſon fait, faire une chôſe contraire à ce qu'on s'eſt obligé de faire. Les Juges ſont homicides s'ils font mourir quelqu'un *contre* les loix. PASC.

Quand vous m'accuſeriez, vôtre ſeul témoignage
Ne peut contre *ma foi donner le moindre ombrage.*
CAPISTRON.

CONTRE, ſe dit auſſi en chôſes morales & ſpirituelles. Il dit cela *contre* ſa penſée, c'eſt-à-dire, au plus loin de ſa penſée. Il parle *contre* ſa conſcience, *contre* le bon ſens.

CONTRE, ſignifie auſſi le voiſinage des chôſes. Il eſt logé *contre* l'Égliſe, c'eſt-à-dire, tout proche. *Propè, juxtà.* Il s'eſt ſèrré *contre* le mur. Si vous allez à Rome, paſſez juſqu'à Naples, c'eſt tout *contre*; c'eſt-à-dire, ce n'eſt pas loin. Mettez ce pot *contre* le feu, auprès du feu.

CONTRE, eſt auſſi un nom ſubſtantif. C'eſt le propre d'un Sophiſte de ſoutenir le pour & le *contre*. *Pars utraque.* On dit auſſi au jeu de la Bête, le *contre*, en parlant de celui qui diſpute le coup au prémiér qui fait jouër.

CONTRE, ſe met auſſi en compoſition avec grande quantité de mots de la langue, tant devant qu'après. Voici les principaux.

CONTRE-ALLÉE. ſubſt. f. Allée qui en accompagne une plus grande, & qui régne dans toute ſa longueur. Voilà de belles *contre-allées*. Cette *contre-allée* eſt fort agréable. LIGER.

CONTRE-AMIRAL. ſ. m. Eſt l'Officiér qui commande l'arrière-garde ou la dèrnière diviſion d'une armée. *Ultima claſſis diviſioni imperans.* Ce n'eſt point un Officiér en titre; mais le plus ancien des Chèfs d'Eſcadre en fait la fonction. Le P. Hoſte Jéſuite, qui entendoit bien la Marine, dit que le *Contre-Amiral* eſt le troiſiême Officiér Général d'une Éſcadre. Le pavillon du *Contre-Amiral* eſt blanc, de figure quarrée, & s'arbore à l'artimon. En Hollande le *Contre-Amiral* eſt un Officiér fixe & pèrmanent, comme l'Amiral même. Le *Contre-Amiral* eſt le troiſiême Officiér des armées navales de Hollande. C'eſt au *Contre-Amiral* à avoir ſoin que durant la nuit les vaiſſeaux gardent leur ordre en naviguant pour ne ſe point rencontrer.

CONTRE-APPEL, en tèrmes d'Eſcrime, eſt le contraire de l'appel, quand on oppôſe à l'ennemi fineſſe contre fineſſe, & qu'on fait un mouvement tout oppôſé; comme s'il fait un appel d'engagement à l'épée par le dedans, on lui en fera un contraire par le dehors. *Ficta ac ſimulata adverſarii petitio.*

CONTRE-APPROCHES, ſont des lignes ou des travaux que font les aſſiégez, quand ils viennent par trenchées rencontrer les lignes d'attaque des aſſiégeans. *Adverſa foſſa caſtrenſes.*

CONTREBALANCER. v. act. Égaler avec des poids, enſorte qu'un des côtez de la balance ne l'emporte pas ſur l'autre:

mais il n'eſt en uſage que dans le ſens figuré, & ſignifie, Mettre en balance, comparer une chôſe à une autre pour voir celle qui vaut mieux. *Æquare, adæquare, comparare.* Le mal qu'a fait cet homme-là *contrebalance* bien les ſervices qu'il a rendus. Vous jugerez ſi des actes de cette nature peuvent *contrebalancer* trois ou quatre actes d'une foi irréprochable. PATRU. Il voulut *contrebalancer* cette pèrte par la priſe d'une ville. HIST. DE LOUÏS XIV.

CONTREBANDE. ſ. f. Ce qui eſt vendu ou tranſporté au préjudice des déffenſes publiées par un ban ou cri ſolennel, ou de la loi & de l'uſage d'un païs. *Merces interdictæ.* Les marchandiſes de *contrebande* ſont ſujettes à confiſcation. Entre les marchandiſes de *contrebande*, il y en a d'entrée, comme le ſel, l'huile des poiſſons étrangers, & quelques dentelles, ou étoffes. Il y en a pour la ſortie, qui ſont l'or & l'argent monnoyé ou non, toutes ſortes d'armes, de munitions qui ſèrvent à la guèrre ou à la navigation, les chevaux de prix, le papiér, l'aciér, fèr, mitraille, cuirs, cires, ſuifs, filaſſes, &c.

Ce mot vient de l'Italien *contrabando*, c'eſt-à-dire, *contre le ban* & publication des défenſes.

CONTREBANDE, ſe dit au figuré d'une chôſe incommode; d'une pèrſonne ſuſpecte, & importune. *Moleſtus homo, incommodus.* Un délateur eſt dans la ſocieté un homme de *contrebande*. L'eſprit eſt une marchandiſe de *contrebande*; il nuit plus qu'il ne ſèrt. M. SCUD.

En tèrmes de Blâſon, on appelle la barre une *contre-bande*, parcequ'elle couppe l'Écu dans un ſens contraire & oppoſé. *Tænia à dextro latere ad ſiniſtrum ducta eaque alternatim oppoſita.* On appelle auſſi *contre-chevron*, *contre-pal*, & autres piéces honorables de l'Écu, lorſqu'il y en a deux de même nature qui ſont oppoſées l'une à l'autre, en telle ſorte que le métal ſoit oppoſé à la couleur, & la couleur au métal: & on appelle un Écu *contre-palé*, *contre-faſcé*, *contre-componné*, *contre-breteſſé*, *contre-bandé*, & *contre-barré*, quand il y a les diviſions ci-deſſus; *contr'écartelé*, quand un des quartiérs de ſon écartelure eſt derechef écartelé. On dit de même *contre-fleuré*, *contre-potencé*, *contre-varié*, quand les figures ſont altèrnées & oppoſées, & quand le métal répond à la couleur. On appelle auſſi les animaux *contre-paſſans*, lorſque l'un paſſe d'un côté, & l'autre de l'autre.

CONTRE-BAS. adv. Vèrs le bas, ou de haut en bas. *Deorſum, deorſum verſum, deorſum verſus.* Tous les corps grâves tendent *contrebas*. C'eſt l'oppoſé de *contre-haut*. On le dit principalement en Architecture.

CONTREBATTERIE. ſ. f. Eſt la batterie d'un parti qui eſt oppoſée à celle de ſon ennemi, & ſur tout celle qui tâche à démonter ſon canon. *Tormenta bellica tormentis oppoſita, objecta, adverſa, machinæ machinis oppoſitæ.*

On appelle figurément *contrebatterie*, les préparatifs qu'on fait pour ſe défendre de ſon côté contre les attaques d'un advèrſaire en quelque affaire, pourſuite, ou négociation que ce ſoit. *Inſidiæ inſidiis oppoſitæ.* Il faiſoit cela pour ralentir les éfforts du Pape, & dreſſer une *contrebatterie* dans ſes États. MEZERAI.

CONTRE-BITTE. ſ. f. Tèrme de Marine. Les *Contrebittes* ſont des courbes qui appuyent, ſoutiennent & affèrmiſſent les bittes.

CONTRE-BOUTANT. ſ. m. Piéces de bois qui pouſſent & arboutent, ou pilliérs de pièrre qui font le même effet.

CONTRE-CARÉNE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la piéce oppoſée à la caréne, dans la conſtruction d'une galère. *Trabes carinæ oppoſita.* La caréne à l'égard des galères eſt la même chôſe que la quille à l'égard des vaiſſeaux.

CONTRECARRER. Voyez CONTREQUARRER.

CONTRECART. ſ. m. Tèrme de Blâſon. Parties d'un Écu contrécartelé. *Partes ſcuti contraquadripartiti.*

CONTRÉCARTELER. v. act. Tèrme de Blâſon. Diviſer en quatre quartiérs un des quartiérs de l'Écu qui eſt déja écartelé. *Contraquadripartiri.*

CONTRE-CHANGE. ſubſt. m. Change mutuel qu'on fait de part & d'autre par contrat ou par traité. *Mutua permutatio.* Faire un *contre-change*.

CONTRE-CHARME. ſubſt. fém. Charme contraire qui détruit ou empêche l'effet d'un autre charme. *Adverſum incantamentum.*

CONTRE-CHASSIS. ſ. m. Chaſſis de vèrre, ou de papiér, que l'on met devant un chaſſis ordinaire. *Ordo cancellorum vitreorum vel obductorum chartâ geminus.*

CONTRE-COMPONÉ, ÉE. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon. *Contra-compoſitus.* On dit faſce d'or, & de ſable, à la bordure *contre-componée* de même; c'eſt-à-dire, que l'Écu étant faſcé d'or, & de ſable, les compons d'or de la bordure répondent aux faſces de ſable, & les compons de ſable, aux faſces d'or.

CONTRE-CŒUR. ſ. m. Le fond d'une cheminée entre les

jambages & le foyer. *Focus.* C'eſt auſſi une plaque de fèr ornée de ſculpture, qu'on met au milieu de la cheminée pour conſèrver le mur, & repèrcuter la chaleur.

A CONTRE-COEUR. adv. Avec avèrſion, avec regret. *Ægrè, gravatè, iniquo animo.* La fiévre l'a ſi fort dégoûté, qu'il ne mange qu'*à contre-cœur*. Il ne s'eſt réſolu d'aller à cette expédition qu'*à contre-cœur*.

CONTRE-COUP. ſ. m. Coup dont on reſſent la douleur dans la partie oppoſée à celle qui a reçu le coup. *Repercuſſus.* Dans les bleſſures du crâne il faut prendre garde au *contre-coup*, c'eſt là où ſe forme l'abſcès.

CONTRE-COUP, ſe dit auſſi de la réfléxion des corps ſolides & offenſans. On tîra un coup de canon contre le rocher, & le *contre-coup* vint donner ſur lui, & le tua.

CONTRE-COUP, ſe dit au billard, lorſqu'après avoir frappé la bille de vôtre advèrſaire elle revient frapper la vôtre. *Reciproca percuſſio.*

CONTRE-COUP, ſe dit figurément de ce qui arrive par conſéquence, d'un malheur qui retombe par réfléxion ſur une pèrſonne, quoiqu'il ſoit arrivé d'abord à une autre. Quand un Favori eſt diſgracié, toutes ſes créatures s'en reſſentent par *contre-coup*. J'ai ſenti juſqu'au fond de l'âme le *contre-coup* de vôtre douleur. COSTARD. Il y a des loüanges qui font voir par *contre-coup* des défauts en ceux qu'on loue. LA ROCH.

CONTRE-DÉGAGER. Tèrme d'eſcrime. Il ſe dit lorſque la partie dégage, & qu'en même tems vous faites auſſi un dégagement, enſorte que les épées ſe trouvent engagées comme auparavant. *Enſes viciſſim expediendo impedire.*

CONTREDIRE. v. act. Contrarier, ſoutenir le parti oppoſé. *Adverſari, repugnare, contradicere, refragari.* Ceux qui ſe plaiſent à *contredire* ne ſont jamais bien venus dans les compagnies. Il y a dans les hommes une humeur maligne qui les porte à ſe *contredire* les uns les autres. NICOL. L'eſprit de pédanterie met ſon plus grand plaiſir à chicaner les autres ſur les plus petites chôſes, & à *contredire* tout avec une baſſe malignité. PORT-R. L'impatience qui nous porte à *contredire* les autres avec chaleur, ne vient que de ce que nous ne ſouffrons qu'avec peine qu'ils ayent des ſentimens différens des nôtres. NICOL. Il ne faut *contredire* que pour ſe mieux inſtruire. S. ÉVR.

En tèrmes de Palais il ſignifie, Détruire les piéces d'une partie, & les inductions qu'elle en tîre. *Contra aliquid dicere, reclamare.* Il faut *contredire* tout un inventaire piéce à piéce. On a donné un arrêt à *contredire*, c'eſt-à-dire, qui ordonne que les parties ſe communiqueront leurs piéces pour les *contredire*, pour les détruire, & répondre aux inductions qu'on en tîre.

SE CONTREDIRE, c'eſt ſe couper en ſes diſcours; c'eſt dire, ou écrire des chôſes oppoſées à celles qu'on avoit déja dites, ou écrites. *Secum pugnare, pugnantia loqui.* Ce témoin n'eſt pas croyable, il *ſe contredit* en pluſieurs endroits. Il y a de cèrtains Auteurs qui *ſe contrediſent* à châque page.

CONTREDISANT, ANTE. adj. Qui ſe plait à contredire. *Pugnax, contentioſus.* Un homme *contrediſant* n'eſt guères agréable. Je connois un homme ſi *contrediſant*, qu'il diſpute toûjours, qu'il ceſſe de vouloir ce qu'il veut, dès qu'un autre le veut comme lui; qui quitte ſes propres ſentimens, dès qu'il eſt venu à bout de les pèrſuader à quelqu'un, de peur d'être de l'avis d'un autre, & qui chaſſe enfin la paix de toutes les convèrſations. M. SCUD. Cette déſcription d'un *contrediſant* en fait la définition. Les *contrediſans* qui ne s'emportent point juſqu'à troubler la paix, ſont encore moins ennuyeux que ces complaiſans qui demeurent d'accord de tout. BELL.

On le dit auſſi au Palais de ceux qui fourniſſent des contredits. *Adverſarius.* Les prémiérs *contrediſans* ont l'avantage. Il n'y a dans les criées que trois *contrediſans*; le pourſuivant, le ſaiſi, le plus ancien des oppoſans.

CONTREDIT. ſ. m. Allégation contraire. *Controverſia.* Cet Avocat eſt ſans *contredit* le plus habile homme de la robbe. Cela eſt vrai ſans *contredit*. *Sine controverſia.*

CONTREDIT, eſt auſſi une réponſe qu'on fait à quelque piéce que produit une partie dans un procès, ou à l'induction qu'elle en tîre. *Objectiones.* C'eſt un bon *contredit* contre une donation, qu'un défaut d'inſinuation.

CONTREDITS, au plur. ſe dit d'une piéce d'écritures qu'on fournit dans les procès pour combattre les piéces des parties advèrſes. On a appointé les parties à écrire, produire, bailler *contredits* & ſalvations.

CONTRÉE. ſ. f. Province, Royaume. *Regio, Provincia, tractus.* Cet homme a voyagé en tous les païs & *contrées* de l'Europe. Châque *contrée* a ſes mœurs & façons de faire particulières. La Zône torride eſt inhabitable, à cauſe des ardeurs du ſoleil qui brûlent, & deſèrtent ces vaſtes *contrées*. S. ÉVR. Brébeuf dit en parlant des peuples entêtez de la métempſychoſe,

De ſon corps languiſſant une âme ſéparée,
En reprend un nouveau dans une autre contrée.

Fils du puiſſant Atrée
Vous poſſedez des Grecs la plus riche contrée. RACINE.

CONTRÉE, ſe dit auſſi en une ſignification plus étroite, d'une cèrtaine petite étenduë de païs. *Vicinia, tractus.* Ce Gentilhomme a la plus belle femme de la *contrée*, a les plus beaux blez, la plus belle meute de la *contrée*; c'eſt-à-dire, du voiſinage, des environs.

Ce mot vient de la prépoſition *contra.* S. Odéric, qui mourut en 1331. dit *contrata*, une *contrée*, C. 2. de ſon voyage des Indes imprimé par Bollandus *Janu. T. I. p.* 986. & *Mars T. II. p.* 241. C. Les Bollandiſtes diſent que ce mot s'eſt formé de *conterrata*, & qu'il ſignifie un tèrritoire, un diſtrict où il y a pluſieurs bourgs & villages que l'on appelle *tèrres, terra*; de même que *commarca* s'eſt dit de l'aſſemblage de pluſieurs bourgs & villes qui ſont dans les mêmes marches, *marcas*, c'eſt-à-dire, dans les mêmes limites. Ils diſent néanmoins encore à l'endroit cité, & au IIIe T. de Mars p. 209. E, que *contrata* ſe prend dans un ſens plus étroit pour une ruë, ou un quartier dans une ville.

CONTREISSANT, ANTE. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon. Il ſe dit des animaux adoſſez, & dont la tête & les piéds de devant ſortent d'une piéce de l'Écu. *Contra emergens.*

CONTRESCARPE. ſ. f. Tèrme de Fortification. Le talus ou la pente du foſſé qui regarde la place. *Foſſa declivis crepido, crepidinis declivitas.* La *contreſcarpe* eſt le long du foſſé de la place, & du côté de la campagne. On y comprend quelquefois le chemin couvèrt & le glacis. Il y a quelquefois des *contreſcarpes* de pièrre & ſans talus. Être logé ſur la *contreſcarpe*, c'eſt être logé ſur le glacis, ou ſur le chemin couvèrt. On a percé la *contreſcarpe*. On a attaqué, on a inſulté la *contreſcarpe*. On a emporté la *contreſcarpe*.

CONTRESCARPER. Vèrbe act. Faire une contreſcarpe. *Exteriorem foſſa marginem munire.*

CONTRE-ESCHANGE. ſ. f. Ce qu'on donne en eſpéce, & non pas en argent, pour avoir une autre chôſe. *Permutatio mutua.* Il a eû cette porcelaine en *contre-échange* de ce tableau. Il ſe dit auſſi au figuré. Il m'a rendu ſervice en cette occaſion, mais en *contre-échange* je lui en ai rendu d'autres bien ſignalez. *Viciſſim.*

CONTRE-ESPALIÉR. ſ. m. Arbres que l'on met ſur le bord d'un quarré qui eſt le long d'une allée, & auxquels on donne la même figure qu'aux eſpaliers en les paliſſant, & les attachant à un treillage fait exprès. *Conſerta ramis arbores.* P. RAPIN. Ce mot vient de ce que ces ſortes d'eſpaliérs ſont oppoſez aux eſpaliérs appliquez à la muraille. Aujourd'hui l'uſage des *contre-eſpaliérs* eſt extrêmement aboli, & il ne s'en fait plus que fort rarement. On trouve mieux ſon compte à mettre des arbres en buiſſon qu'en *contre-eſpaliér*. LA QUINT. Voilà un beau *contre-eſpaliér*. Ce *contre-eſpaliér* eſt mal conduit. LIGER.

CONTRE-ESPREUVE, ſ. f. Eſt une image qu'on tire ſur une autre fraîchement imprimée, & qui marque les mêmes traits, mais à rebours, le côté droit paroiſſant à gauche. *Imago ſuper recentem è typo imaginem expreſſa.*

CONTRE-ESPREUVER. v. act. Tirer une épreuve ſur une autre épreuve, lorſque cette autre eſt encore toute fraîche. *Super recentem è typo imaginem, alteram imaginem exprimere.*

CONTREFAIRE. v. act. Copier, imiter quelque chôſe, & tâcher à la rendre ſemblable. *Imitari aliquem, imitando effingere, exprimere.* Ce bouffon ſçait fort bien *contrefaire* toutes ſortes de pèrſonnes. Combien de gens ſe ſont trouvez engagez dans la paſſion qu'ils ne faiſoient que *contrefaire*? NICOL. Ce fauſſaire ſçait *contrefaire* toutes ſortes de ſeings & d'écritures. Eſt-il poſſible que le Démon ait le pouvoir de boulevèrſer les élémens, & de *contrefaire* ainſi la Divinité? ST. ÉVR. On *contrefait* le libéral ou le brâve, pour faire ſa fortune; il n'y a point de figure qu'on ne faſſe pour celà. ID.

Il ſignifie auſſi Déguiſer. *Simulare.* Il a *contrefait* ſa voix, ſon écriture, pour mieux tromper. Il eſt bon quelquefois de ne dire pas tout ce qu'on penſe, & de ſe *contrefaire*.

CONTREFAIRE, ſe dit en ce ſens des hypocrites, & des fanfarons, qui veulent paſſer pour autres qu'ils ne ſont. *Vanam boni viri ſpeciem præ ſe ferre.* Ceux qui *contrefont* les dévots ſont fort dangereux; & ceux qui *contrefont* les brâves ne ſont guères à craindre.

CONTREFAIRE, en tèrmes d'imprimerie, c'eſt, Imprimer un livre, une image, un deſſein, pour fruſtrer l'Auteur du droit, du privilége qu'il a obtenu de le faire imprimer tout ſeul. *Librum, imaginem imitando effingere, exprimere, adulterare.*

CONTREFAIT, AITE. part. & adj. Imité, falſifié. *Adulteratus, fictus, ementitus.* Exemplaire *contrefait*. Seing *contrefait* & faux. J'ai de l'avèrſion pour une honnêteté *contrefaite*. LE CH. DE M. Le Sénat faiſoit d'autant plus de démonſtrations d'amour, & de joye, qu'elles étoient fauſſes, & *contrefaites*. ABLANC. Tout ce qui eſt *contrefait* déplaît avec les mêmes chôſes qui charment lorſqu'elles ſont naturelles. LA ROCH.

CONTREFAIT, Difforme, mal fait; qui a quelque difformité de corps, ſoit naturelle, ſoit par une mauvaiſe habitude. *Diſtortus, deformis.* C'eſt un grand malheur que d'être *contrefait*, boſſu, boiteux, &c. Il marche ſi mal, qu'il ſemble tout *contrefait*. La paralyſie lui a *contrefait* le viſage. Le Prince de Condé, dans un corps *contrefait*, avoit une grandeur d'âme comparable aux Héros de l'antiquité. MEZ.

CONTRE-FANONS, tèrme de Marine, ſont des cordes amarées au milieu de la vèrgue du côté oppoſé à la bouline, pour trouſſer ou carguer un côté de la voile. On les appelle autrement *carguebouline*s.

CONTREFASCÉ, ÉE. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon, ſe dit des piéces dont les faſces ſont oppoſées. *Contrefaſcé* d'argent & de ſable de trois piéces. *Faſciis in traverſum ductis contraque alternatim poſitis exaratus.*

CONTRE-FENÊTRE. ſ. f. Double fenêtre, ou contre-vent. *Exterius feneſtra oſtium.*

CONTREFICHES, ou *Liens.* Ce ſont des piéces qui font partie d'un aſſemblage de la charpenterie, ou couvèrture des bâtimens, qui ſervent à en lier d'autres, ou à les arcbouter & ſoutenir comme celles qui ſont dans une maîtreſſe fèrme, qui poſent d'un bout ſur le poinçon, & de l'autre ſoutiennent la jambe de force deſſus. *Capreoli.* On s'en ſert auſſi en pluſieurs autres occaſions.

CONTREFLAMBANT, ANTE. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon. On dit, D'argent à un bâton de gueules flambant, & *contreflambant* de dix piéces de même. *Contra vibrans, contra jaculans flammas.*

CONTREFLEURÉ, ou CONTREFLEURONNÉ, ÉE. Tèrme de Blâſon. Il ſe dit d'un Écu dont les fleurons ſont altèrnez, & oppôſez, enſorte que la couleur répond au métal. *Floribus utrinque diſtinctus.* L'Écoſſe porte d'or au lion de gueules enfèrmé dans un double treſcheur, fleuré, & *contrefleuré* de même.

CONTREFORTS, ou *Epérons.* Piliérs de maçonnerie, murs, contreboutant, appuis de murs, ou tèrraſſes qui ſont ſujettes à la pouſſée. *Anteris, eriſma.* Ces ſortes d'ouvrages ſont bandez en bèrceaux, & diſtans les uns des autres pour ſoutenir une muraille. Quand on bâtit contre une pente de montagne, il faut faire des *contreforts*, ou des éperons bien liez avec le mur qui ſoutient les tèrres, à la diſtance de deux toiſes l'un de l'autre. On s'en ſert auſſi dans les mines. *Contrefort* eſt auſſi un tèrme de Marine, qui ſignifie la même chôſe que *cléf des étains.* Voyez CLÉF.

CONTRE-FRUIT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. On appelle *fruit*, une diminution de bas en haut du mur. Le dedans eſt à plomb; mais cette diminution cauſe par dehors une inclinaiſon peu ſenſible. On appelle donc *contre-fruit*, l'effet contraire au fruit; c'eſt-à-dire, que l'on fortifie le mur ou en dehors, ou en dedans, afin que le mur puiſſe porter plus de charge. *Additum muro firmamentum.*

CONTREFUGUE. ſ. f. Tèrme de Muſique. Voyez FUGUE, où ce mot eſt expliqué.

CONTREGARDE, ou *Conſerve.* ſ. f. Tèrme de Fortification. C'eſt un ouvrage triangulaire en forme de gros parapet, qu'on met au-delà du foſſé devant la pointe & les faces d'un baſtion. *Additum propugnaculo præſidium, munimentum.* Elle diffère de la demie lune, en ce qu'elle embraſſe le baſtion. La plûpart des Ingénieurs l'appellent aujourd'hui *enveloppe*. On en fait principalement quand le baſtion eſt ſur une hauteur; & c'eſt par leur moyen qu'on double & qu'on triple les baſtions. Ces ouvrages ſont très-propres à couvrir les parties foibles d'une place.

CONTREGARDE, en tèrmes de Monnoye, eſt l'Officiér qui tient le regiſtres des matières qu'on apporte à la monnoye pour fondre. *Materia in monetam conflandæ cuſtos.*

CONTREHACHER. v. n. Tèrme de Graveur, ou de deſſinateur. C'eſt dans un deſſein où l'on a fait avec la plume des ombres, & des teintes par les lignes les plus égales, & les plus parallèles qu'il eſt poſſible, en paſſer de ſecondes diagonalement, afin de rendre ces ombres plus fortes. *Lineis parallelis Diagonicas ſuperducere.*

CONTREHATIÈRS. ſ. m. Utencile de cuiſine, qui ſe dit des grands chenèts qui ont pluſieurs crampons, ſur leſquels on peut mettre pluſieurs brochées de viande à la fois pour les rôtir. *Uncinis inſtructus utroque foci latere capreolus.* On ſe ſert dans les cuiſines des Grand Seigneurs de *contrehâtiers* au lieu de chenèts.

CONTRE-HAUT. adv. De bas en haut. *Ab imo ad ſummum* Cela ne ſe dit guères qu'en Architecture.

CONTRE-HÈRMINE.

CONTRE-HÈRMINE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, Champ de ſable moucheté d'argent. *Atra ſcuti area vellere pontico, argenteo diſtincta.* C'eſt le contraire de l'hèrmine, qui eſt un champ d'argent, moucheté de ſable.

CONTRE-JAUGER. v. act. Tèrme d'Architecture. *Contrejauger* les aſſemblages de charpenterie; c'eſt-à-dire, Transférer la largeur d'une mortaiſe ſur l'endroit d'une piéce de bois où doit être le tenon, afin que le tenon ſoit égal à la mortoiſe. *Cardinem cavo metiri.*

ÇONTRE-JOUR. ſ. m. Jour ou lumière oppoſée à quelque chôſe, qui la fait paroitre déſavantageuſement. *Adverſum lumen.* Il ne faut qu'un *contrejour* pour ôter toute la beauté d'un tableau. Le luſtre de cette étoffe ne paroît pas à *contrejour.* Les femmes ſe placent toûjours à *contrejour*, elles ne veulent pas que le grand jour leur donne ſur le viſage.

ÇONTRE-JUMELLES. ſ. f. Tèrme de Maçonnerie. Ce ſont dans le milieu des ruiſſeaux des ruës les pavez qui ſe joignent deux à deux, & font liaiſon avec les caniveaux, & les morces.

CONTRE-LAtTE. ſ. f. Tèrme de couvreurs, qui ſe dit de la latte qui ſe pôſe en longueur entre les chevrons pour ſoutenir les lattes qui ſont en travèrs, & qui portent les tuilles. *Poſitæ in longum regulæ tranſverſis ſuſtinendis.* Quand il y a deux chevrons à la latte on fait la *contrelatte* de la latte même. Quand il y en a trois, il faut des *contrelattes* de ſciage. Celle-ci eſt de quatre à cinq poûces de large, & d'un demi-poûce d'épaiſſeur, & ſert à couvrir en ardoiſe.

CONTRELAtTER. v. act. Couvrir un pan de charpente de lattes des deux côtez, pour l'enduire de plâtre, ou de mortiér. *Structuram materiariam regulis utrinque tegere, inſtruere.* On taxe la valeur du mur de charpente latté & *contrelatté* autant qu'un gros mur.

CONTRELAtTOIR. ſ. m. Tèrme de Couvreur. Inſtrument dont ſe ſèrvent les Couvreurs pour ſoutenir les lattes en cloüant deſſus.

CONTRELEtTRE. ſubſt. f. Écrit ſecret, & particuliér; acte qui détruit un autre acte public, ou plus ſolennel, qui en altère, ou en diminuë les clauſes; qui y déroge, ou qui contient une déclaration contraire. *Arcana ſyngrapha alterius vim imminuens, elevans, abrogans, reſigens.* Il y a bien des gens qui mettent leur bien à couvèrt par de fauſſes obligations, dont ils ont par devèrs eux les *contrelettres.* La Coutume de Paris annulle toutes *contrelettres* qui ſont faites contre la teneur d'un contrat de mariage. Ces pactions particulières, qui ſe font ſans la participation de la famille, & qui ruinent les clauſes du contrat, ſont nulles, & prohibées. Il n'y a guères de *contrelettres* qui ne ſoient faites en fraude de quelqu'un, ou contre la foi publique; c'eſt pourquoi elles devroient être abſolument défenduës. On approuve les *contrelettres* d'un fils à ſon père, qui lui a promis un avancement trop conſidérable, pour lui procurer un mariage avantageux.

ÇONTRELIGNE. ſ. f. Eſt la même chôſe que *contrevallation.*

CONTREMAITRE. ſ. m. Tèrme de Marine: c'eſt l'Officiér qui eſt immédiatement au deſſous du Maître d'équipage, & qui a ſoin de viſiter le vaiſſeau, de le faire agréer, & d'examiner s'il eſt garni de tous les apparaux néceſſaires pour le voyage. Il fait auſſi éxécuter les ordres du Maître, tant de jour que de nuit, & commande ſur le devant, ſur l'ancrage, & ſur le cabeſtan, & en l'abſence du Maître, ſuivant les reglemens du titre 5. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Elle l'appelle auſſi *Nocher.* Son commandement eſt depuis l'éperon ou la prouë juſqu'au mât de miſaine, icelui compris. *Proreta.* Le ſecond *contre-maitre* eſt l'aide du *Contre-Maitre.*

CONTREMANCHÉ, ÉE. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon. Parti, coupé & *contremanché* de ſable, & d'argent de l'un en l'autre. *Obverſis mutuò cuſpidibus inſectus.*

CONTREMAND. ſ. m. Vieux tèrme de Pratique. C'eſt une éxcuſe qu'on apporte pour faire remettre ou differer une aſſignation. Le *contremand* diffère de l'éxoine en ce que 1°. Par le *contremand* on propôſe de remettre l'aſſignation à un jour cèrtain, & par l'éxoine on ne propôſe pas de jour cèrtain. 2° Dans l'éxoine on propôſe une cauſe qu'on affirme être véritable, pour remettre l'ajournement; mais dans le *contremand* on n'eſt ppoint obligé d'affirmer.

CONTREMANDEMENT. ſ. m. Mandement contraire à celui qu'on avoit envoyé, révocation d'un ordre. *Priori præcepto præceptum poſterius contrarium.* Cet Ambaſſadeur eſt revenu, parcequ'il a eû un *contremandement.*

CONTREMANDER. v. act. Envoyer à celui qu'on avoit mandé un ordre contraire, un contremandement, afin qu'il ne faſſe pas une chôſe qu'on lui avoit ordonnée. *Alicui contrarium ac prius præceptum fuerat, præcipere.*

CONTREMARCHE. ſ. f. Eſt un changement de la face d'un bataillon, quand on veut que les hommes qui ſont à la tête du bataillon, ſoient à la queuë, comme il arrive, lorſque l'ennemi attaque par dèrrière; *Prioris agminis cum poſteriori loci permutatio*; ou quand on fait marcher vèrs une route contraire à celle qu'on avoit commencée, *Reverſio in eum locum unde facta digreſſio.*

CONTREMARCHE, ſe dit auſſi ſur la mèr, lorſque tous les vaiſſeaux d'une armée, ou d'une diviſion, étant ſur une même ligne, vont juſqu'à une cèrtaine ligne dèrrière le dèrniér, pour revirer, ou changer de bord. On dit qu'une armée fait la *contremarche*, quand tous ſes vaiſſeaux changent de route les uns après les autres dans le même point. P. HOSTE Jés.

CONTRE-MARÉE. ſ. f. Tèrme de Marine. Marée différente. *Mare refluum.* Il y a des *contre-marées* dans cèrtains endroits reſſerrez de la mèr.

CONTREMARQUE. ſ. f. Eſt une ſeconde marque qu'on fait ſur un ballot, ou autres chôſes, quand pluſieurs pèrſonnes ont intérêt à la chôſe, afin qu'elle ſoit ouvèrte en préſence de tous. *Addita priori notæ nota poſterior.*

On le dit auſſi de cèrtaines marques qui ſont néceſſaires aux piéces de vaiſſelle d'argent, ou d'étain, pour marquer qu'on en a fait l'eſſai, ou l'épreuve, & qu'elles ſont de la qualité pour laquelle on les vend. Les Orfévres mettent leur marque à la vaiſſelle d'argent, & elle eſt contremarquée du poinçon de Paris, ou de la Communauté.

CONTREMARQUE. ſ. f. Tèrme de Médailliſte & d'Antiquaire. C'eſt une marque ajoutée à une médaille longtems après ſa fabrication. Les *contremarques* pourroient être priſes pour des défauts, parcequ'elles ſemblent des diſgrâces arrivées aux médailles, dont elles entament le champ, quelquefoîs du côté de la tête, d'autres fois du côté du revèrs, particulièrement dans le grand & le moyen bronze. Cependant ce ſont des beautez pour les Sçavans, qui leur font rechèrcher ces ſortes de médailles, dont ils reconnoiſſent le changement de prix, qui leur eſt indiqué par ces *contremarques*, comme nous en voyons à nos ſous que le peuple nomme *Tappez*, à cauſe du coup qui fait l'enfonçure, qui y demeure. Les Antiquaires ne conviennent pas de la ſignification des caractères que l'on y trouve. Aux unes, N. PROB. A d'autres N. CAPR. CAIR. RM. NT. AUG. P. JOBERT. Il y en a dont la *contremarque* eſt la tête d'un Empereur, j'en ai une de Bithynie où il y en a trois. J'en ai vû d'autres avec une corne d'abondance. Pour celles où l'on trouve S C, elles ne ſouffrent point de difficulté. ID. Il faut prendre garde à ne pas confondre les monogrammes avec les *contremarques.* La manière de les diſtinguer eſt aiſée. Les *contremarques* ſont toujours enfoncées, parcequelles ſont frappées après la médaille battuë. Les *monogrammes* battus en même tems que la médaille y font plûtôt un petit relief. ID.

CONTREMARQUE, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui a les dents creuſées adroitement par un Maquignon, avec une fauſſe marque dans ce creux, pour faire croire que ce cheval n'a que ſix ans. *Signum adulterinum equi dentibus impreſſum.*

CONTREMARQUER. v. act. Appoſer une ſeconde marque, ou une fauſſe marque. *Alteram priori notæ notam addere.*

CONTREMARQUÉ, ÉE. part. & adj. Une médaille *contremarquée.* Les médailles *Contremarquées* ſont rechèrchées des Antiquaires.

CONTREMINE. ſ. f. Tèrme de Guèrre. C'eſt une voute, ou allée ſous tèrre tout le long de la muraille, large de trois piéds, & haute de ſix, avec pluſieurs trous pour empêcher l'effort des mines. *Contrarius, adverſus cuniculus.* Cette ſorte de *contremine* n'eſt plus en uſage. Aujourd'hui c'eſt un puits & une galerie qu'on fait éxprès pour aller rencontrer la mine des ennemis quand on ſçait à-peu-prés où ils travaillent, & en empêcher l'effet.

CONTREMINE, figurément, ſignifie une adreſſe qu'on trouve pour empêcher qu'un autre ne nous faſſe le mal que nous ſçavons qu'il a deſſein de nous faire. *Meliori fraude retuſa fraus.*

CONTREMINER. v. act. Faire des contremines. On eſtimoit fort autrefois les places *contreminées.* *Hoſtiles cuniculos adverſis cuniculis aperire.*

CONTRE-MINEUR. ſ. m. Celui qui fait des contremines. *Foſſor adverſi cuniculi.*

CONTRE-MONT. adv. Enhaut. On l'a jetté les piéds *contremont*; pour dire, en l'air. *Surſum, ſurſum verſus.* Il faut des chevaux pour tirer les bateaux à *contre-mont*, pour les faire aller contre le fil de l'eau. *Adverſo flumine.*

CONTREMUR. ſ. m. Petit mur qu'on applique à un autre pour le fortifier, afin que le voiſin ne ſouffre aucun dommage ni incommodité des conſtructions qu'on fera proche. *Muro murus obverſus, murus muro fultus.* Quand on fait une étable contre un mur mitoyen, il faut faire un *contremur* de huit pouces d'épaiſſeur, & de hauteur juſqu'au rèz de la mangeoire, Art. 188. de la Coutume de Paris. On y eſt auſſi obligé en pluſieurs

ſieurs autres occaſions. Mr. Bullet remarque ſur cet article de la coutume de Paris que le *contre-mur* ne doit point être lié avec le vrai mur, parce qu'il n'eſt fait que pour empêcher que le vrai mur ne ſoit endommagé, comme étant mitoyen, & il le ſeroit s'il y avoit liaiſon & continuité.

CONTREMURER. v. act. Faire un contremur. *Muro murum addere, murum muro munire*. La coutume oblige à *contremurer* les foſſés d'un privé, les atres, &c.

CONTRE-ONGLE. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit pour ſignifier au rebours, lorſqu'on a méjugé des allures du cèrf, & qu'on a pris le talon pour la pince. *In cervinis veſtigiis erratio*.

CONTRE-ORDRE. ſ. m. C'eſt la même chôſe qu'un *contremandement*.

CONTREPALÉ, ÉE. Tèrme de Blâſon, ſe dit de l'Écu où un pal eſt oppoſé à un autre pal, enſorte qu'ils ſont altèrnez, & que la couleur répond au métal. *Contrapalatus*. *Contrepalé* de gueules, & de ſable.

CONTREPAN. ſ. m. Tèrme de Coutumes. L'ordinaire & coutumier *contrepan* en quelques lieux eſt l'eſtime du huitiéme denier de l'héritage donné à cens, ou rente, pour venir au rachat conventionel.

CONTREPANÉ, ÉE. adj. Tèrme de Coutumes. Rente *contrepanée*, eſt une rente ſur contrepans & héritages. Voyez CONTREPAN.

Ces mots viennent de *contre*, & de *pand*, mot de la langue Tudeſque, qui veut dire gage.

CONTREPARTIE. ſ. f. Tèrme de Muſique, qui ſe dit de deux parties oppoſées. *Imus ſummo ſonus oppoſitus*. Le deſſus & la baſſe ſont deux *contreparties*.

CONTREPAſSANT. adj. m. Tèrme de blâſon. Il ſe dit de deux animaux l'un ſur l'autre, dont l'un paſſe d'un côté, & l'autre de l'autre. *Contra, ex adverſo gradiens*.

CONTREPENTE. ſ. f. On appelle *contrepente* dans le canal d'un ruiſſeau, ou d'un aqueduc, l'intèrruption du niveau de pente; qui fait que les eaux s'arrêtent, ſoit qu'on ait mal conduit le niveau, ſoit que l'affaiſſement du tèrrein en ſoit la cauſe. *Declivitatis interruptio*.

CONTREPÈRCER. v. act. Pèrcer dans un ſens contraire. Les ouvriérs ſe ſèrvent de contrepoinçons pour *contrepèrcer*. *Ex adverſo terebrare, perforare*.

CONTRE-PÈRCÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en François & en Latin.

CONTREPESER. v. act. Peſer autant qu'une autre chôſe. *Eſſe æquilibrem, æquare pondere*. Cent livres de plume *contrepéſent* à cent livres de plomb.

Il ſe dit auſſi au figuré, de ce qui eſt d'égal mérite, & valeur. *Æquare pretio, eſſe ejuſdem pretii*. Les ſèrvices que je vous ai rendus *contrepéſent* à tous les dons que vous m'avez faits. Où trouve-t-on des gens qui comptent de bonne foi, & qui ne mettent dans la balance le plus léger déplaiſir, pour *contrepeſer* le ſèrvice du plus grand poids? S. EVR. Toutes les ſouffrances de cette vie ne peuvent être *contrepeſées* avec la gloire de la vie à venir. S. PAUL.

CONTREPIÉD. ſ. m. Le contraire. Vous avez pris le *contrepiéd* de ce que j'ai dit, le ſens tout contraire. *Contrarius, adverſus, contrariam inire viam, rationem*. Si vous demandez quelque ſèrvice à cet homme-là, il eſt ſi bourru qu'il fera tout le *contrepiéd*. Vous prenez le *contrepiéd* de la véritable éloquence. ABLANC. Ce qui fait le plus ſouvent qu'on déplait, c'eſt qu'on chèrche à plaire, & qu'on en prend le *contrepiéd*. CH. DE MER. Telle eſt l'antipathie de l'homme pour la raiſon, qu'il ne manque jamais de prendre le *contrepiéd*. S. REAL. On dit auſſi, en tèrme de Vénerie, *prendre le contrepiéd de la bête*; pour dire, la ſuivre du côté oppoſé à celui où elle va. *Feram adverſa indagine inſectari*. POMEY. DANET.

CONTREPLÉGE. ſ. m. Tèrme de Pratique & de Coutumes. *Subvas*. Un *contreplége* eſt un cèrtificateur pour la caûtion.

CONTREPLÉGER. Tèrme de Pratique & de Coutumes, c'eſt cèrtifier pour la caûtion.

CONTREPOIDS. ſ. m. Ce qui eſt mis pour contrepeſer. *Sacoma, æquipondium*. Les *contrepoids* d'une horloge, d'un tournebroche. *Libramentum*. Les Danſeurs de corde ſe ſèrvent de *contrepoids* pour tenir leur corps en équilibre. En tèrmes de Méchanique, on appelle le *petit contrepoids* d'une horloge, *antiſacoma*.

CONTREPOIDS, en tèrmes de Manége, ſe dit de cette libèrté d'aſſiette du corps que garde le cavaliér pour demeurer toûjours dans le milieu de la ſelle ſans pancher de côté ni d'autre, quelque mouvement que faſſe le cheval. *Libramentum corporis*.

CONTREPOIDS, ſe dit auſſi au figuré. Ce Miniſtre tient les affaires en un juſte *contrepoids*. *Æqualitas, æquilibritas*. La vie de l'homme eſt mêlée de proſpérité, & d'advèrſité; ſans un tel *contrepoids* cette élévation le rendroit horriblement vain, ou cet abaiſſement le rendroit horriblement abject. PASC. La crainte de la mort rabat l'orguëil, & ſèrt comme de *contrepoids* pour rabaiſſer le penchant que l'homme a à s'élever. NICOL. L'avarice ſèrt quelquefois de *contrepoids* à la cruauté des Barbares. BOUH.

CONTREPOIL. Ce qui eſt contre la diſpoſition naturelle du poil. *Capillus adverſus*. On dit, Faire la barbe à *contrepoil*. Les Tailleurs ſont amendables, quand ils employent les étoffes à *contrepoil*.

CONTREPOIL, ſe dit auſſi au figuré. Cet homme prend toutes chôſes à *contrepoil*, au rebours, contre le ſens ordinaire. *Rem contra accipere quam par ſit*. Damon eſt bon homme, mais il ne faut pas le prendre à *contrepoil*.

CONTREPOINÇON. ſ. m. *Antiveruculum, antipugiunculus*. C'eſt un poinçon dont differens ouvriérs ſe ſèrvent pour contrepèrcer les trous, pour river les piéces. Il y a des *contrepoinçons* barlongs, il y en a de quarrez.

CONTREPOINT. ſ. m. Tèrme de Muſique. *Notarum muſicarum aliarum cum aliis compoſitio*. C'eſt en général toute compoſition qui fait harmonie, mais plus particuliérement, c'eſt un ou pluſieurs chants differens compoſez ſur un ſujet donné. *Compoſitio harmonica*. On dit *contrepoint* affecté, boiteux, ou à la boiteuſe, compôſé, coloré, delié, libre, diminué, ſimple, *contrepoint* au deſſus ou au deſſous du ſujet; *contrepoint* double, entrelacé, fait ſur le champ, figuré, fleuri; *contrepoint* fugué, délié, lié, obligé, ſyncopé; *contrepoint* obſtiné, affecté, ſimple, ſur le livre, &c. Le *contrepoint ſimple* eſt la plus ſimple des compoſitions de Muſique, qui ſe fait note contre note, quand une note de la baſſe répond à une note du deſſus; & cette Muſique s'appelle *faux-bourdon*. Le *contrepoint figuré*, compôſé, ou diminué, eſt quand on ſe ſèrt de notes de differente valeur pour les oppoſer les unes aux autres dans de differentes parties, deſorte que 2, 4, 8, ou 16 notes d'une partie, répondent à une ſeule de l'autre qui eſt chantée en même tems; ce qui fait la pleine muſique & les ſyncopes. Le P. Parran appelle *contrepoint preſſé*, ou *étroit*, une compoſition ſçavante, & étroitement obſèrvée, où les conſonances ſont liées & mêlées avec les diſſonances avec art; *contrepoint large*, celui où l'on n'obſèrve pas ſi exactement ces chôſes; & *contrepoint mêlé*, celui où l'on ſe ſèrt tantôt du *contrepoint large*, & tantôt du *contrepoint ſerré*, ou *étroit*. On appelle *contrepoint* au deſſus, quand on met le ſujet à la taille, ou à quelque autre partie ſupérieure, & la baſſe, ou les autres parties qu'on fait au deſſous, s'appellent *contrepoint* au deſſous. Si le *contrepoint* ſe fait ſans aucune note ſyncopée, c'eſt un *contrepoint* libre & délié; s'il y a pluſieurs ſyncopes, on l'appelle lié, ou ſyncopé, ou entrelacé; ſi l'on fait des fugues, ou des imitations, c'eſt le *contrepoint* fugué; s'il eſt fait de maniére qu'on le puiſſe chanter au deſſous de ſon ſujet ſans gâter l'harmonie, c'eſt le *contrepoint* double &c. Il y a une infinité de maniéres de *contrepoint*.

Ce nom de *contrepoint* vient de ce qu'on ſe ſèrvoit autrefois de *points* au lieu de notes.

CONTREPOINTE. ſ. f. Pluſieurs diſent *Courtepointe* par abus. C'eſt une couvèrture de lit faite d'une étoffe double, entre leſquelles il y a du coton, de la oüatte, ou autre chôſe ſemblable, qui eſt piquée point contre point. *Stragulum acu punctum*.

CONTREPOINTER. v. act. *Contrepointer* une étoffe, c'eſt la piquer point contre point. *Pannum acu denſe pungere*.

CONTREPOINTER, au figuré ſignifie, Être contraire en avis, en ſentiment, à un autre, & le choquer en toutes occaſions. *Adverſari, obſiſtere*. Toutes les fois que ces deux Philoſophes ſont enſemble, ils ſe *contrepointent*, ils ſe contrarient toûjours. Deux rivaux ſont ſujets à ſe *contrepointer*, à ſe quereller.

CONTREPOINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

CONTREPOINTÉ. Tèrme d'Armoiries. Qui a pointe contre pointe. *Cuſpidibus invicem, mutuo obverſis*. Il porte d'argent à deux chevrons *contrepointez* d'azur.

CONTREPOINTIER. ſ. maſc. Pomey dit CONTREPOINTEUR. C'eſt une qualité qu'on donne aux Marchands Tapiſſiérs dans leurs Lettres, à cauſe qu'ils font des matelats, des contrepointes. *Straguli compungendi opifex*.

CONTREPOISON. ſ. m. Antidote, reméde qui empêche l'effet du poiſon, qui fait vomir le poiſon. *Antidotum, Antidotus*. La Thériaque, le Mithridate & l'Orviétan, ſont d'excellens *contrepoiſons*. Les *contrepoiſons* ſont ou communs, ou ſpécifiques. Les *contrepoiſons* communs ſont l'angélique, la ruë, le chardon bénit, le vincétoxicum, la ſcabieuſe, le dictam, la ſcorzonaire, la zédoaire, les citrons, le bézoard, la corne de cèrf, &c. Les ſpécifiques ſont les ſuivans, l'écorce de citron, par exemple, eſt le *contrepoiſon* de la noix vômique; la thériaque,

de la morſure de la vipère ; l'huile de ſcorpion, de la morſure des ſcorpions ; l'huile de pignons, de l'orpiment ; la gentiane, de la ciguë, &c. Linder, Médecin Suédois, dans ſon Traité *De Venenis*, dit qu'en toute maladie, & mauvaiſe diſpoſition putride, ſoit qu'elle vienne de la morſure des animaux venimeux, ou d'un alkali formé par putréfaction, il fait avaler du vinaigre, ou ſimple & pur, ou diſtillé, ou avec du miel en forme d'oximel, ou avec de l'oignon de ſquille ; ou c'eſt là un excellent *contrepoiſon*, qui par ſon acidité corrige les alkalis vicieux, diſſout la coagulation des humeurs, & les met en état de pouſſer le venin dehors ; que les autres acides ont à peu-près le même effet, comme les eſprits de vitriol, de nitre, de ſouffre.

CONTREPOISON, ſe dit auſſi au figuré, des remédes qu'on trouve à des affaires gâtées, ou défectueuſes. *Præſidium*. Il a produit contre moi une piéce qu'il croit déciſive ; mais il ne ſçait pas que j'en ai le *contrepoiſon*, que j'ai la contrelettre qui la détruit. Il n'y a point de meilleur *contrepoiſon* pour les héréſies, que celui que l'on tire de la Parole de Dieu, & des déciſions de l'Égliſe.

CONTREPORTE. ſ. f. Seconde porte qu'on fait pour ſe mieux déffendre contre l'ennemi, *Obverſa in urbe arce porta* ; ou double porte qu'on fait pour ſe défendre du vent, *Obverſa in conclavi janua*. Celle-ci ſe fait ordinairement d'étoffe.

CONTREPORTER. v. act. Vendre des marchandiſes en les portant chez les bourgeois, au lieu de tenir une boutique. *Merces civium in domos circumferre*. Par les ſtatuts de la plûpart des métiers il eſt défendu de *contreporter*.

CONTREPORTEUR. ſ. m. Celui qui porte ſes marchandiſes par les ruës pour les vendre, on les a depuis appellez *Colporteurs*, parcequ'elles ſont ſouvent dans une manne penduës au cou. *Circumforaneus propola*. Il eſt déffendu aux *Colporteurs* de vendre par la ville aucune toile ni étoffe neuve.

CONTREPOSÉ, ÉE. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon. Il ſe dit de deux piéces poſées d'un ſens différent ; par exemple, deux dards, dont l'un a le fèr en bas, l'autre en haut. *Contra poſitus*.

CONTREPOSEUR. ſ. m. Tèrme de Maçon. C'eſt celui qui aide au poſeur de pièrre ; c'eſt-à-dire, à celui qui met la pièrre en place d'alignement, & à demeure. *Structoris in collocandis lapidibus adjutor*.

CONTREPOTENCÉ, ÉE. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon. Il ſe dit de pluſieurs potences poſées divèrſement : l'une, le bois de travèrſe en haut, & l'autre en bas. *Contrapatibulatus*.

CONTREPROMESSE. C'eſt une déclaration de celui au profit duquel une promeſſe eſt faite, qui l'annulle, en confeſſant qu'elle eſt ſimulée, & qu'il ne prétend point s'en ſèrvir. C'eſt la même chôſe que la *contrelettre*. *Adverſum chirographum quo irritum declaratur alterum*.

CONTREQUARRER. v. act. S'oppoſer aux deſſeins de quelqu'un, ruiner tout ce qu'il entreprend ; rabattre ſon orgueil, le mortifier en faiſant le contraire de ce qu'il veut. *Alicui adverſari*. Ces deux Magiſtrats ſont rivaux, ils ſe *contrequarrent* en tout. Il voulut faire ces nouvelles troupes, afin de *contrequarrer* les vieilles. VAUG.

Et dès ce ſoir je veux,
Pour la contrequarrer *vous marier tous deux.* MOL.

Contrequarrer s'écrit pour *contrecarrer*, qui vient de *cara*, viſage. HUET.

CONTREQUEUË D'ARONDE. Tèrme de Fortification ; eſt un dehors ou ravelin fait en tenaille, plus large du côté de la place que vèrs la campagne. On s'en ſèrt quand on veut couvrir une grande courtine. *Propugnaculum exterius forcipis in ſpeciem extructum*.

CONTREQUILLE. Tèrme de Marine. Voyez *Carlingue*, ou *Eſcarlingue*, c'eſt la même chôſe.

CONTRERAMPANT, ANTE. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon. Il ſe dit de deux animaux rampans, dont l'un eſt tourné vèrs l'autre. *Erectus & obverſus*.

CONTRE-REMONSTRANS. *Contra-Remonſtrantes*. C'eſt le nom qui fut donné dans la Hollande en 1611. aux Calviniſtes qui s'oppoſèrent aux Arméniens, qui fûrent appellez Remonſtrans, *Remonſtrantes*, à cauſe d'une *Remonſtrance*, ou Requête, qu'ils préſentèrent aux États. Cette Remonſtrance, *Remonſtrantia*, portoit entr'autres chôſes qu'on revèrroit la Confeſſion de Foi & le Catéchiſme, marquant en même tems les raiſons de leur demande. Les Calviniſtes députèrent à la Haye ſix de leurs Miniſtres qui préſentèrent aux États une Contre-remonſtrance, *contraremonſtrantia*, & c'eſt de-là que ſont venus les noms de *Remontrans* & de *Contre-Remontrans*.

CONTRE-ROLE. Voyez CONTROLLE.

CONTRERONDE. ſ. f. C'eſt une ſeconde ronde, qui ſe fait par une route oppoſée à la première, pour obſèrver ſi les ſoldats ſont bien leur devoir. *Altera per contrariam viam vigiliarum luſtratio*.

CONTRERUSE. ſ. f. ou *Contrefineſſe*. Adreſſe qu'on a pour ſe défendre d'une ruſe ou d'un piége d'un ennemi, en le faiſant tomber dans un autre. *Dolus dolo retuſus*.

CONTRE-SABORD. ſ. m. Tèrme de Marine. Fenêtre qui ſèrt à fèrmer le ſabord. Les *Contre-ſabords* s'appellent auſſi *Mantelets*.

CONTRE-SALUT. ſ. m. Tèrme de Marine. Marque de reſpect, de déference qu'on donne à celui de qui on a été ſalué ; action, manière par laquelle on rend le ſalut, en faiſant tirer cèrtain nombre de coups de canon, &c.

CONTRESANGLOTS. ſ. m. Ce ſont de petites courroyes de cuir clouées aux arçons de la ſelle pour y attacher les ſangles d'un cheval, ou d'autres bêtes de ſomme. *Corrigia*.

CONTRESCEL. ſ. m. Tèrme de Chancelerie. C'eſt une eſpèce de ſceau qu'on applique à gauche des Lettres ſcéllées ſur un titre qui attache les piéces qui ont ſèrvi de fondement pour les faire paſſer au ſceau, afin d'empêcher qu'on ne les détache. *Sigillum ſigillo ex adverſo poſitum*. Les commiſſions qu'on obtient pour l'éxécution des Arrêts y ſont attachées ſous le *contreſcel*. Les quittances de finance & procuration *ad reſignandum* doivent être attachées ſous le *contreſcel* des proviſions. On commença d'ajoûter le *contreſcel*, qu'on appelloit d'abord le *ſceau du ſecret*, du tems de Louïs le jeune. D'abord ce n'étoit qu'une ſimple figure d'une aigle, d'un lion, d'une fleur, ou de quelque tête humaine appliquée ſur le dèrrière du ſceau : ce qui lui a donné le nom de *contreſcel*. Depuis on y a mis des écuſſons. Celui de Louïs le Jeune étoit alors d'une ſeule fleur de lis. On a ſouvent repréſenté ce *contreſcel* en forme de rôſe, parcequ'elle étoit chez les Anciens le ſymbole du ſecrèt ; d'où eſt venu un provèrbe qu'on diſoit autrefois, *Datum ſub roſâ* ; ce qu'on dit maintenant *ſous la cheminée*, & *parler ſecrettement*. Quelques-uns prétendent que c'eſt à l'imitation de ces rôſes qu'on a fait des colliers des Ordres de Chevalerie, & tous ces ornemens ou marques d'honneur qu'on a mis autour de l'Écu qui ont pû ſe tourner en rond, comme la jarretière d'Anglèterre, les cordelières, les guirlandes de feüilles & de fleurs, les couronnes d'épines, &c.

CONTRESCÉLIER. v. act. Appliquer le contreſcel. *Adverſum ſigillo ſigillum apponere*.

CONTRESCELLÉ, ÉE. part. & adj. *Sigillum habens ſigillo ex adverſo appoſitum*.

CONTRESCHANGE. Voyez CONTRE-ESCHANGE.

CONTRESENS. ſ. m. Sens contraire, & oppoſé au bon. *Contrarius ſenſus*. Je vous ai expliqué ma penſée d'une manière, & vous avez pris tout le *contreſens*. *Verba in contrarium ſenſum detorquere*. On l'employe plus ſouvent advèrbialement. Cet homme a l'eſprit mal fait, il prend tout à *contreſens*, & à rebours. Les contrevéritez ſont des choſes qui ſe doivent entendre à *contreſens*, dans un ſens contraire. Ce Tailleur a employé cette étoffe à *contreſens*, à rebours de bien. Mon rapporteur a pris mon affaire à *contreſens*, il lui a donné un mauvais tour. Un fèr frotté d'aiman attire un autre fèr ; mais il pèrd cette vèrtu lors qu'il eſt frotté à *contreſens*. ROH.

CONTRESIGNER. v. act. Signer un ordre, ou une patente d'un ſupérieur en qualité de Sécretaire, pour rendre la chôſe plus autentique. *Chirographum chirographo ex adverſo apponere*. Les Brevèts du Roi ſont *contreſignez* au bas par un Sécretaire d'État. Les proviſions d'une Chanoinie ſont ſignées par le Collateur, & *contreſignées* par ſon Sécretaire, auſſi-bien que les proviſions des charges que donnent les Princes. On étend quelquefois ce mot à toute autre ſeconde ſignature.

CONTRESIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Chirographum chirographo ex adverſo appoſitum*.

CONTRESOMMATION. ſ. f. Action par laquelle une tièrce pèrſonne appellée en garentie, en appelle une autre en Juſtice, qui eſt auſſi obligée de la garentir de la même pourſuite. *Vadantis ad alterum vadem appellatio*. Quand une tèrre a paſſé par pluſieurs mains ſans être décrétée, elle eſt ſujette à pluſieurs ſommations, & *conſommations*.

CONTRESOMMER. v. act. Dénoncer à ſon garent une demande en ſommation, ou garentie, qui eſt faite par un nouvel acquéreur au dèrnier vendeur. *Appellationem à vadato factam, alteri vadanti denunciare*. Un garent *contreſomme* à ſon vendeur toutes les pourſuites qu'on fait contre lui. Les pourſuivans criées *contreſomment* au ſaiſi & aux créanciers les demandes des oppoſans, & ſomment de lui fournir des moyens pour les faire ceſſer.

CONTRESPALIER. ſ. m. Tèrme de Jardiniér. C'eſt la plate-
bande

bande oppoſée à l'eſpalier. C'eſt une haye d'arbres fruitiers nains, ou de ſeps de vigne, attachez contre un petit treillage à hauteur d'appui, à quelque diſtance de l'eſpalier, avec lequel il forme une allée. *Ordo arborum exactâ brevitatis applicitis muro arboribus ex adverſo poſitus.*

CONTREſPREUVE. ſ. f. Quelques-uns écrivent *contre épreuve*. Terme de Graveur. Eſtampe tirée ſur une autre épreuve fraichement imprimée. *Imago ab excuſa recens imagine expreſſa.* Comme par la *contrépreuve* on a la figure du même ſens qu'elle eſt gravée, elle ſert à faire remarquer s'il n'y a rien à retoucher à la planche.

CONTREſPREUVER. v. n. Terme de Graveur. Paſſer un deſſein ſous une preſſe de Graveur, après l'avoir un peu mouillé avec une éponge, ainſi que le papier blanc qui doit ſervir à la *contrépreuve*. *Imaginem ab excuſa recenti imagine exprimere.*

CONTRESTAMBORD. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt une piéce courbe triangulaire qui lie l'eſtambord ſur la quille.

CONTRESTRAVE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une piéce de bois courbe, qui eſt poſée au deſſus de la quille & de l'eſtrave pour faire liaiſon conjointement enſemble.

CONTRETABLE. ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt dans la décoration d'un autel le fond en forme de lambris, où l'on met un tableau, ou un bas relief, & contre lequel le tabernacle eſt adoſſé. *Lignea compages aræ ſummo in receſſu impoſita cui Tabernaculum obvertitur.* Daviler écrit *contre retable.*

CONTRETEMPS. ſ. m. Tems mal pris, pour dire, ou faire quelque chôſe. *Alienum tempus.* Il ſe trouve dans les affaires des *contretemps*, des obſtacles qu'on ne peut prévoir. Ces emportez haſardoient à tout gâter par les *contretemps* d'un zéle inconſidéré. Ben. L'eſprit humain par un *contretemps* perpétuel fait le bon Catholique quand il faut être bon ſujet, & le bon ſujet quand il faut être bon Catholique. S. Réal. Il eſt des *contretemps* qu'il faut qu'un ſage eſſuye. Racine. Il ſe dit plus ſouvent advérbialement. Prenez garde de parler à *contretemps*. Une entrepriſe faite à *contretemps* ne réüſſit jamais. *Præpoſterè, alieno tempore.*

Contretemps. C'eſt ainſi que Molière a intitulé une de ſes Comédies, parcequ'il y introduit un jeune homme qui par pluſieurs *contretemps*, & par des coups d'étourdi, rompt toutes les meſures qu'on avoit priſes pour ſervir ſon amour.

On appelle auſſi dans la danſe des *contretemps*, lorſque le piéd qu'on doit poſer étant en l'air, on ſaute ſur l'autre piéd avant que de le poſer. *Tollere pedem in altum, altero ſuſpenſo pede cui videretur inſiſtendum.*

Contretemps, en tèrmes de Manége, eſt une meſure ou cadence intèrrompuë en maniant, ſoit par la malice du cheval, ſoit par le peu de ſoin du cavaliér qui le monte, comme lorſque le cheval continuë des ruades, au lieu qu'il devoit lever le devant.

Contretemps, chez les Maîtres en fait d'armes, ſe dit lorſque les deux ennemis s'allongent en même tems : ce qui produit le coup fourré. *Mutua petitio.* Le *contretemps* ſe dit auſſi, quand l'ennemi prend un temps qu'on lui a préſenté à deſſein par quelque appel ou temps faux qui eſt hors la meſure, afin de prendre le deſſus ou le deſſous, ou de quarrer ſuivant l'occaſion.

CONTRETENANT. ſ. m. Champion qui entre en lice dans un tournoi pour combattre celui qui eſt le tenant, qui avoit fait le prémier deffi. *Oppugnator.*

On le dit auſſi dans la diſpute. Dupleix s'eſt appellé le *contretenant* de Vaugelas, dans le livre qu'il a écrit contre ſes Remarques.

CONTRETÈRRASSE. ſ. f. Tèrraſſe élevée au deſſus d'une autre tèrraſſe, pour quelque élévation de partèrre, ou racommodement de tèrrain. *Terrenus agger aggeri terreno impoſitus.*

CONTRETIRER. v. act. Copier un deſſein, un tableau, en obſèrvant les mêmes traits & meſures. *Exemplar aliquod pingendo imitari* : ce qu'on fait par le moyen d'une toile, d'un papiér, ou autre chôſe tranſparente, en marquant les mêmes traits qu'on voit à travers. On le fait auſſi avec des inſtrumens, comme avec le chaſſis, le ſinge, ou le parallélogramme des Géométres.

On appelle auſſi en Imprimerie *Contretirer*, lorſqu'on tire une contrépreuve ſur une épreuve fraîchement tirée, & qu'on en imprime une autre. *Imaginem ab excuſa recens imagine exprimere.*

CONTRE-TRANCHÉE. ſ. f. Tèrme de Fortification. Ce ſont des tranchées qu'on fait contre les aſſiégeans, leſquelles par conſéquent ont leur parapet tourné du côté des aſſiégeans. *Foſſa munita vallo obſidientibus objecta.* Elles ſont d'ordinaire enfilées de pluſieurs endroits de la place, afin d'empêcher les ennemis de s'en ſervir en cas qu'ils s'en rendent les maîtres.

CONTRETRAVE. ſ. m. Tèrme de Marine. Piéce de bois qui lie l'étrave avec la quille du vaiſſeau.

CONTREVAIRÉ. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des fourrures dont les pots ſont pôſez bâſe contre bâſe, métal contre métal,

& couleur contre couleur. *Contrapetaſatus.* La maiſon du Pleſſis Auger porte *contrevairé* d'argent & d'azur.

CONTREVALLATION. ſ. f. Contreligne ou foſſé qu'on fait autour d'une place aſſiegée, pour empêcher les ſorties de la garniſon quand elle eſt forte. *Foſſa munita vallo obſeſſæ urbi circumducta.* Il eſt bordé d'un parapet du côté de la place, & flanqué de diſtance en diſtance.

CONTREVENANT, ante. adj. Les ſentences qui contiennent des déffenſes, portent ſouvent pèrmiſſion d'empriſonner les *contrevenans* à ce qu'elles ordonnent. *Violator, violata rei cujuſpiam reus.*

CONTREVENIR. v. n. Faire le contraire de ce qu'on a promis, de ce qu'on s'eſt obligé de faire ; violer les pactions d'un traitté, y manquer ; pécher contre les loix, & les coutumes. *Legis ſtatuta, pacta, fœdus violare, perfringere.* La procedure eſt nulle, quand on *contrevient* à la dèrnière ordonnance. Les infidelles *contreviennent* ſouvent aux Traittez qu'ils ont faits avec les Chrétiens. Le Roi fit punir ſévèrement ceux qui *contrevinrent* à ſes ordres. Choisi. Il *contrevint* aux ordres de l'Empereur. Ablanc.

CONTREVENT. ſ. m. Grand volet qui s'ouvre en dehors, & qui a toute la hauteur de la fenêtre. *Exterius feneſtræ oſtium.* On en met ſur tout aux maiſons de campagne, tant pour garentir les vitres des vents & de la grêle, que pour les fèrmer, & défendre la maiſon des voleurs.

On appelle auſſi *contrevents*, les piéces de bois qui ſèrvent à affèrmir les fèrmes contre la fureur des vents, quand les toits ont beaucoup de hauteur.

CONTREVENTER. v. n. C'eſt mettre des piéces de bois obliques dans les charpentes des bâtimens, pour réſiſter à la fureur des vents.

CONTREVÉRITÉ. ſ. f. Allégation, diſcours évidemment faux, & oppoſé à la vérité, fait exprès pour faire comprendre tout le contraire de ce qu'on dit ; par exemple, en donnant des loüanges à quelqu'un ſur de bonnes qualitez qu'il n'a pas, on fait entendre qu'il a les vices oppoſez. *Ironia.* Ce ſont là des *contréveritez*. On a fait pluſieurs ſatires fort fines par le moyen des *contrevéritez* : elles ſont quelquefois plus piquantes que des médiſances directes. Il y a d'ingénieuſes *contrevéritez*.

CONTREVISITE. ſ. f. Eſt une ſeconde viſite qu'on fait ordonner en Juſtice, qui doit être faite par un Officier Juré, quand on croit qu'il y a eû de l'èrreur dans un prémier rapport d'Expèrts. *Inſpectio, ſpectatio aliena judicis auctoritate imperata.* Le Chirurgien a fait un rapport des bleſſures d'un malade, qu'on prétend ſe porter bien, on demande qu'il ſoit fait une *contreviſite* par les Médecins, & Chirurgiens Jurez de la Cour.

On appelle auſſi *contreviſites*, de ſecondes viſites de Police, ou de Commis, pour empêcher les fraudes qui pourroient avoir été faites dans les prémières viſites.

CONTRIBUABLE. adj. m. & f. Qui doit fournir ſa part de quelque impoſition ou dépenſe commune. *Qui de ſuo tribuere quidpiam tenetur.* Les nobles ne ſont point *contribuables* aux tailles. Le rôlle contient le nombre des *contribuables*.

CONTRIBUER. v. act. Fournir ſa part d'une impoſition, ou dépenſe commune. *Contribuere, conferre.* Tous les habitans doivent *contribuer* aux charges de ville. Ces parroiſſiens *contribuent* volontairement au bâtiment de leur Parroiſſe.

Contribuer, en tèrmes de Guerre, ſignifie, Payer à un Prince, où à un Gouvèrneur ennemi, les ſommes auxquelles il lui plaît de taxer les villages voiſins, où il peut envoyer des troupes, faire des courſes, pour les exempter d'être pillez, ou brûlez. *Imperatum vectigal pendere.* Le Gouvèrneur de cette place fait *contribuer* tous les habitans de ſix lieuës à la ronde.

Contribuer, ſignifie auſſi, Coopérer ; aider de ſon crédit autant qu'on peut ; joindre ſes forces & ſon pouvoir avec un autre, pour avancer, ou pour achever un ouvrage. *Conferre opes, vires, auctoritatem ad aliquid.* Le ſoleil *contribuë* à la génération de l'homme. Les aſtres *contribuënt* à l'action des corps ſublunaires. Le ſoin du Jardiniér *contribue* beaucoup à la naiſſance & à la bonté des fruits.

Contribuer, ſe dit auſſi d'un nombre de créanciérs qui doivent porter une partie de la pèrte qu'il y a à ſouffrir dans une banqueroute. *Aliquid cedere de jure ſuo, decedere.* Quand il n'y a que des effets mobiliaires & inſuffiſans pour leur entiér payement, ils ſont obligez de *contribuer*, de pèrdre ſur leur dette à proportion de leur dû : ce qui s'appelle autrement, Être payé au ſol la livre.

Contribuer, ſe dit figurément en chôſes morales. *Conferre.* En vain Dieu nous fait des grâces, ſi nous n'y *contribuons* de nôtre part. Ce Miniſtre a beaucoup *contribué* à la fortune d'un tel Prélat. Les Magiſtrats doivent *contribuer* de tout leur poſſible à l'utilité publique. Cet accident inopiné a beaucoup *contribué* à faire la paix.

CONTRIBUTION. ſ. f. Payement que châcun fait de la part qu'il doit porter d'une impoſition, ou d'une dépenſe commune. *Pecuniæ collatio.* Il y a des *contributions* forcées, comme celles des tailles & des impôts. Il y a des *contributions* volontaires, comme celles des frais pour faire réüſſir une affaire d'une communauté.

On appelle particuliérement *contributions*, les conventions qui ſe font avec les ennemis & les Gouvèrneurs des places frontiéres, pour ſe mettre à couvèrt de leurs inſultes & pillages. *Tributum, vectigal.* Les païſans labourent leurs tèrres comme en pleine paix ſous la foi des *contributions.* Cette forteresse a mis vingt lieuës de plat païs ſous *contribution.* Les Gouvèrneurs s'enrichiſſoient autrefois des *contributions*, des rançonnemens qu'ils faiſoient aux peuples.

CONTRIBUTION, en tèrmes de Palais, ſe dit du partage des effets mobiliaires d'un débiteur, qui ſe fait entre pluſieurs créanciérs, quand ces effets ne ſont pas ſuffiſans pour les payer entiérement de leurs créances : auquel cas il faut qu'ils pèrdent à proportion ſur les ſommes qui leur ſont duës. *Deciſio.* On a fait un procès vèrbal de *contribution* au ſol la livre. La *contribution* n'a lieu en matière hypothécaire, que quand il y a concurrence de privilége. Il ſe fait auſſi une *contribution* ſur la mèr entre les Aſſureurs & les Marchands aſſurez, ou les Maîtres de navire, quand il eſt arrivé quelque pèrte ou avarie : ce qu'ils appellent auſſi *retribution.*

CONTRISTER. v. act. Donner du chagrin, de l'affliction. *Contriſtare aliquem, mœſtitiam alicui inferre.* La nouvelle de la mort d'une pèrſonne aimée *contriſte* beaucoup. Il ne faut *contriſter* pèrſonne, lui dire rien de choquant, ni d'affligeant.

CONTRISTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Contriſtatus, affectus mœſtitia.*

CONTRIT, ITE. adj. Ce mot ſe dit proprement en tèrmes de Dévotion, & ſignifie, Avoir de la douleur de ſes fautes; être affligé, humilié, repentant. *De peccatis à ſe admiſſis vehementer dolens.* Dieu ne dédaignera point un cœur *contrit* & humilié, dit le Pſalmiſte. S'affliger du péché, & en gémir, ce n'eſt pas le haïr, comme le hait Dieu, qui n'en eſt ni affligé, ni *contrit.* BOSS.

Tu ne te plais, Seigneur, à d'autres ſacrifices,
Qu'à ceux d'un cœur contrit.

CONTRITION. ſ. f. Tèrme de Théologie. C'eſt la véritable douleur que ſent un pénitent dans le regret qu'il a d'avoir offenſé Dieu, par la ſeule conſidération de ſa bonté, ſans faire réflexion ſur la crainte des ſupplices que le péché mérite. *Summus animi dolor ob peccata adverſus Deum infinitè amabilem commiſſa, contritio.* Les Docteurs tiennent que la *contrition* ſuffit pour obtenir de Dieu miſéricorde, dans les occaſions où on ne peut pas faire une confeſſion ſacramentale, & qu'en cela elle diffère de l'attrition. Il faut faire ſouvent des actes de *contrition.*

Le P. Seguenot, dans ſes remarques ſur le livre de la ſainte Virginité de S. Auguſtin p.122. dit : *La pénitence n'eſt point véritable, ni entiere, ni aſſurée, ſi elle n'a les conditions de la vraye contrition.* Ces conditions ſont, ſelon lui, la déteſtation du péché, la convèrſion à Dieu, le regret de l'avoir offenſé, le déſir de lui ſatisfaire, le fèrme propos de s'amender, l'eſpérance de pardon, la confiance en ſa miſéricorde. Après quoi il ajoute : *Leſquelles choſes ne peuvent proceder que d'une charité parfaite, & non point d'une crainte ſervile.* Ces deux propoſitions ont été cenſurées par les Théologiens de Paris, auſſi bien que cette autre qui eſt à la p. 128. de ſes remarques : *S'il eſt ainſi, qu'un Acte de Charité parfaite, c'eſt-à-dire, que l'on appelle vraye contrition, ſoit abſolument néceſſaire pour obtenir la grâce du Sacrement de pénitence, & s'il eſt cèrtain d'ailleurs, que cette ſorte de Charité reconcilie l'homme avec Dieu, & le met en ſa grâce avant qu'il en ait reçu en effet le Sacrement, que reſtoit-il donc à faire à l'abſolution?*

CONTROLLE. ſ. m. L'Académie écrit *contrôle*, & tous les autres écrivent *contre-rôle*; mais de quelque manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *contrôle.* C'eſt un regître double qu'on tient des expéditions, des actes de Finance, & de Juſtice, pour en aſſurer davantage la conſervation, & la vérité. *Rationes rationibus adverſæ.* Toutes les quittances de Finances s'entregîtrent au *Controlle* général. Il ſe fait un *controlle* du payement des rentes de la ville. L'Édit du *controlle* des bénéfices de l'année 1636. contient des réglemens très-utiles; mais il a été révoqué pour la plus grande partie en l'année 1646. Le *controlle* des exploits empêche bien des antidates, des friponneries de Sèrgens. On a des Commis aux portes, aux Bureaux, qui tiennent le *controlle*, le regître des entrées.

CONTROLLE, eſt auſſi le droit qu'on paye pour ce *controlle*, l'état de celui qui tient ce *controlle.* *Vectigal ob adverſas rationes pendi ſolitum.* Le *controlle* général des Finances eſt une belle charge. Le *controlle* des exploits eſt affèrmé à tant. Il a acheté le *controlle* d'une telle partie de rentes ſur la ville.

CONTROLLE, ſe dit auſſi de quelques droits & impoſitions. On paye un droit de *controlle*, quand on taxe des dépens. Des *controlles* aux Greffes. Des *controlles* pour des marques de marchandiſes.

CONTROLLER. v. act. Tenir un controlle, enregîtrer des actes de Finance, ou de Juſtice. *In commentarios, in acta referre.* On ne délivre point de Lettre de Chancelerie, ni d'exploits, qu'ils ne ſoient *controllez.* On *controlle* toutes les quittances de Finance pour leur validité.

CONTROLLER, ſignifie auſſi, Examiner les actions d'autrui, les critiquer, y trouver à redire. *Arguere, vellicare, increpare, cenſorem agere.* Il y a des gens incommodes qui *controllent* toutes les actions des autres, qui ne trouvent rien de bien fait à leur fantaiſie. Vous n'avez rien à voir ſur moi, rien à me *controller.* Sous prétexte qu'il n'eſt pas pèrmis de *controller* les ordres de la Providence, ni de ſonder les profondeurs de ſa ſageſſe, il ne faut pas lui attribuer une conduite injuſte & biſarre. S. ÉVR. *Controller* les actions des Dieux. ABLANC. Taiſez vous, ignorante, ce n'eſt pas à vous à *controller* les gens. MOL.

Car il controlle *tout, ce Critique zélé;*
Et tout ce qu'il controlle *eſt fort bien* controllé. MOL.

CONTROLLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reprehenſus, vellicatus, increpitus.*

CONTROLLEUR. ſ. m. Officiér établi pour controller, pour tenir le controlle, & cèrtifier que les chôſes ont été controllées. *Qui adverſis præeſt rationibus.* Le *Controlleur* Général des Finances. Le *Controlleur* du marc d'or. Les *Controlleurs* de la Chancelerie. Il y a auſſi des Commis *Controlleurs* d'exploits, *Controlleurs* aux portes, aux Bureaux.

CONTROLLEUR, ſe dit auſſi chez le Roi, les Princes & les Grands Seigneurs, des Officiérs établis pour régler ou cèrtifier les dépenſes de leur maiſon. *Alienæ fidei in gerendo munere inſpector.* Les *Controlleurs* Généraux de la Maiſon du Roi. Les *Controlleurs* & les Maîtres d'Hôtel des Seigneurs s'entendent ſouvent enſemble.

CONTROLLEUR DE LA MARINE, eſt un Officiér qui controlle & obſèrve les marchez qui ſe font dans un arſenal de Marine, tant pour les marchandiſes & proviſions, que pour le ſalaire & le travail des ouvriérs, & qui aſſiſte aux montres & revuës des équipages avec le Commiſſaire ordinaire. *Rei maritimæ inſpector.*

CONTROLLEUR, EUSE, ſe dit auſſi des curieux & critiques, qui obſèrvent les actions d'autrui pour les blâmer & les reprendre. *Cenſor importunus alienorum factorum.* On a beau faire bien, on ne manque jamais de *controlleurs*, ou de *controlleuſes* qui blâment la conduite des gens. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on appelle un *Controlleur*, *curioſus.*

Les Comédiens appellent *Controlleur des portes*, celui qui eſt commis à la diſtribution des billets du controlle, pour placer les gens à meſure qu'ils ſe préſentent pour aller à la Comédie. *Sedis aſſignator, locorum diſtributor.*

CONTROVÈRSE. ſ. f. Tèrme dogmatique. Diſpute ſur une chôſe qui n'eſt pas cèrtaine. *Controverſia.* Les Aſtronomes ne ſont plus en *controvèrſe* ſur le mouvement de la tèrre; il eſt hors de *controvèrſe.* Sénéque a fait deux livres de *controvèrſes.*

CONTROVÈRSE, ſe dit maintenant en un ſens plus étroit, des diſputes ſur les matières de Religion. *De re ad Chriſtianam fidem pertinente controverſia.* Le Père Véron étoit ardent ſur la *controvèrſe*; il prêchoit la *controvèrſe* avec chaleur. On ne doit point craindre de troubler la paix du Chriſtianiſme par des *controvèrſes*, quand il s'agit d'établir les véritez de la Religion. Rien n'eſt plus capable de ramener dans la bonne voye ceux qui s'en ſont malheureuſement égarez, que de ſçavantes *controvèrſes.* Les Hérétiques n'ont rien tant en horreur que les *controvèrſes*, parceque rien ne fait mieux voir la fauſſeté de leurs opinions, & ne détrompe plus éfficacement ceux qui ſont dans l'erreur.

CONTROVÈRSÉ, ÉE. Diſputé. *Controverſus.* En vain les Calviniſtes prétendent-ils faire du Purgatoire un point *controvèrſé*, depuis que l'Égliſe a reconnu cette doctrine établie dans les Livres ſaints.

CONTROVÈRSISTE. ſ. m. Qui a écrit, qui a prêché ſur la controvèrſe. *Controverſiarum de rebus ad fidem pertinentibus ſcriptor.* Les Cardinaux Bellarmin & du Pèrron ont été de grands *Controvèrſiſtes.* Tout le monde ſe mêle d'être *Controvèrſiſte.* Les Hérétiques ne ſont plus excuſables de leur égarement depuis que tant d'habiles *Controvèrſiſtes* leur ont fait connoître la vérité. Le zèle des *Controvèrſiſtes* paſſe dans l'eſprit des Hérétiques pour des emportemens d'une âme ambitieuſe, qui allume la diſcorde, & la diſſenſion, pour ſe rendre conſidérable ſous prétexte

de défendre la vérité. L'ardeur des *Controvèrſiſtes* eſt un effet d'un amour véhément pour les intérêts de la vérité. Les *Controvèrſiſtes* doivent moins ambitionner de triompher de leur advèrſaire, que de l'èrreur. Combien le zéle des habiles *Controvèrſiſtes* n-t-il fait rentrer dans le ſein de l'Égliſe de bonnes âmes que le ſeul malheur de leur naiſſance tenoit engagées dans l'èrreur! Tant de Saintes âmes réünies de bonne foi au troupeau de Jesus-Christ ſont redevables de leur convèrſion à la ferveur des habiles *Controvèrſiſtes*.

CONTROUVER. v. act. Inventer quelque calomnie, quelque impoſture. *Fingere, confingere, comminiſci*. Cet Avocat n'a plaidé que des faits *controuvez*, inventez ſur le Barreau. Voilà un hâbleur, qui ne nous dit que des chôſes *controuvées*, des contes inventez à plaiſir. Il faut que ce ſoit un Démon, pour avoir *controuvé* une ſi noire calomnie. Il y a quelques gens qui croyent que *controuver* eſt trop vieux pour s'en ſèrvir. Mais il eſt cèrtain qu'il peut être d'uſage, pourvû qu'on ne l'employe pas ſouvent, & que *controuver* des menſonges eſt fort bien dit. Vaug.

Controuvé, ée. part. paſſ. & adj. *Fictus, confictus, commentitius*.

CONTUMACE. ſ. f. Tèrme de Pratique. Refus de comparoître, de ſe préſenter en Juſtice. Il ſe dit au civil, auſſi bien qu'au criminel, mais rârement au civil; on y employe plus ordinairement le mot de *défaut*. *Vadimonii detrectatio*. La refuſion de dépens d'un défaut jugé à l'audience eſt la peine de la *contumace*. Il a été débouté de ſa demande en haine de ſa *contumace*. Au criminel les défauts & *contumaces* ſont mis au néant, quand on ſe vient purger dans les cinq ans. Si le condamné par *contumace* meurt dans les cinq ans, les parens ſont reçus à purger ſa mémoire. La *contumace* n'eſt pas toujours une préſomption que l'accuſé ſoit coupable. On condamne l'accuſé par *contumace*; non parceque le crime eſt prouvé, mais parceque l'accuſé eſt abſent. Le Mait. S. Athanaſe aima mieux ſe laiſſer condamner par *contumace*, que de ſe préſenter; la raiſon eſt qu'un accuſé a plutôt devant les yeux ce que les Juges peuvent, que ce qu'ils doivent. Id. Par les loix Romaines on ne faiſoit point le procès par *contumace* dans la prémière année de l'abſence. On annotoit ſeulement les biens du fugitif, & s'il mouroit dans l'année, il mouroit *integri ſtatus*: mais après l'an expiré, il étoit réputé coupable.

Ce mot vient du Latin *contumax*.

CONTUMACER. v. act. Donner les aſſignations, faire les publications, & procedures neceſſaires pour convaincre un homme de contumace, & du refus de ſe préſenter en Juſtice. *Vadimonii deſerti reum pronunciare, judicare, aliquem ob deſertum vadimonium ſontem pronunciare*. Il n'a point comparu pour être interrogé ſur faits & articles, quoiqu'il ait été aſſigné par trois fois, & dûëment *contumacé*. Il s'eſt laiſſé tromper & *contumacer* ſans avoir oſé paroître.

Contumacé, ée. part. & adj. Jugé par contumace, condamné par contumace. *Deſerto vadimonio damnatus*. Ayant été longtems pourſuivi & contumacé. Fleury.

CONTUMAX. ſ. m. Qui refuſe de comparoir en Juſtice ſur les aſſignations qui lui ſont données. *Vadimonii deſertor*. Il ne ſe dit guère qu'en matière criminelle. Il a été déclaré vrai *contumax*, & comme tel déclaré atteint & convaincu, &c. Il ſe dit auſſi de celui qui étant interrogé par un Juge refuſe de répondre.

Dans le Droit Romain *contumax* eſt celui qui ayant eû trois ſommations pour comparoitre, ou une ſeule qu'on appelle pérèmptoire, & qui eſt équivalente aux trois autres, refuſe de comparoître. *Contumax*.

CONTUMÉLIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une vilaine injure, un honteux reproche. *Contumelia*.

CONTUMÉLIEUX, euse. adj. Qui dit de vilaines injures, qui fait de honteux affrons. *Contumelioſus*. Il ne faut rien dire à cet homme-là, car il eſt fort *contumélieux*. Ce mot eſt prèſque hors d'uſage.

CONTUNDANT. Tèrme de Medecine. Voyez Contondant.

CONTUS, use. adj. Meurtri, froiſſé. *Contuſus*.

CONTUSION. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une ſolution de continuité en chair ou en os, qui ſe fait par une chute, ou par des coups orbes de bâtons ou fèrremens lourds & peſans, enſorte que la chair ſe rompt encore que la peau demeure entière; & il ſe fait une effuſion de ſang par pluſieurs petites veines rompuës. On l'appelle autrement *meurtriſſure*. *Contuſio*.

CONVAINCRE. v. act. *Je convains, j'ai convaincu, je convainquis, je convaincrai, que je convainque, que je convainquiſſe, je convaincrois*. Pèrſuader quelqu'un par des raiſons évidentes, & démonſtratives. *Convincere*. Il n'y a point d'opiniâtre qui ne ſe laiſſe *convaincre* par les démonſtrations de la Géométrie. Il a été *convaincu* de cette vérité par le témoignage de ſes yeux. Nous paſſons la vie à croire, & à ne croire point: à vouloir nous pèrſuader, ſans pouvoir nous *convaincre*. S. Évr. Rien ne fait mieux voir la foibleſſe de la nature humaine, qu'on ſoit *convaincu* de la raiſon, & qu'on ne la ſuit pas. B. Rab.

> *Et je ne croirai rien, que vous n'ayez, Madame,*
> *Par des réalitez ſçû* convaincre *ma flâme*. Mol.

Convaincre, ſignifie auſſi, Prouver un crime, ou un fait qu'on déſavouë; montrer par preuves authentiques qu'un accuſé eſt coupable. *Convincere aliquem crimine*. Ce criminel eſt atteint, & *convaincu* d'aſſaſſinat. J'avois une ſi grande confiance en vous, que vous auriez pû me trahir, ſans crainte d'être *convaincu*. Vill.

> *C'eſt à des cœurs formez pour de foibles vèrtus,*
> *A ſe croire innocens, s'ils ne ſont* convaincus. Breb.

Convaincu, ue. part. & adj. *Convictus*.

CONVAINQUANT, ante. adj. Ce qui eſt clair, évident, démonſtratif. *Ratio probatiſſima, certiſſima, argumentum firmiſſimum*. La dépoſition de deux témoins non reprochez, paſſe pour une preuve *convainquante*. C'eſt là une raiſon *convainquante*, qui pèrſuade. Les preuves de la Religion ſont ſi *convainquantes*, qu'à moins d'un aveuglement volontaire on eſt obligé d'y ſouſcrire.

CONVALESCENCE. ſ. f. Retour en ſanté. *Ab adverſa valetudine recreatio*. La *convaleſcence* eſt un état où il ſe faut bien ménager. Il ne faut point ſe mettre en voyage, qu'on ne ſoit en parfaite *convaleſcence*.

> *Oüi, je vais à Madame annoncer par avance;*
> *Le ſoin que vous prenez à ſa* convaleſcence. Mol.

CONVALESCENT, ente, adj. Qui releve de maladie. *Ex morbo convaleſcens*. Les *convaleſcens* ont bon appétit, mais ils doivent manger ſobrement. On a bâti à Paris un Hôpital des *convaleſcens*. Groteſt de la Motthe, Miniſtre de l'Égliſe de la Savoye à Londres, imprima en 1713. à la Haye un livre intitulé Les Devoirs du Chrétien *convaleſcent*.

CONVENABLE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre, qui convient à quelque chôſe. *Conveniens, congruens*. L'habit court, l'habit de couleur, n'eſt point *convenable* à un Eccléſiaſtique. Il s'eſt chargé d'une commiſſion qui n'eſt point *convenable* à ſa dignité. Un grand ſèrvice demande une récompenſe *convenable* auſſi bien à la pèrſonne qu'à l'action. Il faut que le diſcours de l'Orateur ſoit *convenable* à celui qui parle, à celui qui écoute, & aux circonſtances du lieu, & du tems. S. Évr.

CONVENABLEMENT. adverb. D'une manière convenable. *Convenienter, congruenter*. On a traitté cet Ambaſſadeur *convenablement* à ſa qualité.

CONVENANCE. ſ. f. Tèrme relatif. Proportion, rapport, reſſemblance que deux chôſes ont enſemble. *Convenientia*. Le blanc & le noir, le chaud & le froid, n'ont aucune *convenance* enſemble. Ces deux jumeaux, ces deux étoffes, ont tant de *convenance*, ſe reſſemblent ſi fort, qu'on les prend l'un pour l'autre. En Morale il y a plus de raiſons de *convenance*, qu'il n'y en a de convainquantes. Quelle *convenance* y eût-il eû entre l'offrande, & celui qui la recevoit? Godeau. Il eſt ingénieux à trouver des *convenances*. Mauc r.

CONVENANT, ante. adj. Sortable, bienſéant. *Conveniens, congruens*. L'amour, la galenterie, n'eſt pas une chôſe *convenante* à un vieillard.

Convenant. ſ. m. Tèrme fait de l'Anglois *convenant*, qui eſt fréquent dans les Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire d'Anglețèrre. Il ſignifie, Confédération, ligue, alliance. *Fœdus*. On appella *convenant* la confédération qui fut faite en Ecoſſe en 1638. pour changer les cérémonies de la Religion. Le Parlement d'Anglețèrre ſigna le *convenant* en 1643.

CONVENIR. v. n. paſſ. *Je conviens, je ſuis convenus, je convins, je conviendrai*. Avoüer, être du même ſentiment. *Conſentire, fateri, aſſentiri, convenire*. Tous les peuples *conviennent* que les ſacriléges, les meurtres, les adultères ſont de grands crimes. Ce qui fait la difficulté des jugemens, c'eſt que les Avocats ne *conviennent* point de leurs faits, ne veulent jamais *convenir* de la vérité.

Convenir, ſignifie auſſi, Nommer châcun de ſa part quelqu'un pour être juge d'un différent. *Convenire*. Il faut *convenir* d'èxpèrts pour faire cette eſtimation. Ils ſont *convenus* d'arbitres, entre les mains deſquels ils ont compromis.

Convenir, ſignifie auſſi, Traitter, contracter. *Paſciſci, transigere*. Ils ſont *convenus* de prix pour l'achat de cette maiſon. Les futurs époux ſont *convenus* de telles chôſes & conditions pour leur mariage. Les Plénipotentiaires ſont *convenus* de faire un tel Traitté.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Avoir de la proportion, de la reſſemblance, quadrer. *Convenire, congruere.* L'avis de cet eſpion *convient*, quadre fort bien à ce qu'on nous mande d'ailleurs. La dépoſition de deux témoins qui *conviennent*, qui ſont conformes, font une preuve. Ce paſſage de la Geneſe *convient*, a du rapport avec celui de l'Évangile. Ce paſſement ne *convient* pas avec cette étoffe.

CONVENIR, ſignifie auſſi, Être propre, ſortable, bienſéant. *Convenire, congruere.* Cet homme eſt fort habile, une grande charge lui *conviendroit* bien. Ces diſcours ne *conviennent* pas, ne ſont pas bienſéans à un homme de ſa robbe. L'inſtinct de la nature nous porte à ce qui nous *convient*, & nous oblige de ramener tout à nous-mêmes. S. Év r. Des mœurs ſi rudes & ſi groſſières *convenoient* à la République qui ſe formoit. Id. Il m'offrit pluſieurs chôſes qui ne me *convenoient* pas. Il y a bien des raiſons pour montrer que la ſouveraine félicité ne *convient* pas à Épicure. Ablanc. Adam donna à tous les animaux des noms qui leur *convenoient*, à chacun ſelon ſon eſpéce. Vous lui donnez des qualitez qui ne lui *conviennent* point. L'avoine eſt un aliment qui *convient* au cheval, & qui ne *convient* pas au chien.

CONVENIR, ſe dit auſſi en Grammaire & en Logique. Il faut que le nom ſubſtantif & l'adjectif *conviennent* en genre, en cas, & en nombre. *Convenire, concordare, congruere.* Il faut que l'attribut *convienne* au ſujet, l'épithéte à la chôſe.

CONVENIR, en tèrmes du Palais, ſignifie, Aſſigner en Juſtice, former une demande contre quelqu'un. *Convenire.* Il a été *convenu*, aſſigné en déclaration d'hypothéque.

CONVENIR, ſe dit auſſi en matière de délibérations. *Convenire, congruere, decere, expedire.* On fut long tems à délibérer ſur ce qu'il *convenoit* de faire en une telle conjoncture. On trouva qu'il *convenoit*, qu'il étoit expédient de raſer la place qu'on ne pouvoit défendre.

CONVENIR, à l'impèrſonnel, ſignifie, Il faut. *Oportet.* Il *convient* déduire la dépenſe de la recette. Dans ce partage il m'en *convient* tant pour ma part. *Redit ad me, ad me pertinet.*

CONVENU, UË. part. & adj. *Congreſſus, commiſſus.* Les expèrts *convenus*, les arbitres *convenus*, ont rapporté, ont jugé, &c.

CONVENT. Voyez COUVENT.

CONVENTICULE. ſ. m. Aſſemblée ſecrette d'une partie des Moines d'un Couvent. *Conventiculum.* Il s'eſt tenu un *conventicule* pour faire une brigue, & favoriſer l'éléction d'un Abbé. Ce mot ne ſe prend qu'en mauvaiſe part, & ſe dit de toute aſſemblée ou ſéditieuſe, ou irréguliére. Les Occidentaux regardèrent d'abord le Ve Concile Général comme un *conventicule* illicite. P. Doucin.

CONVENTION. ſ. f. Traitté, contrat, accord. Une *convention* n'eſt autre chôſe que le conſentement de deux ou de pluſieurs pèrſonnes, qui s'accordent en un même point, & qui promettent d'accomplir l'une envèrs l'autre les chôſes dont elles ſont demeurées d'accord. Toute *convention* faite entre les hommes, qui n'eſt pas contre l'honnêteté, & les bonnes mœurs, produit une obligation naturelle, qui fait que les hommes ſont obligez de ſatisfaire à ce qu'ils ont promis. Instit. du Droit. Toutes les *conventions* ont un nom, ou une cauſe, en ce cas elles obligent civilement & naturellement ; ou elles ſont ſimples, ſans nom & ſans cauſe, alors elles n'obligent que naturellement. Nous avons fait enſemble une telle *convention* vèrbalement. *Conventum, pactum, pactio, conventio.* Une femme ſéparée de bien agit pour répéter ſes *conventions* matrimoniales. C'eſt une *convention* tacite, que les hommes ne ſe ſont aſſemblez en ſocieté que pour leur conſervation commune. S. Év r. Toutes les *conventions* entre un Uſurpateur, & la nation qu'il ſubjugue, ſont nulles de plein droit, parceque la force d'un côté, & la néceſſité de l'autre en ſont le principe. Id. En conſéquence de la *convention* commune, qui fait le bien de la ſocieté, celui qui la viole ſe trouvant plus foible que le reſte des contractans, eſt obligé de ſubir la peine de la loi. Maleb.

CONVENTION, ſignifie auſſi, Diſcuſſion, aſſignation difficile à donner. *In jus vocatio.* Les bourgeois ne veulent point conſtituer de rentes à de grands Seigneurs, à des Préſidens ; car ils ſont de difficile *convention*, on ne les peut faire payer. On dit auſſi, qu'un homme eſt de difficile *convention*, quand il eſt bourru, fantaſque, déraiſonnable ; quand on ne peut traiter, ni faire aucune affaire avec lui. *Homo difficilioris aditus.*

CONVENTION. Nom que les Anglois ont donné à l'aſſemblée éxtraordinaire du Parlement, ſans lettres patentes du Roi, faite en l'année 1689. après la retraitte du Roi Jacques II. Le Prince & la Princeſſe d'Orange furent appellez par la *Convention* pour occuper la place du Prince & de la Princeſſe légitime que la révolte de leurs ſujets avoient obligez de ſe retirer. La *Convention* fut auſſi-tôt convèrtie en Parlement par le Prince d'Orange.

CONVENTIONNEL, ELLE. adj. Acte qui a été fait avec cèrtaines conventions entre des parties. *Pactitius.* En matière de ſaiſies réelles on convèrtit les baux *conventionnels* en baux judiciaires.

CONVENTIONNELLEMENT. adv. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour ſignifier Sous, ou par convention. *Ex convento, ex pacto.*

CONVENTUALITÉ. ſ. f. Societé de Moines qui vivent enſemble. *Societas religioſa, familia.* On a rétabli la *conventualité* en pluſieurs Prieurez qui paſſoient pour ſimples ; c'eſt-à-dire, on y a mis des Religieux pour déſſervir le bénéfice. Par une Déclaration du 6e de Mai 1680. le Roi a décidé que la *conventualité* ne pourra être preſcrite par aucun laps de tems, quel qu'il puiſſe être, tant qu'il y aura des lieux réguliérs ſubſiſtans pour y mettre dix ou douze Religieux, & que les revenus des bénéfices ſeront ſuffiſans pour les y entretenir, cette déclaration eſt du 6e Mai 1680. *Conventualité* ſignifie proprement ici l'état ou la forme d'une maiſon religieuſe, ce qui établit, ce qui conſtitue une ſocieté, une maiſon religieuſe, qui conſiſte dans la diſcipline religieuſe.

CONVENTUEL, ELLE. adj. Qui appartient au Couvent, qui regarde le Couvent. *Religioſo cœtui, conventui communis.* Il ſe dit prémièrement de la maiſon qui eſt habitée par des Religieux, & qui a des lieux réguliérs. Les Prieurez *conventuels* ne ſe peuvent poſſéder ſans Bulles. Ils ſe donnent à la charge d'être Prêtre dans l'an. Il y a des Prieurez actuellement *conventuels*, d'autres qui le ſont ſeulement par habitude, où il n'y a point eû de Religieux depuis 40 ans. *Prioratus cœtu frequens, conventu inſtructus.* S'il y a encore un ſeul Religieux le Prieuré demeure *conventuel actu.* Mais s'il n'y en a point du tout, ils paſſent pour ſimples, & s'obtiennent ſous une ſignature ordinaire.

CONVENTUEL, ſe dit auſſi d'un Religieux qui habite actuellement le Couvent, à la diſtinction de ceux qui n'y ſont qu'hôtes, ou paſſagers, ou qui ont des bénéfices dépendans de la maiſon. *Monachus in cœnobio habitans.*

CONVENTUEL, ſe dit auſſi du revenu du Couvent. *Reditus Religioſi conventus.* La menſe *conventuelle* eſt ſéparée de l'abbatiale par un partage fait un tel jour. On a fait des unions des offices clauſtraux à la menſe *conventuelle*, qui l'ont fort augmentée.

On appelle auſſi Meſſe *conventuelle*, la grande Meſſe qui ſe dit dans le Couvent, à la différence de celles qui ſe chantent pour des obits, ou des fondations. *Miſſa totius conventus.*

CONVENTUELLEMENT. adv. Les Religieux ont été *conventuellement* aſſemblez au ſon de la cloche. *Vocati in conceſſum.* On dit plutôt *capitulairement.* En cette maiſon on vit *conventuellement*, c'eſt-à-dire, en communauté. *In ſocietate.* En cette autre on vit châcun à part, les Religieux vivent de leurs penſions.

CONVÈRGENT, ENTE. adj. Tèrme de Dioptrique, qui ſe dit des rayons de lumière qui ont ſouffèrt refraction en paſſant dans un milieu plus denſe que celui où ils étoient, en ſorte qu'ils ſe raprochent pour tendre à un même centre. *Adunatus, congregatus.* Les vèrres convéxes & omphaloptres rendent les rayons *convèrgens* ; les concaves les rendent divèrgens. Ceux-là s'approchent, & ceux-ci s'écartent de leur centre. Quelques Géometres ont fait auſſi mention d'une progreſſion *convèrgente.*

CONVÈRS, ERSE. adj. C'eſt un nom qu'on donne en pluſieurs Couvens aux Frères lais qui n'ont point d'Ordres, & qui ne chantent point dans le Chœur, mais qui ſervent en divèrs offices de la maiſon. *Rei domeſtica in cœnobio adminiſtrator, adminiſter, laicus, converſus.* Dans les prémiers tems, & juſqu'à l'onziéme ſiécle, on nomma *Convèrs, Converſi* ; c'eſt-à-dire, *Convèrtis*, ceux qui embraſſoient la vie monaſtique en âge de raiſon ; & ce nom les diſtinguoit de ceux que leurs parens y avoient engagez en les offrant à Dieu dès l'enfance, & que pour cela l'on nommoit oblats, *Oblati* ; c'eſt-à-dire offèrts. Dans l'onziéme ſiécle on commença à recevoir dans les Monaſtères des gens ſans lettres, qui ne pouvoient devenir Clèrcs, & qui étoient uniquement deſtinez au travail corporel & aux œuvres éxtérieures, & on les nomma Frères lais, ou *Convèrs.* C'eſt ce qu'en dit le P. Mabillon, *Sec. VI. Bened. Praf. II. n. 11.* Le même Auteur prétend au même endroit, n. 90. que ce fut Jean, prémier Abbé de Vallombreuſe, qui reçut le premier des Laïques, ou Frères *Convèrs*, diſtinguez par état des Moines du Chœur, qui dès-lors étoient Clèrcs, ou propres à le devenir. Un Frère *Convèrs* ne peut poſſéder des bénéfices. Une Sœur *Convèrſe. Adminiſtra, adjutrix, Converſa ſoror.*

Ce mot vient du Latin *converſus.* Quelques Auteurs les ont appellez *fratres barbati*, parcequ'ils laiſſoient croître leurs barbes : ce qui ſe pratique encore dans l'Ordre des Chartreux.

CONVÈRSABLE. adj. m. & f. Commode, agréable dans la convèrſation ; qui a l'accès, l'entretien doux, & facile. *Sociabilis,*

lis, commodus. Il me ſemble qu'il n'y a plus de pèrſonnes *convèrſables* dans le monde. Voit. Les Pédans, les gens chagrins & inquiets ne ſont guères *convèrſables.*

CONVÈRSATION. ſ. f. Entretien familiér, ou dans les viſites, ou dans les promenades. *Sermonis communicatio, congreſſus, congreſſio, colloquium, collocutio, converſatio.* La *convèrſation* ne doit pas occuper toute nôtre vie, S. Év r. Les gens les plus doctes ne ſont pas les plus propres pour la *convèrſation*; ils n'ont pas les agrémens de la *convèrſation*. La *convèrſation* eſt le lien de la ſocieté, c'eſt par elle que s'entretient le commèrce de la vie civile, que les eſprits ſe communiquent leurs penſées, & que les cœurs expriment leurs mouvemens. S. Év r. La communication de penſées & de ſentimens, qui ſe fait par le commèrce de la *convèrſation*, eſt le plaiſir le plus doux de la vie raiſonnable. Val. Comme les livres ne parlent pas d'ordinaire comme on parle en *convèrſation*, il ne faut pas auſſi parler en *convèrſation* comme les livres. M. Scud. C'eſt dans la *convèrſation* que naiſſent d'ordinaire les tèrmes nouveaux : ils y demeurent juſqu'à ce qu'un long uſage leur faſſe pèrdre entièrement le caractère de la nouveauté. Bouh. Il faut uſer avec beaucoup de réſèrve, dans la *convèrſation* même, des tèrmes qui ne ſont que de naître ; les mots & les phràſes d'une langue étant à-peu-près comme les fruits, qui ne valent rien ni trop murs, ni trop vèrds. Id. La *convèrſation* a du rapport au gouvèrnement populaire, où chacun a droit de ſuffrage, & joüit de la libèrté. Balz. Ceux qui ont le talent de la *convèrſation* ſont pour l'ordinaire des gens oiſifs, dont le principal emploi eſt de rendre, & de recevoir des viſites. Bouh. La *convèrſation* toute ſeule peut donner l'agrément du langage. M. Scud. L'agrément de ſon eſprit le rendoit maître de la *convèrſation* dans tous les lieux où il étoit. P. de Cl. L'art de la *convèrſation* conſiſte moins à y montrer de l'eſprit, qu'à en faire trouver aux autres. La Bruy. La *convèrſation* eſt un commèrce où chacun doit contribuer du ſien pour la rendre agréable. Bell. Il y a des malices ingénieuſes qui rendent la *convèrſation* plus piquante, & plus enjouée. S. Év r. Dans la *convèrſation* ordinaire comme il ne faut rien dire avec étude, il ne faut auſſi rien dire par hazard. S. Év r. Il faut que la *convèrſation* ſoit un peu flatteuſe avec les femmes, & qu'il y ait je ne ſçai quoi de retenu. Ch. de Mer. L'étude augmente les talens de la nature ; mais c'eſt la *convèrſation* qui les met en œuvre, & qui les polit. S. Év r. Il ne faut pas prendre piéd ſur tout ce qu'on dit dans la *convèrſation*. On appelle un petit jeu, un jeu de *convèrſation*.

Convèrsation, ſe dit dans le même ſens, des aſſemblées de pluſieurs pèrſonnes ſçavantes & polies. *Congreſſus, congreſſio, cœtus hominum politiorum.* Les *convèrſations* des Sçavans inſtruiſent beaucoup : celles des Dames poliſſent la jeuneſſe. La loi de la ſocieté veut qu'on laiſſe avoir de l'eſprit aux autres, & que l'on ne s'empare point de la *convèrſation*. S. Év r. Il faut une agréable divèrſité pour la *convèrſation*. Ch. de Mer. La *convèrſation* eſt une occaſion d'étaler ce qu'on ſçait, & de faire paroître ſon eſprit. S. Év r. Mademoiſelle de Scuderi, le Chevaliér de Méré, ont fait imprimer des *convèrſations*. Le grand ſecret de bien réüſſir dans la *convèrſation*, eſt d'admirer peu, d'écouter beaucoup, de ſe défier toujours de ſa raiſon, de ne ſe piquer jamais d'avoir de l'eſprit, & de faire paroître tant qu'on peut celui des autres. S. Év r.

CONVÈRSE. adj. & ſ. f. Tèrme de Géometrie. *Converſus.* Une propoſition eſt appellée *convèrſe* d'une autre, quand après avoir tiré une concluſion de quelque chôſe qu'on a ſuppoſé, on vient dans cette autre propoſition *convèrſe* à ſuppoſer ce qui avoit été conclu, & à en tirer ce qui avoit été ſuppoſé. Par éxemple, on démontre en Géometrie que ſi les côtez d'un triangle ſont égaux, les angles oppoſez à ces côtez ſont auſſi égaux : la *convèrſe* de cette propoſition eſt, que ſi les angles d'un triangle ſont égaux, les côtez oppoſez à ces angles ſont égaux.

Convèrse. Tèrme d'Aſtrologie. Direction *convèrſe*. *Directio converſa.* C'eſt celle qui eſt oppoſée à la direction directe, c'eſt-à-dire, que par la direction directe le Promoteur eſt porté au Significateur ſuivant l'ordre des ſignes, & par la *convèrſe* il y eſt porté d'Orient en Occident, & contre l'ordre des ſignes.

CONVÈRSEAU. ſ. m. Tèrme de Charpentiér. Les *convèrſeaux* dans les moulins ſont quatre planches d'un pouce & demi d'épaiſſeur, poſées au deſſus des archures, deux devant, & deux dèrrière.

CONVÈRSER. v. n. Vivre, parler familièrement avec quelqu'un ; fréquenter le monde. *Uti aliquo familiariter, verſari cum aliquo.* On apprend à vivre en *convèrſant* avec les honnêtes gens, avec les Sçavans. Les Chartreux ne doivent *convèrſer* avec pèrſonne. Dans l'humeur où je me trouve, je dois plus *convèrſer* avec les pèrſonnes vivantes. Voit.

C'eſt peu d'être agréable, & charmant dans un livre ;
Il faut encor ſçavoir & convèrſer & vivre. Boil.

Convèrser, ſe dit figurément en parlant de la lecture, de la contemplation. Les gens d'étude *convèrſent* avec leurs livres, avec les Sçavans de l'antiquité. *Verſari cum libris.* Les contemplatifs *convèrſent* avec leurs penſées, avec Dieu, avec les Anges. *Secum, cum Deo, cum Angelis verſari.*

CONVÈRSIBLE. adj. Qui peut être convèrti. *Quod converti poteſt.* Cette propoſition n'eſt pas *convèrſible*, n'eſt pas réciproque. Ce bien n'eſt pas *convèrſible*, on ne le peut pas changer de nature.

CONVÈRSION. ſ. f. Tranſmutation, changement de forme. *Converſio, mutatio.* Les Payens ont crû les *convèrſions*, les metamorphôſes d'hommes en arbres, en fontaines, en pièrres, en oiſeaux, &c. Les Chymiſtes chèrchent la *convèrſion* des métaux en or & en argent.

Convèrsion, en Morale, ſignifie Repentir, retour au bien ; changement, ſoit du cœur à l'égard des mœurs, ſoit de l'eſprit à l'égard des ſentimens. *Morum, inſtitutorumque mutatio in melius.* Dieu ne demande pas la mort du pécheur ; mais ſa *convèrſion*. L'éloquence & le zèle de ces Miſſionnaires ont fait grand nombre de *convèrſions*. L'Égliſe prie pour la *convèrſion* des Infidelles. Le chagrin, la bienſéance, la vanité, font plus de *convèrſions* que la pieté. Flech. Défiez-vous de ces tempéramens ſi boüillans, qui dès le prémiér déſir de *convèrſion* aſpirent aux vertus du prémiér ordre ; ces hauts deſſeins marquent plus de vanité que de pénitence. De Vill. Si l'homme ne coopère point à ſa propre *convèrſion*, il n'a pas beſoin d'agir ; il n'a qu'à attendre le S. Eſprit. Boss. C'eſt par la queſtion de l'Égliſe que commencent & que finiſſent toutes les *convèrſions* véritables. Péliss.

La *Convèrſion* de S. Paul eſt une fète qui ſe célèbre le vingt-cinquième de Janviér.

En tèrmes de Guèrre, on appelle un quart de *convèrſion*, quand on commande aux ſoldats de préſenter les armes aux ennemis qui attaquent en flanc ; lorſqu'on croyoit auparavant les avoir en tête. *Converſio.* Le quart de *convèrſion* ſe fait à droit, ou à gauche : s'il ſe fait à droit, l'aile gauche part la prémière, & décrit des quarts de cèrcle autour du ſerrefile : s'il ſe fait à gauche, l'aile droite part la prémière.

Convèrsion, ſe dit auſſi en Logique des argumens qu'on retourne, qu'on retorque, qu'on fait voir en un ſens contraire, en changeant le ſujet en attribut, & l'attribut en ſujet. Port-R. On fait des *convèrſions* d'argument d'une figure en une autre, des propoſitions génerales en particulières.

Convèrsion, en tèrmes du Palais, ſe dit du changement des actes & des titres. La *convèrſion* d'une obligation en rente. *Convèrſion* d'appel en oppoſition, *convèrſion* d'ajournement pèrſonnel en decrèt de priſe de corps. La *convèrſion* des lettres de déſèrtion en anticipation. La *convèrſion* d'un appel en oppoſition. La *convèrſion* d'un bail conventionnel en un bail judiciaire. On dit décrèts originaires & décrèts par *convèrſion*. Quelquefois on décrete originairement de priſe de corps, quelquefois cela ne ſe fait que par *convèrſion*, c'eſt-à-dire, qu'un décreté aſſigné pour être oüi, faute de ſe venir faire entendre, donne occaſion de convèrtir ſon décrèt en ajournement pèrſonnel, & s'il ne comparoit on le convèrtit en décrèt de priſe de corps, mais ce décrèt n'étant que par *convèrſion* tombe & eſt anéanti dès que le décreté comparoit.

En Arithmétique on dit, *proportion par convèrſion de raiſon*. C'eſt la comparaiſon de l'antécedent & du conſéquent dans deux raiſons égales. *Collatio, comparatio.* Ainſi comme il y a même raiſon de 2. à 3. que de 8. à 12. on conclut qu'il y a même raiſon de 2. à 1. que de 8. à 4.

Convèrſion d'équations en Algébre, c'eſt lorſque l'on réduit à une commune dénomination une quantité compoſée d'entiérs & de fractions. Par éxemple, $a - b = \frac{aa + cc}{d} + b + b$ multipliez tous par d, alors vous aurez $da - db = aa + cc + db + db$, & ce ſera une *convèrſion* d'équation. Harris.

CONVÈRSO. Tèrme de Marine, eſt la partie du tillac d'enhaut qui eſt entre le grand mât & le mât de borſet, où chacun ſe viſite & fait convèrſation. Ce mot vient de Portugal.

CONVÈRTIR. v. act. Tranſmuer, faire changer de nature à quelques corps. *Convertere, mutare.* J. Christ aux nôces de Cana *convèrtit* l'eau en vin. Dans la conſécration le pain & le vin ſe *convèrtiſſent* au vrai corps & au ſang de J. Christ. Les alimens digérez ſe *convèrtiſſent* en nôtre ſubſtance. L'eau congelée dans les grottes ſe *convèrtit* en criſtal.

Convèrtir, ſe dit auſſi des altérations & changemens qui ſe font par la génération & corruption, ou autrement. Le feu *convèrtit* le bois en cendre. Cette ſauce ſe *convèrtit* en huile. La glace fonduë ſe *convèrtit* en eau. On *convèrtit* ſon or & ſon argent en monnoye en changeant les eſpéces. Tous les grands deſ-

ſeins de ce Prince ſe ſont *convèrtis* en fumée. La querelle des Auteurs ſe *convèrtit* ſouvent en riſée.

On dit auſſi d'un homme qui a changé ſon bien de nature, qu'il a *converti* ſes héritages en effets mobiliaires ; qu'il a *converti* une rente au denier 18. en une rente au denier 20. qu'un bail conventionnel a été *converti* en bail judiciaire ; qu'un appel a été *converti* en oppoſition.

CONVÈRTIR, ſe dit auſſi pour Changer, lorſque ſans toucher à la nature, & à la ſubſtance de la chôſe, on en change ſeulement l'uſage. On *convèrtit* les vâſes ſacrez en des uſages profanes. MAUCR. C'eſt ainſi que les Proteſtans prétendent que le pain & le vin de l'Euchariſtie ſont ſeulement *convèrtis*, parcequ'ils ſont transferez d'un uſage commun, à un uſage ſaint, & ſacré.

CONVÈRTIR, ſe dit figurément en chôſes morales ; pour dire, Remettre les égarez dans la bonne voye, leur faire changer de mœurs & de créance. *Aliquem ad bonam frugem revocare ; Pravis opinionibus imbutum quempiam religioni Catholicæ reſtituere.* Les Apôtres ont *converti* les Gentils à la Foi. Ce débauché s'eſt *converti*, & s'eſt mis dans la dévotion. Il y a tel Eccléſiaſtique qui ſe réjoüit plus d'avoir *convèrti* quelqu'un, pour la gloire qui lui en revient, que pour le ſalut de la pèrſonne *convèrtie*. BEN. Les Controvèrſiſtes doivent moins ſonger à triompher de leurs advèrſaires, qu'à les *convertir*. Quoique Dieu veuille bien ſérieuſement que le hommes ſe *convèrtiſſent*, jamais néanmoins il ne fait de violence à leur volonté. Un homme ne *convèrtit* point un autre homme ; c'eſt Dieu qui nous *convèrtit* tous. PELISS.

CONVÈRTIR, ſignifie auſſi, Renvèrſer une propoſition, un argument. *Convertere, invertere.* Tout ce qui eſt étendu en longueur, largeur & profondeur, eſt un corps. Tout corps eſt ce qui eſt étendu en longueur, largeur & profondeur. Voilà deux propoſitions qui ſe *convèrtiſſent*. On fait la même chôſe à l'égard des argumens.

CONVÈRTI, IE. part. & adj. *Ab errorum caligine ad veræ ſinceræque fidei lumen reverſus, damnatis hæreticorum dogmatibus ad Eccleſiæ ſinum regreſſus.* On dit au ſubſtantif, Un nouveau *Convèrti*. On a établi pluſieurs Communautez pour les Nouveaux *Convèrtis*, & les Nouvelles *Convèrties*. Il n'eſt point de plus mauvaiſe foi que celle d'un faux *convèrti*.

On appelle auſſi les *Nouveaux Convèrtis*, les Maiſons & les Communautez où l'on reçoit, & où l'on inſtruit ceux qui veulent quitter l'infidélité, ſe faire Chrétiens & recevoir le baptême, ou qui veulent renoncer à l'héréſie, faire abjuration, ſe faire Catholiques. Je viens des *Nouveaux Convèrtis*, où j'ai vû deux Juifs qui ſe font inſtruire, & ſe diſpôſent au baptême.

CONVÈRTIE. ſ. f. Nom que l'on donne à pluſieurs Communautez Religieuſes de filles, qui après avoir vécu dans le monde avec trop de licence & de déréglement, ſe retirent dans le Cloître pour faire pénitence. On les nomme autrement Pénitentes. *Converſæ, Pœnitentes.* Les *Convèrties* d'Orviette. Voyez PÉNITENTE.

On le donne auſſi aux femmes ou filles qui reviennent de l'infidélité, ou de l'héréſie, qui y ont renoncé, qui en ont fait abjuration, qui ſe ſont fait Catholiques, & aux Maiſons & Communautez où on les reçoit, & où on les diſpoſe au baptême, ou à l'abjuration, où on les inſtruit pour cela. Mais on ne dit point ce nom ſeul, on y joint Nouvelles. J'ai entendu le ſèrmon, la Meſſe, aux *Nouvelles Convèrties*. On a mis cette Demoiſelle Huguenotte aux *Nouvelles Convèrties*. La Supérieure des *Nouvelles Convèrties* en eſt bien contente. On les appelle auſſi *Nouvelles Catholiques*.

CONVÈRTISSEMENT. ſ. m. Tèrme de Monnoyes, qui ſe dit lorſque l'on fond les vieilles eſpéces d'or, ou d'argent, & qu'on les convèrtit en d'autres eſpéces de différent poids & valeur. En l'année 1640. on a fait un *convèrtiſſement* de toutes les monnoyes étrangères & légères en loüis d'or & d'argent. *Converſio.*

CONVÈRTISSEUR. ſ. m. Qui réüſſit à convèrtir les Hérétiques. *Qui revocandis ad Catholicam fidem hæreticis operam impertit, collocat.* On appelle le Cardinal du Pèrron le *Convèrtiſſeur*.

CONVÉXE. adj. m. & f. Courbé, cintré ; ſurface relevée & extérieure d'un corps. *Gibbus, globoſus.* Elle eſt oppoſée à la *concave*, ou intérieure, qui eſt creuſe, & ſe dit principalement des ſphériques, ou de celles qui approchent de la figure ronde. *Convéxe* ſe dit proprement du contour extérieur d'un corps orbiculaire. Un miroir *convéxe* fait voir les objets plus petits, & un concave les fait voir plus gros. Le vèrre ſphérique *convéxe* eſt plus épais en ſon milieu qu'en ſes extrémitez. Lorſqu'on plie un corps dur, ſes parties s'écartent du côté *convéxe*, & ſe rapprochent du côté concave. ROH. Scarron a dit en plaiſantant de lui-même,

Ma poitrine eſt toute convéxe ;
Enfin je ſuis tout circonfléxe.

CONVÉXITÉ. ſ. f. Le pourtour d'un corps, & la rondeur qui ſe forme en ſa ſurface extérieure. *Exterior globi facies, ſuperficies, globoſa, convexa.* La *convéxité* du globe de la tèrre fait que l'horiſon ſenſible ne paſſe pas 50 lieuës. Les *convéxitez* des vèrres ſphériques ſont ou égales, ou plus grandes, ou moindres, reſpectivement à l'habitude qu'ont entr'eux les diamètres de leurs ſphères.

CONVICTION. ſ. f. Perſuaſion claire & évidente d'une vérité qu'on avoit niée. *Perſuaſio.* Il y a aſſez de paſſages formels dans l'Écriture pour la *conviction* des Hérétiques, s'ils n'avoient plus d'attache pour l'erreur que pour la vérité.

CONVICTION, ſignifie encore la preuve même pour convaincre le coupable. *Alicujus rei inexpugnabilis probatio.* On a trouvé la *conviction* de ſon crime dans ſes papiers. On ne condamne point à mort ſans une pleine *conviction* de l'accuſé.

CONVIER. v. act. Inviter à quelque repas, à quelque fête, à quelque cérémonie. *Invitare.* On a *convié* tous les Grands du Royaume d'aſſiſter au Sacre du Roi.

Ce mot vient du Latin *convitare*, qui a été formé de *cum* & *vivere*, c'eſt-à-dire, *vivre enſemble*. MÉNAGE.

CONVIER, ſignifie auſſi, Tenter, éxciter, éxhorter, porter à faire quelque chôſe. S. Amant a dit des ortolans, qu'ils *convioient* ſa bouche, à leur donner des dents une prompte eſcarmouche. Le tems, la jeuneſſe, nous *convie* à boire, à danſer, à nous divèrtir. Cyrus *convia* les Athéniens à quitter l'alliance de ſon frère. ABLANC. L'Empereur Ferdinand *convia* Eliſabeth de ne point ſe ſéparer de la créance des Princes Chrétiens. MAUCR. La néceſſité des affaires le *convia* à ſe réconcilier. ROCHEF.

Heureuſe incèrtitude ! aimable obſcurité !
Par où la divine bonté
A veiller, à prier ſans ceſſe nous convie.
L'AB. TÉTU.

CONVIÉ, ÉE. part. & adj. *Invitatus.*

On le dit auſſi au ſubſtantif. C'eſt un des *conviez* à la noce. JESUS-CHRIST a fait une parabole des *conviez* à ſon feſtin, des *conviez* aux noces. Il y avoit grand nombre de *conviez* à une telle fête. C'étoit un proverbe chez les Grècs : Je hais le *convié* qui a de la mémoire ; c'eſt-à-dire, le *convié* qui va révéler les ſecrets de la table.

CONVIVE. ſ. m. Celui qui eſt invité à un même repas qu'un autre, qui mange, qui ſe réjoüit avec lui. *Conviva.* Il faut avoir un tel à ſouper ; c'eſt un bon *convive*. Il n'y avoit que des *convives* choiſis à cette réjoüiſſance.

CONVIVE. ſ. m. Vieux mot. État des chôſes ; ſituation des affaires. *Rerum ſtatus.* La Chronique de Flandres c. 19. dit, Quand la Reine de France ſçut leur *convive*, & qu'ils avoient ordonné. Et ch. 23. S'il vous plait nous ferions monter aux échelles, ſi ſçaurions le *convive* d'eux. Jean de Mehun en ſon Teſtament manuſcrit dit,

Les uns prennent les Rois, les autres les Roines,
Pour ſçavoir les ſecrets des cœurs, & les convives.

CONVOCATION. ſ. fém. Ordre, ou cri public, par lequel on fait des aſſemblées de pluſieurs pèrſonnes pour l'intérêt de l'État. *Convocatio.* On a fait une *convocation* des Prélats pour tenir un Concile. Le ban & arrière-ban ſont des *convocations* de Nobleſſe pour aller à la guèrre. On fera la *convocation* des États de Bretagne, de Languedoc, au deuxième du mois prochain.

On le dit auſſi de quelques aſſemblées de familles, ou de petites Communautez. Ce mariage s'eſt fait à la hâte, il n'y a point eû de *convocation* de parens. L'élection de ce Marguillier eſt conteſtée, parce qu'il n'y a point eû de *convocation* de Paroiſſiens.

Ce mot vient du Latin *convocatio*.

CONVOI. Voyez CONVOY.

CONVOITABLE. adj. maſc. & f. Qui peut être convoité & déſiré. *Expetendus, deſiderabilis.* Il n'y a rien en ce monde qui ſoit véritablement *convoitable* que la vèrtu. Ce mot eſt vieux, & ne ſe dit plus qu'en riant.

CONVOITER. v. act. Déſirer ardemment le bien d'autrui. *Aliquid ardenter expetere, exoptare, concupiſcere, appetere.* Il eſt défendu par le Xe Commandement de *convoiter* le bœuf, ni l'âne de ſon voiſin, ni aucune chôſe qui lui appartienne.

Ce mot vient du Latin *convotare*. MÉN. D'autres croyent qu'il vient de *hait*, vieux mot François, qui ſignifie *joye & allegreſſe*. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt preſque pas d'uſage, non plus que celui qui ſuit, ſi ce n'eſt en parlant de la Morale Chrétienne.

CONVOITER,

CONVOITER, ſe dit plus particulièrement des déſirs de la chair. *Alienæ mulieris cupiditate ardere, flagrare.* Il n'eſt pas pèrmis de *convoiter* la femme d'autrui, d'avoir déſir d'en avoir la jouïſſance. L'Evangile dit que celui qui *convoite* la femme de ſon prochain a déja commis avec elle adultère dans ſon cœur.

Cèrtes, je ne ſçai pas quelle chaleur vous monte;
Mais à convoiter, *moi, je ne ſuis pas ſi promte.* MOL.

CONVOITÉ, ÉE. part. & adj. *Deſideratus, appetitus, optatus.*

CONVOITEUX, EUSE. adjectif. Qui convoite, qui déſire le bien d'autrui. Ce mot vieillit. *Appetens, percupidus, avidiſſimus.*

CONVOITISE. ſ. f. Concupiſcence, déſir de poſſéder le bien ou la femme d'autrui. *Cupiditas.* La *convoitiſe* des richeſſes eſt la ſource la plus ordinaire de tous les péchez. Dans les accès de la *convoitiſe* ſe jetter dans la neige, pour réſiſter aux tentations de la volupté charnelle. BAYL. La *convoitiſe* de régner eſt la plus forte des paſſions.

CONVOLER. v. n. Tèrme du Palais. Il ſe dit des veuves qui ſe remarient. *Ad alterum conjugium tranſire, ad ſecundas, tertias &c. nuptias convolare.* Une femme pendant ſon année de viduité ne doit pas *convoler* aux ſecondes noces. La femme ne peut pas avantager ſon mari, quand elle *convole* en ſecondes noces, de plus groſſe ſomme que celle qu'elle laiſſe à celui de ſes enfans à qui elle donne le moins.

CONVOQUER. v. act. Mander les membres d'un corps pour les faire aſſembler. *Convocare comitia, concilium, &c.* Il faut *convoquer* exprès tout le Chapitre pour rendre valables les délibérations importantes. *Convoquer* un Concile, les Etats. *Convoquer* les deux ſemeſtres d'une compagnie. On *convoque* avec quelques ſolennitez, & ſe dit des aſſemblées publiques: mais on convie, quand on fait des aſſemblées particulières de parens, amis, &c.

CONVOQUÉ, ÉE. part. & adj. *Convocatus.*

CONVOY. ſ. m. Compagnie qu'on fait par honneur à quelqu'un, enſorte qu'on donne à quelque chôſe pour ſa ſeureté. Ce mot avoit autrefois une grande étenduë: maintenant il eſt renfermé en ces deux cas. Un *convoy* d'entèrrement, c'eſt la compagnie de ceux qui aſſiſtent à un entèrrement. *Pompa funebris.* Vous êtes priez d'aſſiſter au *convoy*, ſervice & entèrrement. Il y a eû aujourd'hui deux *convois* en cette Parroiſſe. Il y a deux ſortes de *convois.* L'un général, & c'eſt lorſque tous les Eccléſiaſtiques habituez d'une Parroiſſe accompagnent un corps qu'on porte en tèrre. L'autre s'appelle *convoy de chœur*, & c'eſt lorſqu'il n'y a que les Eccléſiaſtiques qui compoſent le chœur de la Parroiſſe, qui accompagnent le corps.

CONVOY d'argent, de vivres, de munitions, ſe dit lorſqu'on fait accompagner ces chôſes par un corps de gens de guèrre ſuffiſant pour les défendre de l'inſulte des ennemis. *Commeatus.* Cette place eſt de difficile garde, on n'y ſçauroit aborder que par *convoy.*

On le dit auſſi des navires de guèrre qu'on donne pour eſcorte à des navires marchands. On appelle encore *convoi* une flotte de vaiſſeaux marchands.

CONVOYER. v. act. Accompagner quelque pèrſonne, quelque chôſe, ſoit pour lui faire honneur, ſoit avec main forte pour ſa ſeureté. Le corps mort de cette Princeſſe a été *convoyé* par un grand nombre d'Officièrs juſqu'au tombeau de ſes pères. *Funebrem alicujus pompam comitari.* On a fait *convoyer* cette voiture d'argent juſqu'à l'armée par deux compagnies de Cavalerie. *Convoyer* des vaiſſeaux marchands, ſe dit d'un vaiſſeau de guèrre qui eſt de leur conduite. *Perſequi commeatum.*

Ce mot vient de *conviare, comitari per viam.*

CONVOYON. Voyez COUVOYON.

CONVULSIF, IVE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des mouvemens qui dépendent naturellement de la volonté, & qui deviennent involontaires par quelque cauſe étrangère. *Motus ſpaſticus, motus qui contractione nervorum cietur, convulſivus.* Le mouvement *convulſif* eſt une contraction qui ſe fait par intèrvalles, en quoi il diffère de la convulſion, qui eſt une contraction continuë. Quand le principe des nèrfs eſt attaqué, il arrive des mouvemens *convulſifs.* La tenſion *convulſive* des ſolides eſt une des principales cauſes qui détruiſent l'équilibre qui doit être entre les ſolides & les fluides. JOURN. DES SÇAV.

CONVULSIF, ſe dit auſſi de ce qui cauſe la convulſion, ou les mouvemens *convulſifs.* Les playes des nèrfs ſont *convulſives.* L'ellébore blanc eſt *convulſif.*

CONVULSIF, au figuré, ſe dit des mouvemens trop emportez & trop violens de la colère, ou de quelqu'autre paſſion. *Motus animi impotens.* Vos mouvemens *convulſifs* de fureur me font craindre pour vôtre raiſon. S. ÉVR.

CONVULSION. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une contraction continuë qui ſe fait contre nôtre volonté des parties du corps, qui autrement ont accoutumé de ſe mouvoir ſuivant nôtre volonté. *Spaſmus, convulſio, contractio nervorum.* Les maladies violentes font mourir quelquefois avec de grandes *convulſions.*

CONVULSION, ſe dit figurément des emportemens, éfforts extraordinaires qu'on fait pour quelque chôſe. *Animi impotentia, animi impotentis effrenatio.* La ſeule vuë d'un homme qui demande de l'argent à cet avâre lui donne des *convulſions.* MOL. Puiſque les figures éxpriment les mouvemens de nôtre âme, celles que l'on mêle en des ſujets où l'âme ne s'émeut point, ſont des mouvemens contre la nature, & des eſpéces de *convulſions.* PORT-R. Cet homme rit avec un emportement ridicule; ſon accès va juſqu'aux *convulſions.* BELL. Les animaux de l'humeur de nôtre fâcheux, ſont toûjours farouches, & il leur prend des *convulſions* ſi ſubites, que pèrſonne n'eſt en aſſurance auprès d'eux. BALZ.

Et tandis que tous deux étôient précipitez
Dans les convulſions *de leurs civilitez,*
Je me ſuis doûcement eſquivé ſans rien dire. MOL.

CONYZA. ſ. f. Plante. Voyez CONISE.

COO.

COOBLIGÉ, ÉE. adj. & ſubſt. Qui eſt obligé avec un autre dans un acte public. *Sponſores, vades quorum ſinguli in ſolidum ſpoponderunt, communi adſtrictus vinculo.* Les cautions ſolidaires ſont *coobligées.* Un débiteur peut choiſir tel des *coobligez* qui lui plaît pour le contraindre, & laiſſer en repos les autres. L'hypotéque ſe diviſe entre *coobligez*, quand ils n'ont renoncé au bénéfice d'ordre & de diviſion. L'HOMMEAU.

COOPÉRATEUR. ſ. m. Agent naturel, ou ſurnaturel, qui travaille avec un autre pour agir, ou produire quelque action. *Rei alicujus efficiendæ adjutor; ſocius.* L'agent & le patient ſont réciproquement *coopérateurs* dans la génération. Les Apôtres prennent la qualité de *cooperateurs* dans l'œuvre de nôtre regénération. Nous ſommes les *coopérateurs* de Dieu. PORT-R.

COOPÉRATION. ſ. f. Action de deux agens joints enſemble pour produire un même effet. *Opera communis collatio, opera mutuo collata.* La plûpart des chôſes ne ſe font que par la *coopération* de pluſieurs pèrſonnes. La *coopération* de l'homme dans ſa convèrſion, eſt un effet de la grâce, & de la volonté du pécheur.

COOPÉRER. v. n. Aider à agir; joindre ſon action à celle d'un autre pour produire enſemble quelque effet. *Conferre operam, juvare aliquem.* En vain donne-t-on des remédes, ſi la nature n'eſt aſſez forte pour *coopérer* à la gueriſon du malade.

COOPÉRER, ſe dit figurément en chôſes morales. Les grâces ne ſont point efficaces, ſi l'homme n'y *coopère* de ſa part. Dieu n'approuve point le crime en *coopérant* à l'action du pécheur, il ne fait que remplir la qualité de cauſe première & univèrſelle en concourant avec les cauſes ſecondes. L'homme *coopere* à ſa convèrſion avec le Saint Eſprit; mais il ne *coopère* que par le ſecours de la grâce. BOSS. L'adreſſe ſeule ne fait pas les gens riches, il faut que la fortune y *coopère* beaucoup. Il ne ſeroit point parvenu à cette dignité, ſi les Puiſſances n'y avoient *coopéré.* On ne ſe ſert guères de ce mot hors les matières de piété.

COP.

COPAL. ſ. m. Nom que les Méxicains donnent à toutes les réſines & gommes odorantes, dont ils diſtinguent les differentes eſpéces par un ſurnom particuliér. Il y a une réſine appellée particulièrement de ce nom, qu'on apporte de la nouvelle Eſpagne: elle eſt fort blanche, reluiſante, tranſparente, en groſſes piéces qui reſſemblent au citron confit, bien clair & tranſparent. Les Indiens s'en ſervent au lieu d'encens dans leurs ſacrifices. Cette réſine eſt bonne pour les maladies de la tête: elle échauffe, réſout, & ramollit.

COPAL, eſt auſſi l'arbre d'où cette gomme découle. Le *Copal* eſt un arbre dont il ſort de la gomme, qui répand une odeur auſſi agréable que celle de l'encens. LET. CUR. ET ÉDIF. T. XI.

COPALXOCOTL. ſ. m. Arbre de la Nouvelle Eſpagne, dont le bois ſe coupe aiſément, ſans qu'il ſe fende jamais: il n'eſt pas ſujet aux vèrs, & approche de la ſenteur & de la ſaveur du copal. Ses feüilles reſſemblent à celles de nos ceriſiérs. Son fruit eſt doux, mais aſtringent: il eſt ſemblable à de petites pommes; il en diſtille une ſalive fort glutineuſe, laquelle étant appliquée, guérit la fiévre & les déjections ſanguinolentes. Les Eſpagnols l'appellent *ceriſe gommeuſe.*

COPARTAGEANT, ANTE. adj. Qui partage quelque chôſe avec un autre. *Conſors, ſocius.* Ils ne ſont que trois *copartageans* en cette ſucceſſion. Un procès s'eſt mû entre les *copartageans.*

COPAYBA. Voyez CUPAYBA.

COPEAU. ſ. m. Menu bois, qu'on retranche, qu'on rogne d'une grande piéce, lorſqu'on l'abat, & qu'on la taille, ou qu'on la façonne, *Aſſula, ſegmen, ſegmentum.* Les pauvres gens ſe chauffent des *coupeaux* qu'ils ramaſſent dans les bois, dans les atteliérs. Les Tavèrniérs éclairciſſent leur vin avec des *copeaux* que les Menuiſiers enlevent avec le rabot; & ils l'appellent *vin de copeaux*. Quelques-uns veulent qu'on diſe encore *coupeaux*, comme on l'a dit autrefois.

Ce mot vient du Grèc κόπαιον, qui ſignifie un *morceau* ou *fragment* de quelque chôſe que ce ſoit, du vèrbe κόπτω, *cado*, *ſeco.*

COPEIZ. ſ. m. Tèrme de Coutume. Bois nouvellement coupez.

COPENHAGUE. ſ. m. Ville Capitale du Royaume de Danemarck, ſituée dans l'Iſle de Zéelande, ou Séelande, ſur le détroit du Sund, vis à vis de l'Iſle d'Amagh, à laquelle elle eſt jointe par un pont de bois. *Haſnia*, *Codania. Copenhague* n'eſt pas ancien. Un Évêque de Roſchild fit bâtir dans le XIIe ſiécle un fort en ce lieu pour arrêter les Pirates; pluſieurs Pêcheurs bâtirent leurs cabanes auprès de ce fort; on le nomma d'abord Stagelbourg, enſuite on lui donna le nom d'Axelhuys, à cauſe d'Axille Vidon, Archevêque de Lunden, qui contribua beaucoup à l'orner vèrs l'an 1158. Enfin, parce qu'il y venoit pluſieurs marchands pour acheter le poiſſon des Pêcheurs, on la nomma *Kiobmans haren*, ou *Haffen*, c'eſt à dire, Port des Marchands; de là s'eſt fait *Copenhagum*, & en François *Copenhague*. Le Roi y introduiſit la prétenduë Réforme en 1535. malgré les Évêques, qu'il chaſſa. Il y a une Univèrſité à *Copenhague* fondée en 1474. par Chriſtien. Le port de *Copenhague* paſſe pour être un des plus beaux du monde.

COPERMUTANT. ſ. m. Tèrme relatif. Châcun de ceux qui pèrmutent enſemble un bénéfice. *Commutans.* Il arrive ſouvent que les deux *copermutans* ſe trompent l'un l'autre.

COPHTE, ou COPTE. ſ. f. Ancienne ville d'Égypte, que les Arabes appellent Cobt, & les Cophtes *Keſt.* Les Arabes diſent qu'elle a tiré ce nom de Cobt fils de Meſra, ou Mitſraim, qui la lui donna. Quelques Auteurs ont prétendu que c'eſt de là que s'eſt formé le nom Égypte. Voyez ſon *Oedip. Æg. T. I. p.* 41. & 42. & ſon Prodromus *Copt. c.* 1.

COPHTE, ou COPTE. Car les Arabes écrivent des deux maniéres. ſ. m. & f. Nom de peuple ou plûtôt de ſecte. *Cophtus*, *Coptus.* C'eſt le nom qu'on donne aux Chrétiens d'Égypte qui ſont de la ſecte des Jacobites. Les ſentimens ſont fort partagez ſur l'origine de ce nom; car prémiérement on l'écrit differemment; les uns diſent *Gophte*, *Góphtus*, les autres *Cophtus*, *Cophte*, d'autres *Copte*, *Coptus*; & d'autres enfin *Cophtite*, ou *Coptite*, *Cophtita*, ou *Coptita.* Scaliger dans ſon Livre *De Emendatione Temporum p.* 705. prétend que ce nom vient de celui de Copte, *Coptos*, ville autrefois célébre & fort marchande en Égypte, & métropole de la Thébaïde, dont il eſt fait mention dans Strabon & dans Plutarque. Le P. Kirker le réfute dans ſon *Prodromus Coptus c.* 1. & Scaliger lui même change de ſentiment ailleurs, comme nous le vèrrons tantôt. D'autres le dérivent de *Cabtim*, ſecond Roi des anciens Égyptiens. Jean de Léon dans un ouvrage de l'Afrique, & d'autres après lui, diſent que les Égyptiens appellent leur païs *Elehibth*, ou *Chibth*, ſans l'article; que ce nom lui a été donné par *Chibth*, qui eſt le prémiér Roi qui y ait régné. Vanſleb, dans la Préface de ſon hiſtoire d'Aléxandrie, dit que l'Égypte a été ainſi nommée de Copt fils de Mitſraim & petit fils de Noé, qui après avoir vaincu trois fréres qu'il avoit, régna ſeul dans tout ce païs. Tout cela ſont autant de fables. Scaliger a penſé plus raiſonnablement, quand il a dit que les Éthiopiens appellent l'Égypte *Giptu*, & *Gibetu*; que les Égyptiens Mahométans appéllent leurs Compatriotes Chrétiens *Elehibth*, qui n'eſt rien autre chôſe que *Eleupti*, & que ces noms ſe ſont formez de ΑΙΓΥΠΤΟΣ, par le retranchement de la prémière ſyllabe. Quelque vraiſemblable que ſoit cette étymologie le P. du Sollier y trouve des difficultez. La prémière eſt, que le nom Grèc de l'Égypte eſt plus ancien que ſon nom Égyptien. Pour obvier à cette difficulté, il croit qu'on pourroit dire que les Grècs ont fait leur Αἴγυπτος du nom Égyptien *Gupti*, ou *Gypti*, en y ajoutant le mot Grec Αἶα pour Γαῖα, deſorte que Αἴγυπτος fût la même chôſe que *Terra Gyptiorum*, la tèrre des Gyptiens. Cela n'eſt ni probable, ni néceſſaire. Il n'y a nulle preuve que les anciens Égyptiens ayent été appellez *Gypti*, ou *Kupti*, ou *Copti*; & ce n'eſt point un inconvénient que le nom Égyptien d'aujourd'hui ſoit plus récent que le nom Grèc. Que les Grècs ayant été ſi longtems maîtres de l'Égypte, & leur langue ayant été ſi fort en uſage, les Arabes ſurvenant & trouvant Αἴγυπτος, *Aegyptus*, établi pour le nom de ce païs, ils l'ayent abrégé, & dit *Elchibth*, pour *Elechibth*, rien n'eſt plus faiſible; auſſi ce ſentiment eſt non ſeulement de Scaliger, mais auſſi du P. Morin, qui cite ſur cela le Thalmud de Babylone dans le Traité Megilla *fol.* 18. *p.* 1. où les Égyptiens ſont appellez Gyptes; du P. Hardoüin cité par le P. du Sollier, & de M. l'Abbé Renaudot. La ſeule raiſon plauſible que ce Père oppoſe, eſt que tous les Égyptiens devroient s'appeller *Cophtes*, qu'il n'y a cependant que les Chrétiens; que parmi les Chrétiens mêmes, il n'y a que les Jacobites qui portent ce nom; qu'on ne le donne point aux Melchites. Cela fait croire au P. du Sollier que ce mot s'eſt formé du nom Jacobite, par le retranchement de la prémière ſyllabe, on a fait *Cobite*, *Cobta*, *Copte* ou *Cophte.* Il ne donne cependant ceci que comme une conjecture; mais il faut avoüer qu'elle n'eſt point mépriſable, quoique le ſentiment précédent paroiſſe beaucoup plus vrai; car ſelon la remarque de M. l'Abbé Renaudot, les vocabulaires Cophtes & Arabes décident la difficulté, traduiſant le mot Νεγύπτιος, qui ſignifie Égyptien, *Cophte*, ou *Copte*; & les Arabes dans leurs hiſtoires d'Égypte, dont il y a un grand nombre, parlant des anciens Égyptiens les appellent *Coptes.* Voyez le P. du Sollier Jéſuite, dans l'*Appendix ad Alexandrinos Patriarchas de Coptis Jacobitis* imprimée en 1708. à Anvers, à la fin de ſon Traité des Patriarches d'Alexandrie, où il a traité fort ſçavamment des commencemens des Jacobites, des mœurs, des ſentimens, des èrreurs, des rits, des ſacremens, des jeûnes, de la Circonciſion des *Coptes* &c. M. l'Abbé Renaudot, de la Pèrpét. de la Foi T. IV. Liv. I. c. 9. & 10. le P. Hélyot, hiſt. des Ordres Relig. I. P. c. 8. le P. Vanſleb, hiſtoire de l'Égliſe d'Aléxandrie imprimée à Paris en 1677. & dans ſa relation Italienne de l'État préſent de l'Égypte, imprimée au même lieu en 1671. & dans ſa nouvelle relation d'un voyage fait en Égypte, imprimée auſſi à Paris en 1677.

Les *Cophtes* ſont diviſez en trois Ordres. Le Clèrgé d'abord; puis les Laïques qui ſe diviſent en deux: les gens conſidérables, qu'ils appellent *Mébaſchers*, mot Arabe dérivé de בשר, *baſchar*, *Nuntiavit*, & ſignifie *Nuntius*, d'où vient qu'ils appellent les Évangeliſtes d'un nom ſemblable. Le ſecond ordre des Laïques eſt compoſé des Artiſans & de tout le peuple. C'eſt ce que nous appellons le Clèrgé, la Nobleſſe & le Tiers État.

COPHTE. ſubſt. maſc. & fem. *Cophtus.* Le Pere Kirker, dans ſon *Prodromus Coptus c.* 1. diſtingue les *Cophtes* des *Coptes*, ainſi qu'il les appelle, & qui ſont les *Cophtes*, ou Chrétiens Jacobites d'Égypte, dont nous venons de parler; & il prétend que *Cophte* eſt un nom forgé par les Mahométans, qui appellent ainſi les Chrétiens & les Moines d'Égypte; que ce nom ſignifie coupé, circoncis: ce qu'il fait bien remarquer, parce qu'il ne ſe ſouvient point d'avoir trouvé κόφθος dans les anciens Auteurs. Le P. Du Sollier, Jéſuite, dans l'*Appendix* qu'il a miſe à la fin de ſon Traité des Patriarches d'Aléxandrie, & dans laquelle il traite des *Coptes*, ou *Cophtes*, réfute le P. Kirker, & ſoutient que dans les anciens Auteurs on ne trouve pas plus *Copte* que *Cophte*; que ces noms ſont auſſi nouveaux l'un que l'autre. Il ajoute qu'il ne voit pas pourquoi les Mahométans appelleroient les Chrétiens d'Égypte par dériſion *Cophtes*, c'eſt-à-dire, circoncis, puiſqu'ils le ſont eux mêmes, & que ſi c'étoit un tèrme de mépris, il ne conçoit pas comment la Chronique d'Aléxandrie leur donneroit ce nom; que pèrſonne avant le P. Kirker n'a fait cette diſtinction; car Quareſmius, qui ſemble auſſi la faire Liv. I. c. 49. écrivoit en même tems que ce Jéſuite; qu'enfin on ne peut pas ſuppoſer que dès le VIIIe ou IXe ſiécle tous les Chrétiens Jacobites d'Égypte ont été appellez *Cophtites*, à cauſe de la circonciſion, puiſqu'il eſt probable que ce n'eſt qu'au XIIe ſiécle, ſous les Patriarches Macarius & Abul-Magede, que la circonciſion a été communément reçuë, ou recommandée parmi eux; & que ſi elle fut pratiquée auparavant, ce ne fut que par quelques particuliérs, & ſans obligation. Tout ceci eſt tiré de l'Ouvrage du P. Du Sollier dont nous avons parlé au mot *Cophte*; & M. l'Ab. Renaudot a fait enſuite la même réflexion dans le IVe T. de la Pèrpét. de la foi Liv. I. c. 9. p. 71. Autrefois dans tout le Diocéſe ou Patriarchat d'Aléxandrie il n'y avoit qu'un ſeul Archevêque, qui étoit le Patriarche d'Aléxandrie, qui n'avoit ſous lui que des Évêques. Les Grècs orthodoxes ont établi dans la ſuite beaucoup de Métropolitains. Les Jacobites ont conſèrvé l'ancienne forme de la hiérarchie. Ils n'ont encore aujourd'hui d'Archevêque que leur Patriarche, qui réſide ordinairement au Caire & qui prend le titre d'Aléxandrie. Il a onze ou douze Évêques ſous lui. L'Évêque de Damiétte eſt le ſeul qui ſoit appellé Métropolitain, & cela dans le XIIe ſiécle ſeulement. Le reſte du Clèrgé, ou ſéculiér ou Réguliér eſt compôſé des Ordres de Saint Antoine, de S. Paul, & de S. Macaire, qui ont châcun leurs Monaſtères. Outre les Ordres de Prêtriſe, de Diaconat & de Souſdiaconat, les *Cophtes* ont auſſi des *Igoumenes*, ou Archimandrites, & ils leur confèrent cette dignité avec les mêmes priéres & les mêmes cérémonies que les Ordres. Elle fait une diſtinction conſidérable entre le Prêtres, & outre le rang & l'autorité qu'elle donne à l'égard des Religieux, elle comprend

comprend le rang & les fonctions des Archiprêtres. Par un uſage de plus de ſix cens ans, ſi un Prêtre élû Évêque n'a pas été Archimandrite, on lui confère cette dignité avant l'ordination Épiſcopale.

La ſeconde pèrſonne du Clergé, & qui après le Patriarche tient le prémiér rang parmi les Évêques, eſt celui qu'ils appellent Patriarche de Jéruſalem, qui par un ancien droit, ou coûtume qui a paſſé en loi, gouvèrne l'Égliſe *Cophte* pendant la vacance du ſiége Patriarchal. Ce Patriarche de Jéruſalem réſide au Caire depuis longtems, apparemment parce qu'il y a trop peu de *Cophtes* à Jéruſalem. Il y va ſeulement à Pâques, & fait quelques viſites dans la partie de la Paleſtine qui touche l'Égypte, & qui reconnoît ſa juriſdiction. Il n'eſt proprement qu'Évêque du Caire, & il ne prend ce tître étranger, qu'affin que le Patriarche d'Aléxandrie réſidant au Caire, ne puiſſe y prendre aucune autorité. Ce n'eſt donc point comme l'a cru M. Simon, le Patriarche d'Aléxandrie qui porte auſſi le tître de Patriarche de Jéruſalem. Pour être élû Patriarche, il faut avoir paſſé toute ſa vie dans la continence, & même être vièrge, & l'on choiſit prèſque toûjours un Religieux. C'eſt lui qui confère les Évêchez. Pour être Évêque il faut être dans le célibat, & ſi l'on a été marié, il faut ne l'avoir été qu'une fois. Les Prêtres & les miniſtres inférieurs peuvent ſe marier, mais on ne les y oblige point, comme l'écrit fauſſement Ludolph, & l'on en voit pluſieurs qui paſſent leur vie entière dans le célibat, comme dans l'Égliſe Latine. Bien plus, ils ne peuvent plus ſe marier quand ils ont été ordonnez, ſoit qu'ils ne l'ayent point été avant leur ordination, ſoit qu'ils deviennent veufs. Il y a une infinité de Diâcres, & on les ordonne ſouvent dès l'enfance. On n'éléve aux Ordres Ecléſiaſtiques que des Artiſans & des gens du peuple; de là l'ignorance où ils ſont, & où les trouva le P. Roderic Jéſuite. Le reſpect des Laïques pour le Clèrgé, & des ordres inférieurs dans le Clergé pour les ſupérieurs, ne laiſſe pas d'être éxtrême & conſtant. Ils ont un Office plus long même que le Romain, qui ne change jamais en rien. L'Office de Carême eſt plus long qu'en autre tems, & celui des Évêques l'eſt plus que celui des Ordres inférieurs. Ils ont trois Liturgies, qu'ils changent ſelon les tems. La plus ordinaire eſt celle de Saint Baſile, les deux autres ſont celles de S. Grégoire de Nyſſe & de S. Cyrille, qui ſont beaucoup plus longues. Le P. Vanſleb parle d'une Liturgie Grégorienne, dont ils ne ſe ſèrvent que dans les fêtes de N. S. & dans quelques autres des plus célébres. Cet Auteur parle encore de douze autres Liturgies des *Coptes*, mais ce qu'il en dit paroit peu ſeur au P. du Sollier.

Il y a des Religieux & des Religieuſes *Coptes*, & la Profeſſion Monaſtique eſt en grande eſtime parmi eux. Pour y être reçu il faut avoir la pèrmiſſion de ſon Évêque. Ces Religieux *Coptes* font vœu de chaſteté pèrpétuelle. Ils renoncent à leurs parens & à leurs biens, & ne poſſédent aucun bien. Ils habitent dans les déſèrts. Ils ne s'habillent que de laine, ils ſe ceignent d'une courroye; ils ne mangent point de viande, ſi ce n'eſt dans la dèrnière néceſſité, & ſont obligez même à retrancher de leurs repas toutes les viandes délicieuſes, & à ſe priver de toutes les ſortes de nourritures ſans leſquelles le corps ſe peut ſoutenir. Ils paſſent leur vie en oraiſons & au travail, & s'appliquent à la lecture de l'Écriture Sainte. Ils dorment ſur une natte étenduë par tèrre, éxcepté les Supérieurs & les malades. Il ne leur eſt pas pèrmis de quitter leurs habits, ni leur ceinture, ni de dormir deux ſur la même natte, ni proche l'un de l'autre. Ils ſont obligez aux heures Canoniales, & ſe proſtèrnent tous les ſoirs cent cinquante fois, la face & le ventre contre tèrre, étendant les bras en croix & les poings fèrmez, & faiſant à châque fois le ſigne de la croix. Ils s'occupent à travailler à la campagne. Ils mangent à Sexte, & à la fin du jour, & s'ils ne ſont pas occupez à des travaux rudes, ils doivent ſe contenter d'un ſeul repas, qu'ils font à None, ou à la fin du jour. Ils n'ont point de jeûnes que ceux de l'Égliſe *Copte*. Ils ont beaucoup de Monaſtères, dont le P. Hélyot parle dans ſon Hiſt. des Ordres Religieux I. P. C. 8. Outre les Auteurs citez, on peut voir encore Le Févre, Traité de la Turquie, Quareſmius, *Elucid. Terræ ſanctæ*; Thevenot, voyage du Levant L. 1. le Monde de Davity, l'Afrique de Marmol, la Relation d'Égypte du P. Vanſleb, & le voyage de la Tèrre Sainte du P. Eug. Roger. Les Moines & les Religieuſes *Coptes* ſont tous de la lie du peuple. Ils ne vivent que d'aumônes, ils menent une vie fort dure, & ne mangent jamais de viandes, ſi ce n'eſt dans leurs voyages, hors de leurs monaſtères. Les monaſtères de femmes ſont proprement des hôpitaux. Il n'y entre guère que des veuves réduites à la mendicité.

Les Mébaſchèrs, car c'eſt ainſi qu'il faut écrire, puiſqu'il vient de בשר, & non pas Mebachers, avec le P. Du Sollier, comme s'il venoit de בכר, ou בחר, le P. Du Bernat qui eſt François en écrivant ainſi dans ſes lettres au P. Du Sollier a voulu exprimer le ſon du ش Arabe, qui eſt le même que celui de nôtre *ch* François; mais en l'écrivant ainſi ſur tout en Latin, on défigure ce mot, duquel ceux même qui ſçavent l'Arabe, n'entendroient plus l'origine & la ſignification; les Mébaſchèrs, dis-je, ſont la Nobleſſe des *Coptes*, ſi cependant on peut donner ce nom à des gens qui ne ſont que les fèrmiérs généraux des Turcs & des Partiſans d'Égypte. Ils ſont riches, principalement ceux des douze prémières familles, qui ont trouvé le moyen de rendre cet emploi héréditaire dans leur famille. Le reſte du peuple eſt très-gueux; & les uns & les autres ſont très-ignorans, ceux là par négligence & par mépris, & ceux-ci faute d'inſtruction.

Le P. Roderic, au rapport de Sacchin, *hiſt. Societ. Jeſ. T. II. L. VI.* §. 120. & ſuivans, réduit leurs èrreurs & les ſentimens des *Coptes* à ſix chèfs. 1°, Qu'ils répudient leurs femmes, & en épouſent une autre du vivant de celle qu'ils ont répudiée. 2°, Qu'ils circonciſent leurs enfants avant le baptême. 3°, Qu'ils ont à la vérité ſept Sacremens, dont les quatre prémiérs ſont le Baptême, l'Euchariſtie, la Confirmation, & l'Ordre; mais que les trois autres ſont la Foi, le jeûne, & l'Oraiſon. 4°, Qu'ils nient que le S. Eſprit procéde du Fils. 5°. Qu'ils ne reconnoiſſent que trois Conciles Œcuméniques, qui ſont ceux de Nicée, de Conſtantinople, & d'Ephèſe; & que dans celui de Nicée ils ont 84 canons deſquels il y en a deux qui ordonnent l'obéiſſance au Pape comme les Catholiques. 6°, Qu'ils rejettent le Concile de Chalcédoine, & ne reconnoiſſent dans J. C. après l'union de l'humanité avec la divinité, qu'une ſeule nature, une volonté, une action. Dans la diſcipline & les rits il trouvoit qu'ils péchoient encore en pluſieurs chôſes; car 1°, Ils croyent qu'il faut encore s'abſtenir de manger du ſang & des animaux ſuffoquez. 2°, Que le mariage eſt pèrmis au ſecond degré. 3°. Ils ordonnent des Diâcres dès l'âge de 5 ans; & 4°, Enfin, qu'en plongeant l'enfant dans les fonts du batême ils répétent trois fois la formule. D'autres ajoutent encore quelques abus, comme de croire qu'il y a un baptême de feu, qu'ils donnent avant le baptême d'eau, en leur appliquant un fèr chaud ſur le front, ou ſur les deux joües. Voyez *Jacobus De Vitriaco hiſtor. Orient.* C. 76. & Sanutas *L. III. Part. VIII. C.* 4. & le P. Du Sollier p. 129.

D'autres retranchent de ces èrreurs & éxcuſent ſur cela les *Cophtes*, car 1°, le P. Vanſleb qui traite fort éxactement du Mariage des *Cophtes* P. II. C. 32. 33. 34. & 35. ne leur reproche rien ſur le chapitre du divorce & de la polygamie ſimultanée. S'ils péchent en cela, c'eſt dans la pratique, ce n'eſt point dans la doctrine. Ils enſeignent que le mariage eſt indiſſoluble. Ils tolèrent à la vérité de nouvelles nopces après le divorce; mais ils s'en éxcuſent ſur la domination du Turc, & l'impuiſſance où ils ſont de faire obſèrver les Canons ſous ces maîtres. On prétend encore qu'ils n'èrrent point ſur la Proceſſion du S. Eſprit. Ce qui paroît de plus vrai, c'eſt qu'ils ignorent même cette diſpute. M. Simon les accuſe d'obſèrver le Sabbat, cela n'eſt point vrai; ſeulement ils ne jeûnent point ce jour là. S'ils ne mangent point d'animal ſuffoqué, c'eſt dans quelques-uns raiſon de ſanté, & dans d'autres c'eſt èrreur; mais èrreur de quelques particuliérs ſeulement, qui croyent que le précépte des Apôtres, Act. XV. 29 oblige encore; ce n'eſt point le ſentiment de la ſecte entière. Le mariage au ſecond degré eſt un abus introduit dans les mœurs, mais non point dans la doctrine; & ainſi du reſte.

Les *Cophtes* ont les ſept Sacrements de l'Égliſe Catholique, comme on le peut voir dans le P. Du Sollier Sect. III. & dans M. l'Abbé Rénaudot Tom. IV. De la Pèrpét. De la Foi L. I. c. 10. La Circonciſion n'eſt en uſage parmi eux que depuis la Conquête des Arabes Mahométans. Aucun Auteur ne parle de la Circonciſion des *Cophtes* avant le XIIe ſiécle, & jamais ils ne l'ont regardée & ne la regardent point encore comme néceſſaire.

Quant à ce que Roderic accuſe les *Cophtes* de faire circoncire leurs enfans avant le Baptême, comme ce n'eſt point par un principe de Religion, qu'ils circonciſent leurs enfans, on ne doit point mettre cela au nombre de leurs èrreurs, le Père Vanſleb, dans ſon hiſtoire de l'Égliſe d'Aléxandrie chap. 20. dit que la Circonciſion eſt en uſage chez les *Cophtes*, non par un Commandement Judaïque, ni par un précepte de Religion; mais par une ancienne coutume qu'ils ont priſe des Iſmaëlites, comme le témoigne un de leurs Auteurs nommé Amba Michel, Métropolitain de Damiette. Ils tiennent la Circonciſion comme une chôſe indifférente, & ils croyent pratiquer ce que S. Paul a écrit aux Corinthiens, quand il dit; *Qui vocatus fuerit ad fidem & habet præputium non circumcidatur, & qui vocatur & eſt circumciſus, non revertatur ad præputium*, c'eſt-à-dire, ſelon leur éxplication, ceux qui deviennent fidéles & qui ſont circoncis, qu'ils continuent à ſe circoncire & toute leur poſtérité. Le même Père Vanſleb, après avoir obſèrvé qu'ils circonciſent auſſi leurs filles, ajoûte: *mais l'une & l'autre de ces Cérémonies ſe fait par une femme Turque dans un bain public, ou dans une maiſon particulière,*

ſans y obſèrver aucune cérémonie religieuſe. Voyez encore ce qui a été remarqué là deſſus en parlant des Abiſſins.

Pour le baptême de feu qu'ils donnent, dit-on, par l'application d'un fèr chaud, c'eſt une fable, qui n'eſt fondée que ſur le témoignage de Jacq. de Vitry, qui ne la raconte que ſur le rapport des autres, & qui a mal pris & attribué à tous les *Cophtes*, ce qu'il avoit apparemment oüi dire de quelques-uns ſeulement, qui avoient des marques de croix ſur la peau, comme quelques voyageurs de la Tèrre Sainte, même parmi nous, s'en font. Ce qu'on leur reproche par rapport à l'héréſie des Monophyſites, aux Conciles qu'ils rejettent, à l'ordination des Diâcres dès l'enfance, eſt mieux fondé, & n'eſt que trop vrai. Ils ne croyent point avoir ſeuls la véritable Égliſe, mais ils en éxcluent les Francs, c'eſt-à-dire, les Catholiques & les Melchites. Du reſte, ils diſent que depuis le Concile de Chalcédoine & la diviſion des Patriarches châcun d'eux eſt chêf dans ſon Égliſe.

Les *Cophtes* ont fait en diffèrens tems différentes réünions avec l'Égliſe Romaine; mais en apparence ſeulement & dans la néceſſité de leurs affaires. Sous Paul IV. il parut à Rome un Syrien qui ſe diſoit envoyé du Patriarche Cophte d'Aléxandrie, & qui apportoit de lui des Lettres au Pape, par leſquelles il reconnoiſſoit ſon autorité, & lui promettoit obéïſſance. Paul IV. étant mort ſur ces entrefaites Pie IV. qui lui ſuccéda, après s'être aſſuré autant qu'il le pût de la vérité des lettres de l'Envoyé par le moyen du Conſul Vénitien du Caire, & même avoir reçu de nouvelles lettres du Patriarche plus formelles encore que les prémières, & par leſquelles il demandoit qu'on lui envoyât quelqu'un avec qui il pût traiter de la réünion de ſon Égliſe à l'Égliſe Romaine; le Pape choiſit le P. Roderic, Jéſuite, qu'il fit partir en 1561 avec la qualité de Nonce Apoſtolique. Mais ce Jéſuite, après quelques conférences avec deux *Cophtes* commis pour cela par leur Patriarche Gabriel, n'eut pas toute la ſatisfaction qu'il attendoit. Ils avouèrent que dans la lettre écrite au Pape, on lui avoit donné à la vérité la qualité de *Père des Pères*, de *Paſteur des Paſteurs*, de *Maître de toutes les Egliſes*; mais ils ajoutèrent qu'on ne devoit pas prendre à la rigueur des tèrmes qui n'étoient que des civilitez, & que c'eſt de cette manière qu'on a coutume d'écrire à des amis. Ils dirent de plus, que depuis le Concile de Calcédoine, & l'établiſſement des diffèrens Patriarches indépendans les uns des autres, chacun étoit Chêf & Maître dans ſon Égliſe. C'eſt ainſi que le Patriarche des *Cophtes* traita les Envoyez du Pape, après qu'il eût reçû du Conſul l'argent qu'on lui envoyoit de Rome. Toute cette hiſtoire eſt rapportée plus au long au livre 6ᵉ de l'hiſtoire de la Compagnie de Jéſus, écrite par le Père Sachini Jéſuite.

Le *Copte*, ou *Cophte*, eſt l'ancienne langue des Égyptiens mêlée de beaucoup de Grèc. Le P. Kirker eſt le prémier qui ait publié un vocabulaire & quelques Grammaires *Cophtes*. Il ne s'eſt juſqu'à préſent trouvé aucun livre en langue *Copte* qui ne fût des Traductions de l'Écriture Sainte, ou des Offices Eccléſiaſtiques, ou d'autres qui ont rapport à cette matière, comme des Grammaires & des Dictionnaires. Les caractères de cette langue ſont purement Grècs.

Les *Cophtes* ne parlent plus depuis long tems leur ancienne langue *Cophte*, qui ne ſe trouve que dans leurs livres. On parle Arabe dans tout le païs. Cette langue *Cophte*, que le Jéſuite Kircher prétend être une langue matrice & indépendante de toute autre, a été beaucoup altérée par la langue Grècque. Car outre qu'elle en retient encore les caractères, un peu changez, un très-grand nombre de ces mots ſont purement Grècs: Iſaac Voſſius, qui a pris plaiſir à avancer des paradoxes, a prétendu dans une de ſes réponſes à M. Simon, qu'il n'y a eû aucune langue *Cophte* avant que l'Égypte fût ſoumiſe aux Arabes. Cette langue, ſelon lui, eſt un mélange du Grèc & de l'Arabe, le nom même de cette langue n'étant point dans le monde avant que les Arabes fûſſent les maîtres de l'Égypte. Mais cela prouve ſeulement, que ce qu'on nommoit auparavant langue *Egyptienne* a été appellé depuis *Cophte* par les Arabes, & par une corruption de langage. Il ſe peut faire que les Arabes ayent apporté quelques mots de leur langue dans l'ancien *Cophte*, ou Égyptien. On ne conclurra pas de là qu'il n'y avoit avant ce tems-là aucune langue *Cophte*, ou Égyptienne.

C'eſt ce que M. Simon a répondu à M. Voſſius dans ſon hiſt. crit. des vèrſions du Nouveau Teſtament chap. 16. & il ajoute en même tems, que les mots Arabes qui ſont dans la langue *Cophte* peuvent y avoir été avant que les Égyptiens fûſſent ſoumis aux Arabes. Les anciens Géographes, dit-il, aſſurent que la Ville Capitale de la Thébaïde appellée *Coptos* étoit le lieu où les Arabes, les Indiens & les Éthiopiens apportoient leurs marchandiſes; & ainſi il n'eſt pas ſurprenant que le commèrce des Égyptiens avec les Arabes & les Éthiopiens ait introduit quelques mots Arabes dans le *Cophte*, ou Égyptien. On trouve dans la Bibliothéque du Roi pluſieurs livres écrits en langue *Cophte*. Mais ce ſont des Vèrſions de l'Écriture Sainte, ou des livres de leur Office Eccléſiaſtique. Il y en a un dans la bibliothéque du Collége des Jéſuites à Paris, qui contient l'Évangile de S. Jean avec une vèrſion Arabe intèrlinaire. Pietro della Valle dans la lettre citée ci-deſſus, dit que les *Cophtes* ont pèrdu entièrement leur ancienne langue, dans laquelle ils ont ſeulement quelques livres ſacrez, diſant encore la Meſſe en cette langue. *E ſolo hanno in eſſa alcuni libri ſacri, dicendo ancora la Meſſa in quella lingua.* Il ajoûte que comme cette langue n'eſt plus entenduë, tous leurs livres ont été traduits en Arabe, qui eſt leur langue vulgaire. C'eſt pourquoi ils liſent deux fois à la Meſſe l'Évangile & l'Épître, ſçavoir, une fois en *Copte*, & une fois en Arabe. Mais ſi nous en croyons le Père Vanſleb dans ſa Relation Italienne de l'État préſent de l'Égypte, les *Cophtes* célèbrent la Meſſe en Arabe, à la réſèrve de l'Évangile, & de quelques autres chôſes qu'ils liſent ordinairement en *Cophte* & en Arabe: *La Meſſa celebrano in lingua Arabica eccetto l'Evangelio & alcune altre coſe che ſogliano leggere nella lingua Copta & Araba.*

COPIATE. ſ. m. Foſſoyeur, qui fait les foſſes pour entèrrer les morts. *Veſpillo.* Dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe il y avoit des Clèrcs deſtinez à ce travail. En 357 Conſtantin fit une loi en faveur des Prêtres *Copiates*, c'eſt-à-dire, les Foſſoyeurs qui avoient ſoin des entèrremens. Il les éxempte par un privilège particuliér de la contribution luſtrale, que payoient tous les marchands. Fleury. C'eſt ſous Conſtantin que l'on commença à les appeller *Copiates*, c'eſt-à-dire, des Clèrcs deſtinez au travail, du Grèc κόπος, *travail*, qui vient de κόπτω, *ſcindo, cedo, ferio, tundo.* Auparavant ils s'appelloient *Decani*, & *Lecticarii*, peut-être parce qu'ils étoient diviſez par dizaines, dont châcune avoit une bière, ou litière pour porter les corps. On leur donne ordinairement rang parmi les Clèrcs, & même avant les Chantres. On en trouve dans les Gaules ſous Honorius, mais leur nom, qui eſt tout Grèc, fait juger qu'ils venoient originairement de l'Orient, & peut-être de l'établiſſement que Conſtantin en avoit fait dans ſa nouvelle ville. De Tillemont, *hiſt. des Emp. T. IV. p.* 235.

COPIE. ſ. f. Minute, brouillon, ou prémiér projet d'un acte qu'on dreſſe, pour enſuite la mettre au nèt. *Exemplum, exemplar.* Les Avocats gardent la *copie* qu'ils ont minutée de leurs écritures.

Ce mot vient de *copia*, dont les Latins ſe ſont ſèrvis en la même ſignification. Ménage.

Copie, ſe dit auſſi d'une tranſcription d'un acte en groſſe, ou en forme, qu'on réduit en moindre volume pour le faire ſignifier à une partie, ou pour en garder un mémoire par devers ſoi. *Deſcriptio, exemplum, exemplar.* Cette *copie* a été priſe ſur l'original, collationnée à l'original. Les anciens titres ne ſont qu'en forme de *vidimus*, de *copies* collationnées. Aujurd'hui les *copies* collationnées ne font point de fôi, ſi la collation n'en eſt faite avec la partie intéreſſée. Les Huiſſiérs ſont obligez de laiſſer *copie* de tous les actes qu'ils ſignifient.

Copie figurée, eſt une copie entièrement conforme à l'original, non ſeulement en la ſubſtance & teneur de l'acte, mais encore en la diſpoſition des mots, des lignes, des pages, des ſignatures, &c. *Deſcriptio exemplari archetypo penitus, planè ſimilis.*

Copie, ſe dit auſſi de l'imitation qu'on fait d'un original; & ſe dit particulièrement des tableaux, des deſſeins, & des Ouvrages de littérature. *Exemplum, exemplar.* Les moindres originaux ſont plus eſtimez que les meilleures *copies.* Ce bâtiment n'eſt que la *copie* d'un autre qui eſt à Rome. Tous les Poëtes ont voulu imiter Virgile; mais toutes ces *copies* ſont demeurées bien au deſſous de l'original.

Copie, ſe dit auſſi d'une traduction. Le P. Bouhours dit en parlant de ſa traduction du Nouveau Teſtament, faite ſur la vulgate, n'ayant pas de droit de rejetter le texte de la vulgate, ou d'y changer rien de nôtre autorité particulière, nous l'avons traduite telle qu'elle eſt: & la traduction que nous en avons faite, eſt une *copie* reſſemblante, qui repréſente juſqu'aux défauts de l'original Latin, s'il étoit pèrmis d'uſer de ce mot en parlant du texte ſacré.

Copie, ſe dit encore de l'imitation des actions, & des manières d'autrui. Les déſordres de nôtre tems ne peuvent être que des *copies* des ſiécles paſſez. S. Évr.

Copie, en tèrmes de Libraires & d'Imprimeurs, eſt le manuſcrit, l'original d'un livre qu'on leur donne, ſur lequel ils impriment. *Exemplar archetypum, manu ſcriptus codex, liber.* Il faut envoyer à l'Auteur demander de la *copie.* Ce ſont les bonnes *copies* qui ont enrichi ce Libraire.

On dit, Compter la *copie*; pour dire, Juger combien de feuilles il y aura dans un manuſcrit propoſé: & on appelle *copie de chapelle,*

le, les quatre feuilles que les Compagnons retiennent pour leur droit, & qui ſe rendent en payant les droits.

COPIER. v. act. Tranſcrire un acte, un livre, un diſcours, en faire un double, & le plus ſouvent une minute brochée. *Deſcribere, exſcribere, tranſcribere.*

On le dit auſſi des tableaux, des deſſeins, des bâtimens, des ſtatuës. *Picturam ex altera exprimere, fabulam pingendo imitari.*

COPIER, ſignifie auſſi, Imiter, & quelquefois, Dérober l'invention, le livre, le travail d'autrui. *Imitari, deſcribere, ſubſurari.* La plupart des Auteurs ne ſe font que *copier* les uns les autres. Montagne ſçait donner un air d'original aux chôſes mêmes qu'il *copie.* MALEB.

COPIER, ſe dit auſſi des pèrſonnes, & ſignifie les imiter, les prendre pour modele. *Imitari aliquem.* Il n'eſt rien tel que les Jéſuites; les autres Religieux ne les font que *copier.* PASC. Ceux qui ne ſont pas nez dans un rang illuſtre, & qui veulent *copier* les Grands, les *copient* mal, ils ne prennent que de faux airs de grandeur. BELL. Les moindres agrémens qui ſont naturels, valent mieux que ceux qu'on affecte de *copier* des autres. BOUH.

> *Apprenti tout au plus du célèbre Molière,*
> *Tu devois* copier *ſon noble caractère.* PRADON.

COPIER, ſignifie quelquefois, Contrefaire les manières, les geſtes d'une pèrſonne, pour la rendre ridicule, & ſur tout quand elle a quelques affectations vicieuſes. *Aliquem imitando explodere, illudere.*

COPIÉ, ÉE. part. & adj. *Imitando expreſſus, effictus.*

COPIEUX, EUSE. adj. Qui eſt riche, & abondant. *Copioſus, uberrimus, affluens.* Les langues Orientales ſont plus *copieuſes* en paroles, en belles èxpreſſions, que les nôtres. Cet Auteur èſt *copieux* en citations.

COPIEUX, ſignifie auſſi en vieux ſtile, Imitateur, celui qui contrefait les geſtes, & les manières d'autrui pour les railler. *Ridiculus imitator.* Les *Copieux* de la Fléche en Anjou ſont pluſieurs fois citez dans les Contes de Bonaventure de Pèrriérs.

COPIEUSEMENT. adv. D'une manière copieuſe & abondante. *Copioſè, abundanter, cumulatè.* Les gens du Nord boivent *copieuſement.*

COPISTE. ſ. m. Celui qui copie. *Librarius.* Les dèrniérs Clèrcs des Procureurs ſont les *Copiſtes.* Les *Copiſtes* qui vont écrire les Sèrmons font bien du dépit aux Prédicateurs. Montagne, tout *copiſte* qu'il eſt, ne ſent point ſon *copiſte.* MALEB.

COPISTE, ſe dit auſſi des Peintres, des Deſſinateurs, des Architectes, des Auteurs qui ne font rien qu'imiter les autres, & qui ne font rien de leur propre invention, qui ne travaillent point de génie. *Pictura, tabulæ imitator.*

COPISTE. Officiér de Comédiens qui a ſoin de garder les originaux des piéces pour copier les rôles, & les diſtribuer aux Acteurs. *Librarius.* C'eſt lui qui aſſiſte aux répréſentations, qui ſe met à une des aîles du théâtre, & relève l'Acteur s'il tombe en quelque faute de mémoire. THEAT. FRAN.

COPONIA. ſ. f. Nom propre d'une famille Romaine. *Coponia gens.* La famille *Coponia* étoit originaire de Tibur, ou Tivoli. Elle n'étoit pas ancienne. Le prémiér Citoyen Romain de cette famille fut T. Coponius, grand-père de deux Coponius, Titus & Caïus, qui vivoient du tems de Cicéron, & dont il parle, auſſi bien que de leur ayeul, dans ſon Oraiſon pour Cornelius Baldus n. 53. La famille *Coponia* porte ſur ſes médailles une maſſuë avec une peau de lion & un arc, parce qu'elle étoit de Tivoli, qui étoit conſacré à Hèrcule. C'eſt la penſée de Monſieur Patin p. 82.

COPOU. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt une eſpéce de tolle la plus eſtimée qui ſoit à la Chine, & qui ſe nomme *Copou*, parce qu'elle eſt faite d'une hèrbe que les gens du païs appellent *Co*, qui ſe trouve dans la province de Fokien. P. LE COMTE.

COPRONYME. ſ. m. Surnom d'homme. *Copronymus.* C'eſt le ſurnom que l'on donne à Conſtantin VIe du nom Empereur de Conſtantinople fils de Léon l'Iſaurique, & Iconoclaſte comme lui. Conſtantin *Copronyme* fut couronné en 720. commença à régner ſeul après la mort de ſon père en 742. & mourut en 775.

Ce nom eſt Grec, & compoſé de κόπρος, *ſtercus*, & ὄνυμα, *nomen.* Cet Empereur fut ainſi ſurnommé, parce que dans la cérémonie de ſon ſacre lorſqu'on fit les immèrſions, il ſalit les ſacrez fonts de ſon ordure. Voyez Cédrénus, Zonaras, & Maimbourg dans ſon hiſtoire des Iconoclaſtes.

COPROPRIETAIRE. ſ. m. & f. Qui poſſéde par indivis la proprieté d'une maiſon, d'une tèrre, d'une Seigneurie, ou autre immeuble. *Qui cum altero vel cum pluribus alicujus rei proprietarius eſt.* C'eſt ainſi que s'expliquent les Juriſconſultes. Un bail d'une tèrre ainſi poſſedée n'eſt point valable, s'il n'eſt fait par tous les *coproprietaires*, ou en leur nom.

COPTER. v. act. Faire battre le battant de la cloche ſeulement d'un côté. *Pulſare alterum latus æris campani.*

COPULATIF, IVE. adj. Qui joint, qui lie enſemble. *Copulativus.* Il ne ſe dit guères qu'au féminin & en Grammaire des particules qui lient le diſcours. Quelques-uns en font un ſubſtantif féminin, & alors il ſignifie une conjonction. La *copulative* ſe répéte quelquefois par élégance. *Plus, item, davantage, avec,* ſont des tèrmes *copulatifs* du diſcours.

COPULATION. ſ. f. Vieux mot. Jonction dû mâle avec la femelle pour la génération. *Coitus, coitio.* On y ajoûte ordinairement *charnelle*; & en Juſtice, tant d'Égliſe que ſeculière, on dit ſeulement *copule.* Une promeſſe de mariage eſt obligatoire en conſcience, quand la *copule* s'en eſt enſuivie. *Copulation* peut encore trouver ſa place dans le ſtile badin, ou burleſque,

> *Maint Auteur antique, & récent,*
> *Soutient que la goutte deſcend*
> *De* copulation *divine;*
> *Et que de Bacchus, & Ciprine*
> *Naquit cet enfant marpiteux.* CONRART.

M. Ménage s'en eſt ſervi même dans ſon Hiſt. de Sablé L. III. C. 16. p. 89. ouvrage ſérieux. Avant le Concile de Trente, dit-il, la *copulation* illicite faiſoit parenté juſqu'au ſeptiême degré, réduit par ce Concile au 2.

COQ.

COQ. ſubſt. m. Pluſieurs écrivent *Coc*, quelques-uns même *Cocq. Gallus.* Mais entre ceux qui écrivent *Coc*, Pomey dit pour raiſon que le *q* n'eſt jamais employé dans la Langue Françoiſe, que pour unir la voyelle ſuivante, & qu'il ne ſe doit écrire que pour mettre un *u* après. *Coq* donc, ou *coc*, eſt un oiſeau domeſtique qui eſt le mâle d'une poule. Les poules pondent des œufs ſans avoir vû le *coq*, mais ils ne valent rien pour être couvez. Le peuple croit que quand un *Coq* pond des œufs, il en ſort des baſilics, ou comme quelques-uns diſent des Scorpions. Que les *coqs* pondent quelquefois des œufs, on ne peut prèſque en douter, après tout ce que l'on rapporte ſur cela. Borel, *Obſerv. Phyſico-Medic. Cent. III. obſ. 43. p. 230. & Cent. IV. obſ. 1. p.* 280. en parle, & dit avoir vû un œuf de *coq*, dans lequel au lieu de poulet il y avoit un ſerpent formé. Dans les Ephémérides des Curieux de la nature *Decad. I. A. III. Obſ. 177. p. 332.* il eſt parlé d'un *coq* qui en 13 jours pondit dix œufs. Au même ouvrage *Decad. II. A. I. Obſ. 145. p. 359.* d'un autre qui dans l'eſpace d'un mois en pondit ſix. *Et Obſ. 211. p. 435.* d'un autre qui avoit pondu trois fois, & p. 437. d'un oye mâle qui pondit auſſi. On trouve encore de pareils exemples *Decad. III. A. V. & VI. Obſ. 138. p. 278. & Obſerv. 164. p. 374.* On rapporte pluſieurs raiſons de ces productions, qu'on peut voir dans une diſſèrtation de M. Stoltèrfoht inſérée dans les Nouv. Lit. de la Mèr Balt. 1702. p. 210. & ſuiv. M. Stoltèrfoht a ſoupçonné que les animaux auxquels cela arrivoit étoient hèrmaphrodites, mais il n'en a aucune preuve; & un habile Médecin de Copenhague qui fit la diſſection d'un de ces animaux n'en put trouver. Quant à l'autre point, ſçavoir, que de l'œuf d'un *coq* il en naît un baſilic, Solin C. 49. Ælien L. I. de l'hiſt. des anim. C. 1. Pline L. VIII. C. 21. & d'autres l'aſſurent. M. Stoltèrfoht en doute fort, & dit qu'il n'a pû encore en avoir de preuve. Il avoüe cependant que de la matière corrompuë de ces œufs il en peut naître pluſieurs ſortes de vèrmine, ou de reptiles; que cela doit arriver ſur tout dans les poules, & par conſequent auſſi dans les *coqs*, parce que ces animaux mangent plus d'ordures & d'inſectes qu'aucun autre, que le gèrme de ces inſectes peut paſſer dans l'œuf de la poule, ou du *coq*, & y éclorre enſuite, qu'on a remarqué dans les œufs differentes ſortes de vèrs, & que c'eſt un axiome parmi les Médecins, qu'il n'eſt rien de plus ſujet à la corruption que les œufs, qu'ils ſont bons quand ils ſont très-frais, mais que plus ils ſont vieux, plus ils ſont mauvais; & qu'il s'en faut donner de garde comme d'un poiſon. On connoît un *coq* à ſes èrgots & à ſa crête. Le Seigneur prédit à ſaint Pièrre, qu'il le renieroit trois fois avant que le *coq* eût chanté. Un bon *coq* doit ſuffire à douze poules. Un bon *coq* ne fut jamais gras. Paradin en parlant de la tentative du Duc Philippe de Bourgogne ſur Calais en 1436. dit que les Flamands ſur châque chariot de bagage portoient des *coqs*, pour chanter les heures de la nuit & du jour.

Ménage après Guyet croit que *coq* a été fait de *cloccus*, & de *clocitare.* D'autres croyent que c'eſt un ancien mot Gaulois, comme aſſûre Borel, auſſi bien que le mot de *coquart*, qui eſt ſouvent dans Villon, qui ſignifie un *glorieux ſans ſujet*, comme les enfans qui mettent des plumes de *coq* ſur leurs bonnèts, & qui pour cela s'eſtiment bien braves. On diſoit auſſi autrefois un bonnet *à la coquarde.* Il dit auſſi que ce mot pourroit venir de

coccus, ou *cochenille*, à cauſe de ſa crête rouge. Et enfin il dit que ce mot vient du Breton *coq*, qui ſignifie *rouge*. Bêze a remarqué que c'eſt le ſeul tèrme de la langue Françoiſe qui ſe tèrmine en *q*. *Coq*, ſelon le P. Pezron, eſt un mot Celtique, duquel eſt dérivé non ſeulement le François *Coq*, mais encore le nom Grèc *κικκός*.

Le *Coq* eſt le ſymbole de la vigilance. On le donne (ſur les médailles) au Dieu Lunus & à Mèrcure, quelquefois à Bacchus, parce qu'on le lui ſacrifioit pour la conſervation des vignes. Il marque auſſi les combats de la victoire. P. Jobèrt.

Dix *coqs*, rangez de ſuite, & enchaînez par le cou avec un cordon, que le prémiér tient dans ſon béc, comme les conduiſant tous par là, font un rébus qui conſiſte à leur trouver à châcun un nom qui convienne au rang où il eſt. Le prémiér qui conduit les autres s'appelle *Duco*, comme qui diroit *Duc coq*. Le ſecond *Coque d'œuf*, par alluſion à *coq deux*, c'eſt-à-dire, deuxiême; ou bien c'eſt *bicoque*. Le troiſiême *Tricot*, par alluſion à *tricoq*, troiſiême *coq*; ou bien *cotrès*. Le quatriême, *Coquatre*. Le cinquiême *Coquin*. Le ſixiême *Coxi*, préterit du vèrbe Latin *Coquo*, faiſant alluſion à *Coq ſix*, c'eſt-à-dire, ſixiême. Le ſeptiême *ſeco*, pour *ſept coq*. Le huitiême, *coquit*, 3e pèrſonne du vèrbe *coquo*, par alluſion à *coq huit*, c'eſt-à-dire, huitiême. Le neufviême *Prædico*, parce qu'il eſt avant le dixiême *coq*, qui s'appelle *dico*, *præ* en Latin ſignifie *avant*, & marque ce qui précéde. Le dixiême, *Dico*, dix *coqs*.

On appelle le chant du *coq*, *Galli cantus*, le point du jour, parce que les *coqs* chantent en ce tems-là, & réveillent ceux qui dorment.

On appelle un vilain bouquet de plume, une plume de *coq*.

Coq de bruyère, eſt un *coq* ſauvage qui vole bas, & ſe prend à la paſſée comme les beccaſſes. *Gallus ſylveſtris*.

Il y a des Auteurs qui diſtinguent entre *coq ſauvage* & *coq de bois*. Ils appellent *coq ſauvage* une eſpéce de faiſand particuliér qu'ils diſent ſe trouver dans les païs ſeptentrionaux. Et Belon appelle *coq de bois* un oiſeau plus gros que le faiſand, qui a les plumes noirâtres, luiſantes & changeantes, & les ſourcils très-rouges.

Coq, ſignifie auſſi le mâle de la pêrdrix. *Perdix maſcula*, *perdix mas*.

Coq d'Inde, prononcez Co-d'Inde, eſt un gros oiſeau auſſi domeſtique, qui a les mêmes qualitez d'un *coq*, & qui a été apporté depuis quelque tems des Indes Occidentales. *Gallus Indicus*. Il y a un *coq* Indien qui eſt différent de celui qu'on nomme *coq d'Inde*, qui a été apporté d'Affrique, où il eſt appellé *ano*. Jonſton l'appelle *gallus Perſicus*; & Geſner & Aldrovandus, *gallus Indicus*. Son plumage eſt noir, & il a un œil vèrdâtre, à la réſèrve du dos, dont les plumes vèrs la racine ſont de couleur de gris de noyer, & quelque peu de blanches. Sa taille eſt d'un médiocre poulet d'Inde. Markgravius décrit un *coq* du Breſil qui eſt tout vèrd, & qui a ſur la tête une crête ou panache de plumes noires. Quelques-uns croyent que le *meleagris* des Anciens eſt nôtre *coq d'Inde*. Le *coq d'Inde* eſt fort goulu, il croît & s'engraiſſe beaucoup, & quelquefois il s'en trouve qui péſent plus de vingt livres. Ses petits ſont fort difficiles à élever, & le tems un peu rude les fait mourir. Quand le *coq d'Inde* ſe quarre & ſe paranne en étendant ſa queüe & en étallant ſes aîles, on dit qu'il fait la roue. Cet oiſeau hait le rouge, & ſe met en colère quand il en voit. Il a le col, la tête & un grand lambeau qui lui tombe ſur le bec, fort rouges, quand il ſe quarre; mais quand il eſt dans ſa poſture ordinaire, ces parties deviennent entièrement pâles. Il y en a qui ont tout le champ du pennage noir, avec un peu de blanc à l'extrémité des grandes pennes. D'autres ſont griſâtres; d'autres d'un gris un peu rougeâtre. Ils ont une groſſe touffe de poils rudes comme des crins au milieu de la poitrine. Quelques-uns l'appellent la barbe du *coq d'Inde*. Sa femelle s'appelle Poule d'Inde. Voyez Poule.

Aldrovand fait mention d'un *coq* d'Inde qui a plûtôt la reſſemblance d'un dragon que d'un *coq*. Son bec a beaucoup de rapport à celui des Pèrroquets, il eſt tout à fait courbé par le deſſus, & entièrement rouge. Sa tête, ſa poitrine & ſon ventre, ſont de couleur de rôſe fort claire. Sa poitrine eſt ſemée de taches de couleur de rôſe encore plus lavée que le fonds; & au ventre elles ſont plus grandes, & travèrſées d'une ligne blanche. Il a deux crêtes, la prémière eſt de chaîr, & placée proche du béc; entre cette tache & le bec il y a une tache longue qui eſt bleuë. L'autre crête eſt compoſée de plumes jaunes très-petites, qui ſont proche de la prémière crête, & s'élevent ſur le ſommet de la tête, puis vont finir ſur le haut du cou. Ses yeux ſont diſpoſez en long, comme ceux de l'homme; leur prunelle eſt noire, le cèrcle qui l'environne jaûne; & les ſourcils noirs. Il a des oreilles grandes & droites. Ses plumes ſont fort divèrſifiées de vèrd, de bleu, de blanc, de couleur de rôſe, & de roüille, de rouge. Il a deux queües, une petite, & une grande, compoſée de neuf grandes pennes inégales, & différentes en couleurs, & ſur leſquelles on voit des yeux en ovale, qui ſont rouges, ou blancs, toûjours bordez ou environnez de bleu: ſes piéds ſont rouges, & ornez de taches brunes. Il n'a que trois doigts, dont les ongles & l'éperon ſont blancs. Le dos eſt prèſque tout rouge, & marqué de taches noires en forme de croiſſant, & travèrſées par le milieu de taches blanches.

Coq de Bois, en général, c'eſt un faiſand. Voyez Faisand.

Coq de Bois d'Écosse. Hector Boetus rapporte que l'on trouve en Écoſſe une eſpéce de *coq de bois*, dont la chair eſt approchante de celle du Faiſand, & qui eſt de pareille grandeur. Il a le pennage noir, & les paupières extrêmement rouges; il vit de blé. La poule eſt plus petite, & ſon pennage eſt brun. Le mâle a le cou, la poitrine, les aîles & les cuiſſes ſemées de pointes rouges. La femelle eſt d'un gris cendré, & divèrſifié de taches noires. Ils ont l'un & l'autre les paupières & les ſourcils garnis d'une membrane rouge. Ces animaux ſe retîrent dans les broſſailles.

Coq de marais d'Écosse, C'eſt un oiſeau que les Écoſſois & les Anglois appellent *coq de marais*. Ils font grand cas de la délicateſſe de ſa chair. Il chèrche pour l'ordinaire ſa pâture dans les lieux marécageux. Son pennage eſt rouſſâtre, ou plûtôt jaunâtre, ſemé de points noirâtres, généralement par toutes les parties du corps. Ses ſourcils, & les barbes qui lui tombent au-deſſous du bec, ſont compoſées d'une membrane rouge, comme celle de la plûpart des *coqs* de bois. Il a les jambes & les doigts robuſtes & faits comme ceux des faiſans, ou des *coqs*, excepté qu'il n'a point d'ergot.

Coq, ſignifie figurément un notable bourgeois, ou habitant d'une Parroiſſe, qui s'y eſt mis en autorité, qui gouvèrne tous les autres. *Vir primarum inter ſuos partium*. Un tel eſt le *coq* de la Parroiſſe.

Coq, ſignifie auſſi une figure de *coq* qui eſt ordinairement doré, & qui ſe met au plus haut d'un clocher, ou d'une fléche d'Égliſe, pour ſèrvir de giroüette, & faire connoître le changement des vents. *Inaurata galli figura*, *gallus*.

Coq, en tèrmes d'Horlogeur, eſt un petit treillis de cuivre doré & fort délicat, qui eſt ſur la platine de deſſous d'une montre.

Coq, en tèrme de Marine, eſt le cuiſiniér d'un vaiſſeau. *Coquus*.

Coq a l'asne, eſt un propos rompu, dont la ſuite n'a aucun rapport au commencement: comme ſi quelqu'un, au lieu de ſuivre un diſcours qu'il auroit commencé de ſon *coq*, parloit ſoudain de ſon âne, dont il n'étoit point queſtion. *Aliquid alienum ab re propoſita dicere*. Ménage dit que Marot a été le parrein de cette façon de parler, & qu'il fit une Epître qu'il nomma du *coq à l'âne*, enſuite de laquelle pluſieurs Poëtes ont fait des Satires qu'ils ont intitulées de ce nom, où ils diſoient pluſieurs véritez qui n'avoient ni ordre, ni ſuite. Je ne puis mieux comparer les Sonnets del Burchiello qu'à nos *Coqs à l'âne*, puiſque châque vèrs contient un ſens ſéparé de tous les autres, ſans aucune liaiſon, auſſi bien que le Commentaire ſur iceux de Fr. Maria Doni, qui a voulu enchérir par ſes extravagances ſur le texte, *ubique enim arena ſine calce eſt*. Mascur. p. 217.

Coq, ou coq des jardins. Tèrme de Botanique. *Coſtus hortenſis*, *coſtum hortenſe*, *mentha græca*. C'eſt une plante dont les racines ſont ſemblables à celles de la mente, rondes & cheveluës. Ses tiges ſont hautes d'une coudée, ou d'une coudée & demie, branchuës, d'un vèrd pâle. Ses feuilles ſont de la même couleur, découpées ſur les bords, d'une ôdeur forte, d'un goût très-amèr: elles reſſemblent à celles de la betoine. Aux extrémitez des branches viennent les fleurs, qui ſont jaûnes & radiées. Ses ſemences ſont petites, oblongues & aplaties. Cette plante eſt bonne pour les cruditez de l'eſtomac, pour le vomiſſement, pour la colique, pour la cardialgie & pour la puanteur de la bouche.

Coq. Ordre de Chevaliér. Il fut inſtitué en 1214. par un Dauphin de Viennois, qui fut tîré par Claude Polier d'un grand danger où il ſe trouva en combattant contre les Anglois. Le Seigneur de Polier fut le prémier Chevaliér de l'Ordre du *Coq*, que le Dauphin nomma ainſi, parceque les Poliers portent d'argent à un *coq* de ſable dans leurs armes. L'Abbé Bernardo Juſtiniani T. I. Ch. VIII. de ſon hiſt. des Ordres de Chevalerie parle encore d'un Ordre du *coq* inſtitué par un Pièrre de Montmorency. Voyez L'ordre du Chien.

COQUARDE. ſ. f. Ornement qui ſe met à un chapeau. Nœud de ruban qu'on met ſur le retrouſſé du chapeau. Les ſoldats aux gardes ont une *coquarde* blanche. Dans les habillemens de théatre on appelle *coquarde*, une eſpéce de bouquet de plume qui s'éleve au deſſus de la forme du chapeau du côté du retrouſſé. C'eſt aux chapeaux des danſeurs que l'on met des *coquardes*.

Ce mot vient apparemment de *coq*. Ces ſortes d'ornemens ſont des eſpéces de crête; & les *coqs* ont des crêtes. De plus, on appelloit

pelloit autrefois Bonnèt à la *coquarde*, les bonnèts où les enfans mettoient des plumes de coq.

COQUART. ſ. m. *Garrulus*. Vieux mot, qui veut dire, *jâſeur*. De *coquart* on a formé *coqueter*, *coquéte*, *coquéterie*. *Coq* eſt le mot d'où tous ceux-ci, & même celui de *coquart*, tirent leur origine; parceque ceux qui caquettent, ou qui parlent beaucoup, font un bruit qui approche de celui que font les coqs.

COQUASTRE. ſ. m. Coq à demi châtré, à qui on a laiſſé un des teſticules. *Gallus malè caſtratus*.

COQUATIÉR. Voyez COQUETIÉR.

COQUATRIS. ſ. m. Quelques-uns croyent que c'eſt le baſilic, Haython l'Arménien croit que c'eſt le crocodile, qu'on a ainſi nommé par corruption. HUET.

COQUE. ſ. f. Écorce dure d'une noix : écale, peau dure d'un œuf. *Ovi, nucis putamen*. Cette noix eſt angleuſe, on ne la peut tirer de ſa *coque*. Il y a des œufs qui ont une *coque* dure, & les autres molle. Manger des œufs à la *coque*, c'eſt les manger après les avoir fait cuire dans leur *coque* ſans les caſſer, ni y faire de la ſauſſe. Les meilleurs poudriérs ou horloges de ſable ſe font avec des *coques* d'œufs ſéches & pulvériſées.

Ménage dérive ce mot de *concha*, & de *conchula*, auſſi bien que le mot de *coquille*. Et le P. Pezron prétend que *Coque* eſt un mot Celtique, d'où vient non ſeulement Coquille, mais auſſi le Grèc κόγχη, *concha*.

COQUES de Levant, ſont de petits fruits ou bayes groſſes comme des gros pois, de couleur obſcure. Elles contiennent châcune une ſemence jaunâtre, friable, dont la force ſe diſſipe en vieilliſſant. On s'en ſèrt comme du ſtaphyſ-aigre pour faire mourir les poux. Il enyvre les poiſſons, enſorte qu'on les prend facilement.

COQUE DE VÈRS A SOYE. C'eſt l'enveloppe de ſoye où le vèrs ſe renferme à meſure qu'il file. Cette *coque* étant achevée le vèr ſe change en féve, & de féve en papillon : enſuite de quoi il pèrce ſa *coque* pour en ſortir. *Bombycis folliculus*.

COQUE, ſe dit auſſi en parlant des ſemences, pour ſignifier leur enveloppe qui eſt preſqu'ovale, légère & déliée. *Siliqua, folliculus*.

COQUE, en tèrme de Marine, eſt un faux pli qui ſe fait à une corde qui eſt trop torſe. *Ruga*.

COQUE en tèrmes de Sèrrurier, ce ſont des piéces de fèr qui ſèrvent à conduire le pêne d'une ſèrrure, & dans leſquels entre l'auberon.

COQUELICOT, COQUELICOC, ou COQUELICOQ. ſ. m. Eſpéce de pavot ſauvage qui croît dans les blez, & dont la fleur eſt rouge. *Erraticum papaver*. On l'appelle auſſi *ponceau*. Voyez PAVOT. On fait une eau diſtillée & un ſirop de fleurs *de coquelicot*.

COQUELOURDE. ſ. f. *Pulſatilla*. Plante qui a du rapport avec l'Anémone, & qui n'en diffère que par ſes ſemences, qui ſont tèrminées par une queuë barbuë. Il y a pluſieurs eſpéces de *coquelourde*; la plus commune eſt celle qu'on nomme *Pulſatilla folio craſſiore & majori flore C. B.* ſa racine eſt groſſe comme le doigt, longue, noirâtre, branchuë, fibreuſe, amère, & âcre au goût. Elle donne des feüilles découpées fort menu, ſoutenuës par des queües aſſez longues; du milieu de ces feüilles naît une tige liſſe, arrondie, un peu veluë, haute de cinq à ſix pouces environ, & garnies quelquefois de trois feüilles auſſi finement inciſées que celles du bas & diſpôſées en manière de collet. Elle eſt tèrminée par une fleur bleuâtre ou pourpre, à ſix pétales veluës rangées comme celles de l'Anémone. Le piſtile eſt chargé de quantité de ſemences ramaſſées en tête & tèrminées par une queüe barbuë; & il eſt environné d'un grand nombre d'étamines violettes qui portent des ſommèts jaunâtres. Cette *coquelourde* fleurit au printems, & elle croît dans pluſieurs endroits du Royaume. Les autres eſpéces de *coquelourde* different de celle-ci par la couleur de leurs fleurs & par leurs feüilles.

COQUELOURDE, eſt encore le nom que donnent les Fleuriſtes à une plante appellée *Lychnis Coronaria ſativa* &c.

COQUELUCHE. ſ. f. Maladie contagieuſe & maligne, qui régna le ſiécle dernier en 1510. 1558. & 1577. *Cucullus morbus*. C'étoit une fluxion ſur la poitrine accompagnée de mal de tête, qui fit mourir beaucoup de monde. Mézerai dit que ſous Charles VI. en 1414. un étrange rhûme, qu'on nomme *coqueluche*, tourmenta toutes ſortes de pèrſonnes, & leur rendit la voix ſi enroüée, que le Barreau & les Colléges en furent muets. Un Médecin nommé Valériola, dans l'Apendice de ſes lieux communs, dit que ce nom lui fut donné par le peuple, de ce que ceux qui en étoient attaquez portoient une *coqueluche*, ou capuchon de Moine, pour ſe tenir chaudement. Ménage & Monet ſont du même avis. *Coqueluche* ſignifie proprement *un capuchon*. Il y avoit dans la Bibliothéque de S. Victor, à ce que dit Rabelais, un livre intitulé *la coqueluche des Moines*. Un autre Médecin, appellé le Bon, a écrit que cette maladie a été ainſi nommée à cauſe du remède qu'on y apporta, qui fut le *loch de codion*, fait avec les têtes de pavot, qui ſont appellées *codion*, ou têtes de *coquelicot*. On l'a auſſi appellé *quinte*.

COQUELUCHE. Ce mot eſt employé par la Bruyère dans un ſens fort ſingulièr, quand il dit : Si à vôtre âge vous êtes ſi vif & ſi impétueux, quel nom falloit-il vous donner dans vôtre jeuneſſe, & lorſque vous étiez la *coqueluche*, & l'entêtement de cèrtaines femmes qui ne juroient que par vous? *Inſania, furor*.

COQUELUCHER. v. n. Ce mot ſe diſoit autrefois pour dire, Être attaqué, travaillé, tourmenté de la *coqueluche*. *Cucullo morbo laborare*.

Pareillement m'avèrtis, ſi tous ceux
De ton quartiér ont été ſi touſſeux,
Comme de ça on va coqueluchant.

COQUELUCHON. ſ. m. Capuchon de Moine fait de groſſe bure. *Cucullus*. Les uns ſont en pointe, & les autres en rond.

D. De Vèrt dérive *coqueluchon* de *cucullio*, ou *cucullus*, & ceux-là du mot Grèc *Koukoullion*, & de *Kuklos*, κύκλος, un cèrcle, parceque le capuce, ou capuchon, ou *coqueluchon*, forme en effet un cèrcle autour du viſage.

COQUEMAR. ſ. m. Utenſile de cuiſine qui ſèrt à faire boüillir de l'eau, & cuire pluſieurs chôſes. *Cucuma*. Les Barbiérs portent avec eux leur baſſin & leur *coquemar*. On fait des *coquemars* de tèrre, d'étain, de cuivre, d'argent.

Ce mot vient du Latin *cucuma*, *chaudière*; ou de *cucumarium*, qui eſt une ſorte de vâſe ainſi appellé, *quod ventrem haberet magnum uti cucumis*.

COQUERELLES. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſignifie de petites noiſettes dans leurs fourreaux toutes vèrtes; jointes enſemble au nombre de trois, & telles qu'on les cueille ſur les noiſetiérs. *Avellanæ*. Il y en a dans l'Écu des ſieurs de Mommagni. Quelques-uns tiennent que ce ſont des oignons de fleurs. D'autres diſent que ce ſont des veſſies, ou bources de l'alkakenge, qui eſt une eſpéce de ſolanum, faites comme des bources, qui enfèrment un grain rouge de la groſſeur de l'anis de Vèrdun, dont on ſe ſèrt à faire des bouquets en hivèr.

COQUERET. ſ. m. *Alkekengi. ſ. n.* Plante que quelques-uns appelloient autrefois Alkekenge, ou Alkekengi. Ses racines ſont longues, noüeuſes, genouillées, traçantes, & pouſſent pluſieurs tiges hautes d'environ un piéd, menuës, rougeâtres, un peu veluës, moëlleuſes, noüeuſes, & garnies à l'endroit de leurs nœuds de feüilles altèrnes, plus grandes que celles de la Morelle, dentelées ſur leurs bords, & ſoutenuës par des queües longues d'un poûce environ. Des aiſſelles de quelques-unes de ces feüilles naiſſent des fleurs ordinairement ſeules, aſſez grandes, blanchâtres, d'une ſeule piéce, taillées en manière d'étoile, ſoutenuës par un pédicule d'un poûce de long. Le piſtile qui s'éléve du milieu du calice, & qui enfile la fleur, devient après ſa chute une baye molle, de la groſſeur & de la couleur d'une ceriſe, & remplie de ſemences plates & blanchâtres. Cette baye eſt renfèrmée dans le calice, qui a pris alors la figure d'une veſſie rougeâtre. Les Médecins ordonnent cette plante ſous le nom de *Solanum Halicacabum*. Ses bayes ſont d'uſage dans les maladies de la veſſie.

Il y a pluſieurs autres eſpéces de *coqueret*, mais qui ſont étrangères. Celle qu'on nomme *Alkekengi fructu parvo verticillato, Inſt. R. herb.* eſt réputée vénéneuſe, & pluſieurs Botaniſtes ont cru que c'étoit le *ſolanum ſomniferum Maximum*, ou la Morelle ſomnifère des Anciens. On n'oſeroit ſe ſèrvir intérieurement de cette dèrnière eſpéce, à cauſe qu'elle jette dans des délires affreux; on ſe contente ſeulement de l'appliquer extérieurement pour calmer des douleurs, & pour procurer le ſommeil.

COQUERON. ſ. m. Tèrme de Navigation. Quelques-uns nomment ainſi une petite chambre, ou retranchement qui eſt à l'avant des petits bâtimens, ſur tout de ceux qui naviguent dans les eaux intèrnes. On le nomme ainſi parce qu'il ſèrt de cuiſine.

COQUESIGRUË. ſ. f. Ménage écrit, *coquecigruë*. Poiſſon maritime qu'on dit ſe donner des clyſtères avec l'eau de la mèr, que les Anciens appelloient *clyſter*. A Paris dans les cabinets des curieux on appelle *coqueſigruë*, les coquilles de mèr. *Concha*. Quelques-uns ſe ſèrvent de ce mot pour ſignifier quelque chôſe frivole, ou chimérique. *Commentitium quid*.

Mon eſprit à cheval ſur des coqueſigruës. S. AMANT.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe arrivera à la venuë des *coqueſigruës*, pour dire, qu'elle n'arrivera jamais, un coq & ſix gruës, eſt le rébus de *Cocſigruës*.

COQUESIGRUË. Tèrme de Botanique. Il faut dire coccigruë c'eſt un fruit qui naît à un arbre. *Coccigria Theophraſti*. Il eſt gros comme un petit grain de veſſe & vient dans une panache. Le bois ſèrt à teindre en jaune, & s'appelle fuſtot.

COQUET,

COQUET, ETTE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt galant, qui ſe pique de ſe faire aimer, de conter fleurettes, & de plaire aux Dames. *Procus.* Femme qui tâche de donner de l'amour aux hommes; qui veut être cajolée; qui a des maniéres galantes; qui ſe plaît à entendre des douceurs. *Mulier amatoriis blandimentis dedita, procorum amans.* Les *coquets* n'ont jamais de véritable attachement, ce ſont des coureurs, des inconſtans. Les *coquettes* tâchent d'engager les hommes, & ne veulent point s'engager. Je ne puis ſupporter ces *coquets*, qui embraſſent dix ou douze intrigues ſans avoir aucun amour, & qui ſe font cent affaires ſans en avoir une ſeule. M. SCUD. Une femme *coquette* ſe ſoucie peu d'être aimée: il lui ſuffit d'être trouvée aimable, & de paſſer pour belle. Ce qui domine en elle, c'eſt la vanité, & la légéreté. LA BRUY. Ces trente Cupidons étoient autant d'Amours *coquets*, qui ſont de grands comédiens, & qui ne reſſentent jamais les paſſions qu'ils témoignent. SAR. Les *coquettes* ne cherchent dans l'amour que l'occupation d'une intrigue, & l'émotion d'eſprit que donne la galanterie. ROCHEF. Une *coquette* ne ſe rend jamais ſur la paſſion de plaire, & ſur l'opinion qu'elle a de ſa beauté. LA BRUY. Une *coquette* veut avoir pluſieurs amuſemens à la fois. ID. Les Amans fidelles ont de la peine à mettre les *coquets* de profeſſion au rang des gens d'honneur. M. SCUD. Une *coquette* n'aime pas la pèrſonne de ſes Amans: elle n'en aime que les paſſions. B. RAB.

La prude donne plus de gloire,
*Et la co*quette *plus de plaiſir.* ID.

Malgré tous vos airs doucereux
Vous n'êtes qu'un coquet fort *gueux.* Mlle L'HÉRITIÉR.

On dit auſſi, un eſprit *coquet*, une franche *coquette. Garrulus, nugator.*

D'un air complaiſant & coquet. NOUV. CH. DE VERS.

Menage, après Paſquier, dérive ce mot de *coc.* Mais il vient plutôt de *coquart*, vieux mot François, qui ſignifie un *jâſeur*, parce que les *coquets* ſont des babillards qui ont de frivoles entretiens.

Le mot de *coquet*, quand il eſt ſubſtantif, eſt moins en uſage au maſculin qu'au féminin.

COQUET. ſ. m. Petit bateau qu'on améne de Normandie à Paris. *Scapha.*

COQUETER. v. n. & act. quelquefois. Se plaire à cajoller, ou à écouter des fleurettes, ou à être cajollée; faire l'amour en divèrs endroits. *Amatoriis nugis indulgere.* Les jeunes faineans, les femmes galantes, ne font autre chôſe que *coquetter.*

Eve aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du Diable,
Que d'être femme, & ne pas coqueter. SARAZ.

Et ſi Jaſon n'eût coqueté *Medée,*
Il n'eût jamais en Gréce rapporté
Cette toiſon ſi fiérement gardée. ID.

COQUETER, ſur la mèr, ſe dit d'un homme qui avec un aviron méne un vaiſſeau par ſon arrière. *Remo navem retroducere.*

COQUETERIE. ſ. f. Paſſion générale, affectation de plaire; deſſein de ſe faire aimer; amourette, infidélité. *Affectatio amatoria, immoderatum placendi ſtudium, amatoria blandimenta.* On ſoupçonne aiſément les femmes qui ont de la *coquéterie*, d'être peu fidelles à leurs maris. Mlle Scudéri a fait une hiſtoire de la *coquéterie.* La *coquéterie* n'eſt qu'un deſſein général de plaire, & de traîner après ſoi une foule d'amans. M. SCUD. La *coquéterie* eſt le fond de l'humeur des femmes; mais toutes ne la mettent pas en pratique, parce que la *coquéterie* de quelques-unes eſt retenuë par la crainte, ou par la raiſon. ROCH. Après tout la *coquéterie* n'aboutit qu'à des maniéres engageantes qui ſemblent dire tout, & qui ne diſent rien. M. SCUD. Toute la vèrtu des femmes n'eſt qu'une habileté à cacher leur *coquéterie.* S. ÉVR. Un cœur uſé par mille *coquéteries* n'eſt pas capable d'une grande paſſion. M. SCUD.

Qui ſuit aveuglément
Le jeu, la fauſſe pruderie,
La bizarre coquetterie,
Eſt toujours immanquablement
Payé de ſa folle manie. Mlle L'HÉRITIÉR.

COQUETIÉR. ſ. m. Marchand qui améne ordinairement à Paris des œufs en coque, du beurre, des volailles, du poiſſon de ſomme, &c. *Ovorum, butyri, volatilium pecudum propola. Gallinarius, Deliacus, Gallinarum deferens.* Les Manceaux s'en retournent à leur païs par la voye des *Coquetiérs.* Dans le Tr. de

Police. L. V. T. XXIII. c. 8. on les appelle fruitiérs *Coquetiérs*, & Beurriérs; leur Communauté, dit-on, fut originairement formée ſous le nom de Regratiérs de fruit. On y rapporte d'anciens Statuts que leur donna Étienne Boileau, Prévôt de Paris, dans la grande Reforme qu'il fit de la Police par ordre de S. Loüis environ l'an 1258. C'eſt le plus ancien de nos Réglemens de Police.

En quelques Provinces on dit *Coquatiérs*, ou *Cocatiérs*; les anciens les nommoient *Déliaques.* Voyez ce mot.

COQUETIÉR, eſt auſſi un petit vaiſſeau ſervant à la table, fait en forme d'une ſalière, pour porter un œuf à la coque. *Vaſculum ovo ſuſtinendo accommodatum.*

COQUILLAGE. ſ. m. Tèrme collectif. Poiſſons teſtacées couvèrts d'une écaille dure & toute d'une piéce. *Concha, conchylia teſta.* Les huîtres, les moules, les tortuës, les pourpres, ſont des poiſſons de *coquillage.*

On appelle auſſi *coquillage* l'écaille où ces poiſſons ſont enfèrmez. *Concha.* Les curieux font des cabinets remplis de *coquillages* exquis. Cette grotte eſt faite de *coquillage* commun: & en ce cas c'eſt un arrangement de divèrſes coquilles. On trouvera dans Aldrovan, Geſner, & Fabius Columna, tout ce que les anciens ont dit ſur la matière des *coquillages.* En 1692. Liſter Anglois a publié un *in folio* rempli de planches, où ſont repréſentées les divèrſes ſortes de *coquillages.* Dans le prémiér ordre il a rangé les *coquillages* tèrreſtres: dans le ſecond les *coquillages* d'eau douce, tant ceux qu'on appelle *turbinata*, que les *bivalvia.* Il a diſpoſé dans le troiſième toutes les coquilles de mèr, les *bivalvia*, & les *multivalvia*: & dans le quatrième il a diviſé en pluſieurs claſſes les coquilles de mèr qu'on nomme *turbinata.*

On trouve dans la tèrre, & dans des carrières en des lieux très-éloignez de la mer, & juſque ſur le ſommet des montagnes, des *coquillages* foſſiles & d'autres corps étrangers, qui ont fait depuis quelques années le ſujet de pluſieurs diſſertations des plus habiles Naturaliſtes. Voyez FOSSILE, & DÉLUGE.

COQUILLAGE, ſignifie auſſi l'ouvrage fait de coquilles, comme on en voit dans les grottes artificielles, & dans les cabinets des curieux. *Opus conchyliatum.*

COQUILLE. ſ. f. Groſſe écaille de poiſſon ſous laquelle il eſt enfèrmé. *Concha.* La *coquille* d'un limaçon, *conchleæ teſta.* Bonannus remarque que les animaux à *coquilles* n'ont point de divèrſité de ſexe; qu'ils n'ont point d'œufs, parce qu'ils n'ont point de ſang; que s'ils ont quelque chôſe d'analogue aux œufs, c'eſt plûtôt pour leur nourriture, que pour la propagation de l'eſpéce. Voyez ſon traité, intitulé, *Recreatio menſis & oculi in obſervatione animalium Teſtaceorum, &c.*

On appelle *coquilles à oreilles*, celles qui ont deux points en haut, comme celles de S. Jacques. C'eſt une belle curioſité que celle des *coquilles*, car on y voit une divèrſité mèrveilleuſe, & on y admire les jeux de la nature. Voici le nom des plus râres, & des plus curieuſes. La *couronne papale*, qui tire ſon nom de ſa forme, & qui ſur un fond blanc eſt toute marquée de rouge. *Tiara pontificia.* La *plume*, dont la blancheur & les marques incarnates rangées avec ſymmétrie, font un ſi bel effet. *Penna.* L'*Hébraïque*, qui a ſur un fond blanc comme neige, des marques noires comme du jayet, fort ſemblables aux caractères Hébreux. *Hebraica.* Le *limaçon de la Chine*, qui a ſur du minime brun, une broderie vèrte & noire. *Limax Sinicus.* Le *drap d'or*, qui a un tiſſu admirable de jaûne, de brun & de blanc. *Textile aureum.* Le *drap d'argent*, qui ne le céde point en beauté au drap d'or. *Textile argenteum.* Le *léopard*, qui eſt tout moucheté. *Pardus.* Le *tigre*, ou la *coquille griſe*, dont la moucheture eſt encore plus belle. *Tigris, ſeu concha cineracea.* Le *brianſon*, dont l'émail eſt mêlé d'une manière charmante. *Brancion.* La *corne de cerf*, qui a des tâches noires ſur un fond blanc. *Cervinum cornu.* La *corne gelée*, dont on admire la divèrſité. *Gelatum cornu.* La *tannée*, que pluſieurs tiennent pour la plus belle, à cauſe du mélange étonnant de ſon blanc & de ſon tanné. *Fulva.* La *bourſe*, ainſi nommée à cauſe de ſa figure, a une broderie mêlée de trois ou quatre couleurs. *Crumena.* Le *cadran*, que l'on appelle ainſi à cauſe de ſa forme. *Solarium manuarium.* La *Chenille*, parcequ'elle reſſemble à cet inſecte. *Eruca.* Il y a encore la fuſée. *Peribolus.* La *Nérite*, *Nerites*; le *Lepas*, *Lepaſia*; l'*Apporrays*, *Apporays*; la *Trompe*, *Tuba*; le *Caſque*, *Galea*; le *Nautile* blanc, *Nautilis candida*, & quelques autres. Celles dont on voit le dedans, & qui n'ont point d'oreilles, s'appellent *Vans*, ou *Vanets.*

On le dit auſſi de la coque ou couvèrture de l'œuf. *Ovi putamen.* Dès que le pouſſin eſt ſorti de ſa *coquille*, il chèrche à béqueter. On dit auſſi, une *coquille* de noix. *Nucis putamen.*

On a appellé en Anatomie la *petite coquille*, le creux de dedans l'oreille. On le dit auſſi d'une ſeconde cavité qui eſt dans l'oreille au delà de la petite membrane qu'on appelle *tambour*, qui contient un air naturel & intèrne qui reçoit aiſément l'impreſſion

ſion de celui de
à la vûë. Quel
En tèrmes de Blâ
deur. Les petite
des s'appellent
COQUILLE, ſ
dont on trafiqu
coquilles. A qui
nent de S. Miche
teurs ne connoi
COQUILLE, eſt
ques marines:
deux ou trois l
caliér, le deſſo
leſquelles tourn
Cochlea.
COQUILLES A
coquilles qui ſe
coule le fèr pour
juſte qu'il n'en ſ
l'on caſſe pour a
COQUILLE, en
intèrne qu'on ap
MAÇON. Quel
conque, ou de b
pellée ordinairen
COQUILLE, ſe d
la figure des *coqu*
caſcades, des g
tapiſſer... faits en
quille. On appell
porte, parcequ'
la *coquille* d'une
aiguière, parceq
général les ouvr
deſtinées à être ſo
le. On appelloit
femme, qui a d
telles coëffures.
Mr de Thou appelle
par Louïs XI. *C*
Coquille.
Ce mot vient du Lat
lium. On appelle
1269. Ordre du
l'Abbé Juſtinien
COQUILLON.
ge d'argent, c'eſ
forme de coquil
l'argent a été bien
roit de couleur
maniére de groſſe
gent s'attache en
il n'y reſte plus de
moyen on retire l'
tes groſſeurs; on
...ns. BOIZARD
COQUIN, INE.
toutes ſortes de
ponne, fainéante
quam, improbus.
font un métier d
coquines.
Ce mot vient de *coc*
En vieux François
d'où vient que le v
pour vivre. Plaute
larron; & Du Ca
cocciones, des vag
Marchands, & co
auſſi qu'originaire
cuiſiniér, & qu'il
ne, & enſuite de
Acta SS. Maii T.
COQUIN, ſe dit au
que action lâche,
ſoit un franc *coqui*
Il faut avoir l'âme
femme publique.
COQUIN, ſe dit a
me de néant, d'un
dicus, egens.

ſion de celui de dehors, & qui ſért à l'ouïe, comme le criſtalin à la vûë. Quelques-uns la nomment le *baſſin*.

En tèrmes de Blâſon on ne diſtingue les *coquilles* que par la grandeur. Les petites s'appellent *coquilles de S. Michel*. Les plus grandes s'appellent *de S. Jaques*.

Coquille, ſe dit figurément de toute ſorte de marchandiſe dont on trafique. *Merces frivolæ*. Ce Marchand vend bien ſes *coquilles*. A qui vendez-vous vos *coquilles* ? à ceux qui reviennent de S. Michel ? ſe dit aux vendeurs qui croyent que les acheteurs ne connoiſſent pas le prix de ce qu'ils marchandent.

Coquille, eſt auſſi un ornement de Sculpture imité des conques marines : on appelle *coquilles doubles*, celles qui ont deux ou trois lévres. Les Charpentiérs appellent *coquilles d'eſcaliér*, le deſſous des marches d'un eſcaliér à vis de pièrre, leſquelles tournent en limaçon, & portent leur délardement. *Cochlea*.

Coquilles a boulet. Tèrme d'Artillerie. Ce ſont deux *coquilles* qui ſe joignent, & ſe ſérrent enſemble quand on y coule le fèr pour former le boulet. Cette jointure n'eſt jamais ſi juſte qu'il n'en ſorte un peu de métal qu'on apelle *barbe*, & que l'on caſſe pour arrondir le boulet.

Coquille, en tèrmes d'Anatomie, eſt cette partie de l'oreille intèrne qu'on appelle autrement *le limaçon*. *Limax*. Voyez Limaçon. Quelques-uns ont donné auſſi le nom de *coquille*, de *conque*, ou de baſſin, à une autre partie de l'oreille intèrne appellée ordinairement la *caiſſe du tambour*. *Concha*.

Coquille, ſe dit encore de pluſieurs ouvrages qui repréſentent la figure des *coquilles*. La plûpart des baſſins, des fontaines, des caſcades, des gargoüilles, ſont faits en *coquilles*. Des ſiéges de tapiſſerie faits en *coquille*. Une garde d'épée, une garde en *coquille*. On appelle *coquille*, ce qui ſért à lever le loquet d'une porte, parcequ'il eſt fait en *coquille*. Les Orfévres apellent auſſi la *coquille* d'une plaque d'argent, la *coquille* d'une anſe, d'une aiguière, parcequ'elles repréſentent la figure d'une *coquille*. En général les ouvriérs appellent *coquille* deux moitiez de métal deſtinées à être ſoudées enſemble : comme les moitiez d'une boule. On appelloit autrefois *coquille*, une eſpéce de coëffure de femme, qui a donné le nom à la ruë *Coquillière* où ſe faiſoient telles coëffures. *Conchata mulieris mitella*.

Mr de Thou appelle les Chevaliérs de l'Ordre de S. Michel inſtituez par Loüis XI. *Conchyliatos equites*, c'eſt-à-dire, *des Chevaliérs à Coquille*.

Ce mot vient du Latin *Conchula*, diminutif de *Concha*, ou de *conchylium*. On appelle auſſi l'Ordre du Navire inſtitué par S. Loüis en 1269. Ordre du Navire & des *Coquilles*. Voyez Navire, & l'Abbé Juſtinien T. II. C. 45.

COQUILLON. ſ. m. Tèrme de monnoyes. *Coquillon* d'affinage d'argent, c'eſt l'argent qui s'attache au bout de la canne en forme de coquille quand on le retîre de la coupelle. Quand l'argent a été bien purifié & affiné dans la coupelle, & qu'il paroit de couleur d'opale, on le retîre avec une barre de fèr en manière de groſſe canne, qu'on appelle auſſi une canne. L'argent s'attache en forme de coquille au bout de la canne, quand il n'y reſte plus de plomb, & que l'argent eſt pur & fin, & par ce moyen on retîre l'argent à pluſieurs fois en coquilles de differentes groſſeurs ; on appelle cette manière, retîrer l'argent en *coquillons*. Boizard.

COQUIN, ine. ſubſt. & adj. Tèrme injurieux qu'on dit à toutes ſortes de petites gens qui ménent une vie libèrtine, friponne, fainéante, qui n'ont aucun ſentiment d'honnêteté. *Nequam*, *improbus*. Les pouſſecus, les Records, ſont des *coquins*, font un métier de *coquin*. Les garces ſont toutes de grandes *coquines*.

Ce mot vient de *cocus*, comme qui diroit, *il ne bouge de la cuiſine*. En vieux François on appelloit *coquine*, un pot, ou marmite : d'où vient que le vrai *coquin* eſt celui qui ſuit les cuiſines d'autrui pour vivre. Plaute témoigne qu'on a donné le nom de *cocus* à un larron ; & Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a appellé *cocciones*, des vagabons qui hântent les Foires pour dérober les Marchands, & couper des bourſes. Les Jéſuites d'Anvèrs diſent auſſi qu'originairement le mot *coquin*, *coquinus*, vient de *coquus*, cuiſiniér, & qu'il ne s'eſt dit que des plus bas officiérs de cuiſine, & enſuite des gens les plus vils & les plus mépriſables. *Acta SS. Maii T. IV. p.* 546. E.

Coquin, ſe dit auſſi d'un poltron, d'un homme qui fait quelque action lâche, ou infame. *Ignavus*. Il faut que cet homme ſoit un franc *coquin*, de s'être laiſſé battre ſans avoir tîré l'épée. Il faut avoir l'âme bien *coquine*, pour épouſer une coureuſe, une femme publique.

Coquin, ſe dit auſſi d'un gueux, d'un miſérable, d'un homme de néant, d'un homme qui n'a ni bien, ni naiſſance. *Mendicus*, *egens*.

Je rêvois cette nuit que de mal conſumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avoit inhumé,
Mais ne pouvant ſouffrir ce fâcheux voiſinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage ;
Retire-toi coquin, *vas pourrir loin d'ici,*
Il ne t'apartient pas de m'approcher ainſi.
Coquin ! *ce me dit-il d'une arrogance extrême,*
Vas chèrcher tes coquins *ailleurs*, coquin *toi-même :*
Ici tous ſont égaux, je ne te dois plus rien,
Je ſuis ſur mon fumier, comme toi ſur le tien. Patris.

On appelle auſſi une vie *coquine*, un métiér *coquin*, un cèrtain genre de vie, de profeſſion peu honnête, plein de libèrtinage & de fainéantiſe, qui plaît néanmoins, & qui attache tellement, qu'on ne s'en peut défaire. La Comédie eſt un métiér bien *coquin*. La vie des ſoldats eſt une vie fort *coquine*, à cauſe de la licence qu'on leur donne. L'amour eſt un amuſement bien *coquin*.

COQUINAILLE. ſ. f. Troupe de coquins, de gueux. Pomey. *Fæx hominum*, *plebis quiſquiliæ*.

COQUINER, v. n. Faire le métiér de coquin, gueuſer. Pomey. *Mendicare*, *mendicato vivere*.

COQUINERIE. ſ. f. Action malhonnête, lâche, qui n'appartient qu'à un poltron, qu'à un coquin. *Ignavum*, *pudendum facinus*. Cet avâre a fait une grande *coquinerie*, une grande lâcheté.

COQUIOLE. ſ. f. *Feſtuca*, ou *Ægylops*. Eſpéce de Chiendent qui a pris ce dèrniér nom Latin de ce qu'on prétendoit que cette plante étoit bonne pour la maladie des yeux appellée Ægylops. Les Anciens croyoient que la *Coquiole* n'étoit qu'un Orge dégénéré ; mais aujourd'hui l'on nie avec raiſon ces prétenduës mutations. Daléchamp eſt peut-être le ſeul qui s'eſt ſérvi du mot de *Coquiole*.

COQUO, *Garcie*, eſt une noix des Indes groſſe comme la tête d'un enfant, de figure triangulaire, de couleur de gris luiſant. Elle croît ſur un palmiér grand, & droit, allant peu-à-peu en diminuant. Ses feüilles ſont fort grandes, dures, épaiſſes, unies, ſes fleurs reſſemblent à celles du chataigniér. Son bois ſért à bâtir. On écrit ſur ſa feuille comme ſur du parchemin. On en couvre les maiſons & les navires ; on en fait des voiles. Il ſort de l'arbre par des inciſions aux branches un ſuc vineux nommé *ſura*. On en tîre par diſtillation une eau de vie. En le cuiſant on en fait un vin doux dit *Orraca*. La noix de *coquo* étant encore récente contient une moëlle blanchâtre, douce, odorante, agréable au goût. On trouve de ces fruits pendant toute l'année. Quelques-uns contiennent trois livres d'eau. L'écorce du dehors de cette noix eſt liſſe, elle eſt garnie en dedans d'une bourre rougeâtre, dont on fait des cordages, & on en calfeutre les vaiſſeaux. L'écorce du noyau eſt dure. On la polit & fabrique en taſſes, & gobelets. Sous cette écorce eſt contenuë une ſubſtance ſpongieuſe, blanche, & du goût d'amendes. Voyez ci-deſſus *Coco*. C'eſt ainſi que l'écrivent quelques-uns.

CÒR.

COR. ſ. m. Cuir épaiſſi & formé en calus, qui ſe durillonne aux doigts des piéds. *Clavus gemurſa*. Les *cors* viennent aux piéds pour avoir porté des chauſſures trop mignonnes, pour s'être trop ſérré les piéds. On dit que les *cors* ſont des horloges aux vieillards, qu'ils leur annoncent le changement des tems par la douleur qu'ils leur font.

COR. ſ. m. Trompette de Chaſſeur, inſtrument de cuivre tourné en demi-cèrcle, dans lequel on ſouffle pour faire un grand bruit qui anime & qui rappelle les chiens & les Chaſſeurs. *Cornu*. On dit, Donner du *cor*, ſonner du *cor*. On faiſoit autrefois des *cors* d'yvoire.

Mais le cor *ſonne la retraite,*
Sous les eaux l'Aſtre du jour fuit.
Un repas ruſtique s'apprête,
Déja le feu chaſſe la nuit. Nouv. ch. de vèrs.

Les Chaſſeurs ont un petit *cor* qu'on appelle le *huchet*, qui eſt un tuyau de cuivre recourbé ſans aucun retour, étroit par l'embouchure, & large par l'autre bout. Il y a auſſi des *cors* qui ont un retour au milieu comme un anneau, qu'on appelle *trompes*, & des *cors* tortillez qui ont juſqu'à huit ou neuf retours, qui ne ſont plus guères en uſage. Le grand *cor* eſt de même figure que le huchet, mais bien de plus grand volume. On peut donner au *cor* toute l'étenduë de la trompette. L'endroit par où on embouche le *cor* ſe nomme *bocal*, qu'on fait d'argent, de cuivre, de corne, ou de bois. L'autre extrémité, qui eſt fort large, s'appelle le *pavillon*.

Il y a auſſi de petits *cors* de même figure, dont ſe ſérvent les Poſtillons, qu'ils portent pendus à leur cou. Les Vachérs & les Bèr-

gérs ont auſſi des *cors* qu'ils font de cornes de belier ou de bœuf, dont ils couppent le petit bout pour faire le trou de l'embouchure, où ils ajoûtent un petit bâton de ſureau percé & creuſé, qui ſert de portevent & de bocal. Les Hebreux uſoient de ces *cors* faits de cornes de belier pour annoncer le Jubilé, dont le nom *jubel* ſignifie *belier*, *corne de belier*.

On dit provèrbialement, par une métaphore tirée de la Chaſſe, qu'on a cherché quelqu'un à *cor* & à cri ; pour dire, qu'on a fait toute la diligence poſſible pour le trouver. *Omni ſtudio ac diligentia.*

On le dit auſſi de la pourſuite d'une affaire qu'on fait hautement & avec éclat. *Omni contentione, intentis animis ac viribus.*

Cor, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des pointes ou chevillures ſortans du marrein de la tête des cèrfs ſur chaque branche au deſſous du ſurandoüiller. *Cornuum cervinorum ramuli : rami.* Un cèrf de dix *cors*.

Cor de mèr. Coquille rude par dehors, unie & blanche par dedans, large par le milieu, qui va en pointe, & qui eſt propre à recevoir la bouche, afin de corner. Cette coquille renfèrme une ſorte de poiſſon. Ron.

CORACOHYOÏDIEN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Coracohyoïdicus.* Nom d'un muſcle qui prend ſon origine de l'apophiſe coracoïde de l'omoplate, & vient s'inſérer à la partie inférieure & latérale de la baſe de l'os hyoïde, qu'il tire en bas vèrs le côté. On le nomme auſſi digaſtrique, parce qu'il a deux ventres à ſes deux extrémitez, & un tendon dans ſon milieu, qui eſt l'endroit où il touche l'artère carotide, & la veine jugulaire intèrne. Dionis.

Ce mot eſt compôſé de Coracoïde, & de Hyoïde, parceque le porte appartient & touché à ces deux parties du corps humain, dont nous donnons l'étymologie en leur place.

CORACOÏDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. *Coracoïdes.* Qui a la figure de corbeau. Nom Grèc compôſé de Κόραξ, κόρακος, *Corbeau*, & de εἶδος, *forme.* C'eſt le nom que l'on donne à une apophiſe, parcequ'elle reſſemble au béc d'un corbeau. La *coracoïde* eſt l'apophiſe placée à la partie ſupérieure du cou, & qui s'avance au deſſus de la tête de l'os du bras. La *coracoïde* affèrmit l'articulation de l'épaule, & donne origine à un des muſcles du bras.

CORACOÏDIEN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom du ſixième des neuf muſcles du bras, ainſi appellé, parce qu'il prend ſon origine de l'apophiſe coracoïde de l'omoplate. *Coracoidicus.* Le *coracoïdien* va s'inſérer à la partie moyenne & intèrne de l'humerus ; il tire avec le pectoral le bras en avant. Dionis.

CORADOUX. Voyez Corradoux.

CORAIL, ou CORAL. Il a *coraux* au plurièl. ſ. m. Plante maritime qui croît au fond de la mèr. *Curalium, corallium, corallum.* On en voit des arbriſſeaux de la hauteur d'un homme. Ils s'attachent au fond de la mèr avec des crochèts en forme d'ancres. Le P. Bouhours dit avoir vû un colliér de l'Ordre du S. Eſprit, fait d'une ſeule piéce de *corail.* Le *corail* ſe diſtingue des *Lytophyton* & des *Fuens*, parcequ'il eſt tout pièrreux. Quoique le *corail* paroiſſe au prémiér coup d'œil un petit arbriſſeau dépoüillé de feüilles, cependant cette conſiſtence pièrreuſe qui lui eſt propre, comme aux Madrepons & autres plantes marines, cette conſiſtence, dis-je, ſembloit ſèrvir de preuves à pluſieurs Philoſophes pour ne pas ranger le *corail* au nombre des plantes, & pour le mettre dans le régne minéral, c'eſt-à-dire, de le croire une pièrre, qui n'avoit point les prérogatives des végétaux, & qui ne pouvoit point ſe multiplier par ſemences. Des obſèrvations faites depuis peu par le Comte de Marſigli doivent convaincre les plus incrédules ; cet illuſtre Phyſicien a découvèrt cèrtaines parties qui ſemblent tenir lieu de fleur & de ſemences dans le *corail*, & il a trouvé que l'analyſe du *corail* répond à celles des autres plantes marines, & à celle des plantes de tèrre ; elles donnent les unes & les autres un eſprit & un ſel urineux. On peut ajoûter à ces obſèrvations que cette régularité conſtante dans la figure du *corail*, qui eſt toûjours branchu, dans ſa ſubſtance qui eſt la même dans tous les morceaux, & que cette organiſation qui ſe trouve pareille dans tous les pieds de *corail*, ſoit par rapport à leur écorce, qui eſt toute remplie de cellules qui ſe communiquent les unes aux autres, & qui renfèrment un ſuc laiteux, ſoit par leur ſurface extérieure, qui paroit toute canelée, tout cela marque aſſez que le ſeul hazard ne peut point avoir part à de ſemblables productions, & qu'il n'y a qu'une ſemence qui puiſſe produire des végétations auſſi régulières. Le *corail* eſt la plus noble de toutes les plantes de la mèr. Font. ſur tout à cauſe de ſa couleur rouge, qui n'eſt agréable que quand on a emporté ſon écorce, & qu'après l'avoir poli avec l'émeril.

On trouve des *coraux* de pluſieurs couleurs ; ordinairement il eſt rouge, rarement blanc, peu ſouvent feüille morte, couleur de roſe, ou incarnat. Ce qu'on appelle *corail* noir, appellé par Dioſcoride *Antipathes*, n'eſt que le tronc, ou quelque groſſe branche de *Lytophyton* polie. *Mémoires de l'Acad. des Scienc. ann.* 1710. *ſuppl. du Journal des Sçavans de* 1707. On voit auſſi du *corail* vèrd ; on en voit de jaune, de cendré, de ſombre, & d'autre couleur mêlée, & dont les extrémitez des branches paroiſſent viſiblement n'être que du bois, & les autres étant changées en *corail* blanc & rouge : ce qui montre qu'il ſe forme peu-à-peu d'un ſuc pétrifiant, & qu'il ne rougit qu'après avoir acquis ſa pleine maturité, comme ſont les fruits. Lorſque les branches ſont vèrtes, ou blanches, c'eſt une marque qu'il n'eſt pas encore mûr. Le rouge & le blanc ſont les plus eſtimez. On tient que le *corail* eſt plus rouge porté par un homme que par une femme : & qu'étant porté par un malade, il devient pâle, livide, & tout taché, de ſorte que par le changement de ſa couleur il avèrtit de quelque maladie prochaine. On lui rend ſa couleur en le ſuſpendant ſur du fumiér, ou en le couvrant de ſemence de moutarde, ou en le lavant avec du pain moüillé.

La Pêche du *Corail* ſe fait en cèrtains tems de l'année, & on le tire vèrs le Baſtion de France en Afrique, & vèrs l'Iſle de Corſe & de Majorque, à Tabarque & vèrs le Cap de Quiers en Catalogne. Les anciennes pêcheries étoient la Mèr Pèrſique, la Mèr Rouge, la Mèr de Sicile & de Naples. On n'en trouve point dans l'Océan. Le Père Kirker dit qu'il y a des forêts entières de *corail* dans la Mèr Rouge. On en voit des branches toutes mangées des vèrs comme du bois vèrmoulu. Les Japonnois font plus de cas du *corail* que de toutes les pièrreries. En Pharmacie on ſe ſert de *coraux* mis en poudre. On en fait des ſyrops, on en tire des teintures, & il ſert à pluſieurs médicamens. On dit auſſi que le *corail* arrête le ſang, qu'il défend les maiſons de la foudre, & qu'il en écarte les mauvais génies. Bouh. On le nomme en Grèc & en Latin *lithodendrum*, comme qui diroit *pierre arbre.* Ganſius a écrit l'Hiſtoire du *Corail*, & dit que c'eſt un minéral qui végéte. Les Anciens l'ont auſſi appellé *gorgonium*, parce qu'ils croyoient qu'il ſe pétrifioit à l'air comme à la vûë de la tête de Meduſe. Le jus de citron tire la teinture du *corail*, & le fait devenir blanc comme neige, quand il y a trempé un jour ou deux, étant pulveriſé. Le *corail* a ſèrvi de monnoye à quelques peuples. M. Lémery le Père a découvèrt dans cette plante pièrreuſe, diſſoute & précipitée, des particules de fèr en aſſez grande quantité. *Hiſt. de l'Acad. des Scienc.* 1711. On trouve dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de 1710. quelques expériences faites par M. le Comte de Marſigli ſur le *corail* fraîchement tiré de la Mèr, avec ſon écorce, & le ſuc laiteux qui lui ſert de nourriture. C'eſt une plante très-abondante en alkali. Le Comte de Marſigli découvrit en 1707. les fleurs de *corail* ; elles ſont blanches, à huit feüilles, en très-grand nombre ſur toute la plante ; elles ſortent de tous les tubules de l'écorce, & y rentrent dans l'inſtant que l'on retire la plante de l'eau. Si on l'y remet, elle refleurit toute entière en moins d'une heure, & quelquefois elle fait pendant douze jours entiers altèrnativement ces changemens dans l'eau & hors de l'eau, après quoi les fleurs prennent la forme d'une petite boule jaune, & tombent au fond de l'eau. Ces petites boules, ſelon l'analogie des autres plantes, devroient contenir la graine du *corail*, cependant le C. de Marſigli n'y a trouvé ni graine, ni rien qui en approchât, mais ſeulement un ſuc gluant ſemblable à celui de l'écorce.

On en fait d'artificiel avec du cinabre bien broyé, dont on fait une couche ſur quelque branche de bois bien ſéche & bien polie, imbuë auparavant de colle de gant. On la polit par après, & on y met pour vèrnis une couche de blanc d'œuf.

On dit poëtiquement des lévres de *corail* ; pour dire, bien vèrmeilles. *Labra corallina.*

Il y a en pluſieurs Iſles de l'Amérique un petit arbriſſeau qu'on appelle *bois de corail*, parce qu'il porte une petite graine rouge comme du *corail.* Elle croît par bouquets à l'extrémité de ſes branches, qui en reçoivent un grand luſtre : mais ces petits grains ont une petite marque noire à l'un des bouts qui les défigure, & leur fait pèrdre leur prix, ſelon quelques-uns ; d'autres diſent tout au contraire que cette bigarrure de couleurs ne les rend que plus agréables. On s'en ſert à faire des braſſelets. C'eſt ce qu'en dit M. Lonvillers de Poincy, Gouvèrneur pour le Roi de nos iſles Antilles, dans ſon Hiſtoire naturelle des Antilles L. I. C. IX. Art. 4.

CORAÏSCHITE. ſ. m. C'eſt le nom d'une famille, ou Tribu principale de la ville de la Mécque, qui étoient avant Mahomet Adminiſtrateurs & Gardiens du Temple. Mahomet étoit *Coraiſchite*, & eut néanmoins les gens de cette famille pour ſes plus grands ennemis. On ne laiſſe pas néanmoins d'appeller de ce nom tous les anciens Arabes de la Mécque ſes contemporains & ſes compagnons. D'Herb. Voyez auſſi Caſtel, au vèrbe קרש.

Ce

Ce nom vient de l'Arabe קריש, *Coraiſch*, qui vient de l'Arabe קרש, *Karaſcha*, *Collegit*, *adquiſivit*.

CORAL. ſ. m. Eſpéce de parc dans l'Amérique, & particulièrement à Cuba, l'une des Antilles, où les Eſpagnols nourriſſent quantité de porcs.

CORALIN, INE. adj. Qui a la couleur, ou la vèrtu du corail. *Corallinus*. On appelle des lévres vèrmeilles, des lévres *coralines*. Les Chymiſtes tîrent avec de la cire une teinture *coraline*, toute la couleur du corail.

CORALINE. ſ. f. *Corallina*. Plante marine qui croît ſur les rochérs dans le fond de la mèr, & qui eſt pièrreuſe comme le corail, mais infiniment plus petite, branchuë, & compôſée de pluſieurs petites piéces attachées les unes aux autres; c'eſt ſur tout par ces eſpéces d'articulations qu'on peut la diſtinguer des autres plantes qui lui ſont congénères. Elle n'a guères plus de deux poûces de hauteur. Elle eſt vèrdâtre, blanchâtre, ou purpurine. Elle a une ôdeur de marée, & eſt d'un goût ſalé. On ſe ſért en Médecine de la *coraline* pour faire mourir les vèrs des enfans; il y a pluſieurs eſpéces de *coralines*; on les prenoit autrefois pour de la mouſſe de mèr. Elle croît ſur les rochérs de la mèr, ſur les coquilles des poiſſons & ſur le corail même, d'où vient le nom de *coraline*.

CORALINE, eſt auſſi le nom que l'on donne au Levant à une chalouppe légère pour la pêche du corail.

CORBAN. Cérémonie que les Mahométans font au piéd de la montagne Arafat en Arabie, près de la Mécque. *Oblatio*. Elle conſiſte à égorger pluſieurs moutons, & à les diſtribuer aux pauvres. RICAUT, *de l'Empire Ottoman*.

Ce mot eſt Arabe, & originairement Hébreu. De קרב, *Karab*, qui ſignifie approcher, & à la conjugaiſon *biphil*, faire approcher, offrir, ſe forme קרבן, *Korban*, qui ſignifie, *Offrande*, *oblation*.

CORBEAU. ſ. m. Oiſeau noir qui vit de charogne. *Corvus*. Le *corbeau* étoit parmi les Romains un oiſeau funeſte, & de mauvais augure, ſur tout lorſqu'il paroiſſoit à la droite, & du côté de l'orient: la corneille au contraire étoit un préſage heureux quand elle ſe montroit à la gauche. DAC. Le *corbeau* étoit conſacré à Appollon, comme au Dieu de la divination. Ce que Héſiode dit dans Pline L. VII. C. 48. que le *corbeau* vit neuf fois autant que l'homme, eſt une fâble, comme Pline en avèrtit, mais on aſſure qu'il vit juſqu'à cent ans. Le *corbeau* ſentant ſes petits corbillats aſſez forts, les chaſſe de ſon nid pour les faire parier ailleurs. On dit qu'un homme eſt noir comme un *corbeau*, parce que le *corbeau* eſt très-noir. *Corvacinus*. Quand on veut écrire fort menu, on ſe ſért de plumes de *corbeau*. On dit qu'on fait des *corbeaux* blancs, en les expoſant à la fumée du ſouffre, lorſqu'on les a pris jeunes & dans le nid. Willugbey dit dans ſon Ornithologie que les *corbeaux* naiſſans dûëment appliquez combattent le haut mal.

Hé! bon jour Monſieur du Corbeau,
Que vous êtes joli, que vous me ſemblez beau!

LA FONT.

Ariſtote & Scâliger diſent qu'il y a des païs où l'on trouve des *corbeaux* blancs. Olaus Magnus dit qu'il y en a quantité aux païs ſeptentrionaux; & Gibb. Longolius dit que ce n'eſt pas une râreté de voir des *corbeaux* blancs en Norvége. Voſſius dit en avoir vû. Et dans un compte du Tréſorier du Duc de Bretaigne, il y a pour une cayge à garder le *Corbin* blanc du Duc. *IV. L. Lobin. T. II. p.* 1471. On a cru qu'ils concevoient par le béc; c'eſt une èrreur. Voyez ſur cela, & ſur beaucoup d'autres particularitez qui regardent cet oiſeau, Voſſius au ch. 49. 78. 79. 80. 81. 82. 85. 86. 89. 96. 97. 98. du IIIe Livre *de Idololatria*.

Le *corbeau* a les yeux brillans & luiſants. Son béc eſt très-robuſte, & d'une dureté extraordinaire, fort gros & aigu, un peu courbé & très noir, propre enfin à dévorer le carnage, & à caſſer & rompre pluſieurs ſortes de chôſes, comme les noix & les autres fruits durs, & à ſe défendre des autres oiſeaux. Ce béc commence à ſe courber dès le haut. On a vû des *corbeaux* qui avoient le béc & les piéds rouges comme du corail. Il vit de tout ce qu'il rencontre, auſſi bien le long des eaux que ſur la tèrre. Le *corbeau* change de ton de voix très-ſouvent. Il approche beaucoup de l'eſpéce des oiſeaux de rapines; car il attaque ſouvent les autres oiſeaux, quand il eſt preſſé de la faim. Il conſtruit le plus ſouvent ſon nid dans des trous des hautes tours, ou bien au ſommèt de quelque arbre fort élévé, & fait non pas deux œufs ſeulement, comme quelques-uns l'ont écrit, mais juſques à quatre ou cinq, dit Ariſtote. Il s'apparie, fait ſon nid, & pond ſes œufs au mois de Mars, ainſi que l'aſſure Oppien. Il couve l'eſpace de 20 jours. Quand leurs petits ſont éclos, ils les abandonnent; quelques-uns diſent que c'eſt parce qu'alors ils ſont gris. On ne ſçait de quoi ils vivent. Sèrvius dit que c'eſt par oubli qu'ils les abandonnent, mais que le mâle par un inſtinct naturel porte beaucoup de viande dans le nid pendant que la femelle couve, que cette viande ſe corrompt, & engendre des vèrs, dont les petits ſe nourriſſent pendant ſept jours, après quoi commençant à noircir le père & la mère les nourriſſent. La femelle s'appelle *corneille*.

Il y a un *corbeau* rouge, *pyrrhus corax*, ou *corvus*, que quelques-uns confondent avec le Chomas rouge, bien qu'il ſoit d'eſpéce différente. D'autres le confondent avec le grand Pic noir. Il a, dit Pline, le béc d'un jaûne tîrant ſur le noir. Il eſt plus petit que la Corneille & que le Chomas rouge, il eſt de la groſſeur du petit Chomas, ou Chouchette. Ses jambes & ſon béc ſont jaûnes; du reſte il eſt tout noir. Cet oiſeau ſe voit fréquemment dans les Alpes. On en rencontre auſſi en Anglètèrre dans le païs de Cornuailles; ainſi il n'eſt pas particuliér aux Alpes, comme Pline l'a cru. Il y en a auſſi en Candie, en Suiſſe, en Auvèrgne, dans le mont d'or & de Jura. Bellon dit qu'il y en a quantité dans les Iſles de l'Archipel, & le long des rives de la mèr Britannique. Sa voix eſt très-haute & aiguë, & ſe fait entendre de loin, il vit de toutes ſortes de grains.

CORBEAU AQUATIQUE. *Corvus aquatilis*, ou *aquaticus*. Il a le béc long & crochu par le bout. Il a le haut de la mandibule ſupérieure noir, le reſte d'une couleur compôſée de jaûne & de rouge. Proche du béc au commencement de ſa tête l'on voit de part & d'autre une tache blanche. Les plumes de ſes ailes & de ſon dos ſont d'une couleur de châtain; les bords extérieurs en ſont noirs, tout le reſte de l'oiſeau eſt noir. Il a une peau jaûne qui lui pend deſſous le béc, & va au côté de ſes yeux. Les plumes de ſon ventre ſont blanches; ſes doigts & leurs membranes ſont noirs; les plumes de ſon dos ſont colorées d'un vèrd noirâtre par les bords, & par le milieu d'un cendré clair & de roux, le deſſus du cou eſt couvèrt de plumes noires & blanches, & le devant de plumes noires & vèrtes. Ses ailes ſont très-longues, & de même couleur que le dos, ſinon qu'elles ſont plus rouſſes, & mêlées d'un cendré luiſant. Ariſtote dit qu'il ſe pèrche ſur les arbres & y fait ſon nid.

CORBEAU DE BOIS. Il fait ordinairement ſa retraite dans les forêts, les montagnes deſertes, les rochérs inacceſſibles, les tours inhabitées, & y fait ſon nid. Les Lorrains l'appellent *Corneille de mèr*. Il eſt de la grandeur d'une poule. A le voir de loin il paroît noir par tout le corps; mais ſi on le conſidère de près, principalement lorſque les rayons du ſoleil donnent ſur lui, on y voit une couleur vèrte, qui fait quelque divèrſité dans le champ de ſon pennage. Il a les piéds à peu près ſemblables à ceux d'une poule; ils ſont toutefois un peu plus longs. Ses doigts ſont coupez, ſans membrane; ſa queuë n'eſt pas fort longue. Il a une hupe qui tombe dèrrière ſa tête, au moins quelques-uns l'ont. Son béc eſt rougeâtre & longuet, & très-propre à entrer dans les ouvèrtures de la tèrre, des arbres, des murs, & dans les trous des pièrres, pour en tîrer les vèrs & les inſectes qui s'y retîrent, & dont il ſe nourrit. Ses jambes ſont longues, & d'un rouge obſcur; il aime les ſauterelles, les grillons, les petits poiſſons & les grenouilles. Il fait ſon nid ordinairement au haut des tours qui tombent en ruine. Il fait deux ou trois œufs. Il vole très-haut, & arrive ſur le commencement de Juin. Leurs petits pris au nid ſont très-faciles à nourrir, & s'apprivoiſent aiſément. On dit que la chair de ces petits eſt très-délicate.

PETIT CORBEAU. C'eſt une eſpéce qui fréquente les eaux, & ſe retîre dans les roſeaux, où il fait la nuit un cri fort déſagréable; & tel qu'un homme qui vomit. On l'appelle en Latin *Nycticorax*, *Corbeau* de nuit. Il fait ſon nid au haut des arbres, pond deux ou trois œufs, & ſe nourrit ordinairement de poiſſons. On diſoit autrefois *corbin*. Le nom de *corbeau* vient de *corvus*, & *corvus* ſelon Charleton, Médecin Anglois, de κόραξ.

LE CORBEAU, ou l'*oiſeau de Phœbus*, eſt le nom que les Aſtronomes donnent à l'une des quinze conſtellations méridionales.

CORBEAU DE MÈR. Poiſſon dont le dos eſt d'un bleu obſcur, les côtes rouges, le ventre blanc, & la tête grande. RON.

CORBEAU, ſe dit figurément de ceux qui viennent airier les maiſons infectées de peſte, & qui en entèrrent les corps, parceque ces gens ſont ordinairement avec des corps morts, comme les véritables *corbeaux*. *Veſpillo*.

CORBEAU, eſt auſſi un tèrme de Marine, qui ſignifie un croc de fèr pour accrocher les navires de l'ennemi, quand on ſe bat. *Corvus nauticus*.

Le nom de *corbeau* fut auſſi donné autrefois à differentes machines de guèrre propres à défendre les villes. L'une fut inventée par un nommé Diades, une autre par les Tyriens. Q. Curce en parle Liv. IV. c. 2. une autre par Cn. Ovellius. Vitruve Liv. X. c. 19. appelle le premiér *corbeau démoliſſeur*, en Latin *corvus demolitor*; &

& non pas *corbeau* ou *démoliſſeur*. Il l'appelle encor *raviſſeur*, *deprædator*. D'autres l'appellent *Grue*. Polybe en décrit un dans ſon prémier livre, qui fut inventé par C. Duillius contre la flote des Carthaginois. C'étoient des eſpéces de grapins, ou de crocs, pour harponner & attirer à ſoi. Celui que décrit Q. Curce ſe lançoit avec une balliſte. Ainſi il y en avoit de pluſieurs ſortes.

CORBEAU, en térmes de Maçonnerie, ſignifie une groſſe piérre de taille en ſaillie, qui ſért à *ſoutenir* une poutre. *Mutulus*. On fait auſſi des *corbeaux* de fér pour ſoutenir quelques piéces de bois.

En Architecture on appelle quelquefois *corbeaux*, les mutules ou modillons qui ſont dans les corniches des colonnes, & particuliérement dans les Doriques. *Mutulus*. C'eſt un nom qu'on donne auſſi aux conſoles.

CORBEIL. ſ. m. *Corbolium*. Quelques-uns, comme Vigenère, croyent que c'eſt le *Metioſedum*, dont Céſar parle trois fois, & que d'autres croyent être Melun. On appelle auſſi Corbie *Joſedum*. C'eſt une ville de l'Iſle de France ſur la riviére de Seine, à ſept lieuës au deſſus de Paris, à l'endroit où la petite riviére d'Eſſone ou d'Étampes, appellée Juines, ſe rend dans la Seine. Le vieux *Corbeil* eſt un lieu le long du rivage d'Eſſone où la Reine Iſembourg, ou Jugeburge, femme du Roi Philippe Auguſte, fit bâtir une maiſon de plaiſance dont on voit encore quelques veſtiges, & où elle ſe retira aprés qu'elle eut été répudiée.

On dit proverbialement de ceux qui ſe trompent en prenant une chôſe pour une autre, qu'ils prennent *Corbeil* pour Paris. Ce provérbe vient apparemment de ce que quelque Provincial venant à Paris par ce côté là, & voyant *Corbeil* de loin, demanda ſi c'étoit là Paris. Quelques-uns diſent, vous prenez Corbie pour Paris, mais il y a plus d'apparence que c'eſt *Corbeil*, qui eſt plus prés de Paris ſur la Seine.

Il y a une pêche qu'on nomme pêche de *Corbeil*, c'eſt une des huit que La Quintinie condamne, & qu'il rejette, comme moins bonne que les autres, ou même comme mauvaiſe.

CORBEILLE. ſ. f. Grand paniér d'oſiér ordinairement couvért, & où on ſerre le pain qui eſt entamé. *Corbis*.

Ce mot vient de *corbecula*, diminutif de *corbis*, paniér, qui ſe trouve dans la baſſe Latinité.

CORBEILLE, ſe dit auſſi de ces petits paniers propres & galans où on met des fleurs, dans leſquels on envoye des préſens à des Maîtreſſes. *Corbula*. Des *corbeilles* d'argent, de filigrane, toutes couvertes de rubans, &c.

On appelle auſſi *corbeilles* en Architecture des vaiſſeaux qu'on met d'ordinaire ſur la tête des figures cariatides, & quelquefois ailleurs, & qui ſont chargez de fleurs, ou de fruits, ou d'autres ornemens. *Caniſtrum*.

CORBEILLÉE. ſ. f. Une corbeille pleine de quelque chôſe. Il m'a envoyé une *corbeillée* de fleurs, une *corbeillée* de fruits.

CORBIE. ſ. f. Nom de lieu. *Corbeia*. Il y a la vieille & nouvelle *Corbie*. La vieille *Corbie*, eſt une petite ville de Picardie ſur la Somme, dans le petit païs appellé Santérre. L'Abbaye de *Corbie* eſt une ancienne & fameuſe Abbaye de Benédictins, fondée l'an 660. par Sainte Baltilde femme de Clovis II. Les manuſcrits de *Corbie* paroiſſent ſuſpects à d'habiles Critiques.

La nouvelle *Corbie*, eſt une petite ville d'Alemagne en Weſtphalie ſur le Weſer, dans le Diocéſe de Paderborn, on l'appelle en Alemand Corwey, *Corbeia*. Il y a une Abbaye de Benédictins fondée en 822. par Loüis le Débonnaire; les prémiers Moines qu'on y mit fûrent tirez de *Corbie* en Picardie; c'eſt pour cette raiſon qu'elle prit le même nom. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. III. c. 26.* Adelhard, proche parent de Charlemagne, & Abbé de l'ancienne *Corbie*, conſeilla à l'Empereur Loüis de bâtir en Saxe un monaſtère, & d'expier par cette bonne œuvre ſes péchez. Adelhard fut le prémier Abbé de ce monaſtère, il y mena quelques-uns de ſes Religieux, & y établit les obſérvances qui ſe pratiquoient à *Corbie* en France, ce qui fit appeller le monaſtère de Saxe, la nouvelle *Corbie*.

CORBIÈRES, ou la vallée de *Corbières*. Petit païs de France dans le Diocéſe de Narbonne, & dont la capitale eſt Sejan. *Vallis Corbaria*. Charlemagne défit les Sarrazins dans la vallée de *Corbieres*.

CORBILLARD. ſ. m. Coche d'eau qui méne à Corbeil, petite ville à ſept lieuës de Paris. *Viatorium navigium Pariſiis Corbeiam*.

On appelle ironiquement un *corbillard*, un carroſſe bourgeois, où on voit pluſieurs pérſonnes fort preſſées.

CORBILLAT. ſ. m. C'eſt le petit du corbeau. *Corvi*, ou *corvinus pullus*. Voyez CORBEAU.

CORBILLON. ſ. m. Paniér à mettre des oublies, étroit par le milieu, large par les extrémitez. *Corbula*. On a gagné le *corbillon* de cet Oublieur. On le dit auſſi d'un petit panier d'oſier, où on préſente les balles dans un jeu de Paume. On le dit pareillement ſur la mer d'un vaiſſeau ſemblable où l'on met le biſcuit, qu'on donne à châque repas pour un plat de l'équipage. On dit en ce ſens, changement de *corbillon*, appétit de pain bénit.

CORBILLON, eſt auſſi un petit jeu d'enfans où il faut répondre, & rimer en *on*. *Puerilis ludus quo interrogantibus vox ſubjicitur in* on *terminata*. Ceux qui ne ſçauroient rimer en on, ou qui trouvent une rime qui a déja été dite, donnent un gage, & à la fin du jeu on tire les gages l'un aprés l'autre ſans choix, & l'on fait deux ou trois commandemens agréables, & capables de divértir la compagnie, à celui à qui eſt le gage, en diſant, j'ordonne à celui à qui appartient le gage touché de &c. Celui à qui eſt le gage choiſit des commandemens celui qu'il lui plaît de faire, & on lui rend ſon gage.

Je prétends que ma femme en clartez peu ſublime,
Même ne ſçache pas ce que c'eſt qu'une rime;
Et s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon,
Et qu'on vienne à lui dire à ſon tour, qu'y met-on?
Je veux qu'elle réponde, une tarte à la créme. MOL.

CORBIN. ſubſt. m. Eſt un vieux mot, qui ſignifioit autrefois *corbeau*. *Corvus*. On diſoit auſſi autrefois *corbiner*; pour dire, Dérober, faire le métier de *corbin*, ou de corbeau, déchirer ou tirer ce qu'on pouvoit attraper d'une carcaſſe. *Furari*, *ſubfurari*, *clepere*, *ſurripere*. On a auſſi appellé au Palais *Corbineurs*, ceux qui tiroient la piéce des plaideurs, & ruinoient des parties. *Subbaſilicanus vulturius*. Et en général on appelle encore en pluſieurs Provinces *Corbineurs*, les gens qui trompent les autres par leur flatterie: ce qui a été dit par alluſion à la fable d'Éſope, du renard qui trompa le corbeau. *Alieni fraudulentus raptor*.

BÉC DE CORBIN, eſt une arme dont on ſe ſervoit autrefois à la guérre. *Haſta ſeu bipennis genus*. C'étoit une eſpéce de hallebarde. On appelle *Béc de corbin*, une compagnie de Gentilshommes de la Maiſon du Roi qui portent ces armes, & qui ne ſérvent plus qu'aux grandes cérémonies.

BÉC DE CORBIN, eſt auſſi un inſtrument qui ſért aux Chirurgiens dans leurs opérations, & particuliérement à tirer le plomb des playes, & autres corps étrangers. *Inſtrumentum Chirurgicum corvini roſtri in morem recurvum*.

CORBINAGE. ſ. m. Térme de Coutumes. Par ce mot on entend differens droits: quelquefois c'eſt un droit en vertu duquel les Curez prétendent avoir le lit des Gentilshommes qui meurent en leur parroiſſe: quelquefois c'eſt un droit annuel que le Seigneur Châtelain prétend ſur chaque bœuf qui laboure la terre, ou ſur ceux qui ſément les blez. Ce droit a differens noms en diverſes provinces, on l'appelle *Cornage*, *Fromentage*, *Bladage*; & en Latin *Corneſagium*, *Boagium*, *Bovagium*, *Hornegildum*, *Garbagium*. Voyez M. De Lauriére ſur Ragueau.

CORBINER. v. a. Vieux mot. Voyez CORBIN.

CORBINEUR. ſ. m. Trompeur, voleur. *Fur*, *latro*, *deceptor*. Voyez CORBIN.

CORBIOIS. ſ. m. Le *Corbiois* eſt le térritoire de Corbie. *Corbeienſis ager*, dans Vallois, *Not. Gall. p. 159*.

CORBONDIÉR. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage. C'étoit un ancien inſtrument de Muſique de la nature du cor, dont on ſonnoit dans les grandes réjoüiſſances, & dont il eſt parlé dans le Roman des quatre fils Aymond. *Buccinæ genus*.

CORBULO. ſ. m. *Monte Corbulo*. Montagne ſituée à douze milles de Sienne en Toſcane.

CHANOINES RÉGULIÉRS DE MONTE CORBULO. Congrégation de Chanoines Réguliérs, dont le prémiér Monaſtère étoit ſitué ſur le mont *Corbulo*. Leur Inſtituteur fut Piérre de Reggio. Il obtint d'Aléxandre VI. de fonder cette Congrégation ſous le nom de Saint Piérre, dans l'Égliſe de S. Michel ſur le mont *Corbulo*. Elle fut confirmée par Jules II. ſelon Raphaël de Voltére, ou par Leon X. comme aſſure Benoît de Saint Géminien, Chanoine de la même Congrégation, cité par Pennot. Leur habit conſiſtoit en une tunique griſe, ſur laquelle ils mettoient un rochet, & ſur le rochet une aumuſſe, ou capuce. Le P. Bonanni ſemble dire que cette Congrégation ſubſiſte encore, *hiſt. des Ord. Mon. & Rel. P. II. c. 37*.

CORCELET. Voyez CORSELET.

CORCHIS. Gardes du Roi de Pérſe, ou Janiſſaires. AMBAS. DE FIGUEROA. *Satelles Regis Perſarum*.

CORCYRE. ſ. f. *Corcyra*. Iſle de la mer Ionienne ſur les côtes de l'Épire. Elle a été appellée autrefois *Sicheria*, & *Phæacia*. Aujourd'hui ſon nom eſt Corfou. Les Grècs diſent qu'elle prit le nom de *Corcyre*, d'une Nymphe fille d'Aſopus, qui s'appelloit *Corphyre*, & que Neptune viola dans cette Iſle. Bochart, qui *Chan. Liv. I. c. 23.* avoüe qu'on ne ſçait pas trop d'où vient ce nom, conjecture néanmoins que ce nom eſt Phénicien; qu'il ſignifie un païs tranquille, & où l'on vit en repos. Ses raiſons ſont, qu'en Arabe קר, *Karra*, ſignifie, ſur tout à la dixiéme conjugaiſon, être en repos & en ſeureté. Il le prouve par la verſion

ſion Arabe, *Pſalm.* 106. 28. & par celle de S. Jérôme, qui Jug. VIII. 10. traduit, *être en carcor*, par *être en repos*. De plus, קרקרה, *Karkara*, ſignifie dans Gigeius une tèrre où l'on vit en repos. Enfin, dans Homère Odyſ. ζ. v. 201. Nauſicaa dit que qui que ce ſoit que les Phœniciens n'oſe aborder à cette Iſle. Voyez CORFOU.

CORCYRÉEN, ENNE. ſ. m. & f. *Corcyraeus*, *a*. Qui eſt de Corcyre. La ville des *Corcyréens*. CORN.

CORD. Tèrme de Fleuriſte. Anémône à peluche, appellée autrement *Violet*, ou *cinq couleurs*. Elle a les grandes feüilles & la peluche rouge, ſa fraiſe, ou cordon, qui croît plus qu'aux autres anémônes, devient de couleur violette tîrant ſur l'amaranthe, peu de jours avant qu'elle deſfleuriſſe, ſa tige ne ſe ſoutient pas bien droite, ce qui fait qu'on ne l'eſtime guères. MORIN.

CORDAGE. ſ. m. Tout l'appareil de corde qu'il faut pour un vaiſſeau, ou pour un bâtiment, pour un équipage de guèrre. Grande quantité de cordes; multitude, nombre de cordes enſemble. *Funium apparatus, copia*. Il faut une infinité de *cordages* pour faire les manœuvres d'un vaiſſeau. Le *cordage* étuvé, eſt le *cordage* qui a paſſé par l'étuve, où il a reſſué, & jetté ſon humeur aqueuſe. Le *cordage* blanc, eſt le *cordage* qui n'a pas encore été goudronné. Le *cordage* goudronné en fil, eſt le *cordage* fait de fil de carret, qui étoit goudronné avant d'être employé. Du *cordage* refait, c'eſt du *cordage* fait avec des cordes qui ont déjà ſervi. Quand on dit, un *cordage* de douze poûces, c'eſt-à-dire, un *cordage* qui a douze poûces de circonférence; un *cordage* de ſoixante fils, c'eſt-à-dire, un *cordage* de ſoixante fils de carret. On dit, *cordage* de rechange, *cordage* moiſi, *cordage* rague, *cordage* à deux tourons.

CORDAGE, eſt auſſi l'art & la manière de faire des cordes. *Ars intexendi, torquendi funes*. Le gros *cordage* ne ſe peut faire ſans rouë & ſans machine.

CORDAGE, eſt auſſi le meſurage du bois de corde. *Defecti caudicis menſura*. Les Jurez Mouleurs de bois ſont établis pour prendre garde au *cordage*, pour empêcher que le Marchand ne trompe le bourgeois ſur le *cordage*.

CORDAGER. v. n. C'eſt Corder, ou faire des cordes. *Funes torquere*.

CORDE. ſ. f. Chanvre, ou filaſſe tortillée, pour ſervir à lier, attacher, & à autres uſages. *Funis, reſtis*. Il s'en fait auſſi d'autres matières, de ſoye, de laine, d'écorce de tilleul en France, & aux Indes de cocos, de maguay & d'autres arbres. Quand elle eſt extrêmement groſſe, on l'appelle *cable*. *Funis nauticus, rudens*. Quand elle eſt fort déliée on la nomme *ficelle*. *Funiculus, reſticula*. *Corde* de puits, d'un bac. Échelle de *corde*. Danſeur de *corde*. *Funambulus, ſchœnobates*. La *corde* d'un arc, eſt ce qui fait partir la fléche. *Nèrvus, chòrda*. On dit en ce ſens au figuré, qu'un homme a pluſieurs *cordes* à ſon arc, quand il a pluſieurs moyens de faire réüſſir une affaire. On fait auſſi des ſangles de *corde*; des ponts de *corde*; des ſouliers de *corde*, que les Eſpagnols nomment *alpargates*, & dont on fait grand trafic aux Indes, juſqu'à en charger des navires. Les enfans des Bramines portent à cinq ans une petite *corde* au cou en manière de chaîne d'or, & ils eſtiment ſi fort cette *corde*, qu'ils la renouvellent tous les ans. VIE DES BRAM.

Ce mot de *corde* vient du Grèc χορδὴ, qui ſignifie proprement un gros inteſtin dont on peut faire des *cordes*.

CORDE, ſe dit auſſi de la groſſe laine qui fait la chaîne, le montant, ou la filure du drap. *Filium*. Quand le drap eſt uſé il montre la *corde*.

CORDE, ſignifie auſſi le ſupplice de la potence, parce qu'on étrangle avec une *corde* les criminels qui ſont pendus. *Laqueus, reſtis*. Ainſi on dit, Il mérite la *corde*, Il file ſa *corde*, Il traine ſa *corde*, Il n'y va que de la *corde*, Il a friſé la *corde*; pour dire, il a penſé être pendu; c'eſt une expreſſion tîrée du jeu de paume. Voyez ci-deſſous. Il eſt échappé de la *corde*. Souffrir le libèrtinage des enfans, c'eſt leur mettre la *corde* ou cou. Faire amende honorable la *corde* au cou. On dit auſſi d'une légère faute, La *corde* & le foüet en ſont dehors. On dit d'un homme très-ſoumis qui vient demander grâce à ſa partie, qu'il l'eſt venu ſupplier la *corde* au cou. En ce ſens on appelle un homme de ſac & de *corde*, un ſcélérat, un homme qui mérite d'être noyé, ou pendu; car autrefois on enfèrmoit les criminels dans un ſac pour les noyer. On dit encore, quand on donne la queſtion, Au prémiér, au ſecond trait de *corde*: c'eſt quand on met un tretteau plus haut pour étendre davantage les nèrfs du patient, qui eſt ſuſpendu avec des *cordes*. On le dit auſſi des coups d'eſtrapade.

En tèrmes de Marine on appelle *cordes de retenuë*, une *corde* dont l'uſage eſt de retenir un fardeau lorſqu'on l'embarque. *Funis ductarius*. On appelle encore, *cordes de défenſes*, de groſſes *cordes* mêlées, & entrelacées, qu'on fait pendre ſur les flancs d'un vaiſſeau, pour le conſèrver contre le choc des autres vaiſſeaux.

CORDE, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit d'un petit nèrf, qui eſt couché ſur la membrane du tambour de l'oreille. *Corda*. Les Anatomiſtes ne s'accordent pas ſur l'uſage de cette petite *corde*. Les uns veulent qu'elle ſèrve à donner quelque ſon à cette membrâne, comme fait celle qu'on met ſur la peau des tambours; & les autres prétendent que cette *corde* n'eſt autre chôſe qu'une branche de la 5e. paire.

CORDE, ſe dit auſſi de la Paume, de celle qui ſe tend au milieu du jeu, qui ſèrt à marquer les fautes qu'on fait en mettant deſſous. *Funis*. Et on dit qu'une balle a paſſé à fleur de *corde*; qu'elle a friſé la *corde*. *Funem perſtringere*. Pour dire, que peu s'en eſt fallu qu'elle n'ait été deſſous.

On ſe ſèrt de ces mêmes phrâſes en un ſens figuré; pour dire, qu'un homme a failli à être condamné, à pèrdre ſon procès, qu'il n'a eû que ce qu'il lui falloit de voix au juſte pour le gagner. On dit auſſi, qu'un homme a friſé la *corde*; pour dire, qu'il a failli d'être condamné à être pendu.

CORDE DE BOYAU, ſont celles qu'on fait de boyau de mouton pour des raquettes. *Nervus*. On en applique auſſi ſur des inſtrumens de Muſique, le luth, le thuorbe, le violon, la viole, la guitarre. *Chorda, fides*. Les Anciens, qui ne connoiſſoient pas l'uſage des *cordes de boyau*, ſe ſèrvoient de *cordes* de lin.

Quelques-uns croyent que le mot de *corde* vient du Grèc χορδαὶ, qui eſt un nom que les Médecins donnent aux boyaux, parceque la plupart des *cordes* des inſtrumens de Muſique ſont faites de boyaux déſſéchez. On en fait d'autres de fil de fèr & de léton pour les épinettes, claveſſins, pſalterions & autres. Une *corde* fauſſe, c'eſt celle qui n'eſt pas bien unie, & qui cauſe de mauvais tons. On a trouvé depuis peu l'invention de charger les *cordes à boyau* pour rendre leurs ſons beaucoup plus forts, ſans en changer le ton, comme remarque M. Pèrrault. Les *cordes* faites d'or trait dans les claveſſins rendent un ſon prèſque une fois plus fort que celui des *cordes* de cuivre. Une *corde* d'aciér a le ſon plus foible qu'une *corde* de léton, parce qu'il eſt moins peſant & moins ductile. La ſixiême *corde* des baſſes de violes, & la dixiême des grands thuorbes ſont faites de 50 filets de boyau, & il y en a qui ont juſqu'à cent piéds de long, qu'on tort & qu'on polit avec l'aſprêle.

CORDE, en tèrmes de Muſique, ſignifie la note, ou le ton qu'il faut toucher, ou entonner, & ſe dit de toutes les intèrvalles de Muſique. *Nota, ſonus*. La Quinte à cinq *cordes*, ou cinq tons. On l'appelle *dominante*. La Tièrce s'appelle *médiante*. Et celle par laquelle on finit s'appelle *finale*. *Corde* ſignifie auſſi, un accord: c'eſt dans ce ſens qu'on dit, Cette piéce a de belles *cordes*. Il y a dans le mode quatre ſons eſſentiels, qu'on nomme *cordes*: la *corde* fondamentale, qui eſt ordinairement la finale, la tièrce au deſſus de la finale, qu'on nomme médiante, la quinte au deſſus de la finale, qu'on nomme dominante, & l'octave, qu'on nomme replique. La *corde* principale eſt celle qui ſèrt de fondement aux autres. MONTECLAIR.

On dit figurément en ce ſens, Toucher la groſſe *corde*, quand on parle d'une chôſe qui doit faire du bruit, ou toucher vivement celui à qui on parle. On dit auſſi, Il ne faut pas toucher cette *corde*-là; pour dire, Ne parlez point de cette affaire, de cette circonſtance, de peur de choquer quelqu'un qui renvèrſeroit tous vos deſſeins.

CORDE DE BOIS, C'eſt une cèrtaine meſure de bois à brûler qui ſe faiſoit autrefois avec une corde. *Menſura dejecti codicis*. Aujourd'hui on la meſure entre deux membrures de quatre piéds de haut, & éloignées l'une de l'autre de huit piéds. Le mot de *corde* eſt le mot uſité parmi les Marchands de bois, J'ai vendu, diront-ils, cent *cordes* de bois cette ſemaine: J'ai bien deux milles *cordes* de bois dans mon chantiér. Cependant le peuple de Paris ſe ſèrt ordinairement du mot de *voye*, qui ne contient qu'une *demi corde*. Il me faut huit *voyes* de bois pour mon hivèr; c'eſt-à-dire, il m'en faut quatre *cordes*. Le bois de *corde* eſt proprement le bois neuf, qui eſt oppôſé à celui qui eſt flotté, parce qu'il vient par bateau, & que les Marchands le meſurent par *cordes*.

En Géométrie on appelle *corde* la ligne droite qui ſe tèrmine à deux points de la circonférence d'un cèrcle, ſans paſſer par le centre, & qui diviſe le cèrcle en deux parties inégales, qu'on appelle ſegments. La *corde* d'un arc eſt la ligne droite qui va de l'extrémité d'un arc de cèrcle à l'autre. *Linea*. On l'appelle autrement *ſubtendante*. Les *cordes* des arcs ſont marquées ſur le compas de proportion. On appelle *corde* du complément d'un arc, la corde qui ſoutient le reſte de cet arc, ou demi-cèrcle. La *corde* s'appelle en Latin *chorda*, ou *ſubtendens arcum*. Elle coupe à angles droits la ligne tîrée depuis ſon milieu juſqu'au centre du cèrcle. Elle eſt à ſon égard dans la même diſpoſition que la *corde* d'un arc eſt à l'égard de la fléche, & ce qui a fait nommer cette ligne la *corde* de l'arc, & l'autre la *fléche* de l'arc, *ſagitta*,

comme l'appellent les anciens Géométres. Le mot de *corde* eſt toûjours demeuré, mais on ne ſe ſert plus guères de celui de fléche. Ce que les anciens appelloient fléche, s'appelle maintenant le ſinus du complément; la moitié de la *corde* de l'arc double eſt ce qu'on appelle maintenant le ſinus droit, la difference de la fléche au rayon, ou la ligne qui va depuis la circonference perpendiculairement ſur le milieu de la *corde* s'appelle ſinus verſe. La *corde* d'un angle & la *corde* de ſon complément au demi cercle eſt la même chôſe. La *corde* de cinquante degrez eſt auſſi la *corde* de 130. On écrit toûjours *corde* en François ſans *H*. Les Grècs écrivent χορδὴ, & les Latins *chorda*.

En Agriculture on appelle *corde*, une cèrtaine dureté qui vient au milieu de cèrtaines plantes & racines. *Rigor, durities.* Comme, Ces râves ne valent plus rien, elles ont des *cordes. Indureſcere, obdureſcere.* On le dit auſſi de quelques poiſſons, comme de la lamproye.

CORDE, en tèrmes de Manége, eſt la grande longe, qu'on tient autour du piliér où le cheval eſt attaché pour le dégourdir, ou le faire manier. On appelle auſſi les *cordes* des deux piliérs, les longes du caveſſon, quand le cheval travaille entre deux piliérs: & on dit qu'on le fait donner dans les *cordes*, pour le dreſſer à être bon ſauteur.

On dit auſſi des chevaux, Qu'ils font la *corde*; pour dire, que par la reſpiration, ils retirent la peau du ventre à eux au défaut des côtes. SOLEISEL. On dit encore que les chevaux ont une *corde* de farcin, quand ils en ont bien des boutons de ſuite, qui font comme une *corde*. On le dit auſſi dans cèrtaines maladies vénériennes.

On appelle auſſi la *corde* d'une montre, une corde de boyau qui ſe range autour de la fuſée, quand le reſſort eſt bandé, quoiqu'on la faſſe par fois de fèr ou de cuivre, & que ce ſoit une petite chaîne. *Catella.*

On dit provèrbialement, Il ne faut point parler de *corde* dans la maiſon d'un pendu; pour dire, qu'il ne faut point parler en une compagnie d'une chôſe qui puiſſe faire un ſecret reproche à quelqu'un: ce qui répond à un provèrbe Eſpagnol, *En caſa de ahorocado no ſi deve mentovar la ſoga.*

CORDEAU. ſ. m. Petite corde. Il ſe dit proprement de ces longues cordes & menuës qui ſervent aux Géométres & Ingénieurs pour lever des plans, pour tracer des deſſeins de bâtimens, ou de fortifications; ou de celles des Jardiniérs qui font des partèrres, ou qui plantent des arbres en droite ligne; ou de celles des Charpentiérs avec leſquelles ils allignent leurs bois. *Linea.* Le Maçon appelle *ligne*, ce que le Jardiniér appelle *cordeau.* On dit bander le *cordeau*; tracer le long du *cordeau.* Cette allée, ce bâtiment, ſont tirez au *cordeau.* Tirer une planche au *cordeau*, une allée, une ruë tirée au *cordeau.* Des alignemens tirez au *cordeau.*

CORDEAU, ſignifie encore la petite corde avec laquelle on étrangle ceux qui ſont condamnez à la potence. *Reſtis, reſticula, laqueus.*

CORDELE. Voyez CORDELLE.

CORDELER. v. act. Tortiller quelque chôſe à la maniére d'une corde, comme, *Cordeler* les cheveux, ou autres matiéres déliées. *Torquere.*

CORDELETTE. ſ. f. Diminutif de *corde. Funiculus.* Corde menuë.

CORDELIÉR. ſ. m. Religieux de l'Ordre de Saint François, qui eſt habillé de gros drap gris, avec un petit capuce, une mozette ou chaperon, & un manteau de même étoffe; qui porte le ſoc ou ſandale, & qui a une ceinture de *corde* où il y a trois nœuds. *Franciſcanus cui apud Gallos nomen eſt à fune quo cinctus eſt.* On l'appelle autrement *Frère Mineur.* Les *Cordeliérs* ſont ainſi appellez, à cauſe de la corde dont ils ſont liez: & ce nom leur fut donné en la guèrre de Saint Louïs contre les Infidelles, en laquelle les Frère Mineurs ayant repouſſé les Barbares, quand le Roi demanda leur nom, on lui répondit que c'étoit des gens de *corde liez.* Les *Cordeliérs* ſont aggregez dans l'Univèrſité, & reçus Docteurs. Ils ſuivent le ſentiment de Scot, qui fut parmi eux un grand homme & un ſubtil Docteur, à cauſe de quoi on les nomme *Scotiſtes.* Les *Cordeliérs* peuvent être Évêques, Archevêques, Cardinaux, & même Papes, comme en effet il y en a eû qui l'ont été.

On dit d'un homme libèrtin & peu ſcrupuleux, qu'il a la conſcience large comme la manche d'un *Cordeliér.* On appelle auſſi la haquenée ou la jument des *Cordeliérs*, un bâton ſur lequel s'appuyent ceux qui voyagent à pied. On dit auſſi, Parler Latin devant les *Cordeliérs*: pour dire, Vouloir faire parade de ſa ſcience devant ceux qui en ſçavent davantage: ce qui répond au provèrbe Latin, *Sus docet Minervam.*

CORDELIÈRE. ſ. f. Religieuſe du même Ordre, & qui porte une ſemblable ceinture. *Monialis Franciſcana.*

CORDELIÈRE, en tèrmes d'Architecture, eſt un petit ornement taillé en forme de corde ſur les baguettes, ou un petit liteau qui ſe met ſous les patenôtres. *Funiculi variis nodis impliciti.*

On appelle auſſi *cordelière*, de petits filets de ſoye noire, qui ont de petits nœuds fort propres à la diſtance d'un pouce. *Funiculi bombycini.* Les Dames les mettent quelquefois à leur cou en guiſe d'un colliér.

On appelle auſſi *Cordelière* en tèrmes de Blâſon, le filet plein de nœuds que les veuves, ou les filles, mettent en guiſe de cordon, pour entourer l'Écu de leurs Armes. *Funiculi variis nodis impliciti.* La plûpart tiennent que l'origine en vient d'Anne de Bretagne, veuve du Roi Charles VIII. qui inſtitua un Ordre de la *Cordelière* en faveur des veuves de mérite & de vèrtu. Cette *cordelière* étoit en forme d'écharpe, ou de colliér entrelacé: & cela à l'imitation de ſon père François Duc de Bretagne, qui en mit un pareil alentour de l'Écu de ſes Armes, à cauſe de la dévotion qu'il avoit à S. François d'Aſſiſe. Ce mot a été accompagné d'une déviſe écrite autour de l'Écu des veuves, J'ai le corps délié: ce qui étoit un rebus ou équivoque ſur le mot de *cordelière.* Claude Fauchet dans ſes Origines des Armes dit que *la Cordelière jadis fut comme la marque d'honneur que la Reine Anne de Bretagne donnoit à celles qu'elle choiſiſſoit, ainſi que le colliér à coquilles jadis donné par le Roy aux chevaliérs de l'Ordre de S. Michel.* Voyez ſur cet Ordre vrai ou prétendu l'Abbé Juſtinien T.II.C.89. p.845. & Favyn hiſt. de Nav. L.X.p.524. & L.XVIII.p.1270. Mais Matthieu Compain Jeſuite dit qu'on en a vû de plus anciennes à Châlons ſur des ornemens. Avant les *cordelières*, les Armoiries des hommes & des femmes s'entouroient de guirlandes de feuilles ou de fleurs, comme les images que les Grècs & les Romains nommoient *ſtemmata.* Les Religieux les ont entourées de couronnes d'épines, ou de chapelets & de patenôtres; ce qu'a retenu encore l'Ordre de Malthe.

La *Cordelière.* Nom d'un vaiſſeau de Louïs XII. l'Amiral de ſa flote. Ce vaiſſeau avoit été bâti par les ſoins de la Reine, qui en avoit fait la dépenſe. C'étoit un des plus beaux navires qu'on eût jamais vû. En 1512. dans un combat naval contre les Anglois, la *Cordelière* acrocha le Régent, le plus grand de la flote Angloiſe, & ils fûrent tous deux brûlez ſans qu'on ait ſçû par où le feu s'y étoit mis.

CORDELLE. ſ. f. Qui ne ſe dit figurément & burleſquement qu'en cette phrâſe, C'eſt un homme de ſa *cordelle*, c'eſt-à-dire, de ſa ſocieté, de ſon parti, de ſa cabale, de ſa faction. *In ſocietatem, in partes ſuas trahere.* Il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part, & d'une ſocieté vicieuſe de gens de ſac & de corde. Les Ligueurs répandîrent un cèrtain nombre de Bourgeois des plus habiles d'entre eux dans les Provinces & les villes principales du Royaume, pour attirer à leur *cordelle* les Catholiques les plus zélez, & fortifier le parti. VIGN. MARV.

Dans nos vieux Poëtes *cordelle* ſe prend pour toutes ſortes de liaiſons, & ne ſignifie pas toûjours une ſocieté vicieuſe. L'amour me tient dans ſa *cordelle*, c'eſt-à-dire, dans ſes liens.

On attire à ſa cordelle
La femme la plus fidelle.

CORDELLE. Tèrme de Marine. Corde de moyenne groſſeur avec laquelle on hâle un vaiſſeau d'un lieu à un autre, ou qui ſert à conduire une chaloupe de tèrre à un navire, lors qu'il eſt dans le port, ou pour paſſer d'un côté de la riviére à l'autre. *Funiculus nauticus.*

CORDER. v. act. Faire une corde avec de la filaſſe, de la ſoye, &c. *Funem torquere, nectere.* Il y a des matiéres qui ſe *cordent* bien mieux les unes que les autres.

CORDER DU BOIS, ſignifie, Meſurer une corde de bois. *Defectum caudicem metiri.* Le bois tortu ne ſe corde pas bien, ſi on ne le ſçait arranger.

CORDER, C'eſt, en tèrmes d'Emballeur, Lier avec des cordes. *Nectere, connectere, vincire funibus.* Il faut *corder* ces ballots.

CORDER, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel des racines, quand la ſaiſon en eſt paſſée, & qu'elles ne ſont plus bonnes à manger; ce qui arrive toûjours dès le moment qu'elles commencent à monter en graine. *Indureſcere, obdureſcere.* Alors on dit de ces ſortes de racines, qu'elles ſe *cordent*, qu'elles deviennent *cordées*; parcequ'en effet il y en a qui ſe durciſſent au dedans, & tout du long, & forment par là une eſpéce de corde. Il y en a d'autres qui de charnuës, & ſolides qu'elles étoient, deviennent creuſes, & filamenteuſes, & leurs filamens ſont autant de petites cordes, comme les râves, panets, betteraves, &c. Voici le tems que les râves ſe *cordent.* La ſcorzonère ne ſe *corde* jamais. On dit auſſi des lamproyes qu'elles *ſe cordent*, parcequ'il y a un tems où il ſe forme dans leurs corps une eſpéce de cartilage qui prend depuis la tête juſqu'à la queuë, &

& qui reſſemble aſſez à une corde. Quand elles ſont ainſi *cordées*, il n'y a plus que les pauvres qui en mangent.

CORDÉ, ÉE. part. & adj. Il a la ſignification de ſon verbe, en Latin comme en François. Pline appelle une racine *cordée*, *lignoſa radix*. LIGER.

En termes de Blaſon, on dit des arcs à tirer & des inſtrumens de Muſique à cordes, qu'ils ſont *cordez*, quand leurs cordes ſont repréſentées d'un autre émail. *Cordis inſtructus*.

En termes de Médecine, *cordé* ſe dit d'une maladie vénérienne, appellée chaude piſſe: la chaude piſſe devient *cordée* par la malignité du virus, qui corrode la partie inférieure de l'uretère.

CORDERIE. ſ. f. Lieu propre pour faire les cordes, où on fait des cordes, & où on les garde quand elles ſont faites. *Funium texendorum officina*.

CORDIA. Nom propre d'une famille de l'ancienne Rome. *Cordia gens*. La famille *Cordia* eſt peu connuë. Cicéron eſt peut être le ſeul Auteur qui parle d'un *Cordius*. Sur les médailles, parmi leſquelles il y en a deux ou trois aſſez communes, elle a le prénom MV. & le ſurnom RVFVS. Dans les médailles de la famille *Mutia* on trouve CORDI. Peut-être que les *Cordius* n'étoient qu'une branche des Mutius, & que MV. ſignifie Mutius. Car il eſt certain que la famille Mutia avoit fourché en deux branches, dont l'une étoient les *Cordus*, comme on dit communément, ou plutôt peut-être les *Cordius*, & l'autre les Scævola.

CORDIAL, ALE. adj. Qui réjouit le cœur, qui le fortifie. *Cordi utilis, conveniens, auxilians*. Le vin vieux eſt le plus *cordial* de tous les alimens. Les trois fleurs *cordiales* ſont celles de buglôſe, de bourrache & de violette. Quelques-uns y ajoûtent les œillets & les rôſes. Les quatre eaux *cordiales* ſont celles de bourrache, de buglôſe, d'endive & de chicorée. Quelques-uns ajoûtent celles de chardon bénit, de ſcorzonère, de *morſus diaboli*, de ſcabieuſe, d'ozeille & d'alleluya.

CORDIAL, ſe dit figurément de celui qui eſt ſincère, qui parle franchement, & du fond du cœur. *Ex animo amicus, vere benevolus, alicujus intimus*. On ne ſçauroit trop chérir un ami franc, & *cordial*.

CORDIAL. ſ. m. Terme de Médecine. Remède confortatif. *Remedium, pharmacum cordi utile*. Les *cordiaux* ont ſauvé ce malade, & lui ont aidé à ſurmonter la malignité du mal. Voyez CARDIAQUE.

CORDIAL, ſe prend auſſi au figuré pour un ſecours, & une conſolation contre les afflictions de l'eſprit. *Præſidium, ſolatium*. Le chagrin, & la triſteſſe me rongent, quand je ne ſuis point muni de ces ſecours agréables, qui me ſervent de *cordiaux* contre le venin de ces deux cruelles paſſions. BALZ.

CORDIALEMENT. adv. Sincèrement, d'une manière franche & cordiale. *Sincerè, verè, ex animo*. C'eſt un homme qui vous aime *cordialement*, & du bon du cœur.

CORDIALITÉ. ſ. f. Amitié franche & ſincère. *Amor verus, non fictus, ſingularis*. Ces deux amis vivent enſemble avec une grande *cordialité*.

CORDIÉR. ſ. m. Celui qui fait, ou qui vend de la corde. *Reſtio, reſtiarius*. On dit en raillerie, que les *Cordiérs* gagnent leur vie à reculons.

CORDILIAS. ſ. m. Eſt une groſſe étoffe de laine qui eſt une eſpèce de gros drap ou de bure. *Levidenſa*. Il en vient d'Eſpagne & de Languedoc.

CORDON. ſ. m. Petits brins, ou fils de chanvre, ou de corde, qu'on tortille pour en faire une plus groſſe corde. *Funiculus, reſticula*. Cette corde eſt compoſée de trois, de quatre *cordons*.

CORDON, ſe dit auſſi quelquefois de ce qui ſert à lier, ou à entourer quelque chôſe. *Vinculum, cingulum*. Des *cordons* de ſouliérs. Des *cordons* de bourſe. Des *cordons* de chapeau, de ſoye, d'or, ou d'argent. Des *cordons* de caleçon. Des *cordons* à pendre un miroir, des tablettes.

CORDON, eſt quelquefois une marque de Chevalerie. On appelle un *Cordon bleu*, *Equitum torquatorum ordinis ſancti Spiritus vitta cærulea*, celui qui eſt Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, & qui porte un ruban large de cette couleur, au bout duquel pend la croix de l'Ordre. Le *cordon* de Saint Michel eſt mêlé de pluſieurs coquilles d'émail. Chaque Ordre de Chevalerie a un *cordon* différent.

On appelle auſſi en termes de dévotion, le *Cordon S. François*, un certain *cordon* garni de nœuds, que portent les Confréres de la Confrairie inſtituée à l'honneur de ce Saint. *Cingulum Sancti Franciſci*. Les uns, comme les Cordeliérs, les Capucins, les Minimes & les Récolets, portent ce *cordon* blanc, & les autres, comme les Pique-puces, le portent noir. Cette Confrairie du *Cordon* S. François a été inſtituée en mémoire des liens dont JÉSUS-CHRIST fut attaché. Elle eſt compoſée de pluſieurs particuliérs qui ne ſont pas Religieux. Ces gens pour gagner les indulgences ſont ſeulement obligez de dire tous les jours cinq *Pater*, & cinq *Ave*, & *Gloria Patri*, & de porter le *Cordon* que tous les Religieux peuvent donner, mais qui ne peut être béni que par les Supérieurs de l'Ordre de S. François. On dit être du *Cordon* S. François. Avoir le *Cordon*. Porter le *Cordon*. Donner le *Cordon*. Prendre le *Cordon*. Les indulgences du *Cordon Saint François*.

CORDON, en termes d'Anatomie, ſe dit de l'umbilic, ou nombril de l'enfant, lorſqu'il eſt encore dans la matrice. Ce *Cordon* eſt de la longueur d'une aulne, ou environ. Il va de l'arrièrefaix juſqu'au ventre de l'enfant, & renferme quatre vaiſſeaux qui ſont une veine, deux artères, & l'ouraque. Ce *cordon* ſert à fortifier ces vaiſſeaux, & empêche que l'enfant ne les rompe par les mouvemens qu'il fait. Il fait encore que l'enfant & l'arrièrefaix puiſſent ſortir l'un après l'autre. Auſſitôt que l'enfant eſt né on fait une ligature à ce *cordon*, deux travers de doigts proche le ventre de l'enfant, & on le coupe au deſſus de la ligature. Enſuite la nature forme de ce qui en reſte le nœud que nous appellons nombril, tel qu'il eſt dans l'homme parfait.

CORDON, en termes d'Architecture, eſt un arrondiſſement, ou un certain rang de pierres qui avancent, & qui marquent les diviſions d'une muraille. *Corona muri*. Le *cordon* marque où finit la muraille, & où commence le parapet. Les murs de cette place ſont élevez juſqu'au *cordon*.

CORDON, en Charpenterie, eſt la hauteur de l'enceinte, qui eſt d'environ trois poûces, & qui embraſſe tout le corps de la galère.

CORDON, en Sculpture, eſt une moulure ronde en manière de tore, qu'on employe dans les corniches de dedans, & ſur laquelle on taille des fleurs, des feüilles de chêne, ou de laurier continuës, ou par bouquets, ou quelquefois tortillées de ruban. *Directio, torus*.

En Jardinage on appelle *cordon de gazon*, un rond de gazon de certaine largeur, qu'on employe dans les compartimens de parterre de gazon. *Orbiculus ceſpititius*. On s'en ſert auſſi pour faire les bords d'un baſſin de fontaine. Les Fleuriſtes diſent auſſi le *cordon* d'une anémône.

CORDON, ſe dit encore de tout ce qui ayant peu de largeur, & quelque étenduë en longueur, ou faiſant un cercle, reſſemble à un filet. *Cingulum*.

Autour de cet amas de viandes entaſſées,
Regnoit un long cordon *d'aloüettes preſſées*. BOIL.

On appelle auſſi *cordon*, ou *filet*, ce qui régne ſur la circonférence d'une monnoye.

CORDONNER. v. act. Mettre en forme de cordon, tortiller pluſieurs fils enſemble. *Filum torquere, contexere*. *Cordonner* ſes cheveux. *Cordonner* de la ſoye.

CORDONNERIE. ſ. f. L'art de faire des ſouliérs, & le lieu où on les expôſe en vente. *Sutrina, taberna ſutrina*.

CORDONNET. Petit cordon de fil delié, qui ſert à attacher un rabat, ou à coucher ſur les broderies pour les relever, & en marquer le deſſein. *Contextus è filo funiculus*. *Cordonnet* d'or, d'argent, de fil, de ſoye, &c.

CORDONNIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait des chauſſures en cuir, ſoit ſouliérs, bottes, ou pantoûfles. *Sutor, calcearius*. *Cordonniere*, c'eſt la femme d'un *Cordonniér*. François Sforza, qui prit Milan, & qui épouſa la bâtarde de Philippe Marie Duc de Milan, avoit été longtems *Cordonniér*. ROCHEFORT. Benoît Baudouin, natif d'Amiens, fils de *Cordonniér*, & *Cordonniér* lui même dans la boutique de ſon père, a fait entre autres ouvrages un Traité *de Calceo antiquo & myſtico*; pour faire honneur à ſon premiér métier, comme il le déclare lui-même. Jean-Baptiſte Gallo, *Cordonniér* à Florence, nous a donné de beaux ouvrages en ſa langue, entre autres des Dialogues à l'imitation de Lucien. DE VIGN. MARV.

Ménage dérive ce mot de *cordoüanier*, qui a été fait de *cordoüan*, eſpèce de cuir qui vient de *Cordouë*. D'autres tiennent qu'il vient de *corde*, parce qu'autrefois on faiſoit des ſouliérs de corde. On fait encore grand trafic en Eſpagne & en Amérique de ces ſortes de ſouliérs, qu'ils appellent *alpargates*.

On appelle auſſi *Cordonniérs*, les Artiſans qui font des cordons de chapeaux. *Funiculorum textores*.

On dit ordinairement, qu'il n'y a que les *Cordonniérs* de mal chauſſez; pour dire, que ceux qui travaillent bien pour autrui, ſont négligens de travailler pour eux-mêmes.

CORDOUAN. ſ. m. Eſpèce de cuir qui vient de Cordouë, & dont on fait le deſſus des ſouliérs. *Caprimum corium*. Il ſe fait de cuir de chévre paſſé en tan: ce qui le diſtingue du maroquin, qui eſt paſſé en galle.

CORDOUË. ſ. f. *Corduba*. Ville Épiſcopale d'Andalouſie en Eſpagne, ſur le Guadalquivir. *Cordouë* eſt une ville fort ancienne, qui

qui fut la patrie des deux Sénéques & de Lucain. *Cordouë* a été plus de deux cens ans Capitale d'un Royaume des Mores, & le ſiége de leurs Rois, dont l'on y voit encore l'ancien palais; une Moſquée qui paſſoit pour la plus belle du monde, à la réſerve de celle de la Mécque, fait aujourd'hui la Cathédrale de l'Évêque qui eſt ſuffragant de Seville. *Cordouë* fut repriſe par les Chrétiens l'an 1236.

Il y a une petite ville Épiſcopale du Paraguay, à laquelle on a donné le même nom. Laët. L. XIV. c. 10. la met au 32ᵉ degré 30 min. de latitude méridionale.

CORDZILER. ſ. m. Garde du Roi de Perſe. *Cuſtos, Satelles Regis Perſarum.* Les Malcozogles ayant attaqué & bleſſé Iſmaël Sophi les *Cordziler*s, qui étoient autour du Prince, ſe jettèrent ſur eux & les mîrent à mort: ces *Cordzilers* ſont les Gardes des Rois de Perſe, car ils ſe ſervent de trois ſortes de gens en leurs armées; de Tarcomans, qui ſont ceux qui ont des fiéfs, & qui doivent ſervir le Prince quand il les mande, à peu-près comme nôtre ban & arrière ban; les ſeconds ſont les *Corizzi*, *Coridſchi*, ou *Cordzilers*, car on leur donne tous ces noms, qui ſont ſtipendiez, & ſont la garde du Prince; les troiſièmes ſont les Auxiliaires des Provinces. A. THOMAS.

CORÉE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier Freſſure de bête. *Exta, viſcera.* D'autres diſent *courée*.

CORÉE. ſ. m. *Corea.* Le *Corée* eſt une grande Preſqu'iſle d'Aſie qui a titre de Royaume, qui tient à la Chine du côté du Japon. Voyez Martinius ſur ce païs.

CORENTIN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Corentinus.* S. *Corentin*, prémier Évêque de Quimper, étoit diſciple de S. Martin, par lequel on dit qu'il fut ſacré: ſon Égliſe Cathédrale l'ayant pris pour ſon patron titulaire avec la Sainte Vièrge, la ville s'appella depuis *Quimper-Corentin*, comme s'il en étoit le fondateur.

CORÉSIE. ſ. f. *Coreſia.* C'eſt le nom que les Arcadiens donnoient à Minèrve.

CORÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt du Corée. *Coreanus*, *a.* Les *Coréſiens* ſont idolâtres, & ont pluſieurs Religieux & pluſieurs Monaſtères. Avant que le Tartare ſe fût rendu maître du Corée, les *Coréſiens* ſe plongeoient dans toutes ſortes de diſſolutions. CORN.

CORÉVESQUE, Voyez CHORÉVESQUE.

CORFIOTE. ſ. m. & f. *Corcyræus.* Qui eſt de l'Iſle de Corfou. Les *Corfiotes* ſont prèſque tous Grecs ſchiſmatiques. Ils ſe donnèrent l'an 1386. aux Vénitiens, qui pour être maîtres & paiſibles poſſeſſeurs de cette Iſle payèrent l'an 1401. trente mille ducats à Ladiſlas Roi de Naples, auquel Courfou appartenoit auparavant.

Ce mot eſt formé de l'Italien *Corfiotti*.

CORFOU. Nom d'une Iſle nommée Corcyre par les Anciens; *Corcyra.* L'Iſle de *Corfou* n'eſt ſéparée de l'Épire que par un canal d'une à deux lieües de largeur. MATY. L'air y eſt bon, le tèrroir fèrtile en vin, huile, citrons, oranges &c. Les habitans de l'Iſle de *Corfou* s'appellent Corfiotti. ID. Voyez CORCYRE, & CORFIOTE.

CORFOU, eſt auſſi le nom de la capitale de la même Iſle. C'eſt la ſeule ville qu'il y ait, mais on y trouve quantité de bourgs & de villages.

CORIACE. adj. m. & f. Qui eſt dur, & qui tient du cuir. *Caro dura, dentibus non cedens.* Il ne ſe dit que des viandes cuites qu'on mange avec peine, qu'il faut tirer avec les dents. La vache eſt fort *coriace*. Le peuple dit *corjace* avec un *j* conſonne.

Ce mot vient du Latin *coriaceus.* NICOD.

CORIANDRE. ſ. f. Se prend le plus ſouvent pour la ſemence d'une plante umbelliſère, dont nous allons parler.

CORIANDRE. *Coriandrum. ſ. n.* Plante annuelle, qui a pris ſon nom de ſon ôdeur, qui eſt auſſi déſagréable que celle de la punaiſe, lorſque cette plante eſt vèrte. On ſeme des champs entiers de *coriandre* dans pluſieurs endroits du Royaume. Sa racine eſt menuë, fibreuſe, blanchâtre. Sa tige eſt haute de deux piéds environ, quelquefois moins, liſſe, glâbre, arrondie, moëlleuſe, branchuë, & garnie dans le bas de feuilles larges découppées en quelques fegments, dentelées ſur leurs bords, & pareilles à une portion de ſegments de la feuille de pèrſil, mais un peu plus arrondies, d'un vèrd plus gai & d'une ôdeur très déſagréable. Celles du haut ſont finement découpées, & imitent celles de la camomille; l'extrémité des branches & des tiges eſt tèrminée par des dentelles de fleurs blanchâtres, à cinq pétales inégales & fleurdeliſées. Le calice qui ſoutient ces fleurs devient un fruit compôſé de deux graines rondes, & il arrive ſouvent qu'une des deux avorte. Cette graine pour lors eſt plus ronde, fœtide lorſqu'elle eſt fraiche, mais agréable étant déſſechée. On ne ſe ſèrt que de la *coriandre* ſeche, elle eſt ſtomachale, cordiale & carminative. On forme des dragées avec la *coriandre*, & on en prend après le repas pour faire bonne bouche. Les Anciens ont cru que le jus de *coriandre* étoit dangereux, & faiſoit pèrdre le ſens, & même la vie: mais les Modèrnes en uſent en pluſieurs remédes. La manne qui nourrit les Hébreux dans le déſert reſſembloit à la graine de *coriandre*.

Quelques-uns font venir ce mot de κόρις, qui ſignifie une *punaiſe*, parceque ſes feuilles ſentent la punaiſe. D'autres le font venir du mot Grèc κόρη, qui ſignifie la *prunelle des yeux*, & de ἀνδρῶν, *hominum*, parceque la *coriandre* affoiblit la vûë.

CORINTHE. ſ. f. *Corinthus.* Ville de Gréce, dans le Péloponèſe, ou la Morée, près de l'Iſthme, ou de la langue de tèrre qui joint le Pelopoñèſe à la Gréce, entre le Golfe de Lépante & celui d'Enghia. *Corinthe* fut fondée par Siſyphe fils d'Æole, ou ſelon Patèrculus L. I. c. 3. environ cent ans après le Sac de Troye, par Halètes fils d'Hippotes, & le ſixième des Héraclides depuis Hèrcule leur chèf. Homère en parle Iliad. L. II. v. 570. Elle s'appella d'abord *Ephyre*, dit Patèrculus. On croit qu'elle prit le nom *Corinthe*, de Corinthe fils de Marathon, ou ſelon d'autres, de Pélops, qui la rétablit. Ç'a été une des plus importantes villes de la Gréce. Elle eut d'abord des Rois; enſuite elle ſe fit République. Lucius Mummius la prit pour les Romains, & la pilla l'année même que Scipion détruiſit Carthage, c'eſt-à-dire, l'an de Rome 607. & par conſéquent 145 ans avant Rome. Elle ſubſiſta ſelon Patèrculus 852 ans. Le feu que le Conſul Mummius y fit mettre en la réduiſant en cendre fondit toutes les ſtatuës, & les ouvrages de differens métaux, qu'il y avoit en très grande quantité, & ce mélange de tous ces differens métaux fondus enſemble produiſit l'airain de *Corinthe*, ſi eſtimé chez les anciens. Jules Céſar la rétablit, & du tems de S. Paul elle étoit encore floriſſante. Étienne dit qu'elle s'eſt appellée *Epope*, *Pagos Ephyta*, *Heliopolis*, & *Acrocorinthus.* Ce dèrnier nom ne ſe donnoit proprement qu'à la citadelle; elle étoit ſi élevée, & d'un accès ſi difficile, qu'il avoit paſſé en provèrbe de dire des chôſes difficiles, il n'eſt pas pèrmis à tout le monde d'aller à *Corinthe*, *Non omnibus licet adire Corinthum.* C'étoit proche de *Corinthe* que ſe faiſoient les jeux Iſthmiques. Voyez Vigenère ſur Céſar. Quand cette ville fut Chrétienne elle devint le Siége d'un Archevêque ſoumis au Patriarchat de Conſtantinople. Dans la ſuite elle fut ſoumiſe aux Vénitiens, par la conceſſion que leur en firent les Deſpotes. Elle obéït au Turc depuis 1458. que Mahomet II. la prit aux Vénitiens.

CORINTHE. ſ. m. Eſt auſſi le nom d'une ſorte de raiſin, dont le grain eſt petit, ſèrré, & fort bon. On l'appelle raiſin de *Corinthe*, & le *corinthe*. Le chaſſelas, le cioutat & le *corinthe*, ſont de bons raiſins. LA QUINTINIE. Raiſin de *Corinthe*, petit raiſin à grain menu, qui a l'eau fort douce & agréable; il y en a de deux ou trois couleurs. ID. Le *corinthe* blanc eſt un raiſin fort doux, les grapes en ſont petites & longues, les grains en ſont menus, très preſſez, & n'ont point de pepin; le rouge n'eſt pas meilleur que le blanc. ID. La manière de manger le *corinthe* eſt différente des autres raiſins, qu'on mange grain à grain; le *corinthe* ſe mange grape à grape, comme des prunes, &c. ID.

CORINTHIE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe, jaune doré, blanc & rouge.

CORINTHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Corinthe. *Corinthius*, *a.* S. Paul écrivit deux lettres aux *Corinthiens* que nous avons encore, & qu'on cite prémière épitre aux *Corinthiens*, ou prémière aux *Corinthiens*; ſeconde épitre aux *Corinthiens*, ou ſeulement ſeconde aux *Corinthiens*. La prémière épitre de S. Paul aux *Corinthiens* fut écrite l'an 57 de JÉSUS-CHRIST, 24 ans après la Paſſion de J. C. PORT-R. La ſeconde eſt auſſi à peu près du même tems.

CORINTHIEN. adj. m. L'Ordre *Corinthien* eſt le quatrième des cinq Ordres d'Architecture. *Corinthius*, *Corinthiacus.* C'eſt le plus parfait de tous, & le chèf-d'œuvre de l'Architecture. Le chapiteau *Corinthien* eſt orné de feuilles d'acanthe recourbées. Villalpand dit que ce ſont des feuilles de palmiér imitées ſur celles du temple de Salomon. On prétend que l'invention de l'ordre *Corinthien* eſt dûë à un Sculpteur Athénien nommé Callimaque. Vitruve en rapporte l'hiſtoire dans ſon 4 livre chap. 1. Mais Villalpand traite cette hiſtoire de fâble. L'ordre *Corinthien* a bien des chôſes qui le diſtinguent des autres. Son chapiteau eſt orné de deux rangs de feuilles & de huit volutes, qui en ſoutiennent le tailloir, ſa colonne à dix diamétres de hauteur, & ſa corniche des modillons. Vitruve remarque dans le même chapitre que l'ordre *Corinthien* n'a point d'ordonnance propre & particulière pour ſa corniche, ni pour ſes autres ornemens, puiſqu'il prend ſes mutules ou modillons des triglyphes de l'ordre dorique, & il tient de l'ordre ionique la ſculpture qu'il a dans ſes friſes, comme auſſi ſes denticules & ſes corniches. Depuis Vitruve on a changé quelque chôſe à l'ordre *Corinthien*, & ſans

parler

parler du *Corinthien* moderne, qui eſt une eſpéce d'ordre compôſé, nous ne trouvons point dans ce qui nous reſte d'ancien *Corinthien* fait depuis Vitruve, les proportions éxactes qu'il marque dans ſon livre.

CORIS. ſ. f. Nom qu'on donne à pluſieurs plantes. Il y a la *coris* de Matthiole, qui eſt une eſpéce de mille pèrtuis : elle pouſſe des tiges de la grandeur du thim & rougeâtres. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la bruyère, & oppoſées le long des tiges. Ses fleurs ſont jaûnes, compôſées de cinq feuilles diſpôſées en rôſe. *Coris lutea*, ou *hypericoides*. La *coris* bleuë de Montpelliér jette pluſieurs branches aſſez dures, droites, rondes, de la hauteur d'une paume, ou d'une paume & demie: elles ſont garnies de beaucoup de feuilles qui reſſemblent auſſi à celles de la bruyère, & qui ſont arrangées tout de même. A la cime des branches il vient des fleurs purpurées, ou qui tirent ſur le bleu, & qui ſont fort belles. La racine eſt groſſe, longue & de couleur rouge. On s'en ſert pour teindre les draps. Toute cette plante eſt auſſi un peu rouge. *Coris cœrulea maritima*, ou *Monſpeliaca*. Il y a encore une eſpéce d'eufraiſe qu'on appelle *coris jaune de Montpelliér*, dont la tige eſt mince, ligneuſe, preſque rouge & quarrée. Ses feuilles reſſemblent à celles du lin ou de l'hyſope. Ses fleurs ſont jaûnes. *Euphraſia pratenſis lutea*.

CORLIEU, ou COURLIS, ou CORLIS. ſ. m. Oiſeau de rivière, gris, & marqué de taches rouges & noires, qui a les jambes longues, & qui a le béc long & courbé; eſpéce de macreuſe. En Latin *clorius*, *neumenius arquata*, *crex*, *corlinus*, ou *corlivus*. Les Arabes appellent auſſi cet oiſeau *corli*. Le François & l'Arabe ont été faits de la voix de cet oiſeau. MENAGE. Belon croit que c'eſt le même oiſeau qu'Ariſtote nomme Ἐλορίος. Dans Athenée L. II. c. 12. Antiphanes le met au nombre des méts les plus éxquis de la Gréce. DE LA MARE. Les *Corlis* ſont plus gros que les vanneaux. Ils ont le béc long d'un demi piéd, & courbé en faucille. Ils ſont plus rechèrchez que les vanneaux, parce qu'ils ſont plus râres. C'eſt un aſſez bon manger, quoique leur chair ſente un peu la ſauvagine. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. V. T. XXIII. c. 2. §. 29.*

Les jambes du *Corlis* ſont longues, ſon corps eſt brun, ou cendré, l'extrémité de ſes doigts eſt noirâtres. Ils ſont ſeparez, mais il y a une membrâne qui les joint par le commencement, qui deſcend de part & d'autre proche des doigts, & les élargit par en bas. Ses ongles ſont très noires; ſon béc eſt long de huit poûces, ou environ; il va quelquefois juſqu'à neuf poûces; après trois doigts de diſtance de la tête il commence à ſe courber. Sa couleur eſt noire. Ses plumes tirent ſur le brun; mais elles ſont diverſifiées & marquetées. Celles qui ſont entre les ailes & le dos ſont fort luiſantes, comme des poils de ſoye, par le milieu elles ſont noires, autour elles ſont rouſſâtres par intèrvalles. Son cou eſt long de ſix doigts. Sa couleur a plus de brun & de cendré qu'elle n'a de blanc. Sa plume eſt très-douce, les plumes de ſa queuë ſont longues de cinq doigts, & diſtinguées de taches blanches & noires par intèrvalles. Il a des taches noirâtres à la poitrine, autour deſquelles les plumes ſont rougeâtres; les éxtrémitez des pennes des ailes ſont noirâtres. Le ventre & le deſſous des ailes ſont blanchâtres. Ses ailes ſont grandes & diverſifiées de noir, de blanc & de brun.

Cet oiſeau eſt d'un goût merveilleux. Il a la moitié de la cuiſſe au deſſus du genouil dénuée de plumes, ainſi que la pluſpart des oiſeaux de marais. Les *Corlieux* volent en troupe, & font leur pâture dans les prez de la verveine qu'ils y rencontrent. Ils font quatre œufs qui ſont de couleur pâle & couvent au mois d'Avril.

CORME. ſ. m. Fruit fort acide & âcre qui eſt fait en forme de petite poire ſauvage, dont les païſans font de la boiſſon, & dont on ne peut manger, qu'elles ne ſoient tout-à-fait mûres, c'eſt-à-dire, qu'elles ne ſoient molles & noirâtres. On l'appelle autrement *ſorbe*, *ſorbum*, d'où Ménage prétend que le mot François eſt dérivé. Voyez SORBE.

CORMIÉR. ſ. m. Grand arbre qui porte des cormes, & qu'on plante d'ordinaire dans une terre à blé. *Sorbus*. Le *cormier* eſt un bois propre à faire des fuſeaux pour les rouëts & lantèrnes des moulins, qui ſe doivent debiter ou fendre de quatre poûces en quarré. On en fait auſſi les outils des Menuiſiers; car ce bois eſt extrêmement dur & ſerré. On dit qu'un ais de *cormiér* mis dans un tas de blé en chaſſe toutes ſortes d'inſectes. ALDROVANDUS. Voyez SORBIER.

Il y a dans les Iſles Antilles un arbre qu'on appelle *cormiér*, parceque ſon fruit a le goût de la corme. Il eſt bien différent du *cormiér* qu'on voit en France; car il eſt d'une hauteur éxceſſive, & fort beau à voir, ayant de belles feuilles & pluſieurs branches qui les accompagnent. Il porte un fruit agréable, & rond comme une ceriſe. Ce fruit eſt de couleur jaûne, tacheté de petites marques rouges, & qui tombe de lui-même lorſqu'il eſt mûr. Les oiſeaux en ſont fort friands. ROCHEFORT.

CORMIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la dèrnière piéce de bois au plus haut de la poupe, qui étant aſſemblée avéc le bout ſupérieur de l'eſtambord, forme le bout de la poupe. *Puppis productio*. On l'appelle auſſi *trepot*, ou *allonge de poupe*.

CORMORAN. ſ. m. Oiſeau aquatique qui approche de la figure du corbeau, ou du pélican de mèr, ſelon quelques autres. *Philacrocoran*, *corvus aquaticus*. Il a le béc long auſſi bien que le cou, & le pied plat. On l'appelle auſſi *corbeau pécheur*, ou *corbeau marin*. Il eſt fort glouton, & grand deſtructeur de poiſſon. Le *cormoran* avale de gros poiſſons, à cauſe qu'il a un goſier fort large. Il eſt de la grandeur d'un chapon, ſon béc eſt long, aigu, & rougeâtre. Son plumage eſt noir ou gris fort brun; & un peu verdâtre par les ailes, mais au deſſous du cou & du ventre il a des plumes blanches bordées de noir. Sous les grandes plumes il a un duvet gris fort fin, comme le cigne; mais celles de la tête & du cou ſont épaiſſes & menuës comme de la frange. On prépare ſa peau comme celles des vautours pour échauffer l'eſtomac. Son béc par les côtez eſt gris & rougeâtre. Il eſt noir par deſſus, long de trois poûces, crochu & pointu. Sa tête eſt préſque toute dénuée de plumes, & couverte d'une peau, qui a beaucoup de reſſemblance à de la chair. Il lui tombe des poils du cou comme une jube, & de même que l'on voit aux chapons. Ses piéds ſont de même, hormis qu'ils ſont mêlez de quelques plumes dorées, & qu'ils ſont plats.

Il paît auſſi bien en eau ſalée qu'en eau douce. Les *cormorans* font leur nid ſur les arbres, & tiennent leur pèrche ſur le bord des étangs, ou le long des eaux ſalées. Agricola dit qu'ils ſe tranſportent en hyvèr aux lacs & aux rivières qui ne gèlent point. Il jette en l'air le poiſſon qu'il a pris, pour le recevoir dans ſon béc par la tête, & l'avaler plus commodément. On s'en ſert pour la pêche, en lui mettant un anneau de fèr au bas du cou, par le moyen duquel on lui fait rendre le poiſſon qui eſt demeuré dans ſon œſophage qui eſt fort large. Il a les yeux petits, les piéds courts, noirs & luiſans, couverts d'écailles, dont les doigts ſont joints par des membranes picotées comme du chagrin. Le plus grand doigt a cinq os ou phalanges, celui d'après quatre, le troiſiéme trois, le quatriéme deux. Il a des ongles crochus & pointus, dont le plus grand eſt dentelé. Il eſt le ſeul des plongeons qui ſe pèrche ſur les arbres, ſelon Ariſtote. Les Médecins appellent ce genre d'oiſeau *palmipedes*. La chair des *cormorans* n'eſt pas fort éxquiſe, ni fort délicate.

Ménage dérive ce mot de *corvus marinus*, & ajoûte que les anciens Gaulois diſoient *more*, pour ſignifier la *mer*. Albèrt le Grand l'appelle *carbo aquaticus*.

Il y a une autre eſpéce de *cormoran* d'une taille plus petite que l'oye. Son béc eſt large, l'extrémité en eſt pointuë. Il a des dents très aiguës, & en quantité. Sa couleur eſt compôſée de blanc & de jaûne, qui tire ſur le roux, ainſi que ſes piéds. Sa poitrine eſt blanche. Toutes ſes autres parties ſont diverſifiées.

On parle encore d'un autre oiſeau de la même eſpéce, ou approchant, appellé *morphex*, & en Allemagne *ſcholacheren*. Il eſt noir, ſon béc eſt dentelé comme une ſcie, & fort robuſte, ſes ongles fortes. Il plonge dans l'eau, & pêche de grands poiſſons, ſur tout des anguilles. Ces oiſeaux ſe mettent en troupe pour faire leurs nids, & les conſtruiſent ſur des arbres fort élevez proche des eaux. Ils nourriſſent leurs petits de poiſſon. Leur fiente deſſéche & fait mourir les branches des arbres ſur leſquels ils ſe mettent, ainſi que le héron. Ils ont le ventre & la poitrine cendrée. Leur vol eſt très lent. Les Allemans les appellent l'oye aux anguilles. Probablement ce n'eſt autre chôſe que nôtre *cormorant*.

A la Chine on éléve les *cormorans* à la pêche, comme nous dreſſons ici les chiens, ou même les oiſeaux à la chaſſe. Un Pêcheur en peut facilement gouvèrner cent, il les tient pèrchez ſur les bords de ſon bateau, tranquilles, & attendans l'ordre avec patience, juſqu'à ce qu'ils ſoient arrivez au lieu de la pêche. Alors au prémiér ſignal qu'on leur donne, chacun prend l'effort, & s'envole du côté qui lui eſt aſſigné. C'eſt une chôſe fort agréable que de voir comme ils partagent entre eux toute la largeur de la rivière, ou de l'étang. Ils chèrchent, ils plongent, & ils réviennent cent fois ſur l'eau, juſqu'à ce qu'ils ayent trouvé leur proye; alors ils la ſaiſiſſent avec le béc par le milieu du corps, & la portent incontinent à leur maître. Quand le poiſſon eſt trop gros ils s'entr'aident mutuellement, l'un le prend par la queuë, & l'autre par la tête, & ils vont ainſi de compagnie juſqu'au bateau, où on leur préſente de longues rames. Ils s'y pèrchent avec leur poiſſon, qu'ils n'abandonnent que pour en aller chèrcher un autre. Quand ils ſont bien las, on les laiſſe repôſer quelque tems, mais on ne leur donne à manger qu'à la fin de la pêche, durant laquelle ils ont le goſier lié avec une petite corde, de peur qu'ils n'avalent les petits poiſſons, & qu'ils n'ayent plus envie de travailler. P. LE COMTE.

On appelle figurément *cormoran*, un homme éxtrêmement ſec & maigre.

CORNACHINE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une poudre purgative compôſée de ſcamonée, de crême de tartre, & de diaphorétique minéral.

CORNAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit qui ſe leve ſur les bœufs dont on laboure la tèrre. On appelle ce droit *cornage*, parce que les bœufs ſont des bêtes à cornes. Le droit de *cornage* eſt la même chôſe que le droit de *colage*.

CORNAILLER. v. n. Tèrme de Charpentiér. On dit qu'un tenon *cornaille* dans une mortoiſe, quand il n'y entre pas quarrément, & qu'il n'a pas été bien dégauchi. *Non quadrare.*

CORNALINE. ſ. f. Piérre précieuſe qui n'eſt pas diaphane. On fait des bracelets de *cornaline*, des cachèts, &c. *Onyx corneola.* Il y en a de blanche, & de rouge tîrant ſur l'orange. Elle eſt eſtimée pour ſa dureté. Les plus belles gravures de l'antiquité, tant en creux qu'en relief, ſont ſur la *cornaline*, particulièrement ſur le rouge. Elle ſouffre la violence du feu, & l'on peut peindre deſſus un émail, comme ſur une plaque d'or; & cette peinture prend au feu tout le poliment & l'éclat qu'on peut ſouhaitter. Les plus grands morceaux qui s'en trouvent n'éxcédent point trois poûces de haut. On l'appelle auſſi *carneole*, ou *corneole*. Les Italiens l'appellent *corniolos*, de *corno*, corne, à cauſe qu'elle reſſemble à de la corne.

CORNARD. ſ. m. Cocu; tèrme injurieux qu'on donne à celui dont la femme eſt infidelle. *Curruca.* Quelques-uns croyent que ce mot vient des habits de fous, qui portoient autrefois des cornes, parce qu'on accuſe de ſottiſe, ou de folie, ceux qui ſouffrent l'impudicité de leurs femmes. Borel dit qu'il vient des cornettes de femme, & qu'on a dit qu'un homme qui obéïſſoit à ſa femme portoit la cornette, comme on dit de celle qui eſt la maîtreſſe dans la maiſon, qu'elle porte le haut de chauſſe. Ce mot eſt bas. Le même Borel ſur le mot *conard* qui veut dire *ſot* en vieux langage, dit que *cornard* a été formé de *conard*, ou qu'on a dit *cornard* pour *conard*, parceque ceux dont les épouſes ſont infidelles ſont mépriſez & regardez comme des ſots.

CORNARDISE. ſ. f. Condition, qualité, état de l'homme dont la femme eſt infidelle. Ce mot ſe trouve dans Rochefort. On ne ſçait s'il eſt en uſage. S'il eſt reçu ce ne peut être que dans le ſtile bas. La *cornardiſe* eſt un caractère qui ne s'efface jamais. ROCHEF.

CORNARTISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Cornartianus, cornbertianus.* Les *Cornartiſtes* ſont des Proteſtans diſciples de Cornhart, ou Cornhert, Sécretaire des États de Hollande, qui fut une eſpéce d'Enthouſiaſte.

CORNE. ſ. f. Partie dure que pluſieurs animaux ont à la tête & aux piéds. *Cornu.* Les bœufs ont deux *cornes* qui leur ſortent de la tête, avec leſquelles on les attache au joug. Les chévres, les boucs, les vaches, ont des *cornes.* Les rhinocéros, les licornes, n'ont qu'une *corne.* On tient qu'il n'y a que les ſeules bêtes à piéd fourché qui ayent des *cornes.* Le bubale a les *cornes* tournées en rond l'une vèrs l'autre. Le daim des Anciens les a crochuës en devant, & le chamois en arrière. Les beliérs les ont tournées en ligne ſpirale. En 787. le Concile de Calcuth en Angletèrre défendit d'offrir le ſaint Sacrifice dans des calices, & des paténes de *corne.* La coutume de boire dans la *corne* d'un animal à quatre piéds a duré longtems dans le ſeptentrion. VOSSIUS, *De Idol. L. III. c. 71.*

Carn, ou *Corn*, une *corne*, eſt un mot Celtique. PEZRON. Ce nom, auſſi bien que le Latin *cornu*, vient de l'Hébreu קרן, *Keren*, *corne*.

On appelle un troupeau de bêtes à *corne*, un troupeau de bœufs, de vaches, ou de chévres ſeulement. *Cornuta beſtia.*

On fait pluſieurs ouvrages de *corne*, comme des peignes, des lantèrnes, des demi-cèrcles diviſez, &c. des chapelets de *corne* de buffle.

CORNE DE CÈRF, ſignifie chez les Ouvriérs ce qui s'appelle le *bois de cèrf* chez les Chaſſeurs. *Cervinum cornu.* On fait des manches de couteau de *corne de cèrf.* La raclure *de corne de cèrf* eſt aſtringente. On en fait de la gelée, qu'on appelle *gelée de corne de cèrf.*

CORNE DE CÈRF. ſ. f. *Coronopus. ſ. m.* Plante qui approche beaucoup du plantain. Sa racine eſt groſſe au plus comme le petit doigt, blanchâtre & un peu aſtringente au goût. Elle pouſſe pluſieurs feuilles couchées ſur tèrre, diſpôſées en rond, & elles ſont oblongues, étroites, inciſées ſur leurs bords aſſez profondément, enſorte qu'elles reſſemblent en quelque manière par leurs découpûres au bois d'un cèrf, d'où vient auſſi le nom qu'on a attribué à toute la plante. Du milieu de ſes feuilles ſortent un ou pluſieurs épis longs de quelques poûces, & garnis de fleurs & de ſemences pareilles à celles du plantain; on ne diſtingue auſſi ces deux plantes que par leurs feuilles, qui dans le plantain ſont entières, & déchiquetées à la *corne de cèrf.* La *corne de cèrf* croît communément à la campagne, on la cultive dans les jardins, où ſes feüilles deviennent plus grandes, plus charnuës, plus tendres, & propres à être mangées en ſalade. *Coronopus hortenſis*, ou *cornu cervinum.* La graine de la *corne de cèrf* eſt une des plus menuës que nous ayons; elle eſt longuette, & de couleur minime fort obſcure; elle ſe forme dans une manière de queuë de rat. LA QUINT. La *corne de cèrf* ne ſe multiplie que de graine. ID.

Coronopus vient de χορωνη, *corneille*, & πῦς, *piéd*, comme qui diroit piéd de corneille; car on a cru trouver quelque reſſemblance entre les feuilles de cette plante, & le piéd d'une corneille. Il y a d'autres eſpéces de *corne de cèrf.*

CORNE, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie la tête de chevreuil. *Caprinum caput.*

CORNE, ſe dit auſſi des petites pointes qui ſortent de la tête du limaçon & d'autres ſemblables bêtes. Les petits enfans prennent plaiſir à chanter aux limaçons, Colimaçon borgne, montre moi tes *cornes.*

Les ducs, eſpéce de chathuans, ont auſſi de petites touffes de plumes ſur la tête qui leur tiennent lieu de *cornes.*

CORNE, en tèrmes de Manége, eſt un ongle dur & épais d'un doigt qui régne autour du ſabot du cheval, & qui environne la ſole & le piéd : c'eſt-là où on broche les clous quand on les fèrre. *Ungula.* On met du ſurpoint à la *corne* du piéd des chevaux, quand elle eſt ſeche, ou uſée. On le dit auſſi de la partie dure des piéds de pluſieurs autres animaux, comme mulets, ânes, ellends, &c.

On dit auſſi, Donner un coup de *corne* à un cheval; pour dire, le ſaigner au milieu du 3e ou 4e cran ou ſillon de la mâchoire ſupérieure : ce qu'on fait avec une *corne* de cèrf, dont le bout eſt fort affilé & pointu. *Cornu ſanguinem elicere.*

CORNE, en tèrme d'Anatomie, ſe dit de quelques parties du corps. Les *cornes* de la matrice ſont deux éminences, qui ſont à ſes deux côtez, & où s'attachent les deux ligaments inférieurs de la matrice, que l'on nomme les ligaments ronds. De ces deux *cornes*, ou éminences, l'intèrne eſt parſemée de beaucoup de petits pôres & de petits vaiſſeaux qui diſtillent tous les mois le ſang, qui doit être évacué, qu'on appelle les mois, ou menſtruës. Les Médecins, & Diocles le prémiér, ont appellé *cornes*, ces deux éxtrémitez du corps ou du fond de la matrice, parce qu'elles reſſemblent aux *cornes* naiſſantes d'un mouton. Elles ſont plus apparentes aux bêtes qu'aux femmes.

Les *cornes* de l'os hyoïde ſont ſes parties latérales, compôſées de quatre petits os; car cet os eſt compôſé de cinq os; le plus gros qui eſt au milieu eſt ſa bâſe, à laquelle deux autres petits os ſont attachez, un de châque côté, & deux très petits os ſont joints aux éxtrémitez de ces dèrniérs. Ce ſont ces quatre petits os que l'on appelle les *cornes* de l'os hyoïde.

CORNE A AMORCER, eſt une *corne* de bœuf qu'on emplit de poudre fine pour amorcer les canons.

CORNE DE VÈRGUE, en tèrmes de Marine, eſt une concavité en forme de croiſſant, qui eſt au bout de la vèrgue de la chalouppe, dans laquelle entre le haut du mât lorſque la voile eſt appareillée. *Cavus antennarum.*

CORNE DE BELIÉR, ſe dit en Architecture des volutes qui ſèrvent d'ornement aux chapiteaux des Ordres Ionique, & Compoſite. *Voluta, helix.* On appelle auſſi *cornes* d'un chapiteau, les quatre coins du tailloir. *Abaci cornua.* On appelle auſſi *corne de bœuf*, ou *corne de vache*, une porte, ou une fenêtre de biais. Cela ſe nomme autrement biais paſſé.

CORNE D'ABONDANCE, en tèrmes de Poêſie, eſt une *corne* d'où ſortoient toutes chôſes en abondance, par un privilége que Jupiter donna à ſa nourrice, qu'on a feint avoir été la chévre Amalthée. *Cornu copia.* Le vrai ſens de cette fable eſt, qu'il y a un tèrroir en Lybie en figure de *corne* de bœuf, fort fèrtile en vins & fruits éxquis, qui fut donné par le Roi Ammon à ſa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir été nourrice de Jupiter. Voyez ABONDANCE. Dans l'Architecture & la ſculpture *corne d'abondance* eſt la figure d'une grande *corne*, d'où ſortent des fleurs, des fruits, des richeſſes.

Sur les médailles les *cornes d'abondance* ſe donnent à toutes les Déïtez, aux Génies, & aux Héros, pour marquer les richeſſes, la félicité & l'abondance de tous les biens, procurée par la bonté des uns, ou par les ſoins & la valeur des autres. Quelquefois on en met deux pour marquer une abondance éxtraordinaire. P. JOBÈRT.

On appelle *cornes d'abondance*, celles d'un mari dont la femme eſt entretenuë par un riche galant, qui fait beaucoup de bien à la famille.

CORNE-D'AMMON. Eſpéce de pièrre roulée, noüeuſe, de couleur cendrée, & recourbée en forme de corne de beliér, telles qu'étoient

qu'étoient celles que l'antiquité donnoit à Jupiter Ammon. *Ammonis cornu.* On diſpute ſi la *corne d'Ammon* eſt un foſſile, ou un nautile. M. Camerarius prétend que c'eſt un fôſſile, que l'on en trouve en grand nombre dans la tèrre, & ſur de hautes montagnes, au lieu qu'on n'en trouve que rârement ſur le bord de la mèr. M. Wodward, dans ſon hiſtoire naturelle illuſtrée & augmentée, ſoutient que c'eſt un *coquillage* du nombre des nautiles; qu'il a été formé dans la mèr, & tranſporté de là par les eaux du déluge dans les tèrres d'où on le tîre; que ſi l'on n'en voit que rârement au bord de la mèr, c'eſt que les coquillages & les autres corps attachez au fond de la mèr, telles que doivent être prèſque toutes les eſpéces de *cornes d'Ammon*, n'en pourroient être arrachées que par des tempêtes, qui les pouſſeroient enſuite vèrs le rivage; que les tempêtes les plus violentes n'agitant jamais le fond de la mèr, ainſi que les Plongeoſſs en font foi, il n'eſt pas ſurprenant qu'elles n'en détachent aucun des corps qui s'y ſont fixez; mais que dans le boulevèrſement du globe tèrreſtre arrivé par le déluge les *cornes d'Ammon*, ainſi que mille autres productions de la mèr, ont pû être portées du fond des eaux dans les lieux où elles ſe trouvent préſentement.

La *Corne d'Ammon* eſt de différentes groſſeurs; elle ſe trouve en pluſieurs lieux d'Allemagne. Elle eſt grande comme la main, & il y en a qui peſent juſqu'à trois livres. Les autres ſont groſſes comme une noix. Cette *corne* étoit autrefois conſacrée à Jupiter Ammon, d'où elle a pris ſon non, *cornu Ammonis*; ſi ce n'eſt plûtôt de ſa figure, comme nous l'avons inſinué au commencement. J'en ai vû qui avoient été trouvées en France au ſommet d'une montagne, où il y en a beaucoup. Elles étoient longues d'un bon doigt, ou trois poûces, rondes, mais ayant des côtes: la plus grande avoit environ 6 lignes de diamétre à ſon plus gros bout, elle alloit toujours en diminuant juſqu'à l'autre bout. Leur enveloppe éxtérieure étoit couleur de plomb, & même une eſpéce de matière de plomb. Le dedans reſſembloit à une matrice de diamant qui en contenoit pluſieurs, ſur les faces deſquels, & dans leurs jointures, paroiſſoient de petits grains ou paillettes d'or. On les porta à la Monnoye à Paris, pour en faire l'épreuve à laquelle j'aſſiſtai. On en mit une aſſez groſſe dans un mortier, & on l'y pila, & la réduiſit en pouſſière; après quoi on mit dans le mortiér de l'eau que l'on rejettoit en penchant & remuant doucement le mortiér, ce que l'on fit juſqu'à ce que l'eau eut emporté toute la pouſſière, après quoi on trouva au fond du mortiér un petit grain d'or, qui fut éprouvé à la pièrre de touche, & jugé de l'or éxcellent, & pour me ſèrvir du tèrme de l'Officiér de la Monnoye, de l'Or de Ducas. Cependant les Officiérs de la Monnoye convinrent que pour en bien juger il eût fallu en avoir une quantité aſſez grande pour les mettre au feu & à la coupelle.

CORNE, eſt auſſi un tèrme de fortification. L'ouvrage à *cornes*, eſt un dehors fort étendu & avancé pour couvrir une courtine, ou un baſtion. *Opus cornutum, propugnaculum cornutum.* Il eſt fait de deux flancs défendus de la place à la portée du mouſquet. Sa tête fortifiée d'une tenaille, ou de deux demi baſtions joints par une courtine. Les côtez ſont ordinairement paralléles. Il y en a pourtant qui ſont plus ſèrrez vers la place, qu'on appelle *à queuë d'aronde*; d'autres plus étendus, qu'on appelle *à contrequeue d'aronde*, ſelon qu'on veut couvrir un plus grand ou un moïndre endroit de la place. Quand les côtez ſont trop longs, on y fait quelquefois des épaulemens pour les flanquer.

CORNE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt angulaire & pointu. *Cornu.* Dans le Rituel on diſtingue la *corne* droite de l'Autel, de la ſéneſtre. On dit auſſi, les *cornes* du Croiſſant, quand la nouvelle Lune commence à paroître. Un bonnet à *cornes*, celui que les Prêtres & les Docteurs portent, en ſigne de Cléricature, ou de leurs degrez. Les Procureurs & les Huiſſiérs ont auſſi uſurpé cette marque d'honneur. La *corne* d'un échaudé, d'une talmouſe, ſe dit auſſi d'une des pointes d'un échaudé, d'un pain, qui ont une figure pointuë.

CORNE, en tèrmes de l'Écriture, ſignifie, Honneur, gloire, éxaltation, puiſſance, force. *Cornua.* Moïſe eſt ſouvent peint avec des *cornes*, qui étoient des rayons de lumière qui parurent ſur ſa tête en deſcendant de la montagne de Sinaï. On dit prèſque en ce ſens, qu'un homme leve maintenant les *cornes*, qu'il commence à montrer les *cornes*, quand il revient en honneur, en crédit, en autorité, après avoir eſſuyé quelque mauvaiſe fortune. On a pris en Latin *cornua* dans une ſignification à peu près ſemblable, *Addit cornua pauperi*, dit Horace; c'eſt-à-dire, lui donne du courage, de la force, de la hardieſſe, de la confiance.

CORNE, ſe dit en un ſens tout contraire, quand on montre à quelqu'un les deux doigts écartez, en forme de *cornes*, ou pour le railler, ou pour marquer une honte, ou quelque infamie. *Illudere alicui.* Tout le monde le montre au doigt, lui fait les *cornes*. C'eſt en ce ſens qu'on dit qu'on fait porter les *cornes* à un homme, quand on le déshonore par ſa femme qu'on ſuborne, & qu'on oblige de lui être infidelle. Voilà un hardi maraut, de vouloir planter des *cornes* à Jupiter. ABLANC. M. Dacier a obſèrvé que cette idée infamante attachée aux *cornes*, étoit inconnuë aux Anciens.

CORNE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une eſpéce de bonnet pointu qui eſt rouge & bordé d'or, que porte le Doge de Véniſe pour marque de ſa dignité. En ce ſens il eſt maſculin, & on dit le *corne*. *Pileus cornutus.*

CORNE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme ſurpris de quelque nouvelle, de quelque accident éxtraordinaire, qu'il eſt auſſi étonné que ſi les *cornes* lui venoient à la tête. On dit d'un homme qui a mal entendu, qu'il entend de *corne*, qu'il a mangé de la vache. On dit d'une viande qui eſt dure, que c'eſt de la *corne*, qu'elle eſt dure comme de la *corne*. On dit qu'on prend les hommes par les paroles, & les bêtes par les *cornes*. On dit auſſi d'un goulu qui mange vîte, qu'il n'a pas beſoin qu'on lui donne un coup de *corne* pour lui donner de l'appétit. On dit d'un Satyrique qui a donné quelque trait piquant à quelqu'un, qu'il lui a donné un coup de *corne*.

CORNÉE. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à la partie antérieure de la membrane ſclerotide, qui eſt la prémière des membranes propres de l'œil. *Cornea.* Elle a été ainſi appellée parce qu'elle reſſemble à une feuille de corne fort mince, qu'elle ſe leve par écaille comme de la corne, & qu'elle eſt tranſparente pour donner paſſage à la lumière. Le reſte de cette membrane eſt épais, & opaque; il retient le nom de *ſclerotide*, c'eſt-à-dire, dure.

CORNEILLE. ſ. m. Nom propre d'homme, *Cornelius*. Ce mot eſt Latin, & s'eſt formé de *Cornelius*. On le dit du Centeniér, dont le baptême eſt rapporté aux Actes des Apôtres C. X. *Corneille* Centeniér, homme juſte & craignant Dieu, ſelon le témoignage que lui rend toute la nation Juifve &c. PORT-R. On le dit auſſi des SS. du Nouveau Teſtament qui ont porté ce nom, comme *Corneille* Patriarche d'Antioche au IIe ſiécle. S. *Corneille* Pape, qui ſuccéda à ſaint Fabien l'an 251. Mais quand on parle des anciens Romains il faut dire *Cornelius*, & non pas *Corneille*. Cornelius Fuſcus, homme de grande naiſſance, & dans la vigueur de ſon âge, fût l'un des principaux flambeaux de cette guèrre. D'ABLANC. *Cornelius* Laco, chèf des cohortes Prétoriennes, & l'un des Miniſtres de Galba. ID. Il ne faut donc pas dire *Corneille* Aſina. Il faut cependant éxcepter *Corneille* Tacite, qu'on appelle toujours ainſi, & jamais *Cornelius*. La famille des *Cornelius*, *Gens Cornelia*. Voyez CORNELIA.

CORNEILLE. ſ. f. Oiſeau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre; croaçant comme le corbeau, vivant de charogne. *Cornicula*, *cornix*, du Grèc κορώνη. Il y a auſſi une *corneille* picotée de blanc, qui eſt fort goulue, & qui vit de grain, qui dérobe la monnoye: ce qui la fait appeller par les Latins *monedula*. Ceux qui croyent que la *corneille* eſt la femelle du corbeau ſe trompent: ce ſont des oiſeaux d'eſpéce différente. MÉNAGE. M. Ménage, dans ſes *Juris Civil. Amœnitates*, prétend que *Gracculus* ne ſignifie point un *geay*, mais une *corneille*. Il n'y a point de païs au monde où il y ait tant de *corneilles* qu'en Angletèrre. L'humidité de ſon tèrroir engendre quantité de vèrs, dont ces oiſeaux ſe nourriſſent. ROCHEF. Ce que l'on dit, après Héſiode, de la longue vie du corbeau & de la *corneille*, eſt une fable; on dit cependant qu'elles vivent juſqu'à cent ans. Voyez *Voſſ. De Idolol. L. III. c. 79. 86. & 96.* où il parle des *corneilles*. Virgile dit que la *corneille* préſage, ou annonce la pluye avec une voix enroüée. Elle a été chez les Anciens le ſymbole de la concorde: les nouveaux mariez avoient accoutumé de l'invoquer; ſelon les uns elle étoit de bon augure, & de mauvais ſelon les autres. La *corneille* avèrtit des malheurs à venir. LA FONT. Il y a en Anglèterre beaucoup de *corneilles* toutes blanches. MORTON, *hiſt. nat. du Northampton*.

CORNEILLE EMMANTELÉE, eſt celle qui eſt en partie noire, en partie griſe, qui a la couleur depuis le cou juſques à la moitié du corps différente du reſte. *Cornix partim atri, partim cinerei coloris.*

Il y a pluſieurs autres eſpéces de *corneilles*. La *corneille* de bois, appellée Freux, Graye, ou Groſle. *Cornix Frugilega.* La *corneille* bleüe, *cornix cærulea*, qui ſe voit en Miſnie ou en Allemagne. C'eſt un oiſeau de carnage, qui n'eſt recommandable que par la beauté de ſes couleurs. Son béc eſt noir, ſes cuiſſes brunes & courtes. Il a du bleu à pluſieurs endroits de ſon pennage; ſçavoir, à la queüe, aux aîles, à la tête, autour du croupion, à la partie de deſſus. Par endroits il eſt couvèrt, en d'autres il eſt mêlé d'une couleur vèrte. Le dos, le cou & le devant ſont bruns, les grandes pennes des aîles ſont noires. *Corneille* de mèr. Voyez. CORBEAU DE BOIS.

Il y a dans la fauconnerie du Roi des oiſeaux & des Officiérs pour le vol de la *corneille*.

On dit figurément d'un Auteur qui a fait quelque Ouvrage en ramaſſant ou en dérobant les penſées des autres, que c'eſt la *corneille* d'Eſope, ou la *corneille* d'Horace : par alluſion à la fâble qu'ils rapportent de la *corneille*, qui ſe trouva ſans plume, quand les autres oiſeaux eurent repris celles qu'elle leur avoit dérobées pour ſe parer. La Fontaine dit dans ſes Fâbles, que ce fut au geai que cette aventure arriva.

La *Corneille* eſt le ſymbole d'Apollon, le Dieu des Devins. Politien, *dans ſes Miſcellan. c.* 67. Quand elle eſt pèrchée, elle marque la foi conjugale. P. Jobert.

Corneille, Tèrme de Botanique, ſ. f. *Lyſimachia, ſ. f.* Plante qu'on appelle encore Lyſimachie. On en connoit pluſieurs eſpéces, la plus ordinaire eſt celle qu'on nomme *Lyſimachia lutea, major, forte Dioſcoridis. C. B.* & qu'on trouve au bord des ruiſſeaux & dans des endroits humides. Sa racine trace conſidérablement, & donne pluſieurs tiges qui ſont d'abord rougeâtres, & qui s'élevent à la hauteur de trois à quatre piéds, veluës, un peu canelées, & noüeuſes par intèrvalle. De ces nœuds naiſſent trois, quatre, rârement cinq feuilles, qui environnent la tige; elles ſont plus ou moins larges, ſuivant la bonté du tèrroir, pareilles en quelque maniére par leur figure à celles du Saule ordinaire, un peu plus larges, d'un vèrd blanchâtre. L'extrémité des tiges eſt branchuë, & eſt garnie de bouquèts de fleurs jaûnes, d'une ſeule piéce découpées aſſez profondément en cinq parties, pareilles à peu près en diamétre à celles du millepertuis, & ſoutenuës par un calice vèrdâtre à cinq pointes, du milieu duquel s'éleve un piſtile qui enfile la fleur, & qui devient un fruit ſphérique de la groſſeur & figure d'un grain de coriandre. Ce fruit s'ouvre à ſa pointe en pluſieurs parties, & il contient pluſieurs ſemences dans ſa cavité. Cette plante porte le nom de Lyſimachus, qu'on prétend avoir été ſon prémiér inventeur. La *corneille* eſt aſtringente.

CORNELIA. ſ. f. Nom propre d'une famille des anciens Romains. *Cornelia gens.* La famille *Cornelia* étoit une des plus grandes, des plus illuſtres & des plus étenduës qu'il y eût. Elle avoit pluſieurs branches, les unes Patriciennes, & les autres Plébéiennes. Les Patriciennes étoient les Blaſions, les Lentulus, les Scipions, les Cinna, les Siſenna, les Sulla, les Coſſus, les Merula, les Dolabella & les Céthégus. Il y a beaucoup de médailles de la famille *Cornelia*, la plûpart des Lentulus. Il ne faut point dire la famille des *Corneliens*, comme on fait dans le Moréri, ce n'eſt pas entendre les noms Romains; il faut dire la famille *Cornelia*; nos Antiquaires parlent toujours ainſi. On peut dire auſſi les *Cornelius*, la famille des *Cornelius*.

CORNÉLIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Cornelia*. C'eſt le féminin de Corneille, ou Cornelius, & le nom des femmes de la famille *Cornelia*.

> *Et je ne puis au calme abandonner ma vie,*
> *Ou craindre des périls, qu'affronte* Cornélie. Brebeuf.

Nos Antiquaires & nos Médailliſtes diſent auſſi ſouvent *Cornelia*; on ne dit même jamais autrement, quand on y joint un autre nom, *Cornelia Salonina*, & non pas *Cornelie Salonine*, quoiqu'on diſe communément Salonine tout ſeul.

CORNELIUS, CORNELIA. Voyez CORNEILLE, CORNELIA, CORNÉLIE.

CORNEMENT. ſ. m. Maladie d'oreille qui fait croire au patient qu'il entend toûjours un bruit de cornet. *Tinnitus aurium.* Le *cornement* d'oreilles vient ſouvent d'obſtruction. Ce mot n'eſt plus en uſage. On dit *tintement d'oreille*.

CORNEMUSE. ſ. f. Inſtrument ruſtique dont ſe ſèrvent les Bèrgérs pour faire danſer. *Uter ſymphoniacus, utriculus.* La *cornemuſe* s'enfle avec du vent. C'eſt la même chôſe que la *chalemie*, à la réſèrve que la chalemie n'a point de petit bourdon. La *cornemuſe* a deux parties. L'une eſt la peau de mouton qu'on enfle comme un balon par le moyen d'un portevent qui eſt enté ſur cette peau, qui eſt bouché par une ſoupape. L'autre partie conſiſte en trois chalumeaux, ou flûtes. L'un s'appelle le *gros bourdon*, & le ſecond *petit bourdon*, qui ne font ſortir le vent que par leurs pates, & le troiſiême chalumeau eſt fait à anche, & on en joüe en ſèrrant la peau ſous le bras, quand elle eſt enflée, & en ouvrant ou fèrmant avec les doigts les trous dont il eſt pèrcé, qui ſont au nombre de huit. Le petit bourdon a un piéd de long, le portevent ſix poûces, le chalumeau treize poûces, y compris ſon anche, leſquels ſe briſent & ſe diviſent par les nœuds pour être plus portatifs. Sa peau eſt d'un piéd & demi de long, & de dix poûces de large : ce qui eſt pourtant arbitraire. La *cornemuſe* a trois octaves d'étenduë. La *cornemuſe* ſèrt de deſſus aux hautbois du Poitou.

CORNÉOLE. ſ. f. Pièrre précieuſe. Voyez Cornaline.

Cornéole, ou Coronéole. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de genêt, & qui rampe préſque toûjours ſur la tèrre. Sa racine eſt ligneuſe. Ses feuilles naiſſent altèrnes le long des branches; elles ſont minces, longues, ſemblables à celles de l'hyſope. Sa ſemence eſt petite, de la figure d'un petit rein, & renfèrmée dans une gouſſe platte. On l'appelle auſſi *fleur à teindre*, ou *hèrbe à jaûnir*, parce que les Teinturiérs s'en ſèrvent pour teindre les draps en jaûne, & s'ils les plongent auparavant dans le paſtel ou guéde, ils les teignent en vèrd. En Latin *geniſta tinctoria Germanica.*

CORNER. v. act. Sonner du cor à la chaſſe pour exciter, pour rappeller les chiens. *Cornu canere. Corner* requête, c'eſt, Sonner du cor pour obliger les chiens à requêter de nouveau la bête, lorſqu'ils ſont en défaut. On dit auſſi, *Corner* la menée; pour dire, Aller à la queuë des chiens.

Corner, ſignifie auſſi, Parler dans un cornet pour ſe faire entendre à un ſourd. *Aures perſonare.* Il faut lui *corner* aux oreilles, lui crier de toute ſa force pour ſe faire entendre.

Corner, ſe dit par extenſion de ce qu'on va dire, publier & répéter par tout avec bruit & importunité. *Aliquid palam & ubique ſerere, diſſeminare, evulgare.* On avoit fait cette confidence en ſécrèt, il l'eſt allé *corner* par tout. Il lui a tant *corné* aux oreilles cette maxime, qu'enfin il l'en a pèrſuadé. Il eſt bas & populaire.

Corner. Vèrbe neut. On dit auſſi abſolument, & populairement, que les oreilles *cornent* à quelqu'un, quand il entend quelque bruit, quelque bourdonnement à l'oreille; ce qui lui fait entendre quelque ſon apparent, quoi qu'en effet il n'y en ait point de veritable. *Aures tinniunt.* On le dit auſſi de ceux qui entendent les chôſes de travèrs, ou autrement qu'on ne les leur dit en effet. Les gens du peuple ont cette imagination, qu'on parle d'eux quand les oreilles leur *cornent*: & que c'eſt l'oreille droite qui *corne* quand on en dit du bien. On dit auſſi, que la viande *corne*, quand elle commence à ſe corrompre.

CORNÈT. ſ. m. Petit cor de chaſſe qui eſt de cuivre, qui n'a quelquefois qu'un demi-cèrcle. Quelquefois il a pluſieurs tours ou cèrcles pour faire circuler la voix. *Cornu.*

Cornèt, ſe dit auſſi d'un petit cor fait de corne qui ſèrt à augmenter le cri, ou le ſon de la voix. Un *cornèt* de vacher eſt fait d'une corne de vache. *Cornu paſtoritium.* Un *Cornèt* de Poſtillon, *Cornu veredarii*, lui ſèrt à donner de loin le ſignal qu'on lui prépare des chevaux. Il faut un *cornèt* pour parler à un ſourd, lorſqu'il n'entend point, ſi on ne lui parle à travèrs un ſemblable vaiſſeau de corne qui ramaſſe la voix.

En tèrmes de Blâſon on reconnoît trois ſortes de *cornèts*; les uns tout ſimples ſans viroles, attaches, ni autres garnitures. *Cornu mutilum.* Les autres ſont mornez & virolez. *Armillatum.* D'autres ſont enguichez. *Cornu cujus os alterius coloris eſt.* Pendus. *Pendulum.* Attachez, ou liez. *Ligatum.* Et toutes ſes garnitures ſont ſouvent de differens émaux.

Cornèt, eſt auſſi un inſtrument de guèrre des Anciens. *Cornu.* Végéce L. II. c. 22. nous apprend que les Légions avoient des trompettes, des *cornèts*, & des buccines; que lorſque les *cornèts* ſonnoient il n'y avoit que les enſeignes qui obéiſſent, & non les ſoldats; que quand les enſeignes devoient marcher ſeules ſans les ſoldats, on ne ſonnoit que des *cornèts*; comme on ne ſonnoit que des trompettes, quand il étoit queſtion de faire marcher les ſoldats ſeuls, ſans les drapeaux, pour quelque faction ou quelque ouvrage; que c'étoient les *cornèts* & les buccines qui ſonnoient la charge & la retraite; & que pendant le combat les trompettes & les *cornèts* ſonnoient enſemble. Voyez Vigenère ſur Céſar F. 179. col. 4.

Cornèt a bouquin. Inſtrument de Muſique qui ſèrt à ſoutenir un grand chœur dans un lieu vaſte & étendu, comme dans les Cathédrales. *Muſicum ſymphoniacum cornu.* Le *cornèt à bouquin* eſt une eſpéce de grande flûte qui a ſept trous, dont le ſeptiême eſt inutile. Il y en a de tout droits, faits d'une ſeule piéce de bois de corniér, ou de pruniér. D'autres ſont courbez, & de deux piéces. On les couvre de cuir pour les conſèrver. Le deſſus eſt de deux piéds de long, & la baſſe de quatre. Le diamétre de ſa patte eſt d'un poûce, celui de ſon bocal d'une ligne, & celui de châque trou de quatre lignes. Il a l'étenduë d'un octave. On peut joüer ſur le *cornèt* juſqu'à cent meſures ſans reſpirer, parce qu'il dépenſe moins de vent qu'on ne fait avec la bouche par la reſpiration ordinaire.

Cornèt, eſt auſſi un des principaux jeux de l'orgue. Il y a le grand *cornèt* qui a cinq tuyaux ſur touche, & dix-neuf touches parlantes ſans les diêſes. Le petit *cornèt* eſt un jeu qui a un troiſiême clavier ſéparé de celui du poſitif & du grand corps de l'orgue, lequel on appelle auſſi *cornèt ſéparé*, & n'a que dix-neuf touches qui joüent. Il a cinq rangs de tuyaux ſur marche. Le prémiér eſt bouché, & eſt à cheminée d'un piéd de long. Le ſecond

cond eſt auſſi d'un piéd, mais ouvèrt: le troiſiême d'environ huit poûces & demi: le quatrième d'un demi-piéd; & le cinquiême de cinq poûces ouverts, & on les accompagne du bourdon & du prêtant: ce qui fait ſept tuyaux.

Cornèt d'écho, eſt un autre jeu qui a un quatrième claviér ſeparé dans les grandes orgues, qui a auſſi cinq tuyaux ſur marche, & dix-neuf touches qui jouënt.

On appelle auſſi *cornèts*, pluſieurs petits vaiſſeaux qui ſont ordinairement de corne. Un *cornet* pour jouër aux Dez & au Triquetrac. *Pyrgus, fritillum*. Repréſentez vous l'inquiétude d'un joüeur, qui voit ſa mort, ou ſa vie, ſortir de ſon *cornèt*. Boil. Un *cornet* d'écritoire, eſt la partie de l'écritoire où on met l'ancre. *Scriptorium cornu, atramenti ſcriptorii vaſculum*. Un *cornet* de corne. Un *cornet* de plomb, de cuivre, d'argent. *Vaſculum corneum, æreum, argenteum*. On dit auſſi des *cornèts* de papiér, lorſqu'on tortille du papiér en pointe pour y enfèrmer quelque chôſe de menu, ou pulvériſé. *Papyraceus, chartaceus cucullus*. Un *cornèt* de dragée, un *cornet* de poivre. Les Canoniérs ont auſſi des *cornèts* pour tenir le pulverin de l'amorce, faits d'une grande corne de bœuf.

Cornèt, Tèrme de monnoye. *Cornèt* d'eſſais d'or, c'eſt un bouton d'or tiré des coupelles que l'on bat ſur le taſſeau, ou enclume, afin de l'étendre & de le rendre mince, autant qu'il le peut-être; c'eſt-à-dire, environ & de la grandeur d'un grand ſou, & roulé enſuite en manière de *cornèt* ſans le preſſer. *Auri volumen*.

Cornèt a vantouser. C'eſt un inſtrument dont on ſe ſèrt pour appliquer des vantouſes. *Cucurbita Chirurgica*.

Cornet de fayance, ou de porcelaine. *Vaſa fictilia faventina*, ou *Porcellana quæ fritilli figuram imitantur*. C'eſt un vaiſſeau de fayance, ou de porcelaine, qui eſt fait en forme de *cornet* à joüer, & dont on ſe ſèrt pour parer les coins des cabinèts, ou ceux des cheminées. Les *cornèts* de porcelaine ſont bien plus chèrs que les autres.

Cornèt d'épice, en tèrmes de Marine, eſt une eſpéce de broche de fèr dont on ſe ſèrt pour épicer une corde.

Cornèt de mast. Tèrme de Marine. C'eſt une eſpéce d'emboêtement de planches vèrs l'arrière du mât de divers petits bâtimens, où s'emboête le piéd du mât.

Cornèt, eſt auſſi une eſpéce de pâtiſſerie faite de farine & de ſucre, qu'on cuit entre deux fèrs comme une gauffre, & qu'on tortille à la manière d'un *cornèt* de dez. *Libi genus pyrgi in morem conformatum*. On envoye querir un plat de *cornèts* pour boire du vin d'Eſpagne. Les *cornèts* de métiér pour le peuple ſe font ſeulement avec du miel.

Cornèt de pourpre, eſt une eſpéce de pourpre ou de poiſſon ſèrvant aux teintures, qu'on appelle autrement *porcelaine*. En Latin *buccina*, en Grèc, κηρυκίνη, à cauſe de ſa figure.

CORNETIÉR. ſ. m. Ou *Refendeur de cornes*. C'eſt un Artiſan qui refend les cornes de bœufs, qui les redreſſe avec des fèrs chauds & autres inſtrumens, & les revend aux Peigniérs, pour en faire des peignes, & aux Patenotriérs pour en faire des chapelèts. *Sector cornuum*.

CORNEtTE. ſ. f. Ce mot ſe diſoit autrefois de toute ſorte d'habillement de tête; & on appelloit *cornette de Moine*, leur capuchon; *cornette* d'Avocats, de Docteurs, le chaperon qu'ils portoient autrefois ſur leur tête. *Capitis tegumentum*. La partie de devant de ce chaperon, ou bourlet, s'entortilloit ſur la fontaine de la tête, c'eſt-à-dire, ſur l'os coronal: & ce nom lui vient de ce qu'après avoir fait quelques tours, les extrémitez formoient ſur la tête comme deux petites cornes. C'eſt encore maintenant une marque de magiſtrature, & on la porte pendante ſur l'épaule, & le chaperon par dèrrière, comme en uſent pluſieurs Conſuls, ou Echevins. *Epomis*. Le Doge de Veniſe porte auſſi une *cornette*, qui eſt un bonnèt fait en pointe. On regardoit comme un grand déſordre en 1495 que les Eccléſiaſtiques commençaſſent à la manière des ſéculiers, de porter des chapeaux ſous *cornettes*. Il fut ordonné qu'ils auroient des chaperons de drap noir, avec des *cornettes* honnêtes, & que s'ils étoient trop pauvres, ils auroient du moins des *cornettes* attachées à leurs chapeaux, & cela ſous peine de ſuſpenſion, d'éxcommunication, & de cent ſous d'amende. Lobineau, *T. I. p.* 845.

Cornette, ne ſe dit plus maintenant en langage ordinaire, que des coëffes, ou linges, que les femmes mettent la nuit ſur leurs têtes, & quand elles ſont en déshabillé. *Linea mulieris mitella*. Cette accouchée avoit une belle *cornette* à dentelle de point de France. Les coquettes mettent ſur leur viſage des *cornettes* de toile d'ortie, des *cornettes* jaûnes, pour ſe conſerver le teint frais. Une coëffe de *cornette*. On l'appelle *cornette*, des deux bouts de cette coëffure, qui reſſemblent à des cornes.

Vous avez de riches manteaux,
Vous avez de belles cornettes,
Vous faites d'affiquèts nouveaux
Toujours d'inutiles emplettes:
Mais de jeuneſſe, Iris, d'embonpoint & d'attraits,
N'en ferez vous jamais? Coulange.

Cornette, ſignifie auſſi une large bande d'étoffe de ſoye, que les Docteurs en Droit portoient autrefois autour du cou pendante juſqu'à tèrre. *Faſcia collum tegens & ad pedes protenſa*. Il y a encore des Profeſſeurs au Collége Royal qui en portent.

Cornette, en tèrmes de Guèrre, eſt un étendart de Cavalerie. *Equeſtris turmæ vexillum*. La *cornette* eſt un étendart quarré, qui ſe porte au bout d'une lance par le troiſiême Officiér de la compagnie. Celle de la Meſtre de Camp eſt blanche. C'eſt pour cela qu'on appelle le prémier régiment de cavalerie legère, le régiment de la *cornette blanche*. Dans les compagnies de Chevaux-légérs, de Dragons & de Mouſquetaires, il y a des *cornettes*.

Cornette, Officiér de Cavalerie qui porte l'étendart de la compagnie, & qui la commande à l'abſence du Capitaine, & du Lieutenant. *Turmæ vexillarius*. Ce mot vient *à cornu*, parce-qu'on met les *Cornettes* de Cavalerie ſur les ailes, qui forment une eſpéce de pointe, ou de corne de l'armée. En ce ſens il eſt maſculin.

Cornette, ſe prend auſſi quelquefois pour la compagnie entière qui marche ſous la *Cornette*. *Turma*. On a levé trente *Cornettes* de Cavalerie; pour dire, trente compagnies.

Cornette, en tèrmes de Marine, eſt le pavillon du Chèf d'eſcadre, qui eſt quarré & blanc. *Vexillum navale*. Il le porte au mât d'artimon, quand il eſt en corps d'armée; & au grand mât, quand il commande en chèf. Le battant de la *cornette* doit avoir quatre fois la hauteur du guindant. Elle doit être fenduë par le milieu des deux tiérs de ſa hauteur.

Cornette, en tèrmes de Fauconnerie, eſt la houppe ou tiroir de deſſus le chapperon de l'oiſeau. *Apex*.

Cornette, eſt auſſi le nom qu'on donne à une ſorte de fèr. Le fèr *cornette* a huit ou neuf piéds de long, trois poûces de large, & quatre à cinq lignes d'épaiſſeur.

Cornette, eſt auſſi une ſorte de fleur ſauvage, qui croît parmi les blez quand ils ſont meurs, & qui reſſemble à la violette. Il y a auſſi des *cornettes* cultivées, & ces ſortes de *cornettes* ſont ſimples, doubles, violettes, incarnates, panachées; en un mot, de toutes couleurs. La *cornette*, comme un arbriſſeau, a pluſieurs petites branches, qui portent quantité de fleurs faites comme les godets des clochettes doubles. Elle eſt violette par les bords, & tire au rouge: elle a une bonne ôdeur; & comme elle vient de graine on la reſême tous les ans. Morin.

CORNICHE. ſ. f. La plus haute partie, & le dèrnier ornement d'une colonne, ou d'un bâtiment. *Corona*. La *corniche* ſe meſure depuis la friſe juſqu'à la cimaiſe incluſivement. La *corniche* eſt en ſaillie. Les piédeſtaux ont auſſi leurs *corniches* en ſaillie. La *corniche* eſt differente ſelon les cinq Ordres d'Achitecture. La *corniche Toſcane*, eſt celle qui a le moins de moulures, & qui eſt ſans ornemens. *Tuſcana*. La *corniche Dorique*, eſt celle qui eſt ornée de mutules, ou de denticules. *Dorica*. La *corniche Ionique*, eſt celle qui a quelquefois ſes moulures taillées d'ornemens avec des denticules. *Ionica*. La *corniche Corinthienne*, eſt celle qui a le plus de moulures, de modillons, quelquefois des denticules, *Corinthia*. La *corniche Compoſite*, eſt celle qui a des moulures taillées, des denticules, & des canaux ſous ſon platfond. *Compoſita*.

On appelle *Corniche de couronnement*, celle qui eſt la dèrnière d'une façade, qu'on nomme entablement, & ſur laquelle pôſe l'égoût, ou chêneau d'un comble. *Ornamenta*. *Corniche d'appartement*, toute ſaillie qui dans une piéce d'appartement ſèrt à en ſoutenir le platfond ou le ceintre, & à couronner le lambris de revêtement. *Projectura*. *Corniche architravée*, celle qui eſt confonduë avec l'architrave, la friſe en étant ſupprimée. *Junctum corona epiſtylium*. *Corniche mutilée*, celle dont la ſaillie eſt retranchée & coupée au droit du larmiér, ou réduite en plate bande avec une cimaiſe. *Corona mutila projectura carens*. *Corniche en chanfraim*, celle qui eſt la plus ſimple, & qui n'a point de moulures. *Corona pura*. *Corniche continuë*, celle qui dans toute ſon étenduë, & ſes retours, n'eſt intèrrompuë d'aucun corps, & rentre dans elle-même. *Continua*. *Corniche coupée*, celle qui ne regne pas de ſuite; mais qui eſt intèrrompuë dans ſon cours par quelque corps. *Secta, interrupta*. *Corniche circulaire*, celle du dehors, ou du dedans de la tour d'un dôme. *Circularis*. *Corniche cintrée*, celle qui dans ſon élevation eſt retournée en arcades. *Arcuata*. *Corniche rampante*, celle d'un fronton pointu. *Acclivis*. *Corniche de placard*, celle qui couronne la décoration d'une porte, ou d'une croiſée de menuiſerie, ou de marbre. *Corona plana*.

Corniche volante, toute *corniche* de menuiſerie chamfrainée par dèrrière, qui ſèrt à couronner un lambris, ou à ſoutenir un platfond.

Corniche, ſe dit auſſi de toutes ces petites ſaillies qui avancent en maçonnerie & en menuiſerie, encore qu'il n'y ait point de colonnes. *Ornamenta.* La *corniche* d'une cheminée. La *corniche* d'un buffet, d'une armoire. *Corona.*

CORNICHON. ſ. m. Petite corne. *Corniculum.* Cette vache n'a encore que des *cornichons*. Il ſe dit auſſi des chevillures du cèrf.

On appelle auſſi *cornichons*, de petits concombres avortez & racornis en demi-cèrcle, qu'on fait confire avec du ſel & du vinaigre pour en faire des ſalades. *Abortivus cucumis & cornu in morem incurvus.* Liger dit que Pline appelle les *cornichons corniculà.*

On appelle encore *cornichon*, au jeu de boule, une groſſe boule que l'on jette la prémière, pour ſèrvir de but. *Globulus meta inſerviens.*

CORNICULAIRE. ſ. m. *Cornicularius.* Nom d'un Officièr de guèrre chez les Romains. C'étoit comme le Lieutenant du Tribun militaire, qu'il ſoulageoit dans l'exèrcice de ſa charge. Les *Corniculaires* faiſoient les rondes à la place des Tribuns, viſitoient les corps de gardes, & ils étoient à peu près ce que ſont aujourd'hui les Aides-Majors dans nos troupes. Le nom de *Corniculaires* fut donné à ces Officiers parceq'ils avoient un petit cor, *corniculum*, dont ils ſe ſèrvoient pour donner les ordres aux ſoldats. Suétone, dans le livre des Grammairiens illuſtres, Valère Maxime L. VI. c. 1. & pluſieurs autres Auteurs, parlent des *Corniculaires*, il en eſt auſſi parlé dans le Droit.

On trouve auſſi dans les Notices de l'Empire un Huiſſièr, ou Greffièr, nommé *Corniculaire.* Son office étoit d'accompagner partout le Juge, & de le ſèrvir; d'écrire les ſentences qu'il prononçoit. *Exceptor, Commentarienſis, Cornicularius.* Voyez Godefroy ſur la *L.* 10. *Cod. Theodoſ. de Cobort.* & Juret ſur Symmaque L. X. Ep. 56.

Ce nom, pris au prémièr ſens, vient ſelon Saumaiſe de *corniculum*, qui ſignifie le cimier d'un caſque; & en effet Pline nous apprend qu'on mettoit ſur les caſques des cornes de fèr, ou d'airain, & que cela s'appelloit *cornicula.* D'autres le tirent du petit cor qu'avoit cet officièr. Cela eſt plus vraiſemblable. Dans le ſecond ſens on prétend qu'il eſt dérivé de *corniculum*, un cornet à mettre de l'encre.

CORNIÉR. adj. m. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des pilaſtres qui font l'encognure d'un bâtiment, ou qui ſont dans un angle. *Angulata paraſtatarum commiſſura.* On le dit auſſi des poteaux, ou grandes pièces de bois qui ſont dans les angles des panneaux de charpenterie. *Angulare lignum, angularis tignorum commiſſura.* Les Sellièrs appellent auſſi *cornièrs*, les quatre quenouilles, ou pillièrs, qui ſoutiennent l'impériale d'un carroſſe.

Cornièr, en tèrmes des Eaux & Forêts, ſe dit des chênes & gros arbres qui ſont choiſis & marquez par autorité de Juſtice pour marquer les bornes des ventes & des couppes de bois, tant taillis que de haute-futaye. Ils ſont d'ordinaire dans les angles des plans & figures que font les Arpenteurs de ces couppes, & s'appellent *piéds cornièrs. Arboraria cæſionis terminus, ſtipes.*

On appelle en Charpenterie le canal de tuile, ou de plomb, qui eſt le long d'un angle de deux toits, ou bâtimens, la *jointure cornière. Imbricata & angulares compluviorum colliquia.*

Cornièr. Arbre. Voyez Cornouillièr.

CORNIÈRE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſignifie une anſe de pot qui ſe trouve dans pluſieurs Écus, & entre autres dans celui de Liſle Adam Prévôt de Paris. *Anſula.*

Cornière. Tèrme de Marine. Les *cornières* ſont ce qu'on appelle auſſi *allonges de poupes*, qui ſont les dèrnières pièces de bois qui ſont pôſées ſur l'arrière du vaiſſeau, & qui forment le haut de la poupe. *Summa & extrema puppis.*

Ce mot vient de *corne*, qui a ſignifié un *angle*; car on dit encore la corne droite de l'autel, à cauſe qu'autrefois on mettoit des cornes ou des anſes à ces angles, afin de le tranſporter, ou le faire mouvoir plus facilement: & c'eſt pour cette raiſon que Moïſe en fit mettre à l'autel des parfums. Dans le Blâſon ces anſes de fèr qui étoient aux cornes des autels ont retenu le nom de *cornières.*

CORNOUAILLE. ſ. f. *Cornubia.* C'eſt une Province d'Anglètèrre, ainſi appellée, dit-on, parce qu'elle a la figure d'une corne, qui n'eſt point recourbée. La *Cornouaille* eſt baignée au midi par la mèr de Bretagne, & au nord par celle d'Irlande. La *Cornouaille* eſt un païs fort fèrtile. C'eſt dans la *Cornouaille* que ſont les plus riches mines de l'étain fin. Il n'y a point de villes dans toute la *Cornouaille.* La *Cornouaille* eſt pleine de montagnes. Les anciens Bretons s'y maintinrent contre les Anglo-Saxons. Edoüard III. l'érigea en Duché; & depuis ce tems là ç'a toujours été un des apanages du fils aîné des Rois d'Anglètèrre.

Le Cap de *Cornouaille*, *Cornubia caput*, ou comme on l'appelloit anciennement, *Bolerium*, & *Antiveſtæum promontorium.* Cap d'Anglètèrre le plus occidental de la *Cornouaille*, & même de toute l'Anglètèrre. C'eſt pour cela que les Anglois le nomment *Land Ens*, c'eſt à dire, Bout de la tèrre.

Cornouaille, en France. C'eſt l'Évêché de Quimper-Corentin. *Carioſolitum ager, Carioſolita*, dans Pline *Carioſulites*, ou *Carioſuelites*; *Cornu Galliæ.* Ce païs eſt ſur la côte méridionale de Bretagne du côté de l'occident.

CORNOUILLE. ſ. f. Fruit rouge & acide qui croît ſur le cornouillièr, & qui meurit en Septembre. *Cornum.* Les *cornouilles* ſont rafraichiſſantes, déſſicatives & aſtringentes. On s'en ſèrt dans la dyſſenterie, & dans la diarrhée. On en fait une gelée ſemblable au cotignac, qu'on confit avec du ſucre, & qui eſt fort bonne pour reſſèrrer. On les confit auſſi dans la ſaumeure comme des olives.

CORNOUILLIÉR. ſ. m. Arbre qui porte des cornouilles. *Cornus.* Il y en a un mâle, & un fèmelle. Le *cornouillièr* mâle eſt un arbre aſſez haut & fort branchu. Son écorce eſt rougeâtre, cendrée. Son bois eſt blanc, fèrme, ſolide & dur. Ses fleurs viennent par petits bouquets; elles ſont petites, toutes jaûnes, compôſées de quatre à cinq pétales pointuës. Ses fruits qui viennent enſuite ſont ovales, approchant des olives, vèrds au commencement, & d'un goût acèrbe; mais en meuriſſant ils deviennent rouges comme du ſang, & aigre-doux: ils renfèrment un noyau oſſeux qui eſt très-dur, diviſé en deux loges, qui renfèrment chacune une ſemence ou amande oblongue. Ses feüilles reſſemblent à celles du pommièr commun, ou du coignièr. Elles ſont fort déſſicatives, & propres à ſonder les playes. On employe le bois de *cornouillièr*, à cauſe de ſa dureté, à faire des rouës de moulin. Il faut prendre garde à ne pas mettre des ruches de mouches à miel auprès de cet arbre; car ſi elles goûtent ſa fleur, elles prennent un flux de ventre dont elles meurent. Ce mot vient de *cornu*, *corne*, à cauſe que le noyau de *cornouillièr*, eſt très-dur.

Le *cornouillièr* fèmelle a ſes feüilles ſemblables à celles du mâle. Son bois eſt dur, & oſſeux, ne cedant point à celui du mâle. Ses vèrges ſont plus minces, fortes & noüées. Ses fleurs ſont en umbelles odorantes, blanches, compôſées de quatre pétales; ſes fruits ſont des bayes groſſes comme des pois, vèrtes d'abord, puis noirâtres. Elles ſont de très-mauvais goût. *Cornus fœmina*, ou *virga ſanguinea.*

CORNU, UË. adj. Qui a des cornes. *Cornutus.* Le bœuf, le bouc, ſont des animaux *cornus.* On appelle auſſi la Lune *cornuë*, quand elle croît ou décroit. On nomme auſſi un homme *cornu*, celui qui eſt cornard, ou cocu.

En Logique on appelle un dilemme argument *cornu*, parce qu'il a deux parties; on y propôſe deux chôſes, dont il faut que l'une arrive néceſſairement. *Argumentum cornutum.* Par exemple, Un Général qui a ôté à ſes Soldats les moyens de s'enfuir, leur dit pour les engager à ſe bien battre. Il faut vaincre, ou mourir.

On dit provèrbialement, A mal enfourner on fait les pains *cornus*; pour dire, qu'il faut bien commencer une affaire pour en attendre un bon ſuccès. On dit auſſi, qu'un avis eſt bien *cornu*; pour dire, qu'il n'eſt guères raiſonnable: ce qui s'étend à pluſieurs autres chôſes mal faites & mal tournées.

Cornu. *Cornutus. Petit cornu. Parvus cornutus.* Monnoye de France que l'on battit ſous Philippe IV. Il y avoit des *cornus* tournois & des *cornus* pariſis. Les prémièrs peſoient 21 grains, & avoient 3 deniers 18 grains de loi & valoient un denièr tournois. Les autres étoient de 18 grains & de 3 deniers 12 grains de loi, & valoient un denièr pariſis. Voyez du Cange au mot *Moneta.*

CORNUË. ſ. f. Tèrme de Chymie. C'eſt un vaiſſeau de tèrre, ou de vèrre, qui a un cou recourbé, auquel on joint un récipient. *Ampulla cornuta.* Lorſqu'elle eſt de vèrre on la lutte, c'eſt-à-dire, qu'on l'enduit de pâte de l'épaiſſeur d'un poûce, afin qu'elle puiſſe mieux réſiſter au feu. La *cornuë* ſèrt à tirer les eſprits & les huiles des bois, des gommes, des tèrres minérales, & des autres chôſes qui éxigent un grand feu. On l'appelle autrement *retorte*, ou *matras courbe.*

CORNUFICIA. Nom propre d'une famille Romaine. *Cornuficia gens.* La famille *Cornuficia* étoit une famille plébéienne, parce que l'on trouve Quintus Cornuficius ſur les médailles pour Junon Conſèrvatrice, *Soſpita.* M. Patin conjecture que cette famille étoit peut-être originaire de Lanuvium, aujourd'hui *Civita Lavinia*, où Junon Conſèrvatrice, *Juno Soſpita*, étoit honorée.

COROLITIQUE. adj. m. & f. En Architecture on appelle *colonne corolitique*, celle qui eſt ornée de feüillages, ou de fleurs tournées en ligne ſpirale à l'entour de ſon fût, ou par couronnes, ou par feſtons. *Intexta frondibus aut floribus columna.*

COROLLAIRE, ou COROILAIRE. ſ. m. Commentaire abrégé qu'on fait ſur quelque propoſition qu'on a démontrée d'où l'on tire des inductions, & d'autres véritez, ou conſéquences.

ces, qui néceſſairement s'en ſuivent. *Summa, ſummarium.*

Ce mot vient du Latin *corollarium*, qui vient de *corolla*, de *corona.*

COROGNE. ſ. f. Ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Galice. *Corunna, Crunna.* Le port de la *Corogne* eſt fort bon. Quelques Géographes prennent la *Corogne* pour l'ancien *Coronium*, appellé auſſi *Adrobicum*; d'autres pour le *Flavium Brigantium* des Anciens. Il faut écrire & prononcer en François *Corogne*, quoique quelques-uns de nos Auteurs écrivent comme en Eſpagnol *Corunà*, ou *Corunna.*

COROMANDEL. La Côte de *Coromandel* eſt une partie de la côte orientale de la Peninſule de l'Inde deça le Gange. *Coromandelis, Coromandelis ora, Coromandelis regnum.* Quelques-uns diſent *Coromandel*, ou *Corobander*, mais ce dernièr mot n'eſt point en uſage, au moins en nôtre langue.

CORONAIRE. adj. Épithète qu'on donne à deux artères qui prennent leur origine de l'aorte, & qui portent le ſang dans la ſubſtance du cœur: elles l'environnent par ſa bâſe comme une couronne, d'où vient qu'on les a ainſi appellées. *Coronarius.* Il y a auſſi une veine répanduë ſur la partie extérieure du cœur, qu'on appelle *coronaire*: elle eſt faite de pluſieurs branches qui viennent de toutes les parties du cœur, & va ſe rendre à la veine câve, où elle reporte le reſte du ſang qui a été apporté par les artères *coronaires*. La *coronaire ſtomachique*, eſt une veine qui s'inſère au tronc de la veine ſplénique, qui en ſe réüniſſant au méſentérique fait la veine porte. On doit à Barthelémi Euſtache, natif de San-Sévérino en Italie, la découvèrte de la valvule qui eſt à l'orifice de la veine *coronaire.*

Coronaire. ſ. m. Officiér de Juſtice en Anglèterre. Il a charge d'examiner avec douze Aſſiſtans de la part de la couronne, ſi un corps que l'on a trouvé mort a été tué & aſſaſſiné, ou s'il eſt mort de ſa belle mort. Boyer. C'eſt-à-dire, de mort naturelle. Spelman l'appelle en Latin *Coronator*, & la vie de S. Richard Évêque de Chiceſter, écrite par Rodulphe Bocking Dominicain, Confeſſeur du Saint, *Coronarius*; en Anglois *Coroner.*

Ce nom vient de couronne, & s'eſt donné à cet Officiér, parce que c'eſt un Officiér de la couronne, qui éxerce ſa charge de la part de la couronne, c'eſt-à-dire, de l'État, du public.

CORONAL, ale. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de l'os du front, qu'on appelle l'*os coronal*, ou l'*os de la poupe. Coronarius.* On appelle auſſi *ſuture coronale*, la jointure de l'os du front avec les os pariétaux, parceque c'eſt en cet endroit où on pôſe les couronnes: elle s'étend depuis une temple juſques à l'autre, & paſſe vèrs le ſommet de la tête.

CORONÉ. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſignifie une éminence pointuë de l'os. *Apex.* Il y en a de pluſieurs ſortes auxquelles on a donné des noms différens, ſuivant la différence de leurs figures. Il y en a une à l'os pétreux, appellée ſtiloïde, parcequ'elle eſt faite comme un ſtilet; une autre appellée maſtoïde, parcequ'elle reſſemble à un mammelon; une autre qui eſt à l'omoplate, appellée coracoïde, parcequ'elle reſſemble au bec d'un corbeau. Enfin, il y en a à l'os ſphénoïde, qu'on appelle ptérigoïdes, parcequ'elles ont la figure des ailes de chauve-ſouris.

COROSOL. ſ. m. Fruit de la groſſeur d'un melon, qui ſe trouve dans les Antilles, & qui eſt un peu pointu & recourbé par le bout d'enbas. Il a l'écorce vèrte, liſſée & aſſez épaiſſe, & il ſemble qu'on ait pris plaiſir à tracer de petites écailles deſſus avec une plume & de l'encre. Au milieu de châcune de ſes écailles il y a une petite pointe de même matière que l'écorce. Ce fruit eſt attaché au tronc auſſi bien qu'aux branches. Toute la chair eſt d'une blancheur de neige, quoiqu'elle ſoit un peu filaſſeuſe. Elle ſe fond dans la bouche, & ſe réſout en une eau qui a le goût de la pêche. Il eſt relevé par une petite aigreur fort agréable, & qui rafraichit extrêmement. C'eſt un des plus excellens fruits de toutes ces Iſles. On y trouve pluſieurs graines noires, liſſées, & marquées de petites veines d'or. L'arbriſſeau qui le porte eſt tout ſemblable au lauriér, tant pour ſa grandeur, que pour ſes feuilles. Les François l'ont appellé *coroſol*, à cauſe qu'il a été apporté d'une Iſle que les Hollandois, par qui elle eſt habitée, appellent *Curaçao*, ou *Curaſſaw.*

COROZAIN. ſ. m. qu'il faut prononcer en quatre ſyllabes, ne faiſant point une diphtongue de aï. *Corozain.* Ancienne ville de Galilée, dans la Tèrre Sainte. C'étoit une des villes de la Décapole, ſur le bord oriental du Jourdain, à l'endroit où il entre dans le lac de Tibériade, vis-à-vis de Capharnaum. *Corozain* étoit de la demi tribu de Manaſſe, établie au delà du Jourdain. Jésus-Christ prêcha & fit beaucoup de miracles à *Corozain.* Malheur à toi *Corozain*, malheur à toi Bethſaïde: car ſi les miracles qui ont été faits chez vous avoient été faits dans Tyr & dans Sidon, il y a longtems qu'elles auroient fait pénitence avec le ſac & la cendre. Bouh. *Matth. XI. 21.* Le Port-Royal écrit auſſi *Corozain*, & non pas *Coroſain*, comme Mr Corneille. Le Grèc de l'Évangile l'appelle *Corazin.*

Druſius, ſur S. Matthieu XI. 21. dit que ſelon quelques Auteurs ce nom ſignifie *hoc myſterium meum*, & qu'il eſt compôſé de l'advèrbe de comparaiſon כה, *Choh*, qui ſignifie *ſic*, & ſe rend quelquefois par *hoc*, & de רזי, *myſterium meum*; mais il n'approuve pas, & avec raiſon, qu'on néglige le ן, *nun*, qui eſt à la fin. Il blâme encore ceux qui, comme Ortelius, mettent une *m* à la fin, *Corozaim*, au lieu d'une *n.*

CORPORAL. ſ. m. Tèrme Eccléſiaſtique. C'eſt un linge ſacré, fort fin, & fort délié, qu'on étend ſous le calice en diſant la Meſſe, pour recevoir les fragmens de l'hoſtie, s'il en tomboit quelques-uns. *Corporale.* Le *corporal* étoit autrefois une grande nappe, qui couvroit tout l'autel. Le *corporal* doit être de toile de lin, ou de chanvre ſans aucun ornement, ſi ce n'eſt vèrs les bords. Il y en a qui diſent que le Pape Euſébe a le premiér ordonné l'uſage du *corporal*, d'autres diſent que c'eſt ſaint Silveſtre. Voyez Alcuin, Burchard, Gavantus, Polidore. Virgile Philippe de Comines dit que le Pape envoya au Roi Loüis XI. le *corporal* ſur lequel chantoit Monſeigneur ſaint Pièrre. C'étoit la coutume de porter un *corporal* aux incendies, & de l'élever contre le feu, pour l'éteindre. Voyez D. Mabillon, *Acta Sanct. Ben. ſæc. VI. P. I. præf. §. V. n. 46.* & Aimon, *L. I. De Mirac. S. Benedicti. C. 9.*

Le peuple appelle abuſivement *Corporal*, un bas Officiér de guèrre qui réguliérement s'appelle *Caporal.* Voyez Caporal.

CORPORALIÉR. ſ. m. C'eſt la boête où on ſerre les corporaux qu'on met ſous le calice. *Corporalium theca.*

CORPORÉITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique. Qualité de ce qui eſt corporel. *Qualitas rei corporeæ.* La *corporéité* de Dieu étoit l'èrreur capitale des Antropomorphites. Pluſieurs Anciens ont cru la *corporéité* des Anges. Tèrtullien eſt fort éloigné de tenir la *corporéité* de Dieu. Il eſt manifeſte que par corps, il n'entend autre chôſe que ſubſtance. Les Mahométans reprochent aujourd'hui aux Samaritains d'admettre la *corporéité* en Dieu. D'Herbelot.

CORPOREL, elle. adj. Qui a du corps, qui eſt palpable, & ſenſible. *Corporeus, corporatus, corporalis.* La ſubſtance ſe diviſe en *corporelle*, & ſpirituelle. Les objèts *corporels* nous occupent malgré nous, parcequ'entrant par les ſens, ils font une impreſſion plus réelle. Jaq. La ſubſtance qui penſe eſt trop au deſſus de la ſubſtance *corporelle*, pour décider qu'il n'y a d'autre différence entr'elles qu'une modification, ou une ſituation différente des parties. Id.

On appelle plaiſirs *corporels*, ceux qui ne touchent que les ſens, à la diſtinction des ſpirituels, qui ſe font ſentir à l'âme.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *corporel*, lorſqu'il eſt abîmé dans la matière, qu'il eſt groſſiér, ſoit par la taille, ſoit par l'eſprit, lorſqu'il n'éleve point ſon raiſonnement au deſſus de la nature animale.

CORPORELLEMENT. adv. Réellement, & à la manière du corps. *Corporum more, revera, reipſa.* Les Juriſconſultes diſent *corporaliter.* Jesus-Christ eſt réellement & *corporellement* dans le Sacrement de l'Euchariſtie. Dieu s'eſt abaiſſé juſqu'à l'homme, il nous a parlé *corporellement* & ſenſiblement, lui qui par ſa nature ne parle point, & ne fait que vouloir, & que penſer. Péliss. Punir *corporellement.* On a pris poſſeſſion de ce bénéfice réellement, *corporellement* & de fait, il n'y a plus de lieu à la Régale.

CORPORIFICATION. On dit auſſi CORPORISATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. C'eſt une opération qui redonne aux eſprits le même corps, ou du moins approchant de celui qu'ils avoient auparavant leur ſpiritualiſation. *Redintegratio corporis.*

CORPORIFIER. On dit auſſi CORPORISER. v. act. Fixer & réduire en corps. *In corpus cogere.* Il eſt difficile de fixer & de *corporifier* le mèrcure. Les ſels volatils ſe peuvent ramaſſer, & *corporifier.*

CORPS. ſ. m. Solide; ſubſtance étenduë, & palpable. Elle eſt compôſée ſuivant les Péripatéticiens de matière & de forme; ſuivant les Épicuriens, d'atômes entrelaſſez. *Corpus.* Ce qui conſtituë le *corps* phyſique, ce ſont les trois dimenſions, longueur, largeur, & profondeur. M. de Ville imprima en 1680 à Paris un Traité ſur le ſentiment de Deſcartes touchant l'eſſence & les propriétez du *corps*, où il montre qu'il eſt oppoſé à la doctrine de l'Égliſe; que c'eſt les mêmes principes que ceux de Calvin & des Calviniſtes; que ces hérétiques en concluent qu'il eſt impoſſible que le *Corps* de Jesus-Christ ſoit dans l'Euchariſtie de la manière que l'enſeigne l'Égliſe Romaine, & que la concluſion de Calvin ſeroit bonne, ſi le principe de Deſcartes étoit vrai. La pénétration des *corps* eſt abſurde dans l'opinion des Cartéſiens. C'eſt à eux à accorder cette doctrine avec ce que la foi nous oblige de croire du myſtère de l'Euchariſtie. Il eſt impoſſible de donner aucune véritable démonſtration de l'éxiſtence des *corps.* Mais le ſentiment formé par l'union de l'âme & du *corps*,

ne laiſſe pas de produire une cèrtitude aſſez grande : car il faudroit que Dieu nous préſentât lui-même les apparences des *corps*, & qu'il voulût nous tromper, s'il n'y avoit rien au dehors de ce que nous voyons. Mais ſelon les Carteſiens l'action des *corps* ſur nos organes, n'eſt point la cauſe efficiente de nos idées, & de nos pèrceptions : elle en eſt ſeulement une cauſe occaſionnelle, qui détermine Dieu à agir ſur nôtre eſprit, ſuivant les loix de l'union de l'âme, & du *corps*. Bayl. Je ne ſçai ſi ces Philoſophes ſont aſſez de réflexion ſur les conſequences fâcheuſes qui ſuivent naturellement de ce principe. De plus, il eſt évident que Dieu ne nous peut tromper, il eſt évident que Dieu nous trompe, & qu'à tout moment il nous fait illuſion, s'il n'y a point de *corps*. Il eſt donc évident qu'il ne ſe peut faire qu'il n'y ait point de *corps*. N'eſt-ce pas là une démonſtration ? Les *corps* céleſtes ſont des *corps* purs, les ſublunaires & élémentaires ſont mixtes.

On dit auſſi, le *corps* du Soleil, de la Lune, des aſtres. Le *corps* de Mèrcure a été obſervé au milieu du *corps* du Soleil. Les *corps* planetaires ont chacun leurs ſphères & leurs influences. On dit en ce ſens, Prendre l'ombre pour le *corps* ; pour dire, l'apparence pour la réalité. On dit auſſi que l'envie ſuit la vèrtu, comme l'ombre ſuit le *corps*.

Corps, *corpus*, a été formé ſur le *corf* des Celtes. Pezron.

Corps naturel & ſenſible, eſt un *corps* formé par les cauſes naturelles, & revétu de qualitez ſenſibles ; il eſt l'objet de la Phyſique. *Corpus naturale & ſenſibile.*

Corps intelligible, eſt un *corps* conſidéré en général ſelon ſes trois dimenſions, c'eſt l'objet de la Géometrie. *Corpus intelligibile.*

Corps, à l'égard des animaux, ſe dit de ce qui eſt oppôſé à l'âme. C'eſt cette partie de l'homme & des bêtes qui eſt compôſée de chair, d'os, de nèrfs &ç. qui eſt matèrielle. Les *corps* naturels ſont animez, ou inanimez. On ne peut aſſez admirer la Providence dans l'arrangement des *corps*, & dans les différens organes qui compôſent la machine des animaux. Que d'ordre, que de reſſorts, que de liaiſons ! Maleb. L'âme n'eſt point la forme du *corps* humain ; bien loin que la vie animale ſoit dépendante de l'âme, parcequ'elle ceſſe dès que l'âme en eſt ſeparée, il arrive au contraire que la demeure de l'âme dans le *corps* eſt dépendante de la diſpoſition du *corps*, & qu'elle ne s'en ſepare qu'après que l'ordre du *corps* eſt intèrrompu. Roh. L'âme, & le *corps* ſont trop diſproportionnez, pour que les penſées de l'âme cauſent des mouvemens dans le *corps* : ainſi ces mouvemens réciproques ne pouvant être la cauſe directe l'un de l'autre, ils en ſont l'occaſion, ou la cauſe occaſionnelle. Dieu à l'occaſion d'un mouvement du *corps*, imprime une penſée à l'âme ; & de même à l'occaſion d'une penſée de l'âme, il imprime un mouvement au *corps*. Par conſequent Dieu eſt comme le médiateur de tout le commèrce entre l'âme & le *corps*. C'eſt toûjours Deſcartes qui parle ſelon ſes principes, dont les conſequences ſont tèrribles. L'union entre l'âme & le *corps* eſt ſi étroite qu'il ne ſe paſſe rien dans le *corps* dont l'âme ne ſoit auſſi-tôt avèrtie. Val. Les Stoïciens entreprirent de pèrſuader que les intérets de leur propre *corps* leur étoient indifférens, & ſe retranchoient dans la partie ſpirituelle d'eux-mêmes. Son eſprit, malgré le poids des années & des affaires, a conſervé ſa force & ſa vigueur, dans les ruines mêmes de ſon *corps*. Flech. Dans la machine du *corps* de l'animal les Auteurs de la Trituration comparent le cèrveau à l'arbre du preſſoir, le cœur au piſton, les poumons aux ſoufflets, la bouche à la meule, & aux pilons, l'eſtomac au preſſoir, les boyaux au réſervoir, ou à la meule. Nigriſoli, dans ſes Conſidérations ſur la génération des *corps* vivans, traite au long des cauſes de la formation de nos *corps* & de leur organiſation.

Il fallut qu'au travail le corps *rendu docile,*
Forçât la terre avare à devenir fertile. Boil.

En ce ſens on dit en parlant des qualitez d'un *corps*, qu'un homme a un *corps* infirme, un *corps* confiſqué ; pour dire, qu'il eſt en mauvaiſe ſanté ; & au contraire, qu'il a le *corps* bon, bien conſtitué, qu'il l'a libre, adroit, diſpôs, dénoüé, qu'il porte bien ſon *corps*. On dit, Faire quelque chôſe à ſon *corps* déffendant ; pour dire, malgré ſoi. *Invitus, repugnans.*

Mais l'âge dans ſon âme a mis ce zéle ardent,
Et l'on ſçait qu'elle eſt ſage à ſon corps défendant. Mol.

C'eſt-à-dire, parcequ'elle eſt laide. On dit auſſi, C'eſt un *corps* ſans âme, en parlant de ce qui eſt incapable d'action ; de ce qui paroit inanimé, comme un homme bête, & ſtupide ; on le dit figurément d'une armée ſans Chef.

Corps, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit de pluſieurs parties du corps de l'animal, & ſignifie matière, ſubſtance. Les *corps* calleux du cèrveau, les *corps* canelez du cèrveau, les *corps* cavèrneux de la vèrge, le *corps* cendré du cèrveau, le *corps* glanduleux du foye, les *corps* mamillaires des reins, le *corps* médullaire du cèrveau. Le *corps* pampiniforme, les *corps* papillaires de la langue, le *corps* vouté du cèrveau ; c'eſt-à-dire, une matière, une ſubſtance calleuſe du cèrveau, les matières ou ſubſtances canelées du cèrveau &c.

Corps, ſe prend pour la ſenſualité : les plaiſirs du *corps*, & qui ne touchent que les ſens. Si l'homme n'avoit point péché, l'âme & le *corps* ne ſeroient point importunez par des déſirs déraiſonnables. Port-R. Il eſt beau qu'il ſe trouve dans le Chriſtianiſme des âmes ſi détachées de la tèrre, & d'elles-mêmes, qu'elles ſemblent indépendantes du *corps* auquel elles ſont attachées, & qu'elles traittent comme leur eſclave. Abad. Le *corps* tyranniſe l'âme. Maleb. La rébellion du *corps* dont nous ſommes les eſclaves, vient du péché.

Quoi ! vous ne goûtez pas
Cette union des cœurs où le corps *n'entre pas?* Mol.

Ce n'eſt qu'à l'eſprit ſeul que vont tous les transports,
Et l'on ne s'apperçoit jamais qu'on ait un corps. Id.

Corps, ſe dit plus particulièrement du tronc du *corps*, de la capacité du ventre, de l'eſtomac, & de ce qui eſt contenu entre les épaules & les cuiſſes. *Pectus, vel ſtomachus, vel venter, alvus.* Cet homme eſt fort gai, quand il a une bouteille de vin dans le *corps*. Il fut tué d'un coup d'épée au travèrs du *corps*, il fut ouvèrt, on lui trouva un abſès dans le *corps*. Les Médecins diviſent le *corps* en trois ventres, ou capacitez, qui ſont la tête, le thorax, & le bas ventre. Ils appellent le reſte les *membres*, ou les *extrémitez*. Les Maîtres en fait d'Armes diviſent le *corps* en trois parties : la haute comprend la tête, la gorge, & les épaules ; la moyenne, la poitrine, l'eſtomac, & le ventre ſupérieur ; & la baſſe eſt le ventre inférieur, & au deſſous juſques vèrs les cuiſſes.

On dit figurément en ce ſens, Il faut voir ce que cet homme a dans le *corps* ; pour dire, tâcher à découvrir ſes ſentimens, ſes opinions, ou lui tâter le pouls ſur ſa bravoure. *Affectus animi, penitiores animi receſſus.*

Corps, ſe dit pour homme, pèrſonne ; comme en Latin *caput* ; mais il ne ſe dit que dans le ſtile bas & familiér. Voilà un plaiſant *corps*. O le plaiſant *corps* ! *Lepidum caput.* Il ne ſe dit guères qu'avec plaiſant, & le Traducteur François du Spectateur Anglois n'a pas bien ſçu l'uſage, quand il a dit qu'il avoit entendu qu'on diſoit de lui, Voilà un bizarre *corps* ; il falloit dire, un bizarre pèrſonnage.

Corps, ſe dit auſſi des habits, des armes qui ſèrvent à couvrir cette partie du *corps* qui va du cou juſqu'à la ceinture. Il faut eſſayer ce *corps* de pourpoint, ce *corps* de juppe. *Thorax, tunica thorax.* On dit un *corps* de cuiraſſe, en parlant de la cuiraſſe même ſans les armures des bras & des cuiſſes. *Lorica.*

On dit en tèrmes du Palais ; qu'un homme s'eſt obligé *corps* & biens ; pour dire, qu'il s'eſt ſoumis à tenir priſon faute de payement. L'Ordonnance de 1667. a abrogé les contraintes par *corps* après les quatre mois, pour les dettes civiles. On peut ſeulement contraindre par *corps* pour dépens civils, lorſqu'ils excédent 200 livres. Une femme, bien qu'il ſemble qu'elle ne puiſſe engager ſa pèrſonne qu'à ſon mari, eſt prenable par *corps*, lorſqu'elle fait un commèrce diſtinct, & ſeparé de celui de ſon mari. On a jugé la contrainte par *corps* pour intérêts reſultans d'un procès criminel contre une femme. C. B.

Un decret de priſe de *corps*, eſt une ordonnance d'un Juge pour prendre priſonniér un criminel. *Decreta rei comprehenſio.* On dit auſſi une confiſcation de *corps* & de biens : c'eſt une ſuite d'une peine capitale. Une ſéparation de *corps* & de biens, c'eſt la ſéparation d'habitation qu'on accorde à une femme contre ſon mari à cauſe de ſes ſèrvices. Un Geoliér répond d'un priſonniér qui eſt à ſa garde *corps* pour *corps*.

Corps, ſe dit auſſi d'un cadavre dont l'âme eſt ſeparée. *Extinctum corpus, cadaver.* Les Juges font des procès verbaux de l'état des *corps* morts qu'ils enlévent. Tèrtulien a écrit un beau Traitté de la réſurrection des *corps*. Quand les *corps* ne pourriſſent point, on tient en Occident cela pour marque que ce ſont des *corps* glorieux ; en Orient pour une marque qu'ils ſont réprouvez, comme il paroit dans le Rituel des Arméniens.

Que de corps *entaſſez ! que de membres épars,*
Privez de ſépulture !
Grand Dieu ! tes Saints ſont la pâture
Des tigres & des léopards. Racine.

Corps, ſe dit auſſi des chôſes qui ont plus de force, de conſiſtence, de ſolidité que d'autres qui ne laiſſent pas d'être corporelles. Les étoffes qui ont bien du *corps* durent plus que les autres. *Pannus craſſior.* Un papiér qui n'a guères de *corps* eſt ſujet à boire.

boire. *Papyrus tenuis.* Les vins qui ont bien du *corps* ſe gardent ſur l'arrière-ſaiſon.

Corps, ſe dit auſſi d'un bâtiment de fond en comble, ſoit qu'il ſoit ſeparé, ou joint avec un autre. *Ædium regio; membrum.* Il y a deux *corps* de logis en cette maiſon qui ſont joints par une gallerie. Il a loüé un *corps* d'Hôtel ſeparé. En Italie on fait les *corps* de logis doubles, à cauſe de la chaleur; & en France, à cauſe de la commodité. Il a fait bâtir un avant-*corps* en ſa maiſon, qui en fait un grand ornement.

En Architecture *corps* ſignifie encore toute partie qui avance, qui ſaille, qui excéde le nud du mur, & qui ſert de champ & de fond à une décoration. On appelle *corps de fonds* celui qui porte dès le bas d'un bâtiment avec empatemens & retraite.

Corps, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes ramaſſées enſemble: prémièrement de ce qui eſt enfermé en quelque enceinte. Le *corps* d'une ville, d'une fortereſſe. *Pars urbis; arcis intima, urbs ipſa.* On n'avoit attaqué juſqu'ici que des dehors, maintenant on eſt attaché au *corps* de la place. *Arx ipſa.* Ce petit Fort eſt hors de l'enceinte des murs, & détaché du *corps* de la place.

Corps, ſe dit auſſi de pluſieurs Ouvrages de même nature qui ont été recueïllis, joints & reliez enſemble. *Corpus.* Gratien a recueïlli les Canons de l'Égliſe, & en a fait un *corps* qu'on appelle le *Corps Canonique.* Le *Corps* du Droit Civil eſt compôſé du Digeſte, du Code, & des Inſtitutes, & eſt maintenant imprimé en VI. volumes avec les Commentaires. On a fait un *Corps* des Poëtes Grècs, un de quelques Hiſtoriens Romains. Du Chêne a recueïlli en un *corps* quantité de vieux Hiſtoriens François.

Corps de doctrine, eſt la même chôſe que ſyſtême. C'eſt un amas de principes & de concluſions qui renfèrment ce qui ſe peut dire, & ce qu'on doit ſçavoir ſur un ſujet, ſur une queſtion.

On appelle le *corps* du livre, ce qui eſt en effet le principal, & la ſubſtance du livre, la diſtinction des Préfaces, Éxordes, Épilogues, Glôſes, Commentaires, & Annotations qu'on y inſère, & qu'on y mêle quelquefois. On dit auſſi d'une piéce de théâtre, que le *corps* en eſt fait, quand on en a fait le deſſein, la diſtribution, & qu'il n'y a plus que les vèrs à faire.

Corps, ſe dit auſſi en pluſieurs chôſes de ce qui eſt de principal, qui y ſert de bâſe & de fondement. Le *corps* d'un navire eſt tout le bâtiment ſans les voiles, cordages, & les agreils. Un *corps* de carroſſe, c'eſt le carroſſe avant qu'il ſoit pôſé ſur les roües, ſur ſon train. Le *corps* de cet édifice eſt achevé; c'eſt-à-dire, la groſſe maçonnerie; il n'y faut plus que la charpente, la menuiſerie, &c.

En matière de deviſes on appelle le *corps*, les figures qui en font le ſujèt: ce qu'on a peint pour marquer la penſée; & l'*âme* eſt le mot qui donne l'explication.

En tèrmes de Chirurgie on appelle *corps étranger*, ou *corps étrange*; tout ce qui ſurvient au *corps* de l'animal contre ſa nature, ſoit qu'il vienne de dehors, comme le plomb, la bourre, une écharde, &c. ſoit qu'il s'engendre dedans, comme les vèrs, les pièrres, le ſâble, &c. Les *corps étranges* empêchent la conſolidation des playes.

En tèrmes de manége on dit qu'un cheval a du *corps*, quand il a beaucoup de boyau, beaucoup de flanc, quand il a les côtes amples & longues: & on dit qu'une telle nourriture fait bon *corps*; pour dire, le rend ſain & vigoureux; qu'il a fait *corps* neuf, lorſqu'il a été bien purgé, qu'on l'a mis à l'hèrbe. Cette dèrnière expreſſion ſe dit auſſi d'un homme qui a eû une maladie qui a conſumé toutes ſes mauvaiſes humeurs, ou qui a été bien purgé.

Corps de Pompe. Tèrme de Mécanique. C'eſt la partie la plus groſſe du tuyau de la pompe, où le piſton agit.

Corps, ſignifie encore un nombre de pèrſonnes qui forment une Compagnie, ou une aſſemblée convoquée par autorité publique. *Ordo, corpus, cœtus.* Cette ſage Compagnie ne crut pas qu'il fût de la dignité de ſon *Corps* de ſe laiſſer émouvoir par des railleries. S. Évr. Dieu a établi un *Corps* viſible, qu'il anime de ſon eſprit, & dans lequel il conſèrvera toûjours la vérité. Port-R. Les États ſont compôſez du *Corps* du Clèrgé, du *Corps* de la Nobleſſe, & du *Corps* du Tièrs État. Le Parlement, les Cours Souveraines marchent en *corps* de Cour. On dit généralement des Compagnies aſſemblées, que ce ſont des *Corps* politiques.

On dit auſſi le *Corps* de ville; pour dire, les Officièrs de la ville; qui ſont le Prévôt des Marchands, les Échevins, & les Conſeillers de ville, & le Procureur du Roi. *Civilis Magiſtratus.*

Les ſix *Corps* des Marchands à Paris, ce ſont les Mèrcièrs, les Fourreurs, les Épicièrs, les Drapièrs, les Bonnettièrs, & les Orfevres. Les Marchands de vin prétendoient faire le ſeptième *Corps*.

Corps, ſe dit auſſi de toutes les autres Communautez. Le *Corps* de l'Univèrſité. *Academia univerſa.* Le *Corps* de Sorbonne, du Chapitre de Paris, ſont fort conſidérez. Ils ſont aſſemblez en *corps* de Chapitre. Ce Docteur eſt un des prémièrs hommes de ſon *Corps*. Les Curez de Paris ne ſont point de *Corps*. *Societas, corpus.*

En tèrmes de Géométrie on appelle les *corps réguliers*, ceux dont toutes les faces & les angles ſont égaux. Ils ne ſont qu'au nombre de cinq: le Tetraëdre compôſé de 4 triangles, l'Octaëdre de 8; l'Icoſaëdre de 20 triangles, le Dodecaëdre de 12 pentagones, & le Cube de 6 quarrez.

Corps, en tèrmes de Guèrre, ſignifie un aſſemblage de pluſieurs ſoldats, tant de piéd que de cheval, unis & marchans enſemble ſous un Chèf. On a fait ſortir les garniſons pour en faire un *corps* d'armée. *Exercitus, Agmen.* Des troupes rangées en bataille ſont diviſées en trois *corps*. *Tripartito.* L'Avantgarde, l'arrièregarde, & le *corps* de bataille. *Prima acies, poſtrema, noviſſima acies, media acies.* Le *corps* de bataille, tant ſur mèr que ſur tèrre, eſt d'ordinaire la diviſion du Commandant, laquelle fait le milieu de la ligne. Il y a auſſi le *corps* de réſèrve, & des *corps* détachez. *Subſidium, ſubſidiaria cohortes, ſubſidiarii.*

Corps, ſe dit auſſi des Régimens. Toute la Cavalerie ſe diviſe en Compagnies franches, & en *corps* de Régiment, qui ſont pluſieurs Compagnies, ſous un même Chèf. *Equitatus.* Les prémièrs *corps* d'Infanterie ſont les Régimens des Gardes Françoiſes, & Suiſſes. Après marchent les ſix vieux *corps*, qui ſont les Régimens de la plus ancienne création, ſçavoir, Picardie, Piédmont, Champagne, Navarre, Normandie, & la Marine. Enſuite ſont les ſix petits vieux *corps*, qui ont été établis peu de tems après. *Pedeſtris exercitus, acies, peditatus.*

Corps de garde, eſt un poſte où on met des ſoldats qui veillent à garder une porte, un paſſage, un travail, & à tenir en ſureté un quartièr, un camp, une place, *ſtatio*; & on le dit tant des ſoldats qui y ſont poſtez, & qu'on releve de tems en tems, que du poſte même, ſoit qu'il ſoit à l'air, ſoit qu'il ſoit à couvert. *Excubiæ, excubitores.* On avance un grand & petit *corps de garde* bien loin devant les lignes, afin d'être plutôt avèrti de l'approche des ennemis. Le *corps de garde* d'un vaiſſeau, eſt la partie qui ſe trouve ſous le gaillart de l'arrière.

On appelle mots de *corps de garde*, railleries de *corps de garde*, plaiſanteries de *corps de garde*; des mots, des railleries, des plaiſanteries groſſières, baſſes, impudentes.

Gardes du corps, ſont les quatre Compagnies de Cavalerie qui ſèrvent à garder le Roi, & qui ſont au dedans du Louvre. *Regis ſtipatores, corporis cuſtodes.* Et en général, Officièrs du *Corps*, ſont ceux qui ſèrvent auprès de ſa pèrſonne ſacrée. Le carroſſe du *Corps*, le Cocher du *Corps*.

Corps mort. Nom que les Matelots donnent à une piéce de bois miſe de travèrs dans la tèrre, & où tient une chaîne pour amarrer les vaiſſeaux.

Corps, ſe dit auſſi advèrbialement en ces phrâſes. Iſraël combattit, lutta avec l'Ange *corps à corps*. *Collato pede inter ſe dimicare.* Ce furieux s'eſt jetté à *corps* pèrdu ſur lui. Il l'a pris à faux de *corps*; pour dire, au milieu du *corps*, où les fauſſes côtes manquent. *Medio corpore, per medium corpus.* Meſſieurs de l'Académie diſent *à fois de corps*. Ce levrièr prend un liévre *corps à corps* lui ſeul.

Corps, ſe dit encore en cette phrâſe, On l'a enlevé comme un *corps ſaint*. Voyez l'origine de ce provèrbe au mot de *Banquièr*, & au mot *Caorſin*. Il y a pluſieurs autres façons de parler où le mot de *corps* entre, tant au propre qu'au figuré, & qui ſont en quelque ſorte provèrbiales. Par éxemple, on dit d'un homme qui travaille beaucoup, mais dont le travail eſt ingrat, qu'il ſe tue le cœur & le *corps*. On dit qu'il fait litière de ſon *corps*; pour dire, qu'il ne s'épargne point, & qu'il fait bon marché de ſon *corps*; pour dire qu'il s'éxpôſe facilement à toutes ſortes de dangèrs. On dit qu'un homme à le Diâble au *corps*; pour dire, qu'il eſt méchant & furieux. On le dit auſſi pour ſignifier qu'il a beaucoup d'eſprit & d'invention. Je ne ſçai où il prend tout ce qu'il dit & tout ce qu'il fait, je crois qu'il a le Diâble au *corps*. On dit d'un homme qui n'a ni eſprit, ni vigueur, que c'eſt un pauvre *corps*. Le pauvre *corps*! On dit auſſi d'un homme malicieux, que c'eſt un malin *corps*; & d'un homme plaiſant & facétieux, que c'eſt un drôle de corps. On dit d'un homme ou d'une femme qui s'abandonne, qui ne vit pas chaſtement, qu'il fait ou qu'elle fait folie de ſon *corps*. On dit, Tant que l'âme me battra au *corps*; pour dire, tant que je vivrai. On dit qu'un homme n'eſt pas traître à ſon *corps*; pour dire, qu'il ſe traitte bien, qu'il fait bonne chère; & au contraire, qu'il eſt ennemi de ſon *corps*; pour dire, qu'il ſe donne trop de peine, qu'il ſe refuſe les chôſes néceſſaires. On dit qu'un homme gagne ſon pain à la ſueur de ſon *corps*; c'eſt-à-dire, qu'il vit de ſon travail, ou de ſon induſtrie. On dit plus ordinairement à la ſueur de ſon front, phrâſe tirée de l'Écriture, Gen. III. 19. *In ſudore vultus tui veſcèris pane.* On dit qu'un homme a fait *corps* neuf, pour dire, que ſon *corps* s'eſt

tout renouvellé par le rétabliſſement de ſa ſanté, à cauſe des nouveaux alimens qu'il a pris. On dit auſſi des chevaux qu'on a mis à l'hèrbe, qu'ils ont fait *corps* neuf.

CORPULENCE. ſ. f. Volume du corps. *Corpulentia.* Il ſe dit plûtôt des tailles groſſières, que des menuës. Les gens qui ſont de groſſe *corpulence* ſont ſujèts à pluſieurs incommoditez. On ne s'en ſert guères.

Sur le ſommet de ce puiſſant globule, (un bol.)
Je vis s'aſſeoir la Déeſſe ſanté
Au teint vèrmeil, à ferme corpulence,
A la dent blanche, à l'œil plein de gaité,
Et telle enfin qu'au ſiécle d'innocence
Toujours les Dieux l'accordoient aux humains.
Nouv. choix de Vers.

CORPULENT. adj. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier un homme qui a de la corpulence. *Obeſus, corpulentus.*

CORPUS. ſ. m. C'eſt ainſi que le peuple appelle le pain à chanter ſur lequel on peut faire la conſécration.

CORPUSCULAIRE. adj. m. & f. Que je trouve donné à la doctrine des Philoſophes qui mettent des atômes, des corpuſcules, de la matière rameuſe & globuleuſe; en un mot de petits corps de telle ou telle eſpéce pour principes des effèts de la nature. *Effectus naturæ per corpuſcula explicans.* Si la Médecine n'a pas marché d'un pas égal vèrs la perfection, il faut s'en prendre à la Philoſophie ſcholaſtique, amie des querelles & des diſputes; à la Phyſique *corpuſculaire*, fèrtile en imagination,; à la Chymie, &c. Journ. des Sçav. La Philoſophie *corpuſculaire* eſt ſi ancienne qu'avant qu'Épicure & Démocrite, avant même que Leucippe l'eût enſeignée dans la Gréce, il y avoit un Philoſophe Phénicien qui éxpliquoit tous les phénoménes de la nature par le mouvement, la conformation, la diſpoſition des petits corps de matière, ainſi que l'antiquité nous l'apprend. Cette ſorte de Philoſophie pourroit donc être appellée Philoſophie Phénicienne, à plus juſte titre que Philoſophie Épicurienne. Harris.

M. Boile a réduit les principes de la Philoſophie *corpuſculaire* à ces quatre points. 1°, Il y a une matière univèrſelle, qui eſt une ſubſtance étenduë, impénétrable & indiviſible, commune à tous les corps, & capable de toutes ſortes de forme. 2°, Que pour former cette variété immenſe de corps naturels, il eſt néceſſaire que cette matière ait du mouvement dans quelques-unes, ou dans toutes ſes parties, qui peuvent être déſignées; que c'eſt Dieu créateur de toutes chôſes qui lui a imprimé ce mouvement, & qu'elle a toutes les manières de directions & de tendences, ou d'efforts qui peuvent être. 3°, Que cette matière doit être actuellement diviſée en parties, & que châcune de ces parties primitives, ou fragments, qu'on appelle atôme, a ſa grandeur & ſon volume particuliér, comme auſſi ſa forme & ſa propre figure. 4°, Enfin, que ces parties étant de différentes grandeurs & différemment configurées, elles doivent avoir des rangs, des ſituations, des poſitions différentes; d'ou naît une variété prodigieuſe dans la compoſition des corps. Harris. Ceux qui ont écrit de la Philoſophie *corpuſculaire* ſont, Lucréce, Diogéne Laèrce, dans Démocrite & Épicure, Gaſſendy, & Bèrniér.

CORPUSCULE. ſ. m. Atôme; petit corps, ou petite partie d'un corps. *Corpuſculum.* Les *corpuſcules* ne ſont autre chôſe que les parties les plus déliées, & les plus ſubtiles de la matière. Val. Il eſt cèrtain que de tous les corps des animaux il ſe fait une émiſſion de *corpuſcules*, dont il ſe forme une eſpéce de tourbillon qui circule autour de la circonférence du corps d'où ils émanent. Id. Cet écoulement continuel de *corpuſcules* impèrceptibles ſe fait par la tranſpiration, & par les eſpaces vuides qui ſe remarquent dans la contexture des corps. Id. Il y a dans la nature une infinité de *corpuſcules* dont nous en appèrcevons quelques-uns avec le microſcope, & les autres fuyent la vûë la plus ſubtile. A le bien prendre ces *corpuſcules* ſont la même chôſe que les atômes de Gaſſendi, & la matière ſubtile de Deſcartes.

COrRADOUX, ou COURADOUX. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'eſpace enfèrmé entre les deux ponts des vaiſſeaux.

CORRECT, ou COrRECT, ecte. adj. Qui n'a point de fautes. *Emendatus, caſtigatus, expurgatus, mendis carens.* Cet Auteur eſt fort *correct*; ſon ſtile, ſon diſcours eſt fort *correct*, fort châtié; il n'y a point de mots barbares. Cette copie eſt *correcte*, il n'y a pas une ſeule faute d'ortographe. Ce Peintre eſt fort *correct*, il deſſine fort juſte. On appelle un deſſein *correct*, un deſſein dont les parties ſont bien arrêtées.

Dans ce mot, & dans tous les ſuivans, communément, & dans l'uſage ordinaire, on ne prononce point deux *rr*, mais dans un diſcours ſoutenu, oratoire, ou déclamatoire, on peut les faire plus ſentir qu'on ne fait dans le diſcours ordinaire.

CORRECTEMENT, ou COrRECTEMENT. adverb. D'une manière correcte. *Emendate.* Écrire, parler, deſſiner *correctement*, ſans faute.

CORRECTEUR, ou COrRECTEUR. ſ. m. Qui corrige. *Corrector, emendator.* Les Magiſtrats de Police ſont établis pour être les *correcteurs* & réformateurs des abus de la Police, des mœurs dépravées des habitans.

Correcteur. Nom de Charge & de dignité chez les Romains. C'étoit un Magiſtrat que les Empereurs envoyoient dans les Provinces, & dont parlent Treb. Pollion dans la vie de Tétrique le père c. 23. Vopiſcus dans celle d'Aurélien c. 39. Eutrope L. IX. c. 9. Voyez encore Saumaiſe ſur Solin p. 806. M. de Tillemont remarque, hiſt. des Emp. T. V. p 363. qu'ils étoient Juges ordinaires avec les Conſulaires & les Préſidens. L. Celius Rufus avoit été *Correcteur* de la Toſcane & de l'Ocubrie. De Tillem.

Correcteurs des comptes, ſont des Officiérs de la Chambre des Comptes qui marchent entre les Maîtres, & les Auditeurs, & qui ſont établis pour réformer les èrreurs qui ſe ſont gliſſées dans les comptes lors de leur prémiér éxamen. *Regiarum rationum cognitores.* La correction des comptes ſe faiſoit ordinairement par des Clèrcs, avant que les *Correcteurs* fuſſent érigez en titre d'Office. Charles VI. par ſon Édit de l'an 1410. créa deux *Correcteurs*, pour la reviſion & correction des Comptes. On en a depuis fort augmenté le nombre. Voyez le Guidon des Financiérs, & les Annotations du *Correcteur* Gelée. L'emploi de *Correcteur des Comptes* n'étoit d'abord qu'une Commiſſion. Enſuite il a été érigé en titre d'Office.

Correcteur d'Imprimerie, eſt celui qui relit & qui corrige les épreuves des livres qu'on imprime. *Corrector, emendator.* L'avantage des livres, c'eſt de paſſer par les mains d'un bon *Correcteur*.

Correcteur, en tèrmes de Collége, eſt celui qui châtie, & qui fouëtte les écoliérs, par l'ordre du Régent, ou du Préfect.

Correcteur, eſt auſſi dans pluſieurs Couvens le Supérieur qui régit, & qui gouvèrne le Couvent, & qui eſt maître de la diſcipline des Religieux: tel eſt le *Correcteur* des Minimes.

COrRECTIF, ive. adj. Qui adoucit, qui corrige, qui tempère la rudeſſe de quelque chôſe. Un Orateur ne doit point haſarder un mot barbare, ou nouveau, ſans quelque *correctif*, ou adouciſſement.

Correctif, ſe dit auſſi en Médecine, de ce qui tempère & adoucit les humeurs & les médicamens. *Temperamentum.* La graiſſe eſt le *correctif* des ſèls âcres qui s'engendrent dans le ſang. L'eſprit de vin eſt le *correctif* de l'eſprit de ſel. L'anis eſt le *correctif* du ſené, il diſſipe les flatuoſitez qui donnent des trenchées.

COrRECTION. ſ. f. Réformation; action par laquelle on corrige. *Correctio, emendatio.* Les Magiſtrats ſont établis, les loix ſont faites pour la *correction* des mœurs. Les États, les Conciles, s'aſſembent pour la *correction* des abus, le rétabliſſement de la diſcipline.

Correction, ſignifie auſſi le retranchement des fautes d'un Ouvrage, d'un Écrit. Ce jeune homme a l'eſprit docile, il ſouffre la *correction* de ſes fautes. Un cenſeur chèrche à s'élever au deſſus de celui qu'il cenſure, par la ſupériorité de ſa *correction*. S. Évr. On dit en ce ſens, *Correction*, en matière d'Imprimerie. Voilà la ſeconde *correction* de cette épreuve.

Correction, ſe dit auſſi d'une ſimple admonition, d'un avèrtiſſement de charité, ou d'amitié. *Admonitio, animadverſio.* La *correction* fratèrnelle eſt commandée par l'Évangile; mais elle doit être faite avec prudence, & modeſtie. Les Supérieurs quelquefois convèrtiſſent la *correction* chrétienne qu'ils ont droit d'éxèrcer, en une domination mondaine, qui fait pèrdre le reſpect qu'on avoit pour eux. Des *corrections* indiſcréttes font quelquefois plus de mal, que le vice même qu'on veut corriger. Vill.

Il faut mettre le poids d'une vie éxemplaire
A ces corrections *qu'aux autres on veut faire.* Mol.

Tous les dévots de cœur ſont aiſez à connoître;
Ils ne cenſurent point toutes nos actions,
Ils trouvent trop d'orgueil dans ces corrections. Id.

Correction, ſignifie encore, Amendement. *Morum mutatio in melius.* On a beau faire des prédications, on ne voit point de *correction*, le peuple n'en profite point.

Correction, ſe dit auſſi de la punition des crimes, & du pouvoir de ceux qui les châtient. *Animadverſio, caſtigatio.* Ce Moine a fait un ſcandale, mais il en a ſouffert la *correction*. On ne peut pas empêcher le mal que font ceux qui ne ſont pas ſous nôtre *correction*.

Correction, eſt auſſi une Chambre, ou Juriſdiction qui fait partie de la Chambre des Comptes, où on réforme les èrreurs qui

qui ſe ſont gliſſées dans les comptes. *Correctio, emendatio.* On a mis le compte d'un tel à la *Correction*; c'eſt-à-dire, on l'a porté à cette Chambre pour le revoir & le réformer.

CORRECTIONS DE QUARTIÉR, en tèrmes de Navigation, ſont les méthodes par leſquelles on corrige les régles de la navigation.

CORRECTION, en tèrmes de Pharmacie, eſt une préparation du médicament, pour en diminuer l'action trop violente, comme quand on calcine le vèrre d'antimoine avec un peu de ſalpêtre, ou pour empêcher les trenchées, comme quand on diſſout du ſel de tartre dans l'infuſion de ſené. *Temperatio.*

CORRECTION, eſt auſſi un tèrme de Rhétorique. *Correctio.* C'eſt une figure par laquelle on condamne ſes premières expreſſions, & on les corrige comme trop foibles. La *correction* augmente, & amplifie le diſcours. La *correction* eſt touchante & pathétique, quand elle eſt bien faite.

CORRECTION DE DESSEIN. Tèrme de Peinture. Les Peintres ſe ſèrvent ordinairement de ce tèrme, pour exprimer l'état d'un deſſein qui eſt éxemt de fautes dans les meſures. Cette *correction* dépend de la juſteſſe des proportions & de la connoiſſance de l'anatomie. DE PILES.

On dit advèrbialement, Sauf *correction*, ou ſous *correction*, par civilité, ou par reſpect, pour corriger & adoucir quelque chôſe qu'on a dit de trop libre, ou qui pourroit offenſer quelqu'un. *Pace tua, tua bona venia, Honos auribus ſit.* C'eſt un compliment du peuple. Les honnêtes gens pourroient dire, *ſans le reſpect que je vous dois*, je dirois, je ferois, &c.

CORRECTRICE, ou CORRECTRICE. ſ. f. Celle qui corrige. Ce mot eſt nouveau. DANET. *Emendatrix.*

CORRÉGIDOR. ſ. m. Nom d'un Officiér de Juſtice en Eſpagne, & dans les païs ſoumis à l'Eſpagne. C'eſt le premiér Officiér de Juſtice d'une ville, ou d'une Province, d'une Juriſdiction; Sénéchal, Bailly. *Prætor.* La juſtice ſe rend dans les tèrres d'Amérique ſoumiſes au Roi d'Eſpagne comme en Eſpagne. Le *Corrégidor* en eſt le chêf. Il a ſous lui pluſieurs Conſeillers & Avocats. MÉM. DE TR. Quelques-uns appellent en nôtre langue le *Corrégidor*, Gouvèrneur, mais ce ſont deux charges diſtinguées. On tâcha d'abord d'engager le Gouvèrneur & le *Corrégidor* à rançonner la ville. MÉM. DE TR. Les *Corrégidors* & les Gouvèrneurs amaſſent en très-peu de tems de grands biens. Le dèrniér *Corrégidor* qui mourut à Guiaquil laiſſa à ſes héritiers plus de 300000 piéces de huit. IBID.

Corrégir en Eſpagnol ſignifie *Corriger, châtier*, & *Corrégidor* proprement *Correcteur*.

CORRÉLATIF, IVE. adj. Qui eſt oppôſé l'un à l'autre avec quelque relation. Le Père & le Fils ſont deux *corrélatifs*. *Pater & Filius mutuò ſibi reſpondent.* La lumière & les ténèbres, le mouvement & le repos, ſont des tèrmes *corrélatifs*, & oppoſez.

CORRÉSO. ſ. m. Nom d'un oiſeau de l'Amérique. Le *Corréſo* eſt plus gros qu'une poule d'Inde ordinaire. Le mâle eſt noir, & a une hupe de plumes noires ſur la tête. La femelle eſt d'un brun obſcur. Les *Corréſos* ſe nourriſſent de bayes, & ſont aſſez bons à manger; mais on dit que leurs os ſont venimeux; de là vient qu'on les brûle, ou qu'on les entèrre, de peur que les chiens n'en mangent.

Corréſo eſt un mot Eſpagnol, qui ſignifie *coriace*.

CORRESPONDANCE, ou CORRESPONDANCE. ſ. f. Relation, commèrce réciproque. C'eſt un grand Négociant, qui a des *correſpondances* par tout. Les Gazetiérs ont des *correſpondances* en mille lieux pour avoir des nouvelles. *Mutua negotiorum ratio & procuratio.*

CORRESPONDANCE, ſignifie auſſi intelligence, accord, convenance entre deux pèrſonnes. *Conſenſus, conſenſio.* Ce ménage eſt broüillé, il n'y a point de *correſpondance* entre le mari & la femme. Ces Amans ont une *correſpondance* ſecrette, s'aiment & s'écrivent réciproquement.

CORRESPONDANT, ou CORRESPONDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui a relation, commèrce & intelligence avec une pèrſonne abſente, éloignée. *Abſentis negotiorum procurator.* Les Banquiérs, les Marchands, ont des *correſpondans*, des aſſociez dans les villes de commèrce & d'affaires. Ce Banquiér a écrit à ſon *correſpondant* à Rome pour obtenir une telle diſpenſe.

CORRESPONDRE, ou bien CORRESPONDRE. v. n. Avoir relation & commèrce avec quelqu'un qui eſt éloigné ou abſent. *Procurare abſentis negotia.* Les Négocians, les Banquiérs, ont beſoin d'avoir des gens qui leur *correſpondent*, pour tîrer des lettres de change, pour la facture des marchandiſes.

CORRESPONDRE, ſignifie auſſi, Agir réciproquement, répondre aux ſoins que l'on prend. *Reſpondere alicui in aliqua re.* Les enfans ne *correſpondent* pas toûjours aux deſſeins de leurs pères pour leur fortune, ou pour leur éducation. Les Amans ſe plaignent toûjours que leur Maîtreſſe ne *correſpond* pas à leur paſſion. Faites ce que vous pourrez pour cette affaire, j'y *correſpondrai* de ma part.

CORRESPONDRE, ſignifie auſſi, Se rapporter, être ſemblable. *Convenire, congruere, concinere.* Vôtre relation *correſpond* fort bien aux nouvelles que j'ai reçûës d'ailleurs. Ce pavillon qui eſt à droite *correſpond* fort bien à celui qui eſt à gauche; ils font une belle ſymmetrie.

CORRESPONDRE, ſignifie encore, Aboutir. *Terminari.* Il y a ſix allées dans ce bois qui ſe *correſpondent*, qui forment une étoile, & aboutiſſent à ce rondeau. Toutes les portes de cet apartement ſe *correſpondent*, ſont placées vis-à-vis l'une de l'autre. Ces deux maiſons ſe *correſpondent* par une voute ſoutèrraine. On dit auſſi, que deux Chœurs de Muſique ſe *correſpondent*, quand ils chantent de concèrt, ou l'un après l'autre. *Concinunt.*

CORRIDOR. ſ. m. Tèrme de Fortification. C'eſt un chemin ſur le bord du foſſé en dehors, qui fait tout le tour des Fortifications de la place. *Imminens foſſæ porticus, via propter foſſam terreo aggere tecta.* On l'appelle autrement le *chemin couvert*, parce qu'il eſt couvèrt du glacis, ou eſplanade qui lui ſèrt de parapet. Le *corridor* eſt large ordinairement de trois ou quatre toiſes.

Ce mot vient de l'Italien *coridore*, ou de l'Eſpagnol *coredor*. Quelques-uns diſent *couridor*.

CORRIDOR, eſt auſſi une galerie, ou longue allée autour d'un bâtiment, qui conduit à pluſieurs chambres dégagées l'une de l'autre. *Opertum iter ex altera parte domus in alteram.*

CORRIGER. v. act. Réformer les chôſes; les rendre plus correctes, en ôter les fautes. *Corrigere, emendare.* A la tête de la ſeconde édition d'un livre, on met, Revû, & *corrigé*; c'eſt-à-dire, réformé & purgé des fautes à *corriger*. Cet écolier a fait *corriger* ſon thême.

CORRIGER, quand il ſe dit des pèrſonnes il ſignifie, Les redreſſer, les reprendre, les inſtruire. *Reprehendere aliquem, corripere, arguere, objurgare, erudire.* Prenez garde de ne point irriter celui que vous voulez *corriger*: ſi vous le reprenez avec chagrin, c'eſt le ſtile de la haine, plûtôt que de l'amitié. DE VILL. On ne *corrige* pas celui qu'on pend: on *corrige* les autres par lui. MONT. Par l'engagement de l'amitié l'on eſt dans l'obligation de ſe *corriger* mutuellement. DE VILL. L'Évêque doit cenſurer en père qui *corrige*, & non en ennemi qui ſe venge. HERMAN. La morale ne s'occupe qu'à *corriger* les déréglemens du cœur. S. ÉVR.

Sans dire, comme vous, des injures aux gens,
Molière a corrigé *les vices de ſon tems.* PRADON.

Mais c'eſt une folie à nulle autre ſeconde,
De vouloir ſe mêler de corriger *le monde.* MOL.

CORRIGER, ſignifie auſſi, Punir, châtier les fautes. *Plectere, caſtigare aliquem, in aliquem animadvertere.* Les Magiſtrats uſent de ſupplices pour *corriger* les ſcélérats. Un Régent ſe ſèrt de la férule & des vèrges pour *corriger* ſes écoliérs.

CORRIGER, ſignifie auſſi, Adoucir, modérer, tempérer, balancer. *Temperare.* La reſpiration *corrige*, tempère la chaleur de la poitrine. *Corriger* les humeurs péccantes. Il faut *corriger* la crudité de l'eau avec un peu de vin. On peut *corriger* l'influence des aſtres malins. BOIL. Lorſque la fortune nous eſt contraire, il la faut *corriger* par la prudence. Le balanciér *corrige*, modère, balance le mouvement des poids, du reſſort d'une horloge.

Non, il faut à tes yeux dépouiller l'artifice,
Je ſçûs de mon deſtin corriger *l'injuſtice.* RACINE.

CORRIGER, dans le même ſens, ſignifie encore, Rendre quelqu'un plus accompli, l'obliger à ſe défaire de quelque vice, ou de quelque défaut. *Emendare, corrigere.* Je vous ai *corrigé* de beaucoup de méchantes habitudes. Le commèrce du monde poli le *corrigera* de cette humeur farouche, & incivile. Les preceptes *corrigent* encore plus aiſément les défauts d'habitude, que le tempérament. VILL.

CORRIGER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Devenir meilleur, s'amender, faire des progrès dans la vèrtu. *Ad bonam frugem ſe recipere, in melius mutari.* Peu de gens ſont aſſez raiſonnables pour vouloir bien ſe *corriger*. M. SCUD.

Si-tôt que ſur un vice ils penſent me confondre,
C'eſt en me corrigeant *que je ſçai leur répondre.* BOIL.

On dit provèrbialement, Avocat, *corrigez* vôtre plaidoyé, quand on reproche à quelqu'un qu'il s'eſt trompé dans ſon diſcours: ce qui vient d'une ancienne formule de prononcer des appointemens,

mens, qu'on obſerve encore dans les Provinces, où on ordonne que les Avocats *corrigeront* & remettront.

Corrigé, ée. adj. Il a les mêmes ſignifications que ſon vèrbe, en Latin comme en François.

CORRIGIBLE, ou CORRIGIBLE. adj. m. & f. Qui ſe peut corriger; qui eſt aiſé à corriger. *Qui*, ou *quod emendari*, *corrigi poteſt*. Il n'eſt guères en uſage que dans la négative. Cet homme n'eſt pas *corrigible*, il ſe plaît dans ſes défauts. Cette faute d'impreſſion n'eſt plus *corrigible*, car la forme eſt tirée à fonds.

CORRIGIOLE, ou CORRIGIOLE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *renouée*. Voyez Renouée. On l'a nommée *corrigiole*, du Latin *corrigia*, *courroye*, à cauſe qu'elle eſt ſi longue & ſi pliante, qu'on en pourroit faire une courroye. *Polygonum*.

CORRIVAL, ou CORRIVAL. ſ. m. Vieux mot relatif qui ſignifioit originairement celui qui tiroit de l'eau d'une même ſource qu'un autre, qui la conduiſoit par un même canal pour la faire venir ſur ſes tèrres, & pour cela avoit ſouvent conteſtation avec lui. *Rivalis*, *æmulus*. Depuis on l'a dit de ceux qui avoient les mêmes prétentions ſoit de gloire, ſoit d'amour; qui couroient dans la même lice, qui aimoient une même femme. Il eſt aboli: aujourd'hui on dit ſeulement *rival* en la même ſignification.

CORROBORATIF, ive. adj. Qui donne ou augmente les forces. *Corroborans*. Tous les cardiaques ſont *corroboratifs*. Des tablettes, des poudres, des potions *corroboratives*.

Corroboratif, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. *Pharmacum*, *medicamentum corroborans*. Cet homme a beſoin de bons *corroboratifs*. Il uſe ſouvent de *corroboratifs*.

CORROBORER. v. act. Fortifier une partie foible, ou malade. *Corroborare*. Il y a pluſieurs remédes qui *corroborent* les parties débiles.

CORRÔDER. v. act. Ronger petit à petit. *Corrodere*. Il ſe dit de la vèrmine à l'égard des grains. On le dit auſſi des acides à l'égard des autres corps naturels. Les vèrs *corrôdent* les blez, les étoffes. L'arſenic tuë, parce qu'il *corrôde* les boyaux avec ſes petits atômes acides & pointus. L'eau forte *corrôde* les métaux & les ronge. Ce mot eſt en uſage en Médecine, en Chymie, dans les ſciences naturelles, & dans quelques arts.

CORROIS. ſ. m. Vieux mot. Ordre de bataille. *Acies*, *acies inſtructa*. Et l'Empéreres Aléxis les attendoit à granz batailles, & à granz *corroiz* de l'autre part. Villehard. n. 82.

On écrivoit auſſi *conroy*. La Chronique de Flandre ch. 78. Et tantôt ſe mîrent les François en *conroy*. Le Traité manuſcrit des Tournois des Chevaliers de la Table ronde: Et ainſi par cet ordre ſe mêloient tant qu'il y avoit de batailles ad ce que les *conrois* étoient aſſemblez. Guill. Guyart,

> *Toute la gent que li Roi a*
> *Et qui s'eſt à lui arrêée*,
> *Se tient d'autre part ſerrée*
> *En* conroi *nul ne s'en eſloche*.

Voyez Spelman & la Gloſſe de Sommerus ſur les Hiſt. d'Anglètère au mot *corredium*, Du Frêne, Gloſſaire de Villehardoüin.

CORROMPRE. v. act. *Je corromps*, *je corrompis*, *j'ai corrompu*, *je corromprai*, *que je corrompe*, *que je corrompiſſe*. Altérer la nature de quelque chôſe, la gâter, la putréfier. *Corrumpere*, *vitiare*. La fiévre en peu de tems *corrompt* toute la maſſe du ſang. La grande chaleur *corrompt* la viande.

Corrompre, dans ce ſens, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se gâter, ſe pourrir. *Corrumpi*, *vitiari*. Les fruits d'été ſe *corrompent*, ſe gâtent aiſément. Si le grain ne meurt & ne ſe *corrompt* dans la tèrre, il ne multipliera point, dit l'Évangile.

Corrompre, ſignifie quelquefois, Changer ſimplement la figure. *Deformare*. L'emballage *corrompt* la forme d'un chapeau. La couvèrture d'un livre ſe *corrompt*, lorſqu'il eſt trop manié.

Corrompre, ſe dit figurément en matière de livres. *Immutare*, *adulterare*. Les Hérétiques *corrompent* les textes, les paſſages de l'Écriture; c'eſt-à-dire, les altèrent, les tronquent, les changent. Cet Avocat *corrompt* les loix, les détourne de leur vrai ſens. *Corrompre* la loi du Seigneur. Pasc. Il n'y a rien que la crainte & la flatterie qui *corrompent* la vérité de l'Hiſtoire. Du Rier.

Corrompre, Signifie auſſi, Séduire, ſuborner, attirer quelqu'un dans ſon parti; l'empêcher de faire ſon devoir; acheter ſon ſuffrage. *Aliquem pretio corrumpere*, *alicujus fidem pretio labefactare*. Le Gouvèrneur de cette place s'eſt laiſſé *corrompre* par argent. Les preſens, & la beauté, *corrompent* les Juges. Quelque aſcendant qu'on eût ſur lui, on pouvoit le prévenir; mais non pas le *corrompre*. Fléch. Le plaiſir que les paſſions font à l'eſprit le *corrompent* en leur faveur. Maleb. Les Lecteurs ſont d'ordinaire gagnez & *corrompus* par les manières libres & naturelles de Montagne. Id. Voilà des témoins qui ont été *corrompus*, & ſubornez.

Corrompre, ſignifie auſſi, Dépraver, gâter, porter au crime, amollir, efféminer. *Aliquem corrumpere*, *depravare*, *alicujus animum*, *mores corrumpere*. La beauté, toute innocente qu'elle eſt, ne laiſſe pas de faire des coupables, & de *corrompre* les regards. Fléch. L'oiſiveté *corrompt* les plus généreux courages. S. Évr. La flaterie *corrompt* la vèrtu, & la médiſance la décrie. Fléch. Il y a du danger à retenir dans le monde des âmes tendres & fragiles, que la préſence des objets peut *corrompre*, & qui ſe pourroient ſanctifier dans la retraite. C. B. Les cajolleries de ce galant ont *corrompu* cette fille, il a triomphé de ſon honneur.

> *Non, je ne ſuis pas étonné*,
> *Que ton perſide cœur, au vice abandonné*,
> Corrompe *ta raiſon par de fauſſes maximes*.
> L'Abbé Tétu.

Corrompre, ſe prend auſſi pour Gâter, diminuer, troubler. *Turbare*, *perturbare*, *imminuere*.

> *Adieu donc, ſi du plaiſir*,
> *Que la crainte peut* corrompre. La Font.

Corrompre, eſt auſſi un tèrme de Courroyeur, qui ſignifie, Faire venir le grain à un cuir de vache par le moyen de la pomelle. *Corrompre* la vache.

Corrompu, uë. part paſſ. & adj. *Corruptus*, *depravatus*, *adulteratus*. Un mot *corrompu* par l'uſage. Un ſiécle *corrompu* & dépravé. La raiſon humaine eſt trop *corrompue* pour s'abandonner à ſa conduite. S. Évr. Les Pèrſes abbatus par la molleſſe, & *corrompus* par les délices, ne pûrent s'oppôſer à la chûte de leur Empire. Vaug. Les hommes ſont tellement *corrompus*, que ne pouvant les faire venir à nous, il faut bien que nous allions à eux. Cette èrreur ſe répandit en peu de tems par l'intelligence qu'elle trouva dans les inclinations *corrompues* des hommes. Nic. Une chair *corrompuë* & pourrie.

CORROSIF, ive. adj. Qui a le pouvoir de ronger, de pèrcer, de corroder. *Rodens*, *ſepticus*. Le vitriol calciné, l'alun, le ſublimé, & l'arſenic, ſont *corroſifs*, à cauſe de l'acrimonie de leurs parties. Tous les remédes cauſtiques ſont *corroſifs*, âcres & mordicans.

CORROSION. ſ. f. Action de ce qui corrode. *Corroſio*. On a vu en ouvrant ce corps les marques du poiſon par la *corroſion* des parties.

CORROY. ſ. m. Tèrre glaiſe dont on garnit le fond & les côtez des baſſins des fontaines ou des canaux pour retenir l'eau. *Argilla*. Voyez encore Corrois.

CORROYER. v. act. Voyez COURROYER.

CORRUDA. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce d'aſpèrge, & qu'on appelle aſpèrge ſauvage. Elle jette des vèrges dures, blanches & ligneuſes, qui croiſſent à la hauteur d'un homme. Ses feüilles ſortent cinq ou ſix d'un même point: elles ſont dures, courtes & fort piquantes, deſorte qu'on devroit plutôt les appeller des épines. Ses fleurs ſont petites, pâles, compôſées de ſix feuilles & d'une odeur agréable. Elle croît parmi les hayes & les broſſailles. *Aſparagus foliis acutis*, ou *corruda*. Les tiges de la *corruda* lâchent le ventre & font uriner. La décoction de ſa racine priſe en breuvage eſt bonne à la difficulté d'uriner, à la jaûniſſe, à la douleur des reins & à la ſciatique. Voyez Aspèrge.

CORRUPTEUR, ou CORRUPTEUR. ſ. m. Celui qui ſéduit, qui corrompt les autres; qui altère les chôſes, qui en fait un mauvais uſage. *Corruptor*. Les libèrtins ſont dangereux à fréquenter, ce ſont des *corrupteurs* de jeuneſſe. Le mauvais uſage eſt le grand *corrupteur* des Langues. Il ne faut pas envelopper la bonté des chôſes que l'on corrompt, avec la malice des *corrupteurs*. Mon. Les Déclamateurs ont été les prémiers *corrupteurs* de l'éloquence. S. Évr. Épicure a banni du jardin, où il philoſophoit avec ſes amis, les *corrupteurs* de ſa ſage volupté. Id. C'eſt un *corrupteur* de jeuneſſe. Maucr. C'eſt un inſigne *corrupteur* de l'Écriture. Id. *Adulterator*. Voyez le féminin Corruptrice, en ſon ordre.

CORRUPTIBILITÉ, ou CORRUPTIBILITÉ. ſ. f. Qualité des corps qui leur donne des principes de corruption. La *corruptibilité* eſt eſſentielle à tous les corps compôſez de matière, des élemens. *Hoc habent omnia corpora ut corruptioni obnoxia ſint*.

CORRUPTIBLE, ou CORRUPTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt périſſable & ſujet à ſe corrompre. *Corruptioni obnoxius*. Tous les corps ſublunaires ſont *corruptibles*. Il n'y a que l'âme raiſonnable qui ne ſoit pas *corruptible*, parcequ'elle eſt ſpirituelle.

Corruptible, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, qui ſe laiſſe ſéduire, & entraîner à faire des chôſes contre ſon devoir. Mais il

il eſt plus en uſage dans la négative, que dans l'affirmative. Ce Juge n'eſt pas *corruptible*.

CORRUPTIBLE. ſubſt. maſc. & fém. Nom de Secte. Voyez CORRUPTICOLE.

CORRUPTICOLE. ſ. m. & f. Nom d'hérétiques ou d'une Secte Eutychienne. *Corrupticola*. Les *Corrupticoles* ſont des hérétiques Eutychiens, qui commencèrent vèrs l'an 531 de J. C. & qui eurent pour chef Sévère faux Patriarche d'Antioche. Cette ſecte naquit en Égypte; car Sévère s'étant retiré à Alexandrie y ſoutint que le Corps de J. C. étoit corruptible; que les Pères l'avoient reconnu; que le nier c'étoit nier la vérité de la paſſion du Sauveur. D'un autre côté Julien d'Halicarnaſſe, autre Eutychien réfugié auſſi en Égypte, ſoutenoit que le Corps de J. C. a toûjours été incorruptible; que de dire qu'il étoit corruptible, c'étoit admettre de la diſtinction entre J. C. & le Vèrbe, & par conſéquent deux natures en J. C. Le peuple d'Alexandrie ſe partagea entre ces deux opinions; & les partiſans de Sévère furent appellez *Corrupticoles*, c'eſt-à-dire, Adorateurs du corruptible, ou de celui qui a été corrompu; car ce mot eſt formé de *corruptus*, corrompu, & de *colo*, j'honore, j'adore. Pour les Sectateurs de Julien, on les nomma incorruptibles, ou Phantaſiaſtes. Quelques Auteurs appellent auſſi quelquefois les *corrupticoles* ſimplement *Corruptibles*. Le Clèrgé (d'Alexandrie) & les puiſſances ſéculières favoriſoient Théodoſe, homme de lettres, diſciple de Sévère, & de la ſecte des *Corruptibles*; mais les Moines & le peuple étoient pour l'Archidiacre Gaïen, diſciple de Julien, & de la ſecte des Phantaſiaſtes. FLEURY.

CORRUPTION, ou CORRUPTION. ſ. f. Action par laquelle une chôſe ſe corrompt, ſe change, s'altère. *Corruptio*. C'eſt un axiôme en Philoſophie, que la *corruption* de l'un eſt la génération de l'autre. Par une application plaiſante de cet axiôme quelqu'un voyant un filou qui prenoit une bourſe tandis qu'on pendoit un voleur, dit que la *corruption* de l'un étoit la génération de l'autre. La cangreine eſt la *corruption* des chairs. Les abſcès viennent de la *corruption* des humeurs.

CORRUPTION, ſignifie encore, Ordure, puanteur. *Putredo, fœtor*. On a cru autrefois que tous les inſectes s'engendroient de *corruption*. Il y a des animaux qui vivent de *corruption*, de charogne. Ce cloaque infecte tout le voiſinage par ſa puanteur & ſa *corruption*. La peſte n'eſt qu'une *corruption* de l'air.

CORRUPTION, ſe dit figurément en chôſes morales, de la dépravation, & du déréglement des hommes; des abus, & du mauvais uſage des chôſes. *Morum corruptela, pravitas, corrupti, depravati mores*. Dieu envoya le Déluge, à cauſe de la *corruption* générale qui régnoit ſur la tèrre. La raiſon, par la *corruption* des hommes, eſt réduite à ſèrvir à l'injuſtice, & à juſtifier les paſſions. MALEB. C'eſt en vain que l'on crie contre la *corruption* des mœurs, du ſiécle, & des eſprits. Il y a bien des mots qui ſe diſent par *corruption*, ou par un vice de langage. Il y a dans la doctrine, dans la juſtice, bien de la *corruption*, bien du relâchement. La *corruption* de la Cour s'établit ſouvent comme une politeſſe dans les Provinces. FLÉCH. C'eſt la *corruption* du cœur qui fait l'incrédulité. DE VILL. Les égaremens, & la *corruption* de quelques nations, ne forment pas le droit des gens. S. ÉVR. La ſource de nôtre *corruption* eſt dans nôtre cœur. ABAD.

CORRUPTION, ſignifie encore, Séduction; artifice pour gagner, ou pour acheter la voix, ou l'affection de quelqu'un. *Corruptio, corruptela*. Les largeſſes de Céſar étoient plutôt des *corruptions*, que des libéralitez. S. ÉVR.

CORRUPTRICE. Celle qui corrompt, qui gâte, qui altère, qui ſéduit. *Corruptrix*. La volupté eſt la *corruptrice* du genre humain.

CORS. ſubſt. m. Tèrme de Chaſſe. La chevillure de la tête d'un cèrf. *Cervini cornu ramuli*. Un cèrf de dix *cors*, c'eſt un cèrf de moyen âge.

CORSAGE. ſ. m. Tèrme populaire qui ſignifie la taille. *Corporatura, ſtatura*. Cette païſane eſt d'un beau *corſage*.

> *Genti* corſage, *& minois fait au tour.*
>
> NOUV. CHOIX DE VÈRS.

CORSAIRE. ſ. m. Pirate, écumeur de mèr, celui qui court les mèrs avec un vaiſſeau armé ſans aucune commiſſion pour voler les Marchands. *Pirata, prædo maritimus*. Barberouſſe étoit un fameux *Corſaire*. ABLANÇ. Quand on peut atraper un *Corſaire*, il eſt pendu ſans rémiſſion. Tous les vaiſſeaux *Corſaires* ſont de bonne priſe. Regnier a dit,

> Corſaires à Corſaires,
> *L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.*

Ce mot vient de l'Italien *corſaro*, qui a été dit *à Corſis*, ou *à curſibus*, ou *à Caurſinis*, ou *à Corycæis*. MÉNAGE.

CORSAIRE, ſe dit auſſi figurément de ceux qui vendent trop chèr leurs marchandiſes, qui éxigent de trop grands droits, qui rançonnent ceux qui ſont obligez de paſſer par leurs mains. Les Hôtelleries ſont de vrais *corſaires*. Les Sèrgens ſont de grands *corſaires*.

En général le mot de *corſaire* ſe prend pour un méchant, un ſcélérat, un homme dur, impitoyable, qui profite de tout pour s'avancer, & pour s'enrichir. *Durus, improbus, nequam, immiſericors*.

> *Endurcis-toi le cœur; ſois Arabe*, Corſaire,
> *Engraiſſe toi, mon fils, du ſuc des malheureux*. BOIL.

CORSE. ſ. f. *Corſica*. Nom d'une Iſle de la mèr méditèrranée, ſituée entre les côtes de Gennes & l'Iſle de Sardaigne, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de trois lieuës de largeur. L'air y eſt mal ſain. Il y a des montagnes qui la ſéparent en deux parties, dont celle qui eſt au midi s'appelle *Corſe* de delà les monts; & celle qui eſt au nord, *Corſe* de deçà les monts. Cette Iſle s'appella d'abord *Therapne*; enſuite elle prit le nom de *Cyrnus*, ou *Kyrnus*, fils de Battus, & petit fils d'Hèrcule. Pour celui de *Corſe*, il lui fut donné, dit-on, d'une gardeuſe de bœufs, dont un bœuf paſſa de la tèrre fèrme dans cette Iſle. Mais ſelon Bochart Chan. L. I. C. 32. les noms *Kyrnus*, & *Corſica*, ſont Phéniciens. Le prémiér vient de קרן, *Keren*, qui ſignifie *Corne*, parce que cette Iſle eſt pleine de cornes, ou pointes de tèrre, caps, & promontoires, qui avancent dans la mèr; & le ſecond *Corſina*, ou *Corſis*, vient de חורשי, *Chorſi*, qui ſignifie, *Lieu plein de bois, de forêts*, parce qu'en effet elle en étoit pleine. L'Iſle de *Corſe* eſt à la République de Génes. Les Thyrréniens ſont les prémiérs maîtres qu'ait eûs l'Iſle de *Corſe*. Dans la ſuite les Carthaginois s'en emparèrent, & après eux les Romains. Au VIIIe ſiécle les Saraſins la prîrent. Les Génois les en chaſſèrent l'an 1144. & l'ont toûjours gardée depuis. La Baſtie eſt la ville la plus conſidérable de l'Iſle de *Corſe*.

CORSE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'Iſle de *Corſe*. *Corſus*. En général les *Corſes* ſont courageux, & bons ſoldats. Alphonſe d'Ornano, Colonel d'un Régiment de *Corſes*, ſèrvit utilement Henri III. & Henri IV. qui le fit Maréchal de France. Jean Baptiſte d'Ornano ſon fils le fut auſſi. Sanpietro Baſtelica, père d'Alphonſe d'Ornano, *Corſe*, & Colonel Général des *Corſes*, eſt un éxemple mémorable de la férocité naturelle de cette nation.

CORSES. Les *Corſes* étoient autrefois un Régiment de la Garde du Pape. *Corſi*. Ils fûrent caſſez en 1664. pour une inſulte faite à l'Ambaſſadeur de France. Ce fut un article du Traité de Piſe.

CORSE, eſt auſſi un adj. Les Eſclaves *Corſes* étoient autrefois reconnus parmi les autres à cauſe de leur grande ſtupidité, & de leur humeur farouche. Les chevaux *Corſes* ſont forts, mais fougueux.

CORSELET. ſ. m. Petite cuiraſſe que portoient les picquiérs dans les Régimens des Gardes. *Levis lorica*. Un *corſelet* à l'épreuve. Les Matelots étoient armez de *corſelets*. VAUG.

CORSET. ſ. m. Corps de jupe ſans manches, que portent les païſannes, & ſur tout les nourrices, qui ſont vanité de porter un corps de ſatin, de damas, &c. *Tunica thorax*.

CORSET, ſe dit auſſi d'un petit corps, qui eſt ordinairement de toile piquée, & ſans baleine, & que les Dames mettent lorſqu'elles ſont en déshabillé. Voilà un joli *corſet*, voilà un *corſet* bien propre.

CORSIN. ſ. m. *Corſinus*. Nous diſons S. André *Corſin*, pour Corſini. Ce ſaint Évêque de Fiéſoli étoit de la famille des Corſini de Florence. Voyez CAORCIN.

CORTÉGE. ſ. m. Compagnie qu'on fait à quelque Prince, ou pèrſonne conſidérable, dans quelque pompe ou cérémonie, avec carroſſes, chevaux, & autres chôſes qui lui font honneur. *Honorificus comitatus*. L'Ambaſſadeur de Rome allant à l'audiance a toûjours un *cortége* fort nombreux, tant de ſa ſuite que de la Nobleſſe qui l'accompagne. Il y avoit trente carroſſes à ſon *cortége*. Le mot de *cortége* ſe dit proprement de la ſuite de quelque Grand d'Italie, & abuſivement de la ſuite & du train de quelque Seigneur que ce puiſſe être.

> *Ils diſoient voyant ce* cortége,
> *Foin de l'Ambaſſadeur de neige*. BENS.

CORTELIN. ſ. f. *Cortelinus*. Nom d'un Officiér de la Cour des Empereurs de Conſtantinople. C'étoient les ſimples portiérs du palais, office bas, & au deſſous de celui des Cortinaires, qu'il ne faut point confondre avec ceux-ci. Voyez Gretſer ſur Codin. L. I. C. V. p. 210.

Ce nom vient de *Corts*, *cortis*, κόρτη, qui a ſignifié tente, & s'eſt dit auſſi de la Cour d'un Prince. GRETSER.

CORTES. ſ. f. & plur. Ce mot eſt purement Eſpagnol, & ſignifie proprement *les Cours*, c'eſt-à-dire, les États. *Comitia*. Nous

nous en ſèrvons quelquefois en parlant des affaires d'Eſpagne. Les *Cortes* ſont aſſemblez à Madrid.

CORTICAL, ALE. adj. Qui appartient à l'écorce, ſemblable à de l'écorce. *Corticalis, cortici ſimilis.* On ſe ſèrt de ce tèrme dans l'Anatomie. Il y a une partie du cèrveau qu'on appelle la ſubſtance *corticale*, & autrement le corps cendré. La ſubſtance *corticale* eſt griſâtre & fort molle. DIONIS. La ſubſtance *corticale* du cèrveau ſe nomme ainſi, à cauſe qu'elle eſt comme l'écorce du cèrveau, qui l'environne de toutes parts. Ce n'eſt autre chôſe que l'aſſemblage d'une infinité de petites glandes rangées les unes auprès des autres. ID. Nous devons à Archange Picolhomini, Fèrrarois, né en 1526. la diſtinction de la ſubſtance du cèrveau en *corticale*, ou cendrée, & en médullaire, ou calleuſe.

CORTINAIRE. ſ. m. Nom d'un Officiér des Empereurs de Conſtantinople, dont parle Pachymère. *Cortinarius.* Les *Cortinaires*, dit le P. Pouſſine dans ſon Gloſſaire de Pachymère, étoient les Officiérs de l'Empereur qui étoient toûjours en dedans de la cortine, c'eſt-à-dire, de la portière de la chambre de l'Empereur, pour être toûjours prêts à recevoir les ordres de l'Empereur; c'eſt-à-dire, les huiſſiers de ſon appartement. *Janitores.* Le Comte des *Cortinaires* étoit leur Chèf. Il ne faut point confondre, comme ont fait quelques Auteurs, les *Cortinaires* avec les Cortelins. Voyez Codin. *De Off. Conſt. C. V. n.* 50. & 53. Gretſer ſur Codin, L. I. C. 5. p. 210. Meurſius au mot *χορτιναριος*.

Ce mot vient de *cortina*, comme nous l'avons indiqué ci-deſſus, ou comme a cru Gretſer à l'endroit cité de *Cors, cortis, κόρτη, Tente* & Cour d'un Prince.

CORTONE. ſ. f. *Cortona, Corto, Cyrtonium.* Ville de Toſcane en Italie, dans le Florentin, ſur les confins du Pérugin. *Cortone* eſt une fort petite ville; mais ancienne & bien bâtie. L'Évêque de *Cortone* eſt Acéphale, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt ſuffragant que du Pape.

CORTUSA. ſ. f. Plante. Voyez OREILLE D'OURS.

CORU. ſ. m. Arbre des Indes Orientales qui reſſemble à un petit oranger. Il a auſſi ſes feüilles ſemblables, ſinon qu'elles ont la côte du milieu plus groſſe, avec huit ou neuf autres nèrfs qui en ſortent à côté. Sa fleur eſt jaûne, & ne ſent prèſque rien. L'écorce de ſa racine eſt d'un vèrd clair, unie & déliée: cette écorce étant rompuë, ou entamée, rend beaucoup de lait plus viſqueux, & plus gluant que celui qui vient du macer, d'un goût fade avec quelque peu d'amèrtume. Ceux du païs ſe ſèrvent de ce ſuc contre toutes ſortes de flux de ventre, quoiqu'il ſoit fort déſagréable.

CORVÉABLE. adj. Tèrme de Coutumes. Gens *corvéables*, ſont ceux qui doivent des corvées. *Angarii, Angararii.*

CORVÉE, ou COURVÉE. ſ. f. Sèrvitude, redevance corporelle, qu'on doit à un Seigneur dominant pour quelque droit, ou héritage qu'on tient de lui à cette charge. *Opus tributarium.* L'uſage des *corvées* eſt très-ancien en France. Parmi les Gaulois les païſans n'étoient pas moins ſoumis à leurs Seigneurs que les eſclaves à leurs maîtres: cette tyrannique coutume a duré fort longtems. L'Ordonnance de Loüis XII. en 1499. a éxtrêmement moderé la rigueur de ces éxactions: & comme les *corvées* ſont odieuſes, on ne peut les acquerir, même par la préſcription centenaire, il faut un tître poſitif. Les *corvées* ſont des ſèrvitudes qui offenſent la libèrté publique, & marquent les violences des Seigneurs ſur leurs ſujets. LE MAIT. Les *corvées* ſont des charges auxquelles les Gentilshommes ne ſont pas ſujets. IDEM.

Ce mot, ſelon Cujas & autres, eſt dérivé de *corps, quaſi corpées, aut opera corporalia*, ou *à corpore vehendo.* Mais Ménage le dérive de *curbada*, dont les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſèrvis en cette ſignification, parcequ'on ſe courbe en travaillant; d'autres de *courbe*, qui ſignifie deux chevaux qui remontent les bateaux ſur la Seine, parcequ'une *courbe* de chevaux fait une bônne *corvée.* Ragueau le dérive avec plus d'aparence du mot de *corps*, & de *vée*, qui eſt un vieux mot Gaulois ſignifiant *peine* & *travail.* Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on les a appellées *corvatæ, curvatæ, corveiæ,* & *courbiæ, eò quòd præſtentur ab iis quos homines de corpore appellabant.* On a appellé en Latin une *corvée manopera*, quand elle conſiſtoit dans un travail des mains, du corps, & *carropera*, & enſuite *corvata*, quand on étoit obligé de fournir des voitures au Seigneur, & qu'elles conſiſtoient dans des charrois.

CORVÉE, ſe dit auſſi par extenſion, de toute peine, de toute fatigue, ou de tout travail volontaire de corps, ou d'eſprit qu'on ſe donne en conſidération d'un Supérieur, ou d'un ami, ſans en attendre de récompenſe. *Operoſus labor.* Trouvez-vous que les femmes pèrdent beaucoup, à n'être point appellées à ces *corvées* brillantes qui rendent les hommes ſi celébres? COM.

Le plaiſir qui ſe préſente dans un ordre ſi égal laſſe aiſément; il devient comme une *corvée.* LE CH. DE M. J'ai du déplaiſir de de la *corvée* qu'il vous a fait faire. BALZ. Vous m'avez obligé de me relever d'une ſi fâcheuſe *corvée.* MAIT. Je vous donne de grandes *corvées*; mais quiconque m'aime ne le ſçauroit éviter. ID.

CORVÉE, s'employe auſſi en cette phrâſe. On diroit qu'il fait *corvée*; pour dire, Il fait cela avec répugnance, parcequ'il n'en tîrera aucun profit.

CORUSCATION. ſ. m. Ce mot eſt vieux, il ſignifie ſplendeur, & vient du Latin *coruſcatio*, qui veut dire la même chôſe, & vient de *coruſcare*, briller, reluire, éclater de lumière.

CORUNA, ou CORUNNA. Voyez COROGNE.

CORWEY. Voyez CORBIE la vieille.

CORYBANTE. ſ. m. *Corybas.* Nom des Prêtres de Cybéle, qui ſautoient & danſoient au ſon des flûtes & des tambours. Catulle dans ſon poême intitulé *Atys* en fait une belle déſcription, les repréſentant comme des enragez. Maximus Tyrius oraiſon 22. dit que ceux qui ſont pouſſez de la fureur des *Corybantes*, auſſi-tôt qu'ils entendent le ſon d'une flute ſont ſaiſis d'enthouſiaſme, & pèrdent l'uſage de la raiſon. Les Grècs ſe ſèrvent du mot *κορυβαντιᾷν*, *Corybantiſer*, pour dire, être tranſporté, être poſſedé d'un Demon. Quelques Auteurs diſent que les *Corybantes* étoient tous Eunuques, & c'eſt pour cela que Catulle dans le Poëme d'Atys parlant d'eux uſe toûjours de relatifs & d'épithétes féminins.

Diodôre de Sicile L. V. dit que Corybas, fils de Jaſion & de Cybéle, paſſant en Phrygie avec ſon oncle Dardanus, y inſtitua le culte de la mère des Dieux, & donna ſon nom aux *Corybantes*, qui ſont les Prêtres de la même Déeſſe. Strabon rapporte L. X. que quelques-uns diſent que les *Corybantes* ſont enfans de Jupiter & de Calliope, & les mêmes que les Cabires. Le mot *Corybantes* vient, diſent d'autres, de ce que ces Prêtres marchoient en danſant, *quod κορυπτοντες βαίνουσιν.* VOSSIUS, *De Idolol. L. II. C.* 53.

CORYDALIS. ſ. m. Plante qui eſt une eſpéce de fumetèrre, & qu'on appelle en Eſclavonie *ſplit.* En Latin *corydalis*, ou *fumaria lutea.* Voyez FUMETÈRRE.

CORYPHÉE. ſ. m. Tèrme dont on ſe ſèrt quelquefois dans l'École, pour ſignifier le chèf & le principal d'une Compagnie, d'une Communauté, d'une doctrine, d'une Secte. *Coryphæus.* Ainſi Zénon a été appellé le *Coryphée* des Stoïciens par Cicéron. Dans l'ancienne Tragédie, le chèf de la troupe qui compoſoit le chœur, s'appelloit le *Coryphée.* C'étoit lui qui parloit pour tous, quand le chœur ſe mêloit à l'action pendant le cours des actes, pour parler, & pour faire les fonctions d'un pèrſonnage de la piéce. On a étendu depuis la ſignification de *Coryphée* au chèf d'un parti, ou d'un corps. Euſtache d'Antioche eſt appellé le *Coryphée* du Concile de Nicée, comme étant à la tête des autres. HÈRMAN. Il vient d'un mot Grèc, qui ſignifie le *ſommet de la tête.*

COS.

COS, ou COUS, ou COUX. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Ce mot eſt hors d'uſage, il ſignifie la même chôſe que *cocu*, c'eſt-à-dire, celui qui nourrit les enfans d'un autre comme les ſiens, parceque ſa femme n'a pas été fidelle. *Cucutiatus*, de *cucutiare*, tèrme de la baſſe Latinité, qui veut dire, commettre un adultère.

Suis je mis à la confrairie
Saint Arnoulle Seigneur des Coux? R. DE LA RÔSE.

COS, ou COſSE. ſ. f. Tèrme de Relations. C'eſt une meſure de chemin dont on ſe ſèrt par toutes les Indes, qui vaut une demie lieuë de France.

COSAQUE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Coſacus.* Ce nom, qui vient de *Coſa*, qui ſignifie une chévre en Polonois, fut donné d'abord à un ramas de Ruſſes hardis & prompts, qui tous les ans au Printems quittoient leurs maiſons leurs femmes, & leurs enfans, & s'aſſembloient dans les Iſles qui ſont à l'embouchure du Boriſthêne, au deſſous des Porowis, ou ſauts de ce fleuve, d'où vient qu'on les nomma auſſi Zaporouſki, ou Zaporaviens, & *Coſaques*, à cauſe de leur agilité. De ces Iſles, qui leur ſèrvoient de retraite, ils faiſoient des courſes ſur toute la mèr noire, & dans l'Anatolie. Étienne Battori en 1576 crut pouvoir tîrer de bons ſèrvices de ces coureurs. Il en fit un corps de quarante mille hommes, auxquels il joignit deux mille chevaux légérs; d'où quelques-uns croyent qu'eſt venu le nom de *Coſaques.* Il les établit dans la baſſe Volhinie, & la baſſe Podolie, à condition qu'ils défendroient ce païs contre les Tartâres, & leur donna la ville de Trechtymirow pour place d'armes, leur pèrmit de ſe choiſir leur Général & leurs Officiérs, & leur aſſigna pour ſolde la quatriéme

trième partie de ſon domaine ; de là vient qu'on les appella *Quartani*, & *Quartiani*. Il leur donna des priviléges pareils à ceux des francs Archers que le Roi Charles inſtitua en l'année 1449. Ces *Coſaques* défendirent ſi bien ce païs, qu'on y conduiſit pluſieurs colonies, qui prirent le nom de *Coſaques*, & ce païs fut appellé *les Terres des Coſaques*, ou l'Ukraine, c'eſt à dire, frontière. Les *Coſaques* ont depuis fait payer bien chèr aux Polonois les ſervices qu'ils leur avoient rendus. Depuis la paix que fit avec eux Jean IV. qui les avoit battus étant Grand Maréchal, ils ſont diviſez en trois Ordres ; les *Coſaques fidelles*, qui ſe ſoumirent aux Polonois, & qui habitent la haute Volhinie ; les *Coſaques* Moſcovites, qui poſſédent la partie du Palatinat de Kiovie qui appartient aux Moſcovites ; les *Coſaques* infidéles, ou rébelles, qui occupent les tèrres qui ſont entre le Boryſthêne & le païs des Tartâres d'Oczakow. Korſun eſt leur capitale, & ils ſont tributaires du Turc. Les *Coſaques* ſuivent le rit Grèc.

COSCINOMANCE, ou **COSKINOMANCE**, ou **COSKINOMANTIE**. ſ. f. Divination qui ſe fait par le crible. On éléve un crible ſur quelque chôſe, puis après avoir dit quelques paroles, on le prend de deux doigts ſeulement, on récite les noms de ceux qui ſont ſuſpects, & celui au nom duquel le crible tourne, tremble, ou branle, eſt tenu coupable du mal dont on chèrche l'auteur. *Coſcinomantia*. Théocrite parle dans ſa troiſiéme Idylle d'une femme habile en *Coskinomantie*, & qui l'exèrçoit. On dit que cette ſorte de divination ſe pratiquoit auſſi en ſuſpendant un crible par un fil, ou le pôſant ſur une pointe de ciſeaux & le faiſant tourner, en nommant pendant qu'il tournoit les noms des pèrſonnes ſuſpectes. Il paroît par Théocrite qu'on s'en ſervoit pour connoître non ſeulement des pèrſonnes inconnuës, mais encore les ſentimens intérieurs & cachez des pèrſonnes que l'on connoiſſoit. Il y en a qui écrivent *coſſinomantia*, cela eſt contraire à l'étymologie. Voyez le Traducteur de Peucer, qui s'eſt trompé en diſant de la *coſcinomance* ce qui convient à l'axinomance, & de l'axinomance, ce qui convient à la *coſcinomance*.

Ce mot vient de *κόσκινον*, *crible*, & *μαντεία*, divination.

COSCOMA. ſ. m. Arbre qui ſe trouve dans le Royaume de Monomotapa, & qui porte un fruit ſemblable aux pommes d'amour, tirant ſur le violet. Il eſt de bon goût ; mais ſi on le prend en quantité, il purge avec une telle violence, qu'il fait vuider juſqu'au ſang, & enfin mourir.

COSCONIUS, **COSCONIA**. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Coſconia gens*. La famille *Coſconia* eſt peu connuë : ſes médailles ſont en fort petit nombre, & les Auteurs en parlent peu. On ne ſçait ſi elle étoit patricienne, ou plébéienne.

COSÉCANTE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt la ſécante d'un arc, qui eſt le complément d'un autre arc. Harris. La *Coſécante* eſt la tangente du complément d'un arc.

COSEIGNEUR. ſ. m. Tèrme relatif. Celui qui poſſéde une tèrre, un fief avec un autre, ſoit par indivis, ſoit en n'en poſſédant qu'une partie ſéparée. *Ejuſdem prædii cum altero Dominus*, *Communis Dominus ejuſdem prædii*. Il y a ſouvent procès entre les *Coſeigneurs* pour les droits honorifiques. On dit auſſi *Conſeigneur*.

COSKINOMANCE, ou **COSKINOMANTIE**. Voyez **COSCINOMANCE**.

COſME. ſ. m. Nom propre d'homme, dans lequel il ne faut point prononcer l'*s*. *Coſmus*.

COſME. Chevaliérs de S. *Coſme* & de S. Damien. Ordre militaire, qui ſelon l'Auteur de l'hiſtoire des Ordres Monaſtiques T. I. n'a éxiſté que dans l'imagination de quelques Écrivains modèrnes, qui prétendent qu'il commença l'an 1030. & c'étoient, diſent-ils, des Hoſpitaliérs qui avoient des Hôpitaux à Jéruſalem & en d'autres villes de Paleſtine, où ils recevoient & prenoient ſoin des Chrétiens malades qui étoient venus de toutes parts pour tâcher de retirer les Saints lieux des mains des Infidelles. Ils s'employoient auſſi à les racheter. Jean XX. en confirmant leur Inſtitut leur ordonna de ſuivre la régle de S. Baſile, & leur donna pour marque de leur dignité un manteau blanc, ſur lequel il y avoit une croix rouge, au milieu de laquelle étoit un cèrcle, qui renfèrmoit les images de S. *Coſme* & S. Damien leurs patrons. Menonius & l'Abbé Juſtiniani parlent de cet Ordre, comme ayant véritablement éxiſté. Voyez encore André Mendo, *De Ordinib. Milit.* Joſ. Michieli *Teſor Militar di Caval.* Harman & Scoonebec dans leurs *hiſt. des Ord. Mil.* & le P. Héliot cité, *T. I. C. 34. p. 172.*

Chanoine Régulier de S. Coſme. *Canonicus Regularis Sancti Coſmæ Turonenſis*. Les Chanoines Réguliers de S. *Coſme* lez Tours ſont du nombre de ceux qui ayant trouvé la Régle de S. Benoît trop auſtère, la quittèrent pour celle de S. Auguſtin, & ont pris le titre de Chanoines Réguliérs. Leur Égliſe de S. *Coſme* fut bâtie dans l'onziéme ſiécle par Hèrvé, Tréſorier de S. Martin de Tours, qui s'y retira, mais qui ayant eû ordre de revenir la fit donner aux Bénédictins de Marmoutiér ; mais on ne ſçait point quelle année le changement de régle s'eſt faite.

Saint Coſme, à Paris, ſignifie la Communauté, le Corps des Chirurgiens de cette Capitale. *Collegium Chirurgorum*. Et l'on dit Chirurgien reçu à S. *Coſme*, c'eſt-à-dire, paſſé Mᵉ Chirurgien après les éxamens & les épreuves réglées. Oculiſte reçu à S. *Coſme*. Bandagiſte reçu à S. *Coſme*.

Il ſe prend auſſi pour l'École de Chirurgie, ou l'Amphithéâtre Anatomique, où ſe font les cours d'Anatomie, d'opérations par les Maîtres Chirurgiens. Le cours d'Anatomie commencera bientôt à S. *Coſme*. Cet Amphithéâtre eſt tout proche de la Paroiſſe de S. *Coſme*, & c'eſt de là que ce lieu, & le Corps qui y tient ſes Aſſemblées a pris ſon nom.

COSMÉTIQUE. adj. m. & f. Tèrme dont les Médecins ſe ſèrvent en parlant des rémedes & des fards qui ſèrvent à l'embelliſſement du viſage, & à entretenir le teint frais. *Pharmacum tuendæ formæ comparatum*. Dans les pharmacopées il y a pluſieurs recéptes & compoſitions *coſmétiques*. Les Indiens ſe ſervent de l'eau des noix de cocos étant encore vèrtes, comme d'un grand *coſmétique* qui embellit le teint des femmes.

COSMIQUE. adj. Tèrme d'Aſtrologie, il ſe dit des aſpects des planétes. *Coſmicus*. Aſpect *coſmique*, c'eſt-à-dire, par rapport à la tèrre. Une planéte, par éxemple, qui eſt ſur la pointe de l'aſcendant eſt en quarré d'une autre qui eſt ſur la pointe du milieu du ciel, encore bien que cette diſtance ſoit de plus ou moins de 40 degrez, cet aſpect s'appelle *coſmique*.

COSMOGRAPHE. ſ. m. Auteur qui a écrit, ou qui enſeigne la ſtructure, la délinéation du monde. *Coſmographus, qui deſcribit aut deſcripſit mundum*. Munſter étoit un grand *Coſmographe*.

COSMOGRAPHIE. ſ. f. La déſcription du monde, ou ſcience qui nous enſeigne quelle eſt ſa conſtruction, ſa figure, & la diſpoſition de toutes ſes parties, avec les moyens d'en faire la repréſentation ſur le papiér. *Coſmographia*, *mundi deſcriptio*. La *Coſmographie* a deux parties : l'Aſtronomie fait connoître la conſtruction des cieux & la diſpoſition des aſtres ; la Géométrie celle de la tèrre.

Ce mot vient du Grèc *κόσμος*, *mundus*, & *γράφω*, *deſcribo*.

COSMOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Coſmographie. *Ad mundi deſcriptionem pertinens*, *coſmographicus*. Une carte *coſmographique*, c'eſt une Mappemonde, une délinéation du monde ſur du papiér, ou autre matière propre.

COSMOLABE. ſ. m. Inſtrument de Mathématique, qui ſèrt à prendre les meſures du monde, tant du ciel que de la terre. *Coſmolabium*. C'eſt prèſque la même chôſe que l'*Aſtrolabe*. Il eſt auſſi nommé *Pantocoſme*, ou inſtrument univerſel, dans un livre exprès qu'en a fait Léon Morgard Mathématicien de Paris, imprimé en 1612.

COSMOPOLITAIN, aine. ſ. m. & f. *Coſmopolita*, *Coſmopolitanus*. On dit quelquefois ce nom en badinant, pour ſignifier un homme qui n'a point de demeure fixe, ou bien un homme qui nulle part n'eſt étranger. Il vient de *κόσμος*, *le monde*, & *πόλις*, ville, & ſignifie un homme dont tout le monde eſt la ville, ou la patrie. Un ancien Philoſophe étant intèrrogé d'où il étoit, répondit, Je ſuis *Coſmopolitain*. L'Auteur inconnu d'un excellent Traité de Chymie, intitulé *Lumen Chymicum*, s'eſt donné le nom de *Coſmopolitain*.

Quelques-uns diſent *Coſmopolite* ; mais comme on dit Neapolitain & Conſtantinopolitain, & non pas Conſtantinopolite, & Neapolite, l'analogie demande qu'on diſe *Coſmopolitain*.

COSMOS. ſ. m. Breuvage que les Tartâres font avec du lait de jument, & dont ils uſent. *Potus Tartarorum equino lacte confectus*. Sacatay nous demanda ſi nous voulions boire du *coſmos*, & je m'en excuſai pour lors. Fleury.

COſNE. ſ. m. Petite ville de France dans le Gâtinois aux confins du Nivèrnois ſur le bord de la Loire & du Diocéſe d'Auxèrre pour le ſpirituël. *Coſna*, *Conada*, *Conium*, *Condate*, ſelon la Notice de Vallois. La Coutelerie de *Cône* eſt eſtimée. On y faiſoit autrefois du canon, & d'autres grands ouvrages de fonte. Il y a encore une ville de ce nom dans le Bourbonnois.

COſSAS. ſ. m. plur. On doute fort que *coſſas* ſoit en uſage, & en tout cas il vaut bien mieux ſe ſèrvir de *coſſe*, pour ſignifier la gouſſe qui enveloppe les pois, & les féves, & autres légumes. *Siliqua*. Les *coſſas* de féves brûlez & pulvériſez ſont employez en Médecine pour guérir la gravelle.

Quelques-uns ont cru que ce mot venoit de *coffe*, ou *coëffe* ; qui eſt le nom qu'on donne encore en Baſſigny aux gouſſes de féves. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *coſſa*, pour dire *ſiliqua*.

COſSE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *coſſas*, avec cette différence que *coſſe* eſt le ſeul, ou du moins le plus uſité. La plûpart des femmes qui vendent des pois & des féves, diſent *écoſſe*, mais parlent mal.

Coſse,

Coſſe, en tèrme de Marine, eſt un anneau de fèr canelé, & garni de petits cordages, pour conſèrver les gros cordages qu'on fait paſſer au travèrs de cet anneau. *Annulus ſtriatus.*

On appelle des pois ſans *coſſe*, ceux qui ont la *coſſe* ſi tendre & ſi mince, qu'on la mange avec les pois ſans les écoſſer. *Piſa tenuioris, teneriorisque ſiliquæ.* On les appelle auſſi *pois goulus.*

Coſſe de Geneſte, Ordre de Chevaliérs. Il fut inſtitué par S. Loüis à la ſolennité de ſon Mariage avec Marguerite de Provence. Il a duré juſqu'à Charles VI. La déviſe de cet Ordre de la *Coſſe de Geneſte* étoit ce mot, *exaltat humiles.* Le colliér de l'Ordre étoit compoſé de *coſſes* de geneſte, entrelacée de fleurs de lis d'or, renfèrmées dans des lozanges cléchées, au bout duquel pendoit une croix fleurdeliſée.

COſSER. v. n. Qui ſe dit des moutons qui ſe hurtent la tête les uns contre les autres. *Coniſcare.* C'eſt un bon ſigne quand les moutons *coſſent* au ſortir de la bèrgerie.

COſSON. ſ. m Charençon, calendre, vèr qui gâte les blez, & ſur tout les pois, les féves. *Curculio.* Feſtus le dit auſſi des vèrs velus qui s'engendrent dans les bois. En Latin *coſſus*, *coſſes*, d'où le nom François eſt dérivé; ou de *coſſet*, qu'on dit encore en Baſſe Bretagne.

COſSU, UE. adj. qui ſe dit des pois qui ont de groſſes coſſes. *Piſa denſa duræque ſiliquæ.*

COST, ou COQ DES JARDINS. Tèrme de Botanique. *Coſtus.* Voyez Tanasie.

COSTAL, ALE adj. uſité en Anatomie. Prononcez l'S, quoi qu'on ne la prononce point dans *Coſte.* Qui appartient aux côtes. *Coſtalis.* Il y a huit vèrtébres que l'on appelle *coſtales*, ou plévrites, parce qu'elles articulent les côtes, qui ſont tapiſſées intérieurement de la pleure. Les vèrtébres *coſtales* ſont les huit qui ſuivent la ſeconde, que l'on nomme axillaires; ainſi c'eſt la 3e, la 4e, &c. juſqu'à la 10e incluſivement.

Ce nom vient du Latin *coſta*, côte.

COSSUTIUS, COSSUTIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille de l'ancienne Rome. *Coſſutia gens.* La famille *Coſſutia* a deux prénoms; celui de *Caius*, qui ſe voit ſur les médailles; & celui de *Quintus*, que l'on trouve dans les inſcriptions antiques. Elle a auſſi deux ſurnoms ſur les médailles; celui de *Sabula*, & celui de Maridianus, qui marque apparemment une adoption.

COſTE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Os long & fait en arc qui ſèrt à former les parois de la poitrine. *Coſta.* Les *côtes* ont leur articulation du côté du dos avec les vèrtébres. Elles finiſſent antérieurement par des cartilages qui leur ſèrvent d'épiphiſes. Il y a vingt-quatre *côtes*, douze de chaque côté. Tous les hommes n'ont pas le même nombre de *côtes*, il y en a qui en ont plus que les autres, & d'autres qui en ont moins. Voyez l'Anatomie de Bartolin. L. IV. C. 17. Les *côtes* ſe diviſent en *vrayes* & en *fauſſes*. Les *vrayes* ſont les ſept ſupérieures, que l'on appelle ainſi, parcequ'elles achevent le cèrcle plus parfaitement que les autres, & qu'elles touchent au ſtèrnum, avec lequel elles ont une fèrme articulation. Les cinq dèrnières s'appellent *fauſſes côtes*, parce qu'elles ſont plus petites, & plus courtes que les autres, & qu'elles ne vont pas juſqu'au ſtèrnum; ce qui fait qu'elles n'ont qu'une articulation fort lâche. Elles ſe tèrminent en des cartilages longs, & mols, qui ſe recourbent en haut, & s'uniſſent aux *côtes* ſupérieures, comme s'ils y étoient collez; excépté la dèrnière, qui étant la plus petite de toutes n'eſt point adhérante par devant à aucune autre. Les *côtes* les plus hautes ſont plus larges que les plus baſſes.

On le dit auſſi des animaux. Des *côtes* de bœuf, de mouton, de baleine.

Coſte, ſe dit auſſi pour marquer l'égalité de deux pèrſonnes dans les rangs. *Commiſſis lateribus viam inire, ex æquo incedere.* Deux Conſeillers doivent marcher *côte à côte.*

> *Je rêvois cette nuit, que de mal conſumé,*
> Côte à côte *d'un pauvre on m'avoit inhumé.* Patris.

> *Qui déſormais à la maltoſte*
> *Oſera diſputer le rang,*
> *Depuis qu'elle va* côte à côte,
> *Avec tous les Princes du ſang.* P. Le Jay.

Cette Épigramme fut faite à l'occaſion de la capitation qui fut la même pour les Princes du ſang, & pour les Fèrmiers Généraux.

On dit d'un homme, ou d'un animal très-maigre, qu'on lui voit les *côtes*, qu'on lui compte les *côtes.*

Coſte, ſe dit auſſi par reſſemblance de pluſieurs chôſes étenduës en longueur, & qui ſont arrondies pour enfèrmer quelque chôſe. *Coſta.* En ce ſens on dit les *côtes* d'un luth, les *côtes* d'un melon, les *côtes* d'une carcaſſe, qui eſt une eſpéce de bombe.

Coſte, en tèrmes de Botanique, ſignifie les arêtes relevées qui ſont ſur le dos des feüilles. *Stamina. Côte* eſt auſſi le brin qui ſoutient les feüilles de *l'acacia*, par éxemple, & des autres feüilles compoſées. On appelle *côte branchuë* celle qui eſt diviſée en branches.

Coſte, en Architecture, ſont les liſtelles qui ſéparent les cannelures ſur le fût d'une colonne cannelée.

Coſtes de Dôme, ce ſont les ſaillies qui excédent le nud de la convéxité du dôme, & la partagent également, en répondant à plomb aux jambes de la tour, & tèrminant à la lantèrne: elles ſont ou ſimples en manière de platebandes; ou ornées de moulures, comme la plûpart des dômes de Rome. *Stria media inter geminas ſtriges.*

Coſtes de coupe, ſont des ſaillies qui ſéparent la doüelle d'une voute ſphérique en parties égales. *Coſta.* Elles ſont quelquefois enrichies de compartimens. On appelle *côtes de pierres*, ou *de marbre*, les plus longs morceaux qui ſèrvent à incruſter; ils ſont étroits, & plus épais que les ſimples tranches.

On dit en menaçant quelqu'un de le battre violemment, qu'on lui rompra les *côtes.* Éve fut formée de l'une des *côtes* d'Adam: c'eſt par rapport à cela que Boileau dit en badinant,

> *Ce Marquis indocile,*
> *Croit que Dieu tout éxprès, d'une* côte *nouvelle,*
> *A tiré pour lui ſeul une femme fidelle.*

En tèrmes de Marine, on appelle *côtes*, ou membres de navire, les piéces qui ſont jointes à la quille, & qui montent juſqu'au platbord pour compôſer le corps du vaiſſeau. Elles ſont de pluſieurs piéces, & ont pluſieurs noms, & conſiſtent en varangues, fourçats, genoüils, & allonges.

Coſte, ſignifie auſſi, Race, origine: mais en ce ſens il eſt bas & burleſque. *Gens, ſtirps, genus.* Il fait vanité de ſa nobleſſe, comme s'il étoit deſcendu de la *côte* de S. Loüis. Nous ſommes tous venus de la *côte d'Adam.*

Coſte, ſignifie encore le rivage de la mèr. *Ora, littus.* Et parcequ'ils ſont d'ordinaire élevez, on appelle auſſi *côtes*, une ſuite de montagnes ou de collines qui ſèrvent comme de bornes & de rivages à des plaines, à des Provinces. Ce vaiſſeau eſt abordé ſur nos *côtes.* On échouë d'ordinaire ſur des *côtes* inconnuës. Les *côtes* d'Afrique, de Malabar, ſont toûjours pleines de Corſaires. La France eſt ſéparée de l'Eſpagne par une *côte* de montagnes. *Montes continui.* Les gens de mèr diſent toûjours *côte*, & jamais *rivage*, en parlant de la mèr. On dit, La *côte* eſt ſaine; pour dire, qu'il n'y a point de rochers. *Côte* ſous le vent, c'eſt la *côte* où le vent pouſſe le vaiſſeau. *Côte* en écorre, eſt une *côte* taillée en précipice. Allonger, ranger, raſer la *côte*, c'eſt aller ſur mèr près de la *côte.* Être jetté à la *côte*, cela ſe dit de ce que la mèr rejette ſur les *côtes.* Donner à la *côte*, aller à la *côte*, ſe dit d'un vaiſſeau qui touche à la *côte*, qui s'approche trop près de la *côte*, qui périt pour toucher à la *côte.*

On dit qu'une *côte* court Eſt-Oüeſt; pour dire, qu'elle va d'Orient en Occident. *Ab Oriente ad Occidentem.* Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *coſta maris*, pour dire, *côte de la mer.*

On appelle *Garde côtes*, des navires armez en guèrre qui croiſent ſur les *côtes* pour les déffendre des Corſaires. *Naves littorum, orarum cuſtodes.*

Le nom *côte* ſe donne comme nom propre à pluſieurs païs ſituez ſur la mèr. *Coſta rica*, ou *Côte riche*, Province de l'Audience de Guatimala dans la nouvelle Eſpagne. *Côte* des Cafres ou Cafrerie. *Côte* de Dents, *Ora dentium*, partie de la Guinée en Afrique. *Côte* déſerte, partie de la Cafrerie vèrs le Cap de Bonne Eſpérance, entre le Cap do Infante ou de l'Infant, & la riviére de même nom. On donne le même nom à une partie des Tèrres Magellaniques, du côté de l'Orient, entre la riviére de la Plata & le port déſiré. *Côte* d'or, *Ora aurea*, la plus grande & la plus orientale partie de la Guinée. *Côte* de Grain en Afrique, depuis les bords de Rio Seſtos juſqu'au delà du cap des palmes. *Côte* de Genes en Italie. *Côte* de la Pêcherie, & non pas de Pêcheries, comme dit Maty, & après lui M. Corneille. Voyez Pescherie.

On appelle, Bâtir à demi-*côte*, quand on bâtit ſur le penchant d'une montagne. *Collis devexitas, declivitas.* On dit mieux & plus ordinairement à mi-*côte* qu'à demi *côte.*

Coſte-rouge. Sorte de fromage.

COſTÉ. ſ. m. Partie du corps humain qui eſt ſous le bras depuis les hanches juſqu'à l'aiſſelle. *Latus.* Les maux de *côté* ſont cauſez par une ſéroſité éxtravaſée, ou par des vents renfèrmez. Il a eû un coup de poing dans le *côté* droit. On dit qu'un homme porte l'épée au *côté*; pour dire qu'il fait la profeſſion des armes. On dit qu'un homme ſe tient les *côtez* de rire; pour dire, qu'il rit démeſurément: qu'un homme eſt toûjours pendu aux *côtez* d'un autre; pour dire, qu'il eſt toûjours avec lui. On dit auſſi, qu'il a mis une chôſe du *côté* de l'épée; pour dire, qu'il l'eſt appropriée. On dit auſſi des animaux, un haut *côté* de mouton, c'eſt la partie du mouton qui contient les principales côtes.

Coſté,

CoſTÉ, ſe dit auſſi par relation au corps humain de tout ce qui eſt à droit, ou à gauche. Il eſt paralytique de tout le *côté* gauche, c'eſt-à-dire, qu'il eſt entrepris de tout le corps depuis les pieds juſqu'à la tête, en la partie où eſt attaché le bras gauche. On dit auſſi, qu'un homme marche à *côté* d'un autre; pour dire, qu'il eſt à-peu-près ſon égal, qu'il marche en même rang. Quand Louis fait la guerre, la victoire marche toûjours à ſon *côté*.

Moi-même ſur ſon trône à ſes côtez aſſiſe,
Je ſuis à cette loi, comme une autre ſoumiſe. Racine.

CoſTÉ, ſignifie auſſi un certain lieu qu'on déſigne par relation aux *côtez* du corps humain. Les Mages virent l'étoile du *côté* d'Orient. *Ab Oriente.* Les Portugais ont trouvé le chemin des Indes du *côté* de l'Occident. *Ab Occidente.* Ce Général a fait ſemblant d'aller vers un tel lieu, mais il a tourné ſa marche d'un autre *côté*. *Aliò, aliorſùm.* On dit par analogie le *côté* droit, le *côté* gauche d'un bâtiment.

CoſTÉ, en ce ſens, ſe dit non ſeulement de ce qui eſt à droit & à gauche, mais auſſi de tout ce qui eſt autour, aux environs. *Undique, undecunque.* Cette ville eſt aſſiégée d'ennemis de tous les *côtez*. Ce Prince eſt environné de tous *côtez* d'une foule de Courtiſans. Un Surintendant ne voit de tous *côtez* que des demandeurs & des importuns. Ce malheureux eſt perſécuté de tous *côtez* par ſes créanciers, par toutes ſortes de maux. Ce Gazetier reçoit des lettres & des nouvelles de tous les *côtez*. On dit en déteſtant un blaſphémateur, qu'il prend Dieu par tous les *côtez*.

Ciel! quel nombreux eſſain d'innocentes beautez
S'offre à mes yeux en foule, & ſort de tous côtez? Racine.

CoſTÉ, en terme de Marine, ſe dit des flancs du vaiſſeau. *Latera.* Stribord eſt le *côté* droit, basbord eſt le gauche. On dit qu'un vaiſſeau a un faux *côté*, lorſque le vaiſſeau a un *côté* plus fort que l'autre. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau eſt ſur le *côté*, lorſqu'il eſt échoüé ſur les ſables, & qu'il eſt plus penchant d'un *côté* que d'autre. On le dit auſſi, lorſqu'on l'a tiré à terre pour le radouber, & qu'on a été obligé de le renverſer. On dit, Mettre le vaiſſeau *côté* à travers, ou mettre de travers, lorſque de gros tems on préſente le *côté* au vent, & qu'on ne peut pas porter à route, ou lorſqu'on ne veut pas avancer dans un parage dangereux, en laiſſant aller le vaiſſeau à la dérive au gré des vents & des marées. *Obliquè.* *Côté* en travers, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau qui préſente le *côté* à une forteresse pour la canoner. On dit encore donner le *côté*, préſenter le *côté*. Le *côté* du vent eſt le *côté* d'où le vent vient, *côté* ſous le vent, eſt le *côté* où le vent porte le vaiſſeau.

Faux côté, ſe dit d'un vaiſſeau qui a un *côté* foible, mal garni.

On dit qu'on a mis trente bouteilles ſur le *côté*, un muid de vin ſur le *côté*; pour dire qu'on les a renverſées, couchées à terre après les avoir bûës. *Exhaurire.* Qu'on a jetté un homme ſur le *côté*; pour dire qu'on l'a enyvré, & obligé de ſe coucher; & même on le dit de ceux qu'on a tué.

On dit au Manége, Porter un cheval de *côté*; pour dire, le faire marcher ſur deux piſtes, dont l'une eſt marquée par les épaules, l'autre par les hanches.

CoſTÉ, ſe dit auſſi pour marquer une ſéparation ou diviſion. *Hinc, illinc.* Quand je conſidére d'un *côté* les avantages de l'homme, & de l'autre *côté* ſes foibleſſes, je trouve que la balance panche de ce *côté*-ci.

En Arithmétique on met d'un *côté* le diviſeur, de l'autre *côté* le quotient. *Hinc, illinc; ex una parte, ex altera parte.* Le pal diviſe les deux *côtez* de l'Écu. *Utraque pars, utrumque latus.*

CoſTÉ, ſe dit auſſi d'un certain endroit, d'un ſens, d'un biais qui eſt en chaque choſe. *Pars.* Toutes les étoffes ont le *côté* de l'endroit, & le *côté* de l'envers: il les faut regarder du bon *côté*; il les faut couper de droit fil, & non pas de biais, pour les coupper du bon *côté*. Les lunettes font voir d'un *côté* les objets plus grands, & de l'autre plus petits. Il y a des perſpectives qui font voir d'un *côté* des objets agréables, & de l'autre des monſtres.

CoſTÉ, ſe dit figurément en ce ſens, des maniéres de regarder les choſes des yeux de l'eſprit. Les envieux ne regardent jamais les actions des hommes du bon *côté*. *Ut oportet, ut decet.* On l'a interrogé, on l'a pris par tous les *côtez*, on n'a pû tirer la vérité de ſa bouche. *Ex omni parte.* Il eſt impoſſible de corrompre ce Juge, de quelque *côté* qu'on le tente. Ce paſſage ſe peut entendre également bien des deux *côtez*, en quelque ſens qu'on le prenne. *Quacumque ex parte.* On n'aime point à être montré d'un *côté* ridicule. Bell.

Mais eût-on d'autre part cent belles qualitez,
On regarde les gens par leurs méchans côtez. Mol.

CoſTÉ, ſe dit auſſi en choſes morales. Il eſt héritier d'un tel du *côté* du pére. Les propres maternels viennent du *côté* de la mère. *Ex genere paterno, materno.* On dit qu'un enfant eſt du *côté* gauche; pour dire, qu'il eſt bâtard. *Spurius.* Cette façon de parler eſt tirée du Blaſon, parce que la marque de bâtardiſe dans les Ecus eſt une barre, ou filet, qui le taille ou diviſe, en prenant du *côté* gauche au droit. On dit encore d'un homme dont la fortune eſt ébranlée, qui eſt prêt à faire banqueroute, qu'il eſt ſur le *côté*. *Res inclinata.* Pour dire, qu'il eſt en l'état où eſt un navire lorſqu'il eſt échoüé, ou qu'on le radoube.

CoſTÉ, ſignifie auſſi un parti. Il faut ſe mettre toûjours du bon *côté*, du *côté* des plus forts. *Pars.* Ce Prince étoit du *côté* du Roi, celui-là du *côté* des Proteſtans. Prenons chacun un Avocat de nôtre *côté* pour arbitres. Cette partie étoit quarrée, ils joüoient deux d'un *côté*, & deux de l'autre. On dit en ce ſens, qu'un homme a les rieurs de ſon *côté*, quand on approuve ce qu'il fait.

A coſTÉ. adv. Auprès. *Propè, propter.* On met les guéridons *à côté* de la table, du buffet. Ces ſoldats étoient rangez en haye *à côté* l'un de l'autre. Il eſt logé *à côté* de l'Égliſe. On a mis une apoſtille *à côté* ou à la marge de cet article.

Il ſignifie auſſi, A droit, ou à gauche, ce qui décline de quelque côté, qui ne va pas tout droit. *Ad dexteram vel ad ſiniſtram.* Quand vous ſerez à cette croix, prenez *à côté*. L'aiguille aimantée décline ſouvent *à côté*.

On dit auſſi, Mettre *de côté*. Couchez cette piéce de bois *de côté*, ſur ſon fort. Cette porte eſt ſi étroite qu'on n'y peut paſſer que *de côté*. *Obliquè.* Il a ſon rabat de *côté*; pour dire qu'il n'eſt pas droit. On dit auſſi, Regarder *de côté*; pour dire, de travers, dédaigneuſement: une vuë *de côté*; pour dire, de profil, de biais, qui ſe voit à angles aigus.

Haut-côté. ſ. m. Les côtes d'un mouton. *Coſta vervecina.*

CoſTEAU. ſ. m. Ceux qui ſçavent la langue n'écrivent point *côtau*, comme Ménage voudroit qu'on écrivît. *Côteau* eſt une petite élévation de terre en forme de colline, qui eſt étenduë en long. La terraſſe de S. Germain eſt ſur un *côteau* fort agréable. Le bon vin croît ordinairement ſur les *côteaux*. On a appellé l'Ordre des *côteaux* une certaine ſociété de débauchez délicats, qui ne vouloient du vin que d'un certain *côteau*. Et c'eſt apparemment eû égard à cela que la Bruyère a dit, qu'il y a des Grands qui ſe laiſſent appauvrir & maîtriſer par des Intendans, & qui ſe contentent d'être gourmets, ou *côteaux*, & d'aller chez Thaïs, ou chez Phriné. Boileau en a auſſi parlé dans ſes Satires, quand il a dit,

Sur tout certain hâbleur à la gueule affamée
Et qui s'eſt dit profès dans l'Ordre des Côteaux,
A fait en mangeant l'éloge des morceaux.

CoſTELETTE. ſ. f. Petite côte. *Coſta.* Il ne ſe dit qu'en ces phraſes. Des *côtelettes* de mouton, de cochon.

Les *côtelettes* de porc, c'eſt un ancien droit que les Seigneurs de Bretagne levoient ſur leurs ſujets. Lobineau, *T. I. p.* 200.

COSTEMENT. ſ. m. Vieux mot, couſt, dépenſe. *Impenſa, ſumptus.* Et paieroit le *coſtement* aux Veniſiens. Villehard. n. 101. Quelques Auteurs Latins du moyen âge ont dit *cuſtamentum*. Dufreſne, *Gloſſe ſur Villehard.*

COSTH. Racine ſemblable au gingembre, de laquelle on ſe ſert dans la compoſition des parfums. Il y en a de deux eſpéces; l'une amère, que l'on trouve communément dans le territoire de Schiras, où on la nomme *Coſt telkh*. La ſeconde douce, qui vient des Indes, & qui s'appelle *Coſth Schirin* en Perſien. Les Grecs l'ont nommée *Coſtos*, & les Latins *Coſtus*. C'eſt une eſpéce de gingembre ſauvage, & de zédoaria. Dioſcoride en diſtingue trois eſpéces; l'Arabique, qui eſt blanche; l'Indienne, qui eſt noire; & la Syriaque, de couleur de buis, dont elle a auſſi la peſanteur. Pline n'en diſtingue que deux; la blanche & la noire. D'Herb.

COSTIER, iere. adj. Qui n'eſt pas tiré droit. *Declinans, deflectens à recto tramite.* Il n'y a eû qu'un de ces Arquebuſiérs qui ait atteint le but, tous les autres coups ont été *coſtiérs*. On dit auſſi d'une arquebuſe qui ne porte pas droit au but, qu'elle eſt *coſtiere*.

On dit adverbialement *à coſtiére, ou à coſtieres*, en ſtile populaire & bas, pour ſignifier à côté. Il va *à coſtiéres*. Il n'a pas touché au but, il a été *à coſtiéres*. On dit auſſi il va *de coſtier*, pour dire, de côté, de travers. Tout cela eſt bas. On pronce l's de la première ſyllabe.

On appelle en termes de Marine, Pilotes *coſtiérs*. Prononcez *côtiers*, *Littorum, orarum peritus*, Ceux qui ont grande connoiſſance des côtes, des rades, des ports, & rivages, par oppoſition à Pilotes *hauturiérs*, qui gouvernent les vaiſſeaux en pleine mer, & en prenant la hauteur des aſtres.

COSTIERES. ſ. f. C'eſt un nom que les Jardiniérs donnent aux planches qui ſont le long des murailles bien expoſées. *Acclivis & apricus pulvinus hortenſis ſecus murum.* Ils mettent leurs belles tulipes dans les carreaux, & les ſimples couleurs dans les *coſtieres*.

COSTON. ſ. m. Tèrme de Marine. Piéce de bois dont on ſe ſért pour fortifier un mât, auquel on le joint étroitement.

On dit auſſi en tèrmes de Jardinage, *coſtons* d'artichaux.

COſTOYER. v. act. Marcher à côté de quelqu'un. *Alicujus latus tegere.* Le prémiér Échevin *côtoye* le Prévôt des Marchands dans les cérémonies. Il ne faut pas qu'un valet *côtoye* ſon maître, qu'il aille de pair avec lui.

Coſtoyer, ſignifie auſſi, Marcher le long d'une côte, d'un rivage, ou d'une autre chôſe étenduë en longueur. *Oram legere, littus radere.* L'armée fut obligée de *côtoyer* longtems la montagne. Les galères *côtoyent* le rivage, quand elles vont tèrre à tèrre. Les côtes de Malabar ſont pleines de Corſaires qui les *côtoyent* ſans ceſſe.

Coſtoyé, ée. adj. En tèrmes de Blâſon, ſe dit lorſqu'une bande cotice, ou barre, eſt accompagnée de quelques autres piéces en même ſens, & en même nombre, égale des deux côtez de la principale des piéces. *Stipatus.*

COSTUME. ſ. m. Tèrme de Peinture. *Delineatio.* Les grands Peintres Lombards ſe ſont plus attachez à ce qui regarde la couleur, qu'à ce qui eſt du deſſein, & à ce qu'on appelle *coſtume.* Félib.

COSTUS. ſ. m. Plante des Indes Orientales dont les Anciens ont décrit trois eſpéces: ſçavoir, l'*Arabique*, qui eſt blanc, légér, & d'une ôdeur douce & agréable; l'*Indique*, qui eſt plein, noir, & légér comme la férule; & le *Syriaque*, qui eſt peſant, de couleur de buys, & d'une ôdeur forte. *Coſtus*, *coſtum.* Quelques Modèrnes croyent que tous ces *coſtus* ſont la racine d'une même plante, & que leur différence ne vient que de la divèrſité du climat, ou de la tèrre où ils croiſſent. Le *coſtus* qu'on trouve chez les Apoticaires eſt une racine de la groſſeur du poûce, & quelquefois de deux, d'une couleur blanche tirant ſur celle de buys, d'une ôdeur aromatique, & d'un goût un peu âcre, mêlé de quelque douceur, & de quelque amèrtume. Il y a une autre eſpéce de *coſtus*, qu'on appelle *coſtus corticoſus.* C'eſt l'écorce d'un arbre, griſe, raboteuſe, & pleine de fiſſures en dehors, blanche au dedans, un peu plus épaiſſe que la canelle, à laquelle elle reſſemble pour la forme: elle eſt auſſi fort aromatique, & approche aſſez du goût & des qualitez du véritable *coſtus.* Le *coſtus* eſt propre pour les maladies de l'eſtomac, du foye, de la matrice, & des reins. On s'en ſért dans la colique, dans les obſtructions, & dans la paralyſie.

COT.

COTANGEANTE. ſubſt. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt la tangeante d'un arc qui eſt le complément d'un autre arc. Harris. C'eſt la tangeante du complément d'un arc.

COTANTIN. ſ. m. Contrée de la Baſſe Normandie, dont une partie forme une prèſqu'Iſle qui s'avance ſur l'Océan, & qui fait les piéds de devant du chien couché, que repréſente la Normandie ſur les cartes. *Conſtantienſis ager.* Autrefois on écrivoit *Coutantin*, *Couſtantin*, & *Coutantin*, comme écrit encore Mary; mais aujourd'hui il faut écrire & prononcer *Cotantin*, quoique l'on diſe Coutance. Le *Cotantin* a la mèr de Bretagne au ſeptentrion & à l'occident; le Beſſin à l'orient, & l'Avranchin au midi. Ce païs prend ſon nom de Coutance ſa capitale. Les peuples de ce canton ont été prémièrement connus ſous le nom de *Romandui*, & depuis ſelon Samſon ſur la carte de l'ancienne Gaule, & d'Ablancourt en ſa Traduction des Commentaires de Céſar, *Unelli.* Le *Cotantin* a eû anciennement titre de Comté. S. Thomas étoit originaire du *Cotantin* par ſa mère. Voyez au mot Thomas. Le Cardinal du Pèrron & S. Évremont étoient auſſi originaires du *Cotantin.* Belleforêt écrit *Coſtantin*, & Charles de Bourgeville en ſes antiquitez de Neuſtrie, auſſi bien que du Moulin dans ſon Hiſt. de Norm. *Coſtentin.* L'un & l'autre ſeroit mal aujourd'hui; cepéndant M. Huet écrit Coutence dans ſes Origines de Caëu. Voyez Coutance, & du Moulin, Diſcours ſur la Norm. p. 5. & 6.

COTE. adj. & ſubſt. f. m. Quelques-uns écrivent *quote*; mais ſes dérivez en font changer l'orthographe. Partie d'un tout qui eſt diviſe pour en diſtribuer à chacun ſa part: ſoit pour le gain, ſoit pour la pèrte. *Pars.* On a fait l'aſſiette de la taille, on vous en a donné tant pour vôtre *cote* part. *Capiti cuilibet indicta tributi pars.* On a partagé le profit de nôtre ſocieté, il m'en revient tant pour ma *cote* part.

On le dit quelquefois abſolument. Il n'y a point de *cote* qui paſſe dix livres. Châcun a payé volontairement ſa *cote.* C'eſt en ce ſens qu'on dit, Faire une *cote* mal taillée; pour dire, régler une chôſe incèrtaine & embroüillée à une ſomme liquide, ſans entrer dans la diſcuſſion des particularitez pour la partager. *Pactio arbitraria, non excuſſa re.* Dans ce procès il y avoit bien des demandes de part & d'autre, les Juges en ont fait une *cote* mal taillée, & n'ont adjugé que telle ſomme à un tel.

Cote. Tèrme de Palais. Voyez Cotte.

COTEILLE. ſ. f. Sorte d'habillement des François, qui étoit en uſage il y a quelques ſiécles. Borel croit que la *cotelle* étoit une eſpéce de juſte-au-corps.

COtTEREAU. ſ. m. *Coterellus.* Les *Cotereaux* étoient des voleurs, des bandits qui infectèrent le Languedoc & la Gaſcogne dans le XIIe ſiécle, ſous Louïs VII. Les *Cotereaux* ſe loüoient comme les Brabançons, pour faire la guèrre, ou à ceux qui vouloient tîrer vengeance d'une injure, & ravageoient tout le païs. C'eſt pour cela qu'on les appelloit auſſi Brabançons, & peut-être que pluſieurs n'étoient que Brabançons, c'eſt à dire, des Avanturiérs, des bandits. Voyez Brabançon. Ou plûtôt les *Cotereaux* étoient les fantaſſins des Brabançons; car les Brabançons qui étoient fantaſſins s'appelloient *Cotereaux*, & ceux qui ſèrvoient à cheval, Routiers. Le Concile de Latran ſous Alexandre III. en 1179. les appelle encore Aragoniens, Navarrois, Baſques, & Triaverdins. Mais ni ce Concile, ni Baronius, ne diſent point qu'ils fuſſent hérétiques, & ils les diſtinguent des Cathares ou Patarins & Publicains. Le Concile les condamne ſeulement aux mêmes peines que ces hérétiques. Comment donc cèrtains Auteurs les confondent ils? Favyn, hiſt. de Nav. Liv. VII. p. 386. dit que ces gens étoient appellez *Cotereaux* d'un vieux mot François, *Cotterie*, c'eſt à dire, Compagnie & ſocieté. Ce vieux mot François ſe dit encore au même ſens. Favyn écrit *Cottereau* & *Cotterie.* Quelques-uns, comme Chaumeau, dans ſon hiſt. de Bèrry, écrivent *Cothereaux*, mais ſans raiſon.

COTEREAUX. On donna auſſi ce nom aux voleurs, depuis une émeute où les païſans avoient paru armez de bâtons, ou de cotrets.

COTEREL. ſ. m. Sorte d'arme ancienne dont il eſt parlé dans nos anciens Poëtes.

COTHURNE. ſ. m. C'eſt une eſpéce de ſouliér fort haut, ou une eſpéce de patin élevé par des ſemelles de liége, dont ſe ſèrvoient les anciens Acteurs de Tragédies ſur la ſcéne, pour paroître de plus belle taille. Il couvroit le gras de la jambe, & étoit lié ſous le genou. *Cothurnus.* On dit que Sophocle en fut l'inventeur. Vigenère dit que c'étoient de grands brodequins liégez, ſur leſquels les Acteurs des Tragédies étoient montez comme ſur des échaſſes.

Cothurne, ſe dit figurément du ſtile pompeux & tragique. *Ampullæ, ſeſquipedalia verba, ſtylus inflatus, magnificus, tragicus.* Quitte ce langage tragique, & mèts bas le *cothurne.* Ablanc. Mais quoi! je chauſſe ici le *cothurne* tragique? Boil. c'eſt-à-dire, je prends un ton trop haut, & trop élevé. Euripide prenoit quelquefois le *cothurne*; mais il ne montoit pas ſur des échaſſes. S. Évr. Voilà des vèrs qui ſont dignes du *cothurne.* Ce Poëte a chauſſé le *cothurne*; c'eſt-à-dire, il s'applique à faire des Tragédies.

COTICE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, eſt une eſpéce de bande diminuée, & plus étroite, qui n'a que les deux tièrs de la bande ordinaire, qui n'occupe que la quatrième ou cinquième partie de l'Écu. *Tæniola, faſciola diagonalis.* Elle ſe poſe de même biais, tirant de l'angle dextre du haut au ſeneſtre d'en bas. La *cotice* ſe met auſſi en barre, tirant du côté gauche au droit, comme le filet de bâtardiſe. Pithou les appelle *fretaux*, parce qu'en effet les frettes ſont compoſées de *cotices* & de contre-*cotices.* Quand la *cotice* tient lieu de briſure, on la nomme *bâton.* On appelle un Écu *coticé*, quand tout ſon champ eſt rempli de dix bandes de couleurs altèrnées.

COTIGNIAC, ou COTIGNAC. ſ. m. *Cotiniacum.* Bourg de France dans la Provence, que quelques Géographes prennent pour l'ancien *Maittaronium.* *Cotigniac* eſt ſitué ſur la rivière d'Argens, à trois lieuës de Brignoles à l'Occident. *Cotigniac* tire un gros profit des figues & des autres fruits que l'on y prépare.

COTIGNIAC. ſ. m. Quelques-uns diſent *Codignac.* Confiture, ou pâte faite de jus de coins, de ſucre royal, & de vin blanc le meilleur qu'on trouve. Le bon *cotignac* ſe fait à Orléans. *Cydoniatum*, ou *diacydonites.* Le *codignac* eſt aſtringent, ſi on le prend à l'entrée du repas il fortifie l'eſtomac, aide à la digeſtion, garentit la tête des fumées qui montent au cèrveau après avoir bû; au contraire, s'il eſt pris après le repas, il lâche le ventre inſenſiblement & peu à peu ſans l'offenſer. Le Maire, *hiſt. d'Orl. p. 34.*

Ce mot vient de ce qu'il eſt fait *ex malis cotoneis.* On l'a dit par corruption de *cotignat.*

Cotignac, ſe dit auſſi de la pâte ou gelée de quelques autres fruits. On fait du *cotignac* de groſeilles.

Cotignac de Bacchus. Mots burleſques; pour dire, du fromage. *Caſeus.*

O doux cotignac de Bacchus,
Fromage, que tu vaux d'écus! S. Amant.

COTILLON. ſ. m. Diminutif de *cotte*. Petite juppe ou *cotte* de deſſous. On le dit particulièrement de celle des enfans, des païſannes, ou des petites gens. *Tunicula, crocotula*. On a troussé ſon *cotillon* pour lui donner le foüet.

COTINUS. ſ. m. Plante. Voyez FUSTET.

COTIR. v. act. Froiſſer, meurtrir. *Contundere*. Il ne ſe dit guères que des fruits. La grêle a *coti* ces pommes, ces poires. Prenez garde de *cotir* ces fruits en les maniant. La Quintinie prétend que *cotir*, ou *cottir*, comme il écrit, eſt un tèrme populaire & barbâre. Il eſt populaire, mais il n'eſt pas barbâre.

COTI, IE. adj. Des fruits *cotis*. *Contuſus*. Des melons *cotis*. Des pommes, des poires, des prunes *coties*.

COTISATION. ſ. f. Diviſion d'une ſomme qui doit être payée par pluſieurs, pour ſçavoir ce que chácun en doit payer pour ſa part. *Tributi in ſingula capita deſcriptio*. Les tailles, ſubventions, & autres charges, ſe payent par les habitans, chácun ſelon leur *cotiſation*. Il s'eſt fait une *cotiſation* dans cette Parroiſſe pour la ſubſiſtance des pauvres, pour laquelle chácun s'eſt cotiſé volontairement.

COTISER. v. act. Marquer à chácun la quantité de ce qu'il doit payer d'une ſomme qui eſt à lever ſur quelque Communauté. *Tributum in Provincias, in urbes, in familias, in capita deſcribere, indicere, imponere*. On *cotiſe* les pèrſonnes à proportion de leurs biens, de leur induſtrie, de leur trafic.

COTISÉ, ÉE. part. & adj. *Tributum, deſcriptum, impoſitum, indictum in &c.*

COTISSURE. ſ. f. Ce mot ſe dit du fruit, quand par ſa chûte ou ou autrement, il s'eſt froiſſé, meurtri. *Contuſio*. La *cotiſſure* fait pourrir les fruits. La moindre *cotiſſure* empêche les pommes de ſe garder.

COTITÉ. ſ. f. Taxe qu'il faut que chácun paye d'une impoſition faite ſur une Commune. *Tributi pars ſingulis capitibus indicta, impoſita*. On a déchargé les habitans de la ſolidité, & ordonné que chácun payera ſeulement ſa *cotité*. Le cens ne ſe peut préſcrire ſi ce n'eſt pour la *cotité*. En ce ſens on écrit plûtôt *quotité*.

COTON. ſ. m. Eſpèce de bourre, ou de filaſſe, qui environne la ſemence du cotonier. *Goſſipium; Xyli bombix, Lanugo*.

COTON, ſ. m. ſe dit auſſi de l'arbre qui porte le *coton*, ou la filaſſe dont on vient de parler. On l'appelle autrement COTONIÉR. Voyez ce nom. Le *coton* croiſſoit autrefois ſeulement en Égypte; & les Sacrificateurs s'en faiſoient faire des robes par grande ſingularité. Maintenant il en vient en Chypre, en Candie, en Sicile, & en la Poüille, & ſur tout aux Indes, où on en fait grand trafic. On file cette matière; & Pline appelle le fil qui en vient *Xylinum*. On en fait de belles toiles, qu'on nomme toiles de *coton*. On en fait auſſi des bas, des couvèrtures, des matelas, des tapiſſeries, & toutes ſortes d'ouvrages. On dit des toiles de *coton*, des bas de *coton* &c. Les belles Indiennes ou toiles peintes des Indes, ſont de *coton*. Les Indiens ſe ſèrvent particulièrement de *coton*. Le *coton* vient en groſſes balles. On lit dans une nouvelle Relation de la Chine, qu'il y croît quantité de *coton*, & même de toute ſorte de couleurs.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *cotonea*, qui ſignifie la petite mouſſe qu'on voit ſur les coins, qui reſſemble au *coton*. Mais Nicod dit que les Arabes l'appellent *cotum*, ou *bombaſum*, d'où on a fait *coton* & *bombazin*. L'Arabe dit auſſi *alcoton*.

L'inflammation qui paroit aux bleſſures ſur leſquelles on applique du *coton* au lieu de linge, décide aſſez de l'uſage qu'on en doit faire dans la chirurgie. Leewenhoech, pour montrer non ſeulement que le *coton* eſt la cauſe de cette inflammation, mais encore comment il en eſt la cauſe, a obſèrvé avec le microſcope que le *coton* avoit deux côtez plats, d'où il conclut que chacune de ſes parties, comme il parle, a auſſi deux côtez aigus; que ces côtez aigus n'étant pas ſeulement plus minces & plus ſubtils que les globules dont les filamens charneux ſont compôſez, mais étant encore plus fèrmes que toute cette chair globulaire, il s'enſuit que quand on applique du *coton* à une bleſſure, ſes côtez ne nuiſent pas ſeulement aux globules de la chair qui eſt ſaine & entière, mais ils coupent encore inceſſamment la nouvelle matière, qui y aborde pour produire de nouvelle chair, avec d'autant plus de facilité que cette matière n'ayant pas encore atteint la fèrmeté & la conſiſtence de la chair, n'eſt pas aſſez forte pour réſiſter à ſes atteintes; au lieu que les petits morceaux de linge, dont on ſe doit ſèrvir, étant compôſez de petites parties rondes, & fort ſèrrées les unes contre les autres, font à cauſe de leur grand nombre une maſſe bien plus grande, & ainſi ne ſont pas capables de bleſſer les parties globuleuſes de la chair.

On trouve dans les Iſles Antilles une eſpèce de *coton*, ou cotoniér, que les Sauvages appellent *manoulou-akecha*. Il croît de la hauteur d'un pêcher: il a l'écorce brune, les feüilles petites, diviſées en trois. Il porte une fleur de la grandeur d'une rôſe, qui eſt ſoutenue par le bas ſur trois petites feüilles vèrtes & piquantes qui l'enſèrrent. Cette fleur eſt compoſée de cinq feüilles qui ſont d'un jaûne doré: elles ont dans leur fond de petites lignes de couleur de pourpre, & un bouton jaûne qui eſt entouré de petits filamens de même couleur. Les fleurs ſont ſuivies d'un fruit de figure ovale, qui eſt de la groſſeur d'une petite noix avec ſa coque. Quand il eſt parvenu à ſa maturité, il eſt tout noir par dehors, & il s'en trouve en trois endroits, qui font voir la blancheur du *coton*, qu'il reſſèrre ſous cette rude couvèrture. On trouve dans chaque fruit ſept petites féves qui ſont la ſemence de l'arbre. Il y a une autre eſpèce de *coton*, qui rampe ſur la tèrre, comme la vigne deſtituée d'appui: c'eſt celle ci qui produit le *coton* le plus fin & le plus eſtimé.

COTON, ſe dit auſſi du duvet qui vient ſur quelques fruits & plantes, comme ſur les coins, & ſur les bourgeons de vigne. *Lanugo*.

COTON, ſe dit auſſi, mais poëtiquement, du prémiér poil follet qui vient au menton des jeunes gens avant la barbe. *Lanugo*.

> *Et ne tarderont ſes conquêtes...*
> *Qu'autant que le prémiér* coton,
> *Qui de jeuneſſe eſt le meſſage,*
> *Tardera d'être à ſon viſage,*
> *Et de faire ombre à ſon menton.* MALHERBE.

> *Et plus fier du* coton *qui doroit ſon viſage*
> *Qu'un jeune paon ne l'eſt de ſon nouveau plumage.*
> P. LE MOINE.

Le P. Le Moine a appellé la neige le *coton* des hyvèrs.

> *Et tout l'habit couvert de rubans veloutez,*
> *Du* coton *des hyvers paroiſſoient mouchetez.*

On dit provèrbialement, *Cela jettera un beau coton*; pour faire entendre, qu'une chôſe mal entrepriſe produira un mauvais effet, & qu'elle ſera déſavantageuſe à ceux qui l'ont commencée. Cette façon de parler, quoiqu'elle ait paſſé de la ville juſqu'à la Cour, eſt baſſe & ridicule. CAIL.

COTONNER. v. act. Mettre du coton dans quelque chôſe pour la rendre plus douce, plus molle. *Goſſipio farcire*.

COTONNER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se friſer, commencer à ſe couvrir de duvet, de bourre de coton. Il y a des draps qui à l'uſer ſe *cotonnent*, d'où il tombe cèrtaine bourre ou partie de leur laine. *Flocculis lanuginoſis perſpergi*.

COTONNÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. Qui eſt plein & couvert de coton. *Flocculis lanuginoſis perſperſus*. De toutes les fourrures les plus communes à la Chine, ſont celles de peau d'agneau: elles ſont blanches, *cotonnées*, & fort chaudes, mais peſantes &c. P. LE COMTE.

On dit auſſi des pommes de reinette qui ſont vieilles & ridées, qu'elles ſont *cotonnées*, parce qu'elles ſont blanches & ſeches, & qu'elles n'ont plus de goût. *Malum aridum, exuctum*. On le dit auſſi de quelques autres fruits & racines, comme des rayes, artichauds, citroüilles, &c.

COTONNEUX, EUSE. adj. Molaſſe & ſec qui n'a non plus de goût que du coton. *Aridus, exuctus*. Il ſe dit ſeulement des fruits & des racines ci-deſſus.

COTONNIÉR. ſ. m. *Xylon*. ſ. n. Plante qui porte le coton. Le *Cotoniér* ordinaire, *Xylon herbaceum*, *J. B.* eſt annuel. On le cultive à Malthe, & dans pluſieurs endroits du levant. Sa tige eſt haute environ de trois à quatre piéds, droite, velüe, un peu ligneuſe, & prèſque toujours branchüe. Ses feüilles ſont altèrnes, & pareilles à celles du petit érable, mais moins fèrmes, plus velües & plus blanchâtres; celles du bas de la plante ſont arrondies & échancrées ſeulement en quelques endroits. Ses fleurs, qui naiſſent aux extrémitez des branches, ſont de la grandeur à peu près & de la figure des fleurs de la mauve ordinaire; elles ſont jaûnes ſur leurs bords, & pourpre dans leur fond. Le piſtile après que la fleur eſt paſſée devient un fruit gros comme une petite noix, diviſé en quatre ou pluſieurs loges, qui contiennent chácune pluſieurs ſemences enveloppées d'une filaſſe blanche qui eſt appellée coton.

Le *Cotonier*, arbre, *Xylon arboreum*, *J. B.* diffère du précédent par la grandeur de toutes ſes parties. Celui-ci eſt très-commun dans les Indes, & ne périt pas toutes les années, ſa tige eſt haute de pluſieurs piéds, & donne des longues branches ligneuſes, chargées de feüilles altèrnes, qui ne ſont pas beaucoup differentes de celles du Ricin. Il n'y a prèſque que la conſiſtence & la couleur qui les diſtinguent. Ses fleurs ſont jaûnes, & du diamètre des fleurs de la Mauve qu'on nomme rôſe d'outre mèr, ſon fruit eſt plus gros, mais ſa ſemence & le coton ſont tout à fait ſemblables au précédent.

COTONIER, ſe prend encore pour l'Apocin, qu'on nomme ainſi en Canada. Voyez APOCIN.

COTONNINE. ſ. f. Groſſe toile de coton dont on fait quelquefois des voiles pour les galères, dont la chaine eſt de coton, & la trême de chanvre.

COTRÈT. Quelques-uns diſent COTERÈT. Caron dans ſon traité des bois écrit COTTERÈT. ſ. m. Menu bois, court & relié avec des hares. *Ligni faſciculus brévior.* Un bâton de *cotrèt.* Un *cotrèt* de hêtre. On dit, Châtrer des *cotrèts*; pour dire, en ôter quelques bâtons. Les *cotrèts*, ſoit de taillis, ſoit de quartiér, doivent avoir deux piéds de longueur ſur dix-ſept ou dix-huit poûces de circonférence. Ce nom a été donné à cette eſpéce de bois, parce qu'il eſt venu d'abord de la forêt de Villiers *Coſterets*, ou *Col de rèts.*

Ménage dérive pourtant ce mot du Latin *coſtrettum*, qu'on a dit au lieu de *conſtrictum*, d'où les Italiens on fait *conſtretto*, à cauſe qu'on les lie en deux endroits. D'autres le dérivent du mot Danois *got trehe*, qui ſignifie *bon bois.*

On appelle figurément & burleſquement des coups de bâton, *huile de cotrèt.*

M. Huet croit que le nom de *coterèt* pourroit bien être venu de la forêt *Cotia*, qui étoit proche de Compiegne.

COTRON. Quelques-uns diſent COTERON. ſ. m. Petite cotte qu'on met par deſſous les juppes pour être plus chaudement en hiver. *Tunicula*, *crocotula. Cotron* de ratine, d'oüatte.

COTTE. ſ. f. Partie du vétement des femmes, qui s'attache à leur ceinture, & qui deſcend juſqu'en bas. *Tunica*, *crocota.* Il ne ſe dit plus qu'à l'égard des païſannes, ou pèrſonnes du peuple; car les Dames de qualité l'appellent *juppe*, particulièrement celle qu'elles portent deſſus, & qui eſt traînante. On dit encore à l'égard des enfans, Levez vôtre *cotte*, trouſſez vôtre *cotte.*

Ménage après Scaliger dérive ce mot du Latin *crocota*, dont parle Cicéron, qui eſt une eſpéce de juppe ou de robbe de femmes, qui répond à ce que nous appellons *cotte* & *cotillon.* Du Cange dit que *cota* étoit un habillement propre aux Eccléſiaſtiques.

On appelle encore *corps de cotte*, le corps piqué que les femmes portent ſous leurs robbes, où elles attachent leurs juppes & leurs *cottes. Tunica thorax.*

On dit, Donner la *cotte* vèrte aux jeunes enfans; pour dire, leur toucher les parties qui ſont ſous leur *cotte* avec de l'hèrbe.

COTTE D'ARMES, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un habillement que mettoient autrefois les Chevaliérs ſur leurs armes, tant à la guèrre que dans les tournois, & qui ſe porte encore à préſent par les Hérauts d'Armes. *Sagum.* C'étoit un petit manteau qui deſcendoit juſques vèrs le nombril, ouvèrt par les côtez avec des manches courtes, comme des manches d'Ange, quelquefois fourré d'hèrmines & de vair, ſur lequel s'appliquoient les armoiries du Cavaliér brodées en or & en argent, & avec de l'étain battu émaillé de couleurs, d'où eſt venu la régle de Blâſon, de ne point mettre couleur ſur couleur, ni métal ſur métal. Ces couleurs étoient faites d'un étain battu & émaillé de rouge, de vèrd, de noir, & de bleu; ce qui leur a fait donner le nom d'*émaux.* Ces *cottes d'armes* étoient volantes, & ſouvent divèrſifiées de pluſieurs bandes de couleurs différentes, altèrnées & miſes en divèrs ſens, comme les drapeaux ſont encore aujourd'hui écartelez, ondez & vivrez. Ces ſortes d'habits s'appelloient *diviſes*, parcequ'ils étoient compôſez de pluſieurs piéces diviſées & couſuës enſemble, d'où ſont venus les mots de *faſce*, de *pal*, de *chevron*, de *bande*, de *croix*, de *ſautoir*, de *loſenge*, &c. dont on a fait depuis les piéces honorables de l'Écu. Les *cottes d'armes* & les bannières n'ont jamais été pèrmiſes qu'aux Chevaliérs & aux anciens Nobles.

COTTE DE MAILLE, ou JACQUES DE MAILLE, eſt auſſi une armure faite en forme de chemiſe, & tiſſuë de petits anneaux de fèr. *Lorica hamis conſita.*

COTTE MORTE, eſt la dépoüille, la ſucceſſion d'un Moine qui vivoit hors la Menſe commune, qui avoit quelque Bénéfice, ou quelque pécule, dont l'Abbé & le Couvent héritent. *Monachi extra monaſterium morientis hereditas.*

La *Cotte-morte* des Religieux de Ciſteaux n'appartient point aux Abbez Commendataires, mais au Monaſtère.

COTTE MAL TAILLÉE. On dit dans le langage commun & ordinaire, *Faire une cotte mal taillée*; pour dire, Arrêter un compte, en rabattant quelque chôſe de part & d'autre, & ſans l'examiner exactement. *Pactio arbitraria vel cum aliquo ſuo damno.*

COTTE, en tèrme de Palais, eſt une lettre ou un chiffre qu'on met au dos d'une piéce mentionnée en un inventaire, ou en une production, pour la marquer & diſtinguer des autres, & la trouver plus facilement. *Superſcriptus alicui codici numerus, vel ſuperſcripta littera.* Cette piéce eſt la troiſiéme produite ſous la *cotte B.*

COTTE, ſignifie auſſi la part que châcun doit porter & payer d'une impoſition, ou dépenſe commune. *Impoſitum capitibus ſingulis tributum, exactio capitum.* Ce ſont les Aſſeeurs des tailles qui réglent la *cotte* de châcun des contribuables. Ce païſan a payé ſa *cotte.* Cet autre eſt appellant de ſa *cotte.* De cette contribution châcun doit payer ſa *cotte* part. En ce ſens, & en celui de l'article précedent, ce mot vient de *quotus*, ou *quot*, qui veut dire *quantiéme*, ou *combien*; & c'eſt par corruption qu'on l'écrit par un *c*, veu qu'on devroit écrire *quote.* Voyez COTE.

COTTÉE. ſ. f. Petit plongeon, ou eſpéce de Canard. Voyez PETIT CANARD.

COTTER. v. act. Marquer une piéce au dos, d'un chiffre, ou d'une lettre, pour la trouver au beſoin. *Superſcribere*, *inſcribere.* Ce ſont les Notaires qui *cottent* & qui paraphent eux-mêmes les piéces d'un inventaire.

COTTER, ſignifie auſſi, Citer, marquer préciſément. *Scriptoris alicujus verba afferre*, *proferre.* Il faut nous *cotter* les textes où vous avez vû cette doctrine. Vous alleguez bien des faits, mais vous n'en *cottez* pas un de précis.

COTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inſcriptus*, *ſuperſcriptus.*

COTTEREAUX. ſ. m. Voleurs, pillards & aventuriérs, qui pilloient les païſans, les Égliſes & les Monaſtères, qui furent défaits en Bèrri du tems de Philippe Auguſte en l'an 1163. dont il eſt fait ſouvent mention dans les vieilles Hiſtoires. *Prædones*, *raptores.* Ils ont été auſſi appellez *Routiérs*, & par les Auteurs Latins *Ruptarii*, comme qui diroit *Ecorcheurs.*

M. de Marca hiſt. de Bearn l. 6. c. 14. dit que les *Cottereaux* fûrent ainſi appellez, parce qu'ils portoient de grands couteaux.

COTTERIE. ſ. f. C'eſt un mot qui ſe trouve dans pluſieurs Coutumes, qui ſe dit des compagnies & ſociétez de villageois demeurans enſemble, pour tenir d'un Seigneur quelques héritages qu'on appelle *tenus en cotterie*; ce qui arrive particulièrement parmi les gens de main morte. *Societas.*

On appelle auſſi *Cotterie*, un héritage chargé d'une redevance roturière, qui eſt une tèrre vile, & une poſſeſſion de main fèrme; ce qui eſt oppoſé au lieu noble tenu à fiéf & à cens: & on dit une tèrre *cottière*, un lieu *cottiér*, ou tenu cottièrement; homme *cottiér*, ou tenancier *cottiér*, par oppoſition aux hommes de fiéf, ou Cenſiérs. *Prædium vectigalis annui plebeio jure.* Chôſe *cottière*; Tenant *cottiér*; tenement *cottier*, fiéf *cottiér*, biens *cottiérs*, héritage *cottiér.*

COTTERIE, ſe dit auſſi parmi les Artiſans, d'un Juré, ou d'un Maître de Confrairie à l'égard de celui qui eſt en même charge. *Societas.* Un Juré ne peut aller en viſite tout ſeul, il faut qu'il attende ſa *cotterie.* Ils ſe ſont ſèrvis de ce mot pour ne pas abuſer de celui de Collégue, qui eſt plus honorable.

COTTERIE, en tèrmes de Convèrſation, ſignifie une troupe, ou ſocieté de quelques pèrſonnes qui ſe hantent familièrement, qui n'a pour objet que le plaiſir. Deux années ne paſſent point ſur une même *cotterie*: la jalouſie de la beauté, ou d'autres intérêts dérangent bien-tôt la République. LA BRUY. Ces gens ſont de même *cotterie.* Il eſt bas.

COTTERIE, s'eſt dit autrefois d'une ſocieté de païſans armez & révoltez qu'on appelloit *Cottereaux.* Voyez ce mot. C'eſt de cette dèrnière ſignification qu'eſt venu l'uſage de dire *cotterie* pour *ſocieté.*

COTTIENNES. ſ. f. & pl. Surnom d'une partie des Alpes qui eſt entre le mont Viſo au midi, & le mont Cénis au ſeptentrion, & comprend le mont Viſo, le mont au col de la Croix, le mont Genèvre, & le mont Cénis. Elles ſeparent le Dauphiné du Piédmont. *Alpes Cottiæ*, ou *Cottianæ.* Elles ont pris ce nom d'un Seigneur de ce païs nommé *Cottus*, ou *Cottius*, dont Suetone parle dans la vie de Tibère, & à qui Claude donna le titre de Roi l'an 44. de JESUS-CHRIST. Voyez ci-deſſus ALPES, où il faut lire *Cottiennes*, *Cottianæ*, & *Cottius*, & non pas *Coctiennes*, *Coctianæ*, *Coctius.*

COTTIÉR, ÈRE. adj. Voyez ci-deſſus COTTERIE. Tèrme de Coutumes.

COTTIÈREMENT. adv. D'une manière cottière, qui eſt différente de celle par laquelle on tient les biens noblement. Voyez COTTERIE, tèrme de Coutumes.

COTTION. ſ. m. *Cottio.* Cèrtains Pénitens, appellez autrement Mangons, qui parûrent au VIIIe ſiécle, Vagabonds qui couroient le païs tout nuds, & chargez de chaînes, ſous prétexte de pénitence. Le Capitulaire d'Aix la Chapelle en 789 ſous Charlemagne défend de ſouffrir les *Cottions.*

COTTIR. Voyez COTIR.

COTTISSURE. Voyez COTISSURE.

COTYLE. ſ. f. Meſure Attique pour les liqueurs. *Cotyla.* On a ſupputé qu'une *cotyle* étoit égale à un demi-ſeptiér Romain. On pretend que l'hémine eſt la même meſure que la *cotyle.* La *cotyle* Romaine étoit de douze onces pour quelque liqueur que ce fût. SAVOT. Si cela eſt il y avoit autant de différentes *cotyles*, qu'il y a de liqueurs qui ſe vendent ordinairement, ce qui ne doit pas étonner, puiſqu'en quelques païs pluſieurs meſures de differences

tes grandeurs ont le même nom, lorſqu'elles contiennent le même poids, quoique ſous différens volumes. Fannius dit que la *cotyle* étoit la même chôſe que l'hémine, que c'étoit la moitié du ſextier.

At cotylas, quas, ſi placeat, dixiſſe licebit
Heminas, recipit geminas ſextarius unus.

Chorier, hiſt. de Dauph. L. II. p. 101. dit, que dans cette Province on appelle *Cotovilli*, & *Cotoillon*, un pot de tèrre propre à tenir de l'huile, ou du vin, de Κοτύλη. Il ajoute que néanmoins la *cotyle* étoit attribuée aux chôſes ſeches, auſſi bien qu'aux liquides, & que Thucydide dit en un endroit deux *cotyles* de vin, & en un autre deux *cotyles* de pain. Cet Auteur écrit *cotule*, mais l'uſage eſt de dire *cotyle*. Voyez Vigenère ſur T. Live T. I. p. 1530. Il y parle de la *cotyle*.

Cotyle. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des cavitez extérieures des os qui ſont grandes, environnées de bords épais, & dans leſquelles ſont reçuës les têtes apophyſes des autres os qui y ſont attachez; comme celle qui eſt dans l'os de la hanche, ou iſchion, qui reçoit la tête de l'os de la cuiſſe. *Cotyle*. On l'appelle auſſi *acétabule*; c'eſt-à-dire, *godet*.

COTYLÉDON. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſignifie ſelon quelques-uns, l'orifice des veines qui ſont répanduës dans la çavité de la matrice, & ſont gonflées de ſang: & ſelon quelques autres, le placenta même qui eſt câve d'un côté, & convéxe de l'autre. *Cotyledon*. On donne à ce mot divèrſes autres explications. Quelques Modèrnes diſent avec plus de fondement qu'il n'y a que les brebis & les chévres qui ayent des *cotylédons*, & ils donnent ce nom aux glandes qu'on trouve dans la matrice de ces animaux, qui ſont creuſes, & faites comme un godèt; d'où vient que les Latins les ont appellées *acetabula*.

COTYLÉDON. ſ. m. *Cotyledon ſ. f.* ou *Umbilicus Veneris. ſ. m.* Plante qui croît dans des endroits humides, dans des fentes de rochérs & ſur de vieilles murailles. Sa racine eſt tubéreuſe, charnuë, ronde, & groſſe comme un pois; elle pouſſe quelques feüilles charnuës, pleines de ſuc, arrondies en forme de baſſin, creuſes dans leur centre, où viennent aboutir leurs queües. D'entre ces feüilles s'éléve une tige arrondie, menuë, longue de demi piéd, garnie de quelques feüilles anguleuſes, rârement arrondies, & qui ont leurs queües placées à leur marge. Le haut de ces tiges eſt un épi de petites fleurs verdâtres allongées en tuyau à cinq pointes, ſans ôdeur. Le piſtile qui s'éléve du fond de leur calice, taillé en godèt, devient un fruit compoſé de pluſieurs petites gaines membraneuſes, longues de quelques lignes, & qui en s'ouvrant dans leur longueur laiſſent tomber une ſemence trés-menuë, en forme de pouſſière.

Cotyledon vient d'un mot Grèc qui ſignifie une cavité, ce qui convient en quelque manière aux prémières feuilles de cette plante. On attribuë au *Cotyledon* les mêmes vèrtus qu'à la rubarbe, & on en fait les mêmes uſages.

Il y en a une eſpece à fleur jaûne, & qui a la racine tubéreuſe, dont les feüilles ſont vèrtes durant l'hivèr, & flétriſſent au mois de Mai. On en trouve la figure dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

COTYLOIDE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des cavitez profondes des os. Voyez Cotyle. C'eſt la même chôſe.

Ce nom vient du Grèc Κοτύλη, meſure des Grècs appellée *Cotyle*, & de εἶδος, forme; & ſignifie, Qui a la forme d'une *cotyle*. Et on a donné ce nom à ces cavitez, parce qu'elles reſſemblent à la meſure des Grècs appellée *cotyle*. Quelques Anatomiſtes écrivent cotile, & cotiloïde mais mal; en Grèc c'eſt Κοτύλη.

COTYTTO. ſ. f. Déeſſe de l'impureté. *Cotytto*. Elle étoit honorée à Athênes, où ſes Prêtres, qu'on nommoit Baptes, lui faiſoient des ſacrifices nocturnes. Probus croit qu'elle avoit été Comédienne ou danſeuſe, & que les Baptes ſes Sacrificateurs imitoient les mœurs de *Cotytto* par des danſes laſcives. Juvenal en parle Sat. II. v 91. & Horace Epod. XVII. 58. L'Abbé de Marolles traduit Cotytton. On dit Didon, & Io.

COU.

COU. ſ. m. On diſoit autrefois *Col*, qui n'eſt plus en uſage qu'en quelques phrâſes. C'eſt la partie du corps humain, ou de pluſieurs animaux, qui eſt entre la tête & le tronc du corps. *Collum*. Les animaux qui n'ont point de poumons, ou de voix, n'ont jamais de *cou*, comme les poiſſons, & les grenouilles. Sa partie extérieure par devant s'appelle la gorge, ou le goſiér: & la partie ſupérieure de la gorge, ſe nomme le *morceau*, ou la *pompe d'Adam*, *Fauces*. Le trou qui eſt entre les deux clavicules n'a pas de nom en François; en Latin il s'appelle *jugulum*, & en Grèc σφαγὴ; c'eſt à dire *meurtre*, parcequ'il eſt fort aiſé de tuer un homme par là. Le dèrrière du *cou* eſt appellé en Latin *cervix*; & le creux qui eſt entre la prémière & ſeconde vèrtèbre, s'appelle la *nuque*, & en Latin *foſſa*, *ima cervix*. Ce qui eſt au deſſous s'appelle le *chignon du cou*, & par les Medecins *epomis*. Ses parties latérales commencent depuis le deſſous des oreilles, & s'appellent *parotides*. Ses parties intérieures ſont ſept vèrtébres, l'artère trachée, le larinx, les veines jugulaires, les artères carotides, le nèrf intèrcoſtal, celui de la huitiême paire avec le récurrent, & pluſieurs muſcles. Philoxéne étoit un Philoſophe ſi voluptueux, qu'il ſouhaitoit avoir un *cou* de gruë, afin qu'il eût plus long-tems le plaiſir de goûter le vin & les viandes.

On dit, qu'un homme a un *cou* de gruë, quand il l'a trop long. On dit d'un père qui flatte ſes enfans dans leurs vices, qu'il leur met la corde au *cou*. On dit auſſi pour aſſûrer un chôſe, Je veux avoir le *cou* coupé; pour dire, J'y gagerois ma tête. Coupper le *cou*, eſt en France le ſupplice des Nobles qui ont commis quelque crime capital. C'eſt ſéparer la tête des épaules. *Caput abſcindere, cervices reſecare*. A l'égard des roturiérs, on dit qu'ils ſeront pendus par leur *cou*; pour dire, qu'ils ſeront étranglez avec une corde. Il en eſt tout autrement en Turquie où l'on n'étrangle que les gens de qualité, ou de quelque diſtinction; au lieu que l'on n'y coupe le *cou* qu'aux ſéditieux, aux traîtres à l'État, & aux miſérables. Et la raiſon de cela eſt qu'en général toute mort où il y a effuſion de ſang, eſt ignominieuſe parmi les Turcs. Du Mont, *Voyages*. On dit du Diable, quand il étrangle des Sorciérs, qu'il leur tord le *cou*. On dit encore, qu'un homme prend ſes jambes ſur ſon *cou*; pour dire, qu'il ſe réſout à partir pour faire quelque meſſage.

On dit auſſi qu'une pèrſonne a ſauté au *cou* de quelqu'un; pour dire, qu'il l'eſt allé baiſer, careſſer, embraſſer. *In alicujus amplexum ruere*; qu'une mère a tous ſes enfans pendus à ſon *cou* quand elle les careſſe ſouvent. On dit auſſi de ceux qui ont un grand fardeau ſur les épaules, qu'ils en ont chargé leur *cou*. *Cervicibus onus imponere*.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt rompu le *cou*; pour dire, qu'il eſt tombé & qu'il s'eſt bleſſé, encore que ce ſoit en toute autre partie que le *cou*. Et en ce ſens on le dit figurément de la fortune, ou des affaires. Ce Marchand a tant fait de crédit, qu'il s'eſt rompu le *cou*, qu'il s'eſt ruiné. On a rompu le *cou* à cette affaire; pour dire, on y a fait tant d'obſtacles, qu'on l'a empêché de réüſſir. En voulant s'élever trop haut, l'on tombe, & l'on ſe caſſe le *cou*. S. Évr. Il n'eſt point de mèr ſi pleine d'orages, ni qui roule plus de vagues, qu'il s'éléve de mouvemens dans une multitude quand elle a la bride ſur le *cou*. Vaug.

Cou, ſe dit auſſi de quelque partie des habits qui ſe mettent ſur le *cou*, ou autour du *cou*. Le *cou* de ce pourpoint, de cette chemiſe, eſt trop étroit, il étrangle. *Thoracis collare*, *amiculum*. Un mouchoir de *cou*, c'eſt le mouchoir que mettent les femmes ſur le *cou* pour cacher leur gorge. Tour de *cou*, eſt un gros linge qu'on met la nuit ſur le *cou* de peur de s'enrhumer. *Colli amictus*, *amiculum*. On appelle auſſi un tour de *cou* une groſſe gance, ou treſſe qu'on coud au haut d'un manteau pour l'attacher.

Cou, ſe dit auſſi par reſſemblance de pluſieurs chôſes qui ſont longues, menuës, ou étroites. *Collum*. Le *cou* d'une bouteille, d'un matras, ou inſtrument qui ſèrt aux diſtillations de Chymie, qui a un *cou* fort long. On le dit auſſi des paſſages étroits qui ſont dans les montagnes. *Fauces*. L'armée a paſſé le *col* de Pertus pour entrer en Catalogne.

En tèrmes d'Anatomie on donne le nom de *cou*, ou *col*, à différentes chôſes. Dans les os le *cou* eſt la partie la plus étroite d'un os, qui d'étroit qu'il eſt dans ſon commencement, ſe dilate peu à peu. Le *cou* d'un os eſt placé ſous une tête; & le *cou* & la tête diffèrent en ce que la tête eſt prèſque toûjours épiphiſe, & le *cou* apophiſe. Le *cou* de la matrice, le *cou* de la veſſie, le *cou* de la véſicule du fiel, ſont des ouvertures longues & étroites qu'ont ces parties. Le conduit qui eſt depuis l'orifice intèrne juſqu'à la principale cavité de la matrice, & qui eſt de la longueur d'un poûce, ou environ, s'appelle le *cou* court de la matrice.

On appelle en Anatomie, le *cou* du piéd, la partie la plus haute du piéd de l'homme, & que les Médecins appellent le *tarſe*. *Tarſus pedis*. Voyez Tarse. L'on ne dit *cou du piéd* que par corruption, pour *coude du piéd*: mais *cou du piéd* eſt plus commun, ou plûtôt le ſeul que l'on diſe dans l'uſage ordinaire.

Cou du piéd, ſe dit auſſi de l'endroit de la forme du ſouliér qui répond au *cou* du piéd de l'homme. *Pars calcei tarſo pedis reſpondens*. J'ai beſoin d'une forme qui ait le *cou du piéd* fort haut.

Cou de chameau. Tèrme de fleuriſte. Le *cou de chameau* eſt ainſi nommé, parcequ'en fleuriſſant il panche le tête, & courbe le *cou* comme un chameau. Il eſt autrement appellé Narciſſe à la tête longue, ou Narciſſe couronné. Il s'en trouve de trois ſortes, de blanc ſimple, de double, & de blanc pâle. Le blanc ſimple étend ſix feüilles, du milieu deſquelles s'éléve un godet dont l'extrémité eſt bordée d'un petit trait rouge. Le blanc pâle a la fleur plus petite, mais il porte auſſi bien davantage.

ge, faiſant quatre ou cinq fleurs ſur châque tige. Le blanc double, à cauſe de la plénitude de ſes feüilles & de ſon godet doré, orlé d'une ligne rouge qui l'environne, enfermé d'une couronne, peut juſtement être appellé le Narciſſe couronné. Il eſt de tous le plus beau & le plus eſtimé. Pluſieurs Fleuriſtes nomment cette fleur *Rôſe de Nôtre-Dame.* Dans toutes ces trois eſpéces elle ne veut pas avoir beaucoup de ſoleil : elle ſe plaît dans un fond de bonne tèrre graſſe & detrempée, de la profondeur de quatre doigts, un demi empan de diſtance. Il la faut recouvrir avec la tèrre de potager pour la faire plus facilement fleurir. On les tire tous les trois ans pour en détacher les cayeux. MORIN.

COUARD, ARDE. adj. Qui manque de hardieſſe, qui a de la lâcheté, de la poltronnerie. *Ignavus.*

Ce mot eſt bas. Il vient de ce qu'on reproche aux poltrons qu'ils s'enfuyent la queuë entre les jambes, comme font les chiens. Car c'eſt une marque de timidité aux animaux, d'avoir la queuë avalée. D'autres le dérivent de l'Allemand *kube hertz*, qui veut dire, *cœur de vache*; d'autres de *coyon*, qui vient de *quietus.* On appelle les Anglois *coüez*, pour leur reprocher leur timidité; & on leur a fait accroire qu'ils avoient des queuës.

COUARDISE. ſ. f. Timidité, poltronnerie. *Ignavia.* Le plus grand reproche qu'on puiſſe faire à un homme, c'eſt de l'accuſer de *coüardiſe.* On punit la *coüardiſe* par honte, & par ignominie. MONT. Il eſt bas.

COUAT. ſ. m. Voyez CUCUFAT.

COUBAIS. ſ. m. C'eſt un bâtiment du Japon dont on ne ſe ſert que ſur les rivières, & les eaux intèrnes. On met ordinairement ſur un *Coubais* quarante hommes à ramer qui le font aller fort vîte. Les *Coubais* ſont embellis de divèrs ornemens, & une chambre à l'avant qui s'éléve en forme de petit gaillard.

COUCHANT. adj. m. & ſubſt. Tèrme de Géographie. Le ſoleil *couchant*, c'eſt le ſoleil qui eſt ſur les bords de l'horiſon occidental. *Occidens, ſol occidens.* Du Levant juſqu'au *Couchant*; c'eſt-à-dire, Depuis un bout du monde juſqu'à l'autre. Entre le Midi & le *Couchant*, c'eſt le côté du vent Sud-Oüeſt.

On dit, qu'on adore plutôt le ſoleil levant que le *couchant*, pour dire, qu'on s'attache plutôt à la fortune des jeunes Princes, qu'à celle des vieux.

COUCHANT, eſt auſſi un tèrme de Chaſſeur, qui ſe dit d'un chien qu'on a dreſſé pour arrêter les pèrdrix, & qui ſe couche ordinairement ſur le ventre quand il les voit. *Canis auceps.* Voyez CHIEN. De là vient qu'on dit figurément & baſſement, qu'un homme fait le chien *couchânt* auprès de quelqu'un; pour dire qu'il eſt flatteur, & ſoumis auprès de lui, pour trouver l'occaſion de le ſurprendre, ou plûtôt pour gagner ſes bonnes grâces, par ſes careſſes, & ſes baſſes ſoumiſſions. *Turpis adulator.*

COUCHE. ſ. f. Bois de lit. Une *couche* à hauts piliérs. *Lectus.* Les Anciens faiſoient des *couches* de cédre, de citronniér. On en a vû une chez la Reine de bois de calemba d'un très-grand prix. Et quand on crie à l'encan une *couche* on n'entend vendre que le bois du lit. Ménage dérive ce mot de *culca*, d'où vient le diminutif *culcita* : ce que dit auſſi Voſſius.

COUCHE, ſe prend auſſi pour le lit entiér; mais en ce ſens il eſt de peu d'uſage, à moins qu'on ne l'employe dans la Poëſie, ou dans quelques façons de parler conſacrées, comme la *couche nuptiale*, la *couche Royale.*

COUCHE, ſe dit dans les matières de piété pour un beau lit, un lit magnifique. Le ſoleil eſt comme un époux qui ſort de ſa *couche.* MAUCROIX.

COUCHE, ſe prend auſſi figurément en Morale, pour le mariage. *Nuptiæ.* On dit d'une femme, qu'elle a ſoüillé la *couche* de ſon mari, quand elle a commis adultère. On dit auſſi les fruits de ſa *couche*; pour dire, les fruits du mariage. Dieu a béni leur *couche*; pour dire, leur a donné des enfans. *Lectus genialis.*

Les Dieux ne montrent point que ſa douleur les touche:
D'aucun gage, Narciſſe, ils n'honorent ſa couche. RACINE.

COUCHE, ſignifie auſſi l'enfantement. *Partus.* Cette femme a eû une mauvaiſe *couche*, a été fort malade en accouchant, ou depuis qu'elle eſt accouchée : c'eſt ſa premiére *couche.* Une *fauſſe couche*, eſt un accouchement avant tèrme, quand la femme ſe bleſſe, en ſorte que ſon fruit ne vienne pas heureuſement, ou lorſqu'elle ne jette qu'une mole, ou une maſſe informe. *Abortus, abortio.* Les violens & fréquens vomiſſemens, les coliques & les tranchées violentes, font faire de *fauſſes couches.* Une trop grande colère, une peur ſubite, une médecine forte, peuvent cauſer une *fauſſe couche.* Une femme à qui une *fauſſe couche* arrive, eſt bien plus en danger de la vie qu'une femme qui accouche naturellement. MAURICEAU.

COUCHE, ſignifie encore la maladie, le travail d'une femme qui enfante, ou le tems qu'elle eſt obligée de garder le lit pour ſe remettre, & pour reprendre ſes forces. *Puerperium.* Cette femme eſt robuſte, elle n'eſt que quinze jours en *couche.* Elle a fait faire un beau lit pour ſes *couches.* Il n'y a que deux jours qu'elle eſt relevée de *couche.*

On appelle les *couches de la Vierge*, une dévotion à la Sainte Vièrge, où on lui chante des Saluts neuf jours avant Noël. On dit auſſi, que la pèrmiſſion de manger de la chair les Samedis juſqu'à la Chandeleur en cèrtains Diocéſes, ſe donne en l'honneur des *couches* ſacrées de la Vièrge. On fait une cérémonie à l'Égliſe, quand les femmes relévent de *couche*, en mémoire de la purification qui ſe faiſoit dans l'ancienne Loi après les *couches.*

COUCHE, eſt auſſi un linge qu'on met aux enfans en maillot par deſſous leur lange pour recevoir leurs excrémens, afin que par le changement qu'on en fait on les tienne plus proprement. *Cuna.*

COUCHE, eſt auſſi un enduit de couleurs, ou autre chôſe liquide, molle, qu'on met ſur quelque chôſe pour la colorer, ou pour la rendre plus fèrme & plus unie. Il faut mettre la dèrnière *couche* de plâtre fin pour rendre cette muraille bien polie, bien luiſante. *Corium cruſta, incruſtatio.* Pour imprimer une toile à peindre, il y faut deux *couches* de colle avant qu'y mettre la peinture. On met deux ou trois *couches* de blanc de plomb ſur du bois, avant la *couche* d'or qu'on y applique; une *couche* de vèrnis ſur une carte. *Color inductus, coloris inductio.* On dit donner la dernière *couche* à un tableau, il faut donner deux *couches* de couleurs à un platfond. FÉLIB.

COUCHE, ſe dit en Chymie des lits differens des différentes matières qu'on met altèrnativement les unes après les autres pour les faire mieux fondre ou imbiber. On appelle cela auſſi *ſtratification*, ou *ſtratum ſuper ſtratum* : ce qui s'exprime par cette note, S. S. S.

COUCHE, en tèrme de Botanique, ſe prend pour le fond du calice des fleurs à fleurons & à demi fleurons, & des fleurs radiées du calice, dis-je, de ces fleurs, ſur lequel ſont pôſées les ſemences. *Calicis fundus, ima pars.*

On le dit auſſi dans la cuiſine ordinaire. Pour faire des ſouppes, des ragoûts, des ſyrops, il faut mettre une *couche* de pain, une *couche* de fromage, de pommes, &c.

COUCHE. Tèrme de Boulanger. C'eſt un morceau de groſſe toile ſur quoi on *couche* le pain au lait. *Tela craſſior excipiendo pani comparata.* Les pains ſont ſur la *couche.*

COUCHE. Tèrme de Tireur d'or. Feuille d'or, ou d'argent, qu'on met autour du bâton qu'on veut dorer ou argenter. *Bractea.*

COUCHE. Tèrme de Doreur ſur cuir. Compoſition d'eau & de blanc d'œuf qu'on pôſe ſur le cuir avant que de le dorer. *Coloris inductio.*

COUCHE. Tèrme de Tanneur. Ce ſont quatre ou cinq cuirs qu'on met ſur le chevalet pour être quioſſez; c'eſt-à-dire, pour en faire ſortir la groſſe ordure avec la quioſſe. *Pelles inductæ pelli.* Faire une *couche.*

COUCHE, en tèrmes de Charpenterie, eſt la piéce de bois qui ſe met ſous une étaye qui ſèrt de patin, ainſi nommée, parcequ'elle eſt couchée de plat. *Tignum in planum collocatum.* Il y a des *couches* de haut, & d'autres de bas.

COUCHE D'ARQUEBUSIÉR, eſt la partie du fût d'une arme à feu, qu'on approche du viſage quand on veut coucher en joüe quelque chôſe. *Ferreæ fiſtulæ poſtica pars.* C'eſt ce qu'autrefois on appelloit *croſſe* au mouſquet.

COUCHE, en tèrmes de Jardinage, eſt une préparation d'un quârreau de tèrre fait avec du fumiér, du tèrreau, ou autres amendemens, & élevé de deux ou trois piéds au deſſus de la ſupèrficie de la tèrre, pour y élever des melons, des laituës, & autres fruits & hèrbages. *Pulvinus.* On fait venir des champignons ſur des *couches*, qui ne valent pas ceux qui viennent en pleine tèrre.

COUCHE SOURDE. Couche compôſée de fumiér, comme les autres, mais qui ſe fait dans la tèrre & ne s'éléve point au deſſus de la ſupèrficie de la tèrre. On fait venir des champignons ſur des *couches* ſourdes.

COUCHE, entre les Joüeurs, eſt le premiér enjeu, ce qu'on met d'argent d'abord ſur une carte ſans le renvi. *Depoſita à luſoribus pecunia.* Ce joüeur eſt ſage, il ne renvie point, il ne prend jamais que ſa *couche.*

COUCHÉE. ſ. f. Gîte, lieu où l'on couche, particulièrement en voyage. *Manſio.* Nous avons plus loin à aller à la *couchée*, que nous n'avons eû à la dînée. Il nous en a tant coûté pour la *couchée*; pour dire, pour le gîte de l'hôtellerie : le repas du ſoir y eſt ordinairement compris.

COUCHER. v. act. & n. Étendre en long ſur la tèrre & de niveau. *In planum collocare.* *Coucher* une piéce de bois, une ſablière, ſur un fondement à rez de chauſſée, pour élever deſſus un pan de charpente, la *coucher* de plat ou de champ. On dit auſſi, *Coucher* un ſarment de vigne; pour dire, l'étendre le long de la tèrre, & l'y enfèrmer pour le faire provigner. *Vineam in terram proſternere.*

proſternere. On dit auſſi, *Coucher* au feu; pour dire, *Coucher* la broche devant le feu pour faire rôtir la viande. *Carnem veru tranſfixam foco apponere*.

Ce mot vient de *cubare*. Nicod. Ménage après de Valois le dérive de *collocare*. Du Cange eſt de même avis, *eò quòd noſmetipſi in lecto collocemus*.

Coucher, ſignifie auſſi, Abbattre ce qui eſt élevé, ou à plomb; pour le mettre à fleur de tèrre. *Sternere, proſternere, evertere*. Il faut *coucher* par tèrre ces arbres, les coupper. Il faut *coucher* par tèrre tout ce bâtiment. En ce ſens on dit qu'un luiteur a *couché* par tèrre ſon homme, qu'un combattant a *couché* par tèrre ſon ennemi, qu'il l'a *couché* ſur le carreau. La grêle, la pluye, ont *couché* les blez; pour dire, qu'elles les ont abbatus & verſez. On dit encore en ce ſens, *Coucher* une bouteille ſur le côté; pour dire, la vuider.

Coucher, ſignifie auſſi, Abbaiſſer, diſpoſer une arme à feu ou de trait pour la tirer ſur quelque chôſe. *Ferream fiſtulam in aliquem dirigere, collimare*. Il a *couché* en joue ſon ennemi par trois fois, & il n'a oſé lâcher ſon coup. En ce ſens on le dit au figuré de ceux qui viſent à quelque chôſe avantageuſe qu'ils tâchent d'obtenir. *Aliquid ſpectare, ad aliquid aſpirare*. Il y a longtems qu'il *couche* en joue cette fille pour l'épouſer. Il *couche* en joue cette charge, il obſerve quand elle ſera vacante.

> *La villageoiſe eſt belle & jeune, je l'avouë,*
> *Dom Alphonſe en paſſant peut la* coucher en jouë. Scar.

Coucher, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit particulièrement des hommes & des animaux qui s'étendent de long ſur la tèrre. *Procumbere terræ, in terram, ſternitterræ, in terram*. Ce Capitaine fit *coucher* ſes ſoldats ſur le ventre pour cacher ſon embuſcade. Ce cheval eſt vicieux, il ſe *couche* dans l'eau, il ſe *couche* au lieu d'avancer. *Equus cubitor*. Ces troupeaux étoient *couchez* ſur le gazon. C'eſt une èrreur des Anciens, de croire que les éléphans ne ſe *couchent* point, & qu'ils n'ont point de jointures. Les chameaux ſont dreſſez à ſe *coucher* pour recevoir leur charge.

Coucher, ſignifie auſſi, S'étendre ſur un lit, ou autre chôſe ſemblable, pour dormir. *Lectum petere, lecto ſe commendare, cubitum ire*. A la ville on eſt *couché* bien mollement entre deux draps. A la guèrre on eſt ſouvent *couché* ſur la dure, ſur la tèrre; ſur la paille. Il s'eſt *couché* ſur ſon lit pour faire la méridienne. Il eſt ſi pauvre, qu'il eſt ſouvent obligé de ſe *coucher* ſans ſouper.

Coucher, ſignifie auſſi, Aider à quelqu'un à ſe déshabiller, à ſe mettre au lit. *Veſtimenta alicui detrahere; aliquem in lecto collocare*. Les valets de chambre viennent *coucher* leurs maîtres. Les garçons de la noce viennent *coucher* l'épouſée. On dit figurément en ce ſens, qu'on eſt plus *couché* que debout; pour dire, que la vie eſt bien courte à l'égard de l'éternité: & qu'il ne faut point ſe dépouiller avant de ſe *coucher*, quand on ſe veut défendre de faire des donations entre vifs à des enfans, ou à des héritiers.

Coucher, ſignifie auſſi, Gîter, paſſer la nuit. *Cubare*. La Vièrge fut contrainte de *coucher* dans une étable, parcequ'il n'y avoit point de place dans les hôtelleries. Cet homme a *couché* en ville, il a *couché* dehors, parceque les portes étoient fèrmées; il a *couché* au cabaret, il y a paſſé la nuit à jouër & à boire. On dit en ce ſens, *Coucher* à l'enſeigne de la lune à la belle étoile; pour dire, *Coucher* dehors, n'avoir point de gîte. *Sub dio pernoctare*. On dit auſſi, que des Sèrgens *couchent* un homme, quand ils le ſuivent tout le jour juſqu'à ſon gîte pour l'attraper le matin en ſortant. *Obſervare aliquem*. On dit encore en ce ſens, qu'une porte a *couché* ouvèrte; pour dire, qu'on ne l'a point fèrmée de toute la nuit.

Coucher, ſignifie auſſi, avoir habitation charnelle avec une femme, ſoit de jour, ſoit de nuit. *Concubare*. Ces Amans ont *couché* longtems enſemble avant que de déclarer leur mariage.

Coucher, ſe dit auſſi du ſoleil & des aſtres, quand ils deſcendent ſous l'horiſon. *Occidere, ſolis occaſus, ſiderum obitus*. Les Poëtes ont feint que le Soleil ſe *couchoit* dans le ſein de Thétis, ou dans la mèr. Quand l'un de ces aſtres ſe léve, & l'autre ſe *couche*, ils ſont dans l'oppoſition.

Coucher, ſe dit auſſi de ce qui ſe tient ou qui devient plat & uni. *Deprimi, ſubſidere, ſidere, conſidere*. Les plumes, les garnitures de rubans ſe *couchent*, s'affaiſſent dans les tems humides. Ce colet, ce mouchoir de cou ſont mal taillez, ils ne ſe *couchent* pas bien ſur l'habit. *Coæquari*.

Coucher, en tèrmes de Jardinage, ſe dit des branches de quelque plante que ce ſoit qu'on *couche* en tèrre, c'eſt-à-dire, que l'on fait pancher en tèrre, & que l'on couvre de tèrre pour leur faire prendre racine. Il faut *coucher* les branches de ce figuièr pour en faire des marcottes. Le ſarment veut qu'on le *couche* pour en faire des provins.

Coucher, ſe dit auſſi des enduits de couleurs qu'on étend ſur toutes ſortes de chôſes. *Inducere*. Il faut *coucher* une telle couleur avant cette autre ſur cette menuiſerie. Il faut *coucher* une feüille d'or, de l'émail ſur cette montre, *coucher* du vèrnis ſur cette carte. C'eſt un grand art de ſçavoir bien *coucher* les couleurs les unes auprès des autres.

Coucher, ſignifie auſſi, Mettre au jeu, parcequ'en effet on *couche*, on étend de l'argent ſur une table, ſur une carte. *Deponere in folium luſorium nummos, pecuniam deponere*. On a *couché* d'abord une piſtolle ſur une carte, & on a renvié à la fin juſques à dix.

En ce ſens, on le dit figurément des paroles, lorſqu'on hâble, ou qu'on dit quelque chôſe de grand, de magnifique, d'extraordinaire. *Sibi arrogare multum, ſibi multum ſumere*. Ce garçon ne demande pas moins qu'une fille de cent mille écus en mariage; il *couche* trop gros. Il ne *couche* pas moins que de faire employer pour lui toutes les Puiſſances, les Grandeurs, &c.

En tèrmes de Manége, on dit qu'un cheval ſe *couche* ſur les voltes; pour dire, qu'il porte la tête & la crouppe en dehors, comme lorſqu'en maniant à droite, il a le corps plié & courbé, comme s'il alloit à gauche. *Inclinari*.

Coucher. Tèrme de Boulanger. C'eſt mettre le pain ſur la couche; c'eſt-à-dire, ſur un morceau de groſſe toile, où l'on met le pain au lait. *Collocare panem*. *Couchez* ce pain.

Coucher, Tèrme de Chapeliér. *Coucher* un chapeau, c'eſt le mettre dans la feutrière avec le lambeau.

Coucher, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, des écritures, du ſtile. *Scribere, ſcriptis mandare*. C'eſt un homme qui *couche* bien par écrit, qui explique bien ſes penſées.

Coucher, ſignifie auſſi, Employer, comprendre dans un acte, dans un contrat. *Aliquid verbis exprimere*. On a *couché* cette clauſe expreſſément dans cette donation. La déciſion de cette affaire eſt *couchée* en tèrmes formels dans le téxte de cette loi, dans les Regîtres de la Cour. Il a *couché* cela en recette, en dépenſe, dans les articles de ſon compte. On dit en ce ſens, qu'un homme a été *couché* ſur l'état; pour dire qu'il a été mis & employé ſur l'état, ſur le catalogue de ceux qui doivent être payez de quelques gages, appointemens, penſions, &c. *Alicujus nomen in rationes Regis ſtipendiarias referre*.

Couché, ée. part. & adj. On dit, Il eſt venu après ſoleil *couché*, pour dire, à la nuit. *Solis occaſus*.

Couché, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du cèrf, du lion, du chien, & autres animaux. Caminga en Friſe porte d'or au cèrf *couché* de gueüles.

COUCHER. ſ. m. Gîte, lieu où on ſe repôſe. *Manſio*. Quand on couche dehors, il n'en coûte rien pour le *coucher*.

Coucher, ſignifie encore l'action de celui qui ſe couche. On lui a intèrdit le *coucher* avec ſa femme, à cauſe de ſa foibleſſe de ſa poitrine. C'eſt en ce ſens qu'on ſe ſèrt de cette maxime de Coutume, Au *coucher* ſe gagne le doüaire; pour dire, qu'il n'eſt point acquis à la femme que le mariage ne ſoit conſommé. *Concubitus*.

Coucher, ſignifie auſſi le tems où on ſe couche. *Cubitus, cubatus*. Il faut attendre au *coucher* du Roi pour lui parler. Le Roi a ſa Muſique du petit *coucher*; & on appelle à la Cour le *petit coucher*, l'intèrvalle de tems qui eſt entre le bon ſoir qu'il donne à toutes les perſonnes de la Cour qui ſe trouvent préſentes, & le moment où il ſe couche effectivement, pendant lequel il demeure avec les Officiérs les plus neceſſaires de ſa chambre, ou avec ceux qui ont un privilége particuliér pour y reſter.

On appelle Vin de *coucher*, un vèrre de vin, ou une petite collation qu'on préſente à ceux qui ſe mettent au lit. *Vinum ſomno præludens*.

En tèrmes d'Aſtronomie, le lever & *coucher* du ſoleil & des Aſtres ſe dit, lorſqu'ils paroiſſent, ou qu'ils ſe cachent ſous l'horiſon. *Ortus & occaſus*. A l'égard des Aſtres il y a trois ſortes de lever & de *coucher*; le coſmique, l'achronimique, & l'héliaque, ou ſolaire. Le coſmique, ou véritable, eſt quand un aſtre ſe couche en même tems que le ſoleil monte ſur l'horiſon. L'achronimique, eſt quand un aſtre ſe couche avant le ſoleil. L'héliaque, ou *coucher apparent*, eſt lorſque l'aſtre entre dans les rayons du ſoleil, & en eſt offuſqué, & effacé; enſorte qu'il commence à diſparoître, & à ceſſer d'être vû.

COUCHETTE. ſ. f. Petit lit qui n'a point de ciel, ni de rideaux, ni de hauts piliérs. *Lectulus*. On appelle *mignon de couchette*, un beau jeune homme propre à faire l'amour. *Juvenis bellulus*.

> *Tout eſt aux écoliers* couchette *& matelas*
> *Un honneſte-homme en pareil cas*
> *Auroit fait un ſaut de vingt braſſes*. La Fontaine.

COUCHEUR, euse. adj. Qui couche un autre. *Lecti comes, ſocia*. Un mauvais *coucheur*, eſt un homme qui fait du bruit la nuit, qui découvre ſon camarade, qui l'empêche de dormir. *Concubitor moleſtus, importunus*.

L'Amour

L'amour eſt un mauvais coucheur ;
Car la nuit ſans ceſſe il fretille. La Font.

On le dit auſſi au ſubſtantif. Il n'y a rien à faire avec cette veuve depuis qu'elle eſt remariée, qu'elle a un *coucheur*.

COUCHIS. ſ. m. C'eſt la forme de ſable d'un piéd d'épaiſſeur ; qu'on met ſur les madriers d'un pont de bois pour y aſſeoir le pavé. *Corium, cruſta ex arenario, ſtatumen.*

COUCHOIR. ſ. m. Tèrme de Doreur. Petit morceau de boüis fort propre avec quoi on prend les tranches d'or pour en faire les bords des livres. *Buxum applicandæ bracteæ idoneum.*

COUCI-COUCI. Façon de parler baſſe & populaire, qui ſignifie Tellement quellement. Il s'eſt aquitté de cette commiſſion *couci-couci*. *Quoquo modo, utcumque.*

Puiſſe l'enfant ſans mèrci,
Vous forcer à rendre hommage,
A quelque Iris de village,
Dont le cœur fourbe & volage
Vous aime couci-coüci. Des-H.

Par vos bienfaits avons de quoi manger,
Couci, couci ; *mais item il faut boire.*
Nouv. ch. de vèrs.

Cette façon de parler vient de l'Italien *coſi, coſi*, qui ſignifie la même chôſe.

COUCY, ou COUCI. ſ. m. *Codiciacum, Catuſiacum, Coccium, Cociacum.* Bourg de l'Iſle de France, entre Soiſſons & la Fere ; il a donné autrefois ſon nom à l'illuſtre Maiſon de *Coucy*. La Forêt de *Coucy*, *Silva Voſagus.*

COUCON. Voyez Cocon.

COUCOU. ſ. m. Oiſeau dont le nom eſt exprimé par ſon cri. *Cuculus.* Il ne paroit & ne chante qu'au printems. On a cru qu'il alloit pondre ſes œufs au nid des autres qui les couvent pour lui. C'eſt pourquoi les Anciens en ont fait une injure. Ils appelloient *coucou*, un lâche, un ſtupide, un ſot, qui laiſſe faire aux autres ce qu'il devroit faire lui-même : c'eſt par rapport au naturel de cet oiſeau, qui eſt pareſſeux & timide. Voſſius dit qu'il met ſes œufs dans le nid des autres parcequ'il eſt extrêmement froid, & qu'il n'a point aſſez de chaleur pour couver & faire éclôrre ſes œufs. Quelques-uns mettent le *coucou* au nombre des oiſeaux de rapine : c'eſt une eſpéce d'épreviér.

Albèrt, Ariſtote, & Avicenne, diſtinguent deux différens genres de *coucous*, l'un grand, l'autre petit. Le grand eſt compôſé ainſi que la colombe ; parcequ'il a le bèc, les ongles & les piéds, ſemblables à la colombe. Le reſte du corps eſt ſemblable à l'autour, ſi ce n'eſt que ſon pennage eſt autrement divèrſifié. Le petit *coucou* eſt compôſé comme la colombe & l'épreviér, ayant le bèc & les piéds de la colombe, & toutes les autres parties du corps, & le vol de l'épreviér. Il y a encore quelque différence entre les grands *coucous* pour la couleur de leur pennage. En voici la deſcription.

Le grand *coucou* de la grande eſpéce a le bèc aſſez long, & prèſque d'égale grandeur à celui des ramiérs, mais il eſt plus gros, plus aigu, & un peu plus crochu. Sa partie de deſſus à l'extrémité eſt un peu courbée, & plus longue que la partie inférieure. Celle de deſſus eſt noire, & celle de deſſous de couleur de corne. L'ouvèrture du bèc avec tout ce qui paroit en dedans, & la langue pareillement, ſont jaûnes. Les narines ſont rondes & ouvèrtes ; l'iris de l'œil eſt d'un jaûne éclatant ; la prunelle eſt brune, ou plûtôt noire. Toute la partie courbée en avant, tant celle qui eſt cendrée que la blanche, eſt diſtinguée de lignes, ou plûtôt de marques obſcures qui s'étendent en travèrs, & qui ne ſont pas continuës, mais entrecoupées. Le champ de ſon pennage en général eſt divèrſifié d'une couleur noire & de roüille, la plus grande partie des pannes blanchiſſent vèrs leurs extrémitez. Les grandes de celles qui couvrent les grandes pannes que les Fauconniérs nomment les témoins, ſont divèrſifiées de lignes blanches, également miſes par ordre par les bords. Pour les grandes pannes des aîles, elles ſont prèſque toutes noires, blanchiſſant toutefois au milieu de part & d'autre des extrémitez, qui s'étendent beaucoup par de là le milieu de la queuë, laquelle eſt auſſi divèrſifiée de blanc, de noir & de roüille. La couleur noire paroit en chaque panne, & compôſe deux lignes qui finiſſent en angle au milieu, & ſont diviſées par diſtances égales d'un bel ordre juſques au bout. Les côtez des pannes ſont teints d'une couleur de roüille. Il y a une ligne blanche qui coupe les pannes par le milieu. Toutes les extrémitez des pannes ſont blanchâtres. Ses jambes ſont fort grêles & courtes, & peu correſpondantes à la proportion du corps. Ses cuiſſes ſont pareillement courtes & grêles, & l'os de la jambe eſt à peine plus long que le travèrs du poûce. Elles ſont couvèrtes par enhaut de poil blanchâtre, qui tombe de ſes cuiſſes

par delà les genoux, leſquelles ſont teintes d'un jaûne lavé & clair, ainſi que les doigts des piéds, deſquels il y en a deux devant, & deux dèrriére.

L'autre grand *coucou* eſt de même grandeur que le premiér. Il a le bèc plus long & plus courbé ; le deſſus en eſt noir, & le deſſous de couleur de corne. L'ouvèrture & le dedans du bèc ſont entièrement jaûnes. Le cèrcle qui environne la prunelle de l'œil eſt d'un jaûne reſplendiſſant, la prunelle noire. Tout le deſſous de l'oiſeau eſt cendré, ou gris blanchâtre, tirant un peu ſur le châtain, par les manteaux particulièrement ; car la tête, le deſſus du cou, & le bas du dos, ſont entièrement d'un gris cendré. Les grandes pannes, particulièrement les deux plus grandes, s'étendent juſqu'au milieu de la queuë. Celles qui ſont vèrs le dos ſont ſemées de marques blanches, qui ſont miſes par ordre en long. Les dix pannes de la queuë ſont marquées des deux côtez du tuyau de taches faites en façon de cœur, qui ſont à un doigt d'intèrvalle, & compôſent un très bel ordre, & fort agréable à voir ; mais les mêmes par leurs bords intérieurs (excepté les deux du milieu, & tous leurs bouts) ſont toutes enrichies de taches très-blanches. Son ventre, ſa poitrine & ſon croupion, ſont d'un cendré blanchâtre, avec des lignes noires qui les travèrſent, ainſi qu'aux autres oiſeaux de proye. Ses jambes ſont fort courtes, & couvèrtes de petites plumes juſqu'auprès des piéds, qui ſont d'un jaûne très couvèrt, & environné de tablettes, auſſi bien que les doigts des piéds qui ſont pareillement un peu jaunâtres. Le plus grand des doigts des piéds, c'eſt-à-dire, celui du milieu, eſt un peu plus large vèrs le milieu, & un peu creux, pour en mieux ſerrer. Ses doigts ſont partagez devant & dèrriére, ainſi qu'au précédent.

Le *coucou* de la petite eſpéce eſt fort ſemblable pour la grandeur de ſon corſage à l'épreviér, & s'il avoit le bèc courbé, pluſieurs y ſeroient trompez, tant leurs plumages ont de rapport. Il n'a pas plus de chair qu'une grive ; ſa voix eſt très haute. Cet oiſeau eſt fin & adviſé. C'eſt lui qui, ſi-tôt qu'il a trouvé le nid de quelqu'autre oiſeau, en caſſe les œufs, les mange, & y fait ſon œuf à la place, dans la ſaiſon en laquelle il a coutume de faire ſa ponte. Quelquefois trouvant le pére & la mère dans le nid, il demeure au guèt juſqu'à ce qu'ils partent. Il amaſſe quelquefois juſqu'à un boiſſeau de blé dans le creux d'un arbre, pour paſſer ſon hyvèr. Il ne ſort qu'à la fin d'Avril de ſa cache, parcequ'il apprèhende extrêmement le froid. Il craint les autres oiſeaux de proye, principalement l'épreviér, qui lui fait la guèrre & le tuë, lorſqu'il peut le rencontrer. On le tient bâtard d'épreviér. Il ſe retire pendant les jours caniculaires.

On dit que le grand *coucou* met ſes œufs dans le nid des pigeons ramiérs, & le petit dans celui du hochequeuë & de l'aloüette, & ſur tout dans celui du vèrdon, *curruca*. Voyez ſur cet oiſeau & ſes propriétez Voſſius, *de Idolol. L. III. C.* 82. 95. 98.

On dit figurément, qu'un homme eſt *coucou*, ou cocu, quand ſa femme ne lui garde pas la fidélité conjugale.

En tèrmes de Jardinage, on appelle *coucou*, une eſpéce de fraiziér qui fleurit beaucoup, & qui ne porte jamais de fruit. *Fragaria ſterilis.*

COUDE. ſ. m. L'Angle extérieur qui ſe fait par le pli du bras, & le point où s'inclinent les deux os qui le compôſent. *Cubitum, cubitus.* Cette éminence, ſur laquelle on appuye le *coude*, a été appellée par les Grècs ἀγκὼν, & par d'autres ὀλέκρανος. Elle eſt formée par la groſſe apophiſe ou *coude*. Je lui ai donné un coup de *coude*. Il ſe dit auſſi de la partie de l'habit qui couvre le *coude*. Son pourpoint eſt pèrcé par le *coude*.

Il n'eſt rien que le tems ne diſſoude ;
Vous étonnerez-vous qu'un méchant pourpoint noir,
Qui m'a duré deux ans, ſoit percé par le coude ? Scarr.

Coude, ſe dit auſſi d'un des os de l'avant bras, qu'on appelle l'os du *coude*, *ulna*, ou *cubitus*. Voyez Bras.

Il y a auſſi le *coude* du piéd, qui eſt le deſſus du piéd, que l'on nomme communément par corruption *cou du piéd*.

Coude, en tèrmes de Manège, eſt une jointure au train du devant du cheval, qui aſſemble le bout de l'épaule avec l'extrémité du bras.

Coude, en tèrmes de Vigneron, eſt l'endroit où naît le bois qui donne le raiſin. Ce tèrme eſt principalement en uſage dans l'Auxèrrois, où on éléve les vignes ſur une pèrche miſe de travèrs, à la hauteur d'un piéd & demi, ſur laquelle *pèrche* on a coutume de plier le ſep lorſqu'il eſt aſſez haut pour y parvenir, & on l'y plie deſorte qu'il fait une eſpéce de *coude*. Les Vignerons diſent lorſqu'on ébourgeonne la vigne, il faut être ſoigneux d'ébourgeonner juſqu'au *coude* du ſep. Liger.

On dit auſſi, le *coude* d'une branche d'arbre en tèrmes de jardinage. C'eſt l'angle que fait une branche taillée immédiatement ſur une autre, & ſi court qu'il n'y reſte pas le moindre èrgot.

Coude,

Coude, ſignifie auſſi, chez les Architectes & les Maçons, un angle fort obtus que fait une muraille, un chemin, & qui l'éloigne un peu de la ligne droite. Vous avez enjambé ſur mon héritage par le moyen d'un *coude* que vous avez fait en rebâtiſſant nôtre mur mitoyen.

Coude, ſe dit auſſi chez les Artiſans, *faire coude*, de ce qui fait un angle, ou un retour, ſoit par lignes droites, ſoit par lignes courbes. Ainſi on dit le *coude* d'une équerre, d'un valet de menuiſérie, d'une conduite, ou tuyau de plomb, de la branche d'un mors de cheval, des ſinuoſitez des rivières, & pluſieurs autres occaſions.

Coudé, ée. adj. Qui eſt ployé, qui fait un angle, un coude. *Angulatus, inflexus*. Il y a beaucoup d'outils qui ſont *coudez*.

COUDÉE. ſ. f. Meſure dont uſoient les Anciens, & ſur tout les Hébreux, qui étoit priſe ſur la longueur ordinaire du bras de l'homme, depuis le coude juſqu'au bout de la main. *Cubitus*. Elle avoit en ſa moyenne grandeur un piéd & dix pouces de Roi. La plus petite n'avoit qu'un piéd & cinq poûces : & la plus grande, ou la *coudée* géometrique, étoit de deux piéds & deux poûces de Roi. Le Père Mèrſenne fait la *coudée* Hebraïque d'un piéd, quatre doigts & trois lignes, par rapport au piéd du Capitole. Héron fait la *coudée* géometrique de 24 doigts. Et Vitruve fait le piéd des deux tiers de la *coudée*, c'eſt-à-dire, de 16 doigts. L'Arche de Noé avoit 300 *coudées* de long, 50 de large, & 30 de haut ; & ſa fenêtre étoit d'une *coudée*.

On dit figurément, Avoir ſes *coudées* franches ; pour dire, Être au large, avoir liberté de bâtir, de s'étendre, de ſe promener, de tout faire ſans être gêné, ni repris de pèrſonne. *Laxo & liberiore uti loco, ſpatio*. On le dit ſur tout des libèrtez qu'on prend à la table, quand on a ſes coudes ſur la table, & quand on y eſt aſſis au large. On dit auſſi, qu'un homme n'a qu'une *coudée* ; pour dire qu'il eſt nain, qu'il eſt fort petit. *Cubitalis*.

COUDELATTES. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. Ce ſont dans la conſtruction d'une galère, des piéces de bois plus épaiſſes par les extrémitez que par le milieu, & qui reçoivent une longue piéce de bois de quatre poûces en quârré, qu'on appelle tapière.

COUDER. v. act. Tèrme de Tailleur. Faire le coude d'une manche ; donner à la partie de l'habit qui couvre le coude, la forme qu'elle doit avoir. *Cubito manicam aptare*. *Couder* une manche de pourpoint, de juſte-au-corps. Cette manche eſt bien *coudée*.

COUDOYER. v. act. Heurter, choquer quelqu'un en le pouſſant avec le coude. *Pulſare aliquem cubito*. Un brâve ne ſe laiſſe pas *coudoyer* ſans éclairciſſement. Il *coudoya* ceux qui étoient aſſis auprès de lui. Ablanc. Je *coudoye* les plus proches pour me faire place. Id.

COUDRAN. ſ. m. Compoſition de cèrtaines hèrbes mêlées de pluſieurs ingrédiens, dont ſe ſervent les Bateliérs de Paris pour empêcher que les cordes ne ſe pourriſſent. On dit plus ordinairement *goudran*, qui n'eſt autre chôſe qu'une poix noire & liquide, *pix liquida*.

COUDRANNER. v. act. Tremper une corde dans le coudran.

COUDRANNEUR. ſ. m. Ouvriér qui trempe les cordes dans le coudran.

COUDRAYE. ſ. f. Lieu planté de coudriérs. *Coryletum*. En quelques lieux on l'appelle *coudrette*.

COUDRE. ſ. m. Arbre qui porte des noiſettes. *Corylus*. Voyez Coudrier.

COUDRE. v. act. *Je couds, tu couds, il coud, nous couſons, &c. je couſis, j'ai couſu, je coudrai. Que je couſe, que je couſiſſe, je coudrois*. Joindre délicatement une chôſe à une autre par le moyen de quelque filet, qu'on paſſe dans les bords de l'une & de l'autre chôſe. *Suere, conſuere*. C'eſt le métier des femmes, de *coudre* en linge, en drap, avec l'aiguille. Les Cordonniérs, les Bourreliérs, *couſent* les cuirs avec les alênes. Les Chirurgiens *couſent* délicatement les playes. Jupiter *couſit* le petit Bacchus dans ſa cuiſſe. Benserade. On a dit autrefois *couſer* à l'infinitif ; & de là vient que quelques-uns diſent encore je *couſerai*, au futur : mais mal.

Ce mot vient de *conſuere*. Nicod. D'autres le dérivent de l'Hébreu *cout*, qui ſignifie du *fil*. Ou plûtôt il vient de *cuſare*, qui ſe trouve dans la même ſignification au IIe Livre des miracles de S. Bèrtin C. 5. Cet ouvrage eſt du commencement du Xe ſiécle. De *cuſare* on a fait *couſre*, & enſuite *coudre*.

Coudre, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, comme des paſſages d'Auteurs, des hiſtoires, & autres chôſes qu'on ajoûte dans les ouvrages d'eſprit pour les allonger, ou pour les orner. J'aurois toûjours des mots pour les *coudre* au beſoin. Boil. Juſte Lipſe a fait un livre de Politiques, où il n'a mis que des particules pour *coudre* les paſſages des Auteurs. Deſmarêts a dit dans les Viſionnaires, Il ne faudroit qu'y *coudre* un morceau de Roman.

On dit en ce ſens, Il faut *coudre* la peau du renard avec celle du lion ; pour dire, que ce n'eſt pas aſſez d'employer la force contre ſes ennemis, il faut ſe ſervir auſſi contre eux de fineſſe, & agir avec prudence. On dit auſſi des affaires déſeſpérées, qu'on ne ſçait plus quelle piéce y *coudre* ; pour dire, quel remède y apporter.

Cousu, ue. part. *Sutus, conſutus*.

En tèrmes de Blâſon, on appelle un chèf *couſu*, quand il eſt de métal ſur métal, ou de couleur ſur couleur. Il eſt expliqué à Chef. Quelques-uns l'étendent aux autres piéces honorables de l'Écu.

COUDRIÉR, ou Coudre. ſ. m. Arbre qui porte des noiſettes, & qu'on appelle autrement *Noiſettiér. Corylus*. Voyez Noisettiér.

On trouve dans l'Iſle de la Guadelouppe un arbre que les habitans nomment *coudriér*, à cauſe qu'il jette dès ſa racine pluſieurs branches qui s'étendent comme font celles de cet arbriſſeau. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du lauriér pin, rudes par deſſous & liſſees par deſſus. A l'extrémité de ſes branches il porte de petites queuës longues comme le doigt, fort menuës, & toutes environnées de petits fruits blancs, & rouges, fort délicats, & de la groſſeur des groſeilles rouges, dont ils ont prèſque le goût. Ses feuilles ont une vèrtu mèrveilleuſe pour la guériſon des vieux ulcères. Le deſſus de ces feüilles les nettoye, les rend vèrmeilles, & mange les chairs baveuſes, & quand ils ſont dans cet état, le deſſous de la même feüille acheve en fort peu de tems de les guérir.

COUÉ, ée. adj. Vieux tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des animaux à qui on n'a point ôté la queuë. *Caudatus*. Son compôſé & contraire eſt *écoüé*. *Cauda truncus*. On appelle les Anglois *coüez*, parce qu'en 599. ceux de Dorcheſter attachérent des grenouilles par dériſion au dèrrière de celui que le Pape Grégoire leur avoit envoyé pour leur prêcher l'Évangile : en punition de quoi, comme on le conte, ceux de cette Province naiſſent avec une queuë par dèrrière ; ce qui les a fait appeller, Anglois *coüez*.

COUENE. ſ. f. Groſſe peau qu'on leve de deſſus le lard d'un pourceau. *Suilla cutis*.

Ce mot vient de *cutaneus*. Nicod. Il y en a qui écrivent *coene*, ſur quoi M. Huet remarque que dans la langue de Galles *cenn* veut dire *peau, cuir*.

Coüene, ſe dit par dériſion de la peau des pèrſonnes, quand elle eſt fort groſſe, & fort vilaine : & qu'on dit populairement en menaçant, Je lui frotterai la *coüene* ; pour dire, Je le battrai bien.

COUENQUE. ſ. f. Voyez CUENÇA.

COVENTRE, ou COVENTRI. ſ. f. *Coventria*. Ville Épiſcopale d'Anglerèrre ſous l'Archevêché de Cantorbery, dans la partie ſeptentrionale du Comté de Barwik.

Hospitalier de S. Jean-Baptiste de Coventri. Voyez Jean.

COVÈRSÉ. adj. Sinus *covèrſé*. Ce tèrme ne ſe trouve point dans nos Géometres, mais les Anglois s'en ſèrvent, ainſi qu'il paroit par le Dictionnaire des Arts de M. Harris, au mot *Coverſed ſinus*. Le ſinus *covèrſé*, eſt le reſtant d'un diamétre après qu'on en a ôté le ſinus vèrſé, ou la fléche. Harris.

COUET. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit de quatre groſſes cordes amarrées au bas des voiles, deux à la grande, & deux à la voile de miſaine, les unes & les autres vèrs l'avant du vaiſſeau. Elles répondent aux écoutes qui ſont amarrées vèrs l'arrière dans les mêmes points. Elles ſèrvent à faire la manœuvre de ces voiles ; ſelon qu'on les largue, ou qu'on les hâle, c'eſt-à-dire, qu'on les lâche, ou qu'on les bande du côté dont on a beſoin pour recevoir le vent. On appelle *amurer*, faire la manœuvre des *coüets*. Et d'autres *coeſte*, ou *coette*.

COUETTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Coite*. Lit de plume qui ſèrt à garnir une couche. *Culcita plumea*. Chorier, Hiſt. de Dauph. L. II. p. 94. dit que le peuple (en Dauphiné) les appelle *cutres*, d'un nom plus conforme à celui qu'elles ont prémiérement eû, *culcitra* ; que l'uſage des *couettes* eſt une invention des Gaules, & qu'il ne faut pas s'imaginer que leur nom ſoit celle d'un autre peuple.

Coüette, chez les Artiſans, eſt ce qu'on appelle autrement *crapaudine*, & *grenouille*. C'eſt une piéce de métal creuſé en rond, ſur laquelle tourne le pivot, ou le gond d'enbas d'une porte cochère, ou d'une écluſe. *Cavus cui cardo verſatilis incumbit*.

COUGAT. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Cucuphatus*. Voyez Couquenfat.

COUHOYARN. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Conhoyarnus*. S. *Couhoyarn* étoit Moine de Redon au Diocèſe de Vannes en Bretagne, Province de France. La vie de ce Saint, ſa ſainte mort & ſes miracles, font au quatrième chap. de la vie des SS. Moines de Redon, qui ſont le ſecond livre de la vie de S. Convoyon,

voyon, donnée par Dom Mabillon dans ſes ſiécles Benedictins, à l'an 868. de N. S. CHASTELAIN. C'eſt-à-dire, dans les *Acta Sanct. Bened. Sæc. IX.*

COUILLARD. ſ. m. Vieux mot, eſt la corde qui tient la grande voile à la grande attaque du grand mât.

COUILLARD, en tèrmes de Charpenterie, ſe dit de deux piéces de bois qui entretiennent les trates qui ſeparent la cage d'un moulin de la chaiſe qui eſt au deſſous. Les deux *couillards* ont châcun trois piéds de long. CARON.

COUILLARD, ſe diſoit auſſi autrefois pour une machine de guèrre propre à jetter des pièrres.

COUILLAUT. Valet de Chanoine de l'Égliſe Cathédrale d'Angèrs. Voyez là deſſus *les origines de la langue Françoiſe* de Monſieur Ménage.

COVIN. ſ. m. *Currus roſtratus.* Sorte de chariot dont les Gaulois & les Anglois ſe ſervoient autrefois. Les *Covins* étoient des chariots armez & propres à combattre ; on pourroit les appeller en Latin *Falcati currus.*

COULAGE. ſ. m. Tèrme de négoce, de commèrce. C'eſt la pèrte, la diminution qui ſe fait des liqueurs lorſqu'elles s'écoulent des vaiſſeaux où elles étoient enfèrmées. *Fluxus.* Marchandiſes ſujettes à *coulage*. Dans le commèrce de ces ſortes de Marchandiſe on compte tant pour le *coulage*.

COULAMMENT. adj. D'une maniére fluide & coulante. Il ne ſe dit guères que des paroles qui n'ont rien de rude à l'oreille, qui viennent abondamment, & naturellement, à la ſuite les unes des autres, qui coulent facilement ou de la bouche d'un Orateur, ou de la plume d'un Écrivain. Cet homme parle *coulamment* & nettement. *Fluit leviter oratio.*

COULANGE. *Colangia. Coulange* la Vineuſe, eſt un Bourg de l'Auxèrrois près de la rivière d'Ionne, renommé par ſes bons vins. *Colangia vinetorum. Coulange* ſur Ionne eſt un autre bourg à cinq lieuës du précedent. *Colangia ad Icannam.*

COULANT, ANTE. Qui eſt fluide, propre à couler. *Fluens.* Ce ruiſſeau n'eſt *coulant* que deux ou trois mois de l'année.

Il ſignifie auſſi, Qui eſt doux, & qui n'eſt pas rude. *Fluens leniter, molliter.* Le vin de Champagne eſt bien *coulant*, bien agréable à boire. Dieu promit à Moïſe une tèrre *coulante* de lait & de miel, pour dire, où le lait & le miel, & les autres douceurs de la vie étoient en abondance. On le dit figurément des paroles. Ces vèrs ſont fort *coulans*, ſont naturels, & agréables à l'oreille. Le ſtile de cet Auteur eſt fort *coulant*, & fort net & clair, il n'a rien qui arrête. L'arrangement du diſcours le rend plus *coulant*, & plus agréable. CHARP.

On appelle auſſi un nœud *coulant*, un nœud qui ſe ſerre & qui ſe relâche aiſément, & entre autres de celui qui ſe forme d'une ficelle paſſée dans un anneau qu'on fait à un des bouts. *Nodus fluens.*

En tèrmes de Marine, on appelle manœuvres *coulantes*, ou *courantes*, les cordes qu'on manœuvre à tout moment, comme celles qui tiennent les voiles, par oppoſition aux manœuvres *dormantes*, qui ſont fixes & arrêtées, comme les haubans qui tiennent les mâts.

COULE. ſ. f. Tèrme de Bèrnardin & de Benédictin. *Pallium.* Il y a de deux ſortes de *coules*, une blanche qui eſt un habit fort ample, & dont les Bèrnardins ſe ſèrvent dans les cérémonies, & lors qu'ils aſſiſtent à l'Office. L'autre *coule* eſt noire, & eſt auſſi un habit fort ample dont les Bèrnardins ſe ſèrvent ſeulement dans les villes, & lorſqu'ils vont par les ruës. Voyez ſur la forme de la *coule* le P. Mabillon *Acta Sanct. Bened. Sæc. IV. P. 2. Præf. n.* 195. Il pretend que la *coule* eſt la même chôſe que le Scapulaire. L'Auteur de l'Apologie de l'Empereur Henri IV. diſtingue deux ſortes de *coule*. L'une eſt une robe, ainſi appellée, parcequ'elle a un capuchon, *cucullus*. C'eſt une robe qui deſcend juſqu'aux talons, qui a un capuchon & des manches, & qui quand elle eſt étenduë a la figure d'une croix. L'autre *coule*, *cuculla altera*, qui ſèrt pour le travail, eſt le ſcapulaire, ainſi nommé, parce qu'il ne couvre que la tête & les épaules ; & il dit en avoir vû une qui ne deſcendoit que juſqu'aux reins, & qui n'alloit des deux côtez que juſqu'au bout des épaules ; & c'eſt-là proprement, dit-il, le ſcapulaire. D. Mabillon traite encore plus particuliérement de la *coule* dans la Préface des *Acta Sanct. Bened. Sæc. V. n.* 59. & ſuiv.

Ce mot *Coule*, s'eſt formé du Latin *cuculla*, en confondant les deux prémiéres ſyllabes en une, parce qu'elles ſont la même ſyllabe repetée deux fois.

COULE. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Bèrnardines. C'eſt une ſorte de grand habit de chœur, qui eſt blanc, & qui a de grandes manches.

COULÉ. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt une maniére de chanter molle & coulante. La trop grande quantité de *coulez* dans la Muſique effémine le goût. MONTECLAIR.

Ce ſubſtantif eſt formé de *coulé*, participe du vèrbe *couler*.

COULÉE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un adouciſſement qui ſe fait au bas d'un vaiſſeau entre les genoux, & la quille, afin que le plat de la varangue paroiſſe moins, & que l'eau coupée par la prouë coule, gliſſe & s'échappe plus doucement juſqu'à la poupe. *Declivitas.*

COULEMENT. ſ. m. Flux d'une chôſe liquide. *Fluxus, fluxio.* Il eſt incommodé d'un *coulement* de ſang par le nez, qui lui eſt fort ordinaire. Le *coulement* continuel de la pituite eſt ce qui entretient ſon rhûme.

COULEMENT, eſt auſſi un tèrme de Maître d'Armes. Il conſiſte à gliſſer & à avancer au même tems. Faire un *coulement* d'épée. LIANCOURT.

COULER. v. n. & act. Se mouvoir avec fluidité, & par une pente naturelle. Il ſe dit prémiérement du cours ordinaire des eaux. *Fluere, manare.* Les rivières *coulent* ordinairement vèrs le Nord, ou vèrs le Midi. Il y en a quelques-unes, comme le Danube, & le fleuve de S. Laurent, qui *coulent* d'Occident en Orient. Les gelées empêchent que les rivières ne *coulent*. Le Penée *coule* à l'ombre entre des forêts délicieuſes qui bordent ſes rivages. VAUG.

Ce mot vient du Latin *colare*, qui ſignifie, Faire paſſer une liqueur par quelque linge.

On le dit auſſi des humeurs, & des ſucs enfèrmez dans les vaiſſeaux des corps animez, lorſqu'ils montent, qu'ils deſcendent, & qu'ils circulent. Le ſang *coule* des artères dans les veines, & des veines dans les ventricules du cœur. Néron fit *couler* des torrens de ſang. S. ÉVR. Si Dieu remuë ſon bras par le cours des eſprits animaux, c'eſt Dieu qui fait *couler*, & agir ces petits corps. MALEB. Les rhûmes, les fluxions *coulent* du cèrveau ſelon le ſentiment des Anciens. Les larmes *coulent* par les yeux, la ſueur par les pores. Le ſuc qui nourrit les végetaux *coule* & monte le long de leurs fibres : & quand on dit que la vigne *coule*, on entend que le ſuc qui devoit nourrir le fruit s'échape avant qu'il ſoit noué. *Roratione defluere.*

COULER, ſignifie auſſi, Filtrer, rendre clair, épuré, moins gluant, plus fluide. *Colare, percolare.* On *coule* l'hypocras par la chauſſe, le blanc d'œuf par le papiér gris, le mèrcure par le chamois pour les épurer. Quand l'encre eſt trop épaiſſe, on y met de l'eau pour la faire *couler*. Le bon vin doit être ſec, & *couler* dans la gorge.

On dit, que la chandelle *coule*, quand on y a mêlé du ſuif de pourceau, qui n'a pas aſſez de conſiſtence pour ſoutenir celui qui eſt fondu, & qui ſèrt d'aliment au feu de la méche ; ou bien quand quelque bout de méche eſt tombé ſur les bouts, qui les a fondus. *Defluere, liquefacere.*

COULER, ſignifie auſſi, Verſer de l'eau ſur des cendres, ou des tèrres, pour en tirer le ſel lexivial, ſoit des minéraux, ſoit des végetaux. *Infundere.* Le ſalpêtre ſe fait à force de *couler* de l'eau ſur les tèrres nitreuſes, qu'on fait enſuite évaporer, quand elles ſont empreignées de leurs ſels. La leſcive ordinaire ſe fait en *coulant* de l'eau chaude ſur des cendres de bois neuf, ou ſur des cendres gravelées, qui en détache les ſels qui blanchiſſent le linge.

COULER à fond un vaiſſeau, Tèrme de Marine, c'eſt le pèrcer à coups de canon dans ſes œuvres vives, ou l'ouvrir en quelque autre maniére que ce ſoit pour y faire entrer l'eau & le ſubmèrger. *Deprimere, demergere.* Les Capitaines font quelquefois *couler* à fond leurs chalouppes, pour ôter aux Matelots l'eſpérance de ſe ſauver. On dit abſolument, qu'un vaiſſeau *coule* à fond, quand par quelque accident que ce ſoit il s'y eſt fait des voyes d'eau qu'on ne peut épuiſer. On dit pareillement, *Couler* bas ; pour dire, Enfoncer & faire périr un vaiſſeau. On dit au contraire, qu'un muid *coule*, quand il ne joint pas aſſez bien pour contenir la liqueur qui y eſt enfèrmée. *Defluit. Couler à fond*, eſt plus ordinairement actif, & *couler bas* eſt neutre, ſelon la remarque du P. Hoſte ſur ce mot.

COULÉE, ſe dit auſſi des autres chôſes fluides. *Penetrare, pervadere, inſinuare.* L'air ſe *coule* à travèrs de fort petites ouvèrtures. La matière ſubtile, ou le prémiér élément ſe *coule* dans tous les corps. La lumière ſe *coule* & travèrſe les pôres du vèrre. On dit même que le tems *coule* ; pour dire, qu'il paſſe promptement & légèrement. *Abire, præterire, effluere.*

COULER. En tèrmes de Fonderie on dit, *Couler* une piéce de canon : c'eſt en fondre le métal, & le faire paſſer, le faire *couler* dans le moule. Voir *couler*, faire *couler* la gueuſe, c'eſt faire *couler* le fèr fondu. *Liquefacere & diffundere. Couler en plomb*, c'eſt remplir de plomb des jointes de pièrre, des marches de pèrron à l'air, ſceller avec du plomb des crampons de fèr, ou de bronze.

COULER, en tèrmes d'Agriculture, ſe dit des fruits qui ont fleuri, & qui n'ont pas noué. *Roratione defluere.* La vigne a coulé,

lé ; c'eſt-à-dire, que la vigne étant en fleur, il eſt ſurvenu des pluyes froides, qui ont empêché le raiſin de ſe former.

COULER, ſe dit auſſi du mouvement des corps ſolides qui s'échappent, & qui tombent, quand ils trouvent de la pente. *Labi, fluere, effluere.* Il a *coulé* trois chevrons de deſſus cette grange, qui n'étoient pas bien chevillez. La mort de ce Tapiſſier vient de ce qu'une échelle a *coulé* ſous lui. Le blé *coule* par un trou de ce ſac qui eſt pèrcé. Le tems humide fait que le ſable de cet horloge ne *coule* pas. Ce chaſſis a de la peine à *couler* dans ſa couliſſe.

COULER, ſignifie encore, Mettre quelque choſe en quelque lieu, entrer en quelque maiſon, s'y gliſſer avec adreſſe. *Inſinuare, inducere aliquid.* Cet Amant a ſçu *couler* ſon poulet par le ſecours d'une confidente. Ce plaideur a gagné ſa cauſe, parce qu'il a fait *couler* quelque argent en la main du Sécretaire & du Juge. Le Notaire a fait couler cette clauſe dans ce teſtament en faveur d'un de ſes amis. Les coupeurs de bourſe ſont adroits à *couler* la main dans la poche. On ne fait guères de payemens qu'il ne s'y *coule* quelques piſtoles fauſſes ou légères. Ce domeſtique s'eſt *coulé*, s'eſt inſinué adroitement dans la maiſon de ce Prince.

COULER, prèſque en ce ſens, ſe dit de ce qu'on fait légèrement, ſécrettement, ſans bruit. *Inſinuare ſe, irrepere.* Ce priſonnier s'échappa à la faveur de la foule où il ſe *coula.* La nuit eſt favorable aux ſecours qu'on veut faire *couler* dans une ville aſſiégée.

Il ſignifie auſſi, Paſſer dans un défilé, ſoit un à un, ſoit en petit nombre. *Irrepere, obrepere, ſubrepere. Coulez*-vous les uns après les autres dans cette porte, dans ce mauvais pas.

COULER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, du diſcours, du ſtile, des opinions. *Fluere, profluere.* Cet Orateur a une éloquence naturelle, ſes paroles *coulent* aiſément ; ſon ſtile eſt facile & *coule* bien. Les vèrs de ce Poëte *coulent* de ſource ; c'eſt-à-dire, il travaille de génie ; il a traité des endroits fort délicats, ſur leſquels il a *coulé* légèrement. Il y a mille ſupèrſtitions qui n'ont aucun fondement, qui ſe ſont *coulées* dans l'eſprit du peuple. L'Évangile eſt un grand fleuve qui *coule* pour tout le monde. ARN. On diroit que le tems s'arrête, tant il *coule* lentement. BOUH. La narration doit *couler* majeſtueuſement, comme les grands fleuves, & non pas avec rapidité comme les torrens. S. EVR. Celui qui eſt comblé de joye trouve que le tems lui échappe, & qu'il *coule* avec trop de précipitation. MALEB.

Ces mots dans tous mes ſens font couler *à longs traits*
Une ſuavité qu'on ne goûta jamais. MOL.

Bon Dieu ! comme les vèrs chez vous s'en vont couler.
BOILEAU.

Heureux, dit-on, le peuple floriſſant,
Sur qui les biens de Dieu coulent *en abondance.* RACINE.

COULER, en tèrmes de Danſe, ſignifie, Porter ſa jambe doucement, légèrement & à fleur de tèrre, ſans prèſque marquer les cadences. Les Bohémiennes *coulent* parfaitement bien. *Crus movere molliter, terram leviter crure perſtringere.* La danſe conſiſte à ſçavoir bien *couler*, coupper & piroüetter.

COULER, en tèrmes de Muſique, ſe dit d'un cèrtain mouvement doux & lié que l'on donne aux inſtrumens par le moyen de l'archet quand ils en ont, ou par les touches des claveſſins des orgues, ou par la manière de ménager l'air dans la voix humaine, ou dans les inſtrumens qui ſe jouent avec la bouche ; *couler* & tirer ſont deux chôſes différentes : par éxemple, quand on veut *couler* en joüant de la viole, il n'y a que les doigts qui doivent agir, & l'archet ne doit point quitter les chordes : mais quand on tire deux fois, ou deux notes, il faut ſoulever l'archet à la moitié environ de ſon coup, & le remettre auſſitôt en continuant le même coup, & non pas en recommençant à tirer. ROUSSEAU.

COULER APRÈS. Tèrme de billard, on le dit d'un joueur, lorſqu'après avoir fait ſauter une bille, la ſienne coule dans la blouſe. *In cavum delabi.*

COULETAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit qui ſe prend en quelques endroits ſur toutes les marchandiſes qui ſe vendent. *Couletage* eſt la même chôſe que *courtage.* Droit de *couletage*, veut dire, *droit de courtage.*

COULETIÉR, ou COULTIÉR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe que *Courtiér.*

COULEUR. ſ. f. Lumière réfléchie & modifiée ſelon la diſpoſition des corps, qui les fait paroître bleus, jaûnes, rouges, &c. *Color.* Les expériences modèrnes ont prouvé clairement que les Anciens ſe ſont fort trompez, en diſtinguant les *couleurs* en vrayes, & en apparentes. Virgile a eû raiſon de dire, que la nuit ôtoit la *couleur* à toutes chôſes. Le ſentiment des *couleurs* eſt en nous ; elles ne ſont que des différences de la lumière réfléchie : & cette différence vient de la divèrſité de la ſurface des corps, qui renvoyent divèrſement la lumière. DESC. Les objets ſont inviſibles par eux-mêmes ; nous croyons les voir parce que la différente tiſſure de leur ſurface réfléchiſſant divèrſement la lumière, font en nous divèrs ſentimens de *couleur* que nous leur attribuons. Cependant les *couleurs* ne ſont que des ſentimens de la part de l'âme ; & de la part du corps ce ne ſont que des vibrations plus ou moins promptes de la matière éthérée. MALEB. On doit ajouter que de la part des corps la *couleur* eſt la diſpoſition de leur ſurface, & comme la ſurface eſt dipôſée différemment dans les corps, les corps ne ſont pas tous de même *couleur* : la *couleur* eſt donc du côté des corps ce qui donne occaſion à l'impreſſion que nous recevons, & au ſentiment de *couleur* que nous avons. Il y a des *couleurs* ſimples, comme ſont les cinq *couleurs matrices* des Teinturiers, dont toutes les autres dérivent. Il y en a de compôſées ; ſçavoir, le bleu, le rouge, le jaûne, le fauve, ou *couleur* de racine, & le noir. A l'égard du vèrd, il n'y a point dans la nature de drogue qui ſerve à teindre en cette *couleur*, mais on teint les étoffes deux fois, d'abord en bleu, & puis en jaûne, & elles deviennent vèrtes. Du mélange des prémières *couleurs* il s'en fait un grand nombre, comme le violet, le gris de lin, nacarat, &c. expliquées à leur ordre. Le mèrcure eſt le fondement des *couleurs*, à ce que prétendent les Chymiſtes, comme le ſel des ſaveurs, & le ſoufre des ôdeurs. Monſieur Mariotte a fait un traité des *couleurs.* C'eſt ſon quatrième Eſſay de Phyſique. Voyez M. de la Chambre des *couleurs* de l'Iris. Les Philoſophes ont diſtingué deux ſortes de *couleurs* ; les unes réelles, & les autres apparentes. M. de la Chambre blâme cette diviſion, & dit que toutes les *couleurs* ſont réelles, & qu'il les faut diviſer en *couleurs* fixes, attachées & adhérentes à leurs ſujèts, & en *couleurs* mobiles.

On appelle auſſi *couleurs ſimples*, celles qui ſervent aux Enlumineurs & aux Peintres, qui viennent des végétaux, & qui ne peuvent pas ſouffrir le feu, comme le jaûne fait de ſafran ou de graine d'Avignon, la laque & autres teintures éxtraites des fleurs. *Color nativus.* Les autres ſont minérales, qui ſe tirent des métaux, & qui ſouffrent le feu : ce ſont les ſeules propres à faire l'émail. *Color factitius.* Ainſi on tire de l'or & du fèr le rouge, de l'argent le bleu, du cuivre le vèrd, du plomb le blanc ou la céruſe, quand il eſt diſſout avec le ſeul vinaigre, mais quand la céruſe a été cuitte dans le fourneau, elle donne du maſſicot, & du minium, quand elle eſt pouſſée davantage au feu.

Les Peintres diſtinguent auſſi les *couleurs* en légères, & en peſantes. Sous le blanc on comprend toutes les *couleurs* légères. *Color languidus, langueſcens, evanidus.* L'outremèr eſt mis au rang des *couleurs* légères. Sous le noir on comprend toutes les *couleurs* peſantes & tèrreſtres. *Color ſatur, auſterus, preſſus, nubilus.* Le brun-rouge, la tèrre d'ombre, le vèrd-brun & le biſtre, ſont les *couleurs* les plus peſantes & les plus tèrreſtres après le noir. Les Peintres appellent auſſi *couleurs rompuës*, les *couleurs* trop vives, qu'ils affoibliſſent par le mélange d'autres plus ſombres. *Color* [illegible]*vidus, acutus.* On dit que l'azur d'outremèr eſt rompu de laque & d'ocre jaûne ; pour dire, qu'il y entre un peu de ces *couleurs.* Les *couleurs* rompuës ſervent à l'union & à l'accord des *couleurs*, ſoit dans les tournans des corps, ſoit dans leurs ombres. On appelle *couleurs noyées*, celles qui s'affoibliſſent inſenſiblement, comme ſont celles qui forment les nuances : & on appelle un ton de *couleurs*, un degré de *couleurs*, par rapport au clair obſcur. *Langueſcens, evanidus.* Le Georgion s'eſt rendu admirable par le maniement, & la beauté des *couleurs.* Quand on dit en Peinture que les *couleurs* ſont *bonnes*, cela ne ſignifie pas que les *couleurs* ſoient d'une meilleure matière que d'autres ; mais que le choix de la diſtribution en eſt meilleur, & que la rencontre des unes auprès des autres en eſt plus excellente.

Les *couleurs* changeantes ſont celles qui dépendent de la ſituation des objèts à l'égard de la lumière, comme celle des taffetas changeans, de la gorge de pigeons, &c. *Color varians.* Néanmoins, quand on regarde attentivement avec un bon microſcope les plumes de la gorge du pigeon, on voit que chaque fil de ſes plumes eſt compôſé de pluſieurs petits quarrez altèrnativement rouges & vèrds, & ainſi ce ſont des *couleurs* fixes. Le Père Kirker dit que les *couleurs* changeantes qu'on voit ſur ces plumes des pigeons & des paons viennent de ce que les plumes ſont diaphanes, & d'une figure ſemblable à celles des triangles de criſtal, ou priſmes de vèrre, qui étant oppoſez à la lumière font voir des iris. Les *couleurs* fixes & pèrmanentes ne ſe font point par des réfractions, comme les changeantes, mais par le paſſage direct de la lumière à travèrs cèrtains corps, ſoit en les travèrſant entièrement, ſoit en ſe réfléchiſſant ſur quelques-unes de leurs parties intèrnes, ou après avoir un peu pénétré les ſupèrficielles. Il y

a deux ordres differens dans les *couleurs* pour paſſer du blanc au noir. L'un eſt le blanc, le jaûne, le rouge & le noir. L'autre eſt le blanc, le bleu, le violet & le noir. C'eſt la doctrine du Sieur Mariotte dans l'excellent livre que nous avons cité ci-deſſus. Il y a des *couleurs* ou teintures très-fixes, comme la teinture jaûne de l'or, ou la bleuë du *lapis lazuli*, que le feu ne diminuë point; & il eſt très-difficile de les tirer par les diſſolvans ordinaires.

COULEUR, ſe dit encore des corps ſolides, des drogues qui ſèrvent aux Peintres & aux Teinturiérs pour faire paroître ces *couleurs*. Un Peintre prépare ſes *couleurs* ſur ſa palette. On appelle de mauvais Peintres, des broyeurs de *couleurs*. Un des Prêtres de Diane s'étant mal éxpliqué ſur la Peinture, les valèts qui broyoient les *couleurs* ſe moquoient de lui. DU RIER. Quand on dit que l'air mange les *couleurs*, on entend que ſon intempérie détache de petits corps des ſujets ſur leſquels elles avoient été attachées lors de leur teinture.

COULEURS eſt quelquefois oppôſé au noir, parce qu'en effet le noir n'eſt pas une *couleur*, à cauſe qu'il imbibe toute la lumière, & qu'il n'en réfléchit aucune partie. *Coloratus*. En ce ſens on dit que les gens de guèrre & les Courtiſans portent des habits de *couleur*, & que les gens de robbe ou d'Égliſe en portent de noirs.

En approchant de ce ſens, on appelle *couleur* haute, *couleur* rude, *couleur* forte, gaye, *color floridus*, *couleur* éclatante, *ſplendidus*, *couleur* claire, *acutus*, celle qui réfléchit à nos yeux plus de rayons de lumière, comme la *couleur* de ceriſe, la *couleur* de feu, l'incarnat. Et au contraire on appelle *couleur* douce, ſombre, morne, triſte, modeſte, celle qui en réfléchit le moins, comme le gris de lin, feuille morte, *couleur* d'olive, *couleur* de penſée, &c.

COULEUR D'EAU. C'eſt un cèrtain brillant violet qu'acquièrt le fèr bien poli, quand il a paſſé au feu dans un cèrtain degré de chaleur. *Color violaceus ac ſplendens, aliquid politi ignitique ferri referens.*

On dit qu'on met une chôſe en *couleur*, quand on rafraîchit les peintures, quand on les décraſſe, quand on y met du vèrnis & autres drogues qui en font revivre ou paroître les *couleurs* à demi effacées. *Colorem exſuſcitare.*

Nuance de couleurs, eſt une cèrtaine diſpoſition de la même *couleur* mélangée, & montant par degrez depuis le plus clair, juſqu'au plus obſcur. *Colorum nexus.* Leurs noms ſèront éxpliquez à leur ordre.

COULEUR, ſe dit auſſi de la diſpoſition du teint, du viſage & des chairs. *Color.* Les gens qui ſe portent bien ont la *couleur* vèrmeille. Cette coquette nous donne des *couleurs*, & du fard pour un beau teint. Les Eſpagnols ont la *couleur* olivâtre. On rit des filles qui ont les pâles *couleurs*. Quand la cangréne paroit, elle rend la chair de *couleur* livide.

On le dit auſſi des altérations qui ſe font au viſage par les mouvemens intérieurs de l'âme. Un reproche véritable fait à un homme, le fait changer de *couleur*, il rougit de honte, ou pâlit de colère. La *couleur* lui a monté au viſage; pour dire, il a rougi. La *couleur* que la colère imprime ſur le viſage eſt ſi naturelle, & ſi attachée aux émotions intérieures de l'âme, qu'il eſt difficile d'empêcher les divèrſes altérations qu'elle cauſe. FÉLIB.

Quelle étrange pâleur
De ſon teint tout à coup efface la couleur? RACINE.

Et ſon viſage ſans couleur,
Faiſoit connoître que ſes plaintes
Etoient moindres que ſa douleur. MALH.

COULEUR, ſe dit encore des changemens qui arrivent au corps par la differente cuiſſon & application de feu, & ſur tout en Chymie. Ce pain, ce rôt eſt cuit, mais il n'a pas encore aſſez de *couleur*. Les Chymiſtes admirent les changemens de *couleurs* qui ſe font dans les métaux, & chèrchent ſur tout le beau rouge, le beau citrin, qui font les *couleurs* de la Benoîte.

COULEUR, en tèrmes de Fleuriſte, ſe dit d'une tulippe qui n'eſt que d'une *couleur*, dont la plus fantaſque eſt la plus eſtimée. *Unicolor.* On a mis les panachées dans ces carreaux. *Multicolor.* Et les *couleurs* ſont dans les coſtières.

COULEUR, ſe dit figurément des ornemens, des apparences, ou des prétextes dont on couvre, ou dont on déguiſe les chôſes. *Color.* Sénéque a tant de peur qu'une belle penſée n'échape à ſes Lecteurs, qu'il la pare de toutes les *couleurs* qui la peuvent rendre brillante, & agréable. BOUH. Ce ſont nos paſſions qui donnent la *couleur*, & la teinture à tous les objèts: ce ſont elles qui préſident à toutes les conſultations du cœur. CLAUD. Ceux qui ont de l'eſprit peuvent donner des *couleurs* & des apparences à tous les partis qu'ils entreprennent de ſoutenir. MONT. Démoſthéne avoit de grandes éxpreſſions, des *couleurs* vives, & éclatantes, & des traits pénétrans. P. RAP. Les paſſions obſcurciſſent prèſque toûjours la vérité, & ne la laiſſent paroître que lorſqu'elle eſt teinte de ces fauſſes *couleurs*. MALEB. Il ne faut point farder la vérité par des *couleurs* ſenſibles, qui en la rendant plus délicate, lui ôtent ſa force. IDEM. Le peuple ne tient pour l'èrreur que ſous l'image, & ſous les *couleurs* de la vérité. BAYL. Le menſonge ſe revêt des *couleurs* de la vérité. CLAUD. La vraye éloquence ne ſe pare jamais de *couleurs* empruntées: c'eſt par les traits de ſa beauté naturelle qu'elle charme, & qu'elle pèrſuade. S. ÉVR.

J'inventai des couleurs, *j'aimai la calomnie.* RACINE.

La vive éxpreſſion de ces honteux malheurs,
Rend la main criminelle, & ſoüille les couleurs. BREB.

COULEUR. Tèrme de Lanſquenet. Quand quelqu'un arrive lorſque la partie eſt faite, & qu'il veut couper, il nomme une *couleur*, pour ſçavoir la place qu'il aura. Je vais prendre *couleur*, voulez-vous prendre *couleur*?

COULEUR, en tèrmes de Blâſon, eſt une des principales déſignations des piéces de l'Écu. *Color.* On n'en admet que cinq: gueules, c'eſt le rouge. *Miniatus*, *coccineus*, *ruber*. Azur, le bleu. *Cæruleus.* Sinople, le vèrd. *Praſinus*, *viridis*. Le ſâble, le noir. *Ater*, *niger*. Le pourpre eſt mélangé de gueules & d'azur. *Purpureus*, *violaceus*. Leurs ſignifications ſeront éxpliquées à leur ordre. C'eſt une maxime, qu'il ne faut point mettre *couleur* ſur *couleur*, ni métal ſur métal. On tient que ce fut un cèrtain Oenomaüs qui inventa la diſtinction des *couleurs* pour les divèrſes Quadrilles des combattans aux Jeux Circenſes: le vèrd pour ceux qui repréſentoient la tèrre, & le bleu pour ceux qui repréſentoient la mèr.

Les différentes *couleurs* ſèrvent à diſtinguer les myſtères & les fêtes que l'Égliſe célébre: elle ne ſe ſèrt régulièrement que de cinq *couleurs*, qui ſont le blanc, le rouge, le vèrd, le violet, & le noir: il n'y a pas longtems que la *couleur* violette eſt en uſage en France, comme on en peut juger par les ouvrages de Durand. La *couleur* blanche eſt employée pour les myſtères de Nôtre Seigneur, éxcepté le Vendredi Saint, pour les fêtes de la ſainte Vièrge, celles des Anges, celles des Confeſſeurs, celles des Vièrges, & des autres Saints & Saintes qui n'ont pas ſouffèrt le martyre. La *couleur* rouge eſt pour les myſtères & les ſolennitez propres du S. Eſprit, & pour les fêtes des Apôtres, éxcepté S. Jean, & celles des martyrs. La *couleur* vèrte eſt la *couleur* propre du tems depuis la Pentecôte juſqu'à l'Avent, & depuis l'Épiphanie juſqu'à la Septuagéſime. La *couleur* violette eſt en uſage l'Avent, le Carême, aux Quatre tems, aux Vigiles, aux Rogations, & aux Meſſes votives, qui ſe diſent à l'occaſion de la guèrre. La *couleur* noire eſt pour les Morts, & pour les cérémonies qui les regardent. Dans le Diocêſe de Paris la *couleur* rouge eſt employée pour la fête du Saint Sacrement, & la *couleur* vèrte pour les Confeſſeurs Pontifes. Dans le Diocêſe du Mans on prend des ornemens de *couleur* rouge le vendredi ſaint. Les étoffes d'or & d'argent, & les broderies d'or ou d'argent, quand elles couvrent entièrement le fonds, s'employent pour toutes les *couleurs*, dans quelque ſolennité que ce ſoit. S. Louis avoit toûjours en Paleſtine des ornemens prétieux de divèrſes *couleurs*, ſelon les fêtes & les ſolennitez, & en prenoit un ſoin particuliér. C'étoit donc alors un uſage reçu que le changement des *couleurs* ſelon les fêtes. L'Égliſe Grécque a eû auſſi l'uſage des *couleurs* différentes pour differens tems & différentes fêtes. Le rouge étoit dans ce rit la couleur du Carême, & pour les offices des morts. Voyez le P. Goar ſur Codin p. 84. Not. 9. & 10.

COULEURS, au plur. ſe dit auſſi des livrées que quelqu'un affecte & choiſit pour ſe diſtinguer d'un autre, & pour ſignifier quelque paſſion, ou myſtère. *Inſignia.* En ce ſens il vient du blâſon, & de la coutume des anciens Chevaliérs, qui dans les tournois, armez de toutes piéces, n'étoient diſtinguez que par leurs habits, plumes, & rubans de divèrſes *couleurs*, qui étoient ordinairement celles de leurs Maîtreſſes, & qui étoient le ſymbole de quelque qualité, de leur paſſion. De là eſt venu le blâſon des *couleurs*, auquel on a attribué divèrſes ſignifications qu'on trouve dans les livres de la Science Héraldique. Et comme les Chèfs de ces tournois faiſoient habiller toutes leurs Quadrilles de même parure, cela a fait qu'on a appellé *couleurs* les habits que les pèrſonnes de condition donnoient à leurs gens de livrée. Ainſi on dit que le bleu c'eſt la *couleur* du Roi, le vèrd la *couleur* de la Maiſon de Lorraine, &c. On appelle proprement Gens de *couleurs*, les Pages, Laquais, Cochèrs & Suiſſes. Et quand on dit abſolument, qu'un homme a porté les *couleurs*, on entend lui reprocher qu'il a été Laquais.

Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de la roüe,
Qu'on verroit de couleurs *bizarrement orné,*
Conduire le carroſſe, où l'on le voit traîné. Boil.

On dit quelquefois ſous *couleur*, pour dire, ſous prétexte, cela n'eſt pas du bel uſage.

Le mot de *couleur* vient du Latin *color*, qui vient du vèrbe Grèc χρώω, *coloro, je donne la couleur.*

COULEVRÉE. ſ. f. On dit auſſi COLEUVRÉE, & même c'eſt le plus uſité. Plante rampante qui s'étend fort loin par des branches menuës & feuilluës, qui ſert à couvrir des bèrceaux de jardin. La *coulevrée* eſt ſemblable à la vigne en feüilles, en bourgeons & en tendons, avec leſquels elle s'agraffe à tout ce qu'elle rencontre. Ses fleurs diſpôſées en grappes ſont blafardes, & faites en forme d'étoile. Son fruit eſt vineux, & compôſé de grains ſemblables à ceux de la morelle, qui en meuriſſant ſe changent de vèrds en rouges, & quelquefois en noir. Sa racine eſt grande, & groſſe plus que la cuiſſe d'un homme, longue d'une coudée, ſeparée vèrs ſa queuë, & pleine de pluſieurs vèrruës vèrs ſa tête, au reſte cendrée par dehors, & blanche par dedans, pulpeuſe, vineuſe, d'un goût amèr, âcre & aſtringent, avec un jus gluant & une ôdeur forte. Il y a auſſi une *coulevrée* noire, que quelques-uns appellent *tan*, & en Latin *vitis nigra*, ou *uva taminia*, dont on mange les prémiers bourgeons en ſalade comme des aſpèrges. On appelle autrement la *coulevrée*, *colubrine*, ou *feu ardent*, & en Latin *bryonia*, *vitis alba*, *viticella*, *pſilothrum.*

Il y a une eſpéce de ſerpentaire qu'on appelle *coulevrée*, qui a ſes feuilles attachées à une longue queuë, qui produit pluſieurs tiges feuilluës, à la cime deſquelles ſortent des fleurs hèrbeuſes, & une graine en forme de grappe. Toute la plante eſt blanche, comme ſi on l'avoit ſaupoudrée de folle farine; d'ailleurs fort polie & liſſée. Sa racine eſt forte & groſſe, de couleur ſafranée, & eſparpillée deça & delà. Matthiole. Des Charlatans s'en ſont ſervis pour contrefaire les mandragôres, & les expôſer au public. Voyez Mandragore.

COULEVRÉNIER, ou COULEVRINIÈR. ſ. m. Ancien nom d'une milice en uſage au XVe ſiécle en France. Les *Coulevreniers* hauront le haubergeon à manches, gourgerin & ſalade, & placart devant (ſe havoir le peuvent) dagues & épées trenchans, à une main. Gollut, *Mem. des Bourg. L. X. C. 96.* Les gaiges de l'Archier, du *coulevrinier*, & du picquenaire à pied, ſeront de quatre francs par mois. Id.

COULEVRINE. ſ. f. Piéce d'artillerie fort longue, & qui porte bien loin. *Tormentum à colubro dictum.* Son calibre eſt de quatre pouces dix lignes de diamétre. Son boulet eſt de 16 l. & demie. Selon Diego Ufano, la *coulevrine* légitime a 32 calibres de long, tire 20 livres de fèr avec 12 livres de poudre. La bâtarde, qu'on nomme autrement *ſerpentin*, a 27 calibres, tire 24 livres de fèr avec 14 livres de poudre. Et l'extraordinaire, qu'on appelle auſſi *paſſemur*, a 40 calibres, & tire 16 livres de fèr avec 12 livres de poudre. La double *coulevrine* légitime a 31 calibres de long, tire 40 livres de fèr avec 24 livres de poudre. La bâtarde, qu'on appelle autrement *baſilic*, a 28 calibres, tire 28 livres avec 14 livres de poudre. L'extraordinaire, qu'on appelle autrement *dragon volant*, a 39 calibres, tire 32 livres de fèr avec 19 livres de poudre. La *demie-coulevrine* légitime a 33 calibres, tire dix livres avec huit livres de poudre. Hanzelet *en ſa Pyrotechnie*. On l'appelloit autrefois un *demi-canon.*

Ménage dérive ce mot du Latin *colubrina*. D'autres le font venir de *coluber*, *couleuvre*, *ſerpent*, à cauſe de la longeur de ces piéces d'artillerie, ou des ravages qu'elles font.

On dit figurément, qu'un homme, qu'une tèrre eſt ſous la *coulevrine* d'un autre, quand il eſt tellement dépendant d'un plus-puiſſant, ou que ſa tèrre eſt ſi proche des lieux où il a autorité, qu'il eſt obligé d'avoir toute déference pour lui, de ſe tenir ſous ſa protection. *Alicujus poteſtati, imperio obnoxius.*

COULEUVRE. ſ. f. Sèrpent qui eſt de la figure d'une anguille, & qu'on reconnoît quand il eſt dans un étang, en ce qu'il a toûjours la tête hors de l'eau. *Coluber, colubra.* En tèrmes de Blâſon, on l'appelle guivre, ou gyvre. La gyvre de Milan. La gyvre dans les armoiries eſt une groſſe *couleuvre* qui vomit un enfant nud, la tète de l'enfant paroît. On l'appelle auſſi *biſſe*, *colubra infantivoma; boa.* Les armes de Milan ſont d'argent à une guivre d'aſur, iſſant de gueules, couronnée d'Or.

Il y a aux Moluques des *couleuvres* de 32 pieds de long, qui ſe pendent aux branches des arbres qui ſont ſur les chemins, & de là ſe lancent ſur les hommes & ſur les bêtes fauves, & aprés leur avoir fait trois ou quatre tours autour du corps, leur caſſent les os, & les dévorent.

Il y a dans la Caroline des *couleuvres* ſonnantes; voici la déſcription d'une de ces *couleuvres*, qui a été apportée de ce païs-là en Angletèrre, & qui eſt entre les râretez qui ſe voyent dans la galerie du Collège de la Societé Royale. Cette *couleuvre* eſt longue de quatre pieds; il y en a de beaucoup plus grandes. Le corps par le milieu eſt de la groſſeur du poignet, d'une couleur mêlée de gris, vèrd, & jaunâtre; rayé, & agréablement marqueté de taches rondes & en loſanges. Depuis plus de neuf mois que cette *couleuvre* eſt partie de la Caroline ſon païs natal, on ne s'eſt pas apperçu qu'elle ait ni bû ni mangé. C'eſt le plus vénimeux de tous les ſerpens. Elle a deux dents longues, aiguës & recourbées en dedans, à la mâchoire d'enhaut; mais elle n'en a point à la mâchoire d'enbas. Le bout de ſa queuë eſt à-peu-prés de la longueur & de la largeur du pouce, mais moins épais; & pour peu qu'on y touche, cela fait le même bruit que feroient cinq ou ſix grains de menu plomb dans un petit ſac de vélin ſec, & dur. Et c'eſt ce bruit qui la fait appeller *couleuvre* ſonnante.

On dit qu'un homme a bien avalé des *couleuvres*, lorſqu'on a dit ou fait devant lui pluſieurs chôſes fâcheuſes, qu'il ſe peut appliquer, ayant été cependant obligé de cacher le déplaiſir qu'il en avoit.

COULEUVREAU. ſ. m. Diminutif de *couleuvre*. Petit de couleuvre. *Minor coluber.*

COULEVRINIÉR. ſ. m. Dans les Preuves de l'Hiſt. de Bretagne T. II. p. 1350. il eſt fait mention de *Couleuvriniers à main.* Voyez Coulevrénier.

COULIS. ſ. m. Ce qui eſt coulé, filtré par la chauſſe, par l'étamine, par le papier gris. *Succus colatus, percolatus.* On le dit particuliérement des jus de viande: comme, un *coulis* de pèrdrix, de pigeon, de gelée. On fait en Carême d'excellens *coulis* d'écreviſſe. On le dit auſſi de pluſieurs remédes que préparent les Apothicaires en les coulant.

Vent coulis, eſt un air qui paſſe à travèrs des fentes des portes, des fenêtres, & des cloiſons dans quelque lieu fèrmé. *Ventus per rimam inſpiratus.* Il eſt ordinairement froid, pèrçant & dangereux. En ce ſens il eſt adjectif.

Coulis, en Maçonnerie, eſt du plâtre gâché clair, pour remplir les joints des pièrres, & pour les ficher. *Gypſum dilutius.*

Quelques Auteurs donnent au mot *coulis* la ſignification du mot *couliſſe* qui ſuit.

COULISSE. ſ. f. Rainure dans laquelle eſt enfèrmé un corps mobile pour le faire couler en haut, ou en bas, à droit, ou à gauche; & ſe dit tantôt de la ſimple entaillure, tantôt de ce qui eſt mobile & enfèrmé dedans. *Canalis per quem res aliqua ductilis ſurſum ac deorſum, aut dextrorſum ac ſiniſtrorſum truditur, movetur.* La *couliſſe* d'un chaſſis, d'une jalouſie; la *couliſſe* d'une hèrſe. Les pèrſpectives des machines ſe meuvent par des *couliſſes*. Les inſtrumens de Mathématique ont la plûpart des *couliſſes* où ſe meuvent des boutons, des pinnules, & autres chôſes qu'il faut approcher, ou éloigner en pluſieurs opérations. Il y a dans les Arts mille chôſes qu'on appelle *couliſſes*, parcequ'étant appliquées l'une ſur l'autre, ou l'une contre l'autre, on peut leur donner du mouvement en les tirant, les allongeant, &c.

Coulissé. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un château & d'une tour qui ont la hèrſe ou la *couliſſe* à la porte. *Caſtellum cataracta porta inſtructum.*

Les Imprimeurs appellent *Couliſſe de gallée*, la piéce de bois ſur laquelle le Compôſiteur arrange ſes lignes. *Tabella hinc & illinc per canalem ductilis.*

COULOIR. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. On appelle ainſi le paſſage qui conduit dans les chambres du vaiſſeau. *Tranſitus.*

Couloir, eſt auſſi une ſorte de petit vaiſſeau, dont on ſe ſèrt pour couler le lait. *Colum.*

COULOIRE. ſ. f. Paſſoire, vaiſſeau troüé pour faire paſſer une liqueur, pour faire égoûter ce qui eſt trop humide. Une *couloire* d'Apotiquaire. Une *couloire* de preſſoir. *Colum.*

COULON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit *pigeon*. *Colombus.* Le Roman de la Roſe dit, Simple étoit comme ſont *coulons*. On ſe ſèrt encore de ce mot en quelques endroits, comme en Artois.

COULPE. ſ. f. Tèrme de Dévotion. Péché, ce qui eſt criminel devant Dieu. *Culpa.* Le pénitent dit aprés avoir confeſſé ſes péchez au Prêtre, J'en dis ma *coulpe*, ma *coulpe*, & ma trés-griéve *coulpe*. On dit auſſi en ſtile familiér, quand on avouë quelque faute, J'en dis ma *coulpe*. Dire ſa *coulpe* générale, c'étoit autrefois dire ſon *Confiteor*, qui eſt une confeſſion de ſes fautes en général. *Act. SS. Mart. T. II. p.* * 146. D. Les Théologiens diſtinguent deux chôſes dans le péché; la *coulpe*, qui eſt remiſe au Sacrement de Pénitence; & la peine, qui demande ſatisfaction.

Quelques-uns font venir ce mot du Grèc κλοπή, *Furtum*, en prenant l'eſpéce pour le genre; il eſt viſible que *coulpe* vient du Latin *culpa*.

Coulpe. Quelques Juriſconſultes François ſe ſèrvent auſſi de ce tèrme, en expliquant les eſpéces différentes de fautes que peut

 commettre

commèttre le locataire, par éxemple, pour être reſponſable, ou non, du dommage, ou de la pèrte de la chôſe. La prémière eſt *lata culpa*, une ignorance groſſière, une extrême négligence. La ſeconde, *culpa levis*; une *coulpe* légère. La troiſième, *culpa leviſſima*, la *coulpe* très légère. H. M.

COULURE. ſ. f. Action par laquelle une chôſe coule. *Fluxus.* Il ne ſe dit guères qu'en ces phraſes. Ce que les Fondeurs craignent le plus, c'eſt la *coulure* du métal hors de leurs moules. La *coulure* de la vigne, eſt ce qui arrive, quand la fleur de la vigne qui doit former le grain de raiſin, au lieu de ſe noüer à la grappe, s'en détache, & coule à tèrre par quelque mauvais tems. *Roratio.*

COUp. ſ. m. Choc; mouvement violent d'un corps grâve, & ſolide, qui tombe ſur un autre, qui le choque, & qui le frappe. *Ictus.* C'eſt le violent mouvement du boulèt du canon qui eſt cauſe de l'effet de ſon *coup*. La peſanteur & le mouvement des marteaux donne le *coup* qui forge le fèr ſur l'enclume.

Ménage dérive ce mot du Latin *colpus*, qui ſe trouve dans cette ſignification dans la Loi Salique, qu'on prétend dérivé du mot Grèc κόπτω; c'eſt-à-dire, *ferio*. En vieux François on diſoit *copter*, ou *cobter*; c'eſt-à-dire, *frapper*. Du Cange après Wendelin dit que *colpus* eſt un diminutif de *colaphus*. Et *colaphus* ſe prend dans la Loi Salique Tit. 43. pour un *coup*, & s'y met pour ſignifier les *coups* de foüet dont on punit un eſclave coupable; & *colpus* qui s'y trouve auſſi Tit. 20. s'y prend à peu près dans la même ſignification. Voyez le Gloſſaire Salique de Chifflet à ces deux mots.

Coup, ſe dit auſſi du mouvement des corps qui ne paroiſſent pas ſolides, & qui néanmoins font de violentes impreſſions ſur les autres par leur rapidité. Ainſi on dit un *coup* de foudre, un *coup* de vent, en parlant d'un orage, d'une tempête.

On dit en ce ſens, qu'un homme va aux *coups* tête baiſſée. *In plagas, in vulnera ruere*; pour dire, qu'il va aux occaſions, au combat, qu'il eſſuye les *coups* de canon & les autres dangers de la guèrre; qu'il va faire le *coup* de piſtolet, pour dire, qu'il va défier l'ennemi, qu'il va eſcarmoucher contre lui. *Sclopeto hoſtem petere.*

La victoire, & la nuit, plus cruelle que nous,
Nous excitoient au meurtre, & confondoient nos coups.
Racine.

On dit ironiquement de celui qui a été battu, qu'il a été le plus fort, car il a porté les *coups*; & d'un homme qui eſt ſur l'âge, que ſes plus grands *coups* ſont ruez.

En termes de Marine & de guèrre, on dit, Une ſalve de tant de *coups* de canon; pour dire, Faire un ſalut de mèr ou militaire en déchargeant l'artillerie & ſes armes. *Emiſſio.* Recevoir *un coup de mer*, c'eſt être frappé par une vague. *Commoti maris fluctus major. Un coup de vent*, ſe dit du gros vent, de la tempête. *Vehementior venti flatus, tempeſtas. Donner un coup de gouvernail*, c'eſt pouſſer avec violence le gouvèrnail à basbord, ou à ſtribord. *Gubernaculi impulſus, impulſio.* Avoir des *coups de canon à l'eau*; c'eſt les avoir dans la partie du vaiſſeau qui entre dans l'eau. *Coups de canon en bois*, c'eſt les avoir dans le corps du vaiſſeau qui eſt hors de l'eau. *Coup de partance*, eſt un *coup* de canon tiré ſans balle, pour avertir qu'on va partir. *Coup* ſe dit auſſi de la quantité de poudre qu'il faut pour charger une arme à feu. Il a quatre *coups* à tirer, c'eſt-à-dire, il a quatre fois la quantité de poudre qu'il faut pour tirer.

Coup, ſe dit auſſi de l'outrage qu'on fait à quelqu'un, ou de la peine qu'on lui inflige en le frappant. Les *coups* de bâton ſont des affronts qui ne ſe pardonnent point. *Ictus baculi, mulctare fuſtibus.* Les écoliers ſe battent à *coups* de poing. *Pugnis.* On châtie les valèts à *coups* d'étrivières. *Flagellis, verberibus.* Par des *coups* de pied au cul. *Calcibus.* En ce ſens on dit qu'un homme eſt tout couvèrt, tout moulu, tout roüé de *coups*. *Conciſus plagis ac vulneribus.* Qu'on lui a donné mille *coups* après ſa mort. Il y a une infinité de gens à la Chine qui ne vivent que de coups de bâton. P. le Comte. C'eſt-à-dire, qui pour de l'argent prennent la place des coupables que les Mandarins condamnent à la baſtonnade.

On appelle le *coup* de grâce, celui qu'on donne aux roüez ſur l'eſtomac pour les empêcher de languir longtems. *Ictus gratiæ loco appoſitus qui ſontis vitam eripit, aufert.* On appelle un *coup* orbe, un *coup* fait par un inſtrument contondant, qui fait une contuſion ſur la chair, ſans ouvèrture. *Contuſio.* Un *coup* d'eſtramaçon, un grand *coup* qui ſe fait par le trenchant d'un coutelas. *Vulnus, plaga.* Un *coup* fourré, le *coup* réciproque que deux ennemis ſe portent en même tems. *Mutua vulnera*, ou *furtiva utrinque petitio.* On appelle à l'armée des *coups* de main, ceux qui ſe donnent avec les armes ordinaires ſans artillerie.

En termes de Fauconnerie on dit, que l'oiſeau a pris *coup*, lorſqu'il s'eſt heurté rudement contre ſa proye, ou contre quelque autre chôſe. Quand l'oiſeau a pris coup, faites boüillir dans du vin de la ſauge, de la mente, du pouillot, & de la guimauve, & étuvez de ce vin avec un éponge le lieu malade, juſqu'à ce que l'oiſeau ſuë; puis mettez ſur ce même endroit de l'encens en poudre, & de la guimauve, mêlez dans du blanc d'œuf; après eſſuyez l'oiſeau au feu, & le tenez chaudement, & faites cela deux fois le jour, juſqu'à ce que l'oiſeau ſoit amandé. Si l'oiſeau a pris ſi grand *coup* qu'il jette le ſang par les narilles, ou par la bouche, ou par le fondement, & que les côtez lui battent; & qu'il émeutiſſe noir en remuant la queuë çà & là, donnez lui en ſon paſt avec ſang chaud de poule poudre de ſang de dragon, du boliarminy & de la momie; paiſſez-le de chair de pigeon jeune avec ſon ſang, ou bien trempez de la chair de poule dans de l'urine pour ſon paſt l'eſpace de quelques jours.

Coup, ſe dit auſſi des opérations légères qui ſe font ſur un corps pour le guérir, pour le ſoulager de quelque incommodité. Il lui faut donner un *coup* de lancette; pour dire, Il le faut ſaigner. Un *coup* de biſtouri; pour dire, Il lui faut pèrcer quelque apoſtume, coupper quelques chairs. *Venam, apoſtema, carnem incidere.* Un *coup* de raſoir; pour dire, Il le faut raſer. *Radere.* Un *coup* de peigne; pour dire, Il le faut peigner. *Pectere.* On dit auſſi, Donner un *coup* de corne à un cheval. Voyez Corne.

Coup, ſe dit auſſi des actions qui ſe réïtèrent, & ſignifie, *fois*. Un homme ſobre ne boit que deux ou trois *coups* à ſon repas. *Semel, bis, ter, &c.* Ce tour eſt difficile à faire, à deviner, je vous le donne en dix *coups*. Un canon en batterie tire douze à quinze *coups* par heure. Paſſe pour le *coup*; pour dire, Je pardonne pour cette fois-ci. *Hac vice.* On dit, qu'un Prévôt a fait un beau *coup* de filèt; pour dire, qu'il a fait une belle capture. *Ardua, difficilis aut magni cujuſdam momenti ſontis comprehenſio.* On dit auſſi, Faire d'une pièrre deux *coups*; pour dire, Tirer deux avantages d'une même action. *Una atque eadem opera aliquid facere*, ou pour rendre ce provèrbe François par un autre Latin, *Duos parietes de eadem fidelia dealbare.* On dit d'une action qui ne fait ni bien ni mal, C'eſt un *coup* dans l'eau, un *coup* pèrdu. *Ictus vanus, irritus, inanis.* On dit encore, Donnez un *coup* de pied, un *coup* d'éperon juſques-là; pour dire, Allez vîte juſqu'à un tel endroit. *Properare aliquò.*

Coup, ſe dit auſſi des actions qui ſe font promptement. Ce Capitaine a dix mille hommes prêts à s'armer au prémier *coup* de tambour. *Ad tympani ſonum.* Les voleurs s'amaſſent avec un *coup* de ſifflet. *Ad ſibilum.* Il faut donner un *coup* d'œil ſur ces ouvriérs pour voir s'ils travaillent. *Intuitus.* Un Financiér peut être ruïné d'un *coup* de plume. *Ductus calami.* On donne bien des *coups* de chapeau à celui qui eſt en pouvoir de faire du bien ou du mal; c'eſt-à-dire, on le ſaluë. *Salutatio.* On dit d'un homme qui ne prend point de parti, qu'il n'eſt là que pour juger des *coups*. *Medius rerum utrinque ſpectator otioſus.*

Coup, ſignifie quelquefois, Tour ſubtil, adreſſe, promptitude à faire quelque chôſe. *Solertia, induſtria, fraus, dolus, &c.* Voilà un *coup* d'un fin matois, d'un chicaneur. Ce couppeur de bourſes a eû bientôt fait ſon *coup*. Cet homme vous a trompé, ce ſont de ſes tours, de ſes *coups* ordinaires.

Coup, ſe dit auſſi des actions, ou des entrepriſes hardies, des complots, ou des deſſeins extraordinaires, ſoit en bien, ſoit en mal. *Opus, facinus, res maximi ad rerum ſummam momenti.* La priſe de la Rochelle fut un *coup* d'État. La paix de Caſal fut un *coup* de tête; & quelques-uns ont ajouté un *coup* de chapeau, parce que Mr Mazarin qui la fit en devint Cardinal. Corneille a dit,

Mes pareils à deux fois ne ſe font point connoître,
Et pour leurs coups *d'eſſai ils font des* coups *de maître.*

On dit au contraire, L'action de Caton fut blâmée, parce que c'étoit un *coup* de déſeſpoir. *Facinus deſperantis.* Cet homme eſt un traître, capable de faire un méchant *coup*. *Malum facinus.* On lui a fait manquer un beau *coup*.

Ha! ſi pour un moment vous pouviez voir vous-même
Pour quels coups *on ſe ſert de vôtre nom ſuprême.*
Capistron.

Coup, ſe dit encore des efforts, & des tentatives qu'on fait pour venir à bout de quelque chôſe. *Conatus.*

Ils veulent aujourd'hui qu'un même coup *mortel,*
Aboliſſe ton nom, ton temple, ton autel. Racine.

COUP D'ESSAY. Prémier ouvrage d'un homme en quelque Art, prémière épreuve qu'il fait de ce qu'il ſçait en cet Art. *Primum opus, primum artis tentamen*, ou *tentamentum. Artis*, ou *doctrinæ ſpecimen.* Il faut l'éxcuſer, s'il n'a pas ſi bien réüſſi, c'eſt ſon

ſon *coup d'eſſai*. Pour vôtre prémiér *coup d'eſſai*, vous avez fait un coup de maître.

Lorſque pour coups d'eſſai *de tes nobles exploits,*
On te voit entaſſer victoire ſur victoire;
Que par cent actions tu ternis la mémoire
Des plus grands Conquérans & des plus ſages Rois.
REGN. DES MAR.

COUP DE JARNAC; *Coup* mortel, & imprévu. Mr le Laboureur dit que ce mot eſt venu du *coup* mortel que Jarnac donna à la Chaſteneraye: depuis on a dit un *coup de Jarnac*, pour ſignifier une atteinte ſans reméde. *Plaga letifera, letale vulnus.*

COUP, ſe dit auſſi des accidens extraordinaires qui ſont des effets de la Providence, de quelque cauſe inconnuë, de la fortune, du haſard. Le ſuccès de la bataille gagnée par Charles Martel fut un *coup* du Ciel. *Divinitùs factum eſt, &c.* La mort du Roi Henri II. fut un grand *coup* de malheur. *Fatali caſu contigit.* L'élévation & la chute de Séjan furent des *coups* de la fortune. Ce brâve eſt allé éxécuter une entrepriſe fort dangereuſe, c'eſt un grand *coup* de haſard s'il en échappe. *Caſus.* Les Grands ſont bien plus éxpôſez aux *coups* de la fortune que les autres. *Fortunæ caſibus obnoxius.* MALEB.

Vous vous troublez beaucoup,
Mon cœur n'eſt point du tout ébranlé de ce coup. MOL.

COUP, s'employe auſſi en toutes ſortes de jeux, tant pour la répetition de l'action, que pour le changement & la maniére de jouër. Il a fait au Piquet un *coup* de 80 points. *Numerum octogeſimum explevit.* A la Boule, il a mis un *coup* ſur le but. *Hæſit in meta.* A la Paume, il a fait un *coup* de grille, de dedans, de tambour. *Pilam in feneſtram, in tympanum truſit, impulit*, d'arrière-main, *Averſa manu pilam ludere.* Aux Dez, il a fait un *coup* de rafle. *Jactus veneris.* Au Trictrac *coup* & dez, pour ſignifier que le *coup*, que l'on jouë pour voir qui aura le dé ſèrt auſſi de *coup* pour le jeu, en ſorte que celui qui a le dé marque. Aux Dames, aux Echècs, il a fait un *coup* de deux. *Scrupos, latrunculos duos una eademque opera cepit, abſtulit.* On dit auſſi, Il a le *coup* ſur lui; c'eſt-à-dire, qu'il ne gagne que parce que c'eſt à lui à jouër. *Vicit quia luſit prior.* Il a un *coup* ſeur; pour dire, Il a beau jeu, un moyen de gagner infailliblement. *Bene feliciterque ludere.* On dit auſſi, Voilà un *coup* de partie, pour dire, qui donne un grand avantage, d'où dépend le gain de la partie: ce qui ſe dit au figuré dans toutes les affaires ſérieuſes, lorſqu'on a quelque préjugé pour ſoi, ou qu'on a des avantages, des facilitez de les faire réüſſir. *Opus, facinus, res egregii ad rem aliquam momenti.* On dit auſſi un *coup* de filèts; pour dire, Peſcher. *Retium jactus.* Au prémiér *coup* de filèts ils prîrent une infinité de gros poiſſons. On dit auſſi figurément, Voilà un bon *coup* de filèts, quand on ſurprend pluſieurs pèrſonnes, ou quand on réüſſit en quelque chôſe qui eſt avantageux.

Coup du Roi. Tèrme de jeu de billard. Il ſe dit lorſque la bille de l'advèrſaire eſt immédiatement au deſſus d'une des belouſes du milieu, & qu'on pouſſe la ſienne contre la bande du bout, afin qu'en revenant elle la frappe par dèrrière & la faſſe au milieu. *Coup* de cul, eſt auſſi un tèrme de billard; il ſe dit lorſque la bille du joueur frappe celle de ſon adverſaire par dèrrière. *Poſtica percuſſio.* *Coup* de trois, c'eſt lorſque l'on manque à frapper, & que l'on ſe pèrd, ou en ſautant ou en coulant dans la belouſe. *Coup* ſec, eſt un *coup* qui ſe fait en frappant du billard contre la bille, & le retirant auſſitôt, au lieu que dans l'ordinaire on pouſſe ſa bille & on la conduit avec le billard. On jouë à *coup* ſec de crainte de billarder. Lorſque la bille tient du fèr on eſt obligé de jouer à *coup* ſec, ou de bricole.

COUP, ſe dit figurément de ces afflictions imprévuës qui ſont comme des traits qui nous pèrcent le cœur. *Funeſtus, fatalis, infelix caſus.* La nouvelle de la mort de ſa femme fut un *coup* mortel pour lui. Quand ce favori apprit la nouvelle de ſa diſgrâce, ce fut un *coup* de maſſuë qui l'étourdit tout-à-fait; ce fut un *coup* de foudre qui l'abatit.

COUP, ſe dit auſſi des atteintes & des bleſſures que cauſent les paſſions. *Ictus, plaga, vulnus.*

Non mortels déplaiſirs, je ne crains point vos coups. VOIT.

Ah! de quel coup *me percez-vous le cœur?* RACINE.

Un Amant dit auſſi qu'il a reçu un *coup* mortel des yeux de ſa Maîtreſſe.

Le chagrin me dévôre, & mon âme abatuë,
Sans force, ſans ſecours, céde au coup *qui la tuë.*
LA SUZE.

L'amour me fait ſentir ſes plus funeſtes coups. RACINE.

Vos regards ſont mortels, leurs coups *ſont redoutables.* ID.

COUP, ſe dit encore figurément des traits ſatiriques, ou des attaques qui ſe font par le diſcours. *Petitio, ictus, maledictum.* Cette femme donne toûjours quelque *coup* de béc à ſa rivale. Ce Satirique donne toûjours quelque *coup* de dent, quelque *coup* de pinceau à ſon ennemi.

On dit en Morale, qu'une chôſe porte *coup*; pour dire, qu'elle eſt importante, qu'elle tire à conſequence. *Opus, facinus aliquod magni momenti, &c.*

On dit en Maçonnerie, qu'un mur prend *coup*; pour dire, qu'il menace de chute, de ruine, qu'il fait ventre, qu'il n'eſt plus à plomb, *Caſum, ruinam minari.*

On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau prend *coup*, quand il heurte trop rudement ſur ſa proye. *Prædam adverſo pectore impetere.*

COUP, ſe prend auſſi advèrbialement. Une ville en Suiſſe eſt fonduë tout-à-*coup*, en un moment. *Repente, ſubitò.* Pèrſonne ne devient ſcélérat tout-d'un-*coup*. S. RÉAL. Il lui vint cette année deux ſucceſſions tout-d'un-*coup*; c'eſt-à-dire, en même tems. *Eodem temporè.* *Tout-à-coup* marque mieux que *tout-d'un-coup*, que la chôſe eſt arrivée bruſquement; & dans l'inſtant même, & qu'il y a de la ſurpriſe: c'eſt pourquoi il ne faut pas les employer toûjours indifféremment. Comme on ne va pas *tout-d'un-coup* à la corruption entière, il y eut un paſſage de l'honneur à l'intérêt. S. ÉVR. Le plus grand mal dans le renvèrſement des grandes fortunes, c'eſt qu'il arrive *tout-à-coup*. PORT R. Souvent les malheurs ſont enchaînez & arrivent *coup* ſur *coup*; c'eſt-à-dire, l'un incontinent après l'autre. *Iterum ac ſæpius.* A ce *coup* il ſe faut réjouïr; c'eſt à-dire, en cette occaſion de joye. *Nunc autem.* Cela ne vient qu'après *coup*; pour dire, quand on n'en a plus que faire, quand on ſçait dejà une chôſe. *Præpoſterè.* Il a tîré, il a joué à *coup* pèrdu. *Nullum in ſcopum ictum dirigens*, c'eſt-à-dire, ſans viſer à aucun but cèrtain. Il arrive à tous *coups*; c'eſt-à-dire, fort ſouvent &c. *Sæpè, ſingulis momentis.*

COUPABLE. adj. m. & f. & ſubſt. Pécheur criminel devant Dieu, & devant les hommes. *Nocens, ſons.* La bonté divine épargne les *coupables*, pour les amener à repentance. Il ſemble que la juſtice de Dieu ne peut pèrmettre que l'innocent ſèrve de victime pour éxpier le crime des *coupables*. CL. Celui qui boit & qui mange indignement ce pain, ſe rend *coupable* du corps & du ſang du Seigneur. PÉLISS. Celui qui ſe ſent *coupable* prend pour lui tout ce qu'on dit. S. REAL. Défiez-vous de ces gens qui vont ſi ſouvent conſulter leurs Directeurs; ce ſont des pécheurs rafinez, qui chèrchent des diſtinctions pour pécher ſans devenir *coupables*. Nous diminuons l'idée de nos défauts en les regardant comme communs à bien d'autres, & en nous cachant dans la foule des *coupables*. NICOL. On n'eſt pas *coupable* par cela ſeulement qu'on fait injure; il faut avoir intention de faire affront: ce n'eſt pas l'action éxtérieure qui fait le *coupable*, c'eſt l'intention intérieure. LE MAIT. J'avois trop d'intérêt moi-même à vôtre innocence pour en douter; & ſi je vous avois trouvée *coupable* j'en euſſe été bien puni le prémiér. VOIT. Un *coupable* puni eſt un éxemple pour la canaille; un innocent condamné eſt l'affaire de tous les honnêtes gens. LA BRUY. La bonne foi qui accompagne l'ignorance éxcuſe le *coupable*, & ôte un degré d'atrocité.

L'abſence des remords eſt dans un cœur coupable,
D'un Tyran achevé la marque indubitable. QUIN.

Une coupable *aimée eſt bientôt innocente.* MOL.

Par de pareils objets les âmes ſont bleſſées,
Et cela fait venir de coupables *penſées.* ID.

De l'intérêt du Ciel pourquoi vous chargez-vous?
Pour punir le coupable *a-t-il beſoin de vous?* ID.

COUPABLE, ſe dit en particuliér d'un accuſé, ou d'un criminel pourſuivi par la juſtice ordinaire. *Reus.* Ce criminel s'eſt trouvé *coupable* par les informations; il a avoüé qu'il étoit *coupable* de beaucoup de crimes.

On dit provèrbialement que l'innocent pâtit ſouvent pour le *coupable*, le bon pour le mauvais, quand on fait un mauvais jugement d'une cèrtaine eſpéce de gens, parce qu'on a été trompé par quelques-uns.

COUPANT. Voyez COUPPANT.

COUPE. Voyez COUPPE.

COUPEAU. ſ. m. Sommêt d'une montagne. *Montis cacumen, vertex, jugum.* La prémière chôſe qu'on apperçoit en mêr, ce ſont les *coupeaux* des montagnes. On appelle le Parnaſſe la montagne au double *coupeau*.

Coupeau pris pour ſommet vient de *coppa*, qui ſignifie la même chôſe en langue de Galles. HUET.

Coupeau, ſignifie encore un éclat de bois, ou même de pièrre. *Aſſula.*

On appelloit auſſi autrefois *coupeaux*, ou *coupaus*, ceux qui ſouffrent l'infidélité de leurs femmes : ce qui vient, ſelon quelques-uns, *quòd ſuæ uxoris copiam faciant.* Mais Paſquier dit que ce mot vient de *couppe*, qui ſignifioit autrefois *infidélité* ; & l'on diſoit d'abord, Ta femme t'a fait *couppe* ; pour dire, *coupeau.*

COUPEILE. ſ. f. Tèrme d'Affineur. Manière de cu de lampe ; petit vaiſſeau plat, & un peu creux, préparé pour eſſayer & pour purifier l'or & l'argent. Ces *coupelles* d'affinage ſont compôſées de cendres bien leſſivées, déſalées, ſeches, battuës, & tamiſées. Ces ſortes de *coupelles* ſont auſſi appellées *caſſes*, ou *cendrées.* Et ainſi ces trois tèrmes ſont ſynonymes, & ſignifient la même chôſe. Boizard. Pour affiner l'or & l'argent on met une *coupelle* à un feu de revèrbère, & on y met du plomb à proportion de la quantité & de la qualité des matières à affiner. Quand le plomb à bouilli quelque tems on jette les matières dans la *coupelle*, ce qui s'appelle *charger la coupelle.* Ce plomb s'imbibe dans ce creuſet, ou s'évapore ; & il emporte avec lui toute l'impureté du métal. *Auro argentoque excoquendo catinus.*

Coupeile, eſt auſſi une eſpéce de poêle de cuivre, ou de fèr blanc, dont ſe ſèrvent les Canoniérs pour emplir les gargouſſes de poudre.

On dit figurément, qu'un homme à paſſé par la *coupelle*, quand il a ſubi un très-ſévère examen, quand il a été bien ſaigné & bien purgé après une grande maladie, comme on éxamine & on purge les métaux par la *coupelle.* Faire paſſer un ouvrage à la *coupelle.* Vign. Marv.

COUPEILER. v. act. Faire paſſer de l'or & de l'argent par la coupelle. *Aurum catino excoquere.* Ce n'eſt pas un éxamen ſuffiſant que la pièrre de touche, ni la couppe par le burin, pour juger de la bonté d'un or, il faut le *coupeller* pour en être aſſuré.

Coupeilé, ée. part. & adj. *Excoctum in catino aurum, argentum.*

COUPERÔSE. ſ. f. Vitriol, minéral qui ſe trouve dans les mines de cuivre. La *couperôſe* vèrte eſt le vitriol Romain. La *couperôſe* bleuë eſt le vitriol de Chypre. Il y a auſſi de la *couperôſe* blanche. La *couperôſe* ſèrt à faire l'eau forte commune, de l'ancre, *ſutorium atramentum, &c. Chalcanthum.* L'opinion commune eſt que la *couperôſe* ne diffère pas du Calcanthum, & que c'eſt une eſpéce de Vitriol. Quelques-uns diſent que ce mineral eſt le Chalcitis des Anciens. La Tèrre du Valentinois en Dauphiné, dans la parroiſſe de Larnage, en produit abondamment, Chorier, *hiſt. de Dauph. L. I. p. 71.* Elle ſèrt aux Teinturiérs. Gaudin l'appelle en Latin *Calcanthum*, & *Sutorium atramentum.*

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *kupfer vaſſer*, ſuivant l'avis de Saumaiſe. D'autres du *cuprirosa* ; car en effet on le tire des mines de cuivre rouge, qu'on appelle auſſi *roſette.* La *couperôſe* eſt proprement le ſel de la pièrre pyrite.

Couperosé, ée. adj. qui ne ſe dit que d'un viſage rempli de boutons, de coutures, & autres chôſes qui le rendent rouge & déſagréable. *Os puſtulis liventibus adſperſum.*

COUPLE. ſ. f. Lien avec lequel on attache les chiens de chaſſe deux à deux. *Canum copula.* La *couple* eſt rompuë.

Couple, ſe dit auſſi de deux chiens attachez enſemble. Une *couple* de lévriérs. On le dit par éxtenſion de deux autres chôſes de même eſpéce qu'on joint enſemble. Il lui faut donner une *couple* d'écus pour ſon ſalaire. *Duo nummi.* Il a apporté pour ſa part une *couple* de bouteilles de vin. *Gemina amphora.* Il lui a fait préſent d'une *couple* de pigeons. *Columbarum par.* Ménage a décidé que le mot de *couple* en ce ſens étoit maſculin : mais quelles que puſſent être ſes raiſons, l'uſage étant contraire à ſa déciſion, il faut le faire féminin, & c'eſt auſſi le ſentiment de l'Académie Françoiſe, qui dit une *couple* d'œufs, *bina ova*, une *couple* de chapons, *bini capones*, une *couple* de boëtes de confitures. Il faut cependant convenir que quelques gens diſent quelquefois un *couple.*

Ce mot vient de *copula.* Nicod. Du Cange témoigne qu'on a dit *cupla* dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

Quand les chôſes qui ſont de même eſpéce vont néceſſairement deux enſemble, comme les ſouliérs, les bas, les gands, on ſe ſert du mot de *paire*, & non pas du mot de *couple.* On parleroit très-mal, ſi on diſoit une *couple* de ſouliérs, &c. Il faut dire une *paire* de ſouliérs, &c.

Couple, ſe dit auſſi de deux pèrſonnes unies enſemble, ou par amour, ou par mariage ; mais alors il eſt maſculin. *Par.* Heureux *couple* d'Amans ! *Par amantum.* Malherbe. *Couple* ingrat & pèrfide. Corn. Voiture a néanmoins fait *couple* féminin en ce ſens, quand il a dit, On mit dans la couche nuptiale, la belle *couple* ſans égale. Mais il ne doit point être imité à cet égard.

Et ce couple *charmant,*
S'unit longtems, dit-on, avant le Sacrement. Boil.

Je vais d'un coup de pinceau
Peindre ce couple *ſi beau.* Pélisson.

En Blâſon & en Vénerie, on appelle *couple*, un bâton d'un demi-pied avec deux attaches, dont on ſe ſèrt pour coupler les chiens. *Canum copula.*

Couples, en tèrme de Marine, ſignifient les côtes d'un navire, *Latera*, parce qu'elles ſont toûjours appariées & jointes enſemble, & ſont d'égale grandeur quand elles ſont également éloignées de la principale côte.

COUPLER. v. act. Attacher des chiens deux à deux avec une couple. *Venaticos canes copulare, copula conſtringere.*

Ceux qui chèrchent l'origine de tous les mots dans la langue Hébraïque diſent que *coupler*, *copulare*, vient de כפל, *caphal*, *coupler, doubler, joindre enſemble* : c'eſt le ſentiment d'Adrien Schieck.

Couplé, ée. part. & adj. On dit à la Chaſſe & en Blâſon, des chiens *couplez*, quand ils ſont attachez enſemble. *Copulatus.*

COUPLET. ſ. m. Diviſion de vèrs qui ſe fait dans une Hymne, dans une Ode, des Stances, des Chanſons, quand on en met un nombre égal, ou de même meſure en chaque partie. *Stropha.* Cette Chanſon, cette Hymne eſt compôſée de tant de *couplets.* On le dit auſſi des Pſeaumes, & des Prôſes qu'on chante à l'Égliſe. Le prémiér *couplet* de Magnificat. *Verſiculus.* Le dèrniér *couplet* du *Victimæ Paſchalis laudes.* A l'égard des Odes & des Stances, ces diviſions ſont plus ordinairement appellées *Strophes.* Le mot *couplet* vient du Latin *copula.*

Couplet, ſignifie auſſi un fuſil briſé, dont le canon eſt de deux piéces, qui ſe raſſemblent par le moyen d'une vis. Les *couplets* ſont défendus, à cauſe qu'ils ſèrvent aux paiſans pour aller de nuit à la chaſſe.

Couplets, ſe dit auſſi des fiches à doubles nœuds, ou charnières qui ſèrvent de pentures pour les portes & pour les fenêtres, parceque ce ſont deux piéces de fèr qui ſe joignent & s'accouplent enſemble. *Inſertæ mutuo fibulæ.*

COUPOLE. ſ. f. Tèrme d'Architecture venu d'Italie. C'eſt une voute ſphérique, ou le haut du dôme d'une Égliſe ronde, faite en forme d'une coupe renvèrſée. *Tholus.* La *coupole* du Val de Grâce, de l'Aſſomption.

Ce mot vient de la baſſe Latinité, où l'on a dit *cuppula*, autrement *tholus*, ou *fornix*, d'où les Italiens ont fait leur *cupola* dans le même ſens.

COUPPANT, ante. adj. Il ſignifie qui couppe, qui tranche. *Secans, incidens.* Les Chirurgiens rapportent que cette playe a été faite par des inſtrumens *couppans* & tranchans.

COUPPANS. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier les bords des deux côtez de l'ongle du ſangliér. *Apriariæ ſoleæ cultellata latera.*

COUPPE. ſ. f. Séparation d'un corps ſolide, & contenu en pluſieurs parties. *Cæſio, caſura.*

Couppe, ſe dit auſſi de cette même ſéparation qu'on fait pour eſſayer & découvrir la bonne ou mauvaiſe qualité d'une chôſe qu'on *couppe*, Je ne veux acheter les melons qu'à la *couppe* ; je donne cinq ſous de la *couppe.* On connoît la bonté du drap à la *couppe.* On n'a pû découvrir la fauſſeté de cette monnoye qu'à la *couppe.*

Couppe, ſignifie auſſi l'art & la manière de tailler les pièrres, les étoffes. *Sectio.* Le Père Déran, Jéſuite, a fait un beau Traitté de la *couppe* des pièrres. Philbèrt de Lorme en a auſſi écrit moins amplement. Il faut choiſir un Tailleur qui ait la *couppe* bonne, la *couppe* ſûre. Les pièrreries ſe caſſent ſouvent à la *couppe*, ſi on n'en entend bien la *couppe.* Les Sculpteurs diſent auſſi, la *couppe* du bois ; & les Graveurs, la *couppe* du cuivre ; & les Cordonniérs, la *couppe* du cuir, en parlant de l'art de les tailler.

Couppe, dans un ſens prêſque ſemblable, ſe dit en tèrmes d'Architecture & de Charpenterie de la répréſentation d'un édifice, d'un bâtiment de tèrre, ou de mèr. *Couppe* pèrpendiculaire d'une Égliſe, d'un corps de logis, d'un vaiſſeau, d'un moulin à vent &c. *Couppe* horizontale.

Couppe, ſignifie auſſi la quantité de bois qu'il faut coupper, & le tems propre à la faire. *Cæſura, ſectura, cæſio, ſectio.* La *couppe* de bois ne ſe doit faire qu'en hivèr & hors de la ſève. Les *couppes* de taillis ſe font de neuf ans en neuf ans : ſelon la bonté des tèrres, on les partage en *couppes* réglées. Voilà des bois qui ſont en *couppe.* Les maîtres des Eaux & Forêts ont adjugé une telle *couppe* de bois.

Couppe, ſe dit auſſi de cette diviſion des cartes qui ſe fait en deux parties par celui qui eſt à côté gauche du joueur qui les a battuës. *Diviſio.* Les joüeurs ont cette ſorte de croyance, qu'il y

a des gens qui ont une *couppe* malheureuſe, qui ne veulent point être ſous leur *couppe*. Ils appellent une *couppe* foireuſe, celle qui n'eſt pas nette, & dont on laiſſe échapper quelques cartes en couppant.

COUPPE-BOURGEON. ſ. m. Petit animal de la groſſeur d'une lentille. On l'appelle *couppe-bourgeon*, parce-qu'il ronge les jeunes jets des arbres fruitiérs. On l'appelle autrement *libette*, ou *urebec*.

COUPPE-CÈRCLE. ſ. m. Eſt un inſtrument qui ſert à coupper du carton circulairement pour faire des ſphères & autres piéces qui ſervent à l'Aſtronomie & à la Géométrie. Les compas à quatre pointes en ont toûjours une trenchante qui s'appelle le *couppe-cèrcle*.

COUPPE-CUL. ſ. m. C'eſt le plus malheureux coup du jeu de Lanſquenet, quand celui qui tient les cartes améne la ſienne la prémière, & pèrd toutes les autres où il avoit couché de l'argent; & alors on dit que celui qui a couppé, lui a donné un vilain *couppe-cul*.

On dit auſſi advèrbialement, Joüer une partie à *couppe-cul*, dans quelque jeu que ce ſoit, quand on ne veut plus joüer, ni être obligé à donner revanche.

COUPPE-GORGE. ſ. m. Lieu où on vôle, où on aſſaſſine les gens. *Cædibus infamis locus*. La vallée des Mores, de Torfou, ſur les chemins de Chartres, & d'Orleans, ont été appellées des *couppe-gorges*. Il y a eû des hôtelleries appellées des *couppe-gorges*, à cauſe que les maitres y aſſaſſinoient, ou y laiſſoient aſſaſſiner leurs hôtes.

Couppe-gorge, ſe dit auſſi des boutiques des Marchands où on vend trop chèr, des maiſons où on eſt rançonné, & mal ſervi. *Taberna in quibus merces juſto pluris veneunt*. N'allez rien acheter chez un tel Marchand, c'eſt un *couppe-gorge*, il vend les chôſes au double. C'eſt là un méchant cabaret, un vrai *couppe-gorge*, où on dine mal, & où on rançonne en comptant. La Boutique de ce Barbiér eſt un vrai *couppe-gorge*, il n'a que des apprentifs qui écorchent, qui vous couppent. Le monde eſt un *couppe-gorge*, il n'y a que fraude & trahiſon. S. Évr.

Couppe-gorge, en tèrme de Marine, ſe dit des courbes de charpentèrie qui forment la gorge du vaiſſeau, & s'élevent inſenſiblement en arc vèrs l'étrave & ſous l'éperon. Les Charpentiérs les appellent *gorgères*, & les Matelots *couppe-gorges*, au lieu de dire *courbes de gorge*, prononçant par corruption.

On appelle auſſi au lanſquenet *couppe-gorge*, le coup que quelques autres appellent *couppe-cul*. Voyez ci-deſſus.

COUPPE-JARRÈT. ſ. m. Bretteur, aſſaſſin, qui ne porte l'épée que pour battre, aſſaſſiner & faire inſulte aux autres. *Sicarius*, *graſſator*. C'eſt un ſcélérat qui ſe fait accompagner d'une douzaine de *couppe-jarrèts*.

COUPPE-PATE. ſ. m. Tèrme de Boulanger. C'eſt un inſtrument qui eſt de fèr, avec un rouleau au haut, & qui eſt plus délié & plus large que la paume de la main, duquel on ſe ſert pour couper la pâte.

COUPPE. ſ. f. La plûpart écrivent ce mot avec un ſeul *p*; & c'eſt le mieux. Tâſſe ronde qui ſert à boire: vâſe élevé ſur un piéd. *Patera*, *crater*, *poculum*, *cuppa*, *calix*. Ce mot eſt noble, & réſervé au chôſes ſacrées & au ſtile ſublime. Un calice doit avoir tout du moins ſa *coupe* d'argent; le piéd peut être d'étain. Les Prêtres anciens prenoient la *coupe* pour faire leurs ſacrifices, leurs libations. Socrate prit hardiment la *coupe* où étoit le poiſon qu'on lui avoit preparé. La *coupe* enchantée de l'Arioſte, où on éprouvoit la fidelité d'une femme. La *coupe* des pécheurs répand ſur ſes bords une liqueur trompeuſe. Abad.

Le nectar eſt vèrſé dans la celeſte coupe. Racine.

Ce mot vient du Latin *cuppa*, ou *cupa*, qui ſignifie la même chôſe, & qui vient du vèrbe *capio*; *propter capacitatem*. Ce mot eſt très-ancien dans la langue. Dans la vie de Sainte Geneviefve imprimée par Bollandus, & qui eſt peutêtre celle que Papirius Maſſon dit avoir été écrite 18 ans après la mort de la Sainte, on appelle ce vâſe *cupa*, ou *cuppa*.

On dit poëtiquement d'une bouche bien vèrmeille, que c'eſt une belle *coupe* de rôſes.

Couppe, ſe dit d'un Calice, où l'on conſacre le ſang de Jesus-Christ. Le Concile d'Alexandrie en juſtifiant S. Athanâſe ſur le calice d'Iſchyras dit, Puiſqu'il n'y avoit point là d'Égliſe, ni de Prêtre pour ſacrifier, & que le jour ne le demandoit pas, comment y auroit-on briſé une *coupe* myſtique? Il y a quantité de *coupes* dans les maiſons, & dans le marché; on les briſe ſans impieté; mais c'en eſt une de briſer volontairement la *coupe* myſtique; elle ne ſe trouve que chez les Prêtres légitimes: vous avez droit de la préſenter aux peuples &c. Fleury.

Couppe, en tèrmes de Religion, ſert quelquefois à exprimer la communion ſous l'eſpèce du vin. L'Égliſe a eû de bonnes raiſons pour ôter la *coupe* aux Laïques. On appelle *coupe* de calice, la partie du calice où l'on verſe le vin pour la communion.

Couppe, pris figurément & en langage de l'Écriture, ſignifie, le commèrce, la liaiſon, la reſſemblance de mœurs avec quelqu'un; parceque ceux qui boivent de la *couppe*, ou dans la *couppe* d'un autre, vivent avec lui, ont des liaiſons, de la communication avec lui; ainſi boire dans la *couppe* de l'impie, c'eſt être impie.

Il boit dans la coupe *infernale;*
Et l'épais venin qu'elle exhale
Dérobe le jour à ſes yeux.
Nouv. choix de vèrs.

Couppe, en Sculpture, eſt une eſpéce de vâſe moins haut que large, avec un piéd, qui ſert à couronner quelque décoration. *Vaſculum Architectonici operis ornamentum*.

Couppe, eſt auſſi un petit baſſin de fontaine fait d'une piéce de marbre, ou de piérre, qui étant pôſé ſur un piéd, ou une tige dans le milieu d'un grand baſſin, reçoit le jèt, ou la gèrbe d'eau qui retombe pour former une nape. *Crater*.

Couppe, ou Couppole, tèrme d'Architecture. C'eſt le haut du dôme d'une Égliſe. *Tholus*. La *couppe* de cette Égliſe ſe voit de loin. La *coupole* de cette Égliſe eſt bien peinte. *Couppe* en Architecture, mais dans un autre ſens, ſignifie l'inclinaiſon des jointes des vouſſoirs d'un arc & des claveaux d'une plate bande. On dit en ce ſens, donner plus ou moins de *couppe*.

COUPPER, ou COUPER. v. act. & n. Séparer avec un inſtrument trenchant un corps continu & ſolide, en deux, ou pluſieurs parties. *Secare*, *deſecare*, *reſecare*, *incidere*, *cædere*, *ſcindere*. On *couppe* les blez avec une faucille. On *couppe* l'hèrbe avec une faulx. On *couppe* les arbres avec une coignée & la ſèrpe. Les étoffes ſe *couppent* avec des ciſeaux, & les piérres & le bois avec des marteaux, des ciſeaux & des ſcies. Le Laboureur *couppe* la tèrre avec la charruë & le coutre. *Coupper* du pain, de la viande avec un couteau. Un fanfaron dit en menaçant, qu'il *couppera* bras & jambes à quelqu'un, pour dire, qu'il lui fera toutes ſortes de mauvais traittemens: & au figuré, on dit qu'un Juge a *couppé* bras & jambes à une partie; pour dire, qu'il lui a fait tout le tort qu'il a pû. *Malè excipere*, *malè habere*, *malè multare aliquem*. On dit auſſi, *Coupper* la bourſe à quelqu'un; quand on a retranché quelque chôſe du droit qui lui pouvoit appartenir pour le bien de la paix, en faiſant un accommodement. *Diminuere alicui pecuniam*. On dit auſſi pour montrer qu'on eſt bien aſſûré de la vérité de quelque chôſe, J'y mettrois ma tête à *coupper*, & ſi c'eſt la gageure d'un fou.

Ce mot vient du Grec κόπτειν, qui ſignifie la même chôſe, ſelon Nicod, après Budée. D'autres le dérivent du Latin *capulare*, qui ſe trouve dans la baſſe latinité au même ſens de *couper*. Voyez la Loi Salique Tit. 31. §. 2. la vie de S. Urſmare c. 2. n. 3. *Acta. SS. April. T. II. p. 566. D.* Voſſius *L. IV. de Vitiis ſerm.* dérive *capulare* de *capulus*; mais les Bollandiſtes à l'endroit cité p. 567. B. n'approuvent point cette étymologie, parceque *capulus* vient de *capio*, ſignification qui ne convient nullement à celle de *capulare*, qu'ils aiment mieux tirer de l'Alleman *Kappen*, qui veut dire *fendre* en frappant d'une cognée, d'un couteau, d'une épée &c.

Il ſignifie auſſi mettre place entre deux, intèrrompre un ordre, une ſuite, un rang de pèrſonnes, ou de chôſes, en mettant quelqu'un ou quelque chôſe entre. *Interrumpere*, *dividere*. Les Pairs de France dans leur Mémoire au feu Roi diſent: L'autre chèf dont nous oſons nous plaindre à V. M. c'eſt qu'il y a un Conſeiller au bout de chaque banc des Princes du ſang & des Pairs, & qu'ainſi nous nous trouvons *coupez* par eux, qui ne ſçauroient opiner à la place où ils ſont, & par conſequent ils ne ſont pas à leur place. Et dans la Requête préſentée à Loüis XV. Lorſque les Pairs ſe ſont trouvez en aſſez grand nombre aux Séances des bas ſiéges, pour remplir les rangs qui forment le prémier rang du parquet intérieur, ils (les Préſidens) ont affecté de placer à l'extrémité de chaque banc un Conſeiller, qui ſe trouvant au milieu des Pairs, qui ſont à ſa droite & à ſa gauche, intèrrompt & *coupe* l'ordre de leur ſeance... Il arriveroit même que dans la ſuite, ſi le Royaume étoit aſſez heureux pour voir des Princes de vôtre ſang Auguſte en aſſez grand nombre pour occuper plus d'un banc, les Conſeillers les *couperoient*, & par conſequent ſe placeroient au deſſus de quelques-uns d'eux.

On dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, qu'un chien *couppe*, lorſqu'un chien ambitieux veut gagner la tête de la meute, ou qu'il quitte la voye de la bête qu'il chaſſe, & la va chèrcher en *coupant* les devants pour prendre ſon avantage. *Anteire*.

Coupper la lame, en tèrmes de Marine, ſe dit quand la pointe du vaiſſeau fend le milieu de la lame, & paſſe au travèrs. *Fluctum dividere*.

Couper les sons, Tèrme de Muſique. *Sonos abrumpere*, c'eſt

c'eſt ne pas traîner ou allonger cèrtains ſons, & ne les continuer qu'autant de tems qu'il faut pour les faire entendre, enſorte qu'il y ait quelque ſilence entre châque ſon. Cette manière de *coupper* les ſons fait ſouvent un bel effet dans les expréſſions de douleur, pour éxprimer des ſoupirs & des ſanglots, dans les expréſſions d'étonnement & d'admiration, dans les cérémonies magiques & tèrribles. De Brossard.

Coupper, ſignifie auſſi ſimplement, Tailler, façonner. *Secare, ſcindere.* Ce Tailleur eſt adroit, il ſçait bien *coupper* un habit. J'ai fait *coupper* ce manteau à la piéce. Ce Sculpteur *couppe* bien le bois. On dit auſſi *coupper* des ſouliers, des pantoufles, des bottes.

En tèrmes de Monnoye on dit *couper* des lames en flaons. Quand les lames, ſoit d'or, ſoit d'argent, ſoit de cuivre, font à peu près de l'épaiſſeur des eſpéces à fabriquer, on en *coupe* des morceaux avec des inſtruments de fèr, en manière d'emporte-piéce appellez coupoirs. Ces morceaux ſont de la grandeur, de l'épaiſſeur, de la rondeur, & à peu près du poids des eſpéces à fabriquer, & ſont nommez flaons juſqu'à ce que l'effigie du Roi y ait été empreinte. C'eſt là ce qui s'appelle *couper* les lames en flaons.

En tèrmes de Jardinage on dit, *Coupper* en piéd de biche; pour dire, *coupper* de biais. *Obliquè ſecare, incidere. Coupper* une branche à l'épaiſſeur d'un écu, c'eſt *coupper* cèrtaines branches qui défigurent l'arbre contre leur origine, obſèrvant néanmoins de laiſſer la partie du côté du vuide qu'on veut remplir plus élévée que l'autre, & la ſeve par cette taille donne par l'œil qui reſte une branche qui ſe porte où on veut qu'elle ſoit. *Amputare ramum ad primum ocellum. Coupper* en moignon, *truncare*, c'eſt *coupper* une branche raiſonnablement groſſe à trois ou quatre doigts de longueur. *Coupper* en talus, c'eſt la même chôſe qu'en piéd de biche. *Obliquè amputare. Coupper* quarrément, c'eſt *coupper* de ſorte que la taille ſoit bien unie & bien égale, affin qu'il ſe forme tout autour trois ou quatre branches bien placées & bien diſpôſées pour faire un buiſſon bien rond, bien ouvèrt, & également garni; car cela ſe pratique à l'égard des buiſſons. Voyez La Quintinie & Liger au mot Coupper.

Coupper, ſignifie encore, Entamer quelque chôſe, y faire quelque ouvèrture. *Incidere.* Cet homme s'eſt *couppé* au doigt; mais ce n'eſt pas fort avant. Cette piſtole eſt douteuſe, elle a été ſouvent *couppée*. Voilà un vent de Nord qui *couppe* comme un raſoir, c'eſt-à-dire, il entame, il fait fendre la peau. Le froid gèrce, fait que la peau ſe *couppe*. *Urere.*

Coupper. Tèrme d'Eſcrime. On *couppe* ſous la pointe & ſous le poignet au lieu de dégager. Il eſt très-difficile de parer une botte *couppée* ſous le poignet.

On dit auſſi en tèrmes de Manége, qu'un cheval ſe *couppe*, quand par l'un de ſes fèrs il entame la peau d'un de ſes boulèts. *Incidere.* On dit auſſi *Coupper* le rond, ou *coupper* la volte, quand un cheval change de main en travaillant ſur les voltes.

Coupper un cheval, c'eſt le châtrer, le rendre hongre, & inhabile à la génération. *Caſtrare.* On a été obligé de *coupper* ce cheval, parce qu'il ruoit & mordoit. On le dit auſſi de quelques autres animaux, & ce tèrme eſt plus honnête que ſes ſynonymes.

Coupper, s'employe auſſi en parlant des divèrs ſupplices par leſquels on mutile les corps criminels. *Amputare.* En France on *couppe* la tête aux Gentilshommes avec un coutelas. *Præcidere cervices, reſecare.* En Anglетèrre on la leur *couppe* avec une doloire ſur un billot. On *couppe* les oreilles aux coupeurs de bourſes. On *couppe* le nez aux déſèrteurs & aux garces. On *couppe* le poing aux parricides, aux meurtriers des Princes, de leurs parens, de leurs maîtres, & aux ſacriléges.

Coupper la gorge, ſignifie, Tuer, maſſacrer. *Jugulare.* On *couppa* la gorge à tous les François au tems des Vêpres Siciliennes. Ce voleur a été roüé pour avoir *couppé* la gorge à pluſieurs paſſans. Ces deux braves ſont ſi animez, qu'il faut qu'ils ſe battent, qu'ils ſe *couppent* la gorge enſemble.

En ce ſens on dit figurément, qu'on *couppe* la gorge à quelqu'un, quand on lui cauſe quelque dommage. *Nocere, grave detrimentum afferre*, on peut ſe ſèrvir du mot de *jugulare* en ajoutant la particule *quaſi*. On *couppe* la gorge aux enfans, quand on ne les inſtruit pas bien, quand on les laiſſe vivre dans un plein libèrtinage. Vous lui ôtez cet emploi, il n'a pas du pain, vous lui *couppez* la gorge. Le Juge a *couppé* la gorge à cette partie, en lui faiſant pèrdre ſon procès. On *couppe* la gorge dans cette hôtelerie, on y rançonne les paſſans. On dit auſſi d'une raiſon peremptoire & déciſive, qu'elle *couppe* la gorge à un advèrſaire, lorſqu'il n'a rien à y répondre.

Coupper, ſignifie auſſi, Diviſer un païs. *Diſſociare, dividere.* L'Appennin eſt une chaîne de montagnes qui *couppe* toute l'Italie. La France eſt *couppée* & arroſée de pluſieurs rivières. La Flandre eſt *couppée* d'un nombre infini de foſſez & de canaux. Voyez ci-

deſſus comment il ſe dit des pèrſonnes & des rangs, ou ſuites intèrrompuës, à peu près en ce même ſens.

Coupper chemin, c'eſt, Mettre un obſtacle au paſſage de quelqu'un, comme font les montagnes, les rivières & les canaux. *Aditum occludere, præcludere.* Et en ce ſens on dit, *Coupper* les vivres à une ville, quand on occupe les paſſages par où les vivres lui arrivoient. *Intercludere urbem commeatibus, urbem ab omni commeatu intercludere. Coupper* les ennemis, quand on ſe met entre eux & leur camp, ou leur ville, pour les empêcher d'y retourner. *Aditum hoſti ſua in caſtra, ſuam in urbem occludere.* On a arrêté le cours de cet incendie, en *couppant* & abbatant deux ou trois maiſons. *Evertere.*

Coupper, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Abrumpere.* Vous avez *couppé* le nœud que vous ne pouviez délier. S. Real. On dit qu'un criminel ſe *couppe* en ſes réponſes, quand il ſe contredit, ou quand il varie, *Pugnantia loqui*; qu'un Orateur *couppe* ſon ſtile; qu'un Poëte *couppe* ſes Stances; pour dire, qu'il y fait pluſieurs pauſes & diviſions, qu'il employe peu de conjonctions. *Concidere, conciſus ſtilus, conciſa oratio.* On dit en ce ſens, *Coupper* court; pour dire, Abréger, s'éxpliquer en peu de paroles. *Reſcindere orationem, finem, modum orationi imponere.* On dit, *Coupper* la parole à quelqu'un; pour dire, l'intèrrompre. *Aliquem interpellare.* La douleur, les ſoupirs, les ſanglots lui *couppoient* la voix; pour dire, l'empêchoient de parler, intèrrompoient ſon diſcours. *Intercludere.*

On dit auſſi figurément, *Coupper* l'hèrbe ſous les piéds à quelqu'un; pour dire, lui faire perdre quelque avantage. *Spem alicujus, expectationem infringere, præcidere, detrimentum afferre.* On dit auſſi, qu'on s'eſt *couppé* de ſon couteau; ou qu'on s'eſt *couppé* la gorge, quand on a lâché quelques paroles qui enſuite portent un grand préjudice. *Suo ſe gladio confodere.*

On dit qu'on *couppe* la racine d'un procès, quand on en ôte la ſource, ou ce qui le cauſe, ou qui le peut fomenter. On le dit auſſi de pluſieurs autres maux, auxquels on dit qu'on *couppe* la broche, lorſqu'on les prévient, ou qu'on les arrête, par alluſion à la broche d'un muid, laquelle étant *coupée*, on n'en peut plus tîrer le vin. *Iræ malo obviam, malo occurrere.*

Coupper, c'eſt auſſi un tèrme de Meſureur, qui ſignifie, Racler avec la racloire une meſure, lorſqu'elle eſt pleine. *Præcidere.* Il y a des lieux où l'on entaſſe les meſures, & d'autres où on les *couppe*. Quand on vend à *coupper* la meſure, il ne peut plus y avoir de diſpute.

Coupper du vin, c'eſt mettre, mêler pluſieurs ſortes de vin enſemble. *Vina miſcere.*

Coupper, ſe dit en terme de Jeu, d'un pacquet de cartes qu'on ſépare en deux, après que celui qui les tient les a bien mêlées. *Dividere.* On dit encore, *Coupper*, pour voir à qui fera, lorſque châcun prend un paquet de ces cartes, & qu'il montre celle qui eſt à découvèrt, dont la plus haute commande. J'ai *couppé* un as, & vous n'avez qu'un dix. On le dit auſſi, quand ſur des cartes qu'on jette, on en met une plus haute pour gagner la main, ou même lorſqu'on en met une plus baſſe, pourvû que ſelon les régles du jeu elle doive l'emporter; ainſi *coupper* en ce ſens peut être éxpliqué ainſi, mettre une triomphe ſur les cartes qui ont été joüées. Il a *couppé* d'un Roi, d'une triomphe, d'un matador, d'une carte qui eſt hoc. Au lanſquenet *coupper* ſe dit de ceux qui tiennent la carte. Je n'ai pas le tems de *coupper* aujourd'hui, je vais ſeulement carroter quelques piſtoles.

Coupper cul. Tèrme de Joüeurs, qui ſignifie, ſe retirer après qu'on a gagné, ſans donner la revanche à ſon advèrſaire qui a pèrdu; n'attendre point qu'il ſe ſoit raquitté. *Aliquem redintegrandi luſus expectatione fruſtrari; Alicui repetendi luſus facultatem adimere; Partam ludo pecuniam auferre, nec velle iterum ludo committere. Cum victor ſis nolle ludum repetere, continuare; Ludum abrumpere.*

Qu'ils ſe gouvernent comme au jeu,
Quand on leur couppe cul, *qu'ils modèrent leur feu;*
Et ſans examiner ſi la chôſe eſt permiſe
Que celui que l'on quitte, au lieu de s'offenſer,
Ne ſonge qu'à recommencer
Avec un autre, une repriſe.

En tèrme de Paume, on appelle *coupper* un coup, quand on pouſſe la balle, en ſorte qu'elle roule au lieu de rebondir. *Obliquo reticulo pilam impellere.*

En tèrmes de dez *coupper* les dez, c'eſt les jetter ſur la tâble en retirant le cornet, de manière qu'ils ne partent point de la place.

En tèrmes de Danſe on appelle *coupper* un pas, quand on fait un petit ſaut en pliant un piéd, tandis qu'on paſſe legèrement l'autre par deſſus. *Sic alterum crus inflectere ut extenſo altero procedas, progrediare, inflexo altero crure, altero molliter incedere, greſſum frangere.*

En tèrme de Blâſon on appelle *coupper* un Ecu, quand on le diviſe en

en deux parties égales, diamétralement par une ligne parallèle à l'horiſon, & en même ſens ou diſpoſition que la faſce. *Scutum bifariam transverſè ſecare.* Cet Écu étoit *couppé* de gueules & de ſable. De là vient qu'on dit que deux couleurs ſe *couppent*, lorſqu'elles ſont fort différentes & fort vives, & qu'elles n'ont aucune nuance, ou couleur doûce qui les joigne.

En tèrmes d'Architecture *Coupper* une pièrre, c'eſt ôter de ſon lit, ou de ſon parement, plus qu'il ne faut, en ſorte qu'elle ne peut plus être poſée à l'endroir où elle étoit deſtinée.

En tèrmes de Maçonnerie, *coupper* le plâtre, c'eſt faire les moulures de plâtre à la main & à l'outil.

En tèrmes de Sculpture, *coupper* le bois, c'eſt tailler des ornemens avec propreté; *coupper* le bois ſe dit plûtôt des ornemens que des figures.

En tèrmes de gravure on dit, Bien *coupper* le cuivre, c'eſt à-dire, bien graver, faire des traits hardis, & gravez également ſelon le fort & le foible.

On dit encore en matière d'étoffes, qu'elles ſe *couppent*, quand elles ſe fendent ou ſe caſſent dans les plis, pour n'être pas aſſez moüelleuſes. *Incidi.*

On dit auſſi, Faire *coupper* ſon carroſſe, lorſqu'un carroſſe a deux fonds, & qu'on en fait retrancher ûn. *Currum anteriore parte decurtare.*

Couppé, ée. part. & adj. On appelle un ſtile *couppé*, un langage bréf, & laconique. *Conciſus.* Lorſque le ſujet qu'on traite demande du feu & du mouvement, les périodes *couppées* ſont à-propos, parcequ'elles ont je ne ſçai quoi de vif & de mâle, qui eſt peut-être un des plus grands ornemens du langage. Vous voyez des chôſes *couppées* dans Séneque qui ont l'air de ſentences, & qui n'en ont pas la ſolidité. S. Evr. On dit des vèrs *couppez*, des ſtances *couppées*, quand il y a cèrtaines diviſions au milieu des vèrs & du couplet. On appelle point *couppé*, une eſpéce de dentelle faite avec des feüilles pointuës. Un carroſſe *couppé*, qui n'a qu'un fond ſur le dèrrière. *Anteriore parte imminutus, decurtatus.* Un cheval *couppé*, ou hongre. *Caſtratus.*

Couppé, en tèrmes de Blaſon, ſe dit d'un Écu diviſé par le milieu, & en deux parties égales de droit à gauche par une ligne parallèle à l'horiſon, ou dans les ſens de la faſce. *Scutum, tranſſectum bifariam.* On le dit auſſi des piéces honorables, & même des animaux & des meubles qui chargent l'Écu, quand ils ſont diviſez également dans le même ſens, enſorte toutefois qu'une partie ſoit de couleur, l'autre de métal. On dit auſſi *couppé*, des têtes de loups, de ſangliérs, & autres animaux ou oiſeaux, & même de leurs piéds & autres membres, quand ils paroiſſent ſéparez du corps nettement, ſans y laiſſer ni poil ni plumes, comme il en paroît à ceux qu'on appelle *arrachez*. Et on appelle *couppé de l'un dans l'autre*, quand ſur un Écu ainſi *couppé* il y a un animal, ou autre piéce ou meuble brochant ſur le tout, qui eſt pareillement *couppé*, en ſorte que l'émail du chêf ſe trouve en la pointe, & réciproquement celui d'embas ſe trouve en haut. *Couppé* ſe dit encore des piéces honorables de l'Écu qui ne touchent point les éxtrémitez de l'Écu. Elles s'appellent *couppées* quand il s'en faut beaucoup qu'elles n'en approchent, comme on les appelle aléſées, ou alaizées, lors qu'il s'en faut peu.

Couppé. ſ. m. Pas de danſe. Mouvement par lequel on ſe jette ſur un piéd en paſſant l'autre devant, ou dèrrière. *Inflexio cruris alterius dum alterum extenſum molliter incedit.* Le Maître à danſer dit à ſon diſciple, *couppez*, ou Faites un *couppé*.

Couppé, ée, en tèrmes de filou, ſe dit des cartes rognées, couppées par les bords, en ſorte que dans le même jeu il y en ait de plus larges & de plus étroites. Les filous en tîrent avantage, ſoit pour les connoître, ſoit pour ſe faire tomber celles qu'ils veulent.

On dit provèrbialement, Pain *couppé* n'a point de maître.

COUpPERET. ſ. m. Inſtrument tranchant, large & peſant, propre à *coupper* des chôſes dures, comme des os, du bois, &c. *Culter grandior.* Il ſèrt particulièrement à la cuiſine & à la boucherie pour couper les viandes, pour faire des hachis. Il ſèrt auſſi aux Menuiſiérs pour fendre du menu bois, pour faire des chevilles, des coins & autres chôſes.

COUpPE-TÊTE. Jeu d'enfans, où les uns ſe tiennent courbez, & les autres ſautent par deſſus.

On dit figurément & baſſement, qu'on a joüé à *couppe-tête*, quand après quelque ſédition, ou révolte, on fait trancher la tête à pluſieurs des criminels qu'on a pris.

COUPEUR, euse. ſ. m. & f. Qui coupe. *Sector, Sectrix.*

COUPEUR, euse. Vendangeur qu'on loüe pour coupper & détacher les raiſins des ſéps de la vigne. *Vindemiator.* Il me faut tant de hotteurs & tant de *couppeurs*.

Coupeur de Bourses, eſt celui qui adroitement coupe les cordons d'une bourſe, la chaîne d'une montre, les boutons des habits, ou autres chôſes ſemblables pour les voler. On le dit auſſi de ceux qui vôlent ſécrèttement les pèrſonnes, en leur tîrant l'argent de leurs poches, les épées de leurs baudriérs; encore qu'ils ne couppent rien. Hors de là le mot de *couppeur* n'eſt point en uſage. *Zonarius ſector, crumenarum ſector, ſectrix.*

Couppeur. Tèrme de Lanſquenet. On appelle *couppeurs* ceux qui tiennent les cartes. Nous étions dix *couppeurs*.

COUpPOIR. ſ. m. Eſt un outil de fèr trenchant & bien acéré, dont on ſe ſèrt dans les monnoyes pour coupper les flans avant que de les marquer. *Ferrum incidens aurum.* C'eſt une eſpéce d'emporte-piéce qui coupe les lames en rond de la grandeur des eſpéces. Il eſt compôſé de deux morceaux d'aciér fort trenchans pôſez l'un ſur l'autre, dont celui de deſſous eſt un peu creux, & repréſente un mortiér, & celui de deſſus un pilon. Ils couppent en rondeur le lingot de métal qu'on met entre deux.

COUPON. ſ. m. Petite piéce de toile claire & fine qui n'eſt que de deux ou trois aunes, qui ſemble retranchée d'une plus grande, & qui l'eſt quelquefois en effet. *Relictum panni fruſtum.* Elle ſèrt à faire des rabbats, des manchettes, des mouchoirs de cou', & autres menus linges. Il y a auſſi des *couppons* d'étoffe qu'on donne quelquefois aux ouvriérs manufacteurs en payement de leur travail.

Du Cange le dérive de *colpo*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification, tîré du Grèc κοπτίον, qui ſignifie *morceau*; ou *fragment de quelque chôſe.*

COUpPURE. ſ. f. L'endroit où une chôſe eſt couppée, la manière dont elle eſt couppée, ou même la ſolution de continuité qui y eſt faite. *Cæſio, inciſio, cæſura.* Vôtre Barbiér vous a fait une *coupûre* à la gorge. La *couppûre* de cette étoffe n'eſt pas de droit fil. Je me ſuis fait une *couppûre* qui va juſqu'à l'os.

COUQUEFAT, & COQUENFAT. Voyez CUCUFAT.

COUR. ſ. f. Eſpace, tèrrain enfèrmé de murs & à découvèrt, qui fait partie d'une habitation, & de ſes commoditez. *Area.* *Cour* de devant, ou avant *cour*: *cour* de dèrrière, ou intérieure, entourée de corps de logis. *Cavædium.* *Cour* des Cuiſines du Louvre. Petite *cour* à fumiér. Cette chambre a vûë d'un côté ſur la *cour*, de l'autre ſur le jardin. On appelle *baſſecour*, celle où on fait le ménage de la campagne, où ſont les bœufs, vaches, moutons & les outils du labourage; & à la ville, c'eſt le lieu où ſont les écuries, les remiſes de carroſſe, & le logement des petits doméſtiques. *Cohors, chors.* On appelle nouvelles de la *baſſecour*, des nouvelles fauſſes qui ſe débitent par des gens mal inſtruits, & peu éclairez. Dans les belles maiſons de campagne il y a auſſi une *avant cour*, qui eſt un lieu fèrmé de murailles couvèrt de gazon qui eſt au devant de la principale *cour* du château.

Nicod dérive ce mot du Latin *cohors*, qui ſe trouve dans pluſieurs Auteurs en la même ſignification. Et Ménage dit qu'il vient de *cortis*, & non pas de *curia*. Ce mot de *cohors*, ou *cors*, ſignifioit ordinairement ce que nous appellons *cour de maiſon*. Elle étoit ronde, & a donné le nom à la trouppe des ſoldats qu'on a depuis appellée *Cohorte*, qui faiſoit partie d'une Légion. En Picardie & en Baſſigny on appelloit *court*, le château du Seigneur, tant fût-il petit; & on diſoit, Je m'en vais à la *court* d'un tel; pour dire, en ſa maiſon, en ſon château: & de là vient que la plupart des noms des villages ſe tèrminent en *court*.

Cour de Collége. C'eſt une grande place qui eſt dans le Collége, & où les Écoliers joüent & ſe divèrtiſſent. *Area.*

Cour, Lieu où habite un Roi, ou un Prince Souverain. *Aula.* Un Courtiſan doit être toûjours à la *Cour*, ou aller ſouvent à la *Cour*. Les *Cours* ſeroient déſèrtes, & les Rois prèſque ſeuls, ſi l'on étoit guéri de la vanité & de l'intérêt. La Bruy. C'eſt à la *Cour* que les paſſions s'éxcitent, & conſpirent contre l'innocence. Fléch. La fourberie paſſe pour une vèrtu à la *Cour*. Arn. La *Cour* eſt un éxtrait de tout le Royaume: tout ce qu'il y a de plus fin & de plus pur s'y rencontre. S. Évr. Remarquez qu'il y a bien de la différence entre un homme, ou une femme *de Cour*, & un homme, ou une femme de *la Cour*. Une femme *de Cour* eſt d'ordinaire une femme d'intrigue. Mais une femme *de la Cour*, eſt une femme que ſa naiſſance, ou ſes emplois, attachent à la *Cour*. Bouh. L'eſprit d'une femme *de la Cour* eſt plus actif que celui d'une Païſanne. Port-R. Il a écrit *en Cour*, il eſt bien *en Cour*: ces éxpreſſions ont vieilli, & Vaugelas les condamne dans ſes Remarques. Il faut donc dire, Il a écrit *à la Cour*, il eſt bien *à la Cour*. Et c'eſt de la ſorte auſſi que l'Académie parle dans ſon Dictionnaire.

Ne voiſe au bal qui n'aimera la danſe,
Ny au banquet qui ne voudra manger,
Ny ſur la mer qui craindra le danger,
Ny à la cour *qui dira ce qu'il penſe.* Pybrac.

Joüets de vos propres chimères,
Idoles d'une vaine cour
Sejans expôſez aux Tibères
Craignez le monde à vôtre tour. Nouv. ch. de vers.

Ce nom en ce ſens vient, ſelon le Jéſuite Gretſer, *Obſerv. L. II. C. 6. in Godini. C. 5.* de *cortis*, ou *curtis*, *κόρτη*, qui a ſignifié une Tente, qui s'eſt pris auſſi pour toute la *cour* d'un Prince, d'où s'eſt fait *courtoiſie*, & en Alleman *corteſiſch*, qui veut dire *courtoiſement, poliment*. Il y a dans les Loix des Allemans un tître *De eo qui in curte Regis furtum commiſerit*; & un autre, *De eo qui curte Ducis hominem occiderit*. *Cour* s'eſt dit en France pour le Château d'un Seigneur. Voyez ci-deſſus les étymologies. *Curtis* eſt un nom Romaneſque, ou fait du Latin *cohors*, ou *cors*, par les Gaulois; & *Cohors*, ou *cors*, viennent du Grèc *χόρτος*. Voyez auſſi Chiflet, *Gloſſ. Salicum*.

COUR, ſignifie auſſi le Roi & ſon Conſeil, ou ſes Miniſtres. Il eſt venu un ordre de la *Cour* de faire partir ces trouppes. Ce mot vient de *curia*.

COUR, ſignifie encore tous les Officiérs & la ſuite du Prince. La *Cour* marche vèrs un tel endroit. Il y a long tems que cet homme eſt à la ſuite de la *Cour*. C'eſt un des prémiérs Seigneurs, une des plus belles Dames de la *Cour*. C'eſt un Marchand de vin ſuivant la *Cour*. Les Rois tenoient autrefois leur *Cour* plénière. Le peuple combla le Roi de Bénédictions pour le conſentement qu'il donnoit à ce mariage. La *Cour* en parut ravie. Mlle L'HÉRITIÉR. Dans les livres de dévotion on appelle le Paradis *la Cour céleſte*. *Aula cœleſtis, cœleſtis curia*.

COUR, ſe prend auſſi quelquefois pour le corps de l'État que le Prince repréſente. L'Égliſe Gallicane a ſouvent beſoin de ſe défendre contre les entrepriſes de la *Cour* Romaine. Il y a toûjours des brouilleries à la *Cour* d'Angletèrre. Les *Cours* de France & d'Eſpagne ſont en pèrpétuelle jalouſie. La *Cour* eſt ſoumiſe à ſes volontez. DE LA ROCHEF.

COUR, ſe dit encore des manières de vivre à la *Cour*. Cet homme ſçait bien la *Cour*; il a bien pris l'air de la *cour*. C'eſt un eſprit de *Cour*. Il ſçait toutes les intrigues de la *cour*. Cet homme n'eſt plus à la mode, il eſt de la vieille *Cour*. Un homme qui ſçait la *Cour* eſt maître de ſon geſte, de ſes yeux, de ſon viſage, ſourit à ſes ennemis, contraint ſon humeur, déguiſe ſes paſſions, dément ſon cœur, parle, & agit contre ſes ſentimens. LA BRUY. Je ne ſuis point la dupe de ces hypocrites de *Cour*, qui prêchent les autres ſur la retraitte. S. ÉVR. Un *homme de Cour*, eſt un homme ſouple, adroit: mais faux & artificieux: & qui met tout en uſage pour parvenir à ſes fins. BOUH. *Aulicus*. Balzac appelle les gens de *Cour*, des Renards de *Cour*. N'eſpérez plus de franchiſe, ni de candeur d'un homme qui s'eſt livré à la *Cour*, & qui ſecrèttement veut faire fortune. LA BRUY. Les Juriſconſultes de *Cour*, toûjours bien aſſortis de maximes flatteuſes, ne manquèrent pas d'étaler leur éloquence mèrcenaire. TOUR.

Selon que vous ſerez puiſſant, ou miſérable,
Les Jugemens de Cour *vous rendront blancs, ou noirs.* LA FONT.

Mais helas! à la Cour
Combien tout ce qu'on dit eſt loin de ce qu'on penſe!
Que la bouche & le cœur ſont peu d'intelligence! RAC.

Ne ſoyez à la Cour, *ſi vous y voulez plaire,*
Ni fade adulateur, ni parleur trop ſincère. LA FONT.

On appelle auſſi un air de *Cour*, une chanſon qu'on chante à la *Cour*. On appelle *Evêque de Cour*, un Évêque attaché à la *Cour*, qui ne réſide point, qui brigue la faveur. L'Auteur de trois Volumes intitulez *L'Evêque de Cour*, oppoſe un *Evêque de Cour*, à un Evêque Apoſtolique.

COUR, ſe dit auſſi à l'égard des Grands Seigneurs, ou Supérieurs, à qui on rend des viſites fréquentes, des reſpects, des aſſiduitez. Les Officiérs d'armée vont faire leur *cour* à leur Général. Ce Miniſtre avoit groſſe *cour* à ſon levèr.

COUR, ſe dit auſſi des careſſes, des cajolleries qu'on fait aux Dames pour s'en faire aimer, pour les épouſer, ou pour en obtenir quelques preſens. *Blanditiæ*. Il y a long temps que ce jeune homme fait la *cour* à cette veuve, qu'il lui fait les yeux doux. Il fait la *cour* à cette vieille, il la flatte, pour tâcher d'attraper ſa ſucceſſion. *Blandiri alicui*.

COUR, ſignifie auſſi le lieu où les Juges èxèrcent leur juriſdiction. *Curia, ſenatus*. Ce procès a été jugé en la *Cour* de Parlement, en la *Cour* des Pairs en pleine audience. On prononce dans les arrêts, Hors de *Cour*; pour dire, qu'on deboute le Demandeur. Un congé de *Cour*.

COUR, ſignifie encore aſſemblée des Juges. *Curia*. Il y a trente Conſeillers en cette *Cour*. Le Parlement eſt allé ſaluer le Roi en corps de *Cour*. Le Parlement s'appelle par èxcellence la *Cour* & les Préſidens au Mortiér ſont ſeuls appellez Préſidens de la *Cour*. Un Huiſſiér de la *Cour*. Un Procureur de la *Cour*, &c. On dit à la levée de la *Cour*. Un arrêt de la *Cour*. Le ſtile des *Cours*, eſt la matière de procéder en toutes les *Cours* & Juriſdictions.

COUR, ſe dit auſſi du pouvoir de juger. Dans les arrêts de renvoi du Conſeil, le Roi dit qu'il attribuë aux Juges par lui déléguez toute *cour* & juriſdiction, pour connoître d'une telle affaire.

Les *Cours* ſe diſtinguent en Souveraines, ou Supérieures, comme le Parlement. *Superiores Curiæ*. Celui de Paris s'appelle la *Cour* des Pairs, la Chambre des Comptes, la *Cour* des Aides, & *Cours* des Monnoyes: ces *Cours* Souveraines ſont indépendantes les unes des autres, & elles ſont également puiſſantes dans l'étenduë de leur reſſort. Les autres ſont ſubaltèrnes, ou inférieures; comme celles des Préſidiaux & Siéges Royaux. Ils ſe diſtinguent auſſi en *Cours* Laïques, & en *Cours* Eccléſiaſtiques, ou d'Egliſe. *Inferiores curiæ*. On dit auſſi, la *Cour* de Rome, en parlant des lettres qui s'expédient en la Chancellerie & en la Pénitencerie de Rome. *Romana curia*. Dans les Coutumes il eſt parlé auſſi de *Cour* Féodale, ou de celle où les vaſſaux des Seigneurs ſont jugez; & *Cour* Foncière, la Baſſe Juſtice pour les droits fonciérs. *Cour* pèrſonnelle, qui eſt celle où les parties doivent comparoître & procéder en pèrſonne. Ravoir la *Cour*, c'eſt obtenir le renvoi d'une cauſe. Rendre la *cour* à ſes hommes, c'eſt renvoyer les parties en la juſtice de ſes vaſſaux.

La *Cour des Aides* connoit des Tailles, des Aides, des Gabelles, des impoſitions, & des cinq groſſes fèrmes & droits du Roi. Les Officiérs de la *Cour des Aides* ne ſont ordinaires que depuis 1382. ſous Charles VI. qui créa un Préſident, quatre Généraux des Aides, & trois Conſeillers. Henri II. en 1551. créa une ſeconde Chambre, compoſée de deux Preſidents & huit Généraux, auxquels Henri III. en ajouta ſix en 1577. Loüis XIII. créa la troiſième Chambre de deux Préſidents & treize Conſeillers. Les autres *Cours des Aides* ſont à Montpellier, établie en 1437. par Charles VII. à Roüen, établie ſous le même regne; à Clèrmont, par Henri II. en 1557. à Agen, & à Vienne. Les Parlemens de Grenoble, de Rennes, de Pau, de Mets, & les Chambres des Comptes de Dijon & d'Aix, connoiſſent du fait des Aides. Voyez AIDES.

La Cour des Aides, Ces mots s'employent dans un ſens figuré, & qui approche fort de la turlupinade; pour dire, le recours d'une femme à un Galand, quand elle n'eſt pas contente de ſon mari. Cette femme a un pauvre mari; mais elle va ſouvent *à la cour des aides*. On le dit encore beaucoup plus naturellement de ceux qui dans les piéces d'eſprit qu'il ſont obligez de faire, ſe font aider par d'autres. *Subſidium*.

La *Cour des Monnoyes*. Voyez MONNOYE.

Il y a quatre principales *Cours* en Angletèrre, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui, & qui ont été établies par l'ancienne coutume du Royaume, plûtôt que par aucun ſtatut, ſeulement de tems en tems elles ont reçû leur conſtitution par les Actes des Parlemens. Ces *Cours*, celle du Banc du Roi, celle des Plaidoyers communs, celle des finances, ou de l'Échiquier, & celle de la Chancellerie.

COUR DE CHREſTIENTÉ. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois la Juriſdiction des Évêques. *Epiſcopalis Curia*. Cette Juriſdiction embraſſoit toutes ſortes d'affaires. L'Évêque par ſon Official, ou par lui même, quand il vouloit, connoiſſoit de toutes les chôſes où l'Égliſe avoit intérêt; il connoiſſoit de plus des marchez faits avec ſèrment, des mariages, des teſtaments, des ſacriléges, du parjure, de l'adultère, & généralement de toutes les actions où il peut y avoir du péché. LE GENDRE. Bien des chôſes avoient contribué à établir & à étendre la juriſdiction des Prélats; le crédit que donne leur place, le reſpect qu'on avoit pour eux, leur vèrtu èxtraordinaire, & leur capacité, beaucoup plus grande en ce tems-là que n'étoit celle des ſéculiers, qui ne ſçavoient la plûpart ni lire, ni écrire. ID. Le crédit des Papes qui ſoutenoient cette juriſdiction, étant venu à diminuer, les Évêques qui l'èxèrçoient n'ayant plus la réputation où étoient leurs prédéceſſeurs; d'un autre côté la Nobleſſe s'étant ennuyée d'être ſoumiſe, comme le peuple, à la correction des Prêtres; enfin, les laïques s'étant appliquez à l'étude des loix, pour participer au profit que rapportent ordinairement les affaires litigieuſes, la juriſdiction ſéculière a tellement pris le deſſus, qu'elle a prèſqu'abſorbé la juriſdiction des Évêques. Ce changement arriva tard. Pendant plus de mille ans, ni Duc, ni Comte, ni Centeniér, n'eût oſé entreprendre ſur la Juſtice de l'Égliſe. ID.

COUR MAJOUR, comme on prononce en Gaſcogne, ou COUR MAJEÛRE, comme il faut dire en François. Cour Souveraine de Bearn; qui étoit en uſage du tems du Comte Centulle IVe pour juger ſouverainement les procès des habitans de Bearn. On l'appelloit auſſi Cour plénière. *Curia ſuprema Bearnenſis. Supremus Bearnenſis ditionis Senatus*. Les grandes affaires qui regardoient l'intérêt général du païs y étoient réſoluës, & la déciſion des cauſes particulières s'y faiſoit ſouverainement par le Seigneur, avec les Évêques & ſes vaſſaux, ou par ceux d'entre eux que les parties éliſoient, & qui ſont appellez *Les Jurats de la Cour* dans le fort de Morlas, & dans les anciens tîtres Latins, *Conjuratores*

&

& legitimi Proceres. L'origine de cette *Cour* doit être priſe des loix Romaines du Code Théodoſien, ſuivant leſquelles les Gouvèrneurs aſſembloient les principaux de la Province pour faire les Réglemens néceſſaires, ce que les Romains appellent *Agere fora, & conventus* ; & en ces aſſemblées ils rendoient juſtice avec le conſeil de leur Aſſeſſeurs. Mais plus particuliérement on apprend par l'édit d'Alaric Roi des Viſigoths, qui confirme ce Code, que la publication en fut arrêtée avec l'avis des Evêques, & des principaux députez du Royaume, de même que les loix Viſigothiques fûrent ordonnées depuis pour l'Eſpagne, par le Roi Reſvinte, de l'avis des Évêques, & des Seigneurs de ſon Palais ; & en la prémière & ſeconde race de nos Rois les grandes cauſes fûrent jugées, & les Réglemens faits avec l'avis des Évêques & des prémiers Vaſſaux du Royaume. De Marca, *hiſt. de Bearn L. IV. C. 17. L. V. C. 3.* Cet Auteur décrit l'ordre obſervé en la tenuë de cette *Cour* L. VI. C. 23. Elle fut ſupprimée du tems du Roi Jean & de la Reine Catherine de Navarre environ l'an 1490. le Conſeil ſouverain lui ayant été ſubſtitué. Id.

Cour plénière. On appelle ainſi de magnifiques Aſſemblées que nos anciens Rois faiſoient à Noël & à Pâques, ou à l'occaſion d'un mariage ou d'un autre ſujet de joye extraordinaire, tantôt dans un de leurs palais, tantôt dans quelque grande ville quelquefois en pleine campagne ; toûjours en un lieu commode pour y loger les Grands Seigneurs. Tous étoient invitez à cette aſſemblée, & obligez de s'y trouver. Le Gendre. Les Rois portoient dans les *Cours plénières* un ſceptre à la main & une couronne ſur la tête. Id. Cet Auteur en décrit les cérémonies dans ſes Mœurs des François p. 23. & ſuiv. Les *Cours plénières* fûrent plus fréquentes ſous les Rois de la ſeconde race, qu'elles ne l'avoient encore été. Elles étoient magnifiques ſous Charlemagne. Cette magnificence alla toûjours en diminuant depuis le régne de Charles le ſimple. Son fils & ſes petits fils avoient ſi peu de revenu, qu'ils euſſent été incommodez de tenir de ces *Cours plénières.* Hugues Capet les rétablit. Robert les continua. Tout modeſte qu'étoit S. Loüis dans ſes meubles, table & habits, il outroit la ſomptuoſité en ces jours de cérémonie. Il s'en falloit néanmoins beaucoup que ces nouvelles *Cours plénières* euſſent la majeſté & le luſtre des anciennes, parce que les Comtes & les Ducs devenus Princes Souverains en convoquoient d'autres chez eux, & dédaignoient de ſe trouver à celles qu'indiquoient les Rois. Id. Sous Charles VII. plus de *Cours plénières* ; les grandes ſommes qu'il en coûtoit pour les tenir fûrent cauſes qu'on n'en tint plus. Id.

Cour Royale, c'étoit la même chôſe que *Cour plénière*, dont nous venons de parler. Les Rois y paroiſſoient la couronne ſur la tête, c'eſt pourquoi on les appelloit auſſi *Cours couronnées.* On les nommoit encore *Cours ſolemnelles*, fêtes Royales.

Cour Royale. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet brun & blanc réguliérement panaché, ſa fleur eſt groſſe & large, & ſa plante vigoureuſe. Morin.

COURABLE. adj. Tèrme de Chaſſe. Il ſe dit en parlant des Bêtes de Chaſſe, & veut dire celle qui peut être couruë, qui eſt bonne à courre. La taille du liévre, & celle du cèrf, ſont les plus éloignées de la proportion des bêtes *courables.* Salnove.

COURADOUX. ſ. m. Tèrme de Marine, que quelques-uns ſéparent en trois mots, *Cour à doux.* C'eſt l'eſpace qui eſt entre deux ponts. Dans une galère c'eſt le lieu où couchent les ſoldats.

COURAGE. ſ. m. Valeur, bravoure, intrépidité ; ardeur, fureur de l'âme qui fait entreprendre des chôſes hardies, ſans crainte des périls. En ce ſens il ſe dit des animaux, auſſi bien que des hommes. *Animus.* Cet avantage ineſpéré redonna du *courage* aux vaincus. Le lion eſt celui des animaux qui montre le plus de *courage.* Le ſon du tambour, & le fracas des trompettes, animent le *courage* des combattans. Les précautions trop timides du Général fîrent pèrdre le *courage* à ſon armée. S. Évr. La volupté & les plaiſirs amolliſſent le *courage.* Id. Le *courage* de la plûpart des ſoldats n'eſt que fureur, & que brutalité. Homère eſt mèrveilleux à donner une haute idée du *courage* intrépide de l'invincible Achille. S. Évr. Le *courage* n'eſt loüable que quand il eſt accompagné de prudence. Ben. Les jeunes gens qui veulent toûjours payer de *courage*, ne mettent point de différence entre la fuitte, & la retraite. S. Évr.

J'aime à voir cette ardeur dans ce jeune courage. Corn.

Les principes de la Religion Chrétienne, bien loin d'énèrver le *courage*, lui donnent un degré de ſupériorité que toute la morale payenne ne peut inſpirer. Un véritable brave ne regarde point comme une foibleſſe d'avoir recours dans le péril à la Divinité, quoique ſon *courage* ſemble lui répondre de tout. Le *courage* du Maréchal de Châtillon étoit une intrepidité lente, & pareſſeuſe. S. Évr. Il y a une crainte dont les Juriſconſultes parlent avec honneur, qui compatit avec le *courage*, & qui veut tomber dans le cœur d'un homme conſtant, *Timor cadens in conſtantem virum.* Du Cange croit que ce mot vient de *coragium*, qui s'eſt dit de ce que l'on demande de tout ſon cœur. Joannes à Janua le dérive de *cor & ago. Corragio* en Italien veut dire la même chôſe que *courage* en François.

Courage, eſt auſſi une force, ou une vèrtu qui éléve l'âme, & qui la porte à mépriſer les périls, à ſoutenir les malheurs & les revèrs de la fortune, ou à ſouffrir les douleurs avec conſtance & avec fèrmeté. *Magnanimitas, fortitudo, magnitudo animi, conſtantia.* Quand la fortune ſe met à perſecuter quelqu'un, elle vient à bout du plus fèrme *courage.* S. Évr. La miſère & la mauvaiſe fortune abatent le *courage.* Port-R. Rien n'a jamais égalé ce *courage* paiſible, qui ſans faire effort pour s'élever, s'eſt trouvé par ſa naturelle ſituation au deſſus des accidens les plus redoutables. Boss. On n'admire rien tant qu'un homme qui ſçait être malheureux avec *courage.* Racine. C'eſt un ſpectacle indigne de voir le *courage* d'un Héros, amolli par des larmes & par des ſoupirs. S. Évr. Le propre des grands *courages* eſt de mépriſer la mort, & non pas de haïr la vie. Vaug. Cette diſgrâce tira de ſa bouche des plaintes plus conformes à ſon malheur, que bienſéantes à la grandeur de ſon *courage.* Mez. La Philoſophie me doit mettre les armes à la main pour combattre la fortune, & me roidir le *courage* pour fouler aux piéds les advèrſitez humaines. Mont. Son *courage* mal affèrmi, & déja ébranlé par tant de diſgrâces, ſuccomba à cette dèrnière attaque. S. Évr.

Exempt des mouvemens d'un courage *vulgaire,*
Il (Caton) eſt de ſa Patrie, & l'époux, & le pere. Breb.
Un moment a changé ce courage *inflexible.* Racine.

Courage, ſignifie encore, Fièrté, orguëil. *Superbia, ferocia, ferocitas, arrogantia.* Les richeſſes & le bons ſuccès enflent, relévent le *courage.* Je n'ai pû dompter ce jeune *courage*, ni humilier ſon orguëil. On dit à une perſonne offenſée, il faut avoir du *courage* ; c'eſt-à-dire, il faut ſe ſoutenir fièrement, & ne ſe pas laiſſer regagner, ni appaiſer par de vaines excuſes, par quelques ſoumiſſions apparentes.

Courage, ſe dit quelquefois à contreſens, d'une diſpoſition, ou d'un penchant de l'âme à la lâcheté, à la cruauté, ou à la dureté. *Anguſtus, demiſſus, humilis, imbecillus animus.* Médée eut bien le *courage* de déchirer ſes enfans. Atrée eut le *courage* de faire manger à Thyeſte ſes propres enfans. Il faut avoir le *courage* bien bas pour trahir ſon maître. Ingrat, auras-tu bien le *courage* de m'abandonner ? Si j'en croyois mon *courage* je l'étranglerois ; c'eſt-à-dire, ſi j'en croyois ma colère. Ces façons de parler n'entrent guères dans un diſcours grâve & ſublime. Je fus touché de ſes pleurs, & je n'eus pas le *courage* d'inſulter à ſa miſère. Vous n'avez pas eû le *courage* de réſiſter à tant de charmes, ni de tenir contre tant de beauté. S. Évr.

Courage, ſignifie quelquefois, Ardeur, vivacité, affection, hardieſſe. *Vis, ardor animi.* Cet homme a un bon naturel ; il ſert ſes amis de grand *courage.* Il travaille de grand *courage* ; pour dire, avec un grand zéle. *Studium.* La néceſſité réveille l'eſprit, & le *courage.* Vaug. L'antiquité eſt ſi fort au deſſus de nous, que bien loin d'éxciter nôtre *courage*, elle déſeſpère nôtre ambition. Bal. Il n'eut pas aſſez de *courage* pour tenter une ſi haute fortune. Vaug.

Que l'éxemple de tes vèrtus
De fidéles Chrétiens ranime le courage. L'Ab. Tetu.

Courage, ſe dit abſolument en ces phrâſes, Allons *courage* ; il n'y a plus que *courage* ; pour dire, Nous voilà bientôt au bout de nôtre voyage, de nôtre travail. *Macte, agite*, pour le ſinguliér, *Macte, agite*, pour le pluriér.

COURAGEUX, euse. adj. Qui a de la hardieſſe, de la vivacité, du courage. *Fortis, animoſus, magnanimus.* Le lion eſt *courageux.* Les Gentilshommes ſont plus *courageux* que les autres. Ils ſont d'une race d'où il y a peu de gens qui ne ſoient brâves & *courageux.* Comines Mem. En voulant peindre un homme hardi, & *courageux*, il ne faut pas le peindre furieux, & inſolent. Fel. Il n'y a que la foi qui puiſſe inſpirer un mépris *courageux* des faux biens. S. Évr.

COURAGEUSEMENT. adv. D'une manière courageuſe. *Fortiter, ſtrenuè, animosè, viriliter.* Les François ſe battent toûjours fort *courageuſement.* L'Orateur doit ſe détacher *courageuſement* de tous les intérêts qui le pourroient engager à une flatterie ſèrvile. S. Évr. Il faut peutêtre plus pour ſupporter *courageuſement* les accidens, & les calamitez de la vie, que pour faire de grandes & éclatantes actions. M. Esp. Il a *courageuſement* triomphé de tous ſes maux. God.

COURAmMENT. adv. Tout courant, d'une manière prompte & ordinaire. *Facilè, expeditè.* Il a dit ſa leçon fort *couramment*, c'eſt-à-dire, facilement, ſans héſiter. Le blé ſe vend un tel

prix tout *courammeņt*. Il ne faut pas faire les chôſes *couramment* & à la hâte.

Ce mot vient du Latin *currenter*, qui n'eſt point en uſage.

COURANT, ANTE. adj. & ſ. m. Qui court, qui s'écoule. *Currens, fluens, profluens*. Un chien *courant*, qui court après les cèrfs, qui force le gibiér. *Curſor canis*. Voyez CHIEN. L'eau *courante* eſt la meilleure & la plus nette : le *courant* de l'eau c'eſt le fil de l'eau. Un *courant* d'eau, c'eſt un petit ruiſſeau, tel que ceux qui font moudre les moulins.

> *Un agneau ſe déſaltéroit*
> *Dans le* courant *d'une onde pure*. LA FONT.

Le grand *courant* de la rivière ſe dit du bras de la rivière le plus large & le plus rapide.

COURANT. ſ. m. Ce mot ſe dit du flux naturel & d'une détèrmination particulière des eaux de la mèr, qui vient du mouvement de la tèrre, ou de quelque autre cauſe. *Profluens, aquarum curſus*. Les *courans*, en tèrme de Marine, ſont des mouvemens impétueux de la mèr, qui viennent de ce que les eaux étant pouſſées contre des promontoires, ou des golphes, où elles n'ont pas aſſez de libèrté de s'étendre, ſont obligées de retourner, & de troubler le flux ordinaire de la mèr. *Commoti maris fluctus vehementior*. Les *courans* portent à l'Oüeſt, c'eſt-à-dire, que la mèr court de ce côté-là. Les *courans* ſous l'Équateur ſont ſi violens, que les vaiſſeaux peuvent aller promptement d'Afrique en Amérique ; mais ils empêchent abſolument qu'on ne revienne par le même chemin : deſorte qu'il faut remonter juſqu'au 40ᵉ degré par des briſes ou des vents d'abas pour revenir en Europe. On attribuë auſſi à cette cauſe les violens reflus du détroit de Magellan, parce qu'on croit que les *courans* de la mèr du Sud & de celle du Nord s'y entrechoquent. Il y a des *courans* qui portent vèrs le vent, d'autres qui portent contre le vent. Être emporté par les *courans*, être porté par le *courant*. Nous nous ſommes trouvez fort près d'une roche où le *courant* nous portoit. DE CHOISI. Au détroit de Gilbraltar les *courans* portent prèſque toûjours vèrs l'Eſt pour entrer dans la mèr Méditèrranée. Les *courans* portent auſſi ordinairement à entrer dans la Manche. Il y a encore de fameux *courans* dans le canal de Mozambique, qui font quelquefois faire aux vaiſſeaux le double du chemin qu'on avoit eſtimé, & principalement en allant vers l'Eſt. Dans toutes ſortes d'endroits éloignez des côtes, il eſt aſſez ordinaire que les *courans* portent du même côté que le vent. BOUGUER.

En tèrme de Marine on dit auſſi des manœuvres *courantes*, ou *coulantes*. Voyez COULANTES.

COURANT. Tèrme de Charpenterie. On dit *courant* de comble, pour dire, la longueur du comble, le comble conſidéré dans ſa longueur, lors qu'elle eſt beaucoup plus grande que ſa largeur.

COURANT, ANTE. adj. Se dit auſſi du tems preſent. C'eſt l'année *courante*. *Annus qui nunc agitur, volvitur, annus vertens*. Le 15ᵉ du *courant*, veut dire le 15ᵉ du mois qui court. Le tèrme *courant*, c'eſt le tèrme qui eſt commencé, & qui n'eſt pas échû. On dit auſſi, le *courant* des intérêts, pour dire, ceux qui échéent tous les jours, à la diſtinction des arrérages anciens. On appelle le prix *courant*, le prix commun & ordinaire des denrées. *Commune pretium*. Le *courant* du monde, le *courant* des affaires, c'eſt la manière ordinaire de vivre, le train que prennent les affaires ordinairement. *Undæ civiles*. Un nœud *courant* eſt celui qui ſe lâche aiſément, à la diſtinction d'un nœud ſèrré. *Nodus fluens*. Toiſe *courante*, aune *courante*, celle qu'on meſure ſeulement ſuivant la longueur, ſans conſidérer la largeur, ni la hauteur, à la diſtinction de la toiſe quarrée, ou de la toiſe cube. *Orgyæ, exapedæ, ulnæ in longum menſio*. Une monnoye *courante*, qui a cours, qu'on reçoit dans le commèrce. *Moneta communis, quæ in uſu eſt*.

COURANT, ſe dit auſſi de l'Écriture, quand on la trace vîte, qu'on écrit vîte. Lettre *courante*, écriture *courante*. Les Chinois ont auſſi une écriture, dont les traits plus liez, & moins diſtinguez les uns des autres, donnent la facilité d'écrire plus vîte. On la nomme pour cela lettre *courante*. P. LE COMTE.

COURANT, ANTE. Tèrme de Blâſon. On le dit des animaux qui courent. *Currens*. D'azur à deux cèrfs courans d'argent.

TOUT COURANT. adv. D'une manière prompte. *Curſim*. Très-vîte, facilement, couramment. Allez *tout courant* en un tel endroit. On vend ce livre dix écus *tout courant* ; pour dire, on en a grand débit à ce prix-là. Cet écolier lit *tout courant* ; pour dire, fort vîte & ſans héſiter. Il gagne cet homme-là aux échècs *tout courant* ; c'eſt-à-dire, il ſçait mieux jouër que lui.

COURANTE. ſ. f. Tèrme de Muſique & de Danſe. Car on appelle *courante*, tant l'air, que les pas qu'on fait deſſus pour la danſer, & même les paroles ſur leſquelles on a mis un air de cette meſure. Par rapport à la Muſique c'eſt une piéce de Muſique, d'une meſure triple, ou mouvement tèrnaire. *Currens ſaltatio*. L'air de la *courante* ſe notte ordinairement en triples de blanches, avec deux repriſes qu'on recommence chacune deux fois. Elle commence & finit, quand celui qui bat la meſure baiſſe la main ; au contraire de la ſarabande, qui finit ordinairement quand il la leve.

Par rapport à la Danſe, la *Courante* c'eſt la plus commune de toutes les danſes qu'on pratique en France, qui ſe fait d'un tems, d'un pas, d'un balancement, & d'un couppé. La *courante* reçoit auſſi pluſieurs autres pas. Autrefois on en ſautoit les pas ; & en ce point elle étoit différente des baſſes danſes, & des pavades. Il y a des *courantes* ſimples, & des *courantes* figurées, qui ſe danſent toutes à deux pèrſonnes.

Ma franchiſe a danſé la *courante*. Expreſſion comique & burleſque ; pour dire, j'ai pèrdu ma franchiſe. Elle eſt de Molière.

COURANTE, ſe dit auſſi baſſement du flux de ventre, à cauſe qu'il fait courir aux néceſſitez. *Alvi profluvium*. Il y a trois jours que cet homme a la *courante*.

COURANTIN. ſ. m. Tèrme d'Artificiér. Fuſée dont on ſe ſèrt dans les jours de réjouïſſance, & dans un feu d'artifice, pour parcourir une corde tenduë, & bandée en l'air. On met d'ordinaire le *courantin* dans une figure d'oziér qui repréſente un homme, ou quelque animal, & cela forme quelquefois un combat en l'air.

COURBARI, ou COURBARIL. ſ. m. *Courbaril. ſ. f.* Arbre d'Amérique qui s'éléve fort haut, & dont le bois eſt dur, rougeâtre, & bon pour la menuiſerie. Son tronc & ſes branches ſont couvèrtes d'une écorce épaiſſe, rude, inégale, & brune. Ses branches ſont longues & fort ramifiées. Elles ſont chargées de feüilles glâbres, pareilles à celles du laurier, mais d'un vèrd moins foncé, ſans aucun goût aromatique. Elles viennent au nombre de deux à l'extrémité de châque queüe. Ses fleurs naiſſent par bouquèts aſſez conſidérables, & diſpôſez en manière de pyramide. Elles ſont légumineuſes, purpurines, & donnent des gouſſes fort groſſes, dures, applaties, dont les coſſes ſont ſi étroitement unies, qu'on ne ſçauroit les ſéparer, & dont l'intérieur eſt rempli d'une ſubſtance qui étant ſéchée eſt toute fibreuſe, ſoyeuſe, & mêlée d'une poudre ou farine douce & jaunâtre. Cette ſubſtance enveloppe des ſemences un peu ovales, groſſes, dures, noirâtres au deſſus, blanchâtres en dedans. Il découle de cet arbre une gomme réſine fort tranſparente, d'aſſez bonne ôdeur lors qu'on la met au feu. Piſon en parlant de cet arbre ſous le nom de *Jetaiba* dit que cette réſine eſt nommée Animé chez les Portugais. La réſine qu'on vend aujourd'hui pour gomme Copal, & qu'on employe dans les beaux vèrnis, n'eſt pas différente de l'Animé des Portugais. Le *Courbari* eſt commun dans nos Iſles Antilles. Voyez Plum. du Tèrtre, Rochef. Hèrnand.

On a trouvé à quelques-uns de ces arbres des morceaux de gomme gros comme le poing ; mais dure, tranſparente, & claire comme de l'ambre, qui ne ſe diſſout ni à l'eau, ni à l'huile. Cette gomme eſt de bonne ôdeur, & quand on la brûle, elle éxhâle une fumée fort agréable. On ſe ſèrt ordinairement du bois de cet arbre pour faire les rouleaux des moulins à ſucre. C'eſt quand il eſt vieux qu'il rend de la gomme. Quelques Indiens en forment des boutons de différentes figures, dont ils font des bracelets, des coliérs, & des pendans d'oreille, qui ſont beaux, luiſans, & ſentent fort bon.

COURBARI ſe prend quelquefois pour la gouſſe de l'arbre qu'on vient de décrire.

COURBATON. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Les *courbatons* ſont des piéces de bois courbées preſqu'à angles droits, dont l'uſage eſt de joindre les membres des côtes du haut des vaiſſeaux à ceux de dedans ; comme auſſi de lier les allonges aux barots. *Tignum incurvum*. *Courbaton de beaupré*, eſt une piéce de bois qui fait un angle aigu avec la tête du mât, au bout duquel il y a un petit chouquet où l'on paſſe le pèrroquet de beaupré. *Courbaton de hunes*, voyez TAQUETS. *Courbatons de l'éperon*, ſont ceux qui font la rondeur de l'éperon depuis la fléche ſupérieure juſqu'au prémiér porte-vèrgue.

COURBATONS, ſont auſſi de fortes piéces de bois attachées ſur la fourrure d'une galère, pour ſèrvir de contre-forts.

COURBATURE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt le battement du flanc du cheval, tel eſt celui que cauſe la fiévre aux hommes. *Aſthmus, equorum obſtructio*. Un cheval *courbatu*, eſt celui qui a été ſurmené, dont la reſpiration n'eſt altérée que par l'éxcès du travail. Il devient auſſi *courbatu*, lorſqu'il eſt trop échauffé, ou plein de mauvaiſes humeurs. Soleiſel dit que la *courbature* eſt une chaleur étrangère cauſée par les obſtructions qui ſont dans les inteſtins & dans le poumon, ce qui donne les mêmes ſignes que la *pouſſe*. Le poux, la morve, & la *courbature*, ſont les trois cas rédhibitoires qui annullent la vente du cheval. On en eſt garent neuf jours, parceque ce ſont des déffauts qu'on peut cacher juſques-là.

COURBE. adj. m. & f. Ce qui n'eſt pas en droite ligne, ni en ſurface

face bien unie, *Curvus.* En Géométrie il y a des lignes *courbes* régulières, comme le cèrcle, l'ellipſe, la parabole & l'hypèrbole ; d'autres irrégulières, comme la conchoïde, la conchile, la cicloïde, l'hélice, quoiqu'elles ſe puiſſent tracer avec art ; d'autres tout-à-fait irrégulières, comme celles qu'on fait au haſard avec la plume : ce qui ſe dit de tout ce qui eſt tortu.

Ce mot vient du Latin *curvus.*

COURBE, en tèrmes de Charpenterie, eſt une piéce de bois coupée en arc, dont on ſe ſert pour faire les cintres, les toits des dômes ronds, ou des genoux de navire, les liens & les eſſeliers. *Tignum, tigillum incurvum.* Il y a des chevrons cintrez, ou faits de *courbes* ; des *courbes* qu'on appelle *de cul de four. Courbe rampante*, c'eſt le limon d'un eſcalier de bois à vis, bien dégauchi ſelon ſa chèrche rampante.

COURBES D'ARCASSE, en tèrmes de Marine, ſont des piéces de liaiſon aſſemblées dans châcun des angles de la pouppe, d'un bout contre la liſſe de hourdi, & en retour contre les membres du vaiſſeau.

COURBE DE CONTRE-ARCASSE. Ce ſont des piéces de bois poſées en fond de câle, & attachées du bout d'enbas ſur les membres du vaiſſeau, & par enhaut arcboutées contre l'arcaſſe. En général les *courbes* prennent le nom des chôſes auxquelles ils ſont employez. *Courbes* du prémier pont, *courbes* du haut pont, *courbes* de la clef des étains, *courbes* de la ſainte barbe, *courbes* de la dunette, *courbes* du chateau d'avant, *courbes* du chateau d'arrière, *courbes* de bittes, *courbes* d'écubier ; on appelle auſſi *courbes* à équerre, *courbes* à fauſſe équerre, des *courbes* qui ont la figure, la ſituation exprimée par ces mots.

COURBES DE GORGE, & par corruption *couppe-gorge*, cideſſus expliqué.

COURBE, en tèrmes de Manége, eſt une tumeur dure & calleuſe qui vient en longueur au dedans du jarret du cheval. *Tumor durus, calloſus.*

COURBE. ſ. f. en tèrmes de Navigation, ſe dit de deux chevaux accouplez qui ſervent à remonter les bateaux ſur les rivières. *Equorum copula.* Il faut dix ou douze *courbes* de chevaux pour remonter ce bateau foncet.

COURBEMENT. ſ. m. L'action de courber. *Curvatio, inflexio.* Le *courbement* d'un arc. TACHARD.

COURBER. v. act. Mettre hors de la ligne droite, rendre courbe. *Curvare, inflectere.* Il faut *courber* cette voute en arc, en plein cintre ; il ſeroit trop dangereux de la faire toute droite.

On dit auſſi ſe còurber avec le pronom pèrſonnel. *Curvari, incurvari, inflecti.* Il faut ſe *courber* pour paſſer par un guichet de priſon.

L'inſolent devant moi ne ſe courba *jamais.* RACINE.

COURBÉ, ÉE. part. & adj. *Curvatus, inflexus.* Il eſt devenu boſſu pour s'être tenu trop longtems *courbé.* Le fardeau des ans & des fatigues a rendu ce vieillard tout *courbé.*

Tandis que libre encor, malgré les deſtinées,
Mon corps n'eſt point courbé *ſous le faix des années.* BOIL.

COURBÉ, en tèrmes de Blâſon, c'eſt la ſituation des dauphins, & des bars, qui ne s'exprime pas, parceque c'eſt leur poſture propre & naturelle. On le dit des faſces un peu voutées en arc.

COURBÈT. ſ. m. C'eſt la partie d'un bât de mulèt, qui eſt élevée en forme d'arcade ſur les aubes. *Curvatura.* POMEY.

COURBETTE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt un ſaut médiocre du cheval, qui éléve les piéds de devant en l'air, & puis ceux de dèrrière ſuivent ; ce qui eſt répété & continué en même cadence. *Surrectis alternatim cruribus numeroſus inceſſus.* On dit, manier un cheval à *courbettes*, le mettre à l'air des *courbettes.* Une *courbette* eſt un ſaut.

On dit figurément & baſſement, qu'on fait aller un homme à *courbettes*, lorſqu'on a plein pouvoir ſur lui, qu'on le gourmande, qu'on lui fait faire les chôſes de hauteur. *Aliquem cum imperio flectere.*

COURBETTER. v. n. Faire des courbettes. Mon cheval ne fait que *courbetter. Surrectis alternatim cruribus numeroſè incedere.*

COURBURE. ſ. f. Inclinaiſon d'une ligne en arc ; état, qualité de la chôſe courbée. *Curvatura, curvamen, curvatio.* La *courbure* d'une voute eſt ce qui fait ſa force.

COURCAILLET. ſ. m. Le cri que font les cailles. *Coturnicis ſibilus.* C'eſt auſſi un petit ſifflet qui imite le cri des cailles, & qui ſert d'appeau pour les attirer. *Aucupis fiſtula qua coturnices allicit.* Il eſt fait de cuir qui ſe pliſſe en rond, qui s'étend ; & qui ſe reſſèrre pour former ce bruit. On a porté autrefois des habits, des chauſſes faites en *courcaillet*, parcequ'elles étoient pliſſées de la même manière que cet appeau.

COURCIER. ſ. m. Place à l'avant, & au milieu d'une chalouppe, où l'on pointe une piéce de canon. Cela ne ſe dit proprement que des galères. *Locus in triremi librando tormento deſtinatus.* Voyez COURSIER.

COURCIVE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. Demipont que l'on fait de l'avant à l'arrière des deux côtez de cèrtains petits bâtimens qui ne ſont point pontez. *Forus.*

COURÇON. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. Piéce de fèr longue qui ſe couche tout du long des moules des piéces, & qui ſert à les bander, ou à les ſerrer.

COURÇON, eſt auſſi le nom qu'on donne à une ſorte de fèr. Le fèr de *courçon* eſt par gros morceaux de deux trois & quatre piéds de long, & de deux poûces & demi en quarré.

COUREAU. ſ. m. Vieux mot François, qui ſignifioit, *barres, couliſſes & verroux. Vectis, peſſulus.* On le trouve en pluſieurs Coutumes, & il ſe dit encore dans les Provinces, auſſi bien que *courou.* Ce mot vient de *courir.*

On appelle auſſi *coureau* un petit bateau de la Garonne qui ſert à charger les grands.

COURÉE. Tèrme de Marine, eſt une compoſition de ſuif, de ſoufre, de réſine, & de vèrre pilé, dont on frotte les vaiſſeaux pour les mettre en mèr, ou pour faire un voyage de long cours, pour conſèrver le bordage. *Pice, ſebo, ſulphure, reſina navem linire.* On l'appelle auſſi *couroy* ; & quand on dit, Suiver un bâtiment, c'eſt lui donner la *courée. Picare.*

COURÉE, ſe dit en quelques endroits pour une freſſure de mouton. *Viſcera, inteſtina.* C'eſt la même chôſe que *corée.*

COUREMMENT. adv. Vite, ſans héſiter. *Expedite, celeriter, velociter.* On ne le dit guère que dans cette phraſe. *Lire couremment*, & plus ſouvent *tout couremment.* Cet enfant lit déja *tout couremment* en François & en Latin. M. de Fénélon s'en eſt ſèrvi dans ſon Télémaque, pour dire briévement.

COURET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une compoſition de brai, de ſouffre, de ſuif, ou d'huile, dont on frotte les parties du vaiſſeau qui entrent dans l'eau. Voyez COURÉE.

COUREUR. ſ. m. Leger à la courſe, qui ſe picque de bien courir. *Curſor, ſtadiodromus.* Aux Jeux Olympiques il y avoit des Lutteurs, des *Coureurs*, & autres gens excéllens en toutes ſortes d'exèrcices.

COUREURS, en tèrmes de Guèrre, ſont des Cavaliérs détachez pour battre l'eſtrade, pour aller aux nouvelles & à la découvèrte des ennemis. *Speculatores, exploratores, antecurſores.* On le dit auſſi de ceux qui ſortent d'une garniſon pour picorer.

COUREUR, en tèrmes de Manége, eſt un cheval de ſelle propre pour la courſe, & particulièrement pour la chaſſe. *Equus curſor.* Ce Seigneur a une vingtaine de *coureurs* dans ſon équipage de chaſſe. On appelle auſſi un *coureur de bague*, celui qui court la bague.

COUREUR, ſignifie auſſi un voyageur, ou un homme qui ne ſçauroit demeurer en ſa maiſon. *Peregrinator.* Cet homme eſt un *coureur*, qui eſt toûjours en voyage. Il faut renoncer à vous aller voir, vous êtes un *coureur*, qui n'êtes jamais au logis. On le dit encore d'un homme un peu libèrtin, d'un vagabond. *Erro, vagus.* C'eſt un *coureur.*

COUREUR, ſignifie auſſi un inconſtant en amour, qui en va conter à toutes les femmes. *Levis, inconſtans, varius.* Une Dame de mérite veut l'attache, & ne ſçauroit aimer un *coureur.*

COUREUR, ſe dit auſſi de celui qui court avidement après cèrtaines chôſes qu'il ſouhaite. *Sectator.* Ce curieux eſt un *coureur* d'inventaires, de bons marchez. Celui-ci aime la ſymphonie, c'eſt un *coureur* de concèrts. Cet autre eſt un *coureur* de Sèrmons, d'Indulgences. On appelle un *coureur* de bénéfices, Celui qui eſt âpre à chèrcher des bénéfices, qui envoye en Cour de Rome pour en obtenir des proviſions, ou par mort, ou par dévolut. Dom Diego Lucifugue de Quevedo étoit un *coureur* d'aventures nocturnes, & on l'appelloit le *Coureur de nuit. Curſor nocturnus, noctambulus.*

COUREUR, ſe dit auſſi d'un jeune homme qui eſt aux gages d'une pèrſonne de qualité, pour aller dans tous les lieux de la ville où on l'envoye, & pour en rapporter promptement des nouvelles. *Curſor.* Ce n'eſt que depuis peu qu'il y a des *coureurs* en France, & c'eſt une mode venuë d'Italie.

On appelle chez le Roi, *Coureur de vin*, Cèrtain Officiér qui porte à la ſuite du Roi, à la chaſſe & ailleurs, du vin, de l'eau, & de quoi faire collation.

COUREUSE. ſ. f. Femme qui aime à courir çà & là, qui n'arrête guère en ſon logis. *Diſcurrendi cupida.* En vérité vous êtes une grande *coureuſe.* Cela ne ſe dit qu'en riant.

COUREUSE, ſignifie plus communément, une femme qui vit dans une infame proſtitution, qui ſe livre à tout venant. Vénus n'eſt plus la mère des tendres amours : c'eſt aujourd'hui une *coureuſe*, & une effrontée, qui ſe proſtituë à tout le monde. G. G. On dit dans le même ſens, une *coureuſe* de Pont-neuf, de rempart,

part. Une *coureuſe* de guilledou. Les Latins les appelloient, *Vaga fœmina, vagabunda, proſtibulum.*

COURGE. ſ. f. *Cucurbita longa folio molli, flore albo.* Plante qui eſt du même genre que la calebaſſe, elle n'en diffère que par la figure de ſon fruit qui eſt allongé. Voyez CALEBASSE. Il y en a de cultivée & de ſauvage. Les *courges* de jardin qu'on mange ſont de trois ſortes, longues, rondes, & plattes, quoique de même température. Matthiole dit qu'on en peut changer la forme par art, en choiſiſſant les graines ; & que celles qui ſont le plus proche du cou font venir les longues, celles du milieu produiſent les rondes, & celles des côtez les courtes & plattes. Que ſi on veut avoir de groſſes *courges*, il en faut planter la graine ſans deſſus deſſous.

Il y en a qu'on nomme des *courges d'Inde*, parcequ'elles ſont venuës des Indes occidentales, qui ſe conſèrvent toute l'année, qui ſont de differente grandeur, forme & couleur, mais de même température que les nôtres. Leur feuille eſt ſemblable à celle de la vigne, leur queuë & leurs ſarmens gros, âpres & velus ; leur fleur ſemblable à celle du lis, & leur graine à une amande platte. La coloquinte eſt une eſpéce de *courge* ſauvage. *Colocynthis.*

COURGE, ſe prend le plus ſouvent pour le fruit. On mange la *courge* apprêtée comme le concombre.

COURGE, ſignifie auſſi un bâton qu'on met ſur l'épaule, aux deux bouts duquel on attache des ſeaux pour porter de l'eau dans les atteliérs. *Baculus ſuſtinendis utrinque ſitulis.*

Nicod croit que ce mot eſt corrompu de *courbe*, & eſt ainſi appellé *à curvitate.*

COURGE, en Architecture, eſt une eſpéce de corbeau de pièrre, ou de fèr, qui porte le faux-manteau d'une ancienne cheminée. *Mutulus.*

COURIÉR. ſ. m. Poſtillon qui fait métiér de courir la poſte, de porter des dépêches en diligence. *Curſor, veredarius.* Il a été dépêché un *couriér* extraordinaire pour cette affaire, parceque l'ordinaire étoit parti. Il y a des offices de *Couriérs* de Cabinet, de Maître des *Couriérs*. Le *Couriér* dévaliſé.

L'Antiquité a eû auſſi ſes *couriérs* ; elle en a eû de trois ſortes : des *couriérs* à piéd, que les Grècs appelloient *hemerodromi*, c'eſt-à-dire, *couriérs* d'un jour, *Diarii curſores.* Pline L. II. c. 71. VII. c. 20. Cornelius Nepos L. I. c. 4. Céſar Comment. L. VII. c. 3. parlent de cèrtains de ces *couriérs* qui avoient fait 20, 30 & 36 lieuës & demi en un jour, & juſqu'à la valeur même de 40 dans le Cirque pour remporter le prix ; des *couriérs* à cheval qui changeoient de chevaux comme on fait aujourd'hui. L'uſage des *couriérs* eſt même beaucoup plus ancien. Xénophon l'attribuë à Cyrus ; c'eſt au L. VIII. de la Cyropedie. Hérodote L. VIII. c. 97. & 98. dit qu'il étoit ordinaire chez les Pèrſes, & qu'il n'y a rien dans le monde de plus vîte que ces ſortes de Meſſagers. Il ne paroit pas cependant qu'ils couruſſent ; car ils ne changeoient de cheval qu'au bout du jour. Cyrus, dit Xénophon, éxamina ce qu'un cheval pouvoit faire de chemin par jour, & à chaque journée de cheval il fit bâtir des écuries, y mit des chevaux & des gens pour en avoir ſoin. Il y avoit auſſi dans châcune de ces poſtes un homme qui quand il arrivoit un *couriér* prenoit le paquet qu'il apportoit, montoit ſur un cheval frais, & tandis que le prémiér ſe repoſoit avec ſon cheval, il alloit porter les dépêches à une journée de là, où il trouvoit un nouveau cavaliér qu'il en chargeoit, & ainſi de même juſqu'à la Cour. Hérodote dit préciſément la même chôſe des Pèrſes en général ; ainſi c'étoient plûtôt des meſſagers que des *couriérs*. Les Pèrſes appelloient cette ſorte de courſe Ἀγγαρήϊον, *Angareïum* ; peutêtre de גזז, qui en Hébreu ſignifie, *Diffluxit, diffudit, effudit ſe.* Ces *couriérs* alloient jour & nuit.

Il n'eſt pas ſeur que les Grècs, ni les Romains avant Auguſte, ayent eû de ces ſortes de poſtes réglées ; mais il eſt ſeur qu'ils ont quelquefois couru en changeant ainſi de chevaux ; témoin Gracchus, dont parle Tite Live L. XXXVII. ch. 7. & Vibullius, dont parle Céſar, *De Bello Civili L. III. c.* 11. Auguſte fut le prémiér qui établit des poſtes réglées ; mais on couroit en char. On courut enſuite à cheval, comme il paroit par Socrate, L. VIII. de ſon hiſt. Eccl. c. 19. Il y avoit des chevaux publics entretenus pour cela, & il parle d'un *couriér* nommé Palladius ſous Théodoſe, qui alloit de Conſtantinople aux confins de Pèrſe en trois jours, & revenoit de même. C'étoit faire environ 60 lieuës par jour. Je ne trouve point en quel tems ces *couriérs* à cheval commencèrent dans l'Empire Romain. On dit que c'eſt Loüis XI. qui a commencé à faire changer de chevaux d'heure en heure. Voyez POSTE.

Les *couriérs* des Turcs changent auſſi de monture, mais en prenant le cheval frais du prémiér qu'ils trouvent en chemin, & le contraignant de prendre à la place le leur qui eſt recreu, CHALCOND. *L. IX. c.* 14.

Au lieu de *couriérs* on s'eſt ſèrvi & on ſe ſèrt encore de cèrtains animaux pour porter des nouvelles. Martha, Roi d'Égypte, avoit, dit-on, une corneille dreſſée à porter ſes lettres où il vouloit. En Orient, à Tyr, à Alep, on ſe ſèrt de pigeons. Voyez le voyage du P. D'Avril, & ci-deſſus au mot ALEXANDRETTE. D'autres ſe ſont ſèrvis d'un chien ; d'autres d'hirondelles. Voyez Pline L. X. c. 24. 33. & 53. & Oſorius, *hiſt. Luſit. L. III.*

COURIÉR, *Curſor*, ſe trouve auſſi quelquefois dans le moyen âge pour coureur, gens que l'on envoye devant ſoi pour découvrir les chemins, ou éxaminer, s'ils ſont ſeurs, & quelquefois pour *un laquais, un valet de piéd.* Voyez le Gloſſaire de Cédrenus par Fabrot, au mot Κούρσωρες.

COURIÉR, s'eſt auſſi dit autrefois pour Célérier, dit De S. Julien dans ſon *Origine des Bourgongnons*, apparemment parceque ſon devoir étoit de courir, & aller çà & là pour les affaires temporelles, tandis que les autres étoient tranquilles à l'office.

COURIÉR, étoit auſſi une charge dans la maiſon des Prélats ſéculiérs, & cette charge étoit conſidérable, comme on en peut juger par la qualité de ceux qui la poſſédoient. *Correarius, Conrearius, Courrerius.* Gui de Roſſillon étoit le *Couriér* de la ville de Vienne l'an 1337. & l'Archevêque Bèrtrand De la Chapelle ayant intèrdit Sibond de Clèrmont de l'office de Miſtral, il commit pour en faire les fonctions le même Gui de Roſſillon. Jean Feucherand l'étoit l'an 1382. & Pièrre de Bufferent l'an 1385. Les fonctions du *Couriér* étoient de tenir la main à l'éxécution des ordres & des réglemens de l'Archevêque. Le *Couriér* avoit beaucoup de part au gouvernement, car il tenoit lieu de Bailly pour l'Archevêque, & dans une tranſaction faite entre Bèrtrand Archevêque d'Ambrun & Gui XIII. Dauphin, le *Couriér* de l'Archevêque eſt oppoſé au Bailly du Dauphin, nommé le prémiér, & appellé Juge comme lui. Dans un Régître des Archives de la ville de Vienne le *Couriér* eſt appellé Vicegérent, *Correarius, ſeu Viceſgerens.* Le *Couriér* en effet étoit Lieutenant de l'Archevêque au temporel de l'Archevêché. La qualité en eſt donnée dans un Regître à Antoine Seigneur de Grollée, qui eſt appellé Noble & puiſſant homme, *Nobilis & potens vir Dominus Antonius Groleâ, Miles, Correarius Viennæ, locum tenens Domini Archiepiſcopi in temporalibus.* Les Princes laïques avoient auſſi leur *Couriér.* Guyonnet de Torchelon étoit *Couriér* de la Cour temporelle de Vienne l'an 1416. pour l'Archevêque, & Renaud de Morel pour le Dauphin. Enfin, cette charge, quoique diviſée, a duré avec honneur juſqu'au XVIe ſiécle ; car l'an 1510. Pièrre de Martel, Gentilhomme d'ancienne nobleſſe, l'éxèrçoit encore dans Vienne. Il eſt vrai qu'inſenſiblement ce qu'elle avoit d'éclat s'eſt éteint après lui. CHORIER, *hiſt. de Dauph. L. XI. p.* 864.

En un mot, *Couriér* eſt le nom que l'on a donné aux Procureurs, ou Intendans des Évêques, Abbez, Prieurs, & Communautez Ecléſiaſtiques. Il eſt encore en uſage dans ce ſens à la Grande Chartreuſe, où celui qu'on nomme le *Couriér* eſt proprement le Procureur de la Maiſon. VALBONNET, *Mem. pour l'hiſt. de Dauph. Diſc. V. c.* 4.

Il y a lieu de croire que l'Officiér de l'Évêque nommé *Correarius, ſive Courrerius*, n'eſt point différent de celui qui ſe préſente en pluſieurs endroits du Conſulaire de l'Égliſe de Grenoble ſous le nom de *Procurator Epiſcopi.* ID.

Le *Couriér* étoit le ſecond Magiſtrat de la ville de Vienne ; l'Official en étoit le prémiér : celui-ci avoit la connoiſſance des matières qui appartenoient à la juriſdiction Ecléſiaſtique ; & le *Couriér* exèrçoit la juriſdiction purement laïque & temporelle. Tous deux étoient établis par l'Archevêque, & leur autorité étoit une émanation de la ſienne. ID. *Tom. II. p.* 208. L'Auditoire du *Couriér*, à l'audience du *Couriér*. ID.

L'emploi de cet Officiér ne ſe bornoit pas à veiller aux intérêts de ceux qui l'avoient commis, il faiſoit quelquefois les fonctions de Juge, ou même celle de Procureur fiſcal. VALBONNET, *ib.*

M[r] le Préſident Valbonnet, à l'endroit cité, écrit que c'étoit en qualité d'Abbé de S. Barnard de Romans que l'Archevêque de Vienne avoit un *Couriér* qui exèrçoit ſa juriſdiction dans la ville ; que ſes fonctions étoient fort limitées, & ne conſiſtoient prêſque qu'à tenir la main à l'éxécution des jugemens & à la punition des criminels après leur condamnation ; à quoi ſe rapportent aſſez celles de Vicegerent, ou de Lieutenant de l'Archevêque pour le temporel ; qui étoient des titres que le *Couriér* mettoit quelquefois dans ſes qualitez, comme on l'a vû ci-deſſus. Dans le procès que l'Archevêque de Vienne eut à la Cour du Pape en 1339. contre le Dauphin Humbèrt, il prétend que ce ſont encore des droits de ſon *Couriér* d'informer de toutes ſortes de crimes, & de faire mettre les criminels dans ſes priſons, d'établir des gardes pour la ſeureté de la ville, & d'avoir inſpection ſur tout ce qui regardoit la Police.

Le *Couriér* de l'Évêque de Grenoble avoit une autre prérogative. Il pouvoit convoquer l'Arrière-ban & les milices, & faire mettre les

les habitans de la ville ſous les armes au nom de l'Évêque, comme il paroît par une aſſignation donnée au Crieur public en 1337. Valbon.

Il y avoit auſſi un *Couriér* entre les Officiérs de Juſtice de l'Archevêque & du Chapitre de Lyon, & cette charge y étoit auſſi conſidérable, puiſque l'on ne trouve que des Gentilshommes qui l'ayent exèrcée. Ils avoient auſſi leurs *Couriérs* dans leurs principales tèrres. Ces *Couriérs* avoient leurs Lieutenans. Cet office étoit annuel. Voyez le P. Meneſtrier, hiſt. de Lyon p. 339. & ſuiv.

Couriér, ſe dit auſſi de tous ceux qui courent la poſte, ſoit pour leur plaiſir, ſoit pour leurs affaires, encore qu'ils ſoient de condition. Ce *couriér* qu'on a dépêché pour porter les nouvelles de la paix, étoit le Marquis d'un tel lieu. Quand le Roi eſt ſur une route les chemins ſont pleins de *couriérs* qui paſſent pour attraper la Cour.

Couriér Apostolique. *Curſor Apoſtolicus*, *Viator Apoſtolicus*. Les anciens Romains avoient des Officiérs, qu'ils appelloient *Viatores*, qui faiſoient leurs commiſſions, & qu'ils envoyoient par tout où ils avoient des ordres, des lettres, des avis, des nouvelles à porter, ou à querir. Les Empereurs en eurent auſſi, & dans l'Empire de Conſtantinople on les appella *Curſores*. Il y eut auſſi dans les prémiérs tems des *Couriérs* dans l'Égliſe, *Curſores*; ils étoient chargez dans le tems de la perſécution de porter les lettres des Évêques, & d'avèrtir les fidelles du tems & du lieu où ſe devoient faire les aſſemblées pour célébrer les ſaints myſtères. C'eſt à ces *Couriérs* de la primitive Égliſe qu'ont ſuccédé les *Couriérs Apoſtoliques*. Leur devoir eſt d'avèrtir les Cardinaux, les Ambaſſadeurs, & les Princes du Thrône, de ſe trouver aux Conſiſtoires, aux Cavalcades, & aux Chapelles que tient le Pape. Leur habit d'ordonnance eſt une robe violette, & ils portent un bâton d'épines en main. Châque Cardinal eſt obligé de leur donner audience ſur le champ, en quelque état qu'il ſoit, & il les écoute debout & découvèrt. Le *Couriér* leur parle un genouil en tèrre. Aux Ambaſſadeurs & aux Princes du Thrône ils ne mettent point de genouil en tèrre. Ils convoquent encore le Sacré Collége & les quatre Ordres Mandians aux obſéques d'un Cardinal. Ils aſſiſtent aux Cavalcades où le Pape ſe trouve, & entourent ſa litière montez ſur des mules, vétus de leur robes violettes, & portant en main une maſſe d'argent. C'eſt eux auſſi qui ont ſoin d'afficher les Bulles, les Decrets, les Conſtitutions du Pape aux Portes de S. Jean de Latran, de S. Pièrre de Rome, du Palais de l'Inquiſition & de la Chancelerie Apoſtolique, & au champ de Flore. Ils ſont dix-neuf. Il y en a un qui pendant trois mois exèrce l'office de Maître, comme autrefois dans l'Empire parmi les Couriérs Palatins, *Curſores Palatini*, il y avoit le Prévôt des Couriérs, *Præpoſitus Curſorum*, comme on le voit ſur d'anciennes inſcriptions. C'eſt au Maître ſeul des *Couriérs* que ſont adreſſées les Commiſſions ſignées par le Pape, ou par le Cardinal Préfet de la ſignature de Juſtice. Voyez Piazza, *Euſebolog. Rom. Tract. II. c.* 16.

Au reſte, il faut dire en nôtre langue *Couriér Apoſtolique*, & non pas *Curſeur Apoſtolique*, comme font les Auteurs du Moréri. Toutes les Traductions Françoiſes que j'ai vûës des Bulles ou Conſtitutions des Papes diſent *Couriér*, à la réſèrve d'une, qui dit *Curſeur*.

Il y en a auſſi qui ſignent *Couriér de N. S. Père le Pape & de la ſainte Inquiſition*; en Latin *Sanctiſſ. D. N. Papæ & Sanctiſſ. Inquiſitionis Curſor*, ce que la Traduction de la Cenſure du Catéchiſme de la Grace appelle *huiſſier de N. T. S. P. & de la ſainte Inquiſition*. Cela ne ſe trouve qu'aux Decrèts de l'Inquiſition.

COURIÈRE, ſe dit poëtiquement de l'Aurore qui vient annoncer le jour. *Lucis prænuncia*. Et de la lune, qu'on a appellée, la *Courriere des mois*.

> *Déja des ſombres nuits la changeante* courière,
> *Trois fois avoit fourni ſon obſcure carriere*. P. le Moine.

COURIR, ou COURRE. v. act. & neut. *Je cours, je courus, j'ai couru, je courrai, que je coure, que je couruſſe, je courrois.* Se mouvoir promptement, impétueuſement; aller en diligence, de toute ſa force; aller en quelque lieu, ou après quelque chôſe, le plus vîte, & le plus promptement que l'on peut. *Currere*. Il y a pourtant cette différence entre *courir* & *courre*, que ce dèrniér n'eſt que pour de cèrtaines façons de parler que l'uſage a autoriſées. Par exemple, on dit, ſelon Tachard, *courir*, ou *courre* le liévre. *Sectari leporem, inſectari, inſequi. Courir*, ou *courre* la bague. *Equeſtri ad annulum trajiciendum decurſione certare. Courir*, ou *courre* la poſte. *Incitato equo currere*. Cette dèrnière façon de parler eſt auſſi autoriſée par l'Académie. Selon Balzac on dit *courir*, ou *courre* fortune; pour dire, ſe mettre en danger. Excépté ces cas, & quelques autres ſemblables, on doit toûjours dire *courir*; & même pour ne ſe pas tromper, il eſt bon de s'en ſèrvir par tout où on a le moindre doute. En diſant *courre* on peut faire une faute; en diſant *courir* on n'en fait jamais. *Courir* en lice, en une carrière. *Studium decurrere*. C'eſt un homme qui *court* bien, qui fait grande diligence en *courant*. Il *court* comme un baſque. Il *court* comme un fou. Il *court* comme un pèrdu, comme s'il avoit le feu au cul. Il *court* à toutes jambes, à bride abatuë. On y *court* comme au feu, comme à la noce. *Concurritur*. La mort étant la dèrnière de toutes les chôſes, c'eſt bien aſſez qu'on aille à elle d'un pas aſſûré, ſans que l'on y *coure*. Vaug.

> *Oui toûjours un ami ſçait plaire quand il aime;*
> *Au ſecours d'un ami toûjours prêt à* courir,
> *Il ne garde ſes biens que pour le ſecourir.* Vill.

> *Enfin, dans le deſſein confirmez-le vous-même,*
> *Montrez lui le danger que vous* courez *tous deux.*
> Capistron.

> *Que dit-il, quand il voit avec la mort en trouſſe,*
> Courir *chez un malade un aſſaſſin en houſſe?* Boil.

Courir, ſignifie auſſi, Pourſuivre quelqu'un. *Inſequi, perſequi*. Il faut faire *courir* après ces voleurs. Il fut *couru* longtems l'épée dans les reins par ſon ennemi.

Courir, ſe dit en ce ſens des incurſions, hoſtilitez & ravages qui ſe font à main armée. *Prædari*. Cette garniſon vient de *courir* juſqu'à nos portes. Les Corſaires vont *courir* les mèrs, vont piller, pirater. Il a été enjoint de *courir* ſus à ces païſans révoltez. On a été contraint de *courir* aux armes.

Courir, ſe dit auſſi des courſes qui ſe font par jeu & par exèrcice. *Decurrere, ſtadium currere*. Aléxandre ne voulut pas *courir* aux Jeux Olympiques, à moins que des Rois n'y *couruſſent*. Dans les Académies on *court* la bague, les têtes, le faquin. En Eſpagne on *court* les taureaux. *Courir* une lance.

> *Dix pas devant leurs rangs Ormagor avancé,*
> *Sur un barbe de pourpre & de clinquant houſſé,*
> *Fait montre en voltigeant d'adreſſe & de vaillance,*
> *Et provoque nos Chefs à* courir *une lance*. P. le Moine.

Courir, ou Courre, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie, Pourſuivre le cèrf, le liévre, le chèvreuil. *Perſequi, ſectari*. Laiſſer *courre* les chiens, c'eſt les découpler. On appelle auſſi le *laiſſer courre*, le lieu où on découple les chiens. *Copulas ſolvere*.

> *Ainſi le chien courant veut partir de la main,*
> *Au prémiér vent qui ſort d'une corne d'airain:*
> *Il chaſſe de la voix, il ſaute, il ſe tourmente,*
> *Et ſes yeux devant lui* courent *la bête abſente*. P. le Moine.

Courir, dans les manéges, ſignifie, Faire galoper un cheval de toute ſa force. *Equum agitare, exercere*. Vous avez trop *couru* ce cheval, c'eſt-à-dire, Vous l'avez outré, fait *courir* trop vîte & trop longtems.

Courir, ſignifie encore, Voyager, èrrer, aller çà & là, parcourir. *Peregrinari, errare, vagari*. Cet homme a bien *couru* par mèr & par tèrre. Il a *couru* les quatre coins du monde. On dit en ce ſens, qu'un homme a bien *couru* le monde; pour dire, qu'il a bien appris à vivre, qu'il eſt expérimenté, qu'il a bien vû des ſortes de gens. On dit auſſi des gens inquièts, qu'ils *courent* de tous côtez, & cependant qu'ils ne viennent d'aucun endroit, & ne vont nulle part. La Bruy.

> *Je* cours *comme un bandi qui n'a ni feu ni lieu*. Boil.

Courir, en tèrmes de Marine, ſignifie, faire route, gouvèrner, porter le cap du côté où l'on veut aller. *Excurrere*. Ce vaiſſeau a *couru* deux jours ſous un même rumb, ſous un même méridien. On appelle *courir* des bordées différentes, quand on eſt obligé à louvier & à faire divèrs reviremens. *Courir*, ou *courre* à l'autre bord, c'eſt cingler à un rumb de vent oppoſé à celui que l'on fait. Quand on répond à la queſtion, *où court-il*, qui veut dire, quelle route tient-il? *il court comme nous*; c'eſt-à-dire, il fait même route que nous. *Courir* Nord, c'eſt aller au Nord; *courir* Sud, c'eſt aller au Sud. *Courir* en longitude, c'eſt aller de l'Eſt à l'Oüeſt, ou de l'Oüeſt à l'Eſt. *Courir* en latitude, c'eſt cingler du Nord au Sud, ou du Sud au Nord. On dit qu'un vaiſſeau a *couru* ſur ſon ancre, lorſqu'étant pouſſé par le vent, ou par le courant de la mèr, il a été porté vèrs l'endroit où l'ancre a mouillé. *Courir* tèrre à tèrre, ou cabotter, c'eſt aller le long de la côte. *Courir* la mèr, c'eſt aller en haute mèr, c'eſt auſſi aller, venir, faire divèrſes courſes ſur mèr pour butiner. *Courir* le bon bord, parmi les Corſaires, ſignifie attaquer les vaiſſeaux marchands dont la priſe peut enrichir. *Courir bord* ſur bord, c'eſt louvier tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en chicanant le vent quand il eſt contraire, ou en attendant un autre vaiſſeau dont on ne veut pas s'éloigner.

Courir. Tèrme d'eſcrime, c'eſt avancer ſur ſon ennemi, & ne ſe battre pas de pied fèrme. *Urgere adverſarium.*

Courir, ſe dit auſſi des tèrres, des rochérs & des côtes. *Verge-re, protendi.* Cette côte *court* Eſt-Oüeſt, c'eſt-à-dire, va droit d'Orient en Occident. Ces rochers *courent* Sud-Oüeſt environ trois lieuës; pour dire, s'étendent depuis le Midi juſqu'à l'Occident. Le Caucâſe, ou le Taurus, eſt une longue ſuite de montagnes qui *court* par le milieu de l'Aſie du couchant à l'Orient. Chevreau.

Courre, ſignifie auſſi, Donner de l'exèrcice à autrui. *Exercere, fatigare.* Ce plaideur a fait renvoyer ſon procès en un Parlement éloigné, il a bien donné à *courre* à ſes parties. On a donné un ſoufflet à ce Gentilhomme, c'eſt à lui à *courre*.

Courre la bouline. Châtiment ſur mèr. On fait paſſer le criminel au milieu de tout l'équipage rangé en hayes des deux côtez, de l'avant à l'arrière, & chacun lui donne un coup de corde.

Courir, ſignifie auſſi, Hanter, fréquenter en cèrtains lieux, ſe plaire à y aller ſouvent. *Sequi; ſectari.* Les curieux de tableaux, de bijoux, *courent* les inventaires. Les dévots *courent* les Sèrmons. Les galans *courent* le bal, les ruelles. Les Muſiciens *courent* les concèrts. On dit en ce ſens, On *court* un tel Prédicateur. Cet homme eſt ſi agréable, que toutes les Dames le *courent*.

Courir, ſe dit auſſi de toute autre affaire qu'on fait vîte. *Deproperare.* Il faut écrire poſément, & ne pas *courir*, quand on veut bien apprendre. Il ne faut pas *courir*, quand on dit ſon Bréviaire, le dire trop vîte.

Courir, s'employe auſſi en parlant d'une abondance de vèrmine, d'inſectes. *Errare, diſcurrere.* Les ſouris *courent* dans cette maiſon. Les poux *courent* ſur cette chemiſe. Les fourmis *courent* dans ce jardin, &c.

Courir, ſe dit encore du mouvement naturel des chôſes fluides. *Fluere, diffluere.* Les eaux *courent* dans pluſieurs ruiſſeaux, dans pluſieurs rigoles de ce jardin. Le ſang, les humeurs *courent* dans le corps. Il a un rhumatiſme qui lui *court* ſur divèrs membres; une dartre qui lui *court* ſur le viſage. On dit auſſi, qu'un muid *court*; pour dire qu'il s'enfuit; que la liqueur s'échappe du vaiſſeau.

Courir, ſe dit auſſi du tems, & des chôſes qui ſe ſuccèdent, ou qui coulent l'une après l'autre. *Fluere, volvi.* C'eſt le mois qui *court*, l'année qui *court*; pour dire, le mois, l'année préſente. Le tems de ſon banniſſement a *couru* d'un tel jour; pour dire, a commencé un tel jour. On le dit auſſi des intérêts qui *courent* du jour de la demande en Juſtice, du jour de la conſtitution; pour dire, qu'ils ſont dûs dès ce tems-là. On dit auſſi, qu'un homme *court* ſa 45ᵉ année, *court* ſon année climatérique; pour dire, qu'il eſt parvenu à ces âges-là. *Decurrere.*

Courir, ſignifie auſſi, Être à la mode, être reçu, approuvé. *In uſu eſſe, recipi ab omnibus.* La mode qui *court* eſt toûjours la plus approuvée. La monnoye qui *court* le plus eſt toujours la plus nouvelle.

Courir, ſe dit auſſi de ce qui ſe publie, de ce qui ſe répand, de ce qu'on ſeme dans le monde; de ce qu'on fait par les mains, ou par la bouche de pluſieurs pèrſonnes. *Rumor eſt, ſpargitur, manat.* Vous vèrrez *courir* de ma façon dans les belles ruelles deux chanſons. Mol. On a fait *courir* un Manifeſte ſur la déclaration de la guèrre. On a fait *courir* un libelle contre l'honneur de cette partie. Les chanſons qui *courent* ſont les plus agréables.

> *Il* court *parmi le monde un livre abominable,*
> *Et de qui la lecture eſt même condamnable,*
> *Un livre à mériter la dèrnière rigueur.* Mol.

On dit auſſi, Il *court* un bruit ſourd d'une mauvaiſe nouvelle. Il faut faire *courir* la voix pour opiner ſur cette propoſition. L'avis qui *court* eſt celui qui eſt le plus fort. On fait *courir* des billets pour aſſembler des Compagnies, ou pour recouvrer des chôſes pèrduës. On dit auſſi, Faire *courir* une ſanté; pour dire, la faire boire à la ronde. *Propinando cuipiam pateram circumferre.* On dit auſſi, qu'il *court* bien des fiévres, des maladies; pour dire, qu'elles ſont bien communes, que pluſieurs gens en ſont attaquez.

Courir, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. *Currere.* Quand Dieu a réſolu de pèrdre quelqu'un, il le laiſſe *courir* aveuglément au précipice. Sherlock. On *court* à la raiſon, & on chèrche la vérité par les doutes, & par la diſpute. Balz. Il ne faut pas s'étonner que tant de gens *courent* après la fauſſe gloire, puiſqu'il en eſt ſi peu qui connoiſſent la véritable. Ab. de S.R. Si les Eſpagnols ne *courent* point au péril, c'eſt moins par timidité, que par prudence. S. Évr. Il faut ſortir de la carrière de la fortune, quand on ne ſe ſent pas propre pour y *courir*.

> *Combien de gens voit-on d'une ardeur non commune,*
> *Par le chemin du ciel* courir *à leur fortune?* Mol.

On dit qu'un homme *court* une belle fortune, pour dire qu'il eſt en belle paſſe: qu'il *court* à l'Évêché, au chapeau de Cardinal, au bâton de Maréchal; pour dire, qu'il y aſpire, & qu'il y a apparence qu'il y peut parvenir: qu'il *court* à la gloire; pour dire, qu'il n'eſtime que l'honneur, que le prix de la vèrtu: qu'il *court* une charge, un bénéfice; pour dire, qu'il tâche de l'obtenir. *Contendere ad aliquid, inhiare alicui rei.* Et au contraire on dit, qu'il *court* à l'hôpital, à ſa ruine, à ſa pèrte; pour dire, qu'il gouvèrne mal ſes affaires. *Ruere in exitium, in ruinam.* On dit auſſi, qu'un homme *court* haſard, *court* fortune, pour dire, qu'il lui peut arriver du bien & du mal. *Subire periculum, aleam.*

> *Vôtre honneur avec moi ne* court *point de haſard,*
> *Et n'a nulle diſgrâce à craindre de ma part.* Mol.

On dit encore, qu'un homme veut bien *courir* riſque de quelque chôſe, quand il la prend à ſes périls & fortunes, qu'il veut bien que la pèrte tombe ſur lui. On dit encore, qu'un homme a bien *couru* des fortunes en ſa vie; pour dire, qu'il a bien eſſuyé des périls, des dangérs. On dit auſſi, qu'un homme *court* ſur le marché d'autrui, pour dire, qu'il enchérit ſur un autre: qu'il *court* ſur ſes briſées, pour dire, qu'il veut obtenir ce qu'un autre prétendoit d'avoir. *Contra aliquem liceri.* On dit en ce ſens, qu'il ne faut pas *courir* après ſon éteuf; pour dire, qu'il ne ſe faut pas défaire d'une chôſe dont on peut avoir beſoin quelque jour.

On dit qu'un homme eſt fou à *courir* les ruës; pour dire, qu'il eſt tout-à-fait hors de ſon ſens.

Couru, uë. part. & adj. Il a la ſignification de ſon vèrbe, en Latin comme en François. *Eòdem quò alter contendit, aſpirat, contendere, aſpirare.*

COURLIS, ou COURLIEU. ſ. m. Eſpéce d'oiſeau aquatique qui a un grand béc façonné en faucille. *Clorius*, parce qu'en volant il prononce *corlieu*. Voyez Corlieu. Il y a un *courlis* de plaine qui eſt plus grand & plus gros que la pèrdrix, & plus haut monté ſur ſes jambes. Sa tête eſt plus grande, plus groſſe, & autrement faite, auſſi bien que le béc qui eſt plus long. Il court de grande vîteſſe, il ſe plaît particulièrement dans les plaines & les tèrres labourées. Cet oiſeau ne chante point, mais il fait un cri, ou plûtôt une ſorte de ſifflement que l'on entendroit de demi lieuë, en ſe mettant ſur une pièrre, ou ſur une motte de tèrre la plus haute qu'il peut trouver. L'on en voit en Eſpagne & en Sicile, dans les montagnes où croît le nard, & le romarin; on en voit auſſi en France. Ils ſont leurs nids de même que la pèrdrix; leur chair n'a pas moins de bonté ni de délicateſſe que celle de cet oiſeau. Si l'on en veut nourrir, il faut leur ajuſter une petite loge, dans laquelle ils ſe puiſſent retirer, & y mettre du graviér & des pièrrailles, & quelque touffe d'hèrbe, parcequ'ils ſe retirent volontiérs entre les pièrres. Ils ne ſont pas difficiles à nourrir, parcequ'ils mangent toutes ſortes de grains.

COURONNE. ſ. f. C'eſt une marque de dignité, ornement que les Rois & les Souverains mettent ſur leur tête pour marque de leur pouvoir abſolu, & ſur tout dans les grandes cérémonies. *Corona.* L'Antiquité la plus reculée ne déféra les *couronnes* qu'à la divinité. Bacchus fut un des prémiérs qui s'en para: après les ſacrificateurs en mirent ſur leurs têtes, & ſur celles des victimes. Athénée L. XV. & Q. Fabius Pictor L. I. diſent que Janus eſt l'inventeur des *couronnes*, que c'eſt lui qui s'en ſèrvit le prémiér dans les ſacrifices. Mais Pline L. XVI. c. 4. dit que c'eſt Bacchus. Phérécydes, cité par Tèrtullien, *De Coron. c.* 7. dit que Saturne eſt le prémiér qui ſe ſoit couronné; Diodore, que c'eſt Jupiter après ſa victoire ſur les Titans; Léon l'Égyptien, qu'Iſis ſe couronna la prémière d'épics de bléd dont elle avoit appris l'uſage aux hommes. Il ajoute que Claudius Saturninus avoit un livre des *couronnes*, où il traitoit de leur origine, de leurs cauſes, de leurs eſpéces, & des cérémonies qu'on obſèrvoit à cet égard.

Les prémières *couronnes* n'étoient qu'une bandelette dont on ſe ceignit la tête, & qui lioit par dèrrière, comme on le voit aux têtes de Jupiter qui ſont ſur les médailles. Voyez-le ſur celles des Ptolemées d'Égypte. Les Rois de Syrie ſont auſſi ſouvent couronnez de même. Quelquefois on les faiſoit de deux bandelettes, enſuite on prit des rameaux de differens arbres; puis on y ajouta des fleurs, & Tèrtullien à l'endroit cité écrit qu'il paroiſſoit par le Livre de Claudius Saturninus qu'il n'y avoit aucune plante dont on n'eût fait des *couronnes*. Pline L. XXI. c. 3. dit que P. Claudius Pulcher fut le prémiér qui mit aux *couronnes* une petite lame, ou bande de métal. Les Rois Macédoniens de Syrie ſont les prémiérs qui portent ſur les médailles la *couronne* rayonnante, *radiata*. Les *couronnes* des Dieux étoient differentes. Celle de Jupiter étoit de fleurs; elle eſt ſouvent de lauriér ſur les médailles; celle de Junon de vigne; celle de Bacchus de vigne, de raiſins, de pampres, de branches de lièrre chargées de fleurs & de fruits; celles de Caſtor, de Pollux, & des fleuves, de roſeaux; celle d'Apollon de roſeaux, ou de lauriér; celle de Saturne

Saturne de figues nouvelles & fraiches ; celle d'Hèrcule de peuplièr ; celle de Pan ſe faiſoit de pin, ou d'hièble ; celle de Lucine de Dictame ; celles des Heures, de fruits propres de chaque ſaiſon ; celles des Grâces, de branches d'olivièr, auſſi bien que celle de Minèrve ; celle de Venus, de rôſe ; de Cerès d'épics, auſſi bien que celle d'Iſis ; celles des Lares, de myrte, ou de romarin, &c.

Non ſeulement les *couronnes* fûrent employées pour les ſtatuës & les images des Dieux, pour les Prêtres dans les ſacrifices, pour les Rois & les Empereurs ; mais encore on couronnoit les Autels, les temples, les portes des maiſons, les vâſes ſacrez, les victimes, les navires &c. les Poëtes, ceux qui remportoient la victoire dans des jeux ſolemnels, les gens de guèrre qui ſe diſtinguoient dans quelque action.

Euſèbe de Céſarée en commence ainſi le panégyrique qu'il fit à la dédicace de l'Égliſe de Tyr en 313. Ô ! Amis de Dieu & Pontifes, qui portez la ſainte tunique, & la *couronne* céleſte de gloire : paroles qui montrent que les Évêques avoient des habits particuliers & des ornemens, au moins dans l'Égliſe, & pour les Saints myſtères ; d'autant plus qu'il eſt ſouvent parlé de leur *couronne*. Euseb. *L. X. C.* 3.

Les Empereurs Romains ont quatre ſortes de *couronnes* ſur les médailles. 1°. Une *couronne* de laurièr. 2°. Une *couronne* rayonnée. 3°. Une *couronne* ornée de pèrles, & quelquefois de pièrreries. 4°. Une eſpéce de bonnêt à peu près ſemblable à un mortièr, ou au bonnêt que les Princes de l'Empire mettent ſur leur écu.

En France les Rois de la prémière Race ſe contentoient d'ordinaire d'un diadême d'or : quelques-uns portoient une *couronne* à pointes, ou radiale, à la manière des Empereurs Romains : comme on le peut voir ſur les médailles du bas Empire ; car les Empereurs de la race des Céſars ne portoient qu'une *couronne* de laurièr. On remarque ſur les monnoyes fabriquées ſous la ſeconde Race, que la tête des Rois eſt toûjours *couronnée* de laurièr. Loüis VI. & Loüis VII. de la troiſième Race portent une *couronne* faite en forme de bonnêt quarré, avec des fleurons, ou des fleurs de lis aux extrémitez. Le Blanc. Charlemagne fit faire une *couronne* d'or enrichie de pièrres précieuſes, & rehauſſée de quatre fleurons. On la garde dans le tréſor de S. Denis. Sous la II. Race c'étoit la coutume que les Rois dans les grandes Fêtes parûſſent à l'Égliſe avec leurs ornemens Royaux, la *couronne* ſur la tête, le ſceptre à la main, & revêtus du manteau royal. P. Daniel. C'étoit l'uſage dans l'onzième ſiécle qu'ils la recevoient de la main des Évêques. Ainſi Yves de Chartres témoigne *ép. 66. 67. 84.* que le Roi Philippe reçut une fois à Noël la *couronne* de la main de l'Archevêque de Tours, & une autrefois à la Pentecôte de quelques Évêques de la Province Belgique. Ce qui n'avoit rien de commun avec le Sacre, puiſque Philippe avoit été ſacré à Rheims l'an 1059. par l'Archevêque Gèrvais, & que le Sacre ne ſe faiſoit pas deux fois ; mais une fois ſeulement au commencement du régne. On met ſur la tête des Rois cette *couronne*, quand on les ſacre. Il n'y a que les Rois & Souverains qui ayent droit de porter la *couronne* ſur la tête. Les Anciens Ducs & Comtes & Pairs, ou ceux qui les repréſentent aux Sacres des Rois, en portent auſſi pendant la ſolemnité ſeulement. On croit que Charles le Chauve eſt le prémièr de nos Rois qui ait accordé la *couronne* aux Ducs, parceque nos Annales diſent qu'en 876. étant revenu de Rome à Paris, il y fit Boſon ſon beaufrère Duc de cette Province, en lui mettant ſur la tête une *couronne* Ducale.

> *Tous les Rois ont une* couronne,
> *Tous ne la ſçavent pas porter,*
> *Tous au pouvoir qu'elle donne,*
> *Ne ſçavent pas réſiſter.* Godeau.

> *Si vous n'avez pas la* couronne,
> *C'eſt la fortune qui la donne ;*
> *Il ſuffit de la mériter.* S. Évr.

Du Cange dit que l'Empereur recevoit une triple *couronne* : la prémière d'argent en Allemagne, la ſeconde de fèr dans la Comté de Milan, & la troiſième d'or en divèrs lieux ; & que l'Empereur Frédéric I. eut cinq *couronnes* d'or, la prémière à Aix la Chapelle pour le Royaume de France, la ſeconde à Ratiſbonne pour celui d'Allemagne, la troiſième à Pavie pour celui de Lombardie, la quatrième à Rome pour l'Empire Romain, & la cinquième à Modène pour le Royaume d'Italie. Au couronnement de Charles-Quint on apporta d'abord la *couronne* de fèr qui eſt celle de Roi des Lombards, que les Empereurs recevoient anciennement à Milan, & puis enſuite la *couronne* d'or, qui eſt celle des Empereurs Romains. La Princeſſe Téodelinde de Bavière ayant fait renforcer d'un cèrcle de fèr la *couronne* d'or qui fut miſe ſur la tête d'Agilulphe Roi des Lombards ſon époux à la cérémonie de ſon couronnement, qui ſe fit à Milan, l'an 590, ou 591, les Empereurs ont pris de là, ſelon quelques Auteurs, la coutume de prendre une *couronne* à leur inauguration, en qualité de Rois des Romains, qui ne s'appelle plus que la *couronne de fer*, à cauſe du cèrcle de fèr qui eſt dedans.

Geliot, dans ſon Indice Armorial, tient que ce mot de *couronne* vient de *corne*, parceque les *couronnes* anciennes étoient en pointes, & que les cornes étoient des marques de puiſſance, de dignité, de force, d'autorité & d'empire : & dans la Sainte Écriture les cornes ſont ſouvent priſes pour la Dignité Royale. *Corne* & *couronne* en Hébreu ſont expliquez par le même mot. Charles Paſcal a fait un Traitté particulièr des *couronnes*. *Couronne*, *corona*, vient des Celtes, qui diſent *Curunn*, & *Coron*. Pezron.

L'invention des *couronnes* eſt attribuée par quelques Auteurs à Janus, parceque pluſieurs monnoyes de Sicile & d'Italie avoient ſur le revèrs l'empreinte d'une *couronne*, & de l'autre côté un Janus à deux têtes, comme témoigne Athenée. Charles Paſchal, Conſeiller d'État, a fait un ſçavant ouvrage Latin en X. livres, *De Coronis*, imprimé à Paris *in* 4° en 1610. & M. Baudelot dans l'hiſtoire de Ptolémée Auletes a fait beaucoup de remarques échappées à Paſchal. M. du Cange a fait une ſçavante & curieuſe Diſſèrtation ſur les *couronnes* de nos Rois. Un Alleman nommé Schmeizell, a fait un Traité ſur les *couronnes* Royales, tant anciennes que modèrnes.

Couronne, en tèrmes de Blâſon, ſe dit auſſi de la repréſentation de ces ornemens qu'on met pour timbre aux Armoiries pour marquer la dignité des pèrſonnes. Elles ſont même plus anciennes que les caſques ; & c'étoit autrefois une marque de Chevalerie, & un ſymbole de victoire, & de triomphe. On appelle *couronnes rayonnées*, ou *à pointes*, celles des anciens Empereurs, qui avoient douze pointes qui repréſentoient, dit-on, les mois de l'année. *Corona radiata.* On appelle *couronnes pèrlées*, ou *fleuronnées*, celles qui ont des pèrles, des fleurons d'ache ou de pèrſil, comme étoient autrefois prèſque toutes les *couronnes*, même celles des Souverains, qui n'ont été miſes ſur leurs Écus que depuis environ 200 ans. *Corona gemmata florida.* Il y en a de pluſieurs ſortes.

La *Couronne* papale, eſt compoſée d'une tiare, & d'une triple *couronne* qui environne la tiare, laquelle a deux pendans, comme la mître des Évêques. Ces trois *couronnes* repréſentent le Pape comme Souverain Sacrificateur, comme Juge ſuprême, & comme le ſeul Légiſlateur des Chrétiens.

Celle de l'Empereur eſt un bonnet ou tiare avec un demi-cèrcle d'or, qui porte la figure du monde, cintré & ſommé d'une croix. Elle fait voir ſon bonnèt entr'ouvèrt ſur les deux côtez de ſon cintre, & elle a par le bas deux fanons, ou pendans, comme les mîtres des Évêques.

Celle du Roi de France eſt un cèrcle de huit fleurs de lis, cintré de ſix diadèmes qui le fèrment, & qui portent au deſſus une double fleur de lis qui eſt le cimiér de France. Le Roi Charles VIII. eſt le prémièr qui l'a porté fèrmée. François I. l'a porté ſouvent ouvèrte. Mais depuis Henri II. tous les Rois de France, & même ceux des autres Royaumes, l'ont porté auſſi fèrmée : ce fut Charles VII. qui le prémièr mit la *couronne* ſur l'écuſſon des fleurs de lis.

Celle du Roi d'Eſpagne eſt rehauſſée de grands tréfles refendus, que l'on appelle ſouvent *hauts fleurons*, & couvèrte de diadèmes aboutiſſans à un globe ſurmonté d'une croix. Philippes II. a été le prémièr des Rois d'Eſpagne qui ait porté la *couronne* fèrmée en qualité de fils d'Empereur.

Celle du Roi d'Anglétèrre eſt rehauſſée de quatre croix de la façon de celles de Malthe, entre leſquelles il y a quatre fleurs de lis. Elle eſt couvèrte de quatre diadèmes, qui aboutiſſent à un petit globe ſupportant une même croix.

Celles de la plûpart des autres Rois ſont de hauts fleurons, ou grandes tréfles, & auſſi fèrmées de quatre, ſix ou huit cintres, ou diadèmes, & ſommées d'un globe croiſé.

Celle du Dauphin de France eſt de même que celle du Roi, à la réſèrve qu'elle n'eſt fèrmée que de quatre diadèmes, formez par quatre Dauphins. Celles des Enfans de France ſont ouvèrtes par le haut, & ont ſeulement les huit fleurs de lis. Les Princes du Sang Royal portent ſeulement quatre fleurs de lis, entre leſquelles ſont des fleurons. Boniface VIII. eſt le prémièr des Papes qui a mis trois *couronnes* ſur ſa tiare. Ce n'eſt que depuis cent ans que les Évêques Comtes ont mis des *couronnes* ſur leurs Armoiries.

Le Duc de Savoye, qui ſe qualifie Roi de Chypre, porte ſa *couronne* fèrmée de deux demi-cèrcles couvèrts de pèrles, & au deſſus un globe ſurmonté de la croix de S. Maurice, qui eſt treflée.

La *couronne* du Duc de Florence eſt ouvèrte, & rehauſſée de deux fleurs de lis, épanouïes, & de pointes & rayons aigus à la façon des *couronnes* antiques.

Celle des Archiducs a un ſeul demi-cercle en cintre garni de pèrles, qui porte un globe croiſé, & eſt relevée de huit hauts fleurons enfèrmans un bonnèt rond d'écarlate.

La *couronne* des Electeurs de l'Empire eſt une eſpéce de bonnèt d'écarlate, & retrouſſé d'hèrmines, diadêmé d'un demi-cèrcle d'or tout couvèrt de pèrles, ſommé d'un globe ſurmonté d'une croix d'or, que quelques Souverains d'Allemagne s'attribuënt auſſi.

Les Républiques de Véniſe & de Gennes ont auſſi des *couronnes* fèrmées, à cauſe des Royaumes de Chypre & de Sardaigne.

Les Seigneurs qui ont des tèrres en Principauté portent la *couronne* à l'antique, un cèrcle d'or rehauſſé de douze pointes ou rayons aigus.

La *couronne* Ducale eſt toute de fleurons à fleurs d'ache, ou de pèrſil.

Celle des Marquis eſt moitié fleurons, & moitié pèrles altèrnez.

Celle des Comtes eſt de pèrles ſur un cèrcle d'or. On les appelle *pèrle de compte*, parcequ'on ne les vend pas au poids, ni à l'once, mais ſelon leur nombre.

Celle des Vicomtes eſt compoſée de neufs pèrles, de trois en trois entaſſées l'une ſur l'autre.

Celle des Barons eſt une eſpéce de bonnèt avec tortil ou des tours de pèrles en bande ſur le cèrcle.

Les Vidames portent auſſi des *couronnes* qui ſont d'or, garnies de pèrles, rehauſſées de quatre croix patées, qui marquent qu'ils ont été érigez pour être les appuis de l'Égliſe.

En Italie nul ne met la *couronne* ſur ſes Armes, & le Doge ſeul y met le Bonnèt Ducal; qu'on appelle autrement *le Corne*. En Allemagne toutes les *couronnes* des dignitez ſont également faites de feuilles de pèrſil & à bas fleurons. Les *couronnes* ne ſont pas des preuves d'ancienne Nobleſſe, & ne ſont pas portées en qualité de Gentilshommes, mais ſeulement comme étant Seigneurs des tèrres qu'ils poſſédent, qui ont titre pour le porter.

Le P. Méneſtrier, dans l'Origine des Ornemens des Armoiries, prétend que c'eſt par les monnoyes que s'eſt introduit l'uſage de couronner les écuſſons; que l'on commença ſous Philippe VII. à faire des gros dont le revèrs étoit une *couronne*, ſous laquelle il y avoit trois fleurs de lis ſans écuſſon; que ſous Charles VII. on mit la *couronne* ſur l'écuſſon des trois fleurs de lis dans les écus d'or, & qu'on a toujours continué depuis; qu'avant ce Prince on ne ſçavoit ce que c'étoit que de couronner les écuſſons, parcequ'ils étoient ordinairement panchez; qu'aucun Noble Vénitien, en quelque dignité qu'il ſoit, ne peut mettre une *couronne* ſur ſes armoiries; que Mr le Prince Henri de Condé eſt le prémiér des Princes du Sang qui a porté la *couronne* purement de fleurs de lis, que ce n'eſt que depuis 100 ans que les Évêques qui ſont Comtes ont mis des *couronnes* ſur leurs armoiries.

COURONNE, eſt auſſi un meuble dont on charge les Écus des Armoiries. L'Écu de Suéde eſt chargé de trois *couronnes*, pour marquer la Suéde, la Norwége & le Dannemarc. La ville de Cologne porte auſſi trois *couronnes*, en mémoire de trois Rois qu'on prétend y être entèrrez. Pluſieurs villes d'Eſpagne portent auſſi des *couronnes* par conceſſion des Rois.

COURONNE, ſignifie auſſi, un Royaume, & la qualité de Souverain. *Regnum*. Nous ſommes venus pour lui ôter la *Couronne*. ABLANC. Agathocle, fils d'un Potiér, parvint à la *Couronne*. Cette Maiſon prétend à la *Couronne* de Caſtille. Charles V. Empereur renonça à la *Couronne*, abdiqua l'Empire. On paye un droit pour le joyeux avénement du Roi à la *Couronne*. La *Couronne* de France n'eſt point héréditaire: elle appartient au prémiér Prince du Sang par la Loi du Royaume, ſans qu'il ſoit héritiér, ni obligé aux dettes de ſon prédéceſſeur. Loüis XIII. quoiqu'il ne gouvèrnât point par lui-même, a été l'un des plus jaloux des prérogatives de ſa *Couronne*. P. D'ORL. C'eſt un crime impardonnable, que d'avoir touché à la *couronne*, & avancé la main pour la ſaiſir. DE LARREY.

La plus belle couronne,
N'a que de faux brillans dont l'éclat l'environne. CORN.

Plus la haute naiſſance approche des couronnes,
Plus cette grandeur même aſſervit nos pèrſonnes. ID.

Lorſqu'à toute autre pèrſonne,
Me préféroit ton ardeur,
J'aurois quitté la couronne,
Pour régner deſſus ton cœur. MOL.

Et rien ne dure moins que dure une couronne,
Que le déſordre fait, & que le hazard donne.
P. LE MOINE.

Un Roi dans ſa couronne a toute ſa famille:
Son Etat eſt ſon fils, ſa grandeur eſt ſa fille:
Et de ſes interêts bornant ſa parenté,
Tout ſeul il eſt ſa race & ſa poſtérité. ID.

COURONNE, ſignifie auſſi le corps de l'État repréſenté par le Souverain. *Regnum*. Il y a eû ſouvent rupture entre ces deux *Couronnes*. Les biens de la *Couronne* ſont inaliénables, & avec le tems ſont réunis à la *Couronne*. Le Prince eſt indiſpenſablement obligé de maintenir les droits de la *Couronne*, dont il n'eſt que le dépoſitaire. Le Roi d'Eſpagne a pèrdu un des plus beaux fleurons de ſa *Couronne*, en pèrdant la Hollande. Le Connétable, le Chanceliér, ſont des Officiérs de la *Couronne*. Les Secrétaires du Roi ſe diſent Sécretaires de la Maiſon & *Couronne* de France, & des Finances.

COURONNE ROYALE. Ordre de Chevalerie. *Ordo militaris à Corona regia nuncupatus*. On prétend qu'il fut inſtitué par Charlemagne. Les Chevaliérs portoient ſur l'eſtomac une *couronne* en broderie d'or. L'Abbé Juſtinien en parle T. I. C. 14. & le P. Helyot P. I. C. 33. p. 271. Cet Ordre s'appelle l'Ordre de la *Couronne*, ou les Chevaliérs Friſons ou de Friſe; il fut inſtitué l'an 802. Ils portoient une *couronne* impériale dorée ſur un habit blanc. Voyez FRISE. Cet Ordre n'a éxiſté que dans l'imagination de quelques Écrivains modèrnes. Voyez le prémiér Tome de l'hiſtoire des Ordres Religieux par le R. P. Helyot.

COURONNE, ſe dit par extenſion de pluſieurs ornemens qu'on met ſur la tête pour marques d'honneur ou de réjoüiſſance. *Corona*. Conſtantin mit, pour ainſi dire, la *couronne* ſur la tête de l'Égliſe. HERMAN. On donne aux guèrriérs des *couronnes* de lauriér; aux amans, de myrthe; aux beuveurs, de lièrre. Les Bèrgérs portent des *couronnes* de fleurs dans leurs fêtes. Quand l'Arioſte eut reçu la *couronne* des mains de Charles V. il fut ſi tranſporté, qu'il courut toute la ville plus furieux que ſon Rolland. Henri Lorit ayant été couronné par Maximilien I. recevoit les Étrangers qui le venoient voir dans une ſalle magnifique aſſis dans un fauteüil qui lui ſèrvoit de thrône, la *couronne* ſur la tête, ſans leur faire l'honneur de leur dire un ſeul mot.

COURONNE DE TÊTE. C'eſt ainſi qu'on appelle la partie de la tête qui eſt ſituée entre le devant & le dèrrière. Cela vient de ce que c'eſt ſur cette partie que l'on porte la *couronne*.

Chez les Romains il y avoit divèrſes *couronnes* pour recompenſer les exploits militaires. La *couronne ovale* étoit la prémière, & étoit faite de myrthe, & ſe donnoit aux Généraux qui avoient vaincu des eſclaves indignes d'éxèrcer la vaillance Romaine, & à qui on dècèrnoit les honneurs du petit triomphe appellé *ovation*. *Ovalis*. La ſeconde étoit la *navale*, ou *roſtrale*, qui étoit un cèrcle d'or relevé de prouës & de pouppes de navires, qu'on donnoit au Capitaine ou ſoldat qui le prémiér avoit accroché, ou ſauté dans un vaiſſeau ennemi. *Navalis, vel roſtrata*. La troiſiême, nommée *vallaire*, ou *caſtrenſe*, étoit auſſi un cèrcle d'or rèlevé de paux ou de pieux, que le Général donnoit au Capitaine ou ſoldat qui le prémiér avoit franchi le camp ennemi, & forcé la paliſſade. *Vallaris, caſtrenſis*. La quatriême, *murale*, étoit un cèrcle d'or crénelé qui ſe donnoit à celui qui le prémiér avoit monté ſur la muraille d'une ville aſſiégée, & y avoit arboré l'étendart. *Muralis*. C'eſt auſſi ſur les médailles l'ornement des Génies, & des Déïtez qui les protégent. C'eſt pourquoi Cybele, la Déeſſe de la tèrre, & tous les Génies particuliérs des Provinces & des villes portent des *couronnes* tourelées. La cinquiême, *civique*, étoit faite d'une branche de chêne vèrd, qui ſe donnoit à un citoyen qui avoit ſauvé la vie à un autre citoyen dans une bataille, ou un aſſaut. *Civica*. Elle étoit fort eſtimée, & fut même donnée à Auguſte, & il en fut fait des monnoyes avec cette déviſe, *Ob cives ſervatos*. On la donna auſſi à Cicéron après qu'il eut découvèrt la conjuration de Catilina. La ſixiême étoit la *triomphale*, faite de branches de lauriér, qui ſe donnoit au Général qui avoit gagné quelque bataille, ou conquis quelque Province. *Triumphalis*. On la fit d'or dans la ſuite. La ſeptiême étoit l'*obſidionale*, ou *graminée*, parcequ'elle ſe faiſoit de *gramen*, ou des hèrbes qui ſe trouvoient ſur le tèrrain. *Obſidionalis, vel graminea*. Elle ſe donnoit aux Généraux qui avoient delivré une armée Romaine aſſiégée des ennemis, & qui les avoient obligez à décamper. La huitiême étoit auſſi une *couronne* de lauriér, que les Grecs donnoient aux Lutteurs, & les Romains à ceux qui avoient ménagé ou confirmé la paix avec les ennemis: c'étoit la moins eſtimée. *Laurea*. Les *couronnes* radiales ſe donnent aux Princes, lorſqu'ils ſont mis au rang des Dieux, ſoit devant ſoit après leur mort, cette ſorte de *couronne* n'étant propre qu'à des Déïtez, dit Caſaubon. Je ne prétends pas néanmoins faire de cela une maxime conſtante; mais aucun Empereur vivant ne l'a priſe devant Néron. Les *Couronnes* Athlétiques étoient deſtinées à couronner ceux qui remportoient le prix aux jeux publics. On

On voit la *couronne* d'ache des Jeux Iſthmiens ſur une médaille de Néron. Hadrien, en faveur d'Antinous, en fit faire une de Lotus à laquelle il donna ſon nom ANTINOEIA, qui ſe trouve ſur ces medailles. Il y a des *couronnes* Sacèrdotales, ou Pontificales, pour les Prêtres. Les Déïtez ont des *couronnes* particulières. Bacchus eſt couronné tantôt de pampres, tantôt de lièrre. Hèrcule en porte d'un feuillage ſemblable au lierre. Cérès en porte une d'épics de blé. Flora en porte une de fleurs. P. JOBERT. Jupiter eſt couronné d'un diadême, ou de laurier. Enfin, on ſe couronnoit de fleurs, de rôſes, & ſur tout de myrte & de lièrre dans les feſtins & dans les parties de divèrtiſſimens, tant chez les Grècs que chez les Romains, comme on le voit ſi ſouvent dans Anacréon & dans les autres Poëtes. Quoique tous les noms des *couronnes* dont nous avons parlé ſoient Latins, nos Antiquaires & nos Médailliſtes ne font point de difficulté de s'en ſervir, ils les employent tous, & ils ſont devenus François. Voyez la ſcience des Médailles par le P. Jobèrt Jéſuite, p. 269. & ſuiv. de la dèrnière édition.

Sur les médailles les *couronnes* des Empereurs depuis Jules Céſar ſont ordinairement de lauriér; le droit de la porter lui fut accordé par le Senat, & depuis continué à ſes ſucceſſeurs. Juſtinien eſt le prémier qui a pris une eſpéce de *couronne* fèrmée, qui tantôt eſt plus profonde en forme de bonnèt, & tantôt plus platte, approchant du mortiér de nos Préſidents, excèpté qu'il eſt ſurmonté d'une croix, & ſouvent bordé de pèrles à double rang. C'eſt ce que Mr du Cange appelle *Camelaucium*.

En tèrmes de Théologie on dit la *couronne de gloire*, ou la *couronne* du ciel; pour dire, la beatitude èternelle. *Corona gloriæ, corona cæleſtis.* La *couronne du martyre*; pour dire, la récompenſe cèrtaine qui eſt dûë aux Martyrs. *Laurea Martyrum.* Voyez le Jéſuite Roſweïd dans ſon ſçavant *Onomaſticon*. On orne auſſi la tête des Saints d'une *couronne* de rayons, quand ils ſont canoniſez. *Corona radiata.* Les Hiſtoriens parlent de la *couronne d'épines* dont J. C. fut *couronné*. *Corona ſpinea.* Ils aſſurent que Baudoüin Empereur des Latins à Conſtantinople en fit un préſent à Saint Louïs, qui la fit tranſporter en France avec beaucoup de pompe, & de cérémonie. Il en diſtribua dévotement quelques morceaux aux Égliſes qu'il affectionnoit. On la conſèrvoit avec vénération dans la chapelle Impériale à Conſtantinople. Cependant aucun Auteur plus ancien que le VIIe ſiécle n'en a parlé. Cet Auteur affirme qu'elle ſubſiſtoit de ſon tems, & que les épines en étoient toûjours vèrtes. HIST. DE S. LOÜIS. S. Loüis dégagea à ſes frais la *couronne* d'épines de N. S. & un morceau conſidérable de la vraye croix, & d'autres prétieuſes reliques, qui avoient été engagées par Baudoüin Empereur de Conſtantinople pour une très-groſſe ſomme d'argent. La *couronne* d'épines fut quelque tems après apportée en France, & placée dans la Ste Chapelle, où l'on la garde encore aujourd'hui, comme un des plus riches tréſors qu'il y ait dans le monde. P. DANIEL, *T. II. p.* 30. Elle eſt enfèrmée dans une chaſſe qui eſt dèrrière l'autel ſoutenuë de quatre colonnes. Quelques Auteurs, après Clément Alexandrin, prétendent qu'elle étoit de ronce, *ex rubo.* D'autres qu'elle étoit de Burgépine, ou Nèrprun, *ex rhamno.* D'autres d'épine blanche, & d'autres de jonc marin. Ceux qui l'ont vûë à la Ste Chapelle ſont de ce dèrniér ſentiment.

COURONNE, ſe dit auſſi de la Tonſure Clericale, qui eſt la marque & le caractère des Eccléſiaſtiques. C'eſt un petit rond de cheveux qu'on râſe au ſommèt de la tête, qu'on fait plus ou moins grand, ſelon la qualité des Ordres qu'on a reçus. *Corona Clericorum.* Celle de Clèrc eſt la plus petite. Celle des Prêtres & des Moines eſt la plus grande. Une *couronne* Monachale. La *couronne* Cléricale n'étoit autrefois qu'un tour de cheveux, qui repréſentoit véritablement une *couronne*; on le remarque aiſément dans pluſieurs ſtatuës & autres monumens anciens. Quelques Religieux la portent encore ainſi, comme ceux de S. Dominique & de S. Francois. Gregoire de Tours dit que Saint Pièrre Apôtre fut Auteur de cette *couronne*, en mémoire de la *couronne* d'épines de Nôtre Seigneur. On appelle en quelques Rituels la prémière Tonſure *Benedictio Coronæ.* Voyez Ratram dans ſon II. Livre contre les Grècs C. 5. où il parle de la *couronne* Cléricale.

COURONNE, eſt auſſi un petit chapelet qu'on dit à l'honneur de la Vièrge, qu'on appelle ſa *couronne*. *Corona Beatæ Virginis.*

En tèrmes de Guèrre, on appelle *ouvrage à couronne*, ou *ouvrage couronné*, ou *couronnement*, des dehors avancez vèrs la campagne pour éloigner l'ennemi, & couvrir d'autres ouvrages de la place. *Opus coronatum.* Cet ouvrage eſt compoſé de deux demi-baſtions aux extrémitez, & d'un baſtion entiér au milieu, avec deux courtines.

COURONNE, en tèrmes d'Architecture, ſe dit de la partie platte, ſupérieure, & la plus avancée de la corniche, qu'on nomme autrement *larmiér*, *gouttière*, ou *mouchette*. *Corona.*

COURONNE. Tèrme de Charpenterie & d'autres Arts. On appelle *couronne* de pieu, la tête d'un pieu qui eſt ſouvent garnie d'un cèrcle de fèr, pour l'empêcher de s'éclater quand on l'enfonce.

COURONNE, én Géometrie, eſt un plan tèrminé ou enfèrmé par deux circonférences paralléles de cèrcles inégaux ayant un même centre, & qu'à cauſe de cela on appelle *cercles concentriques*. *Circuli quibus commune centrum eſt.*

COURONNE, Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un nom de Conſtellation. *Corona.* Il y en a deux de ce nom. La *couronne* ſeptentrionale, eſt une conſtellation de l'hemiſphère ſeptentrional compôſée d'environ vingt étoiles. La *couronne* ſéptentrionale eſt entre le Dragon, Hèrcule, le Sèrpent & Bootes: cette *couronne* eſt un amas d'étoiles en forme de *couronne*. La *couronne* méridionale, c'eſt une conſtellation de l'hemiſphère méridional compôſée de treize étoiles.

En tèrmes de Vèrrerie, on appelle *couronne*, une eſpéce de petit dôme qui porte ſur les arcades du four. *Tholus.*

COURONNE FOUDROYANTE. C'eſt une *couronne* remplie de feux d'artifice, dont on ſe ſèrt dans les ſiéges contre les ennemis. *Corona fulminea.*

COURONNE. Tèrme de Papetiér. Papiér qui a pour marque une *couronne*. *Papyrus corona ſigno impreſſa.* Donnez-moi du papiér à la *couronne*.

COURONNE, en tèrme de Manége, eſt une marque qui demeure à un cheval qui s'eſt ſi fort bleſſé au genou, que le poil en eſt tombé, ſoit par chute, ſoit autrement.

COURONNE, eſt auſſi la partie la plus baſſe du pâturon du cheval qui régne le long du ſabot, qui ſe diſtingue par le poil, qui joint & qui couvre le haut du ſabot. *Equinæ ſuffraginis corona.*

COURONNE, en tèrme de Fauconnerie, eſt le duvet qui *couronne* le bec de l'oiſeau à l'endroit où il ſe joint à la tête. *Roſtri orbiculus, corolla.*

COURONNE, en tèrmes d'Orfévre, eſt la partie d'une lampe d'Égliſe qui porte le vèrre. *Circulus.*

COURONNE ARDENTE. Tèrme de fleuriſte. Tulippe blanche & par le milieu de couleur d'agriote. Printanière. MORIN.

COURONNE IMPÉRIALE. Plante à qui on a donné ce nom, parceque ſes fleurs ſont diſpoſées, pour ainſi dire, en *couronne* ſurmontée d'un bouquet de feüilles. *Lilium perſicum*; *Corona Imperialis.* C'eſt une plante bulbeuſe qui a ſes fleurs pareilles à celles du lis ordinaire. Sa racine eſt une bulbe épaiſſe, arrondie, blanchâtre, compôſée de pluſieurs membranes ou tuniques colées les unes ſur les autres, & d'une odeur déſagréable; elle pouſſe quelques feüilles approchantes de celles du lis blanc. Entre ces feüilles s'éléve une tige groſſe comme le doigt, arrondie, lavée d'un pourpre foncé, haute de trois piéds environ, & garnie de feüilles placées ſans ordre & plus petites que celles du bas. Ses fleurs ne diffèrent de celles du lis blanc que par la couleur & par la figure du fond de ces mêmes fleurs. On trouve le plus ſouvent ſix pétales à chaque fleur, & ces fleurs ſont toûjours panchées & diſpôſées en manière de *couronne* à l'extrémité de la tige, qui eſt ſurmontée par un toupet de feüilles plus larges que célles de la tige. Le piſtile devient un fruit diviſé en trois loges, qui renfèrment châcune deux rangs de ſemences. Il y a des *Couronnes Impériales* à fleurs jaûnes & à fleurs rouges, celles-ci ſont les plus ordinaires. Celles qui donnent double rang de fleurs, ou des fleurs doubles, ſont les plus râres.

Cette plante fleurit au mois d'Avril. Elle eſt encore appellée le Lys Royal, ſes fleurs reſſemblent à des lys, bien qu'elles n'ayent pas les bords renvèrſez, & qu'ils ne s'écartent pas tant à l'ouvèrture. Elles ne viennent pas toûjours dans un nombre égal, quelquefois il en fleurit peu & quelquefois beaucoup. L'ordre & l'arrangement de ſon tour change auſſi bien que la couleur de ſes fleurs. Il y en a à un, à deux, & à trois étages. Chaque feüille de cette fleur a dans le fond une cèrtaine humeur aqueuſe, qui forme comme une pèrle très-blanche, qui diſtille peu à peu des gouttes d'eau très-nettes & très-claires. Voyez Morin, *De la Culture des fleurs.* La *couronne impériale* ne veut de ſoleil que médiocrement, une tèrre à potager, la profondeur & la diſtance de 4 doigt. Comme l'oignon n'a point de robbe & qu'il eſt fort tendre, il ne faut le lever de tèrre que pour en détacher les cayeux, ce qui ſe fait au mois de Septembre, & on les replante auſſitôt. Si on les veut tenir hors de tèrre, il faut les ſèrrer dans des boëtes, & les envelopper dans du papiér. MORIN.

Dans un Recueil de Diſſertations Critiques ſur des endroits difficiles de l'Ecriture &c. imprimé à Paris en 1715. l'Auteur montre dans la IIde Diſſertation que ſi c'eſt une fleur qui ſe voit au revèrs de quelques médailles d'Hérodes I. c'eſt une fleur de *couronne impériale*; que la *couronne impériale* eſt le Lys de l'Écriture, ou le שושן des Hébreux, qui croiſſoit dans la Tèrre Sainte; qu'elle nous eſt venuë de Pèrſe; qu'on l'y appelle *Thuſai*, que ce ſont les

Turcs qui l'en ont apportée, & que de Conſtantinople elle a paſſé dans ces païs-ci; que les Arabes ont porté ſon nom en Eſpagne, & l'ont donné au lys qu'on y appelle Açuçena; que le *Thuſai* des Perſes eſt le Lys Royal des anciens, & que le Lys Royal eſt la *couronne Impériale*; que c'eſt le *lilium repandum* de S. Jérôme dans la vulgate; & enfin que l'eau qu'elle diſtille eſt la myrrhe que Salomon dit diſtiller du שושן, ou du lys des Hébreux; *Cant. v.* 13. Voyez cette Diſſertation.

Couronne, en tèrmes de Phyſique, ſe dit d'un météore qui paroît autour du ſoleil & de la lune, quand leur lumière eſt réfléchie ſur des nuées médiocrement épaiſſes. *Corona.* Les *couronnes* ſont ordinairement de quatre & cinq degrez de diamétre: mais quand le ciel eſt ſerein, elles en ont juſqu'à 45. Elles ſont tèrminées à l'extérieur par une couleur rougeâtre obſcure. A l'intérieur elles tirent un peu ſur le bleu. M. Mariotte dans ſon IVe Eſſay de Phyſique dit que les grandes *couronnes* qui ſe voyent autour du ſoleil & de la lune ſont cauſées par de petits filaments de neige médiocrement tranſparents, qui ont la figure d'un priſme triangulaire équilatéral. Godeau appelle la neige, blanche *couronne* des montagnes; parceque la neige occupe le ſommèt des montagnes, comme la *couronne* occupe le ſommèt de la tête.

Couronne, en tèrme de Jardinage, ſe dit de cèrtaines groſſes branches à l'extrémité & autour deſquelles ſont cruës pluſieurs autres petites branches par la malhabileté de ceux qui conduiſent les arbres: alors on dit ironiquement, voilà de belles *couronnes*. Cet arbre ne manque point de *couronne*. Liger. *Arbor bene coronata.*

COURONNEMENT. ſ. m. Cérémonie qu'on fait lorſqu'on met la couronne ſur la tête des Princes. *Corona impoſitio, Regis inauguratio.* Voyez ſur le *couronnement* de nos Rois Du Tillet, & *Lymnæus L. II. C.* 4. Charles-Quint à ſon *couronnement* parut d'abord ſous l'habit d'un Chanoine de Sainte Marie de la Tour de Rome; enſuite il prit l'habit religieux de Diâcre; & enfin il ſe revêtit de ſes habits Impériaux. Ce fut ſous ce dèrnièr habit qu'il fut ſacré. Larrey. Les cérémonies anciennes & modèrnes du *couronnement* des Rois d'Hongrie ſont décrites dans la VIe partie de l'hiſtoire des Troubles de Hongrie imprimée à Paris en 1688.

Couronnement, en tèrmes d'Architecture, eſt la partie ſupérieure du bâtiment qui tèrmine un ouvrage. *Coronis.* On appelle auſſi *couronnement* d'une voute, le plus haut de l'extrados d'une voute, pris au vif de la clef. *Teſtudinis concluſura.*

Couronnement, en tèrmes de Marine, ſe dit du haut de la pouppe d'un vaiſſeau, où ſont les ornemens de menuiſerie, & de ſculpture, pour l'embelliſſement de l'arrière. *Ornamenta, coronis.*

Couronnement, en Sèrruerie, eſt un grand morceau de fèr à jour qui ſèrt d'ornement au deſſus d'une porte de clôture de chœur d'Égliſe, ou de cour, ou de jardin. *Coronis, ornamenta.* Il eſt compoſé d'enroulemens, de feüillages, d'armes, de chifres, &c. Les Sèrruriers appellent auſſi *couronnement* de ſèrrure, cèrtains ornemens qui ſe mettent ſur l'écuſſon, & au deſſus de l'ouvèrture. En général *couronnement* dans les Arts ſe dit de quelque partie de l'ouvrage qui eſt au deſſus des autres.

Couronnement, eſt auſſi un tèrme d'Accoucheur, & de Sage-femme. C'eſt l'entrée éxtérieure de la matrice. *Uteri ora exterior.* On appelle cette entrée *couronnement*, parcequ'au moment que la femme accouche, cet endroit entoure la tête de l'enfant en manière de couronne. On dit, L'enfant eſt au *couronnement*.

Couronnement, ſe dit figurément de la pèrfection d'un ouvrage. *Coronis, operis perfectio, abſolutio.* Cette dèrnière action qu'il fit fut le *couronnement* de l'œuvre. C'eſt le *couronnement* de la doctrine. Pasc.

COURONNER. v. act. Mettre une couronne ſur la tête. *Alicui coronam imponere, aliquem coronare, Regem inaugurare.* On *couronne* le Roi, lorſqu'on le ſacre. Pétrarque voulut être *couronné* à Rome dans l'endroit même où l'on a coutume de *couronner* les Empereurs.

Couronner, ſignifie auſſi, Donner un Royaume. *Regem vel Reginam facere.* Une Reine qui épouſe un Prince le *couronne*, le fait Roi: de même un Roi qui épouſe une femme, quelle qu'elle ſoit, la fait Reine: cela n'eſt pas toûjours vrai, le Prince Georges de Danemarck n'étoit pas Roi d'Anglètèrre, quoiqu'il eût épouſé Anne fille de Jaques ſecond & reconnuë Reine d'Anglètèrre.

> *Le fier Aſſuérus* couronne *ſa captive,*
> *Et le Perſan ſupèrbe eſt aux piéds d'une Juive.* Racine.

Couronner, ſe dit auſſi de la gloire dont ſa Majeſté Divine eſt environnée de toutes parts. *Circumdatus, fulgens gloria.*

> *O Dieu, que la gloire* couronne,
> *Dieu, que la lumière environne.* Racine.

Couronner, ſe dit auſſi des couronnes de fleurs qu'on met ſur la tête en des fêtes & des réjoüiſſances. *Coronare.* Dans cette fête paſtorale les Bèrgérs & les Bèrgères furent *couronnez* de fleurs. On *couronnoit* les victimes de fleurs dans les anciens ſacrifices. Jesus-Christ fut *couronné* d'épines. Aléxandre *couronna* le tombeau d'Achille.

Couronner, ſignifie auſſi, Mettre une couronne ſur des Armoiries. *Coronam ſcuto addere, ſcuto coronam imponere, ſcutum corona ornare.* Il a *couronné* ſon Écu d'une couronne de Comte.

Couronner, ſignifie figurément, Recompenſer la vèrtu par des marques d'honneur, ſoit de paroles, ou autrement. *Mercedem laborum tribuere, perſolvere, dare.* Les éloges & les panégyriques ſont faits pour *couronner* la vèrtu. Les Martyrs & les Saints ſeront *couronnez* d'une gloire étèrnelle. L'innocence de cette fille a été reconnuë, & a été enfin *couronnée* par les récompenſes qu'elle a reçûës. Dieu *couronne* en ſécrèt l'innocence des juſtes. Port-R. L'amour ne manque guères de *couronner* ceux qui lui ſont fidèlles. Voit. Quelle apparence que Dieu ait voulu ſe cacher à cette ſuite d'éxcellens hommes, qu'on nomme Saints, dont la courſe s'eſt paſſée à méditer ſa parole jour & nuit, & à ſuivre non ſeulement ſes préceptes, mais ſes conſeils, par une vie ſemblable à celle des Anges, *couronnée* quelquefois d'une mort encore plus précieuſe à ſes yeux? Pelliss.

> *Ma vèrtu pour le moins ne me trahira pas:*
> *On la vèrra brillante au bord du précipice,*
> *Se* couronner *de gloire en bravant le ſupplice.* Corn.

> *Un grand cœur céde un trône, & le céde avec gloire;*
> *Cet effort de vèrtu* couronne *ſa mémoire.* Id.

Couronner, ſe dit auſſi pour Achever, finir glorieuſement. *Perficere, abſolvere.* La victoire s'avançoit à grands pas, pour *couronner* ſes triomphes. Vaug.

On dit que la fin *couronne* l'œuvre; pour dire, que la vèrtu parfaite doit pèrſévérer juſqu'à la fin. *Finis coronat opus.*

Couronner, en tèrmes d'Architecture, c'eſt tèrminer un ouvrage, ou une décoration, avec amortiſſement. *Coronidem, faſtigium, apicem operi imponere.*

Couronné ée. part. & adj. *Coronatus.*

> *Au déſir de régner ſans ceſſe abandonné,*
> *Tout lui déplaît ici, n'étant point* couronné. Capistron.

Couronné, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des lions, du caſque, & des autres chôſes qui ont couronne. *Coronatus.*

On appelle les *Têtes couronnées*, les Rois & l'Empereur. *Reges.* On met la République de Véniſe au rang des *Têtes couronnées*, à cauſe du Royaume de Chypre ſur lequel elle prétend avoir droit pour l'avoir long tems poſſédé.

On appelle une plaine *couronnée* de montagnes, quand elle en eſt environnée. *Continuis montibus cincta planities.* La ville de Rodes eſt *couronnée* de divèrs petits côteaux. Bouch. Les écus d'or de France ont été appellez autrefois *couronnez*; & c'eſt un nom qu'ils retiennent encore chez les étrangers.

On dit en tèrmes de Jardinage, qu'un arbre eſt *couronné*; c'eſt-à-dire, qu'il eſt ſur ſon retour, & qu'il ne pouſſe plus de bois qu'à l'éxtrémité de ſes branches. *Vetula arbor.*

COURONNÉE. ſ. f. Sorte de rime ancienne. La rime étoit fèrmée ſur les dèrnières ſyllabes répétées du penultiéme mot de chaque vèrs: en voici un éxemple tiré de Marot;

> *La blanche colombelle belle,*
> *Souvent je vais priant criant;*
> *Mais deſſous la cordelle d'elle,*
> *Me jette un œil friant riant.*

COURONNURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit de ſept ou huit menus corps au ſommet de la tête du cèrf rangez en guiſe de couronne. *Cervini cornu coronatus apex.*

COURRATIÉR. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans pluſieurs Coutumes, il veut dire *médiateur, entremetteur. Sequeſter.*

COURRE. Voyez COURIR.

COURRIÉR. Voyez COURIÉR.

COURROIR ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un paſſage étroit pour aller dans les chambres. *Semita, via.*

COURROUÇA. ſ. m. Arbre de nos Iſles de l'Amérique. Les habitans de la Guadaloupe diſent qu'un Gaſcon l'ayant trouvé ſi dur qu'il émouſſoit toute ſa hache, la jetta au piéd, en diſant qu'il étoit *courrouça*, nom qui lui eſt demeuré depuis. C'eſt un puiſſant arbre, gros, droit, & fort haut, ſon écorce eſt noire, l'aubier en eſt rouge, & le cœur de l'arbre d'un violet ſi brun qu'il ſemble quaſi noir comme de l'ébène. Il a au bout de ſes branches comme des grappes, compoſées de cèrtaines gouſſes rondes, dans châcune deſquelles eſt emboëté un fruit prèſque rond,

rond, moitié rouge & moitié noir, gros comme une balle de mouſquet. Les Aras & les pèrroquets ſont fort frians de ce fruit quand il eſt vèrd. Quand il eſt ſec il devient trop dur. P. Du Tert.

COUrROUCER. v. act. Irriter, mettre en courroux. *Ad iracundiam aliquem provocare, aliquem ira afficere, exaſperare aliquem, ſtomachum alicui movere.* Au tems du déluge les crimes des hommes avoient *courroucé* Dieu. Ce mot vieillit: cependant ſelon Vaugelas l'on s'en peut encore ſervir quelquefois, & de bons Auteurs approuvent *courroucer* quelqu'un. Il ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, *ſe courroucer* contre quelqu'un. *Alicui iraſci, ſuccenſere.* Dieu *ſe courrouce* contre les méchans.

C'eſt contre le peché que ſon cœur ſe corrouce,
Et l'intérêt du Ciel eſt tout ce qui le pouſſe. Mol.

Mais *courroucer* eſt parfaitement beau dans le figuré. Il a même quelque chôſe de grand & de noble, & ſignifie, être agité. La mèr *ſe courrouce*. La mèr étoit tèrriblement *courroucée*.

Courroucé, ée. part. adj. *Iratus, exaſperatus.*

COUrROUX. ſ. m. Mouvement impétueux de colère. *Ira, iracundia.* On n'employe guères *courroux* au plurier. En le prononçant on ne fait point ſentir de double *r*. Corn. Je ſens mon *courroux* chanceller & mourir en vous parlant. S. Évr. Le *courroux* du vainqueur ne s'eſt point appaiſé par le ſac de la ville priſe. Ce mot ne ſe dit guères qu'en Poëſie.

Un vain courroux *d'Amante eſt bientôt appaiſé.* Font.

Mr. Dacier condamne l'expreſſion des deux vèrs ſuivans, comme étant trop enflée, & trop peu naturelle.

Ce ſang qui tout vèrſé fume encor de courroux,
De ſe voir répandu pour d'autres que pour vous. Corn.

Le courroux *des Amans n'eſt pèrmis par l'Amour,*
Que pour les préparer aux douceurs d'un retour. Vill.

Il ſoutient en mourant la pompe d'un courroux,
Qui ſembloit moins mourir, que triompher de nous. Corn.

Je vous vèrrai frémir de honte, & de courroux. Breb.

Courroux, ſe dit figurément des chôſes inanimées: comme le *courroux* de la mèr, des vents, de l'orage. *Iratum mare, ira maris.* C'eſt un monſtre que l'enfèr en *courroux* à vômi. Le *courroux* des flâmes ne fut appaiſé que par l'entière dèſtruction de la ville.

Ceſar qui ſe répond & des Dieux, & du ſort,
De la vague en courroux *redoute peu l'effort.* Breb.

Au prix duquel eſt calme, & doux,
De la mèr l'horrible courroux. Voit.

COUrROY. ou COrROY ſ. m. La dèrnière préparation & façon qu'on donne aux cuirs. *Extrema corij politio, politura.* Du Cange dérive ce mot de *corrodium*, ou *corredium*, qui a ſignifié autrefois un repas préparé pour des Seigneurs, quand ils paſſoient ſur les tèrres de leurs vaſſaux. D'où vient qu'on appelle *conroy*, toute ſorte de préparations: & on a appellé Chevaliérs de *courroy*, des Chevaliérs bien équipez.

Courroy, ſignifie auſſi de la tèrre glaiſe bien battuë & paîtrie, qui retient l'eau, & dont on enduit des baſſins de fontaine, dont on fait des bâtardeaux, des chauſſées d'etang, &c. *Argilla bene ſubacta.*

COUrROYE. ſ. f. Lanière de cuir, morceau qui eſt couppé en longueur, & avec peu de largeur, *Corrigia.* Les *courroyes* d'un carroſſe, d'une ſelle.

Ce mot vient de *cuirroye*: parce que la *courroye* étoit faite d'une roye, ou longue piéce de cuir. D'autres le dérivent du Latin *corrigia*.

On dit en ce ſens, Faire du cuir d'autrui large *courroye*; pour dire, Etre libéral de ce qui ne nous coûte rien. Ce provèrbe vient d'une fâble, où l'on feint que le renard étant Médecin du lion malade, lui ordonna de ſe ceindre les reins d'une ceinture tirée de la peau du loup; après quoi il couppa au loup une longue & large *courroye* de ſa peau, lequel en heurlant s'en plaignit en ces tèrmes, Que vous faites du cuir d'autrui large *courroye*. Le Latin dit *De alieno corio ludere.* On dit auſſi, Allonger ou étendre la *courroye*; pour dire, étendre ſes droits, ſes fonctions, un peu plus que de raiſon, ajoûter quelque chôſe de ſon cru à un conte, à une hiſtoire, à une réponſe qu'on rapporte.

COUrROYER. v. act. ou CORROYER. Donner la dèrnière préparation au cuir après qu'il eſt ſorti de la tannerie. *Corium ſubigere, polire.* Les Orientaux ſçavent mieux *courroyer* les cuirs, que ceux d'Europe. Ils les ſçavent mieux teindre, ratiſſer, amollir, & rendre plus maniables.

Courroyer, ſe dit auſſi d'une préparation qu'on donne à de la tèrre glaiſe en la paitriſſant & remuant pour la rendre propre à retenir l'eau, quand on en fait des bâtardeaux, ou des baſſins de fontaine. *Subigere argillam.*

Courroyer, en tèrme de Menuiſerie, ſignifie, Préparer du bois pour le rendre propre à mettre en œuvre en toutes ſortes d'ouvrages: c'eſt le raboter, & l'eſquarrir à l'eſquèrre. *Polire, levigare.*

Courroyer le fèr & l'aciér. Tèrme de Sèrruriér. C'eſt le battre à chaud, quand il ſort de la forge prêt à ſe fondre; l'étendre & le plier pluſieurs fois ſous le marteau, afin de le purifier, & le rendre propre à faire des raſoirs, & autres trenchans. *Ferrum calens tundere.*

Courroyer le mortiér. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt mêler bien la chaux & le ſable par le moyen du rabot. *Arena calcem miſcere.* Plus on *courroye* le mortiér, & tant meilleur il eſt.

COUrROYEUR. ſ. m. Artiſan qui courroye les cuirs, qui leur donne la dèrnière préparation pour les mettre en œuvre, qui les teint, qui les amollit, qui les graiſſe. *Corriarius.* Autrefois on écrivoit & on prononçoit *Conroyeur*.

COURS. ſ. m. Eſpace qu'on travèrſe par un mouvement progreſſif, quand un corps eſt tranſporté d'un lieu à un autre. *Curſus.* On le dit prémièrement des mouvemens ordinaires & réglez par la nature. Le *cours* du Soleil & des aſtres eſt cèrtain & périodique. Le ſoleil fait ſon *cours* dans l'Écliptique en 365. jours ſix heures, quelques minutes moins. L'aſtronomie eſt la ſcience qui enſeigne à connoître le *cours* des corps céleſtes. Cet évenement doit arriver ſuivant le *cours* de nature.

Ces voutes claires & ſolides,
Ces beaux cieux au front azuré,
Qui ſont dans leur cours *meſuré,*
Et ſi legers & ſi rapides,
D'une puiſſante voix annoncent le pouvoir
Du Seigneur qui les fait mouvoir. Godeau.

Cours, ſe dit auſſi d'un long voyage. Ainſi les voyages des Indes ſont appellez des voyages de long *cours*. *Longa navigatio, longa navigationis curſus.* Ces vaiſſeaux ſont armez en *cours* pour courir ſur les ennemis. *Excurſio.*

Cours, ſignifie auſſi le ſillage & la route du vaiſſeau. *Iter, via, curſus.* Ces deux bâtimens ont fait le même cours, ont ſuivi la même route; il ne leur eſt rien arrivé qui ait arrêté leur *cours*, qui ait empêché leur navigation. On dit, voyage de long *cours*, prendre ſon *cours* vèrs un endroit. Faire le *cours*, c'eſt aller en mèr avec des vaiſſeaux armez en guèrre pour courir ſur les ennemis, ou ſur les corſaires. Les Malouins s'entendent bien à faire le *cours*; ont toujours des vaiſſeaux en *cours*.

Cours, eſt auſſi un lieu agréable où eſt le rendez-vous du beau monde pour ſe promener à cèrtaines heures; & ſe dit tant du lieu, que de l'aſſemblée qui s'y trouve. *Ambulatio, ambulacrum.* Le *cours* de la Reine à Paris eſt un lieu planté de quatre rangs d'arbres, ſur le bord de la Seine, ſous la régence de la Reine Marie de Médicis. Le *cours* du Mardy Gras ſe tient au bout du fauxbourg Saint Antoine. Le *cours* de Véniſe eſt ſur l'eau, & en gondoles.

Cours, ſe dit auſſi du paſſage, de la pente, ou du mouvement naturel des corps fluides. *Profluens curſus, fluminis fluxus, lapſus.* On a changé le *cours* de cette rivière, on a détourné ſon *cours*, on a fait abattre toutes les conſtructions qui arrêtoient le *cours* de l'eau. Le *cours* de la Saone eſt ſi lent qu'on a peine à s'en appèrcevoir. Ceux que le *cours* d'une rivière déſennuye, ne s'ennuyoient guère apparemment. Mr. Esp.

Cours, ſe dit encore du chemin, & de la route que prennent les humeurs renfèrmées dans le corps des animaux. *Fluxus.* Les humeurs détournées de leurs *cours* ordinaires, cauſent les rhumatiſmes. Il faut que le mal ait ſon *cours*, il faut lui laiſſer prendre ſon *cours* par là; pour dire, qu'il faut laiſſer décharger la nature. La moindre ſéroſité peut empêcher les eſprits animaux de couler; la moindre altération en peut retarder, ou précipiter le *cours*. Val.

Cours, ſe dit encore de la durée ou du progrès des chôſes. *Vitæ ſpatium, curſus.* Le *cours* de la vie des Patriarches fut limité à 120. ans après le Déluge. Le *cours* des années fait périr les plus beaux ouvrages. La mort intèrrompit le *cours* des victoires d'Aléxandre. Auguſte fut fort paiſible durant le *cours* de ſon régne. Par un enchaînement de cauſes inconnuës, mais détèrminées de tout tems, châque chôſe marche en ſon rang, & achéve le *cours* de ſa deſtinée. Vaug.

Que le cours *de ſes ans dure autant que le* cours
De la Seine, & de la Loire. S. Évr.

Cours, ſe dit auſſi quelquefois de l'étenduë des chôſes. *Longitudo.* Cette tapiſſerie a 25 aunes de *cours*. La rivière de Saint Laurent à 800 lieuës de *cours* depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure.

Cours, ſe dit figurément en chôſes morales, de la ſuite, & du train que prennent les affaires; & du progrès des opinions. *Curſus.*

ſus. Il faut voir quel *cours* prendra ce procès. Ce deſſein doit réüſſir ſuivant le *cours* ordinaire du monde. Le Prince quand il s'agit de multiplier, ou de hâter ſes bienfaits, veut que rien n'en trouble & n'en interrompe le *cours.* Tour.

De combien de ſoupirs interrompant le cours
Ai-je évité vos yeux que je cherchois toûjours? Rac.

De nos déſirs èrrans rien n'arrête le cours,
Ce qui plait aujourd'hui, déplait en peu de jours. S. Évr.

Pleurons & gémiſſons mes fidelles compagnes,
A nos ſanglots donnons un libre cours. Rac.

Sa flâme à tout moment peut prendre un autre cours. Corn.

Le même a dit de la juſtice:

Son cours *lent & douteux fait trop pèrdre de larmes.*

Il faut arrêter le *cours* de cette héréſie, de cette ſédition; pour dire, empêcher que le mal ne croiſſe davantage. *Ire obviam, occurrere malo, hæreſi, ſeditioni.* En ce ſens on dit le *cours* du marché, pour ſignifier, le prix commun & ordinaire des marchandiſes. *Communε mercis alicujus pretium.* On le dit auſſi de la ſuite & du train commun des affaires, & de la diſpoſition des pèrſonnes de qui elles dépendent. *Status rerum.*

Cours, ſe dit auſſi du débit. *Quod habet, invenit emptorem, quod facile venditur.* Ou du cas que l'on fait des chôſes. *Pretium.* De ce qui eſt à la mode & dans l'uſage commun. *Quod in uſu eſt.* Les Balades, les Rondeaux n'ont plus de *cours* comme autrefois. Les chanſonnettes, les hiſtoriettes, eſt ce qui a le plus de *cours.* Ces monnoyes décriées n'ont plus de *cours.* On a beau décrier les dentelles d'or & d'argent, le luxe des femmes leur donnera toûjours du *cours.* Ce livre a un grand *cours.*

Cours, ſe dit auſſi du recueil, de la compilation des Loix & des Canons. *Collectio.* Le *Cours* Civil eſt le recueil des Loix Romaines compilé par l'ordre de Juſtinien. *Corpus civile.* Le *Cours* Canonique eſt le recueil du Droit Canon qui a été compilé par Gratian &c. *Corpus Canonicum.*

Cours, ſe dit auſſi du tems raiſonnable qu'on employe à apprendre les principes d'une ſcience, les plus belles queſtions, ou les plus ordinaires. *Curſus, curriculum.* On dit qu'un écolier a fait ſon *cours* en Humanitez, en Philoſophie dans les Écoles. Un *cours* conſiſte en Logique, Phyſique, Métaphyſique & Morale. Un *cours* de Théologie, de Medecine. On étudie un *cours* de Théologie, de même qu'un ſyſtéme de Philoſophie, pour s'èxercer à la diſpute. S. Évr.

On appelle auſſi *cours*, les livres imprimez qu'on fait des principes généraux des ſciences, de ce qui eſt le plus néceſſaire d'y ſçavoir. *Curſus.* Ainſi on appelle le *cours* de Chymie, le *cours* de Mathématique du Père Deſchales, d'Hérigone, &c.

Cours. En Architecture on appelle *cours d'aſſiſe*, un rang continu de pièrres de niveau, & de même hauteur dans toute la longueur d'une façade, ſans être intèrrompu par aucune ouvèrture. *Continuata lapidum ad libellam ſtructura. Cours de plinthes*, la continuité d'une plinthe de pièrre, ou de plâtre, dans les murs de face, pour marquer la ſéparation des étages. *Continuata plinthi ſtructura. Cours de pannes*, une ſuite de pluſieurs pannes bout-à-bout dans le long pan d'un comble. *Templorum ordo continuatus.*

Cours. ſ. m. Tèrme de coutume. Le *cours* en Breſſe eſt une rente d'œufs, de poulets, de chapons, de beurre, de fromage &c. qui eſt dûë au Maître par le granger à proportion de ce qu'il nourrit de poules, de vaches &c. Cette rente s'appelle *cours*, parce qu'elle eſt aſſignée ſur les chôſes qui viennent de la bâſſe-cour.

COURSE. ſ. f. Mouvement d'un homme ou d'un animal; eſpace de chemin qu'on parcourt en ſe tranſportant avec viteſſe en quelque lieu. *Curſus.* Les daims ſont fort legers à la *courſe.* On fait par èxercice & par divèrtiſſement des *courſes* de bague, de faquin, de la quintaine, *Equeſtris decurſio ad trajiciendum annulum ad &c.* Les joûtes & les tournois ſont des eſpéces de *courſes.* Les *courſes* de têtes ſon nouvelles en ce Royaume, mais elles ſont d'un uſage plus ancien en Allemagne, pour s'èxercer à courre des têtes de Turcs & de Maures, & recourre les têtes de leurs ſoldats que les Turcs ont coutume d'enlever.

Sous les yeux d'un Centaure habile,
De ſa valeur le jeune Achille,
Fit éclater les prémiers traits.
Il prenoit les cèrfs à la courſe,
Il domptoit la Lionne & l'Ourſe
Avant qu'il ſecourût les Grecs. Nouv. ch. vèrs.

Course, ſe dit auſſi du mouvement des fleuves, & des rivières, & du chemin qu'ils parcourent pour tranſporter leurs eaux d'un lieu à un autre. *Curſus, lapſus.*

Comme d'une courſe *fidelle*
Les fleuves par divèrs canaux,
Apportent à la mer le tribut de leurs eaux,
Et ſans y rien changer ſe confondent en elle;
Ainſi - - - - - - - L'Ab. Têtu.

Cours, ſe dit auſſi du ſoleil & des aſtres. *Curſus.* Quand le ſoleil eſt ſur les bords de l'horiſon, on dit qu'il va finir ſa *courſe*; pour dire, que le jour va finir. La *courſe* ſi régulière des aſtres prouve qu'il y a un prémier moteur. Le Vassor.

Depuis que du Soleil la courſe *meſurée,*
Se finit tous les ans, ſans finir ſa durée. Breb.

Les Poëtes diſent auſſi la *courſe* vagabonde d'un ruiſſeau.

Le Tibere écumeux, & bruyant,
De ſa courſe *fougueuſe étonne ſon rivage.*

On le dit figurément du cours de la vie, & de pluſieurs autres chôſes, & ſignifie, Durée, progrès, route. *Curſus, ſpatium.* Il a heureuſement tèrminé ſa *courſe* par une mort glorieuſe. Rien ne peut arrêter le tems dans ſa *courſe* précipitée. Quelle apparence que Dieu ait voulu ſe cacher à cette ſuite d'excellens hommes, qu'on nomme ſaints, dont la *courſe* s'eſt paſſée à méditer ſa parole jour & nuit? Peliss.

La courſe *de nos jours eſt plus qu'à demi faite.* Racine.

Quand vôtre *courſe* ſera clôſe, on vous abandonnera. Voit. Je prévois trois ou quatre inconvéniens & puiſſantes barbaries, qui s'oppoſeront à vôtre *courſe.* Pasc.

Mais qui peut dans ſa courſe *arrêter ce torrent?*
Achille va combattre, & triomphe en courant. Racine.

Quelquefois dans ſa courſe *un eſprit vigoureux,*
Trop reſſerré par l'art ſort des régles preſcrites. Boil.

Course, ſe dit auſſi des voyages. Ce navire qui a été au Levant a été deux ans à faire ſa *courſe. Navigatio.* Ce Marchand a fait pluſieurs *courſes* en toutes ſortes de païs, il a été mal payé de toutes ſes *courſes. Peregrinatio.* On taxe 500 écus pour la *courſe* d'un *courier* extraordinaire de Paris à Rome.

Course, ſignifie auſſi, Incurſion, invaſion ſubite, acte d'hoſtilité. Les Tartares ont fait quelquefois des *courſes* juſqu'en Moravie. Les galères de Malthe ſont en *courſe*, vont faire des *courſes* juſqu'aux Dardanelles.

En tèrmes de Sèrrurerie on dit, Donner *courſe* à un pêne; pour dire, le faire ſortir, & avancer.

COURSIE. ſ. m. ou COURSIÉR. ſ. m. Tèrme de Marine *Forus.* Paſſage qui eſt entre les bans des forçats ſur une galère depuis la poupe, où ſe met le Comite pour les faire ramer.

COURSIÉR. ſ. m. Eſt un gros canon d'une galère qui tire par deſſus l'éperon, qui eſt ordinairement de fonte vèrte. *Tormentum majus.* C'eſt auſſi une place à l'avant, & à l'arrière du vaiſſeau où l'on met le canon en baterie. Le *courſier* eſt encore une eſpece de ruë dans la galère, large d'un piéd & demi, ſur laquelle on va d'un bout à l'autre.

Coursiér. ſ. m. Grand cheval propre pour monter un homme d'armes; un cheval de bataille. *Equus bellator.* Les bons *courſiérs* viennent de Naples. On ne s'en ſèrt guères que dans le ſtile élevé, ou dans la Poëſie. Ce jeune Héros ne prenoit plaiſir qu'à dompter un *courſiér*, & à ſe couvrir de ſang & de pouſſière dans les combats. S. Évr.

Son courſiér *écumant ſous un maître intrépide,*
Marche tout orgueilleux de la main qui le guide. Boil.

Inſtruit dans l'art par Neptune inventé,
Rendre docile au frain un courſiér *indompté.* Racine.

Auſſi-tôt Phaëton prend les rênes en main;
Les courſiérs *du ſoleil à ſa voix ſont dociles.* Boil.

Dieu du jour, ainſi qu'autrefois,
Vos courſiérs *écumans de rage*
D'un mortel ſuivroient-ils les loix? Nouv. choix de vèrs.

On fait cas d'un courſiér, *qui fièr, & plein de cœur,*
Fait paroître en courant ſa bouillante vigueur. Id.

COURSIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit d'un pont levis, & couvèrt depuis le gaillard juſqu'au château de prouë, ſèrvant pour le combat. *Forus.* On l'appelle le *pont de courſière.*

COURSON. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. C'eſt la branche de vigne taillée & racourcie à trois ou quatre yeux. *Pollex, cuſtos, reſex, palmes præſidiarius.* Ainſi on dit, Il eſt ſorti trois ou quatre belles branches du *courſon* de l'année. Le *Courſon* de l'année a donné de fort belles branches. Les régles de la taille des vignes demandent

mandent qu'on laiſſe toûjours un *courſon* pour renouveller le ſep, au cas qu'il vienne à manquer, & ce *courſon* ſe laiſſe toûjours au piéd du ſep. LIGER.

COURSON, ſe dit auſſi des arbres, quand la branche de l'année précédente en ayant pouſſé 3 ou 4 fort belles, on èſt obligé de n'en conſèrver qu'une d'une grandeur raiſonnable, c'eſt-à-dire, de 5 ou 6 pouces. Les *courſons* ſont inutiles. LA QUINT. Il ſe fait immanquablement aux moignons, & aux *courſons*, une décharge de féve, qui produit des branches favorables &c. IDEM.

COURT, COURTE. adj. Tèrme relatif. Corps qui eſt moins étendu en longueur qu'un autre, auquel il eſt comparé. *Brevis.* Les gens du monde portent l'habit *court*, ſont en manteau *court*; & les Ecclèſiaſtiques en habit, en manteau long, & en cheveux *courts*. On dit qu'une juppe, qu'un pourpoint, ſont trop *courts*, quand ils n'ont pas la longueur que la taille du corps, ou que la mode de s'habiller déſirent. On dit qu'un homme a le cou *court*, qu'une femme eſt groſſe & *courte*; pour dire, qu'ils ſont de vilaine taille, qu'ils ſont engoncez. On dit auſſi, Prendre le plus *court*; pour dire, le chemin le moins long, le plus abrégé. Sarazin dit que dans la Manche d'Anglетèrre les vagues ſont fort *courtes*, & que l'Océan eſt fort agité dès que le tems devient gros.

Ce mot vient du Grèc *κυρτὸς*. NICOD. Ménage le dérive du Latin *curtus*.

On appelle un Prevôt, un Lieutenant Criminel de robbe *courte*, un Juge qui porte l'habit *court*, qui porte l'épée, qui n'eſt point gradué. Ces Juges ſont particulièrement établis pour la capture & le jugement des voleurs & des vagabonds.

On appelle auſſi les Chirurgiens de robbe longue, & on ajoûte par dériſion, de *courte* ſcience, en parlant de ceux qui ont été reçus avec éxamen à la manière des Médecins, & qui ſe diſtinguent des autres en mettant des boëtes à leurs enſeignes; au lieu que les autres de robbe *courte* ſont les Chirurgiens Barbiérs, qui ne mettent que des baſſins. A préſent ces deux Corps ſont réunis.

COURT, ſe dit auſſi de ce qui a peu d'étenduë en durée. Cet Orateur a un avantage, c'eſt qu'il eſt fort *court*. Je veux être *court*, & je deviens obſcur. BOUL. Une *courte* vie eſt une faveur des cieux. S. ÉVR. La vie de l'homme eſt trop *courte* pour apprendre les ſecrets de la nature, pour faire des éxpériences. La prudence humaine eſt *courte*, & limitée. S. REAL. On appelle les jours d'hiver en ces quartiers, les jours *courts*. Cette fauſſe nouvelle lui a donné une *courte* joye, elle a été de peu de durée.

COURT, ſe dit auſſi de tout ce qui n'a pas toute l'étenduë, le poids, la qualité qu'il doit avoir ordinairement. Ainſi on dit qu'une piſtole eſt *courte*, quand elle eſt légère; qu'un homme a la *courte* haleine, quand il a de la difficulté à reſpirer; qu'il a la vûë *courte*, &c.

COURT, ſe dit auſſi des beſoins, des chôſes qui nous manquent pour venir à bout de nos deſſeins. Il vouloit acheter cette tèrre, mais il s'eſt trouvé *court* d'argent. Il vouloit reformer les abus de la Juſtice, mais ſon pouvoir s'eſt trouvé trop *court*.

COURT, eſt un nom que les Anatomiſtes donnent à 5 ou 6 muſcles du corps humain. Le 4ᵉ muſcle du bras eſt appellé le *court*, parcequ'il eſt plus court que le 3ᵉ. Il prend ſon origine de la partie poſtérieure & ſupérieure de l'humérus, & va s'inſérer à l'olécrane comme le précédent. DIONIS. Le 3ᵉ des éxtenſeurs du carpe s'appelle auſſi le *court*, parcequ'il eſt plus court que le ſecond, qu'on nomme le long. Il prend ſon origine de la partie la plus baſſe de l'humérus, & étant couché le long du rayon va paſſer ſous le ligament annulaire, & ſe tèrminer à l'os du carpe qui ſoutient le doigt du milieu. Quelques-uns ne le diſtinguent pas du ſecond, & les appellent *bicornis*, ou radiale éxtèrne. Ceux qui les diſtinguent ſe fondent ſur ce qu'ils ont deux origines & deux inſèrtions, & que leurs corps ſe peuvent ſéparer. Le *court* eſt encore le troiſiéme des muſcles éxtenſeurs du poûce, ainſi appellé par oppoſition au ſecond, qui eſt & que l'on nomme le long. Ils ont tous deux la même origine qui eſt la partie ſupérieure & éxtèrne de l'os du coude. De là celui-ci paſſant ſous le ligament annulaire, va s'inſérer au troiſiéme os du poûce, qu'il ſèrt à étendre. Le ſecond des muſcles ſupinateurs du rayon eſt un autre muſcle appellé *court*, pour le diſtinguer du prémiér, nommé le long. Il a ſon origine à la partie inférieure du condyle inférieur & éxtèrne de l'humérus, & tournant autour du rayon va de dèrrière en devant s'inſérer en ſa partie ſupérieure & antérieure. Ce muſcle avec le long fait tourner la main, enſorte que la paume regarde en haut. Le 6ᵉ & 7ᵉ des muſcles péroniers de la jambe s'appellent auſſi le long & le *court*. Celui-ci prend ſon origine à la partie inférieure du péroné, & va s'inſérer à l'os du métatarſe, qui ſoutient le petit doigt. Ces muſcles tîrent le piéd en arrière.

En tèrmes de Chaſſe on dit, Longue levrette, & *court* levriér.

COURT, ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles & morales. *Parum perſpicax, hebetior, obtuſus.* Cet homme a l'intelligence *courte*, a des vuës *courtes*. Il a eû la mémoire *courte*, il eſt demeuré au milieu de ſon Sèrmon. *Fallax, hebes, mala.* La prévoyance des hommes eſt trop *courte* pour pourvoir à toutes ſortes d'inconvéniens. *Minus ſagax; minus perſpicax.*

COURT. adv. D'une manière abregée & courte. *Breviter.* Cet Avocat a couppé trop *court* en cet endroit de ſon plaidoyé. Pour le faire *court*, pour dire, finir, abréger. Quand on lui a fait cette objection, il eſt demeuré *court*, il n'a ſçu que répondre. Celui qui ne va au bien que pour la réputation, s'arrête tout *court* dès qu'il n'a plus de témoins. S. ÉVR. Ce Marchand a fait banqueroute, parcequ'on l'a pris de *court*, que ſes créanciérs l'ont trop preſſé. *Repentè, ſubito.* Il faut tenir les femmes de *court*, veiller ſur leurs actions. Il avoit été tenu de *court* par ſon père. On dit auſſi, Tenir la bride *courte* à quelqu'un; pour dire, lui donner peu de libèrté. *Arctiùs atque ſeveriùs aliquem habere, coercere.* Les chevaux neufs ſe doivent tenir de *court*. Un cocher qui tourne *court* eſt en danger de vèrſer. *In veſtigio ipſo, in loco anguſtiore.* Les Orientaux chevauchent *court*; pour dire, n'allongent pas leurs étriérs tant que nous. On dit auſſi, Coupper *court* à quelqu'un; pour dire, l'intèrrompre, & ne le vouloir pas écouter longtems. *Loquentem aliquem occupare, interpellare.* On dit auſſi, Je reviens tout *court*; pour dire, Je ne m'arrêterai point au lieu où je vais. Il tourna *court* ſur l'Infanterie. ABLANC. *Statim, repentè.* Quand nous diſons en France, le Roi, tout *court*, nous entendons parler du Roi qui régne. VAUG. *Nouv. Rem.* On dit auſſi Monſieur, tout *court*, ſans ajoûter de nom, ni de qualité, comme quand on parle du frère du Roi, ou du maître de la maiſon. *Nullo adjecto vocabulo.*

COURT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Les plus *courtes* folies ſont les meilleures; pour dire, que c'eſt une ſageſſe de ſe retirer d'une mauvaiſe affaire où on s'eſt engagé. On dit auſſi, Sçavoir le *court* & le long d'une affaire; pour dire, en avoir découvèrt toutes les particularitez. On dit auſſi d'un homme qui eſt peu dévot, qu'il fait *courte* Meſſe & long dîner. On dit auſſi d'un homme qui n'a pas aſſez de force pour achever une affaire, une entrepriſe, que ſon épée eſt *courte* pour y atteindre, qu'il a les bras trop *courts*, qu'il s'eſt trouvé trop *court* d'un point. On dit auſſi d'un homme adonné à ſes plaiſirs, qu'il veut mener bonne vie & *courte*. On dit auſſi, Tîrer au *court* bâton, quand un inférieur conteſte la préférence, la prééminence contre un ſupérieur; &, Tîrer à la *courte* paille, quand on met la déciſion de quelque chôſe au haſard, au ſort. Voyez plus bas ce que c'eſt que *tirer à la courte paille*. On dit d'un homme qui n'a pas réüſſi en quelque négociation, qu'il s'en eſt retourné avec ſa *courte* honte. On dit auſſi qu'un homme a été pendu haut & *court*; pour dire, que ſon procès lui a été bientôt fait, qu'on l'a pendu au prémiér arbre, ainſi qu'on fait à l'armée. On dit encore, C'eſt le plus *court* & le meilleur, c'eſt vôtre plus *court*; pour dire, C'eſt le moyen le plus aiſé pour ſortir promptement d'affaire. On dit encore, A vaillant homme *courte* épée. On dit d'un homme adroit & induſtrieux, que l'hèrbe ſera bien *courte*, s'il ne trouve à broutter; pour dire, qu'il trouvera à vivre partout.

COURTAGE, ou COURETAGE. ſ. m. Métiér de celui qui s'entremet de faire vendre des marchandiſes, des charges, de faire prêter de l'argent, ou autre négoce. *Ars proxenetica.* Les Secretaires du Roi ſont éxempts des droits de jaugeage & *courtage*. N. tîra deux cens cinquante mille écus pour récompenſe, ou plûtôt *couretage* de beaucoup de bénéfices donnez à ſa recommendation. MASCUR.

Ce mot vient de *courre*, ou *courir*, parceque le *courtage* ſe fait par pluſieurs allées & venuës.

COURTAGE, ſignifie auſſi le droit, le ſalaire qu'on donne à ceux qui éxèrcent le *courtage*. *Jus proxenetarum.* Les Marchands donnent un quart pour cent à ceux qui leur négotient leurs lettres ſur la place.

COURTAUD, AUDE. adj. & ſ. m. & f. Ce qui eſt court & raccourci. *Brevioris ſed toroſæ corporaturæ vir, fœmina.* Ainſi on appelle un *courtaud*, un cheval de moyenne taille à qui on a couppé la queuë & les oreilles. *Equus cauda auribuſque mutilus.* Un chien *courtaud*, celui à qui on a couppé la queuë. On appelle un homme *courtaud*, qui eſt de petite taille & de groſſe corpulence. C'eſt un grand défaut à une femme d'être *courtaude*.

COURTAUD, eſt auſſi un inſtrument de Muſique, & une eſpéce de fagot ou baſſon raccourci, qui ſèrt de baſſe aux muſettes. C'eſt un gros morceau de bois cylindrique, dont quelques-uns font de grands bourdons de Pelerins. Il eſt pèrcé de tout ſon long par deux trous qui ſe communiquent, par leſquels le vent deſcend d'abord, & puis remonte, à cauſe qu'il eſt bouché par enbas.

On appelle provèrbialement *courtaud* de boutique, un Artiſan, un

homme du peuple qui travaille en boutique : ce qui vient de ce qu'autrefois tous les gens conſidérables de la ville portoient des habits longs ; il n'y avoit que le peuple & les Artiſans qui fuſſent habillez d'une robe qui ne deſcendoit point plus bas que le genou : & on les appelle ainſi, à cauſe que leurs habits étoient *courtauds. Tabernarius adminiſter.*

O Paris ! O ville ſuperbe !
O qu'il m'eſt doux de te quitter !
J'aime mieux marcher ſur l'herbe,
Que ſur ton pavé me crotter.
Lorſqu'un vilain courtaud *me pouſſe,*
Et me jette vèrs le ruiſſeau ;
Ou qu'un caroſſe m'éclabouſſe
Chargeant de mouches mon manteau. P. DU CERC.

On dit auſſi, qu'on a étrillé quelqu'un en chien *courtaud*, qu'on l'a frotté en chien *courtaud* ; pour dire, qu'il a été battu outrageuſement.

Coquillard dans le mônologe des pèrruques dit,

Paveurs & revendeurs de pommes,
Ont longues robes de cinq aunes,
Auſſi bien que les Gentilshommes.

Ce qui confirme l'étymologie du mot *courtaud* rapportée ci-deſſus. Quelques-uns écrivent *courtaut*, mais on ne dit point *courtaute* au féminin.

COURT-BATON. Ce mot ne ſe dit qu'en cette phrâſe, tirer au *court-bâton*, qui veut dire, diſputer avec chaleur quelque chôſe à quelqu'un. *Litigare, contendere cum aliquo* ; on peut ajouter *acriter*, ou quelque mot ſemblable.

COURTBOUILLON. ſ. m. Manière de faire cuire cèrtains poiſſons, comme les carpes, les ſaumons, les brochets : ce qui ſe fait avec du vin, du lauriér, du romarin, du ſel, & des épices ; après quoi on les ſèrt à ſec dans une ſèrviette, ou on les mange avec du vinaigre. *Modus coquendi piſces in vino cum aromatis.*

On appelle demi *court-bouillon*, la même manière de les apprêter, mais on les ſèrt avec un peu de la ſauce où ils ont été cuits.

Ces bonnes filles ſi vantées,
Qui d'un pareil eſpoir flatées,
Mirent leur père au courtbouillon,
Pour lui rendre ſon vèrmillon,
Se trouvèrent bien attrapées. P. DU CERC.

COURTEBOULE. ſ. f. C'eſt ainſi qu'on appelle un jeu de boule, dans lequel il faut pouſſer la boule avec peu de force & beaucoup d'adreſſe, parceque l'eſpace en eſt fort court & fort limité. *Globorum ludus anguſto ſpatio circumſcriptus.* Joüer à la *courteboule.*

COURTENAY. ſ. m. Petite ville de France dans le Gâtinois, qui a donné ſon nom à l'illuſtre Maiſon de *Courtenay*, de laquelle ſont ſortis trois Empereurs de Conſtantinople ; & qui prétend deſcendre de Pièrre I. du nom fils de Loüis le Gros Roi de France, & d'Adelaïs de Savoye. *Curtiniacum, Corteniacum, Curtinacum, Curtinetum.*

COURTE-PAILLE. ſ. f. Jeu qui conſiſte à choiſir autant de brins de paille, que l'on eſt de joüeurs. Ces brins de paille qu'on tient cachez dans la main, enſorte que l'on n'en laiſſe voir que l'un des bouts, ſont de différentes longueurs. *Ludus quo paleæ aliis aliis longiores ac breviores ſorte ducuntur.* Celui qui tire la plus courte gagne, ou pèrd, ſelon que l'on eſt convenu : tirons à la *courte-paille* à qui payera le ſouper.

COURTE-PAUME. ſ. f. C'eſt un jeu de paume dans lequel il ne faut pas employer beaucoup de force pour pouſſer la balle juſqu'au bout de l'eſpace où l'on joue. *Ludus pilæ anguſto in ſpatio concluſus.* Tout conſiſte en adreſſe, ſoit pour relever la balle, ſoit pour la renvoyer. Il y a pourtant de cèrtaines occaſions où on pouſſe la balle de toutes ſes forces ; mais c'eſt, ou pour lui faire faire pluſieurs bricoles contre les murailles, ou pour la faire revenir par réflexion juſque vèrs la corde. On l'appelle *courte-paume*, pour la diſtinguer de la longue paume où l'on joue dans un eſpace plus étendu & découvèrt.

COURTEPINTE, eſt un tèrme de Finance.

COURTEPOINTE. ſ. f. Grande couvèrture de lit qui traîne juſqu'à tèrre. *Stragulum acu punctum.*

Ce mot vient de *contrepointe* ; du Latin *contrà & punctum*, parcequ'autrefois ces couvèrtures étoient picquées. On appelle encore ceux qui les font, *Contrepointiérs.* DU CANGE. D'autres diſent qu'il vient de *culcitra puncta*, qui ſignifie une couvèrture picquée ; en changeant *l* en *r* comme il arrive ſouvent. C'eſt le ſentiment des Bollandiſtes, *Acta SS. Maii. T. VII. p. 817. E*, où ils n'approuvent point l'étymologie de du Cange.

COURTI. ſ. m. Tèrme de Blâſon. Ce tèrme eſt vieux. Il ſignifioit autrefois la tête d'un Môre lorſqu'elle avoit un collier d'argent.

COURTIBAUlT. ſ. m. Eſt un vieux mot, qui ſignifioit autrefois une tunique, ou chaſuble courte que portent les Diâcres & Sous-Diâcres en officiant : on l'appelle encore de ce nom en Bèrry, & il ſe trouve dans Rabelais & autres Auteurs. *Dalmatica.*

Ce mot, ſelon Nicod, vient de *curta tibena*, parceque ce fut un *Tebenus* d'Arcadie qui en fut l'inventeur. Ménage le dérive de *curtum tibiale*, & M. Huet de *curtus baltheus.*

COURTIER, IÈRE. ſ. m. & f. On diſoit autrefois *Couratiér*, qui s'entremet pour faire faire des ventes, des prêts d'argent. *Proxeneta, proxenetrix.* Il y a des *Courtiérs* établis en titre d'Office pour négocier les prêts qui ſe font ſur la place du Change, qu'on nomme *Agents, procuratores.* Voyez AGENTS.

Les *Courtiérs* de chevaux de la marchandiſe par eau, ſont des Officiérs de ville établis pour la navigation, qui ont ſoin de viſiter les chevaux pour le montage des coches & des bateaux, de biller les cordes, & d'obliger les Voituriers à réparer ou dépecer les bateaux qui ne ſeront pas en état de faire voyage. Il y a d'autres *Courtiérs* de chevaux qui ſe mêlent de faire vendre des chevaux.

Les *Courtiérs* de ſel, ſont des Officiérs des Gabelles qui aſſiſtent au grenier, & fourniſſent les minots aux meſureurs, & les toiles & bannes pour mettre ſous les minots.

Les *Courtiérs* de lards & de graiſſes, ſont des Officiérs de ville établis pour décharger, empiler, & viſiter ces marchandiſes dans les places où elles ſe vendent, & qui ſont reſponſables envèrs l'acheteur de la bonté de la marchandiſe, & envèrs le vendeur du payement du prix. On les appelle dans le Nouveau Traité de Police *Courtiérs*, ou Viſiteurs des chairs, lards, & graiſſes des porcs.

Les Jurez *Courtiérs* de vins ſur les ports, ſont des Officiérs de ville dont la charge eſt de goûter les vins, pour connoître s'ils ne ſont point chargez d'eau, ou d'autres mauvais remplages. Ils doivent avertir l'acheteur ſi le vaiſſeau ne contient pas la juſte moiſon ſuivant la marque apposée par le Jaugeur.

Châque Corps de Marchands a ſes *Courtiérs*, qui ſont nommez par ſes Maîtres & Gardes. Il y en a auſſi chez les Manufacturiérs.

Ce mot vient de *Corraterius*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On les a appellez auſſi *Curritores & Curſores.*

COURTIL. ſ. m. Petite cour, ou jardin de campagne, qui n'eſt point fèrmé de murs ; mais ſeulement de hayes, de fagotage, ou de foſſez. *Chors, cohors.* On le dit auſſi des baſſecours, où on fait le manége de la campagne. On le dit auſſi en quelques lieux des jardins.

Ce mot vient de *cortile*, Latin, diminutif de *cortis.* MÉNAGE.

COURTILLE. ſ. f. La même chôſe que courtil, un jardin, un enclos. *Chors, hortus.* C'eſt un vieux mot qui ſe trouve dans les anciens titres, & que quelques lieux, qui ont depuis été bâtis, retiennent encore. Il y avoit autrefois proche Paris les *Courtilles* de S. Martin, les *Courtilles* du temple. Ces *Courtilles* étoient des jardins champêtres, comme ſont nos marais d'aujourd'hui. Le village qui a été bâti ſur une partie de la *courtille* du Temple en a retenu le nom. On ſe ſèrt encore en Picardie de ce mot de *Courtilles* dans ce même ſens. DE LA MARE, *Traité de Pol. L. I. T. VI. c. 4.*

On dit provèrbialement, du vin de la *Courtille*, ou du vin de *Courtille*, pour dire de mauvais vin ; parceque les treilles des jardins, ou *courtilles*, n'en produiſent jamais de bon. ID.

COURTILLIÈRE. ſ. f. Eſpéce d'inſecte qui ſe forme dans le fumiér de cheval. Il eſt d'ordinaire long de deux poûces ; jaunâtre. Il ronge le piéd des melons, des laituës &c. Il a pluſieurs piéds, & marche aſſez vîte. Il n'y a rien que les Jardiniérs ne tentent pour attraper les *courtillières* ; parcequ'elles font beaucoup de dégâts.

COURTINE. ſ. f. Tèrme de Fortification. C'eſt la partie de la muraille, ou du rampart, qui eſt entre deux baſtions, & qui en joint les flancs. *Aggeris inter duo propugnacula frons, facies, Vulgo cortina.* Quand l'ennemi attaque les dehors, il faut faire un grand feu ſur la *courtine* ; c'eſt-à-dire, tirer par toute l'étenduë de la *courtine.*

Du Cange dérive ce mot du Latin *cortina*, *quaſi minor cortis*, ou petite cour de païſan entourée de murs : & il dit que par imitation on a ainſi appellé les murs & parapets des villes, qui les enfèrment comme des cours. Il dit auſſi que les *courtines*, ou rideaux du lit, & les voiles qui enfèrment les autels, ont pris leur nom de la même origine, & il aſſûre qu'on a appellé *cortis*, la tente du Prince ou du Général d'armée ; & que les gens qui la gardoient ont été appellez *Cortinarii, Cortolini, & Curtiſani*, d'où on a fait le mot de *Courtiſans.* Voyez auſſi Meurſius dans ſon Gloſſaire

Gloſſaire au mot Κορτίνα, & le P. Pouſſine Jéſ. dans ſon Gloſſaire ſur l'Aléxiade d'Anne Comnene, qui ſe ſert de ce mot, que les Grècs ont pris des Latins.

On appelle auſſi le feu de la *courtine*, la ligne de déffenſe qui commence à une partie de la *courtine*, lorſque cette partie qui va juſqu'au flanc ſert auſſi de flanc pour déffendre la place du baſtion oppoſé.

Courtine, dans l'Architecture civile, ſe prend pour une des façades d'un bâtiment compriſe entre deux pavillons. *Muri duas inter turres frons, facies.*

Courtine, ſignifie auſſi des rideaux de lit. *Lecti velum.* Mais en ce ſens il eſt vieux. On le dit ſeulement à l'Égliſe des rideaux qui ſont des deux côtez de l'autel.

Courtine, en tèrmes de Marine, eſt un filet qui ſe rend ſur les ſables que la mèr couvre, & découvre par ſon flux & reflux. *Retis genus.* Il eſt fort en uſage ſur les côtes de Normandie.

COURT-JOINTÉ. ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt le nom qu'on donne au cheval qui a le paturon court, qui a les jambes droites depuis le genou juſqu'à la couronne. *Equus brevioribus ſuffraginibus.* Les chevaux *court-jointez* fatiguent mieux que les longs-jointez, mais ils ne manient pas ſi bien.

En Fauconnerie on appelle Oiſeau *court-jointé*, quand les jambes ſont de médiocre longueur.

COURTISAN. ſ. m. Homme qui hante la Cour, qui eſt à la ſuite du Roi. *Aulicus.* Ce Seigneur eſt un ſage *Courtiſan*, un habile, un ruſé *Courtiſan*. Les *Courtiſans* ne doivent pas dire tout ce qu'ils penſent. Les *Courtiſans* ont un maître à adorer, & la fortune, cette biſarre qui ſe jouë d'eux inceſſamment : ne ſont-ils pas plus miſérables que nous autres bèrgers, qui n'avons à craindre que les vilains jours? B. Rab. Les *Courtiſans* ſont les paraſites des Rois. Ablanc. Tout ce qu'il y a de bizarre dans l'amour, ne ſe peut trouver en aucune autre paſſion, qu'en celle des *Courtiſans* pour leur Prince. M. Scud. Il y a une grande différence entre les *Courtiſans* de bonne foi, qui aiment le Prince, & les *Courtiſans* intéreſſez, qui ne chèrchent que la fortune. Id. Les Philoſophes appellent les aſſujettiſſemens de la Cour, *les miſeres des Courtiſans.* Bail. Le pèrſonnage de *Courtiſan* demande un eſprit bien ſouple, & bien rafiné. S. Évr. Les *Courtiſans* regardent les gens de Province & les Sçavans avec dédain, & avec pitié. Mont. Les *Courtiſans* ſont comme les enfans de tribut, qui ne reconnoiſſent point de parens; charmez de la Cour, ils ne penſent qu'à ſatisfaire leur ambition. Ch. de Mer. Il commença dès lors à faire voir qu'il n'eſt pas impoſſible d'accorder le devoir d'un bon *Courtiſan*, avec les obligations d'un véritable Chrétien. P. Verj.

> *Les* Courtiſans *ne ſont que de ſimples reſſorts :*
> *Sont ce qu'il plait au Prince, ou s'ils ne peuvent l'être,*
> *Tâchent au moins de le paroître ;*
> *Peuple caméléon, peuple ſinge du maître.* La Font.

> *Sçachez auſſi que ma candeur abhorre*
> *Ces honnêtes trompeurs, qu'on nomme* Courtiſans :
> *Que de Vienne à jamais ignore*
> *Leurs arts flateurs ou mépriſans.* Nouv. ch. de Vers.

Courtisan, ſe dit en général de ceux qui ſont éxacts à rendre des ſoins & des devoirs : ou en particulier de ceux qui rendent des reſpects, ou des aſſiduitez à de Grands Seigneurs pour en obtenir quelque avantage. *Alienæ gratiæ captator.* Ceux qui ont bien des emplois à donner, à procurer, ne manquent point de *courtiſans.*

On nomme auſſi *courtiſans*, les Amans des Dames, ceux qui leur content des fleurettes. *Procus.* Cette femme riche a beau être laide, elle ne manque point de *courtiſans* qui la veulent épouſer.

COURTISANE. ſ. f. Nom peu honnête qu'on donne à une femme qui vend ſa pèrſonne, & qui fait un métiér de ſe proſtituer. *Meretrix, ſcortum, proſtibulum.* Laïs étoit une fameuſe *Courtiſane*, qui demandoit dix mille écus à ceux qui vouloient paſſer une nuit avec elle. Véniſe eſt le lieu du monde où il y a le plus de *Courtiſanes* : on dit même qu'il y a 250 ans que le Sénat qui les avoit chaſſées, fut obligé de les faire revenir, afin de pourvoir à la ſeureté des femmes d'honneur, & d'occuper la Nobleſſe, de peur qu'elle ne méditât des nouveautez contre l'État. C'eſt pourquoi le peuple regarde les *Courtiſanes* avec plus d'envie pour leur fortune, que d'horreur pour leur conduite. S. Didier. Elle répondit fièrement que la toilette & les ajuſtemens d'une *Courtiſane* n'étoient pas propres à une Reine. Flech.

COURTISER. v. act. Ce mot vieillit, & on ne s'en peut plus ſervir que dans le ſtile bas, familiér, & burleſque. Il ſignifie, Flatter quelqu'un pour en tirer du profit; cajoller les Dames, leur faire l'amour. *Alicujus benevolentiam, gratiam captare, aucupari.* Il y a longtems que ce jeune homme *courtiſe* cette veuve. On *courtiſe* ce vieillard, pour être mis dans ſon teſtament. Paſquier remarque que le prémier qui s'eſt ſervi de ce mot eſt Olivier Maigny.

> *Les Achilles, & les Théſées,*
> *Là bas ſous leurs triſtes lauriers,*
> *Ne ſont ni plus grands, ni plus fiers,*
> *Ni leurs ombres plus* courtiſées. Voit.

On dit auſſi, qu'un homme *courtiſe* les Muſes, les nœuf Sœurs : pour dire, qu'il aime à faire des vèrs, qu'il eſt Poëte déclaré; qu'il s'applique à la Poëſie. *Studioſus Poëſeos.*

COURTOIS, oise. adj. Qui a de la civilité, des manières honnêtes & agréables, qui fait un accuëil doux & gracieux à tout le monde. *Comis, humanus, urbanus.* La marque d'un honnête homme c'eſt d'être *courtois.* Un brâve Cavalier eſt *courtois* aux Dames. Ce mot a vieilli, & n'eſt plus du bel uſage. Bouh. M. Ménage s'en eſt pourtant ſervi.

> *Il eſt civil, accoſtable,*
> *Doux, benin,* courtois, *affable.* Mén.

Les Italiens diſent *corteſe.* Il vient de *Corte*, *Cour*; parceque les gens de Cour ſont plus civils que les autres. C'eſt ainſi & pour la même raiſon que dans la baſſe Latinité on trouve de *curia*, *cour*, *curialiter*, *curialitas*, & *curialiſſimus*, pour ſignifier de l'honnêteté, de la politeſſe, des manières agréables, de la bonté. Bollandus, *Acta SS. Febr. T. III. p.* 202. D. & *p.* 203. A. On dit provèrbialement, que

> *Doux &* courtois *langage*
> *Vaut mieux que riche heritage.*

Pour ſignifier que la politeſſe, l'honnêteté, la vèrtu, valent mieux que les richeſſes.

COURTOISEMENT. adv. D'une manière courtoiſe & civile. *Comiter, urbanè, humaniter.* Ce Prince l'a reçu fort *courtoiſement*, lui a parlé fort *courtoiſement.* Il eſt vieux.

COURTOISIE. ſ. f. Civilité, honnête accuëil. *Comitas, urbanitas, humanitas.* Les Grands gagnent le cœur de tous leurs ſujets par la *courtoiſie*, par la douceur de l'accuëil qu'ils font à leurs inférieurs. Mêlons s'ils ſe peut la *courtoiſie* avec la guèrre. Balz. On ne le dit plus guères.

Courtoisie, ſignifie auſſi un bon office, un plaiſir qu'on rend volontairement à quelqu'un ſans y être obligé. *Humanitas, beneficium.* Je tiens cette faveur de la *courtoiſie* d'un tel. J'attens ce plaiſir de vôtre *courtoiſie*, de vôtre humeur obligeante.

COURT-PENDU, COURPENDU, CAPENDU. ſ. m. Tous ces mots ſe diſent; mais les deux prémiers ſont les plus uſitez. *Malum curtipendium.* Eſpèce de pomme, à qui l'on avoit voulu changer ſon ancien nom pour lui donner celui de Bardin. Il eſt tout à fait de figure de pomme, & d'une groſſeur raiſonnable, il eſt gris-rouſsâtre d'un côté, & aſſez chargé de vèrmillon de l'autre, la chair en eſt très-fine, & l'eau très-douce & fort agréable, on en mange depuis le mois de Decembre juſqu'en Février & Mars, mais il ne lui faut pas donner le tems de devenir trop ridée, parce qu'en ce tems elle eſt inſipide. Le *courtpendu* eſt une très-jolie pomme. La Quint.

COURTRAY. ſ. m. *Cortracum, Cortoriacum.* Grande ville des Païs-Bas dans la Flandre Walone, ſur le Lys. Par la trêve de 1684. les François démentelèrent *Courtray* en le rendant.

COURTRÉSIS. ſ. m. Petit païs de la Flandre Walone, qui eſt de la dépendance de Courtray, Tèrritoire de Courtray. *Pagus Cortoriacenſis.* Valois, *Notit. Gall.*

COURVÉE. Voyez Corvée.

COURVETTE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt une eſpèce de barque longue qui n'a qu'un mât & un petit trinquet, & qui va à voiles & à rames. *Scapha longior malo inſita, malo corbita inſtructa.* Il y en a d'ordinaire à la ſuite d'une armée navale pour aller à la découvèrte, & pour porter des nouvelles.

COUSIN, ine. ſ. m. & f. Tèrme relatif & de parenté, qui ſe dit de ceux qui ſont iſſus de deux frères. *Patruelis, frater patruelis, ſoror patruelis.* Il ſe dit auſſi des enfans de deux ſœurs. *Conſobrinus, conſobrina.* Dans la prémière génération, ils s'appellent *couſins gèrmains*; en la ſeconde, *iſſus de gèrmains*; en la troiſième & quatrième on les appelle, *couſins au troiſième & au quatrième degré. Sobrinus, Sobrina.* Dans la primitive Égliſe il étoit permis à un *couſin* gèrmain d'épouſer ſa *couſine* gèrmaine, c'eſt-à-dire, aux enfans des deux frères; pour empêcher qu'on ne s'alliât dans les familles Payennes. Mais Théodôſe le Grand défendit les mariages entre *couſins gèrmains* ſous peine de mort, ſur ce prétexte de bienſéance, que les *couſines gèrmaines* tiennent lieu de ſœurs à l'égard de leurs *couſins gèrmains.*

Ce mot vient de *conſanguineus.* Nicod. Mais Ménage le dérive de *congenius*,

congenius, ou *congeneus*, comme qui diroit *ex eodem genere*.

Cousin paternel, ſe dit des *couſins* qui ſont iſſus des parens du côté du père ; *Patruelis*. *Couſin maternel*, de ceux qui ſont iſſus du côté de la mère. *Amitinus*, *amitina*.

Cousin, eſt auſſi un terme d'honneur que les Rois donnent aux Cardinaux, aux Princes de leur Sang, à des Princes étrangérs, & aux principales pèrſonnes de leurs États qu'ils veulent honorer. *Cognatus*. Le Roi traite les Ducs & Pairs, les Maréchaux de France de *Couſins*.

Cousin, eſt encore un nom que ſe donnent les particuliérs en témoignage d'amitié. *Amicus*. Si vous faites cela, nous ne ſerons pas *couſins*, c'eſt-à-dire, nous ne ſerons pas amis. Ces deux hommes ne vont jamais l'un ſans l'autre, ils ſont de grands *couſins*.

Cousin, ſe dit auſſi des écornifleurs de campagne, qui ſous prétexte de parenté, ou d'amitié, vont manger chez les Gentilshommes du voiſinage. *Paraſiti*. Pluſieurs ſont obligez de vendre, de quitter leurs tèrres, parce qu'ils ſont mangez de *couſins*.

Cousin. ſ. m. ſignifie un chanteau long qu'on faiſoit ci-devant, quand on rendoit le pain bénit, pour en envoyer des parts aux parens & aux amis, parceque le chanteau de l'Égliſe ne ſuffiſoit pas, & n'étoit pas ſi bien étoffé, ni ſi délicat. *Libum*, *placenta*. On faiſoit honneur à ſes amis en leur envoyant du *couſin*.

Cousin, eſt auſſi un petit inſecte volant qui pique avec grande douleur & importunité. *Culex*. Les *couſins* & les mouches ont ſix grandes jambes, n'ont point de cou, & ont une trompe qu'ils allongent & retirent, par le moyen de laquelle ils ſuccent le ſang des animaux, & les autres liqueurs dont ils ſe nourriſſent. En Amérique on eſt tellement affligé de *couſins* qu'on ne ſçauroit dormir à l'air, ni avoir aucune partie du corps découvèrte. Pour s'en défendre, il faut mettre du papiér ſous ſes bas ; car leur aiguillon ne le peut pèrcer. Pour les faire ſortir d'une chambre, il faut mettre une lumière au dehors, ils y accourent, & puis on fèrme promptement toutes les fenêtres.

Ménage dérive ce mot de *culcinus*, formé de *culex*.

Cousin, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Tous Gentilshommes ſont *couſins*, & tous vilains compères. On appelle du mauvais vin dans un logis du *chaſſe-couſin*.

COUSINAGE. ſ. m. Parenté, aſſemblage de couſins. *Cognatio*. Cet homme vous traite de couſin, dites moi de quel côté vient ce *couſinage*. Le *couſinage* eſt bien ſouvent un prétexte pour ſe voir ſans ſcandale. Pour les noces des petites gens on aſſemble tout le *couſinage*.

COUSINER. v. n. S'appeller couſins, s'aller viſiter comme couſins, ou amis. *Cognatos ſe mutuo vocare & inviſere*. Un tel *couſine* avec un tel. Cet Hobereau ne vit que d'aller *couſiner* deçà & delà. Il n'y a guères que les provinciaux qui ſe *couſinent* : ce tèrme de familiarité n'eſt point en uſage à la Cour.

COUSOIR. ſ. m. Tèrme de Relieur. C'eſt une manière de petite tâble, ſur laquelle on coud les livres qu'on veut relier.

COUſSIN. ſ. m. Eſpéce d'oreillér, ou de carreau, qu'on emplit de plume, de bourre, ou autre matière molle, pour être aſſis ou couché plus doucement. *Pulvinus*, *pulvinar*. On ne s'en ſèrt guères que pour dire un carreau qui ſe met ſur un ſiége, ou une chaiſe. Cail. Le P. Bouhours dit pourtant que le Sultan avoit accoutumé de s'aſſeoir ſur des *couſſins*.

Et ſon corps ramaſſé dans ſa courte groſſeur,
Fait gemir les couſſins *ſous ſa molle épaiſſeur*. Boil.

Ce mot vient de l'Allemand *kuſſen*, ou *kuſſin*, ſignifiant la même chôſe. C'eſt le ſentiment de Bollandus, *Act. SS. Febr. T. III. p.* 105. ſur le mot *Cuſſinus*, ou *Cuſſio*, qui ſe trouve dans le même ſens dans un Écrit de Saint Angilbert. On trouve dans quelques Auteurs *cuſſinus*, & *cuſſinum*, pour dire *couſſin*.

On le dit proprement de ce qu'on met ſur les ſiéges de carroſſe. Ils ſont de cuir emplis de plume, & couvèrts par deſſus de la même étoffe dont le carroſſe eſt garni.

On appelle auſſi un *couſſin* pour courre la poſte, ou *couſſinet*, une eſpéce de petit matelas piqué & mollet qu'on met ſur une ſelle ; & pareillement celui qu'on attache dèrrière la ſelle du cheval pour porter une valiſe, ou ſur le garrot ou poitrail des chevaux de carroſſe, pour empêcher que le harnois ne les bleſſe.

Coussin. Les Doreurs ſur cuir appellent ainſi un petit ais couvèrt d'une peau de veau, ſous laquelle il y a du poil de cèrf, & ſur laquelle on couppe les tranches d'or.

Couſsin de Canon. Tèrme d'Artillerie, c'eſt un gros billot de bois pôſé dans le dèrrière de l'afût & qui en ſoutient la culaſſe. On l'appelle auſſi *chevet de canon*.

Couſsin d'Amurre, en tèrme de Marine, ſe dit d'un tiſſu de bitort, que l'on met ſur le platbord du vaiſſeau, où porte la ralingue de la voile pour l'empêcher de ſe coupper. *Couſſin* ſe dit encore d'un pareil tiſſu que l'on met ſur le mât de beaupré, & ſur les cèrcles des hunes pour le même uſage.

COUſSINET. ſ. m. diminutif. Petit couſſin. *Pulvillus*. On met des *couſſinets* pleins de chôſes odoriférantes ſur les lits par ornement.

Couſsinet a Mousquetaire. C'eſt un *couſſinet* que le ſoldat plaçoit autrefois ſous ſa bandouillière, à l'endroit où il porte le mouſquet. Il y a auſſi des *couſſinets* que l'on met ſur le garôt des chevaux de carroſſe, de peur qu'ils ne ſe bleſſent en cet endroit-là. Les Doreurs ſur bois ont des *couſſinets* pour tailler leur or, & les Graveurs pour ſoutenir les planches qu'ils gravent.

Couſsinet, eſt auſſi la prémière aſſiſe qui porte la rampe des piédroits des voutes rampantes. *Pulvinus*. On l'appelle ſommiér dans les croiſées, ou portes.

En Architecture on appelle *couſſinet* l'ornement du chapiteau Ionique entre l'ove, & l'abaque, qui ſèrt à former les volutes. *Pulvinus*. On l'appelle *couſſinet*, parcequ'il repréſente comme un oreiller preſſé par la charge qui eſt deſſus, & qui eſt roulé, & attaché d'une courroye. C'eſt auſſi un nom qu'on donne à l'impoſte.

On dit figurément, Jetter ſont *couſſinet* ſur quelque chôſe ; pour dire, Avoir envie de l'acheter, ou de l'obtenir, parcequ'elle accommode fort.

COUſSINOTTE. ſ. f. Nom de pomme. Les *Couſſinottes*, eſpéce de Calville, qui ſe gardent juſqu'en Février, ont l'eau fort aigre, & la queuë longue & menuë. La Quint.

Couſson. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. Nos Villageois (de Dauphiné) appellent ainſi une vapeur chaude qui brûle les bourgeons les plus tendres des vignes, quand elles commencent à pouſſer. Chorier, *hiſt. de Dauph. L. II. p.* 101.

Ce mot vient du Grec Κᾶυσος, ou *κάυσων*, qui ſignifient ardeur. Id.

COUſT. ſ. m. Prix de la chôſe qu'on achete, ou ce qu'on eſt obligé de dépenſer pour l'acquérir, pour la conſtruire, ou pour l'entretenir. *Sumtus*, *impenſa*. Les bâtimens ſont de grand *coût*. L'artillerie, les équipages de mèr, ſont de grand *coût* à l'État. Ce mot eſt vieux dans la Langue, & y eſt paſſé tout pur du Celtique, ou Bas-Breton, où il ſignifie la même chôſe. Mazarin fut en compagnie du Cardinal Colonne étudier à Alcala de Hénares, où il demeura dix huit mois à ſes propres *coûts* & dépens. Mascur.

On dit en tèrmes de Palais Rembourſer les frais & loyaux *coûts* ; pour dire, ce qu'il a légitimement coûté à acheter une chôſe ; comme en matière d'héritage, c'eſt outre le prix, les lods & ventes, les frais du contrat, le payement des charges, &c. On dit en ce ſens, Le *coût* en fait pèrdre le goût ; pour dire, qu'il ſe faut paſſer d'une chôſe, quand elle eſt trop chère, quand on n'a pas le moyen de l'acheter.

COUſTAGE. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire la même chôſe que *couſt*. Voyez ce mot.

Couſtage, ou Coûtage ſ. m. Droit des Seigneurs ſur leurs vaſſaux, ou ſujets. *Cotagium*. Il étoit en uſage en Bretagne dès le XIIe ſiécle. Lobineau, *hiſt. de Bret. T. I. p.* 201. & T. II. p. 162.

COUſTANT. adj. m. ſe dit en cette phrâſe. Il faut acheter les chôſes aux prix *coûtant* ; c'eſt-à-dire, au prix ordinaire, & ne les point enchérir par une folle paſſion. *Pretium commune*, *pretium quod in uſu eſt*.

COUſTER. v. act. Valoir cèrtain prix. *Conſtare*. Le blé eſt ramendé, il ne *coûte* plus que tant. Il en faut avoir, quoi qu'il *coûte*. Eſt-il néceſſaire d'acheter des pèrruques, lorſque l'on peut porter des cheveux de ſon crû, & qui ne *coûtent* rien ? Mol.

Couſter, ſignifie auſſi, Obliger à grande dépenſe. *Conſtare*. Les procès l'ont ruiné, ils lui ont *coûté* tout ſon bien. L'exèrcice de la Paume *coûte* beaucoup. Un équipage *coûte* bon à entretenir à Paris.

Couſter, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales & ſpirituelles, de ce qui cauſe de la peine, ou de la douleur. *Stare*. Cette pèrte lui a bien *coûté* des larmes, & des ſoupirs. La ſcience *coûte* beaucoup de veilles, de ſueurs, de travaux à acquérir. Cet homme n'a pas le génie facile, ſes vèrs lui *coûtent* beaucoup. L'adieu, belle Philis, *coûte* le plus à dire. Saraz. Pour punition de ſa faute, il en a *coûté* un mois de priſon. Ne tenons pas nos ſèrmens, je vous prie, il *coûte* trop de les obſèrver. Vos charmes ont *coûté* bien des larmes. Voit. Les vieillards aiment à conter les hiſtoires de leur tems, parce que quand l'eſprit a pèrdu ſa force, il aime à dire ce qui ne *coûte* rien à penſer. S. Evr. C'eſt acheter trop chèr le ménagement de nos intérêts, lorſqu'il en *coûte* des baſſeſſes. Id. Son amitié *coûte* chèr, en parlant d'une pèrſonne dont il faut eſſuyer les caprices, & les méchantes humeurs. On achete les chôſes bien chèr quand il en *coûte* un repentir. Id.

Et tel mot pour avoir réjoüi le Lecteur,
A coûté *bien ſouvent des larmes à l'Auteur*.

C'eſt à ceux-là à combattre qui peuvent mourir ſans qu'il en *coûte* rien qu'à eux : mais vous dont la vie renfèrme la deſtinée de tant de

de monde, vous ne devez point courir au danger. Bouh. La tranquilité publique entretenuë, vaut mieux que ces victoires qui *coûtent* d'ordinaire tant de ſang, & tant de larmes. Fléch. Rien ne *coûte* plus que ce qui paroît n'avoir rien *coûté*: je veux dire, cet air ſimple & naturel, mais noble & poli, en quoi nôtre langue eſt ſi differente des autres. Bouh. Rien ne *coûtoit* davantage à Malhèrbe que ce qui paroiſſoit ne lui avoir rien *coûté*. Le néceſſaire d'une langue ne *coûte* guères; mais les délicateſſes ſont difficiles. Ch. de Mer. L'eſprit n'eſt point piqué agréablement, quand il lui *coûte* trop de peine à démêler l'obſcurité d'une penſée. Bouh. La joye d'un bon mot *coûte* quelquefois bien chèr. Le Pays.

Après les noirs forfaits que vôtre amour vous coûte,
Vôtre âme doit frémir de la paix qu'elle goûte. Qui.

De tant de duretez que j'étale à regrèt,
Chaque mot à mon cœur coûte *un ſoupir ſecrèt.* Corn.

La fortune toûjours ſouple à ce que je veux,
Bien ſouvent avoit peur de me coûter *des vœux.* Bred.

Et, quand par mes efforts je pourrois l'attendrir,
Mes jours ne valent pas qu'il m'en coûte *un ſoupir.*
Capistron.

Couſter, ſignifie auſſi, Faire une chôſe à regrèt, avec répugnance. *Ægrè ferre aliquid.* On peut auſſi ſe ſervir du vèrbe *Conſtare & ſtare.* Jamais reſolution n'a tant *coûté* à prendre. Voit. Quand il faut qu'un honnête homme faſſe des ſoumiſſions, flatte les Grands, tout lui *coûte*. Quand il faut ſervir ſes amis, rien ne lui *coûte*. On dit auſſi d'un prodigue, que l'argent ne lui *coûte* rien. On dit en amour,

Tout eſt doux, & rien ne coûte,
Pour un cœur qui ſçait aimer.

On le dit auſſi des autres chôſes dont on eſt mauvais ménager. Ce Capitaine expôſe trop ſes ſoldats, la vie des hommes ne lui *coûte* guères. La peine de ſes valets ne lui *coûte* rien.

COUſTIÈRES. Tèrme de Marine. Voyez Coutières.

COUſTILLARDE. ſ. f. Eſt une playe ou balafre par une dague, ou long poignard qu'on appelloit autrefois *couſtille*, parcequ'on les portoit ſur le côté; ou de *couſtel*, qui ſignifioit autrefois *couteau*: & on appelloit *Couſtilliers*, ceux qui portoient la couſtille d'un homme d'arme, & qui ſe tenoient près de lui, comme remarque Fauchet. On dit encore des aſſaſſins & bretteurs, qu'ils ont donné pluſieurs *couſtillades* à quelqu'un, quand ils lui ont fait pluſieurs bleſſures, ſur tout au viſage. *Plaga luculenta.*

COUſTILLE. ſ. f. Voyez COUTILLE & COUſTILLARDE.

COUſTILLIÉR. ſ. m. Voyez COUTILLIÉR.

COUſTUME. Souvent on écrit COUTUME. ſ. f. Train de vie, ou ſuite d'actions ordinaires, qui étant pluſieurs fois répétées donnent une habitude, ou facilité de les faire quand on veut. *Conſuetudo, mos, uſus.* La *coutume* rend toutes chôſes faciles. La *coutume* adoucit les chôſes les plus rudes, & appriv oiſe juſqu'aux maux. Ablanc. Le péché s'établit par des *coutumes* qui deviennent des néceſſitez, & par des complaiſances dont on ſe fait de miſérables devoirs. Fléch. Les femmes aiment mieux pleurer par *coutume*, que ſe conſoler par raiſon. Malh. Les impreſſions de la *coutume* & de l'éducation entraînent la plûpart des hommes, qui ne dogmatiſent que ſur ces vains fondemens. Pasc. Nous nous endurciſſons à tout par la *coutume*: elle endort nôtre ſentiment à la ſouffrance. Mont. Combien voit-on de Chrétiens courir à l'Égliſe, moins par dévotion, & par devoir, que par *coutume*, & par bienſéance. Fléch. La *coutume* forme nôtre train de vie, & divèrſifie nôtre nature comme il lui plaît. Mont. La *coutume* nous entraîne, & nous mettons au rang des véritez les èrreurs qui ſont devenuës publiques. Charp.

Ce mot eſt dérivé *à conſuetudine*, par contraction. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *cuſtuma*, *cuſtumarius*, & *cuſtumare*.

Couſtume, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe font ordinairement & naturellement; même par les animaux & par les corps inanimez. Les charmes de ſon eſprit ont entretenu dans mon cœur les ardeurs que l'hyménée a *coutume* d'éteindre. Vill. On dit que les éléphans ont *coutume* de ſaluer tous les matins le ſoleil. A Paris le ſoleil a *coutume* de ſe lever en été à quatre heures, en hivèr à huit. Les arbres ont *coutume* de pouſſer au printems. Les roſſignols ont *coutume* de chanter au mois de Mai. Le mot de *coutume*, quand il ſe trouve joint au vèrbe auxiliaire, comme il l'eſt dans les exemples de cet article, s'exprime en Latin par le vèrbe *Solere*.

Couſtume, ſe dit auſſi des mœurs, des cérémonies, des façons de vivre des peuples qui ſont tournées en habitude, & qui ont paſſé en uſage, ou en force de loi. *Inſtitutum, conſuetudo, ritus.* Il eſt plus difficile d'arracher les ſentimens de *coutume*, & de préjugé, que ceux qui ſont entrez dans l'eſprit par preuve, & par raiſonnement. S. Évr. On a la mauvaiſe *coutume* de loüer indifferement les gens de qualité ſur tout ce qu'ils font. S. Real. Les Relations des Voyageurs nous apprennent d'étranges *coutumes* des peuples éloignez. Ils ſont préoccupez de la bonté de leurs *coutumes*, comme nous des nôtres. Philon Juif dit que Dieu n'a pèrmis la confuſion des langues, & la diverſité des *coutumes*, que pour la punition du genre humain. Il ne faut pas laiſſer pèrdre les bonnes *coutumes*. S. Chryſoſtome compare la *coutume* aux ſucceſſions: elle transfère à la poſtérité un uſage héréditaire.

Couſtume, preſque en ce ſens, ſe dit des chôſes qui étoient d'abord volontaires, & qui ſont devenuës néceſſaires par l'uſage. *Mos, uſus, conſuetudo.* Les étreines ſont paſſées en *coutume*. Les préſens, qu'on fait aux nouveaux mariez, que font les Officiers en leur réception en des charges, ſont dûs, parce qu'ils ſont paſſez en *coutume*.

Couſtume, ſignifie encore l'uſage de faire ou de ne pas faire cèrtaines chôſes, lorſqu'il a été introduit par la plus grande partie des peuples d'un Royaume, d'une Province, &c. & s'il n'a rien de mauvais en ſoi il peut obliger, juſqu'à ce qu'il ſoit abrogé par un uſage contraire, ou par une loi: pour que cet uſage ainſi établi ait force de loi, il faut pour l'ordinaire qu'il ſoit fondé ſur quelque raiſon, & ſur quelque utilité conſidérable. Les principaux effets de la *coutume* ſont 1°, Qu'elle a la même autorité & le même pouvoir que la loi. 2°, Qu'elle ſert à interpreter les loix écrites, ce qui doit s'entendre dans une République ou un État populaire; car dans un État monarchique il n'y a que le Prince qui ait droit d'interpréter les loix. La *coutume* en général dans le Droit eſt un droit non écrit, établi ſeulement par l'uſage de ceux qui le pratiquent.

Couſtume, ſe dit auſſi d'un droit qu'on paye ordinairement comme une eſpéce de péage aux paſſages des villes, & le plus ſouvent à l'entrée des Bailliages & Vicomtez, pour l'entretien des ponts & paſſages, dont on ne connoît point l'origine ni l'établiſſement. *Jus moribus conſtitutum, in more poſitum.* On met un morceau de bois tourné & attaché au bout d'une pèrche, pour ſignal aux Voituriers qu'il faut payer ce droit; & on l'appelle *billot*, ou *billete*: ſur quoi on a fait ces vèrs,

Ce billot ſuſpendu qui à l'air ſe conſume,
Avèrtit le Marchand d'acquiter ſa coutume.

On appelle en quelques lieux *petite coutume*, le payement d'un denier pour bœuf; & la *grande coutume*, celui de quatre deniers. Les Ecclèſiaſtiques appellèrent autrefois *loüables coutumes*, les droits que le Clèrgé levoit ſur les gens d'Égliſe, comme décimes, annates, déports, proficiats, &c. contre leſquels Paſquier a fait de fortes invectives. On a appellé *coutumes Epiſcopales*, cèrtains deniers ou tributs qu'ils faiſoient payer à Pâques.

Le mot de *Coutume* ſe prend auſſi dans le Droit Canon pour de cèrtains droits que les Évêques éxigeoient des Ecclèſiaſtiques & des Moines dans leurs viſites. Ils les appellèrent droits de *Procuration*, ou de *Coutumes*: comme ils ne ſe contentoient pas des droits ordinaires, les Moines ont ſouvent adreſſé aux Papes leurs plaintes, pour avoir quelque modération. Le Pape Clément V. jugea à propos dans le Concile de Vienne d'apporter le remède néceſſaire à ces excès. Il y fut arrêté que les Évêques dans les viſites des Monaſtères n'éxigeroient que ce que le droit commun, ou ſpécial, la *coutume* ou le privilége leur accorderoient. Voyez les Clementines au titre *De Cenſibus, exactionibus & procurationibus*.

Couſtume, a ſignifié autrefois un revenu annuel en blé, vin, & autre chôſe payable au Seigneur qui avoit donné l'héritage à cette condition. Ainſi on diſoit, Prendre un héritage à *coutumes*; pour dire, à cèrtaines charges ſpécifiées, ou ſelon l'uſage ordinaire des lieux. On a appellé auſſi *droits de coutumes*, d'autres ſortes de droits établis par les Seigneurs dans les marchez ſur les denrées par l'uſage & la *coutume* des lieux.

Couſtume, ſignifie auſſi le droit particuliér, ou municipal, établi par l'uſage en cèrtaines Provinces, qui a force de loi depuis qu'il a été rédigé par écrit. *Jus municipale, jus moribus conſtitutum, jus antiqui moris, in more poſitum.* Les *Coutumes* ſont ſouveraines dans leur reſſort. Le Mait. Les *Coutumes* ſont réelles, & ſont renfèrmées dans les limites de leur tèrritoire. Les *coutumes* générales de France ſont compriſes en deux volumes. *Volumen juris moribus conſtituti.* Guenois a fait un beau travail pour la conférence des *coutumes*. Dans le ſiécle paſſé on a envoyé des Commiſſaires pour réformer la plûpart des *coutumes*. Bartole dit que

les *coutumes* ont été introduites pour ajoûter ou pour déroger au Droit commun ; & partant il ſuppoſe qu'il eſt plus ancien. M. de Marca traite de l'inſtitution des *coutumes* dans ſon hiſtoire de Bearn L. V. C. 12. Il y a auſſi des *coutumes* locales, qui ſont en uſage dans des lieux, ou Seigneuries particulières.

La *coutume* de Normandie eſt appellée la *ſage coutume*. La *coutume* de Paris ſert de régle pour toutes les autres *coutumes*, quand elles n'ont point de diſpoſitions contraires. Du Moulin, Tournet, ont commenté la *coutume* de Paris ; Buridan celle de Rheims ; d'Argentré celle de Bretagne, l'Abbé & Ragueau celle de Bèrri ; Chaſſanée celle de Bourgogne, &c. On appelle auſſi un païs de *coutume*, par oppoſition au païs de *Droit écrit*, celui qui eſt régi par une *coutume* particulière. C'eſt un point de *coutume*, un article, une queſtion de *coutume*. M. Catherinot, Avocat du Roi à Bourges, a fait une diſſertation pour montrer que les *coutumes* ne ſont pas de droit étroit.

On dit auſſi, Suivant les us & *coutumes* du païs, les us & *coutumes* de la mèr. Voyez US.

Chez les Romains on appelloit *coutume* le Droit qui n'étoit point écrit : ce fut de ce Droit dont ils ſe ſervîrent après que les Rois eurent été chaſſez de Rome.

Les Gaulois, au rapport de Céſar L. I. *de Bell. Gall.* avoient leurs *coutumes* particulières qu'ils ont toujours conſervées, & il fut impoſſible aux Romains de les gouvèrner par d'autres loix, il n'y eut que les provinces voiſines de l'Italie qui fûrent forcées de recevoir les loix Romaines.

On ne convient pas trop en quel tems s'eſt introduite cette divèrſité de *coutumes*, qui régne dans les divèrſes Provinces de France. Il y a bien de l'apparence que les Romains après la Conquête des Gaules impoſerent aux vaincus la néceſſité de s'aſſujettir aux loix Romaines. Mais dans la décadence de l'Empire, & lorſque les peuples venus du Nord, ou ſortis d'Allemagne, inondèrent la Gaule, ils apportèrent une grande confuſion à cet égard. Quelques-uns prétendent qu'on ſe régla encore longtems par le droit Romain, parceque ces nations barbares ignoroient même juſqu'à l'uſage des lettres, & de l'écriture ; enſorte qu'ils n'avoient aucunes loix fixes, & qu'ils ne ſe gouvèrnoient que par cèrtains uſages, qui ſe conſèrvoient parmi eux par tradition. Les François fûrent les prémiers qui rédigèrent des loix par écrit, après qu'ils eurent paſſé le Rhin ; on n'attribuë pourtant la publication de la loi Salique qu'à Clovis : & avant lui les Viſigots ſous leur Roi Evarik, qui tenoit ſa Cour à Toulouſe, avoient déja publié quelques loix. Cette loi Salique fut fort augmentée par les ſucceſſeurs de Clovis, & Charlemagne y ajoûta pluſieurs articles, & la fit rédiger dans un meilleur ordre. Ainſi les François obſèrvoient la loi Salique, & les Capitulaires de Charlemagne, de Louïs le Débonnaire, & de Charles le Chauve. Pour les Romains qui étoient demeurez dans les Gaules, & les anciens Gaulois, ils conſèrvèrent l'uſage des loix Romaines. On tient même que ſous les Rois de la Ire Race le droit Romain étoit la loi générale, & que l'on n'y dérogeoit à l'égard des François, que dans le cas où leurs nouvelles loix contenoient quelque chôſe de contraire. Les Écléſiaſtiques ſur tout obſèrvoient le droit Romain, & la langue Latine étoit celle des tribunaux où l'on rendoit la Juſtice. Pour les Bourguignons, & les Wiſigoths, qui occupoient la partie méridionale de la France, ils s'en tenoient toûjours au droit Romain. Sous la II. Race les François fîrent prévaloir les loix civiles & Écléſiaſtiques de leurs Rois, & le droit Romain commençoit à être aboli ; ce fut alors que le droit Coutumier prit naiſſance ; mais la foibleſſe des dèrniers Rois Carlovingiens produiſit une nouvelle confuſion : car les grands Seigneurs ayant uſurpé la Souveraineté, châcun d'eux s'arrogea auſſi le pouvoir de faire des loix. Ils firent des conſtitutions dans l'étenduë de leur tèrritoire, & c'eſt de là ſans doute qu'eſt venuë la divèrſité des *coutumes*, qui eſt ſi grande dans le Royaume. Avant Louïs VIIe il n'y avoit en France ni Juges ni loix. Le Seigneur d'un lieu en étoit la loi & le Juge. Le Roi & les Grands s'étant trouvez vèrs ce tems-là incommodez de la dépenſe qu'ils avoient faite aux Croiſades, aux Cours plénières & aux Tournois, propoſèrent aux villes & aux bourgs qui étoient de leur dépendance de ſe racheter pour de l'argent. Cette propoſition fut à la fin acceptée de tout le monde. Le peuple alors devenu libre demanda des loix, châque Seigneur en donna de plus ou moins favorables, ſelon le parti qu'on lui faiſoit. De là vient cette multitude de *coutumes* que l'on voit encore aujourd'hui dans les villes, bourgades & villages. LE GENDRE.

La prémière réduction de toutes les *coutumes* de France par autorité publique fut faite ſous Charles VI. au rapport de M. Rouillard. La ſeconde réduction fut faite en conſequence de l'ordonnance de Charles VII. donnée au mois d'Avril 1453. au Montil lès Tours, & en l'année 1577. Les Etats aſſemblez à Blois demandèrent la réformation des *Coutumes*. Cela fut exécuté en 1583. pour la *Coutume de Normandie*. Voyez l'hiſtoire des Rois Jean, Charles V, VI, VII, par M^r l'Abbé de Choiſi. Voyez auſſi M. Bruneau, dans ſon traité des criées, où il donne une table chronologique des *coutumes*, & marque en quelle année châque *coutume* a été rédigée.

COUſTUME, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt la *coutume* de Lorris, où le battu paye l'amende : ce qui ſe dit, quand un homme qui a ſujet de ſe plaindre eſt encore condamné. Cet article ne ſe trouve point dans la *coutume* de Lorris, mais bien dans un vieux Titre de l'an 1448. qui eſt une confirmation des privilèges de Lorris faite par le Roi Philippes, où il eſt dit que quand quelqu'un des Combattans en gage de bataille étoit vaincu, le pleige étoit obligé de payer cent douze ſols d'amende ; ce qui ne ſe faiſoit point dans tous les autres lieux en de ſemblables combats. C'eſt une remarque qu'a fait Paſquier. Mais d'autres ajoutent que cela avoit auſſi lieu en d'autres endroits, comme on voit dans la vie des Évêques de Mès, en un tems où tous les différents ſe vuidoient en champ de bataille & à coups de main ; & alors les battus payoient l'amende. Mais quelques-uns diſent que c'eſt la mauvaiſe intelligence de ce provèrbe qui cauſe de l'étonnement ; car la loi voulant que ceux qui battent les autres ſoient punis, elle s'eſt expliquée en ces tèrmes, qui tiennent de l'apoſtrophe, Le bas-tu ? paye l'amende. Voyez Coquille, *Hiſt. de Nivernois p.* 274. On dit, Une fois n'eſt pas *coutume*.

COUſTUMERIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Dans les Coutumes où ce mot ſe trouve il veut dire la même chôſe que *péagerie*, c'eſt-à-dire, la levée des péages, des droits qu'on impôſe. *Vectigalium exactio*.

COUſTUMIÉR, IÈRE, adjectif & ſubſt. Qui a coutume de faire quelque chôſe. *Solitus, conſuetus, de more, ex more*. Il eſt *coutumier* de s'aller promener tous les matins. Les femmes ſont *coutumières* de mentir, d'être avâres. Il eſt vieux & bas. On dit, Il eſt *coutumier* du fait ; Il n'eſt pas *coutumier* du fait, pour dire, Il a coutume, ou n'a pas coutume de faire une telle chôſe. Tout cela n'eſt bon que dans le ſtile familiér.

COUſTUMIÉR, IÈRE. adj. Qui ſe dit quelquefois de ce qui eſt ordinaire, accoutumé. *Conſuetus*. Mais il n'eſt guères en uſage qu'au féminin & en Poëſie.

La lune eſt coutumière
De naitre tous les mois. RON.

Corneille a dit dans le Polieucte,

Et mes yeux éclairez de plus vives lumières,
Ne trouvent plus en eux leurs grâces coutumières.

COUſTUMIÉR, ſignifie auſſi, le Volume où ſont contenuës les Coutumes d'une Province, ou le Recueil de toutes les Coutumes de France, tant générales que locales, c'eſt-à-dire, des lieux particuliérs, comme celles de Giſors, Andeli, Caën, Bayeux, Vèrnon, Langres, &c. *Volumen juris moribus conſtituti*. Le Grand *Coutumiér* de Normandie a été d'abord imprimé & commenté par Guillaume Roullier d'Alençon en 1539.

On appelle auſſi païs *coutumiér*, le païs qui ſe régit par la coutume, par oppoſition au païs *de Droit écrit*, qui ſe régit par le Droit Romain, comme le Languedoc, le Lyonnois, &c. *Jus non ſcriptum, jus in more poſitum*. Le Droit commun de la France *coutumière* doit ſèrvir de loi. PATRU. Voyez les *Inſtitutes coutumières* de Loiſel.

COUſTUMIÉR, a ſignifié auſſi autrefois les ſujets d'un Seigneur féodal non nobles. *Ignobilis, plebeius*. Ainſi on a appellé pèrſonne *coutumière*, vilain *coutumiér*, homme, femme & fille *coutumière*, ſujets étagers & *coutumiérs*, ceux qu'on a voulu nommer roturiérs : & on appelle bourſe *coutumière*, l'achat que faiſoit un roturiér d'un héritage noble ou non ; amendes *coutumières*, les amandes taxées par la coutume, ou arbitraires : & on diſoit, Partager un héritage *coutumièrement*, par oppoſition à un partage qui ſe faiſoit *noblement* ; ce qui eſt fort fréquent dans les Coutumes de France.

On appelle auſſi *coutumiérs & coutumes*, les uſagers & les uſages de bois, pacages ou panages.

COUſTUMIÈREMENT. adv. Tèrme de coutumes. Cet advèrbe dans les coutumes d'Anjou & du Maine marque la nature des biens qui ne ſont pas nobles. *Coutumièrement* eſt oppoſé à *noblement*, & marque la différence qu'il y a avec ce qui ſe départ noblement.

COUSU, UË. adj. & participe du vèrbe *coudre*. Ce qui eſt attaché à un autre avec du filet, de la ſoye, &c. *Sutus, conſutus*. Voilà un habit, des gands, des ſouliérs *couſus* bien proprement.

COUSU, ſignifie auſſi, Maigre, décharné. *Macer, macilentus*. Cet homme a le viſage *couſu* ; pour dire, qu'il n'a point de chair aux joues, qu'il a le viſage menu, pointu par le bas. On dit auſſi d'un

d'un cheval, qu'il a les flancs *couſus*; pour dire, qu'il eſt maigre & efflanqué.

COUSU, ſignifie encore, Cicatriſé, rempli de coutures ſur la peau, qui marquent des veſtiges de playes ou d'ulcères guéris il y a long tems. *Cicatricoſus.*

On dit en tèrmes de Manége, qu'un homme eſt *couſu* dans la ſelle; pour dire, qu'il eſt fèrme à cheval, qu'il n'en branle pas, qu'il ſemble y être attaché. *Inſidens equo firmiter.*

COUSU, ou *Chef couſu*, ſe dit en tèrmes de Blâſon. Voyez COUDRE.

COUSU, ſe dit auſſi en ces phrâſes. On appelle un homme tout *couſu* de piſtoles, celui qui en a beaucoup, par alluſion à la manière des avâres, qui couſent leur argent dans leurs ceintures, dans leurs habits, pour le mieux cacher & garder. Ouï de pareils diſcours & les dépenſes que vous faites, ſeront cauſes qu'un de ces jours on me viendra coupper la gorge, dans la penſée que je ſuis tout *couſu de piſtoles.* MOL. On appelle des fineſſes *couſues* de fil blanc, celles qui ſont groſſières & aiſées à découvrir. On appelle auſſi bouche *couſue*, une bouche diſcrette qui ne découvre point le ſecret qu'on lui a recommandé de garder.

COUTANCE. ſ. Ville de France dans la Baſſe Nòrmandie capitale du Cotantin, auquel elle a donné ce nom. *Conſtantia Caſtra.* Quelques-uns veulent que ſon propre nom ſoit *Conſtantiæ, arum*, pluriel, parce qu'elle étoit diviſée en deux. Pluſieurs ſçavans veulent qu'elle ait été ainſi appellée parce que ce fut d'abord un Camp de Conſtantius Chlorus père du Grand Conſtantin, qui dans la ſuite eſt devenu ville. M. Huet eſt de ce ſentiment, dans ſes Origines de Caën ch. IIIe; M. Corneille au mot Cotantin prétend, ſur un paſſage d'Ammien Marcellin, qui dit que la Seine ſe décharge dans la mèr, *propè caſtra Conſtantia*, que ces *Caſtra Conſtantia*, ou ce Camp de Conſtantius, eſt tout le Cotantin, & nòn pas *Coutance* ſeule, mais on n'a jamais appellé Camp, *Caſtra*, un païs entier, mais des lieux fortifiez, qui dans la ſuite ſont devenus des villes. D'autres prétendent que ce nom lui fut donné à cauſe de ſa Conſtance à réſiſter aux Romains. D'autres veulent que ce ſoit le *Coſedia* d'Ammien Marcellin. D'autres diſent qu'elle fut ainſi appellée à l'honneur de l'Auguſte Conſtantius petit fils de Conſtantius Chlorus, & frère de Conſtans, pour qui l'on y avoit érigé quelque arc de triomphe, ou quelque autre monument. D'autres enfin l'appellent *Auguſta Romanduorum*, & diſent qu'elle étoit la Capitale du peuple appellé *Romandui*, & enſuite de ceux qu'on nommoit *Unelli*, ou *Venelli*, & qui ſuccedèrent aux Romandueurs. On trouve dans la Carte de Peutinger *Conſtantia Crouciaconnum*, & dans Ptolemée *Conſtantia Crocitanorum Venetorum*. Pluſieurs Auteurs ont cru que cette ville avoit été bâtie par Rhomus, ou Romaus, l'an du monde 2520. *Coutance* eſt un Évêché fort ancien. S. Lo, cinquième Évêque de cette ville, aſſiſta l'an 546 au Ve Concile d'Orléans. M. Daireaux de Vendôme a fait des rechèrches très-curieuſes pour l'hiſtoire de *Coutance* & du Cotantin. M. Corneille écrit *Coutances*: mais M. Huet & pluſieurs autres ne mettent point d'*s* à la fin.

COUTEAU. ſ. m. Utencile ſervant à la table, fait d'un fèr acéré, trenchant d'un côté, qui ſert principalement à coupper le pain, les viandes. *Culter.* Cette viande eſt tendre au *couteau*. Ce fruit eſt meur, il eſt doux au *couteau*. On eſt ſervi dans le cabaret au tac tac du *couteau*.

Ce mot, *couteau*, vient du Latin, *cultellus*; & ſi l'on en croit le P. Pezron *cultellus*, un *couteau*, eſt tiré du Celtique *coutel*, ou *goutel*. Il faudroit qu'il fût bien prouvé que *coutel*, ou *goutel*, eſt Celtique, & qu'il ne vient pas de *cultellus*.

Il y a pluſieurs ſortes de *couteaux*: un *couteau* de poche, qui a ſa gaine: un *couteau* pliant à une jambette: *couteau* de cuiſine, de Bouchér, pour coupper la groſſe viande. Les *couteaux* pointus, qu'on nomme *bayonnettes*, ſont déffendus. En Italie on ne ſe ſert que de *couteaux* arrondis par le bout.

On appelloit les *ſacrez couteaux* chez les Payens, ceux qui leur ſervoient à égorger des victimes. Frappe, je tends le ſein à tes *ſacrez couteaux*, dans le temple de la Mort, de Habert.

Miniſtre, pour qui ſe prépare
Cet autel, ce fatal bandeau,
Déja dans une main barbare,
J'aperçois le ſacré couteau.

NOUV. CHOIX DE VÈRS.

COUTEAU, ſe dit auſſi d'une courte épée de ville, qu'on porte ſeulement pour parade. *Gladius.* Lorſqu'il fut attaqué, il n'avoit qu'un petit *couteau*. Ils ſe ſont batus avec armes inégales, l'un avoit une brette, l'autre n'avoit qu'un *couteau*. On dit qu'un homme eſt un *couteau* de Tripière, quand il dit du bien & du mal de la même pèrſonne, qu'il flatte les deux partis contraires.

COUTEAU DE PIÉD, eſt un outil de Cordonnier ſervant à coupper le cuir, qui eſt trenchant & arrondi en demi-cèrcle, & dont le manche eſt fait en poignée. *Scalprum.*

Les Juifs ont fait quelquefois la circonciſion de leurs enfans avec un *couteau* de pierre. *Cultellus lapideus.* On fait des *couteaux* d'ivoire, dont les Sécretaires ſe ſervent pour plier plus proprement les lèttres. *Cultellus eburneus.*

Dans le Manége on appelle le *couteau de chaleur*, un morceau de faulx avec lequel on abat la ſueur des chevaux, en le coulant doucement ſur leur poil.

COUTEAU DE FEU, eſt un inſtrument de Maréchal en forme de *couteau*, fait de fèr, ou de cuivre. *Cultellus ignitus.* Il eſt long d'un piéd, épais par le dos, & mince de l'autre côté. On le fait chauffer dans la forge, & il ſert à donner le feu aux parties malades des chevaux qui en ont beſoin.

COUTEAU DE CHASSE, eſt celui que portent des Chaſſeurs pour coupper des branches. *Culter venatorius.*

COUTEAU, ſe dit figurément en chôſes morales, d'une violente, d'une groſſe affliction. Il lui a mis le *couteau* à la gorge pour lui faire ſigner cette tranſaction. *Vim afferre.* La nouvelle qu'il a appriſe lui a mis le *couteau* dans le cœur, ç'a été un coup de *couteau* pour lui. *Plagam inferre.* On dit auſſi, que des gens aiguiſent leurs *couteaux*; pour dire, qu'ils ſe préparent à ſe battre, à ſe quereller, à diſputer. *Gladios acuere.* Et qu'ils vont joüer des *couteaux*; pour dire, qu'ils ſont prêts d'en venir aux mains. *Ad manus, ad arma venire.* Je me contente de ſçavoir danſer & joüer de la flute, & quelquefois des *couteaux.* ABLAN. J'en ſuis, & j'y joüerai, comme il faut des *couteaux.* SCAR.

On dit auſſi au jeu de cartes, quand un homme a voulu coupper une carte, & qu'un ſuivant a coupé au deſſus de lui, que ſon *couteau* n'étoit pas aſſez fort.

On dit qu'un homme eſt le *couteau* pendant d'un autre, pour dire, qu'il eſt toujours à ſes côtez, qu'il le ſuit, l'accompagne partout, par alluſion aux gens qui portoient autrefois leur *couteau* pendu à la ceinture, comme le font encore des Cuiſiniérs, des Charcutiérs, des Bouchérs &c. *Corpo di Bacho.* Comme juroit d'ordinaire l'Évêque d'Orange, *couteau* pendant du Cardinal enfroqué &c. MASCUR.

On dit auſſi, que des hommes ſont aux épées & aux *couteaux*, ou à *couteaux* tirez; pour dire, qu'ils ſont ennemis jurez, qu'ils ſont prêts à ſe battre, à ſe nuire l'un à l'autre. On dit au contraire, Mettre *couteau* ſur table; pour dire, Se préparer à faire grand chère. *Epulum apparere.* On dit encore d'une piéce de drap dans laquelle on a taillé un habit, & qu'on a entamée, qu'on a mis le *couteau* dedans.

COUTEAU. ſ. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt la première panne des ailes aux oiſeaux de poing. Ces plumes n'ont des barbes longues que d'un côté, & de courtes de l'autre, & ſe tèrminent en pointe, & ainſi reſſemblent en quelque ſorte à un *couteau*. *Prior alæ penna.* Les grandes pannes & les *couteaux* de la freſaye ſont noirs. Les plumes de l'orfraye qui couvrent les grandes pannes & les *couteaux* ont des taches blanches à leurs extrémitez.

COUTELAS. ſ. m. Épée de fin aciér fort tranchante, large, & qui va un peu en ſe courbant. *Acinaces.* On tranche la tête en France avec un *coutelas*. On prétend que le *coutelas* d'aujourd'hui eſt une eſpéce de cimetèrre aſſez ſemblable à celui dont ſe ſervoient les Médes, les Parthes, les Pèrſes.

COUTELAS, en tèrmes de Marine, ſe dit des petites voiles qu'on attache de beau tems à côté des grandes, qu'on appelle autrement *bonnettes en étui. Vela minora.*

COUTELERIE. ſ. f. L'art de faire des *couteaux*, & le lieu où on les vend. *Cultrorum officina.* Les Artiſans de Moulins ſont fort expèrts en *coutelerie*. Il ſe fait un grand débit de *coutelerie* à Châtelleraud.

COUTELIÉR. ſ. m. Celui qui fait ou qui vend des couteaux. *Cultrorum faber.* Sa femme eſt appellée *Couteliere. Fabri cultrorum conjux.* Par un Édit de 1666. il eſt défendu aux *couteliérs* de fabriquer & débiter des bayonnettes, poignards, couteaux en forme de poignards, dagues, épées en bâtons, &c. & de ſe retirer dans les Colléges, ou autres ſemblables communautez.

Quelques-uns écrivent *couſteliérs*, & c'étoit l'ancien uſage; aujourd'hui comme il faut écrire couteau, il faut auſſi ortographier *couteliér* ſans *s*.

COUTELIÈRE. ſ. f. Étui où on met pluſieurs couteaux. *Cultrorum theca.* Si j'achète les couteaux, je veux qu'on me donne auſſi la *couteliére*.

COUTIÉR. ſ. m. Celui qui fait des coutils. *Culcitarum opifex.* Les Maitres Tapiſſiérs prennent dans leurs lettres & ſtatuts la qualité de Contrepointiérs neutrez & *Coutiérs*.

COUTIÈRES. ſ. f. pl. Tèrme de Marine. Ce ſont de groſſes cordes qui ſoutiennent les mats d'une galère, & lui ſervent de haubans. *Funes nautici.*

COUTIL. Quelques-uns diſent COUTIS. ſ. m. Toile faite de fil fort délié, & fort preſſée, qui ſert à faire des tentes, à enfermer de la plume pour faire des lits, des travèrſins, & des oreillers, parce qu'elle eſt extrêmement forte & ſerrée. *Tela fili denſioris.* Les *coutils* doivent être faits de bons fils de chanvre & ſans étouppe. Ils ſont marquez à huit, neuf & dix rais, qui ont leurs longueurs & largeurs ordonnées par les ſtatuts des Tapiſſiérs, ſelon les villes où on les fabrique.

Quelques-uns dérivent ce mot de *culcitra.* Vigenère ſur Céſar dit que *coutil* ſe dit en Latin *Cadurcum*, à cauſe qu'il s'en faiſoit anciennement de fort bons à Cahors & dans le païs de Quèrcy.

On appelle *coutils de brin*, ou *grains groſſiérs*, les gros *coutils* dont on ſe ſert pour garnir les chaiſes & autres meubles.

COUTILLE, ou COUſTILLE. ſ. f. Arme offenſive, dont ſe ſervoient quelques ſoldats François au XVe ſiécle & vèrs le tems de Charles VII. *Cultellus.* C'étoit une eſpéce d'épée, dont il eſt fait mention dans nos anciens Hiſtoriens ſous le nom *cultellus.* Elle étoit plus longue que les épées ordinaires, & tranchante depuis la garde juſqu'à la pointe, fort menuë & à trois faces, ou pans. P. DANIEL, *T. II. p.* 1274. 1275. Voyez Lobineau, hiſt. de Bret. t. 1. p. 565. Il y en a qui écrivent *couſtilles.*

COUTILLIÉR. ſ. m. C'eſt-à-dire fort vrai-ſemblablement, un ſoldat qui ſe ſervoit d'une coutille. P. DANIEL. *T. II. p.* 1274. *Cuſtos, Satelles, Latero, Miles Armatus cultello, cultellarius.* Châque Lance, ou homme d'armes des compagnies d'ordonnance qu'établit Charles VII. devoit être payé pour ſix pèrſonnes, lui même compris dans ce nombre, dont trois ſeroient Archérs à cheval, un *Coutilliér*, & un page, ou valet. ID. C'eſt apparemment la même chôſe que les *Coutilleurs* qui ſe trouvent parmi les Officiers de la Maiſon du Duc de Bretagne. LOBINEAU, *T. II. pag.* 1471. Les régles de la milice du Duc de Bourgogne Charles rapportées par Gollut *Mem. des Bourg. L. X. c. 96.* portent que les hommes d'armes auront long eſtoc, roide, & legier, couteau taillant, pendant au ſeneſtre côté de la ſelle; ſeront montez de trois chevaux, dont l'un ſera ſouffiſant pour courre & rompre lance, qu'il ait chanfrain & plumas, & auſſi bardes, s'il en peut recouvrer: les deux autres chevaux ne ſoient mendres du prix l'un de 30 eſcus & l'autre de 20 eſcus, pour porter leur page & *couſtiller*; lequel *couſtiller* ſoit habillé de brigandine, ou de corſet, fendu au coſté à la façon d'Allemagne: gorgerin, ſallade, flamards, faltes, ou brayers d'archiér: de avant bras à petites gardes, & gantelets, javeline à arrêt légière, & la plus roide qu'il pourra trouver pour la couchier au beſoin: & ſoit fourni de bonne épée, & dague longue, trenchant à deux côtez. Le même Gollut dit c. 98. Les chefs d'eſquadre & leurs Lieutenans havoient chacun un *Couſtiller* d'arme, payé par le Duc, faiſant en tout le nombre de douze *couſtilliers;* la charge deſquels étoit d'aller avec le fourrier de la garde, pour prendre les logis. Deux d'iceux, pour eſquadre, de dreſſer le logis, pour leur eſquadre, & le tiers retournoit au devant, pour guider & conduire l'eſquadre en ſon logis.

Il y a apparence que le nom de *Coutillier* a été formé du nom de *coutille*, comme on a formé les noms de *Piquiér*, *Grenadiér*, *Fuſeliér*, *Canoniér*, *Carabiniér*, &c. des noms de *pique*, *grenade*, *fuſil*, *canon*, *carabine*, &c.

COUTONNINE. ſ. f. Sorte de toile qui eſt de coton, & la tréme de chanvre. On s'en ſert en Provence pour faire des voiles, on fait de *Coutonnine* les voiles des galères.

COUTRAU. La poire de *coutrau*, eſpéce de mauvaiſe poire, appellée autrement de S. Gilles. Elle ſe mange au mois d'Août. LA QUINTINIE.

COUTRE. ſ. m. Groſſe plaque de fèr trenchante attachée à un des côtez de la charruë pour fendre & vèrſer la tèrre. *Aratri culter, dens, dentale.* Il diffère du ſoc, qui eſt une autre groſſe piéce de fèr pointu qui commence l'ouvèrture de la tèrre. Les Poëtes Bucoliques ſe ſèrvent ſouvent de cette épithéte, Les *coûtres* trenchans.

COÛTRE, eſt auſſi un nom que l'on donne en pluſieurs Égliſes à celui qui a le ſoin de ſonner les cloches, & de garder les cléfs de l'Égliſe. *Templi foribus ærique campano præpoſitus.*

M. Chaſtelain remarque fort bien que *coûtre* eſt la même chôſe que *cuſter*, ou plûtôt *Kuſter* en Allemand; mais ce qu'il ajoute n'eſt pas vrai, que ce nom vient de *cuſtode*, ablatif de *cuſtos*, gardien, & que *coutre* eſt à peu près comme Tréſorier; car *Kuſter* eſt un mot purement Teutonique & Franc, & peut-être auſſi Celtique, qui ſignifie celui qui orne, qui pare, comme il paroît par nos anciens mots *accouſtrer*, & *accouſtrement.* Ainſi *coûtre* eſt proprement celui qui a ſoin d'orner, de parer l'Égliſe, le Sacriſtain. Voyez encore ACCOUſTRER. Ménage dans ſon hiſt. de Sablé L. II. c. 3. p. 26. remarque que dans l'original de la fondation du Prieuré de Souleſmes on lit *cuſtoris*, & que dans la liſte des Chanoines de la Métropolitaine de Mayence il y a de même *cuſtor* pour *cuſtos*; & que c'eſt de là que s'eſt fait le mot de *coûtre*, pour *cuſtos Eccleſiæ*, dans l'Égliſe de Rheims; & dans celle de S. Quentin, pour *conſervator Eccleſiæ.* Il ajoute L. IX. c. 8. p. 251. que *cuſtor* s'eſt dit pour *cuſtos*, comme *arbor* pour *arbos*; mais on n'a point tèrminé en *or* les noms en *os* dans la baſſe Latinité, & l'étymologie Allemande paroît plus convenable.

COUTREMINE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *Caſemate.*

COUTURE. ſ. f. Union de deux chôſes qui ſe peuvent joindre, attacher enſemble avec du fil, de la ſoye, &c. *Sutura.* Quand on veut qu'une chôſe tienne bien, il faut y faire une double *couture.* Rabattre la *couture*, c'eſt, Coudre une ſeconde fois en rabattant les bords d'une chôſe couſuë les uns ſur les autres. On appelle des draps ſans *couture*, ceux qui ſont faits d'un ſeul lé de toile qui eſt fort large. La robbe de Nôtre Seigneur étoit ſans *couture*, & ne put être diviſée. *Couture* à l'Angloiſe, *couture* à points par deſſus, &c.

COUTURE, ſignifie auſſi la cicatrice, la marque que laiſſent ſur la peau les playes & les ulcères qui ont été autrefois guéris. *Cicatrix.* Cette fille a eû la petite vérole, il lui eſt reſté pluſieurs *coutures* ſur le viſage. Cet Officiér a reçu pluſieurs bleſſures à l'armée, il en fait voir encore les *coutures.*

COUTURE, ſe dit auſſi de l'art de coudre, & de la délicateſſe du travail. *Ars ſutura, Ars ſuendi.* On a mis cette fille chez une Maîtreſſe pour apprendre la *couture.* La *couture* des gands d'Angletèrre eſt plus propre que celle de France.

COUTURE, eſt auſſi un tèrme d'Auguſtin, qui ſignifie le lieu où l'on fait les habits. *Sartoris officina.*

COUTURE, en tèrmes de Charpenterie marine, eſt la diſtance qui ſe trouve entre deux bordages d'un vaiſſeau, & que l'on a calfatée. *Couture ouvèrture*, ſe dit lorſque l'étouppe qui avoit été miſe entre les deux bordages s'eſt échappée.

COUTURE. Tèrme de Plombiér. Manière d'accommoder le plomb ſur les couvèrtures. *Commiſſura.* Les Plombiérs couvrent quelquefois ſans ſouder les tables de plomb; mais ſeulement avec des *coutures*; c'eſt-à-dire, que le plomb eſt retourné l'un ſur l'autre, & attaché avec des clous pour empêcher qu'il ne ſe rompe par la chaleur, ou par le froid.

COUTURE, ſe dit auſſi de quelques lieux particuliérs abuſivement, au lieu de *culture.* La *Couture* Ste Catherine à Paris: L'Abbaye de la *Couture* au Mans. En ce ſens il vient de *cultura*, qui a ſignifié un *champ cultivé.* Voyez CULTURE.

On dit figurément, qu'une armée a été défaite à platte *couture*; pour dire, entièrement & ſans reſſource. *Penitus, ad internecionem.*

COUTURERIE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour ſignifier le lieu où les Couturiers travaillent. *Sartoris officina.* Il eſt en uſage dans quelques maiſons religieuſes.

COUTURIÉR, IÈRE. ſubſt. Tailleur de village, ou celui qui travaille dans les villes, & qui n'eſt point Maître, mais qui racoutre des habits pour des Fripiérs, ou des pauvres gens. *Sartor, Sarcinator.* On appelle auſſi *Couturières*, des femmes qui font les robbes des enfans, & qui vont travailler à journée dans les maiſons. *Sarcinatrix.*

COUTURIÉR, tèrme d'Anatomie. C'eſt le prémiér des muſcles abducteurs de la jambe, ainſi appellé parce qu'il fait plier la jambe en dedans de la manière que font les couturiérs pour travailler. On le nomme autrement le *long.* Il prend ſon origine de l'épine ſupérieure & antérieure de l'os des iſles, & va s'inſérer obliquement à la partie intèrne & ſupérieure du tibia qu'il tîre en dedans. DIONIS.

COUVÉE. ſ. f. L'aſſemblage des œufs qu'une poule couve en même tems. *Incubationis, incubitûs, incubatûs unius ova.* Malpighi, ſçavant Boulonnois, a eû la curioſité de caſſer pluſieurs fois tous les œufs d'une *couvée* à demie-heure l'un de l'autre, & de voir avec un microſcope tous les changemens qui s'y faiſoient juſqu'à ce que le poulet fût éclos; il en a donné au public les figures fort bien gravées.

COUVÉE, ſe dit auſſi des petits qui ſont d'une même *couvée.* *Pullatio, pullitus.*

COUVÉ, ÉE. adj. Qui eſt *couvé. Fotus.*

COUVÉE, ſignifie figurément une mauvaiſe engeance. *Mala proles, mala ſoboles.* Tous les enfans de coquin ſont des filoux, ou des garces, toute la *couvée* n'en vaut rien.

COUVEUSE. ſ. f. Poule qui couve, qu'on garde dans une métairie pour couver. *Gallina incubans, matrix.*

COUVENT. ſ. m. On diſoit autrefois *Convent*, comme on le prononce encore dans ſes dérivez. Monaſtère de Religieux de l'un & de l'autre ſèxe. *Monaſterium, cœnobium.* Vaugelas veut qu'on écrive *convent*, parce qu'il vient du mot Latin *conventus*, & qu'on prononce *Couvent.* M. Félibien écrit *convent.* Mais tout le monde prononce & écrit, *Couvent.* MÉN. CORN. Les *Couvens* ſont autant de citadelles où la pudeur trouve un azile contre

tre le déréglement & la corruption du ſiécle. S. Louis aimoit le ſilence & la retraitte du *Couvent*. Port-R. Il faut que le *Couvent* ſoit le choix du cœur, & non pas une néceſſité. S. Évr. Il faut au moins trois Religieux pour établir un *Couvent* : mais un ſeul en conſèrve le droit & le titre.

> *Ah ! ſouffrez qu'un* Couvent, *dans les auſtéritez*,
> *Uſe les triſtes jours que le Ciel m'a comptez*. Mol.

Couvent, ſignifie auſſi le Corps ou la Communauté des Religieux, ou Religieuſes qui habitent ces Maiſons. *Religioſa familia*. Tout le *Couvent* a été aſſemblé capitulairement au ſon de la cloche. Les procès s'intentent au nom des Religieux, Prieur & *Couvent*. Entrer au *Couvent*, Sortir du *Couvent*, c'eſt, Prendre ou quitter l'habit d'un *Couvent*.

On dit en menaçant une fille déſobéïſſante, qu'on la mettra dans un *Couvent* ; pour dire, qu'on la fera Religieuſe malgré elle ; qu'il faut qu'elle épouſe le parti qu'on lui propôſe, ou un *couvent*.

COUVER. v. act. & neut. Qui ne ſe dit que des fémelles des oiſeaux qui ſe tiennent ſur les œufs pour les échauffer, juſqu'à ce qu'elles en voyent éclôrre les petits. *Ova incubare, fovere, ovis*, ou *pullis incubare* ; *Sedere in ovis, nidulari*. Les pigeons *couvent* pluſieurs fois l'année. C'eſt une èrreur populaire de croire que les tortuës *couvent* des yeux ; elles couvrent ſeulement les œufs de ſâble, & le ſoleil par ſa chaleur les fait éclorre.

Ce mot vient de *cubare*. Nicod. Du Cange dit auſſi qu'il vient de *cubare ova*.

On dit par comparaiſon, *Couver* des yeux, quand on regarde attentivement une pèrſonne pour qui on a de la tendreſſe, ou de la jalouſie, lorſqu'on ne léve pas les yeux de deſſus elle. *Oculis inhiare, defigere oculos*. C'eſt une femme qui aime tellement ſon mari, qu'elle le *couve* des yeux.

Couver, ſe dit auſſi des femmes du menu peuple, qui étant aſſiſes en un lieu froid, mettent un chauderon de feu ſous leurs cottes, pour ſe tenir plus chaudement. *Incubare*. Prèſque toutes les harangères & les pauvres femmes *couvent*.

Couver, ſe dit encore des chôſes qui ſont cachées quelque tems, & qui ſortent après avec éclat. *Latere, occultari*. Le feu a long-tems *couvé* ſous la cendre, & puis l'incendie a recommencé. Cet homme a des laſſitudes, des dégoûts, il *couve* quelque grande maladie. La petite vérolle *couve* aſſez long-tems avant que de paroître.

Couver, en ce ſens, ſe dit figurément des chôſes morales & ſpirituelles. On croyoit ſon amour éteint, il a long-tems *couvé* dans ſon cœur ſans paroître. Les manières dont ces Princes agiſſent font croire qu'ils *couvent* quelque grande guèrre dans leur âme. Cette ligue, cette conſpiration a *couvé* long-tems avant que d'éclater.

COUVÈRCLE. ſ. m. Ce qui ſèrt pour couvrir, pour fèrmer quelque vaiſſeau. *Operculum*. Le *couvèrcle* d'une boëte, d'un coffre, d'un cuviér, d'une aiguière. Dalibray a dit dans la Métamorphôſe de Montmort en marmite :

> *Le cou de ſon pourpoint s'élargit en grand cèrcle*,
> *Son chapeau de Docteur s'applatit en* couvèrcle.

Ces deux vèrs ſont remarquables en ce que les deux ſeuls mots tèrminez en *èrcle*, qu'il y ait dans la langue Françoiſe, s'y trouvent heureuſément placez pour rimer enſemble.

Ce mot vient du Latin *cooperculum*, qui n'eſt pas de la bonne latinité.

COUVÈRSEAU. ſ. m. Tèrme de charpenterie. Les *couvèrſeaux* ſont quatre planches d'un poûce, ou d'un poûce & demi d'épaiſſeur, qui ſont au deſſus des archures d'un moulin.

COUVÈRT. ſ. m. Abri, lieu à l'ombre. *Umbroſus locus*. Il y a bien du *couvèrt* dans cette maiſon : un beau *couvèrt* d'arbres.

Ce mot vient du Latin *coopertus*.

Couvèrt, ſignifie auſſi, Logement où on eſt à l'abri des injures du tems. *Tectum*. Ce Religieux a été demander le *couvèrt* pour une nuit en ce château. Il a des valets qui n'ont que le *couvert*, que la retraitte dans une maiſon.

Couvèrt, ſignifie auſſi la nappe, la couvèrture de la tâble, & encore plus particulièrement ce qui ſèrt à châcun des conviez, comme l'aſſiétte, la ſèrviétte, la cuillèr, le couteau, & la fourchétte. *Menſa apparatus, ornatus*. On a mis le *couvèrt* dans cette ſalle. Ce Seigneur tient une tâble réglée de douze *couvèrts*. *Duodenis capitibus menſam inſtruit*. Il faut apporter un *couvèrt* pour ce ſurvenant.

Couvèrt, ſignifie encore l'enveloppe d'un paquet de lèttres. *Involucrum, integumentum*. Pour écrire plus ſeurement, on met les lèttres ſous le *couvèrt* d'un Magiſtrat, d'un homme qualifié. On met un double *couvèrt* à des lèttres pour déguiſer l'adreſſe.

Couvèrt, ſignifie auſſi le toit d'un bâtiment. *Tectum*. Le *couvèrt* de cette maiſon a coûté tant. Le *couvèrt* de la Foire S. Gèrmain eſt le plus grand *couvèrt* de l'Europe. En ce ſens on dit à l'adjectif, qu'un propriétaire eſt obligé de tenir ſon locataire clos & *couvert*.

Couvèrt, èrte. adj. Ce qu'on ne voit pas, qui eſt caché par un autre corps. *Tectus, velatus, opertus, adopertus, coopertus, nubilus ; caliginoſus*. Le ciel eſt *couvèrt* de nuages. Une carte *couverte* eſt celle ſur laquelle on a jetté une autre carte. Le feu eſt *couvèrt*, tout le monde eſt couché. Les ſemences ne fructifient point qu'elles ne ſoient *couvèrtes* de tèrre. On dit en ce ſens, qu'un païs eſt *couvèrt*, quand il eſt rempli de bois, lorſqu'il a beaucoup d'abri. Il eſt dangereux de paſſer dans les Ardennes, c'eſt un païs trop *couvèrt*. Les Avocats plaident *couvèrts*, ayant le bonnet ſur la tête : ſoyez *couvèrt*, leur dit ordinairement le Préſident.

Couvèrt, ſe dit auſſi des habits, des chôſes qu'on met ſur ſoi, ſoit pour cacher ſa nudité, ſoit pour ſe tenir chaudement. *Indutus, veſtitus*. Les Sçavans ſont d'ordinaire déchirez & mal *couvèrts*. Cet homme a des Laquais auſſi bien *couvèrts* que des Gentilshommes. Dans ce ſens le mot de *couvèrt* eſt bas, & n'eſt point du bel uſage. Il faut marcher bien *couvèrt*, bien vétu pendant le froid, de peur du rhûme.

Couvèrt, ſe dit auſſi hypèrboliquement des chôſes qui ſont en quantité, en abondance ſur une autre. *Intectus, coopertus, opertus*. Il avoit un habit tout *couvèrt* de broderie. Cette mariée étoit toute *couvèrte* de pièrreries. Le corps de Job étoit tout *couvèrt* d'ulcères. Il étoit *couvèrt* de ſueur. Ablanc. La rive étoit *couvèrte* d'arbres. Vaug. Je l'ai trouvé *couvèrt* d'une affreuſe pouſſière. Rac.

Couvèrt, ſe dit auſſi des teintures fortes & foncées qui tîrent ſur l'obſcur. *Color obſcurus*. Ce bleu eſt un peu trop *couvert*, n'eſt pas aſſez clair. Le vin de Brie eſt trop *couvèrt*, eſt trop rouge. *Vinum nigrum*.

Couvèrt, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Déffendu, lieu où on eſt en ſeureté. *Tutus, defenſus*. Ce baſtion eſt *couvèrt* d'un ouvrage à corne. Ce camp eſt *couvèrt* d'un marais & d'un bois. Ce rempart eſt *couvèrt* d'un parapet. On appelle par éxcellence le corridor, le *chemin couvèrt*, parce qu'il a pour parapet le glacis de l'eſplanade. La frontière eſt *couverte* par de fortes places.

Couvèrt, en tèrmes de Palais, ſe dit des chôſes contre leſquelles on a de bonnes déffenſes. Cette demande eſt *couverte* par un compte, par une longue preſcription.

En tèrmes de Muſique on appelle parties *couvèrtes*, ou mitoyennes, celles qui tiennent le milieu entre le deſſus & la baſſe.

Couvèrt, ſe dit figurément en chôſes morales. C'eſt un ſcélérat qui eſt fort *couvert* de crimes, qui eſt noté en Juſtice, *couvèrt* d'infamie. *Opertus, coopertus*. Il revint *couvèrt* de honte & de riſée. Boil. *Pudore ſuffuſus*.

On appelle auſſi un homme *couvèrt*, celui qui n'eſt pas communicatif ; qui eſt caché, diſſimulé. *Tectus, parùm candidus*. Conſtance étoit d'un eſprit *couvèrt* & diſſimulé. Hèrman. Les gens qui négocient doivent être *couvèrts*, & ne découvrir pas leurs ſentimens. Ce Seigneur pendant les troubles s'eſt tenu clos & *couvèrt* ; il n'a point pris de parti. Il vaut mieux être eſtimé ſimple, pour être ſincère, que de ſe tenir *couvèrt* ſous les ſubtilitez d'une dangèreuſe prudence. Ben. Il y a une inimitié *couvèrte*, c'eſt-à-dire cachée, entre ces deux hommes.

En tèrmes de Blâſon on appelle *couvèrt*, un château, ou une tour avec un comble. *Caſtrum, turris*.

Couvèrt, ſe dit encore figurément en ces phrâſes, Parler en paroles *couvèrtes* ; pour dire, Se faire entendre à demi-mot, ſans éxpliquer la chôſe nettement. *Tectis verbis*. Et on appelle mots *couvèrts*, des paroles honnêtes qui en font entendre d'obſcénes. *Ambigua verbâ & obſcenum ſenſum celantia*.

A Couvèrt, adv. Caché, à l'abri, en ſureté. *Tutus, munitus, defenſus ab aliqua re. In tuto ponere*. Cet homme a gagné du bien, il eſt *à couvèrt* de la néceſſité. Il s'eſt retîré dans un Monaſtère, pour être *à couvèrt* de l'orage. Il a mis *à couvèrt* tout ſon bien ſous des noms empruntez ; pour dire, il l'a caché, il l'a mis en ſureté. Il y a des villes où l'on marche toûjours *à couvèrt*, où on ne craint point la pluye. Cette rivière met le camp *à couvèrt* des ennemis. Cette éminence le met *à couvèrt* de leur canon. Cette piéce nous met *à couvèrt* de tous procès. On l'a obligé d'épouſer la fille qu'il avoit abuſée, pour mettre ſon honneur *à couvèrt*. On dit auſſi ironiquement d'un homme qu'on a mis en priſon, qu'on l'a mis *à couvèrt*. L'envie, & l'ambition ſecrette qui rongent les dévots, vont toûjours *à couvèrt* de leurs pieuſes intentions. Bell. Le faux zéle ſçait bien mettre ſes paſſions *à couvèrt* de la raiſon. Maleb.

> *C'eſt ainſi que ſa main prévient nôtre malheur*,
> *Et nous met pour jamais* à couvèrt *de la crainte*
> *Des piéges que nous tend la malice & l'èrreur*. L'Ab. Tetu.

COUVÈRTE. ſ. f. Tèrme de Marine du Levant, qui ſignifie, Pont, ou tillac. *Fori.* On dit qu'un vaiſſeau porte *couverte*, quand il eſt ponté. On appelle *couverte* de l'iſcocelle de prouë, un cèrtain eſpace qui régne vèrs l'arbre du trinquet, & vèrs les rambades : c'eſt de là qu'on jette les ancres : on y charge auſſi l'artillerie.

COUVÈRTE. ſ. f. Tèrme de Fauconnerie. Les deux grandes pennes du milieu de la queuë ſont appellées les *couvèrtes.* *Duæ majorès pennæ in media avis caudâ ſitæ.* Les autres, ſçavoir, les prémières de chāque côté, ſont appellées les prémières du coin, celles qui ſuivent les deuxièmes du coin, & ainſi des autres.

Dans quelques-Provinces *couvèrte* ſe dit pour *couvèrture* de lit.

COUVÈRTEMENT. adv. D'une manière couvèrte, ſecrette, cachée. *Tectè, occultè, clam. Abſconditè, latenter, tacitè.* Il lui a fait ce reproche *couvèrtement*, en paroles couvèrtes, & à demi mot. Cet Agent négocie fort *couvèrtement.*

On dit provèrbialement, Sèrvir un homme à plats *couvèrts*; pour dire, lui faire myſtère de quelque chôſe, lui cacher une partie du ſecret d'une affaire, lui faire une dèmie, ou une fauſſe confidence; lui rendre ſecrettement de mauvais offices.

COUVÈRTURE. ſ. f. Piéce d'étoffe qui ſèrt à couvrir. *Tegmen, tegumentum, amictus, operimentum, tectum, tegulum.* Une *couverture* de lit. *Lodix, ſtragulum, faſcia lecti.* Il y a des *couvertures* à poil, d'autres à ploc. Des *couvèrtures* piquées. Il n'a pour toute *couvèrture* que ſa courtepointe. On appelle auſſi *couvèrture*, une piéce de laine dont on enveloppe des enfans en maillot, ou que les païſans mettent ſûr leur tête en guiſe de cappe pour ſe garentir de la pluye. On dit auſſi, Faire la *couvèrture*, quand on diſpôſe le lit en état de s'y coucher.

Ce mot vient de *coopertura.*

On appelle *couvèrture*, les piéces d'étoffe qu'on met ſur les mulets, non pas tant pour les garentir de la pluye, que par ornement, pour montrer à qui ils appartiennent par les écuſſons & broderies qu'on y met deſſus. *Stragulum.* On en fait auſſi de parade dans les entrées & les grandes cérémonies. Pluſieurs grands Seigneurs tapiſſent leurs chambres des *couvèrtures* de leurs mulets. Quelques-uns appellent auſſi *couvèrtures*, l'étoffe, la tapiſſerie qui ſèrt à *couvrir* des chaiſes, & autres meubles. D'autres les appellent des *couvèrſeaux.*

COUVÈRTURE, ſe dit auſſi de ce qui ſe met ſur les livres, quand on les relie. *Tegmen, tegumentum, tegumen.* Une *couvèrture* de veau, de maroquin, de parchemin, de papiér marbré. Cet homme ne connoît les livres que par la *couverture.* Une fauſſe *couvèrture*, c'eſt une piéce de baſane, ou de parchemin, qu'on met deſſus la vraye *couvèrture* pour le conſèrver.

Les Sèrruriérs appellent *couvèrture* de la ſèrrure, la piéce de fèr qui en couvre les gardes; ce qu'on nomme auſſi *fontſec. Opertorium.*

COUVÈRTURE, ſignifie auſſi le toit des maiſons, ce qui ſèrt à les couvrir. *Tectum.* Une *couvèrture* d'ardoiſe, de tuile, de plomb, de bardeau, de chaume. Une *convèrture* à claire voye, eſt celle dont les tuiles ſont peu preſſées, comme ſur un apentis, qui ne doit pas ſubſiſter long-tems. Les *couvèrtures* d'Orient ſont toutes en plateforme. Les *couvèrtures* à la manſarde ſont des toits dont la charpente eſt briſée, qui fait un angle, ou deux faces de chāque côté. On affecte dans les bâtimens modèrnes d'empêcher qu'on ne voye la *couvèrture.*

On dit auſſi d'un parapet, d'une colline, qu'ils ſèrvent de *couvèrture* à un logement, à un camp, pour dire, qu'ils les mettent à couvèrt des ennemis, qu'ils ſèrvent de dèffenſes. *Propugnaculum.*

COUVÈRTURE DE FANAUX. Tèrme de Marine. Ce ſont des baquets, ou autre chôſe qu'on met deſſus les fanaux lorſqu'on les ſèrre, pour les conſèrver, & empêcher qu'ils ne ſe gâtent. *Operculum.*

COUVÈRTURE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie un beau prétexte pour couvrir, pour déguiſer un deſſein, pour excuſer une faute. *Simulatio, cauſa, prætextus.* La dévotion ſèrt de *couvèrture* aux hypocrites pour faire bien des méchancetez. C'eſt pour ſervir de prétexte & de *couvèrture* à l'avarice & à l'ingratitude. PATRU. Un mari ſèrt de *couvèrture* à une femme adultère. On dit qu'on a mis un homme dans la *couvèrture*; pour dire, qu'on l'a bien bèrné; & qu'on s'eſt bien moqué de lui. *Illudere.*

COUVÈRTURIÉR. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend ou qui fait des couvèrtures. *Stragulorum, lodicum opifex.*

COUVET. ſ. m. Pot de tèrre, ou de cuivre, avec une anſe, que les pauvres femmes rempliſſent de feu, & mettent ſous elles l'hiver. *Igniculum.*

COUVINE. ſ. f. Ce mot, qui étoit autrefois en uſage, veut dire queuë. Dame à grand *couvine*, dans les vieux Auteurs, eſt une Dame qui a une longue queuë à ſon habit.

COUVIS. ſ. m. Œuf gâté, qui eſt à demi couvé par la poule, ou par la chaleur du ſoleil. *Ovum incubatione vitiatum.* Sancho Panſa fut traitté avec une aumelette d'œufs *couvis.*

COUVOYON. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Convoyonus, Convoyo.* S. *Convoyon*, que nous prononçons *Couvoyon*, de même que Mouchi, Moutier, Couvent, Coutances, étoit fils d'un Gentilhomme de Bretagne, & fut prémiér Abbé de S. Sauveur de Redon en Bretagne. Voyez *Gallia Chriſt. T. IV.* au mot *Rotonum*, & Baillet au 28e de Décembre; & le Martyrologe de M. Chaſtelain au 5e de Janvier p. 82. & ſuiv.

COUVRE-CHEF. ſ. m. Coëffure dont les femmes de village ſe ſèrvent en pluſieurs endroits; comme en Normandie, Picardie &c. *Rica.* Elle eſt faite d'un morceau de toile empeſée & tortillée, dont elles entourent leur tête.

COUVRE-CHEF. On appelle auſſi de ce nom, tout ce qu'on met ſûr la tête & ſur le viſage pour les couvrir, tant aux hommes qu'aux femmes. *Capitis tegmen, tegumentum.* L'Écriture nous apprend que l'on mit un *couvre-chef* ſur la tête du Lazare & de JESUS-CHRIST, lorſqu'on les enſevelit. Philotas avoit les mains liées dèrrière le dos, & la tête voilée d'un *couvre-chef.* VAUG.

COUVRE-CHEF, ſe dit auſſi quelquefois en riant & dans le ſtile burleſque, pour ſignifier tout ce qu'on met ſur la tête d'une pèrſonne pour l'accabler.

> *Jupiter fit à Tiphon leur grand Chef,*
> *D'une montagne un* couvre-chef. SCAR.

COUVRE-FEU. ſ. m. Inſtrument à couvrir le feu. *Foci operculum.*

COUVRE-FEU, ſignal de retraite qu'on donne dans les villes de guèrre pour ſe coucher, pour avèrtir qu'on ne ſorte plus. *Signum veſpertino receptui, cubitui.* Par une ordonnance de Philippe de Valois il paroît qu'on ſonnoit le *couvre-feu* au ſoir & au point du jour; & qu'à Laon on fit dépendre la cloche du bèffroi pour punir les habitans d'une ſédition qui étoit arrivée. Paſquier dit qu'on appelloit autrefois le *couvre-feu*, ou *courfeu*, & par corruption *carfou*, ou ſelon d'autres, *garefou*, pour avèrtir de ſe mettre à couvèrt des débauchez & des voleurs de nuit. On l'appelle en Gaſcogne *chaſſeribauds.*

COUVRE-FEU. ſ. m. Nom de la cloche qu'on a coutume de ſonner en Anglettèrre au commencement de la nuit. Cette coutume, & le nom de cette cloche, viennent de Guillaume le Conquerant, qui ordonne ſous de rigoureuſes peines qu'au ſon de la cloche, qui ſonnoit à huit heures du ſoir, chācun ſe tint renfèrmé dans ſa maiſon, qu'on éteignît les chandelles, & qu'on couvrît le feu; d'où vint qu'on appella & qu'on appelle encore aujourd'hui cette cloche le *couvrefeu.*

COUVREUR. ſ. m. Artiſan qui couvre les maiſons. *Qui domos operit, qui ædium tecta munit adverſus imbres.* Il y a des *Couvreurs* en ardoiſe, en tuile, en chaume.

On dit, A bas *Couvreur*, la tuile eſt caſſée; quand on commande à quelqu'un de déſcendre d'un lieu où il eſt monté.

COUVREUSE. ſ. f. Femme ou veuve de Couvreur.

COUVREUSE. Celle qui couvre de paille cèrtaines chaiſes. *Quæ ſellas inſternit palea.*

COUVRIR. v. act. Mèttre une chôſe ſur une autre, ou devant une autre. *Operire, cooperire, tegere, contegere. Amicire, adoperire, integere, obtegere, prætexere.* Ce mot a divèrs uſages ſuivant ſes divèrſes applications. Il vient de *cooperire.* NICOD.

COUVRIR, ſe dit prémièrement des chôſes qu'on met ſur les autres pour les conſèrver, pour les garentir des injures de l'air. *Couvrir* une maiſon, une Égliſe, c'eſt y mettre le toit, de peur qu'il n'y pleuve, la *couvrir* de plomb, d'ardoiſe, de tuille, de bardeau, de chaume. On couvre de paille & de recouppes de pièrres les murs imparfaits dans les hatteliérs pour les garentir de la gelée. Les Jardiniérs *couvrent* de paillaſſons leurs couches de fleurs & de melons à même fin. On *couvre* le feu de cendres pour le conſèrver.

COUVRIR, ſignifie auſſi, Cacher, empêcher qu'on ne voye. *Tegere, operire, abdere, velare.* Adam après ſa faute ſe vit obligé de *couvrir* ſa nudité. On *couvre* les Saints de voiles pendant le Carême. Il a enfouï ſon tréſor, il l'a *couvèrt* de tèrre. Le ciel ſe *couvrit* de nuages, & nous menaça de tempête.

COUVRIR, ſe dit auſſi de ce qu'on met ſur un autre corps pour le tenir chaudement, ou proprement. *Operire.* Il faut bien *couvrir* ce malade durant ſon friſſon. Le Prêtre *couvre* ſon calice avec le volet. *Couvrez* ce pot de peur des mouches. *Operculo tegere, operculare.* En ce ſens on dit, Se couvrir; pour dire, Mettre ſon chapeau ſur ſa tête. *Petaſo, pileo caput tegere, operire.* Les Grands d'Eſpagne ſe *couvrent* devant le Roi. Victorio Siri dans ſon IVe Vol. dit que juſqu'au régne de Loüis XII. on ſe *couvroit* devant les Rois de France, & qu'on ſe découvroit ſeulement

quand on entroit dans leur chambre, quand ils parloient à quelqu'un, ou quand ils beuvoient à table : car alors tout le monde mettoit le chapeau bas, & après on le remettoit ſur ſa tête avec une profonde révérence.

Couvrir, ſignifie auſſi, Mettre la nappe, & ſervir ſur table. *Menſam ornare, inſtruere.* Il faut appeller le Maître d'Hôtel qu'il faſſe *couvrir*. Ce Prélat fait toûjours bien *couvrir* ſa table, on y ſert bien des plats.

Couvrir, ſe dit encore de ce qui orne la chôſe ſur laquelle on l'applique. *Tegere, operire, inſternere.* Il a fait *couvrir* tous ſes livres de maroquin, tous ſes ſiéges de velours, *couvrir* ſon plancher d'un riche tapis; *couvrir* un habit de galons d'or, de broderie. Au printems la tèrre *ſe couvre* de fleurs.

Couvrir, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Mettre quelque corps au devant de ſoi pour ſe défendre de l'ennemi; ou lui faire quelque obſtacle qui l'empêche d'approcher. *Tueri, defendere, munire.* Dans les villes on *ſe couvre* par des parapets, des remparts, des murailles. Ce ravelin, cet ouvrage à corne *couvroit* toute la courtine. Les caſemates *ſe couvroient* autrefois par des orillons. Dans les campemens on *ſe couvre* d'un bois, d'une rivière, d'un rideau. Il *ſe couvrit* d'un ruiſſeau pour n'être point ſurpris par les ennemis. Il *couvrit* ſon aile gauche d'une chaine de montagnes. Dans les ſiéges on *ſe couvre* de gabions, de chandeliers, de mantelets, d'épaulemens. On dit d'une place forte, qu'elle *couvre* tout un païs, toute une frontière. Un combattant *ſe couvre* de ſon bouclièr, de ſon épée. Le Prince Philippe qui n'avoit que quatorze ans, *couvroit* le Roi Jean ſon père à la bataille de Poitiérs. Du Tillet.

Couvrir, ſignifie encore en tèrmes de Guèrre, Cacher, empêcher que l'ennemi ne s'appèrçoive de ce qu'on a deſſein de faire. *Tegere, occultare, diſſimulare.* Et c'eſt en ce ſens qu'on dit, *couvrir* la marche d'une armée, *couvrir* la marche des troupes. Ablanc.

Couvrir, ſe dit auſſi hypèrboliquement de ce qui eſt en abondance, en quantité ſur un même lieu. *Sternere. Couvrir* la plaine de bataillons. Ablanc. Xèrxès *couvrit* la tèrre de ſoldats, la mèr de vaiſſeaux.

Seigneur toute la mèr eſt de vaiſſeaux couvèrte. Racine.

Ce Cavàliér revint du combat tout *couvèrt* de ſang & de pouſſière. Un cheval en paſſant *couvrit* ſon habit de boüe. *Inficere.* Ce malade avoit le corps *couvèrt* de pourpre.

En tèrmes de Palais, *Couvrir* ſignifie, Apporter quelque déffenſe, quelque éxception péremptoire. *Tueri, defendere, tutari, reparare.* La fin de non recevoir, la preſcription vous *couvre* de la demande de vôtre partie. Un arrêt de compte, une tranſaction, *couvre* les actions & demandes qu'on pourroit faire pour le paſſé. Un mariage ſubſéquent *couvre* le déffaut de naiſſance des enfans, & les rend légitimes. Les faux & doubles emplois, les èrreurs de calcul ne *ſe couvrent* jamais, ni par arrêts, ni par tranſactions. Quand on apporte de méchantes éxcuſes, on dit qu'on *ſe couvre* d'un ſac moüillé. On dit, Quand les Médecins font des fautes, la tèrre les *couvre*; c'eſt-à-dire, qu'ils n'en ſont point rechèrchez.

En Juriſprudence féodale on appelle, *Couvrir* un fief, ou un arrière-fief, quand le vaſſal a fait la foi & hommage, ou a offèrt de la faire pour l'ouvèrture, ou mutation du fief avenu, & pour en prévenir & empêcher la ſaiſie. *Couvrir* le feu de ſon Finatier, c'eſt de la part du Seigneur de fief mettre au ban, & ſaiſir, quand ſon ſujet ne lui paye pas ſes droits.

Couvrir, ſignifie auſſi, Mettre de l'argent ſur une carte, ou tenir ce qu'un autre a mis deſſus. *Deponere.* On le dit encore d'une carte qu'on met ſur une autre en joüant les cartes. *Tegere, operire.* On dit auſſi, *Couvrir* la joüe, pour dire, Donner un ſoufflet. *Alapam incutere.*

Couvrir, ſe dit auſſi des animaux qui s'accouplent pour la génération. *Inire fœminam.* On choiſit de beaux étalons pour *couvrir* les cavales dans les haras. Cette épagneule a été *couvèrte* d'un fort beau chien.

Couvrir, ſe dit figurément en chôſes morales. Une lâche action *couvre* un homme d'infamie. *Pudore, dedecore ſuffundere.* Ce Capitaine *ſe couvrit* d'une honte étèrnelle par ſa révolte. Ce Conquérant revint triomphant, tout *couvèrt* de gloire, de laurièrs. *Clarus, illuſtris.* Il n'eſt point de gloire dont on ne doive vous *couvrir*. M. Scud.

Couvrir, ſignifie auſſi, Cacher, déguiſer; voiler; dérober à la connoiſſance des hommes. *Tegere, occultare, diſſimulare, velum obtendere, prætendere, prætexere.* Les hypocrites *ſe couvrent* du manteau de la dévotion pour cacher leurs crimes, pour *couvrir* leurs défauts. Cet homme eſt fort adroit, il ſçait bien *couvrir* ſon jeu, ſes deſſeins. Cet Amant eſt fort diſcret, il a bien *couvèrt* juſqu'ici ſa paſſion. Ils *couvrent* leur prudence humaine & politique du prétexte d'une prudence divine, & chrétienne. Ceux qui conteſtent les miracles modèrnes ſont des profanes, qui *couvrent* leur incrédulité du titre ſpécieux de bon ſens. Vous ne pouvez digérer que l'on ait levé le voile de deſſus le fond d'iniquité que vous affectez de *couvrir* du prétexte de zéle. S. Evr. Quand nous aimons quelqu'un, nôtre paſſion *couvre* tous ſes défauts. Maleb. Rien n'eſt plus odieux que ces gens

Qui pour pèrdre quelqu'un, couvrent *inſolemment*,
De l'intérêt du Ciel, leur fier reſſentiment. Mol.

Craignez ces faux amis, dont l'infidélité,
D'un prétexte pieux couvre *la lâcheté.* Vill.

En vain vous vous couvrez *des vèrtus de vos pères.* Boil.

COY.

COY, Coye. adj. Ce mot eſt indéclinable; il n'eſt guères en uſage au féminin. Il eſt bas, & ſignifie, Qui n'a aucun mouvement, ni agitation; qui eſt dans la tranquillité, dans le repos. *Quietus, tranquillus, pacatus, ſedatus.* Tandis que tout eſt en guèrre ce Philoſophe ſe tient *coy* dans ſa maiſon. Après cet orage la mèr devint *coye* pendant vingt-quatre heures. Il ne fait pas la moindre haleine de vent, le tems eſt *coy*. Cette chambre eſt bien *coye*, il n'y entre point de vent, on n'y entend point de bruit. Il chèrche des lieux ſombres & *coys*. Benserade.

On le dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. J'ai une raiſon pérемptoire à alleguer qui le fera taire tout *coy*. Il y avoit bien des ligues autrefois dans la France : maintenant tout eſt *coy*, pèrſonne ne remuë. Marot a dit dans ſes Epigrammes, je m'en tais tout *coy*, pour dire, je n'en parle point, je n'ai pas le mot à en dire.

Coys & diſcrets on les voyoit paroître. Boil.

Nonobſtant ces éxemples & ces autoritez, le mot de *coy* n'entre guères que dans ces façons de parler, Se tenir *coy*, demeurer *coy*. Acad.

COYEMENT. adv. D'une manière coye & tranquille. *Quietè, tranquillè, pacatè, ſedatè.* Il faut, quand on a pris médecine, ſe tenir chaudement & *coyement*. Ce mot n'eſt plus en uſage.

COYAU. ſ. m. Petite piéce de bois entaillée ſur la roüe d'un moulin, qui ſèrt à ſoutenir les aubes, ou petites planches; ſur leſquelles l'eau fait ſon impreſſion pour faire tourner la roüe. On le dit auſſi en Charpenterie, des petits bouts de chevrons qui ſont ſous la couvèrture d'un toit & qui la portent juſqu'à l'endroit néceſſaire, & juſqu'au bord de l'entablement, pour la pente & la chute des eaux. Ces piéces de bois s'appellent en pluſieurs lieux *chanlates. Deliquia.*

COYERS. ſ. m. Piéces de charpente, ou chevrons pôſez en diagonale ſur le toit d'une maiſon, ou dans l'enrayeure d'un comble, & qui répondent ſous l'arrêtier. *Colliquia.*

COYON. ſ. m. Qui fait profeſſion de lâcheté, de poltronnerie. *Ignavus.* Les bouffons de la Comédie ſe piquent d'être de grands *coyons*. Les Capitans qui font tant les brâves, ſont toûjours de grands *coyons*.

Ce mot vient du Latin *quietus*, parce que les poltrons n'aiment pas à ſe donner de la peine. Il eſt vieux & bas.

COYONNER. v. act. Faire ſouffrir à quelqu'un des indignitez, lui reprocher ſa lâcheté, ſon infamie; le traiter en coyon. *Probris aliquem laceſſere.* Un homme de guèrre qui s'eſt laiſſé une fois *coyonner* n'en revient jamais.

COYONNERIE. ſ. f. Lâcheté, poltronnerie. *Ignavia.* Il a fait cent *coyonneries*, cent lâchetez, cent baſſeſſes, pour parvenir au poſte où il eſt. Jamais un brâve ne fait ni ne ſouffre de *coyonnerie*.

Coyonnerie, ſignifie auſſi un diſcours impèrtinent, plaiſant, éxtravagant. *Nugæ, ineptiæ.* Les Charlatans amaſſent & amuſent le peuple en leur diſant mille *coyonneries*. Le valet de l'Arioſte ne pouvoit concevoir où ſon maître avoit pris tant de *coyonneries* qu'il a laiſſées par écrit. Ce mot ſe dit ſouvent; mais en convèrſation familière, & dans le burleſque.

COZ.

COZOQUOIS, oise. Nom d'une ſecte hérétique, dont nous avons parlé au mot Bagnole. C'eſt la même chôſe.

CRA.

CRABE. ſ. f. Eſt une eſpéce d'écreviſſe amphibie dont ſe nourriſſent les habitans des Antilles. *Amphibium cancri genus.* Les *crabes* ſortent des bois au mois de Mai pour s'aller baigner dans la mèr, & y jetter leurs œufs. Elles ſont pour lors en ſi grand nombre dans la campagne, qu'on ne ſçauroit mettre le piéd à tèrre ſans en écraſer quelqu'une. Dans leur marche elles ſe diviſent en pluſieurs

pluſieurs bataillons longs d'une demie-lieuë, & larges de cinquante pas. Elles ont deux tenailles ou mordans fort dangereux, dont elles font un ſi grand bruit, qu'il ſemble que ce ſoient des corſelets ou taſſettes d'un Regiment de Suiſſes. On en voit en Syrie, & particulièrement à Alep, qui ſortent de la rivière, & montent au haut des mèuriérs blancs, pour manger les mèures.

Crabe, en quelques païs auprès de l'Eſpagne, ſe dit pour *chévre. Capra.*

CRABIÉR. ſ. m. Eſpéce de héron, qui ſe trouve dans les Iſles de l'Amérique. On l'appelle *crabiér* parce qu'il vit de crâbes.

CRAC. Tèrme populaire indéclinable, & ſans aucun genre, qui ſe dit en parlant du bruit que fait le bois quand il travaille, ou quand on le rompt; des étoffes qu'on déchire, & des autres corps durs & ſecs qu'on diviſe avec violence. *Fragor.* J'entendis *crac, crac,* & c'étoit une ſolive qui éclatoit. Ses ſouliérs font neufs, ils font *cric, crac.* Ce mot eſt ſi bas qu'on ne pourroit pas l'écrire à moins que ce ne fût pour railler. Il eſt formé par le ſon que fait la chôſe, comme celui de *pouf*, & autres ſemblables.

Il y en a qui dérivent ce mot de l'Hébreu קרע, *Karang*, c'eſt le ſentiment de Schieck, mais il eſt bien plus naturel de dire que *crac*, & *cracquer*, ſont des mots formez du bruit éclatant que font cèrtaines chôſes qui ſe rompent, ſe fendent avéc violence, qui travaillent, qu'on déchire.

Craç, ſe dit auſſi populairement de tout ce qui ſe fait avec promptitude, & tout-d'un-coup. *Subitò, repentè, continuò. Crac* le voilà dans le tombeau. Scar.

Crac, en tèrmes de Fauconnerie, eſt un cèrtain mal qui vient aux faucons.

CRACHAT. ſ. m. Salive, excrément qu'on vuide par la bouche. *Sputum, ſputus.* Ne vous agenoüillez pas là, il y a des *crachats.* L'Évangile de Saint Marc a été regardé par pluſieurs comme un abrégé de celui de S. Matthieu; mais cet abrégé, ſi l'on veut l'appeller ainſi, rapporte quelquefois des circonſtances que S. Matthieu avoit omiſes, comme on le peut voir, par éxemple, ſur l'avèugle guéri avec du *crachat*, &c. Peliss. L'éxamen des *crachats* dans les Phthiſiques eſt d'une grande importance, & Bennet, Médecin Anglois, s'y eſt fort attaché dans ſon Livre intitulé *Tabidorum Theatrum.*

On dit qu'une maiſon eſt bâtie de bouë & de *crachat*, quand elle eſt bâtie de méchans matériaux. *Conficta luto domus.* On dit hypèrboliquement d'un malheureux, qu'il ſe noyeroit dans un *crachat.*

CRACHEMENT. ſ. m. Crachat fréquent, évacuation de la ſalive par la bouche. *Excreatio, ſcreatus.* Les pulmoniques, les enrhumez, ſont incommodez d'un *crachement* pèrpétuel. Le *crachement* de ſang eſt un ſigne que le poumon eſt ulcéré.

CRACHER. v. act. Vuider par la bouche la ſalive qui tombe du cèrveau, ſoit par un rhume, ſoit par la vèrtu d'un remède. *Spuere, deſpuere, expuere, excreare, ſcreare.* Il faut un baſſin à *cracher*, ou un crachoir, pour les enrhumez, les pulmoniques, & pour ceux à qui on a provoqué la ſalivation. Scaliger dérive ce mot du vèrbe Latin *ſeracere*, qui ſe trouve dans les Auteurs. D'autres diſent qu'il a été fait par onomatopée du ſon qu'on fait en *crachant.* Ménage.

Cracher, ſe dit auſſi de toute autre chôſe qu'on vuide par la bouche volontairement, quoiqu'avec effort. Il a mis à ſa bouche une dragée où il y avoit du chicotin, il l'a *crachée* auſſi-tôt. Il a fait effort pour *cracher*, il a *craché* le ſang tout pur. Cet homme va mourir, il *crache* ſes poumons. On dit qu'un homme *crache* du coton, lorſqu'il a bien ſoif, & que ſa ſalive eſt blanche.

Cracher au nez, ſignifie, Faire une grande injure à quelqu'un, en faire un grand mépris. *Conſputare aliquem, aliquid ſputis conſpurcare, conſpergere.* Une des plus grandes injures que Jésus-Christ ſouffrit en ſa paſſion, c'eſt que les Juifs lui *crachoient* au nez. Toutes les honnêtes femmes doivent *cracher* au nez de celles qui ſe proſtituënt.

Cracher, ſe dit figurément des chôſes qui ſortent de la bouche mal à propos, ſoit injures, reproches, ſoit mauvaiſes citations. *Évomere, vomere, deblaterare.* Il a *craché*, il a vômi pluſieurs injures contre ſa partie. On dit en badinant, Ce pédant a *craché* beaucoup de Grèc & de Latin dans ſon diſcours. Deſmarêts a dit d'un Poëte ridicule dans ſes Viſionnaires,

Toutefois il crachoit *du creux de ſes poumons,*
L'Epode, l'Antiſtrophe, & cent autres Démons.

Ne dites plus, s'il vous plaît, *cracher* des ſentences, *cracher* des apophthegmes, le mot *cracher* n'eſt pas aſſez beau pour en tîrer des imâges, & des métaphores. Balz.

N'allez point déployer toute vôtre doctrine;
Faire le pédagogue, & cent mots me cracher,
Comme ſi vous étiez en chaire pour prêcher. Mol.

On dit, Qui *crache* contre le ciel, il lui retombe ſur le viſage; pour dire, qu'on eſt châtié quand on invective contre les Puiſſances. On dit auſſi, Faire *cracher* au baſſin; pour dire, Obliger quelqu'un par honnêteté à contribuer à quelque dépenſe.

Craché, ée. part. paſſ. & adj. On dit populairement d'un enfant qui reſſemble fort à ſon père, que c'eſt le père tout *craché. Puer iſte omnimodò patriſſat.* Voilà déja un petit Grichar tout *craché.* Le Grondeur, *Com.*

CRACHEUR, euse. ſubſt. Qui crache ſouvent. *Sputator, ſcreator.* Les *cracheurs* & touſſeurs ſont gens incommodes en une aſſemblée.

CRACHOIR. ſ. m. Sorte de vâſe qui ſèrt à recevoir les crachats des pèrſonnes incommodées. *Vaſcula ſputis excipiendis.* Apportez ce *crachoir.* En Hollande où l'on ne peut ſouffrir de crachats ſur les planchers, les *crachoirs* ſont fort en uſage. Les Religieux ſe ſèrvent auſſi de *crachoirs*, & les mettent en de cèrtains endroits de leur Égliſe, comme autour des autels, & dans le chœur, afin que l'on crache dedans, & non ſur le pavé. Mais ces *crachoirs* ne ſont pas faits comme ceux dont on ſe ſèrt dans les maiſons. Ce ſont des eſpéces de petites auges de bois pleines de chaux vive.

CRACHOTER. v. act. & fréquentatif. Cracher peu & ſouvent. *Sputare.*

CRACOVIE. ſ. f. *Cracovia. Graccopolis.* Quelques Géographes l'appellent *Carrodunum.* Ville de la petite Pologne, ſituée ſur la Viſtule. *Cracovie* fut bâtie par Cracus, ou Crac I. Duc ou Prince de Pologne, élû l'an 700. de J.C. & c'eſt de lui qu'elle a pris ſon nom. *Cracovie* eſt grande, belle, riche & bien peuplée. C'étoit autrefois le ſéjour des Rois de Pologne. Elle a une Univèrſité, un Évêché, dont l'Évêque eſt ſuffragant de Gneſne, Duc de Seberie, Chancelier né de l'Univèrſité, & prémiér Évêque du Royaume. Il y a auſſi un Palatinat & une Chaſtellenie, dont le Caſtellan a depuis 1103. le privilége de précéder tous les Palatins de Pologne. *Cracovie* s'appelle la Rome de Pologne, & ſon Académie, la ville de Sorbonne; parceque Cazimir I. qui la fonda en 1364. fit venir des Docteurs de Sorbonne pour commencer cet établiſſement.

CRAIGNANT. adj. Qui craint. *Timens, metuens, verens.* Tobie étoit un homme juſte & *craignant* Dieu. Un bon citoyen & *craignant* les loix vit paiſiblement avec ſes voiſins.

CRAINDRE. v. act. Il a au préſent de l'indicatif *je crains,* & non *je crain.* Vaug. Corn. à l'impératif *crain*, ou *crains* qui eſt le meilleur. Il y en a cependant qui diſent qu'on ne doit pas mettre d'*s* à la fin de la ſeconde pèrſonne du preſent de l'impératif, *vien* ça *croi* moi &c. Id. *Je crains, tu crains, il craint, nous craignons, je craignois, je craignis, j'ai craint, je craindrai, que je craigne, que je craigniſſe, je craindrois.* Avoir peur, appréhenſion que quelque mal ne nous arrive. *Timere, metuere, in metu eſſe, vereri, tremere, formidare, extimeſcere.* Un brâve ne *craint* ni la mort, ni les dangers, il ne *craint* que la chute du ciel. Il eſt plus ſeur aux Rois de ſe faire *craindre*; mais il eſt plus doux de ſe faire aimer. Un cheval *craint* l'éperon. Le moindre ennemi eſt à *craindre.* Il faut *craindre* un tranſport au cèrveau. Celui que beaucoup de gens *craignent*, a auſſi néceſſairement beaucoup de gens à *craindre.* S. Évr. S'il y a des *craintes* foibles & puériles, il y en a de juſtes, & celui qui ne *craint* rien n'eſt pas raiſonnable. M. Scud. Rien n'eſt plus ennuyeux que cette vie tiéde, qui ſans rien *craindre*, & ſans rien déſirer, n'a rien de ſenſible. S. Évr. On *craint* de ſe connoître, parce qu'on n'eſt pas tel qu'on devroit être. Flech. Il y a tout à eſpérer, & rien à *craindre* quand on ſe tromperoit à croire qu'il y a un Dieu; & au contraire tout eſt à *craindre*, & rien à eſpérer dans le parti du libèrtinage. Jaq. Comme il y a de la foibleſſe à *craindre* ſans ſujet, il y a auſſi de la prudence à *craindre* avec raiſon. M. Scud.

Il a lieu de me craindre, *& je* crains *cette crainte.* Corn.

Je ne craignois *que vous, vous ne* craigniez *que moi;*
Et puis qu'il faut ici parler de bonne foi,
C'étoit avec raiſon, que jaloux l'un de l'autre,
Vous craigniez *mon pouvoir, que je* craignois *le vôtre.*
Capistron.

Ménage dérive ce mot de *cremere*, qu'on a dit vraiſemblablement pour *tremere.* Il témoigne que les vieux Auteurs ont dit *cremir, cremeur,* & *cremeteux*, pour *craindre, crainte* & *craintif.*

Craindre, ſe dit auſſi des chôſes inanimées, quoiqu'elles ne ſoient ſujettes à aucunes paſſions. *Abhorret.* Les orangérs *craignent* la gelée. Les fleurs, le teint, *craignent* le hale. L'eau *craint* le feu.

On dit d'un homme craintif, qui *craint* tout, qu'il *craint* la touche, la réprimende: & au contraire d'un emporté, d'un libèrtin qui ne *craint* rien, qu'il ne *craint* ni Dieu, ni Diâble.

Craindre,

CRAINDRE, ſignifie auſſi, S'abſtenir, ſe retenir par reſpect, par amour, par honneur, de faire quelque chôſe. *Cavere, timere, refugere.* Un homme de bien *craint* d'offenſer Dieu, parce qu'il eſt bon. Cette femme aime tant ſon mari, qu'elle *craint* ſans ceſſe de le fâcher. Il *craint* de bleſſer les oreilles chaſtes. Il *craint* de choquer les loix de la bienſéance, de la Grammaire.

CRAINT, AINTE. part. paſſ. & adj. *Formidatus.*

CRAINTE. ſ. f. Émotion, peur, inquiétude de l'âme, qui la porte à croire qu'un bien qu'elle déſire n'arrivera pas; appréhenſion d'un mal qui nous menace. M. de la Chambre définit ainſi la *crainte*, un mouvement de l'appétit par lequel l'âme ſe retire, & fuit avec précipitation le mal qui vient fondre ſur elle : ſelon cet Auteur la *crainte* eſt une paſſion ſimple. *Timor, metus, formido, formidatio, timiditas.* La *crainte* eſt une émotion fâcheuſe, & involontaire de l'âme épouvantée. S. EVR. La *crainte* reſſèrre le cœur, & l'affoiblit par l'appréhenſion du mal qui le menace : c'eſt ce qui fait que toute la châleur étant contrainte d'accourir au ſecours du cœur, le viſage devient pâle. FÉLIB. Je ne ſçaurois ſouffrir le héros de Virgile; il ne fournit que des larmes, & des *craintes* à tous les périls qui ſe préſentent. S. EVR. On diſpute ſi c'eſt la *crainte* qui a fait croire des Dieux; ou ſi ce ſont les Dieux qui ont inſpiré la *crainte* aux hommes. S. EVR. On peut avoir de la *crainte* ſans foibleſſe. FLECH. La *crainte* eſt un mouvement ſi ſubit, qu'elle ne laiſſe pas toûjours la raiſon libre. S. EVR. Voyez ceux qui ſont poſſédez de la *crainte*, ils ont une pâleur mortelle ſur le viſage; & un aír ſi éffaré & ſi conſtèrné, qu'il eſt aiſé de connoître qu'une *crainte* exceſſive les trouble : ſur tout quand cette *crainte* va juſques à l'effroi, elle les tranſit, & les rend immobiles. M. SCUD. La *crainte* qui eſt une foibleſſe, fait en bien des occaſions une partie de la prudence. BELL. La puiſſance patèrnelle s'établit mieux par l'amour que par la *crainte*. BIZOT. La ſageſſe ſçait s'élever au deſſus des *craintes*, & des complaiſances humaines. FLECH. La *crainte* n'agrandit pas ſeulement les maux; elle les multiplie; elle va même au devant d'eux, & en invente de faux. M. SCUD. Il n'y a que la *crainte* qui vient de l'amour, que je ſoutiens être honnête & loüable. ID. La *crainte* reveille la prudence. MONT. Les hommes vivent toûjous entre la *crainte*, & l'eſpérance. La *crainte* de la mort eſt plus forte que tous les raiſonnemens qu'on fait contr'elle. NICOL. Les âmes baſſes font plutôt les chôſes par *crainte*, que par amour. Il y a une *crainte* ſèrvile, c'eſt celle des eſclaves; & une *crainte* révérentielle, qui eſt celle des enfans envèrs leurs pères, d'une femme envèrs ſon mari. Les plus grands Saints ont vécu dans la *crainte* de Dieu. Les contrats faits par *crainte* ſont nuls, pourveu que ce ſoit cette *crainte* dont les Juriſconſultes parlent avec honneur, & qui compatit avec le courage. Une *crainte* révérentielle, ni ce reſpect de déférence qu'un fils doit à ſon père, ne ſuffiſent point. La plûpart des hommes ſont plus ſènſibles à la *crainte* que dociles à la raiſon. LE GEND.

CRAINTE, tèrme Théologique. Aimer Dieu, & craindre Dieu, ſont des tèrmes ſynonymes dans l'Écriture. Les Théologiens néanmoins diſtinguent trois ſortes de *crainte*; ſçavoir, la *crainte* mondaine, la ſèrvile & la filiale. La mondaine eſt celle qui conſidère plus la faveur du monde, que celle de Dieu. Quand on fuit le péché à cauſe des grandes peines que Dieu prépare à ceux qui le commettent, & non pas parcequ'il lui déplait, alors cette *crainte* s'appelle ſèrvile. Il y a divèrs degrez de cette *crainte*, il y en a une qui eſt purement ſèrvile & criminelle, & elle vient de la préférence qu'elle donne à la peine par deſſus le peché, le cœur étant d'ailleurs attaché au crime. Il y en a une autre qui n'eſt point criminelle, & qui peut être au contraire un commencement de grande vèrtu. Cela arrive lorſque le cœur d'un homme n'a point d'avèrſion contre la vèrtu, & qu'il commence à l'aimer : mais il n'en eſt pas encore ſi charmé, ni ſi dégoûté des plaiſirs du peché, qu'il n'y eût une grande pente, s'il n'étoit détourné par l'horreur de l'enfer. Pluſieurs Théologiens conſidèrent cette *crainte* comme un prémièr pas & une entrée dans la piété, & comme un commençement du véritable amour de Dieu. Elle peut ſèrvir, ſelon eux, de diſpoſition pour obtenir la grâce par le ſacrement du Baptême, ou de la Pénitence. On nomme *crainte* filiale, celle qui eſt propre de l'âme Chrétienne, & qui nous éloigne du péché, parceque nous appréhendons plus que la mort de déplaire à Dieu, & que rien ne nous ſeroit plus fâcheux, que de manquer à tout ce qu'il déſire de nous.

DE CRAINTE DE. Conjonction. De peur de. *Ne.* L'orgüeilleux n'approuve rien *de crainte de* ſe ſoumettre. LE P. RAP.

Il faut que l'on ſçache,
Que jamais la vieille ne crache,
De crainte *de cracher ſes dents.* MAIN.

CRAINTE. Il y avoit des divinitez chez les Anciens que nous pouvons appeller *crainte* en nôtre langue, mais qui paſſoient pour des Dieux, & non pas pour des Déeſſes, parceque les noms Latins qui ſignifient la peur ou la *crainte* ne ſont pas féminins comme en François, mais maſculins. Ces noms ſont *Metus, Timor, Pavor.* Nous parlerons du Dieu *Pavor* au mot Peur; nous allons parler ici des deux autres. Les Poëtes mettent le prémièr, *Metus*, au nombre des compagnons de Mars, & en font un Génie de ſa ſuite, témoin Stace, *Theb. L. I. c.* 27.

Le Dieu que l'on appelloit *Timor* étoit auſſi un des compagnons & de la ſuite de Mars. C'étoit auſſi une divinité infèrnale. Pour obtenir de ce Dieu qu'il ne fût point nuiſible, on lui ſacrifioit le chien & la brebis. Plutarque dit que ce Dieu avoit un temple à Lacédémone. La politique fit mettre la *crainte* entre les Dieux. Quand on craint l'autorité légitime & les peines auxquelles elle peut condamner, on la reſpecte, on n'entreprend rien contre elle. De plus on voyoit que tout, même les plus grands cœurs, étoient ſoumis à la crainte; que le plus brâve pâlit en prenant ſes armes, que le ſoldat le plus brutal tremble au ſignal du combat, que le Chef le plus intrépide reſſent les atteintes de la *crainte* avant le choc des armées, que l'Orateur le plus éloquent frémit quand il s'aprête à parler en public : qu'enfin la *crainte* produit ſouvent la valeur & fait des brâves.

Chez les Romains, T. Hoſtilius mit la *crainte* au nombre des Divinitez : mais avec cette différence, que les Romains qui l'avoient jointe à la Pâleur, la révéroient ſous l'idée d'une paſſion ſèrvile, foible, & baſſe : & non point comme le ſentiment loüable d'une âme bien née. Quelques Auteurs croyent que les Payens avoient pris le culte de la *crainte* dans les livres Saints mal entendus. En effet, il y eſt ſouvent parlé de la *crainte* de Dieu, & des effets éxcellens qu'elle produit; & dans la Geneſe XXXI. 53. Jacob *jure par la crainte de ſon pere Iſaac*, פחד אביו יצחק. Voyez ſur tout ceci Barthius ſur la Thebaïde de Stace L. III. v. 661. *Alex. ab Alexandro. Genial Dier. L. I. C.* 13. Rivet ſur la Geneſe XXXI. 53. Au reſte, le *Metus, Timor*, & *Pavor*, étoient moins trois Divinitez différentes que le même Dieu, qui avoit ces trois noms, qui ne ſignifient que la même chôſe.

Marot décrit ainſi la *crainte*, dans ſon Épitre à Madame la Ducheſſe d'Alençon & de Bèrry, intitulée, *Le Dépourveu.*

Mais tout ſoudain, Dame très-vèrtueuſe,
Vèrs moi s'en vint une vieille hideuſe,
Maigre de corps, & de face bleſmie,
Qui ſe diſoit de fortune ennemie :
Le cœur avoit plus froid que glace, ou marbre,
Le corps tremblant, comme la feuille en l'arbre :
Les yeux baiſſez, comme de peur eſtrainte,
Et s'appelloit par ſon propre nom Crainte. MAROT.

CRAINTIF, IVE. adj. Peureux, poltron. *Timidus, formidoloſus, meticuloſus.* Il ſied bien aux femmes d'être *craintives*. Les moutons, les cèrfs, ſont des animaux *craintifs*. La crainte ſi décriée a trouvé des hommes aſſez *craintifs* pour lui bâtir des temples. M. SCUD. La prévoyance trop *craintive* fait ſouvent, que croyant tout pèrdu, on ne fait rien pour ſe ſauver. M. SCUD. Comme je reſpecte volontièrs ce que j'aime, je veux qu'on ſoit un peu timide, & *craintif* en amour. MONT. Boileau a dit d'un ruiſſeau,

Jamais ſes ondes craintives,
N'ont vû ſur leurs foibles rives,
Tant de guerrièrs s'amaſſer.

CRAINTIVEMENT. adv. Timidement, d'une manière craintive. *Timidè, pavidè.* On marche toûjours la nuit *craintivement* dans les bois, dans les païs qu'on ne connoît point.

CRAMANI. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt aux Indes le prémièr Juge d'une ville. Le *Cramani* de Tarcolan, nouvellement Chrétien, conſulta mes Catéchiſtes ſur la conduite qu'il devoit tenir. LET. CUR. ET ÉD. *T. XI.* Le *Cramani* vint alors me témoigner la part qu'il prenoit à ma diſgrâce. IB. *T. XI.*

CRAMOISI. ſ. m. eſt en général une excellente bonté de teinture qui conſèrve ſa couleur malgré les injures du tems, & qui rehauſſe beaucoup l'éclat de l'étoffe qui en eſt teinte. *Cramiſinus color.* Les étoffes qu'on veut teindre en *cramoiſi*, après avoir été dégorgées de leur ſavon, & alunées fortement, doivent être miſes dans un bain de cochenille, châcune ſelon ſa couleur. Les couleurs qui ne ſont pas *cramoiſies* ſont appellées *couleurs communes*; & les couleurs *cramoiſies* ſont celles qui ſe font avec la cochenille. Ainſi on dit, de l'écarlate *cramoiſie*, du violet *cramoiſi*. Mathiole dit qu'il y a bien de la différence entre nôtre *cramoiſi*, & le *coccus* des Grècs : & que le *kèrmès* n'eſt autre chôſe que la graine dont on teint en écarlate, qui eſt, dit-il, ce qu'on trouve attaché aux racines de la pimprenelle. Mais il ſe trompe; & la graine d'écarlate ordinaire eſt la graine du chêne vèrd.

Ce mot vient de l'Arabe *kèrmeſi*, qui a été fait de *hèrmès*, qui ſig-

nifie *rouge*. On trouve dans la plus baſſe Latinité *cremeſinus, cramoiſinus, & carmoſinus, vellutum cremeſinum, Act. SS. Mart. T. III. p.* 807. *F.* que les Bollandiſtes définiſſent *Pannus ſericus Cremone textus*; c'eſt-à-dire, Etoffe de ſoye f.ite à Crémone; inſinuant que *cramoiſi* vient de Crémone, & eſt mis pour *Crémonois*.

On dit figurément & provèrbialement, Qu'un homme eſt ſot en *cramoiſi*; pour dire, qu'il eſt ſot au dèrniér degré, & que ſa ſottiſe eſt telle, qu'elle ne s'effacera point, quelque chôſe qui arrive.

CRAMOISIE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone à peluche, qui eſt d'un rouge brun velouté, & dont la peluche eſt fort bien rangée. Morin, *Cult. des fl.*

CRAMPE. ſ. f. Eſpéce de goutte & d'engourdiſſement, ou de convulſion cauſée par une vapeur craſſe & lente qui eſt entre les membranes des muſcles, qui fait retirer ou étendre le cou, le bras, & les jambes, avec une violente douleur qui n'eſt pas de durée. *Convulſionis ſpecies qua ſæpe manuum pedumque digiti, nonnumquam & crura, vel extenduntur, vel in ſe contrahuntur ſummo cum dolore, ſed eo brevi, & qui frictione ſola miteſcat.* Fern.

Ce mot vient de l'Allemand *krampff*, ſignifiant la même chôſe.

Crampe, eſt auſſi un engourdiſſement qui prend au jarrèt des chevaux, qui leur fait traîner la jambe, & qui ſe diſſipe par le mouvement, *Torpor*.

Crampe, eſt auſſi un crampon de fèr dont la tête eſt arrondie.

CRAMPON. ſ. m. Piéce de fèr qui a les extrémitez recourbées, qui ſert à attacher des piéces de bois, des pièrres, & autres chôſes. *Lamina ferrea immiſſa utrinque cuſpide duo ſaxa aut ligna conſtringens.* Les gonds qu'on ſcélle en plâtre ſont à *crampons*. Ces pièrres ſe tiennent avec des *crampous* de fèr ſcéllez en plomb. Les *crampons* de vèrroux, de ſerrures, &c. ſont les petits morceaux de fèr dans leſquels coulent les vèrroux & les pênes des ſerrures, & qui les attachent à la targette ou à la ſerrure. *Unca fibula, confibula.* Quelques-uns croyent que ce mot vient par corruption de *agrapon*, ou de l'Italien *rampone*, qui ſignifie la même chôſe.

Crampon, eſt auſſi un tèrme de Selliér, qui ſignifie un petit morceau de cuir qui eſt en forme d'anneau, & qui eſt ſur le devant de la ſelle pour attacher les fourreaux des piſtolets.

Crampon, eſt auſſi un tèrme de Maréchal. C'eſt le renvèrſement de l'éponge du fèr du cheval, ou la manière de renvèrſer cette éponge. *Equinæ ſoleæ auricula. Crampon* à oreille de liévre.

Crampon, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des petits morceaux d'aciér, ou de fèr, qui ſervoient autrefois à mettre au bout des échelles pour eſcalader les villes. *Uncum utrinque ferrum.* Pluſieurs Allemands en ont chargé l'Écu de leurs Armes. Il eſt fait en forme d'un Z, pointu par les extrémitez.

CRAMPONET. ſ. m. *Anſa.* Ce mot eſt un diminutif de crampon, & ſignifie un petit crampon. Les *cramponets* ſervent à tenir les vèrroux & les targettes ſur leurs platines, ou à les attacher ſur les portes & croiſées de menuiſerie. Daviler.

CRAMPONNER. v. act. Lier, ſerrer, attacher avec des crampons. *Laminis ferreis utrinque infixis aliquid conſtringere.*

On dit auſſi, *Cramponer* un cheval, quand on recourbe ſes fèrs par le bout, afin qu'il ſe tienne plus fèrme ſur la glace. *Inſtruere cuſpidibus ferreas equi ſoleas.*

Cramponné, ée. part. paſſ. & adj. On dit en tèrmes de Blâſon, une croix *cramponnée*, des macles *cramponnées*, quand leurs extrémitez ſont recourbées comme celle d'un fèr *cramponné*, ou ayant une demie-potence. *Recurvus.*

On dit populairement, qu'un animal a l'âme *cramponnée*, ou chevillée dans le corps; pour dire, qu'il vit longtems, qu'il combat longtems contre la mort.

CRAN. ſ. m. Hoche, entailleure qui ſe fait dans un corps dur pour y en faire entrer un autre qui y demeure arrêté. *Inciſio, inciſura, crena.* Les roues des montres entrent dans les *crans* des pignons. Il faut hauſſer la cremallière d'un *cran*. Les podométres à châque pas qu'on fait avancent d'un *cran*.

Cran, en tèrmes de Manége, ſe dit des inégalitez ou replis de la chair, qui ſont comme des ſillons pôſez de travèrs dans le palais de la bouche du cheval. *Crena.* Il faut donner un coup de corne au troiſiéme, au quatriéme *cran* de ce cheval, pour le ſaigner.

En tèrmes de Marine, Mettre un vaiſſeau en *cran*, c'eſt le mettre ſur le côté pour le carener, ou ſuifvèr. *Navem in latus ſtatuere.*

CRANCELIN, ou CANCÈRLIN. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une portion de couronne pôſée à bande à travèrs d'un Écu, qui ſe tèrmine à ſes deux extrémitez tant du côté du chef, que de la pointe.

CRAND. Tèrme de Coutumes. Seureté, aſſurance. *Crand* de dettes. *Crand* ſemble auſſi ſignifier ce qui eſt prêté. *Creditum.*

CRANE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un aſſemblage de pluſieurs os qui couvrent & qui renfèrment le cèrveau & le cèrvelet. *Calva, calvaria.* Le *crâne* ſe diviſe en deux tables, qui ſont comme deux lames appliquées l'une ſur l'autre, entre leſquelles il y a le *diploé*, qui eſt une ſubſtance moëleuſe, pleine de cellules de différente grandeur. Il eſt pèrcé de pluſieurs trous qui donnent paſſage à la moële de l'épine, aux nèrfs, aux artères & aux veines. Sa figure eſt ronde & un peu longue; car elle avance par dèrrière, & s'applatit par les deux côtez vèrs les temples. Il eſt compoſé de huit os, qu'on appelle *propres*, qui ſont l'os du front, celui de dèrrière la tête, les deux pariétaux, & les deux des temples. Dans les éminences des os des temples eſt contenu l'organe de l'ouïe, avec les quatre oſſelets qui y ſèrvent, ſçavoir, l'étrier, l'enclume, le maillet & le circulaire. Outre cela il y en a deux *communs*, le ſphénoïde & l'ethmoïde, qui ſont expliquez à leur ordre. Le *crâne* a quatre ſutures communes qui le diviſent d'avec la mâchoire. Il en a de propres, dont il y en a trois vrayes, la coronale, la ſagittale, & la lambdoïde. Il y en a trois fauſſes, qu'on nomme auſſi *ſquammeuſes*, ou *temporales*, qui ſont auſſi expliquées à leur ordre. Velſchius, dans ſes Obſèrvations de Phyſique & de Médecine, parle d'un homme dont le *crâne* ſe trouva après ſa mort épais d'un doigt, & ſans ſuture, & qui néanmoins ne s'étoit jamais plaint de maux de tête pendant ſa vie.

Ce mot de *crâne* eſt dérivé de κρᾶνος, mot Grèc, qui ſignifie *galea, armet*, ou *morion*, parcequ'il ſèrt à deffendre le cèrveau comme un caſque. Κράνιον, *Cranium*, le *crâne*, vient du Celtique *Cren*, qui eſt ainſi nommé à cauſe de ſa rondeur. Pezron.

CRANEQUIN. ſ. m. Inſtrument de fèr dont on ſe ſervoit autrefois en France pour bander l'arc. On l'appelle autrement *piéd de biche*.

CRANEQUINIÉR. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à certains Arbalétriers à piéd & à cheval, qui portoient des arbalêtes légères faites prémièrement de bois, puis de corne, & enfin d'aciér. Elles ſe bandoient avec un bandage de fèr attaché à la ceinture, qu'on appelloit *cranequin*, d'où eſt venu ce nom, que Philippes de Comines croit être Allemand. Il y avoit autrefois un Grand Maître des Arbalétriérs & *Cranequiniérs*, à la charge duquel le Grand Maître de l'Artillerie a ſuccedé. Dans les Auteurs Latins on les appelle *Crenkinarii*.

CRANGANOR. ſ. m. *Cranganor.* Ville des Indes orientales dans la preſqu'iſle deça le Gange. *Cranganor* eſt capitale d'un Royaume de même nom, qui appartient au Roi de Calécut; elle eſt ſur la côte de Malabar; elle a un Archevêché, & il y a pluſieurs Chrétiens de S. Thomas. Les Hollandois ont pris *Cranganor* aux Portugais, qui en étoient autrefois maîtres. Voyez Maffée, *hiſt. Ind. L. II.* Jarric. L. VI. C. 14. & Gorea, *De Progr. Eccl. L. II. c.* 19.

CRAON. ſ. m. *Credo Andigavorum.* Le *Craon* eſt une rivière d'Anjou.

CRAON. *Credo, Crodonium.* Petite ville de France ſur l'Oudon dans l'Anjou, & non point ſur le *Craon*, comme l'a cru Maſſon, qui dit qu'elle tire ſon nom de cette rivière.

CRAONNOIS. ſ. m. *Credonanſis ager.* Prononcez *Cranois*; pluſieurs même l'écrivent ainſi. Tèrritoire de *Craon*. Valois, *Notit. Gall. p.* 162.

CRAPAUD. ſ. m. Inſecte venimeux qui naît tant ſur la tèrre que dans les marais, dont la figure approche de la grenoüille, excepté qu'il ſe traîne, & que la grenoüille ſaute. *Bufo.* Le *crapaud* n'a point de dents, & ne laiſſe pas de mordre dangereuſement avec ſes babines. Il jette ſon venin pat ſon urine, ſa bave & vomiſſement ſur les hèrbes, & particulièrement ſur les fraiſes & les champignons, dont il eſt fort friand. Le plus dangereux *crapaud* eſt celui qu'on appelle *crapaud vèrdiér*, ou *graiſſet*, ou *rayne vèrde*, en Latin *rana paluſtris*, ou *bûfo*. Il ſe gonfle pour jetter plus loin ſon urine ſur les hèrbes, qui n'eſt pas moins venimeuſe que le napellus. Son ſang eſt mortel, de même que la poudre qu'on en fait. On dit que les *crapauds* forcent les petits oiſeaux & les belettes à ſe jetter eux-mêmes dans leurs gueules. On dit la même chôſe de quelques ſèrpens; mais celà eſt fort ſuſpect. Le *crapaud* a pour ennemi le buſſard, qui le dévôre ſans qu'il lui arrive aucun mal. Rond. Le *Crapaud* ne ſaute ordinairement que dans un tems qui menace de pluye. C'eſt pour cela qu'on dit alors en le voyant ſauter, *Saute crapaud, nous aurons de l'eau.*

Quelques-uns ont cru que les François avoient eû d'abord pour armes trois *crapauds*; c'eſt une fâble. Sous le Régne de Pharamond les Francs s'habituèrent ſur les rives du Rhin, & des marais de Weſtphalie, où ſont les Duchez de Cleves, Gueldres, Juliers, la Frize, la Hollande, la Zelande & le Brabant, près de Cologne & de Liége, où ſont les Ribarols. De cette demeure en ces lieux aquatiques & marécageux ils fûrent appellez Ribarols, ou Ripuaires, & de là eſt venuë la fâble de ceux qui ont cru que

Pharamond portoit en Armes l'écu d'argent à trois *crapauds* de ſable, parceque ces animaux ſont aquatiques. De là encore le ſobriquet de *Crapauds* Franchots, que les Flamands & les Wallons donnent aux François. FAVYN, *hiſt. de Nav. L. VII. p.* 399.

On trouve dans la vie de S. Pierre Céleſtin *Crapollus*, comme ſi ce mot venoit de *crapol*. Voyez *Act. SS. Maii T. IV. p.* 423. *F.*

On dit ironiquement & provèrbialement, qu'un homme eſt chargé d'argent comme un *crapaud* de plumes; pour dire, qu'il a peu d'argent. On dit encore, qu'un homme ſaute comme un *crapaud*; pour dire qu'il ne ſaute pas bien.

Il y a une eſpéce de poire qui s'appelle la *Crapaud*, ou Poire de *Crapaud*. Elle meurit en Janvièr, & La Quintinie la compte parmi les mauvaiſes poires.

CRAPAUDAILLE. Voyez *Crépon*, c'eſt la même chôſe.

CRAPAUDINE. ſ. f. Pièrre précieuſe que le vulgaire dit ſe trouver dans la tête d'un vieux crapaud. *Batrachites.* Elle eſt de couleur griſe tendant ſur le rouge, convéxe d'un côté, plane ou concave de l'autre. On la trouve dans les champs. Pièrre d'Appone dit le Conciliateur en fait grand état; & les Médecins croyent qu'elle réſiſte aux venins.

CRAPAUDINE, en tèrmes de Manége, eſt une crevaſſe qui ſe fait aux pieds d'un cheval par les atteintes qu'il ſe donne avec ſes fèrs. *Fiſſura in capronis equinæ ſuffraginis.*

CRAPAUDINE, eſt auſſi une piece de métal, de fèr, ou de cuivre, dans laquelle entre le pivot ſur lequel tourne une porte cochère, celle d'une écluſe, ou quelque fardeau qu'on fait tourner en rond. On l'appelle auſſi *couette*. Voyez COUETTE.

CRAPAUDINE. *Sideritis.* ſ. f. Plante qui croît dans des lieux incultes. On la diſtingue des autres plantes à fleur en gueule par ſes fleurs, qui ſont diſpôſées en anneaux, ou vèrticiles, & par étages le long des tiges & des branches. La *crapaudine* ordinaire, ou *ſideritis hirſuta procumbens*, *C. B.* a ſa racine vivace, ligneuſe, & pouſſe quelques tiges longues de deux pieds environ, branchuës, veluës, quarrées, menuës, chargées de feüilles oppôſées deux à deux. Ces feüilles ſont veluës, ſemblables en quelque maniére aux feüilles de la petite ſauge, mais plus obtuſes, moins épaiſſes, ſans ôdeur particuliére, crénelées ſur leurs bords, plus ou moins, ſuivant leur âge, & bien moins blanches. Les branches & les tiges ſont tèrminées par des vèrticilles de fleurs, éloignez les uns des autres plus ou moins. La fleur eſt taillée en gueule, d'un blanc tirant ſur le jaune, & tachée de quelques points de couleur de pourpre obſcur. La lèvre ſupérieure eſt relevée & retrouſſée, & l'inférieure eſt diviſée en trois parties. Son calice eſt un tuyau velu, à cinq pointes, & qui renferme quatre petites ſemences noirâtres. On trouve en Eſpagne & dans les Alpes plûſieurs eſpéces de *Crapaudine*. On a cru que le nom de *ſideritis* avoit été donné à cette plante, parce qu'on avoit remarqué en elle une vèrtu vulnéraire, & propre pour les bleſſures faites par le fèr.

CRAPAUDINE. ſ. f. Eſpéce de poire, qui vient au mois d'Août, & qu'on appelle autrement Griſe-bonne, ou Ambrette d'Été. LA QUINT. qui la met au nombre des poires médiocres.

CRAPAUDINE. Tèrme de Cuiſinièr, & de Traiteur. Des pigeons à la *crapaudine*, ſont des pigeons préparez de la maniére qui ſuit. On les fend ſur le dos du haut en bas, on ouvre & on écarte les deux parties ſans les ſéparer, on les écraſe, & on les applatit, on les ſoupoudre de ſel & de poivre, on les fait rôtir ſur un gril, & on les mange avec un peu de vèrjus, ou de vinaigre.

CRAPULE. ſ. f. Vilaine & continuelle débauche de vin, ou d'autres liqueurs qui enyvrent. *Crapula.* Les peuples du Nord ſont fort ſujets à la *crapule*, à une perpétuelle yvrognerie. Il aime la *crapule*. ABLANC. Tout ce qu'il chèrche n'eſt que *crapule* & que brutalité. PATRU. Un grand s'enyvre de meilleur vin que le peuple: c'eſt la ſeule différence qu'il y a dans ſa *crapule*. LA BRUY.

Ce mot vient de κραιπάλη, de κάρα, *caput*, & πάλλειν, *vibrare*, *exagitare*.

CRAPULER. v. n. Boire ſans ceſſe, s'enyvrer ſalement & continuellement. *Crapulæ indulgere.* Cette fiévre lui eſt venuë après avoir long-tems *crapulé*, avoir fait des excès de vin. Ces mots ſont bas.

CRAQUELIN. ſ. m. Prononcez CRACLIN. Pâtiſſerie fort ſéche qui eſt faite en forme d'une écuelle, & qui craque ſous les dents en la mangeant. *Libum.* Il y a des gens qui confondent les *craquelins* avec les échaudez, mais mal.

CRAQUEMENT. ſ. m. Le bruit que font les corps durs & ſecs, qui font crac quand on les rompt, quand on les déchire, ou quand ils ſouffrent quelque violence. *Fragor, crepitus.*

CRAQUEMENT, ſe dit auſſi du bruit que font les dents lorſqu'on les preſſe violemment les unes contre les autres, *craquement* de dents. *Dentium crepitus.*

CRAQUER. v. n. Faire crac, cauſer un craquement. *Crepare*, *crepitare*. On a donné la queſtion ſi forte à ce patient, qu'on entendoit *craquer* ſes os. La menuiſerie *craque*, quand on y a employé du bois trop vèrd. On dit ce mot des ouvrages de Charpenterie, on le dit d'un vaiſſeau battu de la tempête. Tout le vaiſſeau *craquoit* en ſes membres.

Ce mot vient de l'Allemand *krachen*, ſignifiant la même chôſe. Schieck le dérive de *hharak*, mot Hébreu, qui ſignifie, *faire bruit des dents*, *frendere*, *ſtridere dentibus*.

CRAQUETEMENT. ſ. m. Ce mot ſe dit des dents, & ſignifie une convulſion des muſcles des mâchoires. DEGORI. *Dentium crepitus.*

CRAQUETER. v. n. Craquer pluſieurs fois, petiller. *Crepare*, *crepitare*. Le bois de hêtre, de breſil, *craquettent*, quand on en brûle. L'air qui ſe dégage du bois où il eſt enfèrmé, *craquette* en ſortant. J'entends *craquetter* le tonnère. TÉOPH.

CRASE, ou SYNERESE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Figure par laquelle on joint deux ſyllabes en une, *Craſis*; comme dans ce vèrs de Virgile,

Orphei *Calliopea Lino formoſus Apollo.* Ecl. IV. v. 56.

Il y a *craſe* au mot *Orphei*, qui n'eſt que de deux ſyllabes dans le vèrs, κἀγὼ, pour καὶ ἐγὼ, *& moi*, en Grèc, *l'honneur*, *l'amour*, pour *le honneur*, *le amour*, en François; *e'l deſir*, *e'l merto*, *& le déſir*, *& le mérite*, en Italien; pour *e il deſir*, *e il merto*. Il y en a qui diſtinguent la *craſe* de la ſynerêſe. Il y a *craſe*, ſelon eux, lorſque les voyelles ſe confondent, ſe mêlent, & qu'on en retranche quelqu'une, comme il arrive dans les éxemples qu'on vient de rapporter, hormis le prémier; il y a ſynerêſe lorſque deux ou pluſieurs voyelles au lieu de faire pluſieurs ſyllabes n'en font qu'une, comme dans le prémier éxemple *Orphei*, & dans les mots François *Caen*, *Laon*, *Faon* &c. Ces notions ſont plus conformes à l'étymologie des noms de *craſe* & de *ſynéréſe*.

Le nom de *craſe* vient de κρᾶσις, qui veut dire *mélange*.

CRAſSANE, ou CRASANE, mais il faut prononcer l'S forte. ſ. f. Sorte de poire. La *craſſane* a la chair beurrée, tendre, délicate, avec une eau douce, ſucrée, & de bon goût, & un peu de parfum. LA QUINT. Bien des gens la nomment Bèrgamotte *craſane*; Bèrgamotte, à cauſe de ſa chair, & *craſane*, à cauſe de ſa figure, qui paroit comme écraſée. Il me ſemble qu'il lui conviendroit mieux de porter le nom de *Beurré plat*; car elle eſt aſſez de la nature & de la couleur du *Beurré*; cependant elle en eſt différente par ſa figure plate: elle eſt à peu près de la forme des Meſſire-Jean: il en eſt de très-groſſes, de médiocres, & de fort petites: le fond de ſon coloris eſt vèrdâtre, jaüniſſant en maturité, & prèſque tout chargé de rouſſeurs: la queüe en eſt longue, médiocrement groſſe, courbée & enfoncée comme celle des pommes. La peau en eſt rude, la chair éxtrêmement tendre & beurrée, quoi qu'elle ne ſoit pas toûjours fort fine. L'eau en eſt auſſi abondante que celle des fameux Beurrez, & renchérit ſur eux par une âcreté un peu trop grande. Dans un tèrrein un peu gras & humide elle n'a pas ce défaut. Elle ſe conſerve un mois entier en maturité, elle ne mollit jamais, mais elle pourrit comme toutes les autres poires. LA QUINT. Les *craſſanes* demandent un terrein raiſonnablement humide. ID.

CRAſSE. adj. f. Qui eſt épais, groſſièr, viſqueux. Ce ſont les humeurs *craſſes* qui font des obſtructions dans le corps, qui cauſent la plûpart des maladies. La Chymie s'applique à ſéparer des corps les parties les plus ſubtiles d'avec les plus *craſſes*.

On dit figurément, une ignorance *craſſe*; pour dire, extrême, profonde. *Summa ignorantia.* Un Auteur peut être accuſé d'une ignorance *craſſe*, quand il ignore les principes de la matière dont il traite.

CRAſSE. ſ. f. Ordure qui vient ſur la peau, ſoit par les petites parties qui s'en détachent, ſoit par la poudre ou autres ſaletez qui viennent de dehors qui s'y attachent. *Squalor*, *pœdor*, *illuvies*, *ſitus*. Les étrilles à ôter la *craſſe* du poil des chevaux, les bains pour ôter la *craſſe* du corps, des jambes. La *craſſe* n'eſt autre chôſe que la féroſité qui ſort par la tranſpiration, ou par les ſueurs, deſſéchée ſur la peau, & mêlée de ſaletez étrangères.

CRAſSE ſe dit encore plus particuliérement de l'ordure qu'on fait tomber de la tête en ſe peignant. *Furfures.*

Ce mot vient du Grèc γράσσος; ſignifiant *ſordes in velleribus*.

Les Médecins appellent auſſi *craſſe* l'ordure qui vient ſur la langue des fébricitans.

CRASSE, ſe dit auſſi de la poudre, de l'ordure qui s'eſt attachée ſur d'autres corps. *Pulvis, ſordes.* Ce tableau eſt plein de *craſſe*, il le faut nettoyer & vèrnir. Ces habits, ces meubles, ſont pleins de *craſſe*; il les faut bien évèrgeter, & dégraiſſer.

CRASSE, ſe prend quelquefois pour malpropreté. *Sordes, immundities.* Il y a des gens qui aiment la *craſſe*, & d'autres la propreté. On a fait une farce du Baron de la *Craſſe*.

CRASSE, ſe dit figurément de ce qui eſt mépriſable. *Dedecus.* Les Chinois

Chinois ſe figuroient les autres hommes comme de nains & de petits monſtres, qui avoient été jettez ſur les éxtrémitez de la tèrre comme la *craſſe* & le rebut de la nature. P. le Comte.

Crasse, ſe dit particulièrement de la ſaleté des gens du Collége, tant au propre, en parlant de leurs pèrſonnes, habits & ménage, qu'au figuré, en parlant de leur manque de politeſſe, de leur groſſièreté, incivilité. *Inurbanitas, ruſticitas.* Il y a des gens ſi ruſtiques, qu'ils ne ſe peuvent jamais défaire du pédantiſme, & de la *craſſe* du Collége. L'étude immodérée engendre une *craſſe* dans l'eſprit : il faut que la convèrſation l'épure & le redreſſe. St. Évr.

CRASSEUX, euse, adj. & ſubſt. Qui eſt malfait, malpropre, couvèrt de craſſe. *Sordidus, immundus, ſqualidus.* Ce pédant eſt un petit *craſſeux*, ſalope, plein de crotte. Il a des habits *craſſeux*, vilains, crottez, &c.

Ce mot vient du Latin *craſſus*, ſelon quelques-uns.

CRATÆOGONUM. ſ. m. Plante dont parle Dioſcoride. C'éſt une eſpéce de *melampyrum*, ou blé noir. En Latin *melampyrum luteum latifolium*, ou *crataogonum vulgare*. Voyez. Froment.

Cratère, pour dire couppe, n'eſt plus en uſage que dans l'Univèrſité de Paris. On dit les *cratères* de Sorbonne, les *cratères* du Collége de Navarre. Ce ſont des couppes d'argent en forme d'écuelles ſans oreilles. Celles du Collége du Cardinal le Moine ſont grandes, & en forme d'un chapeau qui a les bords abaiſſez. Il y a peu d'années que la Sorbonne fut obligée de vendre ſes *cratères* pour payer la taxe des traitans. De Meziriac, dans ſon Commentaire ſur la lettre de Briſeide à Achille, fait une critique éxacte du mot de *crater*, qui eſt dans les Auteurs Grècs, & qui a été mal traduit, ſelon lui, par Vigenère, & par Amiot. *Crater*, dit-il, étoit un grand vaiſſeau dont on ne ſe ſèrvoit point pour boire dedans, mais ſeulement pour y mêler l'eau avec le vin, ſelon le tempérament que l'on vouloit obſèrver, qu'ordonnoit le maître du feſtin, & de ce vaiſſeau on puiſoit le vin ainſi mêlé avec des coupes, ou prémièrement ils en vèrſoient dans des pots & dans des chopines, & de là dans les taſſes. Ce qu'il prouve par quelques vèrs de l'Iliade d'Homère, & il ajoute qu'Amiot a commis une faute dans tous les endroits de Plutarque où il eſt parlé de cette ſorte de vaiſſeau, l'ayant pris pour une couppe. Il vaudroit mieux, dit de Meziriac, retenir le mot de *crater*, ou l'éxpliquer par quelque périphrâſe, que de mettre une chôſe pour une autre.

CRAU. ſ. f. *Crava, Campi Lapidei.* Petit païs de Provence, entre la foſſe Crapone, & la branche orientale du Rhône. Ce païs eſt ſi plein de pièrres qu'on n'y voit pas un pouce de tèrre, quoi qu'il n'y en ait point dans toute la Camargue, qui n'en eſt ſéparée que par une branche du Rhône. On a fort chèrché la cauſe de cette différence ſans la trouver. On ne laiſſe pas d'y ſemer du blé en quelques endroits, & il vient entre les pièrres une hèrbe très-nourriſſante pour les beſtiaux. De Valois, *Notit. Gall. p.* 123. en parle, & rapporte tout ce que les Anciens en ont dit. Il écrit *la Crau*, ou *las Craux*. On l'appelle Champ Hèrculien, Bouche, *hiſt. de Provence L. I. C. IV.* §. 3.

Ce mot *Crau*, vient peut-être de *κράζω*, qui veut dire *crier*; ou *crau* s'eſt dit comme *grau*, ou *gravier*. *Grave*, en Provençal, ſignifie *gravier*. Ce ſont apparemment des noms Celtiques, comme l'inſinuë Cambden, qui dit que *craig*, en langage Britannique, ſignifie une pièrre. Bouche.

CRAVAN. ſ. m. Vilain coquillage qui s'attache au fond d'un vaiſſeau qui a été long tems à la mèr.

CRAVAtTE. ſ. m. Pluſieurs écrivent CRAVATE, & on croit que c'eſt le mieux. ſ. m. & f. Nom de peuples. *Corbas, Chrovatus, Croatus.* Les *Cravates* ſont les *Croates*, ou peuples de *Croatie*. Voyez ces noms, & les Articles ſuivants.

Cravatte. ſ. m. Eſpece de cheval qui vient de Croatie en Allemagne, qui ordinairement eſt fort vîte. *Equus Croata.* Les *Cravates* battent à la main, & portent au vent. Ils ont l'encolure haute, & tendent le nez en branlant la tête.

Cravattes, en tèrmes de Guèrre, ſont des Cavaliérs qui font un Corps de Cavalerie étrangère, commandé par un Colonel. *Croatæ equites.* Ils ſèrvent d'enfans pèrdus dans les batailles, de batteurs d'eſtrade dans un camp, à aller en parti, à enlever des quartiers, &c. Pour parler régulièrement il faudroit dire *Croate*, & non pas *Cravate*. Voiture avoit même écrit une fois *Croate*; mais depuis il s'eſt toûjours ſèrvi de *Cravates*, & c'eſt en effet le mot que l'uſagé a établi. La crainte des embûches des *Cravates* leur donne l'alarme.

CRAVAtTE. ſ. f. Eſt une eſpéce de collet que portent les hommes quand ils ſont en habit de campagne, ou en juſtaucorps, qui ſe nouë autour du cou, & dont les deux bouts pendent fort bas deſſous le menton. Une *Cravatte* de point de France, *Capitium collo circumvolutum nodoque ſub mento conſtrictum.* Une *cravatte* de mouſſeline pour le deüil. Une *cravatte* de taffetas. La mode de cet ajuſtement eſt de l'année 1636. Elle vint d'Allemagne : on en attribuë la prémière invention aux Croates, qu'on appelle ordinairement *Cravates*. Il déchira ſon mouchoir, même ſa *cravate*, pour tâcher d'arrêter le ſang de ſa playe. Mlle L'Héritiér.

Cravatte, eſt auſſi un eſpéce de tour de cou que les femmes portent autour de leur robbe, qui fait le tour de leur ſein & de leurs épaules. Des *cravattes* unies.

CRAYE. ſ. f. Sorte de tèrre bitumineuſe, fort blanche & aſſez dure. *Creta*, à cauſe de l'Iſle de Crete, aujourd'hui Candie, où il y en a grande quantité. On en trouve auſſi beaucoup en pluſieurs autres païs. Quelques Médecins la définiſſent, Une tèrre minérale, blanche, emplaſtique, & polychreſte. Ils diſent qu'elle eſt mêlée de beaucoup de parties de ſel, de ſoufre & de mèrcure. Il s'en produit dans toutes les parties du monde, & en particuliér l'Iſle de Ruga & celle d'Uſedom dans la Pomèranie ſont très-fèrtiles en *craye*. Quelques Médecins ne croyent pas que la *craye* mérite d'avoir place parmi les remédes : d'autres prétendent qu'elle a de très-bons effets, & qu'on en uſe avec ſuccès dans pluſieurs maladies, telles que ſont les fiévres, même malignes, les maladies qui viennent de quelque intempérie particulière, les douleurs, les obſtructions des parties, des vaiſſeaux, ou des pôres, les flux des humeurs utiles ou inutiles, qui ſortent du corps, les tumeurs, les playes, les ulcères, les vices de la peau, l'épilepſie, la difficulté de retenir les urines. Les principales vèrtus de la *craye* ſont d'abſorber, de changer &c. *abſorbendi, invertendi, ſaturandi*, &c.

Quelques Auteurs en font trois eſpéces ; de blanche, de vèrdâtre, & de noire. Il n'y a que la blanche dont on ſe ſèrve dans la Médecine. Elle eſt deſſéchante, détèrſive, & emplaſtique ; & étant appliquée au dehors, elle deſſèche & cicatriſe les playes, & les ulcères. On s'en ſèrt auſſi quelquefois intérieurement contre les ardeurs de l'eſtomac. Elle ſèrt encore à blanchir la vaiſſelle, les cuirs, les draps, &c. Toute la ville de Rheims eſt bâtie de *craye*. Ce qui fait la bonté des vins de Champagne, c'eſt qu'ils viennent ſur des collines de *craye*. Il y a quelques pièrres rouges & noires dont les Artiſans ſe ſèrvent pour marquer leurs meſures, qu'ils appellent auſſi *crayes*.

Craye. Tèrme de Marine. Nom que l'on donne à des vaiſſeaux Suédois, & Danois, qui portent trois mâts ſans huniérs.

Craye, ſe dit figurément des marques de *craye* que les Maréchaux des Logis, ou Fourriérs du Roi mettent ſur les portes des maiſons, pour ſigne qu'elles doivent ſèrvir au logement de cèrtaines pèrſonnes. *Cretatus, creta notatus.* Il y a tant de maiſons ſujettes à la *craye* en une telle ville.

Craye. ſ. f. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt une maladie des oiſeaux appellée la pièrre, ou la *craye*. L'on reconnoit que l'oiſeau a la *craye*, quand il a les yeux & les piéds enflez, & qu'il les frotte du haut de ſon aile, alors les deux veines qui ſont entre ſes yeux pouſſent fort, ſes narilles ſont boûchées. Il léve la queuë deux ou trois fois avant que de pouvoir éſmeutir, & quand il veut éſmeutir, il fait ſon, comme petits pèts, & ſon eſmeut eſt liquide & comme eau trouble, & quelquefois viſqueux comme de la chaux endurcie.

CRAYON. ſ. m. Petite pièrre, pâte, charbon, ou minéral qui ſèrt à marquer, écrire, deſſiner, peindre, &c. *Stylus ex plumbo, ex hematite uſto, ex carbone.* On fait des *crayons* rouges avec de la pièrre ſanguine. On en fait de noirs avec du charbon de ſaule, & avec de la mine de plomb. On en fait qu'on nomme *paſtel*, avec de la pâte de toutes ſortes de couleurs. On écrit avec du *crayon* ſur des tablettes. On marque avec du *crayon* les paſſages notables d'un livre. Entre les pointes d'un compas il y en a une qui ſèrt de porte-*crayon*.

Crayon, ſignifie auſſi les portraits & deſſeins qu'on fait avec le *crayon*. *Opus rubrica, plumbo, carbone adumbratum.* Les *crayons* de du Moutier, de Nanteüil, ſont fort éſtimez. Ce curieux a dans ſon cabinet pluſieurs beaux deſſeins en *crayon*.

Crayon, ſe dit figurément des déſcriptions qu'on fait par le diſcours, ſoit des pèrſonnes, ſoit des chôſes. *Narratio, deſcriptio.* Il a fait un légèr *crayon* de cet homme, qui ſuffit pour le reconnoître. Il nous a fait le *crayon* de cette bataille, de ce campement.

Crayon, ſignifie auſſi une ébauche, un portrait imparfait de quelque chôſe. *Deformatio, adumbratio.* Il n'a fait que le *crayon* de ce deſſein, il va commencer à le mettre en huile. Il a fait le *crayon* de ce bâtiment, il en va faire un plant au net. Il n'y a point d'apparence de toucher à vôtre *crayon* pour le laiſſer imparfait. Ablanc.

On dit figurément, que l'homme eſt un foible *crayon* de la Divinité ; pour dire, qu'on en voit en lui quelques traits. *Imago, adumbratio.*

Crayon, eſt auſſi une tèrre dure, blanchâtre, & un peu graſſe,

ſe, tout-à-fait ſtérile. *Terra cretoſa.* Elle ſe trouve au deſſous de la bonne tèrre, & quelquefois aſſez proche de la ſupèrficie, enſorte que le ſoleil pénétrant trop tôt la bonne tèrre, les racines des arbres ſont aiſément altérées, & brûlées. Le *crayon* fait pèrir les arbres. Il y a du *crayon* noirâtre, il y en a de griſâtre.

CRAYONNER. v. act. Tracer, marquer avec du crayon, faire un portrait avec du crayon. *Plumbo, carbone, rubrica adumbrare, delineare.* Voilà qui eſt *crayonné* de la main d'un tel.

Il ſignifie auſſi, Ébaucher un ouvrage, le croquer, le déſſiner groſſiérement, pour le mettre par après au net. *Informem operis ſpeciem deſignare.*

CRAYONNER. v. act. Se trouve dit figurément & en chôſes morales dans le même ſens que l'on dit peindre, blaſonner, faire le portrait d'une pèrſonne, en dire du mal. Ces Meſſieurs le *crayonnent* maintenant à leur mode. MASCUR. Il n'eſt que du ſtile familiér.

CRAYONNÉ, ÉE. part. & adj. *Adumbratus, delineatus.*

CRE.

CRÉANCE, ſ. f. Opinion, ſentiment, *Fides.* La raiſon ne ſèrt qu'à augmenter la *créance* du péril lorſqu'on eſt épouvanté. SAR. Voyez CROYANCE.

CRÉANCE. Titre d'une ſomme dûë par un débiteur à un créanciér. *Fides debitoris creditori data, creditum.* On doit colloquer dans un ordre les créanciérs ſuivant la datte, ou le privilége de leur *créance*.

CRÉANCE, ſignifie auſſi l'inſtruction ſecrette d'une négotiation que l'on confie à quelqu'un. *Mandatum alicujus alteri fidem faciens.* Cet Agent a expôſé ſa *créance* aux Miniſtres vèrs qui il eſt envoyé.

LÉTTRE DE CRÉANCE, eſt la Léttre de recommandation dont eſt porteur celui qui n'a qu'une inſtruction de bouche, afin qu'on ajoûte foi à ce qu'il dira. *Littera mandantis fidem adrogantes.*

On appelle encore *Léttre de créance*, celle que donne un Banquiér, ou un Marchand à un homme qui voyage, pour lui ſèrvir de léttre de change quand il aura beſoin d'argent. *Littera facientes fidem ad pecuniam ab alio accipiendam,* Voyez CROYANCE.

CRÉANCE, ſignifie quelquefois, Confiance. *Fiducia.* En déclarant à une pèrſonne ce qu'un autre nous a confié, nous lui faiſons entendre par là qu'on a *créance en nous*: qu'on nous eſtime, & qu'on nous conſulte. BOUH. Avoir de la *créance* parmi les peuples, c'eſt un ſens renvèrſé, & par là très-élégant, pour dire de quelqu'un, que les peuples le croyent, & lui défèrent. CHARP.

CRÉANCE, en tèrmes de Fauconnerie, eſt un nom qu'on donne à la filière, ou ficelle avec laquelle on retient l'oiſeau qui n'eſt pas encore bien aſſuré. *Habena aucupatoria.* Et on appelle un oiſeau de peu de *créance*, celui qui n'eſt ni bon, ni loyal, qui eſt ſujet à s'eſſorer & à ſe pèrdre.

CRÉANCE, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, des chiens qui ont plus d'adreſſe & d'obéïſſance que les autres. *Memoria diſciplina atque obſequium.* Les chiens bauds ſont de bonne *créance*, ſont aiſez à duire à la chaſſe.

On dit auſſi en tèrmes de fauconnerie, un oiſeau de bonne *créance*, un oiſeau de peu de *créance*, c'eſt-à-dire, qui n'eſt pas aſſuré.

CRÉANCER. v. act. Vieux mot. Aſſurer, promettre. *Aſſerere, promittere, fidejubere, ſtipulari.* Le Comte de Hainault appella ſon fils, & lui fit *créancer* par la foi de ſon corps qu'il tiendroit cette alliance. Voyez encore le Chap. 97. & Villehardouin n. 15. 58. 60. 110. 249. 250. & Du Freſne dans ſon Gloſſ. ſur cet Auteur.

CRÉANCIÉR, IÉRE, ſubſt. Celui qui n'eſt pas payé de quelque redevance, de quelque ſomme, qui lui eſt dûë. *Creditor, creditrix.* Les *créanciérs chirographaires*, ſont ceux qui n'ont de leur débiteur qu'un ſimple billet ſous ſignature privée: les *créanciers hypothécaires*, ſont ceux dont les obligations ſont munies de toutes les formes néceſſaires pour emporter une hypothéque, & pour être colloquez en ordre ſelon la datte de leur obligation. Les *créanciers* privilégiez ſont colloquez ſelon la qualité de leurs priviléges. Les *créanciers* chirographaires viennent ſur les meubles à contribution. Une direction de *créanciérs*, eſt une aſſemblée qui ſe fait entre les *créanciérs* d'une pèrſonne qui leur a abandonné ſon bien pour ſe faire payer à l'amiable, & empêcher les frais de Juſtice. *Concurſus creditorum.* *Créanciér* engagiſte, eſt celui qui prête ſur gages. La Loi des douze Tâbles pèrmettoit au *créanciér* de mettre ſon débiteur en piéces.

> *Le pâle* créanciér *que l'on voit au Palais,*
> *Plaide pour un argent qui ſe conſomme en frais.* VILL.

Ce mot vient de *credentiarius.* MEN. Du Cange dit qu'on diſoit autrefois *créant & créanter*, dérivez du mot de *creantare*, qui ſignifioit *promettre & ſtipuler.*

Tome II.

CRÉANT. ſ. m. Vieux mot. Tèrme de Juriſprudence féodale. C'eſt une promeſſe de rendre ſèrvice. Voyez M. Du Cange, dans ſon Gloſſaire ſur le mot *creantare*, & dans ſon Gloſſaire ſur Villehardouin. *Fiducia, fidejuſſio.* Ne il ne puet çaiens entrer troſque adonc qu'il ara fait notre *créant* des convenz qu'il nos a.

CRÉANTER. v. act. Tèrme de Juriſprudence féodale. Promettre, promettre avec ſèrment; Créancer, aſſurer. Voyez le Gloſſaire de M. Du Cange ſur Villehardouin. *Aſſerere, fidejubere, ſtipulari, promittere.* Cette convenance *créanta* Meſſire Willaumes; dans les preuves de l'hiſt. de Bethune p. 164. Du Cange, *Gloſſ. de Villehard.*

CRÉAT. ſ. m. Tèrme de Manége. Gentilhomme qui eſt élevé dans une Académie pour ſe mettre en état d'enſeigner l'art de monter à cheval. Il ſèrt auſſi de Sous-Ecuyér. *Magiſtri locum tenens in ſchola equeſtri.*

Ce mot vient de l'Italien *creato*, ſignifiant la même chôſe.

CRÉATEUR. ſ. m. Qui au propre ne ſe dit que de Dieu ſeul, qui a tiré tous les êtres du néant, qui eſt le *Créateur* du ciel & de la tèrre. *Mundi effector, molitor, artifex, opifex, edificator, Deus; creator, procreator.* Il faut rendre grâces cent fois le jour à ſon *Créateur.* Dans les afflictions il faut avoir recours à ſon Dieu, & à ſon *Créateur.* Le monde ne peut pas être étèrnel; donc il a eû un *Créateur.* NICOL. Dieu n'agit point avec nous par des régles arbitraires, ni en vèrtu de ſon droit, & de ſon pouvoir abſolu de *Créateur*; ſa juſtice ſouveraine eſt la régle de ſa conduite. SHERLOCK. Le ſeul aſpect de la vaſte machine de l'Univèrs, nous prouve aſſez que c'eſt là l'ouvrage d'un *Créateur* ſage, & intelligent. S. ÉVR. On ne peut écouter ſans indignation ces excès où tombent quelques Prédicateurs, qui comparent la créature au *Créateur*, & qui font brûler le même encens pour l'un & pour l'autre. FLECH.

CRÉATEUR. Ce mot ſe dit auſſi de l'homme quand il eſt l'Auteur de quelque chôſe d'une façon ſingulière. *Auctor, inventor, artifex.* Ménage diſoit qu'il étoit l'Auteur de ſes autres Ouvrages, mais qu'il étoit le *Créateur* de ſon Hiſtoire de Sablé. Pour compôſer une fâble parfaite, & ornée de tout ce qui la peut rendre agréable, il faut être, pour ainſi dire, le *Créateur* de ſon Ouvrage. M. SCUD.

CRÉATION. ſ. f. Extraction du néant; action par laquelle Dieu produit immédiatement, & tire du néant. *Mundi fabricatio, molitio, effectio, edificatio, conſtructio.* La *création* du monde eſt décrite dans la Geneſe, Chap. 1. Dieu a partagé en ſix jours ſon ouvrage de la *création.* L'inſtitution du Sabath nous conduit à la *création*, dont elle pèrpétuë la mémoire. ABAD. La conſèrvation des créatures eſt une *création* continuée. MALEB.

CRÉATION, ſe prend quelquefois, mais rârement, pour la reproduction qui ſe fait de l'humanité de JÉSUS-CHRIST par les paroles de la conſécration. Quelques Pères l'ont employé en ce ſens. Voyez la Liturgie ſacrée de Grinaud.

CRÉATION, ſe dit figurément des nouveaux établiſſemens de droits, de Charges, d'impôts, que font les Rois & les Princes dans leurs États. *Creatio.* Il y a eû une nouvelle *création* de Cardinaux. La fonction de ces charges eſt contenuë dans l'Édit de leur *création.* C'eſt là un droit, un impôt de nouvelle *création.*

On le dit auſſi des particuliérs, quand ils font des dettes, quand ils conſtituënt des rentes, des penſions. Ces rentes ſont d'une ancienne *création.* Il n'a rien reçu de ſa penſion depuis ſa *création.*

On le dit auſſi des mots nouvellèment fabriquez. *Prendre des engagemens* avec quelqu'un, ſont des tèrmes de nouvelle *création.* BOUH.

CRÉATURE ſ. f. Être qui a été créé, qui ne s'eſt point fait lui-même. *Res creata, res à Deo effecta, perfecta.* L'homme ne doit uſer des *créatures*, & ne les aimer que par rapport à Dieu. S. ÉVR. Toutes les *créatures* annoncent la gloire du Créateur. Il y a une diſtance infinie entre le Créateur & la *créature.* Toutes les *créatures* s'élévent en témoignage, & portent des traces de la main de l'Ouvrier tout-puiſſant qui les a formées. S. ÉVR. Il y a une cauſe ſupérieure, & intelligente, à qui toutes les *créatures* doivent leur être. JAQ. Le Démon ſe cache dans toutes les *créatures*; il les arme toutes contre nous. NICOL. Les *créatures* retourneroient dans le néant d'où elles ſont ſorties, ſi la main toute-puiſſante du Créateur ne les conſèrvoit. S. ÉVR. Quelque vèrtu que les *créatures* ayent reçuës dans leur origine, pour remplir leurs fonctions, elles attendent néanmoins une nouvelle influence du Créateur pour agir. Le deſſein de Dieu en donnant l'être à ſes *créatures* étoit de les rendre toutes heureuſes, & de ne les point aſſujettir à tant de maux, & à tant de miſéres. Les *créatures* ſans ſortir de leur baſſeſſe, & ſans bleſſer la ſouveraineté de Dieu, peuvent avoir une force mouvante qui leur eſt propre, & naturelle. FONT. L'amour de Dieu n'anéantit pas tout-d'un-coup celui de la *créature.*

Les arbres, & les plantes
Sont devenus chez moi créatures *parlantes.* La Font.

Et je n'ay pû vous voir parfaite créature,
Sans adorer en vous l'Auteur de la nature. Mol.

Créature, ſignifie auſſi une pèrſonne individuelle, & particulièrement au féminin, *Homo, mortalis, fœmina, mulier.* On dit qu'Hélene étoit la plus belle *créature* qui fût jamais. Cet homme n'a eû garde de vous offenſer, c'eſt la meilleure *créature* qui ſoit ſur la tèrre. Scarron a dit en parlant de Caron,

Il ne fût jamais créature
De plus mal plaiſante ſtructure.

Créature, ſignifie figurément celui qui eſt attaché étroitement à un ſupérieur, à celui qui a fait ſa fortune, à qui il doit ſon élévation. *Cliens, alicujus obſequio addictus, devotus, mancipatus.* Les Miniſtres ſont puiſſans par le grand nombre de *créatures* qu'ils ſe font tous les jours. On ne ſonge prèſque point à être des Favoris, pourveu qu'on ſoit de leurs *créatures.* S. Évr. Ce Cardinal ſera puiſſant dans le Conclave, il y a bien des *créatures.* Les *créatures* du Cardinal de Richelieu avoient à la Cour après ſa mort les mêmes avantages qu'il leur avoit procurez pendant ſa vie. Rochef.

CRÉCERELLE. ſ. f. Oiſeau de proye de couleur fauve, de race d'épèrviér, eſpéce de faucon bâtard qui fait ſon nid dans de vieilles tours, qui ſe prend au vent, qui a le béc bleu, les jambes hautes, & la queuë longue. La *crécerelle* endort les mulots. *Tinnunculus, cenchris.* Les Provençaux l'appellent *ratier*, & les Italiens *fottiventi.*

Jules Scaliger dérive ce mot de *querquerella*, ou *querquedula*, à cauſe que les Anciens appelloient *querquerum*, un *cri lamentable.* Saumaiſe le dérive de *crepitacella*, à cauſe du bruit que cet oiſeau fait en volant. Ménage le fait venir de *crecarella*, qui a été fait du Grèc κρὶξ, ſorte d'oiſeau dont la voix eſt fort aiguë.

Crécerelle, ou Créſſerelle, ou Créſſelle, eſt auſſi un petit inſtrument de bois qui fait beaucoup de bruit en tournant une manivelle, & avec quoi joüent les enfans. On s'en ſèrt auſſi pour appeller les Chantres aux Ténébres, & le Jeudy Saint tandis que l'uſage des cloches eſt ſuſpendu. *Crepitaculum.*

Prenons du Jeudy Saint la bruyante créſſelle. Boil.

Son nom lui eſt venu de l'oiſeau ainſi appellé, à cauſe que ſa voix reſſemble au bruit de cet inſtrument. Paſquier croit que c'eſt le ſon qu'il fait qui eſt cauſe qu'on l'appelle ainſi. Ménage prétend qu'il vient de *crecarella*, qui eſt le nom d'un oiſeau dont la voix eſt fort aiguë, & dont cet inſtrument imite le bruit. Magius dans ſon livre des cloches dit, que les Chrétiens Grècs ſe ſèrvent d'un cèrtain inſtrument de bois qu'ils appellent *ſymandre*: ce n'eſt qu'un ais fort ſur lequel on frappe avec deux maillets de bois, qui font le même effet que la *crecerelle*, & qui en tient lieu quelquefois.

Ils prennent la créſſelle, *& par d'heureux efforts*
Du lugubre inſtrument font crier les reſſorts. Boil.

CRÉCHE. ſ. f. Mangeoire où on met le foin, les fourrages des bœufs, vaches, moutons. *Præſepe, præſepis, præſepium.* On le diſoit autrefois des chevaux; mais ce mot eſt maintenant banni des Manéges. Ménage dérive ce mot de l'Italien *greppia*, qu'il prétend avoir été fait du Latin *præſepe.* D'autres le dérivent du mot Latin *crater.* Le grand uſage du mot de *créche* eſt dans l'article ſuivant.

Créche, en tèrmes de dévotion, ſe dit du lieu où fut mis Nôtre Seigneur en naiſſant, & où il fut adoré des Roïs & des Bèrgérs. *Sacrum Chriſti Domini præſepe.* C'étoit en effet la *créche* d'une étable, où Dieu voulut naître, pour nous apprendre l'humilité.

Créche, eſt encore en Architecture une eſpéce d'éperon bordé d'un fil de pieux, & rempli de maçonnerie devant & dèrrière les avant bécs de la pile d'un pont de pièrre. *Anteris, eriſma.* La *créche d'aval* doit être plus longue que celle d'amont, parceque l'eau degravoye davantage à la queuë de la pile. On appelle *créche de pourtour*, celle qui environne toute une pile, & qui eſt faite en manière de bâtardeau, avec un fil de pieux à ſix pieds de diſtance.

CRECY. ſ. m. Nom de lieu qu'il ſeroit peutêtre mieux d'écrire *Creſſi*, mais l'uſage eſt pour *Crecy. Crecy*, petite ville de France dans la Brie. *Creſſiacum*, ou *Cretiacum.* Elle eſt ſituée ſur le Morin. *Crecy*, bourg de France en Picardie, ſur l'Authie. Les Rois Mérovingiens y avoient un Château. *Criſciacum, Criſciagum, Criſcecum.* C'eſt là que Philippe de Valois perdit contre Edoüard III. Roi d'Anglètèrre la fameuſe bataille de *Crecy* en 1346. le 26ᵉ

d'Août. La forêt de *Crecy*, *Creſciacenſis ſylva.* Il y a eû encore *Crecy* ſur Sèrre dans le Laonois. *Criſiacum*, ou *Criciacum.* Le P. Sirmond, & d'autres à ſon exemple, ont cru que *Crecy* ſur Sèrre étoit le *Cariſiacum ad Iſaram*, fameux dans l'hiſtoire Ecléſiaſtique du IXᵉ ſiecle. Valois les réfute, & montre que *Cariſiacum* eſt *Chierſi*, ou *Quierſi.*

CRÉDENCE. ſ. f. Petite tâble qu'on met de chaque côté de l'autel, où l'on pôſe les chandeliérs, baſſin, burettes, linge, & autres ornemens ou vaiſſeaux qui ſèrvent au Sacrifice & aux cérémonies de l'autel. *Menſa ad utrumque latus aræ adſtructa. Credentia.*

Ce mot vient de l'Italien *credenza*, ſignifiant la même chôſe. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *credentia* dans le même ſens.

Crédence, ſe dit auſſi du buffet qu'on dreſſe chez les Grands, où on met toute leur vaiſſelle d'argent en parade, quand ils ſont à tâble. *Abacus argentea vaſa ad conviviorum magnificentiam ſuſtinens.*

Crédence, ſignifie auſſi la chambre où l'on ſèrre les vivres. *Cella cibaria.* D'où vient qu'on appelle quelquefois *Crédenciér*, un Sommeliér. *Promus, condus.*

En Normandie on appelle *témoins de crédence*, les témoins qui depôſent qu'ils croyent que la chôſe eſt ainſi comme ils la diſent.

CRÉDIBILITÉ. ſ. f. Tèrme de Théologie. Diſpoſition à croire, raiſons humaines qui nous portent à croire les révélations divines. *Credibilitas.* C'eſt le mot dont on ſe ſèrt dans l'École, quoi qu'il ne ſoit pas fort Latin. Quand on veut convèrtir les Payens, il faut établir d'abord la vérité de l'Écriture par des motifs de *crédibilité.* Jésus-Christ dit lui-même qu'il eſt Dieu, & il le prouve en faiſant des miracles: cela n'ajoûte-t-il pas un degré de *crédibilité* qui nous ôte toute la libèrté d'en douter?

CRÉDIT. ſ. m. Croyance, réputation, eſtime qu'on s'acquièrt dans le public par ſa vèrtu, ſa probité, ſa bonne foi, & ſon mérite. *Exiſtimatio.* Les Grècs ſe ſont mis en *crédit* par leurs ſciences; les Romains par leur valeur; les Chrétiens par la ſainteté de leur doctrine, & de leurs mœurs. Dans la Cour de cette pieuſe Reine la vèrtu trouvoit plus de *crédit* que la fortune, & la pudeur y étoit plus eſtimée que la beauté. Fléch. La fortune en vous élevant n'a fait que donner du *crédit* au mérite. Id. L'éloquence étoit néceſſaire à Rome pour ſe donner du *crédit.* S. Évr. Cet habile hypocrite joüit de tout le *crédit* que donne la vèrtu. Id.

Crédit, ſe dit auſſi de la puiſſance, de l'autorité, de la faveur qu'on s'acquièrt par le moyen de cette réputation qu'on a acquiſe. *Auctoritas, gratia.* Ce Miniſtre a acquis un grand *crédit* à la Cour ſur l'eſprit du Prince. Ce Préſident s'eſt mis en *crédit* dans ſa Compagnie par ſon ſçavoir. La vérité pèrd ſon *crédit* en paſſant par la bouche d'un menteur. Corn.

Quoi! l'homme ſur ſoi-même a ſi peu de crédit,
Qu'il devient ſcélérat quand Delphes (l'oracle) l'a prédit?
Corn.

Quand ſur un jeune cœur un Amant qu'on eſtime
A pris quelque crédit,
On commence à douter ſi l'amour eſt un crime
Auſſi grand qu'on le dit. B. Rab.

Crédit, ſe dit plus ordinairement dans le commèrce, de ce prêt mutuel qui ſe fait d'argent & de marchandiſes, ſur la réputation de la probité & ſolvabilité d'un négotiant. *Fides.* Les livres des Marchands ſont cottez au haut de la page, & diſtinguez par débit, & *crédit.* Ce Banquiér a bon *crédit* ſur la place, ſa banqueroute n'a guères diminué ſon *crédit.* Les lettres de *crédit* ſont différentes des lettres de change, & cependant s'éxigent par les mêmes voyes: ce ſont celles qu'on donne à des gens de confiance pour prendre de l'argent ſur des correſpondans en des lieux éloignez, en cas qu'ils en ayent beſoin. Voyez Livres de créance.

On dit, Faire *crédit*, vendre à *crédit*, acheter à *crédit*; pour dire, ne payer pas comptant ce qu'on achete. *Vendere ſine præſente pecunia, ſed accepta tantum temporis fide; emere aliquid obſtrictâ tantum fide non numerata pecunia.* C'eſt le *crédit* que font les Marchands aux Grands Seigneurs qui ruine leur fortune, leur négoce.

A crédit, ſe dit ſouvent pour dire, A plaiſir, ſans utilité, ſans fondement. *Gratis, animi causâ, gratia.* Cet homme s'eſt ruiné *à crédit*, à plaiſir, ſans faire de dépenſe qui parût. Il s'eſt tué le cœur & le corps *à crédit* pour faire ce travail, cet ouvrage, dont on n'a fait aucun cas. Tout ce que cet Avocat allegue eſt *à crédit*, il n'en rapporte aucune preuve.

Crédit, s'employe provèrbialement en ces phrâſes. Un petit Marchand dit que chez lui *crédit* eſt mort; pour dire, qu'il veut

être

être payé comptant. Il dit auſſi, qu'il fera *crédit* depuis la main juſqu'à la bourſe; pour dire, qu'il ne laiſſera point ſortir qu'on ne paye. On dit auſſi d'une fille qui eſt groſſe avant le mariage, qu'elle a pris à *crédit* un pain ſur la fournée.

CRÉDIT. C'étoit autrefois un droit que les Seigneurs avoient ſur leurs ſujets, & qui conſiſtoit en ce que pendant un cèrtain tems ils pouvoient les contraindre à leur prêter de l'argent. Il s'appelloit auſſi droit d'emprunt. L'Évêque de Nantes avoit *crédit* pendant 15 jours ſur ſes ſujets & ſur ceux du Prince; c'eſt-à-dire, qu'il pouvoit pendant ce tems-là les contraindre à lui prêter de l'argent, & le Duc de Bretagne avoit auſſi le même *crédit*, ou droit d'emprunt, pendant 15 jours, ſur ſes hommes & ceux de l'Évêque. LOBINEAU, *T. I. p.* 204.

CRÉDO. ſ. m. Le Symbole des Apôtres, qui contient les articles principaux de nôtre Foi. *Apoſtolorum ſymbolum præcipua fidei capita complectens.* Il ſe met entre les oraiſons du bréviaire & des Heures. L'Office commence par un Pater, un Avé, & un *Crédo.* Les Curez ſont tenus de faire apprendre à tous leurs Paroiſſiens leur *Crédo.* La Meſſe en eſt au *Crédo*, qui eſt un autre Symbole dreſſé au Concile de Nicée, qu'on chante au milieu de la Meſſe.

CRÉDO. Le *Grand Crédo*, ou la Montagne du *Grand-Crédo*, eſt une montagne de France proche de la chute du Rhône, & du fort de l'Ecluſe, aux confins de Savoye.

CRÉDULE. adj. m. & f. Qui croit trop facilement & légèrement. *Credulus.* Les enfans, les femmes, les peuples ſont *crédules*, ont l'eſprit *crédule.* Qu'un Amant eſt *crédule*, & qu'il ſe laiſſe aiſément perſuader ce qui lui paroit agréable. Il ſe pèrdit par la *crédule* & ſupèrſtitieuſe opinion qu'il eut du courroux des Dieux. S. ÉVR. Nous ne ſommes pas ſi ſimples, ni ſi *crédules*, dans les chôſes temporelles, que quand il s'agit de conſcience, & de foi. PORT-R.

CRÉDULITÉ. ſ. f. Diſpoſition d'eſprit qui le porte à croire légèrement, à ſe laiſſer aiſément perſuader. *Credulitas.* Les charlatans ne font leurs affaires que par la *crédulité* des peuples. Ce ſont des gens que la *crédulité* des hommes a placez dans le ciel après leur mort. ABLANC. L'obéiſſance que la Religion exige de nous n'eſt point une ſoumiſſion aveugle, ni une *crédulité* déguiſée ſous le beau nom de foi. Ce ſont des piéges où ma *crédulité* me laiſſoit engager.

Je me plais dans l'erreur; laiſſe-moi ce que j'aime,
Et jouir des douceurs de ma crédulité. CORN.

Du Cange dit qu'on a appellé autrefois *Crédulité*, la profeſſion de la Foi Chrétienne, qu'on a depuis appellée *Croyance.*

CRÉER. v. act. Tirer du néant, faire quelque être de rien, & ſans matière. *Aliquid è nihilo creare, procreare, efficere, conficere.* C'eſt Dieu ſeul qui a *créé* toutes chôſes. Dieu *crée* les âmes des hommes après leur conception, ſelon l'opinion de S. Auguſtin.

CRÉER. Reproduire l'humanité de JÉSUS-CHRIST dans l'Euchariſtie par la conſécration. Voyez CRÉATION.

CRÉER, ſe dit auſſi des hommes à l'égard des chôſes dont ils ſont les inventeurs. *Invenire, excogitare, fingere.* Boileau ſemble *créer* les penſées d'autrui par le tour qu'il y donne. LA BRUY. Si la nature n'a pas formé les Sirenes, ou les Nereides, on ne peut pas du moins en conteſter l'exiſtence aux Poëtes qui les ont *créées*, & qui leur ont donné l'être. AB. NICAISE.

CRÉER, ſe dit figurément & abuſivement des nouveaux établiſſemens d'Officiers que font les Rois & les Princes ſouverains dans leurs États. *Creare.* On a bien *créé* des Officiers pour faire des levées de deniers extraordinaires. On eſt obligé de *créer* bien des impoſitions nouvelles durant la guèrre. Il a *créé* & conſtitué des rentes ſur lui, ſur tout ſon bien. Les penſions *créées* ſur les bénéfices qui ne ſont pas admiſes en Cour de Rome, ſont ſimoniaques.

CRÉER, ſe dit auſſi des dettes que font les particuliers. *Contrahere.* L'homme n'eſt point tenu des dettes *créées* par ſa femme avant ſon mariage.

CRÉÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Creatus, procreatus.* C'eſt le ſort de toutes les chôſes *créées*, que de finir. S. ÉVR.

CRÉIL. ſ. m. *Credilium, Credolium*, comme Valois l'appelle, & non pas *Creolium*, ni *Credonium.* Petite ville de l'Iſle de France, dans le Comté de Senlis. Ce nom s'eſt formé du Latin *Credilium*, en retranchant le *d*, comme en beaucoup d'autres. Prononcez en une ſeule ſyllabe, & mouillez l'*l*, ſans faire ſentir l'*i*.

CRELIAU. C'eſt le cri d'armes de la Maiſon de Craon. Je ne ſçai pour quelle raiſon les de Craon ont pris le mot de *Crelian* pour leur cri d'armes. MÉNAGE, *Hiſt. de Sablé Rem. p.* 344.

CREMAILLÈRE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Cremillère*, & anciennement *cramaillère.* Inſtrument de fèr plat & délié, large d'environ trois ou quatre pouces, ayant pluſieurs crans ou hoches, qu'on attache à la cheminée pour y pendre des marmites, des chauderons qu'on veut mettre ſur le feu. *Cremathra, catena ferrea ad ſuſtinendum unco pendentem in foco lebetem.*

Nicod dérive ce mot du Grèc κρεμάω, & Menage de *cramacularia*, qu'on trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellée *cruca*, & *cremaſter*, de l'Anglois *crooke*, qui ſignifie *crochu*, ou plutôt du Grèc κρεμάω, *ſuſpendo.*

CREMAILLÈRE, ſe dit auſſi de ces garnitures de fèr qui ſont en travèrs dèrrière les portes des grandes maiſons, qui ſèrvent à leur donner telle ouvèrture qu'on veut par le moyen d'une barre qu'on fiche dans leurs divers crans. On le dit auſſi de ces fèrs qu'on met aux chaiſes de commodité, pour en hauſſer ou baiſſer le doſſiér tant & ſi peu qu'on veut. On le dit auſſi des crans qui ſont en pluſieurs machines & reſſorts.

CREMAILLON, ou CREMILLON. Petit morceau de cremaillère qu'on attache à la grande, ſoit pour l'allonger, ſoit pour faire cuire quelque chôſe à côté.

CRÉMASC, ou CRÉMASQUE. ſ. m. *Cremenſis ager.* Province de l'État de Veniſe en Italie, qui tire ſon nom de Crême ſa capitale, & la ſeule ville qu'elle ait. Le *Crémaſc* eſt enclavé dans le Milanois, dont il dépendoit autrefois.

Ce mot s'eſt formé de l'Italien *Cremaſco.*

CREMASTÈRES. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une épithète qu'on donne à deux muſcles appellez autrement *ſuſpenſores*, qui tiennent les teſticules ſuſpendus. *Cremaſteres.* Ils prennent leur origine d'un ligament qui eſt à l'os pubis, & s'inſèrent à la partie extérieure de la tunique vaginale des teſticules.

Ce mot vient du Grèc κρεμάω, *ſuſpendre.*

CRÊME. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Il ſe prend dans quelques livres qui traitent de Juriſprudence féodale pour *Diocéſe*, étenduë de Juriſdiction ſpirituelle.

CRÊME. ſ. f. *Crema.* Ville de l'État de Veniſe en Italie, & capitale du Crémaſc, ſituée ſur la rivière de Serio. L'Évêque de *Crême* eſt ſuffragant de Bologne. *Crême* eſt très-bien fortifiée. Il y a une hiſtoire de *Crême* écrite avec beaucoup de juſteſſe & d'élegance par Alemanno Fino au XVIe ſiécle.

CREMILLÉE. ſ. f. On appelle ainſi une cèrtaine garde qui eſt dans les ſèrrures.

CRÉMONE. ſ. f. *Cremona.* Ville du Duché de Milan, ſituée ſur le Pô, & capitale du Cremonois. *Crémone* eſt une ville très-ancienne. On croit qu'elle fut fondée par les Gaulois Senonois l'an de Rome 445. Aujourd'hui c'eſt un Évêché ſuffragant de Milan. La manière dont les troupes du Roi, qui tenoient *Crémone* pour Philippe V. Roi d'Eſpagne, chaſſèrent le Prince Eugene & les Allemans, qui s'en étoient ſecrettement emparez pendant la nuit du 1. Février 1702. eſt une des plus belles & des plus mémorables actions de guèrre dont on ait oüi parler.

CRÉMONOIS. ſ. m. Petit païs d'Italie, qui prend ſon nom de *Crémone* ſa capitale. *Cremonenſis ager.* Le *Crémonois* eſt entre le Pô, l'Oglio & l'Adda, ayant pour bornes au couchant le Lodeſan, & le Cremaſc; au nord le Breſſan, au levant le Mantoüan, & le Duché de Parme au midi.

CRÉMONOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Crémone. *Cremonenſis.*

CRENEAU. ſ. m. Dentelure; entailleure faite au haut d'un parapèt, d'une muraille, d'une tour, pour avoir libèrté de regarder par là, ou de tirer. *Pinna.* Toutes les villes, les tours, & les châteaux fortifiez à l'antique, étoient entourez de *creneaux.*

Ce mot vient de *crenellum*, diminutif de *crena*, qui ſignifie *fente.* MEN. Mais Fauchet le dérive de *cran*, qui ſignifie *hoche.* Du Cange le dérive de *quarnellus*, parceque c'eſt une eſpéce de fenêtre quarrée qui ſèrt aux ſoldats à tirer. On a dit autrefois *carneaux*, & on dit encore *carne*, en parlant de l'angle d'un corps quarré.

CRENELER. v. act. Faire des creneaux aux tours, aux murailles. *Muri faſtigium pinnis diſtinguere.*

CRENELER, ſignifie auſſi, Denteler, faire des dents, des entailleures à une roüe de montre, de moulin, de machine. *Incidere.* On eſt obligé de *creneler* des roües pour les faire entrer les unes dans les autres, ou dans des pignons.

CRENELÉ, ÉE. part. & adj. On appelle une monnoye *crenelée*, ou *carnelée*, quand il y a un cordon ou grenetis relevé ſur l'épaiſſeur de la monnoye, comme on voit aux piéces d'Angletèrre. *Coronatus.* On y a mis depuis quelque tems une legende.

En tèrmes de Blaſon, on appelle *crenelé*, tout ce qui eſt fait ou taillé en creneaux. *Pinnis diſtinctus.* Il porte d'azur à la tour *crenelée* d'argent. Il y a des chefs, des faſces, des pals, des bandes *crenelées* & breteſſées. On dit auſſi, *crenelé* de tant de piéces; pour dire, de tant de creneaux.

CRENELURE. ſ. f. Manière de dentelure faite à creneaux. *Denticuli.* Il y a des plantes dont les feüilles ont des *crenelures.*

CRENNEQUIN. ſ. m. C'eſt, dit Nicod, comme quelques-uns l'interprêtent, une eſpéce d'habillement de tête de l'homme de guèrre à cheval, aſſez ſemblable au heaume. *Galea*, *caſſis*. Ainſi pris il viendroit du Grèc κράνος, tête, duquel Ariſtote & Hérodote ont uſé. Auſſi κράνιον eſt le teſt de la tête, & on dit têtière, & l'Eſpagnol *capacete*.

CRENNEQUINIÉR. ſ. m. Nom d'une ancienne milice. Soldat portant un crennequin, homme de guèrre armé d'un crennequin. *Eques galeatus*, ou *Caſſidatus*. Le Duc de Bourgogne avoit ſix cens *Crennequiniérs* dans ſon armée. GOLLUT, *L. X. c. 96*. Les gaiges du *Crennequiniér* à cheval ſeront par mois de cinq francs. ID.

CRENQUINIÉR. ſ. m. Terme de Coutumes. On appelle en quelques endroits *Crenquiniérs*, des Officiérs qui peuvent faire éxécution.

CRÉOLE. Voyez CRIOLE. Nous diſons néanmoins plus ordinairement *Créole* que *Criole*.

CRÉPÉREIUS, CRÉPÉREIA. Nom propre d'une famille de l'ancienne Rome. *Gens Crepereia*. Les médailles de la famille *Crepereia* ſont en petit nombre. On y trouve Q. CREPER. M. F. ROCUS, ou Q. CREPEREI. ROCUS. & dans une ancienne inſcription citée par Patin, L. CREPERIUS HERACA VI VIR. Et CREPERIA PATERA. avec L. CREPERIUS CELER, ſa fille & ſon petit fils. C'étoit une famille de Chevaliérs Romains; c'eſt Cicéron qui nous l'apprend, *L. I. in Verrem*.

CRÉPUSCULE. ſ. m. Le tems qu'on commence à voir un peu clair le matin, juſqu'à ce que le ſoleil ſoit levé; ou celui qui s'écoule depuis que le ſoleil ſe couche ſous l'horiſon, juſqu'à ce que la nuit ſoit venuë. *Crepuſculum*. On prétend que le *crépuſcule* commence, & finit lorſque le ſoleil eſt environ 18 degrez au deſſous de l'horiſon. Les parties les plus raréfiées de l'air réfléchiſſent la lumière, & tant que le ſoleil en éclaire quelques-unes, elles ſont viſibles à ceux à qui la convéxité de la terre n'en dérobe pas la vuë. Les *crépuſcules* ſont plus longs dans les Solſtices que dans les Equinoxes; dans la Sphère oblique que dans la Sphère droite.

Papias dérive ce mot de *creperus*, qu'il dit avoir ſignifié autrefois *incèrtain & douteux*, comme étant une lumière incèrtaine.

CRÉPUSIUS, CRÉPUSIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille de l'ancienne Rome. *Crepuſia gens*. La famille *Crepuſia* eſt peu connuë; il y a une médaille de cette famille qui a d'un côté deux figures de Magiſtrats aſſis ſur deux chaiſes curules, devant eux un épic, dèrrière PA. dans l'exèrgue M. FANI CRI. De l'autre côté une tête de femme couronnée d'épics de blé. AED. PL. c'eſt-à-dire, *Aedilis plebis*. Ces dèrniérs mots font juger à M. Patin que ſi cette medaille eſt d'un *Crepereius* cette famille étoit plébeïenne.

CREQUI. ſ. m. *Crequium*. Bourg ou village d'Artois, à trois lieuës au nord d'Heſdin. C'eſt de ce bourg, qui a titre de Duché, que l'illuſtre maiſon de *Crequi* a pris ſon nom. Baudoüin de *Crequi*, Cavaliér célèbre, avoit pour deviſe, *Nul ne ſi frotte*.

CREQUIER. ſ. m. Pruniér ſauvage, ou ceriſiér croiſſant dans les hayes de Picardie. *Prunus vel ceraſus ſilveſtris*. Il eſt devenu tèrme de Blâſon, à cauſe que la Maiſon de Crequi porte dans ſes Armes un *créquiér* de gueules en champ d'or. On le repréſente avec ſept branches en forme de chandeliér, portant de petits fruits comme des capres. Quelques-uns croyent que c'eſt un arbre imaginaire. D'autres aſſûrent qu'il vient ſur les bords d'une rivière qui arroſe les prez de la maiſon de Crequi. Les Picards appellent ſon fruit *creques*, & dans leur vrai patois *fourdenaines*.

CRESCENZAGO. ſ. m. Bourg d'Italie à trois lieuës de Milan, qui donne ſon nom à une Congrégation de Chanoines Réguliérs, dont le prémiér Monaſtère fut bâti dans ce bourg en 1140. La Réforme de Latran y fut introduite l'an 1502. *Hiſt. des Ordres Monaſt. &c. T. II. p. 48. & 49.*

CRESME. ſ. f. La partie la plus épaiſſe, la plus délicate, la plus graſſe du lait, & dont ſe fait le beurre. *Spuma lactis pinguior, cremor lactis*. Les bons fromages ſont faits tout de *créme*. Les tartes les tartelettes ſont faites de *créme* douce.

Ce mot, *créme*, vient du Latin *Cremor*, qui ſignifie la même chôſe. On trouve auſſi dans la baſſe latinité *crema lactis*. Voyez *Acta SS. April. T. II. p. 275. E. 277. D.*

CRESME, ſe dit figurément de ce qu'il y a de plus ſubtil, de plus ſpiritueux dans un corps naturel, de ſes parties les plus déliées & les plus volatiles. *Spiritus*, *partes ſubtiliſſimæ*. Il faut qu'un des principes des eaux de Bourbon, qui en eſt comme l'âme, & qui les rend ſi animées, ſi pénétrantes, ſi expanſives, ſoit une *créme* de ſouffre, une fleur de bitume, une quinteſſence de baume extrêmement exaltée. MEM. DE. TR.

CRESME, ſe dit figurément de la graiſſe d'une affaire, ce qu'il y a de meilleur. *Quod eſt melius*. Il eſt dangereux d'entrer dans une ferme, dans un parti, après que les autres en ont eû toute la *créme*.

CRESME, ſe dit auſſi de ce qu'il y a de plus beau, de plus choiſi dans un livre, dans une ſcience. *Quod eſt exquiſitius*. On a fait un recueil qu'on a intitulé, la *Créme* des beaux vers. Ce Marchand a eû toute la *créme* des tableaux de ce cabinet.

On appelle encore figurément *créme fouëttée*, un Ouvrage, un livre, un diſcours, & même une perſonne, lorſqu'on y trouve de belles paroles, de belles apparences, & au fond rien de ſolide; par une métaphore tirée de la *créme*, qui s'enfle prodigieuſement quand on la foüette. *Aliquid levioris operæ, levioris mentis*.

CRESME D'ORGE. Décoction d'orge dépouillé de ſon enveloppe, qu'on fait dans une quantité proportionnée d'eau. On l'appelle auſſi *orge mondé*, ou *orge paſſé*. Les Anciens l'appelloient *cremor ptiſanæ*, *créme de tiſane*.

CRESME DE TARTRE, eſt le tartre purifié & coagulé en forme de criſtaux. Voyez CRISTAL DE TARTRE. C'eſt la même chôſe.

CRESME. Liqueur ſacrée. Voyez CHRESME.

CRESPE. ſ. m. Etoffe claire faite de ſoye crûë & gommée, & torſe ſur le moulin. *Pannus bombycinus tenuis & criſpus*. Le *crêpe* friſé ſe met ſur les habits pour porter le grand deüil. Le *crêpe* liſſe, ou uni, ſe porte pour témoigner un moindre deüil pour une perſonne un peu éloignée: c'eſt celui dont la ſoye n'eſt pas ſi torſe que l'autre, & qui fait l'étoffe plus douce que le *crêpe* crêpé. On appelle un *crêpe* plus ſpécifiquement, celui qui ſert de cordon au chapeau. Le *crêpe* ſeul, qu'on appelle autrement *voile*, eſt une étoffe d'une ſoye déliée & retorſe, qui eſt plus claire que le crêpon & la crapandaille. Le *crêpe*, ſelon Philon Juif, ou ſon Traducteur, eſt une toile de très-fin lin retors.

Ce mot vient du Latin *criſpus*. MEN. Borel le dérive de *crépine*, qui eſt une eſpéce de coëffure de femme, d'où eſt venu auſſi *crapandaille*, qui étoit fort en uſage en Languedoc, où on fabrique beaucoup de ces étoffes. Dans la vie de S. Bathilde Reine de France, à la fin du S. 4. on trouve que la Sainte Reine fit faire une *crêpe*, *crepam*, admirable d'or & d'argent pour mettre ſur le corps de Saint Eloy. Les Bollandiſtes diſent qu'ils n'ont point trouvé ce que c'étoit que *crepa*. Binet dit que c'étoit une châſſe pour enfermer le corps du Saint; mais on ne diroit pas que c'étoit ſeulement pour mettre ſur ſes reliques, ou ſur ſes membres. Je crois que c'étoit une étoffe d'or & d'argent fort claire affin que l'on pût voir à travèrs les Saintes reliques, & que c'eſt de *crepa* qu'eſt venu *crêpe*.

CRESPE, ſe dit auſſi figurément, & ſur tout en Poëſie, pour ſignifier la nuit. *Tenebræ*, *nox*.

Dès que l'ombre tranquille
Viendra d'un crêpe *noir envelopper la ville*. BOIL.

CRESPER. v. act. Friſer doucement & à la manière de crêpe. *Criſpare*. L'orage commença par un petit vent qui ne faiſoit d'abord que *crêper* les ondes. Les cheveux ſe *crêpent*, quand on a ſoin de les mettre ſous le bonnet.

CRESPÉ, ÉE. part. & adj. *Criſpatus*.

CRESPI. ſ. m. *Criſpeium*, *Criſpiacum*, *Criſpeiacum*, *Criſpiacenſe Caſtellum*, *Criſpiniacum*. Ville de l'Iſle de France, dans le Comté de Valois, appellée communément *Crêpy en Valois*. Elle eſt entre Meaux & Compiegne. Valois croit que ſon ancien & véritable nom eſt *Criſpeium* & *Criſpiacum*; mais qu'il ſemble qu'on l'ait appellé *Criſpiniacum*, comme ſi ſon fondateur, ou ſon Seigneur, avoit eû nom Criſpin. Il eſt quelquefois parlé dans l'antiquité de la monnoye de *Crêpi*. *Solidi Criſpiacenſis moneta*. VALOIS, *Not. Galliæ*.

CRESPI. ſ. m. Enduit, ou mortier qu'on met, qu'on couche ſur une muraille de moilon, de cailloux, &c. *Arenatum*. On fait des *crêpis* de chaux & de ſable, de plâtre, de ſtuc, &c. On fait aux Indes un *crêpi* avec de la chaux vive mêlée avec du lait & du ſucre, dont on enduit les murailles, qu'on polit avec une agathe: ce qui les fait unies & luiſantes comme une glace de miroir, & les rend plus propres par dedans, qu'aucune de celles qu'on voit en Europe. RELATIONS DU RECUEIL DE THEVENOT.

CRESPI, IE. adj. Ce mot ſe dit d'une muraille enduite de mortier, ou de plâtre. *Incruſtatus*, *arenato inductus*. On le dit auſſi d'un cuir auquel on a fait venir le grain. Muraille *crêpie*, cuir *crêpi*.

CRESPIN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Criſpinus*. S. *Crêpin* fut martyriſé à Soiſſons avec ſon frère S. Crépinien l'an 287. de J. C. Saint *Crêpin* eſt le Patron des Cordonniers. *Criſpinus*. Ce mot eſt venu en uſage dans la langue en cette phraſe: Il porte tout ſon ſaint Crêpin; qui ſe dit au propre de tous les outils qu'un garçon Cordonnier porte avec lui, quand il va batre la ſemelle, & chercher de ville en ville à travailler chez les Maîtres; ſçavoir, ſon marteau, ſa pince, ſon tirepied, ſon bouis, ſon tranchet, ſon tire-ligne, &c. On le dit auſſi au figuré & dans le ſtile bas, de

celui

celui qui porte avec lui tout ſon vaillant, ou tout ce qui lui eſt néceſſaire pour gagner ſa vie.

CREſPINE. ſ. f. Ouvrage à jour par le haut, par en bas pendant en grands filets, ou franges, qu'on travaille avec des fuſeaux. *Reticulata supernè fimbria.* On en fait de fil, de laine, de ſoye, d'or ou d'argent. On met des *crépines* aux dais, aux pentes des lits, aux impériales des carroſſes. L'*s* de ce mot, ni des ſuivans, ne ſe prononce pas.

CREſPINE, eſt auſſi un tèrme de Rotiſſeur & de Boucher. C'eſt une manière de petite toile de graiſſe, qui couvre la panſe de l'agneau, & qu'on étend ſur les roignons, lorſque l'agneau eſt habillé. La *Crépine* ne ſert qu'à parer les roignons.

CREſPINIEN. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Criſpinianus.* Voyez CREſPIN. On écrit auſſi *Crépin* & *Crépinien.*

CREſPIR. v. act. Enduire une muraille de chaux & de ſable, de plâtre, de ſtuc; employer le mortièr avec le balai ſans paſſer la truelle par deſſus. *Incruſtare, arenato parietem inducere, parietem trulliſſare.* Le bas d'une muraille ſe gâte, ſi on le laiſſe quelque tems ſans la *crépir.* Il vient de *criſpare*, friſer.

CREſPIR, eſt auſſi un tèrme de Courroyeur, qui ſe dit du cuir auquel on fait venir le grain, quand il eſt ſorti de l'eau. *Crépir* un cuir.

CREſPIſSURE. ſ. f. L'action de crépir. *Trulliſſatio, incruſtatio.* Il a tant coûté pour la *crépiſſure* de cette muraille.

CRESPODAILLE. ſ. f. Crêpe fort délié dont on fait des coëffes de femmes, & des voiles de Religieuſes. Le peuple prononce *crapodaille. Pannus bombycinus criſpus & tenuis.*

CREſPON. ſ. m. C'eſt une étoffe de ſoye cuitte qui eſt exceſſivement tortillée. *Pannus bombycinus criſpatus.* Le meilleur ſe fait à Naples. Les Italiens l'appellent *ritorti.* Le *crépon* de Zurich eſt une étoffe toute de laine tortillée, dont les hommes s'habillent. *Crépon* de Caſtres, eſt une même étoffe de laine plus claire, qui eſt un peu friſée, dont les femmes font des habits.

CREſPU, UE. Friſé, friſoté. *Criſpatus.* Les cheveux qui reviennent ſous la pèrruque ſont plus beaux & plus *crépus* qu'ils n'étoient. Il ſe dit auſſi de la mouſſe, que la Quintinie dit être une petite hèrbe friſée & *crépuë.*

CRÉſSEILE. Voyez CRECERELLE.

CREſSON. ſ. m. Tèrme de Botanique. Le *creſſon* Alenois & le *Creſſon* d'eau ne ſont point du même genre, quoiqu'ils ayent tous les deux leurs fleurs en croix. Leur fruit ſert ſur tout à les diſtinguer.

Le *creſſon* Alenois, ou le Naſitor, *Naſturtium hortenſe*, eſt annuel; ſa racine eſt blanchâtre, ſimple, quelquefois branchuë, ligneuſe & chevoluë: ſa tige eſt droite, haute de deux pieds environ, ferme, branchuë à ſon extrémité, & garnie de feüilles découpées en des ſegmens plus étroits à meſure qu'elles approchent du ſommet de la tige. Ses fleurs ſont petites, compôſées de quatre pétales blanches lavées un peu de pourpre, & diſpoſées en manière de croix. Elles ſont ramaſſées par petits bouquets. A ces fleurs ſuccédent des fruits ſéparez en deux loges comme dans le Thlaſpi, & la ſeule difference qu'on établiſſe entre ces deux plantes, ne ſe tire que des feüilles, qui ſont entières dans le Thlaſpi. Toute la plante eſt couvèrte d'une fleur griſâtre qui rend glauque la couleur de ſes feüilles & de ſa tige. Le Naſitor eſt apéritif, bon pour le ſcorbut. Cette plante donne pluſieurs variétez; car tantôt ſes feüilles ſont découpées en des ſegmens plus larges, & tantôt ces ſegmens ſont crenelez & friſez.

Le *creſſon* d'eau, *ſiſymbrium aquaticum*, diffère du précédent 1°. Par ſes racines traçantes, filamenteuſes. 2°, Par ſes tiges creuſes, couchées ſur l'eau. 3°, Par ſes feüilles, qui ſont découpées en ſegments arrondis, & qui reſſemblent à des feüilles compôſées. 4°, Par ſes fleurs, qui ſont tout à fait blanches. 5°, Par ſon fruit, qui eſt une ſilique longue d'un poûce ſur une demi ligne de largeur, & compoſée de deux lames, qui s'appliquent ſur une cloiſon mitoyenne qui diviſe la ſilique en deux loges; ſes ſemences ſont petites & brunes. Le *creſſon* d'eau a un goût piquant & agréable. On eſtime le *creſſon* d'eau contre le ſcorbut, & contre l'hydropiſie, & lorſqu'il s'agit de purifier le ſang. On le ſert en ſalade, & ſous les viandes rôties. On le met auſſi dans les bouillons.

Il y a pluſieurs autres plantes de cette famille qui ont un goût âcre & piquant, & auxquelles on a donné le nom de *creſſon* ſauvage, ou de cardamine. La plante qu'on a voulu appeller *creſſon* des Indes *Naſturtium Indicum*, n'eſt point du genre du *creſſon.* Voyez CAPUCINE.

Ce mot vient du Latin *creſcio*, *à creſcendi celeritate.* MENAGE.

On trouve dans la Baſſe Latinité *Criſſonium*, ou *criſonium*, pour ſignifier une hèrbe marécageuſe.

CREſSONNIERE. ſ. f. Lieu où croît le creſſon. *Locus naſturtii ferax.* Il y a peu de *creſſonnière* où il n'y ait de la bèrle.

CREſTE. ſ. f. Excreſcence de chair rouge extraordinairement dentelée, qu'ont les cocqs, & les poules au deſſus de la tête. *Criſta, apex.* Les friands aiment les *crêtes* de coq.

CREſTE, ſe dit par reſſemblance, de ce qui eſt ſur la tête de quelques autres oiſeaux, ou poiſſons, & qui en a à-peu-près la figure, comme des alloüettes, des dragons, de la moruë, &c. & on appelle *crête de moruë*, une pièce de ce poiſſon qui ſe coupe entre le collièr & l'entredeux.

CREſTE, ſe dit par la même raiſon de la partie des armes deffenſives de la tête, qui s'éléve par deſſus en forme de *crête*, pour ſoutenir l'effort des cimetèrres bien trenchans.

On appelle *crêtes* en tèrmes d'Anatomie, des excroiſſcences qui ſurviennent autour du fondement. On peut ôter les *crêtes*, ou par ligature, ou par cautériſation, ou par amputation. Ces excroiſſcences ne s'appellent *crêtes* que quand elles reſſemblent à des *crêtes* de coq; elles ont d'autres noms quand elles ont une autre figure. Voyez M. Dionis, des opérations de Chirurgie. On appelle encore *crête* une éminence tortuë & courbée qui eſt au milieu de l'épine de l'omoplate. On la nomme auſſi l'aîle de la chauve-ſouris, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a à ces deux chôſes.

CREſTE DE COQ. Tèrme d'Anatomie. Eminence de l'os ethmoïde qui avance dans la cavité du crâne, & à laquelle s'attache la partie de la dure mère qui ſépare le cèrveau en deux, & que l'on nomme *la faux.* Cette éminence eſt appellée *crête de coq*, parce qu'elle a de la reſſemblance avec la *crête* d'un coq.

CREſTE DE COQ, ſe dit auſſi d'une plante dont la racine eſt petite & blanche. C'eſt une eſpéce de *pédiculaire. Pedicularis pratenſis lutea*, ou *criſta galli.* Voyez PEDICULAIRE.

CREſTE MARINE. Plante qui eſt une eſpéce de *crithmum*, ou *bacille.* Les François & les Italiens l'appellent *hèrbe de Saint Pierre.* Ses feüilles ſont étroites, mais plus larges & plus courtes que celles du fenoüil, charnuës, ſubdiviſées trois à trois, & d'un goût ſalé. Sa tige eſt canelée, vèrte comme un porreau. Ses fleurs ſont ramaſſées en paraſol & de couleur jaune. Sa ſemence eſt ſemblable à celle du fenoüil, mais plus grande. Sa racine eſt groſſe, longue, d'une odeur & d'un goût agréable, âcre & aromatique. Cette plante croît dans des lieux pierreux le long de la mèr. On la confit dans de la ſaumure. Elle eſt bonne pour l'eſtomac, & pour exciter l'appétit: elle fait auſſi uriner, & ouvre les obſtructions. *Crithmum, ſeu fœniculum maritimum minus*, ou *creta marina.* Voyez BACILLE.

CREſTE, ſignifie auſſi en tèrmes d'Agriculture, de la tèrre qui a été tirée en faiſant un foſſé de clôture, & élevée ſur le bord du champ. C'eſt auſſi le ſommèt d'une butte, qu'on abat quelquefois pour joüir de la vuë.

Crête, croute, crute. On appelloit ainſi en Normandie des tèrres inutiles autour des maiſons.

Ce mot vient du mot Saxon *creſta*, qui eſt fort commun dans les anciens titres d'Angletèrre. HUET.

CREſTE, s'employe auſſi figurément en chôſes morales, & ſignifie, Orgueïl, ſupèrbe, vanité. *Superbia, arrogantia.* Et ainſi on dit des gens, qu'ils ont bien levé la *crête*, qu'ils ont baiſſé la *crête*, qu'on leur a donné ſur la *crête*, ſelon qu'ils ſe ſont enorgueillis, ou qu'on les a humiliez.

CREſTES, on appelle ainſi les cueillies, ou arrêtières de plâtre, dont on ſcelle les tuiles faitières.

CREſTE. Les Marchands de blé appellent à Paris une *crête* de blé, ce que l'on appelleroit ailleurs un tas de blé. *Cumulus.* Ainſi, mettre le blé en *crête*; c'eſt, ſelon eux, l'élever en forme pyramidale.

CREſTÉ, ÉE. adj. Qui a une crête. *Criſtatus.* Un coq, un dragon *crêté.* Il ſe dit particulièrement en Blâſon, de ce qui eſt ſur la tête des coqs d'une autre couleur que le corps entièr. On le dit pareillement des nageoires des poiſſons, comme de celles des dauphins.

CRESTON. ſ. m. En quelques Provinces frontières c'eſt un *chevreau. Capreolus.*

CRÈTE. ſ. m. Ancien nom de l'Iſle qu'on nomme aujourd'hui Candie. *Creta.* C'eſt une iſle de la mèr méditerranée, ſituée à l'entrée de l'Archipel. Elle ſe nomma Aerie, *Aeria*; Curetide, ou païs des Curetes, *Curetis*; Hecatompole, ou l'Iſle à cent villes, *Hecatompolis*; l'heureuſe *Macares*, ou l'Iſle heureuſe, *Macaronneſos.* Cette Iſle a 270 milles de long, & 50 de large. *Crète* a été célébre dans l'antiquité par bien des endroits. Jupiter y regna; &, ſi l'on en croit les Poëtes, il y fut caché par Cybele ſa mère, pour empêcher que Saturne ſon père ne le dévorât comme ſes autres enfans; il y fut élevé par les Curètes. Avant Minos l'hiſtoire de *Crète* eſt incèrtaine, ou fabuleuſe. Ce Prince, fils d'Europe & d'Aſterius Roi de *Crète*, ſelon Euſebe, & ſelon Appollodore de Jupiter, & frère de Rhadamante & de Sarpédon, eſt le premièr Roi de *Crète* dont l'on ſçache quelque chôſe de plus cèrtain. D'autres remontent juſqu'à Teſtamus fils de

 Dorus,

Dorus, petit fils d'Hellen, & arrière petit fils de Deucalion. Il y vint, diſent-ils, avec les Æoliens & les Pélaſges, & s'y fit reconnoitre Roi. Il épouſa la fille de Crétheus, dont peut être, diſent-ils, vient le nom de *Créte*, & il en eut l'Aſterius dont nous avons parlé, & ſous le régne duquel Jupiter enleva Europe, dont il eut Minos, Rhadamante & Sarpedon. Aſtérius enſuite épouſa Europe, & adopta ſes fils, auxquels il laiſſa ſon Royaume, parce qu'il n'en eut point d'enfans. *Créte* fut encore fameuſe par le ſage gouvèrnement & les ſages loix de Minos, l'enlevement d'Europe, les amours de Paſiphaë, le tribut impoſé par Minos aux Athéniens de douze jeunes hommes par an, le Minotaure, le Labyrinthe bâti par Dédale, la victoire de Théſée &c. Après les Rois, dont les dèrniérs que l'on connoit fûrent Idomenée & Mérion ſon frère, *Créte* ſe gouvèrna en République. Dans la ſuite *Créte* vaincuë par Metellus ſe donna à Pompée. Dans la diviſion de l'Empire elle vint au pouvoir des Empereurs de Conſtantinople, & leur fut ſoumiſe juſqu'en 823, que les Saraſins la prîrent, & y bâtîrent la ville de Candie, qui lui fit perdre ſon nom. Voyez CANDIE. Vigenère parle de cette Iſle dans ſon Céſar. Quand on parle de l'Antiquité il faut toûjours dire *Créte*, comme fait M. de Fénelon, dans le Ve livre de Télémaque; & jamais Candie.

CRETINE. ſ. f. *Alluvio*. Ce mot ſe trouve dans une ancienne traduction des Inſtituts de Juſtinien. C'eſt un accroiſſement qui ſe fait peu à peu.

CRÉTOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Créte. *Cres, Cretenſis.* S. Paul rapporte *Tit. I. 12.* qu'un de ceux de cette Iſle diſoit d'eux, Les *Crétois* ſont toûjours menteurs, ce ſont de méchantes bêtes, qui n'aiment qu'à manger & à ne rien faire. PORT-R. Les *Crétois* étoient bons ſoldats, habiles ſur tout à tîrer de l'arc. A peine le vaiſſeau Phénicien fut arrivé que les *Crétois* donnèrent à Télémaque & à Mentor toutes les marques d'amitié ſincère. FÉNELON. On dit *Crétois*, en parlant des Anciens habitans de l'Iſle de Crête, & *Candiots*, en parlant des habitans de la même Iſle, depuis qu'elle s'appelle Candie.

Ces mots, ſelon quelques-uns, viennent de *Cretheus*, comme nous l'avons dit; mais ce que l'on en dit n'eſt pas ſeur. Bochart dans ſon Chanaan L. I. C. 15. prétend que c'eſt un nom Phénicien. Dans la Paleſtine, dit-il, l'on appelloit כרתי, *Crethi*, ou *Creti*, un Archer, un homme habile à tîrer de l'arc. Les habitans de cette Iſle étoient très-habiles dans cet art; c'eſt pourquoi on leur donna ce nom. Grotius & d'autres encore adoptent ce ſentiment, en parlant des Cerethi & Phelethi dont l'Écriture fait mention dans l'hiſtoire de David. Voyez CÉRÉTIEN.

CREU. ſ. m. Ce mot ſignifie le fonds de tèrre qui appartient à quelqu'un. *Fundus.* Ces fruits, ces poires, ſont de mon *crû*, je ne les ai pas achetées. Il ne boit que du vin de ſon *crû*. Ces arbres ont bien pouſſé, voilà le *crû* de cette année.

Il eſt quelquefois adj. & part. Un champignon *crû* en une nuit. *Natus, ortus.* En ce ſens *crû* vient de croître.

CREU, ſe dit auſſi figurément de ce que quelqu'un a dit de lui-même, ou qu'il a ajoûté à quelque hiſtoire. *Quod eſt additum de ſuo, inventum.* Cette narration eſt vraye au fond, mais il y a bien des chôſes que vous y ajoutez de vôtre *crû*. Cet Auteur ne dit rien de ſon *crû*, il cite les lieux d'où il a puiſé ce qu'il rapporte.

CREUË. ſ. f. Quand il vient de *croître*, il ſignifie, Augmentation. *Incrementum, accretio, acceſſio.* La *crûë* des rivières vient de la fonte des neiges. Les Anciens admiroient la *crûë* du Nil en été, parce qu'ils n'en connoiſſoient point encore la ſource.

CREUË, eſt auſſi la ſeconde partie de la taille. On l'impoſoit ci-devant par une commiſſion particulière ſur le piéd de la grande taille. *Tributi acceſſio.* On diſtinguoit alors taille, taillon, *crûë*, ſubſiſtance, étapes, &c. qui ſont à préſent confonduës.

CREUË, en tèrmes de Palais, eſt un pariſis, ou cinquième denièr qu'on ajoûte à l'eſtimation des meubles priſez par un Sèrgent, & qui ſèrt de ſupplément pour les remettre à leur juſte valeur. *Acceſſio.* Quand les meubles d'un inventaire n'ont point été vendus à l'encan, on les eſtime avec la *crûë* dans un compte, dans un partage. Les veuves ont d'ordinaire ſtipulé l'avantage de prendre leur préciput en meubles ſuivant la priſée, & ſans *crûë*.

CRU, CRUË, eſt quelquefois le féminin de *crû*, qui ſignifie, Ce qui n'eſt pas cuit, *crudus*, voyez CRU, & quelquefois auſſi le participe de *croire*, *Creditus*, voyez CROIRE.

CREVAILLE. ſ. f. Repas où on mange par excès, & juſqu'à être prêt à crever. *Immoderatum epulum.* Les fréquentes *crevailles* ruïnent la ſanté. Ce mot eſt des plus bas. On doute qu'il s'écrive.

CREVAILLE, eſt auſſi un tèrme de Poëſie, ſelon quelques pèrſonnes, qui appellent *crevaille* la piéce de Saint Amand qui a pour tître la *Débauche*, ou le *Cabaret*. *Epula, convivium, compotatio, helluatio, perpotatio.*

CREVASSE. ſ. f. Ouvèrture, ſéparation qui ſe fait par des parties de quelque corps ſolide, par caducité, par ſécherеſſe, par

gelées, ou autres chôſes ſemblables. *Rima.* Il y a pluſieurs *crevaſſes* dans ce mur, il eſt vieux, ou mal bâti. Les *crevaſſes* de la tèrre ſont des marques de ſa ſécherеſſe, ou qu'il y a au deſſous des métaux ou des minéraux. Les engelures ſont des *crevaſſes* ſur la peau. La fiévre cauſe des *crevaſſes* ſur les lévres. *Fiſſura.*

CREVASSE, eſt auſſi une fente qui ſe fait aux paturons & aux boulets d'un cheval, d'où ſort une eau rouſſe & puante. *Fiſſura in capronis equina ſuffraginis.*

CREVASSER. v. act. Faire des fentes, des crevaſſes. *Rimas agere, hiare.* Le grand froid *crevaſſe* la peau. Le grand chaud fait que la tèrre ſe *crevaſſe*. Cet habit commence à ſe *crevaſſer* en quelques endroits. Il ſe dit auſſi des navires, & ſignifie, S'entr'ouvrir.

> *Le navire comblé de morts & de mourans,*
> *S'entr'ouvre & ſe* crevaſſe. BREB.

CREVASSÉ, ÉE. part. & adj. Qui a des crevaſſes, des fentes, des ouvèrtures où il n'en devroit point avoir, & par où ce qui eſt contenu tombe, ou s'écoule. Ce ſac eſt tout *crevaſſé*, le blé ne ſçauroit y tenir. Ce ſceau s'eſt tout *crevaſſé* par la ſécherеſſe depuis qu'on ne s'en ſèrt plus. Mais ſi l'on joint enſemble tous les Chrétiens Grècs, Abyſſins, Proteſtans, & autres qui combattent tous l'Égliſe Romaine, le grand nombre ne ſera plus de ſon côté; comme ſi pour méconnoître l'Océan on nous diſoit que toutes les petites mèrs, tous les grands lacs, tous les étangs, tous les fleuves, toutes les rivières, tous les ruiſſeaux, toutes les fontaines, tous les puits, toutes les citèrnes *crevaſſées*, ou autres, tous les marais & tous les bourbiers enſemble, n'ont pas moins d'eau que l'Océan. Vaine ſupputation qui n'aboutiroit à rien, quand elle ſeroit véritable. PELISS.

CREVECHÉ. ſ. m. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *couvre-chef* qu'on a dit dans la ſuite.

CREVECŒUR. ſ. m. Nom de lieu. *Crepicordium.* *Créveceur* dans le *Cambreſis* eſt une petite ville de France que la victoire que Charles Martel y remporta en 717. a renduë célébre. Elle étoit autrefois défenduë par un château nommé Vinchy, *Vinciacum*, & elle avoit un pont ſur l'Eſcaut qu'on appelloit *Pons Julius*, le Pont de Jules; comme s'il avoit été conſtruit par Jules Céſar; aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un bourg. *Crévecœur*, dans le Beauvaiſis, eſt un bourg à quatre lieües de Beauvais dans l'Iſle de France. *Crévecœur*, ou comme diſent les Italiens, *Crevacore*, eſt un bourg qui a titre de Marquiſat; il eſt enclavé entre les États de Milan & ceux de Savoye ſur la rivière de Seſſera. *Crévecœur*, en Hollande, étoit une forterеſſe ſur le bord méridional de la Meuſe, à l'endroit où elle reçoit la Dieze. Le Roi la prit en 1672, & la fit raſer en 1674.

CRÉVE-CŒUR. Dépit. Voyez plus bas après *crever*.

CREVER. v. act. & n. Rompre, ouvrir avec effort & violence. *Rumpere, dirumpere, diſrumpere.* La cheute des glaces a *crevé* la chauſſée de cet étang. Ces bas de ſoye ſont ſi étroits qu'on ne les peut chauſſer ſans les *crever*. Cet homme eſt ſi peſant qu'il *créve* les ſiéges où il s'aſſied. Un feu trop violent a fait *crever* les matras & autres vaiſſeaux de Chymie. La gelée fait *crever* les tuyaux, les conduits des fontaines. La foudre ne tombe point que quand la nuë *créve*. Ce coup de balle a *crevé* les filets du jeu de paume. On dit auſſi *crever* en parlant d'une bombe, ou d'un canon; *diſſilire, &c.* Les éclats d'une bombe qui *creve* ſont fort dangereux. *Crever* les yeux aux criminels fut un ſupplice aſſez ordinaire ſous la II. race de nos Rois, & dont l'uſage étoit venu de l'Empire d'Orient, où il étoit fort commun. P. DANIEL, *I. T. p. 571.*

Ce mot vient de *crepo*.

On le dit auſſi des chôſes délicates, & qui ſe rompent avec peu de violence. *Crever* un chaſſis. Il eſt dangereux de *crever* l'amèr d'une carpe, quand on l'habille. Le boudin *créve* ſur le gril, quand on ne l'a pas picqué. Les marrons *crévent* dans le feu. On lui a *crevé* le cœur au ventre. On dit auſſi *crever* les yeux à quelqu'un. *Alicujus oculos configere.*

CREVER, ſe dit auſſi par les Fleuriſtes des œillets, & de leur étui, lorſque la quantité des feüilles les fait ouvrir, & éclater; ce qui arrive preſque toûjours aux œillets dont l'étui eſt gros, & court. *Rumpi, diſrumpi.* Il eſt difficile d'avoir de beaux œillets, & de les empêcher de *crever*. CULT. DES FLEURS.

On dit figurément, qu'il eſt tems que l'apoſtume *créve*, pour dire, qu'une affaire éclatte, qu'elle finiſſe. *Tempus ut res erumpat palam.* On dit auſſi qu'une chôſe *créve* les yeux, tant au propre qu'au figuré, quand elle eſt devant les yeux, ou ſi évidente qu'il eſt impoſſible qu'on ne la voye. *Res aperta, manifeſta.*

CREVER, ſignifie auſſi, Saouler, manger par excès. *Ingurgitare ſe cibis.* Cet homme nous a *crevez*, tant il nous a fait bonne chère. Se *crever*, c'eſt manger trop. Il eſt ſi ſaoul, qu'il *créve*. Ce cheval eſt *crevé* d'avoine. Un écorniſſeur mange à *crever*.

Il a mangé tout ſon *crevé* de ſaoul. Cette dèrnière expreſſion eſt baſſe.

Crever, ſe dit auſſi en parlant des éfforts éxtraordinaires qu'on fait ou qu'on ſouffre. *Rumpi, dirumpi.* Il *créve* de faim & de ſoif. Il *créve* de chaud. Il *créve* de rire. On dit auſſi, qu'un homme *créve* ſous un fardeau qu'il porte, & figurément, ſous le faix des charges qu'on lui impôſe. Une double charge met un canon en danger de *crever.* Les flots les plus élevez viennent *crever* ſur le rivage. La vague *créve.* God.

Crever, ſignifie auſſi, Être trop plein, regorger. *Redundare.* Ses granges, ſes greniérs *crévent* de grains. Ce Partiſan *créve* d'argent. Ce ſac eſt ſi plein qu'il *créve.* Cet homme *créve* de graiſſe. Cette Egliſe *créve* de peuple, on s'y *créve.* Tout *créve* de chenilles en cette contrée.

Crever, ſignifie auſſi Mourir, & ſur tout de mort violente. *Interire, perire, occidere.* On a mis le feu à une tour où les ennemis s'étoient ſauvez, on les a tous fait *crever.* Cette place eſt ſi bien aſſiegée, qu'il faut qu'elle *créve*, qu'elle periſſe, ou qu'elle ſe rende. Cette médecine étoit trop forte, elle l'a fait *crever.* Il a eû le plaiſir de voir *crever* tous ſes envieux, tous ceux qui le chicanoient. *Crever* un cheval, c'eſt-à-dire, l'outrer à la courſe, le pouſſer juſqu'à ce qu'il en meure, ou qu'il devienne inutile.

Crever, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, des paſſions violentes qui nous touchent le cœur, qui nous piquent vivement. *Rumpi, dirumpi.* Cet homme *créve* d'orgueil. Ce rival *créve* de jalouſie. Cela fera *crever* de rage & de dépit tous ſes envieux. Quand un homme charitable voit la miſère des pauvres, le cœur lui *créve* de tendreſſe, de pitié. On dit d'un impatient, qu'il *créve* dans ſa peau, dans ſes paneaux, quand il ne voit pas aſſez tôt l'effet de ce qu'il ſouhaitte. Le ſecret eſt inſuportable aux femmes, elles *crevent*, elles étouffent ſi elles ne parlent. Bou. Je *creverois* plutôt que d'abandonner mon opinion. Mol. Mr Guéret fait dire à un célébre Comédien. Il vaut mieux *crever* de rire en divèrtiſſant le Bourgeois, que *crever* d'une belle paſſion pour ſatisfaire les beaux eſprits.

Crevé, ée. part. & adj. Il eſt *crevé*; c'eſt-à-dire, il eſt mort. *Periit, extinctus eſt.*

Crévecœur. ſ. m. Dépit qu'on a d'une chôſe qu'on voit, qu'on ſouffre à regrèt. *Dolor, mœror acerbus.* C'eſt un grand *crévecœur* à une aînée de voir marier ſa cadette devant elle.

CREVETTE. ſ. f. Eſpéce d'écreviſſe de mèr. Mr Huet ſoutient qu'on a dit *crevette* pour *chevrette*, parce que ce poiſſon reſſemble à la chévre par ſes cornes. Il y a même des lieux où tout le monde dit *chevrette.* On dit manger de la *Crevette*, la *Crevette* eſt ſi délicate qu'on ne peut pas la tranſporter à Paris des côtes de la baſſe Normandie, ſans qu'elle ſe corrompe, à moins qu'on ne la faſſe cuîre à mi-chemin en la portant par la poſte. Elle eſt blanchâtre, & elle devient rouge ſur le feu, comme l'écreviſſe. Il y en a une autre eſpéce qui ne rougit pas à la cuiſſon, qu'on appelle cardon, l'autre s'appelle la *Crevette* franche.

CREUSE ou CRÉUZE, ſ. f. Nom de deux rivières de France. *Croſa, Croſia.* L'une, qui s'appelle la *Grande Creuſe*, ou ſimplement la *Creuſe*, porte ce nom, ſelon Valois, *Not. Gall. p.* 163. parce qu'elle eſt creuſe, c'eſt à dire, profonde; & ſelon d'autres, parce que c'eſt celui de ſa ſource. Elle naît dans la haute Marche, & va en Touraine ſe jetter dans la Vienne, après avoir ſéparé le Bèrry du Limouſin & du haut Poitou. La petite *Creuſe*, *Croſa minor*, ſe décharge dans la grande au deſſous de Froſelines, aux confins de la Marche & du Bèrry.

CREUSER. v. act. Rendre creux, faire profond. *Cavare.* Les eaux ont *creuſé* par deſſous les fondemens de cet édifice, de ce pont. Souvent on eſt obligé en Orient de *creuſer* des puits pour trouver à boire. *Puteum fodere. Creuſer* un port. Ablanc. Les Indiens *creuſent* des bouleaux, des troncs d'arbres, pour faire leurs canots. On *creuſe*, on pèrce les aunes, pour en faire des tuyaux de fontaine.

Selon E. Guichard, creux, & *creuſer*, s'eſt fait de l'Hébreu כרה, *charah*, qui ſignifie en effèt, *creuſer, foüir en tèrre.* Il eſt mieux de le tîrer de חרש, *kharaſch*, labourer, remuer la tèrre.

On dit figurément en Morale, qu'un homme *creuſe* ſa foſſe, ſon tombeau; pour dire, qu'il avance ſa mort par un éxcès de travail, de débauche, &c.

En vain affermis dans le vice,
Vous vous cachez le précipice
Que vous creuſe *l'impieté;*
Dieu va combler vôtre miſére;
C'eſt du tréſor de ſa colère
Que ſort vôtre incrédulité. Duché.

Creuser, ſignifie auſſi, Pénétrer dans le fond d'une ſcience, d'une affaire. *Penetrare, perſcrutari.* Les Modèrnes ont *creuſé* bien plus avant que les Anciens dans la Phyſique, dans les ſciences. On n'a pas encore aſſez *creuſé* dans ce procès criminel pour découvrir les complices.

Creusé, ée. part. & adj. *Cavatus.*

CREUSET. ſ. m. Petit vaiſſeau de tèrre cuite & fort ſéche, qui n'a d'ordinaire ni anſe ni poignée, & qui ſèrt aux Monnoyeurs, aux Orfévres & aux Chymiſtes, pour fondre & calciner l'or, l'argent & les métaux. *Catillus in quo liquatur aurum, catinus.* Il eſt fait en forme de cône renvèrſé. Il y a des *creuſets* de diffèrentes matières: dans nos Monnoyes il y en a de tèrre & de fèr. Ce qu'on appelle *creuſet* de tèrre, n'eſt autre chôſe qu'un vaiſſeau en manière de pyramide, où de cône renvèrſé, qui eſt fait de tèrre glaiſe, & de pots de grais pilez & tamiſez, on s'en ſèrt pour fondre l'or, l'argent, & autres métaux. Quant au *creuſet* de fèr, c'eſt un vaiſſeau en manière de petit ſeau ſans anſe, qui eſt de fèr forgé, & qui eſt propre à fondre les métaux, à la réſèrve de l'or, parcequ'il s'y aigriroit. Boizard. Il y a des *creuſets* de tèrre qui tiennent juſqu'à trois à quatre cent marcs; mais on ne ſe ſèrt dans les monnoyes que de ceux de cent marcs pour fondre l'or. Les *creuſets* de fèr ſont ordinairement plus grands que ceux de tèrre. Il y en a qui tiennent juſqu'à 1400 à 1500 marcs. J'en ai même vû dans la Monnoye de Paris qui tenoient juſqu'à 1700 marcs & plus, & qui y ont ſèrvi longtems. Id. On obſèrve de mettre toujours dans le *creuſet* moins d'or ou d'argent qu'il n'en peut tenir, 1°, Parceque l'or petille beaucoup lorſqu'il eſt au plus haut degré de chaleur. 2°, Que le Fondeur en pourroit répandre en le retîrant du feu pour le jetter en lames. 3°, Afin que ſi l'Eſſayeur ne trouve pas l'argent du tître qu'il faut, on puiſſe remettre dans le *creuſet* ou du fin, ou de l'alliage. 4°, Afin qu'on puiſſe plus aiſément braſſer les matières quand elles ſont en bain. Il ſe fait auſſi de grands *creuſets* pour les fourneaux de Vèrriérs, qui ont beaucoup de capacité.

L'un veut que d'un creuſet *le Pérou ſoit ſorti,*
Ou que d'un alembic Dame Jeuneſſe ſorte.
Nouv. choix de vèrs.

Charger le *creuſet*, c'eſt en tèrmes de Monnoyes, quand il eſt au plus haut degré de chaleur, & qu'il paroît blanc, y jetter les matières que l'on veut fondre. Faire reſſuer le *creuſet*, autre tèrme de Monnoye. Quand un *creuſèt* de fèr n'eſt plus en état de ſèrvir, on le met le fond en haut ſur les barreaux d'un fourneau à vent, & on fait grand feu, afin de faire fondre l'argent qui eſt attaché au *creuſet*; c'eſt ce que l'on appelle faire reſſuer le *creuſet.*

Creusèt, s'eſt dit figurément des épreuves que Dieu envoye. C'eſt une vèrtu éprouvée dans le *creuſet.* Il a été mis au *creuſet* de la tribulation. Ces métaphôres ont vieilli, & ne ſe diroient plus que dans le ſtile familiér.

Ce mot vient de l'Hébreu *keres*, qui ſignifie *teſta, fictile.* Du Cange le dérive de *cruſelinum*, qui a ſignifié dans la baſſe Latinité, un petit vaiſſeau à boire.

CREUX, euse. adj. Profond. *Altus, profundus.* Les puits des mines ne ſont pas bien *creux.* Il faut faire des fondemens bien *creux* dans des tèrres ſablonneuſes. Plus les rivières ſont *creuſes*, plus elles ſont navigables.

Le peuple appelle *creux*, ce que les Géométres appellent *concave. Cavus.*

On le dit auſſi des chôſes étenduës en longueur. *Protenſus, extenſus.* Cette maiſon eſt fort *creuſe*, fort profonde. Cette forêt eſt fort *creuſe* & fort étenduë.

Creux, ſignifie auſſi, Qui eſt vuide, ſoit naturellement, ſoit par art. *Vacuus intus & inanis.* Les colonnes, les ſtatuës de métal ſont *creuſes* en dedans. Quand on a été malade longtems, on a les yeux *creux* & enfoncez. Le grand jeûne rend l'eſtomac *creux*, le ventre *creux.*

Creux, ſe dit auſſi des viandes légères. *Levis.* Les cornèts de métiér, les petits choux, la crême fouettée, ſont des viandes *creuſes* qui ne ſaoulent point. On dit auſſi de la Muſique, des longs récits de vèrs & de prôſe, que ce ſont des viandes *creuſes.* On dit d'un méchant repas, qu'il n'y en a pas pour la dent *creuſe* de quelqu'un, pour dire, qu'il en mangeroit bien davantage. On dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, trouver buiſſon *creux*, quand on ne trouve pas le gibiér où on eſpéroit le trouver; & figurément il ſe dit de toute autre chôſe, quand on eſt fruſtré de ſes eſpérances.

Creux, ſe dit auſſi au ſubſtantif, Cavité, vuide, profondeur. *Cavus, cavum.* Il eſt tombé dans un *creux*; pour dire, dans un trou. On ſe peut cacher dans le *creux* d'un arbre. Plein le *creux* de la main de cette graine ſemera tout un jardin. Le *creux* de l'eſtomac.

Je ne puis arracher du creux *de ma cèrvelle,*
Que des vèrs plus forcez que ceux de la Pucelle. Boil.

Creux, en tèrmes de Droit, ſe dit des droits caſuels des Curez, & de tout ce qu'ils reçoivent au delà du gros, ou de leur portion congruë. Les *creux* ſont principalement ce qui eſt donné aux Curez pour l'adminiſtration des Sacremens, & pour les ſépultures, les offrandes, les rétributions des Meſſes, les fondations, &c. Le *creux* s'appelle auſſi *honoraire*.

Creux, ſignifie chez les Muſiciens, une voix qui deſcend fort bas. *Ima vox, gravis*. Ce Chantre a un beau *creux* de voix.

Creux, chez les Fondeurs, eſt un moule dans lequel ils jettent leurs figures, ou leurs autres ouvrages. *Typus, forma*. Un *creux* ſert auſſi à ceux qui moulent en plâtre & en cire. On a apporté à Paris tous les *creux* des plus belles figures de Rome, les *creux* de la Colonne Trajane qu'on a fait mouler. On appelle colonne *creuſe*, celle qui eſt dans un eſcaliér à vis pour monter juſqu'au deſſus. On le dit auſſi des poinçons & coins gravez dont l'empreinte fait des figures en relief.

Creux, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Vain, léger, peu ſolide. *Inanis, vacuus, vanus, falſus, levis*. C'eſt un cèrveau *creux*, ou vuide; un eſprit *creux*, ou viſionnaire; une penſée *creuſe*, qui n'a point de ſolidité. Il ſe repaît de vaines eſpérances, d'imaginations *creuſes*. Il ne faut preſque point ſonger d'abord aux paroles: il ne faut ſonger qu'aux chôſes, ſans leſquelles le diſcours eſt *creux*, & vuide de ſens. Bouh. Les penſées *creuſes* & profondes ſont en quelque façon ſemblables aux abîmes, dont la profondeur étonne, & trouble la vûë. Id. Ce qui paroît trop rechèrché paſſe aiſément pour *creux*, & pour chimérique. S. Real. Il ne ſe peut rien voir de plus *creux*, ni de plus frivole, que cette penſée: c'eſt du faux tout pur. Bouh.

On dit en ce ſens d'un mélancholique, que c'eſt un *ſonge-creux*, un rêveur. *Inanibus paſcit ſe ſomniis*.

Creux, en tèrmes de Marine, eſt la hauteur ou diſtance qui eſt entre les baux, & les varangues d'un vaiſſeau, ou depuis le deſſous du pont juſqu'à la quille. On l'appelle auſſi *puntal*. Il ſe prend par fois pour le ſein d'une voile qui reçoit & enfèrme le vent.

Creux, en tèrmes de jeu de cartes, ſe dit d'un jeu dont les cartes ne ſont point de ſuite. Les jeux *creux* ſont les plus difficiles à tenir.

CREX. ſ. m. C'eſt un oiſeau, ainſi appellé à cauſe de ſon cri, & qu'il répéte ſouvent *crex, crex*. Il eſt haut monté ſur ſes jambes, comme un chevalier; mais il eſt un peu plus gros, moindre néanmoins que le corlis. Il a le béc long & noir, ainſi que les jambes & toute la tête; mais le deſſous du cou & de la poitrine, & le deſſus des épaules, eſt blanc. Le reſte du corps eſt de couleur cendrée. Ses aîles ſont brunes, ou noirâtres, avec une ligne blanche ſur chaque côté en travèrs. L'on n'en voit pas en France. Quelques-uns veulent que ce ſoit un Corlieu, ou une Barge. Il ſe nourrit de petits inſectes qu'il trouve ſur la tèrre; il ſe jette auſſi en l'air ſur les mouches ainſi que le Vanneau. Il fait beaucoup de bruit en volant. Le *Crex* étoit de mauvais augure chez les Anciens, ſur tout pour les mariages. Voyez Meizeriac p. 192.

CRI.

CRI. Quelques-uns écrivent CRY. ſ. m. Voix haute & pouſſée avec effort; grande élévation ou effort de voix. *Clamor*. On le dit des hommes & des animaux. Les douleurs de la goutte font jetter de hauts *cris*. Dans le ſac d'une ville on entend pluſieurs *cris* & lamentations. Les victorieux pouſſent des *cris* d'allégreſſe.

Un grand peuple, Seigneur, dont cette Cour eſt pleine,
Par des cris *redoublez demande à voir la Reine*. Corn.

Les mortels éperdus, dans ce déſordre affreux,
Se croyoient menacez de la chute du monde;
Et mille cris *perçans s'élevez juſqu'aux cieux,*
Imploroient le ſecours du Souverain des Dieux.
Nouv. choix de vers.

Cris pèrçans, *cris* lamentables. Les chiens enfèrmez font des *cris* qui reſſemblent à des hurlemens. Les *cris* des hibous, des orfrayes, ſont de mauvais augure. Ce mot eſt ancien dans la Langue, Il y eſt paſſé tout pur du Celtique, ou du Bas-Breton, où il ſignifie la même chôſe.

Cri, ſe dit auſſi d'un cèrtain bruit aigre & picquant que font cèrtains corps quand on les rompt, quand on les ſcie, quand on les râcle. *Stridor*. Les pièrres des atteliers qu'on râcle font ſouvent un *cri* ſi aigre, qu'il ébranle les dents.

On le dit auſſi d'une voix plaintive, & quelquefois baſſe, qui ſert à témoigner l'oppréſſion qu'on ſouffre. *Clamor*. Un bon Prince ne doit pas fermer l'oreille aux *cris*, aux plaintes de ſon peuple. L'âme accablée par la douleur ſe ſoulage, & ſe relâche par des pleurs & par des *cris*. Mont. L'affliction lui cauſoit ſes *cris*. S. Evr.

Sion, le jour approche où le Dieu des armées,
Va de ſon bras puiſſant faire éclater l'appui,
Et le cri *de ſon peuple eſt monté juſqu'à lui*. Racine.

Cri, ſignifie encore, Ban, publication qui ſe fait hautement, & après avoir amaſſé le peuple, ſoit en guèrre, ſoit en fait de police. *Promulgatio auctore magiſtratu, Principis edictum, Regium edictum pronunciatum publicè*. On a publié un tel ordre, un tel réglement, à ſon de trompe & *cri* public, au ſon du tambour. Les *cris* ſe font dans les carrefours & lieux publics.

Scaliger dérive ce mot de *quiritare*. On appelle *cri public*, ce qui eſt publié à ſon de trompe par ordre de la Juſtice.

Cri, ſe dit auſſi en parlant de ces petits Marchands qui vont vendre ou acheter par la ville de menuës denrées, ou marchandiſes, qui annoncent à haute voix pluſieurs chôſes qu'ils ſçavent faire dont on a beſoin. *Propolarum venalitia praconia, rerum venalium praconium*. Ainſi on appelle les *cris* de Paris, ceux des Gazettiérs, des Gagne-petits, des Ramonneurs, des Reyendeuſes, &c.

Cri, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit prémièrement du *cri* naturel de pluſieurs animaux, comme du léopard, de la panthère, de la giraffe, du tigre, du loup-cèrviér, du liévre, du lapin, du chevreüil & du faon. *Clamor*. Mais à l'égard du loup, on dit qu'il hurle. *Ululat*. Que le cèrf & le daim brâment. *Clamat*. Que le Sanglièr gruméle. *Frendet*. Que le bœuf, le bufle & l'ours beuglent. *Mugiunt*. Le cheval hennit. *Hinnit*. Et l'âne brait. *Rudit*.

Cri, ſe dit auſſi à l'égard des Chaſſeurs, du bruit qu'ils font quand ils parlent aux chiens pour les flatter, ou animer à pourſuivre la bête. *Clamor*. Comme, *hourvari*, eſt un *cri* pour faire retourner les chiens, quand ils ſont hors des voyes; *hela, hela*, *cri* pour les faire requêter, quand ils ſont en défaut; *hari hari*, pour les faire craindre quand ils branlent du change. *Harlou*, eſt le *cri* qu'on fait à la vuë du loup; & *hou hou*, quand on le pourſuit. *Vellau*, eſt le *cri* qu'on fait aux chiens courans, à la vuë du renard ou du liévre; *tayau*, quand on lance le cèrf, &c.

Cri ou Cri d'armes, en tèrmes de Blâſon, eſt un cèrtain mot qui ſèrt de déviſe, & qu'on met au cimiér des armes: ce qui vient d'un cèrtain *cri*, ou ſignal, que les chefs de maiſons, ou les ſoldats, crioient à la guèrre. *Alalagmus gentilitius*. Autrefois nul n'étoit reconnu pour Gentilhômme de nom, d'Armes & de *cri*, que celui qui avoit droit de lever bannière, l'un & l'autre ſèrvant à mener des gens à la guèrre, & à les rallier, & à les aſſembler près du drapeau. Il y avoit quatre ſortes de *cris*. Le prémiér pour ſe rallier, pendant ou après le combat, le ſecond étoit un *cri* d'heureux préſage, ou d'invocation, comme celui de Clovis, qui voyoit balancer la victoire à la bataille de Tolbiac, *Montjoye S. Denys*. Le troiſième étoit un défi, qui tenoit de la rodomontade; & le quatrième ſèrvoit à ſe reconnoître, & à ſe diſtinguer des ennemis. Le P. Anselme. L'ancien *cri* des Rois de France étoit *Montjoye S. Denys*. Il y avoit auſſi des *cris* de défi, d'invocation, d'exhortation, de réſolution, d'événement, de commandement, &c. Les *cris* ſèrvoient auſſi aux Hérauts dans les tournois, pour appeller les Chevaliérs, parce que le *cri* de pluſieurs étoit celui de leurs noms, de leurs maiſons & de leurs villes. On dit en provèrbe des Maiſons d'Ailly, Mailly, & Crequy, Tel nom, telles Armes, & tel *cri*. Dans les tournois chaque Chevaliér avoit ſon *cri*, mais dans les occaſions de guèrre il n'y avoit que les Chefs qui en pouvoient avoir. Le *cri* ſèrvoit à ſe rallier. A préſent le *cri* de guèrre n'eſt plus que le mot du guet. M. Du Cange a fait une diſſertation curieuſe du *Cri d'armes*.

CRIAGE. ſ. m. *Praco*. Officiér de la ville de Paris qui après le ſon de la trompette, ou du tambour, proclame, annonce, déclare quelque chôſe au public. Ce mot n'eſt plus en uſage. Voyez De Laurière ſur Ragueau.

CRIAILLER. v. act. Faire du bruit, gronder, & tempêter ſouvent. *Clamitare*. Les femmes ſont ſujettes à *criailler*. Elle *criaille* tantôt après ſon mari, tantôt après ſon enfant, tantôt après ſa ſèrvante.

CRIAILLERIE. ſ. f. Bruit & importunité de ceux qui criaillent. *Clamatio, clamor importunus. Quiritatio*. Un mari eſt ſouvent obligé d'éviter ſa maiſon à cauſe des *criailleries* de ſa femme. Socrate ne ſe ſoucioit pas des *criailleries* de ſa femme Xantipe. Ablanc. Les *criailleries* du Barreau. Id.

Délivrez-moi, Monſieur, de la criaillerie,
Et daignez accomplir vôtre ordre, je vous prie. Mol.

CRIAILLEUR, euse. adj. Qui criaille, qui fait du bruit. *Clamator, clamoſus*. Il n'y a point de plaiſir à diſputer avec des *criailleurs*.

criailleurs. Il faut payer ces menus créanciérs qui ſont des *criailleurs.*

CRIARD, ARDE. adj. Ce mot eſt tout-à-fait bas, & ſignifie, qui crie. *Clamator, clamoſus; oblatratrix,* en parlant d'une femme. On le dit particuliérement des enfans. La plus grande incommodité des petits enfans, c'eſt que la plupart ſont *criards.* Les plus grands *criards* ont le plus d'avantage dans leur aſſemblée. Ablan. Il y a auſſi pluſieurs oiſeaux qu'on appelle *criards.*

> *L'amour, ce Dieu rodant ſans ceſſe par le monde,*
> *Paſſant près ces* criards, *à leur bruit s'arrêta.*
>
> Nouv. ch. de vèrs.

On appelle dettes *criardes,* les petites ſommes qu'on doit aux Marchands & Artiſans pour de menuës fournitures de bouche, & autres chôſes; celles de créanciérs qui font du bruit, & viennent importuner leurs débiteurs à force de cris & de plaintes. *Clamoſa debita.* Les plus méchans payeurs ont ſoin d'acquitter les dettes *criardes.*

On dit en Fauconnerie, Quand l'oiſeau mord, & qu'il eſt *criard,* il lui faut mettre un chaperon à béc couvèrt, comme un étui.

CRIBLE. ſ. m. Inſtrument à vanner, à néttoyer le grain, le blé, l'avoine. *Cribrum, capiſterium, incerniculum.* Il y a des *cribles* à piéd dans les greniérs qui ſont compoſez d'une grande auge élevée, où l'on vèrſe le grain, qui en coulant ſur de petites planchettes de bois, & ſur pluſieurs rangs de fil d'archal, s'évente & ſe nettoye, tandis que la poudre & les ordures coulent le long d'une peau qui eſt au dèrriére.

Iſidore dit que *cribrum* a été appellé de ce nom, *quòd ibi currat frumentum.*

Il y a un *crible* de main dont on ſe ſèrt dans les écuries pour nettoyer l'avoine à châque fois qu'on la donne aux chevaux. Il eſt compoſé d'un grand cèrcle de bois large de trois doigts, & d'une peau de parchemin entiérement pèrcée par des trous de différentes figures. Il y a auſſi des *cribles* qu'on ſuſpend au plancher avec des cordes, afin de s'en pouvoir ſèrvir avec moins de fatigue. Les Cartéſiens ſe ſèrvent de la comparaiſon du *crible* pour expliquer comment les ſucs de la tèrre font différens fruits; quand ils montent dans les arbres, en ſuppoſant que les arbres ſont pèrcez comme les *cribles* de différente eſpéce de trous, qui n'admettent que les atômes des figures qui leur reſſemblent.

Crible, en tèrme de Pharmacie, eſt un inſtrument dont on ſe ſèrt, après avoir pilé quelque drogue dans un mortiér, pour ſéparer ce qui eſt délié d'avec ce qui eſt groſſier. On pile de nouveau ce qui n'a pu paſſer, & on le remet dans le *crible.* Comme il faut que les poudres ſoient plus, ou moins ſubtiles, il a falu auſſi inventer pluſieurs ſortes de *cribles.* Il y en a qui ſont faits avec des écorces de tillet coupé déliées également, leſquelles on entrelaſſe en façon de treillis. On en fait d'autres avec un tiſſu du crin de cheval, ou de ſoye, tendu d'un côté & d'autres avec deux cèrcles de bois.

On dit d'une chôſe, qu'elle eſt pèrcée comme un *crible;* pour dire, qu'elle a pluſieurs trous. Cette tapiſſerie eſt vieille & pèrcée comme un *crible.* Cet homme reçut mille coups en cette déffaite, on le trouva pèrcé comme un *crible.*

CRIBLER. v. act. Nettoyer du grain, du blé, de l'avoine. *Cribrare.* L'âne de Rabelais diſoit, qu'il mangeoit fort bien de l'avoine ſans *cribler,* & que tant d'honneur ne lui appartenoit.

Cribler, en tèrmes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau qui eſt pèrcé, ſoit par des trous de vèr, ſoit par le canon dans les œuvres vives, & qui eſt en danger de couler à fond.

Cribler, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Éplucher, éprouver, examiner de près & avec ſoin. Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. *Excutere, perſcrutari, probare, explorare.* Vous n'avez qu'à vous attendre à être *criblé* comme il faut. Quand Satan *crible* les hommes par la pèrmiſſion de Dieu, il ſe trouve plus de paille que de bon grain. Hèrman. On a bien *criblé* cette affaire, cette propoſition, avant que de prononcer.

> *Je* crible *mes raiſons pour en faire bon choix.* Regn.

Cribler, ſignifie auſſi, Prendre tout le meilleur, toute la ſubſtance d'un négoce, d'une fèrme. Il n'y a plus rien à gagner dans un tel trafic, dans un tel parti, ils ont été trop bien *criblez.*

Cribler, en tèrmes de Pharmacie, ſignifie, Séparer ce qui eſt délié d'avec ce qui eſt groſſier. *Cribrare.* Ce mot ſe dit proprement des chôſes ſeches; & couler ſe dit des liquides. Lorſqu'on veut *cribler* quelque chôſe, on prend le crible par le cèrcle de deſſous, & on le ſecouë en heurtant à quelque chôſe.

Criblé, ée. part. & adj. *Cribratus.* Un vaiſſeau *criblé* de coups de canon. Des voiles *criblées* ſont des voiles pèrcées, déchirées en pluſieurs endroits par les boulèts de canon.

CRIBLEUR. ſ. m. Celui qui crible le blé. *Cribrarius agitator.* Par un édit du mois de Septembre 1704. le Roi a créé en titre d'Offices cinquante Jurez *Cribleurs* de blez fromens, ſeigles & orges, ſur tous les ports, halles & marchez de Paris.

CRIBLEUX. adj. m. Tèrme d'Anatomie. On appelle os *cribleux,* un petit os qui eſt au haut du nez, qui eſt pèrcé comme un crible, pour laiſſer paſſer pluſieurs petites fibres qui viennent des productions mammillaires, & qui vont ſe repandre dans les membranes qui tapiſſent les cavitez des narines. *Os cribrarium, os excuſſorium.* Il eſt auſſi nommé *ethmoide.* Voyez Ethmoïde.

CRIBLURE. ſ. f. Le menu grain qui reſte après qu'on en a retiré le meilleur par le grand crible. *Excretum.* Je ne veux pas acheter ce tas de blé autant que l'autre, ce ne ſont que des *criblures.*

CRIBRATION. ſ. f. Tèrme de Pharmacie, eſt une ſéparation des parties les plus déliées des médicamens tant ſècs qu'humides, d'avec les plus groſſières, qui ſe fait par des tamis, ou des cribles. *Cribraria excuſſio.*

CRIC. Tèrme indéclinable, qui éxprime le bruit que fait une chôſe qu'on déchire. *Crepitus, fragor, ſtridor.* Il ſe joint ordinairement avec *crac.* Quand on rompt quelque chôſe avec violence, elle fait *cric* & *crac.* Les yvrognes diſent auſſi en la débauche, *cric* & *croc,* pour s'inviter à boire: ce qui eſt tíré du jargon de l'Argot, où il ſignifie, *Je bois à toi.* Nous avons porté autrefois en France des ſouliérs au *cric crac* qui faiſoient quelque eſpéce d'harmonie. Vign. Marv.

CRIC. ſ. m. Tèrme de Méchanique. C'eſt une machine qui ſèrt à lever de très-peſans fardeaux. *Machina tollendis ponderibus.* Elle eſt compoſée d'une rouë dentée, ou pignon qui ſe meut avec une manivelle, & qui fait élever une groſſe barre de fèr auſſi dentée, quand les dents du pignon entrent dans les dents de la barre. Le tout eſt enfèrmé dans une boëte qui eſt auſſi de fèr. On l'écrit avec un *c* à la fin, mais il ne ſe prononce pas. Cet inſtrument ſèrt aux Charrons, à l'artillerie, &c.

CRICOARITÉNOÏDIEN. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom que l'on donne à deux paires de muſcles ouvreurs du larynx. Il y a les *cricoariténoidiens* poſtérieurs & les *cricoariténoidiens* latéraux. Les prémiérs ſont la prémière paire des ouvreurs du larynx, dont les ſecondes ſont la ſeconde paire. Les *cricoariténoidiens* poſtérieurs ſont ceux qui prennent leur origine à la partie poſtérieure & inférieure du cartilage cricoïde, & qui s'insèrent à la partie ſupérieure & poſtérieure de l'aritènoïde. Les latéraux prennent leur origine du bord de la partie latérale & ſupérieure du cricoïde, & s'inſèrent à la partie latérale & ſupérieure de l'arithénoïde. On voit dans ce que nous venons de dire la raiſon & l'étymologie de ce nom.

CRICOIDE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un cartilage du larynx appellé *cricoïde,* c'eſt-à-dire, annulaire, parce qu'il eſt rond comme un anneau, & qu'il environne tout le larynx. *Cricoides.* Ce mot eſt formé de κρίκος, qui s'eſt dit par métathèſe, ou tranſpoſition, pour κίρκος, *cèrcle;* & de εἶδος, *forme;* qui a la forme d'un cèrcle, ou anneau. Le *cricoide* qui eſt le ſecond cartilage du larynx, eſt étroit par devant, large & épais par dèrrière, ſèrt de bâſe à tous les autres cartilages, & eſt comme enchaſſé dans le tiroïde. C'eſt par ſon moyen que les autres cartilages ſont joints à la trachée artère; c'eſt pourquoi il eſt immobile.

CRICOTIROÏDIEN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Cricotiroidicus.* C'eſt un nom que l'on donne à des muſcles du larynx. Les *cricotiroidiens* ſont la prémière paire des muſcles propres du larynx. Leur nom leur vient de ce qu'ils prennent leur origine de la partie latérale & antérieure du cricoïde, & vont s'inſérer à la partie inférieure de l'aile du tiroïde.

CRIE. ſ. f. *Promulgatio.* Ce mot, qui n'eſt plus en uſage, ſe diſoit autrefois pour *cri,* proclamation. Il y a encore à Bourges la pièrre de la *crie,* c'eſt-à-dire, où ſe faiſoient les cris publics.

CRIÉE. ſ. f. Publication en Juſtice des chôſes à mettre à l'enchère ou au rabais. *Auctio.* La *criée* des meubles éxécutez ſe doit faire en place publique, & les jours de marché. On fera la *criée* & l'adjudication de cette tèrre à une telle heure à la barre de la Cour. Quand on a réſolu l'entrepriſe d'un bâtiment public, on en fait la *criée* au rabais.

Criées, ſe dit plus particuliérement de cette formalité eſſentielle aux décrets, qui conſiſte en quatre publications qui ſe font à la porte des Égliſes Parroiſſiales des immeubles dont on pourſuit la vente en Juſtice. *Præconium, promulgatio.* La prémière, la ſeconde *criée,* &c. On les appelle autrement *les quatre quatorzaines,* parcequ'il faut qu'il y ait 14 jours d'intèrvale entre châcune. En païs de Droit écrit on fait une quinte & ſurabondante *criée.* En ce ſens on dit, Cèrtifications de *criées,* Cèrtificateur de *criées,* en parlant de l'atteſtation de ceux qui atteſtent que les *criées* ont été faites dans les régles. Un procès vèrbal de *criées,*

Cʀɪéᴇs, ſe prend quelquefois pour toute la ſuite de la procédure du decrèt. En ce ſens on appelle un pourſuivant *criées*, celui ſous le nom duquel ſe fait toute la procédure. On dit qu'un bien eſt en *criée*, quand il eſt ſaiſi réellement. Il faut s'oppoſer durant le cours des *criées* pour conſèrver ſon hypothéque.

CRIER. v. act. Élever ſa voix avec violence, pouſſer des cris. *Clamare, clamorem edere.* Il eſt dangereux de laiſſer trop *crier* les enfans. Beaucoup de femmes ſont importunes, parcequ'elles *crient* ſans ceſſe.

Nicod dérive ce mot du Grèc *κρίζω*, ſignifiant la même chôſe. Ménage le dérive du Latin *quiritare*, d'où les Italiens ont fait auſſi *gridare*. D'autres croyent qu'il vient de l'Allemand *ſchreyen*, ſignifiant *s'écrier*.

Cʀɪᴇʀ, ſe dit auſſi de quelques animaux, ou oiſeaux. Un chien enfèrmé a *crié* toute la nuit. Quand l'orfraye *crie* ſur la cheminée, le peuple croit que c'eſt un ſigne de mort dans la maiſon.

On le dit auſſi de cette élevation de voix précipitée, par laquelle on implore ſecours pour quelque accident inopiné. *Conclamare ad arma, ad ignem reſtinguendum inclamare. Crier* au feu, aux armes, au meurtre, aux voleurs, à l'aïde, au ſecours.

Cʀɪᴇʀ, ſignifie auſſi, Brailler, parler toûjours, & plus haut qu'un autre. *Vociferari.* Il ne faut pas diſputer avec les gens forts en gueule, qui veulent tout emporter à force de *crier*. Cet homme *crie* à pleine tête, de toute ſa force, comme un aveugle qui a pèrdu ſon bâton. Il *crie* avant qu'on l'écorche.

J'ai des forces, du feu, de l'eſprit, de l'étude;
Et jamais ſur les bancs on ne vit Bacheliér,
Qui ſçût plus à propos intèrrompre & crier. Vɪʟʟ.

Cʀɪᴇʀ, ſignifie encore, Quereller, & gronder ou réprimender ſes inférieurs. *Objurgare.* Ces deux pèrſonnes *crient* toûjours enſemble. Cet homme ne peut garder des valèts, il les *crie* trop. La marque d'un bon valèt, c'eſt quand il craint d'être *crié*.

Cʀɪᴇʀ, ſignifie auſſi, Faire des plaintes, ſoit avec ſoumiſſion, ſoit avec bruit. *Obteſtari; obſecrare.* Un pénitent *crie* à Dieu miſéricorde. Il eſt allé *crier* mèrci à ſa partie. Il eſt allé *crier* à ſes Juges pour faire réformer ſon arrêt. Le peuple *crie* toûjours contre les impôts, contre ſes ſupérieurs. Il eſt ſi naturel de ſe plaindre, & de *crier*, qu'il y auroit de la ſtupidité à ſouffrir ſans dire mot. S. Évʀ. *Queri, conqueri, expoſtulare.*

Cʀɪᴇʀ, ſignifie encore, Faire des remontrances avec zéle, & ardeur. *Admonere.* Les Prédicateurs *crient* ſans ceſſe contre les débauches, contre le luxe. Jonas fut envoyé à Ninive pour *crier* qu'on fît pénitence.

Et que ſert à Cotin la raiſon qui lui crie,
N'écris plus, guéri-toi de ta vaine folie? Bᴏɪʟ.

Cʀɪᴇʀ, prèſque en ce ſens ſignifie, Répéter pluſieurs fois une même chôſe à une même pèrſonne. *Admonere ſæpiùs, perpetuò.* Il y a longtems qu'on lui *crie* aux oreilles de ſe défaire de cette mauvaiſe habitude. Ce Précepteur *crie* ſans ceſſe à ſon écoliér, qu'il devroit avoir plus d'application à l'étude.

Cʀɪᴇʀ, ſe dit auſſi des cris d'allégreſſe, ſoit à la guèrre, ſoit dans la paix. *Conclamare.* Les François *crioient* autrefois en entrant au combat, Montjoye S. Denys. On *crie* Vive le Roi, quand on le voit paſſer. Les écoliérs *crient* Vivat, quand on leur procure un congé. On *crie* le Roi boit, le jour des Rois.

Cʀɪᴇʀ, ſe dit figurément des chôſes inanimées qui font du bruit. *Stridere, crepare.* Une roüe neuve qui n'eſt point graiſſée *crie* quand elle tourne. On le dit auſſi de cè qui ſemble demander quelque chôſe. Les boyaux *crient*, quand il y a longtems qu'on n'a mangé. *Latrare.* Le ſang d'Abel *crie* vengeance au ciel contre Caïn. Les crimes qui *crient* vèngeance ſont punis tôt ou tard. *Clamare.*

Cʀɪᴇʀ, ſignifie auſſi, Annoncer la vente, ou l'achat de quelque chôſe, & prémièrement des menuës néceſſitez. *Præconium facere rei cujuſpiam venalis.* Il y a pluſieurs petits Marchands qui *crient* par les ruës des fruits, des cotrèts, des vieux chapeaux, des vieilles fèrrailles. Il y a des Officiérs établis pour *crier* le vin qui eſt à vendre, les chôſes qu'on a pèrduës, qui ſont les Jurez Crieurs de corps & de vin.

Cʀɪᴇʀ, ſignifie auſſi, Proclamer en Juſtice pour trouver des enchériſſeurs. *Publicare, aliquid per auctionem vendere, præconis voti ſubjicere, auctionari.* Ces meubles ont été *criez* & vendus au plus offrant & dèrnier enchériſſeur. On a *crié* ces ouvragès, ces réparations au rabais. On le dit plus particulièrement des immeubles. On a *crié* cette tèrre dans les formes, on a fait les quatre quatorzaines. Au Châtelet de Paris il faut avoir un congé de *crier*, avant que de procéder aux criées.

Cʀɪᴇʀ, ſignifie encore, Publier ſolemnellement dans les places publiques, & à ſon de trompe, des réglemens, des ordonnances, ou autres chôſes qu'il faut que tout le monde ſçache. *Aliquid auctore magiſtratu, principe promulgare, denunciare, edicere.* On a *crié* l'ouvèrture de la Foire. On a *crié* un tel à trois briéfs jours.

Cʀɪᴇʀ ʜᴀʀᴏ, eſt un uſage de Normandie, qui fait qu'on arrête un homme, on ſaiſit une chôſe d'autorité privée, pour les conduire ſur le champ devant le Juge, ou en priſon. On a *crié haro* ſur lui & ſur ſa bête. Voyez Hᴀʀᴏ.

On dit auſſi figurément, *Crier haro* ſur une pèrſonne; pour dire, Se plaindre hautement d'elle, lui dire des injures par tout où on la trouve. *Objurgare.*

Cʀɪᴇʀ, ſe dit auſſi des chiens de chaſſe, & ſignifie, Abboyer en chaſſant. *Adlatrare, oblatrare.* J'ai des chiens qui ne ſont pas chiches de voix, ils *crient* comme il faut.

Cʀɪé, éᴇ. part. & adj. *Clamatus, conclamatus, inclamatus.*

CRIERIE. ſ. f. Action de celui qui crie, le bruit qu'il fait en criant. On n'entend en cette maiſon que des *crieries* pèrpétuelles. Un bon Juge ne doit pas s'émouvoir par les *crieries* des parties.

CRIEUR, ᴇüsᴇ. adj. Qui fait bien du bruit, ſoit en querellant, ſoit en ſe plaignant, ſoit d'autre manière. *Clamator, clamoſa mulier.* Dans les diſputes les plus grands *crieurs* ont le plus ſouvent l'avantage. Dans un nombre de créanciérs les plus importuns, les plus grands *crieurs* ſont les prémiérs payez. Cette femme ne peut garder de domeſtiques, c'eſt une trop grande *crieuſe.*

Cʀɪᴇᴜʀ, au ſubſtantif, ſe dit de ceux qui vendent, ou qui achétent de menuës marchandiſes en criant par les ruës. *Præco rerum venalium.* Un *crieur* de gazette. Un *crieur* de vieux paſſemens d'argent. Un *crieur* de vieux ſouliérs & de chapeaux.

Cʀɪᴇᴜʀ, eſt auſſi un Officiér public qui va publier par les carrefours les ordres de la Juſtice, les réglemens, les déffenſes, les aſſignations à trois briéfs jours. *Præco.* Le Juré *Crieur* eſt aſſiſté de trois Trompettes, quand il fait un cri public. Chez les Romains il y avoit au Théâtre une eſpéce de *Crieur* public, dont l'office étoit de publier de deſſus le théâtre ce que le Prince, ou le Magiſtrat ordonnoient qui le fût; & de lire ce que les Comédiens lui donnoient à lire, ſoit pour demander quelque chôſe au Prince, ou au peuple, ſoit pour avèrtir de quelque chôſe, & faire les Annonces. Voyez Martial, dans la Préface de ſon ſecond livre; & Turnebe, *Adverſ. L. XXV. c.* 8.

Cʀɪᴇᴜʀs ᴅᴇ ᴄᴏʀᴘs ᴇᴛ ᴅᴇ ᴠɪɴ, ſont des Jurez & Officiérs de ville qui étoient autrefois établis pour annoncer le vin qui étoit à vendre, les enfans, les papiérs, ou les autres chôſes égarées, ou pèrduës, afin qu'on les pût recouvrer. *Præco.* Maintenant ils ont réduit leur fonction à faire les cérémonies des entèrremens. *Veſpillo.* Il y avoit autrefois 24, & maintenant 30 Jurez *Criéurs de corps & de vin* à Paris. Les Maîtres Peintres ont fait déffenſe à tous *Crieurs* d'entreprendre & de faire aucunes armes, ou banderolles, pour les funérailles & cérémonies.

CRIM. ſ. m. *Crimæa*, autrement CRIMENDA, *Crimenda*, & SOLAT, *Solatum.* Ville autrefois, maintenant village des petits Tartares en Europe; elle eſt dans la Crimée, à laquelle on donne ſon nom, ſur la rivière de Gérukéſu. Quelques-uns veulent que *Crim* ſoit le *Cimmerium* des Anciens. D'Hèrbelot en parle.

CRIME. ſ. m. Faute, action faite contre la prohibition de la loi, ſoit naturelle, ſoit divine, ſoit eccleſiaſtique, ſoit civile, & laquelle aſſujettit à quelque peine. *Crimen, delictum, noxa, facinus.* Les Romains diſtinguoient deux eſpéces de *crimes*: les *crimes privez*, qui ne regardoient que les particuliérs, & dont la pourſuite n'étoit pèrmiſe par les loix qu'à ceux qui étoient intéreſſez: & les *crimes publics*, dont la pourſuite étoit pèrmiſe à toutes ſortes de pèrſonnes, bien que non intéreſſées. En France les *crimes* ſe diviſent en *capitaux*, ou *cas royaux*, comme les *crimes* d'État, & de leze-Majeſté, aſſaſſinat, vol, fauſſeté, qui méritent la mort, qui ſont de la connoiſſance des Juges Royaux; & en *delits communs*, comme ſimple fornication, violation de vœu, & autres dont le Juge Écclésiaſtique peut connoître. Il y a des *crimes* pour leſquels nos Rois ont déclaré qu'ils ne vouloient point donner ni octroyer d'abolition, ni de grâces. Bʀᴜɴᴇᴀᴜ. Ces *crimes* ſont le parricide, le duel, l'aſſaſſinat, l'empoiſonnement, le rapt commis par violence, l'outrage fait aux Magiſtrats & Officiérs dans l'exèrcice de leurs charges, &c.

Le nom de *crime* renfèrme en ſoi l'idée d'une détèrmination, & d'un deſſein formé de faire injure: ainſi ce n'eſt pas l'action extérieure qu'il faut punir dans le *crime*; c'eſt l'intention intérieure. Lᴇ Mᴀɪᴛ. La ſimple conception du *crime*, & même le conſentement de la volonté, n'eſt point du reſſort de la Juſtice humaine. Dᴇ Lᴀᴜɴᴀʏ. Quoique Dieu ait une avèrſion infinie pour le *crime*, il ne l'empêche pas néanmoins, pour ne point faire de violence à nôtre libèrté. On a dit de Lucréce, & de Tarquin, Ils étoient deux, mais un ſeul a commis le *crime*. Lᴇ Mᴀɪᴛ.

MAIT. La proſpérité de Sylla eſt le *crime* des Dieux. BOUH. Sous le régne de Tibère le *crime* étoit moins dangereux que la vèrtu. S. ÉVR. Il y a des *crimes* qui deviennent innocens, & même glorieux par leur éclat; de là vient que prendre des Provinces injuſtement, s'appelle faire des conquêtes. ROCH. Ses ennemis lui ont fait des *crimes* de tout ce qui leur déplaiſoit. NICOL. Lucrèce, cette prude farouche, ne put ſe pardonner le *crime* d'un autre. S. ÉVR. Le *crime* trouve moins d'avèrſion dans les eſprits, lorſqu'on met tant d'adreſſe, & de dextérité à le conduire. ID. Dans le Droit les *crimes* les plus atroces s'appellent du nom de *crimes*, & les moindres s'appellent délits. LANGE.

Pour commettre un grand crime *il faut de la vèrtu.* CORN.

Donnez moi des conſeils qui ſoient plus légitimes,
Et plaignez mes malheurs, ſans m'ordonner des crimes. ID.

C'eſt un crime *d'Etat que d'en pouvoir commettre.* ID.

Il faut un plus beau crime *à piquer mon audace.* BREB.

Le P. Le Moine fait dire à un Roi barbâre,

Les Grands ſont les hauts faits, les petits ſont les crimes.

Ce mot vient du Latin *crimen*, qui vient du Grèc κρίνω, *judico*, comme qui diroit, action digne d'être déférée au Juge, & d'être punie.

On dit qu'un homme eſt atteint & convaincu de *crime*, lorſqu'il a été condamné juridiquement; & qu'il eſt prévenu de *crime*, lorſqu'il eſt ſeulement accuſé, & qu'il n'y a qu'un ſimple décrèt contre lui.

CRIME, en tèrmes de Dévotion, ſe dit de tous les pechez qu'on a *commis* contre Dieu. Il y en a qui ſe croyent gens de bien, ſeulement parcequ'ils s'abſtiennent des *crimes* les plus groſſiérs. CLAUD.

Quelles excuſes ne trouverois-je pas en vôtre pèrſonne, ſi le *crime* pouvoit s'éxcuſer? ABAD. Il ſentoit les remords que l'on ſent lors qu'avec beaucoup de vèrtu l'on eſt ſur le point de commettre un grand *crime*. VILL. Une femme s'affèrmit dans le *crime*, quand on lui ravit la honte qui la pouvoit retenir. VILL.

De mes crimes *paſſez je fais un ſaint uſage.* L'AB. TETU.

L'homme le plus noirci de *crimes* en obtient l'abſolution par une vraye pénitence. Les dévots ſe font des *crimes* des chôſes légères.

CRIME, ſe dit auſſi d'une faute que l'on commet, ou dans la conduite, ou contre le devoir, ou contre l'amitié. Vous n'avez pû ſans *crime* violer les loix d'une ſi étroite amitié. S. ÉVR. On appelle, *crime* de Leze-Majeſté, toute faute contre l'État, ou contre la pèrſonne des Souverains. *Crimen Majeſtatis.*

CRIMÉE. ſ. f. *Crymaa*, *Tartaria Crimaa*, ou *Procopenſis*, *Taurica Cherſoneſus.* C'eſt la plus conſidérable partie de la petite Tartarie, État d'Europe tributaire du Grand Seigneur. La *Crimée* eſt la prêſqu'iſle que les Anciens ont connuë ſous le nom de Chèrſonêſe Taurique, ou Scythique, ou Cimmérienne, parcequ'ils appelloient les peuples qui l'occupoient Tauriques, Scythes, ou Cimmériens. Ils l'appelloient encore Chèrſonêſe Pontique, parcequ'elle s'avance ſur le Pont, ou Pont Euxin, c'eſt-à dire, la Mèr Noire, qui la baigne au midi & au couchant. Elle a au levant le détroit de Caffa, qui la ſépare de la Circaſſie, & au nord la mèr de Zabache, le lac de Suco Morzi, & un petit Iſthme de demi-lieuë de largeur, qui la joint au païs des Tartares Nogais. Les Tartares ont encore tiré dans cet Iſthme un foſſé du lac Morzi au Golfe de Nigrépoli, pour couper cet Iſthme & rendre la *Crimée* plus inacceſſible. On nomme encore ce païs *Crim*, Tartarie de *Crim*, ou Tartarie de Perécop, ou Précopenſe, à cauſe d'une ville qui eſt dans l'Iſthme, & que les Polonois appellent Perécop; ou enfin le Krimski. Mais le nom le plus ordinaire en François eſt *Crimée*, comme l'a remarqué d'Herbelot, & non pas *Crim*. Voyez ſur la *Crimée* les Mémoires des Miſſions du Levant imprimez en 1715. où on écrit *Krimée*. Il y a dans ce livre un voyage de *Krimée* fait en 1702. par le Sieur Fèrrand, Médecin François: il y a des chôſes curieuſes dans cette relation.

CRIMINALISTE. ſ. m. Auteur qui a écrit ſur les matières criminelles. J'ai dit que les peines ſelon l'énormité des crimes ſont marquées par le Droit Romain. Parmi nous on pourra lire Maſuer, Jean Imbert &c. & les autres *Criminaliſtes*. BRUNEAU. M. Bruneau eſt lui même *Criminaliſte*, à cauſe de ce qu'il dit dans ſon traité des Criées, ſur les matières criminelles, & plus encore à cauſe du grand ouvrage ſur ces matières qu'il vient de donner au Public. (1715.)

CRIMINATISTE. ſ. m. Naudé s'eſt ſèrvi de ce mot dans ſon Maſcurat, pour ſignifier Juge criminel; Juge du criminel, Lieutenant criminel. *Rerum capitalium cognitor*, *Judex*. Cela montre bien, dit-il, que tous les Juges n'ont pas lû ce qui arriva au Cardinal Paulo Areſio, lorſqu'il n'étoit encore que *Criminatiſte* à Naples. En parlant de nos Juges de France il ne faudroit point ſe ſèrvir de ce mot, mais dire, Lieutenant criminel.

CRIMINEL, ELLE. adj. Ce qui appartient au crime, & ſe dit tant de la méchante action qui eſt commiſe, que de la Juſtice des Officiérs établis pour la punir. *Criminalis.* L'intention, les circonſtances, font qu'une chôſe eſt tantôt innocente, tantôt *criminelle.* L'action *criminelle* eſt éteinte, preſcrite par le tems de 20 années, à l'égard de la peine, & non pas à l'égard des interêts civils. Un Juge Civil & *Criminel*, un Gréffiér *Criminel*, ſont les Officiérs qui inſtruiſent les procès des accuſez. Le Code Civil, le Code *Criminel.* Un Préſident du Parlement de Bourdeaux, nommé Salomon, a fait un petit Traité plein d'érudition ſur la manière dont on faiſoit à Rome le procès aux *criminels*, & des peines dont on les puniſſoit. Le Concile de Mayence de l'an 847. ordonne au 27e Can. que les *criminels* condamnez à mort ne ſeront privez ni des prières de l'Égliſe après leur mort, ni de la communion pendant qu'ils vivent encore, s'ils ſont vrayment pénitens. Quelques-uns par le mot de communion en cet endroit n'entendent que l'abſolution.

On diſtingue au Palais le grand *criminel*, & le petit *criminel.* Le grand *criminel* ſe dit des procès qu'on juge à la Tournelle *Criminelle*, & ſur leſquels il peut intèrvenir condamnation à peine afflictive: & en ce ſens on les appelle *inſtruits à l'extraordinaire. Rerum capitalium tribunal.* Le petit *criminel* ſe dit de ceux où il ne s'agit que de réparations, ou d'amendes, qu'on peut juger aux Enquêtes; & en ce cas on dit qu'un homme eſt reçu en procès ordinaire, pour dire, que ſon affaire eſt civiliſée. *Rerum criminalium leviorum tribunal.* Il y a au Parlement un Gréffe particuliér pour le petit *criminel.* Anciennement on décidoit les procès *criminels* par le combat, & par le duel. Voyez COMBAT.

CRIMINEL, ſe dit auſſi figurément des organes, des inſtrumens du crime. *Criminalis, nocens.* L'Évangile conſeille d'arracher les yeux *criminels* qui nous ſcandaliſent. Il a trempé ſes mains *criminelles* dans le ſang du juſte.

CRIMINEL, ſe dit auſſi par rapport aux actions, ou aux paſſions mauvaiſes, ou illicites. Une femme, parce qu'elle eſt aimable, eſt-elle obligée en bonne conſcience à ſe ſequeſtrer du monde, de peur d'allumer des déſirs *criminels*? S. ÉVR.

Rien ne peut
Régler de nos déſirs la pente criminelle. PAVILLON.

D'un criminel *amour détruiſez le pouvoir.* L'AB. TETU.

CRIMINEL, ELLE. ſ. m. & f. Coupable; celui, ou celle qui a commis un crime. *Nocens, ſons.* Tous les hommes ſont *criminels* devant Dieu. Un accuſé ſe rend *criminel* par la fuite. Il vaut mieux pardonner à un *criminel*, que de punir un innocent. COURTIN. Sous un régne plein de ſoupçons, c'eſt être *criminel* d'État, que d'être capable de le troubler. LE GEND. Un Juge qui ne punit que pour éxécuter les loix, ne ſe repaît point du ſupplice des *criminels*, & ne s'en fait point un ſpéctacle de plaiſir. JUR. Nous ſommes ici bas comme des *criminels* dans leur priſon: toûjours incèrtains de leur ſupplice. NICOL. A Veniſe, comme anciennement à Rome, les *criminels* ſont déſfendus par des plaidoyers pleins de figures, pour émouvoir la pitié des Juges. S. DIDIER.

Et parmi les pauvres mortels,
Quelquefois ceux que l'on encenſe,
Ne ſont que de grands criminels,
A qui nôtre ſeule ignorance,
Au lieu de châtiment déçerne des autels.

Lieutenant *criminel*, eſt celui qui intèrroge les *criminels*, & qui les punit. *Quaſitor, judex capitalis, rerum capitalium quaſitor, judex, cognitor.* On dit en ce ſens d'un homme qui intèrroge trop particulièrement un autre, qui lui veut tirer le vèr du nez, que c'eſt un bon Lieutenant *Criminel.* On dit auſſi d'un homme qui intèrpréte mal les chôſes, qu'il prend tout au *criminel*, qu'il va toûjours au *criminel.*

CRIMINELLEMENT. adv. D'une manière criminelle. *Criminaliter, criminosè, capitaliter.* Cette affaire ſe pourſuit *criminellement* contre lui. Il eſt malin, il intèrpréte toutes les chôſes *criminellement*, au criminel. Le peuple, cette bête féroce, n'entre dans aucune diſcuſſion des chôſes mêmes dont elle juge *criminellement.* S. REAL.

CRIMNUM. ſ. m. Voyez FROMENTÉE. C'eſt la même chôſe.

CRIM-TARTARE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Habitant de Crimée. *Crimæus Tartarus.* Les *Crim-Tartares* écrâſent le nez de leurs enfans, & croyent que c'eſt une folie de porter un nez devant les yeux. VIGN. MARV.

CRIN. ſ. m. Long poil qui vient au cou & à la queuë des chevaux, & qui leur ſèrt d'ornement. *Juba.* Quand le cheval ſe câbre, on ſe prend aux *crins.* Le *crin* ſèrt à pluſieurs uſages, à garnir des ſommiérs, des matelats, des ſelles, des chaiſes; à faire des bourſes, des boutons, des cordons de chapeau, des haires.

Ce mot vient de *crinis.* NICOD. Et *crinis*, ſelon le P. Pezron, eſt pris ſur le *crin* des Celtes, qui veut dire, aride, n'y ayant rien de plus ſec & aride que les cheveux. PEZRON.

CRIN, ſe dit quelquefois des cheveux, lorſqu'on en parle par mépris, & qu'on les accuſe d'être rudes, groſſiérs & fort vilains. *Capilli; crines.* Ce ne ſont pas là des cheveux, c'eſt du *crin.* On dit en ce ſens, que deux pèrſonnes ſe ſont priſes aux *crins*, qu'elles ont failli à ſe prendre aux *crins*; pour dire, à ſe battre, à ſe prendre aux cheveux.

CRIN D'ARCHET. Tèrme de Lutiér. *Crin* qu'on frote avec de la colofane, & dont on ſe ſèrt pour faire rèſonner quelques inſtrumens de Muſique, comme viole, violons, &c. *Plectrum.*

CRINIÉR. ſ. m. Artiſan qui accommode le crin, & le met en état d'être employé par les Selliérs, Tapiſſiérs, & Bourreliérs. *Qui jubas aptat in opus quodlibet.*

CRINIÈRE. ſ. f. En tèrmes de Manége, eſt la racine du crin qui eſt ſur le haut de l'encolure du cheval. *Juba.* Les *crinières* larges ſont moins eſtimées que les autres. Ce cheval a une belle *criniere.* On dit ironiquement de ceux qui ont de vilains cheveux, qu'ils ont une vilaine *crinière.*

CRINIÈRE, eſt auſſi une couvèrture de cheval qu'on met ſur les crins depuis le haut de la tête juſqu'au ſurfaix. *Jubæ ſtragulum.* On en uſe en Angletèrre & en pluſieurs autres endroits.

CRINIÈRE, ſe dit auſſi du poil qui eſt ſur le cou des lions. *Juba.* Un lion en fureur ſecouë d'abord ſa *crinière.*

Fille ſe coëffe volontiérs,
D'amoureux à longue crinière. LA FONT.

On appelle quelquefois la Cométe, une étoile à longue *crinière.* *Crinitus cometa.*

CRINON. ſ. m. Sorte de petits vèrs qui viennent ſous la peau des enfans, & qui ſont en forme de gros cheveux courts, ou de ſoye de ſangliér. Par le moyen du microſcope ils paroiſſent de couleur de cendre, ayant deux longues cornes, les yeux ronds & grands, la queuë longue & veluë au bout; en un mot, horribles à voir. Ils occupent ordinairement les parties muſculeuſes du dos, des épaules, du gras de la jambe au deſſous de l'épidèrme, & cauſent une démangeaiſon continuelle & fâcheuſe qui eſt très-ſenſible, & des inquiétudes, des cris, & des inſomnies aux enfans, qui s'amaigriſſent, & tombent enfin en langueur: ce qui fait dire à pluſieurs mères que leurs enfans ſont enſorcelez. Les enfans foibles & délicats y ſont le plus ſujets. La cauſe des *crinons* eſt la ſuppreſſion de la tranſpiration inſenſible: la matière retenuë ſe pourrit, & les ſemences ou les œufs qu'elle contient venant à éclorre par une chaleur douce & modérée, ſe convèrtiſſent en ces petits vèrs. On les découvre & on guérit l'enfant en le mettant dans un bain, où on le frotte bien avec du miel. Les *crinons* ſortent avec la ſueur, & il eſt facile de les râcler & de les arracher avec un raſoir, ou une croute de pain, tandis qu'ils montrent la tête. Quelques-uns au lieu de ce bain, mettent les enfans juſques au cou dans une leſſive, où ils font bouillir de la fiente de poule, & les y laiſſent ſuer, en éxcitant les *crinons* avec leurs mains enduites de miel. Sitôt qu'ils paroiſſent on les râcle de la même manière: ce qu'il faut continuer deux ou trois jours, juſqu'à ce qu'on n'en voye plus ſortir. On les appelle *comedones,* du vèrbe Latin *comedere, manger*, à cauſe de la maigreur des enfans dont ils mangent la nourriture; ou *crinones*, de *crinis, cheveu,* parce qu'ils ſortent d'ordinaire par les pôres de la peau, en forme de cheveux courts, ou de poils noirs.

CRIOBOLE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Sacrifice d'un mouton, d'un beliér. *Criobolium.* Le *Criobole* ſe faiſoit autrefois chez les Payens, à l'honneur d'Atis, comme le Taurobole ſe faiſoit à l'honneur de Cybéle mère des Dieux. Ce ſacrifice ſe trouve marqué ſur pluſieurs bas reliefs anciens par une tête, ou crâne de beliér, avec des feſtons de fleurs & de fruits. On faiſoit ſouvent le Taurobole & le *Criobole* enſemble à Cybéle & à ſon favori, comme on le voit dans de vieilles inſcriptions, où ils ſont appellez Grands Dieux, & où le Taurobole & le *Criobole* ſont prèſque toûjours joints enſemble. Cet Atis eſt à ce que l'on croit le même que le Soleil; c'eſt pour cela qu'il eſt appellé *Menotyrannus*, Μηνοτύραννος, *Roi des mois.*

M. D. M. I.
ET ATTIDI SANCTO
MENOTYRANO
Q. CLODIVS FLAVIANVS
V. CL. PONT. MAIOR
XV. VIR S. F. SEPTEM
VIR EPVLONVM
TAVROBOLIO CRIOBO
LIOQVE PERCEPTO.

Voyez Saumaiſe ſur Lampridius C. VII. de ſes Notes Édit. de Paris *in fol.* p. 179. & 180. Dans cette inſcription je crois qu'à la prémière ligne il faut M. D. M. D. au lieu de M. D. M. I. & je l'explique, *Magnis Diis, Matri Deum*, &c. comme on le voit tout au long ſur beaucoup d'autres qui ſont dans Gruter.

CRIOLE. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un nom que les Eſpagnols donnent à leurs enfans qui ſont nez aux Indes. Les Eſpagnols qui viennent d'Eſpagne ſont grands ennemis des *Crioles*, & empêchent qu'ils ne parviennent dans les charges. Voyez Hornius, *Orb. Polit.* On dit plus ordinairement en François Créole que *Criole.*

CRIQUE. ſ. f. Les matelots appellent *criques* de petits ports ſans art, où de petits vaiſſeaux ſe peuvent retirer. *Statio tuta.*

CRIQUET. ſ. m. Bidet, petit cheval de peu de valeur. *Mannulus.* Il a acheté un petit *criquet* pour monter un laquais.

Que plût à Dieu que faute de Pégâze,
Je puſſe au moins, monté ſur un Criquet,
A travèrs monts voler au Bourniquet,
Et voir de près le Patron de la Caze! P. DU CERC.

Ménage dérive ce mot de *kerkettus*, dérivé du Grèc κίρκος. M. Huet croit qu'on appelle *criquet* un petit cheval, par une comparaiſon hypèrbolique avec le grillon, qu'on appelle *criquet.*

CRISE. ſ. f. Symptôme qui arrive ſouvent au plus fort du mal, quand la nature tâche à ſe dégager de ſes mauvaiſes humeurs. *Criſis.* Cette *criſe* nous a donné de belles eſpérances. La *criſe* eſt un ſoudain changement de la maladie, qui ſe tourne à la ſanté, ou à la mort. La *criſe* ſe fait ou par éxcrétion, comme flux de ſang, d'urine, de ventre; ou par ſueurs & vomiſſemens; ou bien par abcès. Les *criſes* viennent d'ordinaire le 7. le 14. ou le 20ᵉ jour. Les maladies fort aiguës ſe jugent la plûpart dans le ſeptiême jour.

Ce mot vient du Grèc *κρίνω, judico.*

CRISE, ſe dit auſſi de l'accident qui eſt alors cauſé par la nature. Ce malade eſt en ſa *criſe*, en ſa ſueur, il ne faut pas le découvrir.

CRISE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Criticus dies.* Cette intrigue eſt dans ſa *criſe*, nous en vèrrons bientôt le dénouëment. Ce procès eſt dans ſa *criſe*, on eſt après à le juger. Je ne ſçai quelle humeur maîtriſe nos volontez, & eſt la *criſe* de nos paſſions. THÉOPH.

CRISSER. verb. neut. Qui ſe dit proprement des dents, quand elles font un bruit aigre, lorſqu'on les ſèrre & grince fortement. *Stridere.*

CRISTAL. ſ. m. Pièrre tranſparente & blanche comme le diamant, mais qui n'en a ni la dureté, ni la vivacité, ni l'éclat. *Cryſtallus, cryſtallum.* On l'appelle *criſtal de roche*, ou *de montagne*, quand il eſt net, ſans tare, pailles, atômes, petits nuages, rouille, ou quelques autres impèrfections. La nature l'a formé héxagone; & il a ſes angles ſi liſſez, ſi polis & ſi unis, que les Lapidaires n'en ſçauroient faire de pareils. Les Anciens ont cru qu'il venoit de congélation. Mais l'éxpérience montre au contraire, qu'au lieu de ſe fondre au feu, il ſe tourne en chaux. Il ſe trouve dans les Alpes, en Italie, en Bohême, & en divèrs autres lieux de l'Europe. Le *criſtal* a une vèrtu aſtringente. On s'en ſèrt dans la diarrhée, dans la dyſſenterie, & dans pluſieurs autres indiſpoſitions. On s'en ſèrt auſſi pour augmenter le lait aux nourrices. Le *criſtal* de roche mis en poudre eſt eſtimé le meilleur reméde contre l'arſénic.

Ce mot vient de κρύσταλλος, *glacies*, qui vient de κρύος, *frigus*, στέλλομαι, *concreſco.* On a donné ce nom au *criſtal*, parce qu'il reſſemble à la glace. Pour κρύος, il vient ſelon le P. Pezron du Celtique *Crou*, ou *Grou.*

CRISTAL, ſe dit figurément de la glace.

Tout brilloit du criſtal *de la froide ſaiſon.*
P. LE MOINE.

Et leurs larges plumets paroiſſoient des buiſſons,
Où pendoient des criſtaux pareils à des glaçons. ID.

CRISTAL, eſt auſſi un corps factice, ou un vèrre fort clair & fort

fort net qui ſe fait dans les vèrreries. Les beaux vèrres de *criſtal*, les belles glaces de *criſtal*, ſe font à Mourran auprès de Veniſe : c'eſt ce qu'on appelle *criſtal de Veniſe*. Un œil de *criſtal*, eſt un faux œil qu'on met quand on eſt borgne, & il ſe fait par les Émailleurs. *Oculus cryſtallinus.* Pline dit en parlant des *verres de criſtal*, que leur fragilité même leur donne du prix, & qu'on a mis la gloire du luxe à avoir des chôſes qui puiſſent tout d'un coup périr entièrement. Il y a des amis ſi pointilleux, qu'il faut vivre avec eux avec la même précaution qu'avec des vèrres de *criſtal*; tant leur amitié eſt fragile. S. Évr.

Cristal, en tèrmes de Chymie, ſe dit des ſels & de quelques autres matières qu'on fait congeler en manière de *criſtal*.

Cristal de tartre, eſt du tartre purifié & coagulé en forme de criſtaux. C'eſt la même chôſe que *créme de tartre*. Pour le préparer on prend du tartre qu'on fait bouillir dans l'eau ; on ôte l'écume, & on le paſſe par la chauſſe : quand on l'a laiſſé refroidir, on trouve de petits *criſtaux* blancs & brillans aux côtez, & au fond du vaiſſeau. On trouve auſſi une pellicule ou crême qui ſurnage la liqueur. On la ramaſſoit autrefois, & on la croyoit différente du *criſtal de tartre*; mais c'eſt une même matière. Le *criſtal de tartre* eſt purgatif & apéritif, il eſt propre pour les hydropiques, pour les aſthmatiques, & pour les fiévres intèrmitentes. Le *criſtal de tartre chalibé*, eſt un *criſtal de tartre* empreint des parties les plus diſſolubles du fèr. Le *criſtal de tartre émetique*, eſt un *criſtal de tartre* chargé des parties ſulfureuſes de l'antimoine, qui le rendent vômitif.

On appelle *Criſtal d'alun*, de l'alun purifié & réduit en *criſtaux* de la même manière que le tartre. On criſtaliſe tout de même le nitre, le vitriol & les autres ſels. Les *criſtaux d'alun* ſont quadrangulaires, & brillans comme le diamant. Ceux de nitre ſont blancs & oblongs. Ceux de vitriol ſont vèrds, quadrangulaires, & éclatans.

Cristal minéral, eſt du ſalpêtre préparé avec le ſoufre. On prend du ſalpêtre, par éxemple, demi-livre ; on le met dans un creuſet qu'on place dans un fourneau entre les charbons ardens. Lorſque le ſalpêtre eſt en fuſion, on y jette à divèrſes repriſes deux dragmes de fleur de ſoufre. Après que la flâme eſt paſſée on renvèrſe le creuſet dans une baſſine d'étain platte, & on la remuë, afin que le ſel s'étende. C'eſt ce qu'on appelle *criſtal minéral*, ou *anodin minéral*. On le nomme auſſi *ſel prunelle*, ou *ſel de prunelle*, parce qu'il eſt bon contre l'eſquinancie qu'on nomme *pruna*, ou *prunella*.

On appelle *Criſtaux d'argent*, ou de *lune*, un argent pénetré & réduit en forme de ſel par les pointes acides de l'eſprit de nitre. On s'en ſèrt pour faire eſcarre en touchant la partie. On en fait prendre auſſi intérieurement pour les hydropiſies, & pour les maladies du cèrveau.

On appelle *Criſtaux de Mars*, un fèr pénetré, & réduit en forme de ſel par une liqueur acide. C'eſt un admirable remède pour toutes les maladies qui viennent d'obſtructions. On les appelle auſſi *ſel* ou *vitriol de Mars*.

On appelle *Criſtaux de Venus*, du cuivre pénetré, & réduit en forme de vitriol par l'eſprit de nitre. Ils ſont cauſtiques. On s'en ſèrt pour conſumer les chairs baveuſes. On les appelle auſſi *vitriol de cuivre*, ou *de Venus*.

Cristal d'Islande. Corps diaphane; pièrre tranſparente que l'on apporte d'Iſlande. Cette pièrre reſſemble au talc; elle eſt molle comme le talc. On remarque des réfractions tout à fait particulières dans ce *criſtal*. 1. Dans les autres corps il ne ſe fait qu'une réfraction, & dans celui-ci il y en a deux différentes: enſorte que les objets paroiſſent doubles à travèrs ce *criſtal*. 2. Dans les corps tranſparens le rayon qui tombe pèrpendiculairement ſur leur ſurface, paſſe tout droit ſans ſouffrir de réfraction, & le rayon oblique ſe rompt toûjours : mais dans le *criſtal d'Iſlande* le rayon pèrpendiculaire ſouffre réfraction, & il y a des rayons obliques qui paſſent tout droit. Voyez M. Huygens, qui a traité éxprès des réfractions extraordinaires de ce *criſtal*.

Cristal, ſe dit figurément & poëtiquement des eaux fort claires. *Aqua limpida.* Cette ſource répand le *criſtal* de ſes eaux dans cette prairie. Daphné ne chèrchez point le *criſtal* des fontaines, pour vous inſtruire de vos appas; mes ſoupirs vous en inſtruiront aſſez. Font.

Dans le criſtal *des eaux ſouvent Philis ſe mire;*
Et là contre mon cœur elle apprête ſes traits. Id.

Couchez près du criſtal *d'un onde vive & pure,*
Nous n'étions jamais las d'admirer la nature.
Nouv. choix de vèrs.

CRISTALINE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt une maladie qui vient à la partie honteuſe de l'homme par une fluxion d'humeurs, qui la font paroître comme de criſtal.

Cristaline. ſ. f. Eſpèce de poire. *Criſtallina. Pyrum criſtallinum.* La Quintinie met la *Criſtalline* parmi les mauvaiſes poires. Elle ſe mange en Févrièr & en Mars.

CRISTALISATION. ſ. f. Tèrme de Chymie, eſt une eſpèce de congélation qui arrive aux ſels, tant eſſentiels, que fixes & volatils, lors qu'étant délivrez de la meilleure partie de leur humidité, on les laiſſe durcir & ſécher en lieux frais. *Congelatio.*

CRISTALISER. v. act. Tèrme de Chymie, qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Réduire en criſtal après l'évaporation de l'humidité. *Congelare.* On fait bouillir le ſalpêtre pour le *criſtaliſer*. Quand on fait le ſel des puits ſalans, on fait évaporer l'eau juſqu'au ſec, & ce ſel ſe trouve *criſtaliſé*. Le tartre ſe *criſtaliſe* autour des tonneaux. L'alun fondu dans l'eau ſe *criſtaliſe* autour des bâtons qu'on y jette, & fait pluſieurs petits corps pyramidaux.

Cristalisé, ée. part. & adj. *Congelatus.*

CRISTALIN, ine. adj. Pur, clair & tranſparent comme du criſtal. *Criſtallinus.* La caſcade naturelle de ce ruiſſeau eſt une eau pure & *criſtalline*.

Cristalin, en tèrmes d'Optique, eſt une humeur épaiſſie en forme de petite boule poſée au milieu de l'œil, dans laquelle ſe fait la refraction des rayons de lumière, afin qu'ils ſe réuniſſent dans la rétine, où ſe forme l'image qui eſt cauſe de la viſion. *Humor criſtallinus.* C'eſt la configuration du *criſtallin* qui eſt cauſe que la vuë eſt plus courte, ou plus longue. Quelques-uns diſent *criſtalline* féminin. *Criſtallin* eſt plus en uſage, & beaucoup mieux.

En Aſtronomie on appelle les Cieux *criſtallins*, deux orbes qu'on s'eſt imaginé être entre le prémier Mobile, & le Firmament, dans l'hypothêſe de Ptolomée, ſelon laquelle on croyoit les cieux ſolides & ſuſcéptibles d'un ſeul mouvement propre. *Cœlum criſtallinum.* Ils ont été imaginez par Alphonſe Roi d'Eſpagne, pour expliquer deux mouvemens qui ont été appellez *de trépidation*, ou *de titubation*, ou *de variation*. Le prémier *criſtallin*, ſelon l'hypothêſe de Ptolomée, & de Régiomontanus, ſèrt à expliquer le mouvement tardif des étoiles fixes, qui les fait avancer d'un degré en 70 ans ſelon la ſuite des ſignes ; c'eſt-à-dire, vèrs l'Orient : ce qui cauſe la proceſſion des ſignes. Le ſecond *criſtallin* ſèrt à expliquer le mouvement de libration, ou de trépidation, par lequel la ſphère céleſte eſt portée d'un pôle à l'autre ; ce qui cauſe de la différence dans la plus grande déclinaiſon du ſoleil. Les Modèrnes expliquent ces divèrs mouvemens d'une manière plus facile.

CRISTALLOMANCE, ou CRISTALLOMANTIE. ſ. f. Art de deviner, de connoître les chôſes ſécretes & cachées, par le moyen d'un miroir, en les faiſant voir dans un miroir. Autrement Catoptromantie. *Criſtallomantia, Catoptromantia.* On dit qu'il y a des devins qui font voir dans un miroir la pèrſonne que l'on veut connoître; par éxemple, celui qui a volé, ou fait quelque autre chôſe que l'on veut ſçavoir. C'eſt ce qui s'appelle *Criſtallomance*, ou *Catoptromance*, de κρύςαλλος, *glace, eau gelée*, & *cryſtalle, vèrre, glace de miroir*, ou κατόπτρον, *miroir*; & μαντεία, *divination*.

CRITHOMANCE. ſ. f. *Crithomantia.* Sorte de Divination, qui conſiſte à conſidérer la pâte ou la matière des gâteaux qu'on offroit en ſacrifice, & la farine qu'on répandoit ſur les victimes qu'on devoit égorger ; & parce qu'on ſe ſèrvoit ſouvent de farine d'orge dans ces cérémonies ſupèrſtitieuſes, on a appellé cette ſorte de Divination *crithomance*, de κριθὴ, orge, & de μαντεία, *divination.* Voyez Pencer des Divinations, & ſon Traducteur.

CRITHOPHAGE. ſ. m. & f. ou adj. Mangeur d'orge, qui vit d'orge. *Crithophagus.* S. Macédone, Prêtre d'Antioche & ſolitaire, ſurnommé le *Crithophage*, étoit Syrien de nation, & il vint au monde vèrs l'an 320. Il vécut 45 ans ſur le haut des montagnes des environs d'Antioche, ſans autre céllule que les trous qui s'y trouvoient ; & il en paſſa 40 ſans ſe nourrir d'aucune autre chôſe que de l'orge broyée & détrempée dans de l'eau avec le ſon. Baillet, 24. *Jan.* & Chastelain, *au même jour p.* 393. & 398. 399.

Ce nom vient de κριθὴ, *orge*, & φάγομαι, je mange. Ainſi pour être exact il faut écrire *Crithophage*, comme l'Abbé Chaſtelain, & non pas *Critophage*, comme Baillet; mais dans ces mots Grècs l'uſage ôte ſouvent l'*h*.

CRITIQUE. adj. m. & f. Symptôme, accident qui fait juger de l'événement de la maladie. On le dit des jours où ces accidens arrivent ordinairement. *Dies critici.* Le ſeptième jour eſt un jour *critique*.

Critique. ſ. m. Se dit de celui qui porte ſon jugement, ou ſur le texte, ou ſur le ſens, ou ſur l'Auteur de quelque Ouvrage. *Criticus.* Les grands *Critiques* des dèrniers ſiècles ont été les Scaligers

ligers, Caſaubon, Lipſe, Éraſme, Turnèbe, &c. Les *Critiques* ſont des bêtes farouches. BAL. Saumaiſe a été un judicieux *Critique*. On appelle grands *Critiques*, les notes de divèrs Auteurs ſur la Bible. Politien, au rapport de Scioppius, a été le prémier des *Critiques* modèrnes qui ait éxaminé & corrigé les anciens Auteurs en les faiſant imprimer. Audacieux *Critique*, *Critique* outré, téméraire, trop hardi; *Critique* judicieux, ſenſé, ingénieux, habile.

CRITIQUE, ſignifie auſſi un cenſeur, qui reprend les fautes d'autrui, & qui en remarque les défauts avec malignité, ou avec trop de ſévérité. *Criticus, cenſor, Ariſtarchus.* En qualité de *critique* l'on s'engage à avoir évidemment raiſon; autrement il n'eſt pas pèrmis d'inſulter un Auteur ſur une faute douteuſe, & ambiguë. S. RÉAL. Plutarque étoit ſérieux & *critique*. BOUH.

Craignez-vous pour vos vèrs la cenſure publique?
Soyez-vous à vous-même un ſévère critique. BOIL.

CRITIQUE, ſe dit encore plus particulièrement d'un homme bourru, chagrin, de mauvaiſe humeur, qui trouve à redire à tout. *Moleſtus cenſor, Ariſtarchus.* Le moyen de vivre avec un *critique*, & un cenſeur perpétuel, à qui rien ne plaît?

Je ne ſçaurois ſouffrir qu'un cagot de critique,
Vienne uſurper céans un pouvoir tyrannique. MOL.

CRITIQUE, eſt auſſi adjectif dans tous ces divèrs ſens. *Criticus.* Un Ouvrage *critique*; une humeur *critique*. Il y a une Hiſtoire *Critique* du V. & du N. Teſtament par le P. Simon. Redoutez ces dévots chagrins, & *critiques*, qui ne pardonnent rien: toûjours plus ſatisfaits de trouver une faute à reprendre, qu'une vèrtu à imiter.

Gardez-vous, dira l'un, de cet eſprit critique;
On ne ſçait bien ſouvent quelle mouche le pique. BOIL.

CRITIQUE. ſ. f. Se dit du goût, du diſcèrnement, de la ſcience, de la capacité qu'on a de juger, de faire un bon ouvrage *critique*. *De ſcriptis judicandis ars, Critice.* La *Critique* eſt l'Art de juger des faits qui compôſent l'hiſtoire, des ouvrages d'eſprit, des différentes leçons qui s'y rencontrent, de leur ſtile, & de leurs Auteurs. Tout cela eſt du reſſort de la *Critique*, & M. Le Clèrc en a donné une idée imparfaite, quand il la définit, l'Art d'entrer dans le ſens des anciens Auteurs, & de faire un juſte diſcèrnement de leurs véritables ouvrages. D'autres voudroient qu'on la définît ſimplement l'Art de juger. C'eſt ſa véritable notion, & la ſignification propre de ſon nom. Rien n'eſt plus propre que la *Critique* à fòrmer le bon ſens, & à donner de la juſteſſe à l'eſprit. La *Critique* ſouvent n'eſt pas tant une ſcience qu'un métier, où il faut plus de ſanté que d'eſprit, & plus de travail que de capacité. LA BRUY. La *Critique* Sacrée de Capel ſur le texte Hébreu, eſt très-ſage, & très-éxacte. S. ÉVR. Il faut autant de bon ſens que d'érudition, pour bien réüſſir dans la *Critique*. La *Critique* d'un tel eſt ſûre & judicieuſe. La *Critique* eſt le dèrnier effort de la réflexion, & du jugement. DAC. Il y a telle obſèrvation de *Critique* qui demande plus de ſagacité & d'invention qu'une belle penſée. S. ÉVR.

On peut appeller *Critique Philoſophique*, l'art de juger des opinions de Philoſophie; *Critique Théologique*, l'art de juger des éxplications des dogmes; *Critique morale*, l'art de juger des actions, des intentions, du mérite des pèrſonnes; *Critique politique*, l'art de juger des moyens de gouvèrner, d'aquerir, de conſèrver les États. Mais on n'appelle communément *Critique* que la *Critique litteraire*, qui renfèrme pluſieurs eſpéces; car elle comprend l'art de juger des faits; eſpéce de *Critique* fort étenduë, qui ne regarde pas ſeulement l'hiſtoire, mais encore le diſcèrnement des véritables ouvrages d'un Auteur, du véritable Auteur d'un Ouvrage, de la véritable manière de lire un texte; l'art de découvrir la ſuppoſition des monumens antiques, des chartes &c. Les autres parties de la *Critique* litteraire ſont la *critique* des ouvrages d'eſprit, qui eſt l'art de juger de leur éxcellence, ou de leurs défauts; la *Critique* grammaticale, ou l'art d'intèrpréter, de découvrir des mots & des diſcours d'un Auteur la *Critique* des Antiquaires, qui conſiſte à diſtinguer les vrayes médailles, les differens goûts que l'on y remarque, ſelon les differens peuples, les differens païs, les differens tems où elles ont été frapées, à reconnoître ce qui eſt moulé de ce qui eſt frappé, ce qui eſt retouché & réparé, ou ajouté, de ce qui eſt véritablement antique, le véritable vèrni du faux, &c. les déchifrer, & à les expliquer. La *Critique* ſacrée en général eſt celle qui travaille ſur les matières Eccléſiaſtiques, hiſtoire de l'Égliſe, ouvrages des Pères, Conciles, vie des Saints, &c. Et plus en particulièr celle qui s'occupe de ce qui concèrne les livres de l'Écriture. Quelqu'un a dit ſagement de celle là qu'elle devoit aider la Théologie, mais que la Théologie devoit la gouvèrner; *Adjuvandam Criticâ Theologiam, moderandam Theologiâ Criticam.*

Ariſtote, ſi l'on en croit Denys d'Halicarnaſſe, eſt le prémier inventeur de cet art. Ariſtarque, Denys d'Halicarnaſſe lui-même, Varron & Longin, s'y ſignalèrent en leurs tems. Le Chriſtianiſme dès les prémiers tems n'a pas manqué de *Critiques*. Origène, S. Denys d'Alexandrie, Lucien, Héſychius, Euſebe, Tichonius, S. Jérôme, Théodoret, ont été de grands maîtres en cet art. Le Decret du Pape Gélaſe ſur les Livres Apocryphes n'a pû être fait ſans le ſecours de la *Critique*. Elle tomba avec les autres arts; elle ſe rétablit enſuite ſous l'Empire de Charlemagne & ſous celui de ſes enfans. Les ſoins des Religieux de Citeaux pour corriger les manuſcrits de la Bible prouvent que les régles & l'uſage de la *Critique* n'étoient pas inconnus dans l'onzième ſiécle. Les Ouvrages de Jean de Saliſbery, d'Euſtathius, de Tzetzes, montrent qu'on la cultivoit dans le douzième. Les manuſcrits de la Bible corrigez par les Dominicains de Paris, & par les Docteurs de Sorbonne dans le XIIIe ſiécle, montrent qu'elle ſubſiſtoit encore. Elle fut cultivée avec plus de ſoin encore dans les ſiécles ſuivans; le XVIe & le XVIIe ſurtout l'ont beaucoup pèrfectionnée, & aujourd'hui tout le monde veut s'en mêler. Le P. Honoré de ſainte Marie, Carme Déchauſſé, a fait des Réflexions ſur les régles & ſur l'uſage de la *Critique*. Voyez cet ouvrage. De tout ceci il s'enſuit que la *Critique* ſuppoſe une grande connoiſſance des matières ſur leſquelles on l'éxerce, & des principes des arts & des ſciences qui en traitent, mais que la *Critique* elle même n'eſt pourtant autre chôſe que le bon ſens pèrfectionné par la Logique.

CRITIQUE, ſignifie encore, Cenſure maligne, éxamen rigoureux, ſoit des actions, ſoit des ouvrages. *Cenſura.* Les hommes ne doivent point ſe juger à toute rigueur: pèrſonne ne peut arriver à un degré de pèrfection qui ſoit au-deſſus de la plus ſévère *critique*. S. RÉAL. Après avoir invoqué en vain la *critique* la plus chagrine, la plus dégoûtée, & la plus piquante, il n'a pû s'empêcher d'admirer vôtre ouvrage. La *critique* eſt une arme offenſive dont il faut ſe ſèrvir avec précaution. ID. Il ne faut pas outrer la *critique*. BOUH.

Sans crainte, ſans inquiétude,
Je livre mes amuſemens
A la critique *la plus rude.* DES HOUL.

CRITIQUER. v. act. Juger d'un Ouvrage, en éxaminer, en corriger les défauts. *Alicujus ſcripta cenſoria virgula notare.* Les meilleurs Auteurs ont été *critiquez* par les Grammairiens.

CRITIQUER, ſe prend odieuſement; pour dire, Cenſurer, reprendre ſans ceſſe, ne trouver rien de bien fait à ſa fantaiſie. *Reprehendere, carpere.* Les femmes ſont ſujettes à ſe *critiquer* les unes les autres. Les gens qui *critiquent* ſur tout ſont inſupportables.

Pèrſonne ne lit pour apprendre,
On ne lit que pour critiquer. DES HOUL.

CRITIQUÉ, ÉE. part. & adj. *Cenſoria virgula notatus.*

CRITIQUEUR. ſ. m. Celui qui reprend, qui critique. *Cenſor.* Ce mot ne ſe trouve que dans Richelet.

CRITOMANCE. Voyez CRITHOMANCE.

CRITOPHAGE. Voyez CRITHOPHAGE.

CRO.

CROASSEMENT. ſ. m. Cri des corbeaux. *Crocitus.*

CROASSER. v. n. Crier comme font les corbeaux. *Crocire.* Ce mot vient du Latin *crocitare*.

CROASSER, ſignifie figurément, Criailler; c'eſt un tèrme de mépris. *Clamitare, crocitare.*

Si-tôt que d'Appollon un génie inſpiré,
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
Ses rivaux obſcurcis autour de lui croaſſent. BOIL.

Laiſſons chanter ſur ce ſublime ton,
Chaulieu, la Mothe, & tel autre Génie,
Qui de la Lyre a reçu l'harmonie,
Et n'allons point, Poëtes croaſſans,
De leur concèrt troubler les doux accens. P. DU CERC.

CROATE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Corbas, Chrovatus, Croatus.* Les *Croates*, que Cedrenus appelle *Corbates*, ſont les peuples qui habitent la Croatie, dont nous allons parler. Quelques-uns prétendent qu'on les appelle indifféremment *Croates*, ou Cravates, ou même Corvates, & Crobavates. Cela n'eſt pas vrai: quand on parle en tèrmes de guèrre de ſoldats de Croatie, il faut dire *Cravate*, c'eſt l'uſage en nôtre langue. Une compagnie de *Cravates*, un Régiment de *Cravates*. Un Capitaine de *Cravates*.

vates. Les *Cravates* fûrent commandées pour attaquer ce poſte & l'emportèrent. Voyez Cravatte. Quand on parle des habitans de la Croatie en d'autres matières *Croates* paroit mieux. Les *Croates* ſont bons ſoldats. Les *Croates* ſont originairement les Chrovates, qui vinrent ſur la fin du IXe ſiécle s'établir en Croatie, & lui donnèrent leur nom.

CROATIE. ſ. f. Province du Royaume de Hongrie. *Croatia, Corbavia.* Elle eſt bornée au couchant par la Carniole, au nord par la Save, rivière qui la ſépare de l'Eſclavonie. Elle a la Boſnie au couchant, & au midi le Comté de Zara & le Golfe de Carnero. La *Croatie* ſe diviſe en deux parties; l'une, qui eſt le long du Golfe de Carnero, s'appelle Morlaquie; l'autre, qui eſt au nord & à l'orient de la Morlaquie, s'appelle Corbavie. La Morlaquie & la partie occidentale de la Corbavie eſt à la Maiſon d'Autriche. Les Turcs ſont maîtres de la Corbavie orientale. L'ancienne *Croatie* comprenoit encore la Boſnie occidentale, une partie de la Dalmatie, & l'Eſclavonie, & elle avoit ſes Rois particuliérs. Charles Roi de Hongrie s'en empara en 1310. Le Ban de *Croatie.* Voyez Ban. La prémière hiſtoire particulière que nous ayons eûë de *Croatie* parut en *1666 in fol.* à Amſterdam. *Joannis Lucii Dalmatici De Regno Dalmatiæ & Croatiæ Libri VI.*

CROC. ſ. m. Utencile de cuiſine qui a pluſieurs pointes recourbées où on attache de la viande. *Uncus.* Le *croc* d'un Juge de campagne eſt toûjours bien garni de volaille, de gibiér. C'eſt un ancien mot François qui ſe trouve dans la Loi Salique. Ménage.

Croc, ſe dit auſſi de tout autre inſtrument de fèr ayant des pointes recourbées, avec lequel on tire, on arrête, on pêche quelque chôſe. *Harpago, hama.* Les Bateliérs tirent, pouſſent, arrêtent les bateaux avec des *crocs.* Les *crocs* des bateliérs ont une pointe de fèr allongée outre le *croc* qui leur donne leur nom. Le ſceau étoit tombé dans le puits, on l'a pêché avec un *croc.* On le dit auſſi des harpons & mains de fèr.

Croc, ſe dit auſſi de la cheville d'un râteliér, ou d'autre chôſe qui avance en pointe, où on peut attacher, ou pendre quelque chôſe. *Uncinus, hamus, hamulus.* Les Apoticaires ſe ſervent de *crocs*, pour pendre les ordonnances des Médecins à meſure qu'ils les reçoivent; & c'eſt en ce ſens qu'on dit, qu'un procès eſt pendu au *croc*, quand on ne le pourſuit plus. On dit auſſi, mais baſſement, qu'un homme a pendu les armes au *croc*, quand il a ceſſé d'aller à la guèrre. Les vèrs & la prôſe ſont au *croc.* Gomb. C'eſt-à-dire, qu'on ne veut plus rien écrire, ſoit en prôſe, ſoit en vèrs.

Le Paradis vous eſt hoc;
Pendez le Roſaire au croc. Furet.

C'eſt-à-dire, le Paradis vous eſt ſeur, vous n'avez plus beſoin de dire vôtre Chapelet.

Arquebuse a croc, eſt une arme à feu plus peſante qu'à l'ordinaire, qu'on tiroit autrefois ſur une fourchétte, ou par les petites ouvèrtures d'une muraille. On l'appelloit ainſi, parce que le fût étoit recourbé. *Ferrea fiſtula furcillæ ſuperpoſita.*

Crocs, en tèrmes de Manége, ſont quatre dents au delà des coins, ſituées ſur les barres, où elles pouſſent à chaque côté des machoires, deux deſſus & deux deſſous, & cela entre trois ou quatre ans. *Dentes unci, uncinati.* On les appelle auſſi *crochets.*

On dit en tèrmes de Marine *Croc de pompe*; c'eſt un crochet de fèr qui eſt au bout d'une longue vèrgue, qui ſèrt à retirer l'appareil de la pompe quand on y veut racommoder quelque chôſe. *Croc de candelette*, eſt un *croc* avec lequel on prend l'ancre pour le remettre à ſa place. *Crocs de palans*, ſont deux *crocs* de fèr mis à châque bout d'une corde fort courte, que l'on met au bout du palan, quand on a quelque chôſe à embarquer. *Crocs à breſſins*, ou *crocs de palans de canon*, ſont des *crocs* attachez au bout des palans; ils ſèrvent à arrêter les canons par le moyen des autres *crocs* qui ſont à l'hèrſe de l'afût, ou aux côtez des ſabords, auxquels on les accroche. *Crocs de palanquins*, ſont de petits crocs de fèr qui ſèrvent à la manœuvre dont ils portent le nom.

On le dit auſſi des dents pointuës qui viennent aux chiens. *Canini dentes uncinati.* Et à l'égard des hommes, on le dit de cèrtaines petites pointes qui reſtent d'une dent rompuë ſur les gencives. On le dit encore des prémières pointes des dents qui pouſſent aux enfans.

Croc, eſt auſſi un tèrme bachique, qui exprime l'action de celui qui avale promptement un vèrre de vin, ou quelque gros morceau. *Statim, repente, in ipſo puncto temporis.* Il a avalé cela *croc.* On l'employe en pluſieurs chanſons bachiques. Ainſi Colletet a dit de Flotte à table,

Et toi faiſant cric & croc
Plus que tout le monde,
Paroitras là comme un roc
Qui mépriſe l'onde.

Croc, s'eſt dit figurément de ce qui accroche, qui fait tomber. *Uncus.* Comme on voit dans cette vieille Épitaphe Picarde,

Croc *de la mort qu'eſcaper ne pouvons,*
Croca l'Elû Croquet, qui croquoit les capons.

Croc en jambe, eſt un tour d'adreſſe dont ſe ſèrvent les Lutteurs pour renvèrſer celui avec qui ils ſont attachez au combat, en lui accrochant les jambes. *Adverſarii crus crure implicare ad eum proſternendum.*

Croc en jambe, ſe dit figurément d'un tour d'adreſſe de ceux qui ruinent un projet, une affaire, la fortune de leur ennemi, de leur rival, de leur compétiteur. *Fraus, dolus, fallacia, inſidiæ.* Il a donné le *croc en jambe* à Cupidon. Ablanc.

D'un tour d'adreſſe tout nouveau,
En lui donnant le croc en jambe,
La traitreſſe le fit tomber dans le tombeau. Menage.

Croc. ſ. m. Filou, Eſcroc. *Fur.* Au lieu d'eſcroc, on dit *Croc* par une apherèſe ou ſouſtraction qui arrive quelquefois dans les langues. Je me trouvai avec trois ou quatre *crocs* qui avoient bien envie de me bonneter.

Croc de chien. Arbre des Iſles Antilles, qui eſt tout armé de petites épines faites en forme de crochèts. Il n'eſt pas fort gros; mais ſes branches ſe trainent juſques ſur les arbres les plus hauts. Ses feüilles ſont petites, en fort petit nombre, aſſez ſemblables à celles du pruniér. Son fruit eſt jaûne, & gros comme de petites prunelles. Ce nom lui a été donné parce qu'il accroche les chiens, lorſqu'ils vont à la chaſſe, & les arrête tout court.

CROCANS. ſ. m. On donna ce nom à des païſans revoltez de Limoſin, de Perigord, & de Poitou, l'an 1593.

CROCHE, Tèrme de Muſique. Voyez Crochu. La note noire pointée vaut trois *croches.* Montecl. La *croche pointée* vaut trois *doubles croches.* Id. Il y a des meſures où les *croches* ſont égales, & d'autres où elles ſont inégales. Id. On dit *croche* pointée, *double croche, triple-croche*, ſextuple de *croches*, nonuple de *croches* &c.

CROCHÉE. ſ. f. Tèrme de Muſique. M. de Broſſard dit *croche*, ou *crochée*; c'eſt la même chôſe. Voyez Croche, & Crochu.

CROCHÈT. ſ. m. ſignifie quelquefois la même chôſe que *croc*, comme le *crochèt*, ou le croc où l'on pend la viande, les *crochets*, ou les crocs des dents d'un cheval. *Uncinus, hamus, hamulus.* Quelquefois il eſt ſeulement diminutif de *croc*, & ſignifie un petit fèr arrondi ou recourbé, comme le *crochèt* d'un Sèrruriér, avec lequel on ouvre des ſèrrures qui ne ſont pas fèrmées à double tour, ou qui eſt recourbé à plomb, comme un clou à *crochet*, qui ſèrt à ſoutenir des tapiſſeries, ou à pendre toute autre chôſe. On dit figurément en ce ſens, Aller aux meures ſans *crochet*; pour dire, Entreprendre quelque travail ſans avoir les chôſes néceſſaires pour y réüſſir.

On appelle auſſi *Crochèts d'enfaîtement & à chaineaux*, ceux qui ſèrvent à ſoutenir ces parties d'un bâtiment. Ce ſont des fèrs plats & coudez.

Crochèt, ſignifie auſſi, Agraphe. *Fibula.* Le *crochèt* d'une montre. On lui a donné un *crochet* de diamans.

On appelle auſſi *crochet*, la balance Romaine, à cauſe que la chôſe qu'on pèſe s'attache à un *crochèt* pôſé à peu de diſtance du centre de la balance. *Statera.* Les Ménuiſiérs appellent auſſi *crochèt*, une petite piéce de fèr dentelée poſée ſur leurs établis, qui ſèrt à arrêter leur bois quand ils le rabottent. *Lamina ferrea denticulata.*

Crochèt, en tèrme de Boucherie, ſe dit d'une partie du trumeau de bœuf qui eſt coupée du côté du piéd. On le nomme auſſi *croſſe.*

Crochèt, en tèrme d'Imprimerie, ſe dit de cèrtains traits ou lignes, tantôt droits, tantôt faits en S, & recourbez par le bout, qui ſèrvent à lier & accoler quelques articles qu'il faut lire enſemble, avant que d'aller à des ſubdiviſions qui ſe mettent à côté avec de ſemblables, ou de moindres *crochets.* *Nexus, vincula.* On s'en ſèrt dans les Généalogies, & ſur tout dans les Traitez qu'on veut faire par abrégé, & diſpôſer en forme de Tâbles pour en faciliter les diviſions.

Crochèt, eſt auſſi un nom que les Tourneurs donnent à pluſieurs de leurs ciſeaux à cauſe qu'ils ſont faits en *crochet.* Il y a *crochèt* plat, *crochèt* rond, *crochèt* pointu, double *crochèt* plat, double *crochèt* rond, double *crochet* pointu.

Crochèt. Tèrme d'Agriculture. Voyez Courson, c'eſt la même chôſe.

Crochèt à tirer du fumiér. Inſtrument compoſé de deux dents de

de fèr de ſept à huit poûces, & recourbées. Au bout de ces dents eſt un gros anneau de fèr dans lequel on met un manche de bois de la longueur de trois piéds & demi, & d'environ quatre poûces de tour. On ſe ſért de cet outil lors qu'il eſt queſtion de remuër du fumiér entaſſé &c. En quelques lieux ce *crochet* s'appelle *Tire-fien*. Liger.

Crochèts, au plurièr, ſe dit d'une petite machine de bois dont les Portefaix de Paris ſe ſérvent pour porter plus commodément les fardeaux & les meubles. *Ærumnula*. Elle eſt faite de deux bâtons liez enſemble par deux travêrſes, qui s'appliquent le long du dos avec des bretelles ; & par le bas il y a deux autres petits bâtons en pointe qui remontent, & qui arrêtent les meubles qu'on pôſe entre deux. Il eſt étrange que dans les Provinces on ne ſe ſérve pas de *crochèts*, attendu la grande commodité qu'ils apportent au tranſport des meubles & des marchandiſes.

Crochèts de retraite. Ce ſont dans l'affût d'un canon des fèrs crochus qui ſérvent à traîner la piéce. *Unci*. L'uſage des plus élevez c'eſt de la faire avancer, & celui des plus abaiſſez eſt de la faire reculer.

Crochèts d'armes, ſont des *crochèts* en forme de râteliér, qui ſervent à ſoutenir des armes dans les chambres des vaiſſeaux, dans les corps de garde &c.

Crochèt d'etablie. Tèrme de Menuiſiér. Eſt une eſpéce de *crochet* de fèr à dents enfoncé par le piéd dans un morceau de bois quarré qui ſért à l'élever, ou à l'abaiſſer : ce *crochet* arrête l'ouvrage ſur l'établie tandis que les ouvriérs travaillent.

On dit auſſi figurément, Allons dîner enſemble, châcun ſur nos *crochèts* ; c'eſt-à-dire, à nos dépens, & châcun payant ſon écot. *Noſtris impenſis, ſumptibus*.

CROCHETER. v.act. Ouvrir un coffre, une ſèrrure, à mauvaiſe intention, pour profiter de quelque chôſe qui eſt enfèrmé ſous la cléf, ſoit qu'on l'ouvre avec un crochèt, ſoit par une cléf contrefaite, ou qu'on le force d'une autre manière. *Uncino arcam aperire ; reſerare*.

CROCHETERAL, ale. adj. Ce mot ne ſe dit guères. Il ſignifie, qui tient du Crocheteur ; qui eſt groſſiér, incivil. *Inficetus, inurbanus, impolitus*. Ses manières, ſes façons de parler, ſont toutes *crocheterales*.

CROCHETEUR. ſ.m. Qui crochette des portes, des ſèrrures. *Qui arcas unco aperit, reſerat*. On a pendu le Sèrruriér avec un écriteau au dos, *Crocheteur* de portes.

Crocheteur, ſignifie auſſi un Portefaix qui tranſporte des fardeaux ſur des crochèts. *Bajulus*. Ce Laquais eſt trop chargé, on lui a donné la charge d'un *Crocheteur*.

Crocheteur, ſe dit auſſi par extenſion, des gens de baſſe condition qui font des chôſes indignes des honnêtes gens. Il n'appartient qu'aux *Crocheteurs* de battre leurs femmes. On nous a donné à ce repas du vin de *Crocheteur*. Homère fait dire à ſes Héros des injures de *Crocheteur*. G. G.

CROCHETEUSE. ſ.f. Celle qui porte les crochèts. *Mulier quæ dorſo bajulat*. Il y a des *Crocheteuſes* à Paris ; mais il n'y en a pas tant que de Crocheteurs.

CROÇHETON. ſ.m. Les deux petites branches des crochèts du Portefaix. *Uncinus*.

CROCHU, uë. adj. Ce qui eſt recourbé, qui eſt fait en crochèt. *Uncus, aduncus, reduncus, hamatus, uncinatus*. Ce clou ne vaut plus rien, il eſt tout *crochu*. Les cagneux ont les jambes *crochues*.

Crochu, en tèrmes de Manége, eſt un cheval qui a les jarrets trop proches l'un de l'autre.

Crochuë, ſe dit en tèrmes de Muſique, des nottes qui ſont noires en haut, & qui ont un petit crochèt par enbas, ce qui les diminuë de moitié de leur valeur, & précipite leur mouvement. *Notæ muſicæ ſuperiori parte nigræ inferiori recurvæ*. La *crochuë* vaut la huitiéme partie d'une notte. Il y a auſſi la double *crochuë*, qui a deux crochèts au bas, & qui diminuë de moitié la valeur de la *crochuë*, de ſorte que la double *crochuë* ne vaut que la ſeiziéme partie d'une notte. On l'appelle auſſi *croche*.

CROCHUER. v.act. Vieux mot, Rendre crochu. *Incurvare*. Il a *crochué* ce clou en le voulant faire entrer dans la piérre. Il faut *crochuer* cette notte de Muſique, ſi on veut que la meſure s'y trouve.

Crochué, ée. part. & adj. *Uncus, uncinatus*.

CROCODILE. ſ.m. Ceux qui diſent *Cocodrille* parlent mal. Menage. C'eſt une eſpéce de grand lézard amphibie, qui ſe nourrit dans les jones ſur le rivage des grandes riviéres. *Crocodilus*. Les *crocodiles* ſont couvèrts d'écailles difficiles à pèrcer, excepté ſous le ventre, où ils ont la peau tendre. Leur gueule eſt grande, avec des dents aiguës & ſéparées qui entrent l'une dans l'autre, & il y en a pluſieurs rangs. Les anciens ont écrit qu'il n'y avoit que la mâchoire d'enhaut qui fût mobile ; mais cela n'eſt pas vrai. Ils ſont fort bas ſur les piéds, rampans preſqu'à tèrre. Ils vivent longtems, & font leurs œufs ſur tèrre quelquefois juſqu'au nombre de 60. Ils ont les yeux de pourceau, & leurs pattes armées d'ongles aigus & trenchans. Il y en a de ſi grands aux Indes, qu'un homme de la plus grande taille pourroit demeurer debout entre les mâchoires, quand leur gueule eſt ouvèrte.

En 1681. le Sr Du Verney diſſequa à Vèrſailles un petit *Crocodile*. Son eſtomac étoit rempli de quantité de piérres, & d'ailleurs ſemblable à celui des oiſeaux. Avant ce tems-là on n'avoit point vû de *Crocodile* vivant en France. Pendant deux mois que celui-ci avoit été à Vèrſailles il n'avoit rien du tout mangé. Il étoit long de près de quatre piéds, avoit tout le corps couvèrt d'écailles, à la tête près. Il ne remuoit que la mâchoire inférieure, la ſupérieure étoit immobile. Vèrs le milieu de l'inférieure, il avoit des deux côtez deux glandes, d'où ſortoit une liqueur d'une ôdeur très-déſagréable. Voſſius parle des *Crocodiles* dans ſon IIIe *L. De Idolol. C.* 47. 55. 56. 59. 68. 73. 74. & examine differentes propriétez de ces animaux, ou qu'on leur attribuë. Pline s'aveugle lui-même, lors qu'en traduiſant Démocrite il dit que le caméleon eſt fait comme le *crocodile*, & qu'il eſt auſſi gros que lui. Il ne ſongeoit pas que le mot Κροκόδειλος, dont s'eſt ſèrvi Démocrite, ſuivant le langage des Ioniens, ne ſignifie pas un *crocodile*, mais un Lezard. Vign. Marv. Le *crocodile* eſt le ſymbole du Nil, & de l'Egypte qu'il arrôſe, parce qu'il naît dans ce fleuve. Quelquefois il marque (ſur les medailles) des ſpectacles, où l'on avoit donné au peuple le plaiſir de voir ces animaux extraordinaires. P. Jobert.

Ce mot vient du Grèc κρόκος, *ſaffran*, & de δειλῶν participe, qui ſignifie *craignant*. Les *crocodiles* apprehendent le ſaffran à le voir ſeulement, encore plus à le ſentir. Quelques-uns aiment mieux le dériver de κρόκη, *littus*, ou *ripa*, *bord*, *rivage* : parceque cet animal accoûtumé dans les eaux n'aime guères à venir à tèrre, où les hommes lui dreſſent ordinairement des embuches. En l'Iſle de Bantan il y en a pluſieurs qu'on aprivoiſe, qu'on engraiſſe, & qu'après on tuë, dont on fait un mets très-délicat. Lorſqu'on les bleſſe, ou qu'on les éventre, leurs entrailles ſentent fort bon, & parfument l'air tout autour. Cette ôdeur reſſemble à celle du muſc, & quelquefois elle eſt ſi forte qu'elle eſt capable de faire tomber en foibleſſe ceux qui la ſentent. On a trouvé quelquefois dans le ventre de ces animaux des cailloux. Ils ſe ſèrvent de cette invention pour appeſantir leur corps, & aller à fond, parce qu'ils n'y peuvent pas deſcendre bien avant ſans cela. Aux Indes Occidentales on les appelle *caymans*, & il y en a de ſi forts, qu'on en a vû un ſe défendre contre trente hommes, qui lui tirèrent ſix coups d'arquebuſe ſans le pouvoir pèrcer. Herréra. On n'en trouve que dans les grands fleuves & dans les païs chauds comme le Nil, le Gange, l'Orenoque, &c. Thomas Gage dit qu'il s'eſt garenti d'un *crocodile* en fuyant & tournoyant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ſans aller tout droit, parce qu'il ne ſçauroit tourner ſon corps que difficilement, à cauſe qu'il eſt roide & peſant, & que d'ailleurs il court en avant auſſi vîte qu'une mule. Les Egyptiens honoroient le *Crocodile* dans une ville qu'ils appelloient la ville des *Crocodiles*, *Crocodilopolis*, dont parle Strabon. En langage hieroglyphique le *crocodile* ſignifioit la tyrannie dans le Gouvernement politique. Voyez Kirker, *Oed. Ægypt. T. I. p.* 157. 158.

Crocodile, eſt auſſi un petit animal qu'on appelle autrement *ſtinx*, qui eſt aſſez ſemblable au lézard, ou à de petits *crocodiles*. Il vit en partie dans l'eau, en partie ſur la tèrre. Il a quatre jambes courtes & menuës. Son muſeau eſt fort pointu, & ſa queuë courte & menuë. Il eſt aſſez beau à voir, parcequ'il eſt couvèrt de petites écailles fort bien arrangées de couleur argentine, brunies en divers endroits, de couleur dorée, particulièrement ſur le dos. Il demeure toujours petit, & naît en Egypte vèrs la mèr rouge, en Lybie, & aux Indes. On en prend les reins & le ventre pour les faire entrer en la compoſition du mithridate. Il a une raye tirée le long de ſon corps depuis la tête juſqu'à la queuë. Il reſſemble à nos lézards. Dioſcoride l'appelle *crocodile terreſtre*.

Crocodile, ſe prend figurément & baſſement pour Méchant, traître, pèrfide. *Nequam, improbus, perfidus*. Ah *crocodile* ! qui flatte les gens pour les etrangler. Mol.

On appelle des larmes de *crocodile*, les larmes d'un hypocrite, une feinte douleur qui ne tend qu'à ſuprendre quelqu'un. *Crocodili lacrymæ*. Les pleurs des Courtiſannes ſont des larmes de *crocodile*.

CROCODILIUM. ſ.m. Plante qui eſt ſemblable, ſelon Dioſcoride, au chamæléon noir : elle croît parmi les bois, & a la racine longue, liſſe, un peu large, & d'une ôdeur comme le creſſon. Cette racine cuitte dans de l'eau & priſe en breuvage fait ſortir le ſang par le nez. On s'en ſèrt dans les obſtructions de la ratte. Sa graine, qui eſt ronde, provoque l'urine. Les Botaniſtes ne conviennent point quelle eſt cette plante. Quelques-uns croyent que c'eſt le *chamaleon noir* : d'autres, une eſpéce de *chardon* qu'on appelle

appelle *ſpharocephalus*. Il y en a qui la prennent pour l'*eringium marin*.

CROCODILOPLE. ſ. f. *Crocodilopolis*, c'eſt-à-dire, Ville des crocodiles. Il y en a deux dans l'antiquité qui portent ce nom : l'une dans la haute Egypte, ou dans la Thebaïde, ſur le bord du Nil, ainſi appellée, parceque les Crocodiles y étoient adorez. Strabon en parle dans ſon VIIe Livre. L'autre étoit aux confins de la Phénicie & de la Paleſtine, dans le mont Carmel, au rapport de Pline L. V. c. 9.

CROCOMAGMA. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Ce ſont des trochiſques compoſez avec le ſaffran, la myrrhe, les rôſes rouges, l'amidon & la gomme Arabique.

Ce mot vient du Grèc κρόκος, ſafran, & de μάγμα, qui ſignifie le marc de quelque matière qu'on a épreinte.

CROCUS. ſ. m. Mot Latin, qui ſignifie *ſafran*. Quelques-uns lui donnent ce même nom en François. Voyez SAFRAN.

CROCUS, en tèrmes de Chymie, ſe dit de pluſieurs préparations à cauſe de leur couleur rouge. Le *crocus Martis* eſt une préparation de fèr. Il y a le *crocus Martis apéritif*, & le *crocus Martis aſtringent*. Voyez SAFRAN DE MARS. C'eſt la même chôſe. Le *crocus metallorum* eſt une préparation d'antimoine, qu'on appelle autrement *ſafran des métaux*, ou *foye d'antimoine*. On en fait le vin émetique. Voyez ANTIMOINE.

CRODON. ſ. m. Fauſſe Divinité des anciens Saxons. *Crodo*, *Crodus*, ou *Krodo*, *Krodus*. Saxon le Grammairien L. I. le nomme le prémiér entre les Dieux des Saxons, qui ſont, dit-il, *Crodus*, *Hama*, *Irmus*, *Flinnius* & *Siba*. Crantzius *Saxoniæ L. II. C.* 12. dit qu'il étoit honoré ſur tout à Hartsbourg. Quelques-uns croyent que *Crodon* étoit Saturne. George Fabricius au I. Livre de ſes *Origines Saxones* rapporte la manière dont on le repréſentoit, qui convient en effet aſſez à Saturne. Il avoit, dit-il, la figure d'un moiſſonneur, qui eſt ceint d'un morceau de linge. Il tenoit de la main droite un petit vâſe plein de roſes, & une roüe de char de la main gauche qu'il élevoit en l'air. Il fouloit aux piéds une pèrche, poiſſon hériſſé d'écailles & de piquants. C'eſt une penſée bien raiſonnable de croire que le culte de ce Dieu avoit paſſé de la Gréce aux Gèrmains voiſins du Danube, & de là dans la Saxe, & que de même que le nom du Dieu *Irmus* ſemble avoir été fait de l'Ερμης des Grècs, le nom Crodus pouvoit bien auſſi venir du Κρόνος des Grècs, qui eſt le Temps, ou Saturne. Charlemagne abolit le culte de ce Dieu, auſſi bien que de toutes les autres Divinitez Saxones. Voyez Voſſius, *De Idol. L. II. C.* 33.

CROIE. ſ. f. Ville Capitale de l'Albanie. *Croia* ; anciennement *Antigonia*, ou *Eriboea*. Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Hiſmon, ou de Liſane. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de la Province de Durazzo. Cette ville eſt nommée dans l'hiſtoire de Scanderberg. Voyez la vie de ce Prince écrite en nôtre langue par le P. du Poncet Jéſuite, & d'Hèrbelot au mot *Croya*.

CROILER. Tèrme de Fauconniér, qui ſe dit des oiſeaux qui ſe vuident par le bas. *Subter ſe alvum reddere*. On dit auſſi *émeutir*.

CROIRE. v. act. Être pèrſuadé de la vérité de quelque chôſe. *Credere aliquid, alicui rei, credere alicui*, en parlant de la pèrſonne on prononce je croi ; mais &c. Il n'y a que les Poëtes à qui il ſoit pèrmis d'écrire je *croi*. On écrit, *je crois* en prôſe. VAU. CORN. Remarquez encore qu'on met rârement *de* après le vèrbe croire : il a *cru* bien faire, eſt mieux, que, il a *cru* de bien faire. Il faut *croire* les articles de la Foi, l'Évangile, la Sainte Écriture. Dieu a voulu accoutumer l'homme à *croire*, ſans connoître, afin de le tenir dans la dépendance, & dans la ſèrvitude. Il y a des dévots qui aiment Dieu ſans y bien *croire*. S. ÉVR. Celui qui *croira* & qui ſera baptiſé ſera ſauvé. Il y a pluſieurs chôſes qu'on *croit* pieuſement, & qu'on n'eſt pas obligé de *croire*. A moins que la foi n'aſſujéttiſſe nôtre raiſon, nous paſſons la vie dans une contrarieté pèrpétuelle : à *croire*, & à ne *croire* point. S. ÉVR. Les pèrſonnes pieuſes embraſſent d'abord le parti de *croire*, qui fixe, & arrête les courſes de l'imagination. VILL. Les gens qui ſe bornent à une foi ſpéculative, & ſupèrficielle, *croyent* tout ce qu'on veut ſans répugnance ; ils n'y font pas aſſez d'attention pour ſe rendre difficiles. MONT. Les prudens du ſiécle ſe font un honneur de ne rien *croire*, pour ſe diſtinguer du vulgaire, & ne pas haſarder leur créance. TALL. La plupart *croyent* avec docilité ce qu'on leur dit avec autorité qu'ils doivent *croire*. S. ÉVR. L'eſprit n'eſt point ému de ce qu'il ne *croit* pas. BOIL. On dit d'un libèrtin, qu'il ne *croit* ni Dieu, ni Diable ; qu'il ne croiroit pas Dieu ſous bons gages. En quel tems ſi malheureux a-t-il été pèrmis, ou de faire dans la République, ou de *croire* dans l'Égliſe ce que l'on veut ? PELISS. *Croire* n'eſt pas imaginer. Nous croyons Dieu en tous lieux, & tout entiér, ſans qu'il occupe aucun lieu ; mais nous ne l'imaginons pas, parceque nous n'avons jamais rien vû de ſemblable. ID. *Croire* n'eſt pas comprendre ; c'eſt plutôt ne pas comprendre, mais recevoir par une autorité ſupérieure ce que l'on ne comprend pas, & ſe pèrſuader ſeulement qu'il eſt poſſible, tant par cette autorité ſupérieure, qui nous l'ordonne, que par la comparaiſon que nous faiſons de cette mèrveille avec d'autres, dont nous ne pouvons douter, ou par la proportion entre la mèrveille & ſon auteur. ID.

> *Préſumez vous pouvoir détruire,*
> *Une loi, qui ſçut vous inſtruire,*
> *Dès que le monde a commencé ?*
> *Et ce qu'ont* cru *les plus habiles,*
> *Des aveugles, des indociles,*
> Croiront *ils l'avoir effacé ?* DUCHÉ, *Ode ſur l'Imm. de l'ame*.

CROIRE, ſe dit auſſi de l'imagination qu'on a qu'une chôſe eſt vraye, quoi qu'elle ſoit fauſſe. Les petits eſprits *croyent* aux Devins, aux Sorciérs, aux ſonges, aux Aſtrologues, ajoûtent foi à tout ce qu'ils leur diſent d'extraordinaire. On dit en convèrſation ; Cet homme eſt ſi ſimple, qu'on lui fait *croire* que des veſſies ſont des lantèrnes. Cet homme eſt ſi jaloux de ſa femme, qu'il ne la *croit* pas où il la voit.

CROIRE, ſignifie auſſi, Ajoûter foi à ce qu'on nous dit ; témoigner qu'on eſt pèrſuadé de quelque chôſe, ſur le rapport d'autrui. *Fidere alicui*. On doit *croire* un homme ſur ſa parole. Cela eſt vrai, ſi on en *croit* les Hiſtoriens. En l'état où je ſuis je lui dois pardonner ; mais je ne la dois pas *croire*. ROCHEF.

> *C'eſt un homme, entre nous, à mener par le néz ;*
> *Et je l'ay mis au point, de voir tout, ſans rien* croire. MOL.

CROIRE, ſe dit auſſi des opinions qu'on ſe met dans la tête, fondées ſur pluſieurs raiſonnemens & conjectures. Il n'y a point d'opinion ſi extravagante, que quelques Philoſophes ne la *croyent*. Il y a des hommes qui s'imaginent qu'avec une cèrtaine étenduë d'eſprit & de cèrtaines vûës, il ne faut pas *croire* comme le peuple. LA BRUY. Le monde a des apparences bien trompeuſes, ce n'eſt pas tout ce qu'on *croit*. Il ne faut pas *croire* de legèr. Entre les ſciences il n'y a que la Geometrie qui oblige à *croire* ſes démonſtrations.

> *Quoi ! le foible intérêt de ce qu'on pourra* croire
> *D'une bonne action empêchera la gloire ?* MOL.

CROIRE, ſignifie encore, Suivre l'avis, le conſeil de quelqu'un, déférer, ſe rapporter à quelqu'un. Si vous m'en *croyez*, vous n'entreprendrez point cette affaire. Mon droit eſt ſi bon, que j'en *croirai* qui on voudra Il ne faut pas *croire* ſon ſens, ſa paſſion. Il ne faut pas quelquefois même *croire* à ſes yeux.

CROIRE, en tèrmes de Palais, ſignifie, Recevoir pour preuve, admettre à un ſèrment en Juſtice. On ne *croit* point les ſimples allégations des Avocats, mais les preuves, les titres qu'ils rapportent. On doit en *croire* le ſèrment du déffendeur.

CRU, UË. part. & adj. *Creditus*. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. On dit abſolument au Palais après qu'on s'eſt rapporté au ſèrment de quelqu'un, qu'il viendra *cru* ; c'eſt-à-dire, qu'il gagne ſa cauſe en faiſant ſon affirmation en Juſtice.

CROISADE. ſ. f. Entrepriſe d'une guèrre ſainte contre les Infidelles, ou contre les Herétiques. *Sacrum bellum, ſacra crucis militia*. On y alloit autrefois par dévotion, & ceux qui avoient deſſein d'y aller, ſe diſtinguoient des autres en mettant des croix de differentes couleurs ſur leurs habits ſuivant leur nation. Les François la portoient rouge, les Anglois blanche, les Flamands vèrte, les Allemands noire, & les Italiens jaûne. On compte 8 *Croiſades* pour la conquête de la Tèrre ſainte. La prémière fut entrepriſe en 1095. au Concile de Clèrmont. La ſeconde en 1144. ſous Louis VII. La troiſiême en 1188. par Philippe Auguſte & Henri II. Roi d'Angletèrre. La quatriême en 1195. par le Pape Céleſtin III. & l'Empereur Henri VI. La cinquiême fut publiée en 1198. par ordre d'Innocent III. Les François, les Allemans & les Vénitiens ſe croiſèrent. La ſixiême ſous le même Pape commença tumultuairement en 1213. & finit en 1244. par la victoire des Coraſmins ſur les Chrétiens. La ſeptiême fut réſoluë au Concile de Lyon en 1245. C'eſt la prémière de S. Loüis. La huitiême, qui eſt la ſeconde de S. Loüis, & la dèrnière de toutes, fut entrepriſe en 1268. Les Religieux de Citeaux formèrent le projet de ces *Croiſades*, Philippe Auguſte en ſollicita l'éxécution auprès du S. Siége, & Innocent III. leva le prémiér l'étendart de la Croix. Il fut ordonné au Concile de Clèrmont, qu'on mettroit dans les drapeaux le ſigne de la croix, & que ceux qui voudroient s'enrôller le porteroient ſur leur habit. L'uſage le plus ordinaire fut de porter une croix d'étoffe ſur l'épaule droite, ou au chaperon ; & c'eſt de là que vint le nom de *croiſade*.

C'eſt Pièrre l'Hermite qui le prémiér prêcha la *Croiſade*. Tous n'alloient pas aux *Croiſades* pour la gloire de Dieu : les uns partoient pour accommoder leur dévotion à leurs intérêts, & les

autres pour ne paſſer pas pour des lâches. CHEV. Les *Croiſades* ont été inſtituées d'abord pour aller conquerir la Tèrre Sainte. Mais depuis les Papes les ont employées contre les Infidéles & contre les Hérétiques. L'Abbé Juſtinien, dans ſon *hiſtoria di tutti gl'Ordini milit.* Tom. I. c. 20. fait un Ordre de Chevalerie des Croiſez, qui ſervoient dans les *Croiſades*.

Vers le milieu du XIIe ſiécle il y eut une *Croiſade* des Saxons contre les Payens du Nord, de laquelle les Chefs fûrent Frideric Archevêque de Magdebourg, les Évêques d'Halberſtat, de Munſter, de Merſbourg, de Brandebourg, d'Havelberg, & de Moravie, ou d'Olmus, & l'Abbé de Corvei, avec pluſieurs Seigneurs laïques. Vers le commencement du XIIe ſiécle de l'Égliſe, ſous le Pontificat d'Innocent III. & ſous le régne de Philippe Auguſte, l'héréſie des Albigeois devint ſi puiſſante dans le Languedoc & dans les Provinces voiſines, que les Catholiques ne virent plus d'autre remede éfficace à lui oppoſer que celui d'une *Croiſade*. P. LANGLOIS. Cet Auteur nous a donné en nôtre langue une hiſtoire exacte des *Croiſades* contre les Albigeois, à Roüen 1703. Tout le monde ſçait que Maimbourg a écrit celle des *Croiſades* de la Tèrre ſainte.

CROISADE, en tèrmes de Marine, eſt une Conſtellation qui eſt vèrs le Pole Antarctique, qui a quatre étoiles diſpoſées en croix, dont on ſe ſert au-delà de la ligne pour diſcerner le Pôle, comme on fait ici par les gardes de la petite Ourſe. *Sydus crucis figuram referens.*

CROISAT. ſ. m. Eſpéce de monnoye d'argent, valant environ un écu & demi. *Moneta ſigno crucis ſignata.* Les *croiſats* ſe fabriquent à Génes, & ſont marquez d'un côté d'une croix, & de l'autre ils ont une image de la Sainte Vièrge.

CROISÉE. Fenêtre, grande ouvèrture qu'on laiſſe dans une muraille en l'élevant, pour éclairer les appartemens. *Feneſtra.* On ne fait plus de *croiſée* avec des méneaux, parce qu'ils défigurent tout un bâtiment, c'eſt cependant de ces méneaux qui formoient une croix dans l'ouvèrture de la fenêtre d'où eſt venu ce nom *de croiſée* que les fenêtres retiennent encore aujourd'hui: on les appelle en ce ſens *ſcapi per mediam feneſtram projecti.* Une *croiſée* cueillie en plâtre. Une *croiſée* partagée eſt celle qui eſt à 4, à 6, ou à 8 jours. *Croiſée* cintrée, eſt celle dont la fèrmeture eſt en plein cintre, ou en anſe de panier. On le dit auſſi de la *croiſée* de menuiſerie.

On appelle *croiſée* le chaſſis de menuiſerie qui ſert à boûcher cette ouvèrture, avec les vitres & volets qu'on y applique. *Cancelli.*

DEMIE-CROISÉE, eſt une petite fenêtre qui n'a que la moitié de la largeur d'une *croiſée*, ou fenêtre, quoi qu'elle en ait toute la hauteur. *Media feneſtræ pars.*

CROISÉE, dans les Égliſes, eſt cette repréſentation de croix qui ſe fait dans la voûte des grandes Égliſes, quand les aîles ſont élevées au milieu auſſi haut que le chœur & la nef. *Quatuor angulorum templi junctura, commiſſura, poſitio.* Ainſi on appelle croix, le travèrs que forment les deux bras d'une Égliſe bâtie en croix.

CROISÉE D'OGIVES. Tèrme d'Architecture. On appelle ainſi les arcs, ou nèrvures qui prennent naiſſance des branches d'ogives, & qui croiſent diagonalement dans les voûtes Gothiques. *Arcus decuſſatim trajecti.*

CROISÉE DE L'ANCRE, Tèrme de Marine. C'eſt la partie de l'ancre qui en fait la croix, laquelle eſt ſoudée au bout de la vèrge, c'eſt ſur les bras, ou la croix de l'ancre que les deux pates ſont ſoudées. *Pars extrema anchoræ in crucem conformata.*

CROISÉE, eſt un Tèrme de Tiſſerand. C'eſt un entrelaſſement de fils bien ſerrez enſemble. *Stamen ac ſubtegmen directo tranſverſum.*

CROISÉE, eſt auſſi un tèrme de Danſeur de corde. Ce ſont quatre pèrches à quelque diſtance les unes des autres, croiſées vèrs le haut, & ſur leſquelles on bande la groſſe corde ſur laquelle on danſe avec un contrepoids. Mettre les *croiſées* & bander la corde. *Perticæ decuſſatæ.*

CROISÉE, ſe dit auſſi de petits bâtons *croiſez* au haut de la ruche par dedans, autour deſquels les abeilles font leur cire. *Bacilli decuſſati.*

CROISEMENT. ſ. m. Tèrme de Maître d'Armes. Le *croiſement* conſiſte à mettre ſon épée en forme de croix ſur l'épée de celui contre qui on ſe bat. *Enſes decuſſati.* Faire un *croiſement d'épée.* LIANCOURT.

CROISER. v. act. Mettre une chôſe de travers ſur une autre, enſorte qu'elle repréſente une figure de croix en la coupant ou travèrſant. *Decuſſare, cancellare.* Ces deux lignes, ces deux diamétres ſe *croiſent*; c'eſt-à-dire, ſe travèrſent à angles droits, à angles aigus. Les fils de la toile, de la ſerge, ſe *croiſent*, paſſent les uns ſur les autres. *Croiſer* les piques, les épées. Les Tailleurs *croiſent* les jambes quand ils travaillent. Les Vaniers *croiſent* les oſiers. Les Jardiniers *croiſent* les branches des eſpaliers, ce qui eſt quelquefois une beauté, & quelquefois un défaut. Les pareſſeux ont ſouvent les bras *croiſez*.

CROISER, ſe dit auſſi des habits dont une partie avance ſur l'autre. Cette robbe de chambre n'eſt pas aſſez large, elle ne *croiſe* pas aſſez ſur l'eſtomac. Ce rabat eſt mal taillé; les bouts *croiſent* l'un ſur l'autre.

CROISER, ſe dit encore des chemins, des ruës qui travèrſent. *Viæ quæ ſe ſe in tranſverſum ſecant.* Il faut prendre à droit au prémier chemin, & la prémière ruë que vous trouverez qui croiſera.

CROISER, ſe dit auſſi de ce qui travèrſe le chemin devant quelqu'un. *Viam ſecare in tranſverſum.* Ces Cavaliers ont mine de voleurs, ils ſont venus *croiſer* le chemin pour nous reconnoître. Nous avons vû un ſanglier qui a *croiſé* nôtre route. On dit à la Chaſſe, *croiſer* les chiens, quand on travèrſe le chemin où ils courent.

CROISER, ſe dit prèſque dans le même ſens au figuré; pour dire, Se travèrſer les uns les autres, s'oppoſer à quelqu'un, ſe nuire mutuellement dans les mêmes vuës, ou dans les mêmes prétentions. *Sibi mutuo adverſari, obſiſtere, nocere.* Ces deux rivaux ſe *croiſent*, & ſe travèrſent par tout. Cette expreſſion eſt très-commune dans la convèrſation; mais on ne la trouve dans aucun Dictionnaire en ce ſens.

CROISER, ſignifie auſſi, Rayer quelque partie d'une écriture en la travèrſant avec un trait de plume en forme d'une croix. *Lineas cancellatim inducere, ſcriptum aliquod cancellare.* Ne faites pas fonds ſur la clauſe de ce contrat, il y a trois lignes de *croiſées*, de rayées, de barrées.

CROISER, Tèrme de Palais & de Finances, ſignifie auſſi, Marquer quelque chôſe d'une croix, pour montrer qu'il y a quelque chôſe à redire, ou à refaire. *Cruce aliquid ſignare.* On a *croiſé* cet arrêt, pour empêcher qu'on ne le delivrât, que le procès ne fût un peu mieux éxaminé. Quand on eſt appellant d'une taxe de dépens, le Procureur eſt pourſuivi pour cotter, & *croiſer*; c'eſt-à-dire, marquer d'une croix les articles dont il eſt appellant. *Croiſer* des dépens, en ce ſens, c'eſt mettre des croix à côté des articles que l'on veut conteſter.

CROISER, avec le pronom pèrſonnel, s'eſt dit du tems des guèrres ſaintes, de ceux qui faiſoient vœu d'y aller, & qui ſe *croiſoient*, & prenoient la marque d'une croix ſur leurs habits. *Sacram militiam profiteri, ſacra militiæ nomen dare.* Philippe de Valois propoſa à ſes ſujets de ſe *croiſer*, & commença lui même de prendre la croix. DE PRADE.

CROISER, en tèrmes de Marine, ſignifie, Rôder ſur une côte, y faire divèrſes bordées, & travèrſes; aller & venir ſur une mer pour la garder; & empêcher les Corſaires de piller les Marchands, de faire des deſcentes. Il ſe dit auſſi des ennemis qui chèrchent à pirater, & qui attendent les vaiſſeaux à l'entrée ou à la ſortie des ports. *Maria percurrere, obſidere ad eadem tutanda vel infeſtanda.* L'armée a paſſé une partie de l'été à *croiſer* les côtes de Barbarie.

En tèrmes de Jardinage on dit qu'il faut ſe donner de garde de *croiſer* les branches d'un arbre qui eſt en eſpalier. Une branche *croiſée* a mauvaiſe grâce.

CROISÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

CROISÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du Globe Impérial, & des bannières chargées d'une Croix. *Cruce inſtructus.*

CROISÉ. ſ. m. Celui qui eſt de la Croiſade, qui a pris la croix pour aller faire la guèrre aux Infidelles. *Sacram militiam profeſſus.* Il alla au ſecours des *Croiſez*.

CROISETTE, ou CROISILLE. ſ. f. diminutif de croix.

CROISETTE. ſ. f. *Cruciata.* Plante qui a tiré ſon nom de la diſpoſition de ſes feüilles. L'eſpéce la plus commune eſt celle qui eſt toute veluë. *Cruciata hirſuta. C. B.* Ses racines ſont menuës, jaunâtres, & pouſſent pluſieurs petites tiges quarrées, veluës, garnies à châcun de leurs nœuds de quatre feüilles diſpoſées en croix, comme arrondies, veluës, & des aiſſelles deſquelles naiſſent des fleurs qui forment comme des vèrticilles. Ces fleurs ſont fort petites, jaunâtres, d'une ſeule piéce découpée en quatre ou cinq parties. Le calice qui les ſoutient devient un fruit compoſé de deux très-petites ſemences rondes & appliquées l'une contre l'autre. On met cette plante au nombre des apéritives & aſtringentes. Des Médecins la font paſſer pour une antiépileptique. Elle eſt très-commune à la campagne.

CROISETTE, Tèrme de Marine. Quelques-uns appellent *croiſettes* la clef ou les chevilles qui joignent & entretiennent le bâton du pavillon avec le mât qui eſt au deſſus.

CROISEUR. ſ. m. Capitaine, ou vaiſſeau qui rôde ſur une côte pour la garder, ou pour y pirater. *Maris vel tutor, vel pirata.*

CROISIE. ſ. f. *Crux.* Vieux mot, qui s'eſt dit en quelques endroits en parlant des croix qu'on fait ſur des écritures, pour en conteſter quelques articles.

CROISIER. ſ. m. Nom d'un Ordre Religieux, qui eſt une

Congrégation

Congrégation de Chanoines Réguliérs, qu'on appelle *Croiſiérs*, ou Portecroix, *Cruciatus*, *Cruciger*. Il y a trois Ordres qui ont porté ou portent encore ce nom. L'un eſt d'Italie; le ſecond a pris ſon origine au Païs-Bas, & le troiſiême en Bohême. Ils prétendent venir de S. Clet; que Saint Quiriace, Juif qui montra à Sainte Heleine le lieu de la vraye croix, & qui ſe convèrtit, les reforma. Ce qu'il y a de cèrtain, c'eſt que cet Ordre étoit établi en Italie avant qu'Alexandre III. montât ſur la chaire de Saint Pièrre, puiſque ce Pontife fuyant la perſécution de l'Empereur Fridéric Barberouſſe, trouva un azile dans les Monaſtères des *Croiſiérs*, & après que l'Égliſe fut en paix, l'an 1169. il renouvella cet Ordre, lui donnant une Régle & des Conſtitutions, & le prenant ſous ſa protection. Pie V. l'an 1518 l'approuva de nouveau, & confirma ſes privileges. La diſcipline régulière s'y étant encore affoiblie Alexandre VII. le ſupprima tout à fait en 1656. Ils avoient la qualité de Chanoines Réguliérs, la Régle de Saint Auguſtin, & cinq provinces toutes en Italie, celle de Boulogne, de Veniſe, de Rome, de Milan & de Naples. Ils étoient auſſi Hoſpitaliérs.

M. Allemand, dans ſon hiſtoire Monaſtique d'Irlande, dit qu'il y avoit quatorze Monaſtères de *Croiſiérs* en Irlande, & qu'ils étoient venus de ceux d'Italie, puiſque ceux de France & des Païs-Bas ne les reconnoiſſent point pour membres de leur Ordre. D'autres croyent qu'il y a lieu d'en douter.

Matthieu Paris dit que des *Croiſiérs*, ou Religieux Portecroix, portant des bâtons au bout deſquels il y avoit une croix, vinrent en Anglèterre en 1244. ſe préſenter au ſynode que tenoit l'Évêque de Rocheſter, pour être reçus. Dodſworth & Dugdale dans le *Monaſticon Anglicanum* parlent de deux Monaſtères de cet Ordre en Anglèterre, l'un à Londres, l'autre au bourg de Rigat, celui-ci fondé en 1245. & l'autre en 1298. Ils en avoient encore un à Oxford, où ils furent reçus en 1349. Ces trois maiſons ont ſubſiſté juſqu'au ſchiſme.

Croisiérs de France & des Païs Bas, qu'on nomme auſſi *De Sainte Croix*, & à Paris *De Sainte Croix de la Bretonnerie*, autre Congrégation de Chanoines Réguliérs fondée ſous le Pontificat d'Innocent III. l'an 1211. par Théodore de Celles fils du Baron de Celles iſſu des Ducs de Bretagne. Le P. Verduc Religieux de ſainte Croix, qui a écrit la vie du P. Théodòre, dit que ce jeune Baron s'étant croiſé en 1188. & ayant été ſervir en Paleſtine, il y a connu de ces *Croiſiers*, inſtituez, à ce que l'on prétend, par S. Clet, & conçut dès lors le deſſein d'en inſtituer une Congrégation dans ſon païs. Ce qu'il y a de cèrtain, c'eſt que Théodòre, étant retourné de Paleſtine, fut engagé dans l'état Écléſiaſtique par Raoul Évêque de Liége, qu'il alla en qualité de Miſſionnaire à la Croiſade contre les Albigeois, qu'étant retourné en ſon païs en 1211. l'Évêque de Liége lui donna l'Égliſe de Saint Thibault, ſituée ſur une colline appellée Clairlieu proche de la ville d'Huy; que ce fut là qu'avec quatre compagnons il jetta les fondemens de ſon Ordre, qu'Innocent III. & Honorius III. confirmèrent. Théodòre envoya de ſes Religieux à Thoulouſe qui ſe joignirent à Saint Dominique pour combattre les Albigeois, & cette Congrégation s'établit & ſe multiplia depuis en France. Les Papes ont voulu ſoumettre les *Croiſiérs* d'Italie à ceux de Flandres, dont le Général fait ordinairement ſa réſidence à Clair-lieu, qui eſt le Chef d'Ordre.

Ces Religieux portoient dans le commencement une ſoutane noire avec un ſcapulaire gris, & par deſſus une grande chape noire, avec un grand capuchon: ils changèrent la ſoutane noire en blanche, par bulle de Clément VIII. & ſur la fin du dèrniér ſiécle ils changèrent encore leur habillement, qui conſiſte à préſent en une ſoutane blanche & un ſcapulaire noir chargé ſur la poitrine d'une croix rouge & blanche. Lorſqu'ils ſont au chœur ils ont l'été un ſurplis avec une aumuſſe noire, & lorſqu'ils vont en ville, ils mettent un manteau noir comme les Eccléſiaſtiques. Ils mettent encore dans quelques Provinces le ſurplis ſur le capuchon, & le capuchon à la tête au lieu de bonnet quarré; & en mémoire de leur ancien habillement, les Novices portent la ſoutane noire pendant deux mois.

Croisiér, ou Porte-croix avec l'étoile. Autre Congrégation de Chanoines Réguliérs de Sainte Croix établis en Bohême, qui prétendent faire remonter leur origine juſqu'au tems de Quiriace, puiſqu'ils diſent qu'ils ſont venus de Paleſtine en Europe, où ils ont embraſſé la régle de S. Auguſtin; qu'ils bâtîrent pluſieurs Monaſtères ou Hôpitaux, entre autres celui de Sorzik proche de Prague, que la bienheureuſe Agnès de Bohême en tira des Religieux pour fonder celui de Prague; & qu'afin que ces *Croiſiérs* fûſſent diſtinguez des autres, cette Princeſſe obtint d'Innocent IV. qu'ils ajouteroient une étoile à la croix qu'ils portent. Mais ce que l'on dit de S. Quiriace n'eſt point fondé; c'eſt la bienheureuſe Agnès fille de Primiſlas, ou Ottocare I. Roi de Bohême, qui inſtitua cet Ordre à Prague en 1234. & leur donna l'hôpital qu'elle y fonda auprès du Pont. Ils ont maintenant deux Généraux, l'un à Prague, auquel une partie obéït; & l'autre à Breſlaw, auquel une autre partie des *Croiſiérs* de Bohême & ceux de Pologne & de Lithuanie ſont ſoumis. Voyez les Bollandiſtes dans la vie de la B. Agnès, T. I. de Mars p. 518. &c. Voyez auſſi ſur tous ces *Croiſiérs* l'hiſt. des Ordres Mon. & Relig. P. II. C. 35.

Croisiér *avec le Navire*. Le P. Anaſtaſe de S. Agnès, Auguſtin Déchauſſé, fait mention de cèrtains Religieux *Croiſiérs* en Bohême, qui ont ſur le côté gauche un navire, & qu'il dit avoir été établis en 1400. Pontanus parle auſſi de ces *Croiſiérs avec le navire*, qui, dit-il, ont trois maiſons en Bohême. Voyez *l'hiſt. des Ordr. Mon. & Relig. P. II. C.* 35. *Pontanus*, *Bohemia Sacra*.

CROISIÈRES, en tèrmes de Marine, ſont des côtes ou parages où les vaiſſeaux vont croiſer & faire des courſes. *Infeſta piratis ora*. Être en bonne *croiſiere*, c'eſt être en un bon endroit pour attendre les vaiſſeaux, & pour les attaquer. Vaiſſeaux en *croiſiere*, ſont des vaiſſeaux qui ſont dans le parage qu'on doit ou qu'on veut tenir pour croiſer.

CROISON, ou CROISILLON. ſ. m. Le bras, le travèrs d'une croix. *Crucis brachia*.

Croisillon, eſt auſſi une partie ſoit de pièrre, ſoit de bois, qui ſépare une croiſée en deux par ſa hauteur, & par ſa largeur. *Feneſtræ tranſverſus ſcapus*. Il ſignifie auſſi une demie croiſée. On appelle *croiſillons de chaſſis*, de petits morceaux de bois croiſez qui ſéparent les carreaux d'un chaſſis de vèrre.

CROIſSANCE. ſ. f. Augmentation qui ſe fait de la taille ou de la hauteur des animaux, ou des arbres, juſqu'en un cèrtain âge. *Accretio*, *incrementum*, *accrementum*. On pardonne aux jeunes gens s'ils mangent beaucoup, juſqu'à ce qu'ils ayent pris leur *croiſſance*. Les chênes ſur leur retour ne ſont plus en état de *croiſſance*.

Ce mot vient de *creſcentia*, qu'on forme de *creſcere*. Il vieillit un peu dans le propre; mais dans le figuré, il eſt plus noble & plus beau. C'eſt un jeune eſprit qui n'a pas encore pris toute ſa *croiſſance*. L'amour & l'eſtime que j'ai pour vous ont déja pris toute leur *croiſſance*. Costard.

On appelle auſſi *croiſſances*, cèrtaines hèrbes congelées qui ſe prennent ſur les rochérs, & dans la mèr, dont on orne les grottes. Il y a de ces *croiſſances* qui ſont en forme de crête de coq, qu'on appelle *croiſſances* des Indes. Elles font un très-bel effet.

CROIſSANT. ſ. m. La lune nouvelle qui montre un petit rayon de lumiére aboutiſſant en pointes, quand elle commence à s'éloigner du ſoleil, & qui s'augmente juſqu'à ce qu'elle ſoit pleine dans ſon oppoſition. *Lunæ creſcentis cornua*. Ce tèrme ſe prononce *croeſſant*, & non pas *creſſant*, comme quand il eſt participe du vèrbe *croitre*. On appelle improprement *croiſſant*, la même figure de la lune en décours: mais alors les pointes ſont tournées du côté de l'Occident, au lieu qu'elles ſont du côté de l'Orient pendant le *croiſſant*. Au Carrouſel en 1662. M. le Prince, qui étoit chef de la quadrille des Turcs, prit pour déviſe un *croiſſant* avec ces mots, *Creſcit ut aſpicitur*, il faiſoit par là alluſion à la déviſe du Roi, laquelle a pour corps le ſoleil. Avant que les Turcs ſe fûſſent rendus maîtres de Conſtantinople, & de toute antiquité, la ville de Byzance avoit pris un *croiſſant* pour ſymbole, comme il paroit par les médailles de Byzantius frappées à l'honneur d'Auguſte, de Trajan, de Julia Domna, de Caracalle.

Croissant, ſe dit auſſi de ce qui a la figure de cette nouvelle lune. Ainſi S. Amand a dit d'un fromage,

Pourquoi toujours s'appétiſſant,
De lune devient-il croiſſant?

Croiſsant, ſe dit figurément & poëtiquement de l'Empire du Turc, qui a un *croiſſant* en ſes armes, & qui le fait mettre ſur tous les toits & lieux élevez, comme ſont les girouëttes en Occident. *Turcicum Imperium cujus luna creſcens inſigne eſt*. Faire pâlir le *Croiſſant*. Boil. C'eſt-à-dire, Épouvanter les Turcs.

Croissant, eſt auſſi un inſtrument trenchant & fait en arc, dont ſe ſèrvent les Jardiniérs à tondre leurs paliſſades. *Falcis genus creſcentis in morem lunæ conformatum*. On le dit auſſi des autres fèrremens taillez de cette manière, comme ceux qui ſèrvent à tenir la garniture du feu dans une cheminée, & autres ſemblables.

Croiſsant, en tèrmes de Luthiér, eſt un enfoncement fait en forme de demi-cèrcle aux côtez des violons, des violes, des baſſes, &c. *Fiſſura creſcentis in morem lunæ citharis adacta*.

Ordre du croiſsant. Ordre de Chevalerie militaire fondé par René d'Anjou Roi de Sicile, & Comte de Provence, en 1448. *Ordo militaris à creſcente luna nuncupatus*. Les Chevaliérs portoient ſur le bras droit un *croiſſant* d'or émaillé, duquel pendoient autant de petits bâtons travaillez en façon de colonnes,

que chacun de ces Chevaliers s'étoit trouvé ou à des batailles, ou à des ſiéges. Le P. Anselme. Ce qui donna occaſion à l'établiſſement de cet Ordre, c'eſt que René avoit pris pour déviſe un *croiſſant*, ſur lequel étoit écrit le mot Los, ce qui en ſtile de rebus vouloit dire *Los en croiſſant*; c'eſt-à-dire, qu'en avançant en vèrtu on mérite des loüanges.

Croiſſant double, ou double croiſſant. Autre Ordre de Chevalerie, appellé autrement l'Ordre du Navire. Voyez Navire.

En tèrmes de Blâſon, on appelle *croiſſant montant*, celui dont les pointes ſont tournées en haut vèrs le chêf, qui eſt ſa plus ordinaire repréſentation. *Lunula reſupina.* Les Ottomans portent de ſinople au *croiſſant montant* d'argent. Les *croiſſans adoſſez* ſont ceux qui ont leurs parties les plus groſſes & plus pleines à l'oppoſite l'une de l'autre, & dont les pointes regardent le flanc de l'Écu. *Lunulæ obverſæ.* Le *croiſſant renvèrſé*, ou *couché*, eſt celui dont les pointes ſont au rebours du montant. *Inverſa.* Les *croiſſans tournez* ſe pôſent comme les adoſſez : la différence eſt, qu'ils tournent toutes leurs pointes d'un même côté vèrs le flanc dextre de l'Écu, ſoit en faſce, ſoit en bande; les contournez au contraire ont leurs pointes vèrs le côté gauche de l'Écu. *Lunulæ verſis in ſcuti latus cornibus.* Les *croiſſans affrontez*, ou *appointez*, ont leur aſſiette contraire à celle des adoſſez, parce que leurs pointes ſe regardent, & ſont oppôſées les unes aux autres. *Lunulæ adverſis cornibus poſitæ.* Du Tillet dit que Clovis porta autrefois trois *croiſſans*. S.Loüis inſtitua l'Ordre du double *croiſſant*. La déviſe d'Henri II. étoit auſſi un double *croiſſant*.

CROIſT. ſ. m. Augmentation d'un troupeau par le moyen des petits qui y naiſſent. *Accretio, incrementum, accrementum, acceſſio.* Dans tous les baux à chepteil des beſtiaux, après qu'on a remplacé le prémier nombre qu'on en a donné d'abord, le maître & le métayér partagent le *croit*, c'eſt-à-dire, les beſtiaux qui ſe ſont multipliez, & qui ſont le profit du bail.

CROIſTRE. v. n. Prononcez *creſtre*, ou *crêtre*. *Je crois, je croiſſois, je crus, j'ai crû, je croitrai, que je croiſſe, croiſſant.* Augmenter en hauteur, en groſſeur, en étenduë; devenir plus gros, ou plus grand. *Creſcere, accreſcere, excreſcere, increſcere.* Tous les animaux & les plantes *croiſſent* juſqu'à un cèrtain âge de conſiſtence, juſqu'à un cèrtain état de hauteur & de groſſeur, qui eſt différent ſelon leur eſpéce. On dit que le crocodile *croit* pendant toute ſa vie. L'enfant *croit* dix mille fois plus vîte au ventre de la mère, qu'après qu'il eſt né. Andri.

Ce mot n'eſt pas tellement neutre que les bons Auteurs ne le faſſent quelquefois actif, & alors il ſignifie, Faire *croitre*, augmenter. On en trouve divèrs éxemples dans la Poëſie.

> *A des cœurs bien touchez tarder la jouiſſance,*
> *C'eſt infailliblement leur* croître *leur deſir.* Malh.

Corneille a dit auſſi,

> *Mais la plus belle mort ſoüille nôtre mémoire,*
> *Quand nous avons pû vivre &* croître *nôtre gloire.*

Auxquels on peut ajoûter Racine qui a dit : Les Dieux m'ont dicté cet oracle qui *croitra* ſa gloire, & ſon tourment. Ces phrâſes, où *croitre* eſt dans une ſignification active, ont été blamées par les bons Auteurs. On ne peut pas douter pourtant qu'on ne le puiſſe faire actif quelquefois, dans la Prôſe même; puiſque l'Académie Françoiſe le fait, & en apporte ces éxemples. Les pluyes ont bien *cru* la rivière. Il a voulu *croitre* ſon jardin, ſon enclos. Cela ne fait que *croitre* mon mal, & ma douleur. Il eſt pourtant cèrtain qu'il ne faut imiter ces éxemples que fort rârement, & ſe ſèrvir plutôt du vèrbe *accroitre*, quand on a beſoin d'un actif. *Augere, amplificare.*

Croiſtre, ſe dit auſſi des parties des animaux & des végétaux qui ne leur ſont pas eſſentielles ou néceſſaires, des ongles, des cheveux, de la barbe, &c. Les Moines Grècs laiſſent *croitre* leur barbe & leurs cheveux. *Barbam, crines promittere.*

Croiſtre, s'employe auſſi en parlant des qualitez néceſſaires pour être produit dans un lieu. Les blez de France ne *croiſſent* point en Amérique, ni n'y peuvent venir. Il *croit* du tabac, des cannes de ſucre en Languedoc, mais ils n'y meuriſſent pas bien. Telle plante *croit* dans les marais, qui ne *croit* pas dans les montagnes. Il *croit* pluſieurs gommes, de la mouſſe & autres chôſes ſemblables, ſur les arbres.

Croiſtre, ſe dit pareillement des chôſes qui s'enflent, qui s'augmentent, ou qui paroiſſent plus grandes. *Creſcere, augeſcere.* Les eaux, les rivières *croiſſent* à la fin de l'hiver. Les marées *croiſſent* en pleine lune, & dans les Équinoxes. Les jours *croiſſent* en été. La lune *croit* juſqu'à ſon plein. On a *crû* ce parc de 200 arpens. L'eau *croit*, en tèrmes de Marine, c'eſt-à-dire, il y a flux, la marée monte.

Croiſtre, ſe dit auſſi des maladies qui s'augmentent, qui s'étendent ſur le corps. *Ingraveſcere.* Sa fiévre *croit* au lieu de diminuer. Ce cancer, cette louppe, *croiſſent* toûjours. La cangreine *croit* en peu de tems, ſi on n'y remédie.

Croiſtre, s'applique auſſi aux corps politiques, & ſignifie, Multiplier, augmenter en nombre. *Accreſcere, creſcere, &c.* Le peuple *croit* tous les jours à Paris. Son revenu *croit* tous les ans. Son armée eſt *crûe* par la deſèrtion des ennemis. Dieu après avoir imprimé à l'homme le penchant qui le porte au mariage, lui ordonna encore de *croître*, & de multiplier. S. Évr.

Croiſtre, ſignifie auſſi devenir grand en parlant des enfans. *Adoleſcere.* Cet enfant eſt *crû* en moins de rien d'une manière prodigieuſe. On le dit auſſi des bêtes & des arbres dans le même ſens.

Croiſtre, ſe dit figurément des chôſes morales & incorporelles. L'amour, la colère, *croiſſent* par la préſence des objèts. Cette maiſon a bien *crû* en honneurs & en dignitez depuis ſa faveur. Les diſcours, & le commèrce des gens du ſiécle font *croitre* malgré nous une foule de déſirs ſéculiers dans nos cœurs. Fléch. Les réfléxions doivent être placées dans un tel ordre, que les plus fortes & les plus ſenſibles ſoient les dèrnières, afin que le diſcours aille toûjours en *croiſſant*. Claud.

> *Je vois mes honneurs* croître, *& tomber mon crédit.*
> Racine.

> *Puiſſe durer, puiſſe* croître,
> *L'ardeur de mon jeune Amant,*
> *Comme feront ſur ce hêtre*
> *Ces marques de mon tourment.* Des-Houl.

Voyez d'autres éxemples de ce ſens figuré dans les vèrs qu'on a citez au milieu du prémiér article.

Croiſtre, ſignifie auſſi ſe répandre en parlant des bruits. Le bruit de la peſte, de la guèrre, *croit* tous les jours. *Increbreſcere.*

Croiſtre, ſignifie auſſi, Naitre. On dit poëtiquement, Les fleurs *croiſſent* ſous les pas de cette beauté. Les paroles *croiſſent* dans la bouche de cet Orateur. Corneille a dit auſſi de Paris, Il y *croit* des badauts autant & plus qu'ailleurs. *Naſci.*

Croiſtre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, A chemin battu il ne *croit* point d'hèrbe. On dit aux jeunes gens qui *croiſſent*, qui ſont devenus grands, Mauvaiſe hèrbe *croit* toûjours. On dit quand on veut loüer une pèrſonne, ou quelque chôſe, qu'elle ne fait que *croitre* & embellir. On dit à ceux qui ſe plaignent qu'une chôſe n'eſt pas aſſez grande, Faites la étèrnuer, & lui dites, Dieu vous *croiſſe*. Il eſt bas. On dit d'un homme de néant qui a fait une grande fortune en peu de tems, qu'il eſt *crû* comme un champignon tout en une nuit.

Creu, uë. part. & adj. Voyez à ſon ordre.

CROISURE. ſ. f. La tiſſure de la ſerge qui ſe fait en croix. *Staminis ac ſubtegminis directo tranſverſa poſitio.* Celle du drap s'appelle *filure*. On connoît la fineſſe d'une ſerge à en voir la *croiſure*, & celle du drap à en voir la filure.

CROIſTON. ſ. m. Nom que l'on donne à une priſon, dit M. Bruneau dans ſes Obſèrvations & Maximes ſur les matières criminelles. *Carcer, ergaſtulum.*

CROIX. ſ. f. Piéce de charpente compôſée de deux morceaux de bois, dont l'un travèrſe & couppe l'autre ordinairement à angles droits. *Crux.* Elle ſèrvoit autrefois de ſupplice pour les malfaiteurs & les eſclaves. Les Romains faiſoient élever des *croix* pour faire peur aux ſoldats, comme on fait ici des potences. Il le fit attacher en *croix* au piéd du rochér. Ablanc. Le Gouvèrneur de la Province fit mettre en *croix* quelques voleurs. Un ſoldat qui gardoit les *croix* vit de la lumière dans le monument. S. Évr. Vèrs l'an 321. Conſtantin abolit par une loi le ſupplice de la *croix* uſité chez les Romains. Sozom. *Hiſt. Eccl. L. I. C. 9.*

Crux, une *Croix*, un gibet, prend ſon origine du Celtique *croug*, & *croas*. Pezron. Si *croug* & *croas* ne viennent pas de *crux*, une croix.

Croix, ſignifie parmi les Chrétiens le myſtère de la Rédemption du genre humain. *Salutare reparationis humanæ myſterium.* La *croix* a été un ſcandale pour les Juifs, une folie dans l'opinion des Payens, dit S. Paul.

Croix, ſignifie auſſi le bois ſacré qui a ſèrvi d'inſtrument au myſtère de la Rédemption. *Sacrum crucis lignum.* La *croix* a été en une grande vénération depuis que Jesus-Christ y a voulu être attaché pour nos péchez. On dit la vraye *croix*, adorer la *croix*, l'étendart de la *croix*, & on dit figurément en ce ſens, Mettre ſes injures, ſes reſſentimens au piéd de la *croix*, pour dire, les offrir à Jesus-Christ pendant en l'arbre de la *croix*.

Il y a des ſentiments différens ſur la manière dont ſe faiſoit l'éxécution du ſupplice de la *croix*; ſi on clouoit avec quatre clous, ou ſeulement avec trois; ſi les piéds étoient immédiatement attachez

à la *croix*, ou s'ils portoient ſur un petit morceau de bois ou eſpéce de marchepiéd, ou de ſoutien attaché à la *croix*,& auquel on les élevoit : ſi l'on plantoit la *croix* en tèrre avant que le patient y fût cloüé, l'y attachant enſuite par le moyen d'un échafaut élevé à la hauteur de l'endroit où les piéds devoient être attachez, ſur lequel on faiſoit monter le patient, ou ſi on n'élevoit & on ne plantoit la *croix* qu'aprés qu'il y avoit été cloüé, comme nos Peintres le ſuppoſent. Enfin, ſi le patient y étoit attaché tout nud, ou s'il étoit couvèrt. Et toutes ces queſtions ſe font ſur tout par rapport à J. C. crucifié.

On demande ſi J. C. fut attaché à la *croix* avec trois clous ſeulement, ou avec quatre. Il ſemble que le ſentiment de ceux qui diſent qu'il ne fut attaché qu'avec trois clous ſoit aujourd'hui le plus répandu. Au moins prèſque toutes les images du Crucifix, n'ont que trois clous. Ce ſentiment eſt auſſi très-ancien. S. Grégoire de Nazianze, ou Apollinaire, ou quel que ſoit l'auteur de la Tragédie de J. C. ſouffrant, appelle la *croix* τρίσηλον ξύλον, un bois à trois clous. Et Nonnius ſur S. Jean Ch. XIX. v. 18. dit ques les piéds du Sauveur furent attachez avec un ſeul clou ἀζυγι γόμφῳ. Daniel Mallonius tâche de confirmer ce ſentiment dans ſes Notes ſur Alphonſus Palæotus C. 19. *De ſtigmatibus Chriſti.* Il paroit cependant plus probable qu'il y eut quatre clous. C'eſt le ſentiment de Grégoire de Tours *L. I. De Glor. Mart. C. 6.* On voit par l'Acte II. Scéne I. du *Meſtellaria* de Plaute que c'étoit la coutume des Romains. Nonnius lui même ſur S. Jean Ch. XIX. v. 15. repréſente les Juifs pleins de fureur criant à haute voix que J. C. fut mis en *croix*, & qu'il y fut attaché τετραζυγι δέσμῳ, *d'un quadruple lien.* Enfin, il y a beaucoup d'anciennes images du Crucifix qui ont quatre clous, comme on le peut voir dans le *Roma ſubterranea* de *Paulus Aringhus* L. III. C. 42.

Grégoire de Tours eſt le prémiér qui ait parlé d'un ſoutien pour les piéds des crucifiez, πῆγμα, ſelon la remarque de Nanſius ſur la Paraphrâſe de Nonnius ſur S. Jean. XIX. 8. & de *Voſſius* dans ſon *Harmon. Evang. L. II. C.* 7. §. 28. Bien des gens ont embraſſé ce ſentiment, entre autres Feuardent dans ſes Notes ſur S. Irenée L. II. C. 42. où il le prouve par pluſieurs très-anciennes images du Crucifix, qu'il avoit vûës à Vèrdun, à Cologne, à Trêves, &c. & qui avoient toutes cette eſpéce de petit banc. On aſſure que l'on conſèrve dans le Monaſtère de Leſſies en Hainaut une médaille Grécque dont Juſte Lipſe a parlé *L. II. De Cruce C.* 10. où l'on voit ce marchepiéd, auſſi bien que dans pluſieurs autres images dont il eſt fait mention dans le *Roma ſubterranea* de *Paulus Aringhus.* Cependant malgré cette nuée de témoins pluſieurs gens habiles tiennent le contraire. Saumaiſe, dans ſa prémière épitre ſur la *Croix*, ſoutient que ce petit banc eſt de l'invention de Grégoire de Tours. George Calixte, dans l'Addition qu'il a faite au livre de Lipſe ſur la *Croix*, Dilherus dans ſes Notes ſur le Crucifiement, & Voſſius dans ſon Harmonie Evangélique, ſont du même ſentiment. Voyez encore Anton. Bynæus L. III. *De Morte J. C. C.* 5. 11. 12. où il le prouve avec beaucoup de ſoin.

Il étoit ſi difficile aux Éxécuteurs de ce ſupplice d'avoir à élever une *croix* chargée d'un corps, que quand on voudroit qu'ils n'euſſent point eû d'égard aux douleurs affreuſes que les ſecouſſes de la *croix* auroient cauſées au patient, on ne peut prèſque douter que pour s'épargner à eux mêmes beaucoup de peine, ils n'élevaſſent & n'affermiſſent bien la *croix* dans ſon trou, avant que d'y attacher celui qui y étoit condamné.

Quant à la dèrnière queſtion, Saint Ambroiſe, Héſychius, Saint Auguſtin, S. Bonaventure, & d'autres anciens ; & parmi les recens, Saumaiſe, Gérard Jean Voſſius, Bynæus, & beaucoup d'autres, veulent que J. C. fut attaché tout nud à la *Croix*, que c'étoit la coutume des Anciens ; qu'Artémidôre le dit poſitivement dans ſon ſecond livre des ſonges C. 58. γυμνοὶ γὰρ σταυρῶνται ; qu'Arrien montre la même chôſe dans ſa Diſſèrtation ſur Epictéte L. IV. Ch. 26. quand il dit qu'on ſort du bain tout nud, & qu'on s'étend, comme les crucifiez, pour être frotté. Mais on répond à cela que les paroles d'Artemidôre ne ſignifient pas qu'on fut entièrement nud à la *croix*, que pour Arrien ſa comparaiſon tombe, non ſur ce qu'on eſt nud au bain comme un crucifié, mais ſur ce que pour ſe faire frotter on s'étend comme un crucifié. Ainſi pluſieurs ſçavans croyent que le ſentiment contraire eſt plus probable ; que la pudeur ne pèrmettoit pas qu'on en uſât autrement ; que les images du Crucifix ſont toutes couvèrtes, au moins en partie ; qu'à Aix la Chapelle on croit encore avoir le linge dont le Sauveur fut ceint, que pluſieurs anciennes images ou ſtatuës le repréſentent même vêtu d'une eſpéce de jupon qui prend à la ceinture, & deſcend juſqu'aux genoux ; que dans l'Égliſe de Nantes que Felix Évêque de Nantes fit bâtir, & qui fut conſacrée en 568. il y fit mettre un crucifix d'argent, ceint d'un juppon d'or, embelli de pièrres précieuſes ; & que ce ſont les Peintres qui ont introduit la coutume de ne mettre au Crucifix qu'un linge autour de la ceinture.

On appelle *Invention Sainte Croix*, la Fête qui ſe ſolemniſe le 3. de Mai, en mémoire de ce que Sainte Héleine mère de Conſtantin trouva la vraye *croix* de Nôtre Seigneur bien avant en tèrre ſur le Calvaire, où elle fit bâtir une Égliſe pour y en laiſſer une partie, l'autre ayant été depuis apportée à Rome en l'Égliſe de Sainte *Croix* de Jéruſalem. *Pia inventa ſancta crucis memoria, celebritas, feſtivitas.* Théodoret raconte qu'on trouva les trois *croix*, de J. C. & des deux Brigands crucifiez avec lui, & que pour en faire le diſcèrnement, on toucha une Dame malade, qui ſe ſentit guérie par l'attouchement de la vraye *croix*. Cousin. Euſébe rapporte que le Grand Conſtantin vit en ſonge une *croix* lumineuſe, avec ces paroles, Tu vaincras à la faveur de ce ſigne. Id. Voyez ſur l'Invention de la *Croix* Théodoret, *Hiſt. Eccl. L. I. C.* 18. Ruffin *L. I. C.* 7. 8. Socrate *L. I. C.* 17. Sozom. *L. II. C.* 1. S. Ambroiſe *De Obitu Theod. n* 42. S. Cyrille de Jéruſalem épitre à l'Emp. Conſt.

Exaltation Sainte Croix, eſt une autre Fête qui ſe fait le 14. de Septembre en mémoire de ce qu'Heraclius rapporta ſur le Calvaire la vraye *croix* que Coſroès Roi des Pèrſes avoit enlevée 14 ans auparavant, lorſqu'il avoit pris Jéruſalem ſur l'Empereur Phocas. *Relata à Perſis ſancta crucis memoria.*

Croix, ſe dit auſſi des repréſentations & figures de la *Croix*, qui ſont dans les Égliſes & les maiſons Chrétiennes, & ſur les chemins. *Crux.* On va à la Proceſſion avec la *croix* & les chandeliérs. On porte des *croix* d'argent aux entèrremens des pèrſonnes riches. On appelle ces *croix*, *proceſſionnelles* ; & quand elles ſont d'argent, elles doivent être contremarquées à la douille. On dit en ce ſens, qu'il faut avoir la *croix* & la bannière, la *croix* & l'eau bénite pour avoir quelqu'un ; pour dire, qu'on a de la peine à en joüir. On dit auſſi, qu'il faut faire la *croix* à la cheminée, quand on reçoit quelque viſite qui ſurprend, ou lorſqu'il arrive quelque chôſe d'éxtraordinaire. On dit en ce ſens figurément d'un homme à qui on diſpute un bénéfice dont il eſt en poſſeſſion, qu'il ſe défend avec le bâton de la *croix*, des pièrres du clocher. Juſques à Conſtantin, juſqu'au IVe ſiécle, on ne grava point la *croix* par tout comme on le fait. Comme la Religion n'avoit pas encore la libèrté qu'elle eut depuis, on ne le pouvoit faire ; mais depuis que Conſtantin l'eut embraſſée, on grava, on peignit, on mit des *croix* prèſque par tout, ſur les temples, ſur les vâſes ſacrez, ſur tous les habits ſacèrdotaux, & juſques ſur la couronne des Céſars & des Auguſtes.

Macaire, Patriarche de Jéruſalem, ordonna le prémiér que la *croix* ſeroit placée dans un lieu fort élevé de l'Égliſe. On a toujours adoré, c'eſt-à-dire, honoré la *croix* dans l'Égliſe, & comme les Hérétiques nous le reprochent, les Payens le reprochoient aux prémiérs Chrétiens, ainſi qu'il paroît par Minutius Felix, & par Tèrtullien, *Apolog. C.* 16. Autrefois les témoins qui ſignoient dans les Actes ajoutoient quelquefois des *croix* à leurs ſeings. Voyez la diplomatique du P. Mabillon. p. 265. Il paroit par le 29e & 30e canon du Concile de Clèrmont en 1095. que les *croix* plantées dans les grands chemins étoient alors des azyles comme les Égliſes.

Croix, ſe dit auſſi des mêmes figures qui ſervent d'ornemens & de marques pour quelque dignité. Les Évêques, les Abbez Réguliérs, portent une *croix* pectorale, une petite *croix* d'or penduë au cou. La coutume de porter une *croix* penduë au col eſt fort ancienne. S. Procope Martyr ſous Diocletien en portoit une ſelon le témoignage de Nicéphôre L. VII. C. 15. du Concile de Nicée Act. IVe. & de Métaphraſte dans Surius au 8e de Juillet. Le P. Gretſer Jéſuite, *De Cruce L. I. C.* 58. *L. II. C.* 27. & 34. & Roſweid, *Onom.* en rapportent beaucoup d'autres éxemples.

Croix de Caravaca. Voyez Caravaca.

Porte-croix, eſt l'Aumôniér d'un Archevêque, d'un Primat, qui porte une *croix* devant lui dans des cérémonies. *Crucifer.* Un Patriarche porte une *croix* double, & le Pape une *croix* triple dans leurs Armes. Le Pape fait porter la *croix* partout. Les grands Patriarches la font auſſi porter partout hors de Rome ; les Primats & Métropolitains, & ceux qui ont droit de Pallium, dans leur Juriſdiction. Grégoire XI. a fait déffenſe aux Patriarches, Prélats & Évêques, de la faire porter en préſence des Cardinaux.

Les Archevêques font porter la *croix* devant eux par un Eccléſiaſtique nommé Porte-croix. Dans la vie de S. Samſon, prémiér Évêque de Dol en Bretagne L. II. Ch. 10. il eſt marqué que ce Saint faiſoit porter devant lui une *croix* bénite, & ornée d'or & d'argent & de pièrreries. M. l'Abbé Fleury en conclut en général, *Hiſt. Eccl. L. XXXIII. p.* 425. que l'on portoit devant les Évêques une *croix* bénite, & ornée d'or & d'argent. Ce ſeul éxemple ſuffit-il pour prouver cet uſage ? Il paroit par la narration que c'étoit par une dévotion particulière que S. Samſon avoit fait faire, & qu'il avoit béni cette *croix*, & qu'il la faiſoit porter devant lui. Voyez *Acta Sanct. Benedict. Sac. I. p.* 165.

Croix, en ce ſens, ſe dit auſſi des mêmes figures que portent les Chevaliérs de divèrs Ordres, ſoit à leur cou, ſoit au bout d'un ruban en écharpe, ſoit ſur leurs habits. Elles ſont différentes par leurs figures, ou par leurs émaux. La *croix* des Chevaliérs du S. Eſprit, de S. Lazare, de Malthe; & on appelle Chevaliérs *Grand-Croix*, ceux qui tiennent le prémiér rang dans l'Ordre de Malthe.

Croix pectorale. Tèrme d'Évêque. *Crux pectoralis.* C'eſt une *croix* d'or que les Évêques & les Abbez Réguliérs portent au cou, qu'ils prennent après avoir pris leur aube, avant que de mettre l'étole.

Grand-Croix. La prémière dignité de l'Ordre des Chevaliérs de Malthe après celle de Grand-Maître. *Primaria inter Melitenſes equites dignitas*, & c'eſt parmi les *Grand-Croix*, qu'on choiſit le Grand Maître de l'Ordre. Le Corps du Grand Maître d'Aubuſſon fut porté à l'Égliſe de S. Jean ſur les épaules des principaux *Grand-Croix*. Bouhours.

Grand-Croix. Chevaliér de l'Ordre de S. Louïs inſtitué en 1693. *Primarii ordinis Sti. Ludovici equites.* Il y a huit *Grand-Croix*; ils ont le privilége de porter la *croix* de l'Ordre attachée à un large ruban rouge qu'ils portent en écharpe. Ils portent auſſi une *croix* en broderie ſur le manteau, & ſur le juſtaucorps.

On dit auſſi, Prendre la *croix*; pour dire, Aller à la guèrre contre les Infidelles, & porter une *croix* pour marque de ce qu'on s'eſt enrôllé pour cela. *Ad ſacrum bellum proficiſci, ſacræ militiæ nomen dare.* La *croix*, ſelon le P. Meneſtrier, a été non ſeulement la marque des Croiſades, & des voyages d'Outremer, mais encore la marque de la libèrté ſur tout dans l'Italie. C'étoit autrefois une eſpéce de pénitence qu'on impoſoit, de ſe tenir longtems les bras tendus en *croix*. Ç'a été auſſi un éxamen dont on s'eſt ſèrvi pour vérifier les crimes dont on ne pouvoit avoir de preuves.

On le dit auſſi des Ordres de Religieux qui ſe diſtinguent par divèrſes figures de *croix*. La *croix* des Mathurins a les branches compriſes ſous des arcs de cèrcle. Une *croix* de S. Antoine eſt faite en forme de T, &c.

Ordre de la croix, ou de la croisade, ou de la croisée. En 1668. un grand incendie ayant conſommé tous les bijoux de l'Impératrice Eleónôre de Gonzague, femme de l'Empereur Leopold, cette Princeſſe étoit inconſolable de la pèrte d'une petite *croix* d'or dans laquelle étoient renfèrmez deux petits morceaux de la vraye *croix*, lorſqu'un Cavaliér l'ayant chèrchée la trouva au milieu des cendres, l'étui dans lequel elle étoit brûlé, le cryſtal dont elle étoit ornée fondu, & le bois de la ſainte *croix* auſſi entiér que s'il n'avoit pas été pluſieurs jours au milieu d'un braſiér de charbons ardents. L'Impératrice en reconnoiſſance du recouvrement miraculeux de cette prétieuſe relique inſtitua un Ordre, ou une Société de Dames, ſous le nom de la Conſtellation de la *croix*, pour marquer que la *croix* doit être la conſtellation qui nous conduit dans le chemin du ſalut, comme l'étoile polaire conduit ceux qui vont au nouveau monde. Voyez l'Abbé Juſtinien T. II. C. 91.

Ordre de Sainte Croix de Fontavelle. *Ordo Sanctæ Crucis de fonte Avellano.* Le B. Ludolf, Évêque de Gubio au Duché d'Urbin en Italie, eſt l'Inſtituteur de l'Ordre de Sainte *Croix* de Fontavelle ſous la Régle de S. Benoît. Cet Ordre a pris ſon nom du lieu où il a commencé, comme beaucoup d'autres. Ce lieu, qui eſt au diocéſe de Gubio, & non pas d'Eugube, comme dit M. Chaſtelain; ce lieu, dis-je, ſe nommoit originairement Font-Avelines, *Fons Avellinus*, parcequ'il y a là une fontaine, qui étoit entourée de noyérs, dit M. Chaſtelain; il falloit dire d'Avelliniérs, ou de Coudriérs. S. Pièrre Damien étoit Moine de Sainte *Croix* de Fontavelles.

Croix, ſignifie quelquefois la doctrine de la Foi Chrétienne, & marque qu'on laiſſe aux lieux où on l'a plantée. S. Xavier eſt allé planter la *croix*, élever la *croix* dans les Indes. On y a arboré la *croix* en pluſieurs endroits, quand on a pris poſſeſſion de la tèrre que les Chrétiens ont découvèrte.

On appelle auſſi, Planter la *croix*, Commencer la fondation, l'établiſſement d'un Monaſtère en quèlque lieu. Il n'y a qu'à planter la *croix*, & laiſſer le ſoin du reſte à la Providence.

Signe de croix, ou Signe de la croix, Se prend en deux manières. Prémièrement, il ſignifie cette commémoration qu'on fait du myſtère de la Paſſion de Nôtre Seigneur; un mouvement de la main droite, par lequel on éxprime la figure d'une croix, en allant de haut en bas, puis de gauche à droite, on le fait ſur ſoi en portant la main à la tête, puis à l'eſtomac, à l'épaule gauche, & enfin à la droite. Les Prêtres font ſouvent le *ſigne de la croix* dans la célébration des ſaints Myſtères. Les Miniſtres des Sacremens font auſſi ſouvent le *ſigne de la croix* en les adminiſtrant. On donne la bénédiction en faiſant le *ſigne de la croix* avec la main, ou avec le S. Sacrement. Tous les bons Chrétiens font le *ſigne de la croix* en commençant toutes leurs actions. La prémière chôſe qu'on apprend aux enfans, c'eſt à faire le *ſigne de la croix*, & en leur parlant on appelle ſouvent ce ſigne, l'*In nomine Patris*, parce qu'en le faiſant on prononce ces paroles; *In nomine Patris, & Filii, & Spiritus ſancti, Amen*; comme nous appellons l'oraiſon Dominicale, le *Pater noſter*; la ſalutation Angelique, l'*Ave Maria*, parceque c'en ſont les prémières paroles; & ainſi le *Credo*, le *Confiteor*, le *Te Deum*, &c. Une gouvèrnante dit à un enfant, faites *In nomine Patris*, ou l'*In nomine Patris*, ou bien, faites le *ſigne de la croix*. On fait quelquefois dans les cérémonies de l'Égliſe le *ſigne de la croix* d'un ſeul doigt, ou avec quelque inſtrument beni, ou ſacré, mais ce que l'on appelle communément *ſigne de la croix*, c'eſt celui que l'on fait de la main. Les Évêques donnent leur bénédiction en élevant l'index & le doigt du milieu, & abaiſſant les autres, & faiſant ainſi le *ſigne de la croix* ſur le peuple. Au reſte, quoi qu'en ayent voulu dire quelques mauvais Théologiens, la coutume de faire le *ſigne de la croix* eſt très-ancienne, & en uſage dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe. A toutes nos démarches, dit Tèrtullien dans le Liv. de la Cour, à tous nos mouvemens, en entrant, & en ſortant, en nous habillant, en nous chauſſant, en nous baignant, en nous mettant à table, en entrant au lit, en prenant un ſiége, en allumant une lampe, à quelque action que nous faſſions, nous marquons nôtre front du *ſigne de la croix*. Origéne en parle auſſi, Hom. 5. ſur les Nombres. S. Épiphane, *Hær.* 30. *n.* 5. dans le récit de la convèrſion du Comte Joſeph marque que le *ſigne de la croix* rendoit les charmes inutiles. L'Empereur Julien s'étant livré à un Magicien qui lui fit apparoître les Demons, il eut peur, & ayant fait ſur ſon front le *ſigne de la croix*, auſſitôt les Démons diſparûrent. L'enchanteur s'en plaignit à Julien, qui avoüa ſa peur, & témoigna admirer la vèrtu de la croix. Théodoret, *Hiſt. L. III. C.* 3.

Secondement, *ſigne de la croix* ſignifie quelquefois la croix; car parce que pluſieurs ont entendu du Jugement dèrniér & de la croix ce que J. C. dit en S. Matth. XXIV. 30. que le *ſigne du fils de l'homme paroitra ſur les nuës*, on entend par là la croix, & on appelle quelquefois la croix le *ſigne de la croix*; & au lieu du ſigne du fils de l'homme, on dit, le *ſigne de la croix*, dans des ſermons & des livres ſpirituels; mais alors il faut toujours mettre l'article, & ne point lire *ſigne de croix*, comme on fait ſouvent dans la prémière ſignification.

En tèrmes de Manége, on dit, Faire la *croix* à courbettes, à ballotades, quand on fait de ces ſauts en avant, en arrière & aux côtez tout d'une haleine, parceque cela fait la figure d'une *croix*. *Equum in tranſverſas directo partes agere, crucem ſaltibus exhibere.*

Croix, ſe dit auſſi de toutes les lignes ou autres chôſes qui ſe couppent ou qui ſe travèrſent les unes les autres. *Tranſverſas directo lineas ponere.* Il y a des ſupèrſtitieux qui ne veulent pas qu'on mette des couteaux en *croix*. Deux diamètres qui ſe couppent font une *croix*. Si cela arrive, *croix* de paille.

Croix, eſt auſſi une petite marque qui ſe fait à la hâte par deux petites lignes qui ſe couppent ſur quelque chôſe. Comptez juſqu'à dix, & puis faites une *croix*. Les *croix* dans le Miſſel marquent qu'il faut faire des ſignes de *croix* & des bénédictions en ces endroits-là. Les *croix* dans l'impreſſion marquent des renvois. En Algèbre la *croix* ſignifie *plus*, & eſt une marque qu'il faut ajoûter.

En ce ſens on fait au Palais des *croix* à la marge des déclarations de dépens, ou des dommages & intérêts qu'on a taxez, pour marquer les articles dont on veut être appellant. Une appellation ſous deux *croix*, eſt une cauſe d'audience; ſous trois *croix*, eſt un procès par écrit.

Croix, eſt auſſi une marque qu'on met d'un côté à la plupart des monnoyes des Princes Chrétiens. On dit auſſi *croix*, pile, pour ſignifier les deux côtez de la monnoye. *Averſa & obverſa nummi facies*, ou *caput*, *lilia*, & en ce ſens on dit qu'un homme n'a ni *croix* ni pile; pour dire, qu'il n'a point du tout d'argent. On dit auſſi, jetter à *croix* & pile, pour dire, Mettre une chôſe au haſard. *Omnem aleam ſubire, adire.* Les Anglois appellent le côté de la tête *Kings ſide*, Le côté du Roi, & le revèrs, *Croſſe ſide*, le côté de la *croix*, comme nous. Cet uſage vient de ce que ſur leurs anciennes monnoyes, auſſi bien que ſur les nôtres, il y avoit une *croix* au revèrs.

Croix, ſignifie figurément, Peine, affliction, douleur. *Crux.* Jesus-Christ conſeille dans l'Évangile que châcun prenne ſa *croix*, qu'il la porte après lui, & qu'il le ſuive. Il n'y a guères de gens qui ne portent leur *croix* en ce monde. Dieu envoye des *croix*, des afflictions aux pécheurs.

Celui qui veut ſuivre mes loix
En tout tems doit porter ſa croix,
Se détacher de tout, ſe renoncer ſoi-même. L'Ab. Têtu.

On

On dit d'un Auteur qui fait de grands efforts pour trouver quelque belle invention, qu'il met ſon eſprit en *croix*. On dit auſſi par la même raiſon, qu'une telle ou une telle chôſe eſt la *croix* des Sçavans. Le moyen de concilier la préſcience de Dieu avec la liberté de l'homme, eſt une des *croix* des Théologiens.

Croix de par Dieu, eſt une *croix* qui eſt au devant de l'Alphabet du livre où on apprend aux enfans à connoître leurs lettres. On le dit auſſi de l'Alphabet même, *Litterarum elementa*, & du livre qui le contient, *Codicilli puerorum litteras appellare diſcentium abecedarium.* Je vous envoyerai par le prémiér ordinaire une *croix de par Dieu Siamoiſe.* De Choisi.

> *Les ſoucis auront bientôt lieu*
> *Dès quatre ans la* croix de par Dieu,
> Croix *de tous enfants abhorrée*,
> *Va vous apprendre à vôtre dam*,
> *Que vous êtes né fils d'Adam.* P. Du Cerc.

On dit auſſi au figuré, quand il faut recommencer une affaire, ou quelque procédure mal faite, qu'on en eſt encore à la *croix de par Dieu.*

On dit encore *croix de par-Dieu* dans un ſens figuré, en parlant des chôſes qu'on ſçait le mieux, qu'on a appriſes dès ſa jeuneſſe, & dans leſquelles on s'eſt éxèrcé, des commencemens, des rudimens d'un art, ou d'une ſcience.

> *Le tout dépend des momens & du tour*,
> *Vous l'appendrez des Rhêteurs de la Cour*,
> *Point ne connois pour l'art de la parole*,
> *De plus adroite & plus ſubtile Ecole*,
> *Le beau parler vint au monde en ce lieu*,
> *Et compliment eſt leur* Croix de par Dieu.
> P. Du Cerceau.

Croix, ſe dit auſſi en tèrmes de Blâſon, quand la *croix* eſt toute ſeule dans un Écu, & ſans être accompagnée ni cantonnée. Elle doit en occuper juſtement le tiers, parcequ'elle eſt miſe au rang des piéces honorables qui font la diviſion de l'Écu.

Croix aliſée, ou *racourcie*, eſt celle qui ne s'étend pas juſqu'aux bords de l'Écu. *Crux acciſa.*

Croix ancrée, qui a des ancres, dont les branches finiſſent & ſe tèrminent en ancres de navire. *Ancorata.*

Croix S. André, en tèrmes de Charpenterie, eſt auſſi un aſſemblage de poteaux ou de piéces de bois inclinez l'un vèrs l'autre, qui ſe couppent diagonalement, & qui arcboutent les piéces d'un pan de charpente. *Decuſſis.* On s'en ſèrt ſur tout dans les clochèrs, combles & autres charpentes maſſives.

Croix S. André, qu'on appelle autrement *Sautoir*, ou *Croix Bourguignone*, eſt une *croix* qui n'eſt point à angle droit, ni à plomb, & dont il y a deux pointes qui pôſent ſur la ligne horiſontale. *Decuſſata.* La *Croix de S. André*, que portent les Rois d'Écoſſe dans leurs armes, leur vient des Rois Pictes, dont ils joignîrent les armes aux leurs, quand ils rëunîrent leur Royaume au leur. Les Rois Pictes la portoient depuis que ce Saint apparut la veille d'une bataille contre les Saxons à Achaius qui gouvèrnoit les Pictes ſur la fin du VIIIe. ſiécle.

Croix de S. Antoine, ou *tau*, eſt celle qui n'a que trois branches, celle de deſſus étant retranchée. *In morem litteræ T.*

Croix bordée, eſt celle qui a tout autour un filet d'autre couleur, ou métal que le corps de la *croix. Cincta limbo.*

Croix bourdonnée, eſt celle qui a aux éxtrémitez & au milieu des cèrcles que repréſentent les pommes d'un bourdon. On l'appelle auſſi *pommée. Globata.*

Croix breteſſée, eſt celle qui a les branches garnies de breteſſes, compôſée de creneaux qui ſe rapportent les uns aux autres. *Utrinque pinnata.*

Croix cablée, eſt une *croix* qui eſt compoſée ou chargée de pluſieurs tortils de câbles, de cordes, ou de cordons. *Funibus implicata.*

Croix cantonnée, eſt celle qui a aux cantons quelques figures qui rempliſſent les vuides de l'Écu. *Angulata, ſtipata.* Et *croix chargée*, eſt celle qui a ſur ſes branches des coquilles, des étoiles, ou autres meubles de l'Écu. *Impreſſa.* Il y a auſſi des *croix* qui ſont chargées d'une autre *croix* plus étroite.

Croix cèrcelée, eſt celle dont les bouts ſe recourbent en demi-cèrcle, comme une volute. *Curvata.*

Croix clavelée, eſt celle qui eſt compôſée de bâtons tronçonnez qui ſemblent être enclavez dans le bois principal de la *croix. Claviculata.* On l'appelle auſſi *croix batonnée.*

Croix componnée, eſt celle qui eſt faite de divèrs émaux, dont les parties ſont d'un métal, ou d'une couleur differente. *Compoſita.*

Croix croiſée, ou *recroiſettée*, eſt celle qui a de petites *croix* aux quatre éxtrémitez. *Crucibus repetita.*

Croix a degrez, eſt une *croix* hauſſée, dont le pied eſt pôſé ſur la maçonnerie en forme de degrez, comme ſont celles des grands chemins. *Gradibus fulta.* On dit auſſi une *croix enſerrée de quatre degrez*, quand à chaque bout de ſes branches il y a trois degrez figurez, comme à celui qui lui ſèrt de marche-piéd. Quelques-uns appellent auſſi cette *croix*, *denchée*, *dentée*, *endenchée*, *endentée*, ou *dentelée. Denticulata, ſtriata.* Cette dèrnière a les dents plus petites. L'engrêlée ne diffère de l'endentée, ſinon entant que l'endenture eſt differente de l'engrêlure.

Croix double. Le P. Meneſtrier, dans ſon Origine des Armoiries, croit que l'origine des *croix doubles* vient de ce que la *croix* étant devenuë le ſcéptre des Empereurs Chrêtiens de Conſtantinople, quand ils étoient en même tems deux Empereurs ſur le thrône, au lieu de mettre deux *croix* d'un même côté de leurs monnoyes, ils mettoient une ſeule *croix*, mais à double travèrſe, & chacun d'eux la tenoit d'une main.

Croix écartelée, eſt celle qui eſt diviſée par une ligne tirée tant de haut enbas, que de travèrs de droit à gauche, & dont les parties diviſées ſont de differens émaux, ſoit couleur, ſoit métal. *Quadrifida.*

Croix écottée, eſt une *croix* dont le montant & les branches ont pluſieurs chicots, nœuds, ou inégalitez. *Nodoſa.*

Croix enhendée, eſt celle qui a les branches tèrminées en façon de *croix* ancrée, & qui a entre les deux crochèts une pointe comme un fèr de lance. *Ancorata, ſpiculata.* Celle-ci eſt commune chez les Eſpagnols, qui lui ont donné ce nom.

Croix eſchiquetée, qui eſt chargée de quarrez poſez en échiquièr. *Teſſellata.*

Croix fenduë, eſt celle qui eſt entr'ouvèrte & ſéparée en deux. *Fiſſa.*

Croix florencée, ou *fleurœnnée*, ou *fleurdeliſée*, eſt celle qui a des fleurs, ou des fleurs de lis à ſes éxtrémitez. *Liliata.* *Croix treflée*, qui a des trefles. *Trifoliata.*

Croix fourchée, eſt celle dont les branches ſe tèrminent par trois pointes qui font deux angles entrant: & *croix fourchetée*, celle dont les branches ſe tèrminent en fourchettes, dont on ſe ſèrvoit pour porter un mouſquet. *Bifida.*

Croix fretée, qui eſt compôſée ou plutôt chargée de cotices qui ſe travèrſent, & laiſſent un vuide en forme de quarrez poſez en pointe comme des loſenges. On l'appelle autrement *croix coticée & recoticée. Clathrata.*

Croix givrée, ou *gringolée*, eſt celle qui finit ſes branches par des têtes de ſèrpens recourbées de part & d'autre de la manière des *croix* ancrées. *Binis anguibus in quadruplici extremo ancoratis affecta.*

Croix d'hèrmine, celle qui eſt chargée d'hèrmines. *Muſtelis Ponticis affecta.* Il y a auſſi des *croix* à quatre queuës d'hèrmine, & aboutées en *croix*, qui aboutiſſent à un centre & forment une *croix.*

Croix de Lorraine, eſt celle qui eſt double, comme les *croix* Patriarchales, qui a deux travèrs chacun à l'endroit de chaque tièrs du montant, celui d'enbas un peu plus long que l'autre. *Lotharingica ſeu tranſtro gemino affecta.* Ainſi la portent les Religieux de l'Ordre du S. Eſprit, & autrefois les Templiérs. Cette *croix* à double travèrs eſt proprement appellée la *croix des Grècs*, parcequ'ils l'ont ſouvent ainſi repréſentée à l'imitation de celle de Porphyre, que Conſtantin fit dreſſer au milieu du marché de Conſtantinople.

Croix loſengée, qui eſt compôſée ou chargée de loſenges, de métal ou de couleur qui en font le plein & le vuide. *Scutulata.*

Croix nilée, ou *de moulin.* On l'appelle auſſi *nellée*, *nil*, ou *nigle*, qui eſt faite de deux bandes ſeparées & crochuës par le bout, telle qu'en porte la Maiſon d'Aubuſſon. *Ancorata.* Elle eſt ancrée & fort déliée, comme eſt l'anille ou le fèr de moulin.

Croix ondée, eſt celle dont les branches ſe tournent en ondes. *Undata.*

Croix partie, qui eſt diviſée par enbas par une ligne qui ſépare les émaux differens de deux côtez. *Partita.*

Croix patée, eſt celle qui s'élargit vèrs l'éxtrémité des branches, comme celle des Mathurins, ou qui eſt un peu croiſée en quart de vouſure. *Pedata.* Il y en a qui ont les bouts des branches plus larges trois fois que leur racine, & qui ſont vuidées ſur les flancs par un trait d'ovale.

Croix au pied fiché, eſt celle qui a l'éxtrémité d'enbas aiguiſée en pointe, & qui eſt d'ordinaire un peu plus haute que large. *Spiculata.* En ce cas on l'appelle *croix hauſſée*, ou *croix de Calvaire.*

Croix potencée, eſt celle dont les éxtrémitez ſont faites en

en potence double, ou ſelon la figure de la lettre T, comme celle de Jéruſalem. *Patibulata.*

Croix resarcelée, eſt une *croix* diviſée en ſa largeur par le moyen d'un filet d'un autre émail qui régne tout le long de ſes bords. *Lateribus tertiata.*

Croix de Toulouse, eſt une *croix* vuidée, treflée, & pommetée d'or; c'eſt-à-dire, qui paroît creuſe, qui a pour chef aux extrémitez quatre petits quarrez, & à châcun trois pommettes. *Toloſana, ſeu claviculata, triſoliata, globata.* On met la *croix de Toulouſe* entre les Armoiries qu'on prétend être deſcenduës du ciel.

Croix de vair, ou *vairée*, qui eſt chârgée de vair, ou de pots ou cloches vairez. *Petaſata.*

Croix géométrique. Tèrme de Marine. C'eſt un inſtrument compoſé d'un long bâton, & d'un autre plus court mis en *croix*, dont les pilotes ſe ſèrvent, pour meſurer les hauteurs. On l'appelle auſſi *Arbalétrille, Bâton de Jacob, Radiométre, Arbalete* &c.

Croix, ou *Croiſeté du Sud.* C'eſt une conſtellation de quatre étoiles diſpôſées en *croix*, où les pilotes prennent hauteur dans la mèr Méridionale. *Sidus figuram crucis referens, exhibens.*

Les Chymiſtes ont appellé *Fréres de la Roſecroix*, cèrtains viſionnaires qui chèrchoient la Pièrre Philoſophale, qui étoient ſi cachez, qu'ils paſſoient pour inviſibles; & leur cabale étoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entr'eux ont intèrpretées, *Fratres Roris Cocti*, à cauſe qu'ils prétendoient que la matière de la pièrre étoit la rôſée cuitte. Voyez Gabriel Naudé, qui a fait un très-docte livre contre eux, quoi qu'ils n'en valluſſent guères la peine.

Croix, en Botanique, eſt employé pour éxprimer l'arrangement des pétales de cèrtaines fleurs, qu'on appelle plantes à fleurs en croix. *Plantæ flore cruciformi.* Telles ſont les giroflièrs, les choux, le creſſon, &c. Les fleurs ne doivent avoir ni plus ni moins de quatre pétales, leur calice n'eſt auſſi compôſé que de quatre piéces. Le piſtile devient prèſque toûjours un fruit qu'on nomme ſilique, ou ſilicule.

Croix, en tèrmes de Sèrrurièr, ſe dit des gardes qu'on met dans les pannetons des clefs: ces gardes, quand elles ſont en forme de *croix*, ont différens noms pris de leur figure & de leur ſituation. Pleine *croix* ſimple marquée, pleine *croix* renvèrſée en dehors, pleine *croix* en fond de cuve & en bâton rompu, pleine *croix* hâtée en dedans, pleine *croix* hâtée en dehors & renvèrſée en dedans, pleine *croix* hâtée en dedans & renvèrſée en dehors, pleine *croix* renvèrſée en dedans, pleine *croix* renvèrſée en fond de cuve, pleine *croix* en fond de cuve renvèrſée des deux côtez en dehors & en dedans. Voyez l'Art de Sèrrurerie de Mathurin Jouſſe, où il y a des figures de toutes ces ſortes de *croix*.

Chanoines Réguliérs de Sainte Croix de Conimbre en Portugal. Congrégation de Chanoines Réguliers formée ſur celle de S. Ruf, dont elle a pris les conſtitutions, les réglemens, la forme & la manière de gouvèrnement. Elle commença en 1131. par le zéle d'un Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale de Conimbre, nommé Tellon, aidé par onze pèrſonnes de piété. Dom Patèrne Évêque de Conimbre lui donna l'habit de Chanoine Régulièr dans ſa Cathédrale. Il prit la réſolution de réformer les Chanoines Réguliers en établiſſant une nouvelle Congrégation. En 1132. la prémière Communauté ſe forma à Conimbre. Après la mort de Tellon arrivée en 1136. ils prirent les régles des Chanoines Réguliers de S. Ruf. Ces Chanoines ſont vetus de blanc; ils ont un ſurplis fèrmé de toutes parts, qui n'eſt point pliſſé autour du cou, & ils portent en tout tems des aumuſſes de drap noir ſur les épaules, les Novices en ont de blanches. *Hiſt. des Ordres Mon. & Relig. P. II. Ch.* 27.

Croix du tiroir, à Paris, c'eſt une croix auprès de laquelle il y a une fontaine, dont le robinet ſort du pied d'eſtal de la croix; ce qui lui a fait apparemment donner ce nom. Brunehaud, Reine de France, fut condamnée par les États généraux des François d'être attachée par un bras & une jambe à la queuë d'une jument indomptée, & traînée par la ville de Paris, où elle mourut écraſée au lieu où depuis une croix a été élevée, dite la Croix du Traioir, *à trahendo*, & par le vulgaire *la Croix du Tiroir.* Favyn, *Hiſt. de Nav. L. I. p.* 37. On appelle auſſi *Croix du Tiroir* le carrefour où eſt cette croix, & les environs. Il demeure à *la Croix du Tiroir.*

L'Iſle de Sainte croix, eſt une des Antilles de Barlovento, ou la dèrnière de celles d'au deſſous du vent. Elle eſt entre celle de S. Jean de Porto-rico, & celle de S. Chriſtofle. Son circuit eſt de 30 lieuës. Elle appartient aux François depuis 1650. Elle eſt à la hauteur de 18d. & quelques minutes. Les Caraïbes, qui en furent chaſſez par les Eſpagnols, la nommoient Ayay. Le Chevaliér de Poinci la décrit dans ſon hiſt. des Antilles L. I. C. 5. art. 7.

Croisétte. ſ. f. Petite croix. Ce mot n'a guères d'uſage qu'en tèrmes de Blâſon, où on voit ſouvent des Écus ſemez de *croiſettes*, ou de petites croix; & les faſces ou autres piéces honorables chargées ou accompagnées de *croiſettes. Crux minor.* Les croix mêmes aboutiſſent ſouvent en *croiſettes*, & ſont appellées alors *croiſettes & recroiſettes.*

CROMATIQUE. Voyez Chromatique.

CROMORNE. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt un jeu de l'orgue accordé à l'uniſſon de la trompette. *Ordo tuborum organi muſici tubæ conſonus.* Il a quatre piéds depuis ſon noyau juſqu'au ſommet, dont le prémier demi-pied va en élargiſſant juſqu'à cinq poûces, & puis il continuë tout droit, ayant un poûce & demi de diamétre.

On appelle auſſi *cromornes* en général, les tuyaux qui ſont longs, & qui ne s'élargiſſent point par enhaut.

On trouve quelquefois ce mot écrit avec une *h* au commencement, *chromorne*, & quelquefois avec deux *h*, l'une au commencement & l'aûtre au milieu *chromhorne*. Voyez Monſieur De Broſſard.

CRONE. C'eſt ſur le bord d'un port de mèr, une tour ronde, & baſſe, avec un chapiteau, comme celui d'un moulin à vent, qui tourne ſur un pivot, & a un béc qui par le moyen d'une rouë à tambour, & des cordages, ſèrt à charger & à décharger les marchandiſes. *Turris depreſſior.*

CRONIES. ſ. f. & plur. Fêtes à l'honneur de Saturne, qui en Grèc s'appelle Κρόνος, *Cronos*, d'où ſe forme le nom Κρόνια, *Cronies*. Les *Cronies* ſont chez les Grècs ce que les Romains appelloient Saturnales. Conſultez Macrobe L. I. des Saturnales C. 7. & voyez Saturnales.

CRONIQUE. Voyez Chronique.

CROQUANT. ſ. m. Gueux, miſérable qui n'a aucuns biens, qui en tems de guèrre n'a pour toutes armes qu'un croc. *Mendicus, mendicabulum.* Il nous a offèrt pour caûtion un pauvre *croquant*, qui n'a pas vaillant un ſou. Ce mot eſt bas.

Croquant, nom de faction de païſans révoltez en quelques Provinces au delà la Loire pendant la ligue ſous Henri IV. Il ſe fit en 1593. un ſoulevement de païſans dans le Périgord, le Limouſin & le Poitou. Ils s'attroupèrent, ſe firent des Chefs, & des Officièrs, refuſèrent de payer les impôts, courûrent la campagne, & ne faiſoient aucun quartièr aux Gentilshommes qui tomboient entre leurs mains, pour ſe vanger, diſoient-ils, des violences qu'ils en avoient ſouffèrt, & des éxtorſions des Gouvèrneurs des Villes & des Châteaux. On leur donna le nom de *Croquant*, parce qu'ils croquoient, c'eſt le tèrme populaire, c'eſt-à-dire, qu'ils mangeoient & buvoient tout ce qu'ils trouvoient à manger & à boire dans les maiſons des Gentilshommes, & que tout leur butin étoit employé à faire bonne chère. P. Daniel, *dans Henri IV. T. III. p.* 1648.

Croquant, ante. Se dit neutralement des fruits & des mets durs, ſecs, fèrmes, qui croquent, ou font du bruit en ſe briſant ſous la dent. Le chaſſelas eſt un raiſin fort doux, qui fait de belles grandes grapes, & le grain gros & *croquant.* La Quint.

CROQUE-LARDON. ſ. m. Affamé, écornifleur de cuiſine qui tâche à y attraper quelque lardon, ou quelque bride. *Paraſitus.* Ce mot eſt bas & burleſque.

CROQUER. v. n. Manger quelque chôſe de ſec & de dur, qui fait du bruit en le briſant ſous les dents. *Crepitare ſub dentibus.* Le biſcuit de mèr, les amandes à la Prâline, *croquent* ſous les dents. Les moules, les laituës qui ne ſont pas bien lavées, *croquent* quand on y a laiſſé du gravièr. Quelquefois ce vèrbe eſt actif, & ne ſignifie autre chôſe que manger avec appétit, avec avidité, dévorer par gourmandiſe. *Abſumere, glutire, vorare.* Ce cadet a bon apétit, il auroit bientôt *croqué* ce poulèt. Il *croquera* toute nôtre collation, ſi on n'y prend garde. La Fontaine fait dire par le renard au lion,

Aſſaillir un poulèt hériſſé de lardons,
Fripper un bon morceau, croquer *des macarons.*
Nouv. choix de vèrs.

Et bien, manger moutons, canaille, ſotte eſpéce,
Eſt-ce un peché? non, non; vous leur fites, Seigneur,
En les croquant *trop d'honneur.*

Croquer, ſignifie encore, Diſſiper; pèrdre. *Abligurire bona, nummos comedere, patrimonium conſicere, diſſipare.* C'eſt un homme qui a *croqué*, qui a diſſipé tout ſon bien. Vous avez prêté vôtre argent à cet inſolvable, c'eſt autant de *croqué*.

Croquer, figurément ſignifie, Dérober avec adreſſe & promptitude. *Suffurari aſtutè.* Je laiſſai mon livre ſur la table, il fut incontinent *croqué*.

Croquer,

CROQUER, en tèrmes de Peinture, ſignifie, Tracer ſur le papiér à la hâte les prémiéres idées, les prémiérs traits d'un deſſein, dans l'intention de les corriger, polir, & finir à ſon aiſe. *Aliquid adumbrare leviter, leviore manu, rudiore penicillo.* On le dit auſſi des vèrs, & de tous les Ouvrages d'eſprit. Cet Ouvrage n'eſt que *croqué*, c'eſt dommage que l'Auteur n'a pas eû le tems de le polir.

CROQUER. Tèrme de Marine, il ſe dit pour accrocher. *Croquer* le croc de palan, c'eſt le paſſer dans l'arganeau de l'ancre.

On dit provèrbialement, qu'un homme a été long tems à *croquer le marmot*; pour dire, qu'on l'a laiſſé long tems à attendre ſur les degrez, dans un veſtibule. Ce provèrbe vient apparemment des compagnons Peintres, qui quand ils attendent quelqu'un, ſe déſennuyent à tracer ſur les murailles quelques marmots, ou traits groſſiérs de quelque figure: ce qu'on appelle *croquer le marmot*, ſuivant la phraſe qui vient d'être expliquée.

CROQUÉ, ÉE. Part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

CROQUET. ſ. m. Eſpéce de pain d'épice qui eſt fort mince, fort ſec & fort dur, qui par conſéquent croque ſous les dents. *Dulciarius panis duratus ac ſiccatius igne qui ſub dentibus crepitat cum frangitur.* En France on mange ordinairement des *croquets* en buvant de la bière.

CROQUEUR. ſ. m. Celui qui prend, qui attrape, qui mange, qui croque. *Helluo.*

Un vieux renard, mais des plus fins,
Grand croqueur *de poulets, fut attrapé au piége.* LA FONT.

CROQUIGNOLE. ſ. f. Quelques gens diſent *Craquinole*; mais mal. C'eſt une eſpéce de chiquenaude, ou de naſarde. C'eſt un coup qui ſe donne ſur le viſage, en lâchant avec violence un doigt qu'on a pôſé ſur un autre. *Talitrum.* La malice des Pages & des écoliers leur fait donner des *croquignoles* à leurs camarades qui ſont foibles, ou niais. L'un en paſſant me donnoit une naſarde, & l'autre une *croquignole*. ABLANC. Choiſiſſez d'avoir trente *croquignoles*. MOL. Ce mot eſt des plus bas.

CROſSE. ſ. f. Bâton crochu, ou recourbé par le bout, avec lequel les enfans jouënt & s'échauffent en hiver, en pouſſant & ſe renvoyant une balle, une pièrre. *Baculus extremorum altero recurvus.*

CROſSE, eſt auſſi la partie du fût du mouſquet, d'un fuſil, par où on le tient. *Sclopeti majoris pars incurva.* Il étoit autrefois recourbé & fait en croc. Ce ſoldat a achevé de tuer ſon ennemi avec la *croſſe* de ſon mouſquet.

CROſSE, eſt auſſi une marque de l'autorité paſtorale, qui conſiſte en un bâton d'argent, ou d'or, recourbé & ouvragé par le haut. *Pedum Pontificium, Pontificale, paſtorale.* C'eſt le ſimbole de la correction Épiſcopale. Les Évêques, les Abbez, Abbeſſes, la font porter devant eux, & ils la tiennent à la main, quand ils donnent le bénédiction en cérémonie. La *croſſe* d'Évêque d'un côté eſt pointuë, & de l'autre courbe: ce qui eſt ſignifié par ce vèrs,

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

L'uſage de porter un bâton paſtoral devant les Évêques eſt très-ancien, comme il paroît par la vie de S. Céſaire d'Arles L. II. n. 22. de Saint vivoit vèrs l'an 500. & par la vie de S. Gèrmain Évêque de Paris qui mourut en 576. Mais on ne trouve point de mention de *croſſe* avant le IXe ſiécle. Chez les Grècs, il n'y avoit que les Patriarches qui euſſent droit de porter la *croſſe*. Les prémières *croſſes* n'étoient que de ſimples bâtons de bois, qui d'abord eurent la forme d'un Tau, T, & dont on ſe ſèrvoit pour s'appuyer. Enſuite on les fit plus longues, & peu à peu elles ont pris la forme que nous leur voyons. Conſultez le P. Thomaſſin, *Diſcipl. Eccleſ. Tom. I. L. II. C.* 58. §. 2. Les Évêques n'avoient autrefois que des *croſſes* de bois. Coquille rapporte cette eſpéce de provèrbe qui étoit de ſon tems dans la bouche du peuple:

Au tems paſſé du ſiécle d'or,
Croſſe *de bois, Evêque d'or:*
Maintenant changent les loix,
Croſſe *d'or, Evêque de bois.*

Les Abbez Réguliérs peuvent officier avec la *croſſe*, & la mitre. La lantèrne d'une *croſſe*.

Du Cange dit qu'on l'a appellée en Latin *cambuca*, & *cambuta*, ou *cambucum*, & *petalum*; & *Sambuca*, ou *Cambucarius*, celui qui porte la *croſſe*, ou la croix. On l'a appellée auſſi en Latin *pedum* & *crocia*, & *croſſa* dans la plus baſſe Latinité, *Acta SS. Mart. T. I. p.* 122. *E.* Papias croit que ce mot vient *à ſimilitudine crucis.* Les *croſſes*, comme on l'a dit, n'étoient anciennement qu'un long bâton de bois, qui par en haut ſe tèrminoit en croix. De là vient que dans la baſſe Latinité on appelle du même nom *croſſa* & *crucca*, *croca*, *crocia*, *croccia*, les bequilles, ou potences, dont les gens pèrclus ſe ſèrvent pour marcher, en les mettant ſous leurs aiſſelles & s'appuyant deſſus. *Cambotta*, qui étoit le nom propre d'une *croſſe*, ſe prend auſſi pour une bequille, par Gocelin Moine de la fin de l'XIe ſiécle, dans l'hiſtoire de la Tranſlation de S. Auguſtin, Archevêque de Cantorberi C. 3. *Acta SS. Maii T. V. p.* 418. *A.* Tout cela montre que Papias a raiſon. Cependant quelques Auteurs prétendent qu'il vient de *camoc*, qui en ancien Saxon ſignifie quelque chôſe de courbé. D'autres veulent que l'on ait dit *cambota*, qui venoit de κάμπτω, Je *courbe*. Voyez Durand, *Rationale Off. L. III.* 15. & le *Gloſſar. Archæolog.* de Spelman.

CROſSE D'ÉGUIÈRE. C'eſt une anſe d'éguière en forme de *croſſe*. *Anſa.* Les éguières à *croſſes* ſont à la mode.

CROſSER. v. n. Joüer avec une croſſe, pouſſer une balle avec une croſſe. *Baculo recurvo pilam pulſare.* Les Laquais, les petits garçons, *croſſent* pendant l'hiver. Il y a des défenſes de tirer de l'arc, de joüer au mail, à la paume, *croſſer*, ou faire quelque autre exèrcice dangereux dans les ruës, places publiques, ou autres lieux fréquentez & paſſants. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. I. T. XI. c.* 7.

CROſSÉ, ÉE. adj. Qui ne ſe dit que des Prélats & dignitez qui ont droit de porter la croſſe, & de la mettre audeſſus de leurs armes. *Pontificii pedi jus habens.* Une telle Abbaye eſt *croſſée* & mitrée, ſon Abbé eſt *croſſé* & mitré.

CROſSETTE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. Branche de vigne taillée, où il reſte un peu de vieux bois de l'année précédente. *Deciſus de vite malleolus.* Ces *croſſes* reprennent facilement racine quand on les fiche en tèrre. Les *croſſettes* de figuiér ſont des branches coupées de deſſus un figuiér, & auxquelles on obſèrve de laiſſer au talon un peu de vieux bois de l'année précédente, & ce ſont ces ſortes de branches dont on ſe ſèrt pour boutures. Ainſi les Jardiniérs diſent, J'ai beaucoup de *croſſettes* de figuiér à planter. LIGER, & LA QUINTINIE.

CROſSETTES, en Architecture, ſont les retours aux coins des chambranles de porte, ou de croiſée, qu'on nomme auſſi *oreilles*, ou *orillons*. *Ancones, prothyrides.* On appelle *croſſettes de lucarne*, des plâtres de couvèrture à côté des lucarnes.

CROſSEUR. ſ. m. Qui pouſſe une balle avec une croſſe. *Qui pilam pulſat baculo recurvo.* On a de la peine à ſe garentir des *croſſeurs* durant la gelée.

CROſSON. ſ. m. Bèrceau. *Cuna.* Ce mot n'eſt en uſage qu'en Dauphiné, & peutêtre dans les lieux voiſins. Il vient de Κρωσσὸς, mot Grèc, qui ſignifioit une ſorte de vaiſſeau, & les bèrceaux en ont la forme. CHORIER, *hiſt. de Dauph. L. II. p.* 101.

CROTALE. ſ. m. Tèrme de Médailliſte. *Crotalum.* Eſpéce de tambour de Baſque qu'on voit ſur les médailles dans les mains des Prêtres de Cybèle. Le *crotale* étoit diffèrent du ſiſtre, quoiqu'on ſemble avoir confondu quelquefois ces noms. Le *crotale* conſiſtoit en deux petites lames, ou petits bâtons d'airain, que l'on remuoit de la main, & qui en ſe choquant faiſoient du bruit. On en faiſoit auſſi d'un roſeau fendu en deux, dont on frapoit les deux parties l'une contre l'autre; & comme cela faiſoit à peu près le même bruit que celui du bec d'une cicogne, on appelloit cet oiſeau *Crotaliſtria*, *Joüeuſe de Crotales*. Un Ancien dans Pauſanias dit qu'Hèrcule ne tua pas les oiſeaux du lac Stymphale, mais qu'il les chaſſa en joüant des *crotales*. Si cela eſt vrai les *crotales* étoient en uſage dès le tems d'Hèrcule. Clément d'Alexandrie en attribuë l'invention aux Siciliens, & en défend l'uſage aux Chrétiens, à cauſe des mouvemens & des geſtes indécents que l'on faiſoit en joüant de cet inſtrument. Saumaiſe parle des *crotales* dans ſes notes ſur Vopiſcus p. 492. des Hiſtoires Auguſtes; & le P. Abraham Jéſ. dans ſes notes ſur l'Oraiſon de Cicèron *In Piſon n.* 20.

CROTAPHITE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit du muſcle temporal qui occupe la cavité des temples, & qui tire la mâchoire inférieure en haut. *Crotaphites.*

Ce mot vient du Grèc κρόταφος, qui ſignifie, la *temple*. Voyez TEMPORAL.

CROTONE. ſ. f. Ville Ancienne d'Italie, qu'on nomme aujourd'hui *Cortone*. *Croto.* Elle étoit dans le païs des Brutiens, ſur l'Eſaro. *Crotone* étoit ſur la côte de la mèr Ionienne, dans un très-bon air; ou du moins dans un lieu dont l'air paſſoit pour être excellent, parce qu'il ſortoit de cette ville beaucoup d'Athlètes vigoureux. Le Scholiaſte de Théocrite dit que *Crotone* l'emportoit ſur toutes les villes d'Italie en courage & en toutes ſortes de richeſſes. On croit que cette ville fut bâtie par les Achéens, & par Diomède, ou Meliſſe, la 3e année de la Xe Olympiade. Selon Euſèbe c'eſt la ſeconde année de la XIXe Olympiade; & ſelon Denys d'Halicarnaſſe L. II. la troiſième année de la XVIIe. Olympiade. *Crotone* étoit une très-grande ville de quatre lieuës de tour. Elle eſt encore très-grande. Voyez les médailles de *Crotone*

tone dans la Grande Grèce de Goltzius Tab. XXVIII. XXIX. ΚΡΟΤΩΝΙΑΤΑΝ.

CROTONIATE. ſ. m. & f. *Crotonias.* Qui eſt de la ville de Crotone. Citoyen, habitant de Crotone. Les *Crotoniates* étoient excellens Athlètes, & bons guèrriers. Milon *Crotoniate* fut ſix fois vainqueur aux jeux Olympiques. Il y porta une fois un bœuf ſur ſes épaules, & après l'avoir mis bas, il le tua d'un ſeul coup de poing qu'il lui donna. Mais toi, *Crotoniate* groſſiér, crois-tu que te vanter de porter un bœuf, ce ne ſoit pas ſe vanter de lui reſſembler beaucoup? FONTEN. Le Milon *Crotoniate*, qui eſt dans les Jardins de Vèrſailles, eſt une ſtatuë admirable. Milon *Crotoniate* floriſſoit vèrs la LXIIe Olympiade & fut diſciple de Pythagore. Il y eut des jeux Olympiques où tous les ſept prix furent remportez par des *Crotoniates*. De là vint le proverbe, Le dèrniér des *Crotoniates* l'emporte ſur le prémiér de tous les autres Grècs.

CROTTE. ſ. f. Ordure, bouë, fange, qui eſt dans les ruës, & dans les chemins quand il a plû. *Lutum*. On ne ſçauroit marcher pendant la pluye, qu'on ne ſoit plein de *crottes*. Les Pèrſans ne ſçauroient ſouffrir une ſeule *crotte* ſur leurs habits; ils ſe tiennent immondes, quand cela leur arrive.

Nicod dérive ce mot de *cruſta*; Ménage de *creta*, ou tèrre gluante & tenace.

CROTTE, ſe dit auſſi des excrémens des animaux, quand ils ſont durs, ſecs & menus. *Fimus*. Des *crottes* de ſouris, de lapins, de liévres, de chats, &c. Les *crottes* de foüine ſentent bon. Cet homme eſt ſi conſtipé, qu'il n'a pu faire qu'une petite *crotte*.

CROTTER. v. act. Eclabouſſer, gâter avec de la crotte. *Luto aſpergere, inficere*. Cette Dame marche ſi proprement, qu'elle ne ſe crotte point. Un cheval qui galoppoit m'a tout *crotté*, éclabouſſé. Il ne faut pas laiſſer entrer ces païſans dans les chambres, ils *crotteroient* le plancher, les meubles.

On dit qu'un homme eſt *crotté* comme un barbet, *crotté* juſqu'au cu, juſqu'à l'échine, juſqu'aux oreilles; pour dire, qu'il eſt fort *crotté*. On dit auſſi, *Crotté* en Archidiâcre, parcequ'autrefois les Archidiâcres faiſoient leurs viſites à pied. On appelle un Poëte *crotté*, un méchant Poëte qui porte des rogatons, qui s'eſt rendu ridicule, qui fait des vèrs pour le tiers & pour le quart, & qui ſe *crotte* en courant la ville pour porter ſes vèrs & tâcher d'en tirer quelque chôſe.

Quand on eſt en païs barbâre,
Sans douceur, ſans ſocieté,
Paſſe, qu'on ait l'eſprit bizarre,
Et que d'écrire on ſoit tenté:
Mais qu'en ces lieux, mais qu'à Lucienne,
L'envie ou la fureur me vienne
De vivre en Poëte crotté,
Je paroitrois bien dégoûté. P. DU CERC.

Une Demoiſelle *crottée*, c'eſt une Demoiſelle gueuſe & miſérable qui va à pied. Muſe *crottée*. SCAR.

CROTTÉ, ÉE. part. & adj. Un Pedant *crotté*. *Lutoſus, luto infectus*.

CROTTIN. ſ. m. qui ſe dit des excrémens d'animaux, quand ils ſont ſecs, durs, & menus. *Fimus, ſtercus*. Le *crottin* de mouton & de chévre. LA QUINT. Le *crottin* de mouton eſt de tous les fumiérs celui qui a le plus de diſpoſition à fèrtiliſer la tèrre. ID.

CROTTON, ou CROTON. D'autres diſent GROTON. ſ. m. Cachot. Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey, & on le croit fort bas & fort peu uſité. Voyez CACHOT.

CROUCHAUT. ſ. m. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des piéces de bois qui ſe portent ſur le chéf d'un bateau, qui ſèrt à faire la rondeur & la diminution du devant.

CROULARD. ſ. m. Oiſeau, nommé autrement Traquet, & Tarier. Voyez TRAQUET.

CROULEMENT. ſ. m. Commencement d'un tremblement de tèrre. *Concuſſio, concuſſus, tremor, motus*. On le dit quand on ſent qu'elle s'ébranle, ou qu'un bâtiment menace ruine, qu'il eſt ſur le point de tomber.

CROULER. v. n. Vieux mot, qui ne s'employe qu'en parlant des tremblemens de tèrre, des maiſons qui tombent. *Tremere, intremere, concuti, nutare*. Cette tèrre n'eſt pas fèrme, on la ſent *crouler* ſous les piéds. Les fondemens de cette maiſon *croûlèrent* tout d'un-coup, & la maiſon tomba. Nicod dérive ce mot du Grèc κρούειν, c'eſt-à-dire, *pulſo, je pouſſe*.

CROÛLER. Ce mot eſt auſſi quelquefois actif, & ſe dit des arbres qu'on ſecouë pour en faire tomber le fruit. *Concutere*. *Croulez* ce pomiér, ce poirier, ce pruniér. POMEY. DANET.

CROULER. Tèrme de Marine. *Crouler* un bâtiment, un vaiſſeau, c'eſt le rouler pour le lancer à l'eau.

CROULIÉR, ÈRE. ſ. m. & f. Qui ſe dit des tèrres qui ne ſont pas fèrmes ſous les piéds, des ſables mouvans où on enfonce. *Terra tremula, vacillans, dehiſcens*. On ne peut bâtir en ce champ-là, parceque ce ſont des tèrres *croulières*. On dit auſſi des prez *crouliérs*. On appelloit autrefois *croulis*, les fondrières; & *croulieres*, des ornières profondes.

CROUPIAT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un nœud qu'on fait ſur le câble. *Nodus in fune*.

CROUPION. ſ. m. Os pointu qui eſt à l'extrémité de l'épine du dos, & proche du fondement. *Uropigium*. Il eſt compôſé de trois os, dont le plus grand touche l'os ſacrum; le ſecond eſt plus petit; & le troiſième eſt le moindre de tous. Au bout de ce dèrniér eſt attaché un petit cartilage. Cet os eſt autrement appellé *coccyx*, parce qu'il reſſemble au bec du cocou.

CROUPION, ſe prend auſſi pour le cul dans le ſtile bas & burleſque. *Nates, clunes*. Auquel ſens on dit, Sangler le *croupion*.

CROUPION, ſe dit auſſi particuliérement de cette partie de la volaille par où ſe déchargent leurs excrémens, & qui ſèrt à faire mouvoir les plumes de leur queuë qui y ſont attachées. *Culus, anus, podex*. Les friands aiment fort à manger les *croupions*, quand ils ſont gras.

GARNIR UN CROUPION. C'eſt parmi les Rotiſſeurs, Mettre proprement ſous la peau du *croupion* pluſieurs petits lardons, pour faire paroître le chapon plus gras.

CROUPIR. v. n. Demeurer dans une même ſituation; ſe corrompre faute de mouvement. *Deſidere, ſtagnare, ſtare*. L'eau qui *croupit* dans un foſſé à fumiér, dans un marais, eſt bien-tôt puante. Il n'y a point de pire eau que celle qui dort, qui *croupit*. On le dit particulièrement des liqueurs. On le dit quelquefois des autres ordures & ſaletez. Un malade, un paralytique, un enfant, *croupiroient* dans leur ordure, ſi on n'avoit ſoin de les nettoyer.

CROUPIR, ſe dit figurément en chôſes morales; pour dire, languir honteuſement dans l'oiſiveté, dans la nonchalance, ou dans quelque état triſte. *Languere in otio, langueſcere, inertia marceſcere*. Les pécheurs *croupiroient* toûjours dans le péché, ſans la grâce. Comment Dieu, qui eſt ſi miſericordieux, a-t-il laiſſé ſi longtems *croupir* les nations idolâtres dans l'ignorance de la loi de grâce? TAV.

Las de vous ſignaler, & de vaincre en tous lieux,
Allez, allez croupir *dans un calme odieux*. BREB.

CROUPISSANT, ANTE. adj. Qui croupit. *Stagnans, deſes, piger*. L'habitation dans les lieux marécageux n'eſt pas ſaine, à cauſe des eaux *croupiſſantes* qui y ſont d'ordinaire.

CROUPPADE. ſubſt. f. Tèrme de Manège. Quelques gens diſent GROUPADES, mais mal. Ce mot & tous les ſuivans ſeroient mieux écrits avec un ſeul *p*. La *crouppade* eſt un ſaut plus relevé que la courbette, & qui tient le devant & le dèrrière du cheval en une égale hauteur, enſorte qu'il trouſſe ſes jambes de dèrrière ſous le ventre, ſans les allonger, ni montrer ſes fèrs. *Equi ſaltus erectis æqualiter tam anterioribus quam poſterioribus pedibus*. Hautes *crouppades*, ce ſont des *crouppades* plus relevéos que les *crouppades* ordinaires. Manier à *crouppades*. Mettre un cheval à l'air des *crouppades*. Cheval qui ſe préſente à *crouppades*.

CROUPPE. ſ. f. La partie de dèrrière du cheval, qui comprend depuis l'endroit où la ſelle porte juſqu'à la queuë. *Tergum*. Il ſe dit de toutes les bêtes de monture & de ſomme. Ce cheval porte en *crouppe*. Le poſtillon met la valiſe ſur la *crouppe*. Les Meuniérs ne montent que ſur la *crouppe* de leurs mulets. Dans un combat il faut faire une demi-pirouëtte pour gagner la *crouppe*.

Ce mot vient de *crouppa*, qui ſe trouve dans les Glôſes, & eſt formé de l'Allemand *grub*, qui ſignifie *gros, gras, épais*. MENAGE. On trouve *Cruppa equi* dans le Procès des miracles de S. Yves fait l'an 1321. C. 13. *Acta Sanct. Maii. Tom. IV. p. 567. F.* Bochart croit que ce mot a été fait par retranchement de *croupion*. Du Cange le dérive de l'Italien *groppa*, qui ſignifie *feſſe*.

CROUPPE, ſe dit figurément dans quelques façons de parler, comme lorſque Voiture dit que l'Hymen porte d'ordinaire en *crouppe* le repentir & la miſère; pour dire, que le mariage entraîne ſouvent après lui la pauvreté, & les chagrins.

Un fou rempli d'erreurs que le trouble accompagne,
En vain monte à cheval pour tromper ſon ennui;
Le chagrin monte en crouppe, *& galope avec lui*. BOIL.

Poſt equitem ſedet atra cura. HORACE.

CROUPPE, ſe dit auſſi ironiquement du dèrrière d'une femme, ſur tout lorſqu'elle a les feſſes bien larges, qu'elle a une belle *crouppe*, une large *croupière*. *Nates*.

CROUPPE, ſe dit auſſi du haut, du ſommet d'une montagne. *Vertex, apex, jugum*. Cette maiſon a belle vuë, elle eſt ſur la *crouppe* de la montagne. Il s'étoient ſaiſis de la *crouppe* du mont. VAUG. Ils firent des feux ſur la *crouppe* des montagnes. ABLANC.

CROUPPE, ſignifie auſſi le dèrrière du chœur d'une Égliſe, qui eſt

eſt arrondi. *Teſtudo.* La *crouppe* de l'Égliſe Nôtre Dame eſt belle à voir de deſſus le pont Marie.

CROUPPE, ſe dit auſſi de la partie d'un bâtiment, ou pavillon ordinaire, qui n'eſt point bâtie en pignon, mais qui eſt coupée obliquement, & couvèrte en panchant comme le reſte du comble, & qui eſt garnie d'arrêtiers qui ſont d'ordinaire de ſept à dix poûces de gros, compris le délardement. *Tectum teſtudinatum.* On dit auſſi des entraits de *crouppe*, des chevrons de *crouppe*, des fèrmes de *crouppe*.

A CROUPPETONS. adv. D'une manière accroupie. *Appreſſis humi clunibus accubare, incubare.* On dit, Être *à crouppetons*, pour dire, Être aſſis à tèrre ſur ſa crouppe. Marcher *à crouppetons*; pour dire, Marcher en ſe traînant contre tèrre. On dit auſſi, qu'un liévre en forme eſt *à crouppetons* & qu'on le prend à l'accroupie.

CROUPPIADER. v. neut. Tèrme de Marine. Il ſignifie *mouiller en crouppières.* Voyez CROUPPIÈRE.

CROUPPIÉR. ſ. m. Celui qui eſt aſſocié avec un autre auquel il laiſſe tenir ſon jeu, parcequ'il ne ſçait pas ſi bien joüer que lui, ou qui parie pour lui. *Ludi ſocius.* Cet homme ne pourroit pas joüer ſi beau jeu, s'il n'avoit des *crouppiérs* avec lui. En tèrme de Baſſette & de Pharaon *crouppiér* eſt un homme que le Banquiér choiſit pour l'avèrtir des cartes qu'il oublie, & pour lui aider à recevoir & à payer : quelquefois le *crouppiér* eſt intéreſſé à la banque, quelquefois il n'y a rien.

CROUPPIÉR, ſignifie auſſi un aſſocié ſecret en un traité, en une fèrme, qu'il laiſſe mettre & régir ſous le nom d'un autre, dont il partage le gain, ou la pèrte, à proportion de ce qu'il y a avancé. *Alicujus negotii ſocius.*

CROUPPIÉR, ſe dit auſſi en Juriſprudence Canonique, d'un Confidentiaire qui prête ſon nom à celui qui plaide un Bénéfice. *Confidentiarius.* C'eſt ainſi qu'on l'appelle dans le Droit. Quand on ſe déffie de ſon droit, on fait obtenir un dévolut ſur ſoi même, afin de l'obtenir en tout cas ſous le nom d'un *crouppiér*.

CROUPPIÈRE. ſ. f. Longe de cuir qui paſſe audeſſous de la queuë du cheval, ou autre bête de monture, qui s'attache à la ſelle pour la tenir en état. *Poſtilena, quaſi poſt ſellam*, dit Papias.

CROUPPIÈRE, ou CROUPPIAS, eſt une corde qui tient le vaiſſeau arrêté par ſon arrière. *Navis retinaculum.* Ainſi on dit en tèrme de Marine, Mouiller en *crouppiere*, ou en *croupp*e; pour dire, Jetter une ancre du côté de la pouppe pour maintenir les ancres de l'avant, & empêcher un vaiſſeau de ſe tourmenter, ou pour lui faire préſenter toûjours le même côté.

On dit, Tailler des *crouppières* à quelqu'un; pour dire, l'obliger à fuir, le pourſuivre vivement, le faire bien aller, trotter & courir, lui donner bien de l'éxercice. *Aliquem acriter inſequi, perſequi.*

CROUſTE. ſ. f. Dureté que quelque mets, & ſur tout la pâte, acquièrent en leur partie extérieure par la cuiſſon, & particulièrement par celle du four. *Cruſta.* La *croûte* d'un pain, la *croûte* d'un pâté. La *croûte* fine, eſt celle où il y a du beûrre mêlé avec la fleur de farine. La *croûte* biſe, eſt celle où on n'employe que la groſſe farine.

CROUſTE, ſe dit auſſi de tout ce qui ſe ſeche, s'endurcit ſur la ſurface de quelque chôſe. Il ſe fait ſur le ſel qu'on garde une *croûte* qui eſt fort dure & épaiſſe. La ſécherèſſe avoit fait une *croûte* ſi dure ſur la tèrre, qu'on avoit de la peine à la labourer.

On appelle auſſi *croûte* en Chirurgie, cette galle qui vient ſur les playes, quand elles ſe cicatriſent ; & auſſi ce qui vient ſur les boutons de veroles, dartres, & autres maladies du cuir.

CROUſTE VELOUTÉE. Tèrme d'Anatomie. Willis dans ſa *Pharmaceutice rationalis*, prétend que la *croûte veloutée*, qu'on prend ſeulement pour l'épiphyſe de la tunique nèrveuſe, eſt véritablement une tunique particulière aſſez épaiſſe de ſa nature, & on peut l'appeller proprement une tunique glanduleuſe, à cauſe du grand nombre de glandules dont ſa ſupèrficie extérieure eſt couvèrte.

On dit d'un avâre, qu'il ne mange que du pain & des *croûtes*; pour dire, qu'il fait très-petite chère. On dit auſſi, que *croûte* de pâté vaut bien pain.

CROUſTELETTE. ſ. f. Diminutif de *croûte*. *Cruſtula.* Quand on invite à boire un coup, il faut préſenter une *croûtelette* de pain.

CROUSTILLE. ſ. f. Petite croûte qu'on s'amuſe à ronger en buvottant. *Cruſtula.* Dans ce mot & les ſuivants prononcez l'*s*, quoiqu'ils viennent de croûte, où on ne la prononce point, & moüillez les deux *ll*.

CROUSTILLER. v. n. C'eſt manger de petites croûtes en buvottant. *Cruſtula fruſtum comedere, rodere.* Ne voulez-vous pas *crouſtiller* avec nous ?

CROUSTILLEUX, EUSE adj. Tèrme populaire & vieux, qui ſe dit ironiquement de ceux qui ſont les boufons, & dont on admire la ſotiſe, la plaiſanterie, l'extravagance. *Lepidus, facetus.* Cet homme eſt *crouſtilleux*; c'eſt-à-dire, plaiſant, réjoüiſſant.

CROUSTILLEUSEMENT. adv. D'une manière crouſtilleuſe, boufonne, plaiſante. *Lepidè, facetè.* Il fait, il dit toutes chôſes *crouſtilleuſement*. Cela eſt populaire & bas.

CROUSTON. ſ. m. Petit morceau de croûte de pain qu'on préſente à ceux qui on veut faire boire un coup. *Cruſtula.*

CROY, ou CROUY. Car c'eſt ainſi que l'on prononce. ſ. m. Bourg de Picardie proche le Monaſtère de S. Médard dans le Soiſſonnois. *Croviacum, Croniacum, Croiciacum.* VALOIS. *Notit. Gall.* C'eſt de ce bourg que la Maiſon de *Croy* tire ſon nom. Henri IV. l'érigea en Duché l'an 1598. en faveur de Charles de *Croy* Duc d'Arſchot. Voyez Imhoff, *Not: Imp. L.V.C.* 13. ſur la Maiſon de *Croy*.

CROYABLE. adj. m. & f. Vraiſemblable, digne d'être cru ; qui mérite de la croyance. *Credibilis.* Il ſe dit des pèrſonnes, & des chôſes. C'eſt un Auteur grâve, qui eſt fort *croyable* ſur ce qu'il allegue. Cet Orateur a reçu tant d'applaudiſſemens, que cela n'eſt pas *croyable*. Toutes les fables & les myſtères des Payens ſont ſi éxtravagans, qu'ils ne ſont pas *croyables*, pour peu qu'on raiſonne.

Ce que je viens d'entendre, ô Ciel, eſt-il croyable! MOL.

CROYANCE. ſ. f. Sentiment, profeſſion de Foi ; ce qu'on doit croire ſur la Religion. *Chriſtianæ fidei capita.* Bien que *croyance*, & *creance*, ſoient deux chôſes différentes, on prononce toûjours *creance*; à la fin l'on n'écrira plus autrement : c'eſt déja l'opinion de pluſieurs, & j'y ſouſcris. VAU. Peu de pèrſonnes écrivent preſentement *croyance*. La délicateſſe de la prononciation a paſſé dans l'orthographe. CORN. Les prudens du ſiécle ſe font un honneur de ne rien croire, pour ſe diſtinguer du vulgaire, & ne pas hazarder leur *créance*. TALL. Dans la plupart des Chrétiens l'envie de croire tient lieu de *croyance* : la volonté leur fait une eſpèce de foi par les déſirs, que l'entendement leur refuſe par ſes lumières. S. ÉVR. Parmi les Novateurs châcun s'eſt fait un tribunal à ſoi-même, & s'eſt rendu l'arbitre de ſa *croyance*. FLÉCH. La *croyance* des Chrétiens eſt contenuë dans le Symbole. Les Idolâtres ont eû des *croyances* ridicules & extravagantes.

CROYANCE, ſignifie auſſi, Opinion qu'on s'eſt miſe dans l'eſprit ſur des raiſonnemens & des conjectures. *Opinio, ſententia.* La *croyance* d'Ariſtote étoit, que le monde étoit infini, & étèrnel. Il arrive bien des chôſes contre la *croyance* génerale. Il y a des hypèrboles moins hardies, & qui ne vont pas au delà des bornes, bien qu'elles ſoient au deſſus de la *croyance* commune. BOUH.

CROYANCE, ſe dit encore de la confiance qu'on a en une pèrſonne à laquelle on ajoûte pleine foi. *Fides, fiducia.* Ce Prince a une entière *croyance* en ſes Miniſtres. La vèrtu ſouple & maniable d'Atticulus lui attiroit ſouvent une *croyance*, & une approbation qu'il ne méritoit pas. S. REAL.

CROYANT. ſ. m. Qui croit les véritez éternelles. *Qui Chriſtianæ fidei capitibus credit, fidem habet.* Les Juifs appelloient *Croyans*, ceux qui faiſoient profeſſion de la Religion Judaïque, par oppoſition aux Incrédules. Abraham eſt appellé dans l'Écriture le Père des *Croyans*. *Credentium pater.* Les Turcs ont uſurpé à tort le titre de Muſulmans, qui veut dire en leur langue, *Vrais Croyans.*

CROYANT. Les Albigeois, ou du moins quelques-uns parmi ces hérétiques, ont été appellez *Croyans*. Voyez *Acta SS. Maii Tom. VII. p.* 181. *B.*

CROYE. ſ. f. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit d'une maladie des oiſeaux de proye, ou eſpéce de gravelle qui leur cauſe de l'obſtruction dans la veſſie.

CRU.

CRU, UË. adj. Pluſieurs écrivent *crud*, mais cela n'empêche pas qu'ils ne prononcent *cru*, comme les autres, & ne diſent *cruë* au féminin, & non pas *crude*. Qui n'a point paſſé par le feu, ou par un cèrtain degré de chaleur néceſſaire pour acquérir la dèrnière préparation requiſe pour le manger, ou pour s'en ſèrvir à autre chôſe. *Crudus.* Les fruits *crus* ne ſont pas ſi ſains que les cuits. La chair *cruë* ſe conſèrve moins que la cuitte. La colle ne vaut rien *cruë*, il faut la cuire. Du chanvre *cru* qui n'a point encore trempé dans l'eau. *Cannabis nondum macerata.* De la ſoye *cruë*, qui n'eſt ni lavée, ni teinte. *Bombyx nondum abluta, nondum tincta.* Les petits velours à un poil, crêpes & crêpons, ſe font de ſoyes teintes ſur le *cru*. Les ſatins, damas, & vénitiennes, ne doivent point être faits de ſoye teinte ſur le *cru*.

Toutes

Toutes ces étoffes doivent être ſoye cuitte en chaîne, trame, poil, ou brochée, ou toutes de ſoye *crue*, ſans aucun mêlange de *crue* & de cuitte.

On le dit encore de ce qui eſt indigeſte à cauſe de ſa froideur. Le melon eſt *cru* ſur l'eſtomac.

En Chymie on appelle de l'antimoine *cru*, quand il eſt tel qu'il ſort de la mine, ſans préparation. Du mercure *cru*, &c.

En Médecine on dit que les humeurs ſont *crues*, lorſque la chaleur naturelle eſt foible, & qu'elles n'ont pas la préparation que la digeſtion leur fait acquerir ordinairement. Quelques Médecins récens entendent par des humeurs *crues*, des humeurs qui ne ſont pas broyées comme elles le doivent être. Ce ſont ceux qui veulent que dans le corps tout ſe faſſe par trituration.

Cru, ſe dit figurément en chôſes morales, des paroles, ou des actions, qu'on dit, qu'on fait à quelqu'un, ſans y donner quelque préparation, ou quelque adouciſſement qui en ôte ce qu'il y a de rude, où de choquant. *Durus, aſper, rigidus, ſeverus.* Quand on reproche à quelqu'un ſa turpitude, il trouve cela bien *cru*. Ne nous établiſſons point d'opinion ſur l'opinion de nos Maîtres; & ne recevons pas leur doctrine toute *crue*. S. Évr.

Cru, ſe dit auſſi des Ouvrages, des compoſitions d'eſprit. *Impexus, impolitus, imperfectus.* Cet Auteur a laiſſé ſon ouvrage imparfait, il eſt encore tout *cru* & indigeſte, il n'y a pas mis la dernière main.

A cru, ſe dit advèrbialement. Un homme armé *à cru*. *Cataphractus, continuo ferro tectus, interiori veſte ocreatus ſine tibialibus.* Botté *à cru*; c'eſt-à-dire, ſans habits ſur la peau. Monter à cheval à *cru*; c'eſt-à-dire, ſans ſelle, ou à poil. *Nudo equo inſidens.*

Cru. ſ. m. En tèrmes de Fauconnerie, ſignifie le milieu du buiſſon où la pèrdrix ſe met pour ſe garantir des chiens. On l'appelle auſſi le *creux du buiſſon*.

Cru. adj. ou ſubſt. du vèrbe *croitre*, Voyez Crèu.

CRUAUTÉ. ſ. f. Qualité d'un homme barbàre, impitoyable, inhumain, qui ſe plaît à faire du mal à autrui, ſans avoir deſſein de le rendre meilleur; à tuer, maſſacrer. *Crudelitas, immanitas, inhumanitas, feritas, ſævitia, atrocia, acerbitas.* La *cruauté* ſeroit naturelle aux hommes, ſi la vèrtu n'en étoit le correctif. Il arrêta le cours d'une *cruauté* ſi barbàre, & ſi déteſtable. S. Évr. L'amour que nous avons pour la vie, redouble nôtre avèrſion pour la *cruauté*. M. Esp. Il ne faut pas prendre une *cruauté* laſſe, & aſſouvie, pour de la clémence. Id. Les Anglois avides de la *cruauté* du ſpectacle, veulent voir des meurtres, & des corps ſanglans ſur la ſcéne. S. Évr. Dans Tacite la *cruauté* eſt prudente, & la violence aviſée. Id. L'humeur chagrine du Roi dégénéra en *cruauté*. S. Évr.

Engraiſſe-toi, mon fils, du ſuc des malheureux;
Va par tès cruautez *mériter la fortune.* Boil.

Dans le fond de la Thrace un Barbàre enfanté,
Eſt venu dans ces lieux ſouffler la cruauté. Racine.

Cruauté, ſe dit des bêtes ſanguinaires & féroces. La *cruauté* des tigres, des ours, des lions.

Cruauté, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. Le ciel a éxèrcé ſa *cruauté* ſur la tèrre; il a cauſé de grandes pèrtes, des ſtérilitez. La *cruauté* de l'hiver a fait mourir tout le gibier. La *cruauté* de la fortune s'eſt toûjours attachée à cette maiſon. La *cruauté* du mal fait emporter les plus patiens. On oblige les criminels à la queſtion à confeſſer par la *cruauté* des tourmens.

Cruauté, ſignifie auſſi l'action même qui eſt cruelle. Les Turcs ont fait ſouffrir d'étranges *cruautez* aux Chrétiens.

Cruauté, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſur tout dans les expreſſions amoureuſes, & ſignifie, Dureté, rigueur, inſenſibilité. Tous les Amans ſe plaignent des *cruautez* de leurs Maîtreſſes. Vos yeux exèrcent une grande tyrannie ſur mon cœur. Helas! vous appellez vôtre *cruauté*, le ſoin de vôtre repos. P. de Cl. Quoi! vous voulez éprouver ma conſtance par un eſſai de toutes vos *cruautez*? S. Évr. La *cruauté* n'eſt point ſi dangereuſe, que des bontez prodigues, & mal ménagées. Id.

Il ne faut point qu'une rare beauté
Ait trop d'amour, ou trop de cruauté;
L'une dégoûte, & l'autre deſeſpère. Main.

Haï de tous les Grecs, preſſé de tous côtez,
Me faudra-t-il combattre encor vos cruautez?
Racine.

Cruauté, ſignifie quelquefois une chôſe odieuſe, fâcheuſe, peu honnête. C'eſt une *cruauté* de laiſſer joüer cet homme-là avec ces filoux, il pèrdra tout ſon argent. Il ſignifie quelquefois ſimplement, C'eſt dommage. C'eſt une *cruauté* d'abattre cette belle allée qui vient ſi bien, de coupper ce taillis qui n'a que quatre ans, de ruiner ce pavillon qui eſt ſi bien bâti.

CRUCHE. ſ. m. Vaiſſeau à mettre, ou à tranſporter des liqueurs, à puiſer de l'eau. *Hydria, urna.* Il eſt fait d'ordinaire de grais, ou de tèrre. Il a le cou aſſez étroit, & une anſe pour le tenir. Les Danaïdes ſont repréſentées avec des *cruches* qui empliſſent leur tonneau.

Ce mot vient de l'Allemand *krug*, ſignifiant la même chôſe.

Cruche, ſignifie figurément un homme bête & ſtupide, qui ne ſçait point raiſonner. *Stolidus, ſtupidus, plumbeus.*

On dit provèrbialement, Tant va la *cruche* à l'eau, qu'à la fin elle ſe briſe; pour dire, qu'à force de s'expôſer aux dangers, on y demeure à la fin. On dit auſſi à ceux qui veulent trop s'opiniâtrer, trop tourmenter un homme, Vous le feriez devenir *cruche*.

CRUCHÉE. ſ. f. Plein une cruche. On a envoyé querir à la fontaine une *cruchée* d'eau fraîche. Il a une *cruchée* d'huile pour ſa proviſion. Les artichaux d'un an ou de deux doivent être arrôſez régulièrement deux ou trois fois la ſemaine à une *cruchée* dans chaque pied. La Quint.

CRUCHERIE. ſ. f. Ce mot eſt nouveau, & ne ſe peut dire que dans le ſtile bas & familièr. Il ſignifie, Folie, bêtiſe, ſtupidité. *Stultitia, inſania, ſtoliditas.* On demandoit un jour à Madame la Marquiſe de Sablé, pourquoi elle prenoit des précautions ſingulières pour ſa ſanté, & pourquoi elle avoit tant d'appréhenſion de la mort, c'eſt-là-ma *crucherie*, répondit-elle. Danet.

CRUCHON. ſ. m. Petite cruche. *Urnula.* Dans les caves on ſe ſèrt de cruche & de *cruchons*.

CRUCIADE, Bulle de la *Cruciade*. Ce mot ſe trouve dans l'hiſtoire de Jérôme Acoſta touchant l'origine & le progrès des revenus Eccléſiaſtiques. Voici ce qu'il en dit, p. 175. Les Rois d'Eſpagne tirent encore aujourd'hui un très grand revenu de la bulle qu'on nomme la *Cruciade*. L'on ſçait que les Bulles des Papes pour avoir la pèrmiſſion de manger pendant le Carême des œufs, du fromage, & quelques autres chôſes ſemblables, ont beaucoup de cours en Eſpagne. Celle de la *Cruciade* ſe publie ſolemnellement, & dure trois ans du jour qu'elle a été publiée. L'on fait trois prédications, dont la prémière s'appelle *ſuſpenſion*, parce qu'elle ſuſpend toutes les autres Bulles qu'on auroit pû prêcher, enſorte que ceux qui veulent joüir des pèrmiſſions que leur donnent les autres Bulles ſont obligez de prendre celle-ci. La ſeconde prédication ſe nomme *compoſition*, parce qu'elle contient une clauſe qui remet l'obligation de reſtituer juſqu'à la ſomme de 15, ou 20 ducats, quand on ne ſe ſouvient point à qui l'on doit reſtituer. On nomme la troiſième *reprédication*, parcequ'on prêche de nouveau la prémière & la ſeconde.

Outre ces prédications on en ajoûte une quatrième, & l'on publie au moins ſix Jubilez qui ſont taxez à huit maravédis par tête, & à quatre pour les morts. Châque Jubilé produit au Roi d'Eſpagne plus de vingt-cinq mille ducats par an. Les Eſpagnols font monter le revenu que le Royaume tire, tant des Bulles que des Jubilez, pendant les trois ans de la *Cruciade*, à un million vingt-quatre mille ducats tous frais faits, c'eſt-à-dire, ſans compter la dépenſe des Prédicateurs, des Exécuteurs, & des Imprimeurs de Bulles.

Les Papes ont ſouvent accordé aux Rois d'Eſpagne & de Portugal des Bulles de la *Cruciade* pour lever des décimes ſur les Eccléſiaſtiques, ſous prétexte des guèrres qu'ils avoient contre les Infidelles. Nous apprenons des Hiſtoriens Portugais que leur Roi Jean II. en ayant obtenu une d'Innocent VIII. pour le ſecourir dans la guèrre qu'il avoit en Affrique, ce Pape la lui vendit bien chèr. Car il ôta au Royaume la libèrté qu'il avoit de ne recevoir aucune Bulle venant de Rome, qu'elle ne fût auparavant examinée dans le Conſeil du Roi de Portugal. Voyez Emmanuel Telles dans la vie de Jean II. imprimée à Liſbonne en 1689.

CRUCIAL, ale. adj. Tèrme de Chirurgie, une inciſion *cruciale*, eſt une inciſion faite en forme de croix. *Crucis formam referens.*

CRUCIATA. ſ. f. Plante. Voyez Croisette. C'eſt la même chôſe.

CRUCIFÈRE. adj. m. & f. On appelle colonne *crucifère*, toute colonne qui porte une croix, & qui eſt poſée ſur un piédeſtal, ou ſur des degrez pour ſèrvir de monument de piété dans les cimetières, ou devant les Egliſes, ou dans les places publiques. *Crucifer.*

CRUCIFIEMENT. ſ. m. Le ſupplice qu'on faiſoit autrefois endurer ſur la croix. *Crucis ſupplicium.* Le *crucifiement* de Jesus-Christ fut fait par les Juifs, par l'envie des Phariſiens. Le Grand

Grand Conſtantin après avoir embraſſé la Foi Chrêtienne défendit qu'on ne fiſt plus endurer aux criminels le ſupplice de la Croix, par le reſpect qu'il avoit pour le *crucifiement* de Jesus-Christ. Voyez au mot Croix, comment ſe faiſoit le *crucifiement* chez les Anciens.

On le dit auſſi des Peintres qui repréſentent cette action. Les Peintres ont fait des *crucifiemens* de diverſes maniéres. *Chriſti in cruce morientis in tabella adumbratio, delineatio.*

CRUCIFIER. v. act. Attacher à la croix, faire mourir en croix. *In crucem tollere, agere, cruce afficere, cruci affigere, figere.* Nos péchez ont été cauſe que les Juifs ont *crucifié* Jesus-Christ, qu'ils l'ont fait mourir en croix.

Crucifier, ſe dit figurément des perſonnes dévotes qui ont renoncé au monde pour s'attacher à Dieu. *Chriſti in cruce morientis dolores æmulari, ſe totum Chriſti in cruce morientis obſequio, voluntati mancipare.* Ils ſe ſont *crucifiez* en eſprit.

On dit qu'un homme ſe feroit *crucifier* pour de l'argent, pour ſervir ſes amis, plutôt que de faire une telle chôſe; pour dire, qu'il ſeroit capable de faire tout pour ſes amis, pour de l'argent, qu'il endureroit toutes ſortes de tourmens plutôt que de la faire.

Crucifié, ée. part. & adj. Saint Paul ne vouloit rien ſçavoir, ni connoître, que Jesus-Christ *crucifié*. *Cruci affixus, ſuffixus.*

CRUCIFIX. ſ. m. Croix où un corps de Christ eſt attaché en figure. *Chriſti in cruce pendentis effigies, imago.* On met un *crucifix* en toutes les Egliſes ſur l'entrée du Chœur. Il y a des Chapitres où Jesus-Christ eſt le prémier Chanoine, il a les fruits d'une Prébende.

On dit provèrbialement des dévots outrez, & des bigots hypocrites, que ce ſont des mangeurs de *crucifix*.

CRUDITÉ. Qualité de ce qui eſt cru, & indigeſte. *Cruditas.* La *crudité* du melon, de la châtaigne, des coins, eſt plus dangereuſe que celle des autres fruits. La bille d'acier qu'on fait bouillir dans l'eau ôte ſa *crudité*. L'eau panée où on a trempé du pain pèrd ſa *crudité*.

Crudité, ſignifie auſſi, Indigeſtion. Cet homme eſt ſujet à des *cruditez*, à des indigeſtions d'eſtomac.

Crudité, ſe dit auſſi au figuré, des diſcours fâcheux & déſobligeans, qui ne ſont aſſaiſonnez d'aucun adouciſſement. *Verba aſpera, dura.* Cet homme eſt incivil, il dit beaucoup de *cruditez* à ceux avec qui il converſe.

CRUEL, elle. adj. Qui eſt barbâre, inhumain; qui aime à tuer, à maſſacrer, tourmenter les autres hommes. *Crudelis, ſævus, inhumanus, ferus, atrox, humanitatis expers.* Les peuples ſauvages ſont *cruels*. Voilà une action *cruelle*, & ſanguinaire. Les poltrons ſont plus *cruels* que les généreux. Les gens *cruels* ſont d'ordinaire des lâches, qui chèrchent leur ſureté en extèrminant ceux qui les pourroient bleſſer. Mont. La Religion nous commande des chôſes difficiles; mais elle n'eſt ni affreuſe, ni *cruelle*. Ben. Le Magiſtrat qui punit un ſcélérat par les plus *cruels* ſupplices, ne doit avoir pour ſa perſonne aucun mouvement de haine. M. Esp.

Cruel, ſe dit auſſi des animaux féroces. Les tigres d'Hircanie ſont fort *cruels*.

Cruel, ſe dit encore des chôſes douloureuſes. *Durus, aſper, acerbus, crudelis, moleſtus.* C'eſt un tourment *cruel* que la jalouſie. Un deſtin *cruel* l'a perſecuté toute ſa vie. C'eſt mourir d'une mort *cruelle* que de mourir de la pierre. C'eſt une folle imagination de croire, que la vèrtu adoucit la rigueur des ſupplices les plus *cruels*. M. Esp. Il a fait un *cruel* chaud aujourd'hui. Il lui a fait un *cruel* affront.

Cruel, ſe dit auſſi pour, Dur, fâcheux, nuiſible, accablant.

> *Que les Dieux ſont* cruels, *quand ils ſont trop faciles!*
> *Helas! que leurs refus ſont quelquefois utiles!* Mol.

Les Stoïciens ſe piquoient d'une fèrmeté intrépide dans les plus *cruelles* diſgraces. S. Évr. Il avoit toutes les eſpérances d'une entière libèrté d'eſprit dans les plus *cruelles* agitations. S. Real. Un ſpectacle ſi funeſte, & ſi *cruel*, ôta l'uſage des pleurs à ce père déſolé. Fel.

> *Le Ciel a pour nos vœux une bonté* cruelle;
> *Il devroit être ſourd aux aveugles ſouhaits.* La Font.

Cruel, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont ſimplement rudes, fâcheuſes. Les Amans diſent que l'abſence eſt une chôſe *cruelle*; que leur Maîtreſſe eſt *cruelle*, quand elle ne ſatisfait pas à tous leurs déſirs. On le dit même des ſimples paroles. Épargnez-moi de ſi *cruelles* converſations. P. de Cl. Quand on eſt accoutumée à être jeune, & belle, c'eſt une *cruelle* chôſe de ſe voir vieille & laide. M. Scud.

> *Ne m'aſſaſſinez point de vos* cruels *adieux.* Corn.

> *Ah! pour jamais adieu: ſongez-vous en vous-même,*
> *Combien ce mot* cruel *eſt affreux quand on aime?* Racine.

Cruel ſe dit ſimplement pour mauvais. Voilà un *cruel* tems, pour dire, un vilain tems.

> *On ne voit plus qu'Alceſte, ou Théſée, ou Cadmus,*
> *Que l'on n'y trouve point de machines nouvelles,*
> *Que les vers ſoient mauvais, que les voix ſoient* cruelles &c.
> La Font.

On dit qu'un homme fait le *cruel*, quand il ne répond pas bien aux cajolleries qu'on lui fait: & au contraire, qu'une femme n'eſt pas *cruelle*; pour dire honnêtement, que c'eſt une femme qui n'a pas beaucoup de pudeur.

Cruel, pour le maſculin, & Cruelle pour le féminin, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Néron étoit un *cruel*. Jamais Surintendant ne trouva de *cruelles*. Boil.

CRUELLEMENT. advèrbe. D'une manière cruelle. *Crudeliter, inhumaniter, atrociter.* Il eſt mort *cruellement*. Ces Auteurs ſe ſont déchirez *cruellement* dans leurs Écrits. Je hais *cruellement* ceux qui n'ont de l'eſprit que pour déplaire. Ch. de Mer. *Valdè, maximè, peſſimè.* Ce Critique s'attache *cruellement* ſur tous les Ouvrages, & ne trouve rien de ſupportable dans les livres. Balz.

CRUeMENT. adv. D'une manière cruë, rude, incivile, malhonnête, groſſière. *Auſterè, ſeverè, parum comiter.* Il ne faut pas dire aux gens tout *crûment* leurs véritez, quand on veut qu'ils en profitent. Les Grecs ſe pilloient tout *crûment* les uns les autres. Charp. *Omnino, palam, audacter.*

CRUPEILAIRE. ſ. m. *Crupellarius.* Les *Crupellaires* étoient chez les anciens Gaulois des ſoldats armez de toutes piéces, de pied en cap. *Cataphracti milites.*

CRURAL, ale. adj. Eſt l'épithète qu'on donne à la groſſe artère & à la groſſe veine de la cuiſſe. *Crurum arteria.* L'artère *crurale* vient de l'iliaque, ou plutôt c'eſt l'artère iliaque qui change de nom, & qui s'appelle *crurale*, dès qu'elle eſt entrée dans la cuiſſe. Elle porte le ſang dans toute cette extrémité par un grand nombre de branches. La *veine crurale* eſt formée de ſix autres veines, qui ſont la ſphéne, la grande & la petite ſciatique, la muſcule, la poplitique, ou la jarretière, & la ſurale. Elle reporte le ſang de toute l'extrémité inférieure dans la veine iliaque. Il y a auſſi un muſcle qu'on appelle *crural*, qui eſt attaché à l'os de la cuiſſe comme le brachial l'eſt à l'os du bras, & qui va s'inſérer au haut du gros os de la jambe.

CRUSCA. Ce mot eſt Italien, & ſignifie le ſon, ou ce qui reſte quand la farine eſt blutée. Il n'eſt en uſage que dans cette phrâſe, l'Académie de la *Cruſca*. C'eſt une Académie établie à Florence pour la perfection de la langue Toſcane. Elle a pris ſon nom de ſon emploi, & de la fin qu'elle ſe propôſe, qui eſt d'épurer la langue Toſcane; & pour ainſi dire, d'en ſeparer le ſon. Sa déviſe eſt un bluteau, avec ce mot Italien, *Il piu bel fior ne coglie*, c'eſt à dire, *Il en recueille la plus belle fleur.* Dans la ſalle où ſe tient cette Académie tout fait alluſion à ſon nom & à ſa déviſe. Les ſiéges ont la forme d'une hotte à porter du pain; leur doſſier celle d'une pêle à remuer le blé; les grandes chaiſes ſont faites en façon de cuves d'oſiér, ou de paille, où l'on garde le blé; les couſſins des chaiſes ſont de ſatin gris en forme de ſacs; les étuis dans leſquels on met les flambeaux, reſſemblent auſſi à des ſacs. C'eſt ce que rapporte Monconis dans ſon prémièr voyage d'Italie.

Le Dictionnaire de la *Cruſca*, eſt un Dictionnaire Italien compôſé par cette Académie.

CRUSTACÉ, ou CRUSTACÉE, adj. Qui eſt couvert d'une écaille. *Cruſtaceus, Cruſtâ tectus.* M. Wodvard, dans ſon hiſtoire naturelle, remarque que pour tous les coquillages & les nautiles, & dans toutes les couches de differentes matières, que l'on tire de la tèrre, il ne ſe rencontre prèſqu'aucun de ces poiſſons *Cruſtacées*, ou couverts d'une écaille, tels que les écreviſſes; dont la raiſon eſt, dit cet Auteur, que ces ſortes de poiſſons étant plus légers que les coquillages, ils ont dû au déluge reſter à la ſurface de la tèrre, après l'affaiſſement des différentes couches, & s'y corrompre, enſorte qu'il n'en eſt demeuré prèſqu'aucun veſtige. Journ. des Sçav.

L'écreviſſe eſt un poiſſon *cruſtacé*, fait à peu près comme le ſcorpion. Andry.

CRUZADE. ſ. f. Monnoye de Portugal, battuë d'abord ſous Alphonſe V. vèrs 1457. dans le tems que Calixte III. y envoya la Bulle d'une croiſade contre les Infidelles. Elle étoit frappée aux armes de Portugal, & portoit une croix ſur le revers, ce qui la fit appeller *cruzade*. Une *cruzade* eſt de la valeur de quarante ſols. Les peuples ont accordé un million de *cruzades* pour l'entretien

tretien des Miniſtres que l'on envoye dans les Cours étrangères, pour celui des garniſons, & pour le payement de quelques dettes contractées durant la guèrre. Le Quien de la Neufv.
En Portugais on dit *Cruzado*, de *crux*, croix.

C R Y.

CRYPTE. ſ. f. Lieu ſouterrain ménagé, pratiqué ſous tèrre, & principalement ſous une Égliſe. *Crypta.* M. Ciampini, dans ſon Traité *De ſacris Ædificiis à Conſtantino M. conſtructis*, en parlant des dehors de l'Égliſe du Vatican, décrit la *crypte* de S. André, celle de Sainte Pétronille, celle de ſainte Marie aux Fiévres, & les *cryptes* de Saint Paul dans la voye d'Oſtie, & de Saint Laurent. Les *cryptes* étoient voûtées. Dans Vitruve c'eſt une partie d'un bâtiment qui répond à peu près à ce que nous appellons câve ou caveau, Juvénal *Sat. V. v.* 106. a pris ce mot pour cloaque, égoût, parceque les égoûts ſont des lieux cachez ſous tèrre, & voûtez, que l'on pratique pour conduire les ordures dans une rivière. L'Abbé de Marolles l'a traduit *Voûte*.
Ce mot vient de κρύπτω, *abſcondo*, je cache, d'où s'eſt fait κρυπτή, *crypta*, une *crypte*, un lieu caché ſous tèrre.

CRYPTO-PORTIQUE. ſ. m. Lieu ſouterrain, & voûté, arc pris par ſous-œuvre dans un vieux mur; & au deſſous du rez de chauſſée. *Crypto-porticus. Crypto-portique* ſe dit auſſi de la décoration de l'entrée d'une grotte, il vient du Grèc κρυπτή, caché, & du Latin *porticus*.

C T E.

CTÉSIPHON. ſ. f. Ville d'Aſie ſur le Tigre, vis à vis de Séleucie. *Cteſiphon.* On croit que *Cteſiphon* fut bâtie par les Parthes, pour l'oppoſer à Séleucie. Pline dit Liv. VI. c. 26. qu'elle fut la capitale du Royaume de Babylone.

C U.

CU. Voyez Cul.

C U A.

CUATI, ou COATI. ſ. m. Animal du Bréſil. Il eſt de la grandeur d'un lièvre. Son poil eſt court, & tacheté; ſes oreilles ſont petites, & aiguës, ſa tête eſt petite. Son muſeau s'allonge dès les yeux. Il eſt long de plus d'un piéd. Il monte ſur les arbres comme un ſinge. Il eſt méchant, & goulu, & ne s'apprivoiſe guères.

C U B.

CUBA. ſ. f. Iſle de l'Amérique, la plus grande des Antilles. *Cuba.* Chriſtophe Colombe découvrit l'Iſle de *Cuba* à ſon ſecond voyage, l'an 1492. & la nomma *Juana*, en l'honneur de la Reine Jeanne, & enſuite Ferdinanda, en l'honneur de Ferdinand Roi d'Arragon. Quelques-uns diſent qu'elle fut encore appellée A & O. Elle a repris ſon ancien nom de *Cuba*, qu'elle conſerve encore aujourd'hui. Sa Capitale eſt Lahavana. Elle eſt dans la mèr du Méxique, & s'étend du couchant au levant, ayant environ 250 lieuës de longueur. Dans ſa moindre largeur elle a douze à quinze lieuës, & quarante dans ſa plus grande. C'eſt dans l'Iſle de *Cuba* que l'on trouve le Caninga, arbre qui a le goût de la canelle & du girofle. On trouve de l'or dans les rivières, & il y a des mines de cuivre très-abondantes. La chair de cochon y eſt la plus ſaine de toutes. Il y a entre la ville de Sant Salvador & celle de Sant Jago, une vallée toute pleine de cailloux ſi ronds qu'on s'en ſert pour des boulets de canon. Il y a des tortuës très grandes. On en tire du gingembre, de la caſſe, du maſtic, de l'aloës, de la ſalſepareille, du ſucre, des peaux, du cuivre, & de l'or.

CUBA, ou CUBE. ſ. f. étoit le nom d'une ancienne Déeſſe des Romains, ainſi nommée de *Cubo*, je ſuis couché; parceque c'étoit la Divinité qui avoit ſoin de ceux qui étoient au lit, qui étoient couchez. On mettoit les enfans ſous la protection de la Déeſſe *Cuba*, & de la Déeſſe Eduſe, & de la Déeſſe Potine, af fin qu'ils bûſſent, qu'ils mangeaſſent, & qu'ils dormiſſent bien.

CUBE. ſ. m. Corps ſolide régulier, qui eſt compoſé de ſix faces quarrées, & qui a toutes ſes faces égales, auſſi bien que ſes angles. On l'appelle auſſi *héxaédre*, à cauſe de ſes ſix faces. *Cubus, quadratum undique ſolidum.* Les dez ſont de petits *cubes*. Une toiſe *cube* eſt un corps qui a une toiſe en tout ſens.
Ce mot vient du Grèc κύβος, qui ſignifie *teſſera*, ou *dé*. La duplication du *cube* eſt un des problèmes fameux recherché inutilement par les Géomètres. Voyez Duplication.
Le *cube* eſt le ſymbole de la fermeté & de la conſtance, & peut faire le corps d'une deviſe.

Un cube qui s'y voit de quatre vents battu,
De ſon âme immobile éxprime la vertu. P. Le Moine.

En Arithmétique on appelle *cube*, le produit d'un nombre quarré lequel eſt multiplié. *Cubus.* Ainſi le quarré 25. étant multiplié produit le *cube* 125. dont la racine cubique eſt 5.
On appelle auſſi un nombre *cube*, celui qui eſt multiplié deux fois, l'une par ſa racine, & l'autre par ſon produit. C'eſt la troiſième puiſſance de l'Algébre. 64. eſt un nombre *cube* produit par la multiplication de quatre qui eſt ſa racine, ce qui fait ſeize de ſon quarré: & multiplié de rechef par quatre fait 64. qui eſt ſon *cube*.
Cube, eſt auſſi quelquefois adjectif, & ſignifie Cubique. *Undique, ex omni parte quadratus.* Un piéd *cube*, une toiſe *cube*, ſont les meſures des corps ſolides. Ce muid contient tant de piéds *cubes* d'eau. Ce rempart a tant de toiſes *cubes* de tèrre.

CUBÉBE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. Fruit qu'on apporte de Java, qui eſt une Iſle des Indes Orientales. Ce ſont des grains qui reſſemblent en forme & en groſſeur au poivre rond, qui croiſſent entaſſez de même que les bayes de lièrre, & qui ont une petite queuë. Leur goût eſt âcre & aromatique. Les habitans de Java les font bouillir, avant que de les vendre, afin qu'on ne les puiſſe ſemer dans d'autres païs. L'arbre qui les porte eſt ſemblable au pommier, & a ſes feüilles qui approchent de celles du poivre. Les *cubébes* fortifient tous les viſcères, & ſur tout le cèrveau. On en met en divèrſes compoſitions.

CUBIQUE. adj. Qui appartient au cube, qui en a la figure. *Ex omni parte quadratus.* Quelques Anciens ont attribué à la tèrre la figure *cubique*. Un piéd *cubique*. Les nombres *cubiques*, ſont ceux qui ſe peuvent ranger en cubes, comme 8, ou 27, dont les côtez ſont 2, & 3, & les bâſes ſont quatre & neuf. Tout nombre *cubique* multipliant un autre nombre *cubique*, produit un autre nombre *cubique*. La *racine cubique*, eſt un nombre lequel étant multiplié par lui-même produit celui dont il eſt la *racine cubique*. Par éxemple, la *racine cubique* de 125 eſt 5, parceque 5 multipliant ſon quarré 25, produit le cube 125. En tèrme d'Anatomie on ne dit point *cubique* pour marquer ce qui a la forme de cube, mais cuboïde. Voyez ce mot.

CUBITAL, ale. adj. maſc. & f. Qui eſt de la grandeur d'une coudée. Qui appartient au coude. *Cubitalis.* Une meſure, une ſtatuë *cubitale*. Ce tèrme eſt en uſage parmi les Anatomiſtes, qui appellent *cubital* extèrne, *cubital* intèrne, deux muſcles du bras, dont le dèrniér eſt le prémiér des fléchiſſeurs, qui eſt placé le long de l'os *cubitus*, & qui eſt en dedans du bras; raiſons pour leſquelles on lui a donné ces deux noms. Il prend ſon origine du condile inférieur & intèrne de l'humerus, & couché le long de la partie inférieure de l'os du coude, il paſſe par deſſous le ligament annulaire, & va s'inſérer par un gros tendon au petit os du carpe, qui eſt ſitué ſur les autres. Le *cubital* éxtèrne eſt le prémiér des extenſeurs. Son nom lui vient de ce qu'il eſt placé le long de l'os *cubitus*; & extérieurement. Il prend ſon origine de la partie poſtérieure du coude, paſſe ſous le ligament annulaire, & va s'inſérer à la partie ſupérieure & extèrne de l'os du métacarpe qui ſoutient le petit doigt.

CUBITUS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Cubitus.* Ce mot eſt Latin, mais on l'a introduit dans la langue Françoiſe, les Chirurgiens s'en ſervent en parlant & en écrivant. L'os *cubitus* eſt cet os du bras qui s'étend depuis le coude juſqu'au carpe.

CUBITUS. ſ. m. Voyez Coude. C'eſt un os du bras. En Anatomie *cubitus* eſt plus en uſage que coude, & cela ôte une amphibologie.

CUBOÏDE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Os du piéd qui a la forme d'un cube. *Cuboides.* Ce mot eſt Grèc, & vient de κύβος, *cubus*, *cube*; & εἶδος, forme, & ſignifie, qui a la figure d'un cube. Le *cuboïde* eſt quarré, & a preſque la figure d'un cube. Quelques-uns le nomment *Multiforme*. Il eſt ſitué au devant du *calcaneum*, auquel il eſt joint par une ſupèrficie inégale; il s'articule encore avec le ſeptième os du tarſe, & ſi on l'éxamine ſeul on lui trouve ſix faces, comme à un dé. Dionis.

CUBOCUBIQUE. Tèrme d'Algébre. C'eſt la neuvième puiſſance des nombres, ou un nombre multiplié huit fois par luimême. Ainſi le nombre de 512 eſt un *cubocubique*, dont la racine eſt deux multiplié huit fois.

C U C.

CUCA. Eſt une plante, ou arbriſſeau du Pérou, que les Indiens préfèrent à l'or, à l'argent & aux pièrreries, & qu'ils cultivent avec grand ſoin. On en fait ſécher les feüilles, qu'on tient dans la bouche ſans les avaler, & elles fortifient tellement le corps, que les manœuvres qui l'ont dans la bouche travaillent un jour entièr ſans manger. Elle guérit les vieilles bleſſures, & ulcères, où les vèrs commencent à ſe mettre, comme auſſi le mal de dents, & les raffermit, & il s'en fait un ſi grand commèrce, que le revenu de la Cathédrale de Cuſco provient de la dîme de ces feüilles. C'eſt un arbriſſeau de la hauteur d'un homme

me, de la groſſeur de la vigne, qu'on appuye ſur des échalas, qui a peu de branches, mais beaucoup de feüilles, extrêmement déliées, larges d'un poûce, & ſemblables à celles de l'arbouſiér, mais quatre fois plus minces. On la cueille trois fois l'année. Sa ſenteur n'eſt pas fort agréable, & ne laiſſe pas d'être bonne.

CUCCICAPIGI. ſ. m. Tèrme de relation. Portiér du Sèrrail. Voyez Capigi.

CUCCINC IMBROORBASSI. ſ. m. Officiér de la Maiſon du Grand Seigneur, prémiér Écuyer de ce Prince. *Primus ſtabuli Magiſter apud Turcas.* Le *Cuccing Imbroorbaſſi* en l'abſence de l'Imbroorbaſſi, c'eſt-à-dire, du Grand Écuyer, commande la petite Écurie, tant pour les chevaux de ſelles, que les mulets, chameaux, & autres bêtes de voiture qui portent l'équipage de l'Empereur quand il eſt en campagne, & de même dans le Sèrrail. Il a ſoin encore de faire fournir les fourrages & munitions à ceux à qui il en eſt dû, pour leurs chevaux, ou autres voitures.

CUCIOFERA. ſ. f. Plante qui eſt décrite par Théophraſte, & qu'il dit être ſemblable à la palme à l'égard du tronc & des feüilles: elle en eſt différente en ce que la palme ne fait qu'un ſeul tronc, au lieu que la *cuciofera* étant un peu élevée de tèrre en fait deux, qui en font chacun deux autres, & produiſent enſuite beaucoup de petites branches. Son fruit eſt aſſez gros pour remplir la main; rond, doux, & de bon goût, ſans être en grappe comme celui du palmiér. Il eſt jaûnâtre comme un coin, auquel il reſſemble aſſez, excepté qu'il n'eſt pas cotonné, & que ſa chair eſt nèrveuſe. Son noyau eſt gros comme une noix, de forme quadrangulaire, large deſſous, pointu au bout, de même couleur que les coquilles d'aveline, & couvèrt d'une autre plus grande coquille, qui eſt dure & velüe, & de couleur rouſſe & noirâtre.

CUCUFAT. ſ. m. & nom propre d'homme. *Cucuphas.* La mémoire de S. *Cucufat*, que le vulgaire de France appelle en quelques endroits S. Couquenfat, en d'autres S. Cougat, & encore autrement, a été célébrée par le Poëte Prudence, *Periſteph. hymn.* 4. *v.* 33. Il ſouffrit le martyre l'an 304. Baillet, ou vèrs l'an 300. Le Martyrologe d'Eſternach le nomme *Locufas*, & *Cucubas*; celui de S. Vandrille *Loqumfas* & *Quoquofas*; celui de Corbie *Logunfas*, & *Cucufas*; & celui de Corbie une fois *Cuentas*, ſelon que l'a lû Florentinius. Au Martyrologe imprimé par Plautin en 1564. il eſt nommé *Cuxupas* dans l'éloge de Sainte Eulalie. Son nom n'a pas moins de divèrſité en François, ſelon la différence des lieux où on l'honore; *Cogat*, *Cougat*, *Couquefat*, *Couquenfat*, *Quiquenſat*, *Quiquefat*, *Guiquefat*, *Guiguefat*, *Guignefat*, *Guignefort*, *Guignefort*, *Gunefort*, *Gunifort*, *Gounifort*, & même tout court *Fort.* Chastelain, *au* 15e *de Fevr. p.* 656.

CUCULE. ſ. m. & f. C'étoit autrefois une eſpéce de cappes, ou chappes de Voyageurs, qu'on appelloit auſſi *coules*, ou *goules*, ou *gules*, dont le nom a paſſé depuis aux Moines pour ſignifier leur froc & leur chappe. *Cucullus.* Les Religieux de Ciſteaux appellent encore *coules* leurs chappes. Ils n'imaginèrent point de moyen plus prompt que de prendre des habits de Moines, & la tête envelopée d'une *cucule*, & le corps couvèrt du reſte de l'aſſortiment, ils partirent à pied de Florence. Le Noble. Le mot de *cucule* dans cet exemple eſt féminin. Quelques-uns, comme Chorier, *hiſt. de Dauphiné* L. X. *p.* 662. confondent *cucule* & capuchon.

Ce mot vient de ce qu'on portoit autrefois des habits rebordez ſur le cou & ſur les manches, de peaux rouges teintes de gueules, qu'on nommoit par cette raiſon *gules*, *goules*, *caules* & *cucules*, du mot approchant de *cuſculium*, qui ſignifie *graine d'écarlate.* S. Bèrnard condamne ces peaux de gueules ſur les habits.

CUCURBITACÉ, ÉE. adj. Qui doit ſe dire des plantes qui étendent çà & là leurs branches, qui ſont tendres, & le plus ſouvent garnies de vrilles par le moyen deſquelles ces plantes s'attachent aux corps qui leur ſont voiſins. *Cucurbitaceus.* Leurs fleurs ſont ou ſtériles, ou fertiles. Celles-ci noüent, & donnent des fruits charnus de différente figure, & qui renfèrment intérieurement pluſieurs ſemences applâties, & placées dans trois ou quatre loges, ou même dans un plus grand nombre. Ces ſemences ont ordinairement une amande blanche & douce, & ſont la plûpart du nombre de celles qu'on nomme froides majeures. La Citrouille, le Potiron, le Melon, le Concombre, &c. ſont plantes *Cucurbitacées. Planta Cucurbitacea, à Cucurbità ſic dicta*, parce qu'elles ont toutes un rapport conſidérable avec la Calebaſſe, ou la Courge, qui doit être miſe à la tête de cette famille. Quelques-uns diſent *Cucurbitacée*, tant au maſculin qu'au féminin, & jamais *Cucurbitacé* maſculin.

CUCURBITE. ſ. f. Tèrme de Chymie. Vaiſſeau de tèrre, ou de vèrre, où on met les matières qu'on veut diſtiller. *Cucurbita.* Il y en a auſſi d'étain & de cuivre étamé. Lorſqu'on veut faire quelque diſtillation on y adapte un chapiteau de vèrre qui a une embouchure proportionnée, & un bèc. La *cucurbite* ſert auſſi à d'autres opérations.

CUCURMA. ſ. m. Plante. Voyez Curcuma. C'eſt ainſi qu'il faut écrire, & non pas *cucurma*, comme quelques-uns font mal-à-propos.

CUE.

CUEILLE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un des lez, ou des bandes de toile qui compôſent une voile.

CUEILLETTE. ſ. f. Récolte des blez, des fruits, des rentes, & autres droits qui compôſent le revenu d'une tèrre, d'une métairie. *Meſſis*, *frugum collectio.* On donne les baux à fèrme pour ſix ou neuf ans; c'eſt-à-dire, pour autant de *cueillettes*, de dépoüilles de fruits.

La Quintinie & Liger diſent que *cueillette* ſignifie non pas la récolte, mais le tems de la récolte; & Liger aſſure qu'on dit en ce ſens, Nous approchons de la *cueillette* des fruits. La *cueillette* des fruits eſt venuë.

Cueillette, ſe dit auſſi d'une quête de la récepte d'une contribution volontaire qu'on fait pour quelque œuvre pie, pour quelque néceſſité publique. *Collecta.* Le Marguilliér de village eſt celui qui fait la *cueillette* pour le Prédicateur, pour la réfection de l'Égliſe.

Cueillette, en tèrmes de Marine, eſt l'amas de différentes marchandiſes, qu'un Maître de navire chèrche & reçoit de divèrs particuliérs pour faire le chargement de ſon vaiſſeau, qui de cette manière eſt dit chargé à *cueillette* ſur l'Océan; on dit *au quintal* ſur la Méditèrranée.

CUEILLEUR. ſ. m. Celui qui cueille. *Qui fructus decerpit, legit ex arboribus. Legulus* ſe dit de celui qui cueille des olives, ou des raiſins. On le dit en cette phrâſe provèrbiale, Il eſt toûjours trouſſé comme un *cueilleur* de pommes.

Cueilleur d'or de Paillolles. C'eſt ainſi que les Ordonnances appellent ceux qui tirent de l'or des torrents & des fleuves qui en entraînent. Boizard.

CUEILLIE. ſ. f. Tèrme de Maçon. C'eſt une traînée de plâtre étendu le long d'une régle, qui ſert de repère pour lambriſſer, enduire de niveau, faire à plomb les piédroits des portes, des cheminées, des croiſées.

CUEILLIR. v. act. *Je cueille*, *je cueillois*, *je cueillis*, *j'ai cueilli*, *je cueillerai*, & non pas *je cueillirai*, comme prétend Vaugelas. Ménage, Bouh. *Que je cueille*, *que je cueilliſſe*, *je cueillerois.* Il ſignifie, Détacher avec la main des fruits, des fleurs, des hèrbes de leur tige, de leurs branches. *Carpere*, *decerpere*, *legere.* On *cueille* des fleurs au printems, & des fruits en automne. Il ne faut pas *cueillir* des rôſes, quand on ne veut pas ſe mettre au hazard de ſe picquer.

Ce mot vient du Latin *colligere.*

Cueillir, ſe dit auſſi des gros fruits, quand on parle en général de ce qu'on en a retiré dans une récolte, dans une vendange, *colligere.* L'été a été ſec, on n'a pas *cueilli* beaucoup de blé, mais en récompenſe on *cueillera* beaucoup de bon vin.

On dit auſſi, qu'on a prépoſé un homme pour *cueillir* la dîme, pour en faire la recette, l'enlevement des gèrbes. *Cueillir* les aumônes; pour dire, en faire la cueillete, la récepte.

Cueillir, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. Il a bien *cueilli* des palmes, des lauriérs; pour dire, Il a bien acquis de la gloire, il a bien fait des conquêtes. *Metere palmas*, *laureas*; *gloriam*, *laudem conſequi*, *comparare.* Il a *cueilli* le fruit de ſes travaux. Nous ne *cueillons* point de palmes qui ne ſoient mêlées de fleurs d'orange. Voit. Virgile a *cueilli* ſes plus belles fleurs dans Homère. Charp. Il a *cueilli* un baiſer ſur ſa bouche. On dit auſſi, qu'on a *cueilli* la fleur de la virginité d'une fille; pour dire, qu'on a eû ſon pucelage.

Ils cueillent *les fruits amoureux*
Que le Ciel avoit fait pour eux. Voit.

Cueilli, ie. part. & adj. Il a la ſignification de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

On dit en Maçonnerie, qu'une porte ou une croiſée eſt *cueillie* en plâtre, quand ſur le mur ſimplement hourdi on fait une petite bordure de plâtre, qu'on applique avec la régle, afin de ſervir de niveau & de régle pour enduire le tableau de la porte, ou de la croiſée.

CUEILLOIR. ſ. m. Petit paniér long d'environ un piéd, large de cinq à ſix pouces, n'ayant point d'anſes, & fait pour l'ordinaire d'oſiér vèrd aſſez groſſièrement rangé. C'eſt dans ces ſortes de *cueilloirs* que les gens de la campagne apportent au marché leurs prunes, ceriſes, groſeilles &c. La Quint. *Qualus*, *caniſtrum*, *calathus.* Un *cueilloir* de ceriſes, de prunes, de groſeilles, &c. Apporte ce *cueilloir* pour y mettre des ceriſes. J'ai beſoin de ce *cueilloir* pour mettre des figues. Liger.

CUENÇA. ſ. f. Ville Épiſcopale de la Nouvelle Caſtille en Eſpagne, ſituée ſur de hautes montagnes fort rudes appellées *La ſierra*

ſierra de Cuença. Elle ſe nomme en Latin *Concha*. M. L'Abbé Chaſtelain dans ſon Martyrologe au 28e de Janv. p.434. & 445. dit toujours *Couenque*, au lieu de *Cuença*. Alphonſe IXe grand-pere maternel de S. Loüis, ayant pris ſur les Maures la Ville de *Couenque* en Caſtille, y fit ériger un Evêché. Les Chanoines de *Couenque* &c. Je ne ſçai où il a pris ce mot. Nous diſons *Cuença*, comme en Eſpagnol.

CUI.

CUJAVA. ſ. m. Terme de Relation. Eſpéce de chaiſe fermée en uſage aux Indes. On en met deux ſur un chameau, une d'un côté, & une ſeconde de l'autre, comme nous mettons ici des paniers, ou des manes ſur des chevaux, on renferme dedans les femmes, & on s'en ſert pour les tranſporter d'un lieu en un autre ſans qu'on les voye. *Sella Indorum geſtatoria*. Aſt-kan voulant ſurprendre la citadelle de Doltabad, & la mettre entre les mains du Mogol ſon maître, feignit un mécontentement, & ſe réfugia chez le Roi de Viſapour, à qui il demanda la permiſſion de ſe retirer avec dix ou douze de ſes femmes, & autant de gens à lui, dans la Citadelle de Doltabad; l'ayant obtenuë, il y entra avec huit ou dix chameaux, les deux *cujavas* qui ſont de côté & d'autre du chameau étant bien fermez, ſelon la coutume, afin que l'on ne puiſſe voir les femmes que l'on met dedans; mais au lieu de femmes, on avoit mis deux ſoldats dans châque *cujava*, tous gens d'exécution, tels qu'étoient auſſi ceux qui conduiſoient les chameaux. Ainſi il leur fut aiſé d'égorger la garniſon, qui n'étoit pas ſur ſes gardes, & de ſe rendre maîtres de la place. TAVERNIÉR, *Voyage des Ind. T. II. L. I. C. 9.*

CUJAVIE. ſ. f. Province de la Grande Pologne. *Cujavia*. Elle a au nord le Duché de Pruſſe, au couchant le Palatinat de Kaliſk, au midi ceux de Lancici & de Rava, & au levant celui de Ploczko. La Capitale de *Cujavie* eſt Uladiſlaw.

CUIDER, v. n. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *penſer*. *Putare, cogitare, exiſtimare*. Il *cuidoit* bien faire ſes affaires, il a *cuidé* tout gâter. Il n'eſt plus du tout en uſage, ſi ce n'eſt dans le ſtile burleſque. Le Comte Duc mourir *cuida*. VOIT.

Ce mot vient du Latin *cogitare*. NICOD.

CUILLER, ou CUILLIER. Quelques-uns diſent auſſi CUILLIÈRE, mais ce dérnier eſt le moins bon, & le ſecond eſt le meilleur. ſ. f. Utencile de ménage qui a un creux, ou demi-globe concâve, qu'on nomme *cuilleron*, & qui eſt par un bout attaché à un manche. *Cochlear, cochleare*. Il ſert à tranſporter, ou à remuer des chôſes liquides, & particulièrement à la table, pour manger du potage, des pois, de la crême, des fraiſes, des autres chôſes liquides & menuës; à la cuiſine, pour dreſſer de la ſouppe, & autres mèts. Il ſert aux Ciriers à vèrſer de la cire; aux Fondeurs à vèrſer du plomb & des métaux. En grand volume, il ſert à vuider des ſables, &c. Un étui de table contient la *cueiller*, la fourchette, & le couteau.

Pour payer le pain qu'il mange,
Ses fourchettes & ſes cuillers
Retournent ſur le pont au Change. MAIN.

Quelques Auteurs écrivent *cueiller*; mais ſelon l'uſage le plus ordinaire, & la prononciation généralement reçûë, ce premier *e* eſt inutile, & mal ajouté. Car on ne prononce point la premiére ſyllabe de ce mot, comme celle de *cueillette*, *cueillir* &c. où l'on met un *e* entre l'*u* & l'*i*; mais on prononce ſimplement l'*u* & l'*i* comme dans *cuider*, *cuir*, *cuiraſſe* &c. L'uſage de la *cueiller* pour adminiſtrer la communion aux Laïques eſt une preuve de l'attention pleine de reſpect (qu'ont les Orientaux) pour les Sts myſtères. L'opinion commune des Grècs eſt que la coutume en fut établie par S. Jean Chriſoſtôme, & quoique cette Tradition ne ſoit pas cèrtaine, au moins l'antiquité de cette pratique eſt inconteſtable, puiſque les Neſtoriens & les Jacobites la conſervent pareillement, ce qui fait voir qu'elle eſt plus ancienne que les ſchiſmes de ces deux ſectes. Tous les Auteurs qui en ont parlé conviennent que la communion donnée de cette manière a été introduite pour prévenir l'effuſion du calice, précaution fort inutile, & qui ne peut venir dans l'eſprit à ceux qui ne croyent pas qu'il contienne autre chôſe que du vin, & que les Proteſtans n'ont jamais priſe. Le nom de λαβὶς, qui ſignifie une pincette, & qui fait alluſion au charbon que le Chérubin prit ſur l'autel pour toucher les lévres d'Iſaïe, fait aſſez voir l'opinion qu'ils en ont, auſſi bien que la conſervation qu'ils en font, dans laquelle ſelon le Rituel du Patriarche Gabriel, il eſt dit qu'*elle ſervira à contenir les membres* ou les parties *du corps de J. C.* RENAUDOT.

CUILLER A CANON, en matière d'Artillerie, c'eſt une feüille de cuivre arrondie de différente groſſeur, qui ſert à retirer la gargouſſe d'un canon.

CUILLER A BRAI, eſt une grande *cuiller* de fèr pour prendre le brai chaud.

CUILLER DE POMPE, c'eſt un inſtrument de fèr acéré, & trenchant, avec lequel on creuſe les pompes.

CUILLER. Coquille longue, ou poiſſon à têt dur. ROND. *Concha longa*.

CUILLER. Oiſeau ſemblable au héron, horſmis qu'il a le bec en forme de *cuiller*. BEL. On l'appelle autrement Palle. Voyez ce mot.

CUILLERÉE. ſ. f. Plein une cuiller. *Cochlear cumulatum*. Ce malade n'a pris qu'une *cuillerée* de gelée de boüillon. Il ne faut qu'une *cuillerée* de vinaigre pour faire une chopine d'oxycrat.

CUILLERÉE. Hèrbe. *Cochlearia*. POMEY.

CUILLERON. ſ. m. La partie creuſe de la cuiller attachée au manche, & qu'on met dans la bouche, quand on mange. *Cochlearis pars cava*. Il y a des *cuillerons* en ovale, comme ceux qui ſervent à table; d'autres ronds, comme ceux de la cuiſine; d'autres avec un bec, comme ceux des Ciriérs, &c.

CUIR. ſ. m. Peau des animaux qu'on courroye, & qu'on prépare pour ſervir à divèrs uſages, particulièrement à faire des bottes, des ſouliérs, à couvrir des carroſſes, des meubles, des livres, &c. *Corium*. Tous Marchands ſont obligez de porter leurs *cuirs* à la Hale aux *cuirs*. Les *cuirs* de Hongrie ſont faits de peau de cheval; ceux Ruſſie de peaux de vaches, ceux de Marroc ou de marroquin, de mouton. Le *cuir* d'un âne eſt le meilleur pour faire du chagrin. Il y a pluſieurs ſortes de Marchands de *cuir*. Les Tanneurs vendent les gros *cuirs* paſſez à la tannerie. Les Corroyeurs préparent le *cuir* avec des graiſſes pour le rendre plus maniable. Les Peautiers vendent des peaux de mouton de toutes ſortes de couleurs, des peaux pour faire des gands, & des peaux de truye pour couvrir des coffres, & des livres d'Égliſe. Les Mégiſſiers préparent les peaux de mouton, & en ôtent la laine. Il y a auſſi des Marchands de marroquin de vache de Ruſſie, & mouton de Limoges, qui n'ont point de grain. De l'autre côté on appelle *cuirs vèrds*, les *cuirs* qui n'ont aucune préparation, & tels qu'ils ſortent de deſſus le corps. Les Romains ſe ſervîrent dans les commencemens de monnoye de *Cuir*. Philippe de Commines dit qu'après les levées faites pour la rançon du Roi on fut obligé de ſe ſervir en France d'une monnoye de *cuir*, où il y avoit ſeulement un petit clou d'argent. Un Arrêt du Conſeil de 1640. attribuë deux muids de ſel aux Tanneurs de Paris pour la fabrique des *cuirs* de Hongrie. Mr. de la Mare, dans ſon Tr. de Police L. V. T. XX. C. 10. traite de ce qui regarde la ſalaiſon & la conſervation, la vente & le débit des *cuirs* des abatis des Bouchérs.

Le mot *cuir* vient du Latin *corium*; qui, ſi l'on en croit Rochefort, s'eſt dit pour *Carium*, de *caro*, chair, parcequ'il couvre la chair.

CUIR, ſe dit plus particulièrement de la peau du corps humain. *Cutis, pellis*. Cette femme a le *cuir* doux & fort uni. Mr de la Chambre s'eſt ſervi ſouvent de ce mot en ce ſens. Les Médecins appellent la gale, les dartres, &c. maladies du *cuir*.

CUIR BOUILLI. C'eſt une préparation de *cuir*, qui n'appartient qu'aux Gainiérs & Fourreliérs par les réglemens de Police, qui font bouillir le *cuir* avec pluſieurs gommes, réſines & colles, dont ils font un ſecrét entre eux. *Corium decoctum, coctum*.

On dit figurément & provèrbialement, Rire entre *cuir* & chair, Jurer entre *cuir* & chair; pour dire, Rire, jurer en ſoi-même, ſans ôſer éclater, ſans en faire rien paroître au dehors. On dit auſſi, Faire du *cuir* d'autrui large courroye; pour dire, Faire largeſſe aux dépens d'autrui. Ce provèrbe eſt tiré du Latin, *De alieno corio ludere*. On appelle ironiquement un Savetiér, un Orfévre en *cuir*. On appelle un viſage de *cuir* bouilli, un viſage extrêmement laid.

CUIRASSE. ſ.f. Arme déffenſive faite d'une lame de fèr fort battu, qui couvre le corps depuis le cou juſqu'à la ceinture, tant par devant que par dèrrière. *Lorica*. Les Piquiérs ſont armez d'un pot & d'une *cuiraſſe*. C'eſt un bon corps de *cuiraſſe* qui eſt à l'épreuve. On dit auſſi, Cent *Cuiraſſes*; pour dire Cent Cavaliérs: mais en ce ſens il ne ſe dit qu'au plurier, & eſt un peu vieux. *Centum loricati equites*. Les Cavaliérs ne prîrent une *cuiraſſe* que vèrs l'an 1300. LE GENDRE.

Quelques-uns tiennent que ce mot a été dit par corruption de *cuciraſſe*, parcequ'elle couvre le corps. D'autres le dérivent de *cuir*, ou de *coriaceus*, parceque les armes déffenſives étoient faites anciennement de cuir.

CUIRASSE, ſe dit quelquefois pour Cuiraſſiér. *Eques loricatus*. Comme Mazarin étoit fort ami de Picolomini, maintenant Archevêque de Sienne, il fit grande liaiſon avec ſon frère, qui étoit lors Major de Cavalerie dans le Regiment de Papenhein, lequel lui perſuada de prendre une Compagnie de *cuiraſſes* dans le même Régiment. MASCUR.

On

On dit provèrbialement, Endoſſer la *cuiraſſe*; pour dire, Embraſſer la profeſſion militaire. *Militiam ſequi.*

CUIRASSER. v. act. Couvrir, revêtir, armer d'une cuiraſſe. *Loricâ induere*, *Armare*. On va *cuiraſſer* toute la Cavalerie.

CUIRASSÉ ÉE. part. & adj. Qui a une cuiraſſe. *Loricâ protectus*; *loricatus*. Lorſqu'il y avoit des Picquiérs dans les compagnies d'Infanterie, ils étoient *cuiraſſez*. Toute la Cavalerie Allemande eſt *cuiraſſée*. Saint Dominique le *Cuiraſſé*, ou l'Encuiraſſé, eſt un Saint de l'onzième ſiécle, ainſi nommé, parce-qu'il portoit toujours une cuiraſſe de fèr par pénitence. Saint Pièrre Damien ſon ami a écrit ſa vie.

CUIRASSIÉR. ſ. m. Cavaliér armé de cuiraſſe. *Loricatus eques*. Les Allemands font grand état des *Cuiraſſiérs* de l'Empereur. Il y a en France un régiment de *Cuiraſſiérs*. Ce mot ſe dit auſſi d'un ſimple fantaſſin qui porte la cuiraſſe & la pique. *Loricatus*.

CUIRE. v. act. & n. *Je cuis*, *tu cuis*, *il cuit*, *nous cuiſons*, *je cuiſis*, *j'ai cuit*, *je cuirai*, *que je cuiſe*, *que je cuiſiſſe*, *je cuirois*. Donner aux alimens une préparation convenable par le moyen de la chaleur, pour les rendre plus faciles à digérer. *Coquere*, *concoquere*. On le dit tant de ce qui ſe cuit dans le pot avec de l'eau, que de ce qu'on rôtit à la broche, dans le four, ſous la cendre, ou d'autre manière; & tant des chôſes ſolides, comme le pain, les viandes, les fruits, que des liqueurs, comme le vin, les ſyrôps, &c. Il faut que les viandes *cuiſent* à petit feu pour être bonnes. Il faut qu'elles ſoient pourries de *cuire* pour faire de bonne gelée. *Percoquere*. Le ſecrèt d'un Cuiſinier, c'eſt de faire *cuire* à-propos les viandes. Les pois ne *cuiſent* pas bien dans de l'eau de puits.

CUIRE, ſignifie auſſi Digérer; & ſe dit de cette ſeconde préparation des alimens qui ſe fait dans l'eſtomac pour les rendre propres à être convertis en nôtre ſubſtance. *Coquere*. L'eſtomac s'appelle indigeſte quand il ne *cuit* pas bien les viandes. Il faut que la chaleur naturelle *cuiſe* bien les humeurs pour entretenir la ſanté.

CUIRE, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qu'on employe à d'autres uſages quand on en veut rendre la conſiſtence plus épaiſſe, ou en faire ſortir tout-à-fait l'humidité. Ainſi on dit *Cuire* du fil, de la ſoye, de la colle; *cuire* de la chaux, du plâtre. En Orient les briques ſe *cuiſent* au ſoleil, en France dans des fourneaux.

CUIRE, ſe dit auſſi en parlant de cette préparation que la chaleur donne naturellement aux fruits. Le ſoleil *cuit* les raiſins, les melons & les figues, &c.

CUIRE, ſe dit quelquefois abſolument du pain en particuliér. Ce Boulengér *cuit* deux ou trois fois par jour. A la campagne tous les bourgeois *cuiſent* à la maiſon. Il eſt deffendu de *cuire* les jours de Fêtes ſolennelles. C'eſt une grande ſervitude d'aller *cuire* au four bannal.

CUIRE, ſe dit hypèrboliquement d'une chaleur ou douleur exceſſive qu'on ſouffre. *Uri*. Le ſoleil eſt ſi ardent en cette ſaiſon, qu'on *cuit* dans cette campagne. Ceux qui ſouffrent une grande migraine, diſent que la tête leur *cuit*.

CUIRE, ſe dit auſſi des ardeurs éxtraordinaires qui viennent des playes, des éxcoriations, fluxions, inflammations, &c. qui cauſent une douleur ſemblable à celle que cauſe le feu qui touche quelque partie. *Urere*, *dolorem afferre*, *creare*. Une playe qui eſt expôſée à l'air *cuit* davantage, que quand elle eſt bandée. Quand le pus ſe forme dans une playe, cela *cuit* beaucoup. Les yeux *cuiſent*, quand ils ſont rouges & enflammez.

CUIRE, ſe dit figurément dans le ſtile ſimple & enjoué, des mauvaiſes ſuites des affaires, qui cauſent de la douleur & du repentir. *Dolere*. Il a dit une parole, il a fait une ſottiſe qui lui *cuira* longtems. Oh! qu'il vous en *cuira*. BENS.

On appelle un boute-tout-*cuire*, un goinfre qui ne trouve rien de mauvais, qui veut manger en une fois tout ce qu'il y a dans une maiſon; qui n'épargne rien pour faire bonne chère. *Helluo*. Il eſt très-bas.

On dit provèrbialement & par menace, vous viendrez *cuire* à nôtre four; pour dire, vous aurez quelque jour affaire de moi.

CUIT, ITE. part. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Coctus*. Du pain *cuit*. De la viande *cuite*. Du vin *cuit*. De la crême *cuite*. Son rhume n'eſt pas encore *cuit*. Les humeurs ne ſont pas *cuites*.

On dit provèrbialement, Il eſt trop *cuit*, ou aſſez *cuit*, pour manger cru, quand on a telle impatience de manger, qu'on ne veut pas donner le loiſir à la viande de *cuire*. On dit auſſi, qu'un homme eſt *cuit*, qu'il eſt fricaſſé; pour dire, que ſa fortune eſt ruinée, que ſon crédit, que ſa réputation ſont perdus. On dit auſſi qu'il n'a pas la tête bien *cuite*, pour dire, qu'il eſt un peu extravagant, qu'il n'eſt pas aſſez meur. On dit auſſi, qu'un homme a du pain *cuit*; pour dire, qu'il a beaucoup de bien, qu'il ſe peut paſſer de travailler. On dit encore, Trop gratter *cuit*, trop parler nuit; pour dire, qu'il faut s'abſtenir de ſe gratter, & de parler. On dit encore d'une place mal fortifiée, qu'on la prendroit avec des pommes *cuittes*; & auſſi de celui qu'on menace de battre, Je lui rendrai le viſage plat comme une pomme *cuitte*.

CUISANT, ANTE. adj. Qui cuit facilement. *Coctivus*. Ces pois ſont biens *cuiſans*, ils ſe cuiſent en peu d'heures. On ne trouve pas que ce mot ſoit en uſage en ce ſens.

CUISANT, ſe dit auſſi des chaleurs éxceſſives, & véhémentes. *Urens*. Le ſoleil eſt bien *cuiſant* en cette ſaiſon. Ce feu eſt bien *cuiſant* & bien ardent. On le dit auſſi au contraire du froid. Voilà un froid bien âpre, bien *cuiſant*; un vent bien *cuiſant*. On le dit encore des autres chôſes qui cauſent de la douleur. La goutte, la pièrre, ſont des maux bien *cuiſans*.

CUISANT, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, pour ſignifier, Douloureux, ſenſible. *Acerbus*, *moleſtus*. Le péché laiſſe des remords & des ſoucis *cuiſans*. Son *cuiſant* déſeſpoir ſe changea en une tranquillité pleine d'horreur. S. RÉAL. Combien de *cuiſans* déplaiſirs travèrſent ſouvent la fortune la plus tranquille? ABAD. Les Philoſophes ont fait conſiſter la fermeté d'âme à recevoir ſans émotion les chagrins les plus *cuiſans*, & à regarder d'un air tranquille les pèrtes les plus douloureuſes. S. ÉVR.

> *Qui peut dire les ſoins* cuiſans
> *Qui travaillent les Courtiſans?* ID.

> *Je ſens au fond du cœur mille remords* cuiſans. CORN.

> *L'amour n'a point de peine, & de tourment,*
> *De feu* cuiſant, *ni de cruel martyre,*
> *Que de bon cœur je ne vouluſſe élire*
> *Pour vos beaux yeux qui me vont conſumant.* VOIT.

CUISINE. ſ. f. La partie du logis où on cuit & où on prépare les viandes. *Culina*. Les bourgeois ont des ſervantes de *cuiſine*. Les Grands ont des Écuyérs de *cuiſine* pour leur préparer à manger. Il y a auſſi une *cuiſine* ſur les vaiſſeaux. Dans les vaiſſeaux de guèrre on la place ordinairement au fond de câle, dans les vaiſſeaux marchands ſous le premiér pont, quelquefois dans le château d'avant, ou aux côtez, &c. Chaque nation ſuit en cela ſes vûës particulières.

> *La beauté, les attraits, l'eſprit, la bonne mine,*
> *Echauffent bien le cœur, mais non pas la* cuiſine. CORN.

Ce mot vient de *cucina*, qui ſe trouve pour *coquina* dans les anciennes Glôſes. MÉNAGE.

Les Italiens diſent en leur langue *cucina*. *Il grande apparecchio della cucina.*

Coquina ſe prononçoit *cokina*, d'où s'eſt fait *cukina*, qui eſt la même chôſe que *cucina*. Pour *coquina*, le P. Pezron prétend qu'il eſt pris du Celtique *queguin*; mais il eſt au moins douteux ſi *queguin* n'eſt pas plûtôt du Roman formé du Latin *coquina*. On trouve auſſi dans la baſſe Latinité *coquina*, & *cocinarius*, pour dire *cuiſiniér*. Voyez *Acta SS. April. T. III. p.* 223. *E.*

On appelle batterie de *cuiſine*, tous les utenciles de cuivre & de fèr qui ſervent à faire cuire, rôtir, griller, ou autrement préparer les viandes. *Vaſa coquinaria*. Couteaux de *cuiſine*, tâble de *cuiſine*, linge de *cuiſine*.

CUISINE, figurément, ſignifie le fonds deſtiné pour la dépenſe de la *cuiſine*, ce qui ſert à la faire ſubſiſter. *Sumptus ad alendam culinam neceſſarii*. Toutes les Communautez commencent leur établiſſement par le bâtiment de la *cuiſine*, c'eſt-à-dire, à avoir un fond de quoi vivre. Les galants ſont ſouvent aller la *cuiſine*, rouler la *cuiſine* de leurs amies. La *cuiſine* eſt froide en cette maiſon, on y fait mauvaiſe chère. On dit, Rûer en *cuiſine*, pour dire Goinfrer. Il eſt bas.

CUISINE, ſe dit auſſi pour le métiér de Cuiſiniér, pour l'art d'apprêter les viandes. *Ars coquinaria*. Cet homme entend bien la *cuiſine*. Nous ſommes venus faire la *cuiſine* pour les noces.

> *Et Malhèrbe & Balzac ſi ſçavans en beaux mots,*
> *En* cuiſine *peut-être auroient été des ſots.* MOL.

On appelle chez le Roi *cuiſine bouche*, le lieu où on prépare les viandes pour ſa table, *Culina menſa regia*; *cuiſine du commun*, celle où on prépare pour les Officiérs, *Domeſticorum menſa culina*.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt fort chargé de *cuiſine*; pour dire, qu'il eſt fort gras, & ſur tout qu'il a un gros ventre. *Valde obeſum eſſe.*

CUISINER. v. n. Sçavoir faire la cuiſine, apprêter à manger. *Coquinariam artem exercere*. On a mis ce garçon chez un Traiteur pour apprendre à *cuiſiner*. Il *cuiſine* fort bien. Il eſt de peu d'uſage.

CUISINIÉR, IERE. ſubſt. Qui fait la cuiſine dans une maiſon.

ſon. *Coquus, coqua.* Il y a des livres intitulez, le Grand *Cuiſinier*, le *Cuiſinier* François, &c. Les Traiteurs doivent être reçus Maîtres *Cuiſiniers*: c'eſt une Maîtriſe particulière différente des Rôtiſſeurs & des Pâtiſſiers. Leurs titres ſont de *Maîtres Queux & Porte-chappes.* Les *Cuiſiniers* ont réduit en art & en méthode le ſecrèt de flatter le goût, & de faire manger au delà du néceſſaire. LA BRUY. On donne ſouvent le ſurnom de *Cuiſinier*, *Coquus*, à Martial, ſoit parceque lui, ou ſon père l'avoient été; ſoit parce qu'il parle ſouvent de ſauce & de bonne chère.

On appelle provèrbialement un mauvais *Cuiſinier*, un *Cuiſinier* de Heſdin qui a empoiſonné le Diable.

CUISSART. ſ. m. Arme défenſive de l'homme de guèrre, qui eſt attachée au bas du devant de la cuiraſſe pour deffendre les cuiſſes. *Femoris tegumentum ferreum.* Les *cuiſſarts* n'ont commencé d'être en uſage que vèrs l'an 1300. LE GENDRE, *Mœurs des Franç. p.* 104.

CUISSE. ſ. f. Partie du corps de l'homme, ou des animaux à quatre piéds, & des oiſeaux, qui eſt entre la jambe ou jarret, & le tronc du corps. *Femur.* On a donné différens noms aux différentes parties de la *cuiſſe*. Le devant de ſa partie ſupérieure ſe nomme l'*aine*, *inguen*, le côté de dehors la *hanche*, *coxa*, *coxendix*, & le dèrrière la *feſſe*, *Clunis*. Sa partie inférieure & poſtérieure s'appelle *jarret*, *poples*, de *poſt*, & *plico*, parce qu'il ſe plie par dèrrière; & l'antérieure s'appelle *genou*, *genu*, qui vient du Grec γόνυ, ſignifiant *angle*. L'os de la *cuiſſe* eſt le plus grand & le plus fort de tous les os du corps humain, parce qu'il en porte tout le fardeau; d'où vient qu'il a été auſſi appellé *femur*, du mot Latin *fero*, qui ſignifie *porter*. Les Payens croyoient que Bacchus étoit né de la *cuiſſe* de Jupiter, où il avoit été enfermé. On eſtime la *cuiſſe* dans les beccaſſes, & l'aile dans les pèrdrix.

Ménage, après Saumaiſe, dérive le mot François *cuiſſe* du Latin *coſſa*, qu'on a dit pour *coxa*.

On dit au Manège, les aides des *cuiſſes*, quand le Cavalier eſt ſi adroit, qu'en ſèrrant ou remuant les *cuiſſes* il fait obéir le cheval à ce qu'il lui demande. *Femorum motu equum regere, moderari.*

A la boucherie on appelle la *cuiſſe* de bœuf, la partie de dèrrière du bœuf qui ſe diviſe en quatre, le *cimiér*, le *gîte*, la *culotte* & le *trumeau*.

On appelle auſſi *cuiſſes*, cèrtaines parties ou diviſions de fruits coupez par quartiers. Une *cuiſſe* de noix. *Quadripartita in nucleo diſtinctionis pars quælibet.*

On dit, Accoler la *cuiſſe* à un homme, quand on le va ſaluer à ſon arrivée en deſcendant de cheval, quand on commence à l'embraſſer par la *cuiſſe*. *Alicui deſcendenti ex equo gratulari, blandiri.*

CUISSES, en termes de Vèrrerie, ſont des manières de piliers qui ſupportent la couronne, & l'arche.

Les Sèrruriers appellent *cuiſſes de grenouilles*, cèrtains anneaux de clefs, qui ſont limez, & arrondis, enſorte que ce qui touche la tige eſt plus menu que le milieu de l'anneau, lequel eſt partagé avec la lime par une eſpèce de ciſelure qui forme comme les deux *cuiſſes*.

CUISSE DE TRIGLYPHE. Tèrme d'Architecture. C'eſt la nèrvure, la côte élevée entre deux glyphes ou cavitez dans un triglyphe. Vitruve l'appelle *Femur*.

CUISSE-MADAME. ſ. f. Eſpèce de poire. *Pyrum Onychinum.* La *Cuiſſe-Madame* eſt une eſpèce de Rouſſelet, la figure & le coloris y conviennent aſſez bien: elle a la chair entre tendre & caſſante, accompagnée d'une eau aſſez abondante, un peu muſquée, & fort agréable quand elle eſt bien meure. Elle vient à l'entrée de Juillet. Son arbre fait de fort beaux buiſſons; il eſt très-difficile à ſe mettre à fruit, mais auſſi ſont-ils mèrveilleuſement dès qu'ils ont commencé. LA QUINT. L'arbre & le fruit porte ce nom, comme en tous les autres noms ſemblables.

CUISSON. ſ. f. Action de la chaleur qui ſèrt à cuire. *Coctura.* On a tant payé chez cet Hôtelier pour la *cuiſſon* des viandes qu'on a apporté de chez lui toutes prêtes. Les viandes doivent être ſèrvies dans une cèrtaine fleur de *cuiſſon* qui paſſe en un moment. CITRI.

CUISSON, ſe dit auſſi paſſivement de la douleur que cauſe une brulure, une inflammation, une playe, une excoriation. *Urens doloris ſenſus.* Il ſent une grande *cuiſſon* dans l'œil, dans les reins, dans les uretères.

On appelle dans le ménage, le pain de *cuiſſon*, celui que font & que cuiſent à la maiſon les domeſtiques, à la différence de celui qu'on va prendre chez le Boulanger. *Panis domi coctus, coctus à domeſticis.*

CUISSOT. ſ. m. Ce mot ſe dit en parlant de cèrf, ou d'autre pareille bête ſauvage, & ſignifie la cuiſſe. *Ferinæ femur.* Il m'a fait préſent d'un *cuiſſot* de cèrf. Ce *cuiſſot* de chevreüil ſera bon en pâte. On dit auſſi *cuiſſot* de dinde, de chapon, &c.

CUISTRE. ſ. m. Valet de Pedans, ou de Prêtres, & de gens de Collége, qui leur ſèrt à faire cuire leur viande. *Clericorum, ludi magiſtrorum famulus & coquus.* On le dit auſſi de tous les pauvres écoliers qui ſont en ſèrvice. J'ai entendu parler d'un cèrtain *Cuiſtre*, qui devint grand pèrſonnage en faiſant trois métiers tous enſemble, & ſi je ne me trompe le bon homme Crucé prit occaſion d'en compoſer ce diſtique,

Ilias in genibus, ſpumat manus una lebetem,
Una veru verſat, tres agit ille viros. MASCUR.

Pluſieurs dérivent ce mot de l'Allemand *kuſter*, qui ſignifie un *ſerviteur d'Egliſe*. Mais il vient plûtôt du Latin *coquere*.

CUITE. ſ. f. Cuiſſon. *Coctura.* Ce Boulengér a tant de vogue, qu'on ne peut avoir de ſon pain que de la ſeconde, ou troiſième *cuitte*. Il fait cinq ou ſix *cuittes* par jour.

On le dit auſſi du degré de cuiſſon. *Coctura.* La *cuitte* de ces briques n'a pas été aſſez forte. La *cuitte* de la chaux, du vèrre, ne ſçauroit être aſſez ardente. Les Chymiſtes tiennent que le ſuccès de leurs opérations dépend de la *cuitte*, de la manière de donner le feu pendant la *cuitte*.

CUIVRE. ſ. m. Airain, métal qu'on tire de pluſieurs mines de l'Europe, mais particulièrement de Suède. *Æs cyprium.* Il eſt dur, ſec & peſant, & le plus ductile après l'or & l'argent. Il abonde en vitriol & en ſouffre. Les Chymiſtes l'appellent *Venus*, croyant qu'il a du rapport à cette Planète. Ils diſent qu'il eſt compoſé d'un ſouffre mal digéré, d'un mèrcure jaûne & d'un ſel rouge. On le trouve en poudre, & en pièrres, leſquelles on lave bien pour les nettoyer d'une tèrre qui eſt mélée. On les fait fondre enſuite par de grands feux, & l'on jette la matière fonduë dans des moules. C'eſt le *cuivre* ordinaire. Pour le rendre plus pur & plus beau, on le fait refondre une ou deux fois; il s'en ſepare à chaque fuſion quelques parties groſſières & terreſtres. On l'appelle alors *cuivre de roſette*, & en Latin *æs peloſum*. Toute la fonte ou la bronze eſt faite de *cuivre* avec quelque mélange d'étain, ou d'antimoine. Le *cuivre* jaûne eſt un mélange de *cuivre* avec de la calamine, qui eſt une tèrre jaûne qu'on trouve vèrs le païs de Liége, avec laquelle on le fond, & il augmente ſon poids de dix pour cent. On l'appelle auſſi *letton*, & en Latin *aurichalcum*, comme qui diroit *æs aureum*. On en fait la plûpart des urenciles du ménage & de cuiſine. On reblanchit le *cuivre* jaûne avec de l'eſprit d'arſenic & d'orpiment. Pline dit qu'il y a du *cuivre* naturellement blanc, & qu'il ſe trouve au deſſous de la mine d'argent.

On appelle *cuivre vierge*, celui qui ſort de la mine, qui n'a point été fondu.

Les Chymiſtes appellent *ſafran de Vénus*, celui qui ſe fait de lames de *cuivre* ſtratifiées avec du ſel décrépité en poudre dans un creuſet, quand on les a éteintes dans l'eau, & ratiſſées avec des broſſes de fèr. Ce ſafran eſt très-rouge, & on en fait des emplâtres pour mondifier les playes & les ulcères. On a prétendu que l'eſprit de Vénus étoit un véritable alkaeſt capable de diſſoudre totalement les pèrles, les coraux, les yeux d'écreviſſe, plus facilement que tous les autres diſſolvans, ſans rien pèrdre de ſa force; mais l'expérience y eſt contraire. On donne auſſi le nom de *ſafran de Vénus* à l'*æs uſtum*. On appelle le vèrd de gris, ou rouillure de *cuivre*, *ærugo*. Le *cuivre* rouge fondu avec 22 à 23 livres d'étain fin par quintal eſt appellé *métal*, & c'eſt celui dont on fait les cloches. Quand le *cuivre* rouge & le jaûne ſont fondus enſemble quintal pour quintal, alors on l'appelle bronze, & on en fait les figures, les ſtatuës, & les autres ornemens. Dans la Province de Sokien à la Chine il y a un lac, diſent les Chinois, dont l'eau eſt vèrte, & qui change le fèr en *cuivre*. P. LE COMTE.

M. Beker, prémier Apoticaire du Roi de Dannemark, croit qu'il eſt dangereux pour la ſanté de manger ou de boire des chôſes acides dans des vâſes d'argent commun, où il y a beaucoup de *cuivre*, & plus dangereux encore de ſe ſèrvir dans ces occaſions de vaiſſeaux de *cuivre*. Les Médecins Indiens font grand cas du talc, & du *cuivre* jaûne, qui conſume, à ce qu'ils diſent, les humeurs les plus viſqueuſes, & qui lève les obſtructions les plus opiniâtres. LET. CUR. ET ÉDIF. *Tom. IX.*

Ce mot de *cuivre* vient du Latin *cuprum*, ainſi appellé, *quaſi æs Cyprium*, parcequ'il a été trouvé prémièrement en l'Iſle de Chypre, comme dit Pline.

CUIVRE DE CORINTHE, ce métal ſi fameux étoit un alliage d'or, & d'argent, où le *cuivre* l'emporte. *Æs Corinthiacum.* Ce mélange ſe fit à l'embraſement de Corinthe. Les differens métaux fondus formèrent un alliage fortuit qui a gardé le nom de cette ville ſaccagée. Savot a parlé exactement du *cuivre de Corinthe*, & il en marque trois eſpèces; l'une où l'or eſt le métal dominant

dominant ; l'autre où l'argent prédomine, & la troiſiême où l'or, l'argent, & le *cuivre*, ſont en égales portions. Il prétend même qu'on imitoit le vrai *cuivre de Corinthe* en alliant ces trois métaux. Chez les Médailliſtes le *cuivre*, dans la diſtinction des ſuites de médailles, dont les cabinets ſont compôſez, a l'honneur de porter le nom de bronze. On voit pluſieurs médailles de *cuivre* rouge dès le tems d'Auguſte, qu'on range parmi le moyen bronze. Il y en a auſſi de *cuivre* jaûne parmi le grand & le moyen bronze.

CUÎVRETTE. ſ. f. C'eſt une petite anche de cuivre qu'on applique ſur les baſſons où hautbois, lorſque leur longueur empêche de les emboucher commodément. *Lingula ex ære cyprio.* On appelle auſſi *cuivrette*, le petit morceau de cuivre ſur lequel on attache & on lie les petits morceaux de cuivre qui compôſent une anche.

CUL.

CUL. ſ. m. Ouvèrture extérieure du dèrniér boyau, par où l'animal décharge ſes excrémens. *Anus, podex, culus.* On l'appelle autrement l'*anus*, le *ſiége*, le *fondement*.

Cul, ſe prend auſſi pour les feſſes. *Nates, clunes.* Un poſtillon a ſouvent le *cul* écorché, la raye du *cul* écorchée. On lui a donné cent coups de piéds au *cul*. Cet enfant s'eſt mis à *cul* nud.

Cul, ſe prend en général pour les parties honteuſes, quánd on les découvre, & pour toute la partie du dèrrière. Il a montré le *cul* ; pour dire, Il a tourné le dos, il s'eſt enfui. *Terga vertere.*

On dit d'un brâve Officiér d'armée, qu'il a toûjours le *cul* ſur la ſelle ; pour dire, qu'il eſt vigilant, qu'il eſt toûjours à cheval. *Semper equo inſidens.* A la ville, on le dit de celui qui eſt aſſidu à l'étude, à ſon travail, qui eſt ſédentaire. On l'appelle autrement *cul de plomb*.

On dit auſſi d'un Capitaine d'une armée, qu'il a été arrêté ſur *cul* ; pour dire, tout court, & qu'on l'a empêché de paſſer outre. *Repentè.* On le dit auſſi des autres obſtacles qu'on met à la pourſuite des affaires. On alloit faire adjuger cette tèrre, mais des lettres d'État ont arrêté ſur *cul* le pourſuivant.

On dit au jeu, Joüer à *cul* levé, dans les jeux où on ne peut joüer que deux, lorſque celui qui pèrd quitte la place à un troiſiême pour joüer à ſon tour. On dit auſſi, Joüer à couppe-*cul*, quand on joüe à la charge de ne point donner de revanche. On appelle au Lanſquenet un couppe-*cul*, quand celui qui a la main tire ſa carte la prémière, & pèrd toutes les autres.

Qu'ils ſe gouvèrnent comme au jeu,
Quand on leur couppe-cul *qu'ils modèrent leur feu.*

Nouv. choix de vèrs.

Cul, ſe dit figurément du fond ou de la partie inférieure d'un vaiſſeau. *Fundus*, ou de ſon arrière, *Puppis, poſtica pars.* Le *cul* d'un vèrre, d'une bouteille. Le *cul* d'un chapeau, c'eſt la forme d'un chapeau ; ſa capacité. Le *cul* d'un chauderon, le *cul* d'un paniér.

Mettre un tonneau ſur *cul*, c'eſt-à-dire, le vuider, & le renvèrſer après. *Dolium, cadum invertere, vertere.* On dit auſſi, Boire ſur le *cul* d'un tonneau, pour dire, ſe ſèrvir d'un tonneau renvèrſé au lieu de table.

On dit ſur la mèr, Mettre *cul en vent* ; c'eſt-à-dire, Mettre vent en poupe, ſans voiles, ou autrement, par un gros tems. *Puppim ventis obvertère.* Les Matelots appellent *cul de pot* double, ou ſimple, cèrtains nœuds qu'ils font au bout des cordes.

On appelle un *cul* de baſſe foſſe, un *cul* de Couvent, le lieu le mieux gardé, le plus reſſèrré d'un Couvent, le plus bas d'une priſon. *Locus in carcere depreſſior.*

Cul, ſe dit auſſi figurément du dèrrière de quelques chôſes. *Tergum.* On foüette les couppeurs de bourſe au *cul* d'une charrette. Le *cul* d'une aiguille, eſt le dèrrière, le trou où on paſſe le fil. *Foramen acus.* Le *cul* d'un artichaud eſt la partie de dèrrière qui touche la tige. *Cinara ima pars.*

Cul-bas. ſ. m. Sorte de jeu de cartes qui ſe joüe à cinq ou ſix pèrſonnes, plus ou moins.

Cul de lampe, ſe dit non ſeulement de la partie éxtérieure & plus baſſe de la lampe ; mais auſſi par comparaiſon des ornemens d'architecture & de menuiſerie, qu'on met aux voutes & aux planchers, pour finir & tèrminer le deſſous d'un ouvrage, & qui ont la figure de l'éxtrémité d'une lampe. *Teſtudinicatus lucernæ fundus.* On appelle *cul de lampe*, une eſpéce de pendentif qui tombe des nèrvûres des voûtes Gothiques. *Pendens à fornice gothico ornamentum teſtudineatæ lucernæ fundo ſimile.* On le dit auſſi en Imprimerie de ces figures qu'on met pour remplir les pages à demi-vuides, *Impreſſa typis imagiuncula teſtudineatæ lucernæ fundi in morem deſinens*, & encore de ces lignes qui aboutiſſent en pointe à la fin d'un Chapitre, ou d'un Traité, qui ne vont pas juſqu'au bout de la page. *Cul de lampe en encorbellement*, eſt une ſaillie de pièrres rondes par leur plan qui porte en encorbellement la retombée d'un arc doubleau, d'une tourelle, d'une guérite, &c.

Cul-de-four. Voûte ſphérique. On appelle *cul-de-four* en pendentif, une voûte ſpérique rachetée par quatre fourches, ou pendentifs, & qu'on nomme auſſi pendentif de Valence. *Teſtudo. Cul-de-four* de niche, la fèrmeture cintrée d'une niche ſur un plan circulaire.

Cul de Jatte, eſt un homme impotent, qui n'a ni jambes, ni cuiſſes, dont il ſe puiſſe aider, & qui marche ſur le *cul* enfèrmé dans une jatte. *Captus cruribus ideoque coactus ſedere ſemper tamquam in gabata.* Le Poëte Scarron avoit pris le ſurnom de *cul de jatte*, parce qu'il étoit paralytique, & étoit toûjours dans une chaiſe.

Cul de poule, ſe dit par comparaiſon d'une petite grimace qui ſe fait, quand on avance les lévres en rond pour faire la moüe, parce que cela répreſente un *cul de poule. Affectata quadam labrorum projectio.* On le dit auſſi, quand on joint les cinq doigts de la main enſemble, enſorte qu'ils ne faſſent qu'une pointe. *Coacti in unum eundem apicem quinque digiti.*

Cul de sac, ſe dit non ſeulement au propre du fond d'un ſac, mais encore il ſignifie un bout de ruë qui n'a d'entrée & d'iſſuë que d'un côté ; qui n'a point d'iſſuë d'un côté. *Angiportus, angiportum.*

Cul de sac Royal. Tèrme de Géographie. C'eſt le principal & le meilleur port de la Martinique, il eſt défendu par un bon fort.

Cul blanc. Oiſeau qui fréquente les rivières, gris par deſſus, & blanc par deſſous. Il eſt bon à manger. On l'appelle *Cul blanc*, à cauſe de la blancheur des plumes de ſon croupion. Le *Cul blanc* n'a qu'un petit cri lorſqu'on le fait partir. Il ne fait pas un vol fort long, & ne s'éléve pas beaucoup, volant ſeulement à fleur d'eau. Il eſt un peu plus petit que la béccaſſine. La couleur de ſon pennage eſt d'un gris cendré, mais les grandes plumes des ailes ſont un peu obſcures. Le ventre, les cuiſſes, & généralement toutes les parties de deſſous ſont blanchâtres. Son béc eſt noirâtre, long & menu, ſes jambes noirâtres auſſi, & pas ſi longues que celles de la béccaſſine. On dit qu'il ſe cache pendant les jours caniculaires, & qu'il revient auſſitôt qu'ils ſont paſſez.

Il y a encore trois autres eſpéces de *culs-blancs*. La prémière s'appelle Vitrec. Voyez ce mot.

La ſeconde eſt un oiſeau un peu plus petit que le Vitrec, & un peu plus grand qu'un paſſereau. Sa tête, ſon cou, ſon dos, les petites plumes de ſes ailes, ſa poitrine & ſon ventre, ſont d'un roux jaûnâtre, plus coloré ſur le dos, & plus clair par la poitrine. Ses yeux ſont noirs ; derrière les yeux il a une tache noire aſſez grande, qui a la figure d'un croiſſant. Son béc eſt d'une moyenne longueur, grêle & noir. Les grandes pennes de ſes ailes ſont pareillement noires, & jaûnâtres à leurs éxtrémitez, ainſi que les plumes de ſa queuë. On l'appelle en Grèc *Oenanthe*, & en Latin *Vittiflora*.

La troiſiême eſpéce eſt commune en Italie. *Oenantha, Vittiflora Italica.* Cet oiſeau a lé béc très-aigu, & une façon d'oreilles aſſez grandes. Sa tête eſt d'une couleur cendrée, qui tîre ſur le brun ; ſon dos eſt de pareille couleur, mais il eſt marqué de taches plus noires. Son ventre eſt tacheté de marques de couleur de rouille. Sa gorge, ſa poitrine, & le reſte de ſon ventre, eſt d'un gris cendré, comme l'alouette ; ſes ailes ſont de ſemblable couleur. Celles de leurs plumes qui ſont à l'éxtrémité des côtes ſont plus pâles. Les petites plumes du ſecond rang, qui couvrent les grandes pennes des ailes, ſont ſemées de blanc. Sa queuë eſt longue de trois doigts, & garnie de douze plumes, qui ont châcune une tache blanche à leur éxtrémité, qui eſt placée en dedans reſpectivement de part & d'autre. Elles ſont oppôſées les unes aux autres avec un bel ordre. Les plumes qui garniſſent le croupion ſont de pareille couleur que les autres, mais blanchâtres à l'éxtrémité. Ses ongles ſont grands, robuſtes, & bien proportionnez.

Aux environs de Boulogne en Italie il y a encore un petit oiſeau, qui a la queuë & le cul preſque tout blanc, la tête & le dos d'un jaûne tîrant ſur la roüille, les pennes de ſes ailes moitié noires, & moitié jaûnes ; ſon béc long & brun ; ſa gorge, ſa poitrine & ſon ventre, d'un blanc qui tîre un peu ſur le jaûne. Sa queuë proche du croupion eſt jaûne ; le reſte eſt noirâtre. Les Oiſeliérs l'appellent Strapaſſo. On pourroit l'appeller en Latin *Oenante*, ou *Vittiflora Bononica*.

On appelle populairement *culs-blancs*, les petits mèrciérs qui vont par la campagne vendre de menuës marchandiſes qu'ils portent dans une balle ſur le dos. Dans les Ordonnances ils ſont nommez *Porte-Balle*.

CUL ROUGE. Sorte d'oiſeau. Voyez ÉPEICHE, ou PIC ROUGE.

CUL D'ASNE. ſ. m. Eſpéce de poiſſon, autrement nommé *ortie de mer*.

CUL, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt demeuré entre deux ſelles le *cul* à tèrre ; pour dire, Il a manqué toutes les deux ocaſions de profiter qui s'étoient préſentées. On dit auſſi, qu'un homme en a dans le *cul* ; pour dire, qu'il a fait une grande pèrte, ſoit en procès, ſoit au jeu, ſoit en autre affaire : & on dit auſſi, qu'il eſt à *cul* ; pour dire, qu'il eſt ruiné ſans reſſource. On dit auſſi de celui qui eſt tombé en bas la tête prémière, que la tête a emporté le *cul*. On dit de pluſieurs gens alliez en même famille, qu'ils ſe tiennent tous par le *cul* comme des hannetons : on dit auſſi, comme des Juifs. On dit de celui qui n'oſe achever une affaire, après l'avoir entrepriſe avec bravade, qu'il a montré le *cul*. On le dit même d'un poltron, ou des ſoldats qui fuyent. On dit d'un homme fort crotté, qu'il eſt crotté juſqu'au *cul*. On dit de celui qui marche mal en traînant les jambes, qu'il a le *cul* rompu. On dit auſſi, renverſer *cul* par deſſus tête. On appelle *bout de cul*, un petit homme gros & trapu.

CULANT. ſ. m. Ville de Bèrry qui a titre de Baronie. *Culentum*. La ville de *Culant* eſt ſituée à 4 lieuës de Dunleroy, & à 10 de Bourges, & porte de tems immémorial le titre de Baronie. Elle a donné ſon nom à une des plus illuſtres Maiſons de Bèrry, qui a poſſédé cette Baronie juſqu'en 1582. que Jean de *Culant*, Seigneur de Brecy, la vendit à Jean de Beaufort, Marquis de Canillac. Voyez la Thaumaſſière, Hiſt. de Bèrry L. IX. C. 6. & ſuiv.

CULASSE. ſ. f. C'eſt la partie du canon compriſe entre les tourillons, & l'extrémité de la piéce où elle eſt renfèrmée de métal & la plus épaiſſe. *Ferrea fiſtulæ cauda, poſtica pars*. Elle comprend la lumière, la platte-bande, & le bouton. On a trouvé l'invention de faire des canons qu'on charge par la *culaſſe*.

CULASSE, ſe dit auſſi des autres armes à feu. On démonte les mouſquets par la *culaſſe*. Elle tient au canon par une vis.

On dit provèrbialement, qu'une femme eſt renforcée ſur la *culaſſe*, quand elle a les hanches larges, & de groſſes feſſes.

CULASSE. Ce mot ſe dit auſſi du dèrrière d'un vaiſſeau. *Tergum navigii*. POMEY.

CULATTE. ſubſt. fém. Eſt le dèrrière du canon, la partie qui eſt au delà de la lumière, de l'âme ou du noyau, & qui aboutit à un gros bouton rond de métal. *Poſtica tormenti pars pone ſcutulam*.

CULBUTE, ou CULEBUTE. ſ. f. Saut périlleux, où les pieds font le tour du corps, tandis que la tête eſt en bas. *Applicato in terram capite totius corporis volubilitas, corporis rotati ſaltus*. Les baladins font pluſieurs *culbutes* tout de ſuite. Pourquoi a-t-on établi ces exèrcices, & de quoi ſèrvent à la vèrtu tous ces ſauts, & toutes ces *culbutes* ? ABLANC.

CULBUTE, ſignifie auſſi une chûte qui met en danger d'être bleſſé. *Prolapſio in caput*. Il eſt chû du haut du rempart, il a fait une étrange *culbute*.

> *Je n'ai rien fait ni vû de tout ce qu'on m'impute ;*
> *Sans doute le défunt a fait la* culebute,
> *Badinant ſur nos dos, & d'un eſprit jaloux*
> *S'efforçant ſottement à nager comme nous.*
> NOUV. CHOIX DE VÈRS.

CULBUTE, ſe dit figurément des chûtes morales. *Lapſus, prolapſio*. Sa fortune étoit fort élevée, elle a fait une grande *culbute* quand on l'a renvèrſée.

CULBUTE, ou CULEBUTE, ſe dit auſſi d'un nœud de rubans de couleur que les jeunes Demoiſelles portent prèſque ſur le dèrrière de la coëffe-cornette. Cette *culebute* s'appelle auſſi une *renvèrſe*. *Tænia occipiti impoſita*, ou *tænia poſtica*.

CULBUTER, ou CULEBUTER. Vèrbe actif. Faire tomber, renvèrſer quelqu'un d'un lieu haut, le mettre en danger de ſe bleſſer. *Aliquem pronum in caput dejicere*. Les ennemis étoient entrez dans la demie-lune, mais on les a *culbutez* & renvèrſez dans le foſſé cul par deſſus tête.

CULBUTER, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Abattre, détruire : mais on ne le dit qu'en riant. *Dejicere, evertere*.

> *La mort qui ſe plait à la lute ;*
> *Et qui les plus forts* culebute. MÉNAGE.

CULBUTER, eſt auſſi quelquefois neûtre, & ſignifie, Tomber en faiſant la culbute. *Pronum in caput volvi*. Il fit un faux pas, & *culbuta* le plus plaiſamment du monde. Les petits enfans *culbutent* ſouvent.

CULBUTÉ, ÉE. part. & adj. *Volutus, provolutus, prolapſus, dejectus*.

CULE. Tèrme de Marine. C'eſt un commandement pour dire *recule*, par aphérêſe, ou le retranchement de la prémière ſyllabe.

CULÉE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt une groſſe maſſe de pièrre qui ſoutient la voute de la dèrnière arche d'un pont, & toute ſa pouſſée. *Moles ſaxea cui pontis arcus ultimus totiuſque vis pontis incumbit*. On appelle auſſi *culée*, ou *butée*, la palée de pieux qui retient les pièrres dèrrière ce maſſif.

CULÉE D'ARC-BOUTANT. Dans l'Architecture c'eſt un piliér fort & ſolide qui ſoutient la voûte des grands bâtimens, par éxemple des Égliſes, en recevant les retombes des arcs boutans d'une Égliſe.

CULÉE. Tèrme de Mèr. Donner des *culées*, ſe dit lorſque le vaiſſeau qui touche à tèrre, ou ſur le ſable, donne des coups de ſa quille ſur le fond. *Navis in terram impreſſio*.

CULEMBACH. ſ. m. *Culembachium*. Ville du Cèrcle de Franconie, en Allemagne, capitale d'un Marquiſat de même nom, ſituée au confluent des deux ſources du Mein. Le Marquiſat de *Culembach* eſt borné au couchant par l'Évêché de Bamberg, au midi par le Tèrritoire de Nuremberg, au levant par le Palatinat de Bavière, & par la Bohême, & au nord par le Voigtland, qui eſt une partie du Cèrcle de la Haute Saxe. *Culembachius tractus, ager, pagus. Marchionatus Culembacenſis*. Le Marquiſat de *Culembach* eſt la partie ſupérieure du Burgraviat de Nuremberg, dont le Marquiſat d'Ohſpach eſt l'inférieure. Voilà pourquoi on les appelle la Principauté inférieure, & la Principauté ſupérieure. MATY.

CULER. v. n. Tèrme de Marine. C'eſt aller en arrière.

CULERON. ſ. m. Tèrme de Selliér & de Bourreliér. *Poſtilena*. C'eſt la partie de la croupière qui eſt faite en rond, & ſur quoi poſe la queuë du cheval.

CULIER. ſ. m. Gros boyau que les Médecins appellent *colon*, qui eſt celui où s'arrêtent & ſe figurent les gros excrémens. Il eſt ſitué entre le *cæcum* & le *rectum*. Voyez COLON.

CULIÈRE. ſ. f. C'eſt une piéce platte, creuſée en rond, ou en ovale, de peu de profondeur, avec une goulette, qui reçoit l'eau d'un tuyau de deſcente, & la conduit dans un ruiſſeau de pavé. *Cavatus vel in orbem vel in ovatam figuram lapis, cujus per canaliculum exceptus e fiſtulis imber in incile pavimentatum deducitur ; cavatus in orbem*, ou *ovum lapis*.

CUILAGE, ou CUILIAGE. ſ. m. Droit obſcéne & injuſte uſurpé par les Seigneurs, & établi par une bizarre coutume, qui leur donnoit la prémière nuit des nouvelles mariées. *Delibatio pudicitiæ, violatio, defloratio virginitatis*. On prétend que ce droit, qui choque le bon ſens & les bonnes mœurs, fut établi par Éven Roi d'Écoſſe, & aboli par Malcolm III. & convèrti en une preſtation. L'uſage de ce droit a cauſé quelquefois des révoltes des ſujets contre leur Seigneur : aujourd'hui ce droit eſt aboli par tout, & peutêtre en quelques endroits convèrti en autre chôſe. Il y a encore en quelques endroits des Seigneurs qui ont des droits qui ont quelque chôſe d'obſcéne & de bizarre, mais qui n'approche pas de ce qui vient d'être rapporté. Voyez De Laurière ſur Ragueau.

CULM, ou CULME. ſ. f. Petite ville de la Pruſſe Royale, capitale du Palatinat de *Culme*. *Culmia*. Les Chevaliérs de l'Ordre Teutonique en jettèrent les fondemens l'an 1233. & la fortifièrent enſuite contre les irruptions des Pruſſiens. L'Évêque de *Culme* fut d'abord ſuffragant de l'Archevêque de Riga ; mais en 1466. on le reſtitua à celui de Gneſne. Depuis comme la ville a été prèſque ruinée par les guèrres, il a été transféré à Colmenſée, ville du même Palatinat.

CULOT. ſ. m. Celui qui eſt le dèrnier reçu, ou le plus jeune dans quelque corps, ou quelque compagnie. *Aliquam in ſocietatem recentiſſimus omnium aggregatus*. Le Doyen d'un corps a bien de l'avantage & de l'honneur, mais il voudroit ſouvent changer contre le *culot*, le dèrnier reçu. En Anjou on dit *cloſcul*. On appelle en pluſieurs endroits *culot* le plus petit des petits des animaux qui ont mis bas, & qu'on croit être le dèrnier ſorti du ventre de la mère : on le dit auſſi des petits des oiſeaux de celui qu'on croit être le dèrnier éclos.

CULOT, eſt auſſi le petit rond qui forme la plus baſſe extrémité d'une lampe d'Égliſe. *Fundus lucernæ teſtudineatus*.

CULOT, en tèrmes d'Architecture & de Sculpture, eſt un ornement reſſemblant à une tige, ou à un cornet, d'où naiſſent des feüillages : on employe cet ornement dans les groteſques, & dans les cabinets, pour porter quelque piéce curieuſe.

CULOT, en tèrmes de Chymie & de Fonte, eſt la piéce de métal fondu qui ſe trouve au fond du creuſet, & qui en garde la figure quand il eſt refroidi, c'eſt-à-dire, qu'il eſt rond & un peu pointu par enbas.

CULOT, en tèrmes d'Orfévres, ſe dit des parties rondes de pluſieurs ouvrages, ou de leurs parties inférieures : comme des rechauts à *culot*. Les caſſolettes doivent être marquées au *culot*, au baſte,

baſte, au dôme & au chauderon; les lampes aux cotes, au chapiteau, & au *culot*, qui eſt ce petit rond qui forme la plus baſſe extrémité des lampes d'Égliſe.

CULOT, ſe dit auſſi d'un creuſet à fondre de l'or & de l'argent. *Catillus in quo liquatur aurum.* POMEY.

En tèrmes de Monnoye, *culot* n'eſt point un creuſet, mais les matières qui reſtent au fond du creuſet, quand on affine l'or ou l'argent, comme on le va voir par les éxemples ſuivans. Quand l'argent eſt fondu, & que le troiſième feu qu'on y a donné eſt paſſé, on découvre le fourneau, on y laiſſe refroidir le creuſet ſans y toucher, on le retire enſuite; on le caſſe, & on y trouve un *culot* dont le fond eſt d'argent fin, & le deſſus de craſſes de ſalpêtre avec l'alliage de l'argent, & même quelque partie d'argent que le ſalpêtre y a attirée pendant l'opération. BOIZARD. On fait fondre après cela le *culot* d'argent fin dans un autre creuſet, &c. ID. Quand on a laiſſé refroidir le creuſet où l'on a fondu l'or & jetté l'antimoine néceſſaire, on le retire, on le caſſe, & on trouve un *culot* dont le fonds eſt d'or fin, & le deſſus de craſſes d'antimoine avec l'argent & le cuivre de l'alliage, & même quelques parties d'or que l'antimoine a auſſi attirées pendant l'opération. Il eſt à remarquer que bien que l'or de ce *culot* ſoit fin, il eſt néanmoins de couleur griſâtre, & eſt ſi aigre & ſi caſſant qu'on le réduiroit facilement en poudre avec le marteau, parceque l'antimoine lui communique ſes qualitez. ID. Pour retirer le plomb, l'argent & le cuivre dont ces *culots* ſont compôſez, on ſe ſert d'une manière de fourneau qu'on appelle Reſſuage. Quand on veut ſéparer les métaux des *culots*, ce que l'on appelle faire reſſuer les *culots*, on fait un feu de charbon pour bien recuire la caſſe, on fait une grille avec des buches au deſſus du reſſuage; cette grille n'eſt pas de fèr, parce que l'ardeur du feu feroit que le cuivre des *culots* s'y attacheroit; on met les *culots* ſur cette grille, on fait un feu clair deſſous, qui fait allumer le charbon, qui eſt lardé entre les pavez dont le reſſuage eſt compôſé. Quand les *culots* ſont bien échauffez, le plomb & l'argent ſe fondent prèſque en même tems, & coulent dans la caſſe; mais comme le cuivre eſt plus difficile à fondre, il reſte ſur la grille, & on voit les reſtes des *culots* pèrcez comme des éponges, aux endroits dont le plomb & l'argent ont été détachez par l'action du feu. On retire après cela les reſtes des *culots*, on les fait fondre, & on les met en lingots. ID. Je n'ai point trouvé *culot* dans le ſens dont parle Pomey cité ci-deſſus.

A la Boucherie on appelle *culot*, le dèrrière du cimièr de bœuf qui contient depuis les tranches juſqu'à la queuë, *Tergum bovinum.*

CULOTTE. ſ. f. Eſpéce de haut de chauſſe court & ſèrré, où l'on attache quelquefois des bas, des canons, des ringraves. *Quoddam braccarum genus.* On a promis à ce valet un juſtaucorps, & une *culotte*. *Bracca.*

CULOTTE, ſignifie auſſi des trouſſes de Page qui ſont ſèrrées & pliſſées, & qui ne couvrent que le haut des feſſes. *Breves & complicatæ Epheborum caligæ.* C'eſt auſſi le haut de chauſſe des Chevaliérs de l'Ordre du Saint Eſprit, & celui que les gens d'armes portoient autrefois à chéval.

CULOTTE. Tèrme de Fleuriſte. Il ſe dit de l'anémone; c'eſt la moitié de deſſous de grandes feüilles, qui eſt la plus proche de la queuë, & qui eſt d'ordinaire de différente couleur que le bout de ces grandes feüilles. *Pars ima calicis.* La *culotte* aide à connoître quand une anémone doit augmenter en coloris. CULTURE DES FLEURS.

CULOTTE, ou CALOTTE. Tèrme d'Arquebuſiér. L'un & l'autre ſe dit, mais *culotte* eſt le plus uſité. C'eſt un fèr délié, rond, & creux en manière de petite *calotte*, que l'on attache au bout de la poignée d'un piſtolet. On en fait auſſi d'autre métal. Polir la *culotte*, ou la *calotte* d'un piſtolet.

CULOTTIN. ſ. m. Eſpéce de haut de chauſſe qui eſt étroit & juſte ſur la cuiſſe, qui ſèrre par le bas, & qui quelquefois a des boutonnières à côté du genou, & tout autour au deſſus du genou, des aiguillettes & des rubans. *Braccarum genus quoddam ſtrictiorum.*

CULTE. ſ. m. Hommage, honneur religieux qu'on rend à la Divinité par des prières, des ſacrifices, des cérémonies. *Cultus, veneratio.* Rendre ſon *culte* à Dieu. Rétablir le *culte* Divin. Quel étonnant ſpectacle que cette différence infinie de *cultes* qui partagent l'Univèrs! Ce Quiétiſme aboutit à anéantir le *culte* de la Religion. BOSS. Ceux qui ſont accoutumez à vivre de raiſon, & d'intelligence, ne peuvent s'accommoder d'un *culte* où l'eſprit n'a point de part. PORT-R. Ce *culte* qu'on rend aux Saints ne peut être regardé comme un *culte* profane, & mondain, parce qu'il ſe rapporte à Dieu. FLÉCH. Ce *culte* extérieur ne ſçauroit plaire à Dieu lorſqu'il eſt ſéparé des mouvemens intérieurs de l'âme. S. ÉVR. Les Siamois tiennent que la divèrſité des Religions eſt agréable à Dieu, & que les différens *cultes* ſont de différentes manières de l'honorer qui ne lui déplaiſent point, parcequ'elles tendent toutes à une même fin, & qu'elles ont toutes les mêmes objets. ID. Les Payens rendoient un *culte* ſupèrſtitieux à leurs fauſſes Divinitez. Epicure trouvoit que ces Dieux oiſifs, ces êtres impuiſſans dont il ne voyoit rien à eſpérer ni à craindre, ne méritoient pas la peine de ſon *culte*. ID. Ce *culte* ſe diviſe chez les Théologiens en trois ſortes; le *culte de latrie*, celui qui ſe rend à Dieu; le *culte de dulie*, qui ſe rend aux Saints; le *culte d'hyperdulie*, celui qui ſe rend à la Sainte Vièrge.

CULTE, ſe dit auſſi figurément de l'attachement que nous avons pour cèrtaines chôſes dont nous nous faiſons des eſpèces de Divinitez. Les femmes ſont flattées agréablement par la vanité d'attacher les hommes, & d'être, pour ainſi dire, l'objet de leur *culte*, & de leur adoration. BOURSAUT. Soumiſſions, baſſeſſes, voilà le *culte* agréable aux idoles à qui nôtre ambition nous fait ſacrifier. S. REAL.

CULTELLATION. ſ. f. Tèrme de Géométrie. Manière de meſurer aſſez ſimple par le moyen de l'inſtrument univèrſel. *Cultillandi ratio.*

CULTIVATEUR. ſ. m. Celui qui cultive. *Cultor.* Il a été trouvé juſte de tout tems de donner une pàrtie des fruits de la tèrre au propriétaire du fonds, & l'autre au *cultivateur*. Ce mot eſt bien ſuſpect: on ne l'a point trouvé ailleurs. Les Eſpagnols ont traité la queſtion, ſi après que le Curé avoit dixmé ſur le monceau des gèrbes provenües au champ, il pouvoit après le partage fait entre le *cultivateur* & le propriétaire, rediſmer encore ſur la portion du propriétaire tirée *ex acervo*. FEVRET.

CULTIVER. v. act. Labourer, amender une tèrre pour la rendre plus fèrtile. *Colere, culturam adhibere.* La terre ne rapporteroit que des chardons, ſi elle n'étoit *cultivée*.

CULTIVER, ſe dit auſſi des arbres & des plantes, quand on a ſoin de les tailler, émonder, déchauſſer, & les garentir des mauvais vents & injures du ciel. Les plantes qui naiſſent dans les païs chauds ne ſe *cultivent* pas ſans peine dans les païs froids.

CULTIVER, ſe dit figurément en chôſes morales. Il faut *cultiver* l'eſprit des jeunes gens, leur mémoire, en leur donnant de bonnes inſtructions. Depuis cent ans on a bien *cultivé* les arts & les ſciences dans l'Occident. On dit en ce ſens, *cultiver* l'amitié, la connoiſſance, la bienveillance de quelqu'un; pour dire, Prendre ſoin de les conſèrver, de les ménager. Scipion avoit toute la vèrtu des anciens Romains; mais polie, & *cultivée*. S. ÉVR. Vous avez un eſprit *cultivé* qui réveille le mien. M. DE SCUD. Je me ſuis fait un plaiſir de *cultiver* un beau naturel que le hazard offre à mes ſoins, & que je ne veux point laiſſer ſtérile. VILL. On eſt trop diſſipé dans le monde pour *cultiver* l'amitié: on ſe donne à tout ſupèrficiellement, & on ne s'attache à pèrſonne. LE CH. DE MER. Le plus heureux naturel a beſoin d'être *cultivé* par l'uſage du monde. BELL. La ſcience roüille l'eſprit en *cultivant* le jugement. S. ÉVR. Il faut *cultiver* la raiſon par des réfléxions.

CULTIVÉ, ÉE. part. & adj. *Cultus.*

CULTURE. ſ. f. Soin qu'on prend de rendre une tèrre fèrtile par labour, par l'amendement; d'élever un arbre, une plante. *Cultura, cultio, cultus.* La *culture* de la tèrre eſt l'occupation la plus honnête & la plus innocente.

CULTURE, ſe dit figurément de l'eſprit, des mœurs, des arts, & des ſciences. La *culture* de ſon eſprit eſt ſon unique application. Le plus beau naturel ſans *culture*, eſt comme un champ négligé, qui ne produit que des plantes inutiles. VAUG. La *culture* des ſciences forme l'eſprit. Le peu de connoiſſance que j'ai, je le dois à la *culture* des bonnes lettres. PATR. Il faut ſonger à la *culture* des arts & des ſciences. ABLANC. Travailler à la *culture* de ſon eſprit.

CULTURE, & par corruption, COUTURE, s'eſt dit pour un lieu cultivé, un lieu plein de jardins, de prez, de vignes, &c. *Colonia, Agèr*, ou *campus colonicus.* Il y avoit autrefois aux environs de Paris la *Culture* S. Eloy, aux environs de l'Égliſe de Saint Paul, la *Culture* de Sainte Catherine, qui a donné ſon nom au quartièr qui a été bâti dans ſon étenduë & qui s'appelle encore la Couture, la ruë de la Couture, Sainte Cathèrine de la Couture. De même *Cultures*, ou *Coutures* de Saint Gèrvais, du Temple, de Saint Martin, de Saint Lazare, de Saint Magloire, de l'Evêque.

CUM.

CUMBÈRLAND. ſ. m. Nom d'une Province du Nord d'Anglètèrre qui a titre de Comté. *Cumbria.* Le Comté de *Cumberland* eſt ſéparé de l'Écoſſe par le Golfe de Solway, & par les monts Cheriotes qui la confinent du côté du nord. Il a le Comté de Northumberland au levant; ceux de Weſtmorland & de Lancaſtre au midi, & la mèr d'Irlande au couchant. MATY. Sa Capitale eſt Carlie. Les Iſles de *Cumberland*, *Cumbriæ Inſulæ*,

ſont trois grandes Iſles de l'Amérique Septentrionale, entre le détroit de Hudſon & celui de David. I D.

CUMÉE. adj. fém. Qui ne ſe dit qu'au féminin & de la Sybille Italique, qu'on appelle auſſi *Cumée*, parce qu'elle étoit de Cimmérie, petit bourg près de Cumes, ville de Campanie en Italie. *Cumæa*. Enée au Livre VIe de l'Énéide, va conſulter la Sybille *Cumée*, qui le conduit aux Enfers. La Sybille *Cumée* eſt différente de la Sybille Cumane, qui vivoit & vendoit ſes Prophéties ſous le régne de Tarquin le Supèrbe. Voyez Onuphrius & Galloeus *De Sybillis*.

CUMES. ſ. f. Ancienne ville d'Italie, dans la Campanie, près de Naples & de Pouzoles. Elle fut bâtie, ſi l'on en croit Virgile, avant la guèrre de Troye. Ce fut, dit-on, par les Cuméens, *Cumæi*, peuples d'Aſie, & par les Chalcidiens. Ils y conduiſirent une Colonie de l'Euboée, que nous appellons Négrepont. Voyez Léander, Albèrtin, Cluvier, & Vigenère ſur T. Liv. Tom. I. p. 1761. 1762.

Il y avoit encore une ville de ce nom dans l'Éolide ſur le Golfe de Smyrne.

CUMEIN. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Cumenus*. Voyez M. Chaſtelain, *Martyrol. au 12 de Janv.*

CUMIN. ſ. m. *Cuminum*, ou *Cyminum*. ſ. n. Plante umbelliſère. Le vrai *Cumin*, *Fæniculum Orientale*, *Cuminum dictum Inſt. R. herb.* eſt annuel, & on le cultive à Malthe, ſa tige qui n'eſt guère plus haute d'un piéd, eſt garnie de feüilles découpées en quelques lanières fort étroites. Ses fleurs, qui ſont en umbelles, ſont blanches & très petites; à ces fleurs ſuccédent des ſemences oblongues, canelées légèrement ſur leurs dos, de couleur blanchâtre, ou cendrée, & d'une ôdeur & d'un goût très aromatique. Cette ſemence eſt employée dans pluſieurs compoſitions; elle eſt très carminative.

Dioſcoride décrit un *cumin* ſauvage, qui eſt une hèrbe petite & branchuë, qui pouſſe des tiges grêles de la hauteur d'une palme avec quatre ou cinq feüilles menuës, dentelées comme une ſcie; & déchiquetées commes celles du cèrfeüil. A la cime de ſes branches il produit cinq ou ſix boutons, au dedans deſquels il y a une graine écaillée qui eſt plus âcre au goût que celle du *cumin* cultivé.

CUMIN, Se prend le plus ſouvent pour la ſemence de la plante du *Cumin*. Le *cumin* eſt en uſage dans la Médecine. Il eſt propre pour diſſiper les vents. On s'en ſèrt dans la colique, dans le tympanites, & dans le vèrtige.

CUMULATIF, IVE. adj. Qui ſe fait par accumulation. *Cumulatus*. Il étoit dèja pourveu de ce Bénéfice par réſignation, il a eû encore le droit d'un obituaire, c'eſt un droit *cumulatif*. Les Juges Royaux ont la police *cumulative* ſur les ſubaltèrnes par pluſieurs arrêts.

CUMULATIVEMENT. adv. Tèrme dogmatique & de Droit. D'une manière cumulative. *Cumulatim*, *accumulativè*. Les Officiers Royaux font la police *cumulativement* avec les Juges ordinaires. Les Intèrprétes ont tiré cette concluſion, que puiſque le Pape avoit tranſmis la juriſdiction aux Ordinaires *cumulativement*, & non privativement, il pouvoit quant à la volontaire non ſeulement conférer par concours avec eux, mais encore les prévenir. FEVRET. Ces deux éxemples font voir que *cumulativement* veut dire conjointement, & eſt oppôſé à privativement, ou excluſivement, deſorte qu'une pèrſonne faiſant quelque acte d'autorité, de juriſdiction, elle ne prive point cèrtaines autres pèrſonnes du droit de faire la même chôſe.

CUMULER. v. act. Tèrme de Juriſprudence. Aſſembler; réünir pluſieurs droits pour fortifier une prétention. *Cumulare*. M. COURTIN.

CUN.

CUNARIA. Voyez CUNINE.

CUNEGONDE. ſubſt. f. Et nom propre de femme. *Cunegondis*. Sainte *Cunegonde* étoit fille de Sigefroy, ou Sifroy, Seigneur Palatin du païs de la Moſelle au Diocèſe de Trêve, ou de Mets, qui fut fait prémièr Comte de Luxembourg en 963. Elle fut mariée au Duc de Bavière Saint Henri, qui après la mort d'Oton III. fut élû & proclamé Roi des Romains, & couronné à Mayence le 6e Juin 1002. BAILLET, 3e de Mars.

CUNÉIFORME. ſ. m. ou adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſignifie, Qui a la forme d'un coin; du Latin *cuneus*, coin, & *forma*, forme. C'eſt une épithéte, ou nom que l'on donne au 5e, 6e, & 7e os du tarſe, parce qu'ils ont en effet la figure d'un coin à fendre du bois. Ils ſont de différente grandeur, & s'articulent tous trois à l'os ſcaphoïde, par une de leurs extrémitez, & par l'autre ils ſoutiennent chacun un des os du métatarſe. DIONIS.

CUNETTE, ou CUVETTE. ſ. f. Tèrme de Fortification. Petit foſſé que l'on creûſe dans le milieu d'un grand foſſé ſec pour retirer les eaux. *Foſſula in medio foſſa arida excavata.*

CUNINE, ou CUNINA. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité. *Cunina*. Cette Divinité avoit ſoin des petits enfans; & ſelon les differents ſoins qu'elle avoit d'eux, ou de ce qui les regardoit, tantôt Dieu, & tantôt Déeſſe: elle prenoit de différents noms. En tant que les commencemens de la voix humaine dépendoient d'elle, c'étoit un Dieu qui s'appelloit Vatican, *Vaticanus Deus*, parce que le prémièr ſon qu'ils pouſſent eſt la prémière ſyllabe de ce mot, *Va*, d'où vient qu'on appelle leurs cris *vagitus*. Parceque cette divinité étoit cenſée les lever de tèrre, elle s'appelloit *Dea Levana*, Déeſſe Levane. Enfin, parce qu'elle avoit ſoin de leur bèrceau, elle ſe nommoit *Dea Cunina*, Déeſſe *Cunine*, ou *Cunaria*, Cunarie, c'eſt à dire, Déeſſe du bèrceau. Varron en parle ainſi dans Aulu-Gelle Liv. XVI. c. 17. & Lactance Liv. I. c. 20. Servius, *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 155.

CUNTUR, ou *Condor*. ſubſt. m. C'eſt un oiſeau fameux au Pérou, & que les peuples ont adoré comme un de leurs principaux Dieux. Il y en a de ſi grands, qu'ils ont 5 à 6 aunes de long, à les meſurer d'une pointe de l'aile à l'autre; & qui ſont ſi furieux, qu'il s'en eſt trouvé qui ont tué des Eſpagnols. C'eſt un oiſeau de proye qui n'a aucunes ſerres comme les aigles. Ses piéds reſſemblent à ceux des poules. Il a un béc ſi fort & ſi dur, qu'il en pèrce le cuir d'un bœuf; & que quand ils ſont deux, ils combattent un taureau, & le mangent. Il eſt tacheté de noir & de blanc comme les pies, & a ſur la tète une crête faite en façon de raſoir, différente de celle du coq, en ce qu'elle n'a aucune pointe. Son vol eſt ſi effroyable, que du grand bruit qu'il fait il étourdit ceux qui le voyent fondre à tèrre. Les Eſpagnols les nomment *condor*. HISTOIRE DES INCAS. Le Père Jéronimo Lobo dit qu'on trouve auſſi des oiſeaux *condor* dans la région de Sophala, des Caffres & de Monomotapa, juſqu'au Royaume d'Angola. Ils ſont ſemblables à l'aigle. Ils ont des plumes qui ont vingt-huit paumes de long, & trois de large, dont le tuyau eſt long de cinq paumes, & de la groſſeur du bras, lequel eſt blanc, & la plume noire. Il y en a qui ont la grandeur de deux élephans joints enſemble, & qui ont emporté des vaches & autre bétail, & qui ont d'étenduë d'un bout d'une aîle à l'autre juſqu'à 30 piéds. On en a vû qui ont vômi juſqu'à 200 livres de chair. C'eſt peutêtre le *rouch* des Arabes. Cela eſt tiré de l'Hiſtoire d'Éthiopie du Pere Bolivar. On garde dans le Tréſor de la Sainte Chapelle une ſèrre d'oiſeau qui fait voir qu'il y en a de bien grands.

CUP.

CUPAYBA, ou COPAIBA. ſ. m. Arbre du Bréſil dont le bois eſt fort rouge, & auſſi dur que celui du hêtre. On en fait des ais larges qui ſèrvent à divers uſages. Ses feüilles ſont ovales, longues de quatre ou cinq doigts, & larges de deux ou de deux & demi, là où elles le ſont le plus. Il porte une fleur médiocre, compôſée de cinq feüilles prèſque rondes. Son fruit eſt une ſilique auſſi prèſque ronde, groſſe comme le doigt, & de couleur brune: elle contient un noyau de la groſſeur & de la figure d'une noiſette, qui eſt couvert d'une petite peau noire. Lorſqu'on inciſe l'écorce de cet arbre, il en ſort une huile fort claire qui a l'ôdeur & la conſiſtence de l'huile de thérébentine. On l'appelle *baume*, ou *huile de copaiba*, qui eſt admirable pour conſolider & pour mondifier les playes. Les Juifs s'en ſèrvent dans la circonciſion pour arrêter le ſang. On en prend auſſi trois ou quatre goutes dans un œuf contre la dyſenterie, & les autres flux de ventre.

CUPIDE. adj. m. & f. Vieux mot, qui ſignifie, Déſireux, convoiteux. *Cupidus*, *avidus*. Les grands courages ſont fort *cupides* de gloire. Mlle de Ville-Dieu s'en eſt ſèrvie dans ſes vèrs.

> *Oui, l'homme eſt un obſtacle à ſes contentemens;*
> *Le* cupide *appétit qui manque d'alimens*
> *Cherche en tout à ſe ſatisfaire.*

CUPIDITÉ. ſ. f. Déſir, concupiſcence. *Cupiditas*. Vaugelas dit que nos bons Écrivains préfèrent *convoitiſe* à *cupidité*: & pour en parler franchement je ne tiens pas ce mot fort bon. Mais *convoitiſe* ne vaut guères mieux, & je voudrois ſubſtituer, *déſir*, ou *avidité* de gloire. *Cupidité* peut paſſer dans un ſens Théologique. Les Écrivains qui l'employent ne le prennent guères que pour la *concupiſcence*. Hors de là je ne voudrois pas m'en ſervir, ni dire, la *cupidité* des richeſſes. MÉN. BOUH. Je ne ſçaurois pourtant blâmer cette dèrnière expreſſion.

CUPIDITÉ, ſe prend auſſi abſolument pour la concupiſcence en général. Nous meſurons nos déſirs par nôtre *cupidité*, & non par la raiſon. FLÉCH. Il n'y a rien dont on tire de plus grands ſervices que de la *cupidité* des hommes. NICOL. Preſſé d'un côté par la grâce qui m'appelle, & de l'autre par la *cupidité* qui m'entraîne, je fais ſouvent le mal que je voudrois éviter. FLÉCH. Il eſt à craindre que les hommes ne repouſſant pas la *cupidité* avec aſſez de

de vigueur, elle ne ſe rende la maîtreſſe. Nicol. L'âme eſt ingénieuſe à défendre l'innocence de ſa *cupidité*, & à juſtifier les objets de ſes paſſions, Abad. Les gens du monde conçoivent la charité comme une vèrtu flateuſe, qui n'incommode ni la *cupidité*, ni l'amour propre. Port-R. La tèrre n'a point d'endroits ſi cachez, où pour trouver l'or & les diamans la *cupidité* des hommes ne faſſe foüiller.

CUPIDON. Dieu fabuleux de l'amour. *Cupido*. On le peint avec des aîles, un arc, & un carquois, pour bleſſer les cœurs. Trente *Cupidons*, tous Amours coquèts, & grands comédiens, feignoient beaucoup d'affliction. Saraz. On repréſente *Cupidon* ſous la figure d'un enfant, parceque ceux qui s'abandonnent à leurs paſſions agiſſent ſans raiſon comme les enfans. On lui donne des aîles, pour montrer que rien n'eſt plus inconſtant, ni plus léger qu'un amant. Enfin, les fléches dont il eſt armé apprennent que les plaiſirs ſont ſuivis de remords & de chagrins.

Cupidon *ſous les loix de la ſimple nature,*
Régit tout ce qui ſçait ſoupirer ici bas:
Il ne punit jamais rebelle, ni parjure;
C'eſt un empire qui ne dure
Qu'autant que ſes ſujets y trouvent des appas. Des Houl.

Héſiode, dans ſa Théogonie v. 201. & Anacréon ode 51. diſtinguent *Cupidon* de l'amour, l'un eſt Ἵμερος, & l'autre Ἔρως. Le Liévre étoit conſacré à *Cupidon*. Marot a fait un Poëme fort ingénieux du Temple de *Cupidon*; c'eſt le prémiér de ſes opuſcules.

Cupidon. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe; violet d'Évêque, pourpre clair, & blanc. Morin.

CUPIENNIUS, CUPIENNIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une ancienne famille Romaine. *Cupiennia gens*. Les médailles de la famille *Cupiennia* ſont râres. On y lit C. CVP. & L. CVP. *Caius Cupiennius* & *Lucius Cupiennius*.

CUR.

CURABLE. adj. m. & f. Qui peut recevoir guériſon. *Sanabilis*. Tous les maux ſont *curables* au dire des charlatans. Ce mot ne ſe dit guères qu'entre les Médecins; mais ſon contraire *incurable*, eſt fort en uſage. *Inſanabilis*.

CURACA. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un nom que les Eſpagnols ont donné aux Seigneurs & Gouvèrneurs du Pérou, qui eſt la même chôſe que ce qu'ils ont nommé *Cacique* dans les Iſles & à Mexique.

CURAGE. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de *pèrſicaire*. On l'appelle autrement *poivre d'eau*. *Perſicaria urens, ſeu hydropiper*. Voyez Pèrsicaire.

CURATELLE. ſ. f. Charge de Curateur. *Bonorum pupilli curatio, procuratio*. Les Académiciens François ſont exempts de tutelle & de *curatelle*. Un prodigue, un intèrdit, eſt mis ſous la *curatelle* d'un parent. Les Conciles d'Afrique indiquez par S. Cyprien *Ep*. 1. *Pamel*. 66. exemptoient les Clèrcs de tutelle & de *Curatelle*.

CURATEUR. ſ. m. Celui qui eſt élû, ou nommé pour avoir ſoin des biens, & des affaires d'une pèrſonne émancipée, ou intèrdite. *Pupilli curator*. En païs de droit écrit après l'âge de 14 ans l'on donne un *Curateur* aux mineurs juſques à 24 ans, juſqu'à 14 ans ils ont un Tuteur.

Curateur d'Académie. C'eſt dans les Provinces-Unies une charge élective, dont la fonction eſt de diriger les affaires des Académies; comme d'adminiſtrer les revenus, d'appeller des Profeſſeurs; & en général de veiller pour le bien & l'avantage de l'Univèrſité. *Curator Academiæ*. Ces *Curateurs* ſont élûs par les Etats de chaque Province. L'Académie de Leyden a trois *Curateurs*. Celui qui eſt pris du corps des Nobles eſt le prémiér. Les 4 Bourguemeſtres de la ville font une quatriéme voix dans le Collége des *Curateurs*.

On dit auſſi, un *Curateur* aux cauſes; pour dire, Celui qui a ſoin des affaires de quelqu'un, ſoit intèrdit, ſoit mineur. Un *Curateur* aux biens vacquans, Celui qui eſt élû pour défendre & pour régir une ſucceſſion abandonnée. Un *Curateur* à un corps mort, ou à un muet, Celui qu'on nomme pour défendre un corps mort, un muet, pour la forme & la validité d'une procédure criminelle.

CURATION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Cure, traitement d'une maladie, manière dont il faut la guérir. *Curatio*. En comparant les différentes deſcriptions avec les ſymptômes qui caractériſent telle ou telle peſte actuellement régnante, on peut découvrir des conformitez ſuffiſantes pour établir plus ſeurement une méthode de *curation*. Jour. des Sçav. On dit plus ordinairement *cure*, cependant on trouve le mot *curation* dans les Médecins. Il n'y a rien qui faſſe plus de peine à un Chirurgien dans la *curation* d'un ulcère, que lorſque la carie y eſt jointe. Degori.

Ce mot vient du Latin *Curatio*.

CURATRICE. ſ. f. Celle qui a la curatelle de quelque pèrſonne. *Quæ curatoriam exercet*.

CURCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Curtius*. Il ne faut dire *Curce* que lors qu'on parle de l'Hiſtorien *Qinte-Curce*; hors delà il faut toûjours dire *Curtius*. De plus il ne faut pas dire *Curce* tout ſeul, mais y joindre ſon prénom, à qui nous donnons auſſi une forme Françoiſe *Quint-Curce*, & plus ordinairement *Quinte-Curce*. Voyez Curtius, & Quin-Curse, & les Remarques de Vaugelas p. 68. de l'édition *in* 4°.

CURCHUS. ſ. m. Faux Dieu des anciens habitans de la Pruſſe. *Curchus*. Il préſidoit au boire & au manger. Après la recolte des biens de la tèrre on lui en offroit les prémices. Hartſnoch, qui dans ſa Diſſertation ſur les Dieux des Anciens Pruſſiens parle de celui-ci, ajoute qu'ils entretenoient auſſi un feu pèrpétuel en ſon honneur, & que tous les ans on briſoit ſa ſtatuë, & qu'on en érigeoit une nouvelle; apparemment parce que les fruits de la tèrre ſe renouvellent tous les ans.

CURCUMA. ſ. m. Plante que quelques Botaniſtes appellent *ſouchet d'Inde*, & d'autres *terra merita*. Sa racine eſt ſemblable à celle de la gentiane, & de couleur jaûne au dedans: elle teint auſſi en jaûne comme le ſaffran, d'où vient qu'elle eſt encore appellée *ſafran d'Inde*. Ses feüilles reſſemblent à celles de l'ellébore blanc. Sa fleur eſt d'une très-belle couleur de pourpre. Ses fruits ſont des hériſſons de même que nos chataignes, dans leſquels leur ſemence eſt renfermée, qui eſt ronde comme des pois. On ſe ſert en Médecine de la racine, qui eſt amère, & apéritive, dans la jaûniſſe, dans l'hydropiſie, & dans la cachéxie. Les Chinois en mettent dans leurs ſtèrnutatoires. *Curcuma, cyperus Indicus*, ou *crocus Indicus*.

CURDE. ſ. m. & f. Nom des peuples du Curdiſtan. *Curdus*. Les Émirs des *Curdes* ſont ſous la protection du Roi de Pèrſe. La langue des *Curdes* approche de celle des Pèrſans. Les *Curdes* ſont moitié Mahométans & moitié Jéſides, c'eſt-à-dire, diſciples de Jéſus, Chrétiens. Maty. Les *Curdes* ſont originaires des monts Gordiens, branche du mont Taurus, qui ſépare l'Arménie de la haute Médie. Les Anciens ont appellé ces montagnes & les peuples d'alentour *Corducui*, & *Carduchi*. Cette nation s'eſt répanduë dans l'Aſſyrie le long de l'Euphrate & du Tigre, & a donné à ce païs le nom de Curdiſtan. Ils n'ont reçu que fort tard la loi Mahométane. D'Herb. Voyez cet Auteur au mot *Curd*.

CURDISTAN. ſ. m. Païs des Curdes. *Curdorum regio, Curdi, Curdia, Curdiſtania*. C'eſt une contrée de l'Aſie, ſituée entre l'Empire du Turc & celui du Sophi de Pèrſe. Le *Curdiſtan* s'étend le long du bord oriental du Tigre, depuis les ſources de l'Euphrate juſqu'au Chuſiſtan.

CURE. ſ. f. Succès heureux d'un reméde pour la guériſon d'une maladie. *Sanatio*. Ce Médecin a fait là une belle *cure*. Quand *cure* ſignifie l'application des remédes, ou la manière de traiter une maladie, *Curatio*.

Cure, eſt auſſi un vieux mot François, qui ſignifioit *ſoin*. *Cura*. Il n'a plus d'uſage qu'en cette phrâſe provèrbiale, On a beau prêcher à qui n'a *cure* de bien faire; en parlant de ceux qui n'ont aucun ſoin de profiter des inſtructions qu'on leur donne.

Cure, eſt auſſi un Bénéfice dont le titulaire a ſoin de la conduite des âmes dans une cèrtaine étenduë de païs qu'on appelle une *Paroiſſe*. *Paræcia*. Une Cure eſt un Bénéfice à charge d'âmes qui requièrt réſidence. Une *Cure* avec ſon annèxe, ſon ſecours. *Paræcia alteri in ſubſidium annexa*. Pour être pourvû d'une *Cure* il n'eſt pas néceſſaire d'être Prêtre; il ſuffit de ſe faire promouvoir à l'ordre de Prêtriſe dans l'an, à compter du jour des Proviſions. On appelle *Prieurez Cures* des *Cures* qui ſont poſſédées par des Religieux, comme ſont celles que ſe ſont réſèrvées les Chanoines Réguliérs de Saint Auguſtin.

Les Évêques de France ont fait quelques tentatives dans leurs aſſemblées de 1682. & de 1700. pour rendre les *Cures* amovibles, mais cela n'a eû aucun effet. Le P. Thomaſſin, dans ſa diſcipline Écléſiaſtique p. 4. l. 2. ch. 6. montre par l'autorité de pluſieurs Conciles, que les Bénéficiérs, & même les Curez, n'ont jamais été amovibles au gré des Évêques; que pour les deſtituer il falloit un jugement Canonique. Il produit là deſſus un Canon d'un Concile tenu à Plaiſance en 1095. où il eſt arrêté que les Clèrcs ſeront attachez pour toûjours aux Égliſes pour leſquelles ils auront été ordonnez, & qui leur ſèrviront de titres: *Ordinatio in qua quilibet titulatus eſt, in ea perpetuo perſeveret*. On ne peut rien voir de plus déciſif pour la ſtabilité des Curez, que le Canon IX. d'un Concile de Niſmes en 1096. Il y eſt dit en tèrmes formèls, que les Prêtres auxquels les Évêques auront donné des *Cures* les déſèrviront pendant toute leur vie, à moins qu'ils ne ſoient deſtituez par un jugement en forme. Pluſieurs autres Conciles confirment la même chôſe, de ſorte qu'il eſt manifeſte, que les Curez n'ont point été deſtituables à la volonté des Évêques, comme quelques-uns le prétendent.

Il y a de la difficulté pour les *Cures* de Normandie où le déport eſt en uſage ; ſçavoir, ſi ceux qui y ſont pourveus ſont obligez de ſe faire Prêtres dans l'an, à compter du jour de leurs proviſions. La raiſon eſt que l'Évêque joüit des revenus de la *Cure*, & que même il y commet un Prêtre pour le ſpirituel, avec défenſe au pourvû d'y faire aucunes fonctions Ecléſiaſtiques, & ainſi il ſemble n'être obligé de ſe faire Prêtre que dans l'an, à compter du jour que finit le déport, puiſque les loix lui donnent une année entière pour opter.

CURE, ſignifie auſſi la maiſon deſtinée à loger le Curé. *Curialis domus*. Ce Curé a établi un petit Séminaire dans ſa *Cure*.

CURE, en tèrmes de fauconnerie, eſt un cèrtain remède que les Fauconniérs donnent à leurs oiſeaux en forme de petites boules d'étouppes, de coton, ou de plumes, pour deſſécher leur flegme. *Turunda, buccea ſtupea*. Les oiſeaux ſe portent bien quand ils ont rendu leur *cure*. On dit, Armer les *cures* de l'oiſeau, lorſqu'on met auprès de la *cure* un peu de chair pour la faire avaler plus facilement. On dit qu'un oiſeau tient ſa *cure*, quand la pilule fait ſon devoir. La *cure* de l'oiſeau doit être de plume, ou d'oſſelets d'oiſeaux froiſſez, ou de piéds de lapins, ou de liévres, dont on a rompu les ongles & ôté les gros os. La *cure* de coton n'eſt pas bonne à uſer ; car elle brûle & conſomme le poumon, & fait mourir l'oiſeau ; & principalement quand elle eſt donnée ſans être lavée ou baignée. Quand elle eſt lavée, ou baignée en eau, elle élargit plus qu'autre chôſe le boyau de l'oiſeau, & lui ôte la ſupèrfluité des humeurs. La *cure* jettée au matin par l'oiſeau, qui eſt nette & non ſéche, & qui eſt ſans mauvaiſe odeur, montre que l'oiſeau eſt ſain. La *cure* molle, pâteuſe & puante, marque flegme & indigeſtion à l'oiſeau. Quand l'oiſeau garde trop ſa *cure*, le moyen de la lui faire jetter & rendre, eſt de ne le paître point qu'il ne l'ait rendue ; ſi ce jour là il ne la jette, le lendemain il la lui faut faire rendre en la manière qui ſuit. Prenez du gras de lard bien raffraîchi, & lavé en deux ou trois eaux bien nettes & bien fraîches, & un peu de ſel menu & de poudre de poivre, faites en une pilule, & la faites avaler à l'oiſeau, & attendez qu'il l'ait jettée. S'il ne la jette pas, prenez de ce qu'il aura jetté, broyez-le & le mouillez, puis mettez le dans un drapeau, & le faites flairer à l'oiſeau, & alors il rendra ſa *cure*.

CURE, ſignifie auſſi Vuidange d'eau, de ſables & d'immondices. *Exinanitio*. Il a tant coûté pour la *cure* des foſſez de ce château, des canaux de ce jardin, de ce puits.

CURÉ. ſ. m. Prêtre pourvû d'une Cure, qui a la charge & conduite des âmes d'une Paroiſſe. *Parochus, Parœciæ paſtor, rector*. Pour être *Curé* il faut avoir 25 ans commencez. Les *Curez* n'ont que la Juriſdiction pénitentielle & pour le for intérieur ; ils peuvent ſeulement uſer de monitions & de cenſures Ecléſiaſtiques ; mais ils n'ont pas la puiſſance d'excommunier, ni d'exercer la juriſdiction contentieuſe. Leur office n'eſt qu'une émanation du pouvoir de l'Évêque, qui ne peut pourtant réünir à ſon miniſtère les fonctions attribuées aux *Curez*. DU BOIS. Les *Curez* ont la conduite du peuple de Dieu ſous les Évêques : ce ſont les vrais Paſteurs, à qui l'Evangile ordonne de donner leur vie pour le ſalut de leur troupeau. LE MAIT. Les Conſtitutions Canoniques qualifient les *Curez* de ces divèrs noms, *Capellanus*, *Rector* & *Parochus*, qui marquent leurs fonctions, & leur autorité dans l'Égliſe. Anciennement les *Curez* des Paroiſſes de la ville compoſoient le Conſeil de l'Évêque, & le Clèrgé de ſa Cathédrale. Théodulphe, Évêque d'Orléans, donne d'excellents avis aux *Curez* dans ſon capitulaire.

Ce mot vient de *Curatus*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit pour *Curator*. MÉNAGE.

CURÉ PRIMITIF, eſt celui qui s'eſt réſèrvé les gros fruits d'une Cure & les droits honorifiques, le pouvoir d'y célébrer aux quatre bonnes Fêtes de l'année, tandis qu'il la fait deſſèrvir au ſurplus par un Vicaire pèrpétuel, auquel il donne une portion congrue pour ſubſiſter. *Parochus primigenius*. Le Concile de Merida, tenu en 666. pèrmet dans ſon can. 12e. à l'Évêque de prendre dans les parroiſſes les Prêtres & les Diâcres qui le pourront ſoulager, & de les mettre dans ſon Égliſe Cathédrale, ſans néanmoins qu'ils doivent ceſſer d'avoir inſpection ſur les Égliſes dont ils ſeront tirez, & d'en recevoir le revenu. Ils y établiront ſeulement des Prêtres choiſis par l'Évêque pour y ſervir à leur place, & ils leur donneront des penſions. Quelques-uns croyent que c'eſt-là l'origine des *Curez* primitifs. Il y a beaucoup d'Abbez, de Chapitres, de Communautez, qui ſont *Curez Primitifs*. Un *Curé Primitif*, eſt celui qui a droit de joüir des fruits d'un bénéfice uni, lequel avoit charge d'âmes ſelon ſa première & primitive inſtitution ; mais qui ayant été converti en bénéfice ſimple, le ſoin des âmes a été tranſféré à un Vicaire pèrpétuel. LE MAIT. Le nom de *Curé Primitif* a été inconnu aux Anciens, & il ne ſe trouve point dans le Droit Canonique. ID.

La qualité de *Curé Primitif* eſt odieuſe ; elle ſépare le Bénéfice d'avec l'Office ; elle dépoüille le *Curé* de la récompenſe légitime duë à ſon travail, & à ſes ſoins, & ne lui laiſſe qu'un revenu médiocre, avec le titre de *Vicaire pèrpétuel*. ID.

CURÉ, ſe dit provèrbialement en ces phraſes, Il faut faire Carême-prenant avec ſa femme, & Pâques avec ſon *Curé*. On dit auſſi, Vous allez trop vîte à l'offrande, vous ferez cheoir Monſieur le *Curé*, à ceux qui s'empreſſent trop de faire quelque chôſe, & ſur tout de manger à table. On dit auſſi, il a affaire au *Curé* & aux Paroiſſiens ; pour dire, à pluſieurs parties enſemble. On dit auſſi,

> *Qui croit ſa femme & ſon* Curé,
> *Eſt en haſard d'être damné*,

Pour dire, qu'une femme eſt capable de faire damner un homme, nonobſtant les bonnes inſtructions de ſon *Curé*.

CURÉ. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom de tulipe. *Curé* printanière eſt gris de lin fort pâle & blanc. *Curé* Tardive de même. MORIN.

CUREDENT. ſ. m. Petit inſtrument, ou aiguille avec quoi on ſe cure, on ſe nettoye lès dents. *Dentiſcalpium*. On fait des *curedents* d'or, d'yvoire, de bois, de plume. Les Eſpagnols font des *curedens* de paille, d'où eſt venu ce provèrbe qui leur eſt fort familier, *En un da ca la paja*, *En un donne moi la paille*, ou *le curedent* ; pour dire, *En un clin d'œil*.

CURÉE. ſ. f. Tèrme de Venerie, eſt le repas qu'on fait faire aux chiens & aux oiſeaux après qu'ils ont pris quelque gibiér. *Eſca prædacea, pars prædæ canibus à venatore, vel accipitri ab aucupe porrecta*. *Curée chaude*, eſt quand on leur donne ſur le champ quelque partie de la bête qu'ils ont priſe. On diſoit anciennement *cuirée*, d'où le mot de *curée* a été fait par corruption, à cauſe que la *curée* ſe fait dans le cuir de la bête. MÉNAGE. *Curée froide*, eſt celle qu'on leur prépare d'ailleurs. Cette *curée* ſe fait de morceaux de pain trempez au ſang de la bête, qu'on met ſur ſa peau avec quelques morceaux de chair ; qu'on appelle le *droit des chiens*, comme la cèrvelle & le cou. Les chiens font quelquefois la *curée* du gibiér avant que le Veneur arrive.

On appelle *foüaille* la *curée* du ſangliér, car elle ſe fait avec du feu. Quelques-uns diſent *cuirie*. La *curée* du liévre ſe fait avec pain, fromage & friandiſe, brunis dans le ſang du liévre. Aux chiens niais & jeunes on donne la tête & les épaules. Les *curées* baignées ſont laxatives ; les *curées* eſſuyées.

CURÉE, ſe dit figurément du profit, de l'avantage que les hommes trouvent en quelques occaſions, qui les excitent & animent davantage à la pourſuivre. *Præda*. Les ſoldats ſont en *curée* quand ils ont fait quelque pillage.

CURE-OREILLE. ſ. m. eſt un petit inſtrument d'or, d'argent, ou d'yvoire, qui eſt plat & délié, avec un petit rebord creux à l'un des bouts, & avec lequel les gens propres ſe nettoyent, ſe curent les oreilles, ôtent le ſuif ou la cire de leurs oreilles. *Auriſcalpium*.

CUREPIÉD. ſ. m. Eſt un inſtrument de fèr crochu qui ſèrt aux Palfreniérs pour nettoyer le dedans du piéd des chevaux, & en ôter la tèrre, la crotte, ou le ſable. *Pediſcalpium*.

CURER. v. act. Nettoyer quelque lieu profond des ordûres qui s'y ſont amaſſées, ou qu'on y a jettées. *Purgare*. *Curer* un puits, des canaux de jardin, des foſſes à privez. *Curer* une écurie, en ôter le fumiér.

CURER, ſe dit auſſi des dents & des oreilles, qu'on nettoye de l'ordure qui s'y attache, avec des plumes, ou autres petits inſtrumens propres à cela, qu'on appelle *curedent*, ou *cure oreille*. Quand il s'agit des dents & des oreilles, il eſt plus honnête & plus ſelon l'uſage de dire *nettoyer*, que de dire *curer*.

CURER, eſt auſſi un tèrme de Laboureur, qui ſe dit de la charuë qu'on nettoye avec le curoir.

CURER. Tèrme d'Agriculture. *Curer* une vigne en piéd. C'eſt ôter du piéd des ſeps de vigne tout le bois inutile que l'ignorance d'un vigneron y auroit laiſſé pour les avoir mal ébourgeonnez. Ainſi les vignerons diſent, je viens de *curer* en piéd ; j'ai déja trois arpens de vignes *curez* en piéd. LIGER.

CURER. Les Couvèrturiérs ſe ſèrvent auſſi de ce mot, pour, Nettoyer. *Curer* des chardons.

CURER, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des oiſeaux qu'on purge en leur donnant une cure. Il ne faut point paître un oiſeau qu'il n'ait *curé*, ou rendu ſes cures. Voyez CURE.

CURER, en ce ſens, ſignifie rendre gorge ; & les Veneurs ont abuſé du tèrme de *curée*, qu'ils ont emprunté des Fauconniérs, pour l'appliquer aux repas qu'ils donnent à leurs chiens. *Smegmaticas glandes vomere, reddere*.

CURÉTES. ſ. m. & pl. *Curetes*. Peuples de l'Iſle de Crete, qu'on appelloit autrement *Corybantes*. Ils étoient, diſent quelques Auteurs, originaires du mont Ida en Phrygie, & on les nommoit encore pour cela *Idai Dactyli*. Pour le nom de *Curétes*, on le leur donna

donna, dit Strabon, parcequ'ils ſe coupoient les cheveux par devant, afin de ne point donner de priſe à leurs ennemis; car ce nom eſt Grèc, Κυρῆτες, & vient de κυρὰ, qui ſignifie l'action de couper les cheveux, de κείρω, *tondeo*. D'autres diſent que ce nom leur fut donné de κυροτροφία, qui ſignifie Nourriture d'un enfant, parce qu'ils fûrent les nouriſſiérs de Jupiter, ſelon la fâble. Ovide dit qu'ils naquîrent d'une grande pluye. Lucien & Diodore de Sicile ſont les ſeuls qui diſent qu'ils avoient l'art de lancer des fléches; tous les autres ne leur donnent pour armes, que des boucliérs & des piques. Tous leur donnent auſſi des tambours de baſques, & rapportent qu'ils avoient coûtume de danſer au bruit des armes & de leurs tambours. Quelques-uns prétendent qu'ils étoient Étoliens d'origine. On dit encore qu'ils quittèrent l'Iſle de Créte, & qu'ils allèrent s'établir dans la Gréce au deſſus du fleuve Acheloüs, où, parce qu'ils avoient les cheveux coupez par devant, on les appella Acarnanes.

Autre opinion. Les *Curétes*, ſi fameux parmi les Titans, & qui eurent ſoin de l'éducation de Jupiter, & du corps deſquels fut Cres ſon frere, les *Curétes* n'étoient autre chôſe du tems de Saturne, de Jupiter, & des autres Titans, que ce qu'ont été dans les ſiécles ſuivans les Druides & les Bardes, ſi célébres parmi les Gaulois. C'étoient les Prêtres & les Sacrificateurs, qui avoient ſoin de ce qui regardoit la Religion & le culte des Dieux. Et comme on s'imaginoit alors que l'on communiquoit avec les Dieux par l'art des divinations & des augures, & par les opérations de la Magie, cela étoit cauſe que tous ces *Curétes* étoient Magiciens, Devins & Enchanteurs, comme on l'a fort bien reconnu. Ils joignoient à cela la ſcience des Aſtres, de la Nature & de la Poëſie; ainſi ils étoient encore Aſtronomes, Phyſiciens, Poëtes, & Médecins. Voilà quels ont été les *Curétes*, & après eux les Druides; avec cette différence, que les *Curétes* du tems des Titans ne manquoient point d'aller à la guerre; c'eſt pourquoi ils étoient armez; ils ſautoient même & danſoient ſi habilement avec leurs armes, frappant leurs boucliérs de leurs javelots, que c'eſt de ce frappement, ſi j'oſe ainſi parler, qu'ils ont été appellez *Curétes*; car *Curo*, en langue Celtique, eſt la même chôſe que le κρούω des Grècs, qui en a été formé par la tranſpoſition d'une lettre. Pezron. Selon le P. Kirker les *Curétes* ſont dans Orphée ce que ſont les Puiſſances dans S. Denys, les חיות, ou *Eſprits* chez les Cabbaliſtes, les Anges chez les Platoniciens, & les Génies chez les Égyptiens.

Voſſius diſtingue trois ſortes de *Curétes*; ceux d'Étolie, ceux de Phrygie, & ceux de Créte, qui étoient originaires de Phrygie, & une eſpéce de colonie de ceux-ci que Rhéa fit venir de Phrygie dans l'Iſle de Créte, lors qu'elle fut près d'acoucher de Jupiter. Le nom de ceux d'Étolie vient de κουρὰ, *tonſure*; & il leur fut donné, parceque depuis que dans un combat leurs ennemis les prîrent par leurs cheveux, qu'ils portoient fort longs, ils ſe les coupoient. Ceux de Phrygie & de Créte fûrent appellez *Curétes*, de κοῦρ☉, *jeune homme*, parcequ'ils étoient jeunes, ou parcequ'ils élevèrent Jupiter encore jeune. Vossius, *De Idololat. L. II. C.* 53. au commencement.

CURETTE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie, eſt un inſtrument d'argent propre pour l'extraction d'une pièrre, pour ſonder s'il y en a d'autres, & auſſi pour recueillir & amaſſer le ſâble, le ſang coagulé, & autres chôſes étranges demeurées en la veſſie après la pièrre tirée.

Curette, eſt auſſi un tèrme de Couvèrturiér. C'eſt un petit inſtrument qui a un manche de bois & des dents de fèr, dont on ſe ſert pour curer les chardons qui ſont remplis de laine.

Curette. Tèrme de Mécanique. C'eſt un inſtrument de fèr court, & plat, emmanché de 10 ou 12 pieds de long, qui ſert à nettoyer la pompe après qu'on l'a pèrcée.

CUREUR. ſ. m. Celui qui cure les puits, les canaux, les retraits. *Foricarius*. *Cureur* de puits. *Ecureur* vaut mieux.

CUREURES. ſ. f. Se dit de la lie, & de l'égout d'un etang, ou d'une mâre qu'on déſſéche. *Egeſta, educta ſordes, purgamenta*. Les *cureures* qui ont été expôſées au ſoleil ſont très-propres pour faire fructifier les arbres. Les *Cureures* ayant été miſes en état, & long-tems expôſées au Soleil, font une eſpéce de tèrre neuve propre à être employée, ſoit pour des arbres, ſoit pour des légumes. La Quint. Les *cureures* ſervent d'amendement dans les tèrres qui ſont trop ſéches. Liger. La Poudrette, les *cureures* de Colombiér, & de Poulailliér, peuvent faire quelques amendemens; mais je ne m'en ſers guère, l'un étant trop puant, & aſſez râre, & les autres pleins de moucherons, qui s'attachant aux plantes leur portent grand préjudice. La Quint.

CURIAL, ale. adj. Qui concèrne la Cure. *Curialis*. Ce Prieur fait toutes les fonctions *curiales* dans ſon bénéfice. Les droits *curiaux* ſont dûs au Curé à Pâques; ils étoient anciennement taxez à un blanc, ou cinq deniers, par châque chéf de famille.

CURIAL, ſignifioit autrefois, Qui appartient à la Cour, qui eſt à la Cour. Les Clèrcs *curiaux* étoient les Eccléſiaſtiques qui étoient à la Cour.

CURIAL. ſ. m. On appelle dans les Coutumes de Breſſe, & dans les Ordonnances anciennes pour cette Province, du nom de *curiaux*, des Officiérs des villes qui ſervent de ſcribes ſous les Châtelains & Officiérs des lieux. *Curialis*, *ſcriba urbanus*.

CURIATIUS, CURIATIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Gens Curiatia*. Denys d'Halicarnaſſe L. III. dit que la famille *Curiatia* étoit plébéienne, originaire d'Albe, & que c'étoit le Roi Tullus Hoſtilius qui lui avoit donné le droit de bourgeoiſie Romaine. On ne lui voit point d'autre prénom ſur les médailles & dans les inſcriptions, que *C. Caius*. Les Trigeminus étoient de la famille *Curiatia*; car les médailles ont d'un côté une quadrige conduite par une figure qui tient de la main gauche une petite figure ailée, ou une eſpéce de maſſe d'armes, & qui eſt couronnée par la victoire, avec ces mots, C. CUR. F. ou C. CUR. ſeulement, & dans l'exèrgue ROMA. De l'autre côté la tête de Rome armée d'un caſque ailé, & TERGE.

CURIE. ſ. f. Portion de Tribu chez les Romains. *Curia*. Du tems de Romulus une Tribu étoit compôſée de dix *Curies*, c'eſt-à-dire, de mille hommes. Romulus diviſa le peuple en trente *Curies*. Enſuite on appella *Curia*, *Curies*, ou *Domus Curialis*, Maiſon curiale, le lieu où châque *Curie* tenoit ſes aſſemblées. De là ce nom *Curia* paſſa au lieu où le Sénat ſe tenoit; & c'eſt de là qu'eſt venu le nom de Cour, *Curia*, pour ſignifier tout corps de Juges, ou de Magiſtrats. Le peuple s'aſſembloit par *Curies*. Voyez Vigenère ſur T. Live. T. I. p. 1035.

Quelques Canoniſtes dérivent le mot *Curia*, *Curie*, de *Cruor*. Je n'en vois pas la raiſon. Varon dit qu'il vient de *Cura*, ſoin, comme qui diroit une aſſemblée de gens chargée du ſoin des affaires publiques, ou qui ſe tient pour en prendre ſoin. D'autres prétendent qu'il vient du Grèc, & que l'on appelloit à Athènes Κυρία, le lieu où le Magiſtrat tenoit ſes aſſiſes, & où le peuple avoit coutume de s'aſſembler. Κυρία venoit de κῦρος, autorité, pouvoir, comme ſi on avoit voulu appeller ce lieu, le lieu du pouvoir, le ſiége de l'autorité, parceque c'étoit là que ſe créoient les Magiſtrats, que ſe faiſoient les loix, que ſe rendoit la juſtice. Les Romains prîrent ce nom des Grècs, comme beaucoup d'autres.

CURIEUSEMENT. adv. D'une manière curieuſe, exacte. *Studioſe, magno ſtudio*. Il a obſèrvé *curieuſement* tout le cours de la Comète. Il a lû ce livre fort *curieuſement*, pour en obſerver tous les défauts, tous les beaux endroits. Nous ne ſommes point en droit d'examinér trop *curieuſement* les voyes de la providence. S. Évr. *Curioſe*.

CURIEUX, euse. adj & ſubſt. Celui qui veut tout ſçavoir, tout apprendre. *Curioſus*. Tous les hommes ont un déſir *curieux* de ſçavoir l'avenir. Il ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. C'eſt un indiſcrèt, qui eſt *curieux* de ſçavoir les ſecrèts d'autrui. Il ne faut point être *curieux* d'apprendre les affaires des Princes, quand ils les cachent. Cèrvantes a écrit l'Hiſtoire du *Curieux* impèrtinent, qui vouloit éprouver ſi ſa femme lui étoit fidelle. Le monde eſt plein de ces *curieux* impèrtinens, qui ne ſont occupez que du déſir d'apprendre tout ce qui ſe paſſe. S. Évr. Si nous pouvions pénétrer tout ce que les autres penſent de nous, nous en ſerions mortifiez, & je ne doute point que l'Empereur Adrien, qu'on dit avoir été le plus *curieux* de tous les hommes, n'ait été le plus miſérable. Moth. Vay. Un ſilence reſpectueux eſt plus ſeur, qu'une rechèrche trop *curieuſe* de la conduite de Dieu. Sherlock. Mais pourquoi ſuis-je ſi *curieuſe*, & pourquoi veux-je lire dans une âme où je ne trouverois que de la tiedeur, & peut-être de l'infidélité? Ce n'eſt ni l'habitude de vous voir, ni la crainte de vous fâcher en ne vous voyant pas, qui m'oblige à rechèrcher vôtre vuë; c'eſt une avidité *curieuſe* qui part du cœur ſans art, & ſans réflexion. Id.

Ha! que vous enſlammez mon déſir curieux. Racine.

Et d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant conſultera les Dieux. Id.

Curieux, ſe dit en bonne part de celui qui a déſir d'apprendre, de voir de bonnes chôſes, les mèrveilles de l'art & de la nature. *Rerum abſtruſarum, reconditarum, ſtudioſus indagator*. C'eſt un *curieux* qui a voyagé par toute l'Europe; un *curieux* qui a feuilleté tous les bons livres, tous les livres râres. C'eſt un Chymiſte *curieux*, qui a fait de belles expériences, de belles découvèrtes.

Curieux, ſe dit auſſi de celui qui a ramaſſé les chôſes les plus râres, les plus belles & les plus extraordinaires qu'il a pû trouver, tant dans les arts, que dans la nature. *Rerum ſingula-*

rium & exquiſitarum conquiſitor ſtudioſus. C'eſt un *curieux* de livres, de medailles, d'eſtampes, de tableaux, de fleurs, de coquilles, d'antiquitez, de chôſes naturelles.

Curieux, ſe dit encore de la chôſe râre qui a été ramaſſée, ou remarquée par l'homme *curieux*. *Rarus*, *ſingularis*, *exquiſitus*. Ce livre eſt *curieux*, c'eſt-à-dire, eſt râre, ou contient bien des chôſes ſingulières, que peu d'hommes ſçavent. Ce ſecrèt eſt *curieux*. Cette expérience, cette remarque eſt *curieuſe*. Le cabinèt de cet homme eſt fort *curieux*, rempli de chôſes *curieuſes*.

On appelle les *ſciences curieuſes*, celles qui ſont connuës de peu de pèrſonnes, qui ont des ſecrèts particuliérs, comme la Chymie, une partie de l'Optique, qui fait voir des chôſes extraordinaires avec des miroirs & des lunettes; & pluſieurs vaines ſciences où l'on penſe voir l'avenir, comme l'Aſtrologie Judiciaire, la Chiromance, la Géomance, & même on y joint la Cabale, la Magie, &c. *Res*, ou *artes abſtruſa ac recondita.*

Curieux, ſignifie auſſi, Propre, bien net, bien vêtu. *Mundus*, *concinnus*, *elegans*. Cet homme eſt fort *curieux* de ſa pèrſonne, eſt *curieux* de ſes livres, il ne veut pas qu'on y touche. Pétrone dépenſoit ſon bien, non pas dans la débauche, mais en homme délicat, dans un luxe poli, & *curieux*. S. Évr. Cette femme eſt fort *curieuſe* en habits, en dentelles: & au contraire on dit ironiquement d'un homme malpropre, qu'il eſt *curieux* en linge ſâle.

Curieux. ſ. m. Officier de l'Empire Romain ſous les Empereurs du moyen âge. *Curioſus*. Les Curieux étoient des gens commis pour empêcher les fraudes & les malvèrſations, ſur tout en ce qui regardoit les poſtes & les voitures publiques, & pour donner avis à la Cour de tout ce qui ſe paſſoit dans les Provinces: ce qui les rendoit redoutables, & leur donnoit moyen de faire beaucoup plus de mal qu'ils n'en empêchoient, c'eſt pourquoi Honorius les ôta l'an 415. de J. C. des côtes de Dalmatie. On les appelloit *Curieux* du mot *Cura*, ſoin, *quòd curis agendis & erectionibus curſus publici inſpiciendis operam darent.* Ce nom revient à peu près à ce que nous appellerions Contrôlleurs, Contrôlleurs des Poſtes. Ils étoient encore chargez de donner avis aux Juges des crimes qui ſe commettoient, à ce qu'il paroît par le Code *L. I. de Curioſis.* Tèrtulien eſt le prémiér que je ſçache qui en ait parlé au *L. de fugâ in perſec.* Voyez ſur les *Curieux* le Code *L. 13. de Curſ. publ. L. 2. de Carioſ.* & *L. I. de Off. Magiſtr. Officior.* Et *L. ult.* §. 4. *ff. De Muner. & honor.* Le Juriſconſulte Jean Laurent ſur Phœdre, L. IV. f. 21. v. 12. Godefroy ſur le Code Téodoſien au Titre *de Curioſis*, Scaliger ſur Manilius L. V. Tillemont hiſt. des Emper. Tom. V. p. 626. Ces Prêtres & ces Diâcres adreſſérent un autre Acte au Préfet Philagre, à Pallade le *Curieux*, & à Antoine Biarque, Centeniér des Prefets du Prétoire. On appelloit *Curieux* cèrtains Contrôlleurs, qui avoient l'œil ſur les voitures publiques, & en général ſur tout ce qui regardoit le ſèrvice de l'Empereur. *Curioſus*. Voyez M. du Cange.

CURION. ſ. f. Chêf & Prêtre d'une Curie. *Curio*. Romulus diviſa le peuple Romain en trois Tribus, & en 30 Curies, dont châcune étoit de cent hommes. Il donna à châque Curie un Chêf, qui étoit le Prêtre de cette Curie, & qu'on appella *Curion*, *Curio*, & *Flamen Curialis*. C'étoit lui qui faiſoit les ſacrifices de la Curie, qui s'appelloient Curionies, *Curionia*. Sa Curie lui donnoit quelque ſomme d'argent pour cela. Cette penſion, ou ces appointemens s'appelloient *Curionium*. C'étoit châque Tribu qui choiſiſſoit ſon *Curion*; mais tous ces *Curions* particuliérs avoient un Supérieur, & un Chêf, un *Curion* Général, qui étoit à la tête du Corps, & qui gouvèrnoit les autres: on l'appelloit *Grand Curion*. *Curio Maximus*. Celui-ci étoit élû par toutes les Curies aſſemblées dans les Comices qu'on nommoit *Curiata*. Toutes ces inſtitutions fûrent faites par Romulus, & confirmées par Numa, au rapport de Denys d'Halicarnaſſe L. II. Godwin Anth. Rom. L. II. Sect. II. C. 5. prétend qu'il y avoit deux *Curions* dans châque Curie. Roſin parle des *Curions L. III. Antiq. Rom. C.* 13. & Vigenère ſur Tite Live.

CURIONIES. ſ. m. & plur. *Curionia*. Sacrifice d'une Curie, que faiſoit le Curion dans la Curie, ou Maiſon Curiale, & après lequel la *Curie* faiſoit un feſtin.

CURIOSITÉ. ſ. f. Déſir de ſçavoir; paſſion de voir, d'apprendre les chôſes nouvelles, les ſecrèts d'autrui. *Curioſitas*. Il a été puni de ſa *curioſité*. L'Évangile apprend à l'homme à connoître ſa propre foibleſſe, & à n'avoir qu'une *curioſité* reſpectueuſe. S. Évr. Les Théologiens contribuënt eux-mêmes à nous donner des *curioſitez* qui ménent inſenſiblement à l'èrreur. S. Évr. Rien n'échappe à la *curioſité* des yeux jaloux. Bouh. Il y a divèrſes ſortes de *curioſité*; l'une d'intérêt, qui nous porte à déſirer d'apprendre ce qui nous peut être utile: & l'autre d'orgueil, qui vient du déſir de ſçavoir ce que les autres ignorent. Rochef. Une *curioſité* indiſcrète marque prèſque toûjours quelque légèreté d'eſprit. Moth. Vay. Employons aux affaires de nôtre ſalut toute cette *curioſité* qui ſe répand au dehors. Flech. Une *curioſité* bien dirigée, & bien ménagée, eſt un déſir loüable, qui conduit à la connoiſſance des ſciences. S. Évr. La *curioſité* d'un mari jaloux eſt imprudente; il ne doit point chèrcher à s'éclaircir d'un mal où il n'y a point de reméde. Mont. C'eſt affoiblir les loix que d'en vouloir rechèrcher les motifs avec trop de *curioſité*. S. Évr. Les chôſes extraordinaires, & peu communes, ne ſont pas ſi utiles que nôtre vaine *curioſité* nous le fait croire. Maleb. Terence n'enflamme pas la *curioſité*, & ne jette pas l'eſprit dans l'impatience de voir le dénoüement de ſes aventures. Dac.

Curiosité, ſe prend auſſi en bonne part. Le déſir de s'inſtruire de ſes devoirs eſt une *curioſité* tout-à-fait loüable. La *curioſité* qui n'eſt autre chôſe qu'une paſſion d'apprendre & de s'inſtruire n'a rien de blamable. Mot. Vay.

Curiosité, ſe dit auſſi de la chôſe même qui eſt râre, ſecrette, curieuſe. Il y a à Paris pluſieurs cabinets remplis de belles *curioſitez*. Ce Chymiſte nous a fait voir force *curioſitez*, quantité de belles expériences de ſon art. *Res ſingulares*, *eximia*, *rara*.

Curiosité, ſe dit auſſi d'une manière de grande boête, que cèrtains Savoyards portent dèrrière le dos, & où ils font voir aux enfans & aux petits Bourgeois, ou la ville de Conſtantinople, ou quelque bataille, ou autre chôſe de cette nature. Ces Savoyards crient ordinairement par les ruës, la *Râreté*, la *curioſité*, la *mèrveille*.

CURLANDE. ſ. f. Le Duché de *Curlande*. *Curia*, *Curonia*, *Curlandia*. Petite Contrée d'Europe ſituée entre la mèr Balthique au couchant, & la Lituanie au levant, la Samogitie au midi, & la Livonie au nord. On la diviſe en *Curlande* propre, qui eſt au couchant, & Semigdale au levant. La Capitale de *Curlande* eſt Mitaw. Le Duché de *Curlande* appartenoit autrefois aux Chevaliérs de l'Ordre Teutonique de Livonie. Quand ils apoſtaſièrent pour embraſſer le Luthéraniſme, ils ſe rendîrent maitres de toutes les Commanderies. Le Grand maitre fut fait Duc de *Curlande*, à condition d'en faire hommage au Roi de Pologne, auquel il céda ce qu'il poſſedoit de la Livonie.

CURMI. ſ. m. Sorte de boiſſon qu'on faiſoit avec l'orge, & qui étoit fort ſemblable à la bière dont on uſe à preſent dans les païs Septentrionaux. *Curmi*. Les Anciens en bûvoient au lieu de vin. Dioſcoride dit que le *curmi* eſt nuiſible aux nèrfs, qu'il cauſe des maux de tête, & qu'il engendre de mauvaiſes humeurs.

CUROIR. ſ. m. Tèrme de Laboureur. Bâton avec quoi on cure, on nettoye la charuë. *Regula lignea ad aratrum detergendum*. Liger l'appelle *Curon*. Voyez l'article ſuivant.

CURON. ſ. m. *Curon* de charuë, tèrme de Labourage. C'eſt une eſpéce de ſèrpe attachée à quelque endroit de la charuë, & dont ils ſe ſèrvent lorſque la tèrre trop humide s'attache à l'oreille de leur charuë. Donnez moi ce *curon*, de crainte que je ne l'oublie. Liger. En bien des endroits ce n'eſt qu'un morceau de bois, un bâton, & non une ſèrpe, comme on l'a dit au mot Curoir. Il ſe pourroit bien faire auſſi que *curon* ne ſe diroit que dans l'Auxèrrois, patrie de Liger, *curoir* ailleurs; ce dèrniér paroit mieux, & plus ſelon l'analogie.

CURSEUR. ſ. m. Tèrme de Marine. On appelle *Curſeurs*, des bois qui travèrſent la fléche de l'arbalête, qui ſe nomment auſſi *marteaux*.

CURSEUR APOSTOLIQUE. Voyez COURIÉR APOSTOLIQUE.

CURSOLAIRES. ſ. f. & plur. C'eſt un peloton de cinq petites Iſles, que les Italiens appellent *Curzalari*, & que les Anciens nommoient *Echinades*, ſituées dans le Golfe de Patras, à l'entrée de celui de Lepante. *Echinades*. Elles appartenoient à l'Acarnanie, & s'étoient formées du ſable que pouſſe l'Achéloüs, à l'embouchure duquel elles ſont. Les Poëtes ont feint que c'étoient des Nayades qu'Acheloüs & Neptune avoient métamorphoſées en Iſles. Voyez Ovide, *Metam. L. VIII. v.* 590. *& ſuiv.* C'eſt à la hauteur des *Curſolaires* que ſe donna en 1571. la fameuſe bataille de Lepante.

CURTIUS, ou CURTIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Curtia gens*. On ne ſçait ſi la famille *Curtia* étoit plébéïenne, ou patricienne. Quand on parle de l'Auteur qui a écrit en Latin l'hiſtoire d'Aléxandre, il faut dire *Quinte-Curce*, ou *Quin-Curce*. Vaugélas. Hormis ce ſeul cas il faut toûjours dire *Curtius*.

CURUCUCU. ſ. m. Sèrpent du Bréſil long de 15 piéds. Son venin eſt fort dangereux.

CURVILIGNE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit d'un angle, ou d'une figure qui a une, ou pluſieurs lignes courbes. *Angulus ex curva & recta vel ex curvis lineis duabus coaleſcens; curvilineus.* La tangente avec le cèrcle qu'elle touche fait

fait un angle *curviligne*. L'ellypſe, la parabole & l'hypèrbole, ſont des figures *curvilignes*. Tous les triangles ſphériques ſont *curvilignes*, quoi qu'ils ayent des angles droits.

CURULE. adj. Chaiſe *curule*. C'étoit un ſiége d'yvoire, ſur lequel cèrtains Magiſtrats de Rome avoient droit de s'aſſeoir. *Curulis*. Les Sénateurs qui avoient éxèrcé ces prémières Magiſtratures *curules*, ſe faiſoient porter au Sénat ſur ces chaiſes *curules*. Ceux qui triomphoient étoient auſſi ſur une chaiſe *curule*. La chaire *curule* (ſur les médailles) marque la magiſtrature, ſoit des Ediles, ſoit du Prèteur, ſoit du Conſul, car tous avoient droit à une chaire d'yvoire en forme de pliant. Quand elle eſt travèrſée par une haſte, c'eſt le ſymbole de Junon, dont on ſe ſèrt pour marquer la conſèrvation des Princeſſes. P. Jobert.

CURUPICAÏBA. ſ. m. Arbre qui croît dans le Bréſil, & dont la feuille rend une cèrtaine liqueur de lait ſemblable à celui des figues. C'eſt un ſinguliér remède pour les playes & les puſtules. Son écorce étant inciſée diſtille une manière de glu, dont les Sauvages ſe ſèrvent quand ils veulent prendre des oiſeaux.

CURURES. Voyez Cureures.

CURURYVA. ſ. m. Sèrpent du Bréſil. Il y en a de 25, ou 30 piéds de longueur. Il a de longues dents, & déchire les hommes, & les bêtes.

CURUTZETI. ſ. m. Plante qui ſe trouve en Amérique dans la Province de Méchoacan. Sa racine eſt fibreuſe & odorante : elle ſent le muſc. Ses tiges ſont hautes d'une coudée, polies & fléxibles. Ses feuilles reſſemblent à celles de la vigne. Ses fleurs ſont jaûnes, & ſes ſemences noires & fort menuës. La poudre de cette racine priſe avec du vin, ou avec de l'eau de bugloſſe ou de citron, nettoye les reins, appaiſe les douleurs néphrétiques, fortifie l'eſtomac & ouvre lès obſtructions. C'eſt un éxcéllent reméde contre les venins.

CUS.

CUSCO. Quelques Auteurs écrivent Cuzco. Nom de la ville capitale du Pérou. Joſeph à Coſta dit dans ſon hiſtoire des Indes que cette ville fut fondée vèrs l'an 1200. par les habitans du lieu, ſous la conduite d'un Ynca nommé Manco Capac, c'eſt-à-dire, *Riche en eſprit*.

CUSCUTE. ſ. f. *Cuſcuta*. ſ. f. Plante paraſite qui ne donne jamais de feüilles, & qui ne pouſſe que des filets longs, auſſi déliez que des cheveux, rougeâtres, qui s'attachent aux corps voiſins, & qui ſont chargez d'eſpace en eſpace de petits pelotons de fleurs. Elles ſont d'une ſeule piéce, taillées en manière de godèt, compôſé en quatre quartiers, blanchâtres, aſſez ſouvent de couleur de chair. A ces fleurs ſuccédent des petites capſules rondes, membraneuſes, & qui renſèrment quatre ou cinq ſemences brunes auſſi menuës que celles du Pavot. On appelle Epithim, ſ. m. la petite eſpéce de *Cuſcute* qui s'attache aux plantes de Thim. *Cuſcuta minor, ſive Epithymum*. On s'en ſèrt en Médecine, & on la donne dans les obſtructions du foye, & pour purger la bile. Les filamens de cette *Cuſcute* ſont très-déliez, & ſes fleurs ſont fort petites. On trouve cette eſpéce non ſeulement ſur le Thim, mais encore ſur d'autres plantes. On nomme ordinairement *Cuſcute*, *Cuſcuta major*, *Caſſuta*, ou *Caſſitha*, l'eſpéce qui a des filamens plus gros que les cheveux; & des paquets de fleurs aſſez conſidérables. Celle-ci s'attache à toute ſorte de plantes, aux Vignes, au Geneſt, au Lin, &c. Comme l'on a cru qu'elle n'avoit point de racines, on a penſé qu'elle tiroit toute ſa nourriture des plantes ſur leſquelles elle s'entortille, & l'on s'eſt imaginé qu'elle devoit par cette raiſon participer de la vèrtu de la plante ſur laquelle on la trouvoit; mais on ne doute plus à préſent qu'elle n'ait des racines, puiſqu'elle vient de ſemences, & on ne voit pas que l'Epithim tienne beaucoup du Thim, ſi l'on met cette *Cuſcute* au nombre des purgatifs, vèrtu qui ne convient point au Thim.

Ce qu'on appelle Goute de lin, *Podagra lini*, n'eſt autre chôſe que la *Cuſcute* ordinaire, qui eſt encore nommée dans les Inſtitutions de Botanique de Tournefort *Cuſcute de Veniſe*.

CUSEFORNE. Tèrme de Relation. C'eſt un petit bâtiment du Japon, dont on ſe ſèrt pour la pêche de la baleine. Il n'eſt point ponté, il eſt long & aigu par le bas, on y met beaucoup d'hommes pour ramer.

CUSISTAN. Voyez CHUSISTAN.

CUSOS. ſ. m. Animal des Iſles Moluques. Il reſſemble à un lapin. Il demeure dans les arbres, & vit de fruit.

CUSSONÉ, ÉE. adj. ſe dit du bois qui eſt mangé des vèrs appellez *curſons*. *Coſſus* & *cuſſus* ſignifient un coſſon, vèr qui ronge le bois. *A vèrmibus corroſus*.

CUSTODE. ſ. f. Tèrme Eccléſiaſtique, qui ſe dit du Saint Ciboire où l'on garde les hoſties conſacrées, qui eſt couvèrt d'un petit pavillon. *Pyxis Euchariſtica, ſacro Chriſti corpori aſſervando pyxis*. Quelquefois on le garde dans un tabèrnacle. Mais dans les Égliſes Cathédrales on le ſuſpend au deſſus du maître autel.

Custode, ſe dit auſſi des rideaux qui ſont dans quelques Égliſes à côté du grand autel, & qui y ſèrvent d'ornemens : & même on appelle quelquefois ainſi les rideaux des lits des particuliérs : mais en ce dèrniér ſens il vieillit. *Velum, conopæum*.

Custode, eſt auſſi un tèrme de Selliér. C'eſt le chaperon ou le cuir qui couvre les foureaux des piſtolèts pour empêcher qu'ils ne ſe mouillent. *Cuſtodia*. En ce ſens *cuſtode* eſt moins uſité que chaperon.

Custode, eſt encore un tèrme de Selliér. C'eſt la partie garnie de crin qui eſt à chaque côté du fond du carroſſe, & ſur quoi on peut appuyer la tête & le corps.

On appelle auſſi *Cuſtodes*, quelques Supérieurs de cèrtains Ordres de Religieux, comme Capucins, Cordeliérs & autres. *Cuſtodes*. Ce ſont eux qui font l'office du Provincial en ſon abſence. Chez les Recolets le *Cuſtode* eſt Supérieur d'une petite maiſon où il y a peu de Religieux.

On dit auſſi, Donner le foüet ſous la *cuſtode*, c'eſt-à-dire, en ſecret & dans la priſon, *ſub cuſtodia*, pour épargner au criminel la honte du ſupplice public. Autrefois les Confeſſeurs donnoient à leurs Pénitens la diſcipline ſous la *cuſtode*, c'eſt-à-dire, en particuliér, en ſecret : cet uſage a été ſagement aboli.

CUSTODIE. ſ. f. La partie d'une Province de Capucin, de Cordeliér, & autres. *Cuſtodia*. C'eſt le tèrme dont on ſe ſèrt ordinairement parmi eux. Chez les Recolets on appelle *Cuſtodie*, une cèrtaine quantité de maiſons qui eſt trop petite pour faire une Province.

CUSTODI NOS. ſ. m. Tèrme Latin, dont ſe ſèrt la Juriſprudence Canonique, en parlant d'un Confidentiaire qui eſt Titulaire d'un Bénefice, & qui prête ſon nom à un autre pour en recueillir les fruits, qui eſt prêt auſſi de lui en donner la réſignation toutes fois & quantes qu'on la lui demandera. *Confidentiarius*. C'eſt le tèrme dont ſe ſèrvent les Canoniſtes. Ce mot eſt bas. On dit quelquefois par mépris, ce n'eſt qu'un petit *cuſtodi nos*.

CUT.

CUTANÉ, ÉE. adj. dont M. Andry ſe ſèrt dans ſon Traité de la Génération des vèrs, pour marquer ceux qui naiſſent dans la peau, ou ſous la peau. *Qui in cute, ſub cute naſcitur*. Car il diſtingue douze ſortes de vèrs, les eucéphales, les pulmonaires, les hépatiques, les ſpléniques, les cardiaires, les péricardiaires, les ſanguins, les véſiculaires, les heleophages, les *cutanez*, les umbilicaux, & les vénériens.

CUTHÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Quelques-uns écrivent Chutéen; mais prémiérement il faudroit écrire Chuthéen. 2°. Les Bibles Latines écrivent *Cuthæus*, & nos Intèrprétes *Cuthéen*; celui-ci eſt plus ſelon l'uſage, & par conſéquent il faut le ſuivre. Les *Cuthéens* étoient des peuples de l'Orient ainſi nommez de la contrée appellée *Cutha*, province du Royaume d'Aſſyrie. Il y eut une colonie de *Cuthéens* tranſplantée à Samarie après la deſtruction de ce Royaume par Salmanaſar. Tourmentez par des lions, ils crûrent que pour s'en délivrer il falloit adorer le Dieu de ce païs. Il obtinrent du Roi d'Aſſyrie un des Prêtres Iſraëlites emmenez captifs. Il leur apprit la loi de Moyſe, & ils joignirent le culte du vrai Dieu à celui de leurs idôles. Ils adoroient une idôle que l'Ecriture nomme Nergel, 4. L. des Rois XVII. 28. & ſuiv. Voyez ſur les *Cuthéens* le P. Souciet Jéſ. Diſſèrt. ſur les Médailles Hébraïques p. 58.

CUTICULE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la petite peau qui couvre le cuir. *Cuticula*. On l'appelle autrement *épiderme*. Riolan, & quelques autres après lui, ont cru que la *cuticule* des femmes n'avoit point de pôres; Moliberti ſoutient le contraire, par la raiſon qu'elles ſuënt auſſi bien que les hommes; mais il remarque que cela eſt vrai dans les chiens & dans les chats, qu'il dit ne ſuer jamais, quelque fatigue qu'ils ayent.

CUV.

CUVE. ſ. f. Grand vaiſſeau de bois, rond & compôſé de doëles, ou douvelles, éxactement appliquées l'une à l'autre, & entouré de cèrceaux qui lient ces doëles, & les ſèrrant l'une contre l'autre, font que ce vaiſſeau peut tenir la vendange que l'on y apporte de la vigne, que l'on y jette, que l'on y foule pour en tirer la mèregoutte, & que l'on y laiſſe plus ou moins, ſelon que l'on veut laiſſer prendre plus ou moins de couleur au vin. *Lacus, lacus vinarius, cupa*. On tient que la *cuve* de Clèrvaut tient quatre cens muids. Abbrever une *cuve*, c'eſt y mettre de l'eau, pour la laver, la nettoyer, l'imbiber, & faire renfler le bois, afin que les fentes que la ſechereſſe y a fait depuis qu'elle n'a

n'a ſervi, ſe bouchent, & que le vin ne s'écoule point. Nos *cuves* ſont abrevées. Liger.

Ce mot vient de *cupa*. Nicod. Mais Ménage après Saumaiſe obſerve que ce mot de *cuve* vient de *cupa* avec un ſimple *p*; mais quand il y a deux *p*, il ſignifie un vaiſſeau à boire, tel qu'eſt une couppe. D'autres le font venir du mot *kubel* Allemand, ſignifiant la même choſe. Dès le XIIe ſiécle ce mot étoit dans la langue, comme il paroit par les Actes de S. Outrillet Archevêque de Bourges, écrits en ce ſiécle, C. 1. n. 8. *Acta SS. Mai T. V. p.* 250. * *D.* Mais ce mot *cuba* ſignifioit alors un tonneau, dans lequel on entonne, & l'on conſerve le vin, & non point le grand vaſe où l'on met la vendange avant que de la preſſurer.

Cuve, ſe dit auſſi des autres vaiſſeaux amples pour recevoir des liqueurs. *Labrum*. Une *cuve* pour ſe baigner, qu'on appelle autrement une *baignoire*, ou *cuve* de bain. Une *cuve* où on fait l'eau benîte à Pâques. On batiſoit autrefois dans une *cuve*.

On appelle des foſſez à fond de *cuve*, des foſſez eſcarpez, & qui ont peu de talus, dont les deux côtez ſont prèſqu'à plomb. *Foſſa cujus latus foſſæ in morem paulum declive eſt.*

On dit, Dejeûner à fond de *cuve*; pour dire, Dejeûner à crever, manger comme ſi on vouloit emplir une *cuve*, un grand vaiſſeau. *Ingurgitare ſe jentando.*

CUVEAU. ſ. m. petite cuve. *Labellum*. Un *cuveau* ſuffit pour ma vendange de cette année.

Cuveau, eſt auſſi ſelon Liger un vaiſſeau de bois entouré de cèrceaux, mais beaucoup plus petit qu'une cuve, & dont on ſe ſért pour recevoir le vin qui coule de deſſus le preſſoir. Hâtez vous de porter le vin du *cuveau*, autrement il ſera trop plein. Liger.

CUVÉE. ſ. f. La quantité de vin qu'en une ſeule fois peut tenir une cuve qu'on foule, & qu'on laiſſe cuver. *Plenum vindemiæ labrum*. Les Marchands diſtinguent leurs vins par *cuvées*, car elles ne ſont jamais également bonnes.

On dit de deux contes ou hiſtoires qui ſont prèſque d'un même genre, de même nature, Ils ſont tous deux de la même *cuvée*. *Ex eodem fonte.*

CUVER. v. act. qui ſe dit du vin foulé qui demeure quelque tems dans la cuve. *Muſtum in cupis aliquandiu ſinere cum vinaceis*. Les Marchands connoiſſent le vin qu'on a fait trop, ou trop peu *cuver*.

Cuver, eſt auſſi un vèrbe neutre, le vin *cuve*, le vin a *cuvé* tant de tems. *Vinum coquitur.*

Cuver, au figuré, ſe dit d'un homme qui a trop bû, qu'on envoye dormir, ou qu'on laiſſe ſeul. Il ne faut rien conteſter à un yvrogne, il lui faut laiſſer *cuver* ſon vin. *Crapulam edormire.*

Cuvé, ée. part. & adj. Le vin trop *cuvé* ſent la grappe.

CUVETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau en forme de cuve, fait de cuivre, d'argent, de marbre, &c. qu'on met dans les lieux où on mange auprès d'un buffet, pour y jetter les eaux ſâles & ſupèrfluës, & pour tenir le lieu propre. *Labellum.*

Cuvette, ou Cunette, en tèrmes de Fortification, eſt un petit foſſé plein d'eau, pratiqué dans un foſſé qui eſt ſec d'ailleurs. Il eſt d'ordinaire large de 17 à 20 piéds, & profond. Il ſert pour empêcher l'ennemi de travèrſer ſi facilement le foſſé. *Foſſula aqua plena in arida foſſa majore cavata.*

Cuvette, Tèrme de Plombier. C'eſt dans les bâtimens un vaiſſeau de plomb, qui reçoit l'eau des toits qui coule le long des chêneaux, qui ſont autour des couvèrtures, d'où elle déſcend par les tuyaux de plomb qui ſont le long des murs. *Compluvium*. Il y a des *cuvettes* en entonnoir, il y en a en hotte.

CUVIÉR. ſ. m. Vaiſſeau rond, ſemblable à une cuve, qui ſért à couler la leſcive. *Labrum lixivium*, *lixivia vas*. Un *cuvièr* de tant de trouſſes, c'eſt-à-dire, de charges de Crocheteurs.

Cuviér, ſe dit auſſi des vaiſſeaux ſemblables pour tirer les ſels lèxiviaux des tèrres. Dans cette ſalpêtrière il y a tant de *cuviérs*, où on fait couler continuellement le ſalpêtre. Les tripières, les poiſſonnières ſont ordinairement aſſiſes dans des *cuviérs*.

On appelle par èxaggèration un grand vèrre, quand il eſt plat par le fond, un *cuviér*. *Calix capacior.*

CY.

CY. Advèrbe de lieu & de tems, qui marque l'endroit où on eſt. *Hic*. Cy gît, c'eſt le commencement des épitaphes. La lettre cy jointe, les piéces cy attachées ſous le contreſcel. Cy-devant, cy-après, cy-deſſus, cy-deſſous. On trouve de beaux endroits dans ce livre par cy par là. Il s'écoulera bien du tems entre cy & là.

Cy, eſt auſſi la fin de chaque article d'un compte, où on tire en ligne, où on met en marge en chiffre Romain la ſomme qui eſt étenduë tout au long dans l'article. Cy 100 livres, cy pour mémoire.

Cy, ſe joint ſouvent avec le pronom démonſtratif. Celui-cy, Cet homme-cy, pour oppôſer à Celui-là, Cet homme-là, & montrer la proximité ou l'éloignement de quelque chôſe. *Hic*. Ceux qui diſent, ce tems icy, pour ce tems-cy, parlent mal. Quoique cette façon de parler ne ſoit pas très-élegante, l'on doit s'en ſervir quelquefois pour bien marquer ce qu'on veut dire. Vaug. Bouh.

CYB.

CYBAR. ſ. m. & nom propre d'homme. *Eparchius*. Eparchius, que nous appellons S. *Cybar*, fils de Felix d'Oriol & de Principe, naquit à Périgueux de l'une des meilleures familles de la ville. Baillet. Il fut reclus à Angoulême, & mourut en 581. Ce mot s'eſt formé du Latin *Eparchius*, ou plûtôt de Saint & d'*Eparchius*, Saint Epar, Saint Par, Sypar, *Cybar*, par une étrange corruption.

CYBÉBÉ. ſ. f. & nom de Divinité. *Cybebe*, *Cybebia*. La Déeſſe *Cybébé* étoit la même que Cybéle, appellée Cybébé, Κυβήβη, Κυβήβα, Κύβηβις, de κυβηβᾶν, tourner, remuer violemment la tête, parce que les Prêtres Gaulois de cette Déeſſe la remuoient & la tournoient ainſi dans leurs enthouſiaſmes & leurs cérémonies. Voyez Voſſius, *De Idol. L. II. C.* 52.

CYBÉLE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe Phrygienne. *Cybele*. On l'appelloit encore la Grande Mère, *Magna mater*, la Mère des Dieux, *Mater Deorum*; Ops, *Ops*; Rhée, *Rhea*; Veſta, *Veſta*; la Mère Idéene, *Idæa mater*; Dindymène, *Dindymene*, & Bérécynthie, *Berecinthia*. *Cybéle* étoit fille du Ciel & de la Tèrre, & femme de Saturne. On l'appella *Cybéle*, d'une montagne de Phrygie du même nom, *Cybelus mons*, au ſentiment d'Hezychius; & c'eſt, dit-on, parcequ'elle fut expôſée ſur cette montagne, & nourrie par des bêtes. Feſtus croit que ce mot vient de κυβιςᾶν τὴν κεφαλὴν; ce qui ſignifie danſer ſur la tête; & en effet les Prêtres Gaulois de cette Déeſſe faiſoient de ces ſortes de danſes. D'autres diſent que ce nom vient de κύβος, un cube, & qu'il fut donné à *Cybéle* parce que *Cybéle* étoit la Tèrre. Cependant elle étoit fille de la Tèrre; mais il ſe pourroit faire que dans la fable on les eut ſouvent confonduës enſemble, comme bien d'autres Divinitez; & cèrtainement on les confondoit, puiſqu'on l'appelle Ops, car Ops étoit la Tèrre, dit Ciceron. On lui attribuoit l'invention du tambour, de la flute, & de la cymbale. Le Pin lui étoit conſacré, parce que le jeune Athys, qu'elle aimoit, fut métamorphôſé en cet arbre, ou qu'il ſe punit lui-même ſous cet arbre de ſon infidelité à l'égard de cette Déeſſe. C'eſt pour cela que dans les ſacrifices qu'on lui faiſoit tous les ans, & dont Prudence dans l'hymne de S. Romain v. 196. & Firmicus *De errore profan. Relig.* parlent, on coupoit un pin, & on lioit au milieu la figure d'un jeune homme. Vèrs l'an 550 de Rome, ſur un mot que l'on trouva dans les Sybilles, en y cherchant autre chôſe, & ſur une réponſe de l'Oracle de Delphe, les Romains demandèrent au Roi Attalus la Mère Idéenne. Ce Prince leur fit donner une pièrre que l'on conſèrvoit à Peſſinunte en Phrygie, & que les habitans diſoient être la Mère des Dieux; on l'apporta à Rome avec beaucoup de cérémonie, & on la plaça dans le temple de la Victoire qui étoit ſur le mont Palatin. Tite-Live raconte cet évenement L. XXIX. C. 10. 11. 14. Silius Italicus le décrit en vèrs dans ſon XVIIe Livre. Strabon L. X. & Suetône dans Tibère C. 2. en parlent auſſi. Tous les ans les Préteurs lui faiſoient un ſacrifice d'une truye. Un Prêtre & une Prêtreſſe Phrygienne en étoient les Miniſtres. Habillez d'une robe de differentes couleurs à la manière de leur païs, ils portoient la ſtatuë de la Déeſſe en proceſſion dans les ruës de Rome, frappant leur poitrine, joüant des tambours de baſque, & demandant l'aumône à tous ceux qu'ils rencontroient. Voyez Roſin, *Antiq. Rom. L. II. C.* 4. & les augmentations de Dempſter. Voſſ. *De Idol. L. I. C.* 20. *L. II. C.* 52. 53. 54. Les Prêtres de *Cybéle* s'appelloient Galles, *Galli*, & leur Chef Archigalle, *Archigallus*. On lui conſacroit le cœur des animaux, pour montrer qu'elle étoit la cauſe de leur génération, dit Phurnutus; ou parceque c'eſt le principe de la vie; ou comme dit Voſſius, pour marquer qu'on ſe dévoüoit à elle de tout ſon cœur.

J'y vois de toutes parts, prodigue en ſes largeſſes,
Cybéle *à pleines mains répandre ſes richeſſes.*

Nouv. choix de vers.

L'émail riche & brillant, que nos champs font éclôre,
N'eſt encor réſervé qu'au triomphe de Flore;
Soit par reconnoiſſance, & pour prix des préſens
Dont la main de Cybéle *orna ſes jeunes ans.* La même.

Sèrvius a cru que *Cybéle* avoit été ainſi appellée ἀπὸ κυβιςᾶν τὴν κεφαλὴν, de ce que ſes Prêtres tournoient & agitoient violemment la tête dans ſes ſacrifices; mais Strabon, dont Voſſius préfère

fère en cela l'autorité à celle de Sèrvius, dit que ce nom lui fut donné de la montagne *Cybèle* en Phrygie. Étienne de Byzance, Feſtus, Suidas, & l'Étymologiſte, ſont du même ſentiment.

CYBENDIS. ſ. f. Voyez CALCIS.

CYC.

CYCLADES. ſ. f. & pl. *Cyclades*. C'eſt le nom ancien d'une partie des Iſles de l'Archipel, qui ſont une eſpéce de cèrcle autour de Délos, ce qui leur fit donner ce nom; car κύκλος en Grèc ſignifie *cèrcle*, & de là κυκλὰς, κυκλάδος, *cyclas*, *cycladis*, un amas de pluſieurs chôſes diſpôſées en rond, en cèrcle. Bochart va plus loin, & veut que ce nom leur ait été donné par les Phéniciens, & qu'il vienne du Phénicien; car, dit-il, *Chanaan L. I. C.* 14. גיגלא, *Gigla*, pour גלגלא, ſignifie en Phénicien un cèrcle. Les principales *Cyclades* étoient Andro, *Andros*; Zea, *Cea*; Sdille, *Delos*; Micoli, *Micone*; Naxia, ou Naxi, *Naxus*; Quinanco, *Oliaros*; Pario, *Paros*; Morgo, ou Rhenia, Zorphanto, *Seriphus*; Siphano, *Siphnus*; Siro, *Siros*; Thine, *Tinos*. Elles ſont aujourd'hui ſous la domination du Turc, peuplées de Chrétiens qui ſuivent le rit Grèc; & dont pluſieurs ſont Schiſmatiques, & d'autres Catholiques. Il y a auſſi des Égliſes du rit Latin.

CYCLAMEN. ſ. m. Voyez PAIN DE POURCEAU. *Cyclaminum*. C'eſt la même plante.

Ce mot vient de κύκλος, *cèrcle*; & l'on a donné ce nom à ces ſortes de plantes à cauſe de la figure de leurs feüilles & de leur racine.

CYCLAMOR. ſ. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une manière de bordure que quelques-uns nomment *orle rond*. *Limbus*. La maiſon de Barbaro à Veniſe porte d'argent à un cèrcle ou *cyclamor* de gueules.

Ce mot vient de ce qu'il repréſente la bordure d'or d'une robbe qui s'appelloit *cyclas* chez les Grècs & les Latins, à cauſe de ſa figure ronde, comme qui diroit *cycle en or*: & on appelloit auſſi autrefois une robbe *cyclée*; pour dire, *bordée*.

CYCLE SOLAIRE. ſ. m. Tèrme du Comput Écclèſiaſtique. *Cyclus ſolaris*. Par le mot *cycle*, on entend une ſuite de cèrtains nombres qui vont ſucceſſivement, & ſans intèrruption l'un après l'autre dans leur ordre, depuis le prémiér juſqu'au dèrniér, d'où retournant immédiatement au prémiér, il ſe fait une eſpéce de circulation pèrpétuelle. Ainſi le *cycle ſolaire*, c'eſt la révolution de 28 ans qui commence toujours par 1, & finit par 28. après laquelle toutes les lettres qui marquent le Dimanche, & les autres Féries, reviennent dans le même ordre où elles étoient. La reformation du Calendrier par le Pape Grégoire XIII. apportera un grand changement dans le *cycle ſolaire*. Il eſt ainſi appellé, non pas à cauſe du cours du ſoleil, qui ne contribuë rien à cette ſuppoſition; mais parce que le Dimanche eſt appellé par les Aſtronomes, le *jour du ſoleil*; & que la lettre Dominicale eſt celle qu'on chèrche principalement dans cette révolution. Les lettres Dominicales qui ſont les ſept prémières lettres de l'Alphabet, ont été ſubſtituées en la place des huit lettres Nundinales des Romains. Voyez DOMINICALE.

Pour trouver le *cycle* ſolaire en telle année qu'on voudra, il faut ajouter 9 à l'année propôſée, & diviſer le tout par 28, & le reſte ſera le nombre des années du *cycle* ſolaire, & le quotient ſera le nombre des révolutions depuis JÉSUS-CHRIST. S'il ne reſte rien à la diviſion, on ſera à la 28 & dernière année du *cycle* ſolaire.

CYCLE LUNAIRE, autrement appellé le *Nombre d'Or*, eſt auſſi un tèrme du Comput Écclèſiaſtique. *Cyclus Lunaris*. C'eſt une période de la révolution de 19 années lunaires, & de ſept mois emboliſmiques, ou intèrcalez, qui reviennent à 19 années ſolaires, laquelle fut inventée par Méthon Athénien, lequel obſerva qu'au bout de ce tems la lune recommençoit à faire les mêmes lunaiſons. Avec le tems il s'eſt trouvé quelque peu d'erreur dans cette obſèrvation; car les nouvelles lunes retournoient bien au même jour après le cours de ces 19 années; mais près d'une heure & demie plutôt. Ce *cycle* eſt de 19 nombres, qui ſe ſuivant ſucceſſivement, ſans intèrruption dans leur ordre naturel, depuis le 1. juſqu'au 19. l'on continuë la même circulation juſqu'à l'infini. Châcun de ces nombres répond à une année du *cycle* de 19 ans. Il fut reçu par les prémiérs Chrétiens pour détèrminer par un ordre cèrtain les jours des nouvelles lunes Paſchales dans le cours des années. Ceux qui ont travaillé au Calendrièr de l'Égliſe, ont arrangé les nombres du *cycle* lunaire, en ſuppôſant que les nouvelles lunes devoient préciſément retourner au même point & à la même heure, de 19 ans en 19 ans; & cela à pèrpétuité. L'uſage de ces nombres étoit tel, que châcun d'eux enſeignoit les nouvelles lunes aux jours où il ſe trouvoit, & dans les années dont il étoit le nombre d'or. Comme les Orientaux commencèrent à ſe ſèrvir du nombre d'or au tems du Concile de Nicée, ils prirent pour la prémière année du *cycle*, la nouvelle lune Paſchale qui ſe rencontra au 13. de Mars, & ils donnèrent à ce jour-là le nombre d'or 1. Or en ſupputant ſur ce pied-là, le *cycle lunaire* 3. tombe au 1. de Janviér de la 3ᵉ année. Au contraire les Chrétiens d'Occident appoſèrent le nombre 1. au 1. de Janviér; & cette différence en apportoit beaucoup dans le tems de la célébration de la Pâque. C'eſt pourquoi Denis le Petit en dreſſant une nouvelle forme de Calendriér, pèrſuada aux Chrétiens d'Occident, pour faire ceſſer cette divèrſité, de ſe conformer à l'uſage de ceux d'Aléxandrie, ou d'Orient, en plaçant le *cycle* 3. au 1. de Janviér. D'où s'enſuit que le nombre 3. ſe trouvant à la 1. année du *cycle*, celui de la 19. eſt néceſſairement le 2. d'où l'on retourne à la prémière année du *cycle* ſuivant, marquée par le nombre 3. en conſervant le même ordre par une circulation pèrpétuelle. BLONDEL. Obſèrvez que dans la diſtribution du *cycle lunaire* dans châque mois du Calendriér, châque nombre précéde d'onze jours celui qui eſt moindre que lui d'une unité. Ainſi en mettant le nombre 12. au 12. de Janviér, le nombre un qui eſt moindre d'une unité ne ſe trouvera qu'au 23. de Janviér; c'eſt-à-dire, onze jours après. ID. Le *cycle lunaire*, dans l'ancien Calendriér montroit le jour des nouvelles lunes de châque année, mais il ne ſèrt dans le nouveau qu'à trouver les épactes, leſquels font voir dans chaque Calendriér que les nouvelles lunes arrivent tous les ans onze jours plus tard. Le *cycle lunaire* a été appellé *enneadecaëteride*, ou la période de Méthon. Le nombre d'or, ou *cycle lunaire* ſèrvoit à marquer les nouvelles lunes, & à fixer la célébration de la Pâque dans l'ancien Calendriér, mais il eſt inutile dans le nouveau. On y a ſubſtitué les épactes.

CYCLE DE L'INDICTION, eſt une révolution de trois luſtres, ou de 15 années, après leſquelles on recommence à compter, par une révolution continuelle, comme dans tous les autres *cycles*. *Cyclus Indictionis*. Ce nouveau *cycle* fut établi par le Grand Conſtantin, qui voulut que l'on comptât à l'avenir par Indictions, & non plus par Olympiades.

CYCLE, ſe dit non ſeulement en général de tous les nombres qui le compôſent; mais auſſi en particuliér de châcun de ces nombres. Ainſi on compte que la prémière année de nôtre époque commune & ordinaire depuis la naiſſance de JESUS-CHRIST, avoit le *cycle* lunaire 2. le *cycle* ſolaire 10. avec la lettre dominicale B, & le *cycle* de l'indiction 4. La prémière année de Denis le Petit avoit le *cycle* lunaire 1. & 9. du *cycle* ſolaire &c.

CYCLÉE. ſ. m. *Cyclaus*. Habitant de Platée dans la Boeotie, que ſes compatriotes honorèrent comme un Dieu: ce fut la Prêtreſſe d'Apollon Pythien qui le leur ordonna pendant la guèrre contre les Médes. *Voſſius*, *De Idololatria L. I. C.* 13.

CYCLOÏDE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt une ligne courbe qui eſt décrite par l'extrémité ſupérieure du diamètre d'un cèrcle, lorſqu'il ſe meut pèrpendiculairement ſur une ligne droite; ou pour parler populairement, ce n'eſt autre chôſe que la ligne courbe qu'un clou fiché dans le haut d'une rouë trace dans l'air, lorſque la rouë ſe meut. Mʳ Huygens a démontré que de quelque point qu'un corps peſant puiſſe commencer à deſcendre, tandis qu'il ſe meut dans une *cycloïde*, les tems de la deſcente ſont égaux entr'eux. *Cyclois*. C'eſt ſur le fondement de cette ligne qu'on a trouvé le moyen de faire une horloge à pendule, dont le même Mʳ Huygens a fait un grand volume intitulé *Horologium Oſcillatorium*. Philippes de la Hire, & le Père de la Loire Jéſuite, ont fait châcun un Traité de la *Cycloïde*.

Ce mot vient du Grèc κύκλος, *circulus*. On l'appelle auſſi *roulette*. On en attribuë l'invention au P. Mèrſenne.

CYCLOPE. ſ. m. C'eſt un nom que les Poëtes ont donné à des habitans de Sicile, qu'ils ont feint être des ouvriérs qui travailloient ſous Vulcain pour forger les foudres de Jupiter, & qui avoient fait les armes d'Achille & d'Énée. *Cyclops*. Ils ont été ainſi nommez parcequ'ils n'avoient qu'un œil rond au milieu du front. Ulyſſe fut longtems engagé dans la cavèrne du *Cyclope* Polyphême. Selon Théophraſte les *Cyclopes* étoient des peuples de Phénicie qui avoient appris à employer le fèr à differens uſages, & c'eſt ce qui a donné occaſion à la fâble des Poëtes. Les *Cyclopes*, diſent les fâbles, étoient fils de Neptune & d'Amphitrite, Héſiode, Theog. v. 139. dit, de la Tèrre & du Ciel. Les principaux & les ſeuls dont la fâble faſſe mention ſont Broutes, Stéropes, & Arges dans Héſiode, Théog. v. 140. Au lieu d'Arges, Virgile, Enéide L. VIII. v. 425. & Claudien *De Tert. Honorii Conſulatu* v. 195. mettent Pyracmon, & Ovide L. IV. des Faſtes v. 287. Acmonides. Polyphême eſt encore fameux dans Homère L. IX. de l'Odyſſée, dans Virgile En. L. III. v. 118. dans Apollonius Argon. L. I. On dit qu'ils étoient cent en tout.

Les *Cyclopes* ſont les prémiérs habitans de Sicile. Leur taille giganteſque, leur barbarie, leur brigandage, & leur voiſinage du mont Ethna

Ethna, donnèrent lieu aux fâbles. Ceux qui veulent que la Phyſique ſoit cachée ſous les fâbles, diſent qu'on a ſignifié par là les vapeurs, qui produiſent les foudres, le tonnèrre & les éclairs, comme on le peut voir dans les Notes de Barlé ſur l'endroit d'Héſiode que j'ai cité. Thucidide L. I. Juſtin L. IV. c. 1. Leander Alberti dans ſa Deſcription d'Italie, & Natalis Comes L. IX. C. 8. de ſa Mythologie, parlent auſſi des *Cyclopes*.

Ce mot vient de κύκλος, *circulus*, & de ὤψ, *oculus*. Quelque-uns croyent que ce mot eſt formé de κύκλος, cèrcle, qui au troiſiême cas κύκλῳ, ſignifie tout au tour, à la ronde, & de ὄπτομαι, *je vois*; d'où ſe forme ὤψ, ou ὂψ. Deſorte que *Cyclope* ſignifie un homme qui eſt toujours aux aguèts, qui jette toujours l'œil çà & là, & que ce nom fut donné aux prémiers habitans de Sicile, grands pyrates, parcequ'ils étoient toujours ſur la côte à conſidérer s'il ne paroiſſoit point quelqu'un à la ronde, pour le voler.

En 1712 on dit qu'il naquit à Coppenhague un *Cyclope*, c'eſt-à-dire, un enfant qui n'avoit qu'un œil au milieu du front.

On appelle un borgne, en raillant, un *Cyclope*. Ah le vilain *Cyclope*!

CIG.

CYGNE. ſ. m. Gros oiſeau aquatique, agréable à voir, qui a le cou long & fort droit, & qui eſt fort blanc, éxcépté quand il eſt jeune. *Cygnus*. Son cou eſt long, & compoſé de 28 vèrtébres. Ses jambes, ſes piéd & ſon béc ſont noirs, ſon bec approche de celui de l'oye; mais il eſt un peu plus rond, & un peu crochu en bas par le bout, & a ſur le ſommèt une boſſe noire proche de la tête. Les deux côtez du deſſous de ſes yeux ſont noirs, & éclatans, comme de l'ébeine. Cet oiſeau étend ſes ailes à la manière des voiles, afin que le vent le pouſſe quand il eſt dans l'eau. Le *Cygne* n'a que l'aigle pour ennemi, mais l'on aſſure qu'il en eſt toujours vainqueur. Michel Glica dit qu'il mange des grenouilles, pour ſe garentir d'une maladie qui le tourmente quelquefois. Il s'apparie au printems, & fait pluſieurs petits. Il vit d'hèrbes, à la manière des Oyes, & de quelques grains, & ſe plait dans les lacs, dans les étangs fangeux, & dans les lieux écartez & ſolitaires, plus que dans les rivières. Les *Cygnes* vont en troupe pour l'ordinaire. Willughbey dans ſon Ornithologie parle d'un *cygne* qu'on dit avoir vécu 300 ans.

Il y a une eſpéce de *cygne*, qui a le piéd droit comme les ſèrres d'un oiſeau de proye. Il en prend, & arrête ſa proye en plongeant. Son piéd gauche eſt comme celui des autres *cygnes*, & il ne lui ſèrt qu'à nager. Il y en a beaucoup de cette eſpéce en Amérique. On en tua un en 1654 dans l'étang de l'Abbaye de Sully près de Danmartin. Cette eſpéce ne ſe plaît qu'en l'eau, & ne peut être apprivoiſée.

M. Rédi, Médecin de Florence & Académicien de la Cruſca, ſur ce qu'Horace appelle les *cygnes* qui traînent le Char de Vénus *Purpurei*, obſèrve qu'il y a véritablement une race de *cygnes* dont pèrſonne n'a encore parlé, & qu'il a ſouvent vûs dans les Chaſſes de M. le Grand Duc, leſquels ont toutes les plumes de la tête, du cou & de la poitrine, marquées à l'éxtrémité d'une pointe jaûne comme de l'or tîrant ſur le rouge.

On dit que les *cygnes* ne chantent que quand ils ſont prêts de mourir, & qu'alors ils chantent fort mélodieuſement. C'eſt une èrreur populaire. Le *cygne* étoit conſacré à Apollon, comme au Dieu de la Muſique, par la raiſon de l'opinion, ou du conte, dont on vient de parler.

Ce mot vient du Grèc κύκνος, *cygnus*. *Cycnus*, un *cygne*, eſt pris du Celtique *Cyn*, ou *cin*. PEZRON.

On appelle figurément les Poëtes, les *cygnes* du Parnaſſe, ſur tout en parlant de leurs dèrniers Ouvrages.

On dit d'un homme fort vieux, qu'il eſt blanc comme un *cygne*, quand il a les cheveux blancs, & la barbe blanche.

Un de nos Poëtes a pris ce nom dans le même ſens que nous prenons oyſon, pour dire un homme ſans eſprit, une bête.

Orcan prête au Genois des oreilles avides;
Car malgré le bonheur qui le mit ſur les rangs,
C'étoit un cygne *des plus francs,*
Qui fût jamais ſorti des Palus Méotides.

NOUV. CHOIX DE VERS.

On dit provèrbialement, Faire un *cygne* d'un oiſon; c'eſt-à-dire, loüer quelque chôſe éxceſſivement.

Un *Cigne*, avec ce mot *Cutis nigerrima ſubter*, ſeroit une fort bonne déviſe pour un hypocrite.

CYGNE. Ordre de Chevalerie inſtitué, dit-on, au VIIIe ſiécle dans les États de Cléves. Beatrix fille unique de Thièrry Duc de Cléves, qui lui avoit laiſſé ſes États en mourant, injuſtement pèrſécutée par ſes voiſins, qui vouloient la dépoüiller de ſes biens, ſe retîra dans le Château de Nieubourg, où elle fut défenduë par un Chevalier nommé Elie, qu'elle épouſa. Les armes de ce Chevalier étoient un Cigne peint ſur ſon bouclier. C'eſt de là que fut pris le nom de l'Ordre dont nous parlons, & qui fut alors inſtitué par Beatrix & par Elie. *Favin, Theat. d'hon. & de Chev. T. I. L. I. p.* 1373. Menenius, *Joſ. dei Michieli* & J. L. Godefroy dans ſon *Archontol. Coſmica*, écrivent que cet Ordre fut inſtitué par Salvius Brabon, qu'ils appellent auſſi Charles Duc de Brabant, & qui ſelon eux donna ſon nom à cette Province, qu'il gouvèrnoit 50 ans avant J. C. ſelon la Chronologie du P. Riccioli. Voyez l'Abbé Juſtinian, *hiſt. de tutti gli Ord. milit. C.* 7. *T. I. p.* 86. *& ſuiv.* Cette opinion eſt fondée ſur les Antiquitez de Flandres De Vaſſembourg. Voyez encore Michieli, *Theſoro Milit. fol.* 62. Caramuel, *Theolog. Regol.* Cette antiquité de cet Ordre eſt fabuleuſe.

CYGNE, ou *la poule*, eſt un nom que les Aſtronomes donnent à l'une des 21. conſtellations ſeptentrionales. Les étoiles des ailes du *cygne*, celle de ſa queuë, & la petite rougeâtre de ſon bec, font une eſpéce de grande croix.

CYL.

CYLINDRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Corps ſolide tèrminé par trois ſurfaces, étendu en une longueur également ronde, & dont les éxtrémitez ſont des cèrcles égaux. Ou bien c'eſt un corps décrit par une ligne qui parcourt de telle ſorte la circonférence de deux cèrcles égaux, & parallêles, qu'elle ſoit toujours parallêle à celle qui eſt tîrée du centre de ces cèrcles à l'autre; c'eſt-à-dire, à l'eſſieu, lequel paſſe par les centres des deux cèrcles qui ſèrvent de bâſes. *Cylindrus*. Il y avoit audeſſus du tombeau d'Archimède une petite colonne avec la figure d'une ſphère, & d'un *cylindre*, pour marquer qu'il avoit été l'inventeur de ces deux inſtrumens. FÉLIB. Archimède a fait un éxcellent livre de la Sphère, & du *Cylindre*. Les tours des machines, du cabeſtan, de la calendre, des preſſes, ſont des *cylindres*. Lorſque le parallélogramme par la circonvolution duquel autour de l'un de ſes côtez ſe fait le *cylindre*, eſt rectangle, le ſolide qui eſt décrit par ſon mouvement ſe nomme *cylindre droit*, parceque ſon axe eſt pèrpendiculaire à ſes deux bâſes; mais quand du même parallélogramme les angles ſont obliques, le *cylindre* que ſa circonvolution produit s'appelle *cylindre oblique*. On dit que deux *cylindres* ſont ſemblablement inclinez, lorſque leurs axes font avec leurs bâſes des angles égaux; & que deux *cylindres* ſont ſemblables, quand ils ſont ſemblablement inclinez, & que leurs axes ſont proportionnels aux diamétres de leurs bâſes. On appelle *cylindre cube*, celui dont la hauteur eſt égale au diamétre de ſa bâſe. Le Sr Petit a fait un Traité du *Cylindre* Arithmétique, qu'il appelle *Rabdologie*, qui ſont des bandes de cartons arrangées ſur un *cylindre*, qu'on a ſeulement la peine de tourner. Cette invention vient de Néper, Écoſſois.

CYLINDRE, eſt auſſi un gros rouleau de bois mobile ſur deux pivots, qu'un homme, ou un cheval tîrent, & font paſſer par deſſus un champ labouré pour caſſer les mottes, par deſſus les avoines pour les douçoyer, par deſſus les allées d'un jardin pour les unir, ou applanir.

CYLINDRIQUE. adj. Qui a la figure d'un cylindre. *Cylindraceus*, *Cylindricus*. On fait des miroirs & des cadrans *cylindriques*.

On appelle auſſi colonne *cylindrique*, celle qui n'a ni renflement, ni diminution, comme les piliérs Gothiques.

CYLINDROÏDE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. C'eſt proprement ce qui a la figure d'un cylindre. *Cylindroides*. C'eſt une figure ſolide, avec des bâſes elliptiques, paralléles, & ſituées également. HARRIS.

Ce mot eſt compôſé de κύλινδρος, cylidre, & εἶδος, forme.

CYLLENE. ſ. f. Nom de Lieu. *Cyllene*. 1° *Cyllene* fut autrefois le nom d'un quartier de l'Élide, province du Péloponèſe. 2° *Cyllene* fut une ville & port de mèr de cette contrée, & qui lui donna ſon nom. Méla prétend L. II. C. 3. que c'eſt cette ville qui a donné le jour à Mercure. 3° *Cyllene* étoit une montagne d'Arcadie qui prit ſon nom de Cyllene fille d'Elatus Roi d'Arcadie. D'autres au contraire veulent que ce fut de la montagne *Cyllene* que cette Princeſſe, qui fut un prodige d'eſprit & de beauté, prit ſon nom. Quoi qu'il en ſoit, cette montagne eſt fameuſe chez les Poëtes, parceque ce fut là que Mèrcure fut conçu de Jupiter & de Maïa. C'eſt pour cela qu'ils l'appellent ſi ſouvent Cyllénien, *Cyllenius*. G. Hornius Hiſt. Philol. L. I. C. 7. ne croit pas cependant que cet épithète de Mèrcure vienne de là. Il le dérive de l'Hébreu כלל, *chelil*, qui ſignifie *parfait*.

CYLLÉNIEN. adj. m. Epithète de Mèrcure. Voyez CYLLENE.

CYM.

CYMAISE. ſ. f. Moulure ondée par ſon profil. C'eſt la partie la plus haute de la corniche qu'on appelle autrement *gorge*, *ou gueule droite*, ou *doucine*, & *gueule renverſée*, ou *talon*. *Cymatium*. La prémière de ſes parties eſt convéxe, & l'autre concave; ce qui la rend d'une figure ondoyante. La *cymaiſe Toſcane*, eſt un ove, ou quart de rond. La *cymaiſe Dorique*, eſt un cavet, ou moulure

moulure en creux, oppoſée au quart de rond. La *cymaiſe Leſbienne*, ſe prend pour un talon; c'eſt-à-dire, que la partie d'en-haut eſt convéxe, & celle d'embas concave. Quelques-uns prétendent qu'elle a pris ſon nom de *κυμάτιον*, Grèc, qui ſignifie *petite onde*. Ou, plutôt on l'appelle *cymaiſe*, parceque c'eſt la dèrnière moulure, & qu'elle eſt comme à la cime de la corniche.

CYMBALARIA. ſ. f. Plante qui eſt une eſpèce de linaire, & qui croît ſur les murailles, & ſur les maſures. Elle pouſſe une infinité de petites tiges menuës, pendantes, ſouples & fort tendres, en forme de cheveux, de la longueur d'un piéd ou d'un piéd & demi. Il ſort de ces tiges des feuilles ſemblables à celles du lièrre, découpées, molles, liſſes; attachées à des queuës longues & menuës. Ses fleurs ſont de couleur de pourpre, attachées auſſi à des queuës fort menuës. Cette plante eſt fort bonne dans le flux blanc des femmes, ſi elles en mangent en ſalade, à ce que Matthiole aſſure. Voyez Linaire.

CYMBALE. ſ. f. Inſtrument de muſique dont les gueux accompagnent le ſon de la vielle. *Cymbalum.* C'eſt un fil d'aciér de figure triangulaire dans lequel ſont paſſez cinq anneaux, qu'on touche, & qu'on promene dans ce triangle avec une vèrge auſſi de fèr de la main gauche, tandis qu'on le ſoutient de la droite avec un anneau pour lui laiſſer la libèrté de ſon mouvement.

Cymbale, ſe dit auſſi de deux jeux de l'orgue. La groſſe *cymbale* a trois tuyaux ſur marche, dont le prémiér eſt ouvèrt, & long d'un piéd, le ſecond de huit poûces & demi, & le troiſiéme de demi piéd.

Il y a une ſeconde *cymbale*, qui a deux tuyaux ſur marche, dont le prémiér eſt ouvèrt, long de deux piéds, & le ſecond de quatre poûces. Durandus dit que les Moines ont auſſi appellé *cymbale*, le timbre qui eſt ſuſpendu dans le Cloître pour les appeller au réfectoir.

Cymbale. L'inſtrument que les Anciens appellent *Cymbale*, en Latin *Cymbalum*, & en Grèc *Κύμβαλον*, étoit d'airain comme nos tymbales; Joſeph le dit expreſſément, & ſouvent les Poëtes l'inſinuënt, mais il n'étoit pas ſi grand. Il en avoit la forme. C'eſt pour cela que Caſſiodore & Iſidore les appellent *acetabule*; c'eſt-à-dire, l'emboëture d'un os, c'eſt-à-dire, la cavité ou la ſinuoſité d'un os dans laquelle un autre os s'emboëte, parcequ'elle reſſembloit à cette ſinuoſité. C'eſt encore pour cela que Propèrce les appelle des inſtrumens d'airain qui ſont ronds, & que Xénophon les compare à la corne d'un cheval qui eſt creuſe. Cela paroit encore parceque *cymbale* s'eſt pris non ſeulement pour un inſtrument de muſique, mais encore pour un baſſin, un chaudron, un gobelet, un caſque, & même pour un ſabot, tels que ceux qu'Empedocles portoit, & qui étoient de cuivre. Du reſte, ils ne reſſembloient point à nos tymbales, & l'uſage en étoit tout diffèrent. Les *cymbales* avoient un manche attaché à la cavité extérieure, ce qui a fait que Pline les compare au haut de la cuiſſe, *coxendicibus*, & Rabban à des phioles. On les frappoit l'une contre l'autre en cadence, & elles faiſoient un ſon très-aigu. Selon les Payens c'étoit une invention de Cybéle: de là vient qu'on en joüoit dans ſes ſacrifices & dans ſes fêtes. Hors de là il n'y avoit que des gens mous & efféminez qui jouaſſent de cet inſtrument. Voyez Cicéron, *Or. in Piſon. n. 20. & 22.*

Mr Lampe en attribuë l'invention aux habitans du mont Ida dans l'Iſle de Créte. Les Corybantes, milice qui formoit la Garde des Rois de Créte, les Curétes peuple de Crete, le Telchiniens peuple de Rhodes, & les Samothraces, ont été célébres par le fréquent uſage qu'ils faiſoient de cet inſtrument, & leur habileté à en joüer.

Raban décrit les *cymbales* dans ſon Commentaire ſur Judith. Laurent. Pignorius dans ſes Commentaires, *De Servis*, le P. Abraham Jéſuite en traite dans ſes Notes ſur l'endroit de Cicéron, dont j'ai parlé. Mr Lampe donna en 1703. à Maſtrich un traité ſur cette matière en trois livres, qu'il acheva à l'âge de dix-ſept-ans, & qu'il imprima à 19. *Friderici Adolphi Lampe De Cymbalis veterum libri tres.* Voyez encore Turnébe, *Adverſ. L. XXVI. c. 33.* & la 29e Note du P. Goar ſur le Ve Ch. de Codin, où ils marquent une plante dont les feüilles repréſentent la figure de la *cymbale*. C'eſt le nombril de Vénus, *Cotyledon.*

Ce mot *cymbale*, vient du Latin *Cymbalum*, qui venoit du Grèc *κύμβαλον*, que l'Étymologiſte de Sylburgius tîre de trois racines différentes. Car 1° il dit qu'il eſt dérivé de *κυφὸς*, courbe. 2° De *κύπελλον*, une taſſe, un gobelet; car il faut remarquer avec Saumaiſe, Reineſius & M. Lampe, que ſouvent les Grècs ajoutoient ou retranchoient le *μ* devant le *β*, ou les lettres qui y répondent comme le *π*. Témoin *κύμβη*, & *κύβη*, la tête; *κακάμβη* & *κάκαβος*, qui ſe trouvent dans Paul d'Egine pour ſignifier un plat, un baſſin; dans Homère & dans Catulle *Τύπανον*, pour *τύμπανον*, & cent autres. Ainſi de *κύπελλον* s'eſt pû faire, ſelon l'Étymologiſte, *κύπελλον*, *κύβελλον*, *κύμβαλον*. 3° Il le tire de *φωνὴ*, voix, parce qu'une *cymbale* reſone. Iſidore L. III. c. 21. tire *cymbalum* de *cum*, avec, & *ballematica*, danſe immodeſte qui ſe danſoit en joüant de cet inſtrument. La véritable étymologie de ce mot eſt *κύμβος*, *cavité*.

Dans les ſiécles poſtérieurs de la baſſe Latinité & chez les Auteurs Chrétiens *cymbale*, *cymbalum*, ne ſignifie ſouvent que cloche, & la cloche de l'Égliſe & celle du Réfectoire y ſont appellées *cymbale*. On en trouvera des éxemples dans le Gloſſaire de M Du Cange.

Les Juifs avoient auſſi des *cymbales* qu'ils appelloient צלצלים, ou מצלתים, ou du moins un inſtrument que les anciens Intèrprétes Grècs & Latins nomment *cymbales* Pſ. CL. 5. Et quoique, ſelon la remarque de De Muis ſur cet endroit, il ſoit impoſſible de ſçavoir au juſte ce que c'étoit que cet inſtrument, il ſemble néanmoins qu'il étoit plus approchant des nôtres, que ceux des Grècs & des Romains. Car De Muis lui même, & tous les Commentateurs, conviennent qu'il faiſoit beaucoup de bruit, & que c'eſt le ſens de l'epithéte que David leur donne à l'endroit que j'ai cité, où il les appelle צלצלי שמע, *tſeltſele ſchemag*, des *cymbales* qui ſe font entendre, qui font beaucoup de bruit; auſſi bien que celui de l'Apôtre, qui l'appelle *tinniens*, ce que l'on croit revenir à l'Hébreu צלצל תרועה, *tſaltſal therua*, qui ſignifie une *cymbale* qui fait un bruit éclatant, un grand bruit. Au reſte, ſi les מצלתים, *Metſilthaim*, dont il eſt parlé 1. Paral. XV. 19. étoient, comme on le veut communément & avec beaucoup de raiſon, le même inſtrument, ils n'étoient point d'airain chez les Hébreux, mais de fèr, ou d'aciér, נחשת, comme ajoute l'Auteur ſacré. Mais on joüoit avec deux enſemble, comme on le fait encore à préſent. Ce duel מצלתים ſemble ne pouvoir pas en laiſſer douter.

En vain je parlerois le langage des Anges,
En vain, mon Dieu, de tes loüanges
Je remplirois tout l'Univèrs:
Sans amour ma gloire n'égale
Que la gloire de la cymbale
Qui d'un vain bruit frappe les airs.

Nouv. ch. de vèrs.

CYMBALIUM. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *cotyledon*, ou *nombril de Vénus. Umbilicus Veneris.* Voyez Cotyledon.

CYMETTES. Nicod appelle *cymettes*, & Pomey *cymes*, ce que les Italiens appellent *broccolis*; c'eſt-à-dire, des rejettons que les troncs de chou pouſſent au printems. *Cyma*, *cauliculus.*

CYMINDIS. Voyez CALCIS.

C Y N.

CYNIQUE. ſ. m. Ancien Philoſophe d'une Secte qui mépriſoit toutes chôſes, & ſur tout les grandeurs & les richeſſes, les arts & les ſciences, à la réſèrve de la morale. Elle avoit pour Chéf Antiſthéne. *Cynicus.* De cette Secte étoit le fameux Diogéne qu'on a appellé le *Cynique*. Leurs leçons de ſageſſe tenoient plus de l'inſulte, que de la remontrance, & pour décrier le vice ils le reprochoient avec ſcandale. St Évr. Voudroit-on rétablir l'ordre des *Cyniques*, cette Philoſophie médiſante, cette profeſſion publique de japper, de mordre, & de déchirer, & cette métamorphôſe d'hommes en chiens? Balz. Ce n'eſt pas la pauvreté qui nous fait ſages: les haillons des *Cyniques* ne contribuent ni à la tranquillité, ni à la modeſtie. St Évr. On a ainſi nommé ces Philoſophes, à cauſe qu'ils étoient mordans, & parcequ'ils aboyoient après tout le monde, comme des chiens. D'autres diſent que ce nom leur fut donné à cauſe de Cynoſarges, fauxbourg d'Athénes où ils ſe retirèrent en quittant le Pyrée. D'autres encore, parceque ces Philoſophes n'avoient honte de rien, & qu'ils tenoient qu'il étoit pèrmis de tout faire, ſans pudeur, & ſans retenuë, à la vûë de tout le monde; ſans excepter même les actes du mariage. Ces manières effrontées ont fait donner l'épithéte de *cynique* aux expreſſions trop hardies, & qui bleſſent la pudeur.

Regnier du ſon hardi de ſes rimes Cyniques,
Allarme trop ſouvent les oreilles pudiques. Boil.

CYNOCÉPHALE. ſ. m. Animal fabuleux qu'on a feint avoir une tête de chien, que les Égyptiens ont eû en grande véneration, & qu'ils ont tenu pour Dieu. *Cynocephalus.* Ils l'appelloient autrement *Anubis*, comme témoigne Plutarque. Tertullien Apolog. c. 6. & St Auguſtin de la Cité de Dieu L. II. c. 13. témoignent que les Égyptiens ont adoré ce Dieu; & Pietro De Valle Tom. IV. dit que les habitans de la Zône torride l'honorent encore. On doute ſi le *Cynocéphale* eſt Anubis, ou Mèrcure, ou un ſymbole de l'un ou de l'autre. Ceux qui prétendent que c'eſt Anubis diſent qu'on le repréſentoit avec une tête de chien, & que c'eſt pour cela que Virgile Enéide L. VIII. v. 698. l'appelle *latrator*, aboyeur. Ceux qui veulent que ce ſoit Mèrcure diſent que le chien lui étoit conſacré, que Strabon dit que le Dieu *Cynocéphale*

CYP.

nophale étoit adoré chez les Hèrmapolitains. Le vrai eſt que l'Anubis des Egyptiens étoit le Mèrcure des Grècs & des Romains. Voyez Anubis, ci-deſſus; & Voſſius, *De Idolol. L. I. c.* 27.

L'animal *Cynocéphale* étoit une eſpéce de ſinge, mais plus grand & plus farouche que les ſinges ordinaires, & qui a la tête plus approchante du chien, comme Ariſtote le dit au L. II. de l'hiſt. des Anim. C. 8. c'eſt celui que les Italiens appellent *Babuino*; les François *Babouin*, & les Flamans *Baviaen*. Un *Cynocéphale* aſſis étoit chez les Égyptiens l'hiéroglyphe des deux Équinoxes. Voyez ſur cet animal Voſſius *De Idolol. L. III. c.* 74. Saumaiſe ſur Solin p. 644. & ſuivant. On a dit de cet animal qu'il rendoit ſon urine douze fois la nuit par intèrvalles égaux, & que c'eſt ce qui a donné lieu à la diviſion des heures.

CYNOCÉPHALE, a auſſi été le nom de peuples fabuleux de l'Inde dans Pline L. VII. c. 2. dans Aulu-Gelle L. IX. c. 4. dans Solin c. 52. qui diſent d'après Megaſthéne, que dans pluſieurs montagnes de l'Inde & de l'Ethiopie, il y a des nations qui ont la tête d'un chien. S. Auguſtin le dit auſſi. Ils ajoutent qu'ils aboyoient comme des chiens, qu'ils étoient farouches, & que leur morſure étoit dangereuſe; mais les Relations de tous les Modèrnes n'en font aucune mention. C'étoient des peuples qui ne vivoient que de la chaſſe: voilà ce qui donna occaſion à cette fable.

Cynocéphale eſt encore une ville des Locriens & un château des Thébains: & *Cynocéphales* au pluriel, *Cynocephalæ*, des montagnes de Theſſalie.

CYNOCRAMBÉ. ſ. m. Plante qui eſt une eſpéce de *Mercuriale*, & que quelques-uns appellent *mèrcuriale ſauvage*, ou *chou de chien*. Elle a beaucoup de petites racines fibreuſes, d'un goût déſagréable, & qui rampent par tèrre. Il en ſort pluſieurs tiges longues d'un piéd, rondes & nouées. Ses feüilles naiſſent de ces nœuds deux à deux par intèrvalles: elles ſont cotonnées, plus longues que celles de la *mèrcuriale commune*, pointuës au bout, découpées par les bords, & d'un goût qui fait ſoulever le cœur. Ses fleurs ſont de couleur d'hèrbe, compôſées de trois petites feüilles. Le *cynocrambé* ſe diviſe en mâle & en femelle. Il a les mêmes vèrtus que la *mercuriale*. Il purge doucement les ſéroſitez. On en uſe par la bouche, le faiſant cuire de même que les hèrbes potagères. On en met auſſi dans les lavemens, pour les rendre purgatifs Voyez Mèrcurielle.

Ce mot vient des mots Grècs κυνὸς, génitif de κύων, chien, & κράμβη chou, comme qui diroit chou de chien. Quèlques Botaniſtes donnent ce nom à une autre plante qui eſt autrement appellée *apocynum folio ſubrotundo*.

CYNOGLOSSE. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *Langue de chien. Cynogloſſus, cynogloſſum*. Voyez Langue de chien.

Ce mot vient des mots Grècs κυνὸς, genitif de κύων, chien, & γλῶσσα, langue, comme qui diroit *langue de chien*. Voyez Langue de chien.

CYNORRHODON. ſ. m. Eſpéce de rôſe ſauvage, qu'on appelle auſſi *rôſe de chien. Cynorrhodon*. Le fruit du *cynorrhodon*, eſt un bouton qu'on ramaſſe en automne quand il eſt bien rouge. On l'employe dans les tizanes apéritives; on en fait auſſi de la conſèrve, qui eſt bonne pour la gravelle, pour les crachemens de ſang, & pour fortifier l'eſtomac. Voyez Rôse.

Ce mot vient de deux mots Grècs, κυνὸς, génitif de κύων, chien, & ῥόδον, rôſe.

CYNOSORCHIS. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs eſpéces. *Cynoſorchis*. Celle que C. Bauhin appelle *cynoſorchis latifolia biante cucullo major*, a ſes feuilles graſſes, larges, prèſque ſemblables à celles des lys; la tige de la hauteur d'un piéd, ou davantage, & anguleuſe, garnie de beaucoup de fleurs diſpôſées en forme d'épi de couleur de pourpre clair, ſemblables à un capuchon, ou à un morion ouvèrt, deſquelles il ſort par le bas quelque chôſe de frangé qui ſemble de peau de chien, ou de quelque autre bête à quatre piéds, qui eſt auſſi de couleur de pourpre clair; mais il eſt marqueté de points plus purpurins. Ses racines ſont deux bulles qui reſſemblent à deux teſticules un peu longs, dont l'un eſt bien nourri & l'autre eſt tout ridé. Voyez Orchis.

Ce mot vient de κυνὸς, génitif de κύων, chien, & ὄρχις, teſticule, comme qui diroit *teſticule de chien*.

CYNOSURE. ſ. f. Tèrme d'aſtronomie. C'eſt un nom que les Grècs ont donné à la petite Ourſe. Il ſignifie, *queuë du chien. Cynoſura*. C'eſt une Conſtellation la plus voiſine de nôtre Pôle, qui a ſept étoiles, dont quatre ſont diſpôſées en quarré comme les quatre rouës d'un chariot, & les trois autres en long, qui repréſentent un timon: ce qui fait que les païſans appellent ces étoiles *le Chariot*; & c'eſt du nom de ces ſept étoiles qu'on a appellé le Pôle Septentrional, & toute la partie du ciel qui s'étend juſqu'à la Ligne, *ſeptem triones*.

CYPHI. Mot Arabe, qui ſignifie une eſpéce de parfum fortifiant. *Cyphi*. Mithridate donna ce nom à des trochiſques, dont les Prêtres d'Égypte parfumoient anciennement leurs Dieux pour en obtenir ce qu'ils leur demandoient. Il les fit auſſi entrer dans la compoſition du Mithridat, parcequ'ils ſont excéllens contre les vénins, contre la peſte, contre les maladies froides du cèrveau, & contre les fluxions ſur la poitrine. Ils ſont compôſez de raiſins ſecs, de térébenthine, de myrrhe, de ſcœnanth, de canelle, de canne odorante, de *bdellium*, de ſpic-nard, de *caſſia lignea*, de ſouchet de grains de genevre, d'aſpalath & de ſafran; à quoi on ajoûte du miel & un peu de vin pour en former une maſſe.

CYPHONISME. ſ. m. *Cyphoniſmus*. C'eſt le nom d'un ſupplice autrefois en uſage. On ne ſçait point quel il étoit. Quelques uns croyent, dit Roſweid dans ſon *Onomaſticon*, que c'eſt celui dont parle S. Jérôme dans la vie de Saint Paul Hèrmite C. II. & qui conſiſtoit à froter de miel le corps du patient, & l'expôſer à un ſoleil ardent les mains liées dèrrière le dos; afin que les mouches le piquaſſent ſans qu'il pût les chaſſer. Voyez Gallonius, *De Tormentis C. I.*

CYPRE. Voyez CHYPRE. C'eſt ainſi qu'il faut prononcer, & écrire aujourd'hui, néanmoins pluſieurs écrivent *Cypre*. Il y a une poire que La Quintinie appelle *La Poire de Cypre*, & qu'il met au rang des mauvaiſes.

CYPRÈS. ſ. m. *Cupreſſus. ſ. f.* Arbre toujours vèrd, & qu'on diſtingue en deux eſpéces, l'une qu'on nomme mâle, *Cupreſſus fuſa, ſive mas*, parceque ſes branches ſont comme horizontales; & la femelle, *Cupreſſus faſtigiata, ſive fœmina*, qui au contraire pouſſe ſes branches droites; & c'eſt ordinairement celle-ci qu'on éleve dans les jardins, ſoit pour des paliſſades, ſoit pour former des pyramides. Cet arbre eſt plus ou moins haut ſuivant ſon âge, le grand hyver de 1709. fit périr tous les *Cyprès* du Royaume. Il arriva à peu près la même chôſe en 1683. mais heureuſement cet arbre leve fort bien de graine, & il croît aſſez vîte. Son bois eſt dur, un peu rougeâtre, pâle cependant, véné & d'une ôdeur douce, & d'un goût un peu aromatique. Ses feüilles couvrent prèſque toutes les branches, qui ſont diviſées en une infinité de petites ramifications. Ces feüilles ſont dans les jeunes branches des petites écailles vèrtes & pointuës, mais dans les vieilles ces mêmes écailles ſont colées les unes ſur les autres, & ſont plus obtuſes. L'extrémité de quelques-unes de ces ramifications ſont tèrminées par des petits charons rouſſâtres qui n'ont pas quatre lignes de longueur ſur une ligne & demi de largeur; ils ſont formez par des écailles qui ſont chargées de ſommèts dont la pouſſière eſt jaûne. Les fruits naiſſent dans des endroits ſéparez; ils ſont ronds & gros comme des noix dans leur maturité, couleur d'olive, les Latins l'appellent *Conus*, à cauſe de ſa figure; ils s'ouvrent de la circonference au centre en quelques pièces coniques ſemblables à des écailles, elles cachent dans leurs fentes des petites ſemences applaties & anguleuſes. On appelle ces fruits des noix. On s'en ſèrt dans les décoctions aſtringentes pour les hèrnies, les cours de ventre, pour arrêter les hémoroïdes; ces mêmes noix priſes intérieurement guériſſent quelquefois les fiévres, comme font la plûpart des aſtringents.

Cyprès, ſe dit du bois de l'arbre de cyprès. *Cupreſſus* ſe dit de même en Latin. Le *Cyprès* eſt fort maſſif & de bonne ôdeur, quaſi comme le ſantal. Il n'eſt jamais pourri, ni vèrmoulu, non plus que celui du cédre, de l'ébéne, de l'if, du buis, de l'olivier & du lotus ſauvage. C'eſt pour cette raiſon que les Anciens en faiſoient des ſtatuës, comme celle de Jupiter au Capitole. En Candie & au mont Ida le *cyprès* vient ſi naturellement qu'en quelque lieu qu'on remuë la tèrre, il y vient des *cyprès* ſans ſemer, quoiqu'ailleurs on ait grande peine à les élever. Les *cyprès* haïſſent le fumier, qui les fait mourir, auſſi bien que les lieux aquatiques. Mathiole.

Petit cyprès, eſt une plante aromatique. Voyez Garde-robe.

Les Poëtes employent figurément le mot de *cyprès*, pour ſignifier la mort, le tombeau. A Rome on mettoit des rameaux de *cyprès* devant les maiſons des morts: c'eſt pourquoi il eſt appellé funeſte.

Et de cette maiſon, de ce bois agréable,
Que les ſiécles firent exprès,
Tu n'en remporteras, poſſeſſeur peu durable,
Qu'un funeſte cyprès. N. C. de Vers.

CYPRIOT, otte. ſ. m. & ſ. Qui eſt de l'Iſle de Chypre, ou Cypre, *Cyprius, a*. Quoi qu'on diſe Chypre, on ne dit point *Chypriot*, mais *Cypriot*. On a dit autrefois *Cypriens*, comme on le voit dans Paradin, *Annales De Bourgogne p.* 233.

CYPRIS. ſ. f. Qui ſignifie proprement une femme de Cypre, mais qui ne ſe dit que de Vénus, à qui cette Iſle étoit conſacrée.

Qu'un

Qu'un fièr ſanglièr dans ſa rage
Des Chiens, des filets ſe dégage,
L'Aciér tonne; il ſçait l'arreter.
Tendre Cypris! *ô que de larmes!*
Autrefois de ſi ſeures armes
A vos yeux pouvoient éviter.
Or ſi m'aviez, par vos tragiques ſoins,
Tout de nouveau fait couler dans les veines,
Le même ſang, & les mêmes eſprits,
Qui m'animoient à vingt ans; que de peines
J'aurois encore ſous le joug de Cypris!

Nouv. choix de vèrs.

CYR.

CYR. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Cyriacus.*

Cyr. Se dit auſſi pour Cyrique, *Cyricus*, autre nom propre d'homme. Sainte Julitte, iſſuë du ſang des anciens Rois d'Aſie, ſi l'on en croit ceux qui ſe vantoient d'être de ſa race au tems de l'Empereur Juſtinien, avoit un fils nommé Ciryc, appellé parmi nous S. *Cyr.*

Ce nom vient de Κύριακος, *dominicus*, de Κύριος, *dominus*, qui vient de κῦρος, *auctoritas.* Baillet le tire de Κῆρυξ, *præco*; d'où il prétend que l'on a fait *Quiricus*, Cirgues, Ciergues, Circq, &c.

CYRAN. Voyez SIRAN.

CYRÉNAÏQUE. ſ. f. Nom d'une ancienne province de la Lybie propre, ainſi nommée, parceque Cyréne en étoit la capitale. *Cyrenaica.* La *Cyrenaique* avoit la Marmarique au levant, la Lybie intérieure au midi, la province Tripolitaine avec la grande Syrte au couchant, & la mèr méditèrranée au nord. Voſſius, dans ſes Notes ſur Mela L. I. C. 8. remarque que les Anciens ne donnent pas tous les mêmes bornes à la *Cyrenaique*; que ce nom ſe prend même tantôt pour la contrée appellée Pentapole, & quelquefois qu'il s'étend beaucoup plus loin; que ceux qui lui donnent plus d'étenduë la continuent depuis la grande Syrte juſqu'à l'Égypte.

CYRÉNAÏQUE. ſ. m. Nom d'une ſecte d'Anciens Philoſophes. *Cyrenaicus.* Le Chef des *Cyrénaiques* fut Ariſtippe de Cyréne, diſciple de Socrate. C'eſt de là qu'ils furent appellez *Cyrénaiques.* Ariſtippe, qui vivoit en la 96ᵉ Olympiade, c'eſt-à-dire, près de 400 ans avant J. C. Ariſtippe, dis-je, & ſes diſciples, mettoient la fin de l'homme & ſa félicité dans le plaiſir; & ils n'eſtimoient la vèrtu ſouhaitable qu'autant qu'elle faiſoit de plaiſir. Diogéne Laërce a écrit de la vie & des opinions d'Ariſtippe, & Voſſius auſſi, *De ſect. Philoſoph. c.* 9. Ils entendoient par plaiſir, ou volupté, non pas ſeulement la privation de la douleur, & la tranquillité de l'âme; mais l'aſſemblage de toutes les voluptez particulières, tant de l'âme que des ſens, & ſur tout celle-ci. Trois diſciples d'Ariſtippe diviſèrent dans la ſuite ſa ſecte en trois branches, qui convinrent cependant toutes trois dans ce principe. L'une fut appellée Hégéſiaque, *Hegeſiaca*, l'autre Annicérie, & la troiſième Théodorie, du nom de leurs Auteurs. Cicéron parle ſouvent de l'École d'Ariſtippe, & dit qu'il en ſortoit des débauchez.

CYRÈNE, ou CYRÉNE. Quelques-uns écrivent CIRÈNE. ſ. f. Ville d'Afrique, l'une des cinq, dont la petite contrée, nommée Pentapolis avoit reçu ſon nom *Cyrène.* Poſtel a cru que c'étoit Carvan, ou Cairaoan; mais cette ville eſt plus moderne, plus à l'oüeſt, & plus avant dans la tèrre fèrme. Elle étoit entre la grande Syrte, ou le grand banc des côtes d'Égypte, & la Palus Maréotide, mais dans les tèrres & non ſur la côte. *Cyrene* fut la patrie de pluſieurs grands hommes, Ariſtippe, Callimaque, Eratoſtene, Carnéade, Syneſius &c. On croit que cette ville fut bâtie par Arceſilas, ſecond Roi d'une Colonie de Grècs qui s'étoit établie proche de la fontaine du ſoleil & y bâtit d'abord la ville de Zoa ſous Battus ſon prémier Roi. *Cyrene* fut bâtie par Battus & les Théréens, ſelon Hérodote L. IV. Callimaque L. XVI. de Strabon, & Pauſanias dans ſes Laconiques, l'an 90 de la fondation de Rome, ſi nous nous en voulons rapporter à Euſébe, mais Pline, qui eſt plus ſeur en cet endroit, L. IX. c. 3. le met en l'an 143. Vigenère.

CYRÉNÉEN, enne. ſ. f. Qui eſt de Cyréne. *Cyrenæus.* Comme Simon le *Cyrenéen* ſoulageoit J. C. en apparence, parce qu'il avoit une force divine qui ne laiſſoit affoiblir ſon corps qu'autant qu'il vouloit, ainſi c'eſt nous qui paroiſſons porter la croix que Dieu nous impôſe; mais ſi nous ſouffrons par l'eſprit de J. C. c'eſt lui en effet qui la porte, & qui nous empêche d'y ſuccomber en la proportionnant à nôtre foibleſſe. Royaum. On diroit que tous nos nouveaux Traducteurs du N. T. ayent évité ce mot. Ils ont toujours dit un homme de Cyréne, Ceux de Cyrene. Cependant, *Cyrénéen*, ſur tout en parlant de Simon qui aida J. C. à porter ſa croix, eſt fort en uſage. Les *Cyrénéens* étoient très-voluptueux. Les *Cyrénéens* excelloient dans l'art de dreſſer les chevaux, & de conduire un char dans la lice.

CYRIAQUE. ſ. m. Voyez QUIRIACE.

CYRIC, ou CYRIQUE. Car c'eſt ainſi qu'il faut écrire, & non pas *Cyric*, comme fait Baillet. Voyez Cyr.

CYRRHE. Nom de deux villes; l'une en Syrie, Capitale de la *Cyrrheſtique*; & l'autre dans la Phocide, *Cyrrhus.* La prémière s'appelle aujourd'hui *Quars*, ou ſelon d'autres *Carin*; & la ſeconde *Korr.*

CYRRHESTIQUE. ſ. fém. *Cyrreſtica.* Contrée de Syrie; qui prenoit ſon nom de ſa Capitale appellée *Cyrrus*, ou *Cyrus*, aujourd'hui Quars ou Carin.

CYT.

CYTHARE. ſ. f. Ancien nom d'un Inſtrument de Muſique. *Cythara.* La *Cythare* étoit un inſtrument triangulaire en forme de Delta Grèc. Les Poëtes diſent qu'Apollon en fut l'inventeur.

CYTHÈRE. ſ. f. *Cythera, orum.* C'étoit autrefois le nom d'une Iſle du Péloponéſe vis-à-vis de Créte. On la nomme aujourd'hui *Cenigo Sophiano.* Héſiode dit que Vénus ayant été produite de l'écume de la mèr fut portée d'abord à cette Iſle ſur une conque marine. C'eſt de là qu'elle eſt ſi ſouvent appellée Cythérée, ou Cythéréenne, par les Poëtes Grècs & Latins, & par les nôtres la Déeſſe de *Cythère.*

Ainſi ſouvent les ris ennuyez à Cythère,
Pour la ſuivre en ces lieux abandonnent leur mère.

Nouv. choix de vèrs.

Bien étonné fut l'Enfant de Cythère. Idem.

C'eſt Cupidon.

Bochart Liv. I. ch. 22. prétend que ce mot vient du Phénicien קתרי, *Cethra*, qui ſignifioit pièrre, rochér; comme il paroit par le Chaldéen. Cette Iſle étoit toute entourée de rochérs.

CYTHÉRÉE. adj. m. & f. ou CYTHÉRÉEN, enne. adj. Epithéte qui ſe donne à Vénus, pour la raiſon que nous avons dit au mot Cythère; & à Cupidon, à cauſe de Vénus ſa mère. *Cythérée* ſe prend auſſi ſubſtantivement pour Vénus.

Au fond du temple eſt un réduit,
Où la Déeſſe retirée
Jugeoit des époux diviſez.
Voilà, dit-elle, Cythérée,
Les querelles que vous cauſez. De la Fuselière.

CYTINUS, ou CYTINE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie que Dioſcoride donne à la fleur du grenadiér domeſtique, comme il donne celui de *balauſtium* à la fleur du grenadiér ſauvage. *Cytinus.* Les Apoticaires appellent *balauſtes*, les fleurs de l'un & de l'autre grenadiér indiffèremment. Pline dit que ces fleurs ſont bonnes pour teindre en cette ſorte de couleur rouge qu'on appelle en Latin *puniceus*, de *punica*, qui ſignifie *grenadiér.* Le *cytinus* répercute & reſtreint; il eſt propre pour arrêter le ſang & toutes ſortes de fluxions, & pour cicatriſer les playes. Il eſt auſſi ſtomachique.

CYTISUS. ſ. m. Plante. Voyez Citise.

CYZ.

CYZICENES. ſ. m. plur. C'étoient chez les Grècs les plus magnifiques ſalles à manger. *Cœnacula Cyzicena.*

Ce mot vient de Cyzique, ville d'Aſie célèbre par la magnificence des bâtimens.

Cyzicenes, Eſt encore une eſpéce de médaille, ou de monnoye, valant deux drachmes, fort eſtimée autrefois pour la beauté de ſon coin. Elle repréſentoit d'un côté la Déeſſe Cybéle, & de l'autre un lion. *Cyziceni ſtateres.*

CYZIQUE. ſubſt. f. Ville ancienne de Myſie ſur la Propontide. *Cyzicus. Cyzique* fut bâtie par les Miléſiens, l'an troiſième de la ſeptième Olympiade, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres la ſeconde année de la XXIVᵉ. Olympiade. Elle prit, dit-on, ſon nom du Roi *Cyrique*, que Jaſon tua imprudemment. C'étoit une des plus belles & des plus grandes villes d'Aſie. *Cyzique* a frappé pluſieurs médailles ſur leſquelles on voit ΚΥΖ. Les habitans de *Cyzique* paſſoient pour être mous & lâches. Voyez Caſaubon ſur le douzième Livre de Strabon, & Grelot dans ſon voyage de Conſtantinople. Hoffman donne à *Cyzique* 54 degrez 50 min. de longitude & 42 d. 15 m. de latitude. La Divinité prétenduë Tutelaire de *Cyzique* étoit ſans doute Hèrcule: car il étoit leur fondateur, comme ils le déclarent eux mêmes ſur une médaille de Domitien où Hèrcule eſt au revèrs, avec cette inſcription, ΤΟΝ ΚΤΙΣ ΤΗΝ ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ. P. Hard. *Mém. de Tr.* 1713. *p.* 1439.

CZA.

CZAR. ſ. m. Roi. C'eſt un nom ou titre d'honneur que prend le Grand Duc de Moſcovie. En ſon païs on prononce *TZar*, ou *Zaar*, & cela eſt corrompu de *Ceſar*, ou Empereur. Car il prétend deſcendre d'Auguſte. Il réſide à Moskou ſa ville capitale. Le 1ᵉʳ qui a pris le titre de *Czar* a été Baſile, fils de Jean Baſilide : c'eſt lui qui vèrs l'an 1470. commença à faire parler de la puiſſance des Moſcovites. Les Grands Ducs de Moſcovie ont auſſi pris l'aigle, pour marque de l'Empire. Ce fut vèrs la fin du XVᵉ ſiécle que le Duc Jean ſecoua le joug des Tartâres, dont les Princes de Ruſſie juſque là avoient été tributaires, & donna à cet Empire la forme que nous lui voyons. Ces Princes, dit M. Sperlingius, dans une Diſſèrtation ſur la majeſté du nom *Konning*, Roi, ces Princes n'ont porté le nom de *Czar* que depuis que les Ruſſiens, ou Moſcovites, ont embraſſé la Religion des Grècs. Il prétend qu'auparavant ils s'appelloient *Konger*, Roi.

Les Mémoires de Trevoux écrivent depuis quelques années *Tzar* au lieu de *Czar*. Il paroit néanmoins que ce n'eſt point encore l'uſage, ſinon dans le Nord. Nos gazettes & tous nos autres livres diſent *Czar*.

CZARIEN, ENNE. adj. Qui appartient au Czar. *Cæſarianus*. Les Auteurs des Mémoires de Trevoux diſent *Tzarien*, ſelon l'uſage du Nord. Il eſt ſorti de l'Imprimerie *Tzarienne* une Géographie univèrſelle. MÉM. DE TR.

CZARINE. ſ. f. Femme du Czar, Reine, ou Grande Ducheſſe de Moſcovie. *Regina*, ou *Magna Duciſſa Moſcovia*. Eckard a rechèrché les anciennes alliances de la Maiſon de Brunſwick avec les Czars. Il en a trouvé deux. La prémière vient de Marie femme de l'Empereur Andronic : elle étoit fille d'Anne de Brabant, & petite fille de Frédéric Barberouſſe : d'elle ſont deſcendu les dèrniérs Empereurs Paléologues, & Sophie Paléologue *Czarine* de Moſcovie femme de Jean Baſilouvitz ſurnommé le Grand. L'autre alliance vient d'Hélène de Danemarck mère d'Othon prémiér Duc de Brunſwick. MÉM. DE TREV. Nous doutons ſi l'uſage a approuvé ce mot. Nous ne l'avons point trouvé ailleurs : mais il eſt néceſſaire, & mérite d'être reçu, s'il ne l'eſt pas.

Les microfiches ci-jointes présentent certains défauts ou lacunes inhérents au document original. Nous vous prions de nous en excuser.

Graphisme défectueux

D

D.

D Subſtantif maſc. & indéclinable, que nous prononçons *dé* tant au pluriel qu'au ſingulier. Quatrième lettre de l'Alphabet, & la troiſième lettre des conſones. M. L'Abbé de Dangeau appelle le *d* une lettre palatale, les autres regardent communément cette lettre comme une lettre de la langue, c'eſt-à-dire, dont la langue eſt le principal organe, ou à la prononciation de laquelle la langue concourt plus que les autres parties de la bouche; car pour prononcer cette lettre, il faut que le bout de la langue frappe contre le palais vèrs l'endroit où les dents d'enhaut ſortent de la gencive.

Le *d* conſèrve ſa prononciation dans la plûpart des mots, lors même qu'il eſt devant une conſone ou un *j* & un *v* conſone, comme dans *adjectif*, *admettre*, *advèrbe*, &c. il faut pourtant excepter quelques mots de cètte régle générale, comme *advis*, *Advocat*, &c. mais auſſi l'uſage aujourd'hui retranche prèſque toûjours dans l'orthographe le *d*, lorſqu'il eſt retranché dans la prononciation, & l'on écrit comme on prononce, *avis*, *Avocat*, &c.

Le *d* à la fin des mots ne ſe prononce pas, quand il n'y a point d'autre mot qui ſuive, comme *grand*, *ſecond*, *fecond*, *fond*, &c. excépté dans les mots des langues étrangères que la langue Françoiſe a adoptez ſans y rien changer, comme *jod*, *Lamed*, *Galaad*, *Aod*, *David*, &c. Le *d* final dans les mots François ne ſe fait point ſentir, ſi le mot ſuivant commence par une conſone, comme *grand bonheur*, *ſecond chef* &c. mais quand le mot qui ſuit le *d* final commence par une voyelle, le *d* ſe prononce comme un *t*; exemple, *grand eſprit*, prononcez *grant eſprit*: il en eſt de même du *d* final devant un mot qui commence par une *h* qui n'eſt point aſpirée, comme *grand homme*, on prononce *grant homme*; quand l'*h* eſt aſpirée le *d* ſe pèrd dans la prononciation, comme *grand heros*, prononcez *gran heros*. Le *d* final ſe pèrd auſſi dans quelques monoſyllabes devant un mot qui commence par une voyelle, comme dans les exemples ſuivans, *ſourd animal*, *fond inépuiſable*, on prononce *ſour* & *fon*; mais dans cette phraſe, *de fond en comble*, l'uſage change le *d* en *t*, & on prononce *de font en comble*, on prononce auſſi *froid* avec un *t*, *froit épouvantable*. Il faut encore remarquer que dans quelques mots, comme *grand* & *fond*, lorſqu'on retranche le *d* dans la prononciation, on allonge la ſyllabe, ce qui ne ſe fait pas dans les autres mots, comme *fécond*, *ſecond*, *ſourd*.

Dans les noms féminins l'*e* final ſe retranche dans la prononciation devant une voyelle, mais le *d* qui précede cet *e* conſèrve ſa prononciation, & ne ſe change point en *t*; par exemple, *grande ame*, *ſeconde obſervation*, ſe prononcent comme *grand' ame*, *ſecond' obſervation*.

La raiſon qui fait qu'on change en cèrtaines occaſions dans la prononciation le *d* en *t*, eſt qu'en François il faut ſoutenir beaucoup plus les conſones finales devant les voyelles qu'ailleurs. Voyez les Remarques de Vaugelas, & les obſèrvations de M. Ménage ſur la langue Françoiſe, la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & le Diſcours de M. l'Abbé de Dangeau ſur les conſones.

Cette lètre *d* en Hébreu, en Chaldéen, en Samaritain, en Syriaque, en Grèc & en Latin, eſt la quatrième de l'alphabeth. Dans les cinq prémières langues elle a le même nom, énoncé cependant différemment, en Hébreu & en Chaldéen *daleth*, en Syriaque *dolath*, en Grèc *delta*. Les Arabes ont trois *d* dans leur langue, le prémièr ſe nomme *dal*, c'eſt la huitième des 28 lettres de leur alphabeth. La neuvième, qu'ils nomment *dhſal*, ne ſe diſtingue de la précédente pour la forme que par un point que l'on met deſſus, mais quant au ſon il eſt mêlé de celui du *z*. Le troiſième *d* des Arabes, qui tient la dixſeptième place dans leur alphabeth, ſe nomme *da*; il a le ſon de nôtre *d*, mais la figure du *Ta* Arabe, dont il ne diffère que par un point que l'on met deſſus.

La forme de nôtre D eſt celle du D des Latins, comme il paroit par toutes les médailles & les inſcriptions anciennes. Le D des Latins n'eſt autre chôſe que le Δ de Grècs arrondi, en le faiſant plus vîte, & en deux traits ſeulement. Le Δ des Grècs eſt pris du *daleth* de l'ancien caractère Hèbreu, tel qu'il ſe conſèrve encore ſur les médailles Hèbraïques, appellées communément médailles Samaritaines, comme on le peut voir dans la prémière des Diſſèrtations du Père Souciet Jéſuite, qui eſt ſur les médailles Samaritaines & ſur les prémières lettres Hèbraïques, p. 13. & p. 142. ſeulement les Grècs en ont retranché une petite ligne, & l'ont panché. Il ſeroit aiſé de montrer que le *dolath* Syriaque, & le *dal* Arabe, viennent auſſi de cet ancien Hébreu, comme le ד, *daleth*, du nouvel Hébreu, ou de l'Hébreu quarré, c'eſt-à-dire, du caractère Chaldéen, ou Aſſyrien.

D. DA. DAA. DAB.

Quelques-uns néanmoins prétendent que le Δ, *delta* des Grècs, leur eſt venu des Égyptiens, qui marquoient cette lettre par trois étoiles miſes en triangles, hiéroglyphe qui chez eux déſignoit Dieu, l'être ſouverain, comme s'ils avoient connu la Trinité des pèrſonnes en Dieu, & qu'ils l'euſſent ainſi exprimée. Tout cela eſt ſans apparence; mais c'eſt le réfuter mal que de dire que l'ancien Δ, *delta* Grèc, étoit rond, & non pas en triangle; car comme on l'a dit ci-deſſus, c'eſt le triangle du *daleth* de l'ancien caractère Hébreu. Les médailles, tous les plus anciens monumens, & en particulièr les Inſcriptions tirées d'Athènes par les ſoins du Marquis de Nointel, Ambaſſadeur de France à la Porte, ont le Δ en triangle. Il eſt vrai que ſur les deux colonnes qui ſont au Palais Farnèſe il eſt arrondi, mais ces colonnes ſont fort poſtérieures, faites à Rome & pour l'Italie, miſes dans le chemin d'Appius, tout près de Rome. Ainſi il n'eſt pas extraordinaire qu'il y ait un D Romain pour un Δ Grèc, comme il y a beaucoup d'autres chôſes peu conformes à l'uſage Grèc. Voſſius croit que ces colonnes n'ont été faites que ſous Antonin Pie, ou Marc Aurèle, & le P. Montfaucon, tout au plus ſous Trajan.

Le D & le T ſe changent ſouvent l'un en l'autre; ce qu'il importe de remarquer pour les étymologies. Les Bretons les confondent auſſi dans la prononciation, & n'y mettent prèſque point de difference, ce qui eſt mal.

Le D mis ſeul en nôtre langue ſignifie *Dom*. Le Roi D. Pédre, c'eſt-à-dire, le Roi Dom Pédre: mis après une N, il veut dire *Dame*. N. D. *Nôtre Dame*, c'eſt-à dire, la ſainte Vièrge.

D, eſt auſſi un caractère de chifre Romain, qui ſignifie *cinq cens*: ce qui vient de ce que le *D* eſt la moitié d'une *M* en caractère Gothique, qui ſignifie *mille*: ſur quoi on a fait ce vèrs,

> *Littera* D *velut A quingentos ſignificabit.*

Si on met au deſſus du *D* une barre, elle ſignifie *cinq mille*.

Le *D* majuſcule dans les baſſes continuës marque le *deſſus*, ou le *bas-deſſus*. C'eſt un caractère de Muſique en cette occaſion.

D A.

D A. On écrivoit autrefois *Dea*. Intèrjection qui ſèrt à augmenter l'affirmation ou la dénégation; c'eſt un tèrme populaire. *Plane*, *omninò*. Si fait *da*, Non fait *da*.

> *La dévote Caliſte*,
> *De ſon mari a fait un Jan:*
> *Oui* da, *un Janſéniſte*. SCAR.

> *Oui* da, *je ſerai ce qu'il me plaira*. MOL.

Ménage après Bochart dit que ce mot vient du Grèc Δία, comme, *Par Jupiter*. Borel le dérive de la particule Grécque δὴ, qui ſignifie *profectò*, & M. Huet du Caldéen דא, *hic*, *hæc*, *hoc*.

D A A.

DAARAIN, AINE. adj. Vieux mot, qu'on trouve dans quelques Coutumes, il veut dire dèrnièr. Sitôt comme la tèrre a ſa *daaraine* roie pour ſemer bléd. DE BEAUMAN.

D A B.

DABBASETH, ou DABBASCHETH. Voyez. DEBASETH.

DABBAT. ſ. f. Nom que les Muſulmans donnent à la bête de l'Apocalypſe, qu'ils croyent devoir paroître avant le jugement dèrnièr, auſſi bien que l'Antechriſt, qu'ils appellent *Daggial*. Ils appellent *Dabbat al ardh*, c'eſt à dire, Bête de la tèrre, la ſeconde bête, de laquelle il eſt auſſi fait mention dans l'Apocalypſe.

Ce mot *dabbat* ſignifie en Arabe *bête*; d'où vient qu'ils appellent *Dabbat al misk*, la bête qui porte le muſc; *dabbat al Zabbad*, la civette. Et ils appellent par éxcellence la *bête* de l'Apolcaypſe *bête* ſimplement.

DABÉRETH. ſ. f. Ville de la Tribu d'Iſſachar ſur les confins de la Tribu de Zabulon. *Dabereth*. Le torrent de Ciſon l'arrôſe, & elle fut ville de Réfuge, & Lévitique. Voyez Joſué XIX. 12, 20. XXI. 28. 7. Par. VI. 72. Les Septante l'appellent Δαβειρώθ,

Dabiroth, Δαβιρὰ, *Debba*, Δαβιρὶ, *Deberi*. Le P. Lubin croit que c'eſt la Rabboth dont il eſt parlé au Ch. XIX. de Joſué v. 20. parce que les Septante appellent cette ville Δαβιρὼν, nom qui approche de Δαβιρὼθ, qui eſt le nom qu'ils donnent à celle-ci. *Dabereth* s'appelle auſſi *Dabrath*. Joſeph l'appelle *Dabarite*, & *Daſbath*. Zieglérus croit que c'eſt Pahrath.

DABÈRT. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Dagobertus*. A Bourges S. *Dabèrt* Evêque, dont le corps repôſe à Saint Outrille du château. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 339. Quoique le nom de ce Saint Évêque de Bourges ſoit le même que Dagobert, il ne faut cependant l'appeller ainſi, mais *Dabèrt*, que l'uſage a fait de Dagobèrt, par corruption & par ſyncope.

DABES. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom du ſixième des dix mois, dont l'année des habitans de l'Iſle Formoſe eſt compôſée. Voyez la Deſcription de cette Iſle imprimée à Amſtèrdam en 1705.

DABIR, ou DÉBIR. ſ. m. Nom de ville dans la Tèrre ſainte. *Dabir*, *Debir*. Il y avoit dans la Tèrre ſainte deux villes de ce nom. L'une étoit dans la Tribu de Juda. *Joſ. XII.* 13. ç'avoit été une ville Royale ſous le Chananéens : elle fut priſe, & ſon Roi défait par Joſué. *Joſ. X.* 38. *XII.* 13. elle fut donnée à la Tribu de Juda, comme il paroit par Joſué XI. 21. XIII. 26. & XV. 7. Le Pere Lubin prétend qu'elle paſſa enſuite à la Tribu de Simeon. Je ne ſçai ſur quoi il ſe fonde. Quoi qu'il en ſoit, elle fut enfin ville Lévitique aſſignée aux Enfans d'Aaron, *Joſ. XIII.* 15. 1. *Paral. VI.* 58. *Dabir* eut encore deux autres noms, *Cariath-Senna*, *Joſ. XV.* 49. & *Cariat-Sepher*, *Joſ. XV.* 15. *Jug. I.* 11. Voyez ces mots. *Dabir* étoit dans les montagnes de Juda.

L'autre *Dabir*, que les Septante appellent Δαιβὼν, *Daibon*, étoit à l'Orient du Jourdain dans la Tribu de Gad, *Joſ. XIII.* 26. Elle avoit été aux Amorrhéens d'au delà du Jourdain, comme Adricomius l'a remarqué.

Ce nom vient de l'Hébreu דבר *dabar*, c'eſt à dire, *parler*, & ſignifie *parole*, *diſcours*, *oracle* ; peutêtre parceque ſous les Chananéens idolâtres il y avoit des oracles dans ces villes.

DABO. Voyez DACHSBOURG.

D'ABONDANT. adv. De plus, outre cela. *Preterea*, *inſuper*. Il vieillit, & n'eſt plus en uſage.

D'ABORD. adv. Auſſitôt, au même tems. *Statim*, *continuo*. Dès qu'il la vit, il l'aima *d'abord*.

D'ABORD-QUE. conj. Auſſi tôt que. *Statim atque*, *cum primum*, *ubi primum*. *D'abord-qu'il* le vit, il lui vouloit donner un coup de bâton. ABLANC.

Je vis incognito, d'abord-que *je le vois*,
Je ne m'en puis tenir. BOURSAUT.

DABUH. ſ. m. Sorte d'animal qui naît en Afrique, qui eſt de la grandeur d'un loup, & prèſque de la même forme ; mais il a des pieds, & des mains comme un homme. Il tîre les corps morts des ſépulchres, & les mange. Il eſt ſi charmé du ſon des trompettes, & des tymbales, que c'eſt en jouant de ces inſtrumens que les Chaſſeurs le prennent. ABLANC.

DABUL. ſ. m. Ville de la prèſqu'Iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt dans le Royaume de Décan à l'embouchure de la rivière d'Halevracko. *Dabul* a un fort bon port ; elle eſt marchande & fortifiée. MATY. Voyez Mandeſlo, *Voyage des Ind.*

DABUSIJAH, ou DABUSCA. Ville de la Grande Tartarie. *Dabuſcia*. D'Hèrbelot dit qu'Abulfeda la place à 88 d. 55 min. de longitude, & 39 d. 40 ou 50 min. de latitude.

DAC.

DACA. ſ. f. Grande ville des Indes ſur le bord du Gange. Voyez Tavèrnier. Voyag. des Ind. T. II. Liv. I. ch. 8.

DACE. ſubſt. f. Impoſition ou taxe qui ſe met ſur le peuple. *Tributum*.

Nicod croit que ce mot vient de *tributum indicere*. Voſſius croit qu'il vient du Latin *datia*, *à dando*, comme *tributum à tribuendo* ; parce qu'autrefois elles étoient gratuites, & ſe payoient volontairement aux Seigneurs. On l'a appellée auſſi en Latin modèrne *data* & *dacio*.

DACE. ſubſt. maſc. & fém. Peuple qui habitoit la Dacie. *Dacus*. Les *Daces* étoient voiſins du Danube & de la forêt Hèrcinie. On dit qu'ils ſe retîrèrent dans la ſuite ſur les côtes de Norwege. Dion, Strabon, & Appien, diſent que les *Daces* étoient Gétes, que les Romains appelloient *Daces* les Gétes d'au delà du Danube. Les Gétes étoient Scythes, ainſi les *Daces* l'étoient auſſi, comme dit Cluvier, *Introd. Geog. L. IV. c.* 18. Strabon dit qu'ils s'étoient appellez auparavant Daves, *Davi* ; que c'eſt pour cela que Dave chez les Athéniens, & dans les Comédiens, eſt un nom d'eſclave. Les *Daces* eurent leurs Rois juſqu'à la fin du prémiér ſiécle de l'Égliſe. Le dèrniér fut Décébale, que Trajan vainquit. Cette victoire lui acquit le nom de Dacique, que nous lui voyons ſur ſes médailles la 7e année de ſa Puiſſance Tribuncienne, & l'année d'avant ſon Ve Conſulat. IMP. CAES. NERVA TRAJANVS AVG. GERM. DACICVS P. M.) (TR. P. VII. IMP. IIII. COS. IIII. DES. V. P. P. dans Mezzabarba p. 152. Alors la Dacie fut réduite en Province Romaine. Les *Daces* étoient brutaux & cruels. On dit qu'ils fùrent convèrtis par S. Nicétas. Ils s'imprimoient des marques ſûr le corps par la ponction, comme font encore pluſieurs Américains. Quelques-uns diſent que les *Daces* étoient ceux que les Grècs ont appellé Δᾶοι, *Dai* ; Saumaiſe le nie. Pline Liv. IV. c. 12. & XXII. c. 1. Ptolémée. Liv. III. c. 8. Dion. Liv. LXVIII. Cluvier *Germ. Ant.* Saumaiſe ſur Solin p. 38. 39. 795. parlent des *Daces*.

Anime le Pèrſan, arme les Maſſagétes
Souléve en même tems les Daces *& les Gétes.*
Ne nous redonne point les charmes de la paix,
Mais des troubles civils étouffe les projets. BREB.

DACE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Datius*. S. *Dace*, Évêque de Milan, mourut à Conſtantinople, où il étoit allé pour l'affaire des trois Chapitres. S. Grégoire parle de ce voyage, en ſes Dialogues. C'eſt à lui que s'addreſſe la ſeconde lettre du XIIe Livre du Regiſtre de ce même S. Pape. On garde à Milan une Chronique en manuſcrit, qu'on nomme la Chronique de Saint *Dace*, & qui a été citée ſous ſon nom par Poſſevin, par Aubèrt le Mire & par Ughel, quoi qu'elle ne ſoit pas de lui. On peut voir le jugement qu'en porte D. Mabillon au commencement du prémiér Tome de ſes Annales. Cette Chronique eſt de trois Auteurs, un ancien Landulf, un Arnou, & un autre Landulf ; ce qui a donné occaſion de l'attribuer à S. *Dace*, c'eſt la conformité de ſon nom avec celui d'Idace, grand Chronologue, Évêque en Eſpagne. *Chaſtelain, Martyr. T. I. p.* 245.

Il y a encore un autre Saint Dace, *Datius*, dans le Martyrologe Romain au 27e de Janvier, mais c'eſt une faute de Galéſinius, qui a lû *Datius* pour *Dativus*, Datif. Voyez Chaſtelain.

DACE, ou DACIE. ſ. f. Ancien nom d'un païs d'Europe. *Dacia*. La *Dace* étoit bornée au nord par le mont Carpathe, & par une partie de la rivière de Tyras, ou Nieſter, qui la ſéparoient de la Sarmatie Européanne. Au couchant le Tibiſque, ou la Teïſſe la ſéparoit des Jaziges Metanaſtes. Au midi le Danube la ſéparoit de la haute & baſſe Moeſie : au levant cette même rivière avec l'Hieraſſus, aujourd'hui le Pruth, la ſéparoit des Gétes. Ainſi l'ancienne *Dacie* renfèrmoit toute la partie de la haute Hongrie, qui eſt à l'orient de la Teïſſe, avec la Tranſylvanie, la Valaquie, & la Moldavie. MATY. Trajan réduiſit la *Dacie* en province, & c'eſt en mémoire de cette éxpédition qu'on lui éleva la colonne Trajane. Aurélien en tîra une Colonie à laquelle il fit paſſer le Danube, & qu'il plaça entre les deux Moeſies. Il lui donna ſon nom, & pour la diſtinguer de l'ancienne *Dace* il l'appella *Dacie* Aurélienne, *Dacia Aureliana*. La Capitale de l'ancienne *Dacie* étoit Zarmiſogetuſe, que Trajan nomma *Ulpia Trajana*, & que l'on a auſſi appellée Varheli. La *Dacie* Aurélienne ſe diviſoit en Alpeſtre, *Alpeſtris*, & en Cis-Inſtrienne *Cis-Inſtrienſis*, laquelle ſe diviſoit en Ripenſe, *Ripenſis*, ou Pannodacie, comme qui diroit *Dacie* Pannonienne, & en Méditèrranée ou Gépipide. Cluvier, dans ſon *Germania Antiqua* p. 14. croit que les *Daces* & les Gétes étoient le même peuple.

Hadrien, Antonin Pie, & Trajan Déce, ont au revèrs de quelques-unes de leurs médailles DACIA. Le type dans celles d'Hadrien eſt une figure virile ſur des montagnes & des rochérs, tenant de la main droite une aigle légionaire, & à la gauche une palme, ou quelque chôſe de ſemblable, & dans l'éxèrgue DACIA. Voyez Patin T. I. pag. 191. 192. Mezabarba p. 173. Sur celles d'Antonin, cette figure de ſoldat tient de la main droite un caſque renvèrſé, & de la gauche, un *labarum*. Dans Trajan Déce il y a DACIA, DACIA CAPTA, DACIA FELIX.

Les fleuves principaux qui arrôſent la *Dace* ſont le Mariſe, *Mariſus*, que les Allemans appellent Marish, & les Hongrois Maros, ou Marons. Pline Liv. IV. c. 12. Ptolemée Liv. III. c. 8. Strabon Liv. VII. Cluvier Introd. Liv. IV. c. 18. décrivent la *Dacie*. Méla n'en dit pas un mot.

DACHAW. ſ. m. Petite ville d'Allemagne dans le Duché de Bavière.

DACHSBOURG, ou DABO. ſ. m. Petite ville de la haute Alſace. *Dachſpurgum*, *Dachſburgum*. Cette place eſt ſituée ſur un rochér, & appartient au Comte de Linange. MATY.

DACHSTEIN, ou DAGOBÈRSTEIN. ſ. m. Petite ville de la Baſſe Alſace dans l'Évêché de Straſbourg. *Dachſteinum* ; *Dagoberti Saxum*. Cette ville, qui a pris ſon nom de Dagobert Roi de France ſon fondateur, avoit un bon château, que les François ont ruiné. MATY.

DACIE. Voyez DACE.

DACIQUE. ſ. m. & f. Titre d'honneur, accordé à un Général, pour

pour avoir vaincu les Daces. Vainqueur des Daces. *Dacicus*. Ce titre, comme nous l'avons dit, fut déféré à Trajan l'année de ſa VIIe Puiſſance Tribunicienne. Juvénal parle de la guèrre des Daces Sat. IV. III. & du titre de *Dacique* joint à celui de Gèrmanique ſur la monnoye. Sat. VI. 204.

Cum lance beatâ
Dacicus & ſcripto radiat Germanicus auro.

L'Auteur du Commentaire à la Dauphine prétend que cela marque une monnoye de Domitien, ſur laquelle il avoit les titres de *Dacique* & de Gèrmanique : c'eſt une èrreur, Domitien a le le titre de Gèrmanique, mais jamais celui de *Dacique*, Trajan eſt le prémiér qui l'ait porté ; & ceci eſt une preuve que Juvénal non ſeulement a vécu ſous Trajan, mais que ſa IVe & ſa VIe ſatyre n'ont été faites qu'après l'année de la VIIe Puiſſance Tribunicienne de ce Prince. Quand dans un riche baſſin on voit rayonner ſur l'or ciſelé l'image de Domitien *Dacique* & Gèrmanique. De Marolles.

DACROÏDE. adj. Tèrme de Médecine, ou de Chirurgie, qui ſe dit des ulcères qui jettent continuellement de la matière. Blanchard, Harris.

Ce mot vient du Grèc δάκρυον, *larme*, & εἶδος, *forme*. Ces ulcères pleurent, jettent des larmes, une matière en forme de larmes.

DACTE. ſ. f. Voyez DATE, c'eſt la même chôſe.

DACTYLE. ſ. m. Nom que portoient les prémiérs Prêtres de la Déeſſe Cybéle. On les appelloit *Dactyles* Idéens, *Dactyli Idæi*, comme on appelloit Cybéle Idéene, *Idæa*, parce qu'elle étoit principalement honorée ſur le mont Ida en Phrygie. On leur donna le nom de *Dactyles*, parceque pour empêcher que Saturne n'entendît les cris de Jupiter que Cybéle leur avoit confié, ils chantoient je ne ſçai quels vèrs de leur invention, & dont les meſures inégales imitoient les tems du piéd appellé *Dactyle*. C'eſt au moins ce qu'en dit le Grammairien Dioméde. Un Sophocle cité par Strabon Liv. X. prétendoit qu'on les appella *Dactyles* du mot Grèc δάκτυλος, ſignifiant *doigt*, parce qu'ils étoient d'abord autant que l'homme a de doigts aux mains, c'eſt à dire, dix, cinq garçons & cinq filles. Il ajoutoit qu'on leur devoit l'invention du fèr, & l'art de le fabriquer, & de pluſieurs autres choſes utiles à la vie. D'autres en mettoient plus ou moins de dix, & varioient ſur leurs noms, comme ſur le nombre de ces prémiérs adorateurs de Cybéle. Les uns les faiſoient originaires de Phrygie au piéd du mont Ida, d'autres diſoient qu'ils y étoient venus d'ailleurs.

Du reſte, tous les Auteurs que Strabon avoit vûs convenoient 1°, Qu'ils avoient les prémiérs travaillé en fèr près du mont Ida; que c'étoient des impoſteurs; qu'ils avoient été Miniſtres de la mère des Dieux, ou de Cybéle ; qu'ils demeuroient au piéd du mont Ida en Phrygie, en comprenant la Troade dans la Phrygie ; ils conjecturoient auſſi, non pas comme on le dit communément, que les Curétes & les Corybantes étoient les mêmes que les *Dactyles* Idéens, quoique cela puiſſe auſſi avoir un bon ſens ; mais que les Curétes & les Corybantes étoient leur poſtérité ; que d'abord cent homme nez en Créte fûrent appellez *Dactyles* Idéens ; que ceux-ci eurent neuf enfans, qui fûrent les Curétes, & que chacun des Curétes eut dix fils, qui fûrent auſſi appellez *Dactyles* Idéens. Strabon ne rapporte les noms que de quatre, qui ſont Salaminus, Damnanée, Hèrcule, & Acmon. Je ne ſçai encore où l'on prend les autres. M. Beger fait les *Dactyles* inventeurs de l'art de lancer des fléches.

Dactyle. ſ. m. Tèrme de Proſodie. Piéd ou meſure de vèrs, compoſée d'une ſyllabe longue ſuivie de deux bréves. *Dactylus*. Les vèrs héxamétres doivent finir par un *Dactyle* & un ſpondée. Le *Dactyle* étoit, dit-on, une invention de Denys, qui rendoit des oracles à Delphes avant Apollon.

Dactyle, Étoit encore chez les Grècs une ſorte de danſe, que danſoient ſur tout les Athlétes, dit Héſichius.

Dactyle, eſt auſſi le fruit du palmiér. On l'appelle plus communément *datte*. *Dactylus*. Voyez Datte.

DACTYLIOMANCE, ou DACTYLIOMANTIE. ſ. f. Divination qui ſe fait par un anneau. *Dactylomantia*. La *Dactyliomantie* conſiſtoit eſſentiellement à tenir un anneau, ſuſpendu par un fil délié au deſſus une tâble ronde, ſur laquelle il y avoit différentes marques, & les 24 léttres de l'alphabeth peintes ſur le bord de la tâble. L'anneau en ſautant ſe tranſportoit ſur quelques-unes des lettres & s'y arrêtoit, & ces lettres jointes enſemble compôſoient la réponſe que l'on demandoit. Cela étoit précédé & accompagné de pluſieurs cérémonies ſupèrſtitieuſes. L'anneau étoit conſacré auparavant avec bien des myſtères & beaucoup d'art ; celui qui le tenoit n'étoit vétu que d'habits de linge ; ſa chauſſure étoit de toile ; il avoit la tête raſée tout autour, il portoit en main des vèrveines. Il appaiſoit le Dieu par des formules de prières faites exprès. Ammien Marcellin décrit ces ſupèrſtitions dans ſon XXIXe Livre en parlant du ſucceſſeur de Valens, & il en parle encore dans ſon XXXIe Livre.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de δακτύλιος, *anneau*, qui vient de δάκτυλος, *doigt* ; & de μαντεία, *divination*, dérivé de μάντις, *devin*.

DACTYLIQUE. adj. Qui appartient au dactyle, qui a rapport au dactyle, qui eſt compoſé de dactyles. *Dactylicus*. Il y avoit autrefois des flûtes *dactyliques*, comme il y en avoit de ſpondaïques. Les flûtes *dactyliques* avoient des intèrvâlles inégaux, comme le piéd nommé dactyle a des tems inégaux ; & c'étoit là ce qui leur avoit fait donner le nom de *Tibia dactylica*, flûtes *dactyliques*. Voyez Scaliger, *Poetic. L.I. c.*20. On pourroit appeller *dactyliques* les vèrs héxamétres qui finiſſent par un dactyle au lieu d'un ſpondée, comme on appelle ſpondaïques, ceux qui ont un ſpondée, au cinquième piéd, au lieu d'un dactyle qu'ils devroient avoir. Énéide VI. 33.

Bis patriæ cecidere manus : quin protinus omnia
Perlegerent oculis.

Eſt un vèrs *dactylique*.

DACTYLOMANCE. ſ. f. Quelques-uns diſent *dactylomancie*. *Dactylomantia*. Sorte de Divination qui ſe fait par les anneaux fondus durant le tems de cèrtaines conſtellations, ou auxquels quelques pactes, ou quelques charmes ſont attachez. C'eſt par la *Dactylomance* que Gygès en tournant le chaton de ſon anneau ſe rendoit inviſible.

Ce mot vient de δάκτυλος, *doigt*, & de μαντεία, *divination*.

DACTYLONOMIE. ſ. f. Science de compter par les doigts. *Dactylonomia*. On donne 1°, au poûce de la main gauche ; 2°, à l'index, & ainſi de ſuite juſqu'au poûce de la main droite qui eſt le dixième, & qui a par conſéquent le zero, 0.

DAD.

DADA. ſ. m. Tèrme enfantin, qui ſignifie un *cheval*, & le plus ſouvent un cheval de carte. *Equus*. On a mis cet enfant à *dada* ; pour dire, à cheval. On lui a acheté un petit *dada*. Voiture l'a employé quand il a dit

. . . . ſon dada
Demeura court à Lérida.

DADON. ſ. m. *Dado*, ou AUDEON. *Audoenus*, S. *Dadon*, natif de Sens, fils de S. Autaire, & de Sainte Aige, & compagnon de S. Eloy, fut conſidéré à la Cour de Dagobert I. & élû Archevêque de Rouën en 646. Il aſſiſta en 650 au Concile de Châlons, & en 662. à celui de Clichi la Garenne. C'eſt lui qui eſt Auteur de la vie de S. Eloy ſon ami, rapportée par Surius ; & à ce que l'on dit d'une de S. Rémi, qui eſt dans l'Abbaye de S. Gal en Suiſſe. S. *Dadon* mourut le 24. Août 677.

Apparemment de Saint Audeon on a fait ſucceſſivement *Saint Audon*, *Sain-Taudon*, *Sain-Tadon*, *Sain-Dadon*, *Saint Dadon*.

DADUQUE, ou DADOUQUE. ſ. m. Prêtre de Cérès. *Daduchus*. Cérès ayant pèrdu ſa fille Proſèrpine, ſe mit à la chèrcher au commencement de la nuit, diſoient les fâbles. Pour le faire dans les ténébres elle alluma une torche, & commença ainſi ſes courſes par le monde. C'eſt pour cela qu'on la répréſentoit toujours un flambeau à la main. C'eſt auſſi pour cela, & en mémoire de ce prétendu fait, que dans les ſacrifices & les fêtes de cette Déeſſe ſes Prêtres couroient dans ſon temple une torche à la main en cette manière. L'un d'eux prenoit ſur l'Autel une torche allumée, & la tenant à la main il couroit juſqu'à un certain endroit du temple, où il la donnoit à un autre, en lui diſant ; *Tibe trado*. Celui-ci couroit de même, & la donnoit à un troiſième, & ainſi des autres. Cette Cérémonie fit donner à ces Prêtres le nom de *Daduques*, qui ſignifie *porteflambeau*, *porte-torche*. Au reſte, les *Daduques* étoient des gens honorables & diſtinguez, & il ne faut pas les confondre avec d'autres Miniſtres de la même Divinité appellez Métragyrtes, qui étoient vils & mépriſez.

Ce mot eſt Grèc, formé de δᾶς, qui ſignifie proprement un bois onctueux, & réſineux, tels que le picea, le pin ; & les autres dont les Anciens faiſoient leurs torches, & de là il ſe prend pour une torche & un flambeau ; & de ἔχω, *J'ai, je tiens, je porte* ; Δᾳδοῦχος, *Daduque*, Porteflambeau.

DADUQUE, étoit auſſi ſelon *Alex. ab Alex. II. C.* 8. le Grand Prêtre d'Hèrcule chez les Athéniens.

C'étoit la coutume de porter des flambeaux, non ſeulement dans les ſacrifices de Cérès ; mais encore dans les Panathénées, les fêtes de Vulcain, & celles de Prométhée. Ce fut même dans celles de Vulcain que cette cérémonie fut d'abord pratiquée, parcequ'on le regardoit comme l'inventeur & le Dieu du feu. Mais je ne trouve point que les Miniſtres de ces fêtes ayent été appellez *Daduques*.

DAGGIAL, ou DEGGIAL. ſ. m. C'eſt le nom que les Mahométans donnent à l'Antechriſt ; qu'ils appellent ou ſimplement

Daggial, c'eſt-à-dire, *menteur*, *impoſteur*; ou *Almaſſih al Daggial*, c'eſt-à-dire, *faux Meſſie*. Les Mahométans croyent que *Daggial* doit venir à la fin du monde, & que JESUS-CHRIST, qui n'eſt pas mort ſelon eux, viendra le combatre dans ſon ſecond advénement, & qu'après l'avoir vaincu il mourra effectivement. Voyez Iſſa. D'HÈRBELOT.

Ce mot vient de l'Arabe דגל, *dagiala*, qui ſignifie proprement Enduire quelque chôſe de poix, & par métaphôre, couvrir quelque chôſe ſous de fauſſes apparences, mentir, tromper. *Texit falſa ſpecie, decepit, mentitus eſt*. Les Arabes écrivent ce nom דגאל, *Daggial*. Il ſignifie auſſi un homme qui n'a qu'un œil, & qu'un ſourcil, un Cyclope, & les Mahométans s'imaginent en effet que l'Antechriſt ſera tel.

DAGHESTAN. ſ. m. Province d'Aſie entre la mèr Caſpienne qu'elle a à l'Orient, & le mont Caucaſe, qui la borne à l'occident. Elle a au Septentrion les Circaſſes, & au midi le Schirwan, Province de Pèrſe. Les habitans de ce païs ſe nomment *Dagheſtan Tatar*, Tartares de Dageſtan, ou Tartares montagnards. Les Pèrſes les appellent Leſgi. Tarkü eſt la ville principale du *Dagheſtan*,

DAGHO, ou DAGO. Iſle de la mèr Baltique, ſur les côtes de la Lyvonie, dont elle dépend. *Daghoa*.

DAGNO, ou TERMIDAVA. Petite ville de Turquie en Europe. *Dagua*, *Termidava*. Elle eſt dans l'Albanie.

DAGOBÈRT. ſ. m. & nom propre d'homme. *Dagobertus*. Il y a deux de nos Rois qui ont porté le nom de *Dagobert*. *Dagobert* I. régna 14 ans, ſelon quelques-uns, & 16 ſelon d'autres. Il commença en 632 ſelon la Chronique de Du Tillet. Sous *Dagobèrt* I. qui avoit cinq femmes à la fois, & un Sèrrail de concubines, on ſe plongea dans la débauche. LE GENDRE. *Dagobert* aimoit les lettres. ID. *Dagobert* II. commença à régner en 716. DU TILLET. On appelle Dabèrt un Saint Evêque de Bourges nommé Dagobèrt. Voyez DABÈRT.

Pour marquer qu'une chôſe eſt fort vieille, antique, uſée, on dit, provèrbialement & populairement, qu'elle eſt du tems de *Dagobert*.

DAGON. ſ. m. Faux Dieux des Philiſtins. *Dagon*. Ce Dieu étoit honoré ſur tout à Azot, où il avoit un temple, comme il paroit par le Ch. V. du I. L. des Rois. C'eſt là que l'Arche de Dieu fut amenée & placée après que les Philiſtins l'eurent priſe, ſous le Grand Prêtre Héli, Juge du Peuple d'Iſraël. Les Philiſtins ayant donc pris l'Arche de Dieu, l'emmenèrent de la Pièrre du ſecours à Azot. Ils mîrent l'Arche de Dieu qu'ils avoient priſe dans le temple de *Dagon*, & la placèrent auprès de *Dagon*. Le lendemain ceux d'Azot s'étant levez dès le point du jour trouvèrent *Dagon* qui étoit tombé le viſage contre tèrre devant l'Arche du Seigneur. Ils le relevèrent, & le remîrent à ſa place. Le jour ſuivant s'étant encore levez dès le matin, ils trouvèrent *Dagon* tombé par tèrre ſur le viſage devant l'Arche du Seigneur; mais la tête & les deux mains en ayant été coupées étoient ſur le ſeüil de la porte; & le tronc ſeul de *Dagon* étoit demeuré en ſa place. C'eſt pour cette raiſon que les Prêtres de *Dagon*, & tous ceux qui entrent dans ſon temple dans Azot, ne marchent point ſur le ſeüil de la porte. SACY, 1. *L. des Rois V*. 1. 2. 3. 4. 5.

On prétend après les Rabbins, que ce Dieu étoit repréſenté comme on repréſente les Tritons, c'eſt-à-dire, ſous la forme d'homme depuis la tête juſqu'à la ceinture, & le reſte en forme de poiſſon. Cela eſt fondé ſur la ſignification de ce mot, qui en Hébreu veut dire poiſſon. Au Ch. V. du I. L. des Rois v. 4. où nous traduiſons, & le tronc ſeul de *Dagon* étoit demeuré en ſa place, il y a dans l'Hébreu, רק דגון נשאר עליו, *ſeulement Dagon étoit demeuré ſur lui*. R. David Kimhhi veut qu'on traduiſe ſeulement, la forme de poiſſon étoit reſtée en lui; c'eſt à-dire, qu'il n'étoit reſté à ſa place que la partie d'en bas, ſemblable à un poiſſon.

Le mot *Dagon* eſt maſculin en Hébreu; ainſi *Dagon* étoit un Dieu. Les Septante & la Vulgate ſuivent ce ſentiment, auſſi bien que Philon de Biblos, qui intèrpréte *Dagon*, *Blé*, *froment*, Δαγὼν ὁ Σιτὼν, & qui veut qu'il fût fils du Ciel, ~~&~~ qu'il eût été ainſi appellé parce qu'il étoit l'inventeur du blé. Car דגן, *dagan*, en Hébreu, ſignifie, *blé*, *froment*. C'eſt ainſi, & pour la même raiſon, que ceux de Syracuſe appelloient Cérès Σιτώ. Le même Philon dit que *Dagon* paſſoit auſſi pour être l'inventeur de la Charruë, & que pour cette raiſon on le nommoit Ζεὺς Ἀρότριος. C'eſt une èrreur de Philon de dériver *Dagon* de דגן, *dagan*, blé, froment. Il vient de דג, *dag*, ou דגה, *dagah*, poiſſon.

Selden *De Diis Syr. Syntag. II. C.* 3. où il traite de ce Dieu, croit que l'Oannis des Babyloniens, dont Béroſe, Apollodore & Polyhiſtor faiſoient mention, eſt la même chôſe que *Dagon*. Il veut encore que *Dagon*, fût la même chôſe que *Atergatis*, *Adardaga*, & *Derceto*, noms que les Européans ont fait ſelon lui par corruption de *Adir. Dagan*, c'eſt à dire, le Grand, le Magnifique *Dagon*; qu'il n'étoit point extraodinaire que la même Divinité fût Dieu en un endroit & Déeſſe en un autre; ou Dieu en un tems & Déeſſe en un autre. Mais Bochard & d'autres Auteurs croyent que *Dagon* & *Atèrgatis* ſont deux Divinitez fort différentes; que dans Philon de Biblos *Dagon* eſt frère de Saturne, Atèrgate eſt ſa femme. Au ſentiment de Voſſius ce Dieu contenoit le Dieu Lunus, ou la Lune, comme principe actif, & la Mèr comme principe paſſif. A raiſon de l'un il étoit mâle, & c'étoit un Dieu; à raiſon de l'autre il étoit fémelle, & Déeſſe. Saumaiſe croit que *Dagon* eſt la même chôſe que Κητὼ, qui étoit une eſpéce de grand poiſſon, *Cete*, & que le *Dagon* d'Azot, le Ceto de Joppé, & le Dèrceto des Aſcaloniſtes, n'étoient qu'une même Divinité. Voyez Bochard, *Chan. L. II. C.* 2. Selden, *De Diis Syr. Synt. II. C.* 3. Voſſius. *de Idol. L. I. C.* 22. *L. II. C.* 76. *L. IX. C.* 10. Saumaiſe ſur Solin p. 574. & ci-deſſus au mot ATÈRGATIS. Druſius croit que le château que l'Auteur du prémier L. des Machabées XVI. 15. appelle Doch, ou Δὼκ, eſt le même que Joſeph nomme *Dagon*, Antiq. Jud. L. XIII. C. 15. Ainſi Doch & *Dagon* ſeroient le même nom, ou deux noms du même Dieu. Mais voyez DOC.

Le temple de *Dagon* s'appelloit *Beth Dagon*, nom purement Hébreu, qui ſignifie *Maiſon de Dagon*. Il étoit à Azot, & il en eſt parlé au I. des Mach. X. 83. & au I. L. des Rois C. V. cité ci-deſſus. Druſius croit auſſi que le château appellé Doch I. des Machab. XVI. 15. eſt celui que Joſeph appelle *Dagon Antiq. Jud L. XIII. C.* 15. Les Philiſtins faiſoient des fêtes en l'honneur de ce Dieu: elles conſiſtoient en ſacrifices & en feſtins, comme il eſt marqué Jug. XVI. 23.

DAGORNE. ſ. f. Une vache à qui on a rompu une corne. *Vacca cornu altero mutilata*.

DAGORNE, eſt auſſi un tèrme populaire & injurieux qu'on dit à une femme vieille, laide & de mauvaiſe humeur: ce qui vient d'un vieux mot Lorrain qui ſignifie une *coëne de lard*, à cauſe que les vieilles ont d'ordinaire la peau fort vilaine. *Anus moroſa*.

Mr Huet prétend qu'on a dit *dagorne* pour *dragonne*.

DAGUE. ſ. f. Gros poignard dont on ſe ſèrvoit autrefois dans les combats ſinguliérs. *Sica*, *pugio*. Il lui donna pluſieurs coups de *dague*. Il rapporta qu'il avoit trouvé force traits, force *dagues*, & force épées émoluës. TALEMAN.

A leur côté l'épée longue & large,
La courte dague *pour ſon homme aborder.* S. GELAIS.

Ce mot, ſelon Ménage, vient de l'Allemand *dagge* & *daggen*, qui ſignifie la même chôſe. La baſſe Latinité s'eſt ſervie auſſi du mot de *dagua*, *dagger*, *daggerius*, *dagardum*. D'autres diſent qu'il vient de *taga*, *quòd ſit ad tangendum paratior*, ou de *dagua*, *quòd acuta ſit*. Du Cange dit que ce mot vient du Bas-Breton *dager*, & qu'on l'appelloit en vieux François *Badelaire*, en Latin *pugio*. D'autres le dérivent *à Dacis*, parceque c'étoit leurs arme ordinaire; d'autres de l'Hébreu *dacach*, qui ſignifie *Acuere*; d'autres enfin, comme Guichart, de *dacar*, qui ſignifie *confodere*.

DAGUE, en tèrmes de Vénerie, eſt le prémier bois que porte le cèrf de deux ans, & où commencent les pèrches qui ſont ſans cors ni chevillures. *Ferula*. On les appelle ainſi, parce qu'elles ſont pointuës comme des *dagues*.

DAGUES, en tèrmes de Chaſſe, eſt un nom qu'on donne quelquefois aux déffenſes du ſangliér. *Apri dentes falcarii*.

DAGUE, en tèrmes de Marine, eſt un bout de corde dont le Prévôt donne des coups aux matelots qui ont fait des fautes.

DAGUE, ſe dit figurément d'un coup ſurprenant qui nous afflige. *Nuncius improviſus ac moleſtus*. Quand il reçut la nouvelle de la mort de ſon fils, ce fut pour lui un coup de *dague* dans le cœur.

On dit provèrbialement d'un demi-fin dont on appèrçoit la ruſe, qu'il eſt fin comme une *dague* de plomb.

DAGUER. v. act. Frapper avec une dague. *Aliquem ſica*, *pugione configere*. Ce mot eſt vieux.

DAGUER. v. n. Tèrme de Fauconnerie, qui ſignifie, Aller à tire d'aile & de toute la force de l'oiſeau, ou travailler diligemment des pointes des aîles. *Pernicisſimis alis deferri*.

DAGUET. Tèrme de Vénerie. Jeune cèrf qui eſt à ſa prémière tête, qui pouſſe ſon prémiér bois. *Cervus bimus*, *ſubulo*.

DAGUET. adv. Sourdement, en cachette. *Clam*, *furtim*, *occultè*. Il s'en eſt allée, il a tiré ſes chauſſes *daguet*. Il eſt peu en uſage.

D A I.

DAIBUTH, ou DAIBOTH. ſ. m. Si l'on en croit les Auteurs du Moréri, eſt un faux Dieu des Japonois, qui eſt honoré principalement à Méaco, où il a un temple; mais ſi l'on conſulte les Hiſtoriens du Japon, *Daibuth* ſignifie un temple dans lequel il y a un Idôle, & ce prétendu Dieu honnoré, principalement à Méaco, & non pas à Miaco, comme dit le dèrniér Moréri, étoit un temple que Taïcoſama bâtit à Méaco, & qui brûla. Voyez Bartoli, *Dell. hiſt. della Comp. di Gieſu Aſia P. II. p.* 501.

DAIGNER. v. n. Avoir la bonté, vouloir bien faire quelque action

tion pour honorer quelqu'un, ou pour lui faire quelque faveur. *Dignari.* Il ſe dit d'un ſupérieur à un inférieur. Je ne mérite pas que vous entriez chez moi ; mais Seigneur, *daignez* dire une parole, & ma fille ſera guérie, diſoit le Centurion en Saint Matthieu. Ce que je vous demande eſt ſi peu de chôſe, que je ne *daigne* pas vous en prier. *Daigneriez*-vous bien vous abaiſſer juſqu'à moi.

Daignerez-*vous compter les jours de mon abſence ?* Rac.

Avec deux mots que vous daignâtes *dire*
Vous ſçutes arrêter mes peines pour jamais. Voit.

DAILLOTS. Tèrme de Marine. Ce ſont des anneaux qui ſèrvent à amarrer la voile, qu'on met de beau tems ſur le grand étai, & qui font le même effet que les garcettes ſur la vèrgue. *Annuli.* On les appelle auſſi *andaillots.*

DAÏM. ſ. m. Bête fauve & ſauvage, de grandeur moyenne entre le cèrf & le chevreüil, portant cornes tournées en avant, mais dont les pèrches & chevillures ſont larges & plates, & non pas rondes. Le *daim* eſt de pelage plus blanc que le cèrf. Il porte plus de cors ſur ſa tête, qui eſt ordinairement paumée, & ſa venaiſon eſt plus friande quand il eſt jeune, tendre, gras, & bien nourri ; mais quand il eſt vieux ſa chair eſt difficile à digérér. Il y a des *daims* mâles, & des *daims* femelles. *Dama mas, Dama fœmina.* On fait des gands de *daim.* Le *Daim* eſt naturellement fort timide & fort peureux, agile & légèr à la courſe. On tient que ſa chair eſt nourriſſante, qu'elle fait un bon ſuc, qu'elle eſt propre pour la paralyſie, & pour appaiſer les douleurs de la colique. Son ſang bû auſſitôt qu'il eſt tiré apaiſe les vèrtiges. Son fiel eſt détèrſif, & propre à emporter les cataractes & à diſſiper les nuages des yeux. Son foye arrête les cours de ventre. Voyez Mr Lemery, traité des alimens.

On dit en provèrbe, Vite comme un *daim.* Il ſaute comme un *daim.*

DAINE. ſ. f. La femelle d'un daim. Salnove.

DAINTIÉR. ſ. m. Tèrme de Vénerie, qui ſe dit des teſticules des cèrfs. *Cervinus teſticulus.*

DAIRE. ſ. f. Nom propre d'une Nimphe. *Daira.* Elle étoit fille de l'Océan, & elle eut de Mèrcure un fils nommé *Eleuſis.* Pauſanias en parle *in Atticis.*

DAÏRE, ou DAÏRO. ſ. m. C'eſt le nom de l'Empereur Souverain du Japon. *Dair, Dairus.* Il s'appelle autrement Vô, ou Teio, Maff. *hiſt. Ind. L. XII.* C'eſt le titre de la ſouveraine puiſſance ; ainſi l'aſſurent Maffée à l'endroit que je viens de citer, le P. Sacchin Jéſuite, dans le II. Tome de l'hiſt. de la Compagnie de Jesus L. IV. n. 282. le P. Bartoli, dans ſon hiſtoire Italienne du même Ordre T. I. de l'Aſie L. III. p. 191. Hornius, *Orbis Imp.* & après lui Hoffman ; & je ne ſçai où les Auteurs du Moréri ont pris que *Daire* eſt le Souverain Pontife des Japonois. D'abord le Japon fut gouvèrné par des Rois, qu'ils appelloient *Micoti*, c'eſt-à-dire, *hauts*, *ſublimes.* Il y a douze de ces Rois qu'ils honnorent encore, ſous le nom de Camis. Ils croyent qu'ils étoient la poſtérité du ſoleil. De ces Camis étoient deſcendus les Princes qui regnèrent enſuite dans le Japon. Le prémiér dont on ait mémoire vivoit 660 ans avant la naiſſance de J.C. Cent onze Princes, tous de la même race, ont gouvèrné le Japon après lui avec le titre de Teio, ou Vô, ou *Daire.* Ils étoient Empereurs Souverains de tout le Japon, & tous les autres Rois leur obéiſſoient. Leur famille ſubſiſte encore au Japon, mais elle ne tient plus le même rang. Il y a deux cent quelques années, & ſelon Bartoli 360 & plus, ou près de quatre cens ans, comme dit Sacchin, que ſous un *Daire* fainéant & indolent le Cuboſama, c'eſt-à-dire, le Connétable, ou Commandant Général des armes, s'empara de toute l'autorité, & les Rois ſoumis au *Daire*, à l'éxemple du Cuboſama, ſe revoltèrent, & ſe mirent en libèrté. Juſqu'au commencement du XVIe ſiécle les Cuboſama reconnûrent cependant & conſervèrent la puiſſance & la dignité du *Daire*, ne gouvèrnant en apparence que ſous ſon nom & ſon autorité ; mais l'an 1600 le *Daire* ayant donné ſa démiſſion, Taïkoſama fut déclaré Empereur du Japon, & commença une nouvelle forme de gouvèrnement. Ainſi le *Daire*, auſſi bien que le Cubo, ſont deux dignitez ſéculières, pour parler avec Bartoli ; il eſt vrai que les Japonois ont auſſi leur ſouverain Pontife, mais ils le nomment Zazzo, & non pas *Daire.* Au reſte, en changeant la forme de l'empire ils n'ont point changé les noms de *Daire* & de Cuboſama ; de ſorte qu'aujourd'hui l'Empereur du Japon ne porte plus le titre de *Daire*, mais celui de Cuboſama, qui n'étoit que celui d'un grand Officiér de l'Empire Japonois ſous les anciens *Daires.*

Le mot de *Daire* eſt Japonois, & ſignifie, dit Bartoli, la Cour, *Aula.*

DAIS. ſ. m. Meuble précieux qui ſèrt de parade & de titre d'honneur chez les Princes & les Ducs. Il eſt fait en forme du haut d'un lit, compôſé de trois pentes, d'un fonds & d'un doſſiér. *Umbella, umbraculum.* Il n'y a des *dais* que chez les Rois, chez les Princes & les Ducs, & ſur ceux qui préſident aux diſputes des Colléges. Le *dais* ſe met auprès de la cheminée dans les chambres de parade. On tend un *dais* à la grande Chambre, quand le Roi y tient ſont Lit de Juſtice. Il y en a un au Châtelet de Paris, à cauſe que c'eſt le Roi qui eſt Prévôt de Paris.

Dais, ſe prend encore pour un ouvrage d'Architecture & de Sculpture, qui eſt un ornement de bois, de bronze, de fèr, qui ſèrt à couvrir, à couronner un autel, un trhône, un tribunal, une chaire de Prédicateur, une œuvre d'Égliſe &c. Ces ſortes de *dais* ſont faits en forme de pavillon, de couronne fèrmée, de conſoles adoſſées &c. Voyez encore Baldaquin.

Il y a auſſi des *dais* portatifs ſur quatre colonnes ſous leſquels on porte le S. Sacrement. On les appelle auſſi le *ciel.* Les plus notables bourgeois portent le *ciel* ou le *dais* à la Proceſſion de la Feſte-Dieu. On préſente auſſi un *dais* aux Rois, aux Reines, & aux Légats qui font leurs entrées en cérémonie en quelque ville. Les Échevins ont préſenté, ont porté le *dais*, &c.

Haut *dais*, eſt un Trône, ou lieu élevé où les Rois donnent leurs audiences, & où ils ſe tiennent dans les cérémonies publiques.

Ce mot vient de ce qu'anciennement on les faiſoit comme un couvèrcle d'*ais* ou de menuiſerie, qu'on revêtoit de riches étoffes. On a prononcé autrefois *dèrs.* Nicod. Ménage dit qu'il vient de *doſſium*, fait de *dorſum*, d'où on a fait *dois* & depuis *dais.* On dit auſſi qu'on a appellé *dois*, une tâble entourée de bancs à dos, & couvèrte par en haut pour garentir de la poudre du plancher, qui étoit en uſage dès le tems des Romains. On trouve dans la baſſe latinité, *dagus*, qu'un vieux Gloſſaire Grèc & Latin explique par ἐπισέλλιον, la garniture d'une chaiſe, d'un fauteuil, le tapis que l'on met deſſus. Meurſius prétend que *dagus* eſt le mot François *dais*, mais un *dais* n'eſt pas ce qui ſe met ſur un ſiége pour le couvrir, mais ce qui s'étend au-deſſus de la tête de celui qui eſt aſſis. Au reſte, *dais* n'eſt pas un mot nouveau dans la langue, Matthieu Paris le rapporte dans les vies des Abbez de St Alban p. 92.

L'origine & prémiér uſage des *dais* vient de ce qu'on expoſoit les corps des Princes après leur mort ſur des lits, ou des *dais* magnifiques & de parade, comme on fait encore à préſent. Ainſi Conſtantin fut éxpôſé durant pluſieurs jours, & ſèrvi avec les mêmes cérémonies que s'il eût été vivant. Les Payens éxpôſoient auſſi ſur des lits, ou des *dais*, les images de leurs Dieux, où on leur faiſoit de magnifiques feſtins ; & les Prêtres qui les mangeoient étoient appellez *Epulones.*

DAISCHOU. Tèrme de Relation. Nom de la douziême partie des vingt quatre dans leſquelles l'année des Cathaiens eſt diviſée. Châque partie eſt de quinze jours, & tient lieu à ces peuples de Semaine ; de ſorte que leur année eſt de 360 jours.

DAISSAT. Tèrme de Relation. Nom de la XXIe portion des vingt quatre, dans leſquelles l'année des Cathaiens eſt diviſée, D'Herbelot. Voyez Daischou.

DAL.

DALANGUÈR. Les Montagnes de *Dalanguèr*, grande chaîne de montagnes dans les États du Mogol, *Dalangeræ montes.* On les appelle auſſi montagnes de Naugracut, parce qu'elles environnent cette Province du côté du nord, & en partie du côté du couchant. *Naugracutii montes.*

DALÉBOURG. ſ. m. Petite ville de la Dalie, province de Suéde. *Daleburgum.* Maty.

DALÉCARLIE. ſ. f. Province de la Suéde propre. *Dalecarlia.* La *Dalécarlie* eſt bornée au couchant & au nord par les montagnes de Norwége, au levant par l'Helſingie & la Geſtricie, & au midi par la Veſtmanie & la Wèrmelande. La *Dalécarlie* eſt très-vaſte, mais toute hériſſée de hautes montagnes, & n'a que des bourgs & des villages, dont Idra eſt le principal. On y trouve quantité de mines de fèr & de cuivre, dont quelques-unes ſont d'une prodigieuſe profondeur. Ses habitans ſont rudes, belliqueux, robuſtes, & on remarque que les grandes révolutions arrivées en Suéde, ont preſque toujours commencé & fini par cette province.

DALEM. ſ. m. Petite ville des Païs Bas dans le Limbourg Hollandois. *Dalemum.* Elle eſt capitale d'un Comté qui a eû autrefois ſes Comtes particuliérs ; c'eſt pour cela que les Flamands la nomment encore Gravendale, c'eſt-à-dire, la *Dalem*, ou la vallée des Comtes. Maty.

DALEPON. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe couleur de brique, le fond noir. Morin.

DALIE. ſ. f. Province de Suéde dans la Weſtrogothie, c'eſt-à-dire, dans la partie occidentale de la Gothie. *Dalia.* Elle s'éten-

autrefois juſqu'en Norwége. Elle a aujourd'hui des bornes plus étroites. Hoffman, Maty.

DALKETH. Petite ville de l'Écoſſe méridionale, dans la Lokiane, ſur la rivière d'Esk. *Dalketum*.

DALLE. ſ. f. Tranche ou morceau de poiſſon, & entre autres du ſaumon & de l'aloſe.

Ménage après Bochart dérive ce mot de l'Anglois *deale*, qui ſignifie *portion*. En quelques lieux on dit une *darne* de ſaumon. Borel dit qu'en Normandie on dit *dale*, ou *dele*, pour ſignifier une *tranche*, & qu'il vient du Latin *taleola*. Du Cange dit que *darn* eſt un mot Bas-Breton qui ſignifie une *partie*, & ainſi il faut dire *darne* de ſaumon, & non pas *dalle*, comme on dit abuſivement à Paris. En Auvèrgne on dit *dearne*. *Offa*, *offella*. Mr Huet dit que ce mot vient de l'Anglois *deale*, qui ſignifie portion; & *deale* du mot A'lemand *theil*, qui ſignifie partie.

DALLE. Tèrme de Marine, petite auge qui ſert dans un brûlot à conduire la poudre aux choſes combuſtibles. *Vas*, *vaſculum*. On appelle auſſi *dale* un petit canal qu'on met ſur le pont d'un vaiſſeau pour recevoir l'eau.

DALLE, eſt encore une grande pièrre de liais telle que ſont celles qui ſont élevées dans les cuiſines, qui ſervent à laver. *Lapis ad expurganda vaſa coquinaria*.

DALLE, ſe dit plus généralement des pièrres dures qui couvrent les toits des bâtimens, des tèrraſſes, des balcons, & d'où l'eau s'écoule par les têtes de lion, & par les gargouilles & gouttières taillées ſur la plus haute cymaiſe de la corniche des murs. *Stillicidia lapidea*. On fait auſſi du carreau de *dales*. On appelle *dales* à joints recouvèrts, celles qui étant feuillées avec une moulure deſſus en manière d'ourlet en recourſement, ſervent de couvèrture.

DALLE, eſt auſſi une pièrre dure qui ſert à aiguiſer les faulx à faucher, dont on fait grand trafic en Lyonnois, en Auvèrgne, & ailleurs. *Cos*.

DALLE, a encore en Normandie la ſignification d'*évier*, égout, trou par où les eaux s'écoulent.

Dalle en ce ſens pourroit venir de l'Anglois *dalle*, vallée. Huet.

DALLE & DALLÉ. Dans quelques Coutumes ces mots ſignifient *foſſe* en Latin *foſſa*.

DALMACE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Dalmatius*. Conſtantius Chlorus avoit eû Jules Conſtantius d'une autre mère que Conſtantin le Grand; c'eſt-à-dire, de Théodôre; & de la même femme Conſtantius Chlorus avoit eu un autre fils *Dalmace* ſurnommé Hannibalien, que Conſtantin ſon frère fit Cenſeur. Celui-ci avoit laiſſé deux fils; Jules *Dalmace* & Claude Hannibalien. Conſtantin avoit donné à *Dalmace* le titre de Céſar avec la Thrace, la Macédoine, & l'Achaie. Fleur. Les Antiquaires diſent toujours *Dalmatius*, & non point *Dalmace*. Il y a auſſi un Saint *Dalmace*, ou Dalmatius, Abbé.

DALMANUTHA. ſ. f. Lieu, ou petite contrée ſituée entre le lac de Généſareth & la Décapole. *Dalmanutha*. Le P. Lubin croit que ce pouvoit être une ville. Communément on prend *Dalmanutha* pour un petit païs. Quoi qu'il en ſoit *Dalmanutha* étoit dans la demi tribu de Manaſſé d'audelà du Jourdain. Dans Saint Marc VIII. 10. J. C. après avoir nourri quatre mille hommes de ſept pains & quelques petits poiſſons paſſa le lac de Généſareth, & alla du côté de *Dalmanutha*. Dans S. Matthieu XV. 39. ce fut du côté de Magédan. Cela fait voir que ces deux lieux ſe touchoient; car il n'eſt point néceſſaire que ce fût le même lieu, comme le P. Lubin ſoupçonne que cela pourroit être.

Ce mot eſt communément interprété *Portion*, ou *héritage du pauvre*, de דל, *dal*, pauvre, & מנה, *manah*, portion, qui vient du vèrbe מנה, *manah*, *numeravit*.

DALMATE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Dalmata*. Les *Dalmates* étoient originairement Illyriens. Ils prîrent ce nom du païs qu'ils occupèrent, ou de la ville principale de ce païs. Les Anciens & les Inſcriptions les nomment *Delmates*, *Delmata*, comme nous le dirons en rapportant l'origine de ce nom, au mot Dalmatie. Quoi qu'il en ſoit du Latin, l'uſage en François eſt de dire *Dalmate*. Les *Dalmates* vivoient dans les Forêts, & étoient fort adonnez au larcin & au pillage, ils étoient braves & belliqueux. Dioclétien étoit *Dalmate*. S. Jérôme l'étoit auſſi. La Cavalerie *Dalmate* s'acquit de la réputation dans les armées Romaines ſous l'Empereur Claude. Treb. Pollion. Une vieille inſcription qui eſt à Mayence fait mention d'un ſoldat de la cinquième cohorte des *Dalmates*. Les *Dalmates* furent convèrtis à J. C. l'an 866. par Méthodius, ſoutenu de Louis Roi de Gèrmanie.

DALMATIE. ſ. f. Région d'Europe, voiſine de la Macédoine. *Dalmatia*. La *Dalmatie* étoit la partie orientale de l'Illyrie, & avoit à l'occident & au midi la mèr Adriatique, la partie occidentale de l'Illyrie, ou l'Illyrie propre, & la Pannonie au ſeptentrion; la Moeſie, la Dardanie, & la Macedoine au levant. Ce qu'on appelle aujourd'hui *Dalmatie* comprend l'une & l'autre Illyrie, & la Liburnie, & ſe nomme Eſclavonie. Elle obéit preſque toute au Turc, à la réſerve de quelques villes, qui ſont encore aux Vénitiens. Pour en parler juſte il faut diſtinguer la *Dalmatie* ancienne & la *Dalmatie* nouvelle. La *Dalmatie* ancienne fut d'abord compoſée de vingt villes, & de leur tèrritoire, que prîrent les Dalmiens aux habitans de Dalmium qui ſe revoltèrent contre le Roi Gentius. C'eſt de cette ville de *Dalmium*, ou *Delminium*, qu'ils fûrent appellez Delmates, ou Dalmates, & le païs *Delmatie* & *Dalmatie*. Juſque là la *Dalmatie* étoit toute au milieu des tèrres; mais ils pouſſèrent plus loin leurs conquêtes, prîrent encore ſoixante autres Villes, & s'étendîrent juſques à la mèr Adriatique. Leurs voiſins inquiets, & jaloux de ces conquêtes, appellèrent les Romains, qui vainquîrent les Dalmates, & réduiſîrent la *Dalmatie* en province. Mais les Dalmates ſecouèrent le joug quelque tems après, enlevèrent aux Liburniens leurs païs, & aux Romains l'Illyrie. La *Dalmatie* s'étendit même beaucoup davantage. Mais à proprement parler aujourd'hui la *Dalmatie* eſt bornée au couchant par les Iſles du Golfe de Carnéro; au nord par la Morlaquie, la Croatie, la Boſnie, & la Sèrvie; au levant par l'Albanie, & au midi par le Golfe de Veniſe. La *Dalmatie* a dépendu du Royaume de Hongrie. Elle peut avoir eû quatre vingt dix lieuës ſur les côtes, mais elle ne s'avance pas beaucoup dans les tèrres. La *Dalmatie* eſt partagée entre trois Souverains. La Republique de Raguſe poſſède une petite partie de la *Dalmatie* orientale. Les Turcs tiennent le reſte, à quelques villes conſidérables près, que les Vénitiens poſſèdent avec toute la *Dalmatie* occidentale. Au reſte, on donne quelquefois moins d'étenduë à la *Dalmatie*, que nous n'avons fait: car on la tèrmine au couchant par la rivière de Kurka, ou Cherca, où commençoit anciennement la Liburnie. Quelquefois auſſi on l'étend au delà des bornes que nous lui avons données, & on y renfèrme vèrs le couchant toute la Morlaquie, & vèrs le levant la partie de l'Albanie qui eſt au deçà de la Boyana, & quelquefois même tout ce qui eſt au deçà du Drin. La *Dalmatie* fut érigée en Royaume l'an 1076. & Démétrius en fut créé Roi. La Capitale de *Dalmatie*, ſelon Vigenère ſur Céſar, eſt Jadera, que Villehardouin appelle Jadras.

La Mèr de *Dalmatie*, *Dalmaticum*, *Liburnicum mare*, c'eſt la partie du Golfe de Veniſe qui baigne les côtes de Morlaquie & de *Dalmatie*, & qui s'étend depuis l'Iſtrie juſqu'au Golfe du Drin.

Quelques-uns diſent que ce païs a pris le nom de *Dalmatie* de *Dalmium*, qui en étoit la Capitale. Cela eſt plus vraiſemblable que de le tirer de l'Hébreu תלם, *Thelem*, c'eſt-à-dire, un *Sillon*, & figurément par ſynecdoque *labourage*; & de dire que ce païs fut ainſi nommé, parcequ'il étoit labourable & qu'il étoit bien cultivé.

DALMATIE. ſ. f. Nom d'une République de l'Illyrie, dans des ſiècles précédens. *Dalmatia*. Delminio, ville autrefois puiſſante, étoit la Capitale de la *Dalmatie*, ou de la République appellée Dalmatie. Elle conquit toute la partie de l'Illyrie qui eſt le long du Golfe de Veniſe, entre les rivières de Cherca & de Bojana, & ce païs en prit le nom de *Dalmatie*, qu'il conſèrve encore aujourd'hui. Maty. Ce fut ſous Guitius Roi d'Illyrie que les habitans de Delminio ſecouèrent le joug, ſe mîrent en libèrté, & commencèrent à former cette République compoſée d'abord d'une vingtaine de villes, qu'ils prîrent ou qu'ils attirèrent dans leur parti.

DALMATIQUE. ſ. f. Ornement d'Égliſe que portent les Diâcres & les Soudiâcres, quand ils aſſiſtent le Prêtre qui chante une Meſſe, ou lorſqu'il va en quelque Proceſſion, ou cérémonie. *Dalmatica*. On peint Saint Eſtienne revêtu d'une *dalmatique*. Du Cange dit que les Empereurs & les Rois dans leurs Sacres & autres grandes cérémonies étoient vêtus de *dalmatiques*. Cet ornement n'apartenoit autrefois qu'aux Diâcres de l'Égliſe de Rome. Les autres ne la pouvoient porter que par un indult & conceſſion du Pape dans quelque grande ſolemnité: depuis on l'a accordée même aux Moines, quand ils ont reçu le Diaconat, comme on le peut voir par un Pontifical rapporté par le P. Martene, dans ſon ouvrage des anciens rits de l'Égliſe; & c'eſt aujourd'hui l'uſage qu'ils la reçoivent lors qu'on les fait Diâcres, & lors qu'ils aſſiſtent le Prêtre à l'Autel. Hèrbèrt dit que la tunique étoit le propre des Soudiâcres, la *dalmatique* des Diâcres, & la chaſuble des Prêtres. Le Pape Zacarie avoit coutume de la porter ſous ſa chaſuble, & les Évêques en portent encore. C'étoit un ornement ſacèrdotal qu'on a pris ſouvent pour la chaſuble, qui étoit blanc moucheté de pourpre; & c'étoit auparavant un habit militaire, à ce que dit Amalarius. Alcuin dit que le Pape Sylveſtre en introduiſit le prémiér l'uſage dans l'Égliſe; mais elle étoit différente de celle d'à preſent. Elle étoit faite en forme de croix, avoit du côté droit des manches larges, & du côté gauche de grandes franges, leſquelles ſignifioient, ſuivant ce que dit Durandus, les ſoins & les ſupèrfluitez de cette vie. On n'en mettoit point

par

par conſéquent a
pte. C'eſt aujou
matique dans la
le P. Martene, n'
cinq cens ans, d'
dalmatique n'eſt p
ces. On trouve d
caux, ou Rituels
çon, de Tours, o
récite, ou qu'on
ſont marquées. C
lors qu'on portoi
vrit de *dalmatiqu*
comme des reliq
main tenu en 59
de France n'avoie
S. Arige Évêque d
re, ce S. Pape lui
avec la pèrmiſſio
ce qui ne s'accord
Les Chappes des Cr
forme de *dalmatiq*
nairement de Dal
diſent Iſidore &
courtibaut Les Pa
ont des habits fa
lent *daumais*, ce c
matique. Voyez d
nat. Chronol. p. 89
Voyez encore T.
de Diâcre.
DALON, ou DA
le Limouſin, ſon
DALOT. ſ. m. Tè
eaux d'un vaiſſea
& diſpoſez en pen
bordage, & ſerve
des gouttières. Ce
appelle auſſi *orgue*

DAM. ſ. m. Tèrme
en la privation de
grande ſouffrance
tio, *Damnum*, *pœn*
du *dam* & la peine
DAM, en langage
mage, & n'eſt plu
mal, à ſon *dam*;
mage. *Damno ſuo*.
fois on diſoit à
pens. Il a appris à
il lui en a bien co

De
Ont

Parn
Qui
Et C
T re

DAM, s'eſt dit autre
Dam Roi. *Domin*
lier, *Dom* Antoin
ſèrvé, & qui eſt
Tous ces mots ſont
DAM. ſ. m. Autref
de Groningue dan
DAMALA. ſ. f. Pe
Pleda, ancienne
en Morée près de
Maty.
DAM. Vieux mot.
pèrſonnes diſting
de *Dominus* &
Seigneur Dieu, c
Vidame pour *Vice*
dire, *Seigneur Che*
Damgillon & *Dam*
ſuite *Damoiſeau*,
compoſition de p
cède ordinairem

par conſéquent au côté droit, à cauſe que l'autre vie en eſt éxempte. C'eſt aujourd'hui l'uſage de donner aux Diâcres une *Dalmatique* dans la cérémonie de leur ordination : cêt uſage, ſelon le P. Martene, n'eſt univerſellement établi que depuis environ cinq cens ans, d'où il conclut, contre Medina, que de donner la *dalmatique* n'eſt point une chôſe eſſentielle à l'ordination des Diâcres. On trouve dans l'ouvrage du P. Martene pluſieurs Pontificaux, ou Rituels, des Égliſes de Rome, de Mayence, de Beſançon, de Tours, où la cérémonie qu'on fait, & les paroles qu'on récite, ou qu'on chante, en donnant la *dalmatique* aux Diâcres, ſont marquées. C'étoit la coutume au tems de S. Grégoire, que lors qu'on portoit en tèrre le corps du Pape, le peuple le couvrît de *dalmatiques*, qu'il partageoit enſuite, & qu'il gardoit comme des reliques. S. Grégoire le défend dans le Concile Romain tenu en 595. Il paroit qu'à la fin du VIe ſiécle les Évêques de France n'avoient point le droit de porter des *dalmatiques* ; car S. Arige Évêque de Gap ayant demandé cette grâce à S. Grégoire, ce S. Pape lui en envoya, à lui & à ſon Archidiâcre, en 585. avec la pèrmiſſion de s'en ſèrvir, & il en parle comme d'une grâce qui ne s'accordoit pas aiſément.

Les Chappes des Crieurs & des Maîtres de Confrairie ſont faites en forme de *dalmatique*, ou de Tunique. L'uſage en eſt venu originairement de Dalmatie, ce qui leur a donné ce nom, à ce que diſent Iſidore & Papias. En Bèrry & en Touraine on l'appelle *courtibaut*. Les Païſans de Bèrri & autres lieux au delà de la Loire ont des habits faits en forme de caſaques longues, qu'ils appellent *daumais*, ce qui apparemmènt eſt un mot corrompu de *dalmatique*. Voyez dans les *Acta Sanct. Propylæum Menſ. Maii Conat. Chronol. p. 89. & p. 97.* la forme des *Dalmatiques* anciennes. Voyez encore *T. VII. Maii Paral. p. 97. &* 108. des *dalmatiques* de Diâcre.

DALON, ou DALONE. Abbaye de l'Ordre de Ciſteaux, dans le Limouſin, fondée en 1120.

DALOT. ſ. m. Tèrme de Marine. Canal pour faire écouler les eaux d'un vaiſſeau. Les *dalots* ſont des morceaux de bois pèrcez & diſpoſez en pente le long du tillac, qui paſſent au travèrs du bordage, & ſèrvent à faire ſortir & écouler l'eau des pompes & des gouttières. Ces troux ont quatre poûces de diamétre. On les appelle auſſi *orgues*, *daillons*, ou *dalons*.

DAM.

DAM. ſ. m. Tèrme de Théologie, Peine des damnez, conſiſtant en la privation de la vuë de Dieu, ce qu'on tient pour leur plus grande ſouffrance. *Æterna Divina præſentia poſt mortem privatio, Damnum, pœna damni.* On diſtingue en Théologie la peine du *dam* & la peine du ſens.

DAM, en langage ordinaire, ſignifioit autrefois, Pèrte & dommage, & n'eſt plus en uſage qu'en cette phrâſe, *S'il lui arrive du mal, à ſon dam* ; pour dire, ce ſera lui qui en ſouffrira le dommage. *Damno ſuo.* En ce ſens il vient du Latin *damnum*. Autrefois on diſoit à ſon *dam*, comme on dit maintenant à ſes dépens. Il a appris à être ſage à ſon *dam*, c'eſt-à-dire, à ſes dépens; il lui en a bien coûté pour cela.

De qui deux Provinces conquiſes,
Ont déja fait preuve à leur dam. MALHÈRBE.

Parmi eux l'Amiral Obdam,
Qui s'y trouva bien à ſon dam
Et Cortenaer tout de même
Y rencontra ſon heure éxtrême. LORET.

DAM, s'eſt dit autrefois pour ſignifier *Seigneur*, comme *Dam* Dieu, *Dam* Roi. *Dominus.* On diſoit auſſi *Dans* & *Dom. Dans* Chevalier, *Dom* Antoine, *Dom* Pierre : nom que les Moines ont conſèrvé, & qui eſt venu d'Eſpagne.

Tous ces mots ſont venus de *Dominus*.

DAM. ſ. m. Autrefois ville, maintenant gros bourg de la Province de Groningue dans les Païs-Bas. *Damum*. Voyez auſſi DAMME.

DAMALA. ſ. f. Petite ville appellée autrement Pleda. *Damala*, *Pleda*, anciennement *Troezen*, *Troezeux*. Elle eſt dans la Scavie en Morée près de la côte. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale. MATY.

DAM. Vieux mot. Titre d'honneur qu'on donnoit autrefois aux pèrſonnes diſtinguées, tant hommes que femmes, & qui vient de *Dominus* & *domina*. On diſoit *Dam Dieu* ; pour dire, *Seigneur Dieu*, comme les Italiens ont dit, *Domene Dio* ; & *Vidame* pour *Vicedominus*. On a dit auſſi, *Dam Chevaliér* ; pour dire, *Seigneur Chevaliér* ; d'où ſont venus les noms de *Dampierre*, *Damgillon* & *Dammartin*. On a fait auſſi *Dom* de *Domnus*, & enſuite *Damoiſeau*, *Damoiſel* & *Damoiſelle*. Ce nom entre dans la compoſition de pluſieurs noms de lieu, & dans ces noms il précéde ordinairement le nom propre du Seigneur à qui ce lieu a appartenu, & dont il a pris le nom; comme *Dam Gillon*, *Dam martin*, *Dampierre* &c.

DAMAN. ſ. m. Ville d'Aſie dans les États du Mogol. Elle eſt dans le Royaume de Guzarate ſitué dans la Preſqu'Iſle de deçà le Gange. Elle a un bon port ſur le Golfe de Cambaye; elle eſt aux Portugais, qui la conquîrent en 1559. Voyez Davity, Mandeſlo, & Carré, dans le ſecond Tome de ſon voyage des Indes Orientales.

DAMARIN. ſ. m. Nom propre d'homme, *Marinus*, ſelon le Martyrologe de Baronius, & *Amarinus*, ſelon M. Chaſtelain au 25e de Janv. Ce dèrniér eſt plus vrai. De Saint Amarin, en changeant le *t* en *d*, s'eſt fait Sain-*Damarin*, pour Saint-Amarin.

DAMAS. ſ. m. Étoffe faite de ſoye, qui a des parties élevées qui repréſentent des fleurs, ou autres figures. *Damaſceni operis pannus bombycinus.* C'eſt une eſpéce de mohère & de ſatin mêlez enſemble, en telle ſorte que ce qui n'eſt pas ſatin d'un côté, l'eſt de l'autre. L'élévation qui fait le ſatin d'un côté, de l'autre fait le fonds. Les fleurs ont le grain de ſatin, & le fonds a un grain de taffetas.

Elle eſt ainſi nommée, à cauſe qu'elle eſt venuë originairement de *Damas* en Syrie. On fait de beaux emmeublemens de *damas* de Gennes, de Lucques, & de Veniſe : celui-ci eſt le plus éxquis.

DAMAS CAFFART, eſt un *Damas* dont les trêmes ſont de fil, ou de fleurèt, & les chaînes de ſoye. *Damaſceni operis pannus partim lineus partim bombycinus.*

DAMAS, eſt auſſi un fruit, une eſpéce de prune de médiocre groſſeur, fort ſucrée, & qui quitte le noyau. Elle eſt ainſi nommée, parceque quand elle eſt ſur l'arbre, ou proprement cueillie, elle a la peau fleurie comme l'étoffe de *Damas*. Dans quelques Provinces de France au lieu de dire prunes de *Damas*, on dit prunes de *Damarre*, cet uſage eſt vicieux. *Pruna Damaſcena.* Du *damas* noir, *damas* rouge, &c. Le *damas* eſt une des principales prunes. LA QUINT. Les prunes qui portent le nom de *damas* ſont de cinq ou ſix façons bien différentes, ſoit par leur groſſeur, ſoit par leur couleur, ſoit par leur figure, ſoit par leur maturité, plus ou moins avancée. Le *damas* blanc, le noir, le rouge, le violet, le gris &c. ID. Le *damas* gris eſt un des principaux. ID. Les *damas* noirs ſont des prunes tardives, qui viennent au mois de Septembre. ID. Les *damas*, tant le violet, que le rouge & le blanc, en buiſſon, ſont du nombre des bonnes prunes qui ont la chair fine, tendre & bien fondante, l'eau fort douce & fort ſucrée, le goût relevé. ID. Le *damas* noir hâtif a la chair aigrette. ID. Le *damas* muſqué l'a ſéche. Pluſieurs *damas* l'ont vèrreuſe. ID. Le *damas* violet long eſt longuet. Le *damas* blanc, le vèrd, le muſqué, ſont ronds, prèſque quarrez, & plats. Le *damas* blanc eſt blanc ou jaunâtre. Le *damas* long & le *damas* rond ſont violets, tirant au rouge. Le gros *damas* violet de Tours, les *damas* noirs tardifs & hâtifs, & le *damas* muſqué, ſont violets tirant au noir. Le *damas* vèrd, eſt vèrd, & le *Damas* gris eſt gris. LA QUINT. Tous les *damas* ſont celles qui quittent le mieux le noyau. ID. Martial L. V. Epigr. 18. appelle des prunes de *damas* ſeches, que nous appellons Pruneaux, *Damaſceni ſenes*, parcequ'elles ſont ridées.

DAMAS. ſ. m. Nom d'une ville très ancienne, & très célébre. *Damaſcus*. Elle eſt dans la Syrie, au piéd du mont Liban, dans une plaine très-fèrtile & très-agréable, qui s'étend entre le mont Liban & les montagnes que l'Écriture appelle Galaad. *Damas* eſt ſur une petite rivière nommée par les anciens Chryſorroas. On ne ſçait quel fut le fondateur de *Damas*. Joſeph, *Antiq. Jud. L. I. c. 6.* dit qu'elle fut bâtie par Us fils d'Aram. D'autres diſent que Damaſcus fils de Mèrcure & de la Nymphe Halimède étant venu d'Arcadie en Syrie, y bâtit cette ville, à laquelle il donna ſon nom. D'autres veulent qu'elle l'ait pris d'un Géant nommé *Aſcus*, qui ayant lié Denys le jetta là dans la rivière avec Licurge ; ou de ce que Denys pourſuivit & atteignit là un cèrtain *Damaſcus*, qu'il écorcha tout vif, parcequ'il avoit coupé les vignes. Enfin, l'on dit qu'elle a pris le nom d'un Prince nommé *Damaſcus* qui y a regné. Tout cela ſont autant de fâbles, ou de ſentimens avancez ſans fondements ſuffiſants. Quoi qu'il en ſoit, *Damas* étoit déja du tems d'Abraham, c'eſt-à-dire, environ deux mille ans avant J. C. Cette ville fut capitale de Syrie juſqu'à ce que Séleucus eut achevé de bâtir Antioche, qu'Antigonus avoit commencée, c'eſt à dire, juſqu'environ 300 ans avant J. C. Elle fut enſuite ſoumiſe aux Séleucides, & puis aux Romains. Omar ſucceſſeur d'Abubecher la prit l'an 636. comme le marque Guillaume de Tyr Liv. I. c. 2. Depuis ce tems-là elle a toujours été aux Muſulmans, ayant paſſé des Sarazins aux Sultans d'Égypte, auxquels les Turcs l'enlevèrent il y a près de 200 ans. Malgré tant de revolutions elle eſt encore une des plus conſidérables de l'Orient. On y fait beaucoup de commèrce, & ſes ſoyes, ſes laines, ſes prunes, ſes raiſins, ſes eaux de ſenteur, & ſes lames d'épées, la font connoître par

par tout. *Damas*, eſt une des prémières villes où le Chriſtianiſme ait été porté. S. Paul y alloit perſécuter les fidelles, environ deux ans après la mort de J. C. lorſqu'il fut renverſé, & converti, en approchant de la ville. Dans la ſuite *Damas* fut une Métropole, dépendante du Patriarche d'Antioche. Aujourd'hui le Patriarche Grèc d'Antioche y réſide, auſſi bien que le Beglierbey de la Phénicie, ou de la Judée, dont elle eſt capitale. Voyez Thevenot, voyage du Levant P. II. c. 58. Coppin voyage de Phénicie c. 15.

Il y a trois endroits de l'Écrîture où le nom de cette ville eſt un peu différent en Hébreu de ce qu'il eſt communément. Car 1°. 7. des Paral. XVIII. 5. & 6. elle eſt appellée non pas דמשק, *Dammeſek*, à l'ordinaire, mais דרמשק, *Darmeſek*. 2°. au 4e. Liv. des Rois XVI. 10. elle eſt nommée *Dumeſek*, דומשק, quoiqu'il n'y ait point de Keri ou de variantes dans ces endroits ; ce ſont apparemment des fautes de Copiſtes, qui ont d'abord ajouté un ו, & qui enſuite l'ont pris pour un ר, comme cela eſt arrivé ſouvent.

Si l'on en croit le Géographe Étienne, *Damas* a tîré ce nom de ſon fondateur *Damaſcus*, fils de Mèrcure & d'Alcimède ; & ſelon Juſtin, de *Damaſcus* qui y régna. Saint Jérôme dit que c'eſt de l'Intendant de la maiſon d'Abraham, nommé, Gen. XV. 2. *Eliezer Dammeſek* ; mais il eſt bien plus vraiſemblable qu'il faut dire Eliezer de *Damas*, & que cela ſignifie qu'il étoit de la ville ou du tèrritoire de *Damas*.

Damas vient du nom Hébreu de cette ville דמשק, *Dammeſek* ; mais ſon origine & ſa ſignification ſont fort incèrtaines. Quelques-uns l'intèrprétent *ſac de ſang*, de דם, *dam*, ſang, & שק, *ſak*, un ſac ; mais ils varient ſur la raiſon qui lui fit donner ce nom. Les uns diſent que ce fut parce qu'il croiſſoit d'éxcellent vin dans ſon tèrritoire ; mais de bonne foi que veut dire ſac de vin ? Peutêtre pourroit-on ſuivre ce ſentiment, ſi on avoit nommé cette ville *Tonneau de vin*, *Cuve de vin* : mais un *ſac* eſt-il un vâſe à mettre du vin ? Si donc ce nom vient de שק, *ſac*, il n'y a pas d'apparence que דם, *dam*, déſigne le *ſang* de la vigne, c'eſt à dire, du vin. D'autres prétendent que *Damas* fut appellée *ſac de ſang*, à cauſe du ſang d'Abel qui y fut répandu par Cain ; mais cela eſt fondé ſur le ſentiment faux de ceux qui croyent que le Paradis tèrreſtre & la tèrre voiſine qu'habita Adam après en avoir été chaſſé, eſt le païs de *Damas* & les environs. La plus commune opinion des Orientaux, tant Chrétiens que Muſulmans, eſt que *Damas* a tîré ſon nom de Dimſchak, ou Damaſchk Eliézer ſerviteur d'Abraham, & que c'eſt ce Patriarche qui en eſt le fondateur. D'Hèrbelot. Dans *Damas*, Nom de ville, les deux *a* ſont longs, & l'on fait ſentir l'*s* finale.

Dans l'Écriture *Damas* ſe prend 1°, Pour la ville de *Damas*, capitale & métropolitaine de Syrie, comme Gen. XIV. 15. 2. des Rois VIII. 5. 6. 3. des Rois X. 34. XI. 23. 24. des Rois V. 12. VIII. 7. XIV. 28. XVI. 9. XIX. 15. Cant. VII. 4. Iſ. VII. 8. &c. Act. IX. 2. 3. XXII. 5. 10. XXVI. 12. Galat. I. 7. 2°, pour la Province dont *Damas* étoit capitale, qui s'appelle Syrie de *Damas*, en Latin *Syria Damaſci*, & en Hébreu ארם דמשק, *Aram Dammeſek*, & quelquefois *Damas* tout court, comme 3. des Rois XX. 34. Amos V. 27. 2. Corinth. XI. 32. 33.

Aciér de *Damas*. Voyez Aciér, *ci-deſſus T. I. col.* 104.

DAMAS. ſ. m. *Damaſcenus*, *acinaces*. Sorte de ſabre qui vient de *Damas*, où l'on donne une bonne trempe aux armes qu'on fait d'aciér apporté de Golconde. Mon ſabre eſt un vrai *Damas*. On connoit à l'ôdeur un vrai *Damas*, mais les Fourbiſſeurs ſçavent donner aux ſabres qu'ils font l'ôdeur des *Damas*.

Ce mot de *Damas* dans toutes les ſignifications qu'il a ſe prononce ainſi ; le prémier *a* a un ſon clair, le ſecond *a* a un ſon obſcur, qui allonge la ſeconde ſyllabe, l'*s* finale ne doit point ſe faire ſentir dans la prononciation. Il faut en éxcepter *Damas*, nom de ville, de la prononciation duquel nous avons parlé en ſon lieu.

DAMASAN. ſ. m. Petite ville de France dans le Bazadois. *Damaſanum*. Corn.

DAMAſCÈNE. adj. m. Qui eſt de Damas. *Damaſcenus*. Ce mot n'eſt en uſage en François que pour Saint Jean Manſur, qui étoit de Damas, & que nous nommons communément S. Jean *Damaſcene*, & quelquefois S. *Damaſcène*. Saint Jean *Damaſcene* eſt le S. Thomas des Grècs. Le nom Arabe de ſa famille qui étoit conſidérable étoit *Manſur*. Il vivoit vèrs le milieu du VIIIe ſiécle. Le P. Le Quien, Dominicain, a donné une belle édition des Ouvrages de S. Jean *Damaſcène* à Paris en 1712. avec des Diſſèrtations & de ſçavantes notes. Il y a beaucoup d'autres Grècs qui ont porté le nom de *Damaſcène* en Grèc & en Latin, comme l'a remarqué Léo Allatius au commencement de ſes Prolégomènes ſur les ouvrages de ce Saint ; mais comme ils ſont moins connus, ce nom n'eſt en uſage ordinairement en François que pour ce Saint. On pourroit cependant le dire auſſi des autres ; mais il ne le faut pas dire en général des habitans de Damas. Cela ſeroit contre l'uſage. Quelquefois au lieu de Saint Jean *Damaſcène* on dit S. Jean de Damas.

Ce nom vient du Latin *Damaſcenus*, qui ſignifie, un homme de Damas.

Damaſcène. ſ. f. Partie de Syrie, Province de Syrie, dont Damas étoit Capitale. *Damaſcène*. C'étoit la même chôſe que la Cœléſyrie.

DAMASE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Damaſus*. Le Pape Damâſe, élû en 366. & mort en 384. condamna en 369. Urſace & Valens, Ariens, & les Apollinariſtes en 377. Il y eut encore dans l'XIe ſiécle un Pape de ce nom, qui mourut 23 jours après ſon élection.

DAMASIEN. adj. qui n'eſt en uſage que dans cette phrâſe, les monts *Damaſiens* ; ce ſont des montagnes d'Aſie, vèrs la ſource des rivières de Hoang & de Kiang, qui s'étendent du nord au ſud, entre la Chine & l'Inde de delà le Gange. *Damaſii montes*.

DAMASINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône incarnate & blanche panachée diſtinctement ; c'eſt une des plus belles anémônes qu'on puiſſe voir. Morin, *Cult. des fleurs*.

DAMASQUINER. vèrbe act. Tèrme de Fourbiſſeur & d'Armuriér. Tailler ou ciſeler le fèr, enſorte qu'il reſte pluſieurs rayes & inciſions de divèrſes figures, dans leſquelles on fait entrer des filèts d'ór. Et voici comme cela ſe fait. On met le fèr, ou l'aciér au feu, pour le paſſe violet. On le hâche enſuite avec un couteau fait éxprès d'une manière pèrpendiculaire, délicate, preſſée & croiſée. Après cela on deſſine ſur cette hâchûre, avec un poinçon de cuîvre jaûne fort délié, l'ornement qu'on a dans l'eſprit. Cela étant fait, on prend du fil d'ór, on le conduit ſelon le deſſein qu'on a formé, on l'enfonce proprement avec une touche de cuîvre, on le fait revenir avec de l'eau forte, on prend une ſanguine pour abbattre toutes les hâchures, & on remet le fèr, ou l'aciér, au feu, pour lui donner la couleur d'eau. *Damaſquiner* une lame d'épée. *Damaſquiner* le canon d'un fuſil, ou d'un piſtolèt. *Encauſto Damaſceno acinacem, fiſtulam ferream diſtinguere*. Les cimetèrres ſont d'ordinaire *damaſquinez*. Un étui à *damaſquiner*, c'eſt un étui garni de fèrs pour travailler à cette ſorte d'ouvrage.

DAMASQUINEUR. ſ. m. Celui qui damaſquine. Pomey. *Damaſcenus encauſtes*.

DAMASQUINeURE. Prononcez *Damaſquinûre*. ſ. m. L'ouvrage, l'ornement d'une arme damaſquinée, ou d'une autre piéce de fèr damaſquinée. *Damaſceni artificii opus*. On dit auſſi *damaſquine*.

DAMAſSER. v. act. Figurer agréablement en forme de petits carreaux, ou autres petits ornemens. Faire de petites figures ſur du linge, comme des oiſeaux, & autres. *Linteum opere Damaſceno variare*.

Damaſsé. adj. Linge qui eſt fait en forme de damas, qui repréſente des fleurs, des païſages, & des figures. *Linteum opere damaſceno variatum*. Un ſèrvice de tâble *damaſſé*, une nappe *damaſſée*.

On appelle auſſi une étoffe de ſoye *damaſſée*, celle qui paroît de damas d'un côté, & qui a un envèrs tout uni. *Pannus bombycinus opere damaſceno diſtinctus*.

DAMAſSURE. ſ. f. L'ouvrage du linge damaſſé. *Operis damaſceni artificium*. Cette *damaſſure* eſt fort belle, fort agréable.

DAMATRIS. ſubſt. f. Nom de la Prêtreſſe de Cybèle. *Damatris*. Voyez DAMIAS, & DAMIE. Quelques-uns veulent qu'on liſe *Damiatrix*, au lieu de *Damatris*. Voyez ſur ce nom Scaligèr, dans ſes notes ſur Feſtus, *Alexander ab Alex. Genial. dier. VI.* 8. *Panvin. De Civ. Rom. C.* 37. *Gruter. De Vet. Jur. Pont. IV.* 8.

DAMATRIUS. ſ. m. Dixième mois de l'année chez les Thébains & les Boéotiens. *Damatrius*. Junius, dans ſon livre *De Anno & menſibus*, le confond mal à propos avec le mois d'Octobre ; il répondoit au mois de Juin & partie de Juillet, & tîroit ſon nom de Δημήτηρ, en Boéotien Δαμάτηρ, qui eſt celui de Cérès en Grèc, parceque c'eſt dans ce mois qu'elle donne ſes biens, que les blez meuriſſent.

DAMBEA. ſ. f. Province, ou Royaume d'Afrique, qui fait partie de l'Empire d'Abyſſinie. *Dambea*. Voſſius & les nouvelles relations le placent vèrs les ſources du Nil. Quelques-unes diſent, ſelon Maty, que le Nil paſſe dans ce Royaume, qu'il y a même ſa ſource : mais la carte faite ſur le païs par les PP. Manoel d'Alméida, Affonſo Mendèz, Pero Pays, & Jeronymo Lobo, Jéſuites, qui découvrîrent les ſources du Nil vèrs l'an 1629. & la relation qu'en a donné le dèrniér, placent le Royaume de *Dambea* au nord du Nil, qui coule d'abord d'occident en orient, & les ſources du Nil ne ſont point dans le lac *Dambea*, mais à cinq journées de chemin. Voyez Nil. M. Corneille dit *Dambée*, ou *Dambea* ; mais la traduction Françoiſe de la relation du P. Jérôme Lobo, & les autres, diſent *Dambea*, & non *Dambée*.

Le

Le lac de *Dambea*, c'eſt un grand lac dans la Province de *Dambe a*, lequel a 25 lieuës de long du ſud au nord, & environ quinze dans l'endroit où il eſt le plus large. Il fait pluſieurs Iſles, les unes déſertes, & les autres habitées. Le Nil à cinq journées de ſes ſources entre avec rapidité par une des extrémitez de ce lac, & s'ouvrant le paſſage dedans la vâſe du lac, en reſſort en un autre endroit, après avoir travèrſé un quart de lieüe de ſa largeur.

DAME. ſ. f. Femme d'un Gentilhomme, qui eſt diſtinguée du bourgeois & du peuple. *Domina, illuſtris matrona.* Une fille qui épouſe un Marquis devient *Dame*; elle eſt *Dame* damée, c'eſt-à-dire, à bon titre; *Dame* à carreau, qui a droit de ſe faire porter un carreau de velours à l'Égliſe, & à qui on porte la robbe. On dit des pèrſonnes fort qualifiées, Hautes & puiſſantes *Dames*. Ce nom s'eſt communiqué depuis aux femmes des gens de robbe, & s'eſt avili, juſqu'à être pris par des femmes de Bourgeois, & de toutes les autres qui l'ont voulu prendre, ſans avoir la qualité requiſe pour cela.

Ce mot vient de *Dominus*, & *Domina*: dont on a fait Dam, titre d'honneur qu'on donnoit autrefois aux hommes auſſi bien qu'aux femmes. MEN. Voyez DAM, ci-deſſus.

Borel dit que quelques-uns font venir le nom de *Dame* de l'Hébreu *daman*, qui ſignifie *ſilère*, parce qu'il eſt de la gravité des *Dames* de parler peu. Chorier croit que *Dame* & *dama*, comme on prononce en Dauphiné, vient du Grèc γάμαρ, qui ſignifie une femme mariée. Avant Chorier Guichard avoit été de ce ſentiment. Le Père Papebroch ne veut point que l'on dérive le mot *Dame* du Latin *Dominus*, *Domina*. Il croit que c'eſt plûtôt un mot Franc, ou François originairement. Voyez *Acta ſanct. April. T. I. p. 159.*

DAME, ſe dit auſſi d'une ſimple *Dame* bourgeoiſe, de la femme d'un Marchand, d'un Procureur, qu'on appelle *Madame*; & c'eſt une moindre qualité que *Demoiſelle*. On dit d'une hôteſſe, Je veux parler à la *Dame* de céans. *Hera.* En ce ſens on oppoſe les *Dames* de la Cour aux *Dames* de ville.

DAME, ſe dit auſſi des femmes du commun peuple, mais on y ajoûte le nom propre, *Dame* Aliſon, *Dame* Pâquette, *Dame* Gigogne, *Dame* Anne.

DAME, eſt auſſi un nom qui marque ſeigneurie, domination, autorité. *Alicujus loci domina.* Cette veuve eſt *Dame* d'un tel château, d'un tel bourg, d'un tel Marquiſat. Cette femme a plus d'autorité que ſon mari, elle eſt *Dame* & maîtreſſe chez elle; elle eſt *Dame* & maîtreſſe de tout le bien.

DAME, eſt encore un titre d'office chez la Reine & chez les Princeſſes, *Dame d'honneur*, eſt la prémière *Dame* de la maiſon & de la ſuite de la Reine. *Honoraria Reginæ aſſecla. Dame d'atour*, celle qui prend ſoin de la parer. *Reginæ cultui mundoque præfecta. Dame* du Palais, *Dame* du lit. *Palatio, cubili præfecta.* On peut ajoûter à ces expreſſions, *Illuſtris matrona, fœmina.*

DAME, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne par excellence à la Vièrge Marie, qu'on appelle abſolument *Nôtre Dame. Noſtra Domina.* Les Égliſes de *Nôtre Dame*, l'Office de *Nôtre Dame*, le Salut de *Nôtre Dame*. Les Fêtes de *Nôtre Dame*, la *Nôtre Dame* de Mars, de Mi-Août. En ce ſens c'eſt quelquefois un terme admiratif, & qui ſert d'interjection au petit peuple, *Nôtre Dame!* ou par abréviation *Tredame!* que faites-vous? & quelquefois on dit ſimplement *Dame*: comme, *Dame*, c'eſt vôtre faute. *Dame*, je n'entends pas cela. MOL. *Oh, ohe. Nôtre Dame*, ſignifie auſſi ſouvent une Égliſe de la Sainte Vièrge, une Égliſe conſacrée à Dieu ſous l'invocation de la Sainte Vièrge. *Nôtre Dame* de Paris, *Nôtre Dame* d'Amiens, *Nôtre Dame* de Chartres, ce ſont les Égliſes Cathédrales de ces villes. Il eſt cèrtain que *Nôtre Dame* de Paris a été bâtie ſous Childebèrt, & que ce Prince n'en a commencé le bâtiment que vèrs les dèrnières années de ſon régne. BAUDELOT. La Nef de Saint Étienne de Bourges, la Croiſée de *Nôtre Dame* d'Amiens, le Chœur de Beauvais, & le portail de Rheims, ſont les plus beaux morceaux d'Architecture qu'il y ait en fait d'Égliſes Gothiques.

Il y a de même pluſieurs Ordres Religieux qui portent le nom de *Nôtre Dame*. Les filles de l'Aſſomption de *Nôtre Dame*. Voyez HAUDRIETTE. *Nôtre Dame* de la Victoire. Voyez VICTOIRE. *Nôtre Dame* de la Mèrci. Voyez MERCI. Les Religieux Hoſpitaliérs de la Charité de *Nôtre Dame*. Voyez CHARITÉ. *Nôtre Dame* de Gonzagues. Voyez GONZAGUES. *Nôtre Dame* du Refuge. Voyez REFUGE. *Nôtre Dame* de Miſéricorde. Voyez MISÉRICORDE. *Nôtre Dame* du Roſaire. Voyez ROSAIRE. *Nôtre Dame* de Loréte. Voyez LORÉTE.

DAME, eſt auſſi un nom qu'on donne aux Religieuſes Profèſſes dans les Abbayes, & aux Chanoineſſes établies en pluſieurs endroits. *Illuſtres moniales.* Les *Dames* de Lonchamp. Le Pont aux *Dames*. Le Fort aux *Dames*: c'eſt une priſon auprès du Grand Châtelet, qui dépend des *Dames* de Montmartre. Les *Dames* Chanoineſſes de Remiremont en Franche-Comté. Les *Dames* du Chœur, à la différence des Sœurs Convèrſes, ou Layes.

DAME, ſe prend quelquefois plus généralement pour toutes les femmes d'un État. *Fœminæ.* Les *Dames* Romaines coupèrent leurs cheveux en une néceſſité publique pour faire des cordages aux navires. Les *Dames* de Lacédémone excitoient leurs enfans à combatre vaillamment pour la patrie.

DAME, ſe dit auſſi de tout le beau ſexe, & particulièrement des femmes qui par leur naiſſance, par leur vèrtu, ou par leur beauté, & par leur mérite, ſe ſont diſtinguées des autres. *Matrona nobilis, illuſtris.* Les *Dames* ſont la plus belle moitié du monde. G. G. Le dégoût des *Dames* attire d'ordinaire celui du reſte des auditeurs. CORN. Un galant homme doit être civil pour les *Dames*. Les anciens Chevaliérs ſoutenoient l'honneur des *Dames* au péril de leur vie. En cette promenade châcun avoit ſa *Dame*, c'eſt à-dire, la maîtreſſe qu'il aimoit. C'eſt un homme bien fait, qui eſt toûjours avec les *Dames*, qui réüſſit bien auprès des *Dames*. C'eſt en ce ſens qu'on dit, une ſage *Dame*, une *Dame* prude, une *Dame* vèrtueuſe, une brave *Dame*. Faire honneur, faire place aux *Dames*. En courant la bague, on dit que la prémière courſe eſt pour les *Dames*, *proluſio equeſtris, proluſio pilaris*, en joüant à la paume; que le premiér coup eſt pour les *Dames*; c'eſt-à-dire, pour faire honneur aux *Dames*, ſans que le coup ſoit compté pour la courſe du prix, ou pour le gain de la partie. Au jeu de paume on appelle donner les *dames*, lorſque celui qui a le ſervice ſert cinq ou ſix balles en l'honneur des *Dames*, & toutes les balles qu'il ſert enſuite ſont balles de cérémonie, juſqu'à ce qu'il ait dit, *Tout de bon.*

En nous aſſaſſinant d'un entretien flatteur,
Des Dames *ſous un froc brigue-t-il la faveur?* VILL.

Autrefois c'étoient les *Dames* qui préſidoient aux Tournois, & c'étoient toujours elles qui en donnoient le prix. LE GENDRE. Les *Dames* Françoiſes ont été peu parées pendant huit à neuf cens ans, leur coëffure étoit ſimple, peu de friſure, nulle dentelle, du linge uni, mais du plus fin; leurs robes étoient fort ſerrées, & couvroient tout-à-fait la gorge. Les veuves étoient habillées à peu près comme les Religieuſes. Cet air de modeſtie continua juſques à Charles VI. Sous ſon régne les *Dames* commencèrent à ſe découvrir les épaules, ſous Charles VII. elles prirent des pendants d'oreilles, des colliers, & des bracelèts. ID. Sous François I. les *Dames* furent appellées à la Cour, avant lui elles n'y venoient point. ID.

DAME, ſe prend auſſi quelquefois en riant, pour ſignifier fille, ou femme. *Domina.* La *Dame* eſt fort mal ſatisfaite de lui. MOL. *Dame* ne fut pas longtems ſans donner au Cavaliér les dèrnières faveurs. Sans mentir cette femme d'hièr au ſoir eſt bien laide, & danſe d'un méchant air. LET. PORTUG. Que vous diſoit-elle donc de ſi charmant? vous entretenoit-elle de quelque *Dame* de France qui vous ſoit chère? ID.

DAME DE LA HACHE. Les *Dames* de la Hache, ou la Compagnie des *Dames* de la Hache, ou du Paſſetems, à Tortôſe en Catalogne. Eſpéce de Chevalerie de Dames. Voyez HACHE.

DAME, en tèrmes de Médecine, ou plutôt de rapport de Matrones, eſt une petite pellicule qu'on a crû autrefois être la vraye marque du pucelage, que les Matrones appellent la *Dame du milieu*, les Latins *Hymen*. Mais on a depuis découvèrt qu'elle ne ſe trouvoit pas aux filles du plus bas âge, & que ce n'étoit qu'une union des caroncules qui ſont près de l'orifice extèrne de la matrice.

DAME, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes de jeux. *Regina.* Aux Cartes on dit, le Roi, la *Dame* & le Valet. Au jeu du Hoc, la *Dame* de picque & le Valet de carreau ſont hoc.

DAME, eſt auſſi un petit palèt rond d'yvoire, d'ébène, ou de bois, qui ſert à joüer ſur un tabliér ou un triquetrac. *Scrupi luſorii.* Le jeu des *Dames* ſe fait avec 12 *dames* blanches, & 12 noires ſur le tabliér. *Scruporum ludus.* Celui du Triquetrac avec 15 *dames* de châque ſorte dans le revèrs du tabliér avec deux dez. On y joüe divèrſement, à *dames* rabattuës, au toquimbèrt, à toutes tâbles, ou au ſimple triquetrac.

DAME, au jeu des Échecs, s'appelle autrement la *Reine*, *Regina*; c'eſt la principale piéce du jeu pour le mouvement, car elle a celui du fou & de la tour. Le Chevaliér donne échec au Roi & à la *Dame*. Il joüe mieux que vous, il vous donneroit la *Dame*.

On dit en ces jeux, Aller à *Dame*, quand un pion d'un côté peut parvenir au dèrniér rang des caſes du parti oppoſé.

On dit provèrbialement en ces jeux, *Dame* touchée, *Dame* joüée; pour dire, que dès qu'on a touché une piéce, on eſt obligé de la joüer. On dit aux Échecs, *Dame* blanche a le cul noir; pour dire, que le Roi blanc doit être placé d'abord ſur une câſe noire. On appelle auſſi une *Dame* faire à la hâte, une pèrſonne qui prend

prend la qualité de *Dame*, qui fait la *Dame*, quoiqu'elle ne le ſoit point.

DAME. On appelle *Dames* dans un canal que l'on creuſe, cèrtaines digues du tèrrain même, qui étant laiſſées d'eſpace en eſpace, y font entrer l'eau comme on le juge à propos, & empêchent qu'elle ne gagne les travailleurs. *Moles terrea.* On donne le même nom de *dames* à cèrtaines petites langues de tèrre qui ſont couvèrtes de leur gazon, & qu'on laiſſe de diſtance en diſtance. Elles ſèrvent de témoins dans la fouille des tèrres afin d'en toiſer les cubes. *Dames* en ce ſens vient du mot Flamand *Dam*, qui ſignifie *chauſſée*, & qui entre dans la compoſition du nom de pluſieurs villes des Païs-Bas, comme *Amſterdam*, *Roterdam*, &c.

DAME. Sorte d'intèrjection dont ſe ſèrt le peuple, pour marquer de la ſurpriſe, & de l'étonnement, ou pour affirmer quelque chôſe. *Papa. Dame !* je n'entends pas le Latin. MOL.

DAME DAME. ſ. m. Sorte de fromage entre le lebe & la côte rouge.

DAME JEANNE. Nom que les matelots donnent à une groſſe bouteille de vèrre couvèrte de natte. *Lagena amplior, capacior.*

BONNE DAME. Plante. Voyez au mot BON ci-deſſus, p. 1107.

DAMELOPRE. ſ. m. C'eſt une ſorte de bâtiment dont on ſe ſèrt en Hollande pour naviguer ſur les rivières & les canaux.

DAMEN. ſ. m. Tèrme de Rélation. Second mois des habitans de l'Iſle Formoſe. Voyez la Deſcription de cette Iſle qui parut à Amſtèrdam en 1705.

DAMER. v. act. Tèrme de Jeu. C'eſt, Doubler un pion avec une dame par une autre dame, quand il a pû parvenir à l'extrémité oppoſée du tablièr, après quoi il a tel mouvement qu'il lui plaît. *Scrupos geminare.* Aux Échècs, c'eſt, Changer un pion en la melleure pièce qu'on a pèrduë. *Damez* ce pion.

On dit provèrbialement, *Damer* le pion à quelqu'un, pour dire, Enchérir ſur lui, avoir avantage ſur lui, le ſupplanter : c'eſt par une métaphore tirée du jeu des Échècs, qui s'eſt pourtant tournée en un ſens contraire.

DAMER. En tèrmes d'Architecture, c'eſt donner un demi-piéd de pente. ABRÉGÉ DE VITR.

DAMÉ, ÉE. part. & adj. Il a la ſignification de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

DAMERET. ſ. m. Celui qui affecte trop de propreté, & qui veut paroître de bonne mine pour plaire aux Dames. *Concinnitatis nimius affectator.* N'allez pas peindre Brutus galant, & Caton *dameret*. BOIL. Tel croit mériter le nom de poli, qui ne mérite que celui de *Dameret*.

Il eſt d'autres maris volages, infidelles,
Fatigans Damerets, *Tyrans nez des ruëlles.*

DAMGARTEN. ſ. m. Petite ville de la Poméranie Royale, en Allemagne, à l'embouchure de la rivière de Rekenitz dans le Comté de Bardt. *Damgardia.*

DAMGILLON. La Chapelle *Damgillon*, ou *Dangilon*. Petite ville de Bèrry. *Capella Domini Gillonis.* Cette ville a pris ſon nom d'un Seigneur de Sully nommé Gillon, qui en jetta les prémièrs fondements, ainſi ce nom eſt compoſé de Dom, ou Dam, qui vient de *Dominus*, Seigneur, & Gillon; d'où il ſuit qu'il faut dire & écrire *Damgillon*, & non pas Angillon, comme a fait Du Cheſne dans ſes Antiq. des villes de Fr. P. I. C. 113. & après lui M. Corneille, ni d'Angillon, comme écrit encore celui-ci. On peut auſſi écrire *Dangillon*, que l'uſage approuve; mais le vrai nom eſt *Damgillon*.

DAMIANISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Damianiſta*. Les *Damianiſtes* étoient une branche des Acéphales Sévérites. Ils recevoient le IVe Concile avec les Catholiques; mais ils n'admettoient point de diſtinction de pèrſonnes en Dieu, mais une ſeule nature incapable de différence aucune. Ils ne laiſſoient pas d'appeller Dieu, Père, Fils, & S. Eſprit. C'eſt pour cela que les Sévérites Pétrites, autre ſecte d'Acéphales, les appelloient Sabellianiſtes, & quelquefois Tétredites. C'eſt Nicéphore Calliſtes qui nous apprend ceci L. XVIII. C. 49.

Les *Damianiſtes* fûrent ainſi nommez de Damien, *Damianus*, Évêque, qui fut leur chef. *Niceph. cité par Baronius à l'an 535. n. 14.*

DAMIAS. ſ. f. Prêtreſſe de la Bonne Déeſſe, ainſi nommée, parce que cette Déeſſe s'appelloit Damie: *Damias.* C'eſt ainſi qu'on lit dans Feſtus. Denys Godefroy, & après lui M. Dacier, diſent que d'autres liſent *Damiatrix*. Vigenère en effet lit ainſi, & d'autres encore, ſelon Godefroy, *Demiatrix*; mais je ne trouve nulle part *Damatris*, que dans Hoffman. Au reſte, puiſque c'eſt en Latin *Damias*, il faut dire de même en François *Damias*, & non pas *Damie*, comme on a fait dans le Moréri, de même que nous nommons la mère d'Aléxandre Olympias en nôtre langue, & non pas Olympie.

DAMIE. ſ. f. Surnom de la bonne Déeſſe, c'eſt à dire, de Cybéle, ou de Maia, comme dit M. Dacier, *Damia.* Ce nom eſt Grèc, & vient de δῆμος, & ſelon le dialecte Dorique δᾶμος, *Peuple.* De là δήμιος, ou δάμιος, publique. Ce ſurnom fut donné à Cybéle par antiphrâſe, ſi l'on en croit Feſtus, qui dit poſitivement que le ſacrifice que l'on faiſoit à cette Déeſſe ſe nommoit δάμιον, *damion*, par antiphrâſe, & parcequ'il ne ſe faiſoit point publiquement & en préſence du peuple, mais dans un lieu fèrmé. Voyez Vigenère, Annotat. ſur Tite-Live p. 809. Mais M. Dacièr dans ſes Notes ſur cet Auteur prétend qu'il ſe trompe, que ce n'eſt point par contre vérité que ce ſacrifice ſe nommoit ainſi, mais parcequ'il ſe faiſoit pour le peuple, & il cite ſur cela Cicéron, qui écrit à Atticus L. I. ép. 10. Je crois que vous avez appris que pendant que l'on faiſoit le ſacrifice pour le peuple chez Céſar, il y entra un homme en habit de femme; & le Gloſſaire Latin & Grèc, qui définit ce ſacrifice, un ſacrifice qui ſe faiſoit à l'air, en lieu découvèrt, expôſé à l'air.

DAMIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Damianus.* Saint Côme & S. *Damien* étoient frères & Médecins, ils naquîrent à Égée, ville d'Arabie, & fûrent martyriſez ſous l'Empire de Dioclétien & de Maximien. L'Égliſe fait la fête de S. Damien le 27. de Septembre.

DAMIEN. Ordre, ou Chevalièrs de S. Coſme & de S. Damien. Voyez COSME.

DAMIÉR. ſ. m. Echiquièr, tablièr diviſé en 64. carreaux noirs & blancs, ſur lequel on joue aux Échècs & aux Dames. *Alveolus luſorius.*

DAMIETTE. ſ. f. Ville maritime d'Égypte, ſur le bras le plus oriental du Nil. *Thamiatis, Damiáta, Damieta.* Cette ville eſt grande, marchande, peuplée. *Damiette* s'eſt agrandie des ruines de Peluſe, qui étoit vis à vis de l'autre côté du Nil. Les Croiſez ont pris deux fois *Damiette*, en 1218, ils l'aſſiégèrent la prémière fois, & l'année ſuivante ils la forcèrent. En 1221. elle fut renduë au Sultan. En 1249. S. Loüis la reprit, après deux jours de ſiége; mais ayant été fait priſonnièr en 1250, il la rendit pour ſa rançon. Les Infidélles la brûlèrent, pour empêcher les Chrétiens de s'en emparer de nouveau; mais elle s'eſt rétablie, à cauſe de la commodité de ſa rade. *Damiette*, avant que les Muſulmans s'emparaſſent de l'Égypte, avoit un ſiége Archiépiſcopal, ſous le Patriarchat d'Aléxandrie.

DAMIUM. Sacrifice à la Bonne Deeſſe. Voyez DAME, & Vigènere *Annot. ſur Tite-Live p.* 809.

DAMMA. Voyez DUMMÈRZÉE.

DAMMARTIN, ou DAMP-MARTIN. *Dominium Martini, Caſtrum Domni Martini, Dominus Martinus, Dammartinum.* Bourg conſidérable de France avec titre de Comté. Il eſt dans l'Iſle de France, entre Meaux & Senlis.

DAMMIM. Voyez DOMMIM.

DAMNA. ſ. f. Quelques-uns, comme Zieglérus & les Deſmarais, diſent *Dimna*, *Dimnach*. C'eſt la prononciation Hébraique. *Damna* c'étoit une ville de la Tribu de Zabulon, qui fut donnée aux Lévites de la famille de Mérari. Joſ. XXI. 34. 35. Les Septante en cet endroit, ni le I. de Paral. Ch. VI. n'en parlent point.

דמן, d'où pourroit venir דמנה, *Dimnah*, ſignifie en Hébreu *fumièr*.

DAMNA. Voyez DELMINO.

DAMNABLE. adj. m. & f. Méchant, abominable, qui mérite l'enfèr. *Damnandus.* C'eſt un homme *damnable* qu'il ne faut pas fréquenter. Cet Hérétique a une doctrine *damnable*. Dieu eſt bien éloigné de nous rendre *damnables* par ſa propre volonté, lui qui a tant fait pour nous empêcher d'être malheureux.

L'autre pour s'exempter d'un rigoureux devoir,
Met ces loix audeſſus de ſon foible pouvoir;
Et ſuivant de Calvin les damnables *maximes,*
A l'auteur de ſon être il impute ſes crimes. N. CH. DE VÈRS.

DAMNABLEMENT. adv. D'une manière damnable. *Damnandum in morem.*

DAMNATION. ſ. f. Peine étèrnelle de l'enfèr qu'on a méritée. *Sempiterna in improbo conſtituta à ſummo judice ſupplicia.* Il eſt défendu de manger de la chair le Carême ſur peine de *damnation*. On dit par un jurement éxécrable; Je vous jure cela ſur ma *damnation*; pour dire, à peine d'être damné. C'eſt un défaut aſſez univèrſel que de prononcer des arrêts définitifs ſur le ſalut & ſur la *damnation* des autres. S. ÉVR. Dieu a prédeſtiné les réprouvez non ſeulement à la *damnation*, mais aux cauſes de la *damnation*. BÈZE. C'eſt l'opinion de cet Héréſiarque, auſſi bien que celle de Luther & de Calvin, ſi ſouvent fulminée par les anathêmes de l'Égliſe, ſi contraire à l'Écriture, à la tradition & aux attributs de Dieu, c'eſt à dire, ſi injurieuſe à ſa ſainteté, à ſa miſericorde & à ſa juſtice.

DAMNER. v. act. Priver du Paradis ; condamner aux peines éternelles, comme ſont celles de l'enfèr. *Aliquem æternis ſuppliciis addicere.* Le mauvais riche a été *damné* pour n'avoir pas aſſiſté le Lazare. On ſe fait honneur de *damner* les autres de plein pouvoir, mais l'on ne témoigne pas la même ardeur dans l'obſèrvation de la morale de J. C. Il y a ſi peu de plaiſirs au monde, qu'ils ne valent pas la peine de ſe *damner*. B. RAB. Le ſouverain degré de la foi, c'eſt de croire que Dieu ſoit miſéricordieux, tandis qu'il ſauve ſi peu d'hommes, & qu'il en *damne* un ſi grand nombre : on diroit qu'il ſe plaît aux tourmens des miſérables. LUTHER. Cet Héréſiarque raiſonne ainſi ſur les principes de ſa doctrine.

Dans la Chaire jamais n'introduits la ſatire,
Et de peur de damner *ne vas point faire rire.*
Ne vas point Caſuiſte ignorant, & chagrin,
Damner *pour un ruban ton innocent prochain.* VILL.

DAMNER, ſe dit hypèrboliquement, en parlant de ceux qu'on tourmente exceſſivement, & qu'on oblige à faire des imprécations qui méritent l'enfèr. Vous ferez *damner* ce pauvre homme-là à force de le plaider. Le ſèrment ordinaire des Gaſcons eſt, Dieu me *damne*. *Dieu me damne*, voilà ſon portrait véritable. MOL.

Rabelais a dit provèrbialement, vous vous *damnez* comme une ſèrpe, c'eſt-à-dire, vous vous précipitez aveuglément, la tête la prémière dans l'enfèr, parceque quand une ſèrpe tombe, le fèr qui en eſt la principale partie, & comme la tête, tombe le prémiér, à cauſe de ſa peſanteur.

DAMNÉ, ÉE. part. *Damnatus.*

DAMNÉ, ÉE. ſ. m. & f. Qui eſt en enfèr. *Æternis ſuppliciis addictus.* Il faut être bien *damné* pour avoir une telle penſée, pour dire un tel blaſphême. Il ſouffre comme une âme *damnée*. Dieu ne ſe plaît point au ſupplice des *damnez* ; il ne ſe plaît qu'en l'ordre de ſa juſtice qui les punit, & qui a reglé leurs peines. M. ESP.

Hâ ! je ſouffre en damné. MOL

- - - - - - *Le funeſte lieu*
Que rèſerve aux damnez *la juſtice de Dieu.* MALH.

On appelle figurément une âme *damnée*, un méchant homme de profeſſion qui eſt capable de tous crimes. *Homo nequam, peſſimus.* Ce Procureur eſt l'âme *damnée* du Palais. Ce valèt eſt l'âme *damnée* de ſon maître. Il faut remarquer que le mot de *damné* ſignifioit autrefois ſimplement *condamné* en Juſtice, ſoit civilement, ſoit criminellement ; on le trouve encore en cette ſignification en pluſieurs endroits de la Coutume de Normandie : & dans un plaidoyer de l'Univèrſité il eſt dit, que par le Concile de Conſtance & de Bâle avoient été extirpez, *damnez* & abolis les Annates, déport de Bénéfices, comme abuſives exactions.

TÈRRE DAMNÉE. *Damnata terra*, en tèrmes de Chymie, c'eſt la même chôſe que *Caput mortuum* ; je veux dire, c'eſt toute la tèrre, toute la maſſe qui demeure au fond de la cornuë après qu'on a tiré par le fèr tous les autres principes d'un corps.

DAMNIO. Voyez DELMINO.

DAMOISEAU, *Damoiſel*. ſ. m. Jeune Gentilhomme qu'on appelloit ainſi avant qu'il fût Chevaliér. Dans l'Amadis, Noranſel demandant à être reçû Chevaliér, eſt appellé *Damoiſel*. Ce nom ſe donnoit non ſeulement aux fils des Chevaliérs & des Barons, mais même aux fils des Rois. Ainſi on trouve dans l'Hiſtoire *Damoiſel* Pepin, *Damoiſel* Loüis le Gros, le *Damoiſel* Richard Prince de Galles. On appelle auſſi *Damoiſeau* un ſeigneur moins conſidérable par rapport à un plus conſidérable. Paſquier dit que *Damoiſeau* eſt un diminutif de *Dam*, comme *Damoiſelle* l'eſt de *Dame*. Voyez DAM. La qualité de *Damoiſeau* eſt fort ordinaire en Gaſcogne. Ceux qui ont poſſedé la Seigneurie de Commèrci l'ont eûë ſous le nom de *Damoiſeau* : on les appelle encore ainſi aujourd'hui. Voyez M. de la Roque, traité de la Nobleſſe.

Ce mot vient de *Domicellus*, ou *Domnicellus*, diminutif de *Domnus*, *quaſi parvus Dominus*. On les a auſſi appellez *Domengers* & *Ecuyers*. DU CANGE. On trouve auſſi *Doncillus* pour *Domicellus*.

DAMOISEAU, étoit autrefois un titre de Seigneurie, auſſi bien que celui de *Vidame*. L'un & l'autre ne ſont plus guères en uſage.

M. de Marca, dans ſon hiſt. de Béarn. L. VI. C. 24. dit que la Nobleſſe de Béarn ſe diviſe en trois corps ; les Barons, les Cavèrs, & les *Damoiſeaux*, *Domicellos*, qu'on appelle *Domengers* en ce païs. Les fils des Rois de Danemarcx & ceux de Suéde ont porté le même titre, comme il paroit par l'hiſtoire de Dannemarcx d'Iſaac Pontanus L. VII. & VIII. & par Henri d'Upſal, *hiſt. Suec. L. III.* Des fils des Rois ce titre paſſa aux fils des Grands Seigneurs & des Barons, & enfin aux fils des Gentilshommes qui n'étoient point encore Chevaliérs.

DAMOISEAU, ſe dit auſſi ironiquement d'un homme qui fait le beau, qui affecte trop de propreté ; un galant de profeſſion *Nimiæ concinnitatis ſtudioſus affectator, compoſitus, calamiſtratus muliebriter.* Voilà de mes *Damoiſeaux* floüets qui n'ont pas plus de vigueur que des poules. MOL. Le même Auteur dit auſſi d'un mari commode dans l'École des Femmes,

Qui voyant arriver chez lui le Damoiſeau,
Prend fort honnêtement ſes gans, & ſon manteau.
Il eſt des Damoiſeaux, *dont l'œillade amoureuſe*
Accompagne toujours la phrâſe précieuſe. SENLEQUE.

DAMOISEL. ſ. m. Voyez le prémiér article de *Damoiſeau*. C'eſt la même chôſe.

DAMOISELLE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *fille noble*. *Nobilis fœmina.* Il ne ſe dit plus qu'en tèrmes de Pratique. On dit maintenant *Demoiſelle*. Voyez ci après.

DAMOT, ou DAMOUT. Voyez DAMUT.

DAMPIÈRRE. ſ. m. Nom de lieu. Il y a *Dampièrre* dans l'Iſle de France, & *Dampierre* dans le païs d'Aunis.

DAMREMY, ou DOMREMY la Pucelle. *Dam-Remigium.* Village du Duché de Bar, fameux, pour avoir été la patrie de Jeanne DARK, dite la Pucelle d'Orléans. *Dam-Remy* eſt ſur la Meuſe, entre Neufchatel & Vaucouleurs, MATY, CORN.

DAMVILLE. ſ. m. Gros Bourg de France dans la haute Normandie ſur la rivière d'Iton dans le Diocêſe d'Évreux. *Damville* fut érigé en Duché-Pairie en 1610. Il appartient à Monſieur le Comte de Thoulouſe, Amiral de France.

DAMVILLIERS. ſ. m. Petite ville du Duché de Luxembourg, enclavée dans la Lorraine. *Danvillerium.* *Damvilliers*, qui eſt entre Vèrdun & Montmedy, fut pris par les François en 1637. & cedé à la France par la paix des Pyrenées. Ils en démolîrent les fortifications en 1673. HOFF. MATY, CORN.

DAMUT, ou DAMOT, ou DAMOUT. ſ. m. Royaume de l'Abyſſinie en Afrique. On y met une ville capitale de même nom. MATY, CORN.

DAN.

DAN. L'une des douze Tribus des Iſraélites, qui étoit enclavée dans celle de Juda, & avoit à l'orient la même Tribu, à l'occident les Philiſtins, ou la mèr méditèrranée, au midi la Tribu de Siméon, au ſeptentrion celle d'Éphraïm. Ézéchiel XXVII. 19. dit que les Iſraélites de la Tribu de *Dan* travailloient bien en fèr, & qu'ils en trafiquoient à Tyr, auſſi bien que de caſſe, & de canelle.

DAN. Étoit auſſi une ville nommée autrement Lais. C'étoit ſon prémiér nom, qu'elle avoit avant que les Iſraélites s'en emparaſſent. Elle étoit ſituée au nord de la Tèrre Sainte vèrs le Liban, dans un païs fort abondant qu'on appelloit Rohob, Joſ. XIX. 47. Jug. XVIII. tout entier 2. des Rois III. 10. C'eſt là que Jéroboam mit un des veaux qu'il fit adorer, 3. des Rois XII. 29. 30. Amos VIII. 14. Comme cette ville étoit à l'extrémité de la Tèrre Sainte du côté du nord, de même que Bèrſabée du côté du midi, quand l'Écriture veut dire, d'un bout à l'autre de la Tèrre Sainte, elle dit, Depuis *Dan* juſqu'à Bèrſabée, comme Deut. XXXIV. 1. Jérem. VIII. 16. &c.

L'Écriture n'appelle point cette ville le Camp de *Dan*, Mahane *Dan* Jug. XIII. 25. XVIII. 11. 12. comme quelques-uns l'ont cru. C'eſt un lieu tout différent, qu'étoit dans la Tribu de Juda près de Cariathiarim. Jug. XVIII. 11. 12. On dit auſſi communément que l'une des ſources du Jourdain s'appelle *Dan*, mais je ne trouve point cela dans l'Écriture ; & le 14. v. du Ch. XIV. de la Genêſe que l'on cite, ne le dit point.

Ce nom eſt Hébreu דן, *dan*, Juge, ou Jugement, de דון, *dun*, Juger.

DAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Dan*, *Danus*. *Dan* eſt le cinquiéme des fils de Jacob, ſelon l'ordre de la naiſſance, & l'un des douze Patriarches des Iſraélites. Jacob l'eut de Bala, ou Bilha, ſèrvante de Rachel, Gen. XXX. 5. 6. *Dan* fut chef d'une des douze Tribus. L'Écriture fait le dénombrement de ſa poſtérité Gen. XLVI. 23. XLIX. 16. 17. 18. Nombr. I. 12. 39. II. 25. 26. 31. VIII. 66. XXVI. 42. 43. Deut. XXVII. 13. XXXIII. 22. Joſ. XIX. 40. Jug. I. 34. v. 7. XVIII. 1. 17. 19.

DAN, ou DEN. ſ. m. Ancien Dieu des Gèrmains. Cluvier prétend, *Germ. Ant. L. I. p.* 224. que c'eſt le même que Theut, & Ζεὺς, par conſéquent ; car comme, ſelon lui, de Theut s'eſt fait Ζεὺς, Jupitèr, de même de Ζεὺς s'eſt fait Δὰν, *Dan* ; car on a dit Ζεὺς, Ζὴν & en Dorique Ζὰν, des cas obliques Ζηνὸς, Ζηνὶ &c. s'eſt formé le nominatif Ζὴν, & en Dorique Ζὰν, puis le Ζ ſe changeant comme il arrive ſouvent en Δ, Δὰν, *Dan*, qui étoit le Grand Theut, ou le Grand Mèrcure. Encore aujourd'hui *dan*, & *den*, en Sclavon, & ſelon une autre prononciation *dzen* & *dein*, ſignifie jour, comme *dies*, qui vient auſſi de Διὸς, génitif de Ζεύς. CLUVIER.

DANACE. ſ. f. Nom d'une ancienne monnoye barbare, dit l'Étymologiſte

molog iſte

mologiſte. *Danace.* Elle valoit un peu plus d'une obole. Suidas dit que la *danace* étoit la monnoye que les Grecs mettoient dans la bouche des moribonds pour payer le paſſage à Caron.

DANACTES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Danax, actis.* S. *Danactes* eſt dans les Mebées au 16. de Janvier, & dans Maxime de Cythère. CHASTEL. *p.* 303. Il ſemble que l'analogie demandoit que l'on diſe *Danax*, & non pas *Danactes* : nous diſons Aſtyanax, & non pas Aſtyanacte.

DANAIDE. ſ. f. fille de Danaüs. *Danais.* Les *Danaïdes* étoient cinquante, & ſont fameuſes dans la fable ; filles de Danaüs, IXe Roi d'Argos & frère d'Égyptus, elles épouſèrent les cinquante fils de leur oncle Égyptus ; & par conſéquent leurs couſins gèrmains. Danaüs, qui craignoit l'accompliſſement d'un oracle qui lui avoit prédit qu'il ſeroit chaſſé du thrône par un gendre, perſuada à ſes filles de tuer chacune ſon mari la première nuit de leurs nôces. Toutes obéïrent à leur père, excepté Hypermneſtre, qui épargna ſon mari, nommé Lyncée. En punition de ce crime les Poëtes les ont condamnées dans l'enfer à remplir continuellement un tonneau pèrcé. Les *Danaïdes* s'appelloient auſſi Bélides. Voyez ce mot. Leur père Danaüs étoit fils de Bélus l'Égyptien. Les *Danaïdes* apportèrent d'Égypte en Gréce les Theſmophories, ou fêtes & ſacrifices de Cérès.

DANAX. Voyez DANACTES.

DANCALI, ou DANKALI, & DANGALI. ſ. m. Royaume de l'Éthiopie en Afrique, dans la partie méridionale de la côte d'Abex, vèrs le commencement du détroit Arabique, ou de la mèr rouge.

DANCE. Voyez DANSE.

DANCHÉ. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon. Piéce honorable de l'Écu, dentelée d'un côté en forme de ſcie. *Serratus, denticulatus.*

DANDIN. ſ. m. Eſpéce de ſot & de niais, qui n'a point de contenance fèrme, qui a des mouvemens de piéds & de mains déshonnêtes ; manière de benêt & de lourdaut qui a un air innocent, & qui eſt tout décontenancé. *Homo inſulſus & ineptus, incompoſiti oris ac geſtus homo.* Rabelais a écrit une Hiſtoire de Pèrrin Dandin, & de Thenot Dandin, dont on tire une moralité qui eſt d'un grand uſage dans le monde pour ceux qui veulent accommoder les procès. Molière a fait une comédie intitulée *George Dandin.*

Quelques-uns le dérivent par méthathèſe de l'Hébreu *nadad*, ou *danah*, qui ſignifie *aller deçà & delà.* Paſquier le dérive de *dindan*, qui eſt un ſon de cloches agitées qui vont deçà & delà comme les *dandins.*

DANDINER. v. n. Faire le dandin ; niaiſer, marcher en remuant le corps deçà, ou delà ; ou remuer les jambes quand on eſt aſſis comme font les ſots & les niais. *Ineptire incompoſitè, ineptè, ruſticè ſe gerere.* Il *dandine* du cul comme un ſonneur de cloches. S. AM. Il ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, ſe balancer en ſot & en bênet dans une chaiſe.

C'eſt pour parler tout à ſon aiſe,
Se dandiner *dans une chaiſe,*
Et ſe donner des rendez-vous. DES-HOUL.

DANEMARCK, Ou ſimplement *Danemarc.* Royaume de l'Europe Septentrionale. *Dania.* Le *Danemarc* eſt renfèrmé entre le 54. d. 45. m. de latitude, & le 58, & environ entre le 29. degré & demi de longitude & le 34 & demi. MATY. Ses bornes ſont au midi le Duché de Holſtein, au couchant & au nord la mèr d'Allemagne, & au levant la Manche de *Danemarck* & la mèr Baltique. Le Royaume de *Danemarck* ſe diviſe en deux parties. La plus conſidérable eſt la preſqu'iſle de Jutlande ; l'autre conſiſte en pluſieurs Iſles ſituées dans la Manche de *Danemarck* & dans la mèr Baltique, & dont les principales ſont Zéelande, Fionie, Falſter, Mone, Laland, Longeland, Arroe, Alſen, Samſoe, & Bornholm. La Capitale du Royaume eſt Copenhague, qui eſt dans l'Iſle de Zéelande. L'hyvèr dure environ huit mois en *Danemarck* ; le reſte eſt prèſque tout été, & les chaleurs y ſont très-grandes, parceque les jours y ſont fort longs. Le tèrroir de *Dannemarc* eſt aſſez fèrtile. On en tire des blez qu'on ne ſème qu'après l'hyvèr, & qui viennent en maturité en trois ou quatre mois. Il produit des chevaux & des bœufs de fort grande taille.

Le Royaume de *Danemarck*, ſi l'on en croit les Hiſtoriens Danois, commença 1038 ans avant J. C. & par conſéquent à peu près auſſitôt que celui des Iſraélites. Comme eux juſque-là les Danois n'avoient eû que des Juges. Les diſſentions firent élire Dan, fils d'Humblus Seigneur de Zéelande, de Falſter, de Laland & de Mone. Les Goths le créèrent Roi. Ils prétendent que depuis tant de ſiécles il n'y a eû que trois races ſur le thrône. La première depuis Dan juſqu'à Unguin, la ſeconde depuis Unguin juſqu'à Fréderic I. qui mit la maiſon d'Oldenbourg ſur le thrône en 1522. Juſqu'à Fréderic III. le Royaume de *Danemarck* avoit été électif, il le rendit héréditaire en 1660. & les filles mêmes le peuvent poſſéder.

Le *Danemarck* ſe ſépara de l'Égliſe Romaine ſous Fréderic I. qui commença de regner en 1522, & embraſſa la Confeſſion d'Auſbourg, qu'il ſuit encore. Il y a ſix Surintendants Eccleſiaſtiques ; auxquels on donne le nom d'Évêques. Ce ſont ceux de Zéelande, de Fionie, d'Alborg, de Wiborg, de Ripen, & d'Arhus.

Les États de *Danemarck* ne comprennent pas ſeulement le *Danemarck*, mais encore le Royaume de Norwege, en Allemagne le Comté d'Oldenbourg, de Delmonhorſt, & une partie du Duché de Holſtein : dans l'Ocean Septentrional les Iſles de Finlande, de Fero, & de Schetland : dans l'Amérique Septentrionale le nouveau *Danemarck*, l'Iſle de S. Thomas aux Antilles ; le fort de Chriſtiaubourg ſur la côte de la Guinée, & un autre ſur celle de Coromandel.

Quelques-uns croyent que ce mot *Dania, Danemarck*, vient du Latin *dare*, & qu'il a été donné à ce païs parcequ'il donne beaucoup de biens, *Daniam quaſi prolificam parentem & multorum bonorum datricem appellari.* D'autres avec auſſi peu d'apparence croyent que *marck, marchia*, a été formé de *maris archia*, c'eſt à dire, Empire de la mèr, comme ſi l'on avoit voulu marquer par ce nom que le païs qui le porte avoit l'Empire de la mèr. D'autres veulent que *Danemarck* ſoit compoſé de Danus, nom du fondateur de la Monarchie dont nous avons parlé, & de *march*, qui en langue du païs ſignifie Champ, campagne, tèrritoire ; de ſorte que *Danemarck* ſoit la même chôſe que tèrritoire ; ou Tèrre de Dan. Mais il eſt plus vraiſemblable que *Dan* eſt le nom du peuple qui habitoit ce païs, & non de ce prétendu Roi Dan. Il en eſt qui veulent que ce nom vient de *Aba*, de l'eau, & qu'il ſignifie des gens aquatiques, qui demeurent dans les eaux ; ils diſent qu'ils s'appellent eux mêmes *Daneman*, qui veut dire la même chôſe. Le nom du peuple eſt *Danois.* Voyez ce mot.

La Mèr de *Danemarck*, Tèrme de Géographie. *Mare Danicum*, anciennement *Cimbricum.* C'eſt la partie de la mèr d'Allemagne qui baigne la côte occidentale & ſeptentrionale de la Jutlande, ou de l'ancienne Chèrſonèſe Cimbrique.

La Manche de *Danemarck.* Tèrme de Géographie. C'eſt un golfe de la mèr d'Allemagne, renfèrmé entre la côte orientale de la Jutlande Septentrionale, celle de Suéde, & les Iſles du *Danemarck*, qui le ſéparent de la mèr Baltique, avec lequel il a communication par le detroit du ſud, du grand & du petit Belt. On l'appelle autrement le Schager-Raak, ou le Catégat, *Sinus Scagenſis*, ou *Danicus.*

Le Nouveau *Danemarck.* Contrée des Tèrres Arctiques. *Dania nova.* Il eſt dans les Cartes ordinaires ſur le bord occidental de la mèr Chriſtiane au nord du païs nommé la Mèr glaciale. Le P. Hennepin aſſure dans ſes nouvelles découvertes que c'eſt une tèrre fèrme. MATY. Ce fut Jean MONOK, Danois, qui découvrit cette contrée ſous Chriſtian IV. l'an 1619. CORN.

DANGEAU. ſ. m. Bourg de France dans le Pèrche, ſur la Donzaine. *Dangellum, Dangeolium, Danjolium.*

DANGER. ſ. m. Péril, riſque. *Periculum, diſcrimen.* Un brâve va affronter les *dangers.* Ce malade eſt en *danger* de mort. Le plus lâche s'expoſe au *danger* par la honte de reculer. S. ÉVR. Il ne faut pas mettre ſa conſcience en *danger* pour ſervir ſes amis. Darius diſoit que les *dangers* le rendoient ſage, parce qu'ils réveillent l'attention, & qu'ils augmentent l'expérience. ABLANC. On ne fait d'ordinaire entrevoir aux malades le *danger* où ils ſont qu'au travèrs de quelques eſpérances de guériſon. FLECH. L'âme ſe familiariſe inſenſiblement avec le *danger*, quelque affreux qu'il ſoit, à force de le conſidérer. S. RÉAL. Je ſens bien que mes remords ne ſont pas véritables, & je voudrois avoir couru pour vous de plus grands *dangers.*

Ce mot vient, ſelon Nicod, de *damnum gerens* ; & ſelon Ménage de *angarium*, en y preposant un *d* ; ou de *damnarium*, ou de *damniarium.*

DANGER, ſignifie auſſi, Pèrte, dommage. *Damnum, jactura, periculum, diſcrimen.* Envoyez cette marchandiſe par mèr, j'en veux bien courir le *danger* ; c'eſt-à-dire, que la pèrte en tombe ſur moi. Une affaire eſt proviſoire quand il y a du *danger* dans le retardement.

DANGER, ſe dit auſſi pour ſignifier un inconvénient. *Incommodum.* Il n'y a point de *danger* de ſonder ſes intentions, avant que de lui propoſer cette affaire. Il n'y a point de *danger* d'envoyer quelque valet au logis pour nous faire préparer à diner.

TIERS ET DANGER, eſt un droit que le Roi prend ſur pluſieurs bois, & entre autres en ceux de Normandie. *Tertia & Decima pars ſilvaticorum fructuum.* Il conſiſte au tiers du prix de la vente, & à la dixième partie de la vente qu'on prélève d'abord

d'abord au profit du Roi : ainſi ſur ſoixante ſols le Roi prend vingt ſols pour le tiers, & ſix ſols pour le *danger* ; c'eſt l'exemple qui eſt rapporté dans une ancienne ordonnance de la Chambre des Comptes de 1454.

Ce mot de *danger* en ce ſens eſt la même choſe que la *dixme*, & il vient vraiſemblablement du Latin *denarius*.

D'autres diſent que ce mot de *danger* pris pour un droit, vient de ce que pour avoir permiſſion de vendre des bois on donne au Roi le dixiéme du prix de la vente, & que par ce moyen on évite le *danger* qu'il y avoit à les vendre ſans la permiſſion du Roi.

Il y a des bois qui ne ſont ſujets qu'au tiers ſans *danger*, & d'autres au *danger* ſans tiers. En général on appelle *danger*, ce qui eſt de droit étroit, & ſujet à confiſcation. Ainſi on a appellé fief de *danger*, celui dont on ne pouvoit prendre poſſeſſion qu'après avoir fait la foi & hommage au Seigneur à peine de commiſe ou de confiſcation, comme il y en a pluſieurs dans les Coutumes de Troyes & de Chaumont.

DANGERS, On appelle *dangers* ſur la mèr, les roches, les bancs de ſable, qui ſont cachez ſous l'eau, & ſur leſquels un vaiſſeau peut toucher. *Scopuli, vada, arenaria moles.* Il faut envoyer des chaloupes ſur tous les *dangers* qui ſont cachez ſous l'eau. BOUGUER. Etant ſur un *danger*, il faut prendre des marques à tèrre, comme des arbres, des clochers, des montagnes, &c. pour le reconnoître.

DANGEREUX, EUSE. adj. Périlleux, qui met en danger, qui expoſe au péril ; pernicieux. *Periculoſus.* Les combats de mèr ſont fort *dangereux*, fort à redouter. Les chemins par les montagnes ſont *dangereux*, pleins de précipices & de brigands. De tendres entretiens ſont trop *dangereux* pour les ſpectateurs. S. EVR. J'approuve le deſſein que vous avez fait de vous déſabuſer de la fortune, & de la quiter comme une maîtreſſe *dangereuſe*. VOIT. Les aſpics ſont des ſerpens des plus *dangereux*. Les plaiſirs ſont des amuſemens *dangereux*. BOSS. Une perſonne ſage mépriſe les froides & *dangereuſes* fictions des Romains. ID. Sa bleſſure eſt *dangereuſe*. Les vèrtus ſont plus *dangereuſes* que les vices, quand on en fait un mauvais uſage. TILL. De tout tems rien n'a été plus *dangereux* parmi les hommes qu'un mérite éclatant. S. RÉAL.

Un plaiſir indiſcret eſt toûjours dangereux. VILL.

Vos yeux ſçavent lancer de trop dangereux *traits.* CORN.

Que ton ignorance eſt profonde !
Que dangereuſe *eſt ton erreur !*
Toi qui crois qu'un Chrétien peut partager ſon cœur
Entre JESUS-CHRIST *& le monde.* L'AB. TETU.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *dangereux* ; pour dire, qu'il eſt brâve & cruel, & qu'il ne fait pas bon s'attaquer à lui. On dit auſſi, qu'il eſt *dangereux* ; lorſque ſa doctrine ou ſes mœurs ſont corrompuës, & qu'il y a danger à le fréquenter.

Foible ou pèrfide ami, quand il eſt écouté,
Dangereux *ennemi, quand il eſt rebuté.* VILL.

En tèrmes d'Eaux & Forêts, on appelle Sèrgens *dangereux*, des Sèrgens travèrſiers qui alloient autrefois faire des viſites de forêts en forêts extraordinairement, pour voir ſi les Sèrgens & Gardes ordinaires faiſoient leur devoir. Ils avoient l'inſpection ſur les forêts où le Roi à le droit de tièrs & de danger, & c'eſt de là qu'on leur a donné le nom de *dangereux*. Voyez De Laurière ſur Ragueau. *Apparitor ſaltuarius.*

En tèrmes de Fauconnerie on appelle un oiſeau *dangereux* à dérober les ſonnettes, celui qui eſt ſujet à s'écarter.

DANGEREUSEMENT, adv. D'une manière dangereuſe. *Periculoſe.* Cet homme a été *dangereuſement* bleſſé. ABLANC. Il eſt *dangereuſement* malade. LA CHAMB.

DANGU. ſ. m. Bourg du Vexin Normand, ſur la petite rivière d'Epte. *Dangurum.* Guillaume le Breton en parle L. V.

DANIEL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Daniel.* Le Prophéte *Daniel*, qui eſt le quatriéme des grands Prophétes, comme on parle, étoit de la Tribu de Judas, & de la famille royale. *Daniel* étant encore enfant fut emmené en captivité à Babylone la troiſiéme année du régne de Joakim, qui eſt la 3328e du Monde. Il vécut juſqu'à l'an 3416. du Monde, auquel tems Cyrus le Grand étoit Roi de Pèrſe, & Darius Medus Roi de Babylone. La prophétie de *Daniel* dans le texte original eſt écrite partie en Hébreu, partie en Caldaïque. Voyez S. Jérôme, S. Epiphane, les PP. Pererius, Salien, Petau, Labbe, Jéſuites, le Cardinal Bellarmin, auſſi Jéſuite.

Le nom de *Daniel* eſt un mot Hébreu, qui veut dire, *Dieu eſt mon Juge.*

DANK, ou DANEK. Tèrme de Relation. Le prémiér eſt Pèrſien, & le ſecond a la prononciation Arabe. C'eſt la ſixiéme partie d'une drachme Arabique qui pêſe douze carats ; ce ſont donc deux carats, que les Arabes appellent *Kerath*, & au pluriel *Kerathith*, dont châcun pêſe quatre de nos grains. D'HERBELOT.

C'eſt auſſi une petite monnoye d'argent dont ſix font la drachme d'argent qui revient à nôtre gros. Héglage fut le prémiér qui en fit battre. Le pluriel de *danek* eſt *daovanik*, ID. Voyez auſſi Caſtel au vèrbe דנק, *daneka*, qu'il intèrpréte *minutias rerum ſectatus fuit*, *obolatim numeravit*, & d'où il tîre *dank* ou *danek*. Le *dank*, ou *danek*, réduit à nos monnoyes, vaut un ſol, un denier & ⅓ de denier.

DANNA. ſ. f. Ville de la Tèrre Sainte dans la Tribu de Juda, Joſ. XV. 49. *Danna.* Les Septante l'appellent Ῥεννά, parce qu'ils ont pris un ד pour un ר, ou que les Copiſtes avant eux étoient tombez dans cette faute. Adrichomius la place au midi de la Tribu de Juda du côté de la mèr méditèrranée. Ziegler l'appelle *Danmab*, & d'autres *Edenna*.

DANNEBERG. ſ. m. Ville d'Allemagne dans la Baſſe Saxe, capitale d'un Comté de même nom. *Danneberga*, *Danorum mons.* Ce nom fait croire que les Danois l'ont bâtie, ou habitée. *Danneberg* eſt ſitué ſur la rivière de Tetza, à une lieuë de ſon embouchure dans l'Elbe.

Le Comté de *Danneberg* eſt un petit païs du Cèrcle de la Baſſe-Saxe. *Dannebergenſis Comitatus.* Il eſt borné au couchant par le Duché de Lunebourg, & au nord par ceux de Lavembourg & de Méckelbourg. Les États de Brandebourg le confinent des autres côtez. Ce Comté a eû autrefois ſes Comtes particuliérs ; le dèrnier, nommé Nicolas, le donna à Othon le Belliqueux Duc de Brunſwick, moyennant une penſion viagère de douze marcs d'argent. MATY.

DANNEMARC. Voyez DANEMARC.

DANOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple d'Europe qui habite le Danemarck. *Danus.* Les Anciens habitans de ce que nous appellons aujourd'hui Dannemarck étoient les Cimbres. C'eſt pour cela que la Jutlande s'appelloit par les Anciens Chèrſoneſe Cimbrique ; mais depuis pluſieurs ſiécles les *Danois* ne ſont plus qu'un peuple mêlé de pluſieurs autres qui s'y ſont jettez, car on dit que le Chriſtianiſme ayant chaſſé l'idolatrie des bords du Rhin & de toute l'Allemagne, ce qu'il y avoit eû de Payens opiniâtres parmi les Saxons & les autres peuples de Gèrmanie, s'étoit jetté dans ces païs ſeptentrionaux, où ces nouveaux hôtes trouvèrent des hommes auſſi féroces qu'eux, & auſſi entêtez du culte de leurs idoles. Quoi qu'il en ſoit, ces peuples ſe trouvant trop reſſèrrez dans leurs Iſles & leur preſqu'iſle, ſortirent ſouvent de leur païs dans la ſuite, & inondèrent les païs voiſins. Cependant les *Danois* conquérans de l'Anglètèrre au commencement du IXe ſiécle, n'étoient pas ſeulement des *Danois*, mais des Corſaires qui venoient de la Norwége, de la Scandinavie, & de la Vindelicie, ou Vandalie, auſſi bien que du Dannemarx. Il y a de l'apparence, dit un Hiſtorien modèrne, qu'ils prîrent eux-mêmes le nom de *Danois*, comme le plus fameux, & leurs flottes n'arboroient point d'autre pavillon que celui de Dannemark. Ils parûrent dès 787. & firent deſcente dans le Royaume de Weſtſex, mais ils fûrent chaſſez. Ils revinrent en 794. & débarquèrent dans la Northumbrie, d'où ils fûrent encore repouſſez. En 834. leur flotte, compoſée de 25 vaiſſeaux, aborda les côtes d'Anglètèrre, & y débarqua des troupes. Ils combatîrent Egbèrt, & le vainquîrent. L'année ſuivante ils firent encore deſcente dans l'oüeſt du païs de Galles. Les habitans ſe joignîrent à eux, mais ils fûrent battus. En 838. une flote de trente voiles fit deſcente à Southampton, & une autre à Portſmouth. L'année ſuivante ils firent encore deux deſcentes, & en 840 une autre à l'embouchure de la Tamiſe. On combattit l'an 843. Ethelulphe, ſucceſſeur d'Egbèrt, commandoit ſa flote en pèrſonne ; il fut vaincu. En 845. ou ſelon d'autres en 848, les Anglois eurent leur revanche. En 854. ils reparûrent, non plus en pyrates, mais en conquérants. Leur flote, forte de 150 voiles, fit deſcente à l'embouchure de la Tamiſe, ils s'emparèrent de Cantorberi & de Londres, les pillèrent, y mîrent garniſon, battîrent Bèrthulphe Roi de Mèrcie, & malgré trois batailles qu'ils pèrdîrent ſur tèrre, ou ſur mèr, ſe logèrent dans la petite Iſle du Thanet, que forme la rivière de Stour vèrs l'embouchure de la Tamiſe, & qui étoit alors un havre conſidérable, où leur flote hivèrna ; battîrent les Anglois qui les en voulûrent chaſſer, & s'y maintinrent malgré eux. Enfin, après différentes deſcentes, en 867 ou 869. profitant du ſoulevement des petits Rois de Mèrcie & de Northumbrie, ils commencèrent à s'établir, donnèrent un Roi aux Northumbriens, tuèrent l'année ſuivante St Edmond, donnèrent neuf batailles en 871, ou 872, & combattîrent toûjours ainſi juſqu'environ 912, que le Roi Edoüard ſoumit à la Monarchie Angloiſe tous ceux qui s'étoient établis en Anglètèrre. Mais en 1002. Ethélrède, par le conſeil de ſon Général d'armée nommé Hueux, ayant fait maſſacrer en un même

me

me jour les *Danois* dans toute l'Angletèrre, Swenon Roi de Dannemark vint en 1004. pour venger ce maſſacre, & après une guèrre de 9 ans en 1013. conquit toute l'Angletèrre, après avoir vaincu Éthelrède, qui fut abandonné de ſon armée, & obligé de ſe retirer en Normandie. Le régne des *Danois* en Angletèrre finit en 1042. & dura plus de deux cens ans, à compter depuis la prémière irruption l'an 835. Voyez Cambden p. 101. & ſuiv.

Les Anciens ayant connu les peuples de la Chèrſonêſe Cimbrique ſous le nom de Godanes, ou Codanes, celui de *Danois* en eſt venu, & eſt reſté après eux aux peuples des Iſles qu'ils ont autrefois habitées. Chorier, *hiſt. de Dauph.* T. I. p. 157. Selon Cluvier, *Germ. Ant. L. III. C.* 34. *p.* 140. le mot *Danois* vient de *Dan*, qui eſt, comme nous l'avons dit au mot Dan, le nom du Dieu *Theut*. Bien plus, *Dan* & *Theut* ſelon lui, ſont un même nom; ils ont même ſignification, même origine. Ce ſont ſeulement deux différentes dialectes. De Theut, Θεῦθ, on a fait Ζεῦθ, Ζεὺς, puis de Ζεὺς, Σδεὺς, Δεὺς, Δὶς, Ζὴς, Ζὰς, Ζὴν, Ζὰν, Δὴν, Δὰν, Dan & Theuth étant donc le même mot, *Danus*, ou *Danois*, & *Theuto*, *Theuton*, ſont le même nom; & les *Danois* & les *Theutons* le même peuple.

DANS. Prépoſition de tems & de lieu, *In*, avec l'accuſatif, quand il eſt joint à des vèrbes qui ſignifient du mouvement, avec l'ablatif, quand les vèrbes ne ſignifient point de mouvement: il faut excepter les occaſions où la prépoſition *dans* ſe trouve avec un nom de ville, car alors on la ſuprime en Latin ſelon les régles de la Grammaire Latine. Ces deux prépoſitions *dans* & *en* ont tant de rapport & de reſſemblance, qu'il eſt aſſez difficile de dire préciſément quand il faut mettre l'une plutôt que l'autre. On met par éxemple toûjours *en* devant les noms de Royaumes & de Provinces qui n'ont point d'article. *En* Eſpagne, *dans* l'Eſpagne. Il eſt *dans* la ville. Il eſt *dans* le délai qu'on lui a preſcrit.

Ce mot vient de *de* & *intus*, ſelon Nicod & Ménage.

Dans, ſe dit en pluſieurs occaſions. Il eſt *dans* le deſſein de ſe marier. Il languit dans une grande miſère. Je ne donne pas *dans* vôtre ſens. Il eſt bien avant *dans* la fortune, *dans* la joye de ſon cœur. Vous n'avez jamais rencontré *dans* mes yeux que de l'amour. On dit auſſi qu'un homme a une affaire *dans* la main, *dans* ſa poche, *dans* ſa manche, pour dire, qu'il en eſt aſſûré, qu'il en eſt le maître. D*ans* Plutarque; pour dire, dans les Oeuvres de Plutarque, & non pas, chez Plutarque, comme quelques-uns diſent. Vaug. Rem.

Dans marque auſſi le lieu où une chôſe eſt enfèrmée, retenuë, conſèrvée; mais il faut qu'il y ait un article, ou un pronom avec le nom de lieu, autrement on mettroit *en*, & non pas *dans*; *dans* ma poche, en poche, *dans* la priſon, en priſon, *dans* la ville, en ville; & dans un ſens métaphorique, *dans* ſa colère, en colère.

Dans. Cette prépoſition miſe devant un nom de tems marque quelquefois un tems avenir, le tems où une chôſe commencera, ou ſe fera, le tems au bout duquel elle ſe fera. Il arrivera *dans* trois jours, *dans* trois ſemaines, *dans* trois mois. Cette ville ſera priſe *dans* vingt jours de tranchée ouvèrte. *Intra*. Mais *dans* mis ainſi devant un nom de tems ne marque point la durée du tems; ainſi un Poëte en parlant des dèrniérs événemens de la guèrre, qui a fini par la paix d'Utrecht, ne s'eſt pas aſſez bien éxprimé, quand il a dit,

> *Grand Roi, rien ne t'arrête, & tes efforts puiſſants*
> *Réparent* dans *trois mois les pèrtes de trois ans.*

Il falloit dire *en trois mois*, & non pas *dans trois mois.*

Dans, ſe met quelquefois pour la prépoſition *avec*. Il faiſoit cela *dans* la penſée d'en tirer de l'utilité. Il alla à Paris *dans* le deſſein, *dans* la vuë de s'y établir. *Eo concilio, eo animo.*

Dans, s'employe auſſi pour Pendant. *Per*. Il ſera honoré dans toute la poſtérité. Port-R. Que ne ferois-je point, ſi j'étois contente de vous, puiſque je ſuis ſi tranſportée d'amour, *dans* le tems où j'ai le plus de ſujet de m'en plaindre. Let. Portug.

Ce qui vient d'être dit de la prépoſition *dans* ſe réduit à peu près aux chôſes ſuivantes. Elle marque 1°, le lieu, être *dans* un jardin, *dans* une bibliotéque, de l'argent qui eſt *dans* une caſſette. 2°, le tems, *dans* la ſaiſon où nous ſommes, *dans* deux jours, *dans* un mois. 3°, la ſituation du corps, être *dans* une poſture incommode, peindre une figure *dans* une belle attitude, 4°, la diſpoſition du corps, être *dans* une parfaite ſanté, *dans* le redoublement de la fiévre. 5°, la manière d'agir & de vivre, vivre *dans* la débauche, *dans* l'oiſiveté, *dans* la retraite. 6°, la profeſſion, & les differents états de la fortune, être *dans* le miniſtère, *dans* l'épée, dans la robbe, être *dans* la faveur, *dans* la diſgrâce, *dans* la miſère, *dans* l'abondance. 7° la diſpoſition de l'âme, être *dans* la crainte, *dans* la joye, *dans* le *doute*, *dans* l'affliction. 8° le motif & l'intention, faire quelque chôſe dans la vûë de plaire à Dieu, *dans* la crainte de lui déplaire, *dans* le deſſein, *dans* l'eſpérance, 9° la manière de faire les chôſes, de les prendre. Juger *dans* la rigueur, prendre *dans* un bon ſens, *dans* un ſens moral, *dans* la penſée de l'auteur, &c. Voyez la Gramm. Franç. de Mr l'Abbé Regnier. Le P. Bouhours dans ſes Remarques nouvelles ſur la langue, obſèrve que lorſqu'il s'agit d'autre chôſe que de la demeure, on ſe ſèrt d'ordinaire de *dans*, comme, on chèrche par tout un tel, ſans qu'on le puiſſe trouver, il eſt néanmoins *dans* Paris. Le même Auteur remarque que ſi deux pèrſonnes qui ſont *dans* Paris ſe parlent, il y a plus de délicateſſe & de pèrfection à dire, Il n'y a pèrſonne *dans* Paris que j'eſtime plus que vous, qu'à dire, il n'y a pèrſonne *à* Paris, mais que la dèrnière façon de parler eſt meilleure ſi les deux pèrſonnes ſont hors de Paris; & de même de tous les autres noms de villes, Rome, &c.

DANSE. ſ. f. Saut & pas meſurez qui ſe font en cadence; mouvemens du corps réglez faits avec art, au ſon des violons ou de la voix. *Saltatio, ſaltatus.* La *danſe par haut*, eſt celle des Baladins, qui font des cabrioles & gambades. *Saltatio ſublimior. Danſe par bas*, eſt celle qui ſe fait modeſtement & tèrre-à tèrre, comme celle des honnêtes gens. *Saltatio modeſtior.* On a vû des *danſes* de chevaux au Carrouſel du Roi Louïs XIII. Les Sybarites ſont les prémiérs qui ont inventé cette ſorte de *danſe*.

Ce mot vient de l'Allemand *dantz* ſignifiant la même chôſe; & *danſer* de *dantzen*. Bochard le dérive de l'Arabe *tanza*, ſignifiant auſſi la même chôſe, & Guichart de l'Hébreu דוץ, *douts*, qui ſignifie à peu près la même chôſe. Voyez Danser.

La *danſe* ſe trouve en uſage chez tous les peuples, tant civiliſez, que barbâres. Elle a été pourtant eſtimée chez quelques-uns, & mépriſée par les autres. La *danſe* de ſoi n'eſt point mauvaiſe. Il y a, dit l'Écléſiaſte, un tems de danſer; quelquefois même on en a fait un acte de religion; ainſi David danſa devant l'Arche, pour honorer Dieu, & lui marquer l'éxcès de la joye qu'il avoit de voir venir l'Arche dans la ville de Sion. Socrate aprit à danſer d'Aſpaſia. Ceux de Sparte & de Créte alloient à l'aſſaut en danſant. Au contraire, Cicéron fait reproche à Gabinius, homme Conſulaire, d'avoir danſé. Tybère chaſſa de Rome les Danſeurs. Domitien ôta du Sénat quelques Sénateurs pour avoir danſé.

Les Anciens avoient trois ſortes de *danſes*: l'une grâve, nommée *Emmélie*, qui répond à nos baſſes *danſes*, & pavanes. La ſeconde étoit gaye, qu'ils nommoient *Cordax*, qui répond à nos gaillardes, voltes, courantes, & gavottes. La troiſième nommée *Siccinnis*, entremêlée de gravité & de gayeté, qui répond à nos branles. Néoptolémus fils d'Achille enſeigna à ceux de Créte une *danſe* appellée *Pyrrichie*, ou la *danſe arméo*, pour s'en aider à la guèrre. *Pyrrichia, armata ſaltatio.* Mais la Fâble dit que les Curétes inventèrent cette *danſe* pour amuſer le petit Jupiter avec le bruit de leurs épées, dont ils frappoient ſur leurs boucliérs. Diodôre de Sicile au IVe Liv. de ſa Bibliothéque dit que Cybéle, fille de Ménon Roi de Phrygie & de Dindyméne ſa femme, inventa beaucoup de chôſes, & entre autres le flageolet compôſé de pluſieurs chalumeaux, la *danſe*, le tabourin & les Cymbales. Numa inſtitua auſſi une *danſe* pour les Saliens, Prêtres de Mars, qui ſèrvoient avec des armes. *Saltatio Saliaris.* Et de ces *danſes* on en a compôſé une qu'on appelle *des Bouſons*, ou *Mataſſins*, dont les Danſeurs ſont vétus de petits corcelèts avec des morions dorez, des ſonnettes aux jambes, avec l'épée & le boucliér à la main. *Mimicè ſaltare.* On y fait pluſieurs paſſages, dont Thoinot Arbeau a donné la tablature en ſon Orchéſographie. Lucien en fait un Traitté, & Julius Pollux un Chapitre. Il en eſt auſſi parlé dans Athénée, Cælius Rhodiginus, & Scaliger. Quelques-uns on dit que Caſtor & Pollux fûrent ceux qui apprirent l'art de la *danſe* aux Cariens. D'autres diſent qu'elle fut inventée par Minèrve, qui danſa de joye après la défaite des Tirans.

La *danſe* eſt un éffet & une marque de joye chez la plûpart des peuples. Il y a quelques nations dans l'Amérique méridionale qui danſent pour marquer leur triſteſſe. Voyez le P. Pelleprat dans la ſeconde partie de ſes Relations.

Thoinot Arbeau a donné une Orchéſographie; il y a quelques années qu'un Maitre de *danſe* à Paris donna une Orchéſographie, où l'art marque les *danſes*, & les pas, comme on marque les tons en plein chant & en Muſique. Le fameux Beauchamp prétendit être l'inventeur de ce ſécrèt, & il y eut un Arrêt en ſa faveur. Vigenère traite ſçavamment des *danſes* antiques dans ſes *Annotations ſur Tite-Live p.* 1291. *& ſuiv.*

Je vais rentrer en *danſe* avec les neuf Sœurs. Cette phrâſe ſe trouve dans Scarron; pour dire, je vais recommencer à faire des vèrs.

Danse, ſe dit auſſi quelquefois pour l'action de danſer. *Saltatio.* Il a une *danſe* contrainte. Il y a plaiſir à voir danſer ce jeune Seigneur, ſa *danſe* eſt noble, libre, aiſée.

On dit provèrbialement & figurément, Commencer la *danſe*; pour dire,

dire, Être le prémiér attaqué, ſoit en guèrre, ſoit en procès; &, Entrer en *danſe*; pour dire, s'y mêler, s'y embarraſſer, quand l'affaire eſt commencée. On dit auſſi, Après la panſe vient la *danſe*; pour dire, qu'après avoir bien beu & mangé, on veut rire d'une autre manière. En 1313. Guy Comte de Forêt, après s'être croiſé avec Philippe le Bel dans la grande Aſſemblée que le Roi tint à Paris à la Pentecôte, retourna chez lui en Forêt avec un grand nombre de Gentilshommes de ſon païs qui l'avoient ſuivi; il leur donna une grande fête, accompagnée de bals, *danſes*, & autres réjoüiſſances; mais pendant qu'on danſoit le plancher de la ſalle tomba, écraſa la plûpart de ceux qui étoient de cette aſſemblée, bleſſa les autres, qui en mourûrent quelque tems après. De là vint le provèrbe, *Danſe* de Forêt, pour marquer une joye éxceſſive ſuivie d'une malheureuſe fin. *Paradin, Annal. de Bourg. L. II. p.* 308.

DANSE BASSE. *Saltatio compoſita.* On appelloit ainſi autrefois les *danſes* régulières & communes, telles que ſont celles des honnêtes gens: ces ſortes de *danſes* furent ainſi nommées, pour les diſtinguer des *danſes* irrégulières accompagnées de ſauts, de mouvemens violens, de contorſions éxtraordinaires telles que ſont les *danſes* des Pantomimes & des Saltimbanques: ces dèrnières ſortes de *danſes* ſe nommoient *danſes par haut*.

DANSE DU TRIHORY. *Danſe* ancienne de France. *Saltatio trichorica.* Eutrapel dans ſes contes en parle ainſi: La *danſe du Trihory* eſt trois fois plus magiſtrale & gaillarde que nulle autre... Et plus bas: La voix & le mot ſont par entrelaceures, petites pauſes & intèrvalles rompus, joints avec le nèrf & corde de l'inſtrument, enſorte que la force de ſa parole & ſa grace y demeurent prins & engluez, ſans eſpérance de les pouvoir ſeparer, pour demeurer en vrai raviſſement d'eſprit, ſoit à joye, ſoit à pitié.

DANSE SUISSE. *Saltatio Helvetica.* Sorte de *danſe* propre des Suiſſes, qui conſiſte dans un continuel traînement de jambes. Voyez les notes ſur Rabelais p. 164. liv. IV. ch. 38.

DANSER. v. act. & neut. C'eſt, Se plier, & ſe relever en cadence, c'eſt-à-dire, au commencement de la meſure d'un air; c'eſt faire des pas réglez, & mouvoir ſon corps d'une manière agréable au ſon de la voix, ou des inſtrumens. *Saltare, movere curſus ad numeros.* Sallufte reproche à Sempronia, qu'elle ſçavoit *danſer* avec plus d'art, & de curioſité, qu'il n'eſt bien ſéant à une honnête femme. S. ÉVR. Sans mentir, cette Dame d'hier au ſoir eſt bien laide, & *danſe* d'un méchant air. LET. PORTUG. Elle étoit occupée à ſe préparer pour un ballet qu'on devoit *danſer* le ſoir. MADEMOISELLE L'HÉRITIER.

DANSER, ſignifie auſſi, Se réjouïr par le moyen de quelque danſe. On *danſe* des balèts, des courantes, des ſarabandes, des branles, &c. On *danſe* aux violons, aux chanſons, &c. Sur la corde avec contrepoids, & ſans contrepoids, *Per extentum funem ſaltare.* On dit qu'on *danſe* un tel jour en un tel endroit; pour dire, qu'il y aura aſſemblée pour *danſer*, & qu'on y donnera le bal. Les Romains tenoient pour une chôſe infâme de *danſer*.

Ménage, après Saumaiſe, dit que ce mot vient de *denſare*, ſignifiant *condenſer* & *fouler*, parceque les Foulons avoient coutume de ſauter & de *danſer* en foulant leurs draps. Le mot *danſer* vient de l'Allemand *dantzen*, qui veut dire la même chôſe. Voyez les étymologies rapportées ci-deſſus au mot DANSE.

On dit provèrbialement, qu'on fera bien *danſer* quelqu'un, pour dire, le menacer de lui donner bien de l'éxèrcice, & qu'on le mettra bien à la raiſon. On dit auſſi d'un homme qui eſt entré dans une méchante affaire, qu'il en *danſera*; pour dire, qu'il lui en coûtera bon. On dit auſſi, qu'un homme ne ſçait plus ſur quel pied *danſer*; pour dire, qu'il ne ſçait plus où trouver de quoi vivre; qu'il ne ſçait plus que faire. On dit auſſi, qu'un homme a *danſé* un branle de ſortie, quand il s'en eſt allé de quelque lieu, ou quand on l'en a chaſſé. On dit qu'un homme paye les violons, & que les autres *danſent*; pour dire, qu'un homme fait tous les frais d'une affaire, & que les autres en ont tout le profit, ou ont l'honneur & le plaiſir de la fête. On dit, Toûjours va qui *danſe*; pour dire, qu'il n'importe pás de bien *danſer*, pourvû qu'on ait la complaiſance de *danſer* avec ceux qui vous y invitent.

DANSEUR. EUSE. adj. Qui danſe. *Saltator, ſaltatrix.* Voilà un bon *danſeur*. Cette Dame eſt la meilleure *danſeuſe* du monde. VOIT. Cependant il ſe dit plus ordinairement d'un homme dont la profeſſion eſt de danſer, que de tout autre qui danſe. Le Roi a pluſieurs *Danſeurs* à ſes gages pour faire divèrſes entrées en ſes ballets.

DANSEUR DE CORDE. Homme qui danſe ſur une corde tendue en l'air, & ordinairement bien bandée; ayant un contrepoids dans ſes mains, & la corde lâche. *Schoebenobates.* Un Profeſſeur de Philoſophie de Dantzic fit en 1702. une Diſſèrtation ſur les *Danſeurs* de corde, *De funambulis*, pleine d'érudition & d'une grande connoiſſance de l'antiquité. Il définit un *Danſeur de corde*, un homme qui marche ſur une groſſe corde attachée à deux poteaux oppôſez; c'eſt là préciſément ce que ſignifie le mot Latin *funambulus*, compôſé de *funis*, une corde, & *ambulo*, je marche: mais nos *Danſeurs de corde* font plus, non ſeulement ils marchent, il danſent encore & voltigent ſur la corde. Les Anciens ont eû leurs *Danſeurs de corde* auſſi bien que nous. Les noms de *Nevrobates*, *Schoenobates*, & en Latin *funambulus*, Qui marche ſur la corde, ſe trouvent par tout. Ils avoient encore des *Cremnobates*, & des *Oribates*, c'eſt-à-dire, des gens qui marchoient ſur le bord des précipices. Bien plus, Suétone, dans Galba c. 6. Sénéque dans ſon épitre 85. & Pline Liv. VIII. c. 2. parlent d'Éléphans auxquels on apprenoit à marcher ſur la corde. Acron, ancien Grammairien & Commentateur d'Horace, dit ſur la Satyre X^e du prémiér Livre que Meſſala Corvinus s'eſt le prémiér ſervi du mot *funambulus*, & Térence enſuite. M. Grodeck, qui eſt le Profeſſeur dont nous avons parlé, prétend qu'il ſe trompe, & que Meſſala ne vivoit qu'après Térence. Il a raiſon, & Acron confond Valerius Meſſala, à qui on donna le nom de Corvinus dans la guèrre contre les Gaulois l'an de Rome 405, deux cens ans environ avant Térence, il le confond, dis-je, avec un de ſes deſcendans, qui fut un Orateur fameux du tems d'Horace.

De l'hiſtorique venant au moral M. GRODDECK ſoutient, que la profeſſion de *Danſeur de corde* n'eſt pas pèrmiſe; qu'elle eſt contraire à la bonne réputation; que ces ſortes de gens ſont infâmes, que leur art n'eſt d'aucune utilité à la ſociété, qu'il expôſe le corps & la vie à de très-grands dangérs; qu'ainſi on ne doit point les ſoufrir dans une République bien policée. Puis radouciſſant un peu plus ſa morale, il avouë qu'il y a néanmoins des raiſons de les recevoir quelquefois, qu'il faut au peuple des ſpectacles, qu'un des ſecrèts du Gouvèrnement eſt de lui en fournir, qu'il ne faut pas cependant leur pèrmettre de joüer les Dimanches, ni les jours de fêtes; mais que du reſte c'eſt une èrreur de croire que des Chrétiens ne puiſſent aſſiſter à ces ſpectacles; ils ne le peuvent en effet, & ces ſpectacles ne ſont jamais pèrmis, s'il eſt vrai qu'ils ſoient mauvais, comme cet Auteur a prétendu le prouver d'abord. Mais ſi les *Danſeurs de corde* ſont aſſez habiles pour qu'il n'y ait point de danger probable qu'ils ſe tuënt, ou s'eſtropient en joüant, peut-on les condamner?

Les *Danſeurs de corde* des Anciens éxèrçoient leur art de quatre differentes manières. Les prémiérs voltigeoient autour d'une corde, comme une roüe autour de ſon eſſieu, & s'y ſuſpendoient par les piéds, ou par le cou: les ſeconds y voloient de haut en bas, appuyez ſur l'eſtomac, ayant les bras & les jambes étenduës. Les troiſiêmes couroient ſur la corde tenduë en droite ligne, ou du haut en bas. Les dèrniérs enfin non ſeulement marchoient ſur une corde, mais ils y faiſoient auſſi des ſauts périlleux, & pluſieurs tours. LA MARE, *Traité de Police T. I. p.* 434. Voyez SCHOENOBATE.

Les *Danſeurs de corde* qui ſont en Orient, font des ſauts & des tours plus éxtraordinaires & plus périlleux cent fois que ceux d'Occident.

DANTE. ſ. m. Animal qui naît en Afrique, & qui eſt fort vîte. Il eſt gros comme un petit bœuf. Il a les jambes courtes, & le cou fort long: ſes oreilles reſſemblent à celles des chévres, & il a une corne au milieu de la tête, qui ſe courbe en rond comme un anneau, & qui eſt façonnée. Le *dante* eſt blanchâtre, & a les ongles des piéds noirs, & fendus. Sa chair eſt très-bonne, & de ſa peau on fait de très-belles rondaches, dont les meilleures ſont à l'épreuve des fléches. ABLANC.

DANZIC, ou DANTZICK. ſ. m. Ville de Pologne dans la Pruſſe Royale, ſur l'embouchure occidentale de la Viſtule; *Gedanum*, *Dantiſcum.* C'eſt une des villes Anſéatiques qui paſſe pour une des plus grandes villes de l'Europe. On la diviſe en vieille & nouvelle. C'eſt Primiſlas Roi de Pologne qui en 1295. la fortifia; mais on croit que ce ſont les Danois qui l'ont fondée, & qui d'abord bâtîrent là une forteresse qu'ils nommèrent *Dans Wick. Danorum vicus*, bourg des Danois, ſelon Cluvier néanmoins, *Germ. Ant. L. III. c.* 34. du nom *Dan*, Dieu des Gèrmains, on a fait *Codan*, *Godan*, *Godanske* d'où eſt venu en Latin *Godanum. Gdanske*, *Danske*, *Dantzke*, & par corruption *Dantzig.* Voyez au mot DANOIS ce que c'eſt que Dan, & d'où vient ce mot *Dantzic* eſt ſelon MM. de l'Académie des Sciences au 54 degré 22. min. de latitude & au 38 de longitude, différant de 18 degrez de la longitude de Paris, qui eſt 20 d. R. Curiken a fait en Allemand une Deſcription de *Dantzick*, qui contient auſſi l'hiſtoire de cette ville. Elle fut imprimée à Amſterdam en 1686.

DANTZICOIS, OISE. Qui eſt de Dantzic. *Gedanenſis.* Cluvier étoit *Dantzicois.*

DANUBE. ſ. m. Nom de rivière. *Danubius*, *Iſter.* Le *Danube* eſt le plus grand fleuve de l'Europe après le Volga. Il prend ſa ſource

à Eſchingen, village de la Principauté de Furſtembèrg, travèrſe la Suabe, la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Sèrvie & la Bulgarie, & ſe décharge dans le mèr noire par deux embouchures. Elle en avoit autrefois ſix, mais quatre ont été bouchées par les ſâbles. Il parcourt ſix à ſept cens lieuës de païs, & commence à porter bateau à Ulme dans la Suâbe. Il reçoit un grand nombre de rivières: en Allemagne le Lech, l'Iſer, & l'Inn à droite; le Nab & la Morave à gauche: en Hongrie, le Raab, la Drave, & la Save à droite, & la Teiſſe à gauche: en Servie, la Niſſava, & en Bulgarie du côté gauche, l'Olt, le Miſowo, & le Pruth. Il baigne un fort grand nombre de villes conſidérables; en Allemagne, Ulme, Donawèrt, Neubourg, Ingolſtat, Ratiſbone, Paſſaw, Lints, Krembs, & Vienne; en Hongrie, Preſbourg, Javarin, Gran, Vicegrad, Bude, Vacie, Peſt, Colocz, & Bodrog; en Sèrvie, Belgrade, Semendrie, & Widdin; & en Bulgarie, Axiopoli & Siliſtrie.

Homère n'a point parlé du *Danube*; mais Héſiode en parle, *Theogon. v.339.* & c'eſt le plus ancien Auteur qui en ait fait mention. Des deux noms que ce fleuve a eû dans l'Antiquité, *Danubius*, & *Iſter*, le prémiér ſe donnoit à ce fleuve depuis ſa ſource juſqu'à Belgrade, ou juſqu'à Axiopoli, & le ſecond depuis là juſqu'à la mèr. Le Géographe Étienne dit que les Scythes l'appelloient *Matoas*, qui ſignifioit la même chôſe en leur langue que ἄτιος en Grèc, c'eſt à dire, *Qui ne fait point de mal*; & qu'ils luï donnoient ce nom, parce qu'ils le paſſoient très-ſouvent, & toujours ſans danger; mais qu'ayant une fois fait quelque pèrte en le travèrſant, ils le nommèrent Δάνυβις, Δάνυσις, qui veut dire, *Auteur de dommage*; & c'eſt de là, ſelon cet Auteur, que s'eſt fait *Danubius*: mais ce n'eſt là qu'une fâble. Caton dans ſes Origines vouloit qu'il eût pris ce nom des Danois, qui vivoient ſur ſes bords. Quelques-uns diſent que ce mot s'eſt fait de *Tonnaw*, mot Allemand, formé de *Tonna*, tonnèrre; & qu'il lui fut donné à cauſe du bruit que font ſes eaux. Rhenanus & Vadianus diſent que *Danubius* s'eſt dit pour *Abnobius*, ou *Abnovius*, & que ce nom lui eſt venu du mot Abenow, *Abnoba*, en Suâbe, duquel il prend ſa ſource. Cette opinion eſt la plus probable, & paroît ſûre, car on diſoit autrefois *Abnaw*, pour *Abnow*. En ajoutant l'article *die*, le fleuve s'eſt appellé Die Abnaw, & par contraction, *Danow*, comme en effet les Allemands l'appellent encore à préſent. Ajoutez que c'étoit vèrs ſa ſource, comme on l'a dit ci-deſſus, qu'il avoit ce nom. Iſidore prétend que c'eſt la quantité de neiges qui groſſiſſent ce fleuve qui l'a fait appeller *Danubius*, comme ſi l'on diſoit *Danivius*. D'autres, qu'il s'eſt appellé *Danuf*, parce qu'il coule ſus, c'eſt à dire, vèrs des lieux plus élevez que ſa ſource. On peut voir les différentes opinions des Anciens ſur la ſource du *Danube* dans Guillaume Stuck, ſur Arrien p. 164. & dans Hoffman au mot *Danubius*, où il a ramaſſé prêſque tout ce qui ſe peut dire de cè fleuve.

D A O.

DAO-LÔ. ſubſt. m. Faux Dieu des Tunquinois. C'eſt le Dieu des voyageurs. Les païſans & le menu peuple, quand ils ſe mettent en colère, invoquent ordinairement un Démon, qu'ils nomment *Dao-Lô*, & qui eſt le Dieu tutélaire de ceux qui voyagent: & ils le prient qu'il les faſſe périr auparavant que de joindre la fin de leur carrière; ou qu'il les remette en la puiſſance d'un autre Démon, qu'ils appellent *Hankien*. Marini.

D A P.

DAPHCHA, ou DAPHCA. Et ſelon la prononciation Hébraïque Dophca. ſ. f. Lieu de l'Arabie Pétrée, où les Iſraëlites firent leur neuviême ſtation, Nombr. XXXIII. 12. 13. Ce lieu étoit dans le déſert de Sin, entre Sin & Alus. Les Septante diſent Ραφανὰ, *Raphana*; mais la Vulgate eſt conforme à l'original Hébreu.

DAPHNE. ſ. f. Nom d'un fauxbourg d'Antioche, dans lequel il y avoit un temple & un Oracle fameux d'Apollon. *Daphne*. Il étoit du côté du midi de la ville. Il en eſt parlé 2. Machab. IV. 33. C'étoit un lieu délicieux près de l'ancienne Antioche. Ce lieu étoit en Syrie ce qu'étoit Bayes en Italie, & Canopus près d'Aléxandrie en Égypte, c'eſt à dire, très-agréable; mais très décrié pour la débauche, & la diſſolution des mœurs. Saint Jean Chryſoſtôme, dans ſon homélie ſur Saint Babylas, & Sozoméne, diſent qu'un homme qui avoit de l'honneur & de la pudeur n'y pouvoit aller. Ce qui le rendoit ſi délicieux, étoit principalement un bois, dont la beauté & la fraîcheur invitoient, & les eaux éxcellentes qu'il y avoit. Voyez Procop. *Perſic. L. II.* Il y a pluſieurs Loix ou Reſcripts des Empereurs dans le Code, qui défendent de couper ce bois, qui étoit compôſé principalement de cyprès & de lauriérs. On y voyoit une idôle fameuſe d'Apollon qui rendoit des oracles, & qui fut renduë muette, comme Sozoméne le rapporte Liv. V. c. 18. Les Juifs y avoient auſſi une fameuſe Synagogue, dont Saint Jean Chryſoſtôme parle ſouvent dans ſes homélies contre les Juifs d'Antioche.

Ce nom fut apparemment donné à ce lieu du mot Grèc Δάφνη, *laurus*, parce qu'il y avoit beaucoup de lauriérs. Bochart dans ſon Chanaan Liv. I. c. 1. prétend que ce mot eſt Hébreu & Phénicien, & qu'on a dit *Daphne* pour *Taphne*, les Grècs ajoutant les mots Hébreux, deſorte qu'ils ſemblent être nez chez eux. Quoi qu'il en ſoit, ce lieu changea de nom dans la ſuite, & prit celui de *Nero*, qui, quoi qu'en diſe Hoffman, ne vient pas vraiſemblablement du Grèc Νηρὸν, qui ſignifie un lieu humide & aquatique, ni du Syriaque נר, qui ne ſe dit peutêtre point, mais de l'Hébreu נהר, *nahar*, dans la forme Syriaque, נהר, *nehar*, & נהרא, *naharo*, qui ſignifie un ruiſſeau, une rivière; & figurément, un lieu bien arroſé.

Daphné eſt auſſi un lieu d'Égypte, proche de Péluſe, dont parle Étienne de Byzance.

Daphné, eſt encore une montagne de l'Attique, ainſi nommée, à cauſe de la quantité de lauriérs-rôſes qui y croiſſent. Il y a un Monaſtère de Caloyers, auſſi appellé *Daphné*, du nom de la montagne. Voyez M. Spon dans ſon voyage de Gréce P. II. p. 275. & Wheler, voyage d'Athènès T. II. Liv. 3.

DAPHNIS. ſ. m. Nom d'homme. *Daphnis*. C'eſt un nom de Bèrger célèbre par les idylles & les éclogues des Poëtes de toutes les nations. M. d'Urfé a fait le mot de *Daphnis* du genre féminin, dans ſon Aſtrée; le Cavalier Marin a fait la même chôſe, & ils ont attribué tous deux aux femmes ce nom, que les autres n'ont donné qu'aux hommes. Théocrite & Virgile ont pleuré dans leurs ouvrages bucoliques la mort de *Daphnis*. *Daphnis* étoit fils de Mèrcure, il fut changé en rochér.

DAPHNIS. Fontaine voiſine de Réblatha, ville de la tribu de Nephthali, & des eaux de Mérom. La vulgate ſeule donne le nom de *Daphnis* à cette fontaine; car le texte Hébreu & les Septante ne lui en donnent point.

DAPIFER. ſ. m. Nom de dignité & d'Office, Grand Maitre de la Maiſon de l'Empereur. *Dapifer*. Ce nom eſt Latin, compôſé de *daps*, *dapis*, qui ſignifie un *mèts*, une *viande* qui ſe ſèrt ſur la tâble, dans un repas, & qui ſe mange; & de *fero*, je porte. Ainſi il ſignifie proprement *Porte-mèts*, *Porte-viande*, un Officiér qui porte les mèts, qui ſèrt les viandes ſur la tâble. Quoique ce nom ſoit purement Latin, on ne laiſſe pas de s'en ſèrvir en François, comme a fait M. de Marca dans ſon hiſtoire de Béarn. Liv. VI. c. 2. Ce tître de *Dapifer* eſt un nom de dignité & d'office dans la maiſon impériale que l'Empereur de Conſtantinople donna au Roi de Ruſſie, pour un témoignage de faveur, chez Nicéphore Grégorus. Cet office étoit nommé en France anciennement Dapiférat, & Sénéchauſſée, qui comprenoit l'intendance ſur tous les offices domeſtiques de la maiſon Royale, ainſi que Hugues de Cleriis, ancien Auteur, a éxpliqué dans le commentaire qu'il en fit il y a ſix cens ans, en faveur de Foulques Comte d'Anjou, à qui le Roi Robèrt donna en hérédité l'inveſtiture du Dapiférat de la maiſon Royale, ou la Sénéchauſſée du Royaume, comme parle ce Hugues, que le P. Sirmond a publié en ſes Notes ſur Geoffroy de Vendôme. De Marca. La Maiſon de Moucade en Catalogne a pris indifféremment le ſurnom de Moucade & celui de *Dapifer*. Le tître de *Dapifer* eſt même le ſurnom le plus ordinaire dans les Actes publics, & le plus enraciné dans cette illuſtre maiſon, qui repréſente l'ancienne dignité du Dapiférat de France, dont le prémiér de cette race avoit été pourvû ſous Charlemagne. Id. C'eſt de la qualité de *Dapifer*, qui eſt originaire dans cette maiſon, qu'elle a pris le ſujet du blâſon de ſes armes, qui ſont ſix tourteaux. Id. Voyez encore le Gloſſaire de du Cange, & Hoffman.

Au reſte, le *Dapifer* n'étoit pas ſeulement un Officiér de la maiſon des Princes, les particuliérs avoient auſſi des *Dapifers*, comme ils ont aujourd'hui des Intendants & des Maitres d'hôtel. Quoi qu'il paroiſſe par ce qu'on a raporté de M. de Marca, & les preuves qu'il en donne à l'endroit cité, & qui ſont auſſi indiquées par Surita, en ſes Annales Liv. I. c. 2. & par Frai Franciſco Diego, dans ſon hiſtoire des Comtes de Barcelone; quoi qu'il paroiſſe, dis-je, par là que le Dapiferat étoit établi ſous Charlemagne, on n'en trouve aucune mention plûtôt, & Hincmare lui même n'en parle point dans le dénombrement des Offices du palais de ce Prince; ainſi il paroît que c'eſt là l'époque de l'inſtitution de cet office. Sous les Ottons le nom & le tître de *Dapifer* devint plus commun. Il eſt encore reſté juſqu'à ce tems-ci en Allemagne, & le Comte Palatin a été *Dapifer* de l'Empire. Lymnæus & Hoffman. Depuis 1623. c'eſt l'Électeur de Bavière, il prend le tître d'*Archi-Dapifer* de l'Empire. Son office eſt au couronnement de l'Empereur de porter à cheval les prémiérs plats à la tâble de l'Empereur. Les différentes fonctions de la charge de *Dapifer*, lui ont fait donner par les Auteurs anciens pluſieurs noms différens; parcequ'il aſſembloit les Officiérs de cuiſine à leur tâble, & que de là il portoit & faiſoit porter les mèts à la tâble du Prince, on l'a appellé Εἰλεάτρος en Grèc, &

Eleater

Eleater en Latin, de ἐλεόν, table de cuiſine : *Dipnocletor*, celui qui aſſemble les officiers pour le repas, de δεῖπνον, *cœna, epulum, cibus*, & καλέω, *voco*, *Convocator*, parce qu'il avoit l'intendance de la table: *Trapezopœus*, de τράπεζα, *menſa*, table, & ποιέω, *je fais, je dreſſe*: *Architriclinus*, Maître, intendant de la ſalle à manger, parce qu'il goûtoit les viandes avant que de les faire ſervir, on le nomme *Progeuſta*, *Protogeuſta*, de πρὸ, *ante*, ou πρῶτος, *primus*, & γεύω, *guſto*; & *Prægustator*, mot Latin qui ſignifie la même choſe, de *præ*, & *guſto*. Dans des tems plus bas on l'a nommé en Orient Domeſtique, *domeſticus*, Mégadomeſtique, *Megadomeſticus, magnus domeſticus*, Œconome, *Oeconomus*, Majordome, *Majordomus*, Sénéchal, *Seneſchallus*. Voyez Domestique. *Schalcus, Gaſtaldus*, Aſſeſſeur, *Aſſeſſor, Præfectus*, ou *Præpoſitus menſæ*, Intendant de la table, *Princeps Coquorum*, Prince ou Maître des Cuiſiniers, & même *Magyrus*, du Grèc Μάγειρος, *Cuiſinier*.

Sous la troiſième race de nos Rois, il y avoit pluſieurs *Dapifers*, & le Grand *Dapifer* portoit à l'armée la bannière royale.

Le *Dapifer* des Barons & des Gentilshommes, connoiſſoit autrefois des cauſes qui étoient du reſſort & de la juriſdiction de ſon maître, & il étoit le Chef de ſa Juſtice; & dans la ſuite il fut appellé Sénéchal de la Cour du Baron, ou Sénéchal du manoir, *Seneſchallus Curiæ Baronis, Seneſchallus Manerii*. Sigebèrt à l'an 1160. parle de Robert d'un Neubourg qu'il qualifie *Dapifer* & Juſticier de toute la Normandie. Le Duc de Suâbe ne dédaignoit pas autrefois d'être *Dapifer* de l'Abbé de Saint Gal, & de le ſervir lorſqu'on le faiſoit Prince à la Cour Impériale. Voyez Conrade de Faburria, *Rer. Aleman. Tom. I. part.* 1. Il étoit auſſi du devoir du *Dapifer* de porter l'étendart de ſon maître, & par conſéquent d'aſſembler & de conduire ſes vaſſaux à la guèrre.

En Anglètèrre la Charge de *Dapifer* a été peu illuſtre. Dans les ſubſcriptions des Anciennes Chartes de ce Royaume, le *Dapifer* eſt toûjours un des dèrniérs. Voyez ſur tout ceci M. Du Cange, *Gloſſ.*

DAPIFÉRAT. ſ. m. Office, Charge, dignité, qualité de Dapifer. *Dapiferimunus, officium, dignitas. Dapiferatus*. Le *Dapiférat* étoit une ancienne dignité dans la maiſon des Empereurs & dans celle de nos Rois, au moins depuis Charlemagne. Voyez Dapifer. Voyez auſſi Lymnæus, *Jus public. Imp. L. III. c.* 9. *§.* 20. *& ſuiv.* Imhoff, *Not. Imp. L. II. c.* 6. Ce dèrniér Liv. VII. c. 18. *§.* 9. traite encore du *Dapiférat*, & pour me ſervir de ſon tèrme, du *ſous-Dapiférat* de l'Empire.

DAPIKEN. Tèrme de Rélation. Vingtquatrième & dèrnière partie de l'année des Cathaïens, dont chacune eſt de quinze jours, & leur tient lieu de mois & de ſemaine. D'Herbelot.

D'APRÈS. Sorte d'advèrbe & de prépoſition, qui eſt un tèrme de Peinture. Deſſiner *d'après* l'antique, *d'après* nature. Colorier *d'après* le Titien. De Piles. *Ad exemplum alicujus pingere, Pictorem aliquem imitari.*

On ſe ſert auſſi de cette expreſſion dans un ſens métaphorique, je ne vous ai loüé dans mes vèrs, je ne vous ai dépeint que *d'après* la renommée, c'eſt-à-dire, je n'ai rien dit de vous que ce que tout le monde en ſçait, ce que la renommée en publie, je n'ai rien mis du mien, je n'ai rien inventé pour vous flatter.

DAR.

DARIEN, enne. ſ. m. & fem. Nom de ſecte parmi les Arabes. D'Hèrbelot l'appelle *Darariorum*. C'eſt une ſecte d'impies & d'hérétiques, qui ont pris leur nom & leur origine d'un impoſteur nommé Darari, lequel étant venu de Pèrſe en Égypte ſous le Kalifat de Hakem, vouloit pèrſuader au peuple, que Hakem étoit Dieu; mais le peuple le tua. Cette ſecte s'étendit fort ſur la côte maritime de la Syrie & dans le mont Liban. D'Herb.

DARBY, ou DERBY. ſ. m. Province d'Anglètèrre, qui a titre de Comté. *Darbia*. Elle a la Province de Strafford au couchant, celle de Leiceſter au midi, celle d'York au ſeptentrion, & le Nottingham au levant. Le Comté de *Darby*, en Anglois *Darby-Shire*, eſt arroſé par la rivière de Darvent, qui le coupe en deux parties, dont l'une eſt le *Darby* oriental, & l'autre le *Darby* occidental.

DARCINE. Voyez Darse.

DARD. ſ. m. Javelot, arme de trait, qui eſt un bois fèrré & pointu par le bout, qu'on jette avec la main. *Jaculum*. Décocher un *dard*. Lancer un *dard*. Il ſe fait des *dards de fer* pour ſervir de chardons aux grilles.

Mars nous apprend l'uſage
Des flèches & des dards,
La victoire eſt ſon ouvrage
Il a formé les Céſars. P. Du Cerceau.

Ce mot vient de *dardus*, qui ſe trouve dans quelques Auteurs Latins. Ménage. D'autres croyent qu'il vient du mot *arc*, auquel on joint l'article *de* apoſtrophé. Borel le dérive du Grèc ἄρδις. M. Huet remarque que le mot *dard* ſe trouve dans la langue de Galle dans la même ſignification.

Dard, eſt auſſi une eſpéce de demi-pique que les petits garçons qui vont à S. Michel en apportent pour ſe défendre.

Dard, eſt auſſi un petit poiſſon de rivière qui eſt blanc, & de la longueur d'un hareng, qui va fort vîte dans l'eau, & eſt fort ſain; car on dit, Sain comme un *dard*. On l'appelle autrement *vendoiſe*, en Latin *jaculus*; parcequ'il ſe lance comme un *dard*.

Les *dards* ſont un ornement particuliér d'Architecture, on en met aux corniches altèrnativement avec des oves; ces *dards* ſont fort courts, & il n'y a proprement que le fèr du *dard* dans chàque figure.

Dard, ſe dit auſſi de cèrtains filets longs & menus qui ſont vèrs le milieu de cèrtaines fleurs, comme ſont ceux qui ſortent du fond d'un lis, d'un œillet, d'une tulippe, & qui ſont autour du piſtile ou tuyau où eſt la graine. *Stamina*. Les arroſemens frais & gras ſont du bien à l'œillet, quand il commence à pouſſer ſon *dard*. Culture des Fleurs.

Dard a feu. Sorte de feu d'artifice qu'on jette ſur les ouvrages, ou ſur les vaiſſeaux des ennemis. *Jaculum ignitum, igniferum*.

Dard, ſe dit figurément en choſes morales, d'une action, d'un trait, d'un tour rempli de malignité noire, qui cauſe beaucoup de mal. *Tela, jacula*. Vous avez oüi dire quelles flèches & quels *dards* le Diâble décocha contre Job ſans le pouvoir ébranler. Maucroix.

DARDANAIRE. ſ. m. Uſurier, Monopoleur, nom que l'on donnoit anciennement à ceux qui cauſoient la chèrté des marchandiſes, & ſur tout des grains, en les achetant, & les reſſèrrant, pour en faire augmenter le prix, & les revendre enſuite très-chèr. *Dardanarius, æruſcator, directarius, ſitocapelus, annonæ flagellator, ſeplaſiarius*. Ils furent appellez *Dardanaires* d'un cèrtain ſcélérat nommé Dardanus, qui faiſoit périr les biens de la tèrre par maléfices. Voyez Turnebe, *Adv. L. IX. C.* 17. *L. XI. C.* 4. Philoſtrate *Apollon. vita L. I. C.* 11. *L.* 37. *ff. de pœnis*, Cujas, *Obſ. L. X. C.* 12. Godefroy *Leg.* 6. *ff. De extraord. crim. Calv. Lexic.* Celſus Burgalius, *Tract. de Dolo L. III. C.* 3. *n.* 8. Columelle, *L. X. de Cultu hortor.* Heringius *De Dardanariis & Æruſcatoribus*. Solon fit une loi contre les *Dardanaires*. Voyez De La Mare, *Tr. de Pol. T. II. p.* 948 *& ſuiv.*

DARDANELLES. ſ. f. & plur. *Dardanellæ*. C'eſt le nom de deux Châteaux qui ſont ſur le détroit de Gallipoli, ou des *Dardanelles*, l'un en Aſie, nommé le Château de Natolie, & l'autre en Europe, appellé le Château de Romanie. Ces deux Châteaux deſtinez à garder le paſſage du détroit ne ſont qu'à un mille, d'autres diſent à une demi lieuë l'un de l'autre. Ils ſont garnis d'une trentaine de gros canons, chàcun de 60 livres de calibre, & toujours prêts à tirer. Pluſieurs croyent que ces châteaux ſont au lieu où étoient autrefois Seſtos & Abydos, mais Wheler prétend que c'eſt à une lieuë de là au nord. Voyez Abyde. Tous les vaiſſeaux Chrétiens qui paſſent ce détroit, doivent aller aborder au Château d'Aſie, & y payer cent piſtoles. On ne ſouffre pas qu'il en paſſe plus de cinq chàque fois. C'eſt Mahomet II. qui les fit bâtir. On a donné à ces châteaux le nom de *Dardanelles*, de Dardanus, Ancien Roi de Phrygie.

On a encore donné dans la ſuite le nom de *Dardanelles* à deux autres Châteaux, qui ſont dans une ſituation pareille aux deux dont on vient de parler, & deſtinez au même uſage. Ce ſont les Châteaux qui ſont ſur le paſſage du Golfe de Patras dans celui de Lépante; dont l'un eſt en Gréce, & s'appelle le Château de Romélie, & l'autre en Morée, qui ſe nomme le Château de Morée. Les Venitiens ont été juſqu'à 1715. les maitres de ces dèrnières *Dardanelles*. On les appelle encore les Châteaux de Lépante, & ils ſont où étoient autrefois le *Rhium* & l'*Anti-Rhium* des Anciens.

Le détroit des *Dardanelles*, ou de Gallipoli, *fretum Dardanellarum*, ou *Gallipolitanum*, c'eſt le canal de la mèr méditerranée qui joint la mèr de Marmara à l'Archipel, qui prend ſes noms de la ville de Gallipoli & des Dardanelles qui ſont ſur ſes côtes. C'eſt l'Helleſpont des Anciens, *Helleſpontus*. Ce détroit eſt entre la Prèſqu'iſle de la Romanie en Europe, & l'Anatolie en Aſie. Il a environ quinze lieües de long du ſeptentrion au midi. Son entrée du côté de l'Archipel n'a pas plus de cinq quarts de lieüe de largeur, & elle eſt gardée par deux Châteaux que Mahomet IV. y fit conſtruire, l'an 1658. & dont l'un porte le nom de Château neuf d'Europe, & l'autre de Château neuf d'Aſie. Il eſt encore plus étroit entre les Dardanelles, & plus encore à une lieüe au Nord, où ſont les reſtes de Seſtos & d'Abydos, ſelon Wheler.

Wheler. La mèr de Zabache, la mèr Noire, & celle de Marmara, ſe déchargent par ce canal dans l'Archipel; car lorſque l'on paſſe de l'Archipel dans la mèr de Marmara, on ſent la réſiſtance de la mer, & l'on a beſoin d'un vent favorable pour la vaincre & pour avancer. Au contraire, quand on vient de la mer de Marmara à l'Archipel, on ſe ſent porté par les eaux, quand on manqueroit de vent.

DARDANIE. ſ. f. Nom ancien de pluſieurs lieux différens. *Dardania.* La *Dardanie* étoit une petite Province du Royaume des Troyens, ſituée au ſeptentrion de la Troade. La capitale de cette petite contrée s'appelloit auſſi *Dardanie*, & étoit ſituée à la ſource du Simoïs. *Dardanie* étoit auſſi l'ancien nom de la Samothrace, ſi l'on en croit Étienne de Byzance.

On a encore appellé *Dardanie* une contrée de l'ancienne Moeſie, qui fut enſuite la Dacie méditèrranée, & qui eſt aujourd'hui la partie méridionale de Sèrvie. Les peuples qui l'habitoient s'appelloient Dardaniëns. Quant au nom des deux prémiérs lieux, il venoit de Dardanus fils de Jupiter & d'Électre, qui ayant tué ſon frère Jaſius s'enfuit de Créte, ou ſelon d'autres, d'Italie en Samothrace, puis en Aſie, où il bâtit la ville de *Dardanie*, à laquelle il donna ſon nom, auſſi bien qu'à tout ſon tèrritoire. Apparemment que c'eſt auſſi de lui que la Samothrace porta le même nom.

DARDANIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de l'Illyrie. *Dardani*, ou *Dardanii.* Les *Dardaniens* habitoient la partie méridionale de ce que nous appellons la Sèrvie. Voyez DARDANIE.

DARDARIEN, ENNE. ſ. m. & f. Ancien peuple Barbâre qui habitoit le long des Palus Mæotides. Conſultez les Tâbles Géographiques du P. Lubin.

DARDER. v. act. Jetter avec la main un dard, un javelot, ou autre arme pointuë. *Jaculari.*

On dit figurément, que le ſoleil *darde* ſes rayons; pour dire, qu'il lance ſes rayons ſur quelque chôſe. *Vibrare radios.* On dit auſſi *darder* un regard. SCAR. La belle *darde* de ſes yeux mille trépas. VOIT.

Au deſſous, & non loin, une Nimphe hautaine
Au travers de douze canaux
Avec murmure au ciel pouſſe & darde *ſes eaux.*
P. BUFFIER.

DARDER, ſignifie auſſi, Frapper d'un dard. *Jaculo ferire.* On eut bien de la peine à *darder* la baleine.

DARDEUR. ſ. m. Celui qui darde quelque trait. *Jaculator.* Il rangea les *dardeurs* devant ſon aîle gauche. ABLANC.

DARDILLE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt la queuë d'un œillet. MORIN, *Cult. des Fl.* En Latin *Cariophyli cauda.*

DARDILLER. v. act. Tèrme de Fleuriſte. Ce mot ſe dit de cèrtaines fleurs, & veut dire, Pouſſer ſon dard. *Proferre, efferre ſtamina.* L'œillet *dardille.* Voyez DARD.

DARHA, ou DARA. Grande région du Billedulgérid en Afrique. On la borne au nord par le Royaume de Maroc; au levant par le Segelmeſſe; au couchant & au midi par le Teſſet. Le *Darha* propre eſt au couchant.

La rivière de *Darha* eſt une rivière qui ſort du mont Atlas, parcourt le *Darha* propre, & va ſe jetter dans un Lac du Teſſet.

Darha étoit encore une ville, capitale du païs de *Darha.* On l'appelloit autrement Téſuf; elle eſt ruinée.

DARIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Daria.* Sainte Chryſante & Sainte *Darie* ſont très-célébres dans l'Égliſe. Elles ſouffrîrent à Rome, & l'on met communément leur mort ſous l'Empéreur Numérien, dont le régne commença en 283. & finit en 284. dans l'eſpace de 8 ou 9 mois. BAILLET.

Il ne faut point ſe ſèrvir de ce mot *Darie* pour les hommes qui ont porté le nom *Darius*; il faut retenir le mot Latin, comme a fait Vaugelas dans ſon Quinte Curce, & comme on fait toujours.

DARIEN. ſ. m. Ville de l'Amérique méridionale, dans la Tèrre fèrme proprement dite, ſur le bord occidental du golfe d'Uraba. *Darienna, Dariene.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale & conſidérable; mais les Eſpagnols l'ont abandonnée, & ſon Évêché a été transferé à Panama.

DARIEN. ſ. m. Grande rivière de l'Amérique méridionale. *Darienus fluvius, Dariena.* Le *Darien* a ſa ſource & une partie de ſon cours dans le Gouvèrnement de Popayan: il travèrſe une partie de celui de Cartagéne, & ſe décharge dans le fond du Golfe de *Darien*, autrement Golfe d'Uraba.

DARIOLE. ſ. f. Piéce de pâtiſſerie faite de crême, enfèrmée dans un petit rond de pâte, & couvèrte par deſſus de bandelettes de pâte. *Libi ac placentæ genus.* Les enfans ſont friands de *darioles.* Rabelais eſtimoit les *darioles* d'Amiens.

DARIOLETTE. ſ. f. Suivante qui a la confidence de ſa maîtreſſe. Ce mot eſt tiré de l'Amadis.

DARIQUE. ſ. m. Monnoye d'or battuë en Aſie par l'ordre de l'un des Darius Rois de Pèrſe. *Daricus.* Les Antiquaires ont ſupputé que le *Darique* valoit deux drachmes Attiques, ou 13 livres 5 ſols monnoye de France.

Le *Darique* étant ſuppôſé de deux dragmes Attiques peſoit 134 de nos grains. Voyez au mot DRAGME. Or en ſuppoſant l'or des *Dariques* au même karat que le nôtre, & prenant le nôtre à 500 livres le marc, 134 grains d'or ou 1 gros, 2 deniers, 4 grains, poids du *Darique*, valent 19 liv. 3 ſ. 1 d. $\frac{2}{7}$.

Les *Dariques* étoient marquez d'un Archer, ou tîreur d'arc, parce que Plutarque dans les Apopthégmes, ou bons mots d'Agéſilas, rapporte qu'il ſe plaignoit d'avoir été chaſſé d'Aſie par trente mille Archers du Roi de Pèrſe, entendant par là des *Dariques* marquez d'un Archer.

DARMSTAT. ſ. m. Ville d'Allemagne, dans le Landgraviat de Darmſtat, à deux lieuës du Rhin, & à 5 lieuës au midi de Francfort. *Darmſtadium.* Le Landgrave de *Darmſtat*, que nous appellons en France le Prince de *Darmſtat*, eſt de la famille de Heſſe. George I. fils de Philippe le magnanime commença cette branche vèrs le milieu du XVIe ſiécle.

DARNE. Voyez DALLE.

DAROCA. ſ. f. Ville d'Aragon, Province d'Eſpagne. *Daroca.* Elle eſt ſur la rivière de Xiloca.

DAROGA. Tèrme de Relation. Chambre de Juſtice, Cour Souveraine en Pèrſe. Tribunal qui juge les Conſeillers ou les membres des Cours qui connoiſſent des affaires de finances, quand ils ſont accuſez de prévarication. *Daroga* eſt en général un Juge criminel. Il y a un *Daroga* dans châque ville de Pèrſe. Voyez DARUGA.

DARON. ſ. m. Ville de Paleſtine en Aſie. *Darona, Agrippias.* Elle eſt ſur la mèr méditèrranée à trois lieuës de Gâſe au midi. Elle donne ſon nom à une contrée voiſine. *Daron* étoit autrefois une ville Épiſcopale & conſidérable. Hérode le Grand la nomma Agrippias en l'honneur d'Agrippa. Il ſemble que ce ne ſoit pas l'ancienne Anthadon, comme on le croit; car Pline fait entendre que celle-ci n'étoit point ſur la côte comme Gâze, mais dans les tèrres. *Gaza*, dit il L. V. C. 13. *& intus Anthedon.*

DARSE. ſ. f. La partie d'un port de mèr la plus avancée dans la ville, bordée d'un quay & fèrmée d'une chaîne, qui ſèrt à retirer les bâtimens de mèr, & à tenir à flot les bâtimens déſarmez. *Statio.* La *darſe* de Toulon, de Gennes. Quelques-uns écrivent *darce*, & *darcine*, pour *darſe* & *darſine.* On l'appelle auſſi *darſine* ſur la Méditèrranée. Mais ſur l'Océan, ces lieux retirez du grand port où les navires ſont plus en aſſûrance, s'appellent *paradis*, *chambre*, *baſſin.*

DARTOS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Muſcle cutané du ſcrotum, *Dartos, dartus.* Il eſt tiſſu de beaucoup de fibres charnuës. On croyoit autrefois que le *dartos* étoit une continuation du pannicule charnu. Le *dartos* a pluſieurs veines & pluſieurs artères, il enveloppe les deux teſticules, & s'avance entre eux pour les ſéparer. Voyez M. Dionis.

Ce mot eſt purement Grèc, δαρτὸς, *excoriatus*, *pelle nudatus*, de δέρω, *excorio*, peutêtre par ce que ce muſcle eſt ſous la peau, ſous le ſcrotum.

DARTRE. ſ. f. Maladie de cuir en forme de croute, qui rend la peau galeuſe & farineuſe. *Impetigo, lichen.* Une *dartre* vive, une *dartre* farineuſe. Les *dartres* cauſent de grandes démangeaiſons.

DARTRE, ſe dit auſſi des ulcères qui viennent à la crouppe & à l'encolure des chevaux; elle leur cauſe une démangeaiſon, qui les oblige à gratter, & à augmenter l'ulcère.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *dartos*, qui ſignifie la tunique qui environne les nèrfs portant les teſticules, à cauſe que la cuiſſon ſe fait plus ſouvent en ces parties-là. Cette infirmité n'eſt connuë que depuis peu.

DARUGA. ſ. m. Tèrme de Relation. Le *Daruga* eſt un Officiér de Juſtice chez les Pèrſes. C'eſt comme le Lieutenant criminel, & de Police. *Rerum capitalium & ad urbanam adminiſtrationem pertinentium cognitor.*

DAS.

DASSERI. ſ. m. Tèrme de Relation. Docteur, Miniſtre de la Religion aux Indes. Diſciple du Gourou qui eſt le chef de la Religion. *Religionis apud Indos Miniſter.* Pluſieurs *Daſſeris* diſciples du Gourou qui eſt le chef de la Religion auprès du Roi de Cagonti, vinrent de ſa part trouver le Miſſionnaire pour entrer avec lui en diſpute. LETR. ÉD. ET CUR.

DAT.

DATAINO. Voyez DITTAINO.

DATHÉMAN.

DATHÉMAN. Nom d'un fort ſitué dans la tèrre de Galaad, à l'Orient du Jourdain. *Datheman* étoit dans la Tribu de Gad, entre Boſor & Maſpha. 1. *Machab. V.* 9.

DATIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt le troiſiéme cas de la déclinaiſon du nom. *Dandi caſus.* Il marque ce à quoi la chôſe, ou l'action a du rapport. Le nominatif, le génitif, le *datif.* Ce vèrbe gouvèrne le *datif.* Deux *datifs* de ſuite choquent éxtrêmement les oreilles délicates, quand ils ont tous deux le même article; & ceux qui veulent écrire poliment doivent les éviter avec ſoin .... comme, on remédie *à* l'attache *à* ſon ſens. Si les deux articles n'étoient pas les mêmes cela ne choqueroit pas tant. Par éxemple, renoncer *à* l'attache au jeu. BOUH.

DATIF. ſ. m. Nom propre d'homme. *Dativus.* Voyez M. Chaſtelain, Martyr, au 27e de Janvier, & à l'onziéme de Févriér p. 611. & 614.

DATISME. ſ. m. Manière de parler, qui conſiſte à dire la même chôſe en pluſieurs mots, & accumuler ſynonymes ſur ſynonymes. *Datiſmus.* Ce mot ſe forma autrefois en Grèc du nom d'un Satrape Pèrſan nommé Datis, qui étant en Gréce, & affectant de parler Grèc, entaſſoit mot ſur mot pour dire la même chôſe; de ſorte que pour dire, par éxemple, qu'il avoit de la joye de quelque chôſe, il diſoit, J'ai bien de la joye, je me rejouis, je ſuis ravi, je ſuis bien aiſe & je triomphe de ce que &c. Les Grècs appellèrent ces ſortes de battologies ou d'inutilitez des *Datiſmes*, mais ce mot n'eſt point en uſage en François, & l'on ne ſçait ce que c'eſt que *datiſme.* On ne peut s'en ſèrvir que dans des ouvrages d'érudition. Ariſtophane, dans ſa piéce intitulée la Paix, appelle le *datiſme*, la Chanſon ou le Chant de Datis.

DATIVE. adj. f. C'eſt une épithète qu'on donne en Droit aux tutelles, quand le Teſtateur a nommé par ſon teſtament un Tuteur à ſes enfans. En France les tutelles *datives* ne ſont point en uſage. *Commiſſa tutella, deſignata.*

Dative eſt auſſi un nom propre de femme. Il y a une ſainte *Dative* du Ve ſiécle. Voyez Baillet au 6e de Décembre.

DATTAIRE. ſ. m. Officiér le plus conſidérable de la Chancelerie Romaine, dont eſt pourvu un Prélat : & quand c'eſt un Cardinal, on l'appelle *Prodataire*, par les mains duquel paſſent tous les Bénéfices vacans, (hors les Conſiſtoriaux) leſquels il confère de plein droit. Ce nom vient de ce qu'il mettoit autrefois lui-même la datte à toutes les ſuppliques; *Datum Romæ &c.* Il y a auſſi un *Soûdataire*, & un *Dataire* ou Officiér particuliér pour le *per obitum.* Il a une infinité d'Officiérs ſous lui, comme les Reviſeurs, Officiérs de petites dattes, de la Componende, vingt Régiſtrateurs, & quatre Maîtres du Regître qui mettent la marque de leur regîtrement par une grande R au dos de toutes les ſignatures, &c. Voyez ſur le *Dattaire* Baronius aux années 314. n. 72. 319. n. 30. 331. n. 23. Godefroy dans ſes Prolégomènes ſur le Code Théodoſien C. 9. Du Cange & les Macri dans leurs Gloſſaires.

DATTE. ſ. f. Chiffre, marque du jour, de l'an & du lieu où une action a été faite, où un acte a été donné, & paſſé. *Dies in epiſtola, in Litteris adſcripta.* Les Lettres de Chancelerie de vieille *datte* & ſurannées ne ſèrvent plus de rien. J'ai des nouvelles de plus fraiche *datte.* La *datte* de ce contrat eſt fauſſe, il a été antidatté. L'Égliſe ne mettoit point autrefois de *date* à ſes Confeſſions de foi. Les Évêques Catholiques du Concile de Rimini diſent aux hérétiques, Que veut dire vôtre formule datée de l'année & du jour du mois? En a-t-on jamais vû de ſemblable? N'y avoit-il point de Chrétiens avant cette *date*? Et tant de Saints, qui avant ce jour là ſe ſont endormis au Seigneur, ou qui ont donné leur ſang pour la Foi, ne ſçavoient-ils ce qu'ils devoient croire? C'eſt une preuve que vous laiſſez à la poſtérité de la nouveauté de vôtre doctrine. Les Arriens vouloient ſoutenir leur *date* par l'éxemple des Prophétes, mais on leur répondoit que les Prophétes &c.... L'Égliſe à bien accoutumé de dater les actes des Conciles, & les réglemens pour les affaires ſujettes aux changemens; mais non pas les confeſſions de Foi, où elle ne fait que déclarer ce qu'elle a toujours cru. FLEUR. Voyez S. Athanaſe, *De Syn.* & Socrate, L. II. C. 37.

On dit qu'un homme eſt le prémiér en *date*; pour dire, qu'il eſt le prémiér, qu'il a l'avantage du tems. *Antiquior.* On colloque les créanciérs en ordre ſuivant la *date* de leurs contrats, les prémiérs en *date* ſont préférez. La *date* eſt néceſſaire dans les contrats. La *date* prouve la pèrfection de l'acte. Dans l'uſage l'omiſſion de la *date* n'empêche pas que le contrat ne ſoit éxécuté contre celui qui l'a paſſé.

Ce mot vient de ce qu'au bas d'une lettre, ou d'un acte Latin, on mettoit *Datum*, ou *data tali loco, tali die* &c. c'eſt-à-dire *Donné en tel lieu, tel jour.* Comme on le met encore dans les Déclarations, les Ordonnances, les Edits. *Donné à S. Gèrmain en Laye, Donné à Vèrſailles*, le .... du mois .... de l'an .... C'eſt de là que cette formule pour le lieu, & ſur tout pour le jour auquel un acte a été fait, s'eſt appellée *date*, & il n'y faudroit qu'un *t*, de là on a fait *datter*, & l'on trouve *datare* en ce ſens dans la plus baſſe Latinité du XIVe. ſiécle. Voyez *Acta Sanct. Maii T. VII. p. 691. A.*

DATTE, en Chancelerie Romaine, eſt une inſcription qu'on va faire ſur un Regître lors de l'arrivée d'un couriér, qui porte une procuration de réſignation, ou une autre demande de Bénéfice. *Actorum in codice dies adſcripta poſtulati per nuncium Beneficii.* Quand une proviſion eſt accordée, elle porte la *datte* du jour qu'elle a été retenuë. On a coutume de retenir pluſieurs *dattes* pour empêcher le concours des impétrations, car quand il y en a pluſieurs d'une même *datte*, elles ſe détruiſent l'une l'autre.

PETITE DATTE. C'eſt une *datte* retenuë en Cour de Rome ſans envoyer la procuration pour réſigner, ou la rétention de pluſieurs *dattes* inutiles, dont les proviſions ne ſont point levées. *Procurata diei cujuſdam adſcriptio nulla negotii gerenti præmiſſa poteſtate.* Il y a un grand Traitté de Dumoulin contre les abus des *petites dattes.* Il y a un Edit du Roi Henri II. de 1550. qu'on appelle *des petites dattes*, qui régle pluſieurs chôſes touchant les priſes de poſſeſſion pour empêcher qu'on ne rende les Bénéfices héréditaires.

DATTE. ſ. f. On écrit auſſi *date*, & on devroit écrire *Dacte.* C'eſt le fruit du palmiér. *Palma, palmula, palmæ pomum, dactylus, phœnicabalanus.* Ce fruit ſe cueille en automne avant qu'il ſoit meur; & eſt ſemblable à nos pruneaux de Tours : alors il eſt vèrd en couleur, âpre & aſtringent. Quand les *dattes* ſont meures, elles deviennent rouſſes, ayant un noyau dur, longuet & fendu par enbas, de couleur griſe, & enveloppé d'une pellicule déliée, mince, & blanche. Son écorce ou ſa couvèrture, que les Anciens appelloient *élaté*, ou *ſpata*, quand elles ſont en fleur, ſont fort différentes, & ont autant de divèrſité de couleurs que les figues. Il y en a de noires, de blanches, & de rouſſes. Il y en a de rondes comme pommes, & fort groſſes. Ordinairement elles ſont rondes & oblongues, charnuës, jaûnes, un peu plus groſſes que le poûce, & aſſez agréables au gôut. Il y en a de petites comme pois chiches; d'autres groſſes comme une grenade. Les meilleures ſont les *dattes* royales. Il y en a une autre eſpéce qu'on appelle *carjotes*, qui ſont auſſi fort bonnes. Les unes ont des os, ou noyaux, les autres n'en ont point. Les unes les ont mous, les autres tendres. Les *dattes* ſont aſtribgentes, ſur tout quand elles ne ſont pas meures. Les *dattes* ne ſont guères en uſage dans la plûpart des provinces de France, que pour la Médecine; elles adouciſſent les âpretez du goſiér, fortifient l'enfant au ventre de ſa mère, appaiſent toutes ſortes de flux de ventre, & ſont un fort bon reméde pour les incommoditez des reins, & de la veſſie. Ce qu'elles ont de mauvais, c'eſt qu'on les digère difficilement, qu'elles cauſent des douleurs de tête, & qu'elles produiſent un ſang craſſe & mélancholique. Ces effets viennent des principes qu'elles contiennent, car on en tîre médiocrement d'huile, beaucoup de phlégme & de ſel eſſentiel : l'huile & le phlégme les rendent humectantes & nourriſſantes, propres à adoucir les âcretez de la poitrine, & à appaiſer la toux; le phlégme & le ſel les rendent détèrſives, aſtringentes, & convenables pour les maladies de la gorge : du reſte, elles ſont un aliment groſſier, plein d'un ſuc tèrreſtre, & cauſent des obſtructions dans les viſcères, c'eſt pour cela que ceux qui vivent de *dattes* deviennent ſcorbutiques, & pèrdent leurs dents de bonne heure.

Les *dattes* nous viennent d'Égypte, de Syrie, d'Afrique, & des Indes. On dit qu'elles ne viennent point à maturité en Italie, & qu'elles conſèrvent toujours un gôut âpre & déſagréable dans les endroits de l'Eſpagne qui ſont ſituez ſur le bord de la mèr. On dit auſſi que quelques peuples d'Orient font du vin, & du pain de *dattes.* La Provence fournit d'aſſez bonnes *dattes*, mais elles ne ſe conſèrvent pas, & les vèrs s'y engendrent aiſément. Voyez M. Lemery, traité des alimens.

Les *dattes* ſont le plus éxcellent fruit de tous ceux de la Pèrſe. Elles paſſent en groſſeur, en couleur & en goût toutes les autres, que la nature fait croître en toutes les parties du monde. Celles de Jarum, & de Horum, ſont les meilleures de toute la Pèrſe. *Ambaſſade de Garcias de ſylva Figuéroa p. 93. & 94. & C.* De groſſes grapes de *dattes.* *Au même endroit.* Celles de Lura ſont auſſi éxcellentes. Elles ſont groſſes comme les prunes que les Eſpagnols appellent *Ciruelas de frayles.* Il y en a de brunes, & d'autres noîres. La divèrſité en étoit ſi grande, que l'on étoit étonné de voir tant d'eſpéces différentes d'une même ſorte de fruit; car les unes étoient longues, les autres plus ou moins rondes; les unes d'une forme toute particulière, que l'on n'avoit pas encore vûë, & les autres fort petites, & rondes comme des griottes, mais ſans comparaiſon meilleures & plus éxcellentes que les autres. ID. Il dit qu'une grappe des plus petites peſoit juſqu'à 30 livres. Ils appellent les *dattes Tamaras.* ID.

Le nom de *datte*, qu'on dit pour celui de *dacte*, vient de *dactylus*, formé de δάκτυλος, *doigt*, parceque les *dattes* reſſemblent au bout du doigt, étant rondes & oblongues.

DATTE. ſ. f. eſt auſſi le nom d'une eſpéce de prunes. Les *dattes* ſont du nombre des prunes qui ont la chair aigrette, & durette, dit La Quintinie; c'eſt-à-dire, un peu aigre & un peu dure. La *datte* eſt une prune longue. ID. La groſſe *datte* eſt blanche, on l'appelle autrement Impériale blanche. ID.

DATTER. v. act. Mettre la datte, ou nommer la datte. *In litteris, in actis diem adſcribere, apponere.* On ne *dattoit* autrefois les arrêts par rapport, que du Samedi, qui étoit le jour de la prononciation. On dit à un Avocat, *Dattez* la piéce dont vous parlez à la Cour. Les Édits ne ſe *dattent* que du mois où ils ont été donnez, ſans cotter le jour. Les Déclarations & autres lettres ont leur *datte* du jour du ſceau qui eſt marqué au dos des lettres.

DATTERIE. ſ. f. Office du Dattaire, & le lieu où il éxerce ſa juriſdiction. *Diarii adſcriptoris munus; officina.* Cette ſupplique doit paſſer par la *Datterie*, comme ſont celles qui concérnent tous les cas publics; & celle-là par la Penitencerie, comme celles qui regardent le ſecrét de la conſcience. La *Datterie* eſt compoſée de trois Officiérs, dont le prémiér eſt le Dataire, ou Prodataire; le ſecond eſt le Soudataire; & le troiſiéme le Préfet des vacances *per obitum*.

DATTIBES. ſ. m. Térme de Relation. Cinquiéme mois chez les habitans de l'Iſle Formôſe. Voyez la Deſcription de cette Iſle imprimée à Amſtérdam en 1705.

DATTIÉR. ſ. m. Arbre qui porte les dattes. *Palma*. Voyez PALMIÉR.

DATTIÉR. ſ. m. Nom uſité dans l'Ordre de Fontévraud, pour dire, l'Annonce du jour de la Lune du Martyrologe. CHASTELAIN. *Indictio, Aſſignatio diei Lunaris, Monitio de die Lunæ.* Ce mot vient de *datte*, parceque cette Annonce eſt la *datte* de la Lune.

DATTILLE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de prunes. Les *dattilles* ſont des prunes longuettes. LA QUINT. La *dattille* eſt rouge. IDEM.

DATURA. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de *ſtramonium*, & qui vient de la hauteur d'un homme. Ses tiges ſont groſſes, & ſes feuilles larges, échancrées comme celles du *pied d'oye*, mais plus dentelées, & quatre ou cinq fois plus grandes, & d'une puanteur abominable. Ses fleurs ſont blanches, ſemblables en quelque maniére à un vêrre à boire, & d'une ôdeur agréable, mais foible. Son fruit eſt une fois auſſi gros qu'une noix commune avec ſon écorce, un peu long, de la figure d'une poire, & garni de piquans: il contient beaucoup de ſemence noire, applatie, & d'une ôdeur déſagréable. Sa racine eſt compoſée de quantité de fibres. Les fleurs & la ſemence de la *datura*, troublent & aliénent l'eſprit, & cauſent une eſpéce de folie qui dure 24. heures: pendant le tems que dure cette yvreſſe, ou cette folie, on ne fait que danſer, rire, ou pleurer. Les voleurs en jettent dans les viandes de ceux qu'ils veulent voler. Les femmes de mauvaiſe vie en font prendre auſſi à leurs Amans, & quelques-unes à leurs maris, afin de faire en toute liberté tout ce qu'elles voudront. Le meilleur reméde contre ce poiſon, eſt de faire vômir ceux à qui on en a donné. On dit auſſi que pour les faire revenir plutôt à eux, il n'y a qu'à leur plonger les piéds dans de l'eau froide. *Solanum fœtidum pomo ſpinoſo oblongo.*

La plante *datura* eſt celle que les Eſpagnols appellent *dutroa*, les Arabes *burlatoria*, les Pêrſans & les Turcs *marona*.

DAV.

DAVANTAGE. adv. & en térme de comparaiſon, Plus. *Magis, plus, amplius.* Il ne faut pas aimer *davantage* un enfant que l'autre. Réguliérement *davantage* ne régit rien, & n'a point de *que* après lui. Ainſi l'éxemple qui précéde eſt vicieux. Cependant de bons Auteurs en font auſſi un comparatif. Il y a bien *davantage* de peine à ſe venger d'une injure, qu'à l'oublier. MAUCROIX. Dès qu'on eſt un homme de bien, on ne doit rien ſouhaiter *davantage*. On ne s'humilie point par humilité; ce n'eſt que pour ſe faire eſtimer *davantage*. S. EVR. Les prémiérs plaiſirs de châque engagement ont je ne ſçai quoi de piquant, qui éxcite le déſir de s'engager *davantage*. Je vois bien le reméde à tous mes maux, & je ſerois bien-tôt guérie, ſi je ne vous aimois plus; mais j'aime mieux ſouffrir encore *davantage*, que de vous oublier. LET. PORTUG.

Un cêrtain amour de reſpect,
Amour d'ordinaire ſuſpect,
Et qui demande davantage,
Qu'il ne paroit ſur ſon viſage. SARAZ.

DAVANTAGE, ſe met auſſi au commencement d'une période pour ſervir de liaiſon & de tranſition, & ſignifie, En outre, de plus. *Præterea, porrò.*

DAUBE. ſ. f. Cuiſſon d'une viande qu'on fait bouillir dans une marmite, ou un chauderon, avec du vin, du lard & des épices. *Condita lardo, vino & aromatis, caro.* Un gigot à la *daube*. Une *daube* d'une oye, &c.

DAUBER. v. act. Battre ſur le dos à coups de poings, comme font les petites gens, & les écoliérs. *Pugnis alicujus dorſum ferire.* Il eſt bas.

Ce mot s'écrit quelquefois avec un *o*, *dober*. Il y en a qui le font venir du Grec δουπεῖν, *faire du bruit, du fracas.*

DAUBER, ſignifie figurément, Médire de quelqu'un, le railler, le joüer. Il eſt bas, & ne ſe dit que dans le ſtile familiér. *Detrectare de aliquo, maledicere, alicui illudere.* C'eſt un homme qui *daube* tout le monde; mais ſi-tôt qu'il eſt ſorti, les autres *daubent* ſur lui. Je les *dauberai* tant qu'ils ſe rendront ſages. MOL.

De tout tems vôtre langue a daubé *d'importance.* ID.

DAUBEUR. ſ. m. *Joculator*, ne ſe prend guères que dans le ſens figuré, pour un homme qui prend plaiſir à médire des autres, à les railler, à leur nuire par de faux raports. M. de la Fontaine s'eſt heureuſement ſervi de ce mot dans ſa Fâble du lion, du loup, & du renard. Il applique cette Fâble aux Courtiſans qui ſe *daubent* les uns les autres.

Meſſieurs les Courtiſans, ceſſez de vous détruire,
Faites, ſi vous pouvez, vôtre cour ſans vous nuire;
Le mal ſe rend chez vous au quadruple du bien,
Les daubeurs *ont leur tour d'une ou d'autre maniére,*
Vous êtes dans une carriére,
Où l'on ne ſe pardonne rien.

DAUCUS. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *carotte*, dont il y a pluſieurs eſpéces. *Daucus.* Le *daucus* des Apoticaires, qui eſt le panais ſauvage de Dioſcoride, a ſa racine d'un goût piquant & de la groſſeur du doigt: ſes tiges d'une coudée & demie, canelées, veluës & moëlleuſes: ſes feüilles découpées fort menu, & d'un vêrd obſcur: ſes fleurs blanches, diſpôſées en paraſol: elles ſont ſuivies de ſemences, qui ſont petites, arrondies ſur le dos & garnies de poils. Le *daucus* eſt diurétique, & propre pour les affections de la matrice. On s'en ſert dans la toux, dans la pleuréſie, dans la gravelle, & pour provoquer les mois. La ſemence eſt le plus en uſage. *Daucus Officinarum*, ou *paſtinaca ſylveſtris tenuifolia Dioſcoridis.* Il y a une autre plante qui eſt en uſage en Médecine, & qu'on appelle *daucus* de Candie. C'eſt une eſpéce de *livêche*, ou *liguſticum*. Sa tige eſt de la hauteur d'un piéd & demi, ou environ, ronde & veluë. Ses feüilles ſont aſſez ſemblables à celles du fenoüil. Ses fleurs ſont petites, blanches, & diſpôſées en paraſol. Sa ſemence eſt longue, blanchâtre, veluë, âcre & aromatique: ſa racine longue, & de la groſſeur du doigt. Il n'y a que la ſemence qui ſoit en uſage: elle eſt bonne dans les obſtructions & dans la ſuffocation de la matrice, dans la colique venteuſe, dans le hoquet & dans l'ardeur d'urine. En Latin *daucus Creticus*, ou *daucus foliis fœniculi tenuiſſimis*. Voyez CAROTTE.

DAUFERS, ou TAUFERS. ſ. m. Petite ville du Tirol en Allemagne. *Dauferia.* Elle a titre de Comté, & elle eſt ſituée dans l'Évêché de Brixen, ſur la riviére d'Aycha, au deſſous de la ville de Brixen.

DAUGREBOT. ſ. m. Petit vaiſſeau à un pont dont ſe ſervent les Hollandois pour la pêche ſur le Drogebanc. *Navigiolum piſcatorium.* Quelques-uns écrivent *dogrebat*, & d'autres diſent ſimplement *dogre*. Les *daugrebots* ont un réſervoir dans le fond de câle, une fougue de beaupré, une grande voile, & un huniér au deſſus: leur pont eſt plat, ils n'ont point de chambre à l'arriére, mais ils en ont une à l'avant, ils ſont bas & étroits à l'avant & à l'arriére.

DAVIDIQUE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Sectateur de David George. *Davidicus.* David George, Vitriér, ou ſelon d'autres, Peintre de Gand, & fils d'un Bateliér, commença en 1525 à prêcher une nouvelle ſecte. Il publioit qu'il étoit le vrai Meſſie, qu'il étoit envoyé pour remplir le ciel, qui étoit vuide, faute de gens qui le méritaſſent. Il nioit la réſurrection, comme les Sadducéens; il rejettoit le mariage, avec les Adamites; il ſoutenoit, avec Manès, que l'âme n'étoit point ſoüillée par le péché; il ſe mocquoit de l'abnégation tant recommandée par J. C. & du martyre, auſſibien que de ceux qui le ſouffroient. Telles étoient ſes principales erreurs. Il ſe ſauva de Gand, & ſe retira d'abord en Friſe, puis vint à Bâle, où il déguiſa ſon nom & prit celui de Jean Brucx. Il mourut en 1556. Il laiſſa quelques diſciples cachez, auxquels il avoit promis de reſſuſciter trois ans après ſa mort. Il ne fut pas tout à fait faux Prophête; car les Magiſtrats de Bâle ayant été informez au bout de trois ans de ce qu'il avoit enſeigné,

enſeigné, le firent détèrrer, & brûler avec ſes écrits par le miniſtère du bourreau. Il y a encore des reſtes de cette ſecte ridicule dans le Holſtein, ſur tout à Fridérixſtadt, où ils ſont mêlez avec les Arminiens. Voyez Gautier, *Chronic. Sac. XVI. c.* 8. & Alexander Roſſæus Anglois.

DAVIÉR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie qui ſèrt à arracher les dents. *Dentalis forſex, denticeps, denticulum.* Il eſt fait en forme de tenailles, dont les pointes ſont fourchuës, & entrent l'une dans l'autre. Le bout du *daviér* qui embraſſe la dent eſt recourbé, & fendu en fourchette, pour la tenir avec plus de fèrmeté. Le *daviér* eſt un inſtrument des plus anciens de la Chirurgie, duquel on s'eſt ſèrvi de tout tems. DIONIS.

DAVIÉR, eſt auſſi un outil de fèr à béc crochu, dont ſe ſèrvent les Tonneliérs pour faire entrer les cèrceaux autour du tonneau. *Forſex doliarius.*

DAVIS. Le détroit de *Davis* eſt un bras de mèr entre les Iſles de Cumberland, & la côte de Groenland. Il s'étend depuis la baye de Baſin, qu'il a au couchant, & la mèr du Nord, qu'il joint vèrs l'Iſle de S. James, ou de S. Jacques. Il a pris ſon nom de Jean *Dâvis*, Anglois, qui le découvrit en 1585. & qui y fit trois voyages, pour chèrcher un paſſage dans la mèr du Sud: ce qu'on a encore tenté depuis bien des fois, & toujours inutilement. Rochefort dans ſon voyage des Antilles T. I. fait une grande deſcription du païs, & des peuples voiſins de ce détroit.

DAULET-ABAD. Voyez DOLTABAD.

DAULLONTUS, *Piſon*, eſt un arbriſſeau de l'Amérique haut comme un homme, fort rameux, dont les branches s'étendent tellement qu'il les faut ſouvent couper. Ses feüilles reſſemblent à la balſamine, découpées en leurs bords. Ses fleurs naiſſent en grappe comme le ſureau, auxquelles ſuccédent des bayes amères. Cette plante a l'ôdeur & les qualitez de la camomille. On ſe ſèrt des bayes pour l'aſtme, & pour la colique.

DAUN, ou DHAUN. ſ. m. Petite ville de l'Archevêché de Tréves, à cinq lieües au nord de Mont-Royal, ſur la petite rivière de Lezer. *Dauna.*

DAUPHIN. ſ. m. Poiſſon de mèr voûté ſur le dos, & couvèrt d'un cuir lice & ſans poil. Il a le muſeau rond & long, la fente de la bouche longue, avec de petites dents aiguës, la langue charnuë, ſortant dehors, & un peu découpée à l'entour, le dos noir, le ventre blanc, une nageoire au milieu du dos, deux au milieu du ventre. Sa chair reſſemble à celle du bœuf, ou du pourceau. ROND. *Delphinus.* La chair du *dauphin* eſt ſolide, compacte & groſſière, elle ne laiſſe pas d'être eſtimée en quelques endroits, où on la ſèrt ſur les meilleures tâbles; elle nourrit beaucoup, mais elle ne ſe digère pas aiſément. La langue & le foye du *dauphin* ſont d'un goût plus délicat que ſes autres parties, mais le foye eſt un aſſez mauvais aliment, la langue eſt meilleure pour la ſanté. On dit que le *dauphin* eſt ami de l'homme, qu'il n'en eſt point épouvanté, & que pour en voir il va au devant des vaiſſeaux, & jouë tout autour en ſautant. Les Poëtes ont feint qu'Arien fut ſauvé par un *dauphin* qu'il avoit attiré par le ſon de ſa lyre, & depuis que la fâble a été inventée, on a dit que le *dauphin* aime la muſique & le ſon des inſtrumens.

Le *dauphin* eſt nommé la flêche de la mèr, & quelquefois oye de mèr, parce que ſon muſeau a quelque reſſemblance avec le béc d'une oye. Il eſt agréable à la vuë, & d'une couleur qui change ſelon les divèrs mouvemens qu'il fait. Ses écailles ſont fort petites. Il eſt de meilleur goût que tous les autres poiſſons. Sa chair a un goût de ſauvagine. Il ſuit les vaiſſeaux plutôt pour profiter de ce qu'on jette hors le bord, que pour aucun amour qu'il ait pour les hommes. Les poiſſons volans ſont la proye des *dauphins*, & des bonites. On dit que quand ils ſont en amour, il s'accouplent comme les hommes. Ils vont en troupe, & ſe montrent fréquemment ſur la ſurface de l'eau quand la mèr eſt calme. Avec tout cela on tient que c'eſt un poiſſon chimérique, & qui n'eſt point en la nature, à ce que m'ont cèrtifié les Jurez Vendeurs de marée, qui diſent qu'on n'en a jamais vû en France, quoique l'Ordonnance de la Marine en faſſe mention. D'autres affirment qu'il éxiſte réellement. En 1552. à Quimboroug & à Blackwal, on prit des *dauphins* d'une groſſeur ſi prodigieûſe, qu'il n'y avoit point de cheval qui approchât de leur taille. On en prit auſſi à Graveſaud qui n'étoient guère moins grands. On ne doit donc point douter de l'éxiſtence du poiſſon *dauphin*; mais le *dauphin* eſt un poiſſon chimérique & fabuleux, ſi l'on entend par ce mot un poiſſon tout à fait ſemblable aux figures de *dauphins* que l'on voit dans les armes & ſur la couronne du Dauphin de France, dans les tâbleaux, dans les eſtampes, & dans les ouvrages de broderie, de ſculpture, &c. mais il y a de véritables poiſſons qu'on appélle *dauphins*: ce mot eſt générique, & comprend pluſieurs eſpéces de poiſſons cétacez, qui ſont, le *dauphin* proprement dit, le marſoüin, le thon, l'amia, le lamantin. Le *dauphin* proprement dit, dont il eſt parlé ci-deſſus, eſt très-agile, il nage avec beaucoup de vîteſſe, & ſaute fort haut hors de l'eau: il va quelquefois avec tant d'impétuoſité, ſur tout quand il pourſuit ſa proye, qu'il s'avance trop près des tèrres, ce qui le fait prendre aiſément, parce qu'il ne peut plus retourner en pleine mèr. Quelques Naturaliſtes diſent que la même chôſe lui arrive lorſqu'il eſt piqué par cèrtains petits poiſſons, qui le pourſuivent & le tourmentent d'une manière ſi inſupportable, qu'il eſt obligé de ſe jetter hors de l'eau pour les éviter. Les Anciens, Ovide & Pline, diſent que le *dauphin* meurt auſſitôt qu'il eſt hors de l'eau, mais l'éxpérience eſt contraire à ce qu'ils avancent; Rondelet dit qu'il a vû des *dauphins* vivans qui avoient été tranſportez de Montpéllier à Lyon. Le *dauphin* a la vûë très-bonne, & il découvre les poiſſons qui lui ſèrvent de proye, quelque cachez qu'ils ſoient. On dit que ſon cri reſſemble à la voix d'une pèrſonne qui gémit, & qui ſe plaint, qu'il ſe trouve quelquefois des *dauphins* dans l'eau douce, quoi qu'ils ſoient ordinairement dans la mèr, il s'en voit dans toutes les mèrs du monde, ils ſont dix ans à prendre leur accroiſſement, & vivent trente ans.

Le nom de *dauphin* vient du Latin *delphinus*, formé du Grèc δελφὶς, ou δελφὶν. On trouvera dans Voſſius tout ce que l'Antiquité a dit des *dauphins*, *De Idolol. L. IV. C.* 3. 8. 9. 12. 14. 16. 19. 21. 32. 37. 48.

Sur les médailles le *dauphin* entortillé à un trident, ou à un ancre, marque la libèrté du commèrce, & l'empire de la mèr. Quand il eſt joint à un trepied d'Apollon, il marque le ſacèrdoce des Quindecemvirs, qui pour annoncer leurs ſacrifices ſolemnels portoient la veille un *dauphin* au bout d'une pèrche par la ville, & regardoient ce poiſſon comme conſacré à Apollon. P. JOUBERT.

Le *Dauphin* Céleſte eſt une Conſtellation de l'hémiſphère ſeptentrional, qui conſiſte en dix étoiles de la nature de Saturne, venteûſes & orageûſes. *Delphinus cœleſtis.*

DAUPHIN. ſ. m. Tître des Princes du Viennois en France. *Delphinus.* Guigues André eſt le prémiér qui s'eſt fait un tître d'honneur de celui de Dauphin. CHORIER, *T. II. p.* 38. La plûpart de ceux qui ont chèrché l'origine du nom *Dauphin*, & *Dauphiné*, ont trop donné de libèrté à leur imagination. Les uns ont cru qu'il eſt venu des Auſſinates, ancien peuple dont Ptolomée & Pline font mention; mais ces Auteurs logent les Auſſinates au delà des Alpes, dans la Gaule Ciſalpine. D'autres écrivent que les Allobroges l'ont apporté de Delphes en ce païs. D'autres, que la figure d'un *dauphin* a occupé le champ de l'écu du Roi Boſon. D'autres que les Princes, qui ont dominé dans le Viennois après Boſon, ont choiſi ces armes, comme un ſymbole de leur douceur & de leur humanité. D'autres, qu'elles fûrent données par un Empereur qui faiſoit la guèrre en Italie, mais qu'ils ne nomment point, à un Gouvèrneur de cette Province, qui lui avoit amené un puiſſant ſecours en une néceſſité preſſante, avec tant de vîteſſe qu'elle merita d'être comparée à celle d'un *dauphin*. Thabout s'eſt figuré que ce mot eſt Gothique. Il donne la même origine à ceux de Breſſe, de Savoye, de Beaujeu, & de Forêt. Claude de la Grange croit que ce mot ſoit formé de celui de Viennois, qui étoit le nom ancien de cette Province, *Provincia Viennenſis*. Quand on demandoit, dit-il, à un homme de cette Province d'où il étoit, il répondoit *Do Viene*, & le Prince de ce païs s'appelloit le Prince *Do Viene*, & l'*v* ſe changeant en *f*, à l'ordinaire, Le Prince *Doſiens*, & les deux *e e* étant retranchez, le Prince *Dauphin*, ou plutôt, *i e* ne ſe prononçant que comme un *i* long, ainſi que font encore les Allemans, & puis ſe changeant en un ſeul *i*, parce que l'*e* étoit inutile; enſuite le dèrnier *e* étant féminin & muet, & ne ſe prononçant point, on l'a auſſi retranché. Ainſi s'eſt fait Doſiene, Doſien, Doſin, *Dauphin*. L'opinion où l'on a été que ce nom venoit de *Delphinus* a fait mettre un *a u* & un *p h*. Chorier prétend que ce n'eſt là qu'une ingénieuſe anagramme, & une ſubtilité ridicule. D'autres diſent que Guy le Gras eut une fille qu'il aima beaucoup; qu'elle s'appelloit Dauphine, & que pour immortaliſer ſon nom il le donna à ſon païs. L'opinion de quelques autres eſt que le dèrniér Comte d'Albon, de qui les biens entrèrent, comme ils diſent, dans la Maiſon des Comtes de Gréſivaudan, par le mariage de ſa fille unique avec le prémiér Guy, s'appelloit *Dauphin*. L'aîné de ſon gendre étant obligé de prendre ſon nom, comme lui, fut appellé *Dauphin*, & porta un *dauphin* dans ſes armes. André Du Cheſne veut que ce ſoit le petit fils de Guy le Gras qui ait eû le prémiér le nom de *Dauphin*: il ne croit pas néanmoins que ce ſoit pour la raiſon qu'on vient de dire, mais parce qu'il lui fut impôſé au baptême, & joint à celui de Guy, qu'il porta auſſi. Chorier ne trouve rien de ſolide dans toutes ces opinions. Il remarque donc que Guillaume, Chanoine de Nôtre Dame de Grenoble, qui a compôſé la vie de

Marguerite

Marguerite fille d'Etienne Comte de Bourgogne mariée à Guy, fils de Guy le Gras, nommé ſimplement celui-ci Guy le Vieux, & toujours Comte *Dauphin*, celui-là; que nul Auteur, nul monument n'attribuë le titre de *Dauphin* à Guy le Gras, ni à aucun de ſes Prédéceſſeurs; de ſorte qu'il faut néceſſairement qu'il ait commencé à ſon fils, dont les ſucceſſeurs ſe le ſont ſi conſtamment attribuez, qu'il eſt devenu le nom propre de leur famille. Il mourut l'an 1142. en la fleur de ſa jeuneſſe; ſi bien que c'eſt environ l'an 1120. que ce titre a commencé, & ſans doute, dit-il, dans quelque occaſion célébre. Il remarque en ſecond lieu que ce Prince étoit très-belliqueux, n'aimant que la guèrre. Il remarque en troiſiême lieu que c'étoit la coutume des Chevaliers de charger leurs caſques, leurs cottes d'armes, & la houſſe de leurs chevaux, de quelque figure qui leur étoit particuliére, & par laquelle on les diſtinguoit des autres qui entroient comme eux dans un combat, ou dans un tournoi. De tout cela il conjecture que ce Guy choiſit le *dauphin*, qu'il en fit le timbre de ſon caſque, qu'il en chargea ſa cotte d'arme & la houſſe de ſon cheval en quelque tournoy célébre, ou en quelque grand combat où il ſe diſtingua, qu'il y fut appellé le Comte du *Dauphin*, & puis le Comte *Dauphin*; & il ne doute nullement que ce ne ſoit de là que ce nom eſt venu à lui & à ſes deſcendans.

M. Le Préſident de Valbonnet parle plus juſte ſur cela. Guigues le Gras, fils de Guigues le Vieux, épouſa Mathilde, que l'on a cru ſortie d'une Maiſon Royale, parce qu'elle a le nom de *Regina* dans pluſieurs titres. Ils eurent un fils nommé Guigue, qui eſt appellé *Delphinus*, dans un Acte paſſé entre lui & Hugues II. Évêque de Grenoble vèrs 1140. *Guigo Comes, qui vocatur Dalphinus.* C'eſt ce qui a fait dire à quelques Hiſtoriens, qu'il n'étoit pas néceſſaire pour découvrir l'origine du nom de *Dauphin*, & de Dauphiné, d'avoir recours à des voyages d'outremèr, où les Comtes de Greſivaudan ayent pris pour armes ou marques de diſtinction ſur leurs écus un *dauphin*, & s'en ſoyent fait enſuite un nom de dignité. En effet, cette conjecture n'eſt appuyée d'aucune preuve. Il n'eſt pas vrai d'ailleurs que la prémiére & la ſeconde race de ces Princes ayent eû pour armes un *Dauphin*, puis qu'à peine en peut-on trouver aucun avant Humbèrt I. qui l'ait mis dans ſon écu. Il eſt plus vraiſemblable que le ſurnom de *Dauphin*, que ce Guigues porta le prémiér, plut aſſez à ſes ſucceſſeurs pour l'ajouter à leur nom, & pour s'en faire un titre, qui s'eſt conſèrvé enſuite parmi ſes deſcendans. Rien n'étoit plus commun en ces tems là que de voir les noms propres devenir des noms de famille, ou de dignité. Les Ademars, les Arthauds, les Aynards, les Allemans, les Bérengérs, & une infinité d'autres, ne doivent leurs noms qu'à quelqu'un de leurs ancêtres, qui a tranſmis dans ſa famille un nom qui lui étoit particuliér. VALBONNET, *p.* 2. & 3.

Les Seigneurs d'Auvèrgne ont auſſi porté le nom de *Dauphin*, & l'on dit *Dauphin* d'Auvèrgne, comme *Dauphin* de Viennois. Mais les *Dauphins* d'Auvèrgne n'ont eû ce nom qu'après les *Dauphins* de Viennois, & l'ont même reçu d'eux: voici comment. Guy VIIIe *Dauphin* de Viennois eut de Marguerite fille d'Étienne Comte de Bourgogne un fils & deux filles; le fils fut Guy IXe ſon ſucceſſeur. Béatrix, l'une de ces filles, fut mariée au Comte d'Auvèrgne, qui fut, au rapport de Blondel, Guillaume V. ou plûtôt, comme le croyent Chriſtophle Juſtel & Chorier, Robert VI. père de Guillaume V. Ce Prince pèrdit la plus grande partie du Comté d'Auvèrgne, que ſon oncle Guillaume lui enleva à la faveur des armes de Loüis le Jeune; & ne reſta maître que d'une petite partie dont Vodable eſt la Capitale. Il eut de Béatrix ſa femme un fils, qu'il nomma *Dauphin*, à cauſe du *Dauphin* Guy, ou Guigue, ſon ayeul matèrnel. Depuis lui ſes ſucceſſeurs, qui poſſédèrent cette petite partie de l'Auvèrgne, ſe ſont qualifiez *Dauphins* d'Auvèrgne, & ont porté un Dauphin dans leurs armes, ſemblable à celui des Comtes de Forêt. Robèrt & Béatrix vivoient vèrs la fin du XIIe ſiécle; ainſi l'époque du titre de *Dauphin* d'Auvèrgne n'eſt que du commencement du XIIIe ou environ. Voyez Chorier, hiſt. de Dauphiné L. XI. T. I. p. 798. & 799. & T. II. p. 104.

DAUPHIN, Titre qu'on donne aux aînez des Enfans de France, & l'héritier préſomptif de la Couronne, à cauſe du Dauphiné, qui fut donné à cette condition par Humbèrt *Dauphin* de Viennois en 1343. ſous le régne de Philippes de Valois. *Delphinus Princeps Galliæ Regis filius natu major.* M. le *Dauphin* dans ſes Lettres patentes ſe qualifie, Par la grâce de Dieu fils aîné de France, *Dauphin* de Viennois. Il ne céde qu'aux têtes couronnées.

Pour vôtre coup d'eſſai, Dauphin, *quelle matière!*
Et que cette carrière,
Vous promet de lauriers! Mlle DE SCUDERY.

Il parut en 1683. à Paris une hiſtoire généalogique & chronologique des *Dauphins* de Viennois. Sous Charles VII. quoique le *Dauphin* eût le Dauphiné comme ſon appanage, en qualité de fils aîné du Roi de France, le Roi néanmoins, comme on le voit par une de ſes médailles, portoit lui-même le titre de *Dauphin*, & écarteloit les armes de Dauphiné avec celles de France. P. DANIEL.

On appelle figurément chez les bourgeois un *Dauphin*, le fils unique de la maiſon, ou celui de la pèrſonne duquel on a grand ſoin.

En tèrmes de Blâſon, on fait différence entre le *dauphin* vif, *Vivus*, & le *dauphin* pâmé, *Exſpirans.* Les armes du Dauphin de Viennois ſont d'or au *dauphin* vif d'azur; & celles du Dauphin d'Auvèrgne ſont d'or au *dauphin* pâmé d'azur. Il y a cette différence que le *dauphin* vif a la guëule clôſe; & le pâmé a la gueule bée ou béante, comme évanoüi, ou expirant. Le vif a un œil, des dents & les barbes, crêtes & oreilles d'émail different. Le pâmé eſt d'un ſeul émail. On dit que les *dauphins* ſont *courbez*, quand ils ont la tête & la queuë tournées vers la pointe de l'Écu.

Le fort *Dauphin*, *Arx à Delphino dicta.* Ce fort fut bâti par les François l'an 1643. ſur la côte méridionale de l'Iſle de Madagaſcar.

DAUPHIN. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt un très-beau pourpre ſur un fin blanc. Il eſt fort large, & bien garni de feüilles, rond & bien tranché, ſes fanes larges & fortes. Ses marcottes ne prennent pas bien racine, & pouſſent à dur avant le tems. Ses panaches ſont de piéces emportées. MORIN.

DAUPHIN TRIOMPHANT. Autre tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet fort beau. On dit que le blanc en eſt très-beau, & ſon violet admirable, très-bien tranché & de gros panaches. On vend ſa marcotte à Lille onze florins. MORIN.

DAUPHINE. ſ. f. *Delphina.* Ce mot a trois ſens; car 1°, il ſignifie la femme d'un des anciens Dauphins. Iſabeau de France, fille de Philippe le Long Roi de France, *Dauphine* & femme de Guy XIIe n'en eut point d'enfans. 2°, *Dauphine* ſignifie héritière du Dauphiné, Dame du Dauphiné. Béatrix *Dauphine* de Viennois & ſœur de Gui XIe mort ſans enfans porta le Dauphiné à Hugues IIIe, qu'elle épouſa en 1194. Anne *Dauphine*, fille unique de Gui XIIe, épouſa Humbèrt I. Seigneur de la Tour Du Pin, & lui porta ſes États. 3°, Aujourd'hui la *Dauphine*, Madame la *Dauphine*, eſt la femme du Dauphin fils aîné d'un Roi de France, ou du fils aîné, ou du petit fils aîné d'un Dauphin, ou en un mot de l'héritiér préſomptif de la Couronne. Ainſi non ſeulement Marie, Anne Chriſtiane Victoire de Bavière, femme de Loüis, fils unique de Loüis le Grand; mais encore Adélaïde de Savoye femme de Loüis petit fils de Loüis le Grand, a porté le titre de *Dauphine* ſous le dèrnier régne, après la mort du prémiér Dauphin.

L'objet de vos amours, l'adorable Dauphine,
Sent déja tout l'honneur que le Ciel vous deſtine;
Ses vœux en ſont pour vous des gages aſſûrez,
Des victoires nombreuſes
Que vous remporterez. Mlle DE SCUDERY.

L'Iſle *Dauphine*. Voyez MADAGASCAR.

DAUPHINÉ. ſ. m. Province de France, & l'un des douze Gouvèrnemens Généraux du Royaume. *Delphinatus; Dalfinatus* ſelon Valois. Le Rhône borne le *Dauphiné* au couchant, & le ſépare d'une partie du Lyonnois, & des Cevennes, ou du Vivarais qui en fait partie. La Provence le confine au midi; le Piédmont & une partie de la Savoye au levant; il a encore au nord la Savoye avec la Breſſe. On diviſe cette Province en *Haut*, & en *Bas-Dauphiné*. Le *Bas Dauphiné* s'étend le long du Rhône, & renfèrme le Viennois & le tèrritoire de Valence. Le *Haut Dauphiné* a beaucoup plus d'étenduë, & renfèrme le Baillage de Buis, dit autrement les Baronies, le Diois, le Gréſivaudan qui eſt le Tèrritoire de Grenoble, le Briançonnois, l'Ambrunois, le Gapençois, & le Royanez. Ces païs ſont appellez le *Haut Dauphiné*, parce qu'ils ſont tous dans les Alpes. Les vallées y ſont très-fèrtiles, & les montagnes fourniſſent d'excellens pâturages pour les beſtiaux. Les riviéres qui arrôſent le *Dauphiné* ſont le Rhône & l'Iſère, toutes deux très-rapides. Il y a dans le *Dauphiné* deux Archevêchez, Vienne & Ambrun, & quatre Évêchez, qui ſont Gap, Valence, S. Paul trois Châteaux, & Grenoble, la capitale, où eſt auſſi la Généralité de toute la Province, & Parlement. Les autres villes de *Dauphiné* ſont Montelimar, le Creſt, Die, Romans, S. Marcellin, Briançon & le Buis. Les bourgs & les villages y ſont très-fréquens, même dans les plus hautes montagnes.

Le *Dauphiné* eſt l'ancien païs des Allobroges, des Viennois, des Caturiges, des Ébroduniens, ou Embrunois, des Ségalauniens, des Valentinois, des Vocontiens, des Diois, des Gratianopolitains, des Tricaſtins, des Vapincennois, & des Braunoviens.

Cette Province a eû enſuite ſes Seigneurs particuliérs, d'abord ſous le titre de Comte, dont le prémier fut Guy, ou Guigue, qui vivoit vers l'an 889, & qui laiſſa ce nom de Guy à tous ſes ſucceſſeurs qui portèrent le titre de Comte d'Albon & de Grenoble. Dans la ſuite Berthold de Zeringhen ayant cédé ſes droits ſur la ville de Vienne à Guy VIII. ils prirent le nom de Comtes de Vienne. Quant au nom de Dauphin, on n'en ſçait pas l'origine, ni le tems qu'ils le prirent. Les uns le tirent du Dauphin que Boſon fit peindre dans ſon écu, pour marquer la douceur de ſon gouvernement. D'autres veulent qu'il ait été pris du Château Dauphin, bourg que ces Princes firent bâtir dans le Briançonnois. D'autres l'attribuënt à Gui VII. dit Le Vieux, qui pour faire honneur à Albon, Comte de Vienne, ſurnommé Dauphin, dont il avoit épouſé la fille, voulut que ſes terres fuſſent appellées *Dauphiné*. Le *Dauphiné* paſſa en 1194. de cette famille dans celle de Bourgogne par le mariage de Béatrix Dauphine ſœur de Guy X^{e}, mort ſans enfans, avec Hugues III. Duc de Bourgogne, & enſuite dans celle de la Tour du Pin par le mariage d'Anne Dauphine arrière petite fille de Béatrix & d'Hugues, qui épouſa Humbert I. Seigneur de la Tour du Pin. Guy XIIe leur petit fils n'ayant point laiſſé d'enfans, eut pour ſucceſſeur Humbert II. qui ayant perdu ſon fils aîné à la bataille de Creci, & vû mourir en 1338. le ſecond, qu'il laiſſa tomber d'une fenêtre du palais de Grenoble en badinant avec lui, ſe retira dans le Couvent des Jacobins à Paris, & donna ſes Etats à Philippe de Valois, à la charge que les fils aînez des Rois de France porteroient le nom de Dauphin, & qu'ils écarteleroient de France & de *Dauphiné*, comme ils font. L'Acte de Donation fut paſſé à Romans le 30. Mars 1349. Nicolas Chorier, Avocat au Parlement de *Dauphiné*, a écrit l'hiſtoire de *Dauphiné* en deux volumes *in fol.* imprimez le prémier à Grenoble en *1661*. & le ſecond à Lyon en 1672. & M. le Préſident de Valbonnet d'excellens mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de *Dauphiné*. Ils furent imprimez à Paris en 1711. *in fol.*

DAUPHINÉ D'AUVERGNE. Petite contrée de la Baſſe Auvergne. *Delphinatus Alverniæ.* Elle eſt près de la rivière d'Allier & de la ville d'Iſoire. Le bourg de Vodable en eſt le lieu principal. CHORIER, MATY, CORN.

DAUPHINOIS, OISE. ſ. m. & f. *Delphinas.* La poſtérité des Gaulois qui avoient ſuivi Ségovèſe en Allemagne ravagea la Macédoine, déſola la Grèce, prit & ſacagea la ville & le temple de Delphis; il y avoit dans cette expédition des Allobroges, qui de là revinrent en leur païs, &, ſi l'on en veut croire quelques Auteurs, qui ne ſont fondez que ſur la reſſemblance des noms, ils en rapportèrent le nom de Delphinates, ou *Dauphinois.* Voyez Chorier, hiſt. de Dauphiné L. III. §. 3. p. 127.

DAURADE. Voyez DORADE.

D'AUTANT. adv. Beaucoup, qui eſt en uſage en cette phraſe, Boire *d'autant*; pour dire, à outrance. *Plurimum, immoderate, immodicè.* Il ſe dit auſſi d'une ſomme fixe & certaine. Quand vous me donnerez cette ſomme ſur ce que vous me devez, vous ſerez quitte *d'autant. Hac ſumma, hac debiti parte liberaberis.*

D'AUTANT PLUS, D'AUTANT MIEUX, eſt auſſi adverbe exaggératif. *Eo magis, eo melius, tanto magis, tanto melius.* La vertu eſt *d'autant plus* à eſtimer, qu'elle donne la tranquillité de l'âme en ce monde, outre la recompenſe qu'elle reçoit en l'autre. Je vous aime *d'autant mieux*, que je vois que vous vivez en honnête homme. On péche *d'autant plus* qu'on penſe le moins à Dieu. PASC. Ce ſentiment dans le ſens des Janſéniſtes eſt faux & condamné. L'injuſtice de cet ingrat accuſateur devroit être *d'autant plus* grande, qu'il ne peut avoir aucune connoiſſance de la miſère de ceux qui ſont dans le péché. PORT-R.

DAX.

DAX. ſ. m. Ville de France, dans la Gaſcogne. *Aquæ Auguſtæ, Aquæ Tarbellicæ, Taſta, Datii, Daſcii.* On l'appelle, ou l'on écrit auſſi ACQS, DACQS, & D'ACQS. *Dax* eſt dans le païs d'Auribat, qui fait partie de la Gaſcogne particulière. CORN. *Dax* eſt capitale de la contrée des Landes. Il eſt ſitué ſur l'Adour, que l'on y paſſe ſur un beau pont de pierre. MATY. Il y a à *Dax* Sénéchauſſée, & Evêché, ſuffragant d'Auch. Il y a à *Dax* une fontaine d'eaux très-chaudes, & qui ſentent le ſouffre, Du Cheſne dit qu'elles ſont ſalées. C'eſt de là que lui viennent ſes deux prémiers noms Latins. *Dax* a eû des Seigneurs particuliers, qui prenoient la qualité de Vicomte d'*Aqs*. *Dax* & Bayonne ſont les deux prémiers lieux où les Gaſcons deſcendus des Pyrenées s'établirent. *Du Cheſne, Antiq. des Villes de Fr. P. II. C. 19.* Le même Auteur dit que *Dax* a été nommé la ville des Nobles, parce qu'avant la réduction de la Guyenne, il étoit gouverné par douze Seigneurs & Gentilshommes du païs, leſquels y avoient tous châcun une tour enrichie des qualitez de leur famille. Charles VII. l'unit à la couronne en Septembre 1451.

DAY.

DAY. ſ. m. Nom de celui qui commande à Tunis en Afrique. Il y exerce une autorité preſqu'abſoluë. Le Grand Seigneur y a un Bacha; mais le *Day* eſt au-deſſous de lui, & décide ſouverainement de tout.

DE.

DÉ. ſ. m. Petit cube d'os, ou d'yvoire, marqué de points différens en ſes ſix faces, dont pluſieurs étant jettez, déterminent les chôſes qu'on laiſſe juger au haſard. *Teſſera.* Les Grècs inventèrent les échècs & les *dez* pour ſe déſennuyer au ſiége de Troye. LE GENDRE. Cette queſtion eſt ſi problématique, que je la voudrois décider à trois *dez*. C'eſt ce que les Anciens ont entendu par ce mot *alea judiciorum*, ou *le haſard des jugemens.* On trouve proche de Bade une infinité de pièrres qu'on prendroit pour des *dez*. On ne conçoit pas quelle cauſe peut avoir marqué ſur des pièrres les mêmes chifres avec tant de régularité.

Ce mot vient de *dati*, qu'on a dit par corruption de *dadi*, *à dando*, qui ſe trouve dans les Auteurs. MÉNAGE. Acariſius le dérive *à digitis*, parcequ'on le jouë avec les doigts: d'où vient qu'on a dit auſſi *digitale*, pour dire un *dé à coudre*. D'autres diſent que c'eſt un vieux mot Gaulois, parcequ'en Bas-Breton on appelle encore *dis*, un *cube*, un *dé* à joüer. Du Cange croit qu'il vient du vieux Gaulois *jus de De*, ou de *judicium Dei*, c'eſt-à-dire, le jugement du ſort, du haſard, de la providence; car on diſoit autrefois, *juiſium* pour *judicium*; & les Poëtes ont dit *De* pour *Dieu*, & depuis *Des*, ou *Dies*, d'où on a fait *Deus*, & *Decius*, qui eſt un nom qu'on a donné au *dé*.

DÉ, ſe dit particulièrement de pluſieurs jeux où l'on met ſon argent au haſard du ſort des *dez*: comme, Joüer à trois *dez*, à la rafle, à la chance, à quinquenouë, &c. *Ludere teſſeris, aleæ ſe permittere.*

En ce ſens on appelle *dez pipez*, ou *chargez*, des *dez* où on a mis du plomb, ou du vif-argent en un des côtez, pour les faire arrêter ſur un point plutôt que ſur l'autre. Dans les Académies de Jeu on les appelle des *boutons*. *Teſſeræ adulterinæ.* Tenir le *dé*, c'eſt, Jetter pluſieurs fois de ſuite le *dé*. *Teſſerarum jactus iterare.* Rompre le *dé*, c'eſt, Brouiller le *dé*, avant qu'on ait vû ce qu'il porte. *Perturbare.* Quitter le *dé*, c'eſt, Ne vouloir pas tenir ce qu'un autre veut joüer. *Decedere.*

DÉ, ſe dit figurément en chôſes morales, Tenir le *dé*; pour dire, Se rendre maître d'une converſation, & y vouloir parler toûjours. *Dominari in circulis.*

Oüi Madame à jaſer tient le dé tout le jour. MOL.

Rompre le *dé*, Interrompre quelqu'un, prendre la parole ſur lui, & le contredire. *Interpellare aliquem.* Quitter le *dé*; pour dire, Quitter la partie, ou donner gagné à celui qui diſpute quelque chôſe. *Victum ſe fateri.* Flatter le *dé*; pour dire, Ne pas parler franchement & librement de quelque chôſe. *Ambiguè loqui.* On dit auſſi, Le *dé* en eſt jetté; pour dire, La réſolution en eſt priſe; il en faut tenter le haſard: ce qui répond au proverbe Latin, *Jacta eſt alea.*

COUP ET DEZ. Terme de Triquetrac. Voyez COUP.

DÉ, en termes d'Architecture, eſt un cube de pièrre qu'on met ſous les pieds d'une ſtatuë, & ſur ſon piédeſtal, pour l'élever & la faire paroître davantage. *Truncus.* On le dit auſſi de la partie d'un piédeſtal qui eſt entre ſa bâſe & ſa corniche qu'on appelle le *vif* du piédeſtal, & des petits cubes de pièrre dans leſquels on ſcelle les barreaux, montans des berceaux, & des cabinets de treillage, & les poteaux des angars.

DÉ, ſignifie auſſi un morceau de cuivre, d'argent, ou d'yvoire, avec pluſieurs petites hachûres, ou petits creux, que ceux qui travaillent en linge ou en couture, mettent au bout des doigts pour arrêter le cu de leur aiguille, & leur aider à la pouſſer ſans qu'elle entre dans la chair. *Digitale.*

DÉ DE FER. C'eſt un morceau de fer quarré dont on emplit les cartouches. *Cubus ferreus.*

DE. Article du génitif, qui ſert quelquefois de prépoſition, & ſouvent d'adverbe. Quoiqu'en diſent les Grammairiens *de* n'eſt point article, mais ſimple prépoſition, comme *à*, ſi ce n'eſt peutêtre quand il eſt mis devant un nominatif. Voyez ce que nous avons dit ſur les particules *A* & *AU*. Tome I. p. 3. & 4. & p. 700. Le fils *de* Pierre, *de* Jacques. On dit auſſi, Il eſt né *de* bon lieu, *de* bon père & *de* bonne mère. Je tiens cela *de* lui. Il eſt allé *de* Paris à Lyon. *De* cent ans en cent ans cette Comète reparoît. Cela eſt diſtant *de* cent lieuës. Vous ne me verrez *de* trois mois. Après les noms de nombre, il faut mettre *de*: il y en a eû cent *de* tuez. Cette étoffe a une aûne *de* large. Cette allée a cent toiſes *de* long. On navige *de* jour & *de* nuit. Il eſt mort

de pleureſie. Cela eſt *de* bon or, *de* bonne étoffe. *De* bond & *de* volée. *De* gré à gré. *De* pied fèrme. *D'*aventure. *De* par le Roi. *D'*où venez-vous? Toutes les fois que cette particule *de* eſt un article ou un advèrbe elle ne ſe rend point en Latin par aucune autre particule, mais le nom auquel elle eſt jointe le conſtruit dans les cas differens que demande la Grammaire Latine. Quand *de* eſt une prépoſition elle ſe rend par *de*, *ex*, *e*, *a*, *ab*, & quelquefois même on la ſupprime entièrement. Conſultez la Grammaire.

Cet article *de* veut toûjours être uni immédiatement à ſon nom, ſans qu'il y ait rien d'étranger qui les ſépare. On blâme cette conſtruction: J'ai ſuivi l'avis *de* prèſque *tous* les Juriſconſultes; il falloit que *de* fût attaché à ſon nom *tous*. Remarquez encore qu'au nominatif & à l'accuſatif, *de* ſe met devant l'adjectif plurier au nominatif, au datif & à l'accuſatif. Ce ſont *de* vaillans ſoldats. Ils firent des funérailles à leurs morts, comme à *de* vaillans hommes. Ablanc. Dieu réſèrve *de* précieuſes couronnes pour honorer la vèrtu de ſes ſèrviteurs. Maucroix. Mais au génitif & à l'ablatif, il faut toûjours mettre *des* devant l'adjectif. Vaug. La conſtance & la fèrmeté *des* grands hommes, n'eſt pas tout ce que l'on s'imagine. Je me ſuis arraché *des* cruelles mains de ces barbâres. Il en doit être de même des ſubſtantifs. La conſtance *des* Martyrs a quelque choſe d'admirable. Il s'eſt arraché *des* mains de ſes ennemis.

De, ſe joint aux advèrbes en cette manière, *de* près, *de* peu, *de* beaucoup. Avec cette licence d'imagination il n'eſt pas difficile d'être abondant; mais le jugement & le goût reſſèrre *de* beaucoup ces richeſſes. De la Motte.

De, ſe joint quelquefois à l'article défini, & avec cet article ce *de* marque le nominatif & l'accuſatif. Faut-il que *de la* canaille vous faſſe la loi? *De la* réſolution ſuffit. Il lui manque *de l'*argent. Emprunter *de l'*argent. Avoir *de l'*honneur. Abbé Regn. Quelquefois le même *de* ſans article ſe met avec les nominatifs & les accuſatifs. Donner *de* bon argent. *De* grands Philoſophes tiennent. Id. *De* ſe met auſſi avec le génitif, & en eſt la marque, auſſi bien que de l'ablatif. Un grain *de* blé. Avoir beſoin *d'*argent. Agir *de* tête. Id. Ces remarques ne ſont vrayes qu'autant qu'on ſuit les notions établies par les Grammairiens Grècs & Latins; & qu'on les applique à la langue Françoiſe, & quand on dit que *de* ſe met avec l'ablatif, il eſt alors prépoſition, & répond aux prépoſitions Latines *a*, *ex*, *e*, *de*, & eſt formé de la dernière.

De, ſuivi d'un infinitif ſe met pour *que* avec un ſubjonctif; par exemple, il m'a dit *de faire*, pour il m'a dit *que je fiſſe*. Le P. Bouhours appelle cette façon de parler un gaſconiſme qui eſt en uſage dans la convèrſation; mais il dit qu'il ne voudroit pas l'employer en écrivant.

De, étant après les titres *de* Monſeigneur & Monſieur, comme Monſieur *de* Châtillon, *de* Luxembourg &c. ſe retranche lorſqu'on retranche le titre de Monſeigneur, ou de Monſieur; par éxemple, Châtillon, Luxembourg &c. La Ferté Senetèrre accompagné de Ruvigny & de Piennes ſes Maréchaux de Camp, étoit parti de Bèthune avec toutes ſes troupes. Sarasin. L'univèrſalité jointe à l'eminence des vèrtus guèrrières, étoit le caractère de l'invincible Condé. P. Bourd. Ce fut alors pour la première fois que l'on vit Luxembourg reculer les armes à la main devant le Prince d'Orange; mais à la honte du Prince même. P. de la Ruë. On conſèrve néanmoins ce *de* devant les noms qui ne ſont que d'une ſyllabe, comme *de* Thou; ou qui ſont de deux avec un *e* muet à la fin, comme, *de* Vardes, *de* Ranes; ou qui commencent par une voyelle, comme *d'*Etouteville, *d'*Uſez: on diſoit Stoup, & Lée, &c. ſans l'article *de*, ſoit avec le titre de Monſieur, ſoit ſans ce titre.

De, ſe met encore après le mot de rivière devant les noms propres de rivière qui ſont du genre feminin, la rivière de Seine, *de* Loire, *de* Somme, *de* Garonne, &c. Et après le mot de montagne devant le nom propre des montagnes. Montagne *de* Tarare. Voyez la Grammaire du P. Buffiér.

De ce que. Conjonction cauſative dont ſe ſèrt ordinairement M. Deſcartes. *Ex eo quod &c.* *De ce que* nous voyons un tel effet, il s'enſuit, &c. Il me hait davantage *de ce qu'*il m'avoit témoigné de la haine inutilement. Bussi Rab.

De, entre auſſi dans la compoſition de pluſieurs mots, tant noms, que vèrbes, advèrbes, dont il change la ſignification, comme on vèrra à leur ordre. Il emporte d'ordinaire la deſtruction, ou le contraire de ce que ſignifie le vèrbe, ou le mot ſimple, comme *démeubler*, *dénouer*, &c. quelquefois il donne plus d'étenduë, ou plus de force à la ſignification du mot, comme *démontrer*, *dévorer*, &c.

De moy, eſt une tranſition, dont Malhèrbe & autres Poëtes plus Anciens ſe ſont ſèrvis. On dit maintenant *pour moy*. *Equidem, ego vero, ad me vero quod attinet.*

De moy, *que les reſpects obligent au ſilence,*
J'ai beau me contrefaire, & beau diſſimuler,
Les douceurs où je nage, ont une violence
Qui ne ſe peut celer. Malhèrbe.

De par, prépoſition compoſée de la prépoſition *de*, & de la prépoſition *par*. Elle ſignifie par Ordre, par Autorité. *De par* le Roi je vous arrête, dit un Officiér de Juſtice en arrêtant un homme. Les Marchands de Tabac mettent à leur enſeigne, *De par* le Roi vente & diſtribution du Tabac. On s'en ſèrt auſſi en ſtyle burleſque, pour éxprimer un jurement, un ſèrment.

J'avois juré quelque chèr qu'il m'en coûte,
De par *le chef de Monſieur Saint Martin,*
Que pour guérir les douleurs de ma goutte
Je ne boirois dès meshuy plus de vin.
Nouv. choix de vèrs.

DEA.

DÉALBATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. *Dealbatio.* Changement de couleur noîre en couleur blanche, qui arrive par la force du feu à la matière de la pièrre philoſophale.

DÉALE. ſ. m. Château d'Anglètèrre. *Deala.* Il eſt ſur la côte de Kent, entre les châteaux de Saudowne, & de Walmèr, ſur une grande plage que les Anglois appellent les Dunes, & que ces châteaux défendent. Pluſieurs croyent que *Déale* eſt l'endroit où Céſar aborda.

DEB.

DÉBACLAGE. ſ. m. Action de débâcler, Travail, peine de ceux qui débâclent. *Subductio navium, ſubducendorum navium labor.* Les Débâcleurs ne doivent rien prendre des Marchands pour le *débâclage. Ordonn. de la ville. C.* 4.

DÉBACLE. ſ. f. Action par laquelle on débarraſſe les ports, & on en retire les vaiſſeaux vuides, pour approcher du rivage ceux qui ſont chargez. *Subductio vacuarum navium ad onerarias excipiendas.* Il y a un jour précis ou ordonné pour faire la *débâcle*.

Débacle, ſe dit auſſi par extenſion, de la rupture des glaces qui ſe fait tout-à-coup, lorſque les rivières ont été priſes longtems. *Concretorum glacie fluminum repentina ſolutio.* La *débâcle* fait ſouvent un grand déſordre. La *débâcle* d'une telle année a emporté pluſieurs ponts & moulins.

DÉBACLER. v. act. Débarraſſer les ports. *Portus ſolvere vacuis navibus.*

Débacler, ſe dit abſolument des rivières dont les glaces viennent à ſe rompre tout-à-coup. *Solvi.* Cette nuit la rivière a *débâclé*, & a cauſé bien du déſordre.

Débacler, ſignifie auſſi, Ôter les barres des portes & fenêtres des maiſons qui étoient fèrmées, & les ouvrir. *Reſerare feneſtras & oſtia alicujus domus.* On a *débâclé* cette maiſon pour l'airier, il y avoit longtems qu'elle étoit fèrmée & bâclée.

Débacler, ſe dit auſſi de pluſieurs pèrſonnes ou Marchands qui déménagent, qui ôtent leurs meubles & leurs marchandiſes en même tems. *Abſcedere, excedere.* Le tèrme de la Foire eſt expiré aujourd'hui, tous les Marchands *débâclent*. La crainte des eaux fait que tout le monde *débâcle* ſur le Pont au Change.

DÉBACLEUR. ſ. m. Officiér de ville qui commande ſur le port quand il faut débâcler, pour faire ſortir les vaiſſeaux vuides qui ſont ſur le rivage, & en faire approcher les autres qui en ſont plus éloignez. *Præfectus ſubductioni vacuarum navium.* Les Ordonnances de la ville, Chap. 4. portent les réglemens ſur la charge des *Débâcleurs*, & entre autres, qu'ils ne doivent rien prendre des Marchands pour le débâclage.

DEBADINER. v. neut. Tèrme de jeu d'Impériale. C'eſt démarquer les points qu'on avoit amaſſez, quand celui contre qui on jouë a une Impériale en main, ou qu'il en acheve une avec ſes points, car alors l'autre eſt obligé de *débadiner*, c'eſt-à-dire, de démarquer ſes points.

DÉBAGOULER. v. act. Vomir, dégueuler. *Vomere, evomere.* Ce mot n'eſt plus en uſage que parmi le peuple, où on le dit plus ſouvent au figuré; & il ſignifie alors, Dire indiſcrétement tout ce qu'on ſçait. *Deblaterare.* On a confronté à ce criminel ſon complice, qui a tout *débagoulé*, qui a dit tout le ſecrèt de l'affaire. *Débagouler* des rapſodies. Ablanc.

DÉBAGOULEUR. ſ. m. Qui débagoule. Pomey. *Blatero.*

DÉBALLER, ou *Déſemballer*. v. act. Ouvrir, défaire une balle. *Strictas mercium ſarcinas ſolvere, reſolvere.* Il faut *déballer* les marchandiſes aux Doüanes.

Déballer, ſignifie auſſi, Quitter une Foire ou un marché, & remettre ſes marchandiſes en balle. Quand la franchiſe d'une Foire eſt finie, il faut *déballer*.

DÉBALLÉ,

DÉBALLÉ, ÉE. part. *Solutus.*

DÉBANDADE. ſ. f. Qui ne ſe dit plus qu'advèrbialement en ces phrâſes, Aller à la *débandade*; vivre à la *débandade*, c'eſt-à-dire, à la manière des ſoldats qui ſe débandent, qui vivent en libèrtinage, & ſans diſcipline. *Diſſolutè, inordinate, incompoſitè.*

DÉBANDEMENT. ſ. m. L'action de débander. *Relaxatio, remiſſio.* POMEY.

DÉBANDER. v. act. Ôter la bande d'une playe, le bandeau de deſſus les yeux. *Vulnus obligatum ſolvere.* Le bras de cet homme qui a été ſaigné s'eſt *débandé*. *Débander* un Colinmaillard. Pour *débander* la partie, il faut que le Chirûrgien la mette dans la même ſituation qu'elle étoit quand il l'a bandée. DIONIS.

DÉBANDER, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont reſſort, lorſqu'on les laiſſe en libèrté, & qu'elles ſe détendent. *Débander* un arc, un piſtolet. *Arcum remittere.*

DÉBANDER, ſe dit auſſi de la ceſſation de l'érection naturelle, dont les Matrones faiſoient autrefois rapport devant le Juge d'Égliſe. *Remittere.*

DÉBANDER, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit des ſoldats, & ſignifie, Quitter le gros des troupes, ſe ſéparer. *A ſignis diſcedere, à caſtris dilabi, deficere.* Le manque de vivres a fait *débander* l'Armée. Une partie de ſon infanterie s'étoit *débandée* à pourſuivre les fuyards.

On dit auſſi ſe *débander* l'eſprit, pour dire, Se relâcher l'eſprit. *Animum relaxare.* L'eſprit ne peut être dans une contention pèrpétuelle, il a beſoin de ſe *débander* de tems en tems.

DÉBANDER, ſe dit auſſi figurément de la gelée & du froid, quand il ſe radoucit. Le tems s'eſt *débandé* depuis le matin. *Remiſit frigus.*

DÉBANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Remiſſus, ſolutus.*

DÉBAPTISER. v. act. Pèrdre la grâce du Baptême, y renoncer. *Acceptam per baptiſmum gratiam abdicare, abjurare.* Il ne ſe dit qu'en cette phrâſe odieuſe, Je veux être *débaptiſé*, je me ferois *débaptiſer*, plûtôt que de faire une telle affaire. Molière s'en eſt ſèrvi dans un autre ſens, pour ſignifier, Changer de nom, quand il dit dans ſon École des femmes,

> *Qui Diable vous a fait auſſi vous aviſer,*
> *A quarante & deux ans de vous* débaptiſer?

Mutare nomen.

DÉBARASSER, ou *Déſembaraſſer*. v. act. Ôter l'embaras, tirer d'un embaras; délivrer de quelque chôſe qui embaraſſe, qui incommode, qui eſt inutile. *Expedire ſe ab aliqua re, aliquem expedire.* Se *débaraſſer* des caroſſes. Cette forêt eſt ſi épaiſſe, qu'on a de la peine à s'en *déſembaraſſer*. On ne peut ſe *débaraſſer*, ſe défaire de cet importun. Je l'ai *débaraſſé* d'un fâcheux qui le chagrinoit fort. Je n'ai point encore *débaraſſé* mon cabinet. Il les a chargez à grand coups d'épée, après s'être *débaraſſé* de leurs mains. SCAR. Elle ſe *débaraſſa* de ſa compagnie le plûtôt qu'elle pût.

> *Veux-tu qu'à retenir chaque point ſoit facile :*
> *De ce fatras de mots va te* débaraſſer,
> *Et pour t'exprimer juſte, apprens à bien penſer.* VILL.

DÉBARASSER, ſe dit figurément en chôſes morales. Il faut ſe mettre en retraite pour ſe *débaraſſer* des intrigues du monde, & vaquer à la contemplation. Il s'eſt *débaraſſé* l'eſprit de toutes affaires. Je préfère une cèrtaine ſimplicité qui *débaraſſe* la Religion d'un dehors faſtueux, & d'une pompe étudiée. S. ÉVR.

DÉBARASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Expeditus.*

DÉBARBOUILLER. v. act. Ôter la ſaleté, la craſſe, qui gâtoit le viſage, ou les mains. *Maculas abſtergere, eluere, detergere.* Cette femme paſſe la moitié du jour à ſa toilette à ſe parer & à ſe *débarbouiller*. *Débarbouillez* cet enfant.

DÉBARBOUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deterſus.*

DÉBARCADOUR. ſ. m. Lieu propre à débarquer ce qui eſt dans un vaiſſeau. *Locus exſcenſioni commodus, idoneus.*

DÉBARDAGE. ſ. m. Tèrme de Marchand de bois. Action par laquelle on décharge un bateau de bois. *Lignorum in terram expoſitio.* Les Marchands de bois, de fagots & de cotrèts, doivent payer le *débardage*, & livrer le bois à tèrre.

DÉBARDER. v. act. Tèrme de Marchand de bois. Décharger un bateau de bois, & l'apporter ſur le rivage pour l'empiler, ou pour le tranſporter; ce qui ſe faiſoit autrefois avec un bard, & qu'on fait maintenant ſur des crochèts. *Ligna in terram exponere.*

DÉBARDEUR. ſ. m. Celui qui décharge les bateaux de bois. *Bajulus.* Ce ſont les Marchands qui payent les *Débardeurs*. Par une Ordonnance du Magiſtrat de police du 30 Mars 1635. il eſt défendu à tous Courtiers, *Débardeurs*, Trieurs de foin, leurs femmes, enfans, & ſèrviteurs, & à toutes autres pèrſonnes, de s'entremettre de vendre le foin pour les Marchands, à peine de cent livres pariſis d'amende. *De La Mare, Tr. de Pol. L. I. T. VIII. C. 3. p. 124.*

DÉBARQUEMENT. ſ. m. Sortie du vaiſſeau, deſcente. *Exſcenſio.* Les ennemis retranchez ſur le rivage nous attendoient au *débarquement*.

DÉBARQUER. v. act. Mettre hors du vaiſſeau. *Copias in terram exponere, exſcenſionem facere.* On a *débarqué* les malades en un tel port. Ce Marchand a fait *débarquer* toutes ſes marchandiſes.

Ce vèrbe eſt auſſi neutre, & ſe met ſans régime. On *débarque* en tel lieu. Nous *débarquâmes* à Breſt.

DÉBARQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *De navi egreſſus, emiſſus.*

DÉBARRER. v. act. Ôter les barres d'une porte, d'une fenêtre. *Obices, repagula revellere.* Prononcez *débârer.*

DÉBARRÉ, ÉE. part. & adj. *Obex revulſus.*

On dit d'une épinette, d'un luth, ou autre inſtrument de Muſique, qu'il eſt *débârré*, quand ont a ôté ce qui en ſoutient la tâble.

DÉBASTER. v. act. Ôter le bât d'un mulèt, d'un cheval, d'un âne. *Clitellas demere, eximere mulo, equo, aſino.*

DÉBASTÉ, ÉE. part. & adj. *Clitellis expeditus, ſolutus.*

On dit provèrbialement d'un homme dangereux pour les femmes, que c'eſt un vrai âne *débâté*.

DÉBAT. ſ. m. Conteſtation en matière civile. *Contentio, controverſia, concertatio.* Quand on a quelque *débat*, il faut tâcher de le vuider à l'amiable. Les voiſins qui aiment à chicaner ſont ſouvent en *débats*, en conteſtation. Après pluſieurs *débats* & conteſtations, on demeura d'accord de la paix.

> *Solennitez & loix n'empêchent pas,*
> *Qu'avec l'Hymen Amour n'ait des* débats. LA FONT.

Débat vient de *batre*, & de la prépoſition *de*. On trouve *debatum* dans des Actes du commencement du XVe ſiécle. Voyez *Acta Sanct. Jun. T. V. p. 348. B.*

DÉBATS, en tèrmes de Palais, ſont des écritures qu'on fournit ſur chaque conteſtation qu'on fait ſur les articles d'un compte. *Exaratæ ſcripto partis utriuſque contentiones.* On a appointé les parties à fournir de *débats* & de ſoutenemens.

DÉBAT DE TENURE. C'eſt un mandement d'un Juge Royal pour faire convenir deux Seigneurs qui diſputent la tenure d'un même héritage.

On dit en provèrbe, Entre eux le *débat*; pour dire, qu'on ne prend point d'intérêt aux affaires d'autrui.

DÉBATTRE. v. act. *Je débas, je débattis, j'ai débattu, je débattrai, que je débatte, que je débatiſſe.* Conteſter, plaider. *Contendere, concertare, agitare.* *Débattre* un compte, un teſtament, une ſucceſſion. Cette queſtion a été long-tems *débattue* dans l'Égliſe.

SE DÉBATTRE, ſe dit des violentes agitations du corps. *Vehementer jactari, agitari.* Ce priſonniér s'eſt bien *débattu* entre les mains des Sèrgens. Un ſaumon pris dans les filèts les rompt ſouvent en ſe *débattant*. Il n'a fait que ſe *débattre*, & roidir les jambes. ABLANC.

DÉBATTRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Diſputare acriter, agitare rem aliquam.* Les Philoſophes ſe *débattent* ſouvent ſur pluſieurs queſtions vaines, & impoſſibles à décider. Ces Orateurs qui s'emportent, & ſe *débattent* mal-à propos devant les gens qui ne ſont point émûs, ſe rendent ridicules, & inſupportables. BOIL.

On dit provèrbialement, Se *débattre* de la chappe à l'Évêque, pour dire, Conteſter ſur des chôſes qui ne nous regardent point, d'où il ne nons vient aucun profit. Voyez CHAPPE. On dit auſſi, Il ſe *débat* comme un Procureur qui ſe meurt, qui a peur d'être damné.

DÉBAUCHER. Voyez DESBAUCHER.

DEBBASETH, ou DABBASETH. ſ. f. En Hébreu *Debbaſcheth.* Lieu de la Tribu de Zabulon. Adrichomius, & d'autres après lui, diſent que c'étoit une ville, qu'ils placent proche de la mèr. S. Jerôme l'appelle Dabbath. Joſué en parle XIX. 11. Les Septante la nomment Batharaba.

DÉBENTUR. ſ. m. Mot Latin qu'on a franciſé. C'eſt la quittance que châque Officiér des Cours Souveraines donne au Roi, lorſqu'il reçoit les gages que Sa Majeſté lui donne. *Apocha.* Cette quittance s'appelle *debentur*, parce qu'elle commence par ces mots *debentur mihi* &c.

DEBERA, & ſelon l'Hébreu DEBIRA. Ville de la Tribu de Juda, au Nord, proche des confins de la Tribu de Benjamin. Il en eſt fait mention Joſ. XV. 7. Quelques uns la confondent mal-

mal-à-propos avec Dabir, à l'exemple de Wolfgang de Viſſembourg, & en font une ville Levitique. Elle étoit entre la vallée d'Achor au nord, & le rochér de Bohen au midi.

DÉBET. ſ. m. Tèrme de Pratique, qui ſe dit de ce qui ſe trouve dû par un comptable après l'arrêté de ſon compte. *Summa qua obligari quiſpiam convincitur expenſis ejuſdem rationibus.* Beaucoup de parties ſaiſies demeurent en *débet* de quittance. Un *débet* de clair, ou d'une ſomme liquide. Pluſieurs Tréſoriérs payent leurs charge en *débets*, qu'ils s'obligent à payer à l'acquit de leur prédéceſſeur. On fait la rechèrche des *débets* des comptables. On le dit auſſi des parties données à crédit qui ſont ſur les livres des Marchands.

DÉBIFFER. v. act. Gâter, mettre en déſordre. *Stomachum diſſolvere.* La débauche continuelle l'a tellement *débiffé*, qu'il ne s'en ſçauroit remettre, il a l'eſtomac tout *débiffé*.

DÉBIFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Stomachus diſſolutus.*

DÉBILE. adj. m. & f. Foible, ſans forces, languiſſant. *Debilis, imbecillus.* On a les jambes *débiles* après de longues maladies. Un eſtomac *débile* doit obſèrver un grand régime. Un arbriſſeau *débile*. BOIL.

DÉBILE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Un eſprit *débile* eſt celui qui eſt foible, ſimple, avec peu de connoiſſance & de fermeté. Une mémoire *débile*, qui ne retient pas facilement. Une imagination *débile*, qui ſe forme pluſieurs viſions & chimères vaines qui l'épouvantent.

DÉBILEMENT. adv. D'une manière débile. *Debiliter.* Ce convaleſcent marche encore fort *débilement*.

DÉBILITATION. ſ. f. Action par laquelle on devient foible. *Debilitatio.* Il ſe fait une inſenſible *débilitation* du corps & de l'eſprit à meſure que l'on vieillit.

DÉBILITÉ. ſ. f. Foibleſſe. *Debilitas.* *Débilité* de vuë. *Débilité* de jambes, d'eſtomac, & au figuré, *Débilité* d'eſprit, pour dire, imbécillité.

DÉBILITER. v. act. Rendre foible, affoiblir. *Debilitare.* Le trop de lecture *débilite* la vuë. Les bains, le vin, *débilitent* les nèrfs. Les trop fréquentes ſaignées *débilitent* un malade. Il croyoit qu'un ſouvenir ſi funeſte *débiliteroit* le courage des ſoldats. ABLANC. *Affoiblir* eſt bien plus uſité que *débiliter*. *Débiliter* eſt plus un tèrme de Médecine que de l'uſage ordinaire. Les prunes *débilitent* & relâchent beaucoup. LEMERY. Il y a lieu de conjecturer que les ſèls acides ſont unis à des particules tèrreſtres propres à abſorber les humiditez ſupèrfluës qui relâchoient & qui *débilitoient* les fibres des parties. ID.

DÉBILLER. v. act. Détacher les chevaux qui tirent les bateaux ſur les rivières. *Diſſolvere.* Il y a pluſieurs ponts à paſſer en cette navigation, il faut *débiller* à tout moment.

DEBIR. Voyez DABIR.

DÉBIT. ſ. m. Vente facile & fréquente d'une marchandiſe. *Facilis mercium venditio, diſtractio.* C'eſt un grand *débit* qui enrichit les Marchands. Le bon marché facilite le *débit*. La nouveauté d'une étoffe lui donne un grand *débit*. Les nouvelles ſont d'un grand *débit* dans les Provinces. Les livres de bagatelles ſont d'un plus prompt *débit* que les livres ſérieux.

DÉBIT, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. C'eſt un homme qui parle bien, il a un beau *débit*. *Expedite loqui, oratio facilis, expedita.*

DÉBITER. v. act. Vendre promptement & facilement ſa marchandiſe. *Vendere, diſtribuere.* On *débite* plus en un jour de Foire, qu'on ne fait à la boutique en un mois. Quelquefois *débiter* ſe prend dans une ſignification plus particulière, & ſignifie *vendre en détail*.

Ce mot vient de *débet*, car la prémière ſignification de *débiter* étoit de vendre à crédit, ce qui eſt le vrai moyen de faciliter une vente.

DÉBITÉR, ſignifie auſſi, Exploiter le bois dans une forêt; c'eſt-à-dire, Faire du bois d'ouvrage, de fente, de latte, tant quarrée que volice, échalas, mèrrein à futailles, contrelattes, planches, membrures, chevrons, poteaux, ſolives, battans, limons d'eſcaliérs, gouttières, rais, cordes, cotrèts, fagots & charbon. *Lignum varios in uſus deſcribere, ſcindere, diſſecare.*

DÉBITER, chez les Artiſans, ſignifie auſſi, Scier de la pièrre pour faire des dales, ou du carreau. Coupper, refendre, & marquer le bois ſuivant les longueurs & largeurs qu'il doit avoir. *Lapides varios in uſus ſerra deſecare.* Une ſcie à *débiter*.

On dit figurément, qu'un homme *débite* bien; pour dire, qu'il dit bien ce qu'il dit, qu'il récite, qu'il parle agréablement, & avec facilité; qu'il a un grand nombre de contes, & d'hiſtoires. *Facile, commodè, concinnè, eleganter loqui*; qu'il *débite* des nouvelles, *narrare res novas*; pour dire, qu'il les apprend, qu'il les publie. *Débiter* des véritez. *Vera loqui.* *Débiter* des menſonges. *Fabulas, nugas vendere.* *Débiter* de beaux ſentimens. Les Philoſophes les plus réſolus ne ſont que des charlatans, qui avalent le poiſon un peu de meilleure grace que les autres, afin de mieux *débiter* leurs drogues. S. ÉVR.

> *Mes vèrs paroiſſent ſi mauvais,*
> *Paul, de l'air dont tu les* débites,
> *Qu'il ſemble, quand tu les récites*
> *Que ce ſoit toi qui les a faits.*

Voyez Ménage, T. II. p. 178.

DÉBITEUR. ſ. m. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, C'eſt un *débiteur* de nouvelles, celui qui a de coutume de dire, de débiter des nouvelles. *Rerum novarum narrator, nugivendus.*

DÉBITEUR. ſ. m. DÉBITRICE. ſ. f. Homme, femme qui doit. *Debitor, fœmina aliquo nomine obligata.* Un *débiteur* doit ſatisfaire autant qu'il peut ſes créanciérs. Vous m'êtes venu voir, vous m'avez obligé en cent rencontres, je ſuis vôtre *débiteur* en toutes manières.

DÉBITIS. ſ. m. Tèrme de Chancellerie. C'eſt un mandement général, ou compulſoire obtenu à la Chancellerie Royale pour contraindre les débiteurs par ſaiſie, vente & exploitation de leurs biens, à payer ce qu'ils doivent à l'impétrant ſelon qu'ils y ſont obligez. On ſe ſèrvoit de ces lettres, quand l'obligation étoit paſſée par d'autres Notaires que de Cour Laye, parceque c'étoit un inſtrument qui ne portoit point d'éxécution ni d'hypothéque; & quand il y avoit appel interjetté de telles éxécutions, il reſſortiſſoit à la Cour du Parlement, & non pardevant le Juge Royal. Ces lettres ſont maintenant preſque hors d'uſage, parcequ'il eſt râre que les Juges refuſent leur pèrmiſſion pour faire éxécuter les contraintes. Les lettres de *débitis* ont le même effet dans l'étenduë d'un Parlement, que les lettres de *pareatis* hors l'étenduë d'un Parlement. L'Auteur du petit Gloſſaire ſur les arrêts de Jean le Coq, dit, que les lettres de *débitis* ſont celles qu'on appelle aujourd'hui lettres de *committimus*, DEBITIS, *litterarum genus, quæ hodie vocantur*, lettres de *committimus*. Le même Auteur donne une formule des lettres de *débitis*.

DÉBLAER, ou DÉBLAVER. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſignifie couper les blez. *Metere, ſegetes reſecare.* Mes pères mourut ſaiſis & vêtus, tenant & prenant blaans & *deblaans*, & les biens dépouillans. ÉTABLISS. DE FRANCE. Voyez DÉBLAYER.

DÉBLATHA, ou DIBLA, ou DÉBLATHAIM, ou DIBLATHAIM, & DIBLAIM. Nom d'une petite région de l'Arabie Déſerte, & qui faiſoit la partie ſeptentrionale de la Tèrre de Moab, ou des Moabites; elle touchoit à la Tribu de Ruben. Il y avoit dans cette petite contrée un lieu nommé *Beth-Deblathaim*, c'eſt-à-dire, *Maiſon de Déblathaim*, que quelques-uns croyent avoir été une ville, d'autres le nient. Voyez Ezech. VI. 4. Jérém. XLVIII. 22.

DÉBLAY. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſignifie, Dégagement, défaite d'une pèrſonne, ou d'une chôſe qui importune, qui eſt à charge. *Expedire ſe feliciter ab aliquo.* C'eſt un beau *déblay*.

DÉBLAY, c'eſt auſſi le tranſport des tèrres qu'on eſt obligé de remuer pour la conſtruction des murailles de revêtement d'un rempart, ou d'une tèrraſſe. *Terrarum deportatio, exportatio.*

DÉBLAYER. v. act. Défaire d'un importun, d'une chôſe qui eſt onéreuſe, incommode. *Expedire ſe ab aliquo, ab aliqua re.* Ce Marchand forain m'a *déblayé* de cette méchante marchandiſe, de ce garde-boutique. Ce mot eſt bas. Il s'eſt dit originairement des Marchands de blé qui s'étoient défaits du blé qui occupoit & embarraſſoit leurs greniérs: & on a dit autrefois *déblayer* au propre, pour ſignifier *moiſſonner* un champ, en couper & ôter le blé; *Metere*, comme on a dit *emblaver* & *ablayer* une tèrre; pour dire, l'enſemencer en blé, & *ablais*; pour dire, le blé pendant par les racines, comme on voit en pluſieurs Coutumes, qui diſent auſſi *bléer*, ou *débléer*.

Ce mot vient de *bladare*, ou de *bladiare*, qu'on a dit en la baſſe Latinité, pour ſignifier, *moiſſonner des blez*.

DÉBOESTEMENT. ſ. m. Il ſe dit d'un os qui eſt hors de ſa place. C'eſt la même chôſe que diſlocation. *Oſſis de ſede ſua depulſio.*

DÉBOESTER. v. act. Diſloquer un os, le faire ſortir de ſa boête naturelle. *Os ſede ſua movere.*

DÉBOËSTER, ſe dit auſſi des piéces de bois aſſemblées, qui ſont ſorties de leurs mortoiſes. *Compagem aliquam, coagmentum diſſolvere.* Cette bordure de tableau eſt *déboetée*.

DÉBOËSTÉ, ÉE. part. & adj. *Os motum ſede ſua.*

DÉBOIRE. ſ. m. Mauvais goût qui reſte en la bouche après avoir beu quelque liqueur corrompuë ou déſagréable. *Ingratus ſapor.* Il ſe dit auſſi de la qualité ou de la ſaveur même qui cauſe ce mauvais goût. Ce vin a un *déboire* afreux. BOIL.

DÉBOIRE, ſe dit figurément en Morale, du déplaiſir, des chagrins qui reſtent après qu'une affaire a eû un mauvais ſuccès,

ou

ou après qu'on a reçu quelques mauvais traittemens. *Moleſtia.* Les Courtiſans ſont ſouvent ſujèts à avoir de fâcheux *déboires* à eſſuyer. C'eſt un furieux *déboire* que de ſe voir préferer à un fat inſolent. S. É v r.

DÉBONDER. v. act. & n. Lâcher, ou ôter la bonde d'un étang. *Sublato objectaculo aquam emittere.* Quand on veut pêcher un étang, il faut le *débonder* & lâcher la bonde, afin de le mettre en cours, & de laiſſer écouler les eaux. Avec le pronom pèrſonnel, il ſe dit en parlant des eaux qui s'épandent avec violence par les ouvèrtures qu'elles trouvent. *Effluere, diffluere, effundi.* Cette chauſſée eſt rompuë, les eaux ſe *débondent* dans les prairies. Quand les écluſes & les digues de Hollande ſont rompuës, la mèr ſe *débonde* dans les campagnes.

Déb o n d e r, ſe dit auſſi des humeurs qui ſont dans le corps. *Effluere, effundi, diffundi.* Quand la bile ſe *débonde*, elle fait de grands ravages. Quand le ventre ſe *débonde* & ſe décharge, le corps en eſt fort ſoulagé. Ses yeux ſe *débondèrent* en larmes. On dit auſſi, que le peuple ſe *débonde*, quand il ſort en foule & en confuſion hors de la ville, ou en quelques autres lieux.

Déb o n d e r, ſe dit figurément en chôſes morales. Sa colere s'eſt *débondée* en injures, en invectives. *In maledicta, convicia erumpere.* Un Poëte réüſſit bien, quand ſa veine & ſa vèrve ſe *débondent.* Après s'être tû longtems, enfin il ſe *débonda* & ſe déchargea le cœur.

DÉBONDOnNEMENT. ſubſt. m. L'action de débondonner. P o m e y. *Solutio, operculi detractio.*

DÉBONDOnNER. v. act. Ôter le bondon. *Suum dolio operculum detrahere.* On a trop tôt bondonné ces muids, il les faut *débondonner*, les laiſſer *débondonnez* durant quelque tems.

DEBOnNAIRE. adj. m. & f. Doux, gracieux, clement. *Mitis, lenis, humanus.* Loüis *le Debonnaire*, ou le Pieux, Roi de France, étoit fils de Charlemagne. M. Châtelain dans ſon Martyrologe, dit auſſi Antonin le *Debonnaire.* Nos Antiquaires diſent Antonin Pie. Le même Auteur avec Baillet, dit, S. Sulpice le *Debonnaire*; d'autres diſent le Pieux.

Saint Loüis étoit un Prince *debonnaire.* Un homme *debonnaire* eſt un homme facile, foible, & bon juſqu'à l'éxcès. M. E s p. Il n'eſt plus guères en uſage en bonne part, ſuivant ce qu'a dit Balſac: Ils ont nommé le *debonnaire*, celui qu'ils n'ont oſé nommer le ſot. En parlant de cette vèrtu, que J e s u s-C h r i s t a canoniſée, & qui va à ſouffrir & à pardonner les plus grands outrages, on peut dire, Les vrais Chrétiens ſont *debonnaires.* Hors de là je ne voudrois pas m'en ſèrvir; & aujourd'hui un viſage *debonnaire* ſignifie, une phyſionomie niaiſe. Du tems de Montagne il ſignifioit quelque chôſe de doux & d'humain. Il y a, dit-il, quelque art à diſtinguer les viſages *debonnaires*, d'avec les niais. B o u h. Quand on appelle quelqu'un *debonnaire*, on ne ſçait ſi c'eſt pour le loüer, ou pour le blâmer. M. E s p. La molleſſe des pèrſonnes *debonnaires* fait leur debonnaireté. I d.

Paſquier après Henri Étienne dit que ce mot eſt compôſé de ces trois mots, *de bon aire.* Mais Ménage, à cauſe que cette ſignification eſt trop éloignée, tient qu'il vient de *bonus* & *bonarius.*

DEBOnNAIREMENT. adv. D'une manière debonnaire. *Benignè, clementer.* Un victorieux eſt bien loüable, lorſqu'il traitte ſes ennemis *debonnairement*, qu'il leur pardonne.

DEBOnNAIRETÉ. ſ. f. Qualité de celui qui eſt d'humeur debonnaire. *Clementia, manſuetudo, benignitas.* La *debonnaireté* ſied bien à un Prince. Il vaut mieux dire la douceur, ou la clémence, que la *debonnaireté*; car lorſque la *debonnaireté* n'eſt pas une vèrtu du Chriſtianiſme, elle ſe prend d'ordinaire pour un manque de vigueur, & de courage. B o u h. Dans le monde on ſe moque de la *debonnaireté*, & de la ſotte patience de ceux qui ſe laiſſent opprimer ſans réſiſtance. S. É v r. La *debonnaireté* a quelque chôſe de vil & de mépriſable. M. E s p. L'amour eſt *debonnaire.* B e n s.

DEBORD. ſ. m. Ce qui ſèrt ou qui paſſe au delà du bord. *Projectura, eminentia.* On le dit en tèrmes de monnoyes de cette ſaillie qui eſt hors les bords des flans des monnoyes, qui eſt au delà du cordon de la légende.

Déb o r d. Ce mot ſe dit auſſi par les Médecins pour, Débordement. *Profuſior humorum cerebrum inundantium effluentia. Débord* de cèrveau. *Débord* de bile. D a n e t.

DÉBORDEMENT. ſ. m. Inondation des rivières qui ſortent hors de leur lit. *Inundatio, exundatio, alluvies.* Les Anciens ſe ſont vainement tourmentez à trouver les cauſes du *débordement* du Nil, quoi qu'il fût aiſé de les trouver, comme on a fait depuis.

Déb o r d e m e n t, ſignifie encore une irruption, une inondation de peuples qui viennent avec des armées nombreuſes ravager les Provinces. *Irruptio.* L'Empire Romain n'a pû ſoutenir le *débordement* des nations du Nord, des Gots, des Vandales, &c.

Déb o r d e m e n t, ſe dit auſſi figurément pour, Épanchement, effuſſion. *Effuſio, effluentia.* Je ſerois au déſeſpoir d'avoir pèrdu tant de paroles paſſionnées que M. de Saint Cyran appelloit des effuſſions de cœur, & des *débordemens* d'amitié. B a l z. L'Anglètèrre ſe voit inondée par le *débordement* effroyable de mille ſectes biſarres. B o s s. *Sectarum colluvies, effluvium.*

Déb o r d e m e n t, ſe dit auſſi des humeurs qui ſe dégorgent. *Effluvium, effuſio.* Le *débordement* de la bile cauſe la jaûniſſe.

Déb o r d e m e n t, ſignifie figurément, Débauche, déréglement, diſſolution en paroles, en actions. *Vivendi licentia, morum licentiâ, corruptela.* Cette fille eſt d'un grand *débordement.* Le *débordement* des mœurs avoit beſoin d'une forte digue. P a t r u. Il ne peut ignorer ce *débordement* honteux. M a u c r o i x. L'Ordonnance a relevé du tombeau l'autorité patèrnelle enſevelie ſous les vices, & les *débordemens* du ſiécle. L e M a i t.

DÉBORDER. v. act. Ôter les bords d'un chapeau, d'un manteau, d'un habit, d'une juppe. *Limbum tollere.*

Déb o r d e r. v. n. Paſſer par deſſus au delà les bords, il ſe dit des eaux qui ſortent de leur lit, qui s'enflent, qui ſe groſſiſſent trop, & qui s'écoulent. La fonte des neiges fait *déborder* les rivières, fait que les étangs ſe *débordent.* La mèr a beau ſe remplir de fleuves, elle ne ſe *déborde* point. M a u c r o i x.

Déb o r d e r, ſe dit auſſi des chôſes qui avancent au delà d'une autre. *Eminere, prominere.* Il faut rogner cette doublure, elle *déborde* d'un grand doigt. Les paſſemens, les paſſepoils, *débordent* au delà des coutures. Cette maiſon *déborde* dans la ruë. Le cordon *déborde* tout le long d'un bâtiment.

Déb o r d e r, ſe dit encore des humeurs du corps, quand elles ſont en telle abondance qu'elles ne peuvent être contenuës dans les vaiſſeaux. *Effluere, effundi, diffundi.* Quand la bile ſe *déborde*, elle fait de grands ravages.

Déb o r d e r. Tèrme de Plombiér. C'eſt, Couper les deux côtez des tables de plomb avec les planes. *Reſecare. Déborder* les tâbles de plomb.

Déb o r d e r, en tèrmes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau qui ſe dégage du bord d'un autre qui l'avoit abordé, & qui y étoit attaché par un grapin, ou autres amarres, ou qui ſe détache d'un brûlot, pour ſe ſauver de l'inſulte de l'abordage. *Expedire, explicare, diſſolvere. Déborder*, ſe dit auſſi d'un bâtiment qui s'éloigne d'un autre, pour quelque cauſe que ce ſoit. Une chaloupe ne *déborde* point du vaiſſeau ſans que le Capitaine en ſoit informé.

Déb o r d e r, ſe dit figurément en Morale des paſſions vicieuſes & éxceſſives. *Effrænatam, diſſolutam, intemperantem vitam agere; licentiùs, liberiùs vivere.* Néron ſur la fin de ſon Empire ſe *déborda* en toutes ſortes de vices. Cet homme eſt prompt & ſe *déborde* en injures. Sa cruauté ſe *déborda* ſur toutes ſortes d'âges. V a u g. *Se déborder* en paroles impures, & licentieuſes. M a u c r o i x. Plus la cupidité trouve d'ouvèrture, plus elle ſe *déborde.* R o y. *Erumpere in obſcœnas voces.*

Déb o r d e r, ſignifie encore, Se répandre, venir en foule. *Concurrere, irrumpere.* Les nations barbâres ont *débordé* dans toutes les Provinces de l'Empire Romain.

Paris voit tous les ans,
Les Auteurs à grands flots déborder *de tout tems.* B o i l.

Déb o r d é, é e. part. paſſ. & adj. *Exundans, effuſus, diffuſus.*

On appelle une pèrſonne *débordée*, qui eſt déréglée, diſſoluë, tant en ſes paroles qu'en ſes actions. *Flagitiis deditus, perditus moribus.* Il mene une vie *débordée.*

DÉBORDOIR. ſ. m. Outil rond ſèrvant aux Plombiérs.

DÉBOſSER. v. act. Tèrme de Marine. On dit *déboſſer* le câble; c'eſt-à-dire, démarrer la boſſe qui tient le câble.

DÉBOtTER. v. act. Ôter les bottes de quelqu'un. *Ocreas alicui detrahere.* Le valèt de chambre eſt celui qui *débotte* ſon maître. Se *débotter*, c'eſt Tirer ſes bottes avec un tirebotte. *Ocreas exuere.*

Déb o t t é, é e. part. paſſ. & adj. *Solutus ocreis.*

DÉBOUCHER. v. act. Ôter ce qui boûche, dégombrer. *Recludere, aperire.* On a *déboûché* ces bouteilles, le vin eſt gâté. On a *déboûché* les égoûts qui étoient engombrez. On à *déboûché* les paſſages de cette ville inveſtie. Il a le ventre dur, il le faut *déboûcher* par des remédes laxatifs. Je m'imagine que les Pariſiens ne feront plus état de pouvoir *déboûcher* Corbeil, ou Lagny. M a s c u r. Si les Pariſiens n'ont *déboûché* Corbeil, ou Lagny, s'ils n'ont pris Saint Dènys, ſecouru Charenton, Brie-comte-Robèrt, ou fait quelque chôſe plus remarquable, ce n'a point été leur faute. I d.

Déboûcher eſt devenu fort à la mode dans la dèrnière guèrre, & s'eſt dit neutralement pour ſortir d'un défilé, d'une gorge, ou d'un col de montagne. A peine avions nous *déboûché* dans la plaine, que la tête des ennemis parut ſur les montagnes oppôſées. Nous *déboûchions* par le col, ou le pas de Suze, pour entrer dans la plaine de Turin.

Déb o û c h é, é e. part. & adj. *Apertus.*

DÉBOUCLER. v. act. Ôter les boucles qui ſont à la nature d'une cavale. *Equam diſſibulare.* Il faut *déboucler* cette cavale.

DÉBOUCLER, ſignifie auſſi, Défaire quelques boucles de cheveux. *Cirros diſſolvere.* *Déboucler* une pèrruque. Cette pèrruque s'eſt toute *débouclée*.

DÉBOUILLIR. v. act. Tèrme de Teinturiér. C'eſt, Éprouver la bonté ou la fauſſeté d'une teinture. *Tincta, infecta probare, experiri.* On fait boüillir des échantillons d'étoffe demie-heure dans des eaux ſures avec un poids égal d'alun & de tartre, ou de ſavon, ou du jus de citron ; & alors les couleurs ſe changent. Par éxemple, l'échantillon noir qui aura été guêdé deviendra bleuâtre tirant ſur le vèrd brun. S'il a été guêdé & garancé, il deviendra minime. Et celui qui n'aura été ni guêdé, ni garancé, ne vèrdira point, mais deviendra d'une couleur entre jaûne & fauve. On voit auſſi par le *déboüilli*, ſi les étoffes ont été bien engallées & noircies. On fait auſſi *déboüillir* un échantillon de la couleur matrice qui ſe garde au Bureau, qui a été teinte dans les régles, pour en juger par la comparaiſon des uns aux autres. Le bleu ne manque jamais dans le *débouilli*, ſi la teinture en eſt bonne. On fait des demi-*débouillis* & des quart de *débouillis*, en mettant moins peſant d'alun & de tartre, ou en les faiſant bouillir moins de tems. La manière de faire le *débouilli* eſt amplement décrite dans les Statuts des Teinturiérs de l'année 1669.

DÉBOUILLI, IE. part. paſſ. & adj. On dit auſſi au ſubſt. Un *débouilli*.

DÉBOUQUER. v. n. Tèrme de Mèr. C'eſt, Sortir des bouches ou des canaux qui ſont entre deux Iſles, ou entre une Iſle & la tèrre fèrme. POMEY. *Expedire ſe, excedere.*

DÉBOUQUEMENT. ſ. m. Action de débouquer. *Egreſſus, exitus.* Sortie des bouches, ou canaux qui ſéparent les Iſles.

DÉBOURBER. Voyez DESBOURBER.

DÉBOURRER. v. act. au propre ſignifie, Ôter la bourre, *Fomentum ex ephippio detrahere, eximere*, mais il n'eſt guères en uſage qu'au figuré, & ſignifie, Apprendre à vivre à quelqu'un, le façonner dans le monde, l'avancer dans l'étude. *Aliquem erudire, inſtituere, perpolire.* Cet homme étoit fort groſſiér quand il vint à Paris, mais il s'eſt bien *débourré* à la Cour. Cet écolier s'eſt déja *débourré*, & commence à parler Latin. La fréquentation du beau monde *débourre* bien les Provinciaux.

DÉBOURRÉ, ÉE. part. & adj. *Eruditus, perpolitus.*

DÉBOURSEMENT. ſ. m. Payement qu'on fait des deniers qu'on tire de la bourſe. *Pecuniæ dinumeratio.* Le rembourſement des frais n'égale jamais ceux du *débourſement*, ou ce qu'on a débourſé.

DÉBOURSER. v. act. Tirer de l'argent de ſa bourſe pour faire quelque dépenſe. *Pecuniam è marſupio promere, depromere.* Il a *débourſé* tant d'argent pour les affaires de ſon maître.

DÉBOURSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. & quelquefois ſubſt. *Deprompta è marſupio pecunia.* Il faut rendre l'argent *débourſé* par nôtre ordre. On ne peut rien rabatre ſur le *débourſé*. Il lui faut alloüer ſon *débourſé*.

DEBOUT. adv. D'une manière droite, ſur les piéds, à plomb. *Stans.* Les Juifs étoient obligez de manger l'Agneau Paſcal tout *debout*. Quand vous priez, ne faites pas comme les hypocrites, qui affectent de prier en ſe tenant *debout* dans les Synagogues. PORT-R. On a dit qu'il falloit qu'un Empereur mourût *debout* ; c'eſt-à-dire, qu'il fût toujours actif, & vigilant. Il faut être *debout*, & tête nuë devant ceux à qui on doit du reſpect. Le bois qui eſt *debout* dans les forêts, c'eſt celui qui n'eſt point abbatu. On dit auſſi, que du bétail paſſe *debout* dans une ville ; pour dire, qu'il n'y couche point, qu'il n'y eſt point vendu, & qu'il ne doit point les droits d'entrée.

DEBOUT, ſe dit auſſi de ceux qui ne ſont point couchez. *Stare.* Cet homme a été longtems alitté, mais maintenant il eſt *debout*. Les ſoldats d'Aléxandre couchent ſur la tèrre, & jamais le jour ne les trouve que *debout*. VAUG. On dit auſſi d'un homme fort aſſoupi, qu'il dort tout *debout*. Quand on éveille quelqu'un à la hâte, on lui crie, *Debout, debout ;* ſus *debout*, il eſt grand jour.

DEBOUT, ſe dit des bâtimens anciens qui ſubſiſtent encore. Le Colliſée eſt encore *debout*, quoique Rome ait été ſept fois priſe par les Barbares, ou les étrangers. La muraille de la ville étoit encore *debout*. ABLANC.

DEBOUT, ſe dit auſſi des gens qui ont réſiſté aux aſſauts de la fortune. Ce Mar chand malgré les pèrtes qu'il a faites eſt encore *debout*.

DEBOUT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On eſt plus couché que *debout* ; pour dire, que la vie eſt bien plus courte que l'éternité. On dit qu'un homme ne ſçauroit tomber que *debout*, quand il eſt tellement appuyé de parens & d'amis, que quelque malheur qui lui arrive, il a toûjours des reſſources. On appelle auſſi des contes à dormir *debout*, des contes fabuleux & ennuyeux avec leſquels on amuſe & on endort les enfans. On dit pareillement à ceux qui font de vaines promeſſes auxquelles on n'ajoûte pas foi, ou qui font de vains raiſonnemens qui ne pèrſuadent point, que ce ſont des contes à dormir *debout*.

DEBOUT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des animaux, qu'on repréſente tout droits & pôſez ſur les piéds de dèrrière. *Erectus.* On voit des Écus où il y a des ours, des écurieux, des boucs, &c. qui ſont *debout*, ou peints de cette ſorte.

En tèrmes de Marine donner *debout* à tèrre veut dire, courir droit à tèrre. Avoir vent *debout*, aller *debout* au vent, être *debout* au vent, c'eſt avoir vent contraire, avoir vent par proüe, aller contre le vent, préſenter l'avant du navire au vent. *Debout* à la lame, naviguer *debout* à la lame, ſe dit quand la lame prend le vaiſſeau par l'avant, & qu'il la coupe pour avancer. Aborder un vaiſſeau *debout* au corps, c'eſt lui mettre l'éperon dans le flanc.

DEBOUT ET COSTES. Tèrmes qui ſe trouvent dans quelques coutumes, ils ſignifient aux deux bouts, aux deux côtez. *Utrinque, ex utraque parte.*

DEBOUT A ÉTEINTE DE CHANDELLE. Tèrme de Coutumes. Bail qui ſe fait à éteinte de chandelle, adjudication d'héritages qui ſe fait en faveur du plus offrant & dèrniér enchériſſeur, qui s'eſt préſenté pendant que brûloit un petit bout de bougie, ou de chandelle, qu'un Sèrgent Crieur avoit allumé devant le Juge qui fait l'adjudication. Voyez la Coutume de Bretagne.

DÉBOUTER. v. act. Tèrme de Palais. Rejetter la requête, la demande qu'on fait en Juſtice. *Actorem actione ſua ſubmovere.* Ce chicaneur a été *debouté* par arrêt de toutes ſes prétentions. La formule de prononcer eſt telle : La Cour a *débouté* & *déboute* le demandeur de ſa demande, de l'enterinement de ſes lettres, & l'a condamné aux dépens.

On dit auſſi *débouter* quelqu'un de ſes eſpérances, de ſes prétentions : cette expreſſion eſt du ſtile familier, ou du ſtile du Palais. *Aliquem de ſua ſpe dejicere.* Voyez DÉCHEU.

DÉBOUTÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

DÉBOUTÉ. ſ. m. Tèrme de Palais. On appelle un *débouté* de défenſes, un jugement qui ſe donnoit avant la dèrnière Ordonnance, par lequel un défendeur étoit *débouté* de donner des défenſes, faute de les avoir donné en tems & lieu : & le demandeur étoit reçu à vérifier ſa demande tant par titres, que par témoins. *Facultate & copia omni tuendæ defenſionis multatus.* On dit auſſi, *débouter* quelqu'un de ſes eſpérances, de ſes prétentions. *Aliquem de ſpe ſua dejicere.* Les *déboutez* de défenſes ſont abrogez par l'Ordonnance de 1667.

DÉBOUTONNER. v. act. Faire ſortir les boutons de leurs ganſes, ou boutonnières. *Aſtrictum globulis thoracem laxare.*

DÉBOUTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a le pourpoint ouvèrt. *Thorax globulis laxatus, veſtis globulis laxata.* Il eſt mal ſéant de paroître dans une compagnie tout *déboutonné*.

On dit provèrbialement, Rire à ventre *déboutonné* ; pour dire, Rire de toute ſa force. Rabelais pour ſe moquer de cette phrâſe y ajoute, car autrefois on ſe *boutonnoit* le ventre.

DÉBRAILLER. Voyez DESBRAILLER.

DÉBREDOUILLER. v. act. Tèrme de Joüeurs de Triquetrac. Ôter la bredouille. Quand on gagne quelques points après celui qui avoit marqué bredouille, on le fait *débredouiller*, on lui fait ôter la marque de la bredouille. On le dit par extenſion à toutes ſortes de jeux, ou en d'autres occaſions, quand on commence à gagner, ou à faire quelque chôſe à ſon tour pour la première fois. Cette femme eſt revenuë du bal ſans *débredouiller* ; c'eſt à dire, qu'elle n'a point danſé.

DÉBRIDER. v. act. Ôter la bride d'un cheval. *Equo frenos detrahere.* *Débridez* mon cheval, je ne veux plus ſortir. Ce cheval s'eſt *débridé* tout ſeul. Nous avons fait dix lieuës ſans *débrider*, tout d'une traitte.

DÉBRIDER, ſignifie ſouvent ouvrir, dégager, élargir, déſſèrrer &c. *Laxare, aperire, deducere*, &c. Je me ſèrvis de la pointe d'une lancette pour *débrider* cette partie du conduit de l'uretère. DIONIS. Ce tèrme eſt en uſage dans les Arts dans le ſens qui vient d'être expliqué.

DÉBRIDER, ſe dit figurément en parlant de pluſieurs travaux qu'on fait ſans diſcontinuation. Ces manœuvres ont travaillé continuellement & ſans *débrider*. *Continenter, aſſiduè, ſine ulla intermiſſione.* Il eſt bas.

DÉBRIDER, ſe dit populairement de pluſieurs chôſes qu'on fait à la hâte. *Deproperare.* Quelque bon repas qu'on ſèrve à ces goinfres, ils l'ont bientôt *débridé*.

DÉBRIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a la ſignification de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

DÉBRIDEMENT. ſ. m. Action de débrider. POMEY. *Frani ſolutio.*

DÉBRIDEUR. ſ. m. Qui fait quelque chôſe vîte, à la hâte. *Deproperator.* Rabelais appelle frère Jean un bon *débrideur* de Matines.

tines. On le dit encore en ſemblables phrâſes en ſtile bas & familier.

DÉBRIS. ſ. m. Reſtes, ruine d'édifices. *Ruinæ, rudera, reliquiæ.* On voit encore en Orient les *débris*, les pitoyables reſtes des villes de l'antiquité. Il y a eû un grand *débris* à Raguſe par un tremblement de tèrre. Ce ſont là les triſtes *débris* de la guèrre civile. Chèrcher Rome en ces vaſtes *débris*. MAIN.

DÉBRIS, ſe dit plus particulièrement des vaiſſeaux qui périſſent ſur la mèr. *Fracta, lacera navis, fractæ navis reliquiæ.* Il n'a ſauvé que peu de chôſe du *débris* de ſon naufrage. La mèr jetta ſur les bords pluſieurs piéces du *débris* de ces vaiſſeaux.

DÉBRIS, ſe dit figurément en chôſes morales, comme procès, fortune, malheurs, calamitez, uſurpations, en parlant des effets de ces chôſes là, *Reliquiæ triſtes ruinæ.* Il a ſauvé beaucoup de bons effets du *débris* de ſa fortune. Il a rallié le *débris* de ſon armée, pour tenter encore une fois le combat. Si vous vous élevez ſur les ruines d'autrui, un plus puiſſant que vous s'élevera à ſon tour ſur les *débris* de vôtre grandeur. FLÉCH. Il avoit recueilli trois cens écus d'or du *débris* de ſon patrimoine. ID. Les Millénaires ſe figurent que Dieu tirera des *débris* du monde un plus bel édifice, & une conſtitution de toutes chôſes plus heureuſe, & moins fragile. S. ÉVR. Lors même que la pudeur eſt vaincuë l'on aime encore à en voir les reſtes, & les *débris*. ID.

Des biens que ſur l'autel les Seigneurs avoient pris,
Ta Royale bonté nous ſauva ce débris. SENLECQUE.
Il faut ſur le débris *d'un panier de raiſin,*
Lutter contre un Seigneur, chicaner un voiſin. ID.

DÉBRIS, ſe dit auſſi de ce qui ſe caſſe & ſe briſe en une maiſon, où il aborde beaucoup de monde. *Fractura, ruptio, detrimentum.* Il faut qu'un Hôtelièr faſſe état de telle ſomme tous les ans pour le *débris* qui ſe fait en ſa maiſon. En pluſieurs lieux on fait payer tant pour le *débris* des maiſons où on loge. Quand le Roi loge quelque part, il fait payer tant pour le *débris*.

DÉBROUILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on démêle, ou débrouille une chôſe embrouillée. *Explicatio.* Le *débrouillement* du chaos. Il n'y avoit que cet Intendant qui fût capable du *débrouillement* des affaires de cette maiſon.

DÉBROUILLER. v. act. Débaraſſer; ôter la confuſion, mettre les chôſes en ordre. *Explicare, expedire.* J'ai *débrouillé* tous mes livres, mes papiérs. Un habile Rapporteur ſçait bien *débrouiller* une affaire, la mettre en ſon jour. Les Scaligèrs, Lipſes, Caſaubons, & autres Critiques du dèrniér ſiécle, ont fort *débrouillé* les ſciences.

DÉBROUILLER, ſignifie auſſi, Appèrcevoir, commencer à voir clair. J'ai à la fin *débrouillé* cette intrigue. J'ai quelque idée confuſe de ce viſage, je tâche dans mon eſprit à la *débrouiller*.

DÉBROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Explicatus, expeditus.*

DÉBRUTALISER. v. act. Ôter la brutalité; faire qu'un homme brutal ne le ſoit plus. *Aliquem à ruſticis, ferinis moribus ad humanitatem traducere.* Madame la Marquiſe de Rambouillet a fait ce mot, qui eſt aſſez heureuſement inventé. VAUG. Mais quoiqu'il dût être reçu avec applaudiſſement l'uſage ne l'a point confirmé.

DÉBRUTIR, ou DÉBROUTIR. v. act. Tèrme de ceux qui travaillent aux glaces de miroir. Il ſignifie, Commencer à polir les glaces, en ôter d'abord ce qu'il y a de plus rude. *Speculi cryſtallum lævigare. Débrutir* une glace de miroir.

DÉBUCHER. Voyez DESBUCHER.

DÉBUSQUEMENT. ſ. m. L'action de débuſquer. POMEY. *Exactio, ejectio.*

DÉBUSQUER. v. act. & n. Sortir du bois. *Exire, egredi.* Dès que le loup eut *débuſqué*, on mit les chiens après lui.

DÉBUSQUER, ſignifie figurément, Chaſſer un homme d'un lieu qu'il a occupé. *Aliquem ex aliquo loco detrudere, depellere, ejicere.* Ce Capitaine avoit occupé ce château, mais on l'en a *débuſqué.* Cet homme s'étoit intrus dans ce bénéfice, mais on l'en a *débuſqué*, ou dépoſſédé.

DÉBUSQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Depulſus, ejectus, detruſus.*

DÉBUT. ſubſt. maſ. Commencement d'une partie. *Ludendi initium.* Dès que j'ai vû ſon *début*, j'ai bien jugé qu'il pèrdroit la partie.

On dit qu'une chôſe eſt en beau *début*; pour dire, qu'on la peut mirer, abatre facilement, ou la jetter loin du but. *De meta dejici, depelli facilis.*

DÉBUT, ſe dit figurément en Morale, de la prémière démarche dans une entrepriſe, dans une affaire; du commencement d'un diſcours, d'un ouvrage. *Initium, exordium.* Quand on vient à la Cour, on prend garde au prémiér *début.* Le *début* de ce livre eſt beau, mais il ne ſe ſoutient pas long-tems. Que le *début* ſoit ſimple & n'ait rien d'affecté. BOIL.

DÉBUTER. v. act. & n. Détourner une balle, une boule qui étoit auprès du but. *Globulum de meta depellere.* C'eſt un avantage de joüer le dèrniér à la boule, car on *débute* les autres. *Débuter* en ce ſens n'eſt guères en uſage: on dit plutôt *tirer* une boule, que *débuter* une boule.

DÉBUTER, ſignifie auſſi, Commencer une partie. *Ludendi initium facere.* Ce joüeur a ſi bien *débuté*, que je parierois pour lui.

DÉBUTER, ſignifie auſſi, Commencer un diſcours, ou quelque autre chôſe. *Dicendi facere initium, agendi initium facere.* Cet Avocat a plaidé ſa prémière cauſe, & a *débuté* par une ſottiſe. Il importe en toutes chôſes de *débuter* avec eſprit. ABLANC. Il a malheureuſement *débuté* auprès d'elle. La belle galanterie que la leur! quoi! *débuter* par le mariage, & en venir de but en blanc à l'union conjugale? MOL. Toute la fortune d'un homme qui entre à la Cour conſiſte à bien *débuter*, à ſe mettre d'abord en bonne réputation: car on juge de ſa conduite par les prémiérs pas.

DÉBUTER, ſe dit ſouvent ironiquement de ceux qui font ou qui diſent mal-à-propos quelque chôſe qu'on déſapprouve. *Facere aliquid perperam, male.* Vous croyez avoir fait une bonne affaire, voilà bien *débuté.* Il penſoit avoir trouvé le mot de cette énigme, mais il a mal *débuté.*

DÉBUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DEC.

DEÇA. Prépoſition qui marque un lieu plus proche de nous qu'un autre, qui en eſt ſéparé par quelque montagne, ou rivière, ou qui en eſt plus éloigné, & qu'on déſigne par la prépoſition delà, qui eſt oppôſée à *deçà. Citra.* La Provence eſt *deçà* les monts. La Franche-Comté eſt *deçà* le Rhin.

Il eſt plus ordinairement advèrbe de tems & de lieu, & eſt oppôſé à *delà.* Le ſoleil retourne en *deçà* en eté. Sous l'empire d'Auguſte & longtems en *deçà* la Langue Latine floriſſoit. Tournez vous en *deçà*, vèrs moi. Venez par *deçà.* Ce mur penche en *deçà.* Les païs de *deçà*; c'eſt-à-dire, voiſins. Il n'y a rien de nouveau en *deçà*, par *deçà.* Je vous envoyerai toutes les nouvelles de *deçà.* VAUG.

DEÇA, ſe prend quelquefois pour la France, les tèrres, les païs qui ſont en *deçà* des Alpes par oppoſition à l'Italie, qui eſt au *delà*, & qui eſt déſignée par le mot *delà* tout ſeul. J'ai reçu par le courièr, qui a été depeſché de *deçà*, la lettre &c. M. SERVIEN.

On dit d'un inconſtant, qu'il eſt tantôt *deçà*, tantôt *delà*, qu'il incline *deçà & delà*; d'un coureur, d'un inquiet, qu'il va *deçà & delà. Ultrò citròque.*

DÉCACHETER. v. act. Ôter, rompre le cachèt. Il ſe dit particulièrement des lettres & paquèts, quand on les ouvre. *Reſignare.* On eſt éxempt de payer le port des lettres *decachetées.*

DÉCADARQUE, ou DÉCADUQUE. ſ. m. Magiſtrat que Lyſandre établit dans les villes de la dépendance d'Athènes après ſa victoire ſur les Athéniens. *Decadarchus, Decaduchus.* Lyſandre créa dix Magiſtrats dans chacune des villes Athéniennes, après en avoir chaſſé tous les Partiſans d'Athènes, & il n'admit pèrſonne parmi ces Magiſtrats qui ne fût ſon hôte & ſon ami, ou qui ne lui jurât fidélité. Ainſi il ſe rendit maître de tout le Gouvèrnement, c'eſt ces dix Magiſtrats qu'on appella *Décadarques*, & *Decaduques*, de δέκα, *dix*, & de ἀρχὴ, *Commandement, Magiſtrature*; ou de δέκας, δεκάδος, *Décade*, & de ἔχω, *j'ai, je poſſede, je contiens.* Dans Athènes il en mit trente.

DÉCADE. ſ. f. Ouvrage compoſé de dix livres. *Decas.* L'Hiſtoire de Tite-Live eſt diviſée par *Decades.*

DÉCADENCE. ſ. f. Chute, déclin, abaiſſement; ruine imminente; diminution de grandeur, qui conduit inſenſiblement à la ruine. *Ruina, lapſus.* Les bâtimens qui ne ſont point habitez tombent bientôt en *décadence.* Que j'aime à voir la *décadence* de ces vieux palais ruinez. S. AMAND. Le P. Bouhours, dans ſes nouvelles remarques ſur la langue Françoiſe, avèrtit que *décadence* ne s'employe guères qu'au figuré, ſi ce n'eſt en vèrs, comme dans l'exemple tiré de S. Amand, qui vient d'être rapporté; & que quand on dit la *décadence* d'une maiſon, une maiſon qui tombe en *décadence*, alors maiſon ſe prend pour *famille*, & non pâs pour bâtiment.

DÉCADENCE, ſe dit auſſi figurément dans la même ſignification dans les chôſes morales. *Res inclinata, ab exaltata fortuna ad inclinatam & prope jacentem dejici, imperii regni, Rep. occaſus, ſenectus, rerum inclinatio.* Le crédit de cet homme va en *décadence*; pour dire, il ſe ruine. Toutes les chôſes du monde vont en *décadence*; c'eſt-à-dire, de mal en pis. Cette famille tombe en *décadence.* Vigenère a écrit l'Hiſtoire de la *Décadence* de l'Empire d'Orient, & le P. Maimbourg celle de l'Empire d'Occident après Charlemagne. Bien loin que les ſciences ſoient allées en *décadence* dans ce ſiécle, elles ont au contraire reçu de conſidérables

bles accroiſſemens. S. Evr. La *décadence* des arts a ſuivi la chûte de l'Empire Romain. Id. Les hommes ne regardent pas volontiers les chôſes dont la *décadence* leur remet devant les yeux la néceſſité inévitable de mourir. Bouh. Les femmes laiſſent aller leurs charmes en *décadence* dès qu'elles ont enchaîné un mari. S. Evr. Depuis ce malheur tout alla viſiblement en *décadence*, & les affaires fûrent ſans retour. Boss. Dom Mabillon dans les *Acta Sanct. Bened. Sac. IV. Praf. §. VI.* traite des cauſes de la *décadence* de l'Ordre de S. Benoît.

DÉCAGONE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Figure qui a dix angles & dix côtez. *Decagonus.* Le baſſin de cette fontaine eſt *décagone*.

En matière de Fortification on appelle auſſi un *décagone*, une place fortifiée par dix baſtions.

DÉCAIſSER. v. act. Tèrme de Jardiniér. C'eſt tîrer quelques plantes, quelques arbres, quelques fleurs de la caiſſe. *Plantas ſuis de capſulis extrahere. Décaiſſer* un jaſmin. *Décaiſſer* un oranger, &c.

DÉCALITRE, ou DÉCALITRON. ſ. m. Ancienne monnoye de la ville d'Égine. *Decalitron.* Le *Décalitre* des Egniétes valoit deux ſtatères Corinthiens, au rapport de Pollux, c'eſt-à-dire, qu'il valoit dix oboles d'Égine, ou ſeize oboles d'Athênes, & les deux tiers d'une obole d'Athênes. Saumaiſe, *de M. Uſur. c. 6.* veut que le *Décalitre* ne valut que 16 oboles & un tiers d'obole d'Athênes, mais il ſe trompe; car ſix oboles d'Égine en valoient dix d'Athênes. Ainſi 1 obole d'Égine égale à 1 obole d'Athênes, plus $\frac{1}{2}$ obole, plus $\frac{1}{6}$ d'obole. Or $\frac{1}{2} + \frac{1}{6} = \frac{8}{12}$ & $\frac{8}{12} = \frac{2}{3}$. Donc une obole d'Égine valoit $1 + \frac{2}{3}$ d'oboles d'Athênes. Il s'enſuit encore de là, contre le ſentiment de quelques Auteurs, que le *Décalitre* valoit plus de deux drachmes d'Athênes; car la drachme, ou dragme d'Athênes, ne contenoit que ſix oboles, & conſéquemment les deux dragmes n'en faiſoient que douze, & le *Décalitre* 16. qui font 2 dragmes, & $\frac{2}{3}$ de dragme d'Athênes. Il paroît par là que ſi l'on appelle quelquefois le *Décalitre* d'Égine une dragme, c'eſt un abus de ce nom; ce n'eſt pas parler juſte. Il y avoit auſſi un *décalitre* de Corinthe, & un de Syracuſe, qui étoient l'un & l'autre de même poids que celui d'Égine. Voyez Gronovius *L. III. De Pec. Vet. C.* 3.

Pour réduire maintenant le *Décalitre* à nôtre monnoye, ſuppoſons 1°, que l'argent eſt à 32 livres le marc; le grain vaudra 1 deniér plus $\frac{1}{3}$ de deniér. Suppôſons en ſecond lieu, ce que tout le monde accorde, que la dragme d'Athênes peſoit un huitiême de l'once Romaine, c'eſt-à-dire, 67 de nos grains; comme nous avons dit au mot Dragme. Soixante & ſept grains ou la dragme Attique valoit 9 ſ. 3 d. $\frac{2}{3}$ de deniér, comme nous l'avons montré au même endroit. Donc deux dragmes & $\frac{2}{3}$ de dragme, c'eſt-à-dire, le *Décalitre*, valoit 1 liv. 1 ſ. 8. d. $\frac{4}{9}$ de deniér.

Ce mot eſt Grèc, compoſé de *δέκα, dix*, & *λίτρα, litre*, qui étoit ſelon Pollux une petite monnoye, laquelle comme il paroît par ce que nous avons dit, valoit deux ſous deux deniers plus $\frac{2}{15}$ de denier, puiſqu'il y avoit dix litres dans le *Décalitre*.

DÉCALOGUE. ſ. m. Les dix Commandemens de Dieu gravez ſur deux tables données à Moyſe. *Decalogus.* Le Symbole & le *Decalogue* ſont deux chôſes néceſſaires à ſçavoir pour le ſalut.

Ce nom eſt Grèc, & compoſé de *δέκα*, dix, & *λόγος*, parole, comme qui diroit dix paroles, & on a donné ce nom aux Commandemens que Dieu grava ſur les deux tables qu'il donna à Moyſe; parceque ces Commandemens ſont au nombre de dix, ou qu'on les a diviſez en dix. Les Juifs les appellent auſſi עשרה דבורים, *les dix paroles*, & ce nom eſt très-ancien. Il n'y a que les Samaritains qui & dans leur Texte Hébreu & dans leur Vèrſion ajoutent après le v. 17. du XX. Ch. de l'Éxode, & après le 21. v. du Ch. V. du Deutéronome, un onziéme précepte, de bâtir un autel ſur le mont Garizim &c. mais on voit manifeſtement que c'eſt une addition qu'ils ont faite au texte, pour s'autoriſer à avoir un autel & un temple, & à offrir des ſacrifices ſur le mont Garizim, comme ils faiſoient, & pour décréditer, s'ils avoient pû, le temple de Jéruſalem & le culte qu'on y rendoit à Dieu. Du reſte, quoiqu'aux Samaritains près, tous, Juifs & Chrétiens, conviennent du nombre de dix préceptes, il y a quelque différence pour la manière de les diviſer.

Les Thalmudiſtes, & après eux Poſtel dans ſon traité *De Phœnicum literis*, diſent que le *Décalogue*, ou ces dix Commandemens, étoient gravez d'outre en outre ſur les Tables que Dieu donna à Moyſe, & que néanmoins le milieu du ם, *mem* final, & du ס, *ſamech*, demeuroit miraculeuſement ſuſpendu ſans tenir à rien. Voyez la Diſſert. ſur les Médailles Samarit. imprimée tout récemment à Paris (1715). Ils diſent encore que le *Décalogue* étoit écrit en lettres de lumière, c'eſt-à-dire, lumineuſes & brillantes.

DÉCALQUER. v. act. Tèrme de Peintre, & de Graveur. Tirer une contre-épreuve d'un deſſein. On pôſe pour cela un papier blanc deſſus, & on le frotte avec quelque chôſe de dur, afin de lui faire recevoir l'impreſſion. Voyez ci-devant Contre Epreuve.

DÉCAMÉRIDE. ſ. m. *Decameris.* Ce mot, qui veut dire dixiême partie, eſt employé par M. Sauveur, dans ſon traité des principes d'Acouſtique, pour deſigner, meſurer, connoitre les intèrvalles, & les rapports des ſens.

Ce mot *Decaméride* vient de *δέκα*, *dix*; & de *μερὶς*, *part*, *partie*, *portion*.

DÉCAMÉRON. ſ. m. Ouvrage qui contient les actions, ou les entretiens de dix journées. *Rerum per dies decem geſtarum aut dictarum narratio.* Le *Décaméron* de Bocace contient cent Nouvelles racontées en dix Journées.

DÉCAMPEMENT. ſ. m. Levée d'un camp, logement d'une armée. C'eſt dans les *décampemens* que les Généraux montrent leur capacité.

DÉCAMPER. v. n. Lever le camp, mettre une armée en marche pour faire changer de poſte. *Caſtra movere, ſubducere.* C'eſt le plus ſouvent la nuit qu'on *décampe*, quand on eſt près des ennemis.

On dit dans le diſcours ordinaire, qu'on a fait *décamper* quelqu'un, lorſqu'on lui a fait quitter la place, qu'on l'a mis en fuite. *Ejicere, expellere.* Dès qu'il a ſçu qu'on avoit decretté contre lui, il a *décampé. Excedere, evadere.*

DÉCAN. ſ. m. Royaume de l'Aſie, dans la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Decanum, Decanum Regnum.* Le *Décan* eſt borné au midi par le Royaume de Biſnagar, au couchant par l'Océan Indien, au nord par les États du Mogol; au levant les montagnes de Gate le ſéparent du Royaume de Golconde. Maty dit que la capitale eſt Viſapour; & le P. Catrou dans ſon hiſtoire générale du Mogol dit que c'eſt Oramgabad.

DÉCAN. ſ. m. *Decanus.* Les *Décans* étoient de petits Officiers ſous le Chambellan de l'Empereur de Conſtantinople, qui commandoient châcun à neuf autres. Chastelain. Ce n'étoit pas ſeulement à la Cour que ce mot étoit en uſage, on appelloit à l'armée *Décan* un ſoldat qui commandoit à 10 autres; Nous diſons Dixainiér, ou Dizainiér; dans les Monaſtères, un Moine qui avoit ſoin de dix autres; dans les grandes Egliſes, un Prébendé, ou Chanoine, qui en avoit dix à ſa charge, & qui étoient ordinairement dix Prêtres, d'où vient que ce *Décan* paſſoit pour Archiprêtre. Dans la diviſion d'un Évêché un Prêtre qui avoit inſpection ſur dix Clèrcs, ou dix paroiſſes, étoit auſſi *Décan*. C'eſt ce que nous appellons Doyen rural, quoi qu'à préſent ils ne ſoient pas reſtreints à dix paroiſſes, mais qu'ils en ayent ſouvent plus ou moins. Sur les *Décans* militaires, voyez Végéce L. II. C. 8. & ſur les *Décans* Monaſtiques, Saint Auguſtin *De Moribus Eccl. Cath. L. I. C.* 31. Il y a dans le Code un tître *De Decanis*. S. Jean Chryſoſtôme hôm. 13. ſur le Ch. VII. de l'Epitre aux Hébreux, & S. Ambroiſe L. V. ép. 35. parlent auſſi des *Décans*.

Conſtantin fit à Conſtantinople un corps de 950 pèrſonnes, ou familles prîſes de divèrs métiérs, qu'il donna à l'Égliſe cathédrale, en les déchargeant de toutes ſortes d'impoſitions, pour qu'ils rendiſſent gratuitement aux morts les devoirs de la ſépulture, particulièrement aux pauvres. On les appelloit *Decani*, & *Lecticarii*, peutêtre parcequ'ils étoient diviſez par dizaines, dont châcune avoit une bière, ou litière pour porter les corps. On croit que ce ſont ceux que l'on commença ſous Conſtance à appeller Copiates, c'eſt-à-dire, des Clèrcs deſtinez au travail; car on leur donne ordinairement rang parmi les Clèrcs, même avant les Chantres. On les a auſſi nommez fauſſoyeurs, à cauſe qu'ils avoient ſoin de faire les foſſes pour les morts. Il paroit par une loy de l'an 357. qu'il y avoit à Rome de ces Copiates: on le voit de même des Gaules ſous Honoré. Mais leur nom, qui eſt tout Grèc, fait juger qu'ils venoient originairement de l'Orient, & peutêtre de l'établiſſement que Conſtantin en avoit fait dans ſa nouvelle ville. Tillem.

Ce nom vient de *Decanus*, dérivé de *decem*, dix. Et quoique de *Décan* nous ayons fait Doyen en François, on croit cependant que quand il s'agit de ces Offices anciens, tant Eccléſiaſtiques que Civils, on fait bien de dire *Décan* à l'éxemple des Auteurs citez ci-deſſus, & non pas *Doyen*, l'uſage ayant attaché une ſignification particulière au mot *Doyen*, qui ne conviendroit pas à ces autres Officiérs. Cependant l'Abbé de la Trappe en a uſé autrement au Chapitre XXI. de la Régle de S. Benoît, où il eſt traité des *Décans* des Monaſteres que cet Abbé appelle Doyens.

DÉCANAT. ſ. m. Se dit en quelques endroits de la dignité de Doyen, au lieu de *Doyenné. Decani munus, officium.* Il n'eſt guères avantageux de parvenir au *Décanat*, quand on n'y vient que par l'âge.

DÉCANISER. v. n. Tèrme de Palais. Tenir la place, & fair les fonctions de Doyen. *Decanum agere.* Tous les jours les Con-

ſeillers

ſeillers Clèrcs du Parlement préſident, & *décaniſent* en l'abſence des Préſidens. G. G.

Décaniser, ſe dit auſſi des Docteurs de Sorbonne qui ſont aſſez avancez en âge pour être Doyen aux éxamens particuliérs des Bacheliérs & Licentiez.

DÉCANTATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. C'eſt l'action par laquelle on vèrſe quelque liqueur, en inclinant doucement le vaiſſeau par ſon goulet, ou *cantus*, d'où ce mot eſt dérivé. *Infuſio*.

DÉCANTER. v. act. Tèrme de Chymie. Vèrſer doucement par inclination la liqueur qui ſurnage quelque matière. *Infundere*. On dit auſſi *décupeler*.

DÉCAPITER. v. n. Coupper la tête à quelqu'un par ordre ou condamnation de Juſtice. *Aliquem ſecuri ferire, alicujus caput à cervicibus abſcindere, à cervicibus revellere, decollare*. En France on *décapite* les Nobles qui ont mérité la mort, & c'eſt un ſupplice qui ne déroge point à nobleſſe. Il fit pendre les uns & *décapiter* les autres. Ablan. La raiſon pourquoi les Saints qui ont été *décapitez*, ſont repréſentez portant leurs têtes dans leurs mains, n'eſt pas qu'ils les y ayent reçuës, comme le peuple mal inſtruit ſe l'imagine ; c'eſt qu'on a voulu marquer par là le genre de mort qu'ils avoient ſouffèrt, & que le tronc ſeul d'un corps auroit trop choqué la vûë. Ménage. Un Ambaſſadeur de France à Conſtantinople fit voir à l'Empereur des Turcs un chef de S. Jean très-bien répréſenté, ſauf que le Peintre n'avoit pas obſèrvé, que quand un homme eſt *décapité*, la peau ſe retire un peu. C'eſt le défaut que le Grand Seigneur trouva dans ce morceau de peinture : & afin d'en convaincre l'Ambaſſadeur, il envoya ſur le champ *décapiter* un homme & en apporter la tête. Voilà une barbâre éxactitude, & une cruelle antopſie. Catherinot, *Traité de Peinture*. *Décapiter* n'eſt pas ſi uſité que *coupper le cou*, du moins en parlant de chôſes de nos tems ; car en fait d'antiquité, de martyres, &c. *décapiter* ſe dit tout autant que couper le cou.

Décapité, ée. part. paſſ. & adj. *Capite truncatus*.

DÉCAPOLIS. ſ. f. Nom de contrée. *Decapolis*. Petite Province de la Cœléſyrie, en comprenant dans la Cœléſyrie une partie de l'Arabie déſèrte, comme on le fait ſouvent, c'eſt-à-dire, le plat païs qui eſt entre le Liban, les montagnes de Galaad, & le Jourdain, & une partie de la Galilée ; le païs de *Décapolis* étoit à l'Orient du Jourdain, & s'étendoit du nord au midy, depuis le Liban ou plûtôt l'Antiliban, juſqu'à la mèr de Galilée. Dans l'uſage ordinaire j'ai ſouvent oüi dire *Décapole* ; on dit Pentapole ; néanmoins tous nos Traducteurs du Nouveau Teſtament, tant anciens que modèrnes, dans Saint Matth. IV. 25. & dans Saint Marc. V. 20. VII. 31. & Pinet dans ſa Traduction de Pline &c. diſent toujours *Décapolis*, & non point *Décapole* ; ce qui montre que ce dèrniér n'eſt pas bon. Une grande multitude de peuple le ſuivit de Galilée, de *Décapolis*, de Jéruſalem &c. Port-R. Matth. IV. 25. Il s'en alla & commença de publier dans le Païs de *Décapolis* la grande faveur que Jéſus lui avoit faite. Bouh. *Marc. V.* 20. Jéſus quittant les confins de Tyr pour s'en retourner, vint par Sidon à la mèr de Galilée, paſſant au travèrs du païs de *Décapolis*. Simon, *Marc. VII.* 31. On donne à ce païs 30 mille de long du midi au nord, mais moins de large.

Ce nom fut donné à cette contrée par les Grècs depuis l'Empire d'Alexandre. Il vient de δέκα, dix, & πόλις, ville ; & ce païs fut ainſi nommé, à cauſe de dix villes principales qu'il renfèrmoit ; mais les Auteurs ne conviennent pas du nom de ces dix villes, ni de leur ſituation. Euſebe dans ſon Onomaſticon les place au delà du Jourdain, & en effet Joſeph y en met auſſi une partie au deçà. C'eſt une remarque de M. Simon ſur S. Marc V. 20. qui eſt très-vraye, comme il paroit par le même Évangéliſte VII. 31. cité ci-deſſus. Pline décrit le païs de *Décapolis*, *Hiſt. Nat. L. V. C.* 18. & dit que tout le monde ne convient pas ſur ces villes. Celles, dit-il, dont le plus grand nombre convient, ſont Damas, Opotos, Philadelphie, Raphana, Nyſa, ou Scythopolis, Gadara, Hippodion, Pella, Galaſa & Cantha. Bochard en nomme d'autres ; & il les met toutes dans la Galilée, en quoi il ſe trompe, dit très-bien M. Simon. Les Hébreux diſent que c'eſt Sephet, Tibériade, Nephthali, ou Cedes Néphthali, Azor, Céſarée de Philippe, Capharnaum, Bethſaïde, Corozain, Bethſan & Jotopata.

DÉCAPROTE. ſ. m. Officiér qui levoit les tributs. *Decaprotus* ; *Decamprimus*. Les *Décaprotes* étoient obligez de payer pour les morts, de répondre à l'Empereur ſur leurs biens de la quote part de ceux qui mouroient. Voyez le Digeſte *l. 3. & l. ult. De Muner. & honor.* Et l. 10. *De Pollicitat.* Cicéron les appelle *Decemprimi* dans ſon oraiſon *pro Roſcio*. Voyez le Dictionnaire de Droit de Calvin.

Ce nom vient de δέκα, dix, & πρῶτος, prémiér ; apparamment parcequ'on choiſiſſoit les dix prémiérs ou les dix principaux des communautez pour faire ces levées.

DÉCARGYRE. ſ. m. Piéce de Monnoye ancienne dans l'Empire de Conſtantinople. *Decargyrum*. Le *décargyre* s'appelloit autrement majorinę, & valoit dix petites monnoyes d'argent ; & c'eſt de là que lui venoit ſon nom. Ainſi c'étoit la ſixiême partie de la livre ; car il y avoit 60 de ces petites monnoyes d'argent à la livre, comme il paroit par la loi I. du Code Theod. *de expenſ. lud.* & la livre étant de douze onces, le *décargyre* en peſoit deux. En ſuppoſant que la livre Romaine d'aujourd'hui eſt la même, mettant l'once Romaine à 536 de nos grains, comme Gaſſendi dans la vie de M. Pyreſk ; le *décargyre* qui étoit de deux onces devoit peſer 1072 grains, c'eſt-à-dire, 14 gros, 2 deniérs, 16 grains, ſelon nôtre poids, & ſuppôſé qu'il fût de même aloi que nos monnoyes, & que le prix de l'argent eſt 32 livres le marc, le *décargyre* valoit 7 liv. 8 ſ. 10 d. ½ de deniér.

DÉCARRELER. v. actif. Ôter les carreaux d'une ſalle, d'une chambre. *Lateres, laterculos avellere, extrahere*. Si on laiſſe un pourceau dans une ſalle, elle ſera bientôt *décarrelée*.

DÉCASTYLE. ſ. m. Qui a dix colonnes de face. Bâtiment qui a une ordonnance de dix colonnes de front. *Decaſtilos*. Le temple de Jupiter Olympien étoit *décaſtyle*. Daviler écrit *décaſtile* avec un *i* contre l'étymologie, dont ont conſèrve pour l'ordinaire des traces dans les mots propres des Sciences & des Arts. Voyez M. Perrault trad. de Vitruve l. 3. Daviler t. 2.

Le nom de *décaſtyle* vient de δέκα, *dix*, & de στῦλος, *colonne*.

DÉCE. ſ. f. Nom propre d'homme. *Decius*. C'eſt ainſi que nous nommons l'Empereur C. Meſſius Quintus Trajanus Decius : nous diſons auſſi *Trajan Déce*. L'Empereur *Déce* étoit natif de Bubale dans la Baſſe Pannonie. Il s'éleva par les armes & par ſes ſèrvices. L'armée Romaine de la Moeſie & de la Pannonie, où l'Empereur Philippe l'avoit envoyé commander, le proclâma Empereur l'an 249. *Déce* fut un cruel pèrſécuteur des Chrétiens. Il ne gouvèrna l'Empire qu'environ 30 mois. Les médailles de *Trajan Déce* ſont râres en or, mais communes en argent & en bronze. On dit auſſi l'Empereur Décius, comme a fait M. de Cordemoy. Quand on parle des autres qui ont porté en Latin le nom de Décius, on conſèrve communément ce nom Latin dans nôtre langue ; on pourroit cependant dire *Déce*, & les *Déces*. *Decius* Junius Brutus. *Decius* Junius Syllanus &c. *Decius* eſt un prénom de la famille Junia.

DÉCÉDER. v. n. Mourir. Il ne ſe dit que de ceux qui meurent de mort naturelle & dans leur lit. *Mori, decedere, obire*. Cet homme eſt *décédé* après une année de langueur. Quoique *décéder* ſoit plutôt un tèrme de Palais que du beau langage, on peut néanmoins s'en ſèrvir quelquefois après des bons Auteurs. Henri VIII. *décéda* à Londres le huitiême Janvier 1546. Maucroix.

Décédé, ée. adj. Qui eſt mort. *Mortuus, vita functus*. *Décédé* en ſa maiſon un tel jour. Ce mot eſt en uſage dans tous les billèts d'entèrremens. Il eſt un peu vieux.

DÉCÉLEMENT. ſ. m. Action de déceler. *Proditio*. On eſt obligé au *décélement* des ſecrèts qui regardent la vie du Prince, ou le ſalut de l'État.

DÉCELER. v. act. Dire un ſecrèt. *Prodere*. C'eſt une grande trahiſon de *déceler* les ſecrèts qui nous ont été confiez par nos amis.

Déceler, ſignifie auſſi, Découvrir une chôſe cachée ; déferer en Juſtice un coupable qui eſt caché. *Indicare, patefacere*. On donne ſouvent l'impunité aux criminels qui *décélent* leurs complices.

Décelé, ée. part. paſſ. & adj. *Proditus*, *Patefactus*.

DÉCEMBER. ſ. m. Nom propre d'homme. *December*. Quoique ce nom ſoit la même chôſe que *Décembre*, il faut dire *December* quand c'eſt un nom propre d'homme, & *Décembre* ſeulement quand c'eſt le nom du dèrniér mois de l'année. Candidus *December* a traduit Appien Aléxandrin à la ſollicitation d'Alphonſe V. Roi d'Arragon, & écrit avec plus de ſuccès la vie de Philippe Viſconti Duc de Milan.

DÉCEMBRE. ſ. m. Dèrniér mois de l'année, dans lequel le ſoleil entre au Capricorne, & fait le Solſtice d'hiver. C'étoit le dixiême mois de l'année de Romulus. *December*. C'eſt pour cela qu'il fut appellé *décembre*, de *decem*, dix, *December* ; car les Romains commençoient dans les prémiérs tems leur année par le mois de Mars. Le mois de *Décembre* étoit ſous la protection de Veſta. Romulus d'abord lui donna 30 jours, Numa le réduiſit à 29. & Jules Céſar lui en aſſigna 31. Les Romains célébroient dans ce mois différentes fêtes ; le jour des Kalendes, la fête de la Fortune, qui fut enſuite tranſportée au mois de Juillet ; le jour des Nones, 5e, la fête de Faune ; le 3e devant les Ides ou l'11e du mois, les Agonales ; le 18 devant les Kalendes de Janvier, c'eſt-à-dire, le 15e du mois, les Saturnales ; le 15e devant les mêmes Kalendes, ou le 18e du mois, les Opales, ou fêtes

d'Ops ; le lendemain commençoit la fête des Sigillaires ; le lendemain les Divales, ou Augéronales, & outre cela un ſacrifice à Hèrcule & à Cérès. Le 21e étoit conſacré aux Lares ; le 22e étoient les Larentinales ; le 23e les Jeux de la Jeuneſſe, *Juvenales*. On célébroit encore en ce mois une fête appellée *Septimontium*, dont Varron fait mention *L. V. De ling. lat.* Le 17e de *Décembre* on célébroit la fête des Saturnales.

Dans le Chriſtianiſme ce mois a 31 jours, & l'on y célébre l'Avent & la fête de Noël. L'année en bien des endroits a commencé dans ce mois. Voyez An. Euſtathius *L. IV. De Iſmenia & Iſmenes Amoribus*, dans la deſcription qu'il fait des mois, dit que le mois de *Décembre* eſt ſemblable au précédent, Novembre ; même habit, même chauſſure, même coëffure ; en un mot, même habillement en tout ; mais qu'il eſt différent de corps ; qu'il eſt noir, moins cependant que Novembre ; que ſes cheveux mal en ordre pendent ſur ſes épaules ; que ſa barbe n'eſt point éparpillée comme celle du mois de Novembre, mais ramaſſée & ſerrée, qu'il porte un panier pendu à ſon bras gauche ; qu'il y prend du blé qu'il ſeme, mais que le Peintre laiſſoit douter ſi c'étoit pour être entèrré ou pour les oiſeaux, qu'il le répandoit.

DÉCEMMENT. adv. D'une manière décente. *Decenter, decorè.* On eſt ſcandaliſé de voir un Prêtre qui n'eſt pas vêtu *décemment*. Vous ne croyez pas être logez *décemment*, ſi vous ne joignez à la propreté le luxe & la magnificence. Flech.

DÉCEMPÉDE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Inſtrument dont les Anciens ſe ſèrvoient pour meſurer. Régle de dix piéds. *Decempeda.* La *décempéde* étoit un inſtrument à arpenter les tèrres, une pèrche longue de 10 piéds, d'où elle a pris ſon nom, & en Grèc δεκάπους. *Vigenère, Annot. ſur Tite-Live.* 1514. Les Architectes s'en ſèrvoient auſſi pour donner aux bâtimens & à leurs parties les grandeurs & les proportions convenables. Horace L. II. Od. 15. v. 14. ſe plaignant de la magnificence des bâtimens de ſon ſiécle, dit qu'il n'en étoit pas ainſi au tems de Romulus & de Caton, & qu'on ne voyoit point alors dans les maiſons des particuliérs des portiques meſurées avec la *décempéde* & tournées au nord pour prendre le frais. Saumaiſe ſur Solin p. 683, parle de la *décempéde*.

Ce nom vient de *decem*, dix, & *pes, pedis*, piéd.

DÉCEMVIR. ſ. m. Magiſtrat des Romains, qui fut créé avec autorité ſouveraine pour faire des loix au peuple. *Decemvir.* Il fut ainſi appellé, parce que ce pouvoir fut attribué à dix pèrſonnes enſemble. On déféra aux *Décemvirs* toute la puiſſance qu'avoient eûë les Rois, & après eux les Conſuls. Un ſeul d'entr'eux avoit les honneurs, & les marques de l'autorité ; & les autres enſuite tour à tout, pendant l'année que duroit le Décemvirat. Les *Décemvirs* dreſſèrent la Loi de Douze tables, qu'on appella les loix *Decemvirales*, en quoi conſiſtoit d'abord tout le Droit Romain. L'an 302. les Conſuls Appius Claudius Craſſinus & T. Genucius Augurinus fûrent contraints d'abdiquer, & on créa les prémiérs *Décemvirs*. L'année ſuivante dix autres leurs ſuccedèrent ; l'an 304 ils voulurent continuer, mais le peuple ſe ſouleva. On les fit abdiquer, & l'on reprit des Conſuls. Les débauches d'Appius Claudius Craſſinus, qui avoit été un des Conſuls qu'on avoit fait abdiquer deux ans auparavant, & que l'on avoit fait depuis trois fois prémiér *Décemvir*, en fûrent la principale cauſe. Tite Live L. III. Denys d'Halicarnaſſe L. X. Florus L. I. C. 24. Cicéron *L. I. De finib.* en rapportent l'hiſtoire.

Il y eut auſſi des *Décemvirs* militaires, & en différentes occaſions on créoit des *Décemvirs*, pour régler & conduire cèrtaines affaires ; de même qu'à préſent on fait des Bureaux, on nomme des Commiſſaires, pour cèrtaines affaires. Ainſi il y avoit des *Décemvirs* pour conduire une colonie ; des *Décemvirs* pour faire préparer & préſider aux feſtins que l'on faiſoit de tems en tems à l'honneur de Jupiter & des autres Dieux, des *Décemvirs* pour avoir ſoin des ſacrifices ; c'étoit eux qui gardoient les livres des Sybilles ; & quelquefois ce n'étoient que des Septemvirs, ou des Triumvirs, c'eſt-à-dire, que c'étoient des Commiſſaires que l'on créoit pour ces chôſes, & que l'on nommoit *Décemvirs*, Septemvirs, Triumvirs, ou Duumvirs, ſelon qu'ils étoient dix, ſept, trois, ou ſeulement deux. Voyez encore Quindecimvir. Voyez auſſi Vigenère dans ſes Notes ſur Tite Live p. 1570. 1653. Cet Auteur écrit toujours au pluriel *Decemvires* ; mais mal. Comme on ne dit point au ſingulier *Decemvire*, mais *Décemvir*, il faut dire au pluriel *Decemvirs*, & non pas *Decemvires*.

Décemvir, eſt encore un autre Magiſtrat de Rome. On établit dix Juges, qu'on nomma *Décemvirs*, pour rendre la Juſtice en l'abſence du Prêteur. On appelloit leur Jugement *centumviralia judicia*.

DÉCEMVIRAL, ale. adj. m. & f. Qui a rapport aux *Décemvirs*. *Decemviralis, e.* Cicéron appelle le Corps des Décemvirs, le Collége *décemviral*. Les loix *décemvirales*. La puiſſance *décemvirale*. L'Adminiſtration *décemvirale* ne prit pas ſon commencement lorſque l'autorité des Conſuls paſſa entre les mains des *Décemvirs*, car après la mort de Romulus, durant l'intèrrégne, le maniment des affaires que prit lors le Sénat juſqu'à l'élection de Numa, eſt appellé par Denys d'Halicarnaſſe L. II. *décemviral* ; parceque les Sénateurs partagez par dixaines commandèrent à tour de rôlle ; ſçavoir, un de châque dixaine cinq jours de ſuite, ayant les faiſceaux de Vèrges & les Licteurs, ainſi que les Rois. Et cette dizaine étant finie, un autre commençoit. *Vigenère, Annot. ſur Tite Live p. 1653.*

DÉCEMVIRAT. ſ. m. Magiſtrature des Décemvirs, ou le tems qu'elle duroit. *Decemviratus, Decemviralis poteſtas.* Exèrcer le *Décemvirat*. C'eſt l'an 302. de Rome que le *Décemvirat* commença. Voyez Décemvir.

DÉCENCE. ſ. f. Honnêteté, bienſéance qu'on eſt obligé de garder à l'extérieur dans le geſte, dans les habits, &c. *Decorum, decentia.* Il eſt de la *décence* d'un Eccléſiaſtique d'avoir un habit long, des cheveux courts. Il eſt de la *décence* d'être à genoux dans l'Égliſe, d'être chapeau bas devant ſes ſupérieurs. Les cérémonies de l'Égliſe ſont édifiantes & vénérables quand on les fait avec gravité & *décence*. Fléch.

DÉCENDRE. Voyez Descendre.

DÉCENNALES. ſ. f. pl. Fêtes que les Empereurs Romains célébroient tous les dix ans de leur régne par des ſacrifices, & par des largeſſes au peuple. *Decennalia feſta.* Auguſte fut l'auteur de cette coutume, qui fut imitée de ſes ſucceſſeurs. On faiſoit auſſi dans le même tems des vœux pour l'Empereur, en lui confirmant l'Empire, & ces vœux s'appelloient auſſi des vœux *décennales*, ou *décennaux*. Depuis Antonin Pie, on trouve ces jeux & ces vœux marquez ſur les médailles. Primi decennales. Secundi decennales. Vota sol. decen. II. Vota suscep. decen. III. Ces vœux ſe faiſoient au commencement de chaque dizaine d'année ; car ſur les médailles de Pertinax qui eut à peine 4 mois d'empire, on trouvé Vota decenn. & Votis decennalibus & ſur celles du Pupien, dont l'empire ne dura pas deux ans, Votis decennalibus auſſi.

Struvius *Antiq. Roman. Syntagma. C. 4. p. 247.* croit que ces vœux avoient pris la place de ceux que les Cenſeurs avoient coutume de faire au tems de la République pour ſa félicité. En effet, on ne les faiſoit pas ſeulement pour le Prince, mais encore pour l'État, comme Dion L. VIII. & Pline le Jeune L. X. ép. 101. le marquent.

Auguſte établit cette fête pour conſerver l'empire & l'autorité abſoluë ſans choquer le peuple, car durant la célébration de cette fête, ce Prince avoit coutume de remettre au peuple toute l'autorité, que le peuple rempli de joye, & charmé de la bonté d'Auguſte, lui rendoit auſſitôt.

DÉCENT, ente. adj. Ce qui eſt dans la bienſéance. *Decorus, decens.* Un Magiſtrat ne doit aller au Siége qu'en habit *décent*. Devant les gens grâves, dans les honnêtes compagnies, il faut être en poſture *décente*. On le trouve en habit *décent*, compôſant Lettre Marotine. Saras.

DÉCEPTION. ſ. f. Tromperie. *Fallacia, captio, fraus.* Il ne ſe dit qu'au Palais. La *déception* énorme &c. d'outre moitié du juſte prix eſt une cauſe ſuffiſante pour la réſolution d'un contrat de vente.

DE CE QUE. Eſpéce de conjonction, qui ſignifie, Parce que, à cauſe que. *Eo quod, propterea quod, quia.* Seigneur, je vous rendrai d'éternelles actions de grâces *de ce que* vous avez fait juſtice. Port-R.

DÉCÈRNER. v. act. Ordonner quelque chôſe par une délibération de Sénat, d'Aſſemblée de ville. *Decernere.* Le Sénat de Rome *décèrnoit* le triomphe à ceux qui avoient étendu les bornes de l'Empire. On lui *décèrna* les honneurs divins. Vaug. Le petit triomphe fut *décèrné* à Gèrmanicus. Abl. On lui *décèrna* les honneurs funébres au ſoir. Patru. On ne ſe ſèrt guère de *décèrner* dans les diſcours familiérs, mais ſeulement dans les diſcours grâves, & dans les livres.

Et parmi les mortels
Quelquefois ceux que l'on encenſe,
Ne ſont que de grands criminels
A qui nôtre ſeule ignorance,
Au lieu de châtiment décèrne *des autels.*

Nouv. choix de vèrs.

Décèrner, ſe dit auſſi des ordonnances & décrèts qui ſe font dans les Conciles, dans les Aſſemblées Eccléſiaſtiques. Le S. Concile a *décèrné* que doreſnavant les mariages ne ſe feroient qu'après trois publications de bans.

Décèrner, ſe dit encore en tèrmes de Palais, des decrèts qu'on donne en matiére criminelle pour arrêter ou ajourner pèrſonnellement un accuſé. La Cour a *décèrné* ſon decrèt de priſe de corps contre

contre tels & tels. On ne *décèrne* qu'un ajournement pèrſonnel contre un domicilié, quand il n'y a ni meurtre, ni mutilation de membres. On dit auſſi en tèrmes de Finances, *Décerner* une contrainte pour le payement de quelques ſommes, & ſur tout des taxes & deniers royaux. L'Intendant de la Province a *décerné* une contrainte au bas d'un tel rolle, d'une telle taxe.

DÉCÈS. ſ. m. Mort. *Mors, obitus.* Il a fait un légs à cette Égliſe pour faire prier Dieu pour lui après ſon *décès.* Il a fait faire inventaire dans les 40 jours après le *décès* de ſa femme. On ſtipule pluſieurs conditions dans un contrat de mariage en cas du *décès* de l'un des conjoints. Elle s'eſt mariée ſix ſemaines après le *décès* de ſon mari. Le Mait. Ce mot ne ſe dit guères qu'en tèrmes de Palais.

Ce mot vient de *deceſſus*, dérivé de *decedere*, s'en aller, ſe retirer.

DÉCEVANT, ante. adj. Propre à tromper. *Fallax.* Le monde n'a que des appas *décevans.* Le calme *décevant* de la mèr nous avoit invité à la promenade. Il n'eſt guère uſité; mais il ne laiſſe pas d'avoir de la grâce, ſur tout en Poëſie.

Ne t'avons nous pas vû démaſquer la nature,
Pénétrer à travèrs ſes dehors décevans,
Et ſ'ouvrir toute entière à tes regards ſçavans?
N. ch. de Vèrs.

DÉCEVOIR. v. act. *Je déçoi, je déçus, j'ai déçu, je décevray, que je déçoive, que je déçuſſe.* Tromper adroitement. *Fallere, decipere.* Il ne faut pas ſe laiſſer *décevoir* aux belles apparences. Les hommes ſe laiſſent ſouvent *décevoir* par l'amour propre. Cette fille s'eſt laiſſee *décevoir* par l'eſpérance d'un bon parti. Ses ſoupleſſes continuelles ne tendent qu'à nous *décevoir.* Gomb. Quoiqu'on le trouve dans de bons Auteurs, il eſt moins uſité que *tromper.*

Déçu, ue. part. paſ. & adj. Trompé. *Falſus, deceptus.* Les Anglois *déçus* par le nom de libèrté, en ont à la fin déteſté les éxcès Boss.

Malgré mes vœux honteuſement déçus. Racine.

Que vous êtes à plaindre étant ſi fort déçu. Corn.

Vous vèrrez vôtre crainte heureuſement déçue. Id.

DÉCHAIſNEMENT. } Voyez { DEſCHAIſNEMENT.
DÉCHAIſNER. } Voyez { DEſCHAIſNER.

DÉCHALANDER. v. act. Ôter, débaucher, faire pèrdre les chalands à quelqu'un. *Emptores ab alicujus taberna avertere, alienare, removere. Déchalander* un Marchand.

DÉCHANTER. v. n. Changer d'avis, d'opinion. *Palinodiam canere, mutare ſententiam.* Cet homme eſt maintenant de cet avis, mais quand il aura approfondi cette affaire, il y aura bien à *déchanter.* L'uſage de ce mot eſt bas & comique.

Tu vois qu'à chaque inſtant il te fait déchanter. Mol.

Déchanter, ſignifie auſſi, diminuer de prix. Il a acheté ſon blé vingt écus le muids; mais quand il le voudra vendre, il y aura bien à *déchanter*, il eſt bien ravalé de prix.

DÉCHAPERONNER. v. act. Tèrme de Fauconnerie. Ôter le chaperon d'un oiſeau de proye, quand on le veut lâcher. *Nudare, exuere accipitrem capitio.*

DÉCHARGER. Voyez Deſcharger.

DÉCHARMER. v. act. Ôter un charme à quelqu'un. Pomey. *Faſcinationem ab aliquo amovere, aliquem magicis carminibus illigatum, adſtrictum ſolvere.*

DÉCHARNER. v. act. Ôter la chair de deſſus les os. *Carne nudare, exuere.* Il a fallu *décharner* l'os pour panſer ce *nodus.*

Décharner, ſignifie auſſi, Amaigrir, n'avoir que la peau & les os. *Macie conficere, tenuare, macilentum reddere, emaciare.*

Ce vieillard n'a ſauvé des ravages du tems,
Qu'un peu d'os & de nèrfs qu'ont décharné *cent ans.* Corn.

Décharner, ſe dit auſſi figurément du ſtile de la langue, & même des diſcours entiérs; pour ſignifier, Déſſecher; dépouiller d'agrémens & d'ornemens. *Spoliare ſermonem lepore ſuo, ſua elegantia.* Il eſt à craindre qu'à force de rafiner ſur la langue, & de vouloir la purger de tout ce qui n'eſt pas du bel uſage, on ne la *décharne* trop. Cail. Les Sèrmons de Neſtorius ſon ſecs, & *décharnez.* Du Pin. Il faut éviter une fauſſe délicateſſe qui *décharne* le diſcours, & qui lui ôte ſa ſubſtance, & ſa ſolidité. S. Évr.

Décharné, ée. part. & adj.

J'étois en triſte déſarroi,
Pâle, défait, la face décharnée,
Les yeux éteints; enfin prêt à partir. N. ch. de Vèrs.

On dit auſſi figurément du ſtile, qu'il eſt maigre, ſec & *décharné. Jejuna oratio.*

DÉCHARPIR. v. act. Séparer deux pèrſonnes qui ſe battent, qui ſe tiennent ſaiſis au corps & aux cheveux. *Duos colluctantes & in fauces invicem involantes divellere.* Ces gens étoient ſi animez, qu'on a eû bien de la peine à les *décharpir.* Mol. Ce mot eſt bas.

DÉCHAſSER. v. act. Tèrme de Tourneur. *Trudere, depellere, detrudere. Déchaſſer* une clef de bois, c'eſt la faire ſortir.

DÉCHAUMER. Voyez DÉSCHAUMER.

DÉCHAUſSER. Voyez Deſchauſſer.

DÉCHÉANCE. ſ. f. Pèrte de quelque droit acquis. *Deceſſio, diminutio.* Un dévolutaire eſt obligé de prendre poſſeſſion, de conteſter & de donner caûtion dans l'année de ſon impétration, à peine de *déchéance* de ſes droits. La rébellion d'une ville emporte la *déchéance* de ſes privilèges.

DÉCHeOIR. Quelques-uns écrivent comme on prononce. *Déchoir.* v. n. *Je déchois, je déchus, je ſuis déchu, je décherrai, je décherrois, je déchuſſe.* Au plurièl du préſent de l'indicatif il y en a qui diſent *nous déchoyons*, vous *déchoyez, ils déchoyent*, & d'autres, *nous décheeons, ils décheent*, peut-être que la ſeconde formation n'eſt point dans l'ortographe, mais ſeulement dans la prononciation, car il y a des pèrſonnes qui prononcent la ſeconde ſyllabe de *déchoyons* &c. comme la première de *croyent.* Aller en décadence, aller de mal en pis; tomber de quelque état heureux ou glorieux; diminuer en biens, crédit, faveur, ſanté. *Decidere, deſciſcere, deficere.* L'Empire a commencé à *décheoir*, dès que les étrangers y ont fait des inondations. Les maiſons endèttées achevent de ſe ruiner, en ne voulant pas *décheoir* de leur rang. Ce malade *décheoit* de jour en jour. Ce Banquiér a bien *déchu*, a bien pèrdu de ſon crédit. Les Romains étoient tellement nez pour commander, que ce peuple magnanime aimoit autant périr que *décheoir.* S. Évr. On *décheoit* bien fort en mourant. Voit. Il eſt *déchu* de ſon autorité. Ablanc. Judas *déchut* de l'Apoſtolat par ſon crime. Port-R.

On dit auſſi *déchoir* des eſpérances; pour dire, voir ſes eſpérances, ſes prétentions trompées. *De ſpe decidere, ſpe labi.*

Décheoir, en tèrme de Marine, ſignifie, Sortir de la route, ou dériver. *Deflectere, declinare.* Les courans, les flux & les reflux plus ou moins violens, & la variation de l'aiguille, ſont les cauſes qui font *décheoir* ou dériver un vaiſſeau; à quoi il faut que le Pilote prenne garde dans ſon eſtime.

Décheoir, en tèrme d'Agriculture, ſe dit des blez & des autres biens de la tèrre, dont la recolte n'eſt pas ſi abondante, qu'ils ſembloient le promettre. *Minùs producere, minùs eſſe fertilem quam ſpes erat; ſpem agricolæ fallere.* Les blez ſont *déchus* de moitié. Il eſt fâcheux de voir *déchoir* les vignes de la manière qu'elles ſont, c'eſt à dire, de voir que les vignes ne donnent pas tant de raiſin, qu'elles promettoient d'en donner. Liger.

Décheoir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Deficere, immutari.* Cet eſprit eſt bien *déchu*, a bien pèrdu de ſa force avec l'âge. Ce Capitaine eſt bien *déchu* de réputation depuis la pèrte de cette bataille. Dès que la forme du gouvèrnement de Rome fut changée, l'on vit *décheoir* l'éloquence. S. Évr. *Décheoir* du faîte de la gloire. Vaug. Son crédit eſt bien *déchu.*

Mais nous autres faiſeurs de livres, & d'écrits,
- - - - - - -
Sans un fâcheux éclat nous ne ſçaurions décheoir. Boil.

Décheu, ou Déchu, ue. part. & ad. *Lapſus.* La véritable vèrtu *déchue* une fois, ſe rétablit difficilement dans une âme abatardie. S. Évr. Le Roi étoit ſeul, abandonné, & tellement *déchu* dans l'eſprit des ſiens, qu'il devint l'objèt de leur mépris. Boss.

Décheu. Tèrme de Palais. Un Appellant eſt dit *déchu* de l'appel, quand il laiſſe prendre un congé par l'Intimé. *Déchu* & *débouté*, ſont deux tèrmes de Palais dont la ſignification a quelque chôſe d'approchant, ils diffèrent en ce que *déchu* ſe dit de l'appel, & *débouté* de la demande, ou de l'oppoſion; par éxemple, un tel eſt *déchu* de ſon appel, un tel eſt *débouté* de ſa demande, de ſon oppoſition.

DÉCHET. ſ. m. Pèrte, diminution de prix, de valeur, de quantité, ou de la ſubſtance même de la chôſe, de qualité; état moindre que celui où on étoit. *Deceſſio, imminutio, diminutio.* On ne peut garder du blé en gréniér, du vin en câve, ſans beaucoup de *déchet.* Il a fait ce payement en monnoye légère, il y aura bien du *déchet.* Il y a toujours quelque *déchet* en la fonte des métaux. *Intertrimentum.* Il n'y a guères de marchandiſes auxquelles il n'arrive du *déchet. Déchet* du ſel, du vin, de l'huile. On le dit auſſi quand les chôſes diminuent en qualité, quand elles ſont pires, ou moins bonnes qu'elles n'étoient auparavant.

Il laiſſa dans un grand déchet.
Feu ſon compere le brochet. Voit.

Déchet. Tèrme de Marine. Diviſement du cours d'un vaiſſeau qui ne porte pas à route, qui va d'un côté, ou qui s'abat. *Declinatio, deflexus.* Il eſt de la prudence d'un bon Pilote de donner plus ou moins de *déchet* à la route. Par éxemple, ſi un vaiſſeau veut faire voile au Nord, & qu'il ſoit dans un parage où l'aiguille décline au Nord-Eſt de cinq à ſix degrez, & que les courans portent auſſi au Nord-Eſt, il faudra que ce vaiſſeau pour faire le Nord, & s'empêcher de déchoir, gouvèrne au Nord-Oüeſt, afin que ſa route vaille Nord. Mais ſi l'aiguille varie d'un côté, & les courans portent de l'autre, enſorte que ce qui ſeroit de *déchet* par les courans, fût ôté par la variation, il faudroit balancer judicieuſement toutes chôſes, en recompenſant un *déchet* par l'autre.

DÉCHEVELER. v. act. Décoëffer une femme par violence & en l'outrageant. *Muliebres capillos diſjicere, diſturbare; reticulum fœminæ revellere.* La prémière chôſe que font les harengères en ſe battant, c'eſt de ſe *décheveler*, de ſe prendre aux cheveux. On dit auſſi qu'une femme eſt *déchevelée*, quand ſes cheveux ſont épars, pendans, & en déſordre, ſoit par quelque accident, ſoit lorſqu'elle ſe coëffe. *Paſſis capillis mulier.* On peint les Furies *déchevelées*, comme un état conforme à la fureur qui les agite, & qui les tranſporte.

Déchevelé, ée. part. paſſ. & adj. La Fontaine l'a employé pour éxprimer l'état d'une femme tranſportée de douleur. *Acri dolore mulier percita, perculſa.*

> *Mainte veuve ſouvent fait la* déchevelée,
> *Qui n'abandonne pas le ſoin du demeurant,*
> *Et du bien qu'elle aura fait le compte en pleurant.* La Font.

DÉCHEVESTRER. v. act. Ôter le chevêtre d'une bête de ſomme. *Jumento capiſtrum eximere.* Ce mulet s'eſt *déchevêtré* tout ſeul.

On dit auſſi figurément & baſſement, qu'un homme s'eſt *déchevêtré* d'une méchante affaire où il étoit embaraſſé, quand il s'en eſt tiré; & auſſi d'une méchante compagnie où il étoit engagé. *Expedire ſe ex difficili negotio.*

DÉCHIFFREMENT. ſ. m. L'action de déchiffrer. *Litterarum occultis notis exaratarum explicatio.* Le *déchiffrement* eſt une chôſe où on ne réüſſit pas toujours. Il faut avoir un cèrtain génie pour le *déchiffrement* des lettres. Jacques de Gevry a fait un Traité du *déchiffrement* de la Langue Françoiſe. La Bibliographie eſt le *déchiffrement* des anciens manuſcrits ſur l'écorce des arbres, ſur le papier & ſur le parchemin. Spon. Jacques Gevry a fait les principes du *déchiffrement* de la langue Françoiſe. Chaque langue a des régles particulières du *déchiffrement*. Le Livre de Gevry contient celles qui ſont propres de la langue Françoiſe. Les principales ſont que lorſqu'un caractère ſe retrouve ſeul, il faut que ce ſoit un *A*, un *Y* ou, un *O*; parce qu'il n'y a que ces trois lettres qui faſſent un mot à part en François. 2°. Le caractère qui ſe rencontre le plus ſouvent dans l'écriture qu'on veut déchiffrer eſt ordinairement un *E*; car c'eſt la lettre la plus commune de toutes en nôtre langue. 3°. Pour connoitre un *V*, il faut prendre le caractère qui eſt toujours précédé d'un cèrtain autre, qui, ſera le *Q*. 4°. L'*I* ſe connoit auſſi par le moyen du *Q*; car comme *QUE* & *QUI* ſont les ſeuls en nôtre langue qui commençant par un *Q*, n'ont que trois lettres, lorſqu'on trouve un mot de trois caractères, dont la prémière eſt un *Q* & dont la dernière n'eſt pas un *E*, c'eſt un *I*. 5°. Dans les mots de deux caractères l'un ou l'autre eſt une voyelle. 6°. Des trois prémiers caractères d'un mot l'un eſt une voyelle. 7°. Les Voyelles étant une fois déchifrées on connoit aiſément les conſonnes par la liaiſon qu'ont ordinairement cèrtaines conſones avec cèrtaines voyelles.

DÉCHIFFRER. v. act. Trouver l'alphabet d'un chiffre, l'explication d'une lettre écrite en chiffre. *Litteras occultis notis exaratas explicare.* On a intercepté des lettres, mais jamais on ne les a pû *déchiffrer*. Les Anciens n'ont guères connu l'art de chiffrer, ni de *déchiffrer*. Voyez Chiffrer. Les Modèrnes l'ont pouſſé bien avant, & l'ont appellée *Polygraphie* & *Stéganographie*. Tritème, Vigenère, Aporta, Niceron, ont écrit de l'art de *déchiffrer*.

Déchiffrer, ſignifie auſſi, Lire un titre, un acte dont l'écriture eſt ancienne, ou à demi éfacée, ou ſi mal écrite, qu'il ſemble qu'elle ſoit écrite en chiffre. *Caractères veteres & deletos pene [illegible] legere.* Ce Curieux a un ſçavant Antiquaire, qui *déchiffre* toutes les plus vieilles inſcriptions, les titres les plus corrompus & les plus effacez. Les Sergens de village écrivent ſi mal, qu'on a bien de la peine à *déchiffrer* leurs exploits. Pour *déchiffrer* les écritures effacées, il faut faire tremper de la noix de galle dans du vin blanc, ou de l'eau de vie, & de la liqueur il en faut frotter l'écriture, elle deviendra noire, & liſible.

Déchiffrer, ſe dit figurément, pour dire, Pénétrer dans le fonds d'une affaire fort difficile, la débroüiller; & auſſi, Expliquer ce qu'il y a de plus obſcur, ou de plus ſubtil dans un Auteur, dans une ſcience, Expliquer un tèrme obſcur. Du moins faudroit-il *déchiffrer* en marge tous ces tèrmes inconnus, mais le plus ſeur eſt d'en mettre d'autres qui ſoient intelligibles à tout le monde. Bouh. *Abſtruſa quæque & maxime recondita & intricata indagare, explicare, expedire; involutam ambagibus ſcriptorum mentem penetrare, introſpicere, perſpicere.* Scaliger, Caſaubon, Lipſe, Eraſme, & autres Critiques du ſiécle paſſé, ont *déchiffré* bien des paſſages des Anciens. Il faut un habile Rapporteur pour *déchiffrer* ce procès, tant il eſt embroüillé.

Déchiffrer, ſignifie auſſi, Démêler, découvrir ce qui eſt ſecrèt, & inconnu à pluſieurs. *Indagare, detegere, patefacere, deprehendere.* Il étoit venu un étranger pour faire quelque cabale à la Cour, mais un tel a *déchiffré* ſes intrigues, ſa naiſſance, ſa condition. En parlant des perſonnes il ſignifie, Faire connoître les défauts de quelqu'un; & ne ſe dit guères qu'en mauvaiſe part. Il a bien *déchiffré* cette perſonne, il nous a bien éclaircis ſur ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualitez. *Alicujus vitam, mores deſcribere, quempiam ſuis depingere coloribus.*

DÉCHIFFREUR. ſ. m. Celui qui déchiffre les lettres. *Explicator, indagator.* On le dit auſſi de celui qui découvre les chôſes cachées, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les affaires.

DÉCHIQUETER. v. act. Coupper en menus morceaux. *Incidere.* Cet homme a été aſſaſſiné, & ſon corps a été *déchiqueté* en mille piéces. Un Chirurgien qui ſcarifie un malade, lui *déchiquete* la peau avec des lancettes, avec des fèrs à ſcarifier. Les ſoldats *déchiquetèrent* les corps morts d'une étrange façon. Ablanc.

Déchiqueter, ſe dit auſſi des taillades & couppures qu'on fait ſur des étoffes pour leur ſervir d'ornement. La mode eſt paſſée de *déchiqueter* les habits.

L'origine de ce mot peut venir du mot *chiquet*, qui ſignifie un *petit morceau*; ou d'*échiquiér*, parce qu'on a pû commencer à *déchiqueter* par menus carreaux.

DÉCHIQUETURE. ſ. f. Découppure, moucheture, taillades faites ſur un habit. *Inciſio.*

DÉCHIREMENT. ſ. m. Action de mettre en piéces, rupture. *Sciſſura, laceratio.* N'avoit-on pas raiſon de reprocher au Grand Prêtre ſon animoſité & ſon emportement; qu'il avoit ſuffiſamment fait paroître par le *déchirement* de ſes habits? M. Fleury. On ne le trouve peut-être point employé ailleurs au propre. Il eſt plus en uſage au figuré: *déchirement* de cœur; *déchirement* de conſcience. Le P. Bouhours ne l'approuve pourtant point.

On trouve *déchirement* pris dans un ſens propre, en parlant de la diviſion des membranes du corps, qui ſe fait avec violence. La cauſe des hèrnies ventrales eſt toujours un *déchirement* qui ne ſurviendra que par quelque effort très-rude, & qu'aux endroits où il y aura eu abſcès, ou playe, qui n'ayant pas été bien cicatriſée, laiſſera le péritoine ſujet à ſe déchirer, ou à ſe rouvrir. Dionis.

DÉCHIRER. v. act. Mettre en piéces ſans uſer d'inſtrumens trenchans. *Lacerare, laniare, diſcerpere.* Les Juifs *déchiroient* leurs vêtemens quand ils entendoient blaſphémer. Il a fallu prêſque lui *déchirer* le manteau pour le retenir à dîner. Ils commencèrent à crier qu'on leur laiſſât *déchirer* le parricide. Vaug. On les *déchiroit* de coups. Maucroix. Je veux cependant que vous ſçachiez que je me ſens depuis quelques jours en état de *déchirer*, & de brûler ces gages de vôtre amour qui m'étoient ſi chèrs. Let. Portug.

Nicod tient que ce mot vient du Latin *dilacerare*, ou du Grec *σχίζω*, qui ſignifie la même chôſe.

Déchirer, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales, pour ſignifier, Agiter, tourmenter par des mouvemens differens. *Lacerare, dilacerare, laniare.* La jalouſie *déchire* le cœur de ceux qui en ſont poſſédez. Oreſte ſe ſentit *déchiré* par de cruels remords. S. Évr. L'effort que nous faiſons pour arracher le trait qui nous bleſſe, l'enfonce encore davantage: l'âme ſe *déchire* elle-même par cette nouvelle agitation.

> *Trop rigoureux devoir,*
> *Qui* déchire *mon cœur, & ne l'ébranle pas.* Corn.

Déchirer, ſignifie encore, Partager, diviſer, ruiner, déſoler. *Miſcere, perturbare, depopulari, devaſtare, deſolare.* L'Egliſe a été *déchirée* par ſes propres enfans. Boss. Les nations barbâres *déchirèrent* l'Empire, & le mirent en piéces. La guèrre civile

civile *déchira* cruellement le Royaume, & le mit ſur le penchant de ſa ruine.

DÉCHIRER, ſignifie auſſi, Médire, calomnier. *Maledictis aliquem proſcindere.* Les femmes ſont ſujettes à ſe *déchirer* l'une l'autre, elles ſe *déchirent* à belles dents. Les Satiriques ne ſe ſoucient point de *déchirer* la réputation. Les Auteurs dans leurs Critiques ſe *déchirent* cruellement. On ſe ſauve à *déchirer* le monde en général : mais on ſe damne à *déchirer* les particuliérs. B. RAB. Vous ne ceſſez de me *déchirer*. BOSS. Vous allez partout me pleurer comme un hérétique, & vous me *déchirez* en me pleurant. FENEL. La Philoſophie médiſante des Cyniques faiſoit profeſſion de japper, de mordre, & de *déchirer* tout le monde. BALZ. On haït les médiſans comme des bêtes féroces qui *déchirent* tout le monde. BELL.

DÉCHIRÉ, ÉE. adj. *Laceratus, laniatus, deſolatus.* J'étois bien aiſe de n'être plus expôſée à voir mon cœur *déchiré* par la douleur de vôtre abſence. LET. PORTUG. *Déchirée* par mille mouvemens contraires, je ne ſçai ni ce que je fais, ni ce que je dis. ID. Bien des gens ne pouvant plus reconnoître la Religion *déchirée* par tant de ſectes, ſont allez chercher un funeſte repos dans l'indifférence des Religions. FLÉCH.

On dit en provèrbe, qu'une femme n'eſt pas trop *déchirée*; pour dire, qu'elle mérite bien qu'on la cageole.

DÉCHIRURE. ſ. f. Rupture qui s'eſt faite en quelque habit par quelque accroc, ou ſemblable violence. *Sciſſura, laceratio.*

DÉCHOUER. v. act. Tèrme de Marine. Relever un bâtiment qui a touché, qui eſt échoüé, le remettre à flot. *Navim relevare.*

DÉCIDER. v. act. Détèrminer, réſoudre une queſtion; juger ſouverainement, déclarer à quoi on s'en doit tenir en un procès, en une affaire, en une opinion. *Quaſtionem, controverſiam decidere; decidere de controverſia; quaſtionem perſolvere.* On ne doit point douter des articles que l'Égliſe a *décidez*. Cette loi *décide* nôtre queſtion.

DÉCIDER, ſe dit auſſi des jugemens particuliérs qui ſont ſans autorité judiciaire. Un tel Juriſconſulte a *décidé* cette queſtion en ma faveur. On dit en ce ſens, qu'un homme *décide* dans les compagnies, quand il donne ſon jugement, ſoit bon, ſoit mauvais, avec hardieſſe, & témérairement, ſur tout ce qu'on propôſe. Si les hommes ne ſe hâtoient point de *décider*, après un examen ſuperficiel, ils ne ſe tromperoient pas ſi ſouvent. S. ÉVR. Un homme ſage eſt toûjours fort retenu à *décider*. LE CH. DE MER. Les zélez *décident* hardiment de la deſtinée du reſte des hommes. S. ÉVR.

Croi ce que croit l'Égliſe;
Si ſon ſilence laiſſe une chôſe indéciſe,
Ne la décide *pas; ſur un point conteſté,*
Tu ne peux décider *qu'avec témérité.* VILL.

DÉCIDER, ſe dit auſſi en Morale pour, Tèrminer. Une bataille *décide* ſouvent une guèrre. La mort a *décidé* ce procès. Un coup de dé peut *décider* une partie; pour dire, qu'ils tèrminent la guèrre, le procès, le jeu. Le ſort *décide* de la plûpart des chôſes. La fortune *décide* la chôſe autrement. ABLANC. Elle *décidera* par là de la bonne fortune de l'un ou de l'autre. B. RAB.

Il n'eſt dans ce vaſte Univèrs
Rien d'aſſuré, ni de ſolide,
Des chôſes d'ici bas la fortune décide
Selon ſes caprices divèrs. DES-HOUL.

DÉCIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deciſus.*

Aſſez d'articles ſûrs & de points décidez,
Donneront aux pécheurs des ſcrupules fondez. VILL.

DÉCIL. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt la diſtance de la dixième partie du Zodiaque qui eſt entre deux planètes.

DÉCILLER. Voyez DESSILLER.

DÉCIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet aux décimes. *Decumanus, decimis obnoxius.* Les héritages que les Religieux de Citeaux cultivent par leurs mains ne ſont pas *décimables*, ils ont un privilége qui les exempte des *décimes*.

DÉCIMAL, ALE. adj. m. & f. Qui regarde les dîmes. *Decumanus.* Une matière *décimale*. Par l'art. 3. de la Coutume de Normandie, le Bailli connoît des matières *décimales*, à l'excluſion du Haut Juſticiér.

DÉCIMAL, eſt auſſi un tèrme d'Arithmétique. Fraction *décimale*. On trouve dans les tâbles des Anglois les logarithmes des nombres entiérs avec les fractions *décimales*.

DÉCIMATEUR. ſ. m. Seigneur à qui appartiennent les groſſes dîmes d'une Parroiſſe, d'un cèrtain canton de tèrre. *Cui jus eſt in decimas, qui decimandi jus habet.* Cet Abbé eſt le Collateur de cette Cure, en eſt le gros *Décimateur*. Les gros *Décimateurs* doivent donner aux Curez une portion congruë. Les Seigneurs Laïques qui ont des dîmes inféodées ſont auſſi gros *Décimateurs*. Quand il y a des dîmes à partager entre le Curé & les gros *Décimateurs*, c'eſt au Curé à choiſir.

DÉCIMATION. ſ. f. Action de décimer les ſoldats, pour punir le dixième d'un Corps, d'une Légion qui a failli. *Decimi cujuſque ſorte ducti animadverſio.*

DÉCIME. ſ. f. Tèrme de Mythologie. *Decima.* C'eſt le nom de l'une des trois Parques; car ces Déeſſes, que l'on appelle communément Clotho, Lacheſis & Atropos, ſelon Varron & Cœſellius Vindex, citez par Aulu-Gelle L. III. C. 16. ſe nommoient, None, *Décime*, & Morte; Parque, *à partu*, c'eſt-à-dire, de l'enfantement, où commençoit leur empire ſur la vie de chaque homme; None & *Décime*, à cauſe des neufs ou des dix mois que l'enfant eſt dans le ſein de ſa mère, comme Varron l'explique.

Décime étoit encore le nom que les Grècs donnoient au dixième jour après la naiſſance, auquel on donnoit le nom à l'enfant; ils appelloient auſſi *Décime*, Δεκάτη, le ſacrifice qu'ils faiſoient en même tems. Voyez Roſſæus, *Archæolog. Attica L. V. C.* 5.

DÉCIME. ſ. f. ſing. ou DÉCIMES. ſ. f. pl. Le plurier ſe dit plus ordinairement. On vèrra néanmoins dans la ſuite de cet article que le ſingulier ſe dit auſſi. *Decima, Decima.* Ancien droit, ou ſubvention que les Rois ont levé ſur le peuple, tant Laïques qu'Écléſiaſtiques, dans les grandes néceſſitez de l'État, comme au tems de Charles Martel, pour ſe défendre contre les Sarraſins; au tems de Philippe Auguſte contre les Infidelles: & cette taxe fut alors appellée *Saladine*. Cette contribution, qu'on appelloit *décimes*, ſe prenoit ſpécialement, & même uniquement dans la ſuite, ſur les Écléſiaſtiques. Sous quelque prétexte les Rois l'éxigeoient du Clèrgé, mais par la pèrmiſſion du Pape; & quelquefois les Papes à leur tour, & du conſentement du Roi. Pour les *décimes* que les Papes levoient comme un tribut prèſqu'ordinaire, ſur tout tant qu'ils réſidèrent en Avignon, le Concile de Conſtance les retrancha, & ordonna qu'on ne les leveroit plus à l'avenir que du conſentement univèrſel des Prélats. A l'égard de celles qu'on payoit au Roi, on les accorda ſi fréquemment, qu'elles devinrent un ſubſide ordinaire. Le Clèrgé n'y conſentoit que pour dix ans, que l'on continuoit quand ils étoient expirez.

La prémière Ordonnance qui porte inſtitution des *décimes*, eſt de Philippe Auguſte, à qui elles fûrent accordées l'an 1188. dans un Concile tenu à Paris. Loüvet rapporte cette Ordonnance dans ſon hiſtoire de Beauvais T. II. p. 309. elle eſt en Latin ſuivant l'uſage de ces tems-là: le mot *décima* s'y trouve pluſieurs fois au ſingulier. Sous le régne de S. Loüis en 1267. les *décimes* fûrent encore levées pour la conquête de la Tèrre ſainte. En 1274. le II. Concile de Lyon les ordonna pour le même ſujet. Philippe le Hardi les leva en 1275. Philippe le Bel les leva auſſi en 1304. Paul Émile rapporte dans ſon hiſtoire la Charge ou l'Ordonnance qui les établit; elle eſt du 12. Avril 1304. Le Roi l'adreſſe aux Évêques, Abbez, Doyens, Prieurs, &c. de ſon Royaume; cette Ordonnance eſt en Latin. Les *décimes* fûrent encore levées en France en 1306. 1312. 1315. 1337. Froiſſard parle à la p. 55. du prémiér volume de ſon hiſtoire d'une *décime* qui fut levée en 1355. ſous le régne du Roi Jean; cet Auteur l'appelle *dixiéme*. Enfin, ces taxes ſont devenuës pèrpétuelles ſur le Clèrgé par des tranſactions faites en 1516. avec le Roi François I. Cette taxe a été appellée *Paſcaline*. Depuis elles ont été convèrties en rentes de ſeize cens mille livres, par un contrat fait à Poiſſi en 1561. qui ſont les rentes de l'Hôtel de Ville ſur le Clèrgé. Dans les mémoires du Clèrgé on trouve que ces *décimes*, de la façon qu'elles ſe levent aujourd'hui, ont été accordées par une Bulle du Pape Léon X. de l'an 1516. ſous prétexte d'une Croiſade pour aller faire la guèrre au Turc, où le Roi devoit aller en pèrſonne avec le titre d'Empereur d'Orient, que le Pape lui accorda; & cette *décime* fut accordée pour un an ſeulement. Le Roi envoya alors dans les Provinces des Commiſſaires pour en faire la taxe, qui dure encore aujourd'hui. Les *décimes* extraordinaires conſiſtent en une autre taxe qu'on fait tous les cinq ans ſur les Bénéfices pour le preſent, ou don gratuit que le Clèrgé fait au Roi, pour les frais de l'Aſſemblée, pour les penſions & gratifications que fait le Clèrgé à divèrſes pèrſonnes, aux Seminaires, &c. Le Clèrgé accorda trois fois au Roi Loüis XIII. des *décimes* extraordinaires, ou dons gratuits; ſçavoir, en 1621. 1626. 1628. cet argent fut employé à faire la guèrre aux Huguenots. Depuis ce tems-là il ne s'eſt point tenu d'aſſemblée ordinaire du Clèrgé qui n'ait fait au Roi un préſent conſidérable.

Les Receveurs & Controlleurs des *décimes* ſont des Officiérs Commis

mis par le Clergé pour recevoir ces deniers. Le Bureau des *décimes* eſt une Chambre Eccléſiaſtique établie en châque Diocèſe pour régler les taxes & les difficultez qui arrivent ſur le payement des *décimes*. Leurs appellations reſſortiſſent en un Bureau général établi à Paris, qui ſe tient au Palais.

Décimes, *diſmes*, & *dixiéme*, ſont trois mots qui ont la même origine, ils viennent de *decimus*, mot formé de *decem*, *dix*, mais dans l'uſage ils ont une ſignification différente. *Décimes* ſignifie ce que les Eccléſiaſtiques donnent de leurs biens Eccléſiaſtiques au Roi pour les guèrres ſaintes, ou pour les beſoins de l'Etat. *Diſmes*, ſignifie ce que les fidelles donnent aux Miniſtres de l'Egliſe pour les entretenir. *Dixiéme*, ou *dixiéme denier*, ſignifie la dixiéme partie des revenus que le Roi léve ſur ſon peuple. Voyez DISME, & DIXIÉME.

DÉCIMER. v. act. Tèrme de l'ancienne milice des Romains, qui pour punir des Légions entières qui avoient manqué à leur devoir, faiſoient tirer au ſort châque dixiéme ſoldat, & le faiſoient mourir, pour donner éxemple aux autres. *Decimare, decimum quemque ſorte ductum plectere, ſupplicio afficere.*

DÉCIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Decimus quiſque ſorte ductus.*

DÉCIMEUR. ſ. m. Le P. Sanléque s'eſt ſervi de ce mot pour Décimateur.

Je ſonge à dégarnir ma câve & mon greniér,
Pour faire au Décimeur *juſqu'au derniér denier.*

DÉCINTRER. verb. act. Tèrme de Maçonnerie. Ôter les cintres ſur leſquels on a conſtruit une voûte. *Arcum ligneum ſtruendo deſuper fornici accommodatum deſtruere, evertere, tollere.* Il ne faut *décintrer*, que quand les voutes ſont ſéches & bien affèrmies.

DÉCINTROIR. ſ. m. Eſpéce de marteau dont les Maçons ſe ſèrvent, qui a deux taillans, mais qui ſont tournez en divèrs ſens. *Mallei genus.*

DÉCISIF, IVE. Qui décide, qui réſoud, qui prononce en dèrniér reſſort. *Decretorius.* Une loi, une autorité, une piéce, une raiſon *déciſive*, ſont les chôſes qui décident un procès. Vos maniéres fougueuſes & *déciſives* ſont inſupportables. S. ÉVR. Ces cenſeurs qui ſe donnent voix *déciſive* ſur tous les Ouvrages, découragent les Auteurs par la chaleur de leurs préventions. LA BRUY. Quand on eſt médiocrement ſage, on ne s'aviſe point de faire le *déciſif*. P. RAP. L'humeur fèrme & *déciſive* du Cardinal étoit propre à ſurmonter toutes les difficultez. FLECH. C'eſt un défaut trop ordinaire, que de prononcer des arrêts *déciſifs* ſur le ſalut, & la damnation des autres. S. ÉVR. Il eſt dangereux de déférer à la raiſon l'autorité *déciſive* dans les matiéres de foi. ID. Remarquez, que ces pieux ignorans, qui vantent tant leur humilité, ſont d'ordinaire les plus *déciſifs*. ID. Rien n'eſt plus incivil que le ton *déciſif* que prennent les Sçavans dans la convèrſation. Ils s'imaginent être en droit de prononcer en dèrniér reſſort ſur tout. BELL. On dit un air *déciſif*, non pas pour marquer l'aïr du viſage, mais le caractère d'eſprit d'un Auteur qui décide librement, hardiment. On a reproché à Lambin ſon air *déciſif* dans l'éxplication des chôſes les plus obſcures & les plus difficiles qui ſe rencontrent dans les Anciens. MÉNAGE. Ton *déciſif* a ſouvent le même ſens, & l'on entend par cette expreſſion le caractère *déciſif* de l'eſprit d'un homme, le ton *déciſif* de ſa voix, ou le ton de ſa voix qui frappe les oreilles. Bachon, Ancien Docteur Anglois de l'Ordre des Carmes, eſt ſurnommé le Docteur *déciſif*, ou le Docteur réſolu, *Doctor reſolutus.*

DÉCISION. ſ. f. Loi d'un ſupérieur qu'on doit ſuivre. *Deciſio.* Les *déciſions* de l'Egliſe ſont les régles de nôtre croyance. Les *déciſions* du Droit ſont les fondemens de la Juriſprudence. Les *Déciſions* de l'Empereur Juſtinien ſont les cinquante Ordonnances qu'il fit après la publication du prémiér Code, pour décider les grandes conteſtations qu'il y avoit entre les Juriſconſultes.

DÉCISION, ſe dit quelquefois des avis, des réſolutions, des autoritez des Sçavans qui aident aux Juges à décider. Les *déciſions* de la Rotte ſont les arrêts de la Juriſdiction établie à Rome. Les *déciſions* de Boërius, & d'autres Juriſconſultes. Le Parlement a déja fait la *déciſion* de nôtre affaire par un arrêt rendu ſur la même eſpéce.

DÉCISION, ſe dit auſſi de cèrtains préjugez, ou avantages qu'on tire dans quelque affaire par quelque incident qui y ſurvient. Cet arrêt intèrlocutoire eſt la *déciſion* de mon procès. Ce titre que le haſard m'a fait trouver eſt la *déciſion* de nôtre différend. Cette victoire eſt la *déciſion* de la guèrre. Ce coup doit faire la *déciſion* de la partie. Du ſuccès de cette querelle dépendoit la *déciſion* de tout ce qu'il y avoit de différends à vuider. VAUG.

DÉCISIVEMENT. adv. D'une manière déciſive. *Ita reſpondere ad quaſtionem aliquam ut plané deciſa ſit.* Il y a du plaiſir à entendre des Docteurs qui parlent *déciſivement* ſur une affaire. Les

gens de Cour prétendent juger *déciſivement* de la délicateſſe des plaiſirs. S. ÉVR. Le Duc de Crequy eut ordre de parler *déciſivement* au Nonce, tant ſur l'affaire de Caſtre, que ſur les autres points dont &c. L'ABBÉ REGN.

DÉCISOIRE. adj. m. ſe dit ſeulement au Palais, du ſèrment d'une partie qui décide le différend. *Decretorius.* La partie s'en eſt rapportée au ſèrment *déciſoire* du déffendeur.

DECIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Decius.* Il faut conſèrver ce nom comme nous l'avons dit, excepté pour l'Empereur Déce. Les *Decius* étoient une famille plébeïenne, mais conſidérable dans Rome, & qui donna pluſieurs Conſuls à la République.

DECIZE. ſ. m. Ville de France, dans le Nivèrnois. *Decetia, Dececia.* Elle eſt ſituée dans une Iſle à l'embouchure de la riviére d'Airon, dans la Loire. On a trouvé dans *Decize* pluſieurs médailles Romaines, qui font connoître qu'il eſt ancien. On prononce communément *Dzize*.

DÉCIZELER. v. act. Tèrme des Eaux-Forêts. On fait *décizeler* & empiler les bois qui ont été enfoncez dans l'eau.

DÉCLAMATEUR. ſ. m. Qui s'éxèrce à bien prononcer un diſcours, un ouvrage, pour le réciter en public. *Declamator.* Ce Comédien eſt un éxcellent *Déclamateur*.

DÉCLAMATEUR, ſignifie auſſi un Orateur qui éxagère, qui traitte des paradoxes, ou des queſtions ſur des faits inventez à plaiſir; qui n'apporte point de preuves ſolides. Cet Avocat n'eſt qu'un Sophiſte, & un *Déclamateur*. Quand on dit abſolument le *Déclamateur*, on entend parler de Quintilien, ou plutôt de l'Auteur des Déclamations qui ſont à la fin de ſon livre. En ce ſens il ſe prend toûjours en mauvaiſe part. Juvénal s'emporte fort contre les Poëtes *déclamateurs* de ſon tems. Juvenal n'eſt lui-même dans ſes Satires qu'un *Déclamateur*. GOD. Lucien a cela des *Déclamateurs*, qu'il veut tout dire, & qu'il ne finit pas toûjours où il faut. ABLANC. La plupart des *Déclamateurs* ſe pèrſuadent qu'il eſt de l'eſſence d'un beau diſcours de durer plus d'une heure, & qu'on eſt obligé de les écouter ſans s'ennuyer. S. ÉVR. Les *Déclamateurs* ont été les prémiérs corrupteurs de l'éloquence. ID. Un *Déclamateur* n'eſt pas obligé d'alléguer un argument démonſtratif; mais ſeulement un raiſonnement vraiſemblable, ou éblouïſſant. Juſqu'à ce qu'il revienne un homme qui prêche avec un ſtile nourri des Saintes Ecritures, les *Déclamateurs* ſeront ſuivis. LA BRUY. On ne ſçauroit aſſez blâmer ces Hiſtoriens qui veulent faire les *Déclamateurs*, & qui intèrrompent le cours de la narration pour faire valoir leur éloquence. FLÉCH.

Tous ces pompeux amas d'expreſſions frivoles,
Sont d'un Déclamateur *amoureux de paroles.* BOIL.

DÉCLAMATION. ſ. f. Diſcours prononcé en public, & ſur le ton d'Orateur. *Declamatio.* Il ſe dit particuliérement de ces éxercices, & *déclamations* qui ſe font par les écoliérs pour apprendre à parler en public. Une *Déclamation* contre Hannibal, contre Pyrrhus, &c. Les *Déclamations* de Quintilien. La *déclamation* parmi les Grècs étoit devenuë un art de parler indiſtinctement ſur toutes ſortes de matiéres, de faire paroître juſte ce qui étoit injuſte, & de triompher des meilleures raiſons. Ce genre de *déclamations* étoit très-propre à corrompre les eſprits, en les accoutumant à cultiver l'imagination, plutôt qu'à former le jugement, & à chercher plutôt des vraiſemblances pour éblouïr, que de ſolides raiſons pour pèrſuader. S. ÉVR. Les *déclamations* n'ont été introduites que pour éxercer l'eſprit des jeunes gens ſur des ſujets qui puiſſent tomber dans l'uſage ordinaire. S. ÉVR.

DÉCLAMATION. Tèrme des Colléges de Jéſuites. Petite piéce de Théâtre, compôſée ordinairement de quelques ſcénes ſeulement, ſans diſtinction ni pluralité d'Actes, qui ſe fait pour éxèrcer les Ecoliérs & les former à parler en public. *Declamatio.* On ne fait des *Déclamations* qu'en Rhétorique & en Seconde. La prémière *Déclamation* ne ſera que dans quinze jours. Je ſuis de la *Déclamation*. Nôtre Régent a mis un tel de la *Déclamation*. Ces *Déclamations* ſont un des éxèrcices des plus utiles qui ſe faſſent dans les Colléges. Un tel a eu trois prix à la *Déclamation*.

DÉCLAMATION. Invective qu'on fait contre les pèrſonnes, & les vices. *Inſectatio, objurgatio, acerrima reprehenſio.* Vos *déclamations* ſont trop aigres, & trop virulentes: elles irritent, & ne corrigent pèrſonne. Tout le plaidoyé de cet Avocat n'a été qu'une perpétuelle *déclamation* contre ſes parties.

DÉCLAMATOIRE. adj. Qui appartient à la déclamation. *Declamatorius.* Il y a de grands mots qui n'appartiennent qu'au ſtile *déclamatoire* & d'autres qui ne ſe diſent qu'en ſtile familiér.

DÉCLAMER. v. act. & n. Réciter en public, ou ſur un théâtre, quelque diſcours, quelques vèrs en Comédien, ou en Orateur

teur. *Declamare.* Cet Auteur *déclame* bien les vèrs, mais il n'entre pas dans les paſſions. Ce Prédicateur ſçait bien *déclamer*; mais il ne ſçait pas émouvoir.

DÉCLAMER, ſignifie auſſi, Parler avec emportement contre quelqu'un, ou contre ſes défauts. *In aliquem invehi, aliquem inſectari.* Les Dévotes ne manquent jamais de *déclamer* contre les coquettes; elles les déchirent en toutes les compagnies. On ſouffre qu'un homme *déclame* en général contre les vices; mais il ne faut pas qu'il *déclame* contre les pèrſonnes. Il *déclamoit* contre l'État. ABLANC. Je ne prétens pas *déclamer* contre un ordre que je révère. PATRU.

DÉCLAMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DÉCLARATIF, IVE. adj. Acte qui déclare la volonté d'un ſupérieur. *Declarans, ſignificans; declarandi, ſignificandi vim habens.* Il y a eû un Bref *déclaratif*, une Bulle du S. Père *déclarative* de ſon intention ſur l'affaire qui lui a été propôſée.

C'eſt auſſi un tèrme de Grammaire. J'appelle Conjonctions *déclaratives*, celles dont on ſe ſért d'ordinaire pour mieux faire entendre & pour mieux éclaircir quelque chôſe; & ces conjonctions ſont, *ſçavoir, à ſçavoir, c'eſt à ſçavoit, comme, par exemple; & c'eſt-à-dire.* L'ABBÉ REGN.

DÉCLARATION. ſ. f. Lettres patentes du Prince, par leſquelles il déclare ſa volonté ſur l'éxécution d'un Édit, ou d'une Ordonnance précédente, pour l'intèrpréter, la changer, l'augmenter, ou la diminuer. *Declaratio, ſignificatio, denunciatio.* Il y a des *Déclarations* de François I. ſur l'Ordonnance de l'abbréviation des procès. Les *Déclarations* ſont dattées du jour qu'elles ſont données; au lieu que les Édits ont ſeulement la datte du mois. Les *Déclarations* ſe ſcellent ſeulement en cire jaûne, & les Édits en cire vèrte. La *Déclaration* eſt fort différente des Édits, Loix, Ordonnances & Conſtitutions.

DÉCLARATION, ſignifie auſſi tout autre acte par lequel on fait connoître ſa volonté. Depuis la *déclaration* de la guèrre, le commèrce a été intèrrompu. La *déclaration* des Princes étrangers contre la France n'a point arrêté les conquêtes du Roi. Cet homme a fait ſa *déclaration* à ſes amis, qu'il ne ſe mêleroit point de leur différend. Je lui ai fait ma *déclaration*, que je ne pouvois être ſon ami. ROCHEF. J'ai commis dans ce volume deux fautes conſidérables, dont je fais ma *déclaration*, c'eſt l'entrepriſe, & l'éxécution. BENS.

On dit auſſi en galanterie, Faire une *déclaration* d'amour; pour dire, Faire connoître ſa paſſion à une Maîtreſſe: & une *déclaration* d'amour dans les formes; pour dire, la faire demander en mariage. Les paroles les plus obſcures d'un homme qui plaît, donnent plus d'agitation, que des *déclarations* ouvèrtes d'un homme qui ne plaît pas. P. DE CL.

DÉCLARATION, en tèrmes de Palais, eſt un acte de démiſſion de quelque droit en faveur de quelque autre. *Abdicatio.* Ce Procureur a été adjudicataire de cette tèrre, & en a fait ſa *déclaration* en faveur d'un tel.

DÉCLARATION, ſignifie quelquefois une contrelettre. Cet homme a fait une obligation ſimulée de deux mille écus ſous le nom d'un de ſes amis, lequel en même tems lui en a donné ſa *déclaration*; pour dire, une contrelettre. *Scriptum contrarium, contra ſcriptum.* On dit auſſi au Palais, qu'un homme a fait ſa *déclaration* à l'Audience, qu'on lui a donné acte de ſa *déclaration*, qu'il a été renvoyé abſous après ſa *déclaration. Declaratio.*

DÉCLARATION de dépens, ou dommages & intérêts, eſt un dénombrement ou mémoire qu'on donne par articles des frais faits en un procès, ou des dommages ſouffèrts à ſon occaſion, & dont on a obtenu condamnation contre ſa partie, afin de les faire taxer. *Declaratio, ſignificatio, denunciatio.*

On dit auſſi en ce même ſens, donner une *déclaration* de ſes biens & effets, une *déclaration* par tenans & aboutiſſans des héritages d'une telle Seigneurie; pour dire, en donner un mémoire & un dénombrement exact.

On dit auſſi, Intenter une action en *déclaration* d'hypothéque, quand on fait aſſigner un tiers acquéreur d'un héritage pour le voir déclarer affecté & hypothéqué aux dettes de ſon vendeur.

DÉCLARATOIRE. adj. m. & f. Acte, ou clauſe qui déclare quelque chôſe. *Significans, declarans.* Il y a eû pluſieurs actes *déclaratoires* de la volonté du Teſtateur qui confirment ſon teſtament.

DÉCLARER. v. act. Faire connoître, apprendre au public ſa volonté. *Declarare, ſignificare, denunciare.* Le Roi a été obligé de *déclarer* la guèrre aux Eſpagnols. *Bellum indicere, enunciare.* Pluſieurs Princes ſe ſont *déclarez*, ont pris parti contre lui. Il a *déclaré* ſa volonté ſur la libèrté du commèrce. Il s'eſt *déclaré* ſur cette affaire, il a expliqué ſes ſentimens.

Je ne t'arrête plus, vas prêcher, monte en chaire,
Sans relâche au peché vas déclarer *la guèrre.* VILL.

DÉCLARER, ſe prend auſſi figurément en conſervant cette ſignification.

Mais ſa juſtice ne peut pas
Sans nous s'éxercer ici bas,
Il faut que nos pechez lui déclarent *la guèrre.* L'AB. TETU.

DÉCLARER, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait connoître par l'autorité des Juges. *Declarare.* Le Parlement a *déclaré* un tel mariage nul, a *déclaré* par arrêt tel Prince ennemi de l'État.

DÉCLARER, ſignifie auſſi, Décider, établir. *Decidere, decernere, ſtatuere.* Les Conciles ont *déclaré* tout ce qu'un Fidelle doit croire.

DÉCLARER, ſe dit auſſi des particuliérs qui font connoître leurs ſecrèts & leurs volontez. *Credere alicui arcanum aliquod.* Quand un ami nous a *déclaré* ſon ſecrèt, c'eſt une lâcheté de le trahir. On donne la queſtion aux condamnez pour leur faire *déclarer* leurs complices. *Indicare, patefacere, aperire.*

DÉCLARER, ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, pour prendre parti, ſe tourner du côté de quelqu'un. *Favere alicui.* Cela lui fit penſer que la victoire s'alloit *déclarer* pour lui. ARISTOTE MOD. Il ne s'eſt point voulu *déclarer* ni pour une partie, ni pour l'autre. Le public ſe *déclare* toujours pour les malheureux. Le partèrre s'eſt *déclaré* pour une telle piéce, pour un tel pèrſonnage de cette Tragédie; pour un tel Acteur. La Hollande s'eſt *déclarée* contre la France, pour la Maiſon d'Autriche.

Il ſe dit auſſi par les Médecins dans le ſens de Paroître, ſe faire connoître, & cela lorſqu'ils parlent de quelque maladie. Le mal ſe *déclare.* Le mal s'eſt *déclaré* au bras, à l'épaule.

DÉCLARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Apertus.* C'eſt ſon ennemi *déclaré*, ſon ennemi juré. Une guèrre *déclarée*, une inimitié ouvèrte. C'eſt un fripon *déclaré*, connu pour tel de tout le monde. Un mariage *déclaré*, qu'on avoue en public après avoir été tenu quelque tems ſecrèt.

DÉCLARÉ, ÉE. Signifie auſſi la maniére dont on fait, on pratique quelque chôſe, lorſqu'on ne s'en cache point, qu'on la fait paroître devant tout le monde. L'impiété *déclarée* nuiroit à certains projets, l'apparence des vèrtus y peut ſervir, on les contrefait alors. ROY.

DÉCLENCHER. v. act. *Déclencher* une porte, c'eſt lever la clenche, pour l'ouvrir.

Ce mot eſt compôſé du nom *clenche*, & de la prépoſition ou ſyllabe *de.*

DÉCLICQ. ſ. m. Machine propre à enfoncer des pieux. Sorte de bélier d'une peſanteur extraordinaire, qu'on éleve avec un tour entre deux ou quatre piéces de bois, longues de 25 ou 30 pieds. *Fiſtucatio.* Quand ce bélier eſt monté en haut, on tire une petite corde qui détache un *déclicq*, & fait tomber le mouton ſur la tête du pieu.

DÉCLIN. ſ. m. Décadence, fin, déchét de force & de vigueur, ou abaiſſement, diminution. Il eſt ſur le *déclin* de ſon âge, de ſa vie. *Ingraveſcens, declinata ætas.* Le *déclin* du jour. *Veſper, inclinans in veſperum dies.* Sa fortune eſt ſur le *déclin.* Nous ſommes ſur le *déclin* de la lune. *Decreſcentia.* L'Empire Romain étoit ſur ſon *déclin*, quand les François conquirent les Gaules. *Imperii ſenectus.* Le jugement n'eſt tout-à-fait formé, & n'arrive guère à ſa pèrfection, que quand les autres puiſſances de l'âme ſont ſur leur *déclin*, & ſur leur retour. COSTAR. On s'en ſèrvoit autrefois pour dire le penchant d'une montagne. En ce dèrniér ſens il eſt vieux.

DÉCLIN, ſe dit en parlant des armes à feu: *déclin* de fuſil, *déclin* de piſtolet.

DÉCLINABLE. adj. m. & f. Nom qui ſe peut décliner. *Nomen quod declinari, quod inflecti poteſt.* Ce nom n'eſt pas *déclinable* en pluſieurs cas.

DÉCLINAISON. ſ. f. Tèrme de Grammaire. *Declinatio.* Inflexion des noms ſelon leurs divèrs cas, comme nominatif, génitif, &c. Premiére, ſeconde *déclinaiſon. Déclinaiſon* par rapport aux langues dont les noms reçoivent différens changemens, ſoit au commencement, ſoit au milieu, ſoit à la fin, eſt l'expreſſion de tous ces changemens dans un cèrtain ordre, & par cèrtains degrez qu'on appelle *cas*: & par rapport aux langues, dont les noms ne reçoivent point de changemens dans un même nombre, la *déclinaiſon* eſt l'expreſſion des différens états où un nom ſe trouve, & des différens rapports qu'il a; cette différence de rapports ſe marque par des particules qu'on appelle articles, *le, la, de, du, de la, à, des, aux.*

DÉCLINAISON, en tèrme d'Aſtronomie, eſt l'éſoignement ou la diſtance des aſtres de l'Équateur. La *declinaiſon* du Soleil, quand il eſt au Solſtice, eſt de 23 degrez & demi. On peut ſçavoir châque jour la *déclinaiſon* du ſoleil. ROH. La *déclinaiſon Méridionale* eſt la diſtance d'une étoile à l'Équateur vèrs le Pôle Méridional. La *déclinaiſon Septentrionale*, eſt la diſtance d'une étoile à l'Équateur vèrs le Pôle Septentrional. La *déclinaiſon*

vraye

vraye d'une Planéte, eſt la diſtance du vrai lieu d'une Planéte à l'Équateur. La *déclinaiſon apparente*, eſt la diſtance du lieu apparent d'une Planéte à l'Équateur.

En tèrmes de Gnomonique, on dit que la *déclinaiſon* d'un mur, d'un cadran vèrtical, eſt de tant de degrez, quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement un des quatre points cardinaux de l'Horiſon. Ainſi la *déclinaiſon* d'un plan eſt l'arc de l'Horiſon compris entre le Méridien du lieu, & le vèrtical pèrpendiculaire au plan.

DÉCLINAISON, en tèrmes de Marine, eſt la variation de l'aiguille aimantée, quand elle ne ſe tourne pas préciſément vèrs le Nord, & qu'elle décline ou vèrs l'Orient, ou vèrs l'Occident. On dit que Robert Nortman, Anglois, eſt le prémiér qui ait découvèrt la *déclinaiſon* de l'aiman. Elle eſt inégale & incèrtaine juſques là qu'elle varie dans le même Méridien ou Paralléle. La *déclinaiſon* de l'aiman ſe fait différemment en differens endroits de la tèrre; c'eſt à dire, qu'il décline plus dans un endroit que dans un autre; qu'en un même endroit il décline tantôt plus, tantôt moins; tantôt vèrs l'Eſt, tantôt vèrs l'Oueſt: qu'enfin il y a des endroits où cette *déclinaiſon* augmente, on diminuë tous les ans fort ſenſiblement, & d'autres où elle ne change qu'inſenſiblement. Juſqu'ici les raiſons de ces *déclinaiſons* ſi differentes, & ſi inégales, ont paru inéxplicables. Sur le grand Banc ſa *déclinaiſon* va juſqu'à 22 degrez & demi. Quand elle eſt Orientale, ou du côté d'Orient, on dit que l'aiguille nordeſte. Quand elle eſt Occidentale, on dit qu'elle nordoüeſte: & ſur la Méditèrranée on dit qu'elle grécaliſe, ou qu'elle maeſtraliſe. Elle n'a point de *déclinaiſon* à l'Iſle de Corvo, qui eſt la dèrnière des Açores. C'eſt pourquoi on y a voulu mettre le prémiér Méridien. La *déclinaiſon* change auſſi en divèrs tems. A Paris, elle étoit Orientale de huit degrez en 1610. & de trois degrez en 1640. Il n'y avoit aucune *déclinaiſon* en 1666. En 1695. il y avoit 6 degrez 48 minutes au Nord-oüeſt. Depuis l'année 1695. la *déclinaiſon* a augmenté tous les ans d'environ onze minutes Nordoüeſt. On a ſupputé qu'au mois d'Octobre 1697. elle étoit de ſept degrez douze minutes Nordoüeſt. En 1699. M. de la Hire la trouva de huit degrez dix minutes. Tout cela s'entend à l'égard de Paris.

DÉCLINANT, ANTE. adj. Qui décline. *Remittens, declinans.* Un mal *déclinant*, qui eſt ſur ſa fin. Un défendeur *déclinant* & demandant renvoi. Un cadran *déclinant*, qui ne regarde point directement un des points cardinaux de l'Horiſon. Un aſtre *déclinant* de tant de degrez.

DÉCLINATOIRE. adj. & ſ. m. Exception propôſée par un deffendeur qui n'eſt pas aſſigné par devant un Juge compétent. *Exceptio, præſcriptio juris depellens actorem ſua petitione.* Propôſer ſon *déclinatoire*, demander ſon renvoi. Il faut propoſer les exceptions *déclinatoires* avant que de conteſter au principal; car après avoir reconnu le Juge devant lequel on a été aſſigné, il n'eſt plus tems de décliner ſa Juriſdiction. Le *déclinatoire* doit être jugé à l'Audience ſur le champ, ou après un délibéré.

DÉCLINATOIRE. ſ. m. Eſt auſſi un inſtrument de Géométrie pour trouver les déclinaiſons d'une muraille, lorſqu'on y veut faire des cadrans au ſoleil, ou pour quelqu'autre uſage que ce ſoit. *Inſtrumentum geometricum ad deprehendendas, obſervandas, intelligendas declinationes.* C'eſt un demi-cèrcle diviſé en deux fois 90 degrez tant à droite qu'à gauche, à-peu-près en la manière des demi-cèrcles rapporteurs. On applique ſur le centre de ce demi-cèrcle une petite régle mouvante, ſur laquelle on pôſe un cadran pour prendre les déclinaiſons.

DÉCLINER. v. n. Diminuer, s'abbaiſſer. *Ingraveſcere, declinare, inclinare.* Ce malade *décline* fort. Sa fortune *décline* beaucoup. On *décline* ſur l'âge. Le jour *décline*, s'abbaiſſe.

DÉCLINER. v. act. ſignifie en Grammaire, Varier un nom par tous ſes cas, ſoit par le moyen de l'article, comme en François, ſoit par le changement de tèrminaiſon, comme en Latin, *Declinare*. Il ſçait *décliner* ſon nom par régle. Cet homme ne ſçait pas *décliner* ſon nom; pour dire, il eſt fort ignorant.

On dit, que ceux qui vont faire des viſites à des gens dont ils ne ſont point connus, ſont obligez de *décliner* leur nom. Il me fâche fort d'aller voir cet homme-là tout ſeul, il me faudra *décliner* mon nom. Cet homme m'a fait mille queſtions, il m'a fait *décliner* mon nom.

Ce mot vient du Latin *declinare*, formé de κλίνειν, ou d'ἐκκλίνειν.

DÉCLINER, ſignifie auſſi, Eſquiver; tâcher de s'exempter de faire quelque chôſe. *Declinare.* Il m'a fait faire cela par force, j'ai *décliné* tant que j'ai pû.

DÉCLINER, en tèrmes de Palais, ſignifie, Éviter la Juriſdiction d'un Juge, demander ſon renvoi ailleurs. Il étoit aſſigné au Parlement; mais il a *décliné* & demandé ſon renvoi devant ſon Juge ordinaire.

DÉCLINER, en tèrmes de Gnomonique eſt neutre, & ſe dit des lignes & ſurfaces qui s'éloignent des points cardinaux du ciel. Ainſi on dit qu'un cadran vèrtical *décline* de tant de degrez de l'orient, du couchant, &c. quand il s'en manque tant de degrez qu'il ne regarde directement l'orient, ou l'occident. On dit auſſi, que le mur, ou la ſurface ſur laquelle il eſt décrit, *décline* de pareil nombre de degrez.

En tèrmes de Marine, on dit que l'aiguille de la bouſſole *décline* de tant de degrez, quand elle ne ſe tient pas directement ſur la ligne de Midi; ou ne tend pas au point du Nord, mais s'en écarte à droit ou à gauche de pareil nombre de degrez. On dit auſſi qu'elle *nordoueſte*, ſi elle *décline* du côté du couchant, ou de l'oueſt, & qu'elle *nordeſte*, ſi elle *décline* du côté du levant, ou de l'eſt. On a ſçû longtems que l'aimant attiroit le fèr, avant que de ſçavoir qu'une aiguille aimantée ſe tournoit vèrs le Nord. Après cette découvèrte on ſuppôſoit que l'aiguille ſe tournoit directement au Nord, ſans jamais *décliner*. Enfin, on a trouvé par des obſèrvations plus éxactes, nonſeulement qu'elle *déclinoit*, mais même que cette déclinaiſon changeoit aſſez ſenſiblement tous les ans. Il y a près de cent ans que l'aiguille nordeſtoit à Paris, c'eſt à-dire, *déclinoit* vèrs l'Eſt de ſept ou huit degrez, depuis ce tems, la déclinaiſon s'eſt toûjours approchée de l'Oueſt. En 1703. cette déclinaiſon étoit de près de neuf degrez vèrs l'Oueſt. Cette déclinaiſon fait qu'une aiguille aimantée eſt inutile pour placer au cadran ſolaire, à moins qu'on ne connoiſſe de quel côté elle *décline*, & de combien de degrez. Par exemple, à Paris pour bien placer un cadran en 1702. lorſque l'aiguille nordoueſtoit de huit degrez, 50 minutes, il falloit que le nord de l'aiguille répondît non pas à la ligne du midi, mais à celle de onze heures treize minutes. Voyez ci-deſſus *déclinaiſon*.

En tèrmes d'Aſtronomie, on dit que le ſoleil ou quelque autre aſtre *décline*, quand il s'éloigne de l'Équateur, ſoit en deçà, ſoit en delà, lorſque par ſon mouvement journaliér il décrit un cèrcle parallele à l'Équateur.

DÉCLIVE. adj. maſc. & f. *Declivis.* Ce qui eſt en pente, ce qui forme un plan incliné dont la ligne eſt entre la ligne pèrpendiculaire & la ligne horizontale. Ce mot eſt peu en uſage, & on ne doit guères s'en ſervir.

DÉCLORRE. v. act. Rompre une clôture, ouvrir ce qui eſt clos. *Recludere.* Il a laiſſé *déclorre* ſon jardin, faute de faire quelques réparations à ſes murs. Il eſt ſi niais, qu'il n'ôſe *déclorre* les lévres, deſſèrrer les dents.

DÉCLOS, ÔSE. part. paſſ. & adj. Qui n'eſt pas bien clos ni fèrmé. *Recluſus.* Ce jardin eſt *déclos* en deux endroits.

DÉCLOUER. v. act. Ôter les clous qui attachent quelque chôſe. *Refigere.* Il faut *déclouër* les pentures de cette porte pour les attacher ailleurs. On le dit auſſi des clous qui ſe détachent eux-mêmes. *Solvi.* Cela s'eſt *décloüé*, il y faut mettre de nouveaux clous.

DÉCLOUÉ, ÉE. part. & adj. *Refixus.*

DÉCOCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on lâche une fléche. *Emiſſio.*

DÉCOCHER. v. act. Tirer, lancer une fléche, lâcher un coup d'arbalête, & de toute autre arme de trait. *Emittere, vibrare,* Jupiter *décocha* ſon foudre contre les Géants. On *décocha* contre lui une fléche de deux coudées. VAUG.

Mais l'oiſeau généreux qui le voit le prémiér,
Fond plus vîte ſur lui, que ne fond du nuage
Le carreau décoché *du Démon de l'orage.* P. LE MOINE.

DÉCOCHER, ſe dit auſſi de l'oiſeau de proye lorſque du haut d'un arbre, ou d'un rochér, il part comme un trait pour venir fondre ſur le gibier. *Ab alto devolare cum impetu.*

DÉCOCHER, ſe dit figurément des traits que lâche la colère, la vengeance. Il *décocha* tous les traits de ſa colère. Ce Satirique a *décoché* un trait fort piquant contre lui. Il ſe dit auſſi des chôſes que l'on donne avec excès & d'une manière fatigante. Cet homme eſt civil juſqu'à l'excès; à chaque porte il vous *décoche* un compliment. S. EVR.

DÉCOCHÉ, ÉE. part. & adj. *Vibratus.*

DÉCOCTION. ſ. f. Cuiſſon d'une ou de pluſieurs plantes, ou drogues qu'on fait boüillir enſemble s'il y en a pluſieurs, pour en tirer le jus, & ſervir à quelque médicament. *Decoctum, decoctura.* On fait des *décoctions* de lavemens avec des hèrbes. Les *décoctions* de gayac & de ſalſepareille ſont la boiſſon qu'on donne en cèrtaines maladies.

DECOEFFER, ou DECOIFFER. v. act. Ôter la coëffure, déranger les cheveux. *Mulieri capitis tegmen eripere, ou perturbare mulieris capillos.* Cette femme eſt *décoëffée*, elle ne veut parler à pèrſonne. Quand le vent eſt grand, les femmes ne veulent pas ſe promener, parceque cela les *décoëffe*, & défriſe leurs cheveux. On diſoit autrefois à l'égard des hommes, *Se décoëffer*; pour dire, Ôter ſon chapeau pour ſalüer quelqu'un.

On

On dit auſſi des femmes du peuple qui ſe battent, qu'elles ſe *dé coeffent*, parce qu'elles ſe prennent d'abord aux cheveux.

On dit auſſi en débauche, *Décoeffer* les bouteilles; pour dire, les boire, les vuider. *Lagenam reſignare.* Proprement *décoeffer* une bouteille, c'eſt en ôter le bouchon, & la filaſſe qui l'enveloppe.

DÉCOGNOIR. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt une piéce de bois faite en forme de coin, qui ſèrt à ſèrrer & deſſèrrer les formes. *Cuneus.*

DÉCOLLATION. ſ. f. Qui n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe, La *décollation* de Saint Jean; pour dire, un tableau où eſt peinte la tête de Saint Jean Baptiſte qu'on a décollé. *Tabella amputatum B. Joannis Baptiſtæ caput exhibens, repræſentans.* Ou la Fête qu'on fait en l'honneur de ſon martyre. *Dies ſacra qua capitis B. Joannis Baptiſtæ abſciſſi memoria recolitur.*

DÉCOLLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on décolle, ou une chôſe collée ſe détache. *Deglutinatio.* La menuiſerie de placage a cela d'incommode, qu'elle eſt ſujette au *décollement*.

DÉCOLLEMENT. Tèrme de Charpenterie. Faire un *décollement* à un tenon, c'eſt en couper une partie du côté de l'épaulement, afin qu'étant moins large l'on ne voye pas la mortoiſe; cette mortoiſe demeurant cachée par l'endroit où l'on a fait le *décollement*. *Tenuatio cardinum à lateribus.*

DÉCOLLER. v. act. Couper la tête à quelqu'un par autorité de Juſtice. *Caput amputare, abſcindere.* On *décolle* les Gentils-hommes qui ont fait des crimes capitaux. Il n'eſt pas ſi uſité que *coupper la tête*, ou *coupper le cou.*

Mon père à l'injuſtice autrefois immolé,
Quoi qu'innocent, fut décolé,
Diſoit l'autre jour à Licante,
Ergaſte, dont le pere avoit été pendu.
Licante apres l'avoir de ſang froid entendu,
Lui répondit, La corde étoit donc bien trenchante.
LE BRUN.

DÉCOLLER. En tèrmes de Jardinage, ſe dit d'un arbre, dont la tige a été ſeparée du piéd à l'endroit où la grèffe étoit appliquée, ſoit par une altération que la ſève y auroit cauſée, en ne trouvant plus de diſpoſitions à monter du ſujet dans cette greffe, ſoit par quelque autre accident. Les Jardiniérs diſent, Cet arbre eſt *décollé*. Cette greffe ſe *décolle*. LIGER. C'eſt une métaphôre. Cette partie de l'arbre eſt comparée au cou de l'homme.

Ce mot en ce ſens vient de la prépoſition *de*, qui dans la compoſition ſignifie diviſion, ſéparation, & *collum*, le cou.

DÉCOLLER, ſignifie auſſi, Détacher une chôſe collée. *Deglutinare, reglutinare.* L'humidité *décolle* les images qui ſont collées contre les murailles. La menuiſerie de placage ſe *décolle* à l'humidité & à la chaleur, quand on y approche du feu.

DÉCOLLER. Tèrme de Billard. Il a deux ſens. 1°, Il ſe dit de la bille lorſqu'elle ſe détache de la bande, qu'elle s'en éloigne. On *décolle* une bille en la frapant d'une autre. 2°, Il ſignifie s'éloigner par dehors de la bande du Billard. Les joüeurs diſent ſouvent à ceux qui les voyent joüer, de *décoller*, c'eſt-à-dire, de leur laiſſer le tour du billard libre.

DÉCOLLÉ, ÉE. part. & adj. *Abſciſſus, amputatus, deglutinatus.* Ce mot au ſecond ſens vient du Grèc κόλλα, ſelon Nicod. On a dit auſſi en Latin *decollatio.* MÉNAGE.

DÉCOLORER. v. act. Faire pèrdre de la couleur. *Colorem alicujus rei eluere, diluere.* L'Épouſe dit dans les Cantiques, Ne prenez pas garde à mon teint; le ſoleil m'a *décolorée*, m'a fait pèrdre de ma blancheur.

DÉCOLORÉ, ÉE. part. & adj. *Decoloratus, decolor.* Fruit *décoloré.*

DÉCOMBRER. v. act. Ôter les décombres, les ordures, & les autres embarras qui boûchent quelque canal, ou qui occupent quelque tèrrain. *Purgare, vacuare, rudera aſportare.* Il faut *décombrer* cet égoût, cet éviér, ce tuyau, ce ſoûpirail qui ſont boûchez. On n'a pas encore *décombré* la cour de ce bâtiment, on n'en a pas ôté les décombres.

DÉCOMBRÉ, ÉE. part. & adj. *Eruderatum ſolum.*

DÉCOMBRES. ſ. m. pl. Pièrres, platras, gravois qui demeurent après qu'on a fait un bâtiment, ou qu'on l'a démoli, ou après qu'on a foüillé des tèrres, vuidanges d'un ateliér. *Rudera.* La Police ordonne d'enlever inceſſamment les *décombres*, & de n'en point embarraſſer les ruës. Les *décombres* ſignifient auſſi ce qu'on tire de deſſus une carrière pour trouver la bonne pièrre; & ç'a été leur prémière ſignification.

Du Cange dit que le mot de *combri* a été prémièrement dit des bois & des arbres couppez dans les forêts, qui fèrment le paſſage des chemins; & qu'enſuite on a appellé *combres*, le bois du faîtage d'un toit: & on a appellé prémièrement *décombres*, les vieux bois d'un toit démoli; ce qui s'eſt étendu depuis aux autres matériaux des démolitions.

DÉCOMPÔSER. v. act. Détruire un corps compôſé, le diſſoudre. En faire l'analyſe. *Deſtruere, reſolvere, diſſolvere.* La Chymie eſt un art qui enſeigne à *décompôſer* les corps naturels, qui les réduit, qui les réſout en leurs plus petites parties. Lorſque les parties ſont inconnuës, & que la grandeur entière eſt connue; alors on *décompôſe*, s'il m'eſt pèrmis de me ſèrvir de ce tèrme, c'eſt à dire, qu'on réſout en ſes parties la grandeur propôſée, qu'on éxamine. P. LAMY.

Le plus fort de ces grands maitres
Se ſert de tout ſon eſprit,
A ſoutenir que des êtres
La ſeule forme périt;
Que le corps ſe décompôſe,
Qu'il ſe fait de châque chôſe
Des arrangemens divèrs,
Et que toujours la matière,
Infinie, active, entière,
Circule dans l'Univèrs. DES-HOUL.

DÉCOMPÔSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deſtructus, diſſolutus, reſolutus.*

DÉCOMPOSITION. ſ. f. Tèrme de Pharmacie & de Chymie. *Analyſis.* C'eſt la même chôſe qu'analyſe, ou diſſolution, mais une diſſolution qui ne faſſe pas ſimplement changer de nature aux corps, qui ſont diſſouts, mais qui faſſe trouver les principes chymiques qu'ils renfèrment. L'arrangement des parties dans les corps doux ne paroît pas ſeulement par leur analyſe, ou leur *décompoſition*, mais encore par leur compoſition. LÉMERY. Quelquefois *décompoſition* ſe prend pour toute ſorte de diſſolution & de ſéparation de parties. La *décompoſition* eſt proprement le métiér de l'Artiſte, pour purifier la matière de ſes hétérogénéitez. La tradition fondée ſur des éxpériences réitérées eſt une voye beaucoup plus ſeure pour nous convaincre des propriétez d'une plante, que ſon analyſe chymique & la *décompoſition* de ſes principes.

DÉCOMPOTER. v. act. Changer le compoſt d'une tèrre, ou l'ordre des années auxquelles elle doit travailler & ſe repôſer. *Agri Sationes immutare, Annos Sationis immutare.* Il eſt défendu aux Fèrmiérs de *décompoter* les tèrres; c'eſt à dire, de faire travailler celles qui doivent être en friche.

DÉCOMPTE. ſ. m. Somme à déduire & à retenir par ſes mains ſur une plus grande qu'on paye. *Subductio.* On le dit particulièrement des ſoldats & ouvriérs, & autres gens à qui on a avancé quelque partie de leur ſolde, ou de leurs journées, ou qu'on retient pour leurs habits & leurs autres néceſſitez. Faire le *décompte* aux ſoldats, c'eſt, Supputer l'argent retenu, ou avancé ſur la ſolde, pour payer le ſurplus de part ou d'autre.

DÉCOMPTE, ſignifie auſſi la taxe, le déchet qu'on trouve ſur une ſomme. *Imminutio, ſubductio.* Je croyois qu'il y eût mille francs dans ce ſac, mais il y a dix écus de *décompte*.

DÉCOMPTER. v. act. Déduire, rabattre ce qu'on a avancé ſur quelque ſomme dûë. *Subducere.*

DÉCOMPTER, ſignifie auſſi, Rabattre de la bonne opinion qu'on avoit de quelque chôſe. *Imminuere, minuere.* On m'avoit donné une grande opinion de cet Ouvrage, mais après ſa lecture j'ai trouvé qu'il y avoit beaucoup à *décompter*.

DÉCONCÈRTER. v. act. Intèrrompre, gâter un concèrt. *Interrumpere, perturbare.* Il y avoit deux Muſiciens yvres qui *déconcèrtèrent* tous les autres. Une querelle qui ſurvint les *déconcèrta*, les empêcha d'achever le concèrt.

DÉCONCÈRTER, ſe dit figurément en chôſes morales, de ce qui trouble & qui ruine les deſſeins qu'on avoit faits. *Conſilia frangere, confringere.* La pèrte de cette bataille *déconcèrta* tout le parti ennemi. Cette alliance *déconcèrta* les deſſeins de Mahomet. BOUH. Ah! Seigneur, que vôtre miſéricorde l'arrête, ou le détourne, confondez ſa prudence, *déconcèrtez* ſes meſures, ſon avidité repouſſée ſe rallentira. ROY. Ils ne connoiſſoient ni cette valeur ſage, que la raiſon éclaire, ni cette égalité d'âme qu'aucun évènement ne *déconcèrte*. DE LA MOTTE. Il n'étoit éloigné de ſon armée que de quarante lieuës, lorſqu'il aprit que ſon entrepriſe alloit être *déconcèrtée*, par la tèrreur qui s'étoit répanduë parmi les ſiens. P. CATROU.

DÉCONCÈRTER, ſe dit auſſi à l'égard des pèrſonnes qu'on trouble, qu'on rend muettes, qu'on remplit de confuſion. *Perturbare.* Cet Avocat fut tout *déconcèrté*, quand on lui fit voir clairement qu'il alléguoit faux. La cabale fut fort *déconcèrtée*, lorſqu'elle ſe vit convaincuë de calomnie. S. ÉVR. On y joint auſſi le pronom pèrſonel ſe *déconcèrter*. *Deficiſcere à ſeipſo.* Elle a un maintien ſérieux, mais naturel, qui ne ſe *déconcèrte* point. ID.

DÉCONCÈRTÉ, ÉE. part. & adj. J'étois tremblant, intèrdit,

& *déconcerté* par la ſeule penſée qu'il s'agiſſoit d'un mariage. *Perturbatus.*

DÉCONFIRE. v. act. Vieux mot. Tailler en piéces les ennemis. *Hoſtes, fundere, proſternere, profligare.* Charles Martel fut aſſez heureux pour *déconfire* 375000 Sarraſins ſans pèrdre que 1500 hommes. La Fontaine a dit à feu M. de Vendôme,

Qui n'aimeroit un Mars plein de bonté?
Car en telles gens ce n'eſt pas qualité
Trop ordinaire; ils ſçavent déconfire,
Brûler, raſer, exterminer, détruire;
Mais qu'on m'en montre un qui ſçache Marot?

DÉCONFIRE, ſe dit figurément en Morale du diſcours & des diſputes. *Sternere, perturbare, elinguem reddere.* Ce pauvre répondant fut *déconfit* dès les prémiers argumens. Ce criminel fut *déconfit*, quand on lui repréſenta ſa ſignature.

DÉCONFIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Perturbatus, victus, ſtratus, profligatus.* Ces mots vieilliſſent, & ne peuvent plus entrer que dans le burleſque.

Dame Vénus & ſon fils
Etoient prêts d'être déconfits. SARAZ.

DÉCONFITURE. ſ. f. Déroute générale d'une armée. *Clades, ſtrages.* Quand les prémiers bataillons furent rompus, on vit une *déconfiture* générale des troupes qui prîrent la fuite. Ce mot a vieilli.

Ce mot vient de l'Italien *ſconfitta.*

DÉCONFITURE, ſe dit auſſi d'une banqueroute, d'un abandonnement de biens. *Déconfiture*, dit Loiſel dans ſes Inſtitutes, eſt quand le débiteur fait rupture & faillite, ou qu'il y a apparence que ſes biens, tant meubles, qu'immeubles, ne ſuffiront au payement de ſes dettes. Selon la Coutume de Paris art. 180. le cas de la *déconfiture* eſt, quand les biens du débiteur, tant meubles qu'immeubles, ne ſuffiſent aux créanciérs apparens. *Inopia creditoribus denunciatio, bonorum creditoribus ceſſio.* La pèrte de deux vaiſſeaux a cauſé la *déconfiture*, la banqueroute de ce Marchand.

DÉCONFITURE, ſe dit encore figurément en ſtile burleſque de tout accident fâcheux, imprévu, qui rompt nos meſures, qui fait du chagrin.

Vous en parlez fort à vôtre aiſe,
Habitant de ce beau canton:
Mais il vous faut, ne vous déplaiſe,
Adoucir un peu vôtre ton,
Et plaindre la déconfiture,
Qui contre tout droit & raiſon,
Prêt à monter dans la voiture,
Nous fit rentrer dans la maiſon. P. DU CERC.

Il parle d'une goutte qui ſurvint à quelqu'un, & qui empêcha une promenade, un voyage de plaiſir.

On dit au Palais, qu'en cas de *déconfiture*, les créanciérs viennent en contribution au ſol la livre, c'eſt-à-dire, qu'après une banqueroute de Marchand, ou un abandonnement de biens mobiliaires, on en partage les effets entre les créanciérs à proportion de ce qui leur eſt dû, ſans aucune préférence, & au ſol la livre. En quelques Coutumes on a dit *rompture*, au lieu de *déconfiture*. Quelquefois auſſi on a dit *contribution* dans le même ſens.

DÉCONFORT. ſ. m. Affliction, abattement d'eſprit. *Afflictio, infractio animi.* Il eſt vieux.

DÉCONFORTER. Vèrbe act. Déſoler, abattre l'eſprit par quelque affliction. *Affligere, infringere alicujus animum, debilitare.* Ce revèrs de fortune, cette pèrte l'a tout *déconforté.*

On y joint auſſi le pronom pèrſonnel, *ſe déconforter*, s'attriſter démeſurément. *Graviſſimè lugere, mœrore ſe conficere.* Cette femme *ſe déconforte*, voyant ſon mari à l'agonie. Un ami qui ſe *déconforte.* VOIT. Ce mot a vieilli.

DÉCONFORTÉ, ÉE. participe. paſſif. & adj. *Afflictus, infractus animo.*

DÉCONSEILLER. v. act. Diſſuader; témoigner à quelqu'un qu'on n'eſt pas de ſon avis, quand il veut dire ou faire quelque chôſe. *Diſſuadere alicui quidpiam.* Tous ſes amis ont eû beau lui *déconſeiller* le voyage d'Orient, il y a voulu aller, & il y eſt mort. Le ſuccès de cette affaire eſt ſi incèrtain, que je ne vous conſeille ni ne *déconſeille* de l'entreprendre. Il le vouloit obliger à *déconſeiller* lui-même, ce qu'il venoit commander de la part du Roi. ABLANC.

DÉCONTENANCER. v. act. Rendre un advèrſaire intèrdit & confus, lui faire pèrdre contenance. *Perturbare, elinguem reddere, efficere ut quis vultu & metu concedat.* Dans la chaleur, dans la diſpute, il lui a fait des reproches, des objections ſi fortes, qu'elles l'ont *décontenancé*, & ſi déſſerré, qu'il eſt demeuré ſans replique. Ce plaideur faiſoit fort le brâve & le fièr, mais depuis qu'il a pèrdu ſon procès, il eſt tout *décontenancé.* Les jeunes gens qui entrent nouvellement dans le monde ſe *décontenancent* aiſément.

DÉCONTENANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inſulſus, inconcinnus, incompoſitus, perturbatus.* C'eſt un grand *décontenancé.* Il eſt tout ſot & tout *décontenancé.*

DÉCONVENUE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit *malheur, mauvaiſe avanture.* Il lui a conté ſa chance, ſa *déconvenue. Infelicitas, calamitas, infortunium.*

DÉCORATEUR. ſ. m. Homme de deſſein, intelligent en Architecture, Sculpture, Pèrſpective, qui invente, ou qui diſpôſe des ouvrages d'architecture feinte, comme pour les arcs de triomphe, les fêtes publiques, les décorations pour les balets, Comédies, Canoniſations, les pompes funébres, & autres ſpectacles. *Scenæ inſtructor.*

DÉCORATEUR. ſ. m. Sèrviteur gagiſte des Comédiens, qui ſert à orner, à parer le théâtre.

DÉCORATION. ſ. f. Ornement dans les Égliſes, & autres lieux publics: ce qui décore un bâtiment, un arc de triomphe, &c. au dehors, ou au dedans. *Scenæ apparatio, exornatio, apparatus, choragium.* Les ordres d'Architecture contribuent beaucoup à la *décoration*; mais il faut que les parties que ces ordres renfèrment ayent les proportions, & les ornemens convenables, ſans quoi l'ordre le mieux éxécuté apporteroit de la confuſion plutôt que de la richeſſe. FEL. Un Sacriſtain eſt chargé de la *décoration* de l'autel & de l'Égliſe. Les Échevins doivent appliquer leurs ſoins à la *décoration* de la ville.

On le dit particuliérement de la ſcéne des théâtres. Les Opéra, les piéces de machines, doivent changer pluſieurs fois de *décorations*, conformément au ſujet. Les Anciens avoient deux ſortes de *décorations* pour leurs théâtres: l'une s'appelloit *verſatilis, tournante*, elle avoit trois faces, qu'on préſentoit ſuivant le beſoin les unes après les autres: l'autre s'appelloit *ductilis, coulante*; elle conſiſtoit à faire paroître une nouvelle *décoration* en tirant, ou faiſant couler celle qui étoit devant. Cette ſorte de *décoration* de théâtre eſt en uſage aujourd'hui, & apparemment avec plus de ſuccès que chez les Anciens, qui étoient obligez de tirer un rideau quand ils faiſoient quelque changement de *décoration*, au lieu que chez nous le changement ſe fait en un moment, & prèſque ſans qu'on s'en appèrcoive.

On appelle *décoration de jardin*, l'ordonnance de toutes les piéces qui compôſent la variété d'un jardin, & en rendent l'aſpect agréable.

DÉCORATION, ſe dit auſſi dans un ſens un peu figuré. *Apparatus.* La dévotion eſt une bienſéance de la vieilleſſe, ou de la mauvaiſe fortune; c'eſt un changement de *décoration*, & de théâtre. DE VILL.

DÉCORDER. v. act. Détortiller une corde, ſéparer les cordons qui la compôſent. *Funem retexere.* On a fait là-deſſus ce petit badinage.

Quand un Cordiér cordant veut accorder ſa corde,
Pour ſa corde accorder, trois cordons il accorde;
Mais ſi l'un des cordons de la corde décorde,
Le cordon décordant, *fait* décorder *la corde.*

Dans ces vèrs *décorder* eſt neutre.

DÉCORDÉ, ÉE. part. & adj. *Retextus.*

DÉCORER. v. act. Orner. *Décorer* une ville, un théâtre. *Exornare.* On le diſoit autrefois des pèrſonnes. Cette Dame étoit *décorée* de toutes ſortes de vèrtus. En ce dèrniér ſens il eſt hors d'uſage, & ne l'eſt guère même dans le prémiér.

DÉCORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exornatus.*

DÉCORUM. Mot Latin devenu François, qui ſe dit en cette phrâſe provèrbiale, Garder le *décorum*; pour dire, Obſèrver toutes les loix de la bienſéance. Il faut ſans ceſſe garder le *décorum* de la Dignité. MOL.

DÉCOUCHER. v. n. Coucher hors de la maiſon, ou de ſon lit ordinaire. *Domeſticum cubile derelinquere, foris cubare.* Un bon mari ne doit point *découcher* d'avec ſa femme, ni un jeune homme *découcher* de la maiſon patèrnelle. Les valèts qui *découchent* ſont des fripons, ou des filous. C'eſt un libèrtin qui *découche* prèſque tous les jours. Il ne *découchoit* pas d'avec Rea. ABLANC.

DÉCOUCHER. Vèrbe act. Prendre le lit de quelqu'un, ou lui céder le ſien. *Aliquem lecto ſuo depellere.* Il n'eſt pas bienſéant de *découcher* le maître de la maiſon. Il s'eſt *découché* pour mieux recevoir la bonne compagnie.

DÉCOUCHÉ, ÉE. part. & adj. *Lecto depulſus.*

DÉCOUDRE. v. act. & n. *Je décous, tu décous, il décout, nous découſons. Je découſis, j'ai découſu, je découdrai, que je découſe, que je découſiſſe, je découdrois, découſant.* Détacher des chôſes qui ne

ne ſont jointes qu'avec du fil, & les mettre chacune à part. *Diſſuere. Découdre* une juppe, la dépecer. Il faut faire mordre l'aiguille bien avant dans les étoffes qui ſont ſujettes à ſe *découdre*.

DÉCOUDRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, interrompre la ſuite d'une affaire, la proſpérité d'une fortune. *Diſturbare, evertere, labefactare.* On a fait trois banqueroutes à ce Marchand, ſes affaires commencent à ſe *découdre*. Cette famille commence à ſe *découdre*, il en eſt mort deux ou trois des meilleures têtes.

DÉCOUDRE, ſe dit auſſi des playes qui ſe font avec un inſtrument, une arme pointuë & trenchante, quand elle agit en long & ſucceſſivement. *Diffindere, diſcindere, findere.* Il ne s'eſt pas contenté de le percer avec ſa pertuiſane, il lui a *découſu* le ventre.

De même en termes de Chaſſe on le dit en parlant des playes que font les ſangliers au ventre des chiens avec leurs deffenſes.

DÉCOUDRE, ſe dit populairement à ceux qu'on veut deffier au combat; ou avec qui on ne peut éviter d'en venir à quelque diſpute, procès, ou conteſtation. *Decertare, concertare.* Il en faut *découdre*. Faiſons une botte, je vois bien que vous en voulez *découdre*. Puiſque vous ne voulez pas vous accorder, & que vous en voulez *découdre*, nous plaiderons tout de bon.

DÉCOUDRE, en termes de Marine, c'eſt Détacher quelque piéce du bordage pour découvrir ce qui eſt défectueux ſous ces piéces. *Solvere, diſſolvere.*

DÉCOUSU, UE. part. & adj. Ce qui eſt détaché, qui n'eſt plus joint avec le filet qui faiſoit la jonction de ſes parties. *Diſſutus.* On dit qu'un homme eſt fort *découſu*, quand il eſt mal vêtu & déchiré.

On dit figurément, que les affaires d'une maiſon, d'un État, ſont *découſuës*, lorſqu'elles vont mal, qu'elles ſont en déſordre. *Acciſus, inclinatus.* On le dit auſſi de tout ce qui eſt mal aſſorti & mal joint. *Diſſutus, aſſutus malè, diſſolutus.* Son diſcours n'étoit rempli que de raiſonnemens hors d'œuvre, & de lambeaux *découſus*. S. ÉVR.

DÉCOULEMENT. ſ. m. Mouvement de la choſe liquide. Selon ſa pente naturelle. *Fluxio, fluxus.* Le *découlement* continuel des eaux de vôtre goutiere ſur mon mur l'a entiérement ruiné.

DÉCOULER. v. n. Couler lentement, goutte à goutte. *Fluere.* Dans la diſtilation on voit les vapeurs épaiſſies *découler* dans le récipient. Dans les chaleurs l'eau *découle* par les pores. Les criſtaux, les minéraux, ſe forment des ſucs qui *découlent* par les veines de la terre. Cette huile de parfum deſcendit ſur toute la barbe, & *découla* juſque ſur le bord de l'habit. PORT-R.

Ce mot vient de *deſcolare*, qui ſe trouve au même ſens dans la baſſe Latinité. Voyez *Acta Sanct. April. T. II. p. 831. A & E*; où le P. Papebroch dit que l'on trouve auſſi *Scolare*. Je croirois plûtôt que *deſcolare* ſe ſeroit fait de *colare*, qui ſignifie filtrer, paſſer une liqueur au travers de quelque choſe, & de la prépoſition *de*, ou *des*, les choſes que l'on filtre tombent goutte à goutte.

DÉCOULER, ſe dit auſſi figurément en choſes ſpirituelles & morales. C'eſt de la miſéricorde infinie de Dieu que *découlent* toutes les grâces que nous recevons. C'eſt d'une ſérieuſe méditation & application d'eſprit que *découlent* toutes les connoiſſances que nous acquérons. Les Manichéens ne pouvoient convenir que les biens & les maux *découlaſſent* d'un même principe. S. ÉVR. Dieu fait *découler* ſur nous ſes grâces en abondance. PORT-R.

DÉCOUPLER. v. act. Détacher des chiens couplez deux à deux avec un couple de crin, particuliérement pour les lâcher après le gibier. *Canes venaticos abjungere, canibus copulam eximere.*

DÉCOUPLER, ſe dit figurément des gens qu'on lâche après quelqu'un qui s'enfuit, ou qu'on employe dans la pourſuite de quelque affaire. *Emittere, immittere.* On a *découplé* après ce criminel deux Éxempts qui l'auront bientôt attrapé. Comment voulez-vous que je vous ſerve? *Découplez*-moi quand vous jugerez que je doive courir. S. AIGNAN.

DÉCOUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Abjunctus, exemptus copula, emiſſus, immiſſus.*

On dit d'un verd galant, d'un jeune homme bien taillé & bien vigoureux, qu'il eſt bien *découplé*, qu'il donneroit bien ſur le gibier. *Ad rem gerendam paratus.*

DÉCOUPPER. v. act. Diviſer en pluſieurs piéces. *Concidere, dividere, conſecare.* Il ſe dit des viandes & des étoffes. Les Allemands font grand état de l'art de *découpper* les viandes. On ne priſe plus une piéce d'étoffe, quand elle eſt *découpée*, ſéparée en pluſieurs morceaux. Il n'eſt pas ſi uſité que *coupper*.

Il y en a qui dérivent le mot de *découpper* de διακόπτειν, qui eſt compoſé de διὰ, & de κόπτειν.

DÉCOUPPER, ſignifie auſſi, Orner une étoffe en y faiſant pluſieurs taillades diſpoſées avec grâce & ſymmétrie. *Incidere.* La mode revient ſouvent de *découpper* les habits de drap, de ſatin, &c. Cet ouvrier *découppe* proprement.

DÉCOUPPER, ſignifie encore, Faire des colifichets en taillant du papier, du parchemin, des images, en une infinité de façons. *Incidere.* On voit des parchemins *découppez* avec une extrême délicateſſe.

DÉCOUPPER, eſt auſſi un terme de Pâtiſſier, il ſignifie, Faire diverſes petites figures avec la pointe d'un couteau, ſur le couvercle de quelque piéce de pâtiſſerie. Il faut *découpper* le couvercle de ce pâté.

DÉCOUPPER. v. n. Terme de Bonneteur. Il ſe dit lorſque le filou, après que les cartes ſont couppées, les remet comme elles étoient auparavant. On appelle encore cela, Paſſer la couppe.

Un Poëte a dit des oiſeaux, *découpant* les airs, pour fendant les airs, comme on parle communément. Voyez le Nouveau Choix de piéces de Poëſies T. II p. 261.

DÉCOUPPÉ. ſ. m. Terme de Jardinier, il ſignifie un parterre où il y a pluſieurs piéces quarrées, longues, rondes, ovales, dans leſquelles on met des fleurs. *Inciſus, diſtinctus concinne ac diviſus.* Voilà un beau *découppé*. QUINT.

DÉCOUPPÉ, en termes de Blaſon, ſe dit des figures ſans nombre dont un Écu eſt ſemé, qui ſont faites comme des tierces feuilles renverſées, & qui ont la queuë montante & en haut, ce qui reſſemble aux découppures qui ſe font ſur le velours, ou ſur le ſatin: c'eſt la même choſe que *moucheté*, ou *plumeté*, ou *papillonné*. *Papillionatus.* On le dit auſſi des lambrequins qui ſont taillez en feuilles d'acanthe.

DÉCOUPPEUR. ſ. m. Artiſan qui s'applique à découpper des étoffes, à faire des mouches de femmes, &c. *Peritus incidendi artifex.*

DÉCOUPPURE. ſ. f. Taillades faites ſur des étoffes pour imiter ou tenir lieu de dentelle, ou de broderie. *Inciſio.* On le dit auſſi des diverſes maniéres de tailler proprement le parchemin, ou le papier, pour faire des colifichets.

> *Eſt-il permis de ſe flatter*
> *Qu'un bijou, qu'une* découpure,
> *Aura de quoi vous contenter?*
> P. DE COURBEVILLE.

DÉCOURAGEMENT. ſ. m. L'action de décourager; abattement de courage. *Animi abjectio, infractio.* Dans ce *découragement*, le Roi ne voulut pas le gourmander. VAUG. Un Négociant qui a du phlegme, & de la patience, fatigue les autres, & les pouſſe juſqu'au *découragement*, pour les conduire au point où il les ſouhaite. LA BRUY.

DÉCOURAGER. v. act. Ôter, faire perdre le courage. *Alicujus animum frangere, infringere.* Les mauvais ſuccès qui viennent d'abord *découragent* les gens.

DÉCOURAGÉ, ÉE. part. & adj. *Infractus animo.*

DÉCOURS. ſ. m. Diminution de lumiére qui ſe fait tous les mois dans le cours de la lune, quand elle ſe raproche du ſoleil. *Decreſcentia, decreſcens luna, ſeneſcens.* La lune après ſon plein entre en ſon *décours*. C'eſt une erreur populaire de croire que les os ſoient vuides de moüelle pendant le *décours* de la lune. On a obſervé que Vénus avoit ſon *décours* comme la lune, qu'elle paroiſſoit avec des cornes.

Une eſpéce de Jardiniers ignorans ſont ceux qui ne ſçauroient dire trois paroles de leur métier ſans y mêler la pleine lune & le *décours*, prétendans, & ne ſçachans pourtant aucune raiſon, que c'eſt une obſervation abſolument néceſſaire pour le ſuccès de tout le jardinage. Ils croyent, ces bonnes gens, nous perſuader qu'ils ſçavent tous les myſtéres de l'art, quand ils ont avancé en leur jargon que tout vendredi porte *décours*. LA QUINTINIE. On étoit autrefois ſi ſcrupuleux pour le tems précis de la taille des arbres, qu'on n'oſoit abſolument y travailler que dans le *décours* des lunes de Février & de Mars. C'étoit une eſpéce de routine que la plûpart des Jardiniers affectoient avec une opiniâtreté incroyable & une eſpéce de tyrannie. On auroit cru tout perdu, ſi l'on avoit taillé hors des tems de ces *décours*. ID. qui dans ſa IVe Partie C. 3. & dans ſes Reflexions ſur l'Agriculture C. 22. montre que cela eſt chimérique.

Ce mot vient de *decurſus*. NICOD.

DÉCOUSURE. ſ. f. L'endroit découſu de quelque étoffe. *Diſjunctio, diſſolutio.* Ce n'eſt pas là un accroc, ce n'eſt qu'une *découſure*.

On appelle auſſi en termes de Chaſſe *découſures*, les playes que les ſangliers font aux chiens avec leurs deffenſes. SALN. *Vulnus aprugno dente inſixum cani.*

DÉCOUVRIR. Voyez DESCOUVRIR.

DÉCRASSER. v. act. Ôter la craſſe du corps, d'un habit, d'un tableau.

tableau. *Aliquem ſqualore, ſordibus purgare, ſordes detergere.* On fait de la pâte d'amande pour ſe *décraſſer* les mains.

On le dit auſſi figurément. On n'a jamais pû *décraſſer* cet homme-là, lui ôter la craſſe du Collége, de la Province. *Alicujus mores expolire.*

DÉCRASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deterſus, expolitus.*

On dit d'une pauvre fille qui a fait fortune par la galanterie, qu'elle eſt maintenant fort *décraſſée.*

DÉCRÉDITEMENT. ſ. m. L'action de décréditer, perte de crédit. *Gratiæ, auctoritatis minutio, imminutio.* La manière dont on ſe récrie ſur quelques-uns qui ſe diſtinguent par la bonne foi, le déſintéreſſement & la probité, n'eſt pas tant leur éloge, que le *décréditement* du genre humain. LA BRUY.

DÉCRÉDITER. v. act. Ôter, faire perdre la réputation, l'eſtime, le crédit. *Alicujus gratiam, auctoritatem, exiſtimationem minuere, imminuere, Detrahere alicui.* Il ne faut qu'une lâche action pour *décréditer* un homme de guèrre pour toute ſa vie. Les perſonnes de bon ſens ont fort *décrédité* les équivoques. BOUH. Un méchant livre *décrédite* un Auteur. Le moindre ſoupçon de banqueroute *décréditoit* autrefois un Marchand, un Banquier. Le mépris des calomnies les *décrédite*. ABLANC. La honte de céder à des ennemis tant de fois vaincus, & la crainte de *décréditer* les armes de l'Empire, le dèterminoient à combattre. FLECH. La vie d'Épicure a été attaquée pour *décréditer* plus facilement ſes opinions. S. ÉVR. Les bienfaits que j'ai reçus de vous *décréditent* les loüanges que je vous donne. BOIL. Il ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel. Il ne diſoit rien de ſa diſgrace à ſa belle, de peur de ſe *décréditer* en montrant ſon malheur. B. RAB. *Exiſtimationem perdere, amittere.*

DÉCRÉDITÉ, ÉE. part. & adj. *Imminutus exiſtimatione, gratia.*

On dit auſſi, qu'une chôſe eſt *décréditée*, quand elle n'eſt plus à la mode, en uſage.

DÉCRÉPIT, ITE. adj. Qui eſt fort vieux, fort caſſé, fort infirme, fort uſé, qui radote. *Decrepitus, ſenio confectus, depontanus.* C'eſt un vieillard *décrépit*, qui n'eſt plus capable d'aucune affaire. Amour d'un mois, eſt amour *décrépite*. DES-HOUL. Remarquez qu'on dit *décrépites* au pluriel dans le maſculin. Ce ſont tous vieillards *décrépites*.

DÉCRÉPITATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Calcination du ſel qu'on continuë juſqu'à ce que le ſel ne petille plus. *Uſtio, exuſtio.* Il ſe dit auſſi du bruit ou du petillement que le ſel fait pendant qu'on le calcine. *Crepitus.*

DÉCRÉPITER. v. act. Tèrme de Phyſique. C'eſt faire ſécher le ſel commun, le calciner juſqu'à ce qu'il ne péte plus étant mis au feu, enſorte que toute ſon humidité ſoit exhalée. *Torrere, exurere.* Ce ſel s'appelle *décrépité.*

On dit auſſi proverbialement & baſſement, Faire *décrépiter* quelqu'un; pour dire, le faire enrager, lui faire des malices dont il ne puiſſe ſe venger, comme celles qu'on fait à des vieillards décrépites. *Aliquem ad inſaniam adigere.*

DÉCRÉPITUDE. ſ. f. Age de miſère, & d'infirmité; âge décrépit; ou vieilleſſe décrépite. *Ætas decrepita, ſumma.* Titon parvint à une telle *décrépitude*, qu'il fut changé en cigale. BENS. La Sibile de Cumes étoit parvenuë juſqu'à la dèrnière *décrépitude*. RAGOIS MET.

DÉCRÈT. ſ. m. Arrêté, réſolution priſe par une puiſſance ſupérieure pour en régler une inférieure. *Decretum.* Les cauſes ſecondes ne font qu'éxécuter les *decrets* de la Providence éternelle. Le commerce éternel entre l'âme & le corps, n'a point d'autre lien que l'efficace des *décrets* divins. MALEB. Calvin appelle le *decret* de la réprobation, un horrible *decret*. On prétend que Dieu entre dans le péché par un *decret* poſitif : car ſi les crimes n'étoient pas arrêtez par un *decret* antécédent, Dieu ne pourroit prévoir les évenemens. S. ÉVR. C'eſt la doctrine abominable de Calvin; cet Heréſiarque, qui ne craint point de faire Dieu l'auteur des plus infames péchez. Les *decrets* des Conciles ſont les loix qui réglent la doctrine & la police de l'Égliſe. Le mot de *decret* s'eſt dit d'abord chez les Juriſconſultes, de tout ce qui avoit été ordonné par le Prince en connoiſſance de cauſe; mais depuis ce nom a été ſeulement donné aux réglemens & ordonnances des Papes, comme on a donné le nom de *Canons* à ce qui a été ordonné par les Conciles.

En ce ſens on appelle *Decrets*, la première partie du Droit Canon. Gratien, qui a vécu ſous le Pape Eugène III. 1155. a fait une Compilation des Canons des Conciles, des Avis & Sentences des Pères de l'Égliſe, & de pluſieurs Reſcripts des Papes, qui ſont les loix ſuivant leſquelles l'Égliſe eſt gouvèrnée. Cette collection eſt intitulée, *La concordance des Canons diſcordans.* Avant lui Burcard de Wormes, & Yves de Chartres, Anſelme de Luques, & autres, en avoient fait d'autres Compilations, mais plus imparfaites. Le *Décret* eſt diviſé en trois parties. La première contient 108 diſtinctions; la ſeconde 36 cauſes, & la troiſième cinq diſtinctions. Il faut le lire avec beaucoup de précaution; les citations n'en ſont pas toûjours aſſez exactes. PASQ. M. Le Pelletier, Miniſtre d'État, fit faire en 1685. à Paris une fort belle édition du *Decret* en deux volumes *in fol.* ſur les manuſcrits de MM. Pithou qui ont revû fort exactement le *Decret* ſur les anciens exemplaires, & qui ont fait des Notes, qui ſe trouvent dans cette édition.

On appelle, École du *Decret*, le lieu où le Droit Canon eſt enſeigné. *Schola juris canonici.*

DÉCRET, en tèrmes de Palais, eſt une ſentence ou ordonnance du Juge qui interpôſe ſon *decret*, & ſon autorité : mais ce mot ne s'employe qu'en deux occaſions. La première, en matière criminelle, quand un Juge met ſon ordonnance au bas des informations, qui porte que l'accuſé ſera tenu de ſe préſenter pour ſubir l'intèrrogatoire, comme il arrive quand le cas eſt léger, ou bien qu'il ſera ajourné perſonnellement, ou bien enfin qu'il ſera pris au corps, quand le cas eſt énorme, & qu'il y échet peine afflictive : ce qui fait qu'il y a trois ſortes de *decrets* en matière criminelle, le *decret* d'aſſigné pour être oüi, le *decret* d'ajournement perſonnel, & le *decret* de priſe de corps. Un *decret* de priſe de corps, & le *decret* d'ajournement perſonnel, emportent interdiction des fonctions de la charge de celui qui eſt Officier; mais non pas le *decret* d'aſſignation pour être oüi. La ſeconde en matière civile, quand pour purger les hypothéques qui ſont ſur un héritage vendu en Juſtice, le Juge declare que toutes les formalitez requiſes pour y parvenir ont été obſervées, & adjuge l'héritage franc & quitte au dèrnier enchériſſeur; & pour cela il y interpoſe ſon *decret* ou autorité. Ainſi un *decret* en France eſt un jugement par lequel un héritage eſt adjugé aux créanciers. On ne peut maintenant acheter ſurement aucune terre, qu'elle n'ait été paſſée par *decret*, qu'à la charge du *decret.* Le *decret* ne purge pourtant point les doüaires. Il y a long tems que cette tèrre eſt en *decret*, qu'on en pourſuit l'adjudication.

Les *decrets* en matière civile ſe diviſent en *decrets* forcez & en *decrets* volontaires : les *decrets* forcez ſe font malgré le débiteur, à la diligence des créanciers, les *decrets* volontaires ſe font en conſequence d'un contract de vente, à l'effet de purger les hypotéques, pour la ſureté de l'acheteur. L'appel d'un *decret* néceſſaire, ou forcé, dure trente ans, l'appel d'un *decret* volontaire dure dix ans entre majeurs qui ſont préſens, & vingt ans s'ils ſont abſens. Pour être inſtruit de ce qui regarde la matière des *decrets*, il faut voir l'Édit d'Henri II. du mois de Septembre 1651. l'arrêt d'enregiſtrement du 21. Novembre enſuivant, le Traité des Criées de M. Le Maître, celui de M. Bruneau, l'arrêt en forme de réglement du 23. Nov. 1598. l'arrêt du 7. Sept. 1639. l'arrêt du 30. Août 1690. Ces arrêts ſe trouvent dans le Recueil d'arrêts & de réglemens qui concèrnent la fonction des Procureurs.

DÉCRET IRRITANT. On appelle ainſi les clauſes inſérées dans les bulles de la Cour de Rome, dont l'inéxécution fait perdre la grâce & emporte nullité. *Decretum irritans.*

DÉCRET. Ce tèrme eſt en uſage parmi cèrtains Religieux, comme par exemple les Auguſtins, pour ſignifier les ſtatuts qui ſe font dans les Chapitres Provinciaux pour le réglement d'une Province.

DÉCRÉTALE. ſubſt. f. Reſcrit, ou Epître d'un Pape pour juger quelque queſtion du Droit Ecléſiaſtique. *Epiſtola decretales.* Les *Décrétales* compôſent le ſecond volume du Droit Canon. Il y a plus de *Décrétales* d'Innocent III. ſeul que de tous les autres Papes enſemble. Il étoit bon Juriſconſulte. Celles-ci ont été ramaſſées par Mr de Hauteſerre, qui y a fait des Commentaires. On les appelle auſſi *Epitres Décrétales.* Le Pape Grégoire IX. en 1220. fit compiler toutes les *Décrétales*, ou Conſtitutions Pontificales de ſes devanciers en cinq livres, par Frère Raimond de l'Ordre de S. Dominique ſon Chapelain. Cette Collection des *Décrétales* eſt ſeule autoriſée du Saint Siége, lûë dans les écoles, & on s'en ſert dans le for extérieur & contentieux. A ſon imitation Boniface VIIIe. en 1297. en fit faire une nouvelle Compilation ſous le nom de *Sexte*; mais elle n'a pas eû en France le même crédit que les autres Collections, à cauſe des démêlez de Boniface VIII. avec le Roi Philippe le Bel. Elle contient cinq livres de *Décrétales.* Clement V. fit auſſi une collection ſous le nom de *Clementines*, & Jean XXII. ſous celui d'*Extravagantes.* Quand Luthèr fit ſolennellement brûler les *Décrétales* à Wittembèrg, ſon action fut plutôt regardée comme une inſulte au Pape, & un coup de colère, que comme une juſte condamnation du Droit Canonique. Pour les *Décrétales* attribuées aux Papes juſqu'à Sirice en 318. elles ſont évidemment ſuppôſées. Tout le monde convient de leur fauſſeté; & ceux même qui font les plus favorables à la Cour de Rome, ſont obligez à les abandonner; quoi qu'elles ayent beaucoup ſervi à établir la grandeur

grandeur de Rome, & à ruiner l'ancienne diſcipline, principalement ſur les jugemens Eccleſiaſtiques, & les droits des Evêques. Riculphe Evêque de Mayence, dans le IXe ſiecle eſt le premier qui les a publiées. On a cru qu'elles avoient été ſuppoſées par Iſidore Archevêque de Seville, parce que la collection de ces *Decrétales* porte le nom d'Iſidore Peccator, ou Mercator. Du Pin. Voyez Doujat, hiſt. du Droit Canon.

DÉCRÉTER. v. act. Donner un decret. *Aliquid decernere, decretum facere.* On a *decrété* priſe de corps, ajournement perſonnel contre les accuſez. *Decréter* un partage, une information, un conſentement, une péréquation de cens ou rente, un héritage &c. Cette terre a été *decrétée* dans les formes. Un Procureur eſt reſponſable pendant dix ans des formalitez de ce qu'il a fait *decréter*. *Alicujus bona præconis voci ſubjicere.* Ce mot de *decréter* a une conſtruction particulière dans le ſtile du Palais, & on l'employe comme un verbe impérſonnel, par exemple, *Il a été decrété* de priſe de corps contre un tel, les voleurs contre leſquels *il a été decrété* de priſe de corps ont pris la fuite.

DÉCRÉTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Decretus.*

DÉCREUSER. v. act. Terme de Teinture. Donner une certaine préparation aux ſoyes. Le principal ſoin des Teinturiers doit être de bien *decreuſer* la ſoye : ce qui ſe fait en la faiſant cuire avec du ſavon blanc, & en la dégorgeant après dans la rivière ; enſuite de quoi on la met dans un bain d'alun tout à froid. *Sericum ſapone purgare ut colores imbibat.*

DÉCRI. ſ. m. Déffenſe par un cri public & par autorité du Juge, d'expoſer certaine monnoye, de porter des dentelles d'or ou d'argent, & de certaines manufactures. *Interdictio alicujus rei.* On n'oſeroit expoſer de la monnoye légère après le *decri* qu'on en a fait. Les manufactures expoſées après le *decri* ſont ſujettes à confiſcation.

DÉCRI, ſe dit auſſi de la diminution de réputation. *Famæ & æſtimationis imminutio, damnatio.* La mauvaiſe conduite de cette perſonne l'a fait tomber dans le *decri*.

DÉCRI, ſe dit encore de la diminution de la valeur des chôſes par l'uſage, parce qu'on n'en fait plus de cas. *Pretii, famæ, leporis, elegantiæ imminutio.* En France les pointes, les alluſions, les anagrammes, les bouts rimez, ſont dans le *decri*. Tout ce qui eſt à la vieille mode eſt dans le *decri*. Les balades, les rondeaux, par la mort de Voiture retournèrent dans leur ancien *decri*. SARAZ. Quand la vieilleſſe trop hâtée améne les rides, le *decri* vient, & on ne ſçait plus quel perſonnage on doit faire. S. EVR.

DÉCRIER. v. act. Déffendre par ordonnance ou cri public une monnoye, des dentelles, des manufactures. *Rei alicujus uſum interdicere.* On a *decrié* les manufactures étrangères pour mieux débiter celles du païs. On a *decrié* cette monnoye, parce qu'il s'y en étoit mêlé de fauſſe.

DÉCRIER, ſignifie figurément, Médire, decréditer ; ôter l'honneur, la gloire, la réputation. *De alicujus fama, exiſtimatione detrahere, maledicere.* Il ſe dit des perſonnes & des chôſes. Cet homme a bien des ennemis qui le *decrient*. Les mécontens tâchent toûjours à *decrier* le gouvernement. On a beau être abſous d'une accuſation, elle *decrie* toûjours un homme. Les dévots s'attribuënt l'autorité de cenſurer le prochain, & de le *decrier*, ſous prétexte de ne haïr que le vice. S. EVR. La flatterie corrompt la vertu, & la médiſance la *decrie*. FLECH. *Decrier* la bonne vie d'une perſonne. ABLANC. *Decrier* quelqu'un dans l'eſprit du peuple. PASC. Ce ſeroit aſſez pour *decrier* le plus beau Roman du monde. MOL. Le véritable emploi de la Comédie, c'eſt de recommander la vertu, & de *decrier* le vice. S. EVR.

On dit proverbialement, qu'un homme eſt *decrié* comme la vieille monnoye ; pour dire, qu'il eſt perdu de réputation, qu'il n'a ni crédit, ni eſtime dans le monde.

DÉCRIÉ, ÉE. part. & adj. *Infamis, exiſtimatione, fama damnatus.*

DÉCRIRE. Voyez DESCRIRE.

DÉCROCHER. Verbe act. Détacher quelque chôſe d'une cheville, d'un clou, d'un crochet où elle étoit attachée. *Uncino aliquid expedire.* *Decrocher* une tapiſſerie, une juppe accrochée avec une agraffe.

DÉCROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Unco expeditus.*

DÉCROIRE. v. n. Ne croire pas. *Diſſentire, diſſentiri.* L'uſage de ce mot eſt fort borné. Il ne ſe dit que par antithèſe, qui exprime l'incertitude de l'opinion d'un homme ſur quelque chôſe. Je ne la croi ni ne la *decroi*.

DÉCROISSANCE. Décroiſſement. POMEY.

DÉCROISSEMENT. ſ. m. Diminution ſenſible d'un corps en ſa propre ſubſtance. *Diminutio, imminutio, decrementum.* Il faut faire boüillir cette decoction, ce ſyrop, juſqu'au *decroiſſement* d'un tiers, pour la faire cuire à propos.

DÉCROISSEMENT, ſe dit auſſi figurément. Le *decroiſſement* de la vie eſt ſenſible. BOSS.

DÉCROISTRE. v. n. Diminuer de hauteur, de quantité. *Decreſcere, diminui, imminui.* Les eaux du Déluge furent quarante jours à *decroître*. Le Nil croît quarante jours, & en *decroît* autant. ABLANC. Il faut que quelqu'un ait la clef de mon cabinet, mon argent *decroît*, diminuë tous les jours. La lune *decroît*, eſt hors de ſon plein, & ſe rapproche du ſoleil.

Il ſe dit auſſi en termes de Palais. Si le Teſtateur aſſocie dans un même uſufruit pluſieurs perſonnes, celles qui meurent, celles qui abandonnent, celles qui n'acceptent, le laiſſent entier aux autres ; c'eſt tantôt un droit d'accroître, tantôt un droit de retenir, & de non *décroître*. PELISSON.

DÉCROTTER. v. act. Nettoyer, ôter la crotte des ſouliers, des habits, des meubles. *Lutum decutere, purgare.*

On dit proverbialement, d'une femme aſſez jolie, mais gueuſe, ou mal propre, qu'elle mériteroit bien d'être *decrotée*.

DÉCROTTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Purgatus.*

DÉCROTTEUR. ſ. m. Ce mot eſt fort commun aujourd'hui. Depuis que les petits Savoyards ſe ſont érigez en *decrotteurs* de ſouliers, on ne voit que *decrotteurs* aux portes des Égliſes, & des hôtels, dans les places publiques, aux bouts des banquettes des ponts, &c. Rabelais dit *decroteurs* de Vigiles, dans un ſens burleſque & métaphorique, qui eſt le même que celui de *debrideur*, dont nous avons parlé à ſa place.

DÉCROTTOIRE. ſ. f. Petite broſſe faite avec du poil de pourceau, ou de ſanglier, qu'on laiſſe fort court, & qui ſert à decrotter les ſouliers. *Peniculus ſetis aſper.*

DÉCROUTER. verbe act. Terme de Vénerie. On dit des cerfs quand ils vont au frayoir, qu'ils vont *decroûter* leur tête. *Arborum ad truncum affricare cornua, eaque frictione cruſtas detergere.*

DÉCUIRE. v. n. Perdre ſa cuiſſon. Il ſe dit particulièrement des confitures & des ſyrops, lorſqu'ils ſe liquéfient trop à faute d'une ſuffiſante cuiſſon, & qu'ils ſont en danger de ſe corrompre. *Plus juſto liqueſieri.* Quand les ſyrops ſe *decuiſent*, il les faut cuire encore une fois.

Decuire, dans quelques Auteurs de Philoſophie hermétique, ſe prend pour *cuire*, & ſignifie la même chôſe. En ce ſens, il vient de *decoquere*, dont il a la ſignification.

DÉCUPELER. v. act. Terme de Chymie. Verſer doucement par inclination la liqueur qui ſurnage quelque matière. *Infundere.* Il ſignifie la même chôſe que *décanter*.

DÉCUPLE. adj. Terme d'Arithmétique. Qui vaut dix fois autant. *Decuplus.*

DÉCURIE. ſ. f. Dix perſonnes rangées ſous un Chef. *Decuria.* La Cavalerie Romaine étoit rangée par *Décuries*. Romulus diviſa chacune des trois Tribus du peuple en dix Centuries, & chaque Centurie en dix *Décuries*, à laquelle commandoit le Décurion. M. de Giry de l'Académie Françoiſe, dans ſa Traduction de l'Apologétique de Tertullien, employe le mot *dizaine* au lieu de *Décurie*. Voyez DIZAINE.

DÉCURION. ſ. m. Dizainier, Chef d'une Décurie, tant en la milice Romaine, que dans le Collége, ou aſſemblée du peuple. *Decurio.*

DÉCURION, C'étoit auſſi le nom qu'on donnoit aux Sénateurs des Colonies Romaines. On les appella *Décurions*, parce que leur corps étoit compoſé de dix perſonnes. Les villes d'Italie, au moins celles qui étoient colonies, avoient part ſous Auguſte aux élections des Magiſtrats Romains ; car les *Décurions*, ou Sénateurs de ces villes, donnoient pour cela leurs ſuffrages, que l'on envoyoit ſcellez à Rome, un peu avant l'élection. *Suet. L. II. c. 46.* TILLEM.

DÉCURION, étoit encore le nom de quelques Prêtres, qui ſemblent ne l'avoir été que pour quelques ſacrifices & quelques cérémonies, ou religions particulières, pour les ſacrifices des familles & des maiſons privées, ils étoient choiſis par décuries, comme Struvius le conjecture, & c'eſt pour cela qu'on les nommoit *Décurions*. Quoi qu'il en ſoit de l'origine de ce nom, une inſcription qui ſe trouve dans Gruter, p. CCCXLI. n. 3. prouve ce que nous avons dit de leur fonction. La voici, ANCHIALUS. CUB. AED. Q. TER. IN. AEDE. DECURIO. ADLECTUS. EX. CONSENSU. DECVRIONUM. FAMILIAE VOLUNTATE. Voilà un *Décurion* qui l'étoit dans la maiſon d'un particulier, de Q. Terentius.

DÉCUSSATION. ſubſt. f. Terme d'Optique & de Géometrie. C'eſt le point où des rayons, ou des lignes ſe croiſent. *Conjunctio radiorum in decuſſim.* Il ſe fait une *decuſſation* des rayons de la lumière dans le criſtallin, avant que de s'aller peindre en la retine. Il faut qu'il y ait une double *decuſſation* dans l'action de la vûë pour faire voir les objets redreſſez.

DED.

DÉDAIGNER, DÉDAIN. Voyez DESDAIGNER, DESDAIN.

DÉDALE. ſ. m. C'eſt le ſynonyme de *labyrinthe*, auquel on donne

ne ce nom, à cauſe que *Dédale* en fut l'inventeur. *Labyrinthus.* Les *dédales* des Tuileriés, de Vèrſailles, &c.

Les claires eaux, & les caſcades,
Les jaſmins, & les orangérs.
Les Dédales, *& les vèrgérs.* LORET.

On le dit auſſi figurément d'un grand embarras. Si vous entreprenez de débroüiller les affaires de cette maiſon, c'eſt un *dédale* d'où vous ne ſortirez jamais.

On y voit tous les jours l'innocence aux abois,
Errer dans les détours d'un dédale *de loix.* BOIL.

Apprenez que ſouvent le poids d'une cabale
Embaraſſe les gens dans un fâcheux dédale. MOL.

Cette lecture eſt ſans égale,
Ce livre eſt un petit dédale,
Où l'eſprit prend plaiſir d'errer.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Je vois un dédale *aride,*
Coupé de mille chemins;
A châque entrée eſt un guide,
Qui tend un bras aux humains. ID.

DÉDAMER. v. n. Tèrme du jeu de dames. Retîrer une dame du prémiér rang de ſa place, & l'avancer à une autre; ce qui peut donner lieu à l'advèrſaire d'aller à dame, c'eſt à dire, de placer une de ſes dames à la place que l'on a quittée, & de la damer. *Scrupum luſorium è primo ordine removere, amovere.* Il faut néceſſairement *dédamer* ce coup ici, ou pèrdre quelque dame.

DÉDAMER. Se dit figurément en ſtyle familier, pour quitter la place, le rang que l'on occupoit, ſe retîrer. *Dignitatem, honores linquere, Recipere ſe. Receptui cavere.* Si les Grands n'étoient nez parmi les couronnes, s'ils n'étoient obligez de maintenir leur dignité, comme châque particuliér l'état où il ſe trouve; s'il leur étoit honnête & bien ſéant de *dédamer*, je crois que beaucoup ſuivroient l'exemple des Empereurs Dioclétien, Lotaire & Charles cinquiême, qui renoncèrent tous librement, auſſi bien qu'Amurath II. &c. MASCUR.

DÉDAN. ſ. m. Nom d'homme. *Dedan.* Il y en a pluſieurs de ce nom dans l'Écriture. Le prémiér eſt originaire de Cham par Chus, Gen. X. 7. 1. Paral. XIX. 9. Le ſecond eſt deſcendant d'Abraham, par Cethura, Gen. XV. 3. 1. Paral. XIII. 2. C'eſt celui-ci qui avoit donné le nom à des peuples dont nous allons parler. Quelques-uns croyent auſſi que l'Oracle de Dodone, ſi célébre parmi les Grècs, tîroit ſon nom de l'un de ces deux hommes.

DÉDAN, eſt auſſi le nom d'une ville de l'Idumée, dont parlent Jérémie XXV. 23. & XLIX. 8. & Ezech. XXV. 13. & XXVII. 20. Bochard croit qu'elle fut fondée par Dedan fils d'Abraham & de Cethura, duquel elle porta le nom. Gèn. XXV. 3.

DÉDAN. Ville dont il eſt parlé dans Ezéchiel XXVII. 15. & XXXVIII. 13. Bochard Phal. L. IV. C. 6. la place dans l'Arabie heureuſe ſur la côte du détroit Pèrſique, & prétend que c'eſt celle qu'on nomme encore aujourd'hui Daden, qu'Ortelius & d'autres Modèrnes placent entre le détroit de Baſſora, & l'embouchure du fleuve Om, qui eſt le Lar de Ptolemée & le Phalg de Nubienſis, également éloignée de l'un & de l'autre. Ce qui prouve cette ſituation, c'eſt qu'Ezechiel XXVII. 15. parle d'une ville maritime, voiſine de pluſieurs Iſles, & d'où on alloit par mèr aux Indes; car l'yvoire & l'ébéne qu'on en rapportoit ſont des marchandiſes des Indes; que Regma, bâtie par le P. de Dedan, étoit ſur cette même côte, comme Bochard le prouve au chapître précédent; que la famille de Scheba frère de Dedan étoit auſſi voiſine de ces lieux, comme il le prouve au chapitre ſuivant, & qu'Ezechiel XXXVIII. 13. a joint Scheba & *Dedan*, comme des lieux voiſins; ainſi il ne faut pas confondre cette ville avec la précédente, qui étoit dans l'Idumée. Ezechiel les diſtingue XXVII. il parle de la prémière v. 20. & de celle-ci v. 15.

Au reſte, dans ce dèrniér endroit d'Ezechiel XXVII. 15. les Intèrprétes Grècs traduiſent בני דדן, Enfans de *Dedan*, *υἱοὶ Ῥοδίων, Enfans des Rhodiens*, ce qui a fait dire à Villalpandus & à d'autres après lui, que *Dedan* eſt l'Iſle de Rhodes, que c'eſt là ſon prémiér nom; que de *Dedan* on a fait Rhedan, & enſuite *Rhodon, Rhodos.* Mais S. Jérôme, & après lui Bochard, ſoutiennent que c'eſt une faute de l'Intèrpréte, ou du Copiſte de l'Éxemplaire qu'il avoit, que l'un ou l'autre a lû רדן, *Redan*, pour דדן, *Dedan*, trompez par la reſſemblance qu'ont en Hébreu le ר, *R*, & le ד, *D.* En effet, ajoute Bochard, qui dira que les Tyriens achetoient l'yvoire & l'ébéne des Rhodiens, étant beaucoup plus facile aux Tyriens qu'aux Rhodiens, d'aller aux endroits d'où l'on tire ces marchandiſes?

DÉDANIM. ſ. f. & plur. Habitans de la ville de Dedan en Idumée. Iſ. XXI. 13. car en cet endroit le Prophéte parle de l'Idumée, comme il paroit par le v. 11. 13. 14. où il menace l'Idumée, ou Duma, les montagnes de Seir, l'Arabie, la tèrre auſtrale, par rapport à la Judée.

DEDANS. adv. qui ſignifie la même chôſe que *dans.* Pour bien marcher il ne faut pas tourner les piéds en *dedans. Intus, intra, intrò.* Les Sèrgens ont longtems rodé autour de cette maiſon avant que d'entrer *dedans.* On ne dit point *dedans* la ville, il faut dire *dans, in urbe.* VAUG. Ni *dedans* une heure, CORN. *intra horam.* Quoiqu'à parler réguliérement, *dedans, deſſus, deſſous,* ne ſoient qu'advèrbes incapables de régime par cette raiſon, & qu'on ne puiſſe pas dire en prôſe *dedans* la chambre, *deſſus* la tâble, mais ſeulement entrez *dedans*, ou mettez *deſſus*, ſans ſuite, les Poëtes ſe pèrmettent quelquefois d'employer ces advèrbes à la place des prépoſitions, *dans, ſur, ſous.* Ainſi Corneille a dit juſques *dedans* mon cœur. La Fontaine, *deſſus* la foi d'autrui, Malhèrbe, *deſſous* cette Égide. M. MOURGUES.

Nicod dérive ce mot du Grèc ἔνδον qui ſignifie *intus, dedans.* On diſoit autrefois *ens* & *entes*; pour dire *dedans*, comme juſtifie Borel par pluſieurs témoignages.

DEDANS. Ce mot eſt quelquefois prépoſition, mais il ne l'eſt plus que lorſqu'il eſt précédé d'une autre prépoſition. VAUG. Il paſſa par *dedans* la ville. *Per urbem.* Quand il ne régit rien il eſt ſeulement advèrbe. Garnir *par dedans, intrò.* Corneille en a pourtant fait une prépoſition ſans y rien ajoûter.

Vouloir que la raiſon régne ſur un Amant,
C'eſt être plus que lui dedans *l'aveuglement.* CORN.

On ſe ſèrt de la prépoſition *dedans*, quand dans la même phrâſe la prépoſition *deſſous* ſuit, ou précéde, comme elle n'eſt ni *dedans* ni *deſſous* le coffre.

On dit provèrbialement d'un homme qui a du ſçavoir, mais qui ne peut pas le faire paroître, qu'il a l'eſprit en *dedans.*

AU DEDANS. adv. *Intus.* Le mal eſt *au dedans.* PATRU. Une maiſon ſi ſçavante *au dedans* & au dehors, & qui a des ſphères pour ſes girouettes, méritoit d'avoir un tel hôte que vous. BALZ. *Extrinſecus & intra.*

On dit entre Joüeurs, qu'on a mis *dedans* quelqu'un; pour dire, qu'on lui a gagné de l'argent, une collation, ou des frais: & en matière d'affaires, qu'un homme n'eſt ni dehors, ni *dedans*; pour dire, que l'affaire eſt encore irréſoluë, qu'elle n'eſt ni faite, ni faillie.

En tèrmes de Marine on dit, Mettre les voiles *dedans*; pour dire, les fèrler, les plier & ſèrrer pour naviger à ſec, à mâts, & à cordes. *Complicare vela.* Quand on voit l'orage, il faut mettre les voiles *dedans.*

DEDANS. ſ. m. La partie intérieure de quelque chôſe. *Pars interior.* Les dehors du Louvre ſont beaux, mais le *dedans* eſt toute autre chôſe. On croit aiſément que le *dedans* eſt en bon état, quand on ne voit point d'irrégularité au dehors. S. EVR. Il ſçut ſi bien compôſer ſon éxtérieur, que pèrſonne ne s'apperçut des troubles, & des agitations du *dedans.* ID. A quoi ſert cet éxtérieur ſi bien compôſé, quand le *dedans* eſt plein de trouble & de confuſion? FLECH.

Si je combats l'amour, ce n'eſt qu'en apparence;
Et ce qu'à l'étouffer ma vèrtu fait d'efforts
Punit bien le dedans *des feintes du dehors.* CORN.

En tèrmes de Manége, quand on dit, Ce Cavaliér en diſputant le prix de la bague a eû deux *dedans*, on entend qu'il a enlevé la bague deux fois, & une atteinte, c'eſt à dire, qu'il y a touché. *Bis annulum trajecit, percuſſit, attigit.* On dit auſſi, le talon du *dedans*, la jambe du *dedans*, la rêne du *dedans*, par oppoſition à celles du dehors. On dit encore, qu'un cheval a la tête & les hanches *dedans*, quand on fait paſſeger, ou que l'on porte un cheval de biais, ou de côté ſur deux lignes. On dit enfin, Mettre un cheval *dedans*; pour dire, le dreſſer, le mettre bien dans la main & dans les talons. Ce cheval s'eſt fort bien mis *dedans*; c'eſt à dire, qu'il s'eſt bien dreſſé.

On dit auſſi en Fauconnerie, Mettre un oiſeau *dedans*; pour dire, l'appliquer actuellement à la chaſſe. *Volatilem prædam accipitri agitandam dare.*

En tèrmes de Joüeurs de paume on appelle un jeu de *dedans*, celui qui a du côté par où on entre une ſeconde galerie, & du côté de la grille une boſſe pour compenſer les avantages de part & d'autre; & on oppôſe le jeu de *dedans* à un jeu de paume quarré.

En tèrme de Triquetrac *mettre dedans*, c'eſt avancer une dame ſeule entre deux caſes faites, & riſquer qu'elle ſoit battuë.

En tèrmes de Jardinage on dit, Le *dedans* d'un arbre, pour ſignifier l'eſpace qui eſt au milieu des branches. Il faut être ſoigneux d'ôter toutes les branches qui ſe jettent au *dedans* de l'arbre. LIGER.

DÉDICACE. ſ. f. Conſécration d'un Temple, d'un Autel, d'un lieu, d'une ſtatüe &c. à l'honneur de quelque divinité. *Dedicatio, conſecratio.* L'uſage des *dédicaces* eſt très-ancien, ſoit parmi les

les Adorateurs du vrai Dieu, ſoit chez les Payens. Les Hébreux l'appellent חנכה, *bhanuchah*, qui ſignifie, *Initiation*, *Dédicace*, & que les Intèrpréres Grècs ont traduit par Ἐγκαίνια, & Ἐγκαινισμὸς, *Renouvellement*. Nous trouvons dans l'Écriture des *dédicaces* du tabèrnacle, des autels, du prémiér & du ſecond temple, des maiſons mêmes des particuliérs. *Nombr.* VII. 10. 11. 84. 88. *Deut.* XX. 5. 80. 88. 3 *des Rois* V. 63. 2 *Paral.* VII. 5. 9. 1. *Eſdr.* VI. 16. 17. 2. *Eſdr.* XII. 27. Pſ. XXIX. 1. 1 *Machab.* IV. 56. 59. 2 *Mach.* II. 9. 12. 20. *Hebr.* IX. 18. Il y en a auſſi des vâſes & des vétemens des Lévites & des Prêtres, & des hommes même : mais dans le Chriſtianiſme nous appellons ces cérémonies *conſécrations*, bénédictions, ordinations, & non point *dédicace*, qui ne ſe dit que des lieux. Voyez donc ſur cela le mot Consécration, & tous ces autres mots. Salomon fit la dédicace du temple qu'il avoit bâti avec une magnificence & des dépenſes étonnantes.

Les Payens avoient auſſi des *dédicaces* des temples, des autels, des ſtatuës de leurs Dieux &c. Nabuchodonoſor fait la *dédicace* de ſa ſtatuë, *Dan.* III. 2. &c. Pilate dédia à Jéruſalem des boucliérs dorez à Tibère. Philon, *De Legat. ad Caium p.* 799. Pétrone voulut dédier une ſtatuë à l'Empereur dans la même ville *Ib. p.* 791. Lycophron parle de la *dédicace* du temple de Parthénope ; Tacite Hiſt. Liv. IV. C. 53. parle de la *dédicace* du Capitole rebâti par Veſpaſien, &c. Ces *dédicaces* ſe faiſoient par des ſacrifices propres de la Divinité à laquelle on les entreprenoit ; mais elles ne ſe pratiquoient point ſans pèrmiſſion. Chez les Grècs on ne ſçait pas trop qui les donnoit : chez les Romains c'étoit le Magiſtrat. L'hiſtoire Auguſte eſt pleine de ces pèrmiſſions accordées aux Provinces & aux Villes par l'Empereur & le Peuple Romain.

Les Juifs célébrent tous les ans la *dédicace* du temple pendant huit jours. Elle fut ordonnée par Judas Machabée, & toute la Synagogue, l'an 148 de l'ère Syromacédonienne, c'eſt à dire, 164 ans avant J. C. le 25ᵉ du IXᵉ mois qu'on appelloit Caſleu, & qui répond en partie au mois de Novembre, & en partie au mois de Décembre. Les Payens avoient même de ces Anniverſaires de *dédicace*, comme celle du temple de Parthénope, dont parle Lycophron.

Dans le Chriſtianiſme *dédicace* ne ſe dit que d'une Égliſe, & c'en eſt la Conſécration faite par un Évêque avec beaucoup de cérémonies preſcrites par l'Égliſe. Les Chrétiens ſe voyant en libèrté ſous Conſtantin, à la place des Égliſes ruinées, on en bâtiſſoit par tout de nouvelles. Leurs *dédicaces* étoient des fêtes magnifiques : les Évêques s'y aſſembloient en grand nombre, les peuples y accouroient en foule. Fleur. A la *dédicace* de l'Égliſe de Tyr Euſébe Évêque de Céſarée prononça un Panégyrique. Id. S. Athanaſe fut accuſé d'avoir célébré l'office dans la grande Égliſe d'Aléxandrie avant qu'elle fût dédiée. Oui, dit-il, on l'a fait, je le confeſſe ; mais nous n'avons pas célébré la *dédicace*, il n'étoit pas pèrmis de le faire ſans vôtre ordre. S. Athanaſe ne mépriſoit donc pas cette cérémonie de la *dédicace* des Égliſes, puiſqu'il ſe défend ſi ſérieuſement ſur ce point ; mais il croyoit que l'on pouvoit en cas de néceſſité ſe ſervir d'une Égliſe avant qu'elle fût dédiée. Id. Le Concile de la *Dédicace*, eſt un Concile d'Antioche qui s'y tint en 341. à l'occaſion de la *dédicace* d'une grande Égliſe que Conſtantin y avoit fait bâtir.

La *dédicace* des temples, ou Égliſes des Chrétiens, ayant commencé à ſe faire ſolemnellement ſous l'Empire de Conſtantin comme on l'a dit ; on la faiſoit ordinairement dans un Synode, ou pour le moins on aſſembloit pluſieurs Évêques, pour rendre la cérémonie plus auguſte ; nous avons dans Euſebe la deſcription de celle des Égliſes de Jéruſalem & de Tyr, ſous Conſtantin, & beaucoup d'autres dans des Auteurs poſtérieurs.

Dans le Sacramentaire du Pape Gelaſe la *dédicace* du baptiſtère eſt marquée ſéparément de celle de l'Égliſe, qui ſe faiſoit alors avec moins de cérémonies, que dans les dèrniérs tems.

On appelle auſſi *dédicace* de l'Égliſe, une Fête qui ſe célébre tous les ans le même jour en mémoire de ſa conſécration, & qui eſt marquée par des cièrges qu'on met à tous les piliérs. *Conſecrati templi anniverſarius dies.* La *dédicace* eſt une Fête double qui ſe célebre avec ſon Octave.

Dédicace, eſt auſſi l'Épitre liminaire d'un livre, adreſſée à celui à qui on le dédie. *Dedicatio.* Vôtre Majeſté n'a que faire de toutes nos *dédicaces*. Mol. Furetière dit dans ſon Roman bourgeois, que le prémiér inventeur des *dédicaces* fut un Mendiant.

Tu vèrras les Auteurs,
Dégrader les Héros pour te mettre en leurs places ;
De ses titres pompeux enfler leurs dédicaces ? Boil.

DÉDICATEUR. ſ. m. Auteur qui dédie un livre à quelqu'un.

Rien n'eſt ſi fâcheux qu'un Auteur
Qui s'érige en dédicateur. De Malezieu.

Ce mot n'eſt pas de l'uſage ordinaire, on ne peut le dire que dans le ſtile burleſque, ou familiér, comme a fait M. de Malezieu.

DÉDICATOIRE. adj. Ne ſe dit qu'en cette prâſe, Épitre *Dédicatoire*, pour dire, celle qui contient la dédicace. *Nuncupatoria epiſtola.* Somme *Dédicatoire*, ou Traité des Dédicaces, eſt une Satyre contre les faux Mécénas inſérée dans le Roman Bourgeois. On dit que l'Arioſte & le Taſſe on été très-malheureux en Épitres *dédicatoires*. Théodôre de Gaza, pour une épître *Dédicatoire* qu'il fit au Pape Sixte IV. du livre d'Ariſtote de la nature des Animaux, n'en reçut pour recompenſe que le rembourſement de la reliûre. Il n'eſt pas pèrmis de s'émanciper, & de ſe ſervir de mots douteux dans une *Epitre dédicatoire*, comme dans le cours d'un grand ouvrage. Vaug. Une Épître *dédicatoire* n'eſt pas une chôſe aiſée ; on s'eſt déja ſervi de tous les tours de ſoupleſſe qui y peuvent entrer. Bayl.

DÉDIER. v. act. Conſacrer une Égliſe, la deſtiner au culte de Dieu ſous l'invocation de quelque Saint. *Dedicare, conſecrare.* L'Égliſe de Paris eſt *dédiée* à Dieu ſous l'invocation de Nôtre Dame. Les Payens ont *dédié* des temples, des autels, des ſtatuës à leurs faux Dieux, à leurs Empereurs. Si l'on remuë pour obliger Pilate à retirer de Jéruſalem les boucliers dorez qu'il avoit *dédiez* à Tibère, ce n'eſt pas qu'il y eût aucune figure gravée deſſus ; on n'y voyoit que l'inſcription néceſſaire pour marquer celui auquel ils étoient *dédiez*, & celui qui les *dédioit*. Si l'on réſiſte à Pétrône, c'eſt qu'il a reçu des ordres de *dédier* une ſtatuë de l'Empereur dans Jéruſalem, & qu'il ſe met en devoir de les exécuter. P. Souciet, *Diſſ. ſur les Medail. Hébraiq.*

Dédier, ſe dit auſſi des deſtinations qu'on fait des chôſes prophanes. *Addicere, deſtinare, mancipare.* Cette maiſon de campagne a été *dédiée* à ſon divèrtiſſement. Il s'eſt *dédié* entièrement à l'étude.

Dédier. Signifie auſſi, Adreſſer, offrir, donner un livre à quelqu'un pour lui faire honneur, & avoir occaſion de faire ſon éloge, & ſouvent pour en eſpérer vainement quelque récompenſe. *Dedicare.* L'Auteur qui rabaiſſe trop le livre qu'il *dédie*, n'eſt pas judicieux en faiſant un ſi mauvais preſent. M. Scud.

Ce n'eſt que maroquin pèrdu,
Que les livres que l'on dédie. Scarron.

DÉDIÉ, ée. part. & adj. *Dedicatus.*

DÉDIRE. Voyez Desdire.

DÉDOMMAGEMENT. ſ. m. Réparation du dommage. *Damni reparatio, compenſatio.* Quand on a mis le feu par malheur en quelque maiſon, on eſt obligé au *dédommagement*. Les fauſſes prudes tâchent de trouver dans leur modeſtie forcée, & dans leur déchainement contre toutes les jolies femmes, *le dédommagement* de leur beauté. Bell.

Pour ſe payer des frais d'un amour inutile,
Cléon au Châtelet fait aſſigner Camille,
Et pourſuit de ſon cœur le dédommagement. Vill.

DÉDOMMAGER. v. act. Réparer une pèrte qu'on a reçûë, ou cauſée. *Damnum reſarcire, rependere, compenſare.* On a ruiné ſa maiſon ; mais il en a été bien *dédommagé*. Une jeune femme chèrche quelquefois à ſe *dédommager* de l'ennui que lui donne un vieil époux. Bell. L'orgueil ſe *dédommage* toûjours, & ne pèrd rien lors même qu'il renonce à la vanité. Rochef.

Dédommagé, ée. part. paſſ. & adj. *Repenſus, compenſatus.*

DÉDORER. v. act. Ôter la dorure. *Aurum alicui rei illitum detergere.* Toutes les chôſes dorées ſe *dédorent* avec le tems. Il a fallu *dédorer* les caroſſes, quand on a fait un réglement pour cela, quand le dueil eſt venu.

Dédoré, ée. part. & adj. *Deterſus.*

DÉDORMIR. v. n. qui ne ſe dit que de l'eau qui eſt trop froide, qu'on approche du feu pour lui ôter ſa crudité, ou fondre ſa glace. *Temperare aquæ frigus.* De l'eau *dédormie*. Vous dites que ce pot bout, à peine eſt-il *dédormi*.

Dédormi, ie. part. paſ. & adj.

DÉDOUBLER. v. act. Ôter la doublure d'un habit, d'un meuble, d'une tapiſſerie. *Aſſutum interius veſte pannum eximere.* Il a fait *dédoubler* ſon manteau à cauſe de la chaleur.

Dédoublé, ée. part. paſſ. & adj.

DÉDUCTION. ſ. f. Narration. *Deceſſio, deductio.* Il nous a fait une *déduction* agréable de tout ce qui s'eſt paſſé à cette fête.

Déduction. Souſtraction. Quand on aura fait la *déduction* des frais, il ne reſtera rien pour le principal.

DÉDUIRE. v. act. Raconter quelque fait particuliér, ou hiſtoire par le menu. *Enarrare, exponere.* Un Avocat doit avoir ſoin de bien *déduire* & expliquer tout le fait & les circonſtances de ſa cauſe. Si je voulois entreprendre de *déduire* ce qui s'eſt paſſé en Gréce, il faudroit intèrrompre le fil des affaires de l'Aſie. Vaug. On tira l'inceſte de priſon, & on lui ordonna de *déduire* ſes défenſes. Id.

DÉDUIRE, ſignifie auſſi, Souſtraire, diminuer, retrancher. *Deducere, detrahere.* On a couché cette recette tout du long, ſauf à *déduire*. Il ne faut pas compter ſon bien, qu'on n'en ait *déduit* les dettes.

DÉDUIRE, ſignifie auſſi, Tirer. *Deducere.* Véritez fort différentes des principes d'où elles ſont *déduites*. ROH.

DÉDUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Un fait bien *déduit* éclaircit beaucoup une affaire.. *Narratus, expoſitus, deductus.* Toutes choſes *déduites* & compenſées, il eſt dû tant de reſte.

DÉDUIT. ſ. m. Divertiſſement, plaiſir. *Oblectatio, oblectamentum.* Il aime le jeu, c'eſt tout ſon *déduit*. Cette femme n'eſt bonne que pour l'amoureux *déduit*. Près leur *déduit* & leur abbattement rien n'eût paru à la Cour. SARAZ. On dit auſſi le *déduit*, le plaiſir de la chaſſe.

Ce mot a vieilli, & ne ſe diroit plus qu'en ſtile badin ou burleſque.

On a appellé *déduit* de Vénerie, de Fauconnerie, tout le train & équipage qui ſert à prendre le *déduit* de la chaſſe, les Veneurs, les chiens, les oiſeaux, les valets. *Venantium caterva; canes, accipitres & reliqua ſupellex.* Et l'on dit, Écarter le *déduit*, ſuivre le *déduit*, devancer le *déduit*.

DÉDYMNÉE. ſ. m. *Dedymneus.* Prémier mois de l'année chez les Achéens, qui répondoit à Janvier. *Fabricii Menolog. p.* 48.

DEE.

DÉE. ſ. f. Nom de rivière. *Dea, Deva, Diva, Deuva.* Il y a dans la Grande Bretagne trois rivières de ce nom. L'une eſt en Anglèterre, a ſource dans le Comté de Merioneth, arroſe ceux de Denbic & de Cheſter, & ſe jette dans la mèr à Cheſter. Une autre, qui eſt dans l'Ecoſſe méridionale, a ſa ſource aux confins du Comté de Kyle, traverſe celui de Galoway, du nord au ſud, & ſe décharge dans la mèr d'Irlande vis à vis de l'Iſle de Man. La troiſième eſt dans l'Ecoſſe ſeptentrionale, traverſe le Comté de Marr, & ſe décharge dans la mèr d'Allemagne au nouvel Berden. On pêche beaucoup de ſaumons dans cette rivière. Il ſemble que *Dée* eſt la même choſe qu'en François Dive, rivière de Normandie, *Diva*.

DÉEL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Deicolus.* S. *Déel* fut Moine à Luxeu en Franche-Comté ſous S. Colomban. CHASTELAIN, *Martyrol. T. I. p.* 333. Il mourut à Lure en Franche-Comté, dont il a été prémier Abbé. ID. Il eut pour ſucceſſeur S. Colombin. L'Auteur du Martyrologe Anglois a fait de S. *Déel* un Abbé de Sutri en Toſcane, où il n'a jamais été. Cela ne peut être venu que d'avoir lû quelque part *Sutrenſis*, pour *Lutrenſis*. ID. Le nom de *Déel* ſe donne aſſez ordinairement au baptême en Franche-Comté, ſur tout dans la Maiſon De Baufremont, même aux filles que l'on nomme *Déele*, & en Latin *Deicola*, qui eſt le nom dont les Modèrnes ont appellé ce Saint, à cauſe que ce mot ſignifie *Adorateur de Dieu*, au lieu que ſon vrai nom eſt *Deicolus*, comme on lit dans tous les manuſcrits. Il eſt nommé S. Diey à la marge de ſa vie dans le P. Mabillon, ce qui peut le faire confondre avec S. Dié de Nevèrs, & avec S. Dié de Blaiſois, deſquels le nom Latin eſt *Deodatus*; outre que ce mot de Diey n'a nulle analogie avec *Deicolus*. Quelques-uns l'ont nommé S. Diel, ce qui a un rapport aſſez juſte avec Deicolus; d'autres S. Deïle, ce qui n'eſt qu'une fauſſe ortographe du nom de *Déel*, qui eſt le mot d'uſage parmi le peuple de Franche-Comté. ID. Et par conſéquent celui auquel il s'en faut tenir.

DÉÉLE. ſ. f. Nom propre de femme, qui a pour patron S. Déel. *Deicola.* Voyez DÉEL.

DÉESSE. ſ. f. Fauſſe divinité du ſexe féminin, qu'adoroient les Payens & les Idolâtres. *Dea, diva.* Les Dieux & les *Déeſſes* de l'antiquité. Junon, Diane, Proſerpine, Thétis, étoient leurs *Déeſſes*, la Victoire, &c. Vénus étoit la *Déeſſe* de l'amour, la *Déeſſe* de Paphos & d'Amathonte. La *Déeſſe* Fortune, cette capricieuſe Divinité, n'étoit qu'une chimère. BOUH. C'étoit le privilège des *Déeſſes* d'être repréſentées toutes nuës ſur les médailles: l'imagination demeuroit dans le reſpect à leur égard. S. ÉVR. Les Anciens ne s'étoient pas contentez de ſe faire des Dieux femmes, ou d'admettre les deux ſexes parmi les Dieux, ils en avoient auſſi d'hèrmaphrodites. Ainſi Minèrve, ſelon quelques ſçavans, étoit homme & femme, appellée *Lunus* & *Luna*. Mithra chez les Pèrſes étoit Dieu & Déeſſe, & le ſexe de Vénus & de Vulcain étoit auſſi douteux. De là vient que dans leurs invocations ils diſoient ſi vous êtes Dieu, ſi vous êtes *Déeſſe*, comme Aulu-Gelle nous l'apprend L. II. C. 28. Arnobe *adv. Gent. L. III.* ſe mocque de ces différences de ſexe parmi les Dieux, & dit que Cicéron & les plus ſages Grècs & Romains s'en ſont mocquez.

On appelle figurément une belle femme, une *Déeſſe*. Cette Reine avoit une majeſté, un port de *Déeſſe*. C'eſt la *Déeſſe* des beautez. VOIT. Belle *Déeſſe* que j'adore, ne pleurez plus. ID.

DEF.

DÉFAILLANCE. ſ. f. Foibleſſe, manque de force. *Defectio, Animæ defectio.* *Défaillance* de cœur. *Défaillance* de nature qui vient par l'âge, par les grandes maladies, ou par le défaut de vivres. Il lui prit une *défaillance*. VAUG. Je ne les veux pas renvoyer ſans avoir mangé, de peur qu'ils ne tombent en *défaillance* ſur les chemins. PORT-R.

On appelle auſſi *défaillance* une pâmoiſon, un évanouïſſement. *Animæ defectio.*

DÉFAILLANCE, eſt auſſi un tèrme de Chymie, qui ſignifie la *liquéfaction* ou la réſolution d'un ſel, ou de quelque autre corps ſemblable, en liqueur, qui ſe fait en l'expoſant à la câve, ou dans quelque lieu frais & humide. *Diſſolutio.* M. Harris dit *Deliquium*, de l'huile de tartre *per deliquium*. Ce qu'on appelle huile de tartre par *défaillance*, n'eſt autre choſe que le ſel de tartre qu'on fait fondre en la manière qu'on a dit. *Défaillance*, en tèrmes de Chymie, eſt encore, ſelon M. Harris, une Diſtillation faite par la force du feu.

DÉFAILLANCE, ſe prend auſſi en Aſtronomie pour *éclipſe*.

DÉFAILLANT, ANTE. adj. Tèrme de Pratique. Qui fait défaut en Juſtice, qui ne comparoit pas ſur les aſſignations données. *Non reſpondens ad nomen, deſertor cauſarum.* Tous les *défaillans* ſont condamnez aux dépens. *Défaillant* ſe dit en matière civile, comme *contumax* en matière criminelle.

DÉFAILLIR. v. n. & défectif, qui n'eſt bien uſité qu'en cèrtains tems, & ſur tout à l'infinitif. On le peut conjuguer ainſi, *je défaus, nous défaillons, je défaillois, je défaillis, j'ai défailli, je défaudrai, que je défaille, je défaudrois.* Il ſignifie, Manquer de forces, ou manquer ſimplement. *Deficere.* On ne peut plus marcher, quand les jambes *défaillent*. Ce vieillard eſt venu tout d'un coup à *défaillir*. Le cœur lui a *défailli*; pour dire, Il s'eſt évanouï. Se ſentir *défaillir* les forces, l'eſprit, & la vûë. VOIT. Ils vouloient rebrouſſer chemin, avant que le ciel & la lumière vinſſent encore à leur *défaillir*. VAUG. Vos entrailles ont été émuës de compaſſion, quand vous avez vû une grande multitude èrrante après vous au déſert comme brebis ſans paſteur prête à *défaillir* en chemin. PÉLISSON. *Je défaus, je défaudrai, je défaudrois*, ſont de tous les tems qu'on a marqué ci-deſſus les moins en uſage, & l'on ne croit pas qu'on puiſſe s'en ſervir ſi ce n'eſt en badinant, tant ils ſont hors d'uſage. On diroit, je tombe en défaillance; je tomberai, je tomberois en défaillance. Les autres ſont plus tolérables; mais il n'y a point de difficulté pour l'infinitif; il eſt bon.

Rien ne leur défaut,
Que d'avoir le ſang trop chaud. VOIT.

DÉFAIRE. Voyez DÉFFAIRE.

DÉFALQUER. v. act. Déduire, ſouſtraire, retrancher une petite ſomme d'une plus grande. *Aliquid de ſumma deducere.* Ce Marchand a beaucoup de bien; mais il en faut *défalquer* ſes dettes.

Ce mot vient de *falx*, Latin, qui ſignifie *faulx*, d'où les Juriſconſultes diſent auſſi qu'eſt venu le nom de la Loi *Falcidie*, *eò quòd falcem injiceret rigatis*. D'autres le font venir de l'Eſpagnol *défalcar*.

DÉFALQUÉ, ÉE. part. & adj. *De ſumma deductus.*

DÉFASCHER. v. n. S'appaiſer, pèrdre ſa colère. *Iram ſedare, ponere, placare.* Il n'eſt en uſage qu'en ce proverbe, s'il ſe fâche, il aura deux peines, & de ſe *défâcher*: ce qui ſe dit de ceux dont on mépriſe la colère. Il eſt bas.

DÉFAVEUR. ſ. f. Diſgrâce de ceux qui ſont mal avec le Prince, ou ſes Miniſtres. *Offenſio, offenſa.* On fait une vilaine figure à la Cour depuis qu'on eſt tombé dans la *défaveur*. Ce mot ſe trouve dans Voiture, & dans quelques Auteurs modèrnes; mais il n'en eſt pas moins hors d'uſage, à ce que prétendent d'habiles gens. On l'employe quand on imite un ſtile ancien, comme a fait l'Abbé De Villiers dans ces vèrs,

Car de faveur aux moindres apparences,
Comme chacun vous courtiſe & vous ſuit,
En défaveur auſſi chacun vous fuit.

DÉFAUT. ſ. m. Impèrfection, vice naturel, ou acquis. *Vitium.* C'eſt un grand *défaut* que l'incivilité. La charité excuſe les *défauts* d'autrui. Être boſſu, boiteux, difforme, ce ſont des *défauts* naturels. L'amour ne nous laiſſe pas des yeux aſſez libres pour trouver des *défauts* dans la perſonne aimée. S. ÉVR. Cet homme n'a de l'eſprit que pour trouver des *défauts* dans les meilleures qualitez des autres. TILL. Quand on étudie ſes *défauts*, c'eſt une marque aſſurée qu'on les veut ſurmonter. BOSS. Nous avoüons nos *défauts*, pour réparer par nôtre ſincérité le tort qu'ils nous font dans l'eſprit des autres. ROCHEF. Il n'appartient qu'aux Grands d'avoir de grands *défauts*. ID. Nous n'a-

voüons

voüons nos petits *défauts*, que pour faire comprendre que nous n'en avons pas de plus grands. Id. Nous aimons à avoüer de nous mêmes les *défauts* des gens d'eſprit. Nicol. Le public n'a que faire de nos querelles ; il a beſoin d'être inſtruit de la vérité, & non pas de nos *défauts* particuliérs. Bail. C'eſt s'accuſer d'un *défaut*, que de ſe ſcandaliſer qu'on le reprenne. Mol. Une pèrſonne raiſonnable doit apprendre à connoître ſes propres *défauts*, & à ſupporter ceux d'autrui. S. Évr. L'amour ne nous laiſſe voir les *défauts* d'une Maîtreſſe que ſous les couleurs de la vèrtu. S. Évr. On doit plus eſtimer celui qui cache ſes *défauts* avec honte, que celui qui les publie avec effronterie. Maleb.

Ainſi donc Philoſophe, à la raiſon ſoumis,
Mes défauts *déſormais ſont mes ſeuls ennemis.* Boil.

En blâmant les défauts, *Abbé, garde-toi bien,*
D'être trop Philoſophe, où je te veux Chrétien. Vill.

Défaut, ſe dit auſſi des manquemens, des défectuoſitez, des beſoins. *Vitium. Défaut* d'eſprit, de mémoire. Un autre moins tendre pour mes Ouvrages, en vèrra mieux les *défauts. Mendum.* S. Évr. Ha! que je vois de *défauts* dans vôtre paſſion, & que vous ſçavez mal aimer. Lett. Port. C'eſt un *défaut* de la Langue ; c'eſt un mot qui lui manque. C'eſt un *défaut* de lumière, un faux jour qui empêche que ce tableau ne paroiſſe. C'eſt un *défaut* d'omiſſion, de négligence.

On appelle le *défaut* de la cuiraſſe, ſon extrémité, l'endroit où elle finit. *Commiſſura, extremæ partes.* Les gens d'armes étoient obligez de ſe trouver pour pèrcer leur ennemi qui étoit armé à l'épreuve. On le dit figurément du foible d'un homme, de l'endroit par où il ſe peut laiſſer prendre. On le dit d'autres chôſes que d'une cuiraſſe. Ce Chaſſeur a tiré ce ſanglier au *défaut* de l'épaule ; il l'a bleſſé au *défaut* de l'épaule. On dit auſſi au *défaut* du bras, au *défaut* de la cuiſſe, pour marquer les endroits où ces parties ſe tèrminent.

En tèrmes de Chaſſe, on dit que les chiens ſont en *défaut*, quand ils ont pèrdu la piſte de la bête qu'ils chaſſent. *Error in veſtigatione feræ.*

On le dit auſſi des hommes en ce ſens. Les fautes des ſots ſont quelquefois ſi lourdes & ſi difficiles à prévoir, qu'elles mettent les ſages en *défaut*, & ne ſont utiles qu'à ceux qui les font. La Bruy. *Fallere.*

Défaut, en tèrmes de Palais, ſignifie Manquement, refus, faute de comparoir en Juſtice aux tèrmes des aſſignations qui ont été données. *Vadimonium deſertum, non obitum.* Ce qu'on appelle *contumace* en matière criminelle, on l'appelle *défaut* en matière civile. Il y a des *défauts* à faute de comparoir par un défendeur, à faute de défendre, & à faute de plaider. Quand c'eſt le demandeur qui manque à la comparution on appelle cela *congé*. Lever un *défaut* aux préſentations, un *défaut* ſur le rolle. C'eſt un *défaut* donné à l'Audience. On a fait rabattre le *défaut*. Il faut faire juger le profit du *défaut*. Un *défaut* ſauf trois jours. Un *défaut* pur & ſimple. *Défaut* ſauf l'heure, eſt celui qui eſt prononcé à l'Audience, & rabbattu lorſque l'Avocat ou le Procureur ſe préſente pour plaider avant que les Juges ſoient levez de leurs ſiéges. Il faut refonder les dépens des *défauts*, & contumaces. Un criminel ayant ſommé le Lieutenant criminel de Caen, qui étoit ſon juge, de comparoître dans un an devant Dieu, Je ferai *défaut*, répondit le Lieutenant criminel.

On le dit auſſi des manquemens qu'on fait aux autres chôſes ordonnées en Juſtice, ou des procédures ordinaires. Un *défaut* à faute de défendre. Un *défaut* à faute de conclurre un procès. *Défaut* à faute de donner caution, de faire enquête, &c.

Au Défaut. adv. Au lieu de, à la place de. *Alterius loco. Au défaut* de la force, il faut employer la ruſe.

On dit provèrbialement, que châcun a ſa beſace, où il met ſes *défauts* dèrrière le dos, & ceux d'autrui par devant.

DÉFECTIF, ive adj. Tèrme de Grammaire. Vèrbe qui n'a pas tous ſes tems & ſes modes. *Verba defectiva, verba modis quibuſdam & temporibus carentia.*

DÉFECTION. ſ. f. Abandonnement de parti. *Defectio.* La *défection* d'un Prince ligué a cauſé ſouvent la ruine de tout le parti. Le Roi eut la douleur d'apprendre la *défection* de tous ſes ſujets. Boss.

Défection, ſe dit auſſi en Aſtrologie de l'éclipſe des luminaires. La *défection* de la lune, du ſoleil.

Défection, ſe dit figurément en ce dèrniér ſens. On répand avec affectation une pretenduë prophétie du Cardinal de Cuſa, qui marque la *défection* de l'Égliſe pour les prémières années du ſiécle où nous ſommes. Mém. de Tr. La *défection* de l'Egliſe eſt chimérique. Les promeſſes de Jesus-Christ ne ſçauroient manquer. Les portes de l'Enfèr ne prévaudront jamais. D'où conclut-il la *défection* du Pape? C'eſt du reniément de Saint Pièrre. N'at-il pas vû que Saint Pièrre n'étoit qu'un particuliér, quand il connut ce crime? Jesus-Christ vivant encore ſur la tèrre gouvèrnoit ſon Égliſe par lui-même. Saint Pièrre n'en fut le chef qu'après la mort du Sauveur ; mais devenu un autre homme c'eſt lui qui affermit la foi des Apôtres ſur la réſurrection du fils de Dieu. Mem. de Tr.

DÉFECTUEUX, euse. adj. Ce qui a quelques défauts, où il manque quelque chôſe. *Vitioſus.* Un livre *défectueux* ; un vèrbe *défectueux*. Les définitions d'Ariſtote ſont très *défectueuſes.*

Défectueux, ſe dit auſſi de ce qui a des nullitez. Un Teſtament eſt *défectueux* quand il n'eſt pas revêtu de toutes ſes ſolennitez. Un acte eſt *défectueux*, lorſqu'il eſt imparfait, ou qu'il contient des clauſes vicieuſes.

DÉFECTUOSITÉ. ſ. f. Vice, défaut, manquement. *Vitium.* Les boſſus, les boiteux, les batards, ont des *défectuoſitez* de nature, de naiſſance. C'eſt une *défectuoſité* dans un contrat, de n'être point paraphé en toutes ſes apoſtilles. Un Auteur modèrne ſe plaint des *défectuoſitez* de l'hiſtoire Écléſiaſtique Anglo Saxone de Béde. Larrey.

DÉFENDANT. ſ. m. Nom propre d'un Saint de France. *Defendens.* Voyez M. Chaſtelain, *Martyr. au 2. de Janvier p. 36 & 43.*

DÉFENDRE. Voyez DÉFFENDRE.

DÉFENSEUR. Voyez DÉFFENSEUR.

DÉFÉQUER. v. act. Tèrme de Chymie. Ôter les féces ou impuretez du corps. *Purgare, expurgare.* On fait des diſtillations & autres opèrations en Chymie pour en ſéparer le plus pur & le plus ſubtil d'avec les féces, le marc ou la lie.

Déféqué, ée, part. paſſ. *Purgatus, expurgatus.* L'eſprit de vin bien *déféqué* s'évapôre facilement.

DÉFÉRENCE. ſ. f. Reſpèct, ſoumiſſion. *Reverentia, obſervantia.* Les grandes *déférences* & les ſoumiſſions gagnent le cœur des plus grands ſupèrbes. Avoir de la *déférence* pour les pèrſonnes de mérite, & de qualité. Ablanc. Prévenez-vous les uns & les autres par des témoignages d'honneur, & de *déférence.* Port-R. Le reſpèct, & la *déférence*, naiſſent de l'eſtime mutuelle que doivent avoir deux amis. S. Évr.

DÉFÉRENT, ente. adj. Civil, reſpecteux, qui céde aux avis, aux volontez d'autrui. *Comis, urbanus, facilis, commodus.* Un homme civil & *déférent* eſt bien-venu par tout.

Déférent. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un cèrcle qu'on a ſupôſé pour expliquer l'éxcentricité, le périgée & l'apogée des aſtres ſur lequel on a dit que la Planéte ſe mouvoit ; & il eſt placé dans l'épaiſſeur de chaque ſphère. *Circulus deferens.* Comme une planéte n'eſt pas toûjours également éloignée de la tèrre, l'on a compris que ſon mouvement propre ſe fait dans un cèrcle, ou ellipſe, qui n'eſt pas concentrique à la tèrre ; c'eſt ce cèrcle, ou ellipſe éxcentrique qu'on appelle *déférent*, parceque paſſant par le centre de la planéte il ſemble la ſupporter, & la ſoutenir dans ſon orbe. Le *déférent* eſt indifféremment incliné à l'Écliptique ; mais jamais de plus de huit degrez, excepté celui du ſoleil, qui eſt dans le plan de l'Écliptique même, qui ſe trouve coupé différemment par le *déferent* de châque planete en deux points qu'on appelle *nœuds*. Dans le ſyſtême de Ptolomée ce même *déférent* eſt auſſi appellé le *déférent de l'épicycle*, parce qu'il travèrſe l'épicycle par ſon centre, & qu'il ſemble le ſoutenir.

Déférent. Tèrme d'Anatomie. Ce mot ſe dit des vaiſſeaux du corps. Des vaiſſeaux *déférens*, des vaiſſeaux préparans. Les vaiſſeaux *déférens* ſont comme des canaux dans le corps. On appelle vaiſſeaux *déférents*, des vaiſſeaux qui conduiſent la ſemence goutte à goutte dans les véſicules ſeminaires. Quelques-uns appellent ces vaiſſeaux éjaculatoires. Ils ſont blancs, nèrveux, ronds, ſituez en partie dans le ſcrotum, & en partie dans l'abdomen. Dionis.

DÉFÉRER. v. n. Rendre des reſpects, des ſoumiſſions à quelqu'un, ſe ranger à ſon avis, lui céder, acquieſcer à ſes ſentimens ; obéir, avoir des égards. *Aliquem colere, obſervare, alicui honorem deferre, reverentiam erga aliquem adhibere.* Les inférieurs doivent *déférer* aux ſupérieurs. En matière de langues on doit tout *déférer* à l'uſage. Bouh. Il faut *déférer* aux loix, aux arrêts de déffenſes. Ils devoient *déférer* aux anciennes loix de l'Égliſe. Pasc. Il y a des cas proviſoires où il ne faut point *déférer* à l'appel. Il ne faut *déférer* aux avis, aux ſentimens des plus ſages, des plus âgez & expérimentez.

Aux avis d'un cenſeur tu ne dois déférer,
Qu'autant qu'il aura ſçu t'inſtruire & t'éclairer. Vill.

Déférer. v. act. qui ſe dit en cette phrâſe, *Déférer* des honneurs, des titres, des dignitez ; pour dire, les donner, les attri-

buer à quelqu'un. *Deferre alicui honores, magiſtratus.* Le Roi ne *déferoit* rien à la vèrtu, & au mérite, que par rapport au profit qu'il en pouvoit tirer. VARIL. Les Romains *déferoient* le triomphe aux Chefs victorieux. On dit auſſi *Déférer* le ſerment à une partie ; pour dire, s'en rapporter à ſon ſerment. La force a fait *déférer* au lion l'empire ſur tous les autres animaux. MALEB. On ne doit point *déférer* à la créature les honneurs divins. CLAUD.

DÉFÉRER, ſignifie encore, Accuſer, dénoncer. *Alicujus nomen ad Judices deferre.* On ne reçoit point le témoignage de ceux qui ont été *déférez* en Juſtice, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient purgez. Celui qui eſt abſous peut demander le nom de celui qui l'a *déféré*, pour avoir réparation contre lui. Il avoit été arrêté priſonnier, parceque deux témoins l'avoient *déféré*. VAUG.

DÉFÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Delatus.*

DÉFÉRLER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt étendre & déployer les voiles pour s'en ſervir. *Vela explicare.*

DÉFÉRMER. v. actif. Mettre dehors, ou en libèrté, ce qui étoit enfermé. *Solvere, expedire, extrahere.* On a enfermé un chien dans un cabinèt, il faut le venir *déférmer*, ou mettre en libèrté. Vous avez enfermé par mégarde mon manteau dans vôtre coffre ; venez le *déférmer*, le tirer dehors.

DÉFFAIRE. v. act. Détruire une chôſe faite, la déranger, la démonter, la mettre en piéces, ou en déſordre. *Evertere, diruere, deſtruere.* On *déffait* en un tems ce qu'on a fait en un autre. Il a *déffait* ſon lit. Il a *déffait* ſa montre. Il ſe dit de toute ſorte d'ouvrages. Quand un Maçon *défait* un jour ce qu'il a fait l'autre, ce n'eſt pas le moyen d'achever. J'ai *défait* la tapiſſerie, la broderie, la fleur que j'avois commencée ; elle ne me plaiſoit pas. Pénélope pour tromper ſes amans, *défaiſoit* pendant la nuit ſa toile.

> *Quand je penſe être au point que cela s'accompliſſe,*
> *Quelque excuſe toûjours en empêche l'effet,*
> *C'eſt la toile ſans fin de la femme d'Ulyſſe,*
> *Dont l'ouvrage du ſoir au matin ſe* défait. MALHERBE.

En ce même ſens on dit qu'un homme s'eſt *déffait* lui même, qu'une femme a *déffait* ſon fruit, qu'on *déffait* des criminels qu'on éxécute à mort, parcequ'en effet on les détruit. *Mortem ſibi vel alteri conſciſcere.*

Du Cange dit que ce mot vient du Latin *disfacere.*

DÉFFAIRE, ſignifie auſſi Mettre en déroute des gens de guèrre, les obliger à fuir, les tailler en piéces. *Sternere, proſternere, profligare, fundere.* Samſon avec une mâchoire d'âne *déffit* les Philiſtins. Aléxandre *déffit* les Pèrſes en trois batailles rangées. D'un mot je vous pourrois *déffaire*. VOIT.

En ce ſens on dit au figuré, *Déffaire* quelqu'un dans la diſpute, ou ſe *défaire* de quelqu'un ; pour dire, le mettre hors de combat & le réduire à n'ôſer ou ne pouvoir plus parler. *Vincere, expugnare, ſuperare, perturbare.* Ce répondant s'eſt *déffait* dès le premiér argument. Ce criminel s'eſt *déffait* au milieu de ſon intèrrogatoire.

Se *déffaire*, dans un ſens tout ſemblable, veut dire, être étonné, ſurpris, déconcèrté. La Comteſſe ſe mit à rire, & ne ſe *défit* point de mon effronterie. BUSSI RAB.

DÉFFAIRE, ſe dit auſſi pour Délier, dénoüer. *Solvere.* Le bruit couroit par tout que celui qui pourroit *déffaire* ce nœud auroit l'Empire de l'Aſie. ABL. Ayant fait pluſieurs efforts pour *déffaire* les nœuds, il les coupa. VAUG.

DÉFFAIRE. C'eſt auſſi, Rompre une chôſe concluë & arrêtée. *Diſſolvere. Déffaire* un mariage. *Déffaire* un marché.

DÉFFAIRE, ſignifie auſſi, Quitter, abandonner, ſe débarraſſer ; alors il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, & eſt ſuivi d'un *de. Ponere, deponere.* Je me ſuis *déffait* de cette maiſon, qui me coûtoit trop à entretenir. Il s'eſt *déffait* de ſon Bénéfice à penſion. Il ſe faut *déffaire* de toutes ſes mauvaiſes habitudes. Quand on a des défauts dont on ne ſe peut *déffaire*, il ne faut ſonger qu'à les cacher. S. EVR. *Déffaites*-vous de vos ſcrupules. PORT-R. Se *déffaire* de ſon ambition. ABLAN. On ſe *déffait* difficilement de l'amour propre. S. EVR. Je veux me *déffaire* de mon humeur triſte, & mélancolique. P. LE BOS. Lorſque la paſſion s'eſt une fois emparée de nôtre cœur, on tâche en vain de s'en *déffaire*. S. EVR. Il faut obliger les Hérétiques à ſe *déffaire* de leur eſprit en leur faiſant voir ſa foibleſſe. MALEB. L'eſprit ne ſe *déffait* pas aiſément des opinions dont il eſt bien préoccupé.

DÉFFAIRE, en ce ſens, ſignifie encore, Débaraſſer, délivrer quelqu'un de quelque embaras ; éloigner, chaſſer ceux qui nuiſent, qui incommodent, qui ſont à charge. Ne voulez-vous donc pas me *déffaire* de vôtre Marquis incommode ? MOL. Il c'eſt *déffait* adroitement de ſes gardes, il s'eſt échappé. Veux-tu te *déffaire* d'un homme, prête lui de l'argent, & tu ne le vèrras plus. GON.

DÉFFAIRE, ſe dit auſſi pour ſe débarraſſer de quelqu'un en le tuant, en le pèrdant tout-à-fait. *Perdere, interficere.* Darius pour ſe *déffaire* d'Aléxandre ſollicita même la fidélité des domeſtiques d'Aléxandre. VAUG.

DÉFFAIRE, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie auſſi, vendre, troquer. *Vendere, permutare.* Ce cheval eſt beau, il vous ſera aiſé de vous en *déffaire*. Ce Marchand a quitté le trafic, & s'eſt *déffait* de toute ſa marchandiſe en faveur de ſon neveu. Ce curieux ne veut point ſe *déffaire* de ce tableau.

DÉFFAIRE, ſignifie encore, Effacer par un plus grand éclat, ou brillant. *Superare.* Les Dames n'aiment point à voir de belles ſuivantes qui les *déffaſſent.* Les couleurs vives & éclatantes *déffont* celles qui ſont plus douces.

DÉFFAIT, AITE. part. paſſ. & adj. Il a quelques ſignifications du vèrbe, en Latin comme en François. Un lit *déffait*. Une armée *déffaite*. Un homme *déffait*, détruit.

DÉFFAIT, ſignifie auſſi un homme maigre, exténué par quelque indiſpoſition, pâle, abatu par quelque diſgrâce, ou par quelque appréhenſion. *Pallidus, macilentus, exanguis.* Il n'eſt pas bien remis de ſa maladie, il eſt encore tout *déffait*. Ce criminel parut ſi *déffait* lors de ſa capture, que cela donna un grand ſoupçon contre lui. On peint les Hèrmites avec un viſage *déffait*, exténué par les jeûnes, & les macérations. Céſar avèrti de ſe défier d'Antoine & de Dolabella, répondit, qu'il ne faloit rien appréhender de ces viſages fardez, & enjoüez ; mais de ces viſages pâles & *déffaits*, tels que Caſſius & Brutus. ABLANC.

DÉFFAITE. ſ. f. Déroute des gens de guèrre, action par laquelle une armée eſt miſe en fuite, en piéces. *Clades, ſtrages.* La ſanglante *déffaite* des Turcs près de Raab. Les Romains apprirent la guèrre d'Annibal par l'éxpérience de leurs *déffaites*, & par des réfléxions ſur leurs fautes. S. EVR. Les ſeules *déffaites* de Mithridate ont prèſque fait toute la gloire des plus grands Capitaines Romains. RACINE.

DÉFFAITE, ſignifie encore Excuſe, échapatoire. *Excuſatio, tergiverſatio, declinatio.* Ce valèt eſt un ruſé menteur, qui a toûjours une *déffaite* en poche. Un mauvais payeur a mille *déffaites* pour amuſer & renvoyer ſes créanciérs. Cette raiſon n'eſt pas pèrtinente, ce n'eſt qu'une *déffaite*.

DÉFFAITE, ſignifie encore, Débit. *Venditio.* Le blé eſt une marchandiſe de bonne *déffaite*, de bon débit, il ne demeure point ſur les bras. On dit d'une belle fille, qu'elle eſt de bonne *déffaite*, qu'on lui trouvera bientôt un bon parti. Il eſt bas & burleſque au figuré.

DÉFFAIX. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Lieu déffendu. Une garenne, un étang qui appartient au Seigneur, eſt un *déffaix. Prohibitus.*

DÉFFAUX. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Amende qui eſt deuë au Seigneur Cenſier pour le *déffaut* de cens non payé. *Mulcta pro cenſu non perſoluto.*

DÉFFENDEUR. ſ. m. DÉFFENDERESSE. ſ. f. Tèrme de Palais. Celui qui eſt attaqué en Juſtice, à qui on a fait un procès, qui ſe déffend d'une demande. *Reus, rea.* Le *déffendeur* eſt oppôſé au demandeur : celui qui fournit de déffenſes s'appelle *déffendeur.* Souvent dans la pourſuite d'une affaire le demandeur eſt auſſi *déffendeur*, & le *déffendeur* devient demandeur. *Déffendeur* en requête civile, eſt celui qui ſoutient le jugement qui a été rendu contre celui qui a obtenu des lettres pour faire remettre les chôſes en l'état qu'elles étoient auparavant. *Déffendeur* en la forme, & demandeur au fond, ou bien demandeur en l'une, & *déffendeur* en l'autre, ſe dit lorſqu'il s'agit non ſeulement de la chôſe qui a donné occaſion à la conteſtation, mais encore de la validité de la procédure ; *Déffendeur* originaire, eſt celui lequel après avoir été aſſigné demande un délai pour appeller un garant. En matière criminelle, on dit *déffendeur*, & *accuſé*.

DÉFFENDRE. v. act. *Je déffens, je déffendis, j'ai déffendu, je déffendrai, que je déffende.* Réſiſter à quelqu'un qui inſulte, ou qui attaque ; repouſſer la violence. *Deffendere, tueri, tutari, protegere.* Il eſt du droit naturel de *déffendre* ſa pèrſonne, ſon honneur, & ſes biens, contre toutes ſortes d'aggreſſeurs. Ce Cavalier s'eſt bien *déffendu*, il a vendu bien chèr ſa vie. Celui qui tuë par la néceſſité de ſe *déffendre* n'eſt point puniſſable, il y a une entière impunité pour ces homicides involontaires. S. EVR.

DÉFFENDRE, ſe dit auſſi à la Guèrre, quand on eſt commis pour garder, pour conſèrver un poſte, une place. Ce Gouvèrneur a acquis beaucoup de gloire à *déffendre* cette ville. Cette garniſon s'eſt mal *déffenduë*, a capitulé trop tôt. Après avoir chaſſé les ennemis de la contreſcarpe qui ne la *déffendirent* qu'à coups de mouſquet. BUSSI RAB.

DÉFFENDRE, ſignifie auſſi, Flanquer. Le flanc *déffend* la courtine, & la face du baſtion oppôſé. Cette demi-lune flanque, *déffend* cet ouvrage à cornes, à couronne. Les fortifications anciennes ſont aiſées à enlever, elles ne ſont *déffenduës* de rien, il n'y

a

a rien qui les flanque. *Déffendre* a auſſi ſa ſignification propre en ces occaſions, & quand on dit que le flanc *déffend* la courtine, on entend que nonſeulement il eſt à côté, mais auſſi qu'il en empêche les approches, c'eſt à dire, que ceux qui ſont placez ſur le flanc d'un baſtion découvrent ceux qui attaquent la courtine, peuvent les tuer, les empêcher d'en approcher.

DÉFFENDRE, en tèrmes de Palais, ſignifie, Fournir de réponſes aux moyens de ceux qui attaquent par procès, qui forment des accuſations. *Patrocinari alicui, aliquem defendere.* La prémière procédure qu'on fait en un procès, c'eſt de pourſuivre de *déffendre.* On jugeoit ci-devant des défauts à faute de *déffendre.* On dit à l'Audience, Qui eſt l'Avocat qui *déffend*, qui plaide contre le demandeur? On dit qu'en Cour Souveraine il faut *déffendre* à toutes fins; c'eſt à dire, autant ſur le fonds que ſur le renvoi. Cet accuſé aura du mal à ſe *déffendre*, à ſe purger de cette accuſation. On dit d'un plaideur, qu'il ſçait bien *déffendre* ſon pain; c'eſt à dire, ſon bien. On tient qu'il eſt pèrmis à un Juge de *déffendre* ſa juriſdiction par toutes ſortes de voyes.

DÉFFENDRE, ſe dit auſſi en toutes ſortes d'autres conteſtations. *Propugnare.* Socrate prend tous les partis que l'on veut, ſoit pour *déffendre*, ſoit pour attaquer. S. ÉVR. Ce Bacheliér a fort bien *déffendu* ſes thêſes, & répondu à toutes les objections qu'on lui a faites. Cette femme a bon bèc, elle ſe *déffend* bien de toutes les injures qu'on lui dit. *Amoliri, amovere.* Il ne s'eſt pas trop *déffendu* de cette galanterie, il en demeure tacitement d'accord. J'ai fait ce que j'ai pû pour me *déffendre* de cette commiſſion, pour m'en exempter. Cette marchandiſe eſt bonne, il n'y a qu'à ſe *déffendre* du prix. *De pretio pugnare.* On dit auſſi qu'un homme en *déffend* un autre, lorſqu'il le protége, & qu'il le ſert, ſoit de ſon bras, ſoit de ſon éloquence, ſoit de ſon crédit & autorité.

DÉFFENDRE, ſignifie encore, Protéger, ſoutenir, favoriſer, ſoit par ſon crédit, ſoit par la plume, ſoit par l'éloquence. *Tueri, deffendere, tutari.* Vous avez bien *déffendu* mes interêts. Céſar opprima la libèrté publique que *déffendoit* Pompée. BOUH. La colère eſt comme une tutrice que la nature a donnée à l'homme pour la conſèrvation de ſes droits: elle lui donne le déſir, & la force de les *déffendre.* M. ESP.

DÉFFENDRE, ſignifie encore, Excuſer, empêcher, ne vouloir pas; préſèrver. *Abſtinere, temperare ab aliqua re, propulſare aliquid, amovere, amoliri.* Elle *ſe déffend* du nom, mais non pas de la chôſe. MOL. Elle a tant d'eſprit qu'on ne peut ſe *déffendre* de l'aimer. Je me *déffendis* de revenir à une vie que je dois pèrdre pour vous, puiſque je ne puis la conſèrver pour vous, LET. PORTUG. Je me ſuis *déffendu* toute ma vie des langueurs, & des inquiétudes de l'amour. VOIT.

Quand on ſent le beſoin qu'on a de ſe déffendre,
Il eſt déja bien tard de commencer. S. EVR.

DÉFFENDRE, ſignifie encore, Se parer, ſe garentir. *Tutari, defendere, tueri ab aliqua re.* Il ſe faut bien vêtir en hivèr pour ſe *déffendre* du froid. Les femmes portent des maſques pour ſe *déffendre* du hale. Les chevaux ont bien du mal à ſe *déffendre* des mouches en automne. On met des rideaux aux fenêtres pour ſe *déffendre* du grand jour. Cette colline *déffend* ma maiſon du mauvais vent. On dit ſur la mèr, *déffend* du Sud, *déffend* du Nord, lorſqu'on commande au Timonier de ne pas gouvèrner de ce côté-là.

DÉFFENDRE, ſignifie encore, Intèrdire l'uſage de quelque chôſe. *Interdicere, vetare, prohibere.* Les commandemens de Dieu *déffendent* d'idolâtrer, de jurer, de tuer, de porter faux témoignage. Ceux de l'Égliſe *déffendent* la chair en Carême. Un Médecin *déffend* le vin aux malades. Les Magiſtrats *déffendent* les Bèrlans, l'Occa, la Baſſette. On a *déffendu* le commèrce avec les étrangers, les dentelles & manufactures étrangères. La Loi naturelle, la raiſon, nous *déffend* de faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'il nous fit. On dit auſſi, *Déffendre* la maiſon à quelqu'un; pour dire, lui en intèrdire l'entrée. *Déffendre* un livre; c'eſt de la part des puiſſances Eccléſiaſtiques & autres, en empêcher la lecture, le débit, l'impreſſion. *Déffendre* une ſorte de marchandiſe, c'eſt en empêcher la vente, ou le débit, à l'égard des Marchands, & l'uſage, à l'égard des autres.

On dit provèrbialement, Bien attaqué, bien *déffendu*, quand le combat ou la diſpute ont été bien opiniâtrez.

DÉFFENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Deffenſus, vetitus, prohibitus.* Il y a toujours dans l'âme des plus grands hommes quelque endroit mal *déffendu.* VILL. Livre *déffendu*, marchandiſe *déffenduë.* Voyez DÉFFENDRE. Il y a bien des livres qu'on ne lit que parcequ'ils ſont *déffendus.* Les toiles peintres des Indes ſont *déffenduës* en France.

L'amour n'eſt plus amour dès que la chôſe eſt dûë,
On s'empreſſe bien plus pour une déffenduë. S. EVR.

En tèrmes de Blâſon on dit, qu'un ſangliér eſt *déffendu* d'une telle couleur, ou d'un tel métal, quand ſa déffenſe ou ſa dent deſſous eſt d'un autre émail que ſon corps. *Dentibus inſtructus.*

DÉFFENDS. Tèrme des Eaux & Forêts, qui ſe dit des bois dont on a déffendu la couppe, & dont l'entrée eſt déffenduë aux beſtiaux. Un tel bois eſt en *déffends*; c'eſt à dire, la couppe en eſt réſèrvée pour quelque occaſion importante, le bois eſt trop jeune pour y laiſſer entrer les beſtiaux. On dit auſſi à la campagne, que vuides tèrres, c'eſt à dire, qui ne ſont point fèrmées ni clôſes, ſont en *déffends* depuis la Mi-Mars juſqu'à la Sainte Croix de Septembre. En autres tems elles ſont communes; c'eſt à dire, qu'on y peut mener paître ſes beſtiaux. Les chevres, les porcs, les oyes, & autres bêtes mal faiſantes, ſont toûjours en *déffends*. On les appelle en Latin *deffenſa*, & on les nomme pareillement *héritages déffenſables.*

DÉFFENSABLE. Adj. Tèrme de Coutumes. Un lieu *déffenſable*, qu'on appelle *devezium*, dans les titres, les chartres, &c. eſt un lieu où il n'eſt pèrmis qu'à quelques pèrſonnes de faire cèrtaines chôſes, qu'il eſt déffendu à tous autres d'y faire; par exemple, un bois où il n'eſt pèrmis qu'au propriétaire de faire paître ſes beſtiaux, eſt un lieu *déffenſable. Prohibitus, vetitus.*

DÉFFENSE. ſ. f. Action par laquelle on déffend, & on réſiſte aux violences de ceux qui attaquent. *Defenſio.* La *déffenſe* de ſon corps, & de ſes biens, eſt pèrmiſe par les loix. Il n'a pas eû le loiſir de ſe mettre en *déffenſe*, de mettre l'épée à la main. Les Princes d'Allemagne ſe ſont liguez pour la *déffenſe* commune. La pudeur a été donnée aux femmes pour ſèrvir de garde, & de *déffenſe* à leur honneur. S. ÉVR.

Pourquoi m'avoir fait confidence
Que vous en vouliez à mon cœur?
Il faut que contre vous il ſe mette en déffenſe;
Je dois vous empêcher d'en être le vainqueur. ID.

DÉFFENSE, ſignifie auſſi, Protection, apologie, juſtification. Dieu prend en main la *déffenſe* des innocens, & des foibles, de la veuve & des orphelins. Cet Auteur a pris la *déffenſe* de ſon confrère, il a fait ſon apologie. Cet Orateur a entrepris la *déffenſe* de cette propoſition, il la ſoutient hautement. Coſtard a fait la *déffenſe* des Œuvres de Voiture, & Ogier celle des Œuvres de Balzac.

DÉFFENSE, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de tout ce qui ſèrt à conſèrver les ſoldats & les places. *Inſtructus præſidio, munitionibus.* Une épée courte n'eſt pas une épée de *déffenſe.* Cette citadelle eſt déja au cordon, elle ſera bientôt en *déffenſe.* Cette garniſon a fait une longue, une belle *déffenſe*, pour dire, a ſoutenu un grand ſiége.

On appelle les *déffenſes* de la place, les parapèts, les flancs, les caſemates, les ravelins, & les dehors qui couvrent la place: & on dit d'une ville, que ſes *déffenſes* ſont ruinées, quand le canon a abattu ou détruit ces ouvrages, quand les ſoldats ne peuvent plus tirer à couvèrt. *Propugnacula, munimenta.* On avoit abattu avec des beliers les principales *déffenſes.* VAUG. Il fallut rétablir les *déffenſes* de la place. ABLANC.

On appelle auſſi la ligne de *déffenſe*, celle qui flanque un baſtion, & qui eſt tirée du flanc qui lui eſt oppôſé. *Linea defenſionis.* La ligne de *déffenſe* ne doit être que de 120 toiſes, c'eſt à dire, à la portée du mouſquet. Il y a des lignes de *déffenſe* raſantes & fichantes. Voyez LIGNE. Être en *déffenſe*, ou mettre en *déffenſe*, c'eſt à dire, être, ou mettre en état de *déffenſe.* Le logement n'eſt pas encore en *déffenſe.* On a mis la redoute en *déffenſe.*

On dit en tèrmes de Blâſon, qu'un hériſſon eſt en *déffenſe*, lorſqu'il eſt roulé en peloton, ainſi qu'il a coutume de ſe mettre pour éviter d'être pris.

DÉFFENSE, en tèrmes de Palais, ſe dit des prémières écritures qu'on fournit en un procès contre un demandeur. En général les *déffenſes* ſont les moyens qu'on employe contre une demande. *Defenſio.* Les appointemens en droit ſe donnent ſur des demandes & *déffenſes.* On donnoit ci-devant des jugemens par déffaut, qu'on nommoit des *déboutez de déffenſes.* On donne des arrêts de *déffenſes* particulières pour lier les mains à des Juges, ou à des Officiers, pour empêcher qu'ils ne continuënt l'inſtruction d'un procès, l'éxécution d'un jugement, & autres parties, pour empêcher qu'elles ne paſſent outre à un mariage, à la conſtruction de quelque bâtiment, ou autre chôſe ſemblable. En matière criminelle, un accuſé pour toutes écritures donne des *déffenſes* par atténuation. Il eſt déffendu de mettre ſur des requêtes, Surcis, & cependant *déffenſes.* La Cour a levé les *déffenſes* par un arrêt ſubſéquent.

DÉFFENSE, ſe dit auſſi des publications qui ſe font en Juſtice pour intèrdire l'uſage de quelque chôſe, & pour empêcher qu'on ne la faſſe. *Déffenſe*, en ce ſens, eſt la prohibition qui eſt faite

d'une chôſe par un Édit, une Ordonnance, une Déclaration, un Arrêt, &c. *Interdictum.* Il y a des *déffenſes* faites par les loix divines & humaines, de nuire à ſon prochain. On a publié la *déffenſe* des dentelles d'or & d'argent. La Cour a fait très-expreſſes inhibitions & *déffenſes* à toutes pèrſonnes de, &c. Les *déffenſes* ont été publiées à ſon de trompe.

On dit qu'un bois eſt en *déffenſe*, lorſqu'il eſt nouvellement coupé, auquel tems il eſt déffendu d'y laiſſer entrer les beſtiaux qui mangent le nouveau jèt. *Defenſa.* On dit auſſi *en déffends.*

DÉFFENSES GÉNÉRALES, ſont les lèttres ou les Arrêts que les débiteurs obtiennent contre tous leurs créanciérs pendant un tems, pour faire omologuer un contract, ou pour l'entérinement du répit qu'ils demandent.

Les Maçons & les Couvreurs appellent auſſi *déffenſe*, le ſigne fait en forme de croix, qu'ils pendent au bout d'une corde dans les lieux paſſans, pour déffendre & empêcher qu'on ne s'en approche. *Admonitio.* La *déffenſe* n'eſt quelquefois qu'une latte attachée à une corde qui la tient ſuſpènduë. Mettre la *déffenſe*, retîrer la *déffenſe*.

DÉFFENSES, en tèrmes de Marine, ſont de groſſes piéces de bois longues de 15 à 20 piéds, qui ſont amarrées à l'avant & à l'arrière du vaiſſeau pendant le combat, pour empêcher l'abordage des ennemis & des brûlots. *Defenſio.* Elles ſèrvent auſſi dans un mouillage pour empêcher que les vaiſſeaux ne s'endommagent en ſe choquant les uns les autres. Ces piéces de bois s'appellent auſſi des *boutehors*.

On appelle auſſi *déffenſes* des bouts de mâts, des bouts de câble, ou de groſſes cordes treſſées qu'on laiſſe pendre le long des flancs du vaiſſeau, quand il eſt à l'ancre auprès de pluſieurs bâtimens, pour rompre leur choc quand ils viennent à ſe heurter, & pour empêcher qu'ils ne s'endommagent. On ſe ſèrt auſſi pour la même précaution de fagots, ou autres chôſes ſemblables.

Déffenſes, ſe dit auſſi de cèrtaines piéces de bois endentées deux à deux, ou trois à trois, qui ſont ſur les préceintes du vaiſſeau, & ſèrvent à conſèrver les chaloupes contre les préceintes & les têtes des chevilles de fèr, quand on les embarque, & quand il les faut remettre à la mèr.

DÉFFENSES, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de deux dents qui ſèrvent au ſangliér pour ſe déffendre. *Apri dentes falcarii.* Quelques-uns le diſent auſſi des dents de l'éléphant qui ſont diſpôſées de la même manière, & du cheval marin. L'yvoire ſe fait des os & des *déffenſes* de l'éléphant. ABLANC. Les dents & les *déffenſes* du cheval marin ſont fort grandes, & guériſſent des hémorroïdes. ID.

DÉFFENSEUR. ſ. m. Protecteur, patron, qui déffend, qui protége par ſon autorité, par ſes armes. *Defenſor, propugnator.* Charlemagne, S. Louïs, ont été les *déffenſeurs* & les protecteurs de l'Égliſe. Heureux celui qui a le Dieu de Jacob pour ſon *déffenſeur*. PORT-R. L'Égliſe n'a jamais manqué & ne manquera jamais de *déffenſeurs*.

DÉFFENSEUR. ſ. m. C'étoit anciennement une dignité dans l'État, & dans l'Egliſe. Les *Déffenſeurs* avoient le ſoin de conſèrver le bien public, & de protéger les miſérables. Châque Égliſe Patriarchale avoit ſon *Déffenſeur*, & cet uſage commença vèrs l'an 423. Il s'eſt conſèrvé ſous d'autres noms. C'eſt la même chôſe que les Avocats, ou *Avoüez*, qui déffendoient autrefois les intérêts des Égliſes. Voyez le mot AVOUÉ. L'Empereur ſe qualifie encore *Avocat de l'Egliſe*. Les Rois d'Anglètèrre ont conſèrvé le titre de *Déffenſeur de la Foi*, qui fut accordé à Henri VIII. par Léon X. & qui lui fut confirmé par Clement VII. Le Concile de Chalcédoine Can. 2. appelle le *Défenſeur* d'une Égliſe Ἔκδικος. Le Pape Urbin *Cap. Salvator De Simonia*, dit que ce Concile entend par là des Avoüez, des Châtelains, des Juges. Codin, *De Officiis Aulæ Conſt.* parle auſſi de *Défenſeurs* du Palais, & Bollandus, *Act. Sanct. Janu. T. I. p.* 501. En 407. un Concile de Carthage c. 97. demande à l'Empereur des *Défenſeurs* du nombre des Scholaſtiques, c'eſt à dire, des Avocats, qui étoient en èxèrcice; & qu'il leur fût pèrmis d'entrer dans les cabinets des Juges toutes les fois qu'il ſeroit nécéſſaire pour les affaires de l'Égliſe. Ces *Défenſeurs* ſont à peu près ce que fûrent dans la ſuite les Avoüez, & c'eſt là une eſpéce de commencement de l'Avoüerie. Dans l'*Ordo Romanus*, Quand le Pape va à l'Égliſe de la Station dire la Meſſe, il eſt à cheval avec ſes principaux Officiérs, & les Acolytes avec les *Défenſeurs* l'accompagnent à piéd. Les Eccléſiaſtiques obtinrent des Empereurs d'avoir leurs *Défenſeurs*, qui étoient des laïques chargez de maintenir les interêts de l'Égliſe dans les Tribunaux des Magiſtrats. Dès l'an 368. Valentinien parle d'un *Défenſeur* de l'Égliſe Romaine. TILLEM. Il n'eſt donc pas vrai que le Concile d'Afrique tenu en 423 ſoit le prémiér qui parle des *Défenſeurs* dans ſon Canon 42. Il y avoit des *Défenſeurs* de l'Égliſe, des *Défenſeurs* du patrimoine de Saint Pièrre, qui alloient dans les Provinces pour avoir ſoin des biens

de l'Égliſe Romaine, & qu'on appelle encore dans l'Ordre Romain *Défenſeurs* Regionnaires, *Defenſores Regionarii.* Il y avoit auſſi des *Défenſeurs* des Monaſteres, des *Défenſeurs* des Égliſes paroiſſiales, S. Grégoire parle ſouvent de ces Officiérs, & c'eſt dans ſes Lettres & dans celles du Pape Pélage qu'il faut chèrcher tous les devoirs des *Défenſeurs*.

Les *Défenſeurs* des Égliſes, ou Avoüez, étoient de deux ſortes. Les uns étoient *Défenſeurs* des cauſes, ou des procès de l'Egliſe, & les autres *Défenſeurs* de ſes tèrres. Le Prince donnoit les prémiérs; les ſeconds étoient héréditaires, & c'étoient les fondateurs ou patrons des Égliſes. Les prémiérs fûrent appellez dans la ſuite Œconomes & Vidames, & ils prîrent ſoin non ſeulement des procès, mais encore de tout ce qui regardoit les proviſions & le revenu des Égliſes. Le prémiér ou le Chèf des *Défenſeurs* de l'Égliſe, s'appelloit *Primus Defenſor*, ou *Primicerius Defenſor*; en Grèc Πρωτέκδικος. Gretſer, Meurſius, & le P. Goar, ont parlé fort au long de cet office. Voyez auſſi Macri, Du Cange, Spelman & Hofman, dans leurs Dictionnaires; & ci-deſſus au mot ADVOUÉ.

Nous n'avons point de charge qui réponde à celle des *Défenſeurs*, on peut cèpendant, ſoit pour la nature & la qualité de leurs charges, ſoit pour la manière dont ils faiſoient les affaires, ſoit pour leurs fonctions, les comparer en quelque ſorte aux Procureurs Généraux & à leurs ſubſtituts, ou aux Lieutenants Généraux de Police & aux Commiſſaires. Il y avoit un *Défenſeur* de l'Empire, ou du Royaume, *Defenſor Regni.* Il étoit chargé de ſoutenir les droits de l'Empire, l'autorité du Prince, la rigueur des loix. Le *Défenſeur* de la ville, *Defenſor civitatis*, *Defenſor plebis*, maintenoit les droits, les uſages, les coutumes de châque ville: on pourroit peut-être le comparer au Conſeiller Penſionnaire de châque ville de Hollande. Cet Officiér connoiſſoit de toutes les cauſes pécuniaires au deſſous de 300 piſtoles, & des crimes légers. On faiſoit pardevant lui les inſinuations des teſtamens, & des donations, & les dépoſitions de témoins. C'eſt pour cela qu'il avoit ſon Archive ou ſon gréffe. Voyez la Novelle 15. & *Senator L. VII. epiſt.* 11. Ces *Défenſeurs* des Villes, ou Citez, qui étoient chargez des prémiérs ſoins de la Police dans les principales villes chez les Romains, ne pouvoient ſortir de ces villes, non plus que les Préſidens des Provinces, de la Province qui leur étoit confiée, ſi ce n'étoit pour accomplir un vœu, & à condition d'y revenir coucher le même jour. *De la Mare Tr. de Police T. I. p.* 206. Il y avoit auſſi dans les Gaules des *Défenſeurs* des villes. L'élection de ces Magiſtrats dépendoit du Préſident de la Province. La loi portoit qu'il les choiſiroit entre les plus nobles, les plus riches, & les plus eſtimez des citoyens. Les Magiſtrats Romains, jaloux de l'autorité de ces Officiérs, firent tout leur poſſible pour les détruire, de ſorte que l'on ne prit plus pour ces places importantes que des gens inconnus, ſans nom, ſans réputation, obſcurs, comme porte la Novelle 15. de Juſtinien. *De Deff. Civit.* Cela parut d'une trop dangereuſe conſéquence au ſèrvice du Prince & au bien public. On les rétablit. Voyez la Novelle citée, Godefroy ſur cette Novelle, & de La Mare, *Tr. de Pol. T. I. p.* 25. Le *Défenſeur* des pauvres, des pupilles, & des veuves, prenoit ſoin des affaires de ces ſortes de perſonnes, qui ſeroient ſouvent indéffenduës, ſi pèrſonne n'étoit chargé de leurs affaires. Les Diâcres au commencement de l'Égliſe étoient les *Défenſeurs* des pauvres, des pupilles, & des veuves; mais dans la ſuite cet emploi devint une charge, qui fut èxèrcée par des laïques. Juſtinien en parle dans ſa 15ᵉ Novelle. Les *Défenſeurs* de l'Égliſe étoient comme les Commiſſaires & les ſubdéléguez du Patriarche. Le prémiér, ou le chèf de ces *Défenſeurs*, jugeoit avec d'autres *Défenſeurs*, qui étoient ſes Aſſeſſeurs, les affaires de moindre conſéquence qui étoient du reſſort du Patriarchat, & il en rendoit compte enſuite au Patriarche.

Il eſt parlé dans le Droit Romain de *Défenſeurs*: c'étoit, dans les villes qui n'étoient ni libres, ni privilégiées, des Officiérs prépôſez pour la répartition des impôts, ou tributs: ils régloient ce que châcun des habitans devoit payer. La fonction des *Défenſeurs* étoit ſemblable à celle des Cenſeurs de Rome, & à celle de nos Élûs: on ajouta dans la ſuite à leur pouvoir celui de juger les cauſes ſommaires. Voyez la 15ᵉ Novelle de l'Empereur Juſtinien, & l. 4. *de Defenſ. civit.*

DÉFFENSIF, IVE. adj. Il n'eſt guères en uſage qu'au féminin, & ſignifie, qui eſt fait pour la déffenſe. Les armes *défenſives* ſont les caſques & les cuiraſſes, & autrefois le boucliér. Voyez au mot ARME. *Arma ad tegendum, ad defendendum.* Les Princes les plus foibles font entre eux des ligues offenſives & *défenſives*, pour ſe précautionner contre l'attaque des plus puiſſans. Il s'employe auſſi ſubſtantivement, mais ſeulement au féminin. Être ſur la *défenſive*. *Paratum eſſe ad reſiſtendum, reſiſtere oppugnantibus.* Ils ſe tiennent le plus qu'ils peuvent ſur la *défenſive*.

DÉFFENSIF. ſ. m. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. C'eſt ce

qui

qui ſert dans la cure d'une playe à empêcher la violence de la douleur, l'hémorragie, l'impreſſion de l'air extérieur, &c. On dit un *déffenſif*, comme on dit un aſtringent. Quelques Auteurs écrivent aujourdhui *défenſif*, comme on prononce. La cautériſation étant faite, on couvre la playe avec de petits bourdonnets de charpie . . . & l'œil d'un *défenſif* & d'une compreſſe triangulaire. DIONIS. Pour le prémier appareil de l'entorſe M. Dionis ſe ſervoit d'un petit *défenſif* fait avec le blanc d'œuf, l'huile roſat, & la poudre d'alun.

DÉFFERRER. v. act. Ôter les fèrs de quelque chôſe. *Ferramenta detrahere.* Il faut *défferrer* cette porte-là pour en faire ſervir les fèrs à une autre.

DÉFFERRER, ſe dit plus ordinairement des chevaux. *Equum ſoleis exarmare, equo ſoleas eximere.* Il faut *défferrer* ce cheval, ſon fèr le bleſſe, il s'eſt *défferré* des quatre piéds dans ce bourbiér. *Soleæ exciderunt.*

DÉFFERRER, ſe dit figurément en chôſes morales. On dit qu'on a *défferré* un homme des quatre piéds; pour dire, qu'on l'a rendu muet, qu'on l'a mis hors d'état de paſſer plus avant en quelque diſpute. *Perturbare.* On dit auſſi, qu'un homme ſe *défferre*, quand il eſt intèrdit & confus en parlant à quelque pèrſonne qu'il craint, ou qui le preſſe trop fort ſur quelque chôſe. Il ſe fit une huée qui *défferra* le témoin. ABLANC.

DÉFFERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exemptus ferro, perturbatus.* Selon la différente ſignification.

DÉFFI. ſ. m. Appel, provocation au combat. *Provocatio, ſcheda provocatoria.* Il ſe dit tant au propre qu'au figuré. Il lui a envoyé un cartel de *déffi*, il lui a fait un *déffi*. Il a accepté le *déffi*. Je lui ai fait un *déffi* ſur un tel problême, un *déffi* à la paume, au billard. Anciennement, & lorſque les duels étoient en uſage, l'accuſateur jettoit ſon gand par tèrre pour gage du *déffi*. L'accuſé le relevoit pour marque qu'il acceptoit le *déffi*, & le combat.

DÉFFIANCE. ſ. f. Mouvement de l'âme qui apprehende le mal; ſoupçon, crainte d'être trompé; ou de ne pouvoir pas réüſſir dans ſes deſſeins. *Diffidentia.* Les gens ſont malheureux, qui ſont toûjours dans la *déffiance*. Il ne faut pas que la *déffiance* de nos forces nous entretienne dans la pareſſe, & nous empêche de faire quelques entrepriſes loüables. On doit toûjours être dans une nouvelle *déffiance* de ſoi-même. BAIL. Si la *déffiance* eſt conçûë avec raiſon, elle eſt juſte, utile, & néceſſaire; ſi elle eſt injuſte, trop inquiéte, & mal fondée, c'eſt une foibleſſe honteuſe, & ridicule. CAIL. La *déffiance* ſert à exèrcer la prudence, & à prévoir les événemens, ou pour en profiter, ou pour les éviter. ID. Ce qui nous empêche de faire voir le fond de nôtre cœur, c'eſt la *déffiance* que nous avons de nous mêmes, bien plus que la *déffiance* que nous avons de nos amis. ROCHEF. Les opérations de la *déffiance* ſont tellement mêlées avec celles de la prudence, qu'il eſt facile de s'y tromper à cauſe de leur reſſemblance. S. ÉVR. La *déffiance* eſt ridicule, ſi elle ſe fait des chimères pour s'en effrayer; elle eſt injurieuſe ſi elle ſoupçonne la probité de quelqu'un mal à-propos: mais c'eſt un acte de ſageſſe quand elle empêche d'être ſurpris, & trompé. ID. A la Cour on ſe nourrit de ſoupçons, de *déffiances*, & de jalouſie. BALZ. Sans témoigner de la *déffiance* pour une pèrſonne qu'il aimoit, il prit le bruvage. ABLANC. J'aime mieux mourir par la méchanceté d'autrui, que par ma *déffiance*. VAUG. Il lui leva toutes ſortes de *déffiances* par ſes careſſes. ABLANC. Se tenir ſur la *déffiance*. MAUCROIX.

> *La* déffiance *eſt néceſſaire,*
> *Il eſt bon de prévoir un fâcheux accident,*
> *On ne doit point ici marcher en téméraire.* QUIN.

On dit provèrbialement que la *déffiance* eſt la mère de ſûreté, ou, eſt mère de ſûreté.

DÉFIANT, ANTE. adj. Craintif, qui n'oſe ſe fier à la fidélité de pèrſonne. *Suſpicioſus, ſuſpicax.* Les gens foibles & ignorans ſont ceux qui ſont les plus *déffians*.

DÉFFIEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Déclaration de guèrre, déffi, appel. *Provocatio.*

DÉFFIER. v. act. Faire un appel; éxciter, provoquer ſon ennemi au combat, ſoit aux armes, ſoit en toutes ſortes de diſputes, de jeux & d'éxèrcices. *Provocare.* Les anciens Chevaliérs ſe *déffioient* ſouvent pour éprouver leur courage. Il l'a *déffié* pour écrire ſur une telle matière, pour jouer une partie d'échecs. Marſias oſa *déffier* Apollon, à qui joüeroit mieux de la flûte. BENS. Je m'en vais *déffier* les vents au milieu de l'Océan. VOIT.

Dans ce mot l'*i* & l'*e* qui ſont de ſuite font deux ſyllabes differentes dans ces vèrs,

> *Et ſur le mérite & les mœurs,*
> *On pourroit* déffier *les plus fins connoiſſeurs,*
> *De vous ſouhaiter quelque chôſe.*
> M^r. DES-HOUL.

Ce mot vient de *diffidare*, qui ſe trouve en pluſieurs Auteurs de la baſſe Latinité. MÉNAGE.

DÉFFIER, ſert auſſi à reprocher à quelqu'un ſon peu de forces, ou ſon peu de courage, en le piquant, & en l'aiguillonnant. *Hoc age ſi potes, rem magnam feceris*, &c. C'eſt le tour Latin qu'on doit donner à ces expreſſions Françoiſes. Je vous *déffie* d'aller en cette maiſon où il revient des Eſprits. Vous me voulez faire un procès, je vous en *déffie*. Je vous *déffie* de m'oublier entièrement, & vous n'aurez jamais ſans moi que des plaiſirs imparfaits. LET. PORTUG.

DÉFFIER, en tèrmes de Marine, a pluſieurs ſignifications, & eſt tantôt actif, tantôt neutre, tantôt réciproque. *Déffier*, ſignifie prendre garde, empêcher que quelque chôſe n'arrive. *Déffier* l'ancre du bord, c'eſt empêcher que l'ancre ne donne contre le bord. *Déffie* du vent, eſt un avèrtiſſement qu'on donne à celui qui gouvèrne, afin qu'il ne prenne pas vent devant. Un vaiſſeau qui ne ſe *déffie* que des grains qui paroiſſent au vent à lui. Un vent qui *déffie* de la côte, c'eſt à dire, qui vient de la côte.

DÉFFIER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Soupçonner la fidélité, n'être pas aſſuré de quelque pèrſonne, ou de quelque chôſe. *Diffidere alicui.* Il ſe faut toûjours *déffier* des flateurs. Il faut qu'un homme prudent ſe *déffie* toûjours de ſes forces. Il ſe faut *déffier* de ſes valèts. Ceux qui ne ſe *déffient* de rien ſont les plus faciles à ſurprendre. Il faut ſe *déffier* de l'amour aveugle que les hommes ont pour leurs propres Ouvrages. S. EVR. Je me *déffie* un peu trop de vos promeſſes. PASC. Je vous promèts de ne vous point haïr: je me *déffie* trop des ſentimens violens pour ôſer l'entreprendre. LET. PORTUG.

> *Il faut de ſon penchant ſçavoir ſe* déffier,
> *Avant que de le ſuivre, on doit l'étudier.* VILL.

> *Ceux à qui tout ſuccéde au gré de leurs ſouhaits,*
> *Doivent ſe* déffier *de cette fauſſe paix.* L'AB. TETU.

DÉFFIER, ſignifie auſſi, Soupçonner, ſe douter. *Suſpicari.* Je me ſuis toûjours bien *déffié* que cela arriveroit ainſi. Qui ſe ſeroit jamais *déffié* qu'on eût rendu un ſi méchant arrêt? Pour dire, qui l'eût prévu? On doute que *déffier* en ce ſens ſoit du beau ſtile.

On dit provèrbialement, & baſſement, qu'il ne faut jamais *déffier* un fou: quand un homme ſe propôſe de faire quelque folie, quelque extravagance, & qu'il demande ſi on l'en *déffie*.

DÉFFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Provocatus.*

DÉFILER. v. act. Ôter le fil d'une aiguille, ou d'une autre chôſe qui eſt enfilée. *Filum detrahere.* Tîrer quelques chôſes d'un fil où elles étoient engagées. *E filo aliquid extrahere, educere.* *Défiler* les pèrles d'un colliér, *défiler* les grains d'un chapelèt; ou ſimplement *défiler* un chapelet, un colliér. Ce colliér de pèrle eſt *défilé*. Ce chapelet ſe *défile*.

Défiler un chapelet ſe dit au figuré, & ſignifie, rompre des entrepriſes, des deſſeins, couper court à des intrigues, empêcher des affaires concèrtées, les travèrſer. *Obſtare, evertere, dejicere conſilia, incepta, &c.*

Le Cardinal de Richelieu ne diſoit-il pas que ſix piéds de tèrre, voulant parler des intrigues du Cabinèt, lui donnoient plus de peine que tout le reſte de l'Europe? Pourquoi cela, ſinon à cauſe des chapelets que l'on y enfile & *défile* continuellement? MASCUR. Le chapelèt ſe *déffile*; c'eſt-à-dire, que des gens qui étoient liez enſemble d'amitié, ou liguez pour quelques intérêts, meurent, ou ſe déſuniſſent. Il eſt bas.

DÉFFILER, en tèrmes de Guèrre, ſe dit abſolument, lorſque des ſoldats étant aſſemblez en un corps, ſont obligez d'aller à la file l'un après l'autre pour ſe mettre en marche, & paſſer par des lieux ſerrez. *Per viarum anguſtias iter habere, per anguſtiorem viam incedere.* L'armée commença à *déffiler* par la gauche, & étoit contrainte de *déffiler* à châque bout de champ, à cauſe des marais & des bois. *Déffiler*, ſignifie auſſi marcher par files, ſans y être contraint par le tèrrain, & il n'eſt pas néceſſaire que les ſoldats marchent tous l'un après l'autre, ils peuvent marcher pluſieurs de front, pourveu que ce ſoit en petit nombre, comme quatre à quatre, dix à dix; &c. Il fit *déffiler* les troupes par compagnies. ABLANC.

DÉFFILER, eſt auſſi un tèrme de Chandeliér. *Detrahere.* C'eſt ôter la chandelle des broches. *Déffiler* la chandelle.

DÉFFILER, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit des étoffes; mais on dit mieux *s'effiler*. *Filatim diſſolvi, ſolvi.*

DÉFFILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DÉFFILÉ. ſ. m. Paſſage étroit où on ne peut paſſer qu'à la file, & que peu de pèrſonnes de front peuvent travèrſer. *Anguſtiæ, anguſta via.* C'eſt un païs couvèrt, montagneux, ou marécageux, où on trouve à tous momens des *déffilez*. Ils donnèrent

ſur le bagage en paſſant, à cauſe qu'il y avoit un long *défilé*. ABLANC.

DÉFICIT. Tèrme de Pratique, Latin & indéclinable, qui ſe met à côté des articles d'un inventaire, où on fait mention d'une piéce produite qui ne s'y trouve pas effectivement. On ne peut pas contredire cette piéce, parce qu'elle eſt en *déficit* : ce qu'on dit autrement, *être produite en blanc*. On dit auſſi en quelques autres occaſions, qu'une chôſe eſt en *déficit*, pour dire, qu'elle manque.

DÉFIGURER, v. act. Effacer, changer, gâter la forme, les traits, la figure. *Deformare, deturpare, fœdare*. Il ne ſe dit qu'en quelques phrâſes, tant des pèrſonnes que des chôſes, ſoit au propre, ſoit au figuré. Cette balafre lui a tout *défiguré* le viſage. On ne connoît plus ce malade, tant il eſt *défiguré*. Dans une grande frayeur le viſage ſe *défigure*, & fait quelquefois des mouvemens horribles. FÉLIB. Depuis qu'on a abatu ce pavillon, ce bâtiment eſt tout *défiguré*. Cet habit eſt tout *défiguré*, quand on en a ôté la garniture. Souvent ceux qui ſe mêlent de corriger ou de traduire des Ouvrages, les *défigurent* entièrement. Il *défigure* tellement les Auteurs, qu'ils ne ſont plus reconnoiſſables. BOIL. L'Egliſe ne devoit pas vous être moins chère, parce qu'elle vous paroiſſoit *défigurée*. NIC. L'eſprit fécond en déguiſemens, s'étudie à *défigurer*, ſelon ſes intérêts, tantôt les vices, & tantôt les vèrtus. FLÉCH. Les rochers & les montagnes *défigurent* la tèrre, & en rendent la ſurface hideuſe, & mal polie. S. EVR. Dieu, qui eſt ſouverainement ſaint, a une haine infinie pour le péché, qui *défigure* la face du monde. ID. Pourquoi *défigurer* ma conduite par de ſi affreuſes couleurs? BOSS.

DÉFILER. Voyez DÉFFILER.

DÉFINER. v. n. Être près de ſa fin. Il n'eſt guères en uſage qu'en ces phrâſes. *Ad finem vergere*, *Marceſcere*, *tabeſcere*. Ce vieillard *défine* tous les jours; c'eſt-à-dire, On lui voit une notable altération en ſa ſanté. Ce malade *défine* de plus en plus, ſon mal ſe rengrége. On doute fort que les gens polis ſe puiſſent jamais ſèrvir de ce mot.

DÉFINIR. v. act. Détèrminer, ordonner. *Decernere*, *ſtatuere*. Tout ce qui arrive dans le monde a été de tout tems *défini* dans les decrèts de Dieu. L'Ecriture, les Conciles, ont *défini*, & détèrminé les articles de la Foi. Il n'y a encore rien de *défini* ni de jugé ſur cette queſtion.

DÉFINIR, en tèrmes de Logique, ſignifie, Expliquer la nature d'une chôſe, faire voir de quoi elle eſt compôſée, ſon genre & ſa différence. *Definire*. Les Philoſophes *définiſſent* l'homme, un animal raiſonnable. Deſcartes *définit* l'âme, une ſubſtance qui penſe. Il eſt inutile de *définir* les mots ſimples & communs: car ceux qui entendent une langue, dès qu'ils entendent prononcer ces mots, ont d'abord une idée claire & diſtincte de la chôſe. Il faut s'arrêter à certains tèrmes primitifs qu'il n'eſt pas beſoin de *définir*. Il eſt plus aiſé, & beaucoup plus néceſſaire de *définir* les mots des arts & des ſciences, dont les idées ſont plus compôſées; car en *définiſſant* les tèrmes des arts, l'on trouve toûjours la définition plus claire que la chôſe *définie* : au lieu qu'en *définiſſant* les tèrmes communs, la chôſe *définie* eſt toûjours plus claire que la définition. L'ACAD. FR.

DÉFINIR, ſignifie auſſi, Faire une déſcription des qualitez apparentes d'une chôſe, la faire connoître par un grand nombre de circonſtances. *Explicare, declarare definiendo*. Les gens de Cour ſont cachez, ils ſont difficiles à *définir*; on ne les connoît point. Le je ne ſçai quoi eſt ſi délicat, & ſi impèrceptible qu'on ne le peut *définir*. BOUH. L'homme ne ſe peut *définir* lui-même; il ne ſçait point préciſément ce qu'il eſt. LA BRUY. C'eſt un homme qu'on ne peut *définir*; c'eſt-à-dire, qu'on ne peut comprendre.

DÉFINI, IE. part. paſſ. & adj. *Decretus*, *ſtatutus*. Dieu fait toutes chôſes ſelon ſon conſeil *défini*. BOSS.

DÉFINI, ſignifie auſſi, Ce qui eſt borné & tèrminé, qui eſt circonſcrit en de cèrtaines bornes, & oppôſé à *indéfini*. *Finitus*, *circumſcriptus*. Tous les corps ont un lieu *défini*, occupent des eſpaces *définis* & bornez.

DÉFINI. Tèrme de Grammaire. Article, ou prétérit, qui a une ſignification préciſe & détèrminée. *Definitus*. Il n'y a qu'un article *défini* : *le* pour le maſculin, & *la* pour le feminin. Dans ces phrâſes, *la* volonté *du* Roi, *la* maiſon *de la* Reine, j'ay dit *au* Roi, & les articles, *la*, *du*, *de la*, *au*, ſont articles *définis* : ils marquent quelque chôſe de *défini*, de fixe, & de détèrminé, au contraire quand on dit la qualité *de* Roi, le rang *de* Reine, l'article *de* ne marque rien de détèrminé, il ſignifie ſeulement un Roi, ou une Reine en général, c'eſt pour cela qu'on l'appelle article indéfini. Le prétérit parfait *défini*, marque un tems paſſé : *j'ai aimé*. Quelques Grammairiens l'appellent *indéfini*, & donnent le nom de *défini* au prétérit parfait *j'aimai*.

DÉFINITEUR. ſ. m. Tèrme uſité dans pluſieurs Ordres Religieux. Ce mot ſignifie, celui qui eſt Aſſeſſeur ou Conſeiller d'un Général, ou d'un Supérieur, dans quelques Monaſtères. *Definitor*. C'eſt auſſi le nom qu'on lui donne en Latin. On diroit mieux *Conſultor*. Dans les Ordres Religieux, du moins dans quelques uns, les *Définiteurs* ſont pour le rang au deſſous du Supérieur du Couvent où ils demeurent, quand ils ſont dans ce Couvent, ailleurs les *Définiteurs* ont le pas ſur leur propre Supérieur, qui ceſſe de l'être à leur égard quand il eſt hors de ſon Couvent. Les *Définiteurs* ſont auſſi ſoumis dans ce Couvent où ils demeurent au Supérieur immédiat de ce Couvent dans les chôſes qui regardent la diſcipline Religieuſe; mais ils ne leur ſont pas ſoumis dans les autres chôſes.

DÉFINITIF, IVE. adj. Qui tèrmine, qui décide une queſtion, un procès. *Decretorius*. L'Égliſe a donné un jugement *définitif* ſur cet article de foi. Le Châtelet a donné une ſentence *définitive* ſur ce différend. Il eſt oppôſé à *proviſionnel* & à *interlocutoire*.

On trouve *diffinitif* dans l'Ordonnance de 1670. pour les matières criminelles dans l'Edit du Roi (Loüis XV.) de mil ſept-cens ſeize, portant érection d'une chambre de Juſtice, dans le recüeil des piéces concèrnant les différens des Pairs de France avec les Préſidens à mortier du Parlement de Paris : ainſi quoique l'Auteur du Dictionnaire de Droit remarque qu'on ne doit point dire *diffinitif*, ni *diffinitivement*, mais *définitif* & *définitivement*, & qu'en effet cette dèrnière prononciation ſoit fort en uſage, cependant les autoritez qu'on vient de rapporter montrent que l'uſage eſt partagé, & que *diffinitif* ſe dit auſſi bien que *définitif*, qu'on trouve dans la Commiſſion du Roi contenant les noms des Juges & Officiérs qui compôſent la Chambre de Juſtice.

EN DÉFINITIVE, advèrbial, ou *Définitivement*, advèrbe. D'une manière déciſive & peremptoire. *Definite*. On gagne pluſieurs affaires par proviſion, qu'on pèrd *en définitive*, & quand on les juge *définitivement*.

DÉFINITION. ſ. f. Détèrmination, déciſion d'une autorité ſupérieure. *Decretum*. La *définition* de l'Egliſe, ou du Concile, d'un Chapitre &c. Dans cette dèrnière phrâſe *définition* ſignifie un *arrêté*.

DÉFINITION, ſignifie en Philoſophie, une éxplication de la nature d'une chôſe, ou des tèrmes néceſſaires pour l'entendre. *Definitio*. La bonne *définition* Logicale conſiſte en genre, & en différence. On ne ſçauroit donner de Dieu une bonne *définition*, parce qu'il eſt incompréhenſible. Il y a trois chôſes néceſſaires à une bonne *définition* : qu'elle ſoit univèrſelle, qu'elle ſoit propre, & qu'elle ſoit claire, deſorte qu'elle donne une idée aſſez nette, & aſſez diſtincte de la chôſe, pour éxpliquer ſes propriétez. Les deux plus grands vices d'une *définition* ſont, de ne convenir, ni à tout le défini, ni au ſeul défini : *neque omni*, *neque ſoli*. PORT-R. On ne peut avoir une idée diſtincte d'une chôſe, qu'en employant beaucoup de mots pour la déſigner & pour la définir. Mais parce qu'il ſeroit importun de répéter cette ſuite de mots qui compoſent une *définition*, on a attaché à un ſeul mot l'idée qu'on a conçuë, & qui tient lieu de tous les autres. C'eſt pourquoi toutes les fois qu'on ſe ſèrt du mot qu'on a défini, il faut ſubſtituer mentalement la *définition* en la place du défini, & avoir ces deux chôſes tellement jointes & inſéparables dans la penſée, qu'auſſitôt que le diſcours éxprime l'une, l'eſprit y attache immédiatement l'autre. En ſuppléant ainſi la *définition* entière aux tèrmes courts, on abrége le diſcours, que de fréquentes circonlocutions pour éxpliquer châque tèrme, rendroient ennuyeux. PORT-R. La plupart des *définitions* d'Ariſtote ſont défectueuſes, & ſi peu propres à faire comprendre la nature des chôſes, que le Ch. Bacon avoit raiſon de dire, qu'elles ſont ſemblables à celle qu'on feroit de l'homme en le définiſſant *un animal qui laboure la tèrre*. ID. Il s'en faut de beaucoup que ce ſentiment de Port-Royal ſur les *définitions* d'Ariſtote ait une approbation univèrſelle. Les noms ſont en la bouche du peuple des *définitions* abregées, comme les *définitions* ſont dans les écrits ſçavans des noms éxpliquez. PÉLISSON.

DÉFINITION, dans la Grammaire, ſignifie, l'éxplication des idées que les hommes ſont convenus de lier à cèrtains mots, & que l'uſage y a attachées. *Definitio*, *univerſa rei explicatio*. Il faut bien diſtinguer la *définition* des mots, de la *définition* des chôſes. Celle des mots n'eſt autre chôſe que la déclaration de l'uſage & des idées que les hommes y ont appliquées. PORT-R.

DÉFINITION, ſignifie auſſi, ſimple déſcription. Cet homme eſt ſi fantaſque, ou ſi caché, qu'il eſt difficile d'en donner la *définition*. Les Géométres font ſouvent les déſcriptions du quarré, du triangle, de la ſphère, pour leur tenir lieu de *définition*.

DÉFINITION. Tèrme de Capucin. C'eſt le lieu où s'aſſemblent les Déffiniteurs pour les affaires de l'Ordre. *Concilium*.

DÉFINITOIRE. ſ. m. Tèrme uſité dans pluſieurs Ordres Religieux. *Definitorium*. Lieu où s'aſſemblent les principaux Officiers

ciers d'un Chapitre Général ou Provincial. On a réglé cela au *Définitoire*. Il ſignifie auſſi l'aſſemblée même des Religieux. Cela dépend du *Définitoire*. Quand un Religieux ſe croit traité injuſtement par ſon Supérieur immédiat, il s'adreſſe au *Définitoire*, il appelle au *Définitoire*.

DÉFLAGRATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. *Deflagratio*. C'eſt l'inflamation d'un mélange d'un ſel ou d'un corps minéral avec un ſulphureux, inflammation qui ſe fait dans le creuſet pour purifier le ſel ou le régule d'un minéral. HARRIS.

Ce mot vient du Latin *deflagratio*, inflammation, embraſement, de *deflagrare*, brûler.

DÉFLEGMÉ, ÉE. adj. Tèrme de Chymie. Purifié, dégagé de ſon flegme, ou de l'eau. *Flegmate purgatus*. Ce tèrme ſe dit pour exprimer qu'un eſprit eſt bien purifié, & bien ſéparé du flegme & de l'eau. Pour cet effet on le tire, c'eſt à dire, qu'on le diſtille pluſieurs fois, & quand il eſt bien dégagé de toute l'eau & de tout le flegme, ou pour le moins autant qu'il le peut être, alors on dit que cet eſprit eſt bien *deflegmé*. HARRIS.

DÉFLEURIR. v. act. Pèrdre ſa fleur. *Deflorescere*. Le grand chaud, la biſe, font bientôt *défleurir* les arbres, les plantes.

DÉFLEURIR, ſe dit encore des fruits qui pèrdent ce luſtre qu'ils ont ſur la peau, & qu'on appelle leur fleur. Prenez garde de ne point *défleurir* cette prune en la maniant trop. LIGER.

DÉFLEURI, IE. part. paſſ. & adj. *Floribus nudatus, ſpoliatus*.

DÉFLORATION. ſ. f. Action par laquelle on ôte la virginité d'une fille. *Vitiatio*. La mort ou le mariage ſont ordonnez par les Juges en cas de *défloration*. Ce mot & les deux ſuivans ne ſe diſent plus que dans le ſtile grâve.

DÉFLORER. v. act. Ôter la fleur de virginité d'une fille. *Vitiare*. Un raviſſeur qui a *défloré* une fille par force eſt puni de mort par les Ordonnances. Pluſieurs Anatomiſtes faiſoient de l'hymen la véritable preuve de la virginité, pèrſuadez que quand on ne la trouve point, il falloit que la fille eût été *déflorée*. DIONIS.

DÉFLORÉE. part. paſſ. & adj. f. Une fille *déflorée* fait une mauvaiſe figure dans le monde. *Virgo vitiata*.

DÉFLUER. v. neut. Tèrme d'Aſtrologie. Ce mot ſe dit d'une planéte légère qui a paſſé l'aſpect ou la conjonction d'une autre plus peſante & plus tardive, elle *déflue* alors, c'eſt à dire, elle s'éloigne toûjours de plus en plus.

DÉFLUXION. Il eſt hors d'uſage. Voyez FLUXION, c'eſt la même chôſe. On trouve encore dans quelques Auteurs le mot de *défluxion*. Après avoir preſcrit un régime de vivre, le prémier but du Chirurgien doit être d'arrêter la *défluxion*. DEGORI.

Ce mot vient de *defluo, je coule, je découle*, parceque les humeurs coulent vers une partie, un endroit où elles s'amaſſent.

DÉFONCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on défonce un tonneau. *Fundi exemtio*. Dans cette réjoüiſſance publique il ſe fit un grand *défoncement* de tonneaux de vin.

DÉFONCER. v. act. Ôter un fond d'un tonneau pour vuider ce qui eſt dedans. *Dolio fundum eximere, detrahere*. On dit dans les grandes réjoüiſſances publiques, qu'on *défonce* les tonneaux; pour dire, qu'on fait boire tous les paſſans, tous ceux qui en veulent. On dit auſſi *défoncer* un lit.

DÉFONCER, ſe dit auſſi en parlant de ceux à qui tout-à-coup le ventre ſe débonde pour évacuer leurs ordures. *Evacuare*. Il eſt bas & comique.

DÉFONCER, eſt auſſi un tèrme de Courroyeur, qui ſignifie Fouler aux pieds un cuir de vache, pour en ôter les foſſes. *Terere, proterere*. *Défoncer* une vache.

DÉFORMITÉ. Voyez DIFFORMITÉ.

DÉFOUËTER. v. act. Prononcez DÉFOITER. Tèrme de Relieur. C'eſt ôter la ficelle qui a ſervi à foüetter le livre, c'eſt-à-dire, à le bien ſèrrer pour en marquer proprement les nèrfs. *Funiculum diſſolvere*. Il faut *défoüeter* tous ces livres.

DÉFRAY. ſ. m. Payement de la dépenſe d'une maiſon, d'un équipage. *Suppeditatio alienæ impenſæ*. Je ne voudrois pas entreprendre le *défray* de cette maiſon, de cet équipage, pour mille francs tous les mois.

DÉFRAYER. v. act. Payer la dépenſe faite par quelqu'un au lieu de lui. *Sumptus alicui ſuppeditare, ſubminiſtrare*. Le Roi *défraye* trois jours les Ambaſſadeurs étrangers dans l'Hôtel des Ambaſſadeurs extraordinaires. On donne tant de gages à ce Précepteur, & outre cela on le *défraye* de tout.

DÉFRAYER, ſe dit figurément des gens ridicules qui ſe trouvent aux tables, & dans les compagnies, & qui apprêtent à rire aux autres. *Prabere ridendi occaſionem, feſtivè delectare*. Ce mauvais Poëte a *défrayé* la compagnie pendant tout le repas: toute la ſoirée. On le dit auſſi dans un bon ſens. *Défrayer* une compagnie de bons mots. MOI.

DÉFRAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Is cui ſumptus ſuppeditantur*.

DÉFRICHER. v. act. Mettre une tèrre en état d'être cultivée. *Agrum ante incultum colere, rude ſolum arare*. Dans pluſieurs titres on trouve *exemplare*, comme ſi l'on diſoit *minus plenum reddere*, rendre un lieu, un champ, un tèrrein moins embarraſſé qu'il n'étoit. On donne à ceux qui veulent aller faire de nouvelles habitations, autant de tèrres qu'ils en peuvent *défricher*; c'eſt-à-dire, abatre les bois, arracher les racines, les broſſailles qui en empêchent la culture.

DÉFRICHER, ſe dit figurément des affaires, des ſciences qui ſont embroüillées, & auxquelles on donne quelque éclairciſſement; que l'on débroüille & que l'on rédige en méthode. *Expedire, excutere, explicare, enucleare*. Les Scaligèrs, les Caſaubons, les Lipſes, les Eraſmes, ſont ceux qui nous ont *défriché* les ſciences dans le dèrniér ſiécle. Il y a des eſprits d'une médiocre capacité, qui *défrichent*, qui préparent, & qui entament les affaires. BALZ.

DÉFRICHÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Aratus, cultus*, ou *explicatus, enucleatus, exemplatus*.

DÉFRICHEUR. ſ. m. Qui défriche. *Arator incultæ terræ*. Il eſt juſte que les *défricheurs* des tèrres en ayent la propriété en récompenſe de leur travail.

DÉFRISER. v. act. Faire pèrdre la friſure à des cheveux. *Criſpatos capillos, calamiſtratam comam decutere, perturbare*. Le broüillard *défriſe*. Le grand vent, l'agitation du corps *défriſent* les pèrſonnes les mieux coëffées.

DÉFRISÉ, ÉE. part. & adj.

DÉFRONCER. v. act. Déffaire, découdre une chôſe froncée. *Rugas explicare*. On *défronce* des juppes, des hauts de chauſſes, des chemiſes qui ont été froncées ou pliſſées, en découſant ce qui entretient les plis.

On dit *défroncer* le ſourcil, lorſqu'on rend ſon front uni, de froncé qu'il étoit par quelque paſſion, comme la colère, la frayeur. *Frontem exhilarare*. *Défroncer* le ſourcil; c'eſt rire, s'égayer. Les bons mots vinrent aſſez tard à la mode chez les Romains, où l'on ne *défronçoit* pas ſi aiſément le ſourcil. VIGN. DE MARV.

DÉFROQUE. ſ. f. Depoüille d'un Moine, d'un Chevaliér qui a fait des vœux; ſa ſucceſſion. *Monachi vel equitis obligati votis hæreditas*. L'Ordre de Malthe hérite, profite de la *défroque* des Chevaliérs. La *défroque* des Moines appartient à l'Abbé.

DÉFROQUE, ſe dit auſſi en un ſens plus étendu de la dépoüille de la ſucceſſion mobiliaire des autres pèrſonnes. *Hæreditas*. Le bien de ce criminel a été confiſqué, un tel Courtiſan a eû toute ſa *défroque*. A la mort d'un Prince le Grand Ecuyer a la *défroque* de l'écurie; le Grand Maître de la Garderobbe celle des habits, &c. Il a vacqué pluſieurs Bénéfices par la mort de cet Abbé, c'eſt un tel qui a eû toute ſa *défroque*.

DÉFROQUER. v. act. Ôter le froc, quand on y joint le pronom pèrſonnel il ſignifie, quitter le froc avec licence des Supérieurs. *Religioſum alicui amictum detrahere, eripere; aliquem religioſo habitu exuere, ſpoliare*. Un Moine ſe *défroque*, lorſqu'il obtient diſpenſe de ſes vœux, qu'ils les fait déclarer nuls, quand il eſt fait Evêque, ou Cardinal. Quand on ſe *défroque* par libèrtinage, on eſt apoſtat.

DÉFROQUER, ſe dit auſſi d'un Marchand à qui on ôte tout ce qu'il a de marchandiſe, ſoit qu'on la lui achete, ſoit qu'on la lui ôte par violence. *Spoliare, exſpoliare*. Ces goinfres ont appellé un vendeur d'huitres, & l'ont entièrement *défroqué*. Les voleurs ont *défroqué* ce Poulailler, lui ont ôté toute ſa volaille. On dit auſſi au jeu, de ceux qui gagnent tout l'argent de quelqu'un, qu'ils l'ont *défroqué*.

DÉFROQUÉ, ÉE. part. & adj. *Religioſi inſtituti deſertor*.

DEFRUCTU. ſ. m. Tèrme tiré du Latin, qui eſt en uſage en François pour ſignifier le fruit, la menuë dépenſe que fait celui qui prête ſa table à ceux qui font des parties pour quelque repas où chacun apporte ſon plat, comme bois, chandelle, linge, ſalades, deſſèrt &c. Il coûte ſouvent davantage à celui qui eſt obligé à payer le *defructu*, qu'à tous les autres.

DEFTARDAR, ou DEFTÈRDAR. ſ. m. Thréſorier des Finances dans l'Empire Turc. *Quæſtor*. Meninski l'appelle *ſupremus Theſaurarius, Præſes Cameræ*, & après Caſtel, *Qui libris accepti & expenſi præeſt, ejuſmodi codicum cuſtos & miniſter; Quæſtor*, Grand Thréſorier Camèrlingue, Intendant des Finances; c'eſt-à-dire, que la charge du *Deftardar* répond à celles-ci. Le *Deftèrdar* eſt celui qui tient les rôles & les états de la milice & des finances chez les Pèrſans & chez les Turcs; c'eſt une des plus grandes charges de l'Etat, & qui a du rapport à celle de Surintendant, ou Contrôleur Général des Finances en France. D'HÈRB. C'eſt le *Deftardar* qui reçoit les revenus du Grand Seigneur, qui paye les troupes, & qui fournit toute la dépenſe néceſſaire pour les affaires publiques, & par là cette charge eſt différente de celle du Chaznadar, dont nous avons parlé en ſa place, & qui eſt Thréſorier du Sèrrail, de la Maiſon du Prince; au lieu le *Deftardar* eſt Tréſorier de l'Etat. Il y a un *Deftèrdar* dans châque

que Beglièrbeglic ou Gouvèrnement, & il eſt un des principaux Conſeillers du Beglièrbey, ou Gouvèrneur. Voyez Ricaud, de l'Empire Ottoman.

Vigenère en parle auſſi dans ſes Illuſtrations ſur l'hiſt. de Chalcondile, & il écrit *Dephterderi*, & non pas *Deſtardar*. Il dit qu'il n'y a que deux *Dephterderi*, l'un pour l'Europe, & l'autre pour l'Aſie, & qu'ils ſont Surintendans Généraux des finances, ayant la charge de faire venir au Chaſna, ou épargne, tous les deniérs tant du Carazzi que des autres impoſitions & ſubſides; qu'ils ont châcun quarante Commis ſous eux, & ces Commis grand nombre de Clèrcs, qui vont & viennent de côté & d'autre pour le recouvrement des deniérs, & pour s'informer des malvèrſations; que le *Dephterderi* d'Europe a dix mille écus d'état, & ſous lui deux Commis généraux, l'un pour la Hongrie, Tranſilvanie, Valaquie, Croatie, Sèrvie, Bulgarie, Boſnie, & régions adjacentes; l'autre pour la Gréce, la Morée & les Iſles circonvoiſines. Leurs Clèrcs, ou Sous-Commis, ont cinq ou ſix cens écus; que quand le Grand Seigneur va commander ſes armées en pèrſonne, il a coutume de laiſſer ce *Dephtèrderi* d'Europe à Conſtantinople avec un des Baſſas, pour commander en ſon abſence; que le *Dephtèrderi* d'Aſie n'a que ſix mille écus de gages, & deux Commis, qui en ont deux mille châcun, l'un pour l'Anatolie, & l'autre pour la Syrie, l'Arabie & l'Egypte; qu'ils ont pareillement pluſieurs Sous-Commis, ou Clèrcs appointez, comme ceux de l'Europe; que les *Dephterderi* ont ſéance au Divan, & qu'ils entrent chez le Prince avec les Cadileſchers, les Beglièrbeys & les Bachats, & autres principaux du Conſeil.

Ce nom eſt compoſé de דפתר, *defter*, nom Turc, qui ſignifie livre, cahier, mémoire, regiſtre, livre de compte où s'écrit la recepte & la dépenſe; & qui ſelon la conjecture très vraiſemblable de Meninſki, eſt originairement un nom Grec que les Turcs ont pris des peuples qu'ils ont conquis: car διφθέρα ſignifie peau, ſur laquelle on écrivoit autrefois, parchemin. Le ſecond mot dont *Deſtèrdar* eſt compoſé eſt דאר, *dar*, nom Turc & Pèrſan, qui ſignifie *capiens, tenens*; deſorte que *Deſtèrdar* ſignifie celui qui tient le livre de la recepte & de la dépenſe du Grand Seigneur.

La Charge de *Deſtèrdar* s'appelle דפתר דארלק, *Deſtèrdarlyk*.

DEFTEREMIM. ſubſt. m. Nom d'une charge de finance dans l'Empire Othoman. *Quæſtor*. Vigenère, qui en parle dans ſes Illuſtrations ſur l'hiſt. de Chalcondile, p. 109. écrit *Dephteremim*. Les *Dephteremim*, qui ſont trois, l'un en Europe, l'autre en Anatolie, & le troiſiéme en Syrie, Arabie, & Egypte, ſont preſque comme nos anciens Tréſoriers de France, qui ont leur bureau en la chambre du tréſor, avec la charge du domaine. Car ceux là connoiſſent de tout ce ce qui dépend du Timar. Ils ont ſous eux autant de Commis qu'il y a de Saniaquats, & ces Commis autant de Clèrcs qu'il y a de Sabbaſſis dans leur Saniaquat, pour faire les rôles des Timariots qui ſont de leurs reſſorts. Les *Dephteremim* ont châcun quatre mille écus de penſion, leurs Commis cinq cents, & leurs Clèrcs deux cents. Ils réſident tous dans les lieux de leur département. Les *Dephteremim* n'entrent point au Divan, ni chez le Prince. Auſſi ne viennent-ils guères à Conſtantinople. *Vigenère, cité p. 109. & 110.*

DÉFULER. v. act. Ôter ſon chapeau. *Caput aperire*. *Défulez-vous*. Ce mot eſt bas, & populaire. Les païſans de Normandie, & de Picardie s'en ſèrvent ordinairement.

Mr. Du Cange le fait venir de *diffibulare*.

DÉFUNER. v. act. Tèrme de Marine. Ôter le funin, ou les cordages & les manœuvres des mâts, & des vaiſſeaux. *Funes nauticos tollere*.

DÉFUNT, UNTE. adj. & ſubſt. Homme mort, décédé, trépaſſé depuis quelque tems. *Defunctus*. On appelle le Roi *défunt*, le Roi dèrnier mort. L'Egliſe prie Dieu pour les *défunts*, pour les trépaſſez. *Défunt* mon père, *défunt* mon oncle, avoient cette bonne coutume, pour dire, Feu mon père, feu mon oncle. Il faut élire un Tuteur aux enfans du *défunt*. Les obſéques ſolennelles ſe font pour honorer les *défunts*.

Enfin, la Mort aux morts ne laiſſe
De leur amour qu'un ſouvenir;
Sans que leur défunte *tendreſſe*
Leur puiſſe jamais revenir. Mlle De la Vigne.

Dans ces vèrs ce mot eſt employé dans un ſtile naïf, ſimple, agréable, & badin: ailleurs on ne s'en ſèrviroit pas bien dans un ſens métaphorique. Les Bourgeois & le peuple diſent la *défunte*, en parlant d'une femme morte; mais il ſemble qu'ils ne le font que lorſque ſa mort eſt encore récente. Au Palais on s'en ſert quelque tems qu'il y ait depuis la mort de celui, ou de celle dont on parle.

Ce mot vient du Latin *diem functus*. Il eſt plus du Palais, que du beau langage. Du Cange.

DEG.

DÉGAERIE. ſ. f. Terme de Coutumes. Charge, office de Dégan, exèrcice de la charge de Dégan.

DÉGAGEMENT. ſ. m. Détachement. *Libertas*. Le *dégagement* du monde. Être dans un entiér *dégagement* de toutes chôſes.

Dégagement, eſt auſſi un eſcalièr dérobé, ou un corridor qui fait qu'on peut aller d'une chambre à l'autre ſans paſſer par l'entrée ordinaire. *Occultæ ſcalæ, occultus tranſitus*. En général on appelle *dégagemens* en Architecture non ſeulement les eſcaliérs dérobez, & les piéces d'appartemens où l'on peut ſe retirer, & par où l'on peut ſe retirer, mais auſſi une diſpoſition de bâtiment & de ſes parties qui donne plus de jour, plus d'eſpace, plus de vuide. Aujourd'hui on aime en France les *dégagemens*, c'eſt pour cela qu'on met ſouvent les colonnes deux à deux, afin d'avoir des entrecolonnemens plus grands. Les *dégagemens* ſont peutêtre un reſte du goût & de la manière Gothique.

Dégagement, s'eſt dit autrefois pour l'action par laquelle on prend des gages. *Pignoris acceptio*. Voyez Dégager.

Dégagement. Terme de Mâître d'armes. C'eſt une action qui conſiſte à dégager & débaraſſer ſon épée d'avec celle de ſon ennemi, & à l'avoir toûjours libre pour le pèrcer. *Expeditio, liberatio*. Commencer ſes *dégagemens*. Liancourt.

DÉGAGER. v. act. Retirer une chôſe qu'on avoit miſe en gage. *Redimere, liberare, repignerare*. Quand un pauvre Poëte a mis en gage ſon manteau, il a bien de la peine à le *dégager*.

Dégager, ſignifie auſſi, Libérer une tèrre, une ſucceſſion qui étoit chargée de dettes, d'hypothéques. Un bon Intendant doit avoir ſoin de *dégager* les biens de la maiſon de ſon Maître.

Dégager, ſignifie auſſi, Se délivrer des obligations; ſe détacher, ſe retirer des engagemens où on étoit entré. *Expedire ſe ab aliqua re, liberare fidem*. Il avoit fait la demande de cette fille, mais il a retiré ſa parole, il s'eſt *dégagé*, il a fait réſoudre ſon contrat, le voilà *dégagé*. *Dégager* la parole de quelqu'un. Ablanc.

D'un ami vicieux ſçachez vous dégager. Vill.

L'élévation infinie où Dieu eſt à nôtre égard, le *dégage* des obligations qui lient les hommes entr'eux. Claud. Nous faiſons gloire d'être *dégagez* des préjugez, & de la crédulité populaire. Abad.

Dans une peine ſi cruelle
Le plus ſeur ſeroit de changer;
Mais tant qu'on vous verra ſi belle,
Le moyen de ſe dégager? La Sabl.

Dégager, ſignifie auſſi, Retirer d'un lieu périlleux & difficile. *Expedire, liberare*. Cet eſcadron étoit bien engagé parmi les ennemis, on en a envoyé un autre pour le ſoutenir & le *dégager*. On l'avoit mené priſonniér à Alger, ſon ami lui a fourni de l'argent pour le *dégager*. Ce cheval avoit le piéd dans une ornière dont il a eû peine de ſe *dégager*.

Dégager, s'eſt dit autrefois pour *prendre gages*. *Pignus accipere, auferre*. Quand ce mot étoit en uſage dans le ſens qui vient d'être expliqué, on écrivoit *deſgager*.

Dégager, Tèrme de Maître d'Armes. C'eſt, Débaraſſer ſon épée d'avec celle de ſon ennemi, & l'avoir toûjours libre pour s'en ſèrvir à ſon gré. *Expedire, liberare*. *Dégager* ſon épée. Liancourt. *Contredégager* ſe dit lorſque les deux parties dégagent, deſorte qu'après ce dégagement les deux épées ſe trouvent engagées comme auparavant.

Dégager, ſe dit auſſi en Architecture. C'eſt, Ôter la confuſion des ornemens dans la décoration: c'eſt, Faciliter le dégagement des appartemens. *Ædes pervias facere*. Il faut avoir ſoin de *dégager* les chambres, les appartemens, par des corridors, ou des eſcaliérs dérobez.

Dégager, en tèrmes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau gardé ſur lequel on chaſſe; c'eſt le délivrer des ennemis qui le pourſuivent, & le mettre en liberté de faire ſa route.

Dégager, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Débaraſſer, délivrer, détacher. *Expedire, liberare*. On a bien de la peine à *dégager* ſon eſprit des affections mondaines, de l'amour, de la débauche. Il faut *dégager* ſon cœur des intérêts du monde. Pasc. Ma raiſon eſt un peu *dégagée* du feu des paſſions. B. Rab. Epicure *dégageoit* les voluptez des inquiétudes qui les précédent, & du dégoût qui les ſuit. S. Évr.

Trop

Trop long tems du Démon j'ai ſenti la puiſſance ;
Trop long tems ſur mon cœur il uſurpe vos droits ;
Dégagez-le, Seigneur, de ces injuſtes loix ;
Par une ſainte violence. L'AB. TÊTU.

DÉGAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. L'amour de Dieu doit être ſimple & *dégagé* de tout motif de propre intérêt. *Expeditus, ſolutus, liberatus.* FENEL. La raiſon toute ſeule, quelque *dégagée* qu'elle puiſſe être des préjugez, ne ſuffit pas pour juger du véritable ſens de l'Écriture. Aurai-je l'audace de prononcer hardiment qu'il n'eſt pas poſſible à celui qui peut tout & qui fait tout, de multiplier d'une manière toute ſurnaturelle & toute divine la ſubſtance de N. S. libre & *dégagée* de ſes qualitez corporelles, avec leſquelles il eſt en un ſeul lieu, comme tous les autres corps? PÉLISSON.

On dit d'un homme menu & de belle taille, qu'il a le corps *dégagé, juſta corporis ſtatura*, un appartement bien *dégagé*, quand il y a pluſieurs portes ou eſcaliers par où on peut ſortir d'une chambre ſans paſſer de l'une en l'autre, *Expeditus, commodus, pervius*, des offices, des écuries *dégagées*, quand elles ſont dans une baſſecour ſans incommoder le maître. On dit auſſi, qu'une ruë eſt *dégagée*, quand il n'y a plus l'embarras auquel elle étoit ſujette auparavant; qu'une maiſon de campagne eſt bien *dégagée*, quand il n'y a rien qui lui ôte la vuë.

DÉGAÎNE. ſubſt. f. Vieux mot qui n'eſt en uſage qu'en cette phraſe provèrbiale, Il s'y prend d'une belle *dégaine*; pour dire, de mauvaiſe grâce, d'une vilaine manière. *Inepte, inconcinnè.*

DÉGAÎNER. v. act. Mettre un couteau, une épée à la main, les tirer de la gaine, ou du fourreau, ſoit pour ſe battre, ſoit pour autre chôſe. *Enſem diſtringere. Dégainez* ce coutelas, afin que j'en voye la lame. Il *dégaina* ſon épée & ſe mit en déffenſe. Au reſte, il eſt un peu burleſque en ce dèrnier ſens. Pour bien parler, il faut dire *tirer* l'épée, & non pas *dégainer* l'épée.

DÉGAÎNER, s'employe auſſi abſolument & même fort ſouvent pour ſe battre. *Præliari, decertare.* On nous menace de guèrre, il faudra bientôt *dégainer*. Ce brâve a reçu un affront, il chèrche ſon ennemi pour le faire *dégainer*.

DÉGAÎNER, ſe dit figurément en Morale de ceux qui n'aiment point à tirer de l'argent de leur bourſe. *Pecuniam erogare.* Cet homme eſt dur à la déſſerre quand il faut payer, il n'aime point à *dégainer*. Cela ne ſe dit qu'en riant.

Il ſe dit encore, mais baſſement, pour tirer des citations de ſa mémoire, produire des témoignages d'Auteurs, des faits &c. Je m'attendois bien qu'après avoir *dégainé* tant de Grèc & de Latin, tu viendrois à la fin à parler Hébreu. MASCUR.

DÉGAÎNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Diſtrictus.*

DÉGAN. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Officièr établi dans chaque paroiſſe. Il eſt parlé des *Dégans* dans quelques Coutumes.

DÉGANTER. v. act. Ôter les gans. *Chirothecas ponere, eximere.* Les femmes qui ſe *dégantent* ſouvent témoignent de la coqueterie en faiſant parade de leurs belles mains.

DÉGANTÉ, ÉE. part.

DÉGARNIR. v. act. Ôter ce qui garniſſoit. *Nudare, ſpoliare. Dégarnir* une maiſon, une chambre, un lit, des bas, une tapiſſerie.

On dit auſſi, Se *dégarnir*, pour dire, S'habiller plus légèrement. *Levioribus uti veſtibus.* Il ne faut pas ſe *dégarnir* trop tôt, on eſt en danger de s'enrhumer.

DÉGARNIR, ſe dit auſſi des places de guèrre. *Dégarnir* une place; c'eſt-à-dire, en ôter les ſoldats & les munitions. *Urbem nudare militibus.* Sur la mèr *dégarnir* un vaiſſeau, c'eſt en ôter les agrès. *Dégarnir* le cabeſtan, c'eſt en ôter la tournevire, & les barres.

DÉGARNIR. Se dit auſſi en tèrmes de Jardinage, avec le pronom perſonnel, pour ſe dépouiller de branches, quitter ſes branches, ne point pouſſer de branches. *Ramos non emittere*, ou *amittere.* Cet arbre ſe *dégarnit* entièrement par le bas. Ce Pêcher eſt tout *dégarni*, c'eſt-à-dire, qu'il n'a plus de branches par le bas ſur leſquelles on puiſſe faire une taille. LIGER.

DÉGARNI, IE. part. paſſ. *Nudatus, ſpoliatus.*

DÉGASCONNER. v. act. Ce mot ne ſe dit qu'en badinant; pour dire, Défaire quelqu'un de ſes façons de parler Gaſconnes. *Dedocere aliquem Vaſconum loquendi morem.* Malherbe ſe vantoit d'avoir *dégaſconné* la Cour. Il y a des gens qui ne ſe *dégaſconnent* jamais.

DÉGAST. ſ. m. Ruine, ravage, déſolation de païs par des gens de guèrre pour affamer une place, ou obliger à payer contribution. *Populatio, depopulatio, vaſtatio, ruina, pernicies, clades.* Les ennemis ont fait le *dégât* de leur propre frontière pour en empêcher l'entrée. On a appellé autrefois le *dégât*, un combat de vieilles femmes, *pugna anilis.*

DÉGAST, ſe dit auſſi des autres chôſes qui cauſent de la pèrte ou de la ruine. Ce ſanglièr a fait un grand *dégât* dans les blez. Cette tempête a fait un grand *dégât* ſur les couvèrtures. Les uſagers ont fait un grand *dégât* dans la forêt.

Ce mot vient de *devaſtatio.* NICOD.

DÉGAST, ſignifie auſſi, Conſommation, diſſipation. *Sumptus, labes.* Ces valèts font un grand *dégât* de vivres en leur cuiſine. Ce prodigue a fait un grand *dégât* d'argent.

DÉGAUCHIR. v. act. Tèrme d'Artiſan. C'eſt, Dreſſer le parement d'une pièrre, applanir une piéce de bois, ou de métal, & ôter ce qu'il y a de trop en quelque endroit pour l'unir & la rendre droite; faire qu'elle ne ſoit pas plus gauche. *Æquare, complanare, exæquare.*

DÉGEL. ſ. m. Adouciſſement qui réſout la glace, relâchement d'un froid violent. *Glaciei ac nivis ſolutio.* Il y a à craindre ſur les ponts dans un grand *dégel*. Les rivières groſſiſſent dans le *dégel*. Le vent eſt au *dégel*, c'eſt le vent de midi.

DÉGELER. v. act. Fondre la glace, redonner le mouvement à une chôſe liquide que le froid avoit glacée. *Glaciem ac nivem ſolvere, regelare.* Quand on fait *dégeler* le fruit gelé, il pèrd ſon goût. Quelques-uns font *dégeler* les fruits dans l'eau froide, & en un lieu un peu chaud, il ſe fait une croûte de glace tout à l'entour, laquelle étant ôtée, il ſe trouve auſſi bon & auſſi ſain qu'auparavant. La rivière ſe *dégele*. Cette eau ſe *dégele*.

DÉGELER, eſt auſſi neutre. *Solvi, regelari.* La rivière *dégele*. La rivière commence à *dégeler*. Il ſe dit même fort ſouvent dans l'impèrſonnel & abſolument. Il *dégele*, il commence à *dégeler*.

On dit figurément, qu'un homme ſe *dégele*, quand il commence à parler, après avoir été long tems morne & taciturne par timidité. Mais on ne le dit qu'en riant.

DÉGELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Solutus, regelatus.*

DÉGÉNÉRER. v. neut. Devenir moindre en valeur, en mérite; ſe relâcher de la vèrtu, de la vigueur de ceux qui nous ont précedez. *Degenerare, deflectere.* Le monde *dégénère* & va de mal en pis, ſelon l'opinion commune. Les Romains ont bien *dégénéré* de la vèrtu de leurs pères. *Dégénérer* de la piété de ſes ancêtres. PATRU. On le dit auſſi des plantes. Le blé *dégénère* ou biſe toûjours, quoi qu'on ne ſeme que du pur froment, il viendra toûjours du ſeigle parmi, & avec le tems ce ne ſera plus que du meteil.

DÉGÉNÉRER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, & de tout ce qui ſe tourne ou ſe change de mal en pis. Le ſtile pompeux *dégénère* ſouvent en galimathias. Le gouvèrnement d'un ſeul a quelquefois *dégénéré* en tyrannie. Cette fièvre quarte pourra enfin *dégénérer* en continuë.

Traitez par la nature avec moins d'avantage
Que la plûpart des animaux,
Leur race dégénère, & l'on voit d'âge en âge
En elle s'effacer l'eclat de leurs travaux.
Mᵉ DES-HOUL.

DEGGIAL. Voyez DAGGIAL.

DÉGINGANDÉ, ÉE. adj. Tèrme burleſque, dont on ſe ſert pour ſe mocquer d'une grande perſonne mal propre & chiffonnée, ou qui n'a pas une démarche, ni une contenance fèrme, aſſurée & modeſte. *Incompoſitus, inconcinnus.*

DÉGLUER. v. act. Il ſe dit au propre des oiſeaux qui tâchent à ſe dégager des lieux où ils ſont engluez. *Aviculam viſci tactus ligatam expedire.* On dit auſſi, *dégluer* une paupière, quand on lave ſes yeux, pour ôter la chaſſie qui les tenoit collez enſemble. *Palpebras deglutinare.*

DÉGLUER, ſe dit figurément quand on ſe tire des affaires fâcheuſes où on a de l'engagement. *Expedire ſe.* Cet homme eſt engagé bien avant dans une fèrme onéreuſe, il aura bien de la peine à s'en *dégluer*, à s'en tirer.

DÉGLUTITION. ſubſt. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de l'action par laquelle on avale les alimens. *Sorbitio.* Elle ſe fait prémièrement par le moyen de la langue qui pouſſe les alimens dans l'œſophage, & enſuite par la contraction du ſphincter & des fibres charnuës de ce même œſophage, qui les fait deſcendre dans l'eſtomac. La *déglutition* eſt empêchée lorſqu'on ne peut avaler; elle eſt dépravée ſeulement, lorſqu'on ne peut avaler qu'avec peine, ou qu'on ne peut avaler cèrtaines chôſes, quoiqu'on avale bien les autres.

Ce mot vient du Latin *deglutire*, avaler.

DÉGOBILLER. Vèrbe act. Vomir. Il ſe dit ordinairement des chiens & des chats, mais on s'en ſert auſſi pour exprimer la vilenie des yvrognes, qui boivent tant qu'ils ſont obligez de vomir & rendre gorge. *Vomere.* On n'eſt point honteux en Flandres de *dégobiller* ſous la table. Il eſt bas.

DÉGOBILLIS. ſ. m. L'ordure qui a été vomie par celui qui

a dégobillé, ſoit chien, chat, ou yvrogne. *Crapula, indigeſti cibi.*

DÉGOISER. v. neut. Se dit du chant des oiſeaux. *Modulari.* Cette pie aime à *dégoiſer*. Il n'eſt guères en uſage au propre, & même il ne ſe dit guères qu'en riant.

DÉGOISER, ſe dit burleſquement pour chanter. Lambèrt en cet endroit *dégoiſe*. BENS.

DÉGOISER, ſe dit figurément & dans le ſtile burleſque de ceux qui parlent trop, & mal à propos. *Garrire.* Ce criminel dans ſon intèrrogatoire a tout avoüé, Il a *dégoiſé* plus qu'on n'en a voulu. Cette femme avec ſes commères à *dégoiſé* pendant une heure. Peſte ! Madame la Nourriſſe, comme vous *dégoiſez.* MOL.

DÉGORGEMENT. ſ. m. Épanchement, écoulement d'eaux. *Oſtium, effuſio.* Le *dégorgement* du Rhône dans la mèr y laiſſe beaucoup de ſâbles.

DÉGORGEMENT, ſignifie auſſi le nettoyement des tuyaux, des conduits. *Effuſio.* Les *dégorgements* des égouts de Paris coûtent beaucoup à la ville.

DÉGORGEMENT, ſe dit plus particulièrement de la bile & des autres humeurs. *Effuſio bilis.* Les *dégorgemens* de bile ſont fort dangereux aux jeunes gens.

DÉGORGEMENT, ſe dit auſſi des étoffes. *Expreſſio.* Les moulins à Foulon ſèrvent au *dégorgement* des draps pour en ôter les graiſſes & le ſupèrflu de la laine.

DÉGORGEOIR. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. C'eſt un gros fil de fèr ou poinçon d'environ huit poûces de long, dont les Canoniérs ſe ſèrvent ſur mèr pour pèrcer ou crever la gargouſſe. On appelle auſſi *dégorgeoir*, un autre inſtrument dont on ſe ſèrt pour ouvrir & dégorger la lumière du canon, lorſqu'il s'y eſt amaſſé de l'ordure.

DÉGORGER. v. act. Ôter les ordures, ou le ſâble qui empêche de paſſèr des eaux, des humeurs dans des tuyaux, des conduits, des paſſages. *Expurgare, purgare.* On a fait joüer toutes les eaux de Vèrſailles pour *dégorger* les tuyaux.

DÉGORGER, ſignifie quelquefois, Rompre les digues, les vaiſſeaux où une liqueur eſt renfèrmée. *Effundere ſe.* Quand les étangs viennent à ſe *dégorger*, ils inondent les lieux voiſins & plus bas. Quand la bile ſe *dégorge*, elle fait de grands ravages dans le corps.

DÉGORGER, ſe dit auſſi des eaux qui tombent dans d'autres eaux. *Effundere ſe, exonerare ſe.* La rivière de Marne ſe *dégorge* dans la Seine. Le Volga & pluſieurs autres grandes rivières ſe *dégorgent* dans la mèr Caſpie. *Dégorger*, en ce ſens, n'eſt pas ſi uſité que *décharger*.

En Chirurgie, on dit, qu'il faut bien *dégorger* la veine après une ſaignée; pour dire, qu'il n'y faut point laiſſer de ſang extravaſé qui ſe puiſſe corrompre & apoſtumer. En général *dégorger* ſe prend dans la Chirurgie, pour décharger quelque partie des humeurs qui y ſont. Quoiqu'après l'ouvèrture du panaris, il n'en ſorte quelquefois que de la ſéroſité & du ſang, cela ne laiſſe pas que de ſoulager le malade en *dégorgeant* la partie. DIONIS. *Evacuare, expurgare.* On dit auſſi à l'égard des chevaux qui ont les jambes gorgées, qu'il les faut promener pour les *dégorger*.

DÉGORGER, ſe dit auſſi du poiſſon, quand on le met en eau claire & courante pour lui faire pèrdre un goût de bourbe qu'il a contracté dans des lieux marécageux. *Evomere.* Le poiſſon d'étang eſt meilleur, quand on l'a laiſſé *dégorger* quelque tems dans les boutiques qui ſont ſur les rivières. Les ſaumons ſe *dégorgent* en remontant dans les rivières.

DÉGORGER, en tèrmes de Teinturier, ſignifie, Laver dans la rivière des laines, ſoyes & étoffes qu'on fait cuire avec du ſavon blanc, ou autre graiſſe, ou tremper dans l'alun pour en faire ſortir ce qu'il y a de ſupèrflu. *Purgare, expurgare.*

DÉGORGÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

DÉGOURDIR. v. act. Ôter l'engourdiſſement des mains qui a été cauſé par un grand froid. *Torporem diſcutere.* Il faut ſe chauffer les mains pour les *dégourdir*, ou *déſengourdir* peu-à-peu. Mes mains commencent un peu à ſe *dégourdir*. On dit auſſi, *Dégourdir* les jambes, quand on commence à les exèrcer, après avoir été aſſoupies & engourdies. Ce cheval n'eſt pas encore *dégourdi*, quand il aura fait une lieuë, il ira mieux le train. On dit auſſi, qu'une viande eſt à peine *dégourdie*; pour dire, qu'elle ne ſçauroit être cuitte, qu'il y a trop peu de tems qu'elle eſt au feu. *Vix calorem primum experta.*

DÉGOURDIR, ſignifie auſſi, Manger goulument. *Devorare, vorare, abſorbere.* Quand on donne une éclanche ou un aloyau à des écoliers, ils ont bientôt *dégourdi* cela.

On dit auſſi figurément que des Moines, ou des Chanoines mal rentez, ont bientôt *dégourdi* leur Office, leur bréviaire, pour dire, qu'ils l'ont achevé en hâte & avec précipitation, en peu de tems. *Deproperare.* Tout cela eſt bas & burleſque.

On dit auſſi qu'un homme commence à *ſe dégourdir*, lorſqu'il commence à ſe déniaiſer, & à s'éveiller; qu'il commence à n'être plus ſi lourd, ſi groſſiér, ſi mal habile; qu'il commence à ſe rendre propre à quelque chôſe. *Cautiorem callidioremque evadere.* Il eſt vrai qu'il n'eſt pas fort habile, qu'il eſt un peu niais; mais il ne tardera guères à ſe *dégourdir*.

DÉGOURDI, IE. part. paſſ. & adj. *Tantisper calefactus.*

DÉGOURDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle les membres engourdis ſe reveillent & ſe rétabliſſent en leur prémiér état. *Torporis diſcuſſio.* Ce paralitique commence à ſentir quelque *dégourdiſſement* à ſes jambes.

DÉGOURGEOIR. Voyez DÉGORGEOIR.

DÉGOUST. ſ. m. Avèrſion, repugnance qu'on a pour les chôſes qu'on mange ordinairement; manque d'appétit. *Faſtidium, cibi ſatietas.* Il y a des gens qui ont du *dégoût*, de l'avèrſion naturelle pour le vin, pour le ſucre, &c. La maladie donne du *dégoût* pour les meilleures viandes.

Le *dégoût* eſt une maladie de l'eſtomac, c'eſt diſent les Médecins, un des principaux ſymptômes du ventricule. Le *dégoût* procéde du défaut de ſenſation dans l'orifice ſupérieur du ventricule: ce défaut eſt cauſé par la trop grande abondance d'alimens, par des humeurs craſſes & lentes qui ſont dans le ventricule, par les alimens gras & viſqueux, par l'intempérie chaude ou froide, par l'obſtruction des veines lactées, par la ſuppreſſion des évacuations ordinaires, par l'intèrmiſſion d'un exèrcice accoutumé, par le vice des nèrfs dont la faculté eſt abolie ou ſuſpenduë, comme dans l'apopléxie, la létargie, &c. Selon Sylvius par une ſalive trop graſſe & trop viſqueuſe, ou par une bile trop graſſe qui remonte des inteſtins greſles dans le ventricule. Le *dégoût* a encore d'autres cauſes qu'on appelle non naturelles, qui ſont la trop grande chaleur de l'air, l'excès dans le dormir, le repos & l'oiſiveté, les grands chagrins, le cours de ventre. Toutes ces cauſes quand elles ſont légères affoibliſſent ſeulement l'appétit, & cauſent un léger *dégoût*. Solterfoth rapporte à ce propos qu'un enfant étant malade d'un grand *dégout*, & vomiſſant tout ce qu'on lui faiſoit prendre, remédes & alimens, il ordonna qu'on lui donnât tout ce qu'il demanderoit; l'enfant en vit par hazard un autre qui mangeoit des poires toutes vèrtes encore, il en demanda, on lui en donna une, il la mangea avec beaucoup d'appétit, dès le moment ſes vomiſſemens ceſſèrent, peu à peu l'appétit lui revint, & il guérit.

DÉGOUST, ſe dit auſſi de l'avèrſion qu'on a pour les pèrſonnes quand elles déplaiſent, & qu'elles n'ont rien d'agréable. *Abalienatio.* Témoigner du *dégoût* pour une pèrſonne. RACINE.

DÉGOUST, ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles & morales. *Faſtidium, ſatietas, tædium.* Il a un grand *dégoût* d'eſprit pour toutes les ſciences vaines, & conjecturales. Un Chrétien doit avoir un grand éloignement, & un grand *dégoût* pour les vanitez du ſiécle.

DÉGOUST, ſe dit abſolument des chôſes qui ſont fâcheuſes, qui donnent du chagrin, du déplaiſir. Les gens de bien qui n'aiment point à flatter, trouvent de grands *dégoûts* à la Cour. Concevoir du *dégoût* pour la vie. MAUCROIX. On peut avoir divèrs ſujèts de *dégoût* dans la vie; mais on n'a jamais raiſon de mépriſer la mort. ROCHEF. Quiconque ne peut ſupporter les petits *dégoûts*, ſuccombe aiſément dans les véritables maux de l'eſprit. M. SCUD. Les *dégoûts* continuels de l'eſprit ſont des marques de ſa mauvaiſe diſpoſition, comme le *dégoût* des viandes eſt une marque de l'indiſpoſition du corps. BELL. Épicure dégageoit les voluptez des inquiétudes qui les précedent, & du *dégoût* qui les ſuit. S. ÉVR. C'eſt une des miſéricordes de Dieu, de ſemer des amèrtumes, & des *dégoûts* parmi les douceurs trompeuſes du monde. NICOL. Les François ne ſçauroient recevoir un maître ſans chagrin, ni demeurer les leur ſans *dégoût*. S. ÉVR. Quelle différence des *dégoûts* d'un vieil attachement, à la délicateſſe d'une paſſion naiſſante? ID.

DÉGOUSTANT, ANTE. adj. Qui donne du dégoût, de l'avèrſion. *Faſtidioſus.* Et ſe dit tant au propre qu'au figuré des viandes, des pèrſonnes & des autres chôſes. La laideur eſt fort *dégoûtante*. La ſâleté eſt *dégoûtante*. Cela va plus au corps qu'à l'eſprit: on dit qu'un homme eſt *dégoûtant*, quand il eſt mal-propre. BOUH. On ne laiſſe pas de l'employer au figuré, il y a des gens *dégoûtans* avec du mérite, & d'autres qui plaiſent avec des défauts. ROCHEF.

DÉGOUSTER. v. act. Rebuter; donner de l'avèrſion, de la répugnance pour une chôſe, ſur tout pour celles qu'on mange. *Faſtidium & ſatietatem afferre, creare, parere.* On *dégoûte* le monde en donnant trop de viande. On ſe *dégoûte* aiſément de ſucre.

On le dit auſſi des chôſes qui ne ſe mangent point. La mal-propreté *dégoûte*. Cette femme eſt laide, elle *dégoûte*.

DÉGOUſTER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. *Abalienare aliquem rei alicujus faſtidio & ſatietate*, ou *ab aliqua re faſtidio & ſatietate abalienari*. Ce Prince avoit quelque goût pour les Lettres, mais à force de lui en parler, on l'en a *dégoûté*. Ce Novice avoit d'abord beaucoup de zèle pour la Religion, mais les trop grandes auſtéritez l'en ont *dégoûté*. La Comédie ne ſert qu'à rendre le vice aimable, & à *dégoûter* de la vèrtu. S. ÉVR. Le peu d'utilité qu'on tire de la vèrtu dans le monde, *dégoûte* des fatigues où elle expôſe. BAIL. Puiſqu'on ſe *dégoûte* quelquefois de ſoi-même, il eſt encore plus aiſé de ſe *dégoûter* des autres. S. ÉVR. La vie fatigante des Courtiſans, & les rebuts qu'il ſouffrent, ne les *dégoûtent* point de la Cour. M. ESP.

DÉGOUſTÉ, ÉE, part. & adj. Il ne faut pas être *dégoûté*, ſous prétexte d'être délicat. *Alicujus rei faſtidio ac ſatietate affectus*. MÉNAGE. Il y a des gens d'une délicateſſe affectée, qui prétendent ſe mettre au deſſus des autres en faiſant les difficiles, & les *dégoûtez*. BELL. Après avoir conſulté la critique la plus chagrine, & la plus *dégoûtée*, il n'a plus qu'à s'empêcher d'admirer vôtre Ouvrage. LA CHAM.

On dit en provèrbe, C'eſt un bon *dégoûté*; pour dire, c'eſt un bon drolle, qui aime la débauche, la bonne chère, qui aime tout ce qui eſt bon, qui ne manque pas d'apétit.

DÉGOUT. ſ. m. Pluye qui tombe d'enhaut. *Stillicidium*.

DÉGOUtTANT, ANTE. Ce mot & les ſuivans ſeroient mieux écrits avec deux T. Qui tombe goutte à goutte. *Stillans*. Il eſt tout *dégouttant* de pluye, de ſueur. Corneille a dit fort bien dans ſon Cinna en un ſens figuré,

> *Le fils tout* dégouttant *du meurtre de ſon père,*
> *Et ſa tête à la main demandant ſon ſalaire.*

DÉGOUtTER. v. n. Tomber goutte à goutte. *Stillare*, *diſtillare*, *deſtillare*. L'eau *dégoutte* inceſſamment dans les cavèrnes. Les toits *dégouttent* long-tems après qu'il a plu. Toute l'eau d'un vaiſſeau ſe tire dans le philtre en *dégouttant*. Si le ſang eût *dégoutté* par dehors, c'eût été un mauvais augure. VAUG.

DÉGOUtTER, ſe dit figurément & provèrbialement, en parlant de ceux qui reçoivent quelque bien par le moyen de leurs maîtres qui ſont en faveur. Quand il pleuvra ſur lui, il *dégouttera* ſur moi. On dit auſſi par la même raiſon, qu'à la Cour, & auprès des Grands, s'il n'y pleut, il y *dégoutte*, pour dire, que ſi l'on n'y a pas toujours de grandes fortunes, on en tire du moins quelque grâce, quelque avantage.

DÉGOUtTER, ſe dit auſſi d'un homme qui eſt ſi plein d'une chôſe, qu'elle en ſort de tous côtez. *Aliquid manare*, *diffluere aliquare*, *manare*. Ainſi la Bruyère a dit en parlant de cèrtaines gens enyvrez de la faveur des Grands, que quand on les preſſe, il *dégouttent* l'orgueil, l'arrogance, la préſomption. *Dégoutter* eſt là actif.

DÉGRADATION. ſ. f. Déſtitution d'une dignité, d'un degré d'honneur. *Alicujus honoris de gradu dejectio*, *depulſio*. La *dégradation* d'un Prêtre, d'un Gentilhomme, d'un Officiér, ſe fait avec pluſieurs cérémonies. Celle qu'on faiſoit autrefois pour la *dégradation* de Nobleſſe eſt curieuſe, & mérite d'être ici rapportée après Géliot & la Colombière. Elle fut pratiquée du tems de François I. contre le Capitaine Fangel, qui avoit rendu lâchement Fontarabie. On aſſembloit vingt ou trente Chevaliérs ſans reproche, devant leſquels le Gentilhomme étoit accuſé de trahiſon, & de foi mentie, par un Roi, ou un Hèraut d'armes. On dreſſoit deux échaffauts; l'un pour les Juges aſſiſtez des Rois, Hérauts & Pourſuivans d'armes; l'autre pour le Chevaliér condamné; qui étoit armé de toutes piéces, & ſon écu planté ſur un pieu devant lui, renvèrſé & la pointe en haut. A côté aſſiſtoient douze Prêtres en ſurplis, qui chantoient les vigiles des morts. A la fin de chàque Pſeaume ils faiſoient une pauſe, pendant laquelle les Officiérs d'armes dépouilloient le condamné de quelque piéce de ſes armes, en commençant par le heaume, juſqu'à ce qu'ils l'euſſent dépouillé tout-à-fait, & puis ils briſoient l'écu en trois piéces avec un marteau. Enſuite le Roi d'armes renvèrſoit un baſſin plein d'eau chaude ſur la tête du condamné. Après les Juges prenoient des habits de deüil, & s'en alloient à l'Égliſe. Le dégradé étoit deſcendu de l'échaffaut avec une corde attachée ſous ſes aiſſelles, & mis ſur une civière & couvèrt d'un drap mortuaires, & les Prêtres chantoient encore à l'Egliſe quelques priéres pour les trépaſſez; & puis on le livroit au Juge Royal, & à l'Exécuteur de la haute Juſtice. Pour les Écléſiaſtiques, on n'attend plus les formalitez de la *dégradation* pour les exécuter à mort, à cauſe des difficultez, & des retardemens qu'on y apportoit. D'ailleurs, la *dégradation* n'efface pas le caractère. DU BOIS. Boniface avoit décidé qu'il falloit ſix Évêques pour dégrader un Prêtre: mais la difficulté d'aſſembler tant d'Évêques rendoit la punition des crimes prèſque impoſſible.

On trouve à Conſtantinople au VIIIe ſiécle un éxemple de *dégradation* avant la condamnation à la mort. C'eſt dans la pèrſonne du Patriarche Conſtantin, que Conſtantin Copronyme fit mourir. On le fit monter ſur l'ambon. Le Patriarche Nicétas envoya des Évêques pour lui ôter le pallium, & l'anathématiſa; puis on le fit ſortir de l'Égliſe à reculons. Quand Crammer Archevêque de Cantorberi fut dégradé pour ſes crimes & ſon apoſtaſie, on le revêtit d'habits Pontificaux faits de canevas ſeulement. On lui mit la mître en tête, & la croix à la main; en cet équipage on le montra au peuple. Puis on l'en dépoüilla piéce par piéce.

Il ſemble que la *dégradation* ne diffère de la dépoſition que par quelques cérémonies infamantes que la coutume y a ajoutées: c'eſt pour cela que dans l'affaire d'Arnoul, Archevêque de Rheims jugé au Concile d'Orléans en 991. les Évêques délibèrèrent quelle forme on devoit ſuivre dans ſa dépoſition, celle des Canons, c'eſt-à-dire, celle de la ſimple dépoſition, ou celle de la coutume, c'eſt-à-dire, celle de la *dégradation*; & on déclara qu'il rendroit l'anneau, le bâton paſtoral & le pallium, mais qu'on ne lui déchireroit point ſes habits. Les Canons ne preſcrivent rien autre chôſe que la lecture de la ſentence. Il paroit donc que ce que la coutume avoit ajouté étoit le dépoüillement des ornements & le déchirement des habits Pontificaux, ce que l'on a appellé *dégradation*.

Les Canoniſtes diſtinguent la *dégradation* en vèrbale & en actuelle. La *dégradation* vèrbale n'eſt autre chôſe que la dépoſition, & ſe fait par une ſentence de l'Évêque, ou de ſon Vicaire Général, ſans deſſein pourtant d'en venir à la *dégradation* actuelle. La *dégradation* actuelle ſe fait auſſi par une ſemblable ſentence, en conſéquence de laquelle le coupable eſt publiquement dépouillé des habits propres, & de toutes les marques de ſon Ordre, & on lui râſe la tête. Cela ſe doit faire par ſon Évêque, en préſence de cinq autres Évêques, ſi le coupable eſt Prêtre, & de deux ſeulement, s'il eſt Diâcre. Comme il étoit difficile d'aſſembler tant de Prélats, la *dégradation* actuelle a ceſſé en France depuis la fin du XVIe ſiécle. Cependant afin d'en faciliter l'exécution le Concile de Trente a réglé que des Abbez croſſez & mitrez pourroient ſuppléer au défaut des Évêques, & des Ecléſiaſtiques doctes & conſtituez en dignité, au défaut des Abbez. La dépoſition & la *dégradation* diffèrent de la ſuſpenſe, en ce qu'elles privent abſolument un Clerc de tout titre, de toute dignité, ce que ne fait pas la ſuſpenſe, qui laiſſe un Prêtre, un Bénéficier, dans le rang & les honneurs de Prêtre & de Bénéficiér.

DÉGRADATION, en tèrmes de Palais, eſt le dommage, la détérioration qu'on fait dans des tèrres, des bois, des bâtimens, ſoit en les abattant, ou en négligeant de les réparer, ou de les cultiver. On nomme des Éxpèrts pour viſiter & eſtimer des *dégradations*.

DÉGRADER. v. act. Dépoüiller, priver, deſtituer quelqu'un d'une charge, d'une dignité, d'un rang d'honneur qu'il poſſèdoit. *Aliquem de gradu dejicere*, *depellere*. Un Gouvèrneur qui rend lâchement ſa place eſt *dégradé* de Nobleſſe. Si les uſurpateurs étoient punis dans l'empire des Lettres, il y auroit bien des gens *dégradez* du bel eſprit. BOUH. Une trop grande familiarité *dégrade* d'un cèrtain air de dignité que donne la retraitte, & le ſérieux. BELL. Les Grands ſe *dégradent* de leur autorité quand ils en abuſent. S. ÉVR. Pèrſonne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant qui fait qu'on ſe rabaiſſe ſans ſe *dégrader*, & qui accorde heureuſement la libèrté avec le reſpèct. BOSS. C'eſt dans l'Hiſtoire que les Rois *dégradez* par les mains de la mort viennent ſubir ſans ſuite le jugement de tous les ſiécles. ID. Infidelle à ſon auteur, cruël à ſoi-même, le Chrétien s'attache à des biens périſſables qui le *dégradent*, qui l'aviliſſent. ROY.

DÉGRADER, ſignifie auſſi, Ruiner, détériorer des bâtimens, des tèrres, des vignes, des bois. *Evertere*, *ſternere*, *labefactare*. Il a laiſſé *dégrader* ces bâtimens faute d'entretenir les couvèrtures, c'eſt-à-dire, que le bâtiment eſt devenu inhabitable, faute d'y faire les réparations néceſſaires. Il a *dégradé* ces tèrres, ces vignes, faute de les fumer, & en ôtant les échalas. Il a abattu pluſieurs arbres, & a *dégradé* cette forêt. *Sylvam cadere*, *excidere*. Les Maçons diſent *dégrader* une muraille; pour dire, l'abatre par le piéd.

Les Peintres diſent auſſi *dégrader*; pour dire, Obſèrver les degrez d'éloignement des parties d'un tableau, & y proportionner les jours & les teintes. *Varios colorum gradus obſervare*.

DÉGRADER, en tèrmes de Marine, ſignifie, Ôter tout l'équipement des vaiſſeaux, quand on les abandonne parcequ'ils ſont trop vieux, & inutiles au ſèrvice. *Navim vetuſtate inutilem derelinquere*.

DÉGRADÉ, ÉE. part. & adj. *Depulſus*, *dejectus de aliquo honoris gradu*.

En tèrmes de Maçonnerie on appelle un mur *dégradé*, un mur dont l'enduit

l'enduit ou le crépi eſt tombé, & dont les moilons ſont ſans liaiſon.

DÉGRAFFER. v. act. Quelques-uns diſent *déſagraffer*. Détacher une chôſe qui étoit attachée avec une agraffe. *Uncinis rem aliquam expedire*. On le dit auſſi, quand l'agraffe s'eſt détachée de la porte où elle étoit arrêtée. *Uncinos ab annulis ſolvere, expedire*.

DÉGRAFFÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Uncinis expeditus*.

DÉGRAISSER. v. act. Ôter la graiſſe, les taches de quelque chôſe. *Adipem detrahere*. Cette ſouppe eſt trop graſſe, il la faut *dégraiſſer*. Les écorniſleurs viennent *dégraiſſer* les marmites. Un Frippiér *dégraiſſe* les habits avec de la tèrre à potiér. *Illuviem purgare, depurgare, detergere*. Une fiévre quarte *dégraiſſe* bientôt l'homme le plus gras. *Adipes tenuare*. Les pluyes ont *dégraiſſé* les tèrres qui ſont ſur cette colline.

DÉGRAISSER, ſe dit figurément en Morale. *Dégraiſſer* quelqu'un, c'eſt-à-dire, lui ôter une partie de ſon bien. *Fortunas, opes imminuere*. Le changement de Miniſtère *dégraiſſe* bien des Financiérs. Ce Fèrmiér s'étoit bien engraiſſé dans ſon prémiér bail, mais le ſecond l'a bien *dégraiſſé*.

DÉGRAISSÉ, ÉE. part. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

DÉGRAISSEUR. ſ. m. Celui qui dégraiſſe les étoffes graſſes & ſales. *Purgator*. Les Chapeliérs ſont des *Dégraiſſeurs* de chapeaux; les Frippiérs des *Dégraiſſeurs* d'habits. Il y a auſſi des *Dégraiſſeurs* Teinturiérs.

Les Teinturiérs, *Dégraiſſeurs*, & autres ouvriérs qui ſont obligez de ſe ſèrvir de l'eau de la rivière pour leurs ouvrages, ſe pourvoiront par devèrs les Prévôts des Marchands & Échevins, afin de leur accorder la pèrmiſſion d'avoir des bateaux; s'il en ont beſoin, & de marquer les lieux où il pourront les placer, ſans incommodité de la ville; & ſans empêcher le cours de la navigation; & lorſqu'ils n'auront pas beſoin d'avoir des bateaux, ils ſe pourvoiront ſeulement pardevèrs le Lieutenant Général de Police. *Edit du Roi de l'an* 1700. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. I. p.* 176.

DÉGRAPINER. Tèrme de Matelots. Il ſe dit d'un vaiſſeau qui ſe retire de deſſus la glace, dont il s'étoit approché par le moyen des grapins.

DÉGRAVOYER. v. act. Dégrader, déchauſſer des pilotis, &c. *Minuere, atterere, labefactare, evertere*.

DÉGRAVOYEMENT. ſ. m. C'eſt l'effet de l'eau courante qui déchauſſe, & dégrade les pilotis. *Everſio, imminutio*.

DEGRÉ ſ. m. Tèrme d'Architecture. Eſcaliér, montée qui ſèrt à monter & deſcendre du haut en bas d'un bâtiment. *Scalæ*. Il y a un beau *degré* en rampe à la Chambre des Comptes. Un petit *degré* eſt fort commode pour dégager les appartemens.

DEGRÉ, eſt auſſi chaque marche d'un eſcaliér. *Gradus*. Il lui a fait ſauter les *degrez* quatre à quatre. Les Anciens donnoient à leurs *degrez* neuf à dix pouces de hauteur de leur piéd qu'on appelle piéd Romain antique, ce qui revient à neuf, ou un peu moins de nôtre piéd de Roi; ils donnoient de giron à leurs *degrez* les trois quarts de leur hauteur, c'eſt-à-dire, un de nos piéds de Roi, plus ou moins, ce qui faiſoit des *degrez* trop hauts & pas aſſez larges. Aujourd'hui l'on donne aux *degrez* cinq ou ſix pouces de hauteur, & treize ou quatorze de giron dans les grands eſcaliérs, ce qui rend nos *degrez* beaucoup plus commodes que ceux des Anciens. Les ſiéges des théâtres des Anciens étoient en façon de *degrez*, & chaque *degré* ſèrvant de ſiége, avoit deux fois la hauteur des *degrez*, qui ſèrvoient à monter & à deſcendre. Voyez les notes de M. Pèrrault ſur Vitruve l. 3. & 5. Daviler, Cours d'Architecture.

DEGRÉ, ſe dit figurément des chôſes qui ſèrvent de moyens pour parvenir à une plus haute. *Gradus*. De ce *degré* d'ambition qui fait les Héros, il y a peu de diſtance à celui qui fait des Uſurpateurs, & des Tyrans. P. DAN. Un Miniſtre d'Etat, pour laiſſer à ſes créatures l'idée de la baſſeſſe d'où il les tire, ne les fait monter que par *degrez*. S. ÉVR.

> *Que de ſes propres mains mon père maſſacré,*
> *Du trône où je le vois fait le prémiér* degré. CORN.

> *Ainſi que la vèrtu le crime a ſes* degrez. RACINE.

En Morale on dit, qu'il faut aller de *degré* en *degré*. *Gradatim*, pour venir au dèrniér *degré* de pèrfection, au plus haut *degré* d'honneur de gloire, de vèrtu, de réputation. A quel haut *degré* de pèrfection l'éloquence de la Chaire n'a-t-elle point été portée de nos jours? Mᵉ DACIER.

> *Mais dans l'art dangereux de rimer & d'écrire,*
> *Il n'eſt point de* degrez *du médiocre au pire*. BOIL.

Parvenir des plus bas emplois aux plus élevez, c'eſt monter par les *degrez*. *Degré* ſe dit auſſi en mauvaiſe part, pour éxaggérer les mauvaiſes qualitez de quelqu'un. Il eſt méchant, avâre, orgueilleux au dèrniér, au ſouverain *degré*.

> *Il eſt impèrtinent au ſuprême* degré. MOL.

DEGRÉ, ſe dit auſſi des marques ou diviſions de pluſieurs chôſes qui reçoivent du plus ou du moins, qui vont en montant, ou en deſcendant, ou ſucceſſivement les unes après les autres. Ainſi on dit en Théologie, Il y a pluſieurs *degrez* de gloire dans le Paradis, pluſieurs *degrez* de peine dans l'Enfèr. Le zêle ſe meſure par les *degrez* d'empreſſement que l'on a pour ramener les hérétiques dans le ſein de l'Égliſe. On ne demande pas le *degré* le plus éminent d'évidence pour la révelation. Châcun raiſonne ſelon le *degré* de compréhenſion & de capacité qu'il a reçu de Dieu. ID. Les vèrtus chrétiennes ſont autant de *degrez* pour monter au ciel.

DEGRÉ, ſe dit auſſi des différens états où l'on paſſe à meſure qu'on vit dans le monde, des différentes expériences que l'on y fait. *Gradus*.

> *Vous qui devez ſçavoir les chôſes de la vie,*
> *Qui par tous ſes* degrez *avez déja paſſé*. LA FONT.

On appelle auſſi *degrez* de Juriſdiction, les Tribunaux qui reçoivent l'appel des Juſtices inférieures. On a vû juſqu'à cinq *degrez* de Juriſdiction de Juſtices ordinaires: l'Ordonnance les a réduits à quatre.

DEGRÉ, ſe dit auſſi dans les Univèrſitez, des Lettres qu'on donne à quelqu'un pour lui pèrmettre d'enſeigner, après qu'il en a été jugé capable par un long examen; ou plutôt, du pouvoir & du rang qui lui eſt conféré par ces lettres. Le *degré* de Maître ès Arts, de Bacheliér, de Licentié, ou de Docteur; ces trois *degrez* ſe donnent en Théologie, en Droit Civil & Canon, & en Médecine, qui ſont les Facultez ſupérieures. Il a obtenu un Bénéfice en vèrtu de ſes *degrez*. Pour le *degré* de Maître ès Arts il faut avoir étudié deux ans en Philoſophie. Pour le *degré* de Bachelier en Droit Civil, ou en Droit Canon, cinq ans. Pour celui de ſimple Bacheliér en Théologie, ſix ans. Pour le *degré* de Docteur, ou de Licentié en Droit Civil, en Droit Canon, ou en Médecine, ſept ans: & pour le *degré* de Docteur, ou de Licentié en Théologie, dix ans. Celui qui a acquis l'un de ces *degrez* doit obtenir des Lettres Patentes de l'Univèrſité où il les a pris.

DEGRÉ, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit de la diſtance entre parens, ou des générations ſuivant leſquelles on compte la proximité, ou l'éloignement des parentez & alliances. *Cognationis gradus*. Grégoire le Grand fut le prémiér qui défendit les mariages juſqu'au ſeptième *degré*. Les Canoniſtes ont longtems maintenu cet uſage. Le II. Concile de Latran ſous Innocent III a reſtreint la prohibition des mariages au quatrième *degré* incluſivement. L'Ordonnance a pèrmis les récuſations & les évocations juſqu'au quatrième *degré* de parenté & d'alliance incluſivement, c'eſt-à-dire, juſqu'aux enfans des couſins iſſus de gèrmain; & en matière criminelle, juſqu'au cinquième *degré*. Un père & ſon fils ſont parens au prémiér *degré*. On ſe régle par la ſupputation Canonique pour les mariages & pour les récuſations. Le Droit Civil compte les *degrez* de parenté autrement que le Droit Canon. Le Droit Civil compte les *degrez* par le nombre des pèrſonnes qui ſont ſorties d'une même ſource; enſorte que châque pèrſonne qui en eſt iſſue fait un *degré*: mais avec cette différence, qu'en ligne directe l'ordre commence par le prémiér *degré*, ainſi le père & le fils ſont parens au prémiér *degré*: mais en ligne collatérale l'on ne compte point de prémiér *degré*. Deux frères ne ſont parens qu'au ſecond *degré*, parceque le père, qui eſt la tige commune, fait le prémiér *degré*. Le Droit Canonique garde la même régle en ligne directe; mais en ligne collatérale une génération ne fait qu'un *degré*. C'eſt le Pape Grégoire le Grand qui commença à compter les *degrez* autrement que le Droit Civil. Les frères ſont au prémiér *degré*, & les couſins gèrmains au ſecond; au lieu que le Droit Civil met les frères au 2. & les couſins gèrmains au 4ᵉ; par conſéquent deux *degrez* du Droit Civil n'en font qu'un ſelon le Droit Canonique. On ſuppute même entre deux pèrſonnes qui ne ſont pas dans une égale diſtance, par celle qui eſt la plus proche; comme entre l'oncle & la niéce, quand il s'agit d'un mariage. Ils ſont du prémiér au ſecond *degré*. Sous le prémiér *degré* eſt compris le ſecond, & le troiſiême ſous le ſecond, enſorte que ne pouvant épouſer la mère, on ne peut épouſer la fille. Le premiér *degré* imprimant cette répugnance au ſecond, c'eſt comme ſi ces *degrez* rentroient les uns dans les autres. On dit abſolument au Palais, Il y a des parens au *degré*, pour dire, il ne peut être jugé.

DEGRÉ, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de l'endroit où l'oiſeau durant ſa montée ou élévation en l'air tourne la tête, & prend une

une nouvelle carrière, qu'on appelle ſecond ou troiſiême *degré*, juſqu'à ce qu'il ſe pèrde de vûë au quatriême.

Degré, en tèrmes de Médecine, eſt une cèrtaine extenſion des qualitez élementaires. On ne les diviſe qu'en quatre. Le poivre eſt chaud en un tel *degré*.

En tèrmes de Phyſique ancienne, les mêmes qualitez ſont diviſées en huit. Le dèrnier ou ſouverain *degré* d'intenſion s'appelle dans l'École, *ut octo*. Le feu eſt chaud au huitiême *degré*, & ſec au quatriême.

En tèrmes de Chymie on appelle, donner le feu par *degrez*, lorſqu'on ouvre, ou qu'on fèrme les regîtres, ou trous, qu'on fait éxprès dans les fourneaux pour augmenter ou diminuer la violence du feu. Les Chymiſtes diſtinguent quatre *degrez* de feu, ou de chaleur. Le prémièr *degré* eſt celui que font ſeulement deux ou trois charbons. Le ſecond eſt celui que font quatre ou cinq charbons, ou bien autant de feu qu'il en faut pour échaufer ſenſiblement un vâſe, enſorte néanmoins que l'on puiſſe tenir la main deſſus pendant quelque tems. Le troiſiême *degré* eſt lorſqu'il y a un feu capable de faire boüillir un pot plein de 5 ou 6 pintes d'eau. Le quatriême *degré* eſt quand le feu eſt aſſez grand pour faire une fournaiſe. Au reſte, tous ces *degrez* ſe varient différemment ſelon les différentes circonſtances des opérations, la différence des fourneaux, des vaiſſeaux, de la matière &c. Harris.

Degré, en tèrmes de Muſique, eſt l'intonation des notes, *ut*, *re*, *mi*, &c. ou leur poſition ſur le papièr. *Degrez* conjoints; ſe dit de deux notes qui ſe ſuivent immédiatement; *degrez* diſjoints, ſe dit de deux notes qui ne ſe ſuivent pas immédiatement. C'eſt à dire, qu'on appelle *degrez conjoints*, lorſqu'on va de ſuite d'une ligne à un eſpace, & d'un eſpace à une ligne; & *degrez* disjoints, lorſqu'on va d'un eſpace à un eſpace, ou d'une ligne à une ligne, ce qui ſe fait par intèrvalle, en ſautant un eſpace, ou une ligne.

Degré, ſe dit auſſi des diviſions des lignes qui ſe font ſur pluſieurs inſtrumens de Mathématique, comme ſur l'arbalête ou bâton de Jacob. Il ſèrt auſſi ſur les thèrmométres & barométres à marquer par les diviſions qui ſont ſur la table qui les ſupporte, les *degrez* de chaleur & de peſanteur des corps liquides par le moyen deſquelles la Phyſique modèrne a beaucoup enchéri ſur l'ancienne pour la ſubdiviſion de ces qualitez.

Degré, en tèrmes de Géométrie & d'Aſtronomie, eſt la diviſion qu'on fait ſur les cèrcles pour ſèrvir de meſures. Tout cèrcle ſe diviſe en 360. *degrez*, & chaque *degré* en 60 parties égales, qui ſont les minutes. Quand on veut détèrminer la grandeur d'un angle, on compte les *degrez*. Par éxemple, quand on dit un angle de 90 *degrez*, on entend un angle droit, parce qu'il comprend la quatriême partie de la circonférence d'un cèrcle. Cet aſtre eſt élevé de tant de *degrez* ſur l'horiſon, il décline de l'Équateur de tant de *degrez*. Cette ville a tant de *degrez* de longitude & de latitude. Un ſigne a 30 *degrez*. Ptolomée a obſèrvé qu'un *degré* ſur la tèrre valoit 68 milles & deux tiers: mais les Arabes n'ont trouvé que 56 milles, quand ils l'ont obſèrvé éxactement dans les plaines de Seniar par l'ordre d'Almomoum. Ptolomée comptoit ſur le piéd de 500 ſtades pour un *degré*. Le mille Arabique étoit égal à ſept ſtades & demie. Mais voici des obſèrvations plus modèrnes & plus cèrtaines. Fèrnel a obſèrvé qu'un *degré* d'un grand cèrcle de la tèrre contenoit 68096 pas géometriques, qui valent 56746 toiſes quatre piéds de Paris. Snellius a obſèrvé que ce *degré* étoit de 28500 pèrches du Rhin; qui font 55021 toiſes de Paris. Riccioli a fait le *degré* de 64363 pas de Boulogne, qui font 62900 de nos toiſes. Mais M. Picard, de l'Académie des Sciences, l'ayant meſuré par ordre du Roi avec toute l'éxactitude poſſible, a trouvé qu'il étoit de 57060 toiſes ſuivant l'étalon de Paris, leſquelles étant réduites à la meſure univèrſelle ou invariable qu'il ét[illegible] ſur la pendule, qui a ſa proportion avec la toiſe de Paris, comme de 881 à 864 le *degré* ſe trouve de 55959 toiſes de la meſure univèrſelle, & en multipliant 57060 toiſes par 360, on aura 20541600 toiſes pour la circonférence entière du grand cèrcle, c'eſt à dire, pour le tour de la tèrre, & par une ſuite nécesſaire le rayon de la tèrre ſera de 3267982 toiſes. Voici la réduction juſte des *degrez* à divèrſes meſures.

Chaque *degré* du grand Cèrcle contient,

Toiſes du Châtelet de Paris	57060
Pas de Boulogne	58481
Vèrges du Rhin de douze piéds	29556
Lieuës Pariſiennes de 2000 toiſes	28 $\frac{1}{2}$
Lieuës communes de France de 220 toiſes	25
Lieuës de Marine de 2853 toiſes	20
Milles d'Angletèrre de 5000 piéds	73 $\frac{1000}{7}$
Milles de Florence de 3000 braſſes	63 $\frac{7}{10}$

Dans cette ſupputation on ne donne que 57060 toiſes à un *degré*.

Cependant M. Caſſini donne à la meſure moyenne d'un *degré* de la circonférence de la tèrre 57100 toiſes, & cette meſure a été établie par les obſèrvations faites le long de la méridienne de Paris, depuis l'Obſèrvatoire de cette capitale juſqu'à la montagne de Canigou dans les Pyrenées, comme l'a remarqué le P. Laval Jéſ. dans les Mémoires de Trévoux 1713 pag. 1465. En Hollande on ne donne que 15 lieuës à châque *degré* du grand cèrcle, les Eſpagnols en donnent 17 $\frac{1}{2}$, & les Italiens partagent un *degré* du grand cèrcle en 60 milles.

Selon le calcul de M. Caſſini que l'on vient de rapporter, la minute d'un *degré* de la tèrre eſt de 951 toiſes, $\frac{40}{60}$; & la ſeconde eſt de 15 toiſes $\frac{52}{60}$.

Degré de latitude, eſt l'eſpace de 57100 toiſes renfèrmé entre deux paralléles. *Gradus latitudinis*.

Degré de longitude, eſt l'eſpace renfèrmé entre deux méridiens.

Ces expreſſions ſont venuës des Anciens, qui connoiſſoient une étenduë de la tèrre fort longue d'orient en occident, & une étenduë beaucoup plus petite du midi au nord.

Degré, en tèrmes de Muſique, c'eſt l'intèrvalle des ſons. On marque aujourd'hui la diſtance des *degrez* par des lignes qui forment de petites bandes ſur le papièr, autrefois on les marquoit par des nombres: cette ancienne méthode a été renouvellée au ſiécle paſſé par le P. Souhaity Récollet, M. Lancelot joint enſemble les deux méthodes, l'ancienne & la nouvelle. Voyez ces Auteurs, dans les traitez qu'ils ont fait ſur l'Art de chanter. Dans la voix il y a trois chôſes à conſidérer, ſon étenduë, ſon *degré* d'aigu, ou de grâve, & ſa partie. Sauv. Le *degré*, ſelon M. Sauveur, dont on vient de citer les paroles, priſes de ſes Principes d'Acouſtique, eſt le *medium*, ou ſon moyen d'une voix; ainſi quand une voix monte autant au deſſus d'une notte qu'elle déſcend au-deſſous, cette notte eſt le *degré* de cette voix. Voyez l'Auteur cité p. 64, 65.

DÉGRÉER. v. act. Tèrme de Marine. Voyez DÉSAGRÉER. *Vaſis & inſtrumentis nudare*, *ſpoliare*.

Dégréé, ée. part. & adj. Deſagrée, ée. *Vaſis & inſtrumentis nudatus*, *ſpoliatus*. Un vaiſſeau *dégréé* par des coups de vent, une frégate demi *dégréée*. Un bâtiment *dégréé* de toutes ſes manœuvres, d'une partie de ſes manœuvres.

DÉGRINGOLER. v. act. *Devolvi*. Tèrme bas, qui ſe dit en cette phrâſe populaire, On lui a fait *dégringoler* les montées quatre à quatre; pour dire, qu'on l'a fait fuir en diligence.

DÉGRÔSSER. v. act. Tèrme de Tireur d'or. C'eſt faire paſſer l'or ou l'argent par les filières, afin de le rendre plus petit, plus menu, plus délié. *Extenuare*. Voyez *Boizard Tr. des Mon. P. I. C.* 28.

DÉGRÔSSIR. v. act. Ôter le plus gros du bois, d'une pièrre, pour y faire des ſculptures, des ornemens, des figures. *Extenuare*. Ce tèrme eſt particulièrement en uſage chez les Sculpteurs, qui ſont obligez d'abattre pluſieurs groſſes parties d'un bloc de marbre ou de bois, avant que de travailler, délicatement avec le ciſeau. On dit auſſi, *dégrôſſir* un ouvrage pour lui donner la prémière forme, la prémière façon. *Opus adumbrare*.

Dégrôſſir, rendre plus fin & plus délié. *Attenuare*, *comminuere*. Peut-être auſſi que cette eau, dont on uſe préférablement à toutes les autres (pour faire la porcelaine à la Chine) eſt empreinte de cèrtains ſèls particuliers, qui ſont propres à purifier, & à *dégrôſſir* la tèrre, ou qui en uniſſent plus fortement les parties. P. le Comte.

Les Imprimeurs diſent *dégrôſſir* une épreuve, pour dire, la lire la prémière fois & en ôter les plus groſſes fautes. On n'envoye point à un Auteur la prémière épreuve, on la *dégrôſſit* auparavant.

Dégrôſſi, ie, part. paſſ. & adj. *Extenuatus*.

DÉGRÔSSI. ſ. m. Preſſe ou machine dans laquelle on fait paſſer entre deux rouleaux les lames dont on doit faire les monnoyes, pour les rendre plus unies & plus étenduës. *Prælum*.

DÉGUAÎNER. Voyez Dégaîner.

DÉGUÈRPIR. v. act. Abandonner, quitter un héritage à des créanciers demandeurs en déclaration d'hypothéque, pour ſe libérer de leur action. *Hereditatem abdicare*. Un acquereur a plutôt fait de *déguèrpir* une tèrre hypothéquée, que de conteſter tous les droits des créanciers. En *déguèrpiſſant* on eſt quitte de tout, & l'obligation pèrſonnelle ceſſe. On crée un Curateur à un héritage qu'on a *déguèrpi*, quand il y a pluſieurs créanciers hypothécaires.

Ce mot eſt formé & compôſé d'un vieux mot *guèrpir*, qui ſignifioit *abandonner*. Ménage. On appelloit auſſi cela autrefois *époncer*, *gréver*, *délaiſſer*. Loiſeau ajoute que le mot *guèrpir* a été formé de *wèrpir*, tiré de *wèrp*, mot Alleman, qui veut dire, mettre en poſſeſſion, enſuite de *guèrpir* on a fait *déguèrpir*, & la prépoſition *de* a donné à ce mot un ſens oppoſé à celui de

ſon ſimple, ce qui eſt ordinaire dans la langue Françoiſe, comme *faire* & *défaire*, *habiller* & *déshabiller*, &c.

DÉGUERPIR, ſe dit auſſi figurément & baſſement, pour, Quitter, abandonner la place. *Derelinquere*, *deſerere*. Nous fatiguerons tant nôtre Provincial, qu'il faudra qu'il *déguerpiſſe*. MOL.

DÉGUERPISSEMENT. ſ. m. Abandonnement d'un héritage chargé d'hypothéque. *Hæreditatis abdicatio*. Quand on n'a point fait décréter un héritage, on court le danger du *déguerpiſſement*. Loiſeau, dans ſon traité du *déguerpiſſement*, dit que le *déguerpiſſement* eſt le délaiſſement de l'héritage, fait à celui auquel il eſt redevable de quelque charge foncière, pour s'exemter d'icelle: & il appelle abandonnement, le délaiſſement de la poſſeſſion de l'héritage hypothequé: ainſi le *déguerpiſſement*, ſelon cet Auteur, regarde les charges foncières; & l'abandonnement, les ſimples hypothéques, & les rentes conſtituées. Voyez Loiſeau, Traité du *déguerpiſſement*.

DÉGUEULER, v. act. Tèrme populaire, qui ſignifie, Vômir; & ſe dit des animaux, & des yvrognes. *Vomere*. Les Allemands qui ont bû ſont ſujets à *dégueuler* ſous la table. On le dit quelquefois au figuré, de ceux qui vômiſſent des injures contre quelqu'un dans une colère outrée.

DÉGUISEMENT. ſ. m. Tout ce qui déguiſe. Ce qui empêche de connoître une chôſe ou une pèrſonne telle qu'elle eſt. *Habitus mutatio*. Changement de forme extérieure, d'apparence. Ce priſonniér s'étoit travesti pour ſe ſauver, mais on l'a reconnu malgré ſon *déguiſement*.

DÉGUISEMENT, ſe dit auſſi figurément de chôſes ſpirituelles. *Simulatio*, *diſſimulationis integumentum*. L'eſprit fécond en *déguiſemens* s'étudie à défigurer, ſelon ſes intérêts, tantôt les vices, & tantôt les vèrtus. FLÉCH. Il n'y a point de *déguiſement* qui puiſſe long tems cacher l'amour où il eſt, ni le feindre où il n'eſt pas. ROCHEF. Il faut arracher le maſque aux hypocrites, afin de les dépoüiller de leurs frauduleux *déguiſemens*. S. EVR. Tous les *déguiſemens* juſtifient mal une mauvaiſe conduite. La vérité eſt forte, & prévaut toûjours malgré les *déguiſemens* & les artifices.

DÉGUISER. v. act. Travestir, changer; rendre méconnoiſſable; mettre quelque chôſe d'une autre manière, dans une autre vûë qu'elle n'eſt en effet. *Alienum alicui vultum*, *habitum*, *alienam perſonam*, *faciem induere*. Ce maſque étoit ſi bien *déguiſé*, que pèrſonne ne le pût connoître. Cette bleſſure qu'il a reçûë au viſage l'a tout *déguiſé*. Vous êtes tout *déguiſé* avec cette pèrruque blonde. Il a *déguiſé* ſon nom. Il a été aſſaſſiné par des gens *déguiſez*. Cléopatre & Antoine ſe *déguiſoient* ſouvent & alloient courir la ville. CITRI. TRIUMV. Que mes yeux ſe ſont faits de violence, quand ils vous ont *déguiſé* leurs mouvemens! LET. PORTUG. Le lieu où il ſe trouvoit *déguiſoit* aſſez un Général. BUSSI RAB.

On dit auſſi parmi les Cuiſiniérs, *déguiſer* une viande, *déguiſer* des œufs, c'eſt préparer de différentes manières les viandes, les œufs.

DÉGUISER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Cacher, diſſimuler, couvrir. *Alienam ſpeciem*, *formam induere*. *Diſſimulare*, *ſimulare*, *tegere*, *occultare*. Tant d'artifice & d'éloquence ne me ſçauroient *déguiſer* la vérité. VOIT. Les Princes ont le malheur, qu'on leur *déguiſe* toûjours la vérité. Un fauſſaire *déguiſe* ſon écriture; ſon eſprit ſe *déguiſe* comme il lui plait. Un fourbe, un hypocrite, *déguiſe* ſes ſentimens. En cachant le vice ſous des tèrmes qui en *déguiſent* l'atrocité, on le rend moins haïſſable. S. EVR. *Déguiſer* ſon ambition. LA ROCHEF. Il paroiſſoit avec une gravité Stoïque & avec l'air d'un homme de bien, pour mieux *déguiſer* ſa pèrfidie. ABLANC. La trahiſon eſt le plus grand crime qu'on puiſſe commettre contre l'amour; & je vous pardonnerois plus volontiérs une infidélité, que le ſoin que vous prendriez à me la *déguiſer*. LET. PORTUG. Nous ſommes ſi accoutumez à nous *déguiſer* aux autres, qu'enfin nous nous *déguiſons* à nous-mêmes. ROCHEF. C'eſt un art d'un grand uſage aujourd'hui que de ſçavoir bien *déguiſer* ſes ſentimens. BELL. Les hommes prennent bien moins de ſoin de ſe guérir de leurs paſſions, que de les *déguiſer*. ID. Vous ne ſçaurez vous *déguiſer* avec tant d'art qu'on ne s'apperçoive de vos feintes. S. ÉVR. Il n'eſt point de forme ſous laquelle l'amour ne ſe *déguiſe*, non pas même celle de la raiſon, & de la vèrtu. S. RÉAL. Sa bouche peu accoutumée à *déguiſer* les ſentimens de ſon cœur, faiſoit mal ce qu'elle ne ſçavoit pas faire. ID. La vanité qui ſe *déguiſe* ſous le nom d'amitié n'eſt qu'un amour propre, qui ſe ſert lui-même dans la pèrſonne qu'il fait ſemblant de ſervir. S. ÉVR. Les Poëtes ont *déguiſé* un grand nombre de veritez morales ſous leurs fâbles, & ſous leurs allégories. P. LE BOSS. L'héréſie ſe *déguiſe* ſous divèrſes formes, & elle emprunte ſouvent la figure de la vérité. S. ÉVR.

En vain du fard au luxe ajoutant l'impoſture,
Tu veux de tes vieux ans nous déguiſer *l'injure.* CORN.

O! ma chère Céphiſe,
Ce n'eſt point avec toi que mon cœur ſe déguiſe. RACINE.

DÉGUISÉ, ÉE. part. & adj. *Simulatus*. Les vèrtus des hommes ne ſont que des vices *déguiſez* & couvèrts. S. ÉVR. En quelques-uns la modeſtie eſt une avarice *déguiſée*, & couvèrte d'un prétexte de modeſtie. M. ESP. L'ami d'une belle femme eſt un amant *déguiſé*. M. SCUD. Il mit ſur l'autel de la Chapelle où le Saint devoit dire la Meſſe, un portrait de cette illuſtre défunte *déguiſée* en Sainte Catherine. P. VERJ.

DÉGUSTATION. ſ. f. Tèrme des Aides. Eſſai, épreuve qu'on fait des liqueurs en y goûtant. *Experimentum deguſtando, delibando factum*. Les Commis diſent dans leurs procès vèrbaux qu'ils ont connu à la *déguſtation* que des liqueurs étoient ſemblables, ou différentes.

DEH.

DÉHAIT. Vieux mot, qui veut dire maladie. *Morbus*, *infirmitas*, *ægrotatio*. Le Fiſicien ou le Sérorgien ne connoit en lui aucune chôſe ou *déhait*. ASSIS. *ch.* 223. 238.

DÉHAITÉ. adj. Tèrme de fauconnerie. On appelle oiſeau *déhaité* de voler, celui qui ne vole pas de bon gré. *Invitus volans*.

DÉHAITIÉ, ÉE. adj. Malade, qui a quelque maladie, quelque déhait. *Ægrotus*, *infirmus*, *æger*. Quand le chef eſt *déhaitié*, tous les membres en ſont malades. ASSIS. *ch.* 283.

DÉHLI. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Delly*, & le P. Catrou dans ſon hiſtoire générale du Mogol écrit *Déli*, & *Dely*. C'eſt une ville du Mogoliſtan en Aſie, capitale d'un Royaume de même nom. *Dellium*. *Déhli* eſt ſitué ſur la rivière de Gemini, ou Semeux. MATY. par les 31 degrez 45 min. de latitude, & les cent vingt trois de longitude. P. CASTROU. *Déhli* eſt diviſé en deux; le vieux qui n'eſt plus qu'un fauxbourg, & le nouveau, qu'on nomme Cha-Jaham-Abad, c'eſt à dire, ville ou colonie de Cha-Jaham. *Déhli* fut bâti au commencement du dèrnier ſiécle, par Cha-Jaham grand père de l'Empereur qui régne aujourd'hui au Mogol, dans le deſſein d'en faire la capitale de ſon Empire, au lieu d'Agra, où il trouvoit les chaleurs de l'été trop violentes. CORN. *Déhli* avoit cependant été déja ſous un régne précédent la réſidence de l'Empereur Mogol. Voici ce qu'en dit l'Hiſtorien du Mogol, qui a écrit ſur les Memoires de Manourhi. Akebar avoit tranſporté la Cour de *Dély* à Agra, & Jehan-Guir-d'Agra à Lahor. Cha-Jaham la fit retourner de Lahor à *Dély*, & rétablit cette ancienne capitale dans ſon prémiér luſtre. Il eſt vrai que le vieux *Dély* ne ſervit que comme de fauxbourg au nouveau. Il eſt incroyable quelle dépenſe l'Empereur fit à l'ériger & à l'embellir. On dit même qu'il ſignala la fondation de ſa nouvelle capitale par des ſupèrſtitions juſque là inoüies aux Mahométans, & qu'il emprunta ſans doute de la ſupèrſtition des Indes. Il fit vèrſer le ſang de pluſieurs criminels qu'on égorgea dans les fondemens de la ville. On en traça l'enceinte dans une grande plaine ſur les bords du Gemna. On y ouvrit onze portes. Comme la ville étoit fortifiée de douze tours, on laiſſa une entrée au milieu de châque courtine. La plus grande & la plus magnifique répond à la citadelle qui ſert de Palais à l'Empereur & de Sèrrail pour ſes femmes. Les murailles en ſont conſtruites de briques, avec de grandes chaînes de ces pièrres de taille rouges, qui reſſemblent à du marbre. Les Bazards ou les Marchez publics de *Dély*, ſont environnez d'arcades qui ſupportent une large tèrraſſe. Quoique les Palais des Seigneurs y ſoient beaux, bien bâtis, & ornez de jardins, les maiſons des ſimples Bourgeois n'y ſont guères couvèrtes que de roſeaux, mais les appartemens en ſont gais & commodes. P. CATROU. Voyez auſſi Bèrnier ſur *Déhli* & Agra.

Maty & après lui M. Corneille ont fait ce nom *Déhli* féminin. Le P. Catrou le fait maſculin; nous l'avons ſuivi, parceque nous croyons qu'il eſt mieux, & plus ſelon l'analogie de nôtre langue, qui fait maſculins tous les noms de lieu en *y* ou *i*, comme Vitry, Ivry, Gentilly, Chantilly, Donzi, &c.

DEHORS. Advèrbe du lieu relatif, oppoſé à *dedans*. *Foris*. La porte de la ville étoit fèrmée, il a fallu coucher *dehors*. Vôtre mère & vos frères ſont là *dehors*. PORT-R. On dit abſolument qu'on a mis *dehors* quelqu'un; pour dire, qu'on l'a chaſſé. On dit auſſi *dehors*; pour dire, ſortez d'ici. *Foras*. *Dehors* eſt auſſi ſouvent une prépoſition, cela arrive lorſque *dehors* a un cas exprimé ou ſous-entendu, comme par *dehors* la ville. Il en eſt *dehors*, ou quelquefois ſimplement il eſt *dehors*, parceque dans ces phrâſes *dehors* a une relation au lieu dont il a été parlé.

Ce mot vient de *de* & de *foris*. NICOD.

En tèrmes de Marine mettre un vaiſſeau *dehors*, c'eſt le faire ſortir du port.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'eſt ni *dehors*, ni dedans, lorſqu'il eſt incèrtain de la réüſſite d'une affaire commencée, qu'on ne lui veut dire ni oüi, ni non.

DEHORS.

DEHORS. ſ. m. En tèrmes de Fortification, ſe dit de toutes les piéces détachées qui ſervent de défenſe à une place, comme les ravelins & demi-lunes, ouvrages à corne & à couronne, contregardes, enveloppes, &c. *Exterius munimentum.* Maeſtricht avoit de beaux *dehors*; les murailles, le corps de la place ne valoient rien. Les *dehors* doivent commander les uns aux autres: les plus près de la place doivent être les plus élevez. Les coups échappez que l'on tire des *dehors*, & qui ſont hauts, parceque les ennemis ont peur de ſe trop découvrir. BUSSI RAB.

DEHORS, eſt auſſi l'exterieur, l'apparence des chôſes, ce qui paroît à nos yeux. *Externa rei alicujus ſpecies, facies.* Il faut ſauver les *dehors*, les apparences. Cette maiſon a de beaux *dehors*, de belles avenuës, les dedans n'y répondent pas. Le mal vient du *dehors*. Le Sauveur appelloit les Phariſiens, des ſépulchres blanchis, beaux par le *dehors*, pourris au dedans. *Forinſecus, extrinſecus.* La plûpart du monde ne juge que par les *dehors*. Le grand art du monde eſt de ſauver les *dehors*. Je préfère une cèrtaine ſimplicité qui débaraſſe la Religion d'un *dehors* faſtueux, & d'une pompe étudiée. S. ÉVR. L'intérieur des familles eſt ſouvent troublé, pendant que des *dehors* contens, paiſibles, & enjoüez, vous y font ſuppôſer une paix qui n'y eſt point. LA BRUY. Les ſoins attachez aux dignitez forment dans l'eſprit un tourbillon de chagrin, qui rend les *dehors* ſombres & rebutans. LE P. GAIL. Sous l'humble *dehors* d'un reſpect affecté vous cachez une noire malice. BOIL. Tous les *dehors* du vice ſont plus ſpécieux parmi les Grands; mais le fond y eſt le même que chez le peuple. LA BRUY. Les femmes ne doivent pas négliger les apparences, ni les *dehors* de leur conduite, ſous prétexte qu'elles s'abſtiennent de ce qu'il y a de plus groſſier dans le vice. BELL. On ne prend les *dehors* de la dévotion que pour être en droit de réformer ſon prochain. VILL. Des *dehors* ſpécieux, & figurez, couvroient le fond de toutes chôſes. S. ÉVR.

Et quoique le dehors *ſoit ſans émotion,*
Le dedans n'eſt que trouble & que ſédition. CORN.

A quoi ſert cette mine modeſte,
Et ce ſage dehors, *que dément tout le reſte?* MOL.

Quel eſt ton deſſein, hypocrite?
A quoi te ſerviront ces dehors *affectez?*
Ces jeûnes, ces auſteritez,
Ne peuvent devant Dieu te faire un vrai mérite.
L'AB. TETU.

On a dit de la Cour,

Là de dehors *trompeurs le crime revêtu,*
Eſt marqué bien ſouvent au coin de la vèrtu.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

On dit auſſi en tèrmes de Jardinage, Le *dehors* d'un arbre, pour l'eſpace qui eſt hors de ſa rondeur, de ſa figure régulière. Ne manquez pas quand vous taillez un arbre de couper toutes les branches qui ſe jettent dans le *dehors*. Voilà des branches dans le *dehors* de cet arbre, qui le rendent tout difforme. LIGER.

AU DEHORS. Sorte d'adv. A l'extérieur. *Forinſecus, extrinſecus.* Le deüil n'eſt qu'*au dehors*. GON. Les dons du S. Eſprit qui ſe font connoître *au dehors*, ſont donnez à chacun pour l'utilité de l'Égliſe. PORT-R. Les dévots ne manquent pas de préférer cèrtaines vèrtus choiſies dont l'éxercice ſe fait *au dehors*. S. ÉVR. La mauvaiſe humeur d'un Critique eſt un chagrin ſupèrbe, & préſomptueux, qui ſe produit *au dehors*. BALZ.

DE DEHORS. Autre ſorte d'adv. Oppôſé à *de dedans*. *Foris.* Il vient *de dehors*. POMEY. On dit auſſi qu'un homme eſt *de dehors*; pour dire, qu'il eſt étranger.

EN DEHORS. Autre ſorte d'adv. Qui eſt oppôſé à *en dedans*. *Prominens, eminens, exſtans.* Les balcons & les ſaillies qui ſont *en dehors* payent un droit au Voyer. Cela avance trop *en dehors*. Porter la pointe du pied *en dehors*.

PAR DEHORS. Autre ſorte d'adv. Par les parties extérieures. *Extra.* On a viſité ce bâtiment par dedans & *par dehors*. Cette maiſon eſt plus belle par dedans, que *par dehors*.

PAR DEHORS, eſt auſſi quelquefois prépoſition. Il paſſa *par dehors* la ville, *Extra urbem*; mais en ce ſens il n'a guères d'uſage qu'en cette phrâſe & autres ſemblables. L'ACAD.

DÉHOUSER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie, Débotter. *Ocreas detrahere.* Il vient de houſes, ou houſeaux, on diſoit *déhouſer*, pour dire, mourir, quitter ſes bottes: de là eſt fait le proverbe,

A l'an ſoixante & douze,
Tems eſt qu'on ſe déhouſe.

DEI.

DÉICIDE. ſ. m. Ce mot n'a d'uſage qu'en parlant de la condamnation à mort que firent Pilate & les Juifs du Sauveur du monde, & qui fut un horrible *deicide*. *Deicidium.* Jamais les Juifs ne fûrent plus éloignez de l'idolatrie qu'ils le ſont, jamais ils ne fûrent plus attachez à la loi de Moyſe, d'où viennent donc tous les maux dont ils ſont accablez depuis tant de ſiécles; maux incomparablement plus grands, plus longs que tous les châtimens dont Dieu puniſſoit autrefois leurs idolatries les plus affreuſes? D'où viennent-ils, dis-je, ſinon du *Déicide* qu'ils ont commis dans la pèrſonne de JESUS-CHRIST? Un Poëte a dit ſur les fruits de la mort de J. C.

Grand Dieu! grâce aux fureurs humaines,
L'Univèrs a changé de ſort,
Je vois des palmes éternelles
Croître en ces campagnes cruelles,
Qu'arroſa ton ſang prétieux;
L'homme eſt heureux d'être perfide;
Et coupables d'un déicide,
Tu nous fais devenir des Dieux.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

DÉICIDE. ſ. m. Coupable de déicide. Qui a donné la mort à JESUS-CHRIST, qui en a été cauſe. *Deicida.* Judas eſt un infâme *Déicide*. Ne tournons point toute nôtre indignation contre les Juifs; nous ſommes autant & plus *déicides* qu'eux.

DÉJECTION. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des excrémens. *Dejectio.* Les Médecins jugent des maladies par les *déjections*. La *déjection* eſt l'évacuation des excréments faite par le moyen du mouvement périſtaltique des boyaux. HARRIS.

DÉJECTION, ou *Chute*, ſe dit auſſi en Aſtrologie Judiciaire, des Planétes, lorſqu'elles ſont dans leur détriment, qu'elles ont le moins de force par l'oppoſition de quelques autres: ou en Aſtronomie, lorſque la Planéte eſt dans le ſigne oppôſé à celui où elle a plus de vèrtu, d'efficace, & d'influence, & que l'on appelle *éxaltation*. Par exemple, le ſigne du Belier étant l'éxaltation du ſoleil, le ſigne de la Balance ſera ſa *Déjection*. *Dejectio*.

DÉJETTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. On le dit d'un bois qui ſe tourmente pour avoir été mis en œuvre avant que d'être bien ſec, & qui ſe courbe, ou qui ſort de ſes emboitures, de ſes rainures. *Incurvari.* Voilà du bois qui ne vaut rien à faire des inſtrumens plans, car il ſe *déjette*. M. Dionis employe *déjetter* en parlant des courbures qui font pèrdre au corps ou à ſes parties leur diſpoſition, leur ſituation, leur figure naturelle. On remarque que l'épine ſe courbe & ſe *déjette* en cinq manières principales. DIONIS. La mécanique dont on uſe pour redreſſer des tailles qui ſe *déjettent*. ID.

DÉJETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Incurvatus.*

DÉIFICATION. ſ. f. Tèrme du Paganiſme. Action ou cérémonie par laquelle on déifioit les Empereurs, on les mettoit au rang des Dieux, on leur décèrnoit les honneurs divins. *Apotheoſis, conſecratio, in numerum Deorum relatio.* C'eſt le même qu'*Apothéoſe*. Cette coutume qu'avoient les Romains de *déifier* leurs Empereurs fit dire à Veſpaſien lorſqu'il ſe ſentit près de mourir, Je ſens bien que je deviens Dieu.

DÉIFIER. v. act. Mettre au rang des Dieux. *In numerum Deorum referre.* Les Romains ont *déifié* la plupart de leurs Empereurs.

DÉIFIER, ſe dit auſſi figurément de ceux qu'on loüe par excès, & qu'on veut faire paſſer pour des Dieux. *Extollere ſupra modum.* Tout Poëte *déifie* ſes Héros, ſes Mecénas, ſes Maîtreſſes.

DÉIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *In Deorum numerum relatus.*

DÉILE. ſ. m. Voyez DÉEL.

DEINSE. ſ. m. Petite ville des Païs-Bas. *Deinſa, Donſa. Deinſe* eſt fortifié. Il eſt dans la Châtellenie de Courtray en Flandre ſur le Lys.

DÉJOINDRE. v. act. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Séparer ce qui étoit joint. *Disjungere.* Le bois vèrd qui eſt employé dans les ouvrages de menuiſerie ſe *déjoint*, ſe déjette, quand il travaille, quand il devient ſec. Quand les tableaux peints ſur du bois ſe *déjoignent*, tout l'ouvrage eſt défiguré.

DÉJOINT, OINTE. part. paſſ. & adj. *Disjunctus.*

DÉJOUER, en tèrme de Marine, ſe dit d'un pavillon, d'une flâme, d'une giroüette qui voltige au gré du vent. *Circumferri vento, ventilari.* Le pavillon *déjoue*.

DÉISME. ſ. m. La créance de ceux qui, pour toute Religion, croyent qu'il y a un Dieu. *Hæreſis eorum qui Deo, quem fatentur exiſtere, nullum cultum exhibent, niſi ut libet. Deiſtarum Hæreſis.*

DÉISTE.

DÉISTE. ſ. m. Homme qui n'a point de Religion particulière; mais qui reconnoît ſeulement l'exiſtence d'un Dieu, ſans lui rendre aucun culte extérieur. *Nullius cultor religionis & in ſola Dei exiſtentis confeſſione conquieſcens; Deiſta.* Les *Déiſtes* ſoutiennent que le plus cèrtain eſt d'en revenir à la ſimplicité de la nature, & à la créance d'un Dieu unique, qui eſt la ſeule vérité reconnuë du conſentement de tous les hommes. Ils prétendent que la liberté de la raiſon eſt opprimée ſous le joug de la Religion, & que les eſprits ſont tyranniſez par la néceſſité qu'on leur impôſe, de croire des myſtères inconcevables, comme ſi Dieu pouvoit diſpenſer d'un culte ſincère & véritable ceux qui le reconnoiſſent pour tel. On appelle plus particulièrement *Déiſtes*, des gens qui ne ſont point tout à fait ſans Religion, mais qui rejettent toute révélation, croyant ſeulement ce que la lumière naturelle démontre, qu'il y a un Dieu, une providence, des récompenſes pour les bons, & des châtimens pour les méchans; qu'il faut honorer Dieu, mais châcun à ſa manière & ſelon ſa volonté, comme on convient, diſent-ils, que les prémiers hommes l'ont fait juſqu'à Moyſe, comme ſi ſuppôſé que Dieu ait revélé des véritez, & qu'il ait preſcrit un culte, qu'il veuille qu'on lui rende, on pouvoit ne lui pas obéir; ou que la révélation pût être douteuſe après toutes les preuves que nous en avons.

DÉITÉ. ſ. f. Tèrme de Poëſie, qui a été donné aux Dieux, & aux Déeſſes des Payens. *Divinitas.* Jupiter, Apollon, Junon & Minèrve, étoient les *Déitez* des Idolâtres. La bonne fortune a toûjours été la principale *Déité* des Princes. P. Job. L'attachement particulièr que les Princes ont eû à cèrtaines *Déitez*, & les titres particulièrs ſous leſquels ils les ont honorées en reconnoiſſance de leur protection en général, ou de quelques grâces particulières qu'ils en avoient reçuës, nous eſt connuë par les manières differentes de la légende des médailles. Idem. On commence à eſtimer les ſuites des *Déitez*, à cauſe du plaiſir qu'on a d'y remarquer les noms différens, les ſymboles, les temples, les autels & les païs où elles étoient. L'on en peut faire une belle ſuite de bronze par le moyen des villes Grècques qui en fourniſſent grande quantité; mais la plus jolie & la plus agréable eſt celle d'argent que fourniſſent les médailles des familles. Id. Sur les revèrs des médailles Impériales les *Deitez* ſont repréſentées plus agréablement encore que ſur celles des familles. Id.

L'aveugle Déïté *dont vous ſuivez le char,*
Seme indifféremment ſes faveurs au haſard. Vill.

Entre deux Déïtez *qui ſuſpendent mes vœux,*
Je ſuis l'Amour qui m'appelle. Quin.

On dit auſſi des pèrſonnes qu'on veut loüer exceſſivement, que ce ſont des *Déïtez.*

DÉJUC. ſ. m. Tems où les oiſeaux juchez ſe réveillent & quittent le juc. On le dit par extenſion du lever des hommes, quand on les prend au ſortir du lit. *Tempus quo alites evigilant & de pertica deſiliunt.* Saraſin a dit dans une Balade, Tant au ſoir, qu'au *déjuc*; pour dire, au matin.

DÉJUCHER. v. n. & act. Sortir du juc. Faire ſortir du juc. *Dormitoriâ perticâ exilire; Alitem de dormitoria pertica dejicere.* Voilà l'heure où les poules *déjuchent*. Ce païſan eſt allé *déjucher* des poulèts pour les vendre à un poulailler.

DÉJUCHER, ſignifie auſſi, Chaſſer quelqu'un d'un lieu élevé & avantageux. *Depellere, detrudere, dejicere.* Les ennemis ſe ſont emparez de ce château, de cette éminence, on aura bien de la peine à les *déjucher* de là.

DÉJUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & ad. *Depulſus, dejectus, detruſus.*

DÉIVIRIL, ILE. adj. Tèrme dogmatique de Théologie. Qui eſt tout enſemble divin & humain. *Theandricus.* Les Euthychiens diſoient que le même J. C. & le même fils, produit les opérations divines, & les opérations humaines, par une ſeule opération théandrique, c'eſt à dire, *Déivirile*, ou divine & humaine tout enſemble, en ſorte que la diſtinction n'eſt que de la part de nôtre entendement. C'eſt M. l'Abbé Fleury qui parle ainſi; mais ce mot n'eſt point dans l'uſage, on dit toujours théandrique. M. Godeau s'en étoit ſervi néanmoins avant lui dans ſon hiſt. de l'Egl. VIIe ſiécle L. I. N. 84. On lut encore (dans le Concile tenu par le Pape Martin en 649.) les neuf Chapitres ou Articles de Cyrus Patriarche d'Aléxandrie, & parcequ'il ſe fondoit ſur une autorité de S. Denys en ſon épitre à Caïus, dans laquelle il appelle l'opération de J. C. *Deivirile*; les Évêques firent apporter le livre de ce Saint, & le Pape remarqua que Cyrus avoit corrompu ſon texte. Car S. Denys avoit dit une nouvelle opération *déivirile*, c'eſt à dire, Théandrique; & Pyrrhus lui faiſoit dire une ſeule opération, changeant le mot de *nouvelle*, en celui de *ſeule*; ce qui étoit bien different. Quelque tems après Sèrgius raya auſſi le mot de *déivirile*, par lequel S. Denys n'entendoit autre chôſe, ſinon que le vèrbe s'étant fait homme, opéroit divinement & humainement; mais il ne vouloit pas dire, qu'il n'y eût qu'une opération en lui. Godeau.

Ce mot eſt compôſé de *Deus*, *Dei*, *Dieu*, & *virilis*, virile, de *vir*, homme, & ſignifie une chôſe qui eſt tout à la fois divine & humaine, un mélange, un compôſé de divin & d'humain. Les hérétiques Monophyſites avoient fait ce mot pour éxprimer leur èrreur; car comme ils enſeignoient qu'il n'y avoit point deux natures diſtinctes en J. C. que la nature humaine & la nature divine depuis l'union & par l'union hypoſtatique étoient confonduës enſemble & devenuës une ſeule nature, qui n'étoit ni l'une ni l'autre, mais un compôſé de l'une & de l'autre, une troiſiême nature qui réſultoit de l'union & du mélange de l'une & de l'autre; il s'enſuivoit, comme ils le diſoient en effet, que les opérations de cette troiſiême nature, c'eſt à dire, de J. C. n'étoient ni purement divines, ni purement humaines, & qu'il n'y en avoit plus de deux ſortes, les unes divines & les autres humaines, mais qu'elles étoient toutes d'une ſeule eſpéce, qu'ils appelloient théandriques, *déiviriles*, c'eſt à dire, ſi l'on pouvoit s'éxprimer ainſi, *divinhumaines*. Au reſte, le P. Le Quien, Dominicain, bien loin d'éxcuſer le prétendu S. Denys, & de l'expliquer, prétend que c'eſt un hérétique Monophyſite. Voyez les diſſertations préliminaires de ce Père ſur S. Jean Damaſcène, dans la nouvelle édition qu'il en a donnée.

DEL.

DELA. Advèrbe de lieu & de tems relatif à *deçà*, qui marque un éloignement du lieu ou du tems où on eſt. *Ultra.* A cinq ou ſix cens pas *delà* venoit Siſigambis. Vaug. *Delà* à quelques années Ptolomée fit porter le corps d'Aléxandre à Aléxandrie. Id. On dit auſſi, Tirez vous un peu en *delà*, à quartier. *Hinc.* Une ligne à plomb, eſt celle qui ne penche ni en deçà, ni en *delà*. *Hinc Inde.* C'eſt un homme qui court deçà & *delà* pour apprendre des nouvelles. *Huc & illuc.*

DELA. Ce mot ſeul a ſouvent une ſignification particulière, & veut dire, l'Italie, Rome, ce qui eſt au delà des Alpes à l'égard de la France. *Ultra, trans.* *Delà* dans ce ſens eſt oppôſé à *deçà*, qui ſignifie la France, les tèrres, les païs qui ſont en deçà des Alpes par rapport à la France. C'eſt la ſuite des chôſes qu'on écrit qui détèrmine dans ces occaſions là la ſignification vague & générale du mot *delà*. Le Roi (Loüis XIV.) écrivant à la Reine de Suède, qui étoit à Rome, dit dans une de ſes lettres, On m'aſſure même, ce qui ſera aiſé de ſçavoir de *delà*, qu'on a fait le procès aux quatre ſoldats qui ſe laiſſèrent déſarmer &c. Et un peu plus bas dans la même lettre, Le peu de diſpoſition que vôtre Majeſté voit de *delà* à me donner ſatisfaction &c. M. de Lionne Sécretaire d'État, ſe ſert du même mot de *delà*, écrivant à la même Princeſſe (la Reine de Suéde). On ſe plaint de *delà* que quelques pèrſonnes, dont M. l'Ambaſſadeur a pris conſeil, ont éxagéré calomnieuſement. Et un peu plus bas, Je ne puis aſſez m'étonner qu'on ait ſi peu connu de *delà* les qualitez de l'eſprit de ſa Majeſté.

DELA, eſt auſſi une prépoſition qui régit l'accuſatif. Le Roi d'Eſpagne prend la qualité de Roi de deçà & de *delà* les mèrs. Paſſer *delà* l'eau. Port-R. Il vint pluſieurs gros eſcadrons de *delà* la mèr.

AU DELA. adv. Aller *au delà*. *Ultrà, trans.* Je lui ai donné tout ce que je lui devois, & *au delà*.

AU DELA, eſt auſſi une prépoſition qui régit le génitif. S'emporter *au delà* des bornes. Ablan. *Ultra.* Il a été *au delà* de la Ligne. La Chine eſt à plus de 600 lieuës *au delà* des tèrres qu'habitent les Hollandois dans l'Inde. Il ne faut rien entreprendre *au delà* de ſes forces. Les Modèrnes ont bien paſſé *au delà* des Anciens, ſi l'on en croit quelques ſçavans modèrnes; mais c'eſt avoir trop bonne opinion de nôtre ſiecle, que de ſe perſuader que nous en ſoyons encore venus juſques-là.

PAR DELA. adv. Il eſt paſſé *par delà*. *Hac.* Voilà un ouvrage achevé, je ne vois rien *par delà*. *Ultra.*

PAR DELA, eſt auſſi une prépoſition qui régit l'accuſatif. Je l'ai ſervi *par delà* tout ce qu'on peut s'imaginer. *Ultra.* Elle promet *par delà* ſon pouvoir. Racine.

DÉLABREMENT. ſ. m. *Dilaceratio.* État d'une chôſe délâbrée. Voilà un habit dans un pitoyable *délâbrement*.

DÉLABRER. v. act. Mettre en pièces. *Lacerare.* Il ne ſe dit au propre que des habits, des étoffes, tapiſſeries, ou autres chôſes qui ſe peuvent mettre en lambeaux.

DÉLABRER, ſe dit au figuré d'une armée, d'une affaire, d'un procès, d'une maiſon, d'une tèrre, qui ſont en déſordre, en mauvais équipage, en mauvais état. Une armée *délâbrée*, & qui a pèrdu ſon équipage, n'eſt plus en état de ſervir. Les banqueroutes ont fort *délâbré* les affaires de ce Marchand. Quand on achete des tèrres par decrèt, elles ſont ordinairement *délâbrées*. Sans moi vos affaires étoient fort *délâbrées*. Mol. Il dompta le

Sultan

Sultan Khalil Prince du Segeſtan, & l'obligea de retourner en ſon païs avec des troupes *délabrées*. P. Catrou.

Délabré, ée. part. paſſ. & adj. *Lacer, laceratus.* Une réputation *délabrée*. Troupe de Comédiens *délabrée*. Scar.

DÉLACER. v. act. Ôter le lacet, ou le ruban qui tient quelque chôſe lacée, ou attachée. *Exſolvere, Laxare funiculo ſerico.* Il faut *délacer* cette femme, elle eſt trop ſerrée dans ſon corps de juppe. Il faut *délacer* ce haut de chauſſe, ôter le ruban qui y eſt lacé par le bas.

Délacé, ée. part. paſſ. & adj. *Laxatus, exſolutus funiculo.*

DÉLAI. Têrme. Voyez Delay.

DÉLAIS. ſ. m. Têrme de Palais. Ceſſion, abandonnement d'un bien pour lequel on eſt inquiété. *Derelictio, ceſſio.* Un acquéreur après avoir fait le *délai* & déguèrpiſſement de l'héritage, eſt déchargé de l'action en déclaration d'hypothéque.

DÉLAIſSEMENT. ſ. m. Abandonnement, manque de ſecours, de protection. *Derelictio, deſtitutio.* Prétendre que le *délaiſſement* de Jésus-Christ ſur la croix le porta à des mouvements de déſeſpoir, c'eſt une impiété, & une abſurdité de Calvin, à laquelle on ne ſçauroit trouver de nom aſſez fort. On doit plaindre cette veuve dans le grand *délaiſſement* où elle eſt, ſans ſupport, ſans amis. C'eſt un *délaiſſement* cruel; mais il n'a point d'idée tragique, il ne touche pas. Le Mait.

Délaiſſement. Têrme de Palais. Ce mot ſe prend quelquefois pour abandonnement, & eſt oppoſé à déguèrpiſſement; mais c'eſt proprement un têrme général qui convient à cinq eſpéces différentes qui ſont, la ceſſion, de biens, la renonciation tant à la ſucceſſion qu'à la communauté, le déſiſtement d'une poſſeſſion, lorſqu'on eſt pourſuivi par une action réelle, l'abandonnement par hypotéque, & le déguèrpiſſement. Cet homme eſt obéré, il a fait un *délaiſſement*, un abandon général de tout ſon bien à ſes créanciérs. *Ceſſio.*

Délaiſſement par Hypothéque. Ceſſion, & abandonnement qui ſe fait par le détenteur d'un héritage hypothéqué à des dettes antérieures de ſon acquiſition. *Ceſſio.* Par le *délaiſſement* il s'exempte des arrérages des rentes auxquelles le fond eſt hypothéqué. Il y a cette différence entre le *délaiſſement*, & le déguèrpiſſement, c'eſt que par le *délaiſſement*, on ne pèrd pas abſolument la propriété de l'héritage délaiſſé; au contraire, on peut en reprendre la poſſeſſion tant qu'il n'a pas été adjugé en Juſtice, en paſſant titre nouvel des rentes qui ſont dûes par le fond. De plus, ſi après les rentes payées il reſte de l'argent, celui qui a fait le *délaiſſement* le prend en ſon ordre pour le prix de ſon acquiſition. Mais celui qui fait le déguèrpiſſement, abandonne le fond ſans retour, & ſans réſerve.

Délaiſſement, ou *délais*, en têrmes de Marine, eſt un acte par lequel un aſſuré dénonce la pèrte du vaiſſeau à l'aſſureur, & lui délaiſſe & abandonne les effets ſur leſquels l'aſſurance a été faite, avec ſommation de payer la ſomme aſſurée. *Ceſſio.*

DÉLAIſSER. v. act. Quitter une perſonne, n'avoir point de ſoin de la ſecourir, de la protéger. *Derelinquere, relinquere, deſtituere.* Le Sauveur dit à ſon Père étant ſur la croix, Seigneur, Seigneur, pourquoi m'avez-vous *délaiſſé*. Job ſe plaignoit d'être *délaiſſé* de tous ſes amis. Ariadne fut *délaiſſée* par Théſée dans l'Iſle de Naxe. *Délaiſſer* une œuvre commencée, un deſſein entrepris. Elle ſe trouve *délaiſſée* pour des intérêts ſi indignes. Pasc. La ſcience eſt triſte, affreuſe, *délaiſſée*. Boil.

Je ſens que ma raiſon à ce coup me délaiſſe. La Suze.

Délaiſſer, ſignifie auſſi, Donner, céder, quitter, abandonner. *Cedere.* Dans les contrats on dit qu'on a quitté & *délaiſſé* une telle têrre à titre de fèrme à un tel métayer, à titre de vente, de donation. Il a été contraint de déguèrpir, de *délaiſſer* la poſſeſſion de cet héritage.

Délaiſſé, ée. part. paſſ. & adj. *Relictus, derelictus, deſtitutus.*

DÉLARDER. v. act. Têrme de Charpenterie. C'eſt, Rabattre en chamfraim les arrêts d'une piéce de bois, comme quand on taille l'arrêtier de la crouppe d'un comble. *Partem tigni angulatum decutere, recidere.* Si on abat les arrêtes en creux, on dit, *délarder en creux. Délarder* des chevrons des arrêtiers, &c.

Délarder, en Maçonnerie, c'eſt, Piquer avec la pointe d'un marteau le lit d'une pièrre, & démaigrir ce qui en doit être poſé en recouvrement. *Craſſitudinem lapidis qui alteri tegendo inſerviat imminuere, tenuare:* c'eſt auſſi couper obliquement le deſſous d'une marche de pièrre; c'eſt pourquoi on dit qu'elle porte ſon *délardement*.

DÉLAſSEMENT. ſ. m. Repos qu'on prend afin de ſe délaſſer. *Fatigati corporis refectio, recreatio.* Le corps a beſoin de quelque *délaſſement*, de quelque repos.

Délaſſement, ſe prend auſſi figurément pour tout ce qui peut procurer quelque repos, quelque plaiſir à l'eſprit; pour tout ce qui peut le délaſſer en le recréant & en le réjouiſſant; pour tout ce qui s'appelle paſſe-tems. *Oblectatio.* Le jeu eſt une fatigue pour les uns & un *délaſſement* pour les autres. La comédie fut toûjours le *délaſſement* des grands hommes, le divèrtiſſement des gens polis, & l'amuſement du peuple. S. Évr. Dans cette auguſte retraite où il daigne quelquefois m'admettre à ſes *délaſſemens*, dans ces momens heureux, où il tempère l'éclat qui l'environne pour deſcendre juſqu'à nous, je recueillerai plus ſoigneuſement que jamais ſes paroles. Le Duc de la Force, parlant du Roi.

DÉLAſSER. v. act. qui ſe dit quelquefois avec le pronom pèrſonnel. Faire pèrdre la laſſitude; ſoulager les membres las, & fatiguez; reprendre des forces; ſe donner quelque repos, & quelque relâche. *Ex labore, laſſitudine, fatigatione corpus recreare.* Le repos, la tâble, le lit, *délaſſent* les plus fatiguez. Il y a des chevaux qui ſe *délaſſent* en marchant.

Délaſſer, ſe dit figurément en Morale. *Oblectare, recreare animum.* Le jeu, la convèrſation, *délaſſent* l'eſprit. Venez vous *délaſſer* chez moi pendant ces vacations. On ne peut pas toûjours travailler aux affaires, il faut ſe *délaſſer* par la promenade, par les divèrtiſſemens. *Délaſſer* le Roi de ſes nobles travaux. Mol. Il faut *délaſſer* l'eſprit qui eſt trop tendu. Ablanc. Allons nous *délaſſer* à voir d'autres procès. Racine. Aléxandre étant à Ephèſe, pour ſe *délaſſer* l'eſprit, alloit ſouvent à la boutique d'Apelle, fameux Peintre de ſon tems. Du Rier.

Délaſſé, ée. part. paſſ. & adj. *Recreatus.*

DÉLATEUR. ſ. m. Têrme de Palais. Accuſateur ſecrét, dénonciateur envèrs un Prince ou les Magiſtrats, d'un crime commis, d'une conjuration. *Delator.* Les *délateurs* étoient fort à craindre dans l'ancienne Rome. Les *délateurs* étoient fort communs & fort odieux.

Les déſerts autrefois peuplez de Senateurs,
Ne ſont plus habitez que par leurs délateurs. Racine.

DÉLATION. ſ. f. Dénonciation. *Delatio.* Dans les crimes de Leze-Majeſté on arrête ſouvent ſur une ſimple *délation*.

DÉLATTER. v. act. Ôter les lattes de deſſus un toit. *Regulas detrahere.* Il faut *délatter* ce toit, & le relatter à neuf. L'orage a non ſeulement emporté tout le chaume de cette bèrgerie, mais encore il l'a toute *délattée*.

DÉLAVER. v. act. Têrme de Teinture, qui ſe dit des couleurs trop blafardes dans leſquelles on a mis trop d'eau. *Diluere.* Il n'eſt guères en uſage qu'au participe. Ce bleu eſt trop *délavé*, il n'eſt pas aſſez vif. *Dilutior eſt.*

DÉLAY. ſ. m. Têrme qu'on donne à quelqu'un pour faire quelque chôſe. *Dilatio, procraſtinatio.* Les *délais* qu'on donne pour aſſigner pour comparoir, pour fournir des écritures, & mettre un procès en état, ſon reglez par l'Ordonnance. *Vadimonii prolatio, dilatio.* On accorde à l'héritiér préſomptif 40 jours après l'inventaire, pour délibérer s'il acceptera la ſucceſſion. Il a obtenu un renouvellement, une prorogation de *délay* pour faire ſa preuve, pour délibérer, pour rapporter des titres des Bulles pour ſe faire promouvoir aux Ordres. Il eſt dans ſon *délay*. Ce *délay* eſt trop bref. On dit en Pratique, Pour toutes préfixions & *délais*. On l'a appellé auſſi autrefois *jour d'apenſement*, & *délay* en quelques Coutumes a ſignifié *injure atroce*, ou reproche de quelque cas laid & vilain.

Ménage dérive ce mot de *dilatum*; qu'on a dit pour *dilatio*.

Délay, ſignifie auſſi, Fuite, remiſe. Les mauvais payeurs ne chèrchent que des *délais* pour ne point payer. Les chicaneurs ne chèrchent que des fuites & des *délais* pour empêcher le jugement d'un procès. Il faut demander du *délay*, & feindre quelque maladie. Mol.

Il ira par ſa prompte & libre pénitence,
De ſes propres délais *lui-même courroucé,*
Prévenir de la mort le repentir forcé. Vill.

Délay. Têrme d'Horloger. On l'appelle autrement *volant*. C'eſt dans les groſſes horloges ce qui ſert à les retarder. *Retinaculum.*

DÉLAYER. v. act. Broyer quelque chôſe en poudre, en la détrempant avec quelque liqueur. Rendre une chôſe liquide, ou abſolument ſi elle ne l'étoit pas, ou plus liquide qu'elle ne l'étoit auparavant; ce qui ſe fait par le mélange de quelque liqueur. *Diluere.* Il faut bien *délayer* la farine pour faire de la bouillie, ou de la colle. On *délaye* de l'ocre avec de l'huile pour peindre des travées, des portes, &c. Pluſieurs prononcent *dilayer*, mais mal.

Ce mot vient du Latin *diluere*, ou de *deliquare*. Ménage.

Délayé, ée. part. & adj. *Dilutus.*

DELBRUGH, ou DELBURGK. ſ. m. Bourg, ou petite ville du cèrcle de Weſtphalie. *Delbruggia.* Ce lieu eſt près des ſources

ſources de l'Ems, dans l'Évêché de Padèrborne. C'eſt à *Delbrug* que les Legions de Varus fûrent taillées en piéces, & que Gèrmanicus vengea cet affront fait au nom Romain, par la défaite des Bructères, dont ce fut la dèrnière habitation. Voyez les *Monumenta Paderbornenſia p.* 57.

DÉLÉAN, ou ſelon la prononciation Hébraïque, *Dilean*. Ville de la Tribu de Juda, *Joſ. XV.* 38. Les Septante la nomment Δα-λαδ. Selon les Principes pôſez par le P. Souciet, Jéſuite, dans ſa Diſſèrtation ſur les médailles Hébraïques & ſur les prémières lettres Hébraïques, c'eſt une faute de Copiſte; on n'a pris un *nun* de l'ancien & vrai caractère Hébreu, pour un *daleth* du même caractère, ce qui eſt faiſable dans un exemplaire uſé.

DÉLECTABLE. adj. m. & f. & ſ. m. Qui réjouït, qui donne du plaiſir. *Jucundus, delectationem afferens*. L'amour, la bonne chère, le jeu, ſont mis au rang des chôſes *délectables*. L'honnête doit être préferé au *délectable* & à l'utile. La mortification fait éviter tout ce qui eſt *délectable* aux ſens. Le venin de l'aſpic cauſe une démangeaiſon *délectable*, par le moyen de quoi le cœur & les entrailles ſe dilatent, & reçoivent un poiſon, contre lequel il n'y a plus de remède. THIERS. Ce mot eſt uſité dans des diſcours de ſcience; mais hors delà il eſt plus uſité dans le ſtile bas que dans le ſublime. Je haïrois ce mot, dit le P. Bouhours, ſi Mr. de la Chambre ne s'en ſèrvoit pas quelquefois.

Ce jus divin eſt éxcellent,
Son goût eſt déléctable,
Et rend mon cœur content. D'ALIBRAI.

Que toûjours chèr à mes amis,
Mêlant l'utile au déléctable,
Leur amitié tendre & durable
Me tienne ce qu'ils m'ont promis. N. CH. DE VÈRS.

DÉLÉCTATION. ſ. f. Action qui donne du plaiſir, de la joye *Delectatio*. Il y a de la ſenſualité à boire & à manger avec trop de *délectation*, de volupté. J'ai lû ce livre avec beaucoup de *délectation*. Il répand une douceur céleſte qui ſurmonte la *délectation* de la chair. PASC. Voyez DÉLECTER. Dans l'uſage ordinaire on ne ſe ſèrt guère ou point du tout du mot *délectation*; mais en matières dogmatiques la Théologie Janſénienne l'a rendu très-familier. Selon ce ſyſtême il y a deux *délectations*, qui entraînent tous les hommes dans le bien, ou dans le mal, d'une manière douce, mais invincible. Les différens accès de plaiſir céleſte, ou tèrreſtre, nous rendent vèrtueux ſans mérite, ou vicieux ſans crime. *Anonyme Anglois, dans les Mém. de Tr.* 1715. *p.* 150. Ce jeune Marquis étudie les flux & reflux, les retours ſucceſſifs de ces deux *délectations* dans le cœur des Miladys Janſéniennes. Il eſt Philoſophe & Cavalier tour à tour. Il m'aſſure qu'en goûtant la *délectation* tèrreſtre ces Dames deviennent d'abord tout intellectuelles. Voici comment: Selon les Janſéniſtes, réſiſter au plaiſir tèrreſtre, c'eſt augmenter ſa violence, comme qui arrêteroit le cours d'un fleuve, pour le faire déborder enſuite avec plus d'impétuoſité. Céder à cette *délectation*, c'eſt épuiſer les paſſions, c'eſt éteindre leur viguëur, c'eſt devenir pure intelligence. ID. Les Janſéniſtes appellent leur grace néceſſitante, une *délectation* victorieuſe. Ils attribuënt ce tèrme à S. Auguſtin, & l'on croit communément, ſur la manière dont ils en parlent, que le Saint Docteur s'en ſèrt à tout moment; cependant il n'eſt qu'une ſeule fois dans ce Père, & dans un ſens tout different du leur.

DÉLECTER. v. act. Donner de la joye, du plaiſir. *Delectare*, *oblectare*. L'émail d'une prairie, la couleur vèrte *délectent* la vûë, la réjouïſſent.) Les ragoûts *délectent* le palais. On le dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Un Satirique ſe *délecte* à médire de ſon prochain, à railler de ſes amis. Ces deux mots vieilliſſent, & on ne le dit qu'en riant. BOUH. Si ce n'eſt que les Théologiens ſe ſèrvent quelquefois du prémiér en matière de dévotion.

DÉLECTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Delectatus*, *oblectatus*.

DÉLÉGATION. ſ. f. Commiſſion qu'on donne éxtraordinairement à un Juge pour juger ou inſtruire quelque procès. *Delegatio*. Les Juges commis ne peuvent pas inſtrumenter au delà de ce qui eſt porté par leur *délégation*.

DÉLÉGATION. Tèrme de Palais. *Delegatio*. C'eſt une eſpéce de ceſſion par laquelle on ſubſtituë un autre débiteur en ſa place. Voyez Ulpien L. 11. ff. *de novationibus*, *& delegationibus*. La *délégation* diffère du tranſport, en ce que trois pèrſonnes intèrviennent dans la *délégation*; le créanciér, le débiteur du créanciér, & un troiſième, qui doit lui-même [illegible], & auquel le débiteur tranſporte l'obligation de payer le créanciér, & le délégue pour cela: mais dans la ceſſion & le ſimple tranſport il ſuffit que le cédant & le ceſſionnaire ſoient préſens. L'uſage des *délégations* eſt fréquent dans les contrats de vente. Quand la *délégation* eſt portée par le contrat de vente elle équipolle à une oppoſition.

DÉLÉGATOIRE. adj. m. & f. Se dit des reſcrits, ou commiſſions du Pape pour commettre des Juges. *Reſcriptum ſummi Pontificis rei gerendæ quempiam cum juriſdictione præficiens*. Les reſcrits *délégatoires* doivent être adreſſez à des pèrſonnes Ecléſiaſtiques en dignité dans la Province où réſident les parties.

DÉLÉGUER. v. act. Commettre quelques Juges, ou autres pèrſonnes, & leur donner autorité de juger ou de faire quelques procédures. *Delegare, mandare, aliquem rei gerendæ præficere*. Les commiſſions éxtraordinaires des chambres de Juſtices, d'Intendans, de Grands Jours, ſont compôſées de Juges *déléguez* par le Roi. Un Juge *délégué* ne peut ſubdéléguer, ſi la commiſſion ne lui en donne éxpreſſément le pouvoir. Les Cours Souveraines *déléguent* ſouvent des Juges inférieurs, pour faire des jugemens & des instructions de quelques affaires. Le Pape ſuivant le Concordat, eſt obligé de *déléguer* des Juges dans le Diocèſe des collitigans, autrement la délégation eſt abuſive. FEVRET.

DÉLÉGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Delegatus*.

DÉLÉGUÉ, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & ſignifie, Député. Les Ordinaires agiſſent en qualité de *Déléguez* du Pape.

DÉLÉPHAT. ſ. f. Tèrme de Mythologie. C'eſt le nom de la Vénus des Aſſyriens & des Chaldéens, ou que les Aſſyriens & les Chaldéens donnent à Vénus. HÉSYCHIUS. Selden, *De Diis Syr. Synt. II. c.* 4. croit que ce nom דלפה vient de דלף, qui dans la langue de ces peuples pouvoit ſignifier la Cohabitation de l'homme & de la femme: ou bien de דלפה, *dilpha*, qui ſignifie *gutta*, *ſtilla*; de même que chez les Grècs elle a été appellée Ἀφροδίτη, d'ἀφρὸς, *ſpuma*.

DÉLESTAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. La décharge qui ſe fait du leſt du vaiſſeau. *Saburræ ejectio*. Il y a des lieux marquez par les Officiérs de la Marine hors des ports & des rades pour le *déleſtage* des vaiſſeaux. On trouve auſſi dans les Ordonnances le mot de *déleſtage* pris pour celui de *leſt*, c'eſt à dire, pour les chôſes qui ſèrvent à leſter un vaiſſeau, qui en font le leſt.

DÉLESTER. v. act. C'eſt, Tirer le leſt du vaiſſeau. *Saburram ejicere*. On a de coutume de *déleſter* les vaiſſeaux de deux ans en deux ans.

DÉLESTEUR. ſubſt. m. Celui qui a ſoin du déleſtage des vaiſſeaux. *Saburræ ejiciendæ præfectus*.

DELFT. ſ. m. Nom propre de ville, dans lequel nous ne prononçons jamais la finale *t*, & que l'on écrit même ſans cette lettre *Delf. Delphi, Delfi, Delphium*, ou *Delfium*. La ville de *Delft* eſt pour le rang la troiſième de celles du Comté de Hollande, ſituée ſur les petites rivières de Gaech & de Schie, entre la Haye, Rotèrdam, & Leyde. *Delft* eſt médiocrement grand, travèrſé de beaux canaux, l'un deſquels, nommé *Delft*, lui a donné ſon nom. La fayence de *Delft* eſt célèbre. On voit à *Delft* les tombeaux de Guillaume Prince d'Orange, auteur de la révolte des Païs-Bas, de l'Amiral Tromp, & de Pièrre Hein, qui fut grand Amiral du Bréſil, lorſque ce païs étoit aux Hollandois.

DELFLANDE, ou comme les Hollandois écrivent, *Delfſlandt*. Petite contrée du Comté de Hollande, qui prend ſon nom de *Delft*, comme ſi elle en étoit la capitale. Car la Haye, qui eſt auſſi dans cette contrée, n'a point titre de ville, & ne paſſe que pour un village.

DÉLI. Voyez DHÉLI.

DÉLI. ſ. m. Garde du Grand Viſir. *Satelles Polemarchi Turcici*. Les Grands Viſirs n'ont point un nombre de *Délis* fixé. Ils en entretiennent plus ou moins, ſelon qu'il leur plaît, ou qu'ils aiment à paroître avec magnificence. Ils n'en ont cependant pas moins de cent communément, ni plus de quatre cent. Le Grand Viſir Cuproli en entretenoit deux milles. Ces *Délis* ſont la plûpart de Boſnie, & d'Albanie, parceque ces peuples ſont plus fidelles que les Turcs. *Ricaut, de l'Empire Ottoman*.

En Turquie il y a une manière de ſoldats appellez *Déli*, comme qui diroit fols, hardis & avantureux, qui portent ordinairement à la tête & à leurs parois de grands vols d'aigles attachez; leur pèrſonne eſt préſque couvèrte de cette ſorte de pennaches, les uns plus les autres moins, ſelon les choſes qu'ils ont exploitées, & la proüeſſe qu'ils ſe ſentent avoir en eux mêmes; car il y en a tel qui fait profeſſion d'attendre quatre hommes au combat, & pour cet effet ils ſont ordinairement chargez d'armes de toutes ſortes, comme le franc Archier de Bagnolet. *Vigenère, Annot. ſur Tite-Live p.* 1712.

Deli, דלי, eſt un mot Turc, qui ſignifie deux choſes, un fou, & un brâve, un homme courageux, vaillant, réſolu. C'eſt dans ce dernier ſens qu'on le donne aux *Délis*, ou Gardes du Grand Viſir. Leur Commandant eſt appellé *Déli-Baſchi*, דלי באשי; & leurs Compagnies ſont appellées דלילר בירגי, *Deliler bejraghi*, une enſeigne de *Délis*, une Compagnie de *Délis*. Les armes des *Délis* ſont une lance, & une hache d'armes, avec l'épée. Quelques-uns portent auſſi des piſtolets à la ceinture.

DÉLIADE. ſ. f. *Delias*. Navire des Athéniens, qui portoit leurs Députez

Députez à Délos pour y faire les Délies, & qui rapportoit à Athènes ceux de l'année précédente. Voyez Délies.

DÉLIAISON. ſ. fém. Tèrme de Maçonnerie, c'eſt un arrangement, une diſpoſition de pièrres dans un mur, leſquelles n'ont pas au moins 6 pouces dè recouvrement tant au dedans du mur, qu'au parement.

DÉLIAQUE. ſ. m. Coquatiér chez les Anciens. Marchand qui vendoit la volaille & les œufs. *Deliacus*, *Deliacus Gallinarius*. Les *Déliaques* chaponnoient les coqs, engraiſſoient la volaille, & on les appelloit *Déliaques*, parceque c'étoit les habitans de l'Iſle de Délos, qui s'étoient les prémiérs aviſez de ces chôſes. Ils vendoient auſſi les œufs, comme il paroit par Cicéron dans ſes Queſtions Académiques Liv. IV. n. 85. Pline Liv. X. c. 50. & Columelle Liv. VIII. c. 8. parlent auſſi des *Déliaques*. Voyez encore Voſſius, *De Idolol. L. III. c. 91. p.* 608.

DÉLIASTE. ſubſt. m. *Deliaſtes*. Envoyé, Député d'Athènes au temple de Délos pour y célébrer les Délies, & y demeurer un an pour y faire les fonctions de Prêtres. Voyez Délies.

DÉLIBATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Il ſignifie ce qui eſt oppôſé à confuſion. Rendre un compte par *délibation*, ou par confuſion. *Délibation*, ſignifie auſſi dans le Droit diminution. Voyez ff. 1. *de legatis*. Les deniers ſtipulez propres alienez, le remploi des propres & le préciput, reprennent par *délibation* ou diſtraction ſur la maſſe des biens de la Communauté, avant qu'elle ſoit partagée.

DÉLIBÉRANT, ANTE. adj. Qui eſt irréſolu, qui délibère ſans ceſſe. *Incertus*, *dubius*, *anceps*. Cette compagnie eſt fort *délibérante* & peu réſolutive.

DÉLIBÉRATIF, IVE. adjectif. Qui raiſonne, qui perſuade. On le dit proprement de ce genre de Rhétorique qui s'applique à prouver, ou à perſuader quelque chôſe à une aſſemblée, afin de l'obliger à la mettre en éxécution. *Deliberativus*. Le genre *délibératif* étoit fort en vogue chez les Grècs & chez les Romains, quand les Orateurs haranguoient le peuple.

On dit, Avoir voix *délibérative* en une aſſemblée, lorſqu'on a droit d'y dire ſon avis, & qu'il eſt compté parmi les ſuffrages. Dans les Conciles les Evêques ont voix *délibérative*: ceux du ſecond n'ont que la voix conſultative. Un Religieux Profès a voix *délibérative* dans ſon Chapitre: dans une élection, il a voix active & paſſive.

DÉLIBÉRATION. ſubſt. f. Conſultation: éxamen de quelque chôſe, de quelque propoſition, ſoit avec ſoi même, ſoit dans une aſſemblée, pour en voir les avantages, & les inconvéniens, pour ſçavoir ſi elle eſt bonne, ou mauvaiſe, faiſable, ou non. *Deliberatio*. Un homme prudent ne fait rien qu'après une meure *délibération*. Les arrèts du Conſeil portent, l'affaire miſe en *délibération*. Quand les Juges ſubaltèrnes appellent les Avocats pour juger avec eux, ils diſent dans leur ſentence, Nous par *délibération* du conſeil. Le Prince ne pèrdoit point en vaines *délibérations* ces momens heureux qui décident du ſort des armes. P. Bourd. Les paſſions préviennent les *délibérations* de l'entendement, & ne lui laiſſent pas le tems de juger. Jur. Ce qui eſt fait dans la colère n'eſt point fait avec *délibération*: c'eſt un mouvement involontaire. St. Évr. Tomber en *délibération*. Ablanc.

Délibération, ſignifie auſſi l'arrêté, la réſolution d'une compagnie aſſemblée, qui éxamine, ou qui juge une affaire. *Deliberatum*. Voilà quel eſt le réſultat, la *délibération* de la compagnie.

DÉLIBÉRÉ. ſ. m. Tèrme de Palais. C'eſt une eſpèce d'appointement qui ſe rend à l'audience, quand la Cour veut voir les piéces pour s'éclaircir davantage de la vérité, & ordonne qu'il en ſera *délibéré* ſur le Regître; que les parties mettront leurs piéces & doſſiérs entre les mains d'un Rapporteur, pour être jugées ſans aucune autre inſtruction. *Deliberatum*. Ce Conſeiller a rapporté ce matin un procès, & trois *déliberez*.

DÉLIBÉRÉMENT. adv. D'une manière hardie & réſoluë. *Audacter*, *fortiter*, *conſtanter*. Ce ſoldat marche *délibérément* à l'aſſaut. Ce criminel eſt allé *délibérément* au ſupplice.

DÉLIBÉRER. v. n. Mettre en délibération, conſulter, regarder le pour & le contre d'une affaire, d'une propoſition; juger, réſoudre. *Deliberare*, *conſultare*. Un eſprit incèrtain & timide *délibère* toûjours, & ne réſoud, ne conclud jamais rien. Il ſemble qu'on eſt éxempt de péché, quand l'entendement n'a réfléchi, ni *délibéré* ſur la nature de l'action. Port-R. On *délibera* ſans aſſiéger Mons, ou Valenciennes. Sar. Mr. Cujas avoit *délibéré*, au cas qu'il mourût ſans enfans, de donner ſon bien à Scaliger. Colom. Ceux qui réfléchiſſent beaucoup laiſſent ſouvent échapper l'occaſion tandis qu'ils *délibèrent*. S. Évr. La colère violente, & précipitée, ne laiſſe point agir la raiſon: au lieu que la volupté lui donne le loiſir de *délibérer*, & de juger. M. Esp. Trop de ſubtilité d'eſprit nuit à l'éxécution: le tems d'agir ſe paſſe à *délibérer*. Bouh. Donnons nous le tems de *délibérer* ſur le choix que nous devons faire de tous nos amis. S. Évr.

On laiſſe aux amis du vulgaire,
Cette lente amitié qui doute, & délibère. Vill.

Quelquefois la Cour après avoir entendu les Avocats à l'audience, prononce qu'il en ſera *délibéré* ſur le Regître; c'eſt-à-dire, qu'il en ſera plus meurement *délibéré* dans la chambre. Les Avocats de Paris mettent au bas de toutes leurs conſultations, *délibéré* à Paris, ce &c. On dit de celui à qui on a donné du tems pour penſer à une affaire, Il a eû tout le loiſir de *délibérer*.

Délibérer, en tèrme du Manége, ſe dit d'un cheval qu'on accoûtume, qu'on réſoud, qu'on détèrmine à cèrtains airs, comme au pas, au trot, au galop, ou à quelques manéges relevez. *Aſſuefacere*.

Délibéré, ée. part. paſſ. & adj. C'eſt une chôſe *délibérée*, éxaminée, réſoluë. *Deliberatus*, *conſtitutus*. Il y a là une mauvaiſe foi, & une infidélité *délibérée*.

Délibéré, ée. adj. & ſ. Hardi, réſolu. *Alacer*, *promptus*, *alacris*, *audax*. Ce garçon eſt un *délibéré*, un brâve; il a l'air *délibéré*, hardi; il marche d'un pas grâve & *délibéré*. On dit auſſi, qu'on a querellé un homme de propos *délibéré*; pour dire, de gayeté de cœur; qu'on l'a aſſaſſiné de propos *délibéré*, de guet à pens. *Conſultò*, *dedita opera*, *ex deſtinato*. On dit auſſi d'une femme, qu'elle eſt fort *délibérée*, lorſqu'elle eſt plus hardie, & plus réſoluë que le commun des femmes.

DÉLICAT, ATE. adj. Compôſé de parties fines, menuës & déliées. *Subtilis*, *tenuis*, *exilis*, *mollis*. Les toiles d'araignées ſont compôſées de filets fort *délicats*. L'œil, le cèrveau, ſont compôſez de nèrfs, de parties infiniment *délicates*. Les enfans ont le teint, la peau plus *délicate* que les gens âgez. Il n'y a rien de plus *délicat*, de plus menu que les atômes.

Délicat, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art curieuſement travaillez. *Subtilis*, *elegans*, *artificioſus*, *exquiſitus*. Les ouvrages *délicats* ſont ceux où la nature prend plaiſir à travailler en petit, & dont la matière prèſque impèrceptible fait qu'on doute ſi elle a deſſein de montrer, ou de cacher ſon adreſſe. Bouh. Les ſculptures des corniches Corinthiennes ſont plus *délicates* que les ornemens Gothiques. Les tours de l'Égliſe de Rheims & de celle de Bourges ſont plus *délicates* que celles de Paris. Il faut avoir une main bien *délicate* pour faire de petites montres, des portraits en mignature. En ce ſens il eſt oppôſé à *groſſier*.

Délicat, ſe dit encore en ce ſens de ce qui eſt foible, ou fragile; qui ne peut pas réſiſter aux attaques, aux impreſſions des corps étrangèrs. *Fragilis*, *exilis*, *delicatus*. Ce pilier eſt trop *délicat* pour ſoutenir cette voûte, ce fardeau. Le vèrre, le talc, la porcelaine, ſont des matières fragiles & *délicates*. Un homme qui a le tempérament, la compléxion *délicate*, ſe doit bien garder de faire des excès. Un enfant *délicat* eſt difficile à élever.

On le dit auſſi des ſens. Une vûë *délicate*, eſt une vûë foible, qui ne peut ſouffrir une grande lumière: une oreille *délicate*, qui a un grand diſcèrnement pour les ſons, qui ſent les moindres diſſonances: un nez *délicat*, qui juge finement des ôdeurs. *Delicatus*. On dit qu'un parfum eſt *délicat*, quand les parties en ſont ſubtiles, & n'entêtent jamais: qu'une muſique eſt *délicate*, quand elle chatoüille doucement, & agréablement l'oreille. Un ſommeil *délicat* ſe dit, quand on s'éveille facilement. On dit d'un cheval, qu'il a la bouche *délicate*, lorſqu'il a les barres ſenſibles, qu'il manie aiſément avec les aides de la bride.

Délicat, ſe dit particuliérement du bon goût. Les friands ont le goût *délicat*; ils aiment les viandes, les vins *délicats*. Une viande eſt *délicate*, quand elle a peu de maſſe, & beaucoup de ſuc; qu'elle flatte le goût. On dit qu'un homme tient une table polie, & *délicate*, quand il a des Officiérs qui entendent bien l'aſſaiſonnement & les ragoûts; lorſqu'elle eſt bien ſervie, & chargée de mèts éxquis. Il eſt *délicat* dans ſon boire & dans ſon manger. Ablanc.

Délicat, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Acutus*, *concinnus*, *elegans*, *exquiſitus*. On appelle un eſprit, un jugement *délicat*, celui qui juge finement des chôſes, & ſuivant les préceptes de l'art. Une penſée *délicate* eſt la plus fine production de l'eſprit. Bouh. Il ne faut pas que le ſens d'une penſée *délicate* ſoit ſi viſible, ni ſi marqué: celles mêmes qui n'ont rien de myſtérieux, ni dans le fond, ni dans le tour, & qui ſe montrent à la première vûë, ne ſont pas proprement *délicates*, quelque ſpirituelles qu'elles ſoient d'ailleurs. Id. Un amour *délicat*, eſt un amour tendre, ſenſible; & où le cœur a plus de part que les ſens. La loüange eſt une flatterie *délicate*. Rochef. Les Sçavans dédaignent d'ordinaire les chôſes *délicates* & galantes. Font. Plutarque ſoutient les chôſes grâves avec beaucoup de bon ſens & de raiſon; mais aux chôſes d'eſprit il n'eſt ni ingénieux, ni *délicat*. S. Évr. Eſt-il poſſible,

poſſible, qu'avec une paſſion la plus tendre & la plus *délicate* qui fut jamais, je vous aye donné un inſtant de chagrin? LET. PORTUG. Je crains l'étude des actions, beaucoup plus que la froideur du tempérament; & l'extérieur eſt pour les âmes groſſières un piége, où les âmes *délicates* ne peuvent être ſurpriſes. IBID. Néron fit périr Pétrone, pour n'avoir plus un témoin ſi *délicat* de ſes plaiſirs groſſiérs. S. EVR. Ces eſprits ſi *délicats* dans les manières ne plaiſent qu'aux yeux. MALEB. Peutêtre avez vous ſçû combien j'ai été touché dès ma jeuneſſe de cet éclat indépendant du hazard, inſéparable de nous mêmes, de cette gloire *délicate* que vous poſſedez, & dont vous êtes les vrais diſpenſateurs. LE DUC DE LA FORCE. Un eſprit auſſi *délicat* que le vôtre trouve peu de chôſes qui le ſatisfaſſent. BOUH. Vingt cinq ans de guèrre ne m'avoient pas rendu fort *délicat* ſur la dévotion. BUSSI RAB.

Veux-tu peindre un Héros, veux-tu qu'avec Eugene
Sur l'eſprit, ſur la langue, Ariſte t'entretienne?
Imite de Bouhours le ſtile délicat:
Mais ſi tu veux prêcher, fuis ce ſoin trop éxact. VILL.

Un raiſonnement eſt *délicat*, quand il eſt ſubtil & particuliér. On dit, qu'un Philoſophe fait des diſtinctions ſi *délicates*, qu'elles échapent à la vûë même de l'eſprit. On appelle une conſcience *délicate*, une conſcience timorée, & ſcrupuleuſe, qui s'allarme aiſément. On dit d'une amitié, qu'elle eſt fort *délicate*, quand elle eſt fort tendre, fort aiſée à bleſſer, à ſe choquer d'un déffaut de ponctualité. On dit d'un homme qui ſe fâche aiſément, qu'il eſt pointilleux, qu'il eſt fort *délicat* ſur les formalitez, ſur les égards qu'il prétend lui être dûs; qu'il eſt chatoüilleux; qu'il ne peut rien ſouffrir qui le choque le moins du monde. On dit auſſi qu'un homme fait bien le *délicat*; pour dire, qu'il eſt difficile à contenter.

DÉLICAT, ſe dit auſſi des queſtions, des affaires épineuſes, difficiles à manier & à réſoudre. *Difficilis, periculoſus, lubricus.* Les affaires d'État ſont *délicates*, dangereuſes à manier. Il faut s'abſtenir de parler des Grands, cela eſt *délicat* & chatoüilleux. Les queſtions de la grâce ſont les plus *délicates* de la Théologie. On dit auſſi, qu'un procès eſt fort *délicat*, lorſqu'il eſt fort problématique, que les avis ſont fort partagez: & qu'un homme s'eſt tiré d'un pas fort *délicat*, quand il s'eſt tiré d'un grand danger par ſon adreſſe.

On dit provèrbialement & ironiquement à un homme qu'il eſt *délicat* & blond, quand il eſt difficile à contenter. On le dit auſſi quand il ſe choque trop.

DÉLICATEMENT. adv. D'une manière délicate, fine, & ingénieuſe; qui n'a rien de rude, ce qui ſe dit au propre & au figuré. *Delicatè, molliter.* Ce Peintre peint *délicatement*. Cet Auteur écrit fort *délicatement*, juge fort *délicatement*. Ce Seigneur vit fort *délicatement*. Cette affaire a beſoin d'être maniée *délicatement*, avec grande adreſſe. Mettre *délicatement* en œuvre. VAUG. Travailler *délicatement*. ABLANC. Dans les hommes *délicatement* ambitieux, la modeſtie eſt un faſte fin, & délié, qui leur fait mépriſer le faſte des autres. M. ESP. La fourbe n'étoit pas trop *délicatement* conduite. S. ÉVR.

DÉLICATER. v. act. Chèrcher trop ſes aiſes, vivre dans la molleſſe & la volupté. *Delicias ſectari, venari, aucupari.* Quand on veut aſpirer aux grandes chôſes, il ne faut pas ſe *délicater*, il faut s'accoutumer à la fatigue, aux veilles, au travail.

DÉLICATESSE. ſubſt. f. Fineſſe; qualité de ce qui eſt délicat; qui n'a rien de groſſiér. *Subtilitas.* La *délicateſſe* d'une étoffe, d'un travail, d'un pinceau, du goût, de l'oreille. Cet Ouvrage eſt d'un grand travail, il y a beaucoup de *délicateſſe*.

DELICATESSE. Se dit en particuliér de la table, c'eſt-à-dire, des mèts, & en ce ſens le mot de *délicateſſe* eſt fort en uſage, pour éxprimer la qualité des mèts éxquis, rechèrchez, agréables au goût, d'un goût fin. Dans les prémiérs tems les hommes ne connoiſſoient point cette grande divèrſité de mèts, & cette *délicateſſe* pèrnicieuſe que nous ne connoiſſons que trop à préſent.

DÉLICATESSE de la main, c'eſt la légèreté, la dextérité, l'attention circonſpecte avec laquelle on applique la main à quelque chôſe, à quelque opération; avec laquelle la main agit, opère. La *délicateſſe* eſt néceſſaire à un Chirurgien dans les opérations qu'il fait, pour ménager la ſenſibilité du malade.

DÉLICATESSE, Raffinement, ſubtilité, jalouſie, inquiétude ſcrupuleuſe. *Æmulatio, anxietas, ſollicitudo, ſubtilitas.* Ceux que la paſſion d'être aimez rend ſenſibles au mépris, ſe l'attirent d'ordinaire par cette *délicateſſe* incommode. NICOL. Il y a des gens qui ont une *délicateſſe* chagrine, qui ne s'appliquent qu'à chèrcher les déffauts des autres pour le plaiſir de les critiquer. BELL. Les Rois ont cèrtaines *délicateſſes* qui retiennent dans un timide reſpect ceux qui les approchent. [illegible] la *délicateſſe* de nôtre orgueil augmente dans la proſpérité. BOSS.

Ils ignoroient la volupté, (Nos Pères)
Et la fauſſe délicateſſe,
Dont aujourd'hui nôtre molleſſe,
Se fait une félicité. N. CH. DE VERS.

Délicateſſe, *enfant du plus pur des amours.* IBID.

DÉLICATESSE, ſe dit encore à l'égard de l'eſprit, des penſées, & des ſentimens, pour éxprimer la fineſſe, la politeſſe, l'agrément, l'adreſſe, & le rafinement. *Concinnitas, elegantia, ſubtilitas, operis exquiſitum artificium, induſtria.* La *délicateſſe* ne ſert bien ſouvent qu'à diminuer le nombre des plaiſirs, & l'on n'en a point trop. FONTEN. Une volupté auſſi éxquiſe que celle de Pétrone alloit autant à la *délicateſſe* de l'eſprit, qu'à celle du goût. S. ÉVR. La *délicateſſe* dans les penſées eſt une force polie, & adoucie. BOUH. Il y a une fauſſe *délicateſſe* qui décharne le diſcours, & lui ôte ſa ſubſtance, & ſa ſolidité. S. ÉVR. Il faut ménager cette négociation avec beaucoup de *délicateſſe*. ID. La *délicateſſe* eſt quelquefois importune, & le dégoût d'un homme d'eſprit pour les méchantes chôſes l'empêche bien ſouvent de ſe divèrtir. ID. Heureuſe celle qui ſe laiſſe aller à la tendreſſe de ſes ſentimens, ſans intéreſſer la *délicateſſe* de ſa conduite. IDEM. La *délicateſſe* eſt un don de l'amour qui n'eſt pas auſſi précieux qu'on ſe le pèrſuade. LETT. PORT. La *délicateſſe* des loüanges eſt inutile: on n'y raffine plus tant. S. ÉVR. C'eſt *délicateſſe* pèrduë, que de penſer ſi joliment devant des pèrſonnes ſi groſſières. ID. Les plus anciens Auteurs des lettres humaines ſont remplis comme l'Écriture de ces comparaiſons par un endroit, priſes bien ſouvent de tout ce qu'il y a de plus commun & de plus bas, parce que ces ſiécles & ces nations n'avoient pas encore la *délicateſſe* bonne ou mauvaiſe des nôtres, pour s'offenſer des idées populaires, quand elles éxprimoient bien nettement ce qu'on penſoit. PÉLISSON.

Vous voulez de l'eſprit, de la délicateſſe,
De l'agrément, de la juſteſſe,
Vous voulez des tèrmes choiſis,
Un ſtile naturel, noble, ſimple, concis. S. ÉVR.

DÉLICATESSE, ſignifie encore, Senſibilité; rafinement de l'amour propre, l'éloignement que l'on a pour cèrtaines chôſes, la peine que l'on a à les ſouffrir, le dégoût qu'elles cauſent. *Faſtidium. Averſus ab aliqua re animus.* Il faut apprendre à vaincre nôtre *délicateſſe* naturelle à recevoir des avis. S. ÉVR. J'ai une furieuſe *délicateſſe* pour tout ce qui approche de moi. ID. Rien n'eſt ſi ridicule que cette *délicateſſe* d'honneur qui prend tout en mauvaiſe part. MOL. *Nimia honoris tuendi cupido. Délicateſſe*, dans le ſens qui vient d'être éxpliqué, ne ſe prend pas toujours en mauvaiſe part, & ce mot ne marque pas toujours un excès blamable, une ſenſibilité éxceſſive, ou trop grande. On étoit réſolu à la Cour de France de n'admettre aucune médiation dans une affaire de *délicateſſe* & d'honneur. L'ABBÉ REGN. Il s'agit de l'inſulte faite à Rome le 20 Août 1662 au Duc de Crequy Ambaſſadeur de France: la *ſenſibilité* ne pouvoit guères être trop grande & outrée en cette occaſion.

DÉLICATESSE, ſignifie encore, ce qu'il y a de plus fin, & de plus choiſi dans une ſcience, dans une langue. *Elegantia, ſubtilitas.* Il ſçait toutes les *délicateſſes* de la langue.

DÉLICATESSE, ſignifie quelquefois molleſſe, ou trop de commodité, & de ménagement. *Mollitia.* Il ne faut pas élever les enfans avec trop de *délicateſſe*: cela les rend efféminez.

DÉLICATESSE, ſignifie encore, Difficulté, danger. *Difficultas, periculum.* La *délicateſſe* de cette affaire m'a empêché de m'en mêler.

DÉLICATESSE, en matière de conſcience, ſe dit des ſcrupules, des frayeurs, & des allarmes d'une conſcience, à qui l'ombre, ou l'apparence même du péché, donne des inquiétudes & des remords. Rien ne contribuë davantage à pèrfectionner la pureté de cœur, que la *délicateſſe* de conſcience.

DÉLICE. ſ. m. Chôſe agréable qui donne du plaiſir aux ſens, ou à l'eſprit. C'eſt un *délice* de boire frais. La contemplation eſt le *délice* d'un eſprit élevé & extraordinaire.

DÉLICES, ne ſe dit régulièrement qu'au plurier. Il eſt fém. VAUG. MÉNAGE. Ce qui donne pluſieurs plaiſirs enſemble. [illegible] on appelle le *jardin de délices*. Les uns font leurs *délices* du jeu, les autres de l'étude. Le courage d'Hannibal s'abâtardit dans les *délices* de Capouë. Les grands Princes n'ont point été nourris dans les *délices*, ont été accoutumez à la fatigue. Quelques Princes ont été appellez les *délices* de leur ſiécle, du genre humain, entre autres Titus. Deſmarêts a écrit un livre ſur l'Apocalypſe, qu'il intitule *les Délices* de l'eſprit. Il falloit que dans ces momens trop heureux j'appellaſſe ma raiſon à mon ſecours, pour modérer l'excès funeſte de mes *délices*.

délices. Lett. Portug. Les *délices* du cœur ſont plus touchantes que celles de l'eſprit. S. Évr. Il avoit reçu du ciel un amour & un talent égal pour la Poëſie, noble amuſement, le ſeul peut être que le grand Armand ſe pèrmit; innocentes *délices* des Godeaux, des Fléchiers, & des Prélats auſtères des ſiécles les plus reculez. Le Duc de la Force. Auſſi n'y a-t-il guères de païs au monde, où l'air ſoit plus tempéré, plus ſain, & où l'on trouve plus en abondance toutes les *délices* de la vie. P. Catrou.

De Rome pour un tems Caïus fut les délices;
Mais ſa feinte bonté ſe tournant en fureur,
Les délices *de Rome en devinrent l'horreur.* Racine.

Quoi! n'eſt-ce qu'à de long ſupplices,
Qu'Amour a deſtiné ſes plus cheres délices? La Sabl.

DELICHIA. ſ. f. Iſle de la Méditèrranée. *Dulichium.* C'eſt une des Échinades, ou Curſolaires, ſituées dans le Golfe de Patras à l'entrée de celui de Lépante. M. Spon croit que c'eſt celle qu'on appelle aujourd'hui Thiaki, ou petite Cephalénie, parce qu'elle n'eſt eloignée de Céphalénie que de trois ou quatre milles.

DÉLICIEUX, euse. adj. Agréable, qui plaît aux ſens, à l'eſprit. *Gratus, jucundus, ſuavis.* Le nectar, l'ambroiſie, ſont des vins, des mèts *délicieux.* Le Jardin d'Éden étoit un lieu *délicieux.* La vie étèrnelle ſera une vie *délicieuſe*, où on goûtera toute ſorte de délices. Il y a de bons mariages; mais il n'y en a point de *délicieux.* Rochef. Il y a des ſolitudes qui charment les ennuis, & qui donnent un repos *délicieux.* S. Evr. Dans une nouvelle paſſion vous trouvez toutes les heures *délicieuſes.* Id.

D'un joug cruel il ſauva nos ayeux,
Les nourrit au déſert d'un pain délicieux,
Il nous donne ſes loix, il ſe donne lui-même;
Pour tant de biens il commande qu'on l'aime.
Racine.

DÉLICIEUSEMENT. adv. D'une manière délicieuſe, voluptueuſe. *Delicatè, molliter.* Apicius étoit un homme qui vivoit fort *délicieuſement.* Les Sybarites étoient des peuples élevez *délicieuſement.* Pour boire *délicieuſement*, il faut boire à petits coups, ſyroter, ſavourer le vin.

DÉLICOTER. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui eſt ſujet à défaire ſon licol, à qui il faut mettre une ſougorge. *Capiſtrum excutere, disjicere.*

DÉLIÉ. adj. Fin, menu, pointu, délicat. *Tenuis, ſubtilis, gracilis.* La toile de Hollande eſt fort *déliée.* La gâze eſt une étoffe fort *déliée.* Le fil de lin eſt plus *délié* que celui de chanvre. La fléche de la Sainte Chapelle eſt haute, fort *déliée*, & fort pointuë. Un trait de plume fort *délié.*

Délié, ſe dit figurément d'un eſprit fin, délicat, adroit. *Subtile, acutum ingenium.* Les Italiens ont l'eſprit plus fin & plus *délié* que les Suiſſes. On ſe déffie quand on a à traitter avec des gens ſi *déliez.*

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *dal*, qui ſignifie *tenuis*, ou *dalal*, qui veut dire *attenuari, areſcere.* Mais ſans aller ſi loin, il vient de *delicatus*: ou plutôt il vient de *delien*, vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui ſignifie *feüille*, à cauſe que la feüille eſt mince & *déliée.*

Délié. Tèrme de poëſie Italienne. *Solutus.* Les vèrs *déliez*, que les Italiens appellent en leur langue *ſciolti*, ſont des vèrs qui ne riment pas les uns avec les autres; ils ne ſont point aſtreints à la rime, mais à un cèrtain nombre de ſyllabes, & à la cadence; on pourroit les appeller une prôſe cadencée. Annibal Caro a tradnit l'Énéïde de Virgile en vèrs *déliez.* Il y a encore d'autres vèrs Italiens qu'on nomme *déliez*, mais ils ſont aſtreints à quelque chôſe de plus difficile que la rime finale, car au lieu de rimer à la fin, comme c'eſt l'uſage dans les langues vivantes d'Europe, dans ceux-ci la fin d'un vèrs rime avec le milieu du ſuivant.

Menando un giorno gli agni preſſor un fiume,
Vidi un bel lume, *in mezo di quell' onde.* Sannaz.

Il y en a qui appellent ces ſortes de vèrs, vèrs à rimes enchaînées; ce nom leur convient mieux que celui de vèrs *déliez.* Nous appellons en François ces ſortes de vèrs, vèrs à rimes bâtelées. En voici un éxemple, tiré de Marot.

Quand Neptunus, puiſſant Dieu de la mèr,
Ceſſa d'ar mer, *caraques & galées*, &c.

DÉLIER. v. act. Ôter le lien, ou déffaire le nœud de quelque chôſe liée, ou noüée. *Solvere, exſolvere. Délier* un fagot, c'eſt en ôter la hart ou le lien. *Délier* un ruban, une jartière.

Du Cange dérive ce mot de *diſligare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification. Voyez les *Acta Sanctor. Mart. T. II. p.* 210. *A.*

DÉLIER. Tèrme du Grand Art. *Délier* un corps, ou le corps, c'eſt le diſſoudre, le pourrir, le rendre liquide, mol, fluide, coulant, de dur qu'il étoit. *Solvere, diſſolvere, putrefacere.*

Délier, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Solvere.* J. C. a donné pouvoir à S. Pièrre & à ſes ſuccéſſeurs de lier, ou de *délier*, d'abſoudre, ou de refuſer l'abſolution. *Délier* d'une maladie, dans l'Évangile, ſignifie, la guérir. Le mariage eſt un nœud ſi ſacré, qu'on ne le peut *délier.* On dit de celui qui parle bien & facilement, qu'il a la langue fort *déliée.* Voici le jour qui rompt mon ſilence, & qui *délie* ma langue. Ablanc.

Dès que nôtre eſprit ſe délie,
Tout chez nous ſe trouve en poiſon,
Le prémiér inſtant de raiſon,
Eſt en nous, quoique l'on publie,
Le prémiér accès de folie. P. du Cerc.

Délié, ée. part. paſſ. & adj. *Solutus.*

DÉLIES. ſ. f. & pl. Fête qui ſe célébroit à Athènes en l'honneur d'Apollon. *Delia, orum.* La principale cérémonie de cette fête étoit une Ambaſſade des Athéniens à l'Apollon de Délos, ou bien un pélerinage qu'ils y faiſoient faire tous les cinq ans; ils choiſiſſoient pour cela un cèrtain nombre de Citoyens, qu'on chargeoit de cette commiſſion, & qu'on appelloit pour cela *Déliaſtes*, Δηλιασαι, ou Théores, Θεωροὶ, c'eſt-à-dire, *les voyants, ceux qui vont voir.* Le Chêf de l'Ambaſſade, ou de la députation, s'appelloit *Archithéore*, Ἀρχιθέωρος. On y joignoit quatre pèrſonnes de la famille des Céryques, Prêtres déſcendants de Mèrcure, qui demeuroient à Délos toute l'année pour y ſèrvir dans le temple. Toute cette députation partoit ſur cinq vaiſſeaux, ſur leſquels on portoit tout ce qui étoit néceſſaire pour la fête & les ſacrifices. Celui qui portoit les Déliaſtes, ou Théores, étoit appellé Déliade, Δηλιάς, ou Théoride; les quatre autres vaiſſeaux ſacrez qui l'accompagnoient ſe nommoient le Parale, l'Antigonide, la Ptolémaïde, & l'Ammonide. Quelques uns diſent que le Parale & la Déliade, ſont le même vaiſſeau, d'autres les diſtinguent. Il en eſt auſſi qui diſent que la Déliade étoit le vaiſſeau même ſur lequel Théſée, vainqueur du Minotaure, avoit ramené les jeunes Athéniennes qui devoient être ſacrifiées à ce monſtre.

Les Déliaſtes, qui montoient ce vaiſſeau, étoient couronnez de laurièr. Quand ils étoient arrivez ils offroient d'abord un ſacrifice à Apollon. Après le ſacrifice de jeunes filles danſoient autour de l'autel une danſe nommée en Grèc Γέρανον, & dans laquelle par leurs mouvements embaraſſez, & la manière dont elles figuroient enſemble, elles répréſentoient les tours & les détours du labyrinthe. Quand les Déliaſtes revenoient à Athènes le peuple alloit au devant d'eux, & les recevoit avec de grandes acclamations & de grands cris de joye. Ils ne quittoient point leur couronne que toute leur commiſſion ne fût finie, & alors ils alloient la conſacrer à quelque Dieu dans ſon temple. La Déliade qui les portoit étoit auſſi couronnée, & c'étoit par là que toute la fête commençoit; le Prêtre d'Apollon couronnoit la pouppe de ce navire. Tout le tems que duroit l'allée & le retour, & toute la cérémonie s'appelloit les *Délies*, & pendant tous ces jours-là les loix défendoient d'éxécuter aucun criminel, privilege ſingulier de cette fête d'Apollon, & que n'avoient pas même celles de Jupiter; car Plutarque remarque que ce fut un jour conſacré à Jupiter qu'on fit prendre à Phocion le poiſon auquel il avoit été condamné; & on attendit au contraire trente jours pour le donner à Socrate, parce que c'étoient les *Délies.* Voyez Thucidide L. III. Jul. Pollux L. VIII. c. 9. Sect. 26. *Franc. Roſſæus Arch. Attic. L. VII. c.* 2. *Sam. Petit Comm. in Leg. Attic. L. I. Tit.* 2. *Paſchal Coron. L. IV. c.* 18. *&* 19. *Meurſius Lexic. Suicerus*, Θεωρὶς.

Thucidide L. III. p. 243. de la ſeconde édition d'Henri Étienne, dit que ce fut pendant l'hivèr de la ſixiême année de la guèrre du Péloponêſe que les Athéniens firent les *Délies*, après avoir éxpié l'Iſle de Délos, & en avoir ôté tous les tombeaux, & ordonné que pèrſonne n'y naîtroit & n'y mourroit dans la ſuite, mais que l'on tranſporteroit tous les moribonds dans une petite Iſle appellée Rhénie, qui touche prêſque à Délos. Long-tems avant ce tems là les Ioniens & les Inſulaires voiſins de l'Ionie faiſoient des eſpéces de *Délies*, c'eſt-à-dire, des fêtes & des jeux ſemblables aux Ephéſies, qu'ils célebrèrent dans la ſuite. Il y avoit des combats gymnaſtiques & de poëſie, ou de muſique. Thucidide, à l'endroit que j'ai cité ci-deſſus, en parle d'après Homère.

DÉLINEATION. ſ. f. Repréſentation qu'on fait de quelque chôſe ſur un papièr, ou par le diſcours. *Delineatio.* Ce plan n'eſt

 pas

pas encore en ſa perfection, ce n'eſt que ſa prémière *délinéation*. J'ai diſtribué dans mon eſprit tous les Actes de cette Tragédie, en voici la *délinéation*.

DÉLINQUANT. ſ. m. Tèrme de Palais. Qui a commis quelque faute. *Noxæ reus, delictireus*. Il eſt du devoir d'un Magiſtrat d'être ſévère à punir les *délinquans*.

DÉLINQUER. ſ. n. Commettre quelque faute. *Delinquere, peccare*. Un Procureur qui a *délinqué*, qui a prévariqué en ſa charge, doit être intèrdit ſans remiſſion.

DÉLIRE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt un ſymptôme qui ſurvient ſouvent aux fiévres cauſées par des playes, ou par quelque inflammation intèrne, qui trouble l'eſprit juſqu'à la folie & à la fureur. *Delirium, inſania*. Quand le diaphragme eſt offenſé, il cauſe le *délire* & la phrénéſie. Le *délire* arrive par une trop grande pèrte de ſang qui affoiblit le cèrveau, par la picqueure d'une bête venimeuſe, par la ſemence & menſtruës retenuës en la matrice, par la pourriture d'un membre cangrené, &c. La fiévre chaude cauſe auſſi le *délire*, quand il y a tranſport au cèrveau. Il faut faire recevoir aux malades les Sacremens de bonne heure, quand on appréhende le *délire*.

Quelques-uns dérivent ce mot de *lira*, qui chez les Anciens ſignifioit des ſillons tirez en droite ligne, de ſorte qu'ils ont appellé *delirare, à recto aberrare*.

DÉLIT. ſ. m. Faute, crime légér. *Delictum, culpa, peccatum, crimen*. Les Officiaux font le procès aux Prêtres pour le *délit* commun; ils doivent renvoyer devant le Juge Royal pour le cas privilégié. Les *délits communs* ſont non ſeulement les contraventions à la Diſcipline, & aux loix Eccléſiaſtiques; mais encore toutes ſortes de crimes, excépté les cas privilégiez; qui ſont le vol, la ſédition, l'aſſaſſinat, la fauſſe monnoye. *Crimen tranſlatitium, tranſlatitia criminatio*. On met auſſi l'adultère au nombre des cas privilégiez, quand le mari eſt plaintif. Les *délits communs*, ou crimes Eccléſiaſtiques ſont, la ſimonie, la confidence, le ſacrilége commis ſans violence &c. Autrefois les Laïques ne prenoient aucune connoiſſance des affaires des Clèrcs, ni de leurs mœurs. Ainſi dans la corruption qui infecta le Clèrgé, le plus conſidérable privilége du caractère clérical fut de ſouſtraire les coupables aux rigueurs de la Juſtice. On remarqua que les Juges d'Égliſe ſe contentoient d'impôſer des pénitences légères, & n'abandonnoient prèſque jamais le criminel au bras ſéculiér. A Rome même on obtenoit facilement des abſolutions. On crut donc que pour maintenir la ſureté publique, il falloit excépter les crimes les plus atroces; & c'eſt ce qu'on appella les cas privilégiez. Il y a plus de 300 ans que cette diſtinction du *délit commun* eſt établie, & cependant on ne convient pas encore à quoi il ſe réduit. Les Juges Laïques le bornent aux crimes purement Eccléſiaſtiques, & aux ſimples contraventions de la Diſcipline. Par une Déclaration de 1684. l'inſtruction pour les cas privilégiez ſe fait par le Juge Royal, & le Juge d'Égliſe conjointement. Le Droit Civil parle des obligations qui ſe contractent par le *délit*, ou *quaſi délit*. Le *quaſi délit*, eſt une faute commiſe par imprudence, ſans dol, ni volonté.

On dit provèrbialement, qu'on eſt trouvé en flagrant *délit*, quand on eſt pris ſur le fait, à l'inſtant qu'on commet la faute.

DÉLIT. Tèrme d'Architecture & de Maçonnerie. Le côté, le ſens d'une pierre différent du lit qu'elle avoit dans la carrière. Mettre en *délit* une pierre, c'eſt la mettre dans un autre ſens qu'elle n'étoit dans la carrière; cela s'appelle *délit* en parement. *Délit* en joint, c'eſt le lit du ſens des joints montans. Lorſqu'on bande un arc, une platebande, on poſe les vouſſoirs & les claveaux *délit* en joint.

En tèrmes d'Eaux & Forêts, on appelle des arbres de *délit*, ceux qui ont été coupez clandeſtinement, ou contre les ordonnances & réglemens, qui ſont ſujets à confiſcation & à amende. *Clam ac furtim cæſæ arbores*.

Ce mot de *délit* vient du mot Latin *delictum*, formé de *delinquo*.

DEVOIR DE DÉLITS. Tèrme de Coutumes. Cèrtain droit d'un boiſſeau de ſegle ſur châcune ancienne tenuë de châcun ménager paroiſſien tenant feu & fumée, & labourant tèrre.

DÉLITER. v. act. Tèrme de Maçonnerie. Pôſer une pièrre dans un bâtiment en un ſens contraire à celui qu'elle avoit dans la carrière, quand elle étoit ſur ſon lit naturel. *Lapidem contrario in ſitu ei quem habebat in lapicidina collocare*. Il faut bien prendre garde à ne point *déliter* les pièrres; car elles ſe fendent pour peu qu'on les charge, quand elles ſont *délitées*. Le marbre ne ſe *délite* point, parce qu'il ſe peut mettre en tous ſens, & qu'il n'a point de lit. Il y a des pièrres dures qui ont la même propriété. On dit qu'une pièrre ſe *délite*, quand elle ſe fend par feuillèts. *Diſſolvi*. Car les pièrres ſe forment dans les carrières par feuilles miſes les unes ſur les autres. C'eſt pourquoi ſi on ne les met pas de plat, tous ces feuillèts qui ſe trouvent de champ s'écartent, & ſe *délitent*, & ne peuvent pas porter de grands fardeaux. *Déliter* une pièrre, ſignifie auſſi en couper d'après une moye ſuivant ſon lit.

DÉLITÉ, ÉE, participe. paſſ. & adj. *Diſſolutus, alieno poſitus in ſitu*.

DÉLIVRANCE. ſ. f. Action par laquelle on met quelque meuble entre les mains de quelque pèrſonne. *Traditio*. On lui a fait la *délivrance* à cet encan d'une tapiſſerie. Il ne veut pas faire la *délivrance* des titres de cette tèrre, qu'il n'en ait touché tout l'argent. On demande en Juſtice la *délivrance* d'un légs.

DÉLIVRANCE, eſt auſſi l'action qui libère de captivité, de ſèrvitude, ou de toute autre peine & inquiétude. *Liberatio*. Le neveu qu'il étoit chargé de nourrir eſt mort, c'eſt pour lui une belle *délivrance*. Travailler à la *délivrance* des eſclaves, des priſonniérs, eſt une œuvre fort charitable. *Redemptio*. Cette femme n'a pas eû long travail, elle a eû une heureuſe *délivrance*. *Puerperium, partus*.

En tèrmes de Monnoye on appelle, Faire la *délivrance*, lorſque les Officiérs donnent pèrmiſſion d'expoſer les monnoyes en public, après les avoir bien éxaminées. *Approbatæ monetæ uſum permittere*. Les Gardes ſont reſponſables de la juſteſſe du poids, & les Eſſayeurs de la bonté du titre. On dreſſe un acte de cette *délivrance*, & c'eſt le prémiér jugement qui eſt fait des eſpèces. Voyez Boizard, p. 95. 96. & 146.

On dit provèrbialement d'un homme qui a une femme incommode, ou impudique, qu'il doit faire des prières à Nôtre Dame de bonne *délivrance*, ſe mettre de cette Confrairie.

DÉLIVRANDE. ſ. f. Ce mot s'eſt dit apparemment autrefois pour Délivrance, au moins en Normandie, ou s'eſt fait de délivrance. Il ne ſe dit plus que pour nom d'un lieu qu'on appelle Nôtre Dame de la *Délivrande*, ou ſimplement, La *Délivrande*. C'eſt un lieu de dévotion où il y a une Chapelle dédiée à la ſainte Vièrge. Il eſt en Normandie, à un quart de lieuë de la mèr, à trois lieuës de Caen, à une de Bèrnières, & à deux d'Eſtrehan, dans le Diocèſe de Bayeux. Aller en pélerinage à la *Délivrande*, ou à Nôtre Dame de la *Délivrande*.

DÉLIVRE. ſ. m. Se dit à la campagne de l'arrièrefaix de la vache, quand elle a fait ſon veau: ce qu'on appelle en Latin *ſecundina vitulina*. Il ſe dit auſſi de l'arrièrefaix des femmes. Voyez ARRIÈRE-FAIX.

On dit en tèrmes de Fauconnerie, un oiſeau fort à *délivre*, qui n'a point de corſage, & qui eſt quaſi ſans chair, comme le héron. *Macer, macilentus*.

DÉLIVRER. v. act. Livrer, mettre en la main de quelqu'un quelque meuble, argent, papiérs, marchandiſe. *Tradere in manus*. Il faut *délivrer* à un Éxécuteur teſtamentaire tous les meubles d'une ſucceſſion, pour en rendre compte au bout de l'an. Je lui ai *délivré* cette lettre de change, ce dépôt en main propre. On a *délivré* à ſon Facteur tout le vin qu'il a acheté.

Ce mot vient du Latin *deliberare*. MÉNAGE. Qui ne ſignifie point cela en Latin.

DÉLIVRER, ſignifie encore, Adjuger en Juſtice. *Addicere, adjudicare*. Un Sèrgent qui crie des meubles à un encan, dit à l'enchériſſeur, A vous *délivré*; pour dire, adjugé. L'héritier crie ſouvent, Attendez, ne *délivrez* pas encore.

DÉLIVRER, ſignifie encore, Tirer hors des mains ennemies, mettre hors de captivité, de priſon. *Liberare, redimere*. On emmenoit bien des priſonniérs, mais ce Capitaine les a recous, les a *délivrez*. Il eſt naturel de tâcher de ſe *délivrer* de priſon, de la tyrannie, du joug des Infidelles. Vous m'avez *délivré* de peine, je vous allois chèrcher.

DÉLIVRER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Accoucher. *Parere*. Cette femme s'eſt *délivrée* ſans grand travail, elle eſt accouchée d'un beau fils.

DÉLIVRER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Arracher, dégager, tirer hors, débaraſſer. *Liberare, redimere, exſolvere*. JÉSUS-CHRIST par ſa paſſion nous a *délivrez* de la mort étèrnelle, des griffes de Satan. Les indulgences *délivrent* des peines du Purgatoire. S. Paul ſouhaitoit qu'on le pût *délivrer* de cette chair mortelle. La mort nous *délivre* de bien des maux. Cette nouvelle m'a *délivré* d'une grande peine, d'un grand ſouci, d'un grand chagrin. Ma paſſion ne s'affoiblit point par les retours que je fais ſur moi-même pour m'en *délivrer*. ABAD. Je vois bien le remède à tous mes maux, & j'en ſerois bientôt *délivrée*, ſi je ne vous aimois plus. LETT. PORTUG. Je veux vous *délivrer* des malheurs qu'on vous prépare. M. SCUD.

DÉLIVRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

DÉLIVREUR. ſ. m. Celui qui délivre. *Liberator*. Ce mot ne ſe trouve employé que dans le ſtile burleſque. Ce *délivreur* d'Andromeda vit moins de mons & moins de vaux. VOIT. En ſa place

place on dit, Libérateur. Quand *délivreur* ſignifie libérateur, il ne ſe dit qu'en badinant : mais quand *délivreur* eſt un nom d'emploi, d'office, il ſe dit bien en François, & ſignifie celui qui délivre, qui donne une chôſe qu'il garde, qu'on a confiée à ſes ſoins. *Promus.* Des trois garçons de la Paneterie l'un eſt appellé le *Délivreur*. ÉTAT DE FR.

DELME. ſ. f. Bourg de Lorraine. *Delma.* Quelques-uns croyent que c'eſt le *Duodeciacum* des Anciens, que d'autres placent à Dieuze. D'autres veulent que *Delme* ſoit l'ancien *Duzacum*.

DELMINO. ſ. m. Petite ville de la Turquie en Europe, qu'on appelle autrement *Damna*, & *Damnio* en Latin. *Delminium*, *Dalminium*, *Dalmana*. Elle eſt dans la Boſnie près de Drina. *Delmino* eſt aujourd'hui peu de chôſe; il étoit autrefois puiſſant, & la capitale d'une petite République qu'on appelloit la Dalmatie. MATY. Hoffman & Baudran diſent qu'il s'appelle aujourd'hui *Dumno*; Maty & M. Corneille après lui nous donnent *Delmino* pour ſon véritable nom. Quelques-uns prétendent que c'eſt Almiſſa, ou Almiſa, que l'on voit ſur les Cartes de Sanſon, & qui s'appelle Omiſc en Sclavon, mais Jean Lucius diſtingue ces deux lieux. Voyez Hoffman, aux mots *Delminium*, *Peguntium*, & *Dalmatia*.

DÉLOGEMENT. ſ. m. Déménagement, changement de logis. *Migratio.* Je ne vous ai pû aller voir depuis vôtre *délogement*, je ne ſçai où vous logez maintenant.

DÉLOGEMENT, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Décampement. *Caſtrorum motio, copiarum è caſtris diſceſſio.* Le *délogement* de cette armée s'eſt fait en peu, à la hâte & en déſordre.

DÉLOGER. v. act. & neut. Changer de logis, de demeure; ſortir du logis. *Migrare, demigrare, migrare domo.* J'ai donné congé de mon logis, je *déloge*, je déménage à la S. Remi.

Mon père, ſi matin qui vous fait déloger? RACINE.

DÉLOGER, ſignifie auſſi, Chaſſer, obliger à ſortir d'un logis. *Depellere, ejicere.* On *déloge* les gens de mauvaiſe vie tous les trois mois; on les chaſſe. Un propriétaire peut *déloger* un locataire, quelque bail qu'il ait fait, quand il veut occuper les lieux en pèrſonne. Je ſçai mauvais gré à ce voiſin qui m'a *délogé*, qui eſt venu enchérir mon appartement.

Ce mot vient, ſelon quelques-uns, de *diſlocare*.

DÉLOGER, ſignifie auſſi, Céder ſon logement à des hôtes pour une paſſade. *Domum cedere, domo cedere, decedere.* Quand la Cour paſſe en quelque lieu, on ſe *déloge* volontiers, on cede ſon logis à de nouveaux hôtes. Un honnête homme ne *déloge* guères le maître du logis de ſa chambre.

DÉLOGER, ſignifie auſſi, S'enfuir, ſe retirer. *Recedere, recipere ſe, fugere.* Les ennemis avoient occupé ce poſte, mais nôtre canon les a bientôt fait *déloger*. On avoit fait un logement ſur la contreſcarpe, mais il en a fallu *déloger*. Quand les Archers ſont en campagne, les voleurs *délogent* bien vite.

DÉLOGER. v. n. Signifie Décamper. *Caſtra movere, è caſtris diſcedere.* L'armée a *délogé* de ce poſte, & eſt allée loger ailleurs.

DÉLOGER, ſe dit auſſi au figuré pour, Partir, quitter la place, s'en aller, diſparoître. *Decedere, diſcedere, fugere.*

L'âge la fit déchoir; elle ſent chaque jour
Déloger *quelque ris, quelques jeux, puis l'amour.*
LA FONT.

On dit provèrbialement, *Déloger* ſans trompette; pour dire, S'enfuir en diligence, ſans faire bruit, & à la ſourdine. *Silentio, tacite.*

DÉLOGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Depulſus, ejectus.*

DÉLOS. ſ. f. Ancien nom d'une Iſle fameuſe de la mer Égée, ou de l'Archipel, laquelle ſe nomme aujourd'hui *Sdilles*; mais qu'il faut toujours appeller *Délos*, quand on parle de l'Antiquité. *Delos.* Cette Iſle a eû pluſieurs noms. On l'a nommée *Délos*, du mot Grèc δῆλος, *manifeſte, apparent*, parcequ'étant cachée ſous les flots, elle parut, diſent les Poetes, pour donner retraite à Latone, que Junon pourſuivit, & à qui elle ne pèrmettoit de s'arrêter nulle part pour faire ſes couches. Elle y mit au monde Apollon & Diane, qu'elle avoit eûs de Jupiter. Cette Iſle fut appellée Lagie, *Lagia*, à cauſe de la quantité de liévres & de lapins qu'il y avoit, & qui en Grèc s'appellent λαγὼς, ou λαγὼς; Ortygie, *Ortygia*, à cauſe de la multitude de cailles qu'on y trouvoit, ὄρτυξ en Grèc ſignifie caille: Pyrpile, de πῦρ, *feu*, parceque c'eſt dans cette Iſle, diſent les fâbles, que le feu fut trouvé d'abord. On l'appella encore Gynethe, *Gynethus*. Etienne de Byzance dit que *Délos* s'eſt encore nommée Cynthe, *Cynthus*; Aſtérie, *Aſteria*; Pélaſgie, *Pelaſgia*; Chlamydie, *Chlamydia*; & Scythiade, *Scythiada*. Au lieu de Cynthe, quelques-uns diſent Cynthie, & que ce nom lui fut donné à cauſe d'une montagne qui eſt dans cette Iſle.

Délos étoit la plus fameuſe des Cyclades, à cauſe qu'Apollon & Diane y étoient nez. Cette Iſle étoit ſi reſpectée & ſi ſacrée, que les Pèrſes mêmes, qui ravageoient tout, ayant touché à *Délos* avec leur flotte de mille navires, n'ôſèrent y faire le moindre dégât. Virgile, Ovide, Stace, Claudien, Pline, & parmi les Grècs Callimaque, Ariſtide, Strabon, diſent qu'elle flottoit autrefois. Dans la ſuite elle devint ſtâble, & Hérodote, Callimaque, & ſon Scholiaſte, l'appellent *immobile*. Apollon y paſſoit ſon quartier d'été, & y rendoit des oracles pendant les ſix beaux mois de l'année. Les autres ſix mois il alloit, diſoit-on, rendre ſes oracles à Patare, ville de Lycie. On dit qu'il n'y avoit point de chiens à *Délos*; il n'étoit pas pèrmis d'y en nourrir, ni d'y entèrrer un corps mort; on les portoit dans une petite Iſle voiſine appellée *Rhénie*, & aujourd'hui *Fermena*, que les Grècs appellent la Petite *Délos*, & Sdilles, la Grande *Délos*. L'Iſle de *Délos*, ou de Sdilles, eſt aujourd'hui déſerte, & l'on n'y voit que des maſures.

Ce mot, ſi l'on en croit les Anciens, eſt Grèc, δῆλος, manifeſte, apparente, parcequ'elle parut tout à coup de deſſous les flots. D'autres, au rapport d'un Commentateur de Stace, diſent que c'eſt parceque ce fut la première qui fut éclairée des rayons du ſoleil, & d'autres parceque les oracles qui s'y rendoient étoient plus clairs que nuls autres. Bochart va plus loin à ſon ordinaire, & *Chan. L. I. C.* 14. il prétend que *Délos* vient de דהל, *Daal*, comme Belus vient de בעל, *Baal*; *Daal* ſignifie crainte, & figurément, Dieu, parceque l'on craint les Dieux; qu'il eſt pris en ce dèrnier ſens dans les Paraphrâſes Chaldéenes; qu'ainſi les Phéniciens nommèrent cette Iſle *Daal*, ou comme on prononçoit anciennement, *Deel*, c'eſt-à-dire, *l'Iſle du Dieu*, à ſçavoir Apollon, & au pluriel Daalan, ou Deelan, c'eſt-à-dire, l'Iſle des Dieux, Apollon & Diane.

On croit que ce ſont ces deux Divinitez que répreſente une médaille rapportée par Nonnius dans la XVIIIe Table des Iſles de Gréce. On y voit deux têtes d'un côté avec ce mot ΘΕΩΝ, & deux têtes encore de l'autre avec ΑΔΕΛΦΩΝ; & de chaque côté ſous les têtes Δ, qu'ils prennent pour ΔΗΛΙΩΝ. Et cela ſe confirme par une autre médaille qui ſe voit au même endroit avec trois têtes, qui ſont celle de Jupiter couronné de lauriér ſur le devant, celle d'Apollon rayonnante au milieu, & celle de Diane avec un croiſſant ſur le front ſur le dèrrière. Au revèrs c'eſt une Aurore dans un char emporté par deux chevaux. Les autres médailles de *Délos* n'ont qu'une tête rayonnante, ou ſeule, ou avec un carquois; & au revèrs, ou le ſoleil dans ſon char à deux, ou à quatre chevaux, ou un croiſſant & deux étoiles, ou l'Aurore dans un char attelé de deux chevaux, ou de deux bœufs. Il y en a qui ont une tête de Jupiter couronné de lauriér, & deſſous Δ; au revèrs trois croiſſans, trois étoiles Δ. *Nonnius Inſul. Gr. Tab. XVII. & XVIII.*

DÉLOT. ſ. m. Tèrme de Mèr. Eſpèce d'anneau de fer concave, que l'on met dans une boucle de corde pour l'empêcher de ſe coupper par celle que l'on y fait entrer. *Annulus concavus.*

DÉLOYAL. Voyez DESLOYAL.

DELPHES. ſ. m. Ancienne ville de Gréce. *Delphi.* Mr Toureil & Mr Corneille la mettent dans la Bœotie. Bèrtius, Hoffman, Maty, la placent dans la Phocide; ce ſentiment eſt le plus vrai. Le temple de *Delphes*, l'oracle de *Delphes*, étoient célébres dans l'Antiquité. Un Paſtre de Chévres nommé Corétas, gardant, dit-on, ſon troupeau proche du mont Parnaſſe, s'apèrçut que ſes chévres approchant d'une autre qu'il y avoit là jettèrent un grand cri, il en approcha pour voir ce que c'étoit, & ſaiſi des vapeurs qui ſortoient de là, il ſe mit à prédire l'avenir. A ce prodige, une grande multitude de gens accoururent à cet endroit, & quelques-uns s'en approchant trop imprudemment, tombèrent dans le gouffre qu'il y avoit, & y périrent. Cela fit qu'on y mit un trepied, afin que dans la ſuite la Prêtreſſe s'aſsît deſſus. Ces Prêtreſſes de *Delphes* fûrent d'abord des vièrges en l'honneur de Diane; mais l'une d'elles, nommée Phoébade ayant été ravie par Échécrate Théſſalien, on n'y mit plus que des femmes de 50 ans. Cet Oracle de *Delphes* fut très célebre, tous les Princes, toutes les Républiques, tous les États, toutes les villes de la Gréce, le conſultèrent ſouvent, & ſe diſputèrent à l'envi l'honneur de l'enrichir de préſens magnifiques. Les Princes même, étrangers & barbares, le conſultèrent ſouvent. Les Euboéens, les Phlégyens, Pyrrhus, fils d'Achille, Xèrxès Roi de Pèrſe, les Phocéens, les Gaulois, & enfin Néron, le pillèrent en différens tems, & en enlevèrent des richeſſes innombrables. Les Phocéens en tirèrent à divèrſes fois plus de dix mille talens, c'eſt-à-dire, plus de ſix millions d'or. Néron fit plus; il donna à ſes ſoldats le tèrritoire de Cyrrhoée, qui étoit le domaine d'Apollon, & l'antre même d'où ſortoient les Oracles, après en avoir fait boûcher l'entrée de corps morts, & l'avoir ainſi pollué; peutêtre parcequ'il ne s'y rendoit plus d'oracles; car Nicéphôre L. I. c. 17. Cédrénus, Suidas, Paul Oroſe L. I. c. 18.

c. 18. diſent qu'il ſe tut ſous Auguſte, & Auguſte même l'intèrrogeant ; & qu'il apporta pour raiſon de ſon ſilence qu'un enfant Hébreu, qui étoit Dieu, le chaſſoit, & l'obligeoit de rentrer dans l'Enfer. Claudien dit qu'il s'en étoit allé chez les Scythes Hypèrboréens. Longtems auparavant Cicéron s'en étoit mocqué, *L. II. de Divin.*

Le temple de *Delphes*, ſi l'on en croit l'Antiquité, fut bâti cinq fois. La prémière fois, de branches de laurièr que l'on prit dans les champs voiſins ; ainſi ce n'étoit qu'une cabane ; la ſeconde fois, de cire & d'aiſles d'abeilles, la troiſième d'airain. Les uns diſent que le feu la détruiſit, & d'autres qu'il fut englouti dans un tremblement de tèrre. Le quatrième, conſtruit la prémière année de la cinquième Olympiade par Trophonius & Agamédes, fameux Architectes, étoit de pièrres, & fut conſumé par le feu. Le cinquième fut bâti par les Amphictions de l'argent ſacré, & Spinthare en fut l'Architecte. Mr Spon L. III. p. 172. rapporte une médaille de *Delphes*, ΔΕΛΦΩΝ, ſur laquelle il paroît un temple magnifique. Ce temple & la ville de *Delphes* étoit conſacrée à Apollon, & c'eſt apparemment lui que repréſente la tête d'homme ſans barbe & couronnée de lauriér qu'on voit communément ſur ſes médailles. C'eſt encore pour la même raiſon qu'il y a quelquefois à côté de cette tête un luth, & au revèrs de même un luth. On y trouve auſſi un homme porté ſur un poiſſon, une tête de bœuf, une abeille, une tête de chévre, une tête de beliér avec un carquois. Nonnius en a fait graver une qui a une tête de Jupitér couronné de lauriér, & au revèrs un foudre. L'inſcription eſt tantôt ΔΕΛΦΩΝ, & tantôt ΔΕΛΦΟΙ. Voyez Nonnius, *Græc. univ. Tab. VIII.*

Delphes fut bâtie, à ce que l'on prétend, avant le Déluge de Deucalion, par Parnaſſe fils de Neptune & de la Nymphe Cléodore, & prit ſon nom d'un fils d'Apollon & de la Prêtreſſe Thya, nommée Delphe. Pluſieurs aſſurent qu'elle tire ſon nom du mot Phénicien Delphin, qui veut dire Prophéte. Je m'en rapporte. Tourr. Dans la ſuite *Delphes* fut une ville Épiſcopale, dont l'Évêque étoit ſuffragant d'Athènes. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un amas de ruines, ſur leſquelles on a bâti un petit village, nommé Caſtri. Il eſt au piéd du mont Parnaſſe, entre Salone & Liradia. Voyez ſur cette ville Vigenère, dans ſon Céſar.

Le bourg des trois Maries en Provence, s'eſt appellé autrefois *Temple de Delphes*.

DELPHIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Delphinus*. *S. Delphin*, Évêque de Bourdeaux, étoit un des principaux ornemens de l'Égliſe des Gaules en ſon ſiécle. Baillet. *Dauphin* ne ſeroit-il point mieux ? & n'eſt-ce pas l'uſage ? Quoi qu'il en ſoit, *S. Delphin* aſſiſta en 380. au Concile de Saragoſſe. Quelques-uns mettent ſa mort en 404.

Delphinal, ale. adj. Qui appartient au Prince Dauphin. *Ad Delphinum pertinens*. C'eſt Humbèrt Dauphin qui établit un Tribunal qui devoit juger ſouverainement, ſous le nom de Conſeil *Delphinal*. On a cru ſans beaucoup de fondement que le Conſeil *Delphinal* avoit été inſtitué dès 1336. mais il eſt cèrtain qu'il ne fut pas formé alors tel qu'il l'a été depuis ; il eſt même incèrtain ſi l'acte que l'on cite eut alors ſon accompliſſement. Cette aſſemblée étoit compoſée de quatorze pèrſonnes, ayant le Chanceliér à leur tête, la plûpart Nobles Chevaliers d'armes, ou Docteurs en Droit. Il ſe tenoit au Château de Beauvoir, & fut nommé le Grand Conſeil. Son Sceau portoit cette inſcription, *Sigillum Magni Conſilii*, avec l'empreinte d'un dauphin. Valbonnet. p. 14. On rapporte avec plus de fondement l'inſtitution du Conſeil *Delphinal* à l'année 1337. Le nombre des Officiérs fut réglé à ſept. Humbèrt trois ans après le transféra à Grenoble, où il ordonna qu'il réſideroit à pèrpétuité. Il le compoſa de ſix Conſeillérs actuellement ſèrvans, dont celui qui avoit la garde du Sceau devoit être le chef ſous le nom de Chancelier. Il ſemble que ce ſoit là la véritable inſtitution du Conſeil *Delphinal*. Voyez M. de Valbonnet p. 14. & 15.

En 1459. le Parlement de Dauphiné décida, que le Dauphin de Viennois ne pouvoit point accorder de Lettres *Delphinales* aux habitans de Gap contre le Comte de Provence, ſous prétexte d'une cèrtaine Sauvegarde, qui leur avoit été accordée ſans aucun droit par une Comteſſe de Vienne. Id. & Journ. des [illegible]

DELPHINIEN. Surnom d'Apollon. *Delphinius*. Voyez Delphinius.

DELPHINIUM. ſ. m. Plante que l'on appelle autrement *pied d'aloüette*. On lui a donné ce nom parceque le bouton de ſa fleur qui eſt prêt à s'épanoüir, reſſemble en quelque manière à un dauphin, tel que les Peintres ont accoutumé de le repréſenter. En Latin auſſi *delphinium*, ou *conſolida regalis*. Voyez Pied d'Alouette.

Ce mot vient du Grèc *δελφὶν*, *dauphin*.

DELPHINIUS. ſ. m. C'eſt le nom d'un des mois de l'année chez les Eginétes. Il étoit ainſi nommé d'Apollon Delphinien ; parce qu'en ce mois là Égine célébroit les Hydrophories en l'honneur d'Apollon Delphinien. Voyez le Scholiaſte de Pyndare ſur le 82e vèrs de la Ve Ode des Néménes, & ſur Apollon Delphinien. Conſultez Gyraldus *p.* 225. *Syntagm.* 7. *De Diis*, & Mr Ménage, Notes ſur Laërce p. 18. Dodwel, *De Cyclis p.* 314. enſeigne que le mois *Delphinius* répondoit au Panemus des Macédoniens, qui tomboit dans nôtre mois de Juin.

DELTA. ſ. m. Nom d'une lettre Grécque. *Delta*. Le *delta* eſt la quatrième lettre de l'alphabet Grèc, & ſignifie quatre, comme on le voit ſouvent ſur les médailles. Le *delta* eſt une des neuf muettes, & une des trois conſones appellées moyennes, & il répond à la ténue τ, & à l'aſpirée θ. Le Δ ſe met pour Γ ; *γνόφος*, *δνόφος*. Ainſi de *γλυκὺς*, *dulcis* ; pour Ζ, *Ζεὺς*, *Δεὺς*, *Διὸς*. Les Macédoniens & les Béotiens le redoublent pour le même Ζ, *μάζα*, *μᾶδδα*, farine. Il ſe met encore pour Σ, *ὀσμὴ*, *ὀδμὴ*. Il s'ajoute, *ὕω*, *pluo*, *ὕδωρ*, *aqua* ; ainſi de *proſum*, *prodes* ; de *cineres*, cendres. Il ſe retranche, *Σποδὸς*, *ἀτὸς*, *χαδδός*, *cadus*. Il ſe change en l, Ὀδυσσεὺς, *Uliſſes*, Uliſſe ; Πολυδεύκης, Pollux, comme qui diroit Poldux. Port-R.

Delta vient du Syriaque, ou Chaldéen, דלתא, *dalta*, ou *delta*, qui vient de l'Hébreu דלת, *deleth*, ou *daleth*, nom auſſi de la quatrième lettre de l'alphabeth de ces langues, comme il paroît par les Lamentations de Jérémie, le cxixe Pſeaume &c. La figure de cette lettre Δ s'eſt priſe de l'ancien caractère Hébreu, ou ce qui eſt la même chôſe, du Phénicien. Voyez la Diſſert. ſur les médailles Samaritaines imprimée à Paris en 1715. dans un Recueil *in* 4°.

Delta. ſ. m. Nom de la partie de l'Égypte inférieure, qui eſt renfèrmée entre les ſept branches du Nil, depuis ſa ſéparation juſqu'à la mèr. *Delta*. Les Grècs donnèrent le nom de *Delta* à cette partie de l'Égypte, parcequ'elle a la figure de la lettre *Delta*, ou d'un triangle, dont la bâſe eſt le long de la mèr méditèrranée, la pointe vèrs Memphis, & les côtez vèrs les deux bras extérieurs du Nil, l'un à l'orient, nommé autrefois fleuve de Bubaſt, *Bubaſticus fluvius*, parce qu'il arroſoit cette ville, & qui ſe jettoit dans la mèr à Peluze ; l'autre à l'occident, nommé *Agathos Dæmon*. Le *Delta* étoit un des païs de l'Égypte des plus fèrtiles. Il a environ 40 lieuës ſur les côtes, & 25. depuis la côte juſqu'à l'endroit où le Nil commence à ſe diviſer. Ce païs comprenoit ſous les Ptolémées dix-neuf Juriſdictions, qu'on appelloit *Nomes*, d'un nom Grèc qui ſignifie diviſion, partage, diſtrict. Aujourd'hui il renfèrme les Gouvèrnemens de Garbia, de Ménoufia, & de Callioubec. Ses villes les plus conſidérables ſont Damiette, Roſette, Aléxandrie, Menouſia & Maala, ou Elmala, dont les trois prémières ſont ſur la côte, & les deux autres dans les tèrres. Au reſte, nous diſons encore ce mot en François, ſur tout quand nous parlons de l'ancienne Égypte. Voyez Vigenère ſur Céſar, *Deſcription des lieux*. Saumaiſe ſur Solin p. 477. diſtingue encore deux autres petits *Delta* dans celui-ci, & formez par la branche du Nil qui le fèrme à l'orient ; mais outre que nous n'appellons *Delta* en nôtre langue que celui dont on vient de parler, dans l'Antiquité même ces deux autres ſont peu connus. Une ville du *Delta*, & une Iſle de l'Inde, nommée aujourd'hui *Diu*, ont auſſi porté ce nom.

DELTOIDE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'un muſcle qui fait mouvoir le bras en haut, ainſi nommé, parcequ'il reſſemble à un *delta*. On l'appelle auſſi *épomis* & *huméral*.

Ce nom vient de *δέλτα*, *delta*, nom d'une lettre Grécque, qui a la forme d'un triangle, & de *εἶδος*, *figure*. *Deltoide*, qui a la figure d'un delta.

DELTOTON, ou *Triangle*, c'eſt le nom de la 21e conſtéllation ſeptentrionale. *Deltoton*.

DÉLUGE. ſ. m. Inondation générale, dont Dieu ſe ſèrvit autrefois pour dètruire la corruption qui étoit dans le monde. *Diluvium*, *terrarum omnium eluvio*. Dieu ouvrit les cataractes du ciel pour envoyer le *Déluge*. Dieu ſauva Noé & ſa famille du *Déluge*. Par le ravage du *Déluge* le globe de la tèrre fut non ſeulement fracaſſé, & briſé en mille endroits ; mais l'ébranlement, & l'émotion qu'il ſouffrit, en changèrent la ſituation, enſorte que la tèrre eſt à préſent poſée obli[illegible] ce qui cauſe la diverſité des ſaiſons. Avant le *Déluge* l'on n'étoit point expôſé à cette importune variété. Burnet. Ce que dit ici Burnet, auſſi bien que tout ce qu'il avance dans ſon livre intitulé *Theoria Telluris ſacra*, où il prétend expliquer le *Déluge* ſans miracle & ſelon le ſyſtème de Deſcartes, ſont des imaginations fauſſes, & contraires à l'Écriture, que Leidekker & d'autres Proteſtans même ont réfutées. Au ch. VIII. de la Genêſe v. 22. Dieu promettant aux hommes qu'il n'affligera plus la tèrre d'un *déluge*, & qu'il va pour jamais rétablir les chôſes comme auparavant, leur dit que le froid & le chaud, l'été & l'hyvèr, le jour & la nuit & toutes ces viciſſitudes, ne ceſſeront plus.

plus. Il y avoit donc eû des différences de ſaiſons avant le *déluge*. On compte tant d'années depuis le *déluge* : on les appelle, Ans du *déluge*.

Le *déluge* fut univèrſel. Dieu déclare à Noé Gen. VI. 17. qu'il a réſolu de détruire par un *déluge* d'eaux tout ce qui reſpire ſous le ciel, & de conſumer tout ce qui a vie ſur la tèrre. Voilà les menaces ; voici l'éxécution. Moyſe aſſure que les eaux couvrîrent la tèrre, qu'elles enſevelîrent toutes les montagnes du monde, & qu'elles ſurpaſsèrent de 15 coudées la cime des plus hautes ; que les bêtes, les oiſeaux & les hommes, & tout ce qui reſpiroit ſous le ciel, périt dans les eaux, excepté Noé, & ce qui fut ſauvé avec lui dans l'Arche. *Gen. VII.* 19. *& ſuiv.* Peut-on éxprimer un *déluge* univèrſel plus clairement ? Si le *déluge* n'avoit point été univèrſel, il n'eût point été nécesſaire d'employer cent ans à la conſtruction d'une arche auſſi grande qu'étoit celle que bâtit Noé, ni d'y renfèrmer toutes les eſpéces d'animaux, pour les conſèrver, & repeupler le monde. Ils fûſſent bientôt & aiſément venus des païs du monde qui ne fûrent point inondez dans celui qui le fut, & pas une eſpéce ne ſe fût pèrduë ; ou s'il y en avoit quelque eſpéce particulière dans le païs que le *déluge* dépeupla, il n'eût fallu conſèrver que celle-là. Si les eaux n'avoient inondé que les environs du Tigre & de l'Euphrate, èlles n'auroient pas monté quinze coudées au deſſus des plus hautes montagnes ; elles ne pouvoient y monter ſans ſe répandre ſur toute la face de la tèrre, ou ſans être ſoutenuës par un miracle. Moyſe eût marqué ce miracle, comme il a fait celui des eaux de la mer rouge, & de celles du Jourdain, ſoutenuës comme une montagne, pour ouvrir un paſſage aux Iſraëlites. *Exod. XIV.* 22. *Joſ. III.* 16.

On trouve dans des lieux fort éloignez de l'Euphrate & du Tigre, comme en France, en Anglètèrre, dans les Païs Bas, en Allemagne, en Suiſſe, en Italie, &c. on y trouve, dis-je, dans des lieux fort éloignez de la mèr, dans des montagnes, & ſur leur ſommet, des arbres entiérs enfoncez très-avant dans la tèrre, des dents, des os d'animaux, des poiſſons entiers, des coquillages de mèr, des épics de blé, &c. pétrifiez. Tout ce qu'il y a de plus habiles Naturaliſtes conviennent que toutes ces chôſes n'ont pû être entèrrées ſi avant dans la tèrre, aux endroits où on les trouve, que par le *déluge*, dont les eaux par leur éffroyable quantité, leur poids, leur mouvement violent, pénétrèrent & boulevèrſèrent tout le corps de la tèrre, ou pour le moins toute ſa ſupèrficie, à une grande profondeur, & entèrrèrent les corps qu'elles y trouvèrent, ou qu'elles y avoient tranſportez, les poiſſons, les coquillages &c. qui s'y étoient répandus, & qui y reſtèrent quand les eaux ſe retirèrent. Voyez la Géographie Phyſique de Woodvard, l'hiſt. natur. du Northampton par Morthon, Mém. de Tr. de 1708. p. 512. & ſuiv. p. 583. 585. de 1709. p. 600. & ſuiv. p. 729. de 1711. p. 1616. de 1713. p. 51. 66. 69. Voyez auſſi ci-deſſus T. I. au mot Coquillage. Tout cela montre l'univèrſalité du *déluge*.

S. Pièrre dans ſa prémière Ép. C. III. v. 20. dit qu'il n'y eut que huit pèrſonnes ſauvées, c'eſt-à-dire, Noé & ſa femme, ſes trois fils & leurs trois femmes. Le même Apôtre dans ſa 2e Ép. C. III. v. 5. dit qu'au *déluge* le monde périt par les eaux. Or le monde dans l'Écriture ne ſignifie pas ſeulement un petit coin de la tèrre, mais toute la tèrre, & l'on ne peut l'entendre autrement. De plus il répond à des gens qui parloient du monde en général & de la conſtitution générale du monde. Enfin, il dit que Dieu rétablit les cieux & la tèrre dans l'état où ils ſont pour les réſèrver au feu à la fin des ſiécles. Ces cieux, cette tèrre, rétablis, ne ſont pas ſeulement une petite partie de la tèrre ; ce ſont ceux mêmes qui ſont reſèrvez pour le feu au jour du jugement ; or c'eſt toute la tèrre qui y eſt réſèrvée, & ſelon S. Pièrre la deſtruction des eaux au tems du *déluge* ne fut pas moins univèrſelle que celle du feu le ſera au jour du jugement. Il y a une Géographie Phyſique d'un Anglois nommé Woodvard, qui eſt pleine de Rechèrches ſur les effets du *déluge*.

Il y a une médaille Grécque de Philippe ΑΥΤ Κ ΙΟΥΛ ΦΙΛΙΠΠΟϹ ΑΥΤ, au revèrs de laquelle Falconieri, Antiquaire Italien, a cru voir une repréſentation du *déluge* de Déucalion. A droit de celui [illegible] eaux, dans laquelle paroiſſent un homme & une femme, qu'il croit être Déucalion & Pyrrha ; à gauche ſont un homme & une femme la main droite levée. C'eſt encore dans le ſentiment de cet Auteur Déucalion & Pyrrha dans l'action de jetter des pièrres dèrrière eux, comme les Poëtes ont feint qu'ils le firent pour réparer le genre humain. Au deſſus de l'arche ſont deux oiſeaux, l'un appuyé ſur l'arche, & l'autre volant & tenant dans ſes ongles un rameau qu'il apporte du côté de l'arche. Sur le bas de l'arche on lit ΝΩΕ, que Falconieri prétend être le nom du Patriarche Noé, que les habitans d'Apamée ont mis ſur cette médaille pour la rendre plus authentique, parce que les payens

n'ignoroient pas les livres Saints, ſur tout les Syriens, qui avoient été vaincus par David, & que les Apaméens ſçavoient que le Déucalion des Grècs étoit le véritable Noé des Hébreux. On lit autour de la médaille ΕΠ. Μ. ΑΥΡ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Β ΑΡΧΙ ΑΠΑΜΕΩΝ. Je voudrois avoir vû cette médaille, pour m'aſſurer qu'elle n'eſt pas fauſſe, ou pour le moins falſifiée dans ſon revèrs.

Déluge, ſe dit auſſi des inondations particulières, des débordemens, tel qu'étoit le *déluge* arrivé en Gréce du tems de Deucalion. *Diluvium Deucalioneum.* Ce *déluge* inonda ſeulement la Theſſalie, & arriva l'an 1529. avant Jesus-Christ, la troiſiéme année depuis la ſortie des Iſraélites de l'Égypte ſelon la Chronologie du P. Petau, *Rat. Temp. P. I. L. I. C.* 7. *P. II. L. II. C.* 9. Le *déluge* d'Ogyges arriva près de trois cens ans avant celui de Déucalion, 1020 ans avant la prémière Olympiade, 1796 avant Jesus-Christ, ſelon le même Auteur, *Rat. Temp. P. I. L. I. C.* 4. *P. II. L. II. C.* 5. Celui-ci ne ravagea que l'Attique. Telles fûrent encore les inondations qui en 1277. ravagèrent & couvrîrent de la mèr tout ce qu'on appelle aujourd'hui le Golfe Dollart dans les Païs-Bas, & en 1421. tout ce qui eſt entre le Brabant & la Hollande.

Les Aſtrologues ont prédit pluſieurs fois des *déluges*. La rupture des digues a cauſé de grands *déluges*, de grandes inondations en Hollande. On eut la hardieſſe de prédire un *déluge* univèrſel pour l'année 1524. mais la prédiction fut vaine.

Cependant les François par le fleuve preſſez,
Marchent ſous leurs drapeaux en un corps ramaſſez ;
Le déluge *ſuivi du trouble & du ravage,*
N'abat point leur eſprit, n'éteint point leur courage.
P. le Moine.

Déluge, ſe dit auſſi d'un amas de pluſieurs chôſes nuiſibles qui viennent enſemble. *Eluvio, eluvies.* Les Volcans jettent quelquefois des *déluges* de feux & de cendres. L'Empire Romain fut détruit par un *déluge* de Barbares. *Inundatio.* C'étoit de là qu'étoient venus tous ces *déluges* d'armées qui avoient inondé la Gréce. Vaug. Les héréſies amènent un *déluge* de maux.

On dit hypèrboliquement, un *déluge* de larmes ; pour dire, des pleurs en abondance.

Du grand déluge *de ſes pleurs*
Elle noya toutes les fleurs. Saraz.

Déluge, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, ſignifie la *diſtillation des ſouphres.*

DÉLUTER. v. act. Tèrme de Chymie. Ôter le lut d'un vaiſſeau lutté. *Vas Chymicum delutatum relinere.* Il faut prendre garde de rompre le cou d'un matras en le *délutant*.

DÉLY. Voyez DÉHLI.

DEM.

DÉMAIGRIR. Tèrme de Charpenterie, & de Maçonnerie. *Démaigrir* une pièrre, c'eſt, Ôter de ſon lit, & de ſon joint en dedans pour la mieux ficher. *Tenuare.* Voyez Amaigrir. En Charpenterie, *démaigrir*, c'eſt diminuer un tenon, & tailler une piéce de bois en angle aigu.

DÉMAIGRISSEMENT. C'eſt le côté d'une pièrre, ou d'une piéce de bois démaigri. *Tenuatio.*

DÉMAILLOTTER. v. act. Ôter le maillot, les couches & les langes d'un enfant, pour le remuer & le changer de linge. *Infantulum faſciis evolvere.* Il faut que les nourrices *démaillottent* leurs enfans deux ou trois fois par jour.

Démaillotté, ée. part. paſſ. & adj. *Evolutus faſciis.*

DEMAIN. ſ. m. Le jour d'après celui où on eſt. *Cras, die craſtino ſecundum hunc diem.* On dit ironiquement, le *demain* des priſonniérs ; pour dire, un jour qui eſt long-tems à venir, parce qu'ils croyent ſortir de jour en jour. Il me remet de *demain* à *demain*.

Aujourd'hui vous m'aimez ; ſi mon cœur vous ſeconde,
Demain *vous ne m'aimerez plus.* S. Évr.

Ce mot vient de [illegible]

Demain, eſt auſſi un advèrbe de tems. Il fera *demain* beau tems. Adieu juſqu'à *demain*. Le couriér part *demain*. A *demain* les affaires. J'irai là après *demain* ; pour dire, dans deux jours. *Perendie, perendino die.*

DÉMANCHER. v. act. Ôter le manche de quelque inſtrument, ou utencile. *Manubrium detrahere.* *Démancher* un balai, une faulx, une coignée, un marteau.

On dit auſſi figurément, *ſe démancher*, pour ſignifiér, Quitter un parti, tourner caſaque. *Deficere ab aliquo, illum deſerere.*

Démanché, ée. part. paſſ. & adj. *Manubrio ſpoliatus.*

DEMANDE. ſ. f. Queſtion. *Interrogatio, quæſtio.* Les Catéchiſmes

mes ſe font par *demandes* & réponſes. Dans un intèrrogatoire un répondant doit répondre aux *demandes* qu'on lui fait par oüi, ou par non.

DEMANDE, eſt auſſi la parole qu'on adreſſe à quelqu'un pour obtenir de lui quelque chôſe. *Poſtulatio, poſtulatum.* C'eſt une *demande* incivile de ſolliciter un Grand Seigneur contre ſon intérêt. Il faut adreſſer à Dieu ſa *demande*, quand on eſt dans le beſoin. La *demande* que fait un pauvre au nom de Dieu ne doit point être rebutée.

On appelle abſolument une *demande*, la cérémonie qu'on fait d'envoyer quelque pèrſonne notable pour obtenir une fille en mariage. *Poſtulatio.* C'eſt un tel qui a fait la *demande* de cette fille pour un tel.

DEMANDE, en Juriſprudence, eſt une action qu'on intente en Juſtice pour obtenir une chôſe à laquelle on a droit. *Petitio.* On fait des *demandes* par exploit, par requête expreſſe, ou par requête vèrbale à l'audiance, ou en lettres obtenuës en Chancellerie. *Actionem intendere.* Il y a des *demandes* principales, d'autres incidentes; des *demandes* en ſommation, en garentie; des *demandes* en complainte, en retrait lignager, en réparation, en declaration d'hypotéque, & pluſieurs autres qui ſèront expliquées à leur ordre. On doit fournir des défenſes contre une *demande*, & puis la Cour appointe ſur les *demandes* & défenſes. On ne doit prononcer que ſur les *demandes* contenuës dans les appointemens, ſinon c'eſt un moyen de requête civile. Il a été débouté de ſa *demande*.

On dit au Palais, qu'il faut que la *demande* ſoit libellée ſuivant l'Ordonnance; c'eſt-à-dire, que l'exploit contienne tous les chefs de *demandes* ſur leſquels une partie eſt aſſignée; afin qu'elle vienne préparée pour y répondre. *Capita actionis proferre, explicare.* Cette requête contient cinquante chèfs de *demandes*. On a ſatisfait à toutes ſes *demandes*.

DEMANDE, chez les Géometres, eſt une chôſe ſi claire & ſi facile à faire, qu'on ne peut s'empêcher de l'accorder, ſans qu'il ſoit beſoin d'en montrer la conſtruction ou la preuve, comme de tirer une ligne d'un point à un autre. *Poſtulatum.* Euclide commence par des définitions, des *demandes*, & des axiomes.

DEMANDE, en tèrmes de Marine, ſignifie éxigence, juſte proportion, capacité. La *demande* du bois eſt la juſte meſure que doivent avoir les piéces de bois, les differens membres d'un vaiſſeau ſelon l'uſage auquel on les deſtine. On dit auſſi, faire une piéce ſelon la *demande* du bois, c'eſt-à-dire, ſelon que peut fournir le bois que l'on a.

On dit provèrbialement, A folle *demande* point de réponſe. On dit auſſi ironiquement, Voilà une belle *demande*; pour dire, Il eſt bien facile de juger de la réponſe.

DEMANDER. v. act. Queſtionner, intèrroger quelqu'un. *Quærere, interrogare, percontari.* La prémiére queſtion qu'on fait à un enfant, c'eſt de lui *demander* s'il eſt Chrétien. Dans les intèrrogatoires on *demande* d'abord le nom, le ſurnom, le païs, l'âge, la Religion, & la demeure du répondant. *Demander* une difficulté, la réſolution d'un problême. Cela eſt à *demander*, à enquèrre.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Avoir recours à quelqu'un pour obtenir de lui ce dont on a beſoin. *Poſtulare, rogare, petere.* Ce pauvre homme *demande* l'aumône, il eſt réduit à *demander* ſon pain, il *demande* ſa vie. On m'a *demandé* cent écus à emprunter. On peut éconduire les importuns qui ne font que *demander*. On dit qu'un homme vaincu *demande* la vie, qu'il *demande* quartiér. Un pénitent *demande* pardon, abſolution de ſes fautes, *demande* la bénédiction du Prêtre. Les affligez *demandent* ſecours, *demandent* protection, *demandent* en grâce qu'on les aſſiſte. *Demander* une fille en mariage. *Demander* audiance, la ſolliciter. *Demander* les avis des Chambres. Le Roi Archelaüs refuſa un de ſes Courtiſans qui lui *demandoit* une coupe d'or, & la donna à Euripides; c'eſt, dit-il à ce Courtiſan, qu'Euripides eſt digne de l'avoir ſans la *demander*, & que tu es indigne de l'avoir, parce que tu l'as *demandée*. ABLANC. Vous me mandez que vous ne voulez me voir que pour me *demander* pardon; ha! venez, quand ce ſeroit pour me dire des injures. LET. PORTUG.

Vous aimer, vous ſervir, c'eſt tout ce que je veux,
Si je vous demande *autre chôſe,*
Seigneur, n'éxaucez point mes vœux.
L'AB. TETU.

Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *demandare* en la même ſignification.

DEMANDER, ſe dit en parlant à des chôſes muettes, dans le ſens d'intèrroger, & ſignifie, Chèrcher en elles des marques de ce que l'on veut ſçavoir. *Interrogare, ſciſcitari. Demandez* au ſoleil, aux étoiles, &c. qui eſt-ce qui les a faites, & elles vous répondront.

Va de tes Auditeurs conſulter le viſage,
Va ſur eux du Sermon étudier le prix,
Et demander *aux yeux ce qui plait aux eſprits.* VILL.

DEMANDER, ſe dit auſſi des chôſes muettes & inanimées, auxquelles on attribuë par métaphôre du ſentiment. *Demander* ſignifie alors *éxiger*, & marque un beſoin fondé ſur la neceſſité, la raiſon, la bienſéance, la coutume, la diſpoſition des chôſes. *Poſcere, exigere.* Un corps mort ne *demande* plus que la tèrre. Le ſang innocent répandu *demande* vengeance, *demande* juſtice. L'étude de la Géométrie *demande* un homme tout entiér. Les prez, les blez, *demandent* de la pluye. Les orangers *demandent* de grands ſoins en ces païs-ci.

DEMANDER, ſignifie encore, Actionner, faire venir en Juſtice quelqu'un ſur quelque prétention qu'on a contre lui. *Petere, poſtulare. Demander* le payement d'une dette, *demander* reparation d'honneur. *Demander* un réglement pour ſa charge. *Demander* une évocation. *Demander* un renvoi, un répit, une décharge. *Demander* compte. *Demander* la jonction de M^rs^ les gens du Roi. Le garent a été condamné aux dépens, tant en *demandant* que défendant, & de la ſommation.

DEMANDER, ſignifie auſſi, Chèrcher quelqu'un pour le voir, pour lui parler. *Quæritare, aliquem requirere.* Pèrſonne ne m'eſt-il venu *demander* en mon abſence? On *demande* ce Médecin en deux endroits à la fois. Ce garçon eſt agréable, toutes les femmes le *demandent*, le veulent avoir.

DEMANDER, Signifie auſſi, Souhaiter. *Optare, deſiderare.* Quand on a vû tant de belles chôſes, il ne faut plus rien *demander* après cela, ni ſouhaiter de rien voir. Il ne *demande* rien à Dieu que de voir cet homme-là marié, qui s'eſt tant mocqué de ceux qui l'étoient. Un Chirurgien ne *demande* que playe & boſſe. Ce gaillard ne *demande* qu'à ſe réjoüir, qu'à faire bonne chère.

On dit provèrbialement, Qui nous doit nous *demande*; pour dire, qu'on eſt ſouvent attaqué par ceux que nous devrions attaquer. On dit auſſi, qu'un homme ne *demande* qu'amour & ſimpleſſe; pour dire, qu'il n'a rien à *demander* à pèrſonne, qu'il veut vivre en repos, & y laiſſer vivre les autres. On dit auſſi, Faut-il *demander* à un malade s'il veut ſanté? Quand on ne *demande* que le ſien, on n'a pas tort.

DEMANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Petitus, poſtulatus, rogatus, quæſitus.* Cette Abbaye a été *demandée* par bien des gens.

DEMANDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui qui demande. *Flagitator.* Les *demandeurs* pèrpétuels ſe rendent à la fin importuns. *Importunus flagitator.* On dit provèrbialement, A beau *demandeur* beau refuſeur.

DEMANDEUR, en tèrmes de Pratique, eſt celui qui a fait donner aſſignation à un autre par devant un Juge. *Petitor, actor.* Il s'eſt conſtitué *demandeur*. Un *demandeur* en lettres, en prémiére inſtance. Les parties principales ſont le *demandeur* & le deffendeur; le *demandeur* ſuit la Juriſdiction du deffendeur. Quand il y a pluſieurs pèrſonnes appellées en ſommation, on appelle le *demandeur originaire*, celui qui a fait donner le prémiér exploit. En matière criminelle, on appelle *demandeur* & *complaignant*, la partie qui agit contre celui qui eſt deffendu & accuſé. On dit au féminin en ce ſens, la *demandereſſe*. *Petitrix.*

DÉMANGEAISON. ſ. f. Sentiment qui naît ſur la peau, qui donne grande envie de ſe grater. *Pruritus, prurigo.* La *démangeaiſon* eſt cauſée par des ſéroſitez âcres, par des cirons & des vèrs qui s'engendrent dans le cuir des animaux. Les gens qui ont la galle, la gratelle, ſentent de fortes *démangeaiſons*. La paſſion amoureuſe cauſe auſſi de grandes *démangeaiſons*.

DEMANGEAISON, ſe dit figurément en Morale des fortes envies, des puiſſans déſirs qui ſe forment dans l'âme, pour dire, ou faire quelque chôſe. *Immoderatum ſtudium, immoderata cupido.* Un indiſcrèt a une grande *démangeaiſon* de dire le ſecrèt qu'on lui a confié. Un Auteur qu'on a choqué a une grande *démangeaiſon* de faire une Satire. Un jeune Poète a une forte *démangeaiſon* de ſe faire imprimer. Avoir une furieuſe *démangeaiſon* d'écrire. MOL. Vous aviez une *démangeaiſon* ſi grande depuis la tête juſqu'aux piéds, qu'elle ne vous laiſſoit joüir d'aucun repos. BOIL. La *démangeaiſon* de diſputer eſt la cauſe de tous les différens de la Religion. C'eſt le ſens de cette Épitaphe d'un Docteur Anglois. *Pruritus diſputandi, ſcabies Eccleſiarum.*

DÉMANGER. v. n. Avoir envie de ſe grater. *Prurire.* Les cirons, la vèrmine, la craſſe, font *démanger* la tête, & l'endroit de la peau où ils s'attachent. Les playes qui commencent à ſe guérit *demangent* beaucoup.

DEMANGER, ſe dit figurément en Morale de la paſſion, du déſir qu'on a pour quelque chôſe. Les mains *démangent* aux jeunes braves, ils chèrchent les occaſions de ſe battre. Les mains *démangent*

démangent aux jeunes Auteurs, il faut qu'ils écrivent bien ou mal. Il eſt du ſtile ſimple & familier.

DEMANGER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme qui ne ſe peut tenir en place, qu'il a des œufs de fourmis ſous les piéds, que les piéds lui *démangent.* On dit auſſi, qu'on gratte un homme où il lui *démange*, quand on le loüe d'une chôſe dont il ſe pique, quand on prie un Poëte de dire ſes vèrs. On dit auſſi, la gorge lui *démange*, quand il eſt en paſſe d'être pendu, comme dit Marot du valet qui l'avoit volé, qu'il étoit chatouilleux de la gorge.

DÉMANTELEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour l'action de démanteler. *Mœnium demolitio, murorum everſio.* Le *démantelement* d'une place.

DÉMANTELER. v. act. Détruire, démolir les fortifications d'une ville qui a fait rebellion, ou qu'on veut abandonner, afin que l'ennemi ne s'en puiſſe pas prévaloir. *Mœnia diruere, disjicere, demolire.* On *démantele* les villes qu'on ne peut garder ou qu'on eſt obligé de rendre. On a fait des mines, des fourneaux, pour *démanteler* une telle place.

DÉMANTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Everſus, deſtructus.*

DÉMANTIBULER. v. act. Ce mot a ſignifié autrefois au propre, Rompre la mâchoire, qu'on appelloit autrement *mantibule*, *Maxillam frangere*, mais maintenant il ne ſe dit qu'au figuré & au participe par le peuple en parlant d'une chôſe rompuë, gâtée ou déſaſſemblée. *Rumpere, frangere.* Cette montre ne marque point, elle eſt *démantibulée*. Il eſt bas & populaire.

DÉMARAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. Action, mouvement, agitation qui démâre un vaiſſeau, qui rompt ſes amarres. Il faut obvier avec ſoin aux *démârages* que cauſent les tempêtes.

Ce mot & ceux qui ont la même origine s'écrivent ſouvent avec deux *r*, *démarrage*, *démarrer*, *démarré.*

DÉMARCHE. ſ. f. Les pas qu'on commence à faire quand on veut aller en quelque lieu, ou en ſortir. *Inceſſus, ingreſſus.* Il a fait une chute dès ſa prémière *démarche.*

On le dit auſſi de la manière de conduire ſes pas. Cet homme a la contenance, la *démarche* grâve. La *démarche* de ce goutteux n'eſt pas fèrme; elle eſt lente & mal aſſûrée. Une mine grâve, & une *démarche* meſurée, attîrent du reſpèct. LA BRUY. Une *démarche* lente paroît affectée, & une *démarche* précipitée ne marque pas aſſez de gravité. DAC. Pourquoi faut-il que ces *démarches* précipitées ne ſe faſſent pas pour avancer les momens de nôtre félicité? LETT. PORTUG.

DÉMARCHE, ſe dit figurément en Morale de la manière de conduire ſes actions. *Actio, agendi ratio.* Il faut quand on entre à la Cour prendre garde à ſes prémières *démarches*: on y obſèrve, on y critique toutes les *démarches* des nouveaux venus. Je prétens que ma bonne foi me doit épargner des *démarches* populaires, qui retardent l'amour, & qui ne le pèrſuadent pas. COM. Tous les pas d'un Amant content ſont des *démarches* languiſſantes. S. ÉVR. Quand on a fait une fauſſe *démarche* en quelque affaire, on a bien du mal à la réparer. *Quando erratum eſt.* Pèrſonne ne veut faire les prémières *démarches* pour un accommodement; c'eſt-à-dire, le propoſer le prémier, faire les avances.

DÉMARCHÉXASE. ſ. m. C'eſt-à-dire, Tribunicien. C'eſt le nom du cinquiême mois des anciens Cypriots, & ſur tout des Paphiens. *Demarchexaſius.* Voyez Junius *L. de Anno & Menſibus.* Dans les Notes ſur Béde il eſt le ſixiême mois, & on l'appelle *Diamarplexios.* C'eſt une double èrreur; auſſi bien que le Diamarcheſagius du *Diarium Hiſtoricum Henrici Pantaleonis.* Le P. Hardoüin prétend qu'il faut dire Δημαρχεξούσιος. Il eſt mieux en effet, *Fabr. Menolog. p. 63.*

DÉMARER. v. n. Tèrme de Marine, oppôſé à *amarrer.* Il ſignifie généralement, Délier, détacher, lever les ancres, ou couper les amarres pour partir d'un port, ou d'une rade. *Anchoras tollere.* Toute l'Armée a appareillé, & eſt prête à *démârer. Démârer* un vaiſſeau, c'eſt larguer toutes les amarres qui le tiennent attaché. *Démâre*, eſt le commandement pour détacher une manœuvre. On dit auſſi que le vaiſſeau s'eſt *démâré*, quand il a rompu ſes amarres. *Démârer* le canon, c'eſt, Détacher les palans qui le tiennent.

Ce mot vient des *amarres*, ou cordes qui tiennent le vaiſſeau attaché, qu'on ôte quand on veut partir.

Ménage le dérive de la particule *de*, & de *mare*, comme qui diroit, *Partir de l'endroit de la mèr où on eſt ancré.*

DÉMARER, ſignifie auſſi, Remuer un fardeau. *Movere, dimovere.* Le canon étoit embourbé, les chevaux ne le pouvoient faire *démârer*, avancer, ni reculer. Là il eſt actif.

DÉMARER, ſignifie auſſi, Changer de place. *Mutare locum, decedere de loco.* Les Anciens ont crû que la remore arrêtoit les vaiſſeaux en pleine mèr, & les empêchoit de *démârer.* On dit à une ſentinelle qu'on pôſe, Ne *démârez* pas de là; pour dire, Ne bougez pas de cette place. Il eſt des plus bas.

DÉMARIER. v. act. Caſſer ou annuller un mariage. *Alicujus matrimonium, conjugium ſolvere.* On *démarie* ceux qui ſont mariez, lorſqu'ils ſont parens au dégré prohibé, ou qu'il y a quelque autre empêchement dirimant. Il y a eû des gens qu'on a *démariez* par impuiſſance, qui ſe ſont mariez valablement ailleurs. Il y a bien des pèrſonnes raiſonnables qui ſe voudroient *démarier*, s'il étoit en leur pouvoir.

DÉMARIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Solutus matrimonii vinculis.*

DÉMARQUE. ſ. m. Magiſtrat, Chèf d'un peuple, c'eſt-à-dire, d'une contrée de la Campagne. *Demarchus.* Les Athéniens diviſoient la campagne en cèrtaines contrées, qu'ils appelloient Δῆμοι, *Demi*, c'eſt-à-dire, peuples. Ils établiſſoient un Magiſtrat dans châcune de ces contrées qu'ils appelloient Δήμαρχος, *Demarque*, de δῆμος, & ἀρχή. C'eſt de là que ce nom vient. Voyez Fr. Roſſæus *Archæologia Atticæ L. I. C. 6.* & M. Spon dans ſon Voyage de Gréce P. III. où il traite des peuples de l'Attique. Hoffman donne une liſte alphabétique de ces Demes, ou peuples & contrées de l'Attique.

DÉMARQUER. v. act. Ôter la marque. *Notam demere, eximere.* A la Paume, quand on a gagné une chaſſe, il faut la *démarquer.* Quand on a gagné douze points au Triquetrac, il faut que l'autre partie *démarque* ce qu'elle avoit marqué. Les filous *démarquent* le linge, la vaiſſelle, afin qu'on ne les connoiſſe point. *Démarquer* un livre, C'eſt ôter la marque qu'on y avoit miſe à l'endroit où on étoit demeuré. Le frai & maniement des monnoyes avec le tems les *démarque.*

Cy git l'illuſtre de Marca;
Que le plus grand des Rois marqua
Pour le Prélat de ſon Egliſe.
Mais la mort qui le remarqua;
Et qui ſe plait à la ſurpriſe,
Tout auſſi-tôt le démarqua.

DÉMARQUER. v. n. Ce mot ſe dit des chevaux, lorſqu'on ne connoît plus par aucune marque quel âge ils ont. *Equus cujus dentes ætatem amplius non ſignant, indicant.* Ce cheval eſt jeune, il ne *démarque* pas encore.

DÉMARQUÉ, ÉE. adj. part. Partie *démarquée. Exemptus notâ.*

DÉMASQUER. v. act. Ôter le maſque. *Perſonam detrahere, os retegere.* Toutes les Dames ſe *démaſquent* devant la Reine & les Princeſſes qui paſſent. Cette Dame n'a point voulu ſe *démaſquer* au bal, ni être connuë.

DÉMASQUER, ſe dit figurément en Morale; pour dire, Faire voir l'hypocriſie, les vices ſecrèts des pèrſonnes. *Larvam detrahere.* Les Satiriques *démaſquent* le vice, le découvrent nonobſtant les feintes & les artifices des cagots.

Rien n'a paru plus propre qu'une inſtruction ſimple & familière; où l'èrreur & ſes partiſans fûſſent bien *démaſquez.* P. LALLEM.

Ne t'avons nous pas vû démaſquer *la nature;*
Pénétrer à travers ſes dehors décevans;
Et l'ouvrir toute entière à tes regards ſçavans?

NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Quel plaiſir pour moi! quelle joye!
De démaſquer *ces ſcélérats,*
A qui le vrai mérite eſt tous les jours en proye.

DES-HOUL.

DÉMASQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exemptus perſona, larva.*

DÉMASTER. v. act. Rompre les mâts d'un vaiſſeau, ou les ôter. *Malo navem exarmare, malum dejicere, evertere.* La tempête a *démâté* ces vaiſſeaux. On a *démâté* les vaiſſeaux dans le port, quand on les a déſarmez.

DÉMASTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exarmata malo navis.*

DÉME. ſ. f. Rivière de la Pruſſe Ducale, qui a ſon cours dans la Nadravie. *Dema.*

DÉMEMBREMENT. ſ. m. C'eſt l'action de démembrer, & de mettre en piéces un animal. *Laceratio. Démembrement* d'un agneau, d'un chapon. Il n'eſt guères en uſage au propre, mais au figuré il ſignifie, Détachement d'une partie d'un corps politique pour la joindre à un autre, ou en faire un corps ſéparé. *Avulſio, disjunctio.* Il s'eſt établi pluſieurs grandes Monarchies du *démembrement* de l'Empire Romain. On fait ſouvent des *démembremens* de charges pour multiplier les Officiérs.

DÉMEMBRER. v. act. Détacher, ſéparer les membres d'un corps. *Lacerare.* Orphée fut *démembré* par la fureur des Bacchantes. On a *démembré* ce coq-d'Inde, on en a ôté les aîles & les cuiſſes.

DÉMEMBRER, ſignifie figurément, Séparer les parties d'un Corps politique, ou d'une Seigneurie. *Avellere, disjungere, ſeparare.*

ſeparare. Cette Seigneurie a été *démembrée* d'une telle Principauté. On a *démembré* pluſieurs Évêchez de l'Archevêché de Bourges, pour établir un Archevêché à Albi. On a *démembré* pluſieurs Provinces du Parlement de Paris, pour établir d'autres Parlemens. *Démembrer* un Royaume. PATRU. *Démembrer un* Fief. LE MAIT.

On le dit auſſi des parties d'un ouvrage d'eſprit. On s'eſt aviſé ces dernières années de nous donner l'eſprit de Montagne, tiré de ſes Œuvres, mais fort inutilement, l'expérience ayant fait voir que les Auteurs dont on a prétendu tirer le pur eſprit, comme un élixir, ne plaiſent point au goût. Tel que ſoit un Auteur, il ne faut point le *démembrer.* VIGN. DE MARV.

DÉMEMBRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Laceratus*, ou *avulſus*, *disjunctus.*

DÉMEMBRÉ, en termes de Blâſon, ſe dit des oiſeaux qui n'ont ni piéds, ni cuiſſes, qui ſont ſans membres. *Mutilus pedibus.* On le dit auſſi du lion, & des autres animaux dont les membres ſont ſéparez.

DE MÊME. Voyez MESME.

DÉMÉNAGEMENT. ſ. m. Changement de logis, ou tranſport de meubles. *Supellectilis exportatio.* Il y a beaucoup de peine, de frais & de confuſion dans un *déménagement.*

DÉMÉNAGER. v. act. Changer de logis, tranſporter ſes meubles en une autre maiſon. *Migrare, demigrare, ſupellectilem aliò exportare.* Il y a du mauvais train dans cette maiſon, qu'on *déménage* tous les trois mois. On n'eſt jamais plus riche que quand on *déménage*, on trouve toûjours quelque chôſe qu'on ne penſoit pas avoir.

DÉMÉNAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exportatus.*

DÉMENCE. ſ. f. Folie, aliénation d'eſprit, fureur. *Dementia, inſania.* La *démence* emporte incapacité pour le mariage, ſi elle prive pour toûjours de la raiſon : mais non, ſi elle a des intèrvalles, pendant leſquels la pèrſonne eſt capable des actions civiles. Cet homme eſt en *démence*, il le faut enfèrmer, cela ſe dit même d'un homme emporté, & que la paſſion trouble. Le Magiſtrat eſt le Tuteur des pères tombez en *démence.* C. B. On donne à ceux qui ſont en *démence* des Curateurs qui veillent à la conſervation de leur bien.

DÉMENÉ. Dans quelques Coutumes ce mot veut dire *réglé. Demené forain*, c'eſt-à-dire, réglé par la loi des forains.

DÉMENER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Se mettre en peine, ſe tourmenter, ſe fatiguer, ſe trémouſſer pour faire réüſſir quelque affaire. *Se ſe agitare.* Si cet homme ne fait fortune, ce n'eſt pas faute de ſe bien *démener.*

On ſe tourmente, on ſe démene,
On veut tout toucher & tout voir,
On caſſe tantôt un miroir,
Et tantôt une porcelaine. P. DU CERC.

On dit provèrbialement, il ſe *démene* de cu & de tête, comme une corneille qui abat des noix.

DÉMENTI. ſ. m. *Mendacii exprobratio.* Reproche qu'on fait à quelqu'un d'avoir parlé fauſſement, avec cette formule injurieuſe, *Vous en avez menti.* Le ſoufflet ſuit ordinairement le *démenti* qu'on donne à un Gentilhomme. Il y a de cèrtaines occaſions où il eſt pèrmis, & même néceſſaire de donner un *démenti.* LETT. DU P. ANNAT. Quand on dit, Je nie cela, ou, Cela n'eſt pas, c'eſt un honnête *démenti* qui ne choque point. On ne croyoit pas que cet Hérétique ſe dût jamais convèrtir, il a donné un *démenti* à toute la tèrre.

DÉMENTI, ſignifie auſſi le mauvais ſuccès d'une affaire qu'on a entrepriſe. *Succeſſus infelix, adverſus.* On vous a bien dit que ce travail, ce deſſein que vous avez entrepris, étoit au deſſus de vos forces, vous en avez eû le *démenti.* Il voit bien qu'il a eû tort de vouloir faire un procès, mais c'eſt un opiniâtre qui n'en veut pas avoir le *démenti.* Le Père N. eſt de ces galans hommes qui ſe piquent de n'avoir jamais le *démenti* des chôſes qu'ils entreprennent. THIERS.

DÉMENTIR. v. act. Reprocher à quelqu'un qu'il a menti, lui ſoûtenir injurieuſement qu'il n'a pas dit vrai. *Alicui mendacium exprobrare.* Il ne faut pas *démentir* un homme tout cruëment, il faut remontrer civilement qu'il s'eſt pû tromper.

Mon cœur ne prétend pas, Seigneur, vous démentir,
Et je vous en croirai ſur un ſimple ſoupir. RACINE.

DÉMENTIR, ſignifie auſſi, Nier la vérité d'une chôſe. *Abnuere, abnegare.* Il ne peut pas *démentir* ſon ſeing, ſon écriture. Je l'ai *démenti* & convaincu de faux. Il faudroit *démentir* ſes yeux, ſes oreilles. On dit auſſi, J'ai fait cette avance, cette propoſition pour vous, vous ne me *démentirez* pas, s'il vous plait.

DÉMENTIR, ſignifie encore, Manquer de pèrſeverance dans le bien, ou dans le mal; agir autrement qu'on ne faiſoit; ſe dédire, ſe relâcher, détruire, n'être pas conſtant dans ce qu'on fait. *Sibi non conſtare, deflectere à conſuetudine.* Il ſe dit des chôſes muettes & inanimées auſſi bien que des pèrſonnes, & il veut dire, n'être pas uniforme, changer, être autrement fait, autrement diſpoſé dans un tems que dans un autre, n'être pas ſoutenu. Ce jeune homme n'a point *démenti* ſa naiſſance, ſon éducation, ni les grandes eſpérances qu'on avoit de lui. Son cœur *dément* en lui ſa ſupèrbe origine. BOIL. Ta mine ne *dément* point le lieu d'où j'apprends que tu es ſorti. VAUG. Se *démentir* de ſes belles actions. ABLANC. Cette belle amitié que vous m'aviez jurée, & qui ne ſe devoit jamais *démentir*, à la fin s'eſt éteinte. VOIT. Ce Tiran a été cruel juſqu'à ſa mort, il ne s'eſt point *démenti.* La vèrtu quand elle n'eſt point équivoque, ne ſe *dément* jamais. *Sibi ſemper conſtare.* BELL. Il n'y a point de vie ſi uniforme, où des actions particulières ne *démentent* quelquefois le gros de la conduite. S. ÉVR. Jamais la fauſſeté n'eſt bien ſoutenuë; elle ſe *dément* à toute heure. CH. DE MER. La véritable vèrtu ne ſe *dément* point. S. REAL. Je ne ſçaurois *démentir* mon cœur qui me parle pour vous. S. ÉVR.

Mais ne voyois-tu pas dans mes emportemens,
Que mon cœur démentoit *ma bouche à tous momens?*
RACINE.

Foibles raiſonnemens, ſortez de ma penſée,
Ma flâme vous dément, *& mon cœur aujourd'hui*
Se ſoumet à l'amour, & ne connoit que lui. LA SUZE.

DÉMENTIR, ſe dit auſſi figurément des bâtimens, & autres chôſes qui demeurent fèrmes dans un même état. Cet édifice ne s'eſt point *démenti*, s'eſt tenu fèrme ſur ſes fondemens, il n'y a aucune fente, ni crevaſſe. *Sibi conſtitit.* Les couleurs teintes en cramoiſi ne ſe *démentent* point, ſubſiſtent toûjours. Un Ouvrage excellent & parfait ne ſe *dément* point, il eſt bon en tout tems, en tous lieux.

DÉMENTI, IE. part. paſſ. & adj. *Non conſentaneus.* Les caractères y fuſſent-ils tous *démentis*, c'eſt l'inégalité de l'homme qu'on auroit voulu peindre. DE LA MOTTE.

DÉMER. ſ. m. Rivière des Païs-Bas. *Demera.* Le *Démer* a ſa ſource dans le Païs de Liége, puis entrant dans le Brabant Eſpagnol, après s'être groſſie des rivières de Gélte, de Dyle, de Senne, & de Nette, elle prend le nom de Ruppel, & va ſe décharger dans l'Eſcaut vis à vis de Ruppelmonde.

DÉMÉRITE. ſ. m. Ce mot ſe dit quelquefois. Il ſignifie ce qui eſt oppoſé à *mérite*, qui demande punition. *Commerita pœna, delictum.* Ce voleur n'a pas été puni ſévèrement, ni ſelon ſes crimes & ſes *démérites.*

DÉMÉRITER. v. n. Ce mot n'eſt guères en uſage que dans le dogmatique. *Commerere, culpam commerere.* Il eſt oppoſé à mériter. Quand il a fait cette action il n'a pas crû *démériter* envèrs vous, c'étoit à deſſein de vous rendre ſervice.

DÉMEſLÉ. ſ. m. Querelle, conteſtation. *Rixa, contentio.* Ces deux Cavaliers ont eû quelque *démêlé* enſemble, mais on les a accommodez. Ces deux États ont enſemble des *démêlez* pèrpetuels. Les petits *démêlez* réveillent l'amour. S. ÉVR.

DÉMEſLER. v. act. Remettre les parties d'une chôſe broüillée chacune en ſon rang, en ſon ordre; les tirer, les ſeparer; défaire, dénouer. *Explicare, extricare.* Il y a deux jours que je ſuis à *démêler* mes papiers que j'avois broüillez en déménageant. Il eſt bien difficile de *démêler* des grains, quand ils ſont mêlez enſemble. Cet écheveau de ſoye eſt ſi mêlé, qu'on ne le peut *démêler* ſans en pèrdre la moitié. Voyant qu'il étoit impoſſible de défaire ces nœuds, n'importe, dit-il, comme on les *démêle.* VAUG.

DÉMEſLER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Diſtinguer, ſéparer. *Internoſcere.* L'homme a bien de la peine à *démêler* le vrai d'avec le faux; le dévot d'avec l'hypocrite. Je *démêle* aiſément la véritable amitié des intérêts de l'amour propre. S. ÉVR. J'ai eû bien de la peine à vous *démêler* parmi tant de gens dans cette foule, à vous trouver, à vous reconnoître. Ceux que la naiſſance *démêle* d'avec le peuple, ſont obligez par cela même de ſe porter à la vèrtu. LA BRUY. *Démêlez* la vèrtu d'avec ſes apparences. MOL.

DÉMEſLER, ſignifie auſſi, Éclaircir, débroüiller. *Expedire, explicare.* J'ai eû bien de la peine à *démêler* cette intrigue. Cette piéce de théatre eſt fort bien *démêlée* dans le Ve Acte. On lui a ſuſcité une affaire fâcheuſe, il aura bien de la peine à *démêler* cette fuſée. Cette cauſe étoit fort embroüillée, mais l'Avocat l'a bien *démêlée*, l'a renduë fort claire.

On dit en ce ſens, *Démêler* un point obſcur dans l'Hiſtoire, dans la Chronologie. *Démêler* une difficulté, dans la Scholaſtique, dans un texte de l'Écriture.

DÉMEſLER, Diſputer, conteſter, vuider, terminer, décider,

dér. *Dirimere. Démêlez* vos differens ſi vous voulez. La beauté d'une femme, & l'âme de Socrate, peuvent-elles avoir quelque chôſe à *démêler* enſemble ? Vill. Je ne veux rien avoir à *démêler* avec ceux qui vous appartiennent. Voit. *Démêler* un differend l'épée à la main. J'ai quelque chôſe à *démêler* avec lui. Scar.

Démesler, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, ſe tirer d'une affaire, d'un combat, s'acquitter d'une commiſſion. *Explicare, expedire negotium.* On a eû beau ſuſciter des affaires, des procés, des calomnies à cet homme-là, il s'en eſt toûjours fort bien *démêlé*. Ce brâve étoit fort engagé parmi les ennemis, mais il s'en eſt enfin *démêlé*. On a commis à cet Agent une négociation fort épineuſe, il s'en eſt bien *démêlé*, il en eſt venu à bout.

On dit en tèrmes de Chaſſe, *Démêler* les voyes de la bête, *Recentia feræ veſtigia à vetuſtis dignoſcere*, Pour dire, Diſcèrner les vieilles d'avec les récentes.

Démeslé, ée. adj. Séparé, diſtingué ; éclairci, tèrminé, décidé. *Diremptus, explicatus, expeditus.*

DÉMESURÉ, ée. adj. Exceſſif, qui paſſe toute meſure. *Immodicus, enormis.* L'étenduë juſte, & réglée, fait le grand ; la grandeur *démeſurée* fait le vaſte. S. Évr. L'Écriture dit qu'Og Roi de Baſan étoit d'une taille *démeſurée* ; il avoit neuf coudées de haut. Les lieuës de Gaſcogne ſont d'une longueur *démeſurée*. Le Coloſſe de Rhodes étoit d'une hauteur *démeſurée*.

Démesuré, ſe dit figurément en Morale des paſſions. Une ambition, une envie *démeſurée*, une avarice *démeſurée*. Cromwel ſçavoit cacher ſous des manières honnêtes & populaires, une ambition *démeſurée*. Boss.

DÉMESURÉMENT. adv. Avec excès. *Immodicè, enormiter, præter, ſupra modum.* On peint les Géans fabuleux *démeſurément* grands.

DÉMÉTRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Demetrius.* Saint *Démétre*, chez les Italiens *Dimitri*, porte le titre de grand Martyr chez les Grecs, parce qu'il eſt devenu effectivement un de leurs plus célébres Martyrs dans les ſiecles du dèrnier âge de l'Empire de Conſtantinople. Baillet. Il ſouffrit ſous Galère Maximien vers l'an 307. Il faut retenir le nom Latin de *Démétrius* quand on parle des autres qui l'ont porté. *Démétrius* Phalereus. *Démétrius I. Démétrius II.* Rois de Syrie. Pendant que *Démétrius II.* fils du prémier, revenu de Créte l'an des Grècs 166. deux ans après la défaite & la mort de ſon père, tâchoit de rentrer dans les États qu'il avoit pèrdus, &c. P. Soucier. *Démétrius II.* & Antiochus Evèrgetes ſon frère mirent les Juifs en pleine libèrté, & accordèrent à Simon leur chèf la plus grande marque d'indépendance & de libèrté qu'ils pûſſent lui donner ; je veux dire, le pouvoir de battre de la monnoye à ſon coin. Id.

DÉMÉTRIADE. ſ. f. Ancienne ville de Theſſalie, qui ſelon Pline L. IV. C. 8. s'appella d'abord Pagaſe. *Demetrias.* Elle étoit dans la Theſſalie, dans la contrée appellée Magnéſie, & ſur le Golfe Pélaſgique, aujourd'hui Golfe d'Almiro au nord, à l'embouchure d'une petite rivière de même nom, que les Anciens appelloient Anaurus. *Démétriade* a été la capitale du Royaume de Macédoine, & a pris ſon nom du Roi Démétrius, qui y réſidoit. Ç'a été auſſi le ſiége d'un Archevêque. Voyez les Tables Géographiques du P. Lubin.

DÉMETTRE. v. act. Faire ſortir un os hors de ſa place, le diſloquer. *Pedem, brachium, humerum luxare.* Il l'a tiré ſi rudement, qu'il lui a *démis* le bras. Il a fait une chûte, il s'eſt *démis* le piéd. Ce cheval s'eſt *démis* l'épaule. Fortifiez, Seigneur, ce qui eſt infirme, guériſſez ce qui eſt malade, rétabliſſez ce qui eſt *démis*, ou rompu. Pélisson.

Démettre, ſignifie auſſi, Deſtituer, ôter d'une charge, deſtituer d'un emploi. *Aliquem munere abdicare.* Un Seigneur ne peut *démettre* un Officièr pourvû à titre onéreux, ſans rembourſement. On doit *démettre* un Officièr pour forfaiture, pour concuſſion.

Démettre, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie encore, Abdiquer volontairement, renoncer à un Office, à un Bénéfice. *Abdicare ſe magiſtratu, munus abdicare, deponere.* Dioclétien ſe *démit* volontairement de l'Empire. Ce père s'eſt *démis* de ſa charge en faveur de ſon fils. Un tel Evêque s'eſt *démis* de ſon Evêché, a cédé la place à ſon Coadjuteur. On dit auſſi, Se *démettre* d'une affaire, pour dire s'en déporter, ne s'en plus mêler.

Démis, ise. participe. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

DÉMEUBLER. v. act. Ôter les meubles d'une chambre, d'une maiſon. *Suppellectilem eximere.* On a *démeublé* cet appartement d'hivèr, pendant qu'on occupera l'appartement d'été. Il habite dans une chambre *démeublée*, il n'a pas moyen d'y mettre des meubles.

Démeubler, ſe dit dans un ſens figuré, en parlant de la bouche dont on ôte toutes ou prêſque toutes les dents. Ceux qui ſe font arracher les dents toutes les fois qu'ils y ſentent de la douleur, ont bientôt *démeublé* leur bouche. Dionis.

Démeublé, ée. part. paſſ. & adj. *Nudatus, exemptus ſupellectili.* Une bouche *démeublée*, eſt une bouche où il n'y a plus de *dents*.

DEMEURANCE. ſ. f. Ce mot eſt hors d'uſage, & en ſa place on dit *demeure. Domicilium, ſedes, domus.*

DEMEURANT, ante. adj. Qui habite en un lieu. *Habitans, commorans.* Les bourgeois *demeurans* ſur la ruë ſon tenus de mettre des lantèrnes aux fenêtres pendant les réjouïſſances publiques.

Demeurant. ſ. m. Reſtes. *Reliquum.* Les Marchands font bon marché de leur *demeurant*, crient dans les ruës qui veut acheter leur *demeurant*.

> *Mainte veuve ſouvent fait la dècheveleé,*
> *Qui n'abandonne pas le ſoin du* demeurant,
> *Et du bien qu'elle aura fait le compte en pleurant.*
> La Font.

Regnier dit qu'un Pédant goulu voyant deſſèrvir, Sembloit avoir des yeux regrèt au *demeurant*.

Au demeurant. adv. Vieux mot, qui ſignifie, Au reſte, *Cæterum.* Marot dit de ſon valet,

> *Sentant la hart de cent pas à la ronde,*
> Au demeurant *le meilleur fils du monde.*

Ce tèrme eſt tellement vieux qu'on ne s'en ſèrt plus du tout. Je regrette fort les mots qui ſèrvent aux liaiſons des périodes, parceque nous en avons grand beſoin, & qu'il les faut varier. Vaug.

DEMEURE. ſ. f. Maiſon, logis, ſéjour ; lieu où on habite, où l'on ſe retire. *Domicilium, ſedes, domus.* Les villes capitales ſont ordinairement la *demeure* des Rois, des Prélats, des Parlemens. Le Louvre eſt la *demeure* du Roi, encore qu'il n'y *demeure* pas actuellement. S. Pièrre prioit le Seigneur de faire ſa *demeure* ſur le Thabor, & y vouloit dreſſer trois tabèrnacles. Les cieux, cette *demeure* étèrnelle de tant de Divinitez, ne ſont qu'un eſpace immenſe, & fluide. S. Évr.

> *Souffrez que ces* demeures *ſombres,*
> *Prêtent leur ſolitude au trouble de mon cœur.* Mol.

L'Ordonnance enjoint aux Sèrgens de marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*. Le Paradis eſt la *demeure*, le ſejour des Bienheureux. Les Poëtes appellent l'Enfèr, les ſombres *demeures*. La priſon eſt une triſte *demeure*. Donnez-moi vôtre *demeure* par écrit.

Demeure, ſe dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, des lieux où ſe retirent les bêtes, ſelon la divèrſité des ſaiſons. *Latibulum.*

Demeure, en tèrmes du Palais, ſe dit des retardemens du tems qui court au delà du tèrme où on eſt obligé de payer, ou de faire quelque chôſe. *Dilatio.* Les interêts d'une ſomme mobiliaire ne ſont dûs qu'à cauſe de la *demeure*, ſont adjugez du jour du commandement de payer, qu'on eſt en *demeure*. Le Procureur a été forclos, parcequ'il eſt en *demeure* de produire, de faire ſon enquête.

DEMEURER. v. n. Loger, habiter, ſéjourner en quelque lieu, maiſon, ou retraite. *Commorari, morari, manere, habitare.* Les Anciens ont crû qu'on ne pouvoit *demeurer* ſous la Zone Torride, ni dans les Zones Glaciales. Cet Officièr demeure au Louvre, il y eſt logé. Les Nobles qui *demeurent* à la campagne ſont traitez de campagnards. Les bêtes farouches *demeurent* dans les forêts, dans les lieux dèſerts. Diogéne ayant appris que les habitans de Sinope l'avoient banni de leur ville, & moi, dit-il, je les condamne à y *demeurer*, parce que le ſejour en étoit déſagreable. Ablanc.

Ce mot vient du Latin *dimorare*, ou *dimorari*. Du Cange.

Demeurer, ſignifie auſſi, Être un eſpace de tems à faire quelque chôſe, à arriver. *Morari.* Saturne *demeure* trente ans à faire le tour du Zodiaque. Les courriers les plus prompts *demeurent* huit jours à aller de Paris à Rome. Ce valet *demeure* trop quand on l'envoye quelque part. Je ne *demeurerai* pas à mon voyage, je ne ferai qu'aller & venir. Le Meſſie a *demeuré* long tems à venir. On a *demeuré* trente ans à faire ce bâtiment. Virgile a *demeuré* toute ſa vie à travailler à ſon Enéïde. Cet uſage du vèrbe *demeurer* n'eſt pas bon. On ſe ſèrviroit plutôt des vèrbes *être*, *paſſer*, *mettre*, ou *employer*. Saturne eſt trente ans, ou met trente ans à faire le tour du Zodiaque. On a employé trente ans à faire ce bâtiment. Virgile paſſa toute ſa vie à travailler à l'Eneïde ; ou bien on ne mettroit aucun de ces vèrbes, & l'on diroit tout court, Virgile travailla 20 ans, travailla toute ſa vie à ſon Enéïde.

Demeurer, ſignifie auſſi, S'arrêter. *Conſiſtere, ſtare.* Une ſentinelle

ſentinelle crie au moindre bruit ; Qui va là ? *demeure* là. Quand il apprit cette nouvelle, il *demeura* tout court, il changea de deſſein. L'armée eſt *demeurée* campée en un tel endroit. Cette pendule eſt juſte, elle ne *demeure* jamais, elle ne s'arrête point. Il faut reprendre cette lecture, cet ouvrage, ce diſcours au point où nous en ſommes *demeurez* la dèrnière fois.

On dit au Palais, qu'une cauſe eſt *demeurée* ſur l'heure, quand une plaidoirie a été intèrrompuë par la levée de l'Audience. Quand on donne des deffenſes, on dit, Toutes chôſes *demeurant* en état, pour arrêter le cours d'une procédure commencée. On dit qu'une boule eſt *demeurée*, quand elle s'eſt arrêtée au milieu du jeu. On dit encore, *Demeurez* ici à ſoupper, à coucher.

On dit en ce ſens, qu'il en faut *demeurer* là ; c'eſt-à-dire, s'arrêter à une chôſe déliberée, concluë, choiſie, & dont on eſt demeuré d'accord ; ne pouſſer pas plus loin une conteſtation, un éclairciſſement. Voyez Accord. C'eſt un homme qui n'en *demeurera* pas là, qui pouſſera bien loin ſon reſſentiment, ſa fortune. Ce Conſeiller du Châtelet n'en veut pas *demeurer* là, il veut être Maître des Requêtes, Préſident, quand il aura l'âge, ou le ſervice. Cette affaire eſt *demeurée* là, c'eſt-à-dire, Il n'y a pèrſonne qui la pourſuive, qui la faſſe juger.

Demeurer, ſe dit auſſi, d'une chôſe achevée, d'un ouvrage fini. *Abſolutum eſſe, perfectum, conſummatum.* Dans les bâtimens on fait pluſieurs conſtructions qui ne ſont pas à *demeurer.* Les cintres de bois, les étayes ne ſont pas à *demeurer.* Cette pièrre eſt arrêtée par le poſeur, elle eſt à *demeurer.* Voilà un tableau bien fini, il eſt à *demeurer.* Ceci n'eſt qu'un eſſai, un modele, qui n'eſt pas à *demeurer.*

Demeurer, s'employe auſſi par les Jardiniérs à-peu-près dans le même ſens, & toûjours à l'infinitif. *Perſiſtere.* Il ne ſe dit que des plantes, racines, hèrbes, qu'on ſeme en pleine tèrre pour les y laiſſer, juſqu'à ce que le tems de les manger, de les conſumer, ſoit venu. Ainſi ſemer à *demeurer* c'eſt-à-dire, ſemer des plantes en pleine tèrre, pour s'en ſervir ſans qu'il ſoit beſoin qu'on les replante, telles que ſont des racines, des ſalades, les fournitures de ſalades. Il faut ſemer, dit-on, des laituës à *demeurer.* Liger. *Demeurer* parmi les Laboureurs s'employe auſſi par rapport aux tèrres. Je vais labourer ce champ à *demeurer.* Il eſt tems de mettre cette tèrre à *demeurer*, c'eſt-à-dire, de lui donner le dèrniér labour, la dèrnière façon, après quoi on ſeme immédiatement. Id. Il y a des Laboureurs qui diſent labourer à demeurant, mais à *demeurer* vaut mieux. Id. D'ordinaire on ſeme à *demeurer* le pèrſil, le cèrfeuil, l'oignon, les carottes, les panaiz &c. La Quint.

Demeurer, ſe dit encore de ce qui s'arrête, de ce qui adhère, de ce qui s'attache naturellement. *Adhæreſcere, adhærere.* Quand il y a eû de l'huile dans une bouteille, on ne la peut ſi bien nettoyer, qu'il n'en *demeure* toûjours quelque chôſe. Quand on manie de la graiſſe, il en *demeure* toûjours aux doigts : ce qu'on applique à ceux qui manient de l'argent. La gruë tira l'os qui étoit *demeuré* dans le goſier du loup. La lie *demeure* au fond du tonneau. Une viande indigeſte *demeure* ſur l'eſtomac. Ce malade a tellement vômi, qu'il ne lui eſt rien *demeuré* ſur le cœur.

Demeurer, ſe dit auſſi pour, Être. *Perſtare.* Je *demeure* vôtre ſerviteur. Il *demeuroit* immobile à tous ces diſcours. Ablanc. Ce Prince eſt *demeuré* neutre pendant toute la guèrre. Il *demeura* ſans rien faire pendant ſon abſence. Je *demeurai* tout le jour ſans manger. *Demeurer* d'accord.

Demeurer, ſe dit encore pour, Avoir, être en poſſeſſion de quelque chôſe. *Potiri, frui.* Le champ de bataille lui eſt *demeuré.* La honte de cette action eſt *demeurée* à ceux qui l'ont entrepriſe. Quand les écoliers étudient bien, le profit leur en *demeure.* J'ai bien fait de plaider, une bonne partie de la ſucceſſion m'eſt *demeurée.*

Demeurer, ſignifie auſſi, Être de reſte. *Remanere, ſupereſſe.* Le vent a abattu tous les fruits, il n'en a pas *demeuré* un ſur l'arbre. Cet eſcadron a été tellement deffait, que tout eſt *demeuré* ſur la place. Voilà le débris de ce vaiſſeau, ce qui en eſt *demeuré*, qui nous en eſt reſté. Il ne nous eſt rien *demeuré* des Ouvrages d'Épicure, de Démocrite. Il ne lui eſt rien *demeuré* de tout le bien qu'il avoit. Quand on mangeoit l'Agneau Paſchal, il falloit faire enſorte qu'il n'en *demeurât* rien. Il eſt *demeuré* perclus de ſes membres, *demeuré* eſtropié, aveugle d'une telle maladie.

On dit auſſi dans les Comptes, qu'un Receveur eſt *demeuré* en reſte, en arrière de telles ſommes. *Debitorem inveniri, deprehendi, expenſis rationibus.* Qu'une partie eſt demeurée en ſouffrance, en debet de quittance.

Demeurer, en tèrmes de Marine, ſignifie la ſituation d'une chôſe par rapport à une autre. Leur frégate nous *demeura* au nord. Nous fimes voile par le Sud, les montagnes nous *demeurèrent* à l'Oueſt.

Demeurer, ſignifie auſſi, Pèrſiſter, pèrſévérer, être dans un état pèrmanent. *Perſiſtere, permanere, perſeverare.* L'eſprit du ſage *demeure* toûjours dans une même aſſiette. Il *demeuré* toûjours dans un même ſentiment, dans le même honneur, dans le même crédit. C'eſt une chôſe humaine que de ſe tromper ; mais il y a de la folie à *demeurer* dans ſon erreur. Il lui eſt *demeuré* fidelle juſqu'à la mort. *Demeurer* dans le péché. Pasc. J'aime beaucoup mieux que vôtre injuſtice & vôtre ingratitude *demeurent* ſans punition, que d'être vangée. Lettres Portugaises.

Demeurer, ſe dit encore figurément en pluſieurs autres chôſes ſpirituelles & morales, où il a tantôt l'une & tantôt l'autre des ſignifications qu'on vient de marquer. C'eſt un homme modéré qui *demeure* dans de juſtes bornes, qui *demeure* dans le reſpèct devant ſes ſupérieurs. Celui qui *demeure* dans le ſilence, quand ſon voiſin empiète ſur lui, lui laiſſe acquérir preſcription ; il *demeure* en arrière, quand il laiſſe accumuler des arrérages, faute de les payer. On dit auſſi de celui à qui la mémoire eſt infidelle, qu'il *demeure* en ſon diſcours, en ſon Sèrmon, qu'il eſt *demeuré* tout court dans la chaire. Quand il arrive à quelqu'un de *demeurer* en faiſant un diſcours, on ne manque point de lui adreſſer de fauſſes lettres, où pour le lieu de ſa *demeure* on marque celui où il eſt *demeuré* court en prêchant, en haranguant. A Monſieur, Monſieur... *demeurant* à Nôtre Dame, à Vèrſailles, aux Jacobins, en Sorbonne, &c. *Heſit.* On dit de celui qui n'a pas aſſez de vivacité d'eſprit pour répondre ſur le champ à quelque reproche, ou à quelque objection, qu'il eſt *demeuré* confus, muet, intèrdit, qu'il eſt *demeuré* froid comme glace. Ces peuples ſont inquiets, ils ne ſçauroient *demeurer* en paix. C'eſt un brâve qui ne peut *demeurer* inutile, les bras croiſez. Mais je le laiſſe aller après un tel indice, & *demeurer* les bras croiſez comme un Jocriſſe. Mol. On dit d'une pèrſonne qui conſèrve toûjours quelque reſſentiment contre un autre, qu'il lui eſt *demeuré* quelque chôſe ſur le cœur. On dit par la même raiſon, qu'il ne lui eſt rien *demeuré* ſur le cœur ; pour dire, que la réconciliation eſt véritable & entière.

Demeurer au filèt, ſe dit d'un homme à qui la mémoire manque en récitant un diſcours. Un Magiſtrat, prononçant une harangue qu'il avoit fait faire par un Avocat, *demeura* au filèt ; & comme il faiſoit effort pour ſe remettre, ſans en venir à bout, dépité, il dit tout haut : Diâble ſoit de l'Avocat, pourquoi me l'a-t-il fait ſi longue ? Vign. de Marv.

Demeurer, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt *demeuré* ſur ſon appétit : pour dire, qu'il ne s'eſt pas raſſaſié de quelque chôſe. Il faut *demeurer* ſur la bonne bouche ; pour dire, ſur ce qui plaît, ſur ce qui eſt agréable. On dit auſſi qu'un homme eſt *demeuré* pour les gages, quand il a été tué, ou pris dans quelque occaſion : ce qu'on dit auſſi d'un bras, d'un œil, d'une jambe, ou des hardes qu'il y aura pèrduës. On dit qu'un homme *demeure* en beau chemin, quand il abandonne un deſſein qu'il avoit entrepris, ſans qu'il y ait de notable difficulté qui l'arrête. On dit auſſi, que la parole vôle, & que l'écriture *demeure.*

DEMI. adj. m. & f. Chaque moitié d'une quantité diviſée en deux parties égales. *Semis.* Une aune & demie. *Vlna cum dimidia ulna parte.* Une douzaine & *demie.* *Octodecim.* Un cent & *demi.* *Centum & quinquaginta.* Une livre & *demie.* *Libra cum dimidia.* On dit midi & *demi* ; pour dire, *demi*-heure après midi. *Duodecima cum dimidiâ.*

Ce mot de *demi* eſt des deux genres, quand il eſt devant le mot auquel il ſe rapporte, par exemple, *demi-pied*, demi-heure, &c. mais quand il eſt après ce mot, il en prend le genre comme un adjectif, & ſon féminin eſt *demie*, ainſi on dit un pied & *demi*, une toiſe & *demie.*

Ce mot vient du Latin *dimidium.*

Demi, entre en la compoſition de pluſieurs mots ſubſtantifs de la Langue, & lors c'eſt une eſpece de particule qui n'a ni genre, ni déclinaiſon, ni régime. Un demi diamètre. *Semi diameter.* Un *demi* cèrcle. *Semi circulus.* Un *demi* rond. *Hemicyclus, ſemi orbis.* Un *demi* pied. *Semipes.* Une *demi* livre. *Selibra.* Un *demi* boiſſeau. *Semodius.* *Demi*-douzaine. *Sex.* *Demi*-lieuë. *Semileuca.* *Demi*-heure. *Semihora.* *Demi*-aune. *Vlnæ dimidia pars.* Un *demi*-an. *Semeſtre ſpatium.* *Demi*-degré. *Semigradus.* *Demi*-tour à droite. *Semicircuitus ad dextram.* *Demi*-queuë. *Seſquiculeare dolium.* *Demi*-muid. *Octava culei.* *Demi*-ſeptier. *Hemina.* *Demi*-ſçavant. *Semidoctus.* Confitures à *demi*-ſucre. *Saccharo leviter condita.* *Demi*-écu. *Nummus tricenarius.* Il y avoit au tems des Rois de la prémière Race des eſpéces de monnoyes, qu'on appelloit des *demi*-deniérs, & des *demi*-ſous. *Semeſſis.* Il y avoit des *demi*-ſous d'or, qui d'un côté avoient la figure de Sigebert Roi d'Auſtraſie

traſie avec le diadême des pèrles, & la robe Royale, & de l'autre la croix. BOUTEROUË.

DEMI-ARIENS, ou SÉMI-ARIENS, en Latin *Semi-Ariani*. C'eſt le nom qu'on donna à ceux qui condamnèrent en apparence les èrreurs d'Arius, mais qui ne laiſsèrent pas de les conſèrver, ſe ſèrvant de tèrmes plus doux, que ceux dont les Ariens ſe ſèrvoient: & par là ils impoſèrent à bien des gens. Ils ſe ſépārèrent en effet de la faction Arienne; mais ils ne voulurent point reconnoître que le fils fût conſubſtantiel au père; c'eſt-à-dire, *Homoouſios*, comme parlent les Grècs; ils diſoient qu'il étoit ſeulement *Homoiouſios*; c'eſt-à-dire, d'une ſubſtance ſemblable au père. Quoi qu'ils ne differaſſent des orthodoxes que d'une ſeule lettre, pour ce qui èſt de l'expreſſion, ils étoient néanmoins véritablement dans l'èrreur d'Arius, qui mettoit le fils dans le rang des créatures. Il leur étoit inutile de dire, qu'il n'étoit point dans l'ordre des autres créatures, puiſqu'en ne le faiſant point conſubſtantiel à ſon père, il ne pouvoit être véritablement Dieu. Il y a eû cependant quelques Écrivains orthodoxes qui ſe ſont ſervis du mot *homoiouſios* en parlant du fils, & qui ont donné un bon ſens à ce mot.

DEMI-BAIN, en tèrmes de Médecine, eſt une eſpéce de fomentation humide qui ſe fait, lorſqu'on plonge la moitié du corps, comme les reins & les cuiſſes, dans un vaiſſeau propre. On l'appelle auſſi *inſeſſion*, parce qu'on fait aſſeoir le malade ſur des hèrbes convenables qu'on met dedans. On appelle auſſi *demi-bain*, le tonneau qui ſèrt à cet uſage. On lui a donné le nom de *demi-bain*, il a pris le *demi-bain*. En Latin *inſeſſus*, *ſemicupium*.

DEMI-BASTION. ſ. m. Tèrme de fortification. Ouvrage qui n'a qu'une face & un flanc. *Semipropugnaculum*, *propugnaculum dimidiatum*.

DEMI-BATOIR. ſ. m. Sorte de petit batoir, pour joüer à la paume. *Semi palmula*.

DEMI-BOSSE. ſ. f. Tèrme de Sculpture. C'eſt un bas-relief qui a des parties ſaillantes & détachées.

DEMI-BOTTE, ou DEMI-COUP, chez les Maîtres en fait d'Armes, ſe dit d'une action qui a ſon effet plus avancé que l'appel ou la feinte. On le dit auſſi de ces coups qui ne doivent toucher qu'aux parties les plus avancées, comme au bras, à la main gauche, à la cuiſſe & à la tête, afin d'incommoder ſon ennemi. *Petitio extremarum corporis partium*. On dit auſſi en cet art, Attaquer par le *demi*, par le quart & par le diamétre du cèrcle, de droit à gauche, & de haut en bas, ou au contraire. Les mouvemens par le *demi* ſont de prime en tièrce, de tièrce en quinte, de ſeconde en quarte. Les mouvemens par le quart ſont de prime en ſeconde, de ſeconde en tièrce, &c.

On dit au Manége, un *demi-arrêt*.

DEMI-CANON. ſ. m. Piéce d'artillèrie. *Dimidium tormentum bellicum. Tormentum bellicum minus*. Il y a des *demi-canons* de trois ſortes. Le *demi-canon* le plus petit eſt ordinairement de 6 pouces de calibre, & peſe 5400 livres. Il a quelquefois dix & quelquefois onze piéds de long, eſt de 30 livres de balle, & porte 156 pas de but en blanc. Sa charge eſt de 14 livres de poudre. Le *demi-canon* ordinaire, qui eſt de 6 pouces, plus deux lignes de calibre, a douze piéds de long, & 5600 livres de poids. Sa charge eſt de 17 livres, 8 onces de poudre, & porte un boulet de 6 pouces & demi de diamétre, & de 32 livres de poids. Il porte de but en blanc 162 pas. Le *demi-canon* de la plus grande eſpéce a 6 pouces, de calibre, 12 piéds de long, & 6000 livres de poids. Sa charge eſt de 18 livres de poudre, & il porte de but en blanc 180 pas. HARRIS.

DEMI-CEINT. Eſt une ceinture d'argent avec des pendans, que portoient autrefois les femmes des Artiſans & les païſannes. *Semicinctium*.

On appelle en Architecture une *demi-colonne*, celle qui ne paroît qu'à demi hors du mur, qui n'eſt pas en plein relief. *Columna media ſui parte eminens*, *exſtans*, *prominens*.

DEMI-CERCLE, c'eſt la moitié de la circonférence d'un cèrcle, qui a pour ſa bâſe le diamètre. *Hemicyclus*. On l'appelle auſſi *hemicycle*.

DEMI-CIRCULAIRE. adj. Que les Anatomiſtes donnent à des fibres du cœur. *Semicircularis*. Elles ſont ainſi appellées, parce que deſcendant de la bâſe du cœur en ligne ſpirale de droit à gauche vèrs ſa pointe, ou faiſant un demi cèrcle, elles remontent en même ligne ſpirale de gauche à droite vèrs la bâſe. Voyez Dionis, *Ve Demonſtr. Anatom*.

DEMI-CLEF. ſ. f. Tèrme de Marine. Nœud qu'on fait d'une corde ſur une autre corde, ou ſur quelque autre chôſe.

DEMI-COULEVRINE. ſ. f. Piéce d'Artillerie, dont il y a trois ſortes. *Tormentum dimidio minus eo quod à colubro dicitur*. La *demi-coulevrine* ordinaire eſt de 4 pouces & demi de calibre, de 1700 livres peſant, de dix piéds de long, & de dix livres onze onces de balle. Chargée de 7 livres 4 onces de poudre, elle porte de but en blanc à 175 pas. La *demi-coulevrine* de la plus petite groſſeur n'eſt que de 4 pouces $\frac{1}{4}$ ou 3 lignes de calibre, de dix piéds de long, & de 2000 l. peſant; chargée de 6 l. 4 onces de poudre, d'un boulet de 4 pouces de diamétre, & de 9 livres peſant, elle râſe un eſpace de 174 pas. La *demicoulevrine* de la plus grande ſorte eſt de 4 pouces, de calibre, de 10 piéds de long plus $\frac{1}{3}$ de piéd, c'eſt-à-dire, 4 pouces, & de 3000 l. peſant. Sa charge eſt de 8 l. 8 onces de poudre, & de 12 l. 11 onces de balle; ce qui fait un boulet de 4 pouces & demi de diamétre. Elle porte de but en blanc 178 pas. HARRIS.

DEMI-CROIX. ſ. m. Tèrme uſité dans l'Ordre de Malthe, où on appelle de ce nom les Donnez, ou les Oblats de l'Ordre. Voyez DONNÉ, & OBLAT.

DEMI-DIEU. On appelle *Demi-dieux* chez les Payens, les Dieux du ſecond ordre, qui avoient un Dieu pour père, qui tiroient leur origine des Dieux, ou des Héros qui avoient mérité par leurs belles actions d'être mis au nombre des Dieux, mais dans un rang inférieur. *Semi-Deus*. Les Faunes, les Néréides, les Nimphes, les Dryades, &c. Les hommes illuſtres, & extraordinaires, Hèrcule, Caſtor, Pollux, Jule Céſar, Auguſte, étoient des *Demi-Dieux*: quand on les appelle Dieux, on doit entendre ce mot, des Dieux du ſècond ordre, ou des *Demi-Dieux*. Vous autres *Demi-Dieux* avez peur comme les autres hommes. VOIT.

Songez que c'eſt fort peu de chôſe,
Qu'un Demi-*Dieu quand il eſt mort.* VOIT.

DEMI-DIEU, ſe dit encore dans un ſens figuré, en parlant des Conquérans, des Rois, des Souverains, à cauſe de leur rang, de leur puiſſance, de leur autorité, qui les rendent en quelque manière ſemblables aux Dieux, & qui en font en ce ſens des *Demi-Dieux*. Mademoiſelle de Scudery, parlant du Doge de Gennes, s'exprime ainſi.

Quoi! lui dis-je, entrer en France,
Et vous montrer en ces lieux!
Oui, dit-il, par la clémence,
Du plus grand des Demi-*Dieux*. (Le Roi de France.)
Que crois tu, dis le moi, des beautez de ces lieux,
Où viennent comme nous èrrer nos Demi-*Dieux?*
N. CH. DE VÈRS.

On dit auſſi, qu'un Centaure étoit feint *demi*-homme & *demi*-cheval. *Semihomo*. Une Sirène *demi*-femme & *demi* poiſſon. Un Hèrmaphrodite eſt *demi*-homme & *demi*-femme. *Androgynus*, *hermaphroditus*.

DEMI-ÉPINEUX. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un des ſix muſcles communs au dos & aux lombes. C'eſt le ſecond de leurs extenſeurs. Il eſt nommé *demi-épineux*, parce que la moitié de ce muſcle prend ſon origine des épines de l'*os ſacrum*, & l'autre moitié des épines des vèrtebres des lombes; & montant en haut va s'inſérer un peu obliquement à toutes les apophiſes tranſverſes des vèrtébres du dos juſqu'au cou, & les tîre toutes en arrière. Ce muſcle eſt ſitué entre le ſacré & le ſacrolombaire, qui eſt un de ceux de la poitrine. Ces trois muſcles ne ſemblent faire qu'un corps, & on a de la peine à les ſéparer. Ils forment cette maſſe de chair qui occupe tout le dos depuis l'*os ſacrum* juſqu'au cou. Lorſque ces muſcles ne font pas bien leur devoir ou par foibleſſe, ou par quelque méchante habitude, l'on devient voûté, & quelquefois boſſu. DIONIS.

DEMI-FILE, eſt une file diviſée en deux. *Geminas in partes diviſus ordo*.

DEMI-FLEURON. ſ. m. Les Botaniſtes appellent *demi-fleurons* les feuilles qui forment la couronne des fleurs radiées. Ces feuilles ſont fiſtuleuſes par le bas, plates dans le reſte, & elles portent ordinairement ſur le jeune fruit qui pouſſe un filèt pointu ou fourchu, lequel paſſe au travèrs d'une gaîne dont le *demi-fleuron* eſt garni. Cette gaîne commence le plus ſouvent par cinq autres petits filèts qui naiſſent des parois intèrnes du *demi-fleuron*.

DEMI-GORGE, eſt une ligne qui va du flanc ou de l'angle de la courtine au centre du baſtion. *Linea ab angulo frontis propugnaculi ad ejuſdem centrum pertingens*.

DEMI-LITRON. Sorte de meſure qui ſèrt à meſurer des grains, ou chôſes ſemblables. *Demi-litron* de pois, de noiſettes &c.

Ce mot vient du Grèc ἡμίλιτρα, *hemilitra*, ou *ſemilibra*.

DEMI-LUNE, eſt un ouvrage de fortification, que l'on met ordinairement devant la courtine, ou l'angle flanqué d'un baſtion. *Lunatum propugnaculum*, *lunata munitio*. La *demi-lune* ſur la courtine eſt compoſée communément de deux petits flancs d'environ cinq ou ſix toiſes, & de deux faces qui ſe tèrminent en angle ſaillant vèrs la campagne; la gorge de la *demi-lune* eſt tèrminée par deux lignes prolongées de la contreſcarpe du foſſé,

qui

qui forment un angle rentrant du côté de la place, vèrs le milieu de la courtine. La *demi-lune* ſur l'angle flanqué du baſtion, eſt compoſée des mêmes parties que la précédente; elle diffère ſeulement de la prémière, en ce que la gorge de celle-ci eſt formée par une ligne circulaire, d'où le nom de *demi-lune* lui a été donné. Dans la bonne fortification on ſe ſert aujourd'hui de bonnes contregardes pour couvrir les baſtions, au lieu de *demi-lunes* dont on ſe ſervoit ci-devant.

On appelle encore *demi-lune*, ce qu'on appelloit autrefois *ravelin*, qui eſt un ouvrage fait à-peu-près de la même façon que la prémière ſorte de *demi-lune*, à l'exception que ce dernièr ouvrage n'a point de flanc: il n'a que deux faces tèrminées en angle ſaillant vèrs la campagne, dont la gorge eſt fèrmée, comme il eſt dit au prémier égard.

La *Demi-lune* eſt dite *couronnée*, lorſqu'elle eſt couvèrte d'un ouvrage à couronne. *Lunatum propugnaculum coronatum.* On la nomme auſſi *tenaillée*, lorſqu'elle eſt accompagnée à droit & à gauche de deux ouvrages conſtruits à angle droit ſur l'angle flanqué de la *demi-lune*, par le prolongement de ſes deux faces qu'on tire d'environ 28. ou 30. toiſes, chacun de ces ouvrages ayant deux faces tèrminées en angle ſaillant vèrs la campagne, & un foſſé de huit ou neuf toiſes qui les ſépare de la *demi-lune*, & de la contreſcarpe. *Lunatum propugnaculum utrinque forcipis in morem munitum.*

Enfin la *demi-lune* eſt appellée *accornée*, lorſqu'elle eſt contregardée par deux ouvrages, qui avancent en forme de cornes, vèrs la campagne, ayant au devant une petite *demi-lune*, autrement *lunette*, qui couvre l'entredeux de leur ſéparation, & par conſéquent l'angle flanqué de la *demi-lune*. *Cornutis operibus inſtructum.*

DEMI-LUNE, en Architecture civile, eſt un bâtiment dont le plan eſt un enfoncement circulaire en manière d'amphithéatre, pour gagner de la place au devant. *Ædificium lunatum.* On appelle auſſi *demi-lune*, une place en *demi*-cèrcle devant l'entrée d'un château, ou au bout d'un jardin, entourée d'arbres, ou de treillages, ou de murs de clôture, ou faite en tèrraſſe.

DEMI-LUNE D'EAU. Eſpèce d'amphithéâtre circulaire, orné de pilaſtres, de niches ou renfoncemens ruſtiques, avec des fontaines en napes, ou des ſtatuës hydrauliques. *Lunatum Amphitheatrum ſcatentibus & ſalientibus aquis ornatum.*

DEMI-MEMBRANEUX. adj. Tèrme d'Anatomie. Muſcle de la jambe, le troiſième des fléchiſſeurs. *Semimembraneus.* Il eſt ainſi nommé, parce qu'il tient en quelque façon de la nature des membrânes. Il prend ſon origine de l'éminence de l'iſchion, & va s'inſérer à la partie poſtérieure de l'épiphiſe ſupérieure du tibia. Il eſt ſitué comme les deux autres fléchiſſeurs dans le dèrrière de la cuiſſe, & en agiſſant ils font fléchir la jambe, qu'ils tirent en arrière. DIONIS.

DEMI-MÉTOPE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. *Semimetopium.* Les *demi-métopes* ne ſont pas la moitié juſte des métopes, mais ſeulement des portions de métopes qui ſe mettent à l'encognure de la friſe Dorique: on les appelle cependant en François *demi-métopes* parce que Vitruve les appelle en Latin *Semimetopia.*

DEMI-MONTRE. Tèrme de guèrre. C'eſt la moitié de la montre, c'eſt-à-dire, de l'argent qu'on doit aux troupes, & qu'on a coutume de leur donner quand on fait la revuë. Le Maréchal de Grammont envoya le Chevalier de Chabot pour nous faire venir ſous Philiſbourg, où nous demeurâmes le 14. & où nous reçûmes une *demi-montre.* BUSSI RAB.

DEMI-MOT. Dans l'uſage ordinaire cela ne ſignifie pas la moitié ou une partie d'un mot, mais quelques paroles qu'on dit, ou quelques ſignes qu'on fait pour faire entendre quelque chôſe, & c'eſt en ce ſens qu'on dit par manière de provèrbe, il faut entendre à *demi-mot*; c'eſt-à-dire, ſans attendre que les chôſes ſoient clairement expliquées & déclarées. M. Perrault s'eſt ſervi de cette expreſſion en parlant des chôſes inanimées, & des ſignes qu'on remarque dans les arbres, les plantes.

Il faut qu'à demi-mot *un Jardinièr entende;*
Ce que dans ſes beſoins un arbre lui demande.

DEMI-NÈRVEUX. adj. Et tèrme d'Anatomie. C'eſt un muſcle de la jambe, & le ſecond des fléchiſſeurs. *Seminervoſus.* BARTHOL. Le *demi-nèrveux* eſt ainſi nommé, parce qu'il n'eſt pas tout-à-fait charnu, & que ſa ſubſtance tient de la nature du nèrf. Il prend ſon origine de l'éminence de l'iſchion, & va s'inſérer à la partie ſupérieure & poſtérieure du *tibia.* DIONIS.

DEMI-PÉLAGIENS. Voyez SÉMI-PÉLAGIENS.

DEMI-PIQUE, eſt une longue javeline. *Haſta brevior.*

DEMI-PONT. ſ. m. Tèrme de Marine. On l'appelle auſſi *corps de garde* du vaiſſeau. *Statio militum in navi.* C'eſt ordinairement la partie qui ſe trouve ſous le gaillard de l'arrière.

DEMI-QUARANTE-CINQ. Tèrme de jeu de Paume. Donner *demi-quarante-cinq*, c'eſt donner à ſon advèrſaire quarante-cinq dans un jeu, & trente dans l'autre, & ainſi de ſuite altèrnativement.

DEMI-SETTIER. ſ. m. Nom de meſure des chôſes ſéches & des chôſes liquides, mais qui eſt bien différente pour ces deux ſortes de chôſes. Voyez SETTIER.

Ce mot vient de *dimidius ſextarius*, ou d'*hemi-ſextarius*, qui eſt formé du Grèc ἡμιξέστης.

DEMI-SEXTIL. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt la diſtance d'une douzième, ou d'une demi-ſixième partie du Zodiaque, qui eſt entre deux planétes. Comme ſextil eſt la diſtance de deux ſignes, ou de quarante cinq degrez, *demi-ſextil* eſt la diſtance d'un ſeul ſigne qui eſt entre deux planétes. Le *demi-Sextil* approche fort de la conjonction.

DEMI-TON. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt la moitié d'un ton. *Hemitonium.* Il y a un *demi-ton* mineur. Le *demi-ton* eſt eſſentiel à la Muſique, car il en eſt l'âme & l'ornement, veu que par ſon moyen l'on établit les divèrſes eſpéces de quarte, de quinte, & d'octave. La proportion en nombres du *demi-ton* majeur eſt de 16. à 15. Celle du *demi-ton* mineur eſt de 24. à 25. Celle du *demi-ton* moyen eſt de 128. à 135. La dièſe enharmonique eſt la différence du *demi-ton* majeur & du *demi-ton* mineur.

DEMI-TRENTE. Tèrme de jeu de Paume. Donner *demi-trente*, c'eſt donner à ſon advèrſaire trente dans un jeu, & quinze dans l'autre, & ainſi de ſuite altèrnativement.

DEMI-VOL, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une aile ſeule d'un oiſeau, ſans qu'il ſoit beſoin d'en marquer l'eſpéce. *Ala ſimplex, ala unica.* Les bouts de ſes plumes doivent toûjours être tournez vèrs le flanc ſeneſtre.

DEMI, eſt auſſi une eſpéce d'advèrbe qui ſignifie, A moitié, prèſque, environ. Il ſe joint en ce ſens avec beaucoup d'adjectifs. Il eſt *demi* mort. *Semivivus.* Cette viande n'eſt pas *demi*-cuite. *Semi coctus.* Ce rôti eſt *demi*-brûlé. *Semi uſtus.* Cet homme eſt *demi*-yvre. *Vino ſemi gravis.* Le mot *demi* ſe joint auſſi aux noms de meſure; tant des eſpaces, que des chôſes liquides & des chôſes ſéches, & il ſignifie la moitié de la meſure dont le nom eſt après celui de *demi*. *Demi*-pié. *Demi*-lieuë, *demi*-quart de lieuë. *Demi*-boiſſeau. *Demi*-ſetier. *Demi*-heure &c. C'eſt la moitié d'une lieuë, d'un boiſſeau, d'un ſetier, d'une heure. On ne ſe ſert pas ordinairement du mot de *demi* avec un nom de meſure, lorſqu'on a un mot ſimple & unique pour exprimer la meſure dont on parle, ainſi quoi qu'on diſe bien *demi*-aune pour la moitié d'une aune, on ne dit pas *demi* pinte, parce qu'on a le mot de *chopine* qui ſignifie la même chôſe; ce ne ſeroit pas cependant une faute de s'en ſervir.

On dit provèrbialement, A trompeur trompeur & *demi*, pour dire, qu'on ſera encore plus fin que celui qui a voulu tromper. On dit auſſi, Battre quelqu'un en diable & *demi*; pour dire, le battre exceſſivement. Le petit peuple dit, Sans reſpect ni *demi*; pour dire, ſans aucun reſpect.

A DEMI. Autre adv. qui ſignifie la même chôſe que demi. Ce tonneau eſt *à demi* beu. *Semi inanis.* Cet habit eſt *à demi* uſé. *Semi tritus.* Il eſt *à demi* endormi. *Semi ſopitus.* Cela eſt *à demi* fait. *Semi factus.* Un condamné eſt *à demi* mort. *Semivivus.* Un habile homme entend *à demi* mot. *Intelligenti pauca.* Il ne faut point pardonner *à demi*, faire du bien *à demi*. *Imperfecte.* Il eſt *à demi* fou de la pèrte de ſa femme. *Penè impos animi, penè raptus ex ſe.* On a beau amaſſer des matériaux pour bâtir, il n'y en a jamais *à demi*; c'eſt-à-dire, aſſez. *Satis.* Il ne faut pas ſçavoir les chôſes *à demi*. *Imperfecte.* Cela eſt *à demi* cuit, *Semicoctus*, *à demi* brulé, *ſemi uſtus*, *à demi* rôti, *ſemi aſſus*, *à demi* mangé, *Semeſus*, *à demi* renverſé, *Semiſupinus*, *à demi* abatu, *à demi* ruiné, *ſemi rutus*, *à demi* formé, *ſemiformis*, *à demi* yvre, *Vino ſemi gravis*, *à demi* ſauvage, *ſemi barbarus.* Ce vaiſſeau eſt *à demi* plein. *Semi plenus.* Cette porte eſt *à demi* ouvèrte. *Semi apertus.* Ceux qu'on nomme Zuingliens, ou Sacramentaires, n'ont pas cru qu'il ſe fallût éloigner *à demi* de la foi. PÉLISSON.

Les Dieux m'ont ſecouruë, & mon cœur affermi,
N'a rien dit, ou du moins n'a parlé qu'à demi. RACINE.

DÉMIRCAPI, ou TÉMIRCAPI. Voyez DÈRBENT.

DÉMIS, ISE, adj. Voyez DÉMETTRE. *Demiſſus.*

DÉMISSION. ſ. f. Renonciation à un Office, ou à un Bénéfice, & l'acte ou la procuration qu'on en met entre les mains du Supérieur, ou du Collateur. *Abdicatio.* On a envoyé demander à un tel la *démiſſion* de ſa charge. Il a mis entre les mains du Roi ſa *démiſſion* pure & ſimple de ſon Évêché, de ſon Abbaye.

DÉMISSION, eſt auſſi un acte par lequel un père, ou une mère, ſe démet, & ſe dépouille de ſon bien en faveur de ſes enfans. La *démiſſion* eſt une ſucceſſion anticipée. C. B. *Ceſſio.*

DEMMIN.

DEMMIN. ſ. m. Ville d'Allemagne dans la Pomeranie Royale. *Demminum. Demmin* eſt dans le Duché de Stétin.

DÉMOCRATIE. ſ. f. Sorte de gouvèrnement où le peuple a toute l'autorité, & où la ſouveraineté réſide dans le peuple. *Democratia, populare imperium.* La *Démocratie* n'a été floriſſante que dans les Républiques de Rome & d'Athênes. Les ſéditions, & les troubles arrivent ſouvent dans les *Démocraties*. Le gouvèrnement de Bâle eſt une *Démocratie*.

Ce mot vient de δημοκρατία, formé & composé de δῆμος, peuple, & de κρατεῖν, régir, commander.

DÉMOCRATIQUE. adj. m. Qui appartient au gouvèrnement populaire. *Democraticus.* Le gouvèrnement des Républiques modèrnes tient plus de l'ariſtocratique, que du *démocratique*.

DEMOISELLE. ſ. f. Femme ou fille d'un Gentilhomme qui eſt de noble extraction. *Fœmina nobilis.* Cette pèrſonne eſt bien *Demoiſelle*, quoiqu'elle ſoit pauvre, elle eſt fille de Gentilhomme, elle eſt veuve d'un Noble de Province. Les femmes d'Avocats tenoient autrefois à grand honneur d'être appellées *Demoiſelles*: maintenant elles ſe font appeller *Madame*.

Autrefois on diſoit *Damoiſelle*, & on trouve encore ce mot de *Damoiſelle* dans des Actes, comme contrats &c.

Demoiselle, ſe dit aujourd'hui de toutes les filles qui ne ſont point mariées, pourveu qu'elles ne ſoient pas de la lie du peuple, ou nées d'Artiſans. Ces deux belles *Demoiſelles* ſont filles d'un Marchand, d'un Procureur. Ce nom ne ſe donnoit autrefois qu'aux filles des Princes & des Grands Seigneurs, des Barons & des Chevaliérs, qui n'étoient point mariées. Et ce mot vient du Bas Breton, ou ancien Gaulois, où on diſoit *Demoiſell* en la même ſignification.

Demoiselle, ſe dit auſſi d'une fille qui eſt à la ſuite ou au ſèrvice d'une Dame. *Ancilla, famula, aſſecla.* Les *Demoiſelles* ſuivantes ſont les confidentes de leurs maîtreſſes.

Demoiselle, ſe dit auſſi ironiquement & en mauvaiſe part des femmes de mauvaiſe vie. *Meretrix.* C'eſt un débauché qui a toûjours des *Demoiſelles* à ſa queuë, qui court toutes les *Demoiſelles*. C'eſt une *Demoiſelle* faite à la hâte.

Demoiselle, eſt auſſi un utencile qu'on met dans le lit pour échauffer les pieds d'un vieillard. C'eſt un fèr chaud qu'on met dans un cylindre creux, qu'on enveloppe dans des linges, & qui entretient long tems ſa chaleur; quelques-uns l'appellent moine. *Ferrum calidum cylindro concavo incluſum.*

Demoiselle, on dit auſſi *Damoiſelle*, mais plus ſouvent *Demoiſelle*; parcequ'il eſt plus doux. C'eſt un outil dont ſe ſèrvent les Paveurs pour enfoncer les pavez. C'eſt un gros cylindre de bois fèrré par le bout & peſant, qui a deux anſes aux côtez pour le manier & l'élever un peu en l'air. *Fiſtuca.* Les Paveurs appellent auſſi cet inſtrument *hie*. Ils diſent en riant faire ſauter la *Demoiſelle*; pour dire, travailler avec la hie, ou enfoncer le pavé avec la *Demoiſelle*.

M. Pèrrault, dans ſes notes ſur le ch. 3. du liv. 3. de Vitruve, dit qu'on a appellé cet inſtrument du nom de *demoiſelle*, à cauſe qu'il a deux anſes qui repréſentent deux bras.

DEMOISELLE DE NUMIDIE, eſt un oiſeau râre d'un plumage gris plombé, qui a des plumes élevées en forme de crête, longues d'un pouce & demi, mais les côtez de cette tête & le dèrrière ſont garnis de plumes noires & plus courtes. Au coin de châque œil elle a un trait de plumes blanches qui paſſe ſous l'appendice, qui lui forme de grandes oreilles de plumes, faites de fibres longues & déliées, comme celles que les aigrettes ont ſur le dos. Le devant de ſon cou a des plumes noires encore plus déliées que celles de l'aigrette, qui lui pendent ſur l'eſtomac avec grâce. Ses jambes ſont couvèrtes de grandes écailles par devant & de petites par dèrrière. Ses ongles ſont noirs & médiocrement crochus. La plante du piéd eſt picotée comme du chagrin. On croit que c'eſt le même oiſeau que les Anciens ont nommé *ſcops*, & les Grècs ὦτις, qu'Ariſtote a nommé *bâteleur, danſeur & comédien*, & Pline *paraſite & baladin*: & on l'a appellé en François *Demoiſelle*, parcequ'il ſemble qu'il imite les geſtes d'une femme qui affecte d'avoir de la grâce dans ſon marcher, dans ſes révérences & dans ſa danſe. Athénée le nommoit *anthropoeide*; c'eſt-à-dire, *ayant forme humaine*, à cauſe qu'il imite ce qu'il voit faire aux hommes; & il rapporte la manière dont Xénophon dit que les Chaſſeurs ſe ſèrvent pour prendre ces ſortes d'oiſeaux. Ils font ſemblant en leur préſence de ſe laver les yeux, & au lieu de baſſins pleins d'eau, ils en laiſſent qui ſont pleins de glu, de laquelle ces oiſeaux ſe collent les yeux, en voulant imiter ce qu'ils ont vû faire. On en a nourri quelques-uns à Vèrſailles.

DEMOISELLE. ſ. f. Eſpéce de petit inſecte. C'eſt un vèr en forme de nymphe, qui a deux yeux ſi gros, qu'ils font préſque toute ſa tête, & quatre ailes admirables qui le font tourner avec une très-grande viteſſe, parcequ'il prend ſa proye en l'air. Il a deux dents renfèrmées en dedans avec leſquelles il pince très-fort. Sa copulation avec la femelle s'accomplit en l'air en volant, & en faiſant des cabrioles; l'extrémité de la queuë de la femelle ſe courbant vèrs le milieu du corps du mâle là où ſa vèrge eſt ſituée, & la recevant enſuite dans l'extrémité de ſa queuë. Cet inſecte a auſſi deux cornes, & il jette ſes œufs dans l'eau, qui reſſemblent à ceux des poiſſons, d'où l'on voit ſortir une infinité de vèrs à ſix piéds. Il s'en forme enſuite un vèr volant, qui étoit auparavant rampant & nageant. Châcune de ſes ſix jambes eſt compôſée de ſix parties velües par tout, dont l'extrémité eſt armée de deux ongles ou de deux ſèrres. Le ventre ſe diviſe en dix anneaux. Du lieu où la poitrine s'unit avec le ventre, ſortent quatre boutons qui s'enflent, & renfèrment ſes ailes, comme les boutons des plantes contiennent les fleurs. Les Latins l'appellent *libella*, ou *perla*. Swammerdam en fait voir de dix-ſept ſortes, & dit que Rondelet mal à-propos l'a nommée *cigale d'eau*, ou *cicada aquatica*; au lieu d'une ſauterelle d'eau, ou *locuſta aquatica*, dont parle Moufet. Jonſton l'appelle *forficula aquatica*, qui eſt ce que Moufet appelle *puce d'eau*, ou *pulex marinus*. C'eſt auſſi ce que M. Rédi appelle *ſcorpion aquatique*. M. Hombery, penſionnaire de l'Académie Royale des Sciences, a donné des Obſèrvations ſur cette ſorte d'inſecte, dans l'Hiſtoire de l'Académie de l'année 1699.

Il y a une eſpéce de poires qu'on appelle Poire de *Demoiſelle*, ou autrement Poire de vigne; & que mal à propos on nomme en quelques endroits Petit yin. La Quint. Voyez au mot Vigne.

DÉMOLIR. v. act. Abattre, détruire, ruiner quelque ouvrage d'architecture ou de maçonnerie. *Demolire, deſtruere, diruere.* Il a été accordé qu'une telle place, qu'un tel château ſeroient *démolis*. Le tems détruit, *démolit* les édifices les plus ſolides. Le canon vient à bout de *démolir* les plus fortes murailles. Lorſque Montgommeri eut bleſſé Henri II. Cathérine de Médicis fit *démolir* les Tournelles, au lieu deſquelles on a bâti la Place Royale. Colom.

Démoli, ie. part. paſſ. & adj. *Deſtructus, everſus, dirutus.* On a pour les grands hommes après leur chute les mêmes égards que pour les temples *démolis*, dont on révère juſqu'aux ruines. Bouh.

DÉMOLITION. ſ. f. Ruine, deſtruction d'un bâtiment. *Demolitio, diſturbatio, everſio.* Quand on a bâti contre les réglemens, le Maître des œuvres ordonne la *démolition* de l'ouvrage. On travaille à la *démolition* de cette citadelle, de ce temple d'Hérétiques.

Démolition, ſe dit auſſi des matériaux qui reſtent quand on a abatu quelque maiſon, comme plâtras, bois, plomb, fèr, &c. *Rudera, ruina.* On a tant vendu les *démolitions* de cette tour. Il faut enlever les *démolitions*, les décombres de ce bâtiment. Les *démolitions* ont comblé le foſſé de cette place. Cette maiſon qui paroît neuve n'eſt bâtie que de *démolitions*. Il avoit ordonné aux Babyloniens d'emporter les *démolitions* du temple. Ablanc.

DÉMON. ſ. m. Les Anciens ont appellé ainſi cèrtains Eſprits, ou Génies, qui apparoiſſent aux hommes, tantôt pour leur ſèrvir, tantôt pour leur nuire. *Dæmon, malus dæmon.* On tient que Socrate avoit un *Démon* familiér, un Génie particuliér. Le ſpectre qui apparut à Caſſius étoit un mauvais *Démon*, qui l'épouvanta. Cardan ſe vantoit d'avoir commèrce avec des *Démons*, au rapport de Jérôme Cardan ſon fils. La prémière idée des *Démons* eſt venuë de Chaldée. De là elle s'eſt répanduë chez les Pèrſes, les Egyptiens, & les Grècs. Pythagore, & Thalès de Milet ſont les prémiérs qui ont apporté la connoiſſance des *Démons* dans la Gréce. Platon s'en eſt expliqué plus diſtinctement que les autres Philoſophes. Il entendoit par là des Eſprits inférieurs aux *Dieux*; mais ſupérieurs aux hommes. Platon appelloit *Démons*, des Eſprits familiérs qui habitoient la moyenne région de l'air, entretenoient la communication entre les Dieux, & les hommes, en portant aux Dieux les offrandes des hommes, & en annonçant aux hommes la volonté des Dieux. Il n'en admettoit que de bons, & de bienfaiſans: mais ſes diſciples ne pouvant rendre raiſon du mal, adoptèrent des *Démons* ennemis, & deſtructeurs des hommes. Il n'y a rien de plus commun dans la Théologie Payenne que ces bons & ces mauvais Génies. Cette opinion ſupèrſtitieuſe paſſa chez les Iſraëlites par le commèrce qu'ils eurent avec les Chaldéens. Mais par les *Démons* ils n'entendoient point le Diâble, ou un Eſprit malin; ils ne prenoient point dans ce ſens le tèrme de *Démon*, & il n'a été employé dans cette ſignification que par les Evangéliſtes, & par quelques Juifs modèrnes. Van. Dan.

Ce mot vient du Grèc δαίμων.

Dans le ſens des Anciens les Poëtes ont dit, le *Démon* de la Guèrre; pour dire, le Dieu Mars: le *Démon* qui les inſpire; pour dire, Apollon. Pindare paroît plutôt entraîné du *Démon* de la Poëſie, que guidé par la raiſon. Boil.

Si-tôt que ſon Démon *commence à l'agiter,*
Tout, juſqu'à ſa ſervante, eſt prêt à déſerter. Id.

On le dit dans le même ſens en pluſieurs autres phraſes, dans un ſtile figuré, & dans la poëſie. Le *Démon* de la diſcorde, de l'envie, de l'impureté &c. comme s'il y avoit un *Démon* particuliér qui portât les hommes à la diſcorde, à l'envie, à l'impureté &c.

N'eſt-ce point Scipion, ce Démon *des batailles,*
Qui pour vanger le nom Romain
Des Africains domptez va, la foudre à la main,
Réduire en poudre les murailles. Debellocq.

Démon, ſe prend encore aujourd'hui dans le ſens des Anciens pour Génie, Eſprit, ſoit bon, ſoit mauvais. Le *Démon* de la France. Je ne ſçai quel *Démon* ſecrèt m'inſpire ſans ceſſe, que ce n'eſt qu'à ma colère que je dois vos tendreſſes. Let. Portug. Je ne ſçai quel *Démon* ennemi de mon repos m'a fait voir cette Beauté.

Quel Démon *vous irrite, & vous porte à médire?* Boil.

Je vois Condé, Prince à haute avanture,
Plutôt Démon *qu'humaine créature.* La Font.

Loin de nous fureurs homicides,
Et toi, Démon, *qui leur préſides;*
Vas dans le fond du Nord, ſéjour des Aquilons,
Mandier une retraite. N.Ch. de Vers.

Mars a quitté ces lieux; d'autres Démons *plus doux*
S'en vont courir les mèrs, & tenter la fortune. Ib.

Le *Démon* de la Thrace, c'eſt Mars, Dieu de la guèrre, parceque les Thraces étoient peuples très-belliqueux.

Vôtre voix	*Se mêler*
De tonnèrre,	*Sans audace,*
Des exploits	*Au canon*
De la guèrre	*Du* Démon
Peut parler;	*De la Thrace.* N.Ch. de Vers.

Au ſignal de partir donné de tous côtez,
Les Courſiers par le flanc, par l'oreille excitez,
Vont d'une courſe égale à celle d'un orage
Que le Démon *de l'air méne à quelque naufrage.* P.Lemoine.

On dit auſſi, qu'un homme eſt un *Démon* en ſçavoir, en eſprit, en valeur.

Démon, ſelon les Chrétiens, eſt un Eſprit malin, ennemi de l'homme, qui a été précipité du ciel aux enfèrs, à cauſe de ſon orgueil, & de ſa rébellion. Satan, Béelzebut, Lucifèr, ſont appellez les Princes des *Démons*. Jésus-Christ chaſſoit les *Démons* des corps des poſſédez. L'eſprit ſaint le conduiſit dans le déſèrt pour y être tenté par le *Démon*. L'enfèr eſt le partage des *Démons*. Si le *Démon* peut faire des miracles, & changer l'ordre de la nature, il faut que Dieu opère lui-même, & qu'il lui prête, pour ainſi dire, ſa toutepuiſſance. S. Évr. Il faut être ſans ceſſe en garde contre les ſurpriſes & les preſtiges du *Démon*. Id.

De nos plus ſaintes actions,
Le Démon *quelquefois nous fait des précipices.* L'Ab. Tétu.

Le *Démon du Midi*, eſt, ſelon quelques-uns, une tentation diabolique, ſuivant ce qui eſt dit au Pſeaume 90. *Ab incurſu & demonio meridiano*. Ce mot d'*incurſus* eſt pris ſouvent pour l'épilépſie. Ce qui fait que le Père Mabillon a prouvé par pluſieurs paſſages, que ce *Démon de Midi* eſt une maladie ſoudaine, & violente, qui prive les pèrſonnes de l'uſage des ſens & de la raiſon; ainſi appellée, parcequ'on croyoit qu'elle venoit de l'Eſprit malin, & parcequ'elle arrivoit ordinairement au plus haut du jour.

Démon, ſe dit auſſi d'un méchant homme qui ne s'attache qu'à nuire aux autres. Quand cet homme eſt en furie, c'eſt un *Démon*. Cet enfant eſt un *Démon* incarné, tant il eſt malicieux. Il eſt bas en ce ſens, auſſi bien que lorſqu'on dit, Faire le *Démon*; pour dire, Faire du bruit, tempêter. Il a fait le *Démon* toute la nuit.

Démon, ſe dit auſſi des chôſes qui paroiſſent épouvantables. Ainſi le Capitan a dit du Poëte des Viſionnaires,

Toutefois il crachoit du creux de ſes poumons
L'Epode, l'Antiſtrophe, & cent autres Démons.

DÉMONA, ou *le val Démona*. C'eſt la plus ſeptentrionale Province de Sicile. *Vallis Demona*, ou *Nemorenſis*. Elle a au Sud la vallée de Noto, au couchant celle de Mazara; la mèr de Toſcane la baigne au nord, & le Fare de Meſſine avec la mèr Ionienne au levant. Le Val de *Démona* eſt arrôſé par un grand nombre de rivières qui le rendent très-fèrtile, quoique ce païs ſoit très-montagneux. C'eſt dans le Val de *Démona* qu'eſt le fameux mont Gibel, ou Ethna. La Capitale de cette Province eſt Meſſine.

DÉMONIAQUE. adj. m. & f. Qui eſt poſſédé du Démon. *Qui ab inſidente intus dæmone torquetur*, ou *Dæmoniacus, energumenus, arreptitius*. Le Seigneur a guéri pluſieurs *Démoniaques*. L'Egliſe éxorciſe les *Démoniaques*.

Démoniaque, ſe dit figurément de ceux qui crient, qui tempêtent, qui menacent. Ce mari, quand il a bû, fait le *démoniaque* dans le logis.

Démoniaque. Nom de ſecte. *Dæmoniacus*. Les *Démoniaques* ſont un parti d'Anabaptiſtes, qui enſeignoient que les Démons ſeroint ſauvez à la fin du monde, & pour cela furent ainſi nommez.

DÉMONOMANIE. ſ. f. Connoiſſance des Démons. *Scientia Dæmonum*. Traité de leur nature & de leurs effets. Bodin a fait un livre fameux de la *Demonomanie*.

DÉMONSTRABLE. adj. m. & f. Ce tèrme n'eſt guères en uſage que dans le Dogmatique. Il ſignifie, qui peut être démontré. *Quod demonſtrari poteſt*. Il eſt *démonſtrable* que le quarré d'un côté eſt incommenſurable avec ſa diagonale. Le problème du mouvement ou du repos de la tèrre n'eſt pas *démonſtrable*, parceque ſur différentes ſuppoſitions on éxplique les mêmes apparences.

DÉMONSTRATIF, ive. adj. En tèrmes de Rhétorique, c'eſt un des trois genres d'Éloquence, dans lequel l'Orateur applique ſon art à faire des panégyriques, ou des invectives. *Demonſtrativus*. La Rhétorique eſt diviſée en trois parties, qui contiennent le genre délibératif, le *démonſtratif*; & le judiciaire.

Démonstratif, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des pronoms qui ſèrvent à montrer, & à indiquer quelque chôſe, comme *celui-là, celui-ci, celle-là, ceux-ci*, &c.

Démonstratif, en tèrmes de Philoſophie, ſe dit des raiſons & des argumens convaincans, évidens & cèrtains. Quelque méchante raiſon qu'allegue un Avocat, il dit qu'elle eſt *démonſtrative*. S'il y avoit quelque raiſon *démonſtrative* on ne diſputeroit point. En Géometrie on ne procéde que par des voyes *démonſtratives*.

DÉMONSTRATIVEMENT. adv. D'une manière convaincante. *Demonſtrativè*. Je m'en vais prouver ce problème *démonſtrativement*.

DÉMONSTRATION. ſ. f. Action par laquelle on montre, on indique quelque chôſe. *Monſtratio, indicatio*. Quand des parties ne ſont pas d'accord ſur quel héritage une redevance eſt duë, il ne faut faire la *démonſtration* au doigt & à l'œil. Il y a au Jardin Royal un Profeſſeur de Botanique qui fait la *démonſtration* des plantes avec une baguette. On lui a fait une *démonſtration* oculaire de ce qu'on avoit allegué.

Démonstration, ſignifie quelquefois Témoignage: mais il va plus à l'éxtérieur, aux airs du viſage, aux manières agréables, aux careſſes, à des paroles flatteuſes, & à un accueil obligeant. *Significatio alicujus rei*. *Témoignage* au contraire eſt plus intérieur, & va plus au ſolide, & à des ſèrvices eſſentiels. En un mot, un faux ami peut donner des *démonſtrations* d'amitié, qui d'ordinaire ſont trompeuſes, & il n'y a qu'un véritable ami qui en puiſſe donner des *témoignages*. Bouh. Dans le monde tout ſe paſſe en *démonſtrations* obligeantes, ſous leſquelles on diſſimule ce qu'on penſe. S. Évr. La dévotion qui ſe déploye ſi fort en *démonſtrations*, & en actes éxtérieurs, eſt ſouvent une fauſſe vèrtu qui a ſa ſource dans les paſſions humaines. De Vill. Ce mari donne tous les jours à ſa femme de grandes preuves & *démonſtrations* d'amitié. Ce reproche l'a touché ſenſiblement, mais il n'en a fait aucune *démonſtration* au dehors.

Démonstration, en tèrmes de Philoſophie, ſe dit d'un ſylogiſme en forme, qui prouve clairement & invinciblement une propoſition: d'un argument convaincant, dont les deux prémières propoſitions ſont cèrtaines, claires & évidentes, d'où s'enſuit néceſſairement une concluſion infaillible. *Demonſtratio*. Ariſtote a remarqué que la *démonſtration* ne regarde proprement que la pèrſuaſion intérieure, & non pas le conſentement extérieur; parce qu'il n'y a rien de ſi bien démontré qui ne puiſſe être nié par un opiniâtre, qui s'eſt engagé à conteſter les chôſes mêmes dont il eſt intérieurement pèrſuadé. Port-R. La Géométrie eſt la ſeule ſcience qui ſoit fondée ſur des *démonſtrations*. Quand on parle d'une vraye *démonſtration*, on entend parler de la géométrique. Une *démonſtration* a ordinairement trois parties: l'éxplication, la préparation, & la concluſion. L'éxplication eſt l'éxpoſition des chôſes que l'on ſuppôſe données dans la propoſition, & de ce que l'on veut démontrer. La préparation eſt une ſuppoſition qu'il faut faire ſelon la nature de la *démonſtration* qu'on veut faire. La concluſion eſt une propoſition qui conclut ce que l'on veut démontrer, & qui achève de pèrſuader, & de convaincre l'eſprit. On appelle *démonſtration affirmative*, celle qui par des propoſitions affirmatives, & évidentes, par dépendance

dance l'une de l'autre, finit par ce qu'elle veut démontrer. La *démonſtration négative*, eſt celle par laquelle on montre qu'une chôſe eſt telle par quelque abſurdité qui s'enſuivroit, ſi elle étoit autrement ; on l'appelle auſſi *démonſtration* à l'impoſſible. La *démonſtration géométrique* eſt celle qui ſe fait par des raiſonnemens tîrez des Élémens d'Euclide. La *démonſtration méchanique*, eſt celle dont les raiſonnemens ſe tîrent des régles de la Méchanique.

DÉMONſTRER. v. act. & n. Montrer, ou indiquer quelque chôſe. *Monſtrare, indicare, oſtendere*. Les Sèrgents ont pris un autre homme que celui qui leur avoit été *démontré* & indiqué par la partie. Il y a des pronoms qui *démontrent*, d'autres qui marquent la poſſeſſion. Ce Médecin nous a bien *démontré* toutes les veines, les muſcles du ſujet qu'il a diſſequé.

DÉMONſTRER, ſignifie auſſi, Donner des marques, des témoignages. *Significare*. Le viſage du Sage *démontre* la tranquilité de ſon âme. Voilà des ſignes qui *démontrent* qu'il y a de l'eau, qu'il y a des mines en cet endroit-là. Les traits du viſage & de la main ſont des ſignes qui *démontrent* le naturel & les aventures des hommes, à ce que diſent les Phyſionomiſtes & les Chiromanciens.

DÉMONſTRER, ſignifie auſſi, Prouver & convaincre, montrer clairement, & évidemment. *Demonſtrare*. Un Géométre ne reçoit aucun problême, qu'on ne lui *démontre* ſur le champ. Quand on veut *démontrer* quelque chôſe, il faut prendre garde qu'il n'y ait quelque paralogiſme. Les véritez de ſentiment ſe montrent, & ne ſe *démontrent* point. S. ÉVR.

DÉMONſTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Demonſtratus*. Les véritez *démontrées* ſont oppôſées aux véritez révélées.

DÉMONTER. v. act. Ôter à un cavaliér ſa monture, lui faire pèrdre ſa monture. *Alicui equum eripere*. Ce Marchand étoit monté ſur un bon cheval, il a trouvé des voleurs qui l'ont *démonté*. Il eſt venu une maladie ſur les chevaux, la plûpart des Cavaliérs de l'armée ſont *démontez*.

DÉMONTER, ſignifie auſſi, Déſaſſembler les corps compôſez de pluſieurs piéces d'aſſemblage. *Compagem aliquam diſſolvere*. *Démonter* une montre, une gruë, une charpente. On dit auſſi, *Démonter* un lit, un cabinet, des tablettes, pour les tranſporter. *Démonter* un fuſil, pour le nettoyer. On dit auſſi en guèrre, qu'on a *démonté* le canon de l'ennemi, lorſqu'on a ruiné les affûts, & qu'on l'a mis hors d'état de tîrer. On dit auſſi qu'un luth eſt *démonté*, quand il n'y a point de cordes. Il fit conſtruire les vaiſſeaux enſorte qu'on les pouvoit *démonter*, & en charger les piéces ſur un chariot. VAUG. *Démonter* un gouvèrnail, ne ſignifie pas le deffaire, le mettre en piéces, mais l'ôter de l'arrière du vaiſſeau où il eſt attaché & ſuſpendu.

DÉMONTER, eſt en uſage figurément en Morale; & on dit que des Courtiſans ont des viſages qui ſe *démontent*; pour dire, qu'ils en changent ſelon l'occaſion, & qu'ils paroiſſent triſtes & joyeux, ſelon que cela plaît au maître. Cet argument convaincant ſuffit pour *démonter* le plus opiniâtre diſputeur. *Perturbare aliquem, elinguem reddere*. Voilà une affliction qui eſt capable de *démonter* l'eſprit d'un Philoſophe. Il a la cèrvelle *démontée*, ſon eſprit ne fait pas bien ſes fonctions. Ces paroles *démontent* toutes vos eſpérances. ABLANC. Pour dire, les déconcèrtent. On dit dans le même ſens, Ce Miniſtre a *démonté* toute la politique de ſes ennemis. Il ſemble que tout ſon corps ſoit *démonté*. MOL. pour dire, il ſemble, que ſon corps ſoit fait de piéces rapportées, & qu'il agiſſe par reſſort.

DÉMONTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Diſſolutus* ; ou *perturbatus*.

DÉMORDRE. v. n. Lâcher ce qu'on tient avec les dents. *Rem mordicus apprehenſam dimittere*. On dit que le lézard ne *démord* point, & qu'il laiſſe plûtôt ſes dents dans la playe. Voilà un puiſſant mâtin qui ne *démord* jamais. On ſe ſèrt pourtant rârement de ce mot dans le propre.

DÉMORDRE, ſe dit figurément en Morale, des opiniâtres qui ne quittent jamais les opinions dont il ſont entêtez, les réſolutions qu'ils ont priſes. *Qui à propoſito abduci, revocari non poteſt*. Quand ce Rapporteur s'eſt chauſſé une opinion dans la tête, il n'en *démord* jamais. Quand cet homme a entrepris une fois un deſſein, il n'en *démord* point, il le pouſſe à bout.

DÉMOSTHÈNE. ſ. m. *Demoſthenes*. Nom propre d'homme. *Demoſthène* étoit un Orateur célébre de Gréce : ſon caractère étoit la force, le ſublime, le grand. *Démoſthène* naquit l'an du monde 3672. de Rome 372. Il mourut de poiſon.

Le nom de *Démoſthène* vient de *Demoſthenes*, en Grèc Δημοσθένης ; ce mot Grèc, qui eſt compôſé de deux autres, qui veulent dire *force du peuple*, convenoit fort bien à cet Orateur, qui étoit zélé pour les intérêts du peuple, & qui ſe ſignala par ſes diſcours contre Philippe en faveur de la République d'Athènes.

DÉMOUVOIR. v. act. Tèrme de Palais. Mettre quelqu'un hors d'intérêt, pour lui faire abandonner ſa demande, quitter ſa réſolution, faire déſiſter quelqu'un. *Dimovere*. On lui a offèrt de payer la dette, de reprendre l'héritage qui lui eſt à charge, afin de le *démouvoir* de plaider, on ne l'a jamais peu *démouvoir* de ſes prétentions. On dit auſſi, On lui a fait pluſieurs remontrances pour l'empêcher d'aller à la guèrre, on n'a pû jamais l'en *démouvoir*, le faire changer de deſſein. Le vèrbe *démouvoir* n'eſt guère en uſage qu'à l'infinitif dans le ſens qui vient d'être expliqué.

DÉMEU, UË. part. paſſ. & adj. *Dimotus*.

DÉMUNIR. vèrb. act. Ôter les munitions, les déffenſes d'une place. *Nudare, ſpoliare munimentis*. Le Roi témoigne qu'il ne veut pas garder cette place, parce qu'il la *démunit*. Un Gouvèrneur ne doit pas laiſſer *démunir* ſa place, en laiſſer tomber les fortifications, en laiſſer ſortir la garniſon, emporter les armes. Ce mot ne ſe trouve dans aucun autre Dictionnaire, que nous ayons pû conſulter. Il ſe trouve néanmoins dans Nicod ; mais il ne s'y arrête pas, & renvoye à *deſgarnir*.

DÉMURER. v. act. Ouvrir une porte ou fenêtre qu'on a murée. *Januam, feneſtram obturatam aperire*. Le Pape va en grande cérémonie *démurer* la porte du Jubilé en l'année ſainte. On ne le trouve point dans les autres Dictionnaires, ni dans celui de l'Académie.

DEN.

DÉNABA, ou ſelon la prononciation Hébraïque DINAHABA. ſ. f. *Denaba*. Ville d'Idumée que les Septante appellent Δενναβά. *Dennaba*. C'étoit la patrie, ou du moins la ville Royale de Bâle, ou Bela, ancien Roi d'Edom, ou de l'Idumée. *Gen. XXXVI.* 32. 1. *Paral. I.* 43.

DÉNATES. ſ. m. & plur. Pénates, Dieux domeſtiques. *Denates*, *Penates*. Denys d'Halicarnaſſe. L. I. où il parle des Dieux Pénates, dit que l'Hiſtorien Timée a écrit que la figure, ou ſtatuë, l'effigie des Dieux *Dénates*, ou Pénates, n'étoit autre chôſe que des bâtons de cuivre ou de fèr courbez ; & un vâſe Troyen de tèrre cuite ; & que c'eſt là tout ce qu'Énée apporta de Troye ; mais il dit que pour lui il a vû un temple à Rome près de la grande place, où ces Dieux étoient repréſentez aſſis, ſous la forme de deux jeunes hommes, ayant châcun un dard en main ; que tout cela ſont des ſymbôles des Dieux tutelaires ; que la poſture d'un homme aſſis marque la ſeureté ; que les javelots ſignifient qu'ils repouſſent les violences & les outrages, & que la jeuneſſe déſigne l'accroiſſement d'un état ; qu'au reſte l'inſcription étoit *Denates*, parceque les Anciens avant l'invention de la lettre P, ſe ſèrvoient de la lettre D. Tel eſt le récit de l'Hiſtorien des Antiquitez Romaines, qui pourroit bien s'être trompé. Souvent la queuë du P eſt ſi petite ſur les médailles, qu'il n'y a nulle différence entre cette lettre P & un D. La même chôſe pourroit bien être de l'inſcription qu'avoit vû Denys d'Halicarnaſſe, ou la queuë du P être rongée par le tems ; car que les anciens habitans de l'Italie n'euſſent point la lettre P, c'eſt une èrreur que pluſieurs noms propres qui nous reſtent de cette antiquité ſi reculée réfutent ſuffiſamment ; par éxemple, *Capys*, *Capetus*, *Picus*, *Pilumnus*, *Pallas*. Les Troyens avoient auſſi la même lettre, témoins les noms *Palinurus*, *Paris*, *Pergama*, *Phryges*, *Priamus*, *Procus*, &c.

DÉNATTER. v. act. Déffaire de la natte, ou détortiller ce qui étoit tortillé en natte. *Storeas detrahere*. On fait *dénatter*, ôter la natte de cette chambre. On a *dénatté* ſes cheveux, qui étoient nattez. *Cirros decuſſatim implicatos ſolvere*. Ce mot ne ſe trouve point dans l'Académie.

DÉNATURÉ, ÉE. adj. Inhumain, cruel, qui a pèrdu les ſentimens de la nature. *Inhumanus*. Une mère qui déſavouë ſa fille, eſt une mère *dénaturée*. Un fils qui machine quelque chôſe contre ſon père, eſt un fils *dénaturé*. Un père qui deshérite ſon fils ſans ſujet eſt un père *dénaturé*.

DENBIGH. ſ. m. Ville de la Principauté de Galle en Anglетèrre. *Denbiga*. Elle eſt capitale du Comté de *Denbigh*, en Anglois *Denbigh-Schire*, & ſituée ſur la petite rivière de Cluyd. Le Comté de *Denbigh* eſt une Province de la Principauté de Galle. Il eſt borné au couchant par la Province ou contrée de Caernarvan ; au midi par les Comtez de Mérioneth, & de Mongommery ; au levant par ceux de Shrop & de Cheſter, & au nord par celui de Flint & par la mèr d'Irlande.

DENCHÉ, ou ENDENCHÉ. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des piéces honorables de l'Écu qui ſont bordées de dents ou de pointes. *Denticulatus*. On met cette différence entre ce qui eſt *denché*, & *engrêlé*, que *denché* ſe dit lorſque les pointes ſont aſſez groſſes & taillées droites, faiſant un angle dans leurs intèrvalles, comme les dents d'une ſcie ; au lieu que l'*engrêlé* a les pointes petites, a ſes ouvèrtures creuſes & vuides, & un peu arrondies. On voit pluſieurs chèfs & ſautoirs *denchez*, pluſieurs

bandes & bordures *endenchées*. Il porte d'argent à la croix *denchée* de gueules. COLOMB.

DENDER. ſ. f. Rivière des Païs-Bas. Nous prononçons *Dendre*. On la nomme auſſi *Denre* & *Tenre*, en Latin *Tenera*. La *Dender*, ou Dendre, a ſa ſource dans le Hainaut, & ſe jette dans l'Eſcaut à Dendermonde.

DENDÈRMONDE. ſ. f. Ville des Païs-Bas, dans la Flandre, à l'embouchûre de Dender dans l'Eſcaut. *Teneramunda*. Nous prononçons *Dendremonde*. Elle a été ainſi appellée à cauſe de ſa ſituation. Voyez le voyage des Païs-Bas du P. Bouſſingaut. On l'appelle auſſi Dèrmonde & Tendèrmonde, mais en François nous diſons toûjours *Dendremonde*. La Seigneurie de *Dendermonde* eſt un païs dont Dendremonde eſt capitale, & qui eſt aſſez étendu. Elle confine avec le vieux bourg de Gand & les païs d'Aloſt, de Boruhein, & de Waës. L'Eſcaut la diviſe en deux. Quelques-uns comme le P. Daniel dans ſon hiſt. de Fr. T. II. p. 344. écrivent *Denremonde*.

DENDRITE. ſubſt. m. *Dendrites*. Les *Dendrites* ſont des pièrres blanches ou griſes, ſur leſquelles ont voit des arbres, & même des eſpéces de bocages, peints en mignature d'une couleur noire ou jaunâtre. Ces *dendrites* ne ſont point des plantes pièrres. Car 1°, les rameaux des arbres peints en mignature ſur les *dendrites* ne ſont jamais confondus l'un avec l'autre, ni repliez l'un ſur l'autre, comme ſont ſouvent ceux des plantes pièrres. 2°, Une autre différence du *dendrite* & de la plante pièrre, c'eſt que le feu ôte au *dendrite* ſes figures ſans le diſſoudre, ce qu'il ne fait à la plante-pièrre qu'en la réduiſant en cendre. Cela prouve que les figures du *dendrite* ſont extérieures, qu'elles ſont l'effet d'une couleur appliquée naturellement ſur cette pièrre. Il y a des *dendrites* dont les couleurs réſiſtent longtems au feu, & ne s'effacent que par un commencement de calcination; mais il y en a peu. Si l'on fait couler de l'huile entre deux marbres polis appliquez l'un à l'autre, quand on les ſépare, la liqueur ſe partageant, ſon impreſſion forme divèrſes figures ſemblables à celles qu'on voit ſur le *dendrite*, & dont la ramification commence toujours du côté par lequel on a commencé à ſéparer les marbres. Ainſi les figures du *dendrite* ſont formées par une liqueur bitumineuſe qui s'inſinuë entre les couches de pièrre, & en effet il ſort du *dendrite* mis au feu une ôdeur de bitume. Cette liqueur au reſte ſort du *dendrite* même, & ſe filtre au travèrs de ſes pôres, & c'eſt le froid & la preſſion des couches ſupérieures qui la fait ſortir. Il y a des *dendrites* que les figures pénétrent entièrement, d'autres où les figures ne pénétrent que juſqu'au milieu, ou moins encore.

DENDROPHÔRE. ſ. m. qui ſignifie proprement Porte-arbre, Qui porte un arbre. On appelloit ainſi chez les Payens ceux qui dans cèrtains ſacrifices portoient des arbres par la ville. *Dendrophorus*. Le Code Théodoſien *de pagan. ſacr. & temp. L.* 20. parle de cèrtains lieux qu'avoient les Frédiens & les *Dendrophères* pour y faire des repas, & les confiſque. Ce mot ſe trouve auſſi dans les anciennes inſcriptions. Voyez Voſſius *de Idolol. L. I. c.* 20.

DENDROPHÔRE, eſt auſſi dans l'Antiquité un Artiſan. Il y avoit un Corps, ou comme l'on parloit chez les Romains, un Collége de *Dendrophôres*, qui ſuivoit les armées. On ne ſçait pas trop quel étoit leur art, & leur fonction. Quelques-uns diſent qu'ils faiſoient le bois des tentes, c'eſt à dire, tout le bois qui ſèrvoit à élever les tentes. D'autres diſent que c'étoient ceux qui fourniſſoient le bois d'ouvrage néceſſaire pour la conſtruction des édifices, & des machines de guèrre. Saumaiſe vèrs la fin de ſes Notes ſur la vie de Caracalle par Spartien avouë que c'étoit là le ſentiment général de tous les Sçavans de ſon tems; mais il ſoutient avec ſa politeſſe ordinaire qu'ils ſe trompent tous, & que les *Dendrophôres* des armées n'étoient point différens de ceux des ſacrifices, dont nous avons parlé dans l'Article précédent.

DENDROPHORIE. ſ. f. Cérémonie ancienne des Payens, action de porter un ou pluſieurs arbres par la ville, dans cèrtains ſacrifices, & en l'honneur de quelques Dieux. *Dendrophoria*. La *Dendrophorie* ſe faiſoit aux ſacrifices de Bacchus, à ceux de Cybéle, & à ceux du Dieu Sylvain. Arnobe L. V. parle de celle qui ſe faiſoit aux ſacrifices de la Mère des Dieux. Elle conſiſtoit à porter un pin par la ville. On plantoit enſuite ce pin en mémoire de celui ſous lequel Atys favori de la Déeſſe s'étoit mutilé. On couronnoit les branches de cet arbre, parceque Cybéle l'avoit fait; on entouroit ſon tronc de laine, parceque la Déeſſe avoit couvèrt de laine la poitrine d'Atys pour la réchauffer. Artémidore L. II. c. 42. Commodien, Strabon L. X. parlent de la *Dendrophorie*.

Ces mots, *Dendrophôre*, & *Dendrophorie*, ſont Grècs, composez de *δένδρον*, *arbre*, & *φέρω*, *je porte*.

DÉNE. ſ. f. Bourg du Comté de Gloceſtre en Angletèrre. *Dania*. Les Anglois écrivent *Dean*. La forêt de *Déne* eſt une forêt d'Anglетèrre qui prend ſon nom de ce bourg, qui y eſt ſitué, & qui occupe la partie du Comté de Gloceſtre qui eſt au couchant de la Savèrne.

DÉNÉGATION. ſ. f. Action par laquelle on dénie en Juſtice la vérité de quelque chôſe. *Negatio*. On intèrroge pluſieurs fois un accuſé, pour voir s'il pèrſiſte en ſes confeſſions, ou *dénégations*. Une écriture privée ſe contredit par une ſimple *dénégation*. On dit auſſi *déni* en ce ſens.

DÉNERAL. ſ. m. Tèrme de Monnoye. C'eſt une plaque ronde, ſèrvant de modéle aux Monnoyeurs pour faire une eſpéce de la grandeur & du poids qu'il faut. *Specimen monetæ fabricandæ*.

Les *déneraux* ſont des poids dont les Ouvriérs & les Tailleteſſes ſont obligez de ſe ſèrvir pour ajuſter les flaons du poids juſte des eſpéces à fabriquer, & dont les Jugés-gardes ſont auſſi obligez de ſe ſèrvit pour peſer les eſpéces nouvellement monnoyées, avant que d'en faire la délivrance au Maitre. Châque *dénéral* doit être étalonné ſur le fort de l'eſpéce, enſorte que le trébuchant y ſoit compris. On l'appelloit ſous Philippe le Bel *fierton*. BOIZARD.

DÉNI. ſ. m. Refus. *Negatio*, *denegatio*. Le *déni* qu'on fait des alimens à ſon pére, eſt une ingratitude puniſſable. On dit au Palais, Appeller comme de *déni* de juſtice; de *déni* de renvoi. Il faut faire trois ſommations à un Juge ſubaltèrne, devant que d'appeller comme de *déni* de Juſtice. *Déni* de Juſtice, ſe dit lorſqu'un Juge rejette une requête qui lui eſt préſentée dans les régles, ou lorſqu'il refuſe de donner ſon jugement. *Déni* de renvoi, eſt le refus que fait un Juge de renvoyer la cauſe.

DÉNIA. ſ. f. Petite ville d'Eſpagne ſur la côte de Valence à quelques lieuës au nord d'Alicante. *Dianium*. Cette ville a eû un Evêque. *Dénia* eſt auſſi une petite Iſle vis-à-vis de la ville de *Dénia*. C'eſt la Planaſia des Anciens. Ce nom *Dénia* vient du mot Latin, qui fut apparemment donné à ces lieux parcequ'ils étoient conſacrez à Diane.

DÉNIAISEMENT. ſ. m. Action par laquelle on trompe, on ſurprend les niais. *Ludificatio*. Les *déniaiſemens* ſont fréquens dans les Académies de jeu.

DÉNIAISER. v. act. Tromper quelqu'un avec adreſſe; le rendre défiant, ſoigneux & vigilant. *Rudem aliquem ac minime malum ludificari*, *illudere ſimplici*. Les filous de Paris ont bientôt *déniaiſé* les Provinciaux, leur ont bientôt éxcroqué leur argent. Le Boufon Bruſquet *déniaiſa* adroitement Bénevent Comte Eſpagnol. VOIT. Le chat a *déniaiſé* la Cuiſinière, lui a attrapé une pèrdrix qu'elle avoit négligé de ſèrrer.

DÉNIAISER, ſe dit auſſi de ceux qui par le commèrce du monde acquièrent quelque habileté, quelque éxpérience. *Cautiorem & callidiorem evadere*. Cet écolier s'eſt bien *déniaiſé* depuis qu'il eſt ſorti du Collége; c'eſt lui maintenant qui *déniaiſe* les autres, il eſt bien guéri du niais. Afin de me *déniaiſer*, je ſuis réſolu de voir un peu le monde. VOIT.

DÉNIAISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que cet homme eſt *déniaiſé*. *Cautior ac callidior evadere*. Vous aurez de la peine à me tromper; car je ſuis bien *déniaiſée*. M. SCUD.

DÉNIAISÉ, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. C'eſt un *déniaiſé*, vous ne le tromperez pas. *Callidus*, *verſipellis*.

DÉNIAISEUR. ſ. m. Homme fin & adroit qui déniaiſe les autres. *Verſipellis*, *callidus*, *aſtutus*. Il a peu d'uſage.

DÉNICALES. ſ. plur. *Denicales feriæ*. Tèrme de l'hiſtoire Romaine. C'eſt le nom d'une cérémonie qui ſe faiſoit après les obſéques des morts pour purifier la famille.

DÉNICHER. v. act. Enlever les petits oiſeaux qu'on trouve en un nid. *Pullos nido detrahere*. *Dénicher* des fauvettes, des mèrles.

DÉNICHER. v. n. Sortir du nid, quitter le nid. *Nidum relinquere*, *proripere ſe nido*. Les fauvettes, les mèrles, ont *déniché*. J'avois trouvé un nid de roſſignol, je croyois en avoir les petits; mais j'ai trop attendu, ils ont *déniché*.

DÉNICHER. v. n. Signifie auſſi, Sortir du lit, de la maiſon, d'un lieu où on s'étoit poſté. *Exilire*, *proſilire*. Cet homme a un procès à ſolliciter, il *déniche* de grand matin. Ce locataire avoit peur des Sèrgens, il a *déniché*, & a emporté ſes meubles. Il eſt bas.

DÉNICHER. v. act. Signifie auſſi, Faire ſortir par force d'un lieu qu'on avoit occupé. *Expellere*, *dejicere*, *deturbare*. Le Commiſſaire a *déniché* tout ce mauvais train qui s'étoit emparé de cette maiſon. Les ennemis s'étoient ſaiſis d'un château dont on a eû de la peine à les *dénicher*.

En voila dans un jour plus de ſept à huit mille
Qui, dans Maubenge, Arras, Dinant, Philippeville,
Ont ſçû ſi bien ſe retrancher,
Que ſans un grand effort il ſera difficile
De les en dénicher.

DÉNICHER. v. act. Ôter une ſtatuë de ſa niche: un Saint prétendu, du rang qu'on lui donnoit. *Delere aliquem ex albo Sanctorum*. Quel Saint *dénicherez*-vous du Ciel cette année? diſoit M. Godefroy

Godefroy à M. de Launoy. Ménage. On a dit que M. Chaſtelain déterroit les Saints, & que M. De Launoy les *dénichoit*.

En ce ſens *dénicher* ne vient pas de nid, & ne ſignifie pas ôter, tirer du nid, mais de niche, & veut dire ôter une ſtatuë de ſa niche; & figurément, Montrer que quelque Saint que l'on honoroit n'eſt pas un Saint, que le peuple s'y eſt trompé, comme par exemple ſainte Véronique; ou que ce n'eſt pas celui que l'on penſoit, comme on a montré de S. Denys de France. Ce mot eſt bas, & ne ſe peut dire que dans le ſtile familiér.

Déniché, ée. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe dans l'une & dans l'autre langue.

DÉNICHEUR. ſ. m. Qui va chèrcher des nids d'oiſeaux pour les dénicher. *Qui pullos nido detrahit.* M. Ménage diſoit que M. De Launoy étoit un grand *dénicheur* de Saints. *Dénicheur* ici n'eſt pas François, il vient de *niche* & non pas de *nid*, cependant en badinant on dit *dénicheur* dans le même ſens que M. Ménage le diſoit de M. de Launoy. Ce ſçavant Critique prétendoit que le peuple reconnoiſſoit des Saints qui ne le ſont pas en effet, & qu'on avoit ſouvent multiplié le même Saint en l'honorant ſous différens noms. Et comme on met dans des niches les ſtatuës de ceux qu'on reconnoit pour Saints, *Dénicheur* de Saints eſt celui qui montre qu'il faut ôter pluſieurs de ces ſtatuës de leurs niches.

On appelle provèrbialement un *dénicheur* de fauvettes, de moineaux, un Chevaliér de l'induſtrie qui va chèrcher quelque bon nid, quelque femme qui lui faſſe ſa fortune, ou avec laquelle il y ait quelque chôſe à profiter. Loret dans ſes lettres en vèrs appelle les filoux *dénicheurs* de fauvette.

De ces gens qui ſont toujours là,
Nommez dénicheurs *de fauvette,*
Ou courtiſans de la pochette.

Il parle d'un homme volé par des filoux en voyant un feu de joye.

DÉNIER. v. act. Nier une chôſe, en conteſter la vérité. *Negare.* En ce ſens il n'a guères d'uſage, qu'en parlant d'un fait, d'un crime, d'une dètte. Vous dites que vous étes nobles, je vous le *dénie*. C'eſt la plus noire des infidélitez, de *dénier* le dépôt qu'un ami a mis entre nos mains. Quand on *dénie* à ſon Seigneur de tenir un fief de lui, il tombe en commiſe, il eſt ſujet à confiſcation. Philotas *dénia* le crime. Vaug. Les Templiérs *dénièrent* à la mort les crimes qu'ils avoient confeſſez dans les tourmens. Mezerai.

Dénier, ſignifie auſſi, Refuſer. *Denegare.* Ce Prince a *dénié* le paſſage à cette armée ſur ſes tèrres. Le devoir marital ne ſe doit point *dénier* entre conjoints. On ne doit point *dénier* ſa protection aux veuves & aux orphelins. Tout ce que vous demanderez en mon nom à mon Pére, dit Jesus-Christ, ne vous ſera point *dénié*. Toute audience eſt *déniée* en Juſtice à ceux qui n'ont pas refondé les dépens de la contumace. Une prude doit *dénier* juſqu'aux moindres faveurs. On ne me peut *dénier* un rang parmi les Auteurs de nôtre langue. Ablanc.

Loin donc, ſéduiſante manie,
Prompte cauſe de nos revèrs;
C'eſt fait; mon ame ſe dénie
A des maux trop longtems ſoufferts.
Nouv. choix de vèrs.

Dénié, ée. part. & adj. *Negatus, denegatus.*

DENIÉR. ſ. m. Nom de monnoye ancienne d'argent, qui a été de divèrſe valeur ſuivant les lieux & les tems. Il paroit que le *deniér* Romain, ou la dragme, qui étoit la même chôſe, ſuffiſoit pour entretenir honnêtement une pèrſonne par jour. Ainſi comme le *deniér* comprenoit douze as, on a quelque raiſon de prendre les as pour des ſous. Tillem. Si cet Auteur a voulu dire que le *deniér* valoit 12 ſous de nôtre monnoye, il ſe trompe; il valoit beaucoup moins, comme on le va voir. Le *deniér* courant d'argent du tems de Jesus-Christ valoit trois ſols & demi monnoye de France, ſelon Budée. Jesus-Christ fut vendu trente *deniérs*; ces *deniérs* ſèrvirent depuis à acheter un champ. Le prémier *deniér* Romain étoit d'argent du poids juſte d'une drachme, ayant d'un côté l'empreinte de Janus, & de l'autre la figure du vaiſſeau qui l'avoit porté en Italie. Sur les prémiers revèrs de la monnoye de Rome étoient Caſtor & Pollux, ou une Victoire pouſſant un chariot à deux ou à quatre chevaux: ce qui fit appeller les *deniérs bigati*, ou *quadrigati*, ſelon le revèrs; on les avoit nommez auparavant *ratiti*, à cauſe du vaiſſeau qui ſe nomme *ratis*. Originairement le *deniér* chez les Romains valoit dix as, ou quatre ſeſtèrces, dont chacun valoit deux livres & demie, d'où vient qu'il a été appellé *denarius*, & qu'on le marquoit avec un X. Le *deniér* conſulaire valoit plus que le *deniér* impérial. Le prémier peſoit la 8e partie d'une once, & valoit 9 ou 10 ſols de nôtre monnoye. Le ſecond peſoit ſeulement la 7e partie d'une once, c'eſt-à-dire, qu'il auroit vallu 7 ou 8 ſols monnoye de France, comme le prétendent quelques Sçavans, & avec raiſon.

Anciennement en France le *deniér* ſe prenoit pour toute ſorte de monnoye. Ainſi une piéce monnoyée d'or étoit appellée *deniér d'or*; & ſi elle étoit d'argent, on l'appelloit *deniér d'argent*, comme on a dit en Latin *nummus aureus*, & *nummus argenteus*. Il y a eû des *deniérs tournois* & des *deniérs pariſis*, dont ceux-ci valoient un quart davantage, & étoient appellez *monnoye Royale*, ou *forte monnoye*; & alors quand on diſoit un *deniér à valeur d'or*, ou un *deniér d'or*, cela ne vouloit pas dire que le *deniér* fût d'or, mais ſeulement qu'il étoit *pariſis* ou *forte monnoye*, valant un quart plus que le tournois, parce que l'évaluation de l'or étoit alors plus forte que celle de l'argent, comme il a été jugé par pluſieurs arrêts. Il y a eû vèrs l'an 1308. des *deniérs d'or à la chaiſe* valant 25 ſols; des *deniérs d'or à la maſſe* valant 22 ſols ſix *deniérs*; & des *deniérs d'or à la Reine* valant 16 ſols 8 *deniérs* &c. Ils ont été ſouvent nommez *florins*. Il y a eû auſſi des *deniérs* & ſous *Viennois*, *Loniſiens*, *Doniſiens*, *Toloſains*, *Manſois*, *blancs*, *forts*, *nerets*, *Bourdelois*, *Barois*, &c. qui ont changé de valeur ſuivant les tems & les lieux où ils ont été fabriquez. Il y a eû des *deniérs* blancs en l'an 1348. appellez *gros*, qui valoient quinze *deniérs*. Les *deniérs Manſois* valoient le double des *Normands*: d'où vient qu'on a dit qu'un Manſeau valoit un Normand & demi.

En général le *deniér* a ſignifié la douziéme partie d'un ſou appellé *ſolidus*, non pas en la ſignification où nous le prenons maintenant, mais comme ſignifiant un tout, ou une chôſe entière qu'on diviſoit en douze parties, de la même manière que l'*as* des Romains ſignifioit un héritage entier.

Le *deniér* d'Angleterre ſur la fin du XVe ſiécle étoit une monnoye qui valoit la quatre-vingtiéme partie d'un Noble ou Angelot, & quatre *deniérs* valoient un gros. *Lobineau, hiſt. de Bret. T. I. L. XXI. p.* 793.

Deniér, en France, ſe dit maintenant d'une petite monnoye de cuivre qui vaut la moitié d'un double, & la douziéme partie d'un ſou. *Denarius Francicus.* On a décrié les doubles, ils ne valent plus qu'un *deniér*. Un ſol tournois vaut douze *deniérs*; un blanc cinq *deniérs*; un carolus dix *deniérs*. Un *deniér* ſe ſubdiviſe en deux mailles, & la maille en deux oboles. Je n'ai ni *deniér* ni maille; pour dire, je n'ai point du tout d'argent. On reprochoit un jour à un Evêque avâre, que ſi ſa benediction valoit un *deniér*, il ne la donneroit pas.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *aneus*, parceque les *deniérs* ſont de cuivre. Mais il eſt évident que *deniér* vient du Latin *denarius*, & Bouteroüe dit que le mot *denarius*, *deniér*, a été dit, parce qu'il valoit *dix as*, ſur ce que Polybe dit qu'on donnoit une mine ou livre d'or pour dix *deniérs* d'argent, & qu'il y a apparence que ce fut en ce tems-là que le *nummus aureus* fut nommé *deniér*, puiſqu'il valoit dix *deniérs* d'argent, comme on appella celui-ci *deniér d'argent*, à cauſe qu'il valoit dix *deniérs* de cuivre, ou *as*. Ainſi la taille du *deniér* d'or étoit alors de 40 à la livre. Voyez dans cet Auteur des tâbles des diviſions de la livre Romaine, de l'as Romain, des *deniérs* d'argent, & des *deniérs* de cuivre. Le nom de *deniér* François a été donné à nos eſpéces à l'imitation des Romains, qui l'avoient donné à leurs prémières monnoyes d'argent qui furent fabriquées l'an 485. de la fondation de Rome ſous le Conſulat de Fabius, ſelon le témoignage de Pline.

Deniér, ſignifie auſſi argent en général, en quelque eſpéce ou monnoye qu'il ſoit. En ce ſens c'eſt un mot générique, pour déſigner une ſomme d'argent, & eſt bien plus en uſage au plurier qu'au ſingulier. *Pecunia.* Cet homme ſçait bien faire valoir ſon *deniér*, c'eſt-à-dire, ſon argent. Cet avâre aime le *deniér*. Son *deniér* eſt bien, eſt aſſuré ſur cette tèrre. On dit auſſi, les *deniérs dotaux*, c'eſt l'argent qu'apporte une femme en mariage. *Deniérs pupillaires*, c'eſt le revenu des biens des pupilles. On appelle *deniérs oiſifs*, l'argent qui ne porte point d'intérêt. Un Tuteur paye l'intérêt des *deniérs oiſifs*. *Deniérs d'octroi*, ſont ceux que le Roi pèrmet aux villes de lever ſur elles-mêmes. Des *deniérs clairs & liquides*, ſont les ſommes qu'on peut recevoir quand on veut, & ſans conteſtation. Ceux qui reçoivent les *deniérs* publics ſont ſujets aux rechèrches de leurs malvèrſations. Le Roi tire un grand *deniér* de la taille. On contraint par corps dans la levée des *deniérs* royaux. Ce ſont ceux qui proviennent du Domaine, des Tailles, des Aydes, des Gabelles &c. & généralement tout ce que le Roi léve ſur ſon peuple. Les offres réelles ſe font en *deniérs* à découvèrt; les payemens en *deniérs* ou quitances. Il faut faire mention que cette tèrre a été achetée de mes *deniérs*, afin d'y conſerver une hypothéque privilégiée. On dit auſſi, les *deniérs* revenans bons, de ceux qu'on retire, toutes charges faites. Faire bon les *deniérs*, c'eſt, Garentir la ſomme. *Deniérs d'entrée*, ſont ceux qu'on

qu'on avance en entrant dans une fèrme. *Francs deniérs*, c'eſt-à-dire, éxempts de toutes déductions. En la Coutume de Meaux, ſi on ne vend un héritage *deniérs francs* au vendeur, c'eſt lui qui eſt tenu des laods & ventes. On appelle chez le Roi, le Maître de la Chambre aux *deniérs*, celui qui préſide au Bureau où ſe donne l'ordre de la dépenſe de la Maiſon du Roi.

Deniér, eſt auſſi un cèrtain piéd ſur lequel on eſt obligé de payer une groſſe ſomme. Ce Partiſan a ſix *deniérs* dans la Fèrme des Aides; il doit partager le gain ou la pèrte à proportion. Les laods & ventes ſe payent à Paris à raiſon de vingt *deniérs* pour livre. Un *deniér* de cens emporte profit de laods & ventes. On a levé en Hollande pluſieurs fois le deux-centième *deniér* du bien des particuliérs. L'Amiral a le dixième *deniér* de toutes les priſes. On a taxé les détenteurs des biens aliénez de l'Égliſe au huitième *deniér*.

Deniér, ſe dit auſſi des taux du Roi, ou du prix de l'argent qui court à l'intérêt. *Uſura*. Le Roi a fixé les rentes au *deniér* 20, à la vingtième partie du principal. *Uſura quincunx, quinaria*. Il y a encore des rentes au *deniér* 14. en Normandie. Les uſuriérs prêtent leur argent au *deniér* fort. Les Traitans en prennent au *deniér* 8.

Deniér, en tèrmes de Monnoyeurs & d'Orfévres, eſt le titre de l'argent, comme le carat eſt celui de l'or. C'eſt un poids compôſé de 24 grains, qui marque les degrez de bonté ou de pureté de l'argent. *Pretium auri argentique ex nativa obruſſa nota, nota probitatis auri argentique ex nativa obruſſa*. On le diviſe en demis, en quarts, & en huitièmes. L'argent le plus fin eſt de 12 *deniérs*, & l'or de 24 carats. L'argent ſe peut purifier juſqu'à ce 12e degré; mais il ne laiſſe pas d'être très-pur juſqu'au titre de 11 *deniérs* & 18 grains, c'eſt-à-dire, quoiqu'il y ait ſix grains de déchèt. On dit un *deniér* de fin, ou d'alloi, ou de lòi. Il doit avoir en la monnoye dix *deniérs* de fin du moins, autrement elle paſſe pour billon. L'argent d'orfévrerie doit avoir onze *deniérs* & douze grains de fin par l'Ordonnance de 1640. L'argent à ce titre eſt appellé *argent le Roi*, parce que le Roi accorde cette vingt-quatrième partie de profit aux étrangérs qui en apportent. On dit auſſi dans les monnoyes, *deniérs de boëte* & *deniérs courans*. Les prémiérs ſont les *deniérs* qu'on apporte dans les boëtes pour les faire juger, & en obtenir la délivrance. C'eſt une piéce d'or qu'on prend ſur 200., ou une piéce d'argent qu'on prend ſur 18 marcs, qu'on met dans une boëte pour ſèrvir au jugement de tout l'ouvrage. *Recentes à marcula moneta nummi cujuſque generis ac opera pixidibus obſignatis à viris monetalibus probandi*. Les *deniérs courans* ſont les eſpéces qui ſont expôſées dans le commèrce, après que le Fèrmiér a obtenu le jugement de délivrance. Voyez Boizard Traité des Monn. P. 1. c. 13.

Deniér, en matière de poids, eſt la vingt-quatrième partie de l'once, & la 192e du marc. *Scriptulum*. Il pêſe 24 grains. Le gros pêſe trois *deniérs*. En Médecine on l'appelle *ſcrupule*. *Scrupulus*. L'écu blanc doit peſer tant de *deniérs* trebuchans.

On appelle *deniér de monnoyage*, une eſpéce telle qu'elle ſoit, fabriquée à la Monnoye: comme un écu d'or eſt un *deniér de monnoyage d'écu*, & ainſi des autres. *Moneta*.

On appelle en Anglet èrre, le *deniér de S. Pièrre*, une impoſition d'un *deniér* ſur châque maiſon pour être payé au Pape par forme d'offrande ou de redevance, ou d'aumône, qui fut établi en l'an 740. par Offa Roi de Mèrcie, & Ina Roi de Weſtſex, comme on voit dans Polydôre Virgile & dans Spelmannus. On l'appelle encore à préſent *Rome-peny*, ou *Rome-ſchot*. Le *deniér* S. Pièrre, ou la taxe du *deniér* S. Pièrre, étoit une redevance qui ſe payoit au Pape, & dont une partie étoit employée à l'entretien d'une Égliſe de Rome nommée l'École des Anglois. C'étoit un *deniér* de cens ſur châque maiſon, à payer au ſiége Apoſtolique. C'étoit rendre ce Royaume tributaire de l'Égliſe. Ce cens fut augmenté par le Roi Atulphe, & ſe nommoit le *deniér S. Pierre*. On le payoit encore lorſqu'Henry VIIIe ſe revolta contre l'Égliſe. Godeau.

Olaüs Roi de Suéde impôſa un pareil tribut en faveur du S. Siége, que l'on appella le *deniér de S. Pièrre*, qui fut aboli par ſes Succeſſeurs. Baronius rapporte que Charlemagne en avoit impôſé un pareil ſur châque maiſon de ſon Royaume en 940. comme témoigne le Pape Grégoire. On en établit auſſi un en Pologne en l'an 1320. ſur châque tête d'homme, & pareillement en Boheme. Voyez Du Cange.

Le *tièrs deniér*. Autrefois on partageoit dans châque Comté les amandes & les émolumens de Juſtice en trois parties. Le Roi en avoit deux, & le Comte avoit la troiſième, que l'on appelloit le *tièrs deniér*.

Deniér a Dieu. ſ. m. *Arrha, arrabo*. C'eſt une arrhe, une piéce d'argent, une petite ſomme que donne, quand un marché eſt conclu, celui qui achette, ou qui loüe quelque chôſe, au vendeur, ou au locateur. Quelques-uns diſent qu'on appelle cette arrhe *deniér à Dieu*, parce qu'on le donne principalement pour en faire aumône aux pauvres. Peut-être eſt-ce parce qu'on le donne en diſant adieu, en ſe ſéparant, lorſque le marché eſt conclu. Si on ne retire le *deniér à Dieu* dans les 24 heures, après qu'on l'a donné, on ne peut plus rompre le marché qu'on a fait, & pour lequel on l'a reçu. On dit donner le *deniér à Dieu*, Rendre le *deniér à Dieu*, Retirer, reprendre le *deniér à Dieu*.

On dit provèrbialement qu'un homme vendroit un autre à beaux *deniérs* comptans; pour dire, qu'il eſt bien plus fin que lui. On dit auſſi, qu'on donne le *deniér* à Dieu d'un marché, pour témoigner qu'un marché eſt conclu: on l'appelle *deniér à Dieu & charité*. On dit auſſi d'un valet muſard, qui s'arrête ſouvent en chemin, qu'il n'y a point d'huis qui ne lui doive un *deniér*. On dit qu'une chôſe vaut mieux *deniér* qu'elle ne valoit maille; pour dire, Cela eſt beaucoup mélioré. On dit auſſi, Nèt comme un *deniér*, non pas pour dire que le *deniér* ſoit fort nèt; car au contraire comme il paſſe par les mains du peuple, il eſt ſale d'ordinaire: mais cela s'entend d'un compte qui eſt clair, liquide & exact, rendu juſqu'à un *deniér*.

Gagne-deniér. ſ. m. Crocheteur. Portefaix. *Bajulus*.

Deniér morlas. Il eſt ainſi nommé d'une ville de Béarn: ce *deniér* en vaut quatre. *Denarius quadruplus*.

Deniér Tolza. Il y en a de deux ſortes: celui qu'on appelle ſimplement *deniér tolza* vaut deux *deniérs* tournois. *Denarius duplus*. Celui qu'on appelle *deniér tolza*, forte monnoye, vaut deux *deniérs* & demi. *Seſqui duplus*.

Le *deniér morlas* & le *deniér tolza* ne ſont plus en uſage dans les comptes.

DÉNIGRER. v. act. Médire de quelqu'un, dèchirer ſa réputation. *Alicujus nomini infamiam aſpergere, inurere*. Les parties animées tâchent à ſe *dénigrer* le plus qu'elles peuvent par leurs invectives. Les Auteurs critiques ſe *dénigrent* les uns les autres. On dit auſſi qu'un homme s'eſt bien *dénigré*, quand on a découvèrt qu'il a fait quelque méchante action. Il eſt bas, & Danet le met au rang de ceux qui ſont tout-à-fait hors d'uſage. Cependant on croit qu'on s'en peut encore ſervir dans le ſtyle familiér & comique.

Dénigré, ée. part. & adj. *Aſperſus infamia*.

DÉNIN, ou DÉNAIN. ſ. m. Lieu des Païs-Bas où il y a une Abbaye de Chanoineſſes fondée par S. Aldebert Comte d'Oſtrevan, & par Ste Reine ſa femme, niéce du Roi Pepin. *Denominum*. Ce lieu eſt devenu célébre par la grande bataille qu'y gagnèrent les François en 1712. le 24e Juillet. *Dénin* eſt ſur le chemin de Valencienne à Doüay.

DENIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Dionyſius*. Voyez Denys.

DENISE. ſubſt. fém. Nom propre de femme. *Dionyſia*. Voyez Denyse.

Lancelot Turpin il épouſa Deniſe.

DÉNOMBREMENT. ſ. m. Compte & détail par le menu. *Enumeratio cenſus*. Dieu défie Abraham dans l'Écriture de faire le *dénombrement* des étoiles. Il a fait le *dénombrement* de tous les cas où les Juges peuvent recevoir des préſens. Pasc. Céſar avoit ordonné qu'on fit la déſcription, le *dénombrement* du monde, ou plûtôt du peuple ſujèt à ſon Empire, quand le Sauveur prit naiſſance. Bien d'habiles gens croyent que ce *dénombrement* dont parle S. Luc ne fut point univèrſel, mais ſeulement un *dénombrement* de la Judée. Voyez le Traité que Perizonius a fait *De cenſu Judaico*, & Bergier *De viis milit*. 1. *Sect*. 12. §. 8. *&c*. On faiſoit ſouvent à Rome le *dénombrement* des familles. Ces *dénombremens* fûrent instituez par Sèrvius Tullius, qui fit le prémiér, qui ne fut que de 80 mille hommes. Pompée & Craſſus en firent un qui fut de 4 cens mille hommes. Celui de Céſar ne fut que de 100000 hommes. Ainſi la guèrre civile avoit fait périr 300000 citoyens Romains. Auguſte fit faire le *dénombrement* des citoyens de Rome qui montoient à 4 millions 63 mille. Il commença celui-ci l'année 725 de Rome, & ne l'acheva que l'année ſuivante. Tillem. L'an 746 on fit encore le *dénombrement* des citoyens Romains, qui ſe trouva monter à quatre millions 233000. Id. La dèrnière année de ſa vie 766 de Rome, Auguſte acheva encore avec Tibère le *dénombrement* des citoyens Romains, dont le nombre ſe trouva monter à 4 millions 137 mille pèrſonnes. Id. Tacite rapporte à l'an 48 de J. C. la conclusion du *dénombrement* du peuple, c'eſt-à-dire, des citoyens Romains répandus dans tout l'Empire, fait par l'Empereur Claude. On en compta ſix millions 964 mille, ſelon ceux qui en mettent le moins; d'autres le marquent autrement. Il ſe trouva alors à Boulogne un homme âgé de 150 ans, comme on le vérifia par les *dénombremens* précedents; & Claude eut la curioſité de s'en aſſurer. Après ce *dénombrement* il n'y en eut

point juſqu'à celui que fit Veſpaſien, qui fut ledèrniér. Une médaille de Claude très-belle & très-inconteſtable, mais très-ſingulière, qui n'a point encore paru, marque plus préciſément le *dénombrement* fait par Claude, qu'elle appelle *Oſtenſio*; & qu'elle fait monter à ſept millions de pèrſonnes en état de porter les armes, ſans parler des armées qui étoient ſur piéd, & qui montoient à 50 légions, 57 cohortes, & 60 ſoldats. Voyez ſur ces *dénombremens* de l'ancien Empire Romain *Robortellus de Magiſtr. Imp.* dans le Thréſor des Antiquit. Rom. de Grævius T. III. p. 40. *Manutius de Civit. Rom.* dans le même Thréſor T. 1. p. 37. *Hotman. Antiq. Rom. Xi.* 5.

DÉNOMBREMENT, en tèrmes de Rhétorique, ſe dit de la diviſion des parties d'un diſcours, & ſur tout dans une narration, où on fait mention en détail des chôſes qui ſèrvent au ſujet. *Enumeratio.* Cet Orateur a fait un long *dénombrement* de tous les crimes qu'il reproche à ſa partie.

DÉNOMBREMENT, en tèrmes de Juriſprudence Fèodale, ſe joint toujours à *aveu*, & ſe dit de la déclaration qu'on fait au Seigneur dominant de tous les fiéfs, droits & héritages qu'on reconnoît & avouë tenir de lui. Le vaſſal a 40 jours après avoir fait la foi & hommage pour donner ſon aveu & *dénombrement*. Le Seigneur dans autres 40 jours peut blâmer le *dénombrement* qu'on lui a baillé. Les aveus & *dénombremens* ne font foi en Juſtice qu'entre les pèrſonnes qui les ont baillez, ou reçus. Le *dénombrement* doit être donné en parchemin, & paſſé pardevant Notaires. Les *dénombremens* ne font foi & ne préjudicient qu'à ceux qui les donnent & qui les reçoivent. Voyez M. Le Prêtre, 3. cent, chap. 47. & 157.

DÉNOMINATEUR. ſ. m. Tèrme d'Arithmétique. Il ne ſe dit qu'en parlant des fractions. *Numerus dénominans.* C'eſt le nombre écrit au deſſous d'une ligne, qui marque en combien de parties l'unité eſt partagée par la fraction: ce qui eſt éxprimé par le nombre de deſſus, qu'on nomme le *numérateur*. Par éxemple, $\frac{550}{65}$ font cinq cens cinquante ſoixante cinquièmes. Ce dèrniér nombre eſt le *dénominateur*.

DÉNOMINATIF. adj. Tèrme qui marque le nom propre de quelque chôſe. *Denominativum nomen ab alio derivatum.* La Grammaire a ſes tèrmes, appellatifs, *dénominatifs*, ſupèrlatifs, &c.

DÉNOMINATION. ſ. f. Nom qui eſt impôſé à quelque chôſe, & qui marque ordinairement quelque qualité qui y prédomine. *Nuncupatio.* On dit en Philoſophie, que les chôſes prennent leur *dénomination* de ce qu'elles ont de plus conſidérable.

DÉNOMMER. v. act. Nommer & comprendre quelque pèrſonne ou quelque chôſe nommément ou par ſon nom dans quelque acte ou procédure. *Denominare, nuncupare.* Cet arrêt n'a point été rendu avec moi, je ne ſuis ni *dénommé* ni compris dans les qualitez. C'eſt un ſcélérat qui eſt *dénommé* dans pluſieurs teſtaments de mort. On n'oſeroit *dénommer* ni comprendre pèrſonne en un monitoire qu'on publie. Ce lègs eſt *dénommé* & déſigné éxpreſſément dans ce teſtament. Si les États . . . ne ſont pas fidelles, & que ceux qui ſont *dénommez* aux trois précédens articles ayent obmis frauduleuſement quelques-uns de leurs effets. ART. X. de la Déclaration du Roi concèrnant les Juſticiables &c, du 17 Mars 1716.

DÉNOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Denominatus.*

DÉNONCER. v. act. Faire ſçavoir par un acte, ou cri public, ce qu'on veut faire connoître au peuple, aux étrangers. *Denuntiare.* *Dénoncer* la guèrre, la paix, la publier. *Dénoncer* une fête. *Dénoncer* un éxcommunié. On *dénonce* ceux qui ſont éxcommuniez, afin qu'étant connus, on leur refuſe l'entrée de l'Égliſe, & la participation aux ſaints myſtères, & afin que les autres fidéles n'ayent point de communication avec eux, ſi ce n'eſt dans les cas éxceptez.

DÉNONCER, ſe dit auſſi de tout ce qu'on déclare à quelqu'un, de tout ce qu'on lui fait ſçavoir par quelque moyen que ce ſoit. *Dénoncer* quelque malheur. Il envoya un des principaux de ſa Cour vèrs les Scythes, leur ordonner qu'ils ne paſſaſſent point le Tanaïs. VAUG. Il lui envoya *dénoncer* qu'il eût à lui payer le tribut. ID.

DÉNONCER, ſignifie auſſi, Faire ſignifier par un acte fait en Juſtice quelque procédure. *Denoncer* à un garent le trouble qui nous eſt fait par un tièrs, afin qu'il prenne le fait & cauſe. Un pourſuivant criées *dénonce* toutes les procédures & oppoſitions qui lui ſont ſignifiées, afin que les parties lui adminiſtrent des moyens pour s'en défendre.

DÉNONCER, ſignifie auſſi, Déférer en Juſtice, accuſer quelqu'un d'un crime, pour obliger la partie publique d'en pourſuivre la punition. *Deferre.* Il *dénonça* deux Chevaliérs Romains. ABLANC. Il fait dangereux d'être *dénoncé* à l'Inquiſition. On a *dénoncé* au Procureur Général cette conſpiration. C'eſt une grande trahiſon de *dénoncer* ſon ami.

On dit provèrbialement, Je vous dis & je vous *dénonce* que je vais faire une telle chôſe; pour dire, Je vous le déclare.

DÉNONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Denunciatus.* Un éxcommunié *dénoncé* à l'Égliſe, c'eſt-à-dire, public & déclaré.

DÉNONCIATEUR. ſ. m. Celui qui dénonce, qui accuſe, qui défère un accuſé. *Delator.* Un *dénonciateur* eſt ſecrèt, & ſe doit inſcrire ſur le Regître du Procureur Général, & donner caution. Quand un homme eſt abſous, la partie publique eſt obligée de nommer ſon *dénonciateur*, pour le faire condamner aux dommages & intérêts. Voici un grand crime dont Tubéron s'eſt rendu *dénonciateur*. ABLANC. Les deux *dénonciateurs* des Templiérs périrent miſérablement. MÉZÉRAI. Il y a des Théologiens qui prétendent qu'en matière d'héréſies, on peut être *dénonciateur* & Juge tout enſemble; mais cette prétention eſt odieuſe. Un *dénonciateur* eſt trop intéreſſé dans ſa dénonciation, pour attendre de lui un jugement équitable. Un *dénonciateur* doit être toûjours conſidéré comme partie.

DÉNONCIATION. ſ. f. Publication faite ſolemnellement. *Denuntiatio.* Tous les vaiſſeaux ſont de bonne priſe après la *dénonciation* de la guèrre. On a fait au prône pluſieurs *dénonciations* & publications de bancs, d'éxcommunications, &c. La *dénonciation* ſe fait, afin que la ſentence d'éxcommunication ſoit entièrement éxécutée. ÉVEILLON.

DÉNONCIATION, ſignifie auſſi, Accuſation ſecrette qu'on fait au Magiſtrat, qui a en main la vengeance publique pour pourſuivre la punition d'un crime. *Delatio.* Une partie ne peut pourſuivre un procès criminel où elle n'a point d'intérêt, que par la voye de la *dénonciation*. Philippe le Bel, Roi de France, ſur la *dénonciation* de deux Templiérs ſcélérats, fit arrêter en 1307. tous les Templiérs de ſon Royaume. MEZERAI.

DÉNONCIATION, ſe dit auſſi des procédures qu'on ſignifie aux parties, afin qu'elles n'en prétendent cauſe d'ignorance. *Monitio, denuntiatio, ſignificatio.* Un acquéreur fait une *dénonciation* à ſon garent du trouble qui lui eſt fait. Les Procureurs ne ſont point négligens de faire des *dénonciations* des procédures pour conſommer les parties en frais.

Il y a auſſi en Droit une action qu'on appelle *dénonciation de nouvel œuvre*, dont il y a un titre exprès dans le Digeſte, & dont on uſoit pour empêcher une nouvelle conſtruction faite par un voiſin au préjudice d'un autre.

DÉNOTATION. ſ. f. Déſignation de quelque chôſe par cèrtains ſignes. *Significatio.* On a parlé de ces chôſes en général ſans aucune *dénotation* particulière. Ce mot & le ſuivant ſont un peu vieux.

DÉNOTER. vèrbe act. Marquer, déſigner quelque chôſe, ou quelque pèrſonne, enſorte qu'on la puiſſe reconnoître. *Denotare, indicare, ſignificare.* La plûpart de nos myſtères nous ſont *dénotez* par les figures du Vieux Teſtament. Le Prince n'a pas voulu ouïr ſa remonſtrance, cela *dénote* qu'il eſt en colère contre lui. Les témoins ne dépôſent pas nettement contre cet accuſé; mais il eſt pourtant ſi bien *dénoté*, qu'il y a apparence que c'eſt lui.

DÉNOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Indicatus, ſignificatus.*

DÉNOUEMENT. ſ. m. Tèrme de Poeſie. Ce qui ſèrt à débrouiller, à démêler le nœud d'une Comédie, d'un Roman; c'eſt la ſolution, & l'éclairciſſement d'une intrigue. *Nodi ſolutio.* Le *dénouement* des Viſionnaires eſt fort naturel, & vraiſemblable. Le *dénouement* des Romans ſe fait d'ordinaire par une reconnoiſſance, comme celui de l'Aſtrée. Dans le Poëme Épique le *dénouement* ne doit pas laiſſer le Héros malheureux; les fins triſtes ne ſont bonnes que pour la Tragédie. P. LE BOSS. Le *dénouement* d'une piéce tragique doit naître du ſujet même, ſans avoir recours à une machine, ou à une Divinité, pour délier ce qui eſt trop embaraſſé. DAC. Le *dénouement* doit être la partie la plus travaillée, parce que c'eſt ce qui fait la dèrnière impreſſion ſur l'eſprit du ſpectateur. ID. Le *dénouement* péche le plus ſouvent, ou parce qu'il eſt mal préparé, ou parce qu'il eſt trop embaraſſé, ou parce qu'il eſt double. ID. Il faut que le *dénouement* ſoit une ſuite vraiſemblable de ce qui a précédé; qu'il ſoit naturel, & qu'il naiſſe du ſujet. P. LE BOSS. Térence n'enflame pas la curioſité, & ne jette pas l'eſprit dans l'impatience de voir le *dénouement* des aventures. DAC.

DÉNOUEMENT, ſe dit auſſi en parlant des affaires & des intrigues du cabinet.

DÉNOUER. v. act. Délier quelque chôſe, en déffaire le nœud. *Nodum ſolvere, expedire.* *Dénoüer* ſes ſouliérs, ſa cravate. Aléxandre ne put *dénoüer* le nœud Gordien; mais il le coupa.

DÉNOÜER, ſe dit auſſi des corps qui ſe rendent plus libres & plus diſpôs par le travail, par l'éxercice. Les Danſeurs de corde ont le corps bien *dénoüé*. Quand on apprend à voltiger, cela ſèrt à ſe *dénoüer*, à avoir le corps plus ſouple. Il ſe dit auſſi de la langue, lors qu'on la met en libèrté de parler.

Ma langue n'attend pas que l'argent la dénoüe. Boil.

Dénoüer, ſe dit figurément en Morale. Les querelles & les froideurs des amis *denoüent* peu-à-peu le nœud d'amitié qui les lie. Quand l'intérêt ſeul forme le nœud de l'amitié, les moindres chagrins le peuvent rompre, ou du moins ils le peuvent *dénoüer*. S. Évr. Le lien conjugal parmi les Chrétiens eſt un nœud qu'on ne peut *dénoüer*.

Dénoüer, ſignifie auſſi, Débroüiller une intrigue, le nœud d'une Comédie. Cette Comédie a été fort agréablement *dénoüée*.

Dénoüer, ſe dit auſſi de l'eſprit, & ſignifie. Développer; rendre plus diſpôs, plus propre à concevoir, à comprendre, à imaginer. *Expeditus, ſolutus.* Son eſprit ſe *dénoüe*. Danet.

Dénoüé, ée. part. paſſ. & adj.

DENRE. Voyez DENDRE.

DENRÉE. ſ. f. Marchandiſe ordinaire qu'on vend aux marchez, nécéſſaire pour l'entretien d'un ménage; blé, vin, foin, bois, &c. Dans les villes bien policées le Magiſtrat met le prix, le taux aux *denrées* ſujettes à la Police. Mén.

Ce mot vient de *denarata*, qu'on a dit au lieu de *denariata*, fait de *denarius*, comme ſi c'étoit une chôſe qu'on voulût réduire en deniérs, ou un revenu de deniérs. Dans les *Acta Sanct. April. T. III. p. 232. C.* le P. Papebroch dit plus éxactement que *denariata*, denrée, vient de *denarius*, deniér, & s'eſt dit pour dénièrées; & que ces mots, tant le Latin que le François, ſignifient des marchandiſes qui ſe vendent en détail, & dont l'on peut acheter à fort bas pris & comme pour un deniér, que c'eſt pour cela qu'on les a appellées *denariata*, *dénierées*, c'eſt-à-dire, ce qu'on peut avoir pour un deniér, comme poignée ſignifie ce qu'on peut tenir dans le poing, & que de *dénierée* s'eſt fait *denrée*. L'Auteur de l'hiſtoire des miracles de S. Gengulfe C. II. §. 11. dit *duas deneratas cera*, deux *denrées* de cire, ce qui ſelon le P. Henſchenius ſignifie deux petites bougies d'un deniér châcune. *Acta Sanct. Maii T. II. p. 650. F. & p. 652. E.* L'Auteur de la vie de S. Nortbèrt, contemporain de ce Saint, c'eſt-à-dire, qui écrivoit au commencement du XIIe ſiécle, dit c. 18. une *denrée* de vin, ou d'hydromel, *denariatam vini vel medonis*, c'eſt-à dire, ce qui s'en donnoit pour un deniér. *Acta Sanct. Jun. T. I. p. 855. C.* Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on appelle toutes ſortes de marchandiſes, *denarata*, *denariata*, & *denairada*, & qu'on appelloit même *denariata terra aut vinea*, une portion de tèrre ou de vignes qui valoit un deniér de revenu. Guichart dit qu'il pourroit bien venir du mot Hébreu הדר, *hadar*, entant qu'il ſignifie *vendre*, *débiter*, *vendere*, *diſtrahere per urbem*.

Denrée, ſe dit auſſi en mauvaiſe part de la méchante marchandiſe. *Merx.* Ce Marchand s'eſt défait de ſes plus belles étoffes, il n'a plus chez lui que de la *denrée*, du rebut. Cet homme-là n'a été payé qu'en *denrées*, en méchante marchandiſe.

DENSE. adj. m. & f. Tèrme de Phyſique. Qui eſt dur, ſerré, peſant & compacte. *Denſus*, *concretus*, *ſpiſſus*, *condenſus*. Les corps *denſes* ont moins de pôres, ou les ont plus petits que les autres. Un corps *denſe* eſt un corps qui occupe peu d'étenduë avec beaucoup de matière. Rohault.

DENSITÉ. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Qualité d'un corps denſe. *Denſitas*, *ſpiſſitas*, *concretio*. La peſanteur de l'or vient de ſa *denſité*, de la petiteſſe de ſes pôres. La *denſité* d'un corps empêche ſouvent qu'il ne ſoit diaphane.

DENT. ſ. f. Petit os très-dur enchaſſé dans des gencives, qui ſert aux animaux à mâcher, à briſer les alimens, & à mordre. *Dens.* Il y a deux rangs de *dents* dans la bouche des hommes & des animaux tèrreſtres, & de quelques poiſſons. L'homme a 32 *dents* à la bouche. Les *dents* inciſives & trenchantes ſont appellées *prémières* & *antérieures*, parce qu'elles paroiſſent les prémières, & couppent les viandes. *Dentes primores*, *adverſi.* Les Médecins les appellent auſſi *gélaſines*, ou *riantes*, parce qu'elles ſe découvrent d'abord en riant. Elles ſont huit, quatre à châque mâchoire. Il y a deux *dents canines* que le vulgaire appelle *œillieres*, parceque une partie du nèrf qui fait mouvoir les yeux y eſt engagée, d'où vient qu'il fait dangereux de les arracher. *Dentes canini.* Les *dents inciſives* & *canines* n'ont qu'une racine; les autres en ont deux, & quelquefois trois & quatre. Il y a dix *dents mâchelieres* ou *molaires*. Les *dents* de dèrrière s'appellent *dents de ſageſſe*, parce qu'elles viennent à 20 ans. Les *dents de ſageſſe*, ſont quatre *dents* qui pouſſent à l'homme dans ſa vingtième année, & on les appelle *dents* de ſageſſe, parce qu'elles viennent dans un âge où l'on doit être ſage. Dionis. *Maxillares*, *molares*, *genuini.* Avicenne les appelle les *dents* du ſens & de l'entendement. On tient que les *dents* ſont indomptables au feu & à la flame, & ne reçoivent point la pointe du burin; cependant on dit buriner les *dents*, ce qui ſignifie non pas les graver, les tailler avec un burin, mais les néttoyer, parce que cela ſe fait avec de petits inſtrumens d'aciér, ou de fèr. Les *dents* ont leurs veines & artères. Ce ſont les ſeuls os qui croiſſent aux animaux juſqu'à leur extrême vieilleſſe. On appelle *dents de lait*, les prémières *dents* qui viennent aux hommes, & dont pluſieurs tombent pour l'ordinaire. *Denticuli.*

Quelques-uns ſont nez avec toutes leurs *dents*, comme Marcus Curius Dentatus, & Cneïus Pampirius Carbo. D'autres n'ont eû qu'une *dent* continuë tout le long de la mâchoire, comme Pyrrhus Roi des Épirotes, & Pruſias fils du Roi de Bythinie. D'autres qui ont eû deux ou trois rangs de *dents*, comme quelques-uns ont dit d'Hèrcule. Les *dents* ſont revenuës à quelques-uns en vieilleſſe. Mentzelius, Médecin Allemand, dit qu'il a vû un vieillard à Cléves en 1666. âgé de 120 ans, à qui les *dents* étoient revenuës deux ans auparavant avec grande douleur; & qu'en même tems il ſe trouva un Anglois à la Haye à qui pareillement les *dents* étoient revenuës en ſa 118e année.

Un Médecin Danois, nommé Hagerup, a ſoutenu dans des thêſes que l'on peut entendre par les *dents*. Sa preuve eſt, que ſi l'on met dans un clavecin un couteau, & qu'on le ſerre entre les *dents*, on entend l'harmonie du clavecin, quoiqu'on ait les oreilles bouchées. Martin Scoockius, dans ſon Traité du beurre, prétend qu'il n'y a point de meilleur moyen pour conſerver les *dents* & les avoir belles, que de les frotter tous les matins de beurre. Mais cet opiat n'eſt guères moins dégoûtant que celui des Eſpagnols, qui ſe les lavent tous les matins avec de l'urine. Pour le mal de *dents*, une pâte faite avec de la mie de pain & de la graine de Stramonia miſe ſur la *dent* malade, en étourdit la douleur. Letr. Éd. et Cur.

Ce mot eſt dérivé immédiatement du Latin *dens*, & non pas du Grèc ὀδὼν, d'où le mot de *dens* a pû être formé.

On dit qu'on a les *dents* molles, lorſqu'elles ne ſont pas avec leur fèrmeté ordinaire, & lorſqu'elles ſont agacées par quelque acidité. La maladie des *dents*, c'eſt la carie qui les pourrit, qui les creûſe, qui les fait tomber par piéces. *Dens carrioſus*, *putridus*, *corruptus*. Le mal de *dents* eſt ſeulement une fluxion ſur les gencives fort douloureuſe. Cette femme a de fauſſes *dents*, elle met la nuit ſes *dents* ſous ſa toilette, elle a des *dents* poſtiches. Le friſſon fait claquer les *dents*. On tient que c'eſt Eſculape qui a trouvé le prémiér le moyen d'attacher les *dents*. Déchauſſer les *dents*. L'Enfèr eſt un lieu de cris & de grincement de *dents*. Les Poëtes appellent les *dents* blanches & bien rangées, des *dents* d'yvoire, des rangs de pèrles, un beau ratelièr de *dents*. A Cumana vèrs Méxique les peuples ſont curieux d'avoir des *dents* noires, & tiennent ceux qui les ont blanches pour des éfféminez. Aux Indes Orientales ils les rougiſſent, à cauſe du bétel & de l'areca qu'ils mâchent inceſſamment.

On dit que les *dents* pèrcent à un enfant quand elles lui viennent, qu'elles commencent à paroître, parce qu'alors elles pèrcent la chair ou la peau des gencives, & ſortent dehors. Les enfants ſont malades, & ont la fiévre, quand les *dents* leur pèrcent.

On dit, arracher les *dents*, néttoyer les *dents*, limer les *dents*, écarter ou déſſerrer les *dents*, boucher les trous des *dents*, remplacer les *dents*, ou en mettre d'artificielles à la place des naturelles qui ſont tombées, ou qui ont été arrachées. On dit qu'une *dent* tombe, quand elle ſe détache d'elle même, qu'elle eſt arrachée, quand pour la détacher, & l'ôter de ſa place, on employe quelque inſtrument, quand on uſe de force. Une *dent* avance ou pouſſe en dehors, non pas quand elle s'éléve plus haut, ou qu'elle déſcend plus bas que celles qui ſont à côté, mais quand la tablétte extérieure de la *dent* qui touche à la lévre s'avance plus en dehors que celle des autres *dents*. Alvéole de la *dent*, c'eſt le trou où la *dent* eſt enchaſſée. Tablette de la *dent*, eſt la face plate de la *dent*, tant la face intérieure qui eſt du côté de la bouche, que l'extérieure, qui eſt du côté des lévres, & qui ſe voit quand on rit. Nèrf de la *dent*, eſt un nèrf qui tapiſſe le fond de l'alvéole de la *dent*. Racinè de la *dent*, ſont des allongemens de l'os de la *dent* en forme de racine, qui ſèrvent à l'attacher à la machoire, & à la tenir fèrme dans ſon alvéole. Opérateur pour les *dents*, eſt un homme qui s'occupe uniquement de la cure des *dents*; le peuple dit *arracheur de dents*. Écurer les *dents*, c'eſt les nettoyer avec un cure-*dents*; tout le monde le fait après le repas. Une *ſur-dent*, eſt une *dent* ſurnuméraire qui pouſſe à l'une ou à l'autre machoire, ſoit en dedans, ſoit en dehors, & qui n'eſt ni du nombre des autres, ni placée comme elles. Une fauſſe *dent*, eſt une *dent* artificielle qu'on met à la place d'une *dent* naturelle qui manque. Il y a des vieilles femmes qui portent un ratelièr tout entièr de fauſſes *dents*. Les fauſſes *dents* ſe font ordinairement d'yvoire, mais parce que l'yvoire jaunit en peu de tèms dans la bouche, Fabricius conſeille de les faire de l'os du jarret d'un bœuf. La coutume de mettre des *dents* d'yvoire à la place de celles qu'on a perduës, & de les lier

avec

avec un fil d'or, eſt très-ancienne ; les Romains en ont uſé, Lucien & Martial en parlent. Vign. de Marv. Guillemeau donne la compoſition d'une cèrtaine pâte pour faire de fauſſes *dents* ; il faut prendre de la cire blanche grenée, & la faire fondre avec un peu de gomme élemi, y ajouter des poudres de maſtic, de corail blanc, & de pèrles. Cet Auteur prétend qu'avec cette pâte on peut former des *dents* artificielles qui ne jaûniront jamais, & qui pourront remplir parfaitement les trous où on les mettra. Voyez Dionis, ſur les opérations qui ſe font aux *dents*.

Les *dents*, quoique ſéparées du corps avant la mort, étoient anciennement regardées comme des reſtes prétieux que l'on avoit ſoin d'enfèrmer avec les cendres & les oſſements dans les urnes ſépulcrales des défunts. *Cohauſen, Oſſilegium hiſtorico-phyſ.* Il eſt faux que les *dents* ſoient les ſeules parties du corps humain qui ne ſe conſument point par le feu, comme l'a cru Riolan, trompé ſans doute par l'autorité de Pline. On n'en a trouvé que deux dans les anciens tombeaux de Weſtphalie, encore l'une eſt-elle demi calcinée par le feu. Id.

A l'égard des animaux, il y a quelques poiſſons qui ont des *dents* ſur la langue comme les truittes. La morue a des *dents* au fond du goſiér, ce ſont des pointes en quelque façon pareilles à celles qui ſont ſur la langue du lion, tournées vèrs le goſiér. Les lamies ont ſix rangs de *dents*. Le grand chien de mèr, qu'on appelle *canis carcharias*, a quatre ou cinq rangs de *dents* à chaque mâchoire, dont quelques-unes ont un poûce de long, & ſont extrêmement dures, trenchantes & pointuës. Le réquiem en a trois rangs, comme auſſi le crocodile, leſquelles ſont toutes canines, n'ayant ni inciſives, ni molaires. Elles ſont d'une dureté & d'une blancheur extraordinaire, d'une figure ronde, pointuë & cannelée, comme une colonne Dorique, & diſpôſées de telle ſorte, qu'il y a autant de plein que de vuide. Ariſtote a cru qu'il n'y avoit que le ſcarus qui eût des *dents* propres à broyer, quoi qu'on en trouve en d'autres poiſſons. Les ſeches n'ont point de *dents*, non plus que les crapauds, & ne laiſſent pas de mordre. Les vipères & les grenouilles de mèr ont deux grandes *dents* canines, qui ſont mobiles, & d'ordinaire couchées, & qui ſe relevent, quand elles veulent mordre. Les *dents* du ſangliér ſont tournées en demi-cèrcle, & ſont à trois pans comme un priſme. On tient que les licornes ſont des *dents* d'un gros poiſſon. Voyez Licorne. La *dent* du brochet eſt vénimeuſe, & fait partie de ſa mâchoire. Les *dents* d'éléphant ſont de groſſes déffenſes pointuës que cet animal porte en dehors, & qui ſont l'yvoire. Cardan prétend qu'on les peut amollir comme la corne de bœuf.

La *dent de loup* chez les Artiſans, eſt ce qui leur ſèrt à polir leur beſogne. On appelle auſſi *dents de loup*, les gros clous qui attachent les poteaux des cloiſons. Il faut mettre deux *dents de loup* à chaque poteau.

En tèrmes de manége, on dit que les *dents* du cheval marquent ſon âge. Il a 40. *dents*, 24. mâchelières au fond de la bouche, au delà des barres, 12. de chaque côté du canal, rangées ſix deſſus, & ſix deſſous ; elles ne tombent jamais, & ne ſèrvent point à la diſtinction de l'âge : 12. de lait, qui ſont ſur le devant de la bouche, & quatre qu'on nomme les *crocs*. On nomme auſſi les *pinces*, les quatre de devant ; les quatre d'après ſont les mitoyennes, les quatre ſuivantes les *coins*. On dit qu'un cheval met ſes *dents*, qu'il change ſes *dents*, & qu'il a mis ſes coins, ou ſes pinces, quand il pouſſe ſes coins, ou ſes pinces au lieu de ſes premières *dents*. A meſure qu'elles pouſſent elles indiquent les années du cheval. Les coins qui ſont plus avant dans la bouche que les autres *dents*, ſortent de la gencive à cinq ans. Alors ils deviennent creux, & marquent ordinairement juſqu'à 7. ou 8. ans : c'eſt-à-dire, que ce creux où il y a une marque noire, qui reſſemble à une féve, commence à ſe remplir, & la marque à s'effacer.

En Sculpture on appelle *dent de chien*, un ciſeau fendu par le bout, qui ſe diviſe en deux pointes. On l'appelle autrement *double pointe*. C'eſt auſſi un inſtrument de Doreur.

Dent, ſe dit auſſi par reſſemblance de pluſieurs pointes ou entailleures qui ſont inanimées, ou faites par art. *Denticulus*. Les Médecins donnent le nom de *dent* à la ſeconde vèrtebre du cou, à cauſe de ſa figure. On dit qu'un couteau, ou autre fèrrement taillant a des *dents*, quand il eſt ébréché. Les *dents* d'une ſcie, d'un peigne de ſerans, d'une roüe de moulin, d'une horloge, d'une lime, d'un râteau, d'une hèrſe. On dit auſſi les *dents* d'une clef, en parlant de ces entailleures, qui ſont dans le panneton ou muſeau de la clef, & dans leſquelles paſſent les gardes.

On appelle auſſi *dents de paſſement*, ces petites pointes d'ouvrages qui avancent ſur les bords d'un paſſement. *Denticuli*.

Dent, ſe dit figurément en Morale. Pèrſonne ne ſe peut garentir des *dents* de l'envie, de la ſatire, des *dents* ſèrpentines des médiſans.

Dent, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes. Le vin trouble ne caſſe point les *dents*. On dit auſſi, Arracher une *dent* à quelqu'un ; pour dire, Tirer de lui quelque argent, ou autre chôſe qu'il eſt contraint de donner malgré lui. On dit qu'on prendroit auſſi-tôt la lune avec les *dents* ; pour dire, qu'une chôſe eſt impoſſible. On dit d'un homme qui a bien faim, qu'il a les *dents* bien longues ; de celui qui eſt paûvre, qu'il n'a pas de quoi mettre ſous la *dent* ; d'un goulu, qu'il mange de toutes ſes *dents*, qu'il a beau être malade, qu'il n'en pèrdroit pas un coup de *dent* ; que ce qu'on lui donne n'eſt pas pour ſa *dent* creuſe. On dit auſſi, qu'il n'en caſſera que d'une *dent*, qu'il n'en croquera que d'une *dent* ; pour dire, qu'il ne mangera point de quelque chôſe, ou qu'il n'obtiendra point ce qu'il prétend. On dit auſſi, Avoir une *dent* de lait contre quelqu'un, ou ſimplement, une *dent* ; pour dire, Avoir quelque reſſentiment contre lui. On dit, Montrer les *dents* à quelqu'un, pour dire, lui réſiſter en face, lui témoigner qu'on ne le craint pas. On dit auſſi, lui parler des groſſes *dents*, pour dire, le menacer. On dit, Malgré lui, malgré ſes *dents* ; pour dire, Quelque empêchement qu'il y puiſſe mettre, ou apporter. On dit auſſi, Déchirer quelqu'un à belles *dents* ; pour dire, Médire cruellement de lui. On dit encore, Parler, murmurer entre ſes *dents* ; pour dire, tout bas & ſans vouloir être entendu : & on dit, Rire du bout des *dents*, quand on rit par force & ſans en avoir envie. On dit auſſi, qu'un homme n'a pas deſſerré les *dents* ; pour dire, qu'il n'a dit mot. On dit qu'un homme a pris le frein aux *dents*, le mords aux *dents* ; pour dire, qu'il a fait quelque eſcapade, qu'il s'eſt emporté comme font les chevaux, qui ne ſe laiſſent pas gouvèrner par la bride. On le dit auſſi de ceux qui ſont revenus de leur emportement, & qui s'appliquent à leur devoir. On dit auſſi, qu'on eſt ſur les *dents*, que le grand travail a mis quelqu'un ſur les *dents* ; pour dire, qu'il eſt las & fatigué, qu'il n'en peut plus ; & on dit d'un agoniſant, qu'il a la mort entre les *dents*. On dit pour ſe moquer d'un Pédant, qu'il eſt ſçavant juſqu'aux *dents*. Ce provèrbe vient de ce qu'autrefois on ne tenoit pèrſonne pour ſçavant, juſqu'à ce qu'il fût paſſé Docteur : ce qui ne ſe faiſoit point qu'après de fort grands repas, où on exèrçoit bien ſes *dents*. Depuis on y a ajouté, qu'il a mangé ſon Bréviaire. On dit d'un Cavaliér armé de toutes piéces, qu'il eſt armé juſqu'aux *dents*. On dit ironiquement d'une vieille ſans *dents*, qui a pèrdu toutes ſes *dents*, qu'elle n'a pas une *dent* en bouche. Au contraire on dit d'un vieillard qui ſe porte bien, qu'il a encore toutes ſes *dents*, qu'il a de bonnes *dents*. On dit de celui qui a quelque *dent* qui avance plus que les autres, que c'eſt Geoffroi à la grand' *dent* ; & de celui qui eſt mort, Il y a long-tems qu'il n'a plus mal aux *dents*. On dit auſſi aux enfans, qu'une chôſe a des *dents*, qu'elle mord quand on la manie, lorſqu'ils ſont en danger de ſe bleſſer. Ses compôſez *Trident*, *Curedent*, *Bréchedent*, *Claquedent*, *Surdent*, *Tire-aux-dents*, ſont à leur ordre.

En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, les *dents du dragon* que Jaſon ſema, & dont il naquit des ſoldats qui s'entretuèrent, ſignifient le *fixe* & le *volatil* qui agiſſent l'un ſur l'autre, qui ſe détruiſent l'un l'autre.

Dent de lion. ſ. m. *Dens leonis*. ſ. m. Plante qui a pris ce nom de la découpure de ſes feuilles qu'on dit avoir quelque rapport avec l'arrangement & la diſpoſition des dents du lion ; c'eſt ſur tout dans l'eſpéce la plus ordinaire que ſe trouve cette prétenduë convenance. Sa racine eſt groſſe comme le doigt, & remplie d'un ſuc laiteux. Elle pouſſe à ſon collet pluſieurs feuilles longues, plus ou moins, ſuivant le tèrrain où elle naît, tantôt larges, tantôt étroites, & découpées le plus ſouvent ſur leurs bords en manière de dent. D'entre ces feuilles s'éléve un pédicule ſimple, creux, long comme le doigt, plus grand ſuivant la force de la plante, qui ſoutient une fleur compoſée de pluſieurs demi fleurons jaûnes, renfèrmez dans un calice qui ſe renvèrſe lorſque les ſemences qui ſoutiennent chaque demi fleuron ſont mûrs. Elles ſont chargées d'une aigrette qui s'étend en rond, & qui ſèrt à les rendre plus légères, & plus propres à être emportées par le vent. Ces ſemences ſont rougeâtres ou jaûnâtres. Le vulgaire appelle cette plante le piſſenlit, *Lectiminga*, peut-être parce qu'elle provoque les urines & qu'elle eſt apéritive. On met dans les ſalades les nouvelles feuilles & les jeunes pouſſes de la *dent de lion*. La plante appellée *hieracium* ne diffère de la *dent de lion*, que parce qu'elle donne des tiges ordinairement branchuës.

DENTAIRE. ſ. f. *Dentaria* ſ. f. On a attribué ce nom autrefois à quelques plantes qui avoient leurs racines écailleuſes & comme dentées ; à préſent c'eſt celui d'un genre de plante, dont les fleurs ſont en croix, & les racines ſont plus ou moins écaillées. L'eſpéce la plus ordinaire a ſa racine blanchâtre lorſqu'elle eſt nouvelle, noirâtre lorſqu'elle vieillit, garnie de quelques fibres & de pluſieurs écailles ou inégalitez en manière de dents rangées

dans une mâchoire. Châque écaille eſt ordinairement blanchâtre ſur ſon bord. De cette racine s'éleve une tige haute de ſept à huit pouces, ronde, vèrdâtre, droite, & chargée de deux à trois feuilles, découppées juſqu'à leurs collets le plus ſouvent en ſept ſegmens oblongs, dentelées ſur leurs bords, oppoſées par paire ſur cette même côte qui eſt tèrminée par un ſeul ſegment. Le nombre de ſept a fait donner à cette plante le nom de *Dentaria heptaphyllos*. Sa tige eſt tèrminée par un petit bouquet de fleurs en croix, purpurine, & pareilles à celles de la Juliane. Leur fruit eſt une ſilique à deux loges remplies de ſemences arrondies. Ce qu'il y a de particuliér à cette ſilique, c'eſt que les deux lames qui la compôſent ſe roulent en maniére de volute lorſque la ſemence eſt mûre. La *Dentaire* vient dans les bois. Il y en a deux autres qui ſont de la même eſpéce que la précédente, dont l'une eſt appellée *dentaria triphyllos*, parce qu'elle n'a que trois feuilles attachées à une queuë, & l'autre *dentaria pentaphyllos*, parce qu'elle en a cinq rangées ſur la même côte. Il y a une autre plante que Matthiole appelle *grande dentaire*, qui vient ſans feuilles; ce qui la fait appeller par quelques-uns *aphyllos*. Elle a ſes feuilles en maſque, c'eſt un *anblatum*. Elle croit au commencement du printems dans les forêts, & aux autres lieux où les rayons du ſoleil ne donnent point. Sa racine eſt blancheâtre, grande, pleine de ſuc, frêle, & compoſée d'une infinité d'écailles. Elle pouſſe des tiges de la hauteur d'une palme, tendres, pleines auſſi de ſuc, & ſemblables à celles de l'orobanche. Depuis le milieu juſques à leur cime il en ſort des fleurs de couleur de pourpre, blancheâtres, & veluës, accompagnées à côté de petites feuilles prêſque de même couleur. Il y vient après de petits boutons dans leſquels eſt la graine ſemblable à celle de pavot. C. Bauhin l'appelle *Orobanche radice dentata major*.

DENTAIRE. Tèrme de Médecine. Qui appartient aux dents. *Dentalis*. M. Andry, dans ſon Traité de la Génération des vèrs dans le corps humain, appelle *dentaires* ceux qui viennent aux dents.

DENTALE. adj. f. Ce qui ſe prononce avec l'aide des dents. Les Grammairiens, & ſur tout les Hébreux, diſtinguent les lettres en lettres *dentales*, labiales, gutturales, du palais, &c. *Littera quæ dentium præſidio pronunciatur*.

DENTALIUM. ſ. m. Petite coquille longue, blanche, rude par dehors, & fort polie par dedans, creuſe & pointuë d'un côté comme la dent d'un chien, d'où elle a tiré ſon nom. Il s'y engendre un vèr long & mince, qui y loge, & qui en ſort quelquefois pour chèrcher ſa nourriture. Le *dentalium* croît ſur les rochers de la mèr, & ſur de vieilles coquilles. Il eſt propre pour déſſécher & pour provoquer la ſueur, étant pris intérieurement. On s'en ſert auſſi pour nettoyer & pour blanchir les dents.

DENTÉ, ÉE. adj. Il ne ſe dit guères que des rouës *dentées* qui ſervent à pluſieurs machines. *Dentatus*.

On le dit auſſi en Blâſon, des animaux armez de dents, lorſqu'elles ſont repréſentées d'un autre émail.

DENTÉE. ſ. f. En tèrmes de Chaſſe, ſe dit d'un coup ou atteinte des déffenſes d'un ſanglier, qui découd & évente les chiens & les chevaux. *Aprugni dentis ictus in ventre canis*.

DENTELER. v. act. Faire des entailles en forme de dents. *Denticulos agere*. Les corniches *dentelées* ſont plus agréables que les autres.

DENTELÉ, ÉE. adj. Qui a des dents, des entailleures en forme de dents, comme les ſcies, les ſutures du crâne, les feuilles de cèrtaines plantes; par éxemple, du rôſier &c. *Denticulatus*. Ouvrage *dentelé*. Corniche *dentelée*. Rouë *dentelée*.

DENTELÉ, ÉE. Tèrme de Botaniſte, de Jardiniér, & de Fleuriſte, qui ſe dit des feuilles d'arbre, de plante, ou de fleur, qui ſont en quelque façon *dentelées* tout autour: c'eſt-à-dire, que les bords en ſont découpez en forme de petites dents, comme l'ancienne dentelle.

DENTELÉE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge pâle & blanc ſâle. MORIN.

En Anatomie, il y a un muſcle qu'on appelle le *petit dentelé*, qui ſert à faire mouvoir l'épaule en dedans. Il y en a un autre qu'on appelle le *grand dentelé*, qui ſert à dilater la poitrine. Ces deux muſcles ſont appellez *dentelez antérieurs*, parce qu'ils ſont ſituez ſur le devant de la poitrine. Il y en a deux autres qu'on appelle *dentelez poſtérieurs*, parce qu'ils ſont ſituez ſur le dos. Le *dentelé poſtérieur* & *ſupérieur* tire les côtes en haut, l'*inférieur* les tire en bas.

En tèrmes de Blâſon, on appelle *dentelées*, les piéces qui ſont bordées de dents plus petites & plus aiguës que les denchées.

DENTELLE. ſ. f. Petit paſſement ou ouvrage de fil, de ſoye, d'or, ou d'argent, qui ſe fait avec des fuſeaux, qui ſert à orner les habits & le linge. *Textum è lino, vel è bombyce, vel ex auro, vel ex argento, denticulatum, variiſque figuris deſcriptum*. On a défendu les *dentelles* d'or & d'argent, les *dentelles* d'Anglèterre, de Flandres, &c. On fait remplir les *dentelles* claires ou déchirées. On fait reborder les *dentelles*. Les points coupez & les *dentelles* de Flandres & autres furent défenduës en 1629, 1635. *De la Mare, Tr. de Pol. T. I. p. 125. p. 395.*

DENTELURE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Ouvrage, ou ornement d'Architecture qui repréſente des dents, entaillures ou petits creneaux. *Denticuli*.

On employe ce mot dans l'uſage ordinaire, en parlant des chôſes qui ont des dents, ou auxquelles on fait des dents; on le dit des chôſes taillées, découpées de dents, ſoit naturellement, ſoit par art. Faire avec des ciſeaux des *dentelures*, deux, trois *dentelures* à un morceau de linge, de cuir, d'étoffe &c. *Dentelure* ſe prend pour chaque dent formée par les découpures. On appelle auſſi *dentelures*, les petites dents des os du crâne par où ils s'uniſſent dans les ſutures. La ſuture de l'os des tempes a un rebord qui cache les *dentelures* qui ſont en dedans. DIONIS.

DENTICULE. ſ. f. Qu'on nomme auſſi *Denteless*. *Denticuli*. Tèrme d'Architecture. C'eſt une petite bande quarrée qui fait partie de la corniche Ionique, & Corinthienne, ſur laquelle on fait ordinairement de petites entailles ou crenelures qui reſſemblent à un rang de dents. Autrefois l'uſage étoit de ne mettre des *denticules* qu'à la corniche de l'ordre Ionique, on ne laiſſe pas d'en voir aux reſtes du théâtre de Marcellus, ce qui fait croire que Vitruve n'a pas eû la conduite de cet édifice. Vitruve donne à chaque *denticule* pour ſa largeur, la moitié de ſa hauteur, & à la cavité de la coupure qui eſt entre les *denticules*, deux parties de trois qui font la largeur du *denticule*. Le même Auteur remarque au ch. 2. du liv. 4. que les Grècs n'ont jamais mis de *denticules* au deſſous des modillons, parceque les modillons repréſentent les forces, & les *denticules* repréſentent les bouts des chevrons qui ne peuvent pas être au deſſous des forces. Les Romains n'ont pas ſuivi cette régle, hormis au Panthéon, où il n'y a point de *denticules* au deſſous des modillons, ni au portique, ni au dedans du bâtiment.

On appelle *denticules* en guillochir, des *denticules* faites d'une petite platebande continuë, & qui retournent d'équerre par en haut & par en bas.

DENTICULE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt le membre quarré ſur lequel on taille les *denticules*.

On appelle en tèrmes de Blâſon, un Ecu *denticulé*, lorſque ſa bordure a des dents faites de la façon des *denticules* d'Architecture.

DENTIÉR. ſ. m. Un rang de dents. *Dentium ordo*. Cette femme a un beau *dentiér*.

DENTIFRICE. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des remédes avec leſquels on ſe frotte les dents. *Dentifricium*. Il y en a de ſécs, dont quelques-uns ſont en forme de poudre, compôſez avec les coraux, la pièrre ponce, le ſel, l'alun, les coquilles d'œufs, d'eſcargots & d'écreviſſes, la corne de cèrf, l'os de ſéche &c. On en fait auſſi en forme d'opiate avec ces mêmes poudres, en y ajoutant du miel. Il s'en prépare encore avec des racines cuites avec l'alun, & ſechées au four. D'autres ſont en forme de liqueur, qu'on tire par diſtillation d'hèrbes déſſechantes, & de médicamens aſtringens. Les Hollandois diſent que le meilleur opiate, ou *dentifrice*, qui conſerve les dents belles, eſt de les frotter avec du beurre. Les Eſpagnols les frottent avec de l'urine.

DENTURE. ſ. f. L'ordre dont les dents ſont arrangées. *Dentium ordo*. Une belle, une vilaine *denture*.

DÉNUDATION. ſ. f. *Denudatio*. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. La *dénudation* Philoſophique eſt un changement qui arrive à la matiére de la pièrre philoſophale, lorſqu'elle devient noire: ce changement s'appelle *dénudation*.

DÉNUËMENT, Privation, dégagement. *Rerum omnium ſpoliatio*. Il ne vaut rien ni au propre, ni au figuré. Il eſt vrai pourtant que les dévôts s'en ſervent, & qu'ils diſent, Le *dénuëment* de toutes chôſes: Être dans un parfait *dénuëment* des créatures, & de ſoi-même. Mais les dévôts ont une langue particuliére, fort différente du commun langage, & ils ne doivent pas ſervir de modéle pour l'expreſſion. BOUH.

DÉNUER. v. act. & n. Dépouiller des chôſes dont on a beſoin. *Spoliare*. Il ne ſe dit que dans un ſens métaphorique. La fortune l'a *dénué* de tous biens. Ce Gouvèrneur a laiſſé *dénuer* ſa place de vivres, de munitions. Le jeu l'a *dénué* d'argent. Les veuves, les orphelins, ſont *dénuez* d'amis, de conſeil, d'aſſiſtance, de tout ſecours. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien *dénué* d'eſprit, quand il fait quelque lourde faute, ou imprudence. La valeur *dénuée* des autres vèrtus, ne peut rendre un homme digne d'une véritable eſtime. Le ſage n'eſt jamais foible, quoiqu'il ſoit *dénué* de tous les ſecours étrangèrs.

DÉNUÉ, ÉE. Part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, & ne ſe dit bien qu'au figuré. *Spoliatus, nudatus*. Par ce détachement l'aîle gauche demeura *dénuée* de Cavalerie. DE LA CHAPPELLE.

PELLE. Le ſage n'eſt jamais foible, quoiqu'il ſoit *dénué* de tous les ſecours étrangérs. MORALE DU SAGE.

DENYS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Dionyſius*. S. *Denys* l'Aréopagite fut convèrti par S. Paul, comme il eſt rapporté par S. Luc dans les Actes des Apôtres C. XVII. v. 34. On a crû longtems que S. *Denys* Aréopagite, étoit S. *Denys* Évêque de Paris; mais enfin le P. Sirmond montra dans ſa Diſſertation *De duobus Dionyſiis*, que ces deux Saints étoient fort différens, & depuis ce tems-là les plus éclairez n'en ont point douté. On a crû de même très-longtems que les livres attribuez à S. *Denys* l'Aréopagite étoient effectivement de lui; il eſt même encore des gens qui ſoutiennent cette opinion, mais le ſentiment contraire eſt plus généralement reçu. Le P. Le Quien, Dominicain, prétend même dans ſa nouvelle édition de S. Jean Damaſcéne que ces livres ſont l'ouvrage d'un hérétique Monophyſite. Ce qui eſt cèrtain, c'eſt qu'on n'en trouve aucune mention avant le VIe ſiécle, & que les prémiers qui les produiſirent, ſont les hérétiques Sévériens, dans une Conférence tenuë en 532. dans le Palais de l'Empereur Juſtinien à Conſtantinople entre les Évêques Catholiques & eux. Pour S. *Denys* Evêque de Paris, il vivoit dans le IIIe ſiécle, & l'Auteur de la vie de S. Saturnin, Grégoire de Tours, Fortunat, & Uſuard, en parlent. Voyez auſſi M. de Launoy, *De duobus Dionyſiis*. Il y a pluſieurs autres *Denys*, tant Chrétiens que Payens, que l'on diſtingue par des ſurnoms, & qu'il eſt bon d'apprendre ici à diſtinguer.

S. *Denys* d'Aléxandrie étoit Patriarche de cette ville au milieu du IIIe ſiécle. C'eſt lui qui combattit Sabellius, & qui rejettant le tèrme de conſubſtantiel au ſens de cet héréſiarque, fut toujours très-conforme aux déciſions que fit le Concile de Nicée le ſiécle ſuivant, ainſi que S. Athanaſe le prouve invinciblement contre les Ariens.

Denys de Corinthe, eſt un Évêque de Corinthe au IIIe ſiécle, qui écrivit quelques lettres, dont Euſebe nous a conſèrvé des fragmens, qui nous apprennent des traits ſinguliérs de l'hiſtoire Écléſiaſtique; par éxemple, que S. Pièrre ſouffrit le martyre à Rome, que S. *Denys* l'Aréopagite fut Évêque d'Athénes &c. S. *Denys* Évêque de Corinthe écrivit des lettres à l'Égliſe Romaine, aux Lacédemoniens, aux Athéniens, aux Nicomédiens, aux Amaſtriens, à l'Égliſe de Gortyne, aux Gnoſſiens, & à Chryſophora.

S. *Denys* Pape eſt contemporain des deux précédents. *Denys* de Milan gouvèrnoit cette Égliſe vèrs l'an 350. & les ſuiv.

Denys le Petit, en Latin *Dionyſius Exiguus*, ainſi ſurnommé pour ſa taille, étoit un Moine Scythe, qui fut Abbé, & fleurit au commencement du VIe ſiécle & juſqu'en 540. Il eſt fameux, non ſeulement par une Collection des Canons, & deux lettres ſur la Pâque écrites en 525. mais encore pour avoir introduit l'uſage de nôtre ère vulgaire, & la maniére de compter les années par J. C.

Denys le Grand étoit Confeſſeur du Roi Jean, qui lui donna l'Évêché de Senlis.

Denys le Chartreux, qui ſe nommoit *Denys de Kikel*, parcequ'il étoit natif de Kikel, petit bourg du Diocéſe de Liege, s'eſt diſtingué dans le XVe ſiécle par un grand nombre d'ouvrages. Son attachement à l'Oraiſon lui fit donner le ſurnom de Docteur Extatique.

Denys le Tyran. Quoiqu'il y ait eû trois *Denys* Tyrans, l'un tyran d'Héraclée dans le Pont, contemporain d'Aléxandre le Grand; & les deux autres de Syracuſe, l'un qui vivoit environ 400 ans avant J. C. & l'autre fils & ſucceſſeur de celui-là, & qui fut ſurnommé pour cela *Denys* le jeune; cependant quand nous diſons *Denys* le Tyran, nous entendons *Denys I.* Tyran de Syracuſe, pére du ſecond, qui chaſſa les Carthaginois de Sicile, & fut ſi fameux par ſes défiances & ſes ſoupçons continuels, qui fut le thrône lui firent mener la vie du monde la plus miſérable.

Denys d'Halicarnaſſe, Hiſtorien, Auteur des Antiquitez Romaines que nous citons quelquefois, vivoit ſous Auguſte. *Denys* le Géographe, que nous citons auſſi quelquefois, étoit de Carax, & a fait une Géographie en vèrs Grècs, ſur laquelle Euſtathius a donné de fort bonnes Notes. Voſſius prétend qu'il fut envoyé par Auguſte pour viſiter les Provinces d'Orient, & lui en dreſſer des mémoires, avant que d'y envoyer. C. Céſar. *Voſſ. de Poet. Gr. C.* 9.

Il y a encore un très-grand nombre d'hommes du nom de *Denys*, mais moins connus, & dont les noms ſont moins dans l'uſage.

Dans le ſtile badin & comique on appelle quelquefois Bacchus *Denys*, parceque les Grècs le nomment *Dionyſus*, Διόνυσος, que Voſſius *De Idol. L. I. C.* 19. *p.* 76. croit s'être fait de Διὸς υἱὸς, *fils de Jupiter*, en tranſpoſant le premier ς après le υ, & en mettant auſſi l'ι devant cet υ, & changeant enſuite cet ι en ν. De ſorte que Bacchus ait été appellé fils de Jupiter Διὸς υἱὸς, comme Caſtor & Pollux Διόσκουροι. Il confirme cette conjecture, parcequ'il prétend que le nom de Liber qu'on donne encore à Bacchus, ſignifie, non pas *Libre*, celui qui donne la libèrté, qui délivre des ſoins, comme on le croit communément; mais *fils*, comme Proſèrpine eſt appellée Κόρη, *fille*, parceque l'un & l'autre ſont enfants de Jupiter.

SAINT DENYS, ou Saint Denys en France. Ville de l'Iſle de France à deux lieuës au nord de S. Denys. *Catolacum. Vicus Catuliacus*, ou *Catolacenſis. Dionyſiopolis. Sancti Dionyſii fanum*. On prétend que c'eſt l'ancien *Catuliacus Vicus*. L'Abbaye de *S. Denys* eſt une Abbaye de Benédictins très-ancienne. On avoit dit juſqu'ici qu'elle avoit été fondée par Dagobert I. au VIIe ſiécle, & le P. Mabillon lui-même s'en eſt tenu là dans ſes Annales des Benédictins L. XII. n. 3. mais le P. Félibien, autre Benédictin, qui imprima en 1706. l'hiſtoire de cette Abbaye, prétend qu'il y avoit des Moines dès avant Dagobert. C'eſt dans cette Abbaye qu'eſt la ſépulture de nos Rois. Le tréſor *S. Denys*, c'eſt le tréſor de cette Abbaye. La plaine de *S. Denys*, eſt la campagne qui eſt entre Paris & *S. Denys*. La porte de *S. Denys*, eſt celle par où l'on ſort de Paris pour aller à *S. Denys*. La ruë de *S. Denys*, celle qui va du Grand Châtelet à cette porte. Les Thalmouſes de *S. Denys*, c'eſt une eſpéce de gâteau qui ſe fait meilleur là qu'ailleurs. La chopine, la pinte, le pot de *S. Denys*, ce ſont des meſures de la ville de *S. Denys*, beaucoup plus grandes que celles de Paris. Ce tonneau tient tant de pintes meſure de *S. Denys*. C'eſt environ le double de celle de Paris. La Foire de *S. Denys*, eſt une foire qui ſe tient à *S. Denys* le 9e d'Octobre, fete de *S. Denys*.

CHANOINES RÉGULIÉRS DE S. DENYS DE RHEIMS. C'eſt des Chanoines Réguljérs qui en 1067. furent établis à Rheims par l'Archevêque Gèrvaiſe, pour relever une Abbaye bâtie par Hincmare ſous Charles le Chauve, & ruinée depuis pendant les guèrres. Ils furent réünis à la Congrégation de France, ou de Ste Geneviéve en 1633. Ce ſont les dèrniérs qui ont retenu l'ancien habit des Chanoines, c'eſt-à-dire, le grand ſurplis qui deſcendoit juſqu'à tèrre, & l'hyver la chappe par deſſus ſans aucune ouvèrture pour paſſer les mains. *Hiſt. des Ord. Mon. & Rel. P. II. C.* 60.

S. Denys Mont-joye, ou *Mont-joye S. Denys*, étoit autrefois le cri des François dans les batailles. Raoul de Prêles, & après lui Du Chêne, dans ſes Antiquitez & Recherches des villes de la France P. I. C. 33. diſent que l'origine de ce cri fut la bataille de Tolbiac, dans laquelle Clovis ſe trouvant en grand danger, s'adreſſa à *S. Denys*, diſant, *S. Denys mon jove*, ou *S. Denys mon joye*.

DENYSE. ſ. f. Nom propre de femme. *Dionyſia*. Il y a une Sainte *Denyſe* martyriſée au Ve ſiécle en Afrique dans la pèrſécution des Vandales. On appelle encore *Denyſes* les femmes qui ont eu cette Sainte, ou S. Denys pour Patron. Voyez encore DENISE, car quelques Auteurs écrivent ainſi.

DEO.

DÉOGRATIAS. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Deogratias*. S. Auguſtin compoſa le Traité du Cathéchiſme à la priére de *Déogratias*, Diâcre de Carthage. FLEUR. Un autre *Déogratias* fut ordonné Evêque de Carthage en 454. ou 453. C'eſt au prémier livre de l'hiſtoire de Victor de Vite, Ch. VIIIe. qu'eſt contenu tout ce qu'on ſçait de S. *Déogratias*, ſucceſſeur de S. Quodvultdéus. L'Auteur du petit livre François intitulé l'Aumône Chrétienne, le nomme incongruëment *Grace à Dieu*. CHASTELAIN, *Mart. T. I. p.* 86. Peut-être *Déogratias* n'étoit il pas le nom même de ces Saints, mais une intèrprétation Latine de leur nom Punique, ou Carthaginois, qui étoit tel que ſont en Hébreu יהוחנן; *Jehohannan*, ou אלחנן; *Elhhanan*, qui ſignifie à peu près la même chôſe.

Quand un enfant ſe rend, & qu'il ne veut plus manger à table, on lui dit provèrbialement *Déogratias*, les Moines ſont ſous, par alluſion à ce qui ſe fait chez les Moines, où quand le diner eſt fini, le Lecteur au ſigne que lui fait le Supérieur chante *Tu autem Domine miſerere nobis*, & tous les Moines en ſe levant de table répondent *Deo gratias*.

DEOLS. ſ. m. Ville de France dans le Bèrry. *Doli. Dolenſis vicus*, & *Caſtrum Dolenſe*. On l'appelle auſſi *Bourg de Deols*, & quelques-uns *Bourgdieux*. VALOIS. Le Païs de *Deols* eſt fécond en vins & en laines; ſa juriſdiction s'étend à plus de 20 lieuës. Il a plus de douze cens fiefs & arrière fiefs qui en dépendent: ce qui fit que Charles IX. l'érigea en Comté en faveur du Baron d'Aumont. *Du Chêne, Antiq. des villes de Fr. P. I. C.* 116.

DÉONAIRE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Deonarius*. Les *Déonaires* étoient une Secte de Manichéens, ou de Pauliciens, dont parle l'Auteur du livre intitulé *Hiſtoria Vezeliacenſis*, dans ſon L. IV.

p. 644. Quelques-uns diſent que les *Déonaires* étoient peutêtre ce que nous appellons maintenant Déïſtes.

D E P.

DÉPAÏSER. Voyez DÉPAYSER.

DÉPAQUETER. v. act. Défaire un paquet, l'ouvrir. *Faſcem ſolvere.* Il a fait *dépaqueter* à ce Marchand toute ſa boutique, & il n'a rien acheté. Il a *dépaqueté* ce paquet de lettres pour les rendre à leur adreſſe.

DÉPAQUETÉ, ÉE. part. & adj. *Faſcis ſolutus.*

DE PAR. Prépoſition qui régit l'accuſatif, & qui ſignifie, De la part, par l'ordre, par le commandement. On a défendu *de par* le Roi les paſſemens d'or & d'argent. *Ab Rege, de mandato Regis.* Voyez à la prépoſition DE.

DÉPARAGER. v. act. Térme de Coutume. *Déparager* une fille, c'eſt, la marier à une pérſonne d'une condition inégale. *Puellam impar in matrimonium collocare.*

DÉPAREILLER. v. act. Ôter le pareil, le broüiller, ou l'éloigner. *Diſparare, impar facere.* C'eſt la même chôſe que *déparier.* *Dépareiller* des cheveux, des bas, des gans, des tableaux, &c.

Du Cange dérive ce mot de *diſpariliare*, qu'on a dit en la baſſe Latinité dans la même ſignification.

DÉPAREILLÉ, ÉE. part. & adj. *Diſparatus.*

DÉPARER. v. act. Ôter l'agrément, l'ornement ordinaire que quelque chôſe a, ou doit avoir. *Deformare.* Cette femme a de grands traits de beauté, mais elle a un nez mal fait qui la *dépare.* Une aîle qui manque à ce beau bâtiment le *dépare* tout-à-fait. Ce mot n'a guères d'uſage que quand il s'agit d'Égliſe : voyez l'article qui ſuit. Quand il s'agit de tout autre chôſe, on ſe ſert plus ordinairement de *défigurer.*

DÉPARER, ſignifie auſſi, Ôter les paremens extraordinaires d'un autel, en changer. *Ornatum tollere.* Si-tôt que le ſervice fut achevé, on *dépara* l'autel. Il faut *déparer* l'Égliſe pour la tendre de deüil.

DÉPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deformatus.*

DÉPARIER. v. act. De deux chôſes qui ſont pareilles ou appariées enſemble, en ôter, en égarer, en perdre, en ſéparer une. *Diſparare.* La blanchiſſeuſe a *déparié* mes manchettes : mais il ſe dit particulièrement des animaux qui ſe joignent enſemble. Il faut bien prendre garde de *déparier* ces pigeons. *Par impari jungere.* J'avois deux paires de tourterelles; mais elles ſont *dépariées.* Il ſe dit auſſi des chevaux de caroſſe de différent poil, ou de différente taille, qu'on ne trouve pas à propos d'atteler enſemble, parce que cela feroit un méchant effet. Il faut que j'achette d'autres chevaux, les miens ſont tous *dépariez.*

DÉPARIÉ, ÉE. part. & adj. *Diſparatus.* Regnier a dit pour marquer de la confuſion,

> *Deux gans* dépariez, *deux bouteilles ſur cu,*
> *Qui diſoient ſans goulet, nous avons trop vécu.*

DÉPARLER. v. n. Diſcontinuer, ceſſer de parler. On ne l'employe qu'avec la négative, & on ne le dit que dans l'entretien familier, en ſe plaignant de ces grands brailleurs qui veulent toûjours parler, & de qui on dit qu'ils ne *déparlent* point. *Non ceſſare à loquendo.* Il ne *déparle* point de tout le jour. Il auroit bien été ſans *déparler* un mois.

DÉPART. ſ. m. Sortie d'un lieu à deſſein de faire un voyage. *Diſceſſus, profectus, abitus.* Cet Officiér prépare ſon équipage, il eſt ſur ſon *départ.* Une heure avant ſon *départ* il délibéroit encore de ſa route. On n'attend que le vent pour le *départ* des vaiſſeaux. On diſoit autrefois *departie.*

DÉPART. Térme de Monnoye. Le *départ* d'or eſt l'affinage de l'or fait à l'eau forte. C'eſt celui qui doit être le plus en uſage, tant parce qu'il y a moins de déchét, que parce qu'on peut affiner l'or juſqu'au dérniér degré, BOIZARD, *Tr. des Monn. P. I. C. 22.* où il décrit toutes les circonſtances de ce *départ*, p. 205. & ſuiv. *Auri purgatio.*

Ce mot en ce ſens ne ſignifie point ſortie d'un lieu, comme le précédent, & n'a point la même origine. Il vient de départir pris pour partager, diſſoudre, diviſer en ſes parties, & *départir* vient du Latin *pars*, partie, & *partiri*, partager, diviſer.

Or de *départ*, qu'on appelle autrement or en chaux, ou or moulu. C'eſt l'or retiré du creuſet après la dérnière opération du *départ*, ou de l'affinage avec l'eau forte. L'or de *départ* ſe fond dans un creuſet, & l'on en fait des lingots dont l'or ſe trouve très-fin; ou bien on employe cet or à dorer des ouvrages qu'on appelle vermeil doré, & pour cela on l'amalgame avec du mércure, & on l'employe enſuite à ces ſortes d'ouvrages.

EAU DE DÉPART, autrement *Eau Régale*, eſt une eau forte à laquelle on a ajoûté du ſel commun, ou du ſel armoniac, outre les autres ſels dont l'eau forte ordinaire eſt compôſée, afin qu'elle ait la force de diſſoudre l'or, & de le ſéparer des autres métaux. *Auraria diremptionis adminiſtra aqua.*

DÉPARTAGER. v. act. Ôter le partage. *Æquationem ſententiarum tollere.* Il ſe dit au Palais des procès où les Juges ont été partagez, & ſont trouvez en nombre égal d'avis différens : on les envoye en une autre chambre pour les *départager.*

DÉPARTEMENT. ſ. m. Partage qui ſe fait entre pluſieurs pérſonnes de leurs fonctions, ou de leur emploi, pour éviter la confuſion; ce qui ſe fait tant à l'égard des lieux & des pérſonnes, que des affaires, & des chôſes. *Diſtributio, partitio.* Un tel Sécretaire d'État, un tel Intendant des Finances, a dans ſon *département* la Marine, la Normandie, la Maiſon du Roi, les affaires de Religion. Cette Élection eſt du *département* d'un tel Intendant de Juſtice.

DÉPARTEMENT, eſt auſſi la diſtribution, l'aſſignation qu'on fait des tailles & autres impoſitions ſur les Élections & les Paroiſſes. *Vectigalium deſcriptio.* Ce ſont les Intendans de Juſtice à qui on adreſſe les commiſſions des tailles & autres levées de deniérs, pour en faire le *département* ſur les Élections, Villes & Parroiſſes. On leur mande d'en faire le *département* le plus juſte qu'il leur ſera poſſible.

DÉPARTEMENT, ſe dit auſſi de quelques endroits d'une maiſon qu'on aſſigne à quelqu'un pour y loger. *Domûs in hoſpitia, in contubernia diſtributio.* Le plus haut étage d'un logis eſt le *département* ordinaire des écoliérs, des domeſtiques.

DÉPARTEMENT, en térmes d'Architecture, eſt l'ordonnance & deſcription des membres, chambres & parties dont eſt compôſé un bâtiment, en un plus grand ou un plus petit nombre de piéces, ſelon leurs grandeurs, ſuivant la différence des pérſonnes; & c'eſt la prémière partie du devis, ſelon Savot. *Ordo, diſpoſitio.* Cette ſignification étoit en uſage autrefois; aujourd'hui *département* ſignifie certaines parties d'une maiſon deſtinées à un uſage particuliér. *Département* des cuiſines, des écuries, des domeſtiques, de la bouche &c. ce ſont les piéces deſtinées à l'uſage des domeſtiques, à ſervir pour la bouche, à préparer à manger &c.

DÉPARTEMENT, ſignifie encore, Aſſignation de logement à des troupes. *Diſtributio. Stativa.* Et ſelon les ſaiſons on l'appellera en Latin *hiberna*, ou *æſtiva*, quand il s'agit des troupes. Ils tirérent au ſort les villages les plus proches, & châcun alla à ſon *département.* ABLANC. Ce Régiment a obtenu cette année un bon *département* pour paſſer ſon quartiér d'hivér. Le *département* ordinaire des Officiérs de Marine eſt à Toulon, à Rochefort, à Breſt &c.

DÉPARTIR. v. act. Diſtribuer, faire quelque gratification à une ou pluſieurs pérſonnes. *Partiri, diſpertiri, dividere, diſtribuere.* Les Romains ſe faiſoient élire Empereurs en *départant* de groſſes ſommes de deniérs aux ſoldats. Les faveurs du Ciel, les dons de la nature, ne ſe *départent* pas également ſur tous les hommes.

> *Entre les animaux leur Auteur, de raiſon,*
> *A qui plus à qui moins* départit *une dôſe.*

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

DÉPARTIR, ſignifie auſſi, Diviſer une chôſe entre pluſieurs pérſonnes, & en donner à châcun ſa part convenable. Il y a ſix mille francs de taille à *départir* ſur cette Parroiſſe, il faut en donner à châcun ce qu'il en peut porter. Le Roi a donné une ſomme de deniérs à ſes Gardes, ils ont été prêts à ſe battre pour la *départir* entre eux. Memnon apporta de Thrace dix mille paires d'armes qu'Alexandre *départit* aux ſoldats. VAUG.

On dit à la Chaſſe, *Départir* les quêtes, lorſqu'on aſſigne à châque Veneur qui va au bois le canton de la quête.

DÉPARTIR, ſe dit en térmes de Palais, de tous les procès que l'on partage entre les Juges, & dont on diſtribuë les piéces, afin de les éxaminer. Ce procès ſera bientôt jugé, on l'a *départi.*

DÉPARTIR, avec le pronom pérſonnel, ſignifie encore, Se déporter, quitter, céder, abandonner une prétention, une demande, une opinion. *Ab aliqua re diſcedere, rei alicui renuntiare.* Les Grands ont de la peine à ſe *départir* des prétentions qui ſont dans leurs Maiſons, quelque vaines qu'elles ſoient. La partie advérſe s'eſt *départie* d'une requête qu'elle avoit préſentée, elle s'en eſt déſiſtée. Ce Docteur a tenu long tems cette opinion, mais enfin il s'en eſt *départi.* Se *départir* de ſon droit. LE MAIT. Il eſt à croire qu'il ne s'eſt pas *départi* de ſes ſuretez ſans raiſon. PAT. Ce n'eſt pas une régle dont on ne puiſſe ſe *départir.* ID. Sédécias Roi d'Iſraël donna ſa parole au Prince des Aſſyriens, de ne ſe *départir* jamais de ſon alliance. MAUCROIX.

DÉPARTIR, ſignifie auſſi, Changer de parti. Il ne ſe faut jamais ſe *départir* du ſervice, du reſpect, de l'obéiſſance qu'on doit à ſon Roi. Il y avoit pluſieurs mécontens qui s'étoient *départis*

d'avec

d'avec le Roi, mais ils ſont revenus, & ils ont retourné dans le bon parti.

DÉPARTIR, ſignifie en Chymie, & en tèrme de Monnoye, Séparer. *Dirimere, ſeparare.* L'or ne ſe peut *départir* d'avec l'argent qu'avec l'eau régale, ou l'eau de départ. Un pot à *départir*, ou matras, eſt un vaiſſeau de tèrre où l'on met l'eau forte & la grenaille d'or que l'on veut *départir*, ou diſſoudre. Voyez dans Boizard, *Tr. des Monnoyes P. I. C. 22.* la manière de *départir* l'or.

DÉPARTI, IE. part. paſſ. & adj. *Diviſus, diſtributus.*

On appelle maintenant au Conſeil, *Commiſſaires départis* dans les Provinces pour l'éxécution des ordres du Roi, ceux qu'on nommoit ci-devant *Intendans* de la Juſtice, Police & Finances dans chaque Généralité.

DÉPASSER. v. act. Ôter une chôſe d'un lieu où elle étoit paſſée. *Educere.* Il ne ſe dit guères que des habits, des rubans, des cordes. *Dépaſſez* vôtre bras hors de vôtre robbe. Il faut *dépaſſer* la corde de ce nœud coulant. Il faut *dépaſſer* ce lacet de dedans ces œillets.

DÉPASSÉ, ÉE. part. & adj. *Eductus.*

DÉPASSER un vaiſſeau, en tèrmes de Marine, c'eſt, Aller plus vîte qu'un autre vaiſſeau, & le laiſſer dèrrière. *Vincere, antecedere. Dépaſſer* la tourne-vire, c'eſt la changer de côte. *Dépaſſer* eſt auſſi, Aller au delà d'un cèrtain lieu; ſoit qu'on ait intention d'y aller, ſoit qu'on ne l'ait pas. Nous *dépaſſâmes* de dix lieuës Goa, où nous voulions donner fond. GUILL. Nos Pilotes ont été bien étonnez de voir tèrre. Ils croyoient avoir *dépaſſé* l'Iſle de Cocos. CHOISI, JOURNAL DE SIAM. Nos Pilotes nous aſſurent que nous n'irons point autrement juſqu'à ce que nous ayons *dépaſſé* le ſoleil. IBID.

DÉPAVER. v. act. Ôter le pavé. *Pavimentum refodere.* On a *dépavé* les ruës dans cette ſédition, pour faire des barricades. Les torrens *dépavent* les chemins où ils ſe débordent. Si on laiſſe un cochon dans une ſalle, il l'aura bientôt *dépavée*.

DÉPAVÉ, ÉE. part. & adj. *Pavimentum refoſſum.* Un chemin *dépavé* eſt pire qu'avant qu'on y eût mis du pavé.

DÉPAYSER. v. act. Prononcez, DÉPÉISER. v. act. Faire ſortir quelqu'un de ſon païs natal. *Aliquem e patrio ſolo evocare regionem in aliam.* Les parens de ce jeune homme l'ont envoyé en Italie pour le *dépayſer*.

DÉPAYSER, ſignifie auſſi, Corriger quelqu'un des défauts de l'accent, des mœurs du pays. *Dedocere.* On n'eſt pas un an à la Cour qu'on y eſt bien *dépayſé*, qu'on y a pris un autre air de vivre, & de parler. A le bien prendre, un honnête homme n'a point de métier, l'étenduë de ſon eſprit le *dépayſe* par tout. CH. DE MER. Du Cange dérive ce mot de *diſpatriare*, qu'on a dit en la baſſe Latinité dans la même ſignification.

DÉPAYSER, ſignifie auſſi, Faire changer de pays à un homme qui y eſt habitué, pour lui faire pèrdre ſes connoiſſances, pour le mettre en lieu où il ſoit ſans crédit, ſans appui, déguiſé, & inconnu. *Aliquem de patria extrahere & in aliam regionem mittere.* Un Supérieur *dépayſe* un Religieux qui a quelque mauvaiſe habitude, & le tranſfère en un autre Couvent. Il eſt arrivé un affront à cette famille, qui l'a obligée à ſe *dépayſer*, à s'aller habituer en un autre pays. Les femmes d'amour déménagent ſouvent pour ſe *dépayſer*, pour ſe ſauver des bretteurs.

DÉPAYSER, ſe dit auſſi au Palais, en parlant des évocations qu'on fait pour tirer une affaire d'une juriſdiction en une autre plus éloignée. *Evocare domo.* Mes parties avoient trop de crédit en ce Parlement, je les ai fait évoquer ailleurs pour les *dépayſer*. On le dit auſſi en fait de diſpute. On preſſoit fort ce Docteur ſur un point de Juriſprudence, il a fait naître une queſtion de Théologie qui a *dépayſé* ſon advèrſaire.

DÉPAYSÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

DÉPECER. Voyez DE[illegible]ER.

DÉPÊCHER. Voyez DEPESCHER.

DÉPÉDANTISER. v. act. Ce mot ſe dit en riant pour, Tirer de la pédanterie. *Ruſticitatem dedocere.*

DÉPEINDRE. v. act. *Je dépeins, nous dépeignons, je dépeignis, j'ai dépeint, que je dépeigne, je dépeindrois, que je dépeigniſſe.* Repréſenter avec le pinceau & des couleurs quelque hiſtoire, quelque action, quelque païſage, tempête ou autre chôſe. *Pingere, alicujus rei vel hominis formam effingere, exprimere.* Michel Ange a *dépeint* le Jugement final dans un beau tableau qui eſt à Rome. Les grands Peintres ſe ſont *dépeints* au naturel ſous le viſage de quelque perſonne repréſentée dans leurs tableaux.

DÉPEINDRE, ſe dit plus ordinairement de ce qui nous eſt repréſenté par le diſcours, ſoit de vive voix, ſoit par écrit. *Scripto vel oratione depingere.* Le grand ſecrèt d'un Poëte Comique eſt de *dépeindre* les hommes & leurs actions, de les répréſenter au vif & au naturel. Je reconnois cet homme de la façon que vous me le *dépeignez*. *Dépeindre* l'ardeur du ſoldat qui monte à l'aſſaut. ABLANC. Les Poëtes Tragiques anciens ont beaucoup mieux réüſſi à exprimer les qualitez des Héros, qu'à *dépeindre* la magnificence des grands Rois. S. ÉVR. Il ne falloit pas me *dépeindre* ſi bien, & il valoit mieux me faire moins reſſemblant, & me faire un peu plus aimable. VOIT. Les Auteurs ſe *dépeignent* dans leurs Ouvrages, on y reconnoît leurs mœurs & leurs caractères. L'Auteur de l'Eſprit de Mr Arnaud s'eſt parfaitement bien *dépeint* dans cet Ouvrage. S. ÉVR. N'auriez-vous pas ſujet de me croire auſſi lâche que vous me *dépeignez*, ſi vous deviez ma juſtification à vos menaces? LET. PORTUG.

Car c'eſt peu qu'avec art ta main dépeigne *un vice,*
Il faut en le voyant que mon cœur le haiſſe. VILL.

DEPEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Pictus, depictus.*

Tant de rares beautez naïvement dépeintes,
Donnèrent à Daphnis de mortelles atteintes. LALANE.

DÉPENDANCE. ſ. f. Sujettion, infériorité. *Vita, vivendi ratio, conditio quæ in alterius poteſtate, arbitrio poſita eſt, quæ alterius voluntati ſubjacet.* Ce Prince tient ſes ſujèts dans une grande ſoumiſſion, & *dépendance*. Les Philoſophes aiment la libèrté, & n'aiment point à vivre dans la *dépendance*. Les Moines vivent tous dans la *dépendance* d'un Général. Les hommes chèrchent à ſe donner, & s'aſſujettiſſent avec plaiſir, ſi on les laiſſe choiſir leur *dépendance*. S. ÉVR. Il eſt difficile que par lui-même, ou par ceux qui ſont dans ſa *dépendance*, il ne travèrſe tout ce que je déſire. P. DE CL. Sans le concours immédiat de Dieu dans toutes nos actions, l'on détruit l'infinie *dépendance* dans laquelle les créatures ſont à l'égard du Créateur. JUR. La *dépendance* eſt inſupportable à un homme de cœur, & ſur tout celle de l'eſprit. S. ÉVR. Nôtre ignorance, & nos doutes nous font ſentir nôtre *dépendance*. ID. Dieu a voulu accoutumer l'homme à croire ſans avoir une connoiſſance évidente & parfaite de ce qu'il croit, afin de le tenir dans la *dépendance*, & dans la ſèrvitude.

L'amour prétend partout naître ſans dépendance,
Et jamais par la force on n'entra dans un cœur. MOL.

DÉPENDANCE, ſignifie auſſi, Connéxité, ſuite néceſſaire. *Connexio, cognatio.* Toutes les propoſitions de Géométrie ont une ſuite & une *dépendance* les unes des autres. On a renvoyé ce procès en un autre Parlement avec toutes ſes circonſtances & *dépendances*.

DÉPENDANCE, ſe dit auſſi de ce qui fait partie d'un tout. *Appendix, acceſſio.* Ce hameau eſt de la *dépendance* de cette Parroiſſe. Cette métairie eſt une des *dépendances* d'une telle tèrre. La Breſſe eſt des prémières *dépendances* de la Couronne. PATRU.

DÉPENDANT, ANTE. adj. Relevant; qui a quelque relation à un autre avec infériorité. *Qui ab alio pendet, qui alteri ſubjectus eſt.* Cette ville eſt *dépendante* d'un tel Gouvèrnement. Le decrèt de la prédeſtination eſt gratuit, & *dépendant* du ſeul bon-plaiſir de Dieu. S. ÉVR. Cette charge eſt *dépendante* d'un tel Seigneur; c'eſt lui qui y pourvoit. Cette queſtion eſt *dépendante* de celle qui a été traittée ci-devant.

DÉPENDANT. En tèrmes de Marine on dit, Venir en *dépendant*, tomber en *dépendant*. *Navis quæ eodem cum alia vento defertur.* Un vaiſſeau vient en *dépendant*, lorſqu'il eſt au vent d'un autre vaiſſeau, & que pour le reconnoître il s'en approche peu-à-peu, tenant toûjours le vent pour n'être pas couppé, & mis ſous le vent. Tomber en *dépendant*, c'eſt approcher à petites voiles pour arriver. Les vaiſſeaux ennemis ſe laiſſoient tomber en *dépendant* ſur leurs côtes.

DÉPENDAMMENT. adv. D'une manière dépendante. *Ex alterius arbitrio, voluntate.* Cet Officier ne commande que *dépendamment* d'un autre qui eſt ſon ſupérieur.

DÉPENDRE. v. act. *Je dépens, je dépendis, j'ai dépendu, que je dépende.* Détacher une chôſe penduë en haut. *Rem aliquam ſuſpenſam demittere.* Il faut *dépendre* ce tableau pour le mettre plus bas. On a *dépendu* la lampe pour la reblanchir.

DÉPENDRE. v. n. & relatif, Relever; être dépendant d'un autre; être en la diſpoſition d'un ſupérieur. *Pendere ex aliquo, aliqua re alterius ſubjectum eſſe voluntati, arbitrio.* La conſervation de tous les êtres *dépend* de la Providence. Il y a une ſubordination entre les hommes, qui les fait *dépendre* les uns des autres. Un arrière-fief *dépend* d'une fief dominant. Ce Prieuré *dépend* d'une telle Abbaye, en eſt un membre, eſt conféré par l'Abbé.

DÉPENDRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, D'un moment *dépend* l'éternité.

Madame, mon bonheur ne dépend *que de vous.* RACINE.

Dépend-il de nous de faire le bien & le mal ? Il ſembloit que la deſtinée des Rois *dépendit* du caprice de leurs ſujèts.

Dépendre, ſe dit auſſi des chôſes connéxes, & qui ont une ſuite néceſſaire l'une de l'autre. *Pendere*. Les effets *dépendent* de leurs cauſes. Ces deux procès *dépendent* tellement l'un de l'autre, que ſi j'en gagne un, l'autre eſt infaillible. La conſéquence d'un ſyllogiſme *dépend* des prémiſſes. La fortune des gens *dépend* fort ſouvent de leur mérite. Ablanc.

Dépendu, uë. part. paſſ. & adj. *Demiſſus*.

DEPENSER, DÉPENS & DÉPENSE. Voyez Despenser, Despens, & Despense.

DÉPERDITION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Ce mot eſt employé en prèſque tous les rapports. *Jactura*, *damnum*, *detrimentum*. Quand on trouve une playe où la chair eſt entamée, on dit qu'il y a *dépèrdition* de ſubſtance. On appelloit autrefois ſuture conſèrvative, une ſuture par laquelle on empêchoit que dans les grandes playes où il y avoit *dépèrdition* de ſubſtance, les bords ne s'éloignaſſent trop l'un de l'autre. Dionis.

DÉPÉRIR. v. n. S'altérer, ſe ruiner; diminuer de valeur, & de qualité. *Deteriorem fieri*. Les proviſions qu'on garde *dépériſſent* tous les jours, & ſe corrompent. Un bâtiment déshabité *dépérit* bientôt. Les chevaux entre les mains d'un mauvais Cocher *dépériſſent*, deviennent maigres. Un enfant en chartre *dépérit* à vuë d'œil. La beauté *dépérit* par les larmes. Laiſſer *dépérir* l'armée. Ablanc. L'armée *dépérit* tous les jours. Voit. On dit auſſi, qu'une affaire *dépérit*, quand elle n'eſt pas vivement pourſuivie. On dit d'une chôſe qui ne preſſe pas, Rien ne *dépérit*.

DÉPÉRISSEMENT. ſ. m. Corruption, altération d'une chôſe qui diminuë. *Imminutio*. La plûpart des chôſes ſont ſujettes au *dépériſſement*. Celui qui eſt cauſe du *dépériſſement* de quelque chôſe, eſt condamné aux dommages & intérêts. Il ordonne, pour éviter ce *dépériſſement*, que l'aîné aura ſeul la maiſon. Patru.

DÉPÊCHE. ſ. f. Lettre d'affaire, qu'on envoye en diligence par un courier éxprès pour quelque affaire d'État, ou quelque autre chôſe importante. *Epiſtola*, *litteræ*. Le Roi a ordonné à ſon Ambaſſadeur par ſa *dépêche*. Nos habiles gens d'affaires ſont formez à un cèrtain ſtile de *dépêches* peu convenable à l'Hiſtoire. S. Évr. Ce mot ſe dit auſſi pour le paquet même qui contient ces ſortes de lettres; mais alors il n'a point de ſinguliér. Le couriér a rendu ſes *dépêches*.

Conſeil des dépêches. C'eſt un Conſeil qui ſe tient dans la chambre du Roi, en ſa préſence. M^r le Dauphin, M^r le Duc d'Orléans, M^r le Chanceliér, & les quatre Secretaires d'État y aſſiſtent. On y traite des affaires des Provinces; chaque Secretaire d'État tient mémoire des réſolutions qui s'y prennent, & en envoye les expéditions dans ſon département. *Concilium de mittendis maturè litteris*. Depuis la mort du Roi Loüis le Grand les affaires qui alloient au Conſeil des *dépêches* ſont portées au Conſeil des affaires du dedans du Royaume.

On dit provèrbialement de la mort d'un homme qui ne ſèrvoit qu'à incommoder les autres, Voilà une belle *dépêche* ! ou, belle *dépêche* ! Quand le Duc de Bourbon fut tué devant Rome, Charles Quint ne le regreta guères, & dit que c'étoit une belle *dépêche* pour lui. Vign. de Marv. On dit auſſi, Se battre à *dépêche* compagnon; pour dire, Se battre rudement & ſans vouloir pardonner à ſon ennemi.

DÉPÊCHER. v. act. Faire quelque chôſe à la hâte, en diligence. *Properare*, *accelerare*. *Dépêchez* de dîner, d'achever ces écritures. On dit auſſi abſolument, *Dépêchez*; pour dire, hâtez-vous.

Dépescher, ſe dit des couriérs qu'on envoye éxprès & en diligence pour porter quelques ordres. *Mittere*. On a *dépêché* un courier à l'Ambaſſadeur. On lui *dépêcha* des Officiers pour lui apprendre la réſolution des troupes. Ablanc. On dit encore, *Dépêcher* un criminel, lui faire en diligence ſon procès, & ſans le faire languir. *Nocentem ſtatim plectere*. Il ſe dit auſſi de l'Éxécuteur de la Juſtice. Le Bourreau a *dépêché* bien vîte ce criminel, il ne l'a point fait languir. On le dit encore d'un homme qui en ſe battant a bientôt tué ſon ennemi, s'en eſt bientôt défait. Il le *dépêcha* bien vîte. Il eſt bas.

Dépesché, ée. part.

DÉPÊTRER. v. act. Se tirer, ſe dégager d'un mauvais chemin, ou paſſage. *Expedire ſe*, *explicare*. Il s'étoit engagé dans ce marais, mais il s'en eſt *dépêtré*. Ce cheval en tombant s'eſt engagé dans les traits, on a eû bien de la peine à l'en *dépêtrer*. Il ſe dit plus ordinairement au figuré. Il a eû bien de la peine à ſe *dépêtrer* de cette mauvaiſe affaire, de cet importun. La pauvreté eſt ſi gluante qu'on ne s'en ſçauroit *dépêtrer*. Ablanc. Ce mot eſt bas dans ce dèrniér ſens.

Dépestré, ée. part. Cheval *dépêtré*. *Expeditus*, *explicatus*.

DÉPEUPLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on dépeuple. *Depopulatio*. Le *dépeuplement* de la Gréce & de l'Aſie eſt venu du gouvèrnement violent des Turcs. Les tréſors des Indes ont cauſé le *dépeuplement* de l'Eſpagne. On dit auſſi le *dépeuplement* d'une forêt, quand on y a fait de grandes dégradations, qu'on y a abatu quantité d'arbres.

DÉPEUPLER. v. act. Rendre une ville ou un païs moins peuplé. *Urbem civibus eximere*. Les guèrres d'Orient ont *dépeuplé* la Gréce & l'Aſie. La peſte a *dépeuplé* cette ville, l'a prèſque renduë déſèrte. Le joug de la tyrannie, les courſes des Barbares *dépeuplent* les païs.

Dépeupler, ſe dit auſſi des animaux, du gibiér, du poiſſon. Le grand nombre de Chaſſeurs a *dépeuplé* cette campagne de gibiér. *Depopulari*, *depopulare*. Les loutres ont *dépeuplé* cette petite riviére de poiſſon. Un étang qu'on pêche demeureroit *dépeuplé*, ſi on n'y remettoit de nouveau peuple. On dit auſſi d'une forêt, qu'elle eſt *dépeuplée*, quand les beaux arbres en ſont morts, ou abattus. On le dit auſſi de toutes les chôſes qu'on peut enlever, & dont on peut diminuer le nombre.

Elle dépeuple de bijoux
Les boutiques du Pont au change. Bens.

Dépeuplé, ée. part. paſſ. & adj. *Depopulatus*.

DÉPIÉ. ſ. m. Tèrme de Coutumes & de Juriſprudence féodale. *Dépié de fief*, ſignifie démembrement de fief. *Diſtractio*, *diſtractio feudi*.

DÉPIÉCER. Tèrme de Coutumes & de Juriſprudence féodale. *Dépiécer un fief*, ſignifie, démembrer un fief, le mettre en piéces. *Feudum diſtrahere*, *partiri*, *dividere*.

DÉPILATIF, ive. adj. Tèrme de Médecine. Ce qui fait tomber le poil, les cheveux, étant appliqué deſſus. J'ordonnai le liniment *dépilatif* ſuivant. Degori.

DÉPILATOIRE. ſ. m. Emplâtre ou drogue qu'on applique ſur le poil pour le faire tomber. *Dropax*. Il eſt principalement compôſé d'orpiment, & eſt fort cauſtique, même dangereux. Pour des cheveux crus ſur le front d'une fille je preſcrivis un drapax ou *dépilatoire* de cette ſorte. Degori.

DÉPILER. v. act. Tèrme de Médecine. Faire tomber le poil avec des dépilatoires. *Pilos detrahere*, *avellere*. Les gens propres vont chez les Baigneurs pour ſe faire *dépiler*. On ne le dit pas de ceux à qui les cheveux tombent naturellement. Degori, dans ſon Tréſor de la pratique de Médecine, donne pluſieurs remédes pour ſe *dépiler*.

Ce mot vient de *pilus*, *poil*, & de la particule *de*, qui marque l'action par laquelle on ôte quelque chôſe, on détruit, on défait une chôſe, on la change.

DÉPIQUER. v. act. Adoucir, conſoler. *Lenire*, *conſolari*, *mitigare*. Si j'ai été aſſez heureux pour trouver quelque place dans vôtre amitié, ce gain-là me *dépique* de toutes mes pèrtes. Voit. On s'en ſèrt quelquefois.

DÉPIT. ſ. m. Colère, qui donne du dégoût d'une chôſe contre laquelle on ſe fâche; chagrin, déplaiſir court & paſſagér. *Indignatio*, *ſtomachus*. Quand un ami rompt avec nous, cela fait un grand *dépit*. On dit d'un Amant mépriſé, qu'il faut qu'un *dépit* heureux le tire d'eſclavage. Le moment du *dépit* eſt l'heure du bèrgér. S. Évr. Cet affront le fera crever de rage & de *dépit*. Moliére a fait une Comédie du *Dépit amoureux*. Je rends juſtice à ſes bonnes qualitez; mais c'eſt avec une eſpéce de *dépit*. S. Évr. Ne fût-on pas né Poëte, le *dépit* tient quelque lieu de génie. Bouh. C'eſt la penſée de Juvenal Sat. I. v. 79.

Si natura negat, facit indignatio verſum.

La conſtance Philoſophique doit être ſans aucun mélange de *dépit* & de chagrin. Balz. Tel qui étoit comblé de faveurs, les devoit moins à ſon mérite qu'au *dépit* qu'en pouvoit concevoir ſon concurrent. Var. Il y a des momens où je ſuis ſi tranſporté de *dépit*, que je ſouhaiterois d'en aimer un autre; mais au milieu de ce *dépit* je ne vois rien au monde d'aimable que vous. Let. Portug.

Abandonne ton cœur aux doux raviſſemens
Qui ſuccédent toûjours au dépit *des Amans*. Vill.

On dit auſſi à l'adjectif, un homme *dépit*; c'eſt-à-dire, qu'il eſt ſujet à ſe dépiter.

Ce mot vient du Latin *diſpectus*. Ménage. Guichart le fait venir de *deſpicio*, ou de l'Hébreu *dapi*, qu'il dérive de *daphah*, qui veut dire, *injure*, *opprobre*.

En dépit. Sorte de prépoſition qui régit le génitif devant les noms & les pronoms, & qui étant miſe devant les vèrbes, eſt ſuivie de *que*, comme la prépoſition *malgré*, dont elle a la ſignification. En *dépit* que vous en ayiez. J'en viendrai à bout *en dépit* de tout le monde. *Invito quolibet ac repugnante*. *En dépit* des pluyes de l'hyver. *Etiam irruente pluvia*, *ſæviente hyeme*. Voit. Il eſt des plaiſirs dont je ſçaurai joüir *en dépit* de la mauvaiſe fortune

tune. Id. On dit d'un mauvais Poëte, qu'il fait des vêrs *en dépit* d'Apollon. *En dépit* qu'il en ait.

> *Tes écrits, il eſt vrai, ſans art, & languiſſans,*
> *Semblent être formez en* dépit *du bon ſens.* Boil.

> *De mes yeux languiſſans un éloquent ſilence,*
> En dépit *de moi-même explique ma ſouffrance.* La Suze.

Le petit peuple eſt quelquefois aſſez mal inſtruit, pour dire, *en dépit* de Dieu & de ſa Mère; *En dépit* de Dieu & du monde; pour dire, malgré toutes ſortes d'obſtacles. *En dépit* du bon ſens, c'eſt-à-dire, contre le bon ſens.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe eſt faite par *dépit*, qu'elle croît par *dépit*; pour dire, qu'elle croît ſans qu'on en ait ſoin.

DÉPITER. v. act. qui ſe dit ſouvent avec le pronom pêrſonnel. Concevoir du dépit, de la fâcherie: avoir un mouvement de couroux bruſque, & vif. *Indignari, ſtomachari.* Cet écolier s'eſt *dépité*, & a renoncé à l'étude. La vieilleſſe eſt chagrine, & ſe *dépite* toûjours. Théop. Vous m'ordonnez de ne me plus *dépiter* que de 25 ans en 25 ans. Voit.

On dit provèrbialement, qu'un homme s'eſt *dépité* contre ſon ventre; pour dire, qu'il s'eſt fâché contre ſes propres intérêts, qu'il a abandonné une chôſe qui lui pouvoit être utile.

Dépité, ée. part. *Indignatus, ſtomachatus.* C'eſt un Amant *dépité.* Mol. Elle parut *dépitée.*

> *Sire, Apollon* dépité *contre moi,*
> *De ce qu'avois fait écorne à ſa gloire,*
> *En le quittant pour ſuivre une autre loi,*
> *M'en joüa d'une....* P. du Cerc.

DÉPITEUX, euse. adj. Qui eſt ſujèt à ſe dépiter, à bouder. *Indignari, ſtomachari facilis.* Il ne ſe dit guères que des petits enfans. C'eſt un fort *dépiteux* marmot. Voit.

DÉPLACEMENT. ſ. m. Action par laquelle on fait changer de place. *Amotio.* Ce voiſin a pris ces meubles ſaiſis en ſa garde ſans *déplacement*, ſans qu'on les tranſportât chez lui.

DÉPLACER. v. act. Ôter quelque chôſe d'une place. *Amovere, dimovere, de loco depellere.* Il n'eſt pas honnête de *déplacer* une pêrſonne, quoiqu'elle offre ſa place. C'eſt un cheval qui ne *déplace* point ſa tête. Je ne ſçai où trouver maintenant ce livre ſur mes tablettes, quelqu'un l'a *déplacé.*

Déplacer, ſe dit figurément des pêrſonnes qui ſortent de leur génie, & qui négligeant leurs talens naturels, s'appliquent à des chôſes pour leſquelles ils n'ont nulle diſpoſition. *Tentare aliquid invito Marte, invitâ Minervâ.* Les eſprits *déplacez* ne réüſſiſſent point: il ne faut point forcer la nature, ni lui faire violence. Il ſe dit auſſi de ceux qui n'ont point d'emploi; c'eſt un homme *déplacé.*

Déplacé, ée. part. paſſ. & adj. *Amotus loco, Alienus.* Il ſe dit des chôſes qui ne ſont pas à propos. Mépriſons ces indignes maximes, que la ſcience avilit la grandeur, qu'elle eſt chez les Grands une vêrtu *déplacée.* Mariotte, *Mem. de Tr.*

DÉPLAIRE. v. n. Faire, ou dire quelque chôſe qui offenſe, qui chagrine, qui choque, qui n'eſt pas agréable. *Diſplicere.* Le péché *déplait* à Dieu, & l'offenſe. La contrainte, la peine, *déplait* à tous les hommes. Les Payens ne croyoient pas que l'impureté *déplût* à leurs Dieux. Port-R. Les vieilles *déplaiſent* aux jeunes gens. Celui qui croit ſe venger en *déplaiſant*, ſe fait plus de mal qu'il n'en fait aux autres. Ch. de Mer. Nous ſommes trop aſſêrvis à la peur de *déplaire.* Corn. Cet homme ne *déplait* que pour vouloir trop plaire. Boil. Il y a des gens que la crainte de *déplaire*, empêche de plaire. S. Évr.

> *De nos déſirs érrans rien n'arrête le cours;*
> *Ce qui plait aujourd'hui* déplaît *en peu de jours.* S. Évr.

> *En vain je veux contr'elle écouter ma colère,*
> *Toute ingrate qu'elle eſt, je crains de lui* déplaire. Corn.

On le dit auſſi avec le pronom pêrſonnel. Il me *déplait* fort d'être obligé de plaider contre vous, je crois avoir bien droit, qu'il ne vous *déplaiſe.* Cet homme *ſe déplait* par tout, tout le choque.

On le dit auſſi des animaux & des plantes. La tourterelle *ſe déplait*, quand elle a pêrdu ſon pair. *Ægrè fert.* Les arbres humides *ſe déplaiſent* en un têrroir ſec & pierreux. *Reſpuunt, non amant.*

DÉPLAISANCE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *chagrin, mélancolie. Triſtitia, dolor, ægritudo.* Il y a des maladies qui viennent de *déplaiſance*, & qui minent peu-à-peu.

DÉPLAISANT, ante. adj. Qui eſt chagrinant & peu agréable. *Ingratus, aſper, moleſtus.* C'eſt une chôſe *déplaiſante.* Les gens polis le diſent rârement. Call.

On dit auſſi, *Etre déplaiſant* de quelque chôſe, pour dire, en avoir de la douleur, du chagrin. *Dolere de aliqua re, triſtitiam capere in aliqua re*, mais il eſt fort bas.

DÉPLAISIR. ſ. m. Chagrin, triſteſſe que l'on conçoit d'une chôſe qui choque, qui déplait. *Triſtitia, dolor, ægritudo.* Ce père a eû le *déplaiſir* de voir mourir tous ſes enfans avant lui. Sa fille lui a donné le *déplaiſir* de ſe marier malgré lui; & il en a conçu un mortel *déplaiſir.* Les *déplaiſirs* qui me preſſent ſont inſupportables. Voit. On dit auſſi par compliment, J'ai bien du *déplaiſir* de ce qui vous eſt arrivé.

> *Le ſecret pour trouver le repos de la vie*
> *N'eſt pas de ſe conduire au gré de ſes déſirs:*
> *Qui ſçaura les borner, & régler ſon envie,*
> *Verra bientôt la fin de tous ſes* déplaiſirs. P. L. D.

Déplaisir, ſe dit auſſi d'un mauvais office qu'on rend aux pêrſonnes pour qui on a de la haine. Il a un ennemi puiſſant, qui lui fait du *déplaiſir* en toutes occaſions. Je n'ai pas cru vous faire *déplaiſir*, quand j'ai fait cette affaire. Si vous faites cela, il ne vous en arrivera aucun *déplaiſir*, aucune pêrte, ni dommage.

DÉPLANTER. v. act. Ôter une plante de têrre. *Explantare.* Les Fleuriſtes *déplantent* tous les ans leurs tulipes, de peur des mulots. Les laituës ont beſoin d'être *déplantées* & replantées pour les faire pommer. Les ouragans *déplantent* ſouvent les plus gros chênes des forêts.

Déplanté, ée. part. paſſ. & adj. *Explantatus.*

DÉPLANTOIR. ſ. m. Outil de Jardinier qui ſêrt à déplanter & à replanter les plantes, qu'on veut tranſporter avec la têrre ſans en détacher les racines, afin que ce tranſplantement ne les retarde point, ou ne les faſſe point mourir. Ce *déplantoir* eſt fait de feuilles de fêr blanc, miſes en rond en forme de tuyau, avec des charnières aux deux côtez, qui ſe rejoignent enſemble par le moyen d'un gros fil de fêr, lequel paſſant par les charnières entretient la rondeur du *déplantoir. Ferrei cujuſdam inſtrumenti genus, quo ad evellendas plantas utuntur hortulani.* On le fait entrer par force dans la têrre juſqu'au deſſous des racines de l'arbre qu'on veut enlever, & après qu'on l'a enlevé, & qu'on la placé dans le lieu qu'on lui a deſtiné, on ôte le fil de fêr, & alors les côtez du *déplantoir* venant à ſe ſéparer, la motte de l'arbre, ou de la plante, ſort en ſon entiêr, & ſe place commodément. On appelle auſſi *déplantoir*, une houlette qui ſêrt au même uſage, & pour tranſplanter les tulipes, les anémones, & autres plantes qui ne ſont pas fort avant dans la têrre. *Brevis, acuti, concavique pedi genus.* Cette houlette reſſemble à celle des Bêrgers, on la fait ſeulement un peu plus concâve, & plus pointuë pour les têrres dures, & pierreuſes.

DÉPLIER. Voyez Desplier.

DÉPLISSER. v. act. Ôter les plis. *Explicare, erugare, rugas tollere. Dépliſſer* une chemiſe, un haut de chauſſe. On *dépliſſe* les jupes de velours qu'on veut garder, de peur que l'étoffe ne ſe gâte dans les plis.

DÉPLORABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être pleuré, qui attriſte. *Deplorandus, miſerandus, miſerabilis.* Le ſac de Rhodes fut un ſpectacle bien *déplorable.* L'hiſtoire *déplorable* & lamentable de Pyrame & de Thiſbé.

> *Il n'eſt rien de plus* déplorable,
> *Que le funeſte état où ta main m'a réduit.* L'Ab. Tétu.

DÉPLORABLEMENT. adv. D'une manière tragique & déplorable. *Miſerabiliter, miſerabilem in modum.* Cet Avocat a plaidé mon affaire *déplorablement*; c'eſt-à-dire, très-mal.

DÉPLORER. v. act. Pleurer avec véhémence, plaindre le malheur de quelqu'un, en avoir pitié. *Deplorare, deflere, lugere, miſerari.* Les Prophétes ont prédit & *déploré* le malheur de Jéruſalem longtems avant qu'il arrivât. Héraclite *déploroit* ſans ceſſe le malheur de la condition humaine. On ne ſçauroit trop *déplorer* l'aveuglement & le malheureux état d'un pécheur. *Déplorer* la miſère du tems. Ablanc. Je *déplore* ton deſtin. Mai. Ce Mélancolique paſſe les journées entières à *déplorer* les malheurs de la vie, & à raconter des chôſes lamentables avec une voix triſte, & langoureuſe, comme s'il étoit payé pour pleurer. M. Scud. Ceux que la Religion ſépare ſe regardent comme des aveugles, & *déplorent* l'égarement l'un de l'autre. Fonten. Je veux *déplorer* toutes les calamitez du genre humain. Boss.

Déploré, ée. part. paſſ. & adj. *Deploratus.* On dit au Palais, qu'une cauſe eſt *déplorée*, qu'une affaire eſt *déplorée*; pour dire, qu'elle ne vaut rien, qu'elle eſt inſoutenable.

DÉPLOYER. Voyez Desployer.

DÉPLUMER. v. act. Ôter les plumes à un oiſeau. *Plumas avi detrahere, eximere, plumis nudare avem. Déplumer* un oiſon. La corneille d'Horace ſe trouva *déplumée*, quand les autres oiſeaux

eurent

eurent repris leurs plumes. On doute que ce mot ſoit en uſage. Il faut dire *plumer*.

On le dit plus ordinairement au figuré. Les filous *déplument* bientôt un Provincial qui jouë avec eux, ils lui gagnent ſon argent, & ont de ſes plumes. *Emungere aliquem pecunia*.

DÉPLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deplumis*.

DEPLUS. adv. Encore plus, outre. *Praterea*. Il lui dit mille belles chôſes pour la conſoler, & lui repréſenta *deplus* les ordres de la Providence.

DÉPOLIR. v. act. Ôter le poli de quelque chôſe. *Polituram tollere*. Il faut *dépolir* les glaces de miroirs, *Politam glaciem obſcurare*, quand on s'en veut ſervir dans des yeux artificiels pour en faire une retine, afin qu'elle reçoive les eſpéces, & qu'elle ne les réfléchiſſe point.

DÉPONENT. adj. m. Tèrme de la Grammaire Latine, qui ſe dit des vèrbes qui ont la tèrminaiſon & la conjugaiſon paſſives, & ont la ſignification active, & qui pèrdent un de leurs participes paſſifs. *Verbum deponens*. C'eſt le mot que les Grammairiens donnent à ces ſortes de vèrbes, comme *minor*, qui a pour participes *minans*, *minaturus* & *minatus*, & qui n'a point *minandus*, qui eſt un participe paſſif. On les appelle *déponens*, parcequ'ils ont pèrdu & dépôſé la ſignification paſſive.

DÉPORT. ſ. m. Droit que des Archidiâcres ou les Évêques ont en pluſieurs Diocêſes, de joüir une année durant d'une cure qui eſt vacante par mort, en faiſant deſſervir, & auſſi d'en joüir pendant le litige, ſi elle eſt conteſtée. *Sacerdotia in cauſam caduci lapſa*. Si la Cure vient à vaquer deux fois dans une ſeule année, il n'y a qu'un ſeul *déport*. Voyez Choppin & Ragueau. On le dit auſſi en matière féodale, qui eſt la même choſe que *relief*, ou *rachat*, ou la prémière année de joüiſſance d'un fief ouvert qui appartient au Seigneur.

Le *déport* eſt une eſpéce d'annate, & eſt par conſéquent odieux, parcequ'il a été plutôt établi pour l'utilité des Évêques & des Archidiâcres, que pour celle de l'Égliſe. C'eſt pourquoi il fut entièrement abrogé par le Concile de Baſle, dont le decrèt a été inſéré dans la Pragmatique Sanction : mais le Concordat, qui eſt la régle de l'Égliſe Gallicane, a rétabli les annates & les *déports*, qui ont enfin été confirmez dans les États de Blois. Il eſt de différentes manières en différens Diocêſes.

L'uſage des *déports* pour la prémière année des Cures vacantes eſt principalement en Normandie. Les Évêques en ont les deux tièrs, & les Archidiâcres ont l'autre tièrs ; il en vient outre cela quelque peu de chôſe aux Doyens Ruraux. Les Évêques & les Archidiâcres de Normandie n'ont pas à la vérité joüi toûjours des *déports*, ils ne ſçauroient même produire de titres valables pour appuyer ce droit. Mais comme ils en ſont depuis très-longtems en poſſeſſion, il eſt devenu en quelque manière un droit commun à leur égard. La preſcription leur tient en quelque façon lieu de droit.

Toutes les Cures ne ſont pas ſujettes au *déport*. Celles qui dépendent d'Abbayes exemptes de la Juriſdiction des Évêques ſont auſſi exemptes du *déport*; les Cures, par exemple, qui ſont dans les exemptions de Feſcamp & de Montivilliers, ne payent point de *déport* aux Évêques de Normandie.

DÉPORT, ſe dit quelquefois au Palais, pour dire, *délai*; ſans *déport*, c'eſt-à-dire, ſans délai, ſur le champ. *Sine mora*. On a condamné ce coquin de Frippiér en dix écus d'amende payable ſans *déport*, ſans ſortir de là.

DÉPORT. Tèrme de Coutumes. Dans les Coutumes d'Anjou & du Maine *déport* ſignifie *caſuel*; c'eſt un cèrtain droit que le Seigneur prend ſur un fief ſèrvant, lorſqu'il n'y a point d'homme pour le deſſèrvir. Le *déport de fief* eſt réglé pour le Seigneur à une année de revenu, à condition d'en donner le tièrs, ou une portion ſortable au mineur. Le *déport de fief* n'eſt plus en uſage.

DÉPORT, eſt auſſi un vieux mot, qui veut dire, *joye*, *plaiſir*. *Gaudium*, *voluptas*, *latitia*. Celui jour paſsèrent en joye & *déport*. GUY DE WAROYE. Ils revenoient de la chaſſe, où ils avoient eû moult gratieux *déport*. ID.

DÉPORTATION. ſ. m. Sorte de banniſſement en uſage chez les Romains, par lequel on aſſignoit à quelqu'un une Iſle, ou autre lieu pour ſa demeure, avec déffenſe d'en ſortir à peine de la vie. *Deportatio*. C'eſt le tèrme dont ſe ſèrvent les Juriſconſultes. Par la *déportation* on pèrdoit les droits de citoyen Romain. Ulpian met cette différence entre la *relégation*, & la *déportation* ; que la *déportation* obligeoit à une demeure fixe pour toûjours, au lieu que la *relégation* ſe révoquoit, & donnoit un peu plus de libèrté. En France on n'admet point cette différence, & on dit ſeulement *relégation*.

DÉPORTEMENT. ſ. m. Conduite & manière de vivre. *Vita*, *vivendi ratio*. On donne des Gouvèrneurs à la jeuneſſe pour veiller ſur ſes *déportemens*. On le dit en bonne & en mauvaiſe part, des bonnes ou mauvaiſes mœurs. Il a été châtié pour ſes mauvais *déportemens*. Ce valet eſt eſtimé par ſon maître à cauſe de ſes bons *déportemens*. Ses *déportemens* me ſont connus. ABLANC. Les mauvais *déportemens* des jeunes gens viennent le plus ſouvent de leur mauvaiſe éducation. MOL. Ses *déportemens* donnent priſe à tout le monde. B. RAB.

DÉPORTER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Quitter, abandonner une entrepriſe, un deſſein. *Diſcedere ab aliqua re*, *rem aliquam abjicere*. Cet homme étoit entré en la Fèrme générale, mais il s'en eſt *déporté* en faveur de ſes aſſociez. Ce jeune homme briguoit cette charge, cet emploi, mais il s'en eſt *déporté* de lui-même.

DÉPORTER, ſignifie au Palais, S'abſtenir d'un jugement, d'une affaire où il y a quelque cauſe de récuſation. *Abſtinere ab aliqua re*, *diſcedere ab aliqua re*, *rem aliquam abjicere*. La dèrnière Ordonnance veut que le Juge ſe *déporte* de lui-même de la connoiſſance d'une affaire, quand il ſçait qu'il y a des cauſes de récuſation contre lui. J'ai tant fait auprès de ce Préſident, qu'il s'eſt *déporté* de ſolliciter pour ma partie advèrſe.

DÉPORTER, dans nos vieux Auteurs, ſignifie quelquefois *ſouffrir*, *ſupporter*. Comme il *déporta* les outrages que faits lui avoient été. *Tolerare*, *pati*, *ferre*.

DÉPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Qui rem aliquam abjicit*.

DÉPORTUAIRE. On nomme *Déportuaire* en Normandie, celui qui eſt chargé du *déport* pendant l'année qu'il n'y a point de titulaire, ou plutôt que le titulaire ne joüit point des fruits de ſon Bénéfice. Les Évêques de Normandie ſont ſi jaloux de leurs déports, que dans les proviſions qu'ils donnent aux véritables Titulaires, ils en excluënt de toutes fonctions curiales, auſſi n'y en font-ils aucunes qu'en qualité de *Déportuaires*, s'ils ſe chargent du *déport*.

DÉPÔSANT, ANTE. ſ. m. & f. Témoin qui déclare & atteſte en Juſtice la vérité d'un fait. *Teſtis*. Il faut faire aſſigner le *dépôſant*. Faire lecture à un *dépôſant* de ſa dépoſition. C'eſt tout ce que le *dépôſant* a dit ſçavoir.

DÉPÔSER. v. act. & n. Témoigner en Juſtice la verité d'un fait, déclarer ce qu'on en a vû, ou oüi. *Teſtari*, *teſtificari*. On fait faire ſèrment aux témoins de *dépoſer* la vérité. Un tel témoin *dépôſe de viſu*. On dit figurément, Le remords de la conſcience eſt un témoin qui *dépôſe* continuellement contre nous.

DÉPÔSER, ſignifie auſſi, Mettre en lieu ſeur, conſigner, mettre une chôſe entre les mains d'une pèrſonne pour la garder, pour en avoir ſoin. *Deponere*. On oblige de *dépôſer* au Greffe une piéce maintenuë fauſſe. On *dépôſe* chez un Notaire, aux Conſignations, les ſommes ſaiſies, ou celles où il y a des oppoſitions, ou conteſtations.

DÉPÔSER, ſe dit auſſi des corps morts qu'on laiſſe dans une Égliſe, quand on les veut tranſporter ailleurs. *Deponere*, *collocare*. On a *dépôſé* le corps de ce Seigneur dans une Chapelle de ſa Paroiſſe, juſqu'à ce qu'on le tranſporte dans le tombeau de ſes pères. Pendant le voyage il le faut *dépôſer* la nuit dans l'Égliſe du lieu où on couche.

DÉPÔSER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Deponere aliquid apud aliquem*, *credere aliquid alicui*. Le Roi *dépôſe* une partie de ſon autorité entre les mains de ſes Magiſtrats, pour rendre juſtice à ſes peuples, pour gouvèrner ſes villes & ſes armées. On eſt heureux d'avoir un ami dans le ſein duquel on puiſſe *dépôſer* ſes penſées, ſes ſecrèts, ſes joyes, ou ſes douleurs.

Dépôſer *d'un ſecrèt la charge trop peſante*. VILL.

DÉPÔSER, ſignifie auſſi, Déſtituer quelqu'un d'une dignité, d'une charge, d'un emploi. *Alicui magiſtratum abrogare*, *aliquem magiſtratu depellere*. Il y a eû des Papes qui ont été *dépôſez* dans des Conciles ; des Papes & des Empereurs qui ſe ſont *dépôſez* eux-mêmes, qui ont renoncé volontairement à leur dignité. Les Papes ont autrefois prétendu, mais abuſivement, de pouvoir *dépôſer* les Rois. Quelquefois on *dépôſe* les Officiérs par forfaiture, parcequ'ils font mal leurs charges. On le dit plus ordinairement des Officiérs Eccléſiaſtiques, que des autres.

DÉPÔSER, ſignifie auſſi, Quitter une charge, ſe déffaire d'un office, d'un emploi. *Abdicare ſe magiſtratu*, *magiſtratum abdicare*. Sylla *dépôſa* la Dictature. ABLANC.

DÉPÔSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a la ſignification de ſon vèrbe.

DÉPOSITAIRE. ſ. m. & f. Qui eſt gardien de quelque chôſe. *Sequeſter*, *depoſitarius*. Les *dépoſitaires* ordinaires ne ſont point garants de la chôſe qu'on leur a confiée, ſi elle eſt volée, ou pèrduë. Il ne répond que de la fraude, & de la mauvaiſe foi, & non pas de ſa négligence. Un *dépoſitaire* néceſſaire, comme une hôtellerie, eſt reſponſable du vol, s'il y a de la négligence. Les *dépoſitaires* de Juſtice ſont contraignables par corps à la repréſentation des chôſes dont ils ſont gardiens.

DÉPOSITAIRE, ſe dit auſſi au figuré des pèrſonnes & des lieux à qui

qui l'on confie, où l'on dépoſe ce que l'on a de plus important & de plus ſecret. *Qui alicujus conſiliis intimus eſt, conſiliorum particeps.* Il a voulu demeurer le *dépoſitaire* de ſes propres charitez. PATRU. C'eſt le *dépoſitaire* de ſes plus ſecrettes & de ſes plus douces penſées. PAT. Vous êtes le *dépoſitaire* fidelle de tous mes chagrins, & de toutes mes joyes : en un mot, de tous mes ſentimens. LA BRUY.

Souvent ce cabinet ſuperbe, & ſolitaire,
Des ſecrets de Titus eſt le dépoſitaire. CORN.

Elle eſt de mes ſermens ſeule dépoſitaire. RACINE.

DÉPOSITAIRE. Térme d'Auguſtin. Ce ſont des Religieux qui ont châcun une cléf des Archives & des titres du Couvent. *Cuſtos.*

DÉPOSITION. ſ. f. Témoignage rendu en Juſtice par un témoin. *Teſtimonium, teſtificatio.* Dans un recollement on fait lecture à un témoin de ſa *dépoſition*, pour voir s'il y veut perſiſter, y ajoûter, ou diminuer. On ne doit point lire en jugeant la *dépoſition* des témoins valablement reprochez. Les révélations ſur un Monitoire ne font point de foi, juſqu'à ce qu'elles ſoient redigées en *dépoſition*.

DÉPOSITION, en térmes d'Égliſe, ſe dit auſſi de l'entèrrement d'un corps. *Mortui corporis depoſitio.* On doit dire une telle Évangile & telles prières le jour de la *dépoſition* d'un défunt, lorſqu'on apporte un corps à l'Égliſe pour l'entèrrer.

DÉPOSITION, ſignifie auſſi, Abdication, ou deſtitution d'une dignité, d'un office. Ce mot ſe prend en ſignification active & paſſive. *Abdicatio, depoſitio.* La *dépoſition* volontaire d'un Pape, d'un Prélat. La nation jalouſe de ſes droits s'étoit fait un titre de libèrté par la *dépoſition* des Princes qui avoient entrepris de la lui ravir. VERT. La *dépoſition* d'un Official, d'un Promoteur qui a malvèrſé. La *dépoſition* & la dégradation diffèrent de la ſuſpenſe, en ce qu'elles privent abſolument un Clèrc de tout titre, de toute dignité, ce que ne fait pas la ſuſpenſe. Le Pape Grégoire VII. eſt le prémiér de tous les Papes qui ait entrepris la *dépoſition* des Rois, comme témoignent Otton de Friſingue, & Onuphrius Panvinius.

DÉPOSSÉDER. v. act. Jetter quelqu'un hors de ſa poſſeſſion. *Alicujus rei poſſeſſione aliquem depellere, dejicere, deturbare.* Pluſieurs Rois ſe ſont *dépoſſédez* l'un l'autre. Les Empereurs Romains ne tâchoient qu'à ſe *dépoſſéder*.

On dit auſſi, *Dépoſſéder* d'une charge, ſoit qu'on chaſſe un Officiér par malvèrſation, ſoit qu'on ſe faſſe recevoir en ſa place ſur ſa réſignation. Un Officiér jouit de ſes gages juſqu'à ce qu'il ſoit *dépoſſédé*. Un Officiér n'eſt réputé *dépoſſédé* que par le ſoit montré qui eſt mis ſur la requête de ſon Réſignataire pour demander ſa reception. Un bail judiciaire *dépoſſéde* un Seigneur de ſa tèrre, ſuivant l'Ordonnance. Celui qui prend poſſeſſion d'un Bénéfice pour le conteſter, ne *dépoſſéde* pas pour cela le Titulaire, juſqu'à ce qu'il y ait jugement pour la pleine maintenuë.

DÉPOSSÉDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Le Roi de ſon pouvoir ſe voit *dépoſſédé*. RAC. *Depulſus, dejectus, deturbatus.*

DÉPOSSESSION. ſ. f. Action par laquelle on dépoſſéde. *Abdicatio.* La *dépoſſeſſion* actuelle eſt néceſſaire en matière béneficiale, quand on a eû jugement définitif à ſon profit, de peur de donner lieu à la confidence.

DÉPOSSESSION, ſe dit auſſi de la délivrance qu'on fait en vèrtu des éxorciſmes d'une pèrſonne qui eſt tourmentée de l'Eſprit malin. *Liberatio.* Cette femme a vécu tranquillement depuis ſa *dépoſſeſſion*.

DÉPOST. ſ. m. Ce qu'on a mis & confié entre les mains de quelqu'un pour le garder gratuitement. *Depoſitum.* Le *dépôt* ſe diviſe en *dépôt* ſimple, & en *dépôt* judiciaire. Le *dépôt* judiciaire eſt la chôſe conteſtée entre pluſieurs pèrſonnes, & dépoſée en main tièrce par ordonnance d'un Juge. Le *dépôt* ſimple eſt volontaire, ou néceſſaire. Le *dépôt* volontaire ne ſe prouve point par témoins. Le *dépôt* néceſſaire, ou forcé, eſt celui qui ſe fait en cas de ruine, hoſtilité, naufrage, incendie. Les hôteliérs ſont reſponſables des hardes qu'on porte chez eux, comme d'un *dépôt* néceſſaire, dont la preuve par témoins eſt reçuë.

DÉPOST, ſe dit auſſi des lieux publics où on dépoſe les chôſes. *Locus rerum depoſitarum cuſtos.* Le Greffe eſt un *dépôt* public. Le lieu où on garde les regîtres s'appelle le *dépôt*. Le Bureau des Conſignations eſt un *dépôt* public pour les ſommes d'argent conteſtées. La Sacriſtie eſt un *dépôt* ſacré où on garde les Reliques. On a mis le corps de ce Seigneur en *dépôt* dans une telle Égliſe.

DÉPOST DU SEL, ſe dit des lieux publics ou magaſins du ſel aux endroits où la Gabelle n'eſt pas établie ; & on les appelle *greniérs* dans les lieux d'impôt.

DÉPOST, ſe dit figurément des penſées & des ſecrets. *Depoſitum.* Le ſecrét eſt un *dépôt* ſacré, ſur lequel la haine, & l'infidélité même de celui qui nous l'a confié, ne nous donne point de droit. BOUH.

DÉPOST. Térme de Médecin. Il ſe dit de l'épaiſſeur, & du marc qu'on voit au fond des urines. *Sedimentum.* Le *dépôt* de l'urine. On l'appelle auſſi *ſédiment.* C'eſt auſſi un amas d'humeurs qui ſe fait en quelque partie, qui cauſe de la douleur, forme des fluxions, des abcès &c. Les fractures, de quelque nature qu'elles ſoient, auſſitôt qu'elles ſont réduites, ont beſoin de la ſaignée pour empêcher le *dépôt* ſur la partie maltraitée. DIONIS. Il ſe fait quelquefois un *dépôt* ſur le bras ſaigné, quoique l'opération de la ſaignée n'y ait point de part. ID.

DÉPOST, eſt auſſi un térme d'Auguſtin. C'eſt le coffre où ſont les Archives du Couvent. *Arca depoſiti cuſtos.*

DÉPOSTER. v. act. Térme de guèrre. Chaſſer l'ennemi d'un poſte qu'il occupoit. *Ejicere, pellere.* Les Gendarmes & les Chevaux legers fûrent commandez pour aller *dépoſter* l'ennemi de là. En moins d'une demi heure de combat l'ennemi fut *dépoſté*. On dit plus ordinairement chaſſé. *Dépoſter* n'eſt en uſage que parmi les gens de guèrre, mais parcequ'il abrege le diſcours, & qu'il eſt fort commode, il pourra bien faire fortune.

Il eſt formé de *poſter*, qui veut dire placer, mettre, établir des gens, des ſoldats, des troupes quelque part ; & de la particule *de*, qui a ſouvent dans la compoſition la force de détruire la ſignification du mot ſimple auquel elle eſt ajoutée, comme dans *déſagréable*, *défaire*, &c.

DÉPOTER. v. act. Térme de Jardiniér. Ôter une plante, ou quelque autre chôſe d'un pot. *Flores ex vaſe fictili avellere.* Il eſt tems de *dépoter* les fleurs. QUINT. Si je me ſuis ſèrvi de pots, je *dépote* pendant l'été même, ou au moins l'automne, ou le printems ſuivant, je *dépote*, dis-je, les petits figuiérs qui ont bien pouſſé dans ces pots, pour les remettre avec leur motte dans des caiſſes de ſept à huit pouces. ID.

DÉPOUILLE & DÉPOUILLER. Voyez DESPOUILLE & DÉSPOUILLER.

DÉPOURVOIR. v. act. Dégarnir, ôter les proviſions, les chôſes néceſſaires à la ſubſiſtance d'une place, d'une maiſon, d'une pèrſonne. *Nudare, ſpoliare.* Un Gouvèrneur ne doit point laiſſer *dépourvoir* ſa place, en laiſſer ôter les hommes & les munitions. Cette maiſon noble eſt pauvre, & *dépourvuë* des chôſes néceſſaires à la vie. Cette veuve affligée eſt *dépourvuë* de tout ſecours, d'amis & d'argent.

DÉPOURVOIR, ſe dit auſſi en chôſes morales. *Deſtituere.* Il faut être bien *dépourvu* d'eſprit, de ſens, de jugement, pour commettre une telle faute. Il étoit *dépourvu* de conſeil, quand il a fait cette tranſaction. Souvent on eſt *dépourvu* de mémoire, elle quitte les gens au beſoin. Jamais on n'eſt *dépourvu* de la grâce, de l'aſſiſtance divine, quand on veut bien y coopérer.

DÉPOURVU, UË. part. paſſ. & adj. *Deſtitutus, nudatus.*

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvuë,
Quand la biſe fut venuë. LA FONT.

AU DÉPOURVU, adv. A l'improviſte, par ſurpriſe, lorſqu'on n'eſt pas ſur ſes gardes. *Eximproviſo.* Le jour du Jugement nous viendra ſurprendre *au dépourvu*, lorſque nous nous y attendrons le moins. Un Gouvèrneur de place ne doit point ſe laiſſer aſſaillir *au dépourvu*. La baſſecour de ce Gentilhomme eſt bien garnie, on ne le peut prendre *au dépourvu*, quand on arrive chez lui. Une fille n'aime pas être priſe *au dépourvu* ; c'eſt à dire, ſans être parée, ni ajuſtée.

DÉPRAVATION. ſ. f. Déréglement du goût, des mœurs, ou de la doctrine. *Depravatio, corruptio.* La *dépravation* de nôtre raiſon eſt la cauſe de nos èrreurs. Châcun accuſe ſon ſiécle de *dépravation*, d'aller de mal en pis. Vôtre *dépravation* a eû ſa recompenſe. DU RIER. La poſtérité de Seth fut fidelle à Dieu malgré la *dépravation* du tems. BOSS. Il y a quelques gens qui trouvent ce mot un peu vieux, quand il s'agit de mœurs & de doctrine ; mais comme des Auteurs aſſez approuvez s'en ſèrvent, on ne peut pas le rejetter.

DÉPRAVER. v. act. Corrompre le goût, les mœurs, ou la doctrine. *Depravare, corrumpere.* Il s'eſt *dépravé* le goût à force de boire. C'eſt un homme capable de *dépraver* toute la jeuneſſe. Il avoit du génie pour l'éloquence, mais la lecture des mauvais Auteurs lui a *dépravé* le goût. Pluſieurs maladies rendent le goût *dépravé*. La jeuneſſe eſt maintenant fort inſolente & fort *dépravée*. Les Infidelles menent une vie brutale, & auſſi *dépravée* que leur doctrine. Dieu les a livrez à l'égarement d'un eſprit *dépravé* & corrompu. PORT-R.

DÉPRAVÉ, ÉE. part. & adj. *Depravatus, corruptus.* Mille gens qui ſe piquent d'érudition font voir un goût *dépravé*, lorſqu'il s'agit de porter leur jugement ſur une piéce d'eſprit.

DÉPRÉCATIF, IVE. adj. Tèrme de Théologie, qui n'a d'uſage qu'en cette phrâſe, *Forme déprecative*, qui ſe dit de la manière d'adminiſtrer quelques-uns des Sacremens en forme de prière. *Deprecativus*. Chez les Grècs la forme d'abſolution eſt *déprécative*, étant conçuë en ces tèrmes, *que Dieu nous abſolve :* au lieu que dans l'Égliſe Latine, on dit en forme déclarative, *je vous abſous*. L'ACAD.

DÉPRÉCATION. ſ. f. Tèrme de Rhétorique, eſt une figure d'Orateurs, par laquelle ils implorent l'aſſiſtance, le ſecours de quelqu'un, ou par laquelle ils ſouhaitent qu'il arrive quelque grand mal ou punition à celui qui ne dira pas la vérité de lui, ou de ſon advèrſaire. *Deprecatio*.

DÉPRÉDATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Pillage qui ſe fait dans une ſucceſſion, ou partage, ou diſtribution de deniérs. *Prædatio, expilatio*. Dans cet inventaire il s'eſt fait une *déprédation* viſible, châque héritiér a pillé de ſon côté. Dans les directions de créanciérs il arrive ſouvent des *déprédations*, les directeurs les plus puiſſans ſe font payer au préjudice des autres. Quoique ce mot ne ſoit pas des plus uſitez, on s'en peut fort bien ſèrvir en de cèrtaines occaſions, où l'on veut dire quelque chôſe de plus ſignificatif que *ruine*, que *vol*, que *pillage*. Après la *déprédation* de tant de maiſons régulières, les peuples ſe trouvent chargez d'impôts. MAUCROIX. Les traitez de paix qui ſubſiſtoient entre les deux couronnes n'empêchoient pas les hoſtilitez, ou les *déprédations* maritimes, qu'on déguiſoit enſuite ſous divèrs prétextes. LARREY. *Edouard VI. p.736.*

DÉPRÉDÉ, ÉE. adj. Tèrme qui ſe trouve dans l'Ordonnance de la Marine, qui ſe dit des marchandiſes pillées dans un vaiſſeau. *Ablatus, ſubreptus, expilatus*.

DÉPRENDRE. v. act. Détacher. *Abſtrahere, diſtrahere, divellere*. Ces deux dogues étoient tellement attachez l'un contre l'autre, qu'on a eû toutes les peines du monde à les *déprendre*. L'ACAD. Il ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, pour Se détacher de quelque chôſe où on étoit engagé, ou embarraſſé. *Divelli*. Un poiſſon pris dans une naſſe ſe débat & fait ce qu'il peut pour ſe *déprendre*.

DÉPRENDRE, ſe dit plus élégamment dans les chôſes morales. Les mélancoliques ne ſe *déprennent* pas ſi aiſément de leurs paſſions. BAL. JÉSUS-CHRIST nous a *dépris* & détachez du commèrce des chôſes de la tèrre. DU BOIS. Le Comte d'Arondel prit de l'amoûr pour la Reine ſans s'en appèrcevoir, & ne put s'en *déprendre* quand il s'en fut appèrçu. DE LARREY.

DÉPRÉOCCUPÉ, ÉE. Qui n'eſt point préoccupé, ou qui ne l'eſt plus, qui n'a point ou qui n'a plus de prévention, de préjugez. *Liber à præjudiciis à præjudicata opinione*. B. qui avoit beaucoup d'eſprit & qui étoit *dépréoccupée* des èrreurs populaires. Mlle L'HÉRITIÉR.

DE PRÈS. adv. Tout proche, tout contre, éxactement. *Propè, proximè*, Voir une chôſe *de près*, la conſidérer *de près*.

DÉPRÈſSER. v. act. Tèrme de Relieur. Ôter de la preſſe, *E prelo detrahere*. Il y a aſſez long tems que ces livres ſont en preſſe, il les faut *dépreſſer*.

DÉPRÈſSER, ſe dit auſſi des draps, & ſignifie Ôter aux draps le luſtre qu'on leur avoit donné, lorſqu'on les avoit mis en prèſſe. *Nitorem adimere*.

DÉPRÈſSION. ſ. f. Tèrme de Phyſique, qui ſe dit de l'abaiſſement ou ſèrrement qui arrive à un corps qui eſt ſèrré & comprimé par un autre. *Depreſſio*.

DÉPRÉſSION, ſignifie en Morale, Abaiſſement, humiliation. *Humilitas*. Les Supérieurs des Convens tiennent leurs Religieux dans la *dépreſſion* pour éprouver leur patience. Un Philoſophe eſt content de vivre dans la *dépreſſion*, & refuſe ſouvent les honorables emplois qu'on lui préſente.

DÉPRI. ſ. m. Tèrme de Finance. C'eſt une déclaration qu'on va faire au Bureau des Aides du lieu d'où on veut faire tranſporter ſon vin pour le vendre ailleurs, avec ſoumiſſion d'en venir payer le droit de gros, qui eſt le vingtiême ſelon le prix qu'on l'aura vendu. *Declaratio*. L'Ordonnance ne parle du *dépri* qu'à l'égard du vin : néanmoins on le dit auſſi des autres déclarations qu'on fait au Bureaux des autres marchandiſes qu'on tranſporte, dont les droits de doüane ſont dûs, des beſtiaux qu'on fait paſſer debout dans les villes ſans payer l'entrée, &c. des droits de péage & autres ſemblables.

Ce mot vient de *deprecari*, parcequ'on prie le Fèrmiér de ſouffrir ce tranſport. D'autres veulent qu'il vienne de *profiteri*, parceque les marchandiſes ainſi déclarées s'appellent en Latin *merces profeſſæ*.

DÉPRI, ſe dit auſſi en Juriſprudence Féodale de la déclaration qu'on fait au Seigneur d'un héritage acquis mouvant de lui aux fins de lui payer les droits ſeigneuriaux, en octroyant pour cela quelque délai. Le Seigneur n'eſt tenu recevoir à *dépri* celui qui doit cens. Recevoir à *dépri* ſignifie ici *accorder un délai*. Le *dépri* ſe doit faire par le cenſiér dans huitaine à peine de ſoixante ſols d'amande pour les ventes recelées, ou dedans la quarantaine, ou autre tems accoutumé, ſelon la nature des cenſives. COUST. D'ORLÉANS. *Dépri* ſignifie ici *déclaration* d'un héritage acquis.

DÉPRIER. v. act. C'eſt, Aller faire au Bureau des Aides, ou à un Seigneur Féodal, la déclaration ou le dépri précédent. *Declarare, profiteri*. *Déprier* les lods & ventes, *déprier* en la péagerie à peine d'amende, ſont expreſſions de Juriſprudence féodale, & de Finances.

DÉPRIÉR, eſt quelquefois oppôſé à *prier*. *Preces revocare*. On avoit envoyé prier tous les parens de cette noce, mais on les a envoyé *déprier*, parceque le mariage eſt ſurſis, ou rompu. Il eſt du ſtile bas & familiér.

DÉPRIMER. v. act. Rabaiſſer, ravaler, rendre vil, abject, mépriſable. *Elevare, extenuare, deprimere*. C'eſt le propre des envieux de ſe *déprimer* les uns les autres. Un Supérieur éprouve un Novice en le *déprimant*, en l'occupant aux plus vils offices de la maiſon. Un changement de gouvèrnement *déprime* pluſieurs gens qui s'étoient bien élevez. Ce mot n'eſt guères en uſage, & on ne le dit ordinairement que des pèrſonnes.

DÉPRIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Depreſſus, elevatus, extenuatus*.

DÉPRISER. v. act. Tâcher de diminuer la valeur, le mérite de quelque chôſe. *Deſpicere, parvi æſtimare, flocci facere, contemnere*. Les envieux tâchent de *dépriſer* la vèrtu, le mérite de leurs rivaux. Un acheteur *dépriſe* la marchandiſe, tandis que le vendeur la priſe de ſon côté. C'eſt une eſpéce d'humilité de ſe *dépriſer* ſoi-même, de parler modeſtement de ſes Ouvrages.

Ce mot vient de *depretiare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même chôſe.

DÉPROPRIEMENT. ſ. m. eſt un tèrme dont on uſe en l'Ordre de Malthe, pour ſignifier le teſtament des Chevaliers, ou du Grand Maître.

DÉPUCELER. v. act. Ôter la fleur de virginité à une pèrſonne. *Vitiare virginem*. Les anciens avoient tant de reſpect pour les vièrges, qu'on ne les faiſoit point mourir, ſans les avoir fait *dépuceler*. Ceux de la côte de Malabar payent les étrangers pour venir *dépuceler* leurs femmes, & en prendre la prémière fleur. Chez les Écoſſois c'étoit un droit des Seigneurs de *dépuceler* la nouvelle mariée, qui leur fut accordé par Évenus leur Roi, & qui leur fut ôté par Malcome, qui pèrmit qu'on s'en rachetât pour un cèrtain prix qu'on appelloit *marcheta*, ou un cèrtain nombre de vaches, par alluſion au mot de *march*, qui ſignifioit chez eux un *cheval*. Buchanan dit auſſi, qu'on s'en rachetoit pour un demi-marc d'argent, qu'on appelloit *marchette*. Cela a eû lieu auſſi dans la Flandre, dans la Friſe, & en quelques lieux d'Alemagne. Par la coutume d'Anjou & du Maine, une fille après 25 ans ſe peut faire *dépuceler*, ſans pouvoir être éxhérédée par ſon père. Du Cange cite un Arrêt du 19 Mars 1409. obtenu par les habitans d'Abbeville contre l'Évêque d'Amiens, qui faiſoit racheter par une cèrtaine ſomme d'argent la déffenſe qu'il avoit faite de *dépuceler* les nouvelles mariées les trois prémières nuits de leurs noces : ce qui étoit fondé ſur le IVe Concile de Carthage qui l'avoit ordonné pour la révérence de la bénédiction matrimoniale.

DÉPUCELER, ſe dit auſſi en parlant des chôſes qu'on fait la prémière fois. Cet Avocat à plaidé ſa prémière cauſe, le voilà *dépucelé*.

DEPUIS. Prépoſition de tems & de lieu, qui régit l'accuſatif, & qui ſe dit du tems, du lieu, & de l'ordre ; *a, ab, e, ex*. *Depuis* le lever du Soleil juſqu'à la nuit, les troupes de Darius ne ceſſèrent de défiler. VAUG. La France s'étend *depuis* le Rhin juſqu'aux Pyrénées. Je les ai tous vû *depuis* le prémiér juſqu'au dèrniér. Dans cette dèrnière phrâſe, & dans pluſieurs autres ſemblables, *depuis* eſt prépoſition d'énumération & d'ordre.

DEPUIS, eſt auſſi adv. mais il ne ſe dit que du tems. *Ex eo tempore*. Cela s'eſt paſſé *depuis*. ABLANC. On a remarqué qu'il n'y a point de mot qui ſe ſoit tant opiniâtré pour s'établir, ni qui ait été tant rebuté, que *du depuis*. Le bon uſage l'a enfin banni, ſoit comme advèrbe, ſoit comme prépoſition. VAUG. Obſèrvez encore que *depuis* ne ſe doit point mettre après un préterit indéfini. *Depuis* que nous vous eûmes quitté, il arriva. Il faut dire, *après* que nous vous eûmes quitté. CORN.

DEPUIS, ſe joint quelquefois avec *peu*, & fait une eſpéce d'advèrbe qui ſignifie, Il n'y a pas long tems. *Non ita pridem*. Un couriér eſt arrivé *depuis peu*. Il ſe joint quelquefois avec *quand*, & eſt encore une eſpéce d'advèrbe, qui ſignifie, depuis quelque tems. *Non ita pridem*. *Depuis quand* avez-vous les yeux de Vénus ? *Ex quo*. VOIT. *Depuis* ſe joint quelquefois avec *que*, & alors il ne ſe dit que du tems, & eſt une eſpéce de conjonction. *Ex quo*. Je n'ai employé mes yeux à aucun uſage qu'à pleurer ſans

ſans ceſſe, *depuis que* j'ai apris que vous étiez réſolu à un éloignement. Let. Portug.

DÉPURATION. ſ. f. Clarification, dégagement de toute la lie, les ordures excrémenteuſes, qui embaraſſent un corps, de toutes ſes parties les plus groſſières, & les plus craſſes. Harris. *Defœcatio, fœcis & Sordium, partium craſſiorum purgatio* ; *Depuratio*.

DÉPURER. v. act. Tèrme de Médecine & de Chymie. *Purgare, defœcare, fœcibus exuere*. La fermentation ſert à *dépurer* une liqueur. De l'eſprit de vin bien *dépuré* On *dépure* un ſirop, un ſuc, en le paſſant dans la chauſſe.

Dépuré, ée part. paſſ. & adj. *Purgatus, defœcatus*.

DÉPUTATION. ſ. f. Envoi de quelques pèrſonnes choiſies dans un Corps vèrs un Prince, ou une aſſemblée, pour traitter en ſon nom de ſes affaires, ou pour les pourſuivre en Juſtice. *Legatio*. Les *députations* ſe font plus ou moins ſolennelles ſelon la qualité des pèrſonnes à qui on les envoye, ou des affaires dont il s'agit. Eſſayons de ramener les eſprits par une ſeconde *députation*. Vaug.

Députation, ſe dit auſſi du Corps des Deputez. Un tel Évêque eſt le Chef de la *Députation* des États de Languedoc, il porte les cahiers.

DÉPUTER. v. act. Envoyer quelqu'un avec commiſſion. *Legare, allegare aliquem cuipiam, ad quempiam*. Il ne ſe dit point d'un particuliér qui envoye, mais ſeulement d'un corps ou d'une pèrſonne en autorité. *Députer* vèrs quelque Prince, ou quelque Aſſemblée, pour lui rendre ſes devoirs & ſoumiſſions, pour lui répréſenter ſes beſoins, lui faire des remonſtrances, pour faire & négocier ſes affaires, aſſiſter à quelques déliberations, ou autres chôſes ſemblables. Tous les Princes d'Allemagne ont *député* à la Diette. Châque ville, ou châque Corps d'une Province, *députe* à l'Aſſemblée des États. Le Parlement a *député* un Préſident & ſix Conſeillers pour faire au Roi de très humbles remonſtrances, pour le féliciter ſur une telle nouvelle, pour lui rendre raiſon d'une telle affaire. Le Chapitre a *député* deux Chanoines pour venir ſolliciter leurs affaires au Conſeil. Tous les Diocéſes ont *député* pour tenir l'Aſſemblée du Clèrgé.

On diroit que le Ciel, le députant *exprès,*
N a confié qu'à lui ſes oracles ſecrets.

Député, ée. part. paſſ. & adj. *Legatus*.

Député. ſ. m. Qui eſt commis, envoyé par ſon Corps. Le Parlement n'a point été en Corps à une telle cérémonie, il n'y a aſſiſté que par *Deputez*. Voila le *Député* d'une telle province. Les *Députez* du prémiér ordre, du ſecond ordre. Les Provinces d'États en France envoyent au Roi des *députez* pour préſenter le cayer des États ; il y a toujours trois *députez*, un pour châque ordre ; c'eſt le *député* du prémiér ordre qui fait le compliment au Roi. Il y a des *députez* en Cour, ce ſont ceux que les États envoyent à la Cour. Il y a auſſi des *députez* ordinaires, au moins dans quelques Provinces, ce ſont ceux qui demeurent dans la Province pour y faire les affaires dont les États ſont chargez. Un Commiſſaire *député* pour l'inſtruction d'un procès.

Dans les villes de Turquie il y a toujours des *députez* pour traiter avec les officiérs du Grand Seigneur des Tributs & autres affaires : ces *députez* ſont trois ou quatre des principaux & de plus riches bourgeois de chaque ville : l'emploi de ces *députez* eſt fort onéreux & fort déſagréable.

On dit provèrbialement, Les *Députez* de Vaugirard, qui viennent en corps, & ne ſont qu'un.

Député. Nom d'un bas officiér de l'Égliſe de Conſtantinople, *Deputatus* δεποτάτος. Le nom de *Député* en ce ſens ſignifie un emploi, & non pas une charge, ou une dignité. Le *Député* étoit chargé d'appeller les pèrſonnes de condition à qui le Patriarche vouloit parler, & d'écarter le peuple quand ce Prélat marchoit ; le *Député* étoit, comme il paroît, une eſpéce d'huiſſier, ou de Bedeau. Il étoit auſſi chargé du ſoin des habits ſacrez, de les plier, de les ſerrer, de les conſerver. C'eſt une eſpèce de Sacriſtain.

Député, dans l'Antiquité, s'eſt dit encore. 1°, des Armuriers, ou de cèrtains ouvriérs qui travailloient à la fabrique des armes dans les forges. 2°, *Députez* étoient encore des gens actifs, qui ſuivoient les armées, & qui dans les actions avoient ſoin de retirer les bleſſez, & d'en avoir ſoin. Toutes ces ſortes de gens s'appelloient *deputati*.

DEQ.

DEQUIM, ou DEQHIM, comme écrivent les Portugais, ainſi qu'on le peut voir dans la Carte des ſources du Nil par le P. Jéronymo Lobo. C'eſt un Royaume de Nubie, au milieu duquel paſſe la rivière de Tacaſe. Mary dit que les habitans de ce Royaume ſont appellez *Baullous* ; la Carte que je viens de citer écrit *Ballots*, & ne ſemble pas renfèrmer ces peuples dans le ſeul Royaume de *Dequim*.

DEQUOY. Quand ce mot ſert à intèrroger, il ſignifie, de quelle chôſe. *Qua de re. De quoi* s'agit-il ? *Dequoi* parlez-vous ? Ablanc.

Dequoy. Quand ce mot n'eſt pas une intèrrogation, il ſignifie, Quelque chôſe, *Res familiaris*. Ainſi on dit, qu'un homme a bien *dequoy* ; pour dire, qu'il a bien du bien ; qu'il a *dequoy* vivre, *dequoy* payer, &c.

Dis-moi, ami, que vaut-il mieux avoir,
Beaucoup, de biens, ou beaucoup de ſçavoir ?
Je n'en ſçay rien : mais les ſçavans je voi,
Faire la cour à ceux qui ont dequoy. S. Gel.

On dit, par manière de civilité à ceux qui remèrcient, qu'il n'y a pas *dequoy* ; pour dire, que cela ne vaut pas un remerciment. *Non eſt quod agas gratias*.

On dit provèrbialement qu'il n'y a pas *dequoy* fouëtter un chat ; pour dire, qu'il n'y a pas de matière d'impoſer la moindre peine. On dit auſſi, Voilà bien *dequoy* ; pour dire que le ſujet dont on parle n'eſt nullement conſidérable.

DER.

DÉRAC. ſ. m. C'eſt le nom d'une ancienne meſure de l'Égypte. *Menſura Ægyptiaca, Derac*. Le *Dérac* étoit la coudée Égyptienne. Gréaves dans ſon Traité du Piéd Romain, nous a donné la préciſion du *Dérac* du Caire, par rapport à nos meſures. M. Cumberland a prouvé dans ſon Eſſay, que ce *dérac* étoit l'ancienne coudée d'Égypte, & des Hébreux : & que la ſixiéme partie de ſon cube faiſoit le bath. Le Pelletier dans Vign. de Marv. Gréaves, dans ſon Traité Anglois du Piéd Romain p. 41 aſſure que le *dérac* du Caire contient 1824 milliémes du piéd de Londres, dont le piéd de Roi de Paris en comprenoit 1104. plus $\frac{45}{100}$ Le Pelletier, dans ſa Diſſertation de l'Arche de Noé C. 30e croit que le *dérac* a pû être la coudée de Noé & des Hébreux. Sur des autoritez d'Ezéchiel & d'Hérodote il prétend que la coudée des Hébreux étoit la grande coudée de Babylone, que l'on appelle אצילה, *atſilah*, la coudée des grands ; & l'autre βασιλήιος πῆχυς, la coudée royale ; & qu'ils ſont de ſix paumes orientales, ou d'une paume plus longue que la médiocre de Babylone, égale à la coudée de Samos, ou des Grècs, & à la médiocre d'Égypte. De ſorte que la coudée de Memphis, ou le *dérac*, ayant été trouvé ſur l'étalon du Caire de 1824 milliémes des 1000 qui diviſent le piéd d'Anglètèrre, la paume ou ſixiéme partie de cette coudée, ôtée des 1824 milliémes de ſa longueur, il en reſte 1520 pour la coudée Grécque égale à la médiocre de Babylone & d'Égypte. Et parceque l'ancien Arpenteur Hygin a remarqué que le piéd Grèc étoit plus long d'un demi pouce que le piéd Romain, il en infère que la coudée Grécque étoit à la Romaine comme 25 ſont à 24 ; & que ſi la coudée Grécque étoit de 1520 de ces milliémes, la Romaine en devoit être de 1459 $\frac{1}{5}$ & le piéd Romain qui en avoit les deux tiers devoit en contenir par conſequent 972 $\frac{4}{5}$. Auſſi Gréaves a trouvé que l'ancien piéd Romain marqué ſur le tombeau de T. Statilius qui ſe garde au Vatican, contient 972. milliémes des mille du piéd d'Anglètèrre, ayant négligé la fraction $\frac{4}{5}$ d'une de ces milliémes comme impèrceptible à la vûë. Ainſi cet Auteur prétend avoir trouvé toutes les meſures anciennes par le *dérac* d'Égypte.

DÉRACINEMENT. ſ. m. Action par laquelle on arrache une chôſe plantée. *Exſtirpatio*. Le *déracinement* de ces arbres eſt l'effet d'un ouragan.

DÉRACINER. v. act. Arracher un arbre, une plante de tèrre. *Exſtirpare arborem, radicitus eruere*. La violence des torrens eſt ſi forte, qu'elle *déracine* les arbres & les entraîne. On ne peut entièrement *déraciner* le chiendent, il repouſſe toûjours.

Déraciner, ſignifie auſſi, Cèrner, coupper tout autour. On tâche à *déraciner* les cors aux piéds en cèrnant le calus qui eſt autour. Les arracheurs de dents décharnent la dent, la *déracinent* avant que de la tirer.

Déraciner, ſe dit figurément en chôſes morales, pour dire, Ôter la ſource d'un abus, d'une héréſie. On a de la peine à *déraciner* d'un eſprit les opinions dont il eſt préoccupé ; à *déraciner* les vices contractez par une longue habitude.

Déraciné, ée. part. paſſ. *Exſtirpatus*.

DÉRADER. v. n. Tèrme de Marine. Se dit d'un vaiſſeau qui par un gros vent a été forcé de quitter la rade où il avoit moüillé, en traînant ſes ancres après ſoi. *A vadoſa maris ora avelli*.

DÉRAISONNABLE. adj. m. & f. Qui eſt contre la raiſon, le bons ſens, la juſtice. *Rationis expers, iniquus*. Les infidelles taxent la rançon d'un Chrétien à un prix *déraiſonnable*. Vous vous fondez ſur des principes qui ſont paradoxes & *déraiſonnables*. On ne

peut tranſiger avec cet homme-là, ſes prétentions ſont tout-à-fait *déraiſonnables.* Il faut jetter du merveilleux dans l'Épopée, qui en cela va juſqu'au *déraiſonnable.* DAC. Il n'y a pèrſonne qui naturellement n'ait quelque honte à paroître *déraiſonnable.* S. RÉAL. Dans cet exemple & dans le ſuivant *déraiſonnable* ſe dit des pèrſonnes. Son Meſtre de camp m'avoit paru ſi *déraiſonnable.* BUSSI RAB. Les pères ont une impatience *déraiſonnable* de pouſſer leurs enfans dans les charges de la République. S. ÉVR.

DÉRAISONNABLEMENT. adv. D'une manière déraiſonnable, ou injuſte. *Inique, injuſte.* Il en a agi avec ſa partie fort *déraiſonnablement.*

DÉRANGEMENT. ſ. m. Changement qui trouble l'ordre & la diſpoſition qui étoit en des chôſes arrangées. *Perturbatio.* Les Opticiens diſent que le changement de couleur qui arrive dans un fruit qui meurit, vient du *dérangement* des parties.

DÉRANGEMENT. Ce mot ſe dit auſſi figurément en Morale. Ce *dérangement* univèrſel & continuel des chôſes humaines, tout déſordonné qu'il ſemble à nos yeux, eſt pourtant dans l'ordre de la Providence. FLÉCH. Qu'on jette les yeux ſur divèrs états de la vie, quel *dérangement*, quel déſordre n'y verra-t-on pas?

DÉRANGER. v. act. Mettre en déſordre, en confuſion, une chôſe rangée & miſe par ordre. *Turbare, perturbare.* Un Sçavant ſe fâche, quand on lui *dérange* ſes livres; une femme bien coêffée, quand on lui *dérange* ſes cheveux.

DÉRANGER, ſe dit figurément des deſſeins, & de la manière de vivre. Cet accident imprévu a *dérangé* tout mon plan de vie. S. ÉVR. Le Maréchal de Crequi étoit fort en colère contre cette mort barbâre, qui ſans conſidérer ſes affaires, eſt venuë *déranger* ſes projèts. Rien ne *dérangeoit* dans ſon eſprit ce que le mérite y avoit une fois placé. FLECH. Une femme dit en général, je ſuis toute *dérangée*; lorſqu'elle s'ennuye, & qu'on a rompu ſes deſſeins.

> *L'intérêt ni la vaine gloire*
> *Ne* dérangeoient *point leur repos;*
> *Ils aimoient plus dans leurs Héros*
> *Une vèrtu qu'une victoire.* N. CH. DE VÈRS.

On dit en tèrmes de Marine, *Déranger* la bonnette; pour dire, la déboutonner du corps de la voile. *Diſſolvere.*

DÉRANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Turbatus, perturbatus.*

DÉRAPÉ, ÉE. adj. Tèrme de Marine. On dit que l'ancre eſt *dérapée*, lorſqu'elle eſt au fond de l'eau, mais qu'elle n'eſt plus accrochée à la tèrre, enſorte que le vaiſſeau dérive.

DÉRATTER. v. act. Ôter la rate, la tîrer du corps d'un animal. *Lienem, ou ſplenem extrahere.* Ce mot fut mis en uſage par une ſecte de Chirurgiens qui s'éleva il y a environ quarante ou cinquante ans. Ils prétendoient que l'homme tîreroit de grands avantages s'il ſe faiſoit ôter la rate, ce qu'ils appelloient *dératter.* Les chiens auxquels ils avoient fait cette cruelle & bizarre opération ne mourûrent pas ſur le champ, mais peu de tems après; ce qui fut cauſe qu'aucun homme ne voulut ſe faire *dératter*, pour joüir des avantages prétendus que vantoient les auteurs de cette opération. Le mot de *dératter* n'a pas plus fait fortune que l'opération qui l'avoit fait inventer, & comme on ne *dératte* point les animaux, ni les hommes, on ne dit point *dératter*, ou on ne le dit que fort rârement, parce qu'il y a peu d'occaſions de s'en ſèrvir. Voyez Dionis, opérations &c.

DÉRAYURE. ſ. f. Tèrme de Laboureur. C'eſt la dèrnière raye qu'on fait, lorſqu'on laboure, & qui ſépare les ſillons. *Sulcus.*

DÈRBÉ. ſ. f. Ville ancienne de Lycaonie, Province de l'Aſie mineure. *Dèrbe.* Etienne de Byzance l'appelle auſſi *Derbeia.* Saint Paul prêcha à *Derbé, Act. XIV. 6.* Elle fut dans la ſuite ville Épiſcopale. Leunclavius l'appelle Dèrvaſe. Elle étoit ſur les confins de Piſidie & de Cappadoce, au piéd des montagnes à 40 milles au midi d'Iconium, & à 30 d'Iſaurie en tîrant vèrs l'Orient, & à 50 d'Antioche de Piſidie. Quelques Auteurs l'appellent *Dèrben*, mais mal: *Dèrben* des Actes des Apôtres eſt un accuſatif.

DÈRBENT. ſ. m. Ville de Pèrſe, ſituée dans le Scirvan, aux confins du Dagheſtan. *Delbentium, Alexandria Albaniæ, Porta ferrea,* & anciennement *Porta Caſpiæ,* ou *Pylæ Iberiæ,* Portes Caſpiennes, ou Portes Ibériennes, parce que c'étoit le paſſer pour aller en Ibérie, & qu'il eſt ſur le bord de la mèr Caſpienne, où *Dèrbent* a maintenant un aſſez bon port. C'eſt le paſſage le plus ordinaire pour aller par tèrre de Perſe & de toutes les Provinces méridionales de l'Aſie en Moſcovie & dans les États voiſins. Les Turcs l'appellent Demircapi, c'eſt à dire, Porte de fèr, pour marquer qu'il ne ſe peut forcer. En effet, il eſt fèrmé par deux murailles qui s'avancent depuis cette ville juſqu'à la mèr. Voyez Portes Caſpiennes, au mot CASPIEN.

DÈRBY. Voyez DARBY.

DÈRCÉ. ſubſt. f. Voyez DAGON, DÈRCETO, ATÈRGATIS.

DÈRCÉTO. ſubſt. f. Déeſſe fabuleuſe adorée en Syrie, ou plûtôt dans la Paleſtine. *Derceto, Dercetis.* Si l'on en croit Pline Liv. V. c. 13. & c. 23. *Derceto* étoit adorée à Joppé, aujourd hui Jafa. Diodore de Sicile Liv. I. dit que c'étoit aux environs d'Aſcalon. On repréſentoit *Derceto* ſous une figure humaine depuis la tête juſqu'à la ceinture, & le reſte du corps en poiſſon: ce qui fait juger à Selden *De Diis Syris Synt. II. c. 3.* que c'étoit le Dagon des Philiſtins. C'eſt auſſi la même Divinite que Atèrgatis, dont l'on avoit fait *Derceto.* Saumaiſe ſur Solin p. 574 prétend qu'elle fut auſſi nommée *Céto.* Les Syriens la faiſoient mère de Sémiramis, & racontoient de plaiſantes fables ſur cette femme que l'on avoit diviniſée. On peut les voir dans les Auteurs citez, & ci-deſſus au mot ATÈRGATIS, où l'on trouvera auſſi l'étymologie de ce mot; & au mot DAGON. Voyez encore Ovide Metam. Liv. IV. v. 44. & ſuiv. Cluvier, *Germ. Ant. Liv. I. c. 27. p. 235.* Selon Voſſius *de Idolol. L. VII. c. 10. p. 176. Dèrcéto* eſt la Lune.

Dèrcéto a été auſſi appellée *Céto*, Κητὼ, comme il paroit dans Pline Hiſt. Nat. Liv. V. c. 13. De ce nom quelques-uns pourroient inférer, dit Voſſius, que *Dèrcéto* étoit Androméde, parceque le navire qui tranſporta Androméde portoit la figure du poiſſon appellé *Cetus*, & parceque le Prince auquel elle fut promiſe d'abord étoit Seigneur d'une Iſle où s'exèrçoit la pyraterie, & pleine de pyrates, que l'on a pû comparer aux monſtres marins nommez *Cete*, & appeller de leur nom. Mais Voſſius croit bien plus probablement que *Céto* s'eſt fait de *Dèrcéto*, en retranchant la prémière ſyllabe. Et cèrtainement comme *Dercéto* s'eſt fait d'Atèrgatis par le retranchement auſſi de la prémière ſyllabe, il eſt bien plus probable de dire la même chôſe de *Céto* & *Dercéto*, que de recourir à des raiſons tîrées d'auſſi loin que celles qu'on vient de rapporter pour l'autre ſentiment. Voyez Voſſius, *De Idol. L. I. c. 23. p. 89. L. II. c. 55. p. 308.*

DÈRCON, ou DELCON. ſ. m. Ville autrefois de Thrace, aujourd'hui de Romanie, Province de la Turquie en Europe. *Delcos, Delta.* Elle eſt ſituée ſur un lac formé par une rivière qui porte auſſi le nom de *Dercon* à quatre lieuës environ de la mèr noire. Le lac porte auſſi le même nom.

DÈRECHÉF. adv. Une ſeconde fois, encore, de nouveau. *Iterùm, rurſus, denuò, rurſùm.* Je l'ai déja avèrti, je l'avèrtirai *derechef.*

Ménage dit que ce mot vient de *derecapo*, & que Cambden le dérive de l'Anglois *derchefu*, ſignifiant la même chôſe. Il eſt aſſez vieux pour n'ôſer s'en ſèrvir que dans le burleſque. Le P. Senléque s'en eſt ſèrvi dans un ſtile ſérieux, dans ſa requête des Curez au Roi.

> *Jette ſur nos malheurs un regard favorable,*
> *Grand Roi, que* derechéf *ta bonté ſecourable*
> *Faſſe dans le repos que nôtre unique emploi*
> *Soit de fléchir le Ciel pour ton peuple & pour toi.*

DÉRÉGLEMENT. ſ. m. Déſordre, action ou mouvement qui ſe fait contre les loix naturelles, ou civiles, ou morales. *Perturbatio, confuſio, immoderata licentia, vita diſſolutior; morum depravatio.* Cette année il y a eû du *dérèglément* dans les ſaiſons, l'hivèr a été beau, & le printems fort pluvieux. Cet homme vit dans un grand *déréglement* de mœurs. Il ne faut pas prendre un *déréglement* d'imagination pour un entouſiaſme poëtique. ST. ÉVR. Ce qu'on appelle *déréglement* dans les autres, n'eſt dans les Héros qu'une impétuoſité qui emporte nôtre admiration; ſans reconnoitre nôtre jugement. S. ÉVR. Il a un agréable *déréglement* d'eſprit qui accompagne d'ordinaire la paſſion de deux Amans heureux. S. RÉAL. Il faut éviter le *déréglement* auſſibien que la contrainte. S. ÉVR. Il faut bien des années de *déréglement* & de libèrtinage pour arriver à ce comble d'infamie. PATRU. Le feu, & les emportemens de Tèrtullien marquent aſſez le *déreglement* de ſon imagination. MALEB. On le dit même des chôſes inanimées. Cette horloge ne marque pas bien, il y a quelque *déréglement* en ſon mouvement.

DÉRÉGLEMENT. adv. D'une manière déréglée. *Immoderatè, immodicè, effrenatè, intemperanter.* On vit fort *déréglément* en cette maiſon, il n'y a point d'heure réglée pour le dîner, ni pour le ſouper.

DÉRÉGLER. v. act. Agir contre la régle, contre l'ordre établi. *Perturbare.* Quoiqu'un Royaume ſoit bien réglé, la guerre civile le *dérégle* tout. Le libèrtinage *dérégle* les Maiſons les plus réglées dans leur fondation. Dieu avoit fait l'homme de ſes propres mains: nulle ignorance n'obſcurciſſoit ſon eſprit, nul mauvais déſir ne *dérégloit* ſa volonté. FL. Quand la colère emporte l'Orateur, elle le trouble, & l'égare: elle *dérégle* ſon geſte, & ſon action. M. ESP. On y joint le pronom pèrſonnel, & pour lors il ſignifie, ſe débaucher, devenir *déréglé* & diſſolu dans ſes mœurs. *A virtute deflectere, pravos mores inducere.*

DÉRÉGLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inordinatus, perturbatus, immoderatus, diſſolutus, intemperans.* Un eſprit *déréglé.* Cette femme méne une vie *déréglée*, elle court toute la nuit, & dort tout le jour. Ce jeune homme a des mœurs fort *déréglées*, il s'adonne à toutes ſortes de débauches. Une femme eſt-elle reſponſable des mouvemens *déréglez* que ſa beauté peut éxciter ? S. ÉVR. Les émotions de la colère ſont toutes malignes & *déréglées.* M. ESP.

Souvent dans les tranſports d'une amour déréglée,
J'oſe te demander les grandeurs d'ici-bas. L'AB. TÉTU.

Déréglé eſt oppôſé à *réglé*, mais il ne ſe dit que quand il s'agit de morale, un homme *déréglé*, un eſprit *déréglé*, hors de là il ne ſe dit pas, & on ne dit point diſpute *déréglée*, repas *déreglé*, dans un ſens oppôſé à diſpute *réglée*, repas *réglé*.

DERENG. Tèrme de coutumes, qui ſignifie *borne, bornage* d'héritages. *Limes.*

DERG. ſ. m. Grand lac d'Irlande formé par la rivière de Shannon ſur les confins de la Conacie & de la Momonie.

DERG. Rivière. Voyez DIRG.

DÉRIDER. v. act. Réjouir, faire rire, donner du plaiſir, de la joye, raſſeréner le viſage : ôter les rides. Ce mot ſe dit dans le ſens propre & dans le figuré, parceque ce qui donne de la joye rend le viſage uni & en efface les rides. *Frontem exporrigere, explicare.* Ce vieillard refrogné eſt ſi ſévère, que rârement il ſe *déride* le front. On ne peut vous *dérider* le front, quelque plaiſantes que ſoient les chôſes qu'on dit devant vous. BELL. Je ne ſçai ſi les bons mots de Bèrgerac qui ont le plus été admirez de la Cour, *dérideroient* à préſent le front aux grimaux de Collége, tant le goût eſt changé. MÉNAGE.

Loin d'ici ces Auteurs froids, & mélancoliques,
Qui dans leur ſombre humeur ſe croiroient faire affront,
Si les grâces jamais leur déridoient *le front.* BOIL.

Il faut tîrer ſur la platine le linge de la leſcive pour le *dérider.*

DÉRISION. ſ. f. Action par laquelle on ſe moque de quelque chôſe, ou on la tourne en ridicule. *Irriſio, irriſus.* C'eſt un blaſphême de tourner en *dériſion* les chôſes ſacrées. Ceux qu'on attache au pilori ſont expôſez à la *dériſion* du peuple. Le génie de Démocrite étoit une *dériſion* générale des actions des hommes. Ils les portèrent en *dériſion* par toute la ville. MAUCROIX.

DÉRIVATIF, IVE. adj. Tèrme de Grammaire. Mot, diction qui tîre ſon origine d'un autre qu'on appelle ſon *primitif. Nomen ab alio derivatum, deductum.*

DÉRIVATION. ſ. f. Tèrme de Marine. Sortie hors de ſa route. *Declinatio, deflexio.* On appelle auſſi canal de *dérivation*, un canal par où on conduit, ou on amaſſe des eaux pour les porter, & conduire dans un réſervoir. Le canal de *dérivation* qui porte les eaux dans le baſſin de Nourouſe en Languedoc pour la communication des mèrs.

DÉRIVATION, ſe dit auſſi en Médecine du détour qu'on fait prendre aux humeurs qui coulent ſur une partie, en les attîrant vèrs les parties voiſines. *Declinatio, deflexio.* Ainſi dans la fluxion qui ſe fait ſur les yeux & ſur les dents, on applique un véſicatoire dèrrière les oreilles pour la détourner : dans l'eſquinancie on ordonne la ſaignée des ranules, c'eſt à dire, des veines de deſſous la langue pour détourner l'humeur qui ſe jette ſur la gorge.

DÉRIVATION, en tèrmes de Grammaire, ſe dit de la liaiſon ou affinité qu'un mot a avec un autre, pour en avoir été formé originairement. *Derivatio.*

DÉRIVE. ſ. f. Tèrme de Marine. Différence du rumb de vent où l'on va, à celui où l'on veut aller ; biaiſement du cours du vaiſſeau qui va de côté, qui s'abat ; fauſſe route, ou détour forcé qu'on fait de ſon vrai chemin par la violence des vents, des courans, ou de la marée. Lorſque le vent pouſſe un vaiſſeau de côté il le fait avancer ſur un autre air de vent que celui auquel il préſente la proue ou l'avent, & cet écartement eſt ce qu'on appelle la *dérive. Deflexio, declinatio.* Lorſque l'angle d'incidence que le vent fait avec le vaiſſeau eſt du côté de la poupe, ou de l'arrière, la *dérive* n'eſt pas grande ; mais quand cet angle d'incidence eſt du côté de l'avant du vaiſſeau, la *dérive* eſt plus grande. L'angle au plus près du vent, qui eſt ordinairement de ſix quarts de vent, donne environ un quart de vent de *dérive*, quand on a les quatre grandes voiles majores, & que la mèr eſt belle ; mais l'on a davantage de *dérive* lorſqu'on n'a que les baſſes voiles. L'angle de la *dérive* d'un vaiſſeau eſt le même que l'angle que fait ſa trace dèrrière lui avec ſa quille que l'on conçoit prolongée ; cet angle ſe meſure facilement avec un compas de route. Plus les vaiſſeaux ſont fabriquez à plates varangues, & plus ils ont de *dérive.* BOUGUER. Dans cette côte les courans ſont ſi violens, qu'il faut aller à la *dérive.* La *dérive* eſt la cauſe la plus ordinaire qui fait que les Pilotes ſe trompent dans leur eſtime. On dit, Avoir *un quart de dérive*, c'eſt, Pèrdre un quart de vent ſur la route que l'on fait. *La dérive vaut la route*, c'eſt à dire ; que la *dérive* que fait le vaiſſeau le porte ſur la route que l'on veut faire. *Combien y a-t-il de dérive ?* c'eſt demander au Pilote la différence qu'il y a de la route que l'on fait, à celle qu'on ſemble faire. *Que vaut la dérive ?* On dit encore, *Il y a belle dérive*, c'eſt à dire, qu'on eſt aſſez éloigné des côtes pour n'avoir rien à craindre de la tèrre. En général on dit d'une chôſe qui va au gré du vent, qu'elle *va à la dérive.*

On appelle encore *dérive*, la diſtance ou la quantité de braſſes qu'il y a entre un lieu où on ſe trouve ſur mèr, & celui où l'on a jetté le plomb auparavant. *Dérive* eſt auſſi un aſſemblage de planches que les navigateurs du Nord mettent à côté de leurs petits bâtimens pour empêcher qu'ils ne dérivent. On dit qu'une chôſe va à la *dérive*, quand elle flotte ſur l'eau au gré du vent & du courant.

DÉRIVER. v. act. & n. Tèrme de Marine. Sortir de ſa route, de ſon droit chemin, aller à la dérive, & de côté, par la violence des vents, ou des courans, ou de la marée. *Deflectere, declinare.* Ce vaiſſeau vint *dériver* & s'abattre ſur nous. Les vaiſſeaux ne ſçauroient aller aux Indes ſans *dériver*, à cauſe de la violence des courans qui ſont ſous la Ligne. Se laiſſer *dériver*, c'eſt ſe laiſſer aller au courant de l'eau, ou au gré du vent. *Dériver* ſous le vent ; *Dériver* par le calme.

DÉRIVER. v. act. ſignifie auſſi, tîrer l'eau d'une ſource pour la conduire par quelque canal. *Deducere.* On a *dérivé* les eaux de toutes les ſources voiſines pour emplir ce baſſin, pour nourrir ce canal.

DÉRIVER. v. neut. Sortir, venir, couler, deſcendre. *Oriri, fluere, manare.* Pour guérir une fluxion, il faut aller à la ſource ; à la cauſe, d'où elle *dérive.*

DÉRIVER, en tèrmes de Grammaire, ſignifie, Venir, deſcendre ; il ſe dit d'un mot formé d'un autre mot primitif ou radical de la même langue, comme *mortalité*, de *mort. Derivare.* Les mots de *retention, Paleſreniér, éxploiter, blanchiſſage*, ſont *dérivez* de *tenir, palefroi, éxploit, blanchir.*

DÉRIVER, ſe dit figurément en Morale. Toutes les grâces qui nous viennent, *dérivent* du Ciel, c'en eſt la prémière ſource. Toutes nos infirmitez *dérivent* du péché originel, il en eſt la prémière cauſe. *Venire, defluere.*

DÉRIVER, v. act. chez les Sèrruriérs, ſignifie, Ôter la rivure. *Extremum clavi emarginare, extremum clavi marginem deterere.* Ce clou, cette vis, ne ſe ſçauroient arracher ſans les *dériver*, en ôter la rivure.

DÉRIVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en François & en Latin. On ne ſouffre point dans la Poëſie Françoiſe la rime du *dérivé* avec le ſimple. Voyez ce que nous avons remarqué ſur la rime des *compôſez.*

DÈRLINGTON, ou DARLINGTON. ſ. m. Ville d'Anglétèrre dans le Comté du Durham.

DÈRME. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit du cuir ou de la peau de l'homme. *Derma, cutis, pellis.* Ce mot vient du mot Grèc δέρειν, qui ſignifie *écorcher.* Le cuir eſt la plus ample & la plus épaiſſe de toutes les membranes ; c'eſt l'organe de l'attouchement éxtérieur, & la couvèrture & l'embelliſſement des parties qui ſont au deſſous. Il eſt compôſé de deux parties ; celle qui ſe préſente la prémière, eſt appellée *corps réticulaire*, parce qu'elle eſt pèrcée comme un rèſeau, d'un très-grand nombre de petits trous. L'autre eſt d'une ſubſtance fibreuſe : elle eſt formée des éxtrémitez d'artères, de veines, de nèrfs, de tendons, d'où ſortent quantité de petites éminences qu'on appelle *mamelons pyramidaux :* elle eſt auſſi parſemée d'une infinité de *glandes* appellées *miliaires*, qui ont châcune leurs vaiſſeaux éxcrétoires. Ces conduits éxcrétoires paſſent avec les *mamelons pyramidaux* à travèrs les trous du *corps réticulaire*, & vont aboutir à la cuticule. Les mamelons, ſelon le ſentiment des Modèrnes, ſont l'organe du tact, & les vaiſſeaux éxcrétoires ſèrvent à évacuer la matière de la tranſpiration & de la ſueur qui a été ſéparée des glandes milliaires.

DÈRMONDE. Voyez DENDÈRMONDE.

DÈRNIÉR, IÈRE. adj. & ſ. m. & f. Tèrme relatif, & oppôſé à *prémiér.* Ce qui eſt à l'éxtrémité oppoſée au commencement ; qui eſt après tous les autres. *Ultimus, poſtremus, extremus, noviſſimus, ſupremus.* On dit en Philoſophie, Ce qui eſt le prémiér en l'intention, eſt le *dèrniér* en l'éxécution. Il vaut mieux être le prémiér, que le *dèrniér* noble de ſa race : c'eſt un mot qui a été dit par Iphicrate, Capitaine Athénien, à celui qui lui reprochoit qu'il avoit été Cordonniér. L'Évangile dit que les prémiérs ſeront les *dèrniers*, & les *dèrniérs* ſeront les prémiérs, en faveur des humbles, & en haine des ſupèrbes. Un brâve n'eſt jamais des *dèrniérs* à l'aſſaut. Cet homme eſt fort vigilant, il eſt le prémiér

 levé,

levé, & le *derniér* couché. C'eſt un homme irréſolu, qui conclud toûjours pour le *derniér* qui lui parle. Les bains & les eaux ſont les *derniérs* remédes que les Médecins ordonnent à ceux qu'ils ne peuvent guérir.

On dit auſſi, en *derniér* lieu, en *dèrniér* item, pour dire, Finalement, pour concluſion. *Extremo loco, denique, poſtremo.* On dit qu'un homme eſt aux *derniérs* abois, qu'il rend le *dèrniér* ſoupir : pour dire, qu'il agoniſe ; qu'on lui a dit le *dèrniér* adieu, qu'on lui a rendu les *derniérs* devoirs, quand on a fait ſes obſeques.

C'eſt un arrêt du Ciel, il faut que l'homme meure;
Tel eſt ſon partage & ſon ſort;
Rien n'eſt plus certain que ſa mort,
Et rien de plus incèrtain que cette dèrnière *heure.*
L'Ab. Tétu.

On dit auſſi au jeu, qu'un homme eſt le *dèrniér*, lorſqu'il vient de quitter la main, & que tous les autres jouënt devant lui.

Dèrniér, ſe dit auſſi pour marquer le tems. L'année *dèrnière* fut fort fèrtile. La gazette de Samedi *derniér* portoit telle chôſe. On a publié cette fèrme pour la *dèrniere* fois. On dit auſſi, le Jugement *dèrniér*; pour dire le Jugement final, qui viendra dans les *derniérs* tems. Je ne ſuis point de ceux que l'amour de l'antiquité aveugle, & qui s'imaginent qu'on n'a point d'eſprit dans ces *derniérs* ſiécles. Bouh. On dit auſſi dans les Préſidiaux, Par jugement *derniér*; pour dire, En *derniér* reſſort, & préſidialement.

Dèrniér ſe dit auſſi des deux extrémitez en bien & en mal qui ſe trouvent dans les chôſes. Le feu eſt chaud au *dèrniér* degré, au ſouverain dègré. Il eſt difficile d'acquérir le *dèrniér* degré de pèrfection. C'eſt un ouvrage où on a mis la *dèrniere* main, qu'on a mis au meilleur état qu'on a pu. C'eſt un homme qu'on a traitté avec la *derniere* indignité. Ce Marquis eſt du *dèrniér* ridicule. Cet avâre eſt le *derniér* des hommes, il vit dans la *dèrniére* miſère. Cela eſt du *derniér* bourgeois. Mol. Ce Marchand veut vendre ſon drap vingt livres au *derniér* mot, pour dire, Il n'en veut rien rabattre.

Dèrniér, ſe dit auſſi dans les tripôts, de cette diviſion de la galerie qui eſt la plus proche des murs. On met les meilleurs joüeurs au *derniér*, pour garder le *dèrniér*. *Aperti lateris extrema pars & muro proxima.*

Dèrniér, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Il fit comme le Roi devant Pavie, il tîra juſqu'au *dernier* ſou. On dit auſſi, Le prémiér au bois, & le *derniér* à l'eau. On dit auſſi d'un opiniâtre, qu'il veut toûjours avoir le *dèrniér*; pour dire, qu'il veut toûjours être le *dèrniér* à repliquer, ou à donner quelque coup.

Ce mot vient de *derriere*, qu'on a fait de la particule *de*, & du mot *rière*, vieux François, qui eſt dérivé de *retrò*. Mén.

DÈRNIÉREMENT. adv. de tems. Depuis peu de jours. *Nuper.* Je vis *dernierement* un de vos amis. On le dit auſſi de ce qui eſt modèrne. Ce n'eſt que *dèrnierement* qu'on a inventé les lunettes, l'Impreſſion.

DÉROBEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. On dit d'une voûte, qu'elle eſt faite par *dérobement*, ou avec panneau, qui ſont deux manières de coupper les pièrres pour faire les arcs. Le *dérobement* eſt la manière de tracer les pièrres par des figures priſes ſur l'épure & cottées pour trouver les recordements des panneaux de tête, de joint &c. Tracer par *dérobement*, c'eſt tracer de la manière qui vient d'être expliquée ; on dit auſſi tracer par équariſſement, & alors *équariſſement*, & *dérobement*, ſignifient la même manière de tracer.

DÉROBER. v. act. Voler, prendre le bien d'autrui, & à ſon inſçu. *Furari, eripere, ſurripere, ſubripere.* Ce qu'on a *dérobé* eſt ſujet à une pèrpetuelle revendication. Les coupeurs de bourſe *dérobent* fort adroitement. Les valèts *dérobent* leurs maîtres. On *dérobe* la peine des pauvres gens, quand on ne les paye pas bien.

Ce mot vient de *rober*, & de *robe*, dérivez de *raupa*, Ménage; ou de l'Allemand *rauben*, ſur lequel l'Italien a formé *robare*, & l'Eſpagnol *rubar*. Guichart le dérive de l'Hébreu *rab*, qui ſignifie *piller*, *ravager*. Le Moine Bèrtram Reold, qui écrivoit la vie de ſainte Françoiſe au commencement du XIVe ſiécle, dit *locum ſanctum derobare*, pour *ſpoliare*, *Acta ſancta Franca c.* 3. §. 40. *Acta ſanct. April. T. III. p.* 391. *B.*

Dérober, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Ravir, enlever. *Auferre, ſubtrahere.* Les Auteurs ſe *dérobent* les uns aux autres leurs penſées, les Machiniſtes leurs inventions. Aléxandre ne voulut pas combattre de nuit, diſant que c'étoit *dérober* la victoire. Il ne faut pas *dérober* la gloire qui eſt duë aux belles actions. Ce Valèt *dérobe* quelques heures au ſommeil pour étudier. Il faut ſe *dérober* quelquefois un repas pour ſe bien porter. Que les reproches que vous vous étiez attirez me coûtent chèr, & qu'un jour de vôtre négligence me *dérobe* de tranſports. Lett. Portug. Qu'il faut être ennemi de ſoi-même pour ſe *dérober* un moment de bonne intelligence, quand on s'aime comme nous nous aimons ! Ib. Ces parleurs célébres impôſent aux yeux & aux oreilles : ou ils *dérobent*, ou il raviſſent nôtre jugement. Balz. Le déſir & l'eſpérance nous entraînent vèrs l'avenir, & nous *dérobent* le ſentiment du préſent. Mont. Tout à coup une effroyable tempête *déroba* la vuë, & la conduite aux Nautonniérs. Ablanc.

Sa fuite à mes ſoupirs a dérobé *ſon cœur.* Corn.

Il ſoupire & connoit en ce moment fâcheux,
Que le rang le plus haut n'eſt pas le plus heureux,
Et que de ſon emploi l'attachement extrême,
Le donnant au public, le dérobe *à lui-même.*
Nouveau choix de vèrs.

Dérober, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie auſſi, S'échaper, diſparoître, s'éloigner, s'écartèr, ſe ſauver de quelque lieu, ſe déffendre de quelque chôſe, l'éviter &c. *Subducere ſe.* Par un bris de priſon on ſe *dérobe* aux rigueurs de la Juſtice. Une Comète ſe *dérobe* peu-à-peu à nôtre vuë, s'en éloigne, diſparoît. Je m'ennuyois en cette aſſemblée, je m'en ſuis *dérobé* ſecrettement. Les contemplatifs ſe *dérobent* à la vuë du monde pour vivre en retraite. Combien de fois vôtre cœur ſe *dérobant* tout d'un coup à lui-même, s'eſt il pèrdu dans des imaginations vaines & frivoles? Flech. La pauvreté eſt un monſtre, dont le nom ſeul épouvante ; pour *s'y dérober* on abandonne la patrie, on paſſe les mèrs. Roy.

N'égligeant ſa beauté, & dans l'ombre enfèrmée,
Elle ſe déroboit *même à ſa renommée.* Racine.

Dérober le vent, en tèrmes de Marine, c'eſt lorſqu'un vaiſſeau eſt au vent d'un autre, & qu'il empêche cet autre vaiſſeau de recevoir le vent dans ſes voiles. *Auram captare navis alterius detrimento.*

On dit en Fauconnerie, *Dérober* les ſonnettes, quand l'oiſeau s'écarte, & s'en va ſans congé de ſon maître, & lui emporte ſes ſonnettes. *Avolare, aufugere.* Ce faucon eſt bon, il a le vol roide & pointu, mais il eſt dangereux à *dérober* les ſonnettes ; c'eſt-à-dire, il eſt ſujet à s'écarter.

Dérober, ſe dit auſſi de ce qu'on fait ſecrettement & en cachette. *Suffurari.*

Dérober, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui tâche à s'échapper de deſſous le Cavaliér en le ſurprenant. *Subducere ſe.* On dit auſſi, qu'un cheval a le piéd *dérobé*, lorſqu'il manque de corne pour le fèrrer, & qu'elle s'eſt uſée à force de marcher pieds nuds. *Nudatus ungula.*

On dit provèrbialement à un homme qui achete trop chèr une chôſe, qu'il ne l'a pas *dérobée*, qu'il l'a bien payée : & au contraire, celui qui refuſe de la donner à vil prix, dit qu'il faudroit qu'il l'eût *dérobée*. On dit provèrbialement & puérilement que les Jéſuites ont *dérobé* des manteaux, pour dire, des robes & des manteaux.

Dérobé, ée. part. paſſ. & adj. *Ereptus, ſubreptus.*

On appelle un eſcaliér *dérobé*, un petit eſcalier par lequel on peut s'échaper ſecrettement & à l'inſçû des autres. *Scala occulta.*

On appelle féves *dérobées*, celles dont on a ôté la robe, ou la peau. *Siliquis faba ſpoliata.* C'eſt le petit peuple qui parle ainſi.

Dérobé. Tèrme de danſe. Un pas *dérobé*.

A LA DÉROBÉE. adv. Furtivement ; en cachette, en hâte, & en ménageant le temps. *Clam, furtim, clanculum.* Cet Amant ne peut voir ſa maîtreſſe qu'*à la dérobée*. Les païſans vont chaſſer & pêcher *à la dérobée*, la nuit, & clandeſtinement. Licurgue ordonna que les nouveaux mariez ne ſe viſſent qu'*à la dérobée*, afin de ménager leur ardeur, & d'empêcher le dégoût qui ſuit l'entiér accompliſſement de nos déſirs. Ablanc. Nous n'avons parlé de vous qu'*à la dérobée*. M. Scud.

DÉROCHER, ou DÉROQUER. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'aigle ou des grands oiſeaux, qui pourſuivant les bêtes à quatre piéds, les contraignent à ſe précipiter de la pointe des rochers pour éviter de tomber dans leurs ſerres. *Agere de rupe præcipitem.* De là vient qu'on a dit autrefois, *Déroquer* un homme ; pour dire, le faire tomber, & *déroquer* une maiſon, pour dire l'abattre.

Dérocher, ſe dit auſſi de l'or. C'eſt en ôter la craſſe. *Aurum purgare, auri illuviem, ſqualorem detergere.* Il faut *dérocher* cet or. Pomey.

DÉROGAT. ſ. m. Tèrme de Relations. *Carthophilax.* Le *Dérogat du Deſtar* eſt un Officiér conſidérable en Pèrſe, il eſt Garde des regiſtres généraux des Finances, c'eſt le troiſiéme ſubſtitut de l'Etmadaulet, ou du prémiér Miniſtre.

DÉROGATION. ſ. f. Acte contraire à un précédent, qui l'annulle,

nulle, qui le détruit, qui le révoque. *Derogatio.* Les *dérogations* en tèrmes généraux ne ſont point conſiderées en Juſtice, il faut qu'elles ſe faſſent en tèrmes ſpécifiques & formèls. Une loi nouvelle emporte *dérogation* à une précédente. Un ſecond teſtament eſt une *dérogation* du prémiér. Ce contract de mariage porte une clauſe de *dérogation* à un tel article de la Coutume.

DÉROGATOIRE. adj. m. & f. Clauſe qui emporte dérogation, *Derogans.* Le ſtile de la Chancelerie Romaine n'épargne point les clauſes *dérogatoires.* Les Bulles portent dérogation aux ſtatuts, privilége, &c. & aux *dérogatoires* de *dérogatoires.* Si on ſe reconnoît débiteur d'une ſomme, nonobſtant la quittance qu'on en a obtenuë, cet acte eſt *dérogatoire.*

En matière de teſtament on appelle clauſe *dérogatoire*, une cèrtaine ſentence, chiffre, ou caractère ſecrèt, que le Teſtateur inſère dans ſon teſtament, & dont il ſe réſèrve à lui ſeul la connoiſſance, y ajoûtant la condition, qu'il ne veut pas qu'aucun teſtament, qu'il pourroit faire enſuite, puiſſe être valable; ſi cette clauſe *dérogatoire* n'y eſt expreſſément & de mot à mot inſérée. C'eſt une précaution que les Juriſconſultes ont trouvée contre les teſtamens faits par violence, ou par ſuggeſtion, en haine de ceux qui ſe rendent maîtres de la pèrſonne des agoniſans, & qui en extorquent des diſpoſitions à leur avantage, ou par adreſſe, ou par artifice, ou par quelque autre voye illicite. On a voulu garentir les mourans des importunitez de ceux qui les obſèdent, des piéges qu'on leur tend, & de pareilles ſurpriſes qui ne ſont que trop ordinaires. Par le Droit Civil les *clauſes dérogatoires* n'ont point lieu dans les teſtamens. On a crû qu'elles génoient la libèrté de teſter; que c'étoit impôſer une loi, & une contrainte à la volonté du Teſtateur, & affoiblir ſon pouvoir en l'aſſujettiſſant à une formalité inutile, & en le faiſant dépendre de la fidélité de ſa mémoire. Cependant tous les Parlemens de France ont approuvé les *clauſes dérogatoires* avec ces deux reſtrictions. L'une, qu'il ſuffit que le Teſtateur en révoquant ſon teſtament faſſe mention de la *clauſe dérogatoire*, ſans qu'il ſoit obligé de l'exprimer, & d'en ſpécifier les tèrmes. L'autre, que ſi par le prémiér teſtament un étranger eſt inſtitué héritier, & ſi les enfans le ſont par le teſtament poſtérieur, où la *clauſe dérogatoire* n'eſt pourtant point révoquée, le dèrnier prévaudra en faveur des enfans.

DÉROGEANCE. ſ. f. Tèrme de Droit & de Coutumes. Acte qui déroge. *Derogatio.* Il ne ſe dit guères que des actions contraires à la profeſſion des Nobles. Le trafic eſt une *dérogeance* à Nobleſſe. Si un père déroge dans un degré au delà de celui qui fait la tige de la Nobleſſe, on ſoutient que la *dérogeance* du père ne doit pas être imputée aux enfans. De la Roque.

DÉROGEANT, ante. adj. Acte contraire à un autre, qui y déroge. *Derogans.* Pluſieurs loix du Code ſont *dérogeantes* à l'ancien Droit. Ce contrat ſeroit bon, s'il n'y avoit eû depuis pluſieurs actes *dérogeans* qui y ont donné atteinte. On dit encore, Faire un acte *dérogeant* à Nobleſſe, quand on fait une action indigne de la Nobleſſe, comme le trafic en France, la manufacture en Italie.

DÉROGER. v. act. Faire un acte, ou une diſpoſition contraire à une loi précédente, ou à un privilége, ou à un contrat, qui lui ôte ſa validité, ou qui l'abolit en tout, ou en partie; céder, relâcher de ſes droits. *Derogare alicui rei.* Les Princes dans leurs Édits & dans leurs Lettres *dérogent* à toutes les loix, & diſpoſitions contraires, qui en pourroient empêcher l'effet. On ne peut *déroger* au droit de Patronage, ni au droit d'autrui. Ce contrat portoit une telle clauſe, mais les parties y ont *dérogé* par des actes poſtérieurs. Je vous accorde ce que vous demandez; mais ſans *déroger* à mes droits.

Déroger, ſignifie auſſi, Faire un acte indigne de ſa profeſſion, de ſa dignité. Un Gentilhomme qui ſe fait Marchand, Fèrmiér, ou Sèrgent, *déroge* à Nobleſſe. Les ſottes gens de qualité auroient bien voulu pèrſuader, que c'étoit *déroger* à la Nobleſſe que d'avoir de l'eſprit. B. Rab. Un Prélat, un Magiſtrat qui ſont des baſſeſſes, des chôſes indignes de leur rang, *dérogent* à leur dignité. Un Cavaliér qui fait une lâcheté, qui s'enfuit, *déroge* à ſon honneur, pèrd ſa réputation.

DÉROIDIR. v. act. Ôter, amoindrir la roideur, *Alicujus rei rigorem mitigare, mollire.* Quand le linge de la leſcive eſt gélé & roide, il faut l'approcher du feu pour le *déroidir*, autrement il eſt en danger de ſe caſſer.

DÉROMPRE. v. act. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit quand l'oiſeau de proye fond ſur un autre, & de ſes cuiſſes & ſerres lui donne un coup ſi furieux, qu'il rompt ſon vol, l'étourdit & le meurtrit, en le faiſant tomber à tèrre tout rompu & tout briſé. *Accipitrem mutilare, contundere, dejicere.*

On dit auſſi dans le Grand Art *dérompre pour diſſoudre.*

DÉROQUER. Voyez Dérocher.

DÉROTE. ſ. f. Ville de la Baſſe Égypte, au couchant du Nil, vèrs la pointe du Delta. *Derota*, autrefois *Latona*, *Latonæ civitas.*

DÉROUGIR. v. n. Pèrdre le rouge, la couleur. *Pudoris ruborem amittere.* Le reproche qu'on fait à cette fille l'a rendue ſi honteuſe, qu'elle a été longtems ſans *dérougir.* L'uſage de ce mot eſt borné là.

DÉROUILLER. v. act. Ôter la rouille de deſſus un métail. *Rubiginem abſtergere, detergere.* On *dérouille* les épées avec de l'huile, & de la pièrre d'émeril. On *dérouille* ſes piſtolèts, quand on va en voyage, à la guèrre.

Dérouiller, ſe dit figurément de l'eſprit; pour dire, Polir, déniaiſer. *Expolire.* Les Provinciaux ſe *dérouillent* bientôt à Paris, à la Cour, à l'armée. L'air du grand monde lui a *dérouillé* l'eſprit, lui a appris à vivre.

Dérouillé, ée. part. paſſ. & adj.

DÉROULER. v. act. Étendre une chôſe qui eſt roulée. *Evolvere, explicare.* Il falloit autrefois *dérouler* les livres pour les lire, car ils étoient roulez. *Dérouler* les titres d'un tréſor pour en faire un cartulaire.

Déroulé, ée. part. paſſ. & adj. *Evolutus, explicatus.*

DÉROUTE. ſ. f. Deffaite, pèrte d'une bataille, diſſipation d'un parti. *Clades, ſtrages, diſſipatio.* Hannibal mit quatre fois en *déroute* les Romains. Dans cette *déroute* il a pèrdu ſon bagage. A peine le Général s'eſt-il ſauvé de cette *déroute.*

Déroute, ſe dit figurément en chôſes morales, du déſordre des affaires. *Perturbatio.* Il ne faut qu'un créanciér trop preſſant pour mettre en *déroute* un Marchand, & lui faire faire banqueroute. Les François ont mis en *déroute* toute la politique d'Eſpagne. Cette affliction l'a rendu fou, elle a mis ſon eſprit en *déroute.* Une objection faite bruſquement met quelquefois un Docteur en *déroute*, le trouble & l'intèrdit.

Et par tout ſur le Whal, ainſi que ſur le Leck,
Le vers eſt en déroute*, & le Poete à ſec.* Boil.

DÈRPT. ſ. m. Ville capitale du Palatinat de Dèrpt en Livonie. *Derpatum, Torpatum.* Elle eſt ſur la rivière d'Embek à quelques lieuës du lieu où elle ſe jette dans le lac de Peipis. Elle avoit autrefois un Évêché, qui a été ſupprimé, & à la place duquel Guſtave Adolphe Roi de Suéde y érigea une Univèrſité l'an 1632.

Le *Palatinat de Dèrpt*, eſt une contrée de l'Eſtonie en Livonie. *Derpatenſis Palatinatus.* C'eſt les Suédois qui lui ont donné le titre de Palatinat, & le nom de *Cercle de Dèrpt*, qu'elle porte auſſi.

DÈRRIÈRE. ſ. m. La partie poſtérieure d'un animal, le fondement, les feſſes, la crouppe. *Tergum.* Quand un écolier a manqué, on lui baille le fouët ſur ſon *dèrriere.* Un Poſtillon eſt ſujet à s'écorcher le *dèrriere.* Le devant de ce cheval eſt plus beau que le *dèrriere*, que la crouppe.

Dèrrière, ſe dit auſſi de ce qui eſt plus caché, plus reculé que le reſte de quelque chôſe. *Poſticum, poſtica pars.* Le *dèrriere* de mon logis donne ſur la rivière. Les écuries ſont bâties ſur le *dèrriere* de la maiſon. Le *dèrriere* d'une page. Le *dèrriere* d'un habit, d'un pourpoint. Le *dèrriere* du caroſſe eſt la place la plus honorable. Les Peintres appellent le *dèrriere* d'un tableau, ce qu'on appelle autrement le *champ*, ou le *fond.*

Dèrrière, eſt ſouvent une prépoſition relative & oppôſée à ce qui précéde, qui eſt devant. La prépoſition qui lui eſt oppoſée eſt *devant*; *dèrriere* un buiſſon, *dèrriere* un arbre &c. dans un ſens qui a quelque chôſe de métaphorique, parceque ces chôſes là n'ont point proprement de côté, ou de partie de devant, ou de *dèrriere.* *Poſt, retro.* Le Curé à la Proceſſion marche *dèrriere* tout ſon Clèrgé, le peuple le ſuit *dèrriere.* Quand on ſe fait Religieux, il faut laiſſer ſa libèrté *dèrriere* la porte. Le Seigneur dit que quand on a mis la main à la charruë, il ne faut point regarder *dèrriere.* Les adjectifs ſe placent tantôt devant, tantôt *dèrriere* les noms ſubſtantifs. Cette armée a été attaquée par le flanc & par *dèrriere.* Il combattoit *dèrriere* un parapèt, un retranchement. Il a laiſſé *dèrriere* ſon train, ſon bagage. Un bon Capitaine ne doit point laiſſer de place forte, ni d'armée *dèrriere* lui. L'humilité enſeigne à ſe tenir toûjours *dèrriere.* Les traîtres frappent leur ennemi par *dèrriere.*

Ce mot vient du Latin *de retrò.* Du Cange.

On dit figurément d'un éxcellent homme, d'un bon Auteur, qu'il a laiſſé tous les autres *dèrriere* lui; pour dire, qu'il s'eſt bien élevé au deſſus d'eux. Corneille s'eſt élevé au deſſus des autres Poëtes, & les a laiſſez bien loin *dèrriere* lui. Font.

Dèrrière, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme a montré ſon *dèrriere*; pour dire, qu'il s'en eſt fui lâchement. On dit auſſi, Aller au devant par *dèrrière*; pour dire, Prévenir adroitement quelque diſgrâce, & y remédier; ou bien, Se préparer quelque avantage par quelque précaution. On dit auſſi d'un homme ruſé, d'un chicaneur, qu'il a toûjours une

porte

porte de *dèrrière* ; pour dire, qu'il a dans l'eſprit quelque ruſe, fuite, ou échappatoire, pour s'empêcher de tenir ce qu'il promet. On dit auſſi, qu'on a mis une chôſe ſans devant *dèrriere* ; pour dire, qu'on a renvèrſé l'ordre & la diſpoſition. On dit encore,

A paſſage & à rivière,
Laquais devant, Maître dèrrière.

On dit auſſi populairement, Il a fait telle chôſe en *dèrrière* de moi ; pour dire, Il me l'a voulu cacher.

DERSOW. Voyez DIRSCHOW.

DÈRVICHE. ſubſt. fém. C'eſt une ſorte de danſe. Danſer la *dèrviche*.

DÈRVIS, ou DÈRVICHE. Religieux Turc. *Religioſioris inter Mahometanos inſtituti cultor.* Ces *Dèrvis* ſe marient quand il leur plaît. La Guill. Ils font profeſſion de pauvreté, & menent une vie fort auſtère.

Les *Dervis*, qu'on appelle autrement Mévélavites, ſont une eſpéce de Religieux Mahométans, dont le chef ou le fondateur fut un nommé Mévélava, & qui eſt fort nombreux. Leur prémiér Monaſtère eſt celui qui eſt proche de Cogni en Natolie ; c'eſt-là que le Général fait ſa réſidence, & que ſe tiennent les aſſemblées générales de cet Ordre ; dont toutes les maiſons dépendent de celle de Cogni. C'eſt Ottoman I. qui a donné ce privilége à ce Monaſtère. Les *Dèrvis* ſe piquent d'une grande modeſtie, de patience, d'humilité même, & de charité. Ils vont toujours les jambes nuës, & l'eſtomac découvèrt, ils ſe brûlent ſouvent le corps avec un fèr chaud, pour s'èxèrcer à la patience. Ils jeûnent tous les jeudis, ne mangeant ces jours-là qu'après le ſoleil couché. Tous les mardis & les vendredis ils tiennent des aſſemblées, auxquelles le ſupérieur de châque maiſon préſide. L'un d'eux joüe de la flûte, & tous les autres danſent, en tournant en rond avec le plus de viteſſe qu'il leur eſt poſſible. L'accoutumance qu'ils ont à cet èxèrcice dès leur jeuneſſe fait qu'il ne les étourdit point. Ils obſèrvent cette pratique avec beaucoup d'èxactitude, & de religion, en mémoire de ce que Mévélava leur Patriarche tourna ainſi miraculeuſement pendant quatre jours, ſans rien prendre, pendant que ſon compagnon Hamſé joüoit de la flûte ; après quoi il tomba en extâſe, & reçut des révélations admirables pour l'établiſſement de ſon Ordre. Ils croyent que la flûte eſt un inſtrument conſacré par Jacob & les Bèrgérs de l'ancien Teſtament, parce qu'ils chantoient les loüanges de Dieu ſur la flûte. Les *Dervis* font profeſſion de pratiquer la pauvreté, la chaſteté & l'obéïſſance ; & la gardent en effet tandis qu'ils reſtent *Dèrvis* ; mais s'ils veulent ſortir pour ſe marier, on le leur pèrmet ſans difficulté. La plûpart ſont de grands charlatans ; les uns s'èxèrcent à faire des tours de paſſe paſſe, pour amuſer le peuple ; d'autres donnent dans la ſorcellerie, & dans la magie. Tous, contre le précepte de Mahomet, boivent beaucoup de vin, d'eau de vie, & d'autres liqueurs qui enyvrent, pour ſe donner la gayeté que demande leur Ordre.

Outre leur chef Mévélava, il y a des Monaſtères qui ont des eſpéces de ſaints particuliérs qu'ils honorent. Tel eſt le Kederle, honoré dans un Monaſtère d'Égypte, & que quelques-uns prétendent être S. Georges, dont le culte eſt ſi répandu dans tout l'Orient, & que d'autres plus probablement prennent pour le Prophéte Elie, que les Arabes nomment ainſi. Les *Dèrvis* ſont grands coureurs, & ſous prétexte de prêcher l'avancement de leur foi, ils vont continuellement d'un lieu en un autre : ce qui fait qu'on s'en ſèrt ſouvent pour eſpions.

Il y a auſſi en Pèrſe des *Dèrviches* qu'on appelle dans le païs *Abdals*, c'eſt-à-dire, *Sèrviteurs de Dieu.* Ils menent une vie pauvre & auſtère, ils prêchent l'Alcoran dans les ruës, dans les caffez, & par tout où ils trouvent des auditeurs. Les *Dèrviches* en Pèrſe ne débitent que des fâbles au peuple, & ſont fort mépriſez des gens d'eſprit. Voyez Sanſon, État préſent du Royaume de Pèrſe.

Que déſignai-je à vôtre avis,
Par ce rat ſi peu ſecourable ?
Un Moine ? Non, c'eſt un Dèrvis :
Je ſuppôſe qu'un Moine eſt toûjours charitable.
La Fontaine.

Ce mot eſt Pèrſien & Turc ; דרויש ſignifie un paûvre, un gueux qui n'a rien, & parce que les Religieux, & en particuliér les ſectateurs de Mévélava font profeſſion de ne rien poſſeder, on appelle & en général les Religieux, & en particuliér les Mévélavites, *Dèrvis*. Selon l'étymologie *Dèrvis* eſt mieux, parceque la dèrnière lettre eſt un *Si*, ou *Schin*, c'eſt-à-dire, une *S* Turque, Pèrſienne, ou Arabe, mais *Dèrviche* eſt mieux eû égard à la prononciation, parceque ce *Schin* ou *S*, en ces langues ſe prononce comme le *ch* François dans *hache*, *tache*. Voyez ſur les *Dèrviches* la Bibliothéque orientale de d'Hèrbelot. Les Turcs ont emprunté ce nom des Pèrſiens.

DES.

DÈS. Prépoſition de tems & de lieu, & qui en marque le commencement. *A, ab, e, ex.* Il faut partir demain *dès* le matin ; *dès* que les chats ſeront chauſſez. On l'attend *dès* midi ; c'eſt-à-dire, depuis midi. Ce garçon eſt ſage *dès* ſa jeuneſſe. *Dès* à préſent comme *dès* lors &c. Cet homme eſt mal bâti *dès* les piéds juſqu'à la tête. Le Loiret porte bateaux *dès* ſa ſource. Cet arbre porte des branches *dès* ſa racine. Il eſt tombé malade *dès* Lyon ; pour dire, à Lyon.

Dès, eſt auſſi une conjonction lorſqu'il eſt joint avec un *que*. *Simul ut, ſimul ac, ſtatim atque.* *Dès* que ce vaiſſeau fut parti du port, la tempête l'accueillit. *Dès* que j'ai ſçu l'affront, j'ai prévû la vengeance. *Dès* que cet homme ouvre la bouche, il dit une ſottiſe ; c'eſt-à-dire, auſſitôt.

Des. Quand ce mot eſt écrit ſans accent, c'eſt un article plurier qui ſèrt à déſigner pluſieurs cas. Il eſt ou article défini, ou indéfini. Quand il eſt article défini, il eſt ou au génitif, comme dans ces èxemples, L'étude *des* belles Lettres, la pratique *des* vèrtus chrétiennes ; ou à l'ablatif, comme dans ceux-ci, C'eſt un homme comblé *des* biens de ce monde ; Ce Prédicateur nous a fort entretenu *des* joyes du Paradis. Mais quand *des* eſt article indéfini, il nous déſigne ou le nominatif, ou l'accuſatif. Le nominatif, comme lorſqu'on dit, Ce ſont *des* hommes, ce ſont *des* femmes, il y a *des* fleurs, il y a *des* fruits. Et l'accuſatif, comme lorſqu'on dit, J'ai vû *des* chôſes dignes d'admiration, j'ai mangé *des* fruits èxcellens, nous tuâmes *des* pèrdreaux, *des* cailles, *des* béccaſſines. *Des* & *de* paroiſſent également bons en cèrtaines occaſions, par èxemple, une lettre pleine *de* marques, ou *des* marques de ſon amitié, pluſieurs pèrſonnes mettent indifféremment l'un ou l'autre, mais ils ſe trompent, il faut mettre *de* quand la chôſe dont on parle eſt indétèrminée ; & *des* quand elle eſt détèrminée, ainſi il faut dire, une lettre pleine *de* marques d'amitié, un livre plein de bons mots, & une lettre pleine *des* marques de ſon amitié, un livre plein *des* bons mots de Lucien ; les mots *ſon*, & *Lucien*, détèrminent la chôſe dont il eſt parlé.

Des, eſt auſſi une prépoſition inſéparable de pluſieurs mots François, auxquels elle donne une ſignification contraire à celle qu'ils ont étant ſimples, comme *déſavantage*, *déshériter*, *déſobéir* &c. elle a le même effet dans les mots où elle eſt devant une conſonne, & dans leſquels pluſieurs ne prononcent point l'*s*, & pèrſonne ne la prononce, comme, *deſloyal*, *deſgarnir*, *deſdire*, &c.

DÉSABUSEMENT. ſ. m. L'action de déſabuſer, de ramener quelqu'un de ſon èrreur. *Revocatio ab errore.* Il y a des èrreurs agréables, qui valent mieux que ce qu'on appelleroit *déſabuſement*, ſi ce mot, qu'un de nos meilleurs Écrivains a haſardé, avoit fait fortune. B. Rab.

DÉSABUSER. v. act. Détromper quelqu'un, lui faire connoître ſes èrreurs. *Aliquem ab errore revocare, avertere, alicui errorem eripere, detrahere.* Les peuples ont été *déſabuſez* de l'idolatrie par les prédications Apoſtoliques. On a connu l'hypocriſie de cet homme, on en eſt *déſabuſé*. On n'eſt jamais bien *déſabuſé* des préjugez, & des prémières impreſſions de la jeuneſſe. Quoiqu'on n'aime pas à être trompé, on n'aime pourtant pas à être *déſabuſé*. Ch. de Mer. Il y a des èrreurs dont il ſeroit fâcheux que le peuple fut *déſabuſé*. S. Évr. J'approuve fort le deſſein que vous faites de vous *déſabuſer* de la fortune, & de la quitter comme une dangereuſe maîtreſſe. Voit. On y joint auſſi le pronom pèrſonnel, & pour lors il ſignifie ſe détromper ſoi-même, quitter ſon èrreur. *Errorem deponere, depellere.* *Déſabuſez* vous d'une opinion ſi dangereuſe. Je n'approuve point la dévotion précipitée de ces pèrſonnes, qui ne ſe *déſabuſent* du monde que par les chagrins qu'on leur donne, & les diſgrâces qui leur arrivent. Fléch. Souvenez-vous que mon cœur charmé de vos grandes actions ſe *déſabuſeroit*, s'il vous en échappoit quelqu'une indigne de vous & de moi. Vill.

Désabusé, ée. part. paſſ. & adj. *Ab errore depulſus, ereptus, revocatus, avulſus.* Mon Dieu, que cet homme paroîtra haïſſable à des yeux *déſabuſez*.

DÉSAcCORDER. v. act. Mettre hors d'accord. *Concentum diſſolvere, diſturbare.* Il ne ſe dit que des inſtrumens de Muſique qui étoient d'accord, & dont on lâche, ou on ſèrre trop les cordes. Ce luth, cette guitarre ſont *déſaccordez*, il les faut accorder de nouveau. Examinons préſentement de quelle manière ce grand génie ſe ſèrt de la lyre qu'Homère lui a laiſſée. On avoüera qu'elle s'eſt bien *déſaccordée* entre ſes mains. Mr Dacier.

DÉSAcCOUPLER. v. act. Détacher des animaux qui étoient attachez, ou accouplez enſemble. Il faut *déſaccoupler* ces bœufs, les détacher de la charruë. On dit auſſi, *déſaccoupler*, ou plus ordinairement,

ordinairement, *découpler* les chiens, quand on les lâche après le gibier. *Copulam eximere canibus, canes abjungere.*

DÉSACCOUTUMANCE. ſ. f. Ce mot ſe trouve non ſeulement dans Nicod, mais auſſi dans Pomey, pour ſignifier la pèrte de quelque coutume, de quelque habitude. *Deſuetudo.*

DÉSACCOUTUMER. v. act. Faire pèrdre l'habitude, faire qu'une pèrſonne pèrde la coutume de quelque chôſe. *Aliquem ab alicujus rei facienda conſuetudine abducere, abſtrahere.* Il faut *déſaccoutumer* les jeunes gens de jouer, d'aller au cabarèt.

DÉSACCOUTUMER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se déffaire d'une habitude. *Deſueſcere.* Quand on s'accoutume à ſe paſſer de ſes amis, c'eſt qu'on ſe *déſaccoutume* de les aimer. B. RAB. Ces armes, ces vaiſſeaux, cet équipage de guèrre, vont vous *déſaccoutumer* des plaiſirs pacifiques de l'amour. LETT. PORTUG.

DÉSACCOUTUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adjectif. *Deſuefactus, deſuetus.*

DÉSACHALANDER. v. act. Faire pèrdre la chalandiſe à un Marchand, à une maiſon. *Alicujus emptores abducere.* Un Marchand rebarbatif *déſachalande* bientôt ſa boutique. Un cabarèt ſe *déſachalande* bientôt, dès qu'il n'y a plus de bon vin. On dit plus ordinairement *déſchalander*, ou *déchalander.*

DÉSACHALANDÉ, ÉE. part. & adj. *Deſtitutus emptoribus.*

DÉSAFLEURER. v. act. Tèrme d'Architecture, de Maçonnerie, &c. C'eſt réduire deux corps l'un près de l'autre à une ſaillie différente dans châcun des deux corps. *Déſafleurer* eſt le contraire d'afleurer.

DÉSAFOURCHER. v. neut. Tèrme de Marine. C'eſt, Lever l'ancre d'affourche, & la rapporter à bord. *Ancoras tollere.*

DÉSAGENCER. v. act. On dit *déſagencer*, ou *deſagencer.* Gâter l'ordre, la diſpoſition d'une chôſe agencée, arrangée. *Perturbare, diſturbare, confundere.* Le grand vent *deſagence* les cheveux, les défriſe. J'avois bien agencé mes curioſitez dans mon cabinèt, il eſt venu un broüillon qui a tout *déſagencé.*

DÉSAGRÉABLE, ou *deſagréable*, le prémiér *e* ſans accent & muet; & de même dans les trois mots ſuivans. adj. m. & f. Qui ne plaît pas, qui choque la vûë, ou l'eſprit. *Injucundus, ingratus, illepidus, inſuavis, inamœnus.* La laideur eſt une chôſe *déſagréable* à voir. La vie eſt remplie d'accidens *déſagréables.* La nuit eſt hideuſe, & *déſagréable.* Je ſuis pèrſuadée que j'euſſe ſenti des mouvemens moins *déſagréables* en vous aimant, tout ingrat que vous êtes, qu'en vous quittant pour toûjours. LETT. PORTUG.

DÉSAGRÉABLEMENT. adv. D'une manière déſagréable. *Illepidè, injucundè, moleſtè, acerbè.* Un eſclave paſſe ſa vie fort *déſagréablement.* Mettre quelqu'un *déſagréablement* en jeu. B. RAB.

DÉSAGRÉER, ou *deſagréer*, le prémiér *e* muet. v. n. Déplaîre, choquer la vûë, ou l'eſprit. *Diſplicere.* Un honnête homme tâche de ne rien faire qui *déſagrée.*

DÉSAGRÉER. v. act. Tèrme de Marine, qui ſe dit des vaiſſeaux qui ſont mis hors d'état de combattre, ou de ſervir, lorſque dans un combat ou une tempête leurs mâts ou leurs cordages ont été briſez, ou qu'ils ont pèrdu leurs agreils. *Navim inſtructu ſuo nudare.* On dit auſſi, *Déſgréer.*

DÉSAGRÉÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Nudatus inſtructu.*

DÉSAGRÉMENT, ou *deſagrément.* ſ. m. Ce qui n'agrée pas, qui déplaît. *Injucunditas, moleſtia.* Il n'y a point de condition en ce monde qui n'ait ſes *déſagrémens.* Pourquoi m'avez-vous fait connoître l'impèrfection, & le *déſagrément* d'un amour qui devroit durer étèrnellement? LETT. PORTUG. Le P. Bouhours, qui a donné ſes nouvelles Remarques ſur la langue Françoiſe vèrs la fin du dèrniér ſiécle, dit en parlant de ce mot, qu'il eſt nouveau, qu'il commence à s'établir, & que *déſagréable* & *déſagréer* ſervent à l'adoucir: il ajoute que cette phraſe, ce fut un grand *deſagrément* pour moi, en parlant de quelque chôſe qui a choqué, ſemble à quelques-uns un peu précieuſe, & qu'il croit que pour s'en ſervir communément, il faut attendre qu'elle ſoit plus autoriſée: elle paroit aſſez établie aujourd'hui, trente ans environ après que le P. Bouhours a écrit ſes nouvelles Remarques.

DÉSAIGRI, IE, ou *deſaigri.* adj. Qui a pèrdu ſon aigreur. Ce mot ſe dit des confitures & des ſyrops, & il ſe trouve dans ceux qui ont écrit ſur ces matières. Le ſyrop étant revenu à la cuiſſon à pèrlé, vous empotez vos fruits comme la prémière fois, qui ſe trouveront *déſaigris.* INSTRUCT. POUR LES CONFIT. On peut auſſi prononcer *deſaigri*, l'*e* muet & ſans accent.

DÉSAIRER. v. act. Tèrme de Fauconerie. Tirer les oiſeaux de l'aire, de l'endroit où on les nourrit. *Educere in campum, & auras.* Il ne faut point *déſairer* les oiſeaux, qu'ils ne ſoient en état de ſe ſoutenir ſur la pèrche, ou billot, afin qu'ils puiſſent tenir & mener leurs pennages ſans les froiſſer.

DÉSAJUSTER, ou *deſajuſter*, l'*e* muet. v. act. Gâter, altérer quelque chôſe, faire qu'elle ne ſoit plus juſte. *Perturbare.* Ce mal adroit a voulu monter ma montre à rebours, il l'a *déſajuſtée.*

DÉSAJUSTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Perturbatus.*

DÉSALTÉRER. v. act. & neut. On prononce indifféremment *déſaltérer*, ou *deſaltérer.* Éteindre, faire pèrdre la ſoif. *Sitim ſedare, levare, pellere, extinguere, reſtinguere.* Les liqueurs fraiches *deſalterent* beaucoup. Les vins d'Eſpagne & de S. Laurens altèrent plûtôt qu'ils ne *deſaltèrent.* Il n'eſt rien tel que de ſe *déſaltérer* dans une claire fontaine. Un hydropique boit beaucoup, & ne ſe *deſaltère* point.

DÉSALTÉRER, ſe dit auſſi en chôſes morales. Les Saints ſouhaittent de ſe *deſaltérer* dans les eaux vives de la grâce. Un avâre ne ſçauroit ſe *deſaltérer* dans la grande ſoif qu'il a des richeſſes.

DESALTÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Qui ſitim pepulit, reſtinxit.*

DÉSAMPARER. v. act. Voyez DÉSEMPARER.

DÉSANAUS. ſ. m. Tèrme de Mythologie. Nom d'un faux Dieu. *Deſanaus.* S. Jérôme, dans la Chronique d'Euſebe, dit que *Déſanaus* eſt un ſurnom d'Hèrcule qui eſt fort illuſtre dans la Phénicie, & que de ſon tems encore les Cappadociens & les Éliens l'appelloient *Déſanaus.* Dans le texte Grèc d'Euſébe il y a *Diodan*, Διωδᾶν, au lieu de *Déſanaus*, que S. Jérôme a mis. Ce *Déſanaus* étoit contemporain de Moïſe. Quelques uns l'appellent *Dorſanaus*, & non pas *Déſanaus.* Loüis Vivès, dans ſes Notes ſur le 12ᵉ Ch. du XVIIIᵉ Liv. de la Cité de Dieu, Note *n*, ſemble avoir lû *Delphina* dans Euſébe pour *Diodan.* Quoi qu'il en ſoit, on ne ſçait pas trop ce que c'eſt que ce *Déſanaus* de S. Jérôme, ni ce *Diodan* d'Euſébe, parceque c'eſt le ſeul endroit de l'antiquité où il en ſoit parlé. Voyez encore DORSANES, & Selden *De Diis Syr. Synt. I. C. 6.*

DÉSANCHER, ou *deſancher.* v. act. Il ſe dit d'un hautbois, dont on ôte l'anche. POMEY. *Tibiam lingula eximere, deſtituere.*

DÉSANCHÉ. adj. Haut-bois *deſanché.* *Tibia lingulâ deſtituta.*

DÉSANCHÉ, ÉE. adj. Qui marche mal. Voyez DÉSANCHER.

DÉSANCRER, ou *deſancrer.* v. act. Lever les ancres, partir d'un port, d'une rade. *Ancoras tollere.*

DÉSAPPAREILLER. Quelques-uns diſent *Dépareiller.* v. act. Séparer ce qui étoit apparié ou pareil. *Comparem tollere.* Il ſe dit particulièrement des habits & des meubles. *Dépareiller* des bas, des ſouliérs. *Déſappareiller* des gans, des manchettes. On m'a volé un chandelier, cela m'a *dépareillé* les autres. Il lui eſt mort un cheval de carroſſe, il veut vendre l'autre, parcequ'il eſt *déſappareillé.*

DÉSAPPAREILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deſtitutus compare.*

DÉSAPPÉTISSER. v. n. Faire pèrdre l'appétit. *Faſtidium inducere.* Les viandes mal propres & mal apprêtées *déſappétiſſent* les gens. Ce malade ne ſe remettra point, tant qu'il ſera ainſi *déſappétiſſé.* Ce mot eſt de peu d'uſage. Dans le diſcours ordinaire on peut ne point mettre d'accent ſur la prémière ſyllabe.

DÉSAPPLIQUER, ou *deſappliquer.* v. act. Quitter l'application, pèrdre l'attention qu'on a à quelque chôſe. *Retrahere alicujus animum ab aliqua re.* Le tems me *déſappliquera* des objèts qui m'occupent. PORT-R. Le jeu des Échècs attache ſi fort, que pour peu qu'on ſe *déſapplique* on fait quelque faute. Le P. Bouhours dit que ce mot ne plaît point aux maîtres de la langue, & qu'il aura bien de la peine à s'établir.

DÉSAPPOINTER. v. act. Ôter les appointemens. *Militem exauctorare.* On a *déſapointé* pluſieurs Officiérs réformez, on leur a ôté leurs appointemens.

DÉSAPPRENDRE, ou *deſapprendre.* v. n. Oublier ce qu'on a appris, ce qu'on ſçait. *Dediſcere.* Bien loin que cet écoliér profite au Collége, il *déſapprend* tous les jours. Quand on eſt longtems ſans parler une Langue, on la *déſapprend*, on l'oublie.

Dieu deſapprendroit-*il à former des talens?*
Les Romains & les Grècs, ſont-ils ſeuls éxcellens?
DE LA FONTAINE.

DÉSAPPROPRIATION, ou *deſappropriation*, ſans accent ſur la prémière ſyllabe. ſ. f. Action par laquelle on renonce à la propriété d'une chôſe, & on l'abandonne. *Renunciatio dominii in rem aliquam.* Il ne ſe dit guères que de ceux qui quittent tous leurs biens temporels pour entrer en Religion. Le principal point de la vie régulière, c'eſt une entière *déſappropriation*, de renoncer à la propriété de toutes chôſes.

DÉSAPPROPRIATION, ſe prend encore dans un ſens plus étroit par les Myſtiques. Ils entendent par là, un amour de Dieu abſolument dégagé de tout motif d'intérêt propre, ſoit pour nôtre mérite, ſoit pour nôtre pèrfection, ſoit pour nôtre récompenſe, même étèrnelle. Ils veulent une *déſappropriation* ſans réſerve de tout intérêt dans ſes vèrtus, & qu'on ne les éxerce que pour la ſeule gloire de Dieu. Tout ce qui a rapport à nous, ou

par la récompenſe, ou pour devenir plus parfaits, s'appelle *propriété*, & c'eſt une impèrfection. Fᴇɴ. La *déſappropriation* eſt l'opération de la grâce qui purifie l'amour, & le rend déſintéreſſé dans l'exèrcice des vèrtus. Iᴅ. Voyez *déſapproprier* qui ſuit.

DÉSAPPROPRIER, ou *deſapproprier*. v. n. Renoncer à la propriété de toutes ſortes de biens. *Dominium rei alicujus exuere, deponere*. La vraye pauvreté Évangelique conſiſte à ſe *déſapproprier* entièrement des biens temporels. Il ne ſe dit guères que par les Religieux. Dans le ſtile des Myſtiques *déſapproprier*, c'eſt ſe dépouiller de tout intérêt propre dans l'exèrcice des vèrtus mêmes, & rapportant tout à la ſeule gloire de Dieu, n'avoir égard ni à nôtre pèrfection, ni même à la récompenſe étèrnelle. Fᴇɴ. Il ne faut pas pèrdre réellement le fond des vèrtus, ſous prétexte de s'en *déſapproprier*. Iᴅ.

DÉSAPPROUVER, ou *deſapprouver*. v. act. Condamner, témoigner qu'on n'eſt pas content de quelque action, ou diſcours. *Improbare*. L'Egliſe *deſapprouve* tous les divèrtiſſemens dangereux, les Bals, les Comédies. Cette propoſition qu'on a faite en plein Conſeil a été généralement *deſapprouvée*. Un traité fait pour un autre par celui qui n'a point de pouvoir eſt ſujet à être *deſapprouvé*.

Dᴇ́ꜱᴀᴘᴘʀᴏᴜᴠᴇ́, ᴇ́ᴇ. part. paſſ. & adj. *Improbatus*.

DÉSARBORER. v. act. Abattre. *Deſarborer* le pavillon. Pᴏᴍᴇʏ. *Signum tollere, demittere*.

DÉSARÇONNER. v. act. Faire pèrdre les étriérs ou les arçons à un Cavaliér dans une joûte, ou en un combat. *Aliquem ex equo dejicere, deturbare*.

Dᴇ́ꜱᴀʀçᴏɴɴᴇʀ, ſignifie figurément, Mèttre en déſordre l'eſprit ou les affaires de quelqu'un. *Depellere, deturbare, dejicere*. Les argumens de ſon advèrſaire l'ont *déſarçonné*. Les chicanes qu'on lui a faites dans ce procès l'ont *déſarçonné*.

On le dit encore plus particulièrement de ceux qui chaſſent quelqu'un de quelque charge, de quelque emploi ou commiſſion, & qui ſe mèttent en leur place. Il a plaidé longtems pour conſerver cet Office, mais enfin un tel l'a *déſarçonné*, & en eſt à préſent pourvu.

Dᴇ́ꜱᴀʀçᴏɴɴᴇ́, ᴇ́ᴇ. part. paſſ. & adj. *Depulſus, dejectus, deturbatus*.

DÉSARGENTER. v. act. Ôter l'argent d'une chôſe argentée. *Obductum argentum tollere, corrumpere*. Le mauvais air, la puanteur des boües *déſargente*, dédore les meubles argentez, & dorez.

DÉSARMEMENT. ſ. m. Action de déſarmer. Il ne ſe dit guères que des Princes, qui licentient leurs trouppes, ou qui déſarment leurs vaiſſeaux, qui en mettent les agreils dans les magaſins. *Diſceſſio ab armis, armorum poſitio*. *Déſarmement* ſe dit encore de l'inventaire qui ſe fait de l'état d'un vaiſſeau, lorſqu'il a été remis dans le port.

DÉSARMER, ou *deſarmer*. v. act. Dévêtir l'armure, le harnois de guèrre; ôter ou faire quitter les armes. *Arma ponere, exuere, deponere*, ou *exarmare aliquem, armis exuere*. Il ſe fit *déſarmer* après le combat, parce qu'il étoit bleſſé. Ce fut ſon Écuyer qui le *déſarma*. Ce brâve a *déſarmé* ſon ennemi; pour dire, il lui a ôté ſon épée, il lui a fait demander la vie. Il *déſarma* ce Régiment; pour dire, il lui fit pôſer les armes. On dit abſolument, qu'un Prince a *déſarmé*; pour dire, qu'il a licentié ſon armée, que les ennemis *déſarment*; pour dire, qu'ils pôſent les armes. Le Roi s'eſt laiſſé *déſarmer* par la juſtice dans les bras mêmes de la victoire.

Dᴇ́ꜱᴀʀᴍᴇʀ, ſe dit en même tems au propre & au figuré en cèrtaines occaſions.

> *Rois de nôtre ſang avâres,*
> *Tous deux des duels barbares*
> Déſarmèrent *la fureur*. Rᴏʏ.

En tèrmes de Marine, *Déſarmer* un vaiſſeau, c'eſt, Licentier l'équipage; le laiſſer dans le port inutile, & mettre les agreils dans le magaſin. *Navem inſtructu ſuo exuere*. On le dit auſſi dans une ſignification neutre. Ce vaiſſeau *déſarme*.

En tèrmes d'Artillerie, *déſarmer* un canon, c'eſt en ôter le boulet.

Dᴇ́ꜱᴀʀᴍᴇʀ un cheval, en tèrmes de Manége, c'eſt, Tenir les lèvres d'un cheval ſujettes & hors de deſſus les barres. *Equum freno ſenſibilem reddere*. Lorſque les lèvres ſont ſi groſſes, qu'elles couvrent les barres où conſiſte le ſentiment du cheval, il faut lui donner une embouchure à canon couppé, ou des olives, pour lui *déſarmer* les lèvres.

Dᴇ́ꜱᴀʀᴍᴇʀ, ſe dit auſſi au figuré & d'une manière noble, & alors il ſignifie, Appaiſer. *Placare, mitigare*. Dieu étoit courroucé contre les Ninivites; mais leur pénitence le *déſarma*, lui fit tomber la foudre des mains. Un Héros ſe laiſſe quelquefois *déſarmer* par les malheureux. Rᴀᴄɪɴᴇ. Il n'y a perſonne que la ſoumiſſion, le repentir ne *déſarme*.

> *Sans doute ce chagrin qui vient de m'allarmer,*
> *N'eſt qu'un legér ſoupçon facile à* déſarmer. Rᴀᴄɪɴᴇ.

> *Je ſçai que pour te* déſarmer,
> *Il ſuffit de vouloir t'aimer.* L'Aʙ. Tᴇᴛᴜ.

Dᴇ́ꜱᴀʀᴍᴇ́, ᴇ́ᴇ. part. paſſ. & adj. Les précieuſes dans Molière diſent un chapeau *déſarmé* de plumes. On dit auſſi au figuré, Des yeux *déſarmez*. Rᴀᴄɪɴᴇ. *Exarmatus, dearmatus*.

Dᴇ́ꜱᴀʀᴍᴇ́, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de l'aigle qui n'a point d'ongles. *Unguibus mutilus*.

DÉSARRANGER, ou *deſarranger*. v. act. Mettre hors de rang, en confuſion. *Perturbare, miſcere, confundere*. Un déménagement fait *déſarranger* les meubles, les livres. Le vent, l'agitation, *déſarrangent* les cheveux. Ce mot n'eſt guères en uſage; on dit plûtôt *déſranger*, ou *déranger*.

Dᴇ́ꜱᴀʀʀᴀɴɢᴇ́, ᴇ́ᴇ. part. paſſ. & adj. *Perturbatus, confuſus*.

DÉSARROI, ou *deſarroi*. ſ. m. Déſordre d'un train, d'un équipage; pauvre & miſerable état; confuſion dans les affaires; renvèrſement de fortune, déroute. *Clades, ſtrages, perturbatio, diſſipatio exercitus*. Toute cette maiſon floriſſoit beaucoup, mais elle eſt maintenant en grand *deſarroi*. Les nouvelles nous ont appris que l'armée avoit été miſe en *deſarroi*. On le dit auſſi au figuré, des affaires de l'eſprit. *Rerum perturbatio*. Cette mauvaiſe nouvelle a mis ſon eſprit en *deſarroi*. Ses affaires vont en grand *deſarroi*, tout ſon bien eſt en decrèt.

Ce mot eſt un compôſé d'*arroi*, dérivé du vieux François *déſroyer*, qui ſignifioit, comme dit Paſquier, tîrer hors de *voye*, ou de *roye*, qu'on diſoit autrefois pour *orniere*, où *ſentiér*. Ce mot de *déſroyer* ſignifioit auſſi, *devenir fou*, parce que les fous s'égarent, & ont l'eſprit en *deſarroi*.

> *La mort en faiſant ſa tournée,*
> *Chemin faiſant paſſa chez moi,*
> *Elle y trouva la fievre accompagnée*
> *De tous les maux qu'elle traine après ſoi.*
> *J'étois en triſte* déſarroi,
> *Pâle, défait, la face décharnée,*
> *Les yeux éteints, enfin prêt à partir.*
> Nᴏᴜᴠᴇᴀᴜ ᴄʜᴏɪx ᴅᴇ ᴠᴇ̀ʀꜱ.

DÉSAſSEMBLER, ou *deſaſſembler*. v. act. Rompre une aſſemblée. *Diſſipare, diſſolvere, ſolvere*. Les Cardinaux ſe ſont aſſemblez, & ont réſolu de ne ſe point *déſaſſembler* qu'ils n'ayent fait un Pape. Il y a eû du bruit dans cette Diette, & elle s'eſt *déſaſſemblée* ſans rien conclurre. On doute que ce mot ſoit uſité en ce ſens. Nous n'en trouvons aucun éxemple, & le mot même ne ſe trouve dans aucun Dictionnaire, que dans Nicod, qui parle d'ennemis & d'oiſeaux *déſaſſemblez*, épouvantez.

Dᴇ́ꜱᴀſꜱᴇᴍʙʟᴇʀ, ſignifie auſſi, Séparer les piéces d'un ouvrage d'aſſemblage. *Diſſolvere, disjungere*. On a *déſaſſemblé* cette charpente, cette paire d'armoires, ces tablettes à livres. Toutes les fois qu'on tranſporte des grües, & des engins, il les faut *déſaſſembler*. On *déſaſſemble* les barques qu'on veut porter en fagot, pour les raſſembler ſur le lieu. La mort & la corruption des corps naturels ne provient que de ce que leurs atômes ſe détachent, & ſe *déſaſſemblent*.

Dᴇ́ꜱᴀſꜱᴇᴍʙʟᴇ́, ᴇ́ᴇ. part. paſſ. & adj. *Diſſipatus, diſſolutus, disjunctus*.

> *Affermi ſur la bâſe où l'établit la foi,*
> *Il voit du monde émû le trouble autour de ſoi;*
> *Et pourroit voir encor avec que la tempête,*
> *Les Cieux* déſaſſemblez *éclater ſur ſa tête*. P. Lᴇ Mᴏɪɴᴇ.

DÉSAſSEURER. v. act. Rendre un homme incèrtain, d'aſſuré qu'il étoit. *Incertum facere, reddere*. Il eſt hors d'uſage. Quelques-uns voudroient le rétablir, parce qu'il eſt néceſſaire pour éxprimer, que l'on ôte quelqu'un de la cèrtitude où il eſt, & qu'on le fait douter d'une chôſe dont il ne ſe doutoit point auparavant. *Diſſuader*, ou *déſabuſer*, ſignifient davantage; mais il n'éxprime point cet état d'incèrtitude, où l'on a mis celui qui eſt ébranlé, ſans être déſabuſé.

DÉSAſSIÉGER. v. act. Faire lever le ſiége d'une ville. *Cogere aliquem ad ſolvendam obſidionem, urbem obſidione ſolvere*. Ce mot ſe trouve dans Nicod, mais il eſt hors d'uſage, quoiqu'il n'ait rien de choquant, & qu'il ſemble aſſez néceſſaire. Peut-être le rétablira-t-on.

DÉSAſSORTI, ɪᴇ. adj. Se dit des chôſes qui ſont dérangées, déplacées, ou tellement changées qu'elles ne font plus le même effet toutes enſemble, qu'elles faiſoient avant leur changement, & leur dérangement.

> *Si de ce grand tout les parties*
> *Par le tems ſont* déſaſſorties,
> *On vèrra tomber tout ſoudain*
> *La fabrique du corps humain*. Lᴇ Dᴜᴄ ᴅᴇ Nᴇᴠᴇ̀ʀꜱ.

DÉSASTRE. ſ. m. Prononcez *déſaſtre*, ou *deſaſtre*. Grand malheur, déſolation. *Calamitas, infelicitas, infortunium, adverſus, infeſtus caſus.* Toute cette maiſon eſt en un grand *deſaſtre*, à cauſe de la mort du chêf. Il eſt arrivé un grand *deſaſtre* à ce père, ſon fils s'eſt jetté par la fenêtre. L'entrée des ennemis a mis toute la Province en *deſaſtre*. Ce mot eſt compôſé du mot *aſtre*, & de la particule *des*, comme qui diroit *mauvais aſtre*.

DÉSASTREUX, ou *deſaſtreux*. adj. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, *infortuné, malheureux. Calamitoſus, infelix, arumnoſus.*

DÉSATREMPÉ, ÉE. Adj. Vieux mot, qui ſignifie *excéſſif, démeſuré*. Douaire *déſâtrempé*.

Ce mot vient d'*atrempence*, qui ſignifie *modération*, & *déſatrempé* veut dire, qui n'a point d'attrempence, de modération, qui paſſe les bornes.

DÉSAtTELER. Voyez DÉTELER.

DÉSAVANTAGE. ſ. m. Pèrte, dommage; ce qui nous préjudicie, ou qui nous donne l'infériorité. *Damnum, jactura, detrimentum, incommodum.* Un Magiſtrat doit prendre garde qu'il ne ſe faſſe rien au *déſavantage* du peuple. On ne peut combattre contre des gens retranchez, ſans *déſavantage*. Ils furent vaincus par le *déſavantage* du lieu. ABLANC. Il a eû du *déſavantage* dans le combat.

DÉSAVANTAGE, ſe dit de la privation d'un bien, où on auroit eû droit de prétendre. La donation qu'on fait à un aîné eſt un *déſavantage* pour les cadets.

DÉSAVANTAGER, ou *deſavantager*. v. act. Cauſer de la pèrte, du dommage, ôter à quelqu'un ce qui lui appartient. *Detrimentum, damnum parere, afferre, inferre.* Ce père a *deſavantagé* tous ſes enfans pour avantager l'aîné. Hors de là, il n'eſt guères en uſage.

DÉSAVANTAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt un homme *deſavantagé* de la nature, de la fortune. *Detrimentum, damnum paſſus.*

DÉSAVANTAGEUX, EUSE, ou *deſavantageux*. adj. Qui porte préjudice, ou qui ne nous donne aucun avantage. *Incommodus.* C'eſt une chôſe bien *déſavantageuſe* aux héritiérs, que celle de la communauté. Une fille qui ſe marie clandeſtinement prend toûjours un parti *déſavantageux*. Un lieu *déſavantageux* pour le combat. *Iniquus locus.*

DÉSAVANTAGEUSEMENT, ou *deſavantageuſement*. adv. D'une manière deſavantageuſe. Il ne faut jamais parler ni juger *deſavantageuſement* de pèrſonne. *Incommodè.*

DÉSAVEU, ou *deſaveu*. ſ. m. Dénégation. *Negatio, inficiatio.* Il eſt honteux de faire un *déſaveu* des paroles qu'on a dites. Je déclare que mon *deſaveu* n'étoit pas ſincère, & que c'étoit un aſſujettiſſement volontaire de mes ſentimens à ceux de &c. S. ÉVR.

DÉSAVEU, eſt auſſi un remède aux engagemens où on ſe trouve par la faute d'un Procureur qui a abuſé de ſon pouvoir. Il a fait un *déſaveu* formel de toute cette procedure, il faut inſtruire ce *déſaveu*. Matière ſujette à *déſaveu*. PATR. Le *déſaveu* ne ſe forme que pour des cauſes importantes, comme lorſque les Procureurs ont excédé les tèrmes de leurs pouvoirs.

DÉSAVEU, ſe dit auſſi de cette dénégation d'hommage que fait un vaſſal à ſon Seigneur, qui emporte une confiſcation de ſon fief, qui s'appelle *commiſe*. Un Eccléſiaſtique ne peut déſavouer ſon Seigneur, ſi le *déſaveu* n'eſt décrété par ſon Supérieur.

DÉSAVEU, ſe dit figurément des actions, des changemens de conduite par leſquels on ſemble déſapprouver & déſavouer celle qu'on avoit tenuë auparavant. La vie que méne aujourd'hui ce ſaint homme eſt un *déſaveu* bien formel & bien édifiant des déſordres de ſa jeuneſſe.

Depuis ce tems heureux, infidelle à ta gloire
On a vu contre toi s'irriter la victoire,
Et par le déſaveu *de ſes prémiérs biens-faits,*
Se vanger des honneurs que tu rends à la paix.

NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

DÉSAVEUGLER. v. act. Ôter l'aveuglement. *Cacitatem alicui demere, auferre.* Quoique ce mot ſe trouve dans les Ouvrages de quelques bons Auteurs modèrnes, il n'eſt pas pourtant généralement recû.

DÉSAVOUER, ou *deſavouer*. v. act. Ne demeurer pas d'accord d'avoir dit ou fait quelque chôſe. *Negare, inficiari.* Il a *déſavoüé* toutes les injures qu'on l'accuſoit d'avoir dites.

DÉSAVOUER, ſignifie auſſi, déſaprouver une chôſe qu'on dit avoir été faite par l'ordre de quelqu'un; ne pas autoriſer. *Authoritatem defugere.* Quand un Procureur a enchéri une tèrre au delà du pouvoir qu'on lui avoit donné, on le peut *déſavoüer*. Il faut qu'un Procureur ait un pouvoir ſpécial, pour intèrjetter un appel, une inſcription en faux, &c. autrement il peut être *déſavoüé*. Tous les ordres que donnoit Louïs XI. étoient obſcurs, & ambigus, pour *déſavouer* les Miniſtres quand il le jugeoit àpropos. VAR. Je ſuis ſouvent convaincu, je ne dois point vous faire voir avec fureur, comme je fais, des ſentimens que vous *déſavoüez*. LETT. PORTUG.

DÉSAVOÜER, ſignifie encore, Ne reconnoître pas pour ſien. *Diffiteri.* Le père le *déſavoue*, ne le reconnoît plus pour ſon fils depuis ſon ingratitude. Ce Prince le *déſavoue* pour parent, pour domeſtique, pour vaſſal. On dit auſſi au Palais, quand un vaſſal *déſavoue* ſon Seigneur, que ſon fief tombe en commiſe, c'eſt-à-dire, qu'il eſt confiſqué, qu'il prend ſon fief.

Du Cange dérive ce mot de *deadvocare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

DÉSAVOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Negatus.*

DÉſBAIL. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Etat d'une femme qui devient libre par la mort de ſon mari. *Desbail* eſt oppôſé à *bail*. Quand une femme ou une fille ſe marie, il y a *bail*, parcequ'elle eſt en la puiſſance de ſon mari; quand le mari meurt, & que la femme ſurvit, il y a *desbail*. *Soluta eſt mulier.*

DÉſBAUCHE. ſ. m. Habitude vicieuſe, libèrtinage, abandonnement au vin, aux femmes, au jeu, & aux autres vices. *Licentior vita, liberior vivendi licentia, perpotatio, commeſſatio, libido, luxuries.* Ce jeune homme s'eſt jetté dans la vilaine *debaûche*. On dit particuliément, Faire *débaûche* de vin, de femmes; pour dire, en uſer avec excès. Les goutes, les vilaines maladies, ſont les ſuittes & la récompenſe de la *débaûche*. Il faut renoncer à la fortune dès qu'on ſe plonge dans la *débaûche*. Les douleurs & la miſère ſuivent la *débaûche*, & le luxe. S. ÉVR. La *débaûche* de Henri IV. pour les femmes alloit ſi loin, qu'on ne peut pas même lui donner le nom d'amour, & de galanterie. MEZ. La *débaûche* ſe fait voir toute nuë ſur les théâtres Anglois. S. ÉVR.

DÉſBAÛCHE, en tèrmes de Marine, ſe dit du déréglement qui arrive quelquefois aux marées. *Perturbatio.* Les vents d'Oüeſt portent les marées de la rivière de Bourdeaux en étrange *débaûche*, juſques-là qu'on voit ſouvent deux ou trois fois la pleine mèr en une même marée.

DÉſBAÛCHE, ſe prend quelquefois en bonne part, d'une petite réjouïſſance qui ſe fait entre honnêtes gens, d'un repas, d'une promenade, d'une partie de divèrtiſſement. *Oblectatio.* Faiſons une petite *débaûche*, allons joüer le ſoupper, allons nous promener Dimanche, manger un poulèt par *débaûche*. Quand on fait la *débaûche* comme vous, l'on n'eſt pas capable de s'y oublier. S. RÉAL.

DÉſBAÛCHE, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait au delà de l'ordinaire. Cet homme eſt ſobre & reglé, c'eſt une *débaûche* pour lui de boire du vin. Cet Auteur ne ſort point de ſont cabinèt, c'eſt une *débaûche* pour lui d'aller à Vaugirard. J'ai fait *débaûche* de melons, de muſcats, c'eſt-à-dire, j'en ai mangé beaucoup. Il ſe dit auſſi quelquefois au figuré. Il y a des gens accoutumez aux *débaûches*, & aux excès des Poëtes modèrnes, qui n'admirent que ce qu'ils n'entendent point. BOIL. Les *débaûches* de lecture & d'eſprit ne ſont guères moins dangereuſes que celles des ſens. S. ÉVR.

DÉſBAUCHER. v. act. Corrompre les bonnes habitudes de quelqu'un, le mèttre dans le vice; lui faire quitter le chemin de la vèrtu. *Aliquem depravare, corrumpere, ab officio avertere, abducere, avocare; ad nequitiam adducere.* Les mauvaiſes compagnies *débaûchent* la jeuneſſe, quand on donne trop d'argent à des écoliers, cela ſèrt à les *débaûcher*. Des bretteurs ont *débaûché* ce jeune homme de l'étude, ils l'ont mené dans les cabarèts, dans les mauvais lieux, ils lui ont fait tîrer la laine.

Débaûcher, dans le ſens propre, c'eſt ôter de deſſus les murs l'enduit qu'on apelle *baûche*, & par métaphôre *débaucher* ſe prend pour dépouiller quelqu'un des principes de ſageſſe & de vèrtu, dont on avoit tâché de le revêtir. HUET.

DÉſBAÛCHER, ſe dit particulièrement des filles qu'on ſuborne, qu'on corrompt, à qui on ôte l'honneur. *Corrumpere, vitiare.* Lorſqu'on a *débaûché* une fille de condition, on eſt obligé de l'épouſer pour réparer ſon honneur. On doit punir ſévèrement ceux qui font métiér de *débaûcher* des filles & femmes, de contribuer à leur débaûche.

DÉſBAÛCHER, ſignifie auſſi, Pèrſuader à quelqu'un de changer de maître, de parti, de profeſſion; l'éloigner de ſon devoir, l'en dégoûter. *Sollicitare aliquem verbis, ſpe, mercede, revocare, avertere, abducere ab officio.* C'eſt une adreſſe de Capitaine de *débaûcher* les ſoldats des ennemis; d'un Agent, de *débaûcher* leurs alliez, de les attîrer dans ſon parti. On a *débaûché* cet écoliér de l'étude, on l'a degoûté du Collége, on l'a mené à la guèrre. Les valèts ſe *débaûchent* les uns les autres pour changer de condition. Cela n'eſt ni beau, ni honnête, de nous *débaûcher* nos laquais. MOL. Vraiment je vous trouve bien vaine de me *débaûcher* mes beautez. SAR. Les maîtres ne veu-

lent point qu'on *débaûche* leurs ouvriérs, qu'on les empêche de travailler.

DÉſBAÛCHÉR, ſignifie auſſi, Faire faire à quelqu'un quelque chôſe qu'il n'a pas coutume de faire. *Perſuadere.* J'ai *débaûché* mon Avocat, je l'ai mené à la Comédie. On a de la peine à *débaûcher* ce barbon, à le faire ſortir de ſon cabinet, à le faire rire.

DÉſBAÛCHER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Depravare, corrumpere.* Les eſprits ſe *débaûchent* auſſi bien que le corps, ils ſe jettent dans le libèrtinage. On dit d'un eſtomac foible & indigeſte, qu'il eſt *débaûché.* On dit d'un homme indiſpoſé, dont la ſanté commence à s'altérer, qu'il ſe ſent tout *débaûché.*

DÉſBAÛCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Corruptus, depravatus.*

DÉſBAUCHÉ, ÉE. ſ. m. & f. Libèrtin, qui aime la débaûche. *Aleator, popino, helluo, ganeo.* On appelle un vieux *débaûché*, celui qui s'eſt plû toute ſa vie à la débaûche. Les *débauchez* ſont ordinairement libèrtins. Une *débaûchée*, c'eſt une fille de joye, une courtiſane, une garce. *Meretrix, ſcortum.*

DÉſBAÛCHÉ. Quand ce mot eſt accompagné d'une épithète favorable, il ſignifie, qui aime les plaiſirs honnêtes, une vie libre. *Amator, ſectator voluptatis.* Un illuſtre *débaûché.* S. AMANT. Un agréable *débaûché.*

DÉſBAUCHEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui débauche, qui corrompt les filles & les femmes. *Corruptor, vitiator.* La plupart des revendeuſes ſont des maquerelles, des *débaûcheuſes* de femmes. Il n'eſt guère en uſage.

DÉſBOURBER. v. act. Ôter, tirer de la bourbe une rouë, ou autre chôſe ſemblable. DANET. *E cœno extrahere, evellere, avellere.*

DÉſBOURBER, ſe dit auſſi pour, Faire jetter la bourbe. Pour manger de bon poiſſon, il le faut faire *débourber* dans de l'eau claire. DANET. On dit auſſi, *débourber* un étang, pour en tirer la bourbe. L'ACAD. *Cœno purgare, expurgare.*

DÉSEMBOURBER. v. act. Tirer un carroſſe, une charrète, d'un bourbiér où il étoit embourbé. L'ACAD. *Extrahere de cœno.*

DÉſBOURBÉ & DÉSEMBOURBÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

DÉſBRAILLER. vèrb. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se découvrir trop la gorge, l'eſtomac ; être mal boutonné, ou attaché, montrer ce qui a coutume d'être caché. *Pectus, collum nudare.* Les grandes chaleurs obligent quelquefois à ſe *débrailler.* C'eſt une indécence, de paroître *débraillé* devant les honnêtes gens.

DÉſBRAILLÉ. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

Mon dîner fait ne vous déplaiſe,
Je dors & ronfle dans ma chaiſe ;
Je me mets en déshabillé,
Devant mon feu, tout débraillé.

DE MALÉZIEU.

DÉſBUCHER, v. n. Tèrme de Venerie. Sortir du bois. Il ne ſe dit que du gros gibiér, quand il ſort du bois où il s'étoit retiré, ou de ſon buiſſon, de ſon fort. *Migrare è ſilva, è luſtro.* Mon cèrf *débuche*, & paſſe une aſſez longue plaine. MOL.

DÉſCALENGÉ, ÉE. Adj. Tèrme de Coutumes. Qui n'eſt point accuſé, ou qui n'eſt point appréhendé. On dit auſſi des biens & des meubles *deſcalengez*, & déchargez de la ſaiſine.

DEſCEILER. v. act. Ôter le ſceau de quelque acte, ou titre. *Sigillum reſignare.*

DÉſCÉILER, ſignifie auſſi, Détacher ce qui eſt ſcéllé en plâtre. *Obſeratum gypſo ferrum detrahere.* Il a fallu *deſcéiller* cette gache, ces gonds, les fiches qui tenoient ce tableau.

DÉſCÉILER. Découvrir. Voyez DÉCELER.

DÉſCÉILÉ, ÉE. part. paſſ. *Reſignatus, detractus.*

DÉſCENDANCE. ſ. f. Suite de filiations relatives à une cèrtaine ſource, ou père commun. *Propagatio.* Les Évangeliſtes rapportent la *déſcendance* de JESUS-CHRIST de père en fils depuis Abraham. Il faut prouver une *déſcendance* noble pour être admis dans les Ordres de Chevalerie.

DÉſCENDANT, ANTE. adj. & ſ. Qui déſcend. *Deſcendens.* Il y a des aſtres aſcendans, & des *déſcendans*, des degrez du ciel aſcendans & *déſcendans.* Latitude *déſcendante* ſe dit de la latitude d'une planéte qui revient des pôles à l'écliptique. Sur la rivière il y a des bateaux montans, & d'autres *déſcendans.*

Il y a des veines aſcendantes & *déſcendantes* qui ſortent de la veine câve. Il y a auſſi des artères aſcendantes & *déſcendantes.* L'aorte *déſcendante*, avant que de ſortir de la poitrine, produit les intèrcoſtales inférieures ; elle jette encore l'artère phrénique, elle pèrce enſuite le diaphragme, & ſe diſtribuë enſuite dans le bas ventre. On nomme aujourd'hui veine câve aſcendante, à cauſe de ſa fonction, ce que l'on nommoit autrefois veine câve *déſcendante.* DIONIS.

DÉſCENDANT. Tèrme de Généalogie, relatif à *aſcendant*, eſt celui qui eſt né ou iſſu d'un autre auquel il a relation. *Poſteri.* Adam a infecté tous ſes *déſcendans* du peché originel. Les *déſcendans* des frères de la Pucelle d'Orléans ont été confirmez dans l'exemption des tailles par le réglement de l'année 1634.

DÉſCENDEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Succeſſion de père en fils à l'infini, ſucceſſion de père & mère en la ligne déſcendante. *Déſcendement* ſi eſt quand héritage déſcend de père as enfans, ou d'ayol as enfans de ſes enfans. DE BEAUMAN.

Ce mot de *déſcendement* vient de *deſcenſus*, & *deſcendere* ; parce que la ſucceſſion qu'il ſignifie ſe fait en ligne déſcendante.

DÉſCENDRE. v. act. & n. Aller de haut en bas, être porté, faire un mouvement d'un lieu ſupérieur vèrs un inférieur. *Deſcendere.* L'eau *déſcend* naturellement & ne monte que par violence. On *déſcend* la rivière de Loire depuis Roane juſqu'à Nantes. *Devehi, deferri, defluere, deſcendere.* Les aſtres montent juſqu'au zénit, ou au méridien, & *déſcendent* juſqu'au nadir. Jacob vit monter & *déſcendre* les Anges le long d'une échelle. *Deſcendere.* On a fait *déſcendre* les degrez quatre à quatre à ce voleur. Les Sèrgens ont ſaiſi un carroſſe, & on fait *déſcendre* le maître. Depuis les Alpes juſqu'à la mèr on va toûjours en *déſcendant.* On dit auſſi, Il eſt allé *déſcendre* en un tel lieu ; pour dire, Il y eſt arrivé, il y eſt venu loger.

En ce ſens on dit que JESUS-CHRIST eſt *déſcendu* du ciel en tèrre, qu'il eſt *déſcendu* dans les enfèrs ; pour dire, dans le tombeau. Les Payens ont feint qu'Hèrcule, Enée, Orphée, étoient *déſcendus* aux Enfèrs.

DÉſCENDRE, ſignifie auſſi, Abaiſſer. *Demittere.* Il faut *déſcendre* ce chauderon d'un cran. Il faut *déſcendre* cette tapiſſerie. *Déſcendre* une lampe, une châſſe.

DÉſCENDRE, ſignifie auſſi, Tranſporter en un lieu plus bas. Joſeph fut *déſcendu* dans un puits. *Déſcendez* ces futailles du greniér. Les Tonneliérs *déſcendent* le vin à la câve.

DÉſCENDRE, ſe dit auſſi en parlant du relâchement des cordes des inſtrumens. *Laxare, remittere.* Il faut *déſcendre* ce luth d'un ton.

DÉſCENDRE, ſe dit auſſi de ce qui atteint à un lieu plus bas. *Deſcendere, defluere.* Les ſoutanelles ne *déſcendent* que juſqu'aux genoux. Les ſoutanes *déſcendent* juſqu'aux talons.

DÉſCENDRE, ſignifie auſſi, Se tranſporter ſur les lieux pour les viſiter. *Deferri in aliquem locum, deſcendere.* Il a été ordonné qu'un tel Conſeiller *déſcendroit* ſur les lieux pour en connoître l'état. Le Seigneur a dit dans l'Écriture, qu'il *déſcendroit*, & qu'il vèrroit : *Deſcendam & videbo.*

DÉſCENDRE, ſignifie auſſi, Faire une irruption dans un païs avec hoſtilité. *Irrumpere.* Les Turcs ſont *déſcendus* en Hongrie avec cent mille hommes. Les Hollandois n'ont jamais oſé *déſcendre* en France. Les François ſont *déſcendus* quelquefois en Angletèrre.

On dit auſſi, *Déſcendre* la garde, quand on la releve, par oppoſition à *monter*, qu'on dit quand on la pôſe. *Ab excubiis diſcedere, de ſtatione diſcedere.*

DÉſCENDRE, en tèrmes de Marine, ſe dit des chôſes & des pèrſonnes. *Déſcendre* un vaiſſeau d'une rivière, d'un port, c'eſt le faire ſortir de la rivière, ou du port. *Déſcendre* quelqu'un à tèrre, ſe dit lorſqu'on met à tèrre quelqu'un de ceux qui étoient dans le vaiſſeau, ſoit qu'il y conſente, ou qu'il le demande, ſoit que ce ſoit malgré lui.

DÉſCENDRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Delabi.* Le S. Eſprit eſt *déſcendu* ſur les Apôtres. Il *déſcend* dans nos cœurs avec la grâce. On dit auſſi d'un grand eſprit, d'une grande beauté, que c'eſt un Ange *déſcendu* du ciel.

DÉſCENDRE, ſignifie encore, Être humilié, ſe ravaler, s'abaiſſer, ſoit par vèrtu, ſoit par baſſeſſe de courage, ſoit par un revèrs de fortune. *Deprimere ſe, deprimere aliquem, deſcendere ad aliquid.* Les Rois *déſcendent* quelquefois du trône, & quittent leur majeſté pour ſe familiariſer avec leurs ſujèts. Dans l'amitié, celui que la fortune a le mieux traité, doit *déſcendre* par ſes avances. S. ÉVR. Corneille a dit en parlant des grandeurs,

Et monté ſur le faîte il aſpire à déſcendre.

Il eſt fâcheux de *déſcendre*, & d'avoir un emploi au deſſous de celui qu'on a exèrcé. Loüis XI. avoit un eſprit également capable de *déſcendre* aux bagatelles, & de s'élever aux plus grandes chôſes. VAR. De ces importantes occupations, elle *déſcend* humainement dans le plaiſir de nos ſpectacles. MOL. Les gens ſérieux, & qui ne *déſcendent* jamais de leur gravité, ſont très-incommodes à ceux qui veulent ſe livrer à la joye. BELL. Il ne faut pas d'un ſtile noble & élevé *déſcendre* dans le burleſque. On dit en ce ſens, qu'il faut *déſcendre* dans le particuliér, dans le détail ; pour dire, examiner les circonſtances d'une affaire, pénétrer juſque dans les minuties.

DÉſCENDRE,

DÉſCENDRE, en tèrmes de Généalogie, ſignifie, Être né ou iſſu d'un père commun par une ſuite de génération; tirer ſon origine. *Genus, originem ducere, trahere ab aliquo.* La vérité eſt que nous *deſcendons* tous du prémiér père Adam. Nôtre Seigneur *deſcendoit* des Rois de Juda, il étoit de la lignée de David. Cet homme eſt *deſcendu* en ligne directe, en ligne collatérale des anciens Rois de Caſtille. On le dit auſſi des peuples. Nicole Gilles veut que les François ſoient *deſcendus* des Troyens; les autres, des anciens Allemans. On dit auſſi qu'un mot *deſcend* d'une telle racine, *deſcend* de l'Hébreu, du Grèc, eſt dérivé d'un tel mot originaire.

DÉſCENDU, UE. part. paſſ. & adj. Il a la ſignification de ſon vèrbe dans l'une & dans l'autre langue.

DÉSCENSION. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. La *deſcenſion droite* d'un ſigne, eſt l'arc de l'Équateur qui déſcend avec ce ſigne au deſſous de l'horiſon de la ſphère droite. *Deſcenſio.* La *deſcenſion oblique*, eſt l'arc de l'Équateur qui déſcend avec ce ſigne au deſſous de l'horiſon de la ſphère oblique; ou c'eſt le tems que ce ſigne employe à ſe coucher dans la ſphère oblique. Les *deſcenſions* droites & obliques ſe comptent depuis Aries, ou depuis la ſection vèrnale, ſelon l'ordre des ſignes; c'eſt-à-dire, vèrs l'Orient, & comme elles ſont inégales, lorſqu'elles répondent à des arcs égaux de l'Ecliptique, par éxemple, aux douze ſignes du Zodiaque, il eſt néceſſaire que quelquefois une plus grande partie de l'Équateur monte, ou déſcende avec un ſigne, & alors ce ſigne eſt dit monter ou déſcendre droit. Quelquefois une plus petite partie de l'Équateur monte, ou deſcend avec un ſigne, & alors ce ſigne eſt dit monter, ou déſcendre obliquement. OZANAM.

DÉſCENTE. ſ. f. Action des corps grâves qui ſe meuvent en bas. *Deſcenſus, deſcenſio.* Le mouvement des corps grâves s'augmente dans leur *déſcente.* Il eſt allé lui accoller la botte à la *déſcente* de cheval, le recevoir à la *déſcente* du coche. Une *déſcente* de croix. La *déſcente* d'une châſſe.

DÉſCENTE, ſe dit auſſi du lieu incliné par lequel on ſe meut de haut en bas. *Declivitas, clivus.* Il ne faut pas pouſſer ſon cheval à la *déſcente* d'une montagne. Cette *déſcente* eſt trop rude, trop roide, n'a pas aſſez de penchant. On a pratiqué ſous cet eſcaliér une *déſcente* de cave.

DÉſCENTE, eſt auſſi une viſite, & tranſport ſur les lieux pour en connoître l'état. *Deſcenſus, deſcenſio.* Le Juge ordonne & fait la *déſcente* ſur les lieux, quand il y a néceſſité de dreſſer procès vèrbal de l'état des chôſes, d'entendre les conteſtations des parties, & de leur en accorder acte. Mais par l'Ordonnance de 1667. Tome XXII. art. 1. il eſt déffendu d'ordonner aucune *déſcente*, quand il n'échet qu'un ſimple rapport d'Expèrts. Les Expèrts ont fait leur rapport de la *déſcente* & viſitation d'une telle tèrre. On dit auſſi à un ami de campagne, Nous irons un de ces jours faire une *déſcente* chez vous, pour dire, Nous irons vous viſiter.

DÉſCENTE, ſignifie auſſi, Irruption avec hoſtilité. *Irruptio.* La *déſcente* d'Hannibal en Italie penſa ruiner les Romains. Une telle côte eſt dégarnie, & ſujette aux *déſcentes.*

DÉſCENTE, en tèrmes de Guèrre, ſe dit auſſi des ſappes, taillades, ou enfoncemens qu'on fait dans les tèrres de la contreſcarpe au deſſous du chemin couvèrt pour entrer dans le foſſé d'une place, qu'on pouſſe juſqu'à fleur d'eau, ou juſqu'au fond s'il eſt ſec. *Suffoſſio.*

DÉſCENTE, ſe dit auſſi en Médecine, d'une maladie qu'on appelle autrement *hèrnie*, ou *rupture*, qui n'eſt autre chôſe qu'une *déſcente* de l'épiploon ou du boyau dans le ſcrotum. *Ilium procidentia.* Cet enfant s'eſt rompu à force de crier, il a une *déſcente* qui l'obligera à porter un brayer toute ſa vie.

C'eſt une èrreur de croire que les hèrnies, ou *déſcentes*, ſoyent des maladies nouvelles, & ſi l'on entend dire communément qu'elles étoient autrefois inconnuës, & que ce n'eſt que depuis quelques années qu'on voit tant de gens en être affligez, ce n'eſt pas qu'elles ne fuſſent connuës du Chirurgien, mais c'eſt qu'on prenoit alors ſoin de les cacher, & que la plûpart de ceux qui avoient des *déſcentes* n'en informoient perſonne. DIONIS. Voyez HÈRNIE, c'eſt la même chôſe. Le nom de *déſcente* eſt le plus commun, & le plus connu de tout le monde; le nom d'*hèrnie* eſt un tèrme d'art. On dit auſſi une *déſcente* de matrice, c'eſt une incommodité qui arrive aux femmes, lorſque le fond de la matrice déſcendant de ſa place tombe dans le vagin. Voyez Mr Dionis des opérations de Chirurgie.

En Architecture on appelle *déſcente*, les tuyaux de plomb qui ſont appliquez le long des murs pour porter les eaux depuis les cuvèrtes des goutières juſqu'en bas. *Fiſtula.* On appelle auſſi *déſcente* la rampe d'un eſcaliér, & la voûte qui couvre cette rampe. *Déſcente* biaiſe, eſt celle qui eſt de côté dans un mur, & dont les piédroits d'entrée ne ſont pas d'équèrre avec les murs de face.

DÉſCENTE, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau qui fond ſur le gibier avec impetuoſité pour l'aſſommer: ce qu'on appelle *fondre en randon. Ad ima ex ſublimi volatus praeceps.* Quelquefois la *déſcente* de l'oiſeau ſe fait doucement, lorſqu'il ſe laiſſe aller en bas: ce qu'on appelle ſimplement *fondre*, ou *filer.*

DÉſCENTE. Tèrme de Gabèlles. C'eſt l'arrivée du ſel & la décharge pour le mettre dans les greniérs. Il y a des Commiſſaires aux *déſcentes.*

DÉſCENTE DE CROIX. Tèrme d'Imagér. C'eſt une eſtampe qui repréſente la maniére dont on déſcendit JESUS-CHRIST de croix. *Imago deſcenſus Chriſti de cruce repraeſentans, exhibens.*

DÉſCENTE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. La Pentecôte eſt le jour de la *déſcente* du Saint Eſprit. *Illapſus.* La *déſcente* dans le particulier de cette affaire ſeroit longue & inutile. *Longior rerum explicatus.*

DÉſCHAIſNEMENT. ſ. m. Emportement de colère, de haine, de médiſance contre quelqu'un. *Immoderata, effrenata maledicendi licentia.* C'eſt un étrange *déchaînement* que celui des perſécuteurs contre les enfans de Dieu. Les fauſſes prudes tâchent de trouver dans leur modeſtie forcée, & dans leur *déchaînement* contre toutes les jolies femmes, le dédommagement de leur beauté uſée. BELL. Continuer ſes *déchaînemens* contre quelqu'un. B. RAB.

DÉſCHAIſNER. v. act. Ôter la chaîne à quelqu'un, lui donner la libèrté. *Aliquem ex catena ſolvere, catena exſolvere.* On *déchaîne* les mâtins la nuit, pour garder la maiſon. On a *déchaîné* ce galérien.

DÉſCHAIſNER, ſe dit figurément des chôſes qui ne ſe peuvent retenir dans les chaînes. *Laxare.* Tous les vents étoient *déchaînez.* Tous les élemens, tous les Diâbles étoient *déchaînez*, pour éxciter une ſi furieuſe tempête.

DÉſCHAIſNER, ſignifie auſſi, s'emporter contre quelqu'un, médire de lui, chèrcher toutes les occaſions de lui nuire. *Maledictis aliquem figere, conſcindere, inſectari.* Cet homme eſt ſi violent, qu'il ſe *déchaîne* par tout contre moi ſans ſujet. Se *déchaîner* en invective contre quelqu'un. B. RAB.

DÉſCHAIſNER, ſignifie, Exciter, animer quelqu'un contre un autre. *Irritare, exſtimulare aliquem in alium, commovere.* Vous avez *déchaîné* contre moi un homme redoutable.

DÉſCHAIſNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

> *Puis un châcun contre moi* déchaîné;
> *Je fus honny, reprimandé, bèrné;*
> *Des malheureux c'eſt aſſez le partage.* P. DU CERC.

DÉſCHARGE. ſ. f. Action par laquelle on ôte un poids, un fardeau qui pèſe ſur quelque chôſe. *Detractio oneris.* La *décharge* d'un navire. Les Rouliérs ſont obligez de faire leur *décharge* à la Doüane.

Ce mot & les autres, qui ont la même origine, s'écrivent ſouvent ſans *s*, *décharge* &c.

DÉſCHARGE, ſe dit auſſi d'une voiture, d'un lieu où on va décharger les immondices, les platras. *Receptaculum.* On a commandé aux Tombeliérs d'aller à la *décharge* dans les foſſez de la ville. Cette voirie étoit trop incommode en cet endroit, on a porté la *décharge* plus loin.

DÉſCHARGE, ſignifie auſſi, Soulagement. *Levamen, levamentum, allevamentum.* Les Monaſtères ſont une grande *décharge* pour les familles. Il a été à révélation en conſéquence de ce monitoire pour la *décharge* de ſa conſcience.

DÉſCHARGE, ſe dit auſſi de l'impreſſion des corps, ou des armes peſantes, ou qui ſont pouſſez avec violence. Il reçut une grande *décharge* de coups de bâton ſur les épaules. *Plagarum ictus.* Les ennemis s'enfuirent après avoir fait une *décharge* de mouſquets. On appelle auſſi *décharges*, ces ſalves qui ſe font par honneur ou par réjoüiſſance, quand les grands Officiérs paſſent devant les ſoldats, ou dans quelques cérémonies. *Emiſſio.*

DÉſCHARGE, en tèrmes de Palais, ſe dit de la quittance, de la libération qu'on donne à un créancier, ou qu'on écrit ſur le regiſtre de celui qui étoit commis à la garde de quelque chôſe. *Décharge* en ce ſens eſt un acte par lequel celui qui étoit engagé à quelque choſe en eſt quitte. *Acceptatio.* Un débiteur eſt mal aſſigné, quand il a une *décharge* bonne & vallable. La *décharge* d'un écrou, d'une minute. La *décharge* d'un Gréffiér.

DÉſCHARGE, ſe dit auſſi d'une libération qu'on obtient par arrêt, ou à l'amiable, de quelque commiſſion onéreuſe. *Liberatio.* *Décharge* en ce ſens eſt un acte par lequel celui qui étoit chargé de quelque chôſe en eſt déchargé. Il a obtenu la *décharge* de cette tutelle, on a nommé un autre Tuteur; la *décharge* de ce recouvrement qui étoit dangereux.

DÉſCHARGE, ſignifie auſſi, Ordre, pouvoir, précaution que l'on

l'on prend, lorſqu'on fait les affaires, ou qu'on éxécute les commandemens d'autrui, afin d'éviter les affaires, les pourſuites, ou s'il y en a, afin qu'elles retombent ſur celui par les ordres duquel on agit. *Perſcripta negotii gerendi facultas, auctoritas.* Il ne faut pas faire une enchère ſans une procuration ſpéciale, c'eſt une *décharge*, une ſureté.

Déſcharge, ſe dit auſſi d'une abſolution en jugement, & de ce qui y contribuë. *Liberatio culpæ.* Cet accuſé a obtenu la *décharge* des crimes qu'on lui imputoit, tous les témoins qu'on lui a confrontez ont été à ſa *décharge*. C'eſt en ce ſens que l'ordonnance veut que les témoins ſoient ouis tant à charge, qu'à *décharge*.

Déſcharge, ſe dit auſſi du libre cours des eaux, des canaux qu'on fait pour écouler les inutiles & les ſupèrfluës. *Exundatio.* Cette maiſon a une ſèrvitude incommode, eſt obligée de ſouffrir la *décharge* des eaux des voiſins. Les eaux regorgent en cet endroit, parcequ'elles n'ont pas la libèrté de la *décharge* par cet égoût qui eſt trop étroit.

On dit auſſi en Médecine, que l'uſage des glandes eſt pour la *décharge* des humeurs. *Detractio humorum.*

On dit en Fauconnerie, la *décharge* du heron, *vomitus*, lorſqu'il vômit en fuyant tout ce qu'il a goulument avalé, afin de ſe rendre par ce moyen plus légér en ſa fuite.

Déſcharge, ſe dit auſſi d'un cabinèt, ou d'un lieu proche de ſoi pour y ſèrrer les meubles, ou autres chôſes qui incommodent, dont on a ſouvent affaire, & qui empêchent qu'on ne tienne une chambre propre. *Receptaculum.* Ce petit cabinèt ſèrt d'une *décharge* à cet appartement.

Déſcharge, en Charpenterie, eſt une piéce de bois pôſée obliquement dans l'aſſemblage d'un pan de bois, ou d'une cloiſon pour ſoulager la charge. *Poſtis ligneus obliquè poſitus.*

Déſcharge, en Sèrrurerie, eſt dans une porte de fèr une groſſe barre pôſée obliquement en manière de travèrſe; pour entretenir les barreaux, & empêcher les chaſſis de ſortir de ſon équèrre. *Poſtis ferreus obliquè poſitus.*

On fait des *décharges* au deſſous des portes, & quelquefois au deſſus des fenêtres, pour les ſoulager & les décharger d'une partie du poids qui eſt au deſſus. Ces *décharges* ſont de deux ſortes, les unes ſont faites en fronton angulaire, & conſiſtent en deux piéces de bois qui ſe joignent en pointe par le haut, & dont châcune a par enbas un bout pôſé ſur le piédroit de la fenêtre, ou de la porte: les autres ſont faites en arc de voûte, & portent de même ſur le piédroit de la porte ou de la fenêtre.

Déſcharge d'eau, c'eſt un nom commun à deux tuyaux dans un regard ou baſſin de fontaine, dont l'un avec ſoupape, ſèrt à décharger, ou à faire écouler l'eau qui eſt dans le fond: l'autre eſt ſoudé au bord du regard ou baſſin, & ſèrt à régler la ſupèrficie de l'eau à une cèrtaine hauteur. *Tubus per quem aqua deſluit.*

DÉſCHARGEMENT. ſ. m. Action par laquelle on décharge. Ce mot n'eſt en uſage que dans les ports, dans la Marine.

DÉſCHARGER. v. act. Ôter le fardeau, diminuer la charge qui péſe ſur quelque chôſe. *Exonerare, onus eximere.* Les Marchands jèttent leurs marchandiſes en mèr pendant la tempête pour *décharger* le vaiſſeau. Il fait bon ſe trouver quand on *décharge* des marchandiſes, pour choiſir les meilleures. Il faut aider à ce Crocheteur à ſe *décharger* de ce coffre. On dit auſſi, que les Charpentiérs *déchargent* les poutres par le moyen des poinçons, arcboutans, & autres moyens qui les ſoulagent, quand elles ont trop de portées, ou portent un trop grand fardeau. On appelle auſſi dans un pan de charpente, des poteaux de décharge, des poteaux inclinez qui arcboutent & qui ſoutiennent les autres. *Poſtis obliquè poſitus.*

Ce mot vient du Latin *diſcargare*, ou *diſcaricare*. Du Cange. Papebroch. Ce dèrniér *diſcaricare* ſe trouve dans la vie de S. Médard par Venantius Fortunatus, contemporain de Grégoire de Tours, *Act. Sanct. Junii T. II. p. 80. E. 81. E.*

Déſcharger, ſignifie auſſi, Retrancher, ou pouſſer dehors ce qui nuit, ce qui incommode. *Exonerare.* Le retranchement des branches ſuperfluës *décharge* un arbre, le fait bien profiter. Le vômiſſement *décharge* l'eſtomac. La bétoine *décharge* le cèrveau. Il eſt allé *décharger* ſon ventre. *Décharger* la maſſe du ſang. La Chamb.

Déſcharger, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Exonerare.* Pour *décharger* ſa mémoire, il faut écrire ſes affaires ſur un agenda. Il faut faire une bonne confeſſion pour *décharger* ſa conſcience. C'eſt dans le ſein de ſes amis qu'il faut *décharger* ſon cœur. Un Grand *décharge* ſouvent ſa colère ſur celui qui n'en peut mais. *Iram effundere.* *Déchargez* mon cœur de l'ennui que vous lui donnez. Voit. Rien ne peut *décharger* de l'obligation de reſtituer, quand on le peut. On ne peut *décharger* les hommes de l'obligation d'aimer Dieu. Il alla *décharger* ſa douleur dans le cœur de ſes filles. Mlle L'Héritiér.

Déſcharger, ſignifie auſſi, Frapper avec quelque chôſe de peſant. *Impingere ictum; Fuſte, ferro aliquem ferire, cædere.* Il lui a *déchargé* ſur les épaules un grand coup de poing, de bâton, de cimetèrre. Il lui *déchargea* un grand coup de hache ſur la tête. Ablanc. Il lui *déchargea* un démeſuré coup de poing. Scar.

Déſcharger, ſignifie auſſi, Ôter la charge d'une arme à feu, ſoit en la tirant avec un tirebourre, ſoit en y mettant le feu. *Emittere, diſplodere.* Il faut *décharger* ce piſtolet, il eſt trop vieux chargé.

Déſcharger, en tèrmes du Palais, ſignifie auſſi, Ôter en tout, ou en partie une impoſition, une obligation qui eſt onéreuſe. *Liberare, eximere.* Un Tuteur n'eſt point *déchargé* d'une tutelle, qu'il n'ait rendu compte, & payé le reliqua. Il faut prouver ſa nobleſſe, ſon exemption, pour être *déchargé* des tailles. Il a payé cent écus ſur cette obligation, il en eſt *déchargé* d'autant. En ce même ſens on dit, *Décharger* un regître, une groſſe, une minute d'un contrat, un écrou de priſonniér, une ſouffrance dans un compte; pour dire, en écrire la décharge, en mettre la quittance au bas, au dos, à la marge.

Déſcharger, ſignifie auſſi, Abſoudre. *Abſolvere; purgare, extra culpam ponere.* Il a été *déchargé*, renvoyé quitte & abſous de l'accuſation qui avoit été intentée contre lui. Cètte ſentence la *décharge* pleinement de l'accuſation. De Sacy. Il a été renvoyé, ou *déchargé*, de l'aſſignation qui lui avoit été donnée devant le Juge incompétent.

Déſcharger, ſe dit auſſi des dépôſitions des témoins, ou complices, qui tendent à cette abſolution. Tous ceux qu'on croyoit ſes complices l'ont *déchargé* à la mort. *Liberare culpa.* Les témoins à la confrontation ſe ſont dédits, l'ont *déchargé*.

En tèrmes de Marine, *décharger* les voiles, c'eſt ôter le vent de deſſus pour le mettre dedans. *Décharger* le petit hunier, c'eſt ôter le vent de deſſus le hunier de miſène, & le tenir au plus près du vent.

Déſcharger, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Mettre ſur autrui une charge, le ſoin de quelque chôſe. *Curam rei alicujus in aliquem transferre.* Les Grands Seigneurs ſe *déchargent* du ſoin de leurs affaires ſur leurs Miniſtres, ſur leurs Intendans.

Déſcharger, ſignifie auſſi, S'éxcuſer. *Purgare ſe, culpam in alium refundere.* On l'accuſoit d'une telle faute, mais il s'en eſt *déchargé* ſur les Commis, ſur les Clèrcs.

Se déſcharger, ſe dit auſſi de l'écoulement des eaux. *Influere, exonerare ſe, exundare.* Le Nil ſe *décharge* dans la Méditèrranée par ſept embouchures; la Marne dans la Seine. Le baſſin de cette fontaine ſe *décharge* dans cet étang. Les eaux de cette maiſon ſe *déchargent* dans la cour de ce voiſin.

Se déſcharger, ſe dit auſſi des couleurs, quand elles pèrdent leur prémière vivacité. *Remittere.* Il faut prendre le gris fort brun, il ſe *décharge* toûjours aſſez.

On dit auſſi, que le tems ſe *décharge*, quand il pleut après que le ciel eſt demeuré longtems couvert. *Pluere.*

Déſchargé, ée. part. & adj. *Exoneratus.*

On dit dans le Manége, qu'un cheval eſt bien *déchargé*, qu'il a la taille *déchargée*, qu'il eſt *déchargé* d'encolure; pour dire, qu'il n'a point le cou trop chargé de graiſſe, qu'il l'a menu & droit. *Pinguedine deſtitutus.*

On le dit auſſi des pèrſonnes qui ſont d'une taille déliée & aiſée.

DÉſCHARGEUR. ſ. m. Officiér de ville commis ſur les ports pour décharger les bateaux. *Exemptor.* Les *Déchargeurs* de vin ſont des Tonneliérs, qui après que les Bourgeois ont acheté des vins dans les bateaux, les déchargent & mettent à tèrre par le moyen de groſſes piéces de bois qu'ils appellent *chemins*: car il leur eſt deffendu de paſſer ſur les planches miſes par les Officiérs Plancheyeurs. Il y a auſſi des *Déchargeurs* d'artillerie entre les Officiérs qui ſont à la ſuite de l'artillerie.

DÉſCHAUMER, ou DÉCHAUMER. v. act. Tèrme d'Agriculture. *Déchaumer* une tèrre, c'eſt la caſſer, la mettre hors de friche. *Arare, aratro primùm proſcindere.* Les Laboureurs diſent, J'ai ce matin *déchaumé* un quartiér de tèrre. Liger. On n'a point oüi dire ce mot; peut-être n'eſt-il en uſage qu'en Bourgogne, d'où eſt cet Auteur.

DÉſCHAUſSEMENT. ſ. m. qui ſe dit de la façon qu'on donne aux vignes & aux arbres, lorſqu'on les déchauſſe, ou qu'on laboure & qu'on fume la tèrre qui eſt au piéd. *Ablaqueatio.*

DÉſCHAUſSER. v. act. Ôter la chauſſure des pieds, ou des jambes. *Excalceare.* En Orient c'eſt un ſigne d'humilité, de ſe *déchauſſer* en entrant dans le temple. On *déchauſſe* ſes éperons, quand on va rendre la foi & hommage à un Seigneur.

Pluſieurs écrivent ce mot, & tous ſes dérivez ſans *s* à la prémière ſyllabe, *déchauſſer*, &c.

Déſchauſser, ſe dit auſſi des réformes qui ſe font en cèrtains Couvens,

Couvens, où l'on fait quitter la chauſſure. *Calceos detrahere, calceis, tibialibus deſtituere.* Il eſt venu un ordre du Général qui a fait *déchauſſer* les Cordeliérs de Paris, qui leur a fait quitter leurs chauſſes.

On dit auſſi en Chirurgie, que les dents ſe *déchauſſent*, quand les gencives ſe mangent, ou par la rouille, ou par les mauvaiſes drogues dont on ſe ſért pour les nettoyer. *Extirpare. Déchauſſer* une dent, c'eſt prendre le déchauſſoir, & dépouiller la dent de l'envelope de la chair, ſéparer la gencive d'autour de la dent.

DÉſCHAUſSER, ſe dit auſſi des arbres fruitiérs & des vignes que l'on laboure au piéd, où on met du fumiér, ou dont on change la tèrre, pour leur faire rapporter plus de fruit.

DÉſCHAUſSER, ſe dit auſſi des volailles qu'on fait revenir ſur le gril, & dont on ôte la plus groſſe peau qui eſt ſur leurs piéds. *Pelliculam detrahere, avellere.*

DÉſCHAUſSER, ſe dit auſſi des murailles dont les fondemens ſont dans l'eau, qui les lave, les dégrade, & les détruit inſenſiblement. *Suffodere.* Il y a une pile du pont au Change qui eſt toute *déchauſſée*.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'eſt pas digne d'en *déchauſſer* un autre, quand il vaut beaucoup moins que lui. Toutes vos Angéliques ne ſont pas dignes de *déchauſſer* la Sans pareille Caroline. S. EVR. On le dit même des chôſes. Cette étoffe n'eſt pas digne de *déchauſſer* celle que j'ai vû ailleurs. On appelle *piéd déchaux*, un homme de néant qui veut paroître quelque chôſe, & qui n'a pas le moyen d'avoir des ſouliérs.

DÉſCHAUſSÉ, ÉE, ou *Déchaux.* part. & adj. Il marche *déchaux*; pour dire, ſans ſouliérs. *Excalceatus, diſcalceatus.*

On appelle des Carmes, des Auguſtins *Déchauſſez*, des Religieux Auguſtins, ou Carmes qui vivent dans une étroite réforme, & qui ne portent point de chauſſes, comme les Capucins. Il y a auſſi des Pères de la Mèrcy *déchauſſez*. Il y a eû des Dominicains *déchauſſez* instituez par le P. Le Quien, des Trinitaires *déchauſſez*, & de même pour les filles des Auguſtines *déchauſſées*, des Carmélites *déchauſſées*, des Religieuſes *déchauſſées* de la Mèrci, des Trinitaires *déchauſſées*. Voyez ſur ces Congrégations Religieuſes l'hiſtoire des Ordres Religieux par le P. Héliot P. I. C. 47. 48. 49. 50. P. II. C. 47. 48. 49. P. III. C. 6. 8. 27. 36.

DÉſCHAUſSOIR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie, qui eſt un fèr pointu & taillant qui ſért à déchauſſer les dents gâtées qu'on veut arracher. *Inſtrumentum ferreum quo dentes extirpantur.* Mr Dionis l'appelle *dentiſcalpium.* Voyez *déchauſſer.* On l'ouvre doucement & avec grande circonſpection, en ſe ſervant du *déchauſſoir*, ou du ſcalpel. DIONIS. Il y a auſſi des *déchauſſoirs* pour écarter, ſéparer les chairs, les membranes &c. dans la cure des playes, dans les ouvèrtures qu'on fait au corps, à l'abdomen, au thorax, à la poitrine, & aux autres parties, pour guérir ou extirper cèrtaines maladies, comme le bubonocéle, la varicomphale, &c.

DÉſCHAUſSURES. ſ. f. Tèrme de Vénerie, qui ſe dit du lieu où a gratté le loup, où il s'eſt déchauſſé, & où il gîte. *Fovea, lupi cubile.*

DÉſCHAUX. adj. m. qu'on écrit auſſi ſans *s*. Déchauſſé, qui n'a point, ou qui ne porte point de chauſſes, ni de bas, & de ſouliérs, quoiqu'il porte des ſandales. *Diſcalceatus.* On ne le dit guères, ou plûtôt on ne le dit point que des Religieux. Les Carmes *Déchaux.* Tout l'Ordre des Obſervantins *Déchaux.* CHASTEL. 5. *Févr. p.* 546. Il y a cependant pluſieurs Religieux, dont on ne dit point *déchaux*, mais *déchauſſé*; par exemple, on dit, un Auguſtin *déchauſſé*, les Auguſtins *déchauſſez*, & non pas, un Auguſtin *déchaux*, les Auguſtins *déchaux*; on ne croit pas du moins que ce ſoit l'uſage. *Déchaux* n'a point de féminin, ou a le même que *déchauſſé*, c'eſt-à-dire, *déchauſſée*.

DÉſCINTROIR. ſ. m. Eſpéce de marteau.

DÉſCOMPT. ſ. m. Tèrme de Coutumes, qui veut dire *imputation*.

DÉſCONFES. Vieux mot, qui ſignifie *inteſtat*, ou qui n'a point fait de teſtament. *Inteſtatus.*

Ce mot *déconfés*, dans ſon origine, veut dire, qui ne s'eſt point confeſſé, & dans l'uſage il veut dire, qui n'a point fait de teſtament. On trouve dans la chartre des priviléges de la Rochelle de l'an 1227. ces mots, *ſive teſtatus, ſive inteſtatus*, expliquez par ceux-ci, *id eſt, ſive confeſſus, ſive non.* La raiſon pourquoi on appelloit *déconfés* celui qui n'avoit point fait de teſtament, eſt qu'autrefois c'étoit la coûtume, que ceux qui étoient en danger de mort fiſſent un don à l'Égliſe, & s'ils y manquoient on leur refuſoit les Sacremens & la ſépulture en tèrre ſainte, d'où l'on a appellé *déconfés*, c'eſt-à-dire, non confeſſé, celui qui n'avoit point fait de don à l'Égliſe par teſtament. Cet uſage eſt aboli. Voyez M. Du Cange ſur le chap. 87. des Établiſſemens de France, & ſon Gloſſaire ſur le mot *Inteſtatus*; Fleta l. 2. ch. 57. §. 10. Cironius ſur les Teſtamens, &c.

A' DÉſCOUVÈRT. adv. D'une manière qui n'eſt point couvèrte ni cachée. *Sub dio, aprico in loco.* Cette place fut inſultée, on s'alla loger ſur la contreſcarpe tout *à découvert*, ſans faire de tranchée, ni d'épaulement. Quand on eut abattu les déffenſes & les parapèts de cette place, elle ſe rendit, parcequ'elle étoit toute *à découvèrt.* Nous eſſuyames ce grand orage, car nous étions campez tout *à découvèrt.* Il ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Sans déguiſement, ſans couvèrture, ſans voile. *Palam, apertè.* Il lui reprocha ſa lâcheté hautement, & tout *à découvèrt.*

Par elle ton ſein m'eſt ouvèrt,
Je vois ton ame à découvèrt. CHAP.

On dit en tèrmes de Palais, & ſur tout en matière de retrait lignager, qu'on fait des offres de rembourſement & de loyaux coûts en deniérs *à découvèrt. Pecunia præſens.* Et à parfaire; pour dire, en deniérs réels & comptans.

DÉſCOUVÈRTE. ſ. f. Action par laquelle on découvre, ou on va pour découvrir les ennemis, un païs. *Inventio, inveſtigatio.* On a envoyé des coureurs à la *découvèrte* des ennemis. Le Roi Émanuel de Portugal commanda des navires pour la *découvèrte* d'un chemin des Indes par l'Occident. Faire la *découvèrte* d'un païs. ABLANC. Envoyez à la *découvèrte.* ID.

En tèrmes de Marine, Être à la *découvèrte*, c'eſt être en ſentinelle au haut du mât. Envoyer un bâtiment à la *découvèrte*, c'eſt envoyer un bâtiment pour voir où eſt l'ennemi, ou s'il n'y a point de corſaires cachez quelque part.

DÉſCOUVÈRTE, eſt auſſi un tèrme de Maître d'Armes. Elle conſiſte à ſe découvrir & à donner jour à ſon ennemi. *Apertum latus, pectus.* Attirer ſon ennemi par des *découvertes.* LIANCOURT.

DÉſCOUVÈRTE, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. *Inventio, inveſtigatio.* Les Modèrnes ont fait de grandes *découvèrtes* dans les ſciences, que les Anciens avoient ignorées. La connoiſſance de la peſanteur de l'air eſt une belle *découvèrte.* Sans l'invention des lunettes on ne ſeroit jamais parvenu à la *découvèrte* des ſatellites de Jupiter & de Saturne. Il faut plus d'efforts d'eſprit pour ajoûter aux prémières *découvèrtes*, que pour les faire. FONT. Le danger des richeſſes eſt une *découvèrte* de la raiſon, mais une *découvèrte* pèrfectionnée par la Religion. ROY.

Autrefois on diſoit *découvèrture*, ce mot eſt aujourd'hui tout-à-fait barbâre. On ne prononce point l'*s* dans *déſcouvèrte*, & ſouvent on la ſupprime.

DÉſCOUVRIR. v. act. *Je découvre, je découvris, j'ai découvèrt, je découvrirai, que je découvre.* Ôter le couvèrcle, la couvèrture, le rideau, ou autre chôſe qui empêchoit de voir quelque chôſe. *Aperire, retegere, detegere.* On a *découvèrt* le lit, cette boëte, pour les mettre à l'air. On *découvre* les Saints, quand le Carême eſt paſſé. On *découvre* la châſſe de Sainte Geneviéve. On dit auſſi que le Ciel ſe *découvre*, quand il devient clair & ſerein. *Aperitur.*

Ce mot vient du Latin *diſcooperire.* DU CANGE.

DÉſCOUVRIR, ſignifie auſſi, Montrer une chôſe qu'on doit cacher. *Nudare.* Cette femme *découvre* trop ſon ſein.

DÉſCOUVRIR, ſignifie auſſi, Ôter ſon chapeau. *Aperire caput.* Il faut ſe *découvrir* par tout où eſt le Roi.

DÉſCOUVRIR, ſignifie encore, Ôter les toits qui couvrent les maiſons, ou les murs à demi bâtis, ou autres chôſes qui couvrent. *Nudare.* On a *découvert* cette maiſon, c'eſt pour l'abattre. On *découvre* au Louvre les murs commencez; c'eſt-à-dire, qu'on va achever de les élever. Ce Jardiniér a *découvert* ſes melons, ſes anémones, il en a ôté les paillaſſons.

DÉſCOUVRIR, en tèrmes de Chirurgie, ſe dit des parties du corps qu'on décharne juſqu'à l'os pour voir s'il n'eſt point offenſé, ou carié. *Nudare.* Cette playe eſt bien douloureuſe, il a fallu *découvrir* juſqu'à l'os.

DÉſCOUVRIR, en tèrmes de Guèrre, c'eſt, Abbattre les déffenſes de l'ennemi, s'expôſer à ſes coups ſans déffenſe. *Aperire.* Le canon a fait une ſi grande bréche, que toute la ville eſt *découvèrte* de ce côté-là. Il ne faut pas *découvrir* la frontière, en retirer l'armée, ou les garniſons, ni râſer les places qui la couvrent. Ce brâve fait vanité de ſe *découvrir*, de ſortir hors de la tranchée. Ce duelliſte eſt toûjours en garde, il ne ſe *découvre* jamais. Se *découvrir* ſur les armes, ſe *découvrir* au dedans des armes. *Aperire latus, pectus, obdere latus apertum.* LIANCOURT.

DÉſCOUVRIR, ſe dit auſſi pat reſſemblance aux jeux des Échècs & du Triquetrac, lors qu'une partie a un jeu avancé & peu ſèrré, qui donne une entrée facile à ſon advèrſaire de l'aſſaillir, & de les battre en ruine. *Aperire.* Cet homme ne ſçauroit gagner, il ſe *découvre* trop.

DÉſCOUVRIR, ſignifie auſſi, Reconnoître le païs, l'ennemi. *Inveſtigare, ſpeculari.* On a envoyé des batteurs d'eſtrade pour *découvrir* les ennemis, pour *découvrir* leur marche, pour *découvrir* les lieux circonvoiſins.

DÉſCOUVRIR,

DÉſCOUVRIR, ſe dit prèſque en même ſens de ce qu'on appèrçoit de loin, de ce qu'on commence à voir, à appèrcevoir. *Procul videre, proſpicere.* Dès que je *découvris* ces Cavaliérs, je me doutai que c'étoient des voleurs. Quand on a paſſé la Ligne, on *découvre* de nouvelles étoiles. Quand les Mariniérs *découvrent* tèrre, ils jettent la ſonde, & vont à voiles baſſes. Ce Voyageur commençoit à *découvrir* les hautes montagnes d'Arménie. On le dit auſſi des chôſes qu'on appèrçoit de près. Nous *découvrimes* dans une niche une Diane. VOIT. Il croyoit qu'il pouvoit *découvrir* ſur ſon viſage quelque marque de ce qu'il avoit dans l'âme. VAUG. *Perſpicere.*

DÉſCOUVRIR, ſignifie encore, Trouver quelque chôſe de nouveau, de ſecrèt, qui nous étoit auparavant inconnu. *Indagare, invenire, inveſtigare.* On *découvre* tous les jours de nouvelles mines aux Indes, de nouveaux ſecrèts dans les ſciences, dans la Médecine, dans les Méchaniques. Ce fut Criſtophle Colomb qui *découvrit* le prémiér l'Amérique. Harvée, Médecin Anglois, a *découvèrt* la circulation du ſang.

DÉſCOUVRIR le bois, c'eſt lui donner la prémière ébauche avec le fèrmoir avant que de le raborer. *Lignum decidere.*

DÉſCOUVRIR, ſe dit figurément en chôſes morales. Il ne faut pas *découvrir* à tout le monde ſon cœur, ſes penſées, ſes affaires. *Aperire, patefacere, recludere.* Un Rapporteur ne doit point *découvrir* ſon ſentiment à ceux qui le ſollicitent. Il faut *découvrir* le fonds de ſon âme à ſon Confeſſeur. On a *découvèrt* tout le myſtère, toute l'intrigue de cétte affaire, il en a *découvèrt* tout le fin.

J'aime un eſprit aiſé qui ſe montre, & qui s'ouvre,
Et qui plait d'autant plus, que plus il ſe découvre. BOIL.

L'amour dans ſa prudence eſt toûjours indiſcrèt;
Le ſoin de ſe cacher découvre *ce qu'il cache.* CORN.

Acheve, & puis qu'enfin la chôſe eſt reſoluë,
Découvre *nous, Abbé, ton âme toute nuë.* VILL.

On dit provèrbialement, *Découvrir* le pot aux rôſes; pour dire, qu'on a fait voir le ſecrèt d'une affaire où il y avoit quelque turpitude. *Patefacere.* On dit auſſi, *Découvrir* Saint Pièrre pour couvrir Saint Paul; pour dire, Ôter à l'un pour donner à l'autre.

DÉſCOUVÈRT, ÈRTE. part. & adj. Il a les ſignifications du vèrbe. *Apertus, detectus, patefactus, indagatus.* Un homme qui eſt *découvèrt*; c'eſt-à-dire, ſans chapeau. Païs *découvèrt*, où il n'y a point d'arbres ni d'ombre, comme en Arabie. Secrèt *découvert.* Tèrre nouvellement *découvèrte.* Maiſon *découvèrte* par les vents, &c. Ceux qui attaquent la Religion ne ſe montrent pas tous à viſage *découvèrt.* S. ÉVR. Sa gorge étoit à demi *découvèrte.* B. RAB.

En tèrmes de Muſique partie *découvèrte*, eſt une partie dont les ſons ſont les plus hauts, ou les plus bas de toute la compoſition. Le ſon le plus haut; c'eſt-à-dire, celui qui fait la quinte, ou qui tèrmine l'accord en haut, s'appelle partie *découvèrte.* BROSSARD. *Sonus excluſus*, ou *ſummus.* Il faut dire la même chôſe du ſon qui tèrmine l'accord en bas.

DÉſCRIER. Voyez DÉCRIER.

DÉſCRIPTION. ſ. f. Seconde ou troiſiéme copie &c. *Deſcriptio.* Voilà la troiſiéme *Deſcription* que je fais faire de cette piéce, & ſi elle n'eſt pas encore correcte. On doute que *déſcription* en ce ſens ſoit du bel uſage.

DÉſCRIPTION, ſignifie auſſi une peinture, une repréſentation d'une chôſe au naturel par des figures, par le diſcours. *Deſcriptio.* Les Poëtes font des *déſcriptions* fleuries des campagnes, des batailles, des pèrſonnes paſſionnées. On fait le portrait, la *déſcription* d'un homme, en repréſentant ſa taille, ſon poil, ſes traits de viſage, ſes gèſtes, ſes manières d'agir. Il n'en a fait la *déſcription* qu'en gros. On a peint, on a fait la *déſcription* du paſſage du Rhin. Il faut que l'Hiſtorien ſçache peindre avec art, & faire des *déſcriptions* vives, & reſſemblantes. VERT. Comme c'eſt une pèrſonne éxtraodinaire, il eſt à-propos d'en faire la *déſcription.* B. RAB.

Soyez riche, & pompeux dans vos déſcriptions,
C'eſt là qu'il faut du vèrs étaler l'élegance;
N'y preſentez jamais de baſſe circonſtance. BOIL.

DÉſCRIPTION, ſe dit auſſi d'une définition ſupèrficielle & imparfaite, qui donne ſeulement quelque connoiſſance de la chôſe par les accidens qui lui ſont propres, & qui la détèrminent aſſez pour en donner quelque idée qui la diſcèrne des autres; ſans pourtant en éxpliquer la nature. LOG.

DÉſCRIPTION, ſignifie auſſi, Dénombrement rédigé par écrit de quelque chôſe. *Deſcriptio.* Céſar Auguſte ordonna qu'on fit la *déſcription*, le dénombrement de tout le genre humain au tems de la naiſſance du Meſſie. Quand on leve une ſcéllé, on fait inventaire & *déſcription* des meubles, & papiérs qui ſe trouvent deſſous.

DÉſCRIRE. v. act. Mettre au net ou en groſſe une minute, ou une copie brouillée. *Deſcribere.* Il a compoſé ſon thême, il n'a plus qu'à le *décrire.* Cette copie eſt trop fautive, il la faut corriger & *décrire.* Il y a des gens qui parlent bien, qui ne voudroient pas ſe ſèrvir du mot de *décrire* en ce ſens: ils ſe ſèrviroient plutôt de *tranſcrire.*

DÉſCRIRE, ſignifie auſſi, Figurer; repréſenter par le pinceau, la plume, ou le diſcours, une chôſe avec toutes ſes circonſtances, en telle ſorte qu'on la reconnoiſſe, qu'on croye la voir. *Deſcribere, depingere, adumbrare.* Ce Géographe a bien *décrit* toute l'Aſie. Ce Peintre a bien *décrit* cette bataille. Cet Hiſtorien a bien *décrit* les mœurs de ſon tems. Ce Satirique a fort bien *décrit* un tel ridicule, il n'y a pèrſonne qui ne le reconnoiſſe.

D'un bal, dans un Sèrmon, il décrit *l'ordonnance.* VILL.

Un ris qui ne ſe peut décrire,
Un air que les autres n'ont pas;
Que l'on voit, & qu'on ne peut dire. VOIT.

On dit auſſi en Géometrie, *Décrire* un cèrcle, une ellipſe, une parabole; pour dire, les tracer avec un compas ou autre inſtrument propre.

DÉſCRIRE, ſignifie auſſi, Définir imparfaitement les chôſes, en donner une idée générale. Un Grammarien doit ſe contenter de *décrire* les chôſes, il n'eſt pas obligé de les définir éxactement, comme un Philoſophe.

DÉſCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Deſcriptus.*

DÉSCROIS. Vieux tèrme de Marine, qui ſignifie *détroit de mer. Fretum.* Ainſi quelques Auteurs ont dit *déſcrois* de Maroc; pour dire, le détroit de Gibraltar.

DÉſCRUER. v. act. Tèrme de teinture. *Lixiviam facere.* Les Teinturiérs ſont obligez de *décruer* le fil écru, c'eſt-à-dire, le léſciver avec bonnes cendres, & le laver en eau claire avant que de le teindre.

DÉſDAIGNER. v. act. Mépriſer avec orgueil & fièrté. *Dedignari, faſtidire.* Sous ombre que ce Conſeiller eſt noble, il *dédaigne* tous ſes confrères, il *dédaigne* de les viſiter. Je les *dédaigne* ſi fort que je n'en puis médire. GON.

Gardez-vous de rien dédaigner,
Sur tout quand vous avez à-peu-pres vôtre compte. LA FONT.

On l'employe avec la négative ordinairement, pour dire, Daigner. Ne *dédaignez* pas de me faire cet honneur, &c.

DÉſDAIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Dedignatus.*

DÉſDAIGNEUR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom du quatrième muſcle de l'œil. *Indignatorius.* BARTHOLIN. Il retire l'œil vèrs le petit angle, & fait regarder par deſſus l'épaule. DIONIS. C'eſt de là que lui vient ſon nom, parceque c'eſt ainſi que l'on regarde quand on veut marquer du mépris & de l'indignation. Il ſe nomme autrement Abducteur. Voyez ce mot.

DÉſDAIGNEUX, EUSE adj. Mépriſant; qui dédaigne. *Faſtidioſus.* C'eſt une beauté fière & *dédaigneuſe.* Ces Critiques impitoyables qui prennent un air *dédaigneux* ſur tout ce qu'on dit en leur préſence ſont l'effroi des convèrſations. BELL.

Les précieuſes
Font deſſus tout les dédaigneuſes. LA FONT.

Mais nous autres faiſeurs de livres, & d'écrits,
Du Lecteur dédaigneux *honorables eſclaves,*
Nous ne ſçaurions briſer nos fers, & nos entraves. BOIL.

DÉſDAIGNEUSEMENT. adv. D'une manière dédaigneuſe; avec mépris. *Faſtidioſè.*

DÉſDAIN. ſ. m. Mépris provenant d'avèrſion ou d'orgueil. *Faſtidium.* Un Philoſophe a un grand *dédain* pour beaucoup de chôſes que le reſte des hommes eſtiment. Je ne ſuis point d'humeur à eſſuyer vos *dédains* & vos injures. S. ÉVR.

Quoi! vôtre fermeté fait ſuccéder ſans peine,
Le reſpect au dédain, *& l'amour à la haine?* CORN.

Malgré tout mon amour, jamais cette inhumaine,
Ne témoigna pour moi que dédains, *& que haine.* S. ÉVR.

DÉſDIRE. v. act. *Je dédis, tu dédis, il dédit, nous dédiſons, vous dédiſez*, & ſelon quelques-uns, *vous dédites.*

Puiſque je l'ai promis, ne m'en dédites *pas.* MOL.

Le reſte du vèrbe ſe conjugue de même que ſon ſimple, *dire. Dédire*, c'eſt, Déſavoüer ce qu'un autre a fait, s'oppoſer à la vo-

lonté d'un autre. *Diſcedere à pactione quam alius noſtro nomine fecit, nolle præſtare quæ promiſit alter noſtro nomine.* Il ne ſe dit guères qu'en négative. Vous voulez que cette affaire aille ainſi, je ne vous en *dédirai* pas. Vous me conſeillez de payer cent écus de ce cheval, je ne vous en *dédirai* pas. Si mon Courtier en a offert davantage en mon nom, je l'en *dédirai*.

DÉSDIRE, ſignifie auſſi, Rétracter ſa parole, & en manquer. *Revocare quod dictum eſt.* On le dit avec le pronom pèrſonnel. On dit que c'eſt un privilége de Normandie, de ſe pouvoir *dédire*. Cela vient de ce que par la vieille Coutume de Normandie, il étoit pèrmis de ſe *dédire* dans les 24 heures après la ſignature d'un contrat. On donnoit ce tems-là pour en délibérer, & il étoit libre de l'annuler, ou de le ratifier. On fait un conte d'un étranger qui diſoit à Dieu, Tu nous a promis de nous aſſiſter dans nos tribulations, & tu ne t'en *dédiras* point: car tu n'es pas Normand. Juſqu'à ce qu'un contrat ſoit ſigné, il eſt pèrmis de ſe *dédire*.

DÉSDIRE, ſe dit auſſi de ceux qui diſent le contraire de ce qu'ils ont dit, qui ſe démentent, qui ſe relâchent. *Recantare dicta.* Quand un témoin ſe *dédit* après la confrontation, il lui faut faire ſon procès. On oblige ceux qui ont dit des injures atroces, d'en faire reparation à l'Audience, & de s'en *dédire*. C'eſt un homme qui n'a point d'opinion que celle qu'on lui veut donner, & qui par une complaiſance fade, ſe *dédit* tant qu'il vous plaît. M. SCUD. Se *dédire* de ſes anciennes maximes. ABLANC.

DÉSDIRE, ſe dit auſſi de ceux qu'on a engagez à dire ou à faire quelque chôſe. *Tergiverſari.* La cauſe eſt appellée, il faut qu'on plaide, on ne s'en peut plus *dédire*. On a ordonné qu'il ſeroit intèrrogé, il faut qu'il reconnoiſſe la verité, il ne s'en peut plus *dédire*.

DÉSDIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Qui revocavit, recantavit dicta.* Qui s'eſt *dédit*.

DÉDIT. ſ. m. Peine ſtipulée par un marché, ou dans un contrat, ou dans un compromis, contre celui qui ne le voudra pas exécuter. *Dictorum revocatio, à pactione diſceſſio.* Il lui a vendu cette charge, & a ſtipulé un *dédit* de mille écus.

On dit provèrbialement, qu'un homme a ſon dit & ſon *dédit*; pour dire, qu'il eſt inconſtant, & qu'on ne peut pas ſe fier à ſa parole.

En la coutume de Bourdeaux, *dédit* & *dédire* ſignifie ſimplement *dénégation*, & *dénier* ou ſoutenir le contraire, & non pas changer d'avis.

DÉSEMBALER, ou *deſembaler*. v. act. Défaire une chôſe emballée; tirer d'une bale. *Mercium faſcem, ſarcinam ſolvere, diſſolvere, explicare.* Il faut *déſembaler* ces marchandiſes. POMEY, DANET.

DÉSEMBARQUEMENT. ſ. m. Action de déſembarquer. *Exſcenſus, exſcenſio.*

DÉSEMBARQUER, ou *deſembarquer*. v. act. Retirer d'un vaiſſeau les marchandiſes qu'on y avoit embarquées. *Exſcenſionem facere in terram, in terram egredi, copias in terram exponere.* On s'appèrçut en levant les ancres, que le navire faiſoit eau, & il fallut tout *déſembarquer*. Il ne ſe dit guères; *débarquer* eſt meilleur. CORN.

DÉSEMBARQUÉ, ÉE. part. & adj. *In terram expoſitus, egreſſus.*

DÉSEMPAREMENT. ſ. m. L'action de déſemparer. POMEY. *Ceſſio, deceſſio.*

DÉSEMPARER, ou *deſemparer*. v. act. Quitter, abandonner. *Cedere, excedere, diſcedere.* Depuis un an il n'a pas *déſemparé* la ville. Il eſt plus ſouvent neutre. Il faut qu'une ſentinelle ſe trouve en ſon poſte, & n'en *déſempare* point qu'on ne la releve.

DÉSEMPARER, en tèrmes de Marine, c'eſt, Mettre un vaiſſeau en déſordre, le démâter, ruiner ſes manœuvres, & lui ôter ſes agreils, en ſorte qu'il ſoit hors de ſèrvice. *Navem inſtructu ſuo nudare.* Il eut trois vaiſſeaux *déſemparez* dans ce combat, qui furent obligez de ſe retirer pour le radoub. Dans la vivacité de ce combat le navire de M. de Chamelin fut ſi *déſemparé*, & pèrdit tant de monde, qu'il fut obligé de ſortir de la ligne pour ſe radouber. M. LE COMTE DE TOULOUSE.

DÉSEMPARÉ, ÉE. Part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe; voyez les éxemples qui ſont rapportez ſous *déſemparer*.

DÉSEMPENNÉ, ou DESEMPENNÉ. ſ. m. Fleche, ou matras dégarni de plumes. *Sagitta pennis exarmata.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe provèrbiale, Il s'en va comme un matras *déſempenné*; c'eſt-à-dire, ſans avoir les chôſes néceſſaires, pour ſe conduire en un voyage, & réüſſir en une affaire. *Deſtitutus.*

DÉSEMPESER, ou *deſempeſer*. v. act. Mettre tremper du linge dans l'eau pour en faire ſortir l'empois. *Linteum amylo rigens aqua diſſolvere.*

DÉSEMPLIR, ou *deſemplir*. v. act. Vuider ce qui eſt plein, ſoit en tout, ou en partie. *Deplere.* On *déſemplit* une cornemuſe, quand on en fait ſortir le vent. La cuve ſe *déſemplit* à meſure qu'on en tire le vin. Sa maiſon ne *déſemplit* point de Normans. B. RAB. Dans ce dèrnier éxemple il eſt neutre.

DÉSEMPRISONNER. v. act. que l'on prononce auſſi ſans accent ſur la prémière ſyllabe. Faire ſortir de priſon. *Aliquem è carcere educere, emittere, eripere.* On avoit empriſonné cet homme pour un autre, le Sèrgent eſt venu en même tems le *déſempriſonner*; il n'a point fallu de jugement pour ſe *déſempriſonner*, pour le tirer de priſon.

DÉSENCHANTEMENT, ou *deſenchantement*. ſ. m. L'action de déſenchanter. *Faſcini depulſio, propulſatio, faſcinationis ſolutio, diſſolutio.* POMEY.

DÉSENCHANTER, ou *deſenchanter*. v. act. Rompre l'enchantement. *Faſcinum ab aliquo depellere, faſcinatione aliquem liberare.* Les Héros des anciens Romains étoient ſouvent enchantez, il falloit qu'il arrivât quelque aventure, ou quelque fameux Magicien pour les *déſenchanter*. On le peut dire figurément de celui qu'on a guéri d'une folle amour, ou d'une préoccupation qui le tenoit comme enchanté. On a fait connoître à cet homme ſon aveuglement, & on l'a *déſenchanté* de la folle paſſion qu'il avoit pour cette femme. Il a *déſenchanté* la Cour. BALZ.

Mon âme révoltée,
Crut pour jamais être déſenchanté. VOIT.

DÉSENCLOUER, ou *deſenclouër* v. act. Ôter le clou qui tenoit une chôſe enclouée. *Clavum eximere.* Il eſt bien difficile de *déſenclouër* un canon pour le rendre capable de ſèrvir. Ce cheval a été longtems ſans être *déſencloüé*.

DÉSENCLOUÉ, ÉE. part. & adj. *Exemtus clavo.*

DÉSENCOMBRER. vèrbe act. Vieux mot, qui ſignifie, *dégager, délivrer, lever, ôter* les empêchemens. Puiſque vous l'avez encombré vous le devez *déſencombrer*. ASSIS. c. 168. *Liberare, expedire, combros removere.*

Ce mot vient d'*encombrer*, vieux mot, qui veut dire, *empêcher, embaraſſer*, & de la particule *de*, qui a ſouvent en François la force d'une négation dans la compoſition des mots.

DÉSENDORMIR, ou *deſendormir*. v. n. qui n'a d'uſage qu'au participe, en parlant d'un homme à demi éveillé. *Expergefacere aliquem.* Il n'étoit pas encore bien *déſendormi*, qu'il oüit une alarme qui l'obligea d'y courir.

DÉSENFLER, ou *deſenfler*. v. act. Ôter l'enflure, remettre une chôſe en ſon état naturel. *Tumorem diſcutere, tollere. Déſenflez* vôtre cornemuſe. Le ventre de cet hydropique ſe *déſenfle* tous les jours. On a arrêté ſa fluxion, ſa joüe ſe *déſenfle*. La rivière ſe *déſenfle* à vuë d'œil, & rentre dans ſon lit ordinaire. Il eſt auſſi quelquefois neutre. Son bras commence à *déſenfler*. *Detumeſcere, tenuari, minui, imminui.*

DÉSENFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tenuatus, minutus, imminutus.*

DÉSENFLURE. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey & dans Danet, pour ceſſation, diſſipation d'enflure. *Tumoris ſolutio.*

DÉSENGER. v. act. Ôter, faire périr l'engeance. *Eradicare, exſtirpare, expurgare.* Il ſe dit particulièrement de la vèrmine. On a bien du mal à *déſenger* un grenièr de charençons, quand il en eſt une fois engé; à *déſenger* un bois de lit de punaiſes, un jardin de fourmis, ou de tigres. On le dit auſſi des canailles, des pèrſonnes de mauvaiſe vie. On ne ſçauroit *déſenger* la ville de couppeurs de bourſes, *déſenger* cette maiſon de filous & de mauvais train. Nous n'avons pu trouver ce mot ailleurs.

DÉSENLACEMENT. ſ. m. L'action de déſenlacer. POMEY. *Laquei ſolutio, explicatio.*

DÉSENLACER. v. act. Tirer des lacèts. Cet oiſeau s'eſt *déſenlacé*. *Laqueum explicare, ſolvere.* POMEY.

DÉSENNUYER, ou *deſennuyer*. v. act. Chaſſer l'ennui, empêcher qu'on ne trouve le tems trop long, par quelque divèrtiſſement ou occupation. *Alicujus animum reficere, recreare, tædium levare.* Un Auteur ſe *déſennuye* à compoſer ſes Ouvrages. On ſe va *déſennuyer* à la Comédie, à la chaſſe, à la promenade.

DÉSENRÔLER, ou *deſenrôler*. v. act. Donner congé pour toûjours. *Alicujus nomen ex albo militum delere, expungere. Déſenrôler* un ſoldat. POMEY, DANET.

DÉSENROUER, ou *deſenrouer*. v. act. Guérir de l'enroüement. Il faut garder le lit, ſe tenir chaudement pour ſe *déſenrouer*. *Raucitatem amittere.*

DÉSENROÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Raucitate levatus, ſolutus.*

DÉSENRUMER, ou *deſenrumer*. v. act. Faire pèrdre le rhûme. *Aliquem gravedine levare, liberare.* Le miel de Narbonne eſt un remède qui *déſenrûme*. On s'enrûme & on ſe *déſenrûme* facilement en cette ſaiſon, en paſſant du froid au chaud.

DÉSENSEIGNER, ou *deſenſeigner*. v. act. Faire le contraire d'enſeigner, ou enſeigner quelque chôſe de contraire à ce que l'on avoit enſeigné. POMEY, DANET. *Dedocere.*

DÉSENSEVELIR, ou *deſenſevelir*. v. act. Ôter ce qui tenoit un homme enſeveli. *Mortui corpus effodere.* On a apperçu quel-

que mouvement à ce corps déja enſeveli, il a fallu vîtement le *déſenſevelir*. On l'a *déſenſeveli* pour le faire viſiter par des Médecins. On le peut dire auſſi de ceux qui ſont engagez ou enterrez ſous des ruines, qui y ont été enſevelis.

DÉSENSORCELEMENT, ou *deſenſorcelement*. ſubſt. maſc. L'action de déſenſorceler. Pomey. *Faſcini depulſio, propulſatio, faſcinationis ſolutio, diſſolutio.*

DÉSENSORCELER, ou *deſenſorceler*. v. act. Ôter le ſort & le charme qui étoit jetté ſur quelqu'un. *Aliquem faſcinatione liberare.* Le peuple croit que les Bèrgers & les Sorciers enſorcelent & *déſenſorcelent* les gens, comme il leur plait. On le dit quelquefois en parlant d'un grand aveuglement d'amour. On croit que cette femme avoit enſorcelé ce jeune homme, mais enfin il eſt guéri & *déſenſorcelé*.

DÉSENTÊTER, ou *deſentêter*. v. act. Faire ceſſer l'entêtement. *Noxios capitis vapores diſcutere.* Il faut prendre l'air pour ſe *déſentêter*, & ſe guérir de l'entêtement du charbon.

DÉSENTÊTER, ſignifie auſſi, Détromper, guérir d'une èrreur, d'une préoccupation. *Opinionem, cogitationem aliquam alicui eximere.* Enfin ſes amis l'ont *déſentêté* de cette femme qui le ruinoit. On ne *déſentête* guères les Hérétiques de leurs fauſſes opinions. Il eſt *déſentêté* de ſa nobleſſe. Ce mot n'eſt propre que pour la convèrſation, & pour le ſtile médiocre. Bouh.

DÉSENTÊTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Depulſus ab aliqua opinione, cogitatione.*

DÉSENTRAVER, ou *deſentraver*. v. act. Ôter les entraves d'un cheval. *Equum ferreis compedibus liberare.*

DÉSENVENIMER, ou *deſenvenimer*. v. act. Ôter le venin. *Déſenvenimer* une playe. Richelet. *Veneno plagam liberare, purgare venenum vulneris, expurgare.*

DÉSENYVRER, ou *deſenyvrer*. v. act. qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel. *Ebrietatem, crapulam diſcutere.* Quand un yvrogne s'eſt ſaoulé, il faut lui donner le loiſir de ſe *déſenyvrer*. On tient que le thé, le tabac en fumée, *déſenyvrent*. On a de la peine à ſe *déſenyvrer*, quand l'yvreſſe vient de bière, ou de cidre. Le peuple dit par corruption *déſyvrer* pour *déſenyvrer*.

DÉSÉQUIPER, ou *deſéquiper*. v. act. Ce mot ſe dit des vaiſſeaux, & ſignifie les déſarmer, en ôter ce qui avoit ſervi à les équiper. Danet. *Navem inſtructu ſuo nudare, exuere, navigium armamentis ſpoliare.*

DÉSÈRGOTER, ou *deſèrgoter*. v. act. Tèrme de Manége, ſe dit des chevaux à qui on fend l'èrgot juſqu'au vif pour arracher quelques veſſies pleines d'eau qui leur viennent aux jambes, particulièrement dans les lieux marécageux. *Poſticum unguem findere.*

DÉSÈRT, ou *deſert*, ERTE. adj. Qui n'eſt point habité ni cultivé. *Deſertus.* On donne à cens, à rente, des tèrres incultes & *déſertes*. La peſte & la guèrre ont rendu cette Province *déſerte*. L'Arabie *déſerte*. Dans les lieux les plus ſolitaires, & les plus *déſerts*, vous êtes pour moi une grande compagnie. Bouh.

Colomb n'a jamais découvèrt,
Lieu plus ſauvage & plus déſèrt. Bois-R.

En tèrmes du Palais, on dit un appel *déſert*, lorſqu'on a laiſſé paſſer trois mois ſans le relever.

DÉSÈRT, eſt ſubſtantif dans le même ſens. *Solitudo, deſertus locus.* Les *déſerts* de Lybie. Les *déſerts* de la Thébaïde étoient autrefois peuplez de pieux Solitaires. Du Pin.

Je ſuis dans un déſèrt *l'approche des humains.* Mol.

Déſèrts, *ſoyez témoins des peines que je ſens.* La Suze.

Au milieu des déſèrts *affreux*
Un céleſte aliment nourriſſoit les Hébreux. L'Ab. Tetu.

DÉSÈRT. Se dit par les Géographes en général de tous les païs inhabitez, ou peu habitez; mais on le donne en particulièr au Zaara. Voyez Zaara.

Dans l'Écriture pluſieurs endroits de la Tèrre Sainte, ou voiſins de la Tèrre Sainte, ſont appellez *déſert*. Le *déſert* ſimplement, c'eſt la partie de l'Arabie qui eſt au midi de la Tèrre Sainte, & dans laquelle les Iſraélites èrrèrent pendant quarante ans, depuis leur ſortie d'Égypte juſqu'à leur entrée dans la Tèrre promiſe, & de là vient qu'on appelloit le vent de midi, vent du *déſert*. Le *déſert* de Bèrſabée étoit une partie du *déſert* dont nous venons de parler, ſur les confins de la Tèrre Sainte en tirant vèrs la mèr méditèrranée. Le *déſert* de l'Idumée, c'eſt l'Idumée, païs aride & montagneux. Le *déſert* de Bètharen, de Bethſaïde, de Cadès, de Cédémoth, de Damas, de Dibla, d'Engaddi, d'Étham, de Gabaon, d'Horeb, de Jèrnel, de Juda, de Mahon, de Moab, de Pharan, de Sin, de Sinaï, de Sur, de Thécné, de Ziph: ce ſont des lieux ſtériles, incultes, quelquefois montagneux, quelquefois des païs plats, comme ce que nous appellons des landes, où on ne laiſſe pas de païtre des troupeaux; des lieux ſecs & arides, où il n'y a point d'eau, lieux ſolitaires où il n'y a point ou peu d'habitations, ni d'habitants, d'où vient que les Hébreux les appelloient par antiphraſe מדבר, qui proprement ſignifie, *parole humaine*, parce qu'on n'en entendoit point dans ces lieux. Ces lieux prenoient ſouvent le nom des villes qui en étoient proches. Voyez en leur place les noms que nous venons de marquer ci-deſſus.

De là tant d'expreſſions figurées dans l'Écriture, où mettre quelqu'un dans le *déſert*, c'eſt le mettre en de grandes miſères. *Oſ. II.* 3. Le conduire dans le *déſert*, c'eſt lui procurer, lui cauſer de grands malheurs. *Oſ. II.* 14. La tèrre du *déſert*, c'eſt une condition, un état miſérable. *Deut. XXXII.* 10. Le *déſert* des peuples, ſignifie des pèrſécutions des peuples voiſins, l'état déplorable dans lequel ils réduiſent par la guèrre & la captivité. *Ezech. XX.* 35. Monter ou ſortir du *déſert*. *Cant. III.* 6. *VIII.* 5. c'eſt quitter le monde, renoncer au monde. Il ſe prend auſſi pour un lieu, une demeure fâcheuſe, incommode &c. Ainſi *Iſ. XL.* 3. la Babylonie, où le peuple fut emmené en captivité, toute fèrtile & toute peuplée qu'elle étoit, eſt appellée *déſert*; & quelques-uns prennent en ce ſens le *déſert* des peuples. *Ezech. XX.* 35.

En tèrmes de ſpiritualité *déſert*, c'eſt ſolitude, retraite, ou d'eſprit ſeulement, c'eſt-à-dire, recueillement, méditation, contemplation; ou de corps & d'eſprit, comme lorſqu'on ſe retire, ou pour quelques jours, qu'on ſe dérobe à ſes affaires, à ſes occupations, pour vacquer à Dieu & à ſon ſalut; ou pour toujours, comme lorſque l'on quitte ſes emplois &c. pour vivre dans la piété & la dévotion, ou qu'on embraſſe l'état Religieux. Dieu conduit les âmes ſaintes dans le *déſert*, ou dans la ſolitude, pour leur parler au cœur. Cette expreſſion eſt priſe d'Oſée II. 14.

DÉSÈRT, ſe dit auſſi d'une maiſon, d'une tèrre en déſordre, qu'on a négligé d'entretenir en bon état. On lui avoit affèrmé cette tèrre en bon ordre, il en a fait un *déſert*. On appelle des vignes en *déſert*, quand elles ne ſont point labourées, fumées, ni échalaſſées.

On le dit à contreſens d'un homme qui aimant la ſolitude, a fait bâtir quelque jolie maiſon hors des grands chemins, & éloignée du commèrce du monde, pour s'y retirer. Ainſi on appelle la grande Chartreuſe, un beau *déſert*.

DÉSÈRTE. ſ. f. On a donné ce nom à deux Iſles, qu'on a découvèrtes, & qu'on a trouvées ſans aucun habitant. *Deſerta.* L'une eſt entre celles des Larrons & l'autre à ſept lieuës de la Madère. Maty.

DÉSÈRTE. Ce mot, qui eſt hors d'uſage, s'eſt dit pour *crime*. Avoir fait prendre un leur parent pour ſe *déſerte*. De Beauman. Sans *déſerte* & ſans méffet. Id. *Crimen, delictum.*

Ce mot vient de *deſertare*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité pour *vaſtare, ravager, faire du mal.*

DÉSÈRTER, ou *deſèrter*. v. act. Quitter le lieu où on eſt. *Migrare, demigrare de loco, locum deſerere.* Il a *déſerté* le païs, il l'a quitté. Un honnête homme eſt contraint de *déſerter* un lieu, d'en ſortir, quand il ſe rencontre avec des ſots, ou des méchans.

En tèrmes de Marine, on dit *déſerter* quelqu'un, pour dire, le laiſſer malgré lui dans une tèrre étrangère.

Et l'ennemi vaincu déſèrtant *ſes remparts,*
Au devant de ton joug couroit de toutes parts. Boil.

DÉSÈRTER, eſt auſſi quelquefois neutre. Cet inſolent a dit des ordures devant ces Dames, qui les ont obligées à *déſèrter*.

Et lorſque ſon Démon commence à l'agiter,
Tout, juſqu'à ſa ſervante, eſt prêt à déſèrter. Boil.

Toi, qui de ſang humain avide,
Du Stix as déſèrté *les bords,*
Loin d'ici Barbare Euménide,
Tu n'as point part à mes accords.
Nouv. Ch. de Vèrs.

DÉSÈRTER, ſe dit particulièrement des ſoldats enrôllez qui quittent l'armée ſans congé. *Sine miſſione à ſignis, à vexillis, diſcedere; miſſione non obtenta exercitum deſerere.* Un ſoldat convaincu d'avoir *déſèrté* eſt paſſé par les armes. Il ſe dit auſſi au figuré. Molière a dit des coquettes; Il lui eſt dur de voir *déſèrter* ſes galans.

DÉSÈRTER, ſe dit auſſi pour *deſſarter*, ou *eſſarter*. C'eſt défricher une tèrre abandonnée depuis long tems, & pleine de buiſſons & d'épines, pour la cultiver doreſnavant. *Agrum incultum colere, rude ſolum arare.* On donne à ceux qui veulent faire de nouvelles habitations dans l'Amérique autant de tèrre qu'ils en peuvent *déſerter*. Nous ne trouvons point ce mot ailleurs en cette ſignification.

DÉSERTEUR, ou *déſerteur*. ſ. m. Soldat, ou Cavaliér, enrôllé, qui
quitte

quitte la compagnie ſans congé, ou qui vient s'enrôller ſous un autre Officiér. *Deſertor.* On traite de *déſerteurs* les ſoldats qu'on trouve ſans congé à demi-lieuë de la garniſon, marchant vèrs les païs étrangers. L'ancienne Égliſe excommunioit les *déſerteurs*, comme ayant violé leur ſèrment. Grotius. On le dit auſſi des Officiérs qui changent de parti. Ce Colonel eſt un *déſerteur* qui a quitté le ſèrvice de ſon Prince.

Déſerteur, ſe dit auſſi dans un ſens figuré. *Deſertor.* C'eſt un *déſerteur* de la Médecine. Mol. Il donne de la tèrreur aux *déſerteurs* d'une ſi ſainte Societé. Patr. Quelques-uns rapportent, qu'Ozius ſe releva de ſa chute; & d'autres que Dieu le punit comme un fugitif & un *déſerteur.* Herman. Ils reçûrent en chemin de la main des Corſaires hérétiques la couronne qu'ils alloient chèrcher parmi des barbares & des Infidelles, moins cruels & moins paſſionnez contre les Prédicateurs de l'Évangile, que ces *déſerteurs* de l'Égliſe. P. Verj.

> *Je ne puis eſtimer ces dangereux Auteurs,*
> *Qui de l'honneur en vèrs infames* déſèrteurs,
> *Aux yeux de leurs Lecteurs rendent le vice aimable.* Boil.

DÉSÈRTION. ſ. f. Abandonnement du ſèrvice fait par un ſoldat ſans congé. *Exercitus, militiæ deſertio, militis ab exercitu ſine miſſione diſceſſus.* La famine qui étoit dans le camp a cauſé une grande *déſertion.*

Déſertion, en tèrmes du Palais, eſt une négligence de relever dans les trois mois un appel qu'on a intèrjetté. *Eremodicium.* Quand on appelle d'une ſentence, on eſt déchu de ſon appel, ſi on laiſſe tomber en *déſertion.* On obtient des lettres en Chancelerie, pour procéder ſur la *déſertion.* Bien ſouvent les lettres de *déſertion* ſont convèrties en lettres d'anticipation. La *déſertion* d'appel n'a point lieu en matière criminelle, parce que cela regarde l'intérêt public.

DE SERY. Voyez DIDIER.

DÉSESPÉRÉMENT. adv. D'une manière déſeſpérée. *Deſperanter.* Quand on n'attend point de quartier, on ſe bat *déſeſpérément.* Les âmes qu'on avoit cru le plus *déſeſpérément* malades, ſe portent bien. Pasc.

DÉSESPÉRER, ou *deſeſpérer.* v. act. & n. Faire pèrdre l'eſpérance à quelqu'un, le jetter dans le déſeſpoir. *Alicui ſpem omnem eripere, adimere, aliquem ad deſperationem adigere.* Cette femme *déſeſpère* tous ſes Amans par ſa cruauté. Cette affliction, cette pèrte, le *déſeſpère,* le fait mourir. On y joint auſſi le pronom pèrſonnel, & alors il ſignifie, pèrdre toute eſperance, ſe jetter ſoimême dans le déſeſpoir. *Spem perdere, amittere, de ſalute, ſalutem, ſaluti deſperare.* Il ne faut jamais *déſeſpérer* du ſalut de ſon prochain, de la convèrſion d'un pécheur. Il *déſeſpère* maintenant de gagner ſon procès. Les gens qui *déſeſpèrent* de tout, & qui n'attendent aucun bon ſuccès, s'endorment pour ainſi dire dans leur infortune. M. Sc. Les Héros de l'antiquité ſont ſi fort au deſſus de nous, qu'au lieu d'exciter nôtre courage, ils *déſeſpèrent* nôtre ambition. Balz. Il met tout ſon plaiſir à vous *déſeſpérer.* Racine.

Déſeſpéré, ée. part. paſſ. & adj. *Deſperatus.* Séneque fait dire à Caton prêt à ſe tuer, Puiſque les affaires du genre humain ſont *déſeſpérées,* mettons Caton en ſûreté. Nicod. Ceux qui ſe ſont tuez eux-mêmes regardoient leurs maux comme intolérables; autrement ils n'auroient pas pris ces réſolutions *déſeſpérées.* Id.

Déſeſpéré, ée. ſ. m. & f. Qui a pèrdu tout eſpoir. Il fera un coup de *déſeſpéré.* Les *déſeſpérez* ſont à craindre. C'eſt un brave qui combat en *déſeſpéré.* On a loüé dans l'antiquité ces illuſtres *déſeſpérez,* qui ont chèrché la mort avec conſtance. M. Sc. C'eſt un *déſeſpéré* qui peut tout attenter. Corn.

DÉSESPOIR, ou *deſeſpoir* ſ. m. Chagrin violent; paſſion de l'âme qui la trouble, qui lui fait pèrdre toute eſpérance. *Deſperatio.* J'aime un *déſeſpoir* qui ne s'éxhâle pas trop en paroles; mais où la nature accablée ſuccombe ſous la violence de la douleur. S. Évr. Il ne faut pas jetter un pénitent dans le *déſeſpoir.* La pèrte de ſon fils lui a donné un mortel *déſeſpoir.* Il s'eſt tué de *déſeſpoir.* Souvent un heureux *déſeſpoir* fait ſortir des plus grands perils, & redouble l'audace. Vous avez forcé les ennemis ſans craindre ni leur nombre, ni leur courage, & non pas même leur *déſeſpoir.* Flech. En ſe formant une trop haute idée de pèrfection, on ſe fait une frayeur, ou plutôt un *déſeſpoir* de la vèrtu. Id. L'eſpérance naît quelquefois du *déſeſpoir.* Vaug. La prudence elle-même nous avèrtit qu'elle ne ſe mêle point derégler les chôſes extrêmes, ni de conduire le *déſeſpoir.* Balz. Les *déſeſpoirs* des Amans ſont ſouvent bien trompeurs. M. Scud. Le *déſeſpoir* eſt le partage des lâches. B. Rab.

> *Et ſi ce grand deſſein ſurpaſſe ma valeur,*
> *Du moins ce* déſeſpoir *convient à mon malheur.* Racine.

Mes douleurs ne peuvent recevoir aucun ſoulagement, & le ſouvenir de mes plaiſirs me comble de *déſeſpoir.* Let. Portug.

> *Le* déſeſpoir *ſied bien à des hommes pèrdus;*
> *C'eſt le ſecours qui reſte à ceux qui n'en ont plus.* Breb.

> *Laiſſez moi déſormais tout à mon* déſeſpoir;
> *C'eſt de lui que mon cœur empruntera de l'aide.* Mol.

On dit en badinant d'une femme qui n'eſt pas cruelle, qu'elle n'a pas accoûtumé de mettre ſes Amans au *déſeſpoir.* On dit auſſi par civilité, Je ſuis au *déſeſpoir* de vous avoir mis en colère. Je ſuis au *déſeſpoir* du malheur qui vous eſt arrivé.

Cette expreſſion, Je ſuis au *deſeſpoir,* s'employe ſouvent dans le diſcours ordinaire, non pas pour marquer un véritable *déſeſpoir,* mais pour faire entendre qu'on eſt fâché de quelque chôſe que l'on blâme, que l'on déſaprouve.

> *Je ſuis au* déſeſpoir *quand on met en uſage*
> *Tous ces termes communs qui ſentent le Bourgeois.*
> *Et moi lorſque j'entends un ignoble langage,*
> *J'ai l'oreille écorchée, & je ſuis aux abois.* S. Évr.

DÉSÉTOURDIR, ou *deſétourdir.* vèrbe act. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour, Ramener quelqu'un de ſon étourdiſſement. *Alicujus ſtuporem diſcutere.* Je ne ſuis point encore *déſétourdi.*

DÉSHABILLÉ, ou *deshabillé.* ſ. m. Toilette, robbe de chambre, ou autres beſognes dont on ſe ſèrt, quand on eſt dans ſon particulier, quand on s'habille, ou quand on ſe déshabille. *Veſtis cubicularis, cubicularia.* On ne peut parler à Monſieur, il eſt encore en ſon *déshabillé,* en robbe de chambre.

> *Sous l'héroïque habit, dans le* déshabillé.
> Nouv. ch. de vèrs.

Déshabillé, eſt auſſi un habit de couleur que les femmes portent chez elles, & qui eſt oppoſé aux habits noirs qu'elles portent, quand elles vont faire des viſites en cérémonie.

Déshabillé, Dans un ſens moral & figuré, ſignifie un état où l'on paroit tel que l'on eſt, ſans ſe gêner; il ſignifie auſſi la manière de faire les chôſes ſans art, ſans préparation, ſans affectation. Pèrſonne n'ôſe paroître dans ſon *déshabillé:* châcun ſe maſque, châcun chèrche une parure étrangère, pour s'offrir aux yeux du public. Deslandes. Montagne eſt un de ceux qui ont écrit ſans art, ni préparation; il s'eſt montré au public dans ſon *déshabillé. Auteur anonyme récent.*

DÉSHABILLER, ou *deshabiller.* v. act. Dépoüiller quelqu'un, ôter ſes habits. *Veſtem detrahere, ſpoliare.* Les voleurs ont *déshabillé* cet homme, l'ont mis tout nud. Cette femme ſe *déshabille* & ſe rhabille deux ou trois fois par jour. Ce Prêtre s'eſt allé *déshabiller* à la Sacriſtie. Cette garde de malade a été un mois ſans ſe *déshabiller. Veſtem exuere.*

Déshabillé, ée. part. & adj. *Exutus veſte, ſpoliatus.*

DÉSHABITER, ou *deshabiter.* v. act. Abandonner une maiſon, un païs où on habitoit. *Orbare incolis, regionem aliquam deſerere.* La peſte, la guèrre, ont fait *déshabiter* des païs qui étoient fort habitez.

Déshabité, ée. part. paſſ. & adj. *Incultus, deſertus.* Il y a la moitié de la tèrre qui eſt *déshabitée,* ſoit par la trop grande chaleur ou froidure, ſoit par la ſtérilité de la tèrre, ſoit faute de peuple qui y habite. Les maiſons *déshabitées* tombent bientôt en ruine.

DÉSHABITUER, ou *deshabituer.* v. act. Changer une habitude, ſa manière d'agir en cèrtaines chôſes. *Deſueſcere ab aliqua re.* Cet homme a tant fait, qu'il s'eſt *déshabitué* de jurer. Il s'eſt *déshabitué* d'aller au Sèrmon.

Déshabitué, ée. part. & adj. *Deſuefactus.*

DÉSHALER. v. act. Travailler à ôter la noirceur que le hâle a cauſée ſur un viſage. *Aduſtam, infuſcatam æſtu cutem reſtituere, priſtino colori reddere.* Cette pommade eſt bonne pour *déshâler;* pour ôter le hâle. Cette Dame de campagne n'oſe faire des viſites juſqu'à ce qu'elle ſe ſoit *déshâlée.*

Déshalé, ée, part. paſſ. & adj. *Aduſtus ſolis æſtu vultus priſtino colori reſtitutus.*

DÉSHANCHÉ, ée. adj. Qui marche mal, & en laiſſant aller le haut de ſon corps, comme s'il avoit les hanches rompuës. Cette femme paroit toute *déshanchée.*

DÉSHARNACHEMENT. ſ. m. L'action de déharnacher. Pomey. *Inſtructus equini exemptio.*

DÉSHARNACHER. v. act. Ôter le harnois d'un cheval. *Inſtructu ſuo equum eximere.* Dites au Cocher qu'il ne *déharnache* pas ſes chevaux, il les faudra remettre bientôt au carroſſe. On dit auſſi populairement & par extenſion, qu'une pèrſonne eſt *déharnachée,* lorſqu'elle eſt à demi déshabillée, ou qu'il manque pluſieurs chôſes à ſon ajuſtement.

DÉSHÉRENCE. ſ. f. Droit qu'a un Seigneur de fief de ſe mèttre en poſſeſſion des biens vacans d'un défunct, dont il ne paroît point d'héritiérs; *Jus in caduca bona.* Quelques Coutumes, comme celle de Normandie, bornent le droit de ſuccéder au ſeptiéme degré : mais d'ordinaire la ſucceſſion a lieu à l'infini : c'eſt pourquoi on appelle la *déshérence*, *ligne éteinte*, ou *ligne faillie*. Les Docteurs prétendent que la *déshérence* eſt un droit Royal, qui n'appartient au Seigneur de fief que par uſurpation. Le Bret. En bien des lieux la ligne matèrnelle ſuccéde à l'infini à la ligne patèrnelle qui eſt éteinte, mais en d'autres les matèrnels ne ſuccédent point aux patèrnels, ni de même les patèrnels aux matèrnels. La *déshérence* eſt à l'égard des immeubles, ce que l'épave eſt au regard des meubles.

DÉSHÉRITER, ou *desheriter*. v. act. Priver quelqu'un par ſon teſtament de la part qui lui étoit duë naturellement en une ſucceſſion. *Exhæredare, exhæredem ſcribere.* Le père peut *déshériter* ſes enfans, quand ils ſe marient ſans ſon conſentement, & à quelque pèrſonne indigne. Voyez Exhéréder.

DÉSHÉRITÉ, ÉE, part. & adj. *Exhæredatus, exhæres.*

DÉSHONNESTE, ou *deshonnête*. adj. maſc. & f. Honteux; ce qui eſt contre les régles de l'honneur, de la bienſéance, de la pudeur; contre la chaſteté, contre la pureté. *Inhoneſtus, turpis, obſcenus, impurus.* Il ne faut ni dire, ni entendre des paroles ſales & *deshonnêtes*, ni lire des livres *déshonnêtes*; entrer dans des lieux *déshonnêtes*, faire des geſtes, des poſtures *déshonnêtes*. La pauvreté conſeille & pèrſuade tant de chôſes *déshonnêtes*. Patr. Les Stoïciens prétendoient qu'il n'y a point de mots *déshonnêtes*, ni de paroles ſâles & honteuſes; car ou l'infamie vient des chôſes, ou elle eſt dans les paroles : elle ne vient pas ſimplement des chôſes, puis qu'il eſt pèrmis de les exprimer en d'autres paroles qui ne paſſent point pour *déshonnêtes* : elle n'eſt pas auſſi dans les paroles, puis qu'un même mot qui ſignifie divèrſes chôſes, eſt eſtimé *déshonnête* dans une ſignification, & ne l'eſt point dans une autre. Mais il faut conſiderer qu'une même chôſe peut être exprimée honnêtement par un mot, & déshonnêtement par un autre, ſi l'on y joint quelqu'autre idée qui en couvre l'infamie, & ſi l'autre au contraire la préſente à l'eſprit d'une manière impudente. Port-R. Il ſeroit bon de retrancher des Dictionnaires tous les mots *déshonnêtes*, étant plus utile de les ignorer que de les ſçavoir. Id.

DÉSHONNESTEMENT, ou *deshonnêtement*. adv. D'une manière déshonnête. *Inhoneſte, fœde, turpiter.* Noé étoit couché fort *déshonnêtement*, quand il fut appèrçu par ſes enfans.

DÉSHONNESTETÉ, ou *deshonnêteté*. ſ. f. Action ou parole contre la pudeur, la modeſtie, ou la chaſteté. *Fœditas, turpitudo; Impudicitia, obſcenitas, ſpurcitia.* Il ne faut rien dire devant les Dames qui ſente la *déshonnêteté*.

DÉSHONNEUR, ou *deshoneur*. ſ. m. Ce qui préjudicie à l'honneur, qui fait de la honte. *Dedecus, infamia, labes, probrum.* Un criminel éxécuté en Juſtice fait *déshonneur* à ſa famille. On tient à *déshonneur* de marcher après une pèrſonne à qui on a commandé. Cet Ouvrage ne vous fait point de *déshonneur*.

Mourant ſans déshonneur, *je mourrai ſans regrèt.* Corn.

On dit, Prier une pèrſonne de ſon *déshonneur*; pour dire, la ſolliciter à quelque action déshonnête : & ironiquement on le dit à ceux qui font des priéres qu'on ne leur veut pas accorder. Vous me voulez emprunter cent piſtoles, vous me priez de mon *déshonneur*.

DÉSHONORABLE, ou *deshonorable*. adj. Qui cauſe du déshonneur. *Turpis, inhoneſtus, ignominioſus.* Action *déshonorable*. Emploi *déshonorable*.

DÉSHONORER, ou *deshonorer*. v. act. Ôter l'honneur, pèrdre l'honneur. *Alicui eſſe probro, dedecori, labem alicui aſpergere, infamiam inferre.* Une fille qui s'eſt laiſſée ſéduire eſt *déshonorée*. Ce Magiſtrat eſt ſi infame, & ſi ignorant, qu'il *déshonore* ſa charge, qu'il *déshonore* la robbe. Ce Prédicateur croit être *déshonoré*, parce qu'il eſt demeuré court à ſon Sèrmon. Les Prêtres qui ſe *déshonorent* par leurs déréglemens ou par leur ignorance, font paſſer du mépris de leur pèrſonne à celui de leur dignité. Flech. La colère ne *déshonore* pèrſonne, pourvû que ſes émotions ſoient proportionnées au ſujet qu'on a de s'émouvoir. M. Esp. Vous *déshonorez* le ſang dont vous êtes ſorti. Racine. Le luxe & la molleſſe des Eccléſiaſtiques ſoüillent, & *déshonorent* leur caractère. On dit auſſi, Il eſt déffendu par les Ordonnances de *déshonorer* les arbres, c'eſt-à-dire, de les étêter.

DÉSHONORÉ, ÉE. part. & adj. *Aſperſus labe.*

DÉSHUMANISER. v. act. Dépoüiller l'homme de ſes ſentimens naturels. *Humanitatem adimere, tollere.* Ce tèrme a peut-être été imité ſur l'Italien du *Paſtor fido*. Prens garde, dit-il, qu'en te *déshumaniſant*, *nel diſhumanarti*, tu ne deviennes plutôt une bête farouche, qu'un Dieu. Il eſt heureuſement inventé. Vaug. Il ne faut pas *déshumaniſer* l'homme en faveur du Héros. S. Évr.

DÉSJA. adv. de tems. A cette heure-là, dès-lors, dès ce tems-là. *Jam. Déja.* les ennemis s'approchoient avec une contenance hardie qui raviſſoit la victoire par avance.

DÉSJA, ſignifie auſſi un tems qui nous paroît trop prompt. Il eſt *déjà* grand jour. Il y a *déjà* huit pèrſonnes arrivées. Il eſt *déjà* venu pour nous contrôller.

DÉSIDÉRADE, ou DÉSIRADE. ſ. f. Iſle des Antilles qu'on nomme auſſi *Deſeade*, de ſon nom Eſpagnol *Deſeada*, qui ſignifie la même chôſe qu'en François. *Deſiderata*. La *Déſidérade* eſt la prémière tèrre que Chriſt. Colomb trouva à ſon ſecond voyage. Il lui donna le nom de *Deſeada*, c'eſt-à dire, *Deſirée*, pour marquer le grand déſir qu'il avoit de trouvèr quelques tèrres après avoir longtems èrré ſur mèr. La *Déſidérade* eſt petite, mais fèrtile, & appartient à la France. L. de P. dans ſon hiſt. des Antilles l'appelle *Deſirade*. Voyez Liv. I. c. 3. art. 4.

Le Cap *déſiré*, ou *Capo Deſeado*, eſt un cap de l'Amérique méridionale. *Promontorium deſideratum, optatum.* Il eſt ſur la côte occidentale de la Tèrre de feu, à l'entrée du détroit de Magellan vis à vis du cap de la victoire. Il y en a encore un autre dans la tèrre de Papous, lequel s'avance dans l'Archipel des Moluques.

Le Port *déſiré*, eſt une baye ou petit port de la Tèrre Magellanique, environ à quarante lieuës de la rivière de los Camérones, vèrs le midi. Maty.

DÉSJEUNÉ. ſ. m. Pluſieurs écrivent *déjeûné* ſans s, & on le prononce toûjours ainſi. Légér repas qu'on fait le matin devant midi. *Jentaculum.* La piéce de huit heures, les pâtez, les ſauciſſes, c'eſt ce qu'on mange d'ordinaire à *déjeûné*. Muni d'un bon *déjeûné*. Boil. Les enfans & les vieillards ajoutent aux deux repas ordinaires, le *déjeuné* & le goûté. Lemery. Ils trouvèrent un bon *déjeûné* qui les attendoit, & qu'ils mangèrent de fort bon cœur, béniſſant Dieu, qui ne leur avoit pas fait manger leur pain blanc le prémiér. Racine.

Qu'un ample déjeûné
Longtems nous tienne à table, & s'uniſſe au diné. Boil.

On appelle *déjeûné-diné*, un grand *déjeûné* qui ne pèrmet pas qu'on puiſſe dinér.

DÉJEÛNÉ, ſe dit figurément & dans le ſtile ſimple, en parlant de quelque chôſe qui n'eſt pas conſidérable. *Res aliqua levioris momenti ac ponderis.* Les ennemis ſont foibles à la campagne, ſi on les rencontre, il n'y en a pas pour un *déjeûné*. Il a eû peu de bien de ſa femme, il n'y en pas pour un bon *déjeûné*.

DÉSJEUNER. v. act. Prononcez *déjeûné*. Faire le prémiér repas du jour, qui ſe fait avant midi. *Jentare.* Cet homme a toûjours *déjeûné* dès le matin. Il a bien gagné à *déjeûner*.

Ce mot vient du Latin *dejejunare*, comme qui diroit, *rompre le jeûne*, faire une action contraire au jeûne, d'où quelques-uns ont fait auſſi par abbréviation le mot de *diner*, parce qu'autrefois on ne dinoit point quand on jeûnoit.

On dit provèrbialement, qu'on n'a jamais été *déjeûné* d'une affaire, quand on n'en a jamais oüi parler. On dit auſſi, *Déjeûné* de Clèrcs, dîné de Procureurs, collation de Commères, & ſoupé de Marchands.

DÉSIGNAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Deſignatus.* A Maſtrict le Vénérable *Deſignat* Évêque. Chastelain. *Martyr. 13. de Janv.* Il eſt marqué comme Saint en ce jour dans le livre intitulé *Sacrarium SS. Leodienſium*; quoiqu'on ne voye pas de tradition ancienne de ſon culte dans les Égliſes de Maſtrict & de Liége. Fèrrarius auſſi le nomme Saint en ce jour. Son ſucceſſeur eſt nommé Réſignat dans tous les Catalogues, hors celui de Mrs de Ste Marthe, qui ont cru qu'il pouvoit être le même que *Déſignat*. Mais Henſchenius dans ſon Exegéſe de l'Épiſcopat de Tongres, qu'il a écrit depuis avec un éxamen ſérieux, après *Deſignatus* met *Reſignatus, ſeu Renatus.* Id. p. 223.

DÉSIGNATEUR. ſ. m. Officiér Romain, qui déſignoit, qui marquoit à châcun ſa place & ſon rang dans les cérémonies publiques. Maître des cérémonies, qui régloit la ſéance, la marche, l'ordre &c. *Deſignator.* Il y avoit des *déſignateurs* dans les pompes funèbres, dans les jeux, aux théâtres, aux ſpectacles, qui non ſeulement aſſignoient à châcun ſa place, mais l'y conduiſoient, comme il paroît par le prologue du Pœnulus de Pline v. 19.

Ce mot vient de *deſignare*, déſigner, marquer.

DÉSIGNATION. ſ. f. Action par laquelle on marque, on fait connoître quelque chôſe. *Deſignatio.* On fait la *déſignation* d'une tèrre par tenans & aboutiſſans, d'une pèrſonne par ſa taille, ſon poil, & autres marques qui la peuvent faire diſtinguer d'une autre.

DÉSIGNATION, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on deſtine à quelque emploi, à quelques charges. Chez les Romains on faiſoit

ſoit des *déſignations* de Conſuls, & d'autres Magiſtrats, quelque tems avant leur élection.

DÉSIGNER. v. act. Montrer, indiquer, donner à connoître une chôſe, ou une pèrſonne. *Deſignare, notare, ſignificare.* Voici le lieu du rendez-vous, il eſt tel qu'on me l'a dépeint, qu'on me l'a *déſigné.* On a arrêté ce quidam qui étoit *déſigné* par les informations, par tels & tels ſignes. Il ſacrifia aux Dieux que l'Oracle lui *déſignoit*, Ablanc.

Déſigner, ſignifie auſſi, Être deſtiné pour parvenir à quelque charge, ou autorité. Le Roi des Romains eſt *déſigné* Empereur. Conſul *déſigné* pour l'année prochaine.

Déſigné, ée. part. paſſ. & adj. *Deſignatus.*

DÉSINCAMÉRATION, ou *deſincamération.* ſ. f. Tèrme de Droit, qui regarde la Cour Romaine. Acte par lequel on déſincamère; c'eſt la formalité, la cérémonie, l'action par laquelle le Pape démembre quelque tèrre de la Chambre Apoſtolique. Ceux qui avoient donné leur voix pour l'incamération de Caſtre, non ſeulement en approuveroient la *déſincamération*, mais trouveroient même des éloges pour la loüer. L'Abbé Regn.

DÉSINCAMÉRER, ou *deſincamérer.* v. act. & neut. Tèrme de Droit, qui regarde la Cour Romaine. C'eſt démembrer de la Chambre Apoſtolique les tèrres qui y ſont unies, qui y appartiennent. L'article portoit que ſa Sainteté *déſincaméreroit* l'État de Caſtro. L'Abbé Regn. Cela avoit fait croire à Rome, qu'à la fin le Pape s'étoit dètèrminé à *déſincamérer.* Id. Ceux des Cardinaux qui étoient d'avis de *déſincamérer* ou s'abſtinrent de dire leur avis, ou le dirent *inutilement.* Id. Dans les deux dèrniers exemples le vèrbe *déſincamérer* eſt neutre & ſans régime.

DÉSINCORPORER, ou *deſincorporer.* v. act. Ôter, retrancher quelque partie d'un corps, pour en faire un autre. Il ne ſe dit guères qu'au figuré. *De corpore eximere, tollere, detrahere.* On a *déſincorporé* de ce Préſidial des Officiers qui y avoient été *incorporez* par un Édit précédent. On a *deſincorporé* cette Cour des Aides de la Chambre des Comptes, pour en faire une Cour ſéparée.

DÉSINENCE. ſ. f. *Terminatio caſus.* Tèrme de Grammaire, c'eſt la chute, la tèrminaiſon d'un mot. On n'entend point ici par le mot de cas, ce que les Grammairiens Latins entendent par le mot de *caſus*, qu'ils employent pour marquer les différentes chutes ou *déſinences*, que châque nom peut recevoir dans châque nombre. L'Abbé Régn.

DÉSINFATUER, ou *deſinfatuer.* v. act. Détromper quelqu'un qui s'eſt laiſſé coëffer, infatuer d'un autre homme, ou de quelque opinion. *Errorem alicui eripere, dedocere errorem, opinionem.* On a bien de la peine à *déſinfatuer* un opiniâtre, depuis qu'il eſt une fois préocupé. On ne ſe *déſinfatue* pas aiſément des nouvelles opinions.

DÉSINFECTER, ou *deſinfècter.* v. act. Ôter l'infection de quelque lieu. *Domum aliquam peſtilentia infectam expurgare.* On a *déſinfecté* cette chambre. Danet. Le même Auteur l'employe auſſi au figuré. Il y a longtems que je ſuis *déſinfecté* de cette opinion. Voyez *déſinfatuer.*

DÉSINTÉREſSEMENT, ou *deſintéreſſement.* ſ. m. Dégagement de tout intérêt, de toutes paſſions. *Propriorum commodorum neglectus, privatæ utilitatis oblivio.* Les Stoïques, les Cyniques, ont vécu dans un grand *déſintéreſſement*, dans un grand détachement de toutes chôſes.

DÉSINTÉREſSER, ou *deſintereſſer.* vèrbe act. Dédommager; mèttre à couvèrt l'intérêt de quelqu'un. *Alicujus commodis ſtudere, ſervire.* Dans les directions des créanciers, les plus puiſſans ſçavent bien ſe *déſintéreſſer.* Il a fallu le *déſintéreſſer* ſous main pour avoir ſon *déſiſtement.* Il a pèrdu ſur cet achat, mais il eſt *déſintéreſſé* par un autre qui le récompenſe. Il ſuffit d'avoir cauſé directement ou indirectement le dommage pour être tenu de *déſintéreſſer* celui qui l'a ſouffert.

Déſintéreſſé, ou *deſintéreſſé*, ée. part. paſſ. & adj. *Qui ſui commodi ſtudio minimè ducitur. Qui ſuis commodis non ſervit, inſervit.* On dit qu'un homme eſt *déſintéreſſé*, quand il n'eſt ſujet à aucun intérêt, ni d'argent, ni de paſſion. Un bon Juge doit être entièrement *déſintéreſſé.* Le Directeur *déſintéreſſé.* Un amour *déſintéreſſé* eſt une chimère. M. Scud. Comme nous ne ſommes pas aſſez *déſintéreſſez* pour étudier nos propres défauts en nous même ſans prévention, il faut les conſidérer dans les autres pour ſe corriger. S. Réal. Valſtein étoit artificieux à paroître *déſintéreſſé.* Saraz. Il ne fut jamais de paſſion ſi *déſintéreſſée* que la mienne. S. Évr.

Déſintéreſſé. Les Myſtiques appellent amour *déſintéreſſé*, l'amour de Dieu qui eſt dégagé de tout motif de propre intérêt; qui éxèrce les vèrtus par rapport à la ſeule gloire de Dieu, ſans avoir égard même à la recompenſe étèrnelle. *Caritas gratuita.* C'eſt la ſainte indifférence tant vantée par les dévots contemplatifs. Fen. La contemplation paſſive éxèrce les vèrtus d'une manière paiſible, & *déſintéreſſée.* Id. Une âme parfaitement *déſintéreſſée* veut tout pour Dieu, & rien pour elle. Id. Cela doit s'entendre des actes particuliers, & jamais d'un Etat.

DÉSIR, ou DESIR. ſ. m. Inquiétude qu'on reſſent pour une chôſe abſente, & à laquelle on attache une idée de plaiſir; paſſion qui nous porte à vouloir un bien que nous jugeons nous être convenable. *Deſiderium, cupido, cupiditas.* Le *déſir* n'eſt rien que martyre. Mar. La colère eſt un *déſir* ardent, & opiniâtre de nuire. M. Esp. Vous avez allumé des *déſirs* téméraires dans mon cœur. S. Évr. La piété nous ordonne de renoncer à tous les *déſirs* mondains, & criminels, aux *déſirs* de la chair. Le *déſir* de la gloire eſt ce qui anime les Héros, & on lui doit toutes les actions d'un grand éclat. Le *déſir* de trouver la vérité eſt tout ce qui dépend de nous: la trouver n'eſt-ce pas plûtôt un bonheur qu'un mérite? Un *déſir* de gloire immodéré, & une ambition trop vaſte, ne lui laiſſent point de repos. S. Évr. Je connois plus les *ſouhaits* que les *déſirs.* M. Scud. Cela eſt fort judicieuſement diſtingué; car les ſouhaits doivent être l'ouvrage de la raiſon: & les *déſirs* ſont prèſque toûjours des aveugles qui naiſſent du tempérament, & j'ai eû pluſieurs fois des *déſirs* pour des chôſes que je n'ai pas ſouhaitées, parce que ma raiſon s'y eſt oppoſée. M. Scud.

L'amour n'eſt plus amour dès qu'il eſt ſans déſirs.
S. Évremont.

Le déſir *diviſé ne ſe peut dire amour.* Des-Portes.

Si l'homme n'avoit point péché, l'âme & le corps ne ſe ſeroient point importunez par des *déſirs* déraiſonnables. Port-R. Les offices des vrais amis ont je ne ſçai quoi de vif qui va au devant de nos beſoins, & qui prévient juſqu'à nos *déſirs.* S. Évr. La meſure des *déſirs* eſt d'ordinaire celle des inquiétudes, & des chagrins.

La raiſon au milieu des plaiſirs
D'un remord importun vient brider nos déſirs. Boil.

Combien de fois ſenſible à tes ardens déſirs,
M'eſt-il en ta préſence échappé de ſoupirs? Racine.

Son miroir lui diſoit, prenez vîte un mari:
Je ne ſçai quel déſir *le lui diſoit auſſi.* La Font.

Le déſir *peut loger chez une précieuſe.* Id.

Heureux qui vit chez ſoi,
De régler ſes déſirs *faiſant tout ſon emploi.* Id.

Flattez de ſon amour les déſirs *effrontez,*
Et donnez un champ libre à ſes temeritez. Mol.

On dit d'un teſtament, d'un partage, ou autre acte défectueux, qu'il n'eſt pas fait au *déſir* de la Coutume, de l'Ordonnance; pour dire, qu'il n'a p[illegible]tes les formalitez que la Coutume demande.

On dit provèrbialement, que les obſtacles irritent les *déſirs*, & ſur tout en matière d'amour; pour dire, que nous ſouhaitons avec plus d'ardeur les chôſes qui nous ſont deffenduës, ou qui ſont difficiles.

DÉSIR. Nom propre d'homme. Voyez DIDIER.

DÉSIRABLE. adj. m. & f. Souhaitable; qui mérite nos déſirs. *Appetendus, deſiderandus, optabilis, deſiderabilis.* Il n'y a rien qui ſoit plus *déſirable* que la vèrtu.

DÉSIRAT. ſ. m. & nom propre d'homme. *Deſideratus.* S. *Déſirat* fut Évêque de Clèrmont en Auvèrgne. M. Dufraiſe, Chanoine de Clèrmont, Auteur du livre intitulé Origine des Égliſes de France prouvée par la ſucceſſion de ſes Évêques, le fait ſucceſſeur de S. Avit, prémier de ce nom, & prédeceſſeur de S. Avol. Chast. 11. *Févr. p.* 629. Il met ſa mort en 602.

DÉSIRER, ou DESIRER. v. act. Souhaiter, avoir paſſion d'obtenir quelque chôſe, ou de voir qu'une chôſe arrive. *Cupere, appetere, expetere, concupiſcere, optare, avere, deſiderare.* Tel *déſire* des biens qui ne ſèrviroient qu'à ſa pèrte. L'Égliſe ne *déſire* que le ſalut de ſes enfans. Les hommes paſſent toute leur vie à *déſirer* ce qu'ils n'ont pas, & à regretter ce qu'ils n'ont plus. M. Scud. On ne doit pas ſe précipiter dans le plaiſir; parcequ'on ſe rend plus agréable à force de le *déſirer.* Ch. de Mer. On ſeroit heureux ſi l'on *déſiroit* moins de chôſes.

Moderons nos propres vœux,
Déſire-*tu d'être heureux?*
Déſire *un peu moins de l'être.* Charleval.

Mais de quoi ſert le déſirer,
Si non pour l'homme martyrer?
Heureux qui plus rien ne déſire. Ronsard.

On dit communément, qu'il n'y a rien à *deſirer* à un ouvrage; pour dire, qu'il eſt en ſa pèrfection, qu'il n'y manque rien: qu'un homme n'a rien à *deſirer*, quand il eſt fort heureux. On dit auſſi par ſouhait, Dieu vous donne ce que vôtre cœur *déſire*.

DÉSIRÉ, ÉE. part. *Exoptatus, cupitus, deſideratus, optatus, expetitus.*

DÉSIRÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Deſiderius*, ou *Deſideratus*. Il y a un S. *Déſiré* Archevêque de Bourges, ſurnommé Théodule, qui ſuccéda à S. Arcade en 541. Il y a auſſi un S. *Déſiré* Évêque de Vèrdun dans le même ſiécle. Éraſme s'appelloit *Déſiré. Deſiderius Eraſmus.*

DÉSIREUX, EUSE, ou *deſireux*. adj. Qui déſire, qui ſouhaite. *Cupidus. Expetens, deſiderans.* Les ſéditions ne ſe font par la populace, que parce qu'elle eſt *déſireuſe* des nouveautez, des déſordres. Ce mot n'eſt plus du bel uſage: & il ſeroit difficile de traduire en François le titre d'un livre Italien, *Il deſideroſo.* On s'en ſèrvoit du tems de Ronſard, qui a dit, Content ne vit le *déſireux*. Regnier a dit auſſi,

Comme ces bons maris de race déſireux,
Qui bèrcent des enfans qui ne ſont pas à eux.

DÉSISTEMENT. ſ. m. Rénonciation qu'on fait à une pourſuite, à une demande, à un appel. *Ceſſatio.* On doit les dépens d'une mauvaiſe demande juſqu'au jour du *déſiſtement* ſignifié. L'amende d'un *déſiſtement* d'appel eſt plus grande quand on le fait en jugement, que quand on le fait dehors.

DÉSISTER. verb. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Abandonner une entrepriſe, une demande, un appel. *Ceſſare, deſiſtere.* Il eſt fâcheux qu'un homme ſe *déſiſte* de la recherche d'une fille, quand elle a été faite publiquement. Il ſe faut *déſiſter* d'une demande en Juſtice, d'un appel, quand on a juſtifié qu'ils ſont inſoutenables. Le Duc de Lorraine, toûjours également prêt à tout entreprendre, & à ſe *déſiſter* de tout, ayant été trouver le Roi à Mèts. L'ABBÉ REGN.

DESIUS. ſ. m. Nom Grèc d'un des mois de l'année. *Daſius, Deſius*, Δάισιος, Δέσιος. Fabricius dans ſon Ménologe, ou petit Traité des Mois, dit que c'étoit le 8e mois des Macédoniens, des Grècs de l'Aſie mineure, des Éphéſiens, des Pèrgaméniens, des Tyriens, des Sidoniens, des Lyciens &c. & qu'il répondoit au mois de May: le 7e des Syro-Macédoniens, de ceux d'Antioche, de Gaze, de Smyrne, des Arabes, & d'autres peuples de l'Aſie mineure. Le 6e des Achéens.

DÉſLIAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit qui ſe léve ſur les voitures, & ſur différentes marchandiſes ou denrées, & ſe paye au Seigneur. Voyez le Coutumiér de Leave, où ce droit eſt éxpliqué en détail, & fort au long.

DÉſLONGER. v. act. Tèrme de Fauconnerie, qui ſignifie, Ôter la longe d'un oiſeau pour le faire voler, ou en autre occaſion. *Lorum ſolvere.*

DÈS LORS. adv. qui marque un cèrtain tems paſſé, & ſignifie, Dès ce tems-là, dès ce moment-là. *Jam, tùm.* Quand je vis toutes ces ſubtilitez, je connus bien *dès lors* qu'il vous tromperoit. On dit au Palais, Dès à préſent comme *dès lors*, & *dès lors* comme dès à préſent; pour dire, qu'un jugement aura effet, quand une telle chôſe ſera arrivée.

DÉſLOYAL, ALE. adj. & ſubſt. Qui n'a ni foi, ni loi. *Perfidus, perfidioſus, infidus, infidelis.* Celui qui eſt traître à ſes amis & à ſa patrie eſt un méchant homme & un *déloyal*. Il eſt meilleur en vèrs qu'en prôſe. RÉFL.

Ce Monſieur Loyal porte un air bien déloyal. MOL.
Un ami déloyal *peut trahir ſon deſſein.* CORN.

DÉſLOYALEMENT. advèrbe. D'une manière déloyale. Une femme qui fait aſſaſſiner ſon mari, agit fort *déloyalement*. *Perfidè, perfidioſè.*

DÉſLOYAUTÉ. ſ. f. Action contre la fidélité & les loix. *Perfidia, infidelitas.* Trahir ſa conſcience par un faux ſèrment, c'eſt la prémière des *déſloyautez*.

Ce mot vient d'un vieux Gaulois; *déſloi*, qui ſignifioit *péché contre la loi.*

DÉSMOND. ſ. m. Petit païs de la Momonie en Irlande, lequel a titre de Comté, & qui eſt entre la baye de Baurris & celle de Mayra.

DÉSOBÉÏR, ou *deſobéïr*. v. n. Ne pas obéïr; n'éxécuter pas les commandemens des ſupérieurs. *Non obſequi, non parere, non obtemperare, Imperium detrectare, negligere.* Adam a été puni pour avoir *déſobeï* à Dieu. Pèrſonne n'oſeroit *déſobeïr* au Roi. Il fut contraint malgré lui de *déſobeïr* à l'Oracle. ABLANÇ.

DÉSOBÉÏſSANCE, ou *deſobéïſſance*. ſ. f. Action de déſobéïr. Défaut d'obéïſſance, rebellion. *Imperii neglectus, detrectatio, recuſatio, contumacia.* La *déſobéïſſance* à Juſtice eſt criminelle. On convèrtit les adjournemens pèrſonnels en decrèts de priſe de corps, à cauſe de la *déſobéïſſance*, de la contumace. La *déſobéïſſance* d'un fils doit être punie. La mort eſt le châtiment de la *déſobéïſſance* du prémiér homme. S. ÉVR.

DÉSOBÉÏſSANT, ANTE, adj. Qui ſe prononce auſſi *deſobéïſſant*. Qui n'obéït pas à ſes ſupérieurs, aux loix. *Non obediens, non obſequens, non obtemperans, inobſequens, contumax.* Un fils *déſobéïſſant*, un ſujèt rebelle & *déſobéïſſant*.

DÉSOBLIGEANT, ANTE, ou *deſobligeant*. adj. Qui déſoblige; qui fait quelque déplaiſir, qui rend quelque mauvais office, qui commet quelque incivilité envèrs quelqu'un. *Inofficioſus, aſper.* Celui qui fait des railleries de ſes amis eſt *déſobligeant*. Celui qui va ſur le marché d'autrui, qui travèrſe ſon deſſein, eſt *déſobligeant*. Un homme qui reproche à une fille qu'elle eſt âgée, eſt *déſobligeant*. Humeur *déſobligeante*.

DÉSOBLIGEAMMENT, ou *deſobligeamment*. adv. D'une manière déſobligeante. *Parùm officioſè, inhumanè.* Il a parlé de ſon ami fort *déſobligeamment* en une telle compagnie.

DÉSOBLIGER, ou *deſobliger*. v. act. Faire quelque déplaiſir à quelqu'un, quelque incivilité, lui rendre de mauvais offices. *Male mereri de aliquo; alicui diſplicere.* On *déſoblige* un mari, plus qu'on ne l'oblige, de l'avèrtir des infidélitez de ſa femme. Vous me *déſobligerez*, ſi vous n'acceptez pas le préſent que je vous offre. C'eſt une bonne maxime, de ne vouloir *déſobliger* pèrſonne, car on s'en repent tôt ou tard.

DÉSOBLIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Offenſus.*

DÉSOcCUPATION, ou *deſoccupation*. ſ. f. *Cura abjectio.* Ce mot ſe trouve dans les ouvrages de M. Arnaud, & de quelques autres Auteurs, mais il n'eſt pas encore bien établi.

DÉSOcCUPER, ou *deſoccuper*. v. act. Il ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Il ſignifie, Ceſſer de s'occuper; ſe débaraſſer des chôſes qui occupent. *Curam omnem abjicere.* Son principal ſoin étoit de *ſe deſoccuper*. PORT-R. Ils s'appliquoient avec toute leur attention à ce qu'ils devoient à Dieu, & *ſe déſoccupoient* de tout autre ſoin. ID. Ce mot ſe trouve principalement dans les ouvrages qu'on appelle de Port-Royal, où il ſe trouve pluſieurs mots nouveaux & peu établis, quoiqu'il y ait pluſieurs de ces ouvrages bien écrits, & qu'ils ne ſoient pas tous ſortis du Port-Royal.

DÉSOCCUPÉ, ÉE. adj. Qui a ceſſé de s'occuper; qui eſt oiſif, qui eſt ſans rien faire. *Déſoccupé* de tout, ma paſſion eſt l'affaire de toute mon oiſiveté. ABAD. *Omnis cura expers, curis vacuus.* Le P. Bouhours dit que le mot de *déſoccuper* ne plait pas à nos Maîtres, & qu'il ne réüſſit pas dans le monde, il paroit qu'on s'y eſt accoutumé.

DÉSOLATEUR. ſ. m. Qui déſole, qui ravage, qui détruit. *Vaſtator, populator.* Ce mot eſt un peu hardi; Mr Sarazin eſt peut-être le ſeul qui s'en ſoit ſèrvi.

DÉSOLATION, ou *deſolation*. ſ. f. Action, ou pèrte qui déſole. *Vaſtatio, populatio, vaſtitas.* La peſte cauſe une grande *déſolation* dans une ville. La guèrre emporte la *déſolation* du païs où on la fait.

DÉSOLER, ou *deſoler*. v. act. Ravager, détruire, affliger un païs, ou une pèrſonne, par une ruine ou deſtruction entière. *Vaſtare, depopulari, deſolare.* Les Barbâres ont pluſieurs fois *déſolé* les Provinces de l'Empire Romain. Sçavoir ſeulement tuer des gens, & *déſoler* la ſociété, c'eſt éxceller dans une ſcience bien funeſte. S. ÉVR. Ils *déſoloient* les familles par leurs concuſſions. VAUG. Un créanciér rigoureux menace ſon débiteur de le *déſoler* s'il ne le paye.

Une ſaiſon trop cruelle
A beau déſoler *nos champs;*
La terre en paroit plus belle
Au doux retour du printems. P. DU CÈRCEAU.

Ce mot vient de *ſoulas*, comme qui diroit, *priver de tout ſoulas, joye & conſolation.*

DÉSOLER, ſe dit auſſi pour, Affliger, attriſter, faire de la peine, cauſer de l'ennui. *Affligere, mœrore conficere.* La mort a *déſolé* cette pauvre famille. PAT. Son malheur me *déſole*. Vous me *déſolez* en m'apprenant de ſi triſtes nouvelles.

DÉSOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Triſte, affligé, ruiné. *Afflictus, mœrore confectus*, ou *vaſtatus, deſolatus.* Veuve *déſolée* par la mort de ſon mari. Cette Paroiſſe a été toute *déſolée* par un ouragan. Un ſpectacle ſi cruel, & ſi funoſte, ôta l'uſage des pleurs à ce père *déſolé*. FEL. L'Égliſe *déſolée* pouvoit à peine gémir librement, & pleurer ſa gloire paſſée. FLECH.

Que devant Troye en flâme Hécube déſolée,
Ne vienne pas pouſſer une plainte empoulée. BOIL.

DÉSOPILATIF. adj. m. Remède qui amollit, qui réſoud, qui ôte les obſtructions. *Diſcutiendi obſtructiones virtute praditus.*

DÉSOPILATION. ſ. f. Action de déſopiler. *Vis diſcutiendi obſtructiones.*

DÉSOPILER. v. act. Terme de Médecine. Déboûcher les conduits du corps humain où il y a eû quelque obſtruction cauſée par de mauvaiſes humeurs qui s'y ſont arrêtées. *Obſtructiones diſcutere.* Les purgatifs ſont propres pour *déſopiler.* Pour ſe bien porter, il faut avoir la rate *déſopilée.*

DÉSORDOnNER, ou DÉSORDONNER. verbe act. Troubler l'ordre. *Perturbare.* Cette armée navale étoit rangée en bataille & bien ordonnée ; une tempête l'a *déſordonnée*, l'a diſſipée, & miſe en déſordre. Le foſſé ne laiſſa pas de *déſordonner* mes eſcadrons en le paſſant. BUSSI RAB. Ce mot ſe dit peu, il n'eſt guères en uſage qu'au participe paſſif. Ce dérangement univerſel & continuel des chôſes humaines, tout *déſordonné* qu'il ſemble à nos yeux, eſt pourtant dans l'ordre de la Providence. FLECHIER.

DÉSORDONNÉ, ÉE. adj. Que l'on prononce auſſi *deſordonné.* Qui eſt excéſſif. *Perturbatus, inordinatus, confuſus.* Il a une amour, une paſſion *déſordonnée* pour cette femme. Une fureur brutale & *déſordonnée.*

DÉSORDONNÉ, ſignifie auſſi, Vicieux, libèrtin. *Immoderatus, corruptus, depravatus, diſſolutus.* C'eſt un homme qui mene une vie *déſordonnée*, qui eſt noyé dans la débauche. Toutes les paſſions humaines ſont vicieuſes, & *déſordonnées*, comme l'amour propre qui leur donne la naiſſance. M. ESP.

DÉSORDONNÉ. ſ. m. Ce mot n'eſt en uſage que dans les Hôpitaux de Paris. Il ſignifie les parties naturelles des femmes & des filles. On fait viſiter par des Chirurgiens ou par des Matrones le *déſordonné* des femmes, & des filles.

DÉSORDOnNÉMENT. adv. D'une manière déſordonnée. *Perturbatè.* Dans cette maiſon on vit fort *déſordonnément.*

DÉSORDRE, ou *deſordre.* ſ. m. Confuſion, trouble, embarras, dérangement. *Confuſio, perturbatio.* C'eſt un brouillon, ſes livres ſont dans un *déſordre* horrible. La colère met le *déſordre* dans les diſcours de ceux qu'elle maîtriſe. M. ESP. Elle s'efforce de parler pour cacher ſon *déſordre.* B. RAB. Pourquoi avez-vous jetté le *déſordre* dans mon âme ? VOIT. Je feignis d'être malade pour cacher le *déſordre* de mon eſprit : mais je le devins en effet, & mon corps ne put ſupporter une ſi violente agitation. P. DE CL. Le calme pendant l'orage vient de la force de l'âme, qui n'eſt point ſujette aux *déſordres* que cauſent les paſſions, & ne branle point de quelque impétuoſité que la fortune la choque. BALZ. Vous pouvez vous ſouvenir de ma pudeur, de ma confuſion, & de mon *déſordre*, mais vous ne vous ſouvenez pas de ce qui vous engageroit à m'aimer malgré vous. LETT. PORTUG. Quand vous voyez vos cheveux dérangez, vous réparez bien vîte ce petit *déſordre*, afin qu'on ne vous ſurprenne pas négligée. M. SCUD.

Un déſordre *éternel régne dans ſon eſprit.* RACINE.

Souvent un beau déſordre *eſt un effet de l'art.* BOIL.

DÉSORDRE, ſignifie auſſi les abus, les irrégularitez qui proviennent ou de l'inéxécution des loix, ou de quelque autre cauſe dans l'État, ou dans l'Égliſe. Le Cardinal s'appliqua ſérieuſement à réformer les *déſordres* qui s'étoient gliſſez dans l'État. S. ÉVR. Le peuple demanda qu'on ſongeât à remédier à tant de *déſordres* qui troubloient le repos du Royaume. ID. L'Égliſe ſouffrit beaucoup par les *déſordres* inévitables d'un ſchiſme.

DÉSORDRE, ſignifie encore, Degât, violence, ravage. *Vaſtitas, vaſtatio, clades, ruina.* Dans les guèrres civiles il ſe commet mille *déſordres.* Le Prince ordonna qu'on payât le *déſordre* de ſes troupes.

Qu'ont de grand à mes yeux les ſuccès de ce Roi,
Qui par tout a ſemé le déſordre *& l'effroi ?*
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

DÉSORDRE, ſe dit encore de la diſſenſion, & de la brouillerie qui arrive entre des pèrſonnes unies, ou par le mariage, ou par l'amitié. *Perturbatio, diſſidium, rixa, contentio.* Ce jeune blondin a mis le *déſordre* dans ce ménage ; il a brouillé la femme avec le mari. Nous étions en bonne intelligence, & vous y êtes venu mettre le *déſordre.*

On dit auſſi, qu'un homme vit dans le *déſordre*, c'eſt-à-dire, dans le libèrtinage & dans le déréglement, lorſqu'il ne vit pas ſelon les loix, qu'il eſt adonné à la débauche, au libèrtinage. *Immoderata, effrenata vivendi licentia.* Les Payens faiſoient les Dieux coupables des mêmes crimes qu'eux, pour excuſer leurs *déſordres*, & leurs ſaletez. P. LE BOSS. Un Prêtre qui ſeroit tombé dans un tel *déſordre*, oſeroit-il approcher de l'autel ? Je hais ces repas où l'on fait gloire de pèrdre la raiſon, & où le *déſordre* fait le plus grand plaiſir. M. SCUD. Il eſt aſſez ordinaire aux gens abandonnez à l'oiſiveté de tomber dans le *déſordre.* S. ÉVR.

On dit auſſi, qu'un homme eſt en *déſordre*, quand il ſe trouble, ou qu'il s'embaraſſe en parlant, ou qu'il ſe trouve en un état déshonnête & indécent. *Perturbatio.* Il ſurvint un accident qui mit le Prédicateur en *déſordre*, qui le fit demeurer tout court. Ce galand fut ſurpris tout en *déſordre.* On dit d'un homme que ſes affaires ſont en *déſordre* ; c'eſt-à-dire, brouillées, & en mauvais état.

DÉSORIENTER, ou *deſorienter.* v. act. Détourner de l'Orient, ou des autres points cardinaux de l'Horiſon. *Ab oriente detrahere, abducere.* Les cadrans marquez ſur cette pièrre vont mal, parcequ'elle a été remuée & *déſorientée*, elle ne regarde plus l'Orient & ſon Midi. On le dit plus ſouvent au figuré, & ſignifie, Déconcèrter quelqu'un, le troubler, le mettre en état qu'il ne ſe connoiſſe plus, comme s'il ne ſçavoit plus où il en eſt, ni de quel côté eſt l'Orient. *Perturbare.* Quand on n'eſt plus en païs de connoiſſance, on eſt tout *déſorienté.* Qu'on parle des Loix à un Médecin, de Médecine à un Avocat, ils ſont tout *déſorientez.*

DÉSORIENTÉ, ÉE. part. & adj. *Perturbatus.* Dans la diſpute ſur la conformité de la foi des Orientaux avec nous touchant l'Euchariſtie, M. Alix diſoit quelquefois en raillant, que M. Claude ſon Collégue étoit *déſorienté.*

DESORMAIS. adv. Prononcez *déſormais*, ou *deſormais.* A l'avenir. *Impoſterum, deinceps, aliàs.* C'eſt la même chôſe que *dorenavant.* La paix eſt faite, nous ſerons *déſormais* exempts de crainte & d'alarmes. Il a été ſi bien châtié, qu'il ſera *déſormais* plus ſage. Mes déffauts *déſormais* ſont mes ſeuls ennemis. BOILEAU.

DÉSORNER, ou DESORNER. v. act. *Inornatum reddere.* Ôter de l'ornement, de l'agrément, de la beauté, faire qu'il en paroiſſe moins, faire paroître une chôſe, une pèrſonne moins belle qu'elle n'eſt. Malgré le ſoin qu'on prenoit de lui donner des habits qui pûſſent la *déſorner*, tout lui ſeoit. Mlle L'HÉRITIÉR.

DÉSÔSSER, ou DESÔSSER. v. act. Ôter les os. *Exoſſare.* Les Cuiſiniérs & les Pâtiſſiers *déſôſſent* les viandes qu'ils mettent en hachis, ou en pâte. On lui a envoyé un pâté de deux liévres qu'on a *déſôſſez.*

DÉSÔSSÉ, ÉE. part. & adj. *Exoſſatus.*

DÉSOURDIR, ou *deſourdir.* v. act. Déffaire une toile. *Telam retexere.* Une toile de Pénelope eſt celle où on *déſourdit* la nuit ce qu'on a ourdi le jour.

DÉSPÉCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met en piéces. *Laniatus.* Les Bouchérs font le *dépécement* d'un bœuf, le mèttent en piéces pour le vendre.

DÉSPECER, v. act. Mèttre en piéces. *In fruſta dividere, fruſtatim concidere. Conſcindere, laniare, lacerare.* On *dépéce* un chapon, une volaille, pour en ſèrvir, pour en faire une capilotade. Un Gentilhomme bas Normand ayant mis une pèrdrix ſur ſon aſſiette pour la *dépecer*, & la ſèrvir à ſes voiſins, M. de Montauſier lui dit, Eh, Monſieur, qui voudra manger de ce gibiér, après avoir traîné ſur vôtre aſſiette ? Ce ſera moi, Monſeigneur, repartit le Gentilhomme, qui avoit l'eſprit préſent, & pèrſonne n'en ſera dégoûté que moi ſeul. VIGN. DE MARV. On *dépéce* des habits, du linge, des étoffes, quand on les découd, quand on les coupe pour en ſéparer les piéces, & les faire ſèrvir à d'autres uſages. On *dépéce* un vaiſſeau quand il eſt vieux, c'eſt-à-dire, on le rompt, on le met en piéces.

Le lion par ſes ongles compta,
Et dit, nous ſommes quatre à partager la proye ;
Puis en autant de parts le chef il dépeça. LA FONT.

Du Cange dérive ce mot de *depitare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même chôſe.

DÉSPECÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Diviſus in fruſtra, fruſtatim conciſus.*

DÉSPENDRE. v. act. Vieux mot, qui veut dire la même chôſe que *déſpenſer* ; *deſpendre* n'eſt plus en uſage. MÉN. BOUH. Les cœurs généreux aiment à *déſpendre.*

On dit provèrbialement, Qui bien gagne, & bien *dépend*, n'a que faire de bourſe pour ſèrrer ſon argent. On dit auſſi, c'eſt un homme qui eſt à lui à vendre & à *dépendre*, pour dire qui lui eſt abſolument dévoüé. On trouve *déſpendre* & *dépendre*, on ne prononce point l'ſ dans ce mot quand il y en a.

DÉSPENS. ſ. m. plur. Frais ; ce qui a coûté, ce qu'on a dépenſé à quelque entrepriſe, ou à quelque affaire. *Sumptus, impenſa.* La guèrre ſe fait toûjours aux *dépens* des peuples. C'eſt un homme qui gagne bien ſes *dépens* ; pour dire, il rend bien autant de ſèrvice qu'il coûte à nourrir. On dit auſſi, vivre aux *dépens* d'autrui ; c'eſt-à-dire, aux frais, & ſur le compte d'un autre. Un Ambaſſadeur d'Eſpagne voulant engager Aléxandre VIII. à ſe déclarer contre la France, lui diſoit qu'elle étoit ruinée, & qu'elle ne pourroit plus entretenir ſes armées. Je le crois bien, répondit

répondit le Pape, car elle les fait toutes ſubſiſter aux *dépens* de ſes voiſins.

DÉſPENS, ſe dit auſſi au figuré. Se juſtifier aux *dépens* d'autrui. *Aliorum incommodo, detrimento, periculo.* Un habile homme ſe fait ſage aux *dépens* d'autrui, en profitant de ſes fautes. Faut-il obéïr à cette chimère d'honneur aux *dépens* de ce qu'il y a de plus doux dans la vie? S. Évr. Au lieu que les Princes n'apprennent qu'aux *dépens* de leurs ſujèts, & de leur propre gloire, à juger des affaires dangereuſes, par le ſecours de l'Hiſtoire ils forment leur jugement ſur les évenemens paſſez, ſans rien hazarder. Boss. Il n'eſt pas pèrmis de ſoutenir les dogmes de la Religion aux *dépens* des vèrtus qu'elle commande. Les Traducteurs s'excuſent ſouvent aux *dépens* de leur langue. Gill.

Aux dépens *du prochain, s'il fait rire les gens,*
Le prochain à ſon tour fait rire à ſes dépens. Vill.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt condamné aux *dépens*, quand il ne retire pas d'une affaire, d'un négoce, tout l'argent qu'il y a mis. On dit auſſi d'un homme avancé en âge, que la plupart de ſes *dépens* ſont faits.

DÉſPENS, en tèrmes de Palais, ſont les frais qu'il a coûté à une partie pour pourſuivre un procès. *Sumptus, impenſa litis*, ou *expenſa.* La condamnation d'amande emporte celle des *dépens.* On obtient un éxécutoire ſuivant la taxe & la liquidation des *dépens*, ſur une déclaration de *dépens* réglée entre les Procureurs. On prononce quelquefois *dépens* compenſez, ſans *dépens.* Des *dépens* croiſez, ce ſont ceux dont on a intèrjetté appel. Il faut refonder les *dépens* dès défauts & contumaces. On conclud toutes les requêtes par une demande de *dépens*, dommages & intérêts.

DÉſPENSE. ſubſt. f. Emploi de ſon bien. *Sumptus, expenſum, impenſa.* On ne doit faire *dépenſe* qu'à proportion de ſon revenu. C'eſt à la femme à faire la *dépenſe* de la maiſon. Cet homme fait une *dépenſe* ſourde, qui ne paroît point. N'inſultez point ceux qui ſont au deſſous de vous par l'éclat de vôtre *dépenſe*, & n'irritez point l'envie. M. Esp. Dans les gens de la Cour la modeſtie de la *dépenſe* n'eſt le plus ordinairement qu'une vèrtu politique. Id. S. Évremont dit à une belle pèrſonne, Laiſſez les autres ſe ruiner en habits, & en pièrreries; la nature a fait pour vous toutes les *dépenſes.* L'aumône ne ſe fait pas ſans *dépenſe*, mais le profit ſurpaſſe la pèrte. Maucroix. La *dépenſe* de la Maiſon de Loüis XI. qui n'étoit au commencement de ſon régne que de 28 à 30 mille livres, monta ſur la fin du même juſqu'à 80603 livres, ſuivant la ſupputation qu'en fait Matthieu. Mascur.

DÉſPENSE, en tèrmes de Pratique, c'eſt le chapitre d'un compte qui ſe met après la recette, dans lequel on fait voir à quoi on a employé ce qu'on a reçu. *Expenſum.* On ne doit point alouer la *dépenſe* d'un compte, ſi elle n'eſt juſtifiée par quittances valables.

DÉſPENSE, ou *Gardemanger*, eſt un lieu proche de la cuiſine, où on ſerre les proviſions de la table, & ce qui y ſert ordinairement. *Cella penaria.* Chez les Grands Seigneurs on l'appelle *office.* La *dépenſe* eſt une piéce du département de la bouche.

DÉſPENSE, eſt auſſi un tèrme de Religieux & de Religieuſes. C'eſt le lieu où ſont les pots, les taſſes, le pain & le vin. *Penarium, cellaria.*

DÉſPENSE, ſe dit auſſi du petit vin qu'on donne à boire aux valèts, qu'on fait avec de l'eau qu'on fait cuver ſur le marc preſſuré: ce qu'on appelle en quelques lieux *boire*, ou *beuvande. Domeſticorum potus.*

DÉſPENSER. v. act. Employer ſon bien à acheter, donner, ou faire autres chôſes qui ne ſe font qu'avec de l'argent. *Sumptum, impenſam facere, diſpendere, erogare.* On a tort de *dépenſer* ſon argent à acheter cent vaines curioſitez. C'eſt *dépenſer* ſon bien à-propos, que d'en faire part aux pauvres. Ceux qui aiment à *dépenſer* ſont bientôt ruinez. Pètrone *dépenſoit* ſon bien, non pas dans la débauche; mais dans un luxe poli, & curieux. S. Évr. On ſe ſert quelquefois en même ſens du mot de *dépenſe*, mais il eſt vieux.

On dit en provèrbe, Il y a plus de moyens de *dépenſer* que d'acquérir. On dit auſſi, qu'un homme ne *dépenſe* guères en eſpions, quand il ne ſçait pas les chôſes qui lui ſont les plus importantes à découvrir.

DÉſPENSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Impenſus.*

On dit provèrbialement, Journée gagnée, journée *dépenſée*, en parlant de ceux qui n'épargnent rien, qui dépenſent l'argent à meſure qu'ils le gagnent.

DÉſPENSIÉR, IERE. adj. Prodigue, qui dépenſe mal-à-propos ſon bien. *Prodigus.* Vous ètes *dépenſière.* Mol.

DÉſPENSIÉR, IERE, eſt auſſi en quelques familles l'Œconome, ou celui qui a ſoin de faire la dépenſe d'un ménage, d'une communauté. *Promus, Promus condus, procurator peni, cellarius, œconomus.* Il ſe dit ſur tout parmi les Religieux & Religieuſes, pour ſignifier celui ou celle qui a ſoin de la cave & du reſte de la dépenſe. Il y en a qui écrivent *dépencier* avec un *c*; ce mot, & tous les autres qui ont la même origine, s'écrivent ſouvent aujourd'hui ſans *s* dans la prémière ſyllabe.

DÉſPIRER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie *mépriſer. Deſpicere.* On a dit dans le même ſens *déſpirer*, & *déſpiter.* La partie qui diffama, & *deſpira.* De Beaum. Le Tout-puiſſant leur façon *deſpire.* Marot. Un Menor de toi ne *déſpire*; pour, ne mépriſez pas un moindre que vous.

Ces mots viennent de *deſpicere*, mot Latin, qui veut dire *mépriſer.*

DÉſPLIER. v. act. Étendre en long ce qui étoit plié. *Explicare, evolvere, pandere, expandere.* Les Marchands *déplient* librement cent piéces d'étoffe pour en trouver une qui ſoit au gré des chalands. On dit auſſi, *Déplier* les voiles, les tentes, &c. On a dit dans une Ode ſur le Jugement dèrniér,

Un livre affreux ſe déplie,
Où par des traits éclatans,
Le doigt du Seigneur publie,
L'hiſtoire de tous les tems.
Nouveau choix de vèrs.

Déplier le trait. Tèrme de Chaſſe. C'eſt, Allonger la corde de crin qui tient à la botte du limiér. *Producere, extendere.*

DÉſPLIER, ſe dit auſſi figurément pour Étaler, faire paroître. *Aperire, patefacere.* C'eſt là qu'il a *déplié* tous les tréſors de ſon âme. Pat. Il *déplia* ſes bataillons & les étendit. Il *déplia* toute ſon éloquence. Voyez Déſployer.

DÉſPLOYER, ſe dit en la même ſignification; mais *déplier* eſt le plus uſité dans la plûpart des phrâſes où l'un & l'autre s'employe. On dit pourtant cette armée marchoit à enſeignes *déployées*, & l'on ne diroit pas bien *enſeignes dépliées.* On dit auſſi ſur mer, *Déployer* les voiles, *déployer* le pavillon.

DÉſPLOYER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Adhibere, oſtentare, explicare, expandere, uti aliqua re. Déployer* ſes charmes. Cet Orateur a *déployé* toute ſon éloquence pour haranguer le Roi. Ce Prince a *déployé* toute ſa magnificence pour paroître en ce carrouſel. Le Cardinal Mazarin *déploya* tous les ſecrèts de la Politique pour conclure la paix. Flech. Dieu ne *déploye* point ſa toute-puiſſance pour autoriſer le menſonge. Ab. de T. A l'envi leur amour *ſe déploye.* Racine. On dit auſſi, Rire à gorge *déployée*; pour dire, de toute ſa force, Rire à gorge *dépliée* ne ſeroit pas bien dit.

Architecture ſçavante,
Déploye *enfin tes attraits,*
L'heureuſe Gréce ſe vante
D'avoir hâté tes progrès. N. ch. de vèrs.

Ces deux vèrbes *déplier*, & *déployer*, viennent de *deplicare*, qui a le même ſens; & qui ſe trouve dans la baſſe Latinité. L'Anonyme qui a écrit les miracles que Sainte Geneviéve fit après ſa mort s'en ſert, pour exprimer l'extenſion d'un membre qui étoit retiré. Voyez Bollandus, *Act. Sanct. Jan. T. I. p.* 150. & 151. On trouve auſſi *diſplicare, Ibid. Mart. T. I. p.* 549. *B.*

DÉſPONSATION. ſ. f. Promeſſe ſolemnelle de mariage. Fiançailles. *Deſponſatio.* M. Chaſtelain s'eſt ſervi de ce mot en ſon Martyrologe T. I. p. 527. pour marquer une Fête en mémoire des fiançailles de la Sainte Vièrge avec S. Joſeph. Les Religieuſes de l'Annonciade célébrent à l'honneur de la Sainte Vièrge quatre Fêtes particulières qu'elles nomment ainſi, les dix Vèrtus, la *Deſponſation*, l'Invention, & le Spaſme.

DÉſPOTAT. ſ. m. Voyez Déſpote.

Deſpotat. ſ. m. Païs, État gouvèrné par un Déſpote. *Ditio Deſpotæ ſubjecta.* On appelle en particuliér le *Déſpotat*, un petit païs de Livadie qui appartient aujourd'hui au Turc, & qui eſt l'ancienne Étolie. Il eſt ſur la côte de la mèr Ionienne, entre le Golfe de Lépante & celui de la Prévéſa, & a été nommé *Déſpotat*, à cauſe des Déſpotes, ou Princes Grècs à qui il a appartenu. Corn.

DÉſPOTE. ſ. m. Titre d'honneur, & qualité qu'on donne aux Princes de Valachie, & à quelques autres voiſins. *Dominus, Princeps.* Ce mot dans ſa prémière origine ſignifie ce que marque en Latin le mot *herus*, & en François celui de maître par rapport aux ſèrviteurs. On en fit à peu-près (ſur les médailles) ce que les Latins avoient fait du nom *Cæſar*, comparé à celui d'Auguſte, ΒΑϹΙΛΕΥϹ répondant à *Auguſtus*, & ΔΕϹΠΟΤΗϹ à *Cæſar.* Ainſi Nicéphore ayant fait couronner ſon fils Stauracius, il ne voulut que le nom de ΔΕϹΠΟΤΗϹ, laiſſant à ſon père par reſpèct celui de ΒΑϹΙΛΕΥϹ. Ce fut juſtement au tems que les Empereurs ceſſèrent de mettre des Inſcriptions Latines. Cette délicateſſe

néanmoins

néanmoins ne dura pas, les Empereurs ſuivans ayant préféré la qualité de ΔΕϹΠΟΤΗϹ à celle de ΒΑϹΙΛΕΥϹ, comme Conſtantin & Michel Ducas, Nicéphore Botoniate, Romanus Diogénes, les Comnénes & quelques autres. A l'imitation des Princes, les Princeſſes en prîrent auſſi le nom ΔΕϹΠΟΙΝΑ, comme Théodore femme de Théophile. P. Joub. Les penſées du P. Hardouin ſur le mot *Déſpote*, dans ſes Médailles du ſiécle de Conſtantin p. 255. ſont ingénieuſes & ſingulières. Id.

C'eſt l'Empereur Aléxis ſurnommé l'Ange, qui créa la dignité de *Déſpote*, & qui lui donna le prémier rang après l'Empereur, au deſſus de l'Auguſte, ou Sébaſtocrator, & du Céſar. C'eſt Phranzes qui nous l'apprend L. I. C. I. Les *Déſpotes* étoient ordinairement les fils ou les gendres des Empereurs. Le *Déſpote* étoit collégue de l'Empereur, ou ſon héritiér préſomptif. Le *Déſpote* fils de l'Empereur avoit le pas ſur le *Déſpote* gendre de l'Empereur. Codin. p. 38. décrit les habits & les ornemens du *Déſpote*. Voyez les Notes du P. Goar ſur cet Auteur p. 20. &c. Sous les ſucceſſeurs du Grand Conſtantin on appella *Déſpotes de Sparte*, les Princes fils, ou fréres de l'Empereur, à qui l'on avoit donné la ville de Sparte, ou de Lacedémone, en apanage. On donna le nom de *déſpotat* à la forme du gouvèrnement. La Guill.

Ce mot vient du Grèc Δεσπότης, & ſignifie, *Maitre* ou *Seigneur*.

DÉSPOTIQUE. adj. m. & f. Souverain, qui ſent le maître, qui tient du maître. *Summum imperium*. Les Princes d'Orient ſont abſolus & *déſpotiques*. C'eſt un gouvèrnement *déſpotique*, où le Prince fait tout ce qu'il veut, ſans en rendre raiſon à perſonne. Il n'y a point de partie qui intéreſſe dans un État *déſpotique*; la gloire, le ſervice du Prince y ſuppléent. La Bruy. Le pouvoir des maris en Allemagne, même des Princes de l'Empire, à l'égard de leurs femmes, & de leurs enfans, n'eſt point *déſpotique*, & Souverain.

Vous avez ſur mes vèrs un pouvoir déſpotique. Boil.

DÉSPOTIQUEMENT. adv. D'une manière déſpotique. *Summo cum imperio*. Le grand Seigneur gouvèrne *déſpotiquement* ſes peuples.

DÉSPOTISME. ſ. m. *Deſpotiſmus*. Forme de gouvèrnement déſpotique, ou gouvèrnement déſpotique, dans lequel le Souverain eſt maître abſolu. Comme les Mogols gouvèrnent leurs États avec un *déſpotiſme* entiér. P. Catrou.

DÉSPOUILLE. ſ. f. Vétemens, habits dont on eſt ordinairement vêtu. *Spolium*, *exuviæ*. Un homme en mourant laiſſe ſa *dépouille*, ſon linge, ſes habits, ſa garderobbe, à ſon valet de chambre, à ſa garde. On l'étend quelquefois à ſes meubles & à ſon bien. Un Abbé a la cotte morte, la *dépouille* de ſes Moines. Les Ordres militaires ont la *dépouille* des Chevaliérs quand ils meurent. On le dit quelquefois des charges, Bénéfices, Gouvèrnemens. Ces trois Meſſieurs ont partagé la *dépouille* de ce Prélat, ils ont eû chácun un de ſes Bénéfices. Il a part à la *dépouille* de ce Maréchal, il en a un tel Gouvèrnement. Il ſe regarde déja comme l'héritiér de tous les riches, il dévôre leur *dépouille*, il eſt ennemi de tous ceux qui veulent s'agrandir. Roy.

Déſpouille, eſt auſſi un droit que les Archidiàcres lévent ſur les biens meubles des Curez décédez. Les Archidiàcres de Paris y ont été maintenus par des arrêts, il y en a un du 1. Septembre 1700. Voyez le traité qui a été fait ſur ce droit, il fut imprimé en 1683. Voyez Frà-Paolo dans ſon traité des Bénéfices. Voyez auſſi Déport.

Déſpouilles, ſignifie auſſi, Butin, ce qu'on prend ſur les ennemis. Les Romains ne ſe ſont enrichis que des *dépouilles* des Rois, & des peuples par eux ſubjuguez. Ce ſont les *dépouilles* qu'il a remportées ſur les Barbares. Ablanc.

Déſpouille, ſe dit figurément en Morale. On dit poëtiquement que l'homme a laiſſé ſa *dépouille* mortelle. Saraz. pour dire, ſon corps, ce qu'il avoit de matériel. Les Auteurs modèrnes ſe parent des *dépouilles* des Anciens.

C'eſt un gueux revétu des dépouilles *d'Horace*. Boil.

Déſpouille, ſe dit auſſi de la récolte des fruits de la tèrre. *Meſſis*, *ſeges*, *fructus*. On a vendu tant de la *dépouille* de ce jardin, de cet abricotiér. Ce Fèrmiér a fait trois *dépouilles*, trois recoltes de blez. Le maître a fait ſaiſir la *dépouille* de cette année pour ſon payement.

Déſpouille, ſignifie auſſi la peau que les ſèrpens & les couleuvres quittent au printems. On appelle auſſi *dépouille* de l'oiſeau, les plumes qui tombent de l'oiſeau quand il muë.

Les Ouvriérs diſent qu'une chôſe eſt taillée en *dépouille*, lorſqu'elle va en augmentant vèrs le talon ou le manche, ce qui eſt particuliérement en uſage chez les Gainiérs.

DÉSPOUILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſe dépouille, on quitte quelque chôſe: il ſe dit dans le ſens propre & dans le ſens figuré. Saint Grégoire a dit qu'il étoit bien plus aiſé de ſe dépouiller des richeſſes & des biens de la fortune, que de renoncer à ſa propre volonté: parceque dans l'un de ces *dépouillemens* l'on ſacrifie ſa propre chair, & dans l'autre on immole une chair étrangère. Ab. de la Tr. Il ſe dit mieux & plus ſouvent dans le figuré, & en matière de ſpiritualité, pour détachement d'eſprit & de cœur; ſéparation, éloignement, abandonnement d'une chôſe. *Spoliatio*, *depoſitio*, *fuga*. Il a porté la pauvreté juſqu'à un entiér *dépouillement* de toutes ſortes de biens & de commoditez de la vie. Vivre dans un *dépouillement* parfait.

DÉSPOUILLER. v. act. Ôter les habits. *Spoliare veſtibus aliquem*, *detrahere alicui veſtes*, *veſtibus aliquem exuere*. Ce Voyageur a rencontré des voleurs qui l'ont *dépouillé*, qui l'ont mis nud comme la main. On l'a *dépouillé* au milieu d'un bois. Abl. Il ſe *dépouille* à la vuë de ſon armée. Vaug.

On l'étend quelquefois aux biens, aux charges, aux dignitez. Les créanciérs l'ont *dépouillé* de toutes ſes tèrres, de tous ſes biens. Ce dévolutaire l'a *dépouillé* de ſon Bénéfice. Les criminels qu'on dégrade ſont *dépouillez* de toutes leurs charges & dignitez. Ce pére s'eſt *dépouillé* pour établir ſes enfans.

Ainſi le penſoit ce Monarque,
Qui jaloux de ſa liberté
Dépouilla *l'importune marque*
De la ſupréme autorité. N. ch. de Vèrs.

Ce mot vient du Latin *diſpoliare*, qui n'eſt point en uſage.

Déſpouiller, ſe dit auſſi de la recolte des fruits & de la moiſſon. *Meſſem*, *fructus colligere*, *percipere*. Ce Fèrmier a droit de *dépouiller* encore cette année, la recolte lui appartient; il a *dépouillé* cent arpens de tèrre. On le dit auſſi de la chute des feuilles, parce qu'elle laiſſe en quelque ſorte un arbre tout nud. L'hivèr *dépouille* un arbre de ſes feuilles. Il eſt déffendu de *dépouiller* les arbres de leur écorce. *Spoliare*, *exuere*, *diſpoliare*, *expoliare*. *Dépouiller* un arbre, c'eſt lui ôter tout ſon fruit, ou toutes ſes feuilles. Un arbre *dépouillé*, eſt un arbre à qui les vents froids ont fait tomber toutes les feuilles, ou ſur lequel on a cueilli tous les fruits qui y étoient. La Quint. Cet orangér ſe *dépouille* de tout ce qu'il y a de beau. Les vignes ſont déja *dépouillées*. Liger.

Déſpouiller, ſignifie auſſi, Extraire d'un livre, d'un regître les parties, les ſommes, ou les autres chôſes dont on a beſoin pour l'éclairciſſement de quelque chôſe qu'on déſire avoir. *Extrahere*, *detrahere aliquid de libro*, *de codice*, &c. Un Marchand fait *dépouiller* ſes regîtres pour faire des mémoires de parties qu'il envoye à ſes débiteurs. On a *dépouillé* les regîtres, les papiérs de ce Greffe, de ce Tréſor, pour trouver tous les titres qui peuvent ſèrvir à l'établiſſement de ce droit, de ce péage. On dit encore qu'il eſt déffendu de *dépouiller* un Greffe, un Tréſor; pour dire, en tranſporter ailleurs les minutes, titres & papiers, les divèrtir & les égarer. On dit *dépouiller* un compte, pour dire, en éxaminer la recepte & la dépenſe. On dit auſſi, *Dépouiller* un inventaire; pour dire, Faire un état.

Déſpouiller, chez les Fondeurs & autres Artiſans, ſignifie, Ôter toutes les piéces d'un moule qui ont ſèrvi à fondre & à monter une figure.

Déſpouiller. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la prémiére opération que l'on fait, elle conſiſte à réduire en mèrcure le féminin, & les autres matières aſſemblées avec lui.

Déſpouiller, eſt auſſi un tèrme de Rotiſſeur. C'eſt arracher la peau de quelque animal avec ſes mains après l'avoir tué. *Spoliare*, *exuere pelle*. *Dépouiller* un agneau. *Dépouiller* un liévre. *Dépouiller* un lapin.

Déſpouiller, ſe dit figurément en Morale. *Spoliare*, *deponere aliquid*. L'Égliſe nous enſeigne qu'il faut *dépouiller* le vieil homme; pour dire, ſe convèrtir, ſortir de la corruption du péché. Il faut ſe *dépouiller* de toute ſorte de haine, & de déſirs de vengeance. Les Tyrans qui ont pèrſécuté les Martyrs étoient *dépouillez* de toute humanité. Le fondement de la Philoſophie de Deſcartes eſt, qu'il faut ſe *dépouiller* de toutes ſortes de préjugez. Quand Salomon s'étoit *dépouillé* de tout l'embaras de la Royauté, pour ne ſe laiſſer voir qu'à ceux qu'il honoroit de ſa familiarité, il étoit alors le plus aimable de tous les hommes. Abbé de Choisy. C'eſt ici (dans l'Acad.) que les prémiérs hommes ſe *dépouillent* de tout le faſte de la grandeur, & ne chèrchent de diſtinction que par la ſublimité du génie. Id. Il eſt tems que je me *dépouille* de cette timidité ſcrupuleuſe. L'homme n'a pu ſe *dépouiller* de la liberté de ſa conſcience. Bayl. Il eſt plus ſûr de ſe *dépouiller* du ſoin de ſa conduite, pour ſe repoſer ſur celle de toute l'Égliſe. Nicol. Il faut prendre garde qu'on ne rende la langue barbâre, en la *dépouillant* de tout ornement, ſous prétexte de la rendre plus naturelle. S. Évr. Le ſtile d'un Géométre doit être ſimple, ſec, & *dépouillé* de tous les mouvemens

mens que la paſſion inſpire à l'Orateur. On le met quelquefois avec l'accuſatif ſans le pronom pèrſonnel. Il *dépouilla* cette férocité de tigre & de lion qui lui étoit naturelle. S. Évr.

Avez-vous dépoüillé *cette haine ſi vive?* Racine.

Dépouillez cette rigueur qui rend vôtre beauté farouche. Voit. En me *dépouillant* autant que je le puis de l'intérêt poétique, pour juger plus ſainement de la queſtion. De la Motte.

On dit provèrbialement, Joüer au Roi *dépouillé*, non ſeulement au propre, quand on joüe à un jeu qui a ce nom, mais auſſi au figuré, quand pluſieurs pèrſonnes ſe joignent pour en ruiner une autre & la *dépouiller* de ſon bien. On dit auſſi, qu'il ne faut point ſe *dépouiller* avant qu'on ſe couche; pour dire, qu'il ne faut pas donner tout ſon bien de ſon vivant, ſi ce n'eſt par teſtament.

Dépouillé, ée. part. paſſ. & adj. *Spoliatus.* Vous donc étant *dépouillez* de toute malice, de tromperie & d'envie, déſirez le lait ſpirituel. Ép. de S. Pièrre.

DÉSPUMATION. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. Action par laquelle on ôte l'écume & les impuretez qui ſe ſéparent des ſubſtances par l'ébullition, comme des viandes, des ſucres, des miels, &c. *Spumæ detractio.* La *déſpumation* ſe fait avec une cuillièr, ou avec une plume, ou par le moyen de la colature.

DÉSPUMER. v. act. Ôter l'écume, ou toute autre impureté, qui a été ſéparée par la force du feu. *Deſpumare.*

DÉSRAINE, & DÉSRÈNE. ſ. f. Tèrme de Coûtumes. Dénégation d'une chôſe qu'on aſſure par ſèrment n'être pas. *Denegatio.* Dans la Coutume de Leave on trouve la forme de la *déſrène.* L'uſage de la *deſraine* eſt aujourd'hui aboli.

DÉSRÈNER. Tèrme de Coutumes. Nier avec ſèrment quelque chôſe. *Denegare, potentiſſime negare.* Ce mot ſe trouve dans la Coutume de Normandie en pluſieurs endroits.

DÉSROYER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie, changer l'uſage d'une tèrre deſtinée au labour, la deſtiner à autre chôſe qu'à avoir des *royes*, comme il y en a entre les ſillons.

DÉSRUÉ, ou DÉRUÉ, ée. adj. Dévoyé, qui eſt en démence. *Amens, demens.* Ce mot eſt hors d'uſage.

DÉſSACRER. v. act. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour, Rendre prophane. *Ædem ſacram profanare, exaugurare. Déſſacrer* une Égliſe. On doute qu'il ſoit uſité.

DÉſSAISIR. v. n. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Relâcher quelque chôſe qu'on a en ſa poſſéſſion. *De manibus aliquid amittere, rem aliquam abdicare, re aliqua ſe exuere.* Quand on fait un éxploit de ſaiſie & arrêt, on fait déffenſe au débiteur de ſe *déſſaiſir* des denièrs, des hardes qu'il a en ſes mains. Les contrats de vente & de donation portent, que le vendeur ou le donateur s'eſt *déſſaiſi* & dévêtu de l'héritage vendu ou donné, & qu'il en a ſaiſi & vêtu l'acheteur, ou le donataire. Quand on a de bons nantiſſemens, on ne s'en doit point *déſſaiſir* qu'on ne ſoit payé.

Ce mot s'eſt formé de *ſaiſir*; mais il eſt ancien. Le Moine Eadmer, ou Edmer, qui écrivoit ſon *Hiſtoria novorum in Angliâ* au commencement du XIIe ſiécle en parlant du différend de S. Anſelme avec Henri Roi d'Anglețèrre au ſujet d'Urbain II. dit, *ut vero Pontificatu illum diſſaiſiret impoſſibile ſibi videbatur.* On trouve auſſi *diſſagire* oppoſé à *dare ſayſinam.* Voyez la vie de S. Joachim Abbé, *Acta Sanct. Maii T. VII. p.* 128. *A.*

DÉſSAISISſEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſe déſſaiſit. *Amiſſio de manibus.* Le privilége qu'on a ſur des meubles ſe pèrd, dès qu'on en a ſouffèrt le *déſſaiſiſſement.*

DÉſSAISONNER. v. act. Changer l'ordre de la culture des tèrres, les ſaiſons qu'elles ont accoutumé d'avoir. *Præſcriptam pro tempeſtatum varietate agrorum culturam mutare.* Tous les baux des tèrres obligent les Fèrmièrs à les cultiver ſuivant leurs ſaiſons, avec déffenſes de les *déſſaiſonner*, ou les deſſoler, de ſemer du blé où il n'y doit avoir que de l'avoine, de ſemer de l'avoine ſur la tèrre qui doit être en jachère.

Déſſaisonné, ée. part. paſſ. & adj. *Mutata agrorum cultura pro tempeſtatum varietate præſcripta.*

DÉſSALER. v. act. Faire pèrdre la ſalure d'une chôſe ſalée. *Salſamenta aquâ macerare.* On n'a point trouvé le moyen de *deſſaler* l'eau de la mèr, de lui ôter la ſalure. On fait *déſſaler* la moruë, un jambon, en le mettant tremper quelque tems dans l'eau douce.

Déſsalé, ée. part. paſſ. & adj. *Aqua dulci maceratus.*

DEſSALÉ. ſ. m. Fin, ruſé, qui ne ſe laiſſe pas tromper, qui afine les autres. *Aſtutus, callidus, recoctus, verſipellis.* Vous avez affaire à un compagnon qui eſt fort *déſſalé*, prenez garde à vous. Il eſt bas & comique.

DÉſSANGLER. v. act. Ôter les ſangles d'un cheval, ou autre bête de ſomme, ou les lâcher. *Equi cingulum ſolvere.* Il faut *déſſangler* un cheval pour le déſſeller. Voilà un cheval eſſouflé qui creve, il le faut un peu *déſſangler*, lui lâcher ſes ſangles. On dit auſſi, *déſſangler* des chaiſes, un lit de repos, quand on ôte les ſangles qui ſoutenoient leur garniture.

DÉſSAOULER. v. n. Pèrdre la ſatiété, cuver ſon vin, donner le tems à ſon eſtomac de digérer ce qu'on a bû, ou mangé avec éxcès. *Edormire crapulam.* Cet yvrogne ne *déſſoule* point, il recommence à boire avant qu'il ſoit *déſſoulé.* Le vômiſſement ſèrt à *déſſouler.* On croit que le tabac en fumée *déſſoule*, abat les fumées du vin.

Déſsaoulé, ée. part. & adj. *Crapula exhalata.*

DESSAÜ, ou DESSAOU. ſ. m. en Grèc Δεσσαῦ. C'eſt un petit fort ou Château de la Judée, dont il eſt parlé au 2e Mach. xiv. 16. mais dont la ſituation n'eſt point marquée. Ziegler & le P. Lubin conjecturent qu'il étoit aſſez près de Jéruſalem, au ſeptentrion.

DESSAW. ſ. m. Ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne. *Deſſavia.* Cette ville eſt capitale de la Principauté d'Anhalt, & la réſidence des Princes d'Anhalt *Deſſaw. Deſſaw* eſt ſitué au confluant de la Multe & de l'Elbe. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg dépendant de la Seigneurie de Walderſée. Albèrt le Jeune & ſon frère Waldemar le firent agrandir, & entourer de murailles l'an 1341. Corn.

DESSÉCHANT, ante. part. & adj. *Exſiccans.* Qui conſume, qui emporte l'humidité. Des remédes *deſſéchans*, un vent *deſſéchant.*

DÉſSÉCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle on déſſéche, & qualité, diſpoſition, état d'une chôſe qui a été déſſéchée. *Siccitas*, pour ce dèrnièr ſens, & pour le premièr, *Inductio*, &c. Ces tubèrcules ne diffèrent entre eux que du plus au moins de dureté & de *deſſéchement* de la matière qui les compôſe. Dion. *Inductio ſiccitatis, exſiccatio, deſiccatio.* On eſt venu à bout du *déſſéchement* des marais de Poitou. En Hollande on eſt continuellement occupé au *déſſéchement* des tèrres. On ne remédie point au *déſſéchement* du poumon.

DÉſSÉCHER. v. act. Ôter l'humidité de quelque chôſe, la rendre ſeche. *Siccare, exſiccare, deſiccare.* Le tabac pris en fumée *déſſéche* le cèrveau. Le ſoleil fait le ſel en *déſſéchant* les marais ſalans. On dit auſſi, *Déſſécher* des marais, quand on fait écouler les eaux par pluſieurs rigoles, ou ſaignées. Mr Fléchier s'en eſt ſèrvi dans le figuré. La grâce éteint le feu des paſſions, & *déſſéche* l'amour propre juſqu'aux racines. Flech. L'extrême juſteſſe *déſſéche* le diſcours. Bouh. c'eſt-à-dire, le rend moins fleuri, moins élegant.

Déſsécher. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, qui ſignifie, rendre la nature parfaite à force de la faire cuire. *Coquere, coquenda perficere.*

Déſséché, ée. part. paſſ. & adj. *Siccatus, exſiccatus.*

DESSEIGNER. v. act. *Delineare.* Mr Félibien écrit toujours *deſſeigner*, mais le plus grand nombre écrit & prononce *déſſiner.* Voyez ce mot.

DEſSEIN. ſ. m. Volonté, projet, entrepriſe, intention. *Conſilium.* Dieu ſe moque de tous les *deſſeins* des hommes. Quelque éclatante que ſoit une action, elle ne doit pas paſſer pour grande, lorſqu'elle n'eſt pas l'effet d'un grand *deſſein.* Rochef.

A de vagues deſſeins *l'homme eſt toûjours en proye.* Breb.

Mithridate meſuroit ſes *deſſeins* bien plus à la grandeur de ſon courage, qu'au mauvais état de ſes affaires. Racine. Les *deſſeins* du Roi ſont impénétrables. S. Évr. La Magdelaine ne porta point un *deſſein* de convèrſion juſqu'à l'extrémité d'une maladie, pour ne donner à Dieu que les reſtes d'une vie ennuyeuſe, & déſormais inutile au monde. Fléch. C'eſt aux jeunes gens à ſe préparer à la vie, & à faire *deſſeins* ſur *deſſeins*; mais quand on vieillit il faut ſe tenir à ce qu'on poſſéde, & s'en bien ſèrvir. Ch. de Mer. C'eſt à l'eſprit trop vaſte de Charles Quint que ſont dûs divèrs *deſſeins* auſſi mal conçus, que mal ſuivis. S. Évr.

Dieu fait à ſes deſſeins *ſervir nos paſſions.* Ab. Tétu.

Toutes mes penſées, & tous mes *deſſeins*, commencent par vous, & finiſſent par vous. Voit. On dit qu'on a fait les chôſes à bon *deſſein*: c'eſt-à-dire, à bonne intention, & ſans prévoir le mal qui en pouvoit arriver. On dit, Commettre un crime de *deſſein* formé, de guet appens.

Deſsein. Ce mot par rapport aux Sciences & aux Arts ſignifie la penſée, le plan, la repréſentation géométrale de l'ordre, de la diſtribution, & de la conſtruction d'un tableau, d'un Poëme, d'un livre, d'un bâtiment. *Deſignatio, deſcriptio, adumbratio.* On peut encore ſe ſèrvir du mot *Ichnographia*, quand par le mot de *deſſein* on entend un plan d'un bâtiment, ou une figure toute platte tracée ſur le papièr, & qui conſiſte ſeulement en des lignes, on l'appelle *Orthographia*, quand la face extérieure du bâtiment

timent eſt repréſentée comme élevée ſur tèrre ; mais ſi c'eſt une pèrſpective de la face & des côtez du bâtiment, & que tout le bâtiment ſoit repréſenté en raccourci, on le nomme, *Scenographia*. Vitruve. Ce Peintre a fait voir le prémiér *deſſein* de ce tableau, où les figures ſont bien diſpôſées. Le *deſſein* de ce Poëme, de ce livre, eſt bien ordonné. Claudien n'envisage point ſon *deſſein* tout entiér : quand il en compôſe une partie, il ne penſe qu'à celle-là, & il travaille chaque morceau comme s'il étoit détaché de tout le reſte. Le Boss. Il faut que dans le *deſſein* d'un bâtiment on en faſſe voir l'élévation, auſſi bien que dans le plan & le profil. On appelle *deſſein arrêté*, celui ſur lequel on a conclu avec l'Entrepreneur.

Desſein, ſe dit en particuliér dans la Peinture, de ces images, ou tableaux qui ſont ſans couleur, & qu'on éxécute quelquefois en grand. Les curieux font grand cas des *deſſeins* des grands Peintres. On a fait les tapiſſeries du Louvre ſur les *deſſeins* de Raphaël, de le Brun, &c. *Levis alicujus operis adumbratio.*

Desſein, ſe prend auſſi pour la penſée d'un grand ouvrage qu'on trace groſſièrement en petit, pour l'exécuter & finir en grand. C'eſt dans le ſens le plus ſimple qu'on donne à ce mot dans les Arts le ſimple contour des figures, des chôſes qu'on repréſente, les lignes qui les tèrminent, qui en font la circonſcription. On appelle *deſſein au trait*, celui qui eſt tracé au crayon, ou à l'encre, ſans aucune ombre : *deſſein haché*, celui dont les ombres ſont exprimées par des lignes ſenſibles, & le plus ſouvent croiſées, qu'on trace avec la plume, le crayon, ou le burin : *deſſein eſtampé*, celui dont les ombres ſont faites avec du crayon frotté, en ſorte qu'il n'y paroiſſe aucune ligne : *deſſein grené*, celui où les grains du crayon paroiſſent, lequel n'eſt point frotté : *deſſein lavé*, celui dont les ombres ſont faites au pinceau avec de l'encre de la Chine, ou quelque autre liqueur : *deſſein colorié*, celui où on employe quelques couleurs à-peu-près ſemblables à celles qui doivent être dans l'original.

Les qualitez ou les parties du *deſſein* ſont la Correction, le Bon goût, l'Élégance, le Caractère, la Divèrſité, l'Expreſſion, & la Pèrſpective. La Correction dépend de la juſteſſe des proportions, & de la connoiſſance de l'Anatomie. Le Goût eſt une idée, ou manière de *deſſein*, qui vient ou de l'inclination & des diſpoſitions naturelles, ou de l'éducation, des études qu'on a faites des Maîtres qu'on a eûs. L'éloquence donne aux figures quelque chôſe de délicat qui frappe les gens d'eſprit, & un cèrtain agrément qui plait à tout le monde. Le Caractère eſt ce qui eſt propre de chaque chôſe, il y faut de la divèrſité, parceque chaque eſpéce de chôſe a ſon caractère particulier qui la diſtingue. L'Expreſſion eſt la repréſentation d'un objet ſelon ſon caractère, & ſelon le tour que le Peintre a voulu lui donner dans les circonſtances où il le ſuppoſe. La Pèrſpective eſt la repréſentation des parties d'un tableau, ou d'une figure, ſelon la diſpoſition où elles ſont entre-elles, par rapport au point de vûë. Voyez M. Félibien, M. De Piles, Leonard de Vinci, &c.

À Desſein. adv. Exprès & à cèrtaine intention. *Conſilio, conſultò, deditâ operâ.* Ce mot a été lâché *à deſſein* pour le faire expliquer. Il ne fait rien qu'*à deſſein* ; c'eſt-à-dire, qu'il ne viſe à quelque fin, à cèrtaine intention. Loin qu'Homère ait obſèrvé cet art, on diroit qu'il l'a évité *à deſſein*. De la Motte.

> *J'ai depuis un moment*
> *Mis dans mon cœur Uranie,*
> *Mais* à deſſein *ſeulement*
> *De vous donner compagnie.* Ménage.

DÉſSÉLLER. v. act. Ôter la ſelle d'un cheval. *Ephippium equo detrahere.* Il ne faut pas *deſſéller* un cheval, quand il eſt trop échauffé. Ces Cavaliérs à peine avoient débridé & *deſſellé*, qu'il fallut remonter à cheval.

Déſſéllé, ée. part. paſſ. & adj. *Ephippio exemptus, ſolutus.*

DÉſSErRE. ſ. f. Relâchement. *Remiſſio.* La rivière eſt bien glacée, quand la *deſſerre* viendra les bateaux ſeront en grand dangér.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt dur à la *deſſerre* ; pour dire, qu'il eſt avâre, qu'il eſt mauvais payeur, qu'il ne lâche pas ſon argent volontiérs.

DÉſSErRER. v. act. Relâcher ce qui étoit ſerré. *Laxare, relaxare.* Quand un Chirurgien a ouvèrt la veine, il *deſſerre* la ligature. Il faut *déſſèrrer* vôtre corps de juppe, il vous ſerre trop. On *deſſèrre* le preſſoir, quand on veut ôter le marc.

On dit auſſi, que le tems ſe *deſſerre*, lorſque le grand froid ſe relâche, qu'il commence à dégeler. *Remittit frigus.* Quand il vient de la neige, le tems commence à ſe *deſſerrer*.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a pas *deſſerré* les dents, quand par honte, ou par autre cauſe, il n'a point parlé du tout dans une compagnie.

Déſſerrer. Ce mot ſe dit au figuré pour Décocher, auquel ſens il eſt poëtique ; on ne l'employe guères ſérieuſement. *Vibrare, emittere.*

> *Aujourd'huy l'ire de mes vers*
> *Des foudres contre toi* deſſerre. Théoph.

Boileau a dit en badinant, que

> *La Serre*
> *Volume ſur volume inceſſamment* deſſerre.

Déſſerré, ée. part. paſſ. & adj. *Laxatus, remiſſus.*

DÉſSERt. ſ. m. Dèrnier ſervice qu'on met ſur les tâbles, quand on ôte les autres viandes. *Epidipnides, bellaria.* Le *deſſert* eſt compôſé de fruits, de pâtiſſerie, de confitures, de fromage, &c. Les gens de qualité ne diſent plus, Apportez le *deſſert* ; mais apportez le fruit.

DÉſSERTE. ſ. f. Ce qu'on ôte de deſſus la tâble d'un Grand Seigneur. *Menſarum reliquiæ.* Ce ſont tels Officiérs qui mangent la *deſſerte* de la tâble du Roi.

Déſſerte, ſignifie auſſi l'action de deſſèrvir une Charge, ou un Bénéfice. *Functio alicujus muneris.* La *deſſerte* de cette Charge eſt facile, elle n'occupe que deux heures par jour. Un Archidiacre eſt obligé de veiller à la *deſſerte* d'une Cure vacante, ou litigieuſe. On adjuge une partie des fruits à celui qui fait la *deſſerte* d'un Bénéfice.

Déſſerte, dans le vieux langage, ſignifioit, Mérite. *Merita.* Marot s'en eſt ſèrvi dans la traduction des Pſeaumes : & Cretin, ancien Poëte, dit,

> *Très-bon loyer aurez de vos* deſſertes.

DÉſSERVICE. ſ. m. Mauvais office qu'on rend à quelqu'un. *Offenſio.* Quand on découvre le ſecret de ſon ami, on lui rend un grand *déſſervice.* L'Académie, après avoir mis ce mot dans la tâble de ſon Dictionnaire, le fait effacer de ſes additions : ce qui eſt une marque qu'elle le déſapprouve. Cependant Mézerai l'a employé. Il m'a rendu de ſignalez *déſſervices*. Pomey.

DÉſSERVIR. v. act. Rendre le ſervice dû à quelque Charge, ou Bénéfice. *Fungi aliquo munere.* Les Titulaires des Bénéfices ſimples y entretiennent des Chapelains pour les *deſſervir*. On ne condamne guères à la reſtitution des fruits ceux qui ont *deſſervi* les Cures effectivement. Quand on ne *deſſert* pas une Chanoinie, on pèrd les diſtributions quotidiennes.

Déſſervir, ſignifie auſſi, Ôter de deſſus la tâble un ſervice de viande. *Fercula de menſa tollere, removere, auferre menſam.* On a *deſſervi* les potages, on eſt au rôt. On a *deſſervi* abſolument, c'eſt-à dire, On a ôté le couvèrt, la nappe.

Déſſervir, ſignifie auſſi, Rendre de mauvais offices à quelqu'un. *Malè mereri de aliquo.* Son Rapporteur, au lieu de le ſèrvir, l'a fort *deſſervi*, lui a nui beaucoup. Les ennemis ſe *deſſervent* en toutes occaſions par des médiſances, des faux rapports. Le fourbe a *deſſervi* mes feux. Mol. Ce mot de *deſſervir*, pris dans cette dèrnière ſignification, paroiſſoit au P. Bouhours un aſſez méchant mot.

Déſſervi, ie. part. paſſ. & adj. *Offenſus, de quo quis malè meritus eſt.*

DÉſSEURANCHE. Vieux mot, qui ſignifie *ſéparation, diſſolution*, action de ſéparer. *Diſſolutio, ſeparatio.* Il rend moult bien la *deſſeuranche*. De Beaum.

Ce mot & les deux ſuivans viennent de *ſevrer*, qui a été dit dans la ſuite pour *deſſevrer* & *deſſeurer*.

DÉſSEUREMENT. ſ. m. Ce mot eſt hors d'uſage, & il a la même ſignification que *deſſeuranche*. Quand aucun pourcache le *deſſeurement* de ſa femme pour che que il l'a trouvée en péché de fornication. De Beaum.

DÉſSEURER, & DÉſSEUVRER. Dans la ſuite on a dit *deſſevrer*. v. act. Séparer, diſſoudre. *Separare, diſſolvere.* Après que le mariage eſt *deſſeuvrez*. De Beaum. Male chôſe feroit qu'on *deſſeuvraſt* les mariages. Id. *Deſſeuvrer* la compagnie. Id.

DÉSSICATIF, ive. adj. Tèrme de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie. Qui a la vèrtu de deſſécher. *Siccandi, exſiccandi vi præditus.* Un onguent *deſſicatif*. La pimprenelle paſſe pour être détèrſive, *deſſicative*, & vulnéraire. Lemery. Cet Auteur écrit *déſicatif* par une ſeule *s*, ce qui eſt contraire à la prononciation de ce mot, dont l'*s* doit avoir un ſon rude & ſifflant, ce qui n'eſt pas quand cette lettre eſt ſeule entre deux voyelles. Le même Auteur écrit quelquefois *deſiccatif* par deux *c*. Le ſel commun, dit-il, eſt purgatif, apéritif, détèrſif, & *deſiccatif*. M. Dionis écrit *deſſicatif*.

DÉSSICATION. ſ. f. Tèrme de Médecine. L'action de deſſécher. *Siccatio, exſiccatio.* Un corps étranger formé dans l'eſtomac d'une pèrſonne qui avoit pris les eaux de forges, formé, dis-je, par des ſels que contiennent ces eaux incorporées avec des matières glaireuſes, ayant été porté quelques jours dans la poche,

poche, devint beaucoup plus léger & un peu moins gros par la *deſſication* de l'humidité. *Mém. de Trev.* 1714. *p.* 141. La *deſſication* eſt l'évaporation de l'humidité ſuperfluë, qui ſe trouve dans un corps. Harris.

DÉſSILLER. v. act. De bons Auteurs écrivent *déciller*, & c'eſt ainſi en effet qu'il faudroit écrire; mais l'uſage eſt pour *deſſiller.* Il ſignifie, Ouvrir les yeux. *Aperire alicujus oculos.* Ce malade eſt ſi aſſoupi, qu'à peine a-t-il pû *deſſiller* les yeux.

DÉſSILLER, ſe dit figurément des yeux de l'eſprit, & ſignifie, Détromper. On a enfin *deſſillé* les yeux de cet Hérétique, il a reconnu la vérité.

Et vous, Vérité ſainte, en ces lieux deſcenduë,
Eclairez l'Univers, & par des traits vainqueurs,
Deſſillez *tous les yeux, pénétrez tous les cœurs.*

Nouv. ch. de vers.

DÉſSILLÉ, ÉE. part. & adj. *Oculatus, cujus oculos quis aperuit.* Quand la mort abat la plus floriſſante jeuneſſe, alors les yeux *deſſillez* nous appèrcevons la vanité des attraits du monde. P. Gail.

DÉſSINATEUR. ſ. m. Peintre, ou Graveur, Architecte qui deſſine, qui fait des deſſeins, ou qui les met au net. *Delineandi, adumbrandi, deſcribendi peritus.* Il faut qu'un Ingénieur ſoit aſſez bon *deſſinateur.* On appelle auſſi *deſſinateur*, celui qui fait des ornemens pour divèrſes ſortes d'ouvrages, qui donne des deſſeins pour les décorations qui ſervent aux pompes funèbres & autres.

DÉſSINER. v. act. Quelques-uns diſent *deſſigner*, mais *deſſiner* eſt beaucoup plus uſité. Exprimer ſur le papier ou ſur la toile le deſſein qu'on a dans la penſée de quelque tableau, ou de quelque bâtiment. *Delineare, lineis deſignare, operis alicujus formam lineis deſcribere, rei alicujus ſpeciem formare.* On juge du génie d'un jeune homme pour la peinture, quand il apprend aiſément à *deſſiner.*

DÉſSINER, ſe dit burleſquement pour, Faire, former. Vous vèrrez de quel air la nature a *deſſiné* ſa pèrſonne. Mol.

DÉſSINÉ, ÉE. part. *Delineatus, deſcriptus, deſignatus lineis.*

DÉſSOLER. v. act. Changer la diviſion des tèrres de labour, & ne les pas cultiver ou enſemencer en la manière accoutumée. *Præſcriptam colendi agros rationem mutare.* Tous les baux des métairies portent à la charge de ne point *deſſoler* la tèrre, & changer la ſole, mettre en blé ce qui devoit être en jachère ou en menus grains.

DÉſSOLER, en tèrmes de Manége, ou de Maréchal, c'eſt, Ôter la ſole d'un cheval ſans toucher à la corne du ſabot. *Equo pedis ſoleam detrahere.* Il faut bien un mois pour rétablir un cheval, quand il a été *deſſolé.*

DÉſSOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Equus ſolea nudatus.*

DÉſSOUDER. v. act. Ôter la ſoudure d'une chôſe ſoudée. *Quod ferruminatum erat diſſolvere.* On a *deſſoudé* proprement les branches de ce chandelier qui étoient ſoudées. On le dit plus ordinairement avec le pronom pèrſonnel. *Diſſolvi.* Les vaiſſeaux de fèr blanc ſont de peu d'uſage, parce qu'ils *ſe deſſoudent* trop aiſément au feu. Ce flambeau n'eſt pas rompu, il n'eſt que *deſſoudé.*

DÉſSOUDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Diſſolutus.*

DEſSOUS. Prépoſition qui ſignifie, Sous. *Sub*, avec un accuſatif, s'il y a du mouvement, & un ablatif, s'il n'y en a point. *Subter* accuſatif. *Infra* accuſatif. Ce lutteur a tèrraſſé ſon advèrſaire, il l'a mis *deſſous* lui. Fouiller *deſſous* la muraille. Les Officiérs ſubaltèrnes ſont *deſſous* les grands Officiérs. Il ſemble que *deſſus* & *deſſous* ſoient plûtôt des advèrbes que des prépoſitions : car leur grand uſage eſt à la fin des périodes, ſans rien régir après eux, puiſqu'ils tèrminent la période & le ſens : comme je ſuis aſſis *deſſous*; au lieu que les prépoſitions ſont pèrpétuellement ſuivies d'un nom, ou d'un vèrbe, ſans quoi elles n'auroient pas le nom de *prépoſitions.* Ainſi il faut dire, Il eſt *ſous* la tâble, & non pas *deſſous.* Il y a trois exceptions : La I. quand on met les deux contraires enſemble; comme, Il n'y a pas aſſez d'or *deſſus* ni *deſſous* la tèrre pour m'engager, &c. La II. quand il y a deux prépoſitions de ſuite; comme, elle n'eſt ni *dedans* ni *deſſus* le coffre. La III. quand il y a devant une autre prépoſition un *par* ou un *de*; comme, Il lui a paſſé *par deſſous* le bras. Il s'eſt levé *de deſſus* ſon lit. Ces cas exceptez l'on ne doit guères employer ces compoſez, *deſſus* & *deſſous*, que comme advèrbes. On le pèrmet pourtant aux Poëtes pour la commodité des vèrs, où une ſyllabe de plus ou de moins eſt de grand ſervice. Vaug. Ces remarques ſont très-judicieuſes, & même en Poëſie, *ſur*, & *ſous*, ſont préférables à *deſſus*, & *deſſous.* Mén. Corn.

DEſSOUS, eſt auſſi ſ. m. & ſignifie la partie inférieure & de deſſous d'une chôſe. *Inferior pars.* De cette étoffe le *deſſous* eſt plus beau que le deſſus. Le *deſſous* d'un plancher, d'une voûte. Le *deſſous* d'une Égliſe, les Chapelles baſſes. Le *deſſous* du piéd. La lévre de *deſſous.* La paupière de *deſſous.* Un homme modeſte prend toûjours le *deſſous* du pavé. Aux cartes on dit, Donnez du *deſſous*, quand on donne les dèrnières cartes. Et figurément on dit qu'un homme a eû du *deſſous*; pour dire, qu'il a mal réüſſi en quelque affaire, qu'on l'a ſupplanté.

On dit en ſtile du grand Art, ce qui eſt *deſſous* eſt ſemblable à ce qui eſt deſſus, & ce qui eſt deſſus eſt ſemblable à ce qui eſt *deſſous*; c'eſt-à-dire, que le fixe qui eſt *deſſous*, & le volatil qui eſt deſſus, ſont parfaitement mêlez, qu'ils ne font plus qu'un. On dit auſſi mettre le deſſus *deſſous*, & le *deſſous* deſſus; cela veut dire, changer la nature ou les qualitez des chôſes; par exemple, faire eſprit ce qui eſt corps, rendre mol ce qui eſt dur.

Ce mot vient du Latin *de ſub.* Ménage.

Au deſsous, Prépoſition, ſe met quelquefois pour marquer le tems. *Infra.* On n'a point de titres cèrtains de Nobleſſe de ce qui eſt *au deſſous* de deux ou trois cens ans. Son viſage témoigne qu'il eſt *au deſſous* de vingt ans. Il y a encore deux Conſeillers *au deſſous* de lui dans ſa Chambre. Paris eſt *au deſſous* de Charenton. Pour vivre heureux dans ſa condition, il faut toûjours regarder *au deſſous* de ſoi, & jamais au deſſus. Le chapiteau eſt *au deſſous* de la corniche. Il eſt logé *au deſſous* de moi, en un étage plus bas. On met la ſignature *au deſſous* d'un acte. Tous les Poëtes Latins ſont bien *au deſſous* de Virgile. Cet Auteur eſt *au deſſous* des Anciens de cent piques. Les paroles mêmes avec leſquelles vous me mettez au deſſus de tous les autres, me font voir que je ſuis infiniment *au deſſous* de vous. Voit. Les arts méchaniques ſont *au deſſous* d'un Gentilhomme, ſont indignes de lui. Voyez Au dessus.

Au dessus, eſt auſſi adv. *Subtus, ſubter, infra.* Les liqueurs les plus peſantes vont toûjours *au deſſous.* On reçoit les preuves par témoins, quand il ne s'agit que de cent livres & *au deſſous.* On dit auſſi, Voyez *ci deſſous*; pour dire, voyez plus bas.

On dit provèrbialement, que toutes chôſes ſont *ſens deſſus deſſous*, lorſqu'elles ſont en une grande confuſion, & que le ſens ou côté qui devroit être deſſus, ſe trouve *deſſous. Sus deque.* C'eſt-à-dire, ſans deſſus, ni *deſſous* : qu'on n'y connoit rien, qu'on ne ſçait plus ce qui en eſt le deſſus, ni ce qui en eſt le *deſſous.* D'autres écrivent c'en deſſus *deſſous*; c'eſt-à-dire, ce en deſſus, ou ce qui doit être en deſſus, *deſſous.* Il y a quelque tems que deux Conſeillers de Provence mirent nôtre boutique quaſi c'en deſſus *deſſous.* Mascur. Voyez Sens dessus dessous.

Il ſe dit auſſi figurément des affaires, ou domeſtiques ou publiques, du trouble, de la confuſion qui eſt dans un État, ou dans une maiſon ou famille particulière. Il ne laiſſe pas de travailler ſous main à mettre toute l'Europe c'en deſſus *deſſous.*

DEſSUS. adv. Qui ne régit rien après lui, & qui eſt oppôſé à *deſſous. Supra.* Il n'eſt ni deſſous ni *deſſus.* Ce qui eſt ſous la table mettez le *deſſus.* Il étoit tantôt deſſous, il eſt préſentement *deſſus.*

Deſsus, eſt auſſi prépoſition. *Super* avec un accuſatif ou un ablatif : *Supra* accuſatif. Il faut mettre la lumière *deſſus* le chandelier, & non pas ſous le boiſſeau. Il faut être pluſieurs années *deſſus* les bancs avant que d'être Bachelier en Médecine, en Théologie. Il mit une petite colonne *deſſus* la foſſe comblée de tèrre. Cependant *ſur* eſt plus en uſage que *deſſus*, dans tous ces exemples, & dans tous les autres où on a beſoin d'une prépoſition & non pas d'un advèrbe. Ainſi il eſt mieux de dire, Mettez la lumière *ſur* le chandelier &c. Il faut pourtant remarquer que, quand *deſſus* eſt ſuivi ou precédé de *deſſous*, alors *deſſus* ſe dit fort bien pour *ſur.* Il n'eſt ni *deſſus* ni deſſous la table. On dit *ci-deſſus* par oppoſition à *ci-deſſous. Supra. Deſſus* pour *ſur* ne ſe diroit pas bien aujourd'hui, quoiqu'on l'ait dit ſur tout en vèrs juſqu'au milieu du dèrnier ſiécle, comme il paroit par ces vèrs de Chapelain.

Non même quand la nuit accompliſſant ſon tour,
Deſſus *ſon char d'ebéne environné d'etoiles,*
Dans le ſombre Univèrs repréſente le jour.

Ce qui eſt deſſous eſt ſemblable à ce qui eſt *deſſus* &c. Voyez Dessous. Il faut mettre vingt hommes là-*deſſus*, c'eſt-à-dire, il faut occuper, employer vingt pèrſonnes à cela, à remuer, à traîner ce fardeau, à faire joüer cette machine, à faire cette chôſe.

Deſsus. ſubſt. m. Ce qui eſt le plus haut, ou expôſé à nos yeux, avantage, ſupériorité. *Superior pars.* Il n'y a rien qui ait ſon deſſous, qui n'ait auſſi ſon *deſſus.* Ce Prince a eû le *deſſus* ſur tous ſes ennemis, il les a vaincus. Cette partie a eû l'avantage en ce procès, a eû le *deſſus.* Ce nouveau Courtiſan a enfin détruit l'ancien favori, il a eû le *deſſus*, il a pris ſa place. Le *deſſus* d'une étoffe eſt toûjours plus beau que l'envèrs. Le *deſſus* d'un manteau de panne coûte moins que la doublure. Ce fruit paroît

paroît beau par le *deſſus*, *exterior pars*, mais il eſt faux au cœur. Le *deſſus* de la main, le *deſſus* de la tête, le *deſſus* de l'eau.

On dit auſſi, le *deſſus* d'une lettre, pour dire, la ſuſcription, l'adreſſe. *Superſcriptio.* Le *deſſus* de cette lettre eſt d'une autre main que le corps & la ſignature. On appelle auſſi le *deſſus* d'une lettre, l'enveloppe qui couvre le paquet où eſt la ſuſcription.

En tèrmes de Marine on dit, Gagner le *deſſus* du vent; en campagne, le *deſſus* de la colline; pour dire, Prendre l'avantage du vent, d'une hauteur. *Secundum ventum captare, collis faſtigium occupare.*

DESSUS, en tèrmes de Muſique, eſt le ſon ou la voix la plus claire, & ce qui ſe fait mieux entendre en un concèrt. *Vox in ſymphonia acutiſſima, ſonus acutiſſimus.* Un *deſſus* de violon, de viole, de hautbois. Il ne put croire qu'un *deſſus* ſi charmant fût la voix d'un homme. Mlle L'HÉRITIÉR. Les filles & les jeunes garçons chantent le *deſſus*, leur partie eſt le *deſſus*. Le *deſſus* ſe diviſe en prémiér *deſſus*, ou haut *deſſus*, & en ſecond *deſſus*, ou bas *deſſus*. Le *demi-deſſus* eſt la même chôſe que la haute-contre.

DESSUS DE-PORTE. En Architecture ce mot ſignifie tout ce qui ſèrt à couvrir, à revêtir une corniche de placard, comme le lambris, le cadre, les bas-reliefs, &c.

AU DESSUS. Prépoſition. *Super, ſupra.* Se dit figurément en Morale. On croyoit ce Marchand tout-à-fait noyé, mais le voilà qui eſt revenu *au deſſus* de l'eau, il eſt *au deſſus* des ſes affaires. Un vrai Philoſophe ſe met *au deſſus* du qu'en dira-t-on, de l'eſtime ou des èrreurs populaires. Cette charge eſt *au deſſus* de vôtre portée. On dit qu'un homme eſt *au deſſus* du vent, quand la fortune lui rit & lui eſt favorable, quand il ne craint rien, ni l'envie, ni la calomnie, &c. On dit auſſi de celui qu'on louë exceſſivement, qu'on l'a mis *au deſſus* des nuës. Le Roi eſt *au deſſus* de tout le monde par ſa gloire, & par ſa modèration *au deſſus* de la gloire même. FLÉCH. Il faut ſouffrir de ceux qui ſont *au deſſus* de nous: c'eſt la peine de la dépendance. BELL. Nôtre eſprit eſt *au deſſus* de lui même, & après avoir compris tout l'Univèrs, il ne ſe peut comprendre. S. ÉVR. Les myſtères de la Religion ſont *au deſſus* de la raiſon, & non pas contre la raiſon. CLAUD. Aléxandre ſe ſentoit ſi fort *au deſſus* du reſte des hommes, que mépriſant ſa naiſſance véritable, il alla chèrcher ſon origine dans les cieux. S. ÉVR.

Au deſſus, ſe prend comme on voit par ces éxemples dans un ſens moral & ſpirituel, auſſi bien que dans un ſens phyſique, & cette prépoſition marque l'ordre des teins, la ſupériorité de la ſituation; celle du rang &c. *Au deſſus* ſignifie le contraire.

DE DESSUS. Prépoſition. *A, ab.* Il ne leva jamais les yeux *de deſſus* lui. VAUG. Il s'eſt levé *de deſſus* ſon ſiége pour haranguer. Elle ôta ſon voile *de deſſus* ſon viſage. Quand les fruits ſont mûrs, ils tômbent *de deſſus* les arbres.

PAR DESSUS. Prépoſition. *Super, ſupra.* Il porte un manteau *par deſſus* ſon juſte-au-corps. Il a de l'eau *par deſſus* la tête. VAUG.

PAR DESSUS, eſt auſſi quelquefois advèrbe. *Inſuper.* On lui a donné tout ce qu'il demandoit, & quelque chôſe *par deſſus*.

Le *pardeſſus* eſt ce qu'on donne au delà de la juſte meſure. Je lui ai donné le *pardeſſus*. *Pardeſſus* eſt là ſubſtantif.

DÉSTIN. ſ. m. ou DÉSTINÉE. ſ. f. Ordre, ſuite, diſpoſition, ou enchaînement de cauſes ſecondes ordonné par la Providence, qui emporte une néceſſité de l'évenement. *Fatum, fatalis neceſſitas.* Le *déſtin* n'eſt autre chôſe que la volonté abſoluë de Dieu. P. LE BOSS. Selon quelques Philoſophes Payens, le *déſtin* étoit une vèrtu ſecrette & inviſible, qui conduit avec une ſageſſe incompréhenſible ce qui nous paroît fortuit, & déréglé: & c'eſt ce que nous appellons Dieu. THOMASSIN. Les Stoïciens entendoient par la *déſtinée*, une cèrtaine enchaînure de toutes chôſes, qui ſe ſuivent néceſſairement, & de toute étèrnité, ſans que rien puiſſe intèrrompre la liaiſon qu'elles ont entr'elles. Ils ſoumettoient les Dieux mêmes à la néceſſité de cette *déſtinée*. Ceux qui ſubſtituënt la Providence en la place de la *déſtinée*, éxpriment l'idée des Stoïciens, revêtuë de tèrmes Chrétiens. Mais ils définiſſent plutôt ce que le mot de *déſtinée* devroit ſignifier, que ce qu'il ſignifie dans le langage commun. Car les Stoïciens n'avoient nulle idée diſtincte de cette puiſſance à qui ils attribuoient les événemens. Ils n'avoient qu'une idée vague & confuſe d'un je ne ſçai quoi chimérique, & d'une cauſe inconnuë à laquelle ils rapportoient cette diſpoſition invariable, & cet enchaînement étèrnel de toutes chôſes. Il n'y a aucun être réel à qui l'on puiſſe donner le nom de *déſtinée*. Les Philoſophes Payens qui en avoient fabriqué l'idée, ſuppoſoient qu'elle éxiſtoit, ſans ſçavoir pourtant préciſément ce qu'ils entendoient par cette *fatalité* inévitable. Les hommes n'oſant d'un côté imputer à la Providence les malheurs qu'ils prétendoient leur arriver injuſtement, & de l'autre ne voulant point reconnoître que c'étoit leur faute, formèrent le phantôme du *déſtin*, pour le charger de tout le mal. Ainſi tous les malheureux ſe plaignent de la *déſtinée*, & ils adoptent ce jargon ſi commun, ſans éxaminer quelle eſt cette *déſtinée*, contre laquelle ils déclament ſans ceſſe. ID.

Le bien nous le faiſons; le mal, c'eſt la fortune;
On a toûjours raiſon, le déſtin *toûjours tort.* LA FONT.

DÉSTIN, ou DÉSTINÉE, dans ce ſens, ſe prend pour une néceſſité inévitable, à laquelle châcun eſt aſſujetti. C'eſt le *déſtin* général des hommes de mourir. Achever le cours de ſa *déſtinée*. On dit communément qu'on ne peut vaincre ſa *déſtinée*.

DÉSTIN, ou *Déſtinée*, ſignifie aſſez ordinairement, le ſort, la fortune, la condition. *Sors, conditio, fatum.* Se faire un beau *déſtin*. ABLANC. Le privilége des Rois c'eſt de pouvoir tout impunément, & d'être les arbitres ſuprêmes de la *déſtinée* des peuples. S. ÉVR. C'eſt à ceux-là à combattre qui peuvent mourir ſans qu'il en coûte rien qu'à eux; mais pour vous dont la vie renfèrme la *déſtinée* de tout le monde, vous ne devez point courir au péril. BOUH. Quand on ne peut pas ſe faire ſa *déſtinée*, il faut s'y abandonner ſans murmure. S. ÉVR.

Suivre en paix ſon déſtin, *& laiſſer faire aux Dieux,*
C'eſt toûjours le plus ſûr, & le plus glorieux. QUIN.

Les Dieux ont à mes jours
Attaché le bonheur de vôtre deſtinée. RACINE.

DÉSTIN & DÉSTINÉE, ſe diſent auſſi de ce qui arrive ſouvent. *Sors, fatum, conditio.* C'eſt le *déſtin* des malheureux d'avoir toûjours tort: c'eſt un prétexte pour les abandonner. S. ÉVR. C'eſt la *déſtinée* des Poëtes, d'être toûjours gueux. C'eſt la *deſtinée* des bons Ouvriérs d'être débauchez.

Fui le honteux déſtin *de te voir ſans génie,*
D'un bon original la mauvaiſe copie. VILL.

DÉSTIN & DÉSTINÉE. Ces mots ſe trouvent ſouvent dans la Poëſie pour une Divinité qui régle le *déſtin*, ou la *déſtinée*, en prenant ces mots pour un ordre, une ſuite d'événemens. Les Poëtes mettent le *déſtin* au deſſus de tous les Dieux. Jupiter lui-même obéït à ſes ordres.

De cet obſtacle, helas! Jupiter n'eſt point cauſe:
Dans cet arrêt par lui contre un fils prononcé,
Il n'eſt que du déſtin *l'intèrpréte forcé.*
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Accourez Parques immortelles,
Et vous déſtins *impérieux,*
Qui par des loix éternelles
Reglez le ſort des hommes & des Dieux.
P. DU CÈRCEAU.

O Ciel! ô ſaintes déſtinées!
Qui prenez ſoin de ſes jours floriſſants,
Retranchez de nos ans
Pour ajouter à ſes années. RACINE.

DÉSTINATION. ſ. f. Diſpoſition d'une chôſe relative à une autre. *Deſtinatio.* Le bon ordre des Finances eſt de faire toûjours l'emploi des deniérs ſuivant leur *déſtination*. Le lieu de la *déſtination* d'un vaiſſeau, eſt le lieu, le port où on l'envoye; où on a deſſein qu'il aille.

DÉSTINER. v. act. Détèrminer, projetter de faire quelque chôſe, en diſpôſer dans ſa penſée. *Deſtinare.* Les hommes *déſtinent* de faire beaucoup de chôſes dont la mort empêche l'éxécution. Je ne prétends point uſer, ni conſumer ma vieilleſſe à amaſſer des biens, pour me faire haïr de ceux mêmes à qui je les *déſtine*. P. LE BOSS. Dieu ne *déſtine* point les hommes irrévocablement à la damnation par aucun acte libre de ſa volonté.

Le Ciel ainſi l'a déſtiné;
Mon fils ſera Prélat, puiſqu'il n'eſt pas l'aîné. VILL.

On dit qu'un homme eſt *déſtiné* aux armes; pour dire, qu'il eſt propre à y réuſſir.

DÉSTINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Préparé, apprêté, détèrminé. *Deſtinatus.* C'eſt un lieu *déſtiné* aux jeux & aux ris. ARIOSTE MOD. Ce jour eſt *déſtiné* à la promenade. Cet homme eſt *déſtiné* à être pendu.

DÉSTINÉE, eſt la même chôſe que le *déſtin*. *Fatum, ſors.* Finir ſa *déſtinée*, c'eſt, Mourir.

DÉSTITUABLE. adj. m. & f. Qui peut être dépoſé, ou déſtitué. *Deponendus, exuendus munere, magiſtratu.* Les pourvus de Bénéfices en tître ne ſont pas *déſtituables* ſans connoiſſance de cauſe. Le Vicaire d'un Curé eſt *déſtituable ad nutum*, à volonté, parce que ce n'eſt qu'une ſimple commiſſion.

DÉSTITUER. v. act. Ôter une pèrſonne d'une charge, d'une

 commiſſion

commiſſion. *Deſtituere aliquem munere, privare, exuere.* Un Seigneur ne peut pas *deſtituer* un Officiér pourvu à titre onéreux : on le peut *deſtituer* en cas de forfaiture, quand on lui a fait ſon procès. Les nouveaux Fermiérs *deſtituent*, révoquent les anciens Commis. Il y a eû quelques Prélats *deſtituez* & dépôſez de leur dignité. Sa Sainteté avoit ôté au Cardinal Impérial la Légation de la Marque, l'avoit *deſtitué* du Gouvernement de Rome. L'Abbé Régn.

Déſtituer, au paſſif, ſe dit de ceux qui manquent de ſecours, qu'on délaiſſe. *Deſtituere.* Cet homme eſt *deſtitué* d'amis, de conſeil, de tout ſecours, de tous biens. Ce corps ne peut pas bien faire ſes fonctions, car il eſt *deſtitué* de ſes principaux organes. Il lui réchaufa toutes les parties qui étoient *deſtituées* de chaleur. Vaug.

Déſtitué, ée. part. paſſ. & adj. *Deſtitutus.* La raiſon ſeule *deſtituée* de l'autorité de l'Égliſe ne peut juger du véritable ſens de l'Écriture. Il ſemble que l'homme n'a été créé *deſtitué* de toutes chôſes, que pour le contraindre à cultiver la ſociété, afin d'entrer en communication d'induſtrie. S. Évr.

DÉSTITUTION. ſ. f. Action par laquelle on déſtituë. *Ademptio, privatio.* Les *deſtitutions* ſont odieuſes. Il n'y a guères de *deſtitution* qui ne porte quelque note. La *deſtitution* des Officiers appartient aux Seigneurs qui les ont pourvus gratuitement. Cela ne ſe pratique plus guères.

DÉſTONNER. Voyez Détonner.

DÉſTORDRE. Voyez Détordre.

DÉſTORQUER. Voyez Détorquer.

DÉſTORTILLER. Voyez Détortiller.

DÉſTOUPPER. v. act. Ôter l'étouppe, le bouchon qui bouchoit une bouteille, ou un autre vaiſſeau. *Vas opertum relinere.* Il ne faut pas *détoupper* une bouteille, qu'on n'en boive auſſi-tôt le vin. Dès que ce tuyau a été *détouppé*, l'eau en a jailli en l'air fort haut. On dit auſſi, *Détouppez* vos oreilles, pour dire, Écoutez attentivement. En ce ſens il eſt vieux.

DÉſTOUPILLONNER. Voyez Détoupillonner.

DÉſTOUR. Voyez Détour.

DÉſTOURBIER. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Obſtacle, empêchement qui ſe rencontroit à la continuation d'un travail, d'une entrepriſe. *Impedimentum, difficultas, obſtaculum.* Cet Ouvriér peut faire ce travail en deux mois, s'il n'y a point de *détourbier*; d'interruption ni d'obſtacle.

Ce mot vient du Latin *diſturbium.* Les Picards diſent auſſi *détourber*, pour *détourner*, qui vient de *diſturbare.* Du Cange. Dans la Vie de Saint Euſtache Abbé de Luxeu écrite au VIIe ſiécle c. 2. n. 11. on trouve *Seminare diſturbia*, pour ſemer des troubles. *Acta Sanct. Mart. T. III. p.* 788. E; *Diſturbia ſuſcitare* dans Jordanus de Saxonia, *De Vitis fratrum L. II. c.* 8.

DÉſTOURNER. Voyez Détourner.

DÉSTRAINGANT. Adj. vieux mot, qui ſignifie *forcé, ordonné*, fait par contrainte. *Coactus, imperatus.*

Ce mot vient de *diſtringere.*

DÉSTRIER. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un cheval de main, ou un cheval de bataille propre à un homme d'armes pour faire un coup de lance : comme qui diroit un cheval adroit qu'on manioit dextrement, avec dextérité. Il eſt oppoſé à *palefroy*, qui étoit un cheval de cérémonie ou du ſervice ordinaire. On l'appelloit auſſi *courſier* & *cheval de lance*, comme on voit dans les Coutumes d'Anjou & du Mans. En Latin *dextrarius, dextralis*, ainſi nommé parce qu'on le menoit en main *ad dexteram.* Du Cange. On diroit beaucoup mieux *deſultorius equus*, pour ſignifier un cheval de main, & *bellator equus*, pour exprimer un cheval de bataille.

DÉſTRONER. Voyez Détroner.

DÉſTROUſSER. Voyez Détrouſſer.

DÉSTRUCTEUR. ſ. m. Qui détruit. *Everſor.* Les Gots ont été les *deſtructeurs* des plus beaux édifices des Anciens.

Ce déſtructeur *fatal des triſtes Lesbiens,*
Cet Achille, l'auteur de tes maux, & des miens. Racine.

Déſtructeur *impitoyable*
Des marbres & de l'airain,
Le Tems tyran ſouverain
De l'œuvre la plus durable. N. Ch. de Vers.

DÉSTRUCTION. ſ. f. Ruine, déſolation d'un Empire, d'une ville, d'un païs. *Excidium, everſio, exciſio, extinctio, extirpatio.* Les guèrres cauſent la *deſtruction* des Provinces & de la campagne. Les excès & les débauches contribuënt à la *deſtruction* de la ſanté. Le péché cauſe la *deſtruction* de la grâce. C'eſt être bien déſeſperé, de travailler à ſa propre *deſtruction.*

Déſtruction. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la même chôſe que *diſſolution, putréfaction.* Il faut environ quarante jours, ou un peu plus, pour que la *deſtruction* du Mèrcure Philoſophal ſe faſſe. Quand la noirceur paroît la *deſtruction* eſt faite. *Diſſolutio.*

DÉSTRUCTRICE. ſ. f. Qui détruit, qui fait périr. *Corruptrix, deſtruens, evertens.* Les gelées blanches ſont de grandes *deſtructrices* de fleurs & de fruits aux arbres fruitiérs, où elles peuvent donner. La Quint. Ce mot ne ſe dit pas ordinairement, & l'autorité de La Quintinie n'eſt pas aſſez grande en fait de langage pour l'établir.

DÉſTRUIRE. v. act. Ruiner, pèrdre, anéantir. *Deſtruere, evertere, diſturbare.* Dieu envoya le Déluge pour *détruire* les hommes & les animaux. On tient que tout le monde ſera *détruit* & conſommé par le feu au jour du Jugement.

Déſtruire, ſignifie auſſi, Abattre, démolir un bâtiment. *Diruere, demoliri, perdere.* Le tems a *détruit* les plus beaux édifices. C'eſt dommage qu'on ait *détruit*, qu'on ait ruiné ces belles tours, ces belles fortifications. Il eſt plus aiſé de *détruire* que d'édifier.

Déſtruire, ſe dit figurément en chôſes morales. Les Barbâres ont *détruit* l'Empire Romain. Cette maiſon noble eſt *détruite*, il n'en reſte aucun de la race. On dit auſſi une paûvre Demoiſelle *détruite*; pour dire, réduite à la mendicité. Le parti des Huguenots eſt abſolument *détruit.* Il faut *détruire* l'orgueil & l'amour propre. M. Esp. *Détruiſez* l'empire du vice. Mon innocence eſt ſi parfaite, & le menſonge qu'on vous a fait ſi aiſé à *détruire*, que vous ne ſçauriez me parler un quart d'heure ſans être pèrſuadé de vôtre injuſtice. Lett. Portug.

Vôtre ſcrupule eſt facile à détruire. Mol.

D'un criminel amour détruiſez *le pouvoir.* Ab. Tétu.

Déſtruire, ſe dit auſſi dans les diſputes & les conteſtations. Il eſt facile de *détruire*, de ruiner cet argument. Cet Avocat a *détruit*, a battu en ruine toutes les objections de ſa partie. Voilà une piéce fauſſe qui ſe *détruit* toute ſeule.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *détruit* dans l'eſprit d'un autre; pour dire, qu'on lui en a donné de mauvaiſes impreſſions, qu'on lui a ôté la bonne opinion qu'il en avoit.

Déſtruit, ite, part. paſſ. & adj. *Deſtructus, everſus, perditus, diſturbatus.*

DÉſVALISER. v. act. Détrouſſer, voler les paſſans, leur ôter leur valiſe, leurs hardes, leurs marchandiſes. *Spoliare, exſpoliare.* On condamne à la rouë les brigands qui *dévaliſent* les Marchands, les allans & venans ſur les grands chemins.

Déſvaliſé, ée. part. paſſ. & adj. *Spoliatus, expoliatus.* Il y a eû pluſieurs livres Italiens intitulez, le Courièr *dévaliſé*, pour donner occaſion à quelques lettres ſatiriques qu'on ſuppoſe avoir été trouvées dans ſa valiſe.

DÉSULTEUR. ſ. m. Sauteur qui paſſe d'un cheval ſur un autre. *Deſultor.* Chez les Scythes, les Indiens & les Numides, les Cavaliérs qui ſervoient en guèrre étoient très-habiles *déſulteurs*, c'eſt à dire, qu'ils menoient avec eux au combat au moins deux chevaux, & quand celui qu'ils montoient étoit las, ils ſautoient avec beaucoup d'agilité & beaucoup d'adreſſe ſur le cheval de main qu'ils avoient. Les Grècs & les Romains prirent cet uſage de ces nations barbâres; mais ils ne s'en ſervirent que dans les jeux, & les courſes de chevaux, & jamais que je ſçache à la guèrre, ni dans les combats. Ils en faiſoient auſſi paroitre dans les pompes funébres. Ainſi c'étoit une milice chez les peuples d'Aſie & d'Afrique dont nous avons parlé, mais chez les Romains ce n'étoient que des ſauteurs & des baladins. Quelquefois ils avoient non pas deux, mais quatre ou ſix chevaux de front, ainſi que je le conçois, & ſautoient du prémiér ſur le quatrième, ou ſur le ſixième, & c'étoit là ce qu'il y avoit de plus difficile, dit Euſtathius. Homère Iliad. Liv. IV. Hérodote Liv. VII. Tite Live Liv. XXIII. c. 29. Ammien Marcellin Liv. XXII. Varron, *De Re Ruſt. L. II. c.* 7. Manilius Aſtronom. Liv. V. Properce Liv. IV. El. II. v. 35. Hygin *L. De Fab. c.* 80. Suétone dans Jules c. 29. juſtifient ce que nous venons de dire. Dempſter en parle auſſi *Paralipom. in Roſini L. V. Antiq. Rom. c.* 24.

DÉSUNION. ſ. f. Séparation, dis-jonction, démembrement de deux chôſes jointes, ou unies. *Disjunctio.* Il y a eû Édit de *déſunion* de ces deux charges. L'union de ces Benéfices étoit abuſive, on en a ordonné la *déſunion.* Il y a eû pluſieurs *déſunions* & démembremens de ce Duché, de ce fièf.

Déſunion, ſignifie auſſi, Diſſenſion, diſcorde, méſ-intelligence. *Animorum disjunctio: diſſidium, diſſenſio.* La *déſunion* des Princes, des Égliſes, a cauſé de grands troubles. Les Schiſmes ſont venus de la *déſunion* des Cardinaux. La diverſité des lumières produit, même entre les pèrſonnes de piété, des *déſunions* extérieures. Nicol.

DÉSUNIR. v. act. Séparer, déjoindre, démembrer ce qui étoit joint

joint & uni enſemble. *Diſtrahere, disjungere.* Il eſt pèrmis à un Seigneur de *déſunir* les parties de ſon fief, de le démembrer: ce qu'on appelle au Palais, Se joüer de ſon fief. Ces deux Cures étoient unies, on les a *déſunies.* Les charges de Préſident & de Lieutenant Général ont été *déſunies* par un tel Édit. J'ai tort de *déſunir* ces deux chôſes, puiſque vôtre charité les a parfaitement unies. Voit.

Désunir, ſignifie auſſi mettre en diſſenſion. *Animos disjungere, diſſociare, dirimere.* Ce mari & cette femme étoient autrefois fort bien unis, une petite jalouſie les a *déſunis.* Il y avoit alliance entre ces Princes, mais on les a *déſunis.* Dans ce Chapitre, dans cette Communauté, on eſt fort *déſuni*, il y a grande divèrſité de ſentimens, d'intérêts.

Uniſſant nos Maiſons, il déſunit *nos Rois.* Corn.

Désunir, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui traîne les hanches, qui galoppe faux, ou ſur le mauvais pied. *Equus cujus luxatam credas coxendicem.*

Désuni, part. paſſ. & adj. *Disjunctus, diſſociatus.*

DÉſVOYEMENT. ſ. m. Maladie qui vient d'un ventre trop relâché, d'un eſtomac qui digère mal. *Stomachi reſolutio.* Le dégorgement de bile cauſe des *devoyemens* par haut & par bas. Il y a de bons Auteurs qui prononcent & qui écrivent *dévoiment.*

DÉſVOYER. v. act. Sortir de la bonne voye, s'égarer du droit chemin. *A via aberrare.* C'eſt une œuvre de charité, de remettre dans le bon chemin ceux qui ſe ſont *dévoyez.* Les Ouvriérs diſent auſſi, *Dévoyer* une ligne, un tuyau de cheminée, un tenon ou autres piéces d'aſſemblage de leur plomb, ce qui ſe fait quand on les détourne hors de la ligne droite. *Declinare, obliquare.* Ce mot eſt un compoſé de *voye*, comme qui diroit *hors de la voye.* On ne s'en ſert plus dans le bon ſtile, en ſa place on dit *Egarer.*

Dévoyer, ſe dit plus ordinairement au figuré, des Hérétiques qui ſe ſont ſéparez de l'Égliſe, qui ſont ſortis de la bonne voye. *Aberrare, errare.* Il faut tâcher de ramener dans la voye du ſalut ceux qui s'en ſont *dévoyez.* Il eſt mieux de dire *égarez.*

Déſvoyer, en Médecine, ſe dit des corps dont l'eſtomac ou les inteſtins ne font pas leurs fonctions dans les voyes ordinaires. *Reſolvere.* Les raiſins & autres fruits cruds *dévoyent* les eſtomacs foibles.

Déſvoyé, ée. part. paſſ. & adj. *Errans, aberrans.* On dit qu'un eſprit eſt *dévoyé*, quand il eſt hors du bon ſens, quand il dit ou fait des èxtravagances. On appelle auſſi les Hérétiques, nos pauvres frères *dévoyez.* On dit auſſi un eſtomac *dévoyé*, pour dire, un eſtomac qui digère mal. *Stomachus cibi non tenax, non retinens.*

Ce mot de *déſvoyé* vient du mot Latin *deſviare*, qui ſignifie la même chôſe, c'eſt à dire, ſelon l'étymologie, *mettre hors de la vie.*

DET.

DÉTACHEMENT. ſ. m. Choix qu'on fait de quelques gens de guèrre dans pluſieurs Compagnies, ou Régimens, pour les envoyer à quelque expédition, ou attaque. *Sejuncti, ſubducti ab exercitu milites, cohors, legio ſejuncta, agmen ſubductum à cæteris copiis.* Le Maréchal de Camp commandoit un *détachement* de l'armée de ſix mille hommes. On le dit même des corps entiers qui font partie d'une armée. On fit un *détachement* de ſix ſoldats de chaque Compagnie.

Détachement, ſignifie figurément en Morale, Déſintéreſſement, dégagement. *Animus ab alicujus rei ſtudio amore diſtractus, alienus, abalienatus.* Le *détachement* du monde eſt le prémier pas qu'on fait pour le ſalut.

DÉTACHER. v. act. Ôter une chôſe du lieu où elle étoit attachée, la ſéparer d'avec une autre. *Solvere, exſolvere. Détacher* une tapiſſerie. *Détacher* un cheval du ratelier. *Détacher* une juppe, un ruban. *Détacher* les fruits d'un arbre.

On dit abſolument, Se *détacher*; pour dire, Avaler ſon haut de chauſſe. *Demittere feminalia.*

Détacher, ſignifie figurément, Quitter les attachemens, ſe défaire de l'affection qu'on avoit pour quelque chôſe. *Amorem alicundè abjicere.* Il ſe faut entièrement *détacher* des vanitez du monde pour entrer en Religion. *Détachant* mon eſprit des funeſtes penſées de la mort, je l'abandonne à la joye le plutôt que je le puis. M. Scud. Les paûvres ne voyent rien dans le monde qui ne les *détache* du monde, & comme ils manquent de tout, ils ne peuvent tenir à rien. Flech. Dieu nous *détache* des trompeuſes douceurs du monde par les ſalutaires amèrtumes qu'il y mêle. Thomassin. Ses amis ſe plaignent de lui comme d'une Maitreſſe ingrate dont ils ne pouvoient ſe *détacher.* S. Évr. Le Roi diviſa les membres de la Ligue, & les *détacha* de la cauſe commune par la vuë de leur intérêt particuliér. Var.

Détacher, ſignifie auſſi, Démembrer, déjoindre. *Disjungere.* Ce Seigneur a *détaché* de ſa Fèrme générale un tel droit, un tel péage.

Détacher, ſignifie encore, Examiner, juger ſéparément. *Separatim, ſeorſum rem aliquam excutere, examinare.* Il faut *détacher* cette queſtion de toutes les circonſtances particuliéres pour établir une maxime générale. *Détachez* l'intérêt que vous avez dans cette affaire, & vous vèrrez que vous avez tort.

Détacher, en tèrmes de Guèrre, ſe dit en parlant des ſoldats, dont on en choiſit quelques-uns de divèrſes compagnies, afin de les commander pour quelque expédition. *Subducere.* Il y eut cent hommes *détachez* qui emportèrent ce retranchement.

En tèrmes de Marine *détacher* ſe dit dans le même ſens, en parlant des vaiſſeaux. On *détacha* ſix vaiſſeaux pour aller en garde à la tête de l'armée.

Se *détacher*, en tèrmes de Guèrre & de Marine, ſignifie *ſe réparer.* Quatre régimens de troupes auxiliaires ſe *détacherent.* Deux frégates, deux vaiſſeaux ſe *détacherent.*

Détaché, ée. part. paſſ. & adj. *Sejunctus, disjunctus, abalienatus.* L'indifférence d'un homme libre, & *détaché* de tout, n'eſt pas fort ſouhaittable. S. Évr. L'amour pur, & *détaché* des ſens, n'eſt point incompatible avec la vèrtu. M. Scud.

Lorſque par les rebuts une âme eſt détachée,
Elle veut fuir l'objet dont elle fut touchée. Mol.

On appelle en tèrmes de Guèrre piéces *détachées*, des demi-lunes, ravelins, ouvrages à corne & couronnez, & même des baſtions, quand ils ſont ſéparez du corps de la place.

On dit auſſi en tèrmes de Peinture, que les figures d'un tableau ſont bien *détachées*, lorſqu'elles ſont bien dégagées l'une de l'autre, qu'il n'y a point de confuſion, qu'elles paroiſſent de relief, &c. *Expeditus, ſolutus, non implicatus.* Et au figuré, un eſprit *détaché* de la matière, qui raiſonne & qui agit en Philoſophe.

DÉTACHER. v. act. Ôter une tache de deſſus du linge, une étoffe. *Abſtergere maculam.* Le linge taché d'encre ne ſe peut *détacher* qu'avec du vèrjus, du citron, ou autres ſucs acides. Les Dégraiſſeurs *détachent* les habits avec les ſavonettes, ou du ſavon noir.

Détaché, ée. part. paſſ. & adj. *Abſterſus, purgatus.*

DÉTACHEUR. ſ. m. *Qui maculas abſtergit.* Ce mot veut dire celui qui ôte les taches des habits; on ſe ſèrt plus ordinairement du mot de *dégraiſſeur.*

DÉTAIL. ſ. m. Ce mot n'a ordinairement point de plurier au propre. Ce qui conſiſte en pluſieurs parties ſéparées d'un tout. Il y a des Marchands qui vendent en gros, d'autres en *détail. Rerum ſingularum venditio: res particulatim, ſingulatim vendere.* Ce Marchand ne fait que le *détail.* On appelle auſſi *détail*, dans un devis, le dénombrement exact des matériaux, & façons d'un batiment. *Rerum ſingularum enumeratio.* Faire le *détail* d'une compagnie, d'une armée: c'eſt, Avoir l'œil ſur le ſèrvice, & donner les ordres afin que chacun s'aquitte bien de ſon devoir. Apelles faiſoit les portraits ſi vrais & ſi reſſemblans dans l'air, & dans le *détail* du viſage. De Piles.

Détail, ſe dit figurément en Morale, des particularitez, des menuës circonſtances d'une affaire, & peut avoir un plurier. *Rerum ſingularum narratio, enumeratio.* Il ne m'a conté ſon procès qu'en gros, je n'en ſçai pas le *détail.* On m'a appris le *détail* de cette bataille, toutes les particularitez de ce qui s'y eſt paſſé. Il ſeroit trop long de deſcendre dans tous les *détails* de cette affaire. N'attendez pas qu'un ami vous vienne expliquer le *détail* humiliant de ſes beſoins. S. Évr. Il eſt râre que les eſprits fins ſoient Géométres, parceque le *détail* ſec & ſtérile des principes géométriques les dégoûte, & les rebute. Pasc. Épargnez-moi la peine de vous redire des *détails* qui me font honte à moi-même de les avoir remarquez, & qui ne m'ont que trop pèrſuadée de ma foibleſſe. P. de Cl. Vous n'avez point à craindre tous ces longs *détails* de chicane qui ſéchent l'eſprit de l'Écrivain. Racine. Je ne veux pas deſcendre à tous ces ennuyeux *détails.* Port-R. Mille *détails* qui coûtent pour apprendre. Bussi Rab.

Ne vous chargez jamais d'un détail *inutile,*
Tout ce qu'on dit de trop eſt fade & rebutant. Boil.

En détail. Sorte d'advèrbe, Par le menu. *Singulatim, particulatim.* Vendre *en détail.*

DÉTAILLER. v. act. Diviſer en pluſieurs parties. *Partes in varias concidere.* Quand les Bouchers apprêtent leurs viandes, & les coupent par morceaux, ils appellent cela *détailler.* Les Marchands appellent auſſi *détailler*, lorſqu'ils ne vendent pas des piéces ou des ballots entiers, & lorſqu'ils les couppent & les diviſent pour en donner à chacun la quantité qu'il en demande. *Res particulatim, ſingulatim vendere.* Après que... a ſi bien *détaillé* toutes les qualitez du poëme épique. Mr Dacier.

DÉTAILLER, ſe dit auſſi dans le diſcours & dans les affaires. *Enumerare, narrare ſingula, ſingulatim, particulatim.* Cet Auteur a traité cette matière en gros, mais il n'a rien *détaillé.* Ce Rapporteur a fort bien *détaillé* ce procès, en a fait examiner toutes les circonſtances en détail.

DÉTAILLEUR. ſ. m. Marchand qui vend en détail. *Qui ſingulatim vel particulatim vendit.* Les Marchands en magaſin appellent *Détailleurs*, tous ceux qui vendent en boutique.

DÉTALER. v. act. Sèrrer la marchandiſe qu'on avoit expoſée en vente, fèrmer ſa boutique. *Merces colligere, condere, officinam claudere.* Quand le tems d'une Foire eſt fini, tous les Marchands *détalent*; fèrment leurs boutiques, & s'en vont ailleurs. Les Commiſſaires font *détaler* les Marchands, leur font plier bagage en diligence.

DÉTALER, ſignifie auſſi, Quitter la place, s'enfuir avec quelque précipitation, comme font les Marchands quand la Foire eſt finie. *Abire, cedere, aufugere.* La peur d'être battu l'a fait vîtement *détaler.* Allons que l'on *détale* de chez moi, maître juré filou, vrai gibièr de potence. MOL.

Le rat de ville détale,
Son camarade le ſuit. LA FONT.

Et vîte, & vîte on ſe ſauve, on détale.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

DÉTALINGUER. Tèrme de Marine. C'eſt, Ôter le câble d'une ancre. *Ab anchoris rudentes eximere, ſolvere.*

DÉTEINDRE. v. act. Faire changer de couleur à quelque chôſe. *Decolorare.* Le grand air *déteint* les plus vives couleurs & les mange. L'eau forte *déteint* & brûle toutes ſortes de corps. On y joint le pronom pèrſonnel. Les étoffes *ſe déteignent* aiſément, quand elles ne ſont pas teintes en cramoiſi. *Decolorari, colorem perdere, amittere.*

DÉTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Decolor.*

DÉTELER. v. act. Ôter les chevaux d'un carroſſe, d'une charrètte, d'une charruë. *Equos curru vel jugo ſolvere, exſolvere.* On le dit de même des autres animaux qui ſont attachez pour tirer. Ce mot eſt employé d'une manière fort ſpirituelle dans ces vèrs.

D'Adam nous ſommes tous enfans
La preuve en eſt connuë,
Et que tous nos premièrs parens
Ont mené la charruë;
Mais las de travailler enfin
La tèrre labourée,
L'un a detelé *le matin,*
L'autre l'aprèsdînée.

DÉTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Equus ſolutus jugo, curru.*

DÉTEMPTEUR. Voyez DÉTENTEUR. C'eſt ainſi qu'il faut écrire. Cependant le Journal des Sçavans écrivoit encore *détempteur* en 1715. apparemment en copiant l'Auteur de l'ouvrage duquel il faiſoit l'extrait. Les *détempteurs* d'héritages roturiérs. JOURN. DES SÇAV.

DÉTENDRE. v. act. Détacher une chôſe tenduë. *Detendere.* Les Sèrgens commençoient à *détendre* le lit, la tapiſſerie, quand le maître arriva & paya. On a *détendu* les voiles.

DÉTENDRE, ſignifie auſſi, Relâcher, débander. *Laxare, remittere.* On a *détendu* ces cordes. Il faut *détendre* ſon arc, de peur qu'il ne ſe gâte. Il ſe dit auſſi de l'eſprit.

Si le ſens de vos vèrs tarde à ſe faire entendre,
Mon eſprit auſſi-tôt commence à ſe détendre. BOIL.

DÉTENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Detenſus, laxatus, remiſſus*

DÉTENIR. v. act. Être attaché, retenu quelque part. *Detinere, tenere, remorari, demorari.* La fièvre le détient au lit depuis huit jours. Les affaires l'ont *détenu* longtems en cette ville. Il y a un an que ſes créanciérs le *détiennent* en priſon.

DÉTENIR, ſignifie auſſi, Occuper, garder, poſſéder des biens, meubles ou immeubles, ſoit licitement, ſoit illicitement. *Occupare, retinere, poſſidere.* Il a été aſſigné à paſſer un titre nouveau de cette rente, à cauſe de tels & tels héritages qui y ſont hypotéquez, qu'il *détient.* On ne peut avoir abſolution, qu'on ne reſtituë le bien qu'on *détient* injuſtement. Ce pauvre homme ne peut faire juger ſon procès, parce qu'on lui *détient* ſes papiérs.

DÉTENU, UË. part. paſſ. & adj. *Detentus, captivus.* Il étoit depuis deux ans *détenu* priſonniér. VAUG.

DÉTENTE. ſ. f. Ce qui ſèrt à faire lâcher le reſſort d'une arme à feu, ou d'une arbalête. *Lingula.* La chaîne de ma montre s'eſt embarraſſée dans la *détente* de mon piſtolet, & l'a fait tirer.

DÉTENTEUR, DÉTENTRICE. ſ. m. & f. Qui occupe, qui poſſède quelque chôſe. *Poſſeſſor, vi vel injuria detinens.* On aſſigne les tièrs *détenteurs* en déclaration d'hypotéque. On jette des dévoluts ſur les injuſtes *détenteurs* de Bénéfices. Il ne doit pas cette ſomme pèrſonnellement, mais ſeulement en qualité de *détenteur* & joüiſſant de cette tèrre. En matière d'héritages *détenteur* eſt celui qui poſſède un héritage comme propriétaire.

DÉTENTION. ſ. f. Poſſeſſion de quelque héritage. *Injuſta alieni poſſeſſio.* On condamne à la reſtitution des fruits celui qui s'eſt intrus dans un Bénéfice depuis ſon injuſte *détention.* Un Prince ſouffre avec regrèt la *détention* de ſes États par un Prince étrangèr.

DÉTENTION, ſignifie auſſi, Captivité, eſclavage. *Captivitas.* On l'a élargi des priſons avec dommages & intérêts depuis ſon injuſte *détention.* Sa *détention* parmi les eſclaves d'Alger a duré huit jours. La *détention* des ôtages ne doit durer que juſqu'à l'éxécution d'une capitulation. Après ſa *détention* il ſe retira de la Cour. MAUCROIX.

DÉTÈRGER. v. act. Tèrme de Médecine, qui ſignifie, Nettoyer, mondifier, entraîner les humeurs lentes & glutineuſes qui ſont adhérentes au corps. *Abſtergere, detergere, purgare.* La plante appellée corne de cèrf eſt vulnéraire, elle *déterge* & conſolide les playes. LEMERY. Quelquefois on met le vèrbe *déterger* ſans régime, ou ſans cas. La réponſe eſt apéritive, & propre pour la gravelle & la pièrre, elle *déterge*, & réſiſte au venin. IDEM.

C'eſt auſſi un tèrme de Chirurgie, qui ſe dit des playes. Il y a des playes qui tardent plus à ſe *détèrger*, ou à ſe purger que les autres. DIONIS.

DÉTÉRIORATION. ſ. f. Action par laquelle une chôſe devient pire. *Rei in deteriorem ſtatum deductio.* Quand la *détérioration* des marchandiſes ſaiſies vient par la faute du gardien, il en eſt reſponſable. Jean Frédéric Mayer, Profeſſeur à Lipſic, imprima en 1695. un traité de la *Détérioration*, dont le titre eſt, *Tractatus de Deterioratione.*

DÉTÉRIORER. v. act. N'eſt guères en uſage que dans le Palais; pour dire, Dégrader, laiſſer tomber en ruine, rendre pire. *Deterius reddere, efficere.* Ce locataire a *détérioré* cettte maiſon. Ce blé, cette marchandiſe, s'eſt *détériorée* tandis qu'elle a été ſaiſie.

DÉTÉRIORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deterior effectus.*

DÉTÈRMINATIF. adj. Le P. Buffier s'eſt ſèrvi de ce mot pour expliquer la nature du pronom *que, qui, lequel, laquelle,* &c. Il l'appelle *détèrminatif*, parce qu'il ſèrt à détèrminer une chôſe par une modification particulière, par un cèrtain attribut, par une cèrtaine qualité eſſentielle, ou accidentelle, bonne ou mauvaiſe, phyſique ou morale, &c. Par éxemple, Dieu *qui* eſt bon, le cheval, la maiſon *que* j'ai acheté, &c. Ce n'eſt pas Dieu conſidéré en général, mais conſidéré par rapport à la bonté, &c.

DÉTÈRMINATION. ſ. f. Déciſion, réſolution, diſpoſition fixe, & arrêtée. *Deciſio, propoſitum.* Le plus ſeur eſt de ſe ſoumettre à la déciſion, à la *détèrmination* du Concile. La ſainte indifférence n'eſt point une indolence ſtupide, ni une inaction intérieure; mais une *détèrmination* conſtante de vouloir tout pour Dieu, & rien pour elle.

DÉTÈRMINATION, ſignifie auſſi, Application à quelque chôſe. On appelle, par éxemple, la *détèrmination* d'un mot, quand il eſt reſtreint à une cèrtaine ſignification, & qu'il ne convient qu'à elle. *Vocabuli ad rem aliquam ſignificandam addictio.*

DÉTÈRMINATION, en Phyſique, eſt la diſpoſition d'un corps à tendre vèrs un côté plutôt que vèrs l'autre. *Propenſio.* La *détèrmination* eſt une façon d'être, diſtincte du mouvement. ROH. On dit, que les corps gràves ont une *détèrmination* à leur centre, ont un mouvement de *détèrmination*; c'eſt-à-dire, cèrtain & naturel.

DÉTÈRMINÉMENT. Advèrbe. Expréſſément, poſitivement, ſpécifiquement. *Definitè, ſpecialiter.* On a prononcé *détèrminément* ſur cette queſtion, ſur cet article. Le Prince veut cela abſolument & *détèrminément.* Le doute laiſſe l'eſprit en ſuſpens, & la ſcience prononce *détèrminément*, & abſolument. Tout ce que Dieu veut *détèrminément* arrive infailliblement. S. ÉVR.

DÉTÈRMINER. v. act. Conclurre, réſoudre, prononcer une déciſion. *Decidere, definire, ſtatuere.* Quand les coutumes n'ont rien *détèrminé* ſur un article, il faut avoir recours au Droit Romain. Il faut croire tout ce que l'Égliſe a *détèrminé.* Dieu a *détèrminé* de tout tems de récompenſer les bons & de punir les méchans. Nous nous tromperions moins ſouvent ſi nous ne *détèrminions* que ſur des idées claires & évidentes. S. ÉVR. On ne ſe doit *détèrminer* à une action, qu'après une exacte pèrquiſition de l'entendement, qui a bien peſé & bien conſidéré la nature de l'objet. PORT-R. *Addicere.* L'Arrêt que Dieu prononcera

cera contre les réprouvez au grand jour de ſes vengeances eſt *déterminé* de toute éternité.

DÉTERMINER, ſignifie auſſi, Deſtiner, appliquer à quelque chôſe. *Aſſignare, deſtinare.* L'uſage *détermine* les mots à ſignifier cèrtaines chôſes. Il y a des fonds cèrtains & *déterminez* pour fournir à telle dépenſe.

DÉTERMINER, ſignifie auſſi, Se porter à quelque chôſe, ſe réſoudre. *Statuere, decernere.* Cet homme s'eſt enfin *déterminé* à prendre une charge, à ſe marier. Quand il faut choiſir entre deux chôſes égales, on a de la peine à ſe *déterminer.* Il faut ſe *déterminer*, ou pour le monde, ou pour le Cloître.

Le cœur à l'amitié peut ſeul ſe deſtiner,
Mais la raiſon toujours l'y doit détèrminer. VILL.

DÉTERMINER, ſe dit encore des événemens, du ſuccès des affaires, des négociations, des combats, &c. Nos Hiſtoriens parleront des ſiéges & des batailles où s'eſt trouvé feu Monſieur le Duc; de la bataille de Nèrvinde, dont il *détèrmina* le ſuccès par ſon intrépide valeur. DIVERTISS. DE SEAUX.

DÉTERMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Conſtitutus, ſtatutus, deſtinatus.* Par un enchaînement des cauſes inconnuës, mais *déterminées* de tout tems, chàque chôſe acheve le cours de ſa deſtinée. VAUG.

DÉTERMINÉ. ſ. m. Hardi; qui ne craint rien; téméraire, qui eſt capable de tout entreprendre. *Audaciſſimus, confidens, temerarius, ad audendum projectus.* Il a monté à l'aſſaut en brâve, en *déterminé.* Céſar étoit moins *déterminé*, & moins abandonné à la fortune qu'Aléxandre. CAIL. On le dit plus ſouvent en mauvaiſe part, d'un ſcélérat, d'un débauché. Ce jeune homme vit en *déterminé*, on ne le ſçauroit corriger. Ce ſont de grands *détèrminez.* VOIT. Jurer en *déterminé.* GOMB. Vous tenez des diſcours brutaux, & groſſiérs, qui font rougir les plus *déterminez.* S. ÉVR.

DÉTERRER. v. act. Exhumer une pèrſonne qui a été entèrrée. *Mortui cadaver è tumulo eruere, effodere, refodere.* On ne doit *détèrrer* les corps que par ordonnance de Juſtice, ſoit pour les viſiter, ſoit pour leur faire leur procès, pour les ôter de tèrre ſainte.

DÉTERRER, ſe dit auſſi, mais burleſquement, de ceux à qui on a ôté la tèrre, ou Seigneurie. *Aliquem de fundo ſuo depellere, excludere.* Ce Gouvèrneur eſt un homme violent qui a *déterré* pluſieurs Gentilshommes, qui les a chaſſez de leurs tèrres, qui les a uſurpées.

DÉTERRER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Trouver, découvrir une chôſe cachée. *Detegere, eruere.* Cet Exempt a de mèrveilleuſes adreſſes pour *déterrer* des criminels, quelque cachez qu'ils puiſſent être. Je ne ſçavois point où vous demeuriez, j'ai eû de la peine à vous *déterrer.* Ce curieux a *déterré* les plus beaux monumens de l'Antiquité. Je *déterrai* cela.

DÉTERRÉ, ÉE. part. & adj. *Effoſſus, erutus, detectus.*

On dit provèrbialement, qu'un homme a un viſage de *déterré*, lorſqu'il eſt pâle & défait, qu'il ſemble avoir été entèrré.

DÉTERREUR. ſ. m. *Indagator.* Ce mot n'eſt point du bel uſage, ni même du ſtile ordinaire ſérieux, mais on l'a employé depuis un tems dans le diſcours familiér & en riant. M. l'Abbé Chaſtelain eſt un *détèrreur* de Saints. MÉNAGE. Tout le monde depuis a parlé comme cela. *Déterreur* ſe prend ici dans un ſens moral & figuré, il ſignifie, qui découvre, qui fait connoitre des Saints qui étoient inconnus.

DÉTERSIF, IVE. adj. Tèrme de Médecine. Qui nettoye, qui purifie. *Detergens.* Un lavement eſt un remède *détèrſif* qui nettoye le bas ventre. Il faut étuver cette playe avec quelque liqueur *détèrſive.* Il y a auſſi des onguens *détèrſifs*, qu'on nomme autrement *mondificatifs.* Les feuilles & les ſommitez du framboiſiér ſont *détèrſives* & aſtringentes. LÉMERY.

DÉTESTABLE. adj. m. & f. Affreux; infiniment haïſſable; qui donne de l'horreur, de l'indignation. *Deteſtabilis, execrabilis, deteſtandus, execrandus.* Le blaſphême eſt un crime *déteſtable.* Neron étoit un Tyran *déteſtable*; on eût dit la même chôſe de Céſar, s'il eût été auſſi malheureux que Catilina. S. ÉVR. On dit auſſi hypèrboliquement, qu'un Ouvrage de prôſe ou de vèrs eſt *déteſtable*; pour dire, qu'on le trouve fort mauvais. Je trouve la Comédie *déteſtable*, morbleu *déteſtable*, du dèrnier *déteſtable*, ce qu'on appelle *déteſtable.* MOL. On le dit auſſi de tout ce qui eſt laid par excès, de tout ce qui eſt déſagréable. Les vieilles les plus *déteſtables* reſſentoient l'amoureux flambeau. VOIT. Potage *déteſtable.* Ragoût *déteſtable.*

DÉTESTABLEMENT. adv. D'une manière détèſtable. *Deteſtabilem, execrabilem in modum.* Il a juré *déteſtablement* que cela étoit vrai, & il s'eſt trouvé faux. Cet Auteur écrit *déteſtablement*; pour dire, fort mal.

DÉTESTATION. ſ. f. Action qui témoigne qu'on a en horreur quelque chôſe. *Deteſtatio.* La mémoire des impies doit être en *déteſtation.* On ne peut parler de ce parricide qu'avec *déteſtation.* Il s'eſt attiré la *déteſtation* de tout le monde. COSTARD.

DÉTESTER. v. act. Avoir de la haine, de l'horreur pour quelque chôſe. *Deteſtari, abominari.* On ne ſçauroit trop *déteſter* & punir les empoiſonneurs. Un pénitent doit *déteſter* les déréglemens de ſa vie paſſée. Un Hérétique qui fait abjuration doit dire en public, qu'il *déteſte* ſon èrreur. Je *déteſte* vôtre bonne foi; vous avois-je prié de me mander ſincèrement la vérité? LETT. PORTUG. Phédre vaincuë & tourmentée par une paſſion inceſtueuſe, en frémit elle-même, elle abhorre & *déteſte* ſes propres ſentimens. S. ÉVR. Les Anglois dêçus par le nom de liberté, en ont à la fin *déteſté* les excès. BOSS.

Objet infortuné des vengeances céleſtes,
Je m'abhorre encore plus que tu ne me détèſtes. RACINE.

Et le peuple inégal à l'endroit des Tyrans,
S'il les détèſte *morts, les adore vivans.* CORN.

DÉTESTER, ſignifie auſſi, Faire des imprécations, peſter. *Imprecari, execrari.* Un mariniér engravé jure & *déteſte* de tout ſon cœur. Un impatient *déteſte* ſa vie, quand on lui fait trop attendre une réponſe.

DÉTESTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deteſtatus, abominatus.* Un traître à ſa patrie eſt haï & *déteſté* de tout le monde.

DETHMOLD. ſ. m. Petite ville du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Dietmellum, Dethmoldia, Thietmellum, Theutmellum*, anciennement *Teutoburgium.* Elle eſt dans la Comté de Lemgow, ſur la rivière de Vehra. MATY.

DÉTIRER. v. act. Etendre un linge, un ruban, une étoffe pour la rendre unie. *Explicare, extendere, polire, lævigare.* Les empeſeuſes *détirent* leurs rabats ſur la platine. Et on dit d'un homme bien propre & bien mis, qu'il eſt bien *détiré*, pour dire, que ſon linge & ſes habits ne ſont point chifonnez.

DÉTISER. v. act. Ôter les tiſons du feu, les diſpôſer enſorte qu'ils ne brûlent point. *Removere ab igne ligna, titiones, ne ardeant.* On *détiſe* le feu le ſoir, quand on ſe va coucher, ou quand on veut épargner ſon bois. Souvent un maladroit *détiſe* le feu, au lieu de l'allumer.

DÉTISÉ, ÉE. part. & adj. *Remota ab igne ligna.*

DÉTONATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Bruit que font les minéraux, lorſqu'ils commencent à s'échauffer dans les creuſets, que les parties volatiles ſortent avec impétuoſité, & que l'humidité qui y étoit enfèrmée s'en échappe. *Fragor, crepitus.* Ainſi l'or fulminant fait ſon effet avec grande *détonation.* La *détonation* enleve le ſouffre impur & volatil des matières.

DÉTONNER. v. n. Ne chanter pas juſte, ne ſuivre pas la régle, ſortir du ton propoſé par le Maître de Muſique. *A tono diſcedere, deflectere, aberrare.* Une oreille juſte ſent bien quand on *détonne.* Ceux qui *détonnent* gâtent un concèrt.

Tous mes ſots à la fois détonnant *de concèrt,*
Se mettent à chanter. BOIL.

DÉTONNER & FULMINER. Tèrmes de Chymie. Chaſſer des minéraux les parties impures, volatiles, & ſulphureuſes, en conſervant les parties intèrnes, & fixes: ce qui ſe fait avec détonation. *Crepitare, fragorem edere.* Cette opération ſe pratique par le moyen du ſalpêtre, en préparant l'antimoine & les autres chôſes.

DÉTORDRE. v. act. Je *détords*, tu *détors*, il *détord.* Remettre droit ce qui étoit tors. *Quod implicatum eſt explicare, quod convolutum eſt evolvere. Détordre* une corde, une natte, des cheveux tortillez. On dit auſſi, Tordre & *détordre* le linge qu'on lave pour en épreindre l'humidité.

DÉTORDRE, ſe dit figurément en Morale d'un paſſage, d'une autorité, auquel on fait violence, en lui donnant quelque ſens éloigné de celui qu'il doit avoir naturellement. *Detorquere.*

DÉTORS, ORSE. part. paſſ. & adj. *Evolutus, explicatus.*

DÉTORSE. ſ. f. Action violente par laquelle on met quelque partie du bras, ou de la jambe, hors de ſa ſituation naturelle. *Diſtorſio.* Ce cheval a mis le piéd dans un trou, il s'eſt fait une *détorſe.* On dit auſſi *entorſe*, & c'eſt le plus uſité.

DÉTORQUER. v. act. Tèrme dogmatique. Éluder la force d'un raiſonnement, d'une autorité, lui donner une autre explication. *Detorquere.* Dans la plûpart des diſputes, quand on ne peut pas ſoudre un argument, on le *détorque*, on lui donne un autre ſens, on le *détorque* contre ſon advèrſaire.

DÉTORQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Detortus.*

DÉTORTILLER. v. act. Défaire ce qui eſt tortillé, le mettre, ou le remettre dans ſon état naturel, dans ſon premiér état, en défaiſant les boucles, les circonvolutions qui y ſont. *Explicare, evolvere. Détortiller* une corde, des cheveux, des rubans.

DÉTORTILLÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Explicatus, evolutus.*

DÉTOUPER. v. act. Ôter le boûchon d'étouppes dont quelque vaiſſeau étoit bouché. *Détouper* une bouteille.

DÉTOUPILLOnNER. v. act. Tèrme de Jardinage. Ôter & coupper les petites branches inutiles d'un oranger, pour ne conſèrver que les plus belles, & les mieux ſituées, pour la figure de l'arbre, afin qu'elles reçoivent ſeules toute la nourriture de l'arbre, qui ſe partageroit en pluſieurs, ſi l'on n'avoit pas le ſoin de les *détoupillonner. Putare, recidere.*

DÉTOUR. ſ. m. Ce qui tourne, ou qui ne va pas en droite ligne. *Flexio, circuitus, anfractus.* Il faut faire à la prémière ruë un *détour* à gauche, à droit. La Seine fait de grands *détours* au ſortir de Paris. Les chemins dans les Païs de montagnes ſont de grands *détours.* Le chien par ſon odorat démêle tous le tours & *détours* du gibiér. Les *détours* d'un labyrinthe.

Malheur donc à celui qu'une affaire imprévûë
Engage un peu trop tard au détour *d'une ruë.* DESPR.

DÉTOUR, ſe dit auſſi de ce qui arrête, de ce qui empêche qu'on n'aille droit, qu'on n'achève une chôſe. *Diverticulum.* J'aurois achevé cet Ouvrage, ſi je n'avois point eû de *détour,* ſi on ne m'avoit point amuſé, & occupé ailleurs. J'ai fait un *détour* de quatre lieuës poûr aller viſiter mon ami.

DÉTOUR, ſe dit figurément en chôſes morales pour, Circuit, prétexte, fineſſe, biais, procedé peu ſincère, façon d'agir, èxcuſe. *Circuitio, prætextus, ſimulatio.* La chicane a d'étranges *détours* pour immortaliſer un procès, poûr changer la face d'une affaire. Quand on veut parler de chôſes odieuſes, ou déshonnêtes, il faut uſer de circonlocution, d'un grand *détour* de paroles. Il a pris un grand *détour* pour lui annoncer la mort de ſon fils.

Vos ordres ſans détour *pouvoient ſe faire entendre.*
RACINE.

Dieu connoît tous les replis & les *détours* de nôtre cœur, nos plus ſecretes penſées. J'aime ſans *détour.* VOIT. Ô le plaiſant *détour!* BOIL. On va par ces *détours* au ſiecle d'or. BENS. C'eſt fuir la difficulté que de prendre ce *détour.* S. ÉVR. Il faut étudier les paſſions des hommes pour en bien connoître les reſſorts, les tours, & les *détours.* S. RÉAL. Jamais Louis XI. n'alloit directement à ſon but, il chèrchoit ſans ceſſe des *détours,* afin de faire pèrdre les traces de ſa conduite. VAR. Boileau parlant de la rime dit à Molière,

Et ſans qu'un long détour *t'arrête, & t'embarraſſe,*
A peine as-tu parlé, qu'elle même ſe place.

DÉTOURNEMENT. ſ. m. Action de détourner. *Inflexio, deflexus.* Ce mot ne ſemble pas fort uſité, Molière s'en eſt ſèrvi dans ſa Critique de l'École des femmes, où il dit, Leurs *détournemens* de tête & leurs cachemens de viſage firent dire cent ſottiſes de leur conduite.

DÉTOURNEMENT. Ce mot ſe trouve auſſi dans Pomey, pour Empêchement. *Averſio, avocatio.*

DÉTOURNER. v. act. Donner à une chôſe un mouvement circulaire contraire à celui qu'on lui avoit donné. *Detorquere.* Pour lâcher la vis d'un preſſoir, il faut *détourner,* faire un mouvement contraire à celui qui l'avoit ſèrrée. On dit la même chôſe d'une gruë, d'un cabeſtan, & de toute autre machine qu'on lâche. Un Cuiſinièr dit qu'on *détourne,* quand au lieu de tourner la Broche à droit, on la tourne à gauche. On dit de même des montres, des ſèrrures, Pour fèrmer cette porte il faut tourner la clèf, pour l'ouvrir il faut *détourner.*

Du Cange dérive ce mot du Latin *diſturbare,* ſignifiant la même chôſe.

DÉTOURNER, ſignifie auſſi, Se mouvoir hors de la ligne droite. *Divertere, deflectere.* Quand vous ſerez au bout de la ruë, *détournez* à droite, à gauche. Il s'eſt égaré dans cette forêt, il s'eſt bien *détourné* de ſon chemin. Ce Voyageur s'eſt *détourné* de dix lieuës pour aller voir un tel monument de l'Antiquité, une telle cérémonie. Vous ne vous *détournerez* point en paſſant chez moi.

DÉTOURNER, ſignifie auſſi, Se mettre à côté pour laiſſer paſſer quelque chôſe, ou pour s'en parer. *Deflectere. Détournez* vous pour laiſſer paſſer ce carroſſe, ce troupeau de bœufs. Il auroit été tué, s'il ne ſe fût *détourné,* s'il n'eût paré le coup. Il a bien fait de *détourner* les yeux de ce triſte ſpectacle, qui l'auroit fort affligé.

DÉTOURNER, ſignifie encore, Ôter une chôſe d'un lieu, la mettre en un autre endroit. *Contorquere, deflectere.* Il faut *détourner* ces pièrres, ces poutres, qui ôtent la libèrté du paſſage. On dit auſſi, *Détourner* le cours d'une rivière; pour dire, la faire aller ailleurs. On dit qu'Albuquèrque propoſa de *détourner* le cours du Nil, & de le faire tomber dans la mèr Rouge pour ruiner l'Égypte, & la rendre infèrtile.

DÉTOURNER, ſignifie auſſi Éloigner, écarter, tranſporter. *Détourner* un coup. *Ictum repellere, excludere.*

Quand on croit voir fondre un nuage,
Quelquefois il s'éleve un favorable vent,
Qui le diſſipe en un moment,
Ou qui détourne *ailleurs la fureur de l'orage.*
L'ABBÉ TÉTU.

DÉTOURNER, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie, Faire tout ce qu'il faut pour s'aſſurer qu'une bête, un cèrf, ou un ſanglièr, eſt dans un buiſſon autour duquel on fait les enceintes. *Feram cogere certa in ſtabula.*

DÉTOURNER, eſt auſſi un mot par lequel on adoucit le nom des vols domeſtiques. *Avertere.* Un mari n'a pas d'action de vol contre ſa femme par le droit, mais ſeulement des chôſes *détournées.* Ce fils a *détourné* les meilleurs effets de la ſucceſſion de ſon père. Ce banqueroutièr a *détourné,* a mis à couvèrt la meilleure partie de ſon bien.

DÉTOURNER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Detorquere.* Les Avocats tâchent à *détourner* le ſens d'une loi, de la clauſe d'un contrat. Dans les Centons, c'eſt un agrément de *détourner* le ſens des vèrs, des paroles. Cette application eſt bien *détournée,* bien tirée par les cheveux. Cet homme s'eſt bien *détourné* depuis quelque tems du chemin de la vèrtu.

DÉTOURNER, ſignifie auſſi, Faire changer de réſolution. *Avertere, avocare.* Ce Prince avoit deſſein de recommencer la guèrre, mais ſon ſage Miniſtre l'en a *détourné.* Il s'imaginoit qu'il ſeroit aiſé de le *détourner* d'un ſi tèrrible deſſein. VAUG. On aura bien de la peine de le *détourner* d'épouſer cette fille, il en eſt trop amoureux.

DÉTOURNER, ſignifie auſſi, Divèrtir, éloigner, empêcher de s'appliquer à quelque chôſe. *Avertere, avocare.* Un Sçavant ne doit point avoir de procès, cela le *détourne* trop de ſes études, en interrompt le cours. On ſe met en retraite pour n'être point *détourné* dans ſes méditations, dans ſes exèrcices de pieté. Tous les raiſonnemens de Socrate n'aboutiſſent qu'à *détourner* de ſon eſprit l'image de la mort. S. ÉVR. Des comparaiſons trop fréquentes *détournoient* les hommes de l'application à la vérité. ID. *Détourner* ſon intention du déſir de la vengeance. PASC. Que la conſidération des miſères préſentes, & celle des miſères futures, vous *détourne* de l'impureté. MAUCROIX. Son livre ne tend qu'à *détourner* les âmes de la voye étroite de l'Évangile.

DÉTOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Averſus, avocatus, deflexus, detortus.* Il y a des loüanges équivoques, qui ſont de fines railleries, & des manières *détournées* pour nous rendre ridicules. BELL. Une tendreſſe pour la mémoire d'Auguſte, paſſoit dans l'eſprit de Tibère pour une accuſation *détournée* contre le gouvèrnement. S. ÉVR. L'affectation de loüer les Anciens eſt une manière *détournée* pour cenſurer les Modèrnes. BELL. Le mépris de la fortune, n'étoit dans les Philoſophes qu'un chemin *détourné* pour aller à la conſidération qu'ils ne pouvoient avoir par les richeſſes. ROCHEF.

On appelle des ruës *détournées,* un chemin *détourné,* ceux qui ne ſont pas fort fréquentez, qui vont à la travèrſe, ou à quelque lieu particulièr. *Devium iter, flexuoſum.*

DÉTRACTER. v. act. Médire de quelqu'un, obſcurcir, ou diminuer ſon mérite. *De alicujus fama detrahere, laudem alicujus depeculari, obterere.* Les envieux & les méchantes langues ſont ſujèts à *détracter* de leur prochain.

DÉTRACTEUR. ſ. m. Médiſant, qui parle mal de ſon prochain. *Maledicus, alicujus detractor.*

DÉTRACTION. ſ. f. Médiſance, diſcours pour diminuer le mérite de quelqu'un. *Maledictio, alicujus famæ violatio, alienæ famæ detractio.* Quoi qu'on diſe vrai, quand on fait la *détraction,* elle ne laiſſe par d'être un péché, ſelon tous les Caſuiſtes. Ces trois mots ne ſont pas ſi uſitez que ceux qui leur ſèrvent d'explication.

DÉTRACTION. Ce mot ſe prend dans un ſens naturel & phyſique par les Auteurs de Chirurgie, lorſqu'en parlant des opérations de leur art, ils diſent que l'exérèſe eſt une opération qui ſe fait par extraction, ou par *détraction. Détraction* en ce ſens ſignifie une opération, une action par laquelle on ôte du corps les chôſes qui y ont été introduites du dehors contre nature. On ôte du corps par *détraction* les balles de fuſil, les éclats de grenades, les morceaux d'épées rompuës &c.

DÉTRAQUER. v. act. Faire pèrdre au cheval ſes bonnes allûres, ſes leçons de manége. *Perturbare.* Les mauvais Écuyèrs *détraquent* les chevaux, leur font pèrdre leur train ordinaire.

DÉTRAQUER, ſe dit proprement des machines & des chôſes artificielles, & ſignifie, y changer, ou les gâter tellement, qu'elles

qu'elles ne puiſſent plus faire ce qu'elles ſont quand elles ſont en bon état. *Perturbare.* Le corps humain eſt compôſé d'un ſi grand nombre de reſſorts qui le font mouvoir, qu'il eſt ſurprenant que la machine ne ſoit pas à tous momens dérangée, & *détraquée.* Ma montre eſt *détraquée*, il ne faut pas s'arrêter à ce qu'elle marque. Il faut tant de chôſes pour faire bien aller une pompe, un jeu d'orgues, qu'il ne faut pas s'étonner ſi elles ſont ſouvent *détraquées.* On dit auſſi que l'eſtomac eſt *détraqué*, quand il fait mal la digeſtion.

DÉTRAQUER, ſe dit figurément en chôſes morales, pour dire, Détourner de quelque occupation. *Avertere, avocare, perturbare.* Les dévôts ſe mettent en retraite pour n'être point *détraquez* de la contemplation. La maladie de ce jeune homme l'a fort *détraqué* de ſes études. On y joint auſſi le pronom pèrſonnel, & alors *détraquer* ſignifie ſe débaucher, s'abandonner au vice. *A recta vivendi regula deflectere.* Ce jeune homme s'eſt éxtrêmement *détraqué* depuis qu'il n'eſt plus ſous la conduite de ce ſage gouvèrneur.

DÉTRAQUÉ, ÉE. participe & adjectif. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

DÉTREMPE. ſ. f. Peinture ou enduit de couleurs délayées ſeulement avec de l'eau, & de la colle, ou de la gomme. *Opus coloribus aqua, glutine dilutis pictum.* Les peintures en huile ont plus de force, & durent plus que celles qui ne ſont qu'en *détrempe.* La *détrempe* diffère d'avec la *miniature*, en ce que celle-ci ſe travaille en petits points, & que dans l'autre on ſe ſèrt de toute la libèrté du pinceau. Voyez Felibien.

DÉTREMPE, ſe dit auſſi figurément & burleſquement de ce qui ne doit guères durer. *Res aliqua deproperata.* Voilà un mariage qui n'eſt qu'en *détrempe*, fait à la hâte, ſans y obſèrver de formalitez.

DÉTREMPER. v. act. Mouiller, imbiber d'eau ou d'une liqueur; mêler quelque chôſe de liquide avec une autre pour n'en faire qu'un corps. *Aliquid macerare, diluere.* La tèrre eſt trop ſèche, on ne peut labourer juſqu'à ce qu'il ait pleu, qu'elle ſoit un peu *détrempée.* Il faut *détremper* la colle forte, avant qu'on s'en puiſſe ſèrvir. *Détremper* les couleurs, les gommes, des drogues avec de l'huile, de l'eau, du vin, &c. On dit auſſi, *Détremper* de la chaux, lorſqu'on l'éteint, & qu'on la délaye avec de l'eau, & le rabot.

DÉTREMPER, ſe dit auſſi dans le figuré, pour ſignifier, mêler, tempérer. *Temperare.* Dieu *détrempe* nos joyes par les afflictions qu'il y mêle.

Ce mot vient du Latin *diſtemperare.* DU CANGE.

DÉTREMPÉ, ÉE. part. & adj. *Dilutus, maceratus, temperatus.*

DÉTREſSE. ſ. f. Affliction d'eſprit. *Mœror.* La pèrte d'un bon ami cauſe une grande *détreſſe.* Ce mot vieillit.

DÉTRET. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey. Il ſignifie un étau, un inſtrument de fèr à guiſe de tenailles, pour tenir fèrme ce qu'on travaille à la main. *Lupus manuarius.*

DÉTRIEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Aſſignation, don d'une portion légitime & convenable. *Triatis* dans la baſſe Latinité. On a écrit quelquefois *détriment.*

DÉTRIER. Vieux tèrme de Coutumes. Donner, aſſigner aux puînez une portion légitime & convenable. *Detriare* dans la baſſe Latinité. Ces mots de *détrier* & de détriment viennent de *triare*, d'où on a fait *detriare*: *triare* ſignifie *trier, ſéparer*, mettre à part.

DÉTRIMENT. ſ. m. Tèrme du Palais. Pèrte, dommage, détérioration. *Detrimentum, damnum, jactura.* On peut ſe plaindre des uſurpations des voiſins qui vont à nôtre *détriment.*

DÉTRIMENT, tèrme d'Aſtronomie. Quand une planéte eſt dans un ſigne oppoſé à ſa maiſon, on la nomme Planéte en ſon *détriment.*

DÉTRIPLER. v. act. Tèrme de guèrre. On ſe ſèrt de ce mot en parlant des évolutions militaires. *Détripler les files.* C'eſt en ôter quelqu'une, quand elles ſont par trois. Voyez Martinet, Exèrcices militaires.

DÉTROIT. ſ. m. Quelques-uns écrivent DÉSTROIT. Mais de quelque manière qu'on veuille écrire, il faut prononcer à la première ſyllabe l'*e* fèrmé, *détroit*, & ne point faire ſentir l'*s* dans *deſtroit.* Paſſage étroit; lieu ſèrré où l'on paſſe difficilement, ou avec dangèr. *Anguſtiæ, fauces.* On le dit auſſi ſur la mèr, ſur les rivières, & en païs de montagnes. *Fretum.* Le *Détroit* de Magellan eſt fort dangereux, à cauſe que les flots de la mèr du Nord & du Sud s'y joignent, & s'y entrechoquent. Le Pas de Calais, le *Détroit* de Gibraltar, l'Euripe, ſont des *Détroits* fameux. Le Rhône s'engouffre dans un *détroit* auprès du Crédo. La Valteline eſt un *détroit*, un paſſage important pour l'Italie. Dans les Pyrénées il y a des cols de montagnes, des *détroits* aiſez à garder. Se ſaiſir des *détroits.* VAUG. L'armée de Darius fut défaite dans les *détroits* de la Cilicie. ID. Les Thèrmopyles, les Portes Caſpiennes, les Portes Caucaſiennes, aujourd'hui Demircapi. Les Portes Ibériennes, les Portes de la Cilicie, les fourches Candines, ſont d'anciens noms de fameux *détroits* de tèrre.

Ce mot vient du Latin *diſtrictus.*

DÉTROIT, ſe dit auſſi des Iſthmes ou langues de tèrre qui ſont entre deux mèrs, & qui en empêchent la communication. *Iſthmus.* Le *Détroit* de Corinthe, le *Détroit* de Panama en l'Amerique. Les plus célébres *détroits* de l'Ancien monde ſont ceux du Weigats, du Sund, du grand & du petit Belt, le pas de Calais, le *détroit* de Gilbraltar, celui de Babelmandel, de la Sonde, & de Jeſſo. Et dans le Nouveau monde, ceux de Davis & d'Hutſon, le Canal de Bahama, le *détroit* de Magellan, de le Maire, de Brouwèrs, & celui d'Anian, dont on ne ſçait pas bien la ſituation. Voyez ces noms en leur place.

Sur tèrre on dit plus communément col, pas, paſſage; & ſur mèr *détroit.* De même en Latin, ſur tèrre, c'eſt *fauces, anguſtiæ*; ſur mèr, *fretum.*

DÉTROIT, ſignifie auſſi, Reſſort, une étenduë de païs ſoumiſe à la juriſdiction temporelle, ou ſpirituelle, d'un ou de pluſieurs Juges. *Juriſdictio, conventus.* Un Juge ne peut inſtrumenter hors ſon *détroit*, hors ſa juriſdiction. Cette Parroiſſe eſt dans le *détroit* de ce Parlement, de cette Généralité, de cette Élection. Les vieux Praticiens appelloient cela *diſtrict.*

Ce mot vient du Latin *diſtrictus*, qui eſt proprement le tèrritoire, ou étenduë du fief dans lequel un Seigneur a pouvoir de contraindre ſes tenanciérs, & leur faire payer l'amende, *mulctare & diſtringere.*

DÉTROMPER. v. act. Déſabuſer; faire connoître à quelqu'un ſon èrreur. *Errorem alicui eripere, ab errore aliquem evellere.* Il faut *détromper* l'homme de l'illuſion par laquelle il ſe repréſente grand à ſoi-même. NIC. On a bien de la peine à *détromper* les gens préoccupez. On l'a *détrompé* de la mauvaiſe opinion qu'il avoit de vous. On eſt quelquefois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime, que d'en être *détrompé.* ROCHEF. L'emploi principal de la Morale conſiſte à *détromper* la raiſon de l'èrreur de l'imagination, & des ſens. S.ÉVR. Pour être *détrompé* de l'amour, je n'en ſuis pas guéri; tandis que mes reflexions le condamnent, mon cœur ſe déclare pour lui. Le monde a beau nous tromper par de fauſſes eſpérances: peu de pèrſonnes s'en *détrompent.* M. ESP.

On le dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. En Phyſique on ſe *détrompe* tous les jours des èrreurs de l'Antiquité. *Errorem deponere.*

M. de Vaugelas dit qu'il a vû venir à la Cour le mot de *détromper*, c'eſt à dire, que ce mot s'eſt établi de ſon tems.

DÉTROMPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ab errore liberatus.* Cet homme eſt un bel eſprit, bien *détrompé* du monde, des èrreurs populaires.

Mon cœur préoccupé
Lui-même apprêhendoit de ſe voir détrompé. RACINE.

DÉTRÔſNER. v. act. Chaſſer du trône, ôter à un Roi ſon Empire. *De regno, de ſolio deturbare, depellere.* Les Conquérans, les Romains, un Tamèrlan, ont *detrôné* pluſieurs Rois. Pepin, Maire du Palais, gouvèrna ſous pluſieurs Rois, & *detrôna* Childeric III. MEZERAI.

DÉTRÔſNER, ſe dit en un ſens plus étroit, & métaphorique, de ceux qu'on chaſſe d'une place où ils ſont conſtituez en quelque dignité ou fonction honorable. *De magiſtratu depellere.* Les créanciérs de ce Conſeillèr l'ont *détrôné*, il lui ont fait vendre ſa charge. On diſoit de M. de Launoy qu'il avoit plus *détrôné* de Saints du Paradis, que dix Papes n'en avoient canoniſez.

DÉTRÔſNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Depulſus, deturbatus de regno, de ſolio.*

DÉTROUſSER. v. act. Défaire une chôſe trouſſée & la laiſſer pendre bas. *Demittere togam. Détrouſſer* ſa robbe, ſa juppe, ſes habits. Dans les viſites de cérémonie on ſe *détrouſſe.* On dit auſſi, Venir voir quelqu'un en robbe *détrouſſée*, c'eſt à dire, en cérémonie.

DÉTROUſSER, ſignifie auſſi, Voler ſur un grand chemin. *Aliquem ſpoliare.* Cette route eſt dangereuſe, on y *détrouſſe* les Marchands. Les ſoldats qui *détrouſſoient* les vivandiers. BUSS. RAB.

Vit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
Pour détrouſſer *les loups courir les grands chemins?* BOIL.

DÉTROUſSER, ſe dit auſſi en Fauconnerie, lorſqu'un oiſeau ôte la proye à l'autre, ou lorſque le chien l'ôte à l'oiſeau. *Prædam eripere.*

DÉTROUſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Demiſſus, raptus, ſpoliatus.*

DÉTROUſSEUR. ſ. m. Voleur qui détrouſſe. *Latro, graſſator.* On a fait le procès à ces coquins comme à des *détrouſſeurs* de gens.

DÉTROY. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Ce mot ſignifie deux chôſes, un tribut, *tributum*, & une amande ou peine en argent impôſée par le Juge, *mulcta*.

DEtTE. ſ. f. Chôſe duë, ſoit qu'elle conſiſte en argent, ſoit en denrées, en corvées, ou autres prèſtations. *Æs alienum, nomen, pecunia debita*. Il y a de pluſieurs ſortes de *dettes*. Les *dettes actives*, ce ſont celles dont on eſt créanciér. *Æs in quo alius nobis obnoxius eſt, vel obligatus. Dettes paſſives*, celles dont on eſt débiteur. *Æs alienum cui obſtricti ſumus.* Il y a des *dettes* pèrſonnelles, ou mobiliaires, des *dettes* réelles, & des *dettes* pèrſonnelles & réelles tout enſemble. *Dette chirographaire*, eſt celle qu'on doit en vèrtu d'une écriture privée non reconnuë en Juſtice. *Dette hypothécaire*, celle qu'on doit en vèrtu de contrats ou de condamnations, & pour laquelle on peut faire vendre des fonds & des héritages. *Æs alienum hypothecarium. Dette foncière*, qui provient de l'aliénation du fonds dont on n'a pas payé tout le prix. *Æs alienum prædiatorium. Dette privilegiée*, celle qui doit être payée avant toutes les autres, comme les droits du Roi, les proviſions alimentaires, les *dettes* de la Communauté. *Æs alienum prærogativum. Dettes mobiliaires*, ſont celles qui ſe peuvent éxiger par une action pèrſonnelle, & qui ne ſont, ni fõncières, ni hypothécaires. *Æs alienum movens.* Les *dettes* immobiliaires ſont les rentes foncières, & conſtituées à prix d'argent. Groſſes *dettes*, menuës *dettes*. *Æs alienum, majus, minus.* Souvent on fait revivre des *dettes*, on va rechèrcher les *dettes* d'une pèrſonne. Tel paye ſes *dettes* en qualité d'aumône, qui ne les payeroit jamais autrement. S. Réal.

On dit, Faire ſa *dette* de quelque chôſe; pour dire, Répondre pour quelqu'un, s'obliger pour lui à faire ou payer ce qu'il a promis. *Cautionem, vadem dare.* Une *dette* ſolidaire. *Nomen ſolidum, certum.* Une *dette* vèrreuſe ou mal aſſurée. *Nomen dubium, incertum.* On dit auſſi, Joüer la *dette*, quand on jouë autant qu'on vient de pèrdre, ou de gagner.

Dette, ſe dit auſſi figurément pour Devoir, pour tout ce qu'on eſt obligé de faire. *Officium.* C'eſt une *dette* dont je m'aquitterai avec plaiſir. Je m'aquitte d'une *dette*, & ſi vous la voyez de bon œil, j'en fais une autre. God.

On dit provèrbialement, qu'un homme avouë, confeſſe la *dette*; pour dire, qu'il eſt convaincu, qu'il reconnoit qu'il a tort. Quand il s'agit de reconnoître un bienfait, pèrſonne n'avouë franchement la *dette*. S. Évr. Qui épouſe la veuve, épouſe les *dettes*; pour dire, qu'un mari doit payer les *dettes* de la femme: ce qui n'eſt pas toûjours vrai, châcun ſe pouvant réſèrver de les payer ſur ſon propre bien. On dit qu'un homme eſt noyé de *dettes*; pour dire, qu'il doit plus qu'il n'a vaillant, qu'il a des *dettes* par deſſus les yeux, par deſſus les oreilles, par deſſus la tête. On dit auſſi, que le chagrin ne paye point de *dettes*.

DEV.

DEU, uë. adj. Voyez. Devoir.

DEVALER. v. act. & neut. Deſcendre. *Deſcendere. Devaler* la montée, l'eſcaliér. On *devale* toûjours pour arriver dans un tel endroit. Le ſang monte & *devale* pour faire ſa circulation. Il étoit logé au troiſiême étage, il eſt *devalé* au ſecond.

L'autre jour Frère Jean mourut de la gravelle,
Et ſon ame auſſi-tôt aux Enfers devala.

Ce mot eſt bas & populaire; il vient de *devallare*, fait de *vallis*. Ménage. Et *devallare* ſe trouve dans la baſſe latinité dès le VIIIe ſiécle. Voyez *Acta. SS. Maii T. VII. p. 64.*

Devaler, ſignifie auſſi, Mettre plus bas. *Demittere, deprimere.* Il faut *devaler* ce chauderon d'un cran, il eſt trop haut. *Devalez* ce tableau pour le mieux voir. Prenez l'échelle & *devalez* ce livre qui eſt à la plus haute tablette. On a *devalé* la châſſe de Sainte Geneviéve. Il eſt bas.

Devaler, ſe dit par les Tonneliérs & les Cabaretiérs. *Devaler* du vin dans la câve.

DÉVALISER. Voyez Désvaliser.

DEVANCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on arrive devant, ou devance les autres. *Antecesſio.* Le *devancement* de ſon couriér lui a fait emporter ce Bénéfice ſur ſon compétiteur. Ce mot n'eſt point dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans aucun autre, excepté celui de Pomey.

DEVANCER. v. act. Prendre le devant, être le prémiér. *Antecedere aliquem, alicui præcurrere.* Il ſe dit du tems & du lieu, des pèrſonnes & des chôſes. Dans une marche le Capitaine, le Préſident, *devancent* tous les autres. Ce couriér a fait telle diligence, qu'il a *dévancé* tous ſes camarades. Un Chaſſeur doit être matinal, & *devancer* l'aurore. Il faut faire de grandes traites pour *devancer* le Roi de deux ou trois journées. Ablanc. Il *devança* de trois jours la flote. Id. Je vous *devance* en hypothéque, il faut que je ſois prémiér payé. Tous ceux qui vous ont

devancé en ont agi ainſi. Pluſieurs ſignes & prodiges *devanceront* le jour du Jugement, annonceront ſa venuë. Nôtre-Seigneur a voulu faire voir en cette occaſion qu'il ſe plait à glorifier ceux qui le glorifient, & à chèrcher ſes ſèrviteurs juſque dans les déſèrts les plus reculez, pour *devancer* la gloire infinie qu'il leur prépare dans le ciel. P. Vèrj.

Devancer, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Surpaſſer. *Præcurrere alicui, aliquem ſuperare.* Nous courions même fortune à la guèrre, mais il m'a beaucoup *devancé*. Ariſtote a étudié ſous Platon, mais l'Écoliér a bien *devancé* le Maître. Les Modèrnes ont bien *devancé* les Anciens dans la Phyſique. Cet homme *devance* en mérite tous ſes compétiteurs.

DEVANCIÉR, ière. ſ. m. & f. Celui ou celle qui en a précédé un autre dans un emploi, une charge, une dignité. *Anteceſſor.* Ce Commis a ſuivi l'exemple de ſon *devanciér*. Cet Évêque s'eſt maintenu en la poſſeſſion où étoit ſon *devanciér*. Nos *devanciérs* nous doivent ſèrvir de modéle pour nous conduire dans les mêmes occaſions.

Comme ma naiſſance me [illegible]
Le ſceptre de mes devanciers,
J'ai déſiré des héritiérs
Pour leur tranſmettre ma couronne.
Mlle. de Bellefonds.

Le P. Le Moine dit en décrivant les Pyramides d'Égypte, où ſont les tombeaux des anciens Rois.

Là ſont les devanciérs *joints à leurs deſcendants;*
Tous les régnes y ſont; on y voit tous les tems.

DEVANO. Ville du Japon, dans l'Iſle de Niphon. Elle eſt capitale d'un Royaume de même nom. *Devanum.*

DEVANT. Prépoſition relative, & oppoſée à *dèrrière* quand il s'agit de lieu, de ſituation; quand il s'agit d'ordre ſon oppoſé eſt *après*. *Devant* ſe prend dans un ſens phyſique, & dans un ſens moral & métaphorique. Cette prépoſition s'éxprime tantôt par *ante* avec un accuſatif, & tantôt par *præ, coram*, avec l'ablatif. Il eſt allé *devant* vous. Il aura ſéance *devant* les Conſeillers. Il a bien de l'argent *devant* lui. Il a du tems *devant* lui. Il loge tout *devant* l'Égliſe, c'eſt à dire, vis-à-vis. Les armées étoient l'une *devant* l'autre en préſence. On lui a remis ſon devoir *devant* les yeux. Il faudra un jour comparoître *devant* Dieu; alors il ſignifie, En préſence. La parfaite valeur eſt de faire ſans témoins ce qu'on ſeroit capable de faire *devant* tout le monde. La Rochef.

Tes jeûnes, tes auſtéritez,
Ne peuvent devant *Dieu te faire un vrai mérite.* L'Ab. Têtu.

Devant eſt une prépoſition de tems dans cette phrâſe & dans les autres ſemblables. Le jour *devant* celui-là.

Devant, eſt ſouvent advèrbe. *Antea, ante, prius.* Cet homme ſera toûjours comme *devant*, il ne ſe corrigera point. Comme ci-*devant* eſt dit. Marchez *devant*.

Devant, eſt quelquefois ſubſt. Alors il ſignifie la partie antérieure, ou qui ſe préſente la prémière. *Pars prima, antica, anterior.* Le *devant* d'un logis, ou le corps de logis de *devant*. Le *devant* d'un carroſſe. Le *devant* d'un cheval, d'un pourpoint, d'une pèrruque, d'une chemiſe. Un *devant* d'autel. Le *devant* d'un tableau.

On dit, Aller au *devant* de quelqu'un; pour dire, Aller ſur le chemin attendre qu'il arrive pour lui faire honneur, ou pour quelque autre cauſe. *Ire, procedere obviam alicui.* Toute la ville ſortit au *devant* de lui. Ablanc. Il ſignifie encore, Agir par avance, prévenir. Il faut aller au *devant* du mal pour y remédier; aller au *devant* des difficultez. Quand on ſçait qu'un ami a quelque beſoin, il faut aller au *devant*, & lui épargner la peine de demander.

On dit preſque en même ſens, Coupper les *devans*, prendre les *devans*, non ſeulement au propre, pour dire, Prendre le pas, ou partir *devant* un autre: mais encore au figuré, pour dire, Prévenir & ſe précautionner. *Prævertere, anteoccupare aliquem, præcurrere alicui.* Cette affaire auroit mal baſté pour lui, s'il n'eût pris les *devans*, & gagné ſes Juges.

DEVANT. ſ. m. Tèrme de Billard. En commençant une partie, on tire à qui aura le *devant*, c'eſt à dire, à qui fera ſon aquit; cela ſe fait en joüant châcun ſa bille d'un bout du billard à l'autre dans la longueur; on la pouſſe de manière qu'après avoir touché la bande du billard la plus éloignée, elle revienne auprès de la bande du bout où l'on joüe. Celui dont la bille eſt plus près de cette bande a le *devant* & fait ſon aquit.

On dit provèrbialement aux gens qui font les empreſſez, Si vous avez hâte, courez *devant*. On dit d'un homme gras & ventru, qu'il bâtit ſur le *devant*. On dit d'un méchant homme qui eſt mort, que c'eſt une belle âme *devant* Dieu. On dit auſſi, La ſageſſe

geſſe du monde eſt folie *devant* Dieu. On dit d'un homme qui vit ſans ordre, ou dans la confuſion, qu'il a tout mis ſens *devant* dèrrière, ſens deſſus deſſous. On dit auſſi, Aller au *devant* par dèrrière; pour dire, Parvenir à ſes fins par quelque détour.

Devant que, Conjonction, ſignifie, Auparavant. *Antequam, priuſquam. Devant que* de ſe confeſſer, il faut éxaminer ſa conſcience. *Devant que* de l'obliger à faire une lâchèté, il enduroit mille morts.

Ce mot n'eſt plus guères en uſage. On dit en ſa place *avant que*. Il vient de *de* & *ante*. Nicod. Du Cange témoigne que dans la baſſe Latinité on s'eſt ſèrvi du mot de *deantea*; pour dire, *devant*. Monſieur de Vaugelas approuve qu'on diſe indifféremment *devant que* de mourir, ou *avant que* de mourir. Mais d'habiles gens ont de la peine à ſouffrir *devant que*, ſur tout quand il eſt joint avec un nom; car alors il ſignifie, en préſence, & comme il n'eſt point une prépoſition de tems, il n'eſt point pèrmis de le confondre avec *avant*. Ainſi le vrai uſage du mot *devant* eſt de ſignifier, En préſence; & l'on évitera beaucoup d'ambiguité en ne l'employant que dans ce ſens-là. Corn.

On dit auſſi, qu'un homme a été bien bléſſé par *devant*, *Adverſa excepit vulnera*; pour dire, par le *devant* du corps. Il eſt ſorti par *devant*; pour dire, par la principale entrée du logis, *Priori parte*.

On dit en pratique, Par *devant* les Notaires ſouſſignez. *Coram, in præſentia*. Un contrat par *devant* Notaires. Il faut aller par *devant* le Juge. Par *devant* n'eſt en uſage que dans ces occaſions, c'eſt une prépoſition de ſtile de Palais.

DEVANTEAU. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *tablier*, & qui n'eſt plus en uſage, que parmi le petit peuple, qui dit auſſi *devantier. Tegmen veſtium, involucre*.

DEVANTHIER. Le jour de devant la veille, le pénultième jour. *Nudius tertius*. Il n'eſt plus du bel uſage, il faut dire, avant hier. Mén.

DEVANTIER. ſ. m. Voyez DEVANTEAU.

DEVANTURE. ſ. f. C'eſt le devant d'un ſiége d'aiſance de pièrre, ou de plâtre, d'une mangeoire d'écurie, d'appui, &c. *Pars canalis antica*.

DÉVANTURES. Plâtres de couvèrture qui ſe mettent au devant des ſouches de cheminée pour raccorder les tuiles, & les ardoiſes.

DÉVASTATION. ſ. f. Déſolation d'un païs. *Vaſtatio, depopulatio, direptio*. Il ne ſe dit guères que de ces inondations de Barbares qui ont autrefois déſolé les Provinces d'Occident, des Gots, des Vandales, &c. En ce ſens on le trouve dans de bons Hiſtoriens.

DEVAUTRAIN. ſubſt. m. Vieux mot, qui ſignifie *devancier*. *Unus è Majoribus, Majores*.

DEUCALEDONIEN. C'eſt la même chôſe que Calédonien. Voyez ce mot.

DÉVÉ, ou DESVÉ, ée. Vieux mot, qui veut dire la même chôſe que *déſvoyé*.

DEVÉER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie, *déffendre, refuſer. Vetare, negare, denegare*. Aiſement commun ne doivent être *dévées* à nulli. De Beauman.

Ce mot vient de *devetare*, qu'on avoit formé dans le tems de la baſſe Latinité de *vetare, déffendre*.

DÉVELOpPEMENT. ſ. m. Les Architectes appellent *développement* de deſſein, la repréſentation de toutes les faces, profils, & partie du deſſein d'un bâtiment. *Explicatio*. On appelle auſſi, Faire le *développement* d'une piéce de trait, ſe ſèrvir des lignes de l'épure pour en lever les différens panneaux.

DÉVELOpPER. v. act. Ôter l'enveloppe qui cache quelque chôſe. *Explicare, evolvere*. Il faut *développer* toutes ſes hardes en paſſant aux Douanes.

Développer, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. Ce Rapporteur a bien *développé* cette affaire. Ce Marchand s'eſt bien *développé* de l'embarras où il étoit. Ce Commentateur a bien *développé* toutes les difficultez de ſon texte. Pour s'inſinuer dans l'eſprit des hommes il faut les aider à *développer* leurs talens, & leur faire trouver plus d'eſprit qu'ils n'en ont naturellement. Bell. Le Duc de Bouillon fut long-tems à ſe *développer*, & demeuroit aſſez renfermé en lui-même, De Langlade. Une penſée pour être délicate, ne doit pas être trop *développée*. Bouh. *Développer* un myſtère. Patru. Quelque avanture me viendra *développer* une naiſſance illuſtre. Mol. La doctrine de l'Egliſe eſt toujours la même, ſoit qu'on l'éxprime en cèrtains tèrmes naturels, dont le ſens n'eſt pas douteux, ſoit qu'on la *dévelope* & l'étende davantage, par d'autres tèrmes non douteux, quand l'èrreur a voulu former des doutes ſur les prémiers. Pelisson.

Développer, ſe dit auſſi chez les Artiſans, quand ils dégroſſiſſent du bois, ou de la pièrre, pour leur donner la taille ou la diſpoſition néceſſaire pour les placer, ou en faire quelque ouvrage. *Minuere, imminuere. Développer* ſe dit auſſi lorſqu'on rapporte ſur un plan les différentes faces d'une pièrre, ou les parties d'une voûte.

Développé, ée. part. & adj. *Explicatus*. Dieu n'éxige point des hommes une préférence d'amour diſtincte, & *développée*. Fénel.

DEVELTO. ſ. m. Villè de Turquie, ſituée aux confins de la Bulgarie, & de la Romanie, ſur la rivière de Paviza. *Develtum, Deultum*. C'eſt une ancienne ville de Thrace, dont parlent Ptolémée & Pline L. IV. c. 11. *Develto* a eû un Évêque ſuffragant d'Andrinople.

DEVENIR. v. n. paſſif. *Je deviens, je devins, je ſuis devenu, je deviendrai, que je devienne, je deviendrois, que je devinſſe*. Changer d'état, être autre qu'on n'étoit. *Fieri, evadere*. Les ceriſes *deviennent* rouges en meuriſſant. Cette fille *devient* tous les jours plus belle, plus grande. Il eſt *devenu* malade, maigre, impuiſſant, &c. Acteon *devint* cèrf à la vuë de Diâne.

Ce mot vient de *devenire*. Nicod.

Devenir, ſe dit en chôſes morales. On *devient* ſage avec l'âge & l'éxpérience. De libre qu'il étoit il eſt *devenu* eſclave. Cet homme eſt *devenu* ſçavant en peu de tems. L'affliction qu'il a eûë l'a fait *devenir* dévôt. Il eſt *devenu* Préſident par ſon grand mérite. Il eſt *devenu* pâle & froid en apprenant cette nouvelle. Les mauvaiſes compagnies font *devenir* les gens débauchez, vicieux. L'homme veut naturellement être heureux : mais il ne ſçait pas le *devenir*. S. Évr.

Devenir, ſignifie auſſi, Être. *Eſſe*. Nous ne ſongeons jamais bien à ce que nous *deviendrons* après la mort, à ce que nous ſerons.

Devenir, mis abſolument, ſignifie, Faire quelque chôſe. *Agere, facere*. Il eſt ſi gueux, qu'il ne ſçait plus que *devenir*, il ne ſçait que faire pour ſubſiſter. Que *devenez*-vous? c'eſt à dire, Que faites-vous? à quoi vous allez-vous occuper?

Devenir, ſignifie auſſi, Aboutir. *Recidere*. Je ne ſçai que *deviendra* cette affaire, quel ſuccès elle aura. Je ne ſçai que *deviendront* tant de conférences, de négociations, où elles aboutiront.

Devenir, ſignifie auſſi, S'évanouïr, ſe pèrdre, ne paroître plus. *Evaneſcere*. On ne ſçait ce qu'eſt *devenu* le bien de cet homme, j'ai pèrdu mon compagnon dans la foule, je ne ſçai ce qu'il eſt *devenu*. Que ſont *devenuës* les conquêtes des Romains, d'Alexandre? Toutes les vanitez du monde *deviennent* à rien.

On dit provèrbialement, *devenir* d'Évêque Meûnier, ou Aumônier; pour dire, qu'un homme eſt bien déchû de condition, qu'il eſt paſſé d'une belle charge à une qui eſt au deſſous. On dit auſſi, Cela me fera *devenir* fou, ou abſolument, *devenir* &c. pour dire, Cela me donnera bien de la peine, me fera enrager.

Devenu, uë. part. & adj. *Factus*.

DÉVENTER. v. act. Tèrme de Marine. *Deventer les voiles*, c'eſt braſſer au vent pour les empêcher de porter. *Complicare, conſtringere vela*.

DÉVENTÈR. ſubſt. m. Ville des Païs-Bas, dans les Provinces Unies. *Deventria, Daventria*. Elle eſt dans l'Overiſſel, ſur la rivière d'Iſſel. *Deventèr* eſt le ſiége d'un Évêque ſuffragant d'Utrecht.

DÉVÈRGONDÉ, ée. adj. & ſubſt. Emporté, qui n'a point de honte, qui fait des chôſes indécentes & trop libres devant des gens à qui on doit du reſpèct. *Inverecundus, licentioſus*. Cet enfant eſt un petit libèrtin, un *dévèrgondé*. Les filles de joye ſont ſouvent les *dévèrgondées*. On a dit autrefois, Se *dévèrgonder*; pour dire, Se licentier en paroles, en actions.

Plus qu'une femme elle ſe dévèrgonde. Bens.

Ménage dérive le mot de *dévèrgondé* de *deverecondiatus*, qui a été fait de *deverecundiare*, comme *devirginare*. Il vient plutôt du vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui ſignifie *impudent*.

DÉVÈRRA. ſ. f. Déeſſe du Paganiſme. *Deverra*. On ne ſçait de cette Divinité que ce qu'en dit S. Auguſtin au VIe Livre de la Cité de Dieu C. 9. ou plûtôt ce qu'il en rapporte de Varron. Les Anciens croyoient que le Dieu Sylvain entroit la nuit dans les maiſons, ſe mettoit ſur le corps des gens pèndant leur ſommeil, & les accabloit de ſon poids. Ainſi quand une femme étoit groſſe de crainte que Sylvain ne la vint ainſi incommoder, on la mettoit ſous la garde de trois Divinitez, Intercidon, ou ſelon Vivez, Intèrcidona, Pilumne & *Dévèrra*. La Cérémonie s'en faiſoit en cette manière; Pour déſigner ces trois Divinitez gardiennes, trois hommes faiſoient la ronde autour de la porte de la maiſon pendant la nuit, & ils frappoient le ſeuil de la porte d'abord avec une cognée, enſuite avec un pilon, & enfin ils la nettroyoient avec un balay, afin que le Dieu Sylvain voyant ces trois marques n'approchât point de cette maiſon, qu'il concevroit par là être ſous la protection de ces trois Divinitez; car,

ajoute S. Auguſtin, Intèrcidon eſt ainſi nommé, de l'inciſion d'une cognée, *à ſecuris interciſione*; Pilumnus, du mot *pilum*, pilon, & *Devèrra, à ſcopis*, d'un balai, avec lequel on balie la maiſon. Par où l'on voit que *Devèrra* étoit la Déeſſe qui préſidoit à la propreté des maiſons, & que ce mot avoit été fait de *deverrere*, balayer. Je ne ſçai s'il faut diſtinguer cette Divinité de *Devèrrona*, dont nous allons parler.

DÉVÈRRONA. ſ. f. Nom d'une Déeſſe de l'antiquité Payenne. *Deverrona.* Voſſius *De Idololatr. L. II. C. 61.* appelle ainſi une Déeſſe, que l'on invoquoit quand on entaſſoit le blé, parcequ'alors il faut balayer; mais je ne ſçai s'il faut la diſtinguer de Devèrra, dont nous avons parlé, & ſi Voſſius ne s'eſt point trompé.

Ces deux mots, *Devèrra* & *Devèrrona*, viennent de *deverrere*, balayer.

DÉVÈRROUILLER. v. act. Ouvrir les vèrrouils d'une porte qu'on avoit fèrmée au vèrrouil, ou en ôter les vèrrouils tout-à-fait. *Removere peſſulum.* Ces enfans ont eû peur, & ſe ſont enfèrmez au verrouil, & puis ils ont eû du mal à *dévèrrouiller* la porte.

DEVÈRS. Prépoſition relative au tems, ou au lieu dont on parle. *Verſus. Devèrs* la Touſſaints je vous payerai. Il a bien plû *devèrs* Paris. Il a retenu cet argent *devèrs* lui, ou par *devèrs* lui. *Apud ſe.* La Cour a retenu cette inſtance par *devèrs* elle.

> *Celui qui maintenant* dèvers *vous eſt venu,*
> *D'où vous eſt-il connu?* Mol.

Ce mot vient de *verſus*. Nicod. Il a vieilli, & ne peut plus trouver d'uſage que dans le langage le plus bas. En ſa place on ſe ſèrt de la prépoſition *vèrs*. Vaug. La prépoſition *devèrs* n'eſt plus guères en uſage que pour exprimer le retour d'un lieu, mais dans cette acception il faut qu'elle ſoit précédée de la prépoſition *de*, comme *de devèrs* quel endroit venez vous? *de devèrs* les Princes d'Allemagne. L'Ab. Régn.

Par devèrs. Prépoſition qui n'a guères d'uſage qu'avec les pronoms pèrſonnels, & qui ſèrt à marquer la poſſeſſion. *Apud.* Il a retenu tous les papiérs *par devèrs* lui. On dit en tèrmes de Pratique, Se retîrer *par devèrs* un Juge; pour dire, Se pourvoir *par devèrs* lui. Cette prépoſition n'eſt guères que du ſtyle familiér, & du ſtyle de Pratique.

DEVÈRS. ſ. m. en tèrmes d'Artiſans, ſignifie Panché, qui eſt à gauche. *Inverſus.* Les Charpentiérs piquent ou marquent du bois ſuivant ſon *devèrs*; pour dire, ſuivant ſa pente ou gauchiſſement.

DÉVÈRSER. v. act. Tèrme de Charpentiér. *Invertere. Dévèrſer* une piéce de bois, c'eſt la pancher, l'incliner. On appelle bois *dévèrſé*, du bois qui eſt gauche.

DEVEST. ſ. m. Tèrme de Coutumes. On joint ordinairement ce mot avec celui de *veſt*, *veſt* & *deveſt*. *Deveſt* veut dire *déſaiſine*, comme veſt veut dire ſaiſine. Droit de veſt & de *deveſt*, c'eſt droit de ſaiſine & de déſaiſine en aliénation d'héritage cenſuel.

Le mot de *deveſt* vient de *deveſtire*, *dévêtir*, *dépouiller*.

DEVEſTIR. v. act. Ôter ſes vêtemens, ſe déshabiller. *Veſtem exuere.* Il eſt allé *dévêtir* ſa robbe pour ſe mettre en habit court. Un Prêtre qui a célébré ſe va *dévêtir* à la Sacriſtie. Il ne faut ſe *dévêtir* tout-à-fait que quand on veut ſe coucher.

Ce mot *dévêtir* vient de *deveſtire*, qui ſe trouve dans la baſſe Latinité. Voyez les Miracles de S. Ambroiſe de Sienne rédigez par écrit au XIIIe ſiécle. *Inſtrumentum XXVIII.* dans les *Act. Sanct. Mart. T. III. p. 210. A.* On le trouve auſſi dans Thomas Walſinghan, auſſi bien que pluſieurs autres mots ſemblables que l'on peut voir dans Gérard Voſſius, *De Vitiis Serm. L. IV. C. 6.* comme l'ont remarqué les Bollandiſtes à l'endroit cité.

Dévéſtir, ſe dit figurément en Pratique. *Dominium rei alicujus abdicare.* Dans un contrat de donation, ou de vente, on dit qu'un donateur, ou un vendeur, s'eſt déſſaiſi & *dévêtu* de la propriété de ſes biens, d'un tel héritage; pour dire, qu'il les a cédez & abandonnez au donataire & à l'aquéreur, qu'il l'en a ſaiſi & revêtu, & mis en poſſeſſion.

Dévéſtu, ue. part. & adj. *Exutus veſte.*

DÉVÉſTIſSEMENT. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. Action de ſe démettre, de ſe dépouiller de ſon bien. *Abdicatio.* La démiſſion eſt un *dévêtiſſement* général que les péres & méres font de tous leurs biens en faveur de leurs enfans. C. B.

DÉVIATION. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. Mouvément du déférent, ou éxcentrique, lorſqu'il s'avance vèrs l'Écliptique, ou qu'il s'en éloigne. *Declinatio, deflexio.* La plus grande *déviation* eſt de ſeize minutes dans Mèrcure, & elle eſt ſeulement de dix dans Vénus.

DEVIDER. v. act. Mettre du fil ou de la ſoye, &c. en écheveau, ou en peloton, de peur qu'il ne ſe mêle. *Evolvere.* Pèrſonne n'a blamé Jacques Roi de Chipre de ce qu'il s'amuſoit à *devider*, *lanea glomerare fila*, dit Corteſius. Mascur.

Devider une fourbe. Cette phraſe ſe trouve dans Mézerai, pour Découvrir, développer une fourbe. *Detegere, explicare, indagare fraudem, dolum.*

On le dit figurément & baſſement de ceux qui parlent trop, & qui content beaucoup d'hiſtoires ou de nouvelles en peu de tems. Cet homme en *devide* beaucoup, mais il ne faut pas croire tout ce qu'il dit.

Ce mot vient de *dividere*. Mén.

On dit au Manége, qu'un cheval *devide*, lorſque maniant ſur les voltes, ſes épaules vont trop vîte, & que la crouppe ne ſuit pas à proportion, enſorte qu'au lieu d'aller de deux piſtes, il n'en marque qu'une.

DEVIDEUR, euse. adj. Ouvriér qui devide des fils, des laines, des ſoyes, ſoit en écheveaux, ſoit en pelotons. *Staminei globi verſorius artifex.*

DÉVIDOIR. ſ. m. Inſtrument qui tourne ſur un pivot avec des aîles qu'on étend, ou qu'on reſſèrre comme on veut, ſur leſquelles on met l'écheveau de fil qu'on veut devider. *Girgillus.* On l'a appellé en Latin *devolutorium*.

Les Chevaliers du *devidoir*. Ordre militaire, ou plutôt Compagnie de gens d'armes à Naples. *Equites à Girgillo dicti.* Après la mort de Charles III. Duc de Durazzo & Roi de Naples, & pendant la minorité de Ladiſlas ſon fils, & la Régence de la Reine Marguerite veuve de Charles Loüis d'Anjou, qui prétendoit que le Royaume de Naples lui appartenoit en vèrtu d'une donation de Jeanne I. s'étant emparé de la capitale, vèrs l'an 1388. pour la défendre contre les vaiſſeaux & les galères de la Régente, qui s'étoit retirée à Gaéte avec le Roi ſon fils, il ſe forma une Compagnie de Napolitains & de pluſieurs Gentilshommes du quartier de la porte neuve, qui s'unîrent pour la défendre avec leurs vaiſſeaux & brigantins; & cette Compagnie s'appella la Compagnie du *devidoir*, en Italien *La Compagnia dell' Argolaro*, & en langage Napolitain *dell' Argata*, parcequ'ils portoient dans leur étendart un *devidoir* en broderie d'or ſur un fond rouge. Ils portoient auſſi un *devidoir* ſemblable ſur le bras, ou le côté gauche. Cette Compagnie ne dura qu'autant de tems que Loüis d'Anjou fut maître de Naples, ainſi elle tomba bientôt. Voyez l'Abbé Juſtiniani, *Hiſtoria di Tutti gli Ordini Militari e Cavallereſchi C. 62. T. II. p. 702. & ſuiv.* Céſar Caraccioli, dans ſa Naples Sacrée, Niccolo Anielo Pacca, dans ſon hiſtoire de Naples, le Terminio, dans ſon Apologie des trois illuſtres ſiéges de Naples, & le Docteur Biagio Altomare. On voit encore un *devidoir* ſur un marbre, qui eſt ſur la porte du palais de Fabio Caracciolo.

DEVIGO. ſ. m. Tèrme de Chirurgie & de Pharmacie. Emplâtre fait de *devigo*, où il entre du *devigo* &c.

DEUIL. ſ. m. Triſteſſe, douleur qu'on ſent dans le cœur pour quelque pèrte, ou quelque accident, ou pour la mort de quelque pèrſonne chère. *Luctus, mæror.* On a mené grand *deuil* par toute la France pour la mort de ce Prince, de ce Miniſtre; toute la Province étoit en *deuil*. L'Égliſe ſembla reſpirer après la mort de Julien, & quitta ſes habits de *deuil*. Herman. Je ne ſuis en *deuil* que pour vôtre abſence. Voit. Seigneur pourquoi me laiſſez-vous dans le *deuil* & dans la triſteſſe ſous l'oppreſſion de mes ennemis? Port-R.

Ménage tient que ce mot vient du Latin *doleum*, qui a été formé de *doleo*.

Deuil, eſt auſſi l'habit que l'on porte pour marque de cette douleur ou triſteſſe. *Veſtis lugubris, veſtimentum funebre.* Le grand *deuil* ſe porte en France avec du drap noir ſans ornemens, des manteaux longs, du linge de Hollande uni, & du grand crêpe, les veuves avec un bandeau & un grand voile de crêpe. Le petit *deuil* ſe porte avec ſerge, ou crêpon, & des rubans bleus & blancs mêlez avec du noir. Le Roi & les Cardinaux portent le *deuil* en violet. En Caſtille à la mort des Princes on ſe vêtoit de ſerge blanche pour porter le *deuil*. On le fit pour la dèrnière fois en l'année 1498. à la mort du Prince Dom Jean fils unique du Roi Fèrdinand & d'Iſabelle, comme dit Hèrréra. A la Chine on le porte avec des habits blancs. Il dure trois ans, & fait vaquer toutes ſortes de charges & de magiſtratures. En Turquie on le porte en bleu, ou en violet; en Egypte en jaûne, ou en feuille morte; en gris chez les Éthiopiens; en noir en Europe, mais on tend de blanc, du moins en France, pour les filles qui ne ſont pas mariées. Au Pérou on le portoit de la couleur de gris de ſouris. Rabelais le fait porter en vèrd. Les Dames Argiennes & Romaines portoient le *deuil* en blanc. Mont. Les habits de *deuil* étoient noirs au IVe ſiécle. *De Tillem. hiſt. des Emp. T. V. p. 233.* Que dis-je? Dès le commencement du IIe ſiécle Hadrien fut neuf jours habillé de noir pour la mort de l'Impératrice Plotine.

Chaque nation croit avoir de bonnes raiſons d'avoir choiſi une certaine [illegible] particulière pour marquer le *deuil*. Le violet étant une

une couleur mêlée de bleu & de noir, marque d'un côté la triſteſſe, & de l'autre ce qu'on ſouhaite aux morts, c'eſt-à-dire, le ſéjour du Ciel; ce que prétendent auſſi marquer ceux qui portent le bleu. Le blanc marque la pureté. Le jaûne, ou feuille-morte, fait voir que la mort eſt la fin des eſpérances humaines, & de la vie, parceque les feuilles des arbres quand elles tombent, & les hèrbes quand elles ſont flétries, deviennent jaûnes. Le gris ſignifie la tèrre où les morts retournent. Le noir marque la privation de la vie, parcequ'il eſt une privation de lumière.

On appelle auſſi le *deuil*, la parenté qui aſſiſte à un entèrrement, vétuë de *deuil*. *Pompa funebris*. C'eſt toûjours celui qui eſt le plus qualifié qui méne le *deuil*. *Funus ducere*.

En Droit on appelle l'année de *deuil*, l'année de viduité, pendant laquelle ſi la veuve ſe remarie, elle pèrd les avantages que lui a faits ſon mari. *Viduitatis annus*. Les Princeſſes demeurent quarante jours enfèrmées pour témoigner leur *deuil*.

On dit, Donner le *deuil*, chez les Grands, en parlant de l'habit qu'on donne aux Officiérs & domeſtiques pour porter le *deuil* du maître, ou de l'argent qu'on leur donne pour ce ſujet. *Pullatam veſtem, pullata veſtis pretium largiri, erogare*. On appelle un *deuil de Cour*, une mode qui vient de s'habiller de *deuil* dans la ville, parce qu'on le porte à la Cour pour la mort de quelque grand Prince. *Sumptio veſtis pullata ob mortem viri Principis*. Ainſi on a dit dans une Comédie,

Auſſi fièr qu'un bourgeois qui porte un deuil de Cour.

On dit provèrbialement, Le *deuil* ſur la foſſe; pour dire, Éxécuter promptement & ſur le champ une partie de plaiſir, ou payer ce qu'on a pèrdu au jeu, ou en autres ſemblables occaſions. On dit auſſi, qu'un homme porte le *deuil* de ſa Blanchiſſeuſe, quand il porte du linge ſâle. On appelle auſſi un *deuil* joyeux, celui qu'on porte d'une pèrſonne qu'on n'aimoit guères, ou dont on hérite beaucoup.

DEVIN. ſ.m. Devineresse. ſ.f. Quelques-uns diſent *Devineur*. Celui ou celle qui découvre l'avenir, ou que l'on conſulte pour cet effet. *Vates, hariolus, divinus, conjector, fatidicus, mulier fatidica, vates, hariola*. On éxcommunie au Prône tous les *Devins* & *Devinereſſes*. Tous les Aſtrologues & *Devins* ſont des trompeurs & des charlatans. Les Anciens étoient fort infatuez de leurs *Devins*, Augures, Aruſpices, &c. Dès qu'une populace a l'eſprit frappé d'une vaine image de Religion, elle obéira mieux à des *Devins* qu'à ſes chèfs. Vaug. Un *Devin* avoit prédit à Henri II. qu'il ſeroit tué dans un combat ſinguliér. P. de Cl.

Un Concile de Narbonne en 589. ordonne que les *devins* & ſorciérs ſoient fuſtigez & vendus, & que le prix ſoit donné aux paûvres.

De la fin de nos jours ne ſoyons point en peine,
C'eſt un ſecrèt, Philis, qui n'eſt que pour les Dieux,
Mépriſez ces devins *dont la ſcience vaine*
Se vante follement de lire dans les Cieux.

De Valincourt.

Devin, ſe dit auſſi d'un homme habile, qui par ſa prudence conjecture qu'une chôſe doit arriver. *Sagax, praſagus*. Celui qui a prédit que cette ſédition, cette guèrre, cet accord ne dureroit pas, a été bon *devin*.

Ce mot vient de *divinus*, Latin, dont les Anciéns ont uſé en cette ſignification. Ménage.

Devin, ſe dit auſſi de ceux qui découvrent une chôſe obſcure. Il faut être *devin* pour découvrir le mot d'une énigme ſi cachée. Il faut être *devin* pour entendre les écrits de tous les Chymiſtes. Il faut qu'il ſoit *devin*, pour avoir découvèrt que j'avois caché là mon argent. *Divinum eſſe oportet qui &c.*

Devine. ſ. f. Devinereſſe; celle qui devine. *Hariola, mulier fatidica*. Je ne ſuis ni ſorcière, ni *devine*. Scar.

DEVINATION. ſubſt. f. Ce mot ne ſe dit pas. Voyez Divination.

DEVINER. v. act. Prédire, pronoſtiquer ce qui doit arriver. *Divinare, hariolari, vaticinari*. C'eſt un haſard, quand un Aſtrologue *devine* le tems qu'il doit faire.

D... avoit prédit d'un Prince la naiſſance,
Et moi j'avois prédit que dès qu'il ſeroit né,
Méchans vèrs en vèrroit paroître en abondance:
Nous avons tous deux deviné.

Deviner, ſignifie auſſi, Découvrir une chôſe cachée, obſcure, & inconnuë. *Detegere, indagare, explicare*. *Deviner* une énigme. Il a *deviné* ma penſée. Les Philoſophes paſſent leur vie à *deviner*, & à chèrcher comment la nature remuë toutes les machines qu'elle préſente à nos yeux. S. Évr. Nous nous voyons inceſſamment nous-mêmes, & nous ſommes encore à *deviner* comme nous ſommes faits. Fonten. Un Amant eſt d'ordinaire plus piqué d'un amour qu'il *devine*, que de celui qu'il voit. Id. Nous autres gens de Cour nous ſommes tellement diſſipez, que très-ſouvent il faut qu'on nous *devine*. Com. On aime bien à *deviner* les autres; mais l'on n'aime pas à être *deviné*. La Rochef. Nous nous imaginons toûjours qu'on *devine* nos ſentimens ſecrèts. S. Réal. Une penſée délicate cache une partie du ſens qu'elle contient, afin qu'on le chèrche, & qu'on le *devine*. Bouh.

Deviner, ſignifie quelquefois ſimplement, Penſer, juger, chèrcher. *Excogitare, augurari, conjicere*. Je vous laiſſe à *deviner* ce qu'il a pû dire en cette occaſion; pour dire, Je vous laiſſe à penſer. Je vous en ai aſſez dit, *devinez* le reſte de ſes ſentimens. Il faut qu'un Orateur laiſſe toûjours quelque chôſe à *deviner* à l'auditeur. Son écriture eſt ſi méchante, qu'il faut à tout coup *deviner*.

On dit auſſi, qu'un Commentateur *devine*, que c'eſt *deviner*. *Conjicere*. Quand il éxplique un paſſage d'un Auteur obſcur à ſa fantaiſie, & à qui on peut donner pluſieurs autres ſens auſſi raiſonnables.

On dit en provèrbe, d'un homme qui n'eſt pas heureux en ſes conjectures, que ce n'eſt pas un grand *Devin*, qu'il *devine* les Fêtes quand elles ſont venuës; ou de celui qui a éxpliqué une chôſe claire, qu'il ne falloit point aller pour cela au *devin*. On dit auſſi, Je vous le donne à *deviner* en dix, en cent &c. pour marquer qu'une chôſe eſt difficile à *deviner*.

DEVINEUR, Devinereſſe. C'eſt la même chôſe que *Devin*. *Devin* eſt plus uſité au maſculin, & *Devinereſſe* au feminin. D'autres prétendent que c'eſt *Devine*, qui eſt plus uſité que *Devinereſſe*.

Devineur ne ſe dit guères, ou point du tout, qu'en ſtile familiér, ou badin; on dit communément Devin; mais le féminin eſt toûjours *Devinereſſe*. Un Édit de 1682. 31. Août, Art. 1. porte, Que toutes pèrſonnes ſe mêlant de deviner, & ſe diſant Devins, ou *Devinereſſes*, vuideront inceſſamment le Royaume, à peine de punition corporelle. Voyez La Mare, Tr. de Police, T. I. p. 523. 530.

Allez, beau Devineur, *& faites vôtre compte,* &c.

Nouveau choix de vèrs.

DÉVIRER. v. n. Tèrme de Marine. On dit qu'un câble *dévire* de deſſus le cabeſtan, quand au lieu d'avancer il recule.

DEVIS. ſ. m. Tèrme d'Architecture, & des Arts qui en dépendent, ou qui y ont quelque rapport, comme la Maçonnerie, la Charpenterie, &c. C'eſt une déclaration en détail que donne un Maçon, un Charpentiér, & autres Ouvriérs qui travaillent à quelques conſtructions, qui contient la qualité, l'ordre & la diſpoſition de leur ouvrage, des matériaux qu'il y convient fournir, de leur prix, de leur quantité, & de tous les frais qu'il faut faire pour les mettre en état; ſur quoi ils font leur marché avec le bourgeois qui les employe. *Enumeratio rerum ſingularum*. Quand on eſtime les ouvrages, il faut voir s'ils ſont conformes aux *devis* ſur lequel on a fait marché. *Devis* d'une maiſon, d'un moulin, d'un vaiſſeau, d'un batêau, &c. Faire le *devis*, fournir, donner, demander le *devis*.

DEVIS. ſ. m. Ce mot eſt bas, & vieux, il ſignifie, Propos familiérs dont on s'entretient enſemble quand on cauſe, & quand on paſſe le tems. *Familiare colloquium*. Une Épigramme de S. Gelais commence ainſi,

Une belle jeune épouſée,
Se trouvant un jour en devis,
Avec une vieille ruſée, &c.

DÉVISAGER. v. act. Bleſſer quelqu'un au viſage, enſorte qu'il en ſoit défiguré & gâté. *Deformare, lacerare vultum alicujus*. Une fuſée lui a crevé entre les mains, qui l'a tout *déviſagé*.

On le dit même des égratignures. Ce chat lui a donné quelques coups de griffe qui l'ont *déviſagé*. Si vous reprochez à une vieille ſon âge, elle tâchera de vous *déviſager*.

Déviſagé, ée. part. paſſ. & adj. *Deformatus, laceratus*.

DEVISE. ſubſt. f. Tèrme de Blâſon. Ce mot ſe dit en général des chiffres, des caractères, des rébus, des ſentences de peu de mots, & des provèrbes, qui par figure ou par alluſion avec les noms des pèrſonnes, ou des familles, en font connoître la nobleſſe, ou les qualitez. *Pictura cujus ſenſus, ſignificatio, aut litteris, aut verbo, aut ſententia annuitur*. La *deviſe* en ce ſens eſt d'un uſage bien plus ancien que le Blâſon, & c'eſt d'elle que les Armoiries ont pris leur origine. Ainſi l'aigle a été appellée la *deviſe* de l'Empire. Le S. P. Q. R. étoit la *deviſe* du peuple Romain, qui eſt encore aujourd'hui, ce qu'on appelle l'Écu de la ville de Rome. Les prémières *deviſes* ont été de ſimples lettres ſemées ſur les bords des cottes d'armes, ſur les houſſures & dans les bannières.

Ainſi

Ainſi le K a été la *deviſe* de nos Rois nommez Charles, depuis Charles V. juſqu'à Charles IX. Il y a eû auſſi des *deviſes* par rébus, équivoques, ou alluſions, tant aux noms, qu'aux armes. Meſſieurs de Guiſe ont pris des A dans des O, pour ſignifier, *Chacun A ſon tour.* La Maiſon de Sénecai, *In virtute & honore ſeneſce.* Morlais, *S'il te mord, morlés.* Ceux qui ont eû des tours dans leurs Armoiries, *Turris mea Deus*, &c. Il y en a eû d'autres énigmatiques, ou à demi-mot, comme celle de la Toiſon d'or, *Autre n'aurai*; pour dire, Que Philippes le Bon qui inſtitua cet Ordre, renonçoit à toute autre femme qu'à Iſabelle de Portugal qu'il épouſoit alors. Les *deviſes* contiennent quelquefois des provèrbes entiérs & ſentences, comme celle de Ceſar de Borgia, *Aut Cæſar, aut nihil.* On met les *deviſes* des Armes dans des rouleaux, ou liſtons, tout autour des Armoiries, ou bien en cimiér, & quelquefois aux côtez & au deſſous, & celles des Ordres ſur les colliérs. Ces ſortes de *deviſes* ſont héréditaires dans les familles de ceux qui les ont priſes.

Ce mot *deviſe* eſt très-ancien dans nôtre langue, & vient de *dividere*, diviſer, & il ſe donnoit aux chôſes dont on vient de parler, & à celles dont on va encore pàrler ci-après, parcequ'elles ſèrvoient à diviſer, à ſéparer, à remarquer, à diſtinguer les gens. Et le P. Ménetrier prétend qu'il y a autant de différentes eſpéces de *deviſes*, qu'il y a de différentes manières de ſe diſtinguer des autres, ou de figures ſenſibles, & de paroles capables d'exprimer les qualitez, les emplois, les vèrtus, les actions, &c. des pèrſonnes, & de les faire connoître, ou diſtinguer des autres.

Deviſe, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la diviſion de quelques piéces honorables de l'Écu. Quand une faſce n'a que la troiſiéme partie de ſa largeur ordinaire, elle s'appelle *faſce en deviſe*, ou *deviſe* ſeulement, & il n'y en doit avoir qu'une en un Écu. *Minuta faſcia.* On le dit auſſi du chéf, lorſqu'on le pôſe en ſa partie baſſe, & qu'il n'a que le tiers de ſa largeur ordinaire; & alors on l'appelle *chéf du ſecond ſurmonté*, ou *chargé* de tant d'étoiles, de mollettes, ou autres meubles ſemblables. Ce mot de *deviſe* s'eſt dit, parcequ'elle ſèrvoit à *diviſer*, à ſéparer & à remarquer les gens & les parties, ce qui ſe faiſoit par les habits, les livrées, les écharpes, & enfin par les paroles ou ſentences particulières que les Chevaliérs prenoient pour ſe faire remarquer. On les a enſuite poſées ſur le Écus, d'où ſont venus inſenſiblement les Armoiries. On diſoit en vieux François, Faire ſa *deviſe*; pour dire, Faire ſon teſtament, ou la diviſion de ſes biens, comme on voit dans Villehardoüin.

On a appellé auſſi autrefois *deviſe*, les robbes de deux couleurs, comme ſont celles des Maires & Échevins, & des Huiſſiérs & Bedeaux des villes, des Paroiſſes & des Communautez des Marchands, & cela par la même raiſon qu'elles étoient diviſées en deux couleurs. *Veſtis bicolor.*

Les bornes des champs ſe nommoient autrefois *deviſes*.

Deviſe, ſe prend maintenant en un ſens plus étroit, & ſignifie un emblême, qui conſiſte en la repréſentation de quelque corps naturel, & en quelque mot qui l'applique dans un ſens figuré à l'avantage de quelqu'un. *Symbolum heroicum.* Le tableau, ou la figure, s'appelle le *corps*. *Corpus.* Et le mot *l'ame* de la *deviſe*. *Inſcriptio.* C'eſt une métaphôre qui repréſente un objet par un autre, avec lequel il a de la reſſemblance. Ainſi une *deviſe* n'eſt vraye, que quand elle contient une ſimilitude métaphorique, & qu'elle ſe peut réduire en comparaiſon. Enfin, c'eſt une métaphôre peinte, & viſible, qui frappe les yeux. Il faut tout cela pour une *deviſe*: autrement une figure ne fait qu'un ſymbôle hiéroglyphique; & les paroles ſeules ne font qu'un dicton, ou une ſentence. De plus, les figures qui entrent dans la compoſition de la *deviſe* ne doivent avoir rien de monſtrueux, ni d'irréguliér; rien qui ſoit contre la nature des chôſes, ou contre l'opinion commune des hommes. Il ne faut pas auſſi unir enſemble des figures qui ne ſe rencontrent point d'ordinaire, & qui n'ont nulle liaiſon d'elles-mêmes: car la métaphôre doit être fondée ſur quelque chôſe de réel & de cèrtain, & non pas ſur le hazard, ou ſur l'imagination. On en excepte les unions bizarres & chimériques établies dans les fâbles: l'uſage, & l'autorité des Poëtes, les font paſſer pour naturelles. Le corps humain n'entre point dans les *deviſes*, parceque ce ſeroit comparer l'homme avec ſoi-même, que de prendre un corps humain pour ſimilitude. Il doit encore y avoir de l'unité dans les figures qui ſèrvent de corps. On n'entend pas qu'il n'y doive avoir qu'une ſeule figure: mais s'il y en a pluſieurs, elles doivent ſe rapporter à une même, & être ſubordonnées l'une à l'autre, enſorte qu'il n'y en ait qu'une principale de laquelle les autres dépendent. Mais moins il entre de figures dans le corps de la *deviſe*, & moins elles ont de confuſion, plus le corps a de perfections, & de beauté. Le corps ſur tout doit être noble & agréable aux yeux: une figure baſſe & difforme ne convient point à la *deviſe*. Pour le mot qui anime la figure, il doit lui convenir ſi bien qu'il ne puiſſe convenir à un autre. C'eſt une régle génerale de ne point nommer ce qui paroît, & ce que la ſeule vûë fait entendre. Il ne faut pas même que le mot ait un ſens achevé, parceque devant faire un compoſé avec la figure, il ne doit être néceſſairement qu'une partie, & par conſéquent ne ſignifier pas tout. Dès que les paroles ſeules ont une ſignification complette, on a une notion claire & diſtincte, indépendamment de la figure. La ſignification doit réſulter de l'une & de l'autre enſemble. Plus le mot eſt court, plus il a de grâce, & le ſens ſuſpendu des paroles, qui laiſſe quelque chôſe à deviner, fait une des principales beautez de la *deviſe*. Il y a du bonheur & de l'eſprit à employer les paroles du Poëte à une choſe à quoi le Poëte ne penſa jamais, & de le faire ſi à-propos qu'elles ſemblent être faites exprès pour le ſujet auquel elles ſont appliquées, pourvû que ce ſoit ſans eſtropier le vèrs. En général le mot d'une *deviſe* doit être toûjours ſpirituel, & avoir je ne ſçai quoi qui pique, ou dans le ſens, ou dans les paroles. Par exemple, pour éxprimer qu'une pèrſonne ſe forme, & ſe pèrfectionne par les diſgrâces, l'on peut ſe ſèrvir d'une ſtatuë qu'une main taille avec le ciſeau, en y ajoûtant ces paroles, *perficitur dum cæditur.* Bouh.

On met des *deviſes* ſur les monnoyes, ſur les jettons, ſur les écus des Cavaliérs, dans les ornemens des arcs de triomphe, des feux d'artifice, & autres ſolemnitez. Les *deviſes* ſont des eſpéces d'images qui repréſentent les entrepriſes de guèrre, d'amour, de piété, d'étude, d'intrigue, de fortune, &c. Les François ſont les premiérs qui ont fait des *deviſes*, & les Italiens les premiérs qui en ont donné des régles. Et parmi les Italiens Paul Jove eſt le premiér qui ait donné l'art des *deviſes*. Vign. de Mary. Les Pères Ménétrier & le Moine, Jéſuites, ont écrit de l'art des *deviſes*. Et le P. Bouhours en a fait le ſujet d'un des entretiens, intitulez, Entretiens d'Ariſte & d'Eugene. Le P. Ménétrier a intitulé ſon Livre, *La Philoſophie des images.* Il y fait une longue énumération des Auteurs qui en ont écrit, dont il porte ſon jugement. Il dit que c'eſt avec le Cardinal Mazarin, qui aimoit les *deviſes*, que l'amour de cet art paſſa en France, & que depuis on le cultiva. Cet Auteur ne veut point que l'on faſſe des régles pour les *deviſes*. Le bon ſens & les lumières naturelles, ſelon lui, ſuffiſent.

Le même P. Bouhours, dans un Éxtrait inſéré au Journal de Trévoux, expliquant pluſieurs mots François qu'on a accoutumé de confondre, donne une explication courte & nette du mot de *deviſe*. C'eſt, dit-il, un compôſé de figures, tirées de la nature & de l'art, leſquelles on appelle *corps*, & de paroles courtes proportionnées à la figure auxquelles on donne le nom d'*âme*. C'eſt d'un compôſé de cette nature, dit le P. Bouhors, dont on ſe ſert pour expliquer nôtre deſſein, ou nôtre penſée, par comparaiſon: on dit par comparaiſon, car l'eſſence de la *deviſe* conſiſte dans une comparaiſon priſe de la nature, ou de l'art, & fondée ſur une métaphôre. Un jeune Seigneur également brâve & ambitieux eut dans le dèrnier carouſel de la Cour une fuſée en l'air, avec ce mot Italien, *poco duri purche m'inalzi*, dont le ſens eſt, *je veux bien durer peu, pourvû que je m'éléve.* On peut faire là deſſus ce diſcours, de même que la fuſée s'éleve bien haut, quoique la durée en ſoit fort courte, il ne m'importe pas de vivre long-tems, pourvû que j'acquière de la gloire, & que je parvienne à une haute fortune; ce qui forme une juſte comparaiſon. Sur ce piéd là, la *deviſe* n'eſt autre chôſe à la bien définir, qu'une métaphôre peinte; ou plutôt, c'eſt une énigme renvèrſée. Car au lieu que l'énigme repréſente la nature ou l'art par les évènemens de l'hiſtoire, & par les avantures de la fâble, la *deviſe* eſt une repréſentation des qualitez humaines & ſpirituelles par des corps naturels ou artificiels. Ainſi pour marquer le caractère de Louis le Grand, on a peint le Soleil, qui tout lumineux qu'il eſt, a encore plus de vèrtu que d'éclat; & pour mieux détèrminer le ſens de la peinture à cette ſignification particulière, on y ajoute ce mot Caſtillan, *Mas virtud que luz.* On a exprimé le mérite pèrſonnel d'une grande Reine par une grenade, avec ces paroles, *Mon prix n'eſt pas de ma couronne.* Et le talent d'un homme Apoſtolique, qui ſe fait tout à tous, par un miroir, avec ce mot de Saint Paul, *Omnibus omnia.*

Deviſe. Autrefois ce mot s'eſt dit pour *teſtament*. *Teſtamentum.* Sa maladie crut, & éfforça tant qu'il fit ſa *deviſe* & ſon legs. Villehard.

Ce mot de *deviſe* vient de ce que par ſon teſtament en partage, on diviſe ſes biens.

DEVISÉE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe blanc & rouge. Morin.

DEVISER. v. n. Cauſer, s'entretenir enſemble de menus propos familièrement, ou d'affaires de peu d'importance. *Sermocinari*, *ſermonem habere.* Il ne ſe dit guéres que des caquets, & entretiens

tiens des femmes. Tout en *deviſant* nous voici arrivez à la ville. ABLANC.

DEUNX. ſ. m. Une livre moins une once, onze onces de la livre Romaine, qui en contenoit douze ; onze douziémes de quelque chôſe que ce ſoit. *Deunx.* Quoique ce tèrme ſoit purement Latin les Antiquaires, qui écrivent en François, ſont obligez de s'en ſervir quelquefois, parce que nous n'en avons point dans nôtre langue qui y réponde. Voyez AS.

DÉVOILEMENT. ſ. m. Action par laquelle on découvre ce qui étoit caché ſous des voiles. *Veli reductio.* Le *dévoilement* des myſtères & des figures du Vieux Teſtament ne s'eſt fait qu'à l'arrivée du Meſſie.

DÉVOILER. v. act. Ôter le voile, quitter le voile. *Velum, velamentum detrahere*, ou *deponere*. Cette Religieuſe a été *dévoilée* dans les formes par autorité de Juſtice, on a annullé ſes vœux. Cette autre s'eſt *dévoilée* par libèrtinage, a ſauté les murs du Couvent. On dit auſſi, que le ciel s'eſt *dévoilé*, lorſqu'il eſt devenu ſerein, que le vent en a chaſſé les nuës qui le couvroient comme d'un voile. *Nubes pellere.*

L'Olympe ſon front dévoila,
Et tout le jour étincela. VOIT.

DÉVOILER, ſe dit figurément en Morale; pour dire, Mettre en évidence ce qu'on tenoit caché. *Pandere, manifeſtare, retegere.* On a *dévoilé* tous les myſtères, toutes les intrigues de cette négociation.

Alors tu dévoilas *la Majeſté ſuprême ;*
Et ſondant à ſon gré ſes auguſtes ſecrets,
Tu liſois dans ſon ſein l'ordre de ſes decrèts.
NOUV. CH. DE VÈRS.

DÉVOILÉ, ÉE. part. & adj. Il a la ſignification de ſon vèrbe.

DEVOIR. ſ. m. Obligation qu'on a de dire ou de faire quelque chôſe, ſoit qu'on y ſoit obligé par la loi, ſoit par néceſſité, ſoit par honnêteté, ou par bienſéance. *Officium, partes, munus, officii munus.* Ce n'eſt pas que je veüille combattre vôtre *devoir*; j'aime vôtre gloire, plus que je ne m'aime moi-même. LET. PORT. *Devoirs*, amitié, & tout ce qui fait les liens des ſots, & des foibleſſes, ne m'ont jamais gêné un moment en ma vie. S. ÉVR.

Bien ſouvent le devoir *ne donne pas le cœur.* CORN.

Dans le monde il faut ſatisfaire à une infinité de petits *devoirs* qui échappent à ceux qui agiſſent par humeur. NICOL. On paſſe la moitié de la vie à rendre mille petits *devoirs* que la coutume a établis, & à faire des complimens peu ſincères. M. SCUD. Lorſqu'une femme conſulte le *devoir* plutôt que l'amour, c'eſt ce qu'elle appelle ce funeſte *devoir* pour éxcuſer ſon indifférence. S. ÉVR. Je ne prétens rien obtenir de la rigoureuſe loi du *devoir* : je veux tenir tout de vôtre cœur, & de vôtre paſſion. MOL. Chacun regarde ſon *devoir* comme un maître fâcheux dont il voudroit s'affranchir. S. ÉVR.

Quand je vèrrai ſes yeux armez de tous leurs charmes,
Me ſouviendrai-je alors de mon triſte devoir ? RACINE.
Le devoir *ſeul fera ce qu'auroit fait l'amour.* CORN.
- - - *Et vous devez ſçavoir,*
Que qui ſèrt bien ſon Roi, ne fait que ſon devoir. ID.

Un honnête homme s'acquitte bien de tous les *devoirs* de la vie civile. Les jeunes gens regardent les *devoirs* de la vie comme un joug inſupportable. S. ÉVR. Les *devoirs* d'un Chrétien ſont d'une grande étenduë. Ce Prince ſçait bien maintenir les peuples dans le *devoir*, & dans l'obéïſſance. Faire tout *devoir* de Capitaine & de ſoldat. VAUG. Qu'il eſt dur d'avoir à combattre ſon *devoir* contre ſon inclination ! En Hollande, quand les femmes ſe ſont données une fois à leurs maris, elles ne connoiſſent plus que la ſimplicité du *devoir*. S. ÉVR.

Pardonne, cher Amant, mon injuſtice extrême,
Tout vient de mon devoir *& non pas de mon cœur.* CORN.

Faire bien ſon *devoir*, c'eſt faire bien ce que l'on fait, quelque chôſe que ce ſoit. Cet homme a bien fait ſon *devoir*, en parlant d'un repas où il étoit, ſignifie, il y a beaucoup mangé. Il fait bien ſon devoir à table. Ce Capitaine, ce ſoldat, a bien fait ſon *devoir* à cette attaque, c'eſt-à-dire, s'eſt bien battu, & en brâve homme.

On le dit auſſi des animaux, & même des plantes. Ce cheval de volée fait bien ſon *devoir*, c'eſt-à-dire, tire bien. On ne fait pas bien ſon *devoir*. Cet arbre fait très-bien ſon *devoir*. Les blez font très-bien leur *devoir* cette année. LIGER, c'eſt-à-dire, rapporter beaucoup, être fort chargé, avoir beaucoup de fruit.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *deverium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même chôſe.

DEVOIR. Tèrme de Collége. *Penſum.* C'eſt ce que le Régent donne à faire à ſes Écoliers, en proſe, ou en vèrs, en Grèc, en Latin, en François, &c. *Devoir* dans ce ſens ſignifie non pas l'obligation de faire quelque chôſe, mais la chôſe ou l'ouvrage que les Écoliérs ſont obligez de faire. Les Écoliérs diſent, J'ai fait mon *devoir*. J'ai oublié mon *devoir* au logis. Je n'ai pas commencé mon *devoir*. Les Cenſeurs avèrtiſſent le Régent de ceux qui n'apportent pas leur *devoir*, c'eſt à dire, le thême, la vèrſion, les vèrs que le Régent avoit donnez à faire.

On appelle les *dèrniérs devoirs*, les honneurs funèbres, les honneurs, & les cérémonies qu'on fait aux entèrremens, aux pompes funèbres des amis, des parens, ou des Princes. *Juſta perſolvere.* On dit auſſi, qu'un homme va rendre ſes *devoirs* à quelqu'un; pour dire, qu'il le va ſalüer, lui faire des complimens. *Salutare.* On dit auſſi, ſe mettre en *devoir*; pour dire, témoigner qu'on a volonté de faire quelque chôſe, ſe mettre en poſture, en train de l'éxécuter, tant en bien qu'en mal. *Accingere ſe ad aliquid.* Il ſe mit en *devoir* de le frapper, il leva la main ſur lui. Il ſe mit en *devoir* d'éxécuter ſes ordres.

Les Caſuiſtes appellent *devoir conjugal*, celui que les conjoints ſont obligez réciproquement de ſe rendre. *Debitum.* C'eſt ainſi que s'expliquent les Caſuiſtes : on peut dire auſſi, *mutuum conjugalis ſtatus officium.* Ce mot n'eſt point des Caſuiſtes, mais de S. Paul, 1. *Cor. VII.* 3. *Uxori vir debitum reddat ; ſimiliter autem & uxor viro.* C'eſt de cet Apôtre que les Caſuiſtes l'ont pris. Le *devoir conjugal* eſt de ſatisfaire à l'intention du mariage. Les Rabbins ont réduit en taxe le *devoir conjugal*, & ont prétendu qu'un païſan s'en acquittoit en donnant une nuit par ſemaine à ſa femme ; le Voiturier & le Marchand une nuit par mois, le Matelot deux nuits par an ; & qu'un homme de Loi acqueroit le droit d'être deux & trois ans ſans voir ſa femme : & il n'y avoit point de mari qui fût taxé plus haut qu'à une fois la ſemaine. Solon ne les taxa qu'à trois nuits par mois. Charron s'eſt mêlé auſſi de faire ces taxes.

Devoir de l'oiſeau, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, de la portion ou curée du gibiér qui eſt duë à l'oiſeau qui l'a pris. *Accipitri pars prædæ debita.*

DEVOIR SEIGNEURIAL. Les *devoirs Seigneuriaux* ſont les marques de foi & hommage par leſquelles on reconnoit quelqu'un pour ſon Seigneur. Il y a des *devoirs Seigneuriaux* qui ont été abolis parcequ'ils approchent trop de la ſouveraineté, d'autres l'ont été parcequ'ils ſont contraires à la bienſéance de nos mœurs.

DEVOIR. v. act. *Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent : je deus, ou je dûs ; j'ai deu, ou j'ai dû, je devrai, que je doive, je devrois, que je deuſſe* ou *duſſe.* Être obligé envèrs quelqu'un à payer, ou à faire quelque chôſe, ſoit par contrat, ou promeſſe qu'on lui a faite, ſoit pour avoir accepté quelque don d'autrui à cette charge, ſoit par condamnation en Juſtice. *Debere.* Il faut payer ce qu'on *doit*, quand on s'y eſt obligé. Quand on accepte un teſtament, on *doit* payer tous les legs. Quand quelque jugement nous condamne, nous devons payer au plutôt, pour éviter les frais.

DEVOIR, ſe dit auſſi des obligations qui ſont nées de la loi, ou de l'honnêteté. On n'aime point à voir ceux à qui l'on *doit* trop. S. ÉVR. On *doit* honneur & obéïſſance à ſes ſupérieurs par toutes les loix divines & humaines. Un vaſſal doit à ſon Seigneur la bouche & les mains. Deux pèrſonnes d'égale condition ne ſe *doivent* rien l'un à l'autre, ſi ce n'eſt par honnêteté. Cet homme *doit* la vie à ſon Médecin.

Je ne veux rien devoir *à ceux qui m'ont fait naître,*
Je ſuis aſſez connu ſans les faire connoître. CORN.
Je devrai *ma grandeur entière à mon courage.* ID.
Pour moi, par une longue & triſte expérience,
De cette illuſion j'ai reconnu l'abus,
Je ſçai, ſans me flater d'une vaine apparence,
Que c'eſt à mes défauts que je dois mes vertus.

DEVOIR, ſe dit auſſi des avantages que les uns peuvent avoir ſur les autres. *Concedere, cedere.* En matière de capacité les Romains n'en *doivent* rien aux Grècs, les Modèrnes n'en *doivent* rien aux Anciens. Cette femme reproche à ſa rivale, qu'elle a trente ans, cèrtes elle ne lui en doit guères, elles ſont preſque d'âge égal.

DEVOIR, ſe dit encore des chôſes naturelles qui arriveront, ou qui pourront arriver. *Oportet, neceſſe eſt.* Nous *devons* tous mourir, c'eſt pourquoi nous devons bien vivre. Un homme qui a eû de grands emplois ou maniemens, *doit* avoir apparemment de l'argent en bourſe. Les Religieux déchauſſez *doivent* avoir bien froid.

On s'en ſert encore en ces phrâſes, Vous *devez* ſçavoir. *Scire te oportet*. Et vous *devez* croire; pour dire, Sçachez, croyez, &c. Il *doit* arriver ce mois-ci une éclipſe de lune. Je *dois* aller demain aux champs; dans ces deux exemples le vèrbe devroit s'exprimer par le futur des vèrbes auxquels il eſt joint. Mon correſpondant *doit* avoir reçû ma lettre. Cet Ouvrier *doit* avoir bien de la beſogne, car il eſt habile. Les Grands Princes ne *doivent* jamais ſe voir s'ils veulent demeurer amis. COMINES.

En tèrmes de Coutumes, Abonner l'homagé à *devoir* ſignifie, changer & convèrtir en un *devoir* annuel l'hommage dû à cauſe d'un fief.

On dit provèrbialement, qu'un homme *doit* à Dieu & au monde; qu'il *doit* par deſſus la tête, qu'il *doit* plus d'argent qu'il n'eſt gros, qu'il *doit* au tièrs & au quart; pour dire, qu'il eſt noyé de dettes. *Debere*. On dit, Qui a tèrme ne *doit* rien; c'eſt à dire, qu'on ne lui peut rien demander alors; que qui *doit* a tort; pour dire, qu'il faut payer, ou être condamné aux dépens. On dit d'un homme qui fait groſſièrement ſon devoir, qu'il ſemble que Dieu lui en *doive* de reſte. On ne fait pas tout ce qu'on *doit*. Chôſe promiſe eſt *dûe*. Ce n'eſt pas tout que *devoir*, il faut payer. On dit auſſi d'un valèt qui s'amuſe, qui eſt trop long tems à faire un meſſage, qu'il n'y a point d'huis qui ne lui *doive* un denièr. Qui nous *doit* nous demande.

DEU, EUË, ou DÛ, ÛË, part. paſſ. & adj. *Debitus*.

DEU. ſ. m. ſignifie la même chôſe que *devoir*, ſubſtantif. *Munus, officium*. Les Magiſtrats doivent bien s'acquitter du *dû* de leur charge.

DEU, ſignifie auſſi, la chôſe duë. *Res debita*. Il faut prendre quelque hypothéque ou nantiſſement pour la ſûreté de ſon *dû*. Ce créancier eſt des dèrniers, il pèrdra ſon *dû*.

DEUEMENT. Tèrme de Palais. D'une manière juſte & raiſonnable. *Ut decet, ut par eſt*. Cette procédure a été bien & *dûement* faite. Il a été bien & *dûement* atteint & convaincu. Il l'a payé bien & *dûement*. Dans les lettres de privilége que le Roi donne pour l'impreſſion des livres il eſt dit, que la copie des préſentes qui ſera imprimée, ou au commencement, ou à la fin du livre, ſera tenuë pour *dûement* ſignifiée. Pluſieurs écrivent aujourd'hui *duement*.

DÉVÔLE. ſ. f. Tèrme de jeu de cartes, qui ſe dit lors qu'après avoir entrepris de faire jouer, on ne léve pas une main. *Ita de victoriæ expectatione dejici, ut in ſingulis foliorum luſoriorum vincaris*. Il eſt oppoſé à *vôle*, qui ſe dit quand on fait toutes les levées.

DÉVOLU, UË. adj. Ce qui eſt acquis par un droit de dévolution. *Devolutus*. Ce droit eſt *dévolu* à la Couronne. Cette ſucceſſion eſt *dévoluë* à un tel par la mort d'un ſubſtitué.

DÉVOLU, ſe dit encore d'un droit acquis à un ſupérieur de conférer quelque Bénéfice, quand l'inférieur & Collateur ordinaire a négligé de le conférer, ou l'a conféré à une pèrſonne incapable. *Jus devolutum beneficii conferendi tanquam ſi caducum foret*. Quand un Patron a négligé de pourvoir à un Bénéfice dans les ſix mois le droit eſt *dévolu* à l'Évêque, de là au Primat, &c. Le Pape a conféré ce Bénéfice, parceque le droit lui étoit *dévolu*.

On dit auſſi des Juges, Ce procès eſt *dévolu* par appel à la Cour ſur un déni de juſtice, ſur une ſentence inſoutenable. *Jus devolutum dirimendæ, judicandæ cauſæ*.

DÉVOLUT. ſ. m. Proviſion du Pape pour un Bénéfice qu'on lui expôſe être vacant par nullité de titre, ou incapacité de la pèrſonne du Titulaire qui le poſſéde, & laquelle le rend impétrable ſuivant les Canons. *Collatio beneficii à ſummo Pontifice facta pro devoluto ſibi illius conferendi jure quia caducum eſt*. Tout *dévolut* doit être exécuté dans l'année par la priſe de poſſeſſion, & l'inſtance pourſuivie dans les deux ans. On peut jetter un *dévolut* dans les trente ans pour cauſe de ſimonie. Les *dévoluts* ne s'obtiennent qu'en Cour de Rome. Le Collateur ordinaire peut conférer par *dévolut*, en cas que le Bénéfice ſoit vacant de plein droit par la nature du crime. La clauſe, *aut alio quovis modo*, eſt une clauſe de *dévolut*.

M. Ménage prétend qu'il faut écrire ce mot de *dévolu* ſans *t* à la fin, quand il eſt ſubſtantif. La plûpart de nos Auteurs pratiquent le contraire, & écrivent *dévolut*; quoi qu'il en ſoit, on prononce *dévolu*, comme s'il n'y avoit point de *t* à la fin de ce mot.

DÉVOLUTAIRE. ſubſt. m. Celui qui eſt pourvu d'un Bénéfice par dévolut. *Qui beneficium ab eo impetravit, ad quem jus illud conferendi tanquam caducum devolutum eſt*. Tout impétrant de *dévolut*, ou *Dévolutaire*, doit donner caûtion de cinq cens livres avant que d'être reçû à plaider.

DÉVOLUTION. ſ. f. Droit acquis par ſucceſſion de degré en degré. *Jus devolutum*. La *dévolution* en général eſt une défenſe faite par quelques Coutumes au mari qui ſurvit à ſa femme, ou à la femme qui ſurvit à ſon mari, d'aliéner ſes biens immeubles, & l'obliger à les conſèrver pour les enfans nez de ce mariage, enſorte qu'ils y ſuccédent à l'excluſion de ceux du ſecond lit. La France a prétendu que le Duché de Brabant eſt ſujet au droit de *dévolution*. On a ſoutenu au contraire, qu'en ſuppoſant le Duché de Brabant ſujet à ce droit, il ne s'enſuit pas que par la *dévolution* une fille ſortie du prémier mariage doive être préférée à un fils ſorti du ſecond. Voyez Stokman. En matière Bénéficiale, le droit de *dévolution* paſſe de l'inférieur au ſupérieur. Par exemple, quand le Collateur ordinaire néglige pendant ſix mois de conférer un Bénéfice, ſon droit eſt dévolu au Métropolitain, & de degré en degré au Pape, pour cette fois-là ſeulement. Le ſupérieur, comme l'Évêque, à l'égard d'un Abbé à qui appartient la collation, a ſix mois pour pourvoir du jour que la *dévolution* a lieu en ſa faveur, & ne peut être prévenu pendant ce tems. Il n'y a que le Pape qui prévient, comme étant l'Ordinaire des Ordinaires. Le Pape a eû droit de conférer ce Bénéfice par *dévolution*.

DÉVON. ſ. m. Province ou Contrée d'Anglètèrre, qui a titre de Comté, & que les Anglois appellent *Devon-Shire*. *Denia*. Ce païs eſt borné au couchant par les Comtez de Sommèrſet & de Dorcheſter, & au levant par celui de Cornoüailles. La mèr de Bretagne le baigne au midi, & le Canal de Briſtol au nord. Exeſter ou Éxon, en eſt la capitale.

DÉVORANT, ANTE. adj. Qui dévôre, qui conſume promptement. *Conſumens*. Il a un feu *dévorant* dans les entrailles qui lui donne un continuel appétit.

On dit figurément d'un bon Chrétien, qu'il a un zêle *dévorant*, un feu divin & *dévorant*; pour dire, qu'il a un grand amour de Dieu.

> *Seroit-ce la foi des grandeurs*
> *Dont les dévorantes ardeurs*
> *Lui font braver la main des Parques?* N. CH. DE VERS.

DÉVORATEUR. ſ. m. Qui dévôre. *Vorax, belluo, gurges*. Cet homme eſt un *dévorateur* de patrimoine. Les chicaneurs, les uſuriers ſont des *dévorateurs* de gens. Le tems eſt le *dévorateur* de toutes chôſes. Rien n'échappe à ces *dévorateurs*. BENS.

DÉVORER. v. act. Manger goulûment, & ſans ſe donner le loiſir de mâcher. *Vorare, conſumere, abſorbere*. Mettre en piéces. On dit proprement des lions, qu'ils *dévôrent*. Les crocodiles, les tiburons *dévôrent*, avalent les hommes tout entiers. Daniel fut jetté dans la foſſe aux lions pour être *dévoré*. On envoya un monſtre marin, pour *dévorer* Andromède. ABLANC.

On le dit auſſi par extenſion des hommes. Ce convaleſcent a bon appétit, il ne mange pas, il *dévôre*. Un goinfre, un écornifleur, *dévôrent*, mangent goulument.

DÉVORER, ſe dit figurément en chôſes morales. Quand cet Amant regarde ſa maîtreſſe, il la *dévôre* des yeux. Un traître dont les yeux maudits aſſiégent toutes mes actions, & *dévôrent* tout ce que je poſſéde. MOL. Il a tant fait de careſſes à ſon ami, qu'il a failli à le *dévorer*. On dit auſſi qu'un homme a *dévoré* tout ſon patrimoine; pour dire, qu'il a mangé ſon bien. Je ſens un feu qui me *dévôre*; pour dire, une paſſion violente. On dit auſſi, qu'un homme *dévôre* les livres, quand il les lit promptement, & ſans faire réflexion ſur ce qu'ils contiennent. Cet homme attend la ſucceſſion de ſon oncle avec impatience, il la *dévôre* par avance. Il *dévôre* en eſpérance tous mes tréſors. VAUG. Le chagrin me *dévôre*. RACINE. Il y a beaucoup de difficultez à *dévorer* dans toutes les ſciences, & les commencemens en ſont très-difficiles. BOUH. Même feu que vous me *dévôre*. LET. PORT. L'uſure, ſous couleur de nourrir le paûvre, le *dévôre*. ROY.

> *Rien ne peut-il charmer l'ennui qui vous* dévôre? RACINE.

> *Amour, impitoyable amour,*
> *Donnez quelque relâche au mal qui me* dévôre,
> *Et la nuit, & le jour.* DES-H.

> *Mais quoi! toûjours ſouffrir un tourment qu'elle ignôre,*
> *Toûjours vèrſer des pleurs qu'il faut que je* dévôre? RACINE.

DÉVORER, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. Le feu, les flammes ont *dévoré* tous ces beaux palais. Le tems *dévôre*, conſume tout.

DÉVORÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Conſumtus, abſumtus*.

DÉVOT, OTE. adj. & ſ. Pieux, qui ſe plaît à ſèrvir Dieu; qui eſt ardent à le prier, qui eſt aſſidu aux Égliſes. *Pius, religioſus*. Je ne ſuis point *dévote*; mais toute ma vie j'ai eû paſſion de la devenir. LA C. DE B. C'eſt un grand ſcandale de voir que les plus *dévots* ſont d'ordinaire les moins raiſonnables. LE P. LAMY. Il n'y a rien de plus à craindre qu'un *dévot* irrité: c'eſt un animal colérique, & vindicatif; parce qu'il s'imagine que Dieu lui doit du retour, que la Religion eſt bleſſée en ſa pèrſonne, & que ſes fureurs ſont divines. MÉNAGE. Vous reconnoiſſez les *dévots* d'habitude, ou de vanité, à leur mauvaiſe humeur, à l'inégalité de leur conduite. Il faut être *dévot* ſans ſupèrſtition, & ſans mélancolie. S. ÉVR. Le caractère des *dévots* de profeſſion eſt

ſuſpect aux gens ſages. Id. Souvent on ne prend le titre de *dévot* que pour ſe donner le droit de cenſurer la conduite d'autrui. Id. Ils croyent que tout leur eſt permis, pourvû qu'ils ayent de bonnes intentions : erreur trop commune parmi les *dévots*, qui doivent apprendre que la vertu conſiſte à garder les régles. Le Gend.

DÉVOT, ote. Ce mot ſe prend pour *hypocrite*, & pour *faux-dévot*, & alors il eſt tantôt ſubſtantif, & tantôt adjectif. C'eſt un *dévot*, il ne faut pas s'y fier.

Abus, s'écria-t-il, hé devenez dévote!
Ne le devient-on pas à la ville, à la Cour?
Moi dévote! Qui, moi? M'écriai-je à mon tour,
L'eſprit bleſſé d'un terme employé d'ordinaire
Lorſque d'un hypocrite on parle ſans détour.
Des-Houl.

On peut impunément pour l'interêt du Ciel
Etre dur, ſe venger, faire des injuſtices:
Tout n'eſt pour les dévots *que péché veniel.* Ibid.

Fâche-t-on un dévot, *c'eſt Dieu qu'on fâche en lui.* Ibid.

Ah! pour être dévot *on n'en eſt pas moins homme.* Mol.

Les femmes ſont appellées par Saint Auguſtin & par l'Égliſe, le ſexe *dévot*. L'Introduction à la vie *dévote*, eſt de Saint François de Sales. On dit ironiquement, C'eſt un *dévot*, un mangeur de Crucifix.

Ce mot s'eſt dit prémièrement des femmes & filles, qui avoient fait vœu de chaſteté, *quaſi Deo vota*.

Faux Dévot, qu'on appelle ſouvent ſimplement *dévot*, eſt celui qui cache des paſſions très-vives, & très-violentes, ſous l'apparence de la pieté. *Veræ pietatis ſimulator*. L'orgueil, l'interêt, la médiſance, & l'eſprit vindicatif, ſont le partage du *faux dévot*. Ces quatre vices en font le caractère.

DÉVOTEMENT. adv. D'une manière dévote. *Piè, religioſè*. Un Prêtre doit dire fort *dévotement* la Meſſe. Il mangea fort *dévotement* deux perdrix. Mol.

DÉVOTIEUX, euse. adj. C'eſt la même choſe que *dévot*.

DÉVOTIEUSEMENT. adv. C'eſt la même choſe que *dévotement*.

DÉVOTION. ſ. f. Piété, culte de Dieu avec ardeur, & ſincérité. *Pietas, religio*. La vraye *dévotion* eſt la prémière des vertus. La *dévotion* eſt un attendriſſement de cœur, & une conſolation interne que ſent l'âme du fidelle dans les exércices de piété. Jur. On appelle d'ordinaire *dévotion* certaines pratiques religieuſes dont on ſe fait une loi de s'acquitter régulièrement : ſi cette exactitude eſt ſoutenuë d'une ſolide piété, on a raiſon : autrement c'eſt vanité, ou ſuperſtition. De Vill. Ce n'eſt plus la beauté qui rend une femme fière, & dédaigneuſe : c'eſt la *dévotion*. La Bruy. On ne prend les dehors de la *dévotion*, que pour être en droit de réformer ſon prochain. De Vill. Les faux dévots ſe dédommagent des dégoûts, & des régles auſtères de la *dévotion*, en cenſurant le reſte du genre humain. Bien des gens ſe font une *dévotion* d'humeur & de naturel, & ſervent Dieu comme il leur plaît, & non pas comme il l'ordonne. Flech. La *dévotion* eſt une paſſion chez quelques femmes ; c'eſt une bienſéance de l'âge, ou une mode qu'il faut ſuivre. La Bruy. Loin d'ici cette *dévotion* vaine, & frivole, qui voulant accommoder Dieu avec le monde, donne à Dieu quelques exércices d'un culte extérieur, & laiſſe vivre au dedans les déſirs & les affections du ſiécle. Flec.

De la dévotion *ayez moins de frayeur;*
Elle eſt rude pour le vulgaire:
Mais pour nous il ne faut qu'un peu d'extérieur. Des Houl.

On peut impunément pour l'interêt du Ciel,
Etre dur, ſe venger, faire des injuſtices,
De la dévotion *c'eſt là l'eſſentiel.* Id.

C'eſt une eſpèce de ſatire contre ceux qui ſe contentent de l'extérieur de la Religion & de la piété, ſans en avoir l'eſprit. Un tableau de *dévotion*, eſt une peinture de quelque choſe ſainte & pieuſe. La *dévotion* aiſée eſt un livre du Père le Moine Jéſuite. Cette femme eſt dans la haute *dévotion*, dans la grande piété. On dit d'un homme que la *dévotion* ne l'incommode guères ; pour dire, qu'il eſt libertin.

Dévotion, ſe dit auſſi d'un culte, ou cérémonie particulière. *Peculiaris quædam ſancti alicujus aut ceremoniæ ſacræ veneratio, cultus*. Les bons Chrétiens ont une *dévotion* particulière à la Vierge. Il y a une *dévotion* à un tel Saint, à une telle Égliſe un tel jour, une *devotion* au Calvaire, au Roſaire, au Scapulaire. Les livres de *dévotion* ſont des livres ſpirituels. On fait tous les ans un Almanach de *dévotion*, où ſont marquées toutes les Fêtes & les indulgences de châque jour. Un Pelerinage de *dévotion*.

On dit au plurier, Faire ſes *dévotions* ; pour dire, Communier, recevoir les Sacremens de la Pénitence & de l'Euchariſtie. *Sacra myſteria uſurpare*.

Dévotion, ſignifie auſſi un dévouëment entier au ſervice de quelqu'un ; un amour grand & reſpectueux ; un attachement tout ſingulier ; une complaiſance aveugle. *Officium, obſequium*.

J'aurai toujours pour vous, ô ſuave merveille!
Une dévotion *à nulle autre pareille.* Mol.

Dévotion, ſe prend auſſi pour, Entière diſpoſition : dévouëment aux intérêts de quelqu'un. *Habere aliquem deditum, obſtrictum ſibi, ou eſſe alicui deditum, adſtrictum*. Il gagnera ſon procès, la plûpart des Juges ſont à ſa *dévotion*. Il faut craindre ceux qui ont toujours des ſcélérats à leur *dévotion*. On lui manda que la ville étoit à ſa *dévotion*. Ablanc. Les Bactriens étoient à leur *dévotion*. Vaug.

On dit en proverbe, L'offrande eſt à *dévotion* ; pour dire, qu'on donnera tant & ſi peu qu'on voudra. Il n'eſt telle *dévotion* que de jeunes Prêtres ; pour dire, qu'on fait les choſes avec un grand zêle, quand on entre en quelque charge, en quelque profeſſion. On dit auſſi qu'on attend quelqu'un en bonne *dévotion* ; pour dire, qu'on eſt diſpoſé à le bien recevoir, à ſe bien réjouir avec lui.

DÉVOUEMENT. ſ. m. Sacrifice ; action par laquelle on ſe dévouë, on ſe conſacre au ſervice de quelqu'un. *Conſecratio, devotio, dedicatio*. Les Anciens étoient perſuadez qu'on pouvoit racheter la vie de quelqu'un par la mort d'un autre : de là venoient les *dévouemens* ſi ordinaires pour la vie des Princes. Le *dévouëment* de Decius a fait gagner la bataille aux Romains ſi on les en croit. Voyez ſur ces *dévouements* & la manière dont ils ſe faiſoient Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. IV. p. 223. & ſuiv. 229. & ſuiv.* La profeſſion monaſtique eſt un entier *dévouement* au ſervice de Dieu. Le Prince marqua qu'il mouroit content : trop heureux d'avoir témoigné au Roi ſa reconnoiſſance, & ſon *devouement*. Boss.

DÉVOUER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Se donner entièrement à quelqu'un, ſe ſacrifier pour lui, ſe conſacrer. *Devovere ſe, conſecrare, addicere*. Cet homme eſt entièrement *dévoüé* à un tel Prince.

Tous ſes amis pour lui prêts à ſe dévoüer. Racine.

Les Courtiſans *dévoüez* à la faveur ne font que ce qui eſt agréable au Roi & aux Miniſtres. Les grands hommes ſe ſont *dévouez* à la gloire. Ablanc. Un bon Chrétien eſt entièrement *dévoüé* à Dieu. Les Religieux & Religieuſes ſe *dévoüent* à Dieu d'une manière plus parfaite. Autrefois toutes les perſonnes d'une famille mariée ſe voüoient avec tout leur bien au ſervice d'un Couvent, & s'en rendoient ſerfs & eſclaves : & quand ils en paſſoient le contrat, ils lioient à leur cou une corde des cloches, pour montrer qu'ils ne manqueroient pas de ſe trouver à l'Égliſe au prémier ſignal. Ce Docteur s'eſt *dévoüé* tout-à-fait à l'étude.

Pour vous rendre à jamais des honneurs immortels,
Je vais me dévoüer *à vos ſacrez autels.* L'Ab. Tetu.

Ce mot vient de *devotare*. Ménage.

Dévoüer, ſe dit auſſi d'une cérémonie qui ſe faiſoit chez les Romains, quand un homme ſe ſacrifioit pour la patrie, comme fit Décius, qui après s'être *dévoüé*, ſe jetta à travers les ennemis, où il fut tué. *Devovere ſe*. Les Décies qui ſe *devoüerent* pour l'interêt d'une societé dont ils alloient n'être plus, me ſemblent de vrais fanatiques. S. Évr. Dès le lendemain qu'on eut donné à Octavien le nom d'Auguſte, Pacuve Tribun du peuple commença à dire qu'il ſe vouloit *dévoüer* & conſacrer à lui, comme cela ſe faiſoit parmi les barbares, pour lui obéir aux dépens même de ſa vie, quoiqu'il lui pût commander. Son exemple fut auſſi-tôt ſuivi de tous les autres ; & la coutume s'établit enfin, qu'on n'aloit point ſaluer les Empereurs ſans dire qu'on leur étoit *dévoüé*. Auguſte ſemblant de s'oppoſer à cette lâche & infame flaterie, ne laiſſa pas d'en récompenſer l'Auteur. Tillem.

Un loup quelque peu clerc prouva par ſa harangue,
Qu'il falloit dévoüer *ce maudit animal.* La Font.

Dévoüé, ée. part. adj. *Devotus, conſecratus, addictus, obſtrictus, deditus*.

DÉVOULOIR. v. act. Ceſſer de vouloir. *A volendo rem aliquam abſtinere*. Malherbe en eſt l'inventeur. Il eſt fort commode, & fort ſignificatif, & il ſeroit à ſouhaitter qu'il fût en uſage. Mais il ne s'eſt point établi. Vaug.

DEUSDEDIT. ſ. m. Nom propre d'homme, compoſé de deux mots Latins, *Deus*, Dieu, & *dedit*, a donné, & qui eſt la même

chôſe que Nathanaël en Hébreu, & Donnadieu en François. *Deuſdedit.* Nous conſèrvons ce mot en nôtre langue pour les Anciens qui l'ont porté, & nous diſons fort bien S. *Deuſdedit* Pape, étoit Romain, il ſuccéda à Boniface IVe le 13. Nov. 614. & mourut le 8. Nov. 617. *Deuſdedit* Cardinal, qui vivoit dans l'XIe ſiécle, dédia à Victor III. une collection des Canons qu'il fit. Il eſt encore Auteur d'un Traité *De Privilegiis Rom. ſedis.*

DEUTÉROCANONIQUE. Tèrme dogmatique de Théologie. Livre ſacré de l'Écriture qui a été mis plus tard que les autres dans le Canon, ſoit parcequ'il a été écrit après que les autres y étoient déja, ſoit parce qu'il y a eû quelque doute de ſa canonicité. *Deuterocanonicus.* Les Juifs reconnoiſſent dans leur Canon des livres qui n'y ont été mis qu'après les autres. Ils diſent que ſous Eſdras une grande aſſemblée de leurs Docteurs, qu'ils appellent par éxcellence la Grande Synagogue, fit le Recuëil des livres Saints que nous avons encore aujourd'hui dans l'Ancien Tèſtament Hébreu, & il èſt bien cèrtain qu'elle y mit des livres qui n'y étoient point avant la captivité de Babylone, comme ceux de Daniel, d'Ézéchiel, d'Aggée &c. & ceux d'Eſdras & de Néhémias. De même l'Égliſe en a mis quelques-uns dans le Canon qui ne ſont point dans celui des Juifs, & qui n'ont pû y être, puiſque pluſieurs n'ont été compôſez que depuis le Canon fait du tems d'Eſdras, la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, les Machabées. D'autres n'y ont pas été mis ſitôt, parceque l'Égliſe n'avoit point encore éxaminé leur canonicité; ainſi juſqu'à ſon Éxamen & ſon Jugement, on a pû en douter. Mais depuis qu'elle a prononcé ſur la canonicité de ces livres, ou de ces parties de livres de l'Écriture, il n'eſt pas plus pèrmis d'en douter, qu'il fut pèrmis aux Juifs de douter de ceux du Canon d'Eſdras; & les *Deutérocanoniques* ne ſont pas moins canoniques que les Protocanoniques, puiſque la ſeule différence qu'il y a entre les uns & les autres, c'eſt que la canonicité de ceux-là n'a pas été reconnuë généralement, éxaminée & décidée par l'Égliſe ſitôt que celle des autres.

Les livres *Deutérocanoniques* ſont, le livre d'Eſther ou tout entiér, ou pour le moins les ſept dèrniérs chapitres de ce livre; Tobie, Judith, le livre de la Sageſſe, l'Eccléſiaſtique, Baruch, les deux livres des Machabées, l'Épitre aux Hébreux, celle de S. Jacques, & celle de S. Jude; la ſeconde de S. Pièrre, la ſeconde & la troiſiéme de S. Jean, avec ſon Apocalypſe. Les parties *Deutérocanoniques* de livres ſont dans Daniel l'hymne des trois Enfans & l'Oraiſon d'Azarie, les hiſtoires de Suzanne, de Bel & du Dragon; le dèrniér Chapitre de S. Marc; la ſueur de ſang & l'apparition de l'Ange racontées en S. Luc C. XXII. l'hiſtoire de la femme adultère en S. Jean C. VIII. Voyez l'*Oeconomia Bibliorum* d'Édérus p. 19. B. Michaël de Medina *De Recta in Deum fide L. VI. C.* 10. Serarius *Prolegom. C.* 7. Bonfrerius *Præloq. C.* 3. Ménochius *Proleg. C.* 7.

Ce nom eſt Grèc, & compoſé de δεύτερος, *Second*, & κανονικὸς, *Canonique*, parce que ces livres ne ſont que les ſeconds Canoniques, les autres l'ayant été avant ceux-ci, ce qui ne ſignifie pas qu'ils ayent moins d'autorité.

DEUTÉRONOME. ſ. m. L'un des livres Sacrez qui compoſent le corps des Saintes Écritures, qu'on appelle autrement la Bible, le cinquiême de ceux de l'ancien Teſtament, & le dèrniér de ceux que Moyſe fit. *Deuteronomium.* Il ne paroit pas que Moyſe eût diſtingué ce qu'il écrivit en différens livres, & qu'il eût donné différens titres ou différens noms aux parties de ſon ouvrage. Encore aujourd'hui les Juifs ne le diſtinguent point, comme nous, dans les éxemplaires dont ils ſe ſèrvent dans leurs Synagogues, & l'écrivent tout de ſuite, comme un ſeul ouvrage, ſans autre diſtinction que celle des paraſches petites & grandes. Dans les autres éxemplaires qui ſont à l'uſage des particuliérs à la vérité ils les diſtinguent en cinq parties, comme nous; mais ils ne leur donnent point d'autre nom que les prémiérs mots par où commence châque diviſion, à peu près comme en citant un decret, ou un chapitre du Droit Canon, nous les nommons, ou nous les déſignons par les prémiérs mots par leſquels ils commencent. Ainſi les Juifs appellent la prémière partie de l'Ouvrage de Moyſe בראשית, *Bereſchit*, parcequ'elle commence par cette diction. De même la ſeconde ואלה שמות, *Ve Elleh Schemot*; la troiſiéme, ויקרא, *Vajickrah*; la quatriême, וידבר, *Vajiedabber*; & la cinquiême, אלה הדברים, *Elleh haddebarim*, qui en ſont les prémiérs mots. Cet uſage eſt très-ancien parmi les Rabbins, comme il paroit par les anciens Commentaires ſur ces livres, appellez בראשית רבה, *Bereſchit Rabba*, ואלה שמות רבה, *Veelleh ſchemoth Rabba* &c. & par le *Prologus Galeatus* de S. Jérôme. Ce ſont les Grècs qui, quand ils firent leur traduction de la Loi, donnèrent aux cinq parties dans leſquelles elle étoit diviſée les noms de Genêſe, Éxode, Lévitique, Nombre, & *Déutéronome.* Ces noms en effet ſont Grècs, à celui de Lévitique près, qui eſt Hébreu; mais dans la forme Grècque ils éxpriment ce que contiennent ces livres, ou du moins la chôſe la plus remarquable, qui y eſt contenuë.

Le *Déutéronome*, dont il s'agit ici, fut ainſi nommé, parce que cette dèrnière partie de l'ouvrage de Moyſe comprend la répetition, la récapitulation que ce Légiſlateur fit aux Iſraëlites, avant que de mourir, de la Loi qu'il leur avoit donnée. C'eſt pour cela que le *Deutéronome* s'appelle encore par les Rabbins משנה, *Miſchneh*, Répétition; משנה תורה, *Répétition de la Loi, ſeconde Loi.* Ils le nomment encore ספר תוכחות, *Le livre des Reprimandes*, à cauſe du Chapitre XXVIIIe qui eſt plein des benédictions que Dieu leur promèt s'ils gardent ſa loi, & des malédictions dont il les menace s'ils la tranſgreſſent, & que pour cela ils appellent סדר תוכחות, *Seder Tochabhut*, le Chapitre des réprimandes. Le *Déutéronome* fut fait la quarantiéme année depuis la ſortie d'Égypte dans les Campagnes des Moabites au delà du Jourdain. Moyſe étoit dans ſa 120e année. Le *Deutéronome* contient en Hébreu onze paraſches, ou dix ſeulement ſelon la Bible des Rabbins édition de Venize, 27 Chapitres & 955 Vèrſets; dans les vèrſions Grècques & Latines il a XXXIV. Chapitres. Le dèrniér n'eſt pas de Moyſe. Quelques-uns diſent qu'il fut ajouté par Joſué immédiatement après la mort de Moyſe. C'eſt le ſentiment le plus vraiſemblable. D'autres veulent que ce ſoit Eſdras qui l'ait ajouté.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de δεύτερος, *ſecond*, & νόμος, *Loi*; & on l'a donné à cette partie de l'ouvrage de Moyſe pour la raiſon que nous avons dite ci-deſſus.

DEVUIDE. Tèrme de Billard. *Faire devuide*, ſe dit à la guèrre, lorſque le joueur ne laiſſe aucune bille ſur le tapis, pas même la ſienne. Celui qui fait *devuide* payę deux marques à celui ſur lequel il fait *devuide.*

DEUX. ſ. m. Nom du nombre qui ſuit l'unité, & qui eſt la prémière puiſſance qui commence les multiplications. *Duo.* Fendre en *deux*, c'eſt Diviſer par la moitié. *Biſariam.*

Un cœur n'eſt à pèrſonne alors qu'il eſt à deux. CORN.

Deux frères jumeaux. *Gemelli.* Regarder entre *deux* yeux; pour dire, fixément. *Defigère oculos.* Une poire à *deux* têtes. *Pyrum biceps.* Les trois angles d'un triangle ſont égaux à *deux* droits. Cela eſt cèrtain comme *deux* & *deux* ſont quatre. Ils ſont à *deux* de jeu; pour dire, Ils n'ont point d'avantage l'un ſur l'autre: phrâſe tîrée du jeu de paume, où on compte à *deux*, quand on a gagné un nombre égal de coups ou de jeux. *Pares.* On dit à la boule, Il porte les *deux*; pour dire, Il a *deux* coups à jouër. *Duabus partibus fungitur, duorum partes ſuſtinet*, & d'un Cavaliér qui s'enfuit, qu'il donne des *deux*; pour dire, des *deux* éperons.

Je me vois en raſe campagne,
Dominant ſur tout l'horiſon,
Je picque des deux *mon griſon,*
Et crois voler ſur un Pégaſe,
Comme un autre Bellérophon. P. DU CERC.

On dit au Triquetrac, *Double deux*, quand on amene un doublet de *deux.* Après la virgule il faut mettre les *deux* points. Le *deux* ſe marque en chiffre Romain ainſi, II. & en chiffre Arabe ainſi, 2.

On dit provèrbialement, Marcher *deux-à-deux*, comme Frères Mineurs. Cela eſt fait comme *deux* œufs. *Deux* chapons de rente, l'un gras, & l'autre maigre. On dit auſſi, je ne vous en ferai pas à deux fois. SCAR.

DEUXIÊME. adj. m. & f. numéral. Qui ſuit le prémiér, qui eſt au ſecond rang. *Secundus.* Céſar aimoit mieux être le prémiér au village, que d'être le *deuxiéme* à Rome.

DEUX-PONTS. ſ. m. & pl. Ville d'Allemagne, capitale du Duché des *Deuxponts*, *Bipontium.* Elle eſt du Cèrcle Électoral du Rhin. Maty fait ce nom féminin. *Deux-Ponts*, dit-il, eſt aſſez bien bâtie, & défenduë par un Château aſſez fort où les Ducs des Deux-Ponts faiſoient autrefois leur réſidence. Il falloit dire la ville des *Deux-Ponts.* Elle eſt ſituée au confluent de deux petites rivières, ſur châcune deſquelles il y avoit apparemment un pont, d'où la ville a pris ſon nom, pour le donner enſuite au Duché dont elle eſt capitale.

Le Duché des *Deux-Ponts*, Petit État du Cèrcle du Bas-Rhin en Allemagne. *Bipontinus Ducatus.* Il eſt dans les montagnes de Voſge, borné au couchant par la Lorraine & par le Comté de Sarbruck, au midi par l'Alſace, & des deux autres côtez par le Palatinat du Rhin. La France s'empara du Duché des *Deux-Ponts* après la mort du dèrniér Duc; mais en 1693. il fut rendu au Roi de Suéde, qui eſt de la maiſon des *Deux-Ponts.* MATY.

DEUX-TÊTES. Nom d'une eſpéce de Poire. La *Deux-têtes*, la double fleur. LA QUINT. On dit plus ordinairement poire à *deux têtes. Pyrum biceps.*

DEX.

DEX. Tèrme de Coutumes. Ce mot eſt un mot du langage Toulouſain. Il paroit par le tèxte des Auteurs qui l'employent qu'il ſignifie

ſignifie *Limites*, *étendue*, *diſtrict*, *juriſdiction*. Le *dex* de Toulouſe.

Quelques Auteurs conjecturent que le mot de *dex*, qui veut dire *dix*, dans le Languedoc, a été employé pour ſignifier étendue de juriſdiction, parceque celle de Toulouſe s'étendoit dans un certain eſpace qui ſe meſuroit par dix, comme celles d'Angers & de quelques villes de Poitou ont été appellées *Quintes*, du nombre de cinq, & celle de Bourges *Septaine*, du nombre de ſept. Ces dix, ces cinq, & ces ſept, étoient ou des lieuës, ou des milles, ou quelque autre meſure ſemblable.

DEX-AÏE. Cri de guèrre des Normans.

François crie, Montjoye; & Normans Dexaïe.

VACE, dit le Clèrc de Caën dans ſon Roman de Normandie.

DEXTANS. Mot Latin, tèrme d'Antiquaire. Voyez. A S.

DEXTÉRITÉ. ſ. f. Adreſſe à faire quelque ouvrage de la main. *Dexteritas, ſolertia.* Il faut une mèrveilleuſe *dextérité* à enchaſſer des diamans, à faire les chaînes des montres.

Il ſe dit figurément des ouvrages de l'eſprit. Il faut traiter les queſtions politiques, les affaires d'État, avec une grande *dextérité*. Le crime trouve moins d'avèrſion dans les eſprits, lorſqu'on met tant d'adreſſe, & de *dextérité* à le conduire S. ÉVR. On peut avoir de l'habileté ſans fineſſe, de la *dextérité* ſans fourbe, & de la complaiſance ſans flatterie. ID. On admiroit la *dextérité* de la Princeſſe à traitter les affaires les plus délicates, & à concilier les intérêts les plus oppoſez. BOSS. Céſar eut une *dextérité* admirable à ménager les Gaulois. S. ÉVR.

DEXTRE. ſ. f. Tèrme de Théologie. Côté droit. *Ad dexteram.* JÉSUS-CHRIST eſt aſſis à la *dextre* de Dieu ſon Père. Il ſe prend auſſi pour la main droite, en matière de piété. A quoi peut-on attribuer un changement ſi heureux qu'à la *dextre* du Tout-puiſſant? MAUCROIX. En tèrmes de Blâſon il eſt adjectif, où l'on dit du côté *dextre* & *ſeneſtre*, & non pas le droit & le gauche. *Latus dexterum, ſiniſtrum.* *Dextre* ne ſe dit point dans l'uſage ordinaire. Le cri de l'Empereur c'eſt, à *dextre* & à *ſeneſtre*.

DEXTREMENT. adv. D'une manière adroite. Il faut manier bien *dextrement* ces criſtaux, de peur de les caſſer. Un Peintre peignit un rideau ſi *dextrement*, qu'on s'aviſa de le tirer. ABL. *Solerter.* Ce mot n'eſt plus en uſage. En ſa place on dit *adroitement*.

DEXTRIBORD. Tèrme de Marine. Le côté droit du vaiſſeau. C'eſt la même chôſe que *Stribord*. *Pars navis dextera.*

DEXTROCHÈRE, ou DESTROCHÈRE. ſ. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit du bras droit qui eſt peint dans un Écu tantôt tout nud, tantôt habillé, ou garni d'un fanon, & quelquefois armé, ou tenant quelque meuble, ou piéce dont on ſe ſert dans les Armoiries. On met quelquefois le *dextrochere* en cimier.

Ce mot vient de *dextrocherium* Latin, qui ſignifioit un bracelet qu'on portoit au poignet droit, & dont il eſt parlé dans les Actes du martyre de Sainte Agnès; & dans la vie de l'Empereur Maximin. Cet ornement étoit commun, tant aux hommes qu'aux femmes, & s'eſt auſſi appellé *brachiale*, *torquis*, *armilla*. DU CANGE.

DGE.

DGÈZ HAITCHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Les *Dgès Haitchis* ſont le ſecond corps des troupes de la maiſon du Roi de Pèrſe: ils ſont la garde dans la ſalle intérieure du palais, comme les Gardes du corps en France; ils ſont quatre mille hommes en tout; celui qui les commande eſt le Topchi Bachi, ou Grand Maitre de l'Artillerie.

DHA.

DHAFAR. ſ. m. Ville de l'Iemen ou de l'Arabie heureuſe, ſituée ſur le Nangeran, environ à douze lieuës de la côte; ou ſelon M. d'Hèrbelot, au fond d'un Golfe formé par la mèr Éthiopienne, qui borne l'Arabie du côté du Sud.

DI.

DI. Particule inſéparable de quelques mots François, auxquels pour l'ordinaire elle donne une ſignification plus étenduë, comme, *diriger*, *divaguer*, *diſperſer*, (dans ce mot l'*s* qui eſt après *di* appartient à la ſeconde ſyllabe) *diſſimuler*, *diſſoudre*, *diſſequer*; dans ces mots on ajoute une *s* après *di*, parceque le mot ſimple commence par une *s*. *Diffus* prend une *f* après *di*, & l'ajoute au mot ſimple dont il tire ſon origine, comme *diſſimuler*, & les autres mots qu'on vient de rapporter, ajoutent une *s* à leur ſimple. *Diffamer*, *difficulté*, *difforme*, ont deux *ff* pour la même raiſon, ou parceque l'*s* de la prépoſition *dis* ſe change en *f* devant une autre *f*. Voyez la Grammaire Franç. de M. l'Abbé Regnier.

DIA.

DIA. Tèrme populaire dont ſe ſervent les Chartiers pour faire aller leurs chevaux à droite, comme ils ſe ſervent de huhe, ou hurhaut, ou huho, pour les faire détourner à gauche. *Dextra, dextrorſum.*

On dit provèrbialement, Il n'entend ni à *huhe*, ni à *dia*; ou bien, Il n'entend ni à *dia* ni à *hurhaut*; pour dire, C'eſt un brutal qui n'entend point la raiſon, quelque parti qu'on lui propoſe.

DIA, eſt le commencement de pluſieurs tèrmes de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie. Dans les mots où ces trois lettres commencent le nom d'un reméde, d'un onguent, d'un emplâtre, d'un cataplaſme, &c. elles marquent *compoſition*, *mélange*, comme dans *Diapalme*, *diachylon*, &c. Voyez ces mots. *Dia* eſt encore le commencement de pluſieurs mots, tant des Arts & des Sciences, que de l'uſage ordinaire, comme *diamètre*, *dialogue*, *Diacre*, &c. Dans tous ces mots *dia*, qui eſt prépoſition ou particule inſéparable, vient de *διὰ*, qui commence les mêmes mots en Grèc. Il y a des mots où *dia* n'eſt point une prépoſition priſe d'une langue étrangère, quoique ces mots viennent ou puiſſent venir d'une langue étrangère, comme *diamant*, *Diane*, *diantre*.

DIA, ou DIE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité des Anciens. *Dia.* La Déeſſe *Dia* étoit honorée chez les Sicyoniens & chez les Phliaſiens. Elle étoit auſſi connuë & honorée des Romains, comme il paroit par le fragment des inſcriptions des frères Arvales, qui ſe voit dans Gruter p. CXVII. & ſuiv. où elle eſt nommée DEA, DIA, cinq fois, p. CXX. & CXXI. On y voit que les frères Arvales lui font des ſacrifices ſolemnels; qu'elle avoit un bois ſacré proche de Rome, qu'il étoit ſur le chemin de la Campanie, ou Champagne d'Italie, *Via Campana*, à cinq ſtades de Rome, *apud lap. V.* que les arbres de ce bois ayant été frappez de foudre, on y fit des luſtrations pour purger le lieu, & des ſacrifices, & qu'on en planta d'autres. Par une autre inſcription rapportée au même endroit p. CXXIV. on connoit encore qu'il y avoit un temple, ou une ſalle; un portique, peut être un dôme ſoutenu de quatre colonnes, *Tetraſtylon*; où les Prêtres s'aſſembloient, & où ils ſe ſeioient & tenoient leurs aſſemblées.

Quelques-uns de nos Auteurs prétendent que la Déeſſe *Dia* fut auſſi honorée en Gaule, qu'elle le fut ſur tout des Vocontiens, qui l'adoroient particulièrement dans leur ville principale, qui pour cette raiſon fut appellée *Dia Vocontiorum*, & qui eſt aujourd'hui Die en Dauphiné, dont le nom s'eſt formé de *Dia*; mais il y a d'autres raiſons de ce nom, comme on le peut voir ci-deſſus au mot DIE. Ils appuyent cette opinion ſur ce que l'on trouva il y a quelques années à Die une inſcription d'un ſacrifice d'un bœuf fait à la Mère des Dieux, *Matri Deum magnæ Ideæ*. Ils ajoutent que l'on voit à Die ſur l'une des portes qui reſtent de l'ancienne ville, une tête de bœuf ſur la clef de la voûte au dedans de la ville; & qu'il y a encore pluſieurs bas reliefs dans la même ville, où ſont repréſentez des têtes de bœuf & de moutons, avec des inſtrumens pour la culture de la tèrre. Tout cela rend la conjecture aſſez plauſible.

Du reſte, on ne ſçait quelle étoit la Déeſſe *Dia*. Quelques-uns diſent que c'étoit Hébé, Déeſſe de la Jeuneſſe. Je n'en vois point les raiſons. Un Docteur en Droit de Bâle, nommé Sébaſtien Feſch, habile Antiquaire, prétend que *Dia* eſt la même qu'Ops, ou Cybéle. Sa conjecture eſt fondée ſur ce que Cybéle & Saturne ſon mari paſſoient pour les inventeurs de la culture de la tèrre & des fruits, & que les frères Arvales, comme il paroit par le monument que nous avons cité, étoient Prêtres de la Déeſſe *Dia*, & que ces Prêtres, comme leur nom ſemble l'indiquer, aſſez, étoient les ſacrificateurs & les Miniſtres des Dieux qui préſidoient aux biens de la tèrre, ou aux fruits de la tèrre. Mais par la même raiſon on pourroit dire que *Dia* ſeroit Cerès, à qui l'Antiquité fabuleuſe croyoit devoir l'invention des blez. Il y a plus même; car les frères Arvales, comme nous l'avons dit en ſon lieu, étoient Prêtres de Cerès & de Bacchus, & furent inſtituez pour leur offrir des ſacrifices, & non point pour le culte de Cybéle.

DIABÉTÈS. ſubſt. m. Tèrme de Médecine. Soudaine & copieuſe évacuation de la boiſſon par les conduits urinaires, accompagnée d'une ſoif preſſante & de la maigreur de tout le corps. *Diabetes.* Cette boiſſon eſt ordinairement changée, lorſqu'on la rend, mais quelquefois elle ne l'eſt point du tout. Le *diabétès* eſt cauſé par des ſels âcres qui diſſoudent la maſſe du ſang, ou qui en déſuniſſent les parties, de ſorte que la ſeroſité s'en ſépare facilement. Il y a une autre eſpèce de *diabétès*, dans lequel ceux qui en ſont attaquez, rendent plus d'urine qu'ils ne boivent. Quelques Médecins croyent que cette quantité extraordinaire de liqueur vient de l'air qu'on reſpire, qui ſe convèrtit en eau: mais d'autres jugent avec plus de raiſon, que c'eſt le ſang, la graiſſe, & mêmes les parties ſolides qui ſe liquéfient.

Le mot de *diabétés* vient du Grec διαβαίνειν, *paſſer vite*; il a été donné à cette maladie, parceque la boiſſon paſſe fort vite.

DIABÉTÉS, eſt auſſi un tèrme dont on ſe ſert dans les hydrauliques, qui ſe dit d'un ſyphon, dont les deux branches ſont enfèrmées l'une dans l'autre, comme on voit dans le vèrre décrit par Heron, qui ſe vuide tout entier ſans être renverſé, dès que l'eau eſt arrivée à la hauteur de la branche intérieure du ſyphon.

DIABÉTIQUE. adj. m. & f. *Diabeticus*, *diabete laborans*, ou *affectus*. Tèrme de Médecine. Celui qui eſt incommodé de la maladie appellée *diabétés*.

DIABLE. ſ. m. Mauvais Ange, & l'un de ces Eſprits céleſtes qui ont été précipitez du ciel, pour avoir voulu s'égaler à Dieu. *Diabolus*, *malus dæmon*, *hoſtis humani generis*. Les Ethyopiens peignent le *Diable* blanc, pour prendre le contrepied des Européens qui le repréſentent noir. LUDOLF. Le *Diable* eſt toûjours pris dans l'Écriture pour l'ennemi de Dieu, & de l'homme. JESUS-CHRIST fut tenté par le *Diable* dans le déſert. Le *Diable* tente les Saints pour avoir des compagnons de ſa miſère. Ce n'eſt point le *Diable* qui nous tente pour l'ordinaire; ce ſont nos paſſions. S. ÉVR. Le *Diable* eſt toûjours en embuſcade, & en ſentinelle pour nous ſurprendre. ID. Le *Diable* déſabuſeroit les incrédules s'il ſe montroit ouvertement. ID. Le *Diable* tenta Éve ſous la figure d'un ſerpent.

> *Eve aima mieux pour s'en faire conter,*
> *Prêter l'oreille aux fleurettes du* Diable,
> *Que d'être femme & ne pas coqueter.* SARAZ.

> *On ſe livre à la volupté,*
> *Parce qu'elle flatte & qu'on l'aime ;*
> *Et ſi du* Diable *on eſt tenté,*
> *Il faut dire la vérité,*
> *Chacun eſt ſon* Diable *à ſoi-même.*
> NOUV. CH. DE VERS.

Dieu donna pouvoir au *Diable* de tourmenter Job pour éprouver ſa patience. JESUS-CHRIST chaſſoit les *Diables* hors du corps des poſſédez. Il n'eſt point parlé du *Diable* dans le vieux Teſtament. On ne trouve point dans les Auteurs payens le mot de *Diable* dans la ſignification que l'on y a attachée parmi les Chrétiens; c'eſt-à-dire, pour ſignifier une créature qui s'eſt révoltée contre Dieu; ils tenoient ſeulement qu'il y avoit de mauvais Génies, qui perſécutoient les hommes. Les Caldéens de même croyoient un bon Principe, & un mauvais Principe ennemi des hommes. Les Relations qui parlent de la Religion des Américains, & de quelques autres peuples Idolâtres, diſent qu'ils adorent le *Diable*. Mais il ne faut pas prendre ce tèrme ſelon le ſtile de l'Écriture: ces peuples ont l'idée de deux Êtres collatéraux, dont l'un eſt bon, & l'autre méchant: ils mèttent la tèrre ſous la conduite de l'Être malin, que les Chrétiens appellent le *Diable*, mal à propos.

> *Et quel objet enfin à préſenter aux yeux,*
> *Que le* Diable *toujours hurlant contre les cieux,*
> *Qui ſouvent avec Dieu balance la victoire?* BOIL.

> *Quoi! bannir des Enfers Proſerpine & Pluton,*
> *Dire toujours le* Diable, *& jamais Alecton?* CORN.

Le mot de *Diable* vient du Latin *Diabolus*, en Grec διάβολος, qui veut dire, *calomniateur*, *accuſateur*, *trompeur*.

Le peuple ſe ſert de ce mot en une infinité de phraſes, & ſur tout pour exagérer les chôſes, ſoit en bien, ſoit en mal. Il eſt vaillant en *Diable*. C'eſt un *Diable* incarné, un Robert le *Diable*. Il fait le *Diable* à quatre; pour dire, Il le faut tenir à quatre, il eſt extrêmement méchant, violent, emporté. C'eſt un *Diable* d'homme, un *Diable* en procès; pour dire, un grand chicaneur.

> *Une femme d'eſprit eſt un* Diable *en intrigue.* MOL.

Ne montez point ce cheval, c'eſt un *Diable*. Il a battu en *Diable*, en *Diable* & demi, comme tous les *Diables*. On dit d'un homme, que c'eſt un bon *Diable*; pour dire, un bon vivant; un méchant *Diable*; pour dire, un homme dangereux; un pauvre *Diable*; pour dire, un miſérable.

> *Quand ſa majeſté me feroit*
> *Quelque bienfait conſidérable,*
> *Grand Roi pas moins il ne ſeroit,*
> *Et j'en ſerois moins pauvre* Diable. SCAR.

Sçavant en *Diable*; c'eſt-à-dire, fort ſçavant. On dit d'un médiſant, qu'il dit le *Diable* d'un autre; pour dire, qu'il en dit tout le mal qu'on en peut dire. On dit, C'eſt le *Diable*, c'eſt là le *Diable*; pour dire, c'eſt là la difficulté, c'eſt là ce qu'il y a de fâcheux. Scarron, pour expliquer le *hoc opus, hic labor eſt* de Virgile, dit, Mais d'en revenir, c'eſt le *Diable*.

DIABLE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes, le *Diable* n'eſt pas toûjours à la porte d'un pauvre homme, pour dire, que la mauvaiſe fortune donne quelquefois du relâche. Le *Diable* eſt aux vaches; pour dire, que tout eſt en trouble, en confuſion. On dit par imprécation, Le *Diable* s'en pende, le *Diable* vous emporte, je me donne au *Diable*, ſi &c. Ceux qui ont plus de conſcience diſent, je me donne au Maitre des *Diables*, ils entendent Dieu, par le maitre des *Diables*. Au *Diable*, eſt une imprécation. Au *Diable* ſoient tous les Normands, dit la chanſon, *Judas étoit Normand* &c.

> *Le Démon cauteleux & fin*
> *En a fait l'abord effroyable,*
> *Sçachant bien que le pelerin*
> *Se donneroit cent fois au* Diable,
> *Et ſe damneroit par chemin.* LA CHAP.

Il n'eſt pas ſi *Diable* qu'il eſt noir; pour dire, Il eſt meilleur qu'on ne penſe. On dit, Tirer le *Diable* par la queuë; pour dire, Avoir de la peine à vivre. On dit, Il ne ſe faut pas donner au *Diable* pour faire cela; pour dire, qu'une chôſe eſt facile. Quand on ne peut venir à bout d'une chôſe, on dit que le *Diable* s'en mêle. Cela s'en eſt allé à tous les *Diables*; pour dire, On ne ſçait ce que cela eſt devenu. Le *Diable* pourroit mourir, que je n'hériterois pas de ſes cornes; pour dire, Pèrſonne ne me donne rien. On dit d'un méchant homme, d'un chicaneur qui trouble le repos des autres, que quand il dort le *Diable* le bèrce. On dit qu'un homme fait comme le valèt du *Diable*, quand il fait plus qu'on ne lui commande.

On dit auſſi ironiquement à des hâbleurs, pour montrer qu'on ne croit rien à ce qu'ils diſent, Au *Diable* zot. Il y a apparence que cela vient d'une imprécation tronquée, & qu'on a voulu dire, Allez au *Diable*, au *Diable*, on a retranché le dèrnier & le prémier mot, & on a mis un *z* pour éviter la cacophonie, car le mot de *zot* n'eſt point de la langue, deſorte qu'il faut que ce ſoit une ortographe corrompuë.

On le dit auſſi par éxclamation & imprécation, A quoi *Diable* penſiez-vous, de faire ce mariage? A quel *Diable* en voulez-vous? On dit d'un méchant homme, qu'il ne craint ni Dieu ni *Diable*.

On employe ce mot odieux dans une infinité de phraſes dans le diſcours familier, pour marquer la colère, l'indignation, l'étonnement, &c. en intèrrogeant, en répondant, en riant, en parlant ſérieuſement &c. ô *Diable*! ſi je vous entends. Que *Diable* eſt-ce là? A qui *Diable* en voulez vous? *Diable*! cela eſt-il vrai? Comment *Diable*! une femme donneroit quatre piſtoles d'un pot de pommade? Fy, au *Diable*, je ne ſouffre point ces canailles là. *Diable*, la ſomme eſt forte. Nenny, *Diable*, nenny, dès que le crédit chancelle, il n'y a plus rien à faire, &c. Les comédies ſont remplies de ces ſortes d'expreſſions.

On dit dans un dépit, *Diable* ſoit de cela, *Diable* ſoit de cet homme là. *Diable* ſoit de l'Avocat, pourquoi me l'a-t-il fait ſi longue, diſoit un Magiſtrat, à qui la mémoire manquoit dans une harangue qu'il avoit fait faire par un Avocat.

DIABLE, eſt auſſi une manière d'adjectif, comme lorſque l'on dit, il faut être bien *Diable* pour faire un telle action; pour dire, il faut être bien méchant, bien enragé.

DIABLE. Nom de pluſieurs pèrſonnes, ou familles, ou ſurnom qu'elles ont pris, ou qu'on leur a donné. Il y a un Guillaume ſurnommé le *Diable*, c'étoit un Moine Anglois. Dans l'hiſtoire des Comtes de Poitou Hugue VI. Sire de Luſignan eſt ſurnommé le *Diable*. Robèrt Duc de Normandie fils de Guillaume le Conquérant fut auſſi ſurnommé le *Diable*. Olivier le Dain s'appelloit Olivier le *Diable*. On ne ſçauroit traduire en François que par le nom de *Diable*, le nom de la famille de Troll en Suéde, & celui de la famille de Teufel en Autriche, parceque *troll* en Suedois, & *teufel* en Allemand, veulent dire *Diable*. La famille de Saint Guêtas en Bretagne a changé ſon nom de *Diable* qu'elle portoit autrefois, en celui de Saint Guêtas, qu'elle a porté depuis. Le P. Briet, & le P. Labbe, prétendent que cette famille avoit pris ſon nom de *Diable* des endroits de la Bretagne appellez *Diablères*. Voyez M. Ménage, Hiſt. de Sablé.

DIABLE DE MER. Poiſſon qui ſe trouve vèrs les côtes de la Penſylvanie. Sa groſſeur eſt de quatre piéds de diamétre. Sa peau eſt rude & noire. Sa tête eſt plate, ſes dents aiguës, dont il y en a deux recourbées, comme les défenſes d'un ſanglier. Il a deux cornes ſur les yeux, qui tournent ſur ſon dos, comme celles du belier. Sa chair eſt venimeuſe, & cauſe des vômiſſemens mortels.

MILLE DIABLES. On dit Méchant comme les *mille Diables*; Opiniâtre comme tous les *mille Diables*. A tous les *mille Diables*. On a tranſporté enſuite à toutes ſortes de chôſes cette mauvaiſe expreſſion, & elle ſe met à toutes les qualitez mauvaiſes, fâcheuſes, déſagréables. Cela eſt aigre, cela eſt amèr comme tous les *mille*

mille Diâbles. La plupart ne voulant point prononcer le nom de *Diâble* l'ont retranché, & de là s'eſt formé l'expreſſion abregée & beaucoup plus fréquente que la phrâſe entière ; car tous le monde dit parmi le bourgeois & le peuple, *comme tous les mille* ; Opiniâtre comme tous les mille, Chicaneur comme tous les mille ; Amèr, puant, comme tous les mille &c. c'eſt-à-dire, beaucoup.

Au reſte, cette expreſſion eſt née dans le XVIe ſiécle, & vient d'une nombreuſe troupe de fameux voleurs, qui vèrs l'an 1523, pour ſe rendre plus terribles, ſe firent nommer *les mille Diâbles.* De-là pour dire fort méchant on dit d'abord, méchant comme *les mille Diâbles*, enſuite on a transporté cette expreſſion à tout ce que l'on veut exagérer, mais elle n'eſt que du ſtile bas & familier. *Plurimùm, oppidò, omninò, vehementer, ſupra modum.*

DIABLEMENT. Advèrbe qui ſert à augmenter la force d'une expreſſion. *Valdè, maximè.* Cet Ouvrage eſt *diablement* mauvais. Ce potage eſt *diablement* chaud. Cette femme eſt *diablement* laide. Je ſuis *diablement* fort ſur l'impromptu. MOL.

DIABLERIE. ſ. f. Sortilége, artifice du Diâble, chôſe dont le Diâble ſe mêle. *Veneficium, ſortes magicæ.* Il n'y a point de *diablerie* à cela, la chôſe eſt facile. La *diablerie* de Loudun ſe dit de pluſieurs poſſédez. Il y a quelque *diablerie* en cette affaire que tout le monde n'entend pas ; pour dire, Il y a quelque chôſe de ſecret qu'on ne peut pénetrer.

DIABLERIE, ſe dit auſſi pour, Méchante humeur, criaillerie. *Moroſitas, vociferatio.*

Et cependant avec toute ſa diâblerie,
Il faut que je l'appelle & mon cœur, & m'amie. MOL.

DIABLESSE. ſ. f. Méchante femme qui crie & tourmente toûjours ſon mari, ſes domeſtiques, ſes voiſins. *Nequam fœmina ; furiis agitata, Proſerpina.* C'eſt une *diâbleſſe* qui ne peut vivre en repos avec perſonne.

Quoi ! me voir le mari de ces femmes de bien,
Ces dragons de vèrtu, ces honnêtes diâbleſſes. MOL.

DIABLESSE, s'employe auſſi quelquefois, comme une manière d'adjectif. Cette femme eſt bien *diâbleſſe. Nequiſſima fœmina.*

Je veux une vèrtu qui ne ſoit point diâbleſſe. MOL.

DIABLETEAU, ſignifie la même chôſe que Diâblotin. Du grand chat Rodilardus que Panurge crut être un *Diâbleteau* ; c'eſt un titre de Rabelais.

DIABLOTIN. Petit Diâble. *Parvus dæmon.*

DIABOLIQUE. adj. m. & f. Qui tient du Diâble, méchant. *Diabolicus, malo Dæmone dignus, Dæmoni malo conveniens.* Un eſprit *diabolique*, une tentation *diabolique.* Les machines de guèrre ſont des inventions *diaboliques.* Il faut renoncer à tout pact *diabolique.*

DIABOLIQUEMENT. adv. Par une ſuggeſtion du Diâble. *Diabolicum in morem.* Toutes les réponſes des Oracles ſe ſont faites *diaboliquement.*

DIABOTANUM. ſ. m. *Diabotanum.* Tèrme de Chirurgie & de Pharmacie. C'eſt un emplâtre avec lequel on fond & on diſſout les loupes. Le *diabotanum* eſt ſouverain pour l'hydatis.

DIABROSIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une ſolution de continuité cauſée par des humeurs âcres, & corroſives, qui rongent quelque partie du corps.

Ce mot, qui eſt Grèc, eſt formé de la prépoſition διὰ, par, & de βρωσκειν, manger.

DIACAENISIME. ſ. m. Rénovation. *Diacæniſimus.* C'eſt le nom que les Grècs donnoient à la ſemaine de Pâques. Voyez Codin *de Off. C.* 14.

Ce mot eſt Grèc, διακαινήσιμος, de διὰ, & καινὸς, nouveau. Il ſignifie Rénovation ; & on le donnoit à ces jours, parceque la Réſurrection de N. S. a renouvellé le monde, ou parceque, ſelon S. Paul, elle eſt le motif & le modele de nôtre rénovation ſpirituelle, c'eſt-à-dire, de la vie nouvelle & ſainte que nous devons mener.

DIACALCITEOS. ſ. m. Tèrme de Chirurgie & de Pharmacie. *Diacalciteos* eſt le nom d'un emplâtre qu'on employe aprés l'amputation du cancer. L'emplâtre *diacalciteos* eſt compôſé d'huile, d'axunge, de chalcitis. Il a pris ſon nom de cette dèrnière drogue.

DIACARTAMI. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un électuaire compoſé de turbit, de manne, de ſcammonée, d'hèrmodactes & autres purgatifs, auxquels on joint la moële ou ſemence de *carthame*, qui lui donne ſon nom. Le *diacartami* purge principalement la pituite ; on en donne pour les maladies du cèrveau, & on en mêle ſouvent dans les médecines avec d'autres purgatifs.

DIACARYON. On l'appelle autrement *dianucum.* ſ. m. Tèrme de Pharmacie. On dit que Galien préparoit ſon *diacaryon* avec du ſuc de noix, auquel il ne mêloit qu'autant de miél qu'il en falloit pour rendre la compoſition agréable. Voyez DIANUCUM.

Le nom de *diacaryon* vient du Grèc καρύα, *noix.*

DIACHYLON. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, qu'on donne à pluſieurs emplâtres, à cauſe qu'on y fait entrer des mucilages qui ſont des ſucs viſqueux nommez en Grèc χυλοί, qu'on tire de quelques plantes. Il y a le *diachylon blanc, ou ſimple*, qui eſt compôſé d'huile commune, de litarge d'or, & des mucilages tirez de la racine d'althéa, & des ſemences de lin, & de ſenegré. Il eſt propre pour ramolir, pour digérer, pour meurir & pour réſoudre. Le *diachylon* qu'on appelle *ireatum*, eſt la maſſe du *diachylon blanc*, dans une livre de laquelle on mêle une once de poudre d'Iris de Florence. Cet emplâtre digère, inciſe & meurit avec plus de force que le *diachylon ſimple.* Il y a auſſi le *grand diachylon*, ou *diachylum magnum*, qui eſt compoſé de litarge d'or, d'huile d'iris, de camomille & d'aneth, de terébentine, de réſine de pin, de cire jaûne, de mucilages de lin & de ſenegré, de figues récentes, de raiſins de Damas, d'ictiocolle, des ſucs d'iris, d'eſquille, & d'œſipe. Ce *diachylon* ramollit les ſchirres & réſout les enflûres. Il eſt ſurnommé *grand*, non ſeulement à cauſe de ſes grandes vèrtus, mais auſſi parcequ'il reçoit un plus grand nombre d'ingrédiens que le ſimple. Il y a encore le *diachylon gummiatum*, ou *gommé*, qui n'eſt autre chôſe que la maſſe du *grand diachylon*, à laquelle on ajoûte les gommes ammoniac, galbanum & ſagapénum, fonduës avec du vin, coulées & cuites juſqu'à l'épaiſſeur du miel. C'eſt de ces gommes qu'il prend le ſurnom de *gommé.* Cet emplâtre eſt le plus puiſſant de tous pour digérer, cuire, meurir, & réſoudre.

DIACO. ſ. m. Chapelain de l'Ordre de Malthe. Clèrc Conventuel de cet Ordre. *Capellanus Melitenſis ; Clericus Conventualis Melitenſis Ordinis.* Les *Diacos* ſe préſentent à l'âge de 8 ou 9 ans pour être reçus au rang de Chapelains. Le Grand Maître leur donne une lettre qu'on appelle Lettre de *Diaco*, & par là ils ſont admis au nombre des Chapelains. Ils ſèrvent dans le Couvent de Malthe depuis dix ans juſqu'à quinze ; c'eſt pourquoi ils ſont auſſi appellez Clèrcs Conventuels.

Ce mot apparemment vient par apocope du Grèc Διάκονος, & l'Ordre de Malthe l'a pris des Grècs, lorſqu'il étoit dans l'Iſle de Rhodes, & l'a donné à ces Chapelains, parce que ce ſont des Clèrcs ſèrvans, & *Diaconus* ſignifie, *Qui ſert.*

DIACODE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *diacodium.* Voyez ce mot en ſon lieu. Lui ayant donné deux onces de *diacode*, il calma un peu ſon agitation pendant quelques heures. DIONIS. *Diacode* ſe dit fort aujourd'hui, les Médecins s'en ſèrvent, au lieu du mot *diacodium.*

DIACODIUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, eſt un médicament fait de têtes de pavots. Il y en a de deux ſortes ; le ſimple & le compôſé. Le *diacodum* ſimple eſt une eſpéce d'opiate faite avec l'extrait des têtes de pavot, & le ſapa, ou le ſucre. Il eſt propre pour adoucir les ſéroſitez trop âcres, pour appaiſer la toux ; & pour provoquer le ſommeil. On ne ſe ſèrt plus de cette préparation, qui étoit fort en uſage chez les Anciens, depuis qu'on a reconnu que le ſyrop de pavot blanc, nommé préſentement *diacodium*, produit le même effet. Le *diacodium* compôſé eſt fait avec le *diacodium* ſimple, les trochiſques de Ramich, l'hypociſtis, la mirrhe, le ſaffran & les balauſtes. Il eſt propre pour arrêter & pour adoucir les catharres, les cours de ventre & les hemorragies.

Ce mot vient de διὰ, par, & κώδεια, tête de pavot.

DIACONAT. ſ. m. Le ſecond des Ordres Sacrez, qui met au rang des Diâcres celui qui n'étoit que Soudiâcre. *Diaconatus.*

DIACONIE. ſ. f. C'eſt le nom d'une charge dans les Monaſtères de l'Égliſe Grécque. Le devoir de cette charge étoit de recevoir & de diſtribuer les Aumônes ; c'eſt ce qu'on appelle Aumônerie dans les Abbayes de France. *Diaconia, Eleemoſinarii munus.* La *Diaconie* étoit une charge très-importante.

DIACONIE, eſt auſſi un nom qui eſt demeuré à des Chapelles & Oratoires qui étoient dans la ville de Rome, gouvèrnées par châque Diâcre en ſa région. *Diaconia.* Les *Diaconies* étoient des hôpitaux, ou bureaux, pour la diſtribution des aumônes. Elles étoient gouvèrnées à Rome par les ſept Diâcres régionnaires, que l'on appelloit Cardinaux Diâcres de la ville de Rome. Il y en avoit un pour châque région, l'Archidiâcre étoit leur Chèf. L'hôpital joint à l'Égliſe de la *Diaconie*, avoit pour le temporel un Adminiſtrateur, nommé le Pére de la *Diaconie*, qui étoit tantôt clèrc, tantôt laïque. FLEURY. *Diaconie* néanmoins en ce ſens n'étoit point du tout ce que nous appellons hôpital, car on n'y logeoit & on n'y entretenoit pas les pauvres ; mais ſeulement on leur y diſtribuoit les aumônes qu'ils emportoient châcun chez ſoi. C'étoit le bureau, le lieu où ils s'aſſembloient pour les recevoir, où ils venoient querir. Ce mot s'étendit à quelques autres Bénéfices. Il y en a aujourd'hui quatorze, dont les noms ſont rapportez par Du Cange, qui ſont affectez aux Cardinaux

dinaux Diâcres. Les voici. La *Diaconie* de ſainte Marie dans la voye large, la *Diaconie* de S. Euſtache près du Panthéon, la *Diaconie* de ſainte Marie la Neuve, la *Diaconie* de S. Hadrien, la *Diaconie* de S. Nicolas dans la priſon Tullienne, la *Diaconie* de ſainte Agathe au Cheval de marbre, la *Diaconie* de ſainte Marie *in Dominicâ*, c'étoit dans celle-là que demeuroit l'Archidiâcre, qui ſeul étoit appellé Cardinal Diâcre; la *Diaconie* de ſainte Marie in Coſmédin, autrement l'École Grécque, la *Diaconie* de S. Ange dans le Marché au poiſſon, la *Diaconie* de S. Grégoire au Voile d'or, la *Diaconie* de ſainte Marie du Portique, la *Diaconie* de ſainte Marie in Aquiro, la *Diaconie* de S. Coſme & de S. Damien, la *Diaconie* de S. Vite dans le marché des Martyrs. Dans les commencemens il n'y avoit que ſept *Diaconies*; dans la ſuite on en ajouta ſept autres, ce qui fit quatorze, autant que de quartiers dans Rome. On en ajouta encore quatre après, qui ſont la *Diaconie* de ſainte Lucie dans le Cirque, la *Diaconie* des SS. Sèrgius & Bacchus, la *Diaconie* de S. Theodôre, la *Diaconie* de ſainte Lucie dans le roc, appellée autrefois Orphéenne, *Orphea*. Enfin Léon X. ajouta la *Diaconie* de S. Onuphrie dans le Vatican, qui eſt aujourd'hui le tître d'un Cardinal Prêtre, & ſous Paul III. il y eut 19 Cardinaux Diâcres tous vivans, pourvus de ces *Diaconies*, nombre qui ne s'eſt jamais vû. *Friſon, Appar. Gall. Purpur. C.* 4. *Du Cange, Gloſſ. au mot Diaconia*. Ce mot *Diaconie* s'eſt dit auſſi pour Diaconique, ou Sacriſtie. Voyez DIACONIQUE.

DIACONIQUE. ſ. m. Sacriſtie, Lieu au tour de l'Égliſe où l'on conſèrvoit autrefois les vâſes ſacrez, & les ornemens deſtinez au ſèrvice de l'Autel. *Diaconicon, Sacrarium, Secretarium*. Le prémiér Concile de Laodicée rapporté dans la Collection du P. Labbe T. I. p. 1495. & ſuiv. défend par ſon 21e Canon que les Miniſtres demeurent dans le *Diaconique*, ἐν τῷ διακονικῷ, & qu'ils touchent les vâſes ſacrez. Une ancienne vèrſion traduit *in Secretario*; un éxemplaire de Rome, & Denys le Petit, conſèrvent en Latin le mot *Diaconicon*. Il eſt vrai que Zonaras & Balſamon entendent ce mot du Canon 21 de Laodicée de l'Ordre de Diâcre, & non pas d'un lieu ou bâtiment, & que Léo Allatius a ſuivi leur ſentiment dans ſon Traité *De Templis Græcorum*; mais tous les autres Intèrprétes de ce Concile l'entendent d'une Sacriſtie; & jamais ailleurs Διακονικὸν n'a donné d'autre ſens. Zonaras lui-même ſemble l'entendre ainſi en parlant de ce Canon ſur le 25e des Canons de l'Égliſe d'Afrique, qu'il appelle le 28. Enfin, le Code Théodoſien, *Leg.* 3. *de hæret.* ou le Code de Juſtinien, *Leg,* 3. *de hæret.* le *Typicon* de Sabas C. 2. le Catalogue des Patriarches de Conſtantinople, l'Euchologe des Grècs, Codin, *De Officiis Aulæ Conſtant.* parlent des *Diaconiques* comme d'un lieu, d'une Sacriſtie; Philoſtorgius L. VII. C. 3. & Nicephore Hiſt. Eccl. L. X. C. 30. diſent qu'il y avoit à Panéade une ſtatuë de J. C. que la Syrophénicienne guérie d'un flux de ſang avoit fait faire par reconnoiſſance, qu'elle étoit proche d'une fontaine, & qu'on la fit tranſporter dans le *Diaconique*, afin qu'elle fût en un lieu plus décent.

Le Célébrant alloit dans le *Diaconique* changer ſes ornemens quand il étoit néceſſaire, comme le Typique de Sabas l'inſinuë C. 2. & outre les vâſes & les vêtemens ſacrez, on y gardoit auſſi les Reliques, ainſi qu'il paroît par le Catalogue des Patriarches de Conſtantinople cité. Outre les Auteurs nommez, Meurſius dans ſon Gloſſaire, De la Cèrda, *Obſerv. C.XXXI. num.* 8. Godefroy dans ſes Diſſèrtations ſur Philoſtorgius L. VII. C. 3. p. 276. & ſuiv. Suicerus, dans ſon Thréſor Ecléſiaſtique au mot Διακονικὸν, & Spelman dans ſon Gloſſ. Archæolog. ont parlé du *Diaconique*. Voyez encore la vie de S. Anaſtaſe Martyr Pèrſan, dans Bollandus *Acta SS. Januar. T. I. p.* 433. & la Paſſion de XX. Martyrs de la Laure, de S. Sabas Ch. 5. *Acta SS. Mart. Tom. III. p.* 173.

Ce nom *Diaconique* eſt Grèc, & vient de διακονέω, *Je ſers*. Ce lieu fut ainſi appellé, parceque l'on y mettoit tout ce qui ſèrvoit au ſèrvice divin. On l'appelloit auſſi Ἀσπασήριον, & en Latin *ſalutatorium*, parce que c'étoit là que l'Évêque ſaluoit, embraſſoit, recevoit les Étrangèrs, d'Ἀσπάζομαι, *amplector, ſaluto*, j'embraſſe, je ſaluë. Voyez Théodoret, Hiſt. Eccl. L. V. C. 17. & ép. 144. Paul Diâcre L. XIII. Grégoire de Tours L. II. Ch. 21. & le Concile de Mâcon Can. 2. On appelloit auſſi le *Diaconique* Μητατώριον, ou Μιτατώριον, mot qui s'eſt dit à ce que croit Suicer, pour Μινσατώριον, *à menſa*, c'eſt-à-dire, des tâbles qu'il y avoit dans ce lieu pour y mettre, y étendre les ornemens ſacrez; ou plûtôt, comme, je crois, de Μητάτον, qui ſignifioit un hoſpice, une maiſon que l'on donnoit aux ſoldats dans les Provinces, parceque c'étoit dans le *Diaconique* que l'on recevoit les Étrangèrs, comme nous l'avons obſèrvé ci-deſſus. Enfin, on le nommoit *ſacrarium* & *ſecretarium*.

DIACONIQUE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. *Diaconicum*. Le *Diaconique* eſt une partie du ſacré tribunal, ou du ſiége pontifical; c'eſt le lieu où les Diâcres ſont aſſis, à la droite du Pontife, quand il eſt aſſis ſur ſon ſiége.

DIACONIQUE. ſ. m. Tèrme de Liturgies. *Diaconicon*. Livre Ecléſiaſtique qui chez les Grècs contenoit & éxpliquoit tous les devoirs, toutes les fonctions des Diâcres. Voyez Léo Allatius, *Diſſert. I. De Libris Eccleſiaſt. Græcor.*

DIACONIQUE. ſ. f. Tèrme de Liturgies. *Diaconica*. La *Diaconique* eſt une priére que l'Archidiâcre fait à la cérémonie de l'ordination des Diâcres chez les Grècs pour la paix, & pour le Diâcre qui vient d'être ordonné. On appelloit auſſi les *Diaconiques* Iréniques, Εἰρηνικά. Quoique dans l'Égliſe Latine on récite beaucoup de priéres pour les Diâcres durant la cérémonie de leur ordination, on n'appelle point ces priéres *diaconiques*, & elles n'ont point de nom particuliér.

DIACONIQUE. adj. Tèrme de Liturgies. Qui concèrne les Diâcres, qui a rapport à eux. *Diaconicus*. On appelle chez les Grècs *collecte diaconique*, une oraiſon que les Diâcres récitent.

Ce mot, *Diaconique*, dans la plûpart des ſens éxpliquez ci-deſſus vient du Grèc διάκονος, *Diâcre*.

DIACONIſSE. On trouve plus ſouvent DIACONEſSE. ſ. f. Ce mot n'eſt plus en uſage; mais il l'a été du tems de la Primitive Égliſe. *Diacona, Diaconiſſa*. Il en eſt fait mention dans l'Épître de S. Paul aux Romains. Pline le jeune fit tourmenter deux *Diaconeſſes* qu'il appelle *Miniſtræ* dans ſa lettre à Trajan L. X. ép. 97. Le nom de *Diaconeſſes* étoit affecté à quelques femmes dévotes qui étoient conſacrées au ſèrvice de l'Égliſe, & qui rendoient aux femmes les ſèrvices que les Diâcres ne pouvoient pas leur rendre honnêtement. Par éxemple, dans le Baptême, qui ſe conféroit par l'immèrſion aux femmes auſſi bien qu'aux hommes. Elles étoient encore prépoſées à la porte des Égliſes, ou des lieux des Aſſemblées, du côté où étoient les femmes, ſéparées des hommes ſelon la coutume de ce tems-là. Cela paroit par les Conſtitutions Apoſtoliques L. II. C. 57. & dans Balſamon ſur le 11e Canon du Concile de Laodicée, pour ne point parler de l'épître de S. Ignace à ceux d'Antioche, où l'on prétend que ce qu'il dit ſur cela a été ajouté. Elles avoient ſoin des pauvres, des malades, des priſonniérs. Voyez les Conſtitutions Apoſtoliques L. III. C. 15. S. Jérôme à Népotien. Enfin, dans le tems des pèrſécutions, lorſqu'on ne pouvoit envoyer un Diâcre aux femmes, pour les éxhorter & les fortifier, on leur envoyoit une *Diaconeſſe*. Dans le Commentaire des Conciles de Chriſtianus Lupus, il eſt dit, qu'on les ordonnoit par l'impoſition des mains. Voyez le Concile de Chalcédoine tenu l'an 451. Ca. 15. Le Concile *in Trullo* l'an 680. ca. 14. & Can. 40. qui ſe ſèrvent du tèrme de χειροτονεῖν, *impôſer les mains*, pour éxprimer la conſécration des *Diaconeſſes*. Baronius néanmoins, à l'an de J. C. 34. N. 283. & dans l'Abregé de Spond N. 81. nie que l'on impoſât les mains aux *Diaconeſſes*, & qu'il y eût aucun ſacrement pour les conſacrer. Il ſe fonde ſur ce que le Concile de Nicée can. 19. les met au rang des laïques, & dit qu'elles n'ont point l'impoſition des mains. Le Concile de Calcédoine régla qu'elles ne ſeroient point ordonnées avant l'âge de 40 ans, juſque-là elles ne l'avoient été qu'à 60 ans, comme S. Paul le préſcrit dans la I. à Timoth. V. v. 9. & comme on le peut voir dans le Nomocanon de Jean d'Antioche, dans la Bibliothéque du Droit Canon p. 630. dans Balſamon *Conſtit. Eccleſ. Collect.* & *L. I. Cod. Tit. III. p.* 1254. de la même Bibliotheque; dans le Nomocanon de Photius Tit. I. Can. 28. dans le Code Théodoſien *L.* 27. *de Epiſc. & Cleric.* dans Tèrtullien *De veland. Virgin. C.* 9. Enſuite on les conſacra à Dieu à l'âge de 50 ans. Voyez Juſtinien Novel. VI. C. 6. p. 26. le Nomocanon de Photius, *Tit. I. de fide C.* 28. *p.* 846. Enfin, le Concile de Calcédoine can. 15. Le Concile *in Trullo* can. 14. & 40. la Novelle 122. c. 13. réglent qu'elles ſeront ordonnées à l'âge de 40 ans. Balſamon dit la même chôſe ſur le Nomocanon de Photius, *Tit. I. de fide*, *C.* 28. Tèrtullien parle des femmes qui avoient reçu l'ordination dans l'Égliſe, & qui par cette raiſon étoient privées de la liberté de ſe marier; car les *Diaconeſſes* étoient des veuves, & elles ne pouvoient plus ſe remarier: il falloit même qu'elles ne l'euſſent été qu'une fois pour pouvoir être *Diaconeſſes*. Tèrtullien, *L. I. Ad Uxorem C.* 7. Concile d'Epaune can. 2. S. Épiphane dans ſon Livre de la Doctrine Abregée de la foi, le diſent éxpreſſément. Dans la ſuite les vièrges fûrent auſſi faites *Diaconeſſes*. S. Épiphane, dans l'ouvrage que je viens de citer, Zonaras & Balſamon ſur le 19e Canon du Concile de Nicée &c. le témoignent. S. Ignace le dit auſſi à la fin de ſon Épitre à ceux de Smirne; mais Fabrot croit que c'eſt une fourure, parce qu'au ſiécle de ce Pére les Vièrges n'étoient point encor ordonnées *Diaconeſſes*. Le Concile de Nicée met les *Diaconeſſes* au rang du Clèrgé. On prétend que l'ordination qu'on conféroit aux *Diaconiſſes* n'étoit point ſacramentale, & que c'étoit une ſimple cérémonie Ecléſiaſtique. Cependant parcequ'elles ſe donnoient la prééminence au deſſus de leur ſéxe, le Concile de Laodicée deffendit

déffendit de les ordonner à l'avenir. Le prémiér Concile d'Orange en 441. défend auſſi d'ordonner les *Diaconeſſes* ; & enjoint à celles qui avoient été ordonnées de recevoir la bénédiction avec les ſimples Laïques.

En 517. le Concile d'Épaune, que quelques-uns prennent pour Yéne dans le Diocêſe de Bellay, abolit la conſécration des Veuves *Diaconeſſes*. Un autre Concile des Gaules en 634 fit la même chôſe.

Les *Diaconeſſes* portoient un habit particuliér, & étoient comptées parmi les pèrſonnes conſacrées à Dieu. Je ne ſçai ſi leur nombre étoit fixé. L'Empereur Héraclius, dans ſa Lettre à Sèrgius Patriarche de Conſtantinople, qui eſt parmi les Novelles dans la Bibliothéque du Droit Canon, ordonne que dans la grande Égliſe de Conſtantinople il y ait quarante *Diaconeſſes*, & ſix ſeulement dans celle de la Mère de Dieu qui étoit au quartier des Blachèrnes.

On ne péut dire quand les *Diaconeſſes* ont ceſſé, parcequ'elles n'ont point ceſſé partout en même tems. A la vérité l'onziéme Canon du Concile de Laodicée ſemble les abroger, mais il eſt cèrtain que long tems après il y en eut encore en pluſieurs endroits. Le 26ᵉ Canon du I. Concile d'Orange tenu l'an 441. Le 21ᵉ de celui d'Épaune célébré l'an 515. défendent auſſi d'ordonner des *Diaconeſſes*. Cependant il y en avoit encore au tems du Concile de Conſtantinople *in Trullo*, comme il paroît par ce que nous avons dit ci-deſſus. Atton de Vèrceil rapporte dans ſa VIIIᵉ lèttre la raiſon qui les fit abolir. Il dit que dans les prémiérs tems le miniſtère des femmes étoit néceſſaire pour inſtruire plus aiſément les autres femmes, & les déſabuſer des èrreurs du Paganiſme ; qu'elles ſèrvoient auſſi à leur adminiſtrer le batême avec bienſéance ; mais que cela n'étoit plus néceſſaire, depuis que l'on ne baptiſoit plus que des enfans, il faut encore ajouter maintenant, depuis que l'on ne baptiſe plus que par infuſion.

On a auſſi appellé *Diaconeſſes* les femmes que les Diâcres avoient épouſées avant leur ordination, comme on appelloit Prêtreſſes celles que les Prêtres avoient eûës de même. Atton de Vèrceil l'a remarqué dans la lettre que j'ai citée.

DIACOUSTIQUE ſ. f. La *Diacouſtique* eſt la Conſidération des propriétez de la réfraction des ſons, ſelon qu'ils paſſent par différens mediums. HARRIS. c'eſt à dire, d'un fluide plus épais dans un plus ſubtil, ou au contraire, d'un plus ſubtil dans un plus denſe. *Diacuſtice*.

Ce mot eſt Grèc, & vient de διὰ, *par*, qui marque un paſſage, & ἀκούω, *J'entends*, & ſignifie, la conſidération, l'éxplication des paſſages des ſons que nous entendons.

DIACRE. ſ. m. Miniſtre qui ſèrt à l'autel, & qui eſt promû au ſecond des Ordres ſacrez. *Diaconus*. Saint Étienne & Saint Laurens avoient le tître de *Diâcres*.

Les *Diâcres* fûrent inſtituez ſept en nombre par les Apôtres. Voyez au Chap. VI. des Actes des Apôtres, ce nombre fut long tems conſèrvé dans pluſieurs Égliſes. La fonction des *Diacres* étoit de ſèrvir dans les Agapes, & de diſtribuer le pain & le vin aux communians. Par d'anciens Canons, le mariage n'étoit point incompatible avec l'état & le miniſtère de *Diacre* : mais depuis le mariage leur a été intèrdit, & le Pape ne leur accorde des diſpenſes que pour des raiſons très-importantes. Et jamais ils ne reſtent dans leur rang, & dans les fonctions de leur Ordre, quand ils ont diſpenſe & qu'ils ſe marient, mais ils retournent au rang des laïques & à la communion purement laïque. Il étoit déffendu aux *Diâcres* de s'aſſeoir avec les Prêtres. Voyez CARDINAL.

Les Canons des Conciles défendent la conſécration aux *Diâcres* : c'eſt une fonction ſacèrdotale. Ils déffendent auſſi d'ordonner un *Diâcre* s'il n'a un tître, ou s'il eſt bigame, ou s'il a moins de vingt-cinq ans : l'Empereur Juſtinien dans ſa Novelle 123 marque le même âge de vingt-cinq ans, pour un *Diâcre*. Cela étoit en uſâge pour les *Diâcres*, lorſque l'Égliſe n'ordonnoit les Prêtres qu'à l'âge de trente ans. Depuis elle a uſé d'indulgence, & il ne faut plus que vingt trois ans pour être fait *Diâcre*. Voyez le Concile de Trente ſeſſ. 23. ch. 12. Les *Diâcres* avoient la diſtribution des aumônes, & le ſoin du temporel de l'Égliſe. Sous le Pape Silveſtre il n'y en avoit qu'un à Rome. Depuis on en fit ſept, & on y a long-tems conſèrvé cet uſage : enſuite on en fit quatorze, & enfin dix-huit, qu'on a appellez *Cardinaux Diâcres*, à la différence des autres. Leur charge étoit d'avoir ſoin du temporel, & des rentes de l'Égliſe, des aumônes des Fidelles, des néceſſitez des Eccléſiaſtiques, & même du Pape. Les *Soudiâcres* faiſoient la collecte, & les *Diâcres* en étoient dépoſitaires. Le maniement qu'ils avoient des revenus de l'Égliſe accrut leur autorité ; à meſure que les richeſſes augmentèrent. Ceux de Rome, comme Miniſtres de la prémière Égliſe, ſe donnoient la préſſéance, ils précédoient même les Prêtres : ſans doute parce que l'avarice des Prêtres laiſſa prendre le pas aux *Diâcres*, qui diſpoſoient du bien de l'Égliſe. S. Jérôme a crié contre cette entrepriſe, & prouve que le *Diâcre* eſt au deſſous

du Prêtre. Le Concile *in Trullo* qui eſt le IIIᵉ de Conſtantinople can. 16. Ariſtinus dans ſa Synopſe des Canons de ce Concile can. 18. Zonaras ſur le même Concile Can. 16. Simeon Logothete ſur le 14ᵉ canon du même Concile, & Oecumenius ſur le VIᵉ Chapitre des Actes des Apôtres, diſtinguent les *Diacres* deſtinez au ſèrvice des Autels, de ceux qui avoient ſoin de la diſtribution des aumônes des fidelles. Ainſi la coutume de faire des *Diacres*, ſans autre fonction que de ſèrvir le Prêtre à l'Autel s'étant introduite, alors ce ſimple Ordre de *Diâcres* n'ôſa s'élever au deſſus des Prêtres. Pour les autres, qui avoient retenu l'adminiſtration des deniérs, ils voulûrent auſſi conſèrver la ſupériorité, & pour ſe diſtinguer ils appellèrent *Archidiacre*, le prémiér des *Diacres*, depuis qu'ils fûrent multipliez ; il en demeura ſept à Rome qui avoient ſoin des rentes Papales & de chanter l'Évangile devant le Pape. Ils fûrent diſtribuez en ſept régions, ſuivant les ſept régions de Rome. Bollandus dans la vie de Saint Fabien §. 11. *Act. ſanct. Jan. T. I. p.* 258. remarque plus exactement qu'il y avoit quatorze régions dans Rome, & ſept *Diâcres*, qu'ainſi châque *Diacre* étoit prépôſé à deux régions ; que le prémiér de tous étoit appéllé Archidiâcre, *Archidiaconus*, & les autres *Diâcres* Cardinaux, *Diaconi Cardinales*. De là vient qu'on trouve *Diacre* Cardinal dans la 4ᵉ, 10ᵉ & 11ᵉ Région. Il les appelle *Diacres* Régionaires, *Diaconi Regionarii*. Juſtinien Novell. III. p. 13. ordonne qu'il y ait juſqu'à 100 *Diacres* dans la grande Égliſe de Conſtantinople. Voyez le Nomocanon de Photius *Tit. I. C.* 30. où il rapporte auſſi cette loi : Dans l'Égliſe des Blachèrnes il n'y en avoit que dix-huit ; comme il paroit par la même Novelle de Juſtinien, & par une autre d'Heraclius ; Voyez la Bibliothéque du Droit Canon p. 1370.

Les *Diacres* récitoient cèrtaines prières dans les Saints Myſtères ; & à cauſe de cela on nommoit ces prières Diaconiques. Voyez ce mot. Ils avoient ſoin de contenir le peuple à l'Égliſe dans l'ordre & la modeſtie convenable. Il ne leur étoit point pèrmis d'enſeigner publiquement au moins en préſence d'un Évêque, ou d'un Prêtre. Ils inſtruiſoient ſeulement les Cathécuménes, & les préparoient au baptême. Ils étoient prépôſez aux portes de l'Égliſe pour les garder ; dans la ſuite les Soûdiâcres fûrent chargez de cette fonction, comme le remarque l'Auteur du livre de la Hiérarchie Eccléſiaſtique attribué à Saint Denys C. V. Myſt. I. n. 6. auſſi bien que Pachymère & Saint Maxime ſur cet endroit. En cèrtains cas ils donnoient le baptême, toujours néanmoins dépendamment de l'Évêque, & jamais qu'en l'abſence des Prêtres ; en ce cas même le Pape Gélaſe leur défend de le faire que dans l'extrême néceſſité. Les *Diacres* n'ont jamais eû le pouvoir de conſacrer, ni même de donner la Communion aux Prêtres ; il leur étoit pèrmis dans la Pénitence publique de recevoir à pénitence ceux qui ſe préſentoient, ou comme on parloit, de leur donner la pénitence, de leur adminiſtrer même l'Euchariſtie en cas de néceſſité, ſur tout lorſque l'Évêque ou le Prêtre le leur ordonnoit ; mais jamais ils n'ont eû le pouvoir de reconcilier les pénitens ou de leur donner l'abſolution. Voyez le Concile d'Elvire can. 32. Alcuin *de Divin. Off. in Capite Jejun.* les Conſtitutions Sinodales du Diocêſe de Xaintes faites en 1270 par Simon Cardinal Legat, qui fût depuis Martin IV. le Pontifical Romain, ouvrage du VIᵉ ſiécle ; l'Ordre Romain *fer. 4ᵉ in capite jejun.* Burchard L. XIX. du Decret C. 153. 154. Yves de Chartres p. XV. C. 161. 162. Odone Paris *Statut. Sinod. C.* 5. &c.

Les *Diâcres* chantoient l'Évangile devant le Pape, quand il venoit célébrer en une Égliſe de leur région, c'eſt pourquoi ils fûrent appellez *Diâcres Cardinaux*, ou *principaux Diacres*, de la prémière, ſeconde & troiſiéme région ; comme étant les directeurs, & les adminiſtrateurs de l'Égliſe Patriarchale. Ainſi les prémiérs Cardinaux ont été les *Diâcres* de l'Égliſe de Rome. On diſtingua encore à Rome deux ſortes de *Diacres*, par rapport aux fonctions qu'ils faiſoient. Les uns s'appelloient *Diacres* Palatins, ou *Diacres* du palais, & les autres s'appelloient *Diacres* Stationnaires, ou *Diâcres* des ſtations. Les *Diacres* du palais étoient attachez à l'Égliſe de Saint Jean de Latran : c'étoit là qu'étoit le palais du Pape. Les Stationnaires faiſoient leurs fonctions dans les Égliſes où il y avoit des ſtations marquées.

Il y a chez les Maronites du Mont-Liban deux *Diâcres* qui ſont de purs adminiſtrateurs du temporel. Le Père Jérôme Dandini, qui les appelle dans ſa Rélation *Li Signori Diaconi*, dit que ce ſont deux Seigneurs Séculiérs, qui gouvèrnent le peuple, jugent de tous leurs différens, & traitent avec les Turcs de ce qui regarde les tributs, & de toutes les autres affaires qui ſe rencontrent. Il ſemble que le Patriarche des Maronites ait voulu imiter les Apôtres, qui ſe déchargèrent des affaires temporelles de l'Égliſe ſur les *Diâcres* qu'ils élûrent : *Ce n'eſt pas bien fait*, diſent ils, *de laiſſer la parole de Dieu pour ſervir aux tâbles*. Ce fut là l'occaſion du prémier établiſſement des *Diâcres*. Il y a de l'ap-

parence que les Maronites ont voulu conſerver chez eux quelque choſe de cette diſcipline Apoſtolique.

Voyez dans les *Acta Sanct. Maii, Tom. VII. Paralip. p. 97.* l'ancien habit des *Diacres*.

Ce mot originairement ſignifie *Miniſtre*, & eſt formé de *Diaconus*, mot Latin, qui a été fait de διάκονος, qui ſignifie, *Miniſtre*.

Les cérémonies qui ſe pratiquent quand on ordonne des *Diacres* ne ſont pas les mêmes dans toutes les Égliſes. Dans l'Égliſe Romaine on fait les *Diacres* de la manière qui ſuit : un Archidiâcre préſente à l'Évêque ceux qui demandent l'Ordre des *Diacres*, & l'Évêque demande s'ils en ſont dignes, l'Archidiâcre répond qu'ils le ſont, autant que la fragilité humaine le peut pèrmettre : alors l'Évêque, étant aſſis, & revêtu de ſes habits pontificaux, déclare tout haut qu'il les admet pour être *Diacres*; puis il leur fait une courte éxhortation, dont la formule eſt dans le Pontifical ; enſuite il éxhorte le Clèrgé & le peuple à ſe joindre à lui, pour demander à Dieu les grâces néceſſaires pour ceux qui vont être ordonnez *Diacres* : il ſe leve, & fait une prière, par laquelle il demande ces grâces, après quoi on lui ôte ſa mitre, & il chante ou récite une eſpéce de préface, vèrs la fin de laquelle il étend la main droite ſur la tête de châcun de ceux qui demandent le Diaconat, & qui ſont à genoux, & dit, *Recevez le Saint Eſprit, pour avoir de la force, & pour réſiſter au Diable, & à ſes tentations. Au nom du Seigneur.* Il achéve la préface, reprend ſa mitre, & s'aſſied, & met l'étôle, puis la dalmatique, à ceux qu'il ordonne, en récitant à châque cérémonie une formule, ou une prière convenable à cette cérémonie : enſuite il leur préſente le livre des Évangiles (c'eſt le Miſſel) qu'ils doivent toucher de la main droite, tandis que l'Évêque dit, *Recevez le pouvoir de lire l'Evangile dans l'Égliſe de Dieu, tant pour les vivans que pour les défunts. Au nom du Seigneur. Ainſi ſoit il.* La cérémonie finit par des prières que l'Évêque récite après s'être levé, & s'être tourné du côté de ceux qu'il vient d'ordonner. Voyez le Pontifical Romain, & les anciens Pontificaux rapportez par le P. Marténe, dans ſon ouvrage des anciens Rits de l'Égliſe.

Dans l'Égliſe Latine toutes les Égliſes particulières pratiquent aujourd'hui, & ont autrefois pratiqué à peu près les mêmes cérémonies. On n'a pas néanmoins toujours préſenté le livre des Évangiles à ceux qu'on fait *Diacres*, & les plus anciens Pontificaux qui rapportent cette cérémonie ſont ceux des Égliſes d'Anglèterre, ou de quelques autres Égliſes, mais ſoumiſes à la domination des Anglois lorſque ces peuples étoient Catholiques. Ce n'eſt pas à dire que cette cérémonie ne puiſſe être aujourd'hui la matière de l'ordination des *Diacres*, & que l'Égliſe n'ait pû la détèrminer ainſi.

Dans l'Euchologe des Grecs on trouve les cérémonies ſuivantes pour l'ordination des *Diacres*. Deux *Diacres* préſentent à l'Évêque, qui eſt ſur ſon trône, celui qui doit être ordonné *Diacre*; ils font trois tours autour de l'autel, en diſant, *Saints Martyrs qui combattez avec courage.* Alors celui qui veut être fait *Diacre* s'approche de l'Évêque, qui le marque trois fois à la tête, lui fait ôter ſa ceinture, & lui ordonne d'ôter la ſèrviette, ou la nappe ; après avoir fait cela, il s'approche de la table ſacrée, la touche du front, & fléchit le genou droit, puis, tandis que l'Archidiâcre dit à haute voix, *Soyons attentifs*, l'Évêque étend la main droite ſur la tête de celui qui doit être fait *Diacre*, & il l'ordonne, en prononçant la forme en ces tèrmes, *La grâce divine qui guérit ce qui eſt infirme, & qui donne ce qui manque, éléve au Diaconat N. Soûdiacre très pieux. Prions pour lui, afin que la grâce du très Saint Eſprit vienne ſur lui.* Les aſſiſtans diſent trois fois, *Seigneur ayez pitié*, l'Évêque marque trois fois à la tête d'un ſigne de croix le nouveau *Diacre*, qui dit pendant cette cérémonie, *Prions le Seigneur.* L'Évêque enſuite récite deux prières différentes, tenant toujours la main étenduë ſur la tête du nouveau *Diacre* : entre ces deux prières l'Archidiâcre récite la Diaconique. Après que l'Évêque a achevé la dèrnière des deux prières qu'il récite, il met l'étôle au nouveau *Diacre*, puis on chante quelques courtes prières, qui tèrminent la cérémonie de l'ordination des *Diacres*.

Les Coptes ont un Rit particuliér pour l'ordination des *Diacres*. Ce Rit renfèrme les cérémonies que voici. Celui qui préſente quelqu'un pour être ordonné *Diacre*, l'amene & le conduit à l'autel devant l'Évêque ; là il met le genou droit à tèrre ſur les degrez de l'autel, l'Évêque prend l'encens, & le bénit, en diſant une prière aſſez longue, elle eſt ſuivie d'une ſeconde que l'Archidiâcre récite, & de trois autres, qui ſont dites par l'Évêque ; durant la prémière & la dèrnière de ces trois oraiſons il a le viſage tourné du côté de l'autel, c'eſt à dire, à l'Orient, & durant la ſeconde il eſt tourné du côté de l'Occident, & il a la main droite étenduë ſur la tête de celui qu'il ordonne : il ſe tourne encore vèrs lui après la troiſième de ces prières, & il le marque au front de ſon pouce, en diſant, *Nous vous appellons dans la ſainte Égliſe de Dieu. Ainſi ſoit il.* Après quoi l'Archidiâcre dit, *Un tel eſt Diâcre dans la ſainte Égliſe, l'Égliſe Apoſtolique, l'Égliſe de Dieu. Ainſi ſoit il.* Enſuite l'Évêque dit, *Nous ordonnons* Diâcre *un tel ſur l'autel, c'eſt à dire, ſur telle Égliſe orthodoxe, au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit. Ainſi ſoit il.* Puis il fait trois croix ſur le front du nouveau *Diacre*, & après s'être tourné vèrs l'Orient, il récite une prière, laquelle étant finie, il met l'étôle ſur l'épaule gauche du nouveau *Diacre* (*Baltheum*) il faut traduire par le mot d'étôle ce mot de la vèrſion Latine que le P. Kirker Jéſuite a faite du Rituel des Coptes. En mettant l'étôle au *Diacre*, l'Évêque récite une prière à la Sainte Trinité. Alors le *Diacre*, & tous ceux qui ont aſſiſté à ſon ordination, s'approchent de l'autel, Le Rituel des Coptes avèrtit qu'ici l'ordination du *Diacre* eſt finie ; mais il ajoute encore quelque choſe qui tèrmine toute la cérémonie.

Les Neſtoriens qui ſont en Syrie & ailleurs pratiquent les cérémonies ſuivantes dans l'ordination des *Diâcres*. L'Évêque prie pour ceux qui ſe préſentent pour recevoir le diaconat ; ils approchent de l'autel, & l'Évêque commence un canon (c'eſt une prière qui n'a rien de particuliér que le nom de canon) puis il monte ſur ſon ſiége, & ceux qui doivent être ordonnez ſe tiennent au deſſous du chandeliér, où ils adorent étant proſtèrnez, ce qu'ils font toujours tandis qu'on récite ou qu'on chante des canons. Ce qui ſe chante enſuite ce ſont des hymnes, ou des canons, que l'Évêque & l'Archidiâcre chantent, tellement cependant que l'Archidiâcre ne fait qu'annoncer la prière appellée hymne, ou canon, en diſant *Prions, ayons la paix*, ou *la paix ſoit avec nous* : ces prières ſont chantées par l'Évêque ſur différens tons. Dans cette cérémonie il faut remarquer les choſes ſuivantes. 1°, L'hymne n'a ni la forme, ni le caractère de nos hymnes, c'eſt une prière ordinaire. 2°, L'Évêque prépare un parfum agréable devant que de chanter l'hymne. 3°, Dans un des canons on nomme ſix des *Diacres* dont il eſt parlé au chapitre des Actes des Apôtres, le nom de Timon eſt omis ; on nomme auſſi les Apôtres Pièrre & Paul, & les Évangeliſtes Matthieu & Marc, ſans donner à ces quatre Saints le nom de *Saint*, ou *de bienheureux* ; enfin, l'on joint à tous ces noms ceux de Sèrgius, de Bacchus, de George, & de Cyriaque, qui ſont appellez Martyrs, & on prie Dieu de les joindre avec ſes ſèrviteurs Juſte & Athanaſe. Toutes ces prières finiſſent par une qui n'eſt appellée ni *hymne*, ni *canon*, mais *prière*, *oration*.

Lorſqu'elles ſont achevées, l'Évêque fait mettre à genoux devant l'autel ceux qui demandent le diaconat ; pour lui, il ſe léve, & fait une prière, ou oraiſon mentale, tandis qu'ils chantent quelque prière : alors l'Archidiâcre leur fait mettre le genou droit ſeulement contre tèrre, le gauche demeurant élevé, ils mettent auſſi leurs mains ſur leurs oreilles ayant les doigts élevez en haut, l'Évêque quitte ſon bâton paſtoral, pour dire une prière, durant laquelle il a la main droite étenduë ſur ceux qu'il ordonne, & la gauche étenduë, comme un homme qui prie ; à la fin de cette prière il fait un ſigne de croix ſur la tête de ceux qu'il ordonne, & après que l'Archidiâcre a avèrti de prier pour eux, l'Évêque dit encore une prière aſſez longue, ayant châcune des deux mains étenduë comme auparavant ; à la fin de cette prière il fait encore un ſigne de croix ſur leurs têtes. Il leur commande de ſe proſtèrner pour adorer, & enſuite de ſe lever, & alors il leur met ſur l'épaule gauche l'étôle qu'ils ont ſur le col ; l'Archidiâcre donne à l'Évêque le livre de l'Apôtre, (c'eſt la ſainte Écriture,) l'Évêque préſente à ceux qu'il ordonne ce livre pour le toucher, ce qu'ils font d'une manière particulière, le touchant du doigt appellé *index*, depuis le bas juſqu'au haut du côté droit, en tirant vèrs le gauche ; durant cette cérémonie l'Évêque dit ces paroles, *Un tel a été ſéparé, a été ſanctifié, a été pèrfectionné, a été conſacré, pour accomplir le miniſtère Eccléſiaſtique du Diaconat, & l'Oeuvre du Lévite Etienne, Au nom du Pére & du Fils, & du Saint Eſprit.* Puis il donne le baiſer au nouveau *Diâcre*, que l'Archidiâcre fait tourner autour de l'autel à droit & à gauche, ce que tous font de même, s'il y en a pluſieurs. L'Évêque après avoir ôté aux nouveaux *Diacres* le livre qu'il leur a préſenté, reprend ſon bâton paſtoral, monte ſur ſon ſiége, & dit quelque prière ou canon, après quoi il donne la bénédiction aux nouveaux *Diacres*. Voyez le Rituel des Neſtoriens traduit en Latin par le P. Jean Morin.

Chez les Jacobites & chez les Eutychiens la Chirotonie, ou l'ordination des *Diacres*, ſe fait ainſi. Celui qui ſe préſente pour être ordonné s'approche de l'autel ayant la tête nuë, puis il s'incline tandis qu'on fait l'oblation ; lorſqu'elle eſt achevée l'Évêque lui coupe en forme de croix des cheveux ſur la tête, il lui fait une exhortation ſur les devoirs de ſon état, & le remet entre les mains de celui qui le préſente. L'Évêque le reprend auſſitôt par la main droite, en lui diſant, *Le Saint Eſprit vous appelle* ; il le fait approcher de l'autel, & lui fait mettre le genou droit en tèrre :

tèrre : alors le prémiér des *Diâcres* dit à haute voix une prière appellée *loüange*, *praconium*. (Ce n'eſt qu'une prière ordinaire.) Après cette prière l'Évêque fait quelques cérémonies qui concèrnent le ſacrifice, enſuite deſquelles il revient à celui qu'il doit ordonner, il applique les mains ſur ſa tête, puis les éléve, étend les bras & les abaiſſe en tremblant, ce qu'il fait trois fois de ſuite, ayant pendant ce tems-là les yeux élevez vèrs le Ciel, qu'il regarde avec crainte : puis il étend la main droite ſur la tête de celui qu'il ordonne, & lui couvre la tête & les mains d'un voile appellé *phaina*,& tandis que ſa main droite eſt toujours étenduë il porte la gauche trois fois autour de la tête de celui qu'il ordonne.

Cela fait, l'Évêque & les *Diâcres* agitent & remuënt des eſpéces d'évantails, (*flabellum*) & les *Diâcres* récitent une prière, à la fin de laquelle l'Évêque ſe tourne vèrs l'occident du côté de celui qu'il ordonne, étend la main ſur ſa tête, lui fait un ſigne de croix entre les yeux, en diſant, *Il a été ordonné dans la ſainte Egliſe de Dieu*, l'Archidiâcre ajoute, *un tel* Diâcre *à l'autel ſaint de la maiſon de la mère de Dieu, & des ſaints Apôtres, & des quarante victorieux Martyrs, & de tel ſaint ſeigneur de tèl lieu :* (qui y préſide) l'Évêque ajoute, *un tel* Diâcre *à l'autel ſaint du lieu orthodoxe qui vient d'être nommé* : le *Diâcre* dit, *Beniſſez, Seigneur* ; l'Évêque ajoute, *Au nom du Père, ainſi ſoit-il; Et au nom du Fils, ainſi ſoit-il; & au nom du ſaint Eſprit pour la vie du ſiécle des ſiécles, ainſi ſoit-il.* Alors l'Évêque prend par la main celui qui eſt ordonné, il le fait lever, & ayant pris l'oraire, *orarium*, (c'eſt l'étôle) il le porte de la main en tournant audeſſus de ſa tête en diſant, *A la louange, & l'honneur, & la gloire, & l'exaltation de la ſainte & conſubſtantielle Trinité, & à la paix & l'édification de la ſainte Egliſe de Dieu*, puis il met cet oraire ſur l'épaule gauche du nouveau *Diâcre*, & lui donne l'évantail, alors châcun de ceux qui ſont préſens récite le répons *A la loüange* &c. Enfin, l'Évêque prend l'encenſoir, y met des parfums, & le donne au *Diâcre*, qui fait des encenſemens autour du peuple tandis qu'on récite le répons qui a déja été dit deux fois, *A la louange* &c. Voyez les Rituels des Jacobites & des Eutychiens de la traduction & de l'édition du P. Jean Morin.

Les Maronites font au commencement de l'ordination des *Diâcres* à peu près les mêmes cérémonies que les Jacobites. Après qu'on a préſenté celui qui doit être ordonné, qu'on a fait des encenſemens & récité quelques prières, l'Évêque donne la tunique & l'oraire à celui qu'il ordonne, & enſuite on lui fait lire quelque chôſe de la prémière épître de Saint Paul à Timothée, puis réciter une prière aſſez longue : on lui donne l'encenſoir, il encenſe l'autel en tournant autour, il fait le tour de l'Égliſe en portant l'Apôtre, & après l'avoir quitté il agite le voile en diſant une prière, après quoi il s'incline, l'Évêque met la main ſur ſa tête, & dit, *Il a été ordonné dans la ſainte Egliſe*. (Il avoit déja reçu auparavant l'impoſition des mains, mais il n'eſt point marqué en quel endroit de la cérémonie de l'ordination.) Alors l'Archidiâcre déclare à haute voix qu'un tel eſt ordonné *Diâcre* &c. Ce nouveau *Diâcre* donne le baiſer à l'autel & à l'Evêque, participe aux ſaints myſtères, & la cérémonie finit. Voyez la vèrſion des ordinations des Maronites du P. Jean Morin.

L'Évantail, *flabellum*, dont il eſt ſouvent parlé dans les Pontificaux, & qu'on donnoit aux *Diâcres* dans la cérémonie de leur ordination, a été en uſage dans l'Égliſe Latine, auſſi bien que dans l'Égliſe Grécque ; mais bien plus dans la Grécque que dans la Latine, où le froid du climat rend les mouches & les autres inſectes ſemblables moins incommodes : & parceque c'étoit une des fonctions des *Diacres*, de chaſſer les mouches durant le ſaint ſacrifice, on leur donnoit ún évantail en les ordonnant.

Diacre d'Honneur. *Diaconus honorarius*, ou *aſſiſtens*. Le *Diâcre d'honneur* eſt un *Diâcre* qui aſſiſte celui qui dit une meſſe ſolemnelle, ſans faire aucune fonction de *Diâcre*, il eſt ſeulement revêtu des ornemens de ſon Ordre. Quelques Auteurs diſent que les *Diâcres d'honneur* dans leur inſtitution n'avoient point d'Ordre de *Diâcre*, & qu'ils pouvoient par conſéquent ſe marier ; mais parcequ'ils approchent de ſi près des autels, on jugea à propos dans la ſuite de ne point recevoir de *Diâcres honoraires* qui n'euſſent l'Ordre de *Diâcre*, & qui ne fûſſent obligez au Célibat.

Diacre d'Office. *Diaconus miniſtrans*. Le *Diâcre d'office* eſt celui qui aſſiſte un Prêtre qui dit la Meſſe, & qui fait les fonctions de ſon Ordre de *Diâcre*, en quoi il diffère du *Diâcre d'honneur*, qui ne fait aucune fonction de ſon Ordre, & qui aſſiſte ſimplement. Les jours les plus ſolennels il y a à la meſſe un *Diâcre d'honneur* & un *Diâcre d'office*.

DIACRIEN, enne. ſ. m. & f. Nom d'une ancienne faction dans Athênes. *Diaconus, a.* Il y avoit deux partis dans Athênes. L'un étoit des partiſans de l'Oligarchie, qui vouloient qu'il n'y eût que peu de pèrſonnes employées au gouvèrnement. L'autre étoit de ceux qui vouloient que le gouvèrnement fût démocratique, ou populaire, c'eſt à dire, que tout le peuple y eût part Les prémiérs s'appelloient *Diacriens*, & les autres Pédiaques Ceux-ci habitoient dans la baſſe ville, & ceux-là dans le haut quartiér d'Athênes. Les loix de Solon portoient que Piſiſtrate ſeroit le Chef des *Diacriens*. On dit cependant que Pandion diſtribua le quartiér des *Diacriens* à ſes fils, & mit Lycus à leur tête; c'eſt le Scholiaſte d'Ariſtophane qui nous l'apprend ſur la Comédie des Guêſpes p. 518. édit. de Genéve.

DIACYDONITE. adj. Tèrme de Médecine & de Pharmacie. Il ſe dit des chôſes, des remédes où il entre des coins. La confection *diacydonite* eſt de la confection de coins, de la confection où il entre des coins.

Ce mot vient de διὰ, & de κυδώνιον, *coin*. Voyez *Dia*.

DIADÊME. ſ. m. C'étoit autrefois un bandeau Royal tiſſu de fil, de laine, ou de ſoye, qui étoit la marque de la Royauté, parce que les Rois s'en ceignoient le front, pour laiſſer la couronne aux Dieux. *Diadema, faſcia candida*, Il étoit d'ordinaire blanc & tout ſimple ; mais quelquefois il étoit de broderie d'or, chargé de pèrles & de pièrreries. On entortilloit quelquefois le *diadéme* autour des couronnes & des chappeaux de lauriér, & on le portoit en divèrſes parties du corps : car Phavonius témoigne que Pompée fut ſoupçonné d'aſpirer à la Tyrannie, à cauſe qu'il portoit une jartière blanche, pour ſèrvir de ligature à un ulcère qu'il avoit à la jambe. Pline liv. 7. chap. 5. dit que Bacchus fût le prémiér inventeur des *diadêmes*. Athénée dit que les beuveurs s'en ſèrvoient pour ſe garentir des fumées du vin en ſe ſerrant la tête, & que depuis on en a fait un ornement royal. On ne convient pas du tems où les Empereurs Romains prîrent le *diadême*, qui étoit la marque de la ſouveraineté. On diſpute ſi ce fut Caligula, ou Aurélien, ou le Grand Conſtantin. Il eſt cèrtain du moins que les prémières éffigies des Empereurs Romains ſont ornées de *diadêmes*, ou de bandeaux ſeulement. Depuis ils prîrent des couronnes rayonnées pour repréſenter l'éclat de la Divinité.

Un Poëte a dit d'un Ruban dont une Dame lui avoit fait préſent,

> *Beau lien, tiſſu prétieux,*
> *Digne que Jupiter lui méme,*
> *En faſſe ſur ſon front un brillant* diadême,
> *Lorſque devant ſon trône il aſſemble les Dieux.*
>
> Nouveau choix de vèrs.

Le *diadême* eſt plus ancien que la couronne. C'eſt le propre ornement des Rois, qui n'eſt devenu que dans le bas Empire celui des Empereurs. Je ſçai qu'un ſçavant a prétendu que le *diadéme* étoit un privilége attaché à la qualité d'Auguſte. Jornandès dit qu'Aurélien eſt le prémiér des Empereurs Romains qui ait pris le *diadéme*. C'eſt un tiſſu tantôt plus & tantôt moins large, dont les extrémitez noüées dèrrière la tête, tombent ſur le col. Ce n'eſt que depuis Conſtantin que les Empereurs Romains s'en ſont ſèrvis (ſur les médailles) en le relevant par des pèrles, ou par des diamants, ou ſimples, ou à double rang, & ont pèrmis aux Impératrices de le porter, ce qui ne s'étoit point vû dans le haut Empire, où jamais tête de femme ne fut couronnée. Je dis dans l'Empire & dans le haut Empire, par ce que nous trouvons des Reines ſur les médailles Grécques, & dans le bas Empire, qui portent le *diadême*, ou la couronne, témoin Jotape, Theodora, Galeria, Valeria. P. Jobèrt. Les Rois de Syrie, d'Égypte, du Pont, de Bithynie, & autres d'Aſie, portent auſſi le *diadéme* ſur leurs médailles.

Le jeune Victor dit qu'Aurélien prit le *diadéme*, ce qu'aucun Empereur Romain n'avoit encore ôſé faire ; car quoi que le même Victor écrive que Caligula l'avoit fait, on voit par Suétone qu'il en avoit ſeulement eû la penſée, & on l'empêcha de l'éxécuter. Héliogabale en prit un ; mais ce ne fut que dans le palais, & non pour paroître en public ; Jornandès en attribuë même le commencement à Dioclétien. Néanmoins il y a une médaille d'Aurélien avec une couronne aſſez ſemblable à celle de nos Ducs, ſoutenuë par une bordure de pèrles, qui a grand rapport à un *diadême* ; & ceux qui ont expliqué cette médaille diſent que ç'en eſt un ; Spanheim convient auſſi qu'il le prit. Ses ſucceſſeurs l'imitèrent ; & néanmoins cet ornement Royal ne devint commun & ordinaire que ſous Conſtantin. Tillem.

Un Auteur du Ve ſiécle dans Bollandus, *Jan. T. I. p. 45. A.* prétend que Conſtantin a porté le prémiér le *diadéme*, & qu'il ne le prit d'abord que pour ſèrrer ſes cheveux, & les tenir en état. Cela a peu d'apparence, & il eſt cèrtain au moins que quelques Empereurs ont porté le *diadême* avant lui, comme Aurélien & Carin. Euſébe l'attribuë à Conſtance Chlôre, lors même qu'il n'étoit encore que Céſar, & cela ſe vérifie par une de ſes médailles, où on le voit avec un *diadême* orné de rayons, quoique même depuis Conſtantin, & depuis que le *diadême* fut devenu un ornement ordinaire des Auguſtes, on ne le donnât pas toujours aux

aux Céſars. On le trouve dans quelques médailles de Julien encore Céſar ; & néanmoins il ne l'eut point qu'étant Auguſte. M. Du Cange ne veut point ſoutenir que Conſtantin ait pris le prémier le *diadême* ; mais qu'il en a fait le prémier une eſpèce de caſque, ou de couronne fèrmée, comme on le voit dans quelques-unes de ſes médailles, & dans celles de ſes ſucceſſeurs. TILLEM.

Le mot de *diadême* vient de *diadema*, en Grèc διάδημα, qui veut dire, une bandelette qui entoure la tête ; dans ſon origine il veut dire, ce qui lie, ce qui entoure. & διάδημα vient de διαδέω, *alligo*, vèrbe compôſé de la prépoſition διὰ, & δέω, *je lie*.

DIADÊME, ſe prend en général pour la dignité Royale, ou la ſouveraineté. On lui a offert le *diadême*. Refuſer le *diadême*.

> *Nul n'a porté ſi haut l'honneur du* diadême. BENS.

> *En vain l'orgueil du* diadême
> *Veut qu'on ſoit inſenſible à ces cruels revèrs.* QUIN.

> *Son âme eſt au deſſus de ſa grandeur ſuprême,*
> *La vertu brille en lui plus que le* diadême. FLECH.

Il parle de Loüis le Grand.

> *Et dégoûté du* diadême,
> *Aima mieux régner ſur lui même,*
> *Que de régner ſur l'Univèrs.*
> NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

> *Qui ſçauroit bien que c'eſt qu'un* diadême,
> *Il choiſiroit auſſitôt le tombeau,*
> *Que d'affubler ſon chef de ce bandeau ;*
> *Car auſſi bien il meurt lors à ſoi-même.* PYBRAC.

DIADÊME, en tèrmes de Blâſon, ſe dit auſſi des cintres, ou cèrcles d'or qui ſèrvent à fèrmer les couronnes des Souverains, & à porter la fleur de lis double, ou le globe croiſé qui leur ſèrt de cimiér. Les couronnes des Souverains diffèrent, en ce qu'elles ſont fèrmées d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de *diadêmes*. Les Prélats portoient auſſi autrefois une eſpèce de *diadême*, puiſque Baronius écrit, que S. Jacques Apôtre portoit ſur le front une lame d'or pour marque de ſa dignité Épiſcopale. On nomme auſſi quelquefois en Blâſon *diadême*, ou *tortil*, le bandeau qui ceint les têtes de More ſur les Écus.

DIADÊMÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une manière de cèrcle qui ſe nomme proprement *diadême*, & qu'on voit quelquefois ſur les têtes de l'aigle éployée. *Diadematus*.

DIAGNOSTIC, ou DIAGNOSTIQUE. adj. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des ſignes & ſymptômes qui donnent l'indication & la connoiſſance aux Médecins de la nature & des cauſes des maladies. *Indicativus*. Il y a des ſignes prognoſtics, & d'autres *diagnoſtics*. Nous avons trouvé dans quelques livres récens *dianoſtique* ; ſi ce n'eſt point une faute d'impreſſion, c'eſt une affectation que l'on ne croit pas devoir être imitée. Il faut mettre un g, & le prononcer ſéparément ſans le mouiller avec l'*n*.

DIAGONALE. ſ. f. & adj. Tèrme de Géométrie. Ligne qui paſſe d'un angle à l'autre dans une figure de pluſieurs côtez. *Diagonalis*, *diagonicus*. La *diagonale* d'un quarré eſt incommenſurable avec un de ſes côtez, Euclide liv. 10. Dans les autres polygones il faut qu'une ligne paſſe par leur centre, & d'un angle à l'autre, pour être *diagonale*. Ce mot s'applique auſſi aux corps ſolides. La *diagonale* d'un cube.

DIAGONALEMENT. adv. D'une manière diagonale. *Diagonaliter*. Quand les lignes ſe coupent *diagonalement*, elles marquent le centre de la figure.

DIAGRÉDE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit de la ſcammonée préparée. Cette préparation ſe fait ordinairemen en faiſant cuire la ſcammonée dans un coin. D'autres lui font recevoir la vapeur du ſoufre allumé, d'où vient qu'ils l'appellent *diagrède ſoufré*, en Latin *diagrydium ſulphuratum*. Il y en a qui l'incorporent avec une quantité ſuffiſante d'eſprit de vitriol roſat pour en faire une pâte liquide, qu'on met enſuite ſécher au ſoleil, ou à un petit feu : ils appellent cette préparation *diagrede roſat*. Le but qu'on a dans toutes ces préparations, eſt de corriger la ſcammonée ; mais on prétend aujourd'hui qu'elle n'a rien qui demande d'être corrigé, & qu'on peut l'employer en ſon état naturel. C'eſt un très-bon purgatif. Le mot *diagridium* a été fait par corruption de δακρύδιον, *petite larme*.

DIAH, ou DIATH. Tèrme de Relation. Talion, peine du talion. *Talionis pœna*. C'eſt le nom que les Arabes donnent à la peine du talion. Mahomet porte la loi du talion en deux endroits de l'Alcoran, 1°, Surate II. intitulée *La Vache*, nombre 179. & 180. 2°, Surate V. intitulée La Table n. 53. Il ne ſe ſèrt pourtant point en ces endroits, ni en aucun autre, que je ſçache, du mot דיה, *diah* ; ce ſont les Arabes qui l'ont donné à cette peine ; mais il employe le mot קסאס, *Kaſas*, & pèrmet que l'on demande âme pour âme, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent, comme Moyſe l'avoit pèrmis dans la loi Judaïque. Il dit encore que l'on tuera un homme libre pour un homme libre, un eſclave pour un eſclave, une femme pour une femme. Mahomet convient pourtant dans la Vᵉ Surate n. 53. qu'il eſt mieux de pardonner une injure que de la vanger par la peine du talion ; car il dit que ce pardon ſera, pour celui qui l'accordera, l'expiation de ſes pechez. Voyez la Bibliothèque Orientale de d'Hèrbelot.

DIALECTE. ſ. m. Langage particuliér d'une Province, corrompu de la langue générale, ou principale du Royaume, ou de la nation. *Dialectus, loquendi genus*. Homère pouvoit parler dans un ſeul vèrs cinq langues différentes : c'eſt-à-dire, cinq ſortes de *Dialectes* ; le *Dialecte* Attique, Ionique, Éolique, Dorique, & la langue commune des Grècs. Cette bigarrure de *Dialecte* eſt déſagréable, & qui uſeroit du même privilége en François, feroit des vèrs ridicules. Le Gaſcon, le Picard, ſont des *Dialectes* François. Le Bolonnois, le Bèrgamaſque, ſont des *Dialectes* Italiens.

Le genre du mot de *dialecte* n'eſt point équivoque ou incèrtain, c'eſt le maſculin, on doit dire un *dialecte*, le *dialecte*. M. Ménage, M. Huet, M. l'Abbé Regnier, Scaliger, Le Vayer, parlent ainſi ; l'Académie Françoiſe dans ſon Dictionnaire donne le genre maſculin au mot de *dialecte* ; c'en eſt plus qu'il ne faut pour l'emporter ſur l'autorité de l'Abbé Danet, de Richelet, & de quelques autres, qui font ce nom de *dialecte* de genre féminin. La contraction n'eſt pas une raiſon pour faire un *dialecte* différent. Il n'y a point de *dialecte* commun, ni de langue commune. MÉNAGE. Les divèrs *dialectes* d'une même langue ſe moquent les uns des autres. SCALIGER. Son *dialecte* eſt tout-à-fait Ionique. LA MOTTE LE VAYER, parlant d'Hérodote. Ce fut dans Samos qu'Hérodote ſe forma au *dialecte* Ionique. ID. On trouve des éxemples du même genre dans la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & dans les lettres imprimées de M. Huet.

DIALECTICIEN. ſ. m. Qui ſçait, ou qui enſeigne la Dialectique, qui raiſonne juſte & ſans ſortir des principes, qui ſçait mettre les argumens en forme. *Dialecticus*. On dit plus ordinairement, *Logicien*.

DIALECTIQUE. ſ. f. Science de la Logique, ou l'art qui pèrfectionne le raiſonnement. *Dialectica*, *dialectice*, *ratio diſſerendi*. La *Dialectique* parmi les Grècs n'étoit qu'un art de chicaner ſur tout, & de ſe ſèrvir de ſophiſmes plutôt que de raiſons. S.ÉVR. Avec les détours de vos argumens, & les adreſſes de la *Dialectique*, vous me mettez la vraiſemblance à la place de la vérité. ID. La *Dialectique* nous tend des lacets. BOSS. Ariſtote eſt le plus éxcellent Auteur pour la *Dialectique*, & celui qui l'a le plus pèrfectionnée. Zénon d'Élée, ou Éleates, fut le prémier qui trouva cette ſuite naturelle de principes, & de conſéquences, dont il forma un art en forme de Dialogue, qui pour cet effet fut appellé *Dialectique* ; & alors on ceſſa de traiter en vèrs la Philoſophie.

Ce mot de *Dialectique* vient de *Dialectica*, en Grèc διαλεκτική, mot formé d'un vèrbe qui ſignifie *raiſonner*.

DIALECTIQUEMENT. adv. En Dialecticien. *Dialecticè*, *dialecticorum more*. Il a prouvé ſon dire oratoirement, & non pas *dialectiquement*.

DIALIES. ſ. m. & pl. Sacrifices que faiſoit le Flamen Dialis. *Dialia*. Ce n'étoit pas tellement une néceſſité que les *Dialies* fuſſent faits par le Flamen Dialis que d'autres ne puſſent les offrir. On voit même dans Corn. Tacite Annal. L. III. C. 58. que s'il étoit malade, ou retenu par quelque fonction publique, les Pontifes prenoient ſa place. *Struvius*, *Antiq. Rom. Synt. C. XII. p. 611*.

DIALIS. adj. Tèrme d'Antiquaire. Ce mot eſt purement Latin, qui ſignifie, Qui appartient à Jupitèr, de Ζεὺς, Διὸς, mais tout Latin qu'il eſt nous ne ſçaurions nous diſpenſer de nous en ſèrvir en parlant de l'antiquité ; car d'appeller le *Flamen Dialis*, Prêtre de Jupitèr, c'eſt parler d'une manière trop vague, & qui ne marque pas aſſez celui que les Anciens Romains appelloient ainſi ; mais auſſi il ne faut s'en ſèrvir que dans cette occaſion. Voyez FLAMEN. On pouroit dire auſſi *Dialis*, tout court, comme on le dit en Latin. Jamais il n'étoit pèrmis au *Dialis* de jurer.

DIALOGUE. ſ. m. Entretien de deux ou de pluſieurs pèrſonnes, ſoit de vive voix, ſoit par écrit. *Dialogus*. Ils ont fait cent *Dialogues* enſemble, & ils n'ont rien conclu. Une mère doit prendre garde à ces longs *dialogues* que les galans font avec leurs filles. Les Anciens ont écrit la plupart de leurs Traitez en *Dialogues*. Les *Dialogues* des Bèrgérs ſont fréquens en Poëſie, & on les nomme *Eglogues*. Les *Dialogues* de Lucien, d'Éraſme, &c. Les *Dialogues* des morts de Mʳ de Fontenelle, ont été admirez de tout le monde.

M. De Fénelon Archevêque de Cambray a peint admirablement le pouvoir & les avantages du *dialogue* dans le Mandement qui eſt à la tête de ſon Inſtruction Paſtorale en forme de *dialogue*. Voyez ci-deſſous au mot Dramatique. Si on doute du grand pouvoir de l'art du *dialogue*, on n'a qu'à ſe reſſouvenir des profondes & dangereuſes impreſſions que les Lettres à un Provincial ont faites dans le public. L'Auteur s'y eſt ſervi du jeu du *dialogue* pour inſpirer les préventions les plus ſérieuſes. Il donne à une erreur affreuſe je ne ſçai quoi de touchant & de gracieux. Fénel. Le S. Eſprit même n'a pas dédaigné de nous enſeigner par des *dialogues*, la patience, dans le Livre de Job, & le parfait amour de Dieu, dans le Cantiques des Cantiques. S. Juſtin Martyr a ouvert ce chemin dans ſa Controverſe contre les Juifs, & Minucius Felix le ſuit dans la ſienne contre les Idolâtres. C'eſt ainſi qu'Origéne a cru pouvoir mieux réfuter l'erreur de Marcion. Le grand S. Athanâſe n'a cru rien diminuer de la majeſté des myſtères de la Foi, en la ſoutenant par la familiarité de ſes *dialogues*. S. Baſile a choiſi ce genre d'écrire, comme le plus propre pour nous donner ces Régles qui ont éclairé tout l'Orient. L'art du *dialogue* a été excellemment mis en œuvre par S. Grégoire de Nazianze, & par ſon frère Céſaire, pour les plus hautes véritez. Sévère Sulpice n'a pas craint de publier par des eſpéces de converſations les mèrveilles de la ſolitude. Un volume de S. Cyrille d'Alexandrie, eſt prèſque tout rempli de *dialogues*, où il explique les véritez les plus dogmatiques ſur l'Incarnation. Le myſtère de J. C. a été traité de même par le ſçavant Théodoret. S. Chryſoſtôme n'a point trouvé de tour plus éloquent que celui là pour faire ſentir l'éminence & le péril du ſacèrdoce. Qui eſt-ce qui ne connoit pas le beau *dialogue* où S. Jérôme réfute ſi puiſſamment les Luciferiens? Nous admirons tous les jours les *dialogues* ſublimes de S. Auguſtin, & principalement ceux du libre arbitre, où il remonte à l'origine du péché, contre les Manichéens. La Tradition des Solitaires du déſert éclate dans les Conférences de Caſſien, qui ont répandu la même lumière dans l'Occident que l'Orient avoit reçûë de S. Baſile. Le Grand S. Grégoire Pape a cru le *dialogue* digne de la gravité du ſiége Apoſtolique, pour publier les mèrveilles de Dieu. Les *dialogues* de S. Maxime ſur la Trinité ſont célèbres dans toute l'Égliſe. S. Anſelme montre la force de ſon génie dans les ſiens ſur les véritez fondamentales de la Religion. Tous les ſiécles ſont pleins de ſemblables éxemples. Id. Les *dialogues* de M. de Cambray ne ſeront pas moins chèrs à la poſtérité que ces admirables défenſes de la Religion. Mém. de Tr. L'Antiquité profane avoit auſſi employé l'art du *dialogue*, non ſeulement dans les ſujets badins & comiques, comme a fait Lucien, mais dans les plus ſérieux & les plus abſtraits. Tels ſont les *dialogues* de Platon, & ceux de Cicéron, qui roulent tous ſur la Philoſophie, ou ſur la Politique. Outre M. De Fenelon nous avons auſſi pluſieurs Auteurs qui ont pris ce tour; Paſchal, dans les Provinciales, le P. Bouhours, dans les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene & dans la Manière de bien penſer; M. Fontenelles, dans ſes *Dialogues* des morts, De la Pluralité des Mondes &c. le P. Daniel, dans ſes Entretiens d'Eudoxe & de Cléante; l'Auteur de l'Eſprit des Nouveaux diſciples de S. Auguſtin.

Dialogue, en tèrmes de Muſique, eſt une compoſition au moins à deux voix, ou à deux inſtrumens, qui ſe répondent l'un à l'autre, & qui ſouvent ſe réuniſſant font un trio avec la baſſe-continuë. Il y a pluſieurs éxemples de *dialogues* dans les Opéra Francois & dans les Italiens. Les Organiſtes appellent auſſi *dialogues*, les duo qu'ils jouënt ſur les orgues.

Le nom de *dialogue* vient du Latin *dialogus*, en Grèc διάλογος. La ſignification eſt la même.

DIALOGISER. v. neut. Faire des dialogues. *Dialogos facere.* Il ne ſe dit que dans l'École.

DIALOGISME. ſ. m. Manière ou eſpéce de dialogue, qui ſe dit particulièrement des diſcours faits par intèrrogations & réponſes. *Dialogiſmus.*

DIALTHÆA. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Onguent qui tire ſon nom de ſa bâſe, qui eſt la racine d'althæa. Il eſt compôſé de mucilages de cette racine, & de ceux des ſemences de lin, de ſenegré & de ſquille. Les autres ingrédiens ſont l'huile commune, la cire jaûne, la réſine, la terébentine, le galbanum & la gomme de lierre. Il eſt propre pour ramolir, pour humecter, & pour réſoudre, il appaiſe les douleurs de côté, il amolit les duretez, & il fortifie les nèrfs. On en frotte les parties malades.

DIAMANT. ſ. m. Tèrme de Jouaillièr. La plus dure, la plus brillante & la plus précieuſe de toutes les pièrreries. *Adamas.* Un *diamant* brut eſt celui qui n'eſt point encore taillé. *Adamas rudis, impolitus.* Trois chôſes font eſtimer le *diamant*, ſon éclat, ou ſon luſtre, qu'on nomme ſon eau, ſon poids, ou ſa grandeur, & ſa dureté. Sa couleur la plus parfaite c'eſt le blanc. Il faut qu'il ſoit épais, quarré, & haut de biſeau. Ses défauts ſont d'être glaceux, ſourd, & rempli de ſable rouge, ou de tirer ſur l'azur ou le jaûne brun. Il a cela de particuliér, que quand le ſoleil donne deſſus, il jette autant de rayons qu'il a de faces, & tous de différentes couleurs, rouge, vèrte, jaûne & bleuë. Le prix des *diamans* ſe ſuppute ſelon leur poids, qui eſt meſuré par des carats dont chacun pèſe quatre grains. La tèrre où viennent les *diamans* eſt ſablonneuſe. Il y a pluſieurs roches qui ont des veines d'environ un doigt de large, d'où les mineurs avec des fèrs crochus tirent le ſable, parmi lequel ſe trouvent les *diamans*, quand on l'a bien lavé. La plus belle mine dès *diamans* eſt à Golconda dans les tèrres du Grand Mogol. La mine des *diamans* a été trouvée par hazard par un Bèrger, qui ayant donné du pied contre une pièrre qui lui parut avoir quelque éclat, la vendit pour un peu de ris ſans la connoître. Cette mine eſt à 108 milles de Maſulipatan. Il y a 30 mille hommes qui y travaillent, & deux fois autant qui y trafiquent. On en paye au Roi 300 mille pagodes de fèrme, qui outre cela ſe réſèrve tous les *diamans* qui paſſent dix carats. Il n'y a dans l'Orient que quatre mines & deux rivières d'où l'on tire les *diamans*, & ce ſont les ſeuls lieux du monde où l'on en trouve. C'eſt dans les Royaumes de Golconda & de Viſapour, où ſont ces mines, ces Royaumes ſont aujourd'hui ſoumis au Grand Mogol. Ces rivières ſont dans le Royaume de Bengala & dans l'Iſle de Borneo. Les plus belles pointes de *diamant* s'appellent *pointes naives*, qui viennent dans la rivière de Grouel dans le Royaume de Bengala.

Le plus beau *diamant* qu'ait le Grand Mogol pèſe 279 $\frac{9}{16}$ de carats, & vaut onze millions ſept cens vingt-trois mille deux cens ſoixante & dix-huit livres 14. ſ. 9. d. & celui du Grand Duc de Toſcane pèſe 139 $\frac{1}{2}$ carats, & vaut deux millions ſix cens huit mille trois cens trente-cinq livres, ſuivant la régle de la ſupputation de la valeur des *diamans* que rapporte Tavèrniér en ſes Voyages. Le *diamant* de Sanci, tant vanté autrefois, peſoit 100 carats, étoit de la groſſeur d'une amande, & taillé à facettes.

Il y a auſſi de faux *diamans*, comme ceux d'Alençon, qui croiſſent en un village nommé Hèrtré à deux lieuës de là, dans un terroir ſablonneux & plein de roches, dont les pièrres ſont fort dures & griſes, & le ſable fort luiſant. On en trouve de la groſſeur d'un œuf & plus; & il y en a de ſi nets & de ſi brillans, qu'ils ont trompé quelques Lapidaires. Il y en a auſſi de factices, comme ceux du Temple.

C'eſt une erreur populaire de croire que le *diamant* s'amoliſſe avec du ſang de bouc tout chaud, comme auſſi de croire, ainſi qu'ont fait les Anciens, qu'il réſiſte au marteau. Un Orfèvre en caſſera tout autant qu'on en voudra payer. Mais il réſiſte au feu le plus violent. Louïs de Bèrquen eſt le prémiér qui a trouvé l'invention de les tailler & de les polir avec la poudre de *diamant* en l'an 1476. ſelon que l'a écrit Robèrt de Bèrquen ſon petit-fils. Il dit qu'auparavant on les portoit bruts. La pointe du *diamant* fin couppe le vèrre: on ne ſe ſèrvoit autrefois que d'émeri. La poudre de *diamant* eſt un poiſon, parcequ'elle pèrce les boyaux. Les Orfèvres font des croix, des rôſes, des chaînes, des boutons de *diamans* &c. Les *diamans* ne brillent point, à moins d'être taillez à facettes, d'être garnis d'une lame qui puiſſe réfléchir la lumière. Voyez Rohault.

Quelques-uns prétendent que ce mot eſt venu par corruption d'*adamas*, nom que les Grècs ont donné au *diamant*, & qui ſignifie *indomtable*, parcequ'ils croyoient alors qu'il réſiſtoit au fèr & au feu.

Diamant. C'eſt ainſi que les Vitriérs appellent un petit inſtrument avec lequel ils couppent le vèrre, parcequ'il a au bout une pointe de *diamant*, & que c'eſt cette pointe qui couppe.

On dit provèrbialement, quand on veut promettre une grande récompenſe à quelqu'un, qu'on lui donnera une poignée de *diamans*.

On dit auſſi dans le ſens figuré qu'une chôſe eſt de *diamant*, pour dire qu'elle eſt bien dure, difficile à rompre, à briſer. Mr de la Fontaine s'eſt ſervi de cette expreſſion d'une manière figurée & métaphorique dans ſa Fâble du ſèrpent & de la lune, qu'il applique aux mauvais Critiques,

> *Eſprits du dèrniér ordre,*
> *Qui n'étant bons à rien, chèrchez ſur tout à mordre,*
> *Vous vous tourmentez vainement;*
> *Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages,*
> *Sur tant de beaux ouvrages?*
> *Ils ſont pour vous d'airain, d'acièr, de* diamant.

Sa foi ſera de *diamant*. S. Amant. Pour dire, ſa fidélité durera toujours.

Diamant. On a donné ce nom à un grand rochér qui eſt ſur la côte de la Martinique, dont il eſt ſéparé par un détroit d'une lieuë. Corn.

DIAMANTAIRE. ſ. m. Lapidaire, ou Ouvriér qui ſe connoît en

en diamans, & qui en fait trafic. *Qui gemmarum commercium facit, qui veras gemmas facilè ſecernit à falſis.* Il faut bien de l'expérience pour être excellent *Diamantaire*. On dit que le Grand Mogol (Orangzeb) étoit le plus excellent *Diamantaire* qui fût ſur la tèrre, celui qui ſe connoiſſoit le mieux en diamans.

DIAMARGARITON. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Médicament qui tire ſon nom des pèrles qu'on appelle *margarita*, & qui entrent dans ſa compoſition. Il y en a de deux ſortes, le chaud & le froid. Le *diamargariton* chaud eſt une poudre compoſée de pèrles, de pyrethre, de gingembre, de noix muſcade, de canelle & de pluſieurs autres ingrédiens chauds. Il eſt hyſtérique, & propre pour fortifier la matrice; il éxcite les mois aux femmes, & il aide à la digeſtion. Le *diamargariton* froid eſt un électuaire ſolide compôſé de pèrles broyées ſubtilement, & de ſucre blanc diſſous dans de l'eau rôſe, ou de bugloſe, & cuit en conſiſtence de ſucre roſat. Il fortifie l'eſtomac, il adoucit les acides qui y ſont en trop grande quantité, & il arrête le crachement de ſang & le cours de ventre. Le *diamargariton* froid compoſé, eſt une poudre faite avec les pèrles, les rôſes rouges, les fleurs de nénuphar, & de violette, le bois d'aloës, le ſantal rouge & le citrin, la racine de tormentille, les ſemences de melon, d'endive, d'oſeille, &c. On s'en ſèrt pour donner de la vigueur, pour faciliter la reſpiration, & pour réſiſter à la malignité des humeurs.

DIAMASTIGÔSE. ſ. f. C'étoit une coutume chez les Lacédémoniens que les enfans des familles les plus diſtinguées ſe déchiroient mutuellement le corps à coups de foüets, devant les autels des Dieux; leurs pères & mères, qui étoient préſens à ce ſpectacle, les animoient & les éxcitoient à ne pas donner la moindre marque de douleur. C'eſt-là ce qui s'appelloit *Diamaſtigôſe*, mot Grèc, qui vient de *διαμαστιγοῦν*, fuſtiger, foüeter; de *μάστιξ*, *fouet*, *courroye*, *étrivières.* Cela ſe faiſoit apparemment pour endurcir de bonne heure la jeuneſſe aux coups, & l'accoutumer aux bleſſures & aux playes, afin qu'elle ne les craignît point, & les mépriſât à la guèrre. Philoſtrate en parle dans la vie d'Apollonius de Thiane.

DIAMÉTRAL, ALE. adj. qui appartient au diamétre; qui coupe en deux parties égales les figures curvilignes. *Diametros.* Il n'a guères d'uſage que dans cette phrâſe, Ligne *diamétrale.*

DIAMÉTRALEMENT. adv. En manière de diamétre. *Diametri in morem.* Il faut couper ce plan, ce globe *diamétralement.* Le zenit & le nadir ſont oppoſez *diamétralement. Ex diametro oppoſitus.* Nos Antipodes nous ſont *diamétralement* oppôſez.

On s'en ſèrt auſſi au figuré, en parlant de chôſes contraires ou fort différentes. Ce ſont deux parties, deux intérêts *diamétralement* oppôſez. Le vice & la vèrtu ſont *diamétralement* oppôſez.

DIAMÉTRE. ſ. m. Tèrme de Géometrie. Ligne qui paſſe par le centre d'un cèrcle, qui aboutit à la circonférence, & le coupe en deux parties égales. *Diametros.* On le dit auſſi des lignes qui paſſent par le centre des autres figures curvilignes, quand elles les diviſent en deux parties égales. Les ellipſes ont un grand, & un petit *diamétre.* La moitié de cette ligne s'appelle *demi-diamétre*, *rayon*, ou *ſinus total.*

DIAMÉTRE, en Aſtronomie; on appelle *diamétre apparent* d'une Planéte, l'angle viſuel ſous lequel cette Planéte paroît de deſſus la tèrre à l'égard de ſon *diamétre*, & de la grandeur apparente de ſon *diamétre* on conclud ſon éloignement de la tèrre, puiſqu'il eſt cèrtain que plus une Planéte eſt éloignée de la tèrre, plus ſon *diamétre* eſt petit.

On le dit auſſi des ſphères & globes, & alors les éxtrémitez s'appellent *pôles*, ſur leſquels le globe eſt mobile. On l'appelle auſſi *ligne diamétrale*, ou *dimetiente*, ou *axe*: ce qui ſe dit auſſi des cônes, & des cylindres.

Ce mot de *diamétre* vient de *diameter*, en Grèc *διάμετρος*, *διάμετρον*, qui veut dire, ligne, ou meſure qui paſſe par le milieu.

DIAMÉTRE D'UN CANON, c'eſt l'étenduë de l'ouvèrture du canon.

DIAMÉTRE DE COLONNE, eſt le *diamétre* qui ſe prend au deſſus de la bâſe, & d'où ſe tire le module pour meſurer les autres parties d'une colonne. On appelle *diamétre de renflement* celui qui ſe prend au tièrs d'en bas du fût; *Diametros adjectionis*: & *diamétre* de diminution, celui qui ſe meſure au plus haut de ce fût. *Diametros imminutionis.*

DIAMORUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Il y a le *diamorum* ſimple & le compôſé. Le *diamorum* ſimple eſt le ſyrop de meure ordinaire, qu'on fait avec le ſuc de meures & le ſucre. Il eſt bon pour les maux de gorge & pour arrêter la dyſſenterie. On fait auſſi un *diamorum* ſimple avec le ſuc de meures & le miel, qu'on appelle autrement *rob de meures.* Le *diamorum* compôſé ſe fait avec du ſuc de meures, du ſapa, du vèrjus, de la myrrhe & du ſaffran. On s'en ſèrt pour détèrger les phlegmes de la poitrine, & pour faciliter la reſpiration. Ce mot a été fait de *morum*, meure.

DIANE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Anciens Payens. *Diana.* Les Grècs l'appellent Artemis. *Diâne* étoit fille de Jupitèr & de Latone Sœur Jumelle d'Apollon, née avec lui, dans l'Iſle de Délos, & élevée avec lui, comme le diſent Héſiode dans ſa Théogonie v. 14. & 918. & Homère dans l'hymne qu'il a fait à ſa loüange, & tous les Poëtes. Au reſte, *Diâne* étoit le nom qu'elle portoit ſur la tèrre; car cette Déeſſe étoit en quelque ſorte une triple Divinité, qui avoit dans les Enfèrs, au Ciel, & ſur la tèrre, des noms, des qualitez, & des emplois tous différens. Aux Enfèrs elle s'appelloit Hécaté, voyez ce nom; au Ciel Lune, Phœbé, Délie, & Cinthie; ſur la Tèrre, *Diâne*, & Lucine. Nous ne parlerons ici que de *Diâne*, Divinité de la Tèrre. Voyez aux autres noms ſes qualitez & ſes fonctions. *Diâne* avoit deux emplois ſur la tèrre; car en prémièr lieu elle étoit Déeſſe de la Chaſſe, des forêts, & des montagnes, comme il paroît par Horace Liv. III. Od. 22. & par les Poëmes ſéculaires du même Auteur & de Catulle. Celui-ci même met encore les fleuves dans ſa dépendance. *Diâne* étoit Vièrge, & aimoit ſur tout la pureté & la virginité. C'eſt pour cela qu'on dit qu'elle fuyoit les compagnies & les aſſemblées, & qu'elle étoit toûjours dans les forêts & ſur les montagnes, accompagnée ſeulement de quelques Nymphes auſſi chaſtes qu'elle, & qu'elle s'occupoit continuellement de la chaſſe, éxèrcice capable de l'éloigner, de la détourner de tout ce qui étoit contraire à ſa vèrtu favorite. *Cicèron*, *L. III. De Nat. Deor. n.* 58. La prémière étoit fille de Jupitèr & de Proſèrpine, & mère de Cupidon, & l'autre que Cicéron met la troiſiême, avoit Upis pour père, & Glaucé pour mère, & les Grècs l'appelloient ſouvent du nom de ſon père Upis.

On repréſentoit *Diâne* en habit de Chaſſereſſe, les cheveux retrouſſez & noüez par dèrrière, ſa robbe retrouſſée avec une ſeconde ceinture, le carquois ſur l'épaule, tenant un arc bandé, dont elle décoche une flêche, & ayant à ſes côtez un chien qui court. Tel eſt l'équipage dans lequel elle paroit ſur pluſieurs médailles, & en particulièr ſur celles de Syracuſe. Quelquefois ſes cheveux détachez flottoient au gré du vent. Quelquefois on ajoutoit des rèts, des dards, des chiens en laiſſe, & d'autres inſtruments de la chaſſe. La figure de *Diâne* qui étoit à Segeſte portoit en main une torche ardente. On la voit auſſi ſouvent ſur les médailles avec une torche en main, ou même deux, une en châque main, & le titre de DIANA LUCIFERA.

Le prémièr temple que *Diâne* eut à Rome fut bâti ſur le mont Aventin, du régne de Sèrvius Tullus. Ce temple, dont Denys d'Halicarnaſſe décrit la conſécration, étoit orné de cornes de bœufs, au lieu que les autres temples de *Diane* l'étoient de bois de cèrfs.

On célébroit à Rome deux fêtes à l'honneur de *Diâne.* L'une tomboit au mois de Mars, & l'autre aux Ides, ou au 13e. d'Août. Ces jours là les femmes qui croyoient avoir obtenu quelque grâce de *Diâne*, portant des torches ardentes alloient de Rome à la forêt d'Arcie, où *Diâne* étoit ſingulièrement honorée; *Ovide*, *faſt. L. III. v.* 270. Les Chaſſeurs faiſoient auſſi le même pélerinage des torches en main, & conduiſoient avec eux leurs chiens malades, ornez de bandelettes ſacrées, les préſentoient à l'idôle, & dépoſoient à ſes piéds tous leurs inſtrumens de chaſſe. Voyez *Grot. de Venat.* On étoit pèrſuadé qu'en ces jours, occupée à recevoir les vœux & les hommages des mortels, elle laiſſoit les bêtes en paix, & n'alloit point à la chaſſe.

On ſacrifioit à *Diâne* une biche, & quand elle voulut ſouſtraire Iphigénie au couteau du Sacrificateur, elle lui ſubſtitua elle même une biche, comme on le peut voir dans l'Iphigénie d'Euripide, & dans les Métamorphôſes d'Ovide Liv. XII. v. 34.

La *Diâne* d'Éphêſe étoit la plus fameuſe qui fût au monde. Elle avoit trois temples dans cette ville, & on l'y repréſentoit d'une manière ſingulière, que toutes les villes de l'Aſie imitoient, dit Monſieur Triſtan. C'étoit une eſpéce de tèrme qui par en bas repréſentoit un cippe quarré, par en haut c'étoit une figure de femme juſqu'à la ceinture, ayant toute la poitrine & le ventre depuis la gorge juſqu'à la ceinture pleine de mamelles: ce qui la faiſoit appeller *Multimammia*, & Πολύμαστος. Sur la tête elle porte une eſpéce de boiſſeau, ou de vâſe; d'un côté de ſa tête eſt le Soleil, & de l'autre la Lune; elle a les deux bras étendus, & les mains appuyées ſur deux bâtons tournées en boulettes, & à ſes piéds un enfant à droite. Monſieur Triſtan T. II. p. 526. a fait graver un beau médaillon de Gordien, où elle eſt encore repréſentée avec tous ſes attributs. Elle eſt accompagnée de deux Nymphes au haut du champ de la médaille, & de deux fleuves au bas, les mains étenduës & appuyées, comme j'ai dit ci-deſſus, & elle a deux chiens à ſes côtez. Elle n'eſt point nuë, toutes les mamelles qui ſont à l'autre ne paroiſſent point; elle eſt vétuë d'une eſpéce de ſtole, ou étôle qui lui prend ſur les épaules & deſcend juſqu'en bas; ce vétement eſt partagé en

deux

deux parties dans ſa longueur, & châcune de ſes parties eſt chargée d'un rang de petits cèrcles ou globules de haut en bas. Elle a ſur la tête un vâſe couvèrt. L'un des fleuves tient un roſeau, & l'autre une flûte à l'antique.

Saint Luc aux Actes des Apôtres C. XIX. v. 24. parle d'un Orfèvre d'Éphêſe qui faiſoit des temples d'argent de *Diane*, qui troubla la prédication de S. Paul, & éxcita contre lui tous les Ouvriérs qui gagnoient leur vie à ces ouvrages. On demande ce que c'étoient que ces temples d'argent de *Diane*. Éraſme répond, que c'étoient des châſſes en forme de petits temples, dans leſquels on renfèrmoit des ſtatuës. Bêze croit que c'étoient des monnoyes ſur leſquelles la figure du temple de *Diâne* étoit repréſentée, & que pour cette raiſon on appella Temples de *Diâne*, comme on appella bœufs, vièrges, tortuës, poulins, les monnoyes ſur leſquelles ces chôſes étoient empreintes.

Quelques-uns diſent que ce mot *Diâne* vient du mot Grèc Διὸς, Jupitèr, parceque *Diâne* étoit fille de Jupitèr. D'autres prétendent que *Diana* s'eſt dit pour *Deviana*, parce qu'elle couroit çà & là dans la forêt *Devia*. Voſſius *De Idolol. L. II. c. 16. p.* 186. croit que ce mot s'eſt formé de *Dea*, ou *Diva Luna*, il devoit ajoûter, ou *Dia Luna*, Déeſſe Lune. Voyez encore cet Auteur au même endroit c. 25. c. 53. & 57.

Diâne étoit appellée Ariſtobule à Malthe, où elle avoit un temple, dans lequel on inhumoit ceux qui étoient éxécutez à mort pour leurs crimes. Les Thraces l'appelloient Bendis; les Égyptiens, Bubaſtis, ou Bubaſtide; les Syriens, Reine du Ciel. Enfin, on la confondoit quelquefois avec Proſèrpine. On lui donnoit encore pluſieurs épithétes qui éxprimoient les lieux où elle étoit honorée, & où elle avoit des temples, ſes attributs, ſes qualitez, ſes emplois; *Diane* Éthiopienne, *Ethiopica*; Aricine, *Aricina*; Léphrienne, *Lephria*; Munychienne, *Munichia*, du temple qu'elle avoit à Munichie proche d'Athênes; de Pergé, *Pergæa*; la Scythique, *Scythica*; la Taurique, *Taurica*; Cariatidê, *Cariatis*; Dictynne, *Dictynna*; Hemera, Hymnea, Ilithya, Leucophrys, Ops, &c.

Quelques Sçavans qui ont chèrché l'origine des fâbles trouvent beaucoup de rapport entre *Diâne* & la fille aînée de Job. Celle-ci s'appelle ימימה, *Jemimah*, de יום, *jour*; de même que *Diane* s'appelloit en Grèc Ἡμέρα, *Hemera*, jour, & en Latin *Diana*, de *dies*, jour. 2° Les Anciens diſoient que *Diâne* étoit Pèrſienne, & Jemimah étoit de l'Orient, de l'Arabie, païs oriental que les fâbles ont pû confondre avec la Pèrſe, qui étoit plus connuë, l'Arabie ſur tout ayant fait partie de l'Empire de Pèrſe. *Diane* étoit une Déeſſe champêtre & montagnarde, habitant les déſèrts & les forêts; l'Arabie a toûjours été pleine de montagnes & de déſèrts. Enfin, on loüe la beauté de *Diâne*, & c'eſt pour cela qu'on lui donna le nom d'Ἡμέρα, jour, *Diana*; ce qui convient fort bien auſſi à Jemimah. Voyez Spanheim, *Hiſtor. Jobi.*

Le ſecond emploi de *Diâne* ſur la tèrre étoit de préſider aux accouchemens, & en cette qualité elle étoit appellée Lucine, *Lucina*, Lochienne, *Lochia*, Ops, &c. Voyez Lucine.

Diane, eſt auſſi un nom propre de femme, même dans le Chriſtianiſme. *Diana*. *Diâne* de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, fut maitreſſe d'Henri II. *Diâne* légitimée de France, Ducheſſe de Caſtro, puis de Montmorency, étoit fille d'Henri II. & de *Diâne* de Poitiers. *Diâne*, ou *Diana* Mantuana, a éxcellé dans le XVIe. ſiécle par les Ouvrages qu'elle grava en taille douce.

DIANE. ſ. f. Tèrme de Guèrre, qui ſe dit d'une cèrtaine manière de battre la quaiſſe au point du jour, pour reveiller les ſoldats. *Extrema noctis vigilia*. Battre la *diâne*.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *diana*, qui a été fait de *dia*, ou de *dies*, parceque c'eſt un ſon de tambour qu'on fait dès le matin, dans le tems de la dèrnière ſentinelle de nuit, en un corps de Garde. Pomey.

DIANO. ſ. f. Nom de quelques lieux en Italie, en Latin *Dianium*. Ils fûrent ainſi nommez probablement dans l'antiquité parce qu'ils étoient conſâcrez à Diâne. *Diano*, bourg de l'État de Gennes, eſt près d'Oneglia, à trois lieuës d'Albenga. *Diano*, bourg du Montfèrrat Savoyard, eſt à trois lieuës au midi d'Alba. *Diano*, ville du Royaume de Naples dans la Principauté citérieure, à quatre lieuës au nord de Policaſtro: cette ville donne ſon nom à une grande vallée auprès de laquelle elle eſt. La vallée de *Diano* eſt arrôſée de la rivière de Botta, & abondante en grains & en fruits. *Vallis Diania*. *Diano* eſt la même chôſe en Italie que *Denia* en Eſpagne.

DIANTRE. ſ. f. Tèrme populaire dont ſe ſèrvent ceux qui font ſcrupule de nommer le Diâble. Allez au *diantre*. *Abi ad Acherontem*. Au *diantre* ſoit l'engeance. Je voudrois que cela fût au *diantre*; pour dire, au Diâble. On dit auſſi abſolument *diantre*, par manière d'éxclamation. *Proh! Papæ! Diantre* que dites vous là? Comment *diantre* voulez-vous qu'on faſſe pour vous voler? Molière.

On dit que ce mot *Diantre*, vient du nom de Dinant, ville de France. Voyez Dinant.

DIANUCUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, eſt une eſpéce de rob fait avec du ſuc de noix vèrte & du miel, qu'on cuit enſemble par un feu médiocre juſqu'à conſiſtence de miel, c'eſt le rob de noix. Il eſt propre pour fortifier l'eſtomac, pour faire ſuer, & pour réſiſter au venin. Voyez Diacaryon.

Ce mot a été fait de *nux*, noix.

DIAPALMA. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Emplâtre déſſicatif; qui tire ſon nom du bois de palmiér, dont eſt faite l'eſpatule qui ſèrt à l'agiter pendant qu'il cuit. Il eſt compôſé d'huile commune, de graiſſe de porc, & de litharge d'or préparée. Il eſt propre pour déſſécher, pour réſoudre, pour détèrger & pour cicatriſer. C'eſt l'emplâtre le plus uſité pour les playes & pour les ulcères.

DIAPASME. ſ. m. Parfum qu'on employe ſur le corps, de quelque forme qu'il ſoit, comme les poudres, les eſſences & les pommades odorantes. *Diapaſma*.

Ce mot vient du Grèc διαπάσσειν, qui ſignifie, Arrôſer.

DIAPASON. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt un intèrvalle de Muſique dont la plupart des Auteurs qui ont écrit de la théorie de la Muſique, ſe ſont ſèrvis pour expliquer l'octave des Grècs; auſſi-bien que du *diapente*, *diateſſaron*, *hexacorde* & *tetracorde*, pour dire, les quintes, quartes, tièrces & ſixièmes. Le *diapaſon* eſt la prémière des conſonances ſimples, lequel ſimplement conſidéré eſt une ſeule eſpéce; que ſi on le conſidère diatoniquement par tons & ſemitons, il contient ſept eſpéces, trois tons majeurs, deux mineurs, deux ſemitons majeurs. P. Parran.

Le *diapaſon* a ſon intèrvalle du ſon grâve à l'aigu en proportion double. Il contient ſept intèrvalles, dont il y a trois tons majeurs, deux mineurs, & deux demi-tons majeurs. Quelques-uns croyent que c'eſt la plus parfaite conſonance, c'eſt du moins une des trois conſonances parfaites. Le *diapaſon* eſt ce que nous appellons *octave*.

Diapason, chez les Artiſans, & Facteurs d'inſtrumens, ſignifie une régle & meſure qu'ils ont pour marquer les tuyaux de leurs orgues, & pour pèrcer les trous de leurs flûtes & hautbois en la juſte proportion qu'il faut pour faire des tons, des demi-tons, & les conſonances juſtes.

Quand un quarré eſt diviſé en huit parallélogrammes égaux, la ſection qui ſera faite de ces parallélogrammes par une diagonale, marquera tous les intèrvalles uſitez en la Muſique, & c'eſt ſur ce principe qu'eſt fondé ce modéle des Ouvriérs qu'ils appellent *diapaſon*.

Il y a auſſi un *diapaſon* des trompettes, qui ſèrt de meſure pour les différentes grandeurs qu'elles doivent avoir pour faire les quatre parties de la Muſique. Il y en a de même pour les ſaquebutes & ſèrpens, qui montrent combien il les faut allonger ou accourcir pour deſcendre ou pour monter d'un ton ou d'un intèrvalle. Enfin, le *diapaſon* ſe dit de ce qui fait & qui marque la juſteſſe des tons. On oppôſe le *diapaſon* tempéré au *diapaſon* parfait.

Les Fondeurs appellent auſſi *diapaſon*, leur échelle campanaire, qui leur ſèrt à connoître la grandeur, l'épaiſſeur & le poids de leurs cloches, qu'ils appellent autrement *regle*, *baton*, ou *brochette*.

DIAPASONDIAEX. ſ. m. Tèrme de Muſique. Eſpéce de conſonance compôſée. Il y a deux *diapaſondiaex*; le majeur, qui eſt en proportion de 10 à 3; & le mineur, qui eſt en proportion de 16 à 5.

DIAPASONDIAPENTE. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt une conſonance compôſée en proportion de triple de 9 à 3, ou de deux fois ſix. Voyez le traité de la Muſique du Père Parran Jéſuite. Le *diapaſon diapente*, eſt une ſymphonie qui ſe fait lorſque la voix va du prémiér ton au douzième ſon. Ce mot eſt un tèrme de la Muſique des Grècs. Nous appellerions aujourd'hui cette conſonance une douzième.

DIAPASONDIATESSARON. ſubſt. m. Tèrme de Muſique. Conſonance compôſée de 8 à 3. Le *diapaſondiateſſaron*, eſt une ſymphonie qui ſe fait lorſque la voix va de ſon prémiér ton à l'onzième lieu. C'eſt une conſonance qu'on peut appeller *l'onzième*, comme on appelle la *quarte*, la *quinte*, &c.

DIAPASONDITON. Tèrme de Muſique. Conſonance compôſée en proportion de 10 à 4, ou de 5 à 2.

DIAPASONSEMIDITON. ſ. m. Tèrme de Muſique. Conſonance compôſée en proportion de 12 à 5.

Tous ces tèrmes ſe trouvent dans ceux qui ont écrit de la théorie de la Muſique. Voyez le traité de la Muſique du P. Parran, le Dictionnaire de M. Broſſard, &c.

DIAPÉDÉSIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. Sortie du ſang à travèrs les tuniques des artères ou des veines, qui arrive lorſqu'il eſt trop diſſous, & que les pôres des vaiſſeaux ſont trop ouvèrts. Il y a d'habiles Médecins qui ne croyent pas qu'il ſurvienne une telle

telle ténuïté au ſang, qu'il puiſſe éxuder ſans nulle ouvèrture au travèrs des vaiſſeaux.

Ce mot vient de διὰ, par, & πηδάω, je bondis, je ſaute.

DIAPENTE. ſ. m. eſt un intèrvalle de Muſique qui eſt la ſeconde des conſonances, & qui avec le diateſſaron compôſe une octave. Dans la pratique on l'appelle *la quinte*. Voyez QUINTE. Le *Diapente* eſt une conſonance ſimple; ſi on le conſidère diatoniquement il a quatre eſpéces, & contient deux tons majeurs, un mineur, & un ſemiton majeur .... Le *Diapente* eſt la plus grande partie du Diapaſon harmoniquement diviſé. P. PARRAN. Le *diapente* eſt compôſé du diton & du ſemiditon. ID. *Diapente* eſt un tèrme de la Muſique des Grècs, par lequel ils éxpriment une ſymphonie qui ſe fait lorſque la voix paſſe du prémier ton au cinquiême lieu. Voyez Vitruve ch. 4. du Liv. 5.

DIAPENTE, ſe dit auſſi en Pharmacie, d'un compôſé de cinq ſortes de drogues.

Ce mot eſt compôſé de la prépoſition διὰ, & de πέντε, *cinq*.

DIAPHANE. adj. m. & f. Tranſparent, qui donne paſſage à la lumière. *Perlucidus, perlucens, tranſlucidus, tranſlucens*. Les corps *diaphanes* ſont l'air, l'eau, le vèrre, le talc, la corne, la porcelaine fine, &c.

On appelle *colonne diaphane*, toute colonne de matière tranſparente, comme étoient celles de criſtal du théâtre de Scorus.

DIAPHANÉITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique. Tranſparence. *Corpus perlucidum, tranſlucidum*. La *diaphanéïté* des corps ne provient que de la ſituation de leurs pôres en ligne droite, enſorte qu'il n'y a aucun corps qui empêche le paſſage de la lumière. C'eſt par cette raiſon qu'on démontre que la malléation du vèrre eſt impoſſible; car ſi-tôt qu'il ſera malléable & ductile, ſes pôres ne ſeront plus ſituez vis-à-vis, & par conſéquent il pèrdra ſa *diaphanéïté*, ou tranſparence; c'eſt-à-dire, la principale qualité du vèrre.

DIAPHŒNIC. ſubſt. m. Tèrme de Pharmacie. Électuaire mol purgatif, auquel on a donné ce nom à cauſe que les dattes en ſont la bâſe, & que les Grècs appellent le palmiér, dont les dattes ſont les fruits, φοῖνιξ. Les autres ingrédiens ſont les pénides, les amandes, le turbith, le diagréde, le gingembre, le poivre blanc, le macis, la canelle, la ruë, le fenoüil, le daucus & le miel. Le *Diaphœnic* purge principalement les ſéroſitez, il éxcite les mois aux femmes. On s'en ſèrt pour l'hydropiſie, pour la léthargie, pour l'apoplexie & pour la paralyſie.

DIAPHORÉTIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des médicamens qui pouſſent les humeurs par la tranſpiration. *Diaphoretica medicamenta*. Ce mot eſt Grèc, il ſignifie, Sudorifique. L'antimoine a une vèrtu *diaphorétique*.

DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL, eſt une préparation d'antimoine, qu'on appelle autrement Antimoine *diaphorétique*. Voyez ANTIMOINE.

DIAPHRAGME. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Muſcle nèrveux qui ſépare la poitrine d'avec le bas ventre, & qui eſt comme une eſpéce de cloiſon entre les parties vitales & les naturelles. *Diaphragma, Tranſverſum ex valida membrana ſeptum*. Sa figure eſt ronde, repréſentant la figure d'un poiſſon qu'on appelle une *raye*. Tout ſon corps eſt compôſé de deux cèrcles, dont l'un eſt membraneux, & l'autre charneux, de deux artères, de deux veines, qui s'appellent *phréniques*, & de pluſieurs branches de nèrfs. La membrane qui le couvre par deſſus, vient de la pleure, & celle qui eſt par deſſous, vient du peritoine. Sa ſituation eſt oblique, parce qu'il va du cartilage xiphoïde par les éxtrémitez des côtes à la région des lombes. Il eſt pèrcé en deux endroits pour faire paſſage à l'eſtomac & à la veine cave montante. Ce muſcle a deux mouvemens, celui de contraction & celui de relaxation: dans le prémiér qui ſe fait pour l'inſpiration, le *diaphragme* s'applanit, & la cavité de la poitrine devient plus ample, ce qui eſt néceſſaire, afin que le poumon ſe puiſſe mieux dilater: dans le ſecond qui ſe fait pour l'éxpiration, le *diaphragme* ſe relâche, & s'enfonce dans la cavité de la poitrine, ce qui la rend plus petite. On trouve le *diaphragme* toûjours relâché dans un animal mort.

C'eſt Platon, au rapport de Galien, qui le prémiér l'a nommé *diaphragme*, du vèrbe διαφράττειν, qui ſignifie *ſéparer*, ou *être entre deux*. Auparavant on l'appelloit φρένες, qui ſignifie *entendement*, parce qu'on prétendoit que dès que ce muſcle étoit ſurpris d'inflammation, l'homme tomboit auſſi-tôt en phrénéſie; ce que l'éxpérience ne confirme pas, non plus que ce qu'on a dit, que ceux à qui on travèrſe le *diaphragme* d'un coup d'épée, meurent en riant. Les Latins l'appellent *ſeptum tranſverſum*, comme qui diroit *cloiſon miſe de travèrs*. Mr. Hook a remarqué qu'on pouvoit entretenir un animal en vie ſans thorax & ſans *diaphragme*, en lui faiſant entrer de l'air dans les poumons par le moyen d'un ſoufflet, dont il dit qu'il a fait l'éxpérience. Gaſpard Bartholin le fils, a fait un Traité de la ſtructure du *diaphragme*. On appelle auſſi *diaphragme*, le cartilage qui eſt au milieu du nez qui ſépare le deux narines.

DIAPHRAGME, en tèrmes d'Optique, ſe dit de ces eſpéces de planchers qui travèrſent les tuyaux des grandes lunettes, & qui ſont pèrcez par le milieu. En général les ſçavans ſe ſèrvent de ce tèrme pour éxpliquer une cloiſon ou ſéparation entre deux parties.

DIAPHRAGMATIQUE. adj. C'eſt le nom qu'on donne aux artères & aux veines qui ſont répanduës dans le diaphragme. *Vena, arteria phrenetica*. On les appelle auſſi *phréniques*, ou *phrénétiques*.

DIAPRÉ, ÉE. adj. Qui eſt varié de pluſieurs couleurs. *Verſicolor, varius*. Il y a apparence que ce mot s'eſt dit figurément des divèrſes fleurs qui ornent les prez, qui ſont de cent couleurs differentes. Il n'eſt plus guères en uſage, ſi ce n'eſt en tèrmes de Blâſon, où l'on appelle *diapré*, tout ce qui eſt brodé, figuré & tracé à fantaiſie, comme un compartiment de fleurs, ſoit ſur le champ de l'Écu, ſoit ſur une de ſes piéces honorables.

Là brilloit le teint vif des pêches empourprées,
Ici le riche émail des prunes diaprées. PERRAULT.

Hoqueton diapré *de mon maître la Trouſſe,*
Je le ſuivois à piéd, quand il alloit en houſſe. DESP.

DIAPRÉ, ou DIAPRÉE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de prunes. La *diaprée* violette. LA QUINT. Le même Auteur écrit quelquefois *diapré*. Des Mirabelles, Sainte Catherine, *diapré*. ID. Beaucoup de Damas & de *diaprée* ont la chair vèrreuſe. ID. Il ne donne point non plus de plurier à ces noms, comme on le voit par ces éxemples, & il les fait indéclinables. Il eſt mieux de les décliner, & de dire les *diaprées* ſont vèrreuſes; les *diaprées* ſont longuettes. LA QUINT. La *diaprée* violette eſt violette tirant au rouge.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient du Latin *diaſprum*, qui étoit une eſpéce d'étoffe précieuſe & de broderie, dont le nom s'eſt étendu à tout ce qui étoit divèrſifié de couleurs, & jaſpé.

DIAPRUN, ou DIAPRUNUM. Le prémiér mot eſt nouveau, mais on s'en ſèrt aujourd'hui. ſubſt. m. Tèrme de Pharmacie. Électuaire mol purgatif, appellé ainſi à cauſe de la pulpe des prunes de Damas qui en ſont la bâſe. Il y a le *diaprunum ſimple, & le compôſé*. Le *diaprunum ſimple*, outre la pulpe de prunes reçoit la caſſe, les tamarins, la rhubarbe, les rôſes rouges, la ſemence de violette, les ſantaux rouge & citrin, la râclure d'yvoire, le ſuc de regliſſe, & les quatre grandes ſemences froides. Il eſt propre pour préparer & pour ramolir les humeurs. Le *diaprunum compôſé*, ou *ſolutif*, n'eſt autre chôſe que le ſimple, ſur une livre duquel on a mis demi once de ſcammonée en poudre pour le rendre plus purgatif.

DIARBECK. ſ. m. Province de Turquie en Aſie. *Diarbeckia; Meſopotamia*. Le *Diarbeck* eſt renfèrmé entre le Tigre & l'Euphrate, & borné au nord par la Turcomanie, au couchant par la Syrie, au midi par l'Arabie déſèrte, & par l'Yérak Arabi, & au levant par l'Arzerum & une partie du païs des Curdes. Le *Diarbeck* eſt diviſé en trois grands Beglèrbeglics, ou Gouvèrnemens; celui de Diarbéckir, qui eſt au nord, & ceux de Moſul & de Rika, qui ſont au midi, le prémiér vèrs le Tigre, & l'autre vèrs l'Euphrate. Outre ces trois villes, qui donnent le nom à ces trois Beglèrbeglics, il y a encore Neſbin, Mèrdin, Aſauchiuf, Orpha, Bir, Harran, qui eſt le Haran de l'Écriture, & le *Charra*, fameux par la défaite de Craſſus; Chabur, & Karkiſe, qui ſont encore de bonnes villes. Le *Diarbeck*, tel que nous venons de le décrire, eſt le פדן ארם, *Padan Aram*, ou ארם נהרים, *Aram Naharaim* de l'Écriture, & la Méſopotamie des Anciens. Quelquefois, ſelon la remarque de Maty, on lui donne plus d'étenduë, & l'on y comprend l'Arzerum, qui eſt une partie de l'ancienne Aſſyrie, & l'Yerak Arabi, qui eſt la Babylonie & la Chaldée des Anciens. Voyez D'Hèrbelot Biblioth. Orient. p. 294. où il écrit DIARBEKR, & DIARBEK.

DIARBEKIR. ſ. m. Ville de la Turquie en Aſie, capitale d'une Province de même nom. *Diarbeckia, Amida*. Cette Ville eſt ſur le Tigre à 50 lieuës environ au deſſus de Moſul. Elle eſt grande, & l'une des plus peuplées & des plus marchandes de la Turquie. Il y a dans *Diarbeckir* un très-grand nombre de Chrétiens Arméniens, Neſtoriens & Jacobites. Au reſte, *Diarbeckir* eſt la même ville que Caramit, ou Cara-hemit, quoique quelques Cartes la diſtinguent mal à propos. Maty dit auſſi Diarbeck; mais c'eſt le nom de la Province.

DIARRÉE. M. Lemery écrit *diarrée*, prononcez *diarée*. ſ. f. Tèrme de Médecine. Cours de ventre, dévoyement. *Dejectio, liquida alvus*. Ce mot en général ſe prend pour toute ſorte de flux de ventre; mais proprement c'eſt celui dans lequel les humeurs pures ou mélangées s'écoulent, quelquefois ſans douleur, & quelquefois

quelquefois avec douleur. La *diarrhée* eſt de pluſieurs ſortes, ſelon la diverſité des excrémens ; il y en a une bilieuſe, une ſereuſe, une pituiteuſe, une purulente. La purulente vient toûjours de quelque abſcès qui s'eſt ouvert. Les autres *diarrhées* viennent d'une fermentation qui ſe fait dans le ſang, par laquelle il ſe décharge de ſes excrémens dans les inteſtins. La *diarrhée* vient auſſi des mauvais alimens qu'on a pris, de la ſuppreſſion de la tranſpiration, & de pluſieurs autres cauſes. On remarque que ceux qui tranſpirent peu, ſont ſujets à la *diarrhée*, & que ceux au contraire qui tranſpirent beaucoup, ſont ordinairement reſſerrez. Stoltèrfoth, Médecin de Lubec, rapporte qu'un Artiſan, Lavandiér de profeſſion, eut depuis l'âge de 30 ans, juſqu'à l'âge de 63 ans une *diarrhée*, qui lui cauſoit 5 ou 6 ſelles par jour ; ſe portant toujoûrs bien, ayant appétit, & toutes les forces néceſſaires pour ſon travail. Enfin, à l'âge de 65 ans par des remédes aſtringens, qu'il ſe fit lui-même, ou qu'il acheta chez les Apotiquaires, il arrêta ſon flux. Auſſi tôt il lui vint une grande douleur de reins avec difficulté de reſpirer, ceſſation de la digeſtion, rendant les alimens comme il les avoit pris, froid aux extrémitez, enflure aux cuiſſes, une ſoif inſupportable, & plus d'appétit, n'urinant qu'à peine une humeur aqueuſe & vuide de ſoufre. Stoltèrfoth appellé lui fit prendre des aromates pour le conforter doucement, & des antiſcorbutiques mêlez de chôſes qui délayaſſent modérément. Alors il commença à reſpirer plus librement, les urines fûrent plus teintes, la couleur naturelle lui revint, l'enflure diminua, & il ſe remit. Mais ayant pris du vin d'abſynthe & de l'eau de vie pour ſe fortifier, diſoit-il, l'eſtomac, il retomba & mourut.

Le mot de *diarrhée* eſt Grèc, & vient de διὰ, *par*, & ῥέειν, *couler*.

DIARRHODON. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, qu'on donne à diverſes compoſitions à cauſe des rôſes rouges qui y entrent. Il y a une poudre cordiale, qu'on appelle *diarrhodon Abbatis*, ou *de l'Abbé*, parcequ'un Abbé en eſt l'inventeur. Elle eſt compôſée de rôſes rouges, des ſantaux rouge & citrin, de bois d'aloès, de canelle, de rhapontic, de ſpicanard, d'yvoire, d'os de cœur de cèrf, de ſafran, de maſtic, de pèrles, d'ambre gris, de muſc, &c. On s'en ſert pour fortifier le cœur, l'eſtomac & le foye : elle aide à la digeſtion, & empêche le vômiſſement. Il y a auſſi des trochiſques *diarrhodon*, compôſez de rôſes rouges, de râclure d'yvoire, de ſantaux rouge & citrin, de regliſſe, de maſtic, de ſafran, de camphre & d'eau rôſe. Ils ſont propres pour fortifier le cœur, l'eſtomac & le foye, & pour arrêter la dyſſenterie & les autres cours de vèntre. Il y a encore des pillules *diarrhodon*, compoſées d'aloès, de trochiſques *diarrhodon*, de feuilles d'abſinthe, de ſchœnante, de maſtic & de ſel gemme. Elles purgent & fortifient enſuite l'eſtomac, elles hâtent la digeſtion, & chaſſent la mauvaiſe ôdeur de la bouche.

Ce mot vient de διὰ, & ῥόδον, *rôſe*.

DIARTHRÔSE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Eſpéce d'articulation ou d'aſſemblage des os, un peu relâchée, & dans laquelle le mouvement eſt manifeſte. Elle eſt oppôſée à la *ſynarthrôſe*, dans laquelle l'articulation eſt ſi étroite, qu'il n'y a point de mouvement. La *diarthrôſe* eſt de trois ſortes. Quand la tête de l'os eſt groſſe & longue, & la cavité qui le reçoit profonde, on l'appelle *enarthrôſe*, comme celle de la cuiſſe avec la hanche. Quand la tête de l'os eſt plate, & qu'elle eſt reçûë dans une cavité ſupèrficielle, on l'appelle *arthrodie*, comme celle de la mâchoire avec l'os des temples. Quand deux os ſe reçoivent réciproquement & ſont mobiles l'un dans l'autre, on l'appelle *ginglyme*, comme l'os du coude qui eſt reçu par celui du bras, en même tems que celui du bras eſt reçu dans celui du coude.

DIARTHRÔSE SYNARTROÏDALE, que l'on appelle auſſi *amphiartrôſe*, eſt une eſpéce d'articulation neutre, ou douteuſe ; elle n'eſt pas tout à fait *diartrôſe*, parcequ'elle n'a pas un mouvement manifeſte ; ni tout à fait ſynartrôſe, parcequ'elle n'eſt pas tout à fait immobile. L'articulation des côtes avec les vèrtébres, & celles des os du carpe, & du tarſe entre eux, ſont des *diartrôſes ſynartroidales*.

Ce mot vient de διὰ, & de ἄρθρον, qui veut dire, *jointure*, *aſſemblage naturel des os*.

DIDASCORDIUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Eſpéce d'électuaire ou d'opiate, dont Fracaſtor a donné le prémiér la deſcription, & qui prend ſon nom du ſcordium qui y entre. Les autres ingrédiens ſont les rôſes rouges, le bol, le ſtorax, la canelle, la caſſia lignea, le dictam, les racines de tormentille, de biſtorte & de gentiane, le galbanum, le ſuccin, la tèrre ſigillée, l'opium, le poivre long, le gingembre, la ſemence d'oſeille, le miel roſat & la malvoiſie. On s'en ſert pour les fiévres malignes, pour la peſte, pour tuer les vèrs, pour réſiſter à la pourriture, pour la colique, & pour provoquer le ſommeil, étant nouveau fait.

DIASÉBESTEN. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Électuaire mol purgatif, dont les ſébeſtes ſont la bâſe. Les autres ingrédiens ſont les prunes, les tamarins, les ſucs d'iris, d'anguria & de mèrcuriale, les pénides, le diaprum ſimple, la graine de violette, les quatre ſemences froides, & le diagréde. Il eſt propre dans les fiévres intèrmittentes & dans les continuës : il en appaiſe la ſoif & les veillés, & chaſſe les humeurs âcres par les urines.

DIASENNA. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Électuaire mol purgatif, appellé ainſi, à cauſe du ſenné qui en eſt la bâſe. Les autres ingrédiens ſont le ſucre candi, les avelines, la canelle, la pièrre d'azur, la foye, les cloux de girofle, le galanga *minor*, le poivre noir, le nard indique, la ſemence de baſilic, les feuilles de girofle, le cardamome, le ſafran, le gingembre, la zédoire, les fleurs de romarin, le poivre long, la pièrre d'Arménie & le miel. Le *diaſenna* ſoulage les mélancholiques & les rateleux, & ſert de reméde à toutes les maladies qui viennent de l'atrabile.

DIASIES. ſ. plur. Fête qui ſe célébroit à Athênes en l'honneur de Jupitèr. *Diaſia*. Ariſtophane parle des *Diaſies* dans ſa Comédie des nuées Act. I. p. 116. de l'édit. d'Amſtèrdam *in* 12°, 1670. ſur quoi ſon Scholiaſte remarque que c'étoit une fête de Jupitèr Milichien, laquelle tomboit à la fin du mois Anteſtèrion, qui répondoit à peu près à nôtre mois de Janvier. Il ajoute que néanmoins Apollonius d'Acarnanie diſtingue les *Diaſies* de la fête de Jupitèr Milichien ; & qu'à ce que quelques-uns diſoient, cette fête étoit ainſi appellée, parce qu'ils y faiſoient des prières pour être éxempts des dommages qui leur pourroient arriver. Enfin, il rapporte encore un autre ſentiment, qui eſt que les *Diaſies* étoient une fête où les Athéniens faiſoient des aſſemblées publiques hors des murailles de la ville & l'y célébroient. Dans la même Comédie p. 136. un père dit à ſon fils qu'il lui avoit acheté un petit char pour la fête des *Diaſies*. Le Scholiaſte de ce Poëte dit ſur la Comédie des Cavaliers p. 314. de l'édition de Genêve *in fol.* 1607. que les *Diaſies* étoient la grande fête d'Athênes. Lucien dans ſon Charidême & Suidas en parlent auſſi. Héſychius dit que les *Diaſies* étoient une fête qui ſe célébroit avec une triſteſſe ſinguliére.

DIASTÊME. ſ. m. Tèrme de Muſique. *Diaſtema*. Quelques Muſiciens diviſent les intèrvalles en deux eſpéces, dont l'une eſt appellée *diaſtême*, qui doit contenir pour le moins deux intèrvalles en quelque ſorte de Muſique que ce ſoit, quoiqu'il en puiſſe contenir davantage. P. PARRAN. J. *Diaſtême* eſt ce qu'on appelle *intèrvalle*. Quelques Auteurs qui ont écrit de la théorie de la Muſique ſe ſèrvent du nom de *diaſtéme*, qui eſt pris du Grèc διάστημα, *intèrvalle*.

DIASTOLE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſignifie, Dilatation, diſtention. *Diaſtole*, *Prolatio*. C'eſt un des mouvemens du cœur & des artères dans lequel ces parties ſe dilatent. L'autre mouvement s'appelle *ſyſtole*, ou conſtriction. La *diaſtole*, ou dilatation du cœur vient du ſang, qui eſt porté par les veines dans ſes ventricules, & celle des artères eſt cauſée par le ſang qui eſt pouſſé dans leur cavité par la conſtriction du cœur. La *diaſtole* du cœur & celle des artères ne ſe font pas en même tems ; la *diaſtole* du cœur arrive lorſque les artères ſe reſſèrrent, & celle des artères, lorſque le cœur eſt dans la conſtriction. Ce qu'on appelle le battement du pous, n'eſt autre chôſe que la *diaſtole* des artères. Le poumon & la poitrine ont auſſi leur *ſyſtole* & *diaſtole*. Le cèrveau les a auſſi.

DIASTOLE, figure de Grammaire par laquelle on fait longue une ſyllabe qui eſt bréve de ſa nature. C'eſt ainſi que Virgile commence un vèrs par le mot *Italien*, dont la prémière ſyllabe eſt bréve. *Productio*.

Ce mot, qui eſt du Grèc, vient de διαστέλλειν, *ſéparer*, *ouvrir*.

DIASTOLIQUE. adj. m. & f. Rabelais appelle *diaſtolique*, le mouvement par lequel le cœur s'étend & ſe dilate : dans l'uſage on dit mouvement de diaſtole, & non pas mouvement *diaſtolique*.

DIASTYLE. ſ. m. Eſpace entre deux colonnes ; ou édifice dont les colonnes ſont éloignées les unes des autres de trois diamétres ou ſix modules de leur groſſeur. *Diaſtylos*. Il vient du Grèc διάστυλος. Le *diaſtyle* s'appelle auſſi *entre-colonne*.

DIASYRME. ſ. m. Figure de Rhétorique. C'eſt une eſpéce d'hypèrbole, & une éxaggération d'une chôſe baſſe, & ridicule. *Diaſyrmus*.

DIATESSARON. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt un intèrvalle compôſé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur. Sa proportion eſt de trois à quatre. Ce mot n'eſt uſité que dans la théorie de la Muſique. Dans la pratique on dit la *quarte*.

Le *Diateſſaron* eſt une conſonance ſimple, il tient entre-elles le troiſiéme rang. Le P. Parran, qui écrivoit ſon traité de la Muſique en 1639. dit que cette eſpéce de conſonance étoit fort en uſage de ſon tems, & qu'elle eſt en effet fort douce & fort agréable quand

quand elle eſt ſoutenuë & bien maniée, quoiqu'un peu rude de ſa nature. Le *diateſſaron* eſt une des ſymphonies des Grècs, qui ſe fait lorſque la voix va de ſon prémier ton au quatrième lieu. Voyez Vitruve ch. 4. du Liv. 5.

DIATESSARON, ſe dit auſſi en Pharmacie d'une ſorte de thériaque qui eſt ainſi appellée à cauſe qu'elle eſt compôſée de quatre ingrediens, qui ſont la racine d'ariſtoloche, celle de gentiane, les bayes de laurièr & la myrrhe. On l'appelle, Thériaque des pauvres, parcequ'elle ſe fait à peu de frais, & en peu de tems. Elle eſt propre contre les piquures des bêtes venimeuſes, contre l'épileſie, les convulſions, la colique, pour fortifier l'eſtomac, & pour éxciter les mois aux femmes.

Ce mot eſt Grèc; il ſignifie, Compoſition de quatre drogues.

DIATONIQUE. adj. m. & f. eſt une épithéte qu'on donne à la Muſique ordinaire, qui procéde par des tons differens, ſoit en montant, ſoit en déſcendant. *Diatonicus.* La Muſique ſe diviſe par les Auteurs en *diatonique chromatique & enharmonique, In diatonicam, chromaticam, harmonicam.* La Muſique *diatonique* ne contient que les deux tons majeur & mineur, & le demi-ton majeur. La Muſique *diatonique*, comme on voit par ce qui vient d'être dit, eſt la plus naturelle, & par conſéquent la plus ancienne. On appelle genre *diatonique* le genre qui fait le caractère de la Muſique *diatonique*. Dans la Muſique *diatonique* il y a un ton entre toutes les notes, hormis entre *mi* & *fa*, & entre *ſi* & *ut*, où il n'y a qu'un demi-ton majeur.

DIATONIQUEMENT. adv. Tèrme de Muſique. *Diatonicos.* Ce mot ſe dit de ce qui eſt compôſé dans le genre diatonique, c'eſt à dire, ſelon l'ordre naturel des ſons.

DIATRAGACANTH. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit de quelques poudres dont la gomme adraganth fait la bâſe. Il y a la poudre de *diatragacanth froid*, & celle de *diatragacanth chaud*. La poudre de *diatragacanth froid* eſt compôſée des gommes adraganth & Arabique, de réglîſſe, d'amidon, de ſemence de pavot blanc, & des quatre grandes ſemences froides. Elle eſt propre pour incraſſer; & pour adoucir les humeurs ſereuſes trop âcres, & trop ſubtiles, qui tombent ſur la poitrine, pour modérer la toux & pour éxciter le crachat. La poudre de *diatragacanth chaud* eſt compôſée de gomme adraganth, de canelle, d'hyſope, de pignons d'amandes, des ſemences de lin & de fenugrèc, de réglîſſe, de ſuc de réglîſſe & de gingembre. Elle eſt bonne pour l'aſthme, pour éxciter le crachat, pour fortifier l'eſtomac, & pour aider à la digeſtion.

DIB.

DIBAPTISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Hérétiques Grècs du IXe ſiécle, ainſi nommez, parcequ'ils baptiſoient deux fois. *Dibaptiſta.* En cette multitude (de témoins ſurbornez par Photius contre Ignace P. C.) il y avoit des pèrſonnes de toutes ſortes de conditions, & même de nouveaux hérétiques, que l'on nommoit *Dibaptiſtes*; car ils avoient ramaſſé dans la lie du peuple tous les ſcélérats qu'ils avoient pû rencontrer, pour dépoſer contre le Patriarche. GODEAU.

DIBEN. Voyez DIEBEN.

DIBLA, DIBLAIM, DIBLATHAIM, Voyez DEBLATHA,

DIBON. ſ. m. Nom de Ville. *Dibon*, de l'Hébreu דיבן. Les Septante la nomment Δαιβὼν, & Δεβών. C'étoit une ville ancienne ſituée à l'Orient du Jourdain. Elle fut d'abord aux Moabites, comme on le conclut du L. des Nombres XXI. 30. Apparemment qu'ils en étoient les fondateurs; car on ne ſçait point qu'il y eût aucun autre peuple avant eux dans le païs qu'ils occupèrent. Séhon Roi des Amorrhéens Orientaux la leur enleva, comme il paroit par le même endroit, & par Joſ. XIII. 9. Ce Roi ayant été défait, & ſon Royaume conquis par les Iſraélites, la Tribu de Gad & celle de Ruben le demandèrent, commme un endroit propre à nourrir du bétail. *Nombr. XXXIII.* 3. La Tribu de Gad la rétablit. *Nombre XXXII.* 34. Enſuite ils la cédèrent à la Tribu de Ruben; car Joſué XIII. 17. la compte parmi les villes de cette Tribu. Peut-être réforma-t-il les partages qui n'avoient pas été aſſez également faits; ou qu'il n'y eut point de partage avant la conquête entière de la tèrre promiſe, & que les Tribus de Gad & de Ruben s'étoient miſes en attendant dans les prémières villes où elles ſe trouvèrent. *Dibon* confinoit avec Medaba. *Joſ. XIII.* 9. Elle fut conſidérable, au moins dans la ſuite, ayant des filles, ſelon le langage de l'Ecriture, c'eſt à dire, d'autres villes ſous elle. 2. *Eſdr. XI.* 25. Il paroit encore par le même endroit qu'elle n'étoit pas éloignée du Jourdain, & qu'après le retour de la captivité les Juifs s'y placèrent. Iſaïe XV. 9. marque qu'elle avoit des eaux, c'eſt à dire, qu'elle étoit ſituée ſur quelque ruiſſeau, ou ſur quelque torrent. Les Septante au même endroit l'appellent Δαιμὼν, *Dimon*; c'eſt une faute qui vient de l'ancien caractère Hébreu, dans lequel il a été facile de confondre le *mem*, & le *beth*. Voyez la Diſſertation du P. Soucíet Jéſuite ſur les Médailles Hébraïques & ſur les prémières lettres Hébraïques. Il n'eſt donc point nécelſaire de donner deux noms à cette ville avec Adrichomius.

La même faute eſt arrivée dans le nom d'une ville de Juda qui ſe nomme *Dimona* dans Joſ. XV. 22. & *Dibon*, ou Dibona, dans le 2e L. d'Eſdr. XI. 25. le *mem* rongé a pû être pris dans l'ancien Hébreu pour un *beth*.

DIBON-GAD. C'eſt la ville dont nous venons de parler, Dibon. *Dibon-Gad*, ainſi nommée Nombre XXXIII. 46. entre Jeabarim, & Helmondeblathaïm.

DIC.

DICÉ ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Divinité des Grècs, Δίκη. Elle étoit fille de Jupitèr & de Thémis, *Héſiode Opera v.* 254. *Theog. v.* 902. reſpectable à tous les Dieux, *Heſiod. Opera v.* 255. ſon office étoit d'accuſer les coupables au tribunal de Jupitèr, *Héſiod Op. v.* 257. & de donner de bons ſuccès aux entrepriſes des hommes, *Heſ. Theog. v.* 904. *Dicé* étoit Vièrge, *Heſ. Op. v.* 254. pour marquer que les Juges doivent être d'une parfaite intégrité. On la faiſoit fille de Jupitèr, parcequ'il eſt le Roi de l'Univèrs & le Souverain Légiſlateur; & de Thémis, parce qu'elle eſt la Déeſſe de la Juſtice. Rodigin en parle Livre XXII. C. 16. Tout cela étoit très-moral.

DICOFRIT. Ancien nom d'une corvée, qui étoit en uſage en Bretagne, & qu'un ancien titre appelle *Opus dicofrit*, mais ſans éxpliquer en quoi elle conſiſtoit. Voyez le II. Tome de l'hiſt. de Bret. p. 24.

DICTAINO. Voyez DITTAINO.

DICTAM, ou DICTAMNE. ſ. m. Tèrme de Botanique, qui ſe dit de quelques plantes. *Dictamus*, *dictamnum*. Il y a le vrai *dictamne*, qu'on appelle *dictamne* de Créte, parcequ'il croît en l'Iſle de Créte, ou de Candie. Il jette quantité de tiges entaſſées, & couvèrtes d'un cotton fort blanc & fort touffu, de même que ſes feüilles, qui ſont rondes & épaiſſes. Ses fleurs ſont d'une couleur tîrant ſur le pourpre, & ſemblables aux violettes, mais d'un violet plus clair. Elles paroiſſent dans le ſommèt des tiges. Sa ſemence ſe trouve dans le calice de la fleur, lorſqu'elle eſt paſſée. Le *dictam de Créte* a les mêmes vèrtus que le pouliot, mais il eſt plus efficace: il eſt bon pour provoquer les mois aux femmes, pour faire ſortir l'enfant mort du ventre, & pour mondifier les playes. On prétend auſſi qu'il fait tomber les fléches qui ſont dans le corps, & que les chévres de Candie en étant bleſſées, mangent du *dictam* pour les faire ſortir. Voyez ORIGAN.

Le *faux dictamne*, ou le *dictamne bâtard*, eſt une autre ſorte de plante, dont il y a pluſieurs eſpéces. Celle qu'on appelle *pſeudodictamus verticillatus inodorus*, pouſſe des vèrges qui ſont en plus grand nombre, plus hautes & plus blanches que celles du marrube. Ses feüilles ſont auſſi plus rondes & plus petites, ſemblables au *dictamne de Créte*, cotonnées, moins épaiſſes, d'une ôdeur foible, & qui n'eſt point déſagréable. Ses fleurs ſont d'une couleur tîrant ſur le pourpre, & rangées par étage entre les feüilles. Les vèrtus du *faux dictamne* ſont les mêmes que celles du vrai, mais beaucoup plus foibles. On appelle cette plante *dictamne* ou *pſeudodictamus*, parceque les feuilles de l'eſpéce dont on vient de parler ont du rapport à celles du *dictamne* de Créte.

Le *diactam blanc*, qu'on nomme auſſi *dictam commun* ou *dictam des boutiques*, eſt une plante differente des précedentes. On l'appelle autrement *fraxinelle*. Voyez. FRAXINELLE.

Le *Dictamne* étoit très-eſtimé des Anciens pour la guériſon des playes. Ce ſont des biches bleſſées qui firent connoître la vèrtu de cette plante, qui faiſoit tomber les fléches dont elles étoient pèrcées, ſitôt qu'elles en avoient mangé. Le même Pline L. VIII. C. 27. Cicéron, *De naturâ Deor. L. II. n.* 126. Virgile, Enéïd. L. XII. v. 412. Tèrtul. *De Pœnit. C. XI.* diſent la même chôſe; mais Ciceron, plus critique & plus ſage que Pline, dit ſeulement qu'on le raconte. Ariſtote, *L. De Mirabilib. Auſcult.* le rapporte des chevreuils. Virgile à l'endroit cité dit que cette plante avoit une tige d'où ſortoient des feüilles couvèrtes d'une eſpéce de petit duvet, & Dioſcoride convient avec Virgile quant au duvet des feuilles. Le Poëte ajoute, que les fleurs du *dictamne* ſont purpurines: Dioſcoride & Pline L. XXV. c. 8. diſent au contraire qu'il n'a ni tronç ou tige, ni fleurs ni ſemence. Cependant Dioſcoride parle peu après d'une autre eſpéce de *dictamne* qui a une fleur noirâtre. Matthiole & Daléchamp, dans ſes notes ſur Pline L. XXV. c. 8. prétend que Dioſcorides ne dit pas que le *dictamne* ne porte point de fleurs, ni de ſemences. ὔτε δὲ ἄνθος ὔτε καρπὸν φέρει; mais que ni ſa fleur ni ſon fruit ne ſont bons à rien, ὔτε ἄνθος ὔτε καρπὸς συμφέρει. Pline s'entend de même, & il indique manifeſtement auparavant que le *dictamne* a plus

a plus que des feüilles. Il en diſtingue trois eſpéces. Le véritable *dictamne*, ou la prémière eſpéce, n'a que de petites branches ; il eſt ſemblable au pouliot, chaud & âcre au goût, ſa racine eſt déliée ; les deux autres eſpéces ſont de faux *dictamnes*. La ſeconde eſt aſſez ſemblable à la prémière, mais elle a beaucoup moins de vêrtu. La troiſième n'en a ni la force, ni l'apparence.

Le *dictamne* pris en breuvage, dit Pline, chaſſe les fléches, & autres armes des playes. La prémière & la ſeconde eſpéce arrête les ſuppurations, il provoque les mois des femmes, il les fait ſe délivrer de leur fruit mort, ou quand il eſt de travêrs. Il ſert auſſi à frotter & à faire des fumigations. La ſeconde eſpéce, ou le faux *dictamne*, a les mêmes effets, mais moins promptement. Tout ceci eſt de Pline.

DICTAMEN. ſ. m. Tèrme Dogmatique. Suggeſtion, mouvement, ſentiment de la conſcience. Châcun doit ſuivre le *dictamen* de ſa conſcience. S. Évr. Une bonne action devient mauvaiſe ſi elle eſt faite contre le *dictamen* de la conſcience. Id.

DICTAMO. ſ. m. Ancienne ville de l'Iſle de Créte, qui donna ſon nom au Dictamne. *Dictamnum*, *Dictynna*. Il faut que cette ville fût proche du mont Ida de Créte ; car le Dictamne ſe trouvoit ſur cette montagne. *Dictamo* n'eſt aujourd'hui qu'un village du Tèrritoire de la Cancé dans l'Iſle de Candie.

DICTATEUR. ſ. m. Magiſtrat Romain créé par le Sénat, ou par le peuple, en des tems difficiles, pour commander pendant ſix mois tout au plus : il avoit une puiſſance abſoluë & monarchique, tant que duroit la Dictature. *Dictator*. On prétend que ſon pouvoir étoit plus étendu que celui des Rois ; il étoit l'arbitre de la paix, & de la guèrre, & il avoit le droit de vie, & de mort, ſans appel au peuple. T. Lartius Flavus fut le prémiér *Dictateur* l'an de Rome 255. ou ſelon d'autres 256. Voyez les Faſtes Conſulaires. On portoit 24 haches devant le *Dictateur*, & douze ſeulement devant le Conſul. Sylla fut le prémiér *Dictateur* pèrpetuel. Céſar après lui. Après Jules Céſar il n'y a plus eû de *Dictateurs*. Le prémiér *Dictateur* pris du peuple fut Marcus Rutilius, l'an de Rome 399.

Denis d'Halicarnaſſe dit que ce mot vient *ab edicendo*, parce qu'ils ordonnoient & commandoient tout ce qu'ils vouloient ; mais Varron veut que ce mot ſoit dérivé de ce que le Conſul le nommoit, ce qui s'appelloit en Latin *dicere*. Varon, *L. IV. De ling. Lat. Dictator quod à Conſule dicebatur, cujus dicto audientes omnes eſſent.*

DICTATEUR. Tèrme de Collége. C'eſt le nom qu'on donne à celui qui a la prémière place, il eſt au deſſus de ceux qu'on appelle Empereurs, & qui ſont ordinairement les prémiérs. On ne peut être *Dictateur* dans une claſſe, qu'on n'ait été pluſieurs fois Empereur.

DICTATRICE. ſ. f. *Dictatrix*. Ce mot n'eſt point en uſage dans l'hiſtoire en parlant de la femme d'un Dictateur ; comme on n'appelloit point *Impératrice* la femme d'un Général d'armée, *Imperator*, ni *Conſule*, ni *Tribune*, la femme d'un Conſul, ou d'un Tribun, auſſi on n'appelloit point *Dictatrice* la femme d'un Dictateur. Les Auteurs des Divèrtiſſemens de Seaux ont employé le nom de *Dictatrice* dans un ſens particuliér & nouveau, quand ils ont parlé de la *Dictatrice* pèrpetuelle de l'Ordre de la mouche à miel. Il y a des médailles frappées à l'honneur de la *Dictatrice* pèrpetuelle de cet Ordre : peut-être ſera-ce un jour une occupation & un grand ſujet de diſſertation pour les Antiquaires futurs.

DICTATURE. ſ. f. Emploi, dignité de Dictateur. *Dictatura*. Sylla abuſa de la *Dictature*, & fit le prémiér appèrcevoir aux Romains, que c'étoit une tyrannie. La *Dictature* fut abolie après la mort de Céſar. Voyez Vigenère, *De la Dictature*, *Annot. ſur Tite-Live p.* 1616. *& ſuivantes.*

Dictature, ſe dit figurément, pour ſignifier l'empire, & la domination que quelqu'un s'attribuë, ou ſur les chôſes, ou ſur les eſprits. *Dominium*, *imperium*, *dictatura quaſi perpetua*. Cet orgueilleux Critique vouloit uſurper dans la République des lettres une *dictature* pèrpetuelle. Balz.

DICTÉ. ſ. f. Montagne de l'Iſle de Créte. *Dicte*, *Dictaus mons*. Le mont *Dicté* étoit dans la partie orientale de l'Iſle à un mille du mont Ida. Il ne faut pas confondre le mont *Dicté* avec le mont Dictynnée, *Dictynnaus*, qui étoit dans la partie occidentale de l'Iſle.

DICTER. v. act. Faire écrire quelqu'un ſous ſoi quelque diſcours, en le prononçant à haute voix & mot à mot. *Dictare*. Un Profeſſeur *dicte* ſa leçon de Philoſophie avant que de l'expliquer. Un teſtament eſt nul, s'ils n'eſt *dicté* & nommé par un Teſtateur, lû & relû par le Notaire, & s'il n'en eſt fait mention dans l'acte.

Mon valèt écrivant ce que j'aurois dicté,
Feroit un livre entiér marchant à mon côté. Boil.

Dicter, ſe dit auſſi pour Suggérer. On lui a *dicté* toutes ſes réponſes.

Dicter, ſignifie auſſi, Preſcrire. *Dicter* des loix. *Dicter* des ordres.

Telle eſt la loi des Dieux à mon Père dictée. Racine.

Loüis plus glorieux & plus grand que jamais
S'eſt fait voir à toute la terre
Auſſi juſte en dictant *la paix*,
Que redoutable dans la guèrre. Pavillon.

Dicter, ſe dit figurément des mouvemens de l'âme qui nous pouſſent à faire quelque chôſe. Le bon ſens, la raiſon, l'équité, nous *dictent* qu'il ne faut inquiéter pèrſonne pour ſa Religion ; encore moins forcer la conſcience à agir contre ſes lumières. Le reſpèct & l'obéïſſance envèrs les pères & les mères nous ont été *dictez* par la nature. Le Prince a un empire abſolu ſur ſes paſſions, & ſuit tout ce que lui *dicte* la raiſon. Voilà un raiſonnement que le ſimple ſens commun nous *dicte*. Mᵉ Dacier.

Dicté, ée. part. paſſ. & adj. *Dictatus*.

Dictée. ſ. f. C'eſt ainſi que les écoliérs appellent une leçon que leurs Maîtres leur font écrire ſous eux. *Dictata*. Il eſt venu en claſſe après la *dictée*. Il a laiſſé en blanc dans ſes cahiers de la place pour deux *dictées*.

DICTION. ſ. f. Mot d'une langue. *Dictio*. Cette *diction* n'eſt pas Françoiſe, elle eſt barbâre.

Diction, ſe dit auſſi de la phrâſe & du ſtile. Cet Auteur a la *diction* pure, élégante, expreſſive. La *diction* de l'Orateur doit être pure, propre à ſon ſujèt, riche, ornée ſans fard, forte, & ſèrrée ſans ſécherèſſe, & convenable à celui qui parle, au tems, au lieu, & aux auditeurs. S. Évr. Qu'on liſe les préfaces & les épitres dédicatoires de Joconde, on y trouvera un ſtile bien éloigné de la *diction* ſcholaſtique. Ménage.

DICTIONNAIRE. ſ. m. Recueil fait en manière de catalogue de tous les mots d'une Langue, ou d'une ou de pluſieurs ſciences. *Dictionarium*, *vocabularium*, *index vocabulorum*. *Dictionnaire* Latin, Grèc, Hébreu, Italien, Eſpagnol, Allemand. *Dictionnaire* Hiſtorique & Géographique. *Dictionnaire* de Chymie, de Médecine, des Arts. Un *Dictionnaire* de rimes. Les *Dictionnaires* anciens ſont pour le Latin ; celui qui a été appellé *Papias* a été fait par Salomon Abbé de Saint Gal, Évêque de Conſtance, qui vivoit dès l'an 1409. Il en a été fait un autre en l'an 1469. appellé *Gemma Vocabulorum*, & un autre en 1502. appellé *Gemma Gemmarum* ; un autre par Denis Neſtor Cordeliér. Mais le plus fameux a été celui d'Ambroiſe Calepin, Hèrmite de S. Auguſtin de Bèrgame, & fils des Comtes de Calepio. Conrad Geſnér dit l'avoir augmenté de quatre mille mots. Paul Manuce l'a auſſi augmenté, & enfin Jean Paſſerat. Cependant Matthias Martinus a fait deux volumes de ſes omiſſions. Il y a auſſi un fameux *Dictionnaire* Latin de Criſpinus en deux gros volumes, ſans compter pluſieurs autres qui ſont de moindre conſidération. En Grèc, on a ceux de Henri Étienne & de Scapula : en Eſpagnol, celui de Covarruvias : en Italien, celui de l'Académie della Cruſca : en François, ceux de Nicod, du Père Monet, du P. Gaudin, & celui de l'Académie Françoiſe. On a imprimé un *Dictionnaire* de la langue Malaye, qui eſt une langue morte, fameuſe dans toutes les Indes Orientales, où elle tient lieu de Latin. Il y a un *Dictionnaire* Karaïbe-François du Père Raimond Breton Dominicain, qui eſt le langage du païs des Antilles. Junius a fait imprimer un *Dictionnaire* ou Alphabet Gothique, Runique, Anglo-Saxonique, où il compare enſemble les langues Septentrionales. Il y a auſſi des *Dictionnaires* Hiſtoriques & Géographiques, comme celui de Charles Étienne, qui a été traduit & augmenté par Moréri. Il y en a un de Hoffman imprimé à Bâle en 1677. en deux volumes *in folio*, qui furent ſuivis d'une continuation en autant de volumes à Bâle l'an 1683. Ces IV. volumes ont été r'imprimez à Leide ſous un ſeul Alphabeth & avec des additions l'an 1698. en quatre volumes. Il y en a un de Mʳ Bayle qui a pour titre, *Dictionnaire Hiſtorique & Critique*. Il a été imprimé à Rotterdam en 1697. chez Reinier Leers en deux gros Volumes. Ce *Dictionnaire* contient une grande varieté de chôſes. Les *Dictionnaires* ſont une voye abregée pour devenir ſçavans à peu de frais. Bayl.

DICTON. ſ. m. C'eſt un provèrbe ou une ſentence commune, & qui eſt en la bouche de tout le monde. *Dicton* eſt vieux en ce ſens, & ne peut plus avoir d'uſage que dans le comique & burleſque. *Dictum*, *proverbium*. Il y a là dedans des *dictons* aſſez jolis. Mol.

Du Conſeiller Mathieu l'Ouvrage eſt de valeur,
Et plein de beaux dictons *à réciter par cœur.* Mol.

On voit bien par de tels dictons
Que la ſageſſe de nos Pères ,
Sans nous embaraſſer de maximes ſévères ,
Nous faiſoit ces belles leçons. Mlle L'Héritiér.

Dicton, eſt auſſi un mot notable , ou de grand ſens, qu'on met en des tableaux , ou des inſcriptions , qui tiennent lieu d'emblêmes , ou de déviſe. *Sententia , inſcriptio.* Pour cette fête on avoit pluſieurs peintures accompagnées de quantité de beaux *dictons.*

Dicton , eſt auſſi une raillerie ou mot plaiſant & picquant qu'on donne à quelqu'un. *Dictum lepidum , jocus.* Ce Satyrique ne laiſſe paſſer pèrſonne qui n'ait ſon *dicton.* Ce mot en Bas-Breton ſignifie *provèrbe.*

DICTUM. ſ. m. La partie de la ſentence ou de l'arrêt où le Juge parle, qu'on nomme autrement le *diſpoſitif. Adverſaria arreſtorum & ſententiarum.* On l'appelloit autrefois *le bref.* On a mis le *dictum* de la ſentence au Greffe , il n'y a plus qu'à faire ſignifier des qualitez. Les Juges ne ſignent & ne mettent au Greffe que le *dictum* de leurs jugemens , les Gréffiérs dreſſent le vû ſur les piéces du procès. Quelques-uns écrivent *dicton* comme on prononce , & non pas *dictum* , & parcequ'ils ſont gens de Palais on peut ſuivre cet uſage.

DICTYnNE. ſ. f. Nymphe de l'Iſle de Créte. *Dictynna.* L'Antiquité a attribué à la Nymphe *Dyctinne* l'invention des rèts , ou filèts propres à la chaſſe ; & c'eſt de là que ſon nom lui fut donné; car Δίκτυον en Grèc ſignifie un rèts , *Rete.* La Nymphe *Dictynne* fut ſi amie de Diâne , que les Poëtes les confondent en quelque ſorte , ou du moins qu'ils donnent quelquefois à Diâne le nom de *Dictynne.* D'autres diſent que *Dictynne* ayant éxcité la paſſion de Minos , & ne pouvant éviter autrement ſes pourſuites , ſe jetta du haut d'un rochér dans la mèr , & qu'elle tomba dans un filèt de pêcheur , d'où lui vint ſon nom. Voyez *Antoninus Liberalis L. XL.* Quoi qu'il en ſoit , avant que de s'appeller *Dictynne* , elle ſe nommoit Britomartis. Voyez ce mot , & Héſychius. Les Eginétes l'appelloient Aphæa , Ἀφαία. Callimaque , dans l'hymne qu'il a fait à l'honneur de Diâne , dit que le rochér , ou la montagne , d'où Britomartis ſe précipita , étoit le mont Dicte , d'où il s'enſuit que c'eſt de là que lui vint le nom de *Dictynne.* Strabon L. X. dit que pluſieurs rejettoient ce ſentiment de Callimaque , parceque Britomartis étoit appellée *Dictynne* par les Cydoniates , qui étoient fort éloignez du mont Dicte. Mais Voſſius répond que ce n'étoient pas les Cydoniates ſeuls , mais tous les Crétois , qui donnoient ce nom à Britomartis ; & que quand on dit que c'étoient les Cydoniates , c'eſt une ſynecdoque ; on prend la partie pour le tout. Voſſius réfute encore Diodore de Sicile ſur ce que nous avons rapporté après lui de Minos. Voyez *Voſſ. De Idol. L. I. c.* 17. à la fin.

Dictynne. ſ. f. *Dictynna.* Eſt auſſi le nom d'une ancienne ville de Créte ſituée dans la partie orientale de l'Iſle , & appellée autrement Dictamne , aujourd'hui Dictamo. Voyez Dictamo.

La montagne de *Dictynne* , ou *Dictynnée* , eſt une montagne de l'Iſle de Créte , différente de celle qu'on nommoit Dicté , ou Dicta , ſituée dans la partie orientale de l'Iſle , près de la ville de Dictynne , qui lui donnoit ſon nom , *Dictynneus mons* , auſſi bien qu'à un Promontoire , ou Cap , appellé le Promontoire de *Dictynne* , en Latin *Dictynnæum Promontorium.*

D I D.

DIDACTIQUE. adj. Tèrme de Collége. Ce qui ſèrt à enſeigner , à éxpliquer la nature des chôſes. *Dicendi genus ad docendum aptum.* Il y a bien des mots qui n'ont d'uſage que dans le *didactique* & le dogmatique. Son ſtile eſt trop *didactique.*

Loin ces rimeurs craintifs dont l'eſprit phlégmatique ,
Garde dans ſes fureurs un ordre didactique. Boil.

DIDAQUE , ou DIDACE. Mr Baillet dit le ſecond , le prémiér eſt plus en uſage. ſ. m. & nom propre d'homme. *Didacus. Didaque* eſt la même chôſe que Diégo en Caſtillan. *Didaque* Alvarez , & non pas *Didace* Alvarez , fut un grand maître de la vie ſpirituelle. Saint *Didace* , que le vulgaire appelle *Diégo* , dans la Caſtille , *Jaime* dans l'Aragon , & qui n'eſt autre chôſe que le nom de *Jacques.* Baillet , 13e *Nov.*

DIDEAU. ſ. m. Tèrme de Pêche. C'eſt un grand filèt qui ſèrt à barrer les rivières pour arrêter tout ce qui paſſe. *Retis genus totum flumen trajiciens.* Au pont de S. Cloud il y a un grand *dideau* ſuſpendu par des potences & des poulies , qu'on tend & qu'on lâche dans cèrtaines occaſions.

DIDÉMAIRE. ſ. m. Eſpéce de Jongleur , & de Charlatan , chez les Anciens. *Didemarius.* On trouve ce mot dans Commodien *De ſimulacris Deorum.* C'étoient , dit-il , des gens qui contrefaiſoient les Furies , & qui ſe déchiroient le corps devant le peuple , pour le tromper. Quelques-uns croyent que c'étoient des Prêtres de Cybéle , ainſi appellez pour *Dindymarii* , parceque Cybéle étoit nommée Dindyméne , du mont Dindyme en Phrygie. On les appelloit auſſi Corybantes & Galles. Voyez ces mots.

DIDIA. Nom d'une famille Romaine. *Didia gens.* On ne ſçait ſi la famille *Didia* étoit patricienne , ou plébéïenne. Patin. Les médailles de la famille *Didia* ne ſont pas communes. Les médailles portent *Deidius* , ou *Didius.*

DIDIÉR , ou DIZIÉR. ſ. m. & nom propre d'homme. *Deſiderius.* S. *Didiér* étoit un paûvre Payſan d'un village près de Gennes en Italie. On dit que le peuple de Langres fut inſpiré de l'aller tîrer de la charruë pour le faire ſon Évêque , & que d'ignorant qu'il étoit , il devint tout d'un coup très-habile. Il prit l'Évêché , & après s'être acquitté de tous ſes devoirs en homme vrayment Apoſtolique , il ſouffrit le martyre ſous l'Empire d'Honorius , dans la pèrſécution des Vandales. Quelques-uns diſent que ce fut au IIIe ſiécle , ſous Gallien , & d'autres au IVe. Warner a imprimé & retranché les Actes de *S. Didiér.* Il y a encore un ſaint *Didiér* Archevêque de Vienne , ſur la fin du VIe ſiécle , il mourut en 608. Voyez Chaſtelain Mart. T. I. p. 615. un Saint *Didiér* Évêque de Cahors , dans le VIIe ſiécle ; un *Didiér* Lombard , Docteur de Sorbonne au XIIIe ſiécle. Le dèrniér Roi des Lombards , qui ſe fit élire en 756. fut pris par Charlemagne dans Pavie en 774. s'appelloit auſſi *Didiér.*

Ce nom s'eſt formé du Latin par corruption , *Deſiderius* , *Déſidier* , *Deidier* , *Didier* , & *Diziér* ; ce nom ſe dit différemment en différens lieux. Ordinairement on dit *Didiér* ; en Champagne plus communément *Diziér* , en Languedoc & en Italie , *Deſery* , & *Drezery* , aux Païs-Bas , *Deſio.* Baillet. On a même dit *Géry.* Voyez ce nom. Il y en a qui diſent *Didière* au féminin , comme *Didiér* au maſculin.

DIDIUS JULIANUS. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on nomme un Empereur Romain qui gouvèrna l'Empire à la fin du IIe ſiécle de Jésus-Christ , & qui ſuccéda à Pèrtinax. Comme il ne faut point dire en François Julianus quand on parle de Julien l'Apoſtat , il faut conſèrver ces noms Latins dans nôtre langue , & ne point dire Julien , quand il s'agit de cet Empereur-ci. Les *Didius Julianus* ſont très-râres en or & en argent , & même en moyen bronze & en petit bronze. J'ai le plus beau *Didius Julianus* qui ſoit à Paris. *Didius Julianus* étoit de Milan , fils de Didius Severus , & de Clara Æmilia. Ayant acheté l'Empire des ſoldats après la mort de Pèrtinax , & ne pouvant payer la ſomme qu'il en avoit promiſe , il fut mis à mort deux mois & cinq jours après ſon élection , le 29e de Septembre de l'an 193. Voyez Spartien , Aurelius Victor & Dion. Il s'appella Marcus Salvius , Severus Commodus *Didius Julianus.*

DIDON. ſ. f. Nom propre de femme. *Dido* , *Didus* , ou *Didonis* au génitif. *Didon* fut fille de Bélus II. Roi des Tyriens , appellée autrement *Métrès.* Elle épouſa en prémières noces un Prêtre d'Hèrcule nommé Sichée ; Sichée étoit fort riche. Pygmation , frère de *Didon* , pour ſe rendre maître des tréſors de ſon beau frère Sichée , le tua une nuit. *Didon* , avèrtie de ce meurtre dans un ſonge , raſſembla ce qu'elle put trouver d'ennemis de Pragmation , & ayant tiré de tèrre les tréſors de ſon mari , s'embarqua avec eux la nuit pour fuir la tyrannie de ſon frère , & vint ſurgir à la côte d'Afrique , à l'endroit où eſt aujourd'hui le Royaume de Tunis , un peu à l'occident de l'endroit où eſt la ville de Tunis. Elle y acheta autant de tèrre que le cuir d'un bœuf en pouvoit entourer. *Virg. Enéide L. I. v.* 371. *Silius Italicus L. I. v.* 24. Ayant coupé le cuir d'un bœuf en une éguillette , ou en une bande très-peu large , mais fort longue , elle en entoura un grand eſpace de tèrrain , où elle bâtit une ville , dont l'on montre encore les ruines ſur la côte du Royaume de Tunis à l'embouchure du Magrada , un peu plus au midi que le Porto Farina ; elle nomma ſa nouvelle ville Carthage , & la citadelle Byrſa.

Joſeph , dans ſon prémiér livre contre Apion , dit que ce fut 144 ans après la fondation du temple de Salomon , & par conſéquent près de deux cents ans plûtôt que Velleius Patèrculus ne place cet événement , mais toujours près de 400 ans plus tard que Virgile ne l'a feint dans ſon Énéide. Joſeph paroit plus croyable que Patèrculus. Il cite ſur cela les Annales des Tyriens & Ménandre d'Ephêſe , d'où il a tiré ce qu'il avance. Auſſi le P. Pétau , le P. Salien &c. ſuivent Joſeph. Joint que bien des Sçavans croyent que *Didon* ne bâtit que la citadelle appellée Byrſa , autour de laquelle dans la ſuite des tems ſe conſtruiſit la ville qu'on nomma Carthage. Jarbas Roi de Gétulie demanda *Didon* en mariage , & comme elle le refuſa , il lui déclara la guèrre , & ſe mit en devoir de l'y forcer par les armes. Pour l'éviter *Didon* ſe tua elle même , aimant mieux mourir que de violer ou de partager par de ſecondes noces l'amour qu'elle avoit pour Sichée. C'eſt cette mort qui a donné lieu à Virgile de feindre par un anachroniſme de pluſieurs ſiécles qu'elle s'étoit tuée , parce qu'Énée l'a-

bandonna après l'avoir épouſée. Sur quoi Auſone a fait cette épitaphe de *Didon*,

> *Infelix Dido, nulli bene nupta marito.*
> *Hoc pereunte fugis, hoc fugiente peris.*

C'eſt-à-dire,

> *Pauvre* Didon *où t'a réduite*
> *De tes maris le triſte ſort?*
> *L'un en mourant cauſe ta fuite,*
> *L'autre en fuyant cauſe ta mort.*

Auſone n'ignoroit pourtant pas la vérité de l'hiſtoire de *Didon*. Il a fait une épigramme qui eſt la CXI[e], où il la raporte exactement, & où *Didon* ſe plaint de Virgile, qui a têrni ſa réputation. Voyez-la encore dans Joſeph Antiq. L. I. & L. VIII. c. 16. & L. I. contre Apion, dans Juſtin L. XVIII. c. 4. 5. 6. Solin c. 30. dans Macrobe Saturn. L. I. c. 24. L. V. c. 17. dans l'épître de S. Jérôme à Gérontia, & dans ſon L. I. contre Jovinien, dans le P. Petau, *De Doct. Temp. L. IX. c. 62. Ration. Temp. P. II. L. II. c.* 13. & dans Riccioli T. I. *Chron. Reform. L. V. c.* 8.

Ce nom *Didon*, vient du Phénicien דיד, *dilectus*, דידה, *dilecta*. Sêrvius dit que *Didon* en Phénicien ſignifie *virago*. L'Etymologiſte & Phavorinus l'intèrprétent Errante, vagabonde; & Euſtathius dans ſes Notes ſur Denys le Géographe v. 195. Ἀνδροφόνος, *Homicide*.

Didon fut auſſi appellée Elize, *Eliza*, & fut honorée à Carthage comme une Déeſſe, ainſi que le témoignent Juſtin & Pâtèrculus. Conſultez *Voſſ. de Idol. L. I. c.* 32. *p.* 124.

DIDON. ſ. m. Nom propre d'homme auſſi. Il y a un *Didon* Évêque de Poitiêrs, & un autre Évêque de Châlons, dans le VIe ſiécle.

DIDRAGME, ou DIDRACME. ſ. m. Piéce de monnoye des Anciens Grêcs, qui peſoit deux dragmes; double dragme. *Didrachma*. Le *didragme* chez les Hébreux étoit le demi-ſicle, qui peſoit deux dragmes Attiques. Veſpaſien ordonna que tous les Juifs de l'Empire payeroient à l'avenir au Capitôle les deux dragmes qu'ils avoient accoutumé de payer tous les ans au temple de Jéruſalem. Origéne dit que de ſon tems ils payoient encore le *didragme* aux Romains. Tillem. En ſuppôſant l'argent à 32 livres le marc, le *didragme* Hébreu valoit environ 18 ſous 7 deniêrs. Voyez au mot Dragme, ou Dracme.

DIDYME. ſ. m. Nom propre d'homme, qui ſignifie *Jumeau*. *Didymus*. C'eſt la même chôſe que Thomas en Hébreu, comme S. Jean le témoigne, C. XI. v. 16. & C. XX. v. 24. & en effet תומים Gen. XXV. 24. ſignifie des *Jumeaux*. Sur cela Thomas, (c'eſt-à-dire, Didyme) dit aux autres diſciples: Allons-y, nous, afin de mourir avec lui. Bouh. *Didyme*, Grammairien d'Aléxandrie, ſi laborieux & ſi appliqué à l'étude qu'on le nomma χαλκέντερος, *Entrailles d'airain*, & πονητὴς, *Le laborieux*, compôſa tant de livres qu'on l'appelloit encore Βιβλιολάθας, comme s'il en eût ignoré le nombre. Il vécut juſqu'au tems d'Auguſte. Un autre *Didyme* d'Aléxandrie, tout aveugle qu'il étoit dès ſa jeuneſſe, ſe rendit célébre au IVe ſiécle par ſon habileté & l'intelligence des Écritures.

Didyme. ſ. f. Eſt le nom d'une des Cyclades, iſles de l'Archipel. *Didyme*.

DIE.

DIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Dauphiné. *Dia*, *Dia Auguſta*, *Dia Vocontiorum*, *Dea Auguſta*, *Dea Vocontiorum*. Elle eſt ſituée dans les montagnes, ſur la riviére de Drome. *Die* a un Évêché ſuffragant de Vienne. *Die* étoit autrefois une des dix-neuf villes des Vocontiens. Auguſte la fit enſuite Colonie Romaine, & elle prit le nom de *Dia Auguſta*. Son nom *Dia*, qui eſt celui d'une Divinité payenne adorée en quelques endroits de Gréce, comme à Sicyone, fait juger au[illegible]ans qu'elle eſt originairement ville Grécque, comme Marſeille; c'eſt-à-dire, qu'elle a été bâtie par les Grêcs; & Gaſſendi dans la vie de M. Peireſc croit que ce ſont les Phocéens. Mais *Dia* étoit auſſi honorée à Rome. Voyez ci-deſſus Dia. D'autres conjecturent que la ville de *Die* fut nommée *Dea*, ou *Dia*, de Livie, femme d'Auguſte, qui fut miſe au nombre des Dieux, & à laquelle elle fut conſacrée. Ils appuyent leur conjecture ſur un marbre antique dont l'inſcription eſt LIVIAE AVG. DEAE MVNICIPIVM; & ſur ce qu'une autre ville des Vocontiens fut dédiée à Auguſte ſous le titre de *Lucus Auguſti*. Dans les vieilles notices elle eſt comptée la cinquiéme des 14 villes de la Province Viennoiſe, & elle eſt appellée *Deenſium Civitas*. On prétend que ſon Évêché fut établi par S. Martius vêrs l'an 220. Il fut uni à celui de Valence en 1276, & en fut ſéparé en 1688. Voyez Valois, *Not. Gall.* Ses habitans & ſon têrritoire s'appellent les Diois, & le Diois.

DIÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Deodatus*. *Theodatus*, *Theudates*. S. *Dié*, autrement Déodat, ou Dieudonné, étoit Évêque de Nevêrs dans le VIIe ſiécle. Baillet écrit auſſi Diei. Voyez au XIXe jour de Juin p. 229. S. *Dié* de Blaiſois. Chast. *Mart. T. I. p.* 334. À Lagny au Diocèſe de Paris S. *Dié* Confeſſeur. Id. 3. *de Févr. p.* 506.

DIEBEN. Prononcez Dîben. ſ. m. Nom propre de ville. *Duba*. C'eſt une petite ville d'Allemagne, ſituée ſur la Mulde, dans le Duché de Saxe, aux confins de la Miſnie. Quelques-uns diſent auſſi *Duben*.

DIÉGO. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Didacus*. Ce mot eſt en Eſpagnol ce qu'eſt en François Didaque, & nous nous en ſêrvons quelquefois en nôtre langue, quand nous parlons des Eſpagnols qui l'ont porté. *Diego* de Jepes, Religieux de S. Jérôme, & puis Évêque d'Albarazin, a écrit en Eſpagnol l'hiſtoire des Pêrſécutions d'Anglètêrre, la vie de Sainte Thérèſe, & une Relation de la mort de Philippe II. Roi d'Eſpagne. *Diégo* mourut en 1614, âgé de 83 ans. Voyez la Bibliothéque d'Eſpagne. J'ai dit quelquefois, & non pas toujours; car nous diſons *Didaque Alvarez*, & non pas *Diego Alvarez*. Voyez Didaque.

DIÉGO-ROIZ. Voyez DIGAROIS.

DIEL. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Deicola*, *Deicolus*. S. *Diel* fut Abbé de Luthre, dit aujourd'hui Lure parmi nous, & Ludêrs chez les Allemans. Son nom étoit Déicole, c'eſt-à-dire, ſêrviteur de Dieu, Qui honore Dieu; l'uſage a fait de Déicole *Diel*, ou *Déile*, ou même *Diey*, ou *Déel*. S. *Diel* mourut le 18 de Janvier vêrs l'an 625. *Baillet*, *Chaſtelain*. Voyez Deel.

DIEMANCE, & DIMANE. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *Dimanche*. *Dies Dominicus*. On trouve dans quelques Coutumes *Dimane* bradonner.

DIEMENTS. Têrre de Diements. Prononcez *Dîments*. *Diemeni Regio*. Païs dans les Têrres Auſtrales, le long de la côte Septentrionale de la Nouvelle Hollande, au midi de la Têrre des Papons, & des Moluques. Les Hollandois qui le découvrîrent l'an 1642. lui donnêrent le nom d'Antoine Diements, alors Général de la Compagnie des Indes Orientales. Maty. On l'appelle auſſi *Dime*.

DIEPHOLT. ſ. m. Prononcez Dîpholt, *ie* dans les mots Allemans ſe prononce comme un *i* long. Petite ville du Cêrcle de Weſtphalie. *Diepholtia*. C'eſt la Capitale d'un Comté de même nom. *Diepholt* eſt ſitué ſur la riviére de Hunte, *Huntius*, près du lac de Dammêr, entre Brême & Oſnabrug.

Le Comté de *Diepholt*, *Comitatus Diepholtienſis*, eſt une contrée du Cêrcle de Weſtphalie, en Allemagne. Ce Comté eſt entre l'Évêché de Munſter, le Comté de Hoye, & la Principauté de Minden. *Diepholt* en eſt la capitale, & le ſeul lieu un peu conſidérable. Le Comté de *Diepholt* a eû autrefois ſes Comtes particuliérs, qui tiroient leur origine de Ludolph, qui vivoit vêrs la fin de l'onziéme ſiécle. Le dêrnier Comte de *Diepholt*, pour ſe mettre à couvêrt des véxations des Évêques de Minden, fit hommage de ſa Comté aux Ducs de Brunſwick, & après ſa mort, arrivée en 1587, il fut incorporé à leurs États.

DIÉPPE. ſ. f. Ville de France, dans le Païs de Caux en Normandie. *Depa*, ou *Deppa*, autrefois, *Juliobona Caletorum*, ſi l'on en croit Vallois. Quelques-uns diſent auſſi *Dieppa*, mais mal. *Diéppe* eſt ſituée à l'embouchure de la riviére d'Arques, ſur la côte de la mêr de Bretagne, ou ſur la manche, où elle a un port. L'Archevêque de Roüen en eſt Seigneur temporel & ſpirituel. *Diéppe* fut bombardée & prêſque détruite en 1694. Elle a été rebâtie beaucoup mieux qu'elle n'étoit. On fait à *Diéppe* quantité de bouſſoles de cadrans de mêr fort eſtimez; les dentelles de *Diéppe*, les ouvrages d'yvoire qui s'y font ne le ſont pas moins. Une tabatiére de *Diéppe*. *Diéppe* eſt, ſelon M[rs] de l'Académie des Sciences, au 18e degré 49 min. de longitude, & au 49e degré 57 min. de latitude ſeptentrionale.

La petite *Diéppe*. Ainſi s'appelloit un établiſſement que les Marchands de *Diéppe* avoient fait ſur la côte de Malaguette en Guinée, mais ils l'ont abandonné.

DIÉPPOIS, oise. ſ. m. & f. Habitant de Diéppe, natif, originaire de Diéppe. *Deppenſis*. Le *Diéppois* eſt adroit, induſtrieux, laborieux. Les *Diéppois* font un grand commêrce de dentelles, d'ouvrages d'yvoire, de peignes de corne, d'épiceries, de quinquailleries, de poiſſon, dont la pêche eſt abondante ſur leurs côtes, &c.

DIÉRÈSE. ſ. f. Figure de Grammaire. Diviſion. La *diérèſe* ſe fait lorſqu'on diviſe une diphtongue en deux ſyllabes: comme *aula*, en *aülai*. *Dieresis*, *ſyllaba diviſio*.

Diérèse. Têrme de Chirurgie. C'eſt une opération qui diviſe & ſépare les parties dont l'union & la continuité eſt un obſtacle à la guériſon, ou qui ſont jointes & collées enſemble contre l'ordre naturel. Il y a quatre maniéres de faire la *diérèſe*; ſçavoir, en entamant, en piquant, en arrachant, & en brûlant.

Voyez

Voyez Monſieur Dionis, dans ſon traité des opérations de Chirurgie.

Ce mot vient du Grèc *διαίρεσις*, qui ſignifie *diviſion*.

DIERRY. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Deodericus*. Les Reliques de ſainte Sérène furent apportées autrefois de Spoléte à S. Vincent de Mèts par l'Évêque *Dièrry*. CHAST. 30. *Janv*. Sigebèrt ſur l'an *969* dit ceci : *Dièrry*, Évêque de Mèts, parent & ami de l'Empereur (Othon I.) ſous lequel il porta les armes en Italie pendant trois ans, y amaſſa pour lors tout ce qu'il put de corps ſaints & de reliques, &c. ID. *Ib. p.* 462.

DIÊSE. ſ. f. & m. Tèrme de Muſique. C'eſt la diviſion d'un ton au deſſous d'un demi-ton, ou un intèrvalle compôſé d'un demi-ton mineur ou imparfait. *Dieſis*. La *dièſe* eſt un écoulement de la voix le plus doux que l'on puiſſe prèſque feindre. LANCELOT. Le *dièze* marque qu'il faut hauſſer d'un demi-ton le ſon de la notte qui le ſuit. MONTECLAIR. On l'appelle auſſi *feinte*, & on la marque avec une croix de S. André ou ſautoir. Les *dièſes* ſont les plus petites parties du ſon, & Ariſtote les appelle les élémens de la voix, comme les lettres ſont les élémens du diſcours dont elles ſont les plus petites parties. Vitruve dit que la *dièſe* eſt la quatrième partie d'un ton; les Pythagoriciens, qu'ont tient être les inventeurs du nom de *dièſe*, ne la faiſoient pas ſi petite : ils partageoient le ton en deux parties inégales, ils appelloient *dièſe* la plus petite, que nous appellons *ſemiton mineur*, & la plus grande, qui eſt nôtre *ſemiton majeur*, ils l'appelloient *anatome*. Depuis les tons ayant été diviſez en trois & en quatre parties, ces parties fûrent appellées *dièſes*. On voit par là comment on doit entendre & comment on doit concilier les différens ſentimens des Auteurs qui ont parlé des *dièſes*.

La *dièſe* enharmonique eſt la différence du demi-ton majeur & du mineur. Il y a trois eſpéces de *dièſes* : la *dièſe* enharmonique mineure, ou ſimple *dièſe*, qu'on marque par une croix ſimple, éléve la note ſuivante de deux comma, ou d'environ le quart d'un ton. La *dièſe* chromatique, ou double *dièſe*, qu'on marque par une double croix, éléve la note ſuivante d'un ſemi-ton mineur, ou d'environ quatre comma, c'eſt la *dièſe* ordinaire. La *dièſe* enharmonique majeure, qu'on marque par une triple croix, éléve la note de ſix à ſept comma, ou d'environ les trois quarts d'un ton. Il n'y a que la *dièſe* enharmonique, ou double *dièſe*, qui ſoit en uſage dans la Muſique enharmonique. La double *dièſe*, devant ou après les lettres B. C. (*Baſſe continuë*) a le même effet que devant les notes. Souvent la double *dièſe* ne ſe marque dans les livres imprimez que par une ſimple croix, faute de caractère propre; mais il faut pour l'ordinaire prendre cette ſimple croix pour la marque d'une double *dièſe*. Voyez M. Broſſard.

Quand on place des demi-tons à l'endroit où il y devroit avoir ordinairement des tons, c'eſt ce qu'on appelle *dièſe*, ou *feinte*; & de même quand on met un ton où il n'y devroit avoir qu'un demi-ton.

On trouve le mot de *dièze* de genre maſculin, & écrit avec un *z* dans des ouvrages de Muſique compôſez de nos jours. Le *dièze* hauſſe d'un demi-ton. MONTECLAIR. On ſe ſèrt du *b* mol pour ôter le *dièſe*, & du *dièze* pour ôter le *b* mol. ID. Dans le manche harmonique, & dans le manche chromatique de la viole, toute note qui eſt marquée d'un *dièze* veut être touchée à une touche plus bas que ſon naturel. ROUSSEAU. L'uſage eſt aujourd'hui partagé ſur le genre, & ſur l'ortographe de ce mot.

DIÊSÉ, ÉE. adj. Tèrme de Muſique. Qui eſt marqué d'une dièſe. *Dieſi ſignatus*. D'un degré *dièſé* à celui de deſſus il n'y a qu'un demi-ton, parceque la dièſe a déja élevé la note d'un demi-ton. LANCELOT. Pour rendre les noms que je viens d'établir ſur les nottes *diézées* & bémolizées plus preſens à la mémoire, &c. MONTECLAIR. *Diézé* eſt écrit par un *z* dans le ſecond éxemple.

Les Imprimeurs appellent auſſi *dièſe*, ou *dieſis*, les doubles croix jointes enſemble, qui ſont les marques de la *dièſe* de la Muſique.

DIESPITÈR. ſ. m. Nom de Jupitèr. *Dieſpiter*. Ce nom, ſelon quelques uns, eſt la même chôſe que *Dios pater*, Jupitèr Père, car Jupitèr en Grèc, *Ζεὺς*, ou *Δεὺς*, d'où viennent les cas obliques *Διὸς*, *Διὶ*, &c. D'autres diſent que *Dieſpiter* eſt la même chôſe que *Diei pater*, Père du jour. S. Auguſtin tire ce nom de *dies*, jour, & *partus*, production, enfantement; parceque c'eſt Jupitèr qui produit le jour. Sèrvius & Macrobe ſont du ſentiment précedent. Le prémiér dit que dans la langue des Oſques on diſoit, *Lucetius* & *Dieſpiter* en Latin. Du reſte, voyez JUPITÈR, c'eſt la même Divinité. Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 117. prétend, ce ſemble, que *Dieſpiter* eſt Pluton; mais ſi c'eſt là ce qu'il veut dire, il ſe trompe, & dans Cicéron, auſſi bien que dans l'Inſcription qu'il cite d'après Gruter XXI. 8. il n'y a que *Dis pater*, & non pas *Dieſpiter*.

DIESSENHOVEN, ou comme il eſt écrit dans toutes les Cartes de Grand Atlas *Dieſſenhofen*, & non pas *Dieſtenhoffen*, comme écrit M. Corneille. C'eſt une ville du Turgow en Suiſſe ſituée ſur le Rhin, entre Stein & Schafouſe. Les Suiſſes s'en rendîrent maîtres en 1640. *Dieſſenhovia*. Prononcez *Diſſenhoffen*. Elle ſe gouvèrne prèſque entièrement en ville libre. Elle a ſon Sénat, ſon Avoyer, & ſa Juriſdiction ſur les villages voiſins, qui ſont obligez de marcher en guèrre ſous ſon drapeau. MATY. Ses habitans ne prêtent ſèrment qu'à huit cantons, & ont beaucoup de priviléges. Voyez Jovin de Rochefort, dans ſon *voyage d'Allemagne & de Pologne*.

DIEST. ſ. m. Prononcez *Diſt*, Ville du Duché de Brabant, dans le quartièr de Louvain. *Dieſta*, *Deſternium*. Elle a tître de Baronie. *Dieſt* eſt ſituée ſur le Demer, aux confins du païs de Liége.

DIETHMANING. Prononcez DITHMANING. ſ. m. Bourg & citadelle du Cèrcle de Bavière. *Ditmaninga*. *Dithmaning* eſt ſitué ſur la rivière de Saltz dans l'Archevêché de Saltzbourg, entre Saltzbourg, & Burckhauſen.

DIETHMARSEN. Prononcez DITHMARSE. ſ. f. Contrée du Cèrcle de la Baſſe Saxe. *Dithmarſia*. Elle eſt dans le Duché d'Holſtein entre l'Eyder, qui la ſépare au nord du Duché de Sleſwick, & l'Elbe, qui la ſépare du Duché de Bréme. Elle a le Holſtein propre au levant, & la mèr d'Allemagne au couchant. La *Dithmarſe*, après avoir long tems réſiſté aux Rois de Danemarck, fut ſoumiſe en 1559 par Fridéric II. aidé de ſes oncles Jean le vieux & Adolphe, Ducs de Holſtein. La *Dithmarſe* ſeptentrionale, où l'on trouve Lunder & Heyde, eſt aux Ducs de Holſten Goltorp, & la méridionale, où ſont Meldorp & Brunsbuttel, eſt au Roi de Danemarck.

DIÉTTE. ſ. f. Prononcez *diéte*, pluſieurs aujourd'hui l'écrivent ainſi, & il paroit qu'on le doit faire, puiſqu'on ne fait pas ſentir deux *tt* dans la prononciation, & qu'il n'y en a qu'un dans le mot Grèc, & dans le mot Latin, d'où le nom François de *diéte* a été formé. Régime de vivre, abſtinence qui ſe fait en conſidération de ſa ſanté. *Diata*. La *diéte* eſt un ſouverain remède à tous les maux qui viennent de réplétion. Quand on condamne un homme à la *diéte*, on le ſoupçonne de quelque mal honteux. Une *diéte* trop éxacte ne convient nullement à ceux qui ſe portent bien. LÉMERY. La *diéte* eſt très-utile & très-néceſſaire dans les maladies; parce qu'on doit éviter, autant que l'on peut, de diſtraire par la coction des alimens, la nature qui eſt toute entière occupée à digérer & à chaſſer au dehors l'humeur morbifique. ID.

Ce mot vient du Grèc *Δίαιτα*, qui ſignifie *régime de vie*, preſcrit par les Médecins, & parce qu'ils préſcrivent ſouvent de prendre peu de nourriture, d'en prendre moins qu'à l'ordinaire, on appelle communément *diéte* ce retranchement, cette diminution de la quantité de nourriture qu'on a coutume de prendre; & faire *diéte*, prendre peu de nourriture, en prendre moins qu'à l'ordinaire, ſoit que cela ſe faſſe par l'avis des Médecins, ſoit que ce ſoit par le choix de ceux qui pratiquent ce régime de vie, cependant ce doit être ordinairement pour prévenir ou pour chaſſer quelque incommodité.

DIÉTTE, eſt auſſi une Aſſemblée des États ou Cèrcles de l'Empire, ou de la Pologne, pour délibérer des affaires publiques. *Principum ac civitatum aut legatorum conventus*. La *Diétte* a été convoquée à un tel jour & en un tel lieu. Les *Diéttes* de l'Empire ſe tiennent ordinairement à Ratisbonne. En Suiſſe on appelle auſſi *Diéttes*, les Aſſemblées des Cantons pour leurs affaires communes. On dit *Diétte* d'Auſbourg, *Diétte* de Nuremberg, *Diétte* de Ratiſbonne, *Diétte* de Spire, *Diétte* de Wormes, pour marquer les endroits où ces Aſſemblées ſe ſont tenues. L'Envoyé du Roi à la *Diétte* de l'Empire. On a propoſé une telle affaire à la *Diétte*.

Diétte en ce ſens vient du mot *dieta*, qui a ſignifié prémièrement une ſalle où on fait des feſtins, & enſuite une Aſſemblée d'États, parceque les Allemans tenoient la plupart de leurs conſeils à table. MÉNAGE. *Dieta* ſe trouve ſouvent en ce ſens dans la Baſſe Latinité. Voyez Bollandus, *Act. Sanct. Jan. T. I. p.* 184. 986. 987. 988. 990. 991. *Mart. T. I. p.* 590. *F.*

La *Diétte* générale de Pologne, ſelon les loix, ne ſe devroit tenir que de deux ans en deux ans. Les affaires preſſantes font qu'elle s'aſſemble tous les ans. Les loix la bornent à 15 jours, mais ſouvent on la prolonge à ſix ſemaines. C'eſt ordinairement à Varſovie qu'elle ſe tient; cette ville étant la capitale du Royaume, & le ſéjour des Rois, eſt commode pour ces ſortes d'Aſſemblées : cependant on les a tenuës ſouvent en d'autres villes; mais parceque de trois *Diéttes*, on doit en tenir une à Grodno en Lithuanie, lorſque pour des raiſons particulières on eſt obligé de la tenir ailleurs, il faut que la Nobleſſe du Grand Duché y conſente. C'eſt le Roi qui en fixe le tems, & qui la convoque par des Univèrſaux, ou lettres circulaires qu'il envoye à tous les

les Palatins. Dans un Interrègne c'eſt l'Archevêque de Gneſne qui le fait. Les *Diéttes* particulières qui ſe tiennent ſix ſemaines avant la générale y envoyent trois députez choiſis d'entre les Gentilshommes qui y ſont préſens. Il y a auſſi en Pologne des *Diéttes* à cheval, qui ſe tiennent à la campagne; telles ſont celles dans leſquelles on élit un Roi; on les appelle *Poſpolites*.

Les Suiſſes ont des *Diéttes* des Cantons Catholiques, des *Diéttes* des Cantons Proteſtans, & une *Diétte* générale. Les prémières ſe tiennent à Lucèrne, & le Canton de Lucèrne a droit de les convoquer. Les ſecondes s'aſſemblent à Aran, & c'eſt le Canton de Zurich qui les convoque. La *Diétte* générale, composée des deputez de tous les Cantons, tant Catholiques que Proteſtants, ſe tient deux fois l'année, à la fin de Juin & au commencement de Décembre. C'eſt le prémier Canton, qui eſt Zurich, qui a le droit de la convoquer.

Diétte, en Chancellerie Romaine, ſignifie le chemin qu'on peut faire en un jour; c'eſt-à-dire, dix lieuës. *Diata*. Les Bénéfices ſont réputez vacans *in Curia*, tant qu'on eſt dans une *diétte* de Rome.

Diétte, eſt une journée de chemin dans le Japon de trente mille pas Géometriques.

DIETZ. ſ. m. Petite ville d'Allemagne, ſituée dans les États de Naſſau en Wétéravie, ſur la rivière de Lohu. *Dietia*, *Dieza*, *Decia*. Cette ville eſt capitale d'un petit païs qui n'avoit autrefois que le titre de Comté, & qui a maintenant celui de Principauté. Il eſt entre les Seigneuries d'Idſtein, de Viſbaden, le bas Comté de Catzenellebogen & l'Archevêché de Treves.

DIEU. ſ. m. Il ne peut avoir de vraye définition, à cauſe que c'eſt un Être infini & incompréhenſible. Le prémier être, l'être néceſſaire, qui éxiſte par lui-même, qui n'a point de cauſe, & qui eſt la cauſe & le créateur de toutes chôſes, celui qui eſt. *Deus*. *Dieu* eſt un pur eſprit, créateur du ciel & de la terre, & Seigneur univèrſel de toutes chôſes. *Dieu* dit à Moyſe, Exod. III. 14. Je ſuis celui qui ſuis. Tu diras aux Enfants d'Iſraël: celui qui eſt m'envoye à vous. *Dieu*, c'eſt l'Être infiniment parfait. *Deus Supremum numen, effector mundi atque molitor*. Maleb. Le cri de guèrre des Croiſez étoit *Dieu le veut*. Les hommes le conſidèrent comme la prémière Cauſe, le prémier Être, qui eſt de tout tems, qui a tout créé, & qui ſubſiſte de lui-même. L'Écriture le définit ainſi, Je ſuis qui je ſuis, *Alpha & Oméga*, le commencement, & la fin de toutes chôſes. Cicéron *de Nat. Deor. l.* 3. met dans la bouche de *Cotta* cet argument ridicule contre l'éxiſtence de *Dieu*: Comment pouvons-nous le concevoir, ne lui pouvant attribuer aucune vèrtu? car dirons-nous qu'il a de la prudence? Mais la prudence conſiſtant dans le choix des biens, & des maux, quel beſoin peut avoir *Dieu* de ce choix, n'étant capable d'aucun mal? Dirons-nous qu'il a de l'intelligence, & de la raiſon? Mais la raiſon, & l'intelligence, nous ſervent à découvrir ce qui nous eſt inconnu, par ce qui nous eſt connu: or il ne peut y avoir rien d'inconnu à *Dieu*. La juſtice ne peut auſſi être en *Dieu*, puis qu'elle ne regarde que la ſocieté des hommes: ni la tempérance, parce-qu'il n'a point de voluptez à modérer: ni la force, parce qu'il n'eſt ſuſceptible ni de douleur, ni de travail, & qu'il n'eſt éxpôſé à aucun péril. Comment donc pourroit être *Dieu*, ce qui n'auroit ni vèrtu, ni intelligence? Port-R. La piété nous ordonne de concevoir de *Dieu* l'idée la plus pure qu'il ſoit poſſible. Claud. Les impies diſent que *Dieu* que le commun des hommes ſe figure, eſt un *Dieu* ſans amour, & ſans pitié, qui joüiſſant d'une paix profonde, & d'un repos immuable, ſe plaît à tenir le monde dans l'agitation, & à faire éclater ſa puiſſance par l'humiliation, & la ruine même de ſes créatures. Fléch. On doute de *Dieu*, dans une pleine ſanté; & quand l'hydropiſie eſt formée l'on croit en *Dieu*. La Bruy. Cela fait voir que les paſſions qu'on peut ſatisfaire quand on eſt en ſanté, ſont la cauſe du libertinage.

Pour nier l'éxiſtence de *Dieu*, il faut réſiſter à la voix commune de tous les hommes, & s'oppôſer au conſentement univèrſel du genre humain. Les hommes ſont ſi naturellement portez à croire des *Dieux*, qu'ils ont mieux aimé s'en faire de ridicules que n'en avoir point du tout S. Évr. Je penſe, donc *Dieu* exiſte: car ce qui penſe en moi, je le dois à un Être qui eſt au deſſus de moi, & qui n'eſt point matière; & cet Être c'eſt *Dieu*. La Bruy. La crainte de *Dieu* eſt le commencement de la ſageſſe. Toute la ſageſſe du monde n'eſt que folie devant *Dieu*. Les Chrétiens adôrent un *Dieu* en trois pèrſonnes, *Dieu* le Père, *Dieu* le Fils, *Dieu* le S. Eſprit, & les trois ne ſont qu'un ſeul *Dieu*. Il n'eſt pas beſoin de ſe retirer du monde, pour aller chèrcher *Dieu* dans l'horreur de la ſolitude. S. Évr. Si nous quittons *Dieu* pour le monde, on nous traitte d'impies; & ſi nous quittons le monde pour *Dieu*, on nous traitte d'imbécilles. Id. Faut-il vous la prouver (l'éxiſtence de *Dieu*) par le témoignage de vôtre âme, qui toute captive qu'elle eſt dans la priſon du corps, aſſiégée par des habitudes criminelles, accablée ſous le poids de ſes penchants, & de ſes déſirs, eſclave des fauſſes Divinitez, lors qu'elle revient à elle même comme d'une yvreſſe, d'un aſſoupiſſement, ou de quelque maladie violente, & qu'elle recouvre la raiſon, elle invoque la Divinité ſous un nom qui ne convient qu'au véritable *Dieu*. *Grand Dieu! Bon Dieu! Dieu veuille!* ſont des paroles qui ſont à la bouche de tous les hommes. Elle le prend auſſi pour Juge, lorſqu'on dit, *Dieu le voit*; *Je mets tout entre les mains de Dieu*, *Dieu me le rendra*. Ne ſontce pas là les ſentimens d'une âme naturellement Chrétienne? Enfin, en prononçant ces paroles, ce n'eſt point le Capitole qu'elle regarde, c'eſt le ciel; parce qu'elle ſçait qu'il eſt la demeure du *Dieu* vivant, qu'elle eſt ſortie de *Dieu*, & que le ciel eſt le lieu de ſon origine. Vassoult. *Traduct. de l'Apolog. de Tertullien.*

> *Ouvre les yeux, homme infidelle,*
> *Sur le* Dieu *puiſſant qui t'appelle!*
> *Mais tu te plais à l'ignorer;*
> *Affermi dans l'ingratitude,*
> *Tu voudrois que l'incèrtitude,*
> *Te diſpensât de l'adorer.* Nouv. ch. de vers.

Il y a un éxcellent Livre de M. Ray, Anglois, intitulé, de l'Éxiſtence de la ſageſſe de *Dieu* manifeſté dans les œuvres de la création; il a été traduit en François. Il y en a auſſi un de M. de Cambray ſur la même matière, & Labadie a commencé par là ſon Traité de la vérité de la Religion,

> *N'allez pas, goguenard dangereux,*
> *Faire* Dieu *le ſujet d'un badinage affreux.* Boil.

On a dit dans la prémière édition de ce Dictionnaire, & dans le Moréri, que le nom de *Dieu* eſt appellé des Grècs τετραγράμματον, ou compôſé de quatre lettres, comme il eſt prèſque chez toutes les nations, ainſi qu'ont remarqué les curieux: en Hébreu *Jehova*, &c. Il y a deux ou trois fautes groſſières en cette remarque, qui viennent de ce qu'on n'a pas diſtingué le nom *Dieu* d'avec le nom de *Dieu*; chôſes cependant très-differentes: Un éxemple va le faire comprendre. Le nom Roi, & le nom du Roi, ne ſont pas la même chôſe. Le nom Roi, c'eſt ce mot, *Roi*; & le nom du Roi c'eſt *Louis*. Il en eſt de même en Hébreu du nom *Dieu*, & non pas du nom de *Dieu*. Nous parlons ici du nom *Dieu*, & non pas du nom de *Dieu*. Or il n'eſt pas vrai que le nom *Dieu*, dont ſeul il s'agit ici, ſoit le nom qu'on appelle de quatre lettres; c'eſt le nom de *Dieu* qu'on appelle ainſi, & non pas le nom *Dieu*, qui n'a pas quatre lettres, mais ou ſeulement trois au ſingulier, ou cinq au pluriel. 2°, ſuppôſé qu'on voulût parler du nom de *Dieu*, & nom pas du nom *Dieu*, il falloit dire que ce ſont les Hébreux qui l'appellent un nom de quatre lettres, בן ארבע אותיות, & les Grècs à leur exemple, τετραγράμματον. 3°. Ce n'eſt point le nom *Dieu* dont il s'agit ici, qui eſt compôſé de quatre lettres en Hébreu: ce nom eſt au ſingulier אלה, qui n'en a que trois, & plus ordinairement אלהים, pluriel, qui en a cinq. 4°. En Hébreu יהוה, *Jehovah*, qui eſt le nom de *Dieu*, n'eſt point, comme on le dit, Θεὸς en Grèc, en Latin *Deus*, &c. En Hébreu le nom *Dieu* c'eſt, אלה, *Eloah*, comme je l'ai dit, ou אלהים, *Elohim*, & le nom de *Dieu* c'eſt יהוה, *Jehovah*. Quant aux autre langues, le nom *Dieu*, mais non pas le nom de *Dieu*, c'eſt en Grèc Θεὸς, en Latin *Deus*, en Eſpagnol *Dios*, en Italien *Idio*, en François *Dieu*, en vieux Gaulois *Diex*, en ancien Alleman *Diet*, & aujourd'hui *God*, en Sclavon *Buch*, en Arabe *Alla*. Ceux de Pannonie l'appellent *Iſtu*, les Polaques *Bung*, les Égyptiens *Tenu*, les Pèrſiens *Sire*, les Mages *Orſi*, en Langue Malaye *Dios*, Voilà quel eſt le nom *Dieu* dans ces langues; mais elles n'ont point de nom de *Dieu*, comme l'Hébraïque a יהוה, *Jehovah*.

Les Rabbins & les Hébraiſans, S. Jérôme, & les Intèrprétes, comptent dix différents noms de *Dieu* dans l'Écriture; qui ſont, אל, *El*, אלהים, *Elohim*, אלהי, *Elohe*, ou au ſingulier, אלה, *Eloah*, צבאות, *Tſebaoth*, עליון, *Elion*, אהיה, *Ehjeh*, ארוני, *Adonai*, יה, *Jah*, שדי, *Schaddai*, יהוה, *Jehovah*; mais il ne faut point diſtinguer אלהי, de צבאות; il n'en faut faire qu'un nom, אלהי צבאות, *Elohe tſebaoth*, c'eſt-à-dire, *Dieu des armées*; & il ne faut point confondre אלהי, *Elohe*, avec אלה, *Eloha*. Il y a trois de ces noms de *Dieu* qui ſignifient l'eſſence de *Dieu*, & ſont des noms propres; c'eſt אהיה, *Ehjeh*, יה, *Jah*, & יהוה, *Jehovah*. Les autres ne ſont que des noms d'attribut, comme nous le montrerons peut être à leur place. S. Jérôme a expliqué ces dix noms de *Dieu* dans ſa lettre à Marcella. Buxtorf le fils a fait une Diſſertation ſur ces mêmes noms. *Diſſertatio De Nominibus Dei*. Le P. Souciet, Jéſuite, en a fait trois ſur les trois noms *El, Schaddai, & Jehova*, imprimées à Paris en 1715.

L'Écriture

L'Écriture donne encore à *Dieu* le nom *Dieu* d'Abraham ; *Dieu* d'Iſaac, *Dieu* de Jacob, &c. Le *Dieu* des Armées, le *Dieu* des Batailles, le *Dieu* Vivant. Les Hébreux dans leurs ſèrmens diſoient, Vive *Dieu*. Les Grècs, ni les Latins, par le nom de *Dieu*, n'entendoient point un Être tout parfait, & dont l'éternité eſt un attribut eſſentiel. Ils entendoient par là une nature éxcellente, & ils appelloient *Dieux* tous les êtres qu'ils regardoient comme ſupérieurs à la nature humaine. Les hommes mêmes, ſelon eux, pouvoient devenir des *Dieux* après leur mort, parceque leur âme pouvoit acquérir un degré d'éxcellence, qu'ils n'avoient point eû pendant leur vie. Les Sages du Paganiſme reconnoiſſoient un ſeul *Dieu* ſous des noms différens. La Fortune, Jupitèr, ou Mars, ſont des noms différens du vrai *Dieu*, divèrſifiez ſelon l'uſage qu'il fait de ſa puiſſance. Le P. Thomassin. Ils donnoient à *Dieu* les noms des bienfaits qu'il diſtribuë aux hommes. Ils appelloient *Dieu*, Bacchus, parcequ'il a donné l'uſage de la vigne. Id.

Le nom de *Dieu* vient du Latin *Deus*, qui eſt formé du Grèc Θεὸς : ces mots ſignifient la même chôſe.

Il y a une infinité de façons de parler communes, ou provèrbiales, ſur ce mot. On dit en actions de grâces, Grâces à *Dieu*, *Dieu* mèrci. *Dei beneficio, quod Dei beneficium eſt.* *Dieu* mèrci à vous. *Tuo beneficio.* *Dieu* mèrci les ſoins que j'y ai pris, *Dieu* mèrci mon argent que j'ai fourni. *Diligentiæ, pecuniæ præſidio.* *Dieu mèrci* ſe dit auſſi en chôſes indifférentes, & où il n'y a point d'actions de grâces à rendre à *Dieu*. Il a ménagé les faiſeurs de Romans, il s'eſt fait violence pour les loüer : car, *Dieu mèrci*, vous ne loüez jamais que ce que vous faites. Racine. Et quelquefois en riant,

> *Puiſqu'on plaide & qu'on meurt, il faut qu'on ſe propoſe,*
> *D'avoir des appointeurs, & d'autres gens auſſi,*
> *On n'en manque pas* Dieu-mèrci. De la Font.

On le dit auſſi à contre ſens. *Dieu* mèrci les gens de guèrre, je n'ai plus de bien. *Quæ ſumma militum injuria eſt.*

Cet homme vit ſelon *Dieu*. *Secundum Deum.* Cela eſt ſelon *Dieu* & raiſon. On appelle un Saint, Homme de *Dieu*. L'homme de *Dieu* ſouffrit tout ſans ſe plaindre. Un homme ſelon le cœur de *Dieu*, c'eſt encore une periphrâſe, qui ſignifie un Saint. Ces deux dèrnières expreſſions ſont priſes de l'Écriture 1er L. des Rois II. 27. 4e L. des Rois IV. 25. 27. 40. 42. &c. & 1er L. des Rois XIII. 14. &c. En général c'eſt un uſage de l'Écriture d'ajouter le nom *Dieu* à un mot, quand on veut ſignifier que la chôſe ſignifiée par ce mot eſt éxcellente, parfaite dans ſon genre. Ainſi Pſ. XXXV. 7. Des montagnes de *Dieu* c'eſt-à-dire, de hautes montagnes. Pſ. XXXIX. 11. Des cédres de *Dieu*, ſont des cédres beaux & grands. 1er L. des Rois XIV. 15. une tèrreur de *Dieu*, veut dire une tèrreur épouvantable. Gèn. XXX. 8. des combats de *Dieu*, ce ſont de grands combats, rudes, difficiles, &c. Quand le nom eſt adjectif, l'Écriture ſe ſèrt devant le nom *Dieu* de la particule ל, qui ſignifie *eu égard, par rapport.* Ainſi, Jonas III. 3. Ninive étoit une ville grande à *Dieu*, eû égard à *Dieu* même, par rapport à *Dieu*, au jugement de *Dieu* même ; cela veut dire, une très-grande ville. Nous imitons quelquefois ces expreſſions dans nôtre langue en matière profonde ; car on dit quelquefois, venez dîner chez moi, j'ai du vin des *Dieux* ; cela ſignifie, d'excellent vin.

En matière de ſouhait, *Dieu* le veuille, Plût à *Dieu*. *Faxit Deus, utinam.* A *Dieu* ne plaiſe, *Dieu* m'en garde. *Quod Deus avertat.* *Dieu* vous aſſiſte, *Dieu* vous béniſſe, *Dieu* vous garde de màl, *Dieu* vous veuille bien oüir. *Adſit tibi Deus, Deus te adjuvet.* *Dieu* vous le rende, *Dieu* vous conſèrve, *Dieu* vous conduiſe.

> *Il vous ſaluë,*
> *D'un* Dieu *vous ſoit en aide, alors qu'on étèrnuë.* Mol.

On dit auſſi, *Dieu* aidant ; pour dire, S'il plaît à *Dieu*. *Deo juvante.*

En matière de conjuration & d'affirmation. Pour l'amour de *Dieu*, Au nom de *Dieu*. *Per Deum.* Bon *Dieu*. *Bone Deus.* Juſte *Dieu*, Sur mon *Dieu*, Je prends *Dieu* à témoin. *Ita me Deus adjuvet.* *Dieu* ſçait ſi j'ai fait cela à mauvaiſe intention. Croix de par *Dieu*. Voyez Croix. Allez de par *Dieu*. *Per Deum.*

En matière d'éxclamation on dit, Bon *Dieu* ! qu'eſt ceci ? *Bone Deus ! o Deus !* Bon *Dieu* ! qui l'auroit cru ? Saint Jean dans ſon Évangile nous ouvre des routes toutes nouvelles ; mais, *bon Dieu !* avec quelle élévation & quelle force ? Pélisson. On dit auſſi ; Mon *Dieu* ! Je vous connois Mon *Dieu* ! Mon *Dieu* ! s'écrioit l'un, la piéce eſt mèrveilleuſe. Vill.

En matière de ſalut, *Dieu* vous garde, *Dieu* ſoit avec vous, Bon jour & *adieu*, *Adieu* juſqu'au revoir. *Salve, vale.* *Dieu* vous ait èn ſa ſainte garde : c'eſt la formule avec laquelle le Roi finit les lèttres qu'il écrit à ſes ſujèts. Les Princes Souverains s'appellent Rois par la grâce de *Dieu*. *Dei gratiâ.* Et diſent qu'ils ne relevent que de *Dieu* & de leur épée. Ainſi c'eſt une formule de toutes les lèttres de Chancellerie, Louis par la grâce de *Dieu*, &c.

On appelle la cauſe de *Dieu*, la déffenſe de l'Égliſe, & des chôſes ſacrées, celles de ſon nom & de ſa gloire, & auſſi celles des pauvres & orphelins, & autres qui ſont ſous ſa protection. *Jus Dei.*

Dieu, ſe dit auſſi des faux Dieux de la Gentilité, créatures auxquelles on rend, ou l'on a rendu les honneurs de la Divinité ; faux Être que l'on imagine, & auquel on rend un culte divin ; Idôle, image de quelque créature, à laquelle on rend un culte qui n'eſt dû qu'à Dieu. *Deus, falſus Deus, Idolum.* Les prémiers faux *Dieux* qu'on ait adoré ſont les Aſtres, le Ciel, le Soleil, la Lune, &c. enſuite la tèrre, qui fourniſſoit les fruits qui ſèrvent à la nourriture de l'homme & des animaux, le feu ſi utile à la vie, &c. Dans la ſuite ces *Dieux* ſe ſont multipliez à l'infini, par le caprice de leurs adorateurs. Châque peuple, châque province, châque ville, s'eſt fait des *Dieux* particuliérs à ſa fantaiſie. Pour autoriſer le crime, & ſe juſtifier ſes débauches, on ſe fit des *Dieux* criminels & débauchez ; des *Dieux* injuſtes & violents, des *Dieux* avâres & voleurs, des *Dieux* yvrognes, des *Dieux* impudiques, des *Dieux* cruèls & ſanguinaires.

Les Principaux *Dieux*, qu'on nommoit les Grands *Dieux*, étoient Jupitèr, Junon, Apollon, Diâne, Vulcain, Vénus, Mars, Minèrve, Neptune, Veſta, Cérès, & Mèrcure. On dit, le *Dieu* du Ciel, le *Dieu* de la mèr, le *Dieu* des vèrs, le *Dieu* de la Poëſie, pour marquer les chôſes auxquelles ces *Dieux* préſidoient. Saturne étoit le Dieu du tems. Jupitèr le *Dieu* du Ciel, Néptune le *Dieu* de la mèr, Pluton le *Dieu* des enfèrs. Le *Dieu* de la guèrre étoit Mars, celui de l'éloquence, de la Poëſie & de la Médecine, Apollon ; Mèrcure le *Dieu* des voleurs ; Bacchus le *Dieu* de la vigne & du vin ; Pan le *Dieu* des Bèrgérs ; Cupidon le *Dieu* de l'amour & de la volupté ; Eſculape le *Dieu* de la Médecine ; Janus le *Dieu* du labourage, Vulcain le *Dieu* du feu, & des forgerons ; le Génie le *Dieu* de la naiſſance ; les Pénates étoient les *Dieux* de la famille, & les Lâres les *Dieux* du foyer ; Jugatinus le *Dieu* du mariage ; Domiducus le *Dieu* des nôces ; Sylvain le *Dieu* des bois ; Vèrtumne le *Dieu* des ſaiſons ; Priape le *Dieu* des ſemences. Mithra étoit le *Dieu* des Pèrſes, Dagon *Dieu* des Philiſtins ; Iſis, Serapis, Oſiris, Anubis, *Dieux* des Égyptiens ; Hèrcule *Dieu* des Tyriens, Thor Dieu des peuples du Septentrion ; Xaca & Amida ſont des *Dieux* du Japon ; Wiſnou le *Dieu* des Indes, & Foe un *Dieu* de la Chine.

Tous ces *Dieux* des Gentils ſont 1°, des Eſprits créez, Anges ou Démons. De là les bons & les mauvais *Dieux*, les Génies, les Typhons, les *Dieux* protecteurs, les *Dieux* ennemis, les *Dieux* infèrnaux, &c. 2°, Des corps céleſtes, comme le Soleil, la Lune, les autres Planétes, les Étoiles fixes, les Conſtellations, &c. 3°, Les Éléments, comme l'Air, la Tèrre, l'Océan, Ops, Veſta, les Fleuves, &c. 4°. Les Météores. Les Pèrſes adoroient le vent ; le foudre & le tonnèrre étoient honorez ſous le nom de Géryon ; & pluſieurs peuples des Indes & de l'Amérique en font auſſi des Dieux. On a auſſi donné la divinité aux Cométes, témoin celle qui parut vèrs la mort de Céſar. Caſtor, Pollux, Héléne, Iris, ſont encore des météores. Socrate diviniza les nuées, ſi nous en croyons Ariſtophane, & l'on fit aux Chrétiens le même reproche, dit Tèrtullien, *Apolog. C.* 24. 5°, On fit des Dieux des minéraux, ou Foſſiles, tel étoit le Bætyle, dont nous avons parlé en ſon lieu. Les Arabes, les habitans de Poſſin, ou Poſſene, les Finlandois ont adoré des pièrres. Les Scythes tenoient le fèr pour un *Dieu*. L'Or & l'Argent ont auſſi paſſé pour des *Dieux*. 6°, On en a fait des plantes. L'ail & les oignons étoient des *Dieux* en Égypte. Les Sclaves, les Lithuaniens, les Celtes, les Vandales, les Indiens, les peuples du Pérou, ont adoré les arbres & les forêts. Les Gaulois, les Gèrmains, & les Romains, avoient beaucoup de vénération pour les chênes. C'étoit le froment, le blé, les ſemences, que les Anciens honoroient ſous les noms de Cérès & de Proſèrpine. 7°, Ils prenoient des *Dieux* dans les Eaux. Les Syriens ſurtout, & les Égyptiens, adoroient des poiſſons. Voyez ci-deſſus Atèrgatis, Dagon, Dèrceto. Les Oxyrinchites, les Latopolitains, les Sienites, les habitans d'Éléphantine, avoient châcun leur poiſſon pour *Dieu*. Les Tritons, les Néréïdes, les Syrènes, qu'étoient-ce autre chôſe que des poiſſons ? Pluſieurs nations ont adoré les ſèrpents ; par éxemple, les Égyptiens, les Boruſſiens, les Samogites, les Lithuaniens. 8°, Les Inſectes, comme les mouches & les fourmis, ont eû leurs ſacrifices, celles-ci chez les Theſſaliens, & celles-là dans l'Acarnanie, où on leur immoloit un bœuf. 9°, Parmi les Oiſèaux, la cicogne, le corbèau, l'éprevier, l'ibis, l'aigle, le gryphon, la chauveſouris ; la prémière en Égypte, les trois ſuivans & le ſixième en Égypte, la quatrième à Thébes, la dernière au Méxique. 10°, Les bêtes à

quatre pieds ont auſſi eû des autels : le bœuf, le chien, le chat, le cynocéphale, le loup, le ſinge, ou la guenon, le lion, le crocodile en Égypte, & ailleurs ; le cochon dans l'Iſle de Créte ; les rats & les ſouris, chez les Muſorites dans la Troade & les Ténédiens ; les beletes à Thébes ; toute l'École de Zoroaſtre honora le porc-épic. 11°. Rien n'a été plus commun que de mettre des hommes au nombre des *Dieux*, & depuis Belus, ou Baal, juſqu'aux Empereurs Romains avant Conſtantin, les exemples en ſont fréquents ; ſouvent même on n'a pas attendu qu'ils fuſſent morts pour faire leur apothéoſe. Nabuchodonoſor fit adorer lui même ſa ſtatuë. Virgile marque, Éclog. I. v. 6. 7. & 8. qu'Auguſte avoit des autels, & qu'on lui offroit des ſacrifices ; nous ſçavons d'ailleurs qu'il avoit ſes Prêtres, qu'on nommoit Auguſtales, des temples à Lion, à Narbone, & en pluſieurs autres endroits ; c'eſt le prémier des Romains pour lequel on ait porté l'idolatrie juſque là. Les Éthiopiens regardoient leurs Rois comme des *Dieux*. Le Velleda des Germains, le Janus des Hongrois, le Thaut, l'Othin, l'Aſa des peuples du Nord, étoient des hommes. 12°. Non ſeulement les hommes, mais prêſque tout ce qui avoit rapport à l'homme, a été diviniſé ; le travail, le repos, le ſommeil, la jeuneſſe, la vieilleſſe, la mort, les vertus, les vices ; le terme, le tems, le lieu, les nombres, chez les Pythagoriciens, la puiſſance de produire, ſous le nom de Priape ; l'enfance avoit elle ſeule une troupe de Divinitez, Vagitanus, Levana, Rumina, Eduſa, Potina, Cuba, Cumina, Carna, Oſſilago, Statulin, Fabulin, Nundine, Intercidone, Pilumne, & Déverra. On reconnoiſſoit auſſi pour *Dieux* la ſanté, la fiévre, la peur, l'amour, la douleur, l'indignation ou némêſe, la crainte, la pudeur, l'impudence, la fureur, la joye, l'opinion, la renommée, la ſcience, l'art, la prudence, ſous le nom de Minérve, la vértu, la foi, le bonheur, la calomnie, la juſtice, la liberté, la concorde ; la monnoye, la guerre, la paix, la victoire, le triomphe, &c. Enfin, la Nature, & le Monde tout entier, a paſſé pour un *Dieu*. Prêſque tout ceci eſt tiré du ſçavant Ouvrage d'Iſaac Voſſius, *De Origine & Progreſſu Idololat*.

Les Épicuriens tenoient que les *Dieux* ne ſe mêlent point des chôſes d'ici bas, & ne ſe mettent point en peine que chacun vive à ſa fantaiſie. PORT-R. Il eſt aſſez difficile de débrouiller les idées des Payens ſur leurs *Dieux* : elles ſont très-confuſes, & ſouvent contradictoires. Ils admettoient tant de *Dieux* ſupérieurs, & inférieurs, qui partageoient l'Empire du monde, que tout étoit plein de *Dieux*. On a compté juſqu'à 150 *Dieux* que les Payens ont adorez. Tous les Philoſophes de l'antiquité ont reconnu qu'il n'y avoit qu'un *Dieu*, comme le P. Mourgues l'a très-bien prouvé dans la ſeconde lettre de ſon Plan Théologique des Sectes ſçavantes de la Gréce.

On appelle auſſi *Dieux* improprement, les hommes, les idôles que les Gentils ont adorez. *Dij*. Les Payens ont fait des *Dieux* de tous leurs Héros, & de leurs Empereurs.

On appelloit *Demi-Dieux*, les Faunes & Divinitez champêtres. *Semi-Dei*. On traitoit auſſi de *Demi-Dieux*, les Héros & les hommes qu'on avoit élevez au rang des *Dieux*. *Heroes*. C'eſt pour cela que Juvénal diſoit en raillant, qu'Atlas gémiſſoit ſous le fardeau de tant de *Dieux* qu'on plaçoit dans le ciel.

Les Poëtes, qui étoient leurs Théologiens, ſont leurs *Dieux* ſi ridicules, qu'ils ſemblent avoir eû plutôt deſſein de les faire mépriſer, que de les faire reſpecter. S. ÉVR. L'intervention des *Dieux* dans un Poëme Héroïque eſt néceſſaire, mais il ne faut pas que le *Dieu* en faiſant tout, anéantiſſe le mérite du Héros, ID. La préſence des *Dieux* déshonore les Héros, & ſa gloire eſt ſouillée par le ſecours d'une Divinité. P. LE BOSS. Épicure conſtituoit les *Dieux* dans un parfait repos. ID. Ôtez les *Dieux* de l'Antiquité, & vous lui ôtez tous ſes Poëmes. S. ÉVR.

Pourras-tu, Dieu *des vers, endurer ce blaſphême*,
Toi qui fis tous les Dieux, *qui fis Jupiter même?* CORN.

A la foibleſſe du ſculpteur,
Le Poete autrefois n'en dut guères ;
Des Dieux, *dont il ſut l'inventeur*,
Craignant la haine, & la colère. LA FONT.

Quand le nom de *Dieu* eſt joint à cértains autres mots, il déſigne les *Dieux* auxquels les chôſes exprimées par ces mots ont rapport. *Dieu des vers*, c'eſt Apollon, *Dieu des combats* ou *de la guerre*, c'eſt Mars : *Dieu du tonerre*, c'eſt Jupiter : *Dieu des enfers*, c'eſt Pluton, &c.

Jamais le Dieu de la guèrre
N'avoit donné ſur la terre
Tant de ſpectacles d'horreur. ROY.

Térence eſt dans mes mains, je m'inſtruis dans Horace ;
Homère & ſon rival ſont mes Dieux *du Parnaſſe*. LA FONT.

Héſiode a fait un Poëme intitulé Θεογονία, *La Théogonie*, c'eſt-à-dire, la Génération des Dieux, dans lequel il explique la généalogie des Dieux, quel eſt le prémier & le principe de tous les autres, quels ſont ceux qui en ſont deſcendus, & quels enfans, quelles générations ils ont eûes. C'eſt un abrégé de la Théologie Payenne. Outre cette Théologie populaire, chaque Philoſophe ſe faiſoit la ſienne, comme on le peut voir dans le Timée de Platon, & dans les livres de Cicéron *De Natura Deorum*.

S. Juſtin Martyr, Tertullien dans ſon Apologétique & dans ſes Livres *Contra Gentes*, Arnobe, Minutius Felix, Lactance, Euſebe *Præp.* & *Dem. Evang.* S. Auguſtin *De Civit. Dei*, Theodoret *Adv. Gentes*, &c. ont écrit de la vanité de ces faux *Dieux*.

DIEU, ſe dit abuſivement des Puiſſances & des perſonnes heureuſes. Les Rois ſont les *Dieux* de la terre. *Dii terræ*. ABLANC. Avec les *Dieux* il ôſe ſe mêler. VOIT. Les Grands, les Princes, ſont de petits *Dieux*. David, & après lui JÉSUS-CHRIST a dit, Vous êtes des *Dieux*, des enfans du Très-haut. Les élûs, les gens de bien ſont appellez les enfans de *Dieu*.

On s'en ſert auſſi figurément, pour parler des chôſes qu'on aime paſſionnément. Une mère n'a qu'un fils, elle en fait ſon *Dieu*. Un avâre fait ſon *Dieu* de ſon argent. Un goulu n'a point d'autre *Dieu* que ſon ventre. Un Amant dit que les yeux de ſa Maîtreſſe ſont ſes *Dieux*.

Les *Dieux Manes*, C'étoient les *Dieux* dont les Payens imploroient le ſecours, & à qui ils faiſoient des vœux contre la crainte de la mort, & en faveur des défunts. NICAISE. *Dii manes*.

On dit en provérbe, Cela lui eſt venu de la grâce de *Dieu* ; pour dire, que c'eſt un don de *Dieu*, par un bonheur inopiné, ſans qu'il l'ait recherché. On dit qu'un homme eſt devant *Dieu* ; pour dire, qu'il eſt mort ; & quand c'eſt un méchant homme, que c'eſt une belle âme devant *Dieu*. Je ne ſçai où cela eſt, *Dieu* le ſçache. Tout cela va comme il plaît à *Dieu* ; c'eſt-à-dire, en déſordre, perſonne n'en a le ſoin. *Dieu* ſur tout, pour dire, que *Dieu* eſt au deſſus des chôſes ſublunaires, ſur leſquelles on fait des prédictions. On dit que la voix du peuple eſt la voix de *Dieu*. On dit auſſi, que ce que la femme veut, *Dieu* le veut, pour dire, que les femmes ſont opiniâtres.

On dit qu'un homme doit à *Dieu* & au monde, pour dire, qu'il eſt noyé de dettes. *Ære alieno oppreſſus*.

DIEUDONNÉ, eſt le ſurnom donné à quelques Princes, dont la naiſſance a été inéſpérée, ou en quelque façon miraculeuſe, que Dieu a accordé aux prières de ſon peuple. *Deo datus*. Philippes-Auguſte a eû le nom de *Dieu donné*.

Il y a quelques endroits où on appelle *Dieu-donné*, les ſéculiers qui ſe donnent à *Dieu* & au ſervice des Monaſtères où ils ſe retirent. En d'autres on les appelle ſeulement *Donnez*, & autrefois *Oblats*.

DIEU, ſe dit auſſi en pluſieurs mots compôſez, des lieux pieux. L'Hôtel-*Dieu*, la Maiſon-*Dieu*, ſont des Hôpitaux. La Chaiſe-*Dieu*, Bourg-*Dieu*, Béniſſon-*Dieu*, Lieu-*Dieu*, ſont des noms d'Abbayes.

La Fête-Dieu, *Feſtum Corporis Chriſti* ; c'eſt une fête que l'Égliſe Catholique célébre le jeudi d'après le Dimanche de la Trinité, qui ſuit immédiatement celui de la Pentecôte. Elle s'appelle autrement la fête du S. Sacrement, ou la Fête du Corps de Nôtre-Seigneur : c'eſt en l'honneur du S. Sacrement de l'autel, & de ſon inſtitution ; le jour même de la fête s'appelle par le peuple la grande *Fete-Dieu*, & le jour de l'Octave, ou le jeudi ſuivant, la petite *Fete-Dieu*, parcequ'elle eſt moins ſolemnelle, & fêtée ſeulement juſqu'à midi. Quelques uns diſent *Fete de Dieu*. Vers le milieu du XIIIe ſiécle une ſainte fille de Liége, appellée Julienne, ayant eû une révélation de faire inſtituer une fête à l'honneur du très-S. Sacrement de l'autel, entreprit de l'exécuter, aidée d'une autre ſainte Recluſe, nommée la vénérable Éve. Elle en vint à bout, malgré un nombre infini de contradictions, & fit faire un office particulier pour cette fête, par ſon Clerc, nommé Jean. Jacques Pentaléon, de la ville de Troye en Champagne, qui étoit alors Archidiâcre de Liége, favoriſa fort un ſi pieux deſſein, & approuva cet Office. Cet Archidiâcre ayant été fait Patriarche de Conſtantinople, & enſuite créé Pape le 29e d'Août 1261. ſous le nom d'Urbain IVe, un miracle, qui arriva à Bolſena petite ville de l'État Eccléſiaſtique, non loin de Civita-Vecchia, où au milieu des ſaints myſtères il coula du ſang de l'hoſtie, entre les mains d'un Prêtre qui doutoit de la préſence réelle, & il vit Jéſus-Chriſt dans l'hoſtie ; ce miracle, dis je, qui arriva vers la 4e année du Pontificat d'Urbain, & dont tout le peuple fut témoin, & ce qui s'étoit paſſé à Liége environ 15 ans auparavant, porta le Pape, de l'avis des Cardinaux, à ordonner qu'on célébreroit tous les ans dans toute l'Égliſe la fête du Corps de J.C. le jeudi qui ſuit l'octave de la Pentecôte, & ayant envoyé querir S. Thomas, qui ſe trouva pour lors à Civita-Vecchia, où étoit la Cour, il lui ordonna

d'en compôſer l'office, qui eſt celui que nous récitons encore. Voyez les Bollandiſtes, *Propylæum menſis Maii Diſſert. XXIII.* & *Maii T. VII. Paralyp. ad Conat. Chronol. p.* 104.

DIEUSE. ſ. f. Petite ville de Lorraine, à deux lieuës de Marſal, du côté du levant. *Dieuſa, Decempagi.* Cette ville eſt ſituée ſur la Seille, peu éloignée de l'endroit où cette rivière ſort de l'étang de Lindre, appellé en Latin *Lacus Duodeciacus.* Les Allemans appellent cette ville *Duoge in Lotringen.* Quelques Géographes prétendent que *Dieuſe* eſt l'ancien *Duodeciacum*, que d'autres placent à Delme, & d'autres à Douzy. On dit auſſi que c'eſt à *Dieuſe* qu'arriva le miracle qui rendit Attila plus traitable & plus doux, & qui lui fit renvoyer S. Auteur Évêque de Mèts, & tous les captifs qu'il avoit faits dans cette ville.

DIEY. Voyez DÉEL, & DIEL.

DIF.

DIFFAMANT, ANTE. adj. Qui diffame, qui noircit la réputation de quelqu'un. *Infamans, infamiam inferens.* On peut faire informer pour des injures atroces & *diffamantes.*

DIFFAMATEUR. ſ. m. Celui qui diffame, qui ôte la reputation de quelqu'un par des paroles ou écrits diffamans. *Qui alteri infamiam infert, infamiæ notam inurit, obtrectator, alienæ famæ violator.* On punit ceux qui font des Libelles, comme des *diffamateurs* publics.

DIFFAMATION. ſ. f. Déshonneur, action par laquelle on décrie quelqu'un, on le calomnie, on lui ôte ſa reputation. *Alienæ famæ violatio.* Les Satires de cet Auteur font une *diffamation* publique de pluſieurs honnêtes gens. Vous êtes bienheureux ſi vous ſouffrez des injures & des *diffamations* pour le nom de JÉSUS-CHRIST. PORT-R.

DIFFAMATOIRE. adj. m. & f. Diffamant, qui diffame. *Probroſus, famoſus.* Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe. Libelle *diffamatoire.* Les Magiſtrats doivent empêcher la publication des libelles *diffamatoires.* Par les loix Romaines, & par les anciennes Ordonnances, les faiſeurs de libelles *diffamatoires* étoient punis de mort. Voyez Franc. Baudoüin, *Commentarius ad Leges de Famoſis Libellis*, & la Diſſèrtation de Mr Bayle ſur les *libelles diffamatoires*, à la fin de ſon Dictionnaire Critique. Le Cardinal de Ximénez étoit inſenſible aux *libelles diffamatoires.* Il trouvoit qu'il étoit juſte, de laiſſer aux inférieurs la libèrté de venger leur douleur par des écrits qui ne durent qu'autant qu'on s'en offenſe, & qui pèrdent leur agrément & leur malignité dès qu'on les mépriſe.

DIFFAMER. v. act. Déshonorer, calomnier, noircir la réputation de quelqu'un. *Infamare, aliquem infamia aſpergere, turpitudinis notam alicujûs vitæ inurere.* Pluſieurs Écrivains ont tâché de ſe *diffamer* les uns les autres dans leurs livres, dans leurs Critiques.

> *Ce long amas d'ayeux que vous* diffamez *tous,*
> *Sont autant de témoins qui parlent contre vous.* BOIL.

Nicod dit que ce mot vient du Grèc *δυσφημέω*, ſignifiant la même chôſe, d'où l'on a fait *diffamare* en Latin, & enſuite *diffamer* en François.

DIFFAMER, ſignifie auſſi, Sâlir, gâter, défigurer. *Turpare, fœdare.* Il a renvèrſé cette ſauce ſur mon habit, il l'a tout *diffamé.* Il lui a donné du taillant de ſon épée, & lui a tout *diffamé* le viſage. En ce ſens il eſt bas.

DIFFAMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Un homme *diffamé*, c'eſt un homme pèrdu de réputation. *Infamis, infamiâ flagrans, diffamatus, famoſus.*

En tèrmes de Blâſon, on appelle *diffamé*, un animal, comme un lion, une aigle, un chien, &c. qui n'a point de queuë. *Caudâ carens, caudâ mutilus.*

DIFFARRÉATION. ſ. f. Cérémonie par laquelle ſe célébroit le divorce des Prêtres, par laquelle l'ordre & la coutume étoit de diſſoudre les mariages contractez par confarréation, qui étoient ceux des Pontifes. *Difarreatio.* Feſtus dit qu'elle ſe faiſoit avec un gâteau de froment, & que c'eſt pour cela qu'elle ſe nommoit ainſi, de *Far*, froment. Vigenère, qui parle de ces deux cérémonies dans ſes Annotations ſur Tite Live p. 968. dit que la confarréation & la *diffarréation* étoient la même cérémonie. Cependant Feſtus dit ſeulement qu'on la faiſoit avec un gâteau de froment, ſans dire ſi l'homme & la femme en mangeoient comme dans la confarréation, ni ſi c'étoit abſolument la même chôſe. Du reſte, il donne à la *diffarréation* la qualité de ſacrifice. Voyez CONFARRÉATION.

Ce nom vient de *dis*, prépoſition, qui n'eſt en uſage que dans la compoſition, & qui ſignifie *diviſion, ſéparation*; & de *farreatio*, cérémonie faite avec du froment, de *Far*, froment, comme on l'a dit.

DIFFÉREMMENT. adv. D'une autre manière. *Diverſè, diſſimiliter, diſſimili ratione.* On compte cette hiſtoire *différemment.* On traite *différemment* les pèrſonnes ſuivant leur qualité & leur mérite. On vit bien *différemment* à la Cour & chez le peuple. Les eſprits qui ſont dans un mouvement continuel, enviſagent les chôſes *différemment*, ſelon qu'ils ſe tournent. S. ÉVR.

DIFFÉRENCE. ſ. f. Divèrſité, ou contrariété; attribut qui diſtingue une chôſe d'une autre. *Differentia, diſcrimen, diſſimilitudo, diſtantia.* Une bonne définition doit contenir le genre & la *différence.* C'eſt par le moyen des ſens que nous reconnoiſſons les principales *différences* entre tous les corps. ROH. Quand après le mot *différence* on met deux autres mots qu'il régit, le prémiér doit être au génitif, & le ſecond au datif. La *différence* d'une langue à l'autre. L'ABBÉ REGN. La *différence* d'un Roi à un ſujet, d'un homme à un enfant, d'un Général à un ſoldat, &c. Je laiſſe à juger s'il n'y a pas aujourd'hui autant de *différence* de nôtre ignorance, & de nôtre pareſſe, à la diligence & au profond ſçavoir de ces anciens. Me DACIER.

DIFFÉRENCE, en tèrmes de Mathématique, ſignifie l'éxcès d'une quantité à l'égard d'une autre. Cet angle eſt de 60 degrez, & celui-là de 90, leur *différence* eſt de trente degrez. Ainſi quand on a ſouſtrait un plus petit nombre du plus grand, ce qui reſte ſe nomme *différence.* En Aſtronomie, on appelle, *différence aſcenſionnelle*, l'arc de l'Équateur compris entre le cèrcle de ſix heures, & le cèrcle horaire du ſoleil.

DIFFÉRENCE, ſignifie auſſi, Diſtinction. Il faut faire grande *différence* entre un Sçavant, ou un homme d'eſprit, & un ignorant, ou un ſot. On a tout paſſé au fil de l'épée ſans *différence* de ſexe ni d'âge. Il y a des génies ſupérieurs qui ſont en droit de prétendre des *différences*; mais ce ſont des droits qu'il faut éxèrcer avec beaucoup de délicateſſe. S. ÉVR. Il y a des *différences* délicates entre les qualitez qui paroiſſent les mêmes, que nous découvrons mal aiſément. ID. Le tems, les ſaiſons, les ſecours, le plus ou le moins d'ennemis, font des *différences* dans la vie des Rois que V. M. ne connoît point. P. D'ORLEANS.

> *Je refuſe d'un cœur la vaſte complaiſance,*
> *Qui ne fait du mérite aucune* différence. MOL.
>
> *Mais en un mot je ſçai pour toute ma ſcience,*
> *Du vrai d'avec le faux faire la* différence. ID.
>
> *Nous eûmes l'un pour l'autre une égale conſtance,*
> *Le mérite entre nous mit ſeul la* différence. VILL.

DIFFÉRENCIER. v. act. Cauſer de la différence, mettre de la différence, marquer la différence, expliquer la différence. *Differentiæ, diſcriminis notam apponere.* Une définition doit marquer le point eſſentiel qui *différencie* le genre de l'eſpéce.

DIFFÉREND. ſ. m. Voyez cy-deſſous DIFFÉRENT.

DIFFÉRENT, ENTE. adj. Diſſemblable, divèrs, contraire en quelque point. *Differens, diſpar, diſſimilis, diverſus.* Les opinions des Philoſophes ſont bien *différentes.* Cela eſt *différent* comme le ciel & la tèrre, comme le jour & la nuit. On explique les loix, les paſſages de l'Écriture, en pluſieurs ſens *différens.* Plutarque a jugé de l'homme trop en gros, & ne l'a pas cru ſi *différent* qu'il eſt de lui-même. S. ÉVR. Il comparoit la différence, & la reſſemblance des affaires, & combien ce qu'elles ont de *différent* change ce qu'elles ont de ſemblable. S. RÉAL. Ils ſont *différens* d'habits, de viſage, de mœurs, de Religion. ABLANC. Évite ces phrâſes ſynonymes, qui diſent la même chôſe en tèrmes *différens.* VILL.

DIFFÉRENT. ſ. m. Il y a de bons Auteurs qui écrivent différend; pour dire, diſpute, démêlé, conteſtation, procès, querelle. *Controverſia, contentio, jurgium, rixa.* On fait des tranſactions pour tèrminer les *différens*, pour nourrir la paix & amitié entre les parties. La Cour a prononcé ſur leur *différend.* Décider un *différend. Controverſiam dirimere.* ABLANC.

DIFFÉRENT, en tèrmes de Monnoye, eſt une marque particulière qu'ont châque Tailleur, ou châque Maître en châque Monnoye, & qui ſe change toutes les fois qu'il y a un nouveau Maître ou Tailleur, ou même des Juges-Gardes ou Eſſayeurs nouveaux. *Peculiaris nota.* On fait des boëtes à part où chaque Maître a ſon *différent*, pour les faire juger ſéparément. Les Tailleurs & les Maîtres des Monnoyes choiſiſſent à leur fantaiſie leur *différent*, un ſoleil, une étoile, un croiſſant, ou quelque animal, ou bien quelque fruit, & ils ſont obligez de marquer châcun ſon *différent* dans la légende des eſpéces du côté de l'effigie, & du côté de l'écuſſon. BOIZARD. Ces *différents* ont été établis pour répondre de la bonté des eſpéces, & pour faire voir le lieu où elles ont été fabriquées; ainſi qu'il s'eſt pratiqué dès le tems de nos prémiérs Rois. Alors le Monétaire faiſoit mettre ſon nom & ſa qualité entière, ou en abregé ſur les eſpéces. Ces *différents* doivent être particuliérs, & ils ne peuvent être marquez ſur les eſpéces,

eſpéces, ni être changez, que par l'ordre de la Cour, ou des Juges Gardes. Id.

DIFFÉRENTIEL, elle. adj. Tèrme de la nouvelle Analyſe, qui ſuppôſe l'Algèbre ou l'Analyſe ordinaire, mais qui en eſt tout à fait differente, & pour la méthode, & pour l'uſage.

Ce mot eſt nouveau, la découvèrte des infiniments petits & la querelle de M. Leibnits avec M. Newton l'a fait naître. Tous les Mathématiciens parlent aujourd'hui de calcul *différentiel*, de méthode *différentielle*. On appelle calcul *différentiel*, l'Arithmétique des fluxions. Le calcul *différentiel* conſiſte à deſcendre des grandeurs entières à leurs différences infiniment petites, & à comparer entre eux ces infiniment petits de quelque genre qu'ils ſoient, & c'eſt pour cela qu'on l'appelle calcul *différentiel*, ou Analyſe des infiniment petits. Il eſt oppôſé au calcul intégral, qui conſiſte à remonter de ces infiniment petits aux grandeurs dont ils ſont les différences. L'un & l'autre ſèrt principalement à la réſolution des lignes courbes, ſoit Méchaniques, ſoit Géométriques. Dans le calcul *différentiel* on regarde les courbes comme des polygônes d'une infinité de côtez, qui ne diffèrent entre elles que par la différence des angles, que ces côtez infiniment petits ſont entre eux. On détèrmine la poſition de ces côtez pour avoir la courbure qu'ils forment, c'eſt à-dire, les tangentes de ces courbes, leurs pèrpendiculaires, leurs points d'infléxion ou de rebrouſſement, les rayons qui s'y réfléchiſſent, & ceux qui s'y rompent &c. Tout ce calcul *différentiel* a été parfaitement bien traité & mis dans tout ſon jour par Mr le Marquis de l'Hoſpital, dans ſon livre intitulé, Analyſe des infiniment petits pour l'intelligence des lignes courbes, *in* 4°. à Paris, de l'Imprimerie Royale 1696. Il le fonde uniquement ſur deux demandes, ou ſuppoſitions très-ſimples. La prémière, eſt que l'on puiſſe prendre indifferemment l'une pour l'autre deux quantitez qui ne diffèrent entre elles que d'une quantité infiniment petite. La 2e demande eſt ce que je viens de dire, qu'on puiſſe conſidérer une ligne courbe comme l'aſſemblage d'une infinité de lignes droites, châcune infiniment petite, où comme un polygône d'une infinité de côtez châcun infiniment petit. On trouvera bien des éxemples de ce calcul dans les Journaux de Leipſic depuis l'an 1684. On attribuë la gloire de l'invention de ce calcul au célébre Mr Leibnits. Mrs Bernoulli, Mr Newton, Mr T. Schirneus, s'en ſont ſervis avec avantage pour la ſolution de differens problêmes très-curieux, comme Mr Varignon l'a ſouvent fait dans l'Académie Royale des Sciences.

DIFFÉRER. v. act. Gagner du tems, remettre à une autre fois, prolonger, retarder. *Differre, procraſtinare.* Les Financiers *diffèrent* les payemens le plus qu'ils peuvent. Il ne faut point *différer* ſa convèrſion; la remettre de jour en jour. On ne doit point *différer* à bien vivre. Ablanc. Je ne puis *différer* plus long tems à vous ſupplier de me tirer de peine. Voit.

Tu ſçais bien que mon cœur, facile à tes deſirs,
N'a jamais d'un moment différé *tes plaiſirs.* Boil.

Je m'affoiblis, plus je diffère,
Il faut m'arracher de ce lieu. Quin.

Différer, au neutre, ſignifie, Être diſſemblabe ou contraire en quelque chôſe. *Differre, diſconvenire.* Il y a bien des hommes qui ne *different* de la bête que par la figure. Il diſoit qu'un Roi, qui ne faiſoit point la guèrre, ne *différoit* en rien de ſon Palfreniér. Ablanc.

Différer, ſignifie auſſi, N'être pas égal. Ces deux nombres ne *different* que d'une unité.

Différer vient du Latin *differre*, formé du Grec διαφέρειν; ces mots ſignifient la même chôſe.

Différé, ée. part. paſſ. & adj. *Dilatus.* On dit provèrbialement, Ce qui eſt *différé* n'eſt pas perdu.

DIFFICILE. adj. m. & f. Qui donne de la peine à faire, à entendre, à gouvèrner. *Difficilis, arduus, difficultatem habens.* Il eſt plus *difficile* qu'un riche entre en Paradis, qu'un chameau dans le trou d'une aiguille, dit Jésus-Christ en Saint Matthieu. L'Algèbre eſt une ſcience *difficile* à entendre. Les Princes ſont *difficiles* à gouvèrner. Les chemins des montagnes ſont âpres & *difficiles.* Ce paſſage eſt *difficile*, il a fait ſuer tous les Commentateurs.

Difficile, ſe dit auſſi de l'eſprit. *Moroſus, tetricus, difficilis.* C'eſt un homme fantaſque, *difficile.* C'eſt une humeur *difficile* qu'on ne ſçauroit contenter. Cette femme fait la *difficile* par honneur ſeulement, & pour ne ſe rendre que dans les formes. B. Rab. Les amis *difficiles* donnent plus de peine par leur humeur, qu'ils ne rendent de ſèrvices utiles. S. Évr. On dit auſſi de ces Critiques qui trouvent toûjours à redire aux plus beaux Ouvrages, que ce ſont des gens bien *difficiles.*

On apppelle figurément *tems difficiles*, les tems de troubles, de miſère, de diſette, de guèrres civiles; pendant leſquels les Miniſtres ont de la peine à gouvèrner les peuples, & le peuple a de la peine à vivre. *Difficilia, dura tempora.*

On dit en provèrbe, qu'un homme eſt *difficile* à fèrrer; pour dire, qu'il eſt de *difficile* convention, qu'on a dû mal à le pèrſuader.

DIFFICILEMENT. adv. Avec peine, d'une manière difficile. *Difficile, difficulter, difficiliter, ægrè.* La profonde érudition ne s'acquièrt que fort *difficilement* & avec grand travail. On ſe défait de l'amour propre *difficilement.* S. Évr.

DIFFICULTÉ. ſ. f. Peine, travail, empêchement, obſtacle; diſpoſition des chôſes qui les rend difficiles à faire. *Difficultas.* Les grands hommes ſurmontent toutes ſortes de *difficultez.* Les *difficultez* irritent l'amour, & les déſirs. Les *difficultez* redoublent l'empreſſement des Amans. S. Évr.

Difficulté, ſignifie quelquefois, Obſcurité, doute, queſtion; objection difficile à réſoudre. *Nodus, locus difficilis ad expediendum.* On trouve bien des *difficultez* dans la lecture d'Ariſtote. Les Commentateurs n'expliquent point les grandes *difficultez* de leurs Auteurs. Un Juge habile a bientôt connu la *difficulté*, la queſtion, le nœud d'une affaire. Cet homme eſt ſi ſubtil qu'il chèrche des *difficultez* plûtôt que des raiſons de décider. S. Évr. Décider, éluder, éviter une *difficulté. Declinare, eludere difficultatem.* Vaug. Rem.

On dit en ce ſens, qu'une affaire eſt ſans *difficulté*, qu'elle ne reçoit point de *difficulté*; pour dire, qu'elle eſt hors de doute, qu'il n'y a point de queſtion. *Res haud quaquam difficilis, nullius negotii.* Quand un Juge dit à une partie, qu'il trouve de la *difficulté* à ſon affaire; c'eſt-à-dire, qu'il la juge mauvaiſe.

Difficulté, ſe dit auſſi des oppoſitions, des obſtacles qui ſe trouvent à faire quelque chôſe. *Difficultas, mora, impedimentum, obex.* Les Traitez de paix ſont longs à faire, à cauſe qu'il y a pluſieurs *difficultez*, pluſieurs oppoſitions. Cet homme eſt le père des *difficultez*, il fait naître mille *difficultez.*

Difficulté, ſe dit auſſi des diſpoſitions des parties du corps qui cauſent des maladies. *Difficultas &c.* La gravelle donne une *difficulté* d'urine. L'affection du poumon donne une *difficulté* de reſpirer. La langue grâſſe cauſe une *difficulté* de parler.

Difficulté, ſignifie encore une conteſtation légère entre amis. *Contentio.* Ces deux frères ont eû quelque *difficulté* enſemble, ils ſont en froideur.

On dit encore, Faire *difficulté* d'accorder une grâce, une prière à quelqu'un; pour dire, y avoir de la répugnance. *Ægre aliquid alteri concedere.* Voilà où eſt ma *difficulté*; c'eſt-à-dire, ce qui me choque.

DIFFICULTUEUX, euse. adj. Qui forme ſans ceſſe des obſtacles, des difficultez, qui en trouve où il n'y en a point. *Difficilis, moroſus.* Voilà un homme bien *difficultueux.* Il eſt ſi *difficultueux* qu'on n'a jamais fait avec lui. Il ne ſe dit que des pèrſonnes.

DIFFORME. adj. m. & f. Laid, qui choque la vûë, qui n'a pas les proportions qu'il doit avoir. *Deformis, fœdus.* Les Demons ſont peints ſous des figures *difformes* pour en donner plus d'horreur. Un nez mal fait rend un viſage *difforme.* O la *difforme* créature! Elle eſt aſſez mal bâtie pour faire rougir la nature. Main.

DIFFORMITÉ. ſ. f. Laideur, irrégularité. *Deformitas.* La *difformité* de ce bâtiment vient de ce qu'on n'y a point obſèrvé de ſymmétrie. Ariſtote dit que le ris vient d'une *difformité* ſans douleur. On priſe les nains & les boſſus en Turquie pour leur *difformité*. Leur extrême *difformité* eſt la preuve de leur ſageſſe. Gomb.

On le dit auſſi des chôſes ſpirituelles. La *difformité* d'une âme péchereſſe eſt grande devant Dieu. La *difformité* du vice en doit donner de l'avèrſion. Ce qui fait que nous avons tant d'indulgence pour nos paſſions, c'eſt que nous les regardons dans un cèrtain point de vûë qui nous empêche d'en appèrcevoir la *difformité*. Bell. Il faut accoutumer les enfans à haïr le vice, & leur en faire voir la *difformité*. Mont.

DIFFORMER. v. act. Ôter la forme. Il ne ſe dit guères qu'en tèrmes de Palais. *Deformare, fœdare.* On ordonne qu'une médaille, qu'une planche ſera *difformée*, quand elle eſt déshonnête; que des faux coins de monnoyes ſeront *difformez.* Il eſt défendu aux Orfèvres de fondre, ou de *difformer* les monnoyes, & les eſpèces d'or & d'argent.

Difformé, ée. part. paſſ. & adj. *Deformatus.*

DIFFUS, use. adj. Prolixe, étendu. Il ne ſe dit que du diſcours, & des écrits. *Fuſus, diffuſus.* Cet Avocat plaide bien, mais il eſt trop *diffus.* Les Commentateurs ſouvent ſont trop *diffus* pour vouloir paroître trop ſçavans. Un Dictionnaire ne ſçauroit être trop *diffus*; car on n'eſt jamais trop inſtruit ſur le

mot qu'on chèrche, & on n'eſt pas obligé de lire le reſte. Le ſtile *diffus* eſt propre pour tous les diſcours qui ſe font dans le genre demonſtratif. Demoſthène eſt ſèrré, & concis; Cicéron au contraire eſt *diffus*, & étendu. Boil.

DIFFUSEMENT. adv. D'une manière diffuſe. *Diffuſe.* Il écrit, il parle trop *diffuſément*.

DIFFUSION. ſ. f. Action de ce qui s'épand, qui s'étend, qui occupe plus de lieu. *Diffuſio.* Dès que le ſoleil paroit, il ſe fait une grande *diffuſion* de lumière, de petits atômes lumineux par tout l'horiſon. On dit auſſi en matière de dévotion, une *diffuſion* de cœur, lorſqu'il ſemble que le cœur ſe dilate & s'épanouïſſe pour pouſſer des déſirs plus ardens de l'amour divin.

DIFOSOT. Nom d'une Corvée dûë aux Seigneurs par les vaſſaux en Bretagne. Il en eſt parlé dans un Titre de S. Méen cité par Dom Lobineau, *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 24.

DIG.

DIG. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom du prémiér des dix mois de l'année des habitans de l'Iſle Formôſe. Voyez la Deſcription de cette Iſle imprimée à Amſtèrdam en 1705.

DIGAME. ſ. m. Tèrme de Droit Canonique. Celui qui a épouſe deux femmes ſucceſſivement. *Digamus.* C'eſt la même chôſe que *bigame*. Les Conciles ont déffendu d'élire, ni d'ordonner les *digames*, & ceux qui avoient épouſé des veuves.

DIGAROIS. L'Iſle de *Digarois*, autrement Diégo roiz, ou l'Iſle *Diego Rodriguez*. C'eſt une Iſle de l'Océan Éthiopien. *Didaci Roderici Inſula.* L'Iſle de *Digarois* eſt à cent lieuës de celle de Maſcaregne, & à cent quatre vingt de celle de Madagaſcar. Elle porte le nom de Didaque Rodriguez qui la découvrit. En Eſpagnol on dit *Diégo Rodriguez*; de là *Diego Roiz*, *Digo Roiz*, *Digarois*.

DIGASTRIQUE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un des muſcles qui ſèrvent à ouvrir la mâchoire inférieure. On l'appelle auſſi *biventer*. Ces deux noms, dont le prémiér eſt Grèc, & l'autre Latin, ont la même ſignification : ils ont été donnez à ce muſcle parce qu'il a deux ventres; c'eſt-à-dire, qu'il eſt d'abord gros & charneux, puis menu & nèrveux, & derechef ventru & charneux.

Ce mot vient de δὶς, *deux fois*, & de γαςὴρ, *ventre*.

DIGÉRER. v. act. Se dit de l'action que fait l'eſtomac pour cuîre les alimens qu'on a pris, & les rendre propres à la nourriture du corps. *Digerere.* L'eſtomac *digère* par le moyen d'un ſuc acide qui hache & inciſe les alimens, & les diſſout juſqu'à ſes plus petites parties, de la même manière que l'eau forte diſſout l'or & les métaux. Les alimens mous & humides, qui ne ſont point viſqueux, & qui contiennent une ſuffiſante quantité de parties volatiles & éxaltées, ſe *digerent* aiſément : ceux au contraire qui ſont durs & compactes, & qui abondent en parties lentes, groſſières & tèrreſtres, ne ſe *digèrent* qu'avec beaucoup de peine. Lémery. *Digérer* ſe met quelquefois ſans pronom pèrſonnel & ſans aucun régime, alors il eſt neutre. Le ſuc des poires étant groſſiér, il demeure du tems à *digérer* & à fèrmenter dans l'eſtomac. Lémery.

Digérer, ſignifie figurément, Ranger les chôſes, les mettre par ordre, & en bon état. Le deſſein de ce livre a été bien conçu, mais il a été mal *digéré*. Cette affaire a été bien éxaminée & *digérée*.

Digérer, ſignifie encore, Souffrir patiemment quelque petite injure, ou affront, ou autres accidens de la fortune. *Æquo animo, patienter ferre, concoquere.* On lui a enlevé ſa femme; c'eſt un accident fâcheux, il a eû bien de la peine à le *digérer*. Il ſçut *digérer* habilément toutes les mortifications qu'on lui fit eſſuyer. Var. Quoi! vous *digérez* paiſiblement les plus ſanglans affrons? C'eſt inſenſibilité, plutôt que grandeur d'âme. S. Evr. Cela eſt bien dur à *digérer*.

La voilà dans un embarras
Qu'on ne peut éxprimer. D'un côté l'avanture
Etoit à digérer *trop dure.*

Nouveau choix de vèrs.

Digérer, ſe dit auſſi de l'action du ſoleil qui meurit les fruits en atténuant leurs parties, & en éxaltant leurs eſprits. La chaleur du ſoleil dans les païs chauds *digere* & meurit plus parfaitement le ſuc des oranges, & le rend d'un goût plus délicieux. Lémery.

Digérer, en tèrmes de Chymie, ſignifie, Cuîre, ou mettre dans un pot des ſucs, ou matières pilées, & écrâſées, pour être échauffées peu-à-peu par un feu doux, comme le bain Marie, le ventre de cheval, & ainſi qu'il ſe fait dans l'eſtomac. *Digerere, concoquere.*

On dit provèrbialement d'un goulu, que c'eſt un eſtomac d'autruche, qu'il *digéreroit* le fèr.

Digéré, ée. part. paſſ. & adj. *Digeſtus.*

DIGESTE. ſ. m. Compilation faite par l'ordre de Juſtinien Empereur d'Orient. *Digeſta, Pandectæ.* Il en donna la commiſſion à Tribonien ſon Chancelliér, qui choiſit ſeize Juriſconſultes pour y travailler. Ils tîrèrent les plus belles déciſions qu'ils trouvèrent dans les deux mille volumes des anciens Juriſconſultes, & les réduiſirent en un corps, qui fut publié en 533. ſous le nom de *Digeſte*. L'Empereur donna à cette compilation la force de loi par la lèttre qu'il a miſe à la tête de l'Ouvrage, & qui ſèrt de Préface. C'eſt ce qui compôſe la prémière partie du Droit Romain, & du Corps du Droit Civil. On l'a appellée autrement *Pandectès*. Il y a 50 livres du *Digeſte*. Il fut traduit en Grèc du tems de Juſtinien. Cujas dit qu'on appelle *Digeſte*, les livres diſtribuez dans un bel ordre & œconomie. Ainſi Tèrtullien a appellé *Digeſte*, l'Évangile de S. Luc. En droit on cite le *Digeſte* par abbréviation par deux *ff*, jointes enſemble : ce qui vient de ce qu'on les appelloit en Grèc *Pandectes*, qu'on abregeoit par la figure de deux ΠΠ; & pour abréger davantage on a joint enſemble ces deux caractères, que les Copiſtes Latins ont cru être deux *ff* jointes. Quelquefois les Docteurs ſe ſèrvent d'un *D*, pour citer le *Digeſte*; c'eſt la prémière lèttre du nom de cet ouvrage.

DIGESTIF, ive. adj. & ſ. m. *Quod digerendi vim habet.* Les anciens Philoſophes admettoient une faculté *digeſtive*, parcequ'ils ne ſçavoient pas éxpliquer autrement la manière dont ſe fait la digeſtion.

Digestif, ſe dit auſſi en Médecine, des remédes qui fortifient l'eſtomac, & qui aident à la digeſtion des alimens, comme ſont les ſemences de fenouil, d'anis, & de coriandre, le girofle, la canelle, les écorces de citron, & d'orange, &c.

Digestif, ſe dit encore d'une eſpéce d'onguent qui prépare la matière des playes à la ſupuration; on le compôſe ordinairement avec la térébenthine, le jaûne d'œuf, l'huile d'hypéricum, l'onguent baſilicum, la teinture d'aloës. On appelle du nom de *digeſtif* ce qui meurit les playes, & les améne à ſuppuration. La fiente de chévre contient beaucoup de ſel volatile, âcre, qui la rend réſolutive, détèrſive, déſſiccative, *digeſtive*, &c. Lémery. On couvre la playe, la tente, & les nœuds de la future, avec des plumaceaux plats couvèrts d'un *digeſtif*, ou de quelque baume. Dionis. Ce tèrme eſt propre de la Chirurgie, & de la Pharmacie, comme on le voit, & il devient ſubſtantif, comme pluſieurs autres ſemblables. Un *digeſtif*, un *mondificatif*, le *ſuppuratif*, &c. La playe ſera panſée dans les prémiérs jours avec un *digeſtif* doux pour procurer la ſuppuration. Dionis.

DIGESTION. ſ. f. L'action que fait l'eſtomac pour digérer les viandes. *Digeſtio, concoctio.* On appelle la *digeſtion* du nom de coction. La *digeſtion* eſt la préparation qui ſe fait des alimens dans le corps même de l'animal pour les rendre propres à la nutrition. Un Officiér qui étoit à la tranchée étant appellé par ſes amis pour dîner, il dit, je ne mangerai point que je ne ſois ſûr de la *digeſtion*. Ménage. Les noix, les amandes, les écreviſſes, ſont de dure *digeſtion*. Les viandes bouillies ſont de facile *digeſtion*. Il faut éviter tout ce qui peut intèrrompre la *digeſtion* des alimens; comme par éxemple, une chaleur immodérée, & un éxèrcice trop violent, qui font diſſiper beaucoup d'eſprit; une boiſſon trop abondante, qui fait flotter les alimens dans l'eſtomac. Lémery.

Les ſentimens ſont partagez ſur la manière dont ſe fait la *digeſtion*. On peut les réduire à trois principaux, qu'on trouve éxpliquez & ſoutenus dans pluſieurs traitez que les Phyſiciens & les Médecins ont donné depuis quelques années. Les uns diſent que la *digeſtion* ſe fait par fèrmentation, les autres qu'elle ſe fait par trituration, quelques-uns ont voulu réünir les deux partis, en diſant qu'elle ſe fait en même tems par fèrmentation & par trituration. Le prémiér ſentiment a été longtems le ſeul que l'on connût & que l'on ſuivît. Il conſiſte à dire, que les alimens, quand ils ſont paſſez dans l'eſtomac, ſe changent & ſe rempliſſent d'acides, leſquels étant éxcitez par la chaleur naturelle, cauſent dans les alimens une fèrmentation qui les altère, les change, & les métamorphôſe en chyle.

Le ſecond ſentiment a été inventé ou renouvellé dans les dèrniers tems, & ſoutenu avec vivacité, comme l'eſt ordinairement tout ce qui a le caractère de la nouveauté. Ceux qui ſoutiennent ce ſentiment diſent, que c'eſt par un broyement continuel que les alimens ſont atténuez, briſez, & réduits par là en une ſubſtance griſâtre, qui eſt le chyle, à peu près comme le blé eſt écraſé par la meule des moulins. Ce qui s'obſèrve dans les oiſeaux paroit confirmer cette opinion : leur géſiér eſt compôſé de deux muſclès forts, ſolides, & compactes, qui en ſe frottant l'un l'autre, & étant aidez de petits grains de ſable anguleux, que les oiſeaux avalent, briſent & broyent la nourriture qu'ils prennent, & lorſque les angles de ces grains de ſable ſont abbatus, les oiſeaux ren-

dent avec les éxcrémens ces petites pièrres dont les pointes ſont émouſſées, & qui leur ſont inutiles, & ils en avalent d'autres qui ſont rudes & raboteuſes.

Voici comment s'en éxplique un partiſan de cette opinion; c'eſt M. Hecquet dans ſon Traité de la *Digeſtion*. Tout eſt vaiſſeau dans le corps, donc tout y eſt creux. Tout y vit à ſa manière; donc tout y eſt en mouvement, puiſque la vie animale n'eſt qu'un mouvement; donc tous ces vaiſſeaux ſe meuvent. Les parties d'un corps qui doit ſe mouvoir, ſe meuvent vèrs les endroits où ils trouvent moins de réſiſtance; l'endroit de la moindre réſiſtance dans des tuyaux, eſt la partie câve; donc le mouvement des parties des vaiſſeaux ſe fera vèrs leur parties câves. Les parties qui ont à ſe mouvoir dans des vaiſſeaux ſont leurs parois, parce qu'ils ſont fléxibles & élaſtiques, & ce mouvement ne peut ſe faire que par le raprochement de ces parties: donc ce mouvement des vaiſſeaux eſt le rapprochement de leurs parois; c'eſt donc un reſſèrrement, une preſſion, une contraction, qui ſe fait en eux; donc toutes les parties du corps, n'étant que des vaiſſeaux, ont un mouvement de compreſſion, de ſyſtole, de contraction. Tous ces vaiſſeaux contiennent des liqueurs dans leurs cavitez, toutes les liqueurs du corps humain ſont donc continuellement preſſées. Cette preſſion eſt l'action d'une force élaſtique; donc cette preſſion ſera telle que cette force; donc cette preſſion ſera altèrnative; donc c'eſt un battement; donc ces liqueurs ſont battuës. Ces liqueurs ſont très diviſibles; elles ſeront donc continuellement diviſées. Une diviſion procurée par un battement eſt un broyement, ou une trituration: donc les liqueurs du corps humain ſont continuellement triturées, ou broyées. La raiſon pourquoi la force qui preſſe doit être altèrnative, c'eſt que les membranes, qui compoſent les vaiſſeaux, ſont tiſſuës de deux plans de fibres, les unes longitudinales, les autres circulaires, qui coupent les longitudinales à angles droits. Les longitudinales ſont tendineuſes & élaſtiques; les circulaires ſont muſculeuſes, ou motrices. Les longitudinales ſont audeſſous des circulaires, les circulaires ſont audeſſus des longitudinales, qu'elles ceignent & embraſſent. Celles-ci ſont élaſtiques, les circulaires ſont motrices, ſemblables à des ſpinctères qui compriment. Or l'élaſticité des longitudinales réſiſte à la compreſſion, & de cette réſiſtance naît une action & une réaction réciproque, c'eſt cette force altèrnative & broyante que l'on chèrche. Ils objectent à ceux qui prétendent que la *digeſtion* ſe fait par un levain, que la *digeſtion* eſt une ſolution, que pour préparer cette ſolution il faut amollir; que le propre des levains acides eſt de ronger les matières les plus dures & de durcir les molles, d'épaiſſir les liquides, de figer les graſſes, de coaguler les laiteuſes, qu'ainſi l'acide eſt contraire à la *digeſtion*. Outre la force qui broye les liqueurs, le vaiſſeau qui les comprime, il y a encore des liqueurs qui les dilayent, c'eſt la ſalive & le ſuc ſtomachal. Des matières minérales que le ſuc ſtomachal ne peut diſſoudre, ſe trouvent uſées & polies après avoir ſéjourné dans l'eſtomac: or la poliſſure eſt l'effet du broyément, & non pas de la corroſion. De même on trouve des pelotons de fils entaſſez & roulez dans l'eſtomac des bœufs, polis & liſſez, & qui ne portent aucun ſigne de corroſion.

Les Auteurs de la trituration demandent trois chôſes pour opérer la *digeſtion*: une liqueur pour arroſer les alimens; c'eſt la ſalive & le ſuc de l'eſtomac: un vâſe, c'eſt l'eſtomac: une force mouvante pour broyer; ils croyent la trouver dans les muſcles de l'eſtomac, dans ceux du diaphragme & de l'abdomen; ils prétendent que la puiſſance de mouvoir qui eſt dans les muſcles de l'eſtomac équivaut à un poids de 248235 livres, & la force de l'eſtomac toute ſeule à un poids de 12951 livres, & qu'ainſi ces deux forces unies équivalent à un poids de 261186 livres, puiſſance ſupérieure à celle d'une des plus puiſſantes meules. Voyez le Traité de la *digeſtion* par M. Hecquet. M. Borelli, ſuivant le calcul propre de l'équilibre des liqueurs, a démontré que la force du muſcle fléchiſſeur de la dèrnière articulation du pouce eſt égal à 3720 livres: d'où M. Pitcarne en a conclu que la force des fibres de l'eſtomac eſt égal à 12951 livres, & celle du diaphragme & des muſcles du bas ventre à 248235 livres. Sa raiſon eſt, Le fléchiſſeur ne pêſe que 122 grains, & peut porter 3720 livres, donc les fibres de l'eſtomac qui pêſent 8 onces, & le diaphragme avec les muſcles du bas ventre, qui pêſent enſemble 8223 grains, ont la force que l'on vient de marquer. Mais ce raiſonnement paroit porter à faux; car ce n'eſt pas en vèrtu de ſon poids de 122 grains que le muſcle dont il s'agit eſt égal à 3720 livres. De plus, il s'enſuivroit que plus un muſcle, plus l'eſtomac, le diaphragme, les muſcles du bas ventre ſeroient peſantes, plus il auroient de force, plus la *digeſtion* ſe feroit aiſément & vîte: ce qui eſt faux. M. Boher ne porte la force des fibres de l'eſtomac qu'à 117080 livres. Les partiſans de la trituration ajoutent tous les muſcles du corps, qui concourent, diſent-ils, à produire le même effêt. De plus, dans la machine du corps de l'animal ils comparent le cèrveau à l'arbre du preſſoir, le cœur au piſton, les poumons aux ſouflèts, la bouche à la meule, & aux pilons, l'eſtomac au preſſoir, les boyaux au reſèrvoir, ou à la cuve. Ils diſent que Caſtellus, Médecin de Meſſine, a été le prémièr des Modèrnes à parler expreſſément de levains, & qu'il a été ſuivi par Wanhelmont, & par Willis. Du reſte, les partiſans de la trituration ne ſont pas d'accord entre eux. M. Pitcarne prétend que la trituration ſe fait par un reſſèrrement total de l'eſtomac, & M. Hecquet par un reſſèrrement ſucceſſif, périſtaltique, vèrmiculaire, par des oſcillations.

M. Aſtruc, dans un Traité de la Cauſe de la *digeſtion*, réfute fort en détail ce ſyſtême de la trituration; il conteſte fortement le calcul qui fait monter ſi haut la force mouvante des fibres de l'eſtomac; il ſoutient qu'elle n'équivaut qu'à trois onces, & que celle des muſcles du bas ventre n'excéde pas 4 livres: s'il donne à la force de l'eſtomac pour comprimer les alimens qui y ſont deſcendus, trois onces, c'eſt encore gratuitement. Il évaluë celle du diaphragme & des muſcles du bas ventre à environ quatre livres. Il obſèrve que M. Pitcarne, vraiſemblablement étonné lui-même de ce qu'il avançoit de cette force, n'a oſé ſuivre la proportion ſur laquelle pourtant il ſe fonde, & ſelon laquelle il faudroit faire monter ces forces l'une à 117088 livres, & l'autre à 250734 livres, ce qui fait enſemble 367822 livres.

Le diaphragme a deux forces en ſon mouvement, une directe, qui eſt celle par laquelle ſes muſcles le tendent en le tirant du centre vèrs la circonférence; l'autre latérale, par laquelle il appuye ſur l'eſtomac & le preſſe. Celle-ci eſt petite en comparaiſon de celle-là. Ce qui a trompé Mrs Pitcarne & Hecquet, c'eſt qu'ils ont pris la force directe pour la latérale, la contraction du diaphragme pour ſa preſſion ſur l'eſtomac. Ils ſont tombez dans la même èrreur par rapport aux muſcles du bas ventre, dont la preſſion contre le bas ventre n'eſt encore que latérale. Il y a plus, car des animaux très-voraces, ou n'ont point de diaphragme, comme les poiſſons, qui reſpirent par les oüies; ou en ont d'une ſimple membrane, comme les oiſeaux, qui avec cela ont les muſcles du bas ventre très-petits & très-foibles, & dans une ſituation à ne point agir ſur l'eſtomac.

Les membranes de l'eſtomac n'ayant qu'un foible mouvement, & n'ayant aucune dureté, ne ſont pas propres à faire l'office d'une meule. Il eſt vrai que dans les poules & quelques oiſeaux l'eſtomac eſt compôſé d'un muſcle charnu & denſe, fort juſqu'à briſer de petites pièrres & des morceaux de vèrre: mais on répond que ce n'eſt pas là une *digeſtion*, laquelle ſe fait dans les inteſtins de ces animaux. Et la ſtructure de nôtre eſtomac, par comparaiſon au géſiér des oiſeaux qui ſe nourriſſent de grain, fournit au contraire une raiſon forte contre la trituration. Le géſiér eſt garni en dehors de quatre muſcles charnus, dont les tendons ſe réuniſſent en deux points oppôſez, en dedans il eſt revêtu d'une membrane dure, épaiſſe & cartilagineuſe, principalement aux endroits où ſe fait la réunion des tendons. La nature fait voir à l'œil par cette conſtruction que l'office du géſiér eſt de broyer les grains par le frottement de ſes parois. Au lieu que la membrane de l'eſtomac de l'homme eſt mince, & garnie de peu de fibres charnuës, couvèrte en dedans d'une eſpéce de duvet délicat & ſenſible; & l'eſtomac eſt d'une grande capacité. L'eſtomac des oiſeaux carnaſſiérs, qui dévorent de gros morceaux de chair cruë ſans les mâcher, eſt d'une mêmbrane encore plus mince. Enfin, il paroit à M. Aſtruc que dans le ſyſtême de la trituration on ne ſçauroit expliquer ce que c'eſt que la faim, le dégoût, l'indigeſtion.

Dans le ſyſtême de la trituration il paroit impoſſible d'éxpliquer pourquoi cèrtaines chôſes faciles à broyer, par éxemple, des choux fleurs, ne peuvent ſe digérer en cèrtains eſtomacs, qui digèrent ſans peine des alimens aſſez durs, comme le bœuf & le mouton; au lieu que la divèrſité des diſſolvans eſt une explication naturelle & aiſée. Les hydropiques ne laiſſent pas de digérer, quoique les fibres de leur eſtomac, de même que toutes les autres parties de leurs corps, ſoient éxtrêmément relâchées par l'abondance d'humeur. Le total & prompt changement de nature qui arrive aux alimens, ne ſçauroit être l'effet que de la fèrmentation, qui ſe fait même ſentir par les rots, tandis qu'elle ſe fait.

M. Aſtruc a démontré par le calcul géométrique que la force de l'eſtomac n'eſt égale qu'à trois onces; & celle de l'abdomen à quatre livres. Le fèr & les aiguilles qui ſe ſont trouvez dans quelques eſtomacs ne détruiſent point le ſyſtême de la fèrmentation, puiſqu'il eſt conſtant que tout diſſolvant ne diſſout pas tous les corps. Dans les oiſeaux qui ſe nourriſſent de grain, la fèrmentation eſt manifeſte, prémièrement dans le jabot, où le grain ſe prépare à la *digeſtion* par une liqueur ſemblable à la ſalive, & puis dans le géſier, où la *digeſtion* s'achève par un diſſolvant qu'y vèrſe une glande conglomerée. Cela eſt encore plus évident

dent dans les animaux qui ruminent, & qui ont comme quatre eſtomacs; les deux prémiers, quoique faits d'une membrane nèrveuſe, cauſent peu de changement à la nourriture, manque de fèrment ou de diſſolvant: elle revient donc pour être mâchée, & ce n'eſt que dans le quatrième qu'elle eſt bien digérée, à cauſe qu'une glande conglomerée, y verſe un diſſolvant.

Quoique les anciens Médecins & Philoſophes ne ſe ſoient exprimez ſur la *digeſtion* qu'en tèrmes généraux, de fondre, ramolir, dompter, aſſujettir, de concretion, de qualitez, M. Aſtruc prétend néanmoins qu'ils donnent aſſez à entendre ce que nous appellons fèrmentation. Ainſi Empédocle & Hypocrate diſent, que la *digeſtion* ſe fait par la putréfaction des alimens, comme le même Empédocle dit que de l'eau ſe fait le vin par putréfaction. Hippocrate & Ariſtote uſent du tèrme de concoction, qu'on trouve auſſi dans Érotien, Plutarque & Actuarius, pour exprimer comment les fruits meuriſſent, comment le moût ſe change en vin, & comment la pâte ſe léve. Hippocrate nomme expreſſément l'effèrveſcence & la fèrmentation, *De Vetere Medicina C.* 5. Et Galien auſſi *L. De Conſuetudine C.* 2. D'ailleurs, il aſſure qu'une ſéroſité particulière de l'eſtomac, la bile & les eſprits, concourent à la digeſtion. Quant à Éraſiſtrate, que les défenſeurs de la trituration mettent de leur parti, il n'admettoit pas le ſeul broyement des alimens, il y joignoit le ſecours des eſprits, dit M. Aſtruc, leſquels ſans doute faiſoient l'office d'un fèrment volatil. Il en eſt de même de Cicéron, qui ſelon l'opinion de ſon tems attribuë la digeſtion à la chaleur de l'eſtomac, *L. II. De Nat. Deor.* Ce ſuffrage de l'Antiquité eſt un préjugé contre la trituration.

L'explication de M. Hecquet, par un reſſèrrement ſucceſſif &c. ſe détruit d'elle même. Où eſt le moulin qui écraſe le grain ſans le preſſer, & en l'agitant ſeulement & le balotant?

La ſalive, la bile, le ſuc pancréatique, ſont les levains qui font la *digeſtion* des aliments dans l'eſtomac. Cela eſt ſi vrai qu'en cèrtains animaux voraces, dans les loups, par exemple, dans les porcs épics, les autruches, la bile ſe décharge immédiatement dans la cavité de l'eſtomac; & l'on a remarqué une diſpoſition à peu près ſemblable dans un homme qui avoit été grand mangeur. On ne reconnoit la fèrmentation de la pâte & du moût qu'à trois marques. 1°, En ce que la pâte s'éleve & ſe gonfle, & que le moût bouillonne & ſe raréfie. 2°, En ce que le pain & le vin, formez par ces fèrmentations, ont un goût & des qualitez différentes de celle que la farine & le moût avoient auparavant 3°, En ce que le pain & le vin fourniſſent par la diſtillation des principes differens à cèrtains égards de ceux qu'on tire du moût & de la farine. Or tout cela ſe trouve dans le changement que ſouffrent les alimens par la *digeſtion*. Il y a des glandés dans l'eſtomac deſtinées ſans doute à filtrer une liqueur propre à avancer la fèrmentation des aliments dans l'eſtomac & leur *digeſtion*.

On objecte contre ce Syſtême que le chyle ne donne point d'eſprit inflammable. M. Aſtruc répond, qu'il n'en réſulte pas de toute fèrmentation qu'il n'en vient point de la pâte, ni des fruits pour ris, ni des acides & des alkalis purs: l'eſprit inflammable demande un ſouffre dégagé & atténué, ce qui ne ſe trouve pas en toutes les fèrmentations.

Mais, dit M. Hecquet, en 24 heures, il ſe prépare une livre de ſalive, une demi livre de bile, & du moins deux onces de ſuc pancréatique, à quoi il faut ajouter le ſuc ſtomacal ſemblable à la ſalive; c'eſt environ deux livres ou 13824 grains de levain. Or un grain de levain, ſelon les Chymiſtes, aſſujettit 803 grains de la matière qu'il a à pèrfectionner. Les deux livres ou environ de levain pourroient donc aſſujettir environ 1200 livres d'alimens. Cependant un homme n'en prend pas plus de quatre livres par jour. On répond 1°, que de l'aveu de M. Hecquet la vèrtu de fèrmenter n'appartient qu'aux ſels, & ſelon lui, la demie livre de bile ne contient que trente grains de ſel, que la livre de ſalive avec les deux onces de ſuc pancréatique, & le ſuc ſtomacal, n'en contiennent que 14 grains, enſorte que le levain de châque jour ne reviendroit qu'à 44 grains, qui ne ſuffiroient pas pour deux livres d'aliment. Mais M. Hécquet diminuë trop la quantité de ces ſels, que des auteurs exacts, comme Verheyen, font beaucoup plus grande. Il y faut ajouter le ſel volatil mêlé avec le flegme & les eſprits. 2°, Il n'eſt pas vrai qu'il faille toujours un grain, ou qu'il ne faille qu'un grain de levain pour aſſujettir 800 grains de matière; l'expérience contredit cette régle, En quelques fèrmentations il n'eſt pas beſoin de levain; en d'autres il en faut plus ou moins. Les levains agiroient ſur les membranes de l'eſtomac, ils les diſſoudroient. Ils y agiſſent en effet & les picottent, quand ils n'ont point d'aliments ſur leſquels agir; c'eſt ce qui fait le ſentiment de la faim; s'ils les corrodent elles ſe réparent par la nourriture qui leur eſt propre. L'eſtomac eſt quelquefois incommodé & rongé par le fèrment, mais communément il eſt préſèrvé par une matière viſqueuſe dont il eſt enduit; qu'il eſt faux qu'il ne ſe trouve point de fèrment dans l'eſtomac, que Vallæus ayant laiſſé un chien trois jours ſans manger, lui trouva dans l'eſtomac beaucoup de bile en forme d'écume. De plus, les partiſans de la trituration ont la même objection à réſoudre, car le frottement des alimens devroit offenſer conſidérablement ces membranes.

Les défenſeurs du troiſième ſentiment diſent qu'on ne peut nier qu'il n'y ait dans l'eſtomac des acides qui agiſſent ſur les alimens auxquels ils ſe mêlent, & que l'action des acides ne ſoit aidée & fortifiée par le mouvement de ſyſtole & de diaſtole qu'ont nos viſcères, que l'action des acides cauſe la fèrmentation, & le mouvement des viſcères la trituration, & qu'ainſi la *digeſtion* ſe fait en même tems & par fèrmentation & par trituration.

M. Liſter, Médecin de la feu Reine d'Angletèrre, dans le Chap. 12e de ſa Diſſertation des humeurs, réfute l'opinion qui fait conſiſter la *digeſtion* dans le broyement. Au contraire, M. Pitéarne, Médecin Écoſſois, tient pour le broyement ou la trituration, & dans ſon dèrniér Opuſcule, il réfute M. Aſtruc. M. Boher ſoutient la même chôſe, en Mathématicien & en Géometre. Baglivi, Auteur célébre, a prouvé qu'en cette matière le calcul géométrique eſt impraticable; mais il a prétendu montrer que la force des ſolides eſt ſupérieure à celle des liquides. M. Bèrtrand, Médecin de Marſeille, a tâché de concilier les deux opinions, en donnant également part au liqueurs & aux vaiſſeaux dans la *digeſtion*. Les liquides, ſelon lui, commencent l'action, & donnent le mouvement aux ſolides qui la continuënt. Les liquides & les ſolides ſont en action réciproque les uns contre les autres, & ceux-ci n'ont pas une action purement paſſive à l'égard des autres. Quelques Auteurs prétendent que la *digeſtion* ſe fait par putréfaction; mais putréfaction & fèrmentation c'eſt la même chôſe. Voyez ſur ces diſputes les *Opuſcula Medica* de M. Pitéarne, Médecin Écoſſois, *Diſſert. V.* & M. Hécquet, *Traité De la Digeſtion*, Liſter, Boher, Baglivi, M. Aſtruc *Traité de la Cauſe De la Digeſtion*, imprimé à Paris en 1714. & des Refléxions inſerées dans les Mémoires de Tr. 1714. dans le mois de Février &c.

Quoi qu'il en ſoit de ces trois opinions, voici ce qui concourt de la part de l'homme à la *digeſtion* des alimens qu'il prend. Comme la *digeſtion* ne ſe fait que pour préparer les alimens, afin qu'ils puiſſent ſèrvir à la nutrition, il faut conſidérer les alimens depuis que l'homme les prend juſqu'à ce qu'étant changez en chyle ils ſe mêlent au ſang qui les porte dans toutes les parties du corps. Les alimens que nous prenons ſont ou cruds, comme les huîtres, les fruits, cèrtains legumes, &c. ou cuits, comme les viandes & le poiſſon qu'on fait rôtir, frire ou bouillir, & qu'on aſſaiſonne en mille manières différentes avec du ſel, du poivre, ou d'autres épiceries, des aromats, du vin, du vinaigre, &c. autant pour en relever le goût, que pour aider à la *digeſtion*. De plus, il y a des alimens qu'on avale ſans les mâcher, comme les huîtres & les liqueurs &c. d'autres qu'on broye en les mâchant, comme le pain, les viandes &c. C'eſt de ces dèrniérs qu'il faut parler, parce qu'ils reçoivent de nôtre part plus de préparations, qui y cauſent différens changemens néceſſaires pour qu'ils nous nourriſſent, & que les autres en reçoivent moins. D'abord l'aliment eſt diviſé & broyé par les dents, & en même tems abreuvé d'une liqueur que les glandes ſalivaires fourniſſent, ce qui lui donne une forme de pâte: quand il eſt ainſi pétri & préparé, il paſſe par l'œſaphage dans l'eſtomac, où il ſe fèrmente. Cette fèrmentation eſt cauſée 1°, par le ſuc ſalivaire, qui eſt un fèrment, & qui fait aux alimens ce que le levain fait à la pâte. 2°, par la chaleur de l'eſtomac, des viſcères du bas ventre, & même des excrémens; cette chaleur produit dans les alimens à peu près les mêmes effets que le fumier produit dans les matières que les Chymiſtes y mettent en *digeſtion*. 3°, par les reſtes des alimens qui ſont demeurez dans les rides de l'eſtomac, & qui s'y ſont aigris 4°, par la compreſſion des muſcles de l'abdomen, & du diaphragme, 5°, par la liqueur que la compreſſion réitérée de ces muſcles fait ſuinter des glandes de l'eſtomac. 6°, ſelon quelques Médecins modèrnes, par l'air même, qui étant embarraſſé dans les alimens ſe dilate par la chaleur de l'eſtomac, & ſépare les parties des alimens. Toutes ces cauſes atténuënt & diviſent tellement les aliments, qu'ils ſe changent en une matière cendrée, qu'on appelle chyle. De l'eſtomac le chyle deſcend dans l'inteſtin duodénum, où il eſt perfectionné par le ſuc pancréatique & par la bile, qui le rendent plus coulant, l'atténuënt, & ſèrvent à précipiter ſes parties groſſières. Le chyle ainſi pèrfectionné & atténué entre dans les veines lactées qui le portent dans le reſèrvoir de Pécquet où il eſt délayé par la limphe qui y vient en aſſez grande quantité, puis il monte dans le canal torachique, & entre dans la

la veine ſouclavière, d'où il eſt conduit dans le ventricule droit du cœur par la veine câve aſcendante.

Le chyle en ſe mêlant au ſang en rallentit le mouvement, en embarraſſe les parties, & les eſprits, ce qui fait qu'on a envie de dormir après le repas, lorſque la *digeſtion* ſe fait : mais auſſi le ſang communique au chyle de ſon mouvement, & par ſes parties volatiles & exaltées jointes aux parties ſalines & nitreuſes de l'air, il le ſubtiliſe, & lui donne ſa dèrnière perfection. Alors la *digeſtion* eſt accomplie, & les alimens devenus par tant de changemens la matière prochaine de la nutrition, ſont portez par le ſang dans toutes les parties du corps; pour réparer & remplacer celles qui ſe diſſipent continuellement, ou même pour en ajouter de nouvelles.

A l'égard des parties groſſières des alimens qui ont été ſeparées du chyle par la bile & par le ſuc pancréatique, elles prennent de la bile la couleur qu'ont les excrémens, & cette ôdeur forte qui leur vient des ſouffres groſſiérs qu'elle y excite : ces ſouffres & les ſèls des excrémens ſervent, lorſqu'après avoir paſſé par tous les inteſtins, ils ſont arrivez au dèrnier, qui eſt le rectum, à picoter les muſcles de ce boyau, les diſpoſer à ſe relâcher, & avèrtir par là que la nature a beſoin de ſe décharger des matières ſupèrfluës.

La ſéparation de l'urine avec le ſang peut être regardée comme une partie ou une pèrfection de la *digeſtion*, puiſque cette ſéparation ne ſe fait que pour rendre le ſang plus pur, plus balſamique, & par conſéquent plus propre à la nutrition, que les ſèls dont l'urine eſt chargée empêcheroient. Cette ſéparation de l'urine d'avec le ſang ſe fait ainſi. Les rameaux des artères émulgentes qui ſe tèrminent aux glandes dont la ſubſtance des reins eſt compoſée, y portent le ſang; la ſéroſité du ſang eſt ſéparée d'avec le ſang par le moyen des pôres des glandes des reins, ces pôres étant comme les trous d'un crible, qui ne laiſſent paſſer que les chôſes qui ont un plus petit diamétre qu'eux, ou une figure ſemblable à la leur, & un diamètre égal. Cette ſéroſité, qu'on appelle urine, eſt déchargée dans pluſieurs petits tuyaux, qui ſe réuniſſent en forme de pyramides, la diſtillent dans le baſſinet, d'où elle coule par les uretères dans la veſſie.

Digestion, ſe dit figurément en chôſes morales, de ce que l'eſprit a de la peine à ſupporter. *Concoctio.* Son maître lui a fait des reprimendes fortes & des reproches injurieux, cela eſt de dure *digeſtion* à un Gentilhomme. Il eſt du ſtile bas & familiér.

Digestion, en tèrmes de Chymie, eſt la préparation des ſucs de la manière qu'il a été dit au mot de *digérer.* On confond ce mot ſouvent avec *macération*: mais ces deux chôſes diffèrent, en ce qu'il faut de la chaleur pour la *digeſtion*, & que la maceration ſe fait à froid. La *digeſtion* ſe fait pour l'ordinaire avec addition de quelque menſtrue convenable à la matière. On met en *digeſtion* des rôſes, des têtes de pavot dans l'huile ou dans de l'eau, pour en faire des onguens & des ſyrops. On met en *digeſtion* le plomb calciné, la ceruſe dans du vinaigre diſtillé pour les diſſoudre, & en faire le magiſtère au ſel de Saturne. La *digeſtion* ſe fait tant des plantes que des minéraux, & même des metaux.

Digestion. Tèrme de Chirurgie. On le dit des apoſtumes, des abſcès &c. pour marquer leur diſpoſition à meurir, à venir à ſuppuration. Les tumeurs qui viennent aux parotides des enfans, ſont faites d'une humeur douce & de facile *digeſtion*, elles ſe meuriſſent en peu de tems. Dionis.

DIGITALE. ſubſt. f. *Digitalis.* Plante dont la fleur repréſente un doigtiér. La *Digatale* ordinaire, *Digitalis purpurea*, a ſes racines menuës, fibreuſes, brunes & très amères. Elles pouſſent quelques feüilles pareilles à celles du Boüillon blanc, moins cotoneuſes, couvèrtes d'un poil griſâtre. La tige qui s'éleve d'entre ces prémières feüilles eſt haute de quatre à cinq piéds, arrondie, veluë, garnie de quelques feüilles altèrnes, un peu plus petites que celles du bas, & qui vont en diminuant à meſure qu'elles approchent de l'extrémité de la tige, qui eſt inclinée & chargée de fleurs diſpôſées en épi & panchées. Elles ſont d'une ſeule piéce, ouvèrtes par leurs deux bouts, tèrminées par des lévres à leur ouvèrture ſupérieure, & enfilées à leur partie inferieure par un piſtile qui devient un fruit arrondi, diviſé en deux loges qui contiennent pluſieurs ſemences. La couleur de ces fleurs eſt ordinairement purpurine, tachée en dedans de quelques pointes d'un rouge foncé; rarement les trouvera-t-on toutes blanches. Il y a d'autres *Digitales* qui diffèrent de celle-ci par leurs feüilles & par leurs fleurs. La *Digitale* croît dans des païs froids, on la dit bonne pour les écroüelles, & on aſſure qu'elle eſt vômitive & purgative. On l'eſtime encore pour l'épilepſie. On range parmi les *Digitales* la Gratiole, autre plante purgative & vômitive. Voyez Gratiole.

DIGLYPHE. ſ. m. Qui a deux gravures. *Diglyphus, triglyphus imperfectus.* C'eſt un triglyphe imparfait, ou une conſole, ou corbeau, qui a deux gravures.

DIGNE. adj. m. & f. Qui mérite quelque chôſe, ſoit en bien, ſoit en mal. *Dignus.* Seigneur, je ne ſuis pas *digne* que vous entriez dans ma maiſon, diſoit le Centeniér à Jésus-Christ. Saint Jean diſoit qu'il n'étoit pas *digne* de déchauſſer les ſouliérs de celui qui viendroit après lui. Un Auteur grâve eſt *digne* de foi. On dit que c'eſt un homme *digne*, un *digne* ſujèt; pour dire, qu'il eſt capable de remplir une grande charge, une dignité éminente. Le Roi choiſit de *dignes* ſujèts pour mettre dans les charges, dans les Prélatures. On dit auſſi, Cela eſt *digne* de pitié, cela eſt *digne* de grâce, *digne* de pardon. C'eſt un crime *digne* de mort, qui mérite la mort. On dit auſſi d'un brâve homme, qu'il a fait une action *digne* de lui, *digne* de ſa naiſſance. Et au contraire on dit d'un infâme, qu'il n'eſt pas *digne* de vivre.

DIGNE. ſ. f. Ville de Provence en France. *Digna, Dina, Dinia, Dinenſium* ou *Dinienſium Civitas.* Le 3e *Dinia* eſt le meilleur, c'eſt le nom que Pline lui donne Liv. III. c. 4. où il dit que c'étoit une ville des Ébroduntiens, qui étoient dans les Alpes, & que l'Empereur Galba avoit ajouté à la Province Narbonnoiſe. Il paroit à Scudus qu'il faut lire dans Pline *Bodiontios*, au lieu d'*Ebroduntios*, & qu'un bourg qui eſt à cinq lieuës de *Digne*, nommé Bajous, *Bodiontium* conſèrve cet ancien nom. Dans une vieille Notice elle eſt la ſeconde des huit villes de la Province des Alpes maritimes. Dans les Notices plus récentes ſon Évêque eſt le prémiér des Suffragants du Métropolitain d'Embrun. Aujourd'hui c'eſt une bonne petite ville de Provence, ſur la rivière de Bléone, dans les montagnes. Il y a à *Digne* un ſiége Royal, ou Vice-Sénéchauſſée, dont le Chêf eſt Lieutenant du Sénéchal de la Province. C'eſt François I. qui l'établit vèrs l'an 1555. Il y a auſſi une Viguerie. L'Évêque de *Digne* eſt ſuffragant d'Embrun. Le fameux Pièrre Gaſſendi, né à Chauterſier bourg de la Vice-Sénéchauſſée de *Digne*, Chanoine & enſuite Prévôt de l'Égliſe Cathédrale de *Digne*, & mort à Paris le 24 d'Octobre 1655, a donné une Notice de l'Égliſe de *Digne*. Le prémiér Évêque de *Digne*, ſelon cet Auteur, eſt Saint Domnin, qui lui paroit avoir commencé ſon Épiſcopat vèrs l'an 313. Il y a des thèrmes, ou des bains chauds, à *Digne*, qui ſont excellens. Gaſſendi, qui en parle dans l'Ouvrage que j'ai cité c. 5. dit que le rochér d'où ces eaux ſortent, eſt plein dans ſa partie ſupérieure de trous & de fentes, d'où au printems, & ſur tout au mois de Mai, il tombe des ſèrpens, ordinairement accouplez, mais qui ne ſont point venimeux, qu'on touche impunément, & dont la morſure fait moins de mal que la piqueure d'une guêpe. M. Gaſſendi ſur des obſèrvations ſeures fixe la latitude de *Digne* à 44 degrez ſix min. & ſa longitude à près de 24 degrez, ou à 23 degrez 52 min. Ce qui s'accorde avec les Cartes Nouvelles de M. de Liſle, faites ſur les Mémoires de Meſſieurs de l'Académie. Voyez cet Auteur; toute la prémière partie de ſa Notice eſt une hiſtoire abregée de *Digne*. Gaſpar L'Alleman, Sébaſtien Richard & Loteret, ont auſſi écrit ſur cette ville.

Son nom s'eſt formé du Latin, ſelon la remarque de Gaſſendi c. 1. On l'appella *Dinia* & *Dina*, *Dinienſium civitas*, enſuite *Dinea*, *Dignia*, *Digna*, d'où s'eſt fait en François *Digne*; *Dineenſis*, *Dienenſis*, *Dignuenſis*, & *Dignenſis urbs.* Quelques-uns, comme Scaliger, écrivent *Dine*, & non pas *Digne*; & Seutus dans Ortelius l'appelle *Donoy.*

DIGNEMENT. adv. D'une manière digne. *Dignè.* On ne ſçauroit parler aſſez *dignement* de l'Euchariſtie. Cet Ambaſſadeur s'eſt aquitté *dignement* de ſa commiſſion.

DIGNITÉ. ſ. f. Beauté, qualité de ce qui eſt digne. *Dignitas.* Ce Prédicateur a bien ſoutenu la *dignité* de ſon ſujet par ſes belles expreſſions.

Dignité, ſignifie auſſi, Magiſtrature, Prélature, prééminence, charge, emploi, ou office conſidérable. *Munus, dignitas, honor.* Le Chanceliér poſſede la prémière *dignité* de la Robbe. L'Épiſcopat eſt une des prémières *dignitez* Eccléſiaſtiques. C'eſt un homme conſtitué en *dignité.* Fabius Max. voulant éprouver ſi ſon fils ſçauroit bien maintenir ſa *dignité*, s'avança ſans déſcendre de cheval, juſqu'à ce qu'il eût reçu le commandement de ſon fils: puis courant l'embraſſer, je voulois voir dit-il, ſi tu ſçavois ce que c'étoit d'être Conſul. Ablanc. D'où vient cet empreſſement pour les *dignitez*, ſinon de l'envie qu'on a d'acheter l'empire ſur les autres, & d'avoir moins de maîtres à qui l'on doive obéir? Fléch. La vèrtu donne un degré d'honneur qui n'eſt pas moindre que celui des *dignitez.* Herman. Au lieu d'aſſujettir ſa vie à ſa *dignité*, Pétrone d'un eſprit ſupérieur à ſes charges, les ramene à ſoi-même. S. Évr.

Dignité, ſignifie encore, Grandeur, éclat. *Dignitas, ſplendor, majeſtas.* Ce grand Seigneur parle avec *dignité*, agit avec *dignité*, marche avec *dignité*; c'eſt-à-dire, qu'il ſoutient bien ſon rang, qu'il ne dément point ſon caractère, qu'il parle, qu'il agit bien, qu'il a grand train. Il faut une grande étenduë d'eſprit pour demeurer

meurer inutile; prèſque pèrſonne n'a aſſez d'eſprit pour joüer ce rôle avec *dignité*. La Bruy. Peu de gens ſçavent conſèrver de la *dignité* en ménageant leur fortune à la Cour. S. Évr. Juſques dans ſes plaiſirs mêmes il y avoit de la *dignité*. Flech. Mr. le Prémiér Preſident de la Moignon avoit je ne ſçai quoi de doux & d'honnête, accompagné de *dignité*, & d'une cèrtaine autorité naturelle qui peut tout. Bouh.

De tout tems il y a eû des marques de *dignité* par des habits, des ornemens, des ſymbôles; mais les principales ſe conſèrvent aujourd hui dans le Blâſon. On voit dans les anciennes médailles, que Pompée avoit des prouës de vaiſſeaux, comme Chef de la guèrre des Pyrates. Céſar avoit le bâton augural, la hâche, & le ſimpule, pour marque de ſes *dignitez* d'Augure, de Pontife, & de Sacrificateur. Aujourd'hui on les place dans le Blâſon. Les tiares, les chapeaux, les mitres, les couronnes & les mortiérs, ſe mettent en cimiér. Les croix des Archevêques, l'Ancre de l'Amirauté, les bâtons de Maréchaux, les cléfs des Papes, les maſſes des Chanceliérs, ſe mettent dèrrière l'Écu, ou en pal, ou en ſautoir. Les épées du Connétable, du Grand Écuyér, les bouteilles des Boutilliérs, les cléfs des Chambellans, ſe mettent à côté. Les canons des Grands Maîtres de l'Artillerie ſe mettent au deſſous: & les colliérs des Ordres de Chevalerie, tant Militaires que Religieux, ſe mettent autour de l'Écu. Les Électeurs de l'Empire les placent dans un quartiér de leurs Armoiries, comme le Palatin la couronne, Brandebourg le ſceptre, Saxe les épées, &c.

Dignitez, dans les Chapîtres, ſont cèrtains Bénéfices qui donnent prééminence dans le Chœur au deſſus des ſimples Chanoines; & ſont quelquefois ſimples, quelquefois à charge d'âmes, & quelquefois avec juriſdiction, & adminiſtration des chôſes ſacrées. *Dignitatis gradus*. Si la *dignité* n'a point de Juriſdiction contentieuſe, ou extérieure, & ſi elle ne donne qu'une prééminence, c'eſt un ſimple pèrſonat. Les Prévôtez du Chapître de Chartres ſont des *dignitez*, & des Bénéfices ſimples. Les Doyennez, ou Chèfs de Chapître, ſont des *dignitez* ſujettes à réſidence. Les Officiaux, les Prévôts, ſont des *dignitez* qui ont juriſdiction ſur les Chanoines. Les *dignitez* des Cathédrales, & des Collégiales, ne ſont point ſujettes au droit des Graduez.

On appelle auſſi la pèrſonne qui poſſéde ces ſortes de Bénéfices, une *Dignité*. Monſieur un tel n'eſt pas un ſimple Chanoine, c'eſt une *Dignité*.

Dignité. Les Aſtrologues diſent que les Planétes ont des joyes, ou des *dignitez*, lorſqu'elles ſont dans les ſignes, ou dans les maiſons céleſtes. Ces *dignitez* ſont appellées *eſſentielles*, quand elles ſont priſes dans un ſigne, & *accidentelles*, quand elles ſont priſes dans une maiſon céleſte. Quand une Planéte n'a aucune *dignité* au lieu où elle ſe trouve, on la nomme *planéte étrangère*.

Dignité. Les Mathématiciens appellent *dignitez*, cèrtains axiômes qui ſèrvent généralement dans toutes les démonſtrations: on les nomme *dignitez*, parce qu'à cauſe de leur évidence ils ſont dignes d'être reçus comme cèrtains, & infaillibles.

DIGOINS. ſ. m. Ville de France dans l'Autunois, ſituée ſur la rivière d'Arroux, qui ſe décharge dans la Loire aſſez près de là. *Denegontium*, & par corruption le plus ſouvent *Degontium*, ou *Digonia*.

DIGRESSION. ſ. f. Diſcours qui s'écarte, & qui ſort d'un principal ſujèt, pour en traiter un autre, qui y doit avoir quelque rapport. *Digreſſio*. Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'un conte plein de longues *digreſſions*. On pardonne les *digreſſions*, quand elles ſont courtes, & à-propos. Pardonnez-moi cette *digreſſion* qu'un juſte dépit m'a arrachée. Pel. Hypéride a une fléxibilité admirable pour les *digreſſions*, il ſe détourne & reprend haleine où il veut. Boil. Vous ne vèrrez point dans ce diſcours ces *digreſſions* politiques qu'on accommode au ſujèt avec art. Fléch. Il y a des *digreſſions* dans cet Ouvrage; mais utiles, & agréables; & ſelon les régles de l'art, elles inſtruiſent, ou délaſſent l'eſprit du Lecteur. Id. Les *digreſſions* ſont vicieuſes, quand elles ſont trop fréquentes; & ennuyeuſes, quand elles ſont trop longues. S. Évr.

DIGUE. ſ. f. Ouvrage de maçonnerie, charpente, ou faſcinage, dont on fait un obſtacle qu'on oppôſe à l'entrée, ou au cours des eaux. *Moles oppoſita fluctibus*, *agger*. Les *digues* ſe font avec des élevations de tèrre mêlées de clayes de pieux, de pièrres, & autres chôſes ſemblables. La *digue* de la Rochelle ſe fit avec des vaiſſeaux coulez à fond. Les *digues* de Hollande ſe ſont ſouvent rompuës, & ont inondé beaucoup de païs où eſt à préſent la mèr. Le cours du Rhône a été changé par le moyen d'une *digue*.

Ce mot vient du Flamand *dijk*, qui ſignifie un amas de tèrre contre les eaux; & ils ont dérivé ce mot du Grèc τεῖχος, comme croyent Saumaiſe & Ménage. Guichard fait venir le mot François *digue*, & le mot Flamand *dijk*, de l'Hébreu *daghah*, formé de *ghadah*, en tranſpôſant les lettres, *ghadah*; *ripa*, *rivage*.

On le dit figurément en Morale, & il ſignifie, Obſtacle. *Difficultas*, *obex*, *obſtaculum*. On ne peut trouver d'aſſez fortes *digues* pour arrêter la fureur des paſſions de la jeuneſſe. La licence a ravagé toutes ces *digues*. Patru. La Pragmatique Sanction étoit une *digue* contre les entrepriſes de la Cour de Rome. Mez.

Où ſont tous ces guèrriérs, dont les fatales ligues,
Devoient à ce torrent oppôſer tant de digues? Boil.

DIGUER. v. act. *Diguer* un cheval, c'eſt lui donner de l'éperon. *Addere calcaria equo*.

DIGUON. ſubſt. m. Tèrme de Marine, eſt le bâton qui porte un pendant, une flamme où banderolle arborée au bout d'une vèrgue. *Bacillus*. On écrit quelquefois *digon*.

DIJON. ſ. m. Nom propre de ville. *Divio*, *Diviopolus*, *Divorum*, ou *Deorum Civitas*, & *Divionum*, ſelon quelques-uns. Le prémiér eſt le meilleur. *Dijon* eſt capitale du Duché de Bourgogne, & de l'Évêché de Langres; car ce n'eſt point une ville Épiſcopale; mais il y a un Parlement, qu'y mit Loüis XI. en 1476. une Chambre des Comtes, une Cour des Monnoyes, & un Préſidial. Le Prémiér Préſident De Ville-Neuve diſoit qu'étant priſonniér en Suiſſe, il avoit lû une ancienne Chronique de Bourgogne qui faiſoit mention d'une fameûſe ville de l'Évêché de Langres nommée Bourg-Ogne, ou Bourg des Dieux, *Burgus Deorum*; car Ogne en Celtique ſignifie Dieu: que c'étoit cette ville qui avoit donné ſon nom à tout le païs longtems avant la conquête des Gaules par les Romains. Les habitans de cette ville, mécontens des Autunois, dont ils dépendoient, brûlèrent leur ville & paſſèrent le Rhin. Elle ſe rétablit: Aurelien la fit encore détruire; mais craignant d'avoir offenſé les Dieux, dont il avoit ruiné la ville, il réſolut de la rebâtir. Il le fit, & voulut qu'elle fût appellée *Divio*, du nom *Divi*, qui ſignifie *les Dieux*. *Du Cheſne*, *Antiq. des villes de France P. II. L. VI. c.* 1. Cette vieille Chronique pourroit bien être mêlée de fables. Valois croit ſeulement qu'Aurélien fit entourer *Dijon* de murailles, qu'il l'embellit, & l'orna de temples & d'autres édifices publics. Mais l'opinion la plus probable eſt, que ſuivant la correction d'un paſſage de Grégoire de Tours, où l'on doit lire Aurèle, au lieu d'Aurélien, c'eſt Marc Aurèle qui en a été le reſtaurateur, & que *Dijon* étoit plus ancien que cet Empereur, puiſque l'Hiſtorien du Martyre de Saint Bénigne dans Surius, rapporte que Marc Aurèle fit un voyage en cette ville, pour viſiter les nouveaux murs dont il l'avoit fait entourer.

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt une très ancienne ville. Grégoire de Tours en parle, & la décrit très-bien dans ſon Liv. III. c. 19. Un Marbre trouvé il y a quelques années à Rome parle des Sèrruriérs demeurants à *Dijon*, Dibione consistentes. Dans la ſuite les Ducs de Bourgogne de la prémière race deſcendus de Hugues Capet par le Roi Robèrt ſon petit fils, ayant choiſi *Dijon* pour y faire leur réſidence l'embellîrent beaucoup. *Dijon* a eû titre de Comté. Aujourd'hui c'eſt une grande & belle ville, remplie de beaux édifices, tant ſacrez que profanes, & défenduë par un Château fortifié. C'eſt Loüis XI. qui l'a bâti. *Dijon* eſt ſitué à une petite diſtance de deux colines de Talan, & de Fontaines, lieu de la naiſſance de Saint Bèrnard. Ses environs ſont fèrtiles & agréables, à cauſe des rivières de Suzon & d'Ouche qui l'arrôſent. M. Ménage diſoit ſouvent qu'après Paris, il n'y avoit guères de ville en France où il y eût plus de gens de lettres qu'à *Dijon*. L'élevation du pôle à *Dijon* eſt de 47 deg. 20 min. Sa longitude eſt de 22 degr. 50 min. *Acad. des Scienc.*

Ce nom vient de *Diu*[…] qui en Gaulois, ou Celtique, ſignifie fontaine, & lui a été donné à cauſe des ſources qui ſont tout autour. Cela eſt plus probable que ce qu'on dit au commencement du Bourg Ogne & d'Aurelien.

DIJONNOIS, oise. ſ. m. & f. Habitant de Dijon, natif, originaire de Dijon. *Divionenſis*. Jean Guenegaud, Docteur en Médecine, a expliqué hiſtoriquement un Tombeau antique de Chindonan Prince des Vaccies, Druydes, Celtiques, *Dijonnois*. Th. Corn.

Dijonnois. ſ. m. Tèrritoire de Dijon, petit païs du Duché de Bourgogne, appellé autrement Bourgogne propre; Reſſort du Parlement de Dijon. *Pagus Divionenſis*. Outre la ville de Dijon le *Dijonnois* renfèrme encore celles d'Auſſonne, S. Jean de Laune, Beaune, Nuys, &c.

DIJOVIS. ſ. m. C'eſt un nom de Jupitèr, qui ſe trouve dans Varron, *L. IV. De ling. Lat.* & dans Aulu-Gelle L. V. c. 12. On peut voir auſſi Voſſius, *De Idol. L. II. C.* 84. *p.* 365. Comme on appella ce Dieu *Jupitèr* & *Dieſpitèr*, on l'appella auſſi *Jovis* & *Dijovis*. Voyez les Diſſertations du P. S. Jéſ. imprimées à Paris en 1715. p. 284.

DIL.

DIL.

DILACÉRATION. ſ. f. *Dilaceratio.* C'eſt la même choſe que déchirement; diviſion violente, ſéparation cauſée par une grande diſtention. Pour empêcher le dépôt ſur la partie maltraitée par la *dilacération* de fibres, des muſcles, & des membranes. Dionis.

DILATABLE. adj. m. & f. *Dilatabilis.* Qui eſt capable de dilatation, qui peut être dilaté, étendu. On peut mettre en uſage le beurre, dont on frottera l'orifice interne, pour le rendre plus ſouple & plus *dilatable.* Dionis. Ce mot ne ſe peut dire dans l'uſage ordinaire.

DILATATEUR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom que l'on donne à deux muſcles du nez. *Dilatator.* Les deux *dilatateurs* reſſemblent à une feüille de myrthe; on les appelle *dilatateurs*, à cauſe qu'ils ſèrvent à la dilatation du nez: ils naiſſent de l'os du nez proche de l'aile, & ſe vont tèrminer à la rotondité de la même aile. Dionis.

DILATATION. ſ. f. Ce mot ſe dit parmi les Médecins pour, Extenſion, raréfaction. *Relaxatio.* La *dilatation* des pôres pendant l'été eſt cauſe de la ſueur. La *dilatation* du cœur eſt par fois ſi grande dans la joye, qu'elle cauſe la mort.

DILATATOIRE. adj. m. Eſt un inſtrument de Chirurgie qui a cèrtaines cavitez au dedans pour tîrer un fèr barbelé d'une playe: & on le dit en général de ce qui ſèrt à ouvrir & dilater les playes, & d'un inſtrument fait pour cela, & dont quelques Chirurgiens ſe ſèrvent dans l'opération de la pièrre. *Inſtrumentum ferreum ad dilatandas plagas accommodatum.*

DILATER. v. act. Élargir, étendre, rendre plus grand. *Dilatare, relaxare.* Le cœur ſe *dilate*, ou ſe reſſèrre, ſuivant l'humeur gaye ou triſte qui domine. Les Chirurgiens ouvrent & *dilatent* les playes pour empêcher qu'il ne s'y faſſe un ſac où il s'enfèrme du pus.

Dilater le cœur, a auſſi un ſens figuré. Il faut que nos ſoins s'étendent, & que les eſpaces de nôtre cœur ſe *dilatent* à meſure que les beſoins du prochain s'augmentent. Fléch.

Dilater, ſignifie auſſi, Raréfier. Le ſalpêtre en ſe *dilatant* fait tout l'effet de la poudre. Quand l'air ſe *dilate* dans un thèrmomètre, il fait deſcendre la liqueur.

Dilaté, ée. part. *Dilatatus, relaxatus.*

DILATOIRE. adj. m. & f. Tèrme du Palais. Ce qui demande un délai. *Moratorius.* Les Procureurs donnent ſouvent des exceptions *dilatoires.* Ce ſont cèrtaines fins de non recevoir propoſées contre la demande, ou la qualité de la partie, qui ne vont pas à l'excluſion de l'action; mais ſeulement à en différer, ou à en retarder l'exécution.

DILAYEMENT. ſ. m. Fuite, chicane, tèrgivèrſation. *Dilatio.* Les *dilayemens* ſont favorables aux accuſez de crime. Quand on a affaire à ce mauvais payeur, ce ne ſont que de continuels *dilayemens.*

DILAYER. v. act. Différer, fuir, chicaner, uſer de remiſes. *Differre.* Il faut *dilayer* l'exécution de cet arrêt, la remettre juſqu'après la moiſſon. Il eſt auſſi quelquefois neûtre. Ce chicaneur a tant *dilayé*, qu'il a joüi toute ſa vie de ſa tèrre qui étoit ſaiſie. Un condamné ne tâche qu'à *dilayer*, qu'à pouſſer le tems à l'épaule. Ce mot eſt vieux, & prèſque hors d'uſage.

DILE. ſ. f. Petite rivière des Païs-Bas. *Dilia.* Quelques-uns écrivent *Dyle.* La *Dile* a ſa ſource près de Genap, dans le Brabant Walon; après avoir reçu le Demer au deſſous de Louvain, elle ſe rend à Malines, qu'elle travèrſe, & groſſit à une lieuë de là des eaux de la Senne & de la Néthe, elle pèrd ſon nom, & prend celui de Rupel.

DILECTION. ſ. f. Amitié. *Caritas, amor.* Ce mot s'employe dans l'adreſſe des Reſcrits Apoſtoliques. A tous fidelles Chrétiens ſalut & *dilection* en Nôtre Seigneur. Les Empereurs donnent auſſi ce titre aux Électeurs & aux Princes de l'Empire, en leur écrivant, auſſi bien qu'aux Cardinaux qui ſont Princes de l'Empire. Quant aux Rois, l'Empereur leur donne le titre de *Dilection Royale.* Le Pape ſe ſèrt auſſi du tèrme de *Dilection* au Dauphin de France, au frère du Roi, & aux Princes Souverains qui ne ſont pas Rois. Tel eſt l'uſage à préſent. Dans le *Liber Diurnus Romanorum Pontificum Tit. I.* il eſt marqué que le Pape donne le titre de *Dilection Dilectiſſime*, à un Patriarche, à un Évéque forain, à un Prêtre, un Diacre, un Primicièr, & à un Secondicièr, ſi l'on peut ainſi parler, Dans les formules de Marculphe un Maître ou un Seigneur, le donne à ſon valèt, ou à un ſerf, Liv. II. n. 33. auſſibien que dans celles de l'Anonyme, n. 48. Dans les autres formules d'un inconnu, un parent le donne à ſa parente, n. 16.

DILEMME. ſ. m. Tèrme dogmatique, qui ſe dit d'un argument fourchu, ou cornu, qui après avoir diviſé une propoſition en affirmative, & en négative, fait voir de l'abſurdité des deux côtez. *Dilemma, complexio.* Un Philoſophe vouloit prouver par ce *dilemme* qu'il ne ſe falloit point marier: Si la femme que l'on épouſe eſt belle, elle donnera de la jalouſie; ſi elle eſt laide, elle déplaira; donc il ne ſe faut point marier. Port-R.

DILIGEMMENT. adv. Promptement, d'une manière diligente. *Diligenter, celeriter, ſtudioſè.* Les Ouvriers qu'on a payez par avance ne travaillent pas ſi *diligemment* que les autres.

DILIGENCE. ſ. f. Activité, promptitude à éxécuter nôtre devoir, ou nos deſſeins. *Diligentia, celeritas.* La *diligence* eſt la qualité la plus requiſe pour les domeſtiques. Ce courier a fait grande *diligence*, il eſt arrivé à Rome en ſept jours. Il a fait tenir ma lettre en *diligence.*

Diligence, ſe dit auſſi de l'exactitude qu'on a à faire quelque recherche. *Cura, ſtudium, ſedulitas.* Il a employé toute la *diligence* poſſible pour trouver des titres juſtificatifs des droits du Roi ſur la Flandre. Cet Auteur travaille avec beaucoup de *diligence*; pour dire, avec ſoin & exactitude, il ne lui échappe rien. Ce tableau eſt fait avec une grande *diligence*; c'eſt-à-dire, avec ſoin, & qu'il eſt bien fini.

On appelle *diligence*, cèrtaines commoditez de bateaux ou de carroſſes bien attelez, qui vont en quelques lieux de grand trafic en moins de tems que les autres. *Currus itineris terreſtris, vel cymba per flumen, quibus celerius aliis viatores feruntur.* On va de Paris à Lyon par la *diligence*, & on y arrive en cinq jours. Prendre la *diligence*, aller par la *diligence.*

Diligences, au pluriel, ſe dit en tèrmes de Palais, des pourſuites néceſſaires à faire dans les procès. *Perſequi diligenter.* Un Tuteur eſt reſponſable du dépériſſement des biens de ſon mineur, s'il ne fait apparoir de ſes *diligences*, des pourſuites qu'il a dû faire en tems & lieu.

DILIGENT, ente. adj. Actif, qui fait bien ſon devoir & promptement; qui eſt expéditif, qui fait en peu de tems ce qu'il a à faire. *Diligens, celer, ſtudioſus, impiger.* Un écolièt eſt loüé d'être *diligent*, lorſqu'il fait bien ſon thème, & qu'il vient de bonne heure en claſſe. Un Procureur paſſe pour *diligent*, lorſqu'il a grand ſoin des affaires de ſa partie, & qu'il ne la laiſſe point ſurprendre. Les loix aident aux plus *diligens*, à ceux qui veillent.

Souvent plus lâche encore l'Orateur plagiaire
Oſe dire un Sermon, qu'a ſçu d'un Ecrivain
Lui rendre à point nommé la diligente *main.* Vill.

DILIGENTE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe printanière, rouge, colombin & blanc de lait. Morin.

DILIGENTER. v. act. & neut. Travailler avec diligence. *Accelerare, feſtinare, maturare.* Il ſe dit d'ordinaire avec le pronom pèrſonnel. Il ſe faut *diligenter* pour arriver de jour au gîte. Cet Entrepreneur a bien *diligenté* cette conſtruction, il l'a faite en peu de jours. *Diligenter* un Ouvrage, *diligenter* le pas. Martinet. Il eſt auſſi neûtre. Cette clauſe l'a fait *diligenter.* Quand on a une fois commencé quelque choſe, il faut *diligenter*, pour finir le plûtôt qu'on peut.

Diligenté, ée. part. paſſ. & adj. *Maturatus, deproperatus.*

DILINGHEN, ou DILINGEN. ſ. m. Petite ville du Cèrcle de Suabe, en Allemagne. *Dilinga.* Cette ville eſt capitale d'un petit Comté, & elle appartient à l'Évêque d'Auſbourg, qui y fait ſa réſidence. Le dèrnièr Comte de *Dilingen*, qui fut Hèrman Évêque d'Auſbourg, donna ce Comté à ſon Égliſe en 1252. Il y a une Univèrſité à *Dilingen* fondée par le Cardinal Otton Truchſez en 1549. ſous Jules III. *Dilinghen* eſt ſur le Danube, entre Ulm & Donavèrt.

DILLEMBOURG. ſ. m. Ville de la Baſſe partie du Cercle du haut Rhin en Allemagne. *Dillemburgum.* Elle eſt dans la Wéteranie Royale, partie de la Franconie, & dans les États de Naſſau, ſur la Dille, entre Narpurg & Sigen. Il y a un bon Château; c'eſt la réſidence ordinaire d'une branche de la maiſon de Naſſau, appellée les Princes de Naſſau *Dillembourg*, qui viennent de Jean le Vieux, frère puîné de Guillaume de Naſſau Prince d'Orange. *Dillembourg* a été longtems la réſidence des Princes d'Orange, & a donné le jour à Guillaume & à Maurice.

Ce nom vient de Dille, & Bourg, & a été donné à cette ville, parcequ'elle eſt ſituée ſur la Dille.

DILLEMBOURG. ſ. m. Comté qui prend ſon nom de la ville dont nous venons de parler, qui eſt ſa capitale. Mr Corneille lui donne le titre de Principauté, mais ſans raiſon. Il eſt vrai que les Maîtres de cette tèrre ſont Princes, mais ce n'eſt pas parcequ'ils ſont maîtres de *Dillembourg*, qui n'a que le titre de Comté. *Comitatus Dillemburgenſis.* Le Comté de *Dillembourg* eſt ſitué dans le Weſtèrwald, en Wétéranie. Il renfèrmoit autrefois les villes de Sigen & d'Hademar, & il avoit ſes Comtes particuliers. Il eſt entré par un mariage dans la maiſon de Naſſau. Les Princes de Naſſau *Dillembourg* ſont la premièrę branche de la Maiſon de Naſſau. Elle commença en 1292. par Otton fils aîné d'Henri I.

d'Henri I. ſurnommé le Riche. Otton eut *Dillembourg* en partage, & fut le prémier qui y fit ſa réſidence. Philip. Jacq. Spéner, dans ſon Théatre de la Nobleſſe d'Europe, Tome I. p. 82. & 163. a donné la ſuite de ces Comtes, & Hoffman dans ſon Lexic. hiſt. au mot *Dillemburgum*.

DILSBO. ſ. m. *Dilsboa*. Petite ville, ou bourg de Suéde, dans l'Helſingie, ſur un petit golfe qui fait partie de celui de Bothnie.

DIM.

DIMAH. Autrement *Dehmah*. Dixiéme mois des Perſes, qu'ils appellent auſſi Horm. Il répond au mois de Juin. *Fabricii Menol. p. 67.*

DIMANCHE. ſ. m. Jour du Seigneur, qui eſt fêté, & pendant lequel il eſt défendu de travailler. *Dies Dominica*. C'eſt un commandement de l'Égliſe d'entendre la Meſſe tous les *Dimanches*. Il y a des *Dimanches* dans le Bréviaire de la prémière & de la ſeconde claſſe. Ceux de la prémière ſont ceux de la Paſſion, des Rameaux, de Pâques, de *Quaſimodo*, de la Pentecôte, de la Trinité, (celui-ci a été appellé autrefois le *Roi des Dimanches*) le prémier *Dimanche* de l'Avent, & de la Quadragéſime. Ceux de la deuxième ſont les *Dimanches* ordinaires. On fait tous les *Dimanches* l'eau bénite & le prône. Autrefois chaque *Dimanche* de l'année avoit ſon nom propre, qui étoit pris de l'Introïte du jour : ce qui n'eſt demeuré en uſage qu'en quelques *Dimanches* de Carême, *Reminiſcere*, *Oculi*, *Lætare*, *Judica*. Le *Dimanche* a été ſubſtitué en la place du Sabbat par les Chrétiens, en l'honneur, & en mémoire du myſtère de la Rédemption, qui fut accompli ce jour-là, par la réſurrection de Jésus-Christ.

C'eſt le Grand Conſtantin qui le prémier a fait une loi pour l'obſervation du *Dimanche*, & qui ſelon Euſébe, ordonna qu'il fût célébré régulièrement par tout l'Empire Romain, comme on le va dire plus bas. Avant lui, & même encore de ſon tems, l'on obſervoit le jour du Sabbath, auſſi bien que le *Dimanche*, pour ſatisfaire à la Loi Moſaïque, & imiter les Apôtres, qui avoient accoutumé de s'aſſembler le *Dimanche*.

Quelques-uns croyent que le jour du Seigneur, dans l'Apocalypſe Liv. 1. eſt le *Dimanche*, déja inſtitué par les Apôtres. Quoi qu'il en ſoit, dès les prémiers tems de l'Égliſe on a célébré le *Dimanche*. S. Juſtin dit dans ſa prémière Apologie, que le jour que l'on appelle du Soleil, c'eſt ainſi que les Payens nommoient le prémier jour de la ſemaine que nous nommons *Dimanche*, les Chrétiens s'aſſembloient en un même lieu, qu'on y liſoit les Écrits des Apôtres & des Prophètes, que celui qui préſidoit faiſoit un diſcours, que l'on faiſoit des prières, l'oblation du pain & du vin, qui étant ſanctifiez ſe diſtribuoient à ceux qui étoient préſens, & ſe portoient aux abſens par les Diacres, &c. Le 6e de Mars de l'année 321. Conſtantin fit une loi, par laquelle il ordonna qu'on célébreroit dans la ſuite le jour du Soleil, c'eſt-à-dire, le *Dimanche*, & que tous les Juges & le peuple des villes obſervaſſent le repos ; mais il permit encore le travail de la campagne. En 538. le IIIe Concile d'Orléans défendit ce travail de la campagne, mais parce qu'il y avoit beaucoup de Juifs dans les Gaules, & que le peuple donnoit par rapport à l'obſervation du *Dimanche* dans des ſuperſtitions ſemblables à celles de ces Juifs dans l'obſervation du Sabbat, il déclare que de croire qu'il ne ſoit pas permis le *Dimanche* de voyager avec des chevaux, des bœufs ou des voitures, ni de préparer à manger, ni de rien faire qui regarde ſa propreté des maiſons ou des perſonnes, cela ſent plus le Judaïſme, que le Chriſtianiſme. Deux Conciles de Mâcon défendent au même ſiécle d'atteler des bœufs le *Dimanche*, ou de faire d'autres travaux. Voyez encore le 4e Canon du Concile de Narbone en 589.

Les Auteurs du moyen âge appellent chaque *Dimanche* de l'année le jour de la Réſurrection du Seigneur. Dans la vie de S. Bernard, Évêque d'Hildesheim, n. 40. il eſt dit que la veille de l'Épiphanie tomboit la prémière férie de la Réſurrection du Seigneur. *In vigilia Epiphaniæ Domini, quæ tunc primâ feriâ Dominicæ reſurrectionis accidit.*

Le peuple appelle les habits de *Dimanche*, les plus beaux habits qu'il ait. On dit auſſi, qu'un homme ſe pare de quelque chôſe comme de ſa robbe des *Dimanches*.

Dimanche. Nom que l'on donne dans le ſtile familier, bas & populaire, aux Artiſans, & à ces ſortes de gens qui viennent demander leur payement le *Dimanche*. Monſieur *Dimanche*. Mol.

DIME. Voyez Diements. C'eſt la même chôſe.

DÎME. Voyez Disme.

DIME, ou DYMEL. ſ. m. Rivière d'Allemagne. *Dimola*. Le *Dimel* a ſa ſource dans le Comté de Waldek, coule ſur les confins de la Heſſe & de la Weſtphalie, baigne Stadberg, Warborch, Liebenaw, & ſe décharge dans le Wéſer au deſſus de l'Abbaye de Corwey.

DIMINIA. ſ. f. *Diminia*. C'eſt l'ancienne *Orcheſtus*, petite ville de Beotie près du lac de Strivo, ou du moins *Diminia* a été bâtie de ſes ruines. Ce n'eſt qu'un village, qui a pris ce nom du mot Grèc διμηνον, qui ſignifie l'eſpace de deux mois, parceque les grains jettez en tèrre dans ſon tèrroir ne ſont que deux mois à produire. Voyez M. Spon, *Voyage de Grèce L. II. p. 89.*

DIMENSION. ſ. f. Meſure. *Menſura*. Tous les corps naturels ont trois *dimenſions*, longueur, largeur, & profondeur. Il faut qu'un Sculpteur prenne bien ſes *dimenſions* pour faire une ſtatuë agréable. La ſymmetrie d'un bâtiment ne conſiſte qu'en des *dimenſions* bien proportionnées. Conſidérer un corps par toutes ſes *dimenſions*.

DIMENTS. Voyez Diements.

DIMINUER. vèrb. act. Rendre moindre, devenir moindre. *Minuere, imminuere, diminuere*. On a *diminué* les tailles, *diminué* le prix des vivres. Le vin pris par excès *diminue* la vivacité de l'eſprit.

Diminuer, eſt auſſi un vèrbe neûtre, *imminui, decreſcere, debilitari*. La rivière *diminue* à vuë d'œil. L'or a beau être fondu, il ne *diminue* jamais. Sa vuë *diminue*, s'affoiblit.

Diminuer, ſe dit figurément en chôſes morales. Un Favori tâche de *diminuer* le crédit des autres. Son eſprit s'affoiblit, il *diminue* tous les jours. Son autorité *diminue*. Ceux qui ſont arrivez au comble de la gloire, ſont obligez de deſcendre de cet état glorieux, & de *diminuer* autant qu'ils peuvent leur propre gloire dans leur eſprit. Fléch. L'eſprit de l'homme n'eſt que trop porté à *diminuer* les veritez qui incommodent ſes paſſions, & à chèrcher le biais pour éluder la ſévérité des préceptes. Id.

Diminué, ée. part. *Imminutus, minutus*.

En Architecture, on appelle *colonne diminuée*, celle qui eſt ſans renflement, & dont la diminution commence dès le pied de ſon fût, à la manière des arbres.

Diminué. Tèrme de Muſique. Les intèrvalles *diminuez*, ſont ceux qui ſont moindres d'un ſemi-ton mineur, lorſqu'ils ſont juſtes. On marque un intèrvalle *diminué* par ſon *b* mol, ou par un double dièſe. Contrepoint *diminué*, eſt celui dont les notes ſont de differente figure & de differente valeur. Quarte, quinte, &c. *diminuée*.

DIMINUTIF, ive. adj. Tèrme de Grammaire, ſe dit d'un mot qui adoucit, ou affoiblit la force de ſon primitif, ou qui ſignifie une chôſe petite dans ſon genre. *Diminutivus*, comme *bouillon* eſt *diminutif* de *bœuf*, *pochette* de *poche*, *maiſonnette* de *maiſon*. Les *diminutifs* qui étoient des délicateſſes dans le ſtile de nos vieux Auteurs, ne ſe peuvent ſupporter dans le langage d'aujourd'hui. Nous n'avons pas la liberté d'en faire ſelon nôtre caprice, comme les Italiens, qui en font autant qu'il leur plaît, & l'on ſe moqueroit préſentement d'un Poëte, qui diroit avec Belleau,

Le gentil roſſignolet,
Doucelet,
Découpe deſſous l'ombrage,
Mille fredons babillards,
Fretillars,
Au doux ſon de ſon ramage.

Nôtre langue abonde en *diminutifs* ; & l'on peut s'en ſervir, ſans entreprendre d'en forger de nouveaux. Ce n'eſt pas qu'elle ſoit devenuë dure, & incapable d'expreſſions paſſionnées. Mais elle a mis toute ſa tendreſſe dans les ſentimens : ou plutôt elle eſt tendre comme une perſonne ſage, qui parle toûjours raiſonnablement, même en parlant de ſa paſſion, & qui ne chèrche point à ſe parer de colifichets. Mademoiſelle de Gournai ſe déclara la protectrice des *diminutifs* : elle cria au meurtre de toute ſa force, quand elle les vit attaquez. Mais elle eut le chagrin de les voir bannis peu-à-peu. Bouh. Rien n'eſt plus fade que ces Orateurs affectez, qui ne ſe ſervent que de *diminutifs*, & dont les paroles ſont doucereuſes, & confites, pour ainſi dire, dans le miel. S. Évr.

Il y a dans la langue Françoiſe des *diminutifs* qui ont pèrdu leur ſignification *diminutive*, comme *caſſette*, *vergette*, qui viennent de *caiſſe*, & de *vèrge*. Dans la langue Italienne, & dans pluſieurs autres, les mots *diminutifs* ſe forment des mots primitifs, par l'addition de quelques ſyllabes ; il n'en eſt pas de même en François, & dans nôtre langue le *diminutif* eſt quelquefois plus court que le primitif, quelquefois il a le même nombre de ſyllabes.

Les tèrminaiſons les plus ordinaires des *diminutifs* ſont *eau*, *perdreau*, *faiſandeau*, &c. *Et* pour le maſculin, *ette* pour le féminin, *jeunet*, *jeunette* ; *graſſet*, *graſſette* ; *herbette*, *miette* ; *poulet*, *poulette*. *On*, *Manon*, *Marion*, *Nanon*, *Jeanneton*, *Fanchon*, *Magdelon*, *folichon*, *garçon*, *bichon*, *bichonne* au féminin, &c. *In*, au maſculin, *ine* au féminin, *Colin*, *Perrin*, *Perrine*, *Jaqueline*, &c. *Ot* ordinairement pour le maſculin, *ote* pour le féminin ;

minin ; *Jeannot*, *Pierrot*, *Tiennot* ; *Jeanote*, *Marote*, *Genevote*, *Javote*, &c.

Je ſuis Margot la gente Demoiſelle,
A deux maris mariée & pucelle.

Voyez la Grammaire Françoiſe de M. l'Abbé Regnier.

On appelle en Grammaire *aumoins*, & *dumoins*, des conjonctions *diminutives*, parcequ'elles ſervent à diminuer. Rendez lui *aumoins* une viſite. *Dumoins* donnez-lui de quoi vivre.

DIMINUTION. ſ. f. Retranchement de la quantité, ou de quelque partie d'une chôſe ; ou ſon affoibliſſement. *Imminutio, diminutio.* La *diminution* des impôts eſt toûjours ſouhaitée par le peuple. Les Architectes ont diverſes manières pour la *diminution* des colonnes, pour leur retréciſſement par enhaut. Aléxandre eſtimoit que la gloire d'autrui alloit à la *diminution* de la ſienne. Vaug. On trouve de la *diminution* en ſa fiévre, en ſes forces, en ſon corps & en ſon eſprit. Il faut faire ébouillir ce ſyrop juſqu'à la *diminution* d'un tiers. On voit bien de la *diminution* dans les biens, dans la fortune, dans le crédit de ce Favori.

Diminution. Connoître par *diminution*, c'eſt ſe ſervir de l'idée d'une grande chôſe pour s'en repréſenter une petite.

Diminution, figure de Rhétorique. C'eſt augmenter, & exagérer ce que l'on veut dire, par une expreſſion qui ſemble l'affoiblir. Par exemple, lorſqu'on dit d'un cêrtain ton, Cette femme n'eſt pas laide, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt belle.

Diminution, en Architecture, ſe dit du retréciſſement d'une colonne, qui ſe fait ordinairement depuis le tiers juſqu'au haut de ſon fût. Quelquefois la *diminution* ſe fait dès le piéd : elle eſt plus naturelle ; mais elle eſt moins agréable que depuis le tiers. Les Architectes Gothiques n'ont point obſervé la *diminution* ; & leurs colonnes ſont cylindriques, c'eſt pourquoi on les appelle *piliérs*, à la diſtinction des colonnes. La *diminution* doit être plus ou moins ſenſible, ſelon la groſſeur, ou la délicateſſe des colonnes. On dit quelquefois *contracture*, au lieu de *diminution* ; mais *diminution* eſt plus en uſage, tout le monde le dit, il n'y a que les Maîtres de l'Art & les ouvriérs qui employent le mot de *contracture*.

En tèrmes de Palais on dit, Mettre ſes *diminutions* ſur une déclaration de dépens ; pour dire, y mettre ſes débats ſur chaque article qu'on veut diminuer, avant que le tiers les taxe. *Extenuationes.*

Diminution, ſe dit auſſi en Muſique de pluſieurs mots qui doivent faire des tons & pluſieurs mouvemens précipitez dans l'eſpace d'une cadence, quand il y a pluſieurs notes noires crochuës & doubles crochuës, qui répondent à une note blanche. *Imminutio.*

DIMISSOIRE. ſ. m. Lettre que donne un Prélat à ſon Dioceſain pour pouvoir prendre vallablement la tonſure, ou quelque autre Ordre Eccléſiaſtique par un autre Prélat. *Dimiſſoriæ Litteræ.* Quand on produit les lettres de tonſure, ou d'Ordres donnez par un autre que par ſon propre Évêque, il faut juſtifier en même tems du *dimiſſoire* de ſon Évêque, à peine de nullité. Un *dimiſſoire* ne peut être donné par le Chapitre, *ſede vacante* ; parceque c'eſt un acte de la Juriſdiction volontaire, qui doit être réſervé au ſucceſſeur. Le Chapitre ne peut donner un *dimiſſoire* ſans titre, ou ſans une poſſeſſion immémoriale. Févret.

DIMISSORIAL, ale. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Lettres *dimiſſoriales*, qui contiennent un dimiſſoire.

DIMIZANA, ou DIMINIZA. ſ. f. *Dimizana.* Anciennement *Erimanthus*, *Phegea*, *Pſophis.* Ville ancienne, mais aujourd'hui peu conſidérable. Elle eſt dans la Zaconie en Morée, au couchant de Guardichi, ſur la riviére de *Dimizana*, ou d'Érymanthe.

DIMNA. Voyez Damna.

DIMOERITE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Dimoerita.* Ce nom fut donné aux Apollinariſtes. Ces hérétiques diſoient d'abord que dans l'Incarnation le Vèrbe divin n'avoit pris qu'un corps humain, ſans prendre une âme raiſonnable & ſemblable à la nôtre. Enſuite convaincus par les textes formels de l'Écriture, ils dirent qu'il avoit pris une âme, mais ſans entendement, & que le Vèrbe ſuppléoit en elle cette faculté qui lui manquoit. Et parce qu'ils ſéparoient ainſi l'entendement de l'âme, on les appella *Dimoerites*, comme qui diroit diviſeurs, ſéparateurs, de δὶς, & μείρω, *je diviſe*. Voyez la prémière épître de S. Grégoire de Nazianze *ad Claudium*, & Jean Forbès, *Inſtruct. hiſtorico-Theolog. L. I. c.* 1. §. 6.

DIMON. ſ. m. C'eſt une ville des Moabites appellée *Dimon* par les Septante en Iſaïe xv. 9. où même le manuſcrit Aléxandrin l'appelle *Remmon*, & par tout ailleurs, même en Iſaïe xv. 2. *Dibon.* La caûſe de cette différence vient, comme on l'a marqué au mot Dibon, de la reſſemblance du *mem* & du *beth* dans le prémiér caractère Hébreu. Dans la ſuite la reſſemblance du ד, *daleth*, & du ר, *reſch*, dans le ſecond caractère Hébreu, ou dans le caractère Aſſyrien, a produit la ſeconde faute qui eſt dans le manuſcrit Aléxandrin. Auſſi cette ville n'eſt autre que Dibon. Voyez ce mot.

DIMONA, ou DIMON. Ville de la Tribu de Juda, au midi, près de l'Idumée & des montagnes de Séir. *Joſ.* xv. 22. Elle eſt appellée *Dibon* dans Eſdras xi. 25. Voyez la cauſe de cette différence au mot Dibon.

DIMOTUC. ſ. m. Ville de la Romanie, ſur une montagne dont la Mariza baigne le piéd. *Didymoticos.* *Dimotuc* étoit autrefois une ville Archiépiſcopale ; aujourd'hui c'eſt une petite ville, célébre ſeulement par la naiſſance & par la retraite de Bajazet II. Empereur des Turcs, qui y mourut l'an 1512. empoiſonné, dit-on, par ordre de Selin ſon fils, à qui il avoit été forcé de céder l'Empire.

DIMUS. ſ. m. Fils de Mars & de Vénus. *Dimus*, Δεῖμος, Héſiode Théogonie v. 934. Il aimoit auſſi la guèrre, & ce Poëte en fait un portrait tout ſemblable à Mars.

D I N.

DINABA, ou DINHABA. Voyez Denaba.

DINAN. ſ. m. Ville de France. *Dinantium*, *Dinannum.* Elle eſt en Bretagne ſur la Rance, du Diocèſe de S. Malo, dont elle n'eſt éloignée que de quatre lieuës du côté du midi. *Dinan* étoit autrefois la place d'armes des Ducs de Bretagne. Il avoit titre de Comté, & les fils des Ducs de Bretagne portoient le nom de Comtes de *Dinan*. Du Cheſne, qui en parle dans ſes *Antiquitez & Recherches des villes de France P. II. L. VIII. c.* 5. rapporte que quelques Auteurs tiennent que *Dinan* a été ainſi nommé du nom de Diâne par le changement de quelques lettres ; que cèrtains peuples étrangèrs, qui ſe vétoient de peaux de bêtes & vivoient des fruits des arbres, bâtirent une ville au milieu d'une Forêt appellée la Forêt de Faigne, qu'environ 500 ans avant Jésus-Christ les Flamans ayant tué la plus grande partie de ce peuple, & ruiné ſa ville, ceux qui pûrent échaper en rebâtirent une autre, qu'ils nommèrent *Dionacum*, ou *Diœnacum*, du nom de Diâne Déeſſe des Forêts, & que c'eſt celle que nous appellons *Dinan*, que Du Cheſne dit avoir été l'un des anciens & plus gracieux ſéjours des Ducs de Bretagne.

DINANDERIE. ſ. f. Marchandiſe de cuivre jaûne, qui fait partie de celles que vendent les Quinquailliérs. *Æramenta interpolata.* Les poëlons & chauderons, platines & chenêts de cuivre, appartiennent à la *dinanderie*. Dans les tarifs des Aides il y a des articles particuliérs pour la taxe des *dinanderies*. Ce mot vient de *Dinant* ville du Liégeois, païs abondant en calamine ; dont le mélange avec la roſette fait le cuivre jaûne. Ainſi on a appellé *dinanderie* parmi les Marchands, le cuivre jaûne que la ville de Dinant envoye par toute l'Europe. On appelle même en pluſieurs lieux les Chauderonniérs, *Dinandiérs*.

DINANDOIS, oise. ſ. m. & f. Habitant de Dinant, qui eſt de Dinant. *Dinantius*, *Deonantius.* Paradin dans ſes Annales de Bourg. L. III. appelle les habitans de Dinant *Dinandois*, & Liégeois de Dinant.

DINANDOIS. ſ. m. Païs de Dinan, Comté de Dinan. *Ager*, ou *pagus*, ou *Comitatus Dinannenſis.*

DINANT. ſ. m. Ville des Païs-Bas. *Dinantium*, *Dionantium*, *Dionandum*, *Deonantum.* C'eſt une ville du Condrotz, contrée de l'Évêché de Liége. *Dinant* eſt ſituée ſur la Meuſe, à droite, entre Charlemont & Namur. Monulfe Évêque de Tongres l'a donnée à l'Évêché de Liége, auquel elle appartient. On croit que c'eſt du nom de cette ville que vient le mot François *Diantre*. Cèrtains coureurs, qui marchoient la tête couvèrte, la barbe entortillée, vêtus d'un gros habit noir qui leur déſcendoit juſqu'aux talons, & nuds pieds, fûrent appellez en France du nom de cette ville *Deonandi*, ou *Deonanti*, parce qu'apparemment ils en venoient ; & comme les Démons apparoiſſoient ſouvent, dit-on, ſous la figure de ces ſortes de gens, on appella auſſi les Démons *Deonanti*, d'où l'on a fait *Diantre*. Voyez Valois, *Notit. Gall.* Ou plûtôt, parce que ces figures d'hommes vétus de noir, le viſage toujours couvèrt &c. parûrent reſſembler aux Démons, on appella les Démons *Deonanti*, *Diantres.* Les François prirent *Dinant* en 1675. Ils la fortifièrent, rebâtirent la citadelle, qui eſt ſur un rocher eſcarpé preſque de tous côtez, & la gardèrent juſqu'à la paix de Riſwich.

DINAR. ſ. m. Tèrme de Relation. 1°, Nom d'un poids Arabe. C'eſt le poids methcal que les Médecins Arabiſans appellent un médical, & qui pèſe une drachme & demi Arabique, *Drachma Arabica cum ſemiſſe.* 2°, En matière de monnoye ce mot ſignifie en général des aſpres, des florins, c'eſt-à-dire, toute ſorte d'argent. D'Herbelot. C'eſt ce que nous appellons en François de l'argent ; mot générique, qui ſe dit de toute ſorte de pièces de monnoyes, & de tout métal. Les Rabbins prennent auſſi *dinar* en ce ſens, & ils ont emprunté ce nom du Latin *denarius.*

3°, *Dinar* ſe prend le plus ſouvent par les Arabes pour une piéce d'or du poids d'un methcal, & répond aux hongres & aux ſequins de Veniſe. Cette eſpéce d'or a varié ſouvent ſous les Kaliſes ; car quelquefois le *dinar* a valu vingt & quelquefois vingt-cinq drachmes d'argent. Les Muſulmans n'eurent point de *dinars* d'or marquez à leur coin avant l'an 76 de l'hégire de Jesus-Christ 695. Ce fut Hégiage, lequel établit la prémiére monnoye ſous le Kalifat d'Abdalmalek. Auparavant toute la monnoye d'or étoit au coin des Empereurs Grècs, & celle d'argent avoit ſon inſcription en caractères Pèrſiens.

DINDE. ſ. m. Coq d'Inde. En pluſieurs endroits au lieu de dire coq d'Inde, on fait un nom ſubſtantif de ce genitif d'Inde, & l'on dit un *dinde*, le *dinde*, du *dinde*, au *dinde*. Les *dindes*. Un grand troupeau de *dindes*. Un gros *dinde* qui pêſe plus de vingt livres. En Pluſieurs endroits de France on mene les *dindes* paître à la campagne par troupeau, comme des moutons. Du reſte, Voyez Coq d'Inde.

DINDON. ſ. m. Jeune coq d'Inde. *Pullus galli Indici.* Ce mot s'eſt fait du mot *Dinde*, dont on vient de parler, & c'en eſt le diminutif.

On dit provèrbialement d'une pauvre Demoiſelle qui eſt obligée de ſe retirer à la campagne pour vivre, qu'elle va garder les *dindons*, parcequ'on les mene paître en trouppe.

Vous voilà donc compagne
De cèrtaines Philis qui gardent les dindons. La Font.

DINDONNEAU. ſ. m. Eſt un jeune dindon, lorſqu'il n'eſt guères plus gros que le poing. *Pullus galli Indici junior.*

DINDONNIÉR. ſ. m. Pâtre, Conducteur de dindes, ou de dindons. *Gallorum Indicorum Paſtor.* Le *Dindonniér* ne doit point laiſſer ſortir ſes dindes des étables, ou du poullaliér, que le ſoleil n'ait diſſipé la roſée & les brouillards. Il ne doit point abandonner ſon troupeau, & le conduire tantôt d'un côté tantôt de l'autre, afin que la divèrſité des pâturages reveille l'appétit de ces animaux, & les faſſe croître plûtôt. Sur les dix heures du matin il ramenera ſon troupeau juſqu'après midi, qu'il faudra retourner au pâturage ; & le ſoir venu ce *Dindonniér* conduira ſes dindes devant lui pour les mettre dans le poullaliér. Chomel. Le *Dindonniér* a une grande gaûle pour conduire ſes dindes.

DINDONNIÈRE. ſubſt. ſ. M. Ménage s'eſt ſervi de ce tèrme pour dire, une femme qui éleve des dindons, qui en a ſoin ; ce tèrme eſt en uſage en ce ſens dans les provinces, à la campagne.

DINDYMÈNE. ſ. f. Nom ou epithéte de Cybéle la Mère des Dieux. *Dindymene*, *Dindymia.* Elle fut ainſi appellée de cèrtaines montagnes de Phrygie nommées *Dindymes*. Dans Héſichius, on lit Διν δύμην, mais mal, pour Διν δυμήνη, qui ſe trouve dans Strabon L. X. & dans Pauſanias dans les Achaïques, & les Béotiques. Horace L. I. Od. 16. dit auſſi *Dindymene*. Voſſius *De Idol. L. II. c. 52. p. 298.*

DINE. Voyez Digne, ville.

DINGLE. ſ. f. *Dinglia.* Ville de la Momonie, en Irlande, dans une preſqu'iſle du Comté de Kèrry, ſur le bord ſeptentrional de la baye de Dingle, qui eſt un des plus grands & des plus beaux golfes de l'Irlande.

DINKELSPIEHL. Prononcez DINKELSPIL. ſ. m. Petite ville d'Allemagne dans la Suabe, ſur la rivière de Vèrnitz, aux confins de la Franconie, & à trois ou quatre lieuës au nord de Norlingue. *Dinchespiela*, *Dinckelſpiela*, *Dunkelſpula*, *Dinchespila*, *Dinkeſpila*, *Zeapolis*. C'eſt une ville Impériale & libre. Le Gouvèrnement y eſt miparti entre les Catholiques & les Proteſtans.

DINTIÉRS. ſ. m. Nom que l'on donne aux roignons du cèrf. *Renes cervini.*

D I O.

DIO, anciennement *Dium.* Voyez Stadia.

DIOCÊSAIN, Diocêsaine. ſ. m. & f. Qui eſt né ou habitué dans un Diocêſe. *Qui eſt è diœceſi.* Un Évêque ne peut donner la tonſure qu'à ſon *diocêſain*. Cette Abbeſſe eſt *diocêſaine* d'un tel Évêque. Fevret, dans ſon traité de l'Abus, dit *diocêſane* au féminin.

Diocêsain. adj. Se dit auſſi de l'Évêque. *Proprius diœceſis Epiſcopus.* Il faut avoir un dimiſſoire de ſon Évêque *diocêſain* pour aller prendre les Ordres autre part.

DIOCÊSE. ſ. m. Tèrritoire, où s'étend la juriſdiction ſpirituelle d'un Évêque, ou d'un Archevêque, & province d'un Métropolitain. *Diœceſis.* Ces deux ſens ſont anciens. Dans le prémiér ſens il ſe trouve dans Hincmare Ép. 5. ép. au Pape Nicolas ; dans S. Grégoire L. VII. Indict. II. ép. 17. & dans le chap. 13e du XVIe Concile de Tolède, dans l'épitre Synodale de Raban au Roi Loüis, dans la vie de Raban par Rudolfe. Il ſe trouve au ſecond ſens, c'eſt-à-dire, pour un Évêché, dans Sidonius Apollinaris L. VII. ép. 6. L. IX. ép. 16. &c. dans Céſaire L. I. c. 17. dans S. Léon ép. 87. dans le Concile de Carthage tenu l'an 404. chap. 93. dans un autre Concile d'Afrique ch. 98. & 117. de l'édition de Juſtel ; dans la Conférence de Carthage chap. 65. & 117. Anaſtaſe le Bibliothécaire, dans la vie de S. Denys Pape, attribuë à ce Saint Pape l'inſtitution des *Diocêſes* Ecléſiaſtiques pris en ce ſens, c'eſt-à-dire, des Métropolitains. Ce Saint gouvèrnoit l'Égliſe au IIIe ſiécle. Le *Diocêſe* de Roüen a 1400 Parroiſſes, celui de Chartres 1800. Le nombre de ces Parroiſſes eſt beaucoup diminué depuis le nouvel établiſſement d'un Évêché à Blois qui a été compoſé d'un démembrement de celui de Chartres.

Ce mot vient de Διοίκησις, qui ſignifie proprement *adminiſtration*, *gouvèrnement*. C'eſt ainſi que les anciennes Glôſes le traduiſent, Διοίκησις, *Miniſterium*, *adminiſtratio*, *moderatio*. Il vient de Διοικέω, que les mêmes Glôſes traduiſent, *Adminiſtro*, *miniſtro*, *moderor*, *ordino*. Ainſi διοίκησις τῆς πόλεως ſignifie, *l'adminiſtration*, *le gouvèrnement de la ville*.

Ce mot de *Diocêſe* eſt Grèc, διοίκησις, & ſignifioit autrefois un gouvèrnement, ou préfecture compoſée de pluſieurs Provinces. C'eſt Conſtantin qui diviſa l'Empire en *Diocêſes*. Il ne le partagea qu'en quatre, qui fûrent le *Diocêſe* d'Italie, le *Diocêſe* d'Illyrie, celui d'Orient, & celui d'Afrique. Voilà ce qui ſe dit communément. Cependant longtems avant Conſtantin, Strabon, qui écrivoit ſous Tibère, dit L. XIII. p. 432. que les Romains avoient diviſé l'Aſie en *Diocêſes* ; car il ſe plaint de la confuſion que cela mettoit dans la Géographie, parcequ'ils ne diviſoient point l'Aſie par peuples, mais par *Diocêſes*, dans leſquels il y avoit un tribunal, où l'on rendoit la Juſtice. Conſtantin fut donc ſeulement l'Inſtituteur de ces grands *Diocêſes* qui comprenoient pluſieurs Métropoles, & pluſieurs Gouvèrnemens ; au lieu que les *Diocêſes* auparavant ne comprenoient qu'une juriſdiction, un diſtrict, le païs qui reſſortiſſoit à un Juge, comme il paroit par cet endroit de Strabon, & avant Strabon même par Cicéron *L. III. Ep. ad famil. ep. 9.* & *L. XIII. ep. 67.* Ainſi d'abord une Province comprenoit pluſieurs *Diocêſes*, & dans la ſuite un *Diocêſe* comprit pluſieurs Provinces. Le Préfet du Prétoire commandoit à pluſieurs *Diocêſes*. L'Empire Romain étoit diviſé en XIII. *Diocêſes*, ou Préfectures. Il y en avoit XIV. ſi l'on compte le *Diocêſe* de Rome, & les villes ſuburbicaires. Ces XIV. *Diocêſes* contenoient 120 Provinces. Châque Province avoit un Proconſul qui demeuroit dans la Capitale, ou Métropole, & châque *Diocêſe* un Vicaire de l'Empire qui réſidoit dans la principale ville de ſon diſtrict. L'Ordre Ecléſiaſtique fut reglé ſur le gouvèrnement civil. Châque *Diocêſe* avoit un Vicaire Ecléſiaſtique, ou Primat, qui jugeoit en dèrniér reſſort les affaires de l'Égliſe. Aujourd'hui le changement du gouvèrnement temporel de châque Province n'apporte aucun changement pour le *Diocêſe*. Févret. Il y a ſeulement cette difference, c'eſt que le *Diocêſe* ne ſignifie plus un aſſemblage de pluſieurs Provinces ; mais dans un ſens plus limité, une ſeule Province ſous un Métropolitain, ou l'étenduë du reſſort, & la Juriſdiction d'un Évêque. Guillelmus Brito dit que le *Diocêſe* eſt proprement le tèrritoire, & le gouvèrnement d'une Égliſe baptiſmale ou parroiſſiale : d'où vient que pluſieurs Auteurs ſe ſont ſervis de ce nom pour ſignifier une ſimple *Parroiſſe*. Le P. Thomaſſin dans ſon livre de la diſcipline de l'Égliſe, fait le mot de *Diocêſe* féminin, Ç'avoit été, dit-il, la Coutume de Conſtantin, qui avoit établi ces *grands Diocêſes* dans les Provinces de l'Empire. Mais il ne doit point être imité, aucun bon Auteur ne l'a fait d'un autre genre que maſculin.

L'Abbé Fleury dans ſon hiſtoire Ecléſiaſtique fait auſſi ce mot maſculin ſelon nôtre uſage, quand il ſe dit du diſtrict & de la juriſdiction d'un ſeul Évêque ; & quand il ſe dit d'une Province entière, de tout le païs qui eſt ſoumis à un Métropolitain qui a ſous lui pluſieurs Évêques, il le fait féminin ; cela eſt contre l'uſage, jamais *Diocêſe* n'eſt féminin en nôtre langue ; il en uſe ainſi pour mettre de la différence entre ces deux chôſes, & n'être pas obligé d'ajoûter ſi ſouvent une explication ou une périphrâſe. Eſt-ce une raiſon ſuffiſante ? Il falloit ſe ſervir du mot de Province au ſecond cas ; c'eſt l'uſage conſtant.

Diocêſe s'eſt pris auſſi quelquefois pour paroiſſe, comme paroiſſe, παροικία, s'eſt pris pour *Diocêſe*. Le Canon 56. & le 57. de l'Égliſe d'Afrique, Sidonius Apoll. L. IX. ép. 16. Grég. de Tours L. IV. C. 13. l'Auteur de la vie de S. Prix, *Prajectus*, C. 1. dans Bolland. *Act. SS. Jan. T. I. p. 634.* le prennent en ce ſens. Voyez les Notes de Juſtel ſur ce dèrniér Canon, les Notes du P. Sirmond ſur Sidonius Apollinaris, Fileſac *De Paroeciar. orig.* De la Cèrda, *Adverſ. Sacr. C. XXVI. 11. 12.* Bollandus cité p. 634. Mais ce ſens n'eſt point du tout en uſage dans nôtre langue.

DIOCLÉTIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Diocletianus.* Autrefois on écrivoit *Dioclétian*. *Dioclétien* étoit un ſoldat de fortune,

fortune, brave de ſa perſonne, il étoit de baſſe naiſſance, né en Dalmatie; on croit qu'il avoit été affranchi du Senateur Anulin. Il s'avança par tous les degrez de la milice, & parvint à l'Empire après la mort de Numerien; il régna ſeul après la mort de Carinus frère de Numerien, arrivée l'an 285. Cette même année *Dioclétien* envoya Maximien commander dans les Gaules, & le fit Céſar, l'année ſuivante 286. il le fit Auguſte, & l'aſſocia à l'Empire. *Dioclétien*, fatigué des ſoins de l'Empire, & chagrin de ne pouvoir abolir le Chriſtianiſme, quoiqu'il eût cruellement perſecuté les Chrétiens, abdiqua l'Empire, & ſe retira à Salone, où il mena une vie privée. *Dioclétien* s'appella d'abord *Diocles*, & enſuite *Dioclétien.*

Le bel éxemple à ſuivre,
Que Diocletien!
Eſt-ce ainſi qu'il faut vivre?
Il n'étoit pas Chrétien. COULANGE.

DIODAN. Voyez DESANAUS.

DIOGÉNE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Diogenes.* Ce nom a été fort commun parmi les Grècs. *Diogéne* le Cynique, ou le Philoſophe, étoit fils d'un Banquièr, il mépriſa les richeſſes lorſqu'il n'en put avoir, car ſon père avoit fait banqueroute, quelques uns diſent que ce fut *Diogéne* lui-même, ainſi le mépris qu'il eut pour les richeſſes eſt bien ſuſpèct, & paroit être bien moins l'effet de ſa ſageſſe & de ſa vèrtu, que la marque de ſon orgueil. *Diogéne* étoit de Synope. *Diogéne* Laërce a écrit la vie des Philoſophes, c'eſt un excellent ouvrage. Il y a eû cinq *Diogénes* célèbres chez les Grècs, le prémier étoit Phyſicien; le ſecond, qui étoit de Sicyone, a écrit ſur le Peloponêſe, le troiſiéme eſt *Diogéne* le Cynique; le quatrième étoit un Philoſophe Stoïcien, il étoit de Seleucie; le cinquième, qui étoit de Tarſe, a écrit ſur la Poëtique. Il y a un S. *Diogéne* martyriſé en Macédoine, on célèbre ſa fête le 6e d'Avril.

Le nom de *Diogéne* vient du Latin *Diogenes*, formé du Grèc, Διογένης.

DIOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Die en Dauphiné; habitant de Die. *Dienſis, Deenſis.* Pendant les guèrres civiles du XVIe ſiécle les *Diois* ſouffrirent beaucoup des Huguenots, qui ruinèrent leur Égliſe Cathédrale.

DIOIS. ſ. m. Contrée de Dauphiné, en France. *Pagus*, ou *ager Dienſis.* Le *Diois* eſt entre le Valentinois, les Baronies, le Gapençois & le Gréſivaudan. Le *Diois* eſt fort montagneux, il y a pourtant un grand nombre de bourgs & de villages, dont les plus conſidérables ſont Saillans & Luc; mais point d'autre ville que Die, qui en eſt la capitale, & qui lui donne ſon nom. L'Évêque de Die étoit autrefois Seigneur du *Diois*; puis les Comtes s'en emparèrent. En 1289 Aimont Comte de Toulouſe donna ce païs à Aimar de Poitiers Comte de Valentinois, à la charge de foi & hommage. En 1404. Louis de Poitiers le vendit cent mille écus à Charles VI. qui le réunit ainſi à la Couronne.

DIONE. ſ. f. Déeſſe du Paganiſme, dont Héſiode parle au commencement de ſa Théogonie v. 17. *Dione.* Il la nomme parmi les Nymphes dans le même Poême v. 353. & lui donne les épithétes de belle & d'aimable. Elle étoit fille de l'Océan & de Thétis. C'eſt encore Héſiode qui le dit v. 337. & ſuiv. On dit qu'elle fut mère de Vénus, & qu'elle l'eut de Jupitèr; & c'eſt pour cela que Vénus eſt appellée Dionée. Cependant Homère dans ſon hymne ſur Vénus, la fait fille de Saturne & de Rhéa; & Héſiode dans ſa Théogonie v. 190. & 198. la fait naître de l'écume de la mèr.

Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 21. *p.* 208. croit que *Dione*, ou Vénus, ou la Lune, eſt la même que la Baaltis ou Beltis des Phéniciens. Il avoue néantmoins que Sanchoniaton, cité dans le prémier livre de la Préparation Évangélique d'Euſébe, ſemble les diſtinguer; car il y dit qu'Aſtarte & Baaltis ſont ſœurs, que la prémière eſt Vénus, & l'autre *Dione*: il les fait l'une & l'autre femmes de Saturne, qui n'eut de *Dione* que des filles; mais les Grècs & les Romains font *Dione* mère de Vénus. Conſultez Voſſius à l'endroit qu'on vient de citer.

DIONYSIA. Voyez DONUSA.

DIONYSIADES. ſ. f. & pl. *Dionyſiades.* Les *Dionyſiades* ſont trois petites Iſles à l'orient de celle de Candie, entre celles de Lovo, de Stampalia, & de Scarpunto. Les incurſions des pyrates ont fait déſerter ces Iſles, où il n'y a prêſque pèrſonne.

DIONYSIAQUES. ſ. pl. Nom de Fête des Payens qu'on célébroit à l'honneur de Bacchus le 3 jour de Septembre, *Dionyſia, Dionyſiaca.* Les Latins appelloient cette fête du nom de *Liberales:* on l'appelle auſſi la fête des vendanges, parce que Bacchus dans le ſyſtème de la fable eſt le Dieu du vin, le Dieu qui préſide aux vendanges. Voyez Varron l. 5.

Ce nom de *Dionyſiaques* vient de *Dionyſiaca*, mot formé du Grèc Διονύσια, qui eſt le nom de cette fête chez les Grècs. M. Blondel écrit *Dioniſiaques* ſans *y*, mais il en faut un, ſi l'on ſuit l'étymologie.

DIONYSIES, ou fêtes Dionyſiennes. *Dionyſia.* Voyez BACCHANALES. C'eſt la même chôſe, Bacchus s'appelloit auſſi *Dionyſius*, nom dont cette fête avoit pris celui de *Dionyſies.*

DIONYSIOPOLI. ſ. f. Ville de Bulgarie, appellée autrement *Chaliacra*, en Latin *Dionyſiopolis, Crunos.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale; maintenant elle eſt peu conſidérable. Elle eſt ſur la petite rivière de Tiza, à ſept lieuës de Warne, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Dionyſiopolis.*

Ce nom eſt compoſé de Διονύσιος, *Denis*, & πόλις, *Ville.*

DIONYSIUS. ſ. m. C'eſt un des noms que les Anciens donnent à Bacchus. Quelques-uns tirent ce nom de Διὸς, génitif de Ζεὺς, *Jupiter*, & de Nyſa, ville d'Égypte ſur les frontières de l'Arabie, où les Anciens diſoient que Bacchus avoit été élevé par les Nymphes. D'autres prétendent qu'il vient de *Du*, ou *Dy*, qui ſignifie, Seigneur; au moins Δεῦνος, en Indien ſignifioit Seigneur, comme le témoigne Juba, cité par l'Étymologiſte; & de Niſa, mis par métathéſe, ou tranſpoſition, pour Sina. De ſorte que ſelon Tzetzes Διονύσιος, n'eſt autre chôſe que Δεῦνος καὶ ἄναξ Νύσσης, *Dionyſius*, Seigneur & Roi de Nyſſa.

DIOPTRE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Les *dioptres* ſont des trous pèrcez dans les pinnules de l'alhidade. *Dioptrum, dioptron.*

DIOPTRIQUE. ſ. f. Science qui enſeigne la troiſiéme partie de l'Optique, ou de la viſion, & qui explique tous les effèts de la réfraction que ſouffre la lumière, quand un rayon ſe rompt en paſſant par un milieu plus râre, ou plus denſe. *Dioptrica.* Cette ſcience n'a été cultivée que depuis l'invention des lunettes, qui montrent les plus merveilleux effèts de la réfraction. Deſcartes a fait un Traité excellent de la *Dioptrique.*

Dioptrique eſt originairement un mot Grèc, qui vient de διὰ, *per*, & ὄπτομαι, Je vois; d'où διοπτρεῦσαι, ſeroit voir à travèrs quelque chôſe.

DIORYX, ou DORYX. Dans l'Ecléſiaſtique XXIV. 41. On lit, *Ego ſicut fluvii Dioryx*, & dans pluſieurs exemplaires *Doryx, & ſicut aquæductus exivi de Paradiſo.* Quelques Auteurs ont fait un nom propre de fleuve de ce nom *Dioryx*, ou *Doryx*, & l'Auteur de la Gloſſe ordinaire prétend que c'eſt l'Araxe, peut être parce que dans l'Arménie il y a un fleuve appellé Dorinx. C'eſt une pure mépriſe, *Doryx* eſt une faute, il faut lire *Dioryx*; & *Dioryx* eſt un mot purement Grèc, de διὰ, & ὀρύσσω, *frango*, & il ne ſignifie qu'un foſſé, une foſſe, une ravine où l'eau coule.

DIOSCORI. ſ. m. *Dioſcorus.* Petite Iſle de la mèr Ionienne, ſur la côte de la Calâbre ultérieure, près du Cap Delle Colonne.

DIOSCORIEN, ou DIOSCORIDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'anciens hérétiques qui ſuivoient les ſentimens d'Eutyches, ou plutôt de Dioſcore Évêque d'Aléxandrie fauteur d'Eutyches: ce Dioſcore fut condamné avec Eutyches dans le Concile général de Calcedoine, & enſuite relegué à Gangre dans la Paphlagonie où il mourut. Mais pendant ſa vie, & même après ſa mort, il eut un grand nombre de ſectateurs, & principalement dans Aléxandrie, auxquels on donna le nom de *Dioſcoriens.*

DIOSCURES. ſ. m. & pl. Nom que l'on donnoit dans l'Antiquité à Caſtor & à Pollux. *Dioſcuri.* Ce nom ſignifie enfans de Jupiter, de Διὸς, Jupitèr, & κοῦροι, qui ſe dit dans le dialecte Ionien pour κόροι, *Enfants.* Cicéron au 3e L. *De naturâ Deorum*, dit, qu'il y avoit trois différens *Dioſcures*; les prémiers étoient fils du Roi Jupitèr, le plus ancien des Jupitèrs. Ils ſe nommoient Tritopatrée, Eubulée & Dionyſius. Les ſeconds *Dioſcures* étoient fils du troiſiéme Jupitèr & de Léde; c'étoit Caſtor & Pollux. Les troiſiémes, ſelon quelques uns, ſont Aleon, Mélampus, & Emolus fils d'Arée, qui étoit de Pelops. A. Poſthumius Dictateur l'an de Rome 257. bâtit un temple aux *Dioſcures*, parce qu'on crut leur être redevable d'une victoire que l'on remporta contre les Latins, & d'en avoir porté la nouvelle à Rome. Voyez ſur ces Dieux Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 13.

DIOSPOLIS. ſ. f. C'eſt le nom de pluſieurs villes. *Dioſpolis.* Thébes, ville d'Égypte, a été appellée *Dioſpolis.* Laodicée a été auſſi nommée d'abord *Dioſpolis*, parce qu'Antiochus, diſoit-on, la bâtit par ordre de Jupitèr. Lidda, ou Rama, ville Épiſcopale de Paleſtine, de la dépendance du Patriarche de Jéruſalem, s'eſt auſſi appellée *Dioſpolis*, & c'eſt celle dont nous parlons le plus, à cauſe du Concile qui y fut tenu contre Pelage; & que nous nommons le Concile de *Dioſpolis*, ou de Paleſtine, où l'Héréſiarque ſçut ſi bien ſe contrefaire, qu'il pèrſuada aux Pères de ce Concile qu'il étoit Catholique. Voyez S. Jérôme ép. 74. S. Auguſtin L. I. contre Julien C. 5. & ſuiv. & L. II. des Rétractations c. 47.

DIOSON. ſ. m. Rivière de France. *Dioſo.* Le *Dioſon* a ſa ſource dans le païs de Brenne, d'une fontaine de même nom, un peu au

deſſus de l'Abbaye de Maubec, & ſe jette dans la Claiſe un peu au deſſus du Bourg de Suberay. Davity, Corn.

DIOSPOLITE. ſ. m. C'eſt le nom que l'on donne à des Rois d'Égypte qui ont regné à Dioſpolis dans la baſſe Épypte. *Dioſpolita.*

Ces noms viennent de Διος, Jupitèr, & πόλις, ville, *Dioſpolis*, ville de Jupitèr.

DIOU. Voyez DIU.

DIP.

DIPHAT. Voyez RIPHAT.

DIPHRYGES. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Marc de bronze. *Diphryges, diphrix.* C'eſt comme la lie & la cendre de cuîvre fondu qui ſè trouve à la fournaiſe, lorſqu'il eſt écoulé. Dioſcoride en met de trois ſortes; ſçavoir, celui qu'il appelle naturel, quoiqu'il ſe faſſe d'un limon de cèrtaine mine ſéchée au ſoleil, & brûlée à feu de ſarment. Celui qui eſt la lie du cuîvre fondu; & celui qui ſe fait du marcaſſite, ou pièrre pyrite brûlée. Le *diphryges* eſt médiocrement âcre, & médiocrement aſtringent; il eſt très-bon pour les ulcères difficiles à cicatriſer.

Ce mot vient de δις, *deux fois*, & de φρύγειν, *rôtir*.

DIPHTHONGUE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Jonction de deux voyelles qui ſe prononcent enſemble, & ne font qu'une ſyllabe. *Diphthongus.* Ce qui eſt le plus difficile en une Langue, c'eſt la prononciation des *diphthongues*. La *diphthongue* Latine rend ordinairement la ſyllabe longue. Selon l'étymologie du mot, les *diphthongues* doivent faire entendre un double ſon compôſé de deux voyelles, ainſi *eu* dans le mot *bonheur* n'eſt pas une *diphthongue*, ni *ae* dans *Caen*, ni *ao* dans *Laon*, *faon*, parceque dans *bonheur* on ne fait entendre ni le ſon propre de l'*é* ni le ſon propre de l'*u*, mais un ſon ſimple tout différent de celui de châcune de ces deux voyelles, & dans *Caen* on retranche entièrement l'*e*, comme on retranche l'*o* dans *Laon* & *faon*.

Les Latins prononçoient comme nous les deux voyelles dans une *diphthongue*; avec cette exception, que l'on n'entendoit pas également les deux voyelles, l'une étoit plus foible que l'autre; on les diviſoit même le plus délicatement qu'il étoit poſſible. La plûpart des *diphthongues* ſe ſont pèrdues dans la prononciation ordinaire du Latin. Leur *æ* & leur *œ* ne ſe prononcent plus que comme un *e*, quelquefois auſſi en François deux voyelles ne font qu'un ſon ſimple: l'*œ* ſe prononce comme l'*e* ſœur.

On peut diſtinguer en François, comme dans pluſieurs autres langues, des *diphthongues* par rapport aux yeux, & des *diphthongues* par rapport aux oreilles. Une *diphthongue* par rapport aux yeux, eſt formée de deux voyelles qui ſe trouvent dans une même ſyllabe, ſoit que dans la prononciation on faſſe entendre le ſon particuliér de châque voyelle, ſoit que le ſon d'une des deux vôyelles ſe pèrde, ſoit enfin qu'on faſſe entendre un ſon nouveau différent du ſon propre de châcune des deux voyelles: dans les deux dernières occaſions les *diphthongues* ne ſont appellées qu'improprement *diphthongues*, mais dans la prémière occaſion elles ſont *diphthongues* propres, parcequ'elles ſont *diphthongues* par rapport aux yeux & par rapport aux oreilles. Les *diphthongues* par rapport aux oreilles, qui ſont les *diphthongues* propres, ſont formées ou de deux voyelles qui ſont dans une même ſyllabe, ou dont on entend le ſon particuliér, ou de trois voyelles d'une même ſyllabe, leſquelles ne rendent que deux ſons dans la prononciation. Dans cette dèrnière occaſion les *diphthongues* par rapport aux oreilles, ſont *triphthongues* par rapport aux yeux.

Diphthongues Françoiſes par rapport aux yeux *æ*, *æthiopis*, plante, *æthites*, pièrre: ai, *aigle*, *faire*: ao, *Laon*, *Faon*, *Saone*: au, *autour*, *vautour*: ay, *ayde*, *ayder*.

Ea, *commencea*, *mangea*: eo, *mangeons*, *jugeons*.

Ei, *feindre*, *peindre*, *deſſein*: eu, *bonheur*, *heureux*: ey, *Leyde*, ville de Hollande.

Ie, *fier*, *lievre*: io, *devions*, *aurions*, *chanterions*.

Oe, *oeſophage*, *oeſype*: oi, *croire*, *boire*: oo, ne ſe trouve dans nôtre langue que dans les noms propres étrangérs que nous avons conſèrvé tout entiérs ſans y rien changer, comme *Verboom*. Ces ſortes de mots ſont pris pour l'ordinaire de la langue Flamande; ces deux *oo* dans nôtre langue n'ont d'autre effet que d'allonger la ſyllabe où ils ſont, ce que faiſoient autrefois les deux *aa* dans cèrtains mots dont on en a retranché un dans la ſuite, comme *aage*, *aagé*, aujourd'hui, *âge*, *âgé* ou, *vous*, *vouloir*: oy, *oyſeau*.

Ua, *quand*, *quatrain*: ue, *quel*, *queſtion*: ui, *quia*, *quitter*, *puiſque*, *puiſſance*: uo, *quolibet*, *quotidien*: uy, *aujourd'hui*.

Ya, *Yachoranda*, arbre. Dans la plûpart des mots où l'on mettoit autrefois un *y*, aujourd'hui on met un *i*. Remarquez auſſi que dans les noms propres dérivez du Latin & du Grèc, au lieu d'*æ*, on met aujourd'hui un *é*, & qu'on écrit *Enée*, *Egypte*, *Ethiopie*; &c. & non pas *Ænée*, *Æthiopie*, *Ægypte*; on a cependant conſèrvé l'*æ* dans quelques mots d'art, ou de quelque ſcience particulière, comme *ætites*, &c. mais ſoit qu'on écrive ces mots avec un *æ*, ou avec un *é*, on doit ſçavoir qu'ils ſont dérivez des mots Grècs qui commencent par un *αι*, comme Αἰνίας, &c. ou des mots Latins qui commencent par un *æ*, comme le même nom en Latin *Æneas*, &c.

Les *diphthongues* par rapport aux oreilles ſont,

Eau, comme *pèrdreau*, *faiſandeau*.

Ia, comme *dialogue*, *diacre*, &c. en prôſe.

Ie, comme *fier*, *bien*, *rien*, &c.

Ieu, *Dieu*, *Dieux*, *Cieux*, &c.

Io, *jod*, lettre Hébraïque, *devions*, *aurions*, &c.

Oe, quelquefois en vèrs, *poete*, *poeme*.

Oei, *œil*, *œillet*, *œillade*.

Oi, *croire*, *devoir*.

Oie, *croioient*, *voioient*.

Oy, *oyſeau*.

Oui, ou ouy, *oui*, *ouy*, *ita*.

Uei, *accueil*, *orgueil*.

Ui, *puiſque*, *puiſſance*.

Uy, *aujourd'hui*.

Ya, cette *diphthongue* ne ſe trouve que dans quelques mots étrangérs, comme *Yachoranda*, & comme ces mots ne ſont pas de l'uſage ordinaire peut-être nos Poëtes, s'ils étoient obligez de les faire entrer dans les vèrs, feroient-ils deux ſyllabes des lettres *y* & *a*.

Yeu, *yeux*.

Toutes les *diphthongues* que nous venons de rapporter ne ſont pas toujours *diphthongues*, les lettres qui les forment ſe ſéparent quelquefois en différentes ſyllabes. Il y a des mots où les deux ou trois lettres qui forment une *diphthongue* en prôſe, n'en forment pas en vèrs, alors il faut appuyer ſur la prémière des lettres en liſant des vèrs, & couler doucement ſur toutes les voyelles de la *diphthongue*, en liſant de la prôſe ou des vèrs où ces voyelles font une *diphthongue*; par exemple,

Quand les ormes ſuivront l'embraſſement du liè-rre. Corn.

Le li-èrre *y croît au foyer.* S. Amant.

Quelquefois les lettres qui forment une *diphthongue* dans cèrtains mots n'en forment jamais dans cèrtains autres; les lettres *io* ſont une *diphthongue* dans les prémières pèrſonnes de pluſieurs tems des vèrbes, *aurions*, *devrions*, &c. les mêmes lettres dans les mots féminins tèrminez en *ion* ſont une *diphthongue* en prôſe, & n'en ſont pas une en vèrs. En voici des éxemples.

Nous devions *fuir l'amour, & ç'eut été le mieux.* Font.

Nous attendions *un ſort plus heureux que le nôtre.* Rac.

Non je ne hais rien tant que les contor-ſions,
De tous ces grands faiſeurs de proteſtati-ons. Molière.

On appelle ici *diphthongues* aux yeux, celles que d'autres Auteurs appellent *diphthongues* impropres; & *triphthongues*, celles qui ont trois lettres, quoique le nom de *diphthongue* ne convienne proprement qu'où l'on entend deux ſons dans une même ſyllabe; & celui de *triphthongue*, où l'on entend trois ſons dans une même ſyllabe.

Le mot de *diphthongue* vient du Latin *diphthongus*, formé du Grèc δίφθογγος, qui ſignifie la même chôſe.

DIPLOË. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Subſtance ſpongieuſe & moëlleuſe qui ſépare les deux tâbles du crâne, qui eſt entre elles, & qui avec elles forme le crâne. *Diploa.* Barthol.

La ſubſtance du *diploe* eſt une ſubſtance médullaire; ou ſpongieuſe, qui s'imbibe aiſément du ſang, & qui ſe trouve partagée en une infinité de céllules de différente grandeur, qui reçoivent leurs artérioles du cèrveau, & qui donnent iſſue à des vénules qui vont ſe rendre dans les ſinus de la dure-mère. Dionis. Le *Diploe* eſt entre les deux tâbles du crâne. Id.

DIPLOMATIQUE. ſ. f. *Diplomatica. Diplomatum cognoſcendorum ratio, ars, ſcientia, methodus.* Depuis que le P. Mabillon a fait un ouvrage ſur la manière de connoître les diplômes, les Sçavans ont appellé cet art *Diplomatique*. La *Diplomatique* du P. Mabillon eſt un ouvrage ſçavant, le P. Gèrmon l'a attaqué par un ouvrage, qui a eu ſuccez.

Diplomatique. adj. Qui concèrne les Diplômes, qui appartient, qui a rapport aux Diplômes. *Diplomaticus.*

DIPLÔME. ſ. m. *Diploma.* C'eſt la même chôſe que *Chartre*. On a mis en uſage le nom de *Diplôme*, depuis que le P. Mabillon a fait un ouvrage connu de tous les Sçavans, pour connoitre l'âge des *Diplômes*, pour diſtinguer les vrais d'avec les faux, &c. Il faut que les régles que ce ſçavant Auteur donne ne ſoient pas inconteſtables, & qu'elles ne paroiſſent pas ſeures à tout le monde, comme elles lui ont paru; car elles ont été attaquées en France, comme on le vient de dire, & en Angletèrre M. Icquea

quez ne les reçoit qu'avec modification, comme on le peut voir dans la préface de ſon *Archæologie* des langues ſeptentrionales, où il loüe l'Auteur de la Diplomatique, & cèrtainement il mérite d'être loüé, pour ſa profonde érudition, & pour ſa grande modeſtie.

DIPSAS. ſ. m. ou DIPSADE. ſ. f. Eſt une eſpéce de vipère qui ſe trouve aux lieux maritimes. Le *dipſas* eſt marqueté par tout le corps de taches rouſſes & noires, & a la tête fort petite. Il caûſe par ſa morſure une tumeur lâche & flaſque, & engendre une altération ſi grande, qu'il n'eſt pas poſſible de déſaltérer ceux qui en ſont mordus, quoiqu'ils ne rendent point d'eau ni par la bouche, ni par l'urine, ni par les ſueurs. *Dipſas.* Quelques-uns l'appellent *cauſus*, ou *cauſon*; c'eſt-à-dire, *ardent*; d'autres *preſter*, *anombates*, & *melanurus*. Brébeuf a dit *dipſade* au lieu de *dipſas*, & l'a fait féminin. Il a ſuivi l'analogie, & je crois qu'on peut l'imiter.

A l'eſpoir des Latins ſe montre une fontaine,
Qui réſiſte aux ardeurs & du ſable & du tems;
Mais dont les ſales eaux fourmillent de ſerpens,
La dipſade *au milieu de ces liqueurs immondes*
Sans appaiſer la ſoif, ſéjourne dans les ondes. BRÉBEUF.

La Natrix qui corrompt l'innocence de l'eau,
L'Ammodis ſurprenant, la dipſade *altérée,*
Le Dard impétueux & l'agile Parée,
Le Sépe qui diſſout & la chair & les os,
Ou rampent ſur la tèrre, ou nagent dans les eaux. ID.

Aulus d'une dipſade *ayant ſouffert l'atteinte,*
En ſent peu de douleur & conçoit peu de crainte;

. . . .

Ce poiſon toutefois qui s'inſinue à peine,
Se méle enfin au ſang; & court de veine en veine,
Il s'allume par tout un braſiér indompté,
Qui dans tous les vaiſſeaux tarit l'humidité;
La triſteſſe du cœur ne trouve point de larmes,
Les eaux contre ces feux ſont d'inutiles armes, &c. ID.

DIPTÈRE. Tèrme d'Architecture. Les Anciens appelloient ainſi les temples qui étoient entourez de deux rangs de colonnes, parce que ces deux rangs faiſoient deux portiques qu'ils appelloient aîles. *Dipterus.*

Ce mot eſt Grèc, δὶς, ſignifie *deux fois*, & πτερον, *ala*, *aile*. Voyez VITRUVE.

DIPTYQUE. ſ. m. C'étoit le regître public ſur lequel s'inſcrivoient les noms des Conſuls, & des Magiſtrats chez les Payens; des Évêques & des morts chez les Chrétiens. *Acta, actorum codex. Diptycha, orum.* L'Empereur ordonna que le nom du nouveau Patriarche fût mis dans les ſacrez *Diptyques.* LE P. DOUCIN. Juſtinien offenſé que le Pape Vigile eût refuſé de ſouſcrire la condamnation des trois Chapîtres, ordonna que ſon nom fût rayé des *Diptyques.* DU PIN.

Il y avoit des *diptyques* prophanes dans l'Empire Grèc, comme il y avoit des *diptyques* ſacrez dans l'Égliſe Grécque. Les *diptyques* prophanes étoient la matricule, ou le regître où étoient les noms des Magiſtrats. *Diptyques* en ce ſens eſt un tèrme de la Chancellerie de l'Empire Grèc.

Diptyques ſacrez, tèrme de Liturgie. Ce mot eſt pluriel, parceque les *diptyques* étoient un double catalogue, dans l'un on écrivoit les nombres des vivans, & dans l'autre les noms des morts, qu'on devoit réciter durant le ſacrifice. Nous avons dans le Canon de la Meſſe dans le rit Latin, quelque chôſe de ſemblable aux *diptyques* ſacrez des Grècs, car dans le Canon on prie une fois pour les vivans, & une fois pour les morts, on invoque pluſieurs Saints en deux différens tems, on prie pour le Pape, pour l'Évêque du lieu, en France pour le Roi.

Gentien Hervet explique le mot de *diptyques*, δίπτυχα, par celui de *corporaux*; Meurſius par celui de *livres Eccleſiaſtiques*, *libellos Eccleſiaſticos*; ni l'un ni l'autre de ces deux Auteurs, qui étoient d'ailleurs très-habiles & très-verſez dans la connoiſſance des antiquitez Grécques, n'a donné le vrai ſens de ce mot. Les *diptyques* n'étoient ni des corporaux, ni des livres Eccléſiaſtiques, mais deux tâbles ou tablettes ſemblables pour la figure aux deux tâbles de la loi qu'on donne à Moïſe: ſur une de ces deux tâbles on écrivoit le nom des vivans, & ſur l'autre le nom des morts pour qui l'on prioit, c'étoit le Diâcre qui liſoit ces noms durant le ſaint ſacrifice. On appelloit autrefois le tems des *diptyques*, le tems où on liſoit les *diptyques* durant le ſacrifice. *Diptychorum tempus.* On écrivoit dans les ſacrez *diptyques* le nom des Évêques qui avoient bien gouvèrné leur troupeau, & on ne les en ôtoit jamais, à moins qu'ils ne fûſſent convaincus d'être tombez dans l'héréſie, ou dans quelque crime. On marquoit de plus dans les *diptyques* ſacrez les noms de ceux qui avoient fait quelque bien aux Égliſes, ſoit qu'ils fûſſent vivans, ou qu'ils fûſſent morts, on faiſoit mention d'eux dans la célébration de la liturgie. Le P. Roſweyd dit que l'on ne mettoit guères avec les ſacrez *diptyques* d'autres noms que ceux des Évêques & des Patriarches, & il doute ſi les ſacrez delta, dont parle le faux S. Denys *Eccleſ. Hierarch. C. II.* & dans leſquels on mettoit les noms des nouveaux baptiſez & de leurs parrains & marraines, étoient la même chôſe que les *diptyques.* Il convient cependant après qu'on y inſéroit auſſi les noms des Empereurs & des autres grands hommes diſtinguez par leur foi & leurs mérites, ou leurs bienfaits. Meurſius, dans ſon *Gloſſarium Græco-barbarum*, a cru que le nom de *diptyques* venoit de ce qu'il y avoit deux livres dans l'un deſquels on écrivoit les vivans & dans l'autre les morts. Il ſe trompe. Ce n'en étoit qu'un dans lequel les vivants étoient marquez d'un côté, & de l'autre les morts; & ſi l'on écrivoit les vivans dans un livre & les morts dans l'autre, l'un & l'autre en particuliér s'appelloit *diptyque*, & non pas tous les deux enſemble, comme l'a remarqué Roſweyd; & l'on ne voit pas pourquoi après les ſçavantes remarques de ce Père, Bollandus dans la vie de S. Atticus P. C. *Act. Sanct. Jan. T. I. p.* 578. & ſuiv. ſuit encore l'opinion de Meurſius. Il ſemble qu'il ne connoît pas ce qu'avoit fait Roſweyd ſur les *diptyques.* Atticus, ſucceſſeur d'Arſacius dans le ſiége de Conſtantinople, & qui tout Saint qu'il étoit, avoit été fort contraire à S. Jean Chryſoſtôme, ne voulut pas le mettre d'abord dans les ſacrez *diptyques* après ſa mort; mais enfin il le fit, & les Évêques d'Égypte, de l'Orient, du Boſphore, & de Thrace, lui rendîrent leur communion. Voyez ſur ce différend Bollandus dans la vie de S. Atticus, *Acta Sanct. Jan. T. I. p.* 477. *& ſuiv.* §. V. VI. & VII.

Caſaubon dans ſes Obſèrvations ſur Athénée L. VI. C. 14. croit que les Chrétiens avoient pris la coutume d'écrire ces noms dans un livre & de les réciter à la Meſſe, qu'ils l'avoient priſe; dis-je, des Payens, qui faiſoient mettre dans les vèrs des Saliens les pèrſonnes à qui ils vouloient faire honneur d'une manière ſingulière; comme on le fit à Gèrmanicus & à Vérus fils de Marc-Aurèle; & longtems avant pendant les tems de la République à Mamurius Veturius & à Lucia Volumnia; ainſi que le rapportent Tacite Liv. II. Spartien dans Marc-Aurèle, Varron, Ovide, Pomp. Feſtus, Plutarque &c. Roſweyd n'approuve point cette idée de Caſaubon. Le prétendu S. Denys, Auteur ancien, dit le contraire, & prétend que l'établiſſement de cet uſage eſt fondé ſur l'Écriture 2. *Tim. II.* 19. *Pſ. CXV.* 15. Roſveyd ajoute *Eccl. XLIV.* 1. & croit que ce ſont ces endroits que l'ancienne Égliſe a eû en vûë plûtôt que les vèrs Saliens.

Les *diptyques* prophanes s'envoyoient ſouvent en préſent, & on les donnoit même aux Princes, & alors on les faiſoit dorer, comme il paroît par Symmaque *L. II. ép.* 81. Le plus ordinairement ceux dont on faiſoit préſent étoient d'yvoire. La loi 1. *de expenſ. Ludor. C. Theod.* défend à tous les Magiſtrats qui ſont au deſſous du Conſul de donner des *diptyques* d'yvoire, dans les cérémonies publiques. Le P. Roſweyd Jéſ. avoüe qu'il ne voit point d'où venoit l'uſage de donner des *diptyques* en préſent. Lud. Carrion *L. II. Emendat. C.* 6. croit qu'il vient de ce qu'on faiſoit préſent de ces ſortes de tablettes à ceux qui avoient été nommez Quêteurs, parce qu'elles devoient leur être d'uſage. Il ſemble que les *diptyques* étoient d'abord des tablettes dont ſe ſèrvoient les Amants. Papias les définit *Tabellæ in quibus amores ſcribebantur.* Voyez encore Juvénal Sat. IX. 37. & le Gloſſaire de Cambron cité par Roſweyd. Carrion croit que les *diptyques* étoient toujours d'yvoire. Le P. Roſweyd s'inſcrit en faux contre ce ſentiment; & montre par deux endroits d'Ovide qu'ils étoient quelquefois de bois. Cet Auteur dit qu'il a vû un *diptyque* ſacré d'yvoire dans l'Égliſe de S. Lambèrt de Liége. Il croit que c'étoient des *diptyques* conſûlaires, dont l'on a fait des *diptyques* ſacrez. Il y en a de ſemblables à S. Étienne, Cathédrale de Bourges.

Jean Bapt. Cardonna, Évêque de Tortôſe, a fait un petit Traité ſur les *diptyques* à la prière du Cardinal Gabr. Paleoto. Il fut imprimé à Tarracone en 1587. Durand en parle *De Ritib. Eccleſ. C.* 43. & Angelus Rocca ſur le Sacramentaire de S. Grégoire. Voyez auſſi le P. Roſweyd, qui a une ſçavante Diſſèrtation ſur cela dans ſon Onomaſticon au mot *Diptychum*; le Card. Bona, *Rerum Liturg. L. II. C.* 12. M. Baluze ſur les Capitulaires p. 1119. & Du Cange dans ſon Gloſſaire. Bollandus, *Acta Sanct. Jan. T. I. p.* 473. *& ſuivant.* Fabro, Gloſſ. ſur Cedrenus. On a dit quelquefois *Diptagus.*

Diptyques a eû beaucoup d'autres ſignifications, mais comme elles n'ont point paſſé dans nôtre langue, nous renvoyons au P. Roſweid & à M. Du Cange.

Diptyques vient de δίπτυχον, & δίπτυχα. Il vient de δίπτυξ, nom maſculin dérivé de πτύσσω, *je plie*. De ſon futur πτύξω ſe fait πτὺξ, un *pli*, & avec δὶς, *deux fois*, δίπτυξ, au génitif, δίπτυχος,

χος, d'où ſe fait le nominatif neutre δίπτυχον, *diptyque*, c'eſt-à-dire, une chôſe qui ſe plie en deux. Ceci eſt pris de l'Étimologiſte Grèc; ainſi *diptyque* étoit un livre plié en deux feüillets. Il y en avoit de pliez en trois, en quatre & en cinq. On leur donnoit ce nom, ſelon que je le conjecture, à la différence des livres qui ſe rouloient, & qui s'appelloient *Volumina*. Le faux Denys Aréopagite les appelle ἱεραὶ πτυχαὶ; mais les Évêques d'Égypte dans leur lettre à Anatolius P. C. contre Timothée intrus dans la Chaire d'Aléxandrie, laquelle ſe trouve dans la IIIe P. du Concile de Chalcédoine; le VIe Concile Act. XIII. Théodoret Hiſt. Eccl. L. V. C. 35. La Lithurgie de S. Jean Chryſoſtôme, & pluſieurs autres Grècs & Latins citez par Roſweyd, les nomment *diptyques*. Je ne ſçai ſur quoi fondé dans la prémière édition de ce livre, & dans les deux dèrnières du Moréri, l'on écrit *dyptique*; ce que l'on vient de dire montre qu'il faut écrire *diptyque*.

DIR.

DIRE. v. act. *Je dis, tu dis, il dit, nous diſons, vous dites, ils diſent. Je diſois, j'ai dit, je dis, je dirai. Que je diſe. Je dirois. Que je diſſe. Di, dites. Diſant.* Faire connoitre, éxprimer ſa penſée aux autres par le moyen de la parole. *Dicere, loqui.* Un habile homme ne *dit* pas tout ce qu'il penſe. On n'a plus rien à *dire* à une femme dès qu'il eſt pèrmis de lui *dire* tout. VILL. Il eſt bon de *dire* peu, & de laiſſer beaucoup à penſer. CH. DE MER. Il y a des gens qui ne *diſent* prêſque rien, pour trop penſer à ce qu'ils veulent *dire*. BOUH. Il a *dit* de vous tous les biens du monde; il en a *dit* pis que pendre. Je vous le *dis* une fois pour toutes. Il faut toûjours écrire *je dis* au préſent de l'Indicatif, & non pas *je dy*. CORN. Et à l'Impératif *di*; ou *dis*, quand il eſt ſuivi du relatif *en*; *dis-en* ce que tu voudras. VAUG. CORN. Il m'a *dit d'aller* eſt une conſtruction vicieuſe. Il faut *dire*, il m'a *dit que j'allaſſe*. Je crois pourtant que dans la convèrſation on peut uſer de ce Gaſconiſme. Mille gens parlent de la ſorte dans le diſcours familiér qui abrége tout. BOUH. On peut même aſſurer que depuis que le P. Bouhours écrivoit ceci, ce Gaſconiſme s'eſt ſi fort accrédité qu'aujourd'hui il eſt plus en uſage que l'autre conſtruction. Ceux qui écrivent bien; ſont pèrſuadez que, quoi qu'on *die*, n'eſt bon qu'en vèrs, & qu'il faut écrire en prôſe, quoi qu'on *diſe*. CORN. Il faut même toujours en prôſe écrire & prononcer *diſe*, & jamais *die*, ni avec *quoique*, ni dans aucune autre phrâſe; ainſi quoique M. de Meziriac, qui étoit de l'Académie Françoiſe, ait dit dans ſon diſcours ſur la traduction, Encore que le texte Grèc *die* clairement que Numa &c. tout le monde parloit alors ainſi; mais cela ne ſe diroit point aujourd'hui, il faudroit *diſe* clairement. Mais en vèrs *die* ſe ſouffriroit encore.

Colas eſt mort de maladie,
Tu veux que j'en pleure le ſort,
Que Diable veux-tu que j'en die?
Colas vivoit, Colas eſt mort.

DIRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Lire, ou réciter. *Recitare, dicere.* Un Prêtre doit *dire* la Meſſe, ſon Bréviaire, bien dévotement. Il nous a fait une lecture où il a *dit* mille belles chôſes. On *dit* à la fin d'un diſcours, *J'ai dit. Dixi.*

DIRE, s'employe figurément, & ſe dit des actions, des regards, &c. Mes ſoins & mes regards vous *diſent* depuis longtems que je vous aime. VOIT. Mon ſilence reſpectueux vous en *dit* plus que je n'ôſe vous *dire*.

Mes yeux & mes ſoupirs vous l'ont dit *mille fois,*
Et pour mieux m'expliquer j'employe ici la voix. MOL.

Tous deux brûloient ſans oſer ſe le dire,
Ou s'ils ſe le diſoient, *ce n'étoit que des yeux.* LA FONT.

On dit en ce ſens, Le cœur me l'avoit bien *dit*; pour dire, Je l'avois bien prévu.

On ſe ſert abſolument de cette phrâſe, *On dit*, pour éxpliquer l'uſage ordinaire des mots de ſa Langue. *Dicitur, uſurpatur.* Ainſi le Dictionnaire eſt tout plein de ces mots, *On dit*. Ce même tèrme ſert auſſi à éxpliquer un bruit commun & incèrtain. *Fertur, dicitur. On dit* par la ville qu'un tel a fait banqueroute. *On dit* eſt ſouvent un menteur. Mr de Vaugelas croit que ce mot eſt un abbregé de *l'homme dit*. Les citations ſe font ſouvent ainſi, L'Orateur Romain *dit*, l'Eſpagnol *dit*, &c.

DIRE, ſignifie encore ſimplement, Éxpliquer, ſignifier, *ſignificare*. Cet endroit eſt obſcur, mais l'Auteur veut *dire* que &c. On m'a envoyé un éxploit, je ne ſçai ce que cela veut *dire*, je ne dois rien. Les Ouvriérs ont achevé leur beſogne, c'eſt-à-*dire*, qu'il leur faut de l'argent.

DIRE, ſert auſſi pour éxprimer ce qui manque, tant à l'égard des pèrſonnes, que des chôſes. *Reprehendere, arguere.* Ce livre eſt complèt, & parfait, il n'y a rien à *dire*. Il s'eſt trompé dans ſon calcul, il y a moitié à *dire* qu'il n'ait tant de bien. Le prix de ces étoffes eſt bien différent, il y a tant à *dire*. Il s'en trouva plus de ſoixante à *dire*. ABLANC. On trouve dix ou douze voix à *dire*. PAT. Quand cet homme manque à l'aſſemblée, on le trouve bien à *dire*, on le regrette. *Deſiderare, requirere.* Ceux qui mettent, On le trouve à *redire*, manquent d'éxactitude.

Trouver à *dire*, ſignifie auſſi trouver à reprendre, Blamer, critiquer, cenſurer, n'être pas content de quelque chôſe, s'en plaindre. *Reprehendere, arguere, damnare, queri, expoſtulare.* C'étoient ces raiſons qui faiſoient avoüer ingenument & nettement à feu M. Claude, quand il étoit en particuliér, & avec ſes amis, que l'opinion de Calvin ne ſe pouvoit non plus défendre, ni par lui, ni par un autre, que celle de l'Égliſe Romaine. Nous l'avons publié de ſon vivant, ſans qu'il y ait trouvé à *dire*. PÉLISSON. On trouve à *dire* qu'une honnête fille reçoive les viſites de toutes ſortes de gens. Que trouvez-vous à *dire* à cette action? L'ACAD. En ce ſens on peut ſe ſèrvir de *redire*.

DIRE, joint avec *bien*, ſignifie, Parlèr en public; haranguer. *Dicere, orare, perorare.* Les Romains dans les commencemens de la Républíque, plus curieux de bien faire que de *bien dire*, ſongeoient moins à l'art de faire un éloge, qu à le mériter. VAL.

DIRE, ſignifie quelquefois, Offrir. *Offerre.* On vous montre de belles étoffes, vous n'en *dites* rien; pour dire, vous n'en offrez rien: *dites*-en au moins quelque chôſe, *dites*-en un mot raiſonnable.

DIRE, ſignifie quelquefois, Juger. *Dicere, judicare, judicium ferre.* Ces deux portraits ſe reſſemblent tellement, qu'on ne ſçait qu'en *dire*. Les affaires ſont tellement brouillées, qu'on ne ſçait qu'en *dire*, qu'en juger. En tèrmes du Palais on met dans tous les jugemens, *Il eſt dit, Dit a été, Nous diſons.*

DIRE, ſignifie quelquefois, Avèrtir. *Monere, admonere.* J'ai bien voulu vous *dire* qu'il faut prendre garde à vous. Il vaut quelquefois mieux *dire* aux gens ce que l'on penſe d'eux, que de le *dire* à d'autres, qui en font un mauvais uſage. NIC. Je me ſuis laiſſé *dire* qu'on avoit tel deſſein contre vous.

DIRE, s'employe dans le ſtile bas en parlant de cèrtains inſtrumens, comme de la vielle, & de la loure. Faites *dire* vôtre loure. Vôtre muſette *dit* bien.

On dit provèrbialement en ce ſens, en parlant d'une chôſe qui n'eſt pas claire, que châcun tourne & entend à ſa façon, Qu'il en eſt comme des cloches, auxquelles on fait *dire* tout ce qu'on veut.

DIRE, ſe prend quelquefois pour prédire. *Prædicere, vaticinari. Dire* à quelqu'un ſa bonne avanture; C'eſt prédire à quelqu'un ce qui lui doit arriver dans la ſuite.

DIRE, s'employe encore en une infinité de phrâſes, *Dicere*, comme, Cela ſoit *dit* en paſſant. C'eſt tout *dire*; pour faire voir qu'on ne peut lui rien demander davantage. Vous ne ſçauriez mieux *dire*. Il offre de faire toutes les ſatisfactions poſſibles, après cela il n'y a rien à *dire*. J'ai châtié celui qui m'avoit offenſé, hé bien qu'en voulez-vous *dire*? *Dire* des douceurs, des fleurettes, c'eſt, Flatter, cageoller quelqu'un. *Blandiri.* Il ne ſçait ce qu'il veut *dire*, ſe dit d'un homme qui demande ce qui ne lui eſt pas dû. Cela vous plait à *dire*: tèrme de reſpèct dont on uſe quand on veut contredire un ſupérieur. On le dit ſouvent ironiquement & en badinant à des inférieurs, ou des égaux. Vous *direz* mieux quand il vous plaira. A celui qui demande, Que *dites*-vous? on répond, Je *dis* tout bien de vous. Il le faut laiſſer *dire*, & paſſer outre.

Cy giſt l'homme heureux tout-à-fait,
Qui laiſſe dire *& toujours fait.*

Quand la bonne fortune commence à en *dire* aux gens, elle continuë. Mlle D'ORLÉANS, *fille de Gaſton de France écrivant au Comte de Buſſi.* Cela veut dire, quand les gens commencent à être heureux, à avoir du bonheur, &c.

On dit provèrbialement, Il *dit* d'or, & s'il n'a pas le bèc jaûne. Vous ne ſçauriez mieux *dire*, ſi vous ne recommencez. Il ſe faut moquer du qu'en *dira*-t-on. Quand les mots ſont *dits*, l'eau bénîte eſt faite: ce qui ſe dit des marchez qu'on a conclus. Si vous faites cela, je l'irai *dire* à Rome: c'eſt une eſpéce de défi. Mon petit doigt me l'a *dit*, ſe dit des chôſes qu'on a appriſes par voyes ſecrétes. Qui *dit* tout n'excépte rien. S'il ne *dit* mot, il n'en penſe pas moins. Le peuple dit baſſement & trivialement pour aſſurer quelque chôſe, Et moi je te *dis*, & te douze que &c. Naudé l'a mis dans ſon Maſcurat en la bouche de ſes Colporteurs, Et moi je *te dis & te douze*, que quantité de galans hommes ont acheté des meubles du Cardinal. MASCUR. C'eſt une méchante alluſion à *dis*, vèrbe, & *dix*, nom de nombre; & à *douze*, autre nom de nombre, comme ſi c'étoient deux vèrbes, & que

douze

douze comme marquant un plus grand nombre, enchérît ſur dix, & aſſurât davantage.

DIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Dictus.* Voyez ci-après DIT en ſa place.

DIRE. ſ. m. Le diſcours, le témoignage de quelqu'un. *Judicium, teſtimonium.* On l'a condamné à payer ces ouvrages au *dire* d'Expèrts. Le *dire* d'Expèrts s'appelle auſſi *dire* de prud'hommes. On n'a point d'égard au *dire* des témoins, s'ils ne ſont confrontez. Il a mis ſon *dire* par écrit. Je m'en rapporte à ſon *dire*, à ce qu'il a avancé. Il ne ſe faut pas laiſſer aller au *dire* du peuple. Il a raiſon à ſon *dire*. Il y a bien loin entre le *dire* & le faire. L'Égliſe Chrétienne étoit à peine fondée & édifiée au IVᵉ ſiécle; mais dans ce IVᵉ ſiécle, à leur *dire*, nos èrreurs avoient déja pris le deſſus. PÉLISSON.

> *Enfin final, approuvâtes mon* dire,
> *Il vous parut ſermon, non pas ſatire,*
> *Quoi qu'euſſe dit, n'eutes lieu de penſer*
> *Qu'euſſe voulu tant ſoit peu vous tanſer.*
>
> DEVILLIÉRS.

Un *dire*, abſolument en tèrmes du Palais, eſt un acte par écrit qui contient les conteſtations que des parties peuvent faire devant un Commiſſaire en une deſcente, à un ſcélé, ou en quelque autre occaſion. *Propoſitio.* Un tel oppoſant a envoyé ſon *dire* au Sécretaire pour l'inſérer dans ſon procès vèrbal. Ce nom de *dire* eſt un tèrme général qui renfèrme pluſieurs eſpéces, qui ſont l'éxception, les déffenſes, les repliques, ou un acte qu'une partie fait ſignifier à l'autre avant la plaidoirie de la caûſe.

DIRE, précédé de l'advèrbe *bien* ſignifie, Éloquence, qu'on appelle l'Art de bien *dire*, les fleurs de bien *dire*. *Ars bene dicendi, eloquentia, facundia.* Il eſt ſur ſon bien *dire*. Son bien *dire* eſt caûſe de ſa fortune.

DIRE, ſe dit quelquefois des opinions. *Opinio, ſententia.* Les globes céleſtes, au *dire* d'Ariſtote, ſont mûs par des Intelligences.

OUÏ-DIRE. ſ. m. Témoignage rendu ſur le récit d'autrui. *Teſtimonium ex auditu.* On ne doit point avoir égard en Juſtice à tous ceux qui dépôſent par un *oui-dire*. Comment *Oui-dire* tenoit École de Témoignerie, dans l'Hiſtoire Pantagruéline.

DISANT, ANTE. adj. ne ſe dit guères qu'en cette compoſition, Bien-*diſant*, qui ſignifie un homme qui parle bien élégamment. *Dicendi peritus.*

On dit encore au Palais, *ſoi diſant*, quand on parle d'une partie dont on conteſte les qualitez. *Profeſſus, profitens.* Il plaide contre un tel *ſoi diſant* héritiér d'un tel, *ſoi diſant* pourvû d'un tel Bénéfice. Il eſt honnête homme, ou *ſoi diſant* tel. On dit auſſi au pluriel, *eux diſans*. On dit en quelques lieux, Cela a été adjugé au *plus diſant*; pour dire, au dèrniér enchériſſeur. *Licitator.*

DISEUR. ſ. m. DISEUSE. ſ. f. Celui ou celle qui parle. *Dicens, loquens.* L'entente eſt au *diſeur*; c'eſt-à-dire, qu'il lui eſt pèrmis d'expliquer ſon intention, quand les mots ſon équivoques. Excepté dans cette phrâſe, le mot de *diſeur* ne s'employe jamais ſeul. Un *diſeur* de bons mots eſt celui qui affecte de paroître ſubtil, & plaiſant. *Homo facetus.* Les quatre grands *diſeurs* de bons mots de nôtre tems étoient Angevins; M. le Prince de Guimené, M. de Bautru, M. le Comte du Lude, & M. le Marquis de Jerzey. MÉNAGE. Un grand *diſeur* de riens; c'eſt un homme qui parle beaucoup; & qui ne dit que des bagatelles. *Gerro, nugator.* Un *diſeur* de nouvelles, un nouvelliſte. *Narrator.* Cette caûſeuſe, cette grande *diſeuſe* de riens, cette monſtrueuſe éloquence des déclamateurs, a infecté les eſprits des jeunes gens. S. ÉVR.

> *Le bon ſens de l'eſprit eſt le guide fidelle;*
> *Lui ſeul peut le conduire, & ſçait le ménager,*
> *Un bel eſprit, ſi j'en ſçai bien juger,*
> *Eſt un* diſeur *de bagatelle.* S. ÉVR.
>
> *Non, je ne puis ſouffrir*
> *Ces obligeans* diſeurs *d'inutiles paroles.* MOL.

DISEUR, DISEUSE DE BONNE AVENTURE. *Ariolus. Chiromantis, Chiromantes, Chiroſcopus.* On appelle ainſi des avanturiérs, hommes & femmes, qui ſe piquent de connoitre par l'inſpéction de la main ce qui arrivera à une pèrſonne. Ils diſent quelquefois ce qui eſt déja arrivé à ceux qui les conſultent, mais ils ne le font qu'après s'en être informé. Pour ce qui eſt de l'avenir, ils diſent tant de chôſes, & en des tèrmes ſi généraux, qu'il eſt impoſſible qu'il n'y ait quelque chôſe de vrai dans un cèrtain ſens qu'on peut donner à leurs paroles: ainſi ils trompent les ſots qui veulent bien leur donner de l'argent pour les fadaiſes qu'ils débitent. Les Bohémiens ſont *diſeurs de bonne avanture.*

DIRÈCT, ECTE. adj. Qui eſt en ligne droite. *Directus, rectus.* Une ville eſt bien bâtie, quand toutes les ruës ſont en ligne *directe*.

DIRECTE, ſe dit auſſi en tèrmes de Généalogie, pour dire, la ligne principale, où ſont les aſcendans & deſcendans: comme, la Maiſon de Bourbon deſcend en ligne *directe* de S. Loüis. Les hèritiérs en ligne *directe* vont devant ceux de la ligne collatérale. On dit auſſi en Juriſprudence, Un Seigneur *direct*, en parlant du Seigneur duquel on reléve immédiatement.

En tèrmes d'Optique on dit, une vûë *directe*, par oppoſition à une vuë de côté, ou à une vûë réfléchie. L'Optique a pour objet la vûë *directe*; la Catoptrique la réfléchie.

En tèrmes d'Arithmétique on appelle la régle de trois, *directe*, celle qui eſt oppôſée à l'*inverſe*. En la *directe* le quatriême nombre qu'on chèrche augmente la proportion, & en l'invèrſe il la diminuë.

En Aſtronomie on conſidère les Planétes en trois états, quand elles ſont *directes*, ſtationaires, ou rétrogrades. *Directes*, c'eſt quand elles paroiſſent ſe mouvoir ſuivant la ſucceſſion des ſignes. Rétrogrades, quand elles paroiſſent ſe mouvoir au contraire.

Un Hiſtorien appelle une harangue *directe*, quand il fait parler quelqu'un qui harangue lui-même; *indirecte*, quand l'Hiſtorien parle, & fait mention ſeulement des principaux points de la harangue de celui dont il fait mention.

DIRECTE. ſ. f. Seigneurie immédiate d'où dépend un héritage, un fief. *Juſtum, legitimum alicujus nobilis ditionis dominium.* Cette tèrre eſt en la *directe* d'un tel Seigneur, c'eſt à lui qu'il faut payer les laods & ventes. Retenir la *directe*, c'eſt ſe conſèrver les droits & les devoirs ſeigneuriaux lors du démembrement & de l'aliénation que l'on fait de partie de ſa Seigneurie. Quand un Seigneur a la *directe* ſur l'autre, c'eſt une marque que celui qui eſt ſujet dérive de celui qui ſèrt. Quand un Seigneur eſt fondé en droit de *directe* univèrſelle dans un tèrritoire limité, nul ne s'en peut dire éxemt, quelque poſſeſſion de libèrté qu'il allégue. Voyez M. Le Prêtre Cent. 3. ch. 40.

DIRECTEMENT. adv. En ligne directe, tout droit, vis-à-vis. *Directò, rectà:* Ce bâtiment regarde *directement* la ruë. Le ſoleil darde ſes rayons *directement* ſur l'Éthiopie. On dit auſſi, qu'il faut aller *directement* au maître; pour dire, qu'il ne lui faut point parler par la voye d'autrui. Jamais Loüis XI. n'alloit *directement* à ſon but, il chèrchoit ſans ceſſe des détours, afin de faire pèrdre les traces de ſa conduite. VAR. On peut rechèrcher une occaſion *directement* & par elle-même. PASC. Cela va *directement* à vous. ABLANC.

Il ſignifie auſſi, Contraire, oppôſé. *Ex adverſo oppoſitus.* Les arbitres choiſis par les parties ſont d'ordinaire d'avis *directement* contraires. Thomas y eſt *directement* contraire. PASC.

DIRECTEUR. ſ. m. Qui préſide à une Aſſemblée; qui dirige, qui conduit, qui modère. *Rector, moderator.* Le *Directeur* de l'Académie Françoiſe. L'Académie des Peintres a auſſi ſon *Directeur*. La Quintinie étoit *Directeur* de tous les Jardins fruitiérs & potagérs du Roi; le feu Roi créa cette charge pour lui. *Directeur* des créanciérs. *Directeur* des Finances. Un *Directeur* de conſcience, un *Directeur* d'étude, eſt celui qui conduit la conſcience, ou les études d'un autre. Le prémiér s'appelle quelquefois abſolument *Directeur*. Il y a un livre intitulé, *Le Directeur deſintéreſſé*. Le capital d'une femme n'eſt pas d'avoir un *Directeur*; mais de vivre ſi uniment qu'elle s'en puiſſe paſſer. LA BRUY. Rien n'eſt plus néceſſaire dans la conduite de la vie que d'avoir un ſage *Directeur*, ſur les avis duquel on puiſſe ſe repoſer. Défiez-vous de ces gens qui vont ſi ſouvent conſulter leurs *Directeurs*: ce ſont des pécheurs rafinez, qui chèrchent des adouciſſemens pour pécher avec le titre de gens de bien.

> *Qui pourroit éxprimer la grandeur de tes crimes,*
> *Pèrfide, & lâche* Directeur,
> *Qui par un langage flateur*
> *Confirme les mondains dans leurs fauſſes maximes?*
>
> L'ABBÉ TÉTU.

DIRECTEUR, eſt en particuliér un nom qu'on donne à ceux qui ſont choiſis & prépoſez pour la direction, le maniement & la conduite des affaires d'une Compagnie établie pour le commèrce. Il n'y a point de Compagnie mieux réglée, & plus puiſſante, que celle des Indes Orientales de Hollande. Elle eſt partagée en ſix Chambres: celle d'Amſtèrdam a vingt *Directeurs*: celle de Zéelande douze: celle de Delft ſept: celle de Rottèrdam ſept: celle de Hoorn ſept: celle d'Enxhuizen ſept. De ces ſoixante *Directeurs* l'on en députe dix-ſept qui compôſent une Aſſemblée ſupérieure, laquelle repréſente la ſouveraineté de la Compagnie. La Compagnie des Indes Occidentales eſt dreſſée ſur le même modele. L'Aſſemblée ſupérieure eſt de dix-neuf *Directeurs*. Les Députez des États Généraux ont la préſidence.

DIRECTION. ſ. f. Gouvèrnement, conduite. Il ſe dit des pèrſonnes, & des chôſes. *Rectio, adminiſtratio, cura, procuratio.* Cette Abbeſſe a 50 Religieuſes ſous ſa *direction*. Cet Appareilleur

a la *direction* de ce bâtiment. Cet Intendant a la *direction* des affaires d'un tel Seigneur. Les Epicuriens réduiſoient leur Dieu à la *direction* du monde oiſeuſe & négligente. S. Évr. Il vaut baucoup mieux ſe ſervir du vèrbe *regere*, ou *adminiſtrare*, ou *procurare*, *curare* &c. pour rendre en Latin toutes ces expreſſions. Il n'eſt plus beſoin que de confiance & de docilité quand on s'eſt mis ſous la *direction* d'un homme ſage.

Le Conſeil de *direction* eſt une Aſſemblée de quelques Commiſſaires nommez par le Roi, pour le réglement & la conduite de ſes Finances. Il y a grande & petite *direction*.

Direction, eſt encore une Aſſemblée de pluſieurs créanciers, faite pour éviter les frais de Juſtice qui ſe font en la diſcuſſion des tèrres d'un débiteur. *Conventus creditorum ad ſtatuendum de bonis debitoris.* On y fait les ventes & la diſtribution du prix à l'amiable. Les biens d'une telle maiſon ne ſont pas en decrèt, mais ſont en *direction*. On a renvoyé cet oppoſant à la *direction*.

Direction d'intention, en tèrmes de Caſuiſtes, eſt un moyen de faire qu'une action qui en apparence a quelque chôſe de mauvais devienne bonne par la fin qu'on ſe propôſe en la faiſant. *Directio voluntatis, conſilii ad rem aliquam.* La *direction d'intention* ne corrige point le vice de l'action, quand l'action eſt mauvaiſe de ſa nature, & qu'elle eſt connuë pour telle. Il y a bien des cas où la *direction d'intention* qualifie, & conſtituë la nature de l'action. P. Dan. Par la *direction d'intention* on ne peut allier les maximes de l'Évangile avec celles du monde.

Direction, en tèrmes d'Aſtrologie Judiciaire, eſt un calcul que font les Aſtrologues, pour trouver le tems auquel doit arriver un accident notable, qui menace la pèrſonne dont ils tirent l'horoſcope. *Computatio.* Par exemple, après qu'ils ont établi le ſoleil, la lune ou l'aſcendant pour maîtres, ou ſignificateurs de la vie; & d'ailleurs Mars ou Saturne le prometteur de mort, la *direction* eſt le calcul du tems auquel le point ſignificateur rencontrera le prometteur. Ils appellent le ſignificateur *aphète*, ou *donneur de vie*; & le prometteur, ou en Latin *promiſſor*, *anérète*, ou *donneur de mort*. On fait les *directions* des principaux points du ciel, & des aſtres, comme de l'aſcendant, le milieu du ciel, du ſoleil, de la lune, & de la partie de fortune. On en fait même des planètes, & des étoiles fixes, le tout différemment, ſelon les divers Auteurs.

En tèrmes de Méchaniques, on appelle la ligne de *direction*, la ligne qui vient du centre de la tèrre, qui paſſe par le centre de gravité du corps & par l'apui qui le ſoutient. *Linea directionis.* Il eſt néceſſaire que tout homme tombe, dès que ſon centre de gravité eſt hors de ſa ligne de *direction*.

Direction de l'Aiman, eſt la propriété de l'aiman à préſenter toujours un de ſes côtez vèrs l'un des Pôles, & le côté oppôſé vèrs l'autre Pôle. *Converſio magnetis ad polos.*

DIRECTOIRE. ſ. m. Ce tèrme eſt uſité en pluſieurs endroits, pour dire, l'ordre qui ſe fait tous les ans pour avèrtir comment on doit dire l'Office & la Meſſe chaque jour de l'année. C'eſt un tèrme de Rubriques & de Liturgies. *Ordo, ratio recitandi officii divini, celebrandi Miſſam.* Un *directoire* eſt fort commode à ceux qui ne ſçavent pas les rubriques, on l'appelle à cauſe de cela en ſtile burleſque *Guide-âne*.

DIRECTRICE. ſ. f. Celle qui dirige, qui préſide, qui gouvèrne. *Rectrix, moderatrix.* Ce mot ſe dit particulièrement d'une fille qui gouvèrne une Maiſon de Religieuſes.

DIREM. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'un poids des Arabes, qu'ils appellent *Dirhem*, & au pl. *derahim*, & que les Pèrſans nomment *Direm*. C'eſt la douzième partie de l'once Arabique. *Unciæ Arabicæ pars duodecima.* Un *dirhem* & demi pêſe un methcal, ou une drachme, de ſorte qu'il y en a douze à l'once, qui n'eſt que de 8 drachmes. D'Herbelot.

Le *Direm* pêſe auſſi douze carats, & ſe prend ſouvent pour une fort petite monnoye de cuivre. Id. En ce cas c'eſt la même chôſe quant au poids que le methcal, ou que l'once.

Il y a auſſi un *dirhem* d'argent. Ce fut Hégiege qui mourut l'an 95 de l'hégire, qui étant Gouvèrneur de l'Iraque Arabique, fit battre le prémier des *derahim* d'argent. Le *Dirhem* d'argent a peſé quelquefois un methcal, puis les dix *derahim* n'ont peſé que cinq ou ſix ou ſept methcals, ou onces Arabiques. D'Herb.

Voici la proportion de ces poids & de ces monnoyes aux nôtres. Le prémier *dirhem* eſt de 32 de nos grains. Le ſecond de douze carats eſt de 48 de ces mêmes grains. En ſuppoſant le *dirhem* d'argent de même titre que ſont nos monnoyes, & mettant l'argent à 32 l. comme nous faiſons toujours dans cet ouvrage, le prémier *dirhem* d'argent vaudroit en France 6 ſ. 4 d. & puis ſelon les différences marquées ci-deſſus par D'Hèrbelot 3 ſ. 2 d. 3 ſ. 9 d. $\frac{1}{2}$. & un peu plus, & enfin 4 ſ. + 5 d. + $\frac{1}{3}$ de d.

DIRG, ou DÈRG. ſ. m. C'eſt une rivière de l'Ultonie en Irlande. *Derghus*, anciennement *Vidua*. Le *Dirg* prend ſa ſource au lac de *Dèrg*, ou Ernuleiffer, où l'on voit dans la petite Iſle de Regles une cavèrne profonde, dans laquelle il ſe fait un bruit que le peuple croit être les plaintes des âmes du Purgatoire, & qu'il appelle le Purgatoire de S. Patrice. Le *Derg* paſſe par Dèrg & Strabane, au deſſous de laquelle elle prend le nom de *Lac Foyle*; & après avoir baigné Londondèrry elle ſe décharge dans un grand golfe auquel elle donne le même nom.

DIRHEM. Voyez DIREM.

DIRIGER. v. act. Préſider à une compagnie, à une aſſemblée; conduire les affaires, régler, guider, diſpôſer les chôſes, ou les pèrſonnes. *Regere, moderari.* Ces créanciers ont choiſi trois d'entre eux pour *diriger* toutes leurs affaires. On choiſit auſſi des gens pour *diriger* les études, la conſcience, c'eſt-à-dire, pour ſe conduire par leur avis. La matière n'a pu s'arranger elle même dans l'ordre où nous la voyons, ſans être *dirigée* par un prémier Moteur. Le Vassor.

On dit auſſi en tèrmes de Caſuiſtes, *Diriger* ſon intention; pour dire, Se propoſer une bonne fin à ſes actions, quoi qu'en apparence elles puiſſent être blamées. *Dirigere conſilium, voluntatem ad rem aliquam.* Si l'on n'a ſoin de réfléchir ſouvent ſur ſoi-même & de *diriger* ſon intention à une bonne fin, on pèrd le fruit & le mérite d'une infinité d'actions qui ſont indifférentes, ou même bonnes de leur nature. On a beau *diriger* ſon intention quand l'action eſt mauvaiſe d'elle-même, & qu'on la connoît pour telle, on ne peut la rectifier.

On dit en tèrmes de Mathématiques, qu'une alhidade, un cordeau *dirigent* le rayon viſuel, *dirigent* une ligne droite, quand elles les font obſèrver ou mirer un point directement oppôſé.

DIRIGER. Tèrme d'Aſtrologie. C'eſt tirer une ou pluſieurs directions.

Dirigé, ée. part. paſſ. & adj. *Directus.*

DIRIMANT. Tèrme de Droit Canonique. On appelle *empêchement dirimant*, un défaut, qui emporte la nullité d'un mariage. *Impedimentum dirimens.* Il y a quatorze empêchemens *dirimants*. Voyez Empeschement.

DIRSCHOW, DERSOW, ou TSCOZOW. ſ. m. Petite Ville de la Pruſſe Royale. *Dirchovia, Dirſavia, Derſavia, Czerum.* Elle eſt dans la Pomerellie, ſur la Viſtule, à quatre lieuës de Mariembourg, & à ſept de Dantzic. Maty. Nous l'appellons en françois Dirchau, adouciſſant la rudeſſe de la prononciation Allemande. Ceux du Païs la nomment Tſcozow.

DIS.

DIS. Particule inſéparable de pluſieurs mots François dont l'effet eſt ou de donner une ſignification contraire à celle du mot ſimple, comme dans *diſgrâce*, *diſparité*, *diſproportion* &c. ou de ſignifier *çà* & *là*, & de marquer, *détachement*, *ſéparation*, *diſtribution*, &c. comme dans *diſcerner*, *diſcourir*, *diſpôſer*, *diſtraire*, *diſtribuer*.

DIS. ſ. m. C'eſt un nom que les Anciens donnoient à Pluton Dieu des enfèrs. *Dis.* Ils l'appelloient ainſi parceque ce nom ſignifie *riche*, & qu'ils croyoient que les richeſſes ſe tirant des entrailles de la tèrre le Dieu des Enfèrs en étoit le maître. Voſſius prétend *De Idol. L. II. C. 60. p. 319.* que c'eſt un nom Grèc, Δὶς, Jupitèr, d'où vient que Virgile appelle Pluton *Jovem Stygium*.

Dis, Au rapport de Céſar *L. VI. De Bello Gall. C. 4.* paſſoit parmi les anciens Gaulois pour être leur père. C'étoit la tradition que les Druides leur enſeignoient. De là on conclut que ce *Dis*, que l'on nomme auſſi Samothes, étoit un fils de Japhet & petit fils de Noë, qui fut le chèf de toute la nation des Celtes. Si l'on en croit Cluvier *Germ. Ant. L. I. C. 26. p. 223. & ſuiv.* *Dis* étoit le même que Theut; car de Θεῦθ on avoit fait Ζεὺς, de Ζεὺς Σδεὺς, Δεὺς, Δὶς, ſelon Voſſius *De Idolol. L. II. C. 62. p. 320.* C'étoit la Tèrre que les Gaulois adoroient ſous le nom de *Dis*, & de là vient qu'ils ſe diſoient deſcendans de *Dis*, c'eſt à dire, originaires de la tèrre qu'ils habitoient αὐτόχθονες. Quelques-uns croyent que *Dis* étoit Samothès quatrième fils de Japhet, mais ils ne le diſent que ſous l'autorité de Bèrôſe.

DISAIN. Voyez DIZAIN.

DISARES. Voyez DYSARES.

DISCÉPTATION. ſ. f. Tèrme Scholaſtique, qui ſe dit des diſputes qui ſe font de vive voix, ou par écrit, ſur une queſtion qu'on entreprend de diſcuter, & d'examiner. *Diſceptatio.*

DISCÈRNEMENT. ſ. m. Choix, jugement exact qu'on fait des chôſes. *Dijudicatio, judicium.* Dieu n'a pas donné à tous les hommes un eſprit de *diſcèrnement*. Le *diſcèrnement* de la vérité eſt ſouvent très-difficile. La raiſon toute ſeule eſt un guide peu ſûr dans le *diſcèrnement* des Livres ſacrez. S. Évr. Un *diſcèrnement* juſte & exquis, appartient plus au bon ſens qu'au bel eſprit. Bouh. La prudence ne veut pas que l'on faſſe un uſage indiſcret de ſon *diſcèrnement*, ni que l'on ſe précipite à porter des jugemens, qui pour être juſtes ne laiſſent pas de trouver des eſprits mal diſpôſez. S. Réal. Plus on a le *diſcèrnement* exquis, plus on ſe fait hon-

neur

neur d'être indulgent. CH. DE MER. Le véritable bel eſprit conſiſte dans un *diſcernement* juſte, & délicat. BOUH. Rien ne trouble plus le repos de la vie que les amis, ſi nous n'avons pas aſſez de *diſcernement* pour les bien choiſir. S. ÉVR. L'amitié nous laiſſe aſſez de tranquillité pour faire un *diſcernement* juſte. ID. J'aimerois mieux des injures, que les loüanges triviales que certaines gens proſtituënt à tous venans, ſans *diſcernement*, & ſans choix. BELL.

DISCERNER. v. act. Connoître, juger exactement la vérité, la bonté de quelque chôſe. *Diſcernere, dignoſcere, internoſcere.* La nuit étoit ſi obſcure, que je ne pus *diſcerner* ſi c'étoit lui ou un autre. C'eſt un ſecours merveilleux que le microſcope pour *diſcerner* les plus petites parties des objets.

DISCERNER, ſignifie auſſi, Séparer, diſtinguer, faire la différence d'une chôſe avec une autre. La foibleſſe de la raiſon humaine empêche ſouvent de *diſcerner*, de ſéparer le vrai d'avec le faux, le bon d'avec le mauvais. *Diſcerner* le bien d'avec le mal. ABLANC. *Diſcerner* l'erreur. PASC. L'homme n'a été honoré de la faculté de juger, & de *diſcerner*, que pour en faire uſage dans la ſocieté. S. ÉVR. L'Écriture nous avertit d'éprouver toutes chôſes, de *diſcerner*, & de choiſir ce qui eſt bon. ID. Peu de gens ſont touchez des qualitez de l'eſprit, & prèſque tous même ſont incapables de les *diſcerner*. NIC. Apprenez que c'eſt Dieu lui-même, qui frappe d'une manière miraculeuſe tantôt en ſa miſéricorde, tantôt en ſa fureur, ceux qui n'ont point *diſcerné* ſon corps & ſon ſang dans ſon pain & dans ſon calice. PÉLISSON. Quiconque en mange & en boit indignement, mange & boit ſa condamnation, ne *diſcernant* point le corps du Seigneur. SIMON.

DISCERNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Diſcretus.*

DISCIPLE. ſ. m. Écolier, celui qui apprend quelque chôſe ſous un Maître, celui qu'on éléve dans les ſciences. *Diſcipulus, auditor.* Il ne ſe dit que des ſciences & des arts libéraux. A l'égard des méchaniques, on l'appelle *Apprentif.* Ariſtote étoit un des *Diſciples* de Platon. S. Chryſoſtôme fut *Diſciple* de Libanius, qui étoit un fameux Sophiſte. MAUCROIX. Le trop fidéle *Diſciple* fut foüetté par la main du Bourreau.

DISCIPLE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont de la même Secte, ou opinion, encore qu'ils ne ſoient pas contemporains. *Sectatores.* Les *Diſciples* d'Épicure ſont ceux qui tiennent encore à préſent ſa doctrine.

En tèrmes de l'Écriture, on appelle *Diſciples* de JÉSUS-CHRIST, les Apôtres & autres pèrſonnes qu'on met au nombre de 72, qui s'étoient attachez particulièrement à lui & à ſa prédication. *Diſcipuli.* S. Jean étoit le *Diſciple* bien-aimé de ſon Maître. Saint Jean Baptiſte avoit auſſi ſes *Diſciples.* En parlant de ceux de J.C. nous diſons ſouvent, Les *Diſciples* abſolument, & ſans rien ajouter. Les *Diſciples* abandonnèrent J.C. pendant ſa paſſion. Les *Diſciples* étoient renfèrmez dans le cénacle, parcequ'ils craignoient les Juifs.

DISCIPLINABLE. adj. Capable d'inſtruction, de diſcipline. *Docilis, ad diſciplinam docilis.* Il y a des animaux d'un naturel ſi farouche qu'ils ne ſont jamais *diſciplinables.* Une fable ſur l'Éléphant, dit de cet animal,

Il connoit les vertus, inſpiré par les cieux;
Il eſt reconnoiſſant, chaſte, diſciplinable,
Il chérit l'innocent, & punit le coupable &c.
N. CH. DE VERS.

DISCIPLINE. ſ. f. Inſtruction, gouvèrnement. *Diſciplina, inſtitutio.* On a mis ce jeune homme ſous la *diſcipline* d'un Maître & d'un Gouvèrneur, qui le rendront ſçavant & vèrtueux. Il y a quelques animaux qui ſont capables de *diſcipline*, comme le chien, le cheval. Le monde eſt une écôle, & un lieu de *diſcipline.* SAINT ÉVR.

DISCIPLINE, ſignifie auſſi une manière de vie réglée ſelon les loix de chàque profeſſion. *Diſciplina.* Il faut qu'un Supérieur faſſe vivre ceux qui lui ſont ſoumis dans une rigoureuſe *diſcipline.* Ainſi on dit, La *diſcipline* du Palais, la *Diſcipline* militaire des Romains, la *Diſcipline* Écléſiaſtique, ou la *diſcipline* de l'Égliſe, la *diſcipline* réguliére, ou monaſtique. *Diſciplina militaris, forenſis, eccleſiaſtica, regularis, religioſa, monaſtica.* On ne dit pas la *diſcipline* civile, il faut dire la police. Obſèrver la *Diſcipline.* Garder la *Diſcipline.* Rétablir la *Diſcipline.* ABLANC.

Digne reſtaurateur de la Sainte Doctrine,
Lui ſeul peut rétablir l'antique Diſcipline. VILL.

DISCIPLINE, eſt auſſi le châtiment ou la peine que ſouffrent les Religieux qui ont failli, ou que prennent volontairement ceux qui ſe veulent mortifier. *Correctio, emendatio, pœna aut impoſita aut ultrò ſuſcepta.* On lui a donné la *diſcipline* en plein Chapitre. Les dévots prennent eux-mêmes la *diſcipline.* Parmi toutes les auſtéritez que pratiquoient les anciens Moines, & Solitaires, il n'eſt point parlé de *diſcipline.* Il ne paroît pas même dans l'Antiquité qu'elle ait été en uſage, excepté pour punir les Moines qui avoient peché. DU PIN. On dit communément que c'eſt S. Dominique l'Encuiraſſé & le B. Pièrre Damien, qui ſont les prémiérs Inſtituteurs de l'uſage de la *diſcipline;* mais comme l'a remarqué D. Mabillon, Guy Abbé de Pompoſie, ou de Pompôſe, & d'autres encore, le pratiquoient avant eux. Cet uſage s'établit dans l'onziéme ſiécle pour racheter les pénitences que les Canons impôſoient aux péchez, & on les rachetoit non ſeulement pour ſoi, mais pour les autres. Voyez D. Mabillon, *Acta Sanct. ſæc. VI. P. I. Præf. n. 39. & ſuiv.* Ces pratiques de mortification ſont en uſage dès le VIe ſiécle, comme il paroit par la Régle de S. Colomban.

DISCIPLINE, ſe dit auſſi de l'Inſtrument avec lequel on châtie, avec lequel on ſe mortifie, qui ordinairement eſt fait de cordes noüées, de crin, de parchemin tortillé. *Flagellum.* On peint S. Jérôme avec des *diſciplines* de chaînes de fèr, avec des mollettes d'éperons, &c. Les Méxiquains en faiſoient avec une hèrbe qu'ils appelloient *muguey*, & qu'on nomme ici *arrête-bœuf*, avec laquelle ils ſe déchiroient cruellement le corps, & d'une plus forte manière que ne font les Européens.

Laurent, ſerrez ma haire, avec ma diſcipline,
Et priez que le Ciel toujours vous illumine. MOL.

DISCIPLINE. Ordre de la *Diſcipline*, ou de l'Aigle Blanc, en Autriche & en Bohème. *Equeſtris Ordo diſciplinarum.* La marque de cet Ordre étoit un aigle blanc en champ d'azur, & ſur un habit bleu; ſymbôle de la pureté de la foi, que devoient avoir les Chevaliérs, & qui devoit leur mériter le ciel marqué par la couleur bleuë. On ne ſçait quel en eſt le fondateur: parceque Lekus I. Roi de Pologne porta un aigle blanc dans ſes drapeaux, quelques Auteurs lui attribuënt l'origine de cet Ordre; mais il régnoit en 550. & par conſéquent cela ne peutêtre, puiſqu'il n'y a point d'Ordre militaire avant le XIIe ſiécle, ſelon la remarque du P. Papebroc. Menenius dit que celui-ci fut établi par un Duc d'Autriche. Il appelle le Colliér de cet Ordre *Collare diſciplinarum aquilâ candidâ exornatum.* Voyez Menenius, *Deliciæ Equeſtres fol. 156.* Dom Joſeph Michieli *Teſoro Militar f. 159.* Andr. Mendo, *De Ord. milit. p. 15.* Caramuel dans ſa Theologie Réguliére p. 9. & l'Abbé Juſtiniani *Hiſt. di tutti gl' Ord. milit. C. 78. p. 790.*

DISCIPLINER. v. act. Faire obſèrver le bon ordre, les reglemens d'une profeſſion; régler, inſtruire. *Inſtituere.* Ce Capitaine a bien *diſcipliné* ſes ſoldats. Ce Préſident a bien *diſcipliné* le Palais. Cet Abbé a bien *diſcipliné* ſont Couvent.

Pareil au Vieux ſerpent qui ſon venin ménage,
Et par les ans inſtruit, diſcipline *ſa rage;*
Mélédin de ſon cœur digère le poiſon,
Donne à ſa cruauté le tour de la raiſon. P. LE MOINE.

DISCIPLINER, ſignifie auſſi, Corriger avec la diſcipline, ou ſe mortifier avec la diſcipline. *Flagello cædere, emendare, flagellare.* Ce Moine a été bien *diſcipliné* à ſon retour au Couvent. Ce dévôt ſe *diſcipline* tous les Vendredis.

DISCIPLINÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Inſtitutus, bona diſciplina exercitatus.* Il y avoit des troupes bien *diſciplinées.* ABLANC.

DISCONTINUATION. ſ. f. Ceſſation, intèrruption. *Intermiſſio.* La *diſcontinuation* du commèrce a fait grand tort aux Marchands. La *diſcontinuation* des études lui en fera pèrdre tout le fruit. On travaille à fortifier cette place jour & nuit, ſans *diſcontinuation.* On tira ſans *diſcontinuation.* ABLANC.

DISCONTINUER. v. act. Intèrrompre, ceſſer de pourſuivre un deſſein; une entrepriſe qu'on a commencée. *Intermittere.* Quand on a *diſcontinué* quelque tems un travail, il ſe ruine, & il faut tout recommencer. On oublie les arts, on pèrd les habitudes acquiſes, quand on *diſcontinuë* d'apprendre, de s'exèrcer.

DISCONTINUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Intermiſſus.*

DISCONVENANCE. ſ. f. Diſproportion. *Diſcrepantia.* Les mariages ne ſont pas heureux, quand il y a une grande *diſconvenance* d'âge.

DISCONVENIR. v. n. *Je diſconviens, je diſconvins, je ſuis diſconvenu, je diſconviendrai, que je diſconvienne.* Nier, ne pas demeurer d'accord d'une chôſe. *Diſcrepare, diſconvenire.* Il ne faut pas *diſconvenir* des principes, des axiômes reçus, ſi on veut être admis à la diſpute.

Ce mot vient du Latin *diſconvenire.* Du CANGE.

DISCORD. ſ. m. Déſunion, diſpute, querelle. *Diſcordia, diſſenſio, diſſidium.* Il eſt vieux & hors d'uſage. Malhèrbe & quelques autres Poëtes l'ont ſouvent employé.

Et qu'après lui nôtre diſcord
N'aura plus qui dompte ſa rage,
N'eſt-ce pas nous rendre au naufrage,
Après nous avoir mis à bord? Malherbe.

Et ailleurs,

Quelque diſcord *murmurant baſſement*
Nous fit peur au commencement.
Mais ſans effet preſque il s'évanoüit,
Plûtôt qu'on ne l'oüit.

Mais aujourd'hui on ſe ſert de diſcorde, même en vèrs.

DISCORDANT, ante, qui ſe dit proprement des voix ou des cordes des inſtrumens de Muſique qui ne ſont pas d'accord, & qui font des diſſonances ou des faux accords, *Vox abſona & abſurda, diſſona.*

DISCORDE. ſ. f. Mauvaiſe intelligence, diſſenſion; diviſion, déſunion, querelle qui ſe met entre parens, amis, ou aſſociez. *Diſcordia, diſſenſio, diſſidium.* La *diſcorde* s'eſt miſe en cette famille, en cette Communauté. Un médiocre intérêt, enflé des vaines conſidérations de l'orgueil, jette la *diſcorde* entre les amis les plus unis. Fléch. Ce ſont quelquefois les Docteurs, qui pour ſe faire chefs de parti, nourriſſent & entretiennent la *diſcorde*, & la diſſenſion entre les Chrétiens. S. Évr.

La *Diſcorde* eſt auſſi une Déeſſe fabuleuſe que les Poëtes ont imaginée pour préſider aux diſſenſions. *Diſcordia.* On peignoit cette Divinité malfaiſante avec des yeux haves, le viſage pâle, les lévres livides, & un poignard dans le ſein. Pétrone la décrit la bouche teinte de ſang, les yeux livides de contuſions, & vèrſant des larmes, les dents d'airain & couvèrtes de rouille, une humeur peſtilente lui découlant de la langue, le viſage entouré de ſerpents, à demi couvèrte d'une robe déchirée, & agitant d'une main tremblante une torche teinte de ſang.

La Diſcorde *à l'aſpect d'un calme qui l'offenſe,*
Fait ſiffler ſes ſerpens, s'excite à la vengeance.
Sa bouche ſe remplit d'un poiſon odieux,
Et de longs traits de feu lui ſortent par les yeux. Boil.

Sans elle (*l'Amitié*) *mille fois on vit les citoyens,*
De l'aveugle Diſcorde *embraſſer les maximes.* Vill.

N'en doutons plus, c'eſt-elle même, (L'ambition)
Je vois devant ſes étendarts
La Diſcorde *aux cheveux épars,*
Et l'Envie au viſage blême. Nouv. Ch. de Vèrs.

On appelle *pomme de diſcorde*, le ſujet ou l'occaſion qui a mis la *diſcorde* en une ſocieté. *Malum diſcordiæ.* Cela eſt emprunté de la Fable; les Poëtes ont feint qu'aux noces de Thétis, & de Pélée, la Déeſſe de la *diſcorde* jetta une pomme d'or, ſur laquelle étoient écrites ces paroles, *A la plus belle.* Cela mit la diſſenſion entre Junon, Pallas, & Vénus, pour ſçavoir à qui appartiendroit la pomme d'or. Il eſt écrit ſur mon cœur comme ſur la pomme de *diſcorde*, *A la plus belle.* On le dit auſſi quelquefois d'un homme brouillon qui jette la *diſcorde* par tout.

DISCORDER. v. n. Être diſcordant. Ce mot eſt de peu d'uſage. Danet. *Diſcordare, diſſonare.*

DISCOUREUR, euse. ſubſt. Qui parle beaucoup & ſans raiſon, ou ſans vérité. *Loquax.* Il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part. Cet homme n'eſt qu'un *diſcoureur.* Il ne ſe faut pas arrêter à ce que diſent, ni à ce que promettent tous ces *diſcoureurs*, qui ſont les galans. Si vous écoutez tous ces *diſcoureurs*, ils vous en feront bien accroire. S. Évr. C'eſt une *diſcoureuſe*: paix, *diſcoureuſe.* Mol.

Taiſez-vous, fièrs diſcoureurs,
Vos ſectes impérieuſes
Ne furent ingénieuſes
Qu'à ſe convaincre d'erreurs. N. Ch. de Vèrs.

DISCOURIR. v. n. *Je diſcours, je diſcourus, j'ai diſcouru, je diſcourrai.* Entretenir une compagnie, ſoit en public, ſoit en particulier, ſur quelque chôſe. *Differere, ſermonem habere de aliquare, diſputare de &c.* J'ai entendu *diſcourir* ce Philoſophe ſur les proprietez de l'aiman, ſur la peſanteur de l'air, il en parle fort ſçavamment. Il ne faut pas qu'un Capitaine s'amuſe à *diſcourir*, à haranguer, quand il faut combattre. Les Héros *diſcourent* dans Homère avant que de ſe battre, comme on harangue en Anglèterre avant que de mourir. S. Évr. J'ai entendu *diſcourir* familiérement ces Meſſieurs, ils diſoient de belles chôſes & bien curieuſes.

Discourir, ſe prend auſſi en mauvaiſe part; & ſe dit injurieuſement. *Nugari, garrire.* Cet homme ne dit rien de ſolide, il ne fait que *diſcourir.*

Discourir, en tèrmes de Logique, ſignifie, Tirer une conſéquence de quelques principes qu'on a pôſez; ce qu'on attribuë à la troiſiéme opération de l'entendement. *Diſcurrere, concluſionem aliquam ex aliquo principio deducere.*

On dit en tèrmes de Théologie, que les Anges conçoivent ſans *diſcourir*, c'eſt à dire, ſans parler & ſans raiſonner à nôtre manière, ſans avoir beſoin de pôſer un principe pour en tirer une concluſion.

DISCOURS. ſ. m. Propos, aſſemblage de paroles pour expliquer ce que l'on penſe; expreſſion de vive voix ſur quelque point, ſur quelque matière. *Sermo.* Il ſe dit des entretiens familiérs. Les convèrſations ne ſont d'ordinaire que des *diſcours* frivoles, des *diſcours* à pèrte de vûë. Je m'embarraſſe peu des *diſcours* du peuple. Cet indiſcret lui eſt allé faire un *diſcours* fort impèrtinent. Des *diſcours* en l'air, ce ſont des *diſcours* ſans fondement, & ſans vérité.

Un jeune homme toûjours bouillant dans ſes caprices,
Eſt vain dans ſes diſcours. Boil.

Ce mot vient du Latin *diſcurſus.* Nicod.

Discours, ſe dit auſſi des piéces d'Éloquence, ou des Traitez, ou par écrit, ou prononcez de vive voix. *Sermo, oratio.* On apporte des *Diſcours* à l'Académie Françoiſe pour obtenir le prix d'Éloquence. Les *Diſcours* politiques & moraux du Sr de la Nouë ont été fort eſtimez. Il faut prendre garde qu'une fauſſe idée de politeſſe ne rende le *diſcours* foible, & languiſſant. S. Évr. Il n'y avoit ni grâce, ni élegance dans les *diſcours* de Caton. Id. L'étude, & l'art qui paroiſſent dans un *diſcours* peigné, ne ſont pas le caractère d'un eſprit vivement touché de ce qu'il dit. J'admire plus dans un long *diſcours* la patience de l'auditeur, que la fécondité de l'Orateur. S. Évr. Il faut pour un *diſcours* public, des penſées brillantes, des expreſſions hardies, & du feu d'eſprit. Id.

Mais du diſcours *enfin l'harmonieuſe adreſſe*
De ces ſauvages mœurs adoucit la rudeſſe,
Raſſembla les humains dans les forêts épars. Boil.

J'entends la langue, & l'art de tourner un diſcours. Vill.

DISCOURTOIS, oise. adj. Qui manque de courtoiſie ou de civilité, & ſur tout envèrs les Dames. *Inurbanus, inficetus.* Un Chevaliér *diſcourtois* eſt celui qui manque de reſpect ou de diſpoſition à ſervir les Dames. Ce mot vieillit, & étoit autrefois de grand uſage.

DISCOURTOISIE. ſ. f. Action que fait celui qui eſt diſcourtois. *Inurbanitas.* C'eſt une *diſcourtoiſie* de refuſer à quelqu'un un ſervice qui ne nous coûte rien. Il eſt vieux.

DISCRÈT, ete. adj. Qui eſt retenu, dans ſes paroles & dans ſes actions; aviſé, prudent, judicieux, circonſpect. *Conſideratus, circumſpectus, prudens.* L'honnête homme eſt *diſcrèt*: il remarque les défauts d'autrui; mais il n'en parle jamais. ſaint Évr. Les gens *diſcrèts* ſont bien venus par tout.

Discrèt, ſe dit plus particulièrement de ceux qui ſçavent bien conſèrver un ſecrèt. Les femmes aiment fort les Amans *diſcrèts*, qui ne publient point les faveurs qu'ils reçoivent.

L'amour le plus diſcrèt
Laiſſe par quelque marque échaper ſon ſecrèt. Racine.

Discrèt, eſt auſſi une formule de Notaires, un titre d'honneur qu'ils donnent aux Curez & aux Graduez, & principalement aux Supérieurs des Couvens. Vénérable & *diſcrette* pèrſonne M. tel Curé d'un tel lieu, Prieur d'un tel Couvent.

Discrèt. ſ. m. Tèrme de quelques Religieux, comme de Capucins, d'Auguſtins, de Récolèts &c. C'eſt celui qui dans un Chapitre repréſente le corps du Couvent, & en eſt comme l'Avocat. *Conſultor.* Sorte d'Avocat envoyé à un Chapitre Provincial pour repréſenter les intérêts de la Maiſon.

On appelle auſſi, *Sœur diſcrette*, une Religieuſe ancienne qu'on donne pour aſſiſtante à une Supérieure pour la conduite d'une communauté. *Conſultrix.* Les Mères *Diſcrettes* ſont le Conſeil de l'Abbeſſe. Patru. Le 29e chapitre des Statuts de Fontévraud fait en 1474. eſt des *Diſcrètes.*

On diſtingue en Philoſophie la quantité continuë, de la quantité *diſcrette. Diſcreta quantitas.* La continuë eſt celle des lignes, des ſupèrficies & des ſolides, qui eſt l'objet de la Géométrie. La *diſcrette* eſt celle des nombres, qui eſt l'objet de l'Arithmétique.

DISCRÈTEMENT. adv. D'une manière diſcrette. *Conſideratè, prudenter.* Il en a agi fort *diſcrètement*, fort prudemment.

DISCRÉTION. ſ. f. Prudence, retenuë; ſcience des égards; modeſtie qui ſert à conduire nos actions, & nos paroles. *Circumſpectio, conſideratio, prudentia.* Quand on eſt conſtitué en dignité, il faut ſe conduire avec une grande *diſcrétion.* Quand on parle devant des inconnus, ou des ennemis, on ne le ſçauroit faire

faire avec trop de *diſcrétion*. Il a été diſcrèt tant qu'il a crû être malheureux ; mais une penſée d'un bonheur, même incèrtain, a fini ſa *diſcrétion*. P. de Cl. Je vous ai toûjours vû pratiquer une *diſcrétion* ſans égale, & vous avez eû plus de ſoin de ma réputation que moi-même, ayant quelquefois porté vos précautions juſqu'à me forcer de m'en plaindre. Lett. Portug. La *diſcrétion* eſt une des principales parties d'un Galand. Voit. Les gens ſages blâment un zéle ſans prudence, & ſans *diſcrétion*. S. Évr.

Diſcrétion vient du Latin *diſcretio*, que quelques-uns dérivent du mot Grèc διάκρισις.

Discrétion, ſignifie auſſi, Jugement, diſcèrnement. *Dijudicatio, judicium*. A ſept ans on eſt en âge de *diſcrétion*, on connoît ce qui eſt bon ou mauvais. Cet homme eſt ſi ſtupide, qu'il n'a pas la *diſcrétion* de voir que la longueur de ſa viſite incommode.

Au jeu on appelle *diſcrétion*, ce qu'on laiſſe à la volonté du pèrdant. *Id quod ludentis arbitrio permittitur*. C'eſt un moyen de faire un préſent déguiſé à une femme, de joüer contre elle une *diſcrétion*.

On dit en tèrmes de Guèrre, qu'une place ſe rend à *diſcrétion* ; pour dire, à la mèrci du vainqueur, par la confiance qu'on a qu'il uſera bien de ſa victoire. *Victori ſe permittere nulla propoſita conditione*.

Vivre à *diſcrétion*, c'eſt vivre en honnête homme à une table commune, & ſans qu'on prenne un plat particuliér pour ſoi & ſur ſon compte. *Communi menſa vivere*. C'eſt ainſi qu'on en uſe dans les Aubèrges & Meſſageries.

On dit en contreſens des ſoldats, qu'ils vivent à *diſcrétion*, lorſqu'ils vivent en liberté chez leurs hôtes, & qu'il n'y a aucune taxe ni payement de ce qu'ils prennent. *Vivere alienis impenſis, milites ſuo arbitrio permittere*. Le vrai moyen de ruiner une ville, c'eſt d'y laiſſer des ſoldats vivre à *diſcrétion*.

Il s'employe auſſi figurément en ce même ſens. Si l'on abandonne la paſſion ſur ſa foi, & ſi on la laiſſe faire à *diſcrétion*, quels ravages ne fera-t-elle point dans la ſocieté civile ? Balz. *Cupiditati alicui effrenatæ laxare frena*.

DISCULPER. v. act. Excuſer, pallier ſa faute, ou celle d'autrui, tâcher de juſtifier une action. *Aliquem purgare, culpa liberare*. Il s'employe le plus ſouvent avec le pronom pèrſonnel. Il s'eſt fort bien *diſculpé* de cette accuſation qu'on avoit faite contre lui. On lui fit un crime de ſa paſſion ; & voici comme il ſe *diſculpa*. Man. de penser. Si celui qui le connoit parfaitement, & qui l'aime avec tendreſſe, ne laiſſe pas de le condamner, comment pouvons nous le *diſculper* & l'abſoudre ? diſent les Chinois, quand on paroit étonné de ce que chez eux ſi un Pére accuſe ſon fils de quelque faute devant le Mandarin, il n'a beſoin d'aucune preuve. P. Le Comte.

Ce mot vient du Latin *diſculpare*. Du Cange. Le P. Bouhours le dérive de l'Italien *diſcolpare*, & dit que nous devons peutêtre ce mot, & quelques autres qu'il rapporte, à M. le Cardinal Mazarin ; ce qui fait connoître depuis quel tems ces mots ſont en uſage.

Disculpé, ée. part. & adj. *Purgatus, culpa liberatus*.

DISCURSIF, ive. adj. m. & f. Qui ſe peut expliquer par le diſcours. L'homme a la faculté *diſcurſive*. *Diſſerendi facultate præditus*.

Discursif, eſt auſſi un tèrme de dévotion myſtique, & alors il ſignifie, Actif, inquiet, agité. *Diſcurrens*. La contemplation active, eſt celle qui eſt encore mêlée d'actes empreſſez, & *diſcurſifs*. Fenel.

DISCUSSIF, ive. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des médicamens qui ouvrent les pôres, & qui font évaporer par la tranſpiration inſenſible les humeurs inutiles du corps, ou les vents, l'enflure, les ventoſitez, en ſecoüant, en ébranlant. *Diſcuſſoria medicamina*. Ce ſont les mêmes que ceux qu'on appelle *diaphorétiques* & *réſolutifs*. Les inteſtins étant bourſouflez ont beſoin de remédes carminatifs & *diſcuſſifs* pour les déſenfler. Dionis.

Ce mot & les deux ſuivants ont la même origine.

DISCUSSION. ſubſt. f. Examen exact, & en détail, action de diſcuter des queſtions, des affaires, des héritages. *Alicujus rei circumſpectio, accurata conſideratio*. Le peuple n'entre dans aucune *diſcuſſion* des chôſes mêmes dont il juge le plus criminellement. C'eſt une affaire d'une grande *diſcuſſion*, que de rendre un compte exact de ſa conduite, quand on a manié les deniérs publics.

On dit en tèrmes de Palais, qu'un homme, qu'une caution n'eſt point tenuë de payer, ſinon après *diſcuſſion* faite des biens du débiteur. *Bonorum debitoris cum ære alieno collatio, debitoris bona cum ejus alieno ære adducere in contentionem*. Et c'eſt pour cela qu'on fait appôſer cette clauſe dans les contrats, Ils ſe ſont obligez ſolidairement l'un pour l'autre, & un ſeul pour le tout, ſans diviſion ni *diſcuſſion*, & ont renoncé au bénéfice d'icelles. Faire la *diſcuſſion* d'un débiteur, c'eſt faire la pèrquiſition, & enſuite la vente en Juſtice de tous ſes biens, meubles & immeubles. On appelle bénéfice de *diſcuſſion*, une exception dilatoire par laquelle le débiteur empêche, ou retarde ſa condamnation, en renvoyant le demandeur ſur les biens d'un tièrs.

Ce mot vient du Latin *diſcuſſio*, qui vient de *diſcutere*.

DISCUTER. v. act. Examinér une queſtion, une affaire, un point d'Hiſtoire, de Droit ; faire toute la recherche poſſible pour en découvrir la vérité. *Accuratè aliquid conſiderare, diligenter perpendere*. Ce Commentateur a bien *diſcuté* cette queſtion. Ce procès a été bien *diſcuté* par les Juges.

Ce mot vient du Latin *diſcutere*.

Discuter, ſignifie auſſi, Rechèrcher les effets d'un débiteur, les faire vendre par autorité de Juſtice, faire voir qu'il eſt inſolvable. *Inquirere debitoris in bona eademque auctione ſub haſta vendere*. Il faut pluſieurs années pour *diſcuter* une pèrſonne pour peu qu'elle ait d'adreſſe & de crédit. L'article qui concèrnoit les Corſes fut pareillement laiſſé indécis, mais non pas ſans avoir été longtems *diſcuté* de part & d'autre. L'Abbé Regn.

Discuté, ée. part. paſſ. & adj. *Accuratè conſideratus, diligenter perpenſus*.

DISDIAPASON. ſ. m. Tèrme de Muſique. Le *diſdiapaſon* eſt une conſonance compôſée, que le P. Parran dit être quadruple de 4 à 1. ou de 8 à 2. Le *diſdiapaſon* eſt une ſymphonie qui ſe fait lorſque la voix va de ſon prémiér ton au quinziéme lieu. On peut appeller cette conſonance, une quinziéme. La voix ne s'étend ordinairement que depuis ſon prémiér ton juſqu'au *diſdiapaſon*, c'eſt à dire, qu'elle n'a guère qu'une double octave d'étenduë, car le *diſdiapaſon* eſt une double octave ou une octave redoublée. La voix peut quelquefois s'élever pluſieurs tons au deſſus du *diſdiapaſon*, mais c'eſt avec un effort qui fait que le ſon de la voix n'eſt pas naturel, & que l'on appelle *fauſſet*.

DISDIAPASON DIAPENTE. ſ. m. Tèrme de Muſique. Conſonance compôſée en proportion ſextuple de 12 à 2. ou de 1 à 6.

DISDIAPASON DIATESSARON. ſ. m. Tèrme de Muſique. Conſonance compôſée en proportion de 16 à 3.

DISDIAPASON DITON. ſ. m. Tèrme de Muſique. Conſonance compôſée en proportion de 10 à 2, ou de 20 à 4.

DISDIAPASON SÉMIDITON. ſubſt. m. Tèrme de Muſique. Conſonance compôſée en proportion de 24 à 5.

Ces tèrmes, qui ſont pris des Anciens, & qui ſèrvent à expliquer les accords & les conſonances de leur muſique, ſe trouvent dans les Auteurs François qui ont écrit de la théorie de la Muſique.

DISEN. Voyez DISIBOD.

DISENTIS. ſ. m. Célébre Abbaye du païs des Griſons, dans le quartiér qu'on nomme la ligne Griſe, près de la ſource du haut Rhin. *Diſcentium*. L'Abbé de *Diſentis* a droit de battre monnoye.

DISERT. adj. Qui a une belle élocution & une grande facilité de parler. Il eſt bien plus aiſé d'être *diſert* que d'être Orateur. *Diſertus, dicendi peritus*.

DISERTEMENT. adv. D'une maniére diſerte. Cet Avocat plaide *diſertement*, mais il n'a point de mouvemens d'éloquence. *Diſertè*. Ce mot ſe dit peu.

Disertement, ſignifie auſſi, en paroles nettes & intelligibles. Je lui ai dit bien *diſertement* que je voulois mettre telles clauſes dans mon contrat. *Clarè, dilucidè, diſertis, conceptis verbis*.

DISETTE. ſ. f. Chèrté, défaut de vivres, beſoin de quelque chôſe ; pauvreté. *Penuria, egeſtas, inopia, indigentia*. Il y a eû grande *diſette* de blez cette année. Cet homme eſt dans une extrême *diſette*. C'eſt un mauvais païs, il y a *diſette* de toutes les néceſſitez de la vie. Les Poëtes en font une pèrſonne. Voyez De La Mare, Tr. de Police T. II. où il traitte tout ce qui regarde la Police, ſoit pour prévenir la *diſette*, ſoit pour y remédier &c.

La diſette *au teint blême, & la triſte famine,*
Trouble l'air d'alentour de longs gémiſſemens. Boil.

Ce mot vient de *deſita*, qui a été fait de *deſinere, deſivi, deſitum*. Ménage.

Les *diſettes* arrivées en France, & dont nous avons la connoiſſance, ſont en 481, ſous Childeric ; en 588. ſous Clotaire II. en 651. ſous Clovis II. en 778 & 779. ſous Charlemagne ; & 805 & 806. ſous le même ; en 1304. ſous Philippe le Bel, & les deux années ſuivantes ; en 1390 & 1391. ſous Charles VI. en 1416. ſous Philippe Le Long, & les années ſuivantes ; en 1431. ſous François I. en 1446. ſous Charles VII. en 1560. ſous Charles IX. en 1565. plus grande que jamais ; en 1572 & 1573. en 1587. cauſées par les guèrres, en 1625. ſous Loüis XIII. en 1629. ſous le même ; en 1660. 1661. 1662. ſous Loüis XIV. en

en 1664. ſous le même ; en 1693 & 1694. ſous le même ; en 1698 & 1699. moindre en 1709. Voyez tous les Reglemens de police qui fûrent faits en ces occaſions-là, ramaſſez par M. de La Mare dans ſon Traité de Police Liv. V. Tit. XIV. c. 10. & ſuiv. T. II. p. 983. & ſuiv.

DISETTEUX. ſ. m. Qui a diſette. *Inops, egens, indigens, egenus.* Il ne ſe dit guères qu'en riant, ou quelquefois dans un diſcours de piété, où l'on s'attacheroit plus aux chôſes qu'aux paroles : encore eſt-il bon de le joindre avec le mot de *pauvre*. C'eſt un pauvre *diſetteux* qui mérite qu'on ſoulage ſa miſère.

DISEUR, EUSE. Voyez DIRE.

DISGRACE. ſ. f. Diminution, pèrte de faveur. *Offenſio, offenſa.* Tomber en *diſgrâce*. L'enfèr des Courtiſans eſt l'éloignement de la Cour, la *diſgrâce* du Prince.

DISGRACE, ſignifie auſſi, Malheur, accident. *Calamitas, infortunium, adverſus caſus.* Il eſt arrivé une *diſgrâce* à nôtre ami, il a pèrdu ſon procès. Les hommes ſont ſujets à mille *diſgrâces*. Si l'on parle mal de ce que vous faites, c'eſt une *diſgrâce* qui vous eſt commune avec les plus grands hommes de l'antiquité. BOIL. Le ſouvenir d'une proſpérité paſſée rend plus vif le ſentiment d'une *diſgrâce* préſente. BOUH. Comme toute *diſgrâce* peut arriver aux hommes, ils devroient être préparez à toute *diſgrâce*. LA BRUY. Nous devons apprendre à ſubjuguer nos paſſions, à vaincre nos déſirs, & à ſouffrir patiemment les plus cruelles *diſgrâces*. S. ÉVR. Bajazet ne put échaper à la viteſſe des chevaux Tartares, & tomba entre les mains du vainqueur. Alors l'Othoman éprouva dans ſa *diſgrâce* la douceur & l'humanité du Tartare. P. CATROU.

Monarque tout-puiſſant qui conduis les humains,
Aſſouvis ta rigueur ; mais ſuſpens tes menaces,
Et laiſſe nous ſentir, ſans hâter nos diſgrâces. BRÉB.

DISGRACE, ſe dit auſſi pour, Colère, indignation : mais en ce ſens il n'eſt pas généralement reçû. *Offenſa, ira, indignatio.* Vous devriez plutôt choiſir de tomber dans l'inimitié de tous les hommes, que dans la *diſgrâce* de JÉSUS-CHRIST. PORT-R. La véritable miſère eſt de tomber dans la *diſgrâce* du Dieu vivant. MAUCROIX.

DISGRACIER. v. act. Priver quelqu'un de ſes bonnes grâces ; éloigner quelqu'un de ſa préſence, lui ôter la faveur, la protection qu'on lui donnoit. *Gratiâ quempiam privare.* Un Favori qui eſt *diſgracié* pèrd tous ſes flatteurs, & la plupart de ſes amis.

DISGRACIÉ, ÉE. part. & adj. *Qui Principis in offenſionem incurrit, qui cum Principe non eſt ampliùs in gratia.* C'eſt un ridicule ordinaire aux *diſgraciez*, d'infecter toutes chôſes de leurs diſgrâces, & d'en vouloir occuper les autres. S. ÉVR.

Outre la ſignification de ſon vèrbe, on le dit auſſi des hommes malfaits de corps ou d'eſprit, comme s'ils n'avoient reçu aucunes grâces du Ciel, ou de la nature. *Malè naturæ præſidiis paratus, inſtructus, naturæ præſidiis deſtitutus.* Cet homme eſt *diſgracié* de la nature, boiteux, borgne, boſſu. Il y a des pèrſonnes à qui les défauts ſient bien, & d'autres qui ſont *diſgraciées* avec leurs bonnes qualitez. ROCHEF. Il ne fut jamais une matière ſi ſtérile, ſi ſèche, & comme parle le Gentilhomme de Poitou, une matière ſi *diſgraciée*. BALZ. On appelle Provinces *diſgraciées*, toutes ces Provinces Méridionales de la France, où l'on prononce la langue Françoiſe d'une manière ſi rude, & ſi choquante.

DISGRÉGATION. ſ. f. Action qui ſépare & éloigne les chôſes les unes des autres. Il n'eſt guères en uſage qu'en Optique. *Diſſipatio, diffuſio.* Le blanc cauſe la *diſgrégation* de la vûë, la bleſſe & l'égare, à cauſe de pluſieurs rayons qui la frappent de tous côtez. On le dit quelquefois des ſons, auſſi-bien que des rayons de lumière.

DISGRÉGER. v. act. qui ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe, Le blanc *diſgrége* la vûë. Quelques Auteurs ont écrit que les Juifs étoient *diſgrégez* & diſpèrſez par le monde. En ce ſens il eſt vieux.

DISIBOD. Nom propre d'homme. *Diſibodus.* S. *Diſibod*, que l'on appelle encore autrement Saint Diſen, étoit né en Irlande au VIIe ſiécle. L'on dit même qu'il y avoit porté la qualité d'Évêque ſans titre & ſans ſiége, à la manière de pluſieurs autres Prêtres, ou Moines Bretons, ou Hibèrnois de ces tems-là, qui s'employoient à la prédication. Il paſſa en France vèrs l'an 652. & ſe fixa dans le Diocêſe de Mayence vèrs l'an 663. Il fonda un Monaſtère vèrs l'an 674. ſans prendre lui même l'habit monaſtique, & malgré ſes grandes auſtéritez il vécut 81 ans, & ne mourut qu'environ l'an 700 de J. C. à ce que l'on croit. Voyez les *Acta Sanct. Bened. Sec. III. P. II. p. 496. & ſuiv.* & Baillet *au VIIIe Sept.*

DISJOINDRE. v. act. Séparer des chôſes jointes. *Juncta disjungere.* On le dit particulièrement au Palais. Quand on joint des inſtances, on prononce toûjours, Sauf à *disjoindre*, s'il y échet.

DISJOINT, OINTE. part. *Disjunctus.*

En tèrmes de Muſique intèrvalle par degrez *disjoints*, eſt l'intèrvalle qui eſt entre deux notes qui ne ſe ſuivent pas immédiatement, & qui ſont appellées pour cette raiſon *degrez disjoints*.

DISJONCTIF, IVE. adj. Qui disjoint, ou ſépare. *Disjunctivus.* *Ou* & *ni* ſont des conjonctions *disjunctives*, qui en liant un diſcours, en ſéparent néanmoins les parties. Céſar, *ou* rien. Il n'avance, *ni* ne recule. Comme ce mot n'eſt guères uſité qu'au féminin, cela fait que *disjonctive* eſt devenu ſubſtantif. Remarquez que lorſqu'il y a pluſieurs ſubſtantifs ſéparez par une *disjonctive*, il n'y a que le dèrniér qui fait le régime du vèrbe ; comme la force, *ou* la douceur le *fera*. Cette altèrnative ne peut changer le ſinguliér du vèrbe en pluriér. VAUG. CORN. *Ou bien* eſt auſſi une conjonction *disjonctive*, qui a la force de partager, de diſtribuer. Les conjonctions *disjonctives* peuvent être appellées partitives, diſtributives, & altèrnatives.

En Logique on appelle propoſition *disjonctive*, une propoſition compôſée qui comprend deux membres, ou deux parties liées par une conjonction *disjonctive*. La prémière propoſition d'un dilemme eſt une propoſition *disjonctive*.

Il faut obéir au Roi, ou *être rebelle :*
Il ne faut jamais être rebelle ;
Donc il faut obéir au Roi.

Soit eſt encore une conjonction *disjonctive*.

DISJONCTION. ſ. f. Séparation de ce qui étoit joint. *Disjunctio.* Il ne ſe dit guères qu'au Palais. Il y a eû arrêt de *disjonction* de ces deux inſtances.

DISLOCATION. ſ. f. Déboitement d'un os. *Luxa, luxata membra.* On dit à Paris, quand il y a quelque *diſlocation* d'un os, qu'il faut aller au Bailleul, qui eſt celui qui les remet. En Médecine on l'appelle *luxation*. La réduction d'une *diſlocation* du fémur faite à un Mariniér bleſſé cinq mois auparavant. JOURN. D. SÇAV.

DISLOQUER. v. act. Tèrme de Médecine, qui ne ſe dit que des os qu'on a fait ſortir de leur place par quelque violence. *Luxare pedem, brachium.*

DISLOQUER, ſe dit figurément & dans le ſtile burleſque, de l'eſprit. *Perturbare mentem.* Cet accident lui a *diſloqué* l'eſprit, la cèrvelle.

Ce mot vient de *diſlocare*, que l'on a forgé dans la baſſe Latinité, pour ſignifier, ôter de ſa place. *Diſlocatus* ſe trouve dans l'hiſtoire de S. François de Paule, *Act. Sanct. April. T. I. p.* 230. B.

DIſME, DIXME, ou comme on prononce, DÎME. ſ. f. Dixiême partie des fruits d'un héritage, ou autre portion approchante, qui eſt différente ſelon l'uſage des lieux. *Decima, decuma.* En bien des endroits on ne paye que la 12 ou 13e gèrbe. Cela ſe régle par l'uſage. Dans l'ancienne loi les *diſmes* fûrent établies par le droit divin. Dieu avoit ordonné aux Iſraëlites de lui offrir la *diſme* de leurs revenus, & il donna cette *diſme* aux enfans de Lévi. Voyez le Lévitique Ch. 27. v. 30. le livre des Nombres Ch. 18. v. 21. &c. le Déutéronome &c. Les *dimes* ſont le patrimoine des Égliſes Parrochiales.

L'uſage de donner ou de payer la *dime* eſt fort ancien. Dans la Gen. XIV. 20. Abraham donne à Melchiſédek la *dime* de tout le butin qu'il avoit fait ſur les quatre Rois qu'il venoit de vaincre, *Gen. XXVIII.* 22. Jacob allant en Méſopotamie fait vœu à Bethel de donner à Dieu la *dime* de tous les biens qu'il amaſſera pendant le ſéjour qu'il y fera. Ces *dimes* étoient libres & volontaires. Dans la ſuite Moyſe en fit une loi aux Iſraëlites. *Exod. XII. Lev. XXVII.* 30. *Nombr. XVIII.* 21. *Deut. XIV.* & il oblige les Iſraëlites à pluſieurs ſortes de *dimes* que voici. I. La prémière *dime*, מעשר הראשון, étoit la *dime* de tous les fruits que l'on recüeilloit, & qui ſe donnoit aux Lévites : elle ne ſe prenoit qu'après que l'oblation, qu'ils appellent תרומה, avoit été levée. II. La ſeconde *dime* étoit la dixiême partie des neuf qui reſtoient après la prémière *dime* payée. Cette *dime* ſe mettoit à part dans châque famille, & le père de famille étoit obligé de la faire conduire à Jéruſalem, & de la conſumer là, s'il ne le pouvoit pas, il falloit la racheter, ou la convèrtir en argent, mais en ce cas il devoit y ajouter encore une cinquiême, ou deux dixiêmes. *Levit. XXVII.* 31. & porter cet argent à Jéruſalem. Les Rabbins diſent que s'il ne la rachetoit pas lui-même, c'eſt à dire, s'il n'y ſubſtituoit pas lui-même de ſon propre argent, mais qu'il la vendît à un autre, il n'étoit obligé que d'en porter le prix à Jéruſalem ſans y rien ajouter. III. La *dime de la dime*, étoit la dixiême partie de toutes les *dimes* qui avoient été données aux Lévites par le peuple ; car les Lévites après avoir reçu toutes les *dimes* du peuple, ſéparoient à leur tour la *dime* de tout ce qu'ils avoient reçu, & la donnoient aux Prêtres.

Les

Les Rabbins l'appellent מעשר מין המעשר, *dime de la dime*, ou תרומה מעשר, *l'Oblation de la dime*, & l'Écriture, 2. Par. XXXI. 6. מעשר קדשים המקדשים, *La dime des chôſes ſanctifiées.* Les Lévites étoient obligez de la porter au Temple, le reſte leur demeuroit pour leurs aliments. La loi en eſt portée au Liv. des Nombres XVIII. 26. & ſuiv. IV. La *dime de la troiſiéme année* étoit une autre eſpéce de *dime* qui n'étoit point différente de la ſeconde *dime*, à cela près qu'elle étoit moins onéreuſe, parce qu'on n'étoit point obligé de la porter à Jéruſalem. On ſçait que Dieu avoit ordonné que toutes les ſeptiêmes années les tèrres ſe repôſeroient; & que les maîtres ne recueilloient point ce qu'elles produiſoient d'elles mêmes. Ainſi cette année-là on ne payoit point de *dimes*; mais ſeulement dans les ſix années qui précédoient. Or pendant ces ſix années châque troiſiême année, c'eſt à dire, la troiſiême & la ſixiême année, on levoit à l'ordinaire la prémière, puis la ſeconde *dime*, mais on n'étoit point obligé de porter cette ſeconde *dime*, ſoit en eſpéce, ſoit en argent, à Jéruſalem; on la gardoit chez ſoi, & les Lévites, les étrangérs, les pupilles & les veuves du même lieu, la conſumoient, comme il eſt dit *Deut. XIV.* 28. 29. C'eſt ce que j'appelle *la dime de la troiſiéme année*, dont parle auſſi le Livre de Tobie I. 6. 7. On l'appelle encore *la dime du pauvre*, מעשר עני, & *la troiſiéme dime*, מעשר שלישי; & ces troiſiêmes années qu'on payoit cette *dime*, on les nomme *les années des dimes.*

Toutes cès *dimes* montoient à plus d'une ſixiême du revenu de châque particuliér; car ſi, par éxemple, un père de famille recueilloit 6000 gèrbes de blé, & que d'abord il en ôtât une centaine pour les prémices, ou l'oblation, il lui en reſtoit encore 5900. Tîrant de là 590 pour la prémière *dime*, il en reſtoit 5310, dont la *dime* eſt 531, qui étant ôtées pour la ſeconde *dime*, reſte 4779 gèrbes pour le père de famille, qui par conſéquent en a donné 1121, qui ſont 121 plus que la ſixiême de 6000. Des 590 que lès Lévites recevoient pour la prémière *dime* ils en donnoient 59 au Prêtre pour la *dime* de la *dime*. Ainſi il leur en reſtoit 531 pour leur ſubſiſtance & celle de leurs familles.

Toutes ces chôſes ſont expliquées plus au long dans le Thalmud, où il y a deux livres des *dimes*; l'un des *dimes*, & l'autre des ſecondes *dimes*; & encore dans le livre *des Bénédictions*, ברכות, dans les Commentaires de Bartenora, de Maïemonides, de R. Schélomoh Jarhhi ſur ces traitez, dans Scaliger, Amama, Guiſius, Selden, Friſchmuth, Quenſteed, Varenius, Jean Conrad Hottinger, & dans ceux qui ont traité de la Republique des Hébreux, comme Sigonius Bécan, Menochius Cunæus, Godwin, Leidekker, &c.

Au reſte, les Iſraëlites ne payoient pas ſeulement les *dimes* des biens & des fruits de la tèrre, mais auſſi de la portée des animaux, comme il eſt expreſſément marqué dans l'Écriture, *Lev. XXVII.* 32. 33. 34. Encore aujourd'hui les Juifs, quoique hors de la Tèrre ſainte, ou pour le moins ceux qui parmi eux veulent paſſer pour plus religieux, donnent aux pauvres la dixiême partie de tous leurs revenus.

Dans la Nouvelle loi ce n'eſt point Jésus Christ qui a établi les *dimes*, comme Dieu l'avoit fait dans l'ancienne loi, par le miniſtère de Moyſe. Les Prêtres Chrétiens, & les Miniſtres des Autels de la nouvelle Alliance, ne vécûrent d'abord que des aumônes & des oblations des fidelles. Dans la ſuite des tems on donna une cèrtaine portion de ſes revenus au Clèrgé. On commence à en trouver des éxemples dès le IVe & le Ve ſiécle. Ce don fut appellé *dime*; non pas que ce fût la *dime* du revenu, mais ſeulement par imitation des *dimes* de l'ancienne loi. Ces *dimes* n'étoient point encore d'obligation. Dans les ſiécles ſuivans les Prélats dans les Conciles, & les Princes de concèrt, en firent une loi, & ordonnèrent aux fidelles de donner aux Écléſiaſtiques la *dime* de leurs revenus, & des fruits qu'ils recueilloient. Les Écléſiaſtiques en jouïrent paiſiblement deux ou trois ſiécles. Dans le VIIIe les Laïcs s'emparèrent d'une partie de ces *dimes*, ou de leur autorité, ou par la conceſſion ou donation des Princes. Quelque-tems après ils les reſtituèrent, ou les appliquèrent à des fondations qu'ils firent de Monaſtères, ou de Chapîtres, & l'Égliſe conſentit au moins tacitement à cette reſtitution. En 1179. le IIIe Concile de Latran, tenu ſous Aléxandre III. ordonna aux laïcs de rendre à l'Égliſe les *dimes* qu'ils poſſédoient encore. En 1215. le IVe Concile de Latran ſous Innocent III. ſe relâcha, & ſans rien dire des *dimes* que les laïcs avoient eûs juſque-là, & qu'ils poſſédoient, il ordonna ſeulement qu'à l'avenir ils n'en pourront acquérir aucune. Dans les commencemens les *dimes* étoient diſtribuées par l'Évêque; depuis longtems elles appartiennent de droit aux Curez. Ils ont auſſi les *dimes* des novales, c'eſt-à-dire, des tèrres qu'on défriche & qu'on met en valeur, & les vèrtes *dimes*. Tout l'Orient apartenant à des Princes infidelles, les *dimes* ne ſont plus en uſage daas l'Égliſe d'Orient depuis longtems. Fra-Paolo a cru que l'uſage de payer les *dimes* dans la loi nouvelle eſt venu de France, & il dit dans ſon traité des bénéfices qu'avant le huitiême & le neuviême ſiécle on n'en avoit point payé en Orient & en Afrique, mais il ſe trompe, & il eſt cèrtain que les *dimes* ont été payées dès les prémiers tems de l'Égliſe. Voyez le P. Thomaſſin ſur les bénéfices part. 3. ch. 3. 4. 5. 8. Bèvérégius l. 2. Fellus ſur S. Cyprien, les Conſtitutions du Roi Clotaire, le Concile de Mâcon tenu en 585. Jérôme Acoſta *Des Revenus Ecléſ.* &c. Origéne, hom. XI. ſur les Nombres, croit que les loix de la Loy de Moyſe touchant les prémices & les *dimes*, ou décimes, tant du bétail que des fruits, n'ont point été abrogées par l'Évangile, & qu'on doit encore les garder. Le 5e canon du II. Concile de Mâcon ordonne ſous peine d'éxcommunication de payer les *dimes* aux Miniſtres de l'Égliſe, ſuivant la loi de Dieu, & la coutume immémoriale des Chrétiens. C'eſt la prémière fois que l'on trouve une peine impôſée à ceux qui ne payeroient pas la *dime*. Caſſien dans ſa XXIe Conférence ch. 1. marque que les Chrétiens avoient coûtume, au moins en Égypte, de porter aux monaſtères voiſins les *dimes* & les prémices de leurs fruits; & il y parle d'une inſtruction que fit à Théonat un vieux Moine, nommé Jean, ſur le devoir de donner à Dieu les *dimes* & les prémices, afin qu'elles fûſſent employées aux beſoins des pauvres.

Il y a une *dime* Royale, ou Seigneuriale, qui eſt appellée en quelques endroits *champart*; une autre Écléſiaſtique, qui eſt dûë naturellement aux Curez, & qui a été depuis aliénée à d'autres pèrſonnes. Si les grôſſes *dimes* appartiennent à d'autres qu'au Curé, à des Moines par éxemple, alors les gros Décimateurs ſont obligèz de lui payer une penſion, qu'on appelle portion congruë. Elle eſt réglée à 300 livres par une Déclaration de 1686. & cela outre les menuës *dimes*, & les Novales qui appartiennent toûjours au Curé. On peut préſcrire la quotité des *dimes*, & la forme de les payer, par une poſſeſſion de 40 ans. Mais on ne peut en préſcrire l'exemption abſoluë. Un Curé pour lever les *dimes* n'a beſoin d'autre tître que de ſon clochér. Les *dimes*, quant au pétitoire, ſont de la compétence du Juge Écléſiaſtique. Voyez Baronius, Seldenus, qui en ont fait des Traitez entiérs.

Il y a des Auteurs qui écrivent *dixmes*. On dit au ſingulier, lever la *dixme*, prétendre la *dixme*, la menuë *dixme*, la groſſe *dixme*. Avoir les *dimes*, c'eſt être celui à qui on doit payer ce droit. Affèrmer la *dime*, payer la *dime*.

Diſmes inféodées, ſont celles qui ſont aliénées aux Seigneurs Écléſiaſtiques, ou temporels, & qui ſont unies à leur fief, & poſſédées comme biens profanes. *Decimæ in ſide regia poſitæ.* Les *dimes inféodées* ſont de la connoiſſance du Juge ſeculiér. Par le Concile de Latran, tenu ſous Aléxandre III. en 1179. les inféodations des *dimes* ſont défenduës pour l'avenir. On n'eſt pourtant pas obligé de repréſenter le tître original de l'inféodation: il ſuffit de juſtifier par des aveus, ou dénombremens, une poſſeſſion de tems immémorial. En général on regarde comme illégitimes toutes les inféodations faites depuis le Concile de Latran. S. Louïs fit un Édit en 1279. par lequel il ordonna que ſi les *dimes inféodées* retournoient aux Égliſes, elles reprendroient leur prémière nature, ſans pouvoir par après être poſſédées par des gens lais. Quelques-uns attribuent l'origine des *dimes inféodées* à Charles Martel, & le tiennent damné, parceque ce fut lui qui le prémiér donna des Bénéfices aux Nobles ſéculiérs. Mais Baronius tient cela pour fâble. Leur origine vient des guèrres d'outremèr: c'eſt l'opinion de Paſquiér. Le tribut que les Romains avoient impôſé ſur toutes les Provinces de l'Empire, étoit la dixiême partie de tous les fruits: quelques-uns prétendent que les François ayant conquis les Gaules, & trouvé cette impoſition établie, ils la conſèrvèrent, & donnèrent ces *dimes* en fiefs aux ſoldats: & que de là ſont venuës les *dimes inféodées*. Elles ne ſont pas ſi anciennes; on n'en trouve aucune mention avant le régne de Hugues Capet, & même le Concile tenu à Clèrmont ſour le Pape Urbain II. en 1097. n'en parle point. Ce Concile d'ailleurs aſſez fèrvent pour les intérêts de l'Égliſe, n'eût pas manqué de s'en plaindre, comme d'une uſurpation. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt un point d'Hiſtoire aſſez obſcur.

Groſſes dimes, ſont celles des gros fruits, comme blez, foins, vins, lainages, charnages. *Decimæ graviores.*

Menues dimes, ou *dimes vèrtes*, ce ſont les *dimes* qui ſe recueillent dans les jardins clos & cloſeaux, comme pois, fèves, & autres légumes. *Decimæ leviores.* Il y a auſſi la *dime* des veaux, cochons, agneaux, qu'on appelle autrement *dimes inſolites*.

Diſmes novales, ſont des *dimes* des tèrres nouvellement défrichées, qu'on adjuge toûjours aux Curez, auſſi bien que les *menuës dimes*. *Decimæ novales.* La nouveauté eſt bornée à 40 ans avant la demande.

L'uſage de payer la *dime*, ou de conſacrer la dixiême partie de ce qu'on poſſéde, ou de ce qu'on retîre, n'a pas ſeulement été pra-

tiqué

tiqué par les fidelles, tant ſous l'ancienne loi, que ſous la nouvelle. Chez les Payens il y avoit quelque chôſe de ſemblable. Xénophon au livre 5. de l'éxpédition de Cyrus rapporte l'inſcription qui étoit ſur une colonne proche le temple de Diâne, par laquelle on avèrtiſſoit d'offrir à la Déeſſe tous les ans la *dime* ou la dixième partie des revenus. Pauſanias l. 5. & Diodôre de Sicile Bibl. hiſt. l. 11. diſent qu'on offroit aux Dieux la *dime* des dépouilles. Feſtus, au livre 4. de la ſignification des mots, dit que les Anciens offroient la *dime* à leurs Dieux. *Decima quaque veteres Diis ſuis offerebant.*

La *dime Saladine*, eſt une *dime* qui fut établie par un Concile de Paris en l'an 1188. ſous Philippes Auguſte, pour le ſecours de la Tèrre Sainte envahie par Saladin. Tous ceux qui ne vouloient point aller à la Tèrre Sainte étoient condamnez à payer la *dime* de leur bien. On fit de même en Angletèrre un impôt de 70 mille livres ſtèrling en 1188. ſous Henri II. pour faire la guèrre à Saladin; & cet impôt fut auſſi appellé *dime Saladine*.

On appelle auſſi un *dîme* au maſculin, un cèrtain canton de tèrre ſur lequel on a droit de dîmer. *Tractus in quo decimarum jus quis habet.* Il jouït d'un *dîme*, pour raiſon duquel il doit la foi & hommage.

DIſMER. v. act. Rècueillir, lever la *dime*. *Decimare.* Cet Abbé *dime* en tout ce canton-là. Il *dime* à la 10. à la 13. à la 20ᵉ gèrbe, à quatre gèrbes par arpent.

DIſMERIE. ſ. f. Étenduë d'un tèrritoire ſur lequel on a droit de dîmer. *Tractus in quo quis decimarum jus habet.* La *dimerie* d'un tel Abbé s'étend depuis une telle borne juſqu'au grand chemin.

DIſMEUR. ſ. m. Fèrmiér qui léve actuellement la dîme. *Decumanus.*

DIſNER. v. act. Prononcez *diné*. Prendre ſon repas vèrs le milieu du jour. *Prandere.* Les Maçons *dinent* à dix heures, les Moines à onze, le peuple à midi, les gens de Pratique à deux heures. On ne juge point des criminels qu'avant *diner*. Le Grand Tartare Roi de la Chine après ſon *diner* fait publier par ſes Hérauts, qu'il pèrmet à tous les autres Rois & Potentats du monde d'aller *diner*, comme s'ils attendoient ſa pèrmiſſion pour cela. Alexandre diſoit que ſon Gouvèrneur Léonidas lui avoit enſeigné, que pour *diner* agréablement, il falloit ſe lever matin & ſe promener. Du Rier.

> *Je ſors de chez un fat, qui pour m'empoiſonner,*
> *Je penſe, exprès chez lui m'a prié de* dîner. Boil.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *diſnare*, mot de la baſſe Latinité. Henri Étienne le fait venir du Grèc δειπνεῖν, & prétend qu'il faut écrire *dipner*. Ménage tient qu'il vient de *deſinare*, qu'on a dit pour *deſinere*, comme diſent encore les Italiens.

On dit provèrbialement, qu'un homme *dine* bien, quand il mange beaucoup. On dit auſſi, Qui dort *dine*; pour dire, que le dormir engraiſſe les gens. On dit d'un abſent en une penſion, ou aubèrge, que ſon aſſiette *dine* pour lui. Un pauvre dit auſſi à l'égard d'un riche, S'il eſt riche, qu'il *dine* deux fois. On dit auſſi, Quand Aléxandre avoit *diné*, il laiſſoit *diner* ſes gens; pour dire, qu'il faut donner le loiſir aux valets de *diner* à leur tour. On dit, quand on voit quelque chôſe qui déplaît, Il me ſemble que j'ai *diné*, ou bien, j'ai demi *diné*, quand je vois cela. Cela ſe dit par comparaiſon aux viandes que l'on n'aime pas; car quand on les ſèrt, on a *diné*, parce qu'on ne mange plus. On dit encore, Qui s'attend à l'écuelle d'autrui eſt ſouvent mal *diné*.

On dit de l'Ordre de Cîteaux, qu'il *dine* bien, mais qu'il collationne mal; pour dire, qu'il a beaucoup de biens pour vivre, & qu'il a peu de Bénéfices à conférer.

Diſner. ſ. m. Repas qu'on prend vèrs le milieu du jour. *Prandium.* Ceux qui rendent viſite à l'heure du *diner* ſont la plupart écornifleurs. Ceux-là ſont malheureux, qui vont quêter des *diners*, qui attendent après un *diner*. Il eſt en général plus ſalutaire de ſouper peu, & de manger davantage à *diner*, principalement pour les gens d'une ſanté foible & délicate. Lémery. C'eſt le ſentiment de l'École de Salèrne.

> *Ex magnâ cœna ſtomacho fit maxima pœna.*
> *Ut ſit nocte levis, ſit tibi cœna brevis.*

On met quelque différence entre, *prier à diner*, & *prier de diner*. Le prémiér marque un deſſein prémédité, & une invitation dans les formes, & en cérémonie. Le ſecond une prière ſur le champ, & ſans préparation: ou quand il y a plus d'amitié & de familiarité, que de cérémonie. Bouh. Ménage. Les Romains négligeoient le *diner*, & remettoient la bonne chère au ſoir, qui eſt l'heure de la retraite, & du repos. Dac. Aujourd'hui dans toute l'Europe le *diner* paſſe pour le principal repas; & ſi nous en croyons les Médecins, il eſt plus ſain de faire le grand repas ſur le midi, que non pas au ſoir. Néanmoins Bernardinus Patèrnus, célébre Médecin d'Italie, ſoutient le contraire dans un Traité éxprès. Vign. de Marv.

> *Ergo pour éviter les maux,*
> *Qui de mort aiguiſent la faux,*
> Dinons *bien & ne ſoupons guères,*
> *Et nous vivrons plus que nos Pères.*
> École de Salèrne.

> *C'eſt là que le Prélat, muni d'un déjeuner,*
> *Dormant d'un légér ſomme, attendoit le* dîner. Boil.

Diſner, ſignifie auſſi ce qu'on apprête, ou ce qu'on mange à ce repas. Cet homme eſt ſi ſobre, qu'il fait ſon *diner* d'une croûte de pain. Un *diner* réchauffé ne valut jamais rien. Boil.

Ce mot ſe trouve écrit aujourd'hui dans pluſieurs Auteurs ſans *s*, & ſans *r*, *diné*; & de quelque manière qu'il ſoit écrit, on ne fait point ſentir ces deux lettres en le prononçant.

Diſnée. ſ. f. Qui ne ſe dit que dans les voyages, du lieu où l'on va dîner, & du repas qu'on y fait vèrs le milieu du jour. *Locus pranſorius.* Je m'en vais prendre le devant, & je vous attendrai à la *dinée*.

DIſNEUR, euse. adj. Qui dîne. *Pranſor.* Il y avoit aujourd'hui tant de *dineurs* à la tâble d'un tel Seigneur. Ce mot n'eſt guères en uſage. On ne s'en ſèrt ordinairement qu'en riant, comme lorſqu'on dit d'un grand mangeur, que c'eſt un beau *dineur*.

DISPARATE. ſ. f. Ce mot eſt Eſpagnol, mais pluſieurs s'en ſèrvent pour éxpliquer de grandes inégalitez d'eſprit, des chôſes dites ou faites mal à-propos. *Inequalitas, diſparilitas.* Cet homme a de l'eſprit & du mérite, mais il a quelquefois de grandes *diſparates*, il dit & fait bien des chôſes à contretems.

DISPARITÉ. ſ. f. Circonſtance qui fait que deux chôſes ne ſont point ſemblables, quand on les compare entre elles. *Diſcrimen.* Il y a bien de la *diſparité* d'âge, de condition, entre ces pèrſonnes qu'on marie. Pour l'amitié il y a trop de *diſparité* & de diſproportion entre un Prince & ſon ſujet. Mont. On s'en ſèrt particulièrement dans les diſputes. Voilà la raiſon de *diſparité* entre ces deux loix que vous prétendez être ſemblables. On ſe ſèrt auſſi de ce mot en matière de change. Marquer la parité & la *diſparité* des prix courans. Irson.

DISPAROÎTRE. v. n. *Je diſparois, je diſparoiſſois, je diſparus, j'ai diſparu, & je ſuis diſparu, je diſparoitrai, que je diſparoiſſe.* Ne paroître plus, être hors de la portée de la vûë. *E conſpectu evaneſcere, evolare.* Une nuë éleva Jésus-Christ en préſence de ſes Apôtres, & il *diſparut* à leurs yeux. Les Cométes *diſparoiſſent* petit-à-petit, parcequ'elles s'éloignent de la portée de nôtre vûë. Les ennemis ont paru ſur la frontière, mais à l'approche du Roi ils ſont *diſparus*, ils ſe ſont retîrez.

Disparoiſtre, ſe dit auſſi de ce qu'on dérobe, de ce qui échappe en un moment à nôtre vûë. Vous n'avez fait que vous montrer; vous avez *diſparu* auſſi-tôt. Il avoit laiſſé ſon manteau ſur ce ſiége, & en même tems il a *diſparu*. Ce Banquiér s'eſt abſenté, a *diſparu*; c'eſt-à-dire, il a fait banqueroute.

Disparoiſtre, ſe dit auſſi figurément de tout ce qui ceſſe d'être, de tout ce qui n'éxiſte plus. On remet d'ordinaire la joye & le repos à l'avenir, & à un âge où les meilleurs biens ont déja *diſparu*, la ſanté & la jeuneſſe. La Br.

DISPASTE. Tèrme de Mécanique. Machine où il y a deux poulies. *Diſpaſtos.*

DISPENSAIRE. ſ. m. En tèrmes de Médecine, eſt le nom qu'on donne aux Recueils qui ont été faits par divèrs Auteurs d'un grand nombre de remédes compôſez. C'eſt la même chôſe qu'Antidotaire. *Collectanea, exceptiones medicamentorum.* Il y a le *Diſpenſaire* de Meſué, de Nicolas Florentin, de Cordus, de Bauderon, &c.

DISPENSATEUR, atrice. adj. Qui diſtribuë avec ordre & diſcrétion. *Diſpenſator, adminiſtrator: qua diſpenſat, qua adminiſtrat.* Dieu eſt un juſte *diſpenſateur* de ſes grâces. La Juſtice eſt la *diſpenſatrice* des peines & des récompenſes. Le Prince eſt le maître, & le *diſpenſateur* des grâces, & des priviléges.

DISPENSATION. ſ. f. Diſtribution. *Diſpenſatio, adminiſtratio.* Le grand Aumôniér a la *diſpenſation* des aumônes du Roi. Il faut être très-circonſpect dans la *diſpenſation* des emplois.

Dispensation, en tèrmes de Pharmacie, eſt une diſpoſition & un arrangement de pluſieurs médicamens ſimples ou compôſez, peſez châcun ſelon leur dôſe requiſe, après avoir été bien choiſis & préparez, pour en faire une compoſition. *Diſpoſitio, compoſitio, collocatio.*

DISPENSE. ſ. f. Pèrmiſſion d'agir contre le droit commun; éxemption, relâchement du droit pour une juſte cauſe. *Juris provida relaxatio, immunitas, Legis laxamentum.* Le Pape ne donne point de *diſpenſe* de ce qui eſt contre le droit divin, ou

contre

contre le droit naturel, mais ſeulement de ce qui eſt contre le droit poſitif. Une *diſpenſe* au prémiér degré d'affinité eſt abuſive. Il accorde bien des *diſpenſes* de jeûner, de ſe marier, de tenir pluſieurs Bénéfices, &c. Le Roi donne des *diſpenſes* d'âge à quelques Officiérs, pour être reçus avant le tems porté par les Ordonnances. La *diſpenſe* de ſe marier au ſecond degré de parenté, ou d'affinité, comme entre l'oncle, & la niéce, ne s'accorde qu'aux grands Princes, & pour une cauſe publique, & s'expédie *ſub annulo Piſcatoris*; au lieu que celle du troiſiême, ou quatriême degré, s'expédie en Chancelerie. Le Pape accorde *diſpenſe* au 3ᵉ degré avec connoiſſance de cauſe; mais au 4ᵉ il ne faut d'autre raiſon que l'amour mutuel des parties. L'uſage des *diſpenſes* n'eſt pas établi pour anéantir la diſcipline de l'Égliſe; mais pour adoucir en quelques rencontres la ſévérité des Canons. Les *diſpenſes* qui bleſſent les bonnes mœurs, & l'honnêteté publique, ont toûjours été en horreur à toutes les Nations de l'Europe.

Il eſt cèrtain que l'Égliſe a le pouvoir de faire des loix; pouvoir que les Apôtres ont éxèrcé, & que leurs ſucceſſeurs ont continué d'éxèrcer après eux. Quiconque peut faire une loi, peut la caſſer: il peut à plus forte raiſon en diſpenſer en cèrtains cas particuliérs. L'Égliſe peut donc diſpenſer des loix qu'elle fait. Auſſi l'a-t-elle fait dans tous les tems. Dès les prémiérs ſiécles elle a laiſſé au jugement des Évêques de diſpenſer de la longueur de la pénitence réglée par les canons, & le IVᵉ Concile de Carthage pèrmet la tranſlation des Évêques & des Clèrcs, quand la néceſſité & le beſoin des Égliſes le demandent. Un Auteur qui en 1713. imprima un Traité des *diſpenſes*, réduit les cauſes de *diſpenſes* à la néceſſité & à l'utilité publique de l'Égliſe, & non pas à l'utilité particuliére de ceux qui pourſuivent les *diſpenſes*; autrement les cauſes ne manqueroient jamais, dit-il; car il eſt évident que pèrſonne ne demande *diſpenſe* qu'à ſon avantage. Cet Auteur prétend que les *diſpenſes* doivent être expédiées gratuitement. Marcel II. à ce qu'il dit, étoit réſolu d'en uſer ainſi. Ce Pape diſoit, que ſi les *diſpenſes* étoient juſtes, elles devoient être accordées gratuitement; que ſi elles étoient injuſtes, elles devoient être refuſées. Pie V. refuſa une groſſe ſomme d'argent offèrte par un Seigneur Eſpagnol, pour une *diſpenſe* que ce Pape accorda, parce qu'il le jugea juſte. Les neuf Prélats que Paul III. conſulta pour la réformation de la Cour de Rome recommandèrent la même chôſe, excepté pour les *diſpenſes* des mariages contractez malgré un empêchement connu. Rien ne ſeroit plus à ſouhaiter que cette gratuité; mais après tout puiſque l'on peut vivre de l'autel même, ſelon l'expreſſion de S. Paul, pourquoi ne pourra-t-on point éxiger quelque chôſe de ceux qui demandent des *diſpenſes* pour l'entretien des Officiérs employez à les expédier? Le même Auteur prétend non ſeulement qu'on péche en demandant & en accordant une *diſpenſe*, mais encore qu'elle eſt nulle. C'eſt aſſurément une faute d'accorder ou de demander une *diſpenſe* ſans raiſon; mais que la *diſpenſe* ainſi accordée ſoit nulle, c'eſt autre chôſe. M. de Sainte Beuve, M. de Marca, l'Auteur des Conférences de Luçon, &c. ne ſont pas de ce ſentiment. Et ce qui eſt de plus ſinguliér, c'eſt que l'Auteur même du Traité dont nous parlons, veut que quand on a expôſé ſes raiſons ſans déguiſement, on s'en tienne à la conſcience du Supérieur qui accorde la *diſpenſe*. Mais comment s'y tenir, ſi l'on ſçait que l'on n'a point de raiſon ſuffiſante? S'il ne s'agit que de parler ſans déguiſement, c'eſt bien la faute de ceux qui demandent des *diſpenſes*, s'ils offènſent Dieu. On a fait ces dèrnières années un Traité des *Diſpenſes* de Carême imprimé à Paris.

DISPENSER. v. act. Pèrmettre à quelqu'un de faire quelque chôſe contre le droit commun. *Alicujus rei immunitatem dare, aliquem ab aliqua re immunem facere.* Le Roi peut *diſpenſer* quand il veut ſes Officiérs de ſèrvir. Le grand âge *diſpenſe* d'aller à la guèrre. Il faut qu'on ſoit *diſpenſé* pour obtenir deux Bénéfices. Il n'y a que le Pape qui puiſſe *diſpenſer* contre la diſcipline d'un Concile Œcuménique, en cas d'utilité très évidente, ou de néceſſité. L'Évêque peut *diſpenſer* dans tous les cas que le Pape ne s'eſt point particuliérement réſèrvez, & dans leſquels les Canons pèrmettent de *diſpenſer*. Du Bois. L'Ordinaire peut *diſpenſer* pour deux ans au deſſous de l'âge preſcrit pour châque Bénéfice; mais il ne peut point *diſpenſer* de l'âge réglé pour tenir une Cure. L'Ordinaire a auſſi le droit de *diſpenſer* pour les pèrſonats, & les dignitez. Il *diſpenſe* auſſi les bâtards pour les Bénéfices ſimples. Id.

Ce mot vient du Latin *diſpenſare*.

Il ſignifie auſſi, Abſoudre, ou relever d'une faute commiſe. Le Pape ſeul peut *diſpenſer* en cas de ſimonie.

Dispenser, ſe dit encore pour, Exempter. *Diſpenſez*-moi, s'il vous plaît, de lui faire ce compliment. Ceſſe de chèrcher un Amant que tu ne vèrras jamais, qui ne penſe pas un ſeul moment à tes douleurs, & qui te *diſpenſe* de tous ces tranſports dont il ne te ſçait aucun gré. Let. Portug. Vous *diſpenſez* les hommes de l'amour de Dieu. Pasc.

> *Mais au moins dire adieu, eſt une bienſéance,*
> *Dont rien ne te* diſpenſe. Quin.

Dispenser, ſe dit auſſi des pèrmiſſions qu'on prend de ſoi même. *Sibi aliquid ſumere, vindicare, arrogare.* Quelques Prélats ſe *diſpenſent* d'aller à Matines, de dire la Meſſe tous les jours. Pourvû que les gens du monde retiennent une ſurface de Religion, ils ſe *diſpenſent* eux mêmes des ſéveritez de la Loi de Dieu. Fléch. Pour ſoutenir l'honneur de la Religion ſouvent nous nous *diſpenſons* de ſes loix.

Dispenser, ſe dit encore en tèrmes de civilitez, pour excuſer. *Diſpenſez*-moi de vous aller voir ſi ſouvent. *Diſpenſez*-moi de vous reconduire. *Liceat hoc mihi.*

Dispenser, ſignifie auſſi, Diſtribuer, donner à pluſieurs pèrſonnes. *Diſpenſare, diſtribuere.* Dieu a *diſpenſé* l'eſprit aux hommes d'une maniére ſi admirable, que châcun eſt content du ſien. Le Roi *diſpenſe* ſes grâces comme il lui plait: il les *diſpenſe* avec choix, avec jugement. On ne doit pas *diſpenſer* les Sacremens aux indignes. Qu'eſt-ce que protéger les Sciences? C'eſt étendre l'empire de la raiſon, embellir à nos yeux le ſpectacle de la nature, *diſpenſer* l'immortalité, & ſe l'aſſurer à ſoi-même.

> *Que louerai-je le plus, ou ſa cadence juſte,* (d'Horace)
> *Ou de ſes vers aiſez le tour ingénieux,*
> *Et par qui l'immortel Auguſte*
> *Boit le même nectar qu'Hébé* diſpenſe *aux Dieux?*
> Nouv. ch. de vèrs.

> *Vous pourriez au ſéjour du Maître du tonnèrre,*
> Diſpenſer *la clarté, que j'épans ſur la terre.* Ibid.

Dispenser, en tèrmes de Pharmacie, ſignifie, Préparer divèrſes ſortes de remédes, & en garnir une boutique d'Apothicaire pour s'en ſèrvir au beſoin. *Componere, diſponere, collocare, præparare.* Pluſieurs Auteurs ont écrit en détail la préparation des remédes que les Apothicaires doivent *diſpenſer* & avoir toûjours dans leurs boutiques. *Diſpenſer* la theriaque; c'eſt-à dire, la préparer. Les ſtatuts des Épiciérs portent que les aſpirans à la Maîtriſe *diſpenſeront* le chef-d'œuvre qui leur aura été donné, & en feront les préparations & mélanges en préſence de tous les Maîtres.

Dispensé, ée. part. paſſ. & adj. *Lege ſolutus, immunis factus.*

DISPÈRSER. v. act. Répandre, mettre en divèrs lieux; diſtribuer en des lieux ſeparez. *Diſpergere.* Pour faire profiter ſon argent, il le faut *diſpèrſer* à pluſieurs pèrſonnes, ne le mettre pas tout en un lieu. Les Juifs ſont *diſpèrſez* par tout le monde. Il *diſpèrſa* ſes troupes dans les Provinces. L'Écriture dit, Je frapperai le Paſteur, & les brebis ſeront *diſpèrſées*.

Dispèrsé, ée. part. paſſ. & adj. *Diſperſus.*

> *Et cent mille Romains en cent lieux* diſpèrſez,
> *Suffiſent à ma cendre, & l'honorent aſſez.* Racine.

DISPÈRSION. ſ. m. L'action de diſpèrſer, & de répandre de côté & d'autre. *Diſperſus, us.* La *diſpèrſion* des Juifs a été prédite par les Prophétes, & par nôtre Seigneur Jésus-Christ.

DISPONDÉE. ſ. m. Tèrme de Poëſie Latine & Grécque; double ſpondée. *Diſpondæus.* C'eſt un piéd ou un mot compôſé de deux ſpondées, ou de quatre bréves; comme par exemple, *Juramentum; Mœcenates.* Harris, Port-R.

DISPÔS. adj. dont le féminin n'eſt pas en uſage. Il ſignifie, qui eſt agile, légér, qui ſe porte bien. *Agilis, levis, alacer.* Les ſinges & les châts ſont des animaux fort *diſpôs*, fort légers. Les danſeurs de corde, les ſauteurs & les voltigeurs, doivent être fort *diſpôs* de leur corps. Un jeune Baſque eſt fort *diſpôs*, & propre à la courſe. On dit d'un vieillard qui ſe porte bien, qu'il eſt encore gaillard & *diſpôs*.

DISPÔSER. v. act. Mettre les chôſes dans un rang, dans un ordre, dans une ſituation convenable. *Parare, componere, diſponere, collocare.* Dieu en créant le monde a *diſpôſé* toutes chôſes dans cet ordre admirable où nous les voyons. La ſcience d'un Architecte, c'eſt de *diſpôſer* les membres, les parties d'un bâtiment dans une agréable ſymmétrie. La ſcience d'un Général eſt de bien *diſpôſer* ſon camp, ſon armée, pour avoir des commoditez de ſe deffendre & d'aſſaillir.

Dispôser, ſignifie auſſi, Se préparer, ſe mettre en devoir de faire quelque chôſe. *Comparare ſe, parare ſe ad aliquid.* Il ſe *diſpôſe* à partir demain pour ſon Ambaſſade. Ce Général *diſpôſe* ſes trouppes pour donner bataille. Me voici bien *diſpôſé* à ouïr toutes vos maximes. Je lui écrirois une lettre d'amour ſi galante, qu'elle ſeroit *diſpôſée* à m'écouter. Voit. On ne la peut *diſpôſer*

à donner cette ſatisfaction au Roi. MAUCROIX. Le tems ſe *diſpôſe* à la pluye, il eſt fort couvert. En même tems je me *diſpôſai* d'aller à la Cour. BUSSI RAB.

DISPÔSER, ſe dit en Médecine, non ſeulement de la ſituation extérieure des parties du corps, mais auſſi des parties intérieures, & du tempérament des humeurs. *Componere, diſponere.* Cet homme a le corps bien *diſpôſé*, il vivra longtems. Cet enfant a la poitrine étroite, il eſt mal *diſpôſé* au dedans.

DISPÔSER, ſignifie auſſi, Aliéner, donner, réſigner. *Dare, largiri aliquid, ſtatuere de re aliqua.* Cet homme a *diſpôſé* de ſa maiſon, il l'a venduë ou échangée, donnée, &c. Ce Chanoine a *diſpôſé* de ſon Bénéfice, il l'a réſigné à penſion.

DISPÔSER, ſe dit particuliérement en parlant de teſtament. *Statuere de bonis ſuis teſtamento.* A Paris on ne peut *diſpôſer* que de ſes meubles & acquêts, & du quint de ſes propres. Un mineur, un furieux, un intèrdit, ne peuvent *diſpôſer* de leurs biens.

DISPÔSER, ſignifie auſſi, Ordonner en maître, faire d'une chôſe ce qu'on veut. *Adminiſtrare nutu & poteſtate.* Le Roi *diſpôſe* de cette charge, l'a dejà donnée. Un Surintendant *diſpôſe* des Finances comme il lui plaît. Les Juges *diſpôſent* de nos biens & de nos vies. Ce Maître d'Hôtel *diſpôſe* de tout en la maiſon de ſon maître; il la gouvèrne à ſa fantaiſie.

Il eſt à nous, ce Prince, encor plus qu'à lui-même:
Le Ciel nous le donna pour être nôtre appui:
Et lors qu'en ſe livrant à ſa valeur extrême,
Il ôſe diſpôſer *de lui,*
Il diſpôſe *du bien d'autrui.* PÈRRAULT.

Un Poëte dit, dans une Ode ſur la fortune,

De quelques biens que tu diſpôſes,
Les maux cruels que tu nous cauſes,
Sont-ils payez par tes faveurs? NOUV. CH. DE VÈRS.

DISPÔSER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Præparare, diſponere, parare.* La grâce *diſpôſe* les cœurs à profiter de la prédication d'une bonne doctrine. Le principal ſoin d'un Poëte eſt de bien *diſpôſer* ſon Ouvrage. On dit qu'un homme a l'eſprit mal *diſpôſé* pour un autre, quand il eſt mal intentionné pour lui. *Male affectus in aliquem.* On dit auſſi, qu'il eſt *diſpôſé* à la vengeance, à l'amour; pour dire, qu'il eſt enclin à ces paſſions. *Propenſus ad aliquid.*

On dit provèrbialement, L'homme propôſe, & Dieu *diſpôſe.* On dit d'une pèrſonne qui en gouvèrne une autre abſolument; qu'elle en *diſpôſe* comme des choux de ſon jardin. On dit auſſi de celui qui eſt mort, que Dieu en a *diſpôſé.*

DISPOSITIF. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſe dit de la partie d'un jugement, d'une ſentence, ou arrêt, qui contient ce que le Juge a ordonné. *Decreti alicujus proœmium.* On a dreſſé le *diſpoſitif* de l'arrêt, il n'y a plus qu'à mettre le vû & les qualitez. Le *diſpoſitif* commence ainſi: *Le Roi en ſon Conſeil a ordonné & ordonne: la Cour, Parties ouïes, &c. Nous diſons. Il eſt dit.*

DISPOSITION. ſ. f. Ordre, rang, ſituation des chôſes. *Diſpoſitio, ordo, collocatio.* Voilà une belle *diſpoſition* de jardin, d'un tableau, d'un bâtiment de théâtre. Un des grands points de l'Éloquence, c'eſt de faire une belle *diſpoſition* de ſon diſcours. On a rapporté que les ennemis étoient en bonne *diſpoſition.* La *diſpoſition* de l'architecture d'un bâtiment, ſelon Vitruve, conſiſte dans le plan, l'élévation, & le profil. Au reſte, cette ſituation convenable, & cet arrangement des parties d'un ouvrage qu'on appelle *diſpoſition*, ne regarde pas les meſures de chàque partie. Ainſi on dit qu'un tableau eſt bien diſpôſé, lorſque le ſujet eſt bien repréſenté, & que toutes les figures ſont en leur véritable place; quoique d'ailleurs ces figures puiſſent être mal proportionnées, & qu'il y ait bien des défauts dans le reſte de la compoſition. La *diſpoſition* dans la Peinture appartient à la compoſition. La *diſpoſition* eſt l'arrangement des parties d'un tableau, l'œconomie, l'ordonnance d'un tableau. La *diſpoſition* contient ſix parties, qui ſont, la diſtribution des objets en général, les groupes, le choix des attitudes, le contraſte, le jèt des draperies, l'effet du tout enſemble. Voyez M. Félibien, Entretiens ſur les vies &c. M. De Piles, Cours de Peinture, Léonard de Vinci, &c.

DISPOSITION, ſe dit auſſi de la ſanté. *Valetudo, bona vel mala.* Le Médecin a trouvé ſon malade en aſſez bonne *diſpoſition*, il n'avoit plus de fiévre. Ce voltigeur a une agréable *diſpoſition* de ſes membres, une mèrveilleuſe ſoupleſſe de corps. *Conſtitutio corporis, membrorum.* Nous avons trouvé ces goinfres, qui nous attendoient en fort bonne *diſpoſition*, c'eſt-à-dire, à table. *Affectio.*

DISPOSITION, ſe dit auſſi du génie, & de l'inclination, de la ſituation d'eſprit, de la pente que l'on a pour quelque chôſe. *Ingenium, indoles, affectio animi, propenſio.* Ce jeune homme a une grande *diſpoſition* pour les armes, pour la danſe, pour faire des vèrs. On profite des enſeignemens & des avis ſelon la *diſpoſition* où ſe trouve l'eſprit. Je n'ai pas ôſé parler de cette affaire, à cauſe que je n'ai pas trouvé une *diſpoſition* favorable dans les eſprits. La *diſpoſition* du ſage à l'égard des méchans n'eſt pas une *diſpoſition* aigre, & altière; mais une *diſpoſition* douce, & charitable, par laquelle il a pitié d'eux, & prend ſoin de les corriger. M. ESP. Il faut mettre les autres dans de favorables *diſpoſitions* à nôtre égard par un extérieur poli. BELL. Une bonne *diſpoſition* de l'âme veut quelque chôſe de plus animé que l'état tranquille. S. ÉVR. La *diſpoſition* que vous avez à me trahir, l'emporte ſur la juſtice que vous devez à tout ce que j'ai fait pour vous. LET. PORTUG.

DISPOSITION, ſignifie auſſi, Aliénation, ſoit par vente, ou par quelque autre acte que ce ſoit. La donation eſt une *diſpoſition* entre vifs. *Donatio.* Le lègs eſt une *diſpoſition* teſtamentaire. Il eſt déffendu aux gens mariez de s'avantager l'un l'autre par quelque *diſpoſition* que ce ſoit.

DISPOSITION, ſe dit auſſi de la déciſion & du contenu des ordonnances, & des loix, qui diſpôſent des chôſes comme il leur plaît, & qu'on eſt obligé de ſuivre. *Deciſio.* Cette maxime eſt ſelon la *diſpoſition* d'une telle loi, d'une telle ordonnance. Quand quelque cas n'eſt pas réglé par la Coutume, on a recours à la *diſpoſition* du Droit écrit.

DISPOSITION, ſe dit auſſi des droits qui appartiennent à quelqu'un. *Jus, poteſtas, facultas.* Le Roi a la *diſpoſition*, la nomination des Bénéfices Conſiſtoriaux, des Prélatures. Pluſieurs Engagiſtes ont la *diſpoſition* des charges du Domaine, s'ils en ont les parties caſuelles. Un majeur a la libre *diſpoſition* de ſes biens.

DISPOSITION, ſe dit encore pour Volonté, pouvoir. *Poteſtas, arbitrium, voluntas.* Il n'a pas un ſou en ſa *diſpoſition.* Il apoſta des calomniateurs, qui étoient à ſa *diſpoſition.* J'aime mieux voir vos yeux irritez, que de ne les point voir du tout; mais je ne hazarde guères, quand je laiſſe ce choix à vôtre *diſpoſition.* LET. PORTUG. On dit auſſi quelquefois en tèrmes de civilité, Tout ce que je poſſède eſt à vôtre *diſpoſition*, à vôtre commandement. Je ſuis bien aiſe de vous voir en bonne *diſpoſition*; c'eſt à dire, en bonne ſanté.

DISPOSITION, ſe dit en Aſtrologie, de l'état, de la ſituation des aſtres, & de leurs aſpècts. *Situs, poſitio, poſitus.* L'horoſcope, ou le thême, ou la figure céléſte, n'eſt autre chôſe que l'obſèrvation de la *diſpoſition* des aſtres & du ciel, & des aſpècts différens des Planétes au point de la naiſſance de quelqu'un. Les Ephémérides enſeignent la *diſpoſition* du ciel à midi de chàque jour.

DISPROPORTION. ſ. f. Tèrme relatif, qui ſe dit d'une chôſe qui n'a que des convenances fort éloignées, des qualitez fort differentes d'une autre. *Inæqualitas.* Ce mariage ne ſe fera point, il y a trop de *diſproportion* d'âge, de qualité, de biens entre les parties. Un bourgeois ne peut pas conteſter le pas à un Seigneur; il y a trop de *diſproportion* entre eux. Une cèrtaine inégalité entre les hommes, qui entretient l'ordre, & la ſubordination, eſt l'ouvrage de Dieu; une trop grande *diſproportion* eſt la loi des plus forts. LA BRUY. Quelque *diſproportion* qu'il y ait entre Dieu, & les intérêts du monde, on ne laiſſe pas de préférer tous les jours ces intérêts à Dieu. NICOL.

DISPROPORTIONNER. v. act. S'éloigner trop des proportions. *Negligere, non ſervare proportionem.* Si vous donniez plus de toiſes à la largeur de cette Égliſe qu'à ſa longueur, ce ſeroit trop la *diſproportionner.*

DISPROPORTIONNÉ, ÉE. part. & adj. *Inæqualis, impar.* Les amitiez trop *diſproportionnées* ne ſont pas durables. FLECH. La charge que vous lui voulez faire acheter eſt trop *diſproportionnée* à ſes forces, à ſa capacité.

DISPUTABLE. adj. Problématique, où il y a des raiſons de part & d'autre. *Res controverſa, quæ in controverſiam adduci, vocari poteſt.* Cette queſtion eſt *diſputable*, on peut ſoutenir le pour & le contre.

DISPUTE. ſ. f. Querelle, conteſtation. *Contentio, rixa, jurgium, controverſia.* Le mari & la femme ne doivent jamais avoir *diſpute* enſemble. Ils ont eû *diſpute* au jeu. Il a toujours *diſpute* avec ſon hôte quand il faut compter.

DISPUTE, dans les Colléges, eſt une conteſtation qu'ont les écoliers pour les places, pour les prix, ou pour leurs exèrcices. *Concertatio, contentio, diſputatio.* On fait de longues *diſputes* dans les Écôles de Théologie, de Médecine, &c.

DISPUTE, ſignifie un combat d'eſprit en matière de ſcience: une controvèrſe ſur les dogmes de la Religion. *Controverſia, contentio, diſputatio.* Il n'y a rien qui ſerve davantage à donner divèrſes couvèrtures pour trouver la vérité, que la *diſpute.* Le mouvement d'un eſprit qui s'occupe ſeul à l'examen de quelque matière, eſt d'ordinaire trop froid & trop languiſſant, il a beſoin

ſoin

ſoin d'une cèrtaine chaleur, qui reveille ſes idées, & c'eſt par les oppoſitions de la *diſpute*, que l'on découvre où conſiſte la difficulté ; ce qui donne lieu de faire effort pour la vaincre. Port-R. Les *diſputes* ont fait les ſchiſmes. Mont. Il faut courir après la raiſon, & chèrcher la vérité par les doutes, & par la *diſpute*. Balz. L'ardeur de vos *diſputes* inſenſées eſt devenuë le plus dangereux de vos maux. Fléch. Les zélez ne peuvent ſe réſoudre à attendre le ſuccès lent & douteux des raiſonnemens, & des *diſputes*. Saurin. On chèrche moins la vérité dans la *diſpute*, qu'à triompher de ſon advèrſaire. Claud.

On dit en proverbe, qu'une *diſpute* eſt fondée ſur la pointe d'une aiguille ; pour dire, qu'elle eſt faite pour une chôſe de néant.

DISPUTER. v. act. Conteſter, entrer en concurrence ; ſe battre pour acquérir, ou pour maintenir quelque chôſe. *De re aliqua contendere, concertare, decertare, diſceptare.* Perſonne ne *diſpute* à cette femme le prix de la beauté. Vous ne prétendez pas lui *diſputer* la couronne. Ablanc. On *diſputa* le paſſage du fleuve. Id. Ces deux armées ont *diſputé* long tems la victoire. En ce ſiége on a bien *diſputé* le tèrrain, il l'a fallu gagner pied-à-pied. On lui a *diſputé* ſa qualité, ſa naiſſance, ſon état. Je *diſputerai* toûjours à qui que ce ſoit la qualité de vôtre ſèrviteur. *Diſputer un poſte*, ſe dit en tèrme de guèrre. *Diſputer* une chaire de Droit, de Médecine, c'eſt faire les exèrcices marquez, ſubir les épreuves par où doivent paſſer ceux qui prétendent obtenir cette *chaire*.

Je ne veux, belle Iris, que diſputer *à tous*
L'honneur de ſoupirer & de mourir pour vous. La Suze.

Disputer, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Conteſter ſur un point de ſcience, ou de doctrine ; défendre une opinion. *Concertare, diſputare, contendere.* Les Théologiens ont de tout tems *diſputé* entre eux ſur les queſtions de la grâce. En ſoutenant vôtre opinion, que ce ſoit avec un cèrtain tempérament, qui mette celui qui *diſpute* contre vous en état de vous céder ſon chagrin. La paſſion de *diſputer* gâte beaucoup l'eſprit. En *diſputant* on entre en inimitié premièrement contre les raiſons, & puis contre les pèrſonnes : nous n'aprenons à *diſputer* que pour contredire, & chàcun contrediſant, & étant contredit, il arrive ſouvent que le fruit de la diſpute eſt d'anéantir la vérité. Port-R. La douceur dans la diſpute eſt un ſecrèt déſir de vaincre ceux contre qui nous *diſputons*. M. Esp. On *diſpute* aujourd'hui en Sorbonne ; pour dire, on y ſoutient quelque Thêſe. Se *diſputer*, c'eſt, Se quereller. *Rixari.* Ces gens-là ſe *diſputent* ſur tout. On dit *Diſputer* ſa vie pour la défendre. Il a *diſputé* longtems ſa vie. *Diſputer* ſa vie contre les flots.

Disputé, ée. part. & adj. *Certatus, agitatus.* Ce Bénéfice a été bien *diſputé*, bien conteſté, il a été le ſujet d'un grand procès. Cette demi-lune nous a été longtems *diſputée* ; mais enfin nous en ſommes demeurez maîtres.

Disputé Triomphant. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un Œillet. C'eſt un violet aſſez fin ſur un beau blanc. Sa fleur n'eſt pas large. Morin.

DISPUTEUR. ſ. m. Homme querelleux, qui a coutume de diſputer. *Diſputator, rixoſus, jurgioſus.* Il ne faut pas joüer contre ces *diſputeurs* continuëls. Je ne puis ſouffrir ces violens *diſputeurs* qui ſe jettent d'abord dans la dèrnière extrémité, ſoit du blâme, ſoit de la loüange. Balz.

DISQUE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Eſpéce de palet, ou d'inſtrument de pièrre, de plomb, ou d'autre métal, large d'un pied, dont les Anciens joüoient. *Diſcus.* Le *Diſque* des Anciens étoit plat & rond, & de la figure que le ſoleil ſemble avoir. Le jeu du *diſque* étoit un de ceux qui ſe pratiquoient chez les Grècs dans les ſolemnitez des jeux publics. Il conſiſtoit à jetter un *diſque* ou en haut ou en long, & celui qui le jettoit ou plus haut, ou plus loin, remportoit le prix. Ceux qui s'exèrçoient à ce jeu, s'apelloient Diſcoboles, *Diſcoboli*, c'eſt à dire, jetteurs, lanceurs de *diſque*. Hyacinthe, favori d'Apollon, jouant au *diſque* avec ce Dieu, fut tué d'un coup de *diſque* de ce Dieu, que le Zéphire ſon rival détourna & pouſſa ſur la tête de Hyacinthe. On lançoit le *diſque* par le moyen d'une corde faite de cheveux, à ce qu'il paroit par Claudien *L. II. in Eutrop. Carm.* 20. *v.* 359. *& ſuiv.* Ovide décrit ce jeu *Metam. L. X. v.* 175. Les Romains apprirent ce jeu des Grècs, & en uſèrent auſſi. Dempſter *Paralip. in Joan. Roſini Antiq. Rom. L. V. C.* 1. & Petr. Faber *Agoniſticon. L. II. C.* 1. traitent du jeu du *diſque*.

Disque. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. *Diſcus.* C'eſt le corps du ſoleil, ou de la lune, tel qu'il paroît à nos yeux. On a obſèrvé quelquefois Mèrcure dans le *diſque* du ſoleil. Il n'y a eû que la moitié du *diſque* de la lune qui ſoit entré dans l'ombre de la tèrre en une telle éclipſe. Le *diſque* ſe diviſe en douze parties, qu'on appelle *doigts* ; & c'eſt par là qu'on meſure la grandeur d'une éclipſe, qu'on dit ètre de tant de doigts, ou de tant de parties du *diſque* du ſoleil, ou de la lune.

Disque, ſe dit auſſi en tèrmes d'Optique, de la grandeur des vèrres de lunettes, & de la largeur de leurs ouvèrtures, de quelque figure qu'ils ſoient, ſoit plans, convèxes, omphaloptres, méniſques, ou autres.

Disque, ſe dit encore en tèrmes de Botanique, de la partie des fleurs radiées qui en occupe le centre. On l'appelle quelquefois le *baſſin*. Le *diſque* eſt compôſé de pluſieurs fleurons poſez à plomb.

Disque. Tèrme de liturgies ; le *diſque* eſt la même chôſe chez les Grècs que la patène chez les Latins. On met dans l'Égliſe Grècque le pain qu'on conſacre ſur le *diſque*, ou dans le *diſque*, comme on le met ſur la patène dans l'Égliſe Latine. Le *diſque* diffère de la patène pour la figure, en ce qu'il eſt plus grand & plus profond ; il reſſemble à un plat. *Diſque* ſe diſoit chez les Anciens pour un plat, une aſſiette.

DISQUISITION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Examen exact & ſérieux d'une affaire. *Diſquiſitio.* Cette queſtion eſt d'une longue *diſquiſition*, d'une longue recherche.

Disquisition, ſe dit auſſi d'un Traité, d'une Diſſertation ſur une matière qu'on examine à fond. Delrio a fait un gros livre de *Diſquiſitions* Magiques. Que l'on regarde ce que vous avez fait depuis dix ans, vos *Diſquiſitions*, vos Diſſertations, vos Réfléxions, vos Conſidérations, vos Obſèrvations, on n'y trouvera autre chôſe, ſi non que les Propoſitions ne ſont pas dans Janſénius. Racine.

DISSECTEUR. ſ. m. Celui qui diſſèque. *Sciſſor.* Un bon, un habile *diſſecteur*.

DISSECTION. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Opération par laquelle on diſſèque & on diviſe les parties du corps d'un animal, & on en fait l'anatomie, pour les faire conſidérer chàcune à part. *Diſſectio.* Les Chirurgiens ont demandé le corps d'un criminel, afin d'en faire la *diſſection*. Les Anciens ont fait des *diſſections* d'hommes vivans, comme Hérophile, Eraſiſtrate ; & de nôtre tems Carpus & Veſal. La *diſſection* du corps humain a paſſé pour un ſacrilége juſques au tems de François I. Le Gendre.

Dissection, ſe dit quelquefois de l'art de coupper les viandes qu'on ſèrt ſur table. *Sectio.* Il y a des Écuyèrs trenchans qui font la *diſſection* des viandes avec une mèrveilleuſe propreté & délicateſſe.

DISSEMBLABLE. adj. m. & f. Qui eſt différent, qui ne reſſemble point. *Diſſimilis, diſpar, diverſus.* Les jumeaux ſont ſouvent *diſſemblables* en humeurs, en avantures. Ces deux eſpéces ſont fort *diſſemblables*, je vous en ferai voir la diſparité.

DISSENHOFEN, ou DISSENHOVEN. Voyez DIESSENHOVEN.

DIſSENTERIE. Voyez Dyssenterie.

DISSENTION, ou DIſSENTION. ſ. f. Mauvaiſe intelligence, diſcorde, diviſion, querelle. *Diſſenſio, diſſidium, diſcordia.* Ce ſont les flateurs qui mettent de la *diſſention* entre les Princes. Un faux rapport a mis la *diſſention* dans ce ménage, dans cette famille. L'intolérance eſt cauſe des troubles, & des *diſſentions* dans un État.

DISSÉQUER. v. act. Tèrme de Chirurgie. Ouvrir le corps d'un animal, en faire voir l'anatomie, en faire voir les différentes parties, en les ſéparant les unes des autres avec les cizeaux, le raſoir, le biſtouri &c. *Diſſecare.* On le dit auſſi de l'action par laquelle on coupe, on ſépare, on diviſe, on ouvre des chairs avec ces inſtrumens en panſant des playes. Comme en ſéparant & en *diſſéquant* la chair, on eſt obligé de trancher les vaiſſeaux qui la nourriſſoient, on doit ſe ſèrvir &c. Dionis. Pour avoir lieu d'empoigner cette tumeur avec la tenette, & de la *diſſéquer* dans toute ſa circonférence. Id. On voit une conſultation que fit faire l'Empereur Charles V. aux Théologiens de Salamanque, pour ſçavoir ſi en conſcience on pourroit *diſſéquer* un corps, pour en connoitre la ſtructure. Le Gendre. Les Anatomiſtes modèrnes ont excellé en l'art de *diſſéquer*, ils y ont fait bien de nouvelles découvèrtes. En dévelopant & en *diſſéquant* juſques aux moindres piéces dont le corps de l'animal eſt compôſé, nous nous rendrons capables d'en découvrir les reſſorts & les mouvemens. Dionis.

Disséquer, ſe dit auſſi des viandes qu'on ſèrt ſur table, & de l'art de les coupper proprement & adroitement. *Scindere.* Les Allemans ſont curieux d'apprendre l'art de *diſſéquer* les viandes, ſe picquent d'être bons Écuyèrs trenchans.

Disséqué, ée. part. paſſ. & adj. *Diſſectus.*

DISSERTATION. ſ. f. Traitté ſçavant ſur quelque matière, ſur quelque queſtion. *Diſſertatio.* Balzac a fait une belle *Diſſertation* ſur l'*Herodes infanticida* de Daniel Heinſius.

DISSIMILAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. Qui n'eſt pas de même nature, ou de même eſpéce. *Diſſimilaris.* On diviſe les parties du corps en *ſimilaires* & en *diſſimilaires*. Les *ſimilaires* ſont celles qui ne ſont point compôſées d'autres de différente nature.

Voyez Similaires. Les *diſſimilaires* ſont celles qui ſont compôſées d'autres de différente nature, comme le doigt, qui ſe peut diviſer en os, en artères, en muſcles, &c.

DISSIMULATEUR, ou DIſSIMULATEUR, atrice. ſ. m. & f. Qui diſſimule. *Diſſimulator, diſſimulationis artificio eruditus.* Les Politiques ſont vanité d'être *diſſimulateurs.*

DISSIMULATION, ou DIſSIMULATION. ſ. f. Déguiſement; art de ſe cacher, & de compôſer ſes paroles & ſes actions. *Diſſimulatio.* Cet homme, ſi ſecrèt dans le fond, paroît éloigné de la *diſſimulation* juſqu'à approcher de la naïveté. S. Réal. Il faut vivre avec ſes amis à cœur ouvèrt, & ſans *diſſimulation.* Si la *diſſimulation* conſiſte ſimplement à cacher nos ſentimens, ce n'eſt point un vice. Mais il faut que ce déguiſement ne ſoit pas oppôſé à la vérité : autrement c'eſt un menſonge. Cail. La *diſſimulation* eſt ſi contraire à la franchiſe, qui eſt le lien des amitiez, qu'elle ne trouve point de défenſeurs parmi les honnêtes gens. Id. Comment pénétrer les voiles de la *diſſimulation*; diſcèrner un hypocrite d'un véritable homme de bien; un fourbe adroit d'un homme prudent; une femme ſage, d'une femme artificieuſe? M. Scud. A parler ſincèrement, la parfaite *diſſimulation* eſt le chef-d'œuvre de la prudence. Id. La *diſſimulation* qui ſçait déguiſer toutes chôſes, ſe maſque elle-même, & prend le nom de prudence. S. Évr. La *diſſimulation* a des ſuites ſi dangereuſes qu'on peut la confondre avec le menſonge. M. Scud. Sa *diſſimulation* qui n'étoit pas préparée à une ſi rude épreuve, l'abandonna à une ſi triſte nouvelle. S. Réal.

DISSIMULER, & plus ordinairement DIſSIMULER, v. act. Déguiſer adroitement; feindre; cacher ce qu'on a dans l'âme; faire ſemblant de ne voir pas ce qu'on voit. *Diſſimulare.* C'étoit une maxime de Loüis XI. que qui ne ſçait pas *diſſimuler*, ne ſçait pas régner. Un vindicatif *diſſimule* une offenſe juſqu'à ce qu'il ſoit en état de s'en reſſentir. L'art de *diſſimuler*, eſt le grand art d'aujourd'hui. S. Évr. La ſcience de *diſſimuler* eſt d'un grand uſage; il ne faut montrer ſon jeu que quand il eſt ſeur. Amelot. Il n'eſt point de rencontre où la diſſimulation ſoit d'un ſi grand uſage qu'en amour, ni où il ſoit plus difficile de *diſſimuler.* St. Évr.

Dıſsimulé, ée. part. paſſ. & adj. Feint, déguiſé, il eſt auſſi ſ. m. & f. Qui cache ſes ſentimens; qui penſe autrement qu'il ne dit. *Diſſimulator, diſſimulandi artificio eruditus.* Il faut être ſur ſes gardes, quand on a affaire avec des eſprits *diſſimulez.* Les hommes ſont fort hypocrites, & *diſſimulez.* La prudence nous rend *diſſimulez.* Cail. Je ne me laiſſerai point ſurprendre à vos regards trompeurs, ni à vos ſouris *diſſimulez.* S. Évr. Soyez froid, ſoyez négligent, ſoyez même légér ſi vous le pouvez; mais ne ſoyez jamais *diſſimulé.* Let. Portug.

DIſSIPATEUR, atrice. ſ. m. & f. Prodigue, qui dépenſe, qui conſume ſon bien mal à propos. *Decoctor, prodigus.* On a rompu ce mariage, à cauſe qu'on a appris que cet homme étoit un *diſſipateur.* Tacite repréſente Pétrone, non pas en *diſſipateur* dans la débauche; mais en homme délicat, dans un luxe poli, & curieux. S. Évr.

DIſSIPATION. ſ. f. Action par laquelle une chôſe ſe pèrd, ſe conſume, ſe diſſipe. *Diſſipatio; bonorum fortunarumque conſumptio, diſſipatio.* L'étude cauſe une grande *diſſipation* d'eſprits. La *diſſipation* des Finances eſt la ruine de l'État.

Dıſsipation, en tèrmes de Phyſique, ſignifie proprement une pèrte ou dépèrdition inſenſible qui ſe fait des petites parties d'une chôſe; c'eſt l'écoulement par lequel elles ſe détachent & ſe pèrdent : ainſi on ne dit point *diſſipation*, mais pèrte de ſang, en parlant du ſang qu'un homme pèrd par une playe, ou de quelque autre manière ſenſible; au contraire on dit fort bien avec M. Lémery, comme la *diſſipation* des eſprits ſe fait beaucoup plus abondamment que celle des parties ſolides, la réparation auſſi en doit être plus fréquente & plus abondante.

Dıſsipation, ſignifie encore, Diſtraction, inapplication. *Aberratio mentis, avocatio.* Combien de fois une indécente curioſité, ou un ſouvenir importun, au milieu même de la prière, vous ont-ils jetté dans des *diſſipations*, que les inquiétudes de cette vie ne rendent que trop inévitables? Fléch. La *diſſipation* eſt inévitable dans le commèrce du monde. Nicol.

DIſSIPER. v. act. Conſumer; détruire quelque chôſe en l'écartant, en la diviſant, & la réduiſant à rien. *Diſſipare, conſumere, effundere.* L'ardeur du ſoleil a bientôt *diſſipé* les broüillards. La faim & les maladies ont bientôt *diſſipé* une armée. La vûë ſe *diſſipe* & ſe pèrd à regarder de vaſtes campagnes. S. Évr.

Dıſsiper, ſe dit figurément en Morale. L'eſprit ſe *diſſipe* dans une longue méditation. *Diſtrahere, avocare.* Il ſe formoit une grande cabale contre lui, que ſon adreſſe a *diſſipée.* Je veux *diſſiper* toutes vos illuſions. Rien n'empêche les Religieuſes de penſer inceſſamment à Dieu, elles ne ſont point détournées par mille chôſes qui *diſſipent*, & qui occupent dans le monde, Les femmes fort occupées dans le monde, ne ſont pas d'ordinaire fort tendres, parceque cela *diſſipe* les ſentimens du cœur. S. Évr. L'eſprit eſt plus net, & plus recueilli le matin, & avant que les affaires le *diſſipent.* Bouh.

Cette ſtupidité s'eſt enfin diſſipée. Corn.

Dıſsipé, ée. part. paſſ. & adj. Outre les ſignifications de ſon vèrbe, ſignifie, Diſtrait, inappliqué, partagé. *Animus variis cogitationibus agitatus, jactatus; in varias cogitationes diſtractus.* Cet homme eſt trop *diſſipé.* L'ennui de la retraite eſt inſupportable à ceux qui ſont accoutumez à mener une vie tumultueuſe, & *diſſipée.* St. Évr.

DIſSOLU, uë. adj. Débauché, malhonnête. *Diſſolutus, perditus, intemperans.* On crie contre les mœurs *diſſoluës* du ſiécle. Cet homme mene une vie *diſſoluë*, dit des paroles, des chanſons *diſſoluës* & impudiques.

Dıſsolu, Participe du vèrbe *Diſſoudre*, ſignifie, qui eſt rompu, déſuni. *Solutus, diſſolutus.* Un mariage *diſſolu*, détruit ou par nullité, ou par la mort d'un des conjoints. Une communauté *diſſoluë* par une ſéparation, par un inventaire. Une ſocieté, une amitié *diſſoluë* par une rupture entre amis, entre aſſociez. *Diſſolu* & *diſſoluë* ne ſont plus uſitez en ce ſens. Il faut dire, un mariage *diſſous*, une ſocieté *diſſoute*, &c.

DISSOLVANT, ou DIſSOLVANT, ante. adj. & ſubſt. qui diſſout, qui diviſe les corps, qui les réduit en ſes plus petites parties. *Diſcuſſoriam vim habens.* Le fiel eſt un dèrnier *diſſolvant* qui achéve la digeſtion. Rohault. L'eau forte eſt le *diſſolvant* des métaux. L'eſprit de vin eſt le *diſſolvant* des réſines. L'eau & l'humidité eſt le *diſſolvant* des ſels & des gommes. On vante l'alcaeſt pour être le plus grand des *diſſolvans.* On appelle en général les acides *menſtruës* & *diſſolvans.* L'eſprit de vinaigre diſtillé eſt le *diſſolvant* des pèrles & des coraux. On ſèrvit une taſſe d'or pleine d'un vinaigre très-fort, qui eſt un prompt *diſſolvant.* Citri. Les prétendus *diſſolvans* univèrſels ſont décrits énigmatiquement par Paracelſe, Van Helmont, De Comitibus &c.

DISSOLUBLE. ou DIſSOLUBLE. adj. m. Qui ſe peut réſoudre en pluſieurs parties. *Diſſolubilis.* Il n'y a point de corps qui ne ſoit *diſſoluble* par le feu, par l'art de Chymie. On doute de l'uſage de ce mot. Au moins eſt-il un de ceux que l'Académie efface dans ſes *Additions*, après l'avoir mis dans la táble, & dans le corps de ſon Dictionnaire.

DISSOLUTIF, ive. adj. Qui a la vèrtu de diſſoudre. Tachard. *Diſcuſſoriam vim habens.*

DISSOLUMENT. adv. D'une manière diſſoluë. *Diſſolutè, intemperanter.* Les libèrtins vivent *diſſolument*, ſe plongent dans toutes ſortes de débauches.

DISSOLUTION. ſ. f. Déſtruction; réſolution d'un corps en ſes parties. *Diſſolutio.* Il n'y a point de corps ſi compacte, dont le feu ne faſſe la *diſſolution.* Au grand jour du Jugement ſe fera la *diſſolution* de toutes chôſes. On dit que la mort fait la *diſſolution* du compôſé; parcequ'elle détruit, anéantit le compôſé.

Dıſsolution, en tèrmes de Pharmacie & de Chymie, eſt une réduction des corps compactes, durs, ou épais, en matières liquides ou coulantes, par l'addition de quelques liqueurs. On fait la *diſſolution* de la manne, de la caſſe, du ſucre, des gommes & réſines dans les liqueurs convenables. La *diſſolution* de l'or ſe fait dans l'eau régale; celle des pèrles & des coraux dans du *vinaigre* diſtillé, &c. C'eſt dans le même ſens un tèrme de Phyſique qui exprime la réduction des corps épais en corps fluides, coulans, laquelle ſe fait par la nature. Ce ſuc un peu âcre, ou acide, qui picotant les parois de l'eſtomac cauſoit la faim, agit dans la ſuite ſur les alimens, & aide à leur *diſſolution* dans l'eſtomac. Lémery.

Dıſsolution des Philosophes. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, qui veut dire coction ou préparation de la nature, juſques à ce qu'elle ſoit arrivée à ſa pèrfection. C'eſt auſſi la réduction d'un corps en ſa prémière matière.

On dit auſſi au Palais, la *diſſolution* d'un mariage, la *diſſolution* d'une communauté, quand un mariage a été déclaré nul, quand une communauté eſt finie. La *diſſolution* de la communauté ne ſe fait que par la clôture de l'inventaire.

Dıſsolution, ſignifie en Morale, Débauche, dèréglement de vie & de mœurs. *Intemperantia.* Les femmes de débauche vivent dans la *diſſolution.* Les paroles & les chanſons de *diſſolution* ne ſe diſent point par les honnêtes gens. Se plonger dans toutes ſortes de *diſſolutions.* Vaug.

DISSONANCE. ſ. f. Tèrme de Muſique. Faux accord oppôſé à *conſonance. Tonus diſſonus, diſſonum, diſſonans quiddam.* Il eſt produit par le mélange ou rencontre de deux ſons qui ſont déſagréables à l'oreille, tels que ſont les ditons, les tritons, les fauſſes quintes, les quartes ſupèrfluës, les ſeptièmes & leurs repliques. La ſeconde *diſſonance* eſt le demi-ton majeur, qui eſt la différence

différence de la tièrce majeure à la quarte. Les *diſſonances* ſervent à la Muſique encore qu'elles n'y entrent que par accident. Voyez M. Broſſard ſur les proportions des *diſſonances*.

DISSOUDRE. v. act. *Je diſſous, tu diſſous, il diſſout, nous diſſoudons, vous diſſoudez, ils diſſoudent.* Quelques-uns conjuguent autrement ce vèrbe au plurier, & diſent *nous diſſolvons, vous diſſolvez, ils diſſolvent*; mais on croit que le grand uſage eſt pour la prémière manière de conjuguer ce vèrbe: la ſeconde eſt en uſage dans la Phyſique & dans la Chymie, en parlant de la diſſolution naturelle, ou artificielle. *Diſſoudre*, au prétérit *j'ay diſſous*, & au ſubjonctif *que je diſſoude*; & ſelon les autres, *que je diſſolve*, ſignifie, Réduire un corps dur & compacte en forme liquide. *Diſſolvere, liquare, liquefacere.* Les Chymiſtes ſe vantent d'avoir un grand diſſolvant pour *diſſoudre* toutes ſortes de corps. Les acides *diſſolvent* l'argent & les autres métaux, hormis l'or. TR. DES ACIDES. La Chymie enſeigne qu'il y a des ſèls qui fixent ou *diſſolvent* des matières d'une conſiſtance propre, & qui ne font rien ſur le reſte. JOURN. DES SÇAV. Il eſt facile d'expliquer comme les métaux ſe fondent & ſe *diſſoudent*. MERS. Dans une infuſion de ſené on *diſſout* de la moëlle de caſſe pour faire une médecine ordinaire. Le tartre ſe *diſſout* dans de l'eau juſqu'à une cèrtaine quantité ſeulement. L'acide de l'eſtomac *diſſout* les viandes, & c'eſt ce qu'on appelle *digeſtion*. Cléopatre fit *diſſoudre* une de ſes pèrles dans du vignaire. Le tems *diſſout*, détruit toutes chôſes.

Il n'eſt rien que le tems à la fin ne diſſoude. SCAR.

DISSOUDRE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Diſſolvere.* On a fait *diſſoudre* le mariage de ces parties, à cauſe de la parenté, de l'impuiſſance. Un mariage valablement contracté ne peut être *diſſous* pour quelque cauſe que ce ſoit. Les Juriſconſultes diſent que les contrats ſe *diſſolvent* de la même manière qu'ils ont été faits, par un conſentement contraire. La ſocieté ſe *diſſout* dès le moment que les aſſociez n'agiſſent plus en aſſociez. PATRU. L'amitié s'uſe, ſe *diſſout* quelquefois petit-à-petit.

DISSOUS, OUTE. part. paſſ. & adj. *Diſſolutus.* On dit auſſi *diſſolu* & *diſſolue*, mais en un autre ſens. Voyez ci-deſſus. Il y en a qui écrivent diſſout par un *t* au maſculin. L'ôdeur agréable que les fraiſes éxhalent, dénote aſſez que les ſels eſſentiels qu'elles contiennent ont atténué, *diſſout* & exalté leur ſouffre. LÉMERY. Ce mot & ſon vèrbe ſont fort en uſage dans la Médecine, la Chirurgie, la Pharmacie, la Chymie. On fera cuîre ces peaux d'anguilles à petit feu dans une leſſive claire de cendres ordinaires, juſqu'à ce que ces peaux y ſoient tout à fait *diſſoutes*. CHARAS. On ajoutera trois onces & demie de gomme ammoniac *diſſoute* dans de fort vinaigre. ID. La tèrre fut toute *diſſoute* par les eaux du déluge. JOURN. D. SÇAV.

DISSUADER, ou DISUADER v. act. Déconſeiller, détournet quelqu'un de quelque entrepriſe. *Diſſuadere.* Ce Prince avoit conçu une belle entrepriſe, mais ſes gens l'en ont *diſſuadé*. Cet Hérétique ſe ſeroit converti, ſi ſa femme ne l'en eût *diſſuadé*.

DISSUADÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Revocatus, deterritus, avocatus.*

DISSUASION ſ. f. Diſcours qui détourne & empêche de faire quelque chôſe. *Diſſuaſio.* Le genre délibératif conſiſte en deux parties, en la *diſſuaſion* & en la *perſuaſion*. Il s'eſt engagé dans cette méchante affaire, nonobſtant la *diſſuaſion* de tous ſes amis.

DISSYLABE adj. m. & f. Qui eſt de deux ſyllabes. *Diſſyllabus.* Donner eſt un mot *diſſyllabe*. Le *ſpondée*, le trochée, l'iambe, ſont des piéds *diſſyllabes*, auſſi bien que le Pyrrique.

DISTANCE. ſ. f. Éloignement d'une chôſe à l'égard d'une autre, ſoit pour le tems, ſoit p[illegible] lieu, ſoit pour la qualité. *Diſtantia, intervallum.* La plus grande *diſtance* de la lune eſt de 64 demi-diamètres de la tèrre, & ſa plus petite de 54. La *diſtance* de la Création du monde à la Nativité de JÉSUS-CHRIST eſt de plus de 4000 ans. La *diſtance* entre le Créateur & la créature eſt infinie. La puiſſance abſoluë du Souverain ôte, & fait diſparoître la *diſtance* infinie qui eſt entre les Grands, & le peuple: elle les rapproche, & tous plient également ſous elle. LA BRUY.

Ce rang entre elle & vous met-il tant de diſtance? RACINE.

DISTANT, ANTE. adj. Éloigné. *Diſtans, remotus.* Ces deux chôſes ſont *diſtantes*, autant que le ciel eſt *diſtant* de la tèrre.

On dit en Philoſophie, que les corps n'agiſſent point ſur ceux qui ſont *diſtans*; c'eſt à dire, hors de leur ſphère d'activité.

DISTENDRE. v. act. *Diſtendere.* Cauſer de la tenſion, une tenſion violente, contre nature, incommode. Ce mot eſt rare, & ne ſe trouve que dans quelques livres de Médecine. L'abondance d'une humeur ſéreuſe, qui ſe déchargeoit ſur les nèrfs, & qui *diſtendoit* les parties voiſines. DEGORI.

Ce mot vient du Latin *diſtendere*, auſſi bien que *diſtenſion* qui ſuit.

DISTENSION. ſ. f. Action par laquelle on étend quelque chôſe; c'eſt auſſi l'étenduë forcée & violente de quelque chôſe. Le calcul eſt un corps dur, ſolide &c. cauſant de la ſtupeur, des obſtructions, & des *diſtentions*. DEGORI. Cet Auteur écrit *diſtention* par un *t* à la pénultième ſyllabe. Il ne ſe dit guères que des membres. *Diſtenſio.* La plus grande douleur que ſouffrent les criminels à la queſtion, c'eſt la *diſtenſion* des membres, quand on ſe ſèrt du grand treteau.

DISTICHIASIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Diſtichiaſis.* Incommodité des paupières, qui conſiſte à avoir deux rangs de cils. Dans le *diſtichiaſis* par deſſus les cils ordinaires & naturels, il en croît un autre rang extraordinaire qui déracine ſouvent le prémiér, & qui piquant la membrane de l'œil, y fait de la douleur & y attire des fluxions. Pour guérir le *diſtichiaſis*, il faut arracher avec des petites pincettes ce ſecond rang de poils, & brûler les pôres par où ils ſortoient.

Le nom de *dyſtichiaſis* vient de *bis, deux fois*, & de στίχος, ou στοῖχος, *ordre, rang*, comme ſi l'on diſoit *deux rangs* de cils.

DISTILLATEUR. ſ. f. Chymiſte, ou qui fait profeſſion de diſtiller. *Qui per diſtillationem herbarum aliarumque rerum ſuccos extrahit, exprimit. Diſtillator.* Le Roi donne des lettres de *Diſtillateur*.

DISTILLATEUR, ſe dit au figuré pour ſignifier un homme qui ſubtiliſe, qui raffine trop. *Nimiæ ſubtilitatis affectator.* Ne vous laiſſez point éblouïr à la ſubtile politique de ces *diſtillateurs* des maximes de Tacite, qui à l'excluſion de Jupitèr, voudroient préſider au gouvèrnement de l'Univèrs. BALZ.

DISTILLATION, ou DISTILATION. ſ. f. Action de diſtiller, ou la chôſe même diſtillée. C'eſt une élévation des parties acqueuſes, ſpiritueuſes, oléagineuſes, ou ſalines des mixtes, ſéparées des groſſières & tèrreſtres par le moyen du feu, qui ſe reſſèrrent, & ſe condenſent après par le froid. *Succorum ex herbis, floribus, rebuſque aliis ſubjecto igne facta expreſſio.* La *diſtillation droite* ſe fait par l'alembic ordinaire, quand la liqueur s'éleve & tombe dans le récipient. L'*oblique* ſe fait par le côté dans des vaiſſeaux courbez, comme cornuës, ou retortes. Et la *diſtillation par deſcente* eſt celle qui ſe fait quand le feu ſe met par deſſus & autour du vaiſſeau, dont l'orifice eſt en bas. Il y a auſſi une *diſtillation par deſcente*, qu'on appelle *per deliquium*, qui eſt une réſolution naturelle des ſèls en liqueur, qui ſe fait par l'humidité.

DISTILLATION, en tèrmes de Chymie & de Philoſophie hèrmétique, ſignifie quelquefois *filtration*, quelquefois ce mot ſignifie, *coction*, ou *préparation* de la nature juſques à ce qu'elle ſoit parfaite, ou *putréfaction* de la matière philoſophale.

DISTILLER. v. act. Tèrme de Chymie. Séparer par le moyen du feu, ou d'un alembic, tout l'humide, ou le ſuc le plus éxquis de quelque corps, l'élever par la chaleur, & le reſſèrrer par le froid. *Succum ex herbis, floribus igne ſubjecto exprimere.* L'eau de vie ſe fait en *diſtillant* le vin. Dans la réſolution des ſimples un excellent moyen de conſèrver leurs vèrtus, c'eſt qu'au lieu de ſe ſèrvir du feu, ou de quelque autre chaleur étrangère qui pourroit altérer ces vèrtus, il ne faut employer que la chaleur d'un fumier fait de la putréfaction des hèrbes de la même eſpèce que celles que l'on veut *diſtiller*.

On fait ordinairement *diſtiller* par le moyen du feu plus ou moins violent ſelon le beſoin. Le feu eſt appliqué immédiatement aux vaiſſeaux qui contiennent les chôſes qu'on fait *diſtiller*, où il eſt appliqué de différentes manières par le moyen de l'eau, du ſable, de la limaille de fèr, &c. Ces différentes manières s'appellent du nom de *bains*. Voyez ce mot. On *diſtille* auſſi à froid, & cela ſe fait de la manière ſuivante. On prend, par éxemple, quatre livres de fleurs, plus ou moins, on les met dans trois ou quatre pintes d'eau, & le tout dans une chapelle qu'on lute bien; enſuite on met l'alambic dans quelque vaiſſeau qu'on remplit de glace pilée & ſalée, comme ſi on vouloit faire glacer des eaux, on adapte un récipient qu'on lute bien, on mouille dans de l'eau chaude un linge dont on couvre la chapelle à différentes repriſes, afin d'attirer en haut la diſtillation, mais il faut auparavant avoir ôté l'eau ſupèrfluë qui étoit dans la chapelle. Faire cette opération, cela s'appelle *diſtiller* à froid. Voyez Audiger, dans ſon livre intitulé *La Maiſon réglée* &c.

Diſtiller eſt ſouvent vèrbe neutre qui ſe met ſans régime, & ne ſe dit que des chôſes. Quand il eſt actif il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. Le ſapin *diſtille* la réſine. Ce Chymiſte *diſtille* des eaux.

DISTILLER EN MONTANT. C'eſt diſtiller à la manière ordinaire, en mettant le feu ſous le vaiſſeau, où ſont les matières dont on veut tirer quelque chôſe par diſtillation.

Distiller en descendant. C'eſt diſtiller de manière que le feu ſoit au deſſus de la matière dont on veut tîrer quelque chôſe par diſtillation.

Distiller, ſe dit abſolument des chôſes qui coulent & qui tombent goute à goute. *Stillare, extillare, diſtillare.* On dit en ce ſens, que le nez *diſtille* aux gens enrumez ; qu'une fiſtule lacrymale *diſtille* toûjours, qu'elle jette quelque humeur. L'eau qui *diſtille* des goutières ruine les fondemens d'une maiſon. La groſſe pluye eſt paſſée, il ne fait plus que *diſtiller* ; c'eſt-à-dire, il n'y a plus que les goutières. Un ſoldat couppant du pain, on appèrçut des goutes de ſang qui en *diſtilloient*.

Distiller. v. act. ſe dit auſſi des arbres qui jettent des ſucs & des gommes. Les pins & ſapins ſont les arbres qui *diſtillent* la réſine. Le palmiér, le coco, *diſtillent* des liqueurs qui paſſent pour du vin.

Distiller, ſe dit figurémemt en Morale. *Diſtiller* ſon eſprit ſur quelque chôſe, quand il eſt en dangér de s'évaporer par une trop forte application. Il y a toujours eû dans le monde des Alchymiſtes, qui ont *diſtillé* les chôſes humaines, & donné plus de libèrté qu'ils ne devoient à leurs conjectures & à leurs ſoupçons. Balz.

La colère dans l'âme, & le feu dans les yeux,
Il diſtilla *ſa rage en ſes triſtes adieux.* Boil.
En blâmant ſes écrits, ay-je d'un ſtile affreux,
Diſtillé *ſur ſa vie un venin dangereux ?* Id.

On dit auſſi d'une pèrſonne qui pleure abondamment, qu'elle ſe *diſtille* ou ſe fond en larmes.

Distillé, ée. part. *Succus rei alicujus expreſſus.* Le vinaigre *diſtillé* eſt un diſſolvant des plus forts.

DISTINCT, incte. adj. Séparé, different. *Diſtinctus.* Ce ſont deux queſtions toutes *diſtinctes*, & ſéparées, que celles qui ſont en ce procès. Nous avons en nous un principe intelligent, tout-à-fait *diſtinct* du corps, & de la matière. Maleb.

Distinct, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont nettes, & ſans confuſion. Une voix *diſtincte*, qui prononce & ſepare bien ſes paroles. Une vûë *diſtincte*, qui voit les objets ſans confuſion. Nous ne devons croire avec cèrtitude que les chôſes dont nous avons une idée claire & *diſtincte*. Bayl. Conſidérons nos défauts d'une vûë *diſtincte*, afin de nous découvrir à nous-mêmes tels que nous ſommes. Nicol. Le peuple n'eſt point accoutumé à faire une réfléxion préciſe & *diſtincte* ſur les principes de la Réligion. S. Évr.

DISTINCTEMENT. adv. D'une manière diſtincte. *Diſtinctè.* Un bon Orateur doit parler *diſtinctement* ; s'expliquer *diſtinctement*. Le ſouvenir de ſon époux expirant la touche vivement, & cet objet funeſte eſt encore trop proche, pour lui laiſſer ſentir *diſtinctement* ſa douleur. P. de Cl. Quand un dogme eſt clairement & *diſtinctement* dans l'Écriture, c'eſt à la raiſon à céder. S. Évr.

DISTINCTION. ſ. f. Séparation, diſtance, différence. *Diſtinctio.* En tous les États il y a de la *diſtinction* entre la Nobleſſe & le peuple. Le mérite met bien de la *diſtinction* entre les pèrſonnes. C'eſt une pèrſonne d'une grande *diſtinction*. L'univèrſalité jointe à l'éminence des vèrtus guèrrières, étoit le caractère de *diſtinction* de l'invincible Condé. P. Bourd. De quelque ſupèrbe *diſtinction* que ſe flattent les hommes, ils ont tous une même origine. Boss. On a fait une taxe générale qu'il faut que tout le monde paye ſans *diſtinction*. Les Barbâres ont paſſé tous les habitans au fil de l'épée ſans *diſtinction* de ſexe, ni d'âge. Ce Prince ſçait bien faire la *diſtinction* des gens d'eſprit, quand il diſtribuë ſes grâces. Je hais cette complaiſance fade qui applaudit à tout ſans *diſtinction*. Bell. On affecte des *diſtinctions* d'honneur dans les Égliſes mêmes, où doit s'anéantir toute la gloire humaine. Fléch. La *diſtinction* doit être agréable aux pèrſonnes de qualité : mais il faut ſe l'attirer, & non pas ſe la faire préſomptueuſement ſoi-même. S. Évr.

Distinction, en Philoſophie. Differente manière dont on comprend les chôſes. Il y a trois ſortes de *diſtinctions*, Réelle, modale, & de raiſon. La *diſtinction réelle*, eſt celle qui ſe trouve entre pluſieurs chôſes, qui peuvent éxiſter ſéparément les unes des autres. La *diſtinction modale*, ſe rencontre entre les modes, & les ſubſtances. La *diſtinction de raiſon*, ſe fait entre les chôſes qui ſont réellement les mêmes ; mais que nôtre eſprit conçoit comme ſeparées, ou différentes. Les *diſtinctions Philoſophiques*, ne ſont bien ſouvent que des chicanes, & des échapatoires. Les Théologiens ont multiplié les diſputes à force de *diſtinctions*. S. Évr. Il y a des docteurs qui diſcourent avec tant de ſubtilité, qu'il n'y a point de difficulté dont ils ne ſe tîrent à la faveur de leurs *diſtinctions*.

Distinction. Tèrme du Droit Canonique. La prémière partie du Decrèt de Gratien eſt diviſée en CI. *diſtinctions* ; & châque *diſtinction* eſt ſubdiviſée par chapitres. Voyez Decret.

DISTINGUO. ſ. m. Tèrme Latin qui n'a d'uſage que dans l'École ou en ſtyle familiér, il ſignifie, *Je diſtingue.* On s'en ſèrt pour ſe défaire d'un argument ou pour éclaircir & développer une propoſition ambiguë, qui peut être vraye dans un ſens & fauſſe en un autre. Ce Répondant étoit fort preſſé ; mais il s'en eſt tîré par un *diſtinguo*. J'appréhende furieuſement le *diſtinguo*. Molière fait dire par T. D. à ſa Maîtreſſe, qui lui diſoit, qu'il faut être ſoumis aux volontez de ce qu'on aime : *diſtinguo*, Mademoiſelle ; pour l'intérêt de ſon amour, *concedo* : contre ſa paſſion, *nego*.

DISTINGUER. v. act. Connoître, ou montrer la différence d'une chôſe d'avec une autre. *Diſtinguere, ſecernere.* Nôtre vuë eſt trop foible pour *diſtinguer* les plus petites parties des corps naturèls. Il faut bien *diſtinguer* les bons d'avec les méchans. Je connoiſſois toute la tendreſſe de vôtre âme, & j'aurois *diſtingué* ſes mouvemens entre tous les autres. Let. Portug.

Distinguer, ſignifie auſſi, Mettre à part. Il faut *diſtinguer* les intérêts de ces parties, *diſtinguer* les divèrs chèfs de leurs demandes.

Distinguer, ſignifie encore, Ôter l'équivoque. Ainſi on *diſtingue* dans l'École pour accorder une propoſition en un ſens, & la nier en l'autre. Un Roi doit toujours être bon & clément. Je *diſtingue* ; à l'égard des gens de bien & des bons ſujèts, je l'accorde : à l'égard des méchants, Je le nie.

Distinguer, ſignifie encore, Mettre de la différence, élever au deſſus d'un autre. La ſcience de *diſtinguer* n'eſt connuë que des ſages. Pat. C'eſt la valeur qui fait *diſtinguer* les gens à l'armée ; la grande capacité, dans les emplois de la Robe. Une grande charge *diſtingue* bien un homme. La vanité de ſe *diſtinguer* fait oublier aux hommes leurs devoirs les plus ſacrez, & leurs obligations les plus eſſentielles. S. Réal. Il y a des pèrſonnes qui ſe montrent outrées de douleur à la mort de leurs amis, pour ſe faire remarquer, & *diſtinguer* des autres. M. Esp. Si ſon rang le *diſtinguoit*, il étoit encore plus *diſtingué* par ſon mérite. Boss.

Je veux qu'on me diſtingue, *& pour le trancher net,*
L'ami du genre humain n'eſt point du tout mon fait. Mol.

Distingué, ée. part. paſſ. & adj. *Diſtinctus.* Cet Officiér eſt un homme fort *diſtingué*, fort au deſſus des autres. J'ai pour vous une eſtime *diſtinguée*. Il eſt d'une naiſſance *diſtinguée*.

On eſt riche ſans bien, diſtingué *ſans emploi,*
Quand on ne veut chèrcher ſon bonheur que chez ſoi.

DISTIQUE. ſ. m. Poëſie dont le ſens eſt contenu en deux vèrs. *Diſtichum.* Il y a de belles moralitez dans les *Diſtiques* de Caton. Voyez Vigneul de Marville ſur les *Diſtiques* de Caton T. 1. p. 54. 55. Les vèrs-héxamétres & pentamétres, qu'on appelle élégiaques ; ſe mettent par *Diſtiques*.

DISTORSION. ſ. f. Tèrme de Médecine. On appelle *diſtorſion de bouche*, la contraction ou le raccourciſſement qui ſe fait d'un ſeul côté de la bouche : elle arrive quand il n'y a que les muſcles d'un côté du viſage qui ſouffrent convulſion, ou paralyſie. Lorſque la *diſtorſion de la bouche* vient de la convulſion, elle ſe fait du même côté où eſt la convulſion, parce que la force de la partie qui eſt en convulſion eſt plus grande que celle de la partie ſaine : au contraire lorſqu'elle vient de paralyſie, elle ſe fait du côté oppôſé, la partie paralytique étant emportée par la ſaine. Dans la *diſtorſion de la bouche* le malade ne peut cracher que d'un côté, & ſi on le fait rire, ou qu'on l'oblige à prononcer la lettre O, on s'appèrçoit aiſément qu'il ne remuë qu'un côté de la bouche. Les Latins appellent cette maladie *convulſio oris*, & les Grècs σπασμὸς κυνικὸς. Il y a auſſi une *diſtorſion* de l'œil qu'on nomme *œil louche*, ou *ſtrabiſme*. Voyez Louche.

DISTRACTION. ſ. f. Tèrme de Palais. Retranchement, dénombrement, ſéparation, déduction, action par laquelle on diſtrait. *diſtractio, disjunctio.* On a jugé ſon oppoſition pour la *diſtraction* d'une tèrre qu'il prétendoit. On a fait la *diſtraction* des ſommes qui ne lui appartenoient pas dans ce payement. Il a été condamné à l'amende pour la *diſtraction* du reſſort.

Distraction, en Morale ſignifie, Divèrſion, inapplication d'eſprit. *Mentis aberratio, avocatio.* Il faut ſe retîrer dans la ſolitude pour vaquer à la contemplation & à la prière ſans *diſtraction*. Les Caſuiſtes font un peché des *diſtractions* volontaires. Je m'imagine toujours vous voir dans cette *diſtraction* qui m'a cauſé tant de ſoupirs. Lett. Portug. Les *diſtractions* affoibliſſent les fonctions de l'eſprit, & le rempliſſent d'inutilitez. Port-R. Les plaiſirs font une grande *diſtraction* aux deſſeins de fortune & d'établiſſement. S. Réal.

DISTRAIRE. v. act. défectueux. *Je diſtrais. J'ai diſtrait. Je diſtrairai.* Il ſignifie, Ôter, retrancher, déduire quelque partie d'un tout. *Diſtrahere, disjungere, divellere.* Quand on taxe les dépens,

il

il faut *diſtraire* les ſalaires du Procureur d'avec le déboursé de la partie. Du contenu en cette obligation il en faut *diſtraire* ou déduire ce que j'ai payé, ce qui appartenoit à vôtre cohéritiér. Quand on a compris dans des criées des héritages qui appartiennent à un autre, il doit former ſon oppoſition à fin de *diſtraire*. Les oppoſitions à fin de *diſtraire* ſe doivent juger avant le congé d'adjuger.

DISTRAIRE, ſignifie auſſi, Démembrer une Juriſdiction, une Seigneurie. Pluſieurs Parlemens ont été *diſtraits*, & retranchez de celui de Paris. On a *diſtrait* ſix Évêchez de l'Archevêché de Bourges, pour ériger celui d'Albi en Archevêché. On a *diſtrait* une telle ville d'un tel apanage.

Diſtraire la juriſdiction, ſe dit auſſi, quand un juſticiable ſe pourvoit devant un autre Juge que l'ordinaire. *Declinare*. Un Procureur du Roi, ou Fiſcal, a droit de faire aſſigner le juſticiable pour être condamné à l'amande, quand il a *diſtrait* la juriſdiction.

DISTRAIRE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Détourner, déſappliquer. *Avocare aliquem ab aliqua re, alicujus animum avertere, avocare.* Un homme qui compoſe de génie ne veut point être *diſtrait*, qu'on le *diſtraye*, qu'on le détourne. Les Moines peuvent faire de grands Ouvrages, perſonne ne les *diſtrait*. On ne peut *diſtraire* ce jeune homme de l'attache qu'il a pour l'étude, pour le jeu, pour cette femme. Penſeriez-vous qu'il voulût ſe *diſtraire* à vous oüir ? VOIT.

De ſon image en vain j'ai voulu me diſtraire. RACINE.

DISTRAIT, AITE. part. & adj. On appelle un eſprit *diſtrait*, celui qui n'a point d'attention à ce qu'on lui dit, qui ne répond que longtems après, ou du moins qui ne ſuit pas la converſation; que ſes penſées emportent ailleurs de tems en tems, & que la converſation rappelle auſſi de tems en tems. *Cujus animus peregrè eſt abſens cum præſens eſt, avocatus aliò.* Il y a des gens qui par une trop forte application à leurs deſſeins ſont toujours *diſtraits*, & ne portent en aucun lieu que la moitié de leur eſprit. PEL. Il me ſemble qu'il n'eſt pas fort agréable de voir une femme, que l'on aime, toujours *diſtraite* par mille bagatelles. LET. PORTUG.

Je ſuis de ces yeux diſtraits,
Qui me voyant toujours, ne me voyoient jamais. RACINE.

DISTRIBUER. v. act. Diviſer quelque chôſe en pluſieurs parties pour les placer en un ordre convenable. *Diſtribuere, diſpartire, diſpartiri, diſpertire, diſpertiri.* Ce Prédicateur a *diſtribué* ſon Sérmon en trois points. Un Poëte Dramatique doit avoir *diſtribué* ſon ſujet en pluſieurs Actes & Scénes, avant que de faire des vérs. L'Orateur *diſtribue* ſes harangues en exorde, narration, confirmation, &c. Le peuple Juif étoit *diſtribué* en douze Tribus. Le Digeſte eſt diſtribué en 50 livres.

Traitter comme Senaut toutes les paſſions,
En les diſtribuant *par claſſes & par titres.* BOIL.

DISTRIBUER, ſignifie auſſi, Donner & partager quelque chôſe à pluſieurs perſonnes. Un Aumônier *diſtribue* les aumônes que fait ſon Maître. On *diſtribue* tous les jours à la guérre le pain de munition. Ce Chanoine eſt aſſidu à l'Égliſe, il ne pérd rien de tout ce qu'on *diſtribue* manuellement. On *diſtribue* aujourd'hui les billets de la loterie. La veine câve ſe *diſtribue*, ſe partage en pluſieurs rameaux. On dit que dans un regard les eaux ſe *diſtribuent* en pluſieurs fontaines & canaux. La ville d'Aléxandrie eſt toute creuſée ſous terre, & pleine d'aquéducs par où elle reçoit l'eau du Nil, & la *diſtribue* dans les maiſons des particuliers.

DISTRIBUER, en térmes de Palais, ſe dit de ce qu'on partage entre pluſieurs créanciérs. Les effets mobiliaires ſe *diſtribuent* au ſou la livre. Le prix des héritages ſe *diſtribue* ſelon la priorité ou le privilége de l'hypothéque.

DISTRIBUER, ſe dit auſſi du partage des procès qu'on fait entre les Conſeillers pour les en rendre Rapporteurs. Chaque Préſident des Enquêtes a ſon mois pour *diſtribuer* les procès. Un Lieutenant Général ſe *diſtribue* un procès par préciput, & puis *diſtribue* les autres aux Conſeillers. Quand un Conſeiller eſt nouvellement reçu, on le *diſtribue* dans les Chambres où il en manque quelqu'un.

DISTRIBUER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Dieu *diſtribue* ſes grâces à qui il lui plaît. La Juſtice doit *diſtribuer* convenablement les peines & les récompenſes. La fortune *diſtribue* à ſon gré les rôles que chacun joüe ſur le grand théâtre du monde. S. ÉVR. Combien d'Auteurs *diſtribuent* le blâme, ou la loüange ſans jugement ? FLÉCH.

DISTRIBUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Diſtributus, diſpartitus.*

DISTRIBUTEUR. ſ. m. Qui diſtribuë. *Diſtributor.* Ce Prince eſt un juſte *diſtributeur* & diſpenſateur de ſes faveurs. JESUS-CHRIST eſt le *diſtributeur* de tous les biens. MAUCROIX. C'eſt un tel Préſident qui ſera aujourd'hui le *diſtributeur* des procès, &c.

DISTRIBUTIF, IVE. adj. ſignifie auſſi, Qui diſtribuë. *Suum cuique diſtribuens.* La juſtice *diſtributive* eſt celle par laquelle on rend à chacun ce qui lui appartient.

DISTRIBUTION. ſ. f. Action de diſtribuer, ou même ce qu'on diſtribuë. *Diſtributio, partitio, diviſio.* On fait trois fois la ſemaine de grandes *diſtributions* aux paûvres à la porte de ce Couvent. Les Capitaines Romains faiſoient de grandes *diſtributions* d'argent aux ſoldats & au paûvre peuple pour gagner leur bienveillance. La *diſtribution* de l'aliment dans toutes les parties du corps eſt une des plus grandes mérveilles de la nature. Dans les Chapitres on appelle des *diſtributions* manuelles & quotidiennes, cértaines petites ſommes de deniérs ordonnées par des Fondateurs à ceux-là ſeulement qui ſeront aſſiſtans à cértains obits & offices. Les *diſtributions* des Chanoines ne ſe peuvent ſaiſir, mais bien leur gros.

DISTRIBUTION, eſt auſſi un térme de Rhétorique. C'eſt une figure qui partage par ordre de *diſtribution* les principales qualitez d'un ſujet. Par exemple, il a la lumiére pour voir les fautes, la juſtice pour les reprendre, & l'autorité pour les punir. PORT R.

DISTRIBUTION, ſignifie auſſi, Partage. L'ordre & la *diſtribution* de cette Tragédie eſt excellente. La *diſtribution* des livres par Chapitres & par Sections eſt fort commode pour un Lecteur.

DISTRIBUTION, ſe dit auſſi au Palais, en parlant des ordres des créanciérs. C'eſt un tel Procureur qui eſt pourſuivant l'ordre & la *diſtribution* du prix de la vente de cette térre.

DISTRIBUTION, ſe dit auſſi des procès leſquels on commet à des Rapporteurs. Un bon plaideur doit être alérte, quand on fait la *diſtribution*, pour obtenir un bon Rapporteur.

DISTRIBUTION, en térmes d'Imprimerie, ſe dit lorſque l'on remet dans les caſſes les lettres d'une forme qu'on a tirée, & qu'on les place chacune dans leur propre caſſetin.

DISTRIBUTION DE PLAN, en Architecture, c'eſt la diviſion & la diſpenſation des piéces qui compoſent le plan d'un bâtiment.

DISTRIBUTION D'ORNEMENS, eſt l'eſpacement égal des ornemens dans quelque partie d'Architecture.

DISTRIBUTION D'EAU, c'eſt le partage qui ſe fait de l'eau d'un réſérvoir par une ou pluſieurs ſoupapes, dans un regard ou baſſin, pour l'envoyer à diverſes fontaines.

DISTRIBUTRICE. ſ. f. C'eſt une femme qui a une place auprès du partérre de la Comédie, & qui pendant l'été vend des liqueurs rafraîchiſſantes, & pendant l'hivér des liqueurs qui réchauffent. *Mulier venales liquores diſtribuens.* Il y a deux *diſtributrices*, l'une auprès des loges, & l'autre à l'entrée du partérre.

DISTRICT. ſ. m. Térme de Juriſprudence. Térritoire, reſſort, étenduë de la juriſdiction d'un Juge. *Juriſdictionis finis.* Un Officiér, un Juge, ne peuvent inſtrumenter, ni juger hors de leur *diſtrict*.

Ce mot vient du Latin *diſtrictus*, & n'eſt pas ſi uſité que *détroit*. Autrefois on a dit dans le même ſens *diſtroit*.

DIT.

DIT, DITE. adj. Ce qui a été proféré, prononcé. *Dictus.* C'eſt une chôſe *dite*, il faut l'exécuter.

DIT, ſignifie quelquefois, Surnommé. Loüis XIV. *dit* le Grand, Loüis VII. *dit* le Jeune.

On s'en ſért auſſi pour les noms de guérre. Jean le Clérc *dit* la Roche.

On le dit auſſi pour quelques gens de lettres. Piérre d'Appone *dit* le Conciliateur. Jacques Suiſſet *dit* le Calculateur. Les Profeſſeurs de Magdebourg *dits* les Centuriateurs.

On le dit encore des qualitez qu'on attribuë à quelques-uns dans la Morale. Les menteurs ſont *dits* enfans du Diâble. Les hommes ſincéres ſont *dits* enfans de Dieu.

Ce mot eſt de grand uſage au Palais, en ſe joignant aux articles, pronoms & prépoſitions, pour empêcher les équivoques des relatifs qui ſont fréquens en nôtre Langue. Le *dit* appellant, le *dit* défendeur, par les actes & moyens ci devant *dits* & produits. Le *dit* Seigneur Roi. Par le *ſuſdit* contrat. Un Sécretaire en contreſignant ajoûte, par *mondit* Seigneur un tel.

DIT. ſ. m. Signifie un bon mot, une ſentence, un apophthégme des Anciens. *Acutè, ingenioſe dictum.* Plutarque a fait des Traittez des *Dits* notables des Lacédémoniens, des hommes illuſtres. Il ne nous reſte d'Aléxandre que cértains *dits* ſpirituels d'un tour admirable, qui nous laiſſent une impreſſion égale de la grandeur de ſon âme, & de la vivacité de ſon eſprit. S. ÉVR. Ce mot n'a guéres d'uſage hors de là.

Ainſi pleins d'une ſainte joye,
Toujours réglez & non dévots,
De dits joyeux & de bons mots,
Nous aſſaiſonnons la lamproye. DE CHAULIEU.

Doncques

Doncques à tes beaux dits *s'attrappe qui voudra ;*
Pour moi cuide qu'en bref joüer on te verra.
Nouv. ch. de vèrs.

Dans la pénultième guèrre l'Abbé Regnier fit une piéce de vèrs qui avoit pour titre & pour ſujet, les *dits* & faits du P. d'Orange.

Dit. Voiture a auſſi employé ce mot pour ſignifier un diſcours, mais ſi on veut l'imiter, il faut que ce ſoit ſeulement en Poëſie, & au pluriel.

En ces mots Minèrve plaida ;
A ſes dits *le Ciel s'accorda ,*
Et châcun dit , vive d'Avaux.

On dit en provèrbe, qu'un homme a ſon *dit* & ſon *dédit*, pour dire, qu'il change de parole, ou de deſſein, Voyez l'origine de ce provèrbe au mot *Deſdit*.

On dit auſſi, Il a tant fait par ſes faits & ſes *dits*, qu'il eſt venu à bout de ſes deſſeins.

DITHMANING. Voyez Diethmaning.

DITHMARSEN. Voyez Dietmarsen.

DITHYRAMBE. ſ. m. Hymne à l'honneur de Bacchus, dont la meſure fut inventée par un nommé *Dithyrambus* Thébain, ou par les Corinthiens, ſelon Pindare. *Dithyrambus*. Ce ſont des vèrs pleins d'emportement, ou de fureur poëtique. On appelloit auſſi chez les Grècs Bacchus, *Dithyrambe*, ou à cauſe qu'il étoit venu deux fois au monde, ſuivant la fable de Sémélé & de Jupiter ; ou parcequ'il avoit triomphé deux fois : ce mot étant compôſé de δὶς, & de θρίαμβος, double triomphe. Les Anciens ont appellé *Dithyrambe*, les vèrs où on n'obſèrvoit pas les régles ou les meſures ordinaires, comme diſent Ariſtote & Horace. C'eſt ce que nous appellons *vèrs libres*, & les Italiens *verſi ſciolti* ; & les Grècs modèrnes les appellent *politiques*, parcequ'ils donnent ce nom à la prôſe, à laquelle ces vèrs reſſemblent plus qu'à la poëſie. Le Père Labbe en ſa nouvelle Bibliothéque a rapporté pluſieurs de ces vèrs. Du Cange. Il ne nous reſte aucuns *Dithyrambes* des anciens Poëtes, & c'eſt pourquoi l'on n'en connoît pas la meſure avec cèrtitude. On ſçait ſeulement que c'étoit une Poëſie fort hardie, & fort déréglée. Les Poëtes non ſeulement forgeoient des mots ; mais ils en faiſoient de doubles, & de compôſez, qui contribuoient beaucoup à la grandeur des *Dithyrambes*. Horace les a quelquefois imitez. Dac. Le P. Commire & quelques Récens ont fait des piéces Latines de toutes ſortes de vèrs indifféremment, ſelon qu'ils ſe préſentent ſans ordre & ſans diſtinction de Strophes ; ils appellent ces piéces des *Dithyrambes*. Le fameux Rédi, auſſi éxcellent Poëte qu'habile Phyſicien, a renouvellé parmi les Italiens cette eſpéce de Poeſie. Lui & M. Pégolotti ont écrit châcun un *dithyrambe* Italien, qui paſſent pour de belles piéces.

DITHYRAMBIQUE. adj. Qui appartient au dithyrambe. *Dithyrambicus*. Poëte, vèrs *dithyrambique*. Pindare étoit né pour la témérité *dithyrambique*. Dac. Un mot compôſé, & *dithyrambique*, a quelquefois de la grâce & de la force. Id. Une ode *dithyrambique*. Quelques Récens ont ainſi appellé une piéce de vèrs faite dans le goût de l'Ode, mais ſans diſtinction de ſtrophes, & dans leſquels ils font entrer indifféremment de toutes ſortes de vèrs.

Quelques uns écrivent *ditirambique*, comme les Italiens *ditirambo*. La Poëſie *ditirambique* doit ſa naiſſance à la Gréce & aux tranſports du vin. Elle ſe reſſent de ſon origine, & n'a pour régle que les ſaillies d'une imagination échauffée. L'Art néanmoins n'en eſt pas banni ; employé finement il retient, il conduit l'impétuoſité *ditirambique*, & il ne lui pèrmet que les efforts qui plâiſent. En un mot, ce qu'un de nos Poëtes a dit de l'Ode, eſt plus vrai du ditirambe que de l'Ode, que ſon déſordre eſt un éffet de l'art. Mém. de Tr. Il eſt mieux d'écrire *dithyrambe* & *dithyrambique*, avec M. Dacier.

DITON. ſ. m. Intèrvalle de Muſique, qui comprend deux tons. *Ditonum*. Le *diton* eſt la prémière diſſonance. La proportion des ſons qui forment le *diton* eſt de quatre à cinq ; celle du *ſémiditon* de cinq à ſix. Si on diviſe le *diton* en 18 intèrvalles égaux, ou comma, les neuf de la partie aiguë font le ton majeur, ainſi que ſoutient Salomon de Caux. Selon le P. Parran le *diton* eſt la quatriême eſpéce des conſonances ſimples, il comprend deux tons, l'un majeur, & l'autre mineur.

Le nom de *diton* vient de δὶς, *deux fois* ; & de τόνος, *ton* ; ce qui montre que le *diton* eſt compôſé de deux tons.

DITRIGLYPHE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Eſpace qui eſt entre deux triglyphes.

DITTAINO, Autrement DICTAINO, & DATAINO. ſ. m. Rivière de Sicile. *Dittainus*, anciennement *Chryſas*. Elle coule ſur les confins des vallées de Démona, & de Noto, baigne la petite ville d'Aſſoro, & ſe décharge dans la Jaretta.

D I V.

DIU, ou DIOU. ſ. m. Iſle de l'Océan Indien ſituée fort près de la côte de Guzarate, province des États du Mogol, à l'entrée du Golfe de Cambaïe, du côté du couchant. *Dium*. Les Portugais ſont maîtres de *Diu*, où ils ont une Fortereſſe couronnée de deux grands foſſez pleins d'eau de la mèr, & couvèrte de pluſieurs baſtions bâtis ſur le roc & éxtrêmement hauts, avec un très-bon port, où ils ont fait longtems prêſque tout le commèrce du Mogoliſtan. Du reſte, il n'y a rien de remarquable dans cette iſle, qui eſt fort petite. C'eſt Nuño d'Acuña, Gouvèrneur des Indes, qui a fait bâtir la fortereſſe de *Diu*. La ville ſe nomma auſſi *Diu*. Maffée en parle ſouvent dans ſon hiſtoire des Indes.

DIVAGUER. v. neut. Ce mot n'eſt plus en uſage, ou il n'y eſt guères. Il veut dire aller de côté & d'autre, aller çà & là. *Divagari*. Corneille s'eſt ſèrvi de ce mot dans ſa traduction de l'Imitation de Jésus-Christ.

DIVALES. ſ. pl. *Divalia*. Nom de fête qui ſe célebroit chez les Romains le 21 de Décembre à l'honneur de la Déeſſe Angerone ; cette fête s'appelloit auſſi Angéronales, du nom de cette Déeſſe. La fête des *Divales* fut établie à l'occaſion d'une maladie qui faiſoit mourir les hommes & les animaux, cette maladie étoit une eſpéce d'eſquinancie, ou d'enflure de gorge, qu'on appelle en Latin *Angina*, d'où les *Divales* furent nommées *Angeronales*, *Angeronalia*, comme Macrobe nous l'apprend *L. I. Saturn. c.* 12. Ce jour là les Pontifes faiſoient un ſacrifice dans le Temple de Volupia, ou de la Déeſſe du plaiſir & de la joye, qui étoit la même qu'Angérone, & qui chaſſoit toutes les angoiſſes & les chagrins de la vie. *Roſinus Antiq. Rom. L. IV. c.* 16.

DIVAN. ſ. m. Tèrme de Relations. Chambre du Conſeil : Tribunal où on rend la juſtice dans les païs Orientaux. *Imperatoris Turcici ſupremum & ſanctius conſilium ; Tribunal, Curia*. Les Voyageurs racontent des mèrveilles du ſilence qui ſe garde, & de l'éxpédition qui ſe fait dans les *Divans* de l'Orient. On dit, Le Grand Vizir a tenu *Divan* ; c'eſt-à-dire, qu'il a fait aſſembler les Grands de la Porte pour délibérer des affaires de l'Empire.

Divan eſt un mot Arabe, qui ſignifie une eſtrade. C'eſt la même chôſe que *ſofa* en langue Turque.

Divan ſignifie auſſi en Arabe un recueil de divèrſes piéces, ſoit en vèrs, ſoit en prôſe.

Divan, Se prend auſſi pour une ſalle dans une maiſon particulière, mais toujours en tèrmes de Relation, & en parlant des Orientaux. *Aula*, *Atrium*. La coutume de la Chine ne pèrmet pas de recevoir les viſites dans l'intérieur de la maiſon ; mais ſeulement à l'entrée, dans un *divan* qu'on a pratiqué pour les cérémonies. P. le Comte.

DIVAN-BÉGUI, ou DIVAN-BÉGHI. Nom d'un des Miniſtres d'État en Pèrſe. Le *Divan-Begui* eſt le Surintendant de la Juſtice. *Juri dicundo præpoſitus, juris dicundi arbiter*. Il n'a que le dèrnier rang parmi les ſix Miniſtres du ſecond ordre qui ſont tous au deſſous de l'Ermadauler qui eſt prémier Miniſtre. On appelle au tribunal du *Divan-Bégui* des jugemens rendus par les Gouvèrneurs. Le *Divan-Bégui* a cinquante mille écus d'appointemens, afin qu'il rende la juſtice gratuitement. Tous les huiſſiers du palais ſont au ſèrvice du *Divan-Begui*. Le *Divan-Béghi* connoit des cauſes criminelles des Cams, des Gouvèrneurs, & autres Grands Seigneurs de Pèrſe diſgraciez pour quelque faute, & il reçoit les appellations du Daruga. Il y a des *Divan-Béghis* non ſeulement à la Cour & dans la Capitale, mais auſſi dans les Provinces, & dans les autres villes. En Turquie on dit *Reſuldi-van* ; c'eſt le Préſident du Divan. Le *Divan-Bégui* rend la juſtice dans le palais du Prince, ſans ſuivre d'autre loi, ni d'autre régle que l'Alcoran, qu'il intèrpréte à ſon gré. Il a cinquante mille écus pour rendre la juſtice gratuitement. Il ne connoit que des crimes. Il ſuffit qu'on ait crevé un œil, ou caſſé une dent, pour que la cauſe lui ſoit portée. Les cauſes des Officiérs de la Maiſon du Roi, & des Miniſtres étrangérs, lui ſont commiſes.

DIVANDUROU. Nom que l'on donne à cinq ou ſix Iſles de l'Océan Indien. *Divandura inſula*. Les Iſles de *Divandurou* ſont au nord des Maldives, & au couchant de la côte de Malabar. Elles appartiennent au Roi de Cananor, & ſont fort fèrtiles, mais très-petites ; la plus grande n'a pas plus de ſix ou ſept lieuës de circuit. Maty.

DIVE. ſ. f. Nom de rivière. *Diva*, *Deva*. Il y a en France deux rivières de ce nom ; l'une qui eſt en Normandie, a deux ſources au deſſous de Gaſſey, & groſſit des eaux de l'Ante, de Vic, de Lezon & de Meauce, elle ſe rend dans la mèr à Saint Sauveur de Dive, environ a douze lieuës de ſes ſources.

L'autre eſt dans le Poitou. Elle a ſa ſource à la Grimaudière, & après s'être jointe au Thouay, elle va ſe jetter dans la Loire à Saumur.

DIVE, ou ſaint Sauveur de *Dive*, ou ſur *Dive*, Bourg de Normandie, ſitué à un quart de lieuë de l'embouchure de la Dive dans la mèr. *Dive* eſt du Diocêſe de Liſieux, dans le petit païs d'Auge, à cinq lieuës de Caën vèrs le couchant. *Dive* a un petit port de mèr avec Amirauté.

DIVE. adj. Dieu, Déeſſe. *Divus*, *Diva*. Ce mot ne ſe dit point en François, cependant un de nos Poëtes s'en eſt ſèrvi depuis quelques années, dans une piéce écrite en langage un peu antique.

Ces Dieux d'accord ont brouillé leur bagage ;
Ce deux Enfans de la Dive *Cypris*
Ne ſeront plus connus à l'équipage,
Quand guerroyoient enſemble au tems jadis.
NOUV. CH. DE VÈRS.

Ce Poëte a pris ce mot du Latin *divus*, *diva*, & l'a dit d'une Déeſſe du prémiér ordre, qui eſt Vénus ; mais chez les Romains on appelloit proprement *divus* & *diva* les hommes & les femmes qui avoient été mis au nombre des Dieux. De là vient que ſur les médailles frappées pour la conſécration d'un Empereur, ou d'une Impératrice, on leur donne le titre de DIVUS, ou DIVA ; par exemple, DIVOS IVLIVS. DIVO ANTONINO PIO, DIVO PIO, DIVO CLAUDIO, DIVA FAUSTINA AUG. &c.

DIVÈRGENT, ENTE. adj. Tèrme d'Optique, qui ſe dit des rayons, leſquèls ayant ſouffert la réfraction, ou la réfléxion, s'éloignent les uns des autres ; il eſt oppôſé à *convèrgent*, qui ſe dit quand ils s'approchent, & tendent vèrs un centre, où étant parvenu ils ſe coupent, s'ils ſont continuez, ils deviennent *divèrgens*. *Divaricati radii*. Le vèrre ſphérique convéxe rend les rayons *convèrgens*, & le concâve les rend *divèrgens*.

DIVÈRS, ERSE. adj. Tèrme qui marque la pluralité, & la différence, ſoit des tems, ſoit des lieux, des pèrſonnes, ou des chôſes. *Diverſus*. Il faut avoir eû affaire à *divèrſes* pèrſonnes, pour connoître le monde. Les gens de *divèrs* païs, & de *diverſes* Régions, ne s'accordent guère enſemble. Les hommes ont des ſentimens bien *divèrs* ; c'eſt à dire, bien contraires. Je ſuis une folle de redire les mêmes chôſes ſi ſouvent ; ſuis-je obligée de vous rendre un compte éxact de tous mes *divèrs* mouvemens ? LETT. PORTUG.

Dès qu'on ouvre les yeux on voit dans l'Univèrs
L'aſſemblage éclatant de tant de corps divèrs. VILL.

De divèrs *Auditeurs peins les* divèrs *défauts*. ID.

DIVÈRSEMENT. adv. D'une manière divèrſe. *Diverſe*. Toutes les héréſies ſont fondées ſur des paſſages qu'on a expliquez *divèrſement*. Épicure a dit la même chôſe *divèrſement*, ſelon qu'il peut l'avoir *diverſement* penſée & ſentie. S. ÉVR.

DIVÈRSIFIER. v. act. Varier, mettre de la divèrſité en quelque chôſe. *Variare*, *diſtinguere*. Il faut *diverſifier* un Ouvrage pour le rendre agréable. *Divèrſifier* ſa vie, ſes études, ſes occupations. Il y a divèrſes eſpéces d'ambition, ou de baſſeſſe ; les paſſions ſe *divèrſifient* ſelon les eſprits où elles ſe trouvent. S. ÉVR. L'abondance laſſe, à moins qu'elle ne ſoit éxtrêmement *diverſifiée*. CH. DE MER. L'hiſtoire eſt ſeche, & ennuyeuſe, quand il n'y a pas une cèrtaine variété d'incidens néceſſaire pour *divèrſifier* la narration, & la rendre plus agréable. P. DAN. Pour ſe plaire à la vie il faut ſur tout la *diverſifier*. CH. DE MER. Il y a beaucoup d'art à *divèrſifier* les plaiſirs, & à leur rendre cette pointe qui s'émouſſe ſi aiſément. S. RÉAL.

DIVÈRSIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Variatus*.

DIVÈRSION. ſ. f. Tèrme de Guèrre, qui ſe dit quand on va attaquer ſon ennemi en un endroit où il eſt foible & dégarni, pour lui faire rappeller ſes forces d'un autre lieu où il alloit faire irruption. *Diſtrahere hoſtiles copias*, *aliò hoſtem avertère*. Les Romains ne pûrent chaſſer Hannibal d'Italie qu'en faiſant *diverſion*, & allant attaquer Carthage.

On s'en ſèrt auſſi en Médecine ; quand on tâche de détourner ailleurs le cours d'une fluxion par des remédes. La ſaignée fait une grande *divèrſion* d'humeurs. On dit auſſi en Morale, La conſolation qu'on donne à une pèrſonne affligée fait quelque *divèrſion* de ſa douleur. Il n'y a point de *divèrſion* qui puiſſe éxempter de ſimonie ceux qui donnent de l'argent pour des Bénéfices.

Ce mot de *divèrſion* a été formé par Montagne, qui l'a employé le prémiér. Paſquier ſe plaint dans une de ſes lettres de ce que Montagne employe ce mot qu'on n'entend point.

DIVERSITÉ. ſ. f. Variété, qualité qui fait qu'une chôſe eſt divèrſe & différente. *Diverſitas*. La *divèrſité* des humeurs des hommes eſt caûſe de la *diverſité* de leurs ſentimens. La *divèrſité* des fleurs d'un partèrre réjouït la vûë. Les Siamois tiennent que la *divèrſité* des Religions eſt agréable à Dieu ; & que toutes les divèrſes manières de l'honorer ſont bonnes, parcequ'elles ont toutes les mêmes objèts, & tendent toutes à la même fin. S. ÉVR. Quand il eſt clair qu'il y a une Religion révélée, la *divèrſité* des Religions ne peut plus paroître bonne. La *diverſité* des ſentimens aliéne les eſprits. MALEB. La *divèrſité* des chôſes délaſſe, & un peu d'abſence ranime l'amitié. CH. DE MER.

Telle eſt la loi du Ciel ; dont la ſage équité
Seme dans l'Univèrs cette divèrſité. CORN.

DIVÈRTIR. v. act. Détourner quelqu'un, l'empêcher de continuer ſon deſſein, ſon entrepriſe, ſon travail. *Aliquem ab aliqua re avocare*, *abducere*, *deducere*. On fèrme les atteliérs pour empêcher que le peuple ne *divertiſſe* les ouvriérs, qu'il ne les amuſe. Cet homme avoit deſſein de ſe vanger, mais les prières de ſes amis l'en ont *diverti*, l'en ont détourné. Les penſées d'un ſolitaire ſont plus juſtes, car rien ne le *divertit* de la contemplation. La puiſſance du Royaume n'étoit point *divertie* ailleurs. C'eſt être pèrturbateur du repos public que de vous *divèrtir* par une mauvaiſe lettre de la moindre de vos penſées. VOIT.

Ce mot vient du Latin *divertere*, détourner, formé de la prépoſition *di*, qui dans la compoſition ſignifie, ſéparation, éloignement, & *vertere*, tourner, *divertere*, tourner ailleurs ; ſignification qui convient à tous les ſens que ce vèrbe a dans nôtre langue.

DIVÈRTIR, ſignifie auſſi, Déconſeiller. *Dehortari*, *abſtrahere*, *avocare*. Cet homme s'alloit ruiner, ſi ſes amis ne l'euſſent *diverti* de ſon deſſein. Un de ſes amis le *divèrtit* de détruire la ville. ABLANC.

DIVÈRTIR, ſignifie auſſi, Mettre à part ; & on s'en ſèrt pour dire plus honnêtement, Voler. *Subducere*, *diſtrahere*. Ce Commis a *divèrti* les deniérs de ſa fèrme. Ce banquèroutiér a *diverti* ſes meilleurs effèts. Le Droit ne donne point au mari d'action contre ſa femme pour le larcin, mais ſeulement pour les chôſes *divèrties*.

DIVÈRTIR, ſe dit auſſi en matière de Finances, lorſque les Ordonnateurs ont changé la deſtination des deniérs. *Detrahere*, *avertere*. On avoit fait un fonds pour les penſions des gens de lettres, mais il a été *divèrti* & employé aux néceſſitez de la guèrre.

DIVÈRTIR, ſignifie auſſi, Égayer, réjouïr. *Recreare*, *relaxare animum*. Il n'y a rien qui *divertiſſe* plus que la Comédie. Elle *divèrtit* même les plus mélancoliques. ABLANC. Quand on n'a guères d'eſprit, on ſe *divèrtit* de peu de chôſe. M. SCUD. Ariſtote ne pèrmet de *divèrtir* le ſpectateur, que pour l'inſtruire en même tems ; c'eſt un artifice innocent pour corriger, qui réüſſit mieux que la ſévérité des préceptes. DAC. Il vaut mieux s'ennuyer comme une pèrſonne d'eſprit, que de ſe *divèrtir* d'une manière impèrtinente. CH. DE MER. Je ne ſçai quoi de délicat que j'ai dans le cœur, ou dans l'eſprit, fait que rien ne me *divèrtit* longtems. M. SCUD. Il ne faut pas toûjours étudier, il faut prendre le tems de ſe *divèrtir*. Il ne faut pas ſe *divèrtir* aux dépens de la réputation de ſes amis. C'eſt un ridicule dont on ſe *divèrtit* dans toutes les compagnies ; c'eſt-à dire, dont on ſe moque, dont on fait ſon joüet. On dit à celui qui raille, ou qui dit des chôſes peu vraiſemblables, C'eſt que vous vous *divertiſſez*. *Jocari*, *ridere*. C'eſt pécher contre la chaſteté que de ſe *divertir* à regarder des figures laſcives. THIÈRS.

Il ſalloit vous répondre ; & d'une telle affaire
C'eſt ainſi que j'ai dû ſortir.
Quand on ne ſçauroit divèrtir,
Il faut au moins n'ennuyer guères.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Ce mot s'eſt dit dans ce ſens, parceque ſe *divèrtir*, c'eſt ſe détourner, détourner ſon eſprit de l'application, ou d'une matière ſérieuſe.

On dit qu'une femme ſe *divèrtit*, lorſqu'elle fait l'amour.

On dit qu'un homme ſe *divèrtit*, quand il n'a autre occupation que celle de ſe réjoüir, & de paſſer ſon tems. On dit d'un homme bourru & chagrin, que rien ne le *divèrtit* ; pour dire, qu'il ne prend plaiſir à rien.

DIVÈRTISSANT, ANTE. adj. Qui plaît, qui réjouït, qui détourne du chagrin, & des mauvaiſes penſées. *Jucundus*, *amœnus*, *feſtivus*. La Comédie eſt fort *divèrtiſſante*. Les eaux les plus tranquilles ne ſont pas les plus *divèrtiſſantes*. M. SCUD.

DIVÈRTISSANT. Ce mot eſt quelquefois ſubſtantif, alors c'eſt le nom d'un pèrſonnage que les Opérateurs font paroître ſur leur théâtre. *Divèrtiſſant*, eſt l'Arlequin des Opérateurs, il a l'habit & les manières d'Arlequin.

DIVÈRTISSEMENT. ſ. m. Réjoüiſſance, plaiſir, recréation. *Relaxatio*, *oblectatio animi*. On gagne les femmes en leur donnant toute ſorte de *divèrtiſſemens*. Les combats de Gladiateurs étoient des plaiſirs inhumains : il n'y a qu'une inclination mali-

gne pui puiſſe faire troûver du plaiſir dans ces cruels *divèrtiſſemens* S. Réal. Quand le ſeul intérêt de nos *divèrtiſſemens* fórme le nœud de l'amitié, les chagrins le rompent aiſément. S. Évr. Les Pères n'ont pas abſolument intèrdit les jeux & les *divertiſſemens* aux Chrêtiens. Thiers. Les *divèrtiſſemens* de foule ne ſont pas agréables, & ſont ennemis des paſſions délicates. S. Évr. Quand les *divèrtiſſemens* ſont continuèls, & ſans intèrvalle, ils ennuyent. M. Scud.

Un lecteur ſage fuit un vain amuſement ;
Et veut mettre à profit ſon divèrtiſſement. Boil.

On appelle auſſi *divèrtiſſement* d'effèts, ou *divèrtiſſement* de fonds, le recèlement des effets, le changement de l'emploi des fonds. *Diſtractio.*

DIVETO. ſ. m. Bourg de Sicile dans la vallée de Démona, & ſur la côte ſeptentrionale de cette vallée, environ à deux lieuës de Meſſine. *Divetum. Diveto* a été bâti des ruines de la ville de *Naulochus.*

DIVETTE. ſ. f. Petite rivière du Cotantin dans la Baſſe Normandie. *Divetta.* La ſource de la *Divette* eſt à Briquebofcq; elle paſſe à Sotteville, à S. Chriſtophle, à Virandeville, à Sideville, à Martinvaſt, à Oudeville, & va à Chèrbourg ſe décharger dans la mèr. Corn.

DIVIDENDE. ſ. m. Tèrme d'Arithmétique. Le nombre à diviſer, & duquel ſe fait la diviſion. *Numerus dividendus.* Le quotient contient autant d'unitez que le *dividende* renfèrme de fois le diviſeur. Roh. Le *dividende* doit toûjours être plus grand que le diviſeur.

DIVIN, ine. adj. Qui eſt, ou qui vient de Dieu, ou qui regarde Dieu. *Divinus.* Les trois Pèrſonnes *divines* ne font qu'un ſeul Dieu. L'Office *divin*, c'eſt le culte de Dieu, & le ſervice qu'on fait à l'Égliſe. La Providence *divine* nourrit les oiſeaux. Ce n'eſt pas une chôſe ſi difficile qu'on le penſe, que d'allier les loix humaines avec les loix *divines.* C'eſt profaner d'un Dieu le langage *divin.* Vill.

Se peut-il que dans ſes ouvrages
L'homme aveugle ait mis ſon appui ;
Et qu'il prodigue ſes hommages
A des Dieux moins divins *que lui ?*
Nouveau choix de vèrs.

Divin, ſe dit figurément de tout ce qui eſt éxcellent, éxtraordinaire, & qui ſemble être au deſſus de la force de la nature, ou de la capacité des hommes. La bouſſole, les lunettes, les horloges ; ſont des inventions *divines.* Platon eſt appellé *Auteur divin.* Le *divin* Platon ; & Hippocrate, le *divin* vieillard. Une beauté *divine.*

Les Arabes appellent les *Divins* אלהיון, *Elahioun*, la ſeconde Secte de Philoſophes, compôſée de ceux qui admettent un prémiér moteur de toutes chôſes & une ſubſtance ſpirituelle détachée de toute ſorte de matière ; un Dieu en un mot, & ils lui donnent ce nom pour les diſtinguer de la prémière Secte, qui ſont les *Deherioun*, ou *Thabaioun*, c'eſt-à-dire, les Mondains, ou Naturels, ou bien les Mondaniſtes, ou Naturaliſtes, ainſi appellez parcequ'ils n'admettoient point de principes hors du monde matériel & de la nature. אלהיון, *Elahioun*, vient d'אלה, *Alla*, Dieu. Ainſi les *Elahioun* ſont les *divins*, ou les *Théologiens*, comme traduit Caſtel, ceux qui reconnoîſſent un Dieu. Voyez d'Hèrbelot au mot *Elahioun.*

DIVINATEUR. ſ. m. Qui ſe trouve dans quelques-uns de nos anciens Auteurs pour devin, devineur. *Divinus, Hariolus.*

DIVINATION. ſ. f. Action de deviner, ou la ſcience par laquelle on devine. *Divinatio, rerum futurarum ſcientia.* Quoiqu'il ſemble que le mot de *divination* dût ſignifier la connoiſſance que Dieu a des chôſes futures, il n'eſt pourtant jamais employé que pour déſigner la connoiſſance que les Magiciens, ou ceux qui font ſemblant de l'être, ſe vantent d'avoir des chôſes cachées. Toute *divination* eſt incèrtaine, & ne rèüſſit que par haſard, ou par l'adreſſe du Devin. Il eſt mal ſeur de croire aux *divinations.* Les hommes ont inventé cent ſortes de *divinations* par les oiſeaux, les entrailles des bêtes, les ſonges, les linéamens de la main, par les points marquez au haſard, par les noms, par le mouvement d'un tamis, par l'air, par le feu, par les ſorts Virgiliens, Homériques, ou de la Bible, les nombres, & cent autres qui ont divèrs noms. Voici les principales eſpéces, & leurs noms. La Pſychomantie, ou Pſycomance, autrement Sciomantie, ou Sciomance, qui ſe fait par l'évocation des âmes des morts, ou des ombres, pour en apprendre ce que l'on ſouhaite ; la Dactylomancie, qui ſe fait par le moyen d'un ou de pluſieurs anneaux ; l'Hydromantie, qui ſe faiſoit avec de l'eau de la mèr ; la Pégomantie, avec de l'eau de fontaine ; l'Ornithomantie, qui eſt la même chôſe que les Augures ; la Clidomantie, qui ſe fait par des cléſs ; la Coſcinomantie, avec un crible ; le Clédoniſme, qui ſe fait par la parole, ou la voix ; l'Éxtiſpicine, ou conſidération des entrailles des victimes ; l'Alphitomantie, ou Aleuromantie, qui ſe fait par la farine ; la Kérannoſcopie, ou conſidération de la foudre ; la Capnomantie, ou *divination* par la fumée ; l'Alectriomantie, ou *divination* par les coqs ; la Pyromantie, par le feu ; la Lithomantie, par les pièrres ; la Lycnomantie, par les lampes ; la Necromantie, par les morts, ou leurs os, &c. L'Onirocritique, ou Jugement par les ſonges ; l'Ooſcopie, ou conſidération des œufs ; la Lécanomantie, ou *divination* par un baſſin plein d'eau ; la Gaſtromantie, par le ventre, ou par des phioles. La palpitation, *ſaliſſatio*, *παλμὸς*, qui ſe tîroit de la palpitation, du mouvement de quelque membre ; l'Axinomantie, par une hache, ou coignée ; la Captoptromantie, ou Criſtallomantie, par un miroir ; la Chiromance, par l'inſpection des lignes de la main. La Géomance par la tèrre ; la Céromantie par des figures de cire ; l'Arithmomantie, par les nombres ; la Sycomantie, &c. Cardan les a décrits au IVe Livre de ſa Sageſſe, & Robert Flud en a fait pluſieurs Traittez paiticuliérs. Cicéron a fait auſſi deux livres de la *divination* des Anciens, où il les réfute. Toutes ces ſortes de *divinations* ont été condamnées par les Pères & par les Conciles, vû qu'elles ſuppôſent qu'on a pacte avec le Diâble.

Dans l'Écriture Sainte il eſt parlé de neuf différentes ſortes de *divinations.* La prémière, qui ſe faiſoit par l'inſpection des planétes, des étoiles, des nuées. On prétend que c'eſt ceux qui la pratiquoient que Moyſe appelle מעונן, *Meonen*, de ענן, *anan*, qui ſignifie nuée. *Deut. XVIII.* 10. 2°, Ceux que le même Prophête appelle au même endroit מנחש, *Menacheſeh*, que la Vulgate & le commun des Intèrprétes traduiſent *Augur.* 3°, Ceux qui au même endroit ſont nommez מכשף, *Mecaſcheph*, c'eſt-à-dire, ſelon les Septante & la Vulgate, un homme qui fait des maléfices. 4°, Les Enchanteurs, que Moyſe au même chapitre v. 11. nomme חובר, *Hhobèr.* 5°, Ceux qui conſultent les eſprits, qu'on appelle Python, ou comme parle Moyſe au même livre, ceux qui intèrrogent le Python, שאל אוב. 6°. Les devins, ou les Magiciens, que Moyſe appelle ידעני, *Judeoni.* 7°, Ceux qui conſultent les morts, la Nécromantie. 8°, Le Prophête Oſée IV. 12. parle de ceux qui conſultent des baguettes, שאל מקלו ; on peut appeller cette ſorte de *divination* Rabdomantie. Quelques-uns l'appellent auſſi Belomantie, mais Rabdomantie revient mieux au mot dont ſe ſert le Prophête, מקלו, & qui ſignifie une vèrge, une baguette, un bâton, & non pas une fléche, *βέλος.* 9°, La dèrnière eſpéce de *divination* dont parle l'Écriture eſt l'Hépatoſcopie, ou conſidération du foye.

DIVINEMENT. adv. Par le ſecours ou la puiſſance de Dieu. *Divinè, divinitus.* Les accidens ne peuvent pas être ſans la ſubſtance, ſi ce n'eſt *divinement*, & par miracle. Les Payens croyoient que ceux qui rendoient les oracles étoient inſpirez *divinement.* La même providence qui les faiſoit écrire *divinement*, & par l'impulſion de l'eſprit de Dieu, a voulu qu'ils écriviſſent en hommes, & comme on écrit parmi les hommes. Pélisson. Il parle des Auteurs ſacrez.

Divinement, ſignifie encore, Éxcellemment, parfaitement, éxtraordinairement. *Divinè, mirificè.* Cet Orateur parle, écrit *divinement* bien.

DIVINITÉ. ſ. f. Dieu ; nature, & eſſence divine. *Divinitas.* En Jésus Christ la *Divinité* & l'humanité ſont jointes enſemble. Les impies s'attaquent à la *Divinité.* Malgré l'antipathie naturelle à l'eſprit humain, pour reconnoître quelque chôſe au deſſus de lui, aucun n'a pû effacer de ſon âme l'opinion d'une *Divinité.* S. Réal. L'idolatrie elle-même n'eſt que le ſentiment de la *Divinité* divèrſifié. Le Vassor. Il eſt difficile d'effacer l'impreſſion que la vûë de ce grand monde forme de la *Divinité.* Nicol. J'adore vôtre ſainte & ſacrée *Divinité.* God. C'eſt fauſſement que les impies diſent que l'opinion de la *Divinité* eſt une invention politique des Légiſlateurs, pour aſſeurer, pour affèrmir l'obſèrvation de leurs loix ; car au contraire il eſt évident que les Legiſlateurs ſe ſont ſèrvis de cette opinion, qu'ils ont trouvée fortement imprimée dans l'eſprit des peuples.

On s'en ſèrt auſſi en tèrmes du Paganiſme. *Divina numina.* Sombres *Divinitez*, noires *Divinitez*, ce ſont les Puiſſances de l'Enfèr. Les *Divinitez* céleſtes, marines. Corneille s'eſt ſoulevé contre cèrtains ſcrupuleux, qui veulent anéantir toutes les *Divinitez* poëtiques. S. Évr. On reprochoit aux Égyptiens que leurs *Divinitez* croiſſoient en abondance juſques dans leurs jardins. Id. Un véritable brâve ne voudroit pas devoir la victoire à la compaſſion de quelque *Divinité* : il ne veut la devoir qu'à ſon bras. Le P. le Boss.

Dans le Poëme Epique
Châque vèrtu devient une Divinité ;
Minerve eſt la Prudence, & Vénus la Beauté. Boil.

On

On peut diſtinguer trois ſortes de *Divinitez* dans le Paganiſme : les unes Théologiques, qui repréſentent la nature Divine ſous divèrs attributs. Par éxemple, Jupitèr eſt la puiſſance abſoluë de Dieu ; Junon eſt ſa juſtice. Les *Divinitez* de la ſeconde eſpéce ſont purement Phyſiques. Éole eſt la puiſſance de la nature, qui ramaſſe les vapeurs & les éxhalaiſons pour former les vents. Les dèrnières ſont des *Divinitez* Morales. Les Furies, par éxemple, ne ſont autre chôſe que les reproches de la conſcience. P. LE BOSS. Le nombre infini de *Divinitez* Payennes n'étoient que des *Divinitez* allégoriques. ID. La Fortune étoit une *Divinité* biſarre qui gouvèrnoit tout ſelon ſon caprice. BOUH.

DIVINITÉ, ſe dit figurément, quand on parle d'une belle femme. C'eſt une *Divinité* ſur tèrre. *Terreſtre numen*, elle a le port d'une *Divinité*. Les Amans traittent leurs Maîtreſſes de *Divinité*. Une jeune *Divinité* comme vous, doit cauſer bien des révolutions dans le monde qui aime, & qui eſt aimé.

Une Divinité *de mille attraits pourvuë*
Tient mon cœur dans les fers. VOIT.

DIVIS. adv. Tèrme de Palais, oppôſé à *indivis*. *Diviſum*. Ces héritiérs ont partagé cette maiſon, & la poſſédent par *divis*, châcun a ſa part marquée, ſon appartement ſéparé.

DIVISER. v. actif. Partager, ſéparer en pluſieurs parties. *Dividere, partiri, in partes tribuere*. On n'a pû encore trouver le moyen de *diviſer* géométriquement un angle en trois parties égales. Ce père a *diviſé* ſon bien en trois portions pour faire un partage entre ſes enfans.

DIVISER, ſignifie auſſi, Séparer, mettre à part. Dieu *diviſa* les eaux des eaux, c'eſt-à-dire, ſépara celles qui ſont au deſſus du Firmament de celles qui ſont au deſſous. La rivière ſe *diviſe* en pluſieurs bras pour faires des Iſles & différentes embouchures. Il ne faut point qu'un eſprit ſe *diviſe*, ſe partage, s'occupe à pluſieurs chôſes. Pour ſe guérir de l'amour, il faut le *diviſer*, & laiſſer èrrer ſes vœux de tous côtez. S. ÉVR.

DIVISER, en tèrmes d'Arithmétique eſt, Découvrir combien de fois une petite ſomme eſt contenuë en une plus grande, & ce qui en reſte. Si on *diviſe* 1550 par 12, le quotient ſera 129, & il en reſtera 2. *Diviſer* eſt encore un tèrme qui éxprime un des quatre principaux changemens qu'on peut faire ſur châque proportion. *Diviſer* en ce ſens, c'eſt comparer châcune différence de l'antécédent, & du conſéquent à ce même conſéquent, ce qui doit encore donner proportion, après ce changement, car châcun antécédent contient ſon conſéquent une fois moins qu'auparavant. 12. 6. :: 6. 3. BOUGUER.

DIVISER, ſignifie auſſi, Déſunir, mettre en trouble, en querelle, en partis, en factions. *Disjungere, dividere, diſtrahere*. Tout Royaume qui ſera *diviſé* en ſoi ſera déſolé, dit JÉSUS-CHRIST. La grande adreſſe d'un politique eſt de *diviſer*, de déſunir ſes ennemis. Je vous prie de remettre bien enſemble Céſar & Pompée, que la malice des hommes a *diviſez*. ABLANC.

DIVISÉ, ÉE, part. *Diviſus*.

DIVISÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la fâſce, de la bande, &c. qui n'ont que la moitié de leur largeur, que l'on appelle *faſce* ou *bande en diviſé*. *Faſcia dimidia ſui parte anguſtior*.

DIVISÉMENT. adv. Séparément, avec diviſion. *Diviſim, ſeparatim*.

DIVISEUR. ſ. m. Tèrme d'Arithmétique. C'eſt le plus petit nombre par lequel ſe fait la diviſion ; on le met ſous le plus grand, pour ſçavoir combien de fois il y eſt contenu, & trouver le quotient. *Diviſor*.

DIVISEUR, eſt auſſi un grand cèrcle diviſé qui ſèrt à diviſer pluſieurs autres petits qu'on enclave dedans, & ce par le moyen d'une régle mobile ſur leur centre commun. Tous ceux qui font des inſtrumens de Mathématique ont beſoin d'un *diviſeur*.

DIVISIBILITÉ. ſ. f. Puiſſance paſſive qu'a une quantité d'être diviſée. *Dividuitas*. On ne comprend point la *diviſibilité* à l'infini. La *diviſibilité* à l'infini eſt l'hypothêſe d'Ariſtote, & de toutes les Univèrſitez. Ce n'eſt pas qu'on la comprenne, ou qu'on puiſſe répondre aux objections ; mais c'eſt qu'ayant compris manifeſtement l'impoſſibilité des points Mathématiques, ou Phyſiques, on n'a point trouvé d'autre parti à prendre. Il eſt vrai d'un côté que tout corpuſcule étendu doit avoir deux côtez : donc il eſt diviſible ; car s'il n'avoit pas deux côtez il n'auroit pas d'étenduë, & s'il n'avoit point d'étenduë l'aſſemblage de divèrs corpuſcules ne compôſeroit pas un corps. D'autre côté la *diviſibilité* à l'infini ſuppôſe une infinité de parties : d'où il s'enſuit qu'il n'y a point de ſi petit corps qui ne puiſſe fournir autant de ſurfaces qu'il en ſeroit néceſſaire pour couvrir toute l'étenduë de la tèrre, & au delà : ce qui paroît difficile à comprendre.

DIVISIBLE. adj. m. & f. Qui peut ſouffrir de la diviſion. *Dividuus*. Si un atôme a de l'étenduë, il eſt *diviſible* à l'infini : ou s'il n'eſt pas *diviſible* à l'infini, l'éxiſtence de l'étenduë eſt incompréhenſible. BAYL. C'eſt un axiôme en Philoſophie, que la quantité eſt *diviſible* à l'infini en parties proportionnelles. Mr Deſcartes a dit en parties indéfinies, ce qui a de la peine à ſe faire entendre.

DIVISION. ſ. f. Partage d'un tout en ce qu'il contient. *Partitio, tributio, diſtributio*. Si le tout eſt compôſé de parties réellement diſtinctes, nommées intégrantes, la *diviſion* qui s'en fait s'appelle proprement *partition* : comme lorſqu'on diviſe une maiſon en ſes appartemens. Si le tout eſt compôſé de parties qu'on appelle ſubjectives ; c'eſt-à-dire, ſi le tout n'eſt qu'un tèrme commun, dont les ſujèts compris dans l'étenduë de ce tèrme ſont les parties, la *diviſion* que l'on en fait retient proprement le nom de *diviſion* : telle eſt la *diviſion* du genre en ſes divèrſes eſpéces. On fait en Géométrie la *diviſion* des lignes en tel nombre de parties qu'on veut par le moyen d'un triangle. La *diviſion* des cèrcles ſe fait en 360 degrez. L'eſſence Divine eſt incapable de *diviſion*, & de ſéparation. S. ÉVR.

DIVISION, en tèrme d'Arithmétique, eſt la quatrième de ſes prémières régles, par laquelle on voit combien de fois une plus petite ſomme eſt contenuë dans une plus grande, & ce qui en reſte. *Diviſio*.

La *diviſion* eſt une eſpéce de ſouſtraction, par laquelle on retranche d'un grand nombre un autre nombre plus petit, ou égal, autant de fois qu'on le peut, c'eſt-à-dire, autant de fois qu'il y eſt compris. P. LAMY. Ainſi il y a trois nombres dans la *diviſion*. 1°, Celui qu'il faut diviſer & qui s'appelle dividende, ou nombre à diviſer. 2°, Celui par lequel on diviſe ce dividende, on le nomme le diviſeur. 3°, Enfin celui qui éxprime combien de fois le diviſeur eſt contenu dans celui qui eſt à diviſer, ou le nombre qui réſulte de la *diviſion* du dividende par le diviſeur, & ce troiſième nombre s'appelle Quotient. Il y a pluſieurs manières de faire la *diviſion*, & châcune a ſa méthode particulière d'arranger, & de diſpôſer les nombres. L'une s'appelle une *diviſion* à la Françoiſe, l'autre à l'Eſpagnole, l'autre à l'Italienne, l'autre à l'Allemande ; & l'autre à l'Indienne. Toutes ces manières ſont bonnes, puiſque leurs opérations ſont bonnes, & font trouver le quotient avec la même cèrtitude. Il y a une *diviſion* des entiérs, & une *diviſion* des fractions : il y en a de même dans l'Algébre.

La *diviſion* ſe fait en chèrchant combien de fois le diviſeur eſt compris dans le dividende, & quand celui-ci eſt compôſé d'une quantité de nombres plus grande que celle du diviſeur, il faut prendre le dividende par parties en commençant de gauche à droit, & non point tout enſemble, & chèrcher combien le diviſeur eſt compris de fois dans châcune de ces parties. Voici des éxemples. Je veux diviſer 6759 par 3, je chèrche combien 3 eſt dans 6, puis combien dans 7 ; & parce qu'il y eſt deux fois, & qu'il reſte encore 1, je joins cet 1 au nombre ſuivant 5, ce qui fait 15, & je chèrche combien 3 eſt dans 15 ; enfin, combien il eſt dans 9. J'écris à part tous ces nombres, qui marquent combien de fois 3 eſt dans châcune de ces parties, & je les écris ſelon l'ordre des parties du dividende, c'eſt à dire, en commençant de gauche à droit, & les ſéparant du *dividende* par une ligne en cette manière.

a *b* *c*
3) 6759 (2253

a eſt le diviſeur ; *b* le dividende ; & *c* le quotient. Ou bien

c
a 6759 (2253
b 3.3.3.3.

a eſt le dividende ; *b* eſt le diviſeur avancé ſucceſſivement ſous toutes les parties du dividende pour les diviſer, & *c* eſt le quotient ; c'eſt à dire, que 3 eſt 2253 fois dans 6759, ou que 6759 étant partagé en 3, châque partie ſera de 2253.

Quand il reſte quelque chôſe, & que le diviſeur répété un cèrtain nombre de fois n'égale pas le dividende, ce qui reſte s'écrit au deſſus du diviſeur en tîrant une petite ligne entre deux, & cela s'appelle une fraction ; par éxemple, ſi au lieu de 6759 je mets ſeulement 6758, & que je chèrche combien de fois 3 y eſt compris, tout ſera ſemblable à la *diviſion* précedente juſqu'au dèrniér chiffre 8 : car 3 n'étant que deux fois dans 8, je mettrai pour dèrniér nombre du quotien t2, & non pas 3 ; mais parceque 2 fois 3 ne fait que 6, il reſte 2 de plus dans le dividende, j'écrirai 2 après le quotient, & je mettrai le diviſeur 3 au deſſus avec une ligne entre deux.

6758 (2252 $\frac{2}{3}$
3.3.3.3.

Voyez l'Arithmétique de Tacquet Liv. I. c. 9. Les Élemens de Mathématique du P. Lamy Liv. I. c. 4.

La *diviſion* ſe fait en Algébre en réduiſant le dividende & le diviſeur en forme de fraction, & cette fraction eſt le quotient. Ainſi ſi

l'on veut diviſer ab par cd, il faut les ranger de cette ſorte, $\frac{ab}{cd}$, & cette fraction eſt le quotient. D'autres marquent encore ainſi la diviſion algébraïque, $cd)\ ab$. Ou bien $ab \div cd \div$ Harris.

Le P. Lamy donne ces trois régles pour la *diviſion* algébraïque.

I°. Puiſque plus en plus donne plus, ſi la grandeur qui doit être diviſée a le ſigne +, & que le diviſeur ait le ſigne + par tout, c'eſt une marque que le quotient doit avoir +. Ainſi la grandeur $xb + xd + zb + zd$ étant donnée pour être diviſée par $x + z$, il eſt manifeſte que le quotient eſt $b+d$.

II°. Si la grandeur à diviſer a le ſigne — dans ſa dèrnière partie, & que le diviſeur ait le ſigne +, le quotient aura le ſigne —. Et ſi le diviſeur a le ſigne —, le quotient aura le ſigne +. Ainſi diviſant $xb + xd - zb - zd$ par $x - z$, le quotient ſera $b+d$; car $b+d$ multipliant $x - z$ fait, la grandeur donnée $xb + xd - zb - zd$.

III°. Si la grandeur donnée à diviſer a le ſigne + à la fin, & le diviſeur le ſigne —, le quotient aura ce même ſigne —. Diviſant $xb - xd - zb + zd$ par $x - z$, le quotient ſera $b - d$.

Prenez garde que lorſque l'expreſſion d'une opération a été abregée pour en apèrcevoir le quotient, il faut ſuppléer ce qui a été ſupprimé. Ainſi s'il falloit diviſer $aa - bb$ par $a + b$, je ſuppléerois ce qui a été ſuprimé, ſçavoir $+ ab - ab$, après quoi il eſt évident que le quotient de cette diviſion eſt $a - b$.

Lorſque dans la grandeur à diviſer on ne trouve aucune des lettres du diviſeur, c'eſt une marque qu'on ne peut faire cette *diviſion* qu'en plaçant au deſſus d'une petite ligne la grandeur à diviſer, qu'on nomme le dividende, & le diviſeur au deſſous. Ainſi diviſant $bd + pq$ par $r + s$, le quotient ſera $\frac{bd+pq}{r+s}$

M. Harris, dans ſon Dictionnaire des Arts T. I. donne quatre régles de la *diviſion* algébraïque, qu'il éxplique ainſi,

I°. Quand le dividende eſt égal au diviſeur, le quotient eſt 1, & il faut mettre une unité pour quotient, parce qu'une chôſe ne ſe contient elle même qu'une fois.

2°. Quand le quotient eſt éxprimé par manière de fraction (comme dans la diviſion ſimple) ſi les mêmes lettres ſe trouvent également répetées dans châque membre du numérateur & du dénominateur, retranchez ces lettres, ce qui reſtera ſera le quotient. Ainſi,

$$\frac{ab}{b}\ (a \qquad \& \qquad \frac{abc}{ab}\ (c \qquad \&c.$$

3°. Quand il y a quelques coëfficiens, c'eſt à dire, quelques nombres devant les lettres, diviſez les comme dans l'Arithmétique ordinaire, ajoutez le quotient de cette *diviſion* au quotient éxprimé par lettres; par éxemple,

$$\frac{360}{24}\ \frac{ab}{b}\ (15a$$

4°. En général la *diviſion* de quantitez compléxes ou compôſées ſe fait en Algébre, comme dans l'Arithmétique commune, ayant toujours égard aux régles de l'addition, de la ſouſtraction, & de la multiplication algébraïques, comme auſſi qu'un ſigne ſemblable donne plus + dans le quotient, & un ſigne différent donne moins —. Il faut encore avoir ſoin de diviſer châque partie du dividende par le diviſeur qui lui répond; c'eſt à dire, celui dont les lettres montrent qu'il eſt de même eſpéce que l'autre pour prévenir la fraction qu'il ne pourroit manquer d'y avoir autrement. Ainſi,

$$\begin{array}{l} a+b)\ aa+ab-ca-cb\ (a-c. \\ \quad\ \ \underline{aa+ab} \\ \qquad 0 \quad 0-ca-cb \\ \qquad\qquad \underline{-ca-cb} \\ \qquad\qquad\qquad 0 \end{array}$$

Qu'il y ait dans la *diviſion* la même raiſon que dans la multiplication, pour que les ſignes pareils donnent un quotient poſitif, & que les ſignes différens en donnent un négatif, cela eſt clair par la nature de la *diviſion*, qui eſt la réſolution d'un tout en ſes parties. C'eſt pourquoi, puiſque châque dividende n'eſt autre chôſe que le produit du diviſeur & du quotient multiplié l'un par l'autre, le quotient doit avoir les ſignes qui peuvent produire le dividende. Si le dividende doit être diviſé par une quantité qui ait un ſigne ſemblable à celui qu'il a, le quotient doit être poſitif; mais ſi le dividende ſe diviſe par une quantité qui ait un ſigne différent de celui du dividende, le quotient ſera négatif. En un mot, une régle générale pour les *diviſions* compôſées de l'Algébre, eſt de mettre toujours dans le quotient des lettres, leſquelles, quand elles multiplieront le diviſeur, produiront le dividende; parceque le dividende eſt toûjours un rectangle dont les côtez ſont le diviſeur & le quotient.

Éxemple d'une *diviſion* algébraïque compôſée.

$$\begin{array}{l} zz-16)\ z^6 - 8z^4 - 124zz - 64\ (z^4 + 8zz + 4z^6 - 16z^4 \\ \qquad\qquad \underline{8z^4 - 124zz} \\ \qquad\qquad \underline{8z^4 - 128zz} \\ \qquad\qquad\qquad 4zz - 64 \\ \qquad\qquad\qquad \underline{4zz - 64} \\ \qquad\qquad\qquad\quad 0 \end{array}$$

Division, en tèrmes de Guèrre, ſe dit quand un bataillon, ou un autre corps eſt en marche. *Partitio, diſtributio.* Le Lieutenant commande à la prémière *diviſion* des mouſquetaires, le Sous-Lieutenant à la ſeconde *diviſion*, à la tête des piquiérs. Marcher par *diviſion*. Martinet.

Division, en tèrmes de Marine, eſt la troiſième partie d'une armée navale, ou d'une de ſes eſquadres. C'eſt auſſi une cèrtaine quantité de vaiſſeaux d'une armée navale, qui ſont ſous le commandement d'un Officiér Général. Faire les *diviſions*, ordonner les *diviſions* d'une armée navale. Commandant d'une *diviſion*, eſt le prémiér Officiér d'une *diviſion*, & qui la commande. Les batailles navales ſe rangent d'ordinaire en trois lignes, ſuivant leurs trois *diviſions*.

Division, en tèrmes de Muſique, ſe dit de l'Octave, que la quinte & la quarte meſurent néceſſairement toute entière, mais divèrſement. Quand on diviſe l'octave tellement que la quinte ſoit deſſous & ſerve de bâſe à la quarte, cette *diviſion* s'appelle harmonique: quand la quarte eſt deſſous, cette *diviſion* s'appelle authentique.

Division, en tèrmes d'imprimerie, eſt une petite ligne ou tirèt qui fend les mots au bout des lignes. *Lineola verba alia ab aliis dividens.* On le dit auſſi de ces mêmes tirèts qu'on met entre deux mots qui ont de la liaiſon, & qui ſe doivent prononcer enſemble. Comme *croyez-vous cela? vous l'a-t-il dit lui-même?*

On dit au Palais, ceux qui s'obligent ſolidairement renoncent au bénéfice de *diviſion*, & de diſcuſſion; pour dire, qu'ils veulent bien ſouffrir la contrainte, comme ſi leurs biens n'étoient point diviſez de ceux qu'ils caûtionnent. *Partitio, diſtributio.*

Division, ſignifie auſſi, Séparation, méſintelligence, diſcorde, troubles, broüillerie, déſunion, *Diſſenſio, diſſidium, diſcordia.* La *diviſion* des langues ſe fit lors de la conſtruction de la tour de Babel. Il y a de la *diviſion* dans cette famille, dans cette compagnie, dans cet État. L'Iliade nous repréſente tous les maux que la *diviſion* des chéfs cauſe dans un parti. Mᵉ Dacier.

Division, ſe dit auſſi du partage qu'on fait d'un Ouvrage, d'un diſcours en pluſieurs parties & articles. *Diviſio, diſtributio.* La *diviſion* que fait un Orateur de ſon Diſcours en pluſieurs points, ſert à le faire entendre, & à le mieux retenir. C'eſt un égal défaut de ne faire pas aſſez, & de faire trop de *diviſions.* L'un n'éclaire pas aſſez l'eſprit, & l'autre le diſſipe trop, & le fait retomber dans la confuſion qu'il prétendoit éviter. Port-R. La *diviſion* d'un Poëme Dramatique ſe fait ordinairement en cinq Actes. Les anciens Auteurs ne faiſoient point leurs livres par *diviſions* de Chapitres, d'Articles, ou de Sections. L'antiquité ignoroit la gêne d'une *diviſion*. Les Cartes de Samſon ſont commodes, parce qu'elles portent les *diviſions* des Provinces en Évêchez, Gouvèrnemens, Généralitez, &c.

DIVORCE. ſ. m. Rupture du lien, diſſolution entière du mariage. *Divortium.* C'eſt un veuvage anticipé. Le *divorce* étoit pèrmis chez les Payens; il l'étoit même chez les Juifs, à cauſe de la dureté de leur cœur. A Rome, la ſtérilité, la vieilleſſe, la maladie, la fureur, le banniſſement, étoient les cauſes ordinaires du *divorce*. Carvilius fut le prémiér qui 5 ou 600 ans après la fondation de Rome répudia ſa femme, parce qu'elle étoit ſtérile. Juſtinien ajouta l'impuiſſance, le vœu de chaſteté, & la profeſſion de la vie Religieuſe, comme des raiſons valables pour le *divorce*. Parmi les Juifs la laideur, la vieilleſſe, ou la méchante humeur d'une femme, ſuffiſoient pour lui donner la lettre de *divorce*. La volonté même, ou le repentir, étoient de bonnes raiſons.

Trop heureux! ſi bientôt la faveur d'un divorce,
Me ſoulageoit d'un joug qu'on m'impoſa par force. Racine.

Quelques-uns ont dit que J. C. a pèrmis le *divorce* pour la ſeule cauſe d'adultère. Mais ils conviennent que le Concile de Trente l'a défendu quant au lien du mariage, pour quelque cauſe que ce ſoit: cette opinion eſt fauſſe, quant à ſa prémière partie. Dans le Nouveau Teſtament le *divorce* n'eſt point pèrmis pour cauſe d'adultère, mais ſeulement la ſéparation. Voyez S. Matth. XIX. 9.

S. Marc

S. Marc X. 11. S. Paul 1. Cor. 10. 39. le Concile de Trente Seſſ. XXIV. can. 7. le Concile de Florence à la fin, après les Queſtions propôſées aux Grècs, Tertullien de Monogam. C. 9. & 10. S. Auguſtin *L. de Bono Conjug.* C. 15. & Liv. II. *De adult. conjug.* c. 13. & ce que nous avons dit au mot ADULTÈRE. Le Pape S. Innocent I. dans ſa Décrétale à Exupère déclare adultères, ceux qui après le *divorce* contractent un nouveau mariage, & les pèrſonnes qu'ils épouſent. C'eſt que les *divorces* étoient pèrmis par les Loix Romaines. On excepte le mariage entre deux Payens, lequel peut être diſſous après la convèrſion de l'une des parties. C'eſt la doctrine de Saint Paul 1. *Cor. VII.* 15. d'Innocent III. *L. IV. Decreto De Divort. C. Quanto*, & *C. Gaudemus*, du Concile IVe. de Tolede Can. 61. &c. En ce cas là même néanmoins 1°, le mariage n'eſt pas diſſous par la convèrſion de l'une des parties, elles peuvent encore demeurer enſemble, elles le doivent même quelquefois. Il n'eſt pas même diſſous par la ſéparation de la partie infidelle; car ſi elle change elle eſt obligée de reprendre ſa prémière femme, ainſi que le décide Innocent III. *C. Gaudemus.* Mais le mariage eſt diſſous par un ſecond mariage de la partie convèrtie à la foi avec une autre pèrſonne. 2°, Quoique la partie convèrtie à la foi, dès lors qu'elle eſt convèrtie, puiſſe validement ſe ſéparer & contracter un autre mariage, parce que la loi Chrétienne lui donne ce droit, & que ſelon la juſtice elle ne doit plus rien à l'infidelle, cependant la charité lui défend ſouvent le *divorce* & la ſéparation; par éxemple, ſi l'infidelle conſent de demeurer avec elle, & ne la moleſte point ſur ſa religion, que ſa foi ne ſoit point en danger, s'il y a quelque eſpérance de convèrtir l'infidelle, de gagner les enfants, ſi ſa ſéparation doit cauſer du ſcandale aux Gentils, & rendre la Religion Chrétienne odieuſe, &c. Voyez Saint Paul, 1. *Cor. VII.* 13. 14. S. Aug. *L. I. De adult. Conjug. ad Pollent.* Le IVe. Concile de Tolede au Can. 61. que j'ai cité ſemble décider qu'au moins dans les païs où la Religion Chrétienne eſt la dominante, il faut avèrtir la partie infidelle de ſe faire Chrétienne, que ſi après cet avèrtiſſement elle ne le veut point, il faut diſſoudre le mariage. Milton a fait un Traitté *de la doctrine*, & *de la diſcipline du divorce*, où il ſoutient que le *divorce* doit être pèrmis pour la ſeule incompatibilité d'humeurs. On dit qu'il avoit pratiqué ſa propre doctrine.

DIVORCE, ſe dit auſſi d'une ſéparation de corps & de biens du mari d'avec la femme, le lien du mariage ſubſiſtant toûjours. Ces gens mariez n'ont pû s'accorder, ils ont fait *divorce*, & ils vivent à part. Il ſe dit auſſi des ſimples diſſenſions, qui naiſſent dans le mariage. Ce mari & cette femme ſont toûjours en *divorce*, il y a toûjours quelque broüillerie entre eux.

DIVORCE, ſe dit même quelquefois pour ſignifier, les diſſenſions qui naiſſent entre les amis. Cet homme eſt d'une étrange humeur, il faut faire *divorce* avec lui malgré qu'on en ait.

DIVORCE, ſe dit figurément en morale, de l'abandonnement qui ſe fait de toutes les chôſes où on avoit de l'attachement. Il faut faire *divorce* avec le vices, avec les mauvaiſes compagnies, & même avec les plaiſirs, quand on veut ſonger ſérieuſement à ſon ſalut. Faire un *divorce* èternel avec le Monde. P. CHEMIN. On dit auſſi que les Hérétiques & Schiſmatiques ont fait *divorce* avec l'Égliſe; & d'un homme qu'on veut taxer de folie, qu'il a fait *divorce* avec la raiſon, le bon ſens. Pourquoi mettre le *divorce* entre l'eſprit, & les ſens? S. ÉVR. C'eſt à dire, pourquoi ſéparer, pourquoi diviſer des chôſes qui devoient être auſſi étroitement unies, que l'eſprit, & les ſens?

DIURÉTIQUE. adj. Tèrme de Médecine. Remède qui provoque l'urine. *Medicamentum urinam provocans. Diureticus, a, um.* Les remédes *diurétiques* & apéritifs, ſont ceux qui animant les urines les pouſſent vèrs les reins, & qui par leurs particules inciſives & piquantes peuvent s'ouvrir un chemin pour s'évader. DIONIS.

Le vin blanc pris le matin eſt fort *diurétique*, il coule aiſément. Les raiſins ſont *diurétiques*, ils donnent de l'appétit, nourriſſent beaucoup, &c. LÉMERY. On a appellé auſſi les chiens, animaux *diurétiques*, parcequ'ils ſont ſujèts à piſſer ſouvent.

DIURÉTIQUE, eſt auſſi un ſubſt. maſc. Cet homme uſe continuellement de *diurétiques* à cauſe de ſa gravelle.

DIURNAIRE. ſ. m. Officiér, qui écrivoit dans un livre ou mémoire ce que le Prince faiſoit, régloit, ou ordonnoit jour par jour. *Diurnarius.* Voyez la 8e. loi du Code Théodoſien, *De Cobort.* Le *Diurnaire* tenoit regiſtre de ce que le Prince faiſoit, ou ordonnoit châque jour.

DIURNAL. ſ. m. Livre d'Égliſe qui contient l'Office divin, qui ſe récite de jour, c'eſt à dire, les petites Heures, Vêpres & Complies. *Diurnarius precum libellus.* Un Ecclèſiaſtique porte d'ordinaire un *Diurnal* dans ſa poche.

DIURNE. adj. m. & f. Tèrme d'Aſtronomie. Qui appartient au jour. *Diurnus*, Il eſt oppôſé à *nocturne* qui regarde la nuit. Le mouvement *diurne* du ſoleil, c'eſt celui que le ſoleil, ou les aſtres, font en 24 heures.

On dit auſſi l'arc *diurne*, c'eſt l'eſpace que parcourt le ſoleil depuis ſon lever juſqu'à ſon coucher. Le *nocturne* eſt le contraire. Arc *ſemi-diurne* eſt la moitié de l'arc *diurne*. *Semidiurnus.*

On appelle les Planétes *diurnes* ou *nocturnes*, ſelon qu'elles ſont puiſſantes dans leurs qualitez actives, ou paſſives. Les qualitez actives ſont le chaud & le froid; les paſſives, l'humidité & la ſécheresse. Ainſi Jupitèr qui eſt plus chaud qu'humide, & Saturne qui eſt plus froid que ſec, ſont appellez Planétes *diurnes*. Au contraire, Mars plus ſec que chaud, la lune plus humide que froide, ſont des Planétes *nocturnes*. On dit la même chôſe des Signes entiérs, qui eû égard à de ſemblables qualitez, ſont appellez *diurnes* & *nocturnes*.

DIUS. ſ. m. Nom d'un mois de l'année chez les Grècs *Dius*, Δῖος. C'étoit le prémiér de l'année chez les Macédoniens & les Grècs de l'Aſie mineure, à Ephèſe, à Pèrgame, à Tyr, à Sidon en Lycie. Le ſecond chez les Macédoniens de Syrie, à Antioche, à Gaze, à Smyrne, chez les Arabes, & autres peuples d'Aſie. Chez les prémiérs il répondoit au mois d'Octobre, & chez les ſeconds à Novembre, chez les Tyriens à Decembre, chez les Lyciens & les Sidoniens à Janvier. Chez les Bithiniens au contraire c'étoit le ſixiéme de l'année, & il répondoit au mois de Mars. *Fabricii Menol. p.* 42. 44. 46. 47. 61.

DIVUË. ſ. f. & nom propre de femme. *Deivota.* En l'Iſle de Corſe Sainte *Divue*, dont le corps eſt honoré à Monaco, où elle eſt tutelaire. CHAST. 27. *Janv.* Elle eſt nommée *Deivota*, & non *Devota*, en l'ancien manuſcrit de ſa vie gardé à Saint Poins de Nice, où on la fait native de Corſe. Et c'eſt ainſi que la nomme Vincent Baralis en ſa Chronique de Lérins, où il donne cette vie. A Monaco où eſt ſon corps elle eſt honorée comme Vièrge & Martyre ſous le nom corrompu de *Devota*, duquel M. de Tillemont en ſa pèrſécution de Dioclétien a fait celui de *Devote*, ne ſçachant pas qu'on l'appelloit Sainte *Divue*. CHASTEL. p. 431.

DIVULGUER. v. act. Publier une chôſe, la découvrir à ceux qui ne la ſçavoient pas, la dire à pluſieurs pèrſonnes. *Divulgare, pervulgare, in vulgus indicare.* Le ſecrèt de cette affaire eſt maintenant *divulgué*. Molière dit des Galans de Cour, Qu'ils n'ont point de faveurs qu'ils n'aillent *divulguer*.

DIVULGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Divulgatus, pervulgatus.*

DIVULSION. ſ. f. *Divulſio.* Tèrme de Chirurgie. C'eſt une ſéparation cauſée par une tenſion violente. On dit *divulſion* en parlant des membranes, des fibres &c. du corps. La douleur ne manque pas d'être très-vive, à raiſon de la tenſion des membranes nèrveuſes, auxquelles on cauſe des *divulſions*. DIONIS.

DIWOHART. Nom d'une corvée dûë aux Seigneurs par les vaſſaux, & en uſage en Bretagne, comme il paroît par un ancien titre de Saint Méen, dont on a donné l'extrait dans le II. Tome de l'hiſt. de Bretagne p. 24. ſans expliquer ce que c'étoit, ni en quoi cette corvée conſiſtoit. Ce titre l'appelle en Latin *Opus Diwohart*.

DIX.

DIX. Tèrme d'Arithmétique. C'eſt le prémiér nombre qui s'écrit avec deux caractères, une unité & un zéro; & il ajoûte une unité au nombre de neuf. *Decem.* La loi de Dieu contient *dix* commandemens. Les Philoſophes admettent *dix* Catégories. Ils étoient rangez *dix-à-dix*. Il ne fait œuvre de ſes *dix* doigts. Il prend l'intérêt à *dix* pour cent.

Combien, depuis dix ans, de Grimaus dans la chaire,
De leurs fades portraits ont fatigué la terre? VILL.

DIX, ſe prend auſſi ſouvent pour un ſubſtantif en tèrmes de Jeu de Cartes, & ſignifie une carte marquée de dix points. *Numerus denarius.* Un *dix* de tréfle, de carreau. Il s'écrit ainſi en chiffre Romain, X.

Le Conſeil des *Dix*, *Decemviri rerum capitalium cognitores*; c'eſt à Veniſe un Tribunal ſouverain dans les affaires criminelles des Nobles. Le Conſeil des *Dix* eſt d'une étrange ſévérité, & fort haï de la Nobleſſe.

Les *Dix* ſages. *Decemviri bonorum æſtimatores.* Ceux qu'on appelle à Veniſe les *Dix* ſages forment un Collége, ou une Compagnie qui priſe le bien des particuliérs, & y met la taxe dans les beſoins extraordinaires de l'État. Voyez ſur le Conſeil des *Dix*, & ſur les *Dix* ſages, l'hiſt. du gouvèrn. de Veniſe, par M. Amelot de la Houſſaye.

Il y en a qui dérivent ce mot de *dix* de δέκα, il y a plus d'apparence qu'il vient de *decem*, & que ce mot Latin a été formé de δέκα.

DIXAINE. ſ. f. Voyez DIZAINE.

DIXIÉME. adj. Numéral & ordinal. *Decimus.* Il étoit au *dixiéme* rang, c'eſt-à-dire, Il y avoit neuf rangs devant lui. Et le *dixiéme* ciel ne tourne que pour lui. BOIL.

On appelle *dixiême deniér*, en Latin *Decima*, un droit que le Roi prend ſur les mines, miniéres & métaux; le droit que prend l'Amiral ſur les naufrages & biens vacquans de mèr, & ſur toutes ſortes de priſes faites ſur les Corſaires ou ſur les ennemis. En général on appelle *dixiême* deniér, toutes les *dixiêmes* parties des revenus, du prix des marchandiſes, ou d'autres chôſes, qui ſe lévent comme impôt, ou qui ſe payent comme un droit. Les Babyloniens & les Égyptiens donnoient à leurs Rois le *dixiême* de leurs revenus. Voyez Ariſtote au livre ſecond de l'Œconomie, & Diodôre de Sicile au livre cinquiême de ſa Bibliothéque, Strabon au Liv. 15. de ſa Géographie, à l'égard de leurs Rois; & dans la ſuite les Romains exigèrent des Siciliens le *dixiême* des blez qu'ils recueïlloient, & Appien dit que ceux qui défrichoient des tèrres, portoient au tréſor public le *dixiême* deniér des revenus de ces tèrres. Les Romains offroient à leurs Dieux la *dixiême* partie des priſes qu'ils faiſoient ſur leurs ennemis, d'où vient le nom de *Jupiter Prædator*. Les Gaulois donnoient le même *dixiême* à leur Dieu Mars, comme on voit dans les Commentaires de Céſar.

On eſt en peine de ſçavoir d'où vient cet uſage, qu'on trouve établi chez tant de peuples différens de mœurs & de religion, de donner le *dixiême* ou à leurs Rois, ou aux Miniſtres ſacrez. Grotius croit que cela vient de ce que le nombre dix eſt le plus connu & le plus commun parmi toutes les nations, à cauſe du nombre des doigts qui eſt de dix, que c'eſt pour la même raiſon que les Commandemens de Dieu fûrent réduits à dix, afin que les hommes les pûſſent retenir plus aiſément, & que les Philoſophes ont établi dix catégories, &c. Voyez Grotius ſur le Décalogue p. 36. col. 1.

Dɪxɪᴇ̀ᴍᴇ. ſubſt. f. Tèrme de Muſique. Intèrvalle compôſé d'une huitiême & d'une troiſiême majeure, ou mineure par deſſus. On l'appelle auſſi *troiſiéme doublée*.

Dɪx-ꜱᴇᴘᴛ, Dɪx-ʜᴜɪᴛ & Dɪx-ɴᴇᴜꜰ, ſont des nombres compôſez de la dizaine & de ces trois nombres. *Decem & ſeptem*, *Decem & octo*, ou *duodeviginti*, *Decem & novem*, ou *undeviginti*. Cette compoſition leur eſt particulière, & eſt en uſage auſſi en ces autres nombres, ſoixante-&-*dix-ſept*, ſoixante-&-*dix-huit*, ſoixante-& *dix-neuf*: quatrevingt-*dix-ſept*, quatrevingt-*dix huit*, quatrevingt *dix-neuf*. On dit auſſi, *dix-ſeptiême*, *dix huitiême* & *dix-neuviême*. *Decimus ſeptimus*, *decimus octavus*, *decimus nonus*.

Dɪx-ꜱᴇᴘᴛɪᴇ̀ᴍᴇ. ſ. f. Tèrme de Muſique. Intèrvalle qu'on appelle autrement la *troiſiême triplée*, ou la *dixiême doublée*.

Dɪx-ʜᴜɪᴛ, eſt auſſi le nom qu'on donne à un oiſeau aquatique, à cauſe qu'en chantant il ſemble qu'il diſe *dix-huit*. C'eſt apparemment pour la même raiſon que les Flamands appellent cet oiſeau *kivit*. Les œufs de *Kivit*, diſent-ils, ſont excellens. On l'appelle autrement *vaneau*, en Latin *Aexcapella*, *parra*.

Dɪx-ʜᴜɪᴛ. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne en ſtile bas & populaire à un habit tourné, à cauſe qu'il eſt neuf pour la ſeconde fois, & que deux fois neuf font *dix huit*. On dit auſſi dans le même ſtile bas & populaire de ceux qui ſont plus propres qu'à l'ordinaire, qu'ils ſont ſur leur *dix-huit*.

Dɪx-ʜᴜɪᴛɪᴇ̀ᴍᴇ. ſ. f. Tèrme de Muſique. Intèrvalle qui s'appelle auſſi la *quatriême triplée*.

Dɪx-ɴᴇᴜᴠɪᴇ̀ᴍᴇ. ſ. f. Tèrme de Muſique. Intèrvalle qui eſt la *cinquiême triplée*.

DIXME. Voyez DIſME.

DIXMUDE. ſ. f. Les Flamans écrivènt *Dixmuyde*. Petite ville des Païs-Bas. *Dixmuda*. Cette ville eſt dans la Flandre ſur l'Iperlée, à trois lieuës de Nieuport. *Dixmude* s'eſt renduë célébre par pluſieurs ſiéges, principalement en 1459. contre ceux de Bruges, & en 1580. contre les Gantois. Voyez du reſte le Père Bouſſingaut, Voyage des Païs-Bas.

D I Z.

DIZAHAB. ſ. m. C'eſt un nom propre de lieu ſelon le ſentiment de pluſieurs Intèrprétes; il n'en eſt parlé qu'une ſeule fois dans l'Écriture, *Deut. I.1.* & c'eſt un endroit voiſin de celui où le Peuple d'Iſraël s'arrêta avant que de paſſer le Jourdain, & où Moyſe leur répéta la loi, & leur dit tout ce qui eſt compris dans le Deuteronôme avant que de mourir. A la vérité les Septante le traduiſent par καταχρύσεα, qui ſemble un nom appellatif plûtôt qu'un nom propre, & la Vulgate porte *ubi auri eſt plurimum*; mais cela n'empêche point que ce ne fût le nom propre de ce lieu, ainſi nommé de די, *di*, ſuffiſance, abondance, & זהב, *Zahab*, or; pour marquer, comme l'a fort bien vû l'Auteur de la Vulgate, qu'il y avoit là beaucoup d'or, ou comme parlent les Septante, qu'il y avoit des mines d'or, que c'étoient des tèrres d'or. Les autres Intèrprétes, le Samaritain, le Syriaque, l'Arabe, n'ont rien changé en ce mot, preuve qu'ils l'ont pris pour un nom propre. Ce lieu étoit à l'orient du Jourdain, proche de la Tèrre des Moabites.

DIZAIN. ſ. m. Ce qui eſt compôſé du nombre de dix. *Decem verſus, carmen decem verſuum*. Il ne ſe dit guères que d'un couplet d'une Ode, ou de Stances de dix vèrs: comme *quatrain* de quatre vèrs. *Quatrain* eſt demeuré; mais *dizain* ne ſe dit prèſque plus.

> *Or eſt paſſé ce temps où d'un bon mot,*
> *Stance*, ou dizain, *on payoit ſon écot.* Dᴇꜱ-H.

DIZAINE. ſ. f. Tèrme d'Arithmétique. Second ordre de chîffres, qui contient autant de fois dix que le ſecond chîffre a d'unitez. *Decas*, Nombre, *dizaine*, centaine, mille.

On dit en diſcours commun, une *dizaine* de piſtoles, une *dizaine* de chapelèt, pour dire, *dix* piſtoles, *dix* grains de chapelèt. *Decem nummi, decem globuli*.

Dɪᴢᴀɪɴᴇ, ſe dit auſſi d'une cèrtaine diviſion des habitans d'un quartiér d'une ville, qui ont relation à un Chèf, qui les avèrtit de ce qu'il faut faire par les autres de la ville. *Urbis decima pars*. M. de Giry, dans ſa Traduction de l'Apologétique de Tèrtullien C. 37. ſe ſèrt de ce mot pour ſignifier les *Décuries* du peuple Romain. Nôtre origine, dit-il, eſt depuis peu de jours, & déja nous rempliſſons tout ce qui reconnoit vôtre puiſſance, les Villes, les forteresſes, les Iſles, les Provinces, les Aſſemblées du peuple, les Armées même, les Quartiérs & les *Dizaines* de Rome, le Palais, le Sénat, & les places publiques: enfin, nous ne vous laiſſons que les temples. Mais M. l'Abbé Vaſſoult, dans ſa Traduction nouvelle du même Ouvrage, met *décuries*, & c'eſt l'uſage.

Il y a 50 à 60 ans que le plus grand nombre de nos Auteurs écrivoient *dizaine*, & non pas *dixaine*, comme M. de Giry que l'on vient de citer; aujourd'hui même *dixaine* ne ſeroit pas une faute: mais il faut toujours prononcer *dizaine*, ou plûtôt *dizéne*.

DIZAINIÉR. ſ. m. Eſt l'Officiér qui eſt commis pour avoir ſoin d'avèrtir ceux de la Dizaine des ordres de la ville, qu'il faut éxécuter. Prononcez Dizenier; quelques-uns même écrivent ainſi, mais rarement. *Decurio*. Il y a quatre *Dizainiérs* ſous chaque Cinquanteniér, duquel ils recevoient les ordres. L'obligation des Quarteniérs, Cinquanteniérs, *Dizainiérs* & Bourgeois, eſt dès qu'un crime a été commis, & qu'il eſt venu à leur connoiſſance, d'en avèrtir le Commiſſaire du Quartier, & de ſe joindre à lui, s'il en eſt beſoin, pour y pourvoir. Dᴇ ʟᴀ Mᴀʀᴇ.

Dɪᴢᴀɪɴɪᴇ́ʀ. C'étoit auſſi un Officiér ſubaltèrne dans les Armées Romaines, nommé *Decanus*. Voyez Dᴇ́ᴄᴀɴ.

Dɪᴢᴀɪɴɪᴇʀ, Juge d'un village ou d'un bourg anciennement. Nos Rois après leur conquête récompenſèrent des Offices tous les brâves de la Nation, qui les avoient ſèrvis à cette importante & glorieuſe entrepriſe. Ils diſtribuèrent les Primaties, les Duchez & les Comtez du prémiér ordre, aux Officiérs Généraux de leurs armées; les Comtez du ſecond ordre fûrent donnez aux Meſtres de Camp & aux Colonels: & les petites villes les bourgs & les villages aux Capitaines, aux Lieutenans & aux autres, pour en joüir autant de tems qu'il plairoit au Roi, & aux mêmes tîtres qu'en avoient joüi les Officiérs Romains, & ſous les mêmes conditions d'y maintenir la police & le bon ordre, & d'y adminiſtrer la juſtice. Les Officiérs généraux, les Meſtres de Camp & les Colonels, acceptèrent avec plaiſir les grands tîtres de Patrices, de Ducs, de Comtes, attachez à leurs nouveaux emplois; mais les Capitaines & les autres Officiérs ſubaltèrnes ne trouvant pas aſſez de dignité dans les tîtres Romains de Juges Pédanez, ou de Maîtres des villages, *Judices Pedanei*, *Magiſtri Pagorum*, ne voulûrent point changer leurs anciens noms de Centeniérs, Cinquanteniérs & *Dizainiérs*, qu'ils avoient portez dans les armées. Ils ne laiſſèrent pas ſous ces noms militaires de tenir leurs audiances, & de rendre la juſtice dans les lieux où ils fûrent établis. Ils conſèrverent auſſi toûjours la ſubordination qu'ils avoient eûë dans leurs prémiérs emplois; les Centeniérs étant demeurez ſupérieurs des Cinquanteniérs, & ceux-ci des *Dizainiérs*. Dᴇ ʟᴀ Mᴀʀᴇ, *Tr. de Pol. T. I. p. 26.* Quelques-uns des Cinquanteniérs & *Dizainiérs*, avoient les trois degrez de haute, moyenne & baſſe juſtice; & les autres la moyenne & la baſſe ſeulement. Iᴅ. *p. 98.*

DIZEAU. ſ. m. Tèrme de Moiſſonneur. Amas de dix gèrbes enſemble. *Frumentariorum faſcium denarius*. On laiſſe ſur le champ les gèrbes par *dizeaux* ou trézeaux, juſqu'à ce qu'elles ſoient dîmées, ou champartées.

DIZIER. Voyez DIDIER.

D N I.

DNIÉPER. ſ. m. fleuve, c'eſt le Boriſtême. Voyez ce mot.

D O A.

DOARO. ſ. m. Ville de la côte d'Ajan en Éthiopie. *Doara*.

DOB.

DOBASS. Province d'Abyſſinie en Afrique. *Dobaſſa.*

DOBELEN, DOBLEN, ou DOBLIN. ſ. m. Ville du Duché de Curlande, en Pologne. *Doblinum, Dublinum.* Elle eſt dans la Sémigalle.

DÔBER. Voyez DAUBER.

DOBEREIN. ſ. m. Petite ville ou Bourg du Duché de Meckelbourg en Allemagne. *Doberanum.* Il y a à *Doberein* un Monaſtère qu'y fonda Pribiſlas dèrniér Roi & prémiér Duc des Herules, après qu'il y eut été converti à la foi. Il y fut inhumé, & l'on y voit encore ſon tombeau, & ceux de pluſieurs Ducs de Meckelbourg ſes ſucceſſeurs.

DOBLEN. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe fiametre & blanc, printaniére. MORIN.

DOBLEN, ou DOBLIN. Voyez DOBELEN.

DOBRONICH. Voyez RAGUSE.

DOBRUCE, ou DOBRUCCIE. ſ. f. Contrée de la Bulgarie. *Dobruſia, Dobritza.* La *Dobruce* eſt la partie orientale de la Bulgarie, qui eſt occupée par des Tartares, nommez Tartares de *Dobruce* par les Géographes. M. Corneille après Davity dit *Dobruccie.*

DOBRZIN. ſ. m. Ville de la Mazovie en Pologne. *Dobrinum, Dobricium, Dobrizinum.* Elle eſt capitale d'une contrée qui porte ſon nom. *Dobrzin* eſt ſitué ſur un rocher au bord de la Viſtule, entre Ploczko & Uladiſlaw.

DOBRZIN. ſ. m. Tèrritoire, contrée de *Dobrzin. Dobrinenſis ager,* ou *tractus, pagus.* Païs de la Mazovie en Pologne, dont la ville de *Dobrzin* eſt capitale. Le *Dobrzin* eſt entre la Pruſſe, la Cujavie, & le Palatinat de Ploczko, dans lequel pluſieurs Géographes le renfèrment. Il eſt diviſé en trois Châtellenies, qui prennent les noms des trois villes qui en ſont les principaux lieux; *Dobrzin*, Ripina, & Libna.

DOC.

DOCÉTES, ou DOCITES. Nom d'anciens hérétiques qui ont été ainſi appellez, parce qu'ils croyoient que JÉSUS-CHRIST ne s'étoit pas véritablement incarné; mais que ſon Incarnation n'étoit fondée que ſur l'opinion qu'on en avoit, car c'eſt ce que ſignifie en Grèc le mot Δοκηταὶ, ou Δοκιταὶ, comme écrit Clément Aléxandrin. *Docetæ.* Clément d'Aléxandrie & Théodoret ont parlé de ces anciens hérétiques, dont le Chéf s'appelloit Jules Caſſien, comme nous l'apprenons de Clément, qui les réfute dans ſon Liv. IIIe des Stromates. Voyez auſſi Théodoret *Divin. Decret. L. V.* Le faux Évangile qui portoit le nom de S. Pièrre étoit fort eſtimé parmi eux. Voyez Euſébe Hiſt. Ecléſ. Liv. VI. Ch. 12.

DOCH, ou DOC. Car les Septante l'écrivent ſans aſpiration, Δὼκ. ſ. m. Nom d'un Fort dont il eſt parlé au 1er Liv. des Machab. XVI. 15. C'eſt-là que Ptolemée gendre de Simon, pouſſé par ſon ambition, trahit Simon le Grand Prêtre ſon beau père, & le tua avec deux de ſes enfans, Mathathias & Judas, dans un grand repas qu'il leur donna. Adrichomius place ce Fort dans la Tribu d'Éphraïm, & Ziegler dans l'Acrabitene, ou l'Acrabatene, petite contrée de la partie méridionale de la Tribu de Juda, proche des montagnes de l'Idumée. Quelques-uns l'appellent Doech, mais mal. Sanutus la nomme Dos, *Dotus*, L. III. p. 14. c. 3. *Doch*, Δὼκ, étoit proche de Jéricho. Druſius croit que c'eſt le château que Joſeph *Antiq. L. XIII. C.* 15. appelle Dagon. Ainſi *Doc*, ou *Doch*, ou ſeroit un nom corrompu de Dagon, & la même choſe que ce Dieu des Philiſtins; ou ce ſeroient deux differens noms du même Dieu. Mais la conjecture n'eſt pas fondée; car au 1er L. des Machabées XVI. 15. *Doch* eſt la ville ou le château dans lequel Ptolemée prit & tua Simon; & dans Joſeph *Dagon* eſt le lieu où Jean ſurnommé Hircan, dèrniér fils de Simon, ſe retira après avoir échapé aux pourſuites & aux embûches de Ptolemée.

DOCILE. adj. m. & f. Doux, facile, moderé, ſoumis, qui eſt prêt à recevoir des inſtructions, qui a de la diſpoſition à ſe laiſſer conduire, à obéïr à ſes ſupérieurs. *Docilis. Docile* comme un jeune Novice. Cet enfant eſt fort *docile.* Eſprit *docile.* Humeur *docile.* Naturel *docile.*

> *Veux tu prêcher ? Hé bien travaille, ſois* docile. VILL.

DOCILE, ſe dit auſſi des animaux, & du corps.

> *Les courſiers du ſoleil à ſa voix ſont* dociles. BOIL.

> *Il fallut qu'au travail ſon corps rendu* docile,
> *Forçât la tèrre avare à devenir fertile.* ID.

DOCILEMENT. adv. D'une maniére docile. *Cum docilitate.* Écouter *docilement.*

DOCILITÉ. ſ. f. Naturel, ou qualité par laquelle on eſt docile; diſpoſition à ſe laiſſer inſtruire, à ſe laiſſer gouvèrner. *Docilitas.* La *docilité* de l'eſprit eſt néceſſaire à un Chrétien pour être inſtruit des myſtères. Nous diſons par *docilité*, que nous croyons ce qu'on nous dit avec autorité qu'il faut croire. S. ÉVR. Eſt-ce pour éprouver ma *docilité*, que vous m'écrivez comme vous faites? LET. PORTUG.

DOCIMI. ſ. f. Ville ancienne & Épiſcopale de la Grande Phrygie, dans l'Aſie mineure. *Docimæum*, ou ſelon Scaliger *Docimeum*; en Grèc Δοκίμειον. Elle étoit proche des ſources du Sarabat, & du Sangari. Strabon parle d'un bourg de ce nom, qu'il met auſſi en Phrygie, & près duquel étoient les carrières de la pièrre ſynnadique que l'on appelloit Docimites, *Docimites*, du nom du bourg où elle ſe tiroit. *Docimi* n'eſt aujourd'hui qu'un village de la Natolie.

DOCKUM. ſ. m. Ville des Provinces unies des Païs-Bas ſituée dans la Friſe. *Doceumum.* Maty fait *Dockum* féminin, mais l'analogie demande qu'il ſoit maſculin. *Dockum* eſt petit, mais joli; ſitué ſur la rivière d'Ee, *Ea*, qui ſe décharge peu après dans la mèr d'Allemagne. Les plus grands vaiſſeaux peuvent remonter juſqu'à *Dockum*, qui eſt le ſiége de l'Amirauté de Friſe. *Dockum* battoit autrefois monnoye. Ubbo Emmius, qui a fait une deſcription & une hiſtoire abregée de *Dockum*, dit que la prémière mention qu'il ait trouvé de cette ville eſt du milieu du VIIIe ſiécle.

DOCNA. ſ. f. Bourg de l'Épire, qui fut autrefois une petite ville nommée Elée. *Docna, Elæus.* Il eſt au nord de Butrinto, & au levant de S. Quaranti.

DOCTE. adj. & ſ. m. & f. Sçavant, qui a beaucoup vû, & lû. *Doctus, eruditus.* Ce Prédicateur eſt fort *docte.* Ce livre eſt fort *docte.* La France n'eſt *docte* que depuis un ſiécle. Ayons plus de ſoin de nous rendre intelligibles, que de paroître *doctes.* S. ÉVR.

> *Tu ſçais d'un docte choix qui confond l'ignorance,*
> *Faire des vrais Sçavans la juſte différence.* GOD.

DOCTEMENT. adv. D'une manière docte & ſçavante. *Doctè, eruditè.* Il a écrit *doctement* ſur cette queſtion.

DOCTEUR. ſ. m. Qui a paſſé par l'examen & par tous les degrez d'une Faculté, & qui a pouvoir d'enſeigner une ſcience, & de la pratiquer. *Doctor.* Docteur en Théologie. *Sacræ Theologiæ Doctor. Docteur* en Droit Civil, & Canon. *Utriuſque Juris Doctor. Docteur* en Médecine. *Medicinæ artis Doctor. Docteur* d'une telle Maiſon de Sorbonne, de Navarre, des Cholèts. *Docteur* Ubiquiſte. *Docteur* Régent, eſt un Profeſſeur qui enſeigne effectivement. *Profeſſor.* Docteur Cathédratique eſt la même choſe en Eſpagne. Voyez CATHÉDRATIQUE. Paſquier dit que les *Docteurs Canoniſtes* ſurpaſſent les Juriſconſultes en chicane, & en ſubtilité. La ſcience du monde vaut mieux que celle des *Docteurs* pour la conduite de la vie civile. A peine ſçavez-vous ce que les tèrmes ſignifient, & cependant vous parlez comme un *Docteur.*

> *Voilà ce qu'un* Docteur, *Abbé, te répondra,*
> *Et que mieux qu'un* Docteur *la raiſon t'apprendra.* VILL.

> *Jamais* Docteur *armé d'un argument frivole,*
> *Ne s'enroüa chez eux ſur les bancs de l'École.* BOIL.

Le titre de *Docteur* a été créé vèrs le milieu du XIIe ſiécle, pour ſuccéder à celui de *Maitre* qui étoit devenu trop commun. On attribue l'établiſſement des degrez de *Doctorat* tèls que nous les voyons aujourd'hui, à Irnerius, qui en dreſſa lui-même le formulaire. La prémière Cérémonie s'en fit à Boulogne en la pèrſonne de Bulgarus, qui commença à profeſſer le Droit Romain, & qui fut promû ſolennellement au *Doctorat.* Cette coutume paſſa de la Faculté de Droit à celle de Théologie, & l'Univèrſité de Paris la pratiqua pour la prémière fois, en créant *Docteur* en Théologie Pièrre Lombard & Gilbèrt de la Porrée, qui étoient les principaux Théologiens de l'Univèrſité de Paris en ce tems-là. Spelman croit que le nom de *Docteur* n'a commencé à ſe donner qu'après que l'Ouvrage des Sentences de Pièrre Lombard eut été publié, vèrs l'an 1140; car alors, dit-il, on appella *Docteurs* ceux qui expliquoient cet ouvrage à leurs Écoliérs. Quelques Auteurs remontent beaucoup plus haut, & diſent que Béde a été le prémiér appellé *Docteur* à Cantorbery, & Jean de Beverlac à Oxford. Ce Jean mourut en 721. Spelman rejette ces opinions; mais il croit qu'on a commencé à diſtinguer le titre de *Docteur* de celui de Maitre dès le IXe ſiécle ſous l'empire de Lothaire. En Anglètèrre il croit que le nom de *Docteur* n'a été un nom de titre & de degré que ſous le Roi Jean vèrs l'an 1207. Voyez le *Gloſſ. Archæol.* de cet Auteur. Bonnèt de *Docteur*, Chauſſe de *Docteur.* Voyez BONNET & CHAUSSE. Donner le bonnèt de *Docteur* à quelqu'un,

quelqu'un, à un Licentié; prendre le bonnèt de *Docteur*, recevoir le bonnèt de *Docteur* de la main de quelqu'un; ou ſimplement, donner, prendre, recevoir le bonnèt; c'eſt donner, prendre, ou recevoir la qualité de *Docteur* avec les cérémonies accoutumées, dont l'une eſt de donner un bonnèt quarré à celui que l'on conſtituë *Docteur*. Avoir le bonnèt, ou le bonnèt de *Docteur*, c'eſt être *Docteur*. Ôter le bonnèt, ou le bonnèt de *Docteur* à quelqu'un, c'eſt le dégrader, & lui ôter la dignité & le rang de *Docteur* qu'il avoit.

Cette clef marquoit que les *Docteurs* devoient avoir la ſcience renfermée dans leur cœur, & qu'ils devoient l'ouvrir pour en faire part à leurs diſciples, & l'on croit que c'eſt par une métaphore tirée de là qu'il eſt dit Coloſſ. II. 3. que *tous les treſors de la ſageſſe & de la ſcience ſont cachez dans Jéſus-Chriſt.*

DOCTEUR DE LA LOY. Titre d'honneur ou de dignité chez les Juifs. *Legiſperitus.* Les Juifs ont auſſi, & ont eû dès avant J. C. le titre de *Docteurs* en uſage parmi eux. Ils donnoient, ſi j'ôſe ainſi parler, l'inveſtiture en mettant en main une clef & des tablettes, & il eſt des Auteurs qui prétendent que c'eſt ce que J. C. indiquoit, quand parlant aux *Docteurs* de la Loi en S. Luc XI. 52. il leur diſoit, *Malheur à vous,* Docteurs *de la loi, parce que vous avez pris la clef de la ſcience, que vous n'êtes pas entré vous-même, & que vous avez empêché d'entrer ceux qui ſe préſentoient.* Ces *Docteurs* Juifs ſont ceux qu'ils appellent Rabbins. Voyez RABBIN. Le Texte Grèc de S. Luc appelle Νομικοὶ, & la Vulgate *Legiſperiti*, ceux que nos Intèrprétes François nomment *Docteurs* de la loi. Car ce mot *Legiſperitus* ne ſe trouve que dans S. Luc & dans S. Paul, *Tit. III.* 13. Νομικὸς eſt une fois dans S. Matthieu XXII. 35. où la Vulgate le traduit *Legis Doctor*, c'eſt à dire, *Docteur* de la loi.

DOCTEUR DE L'ÉGLISE. Titre que l'on donne à quelques-uns des SS. Pères qui ont plus écrit, & dont la doctrine a été plus autoriſée dans l'Égliſe & plus généralement ſuivie. *Eccleſiæ Doctor.* Il y a dans le Bréviaire un Office pour les *Docteurs*. Il ne diffère de celui des Confeſſeurs que par l'antienne du *Magnificat* & les leçons. Il y a auſſi dans le Meſſel une Meſſe des *Docteurs*. Il y a parmi les Pères quatre *Docteurs* de l'Égliſe Grécque, & quatre de l'Égliſe Latine. Les prémiérs ſont, S. Athanaſe, S. Baſile le Grand, S. Grégoire de Nazianze, S. Jean Chriſoſtôme. Ceux de l'Égliſe Latine ſont, S. Ambroiſe, S. Jérôme, S. Auguſtin, S. Grégoire Pape, ſurnommé le Grand.

Le nom de *Docteur* a été joint à pluſieurs épithétes ſpécifiques, pour marquer particuliérement en quoi conſiſtoit le mérite de ceux que l'École vouloit honorer comme ſes Maîtres. Ainſi Aléxandre de Hales eſt appellé le *Docteur irréfragable*, & la *fontaine de vie*, comme témoigne Poſſevin; S. Thomas le *Docteur Angelique*; S. Bonaventure le *Docteur Séraphique*; Jean Duns, ou Scot, le *Docteur ſubtil*; Raimond Lulle le *Docteur illuminé*, auſſi bien que Jean Taulère; Roger Bacon, Cordelièr Anglois, le *Docteur admirable*; Guillaume Ockam le *Docteur ſingulier*; Jean Gèrſon & le Cardinal de Cuſa *Docteurs très-Chrétiens*; Denis le Chartreux, le *Docteur Extatique*, & une infinité d'autres qu'ont recueilli les Auteurs Eccléſiaſtiques, & entre autres Willot, Waddinge, & Mr Baillet, dans ſon Jugement des Auteurs.

DOCTEUR, dans l'Égliſe Grécque, eſt le titre d'une dignité ou office Eccléſiaſtique. Les Grècs appellent celui qui eſt chargé d'intèrpréter les Évangiles, le διδάσκαλος, ou *Docteur* de l'Évangile. Celui qui intèrpréte les Épitres de S. Paul a le nom de *Docteur de l'Apôtre*, ils ont auſſi un Intèrpréte des pſeaumes qui eſt appellé le *Docteur du Pſeautier*. Conſultez le Gloſſaire de Meurſius ſur le nom de διδάσκαλος, l'Euchologe des Grècs, & les ſçavantes notes du P. Goar ſur l'Euchologe. L'origine de ces trois ſortes de *Docteurs* vient de ce qu'on liſoit dans l'Égliſe les Évangiles, les Épîtres, les Pſeaumes, & même les autres parties de l'Écriture Sainte. L'Évêque étoit obligé par ſa charge d'en donner l'intèrprétation au peuple qui aſſiſtoit à l'Office Divin. C'eſt pourquoi il eſt appellé διδάσκαλος, ou *Docteur* dans le nouveau Teſtament, mais on fut obligé dans la ſuite de donner ce ſoin là à des Prêtres. La qualité de *Docteur* eſt encore aujourd'hui ſi grande parmi les Arméniens, qu'ils la donnent avec les mêmes cérémonies que l'on confère les Ordres. Ils diſent que cette dignité imite celle de Nôtre-Seigneur, qui s'appelloit *Rabbi*, c'eſt-à-dire, *Maître*, ou *Docteur*. Ce ſont ces *Docteurs* qu'on conſulte dans les points de Religion. Voyez *Galan. Concil. Eccleſ. Armen, cum Rom.*

DOCTEUR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont habiles en quelque profeſſion, quoi qu'ils n'ayent pas reçû les degrez. *Doctus, peritus, eruditus in aliqua facultate.* Il faut conſulter cet homme-là, il eſt *Docteur* en cet art. Cromwel faiſoit le *Docteur* & le Prophête, auſſi bien que le ſoldat & le Capitaine, & mêloit ainſi mille pèrſonnages divèrs. FLÉCH. Épicure eſt le *Docteur* de la volupté. S. ÉVR. Préférons la pauvreté, dont JÉSUS-CHRIST fut le *Docteur* & le modele. ROY.

Ah! les femmes Docteurs *ne ſont pas de mon goût.* MOL.

DOCTEUR, ſignifie ſimplement Maître, Celui qui inſtruit un autre, & il ſe prend ſouvent en ce ſens, où il eſt élégant, auſſi bien qu'au précédent. *Doctor, Magiſter, Inſtitutor.* Vos *Docteurs* vous conduiſent dans l'èrreur, c'eſt à-dire, vos Maîtres, ceux qui vous enſeignent, qui vous inſtruiſent. On appelle S. Paul par excellence le *Docteur* des Nations. *Docteur* de la Vérité, Eſt un homme qui enſeigne une doctrine vraye, & orthodoxe. *Docteur* de l'èrreur & du menſonge, ſont ceux qui enſeignent une doctrine fauſſe & erronée. Tel (Calviniſte) fait un grand fondement ſur ce paſſage de Saint Jérôme ſans avoir jamais lû les ouvrages de ce grand homme, non pas même par le dehors, pèrſuadé par ſes *Docteurs* que c'eſt une lecture plus dangereuſe qu'utile. PÉLISSON. C'eſt-à-dire, les Miniſtres, comme il le dit quelques lignes plus bas.

On dit ironiquement & à contreſens des ignorans, C'eſt un grand *Docteur*, un *Docteur* en ſouppe ſalée.

DOCTORAL, ALE. Qui appartient au Docteur. *Doctoris proprius.* Bonnèt *doctoral.*

DOCTORAT. ſ. m. Degré de Docteur. *Doctoris gradus.* Il coûte bien de l'étude & de l'argent pour parvenir au *Doctorat* de Théologie, de Médecine à Paris.

DOCTRINAIRE. ſ. m. Père de la Doctrine Chrétienne, Prêtre de la Doctrine Chrétienne. Clèrc Régulier de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne. *Pater, Presbiter, Clericus Regularis è Congregatione cui à doctrinâ Chriſtiana nomen eſt.* Les *Doctrinaires* ont 25 ou 26 Colléges en France où ils enſeignent la Jeuneſſe. Voyez DOCTRINE CHRÉTIENNE.

DOCTRINE. ſ. f. Sçavoir, érudition, ce qu'on a appris en liſant, ou voyant le monde. *Doctrina, eruditio.* Ce Profeſſeur a un grand fond de *doctrine*. Tel Sçavant eſt un abîme de *doctrine*; mais un abîme qu'on peut appeller un chaos, où toutes les ſciences ſont brouillées enſemble. BOUH. On le dit auſſi de ce qui eſt contenu dans les livres. Calepin contient bien de la *doctrine*. Il y a une bonne & ſainte *doctrine* dans ce livre. On le dit auſſi des ſentimens particuliérs des Auteurs, ou des Societez. La *doctrine* de l'Égliſe orthodoxe. *Doctrine* Chrétienne ſe dit ſouvent de ce qu'on appelle auſſi Catéchiſme. La *doctrine* qu'enſeignent les Calviniſtes eſt condamnée par l'Égliſe.

DOCTRINE CHRÉTIENNE. Nom de deux Congrégations de Clèrcs, l'une en Italie & l'autre en France.

La Congrégation des Pères de la *Doctrine Chrétienne* en Italie commença par une eſpéce de Confrairie, dans laquelle quelques Prêtres & Laïques entrèrent ſous le Pontificat de Pie IV. & qui s'unirent enſemble pour enſeigner la *Doctrine Chrétienne* aux Enfans & aux ignorants. Le prémiér à qui Dieu inſpira ce deſſein fut Marc de Sadis Cuſani, Gentilhomme Milanois, vèrs l'an 1560. Ils commencèrent l'explication de la *Doctrine Chrétienne* dans l'Égliſe de S. Appollinaire à Rome, & un des prémiérs qui s'y employa fut le célèbre Céſar Baronius, qui fut depuis Cardinal. Cette Confrairie s'augmentant de jour en jour, Pie V. accorda en 1567. des Indulgences à tous ceux qui y entreroient. En 1571. il ordonna à tous les Curez d'établir de pareilles Confrairies dans leurs paroiſſes, & accorda à ceux qui y entreroient beaucoup d'indulgences, que Grégoire XIII. augmenta encore. Bellarmin, Jéſuite, compôſa par ordre de Clement VIII. ſon Cathéchiſme pour cette Confrairie, afin que ſa manière d'enſeigner fût par tout uniforme. Quoi que les Pères de la *Doctrine Chrétienne* fuſſent une Congrégation ſéparée de cette Archiconfratèrnité, & qu'ils ayent neuf maiſons en différentes Provinces d'Italie, ils ſont toujours unis enſemble en ce qui regarde l'inſtruction de la jeuneſſe, & jouiſſent des mêmes priviléges. Le P. Jean B. Seraphini d'Orviette étant Général en dreſſa l'an 1603. les Conſtitutions, qui fûrent approuvées du Cardinal Vicaire par ordre de Grégoire XIII. & imprimées à Rome en 1604. Cette Congrégation a un Général, ou Prévôt Général, qui en eſt le Chèf, *Præpoſitus Generalis*, un Vice-Général, ou Vice-Prévôt, *Vicepræpoſitus*; trois Définiteurs, un Chancelièr, deux Viſiteurs, & un Compotiſte. Les Supérieurs & Officiérs ſubaltèrnes ſont les Recteurs des maiſons, Supérieurs, Infirmiérs, Maîtres des Novices, Dépoſitaires, Communiérs, Provéditeurs & Dépenſiers. On n'y dit point l'Office en commun, ſi ce n'eſt les principales fêtes. Ces Pères ont l'habillement des Prêtres, avec un petit rabat large d'un doigt autour du collet. Ils n'ont point fait de vœu juſqu'en 1609, que leur Chapître général ordonna qu'après l'année de Noviciat on feroit vœu de reſter dans la Congrégation. Grégoire XV. par un Bref de l'an 1621. réſerva aux ſouverains Pontifes le pouvoir de diſpenſer de ce vœu; & Urbain VIII. ordonna en 1627. par un Bref du 20 Septembre, que ceux qui ſortiroient

ſortiroient de cette Congrégation ſans cette diſpenſe ſeroient traitez comme les Apoſtats, & encourroient les mêmes peines. Phil. Bonnani Catal. Ord. Relig. P. III. P. Helyot Hiſt. des Ord. Relig. P. III. C. 35.

La Congrégation de la *Doctrine Chrétienne* en France, eſt une Congrégation Réligieuſe fondée par le B. Céſar de Bus, né le 3e Février 1544. à Cavaillon dans le Comté Venaiſſin en Provence. Ce ſont des Clèrcs Réguliérs qui ont pris, ou bien auxquels on a donné le nom de Pères de la *Doctrine Chrétienne*, parce que leur fin eſt d'enſeigner la doctrine chrétienne en catéchiſant le peuple, & lui expliquer les myſtères de nôtre foi. C'eſt la lecture du Catéchiſme du Concile de Trente, qui fit concevoir au B. Céſar de Bus le deſſein d'établir une Congrégation de Prêtres, & de Clèrcs, dont la fonction fut d'enſeigner la doctrine Chrétienne. Il s'attacha quelques Compagnons, qu'il aſſembla le 29e Septembre 1592. à l'Iſle dans le Comté Venaiſſin. Après y avoir délibéré des moyens d'obtenir la pèrmiſſion d'enſeigner la doctrine chrétienne dans l'Égliſe de S. Praxéde à Avignon, ils envoyèrent à Rome pour cet effet. Clément VIII. les renvoya à Marie Tauruſius, qui venoit d'être nommé à l'Évêché d'Avignon. En 1593. ce Prélat leur accorda ce qu'ils demandoient. En 1597. Clément VIII. confirma leur Congrégation, qui d'abord ne fut compôſée que de douze pèrſonnes; ſçavoir, de quatre Prêtres, de quatre Clèrcs; & de quatre Coadjuteurs. Il voulut obliger ſes Compagnons par le vœu d'obéïſſance; quelques-uns ſe ſeparèrent de lui pour ne le point faire, & firent un corps à part, qui depuis fut uni à celui de l'Oratoire de France, & qui pèrdit le nom de la *Doctrine Chrétienne*, qui par un Brèf de Paul V. fut conſèrvé à ceux qui demeurèrent attachez au B. Céſar de Bus, & firent le vœu d'obéïſſance.

En 1614. le P. Vigier ſucceſſeur du B. Céſar de Bus, fit conſentir les Pères de la *Doctrine Chrétienne* à ſe faire ériger en vraye Religion, & à s'engager par des vœux ſolemnels. L'année ſuivante le Pape lui fit dire de choiſir quelqu'unes des Congrégations déja établies pour s'y unir. Il voulut s'unir aux Barnabites; mais ils ne pûrent convenir. En 1616. il le fit avec les Somaſques, ce que Paul V. confirma par un Brèf la même année. Cette union ne dura que juſqu'en 1647. que le Pape Innocent X. la caſſa par un Brèf du 30 Juillet, ſoumit les Doctrinaires aux Ordinaires, & rétablit leur Congrégation en ſon prémiér état, ce qu'il confirma encore en 1652. par une Bulle du 30 Août. Voyez la vie du P. Céſar de Bus, & l'hiſt. des Ordres Religieux par le P. Helyot Picpuce P. III. C. 34.

Depuis ce tems-là les Doctrinaires ont formé une Congrégation particulière, qui a ſon Général à part, lequel eſt toûjours François. Ils ont trois Provinces en France : Celle d'Avignon, qui eſt la première; celle de Paris, & celle de Toulouſe, & trente-huit maiſons, dont il y a 26 Colleges où ils enſeignent.

On appelle *la Doctrine Chrétienne*, non ſeulement toute la Congrégation, mais encore châque Maiſon de la Congrégation. Il demeure à la *Doctrine Chrétienne*. Il a étudié à la *Doctrine Chrétienne*. J'ai entendu la Meſſe à la *Doctrine Chrétienne*. Un Père de la *Doctrine Chrétienne*. On les appelle auſſi Doctrinaires. Les Pères de la *Doctrine Chrétienne* n'ont point d'habit particuliér. Ils portent celui de Prêtres, tel qu'il étoit au tems de leur Inſtitution, avec un petit toupet de barbe au menton.

DOCUMENT. ſ. m. Tèrme de Palais. Ce ſont des titres ou preuves des faits qu'on allégue, & principalement des chôſes anciennes. *Documentum*. On prouve l'ancienneté de la fondation de cette Égliſe par pluſieurs bons titres & *documens*.

D O D.

DODANIM. Nom d'un fils de Javan, & de ſa poſtérité, qui fut une des prémières nations du monde, qui diviſèrent la tèrre après le déluge, & la repeuplèrent. *Dodanim. Gen. X.* 4. On ne ſçait pas quelle fut cette nation, ni quel païs lui échut. Les Paraphraſes Chaldaïques les prennent pour les Dardaniens. Des Auteurs récens diſent que ce ſont les Dodoniens, que Dedan, ou Dodan fils de Javan fut mis au nombre des Dieux, & que c'eſt ſon nom que porta l'Oracle de Dodône. Le Texte Samaritain & les Septante font croire à quelques Sçavans que ce ſont les Rhodiens. Bochart réfute cette opinion dans ſon Phaleg, L. III. C. 6. Rhodes, dit-il, eſt un nom récent, & donné à cette Iſle à cauſe des belles rôſes qu'elle produiſoit. Cette Iſle n'a été connuë que fort tard. Les prémiérs qui l'ont habitée, qui ſont les Héliades, étoient contemporains de Moïſe; enfin, elle eſt trop petite pour contenir une nation entière. D'ailleurs, il paroit que ce mot de Rhodiens eſt mòins une traduction de l'Intèrpréte Samaritain & des Septante, qu'une faute des Copiſtes, qui ont pris un *daleth* pour un *reſch*, lettres très-ſemblables dans les deux caractères Hébreux. Voyez encore DEDAN.

DODART. ſ. m. Nom propre d'homme. *Theodardus*. Saint Théodard, vulgairement Saint *Dodart*, fils d'un Gentilhomme François, vint au monde du tems de Clotaire II. BAILLET, *au 10 de Sept.* Saint *Dodart* ſuccéda à S. Rimail en l'Évêché de Maeſtricht l'an 662, & mourut très-vraiſemblablement en 668.

DODÉCAÉDRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. C'eſt un des cinq corps réguliérs compôſé de douze faſces égales, dont châcune eſt un pentagone réguliér. *Dodecaedrum*. Faire des cadrans ſur toutes les faſces d'un *dodécaédre*.

DODÉCAGONE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Figure qui a douze angles & douze côtez. *Dodecagonus*.

En tèrmes de Fortification, c'eſt une place qui a douze baſtions; telle qu'eſt Palma nova chez les Vénitiens dans le Frioul, qui eſt bâtie & fortifiée régulièrement.

DODÉCATÉMORIE. Tèrme d'Aſtronomie. La douzième partie d'un cèrcle. *Dodecatemorium*. On appelle *dodécatémories*, les douze parties du Zodiaque du prémiér mobile, pour les diſtinguer des douze ſignes du firmament.

DODELINER. v. act. Remuer doucement & altèrnativement d'un côté à l'aûtre. Ce tèrme bas & populaire ſe dit en quelques Provinces, où l'on s'en ſèrt pour exprimer le mouvement qu'on donne à un bèrceau pour endormir un enfant. *Dodeliner* la tête, c'eſt la remuer doucement d'une manière propre à endormir.

Ce mot vient de l'Italien *dondolare*, ou du mot François *dodo*; car on *dodeline* les enfans pour qu'ils faſſent *dodo*.

DODINE. ſ. f. Eſt une eſpéce de ſauce délicate qu'on fait d'ordinaire aux canards avec de l'oignon, de la graiſſe tombant du rôt, qu'on mêle avec de la farine & du lait qu'on a délayez enſemble. *Juris genus exquiſitum ac delicatum*. Les Italiens appellent la ſauce à la *dodine*, *ſalſa di cipolle per l'anetre*. Il y en a qui croyent que la ſauce à la *dodine* eſt l'aſſaiſonnement qu'on donne aux daubes.

L'origine de ce mot eſt incèrtaine, l'Auteur des Notes ſur Rabelais dit qu'à Mèts *Dodin* eſt un diminutif de Claude, & que la *dodine* peut avoir eû ſon nom de quelque Cuiſiniér appellé *Claude*.

DODINER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, de ceux qui vivent délicatement, & à leur aiſe, ſans vouloir ſe donner aucune peine. *Curare mollius cuticulam*. Ce pareſſeux ſe *dodine* dans ſon lit juſqu'à midi. Il eſt bas & du ſtile familiér.

DODINER. v. neut. Tèrme d'Horloger. Ce mot exprime le mouvement du balanciér. Ce balanciér *dodine* bien. *Librari*.

DODO. C'eſt un tèrme enfantin, dont on ſe ſèrt pour inviter les enfans à dormir. *Dormire*. La nourrice dit à ſon nourriçon, Allons faire *dodo*. *Dormitum eamus*. L'enfant fait *dodo*.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc *δαὺν δαὺν*, du vèrbe *δαύω*, *dormio*, & prétendent qu'il faut écrire *daudau*.

DODÔNE. ſ. f. Ville ancienne de l'Épire. *Dodona*. La ville de *Dodône* eſt célébre pour bien des chôſes. La forêt de *Dodône*, l'Oracle de *Dodône*, la fontaine de *Dodône*. Il y avoit proche de *Dodône* un bois tout de chênes conſacré à Jupitèr. C'eſt ce qu'on appelloit la forêt de *Dodône*. *Dodoneum nemus*. Dans ce bois étoit un temple de Jupitèr, dans lequel étoit le plus fâmeux, & à ce qu'on prétend le plus ancien de tous les Oracles de la Gréce. Ce n'étoit pas au reſte le ſeul Jupitèr du temple de *Dodône* qui rendoit des Oracles; on dit que les pigeons en rendoient auſſi dans la forêt de *Dodône*. Mais Hérodote a montré l'origine de cette fâble, en nous apprenant qu'elle étoit fondée ſur ce que dans la langue de Theſſalie Πελειάδες, qui ſignifie une colombe, ſignifie auſſi une Devinereſſe, une Prophéteſſe. Mais ce qu'il y avoit de plus ſurprenant, c'eſt, diſent les Poëtes, que les chênes même de la forêt de *Dodône* parloient auſſi, & débitoient des oracles. Liſez Voſſius *De Idolol. L. I. C. 7. p.* 27.

Mais brûlant d'éclaircir ſon effroi curieux,
Il ne conſulte point les organes des Dieux,
Il n'intèrroge point les antres de Cirrbée
Ni ces arbres ſçavans de la forêt ſacrée. BRÉBEUF.

Lucain a dit L. VI. v. 427.

Nec quæſiſſe libet primis quid frugibus altrix
Ore Jovis Dodona ſonet.

Un de nos Poëtes dit plaiſamment à un de ſes Cenſeurs,

Quand vous ſeriez un chêne de Dodône,
Bois, où ſelon la docte Antiquité,
Chênes jadis ont long-tems caqueté,
Point n'en ferois plus cas de vôtre Prône. P. DU CERC.

Un chêne de Dodône *auroit-il mieux parlé?* ID.

Chêne parler n'eſt chôſe ſi nouvelle;
Ceux de Dodône, *ainſi qu'on l'a noté,*
Avoient ce don, & d'une voix fidelle
Parloient jadis, & diſoient vérité.

J'en connois maints dans le ſiécle où nous ſommes,
Je ne dis pas des chênes, mais des hommes,
Qui dans leurs dits, n'en ſçauroient faire autant.
P. Du Cerc.

La fontaine de *Dodône* étoit dans le temple de Jupitèr de *Dodône*. On dit qu'elle rallumoit les torches fraichement éteintes, ce qui ſe faiſoit apparemment par les vapeurs ſouffrées qu'elle éxhaloit, comme le fait en Dauphiné celle qu'on nomme la fontaine qui brûle. On dit auſſi qu'elle éteignoit les flambeaux allumez. Ce n'étoit pas un grand miracle, on n'avoit qu'à les mettre dans les endroits où la vapeur étoit fort épaiſſe, ou à les plonger adroitement dans l'eau. Maty. Cet Auteur prend mal ce que l'Antiquité a dit de cette fontaine, & ſe donne une peine inutile pour l'expliquer, l'Antiquité n'a point prétendu que ce fût un miracle, ni quelque chôſe de particuliér à cette fontaine, d'éteindre les flambeaux allumez. Voici ce qu'en dit Mela, L. II. C. 3. Il y a dans le Temple de Jupitèr Dodonéen une fontaine ſacrée, parceque quoiqu'elle ſoit froide, & qu'elle éteigne les flambeaux allumez quand on les plonge dans ſon eau, comme toutes les autres fontaines, elle allume néanmoins ceux qui ne le ſont pas, lorſqu'on les y préſente de loin.

La ville de *Dodône* avoit pris ſon nom de la rivière ſur laquelle elle étoit ſituée, au deſſus de l'endroit où elle ſe jettoit dans l'Achéloüs ; ou bien elle avoit donné le ſien à cette rivière, qui s'appelloit auſſi *Dodône*. En Poëſie on nomme *Dodône* non ſeulement la ville & la rivière, mais encore l'Oracle, la forêt, les chênes. Et Ovide a dit, *Dodonâ verior augur.*

DODONÉEN, ou DODONIEN. adject. Epithéte que l'on donne à Jupitèr adoré dans le temple de Dodône, dans la forêt de Dodône. *Dodonæus.* Le temple de Jupitèr *Dodonéen*, l'Oracle de Jupiter *Dodonien*; les Prêtres de Jupitèr *Dodonéen*. *Dodonéen* paroit plus ſelon l'analogie que *Dodonien.*

DODONIDE, ſ. f. Nom de Nymphes. *Dodonis.* Les *Dodonides* ſont dans la fable les nourrices de Bacchus. On les appelle autrement Atlantides.

DODRANS. Mot purement Latin. Tèrme d'Antiquaire, dont on eſt quelquefois obligé de ſe ſervir. C'eſt une des parties de l'as. Voyez As, & Vigenère, dans ſes *Annotations ſur Tite Live p. 1502. & ſuiv.*

DODU, ue. adj. Gras, potelé, doüillet. *Pinguior, plenior, delicatus.* C'eſt un homme bien gras, bien *dodu*. Un chapon *dodu*. Ces pigeons ſont *dodus*, mangez ſur ma parole. Boil.

On le dit auſſi figurément d'un homme riche & aiſé, qui vit délicatement. Cet homme eſt *dodu*. On dit auſſi d'une femme qui a beaucoup d'embonpoint, qu'elle eſt *doduë*.

DOE.

DOESBOURG. Voyez DOUSBOURG, & DUISBOURG.

DOG.

DOGADO. ſ. m. Province de l'État de Veniſe, en Italie. *Ducatus Venetus.* Le *Dogado* eſt borné par la Poléſine au midi ; par le Padouan au couchant ; par le Treviſan au nord ; & par le golfe de Veniſe au levant. La ville de Veniſe eſt capitale du *Dogado*, qui outre une petite partie de la côte qui s'avance peu dans les tèrres, comprend ce qu'on appelle les Lagunes de Veniſe, c'eſt à dire, pluſieurs petites Iſles, qui ſont près de cette côte. Baudrand & quelques autres Géographes étendent le *Dogado* juſqu'à l'embouchure du Liſouſo, & y enferment auſſi les Lagunes de Morano, qui ſont des Iſles proche de la côte au nord des Lagunes de Veniſe.

Ce mot *Dogado* eſt Italien, ſignifie *Duché*, & s'eſt formé de *ducatus*, comme *Dôge* ſignifie *Duc*, & s'eſt formé de *Dux, ducis.*

DOGAT. ſ. m. Qualité, ou dignité du Dôge de Veniſe, ou de Génes. *Dignitas Ducis Venetorum, Genuenſium.* Il a éxèrcé le *Dogat* pendant dix ans.

DÔGE. ſ. m. C'eſt un Magiſtrat électif qui eſt le Chèf du Conſeil, ou de la République de Veniſe, ou de Génes. *Dux Venetorum, Genuenſium.* On l'élit à vie à Veniſe, & pour deux ans ſeulement à Génes. Le *Dôge* de Veniſe n'eſt proprement qu'une vaine image, & un véritable fantôme de la Majeſté du Prince, dont la République a retenu toute l'autorité. Il ne fait, pour ainſi dire, que prêter ſon nom au Sénat, & le pouvoir eſt répandu ſur toute la République, quoique les réponſes ſe faſſent au nom du *Dôge*. S'il fait quelques réponſes de ſon chèf, il faut qu'elles ſoient bien meſurées, & en tèrmes bien généraux, s'il ne veut pas s'éxpôſer à eſſuyer une ſenſible reprimende. Ainſi il faut qu'on ſoit d'un eſprit doux, & qui ſçache plier à tout. S. Didier. La puiſſance ſouveraine de la République de Veniſe réſide dans le Sénat, mais le *Dôge* la repréſente, quoiqu'il n'en ait que l'ombre. Autrefois les *Dôges* ont été Souverains, mais les chôſes ont changé, & aujourd'hui les prérogatives du *Dôge* ne conſiſtent plus que dans les chôſes ſuivantes. Il donne audience aux Ambaſſadeurs, mais il ne leur donne point de réponſes de ſon chèf ſur les affaires importantes ; il a ſeulement la liberté de répondre comme il le juge à propos aux complimens qu'ils font à la Seigneurie, parceque ces ſortes de réponſes ſont ſans conſéquence. Le *Dôge* en qualité de prémier Magiſtrat eſt chèf de tous les Conſeils. Les lettres de créance que la République envoye à ſes Miniſtres dans les Cours étrangères ſont écrites au nom du *Dôge*, cependant il ne les ſigne point, un Sécretaire du Sénat eſt chargé de les ſigner, & d'y appôſer le ſceau des armes de la République. Les Ambaſſadeurs adreſſent leurs dépêches au *Dôge*, qui ne peut les ouvrir qu'en préſence des Conſeillers. La monnoye qu'on appelle ducat ſe bat au nom du *Dôge*, mais non pas à ſon coin, ou à ſes armes. Tous les Magiſtrats ſe lévent & ſaluënt le *Dôge* quand il entre dans les Conſeils, & le *Dôge* ne ſe léve pour perſonne que pour les Ambaſſadeurs étrangérs. Le *Dôge* nomme à tous les benéfices de l'Égliſe de S. Marc ; il eſt protecteur du Monaſtère *delle Virgine*, il nomme à quelques petites charges d'huiſſiers de ſa maiſon, qu'on appelle Commandeurs du palais. Sa famille n'eſt point ſoumiſe au Magiſtrat des pompes, & ſes enfans peuvent avoir des eſtafiérs, & des gondoliérs vêtus de livrée. La grandeur du *Dôge* eſt temperée par bien des chôſes qui lui rendent ſa dignité onéreuſe. Il ne ſçauroit ſortir de Veniſe ſans pérmiſſion des Conſeillérs, & s'il ſort il eſt éxpôſé à recevoir des inſultes ſans en pouvoir prétendre ſatisfaction, & s'il arrivoit quelque déſordre dans le lieu où il ſe trouveroit, ce ſeroit au Podeſtà, comme étant revêtu de l'autorité publique, à y mettre ordre. Les enfans & les frères du *Dôge* ſont exclus des prémières charges de l'État, ils ne ſçauroient obtenir aucun benéfice de la Cour de Rome, mais ils peuvent accepter le Cardinalat, qui n'eſt point un benéfice, & qui ne donne point de juriſdiction. Le *Dôge* ne peut pas pour ſe repôſer, ſe démettre de ſa dignité, & après ſa mort ſa conduite eſt recherchée par trois Inquiſiteurs & cinq Correcteurs, qui éxaminent avec beaucoup de ſévérité ſon adminiſtration. Voyez l'hiſtoire du gouvèrnement de Veniſe par M. Amelot de la Houſſaye. A Veniſe on ne prend pas le deüil pour la mort du *Dôge*, parce qu'il n'eſt pas le Souverain ; mais le prémier de la République. Wicq. Le *Dôge* eſt comme la bouche de la République, parce qu'il répond pour elle. Le *Dôge* eſt à la République, & non pas la République au *Dôge*. On le traite de *Sérénité*; titre, ſelon les Venitiens, au deſſus de celui d'Alteſſe. *Dôge* ſignifie *Duc*. Le *Dôge* de Gennes étant à Verſailles dit, que la chôſe la plus extraordinaire qu'il y trouvoit, étoit de s'y voir.

Allez, Doge, allez ſans peine
Lui rendre grâce à genoux :
La République Romaine
En eût fait autant que vous. Mlle De Scudery.

DOGMATIQUE. adj. & ſ. m. Inſtructif, qui appartient à quelque opinion, ou à quelque ſcience. *Quod ad alicujus dogmatis, ſcientiæ, opinionis intelligentiam, notitiam pertinet ; dogmaticus.* Ce mot n'eſt bon que dans le *dogmatique*. Le mot de *catégorie* eſt un tèrme *dogmatique*. Un Philoſophe *dogmatique*, eſt celui qui aſſûre poſitivement une chôſe, comme vraye, & qui eſt oppôſé au Sceptique, lequel doute de tout. *Alicujus opinionis defenſor, propugnator.* Les *dogmatiques* décidoient préſomptueuſement de tout. Bayl.

Dogmatique, ſe prend auſſi pour, magiſtral, ou pédanteſque. Il eſt incivil de prendre un ton *dogmatique* & déciſif. *Quod magiſtri autoritatem, gravitatem ſapit.* C'eſt la profonde ignorance qu'inſpire le ton *dogmatique*. La Br.

Dogmatique. ſ. m. Nom d'une ſecte d'anciens Médecins, nommez autrement Logiciens, parcequ'ils employoient les régles de la Logique pour traiter ce qui étoit de leur profeſſion, uſant de définitions & de diviſions, réduiſant les maladies à cèrtains genres, ces genres à des eſpéces, & ayant des remédes pour les uns & pour les autres ; ſe faiſant des principes & en tirant des conſéquences, & appliquant ces principes & ces conſéquences aux maladies particulières qu'ils traitoient. *Dogmaticus.* Hippocrate & Galien étoient *Dogmatiques*, ou de la ſecte des *Dogmatiques*. Les *Dogmatiques* étoient ceux qui donnoient à la Médecine un arrangement ſemblable à celui des ſciences ſpéculatives, qui définiſſoient, diviſoient, pôſoient des principes, & en tiroient des conſéquences. C'eſt pour cela qu'on les nommoit auſſi Logiciens. Ils s'appliquoient à rechercher les cauſes des maladies, & la nature des remédes. Eraſiſtrate, fameux *Dogmatique*, alla ſi loin que non content de diſſequer des chiens & des animaux, il demandoit aux Magiſtrats des criminels condamnez à mort, les ouvroit tout vivans, & fouilloit dans leurs entrailles.

traílles. Voyez encore au mot MÉDECINE, & au mot MÉTHODIQUE.

La Méthode de ces Médecins s'appelle Médecine *dogmatique*. M. Harris la définit une pratique raiſonnée de la Médecine, Hippocrate, ſelon lui, en fut le prémier Auteur, & après lui Galien. Cette ſecte ſur des principes de Philoſophie, à ce qu'elle prétendoit, rejettoit toutes les vèrtus medecinales, qu'elle ne penſoit pas qu'on pût réduire à des qualitez manifeſtes. Mais il y a longtems que Galien lui-même a très-bien remarqué qu'il faut que ces Médecins ou nient des faits évidents, ou n'apportent que de très-mauvaiſes raiſons de pluſieurs effèts qu'ils prétendent expliquer. HARRIS.

DOGMATIQUEMENT. adv. D'une manière dogmatique, & comme on parle en l'École. *Dialectico more.* Cette queſtion n'eſt pas prouvée *dogmatiquement*, mais par des raiſons familières & accommodées à la capacité du peuple.

DOGMATIQUEMENT, ſignifie auſſi, Magiſtralement, d'un ton, d'un air de maître. *Cum gravitate, autoritate magiſtri.* Les Sçavans voudroient bien s'attribuer le droit de parler *dogmatiquement* de toutes chôſes; mais ils ſe trompent. NIC.

DOGMATISER. v. n. Enſeigner, inſtruire. *Aliquod dogma diſſeminare.* Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. Vous *dogmatiſez* ſans miſſion. En France il eſt défendu de *dogmatiſer*, d'enſeigner des opinions nouvelles. *Novam, non receptam in vulgus opinionem diſſeminare.*

Dogmatiſer vient du Grèc δογματίζειν, qui ſignifie, *enſeigner*. Eadmer, Moine de Cantorbery, dans la vie de S. Vilfroy C. IV. §. 37. dit *dogmatizare*, en parlant des Monothélites. Il écrivoit au commencement du XIIe ſiécle ſous Henri I. Petit fils du Conquérant; & il eſt plein de ſemblables tèrmes, ce qui fait croire qu'ils étoient déja en uſage dans nôtre langue, qui avoit paſſé dans cette Iſle avec le Conquérant.

DOGMATISER, ſe dit auſſi en badinant de ceux qui font les Docteurs, & qui ſe mêlent d'inſtruire les autres. *Doctorem agere.*

> Dogmatiſer *en vèrs, & rimer par chapitres.* BOIL.

> *Et dès que dans la chaire il a* dogmatiſé,
> *Du public ignorant, il eſt canoniſé.* VILL.

DOGMATISEUR. ſ. m. Celui qui dogmatiſe. *Dogmatiſtes, novæ opinionis præco.*

DOGMATISTE. ſ. m. Quelquefois on dit ce mot pour Dogmatiſeur. C'eſt la même chôſe. *Dogmatiſtes.* Ce nom ſe dit principalement des héréſiarques; du moins c'eſt celui que l'on donne dans le for de l'Inquiſition Romaine aux Auteurs d'héréſie. Voyez Pegna, *Prax. Inquiſ.* & Eymeric, *Director. Inquiſitor.*

DOGME. ſ. m. Maxime, axiôme, principe, ou propoſition en quoi conſiſtent les ſciences. *Dogma, placitum.* Voilà mes *dogmes* & les maximes de ma politique. ABLANC. Il ſe dit particulièrement des points de Religion. Les *dogmes* de la foi. Ce *dogme* a été condamné dans un tel Concile. Les *dogmes* des Stoïciens étoient la plupart des paradoxes. Des *dogmes* de ſpéculation qui ne gênent point les hommes, leur paroiſſent plus eſſentiels à la Religion, que des vèrtus qui les gênent, & quelquefois même ils ſe perſuadent qu'il eſt pèrmis de ſoutenir ces *dogmes* aux dépens de ces vèrtus.

> *Souvent ſans y penſer, on ſe laiſſe ſéduire,*
> *Et pour* dogmes *certains par l'Egliſe enſeignez,*
> *Le zéle oſe donner ces* dogmes *condamnez.* VILL.

DOGRE, ou DOGRE-BOT. ſ. m. Voyez DAUGRE. Si on a égard à l'étymologie il faut écrire *dogre*, & non pas *daugre*. Ce mot vient du mot Flamand & Anglois *dog*, *chien*, parceque les Hollandois ſe ſèrvent des bâtimens appellez *dogre-bots*, pour pêcher ſur le *doggers banc*, ou *banc des chiens*.

DOGUE. ſ. m. Gros chien, mâtin qui ſèrt à garder les maiſons, ou à combattre contre les taureaux & autres bêtes. *Moloſſus Britannicus.* Les beaux *dogues* viennent d'Anglètèrre.

Ce mot vient de l'Anglois *dog*, qui ſignifie, *chien*.

On dit auſſi d'un homme gros, gras & rebarbatif, & particulièrement d'un Suiſſe à une porte, que c'eſt un gros *dogue*.

DOGUE. Tèrme de Marine. Les *dogues* ſont des trous qui ſont dans les platbords des deux côtez du grand mât pour amurer les couëts de la grande voile: on les appelle auſſi *dogues-d'armure*. Châque *dogue* a un taquet par dedans, & une bordure par dehors. *Foramen.*

DOGUER. v. act. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, des beliérs & des moutons. Il ſignifie, Se heurter les uns contre les autres. *Arietare, Coniſcare.* Beliérs qui ſe *doguent*.

DOGUIN. ſ. m. & DOGUINE. ſ. f. Mâle & femelle de petits dogues. *Canis Britannici catulus.* Les *doguins* & les *doguines* s'apprivoiſent facilement.

> *Enfin Mouſle, l'honneur des* Doguins *d'aujourd'hui,*
> *Chargé de vos baiſers a paſſé l'onde noire.* N. CH. DE VERS.

DOI.

DOIGT. ſ. m. Extrémitez des mains & des piéds des hommes diviſées en pluſieurs parties. *Digitus.* L'homme a cinq *doigts* à châque main, & cinq à châque piéd. Les *doigts* de la main ont quinze os diſpôſez en trois ordres, ou rangs. *Articuli.* Les Médecins appellent leurs *jointures*, *condyles*, ou *nœuds*, & leur arrangement & leur ſuite, *phalanges*, *Phalanges*. Le prémier *doigt* s'appelle le *pouce*, *Pollex*. Le ſecond *index*, ou *indice*, *Digitus ſalutaris*. Il eſt appellé *digitus numerans*, le doigt qui compte, dans la vie de Saint Médard en vèrs par Venantius Fortunatus. Voyez *Acta ſanct. Junii T. II. p. 78. F & 79 D.* où le P. Papebroch montre que c'eſt ainſi qu'il faut lire. Le troiſième, le *doigt du milieu*, que les Latins appellent *medius infamis*, *obſcœnus*, *impudicus*, *famoſus*, parce qu'on s'en ſèrvoit autrefois pour ſe moquer de quelqu'un & le diffamer. Le quatrième s'appelle le *Medecin*, *Medicus*, parceque les Anciens avoient coutume de délayer les médicamens avec ce *doigt*-là. On l'appelle auſſi *annullaire*, *Annularis*, ou *minimo proximus*, parce qu'on y porte d'ordinaire les anneaux. Le cinquième s'appelle le *petit doigt*, ou *l'auriculaire*, parcequ'on s'en ſèrt à ſe curer & à ſe nettoyer les oreilles; *Auricularis*, ou *minimus*. Les *doigts* des piéds s'appellent *orteils*, ou *arteils*. On touche les inſtrumens avec les *doigts*. Les Tables des dix Commandemens étoient gravées du *doigt* de Dieu. Le plus bel ouvrage du monde n'occupe que mes yeux, & mes *doigts*, & pendant cela mon eſprit s'ennuye. M. SCUD.

DOIGT, ſe dit auſſi de quelques animaux, comme des crocodiles, & de pluſieurs oiſeaux, ſinges &c.

DOIGT, ſe prend auſſi pour une petite meſure de la grandeur d'un travèrs de *doigt*. *Digitalis craſſitudo, menſura.* Ainſi on dit, Prendre un *doigt* de vin; pour dire, la hauteur d'un *doigt* dans un vèrre. Il s'en manque quatre *doigts* que cette porte ne joigne. Le *doigt* eſt la troiſième partie d'un pouce, & il contient 4 grains d'orge ſe touchans l'un l'autre, & pôſez ſuivant leur groſſeur.

DOIGT, ancienne meſure Romaine, faiſant neuf lignes de poûces de Roi. *Digitalis menſura.*

En tèrmes d'Aſtronomie, *doigt* eſt une meſure pour les éclipſes. On diviſe le diſque ou le corps du ſoleil ou de la lune en douze parties, qu'on appelle *doigts*; & on dit qu'une éclipſe eſt de dix *doigts*, quand l'aſtre eſt obſcurci en dix de ces parties. On les appelle *doigts écliptiques*.

DOIGT, ſe dit figurément en tèrmes de l'Écriture, pour ſignifier, Puiſſance. *Digitus.* Le *doigt* de Dieu a paru viſiblement en cette rencontre, quand il arrive quelque accident miraculeux, ou quelque châtiment, qui marquent ſa puiſſance, ou ſa colère.

DOIGT, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Mon petit *doigt* me l'a dit; pour dire, Je l'ai ſçu par une voye ſecrette & inconnuë. Cela ne ſe dit qu'aux enfants. On dit d'une chôſe qu'on épargne, dont on donne peu, qu'on n'en a qu'à léche *doigt*. On dit d'un homme, que les *doigts* lui démangent; pour dire, qu'il a envie de ſe battre, s'il eſt ſoldat; ou d'écrire contre quelqu'un, s'il eſt Auteur. On dit qu'un homme ſe gratte la tête du bout du *doigt*, quand il a quelque chôſe qui le chagrine. Avoir de l'eſprit au bout des *doigts*; c'eſt, être adroit de la main. Faire toucher au *doigt* & à l'œil, montrer au *doigt* & à l'œil, c'eſt, Faire voir & toucher ſenſiblement la chôſe. On dit qu'un homme eſt ſèrvi, eſt penſé au *doigt* & à l'œil; pour dire, qu'on en a grand ſoin, qu'il ne lui manque rien. Toucher du bout du *doigt* à quelque chôſe, c'eſt en être bien près. On dit, Être à deux *doigts* de la mort; pour dire, Être en grand dangér de mort. Montrer au *doigt*; c'eſt à dire, Se mocquer de quelqu'un. Être montré au *doigt*, parmi les Grècs, & les Latins, étoit une marque de mérite: en François il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part.

> *Faut-il que déſormais à* deux doigts *l'on te montre,*
> *Et qu'on te jette au nez le ſcandaleux affront*
> *Qu'une femme mal née imprime ſur ton front?* MOL.

On dit, Donner ſur les *doigts*, avoir ſur les *doigts*, pour dire, Reprendre, corriger quelqu'un. Il en mordra ſes *doigts*; pour dire, Il s'en repentira. Mettre le *doigt* deſſus, pour dire, Trouver ce qu'on chèrche. Compter ſus ſes *doigts*; pour dire, Compter à la manière du peuple. On dit des bons morceaux, qu'on s'en léche les *doigts*; pour dire, qu'on mange tout, & qu'on en ſouhaite encore. On dit quelquefois qu'on s'en léche les *doigts* juſqu'au coude. Je voudrois qu'il m'en eût coûté un *doigt*; pour dire, Je racheterois cela de beaucoup. Je n'en mettrois pas mon *doigt* au feu; pour dire, Je me défie de la vérité de cela. On dit de deux bons amis, que ce ſont les deux *doigts* de la main. On dit d'une pèrſonne, qu'elle ne fait œuvre de ſes dix *doigts*; pour dire, qu'elle eſt tout-à-fait faineante, qu'elle

ſçait une chôſe ſur le bout du *doigt* ; pour dire, qu'elle la ſçait par cœur & très-bien. On dit auſſi Mettre le *doigt* entre le bois & l'écorce, ou entre l'enclume & le marteau ; pour dire, Se trouver engagé entre deux Puiſſances qui donnent ſujet de craindre des deux côtez.

DOIGTIÉR. ſ. m. Ce qui ſert à couvrir un doigt. On met des *doigtiérs*, de cuir, ou de linge, aux doigts qu'on a panſez, pour y faire tenir l'emplâtre. *Pellicea vel lanea digitorum theca.* Quelques Artiſans ſe ſervent de *doigtiérs* quand ils ont quelque rude travail à faire avec les doigts. Les Chirugiens ſe ſervent auſſi de *doigtiérs* dans quelques opérations, pour mieux tenir quelques parties que l'humidité rend coulantes, & qui leur échapperoient ſans les *doigtiérs*, par exemple, les boyaux dans la gaſtroraphie. On met auſſi des *doigtiérs* de linge à ceux qui ont mal au doigt.

DOILE, ou DOELE. Voyez DOUEILE.

DOIRE. ſ. f. Nom de rivière. *Duria*, *Doria*. ſ. m. Il y en a deux de ce nom. La grande & la petite *Doire*, toutes deux dans les États de Piédmont, ou comme parlent les Anciens Géographes, dans la Gaule Ciſalpine. La Grande *Doire*, autrement *Doria Baltea*, prend ſa ſource dans les Alpes Grecques, aux confins du Valais, vers le grand & le petit Saint Bernard, baigne Aouſt, Bart, Yvrée, & ſe décharge dans le Pô un peu audeſſus du Creſcentin & de Véruë. *Doria*, ou *Duria Major*.

La Petite *Doire*, *Duria minor*, ou *Doria Seguſina*, & en François *la Doire Suſine*, a ſa ſource dans les Alpes Cottiennes, au mont Genévre dans le Dauphiné. Elle arroſe le fort d'Éxiles ; & entrant dans le Piédmont elle paſſe à Suſe, d'où elle a pris le nom de Suſine, à Veillanes, à Rivoles, & tombe dans le Pô, un peu audeſſous de Turin.

DOL.

DOL. ſ. f. Tèrme de Palais. Tromperie malicieuſement inventée & employée pour ſurprendre quelqu'un ; ruſe, malice, mauvaiſe foi. *Dolus.* Le *dol* pèrſonnel eſt un moyen de requête civile. Le *dol* réel ne vitie pas une tranſaction. Il y a un bon *dol*, quand la tromperie tourne à l'avantage de celui à qui on la fait. En toutes les réſignations il faut qu'il y ait une affirmation qu'il n'y eſt intèrvenu aucun *dol*, fraude, ni ſimonie. Autrefois on mettoit dans les contrats cette formule, qu'il n'y avoit *dol*, fraude, ni mal engin.

Ce mot, qui n'eſt en uſage qu'au Palais, vient du mot Latin *dolus*, formé du mot Grèc δόλος.

DOL. ſ. m. Ville de France, Épiſcopale, ſituée en Bretagne ; vèrs les confins de Normandie, à trois ou quatre lieuës de Saint Mâlo. *Dolus.* Elle eſt à deux lieuës de la mèr, dans un païs marécageux. *Dol* n'étoit d'abord qu'un Château, auprès duquel fut fondée une Abbaye ſur le haut de la montagne. Quelques-uns diſent qu'un Seigneur nommé Primat, lui donna ce nom, pour marquer la douleur qu'il eut de la mort de ſa femme. C'eſt apparemment une fable, fondée ſur la reſſemblance des mots *Dola*, *dolor.* Dans la ſuite le peuple vint s'habituer & bâtir des maiſons proche de ce château, & de cette Abbaye ; & peu à peu ſe forma la ville de *Dol*, qui fut érigée en Évêché en 566. & dont Saint Samſon fut prémiér Évêque, qui eut pour ſucceſſeur Saint Magloire, dont les Reliques fûrent tranſportées à Paris ſous le Roi Lothaire. *Du Cheſne Antiq. des villes de France P. II. C.* 3. Néoméne ayant uſurpé le titre de Roi de Bretagne, la fit ériger en métropole. Les Archevêques de Tours ne ceſſèrent point de ſe plaindre de cette érection ; les Rois de France appuyèrent fortement leurs plaintes ; & enfin, ſur les inſtances de Philippe Auguſte, Hugues ayant quitté ce ſiége, Innocent III. ordonna en 1198. que *Dol* ſeroit remis ſur la métropole de Tours, comme tous les autres Évêchez de Bretagne. L'Évêché de *Dol* n'a que cinq lieuës d'étenduë, quatre Abbayes, & 80 paroiſſes. *Dol*, ſelon les Cartes de M. de Liſle, eſt à 15 degrez environ 45 min. de longit. & à 48 degrez environ 30 minut. de latitude.

Quelques-uns croyent que l'Évêché de *Dol* eſt le païs des anciens Diablintres, *Diablintres*, ou Diablindes, *Diablindi*, comme Pline les appelle L. IV. c. 18. & des Diaulites, *Diaulitæ*, de Ptolémée ; qu'encore aujourd'hui ce païs s'appelle Diablères, & qu'il y a des familles qui portent le nom de *Diábles.* D'autres mettent les Diablintres dans le Pèrche ; Henri Valois préfère le prémiér ſentiment.

DOLCE-AQUA. ſ. f. Petite ville des États de Savoye. *Dulcis aqua.* Elle eſt ſur la petite rivière de Nèrvia, à une lieuë de Ventimille. *Dolce aqua* eſt capitale d'un petit Marquiſat reſſèrré entre le Comté de Nice & l'État de Génes. Ce mot eſt Italien, & ſignifie *Eau douce.*

DOLCIGNO. Voyez DULCIGNO.

DOLCINDA. Voyez DULCINDA.

DOLE. ſ. f. Ville de France, dans le Comté de Bourgogne, ou la Franche-Comté. *Dola.* Elle eſt ſur le Doux, à 23 degrez quelques minutes de longitude, & à 47 degrez 7 ou 8 minutes de latitude, ſelon la carte de l'Académie des Sciences. *Dole*, autrefois capitale du Comté, eſt une ville bien bâtie & bien fortifiée. Il y a une Chambre des Comptes, & une Univerſité fondée en 1426. par Philippe le Bon Duc de Bourgogne. Il y avoit autrefois un Parlement, que Loüis le Grand transféra à Bezançon dans le XVIe ſiécle. Loüis XI. après la journée de Guenegaſte ſaccagea *Dole.* Charles V. la fit fortifier & en fit une Citadelle. Auſſi ſoutint-elle un ſiége de trois mois contre les François en 1636. Loüis le Grand la prit avec toute la Franche Comté pendant le mois de Février 1668. Il la fit demanteler, & la rendit par le traité d'Aix la Chapelle. Il reprit *Dole* & toute la Province en 1674 ; & depuis elle eſt reſtée à la France, à laquelle elle a été cedée par le traité de Nimégue. Le Palais qui s'y voit, & qui eſt, dit-on, grand & magnifique, a été bâti par Fridéric I. Empereur.

DOLE. ſ. m. Nom de montagne. *Dola.* Le *Dole* eſt une partie du mont S. Claude. Il eſt aux confins du païs de Gez, de celui de Vaud, & de la Franche-Comté. Le *Dole* eſt célébre à cauſe de ſa grande hauteur, & des ſimples, & plantes râres qu'on y trouve.

DOLÉANCE. ſ. f. Plainte. *Querela*, *queſtus.* Les Cahiers des États aſſemblez contenoient les plaintes & *doléances* des peuples. Il m'a conté la *doléance*, le ſujet de ſon affliction. Il ſe dit plus ordinairement au plurier qu'au ſingulier.

DOLENT, ENTE. adj. Qui ſe plaint, & qui ſouffre de la douleur au corps, ou à l'eſprit ; qui eſt triſte. *Triſtis*, *dolens.* Un cœur *dolent*, une âme *dolente.* Il ne ſe dit guères que par raillerie, & dans le ſtile comique.

J'avois, Martin vivant, l'œil gai, l'âme contente,
Et je ſuis maintenant ma commere dolente. MOL.

DOLEMMENT. adv. D'une manière dolente. *Dolenter.* La tourterelle gémit *dolemment* après la mort de ſon pair.

DOLER. v. act. Blanchir & unir le bois avec une doloire, juſqu'à ce qu'il ſoit en état d'être employé. *Dolare.*

DOLFAR. ſ. m. Ville de l'Arabie heureuſe. *Dolfara.* Elle eſt capitale de la Principauté d'Hadramuth, ou de Xacli, & ſituée ſur la mèr d'Arabie.

DOLICHA. ſ. f. Petite ville de la Turquie en Aſie. *Dolicha*, *Doliche*, *Dolichene.* Elle eſt ſur le Marſyas près de l'Euphrate. Quoique *Dolicha* ait un Évêché ſuffragant d'Édeſſe, elle eſt cependant fort mal peuplée. MATY.

DOLINCOURT. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe pourpre, rouge & blanc. MORIN.

DOLIMAN. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt une eſpèce de longue ſoutanne que les Turcs portent, qui leur pend juſqu'aux pieds, & dont les manches étroites ſe boutonnent auprès de la main. *Veſtis talaris.* Les Turcs mettent d'abord un caleçon ſur leur corps nud, tant les hommes que les femmes. Par deſſus le caleçon ils ont une chemiſe, & ſur la chemiſe le *doliman.* En été il eſt de toile, ou de mouſſeline, en hivèr il eſt de ſatin, ou de quelque autre étoffe. Voyez Le Brun *Voyage au Levant.*

DOLLART, ou DOLLERT. ſ. m. Nom d'un Golfe nommé autrement le Golfe d'Embde. *Sinus Dollartius*, ou *Embdanus.* C'eſt une partie de la mèr d'Allemagne. Il eſt à l'embouchure de l'Embs, entre le Comté d'Embde, & la Seigneurie de Groningue. Le Golfe de *Dollart* étoit autrefois une belle campagne, où il y avoit trente trois villages, qui fûrent tous ſubmergez, la mèr ayant rompu les digues en 1277.

DOLNSTEIN. ſ. m. Petite ville du Cèrcle de Franconie. *Dolnſteinum.* Elle eſt ſur la rivière d'Altmul, dans l'Évêché d'Aiſchtet.

DOLOIRE. ſ. f. Inſtrument de Tonneliér qui a un trenchant long & fort aigu, & un manche peſant qui lui ſèrt de contre-poids. *Dolabra*, *dolabella.* Son uſage eſt pour unir & applanir le bois, tailler les cèrceaux, &c. La *doloire* tient le milieu entre la hache & la ſerpe. En quelques lieux on couppe la tête avec une *doloire.* Il y a des endroits en France où le peuple prononce *deloire.*

En tèrmes de Blâſon, on appelle une hache ſans manche, *doloire.*

DOLOIRE, eſt auſſi un tèrme de Chirurgie. C'eſt une ſorte de bandage ſimple & inégal, dont les circonvolutions ne font que biaiſer un peu, en ſe couvrant les uns les autres. *Faſcia parum per obliqua.*

DOLOPE. ſ. m. Nom de peuple. *Dolops.* Les *Dolopes* étoient des peuples de la Theſſalie, à l'extrémité de la Phthiotide. Pline L. IV. c. 2. les met pourtant dans l'Æolide, & Ptolémée dans l'Épire. Les uns les mettent à la ſource du fleuve Acheloüs, & les autres le long du Penée.

DOLOPIE. ſ. f. *Dolopia.* C'eſt ainſi que Strabon & Thucidide appellent le païs des Dolopes, à ce que dit Hoffman. Strabon L. I. dit que ce païs étoit voiſin des Pæons, & L. IX. qu'il étoit voiſin

voiſin du Pinde du côté du midi. On prétend que c'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *Onoblaca*.

DOLTABAD, ou DAULET-ABAD. ſ. m. Ville du Royaume de Décan, dans la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Doltabadum*. Elle eſt capitale de la Province de Balaguate, & ſituée ſur la rivière de Guengâ aux confins du Mogoliſtan. Maty. *Doltabad* a une forterelle au haut d'une montagne eſcarpée de tous côtez, & où l'on ne va que par un chemin ſi étroit qu'il n'y peut paſſer qu'un chameau, ou un cheval à la fois. Corn. Quelques-uns conjecturent que *Doltabad* eſt l'ancienne Tabaſo de Pline. Maty.

D O M.

DOM. ſ. m. Titre d'honneur emprunté de l'Eſpagnol, qui ſignifie, *Sieur*, ou *Seigneur*. *Dominus*. *Dom* Jean d'Autriche, *Dom* Barthelemi des Martyrs. M. d'Ablancourt dit *Dom* Jean ; mais bien des gens ſont d'avis qu'il faut dire, *Dom Jouan*. Mén. Gollut dans ſes Mém. des Bourg. L. V. c. 11. dit que le prémier à qui les Eſpagnols donnèrent le titre de *Dom* fut *Dom* Pelayo, lorſque chaſſez par les Sarazins au commencement du VIIIe ſiécle, ils s'arrêtèrent dans les Pyrenées & le firent leur Roi. En Portugal perſonne ne peut prendre le titre de *Dom*, qui eſt une marque de Nobleſſe, ſans en avoir permiſſion du Roi. De la Neuville. Ce mot eſt en uſage en France parmi quelques Ordres de Religieux, comme Chartreux, Feüillans, Bénédictins, & autres. Le Révérend Père *Dom* Côme, *Dom* Aléxis, *Dom* Baltaſar. On dit au pluriel *Doms* avec une *s* quand on parle de pluſieurs RR. PP. *Doms* Claude du Ruble & Jacques Douceur Religieux anciens. Transaction entre l'Archevêque de Paris & l'Abbé de S. Germain des-Prez : cette piéce ſe trouve imprimée dans le *Synodicon Pariſienſe*.

Ce mot vient du Latin *Domnus*, abregé de *Dominus*. Le mot de *Dom* a été employé par les Auteurs de la baſſe Latinité au lieu de *Dominus*, en rejettant un *i*. Onuphrius dit que c'eſt un titre qu'on donna d'abord au Pape ſeul, puis aux Evêques & aux Abbez, ou autres qui avoient quelque dignité Eccléſiaſtique, ou qui étoient recommandables par leur vertu & leur ſainteté. Depuis il a été uſurpé par les ſimples Moines. Quelques-uns diſent que par humilité ils ne voulûrent pas prendre le nom de *Dominus*, parcequ'il appartenoit à Dieu ſeul, & qu'ils prîrent celui de *Domnus* qui marquoit de l'infériorité, *quaſi minor Dominus*. L'abréviation *Domnus*, au lieu de *Dominus*, eſt très-ancienne, ſi on fait attention au ſurnom de Julie femme de l'Empereur Septime Sévère, qui s'appelle ſur ſes Médailles *Julia Domna*, au lieu de *Julia Domina*. On dit auſſi au féminin, *Domna* pour *Domina*, d'où les Italiens ont fait *Donna*. Pasq. Voyez le mot de Monsieur.

M. de Marca, & Guichart écrivent *don*, avec une *n*, & celui-ci va chercher l'origine de ce mot dans l'Hébreu *adon*, en retranchant la prémière ſyllabe.

DOM-CHATEAU. Térme de Fleuriſte. Tulippe violet cramoiſi, pourpre & blanc. Morin.

DOMAINE. ſ. m. Héritage, fonds, propriété, habitation. *Poſſeſſiones*. Tout le bien de cette Abbaye eſt en *domaine*, il ſe conſume tout en réparations. Il y a quatre petits *domaines*, ou métairies, dépendans de cette terre. Racan dit dans ſes Bergeries,

> *Qui n'a vu d'autre mer que la Marne, ou la Seine,*
> *Et croit que tout finit, où finit ſon* domaine,

C'eſt-à-dire, ſa terre. Ménage dérive ce mot de *domanium*, qu'on a dit pour *dominium*.

Domaine, ſe dit quelquefois d'un droit ſeigneurial ſans propriété. *Dominium*. En matière de Seigneurie, celui qui paye le cens a le *domaine* utile de la terre ; & le Seigneur à qui on le paye, en a le *domaine* dirèct. On appelle *domaine dirèct*, le titre ſeul du *domaine*. Le *domaine utile*, le profit, & l'utilité qui en revient, la femme retient le *domaine* dirèct de ſes biens dotaux, & le *domaine* utile paſſe au mari.

Domaine, ſe prend quelquefois pour une généralité de biens qu'on poſſède en propre, ſoit héritages, ſoit rentes, ou autres droits. *Poſſeſſiones, dominium*. L'uſage a fait que ce terme général de *domaine* eſt devenu particuliér & propre au patrimoine des Rois. Le *Domaine* de la Couronne eſt impreſcriptible, & inaliénable ; il ne ſe vend qu'à faculté de rachat perpetuel. La Chambre du *Domaine*, le Fermiér du *Domaine*, les Receveurs du *Domaine*, la réünion des *Domaines* à la Couronne. On a fait ſouvent la vente & la revente du *Domaine*. Il y a cette différence entre le *Domaine* du Roi, & les Aides, ou autres impoſitions, que les Juges ordinaires, & les Tréſoriers de France, connoiſſent du *Domaine* en première inſtance, & le Parlement par appel. Pour les Tailles, Aides, &c. Ce ſont les Elus, & la Cour des aides par appel.

Domaine, en pluſieurs Coutumes, ſignifie le fièf dominant, le chèf-lieu ou manoir, où eſt dûe la foi & hommage par le vaſſal ; le lieu d'où dépendent les fièfs & vaſſaux. *Prædium dominicum, beneficiarii domini ædes*. On appelle *Domaine immuable*, ou *Domaine fièffé*, les cens & rentes ſeigneuriales, qui n'augmentent ni ne diminuënt jamais ; *Domaine muable*, le revenu des fermes, qui eſt différent ſuivant les années & les baux ; *Domaine congéable*, celui qui a été donné gratuitement par un Seigneur, qui y peut rentrer toutes fois & quantes qu'il lui plaît.

DOMANGERS. Vieux mot, qui s'eſt dit dans quelques Provinces. Voyez Domenger. C'eſt ainſi qu'écrit M. de Marca dans ſon hiſtoire de Béarn.

DOMANIAL, ale. adj. Qui appartient au domaine. *Ad Dominium ſpectans*. Les Greffes ſont *domaniaux*, ſuivant l'Ordonnance de Philippes le Long de l'an 1319. auſſi bien que les tabellionnages. Voyez-en la raiſon à Greffe. Cette ferme eſt *domaniale*.

On appelle dans les Coutumes, Seigneur *domaniér*, le Seigneur Juſticiér ; droits & exploits *domaniérs*, ceux qui concèrnent le domaine. *Dominii poſſeſſor, prædii Dominus*.

DOMAZLICE. Voyez Tauff.

DOMBES. Le Païs de *Dombes*, la Principauté de *Dombes*. *Dombæ*, ou *Dumbæ*, *Dombarum Principatus*. *Dombenſis ditio, tractus, pagus*. La Principauté de *Dombes* eſt bornée par la Breſſe à l'orient, par le Beaujolois à l'occident, par le Lionnois au midi, & par le Mâconnois au ſeptentrion. Ce païs qui s'étend le long de la Saône qui le ſépare du Beaujolois, eſt beau, fertile, & relevé par tout en colines & en montagnes. Il eſt diviſé en douze Châtellenies, qui ſont, Trevoux, Beauregard, Monmerle, Toiſſey, Lent, Chalamont, le Châtelard, Marlieu, Bancins, Villeneuve au Prince, Amberieu, & Ligneu. Ses villes principales ſont Trevoux, Toiſſey, & Beauregard. Trevoux eſt la Capitale de toute la Principauté, qui a été formée de pluſieurs terres, qui dépendoient auparavant du Royaume de Bourgogne, & qui fûrent compriſes enſuite dans la Seigneurie de Beaujeu, dont le territoire s'étendoit à l'orient & à l'occident de la Saône. Humbert IV. Seigneur de Beaujeu acquit une partie du païs de *Dombes* par ſon mariage avec Marguerite fille de Gui de Baujé & Dame de Mirebel &c. le reſte vint à la même maiſon de Baujeu par d'autres alliances avec les maiſons de Savoye, de Breſſe, & de Baugé. Edoüard II. dernier Seigneur de Beaujeu fit donation de la Principauté de *Dombes* à Loüis II. Duc de Bourbon en 1400. Elle eſt reſtée dans la maiſon de Bourbon juſqu'à Henri de Bourbon Duc de Montpenſiér ; car de Loüis II. elle paſſa de père en fils à Jean I. à Charles I. à Jean II. ſon fils, qui la laiſſa à Pierre II. qui n'eût qu'une fille appellée Suſanne. Cette Princeſſe épouſa Charles de Bourbon ſon couſin ; mais étant morte ſans enfans, ſa ſucceſſion fit naître un grand différend entre Loüiſe de Savoye, mère de François I. & le Connétable de Bourbon. Celui-ci ayant perdu ſon procès paſſa au ſervice de Charles-V. Ses biens fûrent confiſquez ; & il fut ſtipulé par le Traité de Madrid, que le Roi les feroit rendre au Seigneur de Bourbon, & cet article fut confirmé par le Traité de Cambrai. En conſéquence de cette ceſſion François I. donna par proviſion à Loüis de Bourbon, Prince de la Roche ſur-Yon, le Duché de Châtelleraud, le Beaujolois, & la Seigneurie de *Dombes*. Enfin, par Tranſaction paſſée à Orléans en 1560, & homologuée au Parlement l'année ſuivante, le Roi céda à Loüis Duc de Bourbon le Duché de Montpenſiér, avec les Seigneuries de Beaujolois & de *Dombes*, en l'état que les poſſédoient Anne de France & Charles de Bourbon, entendant de plus qu'il joüit à l'égard du païs de *Dombes* du droit de Souveraineté, prérogatives, prééminences, exemptions, franchiſes & liberté, ſans rien réſerver, hors la bouche & les mains. C'eſt en vèrtu de cette Tranſaction que les Ducs de Montpenſiér ont joüi de la Principauté de *Dombes*, qu'ils y ont fait battre monnoye, qui a eû cours dans le Royaume, & qu'ils ont eû un Parlement, dont le Siége étoit à Lyon. Loüis de Bourbon Duc de Montpenſiér, Prince de *Dombes*, eut de Jacqueline de Longwy, Comteſſe de Bar ſur Seine, François, qui fut père de Henri. Ce dernier laiſſa de Henriette Catherine, Ducheſſe de Joyeuſe, Marie de Bourbon, qui épouſa Gaſton de France Duc d'Orléans. De ce mariage ſortit Mademoiſelle, Anne Marie Loüiſe d'Orléans, qui au mois de Mars 1681. fit donnation de la Principauté de *Dombes* à M. le Duc du Maine.

On dit *Dombes* tout court, & non pas *la Dombes*, comme écrit Maty. Monſeigneur Prince Souverain de *Dombes*, c'eſt M. le Duc du Maine. M. le Prince de *Dombes*, c'eſt le fils aîné de M. le Duc du Maine. M. de Malezieu eſt Chanceliér de la Souveraineté de *Dombes*. La Principauté de *Dombes* a un Parlement, dont le Siége eſt à Trevoux. Voyez Trevoux.

Ce nom, *Dombes*, vient peutêtre de *Tumbæ*, parceque ce païs,

comme on l'a dit, eſt plein de collines & de lieux élevez, qui dans la baſſe latinité ſe ſont appellez *Tumbæ*, *Tombes*, *Dombes*. *Tumba* eſt la même choſe que *tumulus*, de *tumor*. Becman, *Origin. Ling. lat.*

DOMBOCH. ſ. m. Arbre qui croît au Royaume de Quoia, païs des Noirs. Il porte un fruit qui reſſemble aux nêfles, & qui eſt bon à manger. Son écorce priſe dans quelque liqueur excite le vômiſſement. Les habitans ſe ſervent du bois de cet arbre pour faire des canons. Il eſt rougeâtre, & d'une couleur qui approche du bois de Breſil.

DÔME. ſ. m. Ouvrage d'architecture qui s'éléve au deſſus d'un bâtiment en figure ſphérique, & qui ſert à couvrir le milieu d'une croiſée d'Égliſe, un pavillon, un ſalon, un veſtibule, un eſcalier, &c. *Concameratum ædis faſtigium*. La plûpart des *dômes* ſont de figure ronde par deſſus; mais il y en a auſſi de quarrez, comme ceux du Louvre. Il s'en fait auſſi à pluſieurs faces dans leur contour, comme celui de l'Égliſe des Jéſuites de la rue S. Antoine. Souvent les *dômes* ont des colonnes autour par dehors qui ſervent à les orner, & à ſoutenir la voûte. Un *dôme ſurbaiſſé*, eſt celui dont le contour eſt au deſſous du demi-cèrcle. *Concameratum ædis faſtigium, idemque delumbatum*. La plûpart des bâtimens de Conſtantinople ſont faits en *dôme*. Le *dôme* de S. Pièrre de Rome eſt d'une grandeur étonnante. Toutes les belles Égliſes modèrnes ont des *dômes* à la croiſée. C'eſt pourquoi *dôme* ſe prend pour une Égliſe Cathédrale. Le *dôme* de Milan, de Florence &c. Les Italiens les appellent *couppoles*.

Ce mot vient de *doma*, qui chez les Anciens ſignifioit un *toit*, ou *porche* à découvèrt, comme témoigne Papias. Il ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité, qui l'ont pris du Grèc, qui ont appellé auſſi tout bâtiment rond *trullus*, ou *trullum*, tel qu'étoit le Palais de Conſtantinople où fut tenu le Concile qu'on appella de ce nom *in Trullo*.

On appelle auſſi voûté en *dôme*, un ſalon, ou une galerie dont les planchers ne ſont point plats, mais qui ſont voûtez en rond, ou en bèrceau. On appelle *dôme de treillage*, la couvèrture d'un pavillon, ou ſallon de treillage. *Concameratum pergulis faſtigium*. *Dôme* ſurbaiſſé, eſt celui dont le contour eſt au deſſous du demi cèrcle, *Doma depreſſum*; *dôme* ſurmonté, eſt un *dôme* formé en demi ſphéroïde, *doma hemiſpheroides*.

DÔME, s'eſt dit autrefois pour Égliſe cathédrale. Il y avoit des pauvres nommez matriculiérs, parcequ'ils étoient inſcrits dans la matricule, ou catalogue, ſoit du *Dôme*, c'eſt-à-dire, de la cathédrale, ſoit des autres Égliſes. Fleury.

DOME. Le Puy, ou le Poy de *Dome*. Montagne de France proche de Clèrmont en Auvèrgne. *Dumum*, *Duma*. Cette montagne a de bons pâturages & des ſimples exquis. Il y a au ſommet des ruines de bâtimens qui paroiſſent avoir été magnifiques.

Les Chymiſtes appellent auſſi *dome*, la couvèrture ronde des fourneaux de revèrbère.

Les Orfèvres appellent auſſi *dome*, la partie ſupérieure ou couvèrture des caſſolettes, encenſoirs & autres ouvrages ſemblables.

DOMEINE. Voyez Domaine.

DOMENGER. ſ. m. Tèrme de Coutume, uſité ſur tout en Gaſcogne & en Bearn; Gentilhomme. *Domicellus*. Les Anciens actes Latins diſtinguent les Nobles de Gaſcogne & de Béarn *in milites & Domicellos*, c'eſt-à-dire, en Chevaliérs & *Domengérs*. De Marca, *hiſt. de Béarn. L. VI. c.* 24. §. 10. Les anciens titres diſtinguent les Nobles de Béarn en trois rangs; ſçavoir, Jurats de la Cour de Béarn, *milites & domicelli*. Les Jurats de la Cour de Béarn ſont les Barons; les *Milites* ſont les Chevaliérs, qui ont la qualité de *Dominus*, ou de *Don*, ou bien pour parler ſuivant le vulgaire Béarnois de ce tems-là, *En*. Les troiſièmes, *Domicelli*, ſont les *Domengérs*, qui avoient auſſi juriſdiction, & même de grandes tèrres. Id. Ce que les actes Latins expriment par *Milites* & *Domicelli*, ceux qui ſont conçus en langage Gaſcon, le tournent en *Cavèrs*, ou *Cauvèrs*, & *Domengérs*, Danzeroos, Donzeles, ou Donzeloos, ſuivant l'idiôme des Provinces. Id. La diction des *Domengérs* ſignifie non ſeulement les Nobles, qui ont une maiſon affranchie ſans aucune juriſdiction, comme l'on l'a prend maintenant, mais elle eſt employée dans l'ancien for pour toute ſorte de Nobles; puiſque les *Domengérs* y ſont formellement diſtinguez entre ceux qui ont ſujets & juriſdiction, & en ceux qui n'en ont pas. On voit au même ſens dans les anciens titres *Domicellos*, parmi leſquels ſont dénombrez les maîtres des plus belles tèrres de Béarn, qui ont ſujets & juriſdiction. D'où vient que dans le vieux & nouveau for, la maiſon noble, où les Seigneurs, ſoit Barons, Cavèrs, ou *Domengérs*, font leur demeure & réſidence, eſt nommée *Domengadure*, qui eſt proprement ce que les livres des Feudes appellent *Dominicatura*. Id.

Au reſte, ce tèrme de *Domengérs*, ou *Domicelli*, tire ſon origine de *Dominus*, d'où eſt dérivé *Domicellus*. Ce mot en la première race de nos Rois ſignifioit le fils du Roi, chez Marculfe. Enſuite les enfans des grands Vaſſaux & Barons prirent le titre de *Domicelli*, & les femmes celui de *Domicellæ*, ainſi qu'on l'apprend des loix du Roi S. Édoüard Confeſſeur, & d'Athon Gloſſateur des Conſtitutions de l'Empereur Othon, & des anciens Regiſtres; de ſorte qu'il ne faut pas trouver étrange que nos prédéceſſeurs ſe ſoient ſervis de cette diction pour déſigner un Gentilhomme qui n'étoit ni Baron, ni Chevaliér. De Marca.

DOMESTICITÉ. ſ. f. Qualité de domeſtique. *Domeſticum nomen*. La *domeſticité* eſt un reproche à un témoin, une cauſe de récuſation pour un Juge.

DOMESTIQUE. adj. m. & f. Qui eſt d'une maiſon, ſous un même chef de famille. *Domeſticus*. En ce ſens il ſe prend pour femme, enfans, hôtes, parens & valèts. Il ſeroit à ſouhaitter que nos jeunes gens ſe piquaſſent du noble déſir d'imiter, & même de ſurpaſſer les exemples *domeſtiques* que leurs ancêtres leur ont laiſſez. Cail.

Domestique, ſe prend auſſi pour *apprivoiſé*, & eſt oppoſé à *ſauvage*. *Cicur*. Les pigeons d'un colombiér ſont mis au rang des animaux *domeſtiques*. Les chiens, chats, &c. ſont animaux *domeſtiques*.

Domestique, eſt auſſi quelquefois ſubſt. Ce Prince eſt agréable quand il eſt en ſon *domeſtique*; c'eſt-à-dire, en ſon particuliér. *Inter domeſticos*. Il a reglé extrêmement bien tout ſon *domeſtique*; c'eſt-à-dire, toutes les affaires de ſa maiſon. Comme j'en faiſois du bruit le lendemain dans mon *domeſtique*. Bussi-Rab. Le mari doit avoir ſoin du *domeſtique*, de la ſubſiſtance du ménage.

Domestique, quand il eſt ſubſtantif, a encore un autre ſens, qui eſt plus étendu que celui du mot *ſerviteur*. Sèrviteur ne ſignifie que ceux qui ſèrvent à gages, comme les valèts, les laquais, les portiérs &c. *Famulus*. *Domeſtique* comprend tous ceux qui agiſſent ſous un homme, qui compoſent ſa maiſon, qui demeurent chez lui, ou qui ſont cenſez y demeurer, comme Intendans, Sécretaires, Commis, Gens d'affaires; quelquefois *domeſtique* dit encore plus, & s'étend juſqu'à la femme & aux enfans. Elle paſſa bientôt dans l'eſprit de ſon *domeſtique* pour un peu trop entêtée de ſa beauté. *N*...

Domestique, ſe dit des plus grands Seigneurs qui ſont Officiérs chez le Roi, ou chez les Princes. Le Roi écrivant à la Reine de Suéde (Chriſtine) au ſujet de l'aſſaſſinat commis à Rome, en la pèrſonne de ſon Ambaſſadeur & de ſon Ambaſſadrice, parle en ces tèrmes; Je me réſolus, pour ſatisfaire à la propenſion naturelle qu'a Sa Sainteté à la magnificence, de lui envoyer une Ambaſſade d'éclat, jettant les yeux pour la ſoutenir ſur un des plus qualifiez Seigneurs de mon Royaume, & en qui j'ai entière confiance, comme étant mon *Domeſtique*.

Domestique du Roi. Nom d'un office de nos premiérs Rois, Bardin en parle dans ſon Grand Chambellan de France C. IV. p. 8. & 9. On trouve auſſi ſous nos Rois de la première race au Ve & VIe ſiécle &c. le *Domeſtique* de la Maiſon de Campagne, *Domeſticus villæ*; c'en étoit le Gouvèrneur ou le Baillif; le *Domeſtique* d'un païs, *Domeſticus regionis*, y commandoit ſous le Comte. On mit auſſi un *Domeſtique* ſur pluſieurs Maiſons ou Tèrres du Roi. C'étoit une eſpéce de Sénéchal, plûtôt qu'un Baillif. Il y avoit encore un Domeſtique, ou Intendant, qui commandoit aux Eſclaves du Roi, qui avoient ſoin de ſes haras & de ſes beſtiaux. Le Gendre. Ce n'eſt apparemment autre choſe que le *Domeſticus villæ* dont nous avons parlé.

Domestique. ſ. m. Nom d'un Officiér de la Cour des Empereurs de Conſtantinople, *Domeſticus*, Δομέστικος. Fabrot dans ſon Gloſſaire ſur Théophilacte Simoccata définit *Domeſtique* en général, celui que l'on charge d'affaires importantes, au ſoin & à la fidélité duquel on les commet; un Conſeillér, *Cujus fidei graviores alicujus curæ & ſollicitudines committuntur: à Conſiliis*. D'autres diſent que les Grècs appelloient *Domeſtiques* ceux que l'on appelloit Comtes à Rome, & qu'ils ſe ſervirent du nom de *domeſtique*, ſur tout depuis que le nom de Comte fut devenu un nom de dignité, & qu'il ceſſa d'être un nom d'Officiér Sèrvant auprès du Prince. Ainſi l'on appella *Domeſtiques* tous ceux qui ſèrvoient le Prince, qui l'aidoient dans l'adminiſtration des affaires, tant de ſon palais, & de juſtice, que dans les affaires Écléſiaſtiques.

Dans le Palais il y avoit le Grand *Domeſtique*, ou le Megadomeſtique, *Magnus Domeſticus*, *Megadomeſticus*, que l'on appelloit auſſi par excellence le *Domeſtique* ſimplement & tout court, *Domeſticus*. Il ſèrvoit l'Empereur à table, & faiſoit la Charge de celui qu'on appelloit en Occident *Dapifer*, & auquel a ſuccédé la charge de Grand Maître de la Maiſon du Roi; ou bien il étoit dans l'Empire d'Orient ce qu'on appelloit en occident Grand Sénéchal, Majordome. Il commandoit auſſi l'armée de tèrre, comme le Grand Duc, *Magnus Dux*, commandoit celle de mèr.

Le *Domeſtique* de la Table, *Domeſticus menſæ*, étoit un Officier qui fut créé dans la ſuite, & qui étoit au deſſus du Grand *Domeſtique*, & faiſoit l'office de Sénéchal.

Le *Domeſtique* du revenu ou de la Maiſon de l'Empereur, *Domeſticus rei domeſticæ*, fut auſſi créé dans la ſuite & faiſoit la fonction du *Dapifer*, ou Grand Maître de la Maiſon du Prince.

Le *Domeſtique* des Troupes de réſerve, *Domeſticus Scholarum*, autrement *Domeſtique* des Legions, *Domeſticus Legionum*, étoit l'Officier qui commandoit les troupes de réſerve appellées Écoles Palatines, *Scholæ Palatinæ*. C'étoient en Orient huit, & en Occident ſix Régimens, ou Légions qui étoient toûjours de réſerve pour recevoir & éxécuter les ordres de l'Empereur. Elles obéïrent d'abord à l'un ou l'autre des Maîtres des Offices; & enſuite au Grand *Domeſtique*, & puis au *Domeſtique* des Écoles, qu'on appelle auſſi *Domeſtique* des Nombres, *Domeſticus Numerorum*. Il s'appelle quelquefois *Domeſtique* & Patrice des troupes de réſerve. Voyez Joann. Scylitzers p. 817. Nicéphore Calliſte L. VII. c. 18. L. VIII. c. 2. Nicetas De Paphlagonie vie d'Ignace.

Le *Domeſtique* des murs, *Domeſticus murorum*, étoit celui qui avoit l'Intendance de toutes les Fortifications.

Le *Domeſtique* des Régions, c'eſt-à-dire, de l'Orient & de l'Occident, *Domeſticus regionum*, c'étoit celui qui avoit la Charge de toutes les affaires qui concernoient le public, où le public avoit intérêt, à peu près comme ici un Avocat & un Procureur Général, excepté qu'il ſervoit auprès du Prince, & non pas dans un tribunal de juſtice. C'étoit le Miniſtre pour les affaires du dedans de l'État. Anne Comnene dit *Domeſtique* d'Orient, *Domeſtique* d'Occident.

Le *Domeſtique* des Icanates, ou des cohortes militaires, *Domeſticus Icanatorum*. Cette charge fut érigée par l'Empereur Nicéphore en faveur de ſon petit fils Nicétas, fils de Michel Rhangab & de ſa fille, & qui fut depuis Patriarche de Conſtantinople.

Pluſieurs autres Officiers de guerre portoient le nom de *Domeſtique*, qui ne ſignifioit rien autre choſe que Commandant, Colonel. Le *Domeſtique* de la Legion, ou Régiment, Brigade, que l'on nommoit *Optimates*, étoit leur Commandant, *Domeſticus Optimatum*. Le *Domeſtique* des Stateurs, *Statorum. Stator* eſt proprement celui qui eſt de ſervice auprès d'un Prince, qui eſt à ſes côtez; dans Anaſtaſe le Bibliothécaire, il y a *Domeſticus Stratorum*. Le *Domeſtique* des Légions d'orient, ou d'occident, *Domeſticus Legionum orientalium, occidentalium*, c'eſt comme Colonel Général de ces Légions.

DOMESTIQUE. ſ. m. Nom d'un Corps de troupes dans l'Empire Romain. *Domeſticus*. Pancirole croit que les *Domeſtiques* ſont les mêmes que l'on appelloit *Protectores*, qui étoient principalement chargez de garder la perſonne du Prince dans un degré élevé au deſſus des Prétoriens, & qui ſous les Empereurs Chrétiens avoient le privilége de porter le grand étendart de la Croix. On prétend qu'ils étoient au nombre de 3500 avant Juſtinien, qui y en ajouta encore 2000. Ils étoient partagez en diverſes bandes, ou compagnies, que les Latins appelloient *Scholas*, & dont quelques-unes ont été, dit-on, établies par Gordien. Les unes étoient de cavalerie, & les autres d'infanterie. TILLEM.

Il y avoit un Comte des *Domeſtiques*, dignité que l'on trouve marquée ſous Émilien, peut être pour la première fois. Elle ſervit de dernier degré à Diocletien pour s'élever à l'Empire, & elle eut enſuite devenue fort célébre dans le IVe ſiécle. TILLEM. Les Comtes ou Commandans des *Domeſtiques*, étoient ſouvent des Princes Étrangers, habiles dans la guerre, & que l'on envoyoit conduire des armées contre les Barbares. TILLEM.

Dans les Tribunaux de juſtice, les *Domeſtiques* étoient les Miniſtres, & les Aſſeſſeurs des Juges, tels qu'étoient ceux qu'on appelloit alors Chanceliers, les Greffiers &c.

Dans l'Égliſe il y avoit le *Domeſtique* du Chœur, *Domeſticus Chori*, qui tenoit la ſeconde place dans la cinquième diviſion ou portion des Officiers de l'Égliſe de Conſtantinople. Codin ne dit point quelle étoit ſa fonction.

Dans l'Égliſe de Conſtantinople les deux *Domeſtiques* étoient comme deux Grands Chantres, ou deux Premiers Chantres, & on leur donnoit quelquefois ce nom *Protopſaltes*, ἀρχῳδοί. Un des deux *Domeſtiques* avoit la direction du Chœur du côté droit, & l'autre avoit la direction du Chœur du côté gauche: ils annonçoient au Patriarche, ou au Prêtre qui célébroit, qu'il falloit prier, en lui diſant, *Béniſſez, Seigneur*. La dignité de *Domeſtique* étoit fort conſidérable.

Dominique Macri en diſtingue trois; le *Domeſtique* du Clergé Patriarchal; le *Domeſtique* du Clergé Impérial, c'eſt-à-dire, le Maître de la Chapelle de l'Empereur; & le *Domeſtique* Deſpinique, ou de l'Impératrice, c'eſt-à-dire, le Maître de ſa Chapelle. Il y avoit encore d'autres *Domeſtiques* d'un ordre bien inférieur à ceux dont on vient de parler; on les appelloit *Patriarcaux*, *Patriarchales*. Ils avoient le rang des Lecteurs, leur fonction étoit de faire des acclamations à la fin de l'office divin, lorſque le Patriarche s'en retournoit, ou lorſqu'il donnoit la bénédiction au peuple, & ils diſoient dans ces occaſions ces paroles; *Pour pluſieurs années, Seigneur*.

Le *Domeſtique* des Portes étoit le premier du neuvième ou dernier rang dans la même Égliſe. Il étoit Garde des Portes, Aide du Portier, Sacriſtain.

Il y a auſſi dans Codin p. 8. le *Domeſtique* de l'Ambon, ou de la tribune: c'eſt celui qui en avoit ſoin.

Voyez ſur tout cela Codin, *De Offic. Conſtant. p.* 50, 69, 93, 117, 118, 119, &c. Luitprand *Hiſt. L. VI. C.* 5. les Gloſſaires de Meurſius, de Fabrot ſur Cédrenus & ſur Conſtantin Manaſſes; des Macri, de Du Cange, de Spelman, d'Hoffman, Henri Valois dans ſes Notes ſur Ammien Marcellin L. XV. p. 85. &c.

DOMESTIQUEMENT. adv. D'une manière domeſtique & familière. *Familiariter*. Cet homme vit *domeſtiquement*, ne ſort guères de ſon domeſtique.

DOMÉZOPOLI, ſ. f. Ancienne ville Épiſcopale de l'Aſie mineure. *Dometiopolis, Domitiopolis, Titopolis*. Étienne de Byzance la place dans l'Iſaurie. Aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un bourg, qui eſt ſur les confins de la Caramanie.

Le nom moderne s'eſt formé de l'ancien nom Latin *Domitiopolis*.

DOMFRONT. ſ. f. Petite ville du Maine, Province de France. *Danfrons, Danfrons, Dominifrons, Domnifrons, Donnifrons*. Elle eſt ſituée ſur la Méhaine, & elle a titre de Comté. *Domfront* eſt au confluent de la Varne dans la Méhaine. Il s'appelle auſſi *Danfront* en Paſſais, *Danfrons in Paſſaio*.

Ce nom eſt compoſé de *dom*, ou *dam*, ou par corruption *dan*, & *frons, frontis*, le front. Quelques-uns ont cru qu'il venoit de *Danifrons*, c'eſt-à-dire, front des Danois, c'eſt-à-dire, des Normans; mais *dan, dam, dom*, eſt un nom corrompu de *domnus* & *dominus*, & Valois croit que ce Château fut ainſi nommé, parcequ'il fut bâti par les Comtes du Mans, pour oppoſer au Duc de Normandie, Roi d'Angleterre, *frontis adverſæ inſtar objectum*.

DOMICE, ou DOMITIUS. ſ. m. Terme de l'hiſtoire Romaine. Nom propre d'un Dieu que les Romains invoquoient au tems des noces, pour qu'une femme demeurât dans la maiſon de ſon mari, & vecut paiſiblement avec lui. *Domitius*.

Ce mot vient de *domus, maiſon*, & de *eſſe, être, demeurer*.

DOMICILE. ſ. m. Terme de Pratique, Demeure, lieu, maiſon où quelqu'un habite, ou qu'il a choiſie, pour toutes les ſignifications de ce qu'on lui voudra faire ſçavoir. *Domicilium*. Pour le partage des meubles on ſuit la loi du *domicile*. Pour établir un *domicile*, il faut du choix, & une détermination d'eſprit fixe, & permanente, de demeurer dans un lieu. C'eſt pourquoi un relégué n'acquiert point de *domicile*, parcequ'il eſt cenſé conſerver toûjours la volonté du retour. Une demeure de quelques années dans un lieu, où l'on a tranſporté le ſiége, & le capital de ſa fortune, établit un *domicile*. On ne conſidère principalement que le *domicile* de demeure: on ne s'arrête point à celui d'origine, comme faiſoient les Romains, qui le conſervoient toûjours pour ſe prévaloir de la gloire de leur naiſſance. L'élection de *domicile* n'étoit pas connue chez les Romains. L'Ordonnance veut qu'en tous les contrats, & en la plupart des exploits, comme d'offres, de ſaiſies, d'éxécutions, &c. on faſſe une élection de *domicile*; c'eſt-à-dire, qu'on marque un lieu où on ſe puiſſe adreſſer pour éxécution de l'acte. Tout acte doit être ſignifié à perſonne, ou à *domicile*. L'élection de *domicile* finit par la mort.

En France on fait diſtinction entre demeure & *domicile*. Demeure ſignifie le lieu où l'on loge, même pour peu de tems; *domicile* ſignifie une demeure ordinaire, fixe & permanente. Un mineur retient le *domicile* de ſon père, & un pupille celui de ſon tuteur.

Le nom de *domicile* vient du Latin *domicilium*: ce mot eſt compoſé & formé de *domus*, & de *colo*.

Le *domicile*, en termes d'Aſtrologie, eſt une des principales dignitez, ou élevations des Planètes, qui ſe dit quand une Planète ſe trouve en un ſigne auquel elle a tant de convenance, qu'elle y gouverne comme un maître en ſa maiſon; auquel cas on lui attribue cinq degrez de puiſſance: comme le ſoleil étant au ſigne du Lion eſt dans ſon *domicile*, la lune dans le Cancer, Saturne dans le Capricorne, & ainſi des autres.

DOMICILIÉ, ÉE. adj. C'eſt celui qui a un domicile établi, certain & aſſuré; un bourgeois & habitant d'une ville, qui y a un domicile actuel. *Habitans in urbe, habens in urbe domicilium*. On ne doit pas décréter ſi légérement contre un homme *domicilié*, que contre un vagabond & un homme ſans aveu. Il étoit *domicilié* dans Rome. PATRU.

DOMIDUQUE. ſ. m. Divinité Payenne, l'une de celles qui préſidoient aux mariages. *Domiducus*. Parce qu'il falloit mener la nouvelle

velle mariée chez ſon époux, on avoit fait le Dieu *Domiduque*, & c'étoit lui qui préſidoit à cette action des nôces. S. Auguſtin, *De Civit. L. VI. C.* 9. Roſin, *Antiq. Rom. L. II. C.* 19.

On appelloit auſſi Junon *Domiduque*, *Juno Domiduca*, pour la même raiſon, & parceq'elle préſidoit aux nôces, où l'on conduiſoit la femme à la maiſon du mari.

Ce mot vient de *domus*, maiſon, & *duco*, je conduis.

DOMIFIER. v. act. Tèrme d'Aſtrologie. C'eſt, Partager le ciel en douze Maiſons, pour dreſſer un thême céleſte, ou un horoſcope, par le moyen de ſix grands cèrcles, qu'on appelle *cèrcles de poſition*. *Cœlum partiri duodecim in domos.* Il y a divèrſes façons de *domifier* ſuivant les différens Auteurs. Celle de Régiomontanus, qui eſt la plus ordinaire, eſt celle qui fait paſſer les cèrcles de poſition par l'intèrſection du Méridien & de l'Horiſon. D'autres les font paſſer par les Pôles du monde ou de l'Équateur; d'autres par les Pôles du Zodiaque.

DOMINANT, ANTE. adj. Qui commande, qui régne, qui eſt élevé, qui eſt ſupérieur, &c. *Dominans.* Un lieu *dominant*, un vice, une paſſion *dominante*, &c. La paſſion *dominante* des Gentilshommes eſt le point d'honneur. PASC. La peine de ſe défaire d'une paſſion *dominante*, ou de la diſſimuler, l'emporte ſouvent ſur l'amour de la gloire, ou de la fortune. BELL. Il y a des génies *dominans* à qui tout le monde céde, par je ne ſçai quelle force de ſupériorité qui les fait régner par tout. AMELOT. On appelle un fief *dominant*, un fief qui a des fiefs qui relevent de lui, & qui eſt oppôſé à fief *ſervant*. *Prædium dominans.* On appelle aſtre *dominant*, l'aſcendant ou l'aſtre qui eſt le plus fort, & qui domine dans un horoſcope.

En tèrmes de Muſique on appelle la Quinte au deſſus de la finale du nom de corde *dominante*. On appelle cadence *dominante*, celle qui eſt la premiére des trois, pour la diſtinguer de la ſeconde, qu'on appelle *médiante*, & de la troiſiéme, qu'on appelle *finale*. On appelle note *dominante*, celle qui eſt plus ſouvent répétée & rebattuë dans la ſuite du chant. Ton, ou ſon *dominant*, c'eſt le ton du Chœur.

DOMINATEUR. ſ. m. Qui domine. *Dominator*. On a appellé Aléxandre le *Dominateur* de toute l'Aſie. Il ſe dit aſſez rarement. Le titre de *Dominateur* en Aſie & en Afrique eſt un de ceux que Philippe II. Roi d'Eſpagne prenoit dans les Actes publics.

> *Moi, Monarque qui tiens ma Cour*
> *Dans les climats heureux, qui commençent le jour,*
> *Souverain des vaſtes campagnes*
> *Que le Gange travèrſe à flots précipitez;*
> Dominateur *de ces riches montagnes,*
> *Qui cachent leurs rubis dans leurs concavitez.*
>
> NOUVEAU CHOIX DE VERS.

En tèrmes d'Aſtrologie on appelle *Dominateur*, ou *Seigneur dominant*, l'aſtre qui eſt le plus conſidérable, ou qui a le plus de degrez de puiſſance dans un horoſcope.

DOMINATION. ſ. f. Empire, autorité, puiſſance. *Dominatio, dominatus.* La *domination* des Romains a duré longtems. Le victorieux uſurpa la *domination* ſous le nom de Prince du Sénat. ABLANC. Le Roi a rangé l'Artois ſous ſa *domination*.

DOMINATION, ſe dit auſſi du gouvèrnement. La *domination* des Princes Orientaux eſt fort tyrannique. Une *domination* ſi dure & violente, a ſoulevé le peuple.

DOMINATION, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Dès que l'on ſouffre que les paſſions empiétent la *domination* ſur la raiſon, elle en devient l'eſclave. C'eſt la pèrſonne du monde la plus chagrine, & je ne prétens point qu'elle èxerce ſur moi ſa triſte *domination*. Quand on eſt parvenu à dominer ſur ſa propre cupidité, on èxerce volontiers ſur les autres une ſupèrbe *domination*. P. GAIL. La dévotion s'attribuë une eſpéce de *domination* qu'elle èxerce tous les jours avec un empire tyrannique. S. ÉVR. Les Docteurs pour ſe faire chêfs d'un parti, & s'en attribuer la *domination*, entretiennent la diſcorde entre les Chrétiens. ID.

DOMINATIONS, en tèrmes de Théologie, ſe dit des Eſprits du quatriéme ordre de la Nature Angélique, en commençant à compter par les Séraphins. *Dominationes.* Ils dominent ſur les hommes, & ſur les Anges des ordres inférieurs. S. Paul dit au 1. chap. de ſon Ép. aux Coloſſiens, que par JÉSUS-CHRIST ont été créées toutes les chôſes qui ſont dans les cieux, & qui ſont ſur la tèrre, viſibles, & inviſibles, ſoit les Thrônes, ou les *Dominations*, ou les Principautez, ou les Puiſſances &c.

DOMINER. v. act. Commander, être le maître. *Dominari, imperium tenere.* Les Romains ont *dominé* ſur la plus grande partie de la tèrre. Il ſe faut garder de ces eſprits ambitieux qui veulent *dominer* par tout. Le Seigneur *dominera* les Nations. PORT-R.

DOMINER, ſe dit auſſi d'une citadelle qui commande, qui *domine* ſur une place, d'une montagne qui *domine* ſur la plaine. *Supereminere.*

DOMINER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Dominari.* La raiſon du Sage *domine* ſur ſes paſſions, il *domine* & commande aux aſtres.

On le dit auſſi des chôſes qui ont quelque avantage ou éclat ſur les autres. Il y a toujours quelque humeur qui *domine* dans un tempérament. Le ſené *domine* dans ce médicament. Le bleu *domine* dans cette garniture.

En tèrmes d'Aſtrologie on le dit auſſi des aſtres qui *dominent* en cèrtains jours, en cèrtaines heures, & en cèrtaines Maiſons de la figure céleſte. Jupitèr *domine* dans la Xe Maiſon. Le ſoleil *domine* dans le Lion. Les heures planétaires ſont les heures où chaque Planéte *domine* à ſon tour.

SAINT DOMINGUE. ſ. m. Ville Archiépiſcopale, & capitale de l'Iſle de *S. Domingue*. *Dominicopolis. Fanum Sancti Dominici.* Elle eſt ſur la côte méridionale de l'Iſle qui porte ſon nom. *S. Domingue* fut bâti en 1494. par Chriſtophe Colomb, à l'embouchure de la riviére d'Ozama. Drax la prit & la pilla en 1586. puis il l'abandonna. Cette ville a un bon port, & une bonne Citadelle. Elle a de plus Univèrſité, Chambre des Comptes, Cour des Monnoyes, & Audience Royale. L'Archevêque de *S. Domingue* prend le titre de Primat des Indes.

S. DOMINGUE, ou l'Iſle de *S. Domingue*. C'eſt une des quatre grandes Iſles Antilles, ſituées dans la mèr du Méxique. *S. Dominici Inſula.* Elle prend ſon nom de ſa ville capitale, dont nous venons de parler. Elle a au levant l'Iſle de Porto Ricco, au couchant celle de Cubo, & la Jamaïque. On lui donne 1500 mille ou 500 lieuës de circuit. On dit que l'air y eſt tempéré, & le tèrroir ſi fèrtile, qu'il rend au centuple dans les lieux où il eſt cultivé. On tire de *S. Domingue* quantité de ſucre, de gimgembre, d'ambre gris, des cuirs, & de la cire. Cette Iſle eſt partagée en deux grandes parties par une longue chaîne de montagnes qui la travèrſent toute entière du Nord-eſt au Sud-oueſt. La partie qui eſt à l'Oueſt des montagnes eſt depuis pluſieurs années aux François. Les Eſpagnols poſſedent ce qui eſt à l'orient des montagnes. Les Colonies ou habitations Françoiſes ſont le Grand & le Petit Gonave, la grande & la petit Anſe, le Cap de Nipe, Leogane, & les Trois riviéres. Les Eſpagnols ont les villes de *S. Domingue*, de la Conception, de la Vega, & S. Jago.

Ce nom François, *Domingue*, vient de l'Eſpagnol *San Domingo*, qui veut dire *S. Dominique*. On appelle autrement cette Iſle Hiſpaniola, c'eſt-à-dire, la petite Eſpagnole, du nom de ſes plus anciens maîtres, les Eſpagnols.

DOMINICAIN. ſ. m. Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Dominicanus è ſancta Dominici familia, religione.* On les appelle à Paris *Jacobins*, & en pluſieurs lieux *Fréres Prêcheurs*. Les *Dominicains* ſont un Ordre Religieux fondé par S. Dominique de Guſman, Gentilhomme Eſpagnol né l'an 1170. à Calarvéga, bourg du Diocêſe d'Oſma, dans la vieille Caſtille. Il fut d'abord Chanoine & Archidiâcre d'Oſma. Enſuite il prêcha avec beaucoup de zêle contre les Albigeois en Languedoc, où il jetta les premiérs fondemens de ſon Ordre. Il fut approuvé l'an 1215. de vive voix par Innocent III. & confirmé l'année ſuivante 1216. par une Bulle d'Honorius IIIe, ſous la régle de S. Auguſtin, avec des Conſtitutions particuliéres, & ſous le titre de Fréres Prêcheurs. Le premiér Couvent fut fondé à Toulouſe, & achevé en 1216. par la libéralité de l'Évêque, & de Simon de Montfort. Deux ans après en 1218. ils eûrent à Paris une maiſon proche de l'Évêché; & quelque tems après en ayant obtenu une dans la ruë S. Jacques, on les appella dèſlors Jacobins, & ce nom paſſa de la Capitale dans les Provinces, & leur eſt demeuré dans toute la France. S. Dominique ne prit d'abord que l'habit des Chanoines Réguliérs, c'eſt-à-dire, une ſoutane noire & un rochet. Il le quitta en 1219. pour prendre celui qu'ils ont, & que la ſainte Viérge avoit montré au Bienheureux Renaud d'Orleans.

Cet Ordre eſt répandu dans tout le monde. Il a quarante-cinq Provinces ſous le Général qui réſide à Rome; & douze Congrégations, ou Réformes particuliéres, gouvèrnées par des Vicaires Généraux. On y compte trois Papes, qui ſont Innocent V. Benoit IX. & Pie V[e]. canoniſé en 1712. plus de 60 Cardinaux, pluſieurs Patriarches, près de 150 Archevêques, & environ 800 Évêques; outre les Maîtres du ſacré Palais, dont l'Office a toujours été èxercé par un Religieux de cet Ordre, depuis que S. Dominique en fut revêtu le premiér par Honorius III. l'an 1218. Les *Dominicains* ſont auſſi Inquiſiteurs en bien des endroits. Voyez Hèrmando de Caſtiglio, Juan Lopez, & Antoine de Romeſel, dans leur hiſtoire Eſpagnolle des *Dominicains*; Thom. Malvenda *Annales Ord. Prædicat.* Leand. Albert. *De viris illuſtrib. Ord. Prædic.* Anton. Senenſ. *Chronic. Ord. Prædic.* Hermant, *Hiſt. des*

des Ordr. Rel. T. II. Le P. Hélyot, *Hiſt. des Ordr. Rel. T. III. Ch.* 24. 25. *&c.* Les Dogmes des *Dominicains* ſont ordinairement oppoſez à ceux des Franciſcains.

Dominicains réformez. C'eſt une réforme de l'Ordre dont on vient de parler, faite au commencement du ſiécle paſſé, par le P. Jean Michaëlis, & confirmée par le Pape Paul V. en 1608. à la recommandation d'Henri le Grand.

DOMINICAINE. ſ. f. Ordre religieux de filles, qui portent l'habit des Dominicains, & ſuivent leurs régles & leurs Conſtitutions. Les *Dominicaines* ſont plus anciennes que les Dominicains. S. Dominique avoit déja fondé des Religieuſes à Prouilles quelques années avant que d'avoir inſtitué ſon Ordre pour les hommes, c'eſt-à-dire en 1206. Prouilles eſt entre Carcaſſone & Toulouſe. Les *Dominicaines* ſont appellées Prêchereſſes en quelques endroits. Il y a pluſieurs Couvents de *Dominicaines* où l'on ne reçoit que des Demoiſelles. Le prémier Couvent de Prouilles fut établi pour des pauvres Demoiſelles. Voyez le P. Hélyot, *Hiſt. des Ord. Relig. T. III. C.* 28.

Il y a encore un Tiers Ordre de S. Dominique pour les hommes, & un pour les filles. Le Tiers Ordre de S. Dominique, ou des Frères Prêcheurs, & plus communément, De la Pénitence de S. Dominique, ou l'Ordre de la Milice de Jesus-Christ, eſt un Ordre militaire inſtitué par S. Dominique. Quelque tems après, mais on ne ſçait pas l'année, ni ſi ce fut du vivant de ce Saint, ou après ſa mort, cette milice quitta les armes, & ceux qui voulûrent ſe conſerver en ſocieté prîrent le nom de *Pénitent de S. Dominique*, en mémoire de leur Saint Inſtituteur. C'eſt ainſi que ſe forma le Tiers Ordre des Frères Prêcheurs. Il fut ſi peu conſidérable pendant 200 ans, qu'en 1422. on ignoroit quelle étoit la Régle que l'on y ſuivoit. S. Dominique leur avoit donné d'abord le nom de Milice de J. C. parce que leur fin étoit de combattre pour récouvrer les biens & les droits des Égliſes uſurpez par les hérétiques. Après la mort du Saint ils changèrent ce nom, & pour honorer leur ſaint Inſtituteur, ils prîrent celui de Pénitent de S. Dominique, ou Frères de la Pénitence de S. Dominique. Il y eut auſſi des Sœurs du Tiers Ordre de S. Dominique qui portèrent les mêmes noms que les hommes, & s'appellèrent d'abord Sœurs de la Milice de J. C. enſuite, Sœurs de la Pénitence de S. Dominique. Voyez le P. Hélyot, *Hiſt. des Ord. Relig. T. III. C.* 29.

DOMINICAL, ale. adj. Qui vient de Dieu, ou qui eſt dédié à Dieu. *Dominicus.* L'Oraiſon *Dominicale* eſt le *Pater noſter*, que Dieu même nous a enſeigné.

DOMINICALE. ſ. f. Cours de Sèrmons pour les ſimples Dimanches de l'année. La *Dominicale* de S. Sulpice eſt une *Dominicale* pleine, c'eſt à-dire, que l'on prêche tous les Dimanches de l'année. Il y a des *Dominicales* qui ne ſont pas pleines, & qui ſont plus ou moins longues les unes que les autres. Cette *Dominicale* eſt courte; elle finit à la Pentecôte; c'eſt à-dire, que dans cette Égliſe l'on ne prêche les Dimanches que juſqu'à la Pentecôte. Prêcher la *Dominicale*, prêcher les *Dominicales*, c'eſt, Faire des Sèrmons les jours des ſimples Dimanches; c'eſt-à-dire, hors le Carême & l'Advent. *Dominicis diebus ſingulis habere concionem.* Ce ſont les Curez qui donnent les *Dominicales*: les Marguilliérs donnent les Advens & les Carêmes. On a donné le nom de *Dominicales* dans l'Égliſe ancienne aux leçons qui ſe faiſoient tous les Dimanches, tirées de l'Écriture. On les appelloit autrement *Homilies.* L'ordre des *Dominicales*, tel qu'on le voit aujourd'hui, eſt attribué à Alcuin, ou à Paul Diacre.

Lettre *Dominicale*, lettre de l'Alphabèt qui ſert à marquer dans les Almanacs les Dimanches pendant tout le cours de l'année. *Littera diei dominicæ index, dominicalis.* Il y en a ſept, A. B. C. D. E. F. G. & c'eſt pour trouver l'ordre de ces lettres qu'a été inventé le Cycle Solaire qui fait partie du Comput Eccléſiaſtique, lequel dure 28 ans; parce qu'au bout de ce tems les lettres *Dominicales* reviennent dans le même ordre. Les prémiers Chrétiens les placèrent dans leur Calendriér en la place de huit lettres nundinales qui étoient dans celui des Romains. Ces ſept lettres *dominicales* ſe ſuivent, & ſe ſuccédent pour marquer le Dimanche, par un ordre contraire, & rétrograde: enſorte que ſi en cette année A étoit la lettre *dominicale*, l'année prochaine la lettre G qui eſt la dèrnière, deviendroit la lettre *dominicale*: enſuite F, & de même en remontant toûjours, juſqu'à ce que l'on revienne à l'A. La raiſon de cet ordre rétrograde eſt, que l'année étant compoſée de 365 jours, qui font 52 ſemaines, & un jour, il s'enſuit que la lettre A marque encore le prémier jour de la 53e ſemaine, & ſe trouve au dèrnier de Décembre, qui eſt un Dimanche. Ainſi le Lundi, qui eſt le prémier de Janviér, étant auſſi marqué de la lettre A, le Dimanche ſuivant, qui eſt le 7 de Janviér, tombe ſous la lettre G, laquelle devient la lettre *dominicale* de cette ſeconde année. Mais l'année biſſextile apporte un changement dans le rang, & dans ce cèrcle des lettres *dominicales*, qui devroit s'achever en ſept années. Car la lettre F qui tombe au jour lequel précède le biſſexte, ſe répétant deux fois, il arrive que la lettre E qui eſt la lettre *dominicale* de cette année-là, ne ſe rencontrant plus au Dimanche, la lettre D devient par ce dérangement la lettre *dominicale* de la même année biſſextile. Par conſéquent il faut deux lettres *dominicales* pour l'année intèrcalaire: l'une juſqu'au biſſexte, c'eſt-à dire le 24 de Février; & l'autre pour le reſte de l'année. Or cette intèrruption que forme le biſſexte, eſt la cauſe que les lettres *dominicales* ne peuvent retourner dans le même ordre, qu'au bout de 28 ans. C'eſt là l'origine du Cycle ſolaire. Par la réformation du Calendriér ſous les ordres du Pape Grégoire XIII. l'ordre des lettres *dominicales* fut troublé. Car l'année 1582. qui avoit dans ſon commencement la lettre G pour lettre *Dominicale*, eut la lettre C par le retranchement des 10 jours, lequel ſe fit après le 4. d'Octobre de cette année-là. Ainſi la lettre *dominicale* de l'ancien Calendriér précède de quatre ſiéges celle du Calendriér Grégorien: enſorte que la lettre A de l'ancien répond à la lettre D du nouveau. Par cette raiſon il a fallu conſtruire une nouvelle table des lettres *dominicales* ſur le modèle de l'ancienne, pour leur aſſigner leur place dans le nouveau.

Dominical. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Le Concile d'Auxèrre tenu en 578. ordonne aux femmes de communier avec leur *Dominical. Linteum dominicale.* Quelques-uns prétendent que c'étoit un linge ſur lequel elles recevoient le corps de Jésus-Christ, ne pouvant le recevoir ſur la main nue. D'autres diſent que c'étoit une eſpéce de voile qui leur couvroit la tête. Du Pin. *Velum capitis.* Le *Dominical* eſt plutôt un linge pour recevoir l'Euchariſtie & la conſerver, qu'un linge pour ſe couvrir la tête; car durant les perſécutions, les Fidelles hommes & femmes, recevoient la ſainte Euchariſtie dans un mouchoir appellé *Dominical*, & la gardoient enveloppée de ce mouchoir pour la prendre dans le beſoin.

DOMINICALIÉR. Prédicateur de la Dominicale. *Qui diebus dominicis concionem habet.* Le *Dominicaliér* de cette paroiſſe prêche aſſez bien. Ce mot eſt bas, peu uſité, & ne ſe dit que dans le diſcours & le ſtile familiér, & s'y dit peu.

DOMINIQUE. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Dominicus.* S. *Dominique* l'Encuiraſſé vivoit dans l'onzième ſiécle, l'Épitre 19. de Pierre Damien eſt une vie de *S. Dominique* l'Encuiraſſé. S. *Dominique*, fondateur des Dominicains, naquit l'an 1170. à Calarvega dans la vieille Caſtille, mourut à Boulogne en Italie le 4 d'Août 1221. & fut canonizé par Grégoire IXe le 3e Juillet 1235. Théodoric Du Puy (*de Podio*) a écrit ſa vie en huit Livres. Le P. Langlois Jeſ. dans ſon hiſtoire des Croiſades contre les Albigeois L. VIII. pag. 408. 409. a fait après Vincent de Beauvais un beau caractère de S. *Dominique.*

Ce mot vient du Latin *Dominicus*, qui ſignifie, Qui appartient, qui eſt au Seigneur. Les Italiens diſent *Dominici*, & les Eſpagnols *Domingo.*

L'Ordre de S. Dominique eſt un Ordre Religieux inſtitué par Dominique de Guzmanze dont nous venons de parler. Voyez au mot Dominicain. Guillaume de Puylaurens, témoin oculaire des prémiers travaux des enfans de *Dominique*, en a laiſſé un bel éloge dans ſon hiſtoire; il prétend que l'établiſſement de leur Inſtitut au ſujet de l'èrreur des Albigeois, eſt une preuve manifeſte de ce qu'a dit l'Apôtre, qu'il faut qu'il y ait des héréſies. En effet, ſans l'èrreur des Albigeois, que de Saints, que de Martyrs, que de Docteurs, que de lumières de l'Ordre de Saint *Dominique*; n'auroient peutêtre jamais éclairé l'Égliſe. P. Langl.

Saint Dominique. Nom d'un Ordre militaire, dont les Chevaliérs fûrent nommez les Gendarmes de Jéſus, & dans la ſuite les Frères de la Milice de S. *Dominique*, en Latin *Sandominicani Equites, Armigeri Chriſti, Fratres è Militiâ Sancti Dominici*; ou *Militiæ Sandominicanæ.* Cet Ordre fut inſtitué, dit-on, par S. *Dominique*, pour combattre les Albigeois. On ajoute qu'ils portoient une croix fleurdeliſée blanche & noire, & que depuis ils ſuivîrent la troiſième régle de S. *Dominique.* Quoi qu'il en ſoit, cette milice ne ſubſiſte plus.

Dominique. ſ. f. Nom propre de femme. *Dominica.* L'Impératrice *Dominique*, femme de l'Empereur Valens, fort entêtée de l'Arianiſme, porta ſon mari à perſécuter les Catholiques. Voyez ce qu'en dit Théodoret L. IV. C. 12.

DOMINIQUE. ſ. f. Iſle de l'Amérique. *Dominica.* La *Dominique* eſt une des Antilles de Barlovento, ſituée entre la Guadaloupe au nord & la Martinique au ſud. La *Dominique* eſt fèrtile, mais les Caribes en ſont les maîtres. Maty. Il y a pluſieurs ſources qui y forment des ruiſſeaux & des rivières qui l'arroſent. Hoffman lui donne 20 lieuës de tour, & M. Corneille douze lieuës de long & huit de large.

Hoffman dit que le nom de cette Iſle lui vient de ce qu'elle fut dé-

couvèrte par les Eſpagnols un dimanche, *die Dominica*. La *Dominique* eſt entre la Guadaloupe au nord, & la Martinique au ſud, dont elle n'eſt éloignée que de 7 ou 8 lieuës. Les Caraïbes en ſont les maîtres. On dit qu'elle eſt fort arroſée & fort fèrtile. Voyez l'hiſt. des Antilles par L. de P. L. I. C. 3. art. 1.

DOMINIQUE. ſ. m. Tèrme de l'Antiquité Eccléſiaſtique. Il s'eſt dit autrefois pour un Temple, une Égliſe, comme les mots Grècs Baſilique, & Kyriaque, *Kyriacon*; d'où s'eſt formé le nom Alleman *Kyrk*, & Flaman *Kyrick*, & en Anglois *Church*, leſquels entrent dans pluſieurs noms de lieu, comme Dunkèrque. *Dominicum*, *Kyriacon*, *Templum*. Voyez la vie de S. Antoine traduite par Évagrius, & les Notes de Bollandus, *Act. SS. Jan. T. I. p.* 135. & le Gloſſ. de Spelman.

DOMINO. ſubſt. m. Coëffure des Prêtres pendant l'hiver. C'eſt une piéce de drap qui leur couvre la tête, qui leur ſèrre le viſage, & deſcend juſqu'au deſſous des épaules. *Sacerdotale capitis tegumentum.*

DOMINOTERIE. ſ. f. Ouvrage de Dominoterie. *Officina chartarum marmoris in morem variarum.* Ce Marchand trafique en *dominoterie*.

DOMINOTIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait du papiér marbré, & d'autre papiér de toute ſorte de couleurs, & imprimé de pluſieurs ſortes de figures, que le peuple appelloit autrefois des *domino*. *Chartarum opifex marmoris more variarum*. Il y a un Corps de *Dominotiérs* à Paris. Il eſt enjoint aux Syndics des Libraires de viſiter les *Dominotiérs*, Imagèrs & Tapiſſiérs, afin qu'ils n'impriment aucune peinture diſſoluë, par les Articles 23. & 31. de leurs Statuts.

DOMITIA. ſ. f. Nom propre de femme. *Domitia*. *Domitia* Lepida, fille de la jeune Antonia & niéce d'Auguſte, fut ſœur de Cn. Domitius mari d'Agrippine. *Domitia* Longina, fille du célébre Domitius Corbulon, épouſa l'Empereur *Domitia*, & ſe diffama par ſes débauches. *Domitia* Calvilla, femme de Calviſius Tullus, & en ſecondes nôces d'Annius Verus, dont elle eut l'Empereur Marc Antonin. *Domitia* Decidiana, femme d'Agricola, & belle mère de Corneille Tacite.

DOMITIA, eſt auſſi le nom d'une illuſtre famille de l'ancienne Rome. La famille *Domitia* étoit plébéïenne. Le prénom de la famille *Domitia* eſt Cneus, ou Cneius; mais elle a deux ſurnoms pour diſtinguer ſes deux branches; l'un eſt celui de Calvinus, & l'autre celui d'Ahenobarbus, comme qui diroit barbe d'airain, c'eſt-à-dire, barberouſſe. Les médailles de la famille *Domitia* ont un char à quatre chevaux conduit par une victoire, ou à deux chevaux conduit par un combattant qui lance un dard, une pouppe de navire avec un trophée deſſus, &c. & pour inſcriptions CN. DOMI. ou CN. ÆBAR. ou CN. DOMITIUS IMP. De l'autre côté c'eſt la tête de Rome avec un caſque, & ROMA, quelquefois une tête d'homme avec une barbe courte & friſée; AHENOBAR. Une tête d'homme ſans barbe couvèrte d'une peau de Lyon ſans inſcription, ou avec ces mots, CN. DOMI. &c. Voyez les familles Romaines de Patin & celles de Vaillant.

Nos Antiquaires parlent toujours ainſi, la famille *Domitia*, & non pas la famille de *Domitius*; il faudroit dire des *Domitius*. Beaucoup moins diſent-ils, les *Domitiens*, & la famille des *Domitiens*, comme parle le Moréri; *Domitien* en François n'eſt pas *Domitius*, mais *Domitianus*, noms très-différens.

DOMITIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Domitianus*. Nous diſons en François *Domitius*, mais non pas *Domitianus*; il faut dire *Domitien*. L'Empereur *Domitien* fils de Veſpaſien, & le dèrniér des douze premiérs Empereurs Romains qu'on appelle vulgairement les Douze Céſars, ſuccéda à Tite ſon frère l'an de J. C. 81. le 13. Sept. & ſe décria par ſes débauches & ſes cruautez. *Domitien*, au commencement de ſon Empire paſſoit le tems dans ſon cabinet à prendre des mouches, & les enfiler, ou les embrocher avec une aiguille d'or. S. *Domitien* Évêque de Mélitene en Arménie étoit parent de l'Empereur Maurice ſous lequel il vécut. Les *Domitiens*. Voyez la famille DOMITIA.

DOMITZ. ſ. m. Petite ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe en Allemagne. *Domitium*. Elle eſt dans le Duché de Meckelbourg, ſur l'Elbe au confluant de l'Elde, qui en fait une Iſle. *Domitz* eſt petit, mais bien fortifié, il a un péage conſidérable, & appartient au Duc de Meckelbourg.

DOMMAGE. ſ. m. Pèrte, ruine, diminution, dépériſſement d'une chôſe qu'on a en ſa poſſeſſion. *Damnum*, *detrimentum*, *pernicies*, *incommodum*. L'inondation de la rivière a cauſé plus d'un million de *dommage* à la Province. Les Barbares ont ruiné toutes les antiquitez d'Italie, c'eſt un grand *dommage*. Cela ne porte *dommage* à pèrſonne; pour dire, Cela ne fait tort à pèrſonne. Cela va à mon *dommage*, me cauſe de la pèrte.

DOMMAGE, en tèrme de Juriſprudence, ſignifie plus particuliérement le dégât que font les beſtiaux dans des prez, des blez, & autres héritages. On a ſaiſi les bœufs qui ont été trouvez en *dommage*, il faut eſtimer le *dommage*. Il y a un titre au IXe livre du Digeſte du *dommage*, qu'on appelle en Latin *pauvreté*.

Ce mot vient de *damnagium*, qu'on a formé de *damnum*. MÉN.

On dit en tèrmes de Palais, une condamnation de dépens, *dommages* & intérêts: ſous ce mot de *dommages* eſt compris tant la pèrte qu'on a ſoufferte, que le gain qu'on a manqué à faire: ce qu'on appelle *dommage* émergent, & gain ceſſant. Quiconque ſouffre du *dommage* par le fait d'autrui, eſt en droit d'en demander la réparation.

On dit auſſi ironiquement, ou par menace, C'eſt *dommage* qu'il ne ſe vienne attaquer à moi, me faire un procès, je lui ferois bien voir du païs. Ce jeune homme eſt fort bien fait, c'eſt *dommage* qu'il ſoit frippon. C'eſt *dommage* que ce livre ait été condamné. PASC.

DOMMAGEABLE. adj. m. & f. Qui cauſe de la pèrte, ou du préjudice. *Perniciosus*. Les méchans livres ſont fort *dommageables* au public.

DOMMIM, ou ſelon d'autres *Dammim*. Ville ou lieu de la Tribu de Juda, entre Socho & Azeca. *Dommim*, *Dammim*. C'eſt là que les Philiſtins avoient leur camp, lorſque Goliath vint inſulter au peuple de Dieu qui campoit vis-à-vis dans la vallée du Therebinte, & qu'il fut tué par David. 1. des Rois XVII. 1. & ſuiv. Il y a dans la Vulgate *in finibus Dommim*, & dans l'Hébreu באפס דמים, *Beephes Dommim*, que quelques-uns joignent en un ſeul mot, croyant que le nom de cette ville étoit *Ephesdommim*. Les Septante ont Εφερμὴν, mais le manuſcrit Aléxandrin a ἐν Ἀφεσδομμεὶμ; d'autres ἐν Ἀφὲς Δομμὶν. Aquila, comme S. Jérôme, l'appelle ſimplement *Dommim*, ἐν πέρατι Δομείμ.

DOMNOLE. ſ. m. Voyez TANNOLEY.

DOMO D'OSCELLA. ſ. f. Petite ville du Duché de Milan. *Domodoſcella*, *Oſcella*. Elle eſt ſur la Toſa, dans le Comté d'Anghiera au couchant du lac Majeur.

DOMOCHI. ſ. m. Ville de Gréce, dans la Theſſalie. *Domocus*, *Domonicus*. C'étoit autrefois un Évêché, aujourd'hui *Domochi*, preſque déſert.

DOMPAIRE. ſubſt. m. Ville ancienne de Lorraine, où les Rois d'Auſtraſie, & enſuite les Ducs de Lorraine, ont fait leur ſéjour. Ce n'eſt plus qu'un village, ſitué à quatre lieuës d'Épinal, & à deux de Plombiéres. On y voit cependant encore des ruines qui marquent ſon ancienne grandeur.

DOMTABLE. adj. m. & f. qu'on peut adoucir & dompter. *Domabilis*. Il n'y a point d'animaux ſi forts & ſi farouches, que l'adreſſe de l'homme n'ait rendu *domptables*.

DOMTER. Prononcez DONTER. v. act. Subjuguer, vaincre, aſſujettir, ſe rendre maître. *Domare*, *perdomare*. Les Romains ont *domté* les nations les plus farouches, les plus belliqueuſes. Quand Dieu choiſit quelqu'un pour être l'inſtrument de ſes deſſeins, rien n'en arrête le cours: il enchaîne, ou il *domte* tout ce qui eſt capable de réſiſtance. FLÉCH.

Ce mot vient du Latin *domitare*. MÉN.

DOMTER, ſe dit auſſi des animaux; pour dire, les apprivoiſer; les aſſujettir au travail, & leur faire pèrdre leur fougue, leur fureur. *Domter* les taureaux pour les mettre ſous le joug. *Domter* des chevaux dans un manége.

DOMTER, ſe dit figurément en Morale, de l'eſprit, des paſſions. Il faut *domter* ſa colère. *Animum domare*. Les jeûnes, les diſciplines *domtent* les appétits charnels. *Frangere cupiditates*. La miſère *domte* le cœur le plus fièr, & le plus ſupèrbe. VAUG. L'emploi de la Philoſophie eſt de *domter* les paſſions. M. ESP.

Pour domter *ſon orgueil juſqu'alors indompté,*
Feins de la mépriſer. CORN.

Ce farouche ennemi qu'on ne pouvoit domter, . . .
Soumis, apprivoiſé, reconnoit un vainqueur. RACINE.

Quelque plaiſir qu'on trouve à l'amour qui nous domte,
On trouve à l'avoüer toujours un peu de honte. MOL.

Ma raiſon, il eſt vrai, domte *mes ſentimens.* CORN.

J'ai domté *la nature, & ne l'ai pas détruite.* ID.

DOMTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Domitus*, *perdomitus*. Un eſprit abbatu, & comme *domté* par l'accoutumance au joug, n'oſe plus s'enhardir à rien. BOIL.

DOMTE-VENIN. ſ. m. *Aſclepias. ſ. f.* Plante à laquelle on a attribué pluſieurs vèrtus ſingulières, & qu'on dit avoir pris le nom d'un ancien Médecin, nommé Aſclepias. Ses racines ſont menuës, longues, blanchâtres, un peu fibrées, qui pouſſent de leurs collèts pluſieurs tiges hautes de deux pieds environ, arrondies, & noüeuſes par intèrvalles: ſes feüilles ſont oblongues, pointuës, poſées deux à deux, & naiſſent des nœuds des tiges. Des aiſſelles de quelques-unes de ces feüilles ſortent des bouquets

quets de fleurs ſoutenus par des pédicules. Ces fleurs ſont blanchâtres, d'une ſeule piéce, petites pour la grandeur de la plante, évaſées & à cinq pointes. Leur piſtile devient un fruit oblong, en manière de corne, composé de deux gaines étroites, vèrtes, membraneuſes, qui renferment pluſieurs ſemences applaties, rouſſâtres, chargées d'une aigrette très-blanche & très-fine. Cette plante eſt très-commune à la campagne. On la diſtingue de l'Apocin & du Periploca par ſon ſuc, qui eſt plus ſereux que laiteux. On met le *domte-venin* au nombre des plantes aléxitères; on l'eſtime encore pour l'hydropiſie. Voyez Asclepias.

DOMTEUR. ſubſt. m. C'eſt la qualité qu'on donne à Hèrcule, *Domteur* de monſtres. *Domitor.* Ce Prince eſt un *domteur* de nations.

DON.

DON. ſ. m. Préſent, gratification, libéralité, largeſſe, & généralement tout ce qui ſe donne. *Donum, munus.* Quand on fait un *don*, il le faut faire de bonne grâce. Donner en pur *don*, c'eſt ne faire point acheter ce qu'on donne par pluſieurs demandes, & ſollicitations. Il a obtenu le *don* du Roi d'une aubeine, d'une confiſcation, d'un Bénéfice, d'une charge.

Mais contre un tendre Amant c'eſt en vain qu'on s'obſtine ;
Si des baiſers gagez par Alcidon,
Le prémièr fut une rapine,
Les deux autres furent un don. M. Des Houl.

Ce mot de *don* vient de *donum*, qui ſignifie la même chôſe en Latin.

Don Céleste. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Par ce mot, *don céleſte*, on entend la matière de la pièrre Philoſophale.

Don gratuit, eſt un préſent que font au Roi les États aſſemblez d'une Province, ou le Clèrgé dans leurs Aſſemblées, en conſidération des privilèges qui leur ſont accordez, ou des impoſitions dont ils ſont déchargez. *Donum gratuitum.* Il paroît par les Harangues de Mr Poncet, imprimées en 1679, que le *don gratuit*, que Mrs du Clèrgé firent en 1675 à ſa Majeſté, montoit à quatre millions cinq cens mille livres. Le *don gratuit* ſe léve ſur tous les Bénéfices du Royaume; & les Eccléſiaſtiques appellent cette ſorte de taxe, *décimes extraordinaires.*

Don mobil. Tèrme de Coutume. C'eſt une cèrtaine portion de la dot de la femme, dont elle fait *don* à ſon mari par le contrat de mariage. *Donum mobile.* Il eſt ordinairement du tiers en Normandie, où il n'y a point de communauté. Si le père marie ſa fille, il peut donner au delà du tiers en *don mobil.* On peut donner moins auſſi.

Don mutuel, en tèrmes de Palais, eſt un don autoriſé par les Coutumes, que ſe font les conjoints par mariage de l'uſufruit de tous leurs biens réciproquement, pour en joüir par celui qui ſurvivra ſa vie durant. Quand le *don mutuel* eſt fait par contrat, il peut être ſtipulé ſans retour; mais lorſqu'il eſt fait durant le mariage, il ne ſçauroit être fait que pour l'uſufruit pendant la vie du ſurvivant ſeulement, en donnant bonne & ſuffiſante caution.

On appelle auſſi un *don* ou *préſent de noces*, le préſent que l'accordé envoye à ſa fiancée en contemplation de ſon mariage. *Donum nuptiale.* Il y a chez le Roi des Tréſoriérs des *dons* & aumônes.

Don, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. *Donum.* Les *dons* du S. Eſprit, les *dons* de la grâce, le *don* de Prophétie, le *don* des Langues, & autres dont S. Paul fait mention au Chapitre XII. de la I. aux Corinthiens. Il y a divèrſité de *dons* ſpirituels; mais il n'y a qu'un même Eſprit. Port-R. Châcun a ſon *don* de Dieu, & il faut prendre garde de ne le vouloir pas ſèrvir dans le *don* d'un autre. Nic. On dit auſſi d'une chôſe qu'on eſtime ſur toutes les autres, C'eſt un *don* de Dieu. La Foi eſt un *don* de Dieu.

Saints dons. Nom que les Grècs donnent aux Symboles du Corps & du Sang de J. C. non ſeulement après la conſécration, mais même lorſqu'ils ne ſont encore que du pain & du vin après une ſimple bénédiction. Ils ont pour cela dans leur Rituel une cérémonie fort ſolemnelle : ils les portent avec apparat en chantant des hymnes, & tout le peuple ſe proſtèrne pour les adorer. Cette cérémonie a été condamnée d'idolatrie par quelques Controvèrſiſtes Latins, Gabriel ſurnommé Sévère Archevèque de Philadelphie, a publié à Veniſe en 1604. une Apologie pour ceux de ſa nation. M. Simon l'a traduit en Latin avec quelques autres opuſcules du même Archevèque : ils ont été imprimez à Paris en Grèc & en Latin avec des remarques en 1671.

Cette Apologie de Gabriel, qui étoit Grèc ſchiſmatique, & qui a même écrit un livre en Grèc vulgaire contre le Concile de Florence, montre clairement que les Grècs croyent la tranſubſtantiation : car pour répondre aux Latins, qui accuſoient d'idolatrie cette adoration, il diſtingue deux ſortes d'adoration; l'une qui n'eſt qu'un honneur qu'on rend à ces *dons*, parce qu'ils ont été bénis par le Prêtre ſur le petit autel, qu'on nomme *l'Autel de la Prothéſe*, & l'autre qui eſt une véritable adoration qu'on ne rend à ces dons, qu'après qu'ils ont été tranſubſtanciez ou changez au Corps & au Sang de J. C. La prémière, dit Gabriel, eſt une ſimple adoration qui eſt appellée προσκύνησις par les Grècs, & l'autre eſt un culte ou *adoration* appellée Latrie, qu'on rend à Dieu ſeul : il donne pour éxemple de la prémière les images que les Latins adôrent auſſi bien que les Grècs. Voyez *Autel de la Prothéſe.*

Don, ſe dit auſſi de cèrtains privilèges, ou avantages de la nature, ou de l'art. *Naturæ munus, donum.* La beauté, eſt un des plus précieux dôns de la nature. Il a le *don* de plaire à tout le monde. Tiréſias avoit le *don* de deviner. Cet importun n'aura jamais le *don* de ſe taire.

Don, ſe dit auſſi quelquefois en riant dans le ſens de, Talents, facilité. Les petits eſprits ont le *don* de beaucoup parler. *Hoc habet*, ou *habent*, *ut &c.* Cet homme a le *don* de déplaire à tous ceux qui le voyent. Cette femme a le *don* de pleurer quand elle veut.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de plus belle acquiſition que de *don.*

Don & *donation* diffèrent dans l'uſage : *donation* ne ſe dit que des particuliérs, *donation* entre vifs, *donation* à cauſe de mort, & *don* ſe dit même des Princes, tant de ce qu'ils donnent, que de ce qu'on leur donne ; *don* gratuit, le Roi lui a fait *don* de telle chôſe. *Don* ſe dit auſſi des particuliérs, *don* mutuel ; & quand *donation* ſe dit en parlant des Princes, ils ſont conſidérez comme particuliérs ; par éxemple, comme mari & femme.

Don. ſ. m. Nom de fleuve. C'eſt celui que les anciens appelloient Tanais, & que nous nommons encore Tana, ou Tanais, ſur tout quand nous parlons de l'Antiquité. *Tanais.* C'eſt une grande rivière de Moſcovie en Europe. Le *Don* ſort du lac de Jowanow Oſero, qui eſt dans le Duché de Rezan, proche d'un village nommé Donio, à trente-cinq lieuës environ de Moſcou. Il coule du couchant au levant juſqu'aux confins de Czéremiſſes Nagornoy, d'où il prend ſon cours vèrs le midi, juſqu'à la Circaſſie. Là tournant au couchant il va ſe déchager dans la mèr de Zabache. Quoique le cours du *Don* ſoit de ſix ou ſept cens lieuës, il ne trouve pourtant aucune ville remarquable ſur ſon paſſage, que celle d'Azow, ou Azof ; & il ne reçoit aucune rivière conſidérable que le Doniec. Ce fleuve fait tant de détours qu'il n'y a par tèrre que quatre-vingt lieuës d'Allemagne depuis ſa ſource juſqu'à Azow. L'endroit le plus oriental du *Don* n'eſt éloigné du Volga que de quinze lieuës, & l'on a tiré de l'une à l'autre de ces rivières un canal appellé autrefois *Camous*, & maintenant Tzaritza. Pluſieurs Géographes marquent la ſéparation de l'Europe & de l'Aſie au nord par le cours du *Don.*

Don. Le Petit *Don.* Autre rivière de Moſcovie, appellée autrement le petit Tanais, ou Donieck Sewerſki, à cauſe qu'il a ſa ſource dans la Principauté de Sewerſki. Cette rivière prend ſon cours vèrs l'Orient, & après avoir reçu les eaux de l'Oſkul, & de l'Udi, elle va ſe décharger dans le grand *Don.*

Don. Rivière de France, dans la Bretagne. Elle a ſa ſource près de Juigné, & ſe décharge dans la Villaine, entre Avellac & Maſſerac.

Don, étoit autrefois le nom d'une rivière de laquelle quelques-uns croyoient que Dodône avoit pris ſon nom. Voyez Etienne de Byzance.

Don. Voyez Dun, rivière.

DONAGAL. Voyez DUNGHALL.

DONATAIRE. adj. & ſ. m. & f. Qui reçoit une donation. *Qui donatus eſt aliqua re, donatarius.* La donation eſt nulle, quand elle n'eſt point acceptée par le *donataire.* Il a fait ſon aîné *donataire* de cette tèrre. Le *donataire* ne contribuë point aux dettes avec l'héritiér. Loüet. Mais le *donataire perſonnel* y contribuë : il tient la place de l'héritiér.

DONATEUR, atrice. ſ. m. & f. Celui ou celle qui donne par une donation entre vifs. *Dator.* Les donations demandent de la part du *donateur* un conſentement qui ſoit libre, & dégagé. G. G. Le *donateur* peut révoquer la donation entre vifs, tant qu'elle n'eſt point acceptée. Loüet.

DONATIF. ſ. m. Préſent qu'on fait à quelqu'un. *Donativum.* Cet Auteur a eû mille écus du Roi, ce n'eſt pas une penſion, mais un *donatif.* Si *donatif* s'eſt dit en ce ſens, il ne ſe dit plus, ou ne ſe dit guère. On ſe ſèrt du mot gratification. Les Romains faiſoient de grands *donatifs* à leurs ſoldats. Ce triomphe fut ſuivi d'un *donatif*, que le Préteur fit aux gens de mèr qui avoient ſèrvi ſous lui. Huet.

Julia Pia femme de Sévère fut appellée ſur le revèrs de ſes médailles mater castrorum, à cauſe des ſoins que cette bonne Impératrice prenoit des ſoldats, s'interpoſant pour augmenter les *donatifs*, &c. Mascur.

Ce n'eſt plus qu'en ce ſens que ce mot ſe peut bien dire, & en parlant des Romains. Le *donatif* étoit le don que l'on faiſoit aux troupes à l'armée, comme le Congiaire étoit celui qu'on faiſoit au peuple. Saumaiſe, dans ſes Notes ſur Lampridius, vie d'Élagabale, où il dit que cet Empereur fit un *donatif* de trois pieces d'or par tête, c'eſt-à-dire, à chaque ſoldat, remarque que c'étoit la ſomme ordinaire & légitime du *donatif*. Caſaubon, dans ſes Notes ſur la vie de Pertinax par Capitolin, dit que Pertinax promit juſqu'à trois mille deniers en *donatif* à chaque ſoldat; c'eſt à peu près deux mille francs de nôtre monnoye. Le même Auteur écrit que le *donatif* légitime montoit juſqu'à vingt mille deniers, qu'on n'avoit guère coutume d'en donner moins, ſur tout aux ſoldats Prétoriens; que les Centurions avoient le double, & les Tribuns & les Commandans avoient deux fois autant. Capitolin, dans la vie d'Antonin Pie, parle en effet d'un *donatif* de 20000 deniers promis à chaque ſoldat du Camp Prétorien. Voyez les Notes de Caſaubon ſur cet Auteur & ſur Suétone dans Jules C. 38. Vigenère, qui diſtingue fort bien le *donatif* du Congiaire à la p. 1526. de ſes Annotations ſur Tite Live, les confond à la p. 515. & appelle *donatif* une gratification faite au peuple.

DONATION. ſ. f. C'eſt en général une ceſſion entre des particuliers faite par pure libéralité & ſans contrainte; c'eſt plus particulièrement un contrat, un acte public par lequel un homme tranſmet à un autre la propriété, ou l'uſufruit de tout, ou d'une partie de ſes biens. *Donatio.* Une *donation* entre vifs, c'eſt une *donation* qu'on fait en pleine ſanté. Elle eſt irrévocable, c'eſt ce qui la diſtingue ſpécialement de la *donation* à cauſe de mort. Une *donation* à cauſe de mort, c'eſt celle qui ſe fait par un teſtament, ou par un acte paſſé par un malade. Il eſt quelquefois aſſez difficile de diſtinguer la *donation à cauſe de mort*, de la *donation entre vifs*. Car il ne ſuffit pas qu'il ſoit fait mention de la mort dans une *donation*, pour conſtituer une *donation à cauſe de mort.* S'il en eſt fait mention dans le diſpoſitif, & dans l'exécution, alors c'eſt une *donation à cauſe de mort.* Mais s'il eſt ſeulement parlé de mort pour l'exécution, c'eſt une *donation entre vifs.* Ainſi le caractère d'une *donation à cauſe de mort*, c'eſt d'être perpétuellement révocable, & de n'être exécutée qu'après la mort du donateur, enſorte qu'il peut toûjours diſpoſer de la chôſe donnée. Par le Droit Civil les *donations à cauſe de mort*, & les *donations entre vifs*, étoient conçuës dans les mêmes termes: il n'y avoit que cette différence, que la prémière étoit révocable, & la ſeconde ne l'étoit point. Mais par le Droit Coutumiér les *donations à cauſe de mort* doivent être revêtuës de toutes les formalitez des teſtamens. Voyez *le T. 5. du J. du Palais.* Les *donations entre vifs* ſont ſujettes à l'inſinuation dans les quatre mois par les Ordonnances. L'acceptation eſt de l'eſſence de la *donation entre vifs*: elle eſt nulle ſans cette formalité. Une *donation* eſt révocable par ingratitude. On dit, Une *donation* pure & ſimple: une *donation* avec réſerve d'uſufruit: une *donation* frauduleuſe. Voyez RICARD des *donations.*

Une *donation*, pour être valide, parfaite, & accomplie, ſuppôſe la capacité dans le Donateur & dans le Donataire, & requièrt le conſentement, l'acceptation, l'inſinuation, & la tradition.

DONATISTES. Nom d'anciens Schiſmatiques d'Affrique, dont il eſt parlé au long dans les livres qu'Optat Évêque de Miléve a écrits contre Parménien. *Donatiſta.* Le Schiſme des *Donatiſtes* commença en 311. lorſqu'à la place de Menſurius, mort l'année précédente en revenant de Rome, fut élû Cécilien, qu'ils ne voulûrent point reconnoître, & auquel ils oppôſèrent Majorin, que Donat Évêque de Caſes-Noires ordonna. Ils fûrent condamnez dans un Concile tenu à Rome en 313. & enſuite dans celui d'Arles, l'an 314.

Les èrreurs des *Donatiſtes*, outre le ſchiſme, étoient que le Baptême donné hors de l'Égliſe, c'eſt-à-dire, de leur ſecte, étoit nul. 2°. Qu'il n'y avoit plus d'Égliſe qu'en Afrique; ils traitoient l'Égliſe Catholique de proſtituée. De plus, Donat étoit très-lié avec les Ariens, & donna dans leurs èrreurs ſur la Trinité. C'eſt ce qui a fait que S. Épiphane, Théodoret & quelques autres, ont accuſé les *Donatiſtes* d'Arianiſme; mais S. Auguſtin, ép. 185. au Comte Boniface, aſſure que ces Schiſmatiques ne donnèrent point en cela dans les èrreurs de leur Chèf.

En 344. ſous le Pontificat de Siricius & l'Empire de Théodôſe le Grand, il s'éleva un Schiſme entre les *Donatiſtes*, qui les diviſa en deux Sectes; car Parménien leur Évêque étant mort, les uns élûrent Primien, & fûrent appellez Primianiſtes; les autres prîrent Maximien pour Évêque, & ſe nommèrent Maximianiſtes. Les *Donatiſtes* eurent encore d'autres noms, comme Circoncellions, Montenſeſ, ou Montagnards, Campites, Cuzupites, Rupites, ou Rupitains.

Les *Donatiſtes* tinrent trois Conciliabules, celui de Cirte en Numidie, & deux à Carthage. Il eſt à remarquer que les *Donatiſtes* ne crûrent pas pouvoir paroître Catholiques, s'ils n'avoient un Évêque de Rome; ainſi ils y envoyèrent pour cela en différens tems Victor & Macrobe, comme le témoignent S. Auguſtin, *L. De Haret.* Optat de Miléve *L. II. adv. Parmen.* & Gennadius *L. De Script. Eccleſ. C.* 5.

Conſtantin ordonna peine de l'éxil, & même de mort, contre les *Donatiſtes.* Conſtans & Honorius portèrent contre eux des loix d'éxil. Théodôſe & Honorius les condamnèrent à de groſſes amandes.

S. Auguſtin a auſſi traité du ſchiſme pèrnicieux des *Donatiſtes* dans pluſieurs de ſes Ouvrages & dans ſes Épitres. Ces Schiſmatiques qui cauſèrent de grands déſordres dans toute l'Affrique, fûrent ainſi appellez, parceque Donat ſurnommé à Caſis nigris étoit leur Chèf. Ils aimèrent mieux néanmoins tirer leur nom d'un autre Donat qui étoit poſtérieur à ce prémiér. Sous prétexte de zêle & d'une grande pureté de Religion, ils apportèrent plus de maux dans l'Égliſe, que n'avoit fait la pèrſecution de l'Empereur Dioclétien. Voyez la Diſſertation touchant le Schiſme des *Donatiſtes* que Henri de Valois a ajoutée à la fin de ſes remarques ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſebe.

DONATO. ſ. m. Petite rivière du Royaume de Naples. *Donatus*, anciennement *Iſaurus.* Le *Donato* arrôſe la Calabre ultérieure, & ſe décharge dans la mèr Ionienne près de Cotrone. MATY.

DONAVÈRT. ſ. m. Ville du Cèrcle de Suabe en Allemagne. *Donavertia, Vertia, Donaverda, Danubii Inſula.* Elle eſt ſur le Danube, au confluent du Vèrnitz, qui l'entoure prèſque de tous côtez. *Donavèrt* a été compriſe autrefois dans le Comté de Dillingen, & fut engagée en 1266. pour deux mille marcs d'argent aux Ducs de Bavière. On l'ôta enſuite à ces Ducs, & unie à l'Empire elle devint ville Impériale. L'an 1376. l'Empereur Charles IV. l'engagea pour 60000 florins aux Palatins & Ducs de Bavière, Othon, Étienne, Fréderic, & Jean, frères. En 1422. elle fut encore réünie à l'Empire, ſans que l'on eût rembourſé cette ſomme. Loüis de Bavière ſe l'étant aſſujettie en 1458. ſous l'Empereur Fréderic IIIe. fut obligé de la rendre l'année ſuivante. Enſuite elle fut miſe au ban de l'Empire par l'Empereur Rodolphe II. pour quelques inſolences commiſes par les Luthériens contre les Religieux de ſainte Croix, & l'exécution du ban ayant été remiſe au Duc Maximilien de Bavière en 1607. il s'en rendit maître la même année, & l'a gardée pour les frais de la guèrre, qu'il fit monter à 800000 florins. Depuis ce tems là ſes ſucceſſeurs la poſſèdent.

DONC, DONCQUES. Particule conjonctive qui fait la concluſion d'un raiſonnement. *Igitur, ergò, itaque.* Cela ſuppoſé, il s'enſuit donc On peut tuer pour déffendre ſa vie: *donc* on n'eſt point coupable d'homicide de l'avoir fait.

DONC, ſe met quelquefois abſolument au commencement d'une période, & ſe prononce avec un ton interrogatif. Mais on ne commence point une période par *donc*, ſi ce n'eſt pour tirer une conſéquence de ce qui a été dit auparavant. CORN. Y a-t-il *donc* quelqu'un qui ôſe ſoutenir que la morale ſoit inutile? Que veux-je *donc*? je n'en ſçai rien: je veux vous aimer toute ma vie, & je veux, s'il ſe peut, que vous m'aimiez de même. LET. PORTUG. *Doncques* ne ſe dit qu'en Poëſie, pour allonger la meſure. *Doncques*, rigoureuſe Caſſandre: c'eſt le commencement des Stances des Viſionnaires.

Ce mot de *donc*, ſelon M. Ménage, eſt une abréviation de celui de *doncque*, formé de l'Italien *dunque*, qui avoit été fait de *denique.* D'autres dérivent *donc* de τόῦν.

DOMCHERI. ſ. m. Ville de France, dans le Retelois, en Champagne. *Doncheriacum.* Elle eſt ſur la Meuſe, entre Sedan & Mézières.

DONDAINE. ſ. f. Machine ancienne, qui n'eſt point en uſage aujourd'hui: elle ſervoit à jetter de groſſes pièrres rondes.

Ce mot *dondaine* vient de *bedon*, vieux mot qui veut dire, *tambour*, d'où l'on a fait *dondon*, *dondaine*, *bedaine*, *bedondaine.*

DONDON. ſ. f. Tèrme familiér dont on uſe pour ſignifier une femme graſſe, belle, & réjouïe. *Pinguis, obeſa, hilara mulier.* C'eſt la même chôſe que *gaguy.* Ce mot vient d'un ancien inſtrument de guèrre gros & court, appellé *dondaine*, dont on ſe ſèrvoit autrefois pour jetter des pièrres rondes, comme on faiſoit avec les catapultes des Anciens: ce qu'on a appliqué aux femmes groſſes & courtes. MÉNAGE. C'eſt une groſſe *dondon*, qui ne demande qu'à rire & à ſe réjoüir.

DONEGALL. Voyez DUNGALL.

DONESCHINGEN. ſ. m. Village de la Principauté de Furſtemberg, en Souabe. *Eſchingianus vicus.* Ce lieu n'eſt remarquable que parcequ'on y voit la ſource du Danube. *Doneſchingen* eſt ſitué à une lieuë du Château de Furſtembèrg, à trois de Rotweil, & à quatre de Schafouſe. MATY.

DONEKYNE. ſ. f. Voyez DUNKERAN.

DONGAH. ſ. m. Grand arbre qui croît en Afrique, le long de

la côte du Royaume de Quoia. Son fruit eſt ſemblable à une noix, & a une écorce vêrte par deſſus. La coquille & le dedans en eſt rond, & d'auſſi bon goût que les cèrneaux.

DONGO. ſ.m. Nom de ville. *Dongum*. Je trouve deux villes de ce nom, l'une en Ethiopie, qui eſt la ville principale du Royaume d'Angola, ſituée aux confins du Royaume de Congo, au confluent de pluſieurs rivières qui ſortent du lac d'Aquilunda; elle ſe nomme autrement Engazze : l'autre eſt une petite ville du Japon, ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Xicoco. MATY.

DONIEC SEWERSKI. C'eſt le Petit Don. Voyez DON.

DONJON, ou DONGEON. ſ. m. La partie la plus élevée d'un château bâti à l'antique, qui ſert à découvrir de loin. *Turricula caſtelli in faſtigio poſita*. Le *donjon* de Vincennes eſt le lieu où on met les priſonniérs qui ſont les mieux gardez.

Ce mot par Fauchet eſt dérivé de *domicilium*, parceque le *donjon* étant la partie la plus forte du château, étoit le logement du Seigneur. Mais Ménage le dérive de *domnionus*, qu'on trouve dans les anciens titres en cette ſignification. D'autres tiennent qu'il vient de *domus Julii Cæſaris*, ou de *domus jugi*, parcequ'on y gardoit les priſonniérs de guèrre. L'Empereur Julien a bâti pluſieurs de ces châteaux dans les Gaules, & il y en a encore un en Lorraine qu'on appelle *Dom Julien*. Du Cange dit qu'on a ainſi appellé un château *in duno aut colle ædificatum*, & que les Auteurs de la baſſe Latinité l'ont appellé *dunjo*, *dungeo*, *dongio*, *dangio*, *domgio* & *domnio*. Guichart trouve quelque reſſemblance entre le mot François *donjon*, & le mot Hébreu *dajek*, *tour*.

DONJON, eſt auſſi un réduit dans une place, ou dans une citadelle, où l'on ſe retire pour capituler, quand on s'opiniâtre à la défenſe d'une place. *Munitiſſimum arcis propugnaculum*.

DONJON, ſe dit auſſi dans les bâtimens particuliérs de la partie la plus élevée qui eſt au deſſus de la couvèrture ou de l'eſcalier. *Pars domus elatior tegulis ſuperpoſita*. Les Aſtronomes ſe logent dans quelque *donjon* pour mieux faire leurs obſèrvations.

DONJONNÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un château ou d'une tour, quand il y a au deſſus une petite tour ou donjon qu'il faut exprimer en blaſonnant. *Turriculas habens*. Il y a des tours *donjonnées* de deux piéces, c'eſt-à-dire, qui ont des *donjons* les uns ſur les autres.

DONKÈRQUE. ſ.m. Nom de ville. Voyez DUNQUÈRQUE, c'eſt ainſi qu'on écrit, quoi qu'on prononce DONKÈRQUE.

DONNE. ſ. f. Tèrme emprunté de l'Italien, qui ſignifie *Dame*, ou *Madame*. *Domina*. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, pour ſignifier une Courtiſane. *Meretrix*. C'eſt un débauché qui a toûjours quelque *Donne* chez lui.

On prononce auſſi *Dône*.

DONNE, ou DÔNE. ſ.f. Tèrme de jeux de cartes. Maniére de donner, de diſtribuer les cartes. *Folia luſoria diſtribuendi ratio*. Changer ſa *dône*, pèrdre ſa *dône*.

DONNER. v. act. Faire un don, un préſent; gratifier quelqu'un; transférer gratuitement la propriété, ou l'uſufruit de quelque chôſe à un autre. *Dare*, *donare*, *impartire*, *impertire*, *largiri*. Le Roi a *donné* une confiſcation à un tel, il lui a *donné* une Abbaye. Les Romains avoient en tout tems la libèrté de *donner* dont ils furent ſi jaloux. G. G. Les Ordonnances prohibent de *donner* à ſon Directeur, à ſon Tuteur, à ſon Confeſſeur, à ſon Avocat. IB. C'eſt une œuvre méritoire de *donner* l'aumône, pour l'amour de Dieu. Il n'y a que ceux qui *donnent* de bonne grâce, à qui ont ſoit obligé de leur don. Ce prodigue *donneroit* juſqu'à ſa chemiſe. Quand on *donne* par contrat, on transfère la propriété de la chôſe donnée.

Tel donne *à pleines mains, qui n'oblige pèrſonne;*
La façon de donner *vaut mieux que ce qu'on* donne. CORN.

Un ſoupir, un regard, un mot de vôtre bouche,
Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien,
Voyez moi plus ſouvent, & ne me donnez *rien.* RACINE.

DONNER, ſignifie quelquefois ſimplement, Prêter. *Commodare*. Il n'y a rien qui ruine plus les Marchands que de *donner* leurs marchandiſes à crédit. Cet uſurièr ne prête rien, ſi on ne lui *donne* des gages, des ſeuretez. Il lui a *donné* ſon nom pour faire une telle affaire, c'eſt-à-dire, Il l'a miſe ſous ſon nom; ou bien, Il lui a ſèrvi de caûtion. Il lui a *donné* ce cheval à l'eſſai, à l'épreuve.

DONNER, ſe dit auſſi d'une ſimple tradition d'une chôſe. *Præbere*, *dare*. *Donnez* moi ce livre qui eſt ſur ma table. *Donnez*-nous à boire. Il lui faut *donner* un petit remède.

DONNER, ſignifie auſſi, Accorder quelque grâce, quelque pèrmiſſion. *Tribuere*, *indulgere*, *dare*. Il n'y a point d'épreuve où je ne puiſſe me ſoumettre ſans crainte, s'il me plaiſoit de vous *donner* cette ſatisfaction : mais pourquoi vous la *donnerois*-je ? Eſt-ce par des invectives qu'on l'obtient ? LETT. PORTUG. Le Roi a *donné* une amniſtie, une abolition générale. On a *donné* à cet Auteur une pèrmiſſion d'imprimer. Le Roi a *donné* la paix à la France. *Donner* ſa fille en mariage, c'eſt l'accorder à quelqu'un pour femme; lui *donner* mariage, c'eſt lui conſtituer une dot.

DONNER, ſignifie auſſi, Faire les frais d'un repas, ou d'une réjoüiſſance. *Dare*, *impenſas alicujus rei facere*, *ſolvere*, *erogare*. *Donner* à dîner, *donner* à manger; *donner* un régal, une fête; *donner* le bal, l'Opéra, la Comédie. On dit auſſi, *Donner* le bouquèt à quelqu'un; pour dire, l'inviter de *donner* à ſon tour un repas, à *donner* le bal, &c. On dit auſſi au figuré, qu'un homme a *donné* la Comédie, quand il a fait quelques ſottiſes ou impèrtinences qui ont aprêté à rire à la compagnie.

DONNER, ſignifie auſſi, Payer le prix d'une marchandiſe, ou en faire des offres. *Solvere rei alicujus pretium*. J'ai *donné* 100 écus de ce cheval. Je ne veux *donner* que dix francs de cette étoffe. Si je vous la laiſſe à ce prix là, ce n'eſt pas vendre, c'eſt *donner*. On dit au contraire d'une chôſe qu'on a trop achetée, On ne vous l'a pas *donnée*, on vous l'a bien venduë.

DONNER, ſe dit auſſi en parlant des ſalaires, gages & penſions. *Dare*. On *donne* à ce Gouvèrneur mille écus d'appointement. On *donne* tant à cette aubèrge pour la penſion, on *donne* tant par repas. Je *donne* tant de gages à ce valèt.

Donner la vie, ſe dit de celui qui en ſe battant a avantage ſur ſon ennemi, qui le pouvant tuer, lui laiſſe la vie, lui *donne* quartiér. On dit auſſi qu'un Médecin a *donné* la vie, quand on lui eſt redevable de la guériſon d'une maladie violente. On dit au figuré, qu'une bonne nouvelle *donne* la vie; pour dire, qu'elle *donne* les agrémens de la vie. On dit auſſi qu'on *donneroit* ſa vie, ſon ſang, ſa tête, pour avoir quelque chôſe; pour dire, qu'on la ſouhaite paſſionnément.

DONNER, ſe dit quelquefois odieuſement, pour dire, Frapper, ſoit à deſſein de faire outrage, ſoit de faire quelque correction. *Fuſte*, *colaphis*, *flagris aliquem cædere*. Il lui a *donné* cent coups de bâton. Il lui a donné ſur la joüe, c'eſt à dire, un ſoufflèt. On *donne* le foüet aux écoliérs, on leur *donne* la ſalle. On dit auſſi, qu'on a *donné* bien de l'èxercice à quelqu'un; pour dire, qu'on l'a bien fait courir, qu'on lui a *donné* bien de la peine. *Exagitare*, *vexare*. On dit auſſi à l'égard des maux. L'excès du vin *donne* la goutte, l'enflamme. Ce vaiſſeau a *donné* la peſte à la ville. *Procreare*.

DONNER, ſignifie auſſi, Juger de quelque chôſe, lui attribuer quelque qualité. *Tribuere*, *attribuere*. Combien *donnez*-vous à cette veuve : Je lui *donne* bien 40 ans, à voir ſon infirmité. Je ne lui *donne* plus que deux ans à vivre. A qui *donne*-t-on cet enfant ? On *donne* le livre de l'Imitation de JÉSUS-CHRIST à divèrs Auteurs. On dit auſſi, qu'un homme *donne* tout au haſard, pour dire, qu'il s'en rapporte à la fortune, qu'il lui attribuë tout l'évenement.

DONNER, ſe dit auſſi des facilitez, des commoditez qu'on apporte à quelque chôſe. *Dare*, *procurare rei alicujus copiam*, *facultatem providere*. Il faut *donner* de l'air à ce bâtiment, y faire des ouvèrtures, laiſſer les fenêtres & les portes ouvèrtes. *Donner* du vent à un tonneau. *Donner* de la vûë à un édifice, c'eſt Abattre & applanir les chôſes qui lui ôtoient le jour. Il faut *donner* de la pente aux eaux. Il faut *donner* tant de piéds à cette chambre, *donner* une telle largeur à cet habit. On le dit auſſi de la ſituation, de l'aſpect. Cet appartement *donne* ſur la ruë; pour dire, regarde ſur la ruë. *Spectare locum aliquem*, *loco alicui imminere*. Le ſoleil *donne* à plomb ſur ces fenêtres; pour dire, il eſt oppôſé directement à ces fenêtres. *Directo imminere*. Je vous *donne* à choiſir de ces deux partis. *Optionem dare*.

DONNER, en tèrmes de diſputes littéraires & dogmatiques, ſignifie, Accorder, convenir, avoüer, ou ſuppôſer qu'une chôſe eſt. *Concedere*, *fateri*, *permittere*. Vous ſuppôſez toujours cette propoſition que je ne vous ai point *donnée*; c'eſt à dire, accordée, avoüée, paſſée. Je pourrois vous chicaner ſur cet article, mais ſans vouloir l'examiner je vous le *donne*, je veux bien ſuppôſer qu'il eſt auſſi vrai que vous le dites. Quand on auroit *donné* à nos frères, (ce qui très-aſſurément n'eſt pas) que les dix Tribus fuſſent comme un million d'hommes ſur douze cens mille, ils n'en ſçauroient rien tirer contre les véritez que nous avons établies, PÉLISSON.

Donner les mains, c'eſt, Céder, accorder quelque chôſe, ſe relâcher. *Cedere*, *concedere*, *annuere*. On lui a fait un telle propoſition, il y a *donné* les mains. *Donner* la main, c'eſt la préſenter pour baiſer, pour recevoir une ferule. *Donner* ſa main à quelqu'un, c'eſt lui aider à marcher, ou ſe retirer de quelque bourbiér, de quelque embarras, ou de quelque mauvaiſe affaire. *Porrigere*. *Donner* la main, ou le pas, c'eſt *Donner* la droite, le pas devant. *Locum cedere honoratiori*. *Donner* la main ſe dit pour,

pour, *Donner* la foi de mariage, épouſer quelqu'un. *Fidem conjugalem dare, obligare.* On dit auſſi en têrmes de Manége, *Donner* la main, ou *donner* la bride; pour dire, Lâcher la bride à un cheval. *Laxare equo habenas.*

DONNER, ſe dit auſſi en parlant d'aſſignations & de déffis. Il a *donné* rendez-vous en tel lieu à ſon ennemi. *Locum aliquem ad conveniendum edicere.* Voilà un beau coup, faites en autant, je vous le *donne* en cent. *Provocare aliquem ad aliquid.* Je *donne* au plus habile homme à deviner cette énigme.

DONNER, ſe dit auſſi en parlant des tems & des lieux. *Donner* ſon tems à quelque chôſe, c'eſt en faire ſon occupation; y *donner* du tems, c'eſt y *donner* tout le loiſir néceſſaire pour ſa pêrfection. *Tempus impendere.* *Donner* du tems ſignifie auſſi, *Donner* têrme & délai pour payer, ou faire autre chôſe. *Moram annuere, dilationem pati.* On dit pareillement, *donner* un lieu, un rang, une place convenable, *donner* lieu de croire, *donner* occaſion de ſêrvir, de nuire. *Dare, tribuere, præbere.*

DONNER, ſe dit en parlant d'un penchant, d'une inclination qui nous porte vêrs quelque chôſe. *Studere alicui rei impenſe, rem aliquam conſectari.* Cet homme *donne* dans la curioſité des médailles, des tableaux, des coquilles. Il *donne* à tout; pour dire, qu'il ſe plaît à toutes les chôſes agréables, qu'il y fait dépenſe. On dit auſſi, qu'il *donne* dans les bâtimens, dans le jeu, dans la débauche.

Vous donnez *furieuſement dans le Marquis.* MOL.

Qu'il *donne* tout à ſon plaiſir, pour dire, qu'il eſt fort attaché à ces chôſes. On dit auſſi, qu'il *donne* tout à la faveur, pour dire, qu'il y eſt entièrement dévoüé, qu'il eſt à qui plus lui *donne*.

DONNER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Dare.* Il faut *donner* de la loüange à Dieu; *donner* bonne opinion de ſoi, quand on entre dans le monde. Il faut *donner* bon éxemple. Un Prélat *donne* ſa bénédiction. *Donner* dans le ſens de quelqu'un, c'eſt à dire, Tomber dans ſon avis. Il n'eſt pas homme à *donner* là dedans, à entrer dans ce deſſein. *Donner* conſeil à quelqu'un, lui *donner* avis par billet, ou de vive voix, de quelque chôſe qui ſe trouve contre lui; lui *donner* ſa voix, ſon ſuffrage, ſon excluſion. On dit auſſi, *Donner* connoiſſance de quelque affaire, lui en *donner* part, lui en découvrir le ſecrêt. *Donner* une fauſſe idée d'une chôſe, la rapporter autrement qu'elle n'eſt. *Donner* ſon nom à un filleul, le tenir ſur les fonts. On dit auſſi, qu'un Auteur a *donné* un livre au public; pour dire, qu'il l'a mis en lumière. *Donner* avec air, ſignifie en cêrtaines phrâſes *donner* l'apparence, la reſſemblance. Il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit lui *donner* quelque air de grandeur. MÉNAGE.

DONNER, ſe dit auſſi à l'égard des paſſions, & ſignifie, Cauſer, ſacrifier, pôſer, ſouhaiter, éxciter, accorder. *Procreare, excitare, incutere, imprimere.* *Donner* de l'amour, *donner* de l'effroi, *donner* des déſirs, *donner* de mauvaiſes penſées, *donner* l'alarme. Je voudrois que la néceſſité de vous éloigner de moi, vous *donnât* autant d'horreur qu'elle m'en *donne*. LET. PORTUG. Par quel prodige m'avez-vous marqué de l'amour, ſans me *donner* de la joye? IB. Il a *donné* ſon reſſentiment à la prière d'un tel. *Injuriam condonare.* L'on ne peut ſe réſoudre à ſe faire violence, & à *donner* à Dieu cette malheureuſe ſatisfaction que l'on trouve à faire des fautes. DE RANCÉ. *Donner* des bornes à ſon ambition; *donner* des preuves de ſa valeur. *Fines ponere, circumſcribere.* Il lui eſt venu *donner* le bon jour. Cela *donne* envie de manger, *donne* de l'appétit. *Excitare.* *Donnez* quelque chôſe à nôtre ancienne amitié. Il a *donné* cela à ma pudeur, à ma prière. *Dare, tribuere.*

C'eſt ainſi qu'on me vit dans mes plus jeunes ans,
Donner *à tous mes ſens ce qui leur pouvoit plaire.*
L'AB. TÉTU.

On dit auſſi, qu'un homme a *donné* au but; pour dire, qu'il eſt entré dans le nœud, dans la vraye difficulté d'une affaire, qu'il eſt venu à bout de ſon entrepriſe. *Rem attingere.*

On dit auſſi, qu'un homme a *donné* dans le panneau, ou ſimplement qu'il a *donné* dedans; pour dire, qu'il a été attrapé par quelque fineſſe, ou par quelque piége qu'on lui a tendu. *Induere ſe in laqueos, in laqueos dare, impingere.* On dit auſſi, qu'il a *donné* priſe ſur lui, quand il a fait quelque faux pas dont ſes ennemis tirent avantage.

On dit auſſi qu'un Rapporteur a *donné* le branle à une affaire, qu'il lui a *donné* un cêrtain tour favorable, qu'il a *donné* un jour, une ouvêrture pour la faire réüſſir. *Auctorem & impulſorem eſſe rei alicujus.*

Donner des paroles, c'eſt, S'engager par promeſſes. *Spondere, pollicere, fidem obligare.* *Donner* des bourdes, des défaites, des bayes, des caſſades, c'eſt Mentir, impôſer à quelqu'un, ſe moquer de lui. *Illudere.* Lui *donner* croyance, c'eſt, Ajouter foi à ce qu'il dit. *Habere fidem.* *Donner* la loi, c'eſt à dire, Commander à des peuples. *Imperare, legem dare.* *Donner* la loi à un Conſeillér, c'eſt lui preſcrire cêrtaine loi, ſur laquelle il doit ſubir l'éxamen pour être reçu. *Legem interpretandam præſcribere.* *Donner* ordre, c'eſt, Commander à des Officiêrs. *Præſcribere.* On dit auſſi, *Donner* ordre au ménage; pour dire, Prendre garde que tout aille bien dans la maiſon. *Providere alicui rei.*

On dit auſſi, *Donner* à parler; pour dire, *Donner* ſujêt de faire divêrs jugemens ſur ſa conduite; & à l'égard des femmes, il ſe dit toûjours en mauvaiſe part. *Occaſionem, locum dare, præbere.* Avoir *donné* à entendre, c'eſt à dire, Avoir expliqué ou fait ſçavoir à quelqu'un ſon intention. *Explicare, enucleare.* On dit auſſi abſolument, un faux *donné* à entendre. *Malignè, ſubdolè rem interpretari, fallere, illudere.* *Donner* bien à penſer, c'eſt, Mettre quelqu'un en inquiétude. *Injicere ſollicitudinem.* Je vous *donne* à penſer, ſimplement, c'eſt, Inviter à faire réflexion ſur ce qu'on dit. *Donner* à courre, c'eſt, Suſciter des affaires à quelqu'un, qui l'obligent à aller & venir beaucoup. *Suſcitare negotia, turbas; exhibere moleſtiam.* *Donner* de la beſogne, à travailler. *Donner* à connoître. *Dare, procurare.*

DONNER, a dans les phrâſes ſuivantes, qui ne ſont que du diſcours familier, une ſignification particulière. *Donner* de l'Alteſſe à quelqu'un, c'eſt lui *donner* le titre d'Alteſſe, la traiter d'Alteſſe, il en eſt de même des autres titres d'honneur. *Donner* du Monſieur à quelqu'un, c'eſt l'appeller Monſieur. Les hommes de lettres François qui avoient quelque relation avec Grévius ne pouvoient honnêtement ſe diſpenſer de lui *donner* du Monſieur. MÉNAGE.

DONNER, en têrmes de Jeu, ſe dit de l'avantage qu'on *donne* à celui qui eſt plus foible. *Dare.* *Donner* quinte & biſque à la paume. *Donner* dix points & la main au Piquet. *Donner* deux trous au Triquetrac. *Donner* ſignifie auſſi, Diſtribuer les cartes. *Donner* échec & mat aux Échecs, c'eſt, Gagner la partie. On dit, *Donner* beau; pour dire, *Donner* des coups faciles à joüer. On dit auſſi, *Donner* beau jeu au figuré, quand on *donne* facilité à ſon advêrſaire d'avoir l'avantage, quand on lui *donne* matière d'attaquer & de critiquer.

En têrme d'Arithmétique, *Donner* ſignifie, Produire. *Producere.* On dit à la régle de trois, Si 15 *donnent* 30, combien *donneront* 60? Ils *donneront* 120. Il ſignifie le même en têrmes d'Agriculture. Les fruits n'ont pas bien *donné* cette année; c'eſt à dire, que les arbres n'en ont guères produit. Les petits blez ont mieux *donné* que les grands.

En têrmes de Guêrre, *Donner* la chaſſe à l'ennemi, à un vaiſſeau, à un Corſaire; c'eſt à dire, le pourſuivre quand il ſe ſauve. *In fugam agere, dare, fugare.* *Donner* des deux, c'eſt, Piquer des deux éperons pour s'enfuir. *Calcaria adhibere.*

DONNER, abſolument c'eſt, Commencer le combat, aller à l'aſſaut, *Impetum facere.* *Donner* d'eſtoc & de taille, c'eſt, Se battre courageuſement. On dit auſſi, *Donner* tête baiſſée dans les ennemis; pour dire, Aller au péril aveuglément & ſans le craindre. On dit auſſi, *Donner* dans une embuſcade; pour dire, y tomber, être ſurpris en chemin. *In inſidias venire, cadere, incidere.*

En têrme de Chymie, *Donner* le feu par degrez, feu doux, feu de chaſſe; c'eſt à dire, Appliquer un feu convenable aux opérations. *Ignem ſenſim ſufficere, admovere.* *Donner* le four trop chaud à du pain.

En têrmes de Manége *donner* la main, ou *donner* la bride, c'eſt *lâcher* la bride.

En têrmes de Vénerie, *Donner* les chiens, c'eſt à dire, Lâcher la meute après la bête, *Canes in feram agere*, *donner* le cêrf aux chiens.

En têrmes de Marine, on dit que le vent *donnoit* dans les voiles; pour dire que le vent étoit favorable. *Ingruere, incidere.* *Donner* la cale, c'eſt une eſpéce d'eſtrapade de Mariniér, jetter un homme du haut du mât dans la mêr attaché à une corde. *Suſpenſum fune nautam de mali faſtigio in mare dejicere.* On dit que le vaiſſeau a *donné* ſur un banc, à la côte, ſur un écueïl; pour dire, qu'il a heurté à la côte, ſur un écueïl, qu'il a échoüé. On dit auſſi, *donner* ſur quelques dangêrs, pour marquer en général les écueïls, les rochers, les bancs, qui ſont des chôſes dangereuſes. *Impingere.* On dit auſſi, *Donner* fond, *Donner* caréne. *Donner* vent devant, c'eſt, Mettre le vent ſur les voiles, afin de faire courir le vaiſſeau à une autre aire de vent. *Auram captare.* *Donner* dedans, veut dire entrer dans une rivière, dans un port, dans une rade. *Intrare, ſubire portum, oſtia fluminis.*

On dit au Palais, *Donner* & retenir ne vaut: c'eſt l'article 273. de la Coutume de Paris. *Donner* défaut, *donner* congé, *donner* audience, *donner* arrêt, *donner* un decrêt, *donner* un ajournement. On dit auſſi, *Donner* pouvoir, *donner* procuration, *donner* charge, *donner* des griêfs, *donner* des faits, *donner* des défenſes,

ſes, & autres écritures. Ce moyen lui a *donné* gain de cauſe. La datte de tous les jugemens en lettres de Chancelerie s'exprime ainſi : *Donné* en tel lieu, en tel jour. Les Édits ſe tèrminent par ces mots : Si *donnons* en mandement aux gens tenant nôtre Cour de Parlement.

En tèrme de Muſique *donner* le ton du chœur, c'eſt commencer un chant par un cèrtain degré de ſon tellement proportionné aux voix qui doivent chanter, qu'elles puiſſent monter cinq ou ſix degrez plus haut, & deſcendre d'autant, ſans incommoder ou forcer les organes de la voix. *Donner* la meſure, c'eſt battre la meſure qu'on doit battre.

Donner, ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Se *donner* à quelqu'un, c'eſt à dire, Se mettre ſous ſa domination. *Subjicere ſe alicujus imperio.* Les Coſaques ſe ſont *donnez* au Grand Turc. Se *donner* tout à Dieu, c'eſt, Renoncer au monde. *Totum ſe Dei obſequio mancipare, devovere.* Se *donner* à quelque Grand Seigneur, c'eſt, S'attacher à ſon ſervice. Se *donner* du bon tems, c'eſt, paſſer le tems en joye & en plaiſir. Se *donner* carrière, c'eſt à dire, Se réjouïr, Se *donner* du bon tems a le même ſens. *Indulgere genio.* Il s'eſt *donné* tout entier à l'étude, au jeu, &c. c'eſt à dire, Il s'y applique entièrement. *Dare ſe totum alicui rei.* On dit auſſi, Il ſe *donne* des airs ; pour dire, il affecte de paroître noble, brâve, riche, &c. *Efferre ſe magnificè.* Se *donner* de garde, c'eſt à dire, Agir avec circonſpection. *Cavere ſibi.* Vous vous *donnez* trop d'autorité, c'eſt à dire, Vous vous attribuez trop d'autorité. *Uſurpare auctoritatem.* On dit auſſi, Se *donner* la peine, ſe *donner* l'honneur, ſe *donner* la patience ; pour dire, Prendre la peine, avoir l'honneur, prendre le loiſir néceſſaire pour faire quelque chôſe. *Sumere.* On dit ſe *donner* quelque chôſe, pour l'acheter. Je me ſuis *donné* une Bibliothéque, un Cabinet de Médailles. Je me ſuis *donné* un manteau d'écarlate.

On dit provèrbialement, *Donner* de la gabatine ; pour dire, *Donner* du galimathias, faire des promeſſes ambiguës qu'on ne veut pas tenir. Pèrſonne ne peut *donner* ce qu'il n'a pas. On ne *donne* rien pour rien. Qui *donne* tôt, *donne* deux fois. On dit qu'on ne *donneroit* pas ſa part aux chiens de quelque chôſe ; pour dire, qu'on y a des prétentions, quoi qu'éloignées. Qui *donne* au commun, ne *donne* à pas un ; pour dire, que pèrſonne ne vous ſçait gré de ce que vous *donnez* au public. Vous nous l'avez *donné* belle ; pour dire, Vous nous en avez bien fait accroire. Vous nous en avez *donné* à garder, Vous nous en avez *donné* d'une ſe dit dans le même ſens. On dit qu'il ne faut pas ſe *donner* au Diâble pour faire cela ; pour dire qu'une chôſe eſt fort aiſée à faire. On dit auſſi, S'en *donner* au cœur joye ; pour dire, S'en *donner* tout ſon ſaoul, prendre d'un plaiſir tout ce qu'on peut. Il s'en eſt *donné* par les jouës. On dit auſſi, ne ſçavoir où *donner* de la tête, pour dire, Ne ſçavoir où trouver de quoi vivre, de quoi ſubſiſter. Autant vaudroit ſe donner de la tête contre un mur ; pour dire, que c'eſt pèrdre ſon tems & ſa peine, que de faire une telle entrepriſe. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt fait *donner* ſon fait, s'eſt fait *donner* ſur la crête, a *donné* des vèrges pour ſe foüetter ; pour dire, qu'il a attîré ſur lui quelque malheur par ſa faute. On dit auſſi, A cheval *donné* on ne regarde point en la bouche ; pour dire, On reçoit les préſens tèls qu'ils ſont. Quand quelqu'un héſite à faire quelque chôſe, ou qu'il manque à la faire du prémiér coup, ſi on lui fait des reproches, ſi on le raille, il répond je vous le *donne* en trois, ou en quatre, ou en tel autre nombre qu'il veut marquer ; pour dire, je conſens qu'un autre s'eſſaye trois fois, quatre fois, &c. nous vèrrons enſuite s'il le fera. On dit qu'un homme ſe *donne* les violons, quand il ſe louë lui même. On dit auſſi *donner* de l'encens, pour dire loüer.

Donné, ée. part. paſſ. & adj. *Datus.*

On appelle *Donnez*, des gens ſéculiérs qui ſe mettent en retraite dans les Monaſtères pour y vivre doucement, & ſèrvir Dieu & les Religieux. Ils étoient autrefois appellez *Oblata* ; mais ce nom a changé depuis. Dans les vieux Tîtres on les nomme *Dati*, & *Oblati*, & *Donati*. Les *donnez*, ou oblats, étoient des gens qui par dévotion ſe donnoient aux monaſtères avec leurs biens, & obéïſſoient en tout aux Supérieurs, différant cependant, & des Moines & des ſèrfs des monaſtères. Ils différoient des Moines en ce qu'ils ne faiſoient point profeſſion, & qu'ils portoient un habit peü différent de celui des ſéculiérs. Ils différoient des ſèrfs, en ce qu'ils gardoient le célibat. Pour prendre cet engagement, la cérémonie étoit de ſe mettre la corde de la cloche du monaſtère autour du cou, ou des deniérs ſur la tête, ou de pôſer leur tête ſur l'autel. Voyez Du Cange au mot *Oblati.* Les *Donnez* ſont appellez *Demi-croix* dans l'Ordre de Malthe.

Donnez, en Géométrie, ſont cèrtains problêmes où on donne une diſpoſition de points ou de lignes, ſur leſquèls il faut faire quelque conſtruction. Il y a un livre des *Donnez* d'Euclide, qui eſt de 90 théorêmes.

DONNERSBÈRG, & par contraction Donsbèrg. ſ. m. Montagne du Palatinat du Rhin. *Tannus mons.* Elle n'a pas beaucoup de largeur, mais elle s'étend aſſez en longueur entre Oppenheim, ou Mayence, & Caſeoutre. Maty.

Ce nom eſt compôſé de deux mots Allemans, *Donners*, genitif de *donner*, qui ſignifie *Tonnèrre* ; & *bèrg*, qui veut dire *montagne.* Ainſi *Donnersbèrg* eſt la même choſe que Montagne du tonnèrre, & s'eſt formé du Latin *Tannus mons.*

DONNEZAN, ou DOUNEZAN. ſubſt. m. Petite contrée de France dans les Pyrenées, unie au gouvèrnement de Foix. Le *Donnezan* étoit une Souveraineté particulière, qui fut donnée à Raimond Roger Comte de Foix, par Pièrre II. Roi d'Arragon, & qu'Henri IV. réünit à la Couronne. Tous ſes ancêtres ſe qualifioient Seigneurs ſouverains de *Donnezan.* Le *Donnezan* n'a que trois lieuës de long, & ne comprend que neuf bourgs, dont le principal eſt Quérigut ; mais il eſt d'importance à cauſe des paſſages, qui donnent une entrée facile dans la Catalogne du côté des païs de Foix & de Sault.

DONNEUR, euse. adj. Qui donne. *Dator.* Il n'eſt guères en uſage qu'en quelques phrâſes. Ce n'eſt pas un grand *donneur*, une grande *donneuſe* ; quand on veut taxer quelque pèrſonne de peu de libéralité. Les éxclamations des *donneurs* pèrpétuels de loüanges paroiſſent fades aux gens de bon goût. Bell. Je ne refuſe pas d'être le preneur, afin qu'il ſoit le *donneur.* Ablanc. *Donneur* de ſérénades. Scar.

On appelle auſſi *donneurs d'avis*, ceux qui font les Courtiérs pour faire réüſſir des affaires, des ventes, des mariages, &c. *Conciliatores.* On le dit auſſi de tous ceux qui ſe mêlent de donner des avis, ſans qu'on leur en demande. Ce *donneur* d'avis eſt bien impèrtinent.

DONNIS. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Domninus.* S. *Donnis*, prémiér Évêque de Digne en Dauphiné, étoit natif d'Afrique, d'où il accompagna S. Marcellin juſqu'à Embrun, & convèrtit avec lui pluſieurs infidéles, qui reſtoient encore dans les Alpes. C'étoit au IVe ſiécle. Il eſt honoré le 13e de Février à Digne de tems immémorial. Vaudelbèrt a marqué S. *Donnis* le 20e Avril à l'occaſion de S. Marcellin d'Embrun. Chast. 13. *de Févr. p.* 634. 637. 638. Voyez Gaſſendi dans ſa Notice de l'Égliſe de Digne.

DONOY. Voyez DIGNE, nom de ville.

DONQUÈRQUE. Voyez DUNKÈRQUE.

DONSBÈRG. ſ. m. Voyez DONNERSBERG.

DONT. Particule qui ſe met pour le génitif, & l'ablatif ſingulier & plurier du pronom *lequel.* Les Seigneurs *dont* il ſe vante de tîrer ſon origine n'étoient pas de cette Maiſon. Le Médecin *dont* je me ſèrs eſt fort habile, c'eſt celui *dont* je vous ai fait mention ci-deſſus ; c'eſt à dire, de qui je vous ai parlé. Voilà ce *dont* eſt queſtion. Cette particule s'éxprime en Latin par le relatif *qui, quæ, quod*, qui ſe met au cas que gouvèrne le vèrbe qui la ſuit.

Ce mot vient de *unde*, dont les Anciens ſe ſont ſèrvis en la même ſignification. Ménage, après Nicod. Cependant ce ſeroit une faute de s'en ſèrvir dans ſa ſignification originaire, en diſant, Le lieu, *dont* je viens. Il faut dire, *d'où* je viens. Il faut dire auſſi, la maiſon *dont* je ſors, quand *maiſon* ſignifie, *race*, & la maiſon *d'où* je ſors, quand *maiſon* eſt pris au propre. Vaug. Corn.

DONTE. ſ. f. Tèrme de Luthiér, qui ſe dit du corps ou du ventre du luth, du tuorbe, de la mandore, &c. qui eſt fait d'écliſſes taillées & ployées en côtes de melon, & collées ſur le taſſeau. *Corpus Citharæ, teſtudinis, &c.*

DONTER. Voyez Domter.

DONTFOU. ſ. m. Sorte de caméléon, qui ſe trouve au païs des Négres. Ils le regardent comme un animal de mauvais augure.

DONVILLE. ſ. m. Nom d'une eſpéce de poiriérs, & de leur fruit. Le *Donville* eſt bon à cuïre. La Quint. Elle ſe nomme autrement Calot. Id.

DONUSA. ſ. f. Petite Iſle ſituée proche celle de Rhodes. C'eſt dans cette Iſle, dit Étienne de Byzance, que Dionyſius, c'eſt à dire, Bacchus, tranſporta de celle de Navi Ariadne, que Minos ſon père pourſuivoit ; ainſi il lui paroit que l'on n'a dit *Donuſia* que par corruption, pour *Dionyſia.* Pinedo, dans ſes Notes ſur le Géographe Étienne, remarque qu'Euſtathius parle de cette Iſle ſur le vèrs 530 de Denys le Géographe, & que nos éxemplaires ont Νυσία, pour Δονυσία. Il ajoute que Tacite L. IV. C. 30. l'appelle *Donuſa*, & que Mela L. II. C. 7. & Virgile Énéide L. III. v. 125. la nomment *Donyſa*, que Virgile lui donne l'épithéte de Vèrte, *Viridemque Donyſam*, parceque ſelon la remarque de Sèrvius, on en tîroit du marbre vèrd appellé marbre Lacédémonien. Voſſius, dans ſes Obſèrvations ſur Mela p. 211. & ſuiv. dit que dans les manuſcrits de ce Géographe il y a *Dionyſia*, que c'eſt une faute que Pline a copiée dans ſon L. IV. C. 12. Il croit qu'il faut lire *Donuſa*, qu'il ne faut point mettre comme Pline cette Iſle ſur la côte de l'Étolie, qu'elle eſt de la mèr de Créte ; qu'enfin,

fin, c'eſt une fâble ridicule de croire qu'elle a pris ſon nom de *Dionyſius*; que ſon vrai nom eſt *Donuſa*, Δονῦσα, qui vient de δονέω, *agito*, *concutio*, & qu'elle fut ainſi nommée à cauſe des fréquens tremblemens de tèrre qu'on y ſentoit; auſſi bien que dans toutes les Iſles voiſines. Au reſte, pèrſonne ne l'appelle *Donuſſa* que Maty & Corneille.

DONUSIA. Voyez DONUSA.

DONYSA. Voyez DONUSA.

DONZEILE. ſ. f. Tèrme burleſque qui ſe dit pour *Demoiſelle*; *Domina*. Mais il eſt odieux, & offenſant; & ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. Il a quitté ſa *Donzelle*. C'eſt l'humeur de la *Donzelle*. *Merètrix*. Gon. Béroalde fait le dénombrement des beaux eſprits qui ſoupiroient pour la *donzelle*. Ménage. On prend auſſi le mot de *donzelle* dans le ſtile burleſque, pour les femmes, les Dames en général. Les *Donzelles* du lieu, dit l'Auteur du Salamalec Lionnois; le nouvel Éditeur de cette piéce, parlant ſérieuſement & en prôſe de l'hiſtoire qui eſt décrite en vèrs dans cette piéce, dit, Je tairai le nom des Dames, il déſigne par ce mot toutes les pèrſonnes du ſexe indifféremment qui ſont appellées *donzelles* dans la piéce en vèrs.

DONZI. Petite ville de France ſituée ſur la rivière de Noaym dans le Nivèrnois. *Donciacum*, *Donziacum*, *Donzeium*, *Danzeium*. Le fils du dèrnièr Duc de Nevèrs, qui eſt aujourd'hui Comte de Nevèrs, portoit du vivant de ſon père le titre de Duc de *Donzy*. On dit que *Donzy* a été érigé en Duché, mais cela n'a point eû d'effet. *Donzy* eſt capitale d'un petit païs dont l'on va parler.

DONZIOIS. ſ. m. Petit païs de France, dans le nòrd du Nivèrnois, du côté qu'il touche l'Auxèrrois. *Donziacus*, ou *Donziacenſis pagus*, *ager*, *tractus*. Le *Donziois* étoit autrefois une Baronie ſéparée; elle a été depuis unie au Comté de Nevèrs. Le *Donziois* comprend les villes de *Donzy*, Entrain, Drenne, S. Sauveur en Puiſaie, Corvol l'Orgueilleux, Billy, Eſtais, Le Châtel de Coſne ſur Loire, Tannay, Dornay ſur Yonne, Champagne, Amaſi & Anan. Davity, Corn.

Donziois, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Donzy. *Donziacus*.

DOP.

DOPHCA. Voyez DAPHCA.

DOR.

DOR. ſ. m. ou DORA. ſ. f. Nom d'une ville de la Tèrre de Chanaan. *Dora*. C'étoit une ville maritime. *Joſ. XI.* 2. 1. *Machab.* 11. 13. Elle avoit ſon Roi particuliér, & étoit la capitale d'un Royaume auquel elle donnoit ſon nom. *Joſ. XI.* 2. *XII.* 23. Son Roi fut défait par Joſüé. *Ib. XII.* 23. Et *Dora* avec toutes ſes appartenances furent données à la Demi Tribu de Manaſſe d'endeçà du Jourdain. *Joſ. XVII.* 11. Cette Tribu ne put cependant en extirper tout à fait les Chananéens. *Jug. I.* 27. Quelques-uns veulent que *Dor*, ou *Dora*, ſoit la tour de Strabon. Égeſipe le nie, dans le prémier Livre de ſon hiſtoire, où il dit que cette ville étoit entre *Dora* & Joppe, ou Jafa. D'ailleurs Céſarée bâtie par Hérodes I. à l'honneur d'Auguſte eſt la ville qui s'appelloit auparavant Tour de Straton. *Joſeph. Antiq. Judaiq. L. XV. C.* 13. Or Ceſarée & *Dor* ſont très-differentes, comme on le vèrra tout à l'heure. *Dora* étoit à 5 mille au nord de Céſarée près du mont Carmel. Après l'établiſſement du Chriſtianiſme elle eut un Évêque, qui fut ſuffragant de l'Archevêque de Céſarée. Les Septante la nomment Φεναεδδὼρ, Φενναεδὼρ, Δῶρ & Δῶρα; & Ptolémée Δῶρα. Adoricomius prétend que c'eſt Ador, que les Grècs nomment Adora, & les Hébreux נפת דור, *Nephath Dor*. *Joſ. XI.* 2. Sanutus L. III. P. 14. c. 2. prétend qu'elle s'eſt encore appellée *Aſſur*, mais ſur quoi fondé le prétend il?

Quelques-uns mettent encore dans l'Idumée une ville de ce nom, & nommée quelquefois Adora par Joſeph, & citent ſur cela *Joſeph. Antiq. Jud. L. XIII.* 11. & 17.

DOR. Le mont *Dor*. Voyez Or.

DORADE. ſ. f. Poiſſon de mèr, qui a des écailles de divèrſes couleurs, & une queuë longue & large. *Aurata*.

Il y a un autre grand poiſſon nommé *dorade*, qui eſt commun vèrs les Antilles, qu'on appelle autrement *brame de mèr*. Sa tête paroit d'un vèrd doré, & le reſte de ſon corps eſt jaûne comme l'or, & azuré comme le ciel ſerein. Elle ſuit les navires, & nage avec telle viteſſe, qu'on ne la peut guères atteindre avec la gaffe, ou fouïne, avec laquelle les Matelots attrapent de gros poiſſons. Le devant de ſa tête eſt en pointe, le dos hériſſé d'épines qui s'étendent juſqu'à la queuë, qui eſt fourchuë. Elle a deux nageoires au défaut de la tête, & autant ſous le ventre, les écailles petites, & tout le corps d'une figure plus large que groſſe. Il s'en trouve qui ont cinq pieds de long. Sa chair eſt auſſi agréable que celle de la truite & du ſaumon, quoiqu'elle ſoit un peu ſeche. On en prend avec un hameçon, où on met un morceau de linge blanc pour tout appât.

DORADE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge, & chamois blanchiſſant. Morin.

Dorade, chez les Aſtronômes, eſt une Conſtellation nouvellement découvèrte du côté du Pôle Antartique, qui ne paroit point ſur nôtre Horiſon, qui eſt compôſée de ſept étoiles peu conſidérables.

DORADO. Provincia del *Dorado*. Païs de l'Amérique méridionale, entre la rivière d'Orenoque & celle des Amazones. On y met un grand lac, qu'on nomme Parime, & une ville magnifique ſur le bord occidental de ce grand lac, & quantité de mines d'or. Pluſieurs Géographes, comme Baudrand, Maty, & après eux M. Corneille, prétendent que toutes ces chôſes ſont fauſſes & inventées à plaiſir; qu'on les a ſouvent chèrchées ſans les trouver. On peut cependant ſuſpendre encore ſon jugement. Les Relations des Miſſionnaires Jéſuites, ſur tout celle qu'on a miſe dans le Xe Recueil des Lettres Édifiantes & Curieuſes p. 186. & ſuiv. fait comprendre, qu'il y a encore dans ce païs-là de vaſtes régions que l'on connoit bien peu.

DORALICE. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet de couleur de rôſe vive tîrant ſur l'Indicrôſe. Son blanc eſt fin, & ſa fleur fort large; mais ſa plante eſt délicate, & ſi ſujette au blanc & à la pourriture, qu'à peine peut-on la conſèrver. Morin.

DORAMIE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe pourpre, gorge de pigeon, & jaûne blanchiſſant. Morin.

DORAT. ſ. m. Petite ville de France, dans la Marche. *Doratum*, *Duratum*, *Oratorium*. Le *Dorat* eſt ſur la Séve, entre Gueret & Poitiérs. On dit, Le *Dorat* avec l'article. Si ce mot s'eſt appellé en Latin *Oratorium*, ce n'étoit apparemment d'abord qu'un Oratoire. Il y a aujourd'hui un Abbé, & des Chanoines, qui ſont Seigneurs d'une partie de la ville.

DORÇESTÈR, ou DORCHESTÈR, & DORCHESTRE. Nom de deux villes d'Anglètèrre. *Dorceſtria*, *Dorcia*. L'une eſt *Dorceſtre*, capitale du Comté de Dorſet, ou Durſet, appellé en Anglètèrre *Durſètshire*, ou *Dorcetshire*, comme écrit Spéed. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Frome, à une lieuë de la mèr de Bretagne. Elle s'eſt appellée autrefois *Dunovaria*, *Durnovaria*, & *Durnum*; & c'étoit la ville des anciens Durotriges. On y trouve beaucoup de médailles antiques. L'autre *Dorceſtre* n'eſt plus qu'un village. Il eſt dans le Comté d'Oxford, au confluant de l'Iſis & de la Tame, qui forme la Tamiſe. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale. Son Évêché a été transferé à Lincoln. *Baudrand*, *Hoffman*; *Maty*, *Corn*. Spéed lui donne 50 d. 48 m. de latitude, & 18 d. de longitude. Elle n'a guère que 15 degrez & quelques minutes de longitude.

DORDOGNE. ſ. f. Nom d'une rivière de France. *Duranius*, *Duranus*; quelques Modernes diſent auſſi *Duranius*, *Dorononia*, *Dornonia*, *Dordonia*. Auſone en parle dans ſa Moſelle v. 464. & l'appelle *Duranus*, faiſant à la ſeconde ſyllabe l'*a* bref. La *Dordogne* a ſes ſources en Auvèrgne, dans la montagne appellée autrefois du nom de ce fleuve, *Durannius*, aujourd'hui Montbèr. Elle ſe forme de deux ruiſſeaux, dont l'un s'appelle *Dor*, & l'autre *Dogne*, dont elle forme auſſi ſon nom. Elle travèrſe une partie du Limoſin & du Quèrcy, tout le Périgord, & après avoir reçu dans la Guyenne la Vezère & l'Iſle, elle ſe jette dans la Garonne, ou comme on parle communément, dans la mèr, au bèc d'Ambez. Quelques-uns écrivent *Dordonne*. *Dordogne* eſt mieux. C'eſt ainſi qu'on prononce ordinairement. La *Dordogne* commence à porter batteau à Limeuil.

DORDONNE. Voyez DORDOGNE.

DORDRECHT. ſ. m. Ville des Provinces Unies des Païs-Bas. *Dordrachum*, ou plûtôt & mieux *Dorderachum*. Maty & Corneille l'appellent *Dordrecht*, ou *Dort*, mais nous diſons toujours *Dordrecht*, & nous ne connoiſſons point cette ville ſous le nom de *Dort*. Quoi qu'il en ſoit, *Dordrecht* eſt dans la Hollande méridionale, ſur la Meuſe, qui porte en ce lieu le nom de Merwe, à trois lieuës au deſſus de Rottèrdam. *Dordrecht* eſt ancien. Ç'a été la réſidence des Comtes de Hollande, & cette ville a eû ſeule le droit de faire battre de la monnoye d'or & d'argent. Elle a encore aujourd'hui le prémier rang entre les villes de Hollande, & eſt la prémière des ſix qui compôſent les États de cette Province. Elle eſt grande, belle & riche. En 1421. le 25 de Novembre, la mèr rompit ſes digues, forma une mèr de tout ce qui eſt entre le Brabant & la Hollande, & plaça *Dordrecht* dans une Iſle. Il s'y prend tant de ſaumon, qu'on dit que les ſèrvantes ne s'engagent qu'à condition de ne manger du ſaumon que deux fois la ſemaine. Le Synode de *Dordrecht*, *Dordrecthana Synodus*, eſt une aſſemblée de pluſieurs Miniſtres Calviniſtes non ſeulement des Provinces Unies, mais encore d'Anglètèrre, du Palatinat du Rhin, de Brandebourg, de Heſſe, de Suiſſe &c. tenuë en 1618 & 1619. par ordre des États Généraux pour tèrminer le différend entre les Arminiens & les Gomariſtes, ſur la Prédeſtination & la Grâce. Ce ſynode commença le 1. de Novembre 1618. & contient cent

cinquante quatre Seſſions. Voyez Arminien, & Gomariste. Paul Merula, homme habile, & ſçavant Géographe, mort à Roſtock en 1607, & auteur d'une Coſmographie fort eſtimée, & de pluſieurs autres ouvrages, étoit de *Dordrecht*, où il naquit en 1558.

DÔRE. ſ. f. Rivière de France. *Dora.* Elle commence à Saint Éloy en Auvergne, & ſe jette dans l'Allier au deſſous du Puy Guillaume.

DÔRE. ſ. m. & f. Dorien. *Dor.* La Méthode Grecque de Port-Royal dit *Dôre*, ou Dorien. Les *Dôres*, ou Doriens, ſont dominer l'a partout. Port-R. Voyez Dorien.

DORER. v. act. Étendre, appliquer de l'or en feüilles, ou moulu, ſur quelque corps. *Inaurare aliquid.* On *dôre* des tabernacles, des chapelles, des platfonds. On *dôre* les calices d'argent par le dedans. On a déffendu de *dorer* les carroſſes. On *dôre* les livres à petits fers. On *dôre* à colle & à huile, avec des feüilles d'or, avec de l'or moulu & amalgamé avec du mercure. Le fer & le cuivre ſe *dôrent* au feu. Pline aſſure que dans Rome on n'a commencé à *dorer* les planchers qu'après la ruine de Carthage, & que les premiers lambris qui furent *dorez* furent ceux du Capitôle.

Dorer à petit fer, ſe dit quand on fait des armes ou compartimens avec pluſieurs fers, qui ſe rapportent les uns aux autres, comme font les Doreurs, les Gainiers, &c. *Per partes, vel particulatim inaurare.*

On dit figurément & poëtiquement que le ſoleil *dôre* les montagnes, lorſqu'il commence à les éclairer, qu'il les rend jaûnes par ſa lumière. *Radiis, lumine colluſtrare.* Que les épics ſe *dôrent*, quand ils ſe meuriſſent, auſſi-bien que les citrons & d'autres fruits.

Dorer, ſignifie auſſi, Déguiſer, adoucir l'amertume de quelque chôſe. *Temperare rei alicujus acerbitatem, diſſimulare.* Quand on apporte aux Grands quelque mauvaiſe nouvelle, il faut un peu la *dorer*, l'adoucir. On dit auſſi en ce ſens *dorer* la pilule. Voyez les proverbes.

Dorer, eſt auſſi un terme de Pâtiſſier & de Boulanger. Il ſignifie, Mettre du jaûne d'œuf délayé ſur pluſieurs piéces de four, & ſur certains pains. *Illinere vitello. Dorer* un pâté. *Dorer* un gâteau. Les Boulangers de Paris ne *dôrent* que le pain de Sigovie, & le pain au lait. Il y a des lieux où l'on ne *dôre* pendant le carême qu'avec des œufs de poiſſon; & ce ſont ceux où il n'eſt pas permis de manger pendant tout ce tems des œufs de poule.

En termes de Marine on dit auſſi *dorer*; pour dire, Eſpalmer, donner le ſuif à un vaiſſeau, lui donner le flore. *Sebo illinere.*

Dorer, ſe dit proverbialement en ces phrâſes, *Dorer* la pilule, c'eſt, Faire paroître une chôſe plus belle qu'elle n'eſt; faire avaler quelque amertume, quelque chôſe de fâcheux, en l'adouciſſant par de belles paroles. On dit qu'un homme eſt bon à *dorer*; pour dire, qu'il eſt extrêmement fin & adroit; faiſant alluſion à l'or, qui doit être bien fin pour être propre à *dorer*. On dit auſſi, A vieille mule frein *doré*; pour dire, qu'il faut parer ſa marchandiſe pour s'en défaire. On le dit auſſi des vieilles qui ſe parent. On dit encore, que des gens ſont bien *dorez*, qu'ils ſont *dorez* comme des calices; pour dire, qu'ils ſont brâves, qu'ils ont bien de la dorure & de la broderie ſur leurs habits. On dit auſſi, que bonne renommée vaut mieux que ceinture *dorée*; pour dire, qu'il vaut mieux avoir la réputation d'être femme de bien, que d'en avoir la marque, qui étoit autrefois une ceinture *dorée*.

Doré, ée. part. & adj. *Inauratus.* On dit de l'argent *doré*, du cuivre *doré*, du vermeil *doré*, du cuir *doré*, du papier *doré*, qui ſe dôre ſur tranche, ſur la couppe, quand il eſt encore dans la preſſe du Relieur.

Doré, ſe dit auſſi de ce qui imite l'or, d'un jaûne brillant. *Auratus, Aureus.* Il y a une nuance que les Tapiſſiers appellent *du mors doré.* On appelle le beau blond qui n'eſt point fade, un blond *doré.* Les Fleuriſtes ont une ſorte de fileria, qu'ils appellent *doré*, & du pourpier *doré*, parcequ'ils ont quelques feüilles qui tirent ſur le jaûne.

On appelle auſſi, ſouppe *dorée*, celle qui a une couleur jaûne, qu'on *dôre* avec du ſaffran: une piéce de pâtiſſerie *dorée*, quand elle eſt enduite d'une compoſition d'œufs & de beurre.

Doré, ſe dit auſſi en parlant des chôſes qu'on eſtime. Les vers *dorez* de Pythagôre. Les Épitres *dorées* de Guévare. Le livre *doré* de Marc Aurèle. La Légende *dorée* des Saints, celle des Mendians. La Légende *dorée* de Jacques de Voragine. On couronne Cérès d'épics *dorez* de blez murs & prêts à moiſſonner. Les Poëtes appellent *l'âge d'or*, *l'âge doré.* Cette façon de parler eſt un peu ancienne; mais les Modernes ne laiſſent pas de s'en ſervir. Ménage.

Faveur ineſpérée,
Même au ſiécle doré *de Saturne & de Rhée.* Colletet.

Dorée. ſ. f. qui ſe dit du beurre, des confitures, ou autres chôſes ſemblables, qu'on étend ſur du pain pour le faire manger plus agréablement. *Panis butyro illitus.* On donne aux enfans à goûter une *dorée* de confitures.

Dorées, ſe dit auſſi, en termes de Vénerie, pour ſignifier les fumées des cerfs, quand elles ſont jaûnes. Saln. *Cervinum ſtercus luteum.*

Chevaliér Doré. *Eques Auratus.* C'eſt en Angleterre un Gentil-homme qui a reçu l'Ordre de Chevalerie. On les nomme ainſi, parce qu'une des cérémonies de leur création eſt de leur mettre aux pieds des éperons *dorez.* Les *Chevaliérs dorez* n'étoient autrefois que des gens d'épée, qui avoient ſervi, & mérité cet honneur par leurs ſervices; depuis longtems on le confère même à des gens de robe, Avocats, ou Médecins; mais non à des Théologiens, ni à des gens d'Égliſe. Voyez l'État préſent d'Angleterre par Chamberlayne.

Chevalier Doré, Ordre de Chevalerie appellé autrement les Angéliques, ou les *Dorez* de la Croix de Conſtantin. Nous en avons parlé au mot Angéliques: nous ajouterons ſeulement ici pour confirmer ce que nous en avons dit contre l'Abbé Juſtiniani Chevaliér & Grand-Croix de cet Ordre, qu'il n'eſt point vrai que Conſtantin en ſoit l'Inſtituteur, que ſelon la remarque du P. Papébroch Jéſuite, *Acta Sanct. April: Tom. III. p.* 155. au 23e d'Avril, fête de Saint George, dont cet Ordre porte auſſi le nom, on ſe trompe, ou l'on trompe, quand on veut trouver l'origine des Ordres militaires avant le XIIe ſiécle; que le marbre que l'on prétend avoir été trouvé à Rome, & qui répreſente Conſtantin aſſis ſur un thrône, donnant le colliér de cet Ordre à un grand nombre de Chevaliérs, eſt comme le remarque ce ſçavant homme, un monument faux & ſuppôſé, ou du moins nullement antique; que les figures qui y ſont répréſentées ne ſont que l'ouvrage d'un Sculpteur moderne; & que tous ceux qui ont quelque connoiſſance des anciennes inſcriptions Romaines, conviendront que celle qui y eſt gravée eſt très-récente. Voici ce qu'on a pû en lire. Constantinus Maximus Imperator postquam mundatus a lepra per medium baptismatis milites sive equites deauratos creat in tutelam christiani nominis. Le Sculpteur avoit éffacé le reſte pour mieux cacher ſa ſuppoſition; mais il devoit auſſi mieux compôſer ce qu'il a laiſſé voir. Le P. Papebroch ajoute que le ſceau d'une famille qui a eû, & qui a peut-être encore à Venize la grand'Maîtriſe d'une milice, qui eſt venuë de Conſtantinople, ne prouve pas mieux l'antiquité des *Chevaliérs dorez.* S. George y paroit à cheval, avec cette inſcription, *S. Georgius Militiæ Conſtantinianæ protector & tutelaris*, c'eſt à dire, *S. George protecteur & tutelaire de la Milice de Conſtantin.* Enfin, il parle des médailles de Majorien, comme nous en avons parlé au mot Angéliques, & les traite de fauſſes & ſuppôſées. Nous obſerverons encore avec le P. Hélyot, dans ſon hiſt. des Ordr. Relig. P. I. C. 31. p. 250 & 251; que les prétenduës lettres de S. Léon à l'Empereur Marcian ne ſont pas plus vrayes, quoi qu'on les diſe tirées des Archives de la Cour de Rome, & des Regiſtres de l'Écrivain Uloa; car ce ne fut que l'an 1533. qu'on les dépoſa dans ces archives, avec quelques autres titres & privilèges prétendus du même Ordre, qui furent imprimez à Plaiſance l'an 1575, par les ſoins du Docteur François Malvezzo. C'eſt ce que nous apprend lui même le Comte Majolino Biſacciani, Chancelier de cet Ordre, dans le diſcours qui eſt au commencement des Statuts de cet Ordre, imprimez à Trente en 1624. & à Rome la même année, par ordre du Grand Maître Marin Caracciolo Prince d'Avellino, qui avoit tenu cette année-là un Chapitre Général de l'Ordre à Avellino dans le Royaume de Naples, où ces Statuts furent dreſſez. Ce ſont les mêmes que ceux qu'avoit faits l'Empereur Iſaac Ange Comnéne l'an 1190. Il y a dans cet Ordre un Grand Maître, des Chevaliérs Grand-Croix, des Chevaliérs de Juſtice, des Chevaliérs Eccléſiaſtiques, des Prêtres d'obédience, & des frères ſervants, dont le P. Hélyot a fait graver les différens habits, auſſi bien que le Colliér de l'Ordre, qui ſe trouve auſſi dans l'Abbé Juſtiniani.

DOREſNAVANT, ou DORESENAVANT. adv. Déſormais, à l'avenir. *Deinceps, in poſterum.* Il faut être plus ſage *dorénavant.* Les réglemens ſont faits pour l'avenir, pour ce qui ſe doit faire *dorénavant.* Ce mot *doreſenavant* vieillit, & eſt compôſé de ces mots *d'ores en avant.*

DOREUR. ſ. m. qui ſe dit de celui qui dôre, ſoit en bois ou en cuivre; ſoit de celui qui dôre le fer, l'argenterie; quoique ce ſoient des métiers differens, & que la dorure ſe faſſe de diverſes manières. *Inaurandi artifex, inaurator.*

DORIA. Rivière. Voyez la Doire.

DORIDE. ſ. f. Petite Contrée de l'Achaïe en Grèce. *Doris.* La *Doride* étoit proche du Golfe de Malee, & avoit le mont Oeta à dos. Elle

Elle avoit au couchant l'Acarnanie, au midi l'Étolie, & les Locres Ozolans, au levant la Phocide, & les Locres Epicnémidiens, & la Theſſalie au nord. La *Doride* etoit autour de la rivière de Cephiſe vèrs ſa ſource. Elle s'étendit enſuite en Theſſalie juſqu'à la rivière qu'on nommoit *Sperchius*, aujourd'hui *Agriomela*. C'eſt aujourd'hui une partie de la Livadie, & une partie de la Theſſalie. La *Doride* s'appella Tétrapole, à cauſe des quatre villes qu'elle renfèrmoit d'abord, & qui ſont Pinde, Éripée, Citinie, & Bojo ; ſelon la remarque du P. Briet. On y ajouta dans la ſuite Spèrchius & Lilée.

DORIDE, ou DORIQUE. ſ. f. Petite contrée de d'Aſie Mineure. *Doris*, *Dorica*. C'étoit une partie de la Carie, & elle occupoit toute la prèſqu'Iſle qui eſt près de Rhodes, & qui fait la pointe de l'Aſie mineure. Ses villes étoient Halicarnaſſe, Ceramus, & Cnidus. Hérodote rapporte que les habitans tentèrent de couper l'Iſthme de cette peninſule, & d'en faire une Iſle, pour ſe mettre à couvèrt de la domination des Pèrſes ; mais ils n'en pûrent venir à bout.

Ce païs ſe nomma *Doride*, comme le précédent, parcequ'il fut habité par une colonie de la *Doride* de Gréce qui s'y établit, comme nous le dirons au mot Dorien.

DORIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple Grèc qui habita d'abord en Gréce, & enſuite partie en Gréce partie dans l'Aſie mineure, partie dans les Iſles de Rhodes, de Cô, & autres païs voiſins. *Dor, Doricus, Dorienſis*. Les *Doriens* étoient un peuple de l'Achaïe qui habitoient la Doride de Gréce. Après la guèrre que les Athéniens leur firent, & dans laquelle Codrus en ſe dévoüant pour ſes ſujèts les rendit vainqueurs, les *Doriens* ſe retirèrent des confins de l'Attique ; une partie bâtit la ville de Mégare entre Athênes & Corinthe ; une autre partie s'alla établir dans la Doride d'Aſie, à laquelle ils donnèrent leur nom. Le reſte ſe diſpèrſa dans les Iſles voiſines, Rhodes, Cô, &c.

DORIEN, ENNE. adj. qui appartient aux Doriens. *Doricus*. Le Dialecte *Dorien*. PORT-R. La langue *Dorienne*. Les Doriens fûrent éxcellens Muſiciens, ce qui fit dire de ceux qui ne s'accordoient point en chantant, qu'ils ne ſuivoient pas l'harmonie *Dorienne*. CORN. Voyez DORIQUE.

Dorien, ſe dit en parlant des peuples, les *Doriens*, & non pas les *Doriques*; mais en tèrmes d'Architecture & de Grammaire on dit *Dorique*, ordre *Dorique*, dialecte *Dorique*: en tèrmes de Muſique on dit *Dorique* & *Dorien*; mode *Dorique*, mode *Dorien*.

DORIEN. Tèrme de Muſique. Mode *Dorien*, c'eſt la même chôſe que *Dorique*. Voyez ci-deſſous.

DORILÉE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe violet & blanc de lait. MORIN.

DORIMÉNE. Tèrme de Fleuriſte. Œillet pourpre ſur un fin blanc qui fleurit très-large, ſes panaches détachez, mais ſa plante délicate & peu vigoureuſe, puiſqu'on a peine d'en tîrer des marcottes. C'eſt une production de la graine d'orpheline venuë à Compiegne. MORIN.

Doriméne ſe dit auſſi d'une Tulippe lacque violet & blanc. MORIN.

DORINDÉ. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe colombin rouge & jaûne blanchiſſant. MORIN.

DORIQUE. adj. m. & f. Dorien, Qui concèrne les Doriens, qui vient des Doriens. *Doricus, a.* Le Dialecte *Dorique*, c'eſt un des cinq dialectes ou manières de parler qui ont été principalement en uſage parmi les Grècs. Le dialecte *Dorique* a été prémièrement en uſage parmi les Lacédémoniens & ceux d'Argos ; enſuite il paſſa dans l'Épire, dans la Lybie, la Sicile, les Iſles de Rhodes & de Créte. C'eſt celui qu'ont ſuivi Archiméde & Théocrite, tous deux de Syracuſe, & Pindare. PORT-R. Pour parler juſte il falloit dire que le dialecte *Dorique* fut la manière particulière de parler des Doriens, après qu'ils ſe fûrent retîrez proche le Parnaſſe & l'Aſope, comme l'a remarqué Martin Rueland. Ce dialecte paſſa enſuite aux Lacédémoniens & aux autres. Quelques-uns mêmes diſtinguent le dialecte Lacédémonien du *Dorique*, mais au fond c'étoit le même, à quelques différences près, qui ſe trouvoient dans le langage des Lacédémoniens, comme l'a remarqué encore le même Auteur, dans ſon excellent Traité de la Langue Grécque, & de tous ſes dialectes, *De lingua Græca, ejuſque Dialectis omnibus L. V.* Les Auteurs qui ont écrit dans le dialecte *Dorique* ſont Architas de Tarente, Théocrite, Bion, Callinus, Pindare, Simonides, Bacchylides, Cypſelas, Alcman, & Sophron. La plûpart des médailles des villes de la Grande Gréce & de Sicile ſentent le dialecte Dorien dans leurs inſcriptions, témoin ΑΜΒΡΑΚΙΩΤΑΝ, ΑΠΟΛΛΩΝΙΑΤΑΝ, ΑΧΕΡΟΝΤΑΝ, ΑΧΥΡΙΤΑΝ, ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ, ΤΡΑΧΙΝΙΩΝ, ΘΕΡΜΙΤΑΝ, ΚΑΤΑΟΝΙΑΤΑΝ, ΚΟΠΙΑΤΑΝ, ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤΑΝ, &c. Voyez Goltzius. Cela montre les païs où le dialecte *Dorique* étoit en uſage. Voici les Régles générales de ces dialectes.

D'Ητα, d'ω grand, d'ι, d'ο & d'υ l'α fait le Dore
D'α fait ητα ; d'υ, ω ; & d'ω, αυ fait encore
Oſte ι de l'infini : & pour le ſingulier
Se ſèrt au féminin du nombre plurier. PORT-R.

Mais elles ſont beaucoup mieux éxpliquées & plus au long dans le IVe Livre de l'Ouvrage de Rueland. Il y marque les différences légères du dialecte de Sicile, de Créte, de Tarente, de Rhodes, de Lacédémone, de la Laconie, de la Macédoine & de la Theſſalie, qu'il a pû ramaſſer.

DORIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Tèrme d'Architecture ; c'eſt le ſecond Ordre d'Architecture, qui ſe met entre le Toſcan, & l'Ionique. *Doricus*. Un ordre *Dorique*. La colonne *Dorique* a huit diamétres ; ſon chapiteau & ſa bâſe ſont un peu plus riches de moulure que la colonne Toſcane. Le *Dorique* a pour ornement les métopes, & les triglyphes ; Dorus Roi d'Achaïe ayant bâti le prémièr dans Argos un temple de cet Ordre, qu'il dédia à Junon, donna occaſion de l'appeller *Dorique*. Ce qui rend le *Dorique* conſidérable, eſt qu'il a donné la prémière idée de l'Architecture régulière, & que toutes ſes parties ſont fondées ſur la poſition naturelle des corps ſolides. Quelque tems après que l'ordre *Dorique* eut été inventé on lui donna la proportion, la force, & la beauté du corps de l'homme, & comme le pied de l'homme eſt la ſixiême partie de ſa hauteur, on donna à la colomne *Dorique*, en y comprenant le chapiteau, ſix de ſes diamétres, c'eſt à dire, qu'on la fit ſix fois auſſi haute qu'elle étoit groſſe ; enſuite on y ajouta un ſeptiême diamétre. Alors on pouvoit dire qu'elle avoit la proportion du corps d'un homme, car le pied d'un homme n'eſt point, du moins aujourd'hui, la ſixiême partie de ſa hauteur, mais environ la ſeptiême. Les Anciens avoient deux ſortes d'ordre *Dorique*, un plus maſſif pour les temples, & un plus légér & plus délicat pour les portiques des théâtres. Vitruve trouve l'ordre *Dorique* embarraſſant, à cauſe des métopes, & des triglyphes, qui ſont l'ornement de ſa friſe, de ſorte qu'on ne peut guères employer l'ordre *Dorique* que dans le pycnoſtyle, en mettant un triglyphe entre châque colonne, ou dans l'arœoſtyle, en mettant trois triglyphes entre châque colonne.

Cet ordre eſt ainſi appellé, parce qu'il a été inventé par les Doriens, peuple Grèc. Si ſes colonnes ſont ſimples & unies ſans pilaſtres, Palladio dit qu'elles doivent être de 7 modules & demi, ou de huit modules, & que leur entrecolonnement doit être d'un peu moins de trois diamétres de la colonne ; & Vitruve appelle cette manière de bâtir diaſtyle. Que ſi les colonnes *Doriques* ont des pilaſtres, leur hauteur, en y comprenant leur bâſe & leur chapiteau, doit être de 17 modules plus [illegible] ; ſur quoi il faut remarquer en paſſant que quoique dans les autres ordres le module ſoit le diamétre diviſé en 60 parties égales, néanmoins dans celui-ci le module, ſelon Palladio, n'eſt que le demi diamétre, & qu'il ne ſe diviſe qu'en 30 parties égales. HARRIS. La colonne *Dorique* n'a point de bâſe propre ; ainſi dans pluſieurs anciens bâtimens elle n'en a point du tout, comme on le peut voir au temple de Marcellus à Rome ; mais quand on lui donne une bâſe Attique, elle augmente beaucoup ſa beauté. La hauteur de cette bâſe eſt [illegible] du diamétre de la colonne. La hauteur du chapiteau eſt d'un demi diamétre de la colonne à ſa bâſe. L'architrave eſt de même hauteur. La friſe a un module & demi ; & la corniche un module & [illegible]. Les triglyphes ont un module, & leur chapiteau une ſixiême partie de module ; les métopes, ou les eſpaces qu'il y a d'un triglyphe à l'autre, doivent être de la longueur d'un triglyphe. Cet ordre eſt ſolide, & ne doit point s'employer que dans des bâtimens grands & ſolides. L'entablement en eſt plus maſſif & plus haut que celui d'aucun autre ordre, à cauſe que la colonne eſt beaucoup plus forte, & il eſt ordinairement du quart de la colonne. La corniche ne doit point avoir de feuillage, ni aucune garniture, & ſi l'on y met des modillons, il faut qu'ils ſoient quarrez & unis. La friſe a pour ornemens des triglyphes. Les métopes, ou l'eſpace qui eſt entre les triglyphes, doit être éxactement quarré. L'architrave a auſſi un ornement particulièr, ce ſont des eſpéces de gouttes qui pendent des triglyphes, & qui ſemblent y être attachées. HARRIS.

DORIQUE, ou DORIEN, eſt auſſi un tèrme de Grammaire. Le *Dorique* étoit un dialecte de la langue Grécque. *Dialectus Dorica*. Il a été d'abord en uſage parmi les Lacédémoniens, & ceux d'Argos. Théocrites & Pindare s'en ſont ſèrvis. Dans le dialecte *Dorique* l'α domine prèſque par tout. Il a tant de rapport avec l'Éolien, qu'on les compte pour un ſeul & même dialecte.

DORIQUE. Tèrme de Muſique. Le mode *Dorique* eſt le prémièr mode authentique des modes des Anciens, il eſt ſévère, mêlé de gravité & de joye ; il eſt propre pour les ſujets de Religion & de guèrre. Le mode *Dorique* commence en D ſol re ; les Anciens

l'employoient

l'employoient dans les ſujets grâves & ſérieux. Platon admiroit la muſique en mode *Dorique*, il la croyoit propre à conſerver les bonnes mœurs, parcequ'elle a quelque choſe de mâle; c'eſt pour cela qu'il la permettoit dans ſa République. Voyez le P. Parran, M. Broſſard &c.

Le nom de *Dorique* vient des Doriens, qui étoient une nation Grécque.

Les Modèrnes ont conſervé au mode *Dorique* les qualitez que les Anciens lui attribuoient. C'eſt aujourd'hui l'*ut* de C *fa ut*.

SOUDORIQUE, ou SOUSDORIQUE, ou SOUDORIEN. *Subdoricus.* C'eſt un des modes plagaux des Anciens, il eſt grâve, & fort propre, pour les chôſes de piété: c'eſt G *ut*, un diateſſaron plus bas que le mode *Dorique*.

DORIS. ſ. f. Nom de Nymphe. *Doris.* Il y en a deux de ce nom-là dans Héſiode. La prémière eſt fille de l'Océan & de Thétis. Elle épouſa Néréus ſon frère, dont elle eut cinquante filles, qui du nom de leur père fûrent appellées Néréides. Voyez la Théogonie d'Héſiode v. 240. & ſuiv. L'autre eſt une de ces cinquante Nymphes fille de Nérée & de *Doris*, qui porte le même nom que ſa mère. *Heſiode*, *Théog.* v. 250.

DORIS. Tèrme de Fleuriſte, & nom d'une tulippe. C'eſt un blanc de lait, comme à piéce emportée, avec du rouge très vif. MORIN.

DORISMÉNE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anemône qui a ſes grandes fleurs incarnates mélées de blanc, ſa peluche rougeâtre. MORIN.

DORLAYE. ſ. f. & nom propre de femme. *Darduleca.* Dempſter, Colgan, Fèrrarius, & Fitzimon, diſent que la fête de Sainte *Dorlaye* Vièrge eſt marquée le prémiér de Févriér au Bréviaire de Friſinge: mais il n'y en a rien dans le dèrniér Bréviaire; & dans l'ancien il eſt ſeulement dit en l'une des Leçons de l'Office de Sainte Brigitte d'Irlande, que *Dorlaye*, qu'elle avoit élevée, mourut un an jour pour jour après ſa maîtreſſe, comme elle le lui avoit prédit. CHAST. *I de Févr.*

DORLOTER. v. act. Flatter, careſſer, choyer, traitter délicatement; prendre ſes aiſes, & ſes commoditez. On prononce communément *Dreloter.* Ce tèrme eſt bas. *Aliquem curare molliùs, curare ſe molliter.* Ce vieillard ſe *dorlote* fort: il ſe traite avec ſoin, & avec délicateſſe. Leſpareon Satirique a dit auſſi en raillant de la barbe d'un Médecin;

> Dorlotant *une longue barbe*
> *Dont le parfum eſt de rhubarbe,*
> *De coloquinte & d'opium.*

Ce mot vient de *dorelot*, vieux François, qui ſignifie **mignon**. Il eſt employé en ce ſens par le Poëte Coquillard. En Bas-Breton on dit *orlota*, pour dire *mignarder*.

DORMANS. ſ. m. Bourg de France, dans la Champagne. *Domnamantum*, *Danamantum, Dormanum.* Il eſt ſur la Marne, entre Épernay & Château Thièrry. *Dormans* eſt fameux, pour avoit donné ſon nom à la famille de *Dormans*, dont étoit Jean de *Dormans*, Chanceliér de France ſous Charles V. fait Cardinal par Urbain V. en 1368. & fondateur du Collége de Saint Jean de Beauvais à Paris en 1370.

DORMANT, ANTE. Qui dort. *Dormiens.* Le miracle des ſept *Dormans.* Voyez Grégoire de Tours, *Glor. Mart. C.* 95. Photius, Les Ménées des Grècs, Vincent de Beauvais, Surius, ou plûtôt Métaphraſte, Théophane, Cédrenè, Manaſſes, & autres Grècs, qui parlent de ces ſept *Dormants.* Les Grècs diſent qu'ayant été enfèrmez ſous Déce dans une cavèrne près d'Éphéſe, on en mura l'entrée; qu'ils y mourûrent, & qu'ils reſſuſcitèrent ſous Théodôſe le Jeune, lorſque Étienne étoit Évêque d'Éphéſe, c'eſt à dire, vèrs l'an 447. Les Latins diſent qu'ils s'endormîrent ſeulement, & ſe réveillèrent alors, penſant n'y avoir été qu'une nuit.

Eau *dormante*, eſt celle qui n'a point de cours, qui ne coule point; comme celle des foſſez, des marais, des étangs. *Aqua reſes.* Pont *dormant*, eſt une eſpéce de pont qui ne ſe léve point. *Pons qui non movetur.* Vèrre *dormant*, eſt une eſpéce de ſervitude, ou droit de prendre du jour ſur l'héritage de ſon voiſin, par une fenêtre où il y a un vèrre ſcéllé en plâtre, qui ne ſe doit point ouvrir, & qui doit être haute de neuf pieds au deſſus du rez de chauſſée du prémiér étage, ſelon l'Art. 201. de la Coutume de Paris. *Vitrum non exemtile.* Pêne *dormant*, eſt la ſerrure qui ne ſe fèrme point toute ſeule, & dont il faut pouſſer le pêne avec la cléf.

DORMANT. ſ. m. en tèrme de Marine, ſe dit de la partie des manœuvres, ou cordages, qui ſont fixes, & ne ſe remuënt point, ou peu ſouvent: & ainſi entre les manœuvres il y en a de coulantes, ou courantes, & de *dormantes. Funes immobiles.* Les étais, les aubans, l'itacle, ſont les manœuvres *dormantes*, ou des *dormans.*

DORMANT, en tèrmes de Menuiſerie. C'eſt dans le haut d'une porte quarrée, ou cintrée, une friſe, ou un chaſſis de bois, qui eſt attaché dans la feuillure, & qui ſèrt de battement aux ventaux. *Supercilium, antepagamentum ſuperius.* Quand le *dormant* eſt d'aſſemblage, le panneau qui le remplit s'appelle timpan. *Timpanum.* Le *dormant* de *croiſée*, eſt la partie du chaſſis qui tient dans la feuillure de la baye, & qui porte les chaſſis & les guichets d'une croiſée. *Antepagamentum ex ſcapis & impagibus conſtans. Dormant de fer*, eſt au deſſus des ventaux d'une porte de bois, ou de fèr, un paneau de fèr évidé pour donner du jour.

DORMEUR, EUSE. adj. Qui dort, ou qui ſe plaît à dormir longtems. *Somniculoſus, dormitator.* Les veillards & les gens ſtupides ſont *dormeurs.*

DORMITIF. ſ. f. Reméde qui aſſoupit, qui fait dormir. *Somnifer, Soporifer.* Le pavot eſt le *dormitif* le plus ordinaire.

DORMIR. v. neut. Qui ſe dit du repos que la nature prend elle-même, quand elle pèrd l'uſage des ſens, pour réparer ſes forces, épuiſées par la veille, ou par le travail. *Dormire.* JÉSUS-CHRIST *dormoit* au fond de la naſſelle. PORT-R. *Dormir* d'un profond ſomme. Parménion voyant les Ambaſſadeurs de toute la Grèce qui murmuroient de ce que Philippe de Macédoine tardoit trop à leur donner audience, Ne vous étonnez pas, leur dit-il, s'il *dort* tandis que vous veillez; car tandis que vous *dormiez*, il veilloit: parce qu'il avoit profité de leur négligence. ABLANC.

> *C'eſt là que le Prélat, muni d'un déjeûné,*
> Dormoit *d'un légér ſomme attendant le dîné.* BOIL.

On appelle *dormir* en liévre, *dormir* les yeux ouvèrts. *Apertis oculis dormire.*

DORMIR, ſe dit auſſi des eaux qui n'ont pas de cours, qui ſont arrêtées dans un baſſin, dans un etang, dans un marais. *Aquæ reſides.*

DORMIR. Tèrme de jeu de toupie. Les enfans diſent que leurs toupies *dorment*, lorſqu'elles tournent par un mouvement ſi rapide, & ſi uni, qu'on ne s'appèrçoit pas qu'elles remuënt.

On dit figurément qu'un ſage doit *dormir* ſur ſa colère; pour dire, la laiſſer paſſer, ou prendre du tems pour ſonger au mal qui peut arriver de la vengeance. *Differre vindictam.* Il y a dans Horace même, qui veilloit tant ſur ſes vèrs, des chôſes qu'Homère n'auroit pas voulu dire en *dormant*. CH. DE MÉR. Il ne faut pas laiſſer *dormir* trop longtems l'amitié. M. SCUD. Laiſſer *dormir* ſes reſſentimens. *Indormiſcere.* ROCHEF. On dit, qu'il faut laiſſer *dormir* une affaire; pour dire, que la ſaiſon n'eſt pas propre pour la remuer, pour la pourſuivre, qu'il faut attendre une occaſion favorable. *Quieſcere.* On dit auſſi, qu'un patronage laïque *dort*, quand le Seigneur de la tèrre eſt Hérétique; car il ne peut pas alors exèrcer ſon droit, qu'il ne pèrd pas, mais qui eſt ſuſpendu.

> *Du beau toujours égal, la beauté même laſſe;*
> *Trop de grâce à la fin ceſſe d'être une grâce.*
> *Quelquefois* dort *Homere, & le ſens du provèrbe,*
> *C'eſt qu'il faut quelquefois au vèrs noble & ſuperbe*
> *Sçavoir mêler un vers moins ſupèrbe & moins fort;*
> *Si l'Auteur ne* dort *pas, c'eſt le Lecteur qui* dort.

DORMIR, ſe dit auſſi de ceux qui ſont morts. *Dormire.* JÉSUS-CHRIST reveilla le Lazare qui *dormoit* dans le ſépulcre. Les Patriarches *dormoient* dans le ſein d'Abraham juſqu'à la Paſſion de Nôtre Sauveur. On dit de même, Il l'a fait *dormir*; pour dire, il l'a empoiſonné, ou fait mourir.

On dit provèrbialement & figurément, qu'il n'y a point de pire eau que celle qui *dort*; pour dire, qu'il faut ſe deffier de ces gens mornes & taciturnes, qui ſongent ordinairement à faire du mal en trahiſon; qu'il ne faut point réveiller le chat qui *dort*; pour dire, qu'il ne faut point réveiller une méchante affaire aſſoupie. On dit auſſi d'un homme vigilant & actif dans ſes affaires, que quand il *dort*, le Diàble le bèrce. On dit auſſi, Qui *dort* dîne; pour dire, qu'en dormant on s'engraiſſe auſſi bien qu'en mangeant. On dit auſſi *Dormir* la graſſe matinée; pour dire, *Dormir* juſqu'à midi, pour devenir gras. On dit auſſi, *Dormir* comme un ſabot, par une figure tîrée du ſabot des enfans, qui ſemble *dormir*, quand il eſt agité avec un foüet de courroyes. *Dormir* à bâtons rompus. VOIT. C'eſt mal *dormir*. On dit auſſi, *Dormir* comme un *loir*, parceque les loirs, les marmotes, *dorment* ſix mois de l'année. On dit auſſi Jeuneſſe qui veille, & vieilleſſe qui *dort*; c'eſt ſigne de mort. Il ne *dort* non plus qu'un jaloux, qu'un Lutin. On dit auſſi, des contes à *dormir* debout; pour dire, qu'ils ſont fabuleux & ennuyeux. On dit auſſi en voyant quelque prodige qui nous ſurprend. Veillai-je, ou ſi je *dors*? On dit encore au Palais, Quand la Cour ſe léve matin, elle *dort* l'après-dînée; pour dire, qu'elle n'entre point après midi, quand elle a été obligée de ſe lever

le matin pour quelque cérémonie. On dit encore au Palais, Quand le vaſſal *dort*, le Seigneur veille; c'eſt à dire, quand le vaſſal néglige de faire la foi & hommage, le Seigneur dominant ſaiſit ſon fief, & profite des fruits. On dit auſſi, que les biens viennent à quelqu'un en *dormant*; pour dire, lorſqu'il ne s'y attend point, & ſans travailler, ſans qu'il ait rien fait pour les avoir. C'eſt en faiſant une pointe de ce proverbe qu'un Prince qui voyoit *dormir* dans une Égliſe un Prêtre dont l'habit étoit déchiré, lui donna un Canonicat, afin qu'on pût dire que le bien lui étoit venu en *dormant*. *Dormir* en chien, ou comme un chien, ſignifie *dormir* à toute heure, & en tous lieux. Il y a un livre appellé *Dormi ſecurè, dormez en repos, ſans crainte*; c'eſt un recueil de Sermons ſur les Saints, appellé *Dormi ſecurè*, parcequ'on peut ſans beaucoup de peine les apprendre & les prêcher, *eò quod abſque magno ſtudio faciliter poſſint incorporari & populo prædicari*: Luc Wadingue nous apprend que Mathieu Hus, Cordelier Aleman, eſt l'Auteur du *Dormi ſecurè*.

DORMIR. ſ. m. eſt l'action de celui qui dort. *Quies, ſomnus.* Le *dormir* n'eſt pas ſain après le repas. Il y a un cèrtain milieu entre le *dormir* & la veille, qui eſt tout-à fait agréable. Le *dormir* ne pèrd point ſes droits. Le *dormir* nous dérobe prèſque la moitié de la vie. M. Scud. Pendant le *dormir* l'homme n'eſt prèſque pas diſtingué des bêtes. Nicol.

DORMOIS. ſ. m. Petit païs de France, ſitué dans le Diocèſe de Rheims. *Dulcumenſis pagus*, ou *Dulcomenſis*, & même *Dolomenſis* & *Dulmenſis pagus*; *Dulminſe*. Le *Dormois* ſe trouve dans la diviſion du Royaume de Lothaire. On y voit Sainte Menou, Cèrnay en *Dormois*, Au mont. Le *Dormois* s'étendoit depuis Cèrnay, juſqu'à la Meuſe ou au château de Dun ſur la Meuſe, à Duleon & à Senuc. Valois.

DORNBOURG. ſ. m. Petite ville du Duché d'Altenbourg, en Miſnie, province d'Allemagne. *Dorneburgum. Dornbourg* eſt ſitué ſur le bord occidental de la Sale. Il appartient au Duc de Saxe Weimar.

DORNE. ſ. f. Rivière de France dans le Périgord. Elle ſort des montagnes de cette Province, & ſe jette dans la Dordogne.

DORNOCH, ou DORNOK, DORNOCK. ſ. m. Petite ville dans le ſeptentrion de l'Écoſſe. *Dunrodunum*. Elle eſt capitale du Comté de Soutèrland. *Dornoch* eſt ſitué ſur un golfe qui porte ſon nom, ſur lequel il a un bon port & une Citadelle. *Dornoch* eſt auſſi le Siége de l'Évêque de Caithnes, ſuffragant de S. André.

Le Golfe de *Dornok*, *Dunrodunenſis ſinus*, eſt une partie de l'Océan ſeptentrional d'Écoſſe. Il s'étend du levant au couchant entre les Comtez de Southerland & de Roſſen.

DORNSTET. ſ. m. Petite ville du Duché de Furſtembèrg, en Souabe. *Dornſtadium*. Elle eſt ſur la rivière de Glarc, près de la Forêt Noire. Quelques Géographes la prennent pour le *Taradunum* des Anciens, que d'autres placent à Fribourg. Maty.

DOROIR. ſ. m. Manière de petite broſſe avec quoi les Pâtiſſiers & les Boulangérs mettent la dorure ſur les piéces qu'ils veulent dorer. *Scopula qua piſtores panem illinunt.*

DORONIC. ſ. m. Tèrme de Botanique. Sorte de plante, dont il y a pluſieurs eſpéces. Elle a ſes fleurs radiées & d'un uſage un peu ſuſpect. L'eſpéce la plus employée a ſa racine traçante, noueuſe, charnuë, & qui reſſemble en quelque manière par ſa figure au corps d'un ſcorpion, d'où vient ſon nom *de Doronicum radice ſcorpii*; *C. B.* Ses tiges ne s'élévent pas beaucoup, à peine ont-elles neuf à dix pouces; elles ſont arrondies, veluës, garnies à leur bas de quelques feüilles un peu arrondies & veluës. Ces mêmes tiges ſont tèrminées par une fleur jaûne, radiée, dont les ſemences ſont noirâtres, chargées d'une aigrette. La racine de ce *Boronic* eſt recommandée par pluſieurs Auteurs contre les venins, & comme un puiſſant aléxitère; il ne manque pas cependant d'obſèrvations qui ne lui ſont pas favorables. Elle entre dans quelques compoſitions de Pharmacie dont on n'a jamais vû de mauvais effet. On a attribué la mort de Geſner à l'épreuve qu'il avoit voulu faire de cette plante ſur lui. Parmi les eſpéces de *Boronic* on en trouve une dont les racines ſont d'une douceur fade, & une autre dont les fleurs font beaucoup étèrnuer. Cette dèrnière eſpéce eſt nommée *Doronicum plantaginis folio alterum*, *C. B.* ou *Aliſma*, ou *Arnica*. Il y a une autre eſpéce de *Doronic* que C. Bauhin appelle *doronicum radice dulci*: elle a ſes feuilles approchantes de celles du plantin, mais plus jaûnâtres. Ses fleurs ſont des bouquèts compôſez de quantité de petites fleurs jaûnes. Sa racine eſt de la groſſeur du petit doigt, noüée, d'un goût ſemblable au goût du ſuc de regliſſe, & garnie de fibres longues, blanches & aſſez groſſes. On ſe ſèrt de cette racine, qui eſt bonne contre les venins, dans le vèrtige, dans les maladies malignes, & dans la morſure des bêtes venimeuſes: cependant elle tuë les loups, les chiens, & la plûpart des bêtes à quatre piéds.

DOROPHAGE. ſ. m. Qui vit de préſens. Rabelais appelle *dorophages* les gens de palais.

Ce mot vient de δῶρον, *préſent*, & de φάγομαι, *je mange*.

DOROTHÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Dorotheus.* Il y a pluſieurs Saints *Dorothées*. S. *Dorothée* le Thébain, étoit Chambellan de Dioclétien, & fut martyriſé à Nicomédie. S. *Dorothée* Archimandrite au VIe ſiécle.

DOROTHÉE. ſ. f. Nom propre de femme. *Dorothea.* Ce nom vient de Δῶρον, *don*, & Θεὸς, *Dieu*; Don de Dieu.

DORSANES. ſ. m. Tèrme de Mythologie. Nom d'un faux Dieu. *Dorſanes.* C'eſt le nom que les Indiens donnoient autrefois à Hèrcule. Hésychius. Scaligèr, & après lui Selden, *De Diis Syr. ſynt. c. 6. p.* 187. doutent ſi le nom *Deſanaus*, ou ſelon d'autres *Doſanaus*, que S. Jérôme dans la Chronique d'Euſébe donne à l'Hèrcule des Phéniciens, ne ſeroit point *Dorſanes*, parceque *Doſanaus*, & *Dorſanes* approchent aſſez. Quoi qu'il en ſoit de ce point, Selden ne paroit pas douter d'un autre, qui eſt que le *Dorſanes* des Indes, ne ſoit le même que le *Sandes* des Pèrſes, qui ſelon Bérôſe & d'autres dans Agathias, étoit l'Hèrcule de ces peuples, qui ſouvent ſont compris ſous le nom d'Indiens.

Quoiqu'il ſoit difficile de donner l'étymologie d'un ancien mot Indien, Voſſius *De Idolol. L. I. c.* 22. croit néanmoins que celui-ci peut venir du Chaldéen דרס, *dares*, qui veut dire, *fouler aux piéds*. Une des principales louanges d'Hèrcule, c'étoit d'abatre les tyrans & de les fouler aux piéds.

DORSET, ou DORCET. Le Comte de *Dorſet*, ou *Dorcet*, comme il eſt écrit ſur la Carte de Spéed, & que les Anglois appellent *Dorſet-Shire*, ou comme Spéed *Dorceſter-Shire*, eſt une Province d'Anglerèrre que les Bretons appelloient autrefois Dwrgweir, ſi l'on en croit Spéed; & que le même Auteur & d'autres encore prennent pour le païs des Anciens Durotriges. *Dorſetia, Durotriges.* Le Comté de *Dorſet* a au nord ceux de Sommèrſet & de Wilt, à l'oüeſt celui de Deron & une partie de celui de Sommèrſet; à l'eſt le Comté de Hant, ou le Hampshire, & au ſud la mèr de Bretagne. La capitale eſt Dorceſter. Ce Comté eſt trés-fèrtile, & l'on en tire quantité de laines, qui ſont les meilleures d'Anglerèrre. Spéed lui donne 248 paroiſſes. Oſmond Évêque de Saliſbury a été le prémier Comte de *Dorſet*. Deux cent quatre-vingts ans après Richard II. érigea ce Comté en Marquiſat, en faveur de Jean de Beaufort, qui en fut dépouillé par Henri IVe pour le donner à titre de Comté ſeulement à Thomas de Beaufort frère de Jean. Edmond de Lancaſtre fils de Thomas en fut pourvû après la mort de ſon père. Il paſſa enſuite à Thomas Grey, qui fut créé Marquis de *Dorſet*. Ses ſucceſſeurs en joüirent juſqu'à Henri Duc de Suffolck, qui eut la tête coupée ſous le régne de Marie. Jacques I. rétablit ce titre aboli par la mort du Duc de Suffolck, & créa Thomas Sackuil Comte de *Dorſet*: il ſubſiſte encore dans ſa poſtérité.

Le prémiér nom qu'a eû ce païs c'eſt *Durotriges*, mot purement Britannique, compôſé de *dour*, ou *dwr*, qui en ancien langage Britannique ſignifioit de *l'eau*; & de *trig*, qui vouloit dire *habitant*. *Durotrix*, habitant de l'eau, c'eſt-à-dire, de la mèr, Peuple maritime, *Aqua*, ou *Maris accola*. Dans le IXe ſiécle ce païs s'appelloit *Dwr guir*. Les Anglo-Saxons le nommèrent *Dorſettan*, d'où s'eſt formé le nom de *Dorſet* qu'il porte aujourd'hui. Tous ces noms ſignifient la même chôſe; car *Setta* en Anglo-Saxon vouloit dire *habiter*, d'où vient *holſatien*, habitant des forêts; & *Gweir* ſignifie *homme*; *Dwr-gueir*, homme de mèr, *Viri maritimi*.

DORSTEN. ſ. m. Ville Capitale de Recklinkhauſen, en Wéſtphalie. *Dorſta.* Elle eſt du domaine de l'Archevêché de Cologne, & eſt ſituée ſur la Lippe, aux confins de l'Archevêché de Munſtèr.

DORT. C'eſt Dordrecht. Voyez ce mot.

DORTMUND, ou DORMUND. ſ. m. Ville d'Allemagne. *Dortmunda*, *Tremonium*; *Dormania*. Elle eſt du Cèrcle de Weſtphalie, enclavée dans le Comté de la Mark, & ſituée ſur la rivière d'Emſèr, à dix lieuës de ſon embouchure dans le Rhin. *Dortmund* eſt une ville forte, Anſéatique, & Impériale. Frideric II. l'a éxemptée de toute charge de l'Empire. Elle eſt capitale d'un Comté, auquel elle donne ſon nom, *Comitatus Dortmundanus*. Elle le tient en Fiéf de l'Empire, aux mêmes droits, priviléges & libertez, que le poſſédoient autrefois les Comtes de *Dortmund*. Voyez *Limnæus Elucid. L. IV. c.* 15.

DORTOIR. ſ. m. Galerie dans les Couvens, diviſée en pluſieurs cellules, où les Religieux habitent & dorment. *Dormitorium*. C'eſt un crime à un Religieux de coucher hors du *dortoir*. Il paroit par le chap. XXII. de la Régle de S. Benoît que les *dortoirs* autrefois n'étoient pas toujours diviſez en pluſieurs cellules, mais qu'il y en avoit qui n'étoient autre choſe que de grandes ſalles où il y avoit pluſieurs lits, comme aujourd'hui dans nos hôpitaux. M. l'Abbé de la Trappe, dans ſon commentaire ſur la régle de S. Benoiſt, regarde cela comme un des plus grands aſſujétiſſemens de la vie des Moines.

C'eſt

C'eſt là qu'en un dortoir (*la molleſſe*) *fait ſon ſéjour.*
BOIL.

Ce mot vient de *Dormitorium*, qui ſe trouve en Latin en cette même ſignification. MÉNAGE.

DORURE. ſ. f. Or mince appliqué ſur la ſupèrficie de quelque corps. *Auratura.* Les *dorures* ſont fort à la mode, ſoit dans les bâtimens, ſoit ſur les meubles, ſoit ſur les habits. On dit qu'une pèrſonne a bien de la *dorure*, quand elle a des habits chargez de paſſemens, ou de broderie d'or, ou d'argent, des anneaux, des croix, des agraffes, des boutons d'or, ou d'argent, ou de pièrreries.

DORURE, eſt auſſi un tèrme de Pâtiſſier & de Boulanger. *Illitus.* Et par là ils entendent des jaûnes d'œufs bien delayez, dont ils dôrent le deſſus de leurs pieces de four, & de leurs pains. Voyez DORER.

DORYCNIUM. ſ. m. Tèrme de Botanique. C'eſt un nom attribué à pluſieurs plantes de différens genres.

DOS.

DOS. ſ. m. Le dèrrière de l'animal, qui eſt depuis le col juſqu'aux feſſes. *Dorſum, tergum.* Les Médecins appellent proprement le *dos*, la ſeconde diviſion de l'épine, qui contient douze vèrtèbres ſituées entre celles du col & celles du râble, & où ſont attachées les côtes. Ces ſoldats ont tout le jour les armes ſur le *dos*, la pluye ſur le *dos*. La piété d'Énée lui fit porter ſon père ſur ſon *dos*. Cette femme avoit pour mille écus d'habits ſur ſon *dos*; c'eſt-à-dire, ſur elle. Les parties du *dos* ſont les épaules, l'épine du *dos*, les vèrtèbres du *dos*: & l'on dit d'un homme qui a l'épaule ronde, qu'il a le *dos* boſſu, voûté, & de celui qui veut l'imiter, qu'il fait le gros *dos*. Les aloyaux ſont pris ſur les vèrtèbres du *dos* d'un bœuf.

Au milieu du devant, il a planté ſa chaiſe,
Et de ſon large dos *morguant les auditeurs,*
Aux trois quarts du parterre a caché les acteurs. MOL.

Ce mot vient de *doſſum*, qu'on a dit pour *dorſum*. MÉNAGE.

Dos ſe dit encore en Anatomie d'une partie du nez. La partie du nez qui eſt ſous la racine du nez, & qui eſt obſcure & immobile, s'appelle le *dos* du nez. DIONIS. Le *dos* de la main eſt la partie extérieure de la main, oppôſée à la paume de la main.

On dit en Manége, Monter un cheval à *dos*, ou à *dos nud*; pour dire, le monter ſans ſelle & à poil. *Nudum equi tergum.*

DOS, ſe dit figurément de pluſieurs chôſes qui ont un devant & un dèrrière. Le *dos* d'une maiſon, contre lequel on dit qu'une autre maiſon eſt *adoſſée*. Le *dos* d'un lit. Le *dos* d'un couteau, d'une épée; c'eſt le côté oppôſé au taillant. Le *dos* d'un livre, c'eſt le côté par où il eſt relié. On dit, Écrire au *dos* d'un papier, d'un parchemin, pour dire, au revèrs.

On appelle *dos d'âne*, un corps qui a deux ſurfaces inclinées, l'une vèrs l'autre, qui aboutiſſent en pointe. *Dorſum.* Il y a des combles de maiſons, dont les uns ſont en *dos d'âne*, *tectum* ou *faſtigium angulatum*, & les autres en appentis, en tèrraſſe.

DOS DE BAHUT, ou DOS D'ANE, en Jardinage, c'eſt une couche, ou planche élevée en forme prèſque ronde, qu'on appelle *dos de bahut*, ou *dos d'âne*, pour faire écouler les eaux. Voyez A DOS.

DOS *de Carpe*, ſe dit auſſi en tèrmes de Jardinage, de la manière d'élever les tèrres dans les platres-bandes, des partèrres, & qu'on deſtine à contenir des fleurs. Le *dos* de carpe a beaucoup d'agrément dans ces ſortes de pièces. LIGER. *Dos* de bahut, *dos* de carpe, en Latin *areola arcuata*. ID.

DOS D'ANE, en tèrmes de Marine, eſt une ouvèrture en forme de demi-cèrcle que l'on fait à quelques vaiſſeaux, pour couvrir le paſſage du b[illegible] la manuelle.

On dit auſſi à une perſonne qu'on chaſſe. Vîte, tournez-moi le *dos*; *Terga vertere.* Qu'un homme a tourné le *dos* en une bataille; pour dire, qu'il s'eſt enfui: & dans les affaires, qu'il a tourné le *dos*, pour dire, qu'il a refuſé de faire ce qu'on déſiroit de lui. On dit auſſi, La fortune lui a tourné le *dos*; pour dire, s'eſt déclarée contre lui. Quand un Courtiſan eſt diſgracié, tous ſes amis lui tournent le *dos*. C'étoit fait de la pauvre Ariane à qui Théſée avoit tourné le *dos*. BENS. On dit auſſi, On a fait tomber cette accuſation ſur le *dos* d'un miſérable. Ce miniſtre a toutes les affaires de l'État ſur le *dos*; pour dire, qu'il eſt chargé de toutes les affaires. *Impoſitum humeris rerum pondus geſtare.* Il n'a pas ſi-tôt le *dos* tourné, que &c.

A DOS, ſe dit advèrbialement. *A tergo.* Avoir un homme *à dos*, c'eſt, Avoir un ennemi, qui chèrche tous les moyens de nuire.

On dit provèrbialement, qu'on a mis des gens *dos à dos*, quand dans une ſentence, ou un accommodement, ils n'ont point emporté d'avantage l'un ſur l'autre. On dit, des gens débauchez, qu'ils ſont toûjours le *dos* au feu, & le ventre à table. On dit d'un homme qu'on a battu, qu'il a été battu *dos* & ventre, qu'on lui en a donné ſur le *dos* & partout. On dit pour exprimer la pauvreté d'une pèrſonne, qu'il n'a pas une chemiſe ſur ſon *dos*. On dit auſſi d'une pèrte, d'un déchèt, que cela ira ſur ſon *dos*; pour dire, que cette pèrte ira ſur ſon compte: qu'un homme a bon *dos*; pour dire, qu'il a le moyen de faire les frais de quelque entrepriſe, de quelque partie qu'on veut faire tomber ſur lui. On dit auſſi d'un riche qui eſt glorieux, que c'eſt un gros *dos*, qu'il fait le gros *dos*. On dit auſſi, Faire la bête à deux *dos*; pour dire, Faire l'amour. Il ſe laiſſe tondre la laine ſur le *dos*. On dit d'un homme tout à fait malheureux, qu'il eſt tombé ſur le *dos*, & qu'il s'eſt caſſé le nez; pour marquer que les chôſes qu'il auroit le moins appréhendées lui ſont arrivées.

On appelle ironiquement *nichilaudos*, un pourpoint, une veſte riche par devant, & d'une moindre étoffe par dèrrière.

On dit auſſi ironiquement à un menteur, qui ſoûtient qu'une chôſe eſt véritable, Oüi comme j'ai le *dos*.

DOSANAUS. Voyez DESANAUS.

DÔSE. ſ. f. Tèrme d'Apoticaire. Le poids ou la meſure des drogues qui doivent entrer en un médicament. *Medicamenti, medicæ potionis modus.* Un ſecrèt de médecine n'eſt rien, ſi on n'en ſçait bien la *dôſe*.

On dit auſſi, Redoubler la *dôſe* en pluſieurs autres chôſes, & alors le mot de *dôſe* s'exprime en Latin par le ſubſtantif même auquel il eſt joint, ou par le pronom qui tient ſa place. Il eſt venu à ce feſtin des ſurvenans qui nous ont obligé de redoubler la *dôſe*. On fait une taxe ſur lui pour raiſon de ſon maniment, mais la *dôſe* eſt un peu trop forte. Son teint avoit doublé la *dôſe* de ſon incarnat naturel. SCAR.

D'encens, qui vient de ce petit canton,
Je priſe plus cent fois la moindre dôſe,
Que tout celui que fournit l'Hélicon. P. DU CERC.

Entre les animaux leur Auteur, de raiſon,
A qui plus, à qui moins, départit une dôſe.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Ce mot vient du Grèc δόσις, qui ſignifie la même chôſe. NICOD.

DÔSER. v. act. Tèrme de Médecine. Mettre une cèrtaine *dôſe*, ou quantité convenable de divèrs ingrédiens dans un médicament. *Medicamenti modum ponere, potionem medicam temperare.* Il y a des Auteurs & des Diſpenſaires qui décrivent le même remède, mais qui le *dôſent* divèrſement.

DOSIL. On a dit auſſi *douſil*, & *duſil*. ſ. m. C'eſt le fauçet que l'on met à un tonneau. Dans quelques Coutumes on trouve *doſil*, dans Rabelais on lit *douſil*, & dans quelques Provinces on prononce aujourd'hui *duſil*, ſans faire ſentir l'*l* finale. Voyez DUSIL.

DOSITHÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Doſitheus.* Il eſt Grèc, formé de δόσις, *don*, & θεὸς, *Dieu*; *Don de Dieu.*

DOSITHÉENS. Nom d'anciens Sectaires dans le parti des Samaritains. *Doſitheani.* Il eſt fait mention dans Origène, dans Saint Épiphane, & dans pluſieurs autres Pères Grècs, auſſi bien que dans Saint Jérôme, d'un cèrtain Doſithée chèf d'une faction parmi les Samaritains; mais les Sçavans ne conviennent pas entre eux du tems auquel a vécu ce Doſithée. S. Jérôme, dans ſon dialogue, contre les Lucifériens, le fait vivre avant JÉSUS-CHRIST, & il a été ſuivi en cela par Druſius, qui dans ſa réponſe à Sérarius le place vèrs le tems de Sennacherib Roi des Aſſyriens. Mais Scaligèr prétend qu'il n'a vécu qu'après JÉSUS-CHRIST. Et en effet Origène ne le fait vivre qu'au tems des Apôtres. Il voulut, ſelon lui, pèrſuader aux Samaritains, qu'il étoit le Meſſie, prédit par Moyſe. Il eut des Sectateurs, & ſa Secte ſubſiſtoit encore dans Aléxandrie au tems du Patriarche Eulogius, comme on le voit dans un decrèt de ce Patriarche, que Photius a rapporté dans ſa Bibliothéque. Eulogius y accuſe Doſithée d'avoir traitté injurieuſement les Patriarches & les Prophètes, s'attribuant à lui-même l'eſprit de Prophètie. Il le fait contemporain de Simon le Magicien. Il l'accuſe auſſi d'avoir corrompu en une infinité d'endroits le Pentatéuque de Moyſe, & d'avoir compôſé pluſieurs livres qui étoient entièrement contraire à la Loi de Dieu. Uſſérius d'Armach a crû, que ce Doſithée eſt l'Auteur de tous les changemens qui ont été faits dans le Pentatéuque Hébreu des Samaritains: ce qu'il prouve par l'autorité d'Eulogius. Mais on ne peut inférer autre chôſe du témoignage d'Eulogius, ſinon que Doſithée a corrompu les éxemplaires Samaritains qui ont été depuis à l'uſage de ceux de ſa Secte. Cette corruption n'a pas paſſé dans tous les éxemplaires du Pentatéuque Hébreu Samaritain que nous avons encore aujourd'hui, & qui eſt peu différent du Pentatéuque Hébreu des

Juifs. Et c'eſt auſſi en ce ſens-là qu'on doit éxpliquer ce qu'on lit dans une chronique Samaritaine écrite en Arabe, où il eſt dit que Douſis, c'eſt à dire Doſithée, a changé pluſieurs chôſes dans la Loi de Moyſe. L'Auteur de cette Chronique, qui étoit Samaritain de Religion, ajoûte que leur grand Sacrificateur envoya pluſieurs Samaritains pour ſe ſaiſir de Douſis, & de ſon éxemplaire corrompu du Pentatéuque. On remarquera que *Doſtai* & *Doſitheos*, ne ſont point deux noms de pèrſonnes differentes, comme Joſeph Scaligèr l'a aſſuré dans une de ſes lettres à Druſius. Il eſt vrai qu'il y a eû pluſieurs pèrſonnes qui ont porté le nom de *Doſithée*, mais toute la différence qu'il y a entre *Doſtai* & *Doſitheos*, c'eſt que *Doſitheos* eſt un mot Grèc, & *Doſtai* eſt formé de la langue Caldaïque, qui a été àutrefois commune aux Juifs & aux Samaritains. Au reſte, les Anciens Écrivains Écléſiaſtiques ne conviennent pas tout-à-fait entre eux ſur ce *Doſithée*. Saint Épiphane a cru qu'il étoit de race Juifve, & qu'il avoit abandonné le parti des Juifs pour embraſſer celui des Samaritains. Selon lui ce Doſithée eſt l'Auteur de la Secte des Saducéens, ce qui ne peut pas être s'il n'a vécu qu'après Jésus-Christ. Cependant le Jéſuite Sérarius, dans ſon livre 2. des Sectes des Juifs chapitre 19. fait Doſithée maître de Sadoc, d'où ſont venus les Saducéens. Tèrtullien a fait auſſi mention de Doſithée, & il prétend qu'il a été le prémiér qui ait ôſé rejetter l'autorité des Prophêtes, niant leur inſpiration : *Doſitheus primus auſus eſt Prophetas quaſi non Spiritu ſancto locutos repudiare*. Il a fait à ce Sectaire un crime d'une chôſe qui eſt commune à tous les Samaritains, leſquels n'ont jamais reçu comme divins que les cinq livres de Moyſe.

DOſSAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit & un tribut qui ſe levoit en argent.

DOſSAL. ſ. m. Manteau. C'eſt un ancien mot qui n'eſt plus d'uſage il y a long-tems. *Pallium*, *Doſſale*. Loüis fils de Boſon ſe rendit le maître ſi abſolu de l'Abbaye de S. André le bas de Vienne, qu'il en eſt appellé le Recteur, & les Moines les Clèrcs, en deux chartes. En effet, il en détacha le domaine de Creſcentien pour le donner au Comte Hugues ſon couſin : & le reſtituant depuis à cette Abbaye, ce fut par voye de vente, & non de ſimple délaiſſement. Le prix en fut un manteau broché d'or, dont le nom vulgaire étoit alors celui de *doſſal*, *Pallium auro contextum, quod vulgò dicunt Doſſale*. Chorier. Le *Doſſal* n'étoit propre qu'aux hommes de la plus ſublime condition. Id.

Ce mot vient de *dos*, & ſe donnoit à un manteau, parcequ'il ſe portoit ſur le dos, qu'il couvroit principalement le dos. Peut-être étoit-il ſemblable à ces habillemens de théâtre que l'on donne aux Rois dans les Tragédies, & que nous appellons mante.

DOſSE. ſ. f. Groſſe planche de bois qui ſèrt à des clôtures & à d'autres uſages. *Materies*. On le dit particulièrement des planches qui ne ſont ſciées que d'un côté, & qui de l'autre ont quelque aubiér, ou écorce, ou qui ſont fort inégales. On les appelle *doſſe flache*. Quand on a équarri un arbre, la prémière planche qu'on en retire de châque côté en le ſciant eſt une *doſſe*.

On appelle en particuliér les planches d'un bateau des *doſſes*, parceque ces ſortes de planches ne ſont ſciées que d'un côté.

DOſSERET. Tèrme d'Architecture. Petit jambage, petit pilaſtre ſaillant qui ſèrt à ſoutenir des voutes, & des portes, ou des fenêtres, dont il fait le piédroit. *Paraſtata*. On appelle *doſſeret*, ou *doſſier* de cheminée, un petit éxhauſſement de mur de pignon, ou face avec ailes, pour retenir une ſouche de cheminée. *Erecta ſuſtentando camini ſpiraculo pila*.

DÔſSIÉR. ſ. m. Partie d'un banc, d'une chaiſe, où on appuye ſon *dos*; & ſe dit tant du bois que de l'étoffe qui le couvre. *Scamnum ligneis compagibus quibus nitantur ſedentes inſtructum*. On dit auſſi le *dôſſiér* d'un lit, tant des planches qui ſoutiennent le chevèt, que de la garniture d'étoffe qui les couvre. On le dit encore d'un ouvrage de menuiſerie contre lequel on adoſſe quelque chôſe, comme la chaire d'un Prédicateur; c'eſt auſſi la partie qui ſèrt de fond à un buffet.

Dôſsiér. Ce mot ſe dit auſſi par les Selliérs-Carroſſiérs, du fond du caroſſe contre lequel on s'appuye le dos : mais les honnêtes gens diſent *fond*. *Pars illa currus cui dorſum nititur*.

Dôſsiér, eſt auſſi un tèrme de Vaniér. Il ſignifie la partie de la hotte qui pôſe ſur le dos de celui qui la porte. *Sporta pars plena quà dorſo incumbit*. Le *dôſſiér* d'une hotte.

Dôssiér, en tèrmes de Palais, eſt une liaſſe de piéces attachées avec un tiret de parchemin. *Faſciculus*. Le Juge a ordonné que les parties mettroient leurs *dôſſiérs* ſur le Bureau ſans production. Dans cette production il y avoit tant de *dôſſiérs* cottez au dos depuis *a* juſqu'à *l*.

On appelle en Médecine le grand *dôſſiér*, un des muſcles qui font mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou *le grattecul*.

DÔſSIÈRE. ſ. f. eſt une partie du harnois d'un limoniér de charrette, dans laquelle on engage les limons, & qui paſſe par deſſus la ſelle. *Dorſualia*.

DOT.

DOT, ou DOTE, ſelon quelques uns. ſ. f. Somme de deniérs aſſignez à une fille, quand on la pourvoit, ſoit par mariage, ſoit par entrée en Religion. *Dos*. A l'égard du mariage, c'eſt plus particulièrement ce qui eſt donné au mari par la femme, ou par quelque autre pèrſonne que ce ſoit, pour en avoir l'uſufruit pendant le mariage, afin d'en ſupporter plus aiſément les charges. En Normandie la *dot* d'une femme eſt aſſurée; elle eſt inaliénable. En païs de Droit écrit il y a un augment de *dot* que donne le mari, qui répond au préciput qu'on donne ailleurs. La *dot* a par tout de grands privilèges. La *dot* eſt préférable au doüaire. Louet. Le Seigneur Anſelme s'engage à prendre ma fille ſans *dot*. Mol. La vèrtu, la naiſſance, la beauté de cette Princeſſe pouvoient lui ſèrvir de *dot*. Le Gend.

Les marier ſans dot, *cela n'eſt plus d'uſage;*
Je trouverois ce mot auſſi beau qu'Harpagon,
On l'a proſcrit, c'eſt grand domage;
Que n'eſt-il encore de ſaiſon!

Nouveau choix de vèrs.

Chez les Allemands c'étoit autrefois la coutume que le mari apportât une *dot* à ſa femme. Aujourd'hui en Allemagne les filles de qualité n'ont qu'une *dot* fort modique. Par éxemple, les Princeſſes de la maiſon Électorale de Saxe ſeulement 30000 écus, des autres branches de la même maiſon 20000 florins; de celle de Brunſwic & de Bade 1500 florins, & une ſomme pour les habits, les bijoux & l'équipage.

Le VIIe Concile Genéral, qui eſt le ſecond de Nicée, défend la ſimonie pour la réception dans les Monaſtères, comme pour les ordinations : mais ce que les parents donnent pour *dot*, ou que le Religieux apporte de ſes propres biens, demeurera au Monaſtère, ſoit que le Moine y reſte, ou qu'il en ſorte : ſi ce n'eſt par la faute du Supérieur.

En France la *dot* des pèrſonnes qui entrent dans les Monaſtères pour y faire profeſſion de la vie religieuſe eſt reglée par l'Ordonnance du Roi du 28 Avril 1693. La *dot* qu'on donne pour entrer dans les Monaſtères des Carmélites, des Filles de Sainte Marie, des Urſulines, & autres qui ne ſont pas fondez, & qui ſont établis depuis 1600 en vèrtu de lettres patentes regiſtrées aux Parlemens, tient lieu de la penſion viagère qu'il eſt pèrmis d'éxiger de celles qui entrent dans ces Monaſtères, & cette *dot* ne doit pas éxceder la ſomme de huit mille livres dans les villes où il y a Parlement, & celle de ſix mille livres ailleurs.

On écrit plus ordinairement *dot*, & l'autorité de M. Patru, qui écrivoit *dote*, ne l'a point emporté ſur le plus grand nombre des Écrivains qui fait l'uſage dans les langues.

Le mot de *dot* eſt formé du mot Latin *dos*, *dotis* au génitif.

DOTAL, ale. adj. Qui appartient à la dot. *Dotalis*. La quittance des deniérs *dotaux* doit être à la fin du contrat de mariage.

DOTEKOM. ſ. m. Petite ville des Provinces Unies dans le Comté de Zutphen. *Dotechemum*. Elle eſt ſituée ſur le vieux Iſſel, à deux lieuës de ſon embouchure dans le Rhin.

DOTER. v. act. Aſſigner à une fille des deniérs pour la marier, ou pour la rendre Religieuſe. *Dotare*. Quand on a débaûché une fille de famille, on la doit épouſer, ou la *doter*.

Doter, ſignifie auſſi, Fournir des deniérs, ou aſſigner des revenus pour les fondations des Égliſes ou des Bénéfices. Un Prélat ne doit point bénir ou conſacrer une Égliſe qu'elle ne ſoit *dotée*. Les Rois ont *doté* les Abbayes qu'ils ont fondées, de grands revenus.

Doté, ée. part. paſſ. & adj. *Dotatus*.

DOTHA, DOTHAM, ou DOTHAN. Ville de la tèrre de Chanaan, ou de la Tèrre ſainte, ſituée dans le païs de Dothaïn dont nous allons parler, & auquel elle donnoit le nom. *Dotha*. On la confond ordinairement avec Dothaïn; mais on ſe trompe. *Dothan* eſt une ville, comme il paroit par le quatrième Liv. des Rois VI. 13. & les frères de Joſeph ne paiſſoient aſſurément pas leurs troupeaux dans une ville; mais dans les campagnes de cette ville. C'eſt dans *Dothan* que les Syriens aſſiegèrent Éliſée, 4e *Liv. des Rois VI*. 13. Cette ville ſubſiſtoit encore du tems de Saint Jérôme, qui dit qu'elle étoit à 12 mille de Sébaſte au nord.

DOTHAÏN. Prononcez en trois ſyllabes. ſ. m. Petite contrée de la Tèrre de Chanaan. *Dothaïn*, *Dothanus ager*. C'eſt à *Dothaïn* que Joſeph trouva ſes frères, qu'ils le jettèrent dans une vieille citèrne, & qu'ils le vendîrent aux Marchands Iſmaëlites. *Gen. XXXVII*. 17. *& ſuiv*. C'étoit un païs plat, & des campagnes où il y avoit des pâturages pour les troupeaux. Il étoit dans la Tribu de

de Zabulon, au nord du païs de Sichem & de Samarie, & à un mille de Béthulie, dit le P. Lubin, & à douze de Samarie. Corneille écrit DOCHAIN, ou *Dothain.* C'eſt une èrreur. Il cite le voyage du Père Roger, qui dit toûjours *Dothain*, & jamais *Dochain.*

DOTIS. ſ. f. Ville d'Hongrie que Maty appelle *Dotes*, *Dotis*, ou *Tata*, & M. Corneille *Dotis*, *Totis*, ou *Tota.* Elle eſt dans le Comté de Javarin ſelon celui-ci, & dans le Comté de Comore ſelon l'autre. Voyez TATA.

DOTO. ſ. f. Nymphe fille de Nérée & de Doris. *Héſiod. Theog. v.* 248. *Virg. Eneide L. I X. v.* 102. *Valer. Flacc. Argon. L.* 1. *v.* 134. *Doto.*

DOU.

D'OU. adv. De quel lieu, de quel endroit. *Unde. D'où* venez-vous? *D'où* vous ſont ces attraits venus? Voyez Où.

DOU, Le *Dou.* ſ. m. Quelques-uns écrivent *Doux*, Le *Doux*, c'eſt une faute, ſelon Hadrien, Valois, & d'autres encore. Ils ont raiſon, l'origine & la prononciation bréve de ce nom, demandent qu'on écrive *Dou*, & non pas *Doux*, en Latin *Dubis.* On lit dans le prémiér livre des Commentaires de Céſar *Alduabis*, & en d'autres exemplaires *Alduadubis*, *Alduatduſius*, *Alduaſdalis*; mais ſelon la remarque de Valois le véritable mot eſt *Dubis*: c'eſt ainſi qu'il ſe lit dans les Hiſtoriens & les Géographes, & en particuliér dans Strabon & dans Ptolémée. Frédegaire L. dèrniér C. 36. & Jonas dans la vie de Saint Colomban, l'appellent *Dova.* L'Auteur de la Vie de Sainte Salabèrge, contemporain de Dagobèrt, le nomme *Duvius*; Guillaume le Breton *Duber.*

Le *Dou* eſt une grande rivière de la Franche Comté, qui a ſa ſource au mont Jura près de la grande Combe. Elle coule du midi au ſeptentrion, juſqu'à Sainte Urſanne, aux confins de l'Évêche de Bâle; puis tourne tout à coup du ſeptentrion au midi, juſqu'à Saint Hippolyte, où elle remonte du midi au nord, enſuite elle rabat au midi, & coule plus loin qu'elle n'a fait de ſa ſource au nord, & ſe décharge dans la Saone au deſſous de Vèrdun, enſorte qu'il forme par ſon cours la figure d'un Siphon, dont la ſeconde branche qui eſt à l'occident eſt plus longue que la prémière qui eſt à l'orient. Le *Dou* arrôſe Mortau, Sainte Urſanne, Saint Hippolyte, Mandeure, Chaſtelot, Leſle, Clèrval, Beſançon, Dôle & Vèrdun.

DOU. ſ. m. Le peuple de Dauphiné nomme ainſi le fiel des animaux, par une antiphrâſe tirée des Grècs, qui le nomment auſſi γλυκὺς, & ce mot ſignifie *doux.* CHORIER. Il falloit dire par une antiphrâſe ſemblable à celle des Grècs; mais cet Auteur eſt pèrſuadé que les Celtes, peuple de Dauphiné, ont parlé Grèc, & ont pris pluſieurs expreſſions de cette langue.

DOUAIRE. ſ. m. Biens que le mari aſſigne à ſa femme en ſe mariant, pour en joüir par uſufruit pendant ſa viduité, & en laiſſer la propriété à ſes enfans. Uſufruit d'une cèrtaine portion des biens du mari, que la femme doit prendre quand elle ſurvit. *Uſus fructus certæ cujuſdam partis bonorum mariti quæ ſuperſtiti uxori conceditur.* C'eſt le prix & la récompenſe de la pudeur. Ce que l'on appelle *douaire* en païs coutumiér, eſt la même chôſe que l'augment du dot, ou donation *propter nuptias* du Droit Civil. Car le Droit Romain ignoroit ce que nous appellons *doüaire*; mais dans les provinces de Droit écrit l'augment ou l'accroiſſement de dot revient au même. Par divèrſes ordonnances du Roi le *doüaire* ſe gagne au coucher. Il y a des uſages differens en cette matière, & en quelques lieux le *doüaire* eſt dû après la célébration du mariage, quand même le mari mourroit avant la conſommation.

Le *doüaire préfix*, eſt celui qui conſiſte en une cèrtaine rente, ou ſomme d'argent, ou en quelque tèrre, ou héritage affecté au *doüaire. Doüaire coutumiér*, eſt la moitié de tous les biens qu'a le mari le jour de ſon mariage, lequel a lieu quand on n'a point ſtipulé de *doüaire* préfix. En Normandie c'eſt le tièrs en uſufruit. Chez les Gots le *doüaire* n'étoit que la dixiême partie des biens du mari; chez les Lombards la quatriême, chez le Romains & Siciliens la troiſiême. Le *doüaire* eſt ſi privilégié, qu'un decrèt ne le purge pas, & ſon hypothéque demeure toujours. On dit en provèrbe, Jamais mari ne paya *doüaire*; c'eſt à dire, que la mort civile du mari ne donne pas lieu à la demande du *doüaire.* LOUET. Ce provèrbe n'eſt pas vrai en Normandie, où la mort civile donne ouvèrture au *doüaire.* Il y a des femmes qui font du mariage un commèrce d'intérêt, qui ne ſe marient que pour gagner des *doüaires*, & pour s'enrichir de la dépouille de leurs maris. MOL. Avant Philippe Auguſte il y avoit en France un *doüaire*, mais la femme ne le pouvoit prétendre à moins qu'il n'eût été promis: ce Prince voulut que ſans convention le *doüaire* fût réglé à la moitié des propres du mari.

Ce mot vient du Latin *dotarium.*

DOUAIRIÉR. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſe dit des enfans qui ont renoncé à la ſucceſſion de leur père, & qui ſe tiennent au doüaire de leur mère. *Filius qui conceſſam matri bonorum paternorum partem neglecta parentis ipſius hæreditate ſibi vindicat.* La Coutume veut qu'un enfant ne puiſſe être héritiér, & *doüairiér* tout enſemble.

DOUAIRIÈRE. ſ. f. Veuve qui joüit de ſon doüaire. Il ne ſe dit que des Dames de la prémière qualité. *Mulier cui uſus fructus certæ partis bonorum mariti conceſſus eſt.* Jamais Madame la *Doüairiere* de Rohan ne leur a dit un ſeul mot. PATRU.

DOUANE. ſ. f. Lieu où on paye les impôts & les taxes ſur les marchandiſes. *Portorium.* La *Doüane* de Lyon eſt une des cinq groſſes Fèrmes. C'eſt un impôt ſur les draps d'or, & d'argent, de ſoye, de filoſelle, de paſſement, de canetille, & autres ſemblables ouvrages qui viennent d'Eſpagne en Italie, & qui entrent en France. Cet impôt fut établi, ſelon quelques-uns, ſous le Régne de Loüis XI. & ſelon d'autres ſous celui de Charles IX. Il s'appelle *Doüane* de Lyon, parce qu'il ſe paye à Lyon, où il faut que paſſent ces ſortes de draps. Il faut que tous les Rouliérs viennent à la *Doüane* faire déclaration de leurs marchandiſes. De toutes les marchandiſes qu'on décharge à la *Doüane*, il n'y a que les livres qui ne payent rien. Par tout l'Orient il y a des *Doüanes* établies, où ſe levent les ſeuls deniérs pour la ſubſiſtance de l'État. On le dit auſſi du droit que payent les marchandiſes. *Vectigal.* On a confiſqué ces étoffes faute d'avoir payé la *Doüane.* Il ſe dit auſſi des droits qui ſe lévent par l'ordonnance des Juges.

Ce mot vient de l'Italien *duana*, ou *dogana*, dérivé de l'Arabe *diwan*, qui ſignifie proprement le *Prétoire* & le *Senat*, & qui a été fait de l'Hébreu *doun*, ſignifiant *juger.* MÉNAGE. On trouve dans la baſſe Latinité *duhana*, *doana*, & *dohanna L. I. Sicul. Conſtitut. tit.* 39. 78. &c. Voyez *Acta Sanct. Maii T. VII. p.* 100. *C & F.* Du Cange le dérive du mot *doen*, Bas-Breton, qui ſignifie *porter*, à cauſe qu'on tranſporte en ce lieu-là toutes ſortes de marchandiſes. Vincent de Beauvais dit que le Palais des Sultans, où ſe gardent leurs tréſors, s'appelloit *Doüane.*

DOUANIÉR. ſ. m. Fèrmiér ou Commis de la Douane, qui viſite les marchandiſes, & reçoit les deniérs qu'elles doivent payer aux Doüanes. *Publicanus.*

DOUAR. ſ. m. Tèrme de Relation. Village des Arabes en Barbarie. Aſſemblage de pluſieurs tentes diſpoſées en ruës, & ſous leſquelles logent pluſieurs familles. *Vicus*, *habitatio.* Il n'y a que les Maures & les Arabes qui habitent les Campagnes en Barbarie. Ils font leurs demeures le long des ruiſſeaux & des rivières, à cauſe de la commodité de l'eau, & n'ont pour toutes maiſons que cèrtaines tentes de dix ou douze pas de long, & de ſix de large. Ils s'aſſemblent là quelquefois juſques à cent ou deux cents, ce qu'ils appellent un *Doüar.* P. DAN. Ils dreſſent leurs tentes les unes proche les autres, & en font divèrſes ruës, ainſi qu'en un camp. Tout cela joint enſemble s'appelle un *doüar.* ID.

Ce nom eſt Arabe, & originairement Hébreu: il vient de דור, *dour*, *habitare*, & ſignifie une habitation, une peuplade.

DOUARNÉNES. ſ. m. Petite ville de France en Bretagne. *Dovarnena.* Ce lieu eſt à quatre lieuës au nord de Quimpèrcorentin, & à neuf au midi de Breſt. *Douarnénes* a un fort grand & fort bon port, ſur la Baye de *Douarnénes*, qui eſt un golfe auquel cette ville donne ſon nom. *Sinus Dovarnenenſis.*

DOUAY. ſ. m. que nous prononçons Doué, comme s'il y avoit un *é* fèrmé, & que les gens du païs prononcent comme ſi c'étoit un *e* ouvèrt, Douès. *Duacum*, *Duagium.* C'eſt une grande ville de la Flandre Walonne, ſur la Scarpe, entre Lille & Cambray. Quelques-uns prétendent que c'eſt l'ancien *Duagium Atrebatum*, & que *Duacum* eſt un nom récent. D'autres diſent qu'elle étoit autrefois la Capitale des Cattuagares. *Douay* eſt bien fortifié. Il fut cedé aux François par la paix d'Aix La Chapelle; & ayant été pris pendant la dèrnière guèrre, & repris enſuite par les François, il leur a encore été cedé par la paix d'Utrecht. Il y a à *Douay* une Univèrſité célébre, fondée par Philippe II. Roi d'Eſpagne en 1572. Elle a trois Colléges, celui d'Auchin, celui du Roi, & celui de S. Waſt.

DOUAY, ou DOUÉ. ſ. m. Petite ville de France, ſituée dans l'Anjou, à trois lieuës de Saumur, du côté du couchant. *Duaum*, *Douaum*, *Theotuadum palatium*, *Doadum caſtellum.* Elle eſt proche d'un ruiſſeau nommé Layon. *Douay* étoit autrefois une Ville conſidérable; car il y a encore un amphithéâtre prèſque entiér en forme héxagône, taillé dans la profondeur d'une carrière de pièrre rougeâtre, avec vingt degrez pour deſcendre au parc où l'on faiſoit combattre les animaux. Il y a auſſi une eſpéce de baſſin pour les Maumachies, ou combats navales. On croit que c'eſt auſſi l'ancien *Theotuadum*, qui étoit le Palais des Rois d'Aquitaine.

DOUBLAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un ſecond bordage, ou un revêtement de planches, qu'on met par dehors aux vaiſſeaux; particulièrement à ceux qui vont vèrs la ligne, pour les conſèrver, & empêcher que les vèrs ne les criblent. *Navis duplis aſſeribus inſtructa.*

DOUBLAGE, en matière de fiefs, ſe dit du double des devoirs que les ſujets ſont tenus de payer à leur Seigneur en cèrtaines occaſions, comme quand il eſt fait Chevaliér, quand il marie ſa fille aînée noblement, quand il a été fait priſonniér en juſte guèrre, &c. *Vectigal duplicatum.* Ce *doublage* ne doit pas monter plus haut que 25 ſous.

DOUBLE. adj. m. & f. Qui vaut deux fois autant qu'un autre, ſoit en ſubſtance, ſoit en poids, ſoit en force ou capacité. *Duplex, Duplicatus.* Un *double* Louis vaut 22 francs, & le ſimple onze. Un *double* Henri. Une Égliſe *double*, un bâtiment *double*, ſe dit de deux Égliſes bâties l'une ſur l'autre, & de deux rangs de bâtiment adoſſez l'un contre l'autre. Un tel Officiér a *double* paye. La pinte eſt *double* chopine.

DOUBLE, ſignifie auſſi ce qui eſt fait, ou répété deux fois. *Duplex, geminus.* Un acte, un compte *double*, eſt celui dont il y a deux originaux pour en donner un à châque partie. Un *double* baſtion, un *double* ravelin, une *double* enceinte, une *double* envelope de lettres. Une *double* porte, ſe dit de deux portes miſes des deux côtez de l'épaiſſeur d'un mur. Un *double* chaſſis. La plûpart des organes des ſens ſont *doubles*. J'ai un *double* intérêt en cette affaire. Je prouve mon dire par une *double* raiſon. Ce paſſage a un *double* ſens. Voilà un mot à *double* entente. Une *double* cadence. Une ſèrrure à *double* tour, c'eſt celle où l'on tourne deux fois la clef. Un *double* nœud, ſe dit de ce qu'on a noüé deux fois. On dit auſſi un manteau *double* de panne; pour dire, qu'il eſt *doublé* de panne.

Les Poëtes appellent le Parnaſſe la *double montagne*, parce qu'il a deux ſommets.

Apollon m'a montré deſſus le double *mont,*
Le Lauriér immortel qui doit ceindre mon front. GOD.

DOUBLE, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont faites avec plus de ſoin, & qui ont plus de force & de vèrtu. Du brocat à *double* broche, du ruban *double* en liſſe, de l'encre *double*, bonne *double* bière, un *double* canon.

En tèrme de Bréviaire, on appelle Fête *double*, une Fête ſolennelle, où l'on double les Antiennes, & où on les répéte à la fin & au commencement de châque Pſeaume, & parcequ'elle a les prémières & les ſecondes Vêpres. *Feſtum duplex.* Il y a des Fêtes *doubles* de la prémière claſſe, qui ſont Noël, l'Épiphanie, Pâques, l'Aſcenſion, la Pentecôte, la Fête-Dieu, la Saint Jean, la Saint Pièrre, l'Aſſomption, la Touſſaints, la Dédicace & le Patron de l'Égliſe. D'autres ſont *doubles* de la ſeconde claſſe. D'autres ſont *doubles* majeures, & d'autres enfin ſont ſeulement *doubles*. Telles ſont les différentes claſſes des *doubles* ſelon le Bréviaire Romain.

Une *double* Fête, c'eſt un jour où deux Fêtes ſe rencontrent enſemble; Un *double* jeûne, un jour où il ſe rencontre deux jeûnes de commandement. Les Fêtes *ſemi-doubles* ſont celles qui ont auſſi l'Office entier avec les deux Vêpres, mais où on ne répéte pas les Antiennes.

On appelle un *double* bidèt, un bidèt qui eſt de plus haute taille que les ordinaires. *Mannus elatior, craſſior.*

DOUBLE, tèrme de jeu de Lanſquenèt, ſe dit d'une carte qui eſt déja venuë une ou deux fois; & au figuré on le dit de ceux qui ont un avantage, des ſûretez que les autres n'ont point. *Duplicatus, geminatus.* Il eſt bien établi dans cette fèrme, il a la faveur des Miniſtres, il jouë ſur carte *double*.

On appelle un chiffre à *double* chèf, celui où on change des caractères pour ſignifier une même lettre. *Duplex.* Un chiffre à *double* chèf eſt indéchiffrable.

On appelle auſſi lettre *double* en tèrmes de Grammaire, une lettre qui a la force de deux autres, comme le *tſade* des Hébreux, qui fait *t* & *s*, l'*x* des Latins, le ξ des Grècs. Il eſt évident que ces lettres en valent deux, & que quand on prononce le mot Latin *axis*, ou le mot François, *axillaire*, on leur donne le même ſon qu'ils auroient s'ils étoient écrits par deux *cc*, *accis*, *accillaire*, ou par un *c* & une *s*, *acſis*, *acſillaire*. Les lettres *doubles* renfèrment avec le σ ou l'*s* l'une des muettes auxquelles elles ont rapport. Les Grècs en ont trois, Ζ, Ξ, Ψ. Les Latins n'en ont que deux X, Z; & la plûpart des langues vulgaires de même. PORT-ROYAL. Les *doubles* ne ſont que des abbréviations d'écriture pour les lettres que nous voyons qu'elles renfèrment. ID. Voyez la Nouvelle Méthode Latine Traité des Lettres C. XI. & la Méthode Grécque Liv. I. C. V. Régle Vᵉ.

En Médecine on dit fièvre *double* tièrce, *double* quarte. Voyez FIÉVRE.

On dit au Palais, qu'un faux & double empoli ne ſe couvre jamais, c'eſt une même partie qui a été employée deux fois dans un compte ſous divèrs noms & divèrs prétextes; c'eſt-à-dire, qu'on peut toûjours revenir à la demander, nonobſtant tous arrêts & tranſactions.

En tèrmes de Chymie, eſprit de vin *double*, veut dire, de l'eſprit de vin diſtillé deux fois, & réduit par la ſeconde diſtillation à une quantité moindre d'un tièrs; par exemple, de trois pintes à deux, ou environ.

DOUBLE, ſe dit auſſi en chôſes morales. C'eſt un *double* maraut, un *double* fripon, une *double* carogne. *Nequior.* On appelle un homme *double*, celui à qui il ne ſe faut pas fier: une âme *double*, un cœur *double*, qui dit d'une façon, & penſe d'autre. *Duplex, fictus, ſimulatus.* Seigneur, délivrez mon âme des langues *doubles* & trompeuſes. PORT-R. S. Paul dit dans ſa 1ʳᵉ Épit. à Timot. que les Diàcres ne doivent point être *doubles* en paroles.

Ah! traitre, ſcélérat, âme double *& ſans foi.* MOL.

Un cœur double *aiſément croit qu'un autre eſt coupable*
D'un crime dont lui-même il ſent qu'il eſt capable.
P. L. D. J.

DOUBLE, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. *Duplum.* La peine du *double*, du quadruple. Gager le *double* contre le ſimple. Le *double* d'un chiffre. On dit qu'un homme voit *double*, quand il voit deux chôſes au lieu d'une. Le *double* d'une ſentence, c'eſt la tranſcription d'une ſentence dans quelque acte. En ce ſens ce mot vient de *doubl*, qui en Bas-Breton ſignifie *copie*, & *doubla*, *copier*. Le *double* d'un compte, c'eſt la ſeconde groſſe qu'on donne à la partie. Le *double* d'un air, c'eſt le ſecond couplet d'un air, qui reçoit divèrs accords & diminutions des notes de Muſique. Plier un linge en pluſieurs *doubles*.

En tèrmes de Marine, *double* ſe dit des manœuvres, & eſt oppôſé à *bout*, ou *extrémité*. Haler ſur le *double*, c'eſt haler en prenant une manœuvre par le milieu, ou par tout autre endroit que par le bout.

DOUBLE, en tèrmes de Muſique, ſe dit des croches, des meſures: *double* croche, *double* meſure. La croche *double* vaut la ſeiziéme partie de la note ronde: c'eſt une note dont la queuë a un double crochet, & qu'on nomme à cauſe de cela *double* croche, elle vaut la moitié d'une croche. La meſure *double* eſt celle qui ſe bat à deux tems égaux. Dans ces exemples le mot *double* eſt adjectif; le même mot eſt auſſi ſubſtantif & de genre féminin en tèrmes de Muſique, lorſqu'on parle des meſures. Le *double* majeur ſe bat à quatre tems égaux. Le *double* ordinaire ſe bat à deux tems égaux. Le *double* mineur ſe bat à deux tems très-légers. MONTECLAIR.

DOUBLE D'AOUST. C'eſt le droit ordinaire qui eſt dû au Seigneur au mois d'Aoûſt par ſes hommes ſèrfs.

DOUBLE-BORNE. ſ. f. Pièce quarrée d'une vitre.

DOUBLE CENS, ſe dit quand le ſujet cenſiér pour ſa nouvelle acquiſition, ou ſucceſſion, ne paye à ſon Seigneur que le *double* de ce qu'il paye châque année de devoir cenſuel.

DOUBLE-FEUILLE. ſ. f. *Ophris, bifolium.* Plante qui a beaucoup de rapport avec l'*Orchis*. Ses racines ſont fibrées, blanchâtres, & pouſſent une tige garnie à ſa bâſe de deux à trois feüilles arrondies, & ſoutiennent pluſieurs fleurs diſpôſées en forme d'épi. Châque fleur eſt vèrdâtre, a ſix pétales, dont cinq ſont petites, & font une coëffe, & la ſixiéme, ou l'inférieure, repréſente une figure humaine. Le calice devient un fruit à trois côtez & à trois loges, qui ſont châcunes garnies de quelques bandes, ſur leſquelles ſont attachées des ſemences auſſi menuës que de la ſcieure de bois. La *Double-feüille* vient dans des endroits humides.

DOUBLE-FLEUR. Nom d'une eſpéce de poiriers, & de poires. A l'égard des poires à cuire, je n'en veux guères que de celles qui ſont groſſes, qui font une compôte de belle couleur, qui ont la chair douce & un peu fèrme, & ſur tout qui ſe gardent aſſez avant dans l'hivèr, telles ſont les *double-fleur*, &c. LA QUINT. Cèrtaines pèrſonnes l'eſtiment pour la manger, y trouvant ce que je n'y trouve pas, quelque chôſe dans la chair & dans le goût. ID. La poire de *double-fleur* eſt tout-à-fait belle à voir. C'eſt une groſſe poire platte, qui a la queuë longue & droite, la peau liſſe, colorée d'un côté, & jaûne de l'autre; quand elle eſt gardée elle pèrd ſon beau coloris, & devient toute tèrne & noirâtre. On en fait les plus belles & les meilleures compôtes du monde, ayant une chair moëlleuſe, ſans aucune pièrre, & ayant ſur tout beaucoup de jus, qui prend aiſément une belle couleur au feu. LA QUINT.

DOUBLE LIEN. Tèrme de Coutume. Lien de parenté, par lequel deux pèrſonnes ſont unies du côté patèrnel & du côté matèrnel, comme le ſont deux frères gèrmains. Le *double lien* donne

ne

ne un droit qui conſiſte en ce que le frère conjoint de deux côtez exclut celui qui ne l'eſt que d'un. Le *double lien* n'a pas lieu dans la Coutume de Paris, mais il a lieu dans pluſieurs autres, comme dans celles de Bourgogne, d'Orléans, de Blois, de Bèrry, d'Amiens, &c.

DOUBLE-PAYE. Tèrme de Guèrre, Officiér qui a *double-paye*. *Duplicarius*. Les troupes étrangères en France ont *double-paye*.

DOUBLE DE TROYE. Nom d'une eſpéce de pêche, qu'on nomme autrement Magdeleine rouge. Voyez MAGDELEINE.

On dit auſſi advèrbialement, qu'un homme payera au *double*, qu'on lui rendra au *double* quelque chôſe; pour dire, doublement, & même beaucoup plus, avec uſure, & bien au delà de ce qu'il a prêté. Soit qu'on lui fit du mal, ou du bien, il le vouloit rendre *au double*. ABLANC. JÉSUS-CHRIST dit que les Phariſiens rendoient leurs Proſélytes fils de la géhenne *au double* de ce qu'ils l'étoient eux-mêmes. On dit auſſi, Mettre en *double*, quand on replie une chôſe ſur elle-même, ou ſur quelque autre de même nature. *Replicare*. Pluſieurs lettres de Chancelerie ſont taxées au *double*, & on les appelle des *Doubles*. On dit auſſi le *double* d'une lettre, d'une copie. *Apographum*.

On dit provèrbialement, *Double* jeûne, *double* morceau, pour dire, qu'un libèrtin mange d'autant plus, qu'il lui eſt défendu.

On dit auſſi, Joüer à quitte, ou à *double*, tant au propre qu'au figuré; pour dire, Mettre tout au hazard. *Quamcumque adire aleam*.

DOUBLE ſ. m. Petite monnoye de cuivre valant deux deniérs. *Sexta pars aſſis*. Il ſèrt à exagèrer la pauvreté. Cet homme eſt ſi gueux, qu'il n'a pas vaillant un *double*, un rouge *double*. Il eſt ſi avâre, qu'il ne donneroit pas un *double* aux pauvres. Il n'a pas un *double* de reſte au bout de l'an. Il regarde juſqu'à un *double*. Il a fait ſon payement en *doubles*. Il y a eû des *doubles* de Paris qui ont été de différente valeur ſelon les tems, qu'on a appellé *double Pariſis & petit Pariſis*.

DOUBLE. ſ. f. C'eſt le prémiér des quatre ventricules des animaux qui ruminent. On l'appelle autrement *panſe*, ou *herbiér*. Voyez PANSE.

DOUBLEAU. adj. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt une épithéte qui ſe donne aux prémiers arcs qui forment les voûtes, qui vont directement d'un pilier, ou d'un arcboutant à l'autre, entre leſquels ſont compriſes les croiſées d'ogives. *Arcus majores, primarii*. Ils ont quelquefois plus de largeur que les ogives.

DOUBLEAUX. Tèrme de Charpenterie. Ce ſont des ſolives pour faire des planches. *Tigna*. On met huit *doubleaux* au deſſus des travées pour faire le planchér d'un moulin à vent. En particuliér on appelle *doubleaux*, les ſolives qui portent le chevêtre.

DOUBLEMENT. ſ. m. Tèrme de Finances. *Duplum*. C'eſt une dèrnière enchère qui ſe fait dans la huitaine après l'adjudication des Fèrmes & Domaines du Roi, qui eſt le double du tiercement. Elle doit être de neuf enchères courantes. Or l'enchère courante eſt une ſomme cèrtaine que le Conſeil fixe à proportion de la Fèrme qu'on adjuge. Deſorte que ſi l'enchère courante eſt de dix mille francs, le *doublement* doit être de trente mille écus, moyennant quoi on eſt reçu à la place de celui qui en étoit adjudicataire. On revient contre les adjudications des Fèrmes du Roi par *doublemens* & par tiercemens. Dans les autres affaires le *doublement* eſt la moitié du prix de l'adjudication dont on doit faire l'enchère.

DOUBLEMENT, ſe dit d'un bataillon, quand on double les rangs ou les files pour les augmenter en front, ou en hauteur. *Duplicatio*.

DOUBLEMENT, adv. En deux manières. *Dupliciter*. Cette tèrre lui appartient *doublement*, par double titre, l'un comme acheteur, l'autre comme hèritiér du vendeur. Qui retient le bien d'autrui avec parjure, péche *doublement*.

DOUBLER. v. act. & n. Mettre une chôſe deux fois, ou la rente deux fois auſſi grande. *Duplicare*. *Doubler* une ſomme, c'eſt la multiplier par deux. *Doubler* les rangs, c'eſt, Faire entrer le ſecond rang dans le prémiér. Dans le commerce des Indes Orientales tous les ans l'argent *double*.

DOUBLER, ſignifie quelquefois ſimplement, augmenter, réformer. *Augere, ampliare*. *Doubler* la garde, *doubler* la dôſe, *doubler* l'ordinaire. *Doubler* les gages ou appointemens, c'eſt les augmenter. *Doubler* le pas, c'eſt-à-dire, Obliger à aller plus vîte. *Properare, gradum accelerare*. Cette réflexion eſt bien triſte; il faut *doubler* le pas pour s'en éloigner. CH. DE MER. *Doubler* une Comédie, ſe dit quand deux differens Auteurs font une Comédie ſur un même ſujet. *Duplicem in idem argumentum comediam ſcribere*.

DOUBLER, ſignifie auſſi, Mettre deux étoffes l'une ſur l'autre. *Veſti alterum pannum intus aſſuere*. Faire *doubler* un manteau d'hèrmines, de panne, de brocat. *Doubler* un corps de logis, c'eſt, Adoſſer deux corps de logis l'un contre l'autre.

DOUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Duplicatus*; *contractus*, *reductus*. Les Tartâres ſont à cheval les jambes *doublées* & les étriérs extrêmement courts. P. LE COMTE.

On dit parmi les joüeurs à la Paume, qu'une balle a *doublé*, quand elle a touché deux fois à tèrre. *Solum bis tangere*. Et alors le coup ne vaut rien, ou on marque une chaſſe: & au jeu du Billard, *doubler* une bille, ſe dit quand on pouſſe la bille de ſon advèrſaire de manière qu'après avoir touché la bande, elle revienne en formant un angle dont la ligne du ſecond côté aboutiſſe ou réponde à une belouſe, ou ſimplement pouſſer la bille de ſon advèrſaire, de manière qu'après avoir touché la bande elle revienne.

En tèrmes de Marine, on appelle *doubler* le cap, parer le cap, *doubler* la pointe; pour dire, Paſſer au delà du cap, d'une pointe de tèrre. *Promontorium aliquod prætervehi*. Le prémiér qui a *doublé* le Cap de Bonne Eſpérance a été Vaſco de Gama, Portugais, en 1498. *Doubler* un vaiſſeau, c'eſt auſſi lui donner un doublage, ou revêtement de planches. *Doubler* le ſillage, c'eſt, Faire plus de chemin.

Doubler des reins, ſe dit en tèrmes de Manége, quand un cheval déſobeïſſant ſaute pluſieurs fois de ſuite pour jetter le Cavaliér à bas. *Succutere*.

DOUBLÈT. ſ. m. Fauſſe pièrrerie faite de criſtaux taillez joints enſemble par du maſtic coloré par art, ou par quelque petite feüille de la même pièrre, ou teinte de quelque autre matière. *Adulterina gemma è cryſtallo colorata*.

DOUBLÈT. Tèrme de joüeurs au Triquetrac. C'eſt un jet de dez qui amène deux points ſemblables, comme deux as, deux cinq, deux ſix, &c. *Teſſerarum jactus eadem duabus in teſſeris puncta referens*. C'eſt de là par métaphôre que ſont venus en France les noms propres de DOUBLET, par rapport aux humeurs toûjours égales.

C'eſt auſſi un tèrme de Pharaon, le *doublèt* arrive lorſque la même carte arrive à droit & à gauche, & le Banquiér gagne moitié. Les *doublets* ſont le profit des Banquiérs.

DOUBLETTE. ſ. f. Eſt un des jeux de l'orgue, qui eſt ouvèrt & de deux piéds, accordé à la 22e de la montre. La *doublette* eſt un jeu à bouche dont les tuyaux ſont de la petite facture, c'eſt-à-dire, étroits, ces tuyaux ſont d'étain fin & ouvèrts.

DOUBLON. ſ. m. Monnoye d'Eſpagne, ou double piſtole, qui a valu divèrs prix en divèrs tems. *Duplex nummus aureus*. Ma foi ils ſont beaux & bons, vos *doublons*. CATHOL. D'ESP.

DOUBLON, en tèrme d'Imprimerie, ſe dit des fautes des ouvriérs, quand ils font deux fois la même chôſe. *Iteratio ſupervacanea*.

DOUBLURE. ſ. f. L'étoffe dont on double une autre. *Aſſutus*, ou *aſſuendus intrinſecus veſti pannus*. La *doublure* eſt ſouvent plus riche que l'étoffe.

On dit en provèrbe, que fin contre fin n'eſt pas propre à faire *doublure*; pour dire, que deux gens qui ſont également habiles ont de la peine à ſe tromper l'un l'autre.

DOUCIN. ſ. m. Sorte de pommiér qui approche fort de celui de Paradis.

DOUCEATRE. adj. m. & f. Fade, inſipide, déſagréable au goût. Il ſe dit des eaux, ou des liqueurs ou ſaveurs, & quelquefois des ôdeurs. *Subdulcis, dulciculus*. Je n'aime point cette ſauce, elle eſt trop *douceatre*. Un fruit *douceatre*. Prononcez *douçâtre*.

DOUCEMENT. adv. D'une manière douce; lentement, & ſans bruit. *Suaviter, dulciter*. Les tortuës marchent fort *doucement*. Sénéque nous apprend que quand Socrate étoit en colère, c'étoit alors qu'il parloit plus *doucement*, & plus rarement. PORT-R.

Zéphirs, ruiſſeaux, volez plus lentement,
Coulez plus doucement. SAR.

Prenons tout doucement *les hommes comme ils ſont*. MOL.

DOUCEMENT, ſignifie encore, Humainement, ſans rudeſſe, ſans aigreur. *Humaniter, Leniter*. Il faut traiter *doucement* ſes valets. Ce Prince a traité *doucement* les vaincus. La correction Chrétienne ſe doit faire *doucement*, & ſans aigreur. Je ne lui ai rien dit de facheux, je lui ai parlé *doucement*.

DOUCEMENT, ſignifie encore Commodément, facilement, paiſiblement, agréablement, ſans murmure, ſans impatience. *Placide, quietè, tranquille, pacatè, ſuaviter*. On vit *doucement* dans la ſolitude. Avec un peu de raiſon on peut goûter *doucement* les biens, & s'accommoder patiemment aux maux. S. ÉVR. Il vit tout *doucement* de ſon bien: ce qui veut dire auſſi petitement, mais ſans être à charge à perſonne. Vivre *doucement*; c'eſt à dire, ſans paſſion, ſans inquiétude, hors du bruit & de l'embarras des affaires. BOUH. *Doucement*, diras tu, que

ſert de s'emporter ? Boil. C'eſt-à-dire, parler ſans aigreur, & ſans précipitation. Quelquefois il va plus à l'artifice qu'à la modération.

Eſt-ce donc là médire, ou parler franchement ?
Non, non, la médiſance y va plus doucement. Boil.

Il faut ſe laiſſer conduire doucement à la nature, qui nous apprendra aſſez à mourir. Mont. Les marques de vôtre tendreſſe me repaſſent *doucement* dans l'imagination. Ch. de Mer. Je ſcai ſouffrir mes malheurs aſſez *doucement*, & ſans en importuner perſonne. M. Scud. Le mouvement le plus délicat de l'amour c'eſt la langueur, qui comme une flâme ſecrette nous conſume *doucement*. S. Évr.

Doucement, ſignifie encore, Sans éclat, à la ſourdine, & délicatement. *Tacitè, leniter, lentè.* Les négociations avec les étrangers doivent être traitées fort *doucement*. Il faut aller *doucement* & bride en main, quand on a affaire à cèrtaines gens.

On dit en provèrbe, Aller *doucement* en beſogne, quand on agit lentement, & avec grande circonſpection.

DOUCEREUX, euse. adj. Qui eſt doux. *Dulciculus.* Les vins de Mâcon, de Condrieux, ſont des vins *doucereux*, qui ſont doux & piquans.

Doucereux, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie Flatteur, qui cageolle, qui conte des fleurettes, qui fait le paſſionné. *Blandiculus, Blandicellus, Blandiloquus.* Un ſtile *doucereux*, un eſprit *doucereux*, des vèrs *doucereux* : ce qui ſe dit particulièrement des vèrs d'amour. Faire le *doucereux*, c'eſt, Faire l'amoureux, le languiſſant auprès d'une Dame. *Languidum, languentem, amaſium agere.* Cet homme eſt un *doucereux*, qui fait toujours le plaintif, & le ſoupirant. M. Scud. Appeller un homme *doucereux*, c'eſt lui dire une injure. Id. La réputation de *doucereux* bannal. Bussi Rab.

DOUCET, ette. adj. Diminutif de *doux*, qui ſe dit proprement d'une mine *doucette*, où il entre un peu du niais ; ou de l'hypocrite. *Blandicella oris ſpecies ; quæ ſtoliditatem aliquatenus ſapit.* Il ne ſe dit que des pèrſonnes, & l'uſage en eſt fort borné.

DOUCETTE. ſ. f. *Campanula arvenſis erecta, vel procumbens.* Eſpéce de Campanule qui vient dans les champs, & dont on mange au printems les racines en ſalade. Sa racine eſt blanchâtre, petite, & qui pouſſe quelques feüilles oblongues, arrondies par leurs extrémitez, molles, & légèrement dentelées ſur leurs bords. Ses tiges ſont tantôt droites, tantôt couchées, branchuës, garnies de feüilles altèrnes, pareilles à celles du bas, mais plus étroites & un peu friſées ſur leurs bords. Les branches & les tiges ſont tèrminées par des fleurs d'une ſeule pétale, fort évaſées & à cinq angles, purpurines ou bluâtres, blanches dans leur fond, & ſoutenuës par des calices vèrdâtres évaſez, rayonnez à cinq feüilles étroites. Ce calice devient un fruit allongé, compoſé de quatre loges qui contiennent une ſemence luiſante & fort menuë. Toute la plante donne du lait.

DOUCEUR. ſ. f. Qualité; légère, agréable impreſſion que font ſur la langue les chôſes qui n'ont point d'acidité, qui n'ont rien qui pique le goût, ou les autres ſens. *Dulcedo, dulcitudo, ſuavitas.* La *douceur* du miel eſt plus fade que celle du ſucre. La *douceur* de la voix charme l'oreille. Ce qu'on eſtime dans les parfums, c'eſt la *douceur*. La *douceur* de la peau plaît au toucher. La *douceur* des couleurs plaît à la vûë. On dit qu'un homme aime les *douceurs*, quand il aime le ſucre, les confitures, les vins de liqueur.

Douceur, ſe dit figurément en chôſes morales. Bonté, calme, modération, tranquillité de l'âme qui n'eſt point émuë par une injure, qui ſe porte à faire du bien par ſon propre penchant. *Manſuetudo, lenitudo, lenitas, humanitas, clementia.* La *douceur* n'eſt ſouvent qu'une vanité de ſe faire aimer de tout le monde. M. Esp. La *douceur* du gouvèrnement eſt ce qui fait la félicité des peuples. Il éprouva bientôt que le Prince conduit ſes deſſeins avec beaucoup plus de ſuccès par une *douceur* ingénieuſe, que par des airs impérieux, qui font trop ſentir & trop craindre l'autorité. Le Gend. Il a trouvé l'art d'allier toute la fermeté d'un juge avec la *douceur* d'un Père. Idem. La *douceur* de l'eſprit eſt l'agrément de la convèrſation. Euſébe ſoutenoit ſa réputation d'une gravité contrefaite, & d'une *douceur* affectée. Herman.

Je veux qu'avec douceur *nous nous montrions ſages.* Mol.

La *douceur* eſt une vèrtu prèſqu'inconnuë, parcequ'elle eſt humble, & ſans éclat. M. Esp. La fonction de la *douceur* eſt de modérer & de domter la colère. Id. La force de Dieu eſt tempérée par ſa *douceur*, & ſa *douceur* eſt ſoutenuë par ſa force. Flech. Il eſt difficile de définir cette *douceur* qu'on trouve ſi charmante dans les femmes : il ſemble qu'il n'y a pas grande différence entre la bonté, & la *douceur*. M. Scud. Je ne ſçai quoi de noble, & de fièr eſt une garde plus ſûre, que cette *douceur* qui laiſſe tout prétendre, & tout eſpérer. Id. La *douceur* a quelque chôſe de fade, & d'ennuyeux, quand l'eſprit ne l'anime pas. S. Évr. Les femmes étalent toute leur *douceur* ſur le viſage, & au dedans elles ſont toutes pleines de fiel, & d'aigreur. Voit. La *douceur* & la pareſſe ſe reſſemblent un peu. S. Évr. Il y a une ſi grande liaiſon entre la *douceur* & l'humilité, qu'elles ſont prèſque inſéparables. S. Bèrnard dit que ce ſont deux ſœurs.

Douceur, ſignifie encore, Contentement, aiſe, agrément, plaiſir, volupté. *Suavitas, jucunditas.* Dieu nous détache des *douceurs* trompeuſes du ſiécle par les amèrtumes ſalutaires qu'il y mêle. Le P. Thom. C'eſt dans le repos d'eſprit que conſiſte la *douceur* de la vie. Toutes les *douceurs* d'un cœur tendre ne ſe peuvent connoître, qu'en les éprouvant ſoi-même. M. Scud. Les acclamations en quoi l'on fait conſiſter les *douceurs* de la gloire, ſont plus éclatantes; mais elles ne ſont pas ſi ſenſibles que les *douceurs* de l'amour. Id.

Ce ſont les douceurs *de la vie,*
Qui ſont les horreurs du trepas. Quin.

Mille & mille douceurs *y (à la couronne) ſemblent attachées,*
Qui ne ſont qu'un amas d'amèrtumes cachées. Corn.

La vie privée a ſes *douceurs*, auſſi bien que celle de la Cour. On ramène les gens par la *douceur*, en les flattant. Les *douceurs* dont on eſt capable dans l'extrême vieilleſſe, ne valent pas la peine de les demander au Ciel. Voit.

On dit, Conter des *douceurs* à une femme ; pour dire, la cageoller, lui faire l'amour; lui conter des fleurettes. *Blanditiæ, illecebræ, Lenocinia.*

Aller à l'abri d'une pèrruque blonde,
De ſes froides douceurs *fatiguer le beau monde.* Boil.

En ce ſens on dit auſſi, Dire des *douceurs* à quelqu'un; pour dire, le flatter ; lui dire des chôſes obligeantes.

Douceur, ſe dit auſſi de quelque commodité, ou menu profit qu'on tire d'une affaire, d'une entremiſe. *Fructus, utilitas, commodum.* Cet homme n'a pas beaucoup gagné à ce marché, mais il en a tiré quelque *douceur*. Il a fait ce mariage, il en a eû quelque *douceur*.

Douceur ſe dit du ſtile. Il y a une *douceur* de ſtile, qui conſiſte à écrire, de manière que le diſcours s'inſinuë impèrceptiblement dans l'eſprit du Lecteur, & y faſſe une impreſſion qui plaiſe & qui attache . . . Ce talent regarde le ſtile pèrſonnel, & eſt fort au deſſus du grammatical, dont néanmoins il ſuppoſe d'ordinaire la pratique. P. Buffier. La *douceur* du ſtile grammatical, ſelon le même Auteur, conſiſte à éviter une ſuite de mots dont la prononciation eſt rude, ou une ſuite de ſyllabes qui ont le même ſon, ou à peu près le même; le ſtile n'aura point de *douceur*, ſi ces mots ou ces ſyllabes ne ſont pas tout-à-fait de ſuite, mais fort près, ſi on répete trop ſouvent cèrtaines particules, *car*, *pour*, *mais*, &c. ſi les mêmes mots ſons pris en différens ſens dans une même phraſe, s'il y a des mots que l'oreille ne diſtingue pas aſſez, de ſorte que pluſieurs ſemblent n'en former qu'un ſeul. Iſocrate & S. Jean Chryſoſtôme, Euripide parmi les Grècs; Cicéron & Cornelius Nepos parmi les Latins; Sarazin, M. de Fénelon Archevêque de Cambray, M. Maboul Évêque d'Alet, Racine, ont une grande *douceur* de ſtile.

On dit provèrbialement, Tout par *douceur*, & rien par force ; pour dire, qu'on fait mieux ſes affaires à l'amiable que par la violence.

DOUCHE. ſ. f. Voyez Douge.

DOUCIN. ſ. m. Nom que quelques-uns donnent à l'eau douce mêlée d'eau de mèr.

DOUCINE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt un ornement de la plus haute partie de la corniche, qui eſt fait en forme d'onde moitié convéxe, & moitié concâve. *Cymatium.* On l'appelle auſſi *cymaiſe*, ou *gueule droite & renvèrſée*.

DOUELLE. ſ. f. Petit ais dont on fait les tonneaux. C'eſt la même chôſe que douve, ou douvelle. Voyez Douve, dont *douelle* & douvelle ſont des diminutifs.

DOUELLE. ſ. f. Tèrme de Maçon, qui ſe dit d'une coupe de pièrre propre à faire des voûtes. *Secti in cuneum lapides.* Le parement qui fait la partie cintrée de la voûte, & qui eſt courbe, s'appelle *doüelle intérieure*, ou *intrados*. La partie oppoſée qui fait le deſſus de la voûte, s'appelle *doüelle extérieure*, ou *extrados*.

DOUER. v. act. Aſſigner un doüaire à ſa femme. *Uſum fructum partis alicujus bonorum mariti uxori aſſignare.* Une femme *doüée* de doüaire coutumièr eſt plus avantagée, que ſi elle étoit *doüée* d'un doüaire préfix.

Doüer,

Doüer, ſe dit auſſi en parlant des dons & des avantages que nous recevons de la nature & de la grâce. *Inſtruere.* Samſon fut *doüé* d'une force extraordinaire. Eſthèr fut *doüée* d'une beauté admirable. La Sainte Vièrge a été *doüée* de toutes ſortes de grâces & de vèrtus.

Doüé, ée. adj. *Ornatus, præditus, inſtructus.* Ce jeune homme eſt *doüé* de mille belles qualitez.

DOUGE, ou DOUCHE. ſ. f. Qui ne ſe dit que dans les lieux où il y a des eaux minérales qu'on épanche ſur la partie affectée pour la guérir. *Aqua calida in affectam malè corporis partem infuſio.* La *doûge* ſe donne 12 ou 15 jours durant, quand l'eau eſt fort chaude; & 20 ou 25 jours, quand elle ne l'eſt guères. On ne la donne jamais ſur la tête.

Ce mot vient de l'Italien *doccia.* Ménage.

DOUGLAS. ſ. m. Bourg, ou petite ville d'Écoſſe, ſur la côte de Mèrche, *Merchia*, aux confins de la Lothiane, dans laquelle quelques Géographes la comprennent. Maty. Spéd la met dans la Mèrche, ou Marche. *Dunglaſium.* Les Anglois écrivent *Duglas*, ou *Dunglas.* C'eſt ce dèrnier qui ſe voit toujours dans les Cartes de Spéed, ſoit pour ce nom-ci, ou pour les ſuivans. Ce lieu donne ſon nom à une vallée de laquelle il eſt proche, & que les Écoſſois appellent *Duglasdale.* Il a auſſi donné ſon nom à l'ancienne maiſon de *Douglas.* Corn.

Douglas. Ville de l'Iſle de Man. *Dunglaſium.* C'eſt un port de mèr ſitué ſur la côte orientale de cette Iſle, vis-à-vis de Lancaſtre en Anglеtèrre. Le Golfe ou le Havre de *Douglas* eſt une partie de la mèr d'Irlande, ſur la côte orientale de l'Iſle de Man, & au fond duquel eſt la ville de *Douglas*, dont il prend le nom. Le Cap ou la pointe de *Douglas*, eſt ſur la côte orientale de l'Iſle de Man, la pointe de tèrre qui s'avance au midi du Golfe de *Douglas*, dont nous venons de parler, & qui ſèrt à former ce Golfe. Les Cartes de Spéed qui écrivent *Dunglas*, en indiquant le *Douglas* d'Écoſſe écrivent toujours *Dowglas* pour celui de Man. Pour nous nous prononçons toujours *Douglas.*

DOUHE. ſ. f. C'eſt le côté d'un foſſé où ſont les tèrres jectices. Voyez Douve.

DOUIKEN. Tèrme de Relation. C'eſt ainſi que les Cathaiens appellent la vingt deuxième partie de leur année, qui en a vingt-quatre de 15 jours chácune. Voyez d'Hèrbelot.

DOUILLE. ſ. f. Mouillez *ill.* Tèrme d'Armurier. C'eſt le fèr creux qu'on met au talon ou au bout d'enbas d'une pique, d'une hallebarde, javeline, d'une bayonnette, ou autre arme ſemblable, ou au bout de la baguettre d'une arme à feu. *Tubulus ferreus, quo pars haſtæ, ſpiculi, extrema præfigitur.* On le dit auſſi du creux où on met la chandelle dans une lantèrne, un martinet, ou un flambeau. *Candelabri ſummus tubulus.* Les Orfèvres l'appellent *bobeche.* On appelle auſſi *douille* de la croix, le creux qui eſt au bas, où on fait entrer le bâton pour la porter en Proceſſion, ou la mettre ſur ſon piéd. Les Taillandiérs & des Jardiniérs le diſent auſſi du trou d'un outil de fèr, comme d'une béche, dans lequel on met un manche de bois.

DOUILLET, ette. adj. Mouillez l'*i*, & les deux *ll.* Mollet, doux à l'attouchement. *Mollis, molliculus.* Une étoffe de ſoye eſt bien *douillette.* Un oreillér de duvet eſt *douillet.* La pommade rend la peau unie & *douillette.* Les linges qu'un Chirurgien employe doivent toujours être à demi uſez afin qu'ils obéiſſent davantage, & qu'ils ſoient plus *douillets.* Dionis.

Douillet, ſe dit auſſi des pèrſonnes qui affectent leurs aiſes, & une délicateſſe extraordinaire pour ce qui touche les ſens. *Delicatus, delicatulus.* C'eſt un père *douillet* : ce qui ſe dit auſſi des hypocrites & faux dévots qui chèrchent trop leurs aiſes. L'amour propre eſt *douillet* & mignard; il eſt fort mal-aiſé à ſatisfaire. M. Esp.

DOUILLETTEMENT. adv. D'une manière douillette, ou ſur quelque chôſe de douillet. *Delicatè.* Il étoit couché bien *douillettement* ſur un bon matelas, tandis que les autres étoient ſur la dure.

DOULAS. Village de France en Bretagne, à 3 lieuës à l'orient de Breſt. *Daoulaſium.* L'Abbaye de *Doulas* de l'Ordre de S. Auguſtin fut fondée en 1125. par Alain Seigneur de Rohan. M. Corneille écrit *Doulas*, ou *Daoulas*; mais on dit toujours *Doulas.*

DOULCEMER. ſubſt. m. Inſtrument de Muſique en uſage en France au XVe ſiècle. Un compte rendu au Duc de Bretagne en 1451, & 1452, par Raoul de Launay, fait mention d'un nommé Henri Guiot joueur de *doulcemer.* Le P. Lobineau a donné l'extrait de cet acte dans l'Hiſt. de Bret. T. II. p. 1182. & ſuiv. Voyez à la p. 1184. dèrn. ligne.

DOULEUR. ſ. f. Sentiment triſte & fâcheux qui afflige, qui bleſſe quelque partie du corps, & eſt ennemi de la nature: ce qui arrive par l'altération ſubite de la partie, ou par ſolution de continuité. *Dolor.* La *douleur*, ſelon les uns, eſt un mouvement qui réſide dans les ſens, & ſelon les autres, c'eſt une émotion de l'âme cauſée par les organes. Si on demande la cauſe de la *douleur* que cauſe une piqueure, l'on doit répondre d'abord, que la piqueure ne peut ſéparer les fibres de la chair, ſans ébranler les nèrfs qui aboutiſſent au cèrveau; on demandera encore, pourquoi cette partie du cèrveau étant ébranlée, on ſent de la *douleur*? Car il n'y a point de liaiſon néceſſaire entre les ébranlemens du cèrveau, & le ſentiment de *douleur* dont l'âme eſt affectée. Maleb. Dieu connoît la *douleur*; mais il ne la ſent pas, parceque ſentir la *douleur*, c'eſt être actuellement malheureux: pour nous, nous ſentons la *douleur*, ſans la connoître; nous n'en avons nulle idée claire. Id. Pour rendre raiſon de la *douleur*, il faut avoir recours à une puiſſance ſupérieure qui forme la liaiſon entre les ébranlemens du cèrveau, & le ſentiment de l'âme. Id. Ce Stoïcien qui ne vouloit pas avoüer que la *douleur* fût un mal, l'avoüoit par l'effort qu'il faiſoit pour ne le pas avoüer. Le péché de la femme a été puni par les *douleurs* de l'enfantement.

Douleur, ſe dit auſſi des paſſions de l'âme. L'affliction d'eſprit égale les plus grandes *douleurs.* Rien ne ſoulage tant la *douleur* que la libèrté de ſe plaindre. S. Évr. Il faut qu'un pénitent ait une vive *douleur*, une componction de ſes fautes. L'oſtentation de la *douleur* va plus loin que la *douleur* même. Bouh.

Vous triomphez, cruelle, & bravez ma douleur.
Racine.

Il y a des *douleurs* ſi ſenſibles, qu'il ſemble qu'elles nous diſpenſent pour quelque tems de la néceſſité d'être raiſonnables. J'ai reſſenti tout ce que la *douleur* a de tendre, de vif, & de violent. M. Esp. Je laiſſe à ces femmes médiocrement touchées tout ce fracas de gemiſſemens, qui ſont plus propres à affoiblir la *douleur*, qu'à l'exprimer. Il y a des femmes qui ne s'opiniâtrent à pleurer, que pour avoir la gloire d'une belle & immortelle *douleur.* Rochef. La *douleur* eſt toûjours moins forte que la plainte. La Font. La *douleur* n'eſt blâmable que par l'excès, & par la longue durée. M. Scud. Les *douleurs* qui ſont cauſées par l'amour ſont plus aiſées à conſoler, que celles qui ſont cauſées par l'amitié; celles de l'amour ſont plus violentes, mais moins durables. Id. Remarquez dans ce tableau d'un homme mourant, environné de ſa famille, que la *douleur* y eſt ſi bien divèrſifiée, qu'on peut diſtinguer la *douleur* d'un couſin gèrmain, & la *douleur* diſſimulée d'une ſèrvante qui ſe contrefait à faire la triſte. Felib.

Il faut dans la douleur *que vous vous abaiſſiez.* Boil.

Lucain fait dire à Cornélie veuve de Pompée, Il m'eſt honteux de ne pouvoir mourir après vous de ma *douleur* ſeule. Bouh. La *douleur* d'une Maîtreſſe qui pleure ſon Amant, nous touche plus que l'affliction d'une veuve artificieuſe. S. Évr.

Une mâle triſteſſe, une grâve douleur,
Régne ſur ſon viſage. Breb.

On dit en provèrbe, pour un plaiſir mille *douleurs*; pour dire, qu'il y a bien plus de maux que de plaiſirs en ce monde. On dit auſſi, A la Chandeleur la grande *douleur*; pour dire, la grande froidure.

Les filles des ſept *Douleurs* de la Ste Vièrge. Voyez Philippines, Religieuſes.

DOULI. ſ. m. Tèrme de Relation. Eſpéce de voiture dont on ſe ſèrt aux Indes. *Lectica, Sella Indica.* Il fit mettre ſa femme dans un *Douli* (C'eſt une voiture moins honorable que le Palanquin), & il la fit tranſporter de l'Égliſe. Letr. Édif. et cur. Elle ſe leva tout à coup de deſſus le *douli.* Ib.

DOULOIR. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *ſe plaindre. Dolere, queri, conqueri.* Les Chevaliérs d'Amadis ſe *douloient* moult piteuſement.

Femme ſe plaint, femme ſe deult;
Femme pleure quand elle veut.

DOULOIRE. ſ. f. Inſtrument dont ſe ſèrvent les Tonneliérs. *Dolaba.* Il tient de la hache, & de la ſèrpe.

DOULOUREUX, euse. adj. Ce qui ſent de la douleur, ou qui en cauſe. *Acerbus, dolorem creans, afferens.* Ne lui heurtez pas le bras, il l'a fort *douloureux*, à cauſe d'un rhumatiſme. La goute eſt un mal fort *douloureux.*

Douloureux, au figuré ſignifie, Fâcheux, affligeant. Nous ſommes naturellement touchez d'un ſpectacle triſte, & *douloureux.* Felib. Il n'y a rien de plus *douloureux* que cette ſéparation étèrnelle, que la mort met entre nous, & nos amis. Patr.

Servons d'exemple à l'Univers,
De l'amour la plus tendre, & la plus malheureuſe,
Dont il puiſſe garder l'hiſtoire douloureuſe. Racine.

DOULOUREUSEMENT. adv. D'une manière douloureuſe. *Acerbè.*

DOUNEZAN. ſ. m. Voyez DOnNEZAN. On prononce l'un & l'autre.

DOURAK. ſ. m. Ville de Pèrſe, où il ſe fait quantité de Abahabes, qui ſont des eſpéces de ſoutanes ſans manches dont ſe ſèrvent les Arabes. Elles ſont de camelot à bandes du haut en bas, & de trois couleurs, blanches, griſes & noires. *Dourak* eſt aſſez près d'Hella, lieu où ſe fait la jonction de l'Euphrate & du Tigre, qui y forment pluſieurs marais où l'on ſème des cannes qui ſèrvent à écrire. Quand ces cannes ſont coupées on les fait roüir dans l'eau, comme le chanvre en France. Cela leur donne une vive couleur de feuille morte, enſuite on les fait ſécher, & elles acquièrent la dureté néceſſaire pour écrire. *Tavèrnier, Voyag. de Perſe T. I. L.* 3.

DOURBIE. ſ. f. Rivière de France, qui ſort d'entre le Gévaudan & les Sévennes, & ſe jette dans le Tarn au deſſus de Millaud.

DOURDAN. ſ. m. Petite ville de l'Iſle de France. *Durdanum, Dordineum, Dordingum.* Elle eſt dans le Hurepoix, ſur la rivière d'Orge. Quelques-uns mettent une partie de cette ville dans le Gâtinois, & une autre dans la haute Beauſſe. *Dourdan* eſt un Comté du domaine du Roi. Il appartenoit en propre au Roi Hugues Capet, & ce fut par là qu'elle devint domaine royal. *Dourdan* fut prèſque ruiné par les Huguenots, qui le prîrent & le reprîrent en 1562, & 1567. Henri II. engagea *Dourdan* au Duc de Guiſe en 1596. Cette ville fut venduë enſuite à Imbèrt de Dieſbac de Bèrne en Suiſſe. Celui-ci remit ſon droit au ſieur de Harlay de Sancy, qui le transféra au Sieur de Roſoy. Ce dèrnièr en joüit juſqu'en 1610, que Loüis XIII. le rembourſa, & reprit *Dourdan.* CORN.

DOURLACH; ou DOURLAC. Petite ville d'Allemagne. *Durlacum.* Elle donne ſon nom à la partie inférieure du Marquiſat de Bade. *Dourlach* eſt fort joli, & orné d'un beau château, qui eſt la demeure des Marquis de Bade-*Dourlach.* Rhénan a pris cette ville pour l'ancienne *Budoris* que Clüviér croit être le château de Buriach dans le Ckreichgow, & d'autres Heidelbèrg. Le Marquiſat de *Dourlac*, ou de *Bade-Dourlach*, eſt un petit État du Cèrcle de Souabe en Allemagne. *Marchionatus Durlacenſis.* C'eſt la partie inférieure ou ſeptentrionale du Marquiſat de Bade. Les Marquis de *Dourlach*, & plus ordinairement de Bade-*Dourlach*, la Maiſon de Bade-*Dourlach*, eſt la branche cadette des Marquis de Bade, qui eſt ſouveraine, & a voix dans les Diétes, comme l'aînée. Voyez BADE.

DOURLANS, ou DOURLENS. ſ. m. Petite ville de France. *Dulendium, Donincum Ambianorum; Donencum; Donengium* dans quelques éxemplaires de Sigebert. *Dourlens* eſt dans l'Amiénois qui eſt une partie de la Picardie. *Dourlens* eſt ſitué ſur la rivière d'Anthie, vèrs les frontières d'Artois. Il appartenoit autrefois aux Comtes de Ponthieu. Marie Comteſſe de Ponthieu fille de Guillaume II. & d'Alix de France donna *Dourlans* à Loüis VIII. par Contrat fait à Chinon l'an 1225. Par le Traité d'Arras Charles VIII. l'aliéna à Philippe le Bon Duc de Bourgogne; mais Loüis XI. fils de Charles, le racheta en 1463. Les Picards diſent *Doulens*, & Valois prétend qu'il faut dire ainſi, & que *Dourlens* eſt une corruption: en Artois on dit auſſi *Doulens.*

DOURO. ſ. m. Rivière d'Eſpagne. *Durius.* Tel eſt le cours du *Douro*; il prend ſa ſource dans la vieille Caſtille, vèrs les confins de la Navarre & de l'Arragon, dans le Païs des anciens Palendons, près de l'endroit où étoit Numance. De là ſéparant les Callaïques des Luſitaniens il ſe déchargeoit dans l'Océan. Il a cent lieuës de cours à peu près, il travèrſe la vieille Caſtille & le Royaume de Léon; il touche au Portugal au deſſus de Miranda, & courant au Sudoüeſt fait quelque tems la ſéparation de l'Eſpagne & du Portugal; puis tournant droit à l'Oüeſt, il entre tout à fait dans le Portugal, & ſépare les Provinces de Tra los montes, & d'Entre Minho & *Douro* qui ſont à ſon nord de celle de Beyra qu'il a au midi, & ſe dégorge dans l'Océan vèrs le 41e degré de latitude & le 9e environ 20 min. de longitude, un peu au deſſous de Porto. On l'appelle *Duero* en Eſpagnol, & *Douro* en Portugais.

DOUROU. ſ. m. Plante de l'Iſle de Madagaſcar, qui croît en forme d'un panache, & dont les feüilles ont deux piéds de largeur, & ſont longues d'une toiſe. Il s'en trouve même qui ont plus de huit & dix piéds de long, ſans compter la tige qui eſt quelquefois de la longueur de deux piéds. Son fruit appellé *voadorou*, à cauſe que *voa* ſignifie fruit en langage du païs, vient en forme d'une grape, longue comme l'épi du blé de Turquie. Elle eſt enfèrmée dans une écorce fort dure, & châque grain ou baye eſt comme un gros pois environné d'une chair bleuë, dont on fait de l'huile. Les bayes ſèrvent à faire de la farine pour manger avec du lait. Les habitans de cette Iſle ont toujours de ce fruit dans la bouche avec du bétel & un peu de chaux, qu'ils mâchent pour la ſanté, & afin d'avoir l'haleine douce. Les feüilles vèrtes de cette plante leur ſèrvent de nate, d'aſſiétte & de gobelet. On les nomme *rates*, quand elles ſont ſéches, & les tiges s'appellent *falafes.* On en bâtit les murailles des maiſons.

DOUSARES. Voyez DYSARES.

DOUSBOURG. ſ. m. Qu'on écrit auſſi *Doësbourg.* Ville des Provinces Unies. *Doesburgum, Doesburgius, Dusburgum, Druſiburgum.* Cette ville eſt ſituée au confluent du vieux & du nouvel Iſſel. *Dousbourg* étoit fortifié, mais les François en ruinèrent les fortifications en 1673.

DOUſSAY. ſ. m. Petite ville de Poitou en France. *Douſſay* eſt ſur la rivière de Vende.

DOUTE. ſ. m. Le genre de ce mot n'eſt point incèrtain, quoique Voiture, Balzac, & pluſieurs de nos bons Auteurs qui écrivoient il y a environ un ſiécle, l'ayent fait de genre féminin, il eſt aujourd'hui de genre maſculin. *Doute* veut dire, incèrtitude, irréſolution, agitation d'un eſprit qui ne connoît pas la vérité, ou qui ne ſçait de quel côté il ſe doit détèrminer. *Dubitatio, hæſitatio.* Malhèrbe a dit, Nos *doutes* ſeront *éclaircies.* Vitèllius renonça à l'Empire & à la vie, pour ne pouvoir ſupporter le *doute*, & l'incèrtitude de l'avenir. BALZ. Selon Ariſtote le *doute* eſt le commencement de la ſcience. MÉN. Le *doute* des Athées eſt un *doute* de ténébres, qui ne conduit point à la vérité; mais le *doute* des Philoſophes aide à la trouver. MALEB. L'opinion eſt un milieu entre le *doute*, & la ſcience: le *doute* laiſſe l'eſprit en ſuſpens, & la ſcience prononce détèrminément. En bien des chôſes difficiles, il vaut mieux pancher vèrs le *doute* que vèrs la crédulité. MONT. Il faut courir après la raiſon, & chèrcher la vérité par les *doutes*, & par la diſpute. BALZ. Ariſtote fait le myſtérieux pour cacher ſes *doutes*, & ſon ignorance. S. ÉVR. Salomon s'eſt formé tous les *doutes* où s'embarraſſe d'ordinaire la raiſon humaine. ID. L'ignorance qui n'eſt travèrſée par aucun *doute*, ou par aucun ſcrupule, paroît innocente, & involontaire. PORT-R. Il y a un *doute* qui tient l'eſprit abſolument ſuſpendu, & indétèrminé; & un *doute* qui eſt ſeulement accompagné de la crainte de ſe tromper. Les Scépticiens étoient dans un *doute* pèrpétuel. Les dévots ſont toûjours pleins de *doutes* & de ſcrupules. Les *doutes* paſſagérs affoibliſſent la foi, & ne la ruinent pas. Il ne faut pas être flottant entre le *doute* & la foi. Maintenant dans la Juſtice on révoque tout en *doute.* Ce *doute*, cette crainte eſt bien fondée. Le P. Bouhours a propoſé pluſieurs *doutes* ſur la Langue.

Le mot de *doute* vient de *dubita*, tèrme de la baſſe Latinité, qu'on a dit pour *dubitatio.*

DOUTE. Figure de Rhétorique, qui repréſente dans le diſcours l'inconſtance, & les irréſolutions de quelqu'un. Ceux qui s'abandonnent à la violence de leurs paſſions ſont dans une pèrpétuelle inquiétude. Ils prennent un deſſein, & puis ils le quittent, & ces divèrs mouvemens pouſſent leur eſprit de tous côtez. Or la figure qui repréſente cette ſuſpenſion, & cette incèrtitude, s'appelle *doute. Dubitatio.*

Sans doute. Façon de parler advèrbiale, qui ſignifie, Hors de doute, cèrtainement. *Sine dubio, dubitatione, indubitatè, indubitanter.* Vous avez *ſans doute* bien pris vos meſures pour un ſi grand deſſein. VOIT.

> *Le Ciel s'eſt fait* ſans doute *une joye inhumaine,*
> *De raſſembler ſur moi tous les traits de ſa haine.* RACINE.

DOUTER. v. neut. Être en doute, être incèrtain. *Dubitare.* Quand on peut *douter* auſſi raiſonnablement que vous, l'on eſt capable de décider. MÉNAGE. On a beaucoup avancé, ſi l'on a ſeulement appris à *douter*: ce n'eſt pas peu de chôſe que de ſçavoir *douter* par raiſon, & par eſprit. MALEB. On peut *douter* par aveuglement, ou par brutalité, mais on *doute* auſſi par prudence, & par pénétration. ID. Les ignorans ſont d'ordinaire les plus déciſifs, parcequ'ils n'appèrçoivent pas les raiſons de *douter.* LA PLAC. C'eſt un crime de *douter* de la foi, & des véritez que Dieu a révélées à ſon Égliſe. Celui qui prend un ton affirmatif, témoigne non ſeulement qu'il ne *doute* pas de ce qu'il avance; mais auſſi qu'il ne veut pas qu'on en puiſſe *douter.* NICOL. Ma tendreſſe m'eſt ſi précieuſe, & l'eſtime que je fais de vous m'y fait trouver tant de gloire, que je ne ſçai point de plus grand crime que de vous en laiſſer *douter.* Mais comment en *douteriez*-vous? tout vous le pèrſuade, & dans vôtre cœur & dans le mien. LETT. PORTUG. Comment pourrions-nous *douter* du penchant que nous avons à la béatitude, nous ne ſommes au monde que pour travailler à l'acquérir. De quoi vous plaignez-vous, ai je jamais *douté* de vôtre fidélité? Je *doute* de cela. On croit qu'il y a de la honte à *douter* & à ignorer; & l'on aime mieux parler & décider au haſard, que de reconnoître qu'on n'eſt pas aſſez bien informé des chôſes pour en porter un jugement. PORT-R.

Prens alors le milieu, que doit prendre un Chrétien;
Entre douter *de tout, & ne* douter *de rien.* VILL.

Après *douter* on met *ſi*, ou *que*. Je *doute* fort *que* vous preniez bien le ſentiment de cet Auteur; ou *ſi* vous prenez bien. Je ne puis *douter* ſi c'eſt là ſa réſolution, ou que ce ne ſoit là ſa réſolution, puiſqu'il me l'a déclaré nettement. Quelques-uns mettent auſſi quelquefois un infinitif; mais cette conſtruction eſt plus râre. Il trouvoit Dieu ſi grand, il ſe trouvoit ſi petit, qu'il *doutoit* même d'avoir jamais pû former des doutes ſemblables. PÉLISSON.

DOUTER, ſe dit avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Prévoir, préſſentir, ſoupçonner. *Suſpicari, præſentire.* Je me *doutois* bien qu'il feroit une folie. Il ne ſe *doutoit* pas qu'on lui feroit cette inſulte. Il ne ſe *doutoit* de rien. Il eſt venu ſans qu'on s'en *doutât*.

Que la Fortune a d'artifice,
Pour faire réüſſir ce qu'elle a projetté!
Qui ſe ſeroit jamais douté
Qu'on pût manquer à la juſtice? PAVILLON.

DOUTER, s'eſt dit autrefois pour *craindre*. Ceſtui n'eſt pas digne de tenir jugement qui *doute* plus homme que Dieu. DE BEAUM.

DOUTEUX, EUSE. adj. Problématique, incèrtain; dont il y a lieu de douter; ambigu, obſcur. *Dubius, incertus, ambiguus, anceps.* C'eſt une queſtion fort *douteuſe*. Ce procès eſt fort *douteux*, difficile à juger. Cette piſtole eſt fort *douteuſe*. Les Oracles ne rendoient autrefois que des réponſes *douteuſes*. Quand la félicité qu'on promet aux Religieuſes dans l'autre vie leur paroît *douteuſe*, le mal cèrtain qu'il faut ſouffrir leur devient inſupportable. S. ÉVR. Dans une queſtion parfaitement *douteuſe*, on peut choiſir le parti qui plaît davantage. P. DAN. Toutes nos qualitez en bien, ou en mal, ſont incèrtaines, & *douteuſes*; elles dépendent des occaſions. ROCHEF. Les chôſes que nous connoiſſons par ſentiment plûtôt que par raiſon, ſont toûjours un peu *douteuſes*. CH. DE MER. Cette femme a le malheur d'avoir une réputation un peu *douteuſe*. M. SCUD.

Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuſe
Donne pour leur prochain une horreur faſtueuſe. VILL.

DOUTEUX, EUSE, eſt auſſi un tèrme de Grammaire, qui ſe dit des noms dont le genre varie; & que les uns font maſculins, & les autres féminins. *Anceps, dubius.*

DOUTEUSE. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une eſpéce d'articulation du corps humain que l'on appelle auſſi *neutre*, parcequ'elle n'eſt pas tout-à-fait diarthôſe, n'ayant pas un mouvement manifeſte; ni tout-à-fait ſynarthrôſe, parcequ'elle n'en eſt pas abſolument privée. Telle eſt l'articulation des côtes avec les vèrtébres. & celle des os du carpe & du tarſe entre eux, laquelle tenant de l'une & de l'autre eſt appellée amphiarthrôſe, & par quelques-uns diarthrôſe ſynarthrodiale. DIONIS. *Articulatio dubia, neutra; Amphiarthroſis, diarthroſis ſynarthrodialis.*

DOUTEUSEMENT. advèrbe. D'une manière incèrtaine, & douteuſe. *Ambiguè, incertè, dubiè.* On ne ſçait rien d'aſſûré d'une telle affaire; on en parle *douteuſement*. On ſçait cela ſi *douteuſement*, que j'aime prèſqu'autant n'en rien ſçavoir. M. SCUD. Les gens de bonne foi devroient traitter *douteuſement* des chôſes douteuſes. LE CH. DE M.

DOUVAIN. Tèrme de Marchand. Bois à faire des douves & des barils. *Lignum ex quo doliorum lamnæ, laminæ comparantur.* Le milliér de *douvain* vaut tant. Le milliér de *douvain* à pipes eſt taxé à 35 livres pour le droit de ſubvention.

DOUVE. ſ. f. Piéce de bois mèrrain qui eſt propre à faire des tonneaux, des cuves, & autres vaiſſeaux. *Dolii lamna, lamina.*

Du Cange dit que ce mot vient de *doga*, qui ſignifie auſſi chez les Grècs un *vaiſſeau*, un *tonneau*, & une foſſe. On trouve auſſi *dogus* dans la baſſe Latinité pour ſignifier les ais dont on fait les tonneaux. Voyez les Actes de S. Thyrſe & de ſes compagnons martyrs dans Bollandus, *Acta Sanctorum Januar.* T. I. p. 821. En quelques endroits on dit *douvelle*, en d'autres *douelle*, au lieu de *douve*. D'autres dérivent ce mot de l'Alleman *daub*.

DOUVE, eſt auſſi le foſſé d'un château. *Foſſa caſtelli.* *Douve* ſignifie encore le mur d'un baſſin de fontaine, quand il n'eſt que d'une aſſiſe ou de deux, comme il l'eſt d'ordinaire. *Margo.*

En Touraine on appelle *douves* les cavèrnes que les habitans du long de la Loire font dans le roc, & où ils ſe retirent.

DOUVE, eſt auſſi le nom d'une plante qui croît dans les prez, & dans des lieux marécageux. Sa tige eſt liſſe, creûſe, entrecoupée par des nœufs, & garnie de feuilles longues, étroites, & dentelées en ſcie. Ses fleurs ſont jaûnes, ou de couleur d'or, ſemblables à la renoncule comme des prez. Sa racine eſt compôſée de fibres blanchâtres. La *douve* cauſe l'inflammation dans les entrailles des brebis qui en mangent, & les fait mourir: c'eſt pourquoi les bèrgérs évitent avec ſoin les endroits où elle ſe trouve. C. Bauhin l'appelle *ranunculus longifolius paluſtris minor.*

DOWN, ou DOWNE. ſ. f. Ville d'Irlande, capitale du Comté de Downe. *Dunum.* Elle eſt ſituée ſur le lac de Cone, & eſt prèſque ruinée. Elle a cependant encore ſéance au Parlement. Eugene III. y mit un Évêché ſuffragant d'Armach, auquel celui de Gonner fut uni l'an 1441.

Le Comté de *Down*, ou de *Downe*, *Dunenſis Comitatus*, eſt une Province de l'Ultonie en Irlande. Ce Comté eſt borné au nord par celui d'Antrim, au couchant par celui d'Armagh, la mèr d'Irlande le baigne au levant & au ſud.

DOUVRES. ſ. m. Petite ville du Comté de Kent en Anglетèrre. *Dubris, Darvernum*, ou mieux encore *Durovernum*. C'eſt un port de mèr ſitué ſur la côte méridionale d'Anglетèrre, à cinq lieuës au ſud de Cantorbery. *Douvres* eſt un des cinq ports qui ont ſéance au Parlement. Il eſt vis à vis de Calais, qui n'en eſt éloigné que de 6 ou 7 lieuës.

DOUX, OUCE. adj. Qui fait une impreſſion agréable ſur nos ſens. *Dulcis, ſuavis.* Ce qui rend les chôſes *douces*, c'eſt qu'elles ſont compôſées d'atômes ronds & polis qui touchent légèrement nos ſens, & les frappent ſans les bleſſer.

DOUX, ſe dit prémièrement des chôſes polies & unies, & agréables au toucher. *Mollis, lenis.* Une peau *douce*, un chemin *doux*, uni & aiſé.

DOUX, ſe dit auſſi des ôdeurs. *Suavis.* L'ambre gris a l'ôdeur fort *douce*. Un enfant a l'haleine *douce*.

DOUX, ſe dit auſſi des ſons. *Suavis, dulcis.* L'octave eſt la plus *douce* des conſonances. Une muſique *douce*, eſt une muſique de chambre, compôſée de peu de voix & d'inſtrumens qui ſe font tous entendre ſans confuſion. Une flute *douce*, de *doux* accens, de *doux* accords. On dit auſſi le *doux* murmure des eaux.

En tèrmes de Grammaire & de Rhétorique *doux* ſe dit du ſtile, & renfèrme non ſeulement le ſon agréable, mais encore la facilité à être prononcé aiſément & ſans peine, ce qui vient de ce qu'on évite tout concours de lettres dur. C'eſt un grand agrément dans une hiſtoire qu'un ſtile *doux* & coulant. Le ſtile de l'Orateur doit être plus *doux* & plus harmonieux dans les éxordes. Voyez DOUCEUR de ſtile.

DOUX, ſe dit auſſi des objèts de la vuë. *Jucundus, gratus aſpectu.* Le bleu mourant, le jaûne pâle, ſont des couleurs *douces*. Et on dit que des yeux ſont *doux*, quand ils ne ſont ni rudes, ni hagars; mais tendres & amoureux. *Teneri, blandi, protervi.* On dit en ce ſens, Faire les yeux *doux*; pour dire, Faire l'amour à quelqu'un.

DOUX, ſe dit enfin des ſaveurs qui n'ont ni aigreur, ni acidité, ni ſalure. *Dulcis.* Des citrons *doux*, *doux* comme miel, comme ſucre. Un liévre à la ſauce *douce*, qui eſt faite avec du vin & du ſucre. Eaux *douces*, ſont les eaux des fontaines qui ne ſont ni minérales, ni ſalées. On le dit auſſi des eaux de rivières, de lacs, & d'étangs.

Le *doux* en ce ſens eſt compôſé d'une grande quantité d'acides, mais qui ſont tellement embarraſſez par des parties huileuſes & rameuſes, qu'ils ne peuvent que chatouiller très-doucement par le plus ſubtil de leurs pointes les petites fibres nèrveuſes de la langue. LÉMERY. En effet, ſi dans les *doux* il n'y avoit point d'acides, les *doux* ne feroient plus aucune impréſſion ſur la langue, & ils ſeroient inſipides & non pas *doux*; & ſi les acides n'étoient envelopez & embarraſſez, ils feroient ſur la langue une impreſſion trop forte, & bien différente de celle que fait une ſaveur *douce*. Or on ne peut douter que les *doux* ne contiennent une grande quantité d'acides, puiſque le ſucre donne par la diſtillation une grande quantité d'acides. Le lait, quoique fort *doux*, en contient auſſi une très-grande quantité: ces deux chôſes ont auſſi beaucoup de parties huileuſes & ſulphureuſes; ce qui paroit par ce qu'on tîre le beurre du lait, & que le ſucre s'enflamme aiſément quand on le jette dans le feu; d'ailleurs, le feu où l'on a jetté du beurre, ou du ſucre, s'attache aiſément, ce qui ne peut venir que des parties huileuſes & ſulphureuſes qu'ils contiennent. Les corps *doux* ſont propres à adoucir les duretez de la poitrine & des autres parties. LÉMERY.

DOUX, ſe dit encore de pluſieurs autres chôſes, comme des métaux. *Mollis.* Le fèr *doux*, eſt différent de l'aigre, en ce qu'il eſt moins caſſant. On le dit de même du cuîvre & de l'étain. Ce qui rend les métaux plus *doux*, c'eſt quand ils ont paſſé pluſieurs fois par le feu, ou par la forge.

Taille *douce*, eſt une image tîrée ſur une planche de cuîvre, ou autre métal, gravée avec le burin. *Imago in ære cœlata, expreſſa.*

Vin *doux*, eſt le vin qui n'a point boüilli, ou celui à qui on a conſèrvé ſa douceur, comme on fait au vin bourru. *Muſtum.* De même du cidre *doux*, qu'on nomme auſſi abſolument du *doux*. Une médecine *douce*, un *doux* rémede, ſont ceux qui purgent, qui

font leur opération ſans donner des tranchées, & ſans tourmenter le malade.

On dit d'un cheval, qu'il a les allures *douces*, quand il ne tourmente point ſon homme; & d'un carroſſe, qu'il eſt *doux*, quand il eſt bien ſuſpendu, & ne ſecouë point ceux qui ſont dedans.

On dit que l'air eſt *doux*, que le tems eſt *doux*, lorſqu'il eſt calme, & qu'il a une chaleur modérée. Une pluye *douce*, quand elle n'eſt pas violente; une *douce* température de l'air. Aller vivre ſous un ciel plus *doux*, c'eſt à dire, dans un climat plus tempéré.

On le dit auſſi du ſommeil, même de la mort. Un *doux* ſommeil lui fèrma la paupière.

On dit d'un eſcalièr, qu'il eſt *doux*, qu'une montagne a une pente *douce*; pour dire, qu'ils ſont aiſez à monter, qu'ils ne ſont pas rudes. *Aſcenſu facilis.*

Doux, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Placidus, lenis, manſuetus, comis, urbanus, clemens, humanus.* On dit qu'un homme eſt *doux*, qu'il a la convèrſation *douce*, l'humeur *douce*, que c'eſt un eſprit *doux*; pour dire, qu'il eſt paiſible, civil, complaiſant, traitable, humain; qu'il n'a rien de rude, qu'il n'eſt ni fâcheux, ni ſévère, ni emporté. Les pèrſonnes qui paroiſſent *douces*, n'ont d'ordinaire que de la foibleſſe qui ſe convèrtit aiſément en aigreur. Rochef. Je n'ai pas grande idée d'une femme, qu'on louë pour toute chôſe, d'être belle, & *douce*; je me la figure une belle niaiſe. M. Scud. J'aime mieux une pèrſonne vive qui me divèrtit, qu'une pèrſonne *douce*, & languiſſante, qui m'ennuye. Id. L'amitié eſt plus *douce*, & plus tranquille que l'amour. B. Rab. Ceux qui ſont *doux* naturellement le ſont toujours, au lieu que ceux qui ne ſont *doux* que par étude s'emportent quelquefois. M. Esp. Sénéque, tout ridé, & tout auſtère qu'il eſt, devient *doux* & tendre dès qu'il parle d'amitié. S. Évr.

Doux, ſignifie auſſi, agréable, touchant. *Jucundus, gratus, amœnus.* Les paſſions malignes ne donnent jamais de contentement *doux* & paiſible. S. Réal. Mes plus *doux* momens ne vont qu'à n'être pas fort triſte. M. Scud. Une *douce* convèrſation, en épanchant le cœur, en fait ſouvent échapper le ſecrèt. Boss. Les Rois ſont privez du bien le plus *doux* que la ſociété fourniſſe aux hommes: c'eſt l'amitié. S. Évr.

Jamais à ce qu'on aime on n'impute d'offenſe,
Quelque doux *ſouvenir prend toujours ſa déffenſe.* Corn.

J'aime mieux m'expoſer à pèrdre un bien ſi doux,
Que de vous obtenir d'un autre que de vous. Id.

On le dit d'un gouvèrnement, des peines. Le régne de ce Prince a été fort *doux*; pour dire, point violent. *Moderatus, lenis.* On l'a condamné à une peine fort *douce*. On lui a donné une queſtion trop *douce*, une *douce* pénitence. On dit auſſi en dévotion, Mon *doux* Jesus, *Suaviſſime, dulciſſime Jeſu.*

On dit auſſi d'une Réligion, qu'elle eſt plus *douce*, c'eſt à dire, moins auſtère, qu'il eſt aiſé d'en pratiquer les régles.

On le dit auſſi des diſcours, & des écrits flatteurs, galans, ou amoureux. *Blandus.* Il lui a fait de *doux* reproches de ſa négligence; une *douce* guèrre en ſe plaignant obligeamment. Il écrit d'un ſtile *doux*, & facile; c'eſt à dire, coulant & aiſé. Il a tenu de *doux* propos à cette Belle; c'eſt à dire, il lui a dit des chôſes flatteuſes & obligeantes. On appelle des billèts *doux*, des billèts de galanterie qu'on écrit à une Maîtreſſe. *Amatoriæ litteræ.* Ces diſcours étèrnels des chôſes *douces* ſont fort décriez dans le monde raiſonnable. M. Scud.

Doux, ſe dit auſſi abſolument. Il eſt *doux* de mourir pour ſa patrie, pour ce qu'on aime. *Dulce eſt.* Il eſt bien *doux* de vivre en libèrté, & ſans affaire. Faut-il trahir ſon cœur, & obéïr à cette chimère d'honneur, aux dépens de ce qu'il y a de plus *doux* dans la vie? S. Évr.

Le goût de l'amitié ne ſe ſçauroit éteindre;
Chacun ſent qu'il eſt doux *d'en obſerver les loix.* Vill.

Doux, ſe dit encore advèrbialement. Tout *doux*; pour dire, N'allez pas ſi vîte, ou, Arrêtez-vous. *Lentè, moderatè.* Il va tout *doux* en beſogne. Filer *doux*, c'eſt, Être humble & ſoûmis devant un plus fort que ſoi. *Obſequentem ſe exhibere.*

Doux, ſe dit provèrbialement en ces phraſes, Ce qui eſt amèr à la bouche eſt *doux* au cœur, pour inviter les gens à prendre médecine. On dit d'un mauvais Médecin, que c'eſt un *Médecin* d'eau *douce*, quand il n'enſeigne que des remédes ordinaires. On dit de celui qui ne s'eſt point reſſenti d'un affront qu'on lui a fait, qu'il a avalé cela *doux* comme lait. On dit qu'un homme eſt *doux* comme un agneau; pour dire, qu'il ſouffre tout. L[illegible]*ces* paroles n'écorchent point la langue, les oreilles.

DOUY, ou DYFI. ſ. m. Rivière du Païs de Galles en Angletèrre. *Dovus, Dyfus.* Elle ſe décharge dans la mèr d'Irlande au bourg d'Abèrdif, ou Abèrdon. Maty.

DOUZAIN. ſ. m. Monnoye de cuivre avec quelque alliage d'argent valant un ſou, ou douze deniers tournois. *Aſſis Francicus, Gallicus.* C'eſt un gueux qui n'a pas un *douzain*; un avâre qui aime le *douzain*. Le *douzain* avoit d'un côté pour legende, *Franciſcus Francorum Rex*, avec un écuſſon couronné, où il y avoit trois fleurs de lis; & de l'autre côté il y avoit pour légende, *Sit nomen Domini benedictum*, avec une croix au milieu de l'épée. Ce *douzain* s'appelloit auſſi *grand blanc.* Il a eû cours juſqu'au régne de Henri IV. Il y avoit auſſi des *demi-douzains* valant la moitié d'un *douzain*, & faits comme les *douzains*, hormis qu'ils étoient plus petits. *Semiſſis.* Il y a eû des *douzains* à la ſalemandre en 1539.

Mais s'il advient, comme tout ſe peut faire,
Que mes écrits par un triſte deſtin,
De la boutique aillent au magazin,
Et que de là, moiſis dans la pouſſière,
Ils ſoient enfin livrez à la beurriere,
Et tous en bloc vendus pour un douzain. P. D. C.

Douzain, ſe diſoit autrefois de 12 vèrs, comme quatrain ſe dit encore de quatre. Mén. On le trouve en ce ſens dans Saint Gelais. *Carmen duodecim conſtans verſiculis.*

DOUZAINE. ſ. f. Aſſemblage de douze chôſes. *Duodena, duodecim.* Une *douzaine* d'aſſiettes, de ſèrviettes. Vendre, achetèr des aloüettes à la *douzaine*. Il y a des lieux où l'on vend les œufs à la *douzaine*, & d'autres au quarteron. Les Sèrgens de la *Douzaine*, ſont les douze anciens Sèrgens du Châtelet, qui ſont les Gardes du Prévôt de Paris.

Douzaine, ſe prend ſouvent dans le diſcours familièr & dans l'uſage ordinaire pour un nombre indétèrminé, & non pas pour le nombre juſte & précis de douze. Une *douzaine* d'amis. Quand je vins à Paris il n'y avoit qu'une *douzaine* de pèrſonnes qui écriviſſent raiſonnablement. Ménage. Elle ne pouvoit vivre, ſi elle ne ſe voyoit entourée d'une *douzaine* d'inſipides blondins, qui lui débitoient de fades douceurs. Mlle L'Héritièr.

On dit provèrbialement, A la *douzaine*, en parlant d'une chôſe qui n'eſt pas d'un grand mérite, d'un grand prix. Un Poëte à la *douzaine*. Et au contraire on dit, Il n'y en a pas treize à la *douzaine*; pour dire, qu'une chôſe eſt râre.

DOUZE. Tèrme numéral. Le ſecond nombre de la ſeconde dizaine. *Duodecim.* Le Zodiaque eſt partagé en *douze* parties, qui ſont les *douze* Signes. Les Aſtrologues partagent le ciel en *douze* maiſons.

Les *douze*, abſolument, ſe trouve pour les *Douze* Apôtres, parcequ'il eſt ainſi dans l'Écriture. Alors l'un des *douze* appellé Judas Iſcariote, s'en alla trouver le Prince des Prêtres. Port-R. Et appellant les *douze* il commença à les envoyer deux à deux. Bouh. Il alla enſuite par les villes & les villages prêchant & annonçant le Royaume de Dieu. Et les *Douze* étoient avec lui. Simon. Ils l'abandonnent. Il dit aux *douze*: Et vous ne vous en allez-vous point auſſi? Pélisson.

On dit provèrbialement & trivialement, pour aſſurer quelque chôſe, je te dis & te *douze* que &c. Voyez au vèrbe Dire.

On dit auſſi, Le Roi Loüis *Douze*, le *douze* du mois, par abus, au lieu de *douziéme*. *Duodecimus.* On dit auſſi, un livre en *douze*, pour dire, que chaque cayér ou feuille pliée a *douze* feuillèts, ou 24 pages.

DOUZE. ſ. m. Petite ville de Gaſcogne en France dans le Diocêſe d'Aire.

Douze. ſ. f. Petite rivière de Gaſcogne, qui paſſe à Roquefort, & ſe décharge dans le Midour à Mont-de-Marſan.

DOUZENAC. ſ. m. Petite ville de France, dans le Limouſin. *Duzenacum.* Elle eſt à trois liëuës de Tulles, du côté de l'Occident.

DOUZIÊME. adj. & ſ. m. & f. Nombre ordinal, qui eſt à une place où on compte *douze* à commencer par le prémiér. *Duodecimus, duodenus.* Décembre eſt le *douziéme* mois de l'année. On dit auſſi, une aune & un *douze*.

Douziême. ſ. f. Tèrme de Muſique. Intèrvalle qui s'appelle la cinquiême doublée.

Douziéme, eſt auſſi un ſubſtantif maſculin. Un *douziême* ſignifie la *douziême* partie de quelque chôſe.

DOUZIÊME. La *Douziême* ſ. f. & ſing. ou Les *douziêmes*, ſubſt. f. & plur. C'eſt l'ancien nom de Vêpres, qui marque la douziême heure après le lever du ſoleil, comme None marque la neuviême qui ſe tèrmine à trois heures après midi aux équinoxes, & Sexte la ſixiême qui finit à midi. Chastelain. *Duodecima; Veſpera, Veſpertina preces.* On appelloit autrefois châque partie de l'Office divin du nom de l'heure à laquelle il falloit commencer de la réciter: Prime, parcequ'on la diſoit au lever du ſoleil; Tièrce,

Tièrce, parce qu'elle commençoit à la troiſième heure depuis le lever du ſoleil ; Sexte, parcequ'elle commençoit ſix heures après le ſoleil levé ; None, parcequ'elle ſe diſoit à la neuvième heure depuis le lever du ſoleil. Et enfin, *Douzième*, Vêpres, qui ſe diſoient douze heures après le ſoleil levé.

DOUZIÊMEMENT. adv. En douzième lieu. *Duodecimo loco.*

DOUZY. ſ. m. Petite ville de France en Champagne. *Duziacum.* Elle eſt ſituée ſur la rivière de Chiers, à une lieuë & demi de Sedan, vèrs l'Orient. MATY, CORN. Hoffman, & quelques Géographes, la prennent pour l'ancien *Duodeciacum*, & lui en donnent le nom en Latin, d'où ils croyent que le mot François s'eſt formé par corruption. Il y a deux Conciles de *Douzy* ; l'un tenu en 871, où Hincmâre de Laon fut condamné ; & un autre en 874.

DOX.

DOXOLOGIE. ſ. f. Tèrme Eccléſiaſtique. Les Grècs ont ainſi nommé l'hymne du 14e v. du 2e ch. de S. Luc, Gloire ſoit à Dieu &c. parce qu'il commence par le mot Grèc δόξα, qui ſignifie *gloire.* C'eſt ce qu'on a appellé la *grande doxologie* : la *petite doxologie* eſt le *gloria Patri*, qui commence par le même mot δόξα. On le chantoit à la fin de chaque Pſeaume. Philoſtorge L. III. N. 13. rapporte trois formules de la *doxologie.* La prémière eſt, *Gloire ſoit au Père, & au Fils, & au S. Eſprit.* La ſeconde, *Gloire ſoit au Père par le Fils dans le S. Eſprit* ; & la troiſième, *Gloire ſoit au Père dans le Fils & le S. Eſprit.* Sozomène & Nicéphore L. IX. C. 24. en mettent encore avant la dèrnière une autre, qui eſt, *Gloire ſoit au Père, & au Fils dans le S. Eſprit* : ce qui fait quatre formules de *doxologie.* La prémière eſt celle des Catholiques. Elle fut inſtituée vèrs l'an 350 par les Catholiques d'Antioche, nommez alors Euſtathiens, comme nous le dirons à ce mot. Les trois autres ſont de la façon des Ariens. La ſeconde étoit celle d'Eunomius & d'Eudoxe ; c'eſt celle qui plaiſoit le plus à Philoſtorge, au rapport de Photius. Ils firent ces trois *doxologies* dès l'an 341. de J. C. au Concile d'Antioche, où ils commencèrent à ſe brouiller entre eux, & à ſe diviſer. Philoſtorge dit que Flavien, qui fut depuis Patriarche d'Antioche, eſt l'auteur de la prémière *doxologie* qui eſt Catholique ; mais Sozomène L. III. C. 19. & Theodoret L. II. C. 24. qui en parlent, ne diſent point cela ; & Philoſtorge, Auteur Arien, n'en doit pas être cru ſur ſa parole, non plus que Nicétas, qui n'a fait apparemment qu'épier Philoſtorge, comme l'a remarqué Jac. Godefroy dans ſes diſſertations ſur cet Auteur. Voyez ce livre, & Bollandus, *Acta Sanct. Febr. T. II.* p. 771. Il y a eu autrefois de grandes diſputes, principalement dans Antioche, ſur la formule de la *doxologie.* La plus commune parmi les Orthodoxes étoit celle-ci, qui eſt encore aujourd'hui en uſage dans l'Égliſe Catholique, *Gloire ſoit rendue au Père, au Fils, & au Saint Eſprit.* Les autres étoient affectées par les Ariens & par les autres Antitrinitaires. Voyez EUSTATHIEN, & Baillet dans la vie de S. Euſtathe au 16. de Juillet. Saint Baſile néanmoins défend la ſeconde de ces *doxologies*, comme légitime & orthodoxe, dans le livre qu'il a écrit touchant le Saint Eſprit.

Quelques uns diſent auſſi hymnologie, comme ſynonyme de *doxologie* ; mais il y a de la différence. L'hymnologie eſt les pſeaumes ou la récitation des pſeaumes mêmes ; & *doxologie* eſt ce petit vèrſet, *Gloire au Père, &c.* ajouté à la fin de chaque pſeaume. Godefroy lui même, qui les confond dans l'ouvrage dont j'ai parlé p. 147. les diſtingue fort bien p. 148.

DOY.

DOYEN. ſ. m. Prémière dignité en la plûpart des Égliſes Cathédrales & Collégiales. *Decanus.* Doyen de l'Égliſe de Paris. *Doyen* de Saint Martin de Tours. Le *Doyen* eſt le Préſident né du Chapître. On diſtingue entre les *Doyens* des Égliſes Cathédrales, & ceux des Égliſes Collégiales. Les prémiers, auſſi bien que le Chapître, ſont régulièrement ſujets à la Juriſdiction de l'Évêque, à moins qu'il n'y ait titre, ou poſſeſſion contraire. Pour les *Doyens* des Égliſes Collégiales, quelquefois ils ont ſeuls la Juriſdiction contentieuſe, & quelquefois elle leur appartient en commun avec le Chapître. Mais s'il n'y a ni uſage, ni titre, le *Doyen* exèrce la Juriſdiction ſur les Chanoines, en toutes matières civiles, ou criminelles.

Ce mot vient de *Decanus*, qui ſe diſoit chez les Romains de celui qui préſidoit à dix ſoldats ; ou d'un petit Juge d'une Dizaine, à l'imitation deſquels les Prélats ont établi des Juges pour faire leurs viſites dans une partie de leurs Dioceſes. En quelques lieux on les appelle *Archiprêtres* & *Archidiacres* ; auxquels les *Doyens* ont ſuccedé.

DOYEN, Nom d'un Officiér des Égliſes Grecques, & ſur tout de l'Égliſe de Conſtantinople. Le *Doyen* n'étoit point un Eccléſiaſtique, mais un laïque, il n'avoit point une dignité dans l'Égliſe, mais il étoit officiér de l'Égliſe. Juſtinien dans ſes Novelles 43, & 59, a fait pluſieurs réglemens ſur l'office des *Doyens*, car ils étoient pluſieurs ; ils avoient ſoin des funérailles, & à cauſe de cela on les appelloit quelquefois *Lecticaires*, *Lecticarii.* Il y avoit parmi les *Doyens* un chef qui étoit chargé de marquer aux Prêtres leur rang, de ſoutenir leurs droits, & de leur diſtribuer également les aumônes des Fidelles & les rétributions. Voyez l'Euchologe des Grècs, & les notes du P. Goar.

DOYEN, dans les anciens Monaſtères, étoit un Supérieur établi ſous l'Abbé pour le ſoulager, & pour avoir ſoin de dix Moines, c'eſt de là qu'on l'appelloit *Doyen*, *Decanus*, à l'imitation de ces Officiérs Romains qui avoient dix ſoldats ſous eux. Avant S. Benoît il y avoit d'ordinaire dans les Monaſtères un Prévôt, *Præpoſitus*, & pluſieurs *Doyens*, ſous l'Abbé. En quelques Monaſtères le *Doyen* étoit béni par l'Évêque, ou par les Abbez, comme l'Abbé même : ce privilège lui donnoit occaſion de s'égaler à l'Abbé, & de ne lui être point aſſez ſoumis. S. Benoît vit cet inconvénient, & pour le prévenir dans ſon Ordre, il voulut que les Monaſtères ne fuſſent gouvèrnez ſous l'Abbé que par des *Doyens*, dont l'autorité étant partagée, donnoit moins à craindre. Il ne déffend pas cependant abſolument qu'il y ait un Prévôt ; mais ſi l'on en crée un, il veut qu'il ſoit établi par l'Abbé, & qu'il lui ſoit ſoumis. Pour les *Doyens*, ils avoient, comme j'ai dit, l'inſpection ſur dix Moines, & veilloient ſur leur travail, & ſur tous leurs autres exèrcices. Ce n'étoit point l'antiquité, mais leur mérite, qui le faiſoit choiſir ; & on pouvoit les dépoſer après trois avèrtiſſemens. Comme les Monaſtères ſont aujourd'hui moins nombreux qu'ils n'étoient dans les prémiérs tems, l'Abbé, ou le Prieur, n'a plus tant de beſoin d'être ſoulagé, & il n'y a plus de *Doyens* dans les Monaſtères. Voyez la Regle de S. Benoît traduite & expliquée par M. de Rancé Abbé de la Trappe, Tom. II. ch. 21.

On appelle *Doyens Ruraux*, ceux qui ont droit de viſite ſur les Curez de la campagne dans les Dioceſes qui ſont diviſez par Doyennez. Dès le IXe ſiécle on voit des *Doyens Ruraux*, & Hincmâre dans ſon Capitulaire à ſes Archidiacres s'en rèſerve l'élection, & ne la pèrmet à ces Archidiàcres qu'en cas qu'il fût éloigné, & par proviſion ſeulement. Quelques-uns croyent que les *Doyens Ruraux* tiennent le rang & la place des Corévêques. Quoi qu'il en ſoit, ils ſont fort anciens en France, en Allemagne, & en Anglеtèrre ; mais juſqu'à la fin du XVIe ſiécle ils ont été inconnus en Italie, parce que les Évêchez étant fort petits, ils n'y étoient pas néceſſaires. S. Charles Borromée les y a établis.

On appelle auſſi en cèrtaines Univèrſitez & Facultez, un *Doyen*, celui qui eſt élû pour avoir quelques fonctions & prérogatives dans la Compagnie.

DOYEN, ſignifie auſſi celui qui eſt le plus ancien en réception dans une Compagnie. Le *Doyen* des Cardinaux. *Cardinalium, Senatorum &c. antiquiſſimus.* Le *Doyen* de la Grand'Chambre. Le *Doyen* des Enquêtes, c'eſt le prémiér montant.

DOYEN, ſe dit auſſi de celui qui eſt le plus ancien en âge à l'égard d'un autre. *Antiquior.* Il faut que vous paſſiez devant moi, vous êtes mon *Doyen.*

DOYEN, ſe dit encore de celui qui eſt le plus ancien dans une maiſon, dans une ſociété. Le *Doyen* de la Concièrgerie n'a pas voulu ſortir, quoique tous ſes écrous fuſſent déchargez. Le *Doyen* d'une aubèrge, d'une penſion, a droit d'avoir la plus belle chambre, & la prémière place à table.

DOYENNÉ. ſ. m. Prémière dignité en pluſieurs Égliſes Cathédrales & Collégiales. *Decanatus.* Un *Doyenné* oblige à la réſidence, & à la Prêtriſe. Le Pape peut conférer les *Doyennez*, tant des Égliſes Cathédrales, que Collégiales, ſur la réſignation du poſſeſſeur, nonobſtant le droit d'élection du Chapître, lequel n'a lieu qu'en cas de mort, ou de démiſſion volontaire.

DOYENNÉ, eſt auſſi une ſubdiviſion des Archidiaconez de quelques Dioceſes, qu'on diviſe en pluſieurs portions, dont chacune eſt ſujette à la viſite d'un même Supérieur. Le Dioceſe du Mans a ſix Archidiaconez diviſez en vingt-quatre *Doyennez.* Celui de S. Malo a deux Archidiaconez diviſez en neuf *Doyennez.* Celui de Rouën a ving-ſept *Doyennez* ſous ſix Archidiaconez.

DOYENNÉ, eſt auſſi la qualité de celui qui eſt le plus ancien en réception dans une Compagnie. Il faut être bien vieux pour parvenir au *Doyenné* de la Grand'Chambre, du Cardinalat.

DOYENNÉ. ſ. m. Nom d'une eſpèce de poire, & de l'arbre qui la porte. La chair des *Doyenné* eſt pâteuſe. LE QUINT. Le *Doyenné* ſe nomme autrement Saint Michel, Beurré blanc d'Automne, Poires de Neige, Bonne ente, &c. Il eſt de la groſſeur & figure d'un beau Beurré gris, & vient en même tems. Il a la queue groſſe & courte, la peau fort unie, le coloris vèrdâtre, jauniſſant beaucoup en maturité. Celles des eſpaliérs prennent un rouge fort vif du côté que le ſoleil les regarde. Cette poire eſt fondante, & l'eau en eſt douce ; mais d'ordinaire c'eſt une douceur

ceur peu noble & peu élevée. Elle a un peu de parfum quelquefois ; la chair en devient aiſément molle, & comme pâteuſe & ſablonceuſe, ſi bien qu'il eſt difficile de prendre cette poire dans le tems juſtement qu'il faut. Il faut la cueïllir aſſez vèrte, & la ſèrvir avant qu'elle ait acquis un jaûne clair, qui marque une maturité trop achevée : elle a en toute ſorte de fonds beaucoup de fécondité, & elle eſt belle. Elle vient au mois d'Octobre. La Quint. Le *Doyenné* ſur Coignaſſier eſt prompt à rapporter. Id.

DRA.

DRABOURG. ſ. m. Petite ville du Cèrcle d'Autriche. *Dravoburgum.* Elle eſt dans la Carinthie, & prend ſon nom de la Drave, ſur laquelle elle eſt ſituée. Maty.

DRAC. ſ. m. Rivière de France qui coule dans le Dauphiné. *Dracum.* Le *Drac* tire ſa ſource des montagnes de Montorſier, & ſe joint à l'Iſère au deſſous de Grenoble. Corn.

DRACHME. Voyez DRAGME.

DRACO. Voyez DRAGO.

Porto draco. Voyez Lione, & Pirée.

DRACUNCULES. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Dracunculi.* Maladie des enfans dans laquelle ils ſentent une grande démangeaiſon cauſée, à ce qu'on croit, par de petits vèrs qui s'engendrent ſous la peau au dos, aux épaules, aux bras, & qu'on appelle *dracuncules.* Les enfans qui ont des *dracuncules* deviennent prèſque étiques, & ils ne ſe nourriſſent point, quoiqu'ils mangent de fort bonnes chôſes, ils ſentent au dos & quelquefois aux autres parties extérieures une démangeaiſon inſupportable, qui vient de ce que ſous la peau il ſe forme des vèrs d'une matière viſqueuſe qui ne ſe diſſipe point par la tranſpiration. Cette maladie n'eſt pas tellement propre des enfans, que les pèrſonnes plus âgées ne l'ayent quelquefois, puiſqu'on dit que l'Empereur Henri V. en mourut, il l'avoit eûë de naiſſance. En Pologne les femmes guériſſent de la manière ſuivante les enfans qui ont des *dracuncules.* On baigne & on lave les enfans dans de l'eau chaûde, dans laquelle on a jetté une mie de pain en miettes, & une poignée de cendres, on fait écouler l'eau & l'on ramaſſe en une maſſe la mie de pain, ſi on la diviſe le prémiér jour, on y voit une quantité prodigieuſe de poils très fins, que quelques uns appellent poils de chien, & d'autres poils de vèrs, c'eſt à ces poils ou à ces vèrs qu'on attribuë la caûſe du mal. Après avoir donné aux enfans ce bain, on leur frotte les épaûles & les bras de farine détrempée dans du vinaigre, ou de farine de froment détrempée avec du miel, & auſſitôt il paroit ſur la peau de petits tubèrcules ſemblables à des graines de pavot de couleur cendrée ; on appelle ces tubèrcules têtes de vèrs ; il faut les râcler auſſitôt qu'ils paroiſſent, car autrement ils rentreroient ſous la peau. On réitère l'opération juſques à ce qu'il n'en paroiſſe plus, car à châque fois qu'on frotte, & qu'on râcle, on s'appèrçoit que le nombre de ces tubèrcules diminuë. Cette maladie eſt râre, & peu de Médecins en ont parlé. On ne la connoit point en France. Voyez André Dadithuires épître 12. liv. 3. Sennèrt dans ſa pratique l. 1. ch. 24. Vucirius l. 2. des obſèrvations ; Degori, treſor &c.

Les Auteurs du Journal de Lipſik parlent de cette maladiedans le Tome du mois d'Octobre 1682. page 316. Ils diſent que ces poils qui ſortent des pôres après le bain ſont comme de gros cheveux, *corpuſcula pilorum craſſiorum inſtar denſa & ſpiſſa* ; & non pas des poils très fins, comme dit Degòri. Ils ajoutent que cela a fait donner le nom de *crinones* à ces petits corps ; qu'on les appelle auſſi *Comedones*, parce qu'ils mangent, ils dévôrent l'aliment qui nourrit les enfans ; que George Jérôme Velchius les nomme vèrs capillaires des enfans, dans une Diſſèrtation très-curieuſe & très-utile aux Médecins, qu'il a faite, ſous le titre de *Exercitatio De Vermiculis capillaribus infantum*, & qu'ils loüent & recommandent beaucoup, comme contenant tout ce qui s'eſt dit ſur cela, tant pour la curioſité & la théorie, que pour l'uſage, & la pratique, & pouvant ſuppléer à tous les ouvrages qui ont paru ſur cette matière. Quant à la nature & à la figure de ces petits corps, ils diſent qu'il n'eſt plusd outeux ce que c'eſt ; que le microſcope a décidé la queſtion, que ce ſont de véritables animaux vivans ; qui ſont d'un cendré tantôt plus tantôt moins foncé, qu'ils ont deux cornes longues ſur la tête, deux gros yeux ronds avec un queuë longue, & qui eſt tèrminée par une touffe de pluſieurs poils ; qu'il eſt difficile de les tirer entiérs en frottant le corps de l'enfant, parce qu'ils ſont ſi tendres, que le moindre frottement les écrâſe. Les quatre figures qu'ils en ont fait graver montrent de plus qu'ils ont beaucoup de poils aux côtez. La grandeur naturelle de l'animal entiér eſt d'environ deux lignes.

DRAGAN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt la partie de dèrrière de la pouppe qui en fait l'extrémité, & qui porte la déviſe des galères.

DRAGANTI. ſ. m. Ville ancienne de la Cilicie, province de l'Aſie mineure. *Dragantum*, anciennement *Arſinoe.* C'eſt maintenant un village de la petite Caramanie en Natolie. Maty.

DRAGE. ſ. f. Voyez DREGE. Il y en a qui prononcent & qui écrivent *drage*, & d'autres qui prononçent & qui écrivent *drege.*

DRAGÉE. ſ. f. Petite confiture de ſucre durci, où on enfèrme quelque petite graine ou menu fruit, comme anis, amandes, piſtaches, avelines, morceau de canelle ou de citron, ou abricot, coriandre, &c. *Aniſum, amygdalum &c. Durato ſaccharo circumdatum.* Cette circonlocution eſt néceſſaire, faute de mot propre qui puiſſe exprimer ce qu'on entend par *dragée.* Quand les *dragées* ſont rondes, & qu'elles ont quelque groſſeur, les enfans les appellent des *pois ſucrez.* Les anis de Vèrdun ſont fort renommez, & paſſent pour les plus excéllentes *dragées.* On travaille bien auſſi en *dragées* à Sedan ; les *dragées* de girofle & des autres épiceries fines y ſont admirables, & très propres pour fortifier l'eſtomac, & pour aider à la digeſtion après le repas.

Ce mot vient de *tragea* Latin, qui a été fait du Grèc τράγημα, qui ſignifie *ſeconde table.* Nicod.

Dragée, ſe dit auſſi du menu plomb dont on charge un fuſil pour tirer ſur de petit gibiér. *Plumbeæ pilulæ minutiſſimæ.*

Dragée, ſignifie auſſi un mélange de graines qu'on donne aux chevaux. *Grana miſcellanea equorum pabulum.*

Dragée, ſe dit auſſi des menus grains qui ſe recueïllent ordinairement dans les jardins, comme lentilles, navettes, blé ſarraſin, qu'on appelle quelquefois *dragée* aux chevaux, millet &c. ſur leſquels les Curez prétendent droit de menuës dîmes, qu'ils appellent *dimes vèrtes*, ou *dragées. Grana miſcellanea.*

On dit provèrbialement & figurément, qu'un homme écarte la *dragée*, quand il parle de ſi près, qu'une partie de ſa ſalive tombe ſur celui à qui il parle.

DRAGEMEL. ſ. m. Bourg du Cèrcle d'Autriche en Allemagne. *Dragemelum.* Il eſt dans la Carniole ſur la Save, à deux ou trois lieuës de Laubach du côté du Nord. On le prend pour l'ancienne *Adrantis*, ville de la Pannonie. Maty. C'eſt le ſentiment de Lazius.

DRAGEOIR. ſ. m. Petite boëte en forme de montre, que les Dames portoient autrefois à la ceinture par ornement, où elles mettoient des dragées. *Pyxidicula qua durata in ſaccharo aniſum, amygdalum ſervantur.*

Drageoir, eſt encore une taſſe large & platte de vèrmeil doré, montée ſur un piéd, dans laquelle on préſentoit autrefois des dragées aux nôces & batême. *Patera inaurata.* On n'en voit plus qu'entre les mains des Crieurs d'entèrremens, qui s'en ſèrvent pour préſenter aux Prêtres ce qu'ils doivent donner à l'offrande.

DRAGEON. ſ. m. Tèrme de Jardinage. C'eſt le tendre bouton ou bourgeon qui pouſſe au piéd des arbres, ou des plantes. Il ya des *drageons* fruitiérs qui ſont deſtinez à porter du fruit ; d'autres deſtinez à porter du bois & des feüilles. Un *drageon* d'œillet, *drageon* de vigne. Voyez Boutures. *Stolones.* Quint. Liger.

DRAGEONNER. v. neut. Il ſe dit des arbres qui pouſſent des drageons, de petites branches à leur piéd. *Stolones agere.* Arbre qui commence à *drageonner.* La Quintinie, Liger.

DRAGIÉR. ſ. m. Petite boëte où l'on mettoit autrefois des dragées, des anis de Vèrdun, & que l'on portoit ſur ſoi, comme on porte aujourd'hui ſa tabatière. *Aniſi ſaccaro conditi pixis.* Dans le dèrniér ſiécle (le XVIe ſiécle) où l'on avoit le goût délicat, on ne croyoit pas pouvoir vivre ſans dragée ; il n'étoit fils de bonne mère, qui n'eût ſon *dragiér* ; & il eſt rapporté dans l'hiſtoire du Duc de Guiſe, que quand il fut tué à Blois, il avoit ſon *dragiér* à la main. Vign. de Marv.

DRAGME. ſ. f. Monnoye des Grècs, qui valoit un gros d'argent. *Drachma.* C'étoit la même chôſe que le deniér à l'égard de la valeur : c'eſt à dire, 7 ou 8 ſols monnoye de France, ſelon la plus commune opinion. C'eſt la *drachme* qu'une pauvre femme a pèrduë : il faut remuer & renvèrſer toute la maiſon pour la trouver. P. Cheminais. Il parle du ſalut. Qui eſt la femme qui ayant dix *drachmes*, & en ayant pèrdu une, n'allume la lampe, & balayant la maiſon ne la chèrche avec grand ſoin juſqu'à ce qu'elle la trouve ? Et après l'avoir retrouvée elle appelle ſes amies & ſes voiſines, & leur dit : Réjoüiſſez-vous avec moi, parceque j'ai trouvé la *drachme* que j'avois pèrduë. Port-R. Luc. XV. 8 & 9. On voit par ces exemples & par le Nouveau Teſtament de M. Simon, & les Notes qui ſont dans celui des Jéſuites imprimé en 1713, que quoi qu'on prononce *dragme*, nos Auteurs écrivent encore *drachme*, ſelon l'étymologie & l'origine de ce mot.

La *drachme*, ſelon quelques Auteurs, étoit chez les Grècs ce qu'étoit le deniér chez les Romains, qui valoit quatre ſeſtèrces. Budé eſt de ce ſentiment, *De Aſſe, L. II. & L. III.* où il le prouve par les témoignages de Pline, de Plutarque, de Strabon, & de Valère Maxime, où en effet *denarius* eſt ſynonyme de δραχμή. Mais comme

comme il y avoit peu de différence, ces Auteurs Grècs qui dans ces endroits ne traitent pas exprès des poids & des meſures, peuvent s'être ſervi chacun dans leur langue d'un nom de monnoye approchant de celle qu'ils vouloient marquer. Scaliger dans ſa Diſſertation *De Re Nummaria* p. 42. ne dit pas abſolument que le deniér & la *drachme* ſont la même chôſe; mais d'un paſſage Grèc du Juriſconſulte *C. XXVI. Mandati*, où la *drachme* eſt compôſée de ſix oboles, il en conclut qu'au ſiécle de Sevère, de Caracalle & d'Aléxandre fils de Mammée, le deniér & la *drachme* étoient la même chôſe. Mais Agricola *de Menſ. & Ponder. L. IV.* prouve par Pline, Celſe & Scribonius Largus, qu'il n'y avoit que ſept deniérs à l'once, & par T. Live, Appien, Cléopatra &c. que la *drachme* étoit à la taille de huit à l'once, & il prétend que quand quelques Grècs ont dit que l'once contenoit ſept *drachmes*, ils ne parloient pas de la *drachme* Attique, mais du deniér Romain, auquel ils donnoient en Grèc le nom de *drachme*. Gronovius eſt auſſi du ſentiment d'Agricola, que la *drachme* eſt la 8e partie de l'once; & ce ſentiment eſt vrai, comme il paroit par Iſidôre L. XIV. C. 24. par Fannius, qui le dit expreſſément, & qui de plus donne 96 *drachmes* à la livre Romaine; par Voluſius, qui diviſe l'once en 24 ſcriptules, ou ſcrupules, dont la *drachme* en comprenoit trois. Cela donc ſuppôſé, & ſuppôſant encore que l'once Romaine ancienne étoit égale à l'once Romaine d'aujourd'hui, & par conſequent de 40 grains moindre que la nôtre, comme l'a obſervé Gaſſendy, il s'enſuit que l'once Romaine ancienne peſoit 536 de nos grains, puiſque la nôtre en pêſe 576. Or ſi l'on diviſe 536 par 8 on trouvera 67 grains, pour le poids de la *drachme* Attique; ce qui revient en effet au poids des médailles Antiques que j'ai peſées. Puis en ſuppôſant l'argent d'Athènes au même titre que le nôtre, & prenant le nôtre au prix qu'il eſt aujourd'hui (MDCCXVI Janvier) c'eſt à dire à 32 l. le marc, l'on trouvera que la *drachme* Attique valoit 9 ſ. 3 d. ⅔ de deniér de nôtre monnoye. Voyez Oiſel dans ſes Notes ſur Aulu-Gelle L. I. C. 8. Gronovius *de Pecunia veteri*, Budé, Scaliger, Agricola, citez; & ci-deſſus Deniér.

La *drachme* d'*Egine* étoit des deux tiérs plus forte que celle d'Athènes; car 6 *drachmes* d'Égine en faiſoient 10 d'Athénes.

Dragme. C'étoit auſſi une ſorte de monnoye des Juifs, ayant d'un côté une harpe, & de l'autre une grape de raiſin. Bouteroüe. Cette monnoye, dont parle Bouteroüe p. 29. que le P. Kirkèr a auſſi décrite *Oedip. Ægypt. T. II. p.* 100. & qui ſe voit au cabinet du Roi, & dans celui de M. de Pontcarré Prémiér Préſident du Parlement de Rouen, avec une partie d'une inſcription Latine de Trajan ſurajoutée, comme parle le P. É. Soucier Jéſ. dans ſa Diſſertation ſur les médailles Hébraïques p. 15. & 16, où il en parle, cette monnoye n'eſt point une *drachme*; au moins Attique. C'eſt un demi ſicle, & comme le ſicle peſoit quatre *drachmes* Attiques & deux Aléxandrines, cette monnoye pêſe deux *drachmes* Attiques, & une ſeulement d'Aléxandrie. Au reſte, il ne faut point l'appeller *drachme*. C'eſt un demi ſicle, & c'eſt ainſi que les Hébreux l'appelloient. Il n'y a que les Grècs qui donnaſſent en leur langue les noms de *drachmes* de *didrachmes* & de *tetradrachmes* aux monnoyes Hébraïques.

On dit que David laiſſa à Salomon dans ſon tréſor dix mille *darkemons*: c'étoit une monnoye étrangère de même nature que les ſols d'or, & qui peſoit une *drachme*.

Ce mot eſt dérivé de δραχμὴ; & ce mot δραχμὴ vient de δράττεσθαι, *tenir, contenir*. Cette monnoye fut ainſi appellée, parcequ'elle valoit une poignée de petites piéces de cuivre nommées κέρματα, ou κερμάτια, & par Senéque *minutias æris*, c'eſt à dire, autant qu'il en pouvoit tenir dans la main. Oiſel dans ſes Notes ſur Aulu-Gelle L. I. C. 8. va plus loin, & prétend que δραχμὴ vient de l'Hébreu דרכמן, *darchemon*, qui ſe trouve dans le 2. L. d'Eſdras VII. 79. Voyez l'Étymologicum de Voſſius.

Dragme, eſt auſſi un poids dont ſe ſervent les Médecins, qui eſt la huitième partie d'une once, qu'on appelle autrement un *gros* au poids de marc. Elle contient trois ſcrupules, ou 60 grains.

Dragme, en ce ſens s'employe quelquefois figurément & en riant. Il me ſemble qu'il y a dans cette lettre cinq ou ſix *dragmes* d'amour. Voit.

DRAGO. *Boca del Drago*. Nom Eſpagnol, qui ſignifie *Bouche du Dragon*. Petit détroit de la mèr du Nord en Amérique. *Draconis fretum*. La *Boca del Drago*, eſt entre l'Iſle de la Trinité, & la Province de Paria, en la Tèrre ferme. Elle joint la mèr du Nord avec le détroit de Paria.

DRAGO. ſ. m. Rivière du Royaume de Naples. *Draco*. Elle a ſa ſource aux confins de la Principauté citérieure, & l'ultérieure baigne Nocera, & ſe décharge dans le Golfe de Naples aux confins de la Tèrre de Labour.

DRAGOMAN. ſ. m. Tèrme de Relations, qui ſignifie *Truchement*. *Interpres*. Ce mot eſt prêſque général en Orient parmi le peuple, pour ſignifier un *Intèrprete* qui ſert à faciliter le commerce des Occidentaux avec les Orientaux.

Ce mot vient ſans difficulté de l'Arabe *Tergeman*, ou *Tergiman*, ſelon la prononciation des Turcs, *Intèrpréte*; du vèrbe Taragem, *il a intèrprété*. *Dragoman* vient en prémiér lieu de l'Italien *Dragomano*. Les Italiens diſent auſſi *Turcimanno*, avec plus de rapport à ſon étymologie Arabe, & de *Turcimanno*, nous diſons *Truchement*, auſſi bien que *Dragoman* & *Drogman*. Dès longtems chez les Orientaux *Thargum* ſignifie *intèrprétation*, & *Metargen*, ou *Turgeman*, *Intèrpréte*; ce qui eſt un mot Chaldaïque, ſelon Caſaubon. Quelques-uns dérivent ce mot de l'Allemand. Mais il vient plutôt de *Turcimannus*, ayant ajoûté le mot de *man*, qui ſignifie *homme*, à celui de *Turc*. Il y avoit dans la Cour Byzantine un Officiér qu'on appelloit Maître des *Druguemans*, comme témoigne Tyrius. Ce mot ſe trouve dans Villehardoüin: ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un vieux mot François. Du Cange témoigne que les Auteurs de la baſſe Latinité pour ſignifier Intèrpréte des langues étrangères, ſe ſont ſervis de ces mots, *Dragumanus*, *Dregamundus*, *Dregmandus*, *Drogemannus*, *Drogomannus*, *Turquingens*, *Turchimannus*, & *Turchemannus*. Voyez Truchement, & Drogman.

Caſtillan plus que Garcillas,
Toſcan plus que n'étoit Bocace,
Digne favory de Pallas,
Et grand Dragoman *du Parnaſſe.*

DRAGOMESTRO, ou DRAGUMESTRO. ſ. m. Ville de Gréce dans la Livadie. *Dragomeſtra*, ou *Dragumeſtra*; anciennement. *Oeniada*. Elle eſt ſur le Golfe de Patras à l'embouchure de l'Aſpri. Maty.

DRAGON. ſ. m. Sèrpent monſtrueux qui eſt parvenu avec l'âge à une prodigieuſe grandeur. *Draco*. Les anciens Naturaliſtes ſe ſont égayez à décrire ce monſtre en divèrſes manières. Ils lui ont donné des ailes, des crêtes, des piéds & des têtes de différentes figures, juſque-là qu'Aldrovandus fait mention d'un *dragon* né de l'accouplement d'une aigle avec une louve, qui avoit de grandes ailes, une queuë de ſèrpent, & des piéds de loup. Mais il eſt le prémiér à dire, avec les Modèrnes, que c'eſt un animal chimérique, ſi on le prétend faire différer d'un vieux ſèrpent. Quelques-uns même ont dit qu'il y a en Affrique des *dragons* volans qui peuvent emporter un homme & un cheval, & qu'ils emportent ſouvent des vaches. Albèrt le Grand fait mention d'un *dragon* de mèr, ſemblable à un ſèrpent, qui a les aîles courtes, le mouvement très-prompt, & venimeux; qu'il fait mourir par ſa morſure. On appelle auſſi la vive, *dragon de mèr*, ou *araignée de mèr*.

Ce mot de *dragon* vient du Latin *draco*, formé du Grèc δράκων, qui ſelon l'opinion commune s'eſt dit par tranſpoſition ou méthathêſe pour δάρκων, *darcon*; de δέρκω, *Je vois*; parceque les *dragons* ont la vûë très-pèrçante. Scaliger le Père le tire de δρᾶν ἄχος, faire de la douleur. Voſſius de δρᾶν ἄκος, *facere medicinam*, guérir, être propre à guérir, être un bon remède, ou comme dit Voſſius, ne point faire de mal; car au rapport de Solin C. 30. les vrais *dragons* ont la gueule petite, & ne peuvent mordre; ou s'ils mordent, leur morſure n'eſt pas venimeuſe. C'eſt pour cela que les Anciens les aimoient & les appelloient Ἀγαθοδαίμονας, *De bons génies*. Ce ſont des remarques de Saumaiſe. Voſſius confirme encore ſon étymologie, parceque les *dragons* étoient conſacrez à Eſculape. On peut ajouter que ſur les médailles la Déeſſe Santé a toujours un ſèrpent.

Les Poëtes qui ont feint que le Jardin des Olives étoit gardé par un *dragon*, ont entendu la mèr Océane qui fèrmoit l'entrée aux Iſles Fortunées, ou à l'Amérique, d'où venoient de beaux fruits, & où ſe trouvoient les mines d'or. On peint un *dragon* auprès de Sainte Marguerite. On appelle *dragon* la Gargoüille de Roüen. Voyez Fierte. Dans l'Égliſe on a porté d'ancienneté des figures de *dragon* dans les Proceſſions, pour repréſenter le Diable, ou l'Héréſie, dont l'Égliſe triomphe. On le portoit au bout d'une pèrche, & un enfant avoit une lantèrne où étoit un ciérge allumé, pour rallumer le feu qui étoit en la gueule du *dragon* s'il venoit à s'éteindre. Les Poëtes donnent des crêtes & des crinières, *jubas*, aux *dragons*; ils ne ſont pas les ſeuls. Le Roi Jubas aſſuroit qu'il y en avoit en Afrique à qui la nature en avoit donné; & Jacq. de Vitry L. I. C. 89. avec beaucoup d'autres qui ont fait des Voyages aux Indes, témoignent la même chôſe. Les Poëtes attribuent aux *dragons* la garde des tréſors & des chôſes précieuſes. Ainſi c'étoit un *dragon* qui gardoit le Jardin des Heſpérides, un autre gardoit la toiſon d'or &c. Cela ſignifie que ces chôſes étoient confiées à des hommes très-clairvoyans, très-vigilans.

Dragon, en tèrmes de l'Écriture, ſe dit figurément du Sèrpent infernal, de Sathan. Ainſi quand il eſt dit dans l'Apocalipſe,

Chap. 12. que le *Dragon* & ſes Anges combattoient contre Saint Michel, il eſt expliqué auſſi-tôt, que c'étoit le Diable & Sathan. Et de même au Chap. 13. quand il eſt dit que le *Dragon* a été adoré; & pareillement quand il eſt dit dans les Prophéties d'Iſaïe & de Daniel que le *Dragon* a été bleſſé, a été mis à mort, cela s'entend du myſtère de la Redemption qui a détruit l'empire de Sathan.

Les Egyptiens adoroient les *dragons*, comme le témoigne Marcianus Capella L. I. en parlant de Saturne, qui étoit le tems déſigné en ſtile de hiéroglyphe par un ſerpent qui fait un cèrcle en mordant ſa queuë. Il y a chez un curieux de Paris, membre de l'Académie des Inſcriptions, une eſpéce d'Anubis qui au lieu de tête de chien a une tête de *dragon*, ou de ſerpent; ou une figure Égyptienne qui a une tête de *dragon* ſur un corps d'homme. Les Chaldéens adoroient auſſi les *Dragons*, comme il paroît par l'hiſtoire de Daniel. Les Grècs & les Romains donnoient toujours un *dragon* à Eſculape, & à la Déeſſe Santé, comme on le voit ſi ſouvent ſur les revèrs des médailles qui ont pour inſcription SALUS PUBLICA, SALUS AUG. Maxime de Tyr parle auſſi d'un *Dragon* que les Indiens adorojent, & qui ſi on l'en croit, étoit de la longueur de cinq arpens de tèrre. Conſultez auſſi Freinshemius ſur Quint-Curce L. IX. C. I.

DRAGON, ſe dit hypèrboliquement de ceux qui ſont les méchans & les difficiles à contenir dans le devoir. On le dit même des femmes & des enfans. Cette femme crie toûjours ſon mari, c'eſt un vrai *dragon*. Cet enfant eſt un vrai *dragon*, il eſt incorrigible & mutin.

Quoi! me voir le mari de ces femmes de bien?
Ces dragons *de vèrtu, ces honnêtes Diableſſes?* MOI.

Voyez ſur les *Dragons* Voſſius *De Idolol. L. IV. C.* 54, 106, 112, 113; où l'on trouve tout ce que l'Antiquité en a dit. Il y a parmi les Ouvrages de S. Jean Damaſcène de l'Édition du P. Le Quien une réfutation des fables que les Arabes débitoient touchant les *dragons* & les Fées.

DRAGON, en tèrmes de Guèrre, eſt un ſorte de Cavaliér ſans bottes, qui marche à cheval, & qui combat à piéd, & quelquefois à cheval. *Eques quem Draconem vocant.* On a beaucoup multiplié en France le corps des *Dragons*. Les *Dragons* ſont poſtez à la tête du camp, & vont les prémiers à la charge, comme les enfans pèrdus. Ils ſont réputez du corps de l'Infanterie, par une Ordonnance du Roi de l'année 1665, & en cette qualité ils ont des Colonels & des Sèrgens; mais ils ont des Cornettes comme la Cavalerie. Les *Dragons* ont pour armes l'épée, le fuſil, & la bayonnette. Ils ont l'étendart, des tambours, des muſettes, & des haut-bois. Lorſqu'ils marchent à piéd, leurs Officiers portent la pertuiſane, & les Sèrgens la hallebarde. Les *Dragons* ont ſuccédé aux Carabins.

Ménage dérive ce mot *Dragon*, du Latin *Draconarii*, qu'on trouve dans Végéce dans la ſignification de ſoldats. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de l'Alemand *tragen*; ou *dragben*, qui ſignifie *infanterie portée*.

Les *dragons* faiſoient les Étendarts des Pèrſes, comme des Aigles ceux des Romains. Les Parthes en avoient auſſi comme les Pèrſes, Suidas le dit encore des Indiens & des Scythes. Les Romains prîrent cet uſage des Parthes, ſelon Caſaubon ſur Vopiſcus p. 230. & des Aſſyriens, ſelon Codin. D'autres prétendent qu'ils les prîrent des Daces après les victoires que Trajan remporta ſur eux. C'étoient chez les Romains des figures de *dragons*, peintes en rouge ſur les drapeaux, comme il paroit par Amm. Marcellin L. XV. C. 16. & par Claudien *In Ruffin. L. II.* Mais chez les Pèrſes & les Parthes, c'étoient comme les Aigles Romaines, des figures pleines enſorte que les ſoldats Romains y fûrent quelquefois trompez, & les prîrent pour de vrais *dragons*. Les Pèrſes s'en ſervoient pour épouvanter leurs ennemis dans le combat. Dans des tems poſtérieurs ceux qui en ont porté pour étendarts, ſont les Empereurs d'Allemagne. *Guill. Brito Philipp. L. II.* Les Saxons, *Witikind Geſt. Saxon. L. I.* Les Anglois, *Du Cange Gloſſ. Matth. Monaſter. A. C.* 498. Cambden p. 141. qui doute ſi ce n'eſt point le Roi Uther Pendragon qui introduiſit cet uſage, il panche cependant plus à croire qu'on le prit des Romains. Les Ducs de Normandie, *Du Cange*. Les Comtes de Flandres, *Chron. Andrenſe p.* 491. Enfin, ſi l'on en croit les Roman de Garin cité par Du Cange, toutes les Nations preſque ont mis un *dragon* ſur leurs enſeignes. L'Égliſe l'a mis auſſi quelquefois dans ſes bannières, pour ſignifier ou le Démon, dont le *dragon* dans l'Écriture eſt le Symbôle, ou l'héréſie. Voyez *Belet De Divin. Offic. C.* 123. *Durand Rat. L. VI. C.* 89. *n.* 12. *& C.* 102. *n.* 11. le Gloſſ. de Du Cange, Dempſter, *In Roſini Ant. Rom. L. X. Paralip.*

DRAGON RENVÈRSÉ, ou *Dragon vaincu*. *Draco ſubverſus.* Ordre de Chevalerie inſtitué par l'Empereur Sigiſmond. Quelques Auteurs diſent que les Chevaliérs du *dragon renvèrſé* portoient ordinairement une croix fleurdeliſée de ſinople. Dans les cérémonies ils avoient un manteau d'écarlate, & une double chaîne d'or ſur un manteau de ſoye vèrte. Au bout de la chaîne pendoit un *dragon renvèrſé*, aux ailes abbatuës, émaillées de différentes couleurs. Dom Giuſeppe Michieli prétend dans ſon Tréſor militaire que cet Ordre fut inſtitué en 1400, dans le deſſein d'annéantir, pour me ſervir de ſon tèrme, les hérétiques d'Hongrie & de Bohême. L'Abbé Juſtiniani ſoutient que Sigiſmond étoit priſonniér en 1400, ou qu'il ne ſortit de priſon que cette année-là, qu'il y fut peut-être même juſqu'en 1401; qu'ainſi il ne put en 1400 inſtituer cet Ordre. L'hiſtoire des Ordres militaires imprimée à Paris en 1671, fixe l'époque de cette inſtitution à l'an 1418. Favyn & Élias Aſhmole, Auteur Anglois, dans ſon hiſtoire de l'Ordre de la Jarretière, ſont du même ſentiment, & diſent qu'il ne fut inſtitué qu'après le Concile de Conſtance, qui finit cette année-là, que cette inſtitution ſe fit au ſujet de la condamnation de Jean Hus, & de Jérôme de Prague, & de la punition de ces hérétiques; que le *dragon renvèrſé* étoit le ſymbole de l'héréſie défaite dans leurs pèrſonnes, que la variété des couleurs de ſes ailes marquoit les différens appas que l'héréſie employe pour ſéduire les fidelles. On confirme ce ſentiment, parce que les Luthériens, qui ſe firent honneur de deſcendre de Jean Hus & de Jérôme de Prague, affectèrent de mettre un *dragon* relevé ſur leurs étendarts, dans les guèrres civiles qu'ils ſuſcitèrent en Allemagne.

Mais l'Abbé Juſtiniani leur oppôſe le Teſtament de Francezco dal Pozzo, fait en 1397, le dèrniér jour de May, & qui ſe conſerve dans la Maiſon dal Pozzo, famille patricienne de Vérone; car dans ce Teſtament, qui eſt en Latin, Francezco dal Pozzo, parlant de ſon fils Vittorio dal Pozzo, qu'il fait ſon hérítiér univèrſel, il lui donne la qualité de Chevaliér du *Dragon*, *D. Victorium à Puteo Militem Draconis*, & dit qu'il étoit pour lors auprès de l'Empereur Venceſlas, pour les affaires de Jean Galcazzo Viſconti, Prince de Verone, qui l'y avoit envoyé. D'où l'Abbé Juſtiniani conclut, que l'Ordre du *Dragon vaincu*, ou *renvèrſé*, étoit donc inſtitué avant 1418, avant 1400, & même avant 1397; & il conjecture qu'il le fut en 1385, au mariage de Sigiſmond avec la Reine Marie, ou en 1387, à ſon couronnement comme Roi d'Hongrie; ou bien en 1392 au plus tard, lorſqu'après la mort de ſon épouſe Marie Reine d'Hongrie, qui lui avoit apporté ce Royaume, il fut couronné une ſeconde fois de ſon propre chef.

Michieli écrit que le colliér étoit une chaîne vèrte, d'où pendoit un dragon mort & renvèrſé. Dans la deſcription des Ordres militaires imprimez à Paris en 1671, c'eſt une double chaîne, entre laquelle ſont de diſtance en diſtance ſept croix patriarchales. L'Abbé Juſtiniani prétend ſur des monumens anciens que ce fut au moins d'abord un dragon non renvèrſé, qu'il ne fut point doré, & qu'il avoit une croix ſur le dos. Il ajoute cependant, pour accorder les autres Auteurs, qu'après le Concile de Conſtance, Sigiſmond put changer, & rapporter cet Ordre à la victoire remportée ſur l'héréſie.

Voyez *Franc. Menenii Deliciæ Equeſtres p.* 155. D. Joſeph Michieli *Teſauro Militar. p.* 90. Andr. Mendo *Soc. Jeſ. de Ordin. Milit. p.* 14. Favyn, Juſtiniani, *Hiſt. di tutti gl' Ord. mil. C.* 66. *p.* 717. Il y donne une ſuite chronologique des Grands Maîtres de l'Ordre depuis Sigiſmond juſqu'en 1688.

DRAGON VOLANT, eſt un nom qu'on a donné à une ancienne coulevrine extraordinaire qui a 39 calibres de long, & qui tire 32 livres de balle, ſelon Hanzelet. Le *dragon* étoit auſſi une piéce d'artillerie de 40 livres de balle; ces deux piéces ne ſont plus en uſage. *Tormentum aneum à colubra, Dracone nuncupatum.*

DRAGON, eſt auſſi une maladie qui vient aux yeux des chevaux. *Morbus equino in oculo.* Ce cheval a diminué de prix, depuis qu'il lui eſt venu dans l'œil un *dragon*.

DRAGONS, en tèrmes de Marine, ſont de gros tourbillons d'eau qu'on trouve ſouvent ſous la Ligne, qui briſeroient ou couleroient à fond les navires, s'ils paſſoient par deſſus: & les Mariniérs ont la ſupèrſtition de croire qu'ils les détournent à côté, en battant leurs épées nuës en croix du côté d'où vient l'orage, comme dit François Pyrard. *Vortices.* On l'appelle auſſi *dragon* de vent, parceque c'eſt un orage ſubit & violent qui d'ordinaire déſempare les vaiſſeaux, & qui les feroit tourner ſi l'on n'avoit ſoin de ſèrrer les voiles.

DRAGON, eſt auſſi une Conſtellation céleſte vèrs le Pôle Arctique, ayant 31 étoiles, ſelon Ptolomée, 32 ſelon Képler; & 33 ſelon Bayer, qui ſont de la nature de Saturne & de Jupiter.

En tèrmes d'Aſtronomie, on appelle la tête & la queuë du *Dragon*, les points des intèrſections de l'Écliptique par l'orbite des autres Planètes, & particuliérement par celle de la lune. *Draco.*

co. Le ventre du *Dragon* eſt l'endroit de ces cèrcles où ſe trouvent leur plus grande latitude & éloignement. Comme ces cèrcles marquent une plus grande enflûre au milieu qu'aux extrémitez, cela a fait croire qu'ils avoient la figure du *dragon*; ce qui les a fait nommer ainſi: & c'eſt dans ces ſeuls points d'intèrſection que ſe font toutes les éclipſes. On les marque dans les horoſcopes avec ces ſignes, ☊ tête de *dragon*; ☋ queuë de *dragon*. Mais il n'y a rien de plus vain que les prédictions que font là-deſſus les Aſtrologues; car en effet ces points n'ont aucune vèrtu ni influence.

Dragon, eſt auſſi un metéore qui ſe forme de quelques nuées enflammées qui jettent quelques étincelles, qui ont divers plis, & qui imitent la figure d'un *dragon*.

Dragon, en tèrmes de Blâſon, quand on le dit ſimplement, s'entend du *terreſtre*, qui doit avoir deux piéds, & la queuë en pointe. Il y en a d'autres qu'on appelle *monſtrueux*, qui ont des ailes: & on appelle *dragonnez*, les autres animaux qui ſont peints avec des queuës de *dragons*, ou de ſèrpens. Il y a eû un Ordre de Chevalerie appellé du *Dragon* renvèrſé. Voyez ci-deſſus.

Dragon, eſt auſſi le nom d'un grand arbre qui croît dans l'Amérique. Il reſſemble de loin à un pin, parceque ſes branches ſont égales & vèrtes en tout tems. Son tronc eſt gros, fort âpre & raboteux: il jette huit ou neuf branches de deux coudées de long, égales & nuës, châcune deſquelles en produit au bout trois ou quatre autres de la longueur d'une coudée, ou un peu davantage, groſſe comme le bras, qui ſont auſſi nuës: il ſort de l'extrémité de celle-ci des feüilles longues d'une coudée, de la largeur d'un pouce, plus épaiſſes au milieu, avec une côte de relevée comme les feüilles de la flambe, minces & rougeâtres par les bords: elles finiſſent peu-à peu en pointe, & ſont toûjours vèrtes. Le fruit de *dragon* eſt jaûnâtre, d'un goût aigrelet, & gros comme une petite ceriſe. Quelques Botaniſtes rapportent qu'au deſſous de la peau, qui le couvre, on voit la figure d'un *dragon* auſſi bien repréſentée que ſi elle avoit été taillée par un Sculpteur, ayant un long col, une longue queuë, la gueule ouvèrte, l'épine du dos garnie de longs aiguillons, & les piéds & le reſte du corps fort remarquables; mais d'autres plus dignes de foi aſſurent que c'eſt une fable, & qu'on ne trouve au deſſous de cette peau qu'un noyau dur comme un os, ſans qu'il y paroiſſe aucune figure d'animal. Du tronc de cet arbre il ſort une liqueur, laquelle étant épaiſſie, eſt appellée *ſang de dragon*, à cauſe qu'elle eſt rouge comme du ſang, & que l'arbre d'où elle diſtille eſt nommé *dragon*. Voyez Sang de Dragon. Le bois du tronc eſt fort dur, & malaiſé à couper, mais ſes branches ſe coupent aiſément.

Sang de dragon. Tèrme de Pharmacie. Les Anciens ont crû que le *dragon* combattoit contre l'éléphant; qu'il lui ſuççoit tout ſon ſang par les yeux & les oreilles; que l'éléphant tombant mort, écraſoit le *dragon*; & que de ce ſang mêlé tombant ſur la tèrre, on en recueilloit ce qu'ils appelloient *ſang de dragon*, dont ils faiſoient grand état. C'eſt ainſi qu'en parlent Solin, Pline, Iſidôre, & pluſieurs autres après eux; mais ce combat eſt une fâble inventée par les Marchands. On appelle auſſi le cinabre, *ſang de dragon*, ſelon Avicenne & Sèrapion. Mais le vrai & naturel *ſang de dragon* eſt un ſuc ou réſine d'un grand arbre, nommé *dragon*, qui croît dans l'Amérique & dans l'Afrique. Cette réſine eſt d'un rouge obſcur, & ſe fond aiſément étant approchée du feu; & ſi on la jette dedans, elle s'enflamme: cependant il eſt difficile de la diſſoudre dans quelque liqueur que ce ſoit. Le *ſang de dragon* eſt aſtringent. On s'en ſèrt dans les pèrtes de ſang, dans les dyſſenteries, pour affèrmir les dents ébranlées, & pour fortifiér les gencives. Il y a un *ſang de dragon* contrefait, qui n'eſt compôſé que de gommes de ceriſiérs, ou d'amandiérs, diſſoutes & cuites dans de la teinture du bois de Breſil, qui leur donne la couleur rouge, & qui n'eſt guère en uſage que pour les maux extèrnes des chevaux.

Il y a un vrai *ſang de dragon* dont François Cauche fait mention en ſon Voyage de Madagaſcar. Il dit qu'on lui fit préſent de ſix morceaux de *ſang de dragon*, châcun long de trois poûces, reſſemblant à des morceaux de boudin, marbrez comme le ſavon d'Alicant, de rouge, de noir & de blanc: ce que les habitans appellent onguent pour étancher le ſang. Ils ſont faits de feuilles pilées d'un arbre fort branchu, & gros comme un poirier, qui a les feuilles longues & plus étroites que celles du laurier, ayant une ôdeur de violette. Les fleurs ſont blanches & odoriférantes, venant en bouquet, rondes, & n'ayant que cinq feuilles bien ordonnées. Elles ſe fèrment la nuit, & ne ſont pas plus larges qu'un double. Il ſort du milieu un filèt rougeâtre, qui ſe recoquille en telle ſorte, qu'il fait la figure d'un *dragon*.

Dragon, en tèrmes de Chymie, n'eſt autre chôſe que le mèrcure, ou argent vif. Les Chymiſtes appellent le mèrcure doux, *dragon mitigé*. Voyez Mercure doux. *Dragon* a encore beaucoup d'autres ſignifications dans le langage du grand art, ce mot ſignifie quelquefois *feu*. *Dragon* ſans ailes, c'eſt le ſoufre. *Dragon* ailé, c'eſt le *mercure*. Les deux *dragons* ſont le *mercure* & *l'antimoine*. Le grand *dragon*, c'eſt des quatre élémens; cela veut dire que le mèrcure des Philoſophes eſt compôſé des quatre élémens. Le *dragon* dévorant ſa queuë, c'eſt la tèrre coagulée, deſſéchée & humectée de ſon eau mèrcurielle. Le *dragon* igné dont le ſang s'incorpore avec la ſaturnie vegétable, c'eſt le *mercure hermétique*. Le *dragon* qui veille toujours à la garde de la toiſon d'or, c'eſt le *mercure* qu'il eſt difficile d'arreter & de fixer. Le *dragon* qui fut endormi par Jaſon par l'invention que lui en donna Médée, c'eſt le *mercure* fixé par l'Artiſte déſigné par Jaſon, par le moyen de quelque ſecrèt exprimé par le nom de Médée. *Dragon* devorant, *dragon* volant, c'eſt le *mercure*. Le *dragon* qui a trois gueules, c'eſt le *mercure* qui renfèrme trois principes, qui ſont, le *ſel*, le *ſoufre*, & le *mercure*. Le *dragon* eſt mort, c'eſt-à-dire, le *mercure* philoſophal, ou la matière de la pièrre philoſophale eſt parvenuë à la couleur noire. Le ſang de *dragon*, c'eſt la teinture d'antimoine.

DRAGONAIRE. ſ. m. Nous avons dit au mot *dragon*, que chez pluſieurs peuples, & en particuliér chez les Romains, les enſeignes des troupes s'appelloient dragons, parcequ'on y peignoit des dragons. Le ſoldat qui portoit cette ſorte d'enſeigne s'appelloit *Dragonaire*, en Latin *Draconarius*, & en Grèc Δρακονάριος, & Δρακοντειοφόρος. Car les Empereurs portèrent cet uſage à Conſtantinople. Dès le tems d'Aurélien il y avoit des *Dragonaires*. Vopiſcus en parle dans ſa vie. Le Diâcre Pièrre dit, *Chron. Caſin. L. IV. C.* 39. que les Bajules, les Cèrcoſtataires, les Staurophôres, ou Porte-Croix, les Aquilifères, ou Porte-Aigles, les Léonifères, ou Porte-Lions, & les *Draconaires*, allèrent au devant du Roi Henri, lorſqu'il vint à Rome. Voyez auſſi Voſſius *De Idolol. L. IV. C.* 54. au commencement.

DRAGONARA, ou DRAGONERA, ou TRACONARA. ſ. f. Bourg ou village de la Capitonate, Province du Royaume de Naples. *Dragonara*, ou *Tragonara*, *Dragonera*. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale. Elle eſt près de Fortore, à deux ou trois lieuës de S. Sèrviero, du côté du couchant. Les Géographes la prennent pour une ancienne ville nommée *Geronia*, *Geronium*, *Gerio*, *Gerunium*. Maty & M. Corneille diſent *Dragonara*, mais il y a des Cartes qui l'appellent *Dragonera*.

DRAGONE. ſ. m. Rivière du Royaume de Naples. *Draco*. Elle a ſa ſource au mont de Somma, dans la Tèrre de Labour, & ſe décharge dans le Sarno.

DRAGONNÉ. adj. Tèrme de Blâſon; qui ſe dit du lion, ou autre animal qui eſt repréſenté avec une queuë de dragon. *Leo in draconis caudam deſinens*.

DRAGONNEAU. ſ. m. C'eſt, ſelon quelques Medécins, un animal ſemblable à un vèr long & large, qui ſe met entre cuir & chair, & qui tient aux jambes, & quelquefois aux muſcles du bras. *Vermiculus draconis aliquam ſpeciem exhibens*. Il eſt ainſi nommé, parcequ'il a la figure & la tortuoſité d'un petit ſèrpent. Il paroît ſur tout ſur la peau des côtes; & les habitans des païs chauds y ſont fort ſujèts.

DRAGUE. ſ. f. Outil qui ſèrt à tirer du ſable des rivières, à curer les puits, & à tirer les immondices de quelque endroit. *Pala ferrea recurvo hinc atque hinc limbo & longo inſtructa manubrio ad educendas ſordes*. C'eſt une eſpèce de pêlle de fèr ayant une pèrche ou un long manche de bois, qui a des rebords des trois côtez, & platte par le devant pour enlever ce ſable & ces ordures.

Drague, eſt auſſi un outil de Vitriérs, ou pinceau qui leur ſèrt à ſigner, ou à marquer leur vèrre. Ce pinceau eſt un poil de chévre qu'on attache dans une plume avec un manche, & on le trempe dans un blanc broyé. *Aſini villi penicillus*.

Drague. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un gros cordage dont on ſe ſèrt ſur les vaiſſeaux pour arrêter le recul des canons, quand ils tirent. *Tormenti retrocedentis retinaculum*. *Drague* d'avirons, c'eſt un paquet de trois avirons. *Remorum trium faſciculus*.

Drague, eſt auſſi un nom qu'on donne à de l'orge cuite, qui demeure dans le braſſin après qu'on en a tiré la bière. *Fax hordeacea expreſſâ cerviſiâ ſuperſtes*. On en donne aux chevaux, & particuliérement en Picardie & en Flandres.

Drague, eſt encore un nom qu'on donne à de cèrtains Lutins qu'on dit rôder le long des rivages du Rhône en Provence, qui ont la figure d'homme, & ſe retirent dans les cavèrnes: d'où vient qu'on dit en Languedoc, Faire le *drac*, pour dire, Faire le *Diable*. *Lemures*.

DRAGUER. v. n. C'eſt, Chercher une ancre, avec le gros cordage qu'on appelle *drague*: ou pêcher quelque chôſe dans la mèr. *Piſcari*. Pour *draguer* on attache les bouts de la drague à deux chaloupes, qui ſont à côté l'une de l'autre à quelque diſtance, au milieu de la drague on attache des boulèts de canon, qui la portent

portent pàr leur poids juſqu'au fond de l'eau, de ſorte que les deux chaloupes voguant en avant entraînent la drague, & avec elles ce qui eſt au fond de la mèr. *Draguer*, c'eſt auſſi, Nettoyer le fond d'une rivière, ou d'un canal, avec une drague, ou pêlle de fèr. *Purgare.*

DRAGUIGNAN. ſ. m. Ville de France. *Draguinianum*, *Dracena*, *Dracenum*. Elle eſt en Provence à cinq lieuës de la mèr méditèrranée, ſur les confins d'une petite contrée nommée le Callianez, à quatre lieuës de Fréjus au couchant, & à douze au levant de Toulon. *Draguignan* eſt ſitué dans un tèrroir agréable & fèrtile; ſur la rivière de Pis; elle eſt voiſine de quelques hautes montagnes qui contribuënt à ſa fèrtilité. Les vins de *Draguignan* ſont très-forts. *Draguignan* a une Viguerie, une Sénéchauſſée, & une Collegiale. Quelques uns prennent cette ville pour le *Forum Voconii* des Anciens. Le ſiége de Sénéchal de *Draguignan* y fut établi en 1535 par François I. On fait ce nom féminin dans le Morèri; *Draguignan* a été féconde en pèrſonnes de ſçavoir & de mérite. C'étoit la patrie de Barthel. Tixier, Général de l'Ordre de S. Dominique. L'analogie demande qu'on le faſſe maſculin, les noms François en *an* le ſont.

DRAHEIM. ſ. m. Lac de la Poméranie du côté de la Pruſſe Royale.

Draheim. ſ. m. Fort ſitué entre le lac de Tempelbourg & celui de Draheim, dont il prend le nom, ou auquel il le donne. *Draheimum*. Ce fort eſt de la Pruſſe Royale, & aſſez près de Buthou, ou Bythou.

DRAMATIQUE. adj. m. & f. Tèrme poëtique. Piéce qui repréſente ſur le théâtre quelque action particulière. *Dramaticus*. La Poëſie *Dramatique* a pour but d'inſtruire & divèrtir le ſpectateur. Corn. Nôtre ſiécle a excéllé en Ouvrages *Dramatiques*, tant en vèrs qu'en prôſe. Nos Poëtes *dramatiques* ont excéllé. Les Etrangérs conviennent qu'il n'y a rien dans l'antique de plus beau ni de plus fini que quelques piéces de ces grands hommes; il ne s'étoit point fait avant le régne de Charles V[e] de piéce de théâtre. Ces piéces mêmes au commencement n'étoient que des récits en vèrs ſur quelques-uns de nos myſtères. Les Poëtes à l'envi travaillèrent ſur ce nouveau plan, on y joignit des épiſodes; ainſi inſenſiblement on en fit une piéce en forme. Les Acteurs qui les joüoient prîrent des lettres de Charles VIe, pour former une Compagnie ſous le nom de Confrères de la Paſſion. Le Gendre. Voyez Comédie.

Corneille eſt le prémiér des Poëtes *Dramatiques*. Voyez ſon diſcours du Poëme *Dramatique*. L'âme du Poëme épique, comme du poëme *Dramatique*, c'eſt la fâble. Mr. Dacier.

Dramatique. ſ. m. Poëſie *dramatique*. Genre de Poëſie *dramatique*. *Dramatica Poeſis*. Le *dramatique* eſt le genre de Poëſie le plus agréable.

Il ſe prend auſſi pour l'Art du Drame. L'Art des piéces de Théâtre. Le *dramatique* n'eſt pas bien obſèrvé dans cette piéce.

M. de Fénelon Archevêque de Cambray l'a pris pour l'Art du Dialogue. C'eſt dans le Mandement qui eſt à la tête de ſon Inſtruction Paſtorale en forme de dialogues. Toute l'antiquité la plus éclairée a cultivé heureuſement ce genre d'écrire ſi inſinuant. Ils voyoient par expérience qu'une longue & uniforme diſcuſſion des dogmes ſubtils & abſtraits eſt ſeche & fatigante: on y languit, rien n'y délaſſe: un raiſonnement en demande un autre; un Auteur parle ſans ceſſe tout ſeul. Le lecteur rebuté de ne rien faire qu'écouter ſans parler à ſon tour, lui échape, on ne le ſuit qu'à demi. Au contraire, faites parler tour à tour pluſieurs hommes avec des caractères bien gardez, le lecteur s'imagine faire une véritable convèrſation, & non pas une étude. Tout l'intéreſſe, tout réveille ſa curioſité, tout le tient en ſuſpens. Tantôt il a la joye de prévenir une réponſe, & de la trouver dans ſon propre fonds; tantôt il goûte le plaiſir de la ſurpriſe, par une réponſe déciſive qu'il n'attendoit pas. Ce que l'un dit le preſſe d'entendre ce que l'autre va dire. Il veut voir la fin pour découvrir quel eſt celui qui répond à tout, & auquel l'autre ne peut donner une entière réponſe. Ce ſpectacle eſt une eſpéce de combat, dont le lecteur ſe trouve le ſpectateur & le juge. Telle eſt la force du *Dramatique*. Fenel.

Ce mot vient purement du Grèc, de δράμα, qui ſignifie *action*: parceque la nature du Poëme *Dramatique* conſiſte dans l'action.

DRAME. ſ. m. Piéce de théâtre, piéce de Poëſie dramatique. Piéce ſoit en vèrs, ſoit en prôſe, qui conſiſte non dans le ſimple récit, mais dans la répréſentation d'une action. *Drama*; *Ludus Scenicus*. Quelques Critiques prétendent qne le Cantique des Cantiques eſt un *drame*.

Au lieu d'étudier & Sénéque & Sophocle,
D'en prendre l'art du Drame, *& les endroits touchans;*
C'eſt de Lucréce & d'Empédocle
Qu'il prétend imiter les chants.

L'Abbé Genest.

Le mot de *Drame* vient de δράμα, *action*, parceque dans les Poëmes dramatiques, ou les *Drames*, on agit, & on répréſente une action comme ſi elle ſe paſſoit effectivement. Ce mot de *Drame* ſe prend plus ordinairement pour une piéce ſérieuſe, que pour une piéce comique, pour une tragédie, que pour une comédie, quoi qu'une comédie ſoit autant un *Drame* qu'une tragédie, ſi on a égard à l'étymologie.

DRANET. ſ. m. Sorte de filèt que deux hommes traînent dans la mèr. *Retis quoddam genus*. On s'en ſèrt ſur les côtes de Normandie. On l'appelle auſſi *coleret*.

DRANGIANE. ſ. f. Ancien nom d'un Païs d'Aſie. *Drangiana*. La *Drangiane* étoit bornée au couchant par la Carmanie; au nord, par l'Aſie; au levant par l'Arachoſie; au midi par la Gédroſie. Les villes principales de la *Drangiane* étoient Ariaſpe, & Prophthaſie, qui donne aujourd'hui ſon nom à ce païs, dit Hoffman. C'eſt aujourd'hui une Province de l'Empire de Pèrſe, & la plus orientale. On la nomme Sigiſtan, ou Suziſtan. Son ancien nom *Drangiane* lui venoit peut-être de la rivière de Drange, que Ptolémée fait paſſer par cette Province. On appellé aujourd'hui cette rivière Ilment. Voyez Strabôn L. XI. Davity *Etats du Sophi*, Hoffman, Maty, Corneille, &c. Les peuples de cette Province s'appelloient Dranges, *Drangæi*, *Drangi*, dans Strabon.

DRANSE. ſ. m. Nom de peuple. *Dranſus*. Les *Dranſes* étoient des peuples de Thrace, dont Hérodote parle L. V. Il rapporte que quand il naiſſoit un *Dranſe* on s'affligeoit; & on pleuroit en racontant les miſères de la vie, dans laquelle il entroit; & qu'au contraire quand il mouroit quelqu'un on ſe réjoüiſſoit. Quelques-uns prétendent qu'il faut dire *Tranſe*, & non pas *Dranſe*, & que dans les exemplaires d'Hérodote les plus corrects on lit Τραυσοὶ, *Trauſi*.

DRAP. ſ. m. Linceüil fait de toile, qu'on met dans le lit entre le matelas & la couvèrte, pour être couché plus proprement. *Lecti lintea*. Il eſt couché entre deux *draps*. Des *draps* de toile de Hollande. Des *draps* ſans coûture.

On trouve dans la baſſe Latinité *drapus*, dès le VIe ou VIIe ſiécle, par exemple, dans la vie de S. Céſaire L. II. à la fin §. 32. *Acta SS. Bened. Sæc. I. p. 676.* Dans la Conſtitution de l'Abbé Anſegiſe on appelle un *drap* blanc, *drapus albus*, ce qu'il faut pour faire une chemiſe. *Acta Sanct. Bened. Sæc. IV. p. 639.*

Drap, eſt auſſi une étoffe fort chaude dont on fait les habits d'hivèr. *Pannus*. On en fait de laine pour ſe vêtir, & d'or & d'argent pour les emmeublemens, & pour les paremens d'Égliſe. Les *draps* d'or ou d'argent, tant plains, ou façonnez, que friſez, ou brochez, doivent avoir demi-aune moins un 24e de largeur. On connoît la bonté du *drap* à la fileure, & celle de la ſèrge à la croiſure. C'eſt auſſi ce qui marque leur différence, qui conſiſte en ce que les *draps* ſont fabriquez de laines toutes graſſes, & les ſèrges & étamines avec de la laine ſeche & dégraiſſée. Les *draps* étrangérs viennent de Hollande & d'Angletèrre, &c.

Drap d'Eſpagne, eſt un *drap* fait de laines de Ségovie qui ne ſont pas torſes finement, qui eſt garencé, & qui en vieilliſſant devient noir. Les *draps de France* ſont de Sédan, & de Bèrry. Le *drap de Meunier*, eſt un *drap* fait de laine fine, & qui eſt plus épais que celui d'Angletèrre, qui a été ainſi nommé du nom de l'Ouvriér, qui le fabriquoit en Bèrry. *Drap d'Uſſeau*, c'eſt un *drap* manufacture en un village de Languedoc près de Carcaſſone, d'où ce nom lui eſt venu. Le prémiér Fabricateur s'appelloit *de Varenne*. Ménage croit que c'eſt à cauſe du ſceau du Roi qu'on y mettoit autrefois; mais on l'écrit ainſi abuſivement.

Drap, eſt un vieux mot Gaulois, qui ſe trouve dans les plus anciens Titres, & que les peuples voiſins ont emprunté de nous. Quelques-uns croyent qu'il vient de *trabea*. Du Cange dit qu'il vient de *drappus*, ou de *trapus*, dont il eſt parlé dans les Capitulaires & dans les Formules de Marculfe. Dans Froiſſart on voit cette phrâſe, Être des *draps* de quelqu'un; pour dire, Être de ſes livrées. On dit auſſi dans pluſieurs Cathédrales, Porter les *draps*; pour dire, les habits de Chanoines. Être des *draps* d'une telle Égliſe, ſignifie, être Chapelain habitué de cette Égliſe, la deſſèrvir. Être des *draps* du Chapitre de Reims, de Saint Martin de Tours, eſt une expreſſion qui ſe trouve dans des arrêts du quinzième ſiécle.

On dit, Se mettre en *drap*; pour dire, Prendre ſon gros habit, ſon habit d'hivèr, de fatigue pour la campagne. *Craſſius veſtimentum induere*. Et, Porter le deüil en *drap*; pour dire, Prendre le grand deüil.

Drap mortuaire, eſt une piéce d'étoffe, un poile qu'on étend ſur la bière d'un mort, ou ſur la repréſentation qu'on en fait pendant ſes obſéques. *Pannus funebris*. Il y a ſur le *drap mortuaire*, la figure d'une croix. Ce *drap* eſt noir, quand il ſèrt à des hommes ou à des femmes; mais il eſt blanc, quand il ſèrt à des garçons & à des filles.

Drap

Drap de pied, eſt une piéce d'étoffe ou tapis qu'on met ſur un prie-Dieu, & qui ſert de marchepied aux Princes, & Prélats, quand ils viennent dans les Egliſes. *Subſtratus pannus.*

DRAP, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Les plus riches en mourant n'emportent qu'un *drap*, non plus que les plus pauvres. On dit qu'un homme combat contre ſes *draps*, contre ſon chevèt, quand il a de la peine à ſe lever. On dit, Mettre un homme en beaux *draps* blancs, c'eſt-à-dire, en faire bien des médiſances, en découvrir tous les défauts. On dit auſſi il n'y a que cela de *drap*; pour dire, Contentez-vous, il n'y a que cela de fonds. Tailler en plein *drap*, pour dire, non ſeulement au propre, Couper un manteau dans la piéce de *drap*; mais auſſi au figuré, pour dire, Avoir plein pouvoir dans une affaire, & de s'étendre, ou d'en prendre tant & ſi peu qu'on veut. Vouloir avoir le *drap* & l'argent; c'eſt-à-dire, Vouloir avoir le prix d'une chôſe, & ne la point livrer. On dit auſſi, Au bout de l'aune faut le *drap*; pour dire, qu'on trouve la fin de toutes chôſes. On dit que les liſiéres valent pis que le *drap*; en parlant de la Province du Maine comparée à la Normandie.

DRAP D'ARGENT. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un nom que l'on donne à quelques tulippes. Il y a le *drap d'argent* de Valenciennes. Le *drap d'argent* du Paſteur. Le *drap d'argent* du Bèrger. MORIN.

DRAP D'OR. Nom d'une eſpéce de prunes, & de l'arbre qui les porte. La Quintinie fait ce nom feminin en parlant du fruit. La *drap d'or*. Il dit auſſi le *drap d'or*. Le *drap d'or* eſt une prune ronde, & preſque quarrée & platte. Elle eſt blanche ou jaunâtre pour la côuleur. LA QUINT. Il y a des prunes qui ne ſont bonnes que cuittes, & même parmi les cuittes, il y en a qui ſont particuliérement bonnes en pruneaux, comme les *drap d'or*, &c. ID.

DRAP D'OR, eſt auſſi un tèrme de Fleuriſte, & le nom d'un Renoncule. Il eſt jaûne doré, mélé de rouge par le dehors de ſa fleur, de ſorte qu'il reſſemble à du *drap d'or*, ce qui eſt cauſe qu'on le nomme ainſi. MORIN.

DRAP D'OR, eſt encore le nom d'une tulippe printannière & panachée. ID.

DRAPANO, ou PUNTA DI DRAPANO. C'eſt-à-dire, Pointe de *Drapano*. C'eſt un cap ou pointe de tèrre, qui ſe trouve ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie, entre les villes de Rettimo au levant, & celle de la Cancé au couchant. *Drapenum Promontorium.*

DRAPEAU. ſ. m. Qui ſe dit des vieux morceaux d'étoffe, ou de linge. *Panniculus.* Les gueux ont des habits faits de vieux haillons & *drapeaux.*

DRAPEAU, ſe dit auſſi ironiquement de toute étoffe, quoique neuve, qui n'a pas la force, la bonté qu'elle doit avoir. Je ne veux point de ce drap, il eſt mal foulé, il eſt trop lâche, ce n'eſt que du *drapeau*, c'eſt un vrai *drapeau* qui ne durera rien.

On appelle abſolument du *drapeau*, le vieux linge qu'on ramaſſe, & dont on fait du papiér. *Linteolum vetus ac lacerum.* Il y a tel moulin qui conſomme tous les ans pour dix mille francs de *drapeau.*

DRAPEAU, en tèrmes de Guèrre, ſignifie Etendart. Il ſe dit généralement de toutes les enſeignes. *Vexillum*, *ſignum.* Il a combattu ſous les *drapeaux* de ce Général. Il a ſuivi ſes *drapeaux.* On a pris tant de *drapeaux* dans cette bataille, on y comprend en ce ſens les cornettes & les guidons. Ce mot vient de *drap*, parce qu'on faiſoit autrefois les enſeignes de cette étoffe. On le dit plus particuliérement d'une enſeigne d'une Compagnie d'Infanterie. Il faut qu'un ſoldat ſe range ſous le *drapeau* au prémier ſon du tambour. Les *drapeaux* de l'Infanterie n'étoient autrefois que de toile peinte. LE GENDRE.

DRAPEAU, ſignifie auſſi la charge de l'Officiér qui le porte. *Signifer*, *vexillifer.* Le Roi a donné un *drapeau* à ce vieux ſoldat; pour dire, une charge d'Enſeigne dans une Compagnie de gens de pied.

DRAPEAU. Tèrme de Chirurgie & de Médecine. C'eſt le nom d'une maladie qui vient aux yeux. Le *drapeau* eſt une eſpéce de ptérigion, qui paroit comme un morceau de linge. On le guérit avec des poudres cauſtiques quand il eſt jeune & petit; & par extirpation quand il eſt grand, vieux, & dur.

DRApPER. v. act. Couvrir un carroſſe, une chaiſe, ou autre chôſe de drap, pour marque de deüil. *Panno aliquid integere.* Les gens de qualité font *drapper* leurs carroſſes par dedans & par dehors de drap noir; le Roi, de violet.

DRAPPER. Tèrme de Peinture. *Drapper* une figure, c'eſt l'habiller, la couvrir des habits, des étoffes convenables. On dit qu'elle eſt bien *drappée*, pour dire, que les drapperies ſont bien miſes, bien entendües; que les plis ſont bien agencez, bien jettez.

L'art de *drapper* ſe remarque principalement en trois chôſes, qui ſont l'ordre des plis, la divèrſe nature des étoffes, la variété des couleurs des étoffes. A l'égard des plis, ils doivent étre tellement jettez qu'on connoiſſe ce qu'ils couvrent, & qu'on le diſtingue de toute autre chôſe, qu'on voye que ſous la drapperie il y a un bras & non pas une jambe. Les plis doivent étre grands, parcequ'ils partagent moins la vûë, il doit auſſi y avoir du contraſte, ſans quoi les drapperies ont je ne ſçai quoi de dur & de ſec. La nature des étoffes doit étre bien remarquée, parcequ'il y en a qui font des plis caſſez, d'autres en font de moëlleux; quelques-uns ont la ſupèrficie mate, quelques autres l'ont luiſante, on en voit de fines, de tranſparentes, de fermes & de ſolides &c. La variété des couleurs, quand elles ſont bien ménagées, fait la beauté d'un tableau, car elles ne ſont pas toutes également amies les unes des autres, & il y en a qui ne doivent jamais étre miſes auprès de cèrtaines autres. Voyez M. De Piles, M. Felibien, &c.

DRAPPER, ſe dit auſſi en parlant de ſautereaux de claveſſin, d'épinette, & ſignifie y mettre du drap. *Pannum attexere.* Il faut *drapper* la plûpart de ces ſautereaux.

DRAPPER, ſignifie auſſi, Critiquer, cenſurer quelqu'un, médire plaiſamment. *Dicteriis aliquem liberaliter carpere.* Quand les Auteurs écrivent les uns contre les autres, ils ſont ſujets à ſe *drapper.* On dit qu'on l'a *drappé* dans cèrtaine ſatire. BOIL. En ce ſens il vient d'un vieux mot François *drappier*, qui ſignifioit *pinceur*, *railleur*, parce qu'on pinçoit les draps en les préparant: de là vient qu'on a dit *drapper*; pour dire, Tourmenter quelqu'un par des railleries. BOREL. Mais il y en a d'autres, comme Danet, qui prétendent que c'eſt une métaphôre priſe de ce que les foulons de draps couchent le poil des draps avec des chardons. D'autres croyent que ce mot vient de la Farce de Pathelin, où l'Avocat duppe un Drappiér en l'amuſant de paroles.

Pluſieurs écrivent aujourd'hui le mot *draper*, & ſes derivez, avec un *p* ſeul.

DRAPPÉ, ÉE. part. & adj. Carroſſe *drappé. Rheda panno intecta.*

DRAPPÉ, ſe dit auſſi en tèrmes de Botanique, des fruits & des feüilles qui ſont épaiſſes & veluës comme du drap. *Villoſus.* Les fruits de la Pivoine ſont *drappez.* Les feüilles du bouillon blanc ſont *drappées.*

DRApPERIE. ſubſt. f. Marchandiſe de draps, manufacture de draps, & le lieu où on les fait & où on les vend. *Pannorum laneorum textura*, *officina.* Il y a grand commèrce de *drapperie* en Hollande. La ruë de la *Drapperie* à Paris. La *drapperie* d'Eſpagne eſt plus rechèrchée, à cauſe de la bonté des teintures. On appelle auſſi *Drapperie*, le Corps des Marchands Drappiérs.

DRAPPERIE, en tèrmes de Peinture & de Sculpture, eſt la repréſentation des habits, des tapiſſeries, du linge, & autres chôſes qui ne ſont ni carnations, ni païſages. *Veſtium pictura*, *expreſſæ coloribus veſtes.* On dit qu'un Peintre jette bien une *drapperie*, pour dire, qu'il en jette bien les plis. Paul Veronèſe excelloit pour les *drapperies.* Il y a de l'intelligence dans l'ajuſtement des *draperies.* DE PILES. Le prémier effet des *draperies* eſt de faire connoitre ce qu'elles couvrent. ID. Le Peintre doit avant de diſpôſer ſes *draperies* deſſiner le nud de ſes figures. ID. Que la *draperie* ne ſoit pas trop adhérente aux parties du corps. ID. Les plis des *draperies* bien entendus donnent beaucoup de vie à l'action, de quelque nature qu'elle puiſſe étre. ID. La richeſſe des *drapéries* fait une partie de leur beauté. ID. La grande légèreté & le grand mouvement des *draperies* ne conviennent qu'aux figures qui ſont dans une grande agitation, ou qui ſont expôſées au vent. ID. Les anciens Sculpteurs ont été fort entendus dans le jet des *drapéries.* ID.

DRApPIÉR, IERE. ſ. m. & f. Marchand qui vend du drap, & autres marchandiſes de laine, quoi que les Mérciers leur conteſtent le pouvoir de vendre des ſatines, des ſerges & des étamines. *Pannorum laneorum propola.* Les *Drappiérs* ſont maintenant le prémier des ſix Corps des Marchands de Paris, à cauſe que les Fourreurs leur ont vendu leur primogéniture. On les appelle *Drappiérs Chauſſetiérs*, parce qu'autrefois leur métier étoit celui de faire des hauts-de-chauſſes & des bas; celui de Pourpointiérs, de faire des pourpoints, qu'on faiſoit d'une autre étoffe, & il y avoit de grands procès pour les entrepriſes qu'ils faiſoient les uns ſur les autres.

On appelle auſſi *Drappiérs*, les Artiſans qui font du drap, qu'on nomme, *Drappiérs drappans. Laneorum pannorum opifex.* Il a été fait de nouveaux Statuts en 1669. pour les *Drappiérs drappans*, Sergiers & Façonniers, qui contiennent la largeur de toutes ſortes de draps & de ſerges, & les longueurs des piéces.

Dans les Procès des Miracles du B. Simon Auguſtin, fait en 1324. on trouve *drapparius.* Le nom *drappiér* étoit alors en uſage.

DRAVE. ſ. f. Nom de riviére. *Dravus.* Ptolémée l'appelle *Darus*, Pline *Draus*, les Manuſcrits *Drarus*, ſelon la remarque de

 Daléchamp;

Daléchamp ; & Strabon *Drabus*, Δράβος. La *Drave* eſt une grande rivière de la Pannonie. Elle a ſa ſource à Innichen dans le Tirol, aux confins de l'Archevêché de Saltzbourg, travèrſe la Carinthie, & la Stirie, coule le long des confins de l'Eſclavonie & de la Baſſe Hongrie, & un peu au deſſous d'Eſſeck elle ſe décharge dans le Danube, formant quelques petites Iſles à ſon embouchure, qui eſt proche de la ville d'Erdwdy. Les villes principales qui ſe rencontrent ſur le cours de la *Drave* ſont Wolmarck, Lavamynd, & Drabourg en Carinthie ; Marpurg & Pettaw en Stirie ; le Gradt, Turanovitza, & Eſſeck dans la Baſſe Hongrie. Les Auteurs du Moréri font ce nom maſculin *Draw*, ou le *Drave*. Maty met la *Drave*, ou le *Draw*, féminin ou maſculin ; mais ils ſe trompent ; nous diſons toujours *Drave* & la *Drave* féminin, comme a fait M. Corneille.

DRAVE. ſ. f. Plante, qui eſt une eſpéce de *lepidium*, ou *paſſerage*. Elle croît à la hauteur d'une coudée, & a une tige mince, ronde, ſtriée, & fèrme. Ses feüilles ſont oblongues, larges d'un poûce, ou d'un poûce & demi, d'un vèrd-cendré, & rangées altèrnativement le long de la tige. Ses fleurs ſont petites & blanches : elles forment un bouquèt. *Draba umbellata*, ou *draba major capitulis donata*. Voyez PASSERAGE.

DRAUSEN. ſ. m. Lac de la Pruſſe. *Drauſenus*. Le lac *Drauſen*, ou le *Drauſen*, eſt voiſin de la ville d'Elbing ; il reçoit la rivière de Sargune, & par celle d'Elbing il ſe décharge dans le Friſch-Haff. MATY.

DRAUSIN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Drauſius*, *Drauſcio*, *Drautio*. *S. Drauſin*, ou S. *Droſin*, vint au monde du tems de Clotaire II. au VIe ſiécle. BAILLET, 5. *de Mars*. S. *Drauſin* entra dans la Cléricature en 649. Il fut fait Archidiâcre en 652. Évêque de Soiſſons en 654. En 657. il bâtit à une lieuë & demie de Compiégne l'Abbaye de S. Pièrre de Rotondes ; & en 658 une de filles aux portes de Soiſſons, par les libéralitez du fameux Ébroin Mairé du Palais, & de Leutrude ſa femme. Il mourut l'an 674, ou 675, le 5e de Mars. Voyez les Bollandiſtes, *Mart. T. I. p.* 404. *& ſuiv.*

DRE.

DRECSODERNHEIM. ſ. m. Petite ville du Palatinat du Rhin. *Drecſodernheimum*. Elle eſt ſur la rivière de Glan, dans la Préfecture de Creutznach à deux ou trois lieuës de la ville de ce nom.

DRÉGE. ſ. f. Tèrme de Marine. *Retis quoddam genus delicatoribus piſcibus capiendis accommodatum*. La pêche qu'on fait pendant tout le Carême du plus beau poiſſon ſur les côtes de l'Océan ſe nomme la pêche de la *Drége*. Les filèts dont on ſe ſèrt pour cette pêche s'appellent *trameaux*, & ils ſont faits à-peu-près comme des alliérs à pèrdrix. Au haut de ces trameaux on attache du liége pour les tenir élevez, & au bas on met des plaques de plomb pour les faire enfoncer dans le ſable. Cette pêche eſt ſemblable à celle qui ſe fait dans les rivières avec un filèt qu'un homme tîre d'un côté, & qu'un autre homme tîre de l'autre côté. De même le flux & reflux de la mèr pouſſe avec rapidité le bateau, qui étant pouſſé fait avancer les trameaux qui y ſont attachez avec un cordage par un bout. Le borſet de *Drége* auquel ces trameaux ſont attachez par l'autre bout étant auſſi pouſſé par le courant des eaux, traîne & fait avancer de ſon côté ces mêmes trameaux ; enſorte que le borſet de *Drége* & le bateau ſont comme deux hommes éloignez l'un de l'autre qui tîrent des deux côtez les trameaux, leſquels étant ainſi tirez & enfoncez d'un poûce dans le ſable, recueillent en le grattant tout le poiſſon qui y eſt enfoncé. Les Ordonnances ne pèrmettent la pêche de la *Drége* que pour le tems du Carême, parce qu'elle emporte tout, & qu'elle nuit beaucoup au fond de la mèr, où les poiſſons trouvent leur nourriture.

DRELIN. Mot inventé pour repréſenter le ſon d'une ſonnette. *Imitatio ſonitus parvi tintinnabuli*. Ma ſonnette ne fait pas aſſez de bruit ; *drelin*, *drelin*, *drelin*. MOL.

DRELVE. ſubſt. fém. Petite ville de France dans le Donziois. *Drelva*.

DRENTE. ſ. f. Petite contrée des Provinces Unies. *Drentia*. Des trois parties qui compôſent la Province d'Oweryſſel, c'eſt la plus ſeptentrionale. La *Drente* a pour confins à l'Orient une partie de la Weſtphalie ; au ſeptentrion la Seigneurie de Groningue ; à l'occident la Friſe ; & au midi la Tranſiſulanie, ou le païs de Sallandt. La *Drente* eſt pleine de marais, qui fourniſſent des tourbes aux provinces voiſines. Covorden ou Coëvorden en eſt la capitale, & le ſeul lieu conſidérable qu'on y trouve. La *Drente* eſt diviſée en ſix Baillages.

DRÉPALI. ſ. m. Lieu de la Romanie. *Drepalum*, anciennement *Cænophrurium*, comme on lit dans la vie d'Aurélien par Vopiſcus C. 35. *Hiſt. Auguſt. Script. VI. p.* 221. *A*, *B*. dans Eutrope ſur le même Empereur & dans l'Itinéraire d'Antonin. Plutarque dans la vie de Lucullus l'appelle Καινὸν φρούριον. Dans Polybe on trouve Κενὸν χώριον, au lieu de Καινὸν φρούριον, mais c'eſt une faute, & peutêtre la correction d'un ignorant qui n'a pas ſçu ce que c'étoit que Καινὸν φρούριον. La Table de Peutinger dit *Cenopurium*. Ce lieu étoit, dit Vopiſcus, entre Héraclée, & Byzance. L'Itinéraire d'Antonin & la table de Peutingèr l'y placent en effet. C'étoit un fort, une citadelle, comme ſon nom le marque. Car Καινὸν φρούριον, ſignifie *Neuf fort*, ou *fort neuf*, ou Château neuf, *Caſtellum novum*, comme le nomme la Chronologie de Nicéphôre. En effet, Polybe dit que c'étoit un château très-fortifié, & que Mithridate avoit là ſon tréſor. Ce fut auſſi là, au rapport de Vopiſcus, que l'Empereur Aurelien fut tué par quelques-uns de ſes domeſtiques. Aujourd'hui *Drepali* n'eſt qu'un village ſitué ſur la mèr de Marmara, environ à cinq lieües de la ville de Sélivrée. Voyez outre les Auteurs citez, Saumaiſe ſur l'endroit de Vopiſcus que j'ai rapporté, Hoffman, Maty.

DRESDE. ſ. f. Ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne. *Dreſda*. Hoffman l'appelle en Latin *Dreſa*, ou *Dreſda*, & dit qu'en Alleman on la nomme *Dreſen* ; ou *Dreſden*. En François nous diſons toujours *Dreſde*. Cette Ville eſt capitale de la Miſnie, & ſituée ſur l'Elbe, qui la ſépare en deux parties ; dont l'une ſe nomme la vieille *Dreſde*, & l'autre la nouvelle. *Dreſde* eſt belle, grande, bien peuplée ; dans une ſituation agréable ; bien fortifiée, & défenduë par une fort bonne citadelle. C'eſt Charlemagne qui commença de la fortifier l'an 800. pour arrêter les courſes des Bohêmes. HOFFMAN. D'autres diſent que *Dreſde* fut bâtie par les Sclaves ſous l'Empereur Henry l'Oiſeleur ; qu'enſuite les cruautez des Huns obligèrent les habitants à ſe retîrer de l'autre côté de l'Elbe, où ils formèrent une nouvelle ville, qu'ils ceignîrent de murailles. L'Empereur Oton I. la donna à l'Évêque de Meiſſen ; mais vèrs l'an 1174. Witignon Évêque de Meiſſen l'échangea pour Stendiz avec Henri l'Illuſtre Marquis de Miſnie. L'accord de *Dreſde* eſt fameux dans l'hiſtoire Proteſtante, *Conſenſus Dreſdenſis*. Il fut fait en 1571. pour appaiſer les troubles arrivez après la mort de Melanchton, les Sectateurs de Flaccius Illyricus ; & les Théologiens de Wittemberg, qu'il n'appaiſa pourtant pas. Les Ducs de Saxe ont à *Dreſde* un beau palais, où ils font leur réſidence ordinaire. Ils y ont auſſi leur arſenal. Le Pont de *Dreſde* eſt fort long ; & paſſe pour un bel ouvrage.

DRESERY. Voyez DIDIÉR.

DRÉſSE. ſ. f. Tèrme de Cordonniér & de Savetiér. Morceau de cuir que l'on met entre les deux ſemelles pour redreſſer un ſouliér quand il tourne. *Corii fruſtulum geminas inter ſoleas inſertum ad reſtituendum calceum inclinatum*. Mettre une *dreſſe*.

DRÉſSER. v. act. & n. Élever à plomb une chôſe couchée, ou inclinée. *Erigere*. *Dréſſer* une charpente, un obéliſque, une potence. *Dreſſer* la tête. Se *drèſſer* en piéds. *Erigere ſe in pedes*. *Dréſſer* d'alignement, c'eſt élever au cordeau. *Dréſſer* de niveau, c'eſt aplanir un tèrrain, ou quelque chôſe de ſemblable.

Ce mot vient de *direxare*, qu'on a formé de *dirigere*, & dont les Italiens ont fait *drizzare*. MÉNAGE.

DRÉſSER, ſe dit auſſi en tèrmes de Menuiſerie & de Charpenterie ; pour dire, Unir, applanir, équarrir, ébaucher, mettre en ligne droite. *Dirigere*. *Dreſſer* du bois, *dreſſer* une regle. On dit qu'une pièrre eſt *dreſſée* à la regle, lorſque les paremens ſont bien mis, & élevez à plomb les uns ſur les autres. On dit auſſi *dreſſer* une pièrre, pour dire, rendre ſes paremens ou ſes faces oppôſées paralléles.

DRÉſSER. Tèrme de Jardinage. *Dreſſer* une paliſſade de jardin, c'eſt la tondre avec le croiſſant.

DRÉſSER, ſignifie auſſi prèſque dans le même ſens, Ériger, élever. *Erigere*, *ponere*. *Dreſſer* un trophée, *dreſſer* des ſtatuës, des autels à l'honneur de quelqu'un. *Dreſſer* des temples ; pour dire, Bâtir des temples.

DRÉſSER, ſignifie encore, Avoir deſſein d'aller droit en quelque lieu. *Dirigere*. Il a *dreſſé* ſes pas d'un tel côté. Le Pilote a *dreſſé* le cap ſur un tel rumb, a *dreſſé* le cap au Nord.

DRÉſSER, eſt auſſi un tèrme de Relieur. C'eſt, Battre uniment un livre. *Subigere æqualiter*. Ce livre eſt bien *dreſſé*.

DRÉſSER, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit quand les bêtes & les chiens fuyent par une route droite : & on dit qu'un chien *dreſſe*, & qu'il va le droit, quand il ſuit la vraye route du cèrf, ou de la bête. *Feræ veſtigia perſequi*, *veſtigiis inhærere*.

DRÉſSER, ſignifie encore, Préparer, mettre une chôſe en l'état où elle doit être dans l'ordre, & ſelon le droit & la raiſon : & ſe dit prémièrement en matière d'écritures. *Inſtruere*, *præparare*. *Dreſſer* une requête, un compte, un inventaire, des articles de mariage, des mémoires & inſtructions, un procès vèrbal, *Dreſſer* un plan, un projet de quelque entrepriſe. *Dreſſer* une proteſtation.

On dit en ce ſens, *Dréſſer* une batterie, *dréſſer* un camp, *dréſſer* des

des tentes, *dreſſer* des embûches; pour dire, les préparer. *Diſponere, preparare.* *Dreſſer* des colets montez. *Aptare.*

On dit auſſi, *Dreſſer* un lit, une chambre, *dreſſer* du linge, *dreſſer* un habit, *dreſſer* la tâble, *dreſſer* le fruit; pour dire, les préparer & diſpôſer dans une propreté convenable. *Preparare, diſponere, ornare.* On dit, *dreſſer* la ſouppe, *dreſſer* le potage; & abſolument *dreſſer*; pour dire, Tirer la ſouppe du pot, & la mettre ſur la tâble. Faites venir les conviez, on a *dreſſé*. La ſouppe eſt *dreſſée*. Ces expreſſions ſont bourgeoiſes; on dit dans les grandes Maiſons, On a ſervi, & non pas, On a *dreſſé*.

Dréſſer, eſt auſſi un tèrme de Paveur. C'eſt, après avoir pôſé le pavé & garni les jointes, frapper ſur les pièrres pour les égaler, & faire que tout le pavé ſoit propre & bien uni. *Æquare, exequare.*

Dréſſer, ſe dit auſſi parmi les Pâtiſſiérs, des piéces de four qu'on ne met pas dans des tourtières. *Dreſſer* un pâté, c'eſt en faire les bords. *Oras circumducere.*

En tèrmes de Jardinage on dit; *dreſſer* une plante, *dreſſer* une planche pour y planter des laituës. Les vignerons diſent auſſi *dreſſer* une vigne, c'eſt à dire, la trouſſer proprement. Voilà une vigne bien *dreſſée*. Liger.

Dréſſer, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Inſtruire, & diſpôſer à faire quelque chôſe. *Inſtituere, formare.* Ce Précepteur a bien *dreſſé* cet écoliér. Il a *dréſſé* ce valèt à tout faire. Il a beau lui faire répéter ſon rôle de Comteſſe, je déſeſpère qu'il la puiſſe jamais *dreſſer* aux grands airs. Il *dréſſe* toutes ſes penſées à la guèrre. On le dit auſſi par extenſion des animaux. Ce cheval a été *dreſſé* par un bon Écuyér. *Condocefacere.* Les Bâteleurs *dréſſent* des chiens, & des ſinges, à faire mille gentilleſſes. Les Chaſſeurs *dréſſent* les chiens à la chaſſe.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe fait *dreſſer* les cheveux à la tête; pour dire, qu'elle fait horreur; qu'elle fait *dreſſer* les oreilles, quand elle fait écouter attentivement, quand elle fait eſpérer un grand gain. On dit auſſi, que le bon oiſeau ſe *dreſſe* de lui-même; pour dire, qu'un bon naturel n'a pas beſoin d'inſtruction.

Dréſſé, ée. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, en Latin comme en François.

DRÉſSOIR. ſ. m. Eſpéce de buffet qu'on dreſſe à côté pour le ſervice d'une tâble, où on met le vin, les vèrres, la vaiſſelle &c. *Abacus.* On trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité le mot de *dreſſorium* en la même ſignification.

DREUGESIN. ſ. m. Tèrritoire de Dreux. *Durocaſſinus. Durcaſſinus, Drocaſſinus pagus.* Voyez Valois au mot *Durocaſſe.*

Dreugesin, ine. ſ. m. & f. Qui eſt de Dreux, ou du *Dreugeſin. Durocaſſinus, Durcaſſinus, Drocenſis*, &c. Je ne trouve point ce mot dit des habitans de Dreux, ou du *Dreugeſin*; mais puiſque l'on dit *Dreugeſin* pour le païs de Dreux, l'analogie demande qu'on le diſe auſſi pour les habitans.

DREUX. ſ. m. Ville de France dans le Vèxin François. *Drocum*, ou plutôt *Droſſa, Durocaſſe, Durocaſa, Durcaſa, Droga, Durocaſſinum caſtrum. Drocenſes, Druis, Druenſe caſtrum.* Quelques-uns la mettent dans l'Iſle de France, parceque ſon Élection eſt de la Généralité de Paris. *Dreux* eſt ſitué ſur la rivière de Blaiſe, près de ſon embouchûre dans l'Eure. Il eſt du Diocèſe de Chartres, & a titre de Comté. On prétend que cette ville eſt une des plus anciennes des Gaules, & qu'elle a été fondée par Drius, quatriéme Roi des Celtes, & arrière petit fils de Samotes, qui vint habiter les Gaules au tems de Noé. *Dreux* avoit un château ſur le penchant d'une colline. Il eſt maintenant demi ruiné.

La Maiſon de *Dreux* eſt une branche de la Maiſon Royale de France. Le Chèf de cette tige des Comtes de *Dreux* eſt Robèrt de France fils de Loüis VI. dit le Gros, Roi de France, au commencement du XIIe ſiécle. Robèrt eut en appanage le Comté de *Dreux*. La Maiſon des Ducs de Bretagne étoit ſortie de celle de *Dreux*. Charles V. réünit le Comté de *Dreux* à la Couronne en 1377. Du Cheſne a fait l'hiſtoire de la Maiſon de *Dreux*.

La forêt de *Dreux* eſt une forêt voiſine de cette ville, & qui eſt du domaine du Comté de *Dreux*. La Bataille de *Dreux*, eſt une bataille fameuſe dans nos guèrres civiles du XVIe ſiécle. Elle ſe donna en 1562. Les deux Chèfs, c'eſt à dire, le Connêtable de Montmorency, qui commandoit l'armée Royale, & l'Amiral Coligny, ſous les ordres duquel étoit celle des Huguenots, furent pris. Les Catholiques remportèrent une entière victoire. Le ſiége de *Dreux* eſt auſſi célèbre ſous Henri IV. & dura 18 jours. Ce fut en 1593.

DREUX. ſ. m. & nom propre d'homme. *Drogo.* Saint Drogon, que nous appellons vulgairement Druon, ou *Dreux*, pèrdit ſon père avant que de naitre, & ſa mère en naiſſant, n'ayant pû ſortir que par l'inciſion céſarienne. Baillet. Il vécut recluſ en Hainaut dans le VIe ſiécle depuis 1122, juſqu'au mardi de de Pâques l'an 1186, qu'il mourut.

DRI.

DRIADE. Voyez Dryade.

DRIESSEN, DREISSEN. ſ. m. Prononcez *Driſſen.* Ville du Marquiſat de Brandebourg, en Allemagne. *Drieſa, Dreiſſenium.* Elle eſt dans la Nouvelle Marche, près de la Pologne, à dix lieuës de Landſpèrg du côté de l'Occident. *Drieſſen* eſt ſitué dans une petite Iſle que forment les rivières de Trega, & de Netze, immédiatement après leur confluent. *Drieſſen* eſt fort, & par cette ſituation, & par les travaux que l'art y a ajouté de nouveau.

DRILLE. ſ. m. Moüillez les deux *ll.* Méchant ſoldat. Il ne ſe dit que par mépris & par raillerie. *Miles ignavus, imbellis.* Ce Régiment ne vaut rien, il n'eſt compôſé que de goujats, de pauvres *drilles.* Le peuple appelle *drille* un jeune ſoldat éveillé, & hardi. C'eſt un bon *drille. Miles ſtrenuus, audax, expeditus.* Ce mot eſt vieux Gaulois, & ſignifie un *baillon*, un habit qui s'en va par lambeaux, tels que portent ordinairement les méchans ſoldats.

Selon quelques-uns ce mot vient du mot Grèc ὄλος, & M^r le Prince prenoit plaiſir à en rapporter la généalogie: d'ὄλος on a fait *ſolus, ſolidus, ſolidatus, ſoldat, ſoudar, ſoudrille, drille.* Si cela eſt vrai, on pourra dire que *drille* vient de l'Hébreu, כול, car ſelon quelques Sçavans ὄλος eſt formé de כול, en ajoutant la tèrminaiſon Grécque ος, & en ſuppléant par l'eſprit rude au retranchement de la lettre caph.

Drille, ſe dit auſſi de tout autre malheureux qui porte l'épée, quoi qu'il ne ſoit point enrollé. *Gladio ſuccinctus.*

Drille, ſignifie auſſi un grand arbre qui eſt de la nature du chêne, qu'on appelle autrement *rouvre*, dont le bois eſt le plus dur, & qui porte le meilleur gland & le plus gros. *Robur.*

Ce mot vient du Grèc δρῦς, qui ſignifie *chêne.*

DRILLER. v. n. Moüillez *ill.* Courir vîte. C'eſt un tèrme bas & populaire, qui ſe dit des laquais, des ſoldats, des gueux qui s'enfuyent, ou qu'on fait courir. *Celeriter currere.* Il n'y a rien tel qu'un petit baſque pour *driller.* Toute la Cour *drille* vèrs la Guyenne. Scar.

DRILLEUX, euse. adj. Moüillez *ll.* Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier un homme mal vêtu, & qui n'eſt couvèrt que de lambeaux. *Pannoſus.*

DRILLO. ſ. m. Rivière de Sicile. *Drillus*, anciennement *Achatis.* Le *Drillo* coule dans la vallée de Noto, du Septentrion au midi, & ſe décharge dans la mèr d'Afrique entre *Terra Nueva* & Camatana, vèrs le commencement du Canal de Malthe.

Il y a auſſi un bourg de même nom ſur cette rivière à trois lieuës de ſon embouchure. Les Anciens l'appelloient *Phthintia.*

DRIMAGO. ſ. m. Ville de la Turquie en Europe. *Drimagum*, anciennement *Dinogetia.* C'étoit autrefois une ville de la Mœſie, ou de la Scythie inférieure, comme on le peut voir dans Ptolémée. Aujourd'hui c'eſt une ville de la Bulgarie. *Drimago* eſt ſitué ſur le Danube, à trente lieuës environ de ſon embouchure, & à dix ou douze au deſſous de Siliſtria.

DRIN. ſ. m. Nom de rivière. *Drilo, Drinus.* C'eſt une rivière d'Albanie, en Gréce, que les habitans appellent Drino. Il a eû trois ou quatre noms differents dans l'Antiquité. Nicandre Theriac. verſ. 607. Méthrodore, Strabon, Pline & Ptolémée, l'appellent Δρίλων, *Drilo.* Scylax l'appelle *Arion*, & Tite Live Liv. XLIV. c. 31. *Oriundes*, & non pas *Oriundus*, comme on lit dans le Dictionnaire d'Hoffman. Bochard, Chan. Liv. I. c. 23. croit que ce ſont les Phéniciens qui lui ont donné ces deux dèrniérs noms; que *Arion* n'eſt autre chôſe que אור יון, *Or Javan*; c'eſt à dire, *fleuve de Javan*; car אור, *Or*, ſignifie *fleuve*, auſſi bien que יאור, *Jeor*; & il ſe trouve en ce ſens dans Amos VIII. 8. & l'Eccléſiaſtique, ſelon Bochard, l'avoit pris au même ſens XXIV. 35. où les Intèrprétes traduiſent *lumiere*. אור יון, ſignifie donc fleuve de Javan, & cette rivière fut ainſi nommée, à cauſe, qu'elle étoit près de la Macédoine. De *Or Javan* ſe fit Orion & Arion, comme de *Javan* ſe forma *Ion* & *Ionia*. Le *Drin* ſe forme par le confluent de deux rivières, dont l'une s'appelle le *Drin* blanc, qui vient de la Boſnie; & l'autre le Drin *noir*, qui ſort du lac de l'Ocrida, & baigne Albanopoli. Tite-Live dit qu'il ſort du mont Scrdrus, & qu'il reçoit ſeulement ces deux rivières. Quoi qu'il en ſoit, il paſſe par Alexio, ou Aleſſio, & ſe décharge dans le Golfe du *Drin*, ou de *Drin*, après avoir fait une petite Iſle au deſſous de la ville d'Aleſſio.

Drin. ſ. m. autrement, dit Maty, la *Drina*, fém. ou le *Drino*, maſc. Rivière de Boſnie. *Drinus.* Le *Drin* a ſa ſource vèrs l'Albanie, coule du midi au nord, & ayant ſéparé quelque tems la Boſnie & la Sèrvie, il ſe décharge dans la Save à quelques lieuës au deſſus de Sirmiſch. Maty. Elle arrôſe Cepeliza, Drin, Erona, Achochia, Nédin, Vivar, & Dinavar, & reçoit les eaux des rivières de Tara, de Piva, & de Lim. Corn.

Drin. Le Golfe de *Drin*, ou du *Drin*, *Drilonis Sinus.* C'eſt une petite

petite partie du Golfe de Veniſe. Il eſt ſur les côtes d'Albanie, & prend ſon nom de la rivière du *Drin*, qui s'y décharge. Maty. Quelques cartes l'appellent *Ledrin*, joignant mal à propos l'article Italien *lo* au nom *Drin*, parce qu'en Italien on dit *Lo Drino*, Le *Drin*, & *Golfo de Lo Drino*, Golfe du *Drin*. Voyez Drinawar.

DRINAWAR, ou DRINOWAR. ſ. m. Ville de Turquie en Europe. *Drinopolis*, & peutêtre *Sidrona*, ſelon Hoffman. C'eſt una ville d'Illyrie; elle eſt dans la Sèrvie, ſur les confins de la Boſnie, dans une petite iſle que forme le Drin, environ à ſept lieuës de ſon embouchure dans la Save, & à huit ou neuf de Saraio vèrs le levant. Quelques-uns appellent cette ville *Drin*, ou *Drinawar*.

DRINASTO. Voyez DRIVASTO.

DRISSE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt un cordage qui ſèrt à iſſer, à élever, ou à amener la vèrgue le long du mât. *Rudens*, *funis*. On l'appelle autrement *iſſas*. *Driſſe* du pavillon, c'eſt une petite corde qui ſèrt à arborer, & à amener le pavillon. *Allonge la driſſe*, c'eſt un commandement que l'on fait pour étendre la *driſſe*, afin que pluſieurs puiſſent travailler enſemble.

DRIVASTO, ou DRINASTO. ſ. m. Petite ville de l'Albanie en Gréce. *Drivaſtum*, *Trivaſtum*. Quelques Cartes la mettent ſur le bord oriental du lac de Seutari, & d'autres ſur la petite rivière de Chire. Elle eſt mal peuplée, quoiqu'elle ait un Evêché ſuffragant d'Antivari. Maty.

DRIVENICH. Voyez GIRONA, Iſle.

DRO.

DROCA. ſ. f. Rivière d'Afrique qui coule dans la partie occidentale du Royaume de Barca, nommée Meſtrata. *Droca*. Cette rivière donne auſſi ſon nom à la côte de ce Royaume que l'on nomme Côte de Dorca. *Ora Drocea*.

DROCTOVÉE. ſ. m. Voyez DROTHÉE.

DROCTOVÉ. ſubſt. m. & nom propre d'homme. *Doctroveus*. S. *Droctové*, appellé autrefois Saint *Drotté* parmi le vulgaire, naquit dans le Diocéſe d'Autun vèrs l'an 534, ou 535. Il fut le prémiér Abbé de Saint Gèrmain des Prez à Paris, & mourut vèrs l'an 580.

DROGABUSA. ſ. f. Voyez DROGOBUSK.

DROGHDAGH. ſ. m. Petite Ville d'Irlande. *Drogueda*, *Pontana*. Maty la nomme *Drogheda*, ou *Tredach*. Mais les Cartes de Spéed que nous ſuivons la nomment *Droghdagh*. Elle eſt dans le Linſter, ou la Lagenie, ſur la côte orientale de l'Iſle, au nord de Dublin, ſur la Boyne & à ſon embouchure, où elle a un fort bon port. *Droghdagh* eſt dans le Comté de Louth. Il a un Château fort ruiné. Voyez la deſcription de cette ville dans Jovin de Rochefort, *Voyage d'Anglèterre*.

DROGHEDA. ſ. f. Voyez DROGDAGH.

DROGICIN, ou DROGIEZIN. ſ. m. Petite ville de Pologne, *Drogicinum*, *Drogizinum*. Elle eſt dans la Polaquie ſur le Bug, environ à quinze lieües de Bielſko, du côté du midi. *Drogicin* a une Châtellenie.

DROGMAN. ſ. m. Tèrme d'hiſtoire & de Relations. Truchement; Intèrpréte. *Interpres*. Ce mot eſt Turc & Arabe, comme nous le dirons tout à l'heure. On l'a fait François, & l'on s'en ſèrt en parlant de la Porte, & des Cours des Princes d'Orient, & de Barbarie en Afrique. Le *Drogman* de l'Ambaſſadeur. Le *Drogman* trembloit en intèrprétant les réponſes de l'Ambaſſadeur au Grand Viſir.

Un Ambaſſadeur vénérable,
Suivi d'une foule innombrable,
Des plus renommez Muſulmans,
Accompagnez de leurs Drogmans.
Divèrt. de Sceaux.

Ce mot eſt originairement Chaldaïque. תרגם, *thirghem*, en Chaldéen ſignifie, Intèrpréter, tourner d'une langue dans une autre, Traduire. Il ſe trouve dans le prémiér Liv. d'Eſdras IV. 7. & c'eſt de là qu'on appelle Thargum une Paraphrâſe Chaldaïque. Les Arabes diſent auſſi *thargama*, pour ſignifier traduire, intèrpréter. Les Turcs ont pris ce nom d'eux, & en ont fait תרגמאן, *Targiman*, Intèrpréte, truchement. Les Grècs modèrnes, depuis qu'ils ſont ſoumis au Turc, par un changement très-ordinaire du *t* en *d*, en ont fait *dargoumenos*, & les Italiens dragomano, d'où nous avons fait *dragoman*, dont quelques Auteurs ſe ſèrvent, & enſuite *drogman*, qui eſt mieux, & plus en uſage. Voyez encore ci-deſſus Dragoman. Meninski va plus loin, & il prétend que תרגם étant de quatre lettres, vient de רגם; mais dans aucune des langues orientales רגם n'a une ſignification qui convienne à ce ſentiment. En Hébreu, ou en Chaldéen, & en Syriaque, il ne ſignifie que *lapider* & *lancer*, *tirer des flèches*; en Arabe & en Turc lapider, élever un tombeau de pièrres, & ſelon Raphelange être Prince; *principatum obtinere*. Il a encore en Arabe & en Turc le ſens de deteſtation, injures, éxécration, opinion, conjecture; & celui d'ami & de convive, compagnon de tâble, & de bouteille, *compotator*: mais quel rapport tout cela a-t-il à תרגם, intèrpréter, pour le tirer de רגם, ou pour conjecturer qu'il en vient? On dit auſſi DroguemAN. Voyez ce mot.

DROGOBUSK. ſ. m. Petite ville de Moſcovie. *Drogobuſcum*. Elle eſt ſur le Niépèr, environ à vingt lieuës de Smolensko, & dans le Duché de même nom. Maty. *Drogobusk* eſt dans le Duché de Bielki.

DROGUE. ſ. f. Tèrme général de marchandiſe d'épicerie de toute ſorte de nature, & ſur tout des païs éloignez, leſquelles ſèrvent à la Médecine, aux teintures & aux Artiſans, comme ſené, caſſe, maſtic, borax, alun, breſil, ſandaraque, &c. *Materia ex qua medicamenta & alia compoſitiones conficiuntur*. Lémery a publié en 1698. un Traité univèrſel des *drogues* par ordre alphabétique. Les Apothicaires doivent avoir dans leur boutique toute ſorte de *drogues*. Il y a de cèrtaines *drogues* qui ne ſont point nourriſſantes, leſquelles appaiſent la faim pour quelque tems. Lémery.

Ménage, après Saumaiſe, dérive ce mot de *droga*, qui a été fait du Pèrſan *droa*, ſignifiant *ôdeur*, parce que les drogues aromatiques ont beaucoup d'ôdeur. Guichart le fait venir du mot Hébreu *rakah*, qu'il explique par *préparer des parfums*, *des aromats*, *des onguents*.

Pluſieurs Auteurs ont écrit en Latin ſur les *drogues*, Pomet a donné une hiſtoire des *drogues* en François avec des figures; cet ouvrage eſt bon pour le choix des *drogues*.

Drogue, ſe dit auſſi des chôſes de peu de valeur qu'on veut mettre en commèrce. *Res vilioris pretii*. Le fond dont ce Marchand ſe veut défaire n'eſt que de rebut, ce n'eſt que de la *drogue*. Cet uſuriér en faiſant un tel prêt en a donné la moitié en *drogue*, en méchans billèts, méchans meubles, &c.

On dit provèrbialement, qu'un homme ſçait bien faire valoir ſa *drogue*; pour dire, qu'il eſt charlatan, qu'il ſçait vendre chèr de mauvaiſe marchandiſe.

DROGUEMAN. ſ. m. Quelques-uns écrivent ainſi au lieu de DROGMAN. Voyez ce mot en ſon lieu. *Drogueman*, ſelon l'Auteur des notes ſur Curopalate, vient de δραγούμανος, qu'on a dit pour τραγούμανος, qui vient de תרגם, mot Chaldaïque, qui veut dire, *intèrpréter*.

DROGUER. v. act. Donner ou prendre ſouvent des médicamens. *Medicamenta adhibere*, *medicamentis curare*, *uti medicamentis*. Cette mère *drogue* trop ſes enfans. Il eſt dangereux de ſe trop *droguer*. Les Médecins ſont ceux qui ſe *droguent* le moins.

DROGUÈRIE. ſ. f. Tèrme de mèr, qui ſe dit de la pêche & préparation du hareng. *Harengorum*, *halecum captura*. *Drogueries* ſe dit auſſi de pluſieurs ſortes de marchandiſes qui doivent l'impôt. De Rufi dans ſon hiſtoire de Marſeille le dit de ce que nous appellons drogues. En 1543. François I. fit un Édit, portant qu'on ne pourroit pas décharger les épiceries & *drogueries*, qui ſeroient neceſſaires en ce Royaume, qu'en deux ports & hâvres de ſon État; ſçavoir, pour celles par la mèr Océane à Roüen, & pour celles de la Méditèrranée à Marſeille. De Rufi.

DROGUET. ſ. m. Etoffe de laine de bas prix, qui eſt une eſpéce de drap, mais fort mince & fort étroit. *Pannus laneus vilior*. Le *droguet* de Hollande eſt prèſque drap. Il y a des *droguèts* façonnez, dont la chaîne eſt de fil, & la trême de laine, qui ſe font à baſſe liſſe à la marche de l'ouvriér. Il y a eû des *droguets* d'or & d'argent inventez par le S. Savary, dont la chaîne étoit en partie de fil d'or & d'argent, & la trême de laine. *Pannus lino lanaque contextus*. En général le *droguet* eſt une eſpéce de ratine, ou de ſèrge, moitié fil & moitié laine. Il s'en fait auſſi de toute laine. Les *droguets* faits de laine fine ſont appellez *demi-foulez*.

On le dit auſſi ironiquement, pour mépriſer quelque chôſe. On a dit d'un pauvre Duc, qu'il avoit un dais de *droguet*.

DROGUIÉR. ſ. m. Buffet d'un Naturaliſte curieux; qui eſt diviſé en pluſieurs tiroirs & caſſes, en châcune deſquelles il y a une drogue differente avec ſon étiquette. *Armarium inſtructum foralis variis refertis materia ex quibus medicamenta conficiuntur*.

DROGUISTE. ſ. f. Marchand Épiciér qui s'attache particuliérement au commèrce & à la vente des drogues. *Qui vendit ea ex quibus medicamenta & alia compoſitiones conficiuntur*. *Pharmacopola*. Les Marchands *Droguiſtes* logent à la Halle.

DROINHOLM. ſ. m. Maiſon de plaiſance des Rois de Suéde, à une lieuë de Stoxolm. *Droinholmium*.

DROIT, oite. adj. & ſubſt. Tèrme de Géométrie. Ce qui ne panche, ou ne décline ni d'un côté, ni d'autre; qui n'eſt point courbe. *Rectus*. Une ligne *droite* eſt la plus courte entre deux points. Le plus *droit* chemin. De *droit* fil. *Directe*.

Ce mot vient de *directus*. Nicod. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on s'eſt ſervi du mot de *drictum* pour ſignifier *droit*. Voyez Bollandus, *Acta Sanct. April. T. I. p.* 490 F.

Droit, ſignifie auſſi, Pèrpendiculaire, qui eſt à plomb. Un angle *droit* eſt un angle de 90 degrez, qui ſe fait quand une ligne tombe à plomb ſur une autre. Ce mur n'eſt pas *droit*, il menace ruine.

En tèrmes d'Architecture, on appelle *piéd droit*, le rang de pièrres qui fait châcun des côtez d'une porte cochère. *Paraſtatæ.* On le dit des côtez ou tableaux des fenêtres.

En tèrmes d'Aſtronomie on appelle la Sphère *droite*, celle où l'Équateur couppe l'Horiſon à angles *droits*, ou pèrpendiculairement, en laquelle les jours ſont toujours égaux aux nuits. L'aſcenſion *droite* & oblique. Voyez à leur ordre.

En tèrme de Chaſſe, on appelle le *droit*, lorſqu'on eſt au vrai chemin que la bête tient, & qu'on a redreſſé le change. *Recta via.* Quand on a connoiſſance du *droit*, on ſonne deux mots pour appeller les Piqueurs. Les bons chiens connoiſſent le *droit*, courent bien le *droit*.

Droit, en tèrmes de Médecine, c'eſt le dèrniér des boyaux, ou inteſtins, parce qu'il s'étend tout *droit* depuis l'os ſacré juſqu'au ſiége, ou à l'anus, ſans faire aucuns tours ni replis. *Inteſtinum rectum.* Sa partie inférieure eſt ſèrrée, & fèrmée par un muſcle qu'on nomme *ſphincter*; c'eſt à dire, *fèrmeur*: elle eſt relevée après la ſortie des excrémens par deux autres muſcles, qu'on appelle les *releveurs* de l'anus. Les Médecins appellent auſſi ce boyau *rectum*. Il y a deux muſcles de l'abdomen qu'on appelle auſſi *droits*, parceque leurs fibres vont en ligne directe de haut en bas. La jambe a un muſcle auquel on donne ce même nom, parcequ'il a une figure droite depuis ſon commencement juſqu'à ſa fin. C'eſt le prémiér des extenſeurs. La tête a auſſi quatre muſcles qu'on nomme *droits*, parceque leurs fibres vont directement de leur origine à leur inſèrtion. Il y en a deux grands & deux petits.

On dit en Généalogie, Il deſcend en *droite* ligne, ou en ligne collatérale d'un tel Prince *Recta linea*. *Droite* ſe dit en ces occaſions pour *directe*, ſur quoi il faut remarquer qu'en tèrmes de Géométrie on dit ligne *droite*, & non pas *droite* ligne, & qu'au contraire en tèrmes de généalogie on dit *droite* ligne, & non pas ligne *droite*. Deſcendre de quelqu'un en *droite* ligne. Tracer, tîrer une ligne *droite*: mais on dit dèſcendre en ligne directe, & non pas en directe ligne. On appelle *droites* aventures, les biens échus en ligne directe. Voyez les établiſſemens de France L. 1. ch. 21.

Droit, ſignifie auſſi le côté où la main eſt ordinairement la plus forte, & de laquelle on ſe ſèrt naturellement pour faire quelque ouvrage qu'on fait d'une ſeule main. *Dexter*. En ce ce ſens il eſt oppoſé à *gauche*. Le côté *droit* eſt le plus honorable. *Dextera.* On donne la *droite* à ceux qu'on reſpecte. La main gauche, la main *droite*. On dit l'aile *droite*, l'aile gauche d'une armée, d'un bâtiment. *Dextrum cornu, dextra ala.*

Droit, en tèrme de Manége, ſe dit d'un cheval qui ne boite point, & qu'on garantit *droit* chaud & froid; c'eſt à dire, qu'il ne boite point ni lorſqu'il eſt échauffé, ni lorſqu'il eſt refroidi. *Equus minimè claudicans.* On dit auſſi qu'un cheval eſt *droit* ſur ſes jambes, quand le devant du boulet tombe à plomb ſur la couronne, en ſorte que le canon & le paturon ſont en ligne *droite*. On dit auſſi, Promener un cheval par le *droit*, le guider *droit*, le faire partir & reculer *droit*, quand il va ſur une ligne *droite*, ſans ſe travèrſer ni ſe jetter de côté. *Rectà.*

Droit. Tèrme de Muſique. Il ſe dit du mouvement lequel eſt appellé *droit*, ou *ſemblable*, lorſque les deux parties, le deſſus & la baſſe, montent ou deſcendent enſemble & toutes deux à la fois.

Droit, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Honnête, juſte, judicieux, ſincère. *Candidus, integer, rectus, æquus.* Cet homme a l'âme *droite*, a l'intention *droite*; pour dire, il eſt de bonne foi, équitable. Il a l'eſprit *droit*, pour dire, qu'il a l'eſprit juſte, qu'il ne s'égare point. Ceux qui ont le cœur *droit*, ont le ſens de même. Ch. de Mer. Les Poëtes ont feint que les hommes pendant l'âge d'or ſe conduiſoient par les ſeules lumières de la *droite* raiſon. S. Évr. C'eſt à dire, par la raiſon naturelle, ſaine & dégagée de préjugez.

On dit auſſi figurément d'un homme à l'égard d'un autre, que c'eſt ſon bras *droit*, pour dire, que c'eſt ſon principal appui, celui qui lui ſèrt dans ſes principales actions.

Droit. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. Loi, conſtitution; régle obligatoire; principe du juſte, & de l'injuſte, pour rendre à châcun ce qui lui appartient. *Jus.* Grôtius définit le *droit*, ce qui n'eſt point injuſte. Cette eſpéce de *Droit*, eſt de la juſtice étroite & obligatoire. Outre le *Droit* divin, il y a trois ſortes de *Droits*: le *Droit* de nature; le *Droit* des gens, & le *Droit* de châque nation particulière, qui a ſes maximes, & ſes loix différentes. Le dèrniér eſt ce que les Inſtitutes de Juſtinien appellent le *Droit* civil, parcequ'il émane de la puiſſance civile. Les trois préceptes généraux du *Droit*, qui ne doit rien commander que de juſte, & de raiſonnable, ſont, de *vivre honnêtement, de n'offenſer pèrſonne, & de rendre à tout le monde ce qui lui appartient.*

Droit Divin. Loi, ou volonté de Dieu revelée. *Jus divinum.* On diſtingue deux ſortes de loix divines. Les unes qui dépendent du ſeul bon plaiſir de Dieu, enſorte que les chôſes commandées ne deviennent juſtes, & obligatoires, que parceque c'eſt la pure volonté de Dieu. Telle eſt la Loi Judaïque à l'égard des cérémonies. L'obligation qu'elle impôſe ne regarde que les Juifs, parcequ'elle ne vient que de la ſeule volonté du Légiſlateur. Ainſi elle ne fut abrogée que pour les Juifs, qui ſeuls étoient aſtreints à l'obſèrver. De même l'ordre d'extèrminer les habitans de Canaan, ſortoit hors des régles de la Juſtice humaine, & l'exécution n'en devenoit légitime que parceque Dieu l'ordonnoit, en vèrtu de ſa puiſſance abſoluë ſur la vie des hommes. C'eſt ce que les Théologiens appellent *droit poſitif*; c'eſt à dire, pôſé, & établi. Les autres loix divines ſont des loix morales, qui commandent, ou qui défendent des chôſes bonnes, ou mauvaiſes par elles-mêmes, & indépendemment de la volonté du Légiſlateur. Ces ſortes de loix ſont invariables, & pèrpétuelles. En ce ſens le *Droit divin* ſe confond avec le *Droit naturel*, parce que les loix morales nous ſont preſcrites, & ſuggérées par la nature, dont Dieu eſt l'Auteur.

Droit Naturel. C'eſt le ſentiment de la droite raiſon que Dieu a gravée dans nos cœurs: c'eſt une régle que ſuggère la droite raiſon. *Jus naturale, Recta ratio.* Le *Droit* civil dans un ſens plus étroit définit le *Droit naturel*, ce que les hommes ont de commun avec les animaux: par exemple, l'union du mâle, & de la femelle, pour la continuation de l'eſpéce. A la vérité il y a un *Droit* de nature qui nous eſt commun avec les animaux, & que la nature a enſeigné: mais avec cette difference, que Dieu a diſtingué l'homme par le privilége de la raiſon, & par le diſcèrnement du bien, & du mal. Les bêtes au contraire ne ſe conduiſent que par inſtinct, & exécutent les loix de la nature ſans les avoir examinées. Il n'y a donc à leur égard aucun *Droit naturel* qu'improprement, & abuſivement. Ils n'ont que des veſtiges, ou des apparences de raiſon. L'union des deux ſexes n'eſt entr'elles qu'une union brutale, qui ne peut être comparée avec l'honnêteté du mariage entre les hommes. Dieu ayant imprimé dans l'homme l'idée du bien, & du mal, c'eſt ce ſentiment général d'équité qui fait le *Droit naturel* entre les hommes. Dans l'âge d'or dont parlent les Poëtes, les hommes ſe gouvèrnoient par les ſeules loix du *Droit de la nature*. Mais il ne faut pas les borner aux ſeules notions communes aux hommes, & aux animaux. Il faut renfèrmer ſous le *Droit de la nature* tous les principes de la droite raiſon. Par tout ce qui vient d'être dit, on voit que les Docteurs ne s'accordent pas trop ſur la définition du *Droit naturel*. Voyez De Launay. La plûpart définiſſent le *Droit naturel*, le *Droit* que la ſeule raiſon naturelle a établi: & par là ils excluënt les animaux, parceque ne pouvant y avoir de ſocieté entr'eux, il n'y a auſſi ni *droit*, ni juſtice. Par conſéquent une chôſe eſt cenſée du *Droit naturel*, lorſqu'elle eſt juſte du conſentement de toutes les nations, ou du moins des nations les mieux diſciplinées. C'eſt un effet général d'une cauſe générale, qui eſt le ſens commun à tous les hommes. La voix générale eſt la preuve la plus cèrtaine de la vérité. L'exception des nations féroces, & inſociables, ne détruit point les régles communes de la nature. Ainſi une action condamnée par le *Droit naturel* eſt eſſentiellement mauvaiſe, & illicite de ſa nature, & comme telle néceſſairement déffenduë de Dieu. C'eſt pourquoi les régles du *Droit naturel* ſont immuables.

Droit des Gens. Loix, & conventions établies par un conſentement général pour la ſûreté du commèrce entre differentes nations. *Jus gentium.* Le *Droit* Romain *ff. de juſtitia & jure*, donne plus d'étenduë au *Droit des gens*. Le dépôt, les contrats de vente, d'achat, de prêt, &c. ſont compris ſous cette dénomination. Mais l'on n'y donne pas d'ordinaire un ſens ſi général. Comme tout le genre humain compôſe une ſocieté univèrſelle partagée en divèrſes nations, qui n'ont point le pouvoir de s'impôſer des loix les unes aux autres, il a été néceſſaire pour entretenir commèrce entr'elles, d'établir cèrtaines conventions qui ſèrviſſent de loix réciproques: telles ſont les ſuſpenſions d'armes, les Traitez de Paix, les Ambaſſades, &c. Ainſi le *Droit des gens* eſt établi ſur un uſage long & pèrpétuel entre les nations. Au reſte, cette partie du *Droit* qui regarde toutes les nations, a été la plus négligée, & juſqu'à Grotius pèrſonne ne l'avoit traitée avec un peu d'étenduë. Il ne l'a pas même tout-à-fait épuiſée. Voyez Vander Meulen ſon Commentateur. Quelques-uns confondent le *Droit des gens* avec le *Droit naturel*, comme une ſeule & même chôſe; parce qu'ils ont l'un & l'autre un même principe; c'eſt à dire, la raiſon commune à tous les hommes.

Droit Civil. Les Inſtitutes définiſſent le *Droit Civil*, les loix qui ſont propres à châque Ville, ou à châque Peuple. Mais aujourd'hui c'eſt proprement le *Droit* Romain, contenu dans les Inſtitutes, le Digéſte, & le Code. *Jus civile*. On l'appelle autrement le *Droit écrit*. Les prémiérs commencemens du *Droit Romain* ont été très-médiocres. Sous le régne des Rois le peuple étoit gouvèrné par quelques loix préparées par le Conſeil du Sénat, & confirmées dans l'Aſſemblée du peuple. Papirius fut le prémiér qui ramaſſa les loix que les Rois avoient faites, cette collection s'appella du nom de ſon Auteur, *Droit Papirien, Jus Papirianum*. La République après avoir aboli la domination Royale retint les loix Royales. On y joignit la loi des douze tâbles dreſſée par les Décemvirs, & compôſée des loix des principales Villes de la Gréce, & des loix les plus équitables qui ſe pratiquoient déja à Rome. La loi des douze tâbles étoit ſi dure, & conçuë en tèrmes ſi obſcurs, qu'on l'adoucit, & qu'on l'étendit dans la ſuite par d'autres loix, propôſées au Sénat par les Conſuls, & autoriſées par l'Aſſemblée génerale du peuple, ſelon l'uſage obſèrvé ſous les Rois mêmes. En 731. de Rome finit la République, & tout le pouvoir du peuple paſſa à Auguſte, qui ſe contenta de faire publier ſes nouvelles loix dans l'Aſſemblé du peuple, pour conſèrver quelque image de la République par cette formalité. Tibère abolit ces Aſſemblées, ſous prétexte que le grand nombre les rendoit trop difficiles. Mais il propoſoit les Ordonnances au Sénat, qui ne manquoit pas de les confirmer; enſorte que les loix de Tibère, & de ſes ſucceſſeurs, qui gardèrent les mêmes meſures avec le Sénat, paſſoient pour des *Senatus-conſultes*. Ainſi il y a deux eſpéces de *Droit Romain*, par rapport aux différens changemens de la puiſſance légiſlative. Le *Droit* établi par le peuple (*plebiſcita*) & les loix des Empereurs. Pendant le tems de la République, & même ſous les Empereurs, il y avoit des Juriſconſultes qui faiſant une profeſſion publique de l'étude du *Droit*, intèrprétoient les loix, & répondoient à toutes les conſultations qu'on leur faiſoit ſur les divèrs ſens des loix. Papirius fut le prémiér après l'éxpulſion des Rois, & Modeſtinus a été le dèrniér. Alors, c'eſt à dire en 240, les oracles de la Juriſprudence Romaine ceſſèrent de parler. C'eſt des écrits de ces Juriſconſultes, qui compoſoient 2000 volumes, que Juſtinien a fait compiler le corps du *Droit Romain*. Les Magiſtrats de leur côté en rendant la juſtice, intèrprétoient les loix avec plus de libèrté que les Juriſconſultes. Ils étoient comme la voix vivante de la loi. Les Empereurs, pour rendre l'intèrprétation des Magiſtrats moins libre & fréquente, ordonnèrent qu'on les conſultât eux-mêmes, & qu'on attendît leurs réponſes ſur les queſtions de *Droit*. C'eſt ce qu'on peut remarquer par les Epîtres de Pline à Trajan. Ils prétendoient que l'intèrprétation des loix n'appartient qu'à celui qui a le droit de faire des loix. A meſure qu'on faiſoit de nouvelles loix à Rome, on travailloit à les ramaſſer, & à les réduire en corps. Papirius du tems de Tarquin le Supèrbe fit un recuëil des loix Royales. A peine la République fut-elle établie, que les Décemvirs fûrent commis pour rédiger les loix, qui fûrent compriſes en douze tâbles. Du tems de Jules Céſar un Juriſconſulte, nommé Ofilius, commmença une compilation des Édits du Préteur, qui ne fut achevée par Julianus, autre Juriſconſulte, que ſous l'Empire d'Adrien. Pendant le régne du Grand Conſtantin, ou de ſes enfans, deux Juriſconſultes compilèrent deux Codes, qui fûrent appellez du nom de leurs Auteurs, l'un le *Code Grégorien*, & l'autre *le Code Hèrmogénien*. Théodôſe le Jeune entreprit un pareil deſſein, & fit compiler les Conſtitutions des Empereurs Chrétiens depuis Conſtantin juſqu'à ſon tems, & publia le *Code Théodoſien* en 438. Alaric Roi des Goths en 506 ſe ſèrvit de ces trois Codes, & principalement du Théodoſien, & en forma une nouvelle compilation ſous le même tître de *Code Théodoſien*. Ce Code d'Alaric fut long-tems en uſage, & fit le *Droit Romain* qui s'obſèrve en France. Enfin, Juſtinien voyant l'autorité du *Droit Romain* prèſqu'abolie en Occident depuis la chute de l'Empire, réſolut de faire une compilation générale qui renfèrmât toute la Juriſprudence Romaine. Il en commit le ſoin à Tribonien ſon Chanceliér. Tribonien éxécuta cette commiſſion avec beaucoup de diligence. Le nouveau Code fut achevé en 529. Le Digeſte fut publié en 533. & la même année il en fit faire un abregé qui contient les prémiérs principes, & les prémiérs élémens, ſous le tître d'*Inſtitutes*. Juſtinien durant le cours de ſon régne fit 168 Conſtitutions, & 13 Édits; qui changèrent beaucoup l'ancien *Droit*: on les appella *Novelles*. Tout cela enſemble compôſe le corps du *Droit Civil* rédigé par les ordres de Juſtinien. Pendant 300 ans il fut obſèrvé ſans aucune innovation; mais les Conſtitutions des Empereurs ayant apporté quelque changement, l'Empereur Baſile, & Léon le Philoſophe ſon fils, compoſèrent un nouveau corps de Juriſprudence Romaine, tîré des livres mêmes de Juſtinien traduits en langue Grécque, & le diviſèrent en 7 volumes, & en 60 livres, ſous le nom de *Baſiliques*. Depuis ce tems-là les livres de Juſtinien eûrent peu de crédit dans l'Orient, & les ſeuls livres des Baſiliques fûrent en uſage.

Dans l'Occident le *Droit Civil* eut une autre fortune. On croit communément qu'il n'y fut connu que 600 ans après; & lorſque Lotaire II. ayant trouvé ce livre à la priſe de Melphe dans le Royaume de Naples, le donna à la ville de Piſe. Cependant on le trouve cité en quelques ouvrages long-tems avant Lothaire II. Mais il eſt vrai qu'il ne fut enſeigné publiquement qu'au XIIe ſiécle. Les diſciples d'Irnérius, le reſtaurateur du *Droit Romain*, qui avoient commencé à l'éxpliquer à Boulogne en 1128, l'apportèrent en France. Il y a encore pluſieurs provinces qui ſe gouvèrnent par le *Droit* écrit; le Lionnois, le Languedoc, & dans les autres Provinces le *Droit Civil* peut être cité comme une raiſon, & non pas comme une autorité. L'établiſſement du *Droit Civil* dans la Guienne & le Languedoc, vient de ce que les Viſigoths occupant la Gaule Narbonnoiſe, & l'Aquitaine, Alaric II. ordonna que le Code Théodoſien réformé par Anien, l'un de ſes principaux Conſeillérs, fût obſèrvé dans tous les païs de ſon obéiſſance. Les Goths ſeulement obſèrvoient les loix Gothiques. On en uſa de même dans le reſte des Gaules à l'égard des anciens habitans, à qui on pèrmit de ſe régler par le *Droit Civil*; c'eſt à dire, le Code Théodoſien. Car le corps du *Droit Civil*, tel qu'il eſt aujourd'hui, ne fut renouvellé que dans le XIIe ſiécle, & Irnérius eſt le prémiér qui l'ait profeſſé publiquement. Depuis il a été enſeigné dans toutes les Univèrſitez. Il eſt cèrtain auſſi que le *Droit Romain* renfèrme tous les principes de l'équité naturelle, & qu'il n'y a rien de plus propre à former le bons ſens, & à fortifier le jugement. C'eſt pourquoi bien qu'en divèrſes Provinces il n'ait d'autre autorité que celle que la juſtice & l'équité ont ſur la raiſon, on l'enſeigne pourtant uniquement dans toutes les Univèrſitez. On ne peut être reçu Docteur en *Droit Civil* qu'après avoir étudié ſept ans dans cette faculté.

Droit Canon, ou Droit Canonique. C'eſt la Juriſprudence Eccléſiaſtique. Elle eſt compôſée des Canons des Conciles, des Decrets des Papes, & des maximes des Pères. *Jus Canonicum, Pontificium, Eccleſiaſticum*. Le prémiér recueil du *Droit Eccléſiaſtique* étoit uniquement compôſé des Canons des deux prémiérs Conciles géneraux de Nicée, & de Conſtantinople, de cinq Conciles particuliérs, d'Ancyre, de Néocéſarée, de Gangre, d'Antioche, & de Laodicée. Quelques-uns même conteſtent que celui de Conſtantinople y fût compris. Quoi qu'il en ſoit, cette Collection des Canons de l'Égliſe Grécque fut traduite en Latin, & demeura en vigueur dans l'Égliſe d'Occident juſqu'au tems de Charlemagne. Denys le Petit eſt le prémiér qui ait inſéré dans le Corps des Canons des Conciles les decrets depuis Sirice juſqu'à Anaſtaſe. Il y joignit 50 Canons des Apôtres qu'il traduiſit en Latin. Cette Collection fut préſentée à Charlemagne par le Pape Adrien, & reçuë en France, où elle prévalut ſur la prémière. Enſuite, & dans le Xe ſiécle, Burchard Évêque de Wormes a été le prémiér qui ait joint aux Canons des Conciles, & aux decrèts des Papes, les ſentimens des Pères. Yves Evêque de Chartres publia une nouvelle Collection fort amplifiée, & groſſie ſur tout de divèrſes déciſions priſes du *Droit* Civil de Juſtinien. Il voulut imiter Photius, qui avoit fait un Corps de *Droit Civil*, & de *Droit Eccléſiaſtique* tout enſemble. Le Moine Gratien ſurpaſſa tous les autres, & ramaſſant tout ce qu'ils avoient fait, il en compôſa le *Decrèt*, ou *la Concordance des Canons diſcordans*, qu'il publia en 1155. Grégoire IX. fit une Collection des *Décrétales* en 1230, & c'eſt la deuxiême partie du *Droit Canonique*: enſuite Boniface VIII, imitant Gregoire IX, publia en 1297 une nouvelle Collection des Décrétales d'Innocent IV, & de pluſieurs conſtitutions. Clement V, qui ſuccéda à Boniface VIII, fit auſſi une nouvelle compilation compôſée des Canons du Concile de Vienne, & de ſes propres conſtitutions; mais il ne la publia point. Jean XXII, la publia pour lui en 1317. ſous le tître de *Clémentines*. Jean XXII, y ajoûta d'autres conſtitutions de lui-même, qu'il appella *Extravagantes*. Cette dèrnière Collection eſt intitulée le *Sexte*, ou *ſextus liber*; on y a depuis ajoûté d'autres conſtitutions, ou Éxtravagantes du même Pape Jean XXII, & de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs. Ainſi ces trois Volumes, ou Collections, c'eſt à dire, le *Decret de Gratien*, les *Decretales*, & le *Sexte*, compôſent le *Droit Canonique*, lequel aujourd'hui tient lieu de loi dans le for contentieux. Voyez châque mot en ſon ordre. Pour les Canons des Apôtres, comme ils ſont apocryphes, ou du moins très-ſuſpects, ils ne font aucune partie du *Droit Eccléſiaſtique*. En France on ſuit pour le *Droit canonique* les anciens decrèts, ou canons, l'uſage reçu par tradition des Apôtres & des Saints Pères, les réglemens des Rois de la troiſiême race, comme la pragmatique Sanction ſous les limitations du Concordat; les nouveaux decrèts ou réglemens ne ſont point reçus, à moins qu'après avoir été éxaminez par

ceux

ceux que le Roi commet pour cela, ils n'ayent été regiſtrez aux Parlemens; & cet uſage eſt ce qu'on appelle les *libertez de l'Egliſe Gallicane*. Voyez CANONS.

DROIT FRANÇOIS. *Jus Gallicum*. Avant la conquête des Gaules les Gaulois ſe gouvèrnoient par un *Droit Coutumiér*, dont la connoiſſance étoit renfèrmée dans le Collége des Druides. On en trouve ſeulement quelques articles dans Céſar, Strabon, & Ammien Marcellin. Après qu'ils eurent été ſubjuguez par Céſar ils ſe ſoumirent au *Droit Romain*, qui fut obſèrvé dans les Gaules pendant près de 500 ans. Dans le tems de la décadence de l'Empire les Gohts, les Bourguignons, & les François envahirent les Gaules, & en formèrent divèrs Royaumes. Les Goths, à qui l'Empereur Honorius céda la Gaule Narbonnoiſe, ſe gouvèrnèrent par leurs propres loix, qu'ils appelloient *loix Gothiques*, ſans abolir le *Droit Romain*, que les anciens Gaulois gardoient inviolablement. Le *Droit Romain*, obſèrvé par les anciens habitans des Gaules, n'étoit autre chôſe que le Code Théodoſien. Gondebaud Roi des Bourguignons publia auſſi une loi appellée *Gombette*, qui ſubſiſta même longtems après la ruine du Royaume de Bourgogne. Pour les François, ils avoient la loi Salique, dont on ne connoît ni l'Auteur, ni l'origine. Le P. Daniel l'attribuë à Clovis. Elle fut ſouvent augmentée, & retranchée ſous la Ire & la IIde Race des Rois de France. Charlemagne entr'autres y ajouta beaucoup d'articles. Les Capitulaires de Charlemagne, de Loüis le Débonnaire, & de Charles le Chauve, ſuccédèrent à la loi Salique. Les Rois avoient accoutumé d'aſſembler les États du Royaume, & là on dreſſoit des réglemens, ſoit pour la diſcipline Eccléſiaſtique, ſoit pour les affaires civiles ou politiques. Le P. Sirmond, ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, explique aſſez curieuſement la forme de ces Aſſemblées. Les loix de Charlemagne, & de ſes ſucceſſeurs, furent aſſez longtems diſpèrſées ſans aucun ordre. On en fit divèrſes Collections qui ont été publiées par P. Pithou. Par la foibleſſe des Rois de la IIde Race les Ducs, & les Comtes, ayant uſurpé les Provinces, & les Villes dont ils avoient le gouvèrnement, établirent des loix, & des coutumes particulières dans l'étenduë de leur tèrritoire. Par ce changement, & par ces déſordres, le *Droit François* contenu dans la loi Salique & les Capitulaires, fut aboli, & fit place au *Droit Coutumiér*. Ainſi la France eſt partagée entre le *Droit Romain*, qui régne dans les Provinces Méridionales, & le *Droit Coutumier*. Les Ordonnances des Rois ſont auſſi une partie de la Juriſprudence. En 1680. le Roi a créé à Paris & dans les autres Univèrſitez du Royaume un Profeſſeur en *Droit François*. Aujourd'hui le *Droit François* eſt compôſé des Ordonnances du Royaume, les ordonnances des Rois, & les coutumes particulières des Provinces. Voyez ſur toute cette matière du *Droit*, & ſur les parties qu'elle embraſſe, Roſinus dans ſes Antiquitez Romaines, Manuce ſur les Loix des Romains, Auguſtin de Tarragone, Bornier, De Launai &c.

DROIT, ſignifie auſſi la Juriſprudence. *Jus*. Les Écôles de *Droit*. Les régles du *Droit*. Une queſtion de *Droit*. Une préſomption de *Droit*. Cela eſt de *Droit*. On appelle *Droit étroit*, la rigueur de *droit*, ce qui ne reçoit point d'extenſion. Cela eſt fondé en *droit* & raiſon, eſt jugé ſelon *droit* & raiſon. On appelle un ſifleur de *Droit*, celui qui le montre en chambre; un Profeſſeur de *Droit*, celui qui l'enſeigne publiquement.

DROIT ANNUEL. Eſt un cèrtain *droit* que quelques Officiers payent au Roi pour conſèrver leurs offices à leur ſucceſſion. Il y a auſſi un *droit annuel* des vendans vin. Voyez ſur ce *droit annuel* les ordonnances de 1680, art. 11. & 1685.

DROIT DE BANAGE, ou BARAGE, eſt un droit qui ſe léve en quelques endroits de Provence ſur les hommes & ſur les bêtes chargées, ou déchargées.

DROIT DE CARNALAGE. Cèrtain droit qui ſe léve en chair en quelques endroits, comme de prendre toutes les langues des bœufs qui ſe tuent.

DROIT DE CHEVROTAGE. Droit que quelques Seigneurs lévent ſur ceux de leurs ſujèts qui nourriſſent des chévres.

DROIT DE CORÉES. Droit qui eſt dû par les bouchérs de Villefranche. Il conſiſte dans les inteſtins, en tout, ou en partie, des bêtes à manger qu'on tuë, comme le cœur, le poumon, le foye, &c.

DROIT DE MARC D'ARGENT. Droit dû au Roi par les Notaires en païs de Droit écrit pour ſon joyeux avénement à la Couronne.

DROIT DE MARCAIGE. Droit dû au Roi ſur les panniérs de poiſſon qui ſe vendent à la halle.

DROIT DE PAIX. Droit qui eſt dû en cèrtains lieux pour la paix. C'eſt une hémine de vin qui ſe paye tous les ans par châque chèf de famille.

DROIT DE SIXIÈME, DE DOUZIÈME, DE CENTIÈME, &c. Ce ſont cèrtains droits, par exemple, de ſix deniérs, ou de douze, &c. qui ſe payent aux Seigneurs.

DROIT COUTUMIÉR, eſt celui de pluſieurs Provinces qui ont conſèrvé leurs Coutumes particulières, leſquelles ont été rédigées par écrit, & réformées de tems en tems. *Jus moribus conſtitutum*. Paris, la Normandie, la Bretagne, ſont des païs de *Droit Coutumiér*. Voyez COUTUME.

DROIT COMMUN, eſt le *droit* ordinaire, & fondé ſur les maximes génerales, qui eſt oppoſé aux privileges qui en ſont exception. *Jus commune*.

DROIT DE LA GUÈRRE. Loix que l'on doit obſèrver dans la guèrre pour la rendre juſte. *Jus Bellicum, jus belli*.

DROIT PUBLIC, en Allemagne, eſt compôſé des loix génerales qui regardent la conſtitution, le bien des États, & particulièrement de celles de l'Empire. *Jus publicum*.

AVANT-FAIRE-DROIT. ſ. m. Tèrme de Palais. Sentence ou arrêt interlocutoire. Ce procès n'a pas été jugé définitivement, on n'a prononcé qu'un *avant faire-droit*.

DROIT, ſignifie encore, Autorité, puiſſance. *Jus, auctoritas, imperium, poteſtas*. Les Anciens avoient *droit* de vie & de mort ſur leurs eſclaves. Il n'y a en France que le Roi qui ait ce *droit*-là ſur ſes ſujets. Uſer des *droits* de la victoire. VOIT. Nous ne connoiſſons pas toute l'étenduë des *droits* ſouverains de Dieu. S. ÉVR. Le P. Le Moine fait dire au Sultan d'Égypte,

Si le Ciel ne m'y ſert, l'Enfer m'y ſervira,
Ce que le droit *ne peut, le crime le pourra.*

DROITS DOMANIAUX. Droits qui concèrnent les Domaines.

DROITS ROYAUX, ſont les *Droits* que le Roi poſſéde comme Roi: ces droits, quand ils ſont anciens, s'appéllent *droits de la Couronne*, les nouveaux s'appellent *droits Royaux*. Le pouvoir de faire des loix, de les abroger, de les caſſer, eſt un des *droits Royaux*. Il y a des *droits Royaux* honorifiques, il y en a d'utiles.

DROITS SEIGNEURIAUX ET FÉODAUX, ſont les *droits* qui appartiennent aux Seigneurs à cauſe de leurs fiefs, ou de leurs juſtices: tels ſont le quint, le requint, les lods & ventes, le relief, la foi & hommage, &c.

DROITS HONORIFIQUES, ſont les honneurs, les prééminences qui appartiennent aux Seigneurs, aux Patrons, aux Fondateurs & Dotateurs des Égliſes.

DROIS UTILES, ſont des revenus, ou des chôſes équivalentes, que l'on doit pour cèrtaines cauſes aux Seigneurs.

DROITS LITIGIEUX, ſont des droits conteſtez, qu'on diſpute à celui qui prétend les avoir, & dont il n'eſt pas paiſible poſſeſſeur.

DROIT, ſignifie auſſi une puiſſance, privilége qu'on a de donner, ou de faire quelque chôſe. *Jus, poteſtas*. Le Pape a conféré ce Bénéfice de plein *droit*, qui lui eſt dévolu. *Pleno jure*. Un Prélat n'a pas *droit* de faire les Ordres hors de ſon Diocéſe ſans pèrmiſſion.

DROIT D'ANNÉXE, eſt un privilége dont le Parlement d'Aix jouit ſeul en France; c'eſt le droit qu'a ce Parlement ſur les brefs, les diſpenſes, les bulles d'indulgences, de Jubilez, & autres ſemblables reſcrits qui viennent de la Cour de Rome, ou de la Légation d'Avignon. Loüis de Fourbin, Doyen & Conſeiller Garde des ſeaux du Parlement d'Aix, Ambaſſadeur à Rome, des Rois Loüis XII, & François I, obtint ce privilége du Concile de Latran, auquel préſidoit Leon X. en 1515.

DROIT DE RÉGALE, eſt le droit qu'a le Roi de pourvoir aux Bénéfices, le Siége Épiſcopal vacant. *Jus regium alicujus Eccleſiæ beneficia conferendi mortuo ejuſdem Epiſcopo*.

DROIT, ſignifie auſſi, Action qu'un homme peut pourſuivre en Juſtice: aptitude, capacité, pour demander un bien qui lui appartient. *Jus*. Châcun eſt reçu à pourſuivre ſes *droits* en Juſtice. Un ceſſionnaire de *droits* litigieux. Une fille majeure uſante & jouïſſante de ſes *droits*. Je ſuis en *droit*, en poſſeſſion de paſſer ſur cette tèrre. Il a épouſé cette fille avec ſes *droits*. Il eſt ſubrogé en tous ſes *droits*, noms, raiſons & actions. Il exèrce les *droits* de ſon débiteur, il les pourſuit au lieu de lui. Il a été pourvû de cette charge avec tous ſes *droits*, profits & émolumens.

Un *droit* de bannalité, de preſſoir, de four, de moulin. Un *droit* d'aubaine, de déshérence, d'hypothéque, &c.

DROIT, ſignifie auſſi, Juſte raiſon, Juſtice, équité, titre dont on eſt revêtu pour poſſeder quelque chôſe juſtement, ou pour y prétendre légitimement, ſoit en vèrtu de la loi, ſoit par une convention particulière. Il y a pluſieurs prétendans *droit* à ce Bénéfice, l'un comme Réſignataire, l'autre comme Indultaire. Il a accumulé *droits* ſur *droits*. Il a dit cela par ſurabondance de *droit*. Cela lui appartient de *droit*. Il a le *droit* d'ancienneté. Les Princes ont le *droit* de bienſéance, de repréſailles, &c.

DROIT, ſignifie auſſi, Redevance, chôſe qu'on poſſéde avec un titre. René Chopin a écrit des *droits* du Roi, des *droits* domaniaux. Les *droits* de cens, de ſurcens, dîmes, champarts, de laods & ventes, de rachat, &c. ſont droits ſeigneuriaux. Le Seigneur

gneur ſaiſit le fief, faute de *droits* & devoirs non faits & non payez.

DROIT, ſe dit auſſi de toutes ſortes d'impoſitions établies pour ſoutenir les charges de l'Etat. *Vectigal, tributum.* On a établi un *droit* ſur le vin, ſur le bois, ſur telle marchandiſe. L'ancien & le nouveau *droit* du pied fourché. Il ne faut pas frauder les *droits* du Roi.

DROIT, ſignifie auſſi, Salaire, qu'on taxe, ou qui eſt ordonné à quelqu'un pour ſes peines & vacations. *Merces, pretium.* Le *droit* du Greffe, du Controlle, de la ſignature d'un arrêt. *Droit* de conſultation, de reviſion dû aux Procureurs. On appelle *droit d'avis*, la paraguante qu'on eſt obligé de donner à celui qui a été cauſe qu'une affaire a réüſſi, qui en a donné le premier avis.

DROIT, ſignifie auſſi un privilége accordé par le Roi, ou par la loi, qui donne prérogative à quelqu'un pour l'excepter du *droit* commun, de la régle générale. *Privilegium.* *Droit* de committimus, *Droit* de franc ſalé. *Jus ſalarii immunis.* *Droit* d'entrer aux Etats. *Jus habendi locum in comitiis.* *Droit* de bourgeoiſie. *Jus civitatis.* Droit d'aîneſſe. *Præcipuum.*

En tèrmes de Pratique on dit, Eſter à *droit*; pour dire, Comparoître en jugement pour y être intèrrogé. *Siſti coram judice, in judicio.* Appointement en *droit*, c'eſt un réglement qu'on donne aux parties pour écrire & produire ſur quelque queſtion de *Droit*, ou en premiére inſtance. *Controverſi juris formula.* Appointement à oüir *droit*, eſt le réglement qu'on donne en matière criminelle après la confrontation, pour oüir le jugement. *Syngrapha judicialis litis decretoria à cognitoribus conflata.* On dit auſſi, qu'on a fait *droit* ſur le tout; pour dire, qu'on a prononcé ſur toutes les demandes. *Jus de ſingulis redditum.* On dit auſſi, ſans garder ordre de *droit*, ni forme de Juſtice. On dit auſſi, Prendre *droit* par les charges; pour dire, S'en rapporter aux témoins, ſans préjudice du *droit* des parties au principal. *Nulla habita juris, æquitatis ratione.* Le Roi finit ainſi ſes lettres patentes, Sauf en autre choſe nôtre *droit*, & l'autrui en toutes. On dit auſſi, Défendre ſes *droits*, uſer de ſon *droit*, renoncer à ſon *droit*. C'eſt un paſſe-*droit*, une grâce, une faveur.

DROIT, ſe dit encore des obligations, & des engagemens que forment les devoirs, ou les liaiſons de l'amitié, ou de l'amour. *Jus.* C'eſt une régle pour les actions morales qui oblige à ce qui eſt juſte, & raiſonnable: non comme un ſimple conſeil loüable; mais comme un précepte qui lie, & qui engage. Chacun conſulte d'ordinaire ſon humeur pour établir les *droits* de l'amitié: l'ami froid, & l'ami ardent, en établiſſent de contraires. S. EVR. Un père a *droit* d'éxiger les alimens de ſon fils: & cette loi de devoir eſt auſſi inviolable que les loix de la Juſtice étroite. GROTIUS.

DROIT, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie la part de la bête déffaite qui appartient aux Veneurs, ou aux chiens. Le pied *droit* du cèrf eſt celui qu'on offre au Roi, ou au Maître de la chaſſe. Le *droit* des chiens eſt ce dont on leur fait curée. *Pars prædæ venatores vel canes contingens, ad venatores, ad canes pertinens.* Les menus *droits* en attendant pleine curée ſont la langue, le muffe, & les oreilles, que l'on donne au limier. On dit auſſi en Fauconnerie, le *droit* de l'oiſeau, lorſqu'on le paît de ce qu'il a volé, comme la tête, la cuiſſe, le cœur, le foye de la pèrdrix, l'aile de la corneille, &c.

DROIT, Tèrme de jeu de Paume. On le dit au pluriel, prendre les *droits*, choiſir les *droits*, c'eſt le côté de la raquette où les cordes ſont unies, oppoſé à celui où ſont les nœuds. Au commencement d'une partie on jette une raquette en l'air, un des joüeurs prend les *droits*, & l'autre les nœuds, ils regardent enſuite quel côté la raquette préſente quand elle eſt tombée, & celui qui a rencontré juſte, & qui l'a pris, choiſit le côté du jeu le plus avantageux.

DROIT. adv. D'une manière droite. *Rectà.* Cet homme va *droit* au but. Il lui a tiré *droit* dans la tête. Il faut marcher *droit*, aller *droit* avec lui. Il va *droit* en beſogne. Il a mis tout *droit* la main deſſus. Il veut avoir cela à tort, ou à *droit*. *Per fas ac nefas, quà jure, quà injuria.* On dit auſſi, *A bon droit*; pour dire, Avec raiſon, avec juſte cauſe.

Tout à droit. Tèrme qui ſert à couvrir une parole ſale qu'on ne veut pas prononcer. *Rei turpi honeſtum vocabulum prætendere.* On dit auſſi à *droit*, à gauche; pour dire, qu'il faut tourner de ce côté-là. *Ad dextram, ad ſiniſtram.*

On dit provèrbialement, que, Où il n'y a pas de quoi, le Roi pèrd ſon *droit*; pour dire, qu'il eſt inutile de plaider contre des inſolvables: que bon *droit* a beſoin d'aide; pour dire, qu'il ne faut pas négliger la ſollicitation des meilleurs procès. On dit auſſi, C'eſt le *droit* du jeu; pour dire, On a accoûtumé d'en uſer ainſi. On dit encore, qu'un homme eſt *droit* comme un jonc, comme un échalas, comme un cierge, comme un ſapin; pour dire, qu'il ſe tient bien *droit*. On dit ironiquement, Cela eſt *droit* comme la jambe d'un chien.

DROITEMENT. adv. D'une manière droite, directement, vis-à-vis. *Directò, è regione.* Sa maiſon eſt oppoſée *droitement* à la mienne. Ce chemin va *droitement* à la ville.

Il ſignifie auſſi, D'une manière juſte. Cet homme va *droitement* en beſogne; il juge équitablement & *droitement*.

On l'employe auſſi pour comparer une choſe égale, ou à-peu près, à une autre. *Juſtè, ex æquo.* Il n'eſt pas *droitement* ſi ſçavant que ſon Maître, mais il s'en manque peu. Il n'eſt pas *droitement* de ſon âge.

DROITIER, IERE. adj. Qui n'eſt pas gaucher, qui ſe ſert ordinairement de la main droite.

DROITURE. ſ. f. Probité, équité, action de celui qui va droit; qui rend juſtice. *Æquitas, integritas, recta mens.* *Droiture* de ſentimens. *Droiture* de cœur. La *droiture* eſt une pureté de motif, & d'intention, qui attache l'âme au bien, pour le bien même. FLECH. Il ne ſe dit qu'au figuré. *Droiture* d'eſprit. Il y a deux ſortes d'eſprits; l'un de pénétrer vivement & profondément les conſéquences des principes, & c'eſt là l'eſprit de juſteſſe: l'autre de comprendre un grand nombre de principes ſans les confondre, & c'eſt là l'eſprit de Géometrie. *Rectum ingenium.* L'un eſt force, & *droiture* d'eſprit: l'autre eſt étenduë d'eſprit. PASC. Les précieux reſtes de la parfaite *droiture* des ſiécles précedens étoient mêlez de beaucoup d'artifices, & de fauſſes vèrtus. S. REAL. Il fit paroître tout à la fois & la ſolidité de ſon eſprit, & la *droiture* de ſon cœur. P. CATROU.

— Dans nos champs la vèrtu toute pure
Agit ſans deſſein d'éclater,
Tout l'art de la raiſon ne ſçauroit imiter,
De nos bèrgers l'innocente droiture. FONT.

En matière de fiefs on appelle *droiture*, le droit qui eſt dû aux Seigneurs féodaux & cenſuels par les nouveaux acquéreurs. *Jura prædiatoria.* Et on appelle, Relever *droiture*, ou *droiturer*, lorſque le vaſſal releve ſon fief de ſon Seigneur, & lui en paye les droits.

A DROITURE, ou EN DROITURE, & même on prétend que c'eſt le plus uſité. adv. Il ſignifie, Directement; *Rectà.* Ce Banquièr n'a pas pû écrire à *droiture*, à cauſe de la guèrre, mais il a fait l'affaire par ſes correſpondans.

On appelle auſſi ſur la mèr, Aller en *droiture*, quand on navige ſans être détourné de ſa route, ni par les vents, ni par autres néceſſitez, & ſans moüiller dans aucun des ports qui ſont à côté de la travèrſée qu'il fait.

DROITWICH. ſ. m. Bourg du Comté de Worcheſter en Angletèrre. *Drutwichum.* Ce lieu eſt ſitué ſur la rivière de Salwarpe, à deux lieuës au nord de la ville de Worcheſter. *Droitwich* envoya deux députez au Parlement d'Angletèrre. Quoiqu'il ſoit dans les tèrres, il y a trois fontaines ſalées dont on fait beaucoup de ſel.

DROITURIER. adj. Vieux mot, qui ſignifie celui qui a l'intention droite; qui rend juſtice ſans acception de pèrſonnes. *Æquus, juſtus, integer.* Celui qui gouvèrnoit alors étoit juſte & *droiturier*.

DROITURIER, en tèrmes de Coutumes, ſe dit d'un Seigneur qui a des vaſſaux qui relévent de lui, & lui payent les droits pour leur fief.

DROMADAIRE. ſ. m. Eſpéce de chameau qui a deux boſſes ſur le dos, au lieu que le chameau ordinaire n'en a qu'une, ſelon Solin. *Dromas camelus.* Il s'appelle *Bactrian*, & vient des parties Orientales de l'Aſie. Il eſt le plus grand, & porte de plus peſans fardeaux. Mais M. Pèrrault appelle au contraire *dromadaire*, celui qui n'a qu'une boſſe ſur le dos, celui qui eſt le plus petit, & le meilleur pour la courſe, & qui pour cette raiſon eſt appellé des Grècs *dromadaire*. Le *Dromadaire*, que les Arabes appellent *Gimmazech*, eſt de grande fatigue, & les couriers s'en ſèrvent en orient pour porter en diligence leurs dépêches. D'HERB. Il eſt plus commun aux parties Occidentales de l'Aſie, comme dans la Syrie & dans l'Arabie. Il a ſept pieds & demi de haut depuis le ſommet de la tête juſqu'à tèrre. Les *dromadaires* & les chameaux ont le poil fort court & fort doux; mais ce poil a près d'un pied ſur la boſſe, où il ſe tient levé, & en fait la plus grande partie; & à le bien prendre ils ne ſont guères plus boſſus que les autres animaux. Ils n'ont point de dents canines ni inciſives. Ils n'ont point de cornes au pied, lequel eſt ſeulement couvèrt d'une peau charnuë. Ils ont quatre ventricules, & au ſecond il y a pluſieurs ouvèrtures quarrées qui ſèrvent d'entrée à environ vingt cavitez faites comme des ſacs, qui leur ſèrvent de réſèrvoirs. Pline dit qu'ils y gardent long-tems l'eau, qu'ils boivent en quantité quand ils en rencontrent. Ils la troublent avec le pied pour la rendre moins légère, & la garder plus longtems dans leur eſtomac. On dit même que les Voyageurs dans une grande néceſſité leur ouvrent le ventre pour en tirer de l'eau. Leurs inteſtins ont onze à treize toiſes de long, leur cœur neuf poûces. Leur poumon n'a qu'un lobe de chaque côté. Leur vèrge a dix-neuf poûces de long, & eſt crochuë par le bout. On dit qu'on en fait des cordes d'arc excellentes. La glande pinéale du *dromadaire*

madaire a la forme d'une treſſe, & a trois lignes de long.
On trouve cet animal appellé *Dromades*, *Dromedes*, *Dromide*, *Dromeda*, *Dromedus*, & *Dromas*, *Cameli Dromades*. Voyez l'Onomaſticon de Roſweyd; S. Nil Moine dans Bollandus, *Act. Sanct. Jan. T. I. p. 956. & 957.* & Bollandus lui même au même endroit.

DRÔME. ſ. f. Nom de rivière. *Drama*, *Druna*, qu'Auſone fait bref dans ſa Moſelle. Il y a deux rivières de ce nom en France; l'une eſt en Dauphiné; la *Drôme*, ou la *Droume*. Elle coule dans le Diois, & dans le tèrritoire de Valence. Elle paſſe à Die, à Saillans, & à Creſt, & ſe décharge dans le Rhône prèſque viſ-à-vis de la ville de Voulte, à trois ou quatre lieuës de Valence. Maty, Corn. L'autre *Drôme* eſt en Normandie. Elle a ſa ſource à Freſnes, & groſſie des eaux de la Quienne, qu'elle reçoit entre Saint Mathurin & Corvieres, elle va tomber dans la rivière de Vive au deſſus de celle de Gouvet à Pontarſi. Corn.

DROMO. ſ. m. Iſle de l'Archipel. *Dromos*. Elle eſt au couchant de celle de Saraquino, vèrs les Golfes de Saloniki & de l'Armiro. L'Iſle de *Dromo* eſt petite & mal cultivée. Maty. Elle a environ trente mille de tour. On y trouve de fort bonnes eaux, mais elle n'a point de port. Davity, Corn.

DROMÉE. ſ. m. C'eſt le nom d'un mois des anciens Crétois, duquel il eſt parlé dans les Marbres d'Arundel p. 117. & dans les Inſcriptions de Reineſius p. 491. Prienus en parle auſſi ſur l'Apologie d'Apulée. 59. *Fabr. Menol. p.* 49. mais on ne ſçait quel mois c'étoit.

DROMORE, ou DRUMMORE. ſ. f. Petite ville d'Irlande, *Dromoria* dans Hoffman, *Dromora* & *Drumora* dans Maty. *Dromore* eſt prèſque ruinée. C'eſt une ville Épiſcopale de l'Uſter, ou Ultonie, à cinq lieuës d'Armach, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. Maty. Hoffman la met à 25 mille à l'Orient d'Armach, & à 18 au midi d'Antrin.

DRONERO. ſ. m. Petite Ville de Piédmont. *Draconerium*. On croit qu'elle a reçu ſon nom d'un cèrtain Dragon, ou Dracon, qui étoit Seigneur de ce lieu. *Draconero* eſt ſitué dans un tèrrain uni au haut d'une colline, à l'entrée de la vallée de Malagra, ainſi nommée à cauſe de la rivière de ce nom, qui deſcendant du haut des Alpes maritimes, coule le long de cette vallée, & arrôſe prèſque les murailles de la ville, où elle eſt reſſerrée entre deux rochèrs, ſur leſquels on a conſtruit un pont de pierre de deux arcades, d'une hauteur ſurprenante. *Dronero*, après avoir obéi à des Seigneurs particuliérs, vint au pouvoir des Marquis de Buſca, d'où elle paſſa aux Marquis de Saluces, qui fûrent obligez plus d'une fois de faire la guèrre aux Rois de Sicile, de la maiſon d'Anjou, pour en conſèrver la poſſeſſion. Enfin, en 1552. Jean Louïs Marquis de Saluces, voulant rentrer dans ſes Etats avec une armée de l'Empereur, les Impériaux ruinèrent Saluces & *Dronero*. Les François les reprirent l'année ſuivante, & par la paix de 1601, *Dronero* fut rendu à Charles Emmanuel I. Duc de Savoye. Ce Prince donna enſuite la ville de *Dronero* par contract de mariage à Marguerite de Savoye ſa fille naturelle, qui épouſoit François Philippe d'Eſte Marquis de Lanzo & de Saint Martin. De ce mariage eſt né Charles Philibert Emmanuel d'Eſte, qui poſſede le Marquiſat de *Dronero* en fief dépendant du Duc de Savoye. Théatre de Piédm.

DRONGILE. ſ. f. Petite ville de Thrace. *Drongilus*. *Drongile* a un nom dans la Géographie & dans l'hiſtoire, quoique Démoſthène dans ſa harangue ſur la Chèrſonèſe le traite de Poüiller & de Bicoque, Harpocration & Suidas diſent que *Drongile* étoit une bourgade de Thrace; Stephanus ajoute que Théopompe au IXe. Liv. de ſes Philippiques fait mention de *Drongile*, & l'appelle χωρίον Θετταλίας; Bourg de Theſſalie; mais ou je me trompe fort, ou l'Abbréviateur de Stephanus ſe trompe, & je crois qu'il faut lire Θρακίας, car cette *Drongile* de Theſſalie eſt imaginaire, & vraiſemblablement Théopompe Hiſtorien de Philippe n'a point parlé d'autre *Drongile* que de celle qui avoit rapport à ſon hiſtoire. Tourreil. Hoffman a traduit le χωρίον Θετταλίας d'Étienne de Byzance par *Regiuncula Theſſaliæ*, un petit païs de Theſſalie, prenant χωρίον pour un petit païs, au lieu d'un bourg ou d'un château, mais il paroit par l'endroit de Démoſthène, que c'étoit un bourg, ou un château, & non pas un petit païs, & parce que nous avons dit, qu'il étoit en Thrace & non pas en Theſſalie.

DRONOS. Mot indéclinable. Ce tèrme bas & populaire eſt en uſage en cèrtaines provinces, ſur tout en Anjou, & ſignifie des coups, des tapes. Donner *dronos* ſur les doigts, c'eſt donner des coups ſur les doigts.
Dronos pourroit bien être formé par onomotopée du mot *dron*, qui ne ſignifie rien, & dont la prononciation éxprime le ſon des coups que l'on donne; c'eſt le ſentiment de l'Auteur des notes ſur Rabelais.

DRONTE. ſ. m. eſt un oiſeau Indien dont les Anciens n'ont point parlé, qui a de petites ailes; & bien loin de pouvoir voler, à peine peut-il marcher, tant il eſt gras. Les Hollandois l'appellent *dod-eers*. Voyez-en la figure dans le Recueil de Thévenot au voyage de Bentekoe.
Selon Margrave, c'eſt un oiſeau qui habite dans l'Iſle Maurice, aux Indes Orientales. Il eſt grand comme une autruche, ou un coq d'inde. Il tient un peu de l'un & de l'autre. Sa tête eſt longue, groſſe, & difforme, couvèrte d'une peau comme un coqueluchon. Ses yeux ſon grands & noirs. Son bec eſt fort long, gros, robuſte, pointu & crochu, de couleur de bleu pâle. Son col eſt grand, gras, courbé. Son corps eſt gros, rond; couvèrt de plumes griſes comme de l'Autruche. Ses jambes ſon groſſes, courtes, jaûnâtres. Il a quatre doigts. Il eſt ſtupide, il ſe laiſſe prendre. Sa chair eſt graſſe & nourriſſante.

DRONTHEIM, ou DRONTHEN. ſ. m. Ville de Norvége. *Drontheima*, *Nidroſia*. *Drontheim* eſt ſitué ſur un Golphe, où il a un bon port, défendu par un bon château. La ville eſt encore munie d'une bonne citadelle du côté de tèrre. C'eſt un Archevêché, & la capitale d'un Gouvèrnement. C'étoit autrefois la capitale du Royaume, & le ſiége ordinaire du Roi de Norvége.
Le Gouvèrnement de *Drontheim*, en Latin *Dromtheimenſis*, ou *Nidroſiana Præfectura*, eſt une Province de Norvége, bornée au Sud par le Gouvèrnement de Bèrgen; au nord par celui de Wardhuis; au couchant par l'Océan Septentrional, & au levant par les Montagnes de Norvége qui la ſéparent de la Suéde. Ce païs peut avoir cent quatre vingt lieuës de côtes; ſa largeur ne paſſe pas trente cinq lieuës; en quelques endroits même elle n'en a pas dix. L'air y eſt encore ſupportable, ce qui fait que le païs eſt aſſez peuplé, au moins vèrs le midi; mais il n'y a aucun lieu conſidérable que *Drontheim*, qui eſt la capitale.
Drontheim eſt aujourd'hui fort déchû de ſa grandeur. Ce n'eſt plus qu'une petite ville, mais dont le port eſt aſſez fréquenté, quoi qu'il n'y entre que de petits bâtimens, à cauſe des rochèrs qui incommodent l'entrée de la barre. C'eſt Eugene III. qui a établi l'Archevêché de *Drontheim*, dont les ſuffragants ſont les Évêchez de Bèrgen, de Stavanger, de Hammar, de Anſlo, de Halar, & de Scaholt. L'Égliſe de *Drontheim*, dédiée à S. Olaüs, étoit magnifique, & paſſoit pour la plus belle qui fût dans tout le nord.

DROPAX. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. *Dropax*. Il y a deux ſortes de *dropax*, le *ſimple* & le *compoſé*. Le *ſimple* ſe fait d'une once de poix ſeche & de deux dragmes d'huile. Le *compoſé* eſt fait avec la poix, la cire, la colophone, le ſel commun, le bitume, le ſouphre vif, le poivre, l'euphorbe, les cantharides & le caſtor. On en fait de pluſieurs autres manières. Le *dropax* étoit autrefois en uſage pour rechauffer les membres, pour attirer le ſang & les eſprits, & pour remédier à l'atrophie. On l'appliquoit chaudement ſur la partie malade, après l'avoir raſée, d'où on l'arrachoit avant qu'il fût tout-à-fait froid; on le faiſoit chauffer de nouveau & on l'appliquoit encore; ce qu'on réiteroit juſques à ce que la partie fût devenuë bien rouge. On s'en ſert pour enlever le poil des endroits où on l'applique.
Ce mot vient du Grèc δρέπειν, qui ſignifie, *Cueillir*, *arracher*.

DROSIN. ſ. m. & nom propre d'homme. Voyez Drausin.

DRÔſLE. adj. Qui eſt plaiſant, qui fait rire. *Lepidus*, *feſtivus*, *hilaris*. Cet homme-là eſt bien *drôle*. Voilà qui eſt *drôle*. Ce conte eſt tout-à-fait *drôle*. Ce mot de mariage eſt plaiſant, il n'y a rien de plus *drôle* pour les jeunes filles. Mol.
Ce mot eſt du ſtile bas. Il vient de *drauculus*, diminutif de *draucus*. Ménage. D'autres croyent avec plus de raiſon qu'il vient de ce que les peuples Septentrionaux donnent le nom de *drôle* aux Diàbles familiérs qui hantent dans leurs maiſons, qui panſent leurs rênes, (ce ſont leurs bêtes de voiture) & qui leur rendent pluſieurs ſèrvices domeſtiques, qui ſont prompts à éxécuter ce qu'on leur commande, & qui les avèrtiſſent des dangèrs dont ils ſont menacez, & parce que ces *drôles* font ſouvent des tours de gaillardiſe pour ſe réjoüir, c'eſt ce qui a fait donner le nom de *drôle* aux hommes qui ſont plaiſans, gaillards & ſubtils, madrez & dangereux comme ces Diàbles follèts.
Drôſle, eſt auſſi ſubſt. Il ſignifie un gaillard, un éveillé, un plaiſant, un bon compagnon, qui eſt prêt à tout faire pour ſe divèrtir, ou pour divèrtir les autres. C'eſt une ſocieté de *drôles* qui n'engendre pas mélancolie.
Il ſe dit auſſi des animaux; un Poëte a dit d'un Pèrroquet,

D'un ton aiſé là jâſez, comme un drôle,
N'intèrrompant jamais vos ris badins,
Que pour croquer anis & muſcadins.

Nouveau choix de vèrs.

Drôſle, ſe prend auſſi quelquefois pour un homme qui chèrche à faire tort à quelqu'un; qui eſt à craindre. *Malignus*, *nequam*. Il y a là des *drôles* qui vous pourroient faire quelque mauvais tour, quelque friponnerie. On le prend encore pour un homme

me adroit, fin, ruſé. *Subdolus, vafer, callidus, aſtutus, ingenioſus.* M. Fieubet l'a dit d'Uliſſe.

Quoi qu'il en ſoit, enfin, tout près du précipice,
Comme il alloit périr, le drôle décampa.
Mais dès qu'il fut ſorti de ce lieu de délice,
Fut bien fin qui l'y ratrapa.

On dit provèrbialement *drôle* comme un coffre. C'eſt un *drôle* de corps ; pour dire, un homme facétieux.

DRÔLEMENT. adv. D'une manière drôle. *Lepidè, feſtivè.* Cela eſt *drôlement* dit, *drôlement* fait.

DRÔLERIE. ſ. f. Plaiſanterie, tour d'adreſſe. *Jocus, præſtigia.* Les Charlatans amuſent le peuple avec mille *drôleries* & plaiſanteries.

On a dit auſſi dans l'Hiſtoire, la *Drôlerie* du Pont de Cé en Anjou.

DRÔLESSE. ſ. f. Femme de mauvaiſe vie qui ſe laiſſe hanter par des drôles, des gens débauchez. *Meretrix, ſcortum.*

DROSSE. ſ. f. en tèrmes de Marine, ſe dit des cordes ou palans qui ſervent à approcher ou à reculer une piéce de canon de ſon ſabord. *Funes nautici trahendo aut retrahendo tormento bellico comparati.* Leurs deux bouts tiennent de deux côtez à deux boucles, ou argans, qui ne lui laiſſent la libèrté de reculer que juſqu'à demi-tillac. On l'appelle autrement *bridole. Droſſe*, eſt auſſi une manœuvre qui ſèrre le racage de la vèrgue d'artimon, ou des autres vèrgues.

DROSSEN. ſubſt. m. Petite ville d'Allemagne dans le Duché de Sternbèrg qui fait partie de la nouvelle Marche de Brandebourg. *Droſſa, Droſſena.* Elle eſt entre Cuſtrin & Stèrnberg, à trois lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

DROT. ſ. m. Rivière de France dans le Périgord. *Dirſus.* Cette rivière a ſa ſource près d'un village, qu'on appelle pour cela Capdrot, *Caput dirſi*, c'eſt à dire, *Tête, origine, ſource du Drot*, dans le Diocèſe de Périgueux; puis ſortant de ce Diocèſe à Salvetat il va ſe jetter dans la Garonne à Caudrot. Le *Drot* eſt fort poiſſonneux.

DROTHÉE. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt fait par corruption de *Droctovée. Droctoveus.* S. Drothée, prémier Abbé de Saint Gèrmain Des Prez à Paris, naquit vèrs l'an 535, dans le Diocèſe d'Autun. Il gouvèrna ce monaſtère depuis l'an 558, que S. Gèrmain Évêque de Paris le tira du monaſtère de S. Symphorien, juſqu'en l'an 580. Voyez Uſuard au dixième de Mars, Bollandus *ibid.* & le Pere Mabillon, *Acta Sanct. Ben. T. I.*

DROTTÉ. ſubſt. m. & nom propre d'homme. Voyez DROCTOVÉ.

DROUILLES. ſ. pl. Ce mot ſe trouve dans quelques Coutumes, & ſignifie des etraines, ou des préſens qu'on donne au Juge au delà du prix d'une vente. Voyez les Statuts de Breſſe.

DROUINE. ſ. f. Tèrme de Chaudronniér. Eſpéce de havre-ſac que les Chaudronniérs de campagne portent dèrrière le dos, & dans quoi ils mettent tous leurs outils. *Mantica quam vaſorum aneorum fabri circumforanei geſtant.*

DROUINEUR. ſ. m. Tèrme de Chaudronniér de Paris, pour marquer ces Chaudronniérs de campagne qui portent la drouine, & qui vendent & raccommodent divers utenciles de cuiſine. *Vaſorum aneorum faber circumforaneus.*

DROUME. Voyez DRÔME.

DRUIDA. ſ. f. Bon bourg de l'État de l'Égliſe ſitué dans le Pérouſin, ſur le bord oriental du Tibre, à deux lieuës de Pérouſe. *Diruta.* MATY. *Druida* eſt connuë par ſa vaiſſelle de tèrre, couvèrte d'un vèrnis, qui la fait paroitre dorée. Maty fait ce nom maſculin.

DRU.

DRU, UË, adj. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſont prêts à s'envoler du nid. *Pullus grandior & volando habilis.*

Ce mot vient par métathèſe de *dur*, parce que les oiſeaux deviennent plus durs quand ils croiſſent. Cette tranſpoſition de la lettre *r* eſt fort ordinaire dans les Langues, comme en ces mots d'*éprevièr*, au lieu d'*épervièr*; de *profil*, au lieu de *porfil*; de *fromage*, au lieu de *formage*; de *crenelé*, au lieu de *carnelé*; de *Hannovre*, au lieu de *Hannover*, &c.

Guichart croit que *dru* vient du mot Grèc ἀδρὸς, qui veut dire *fort, robuſte, puiſſant*, & qu'ἀδρὸς vient de l'Hébreu *adar*, qui ſignifie *fortifier* &c. ainſi *dru*, ſelon cet Auteur, vient de l'Hébreu *adar*.

On le dit figurément de ce qui eſt déja crû, qui ſe porte bien. *Vegetus, grandis.* Cet enfant eſt bien *dru*, bien grand pour ſon âge. Cette fille eſt *druë*, bonne à marier. En vieux François il ſignifioit *gaillard*.

DRU, ſignifie auſſi, Épais, touffu. *Denſus.* Les arbres ſont bien *drus* dans cette forêt. Les blez ſont bien *drus*, ſont fort beaux. Là ſur l'hèrbe *druë* danſoient au ſon des joyeux flageolets. RABLAIS. Il eſt des graines qui ne veulent point être ſemées trop *druës*; c'eſt à dire, trop épaiſſes, en trop grande quantité. LIGER.

DRU. adv. Souvent, près-à-près. *Sæpè, confertim, denſè.* Ils meurent bien *dru* dans cette ville à cauſe de la peſte. Ces arbres ſont plantez trop *dru* dans ces allées, ils s'offuſqueront les uns les autres. La pluye tomboit *dru* & menu.

On dit provèrbialement, En cette bataille des ſoldats tomboient *dru* comme mouches; pour dire, en auſſi grand nombre que des mouches.

DRUD. Vieux mot François, qui étoit de grand uſage chez les anciens Romanciérs, & ſignifioit *féal, fidéle, bon ami. Fidus, fidelis.* Il vient de l'Allemand *draw*, qui ſignifie *foi.* On a dit auſſi *drurie*, pour ſignifier *amour* & *fidélité. Amor, fides.* Mais enſuite ce mot a été pris odieuſement, pour expliquer un amour impudique; & en Italien on appelle le galant d'une femme, *drudo.*

DRUË-PERMEIN D'ANGLETÈRRE. Eſpéce de Pommes. Les *Druës-permein d'Anglètèrre* ſont de la couleur des Jéruſalem, mais plus plattes, elles ont plus de douceur & de ſucre. Les Anglois en font plus de cas que de la plûpart de nos pommes de France. LA QUINT.

DRUIDE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Druida, Druides, Durocaſſis.* Les *Druides* étoient autrefois un peuple de la Gaule Celtique, qui faiſoit partie des *Carnutes. Drocum*, que nous nommons à préſent Dreux, étoit leur capitale.

DRUIDE. ſ. m. Prêtre, Docteur, Miniſtre de la Religion chez les anciens Celtes, ou Gaulois, & chez les peuples de la Gèrmanie & de l'Iſle de la grande Bretagne. *Druida, Druides.* On les choiſiſſoit dans les plus nobles familles; & la nobleſſe de leur extraction, jointe à la dignité de leur charge, les faiſoit regarder du peuple avec beaucoup de vénération. On ne connoit de leurs ſentimens particuliérs que le dogme de la métempſycôſe. Le Collége des *Druides* avoit l'adminiſtration des chôſes ſacrées. Ils étoient les Intèrprétes de la Réligion, & les Juges de toutes les affaires indiffèremment. Quiconque refuſoit de leur obèir étoit déclaré impie & ſcélérat. PASQ. Le prémier ordre parmi les Gaulois étoit celui des *Druides*. Mais il y avoit différens ordres de *Druides*, qui ſont les Vacèrres, les Bardes, les Eubages, les Sémothées; quelques-uns diſent Semnothées, & les Saronides. Les Vacèrres étoient les Prêtres; les Bardes étoient les Poëtes; les Eubages étoient les Augures, & vaquoient à la contemplation. Les Sémothées étoient appliquez au ſervice des Dieux, & peut être que ce n'étoient que les Vacèrres auxquels on a donné le nom Grèc de Sémothées. Les Saronides étoient les Juges de la Nation, & les Inſtructeurs de la jeuneſſe. Strabon L. IV. p. 197. & après lui Picard dans ſa Celtopédie, ne renfèrment pas tous ces différens Ordres ſous les *Druides*, comme des eſpéces ſous leur genre, ou des parties dans le tout, mais ils les diſtinguent comme des conditions toutes différentes. Strabon même n'en diſtingue que trois; les Bardes, les Vates, & les *Druides*. Les Bardes ſont les Poëtes; les Vates, Οὐάτεις, ce ſont apparemment les Vacèrres; les Vates, dis-je, offroient les ſacrifices, & vaquoient à la contemplation de la nature. Les *Druides* outre l'étude de la nature, s'occupoient auſſi à celle de la morale.

Quelques Auteurs dérivent *Druides*, & Drus, de l'Hébreu דרושים, *deruſſim, druſſim*, ou *driſſim*, qu'ils intèrprétent *Contemplateurs*; דרש, *deraſch*, ſignifie une penſée ſublime, ſubtile, rechèrchée, myſtique; & דרש, *daraſch*, intèrpréter quelque chôſe de la ſorte.

Diogéne Laërce dit dans ſon Prologue que les *Druides* étoient chez les anciens Bretons, c'eſt-à-dire, chez les anciens habitans de l'Iſle de la Grande Bretagne, ce que les Philoſophes étoient chez les Grècs, les Mages chez les Pèrſes, les Gymnoſophiſtes chez les Indiens, & les Chaldéens chez les Aſſyriens. Ammien Marcellin L. XV. les appelle Eubages, & Diodôre de Sicile L. VI. C. 9. & C. 12. Saronides. Diodôre dit qu'ils étoient les Théologiens des Gaulois. Les *Druides* étoient vèrſez en Aſtrologie, en Géographie, en Géométrie, en Politique; ce qui les rendoit les arbitres de tout.

Tous les *Druides* avoient un Chèf, qui avoit la ſuprême autorité ſur eux tous, & auquel ils étoient ſoumis. C'étoit le ſouverain Pontife de la Nation, dont l'autorité étoit abſoluë. Après ſa mort le plus conſidérable d'entr'eux lui ſuccédoit; & s'il y en avoit pluſieurs qui y prétendiſſent, la chôſe étoit remiſe à l'élection, ou ſe décidoit quelquefois par les armes. Un de leurs principaux points de Théologie, étoit l'immortalité de l'âme, qu'ils regardent comme une créance utile, & qui nous porte au mépris de la mort. CÉSAR COMM. Phérécydes, le principal des diſciples de Pythagôre, eſt le prémier qui publia les argumens des *Druides* ſur l'immortalité de l'âme.

Les *Druides* étoient dans une eſtime & dans une vénération ſinguliére. Ils préſidoient à tous les ſacrifices, tant publics que particuliérs,

ticuliérs, & avoient ſoin de tout ce qui concèrnoit la Religion. La jeuneſſe Gauloiſe accouroit à eux en très-grand nombre pour ſe faire inſtruire. Ils n'enſeignoient cependant que les principaux & les plus diſtinguez de la Nobleſſe Gauloiſe, dit Mela. Ils ne les enſeignoient qu'en particuliér, dans un antre, ou dans des forêts reculées, & les tenoient au moins quelquefois vingt ans ſous leur diſcipline, diſent Céſar L. VI. & Mela L. III. C. 2. Ils leur faiſoient apprendre un grand nombre de vèrs.

Céſar nous apprend qu'ils jugeoient auſſi tous les differens, & toutes les conteſtations, ou publiques, ou particulières. Ils connoiſſoient des meurtres, des ſucceſſions, des bornes & des limites ; ils décèrnoient les récompenſes & les châtimens. Quand on n'obéiſſoit pas à leurs déciſions, ils éxcommunioient, c'eſt-à-dire, qu'ils retranchoient des aſſemblées de Religion les rebelles, & leur intèrdiſoient tout ſacrifice. Cette peine paſſoit pour très-griéve, & ces éxcommuniez n'étoient plus regardez que comme des impies & des ſcélérats, tout le monde les évitoit, on fuyoit leur rencontre, & pèrſonne ne leur parloit, de crainte de ſe ſouiller par leur commèrce, & de prendre la contagion. On ne leur rendoit aucun devoir, ni même juſtice, s'ils avoient quelque procès ; & qu'ils la demandaſſent. Strabon dit qu'ils avoient eû quelquefois le crédit & l'autorité d'arrêter des armées qui couroient au combat, & d'accommoder leurs differens. Outre les opinions dont nous avons parlé, il ajoute qu'ils croyoient que le monde ſeroit éternel, auſſi bien que les âmes ; que cependant un jour viendroit que le feu & l'eau prévaudroient.

Les *Druides* s'aſſembloient tous les ans à cèrtaine ſaiſon dans le païs des Carnutes, ou de Chartres, qui eſt à-peu-près au centre de la France, & là dans un lieu conſacré que l'on croit être Dreux, ils tenoient leurs aſſiſes, & tèrminoient tous les differens des peuples qui y accouroient de toutes parts. Les *Druides* étoient éxempts de ſèrvir dans les armées, de payer aucun tribut, & de toute ſorte de charges. Ces privilèges leur attiroient un grand nombre de jeunes gens, qui venoient d'eux mêmes ſe donner à eux, ou que leur parents y pouſſoient. Céſar dit que ce ſont ceux qui ſe faiſoient ainſi *Druides*, qu'ils enſeignoient de la manière que nous avons dit. Le prémiér & le principal article de leur ſcience étoit l'immortalité, & la metempſycôſe. Ils leur aprenoient auſſi le mouvement des cieux & le cours des aſtres, la grandeur du monde & de la tèrre ; la nature des chôſes, la puiſſance & la grandeur des Dieux. Ils conſèrvoient la mémoire & les actions des grands hommes, dans des vèrs, qu'ils ne ſouffroient point qu'on écrivît, mais qu'ils faiſoient ſeulement apprendre par cœur à leurs diſciples ; & ils avoient juſqu'à 14000 de ces ſortes de vèrs. C'étoit peut-être là la Morale que Picard dit auſſi dans ſa Celtopédie L. II. qu'ils enſeignoient. Ils avoient le Guy de chêne en ſingulière vénération. Pline rapporte L. XV. C. 44. la manière dont ils le coupoient tous les ans, & nous en avons parlé au mot Auguylanéuf. Ils avoient encore beaucoup de confiance dans des œufs de ſèrpents ramaſſez d'une cèrtaine manière, & en cèrtaine Lune, ainſi que Pline le décrit L. XVI. C. 44. L. XXIV. C. II. L. XXIX. C. 3. L. XXX. C. 1. Ils croyoient ces œufs des rémèdes éfficaces pour gagner les procès, ou pour s'attirer les bonne grâces des Princes ; & Pline croit que c'eſt pour cela que pour un ſigne de paix on avoit pris un caducée, ou bâton entouré de deux ſèrpents enlacez. Les *Druides* faiſoient auſſi les Devins, les Prophêtes, les Augures. *Diodôre de Sicile. L. VI.* Le même Auteur, Pline L. XXX. C. 1. & Suétone dans la vie de Claude, aſſurent qu'ils immoloient des hommes. On dit que c'étoit à Mèrcure qu'ils faiſoient ces ſacrifices inhumains. Diodôre de Sicile L. VI. dit qu'ils n'en uſoient ainſi que lorſqu'ils conſultoient de quelque affaire de la dèrnière conſéquence, & pour juger de l'avenir, & du parti qu'ils devoient prendre par la chute de cette miſérable victime, par le déchirement de ſes membres, & par la manière dont couloit ſon ſang, & il dit qu'une longue expérience leur avoit appris à juger par là des chôſes futures. Auguſte avoit condamné cette coutume barbare. Tibère la punit, mais ce ne fut que Claude qui l'abolit, ſi l'on en croit Suétone. Ammien Marcellin, & Lampridius, en parlent encore, & Auſone fait mention de quelques pèrſonnes qui étoient de race de *Druides*. Lucain décrit la Théologie des *Druides* dans ſon prémiér Livre.

Le Druïde *en repos reprend ſes exèrcices,*
Et l'appareil ſanglant de ſes noirs ſacrifices,
Sur les eſprits divèrs ces eſprits curieux
Ont ſeuls droit de connoître ou d'ignorer les Dieux :
Au milieu du ſilence & des bois ſolitaires
La nature en ſecret leur ouvre ſes myſtères.
. . . .
Ils penſent que des corps les ombres diviſées
Ne vont pas s'enfermer dans les champs Eliſées, &c. Bréb.
De ſon corps languiſſant une âme ſéparée
En reprend un nouveau dans une autre contrée ;
Elle change de vie au lieu de la laiſſer,
Et ne finit ſes jours que pour les commencer. Id.

Les principales demeures des *Druides* étoient quelques villes Armoriques, le païs des Carnutes, ou de Chartres, celui des Héduins, ou l'Autunois, & les Madubiens, c'eſt-à-dire, l'Auxois. Il y a dans ces endroits des lieux qui ont conſèrvé juſqu'à préſent le nom des *Druides*, témoin dans l'Auxois le Mont Drû, *Mons Druidarum*.

Céſar, qui avoit vû des *Druides* dans l'Iſle de la Grande Bretagne, a cru que les *Druides* avoient paſſé de là dans les Gaules ; mais il ſe trompe, & c'eſt tout le contraire. Les habiles gens conviennent que les anciens Bretons étoient originairement Gaulois, que des Celtes ou des Belges, nations Gauloiſes, avoient paſſé les prémiérs dans cette Iſle, & l'avoient peuplée. Avec eux paſſèrent des *Druides*. Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 34. s'eſt laiſſé tromper à l'autorité de Céſar. Il cite encore Tacite, *Annal. L. XIV.* mais il dit ſeulement qu'il y avoit des *Druides* dans cette Iſle.

Picard, *Celtoped. L. II. p.* 58. croit que les *Druides* furent ainſi appellez de Druis, ou Dryius, leur Chef, quatrième ou cinquième Roi des Gaulois, & père de Saron, ou de Naumès. Pline, L. VI. C. 44. Saumaiſe dans ſes Notes ſur Lampridius p. 237. B. & Vigenère *fol.* 98. *col.* 1. de ſes Notes ſur Céſar, penſent que ce nom vient du Grèc Δρῦς, chêne, parce que les *Druides* habitoient, ou du moins étoient ſouvent & enſeignoient dans les forêts, ou bien à cauſe de la cérémonie du guy l'an neuf, & parcequ'ils ne faiſoient aucun ſacrifice ſans chêne, comme ajoute Pline. Mais on a beau dire, avec Céſar & Vigenère, que les Gaulois & les *Druides* parloient Grèc, on ne les pèrſuadera point, & cette étymologie Grécque ne convient pas. Cette raiſon eſt encore plus forte contre Céſar ; car ſi les *Druides* venoient de l'Iſle de Bretagne, leur nom ne peut être Grèc. Jamais Colonie Grécque ne mit le pied dans cette Iſle. Auſſi Voſſius, qui croit que l'opinion de ceux qui tirent le nom de *Druide* du Grèc Δρῦς, ſeroit aſſez probable, ſi les *Druides* étoient venus de Marſeille, ville Grécque, n'adopte point cette étymologie ; parce que les *Druides* étoient inconnus aux Grècs, & qu'il croit avec les Anciens, dit-il, qu'ils avoient paſſé de l'Iſle Britannique en Gaule. Ménage croit que ce mot vient de *drus*, qui en vieux langage Britannique ſignifie *Démon, Magicien*. Borel le dérive de *dry*, mot Saxon, qui ſignifie auſſi *Magicien*, ou plûtôt de *dru*, vieux mot Breton, qui ſignifie un chêne, d'où à ce qu'il croit le mot Grèc δρῦς eſt dérivé. Goropius Becanus L. I. croit que Druis eſt un ancien mot Celtique & Allemand ; & qu'il s'eſt fait de *Trowis*, ou comme d'autres prononcent *Truwis*, qui ſignifie *Un Docteur de la vérité & de la foi*. Car Wis, ou Wys, ſi c'eſt un vèrbe, il ſignifie *Montrer*, en Latin *oſtendere* ; dans les Païs-Bas on dit Wyſen en ce ſens : ſi c'eſt un nom, il ſignifie un ſage, un ſçavant, un homme intelligent. Pour *Tru*, ou *Trou*, il ſignifie *foi* ; de là vient que les anciens Gèrmains appelloient Dieu *Drutin*, ou *Trutin*, c'eſt-à-dire, *fidelle*, de même que les Hébreux, & les anciens Patriarches donnoient à Dieu l'épithète de נאמן, qui ſignifie la même chôſe. Cette étymologie eſt ingénieuſe. Voſſius la ſuit & la confirme par la Traduction de l'Évangile faite par Othfridus, où Dieu eſt appellé Drutin, ou Trudin. Ainſi Drutin, d'où ſera venu *Druide*, ſignifie *fidelle*, & *divin*, deux noms ajoute-t-il fort convenables à des Prêtres. Georges Hornius dans ſon Hiſtoire de la Philoſophie L. II. C. 12. croit que toute la ſcience & la Philoſophie des *Druides* venoit des Mages Aſſyriens, que l'on appelle encore aujourd'hui en Allemagne *Trutten*, ou *Truttner* ; que de même que le nom *Magus*, ou *Mage*, a pèrdu ſon ancienne ſignification qui étoit honorable & glorieuſe, & ſignifie Magicien, Sorciér, celui de *Druide*, qui avoit le même ſens, a dégénéré de même, & ne s'eſt plus pris dans la ſuite que pour un homme qui a commèrce avec le Démon, addonné à la Magie, & qu'encore aujourd'hui en Friſe, où il y avoit autrefois des *Druides*, on appelle ces ſortes de gens *Drus*.

Outre les Auteurs que l'on a citez, ceux qui parlent des *Druides* ſont Vinet, dans ſes Notes ſur les Profeſſeurs d'Auſone, Cluviér, *Germ. Ant. L. I. C.* 30. Merula *Coſmogr. Part. II. L. III. C.* 11. Diodôre de Sicile L. VI. C. 9. & 12. Strabon L. IV. p. 197. & ſuiv. Coelius Rhodigin. L. XVIII. C. 21. Rouillard, *hiſt. de Chartres L. I. n.* 5. *& ſuiv.* Vigenère dans ſes Notes ſur Céſar ; Picard, *De Priſca Celtoped. L. II. p.* 58. *& ſuiv.* Cambden, *Britannia p.* 10. *& ſuiv.* Cluvier, *Germ. Ant. L. I. C.* 23. & 24. Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 35.

Druïde. ſ. f. *Druis, Dryis, Druias, Dryas.* Il y avoit auſſi chez les Gaulois des femmes que l'on nommoit *Druides*, comme les hommes

hommes dont nous venons de parler. Les Auteurs de l'hiſtoire Auguſte, & entre autres Lampridius & Vopiſcus en parlent. Une *Druide*, dit Lampridius p. 135. C. avoit dit à Alexandre Sevère des paroles qui marquoient qu'il ne ſeroit point heureux. Voyez Tillemont T. III. p. 229. Vopiſcus rapporte dans la vie d'Aurélien, qu'il avoit conſulté les *Druides* Gauloiſes, pour ſçavoir ſi l'Empire demeureroit dans ſa maiſon; & qu'elles lui répondirent que le nom de nul autre ne ſeroit plus glorieux dans l'Empire que celui des deſcendans de Claude. Sur quoi l'Hiſtorien remarque que Conſtantius père de Conſtantin en étoit. Enfin, le même Vopiſcus, dans la vie de Numérien, dit qu'une *Druide* prédit à Dioclétien qu'il ſeroit Empereur, quand il auroit tué Aper, qui veut dire un ſanglier, & qui eſt le nom d'un Préfet du Prétoire qu'il tua en effet de ſa main. Saumaiſe, dans ſes Notes ſur Lampridius, ſemble douter quelles étoient ces femmes. Il s'arrête cependant au ſentiment qui paroit le plus vrai, que c'étoient des femmes de *Druides*, ou de la race des *Druides*. Leur nom & leurs fonctions ſemblent le montrer ſuffiſamment; car elles étoient devinereſſes & prophéteſſes, & on les conſultoit comme l'on faiſoit les Prêtreſſes de Delphes, & les autres.

DRUIDE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe, rouge, tèrni, colombin obſcur & blanc. Morin.

DRUIDE. ſ. m. Homme capable, & éxpérimenté, qui à vû le monde. *Peritus, exercitus, verſatus in aliqua re.* C'eſt un vieux *Druide*, il nous pourra donner de bonnes inſtructions. Ce mot vient de ce que les *Druides* étoient autrefois les Sçavans, les Prêtres & les Sacrificateurs chez les Gaulois. Ils étoient auſſi les Philoſophes, les Mathématiciens, les Juriſconſultes, les Orateurs, les Aſtrologues, les Médecins & les Théologiens du païs.

DRUNGAIRE. ſ. m. Nom d'office & de dignité dans l'Empire de Conſtantinople. *Drungarius.* Ce nom ſignifie, Commandant, Chèf. Le *Grand Drungaire* étoit une charge conſidérable. Il y en avoit deux, celui qu'on appelloit *Drungarius Bigla*; & le *Drungaire* de la flotte. Le prémier étoit le Commandant des Veilles, ou Gardes de la nuit. Il ſervoit dans les armées de tèrre ſous le Grand Domeſtique. Voyez *ff. l. 1. tit. de off. præf. vigil.* Il eſt marqué dans la vie de ſainte Théodôre Impératrice, que le *Drungaire* des veilles étoit ſon frère. *Bolland. Act. Sanct. Febr. T. II. p.* 555. Le *Drungaire* de la flotte étoit ſous le Grand Duc qui commandoit l'Amiral, le Protocomte, les *Drungaires* & les Comtes. Meurſius remarque que cette charge paſſa de la flotte aux armées de tèrre. Sous le Grand *Drungaire* de la flotte il y en avoit un autre, qu'on appelloit ſecond *Drungaire*, & dont Anne Comnène parle, Alexiad. L. XIII. p. 369. Voyez Codinus, *De Officiis Conſt. C.* 16. *n.* 4. 5. 6. & 7. Le P. Goar dans ſes Notes ſur cet Auteur, Meurſius, *Gloſſar.* Du Cange, Fabrot, Gloſſ. de Cedrenus, & de Conſtantin Manaſſes.

DRUNGE. ſ. m. Corps de troupes ainſi appellé dans l'Empire Romain; Partie d'une armée. *Drungus.* Ce nom, comme il paroit par Végéce L. III. C. 16. ne ſe dit d'abord que des troupes étrangères & ennemies; enſuite dans l'Empire d'Orient, ou de Conſtantinople, on le dit des troupes mêmes de l'Empire, & l'on fit le mot Δρουγγος. Il revenoit à-peu-près à ce que nous appellons Regiment, ou Brigade, ou quelque corps ſemblable. Leunclavius dit que le *Drunge* n'étoit pas de moins de 1000 hommes, ni de plus de 4000.

Leunclavius dit que δρουγγος, chez les Grècs modèrnes, ſignifie le bâton qui eſt la marque d'un office, ou d'une dignité, comme *agla* chez les Turcs, & que ce nom vient peut-être du Latin *truncus*, tronc, parce que ce bâton, ce ſceptre, étoit un tronc, & s'appelloit *truncus*, mais il paroit par Végéce que *drungus* eſt un mot barbâre, & non Latin. Spelman croit qu'il eſt Saxon, parce qu'encore à préſent *troug* en Anglois ſignifie, une grande multitude, une grande troupe d'hommes aſſemblez. Saumaiſe croit que ce mot s'eſt fait de ῥυγχος, qui ſignifie béc, d'où le vulgaire en Grèce a fait δρουγγος, pour ſignifier un bataillon, un grand nombre de ſoldats diſpoſez en béc, ou de ſorte qu'ils ſe tèrminoient en pointe, & que pour cette raiſon on appelloit δρουγγος, béc, ainſi qu'on les a appellez *tête de porc*, comme le témoigne Végéce & Ammien Marcellin. Voyez cet Auteur ſur Vopiſcus, vie de Probus p. 435. & ſur Solin p. 311. & 364. Lambecius eſt de même ſentiment dans ſon Gloſſaire ſur Codin. Mais S. Nicéphore P. C. dans ſon hiſtoire abregée Ἱστορία σύντομος p. 26. dit que ce nom venoit des Romains.

DRUON. ſ. m. & nom propre d'homme. Voyez Dreux.

DRUS, UE. ſ. m. & f. Vieux mot François, qui ſe trouve une infinité de fois dans les anciens Romans, & ſignifie un galand, un *ami fidelle. Fidus comes, amicus.* Mes *drus* & mes amis. Comme Agamemnon fit de Chryſeïs s'amie, & ſa *druë*, dit un vieux Auteur; pour dire, ſon amante.

Ce mot vient de l'Allemand *trew*, d'où les Auteurs de la baſſe Latinité ont fait *drudes* & *drudi*, ſignifiant la même choſe. Les Italiens diſent auſſi *drudo*. Icquez croit que *drus* & *drudus* en Latin pourroient bien venir des langues du nord: *truadr*, dans la langue des Cimbres, *treowad* & *truad*, dans la langue des Francs, ſignifient *fidelle*. Voyez *Drud*.

DRUS, ou DRUSE, ou DRUSIS, & DRUSIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Druſus*, ou *Druſcus*. C'eſt une nation de Syrie, ennemie des Turcs, des Arabes, & de tous les Mahométans. Ces *Druſis* ſe diſent Chrétiens, quoiqu'ils n'obſèrvent point la Religion Chrétienne, & qu'ils ne ſoient point baptiſez. Il eſt vrai cependant qu'ils reconnoiſſent Jésus-Christ pour le vrai Meſſie & le Redempteur du monde, qu'il s'eſt fait homme & eſt né de Marie ſans bleſſer ſa virginité, qu'il a été crucifié par la haine des Juifs. Ils croyent un Jugement, un Paradis, un Enfèr, & que tous les Turcs & les Juifs ſont damnez. Ils ſe diſent iſſus des Chrétiens Latins, qui ſe retirèrent dans les déſerts au delà du Jourdain, lorſque les Saraſins ſe rendirent maîtres de la Tèrre Sainte. Ils y demeurèrent longtems ſans Prêtres pour les maintenir dans la Religion, & aujourd'hui les ſeules marques qu'ils ayent du Chriſtianiſme, ſont les points de leur créance que nous avons rapportez, & les injures qu'ils vômiſſent contre Mahomet & ſes ſectateurs, quand on leur dit qu'eux *Druſis* ne ſont pas Chrétiens. Quelques-uns néanmoins ſe font circoncire. Ils n'ont ni temples pour prier, ni Eccléſiaſtiques pour les inſtruire, ni fête, ni cérémonie. Ils diſent ſeulement de tems en tems quelques prières en deux mots; Dieu eſt grand, Dieu ſoit loué, Dieu me préſèrve. Ils ont une extrême horreur de l'uſure. Ils ſont fort humains, & beaucoup moins vicieux que les Môres. Ils habitent une contrée appellée *Drus*, où ils ſont environ ſix mille hommes capables de porter les armes. Ils ont entre eux une parfaite union, qui les ſoutient malgré leurs ennemis. Ils ſont brâves, & bons guèrriers, habiles aux éxèrcices de la guèrre, auxquels ils forment leur jeuneſſe avec beaucoup de ſoin. Leur langue eſt l'Arabe; ils ſe vêtent comme les Môres, excepté que la plûpart portent des turbans de ſoye noire, ou rouge. Quoiqu'ils ne ſoient pas Chrétiens, ils payent le même tribut que les Chrétiens. C'eſt eux qui cultivent la plûpart des vignes qui portent ces gros raiſins de Damas, où ils les vont vendre aux François & aux Vénitiens. Les *Druſis* ont eû leurs Émires, ou Princes particuliérs, qu'on diſoit être fils d'un cèrtain Maan, & qui prétendoient être iſſus de Godefroi de Bouillon.

On leur a donné le nom de *Drus*, ou *Druſis*, parcequ'ils occupent une contrée appellée par les Arabes *Blaide Druſi*. Voyez le P. Roger, dans ſa Tèrre Sainte p. 335. & ſuiv. Coppin, Voyage de Phénicie C. 14. & d'Hèrbelot au mot *Durzi*.

DRUSEILE. ſ. f. Eſpèce de Pêches. Les *Druſelles* & les Pêches ceriſes meuriſſent vèrs la fin du mois d'Août. La Quint. Ce n'eſt pas une bonne pêche. Elle a la chair groſſière. I p.

DRUSENHEIM. ſ. m. Ville de France dans la Baſſe Alſace, ſur le Moter, fort près du Rhin à quatre lieuës au deſſous de Straſbourg. *Druſenheimum.*

DRUSIBABA. ſ. f. Ville autrefois de Thrace, maintenant de la Romanie. *Druſipara.* Elle eſt entre Selivrée & Andrinople, & avoit autrefois un Évêché.

DRUSIEN, enne. Voyez DRUS, ou DRUSE.

DRY.

DRYADE. ſ. f. Nymphe des bois. C'étoit autrefois une fauſſe Divinité que les Payens croyoient habiter dans les bois, & ſe cacher ſous l'écorce d'un chêne, que les Grècs nomment δρῦς. *Dryas.* Les *Dryades* étoient différentes des Hamadryades, en ce que celles-ci étoient attachées à un arbre particuliér avec lequel elles naiſſoient & mouroient; au lieu que les *Dryades* étoient Déeſſes des arbres en général & des forêts, qui demeuroient au milieu des arbres & des forêts. Car quoique δρῦς ſignifie proprement un chêne, on le prend auſſi en général pour *arbre*. Voyez Sèrvius ſur Virgile Éclog. X. v. 62. & ſur le I. L. de l'Énéide n. 53. Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 78. &c. Les Poëtes enfèrment auſſi les *Dryades* dans les arbres quand il leur plaît.

> *Les* Dryades *enfèrmées*
> *Dans les Pins & les ormeaux,*
> *Souffrent que des mains armées*
> *Leur arrachent des rameaux.*
>
> Nouveau choix de vers.

Dryade, ſe dit poëtiquement pour les arbres même dans leſquels on les croyoit enfèrmées, & auxquelles elles préſidoient.

Mais

Mais ſi voulant rêver à l'ombre & loin du bruit,
J'aime mieux ces boſquets, ces longues paliſſades,
Où les bras étendus des plus vertes Dryades
Me ſauvent de l'ardeur du lyon dangereux;
*Où trouver, cher G** d'azyle plus heureux?*
Nouveau choix de vers.

Les Auteurs témoignent auſſi, que chez les Gaulois il y avoit des Devinereſſes, ou Prophéteſſes, qui s'appelloient *Dryades*, dont on trouve pluſieurs prédictions qu'elles ont faites à des Empereurs Romains.

DRYAS. ſ. f. Nymphe fille de Faune. *Dryas.* Cette Nymphe étoit ſi chaſte que pour éviter juſqu'à la vûë des hommes, elle ne parut jamais en public : ce qui fit, dit Plutarque, que l'on régla, que nul homme, nul garçon, n'aſſiſteroit jamais aux ſacrifices qu'on lui offroit.

DRYINUS. ſ. m. Eſt une eſpéce de ſerpent qui ſe nourrit dans les montagnes, & qui ſe tient caché dans le creux d'un hêtre, ou d'un chêne : ce qui l'a fait appeller ainſi par les Grècs. Il eſt long de deux coudées, & eſt gras & armé d'écailles fort dures par tout le corps. Il rend une telle puanteur, qu'encore qu'on ne le voye pas on le ſent. Quelques-uns l'appellent *hydrus* & *chedrus*.

DRYOPE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Dryops.* Il y avoit des *Dryopes* dans l'Épire, ſelon Strabon L. VIII. & L. XV. Sèrvius en met d'autres proche du Parnaſſe, & le Géographe Étienne proche du mont Oeta. Ils avoient pris leur nom de *Dryopé* fille d'Euripile.

DRYOPE. ſ. f. Nom de femme. *Driope.* Elle étoit fille d'Euritus Roi d'Oechalie, ville de la Meſſénie, Province du Péloponêſe. *Driope* étoit ſœur d'Iole, & femme d'Andræmon, qui fut changée en lotos pour avoir rompu une branche de lotos, & l'avoir donnée à ſon enfant Amphiſe pour ſe divèrtir. *Ovid. Metam. L. IX. Fab. VIII.*

Dryope eſt encore la femme la plus diſtinguée de Lemnos, dont Vénus prit la figure, pour parler aux femmes de cette Iſle. *Valer. Flaccus Argon. L. II. v.* 174. Le dèrnier Éditeur du Moréri nous donne encore une *Dryope* Nymphe d'Arcadie qu'il fait mère de Pan, qu'elle eut, dit-il, de Mèrcure, citant ſur cela Homère. Mais par malheur cette prétenduë Nymphe d'Arcadie étoit un homme nommé Dryops, & non pas *Dryope*, & c'eſt de la femme de ce Dryops qu'Homère dit que Mèrcure eut le Dieu Pan. Car dans l'hymne à l'honneur de Pan Homère conte que Mèrcure, tout Dieu qu'il étoit; alla garder les brebis en Arcadie, pouſſé par l'amour qu'il avoit pour la femme de Dryops, dont enfin il eut un fils, que les Dieux, & ſur tout Bacchus, nommèrent Pan.

θάλε γὰρ πόθος ὑγρὸς ἐπελθὼν
Νύμφῃ ἐϋπλοκάμῳ Δρύοπος φιλότητι μιγῆναι.

Νύμφη ſignifie *femme*. Callimaque dans l'hymne ſur Délos appelle Junon Νύμφα Διός. De même Homère dit Femme de Dryops, & non pas Nymphe *Dryope*. Ce Dryps étoit un chèf des Arcadiens, dont parle Strabon L. VIII. p. 373.

DRYOPTERIS. ſ. f. Sorte de fougère appellée ainſi par les Grècs, à cauſe de la figure de ſes feuilles, & du lieu où elle croît, en Latin *filix querna*, & en François *fougère de chéne*. Selon Dioſcoride elle eſt ſemblable à la fougère, avec cette différence que les découpures de ſes feuilles ſont plus menuës. Ses racines ſont entrelaſſées enſemble, veluës, d'un goût âpre, avec un peu de douceur. La *dryopteris* croît ſur la mouſſe des vieux chênes. Matthiole dit qu'elle vient dans des lieux humides parmi les buiſſons auprès des piéds des chênes, & qu'il en a auſſi trouvé ailleurs, qui n'étoit point attachée à ces arbres. Il y a des Botaniſtes qui donnent ce nom à d'autres plantes. La *fougère de chêne* broyée avec ſa racine, & appliquée ſur une partie, en fait tomber le poil, c'eſt le polipode de chêne. Voyez Fougère.

DU.

DU. Article qui ſe met ordinairement devant le ſingulièr des noms maſculins qui commencent par une conſone. Il eſt tantôt la marque du nominatif; comme, c'eſt *du* pain, c'eſt *du* vin. Tantôt la marque du génitif; comme les richeſſes *du* Perou; la Loi de Dieu doit être l'étude *du* ſage. Tantôt la marque de l'accuſatif, comme, donnez-moi *du* pain, donnez-moi *du* vin. Et tantôt la marque de l'ablatif, comme les gens de bien ſont aimez *du* Seigneur; il ſe vit d'abord délivré *du* péril où ſon imprudence l'avoit jetté.

Du, eſt auſſi quelquefois une Prépoſition qui marque le lieu; *A, ab*, Comme il vient *du* Pérou : il fut pris à la ſortie *du* Royaume; on le tua comme il ſortoit *du* bois.

Du, eſt encore une Prépoſition qui déſigne quelquefois le tems; comme, *du* tems d'Aléxandre le Grand. *Du* vivant du Cardinal de Richelieu, les gens de lettres étoient heureux. *Alexandri Magni, Cardinalis Richelei tempore.* Rome fut gouvèrnée *du* commencement par des Rois. Ablanc.

DUA.

DUARE. ſ. f. Place de Dalmatie. *Duare.* Elle eſt près du bord oriental de la rivière de Cettina, à trois lieuës de la ville d'Almiſſa. *Duare* eſt petite, mais aſſez forte. Elle fut priſe par les Véniciens en 1646. Peu de tems après les Turcs la reprirent. Le Général Foſcarini l'ayant priſe de nouveau ſur les Ottomans en 1652, les Véniciens la ruinèrent. Les Turcs la réparèrent enſuite, pour arrêter les courſes des Morlaques de la Croatie. Ceux-ci la prirent par eſcalade l'an 1684, & depuis ce tems-là les Véniciens y ont toujours eû garniſon.

DUB.

DUB. ſ. m. Eſpéce de lézard qui ſe trouve en Afrique. Le *Dub* reſſemble à la Tarentule, mais il eſt un peu plus gros, & a un piéd & demi de longueur, & de largeur quatre doigts. Il naît dans les déſèrts de Libye, & ne boit jamais. On dit même que l'eau le fait mourir. Il fait des œufs comme la tortuë, & eſt ſans venin. Les Arabes le mangent rôti, & ſa chair a le goût de la grenoüille. Il eſt fort diſpos, & ſi fèrme que s'il ſe fourre en quelque trou, encore que la queuë demeure dehors, il eſt impoſſible de l'en arracher, quelque effort que l'on faſſe; mais les chaſſeurs agrandiſſent le trou avec un hoyau, & le tirent de là. Au bout de trois jours qu'on l'a tué on le met auprès du feu, il remuë comme ſi l'on venoit de le tirer tout nouvellement. Marm. *Trad. de d'Ablanc.*

DUBEN. Voyez DIEBEN.

DUBITATION. ſubſt. f. Figure de Rhétorique, par laquelle un Orateur fait ſemblant de douter d'une propoſition qu'il veut prouver, afin de prévenir les objections qu'on lui peut faire. *Dubitatio.*

DUBITATIVE. adj. f. Le maſculin *dubitatif*, n'eſt point en uſage : le féminin eſt un tèrme de Grammaire. Conjonction *dubitative*, eſt celle qui marque ſuſpenſion & doute dans le diſcours. *Si*, entant que conjonction *dubitative*, répond aux conjonctions Latines *an* & *utrum*. L'Ab. Régn. *Si, ſçavoir ſi, à ſçavoir ſi, quoiqu'il en ſoit*, ſont des conjonctions *dubitatives*.

DUBLIN. ſ. m. Ville capitale d'Irlande. *Dublinum, Eblana.* Elle eſt dans la Lagenie, à l'embouchure du Leiffer, dans la mèr d'Irlande; c'eſt-à-dire, prèſque au milieu de la côte orientale de cette Iſle, & ſelon les Cartes de Spéed un peu au deſſus du 54e degré de latitude, & à peu près au 12e de longitude, & ſelon M. de l'Iſle au 53e degré 18 minutes environ de latitude, & au 11e degré environ 20 minutes de longitude. *Dublin* eſt grand, bien bâti, fort peuplé, & fort marchand. Il a un bon port, & un bon château, Archevêché & Univèrſité. Le Vice-Roi d'Irlande, & prèſque toute la Nobleſſe du païs y fait ſa réſidence, & l'on y tient le Parlement du Royaume. L'Univèrſité de *Dublin* a été fondée en 1320. par Aléxandre de Biknore, qui étoit Archevêque de Vik. Cette Univèrſité a droit de députer au Parlement. L'Égliſe Métropolitaine de *Dublin* eſt dédiée à S. Patrice. C'eſt le Pape Eugene III. qui érigea *Dublin* en Archevêché l'an 1151. lui donnant pour ſuffragants les Évêques de Kildare, de Fernès & d'Oſſery. Cette ville donne ſon nom à un Comté.

Le Comté de *Dublin*, *Dublinienſis Comitatus*, eſt une Contrée d'Irlande qui fait partie de la Lagenie, Province de ce Royaume. Ce Comté eſt borné au midi par celui de Wicklo, ou Wicklou; au couchant par ceux de Kildare & d'Eaſtmeath, au nord encore par Eaſtmeath, & au levant par la mèr d'Irlande. Il a environ dix lieuës de côtes, & tout au plus cinq de largeur. Outre *Dublin* il contient les bourgs de Neucaſtle, & de Swords, qui ont droit de députer au Parlement. Les peuples de cette contrée s'appelloient autrefois Eblaniens, *Eblanii*.

DUBNO. ſubſt. m. Petite ville de Pologne. *Dubna.* Elle eſt dans le Palatinat de Chelm, qui eſt dans la Ruſſie rouge, à onze lieuës de Chelm.

DUBUDU. ſ. m. Ville du Royaume de Fez en Afrique. *Dubudum.* M. Corneille l'appelle *Dubdu*, ou *Dubudu*, mais Marmol dit toujours *Dubudu*. C'eſt une grande ville de la Province de Cuz, ſituée ſur la pente d'une haute montagne, à 20 lieuës de Mélile du côté du midi. Elle a été bâtie par un Seigneur de Bénimérinis, depuis qu'ils régnent dans la Mauritanie Tingitane. Il y a ſur le haut pluſieurs fontaines, qui deſcendent dans la ville, qui paroît de loin être au piéd de la montagne, quoiqu'il y ait plus d'une lieuë & demie de ce côté-là, & qu'on y monte en tournoyant comme par un chemin rude & difficile. Toute la campagne eſt ſtérile, ſi ce n'eſt le bord d'une rivière, où il y a quelques

quelques jardins & quelques vèrgers. Les habitans ont leur héritage ſur le haut, mais ils n'y recueillent pas du blé pour quatre mois de l'année. *Dubudu* dans ſon origine étoit une forterelle des Bénimérinis, qu'ils bâtirent pour reſſèrrer leur blé. Quand les Bénimérinis fûrent dépoſez par les Vatazes, les Arabes de la contrée voulûrent ruiner cette ville, & en chaſſer les habitans; mais ils ſe défendirent courageuſement par la valeur de leur chèf, Muça-ben-Camu, qui traita depuis avec eux, & demeura Seigneur de *Dubudu*. Mahomet ſon petit-fils l'embellit beaucoup, & y établit un grand commèrce, ſe montrant fort doux & favorable aux étrangérs, & on le nomma Roi de *Dubudu*. Il voulut ſe rendre maître de Tezur, comme il avoit fait dès le vivant de ſon père de pluſieurs villes ſur la côte du mont Atlas qui regarde la Numidie. Mais le prémiér Roi des Beni-Oatazes qui régnoit alors en ayant eû avis, l'aſſiégea dans *Dubudu*, & malgré ſes ſtratagêmes & ſa valeur l'obligea de ſe rendre. Le vainqueur le traita bien, lui confirma ſon État, pour lui & pour ſes deſcendans, & dèſlors (1490) les Seigneurs de *Dubudu* prîrent le titre de Rois, quoique depuis l'établiſſement des Chérifs ils devinſſent comme leurs vaſſaux. Enfin Muley Hamar, Seigneur de *Dubudu*, étant mort à Fèz en 1563, le Chérif qui gouvèrnoit alors s'empara de ſon État, & y mit un Gouvèrneur avec des troupes pour le défendre contre les Turcs. *Marmol. T. II. L. IV. C.* 110.

DUC.

DUC. ſ. m. Prince Souverain qui n'a pas la qualité de Roi. *Dux.* Le *Duc* de Savoye. Il y a deux Souverains à qui l'on donne la qualité de Grand *Duc* : le Grand *Duc* de Toſcane, & le Grand *Duc* de Moſcovie.

Ce mot vient des Grècs modèrnes, qui ont appellé *doucas*; ce que les Latins appelloient *dux*.

Duc, eſt auſſi un titre qui donne le prémiér rang après les Princes dans un Royaume, ou qui a une tèrre érigée ſous le titre de *Duché*. Le *Duc* d'Anguien, qu'on appelle abſolument Mr le *Duc*. Le *Duc* de Guiſe. Les *Ducs* & Pairs de France ont les honneurs du Louvre, y entrent en carroſſe, & ont ſéance au Parlement. Dans les anciens Titres on trouve que les *Ducs* & les Comtes ont été appellez *Abbez*, & les Duchez & Comtez *Abbayes*. Il y a trois anciens *Ducs* & Pairs Eccléſiaſtiques, qui ont le prémiér rang : c'eſt-à-dire, l'Archevéque *Duc* de Rheims, l'Évêque *Duc* de Laon, & l'Évêque *Duc* de Langres. Le rang des autres *Ducs* & Pairs ſe régle d'ordinaire par la datte de la vérification en Duché & Pairie. Le *Duc* d'Uſez eſt le prémiér érigé en 1572. & le Maréchal de Tallard le dèrniér, reçu en 1712. L'Archevêque de Paris eſt *Duc*. Saint Cloud fut érigé en 1690 pour être titre de ſa Duché. Il y a des *Ducs* qui ne ſont point Pairs, ou dont les lettres ne ſont pas vérifiées au Parlement de Paris comme Pairs. Il y a enfin des *Ducs* à ſimple brevèt, ou dont les lettres n'ont été vérifiées ni comme Pairs, ni comme *Ducs*. Les Grands ſont accoutumez dès leur enfance à ſe regarder comme une eſpéce ſéparée des autres hommes : ils ſont toûjours Comtes, ou *Ducs* à leurs yeux, & jamais ſimplement hommes. Port-R.

La dignité de *Duc* eſt une dignité Romaine, créée par les Empereurs, qui fut abolie par les Vandales, par les Goths & les Bourguignons, dans les lieux où ils s'établirent. Les François au contraire, pour flater le peuple Gaulois, accoutumé depuis longtems à cette forme de gouvèrnement, ſe firent un point de politique de ne rien y changer, & diviſèrent toute la Gaule en Duchez & en Comtez. Le Gendre. Et les noms tantôt de *Ducs*, & tantôt de Comtes, aux Gouvèrneurs de Provinces.

Le *Duc* n'étoit anciennement qu'un Gouvèrneur, ou Vice-Empereur, comme on apprend dans Vopiſcus. Le prémiér Gouvèrneur, en qualité de *Duc*, eſt un *Duc* de la Marche Rhétique, ou des Griſons, dont eſt fait mention dans Caſſiodore. Du tems des Romains les *Ducs* avoient la généralité des armées, & des Provinces : mais ce ne fut que bien avant ſous les Empereurs. Ils avoient le commandement des troupes, & l'adminiſtration de la Juſtice, & des Finances. Les François, quand ils s'emparèrent des Gaules conſèrvèrent les noms, & la forme de ce gouvèrnement, comme on l'a dit. Sous la IIde race on ne trouve guères de *Ducs*. Tous les Grands Seigneurs s'appelloient Comtes, Pairs, ou Barons. Il y avoit pourtant un *Duc* de Bourgogne, un *Duc* d'Aquitaine. Hugues Capet étoit lui-même *Duc* de France : qualité qui répondoit à celle de Maire du Palais, ou de Lieutenant Général du Roi. On a auſſi donné autrefois le titre de *Duc* de France, ou de Comte, ou Gouvèrneur de l'Iſle de France. Par la foibleſſe des Rois les *Ducs* ſe rendîrent Souverains des Provinces dont on leur avoit confié le gouvèrnement. Ce changement arriva principalement du tems d'Hugues Capet. Les Grands Seigneurs démembrèrent le Royaume, & Hugues Capet trouva en eux plutôt des concurrens que des ſujèts. Ils eurent même bien de la peine à le reconnoître pour ſupérieur, & à relever de lui par foi, & hommage. Peu-à-peu, ſoit par la force, ſoit par des alliances, ces Provinces, ou Duchez, & Comtez, qui s'étoient détachez de la Couronne, y ont été réünis. Mais on ne donna plus le titre de *Ducs* aux Gouvèrneurs de Province. C'eſt préſentement un ſimple nom de dignité attachée à une Seigneurie, que les Rois ont érigée en Duché. Ainſi la prééminence de cette qualité ne conſiſte que dans le nom, & le prémiér rang qu'elle donne, ſans aucune prérogative, ni autorité. Par là ils ſont bien déchus de leur ancienne ſplendeur. Seulement pour conſèrver une image de cette grandeur, il y a trois *Ducs* de Province, repréſentez par de Grands Seigneurs, qui ſont au ſacre, & au couronement des Rois, la fonction des *Ducs* de Bourgogne, de Normandie, & d'Aquitaine, comme anciens *Ducs* & Pairs du Royaume. Pasq. Dans les érections qui ſe font de Duchez, le Roi ſe réſerve le reſſort, & la ſouveraineté; & pour la revèrſion à la Couronne, on ne s'aviſoit pas de la ſtipuler, comme pour les apanages qui ſe donnent aux enfans de France, parceque le Roi ne donnoit rien de ſon domaine, & que le Duché étoit le patrimoine de celui qu'on honoroit du titre de *Duc*. Mais Charles IX, pour prévenir les fréquentes érections, ordonna en 1566 que les Duchez ſeroient déſormais revèrſibles à la Couronne. Cela ne ſe pratique plus, les *Ducs* n'ont retenu de leur ancienne puiſſance, que la couronne ſur leur écuſſon : c'eſt la ſeule marque de leur ſouveraineté paſſée. Voyez Cluvier ſur l'origine des *Ducs*, *Germ. antiq. L. I. C.* 48.

Le *Grand Duc* tout court, C'eſt le *Duc* de Toſcane. On dit auſſi, Le *Grand Duc* de Toſcane. Les Turcs même l'appellent ſimplement Le *Duc*, *Doucah*. Voyez d'Hèrbelot à ce mot.

Duc en Anglètèrre. Pair du Royaume. Dignité pèrſonnelle. On n'y a annexé ni domaine, ni tèrritoire, ni juriſdiction. Le nom que l'on y attache eſt arbitraire, & dépendant du Roi lorſqu'il confère la qualité de *Duc*. Elle eſt héréditaire, & paſſe aux enfans ſucceſſivement.

DUC-DUC. ſ. m. Qualité que l'on a donnée en Eſpagne à un Seigneur de la maiſon de Sylva, parce qu'il avoit pluſieurs Duchez de deux Maiſons conſidérables qu'il réüniſſoit en ſa pèrſonne. *Dux iterum.* Le Grand Maître de la Reine Régente d'Eſpagne d'aujourd'hui, qu'on appelle le *Duc-Duc*, parceque les Duchez de Paſtrane & de l'Infantado ont été unis en ſa pèrſonne. P. Vèrj. Dom Rodrigue de Sylva, fils aîné de Dom Ruy Gomez de Sylva, & héritier de ſes Duchez & de ſes Principautez, épouſa la fille aînée du Duc de l'Infantado, & c'eſt en vèrtu de ce mariage que le Duc de Paſtrane d'aujourd'hui, qui en eſt venu, & qui eſt petit-fils de Dom Rodrigue de Sylva, a recueilli la grande ſucceſſion de cette maiſon ſi illuſtre en Eſpagne, & a ajouté à ſes autres titres celui de *Duc-Duc*, pour ſe diſtinguer des autres Ducs, dont quelques-uns ont comme lui pluſieurs Duchez, mais dont aucun n'en a de ſi conſidérables, ni qui ſoient le titre de deux auſſi grandes Maiſons.

On dit d'un homme qui prend la qualité de *Duc*, qui eſt pauvre, ou qui n'en a que le titre, que c'eſt un *Duc* à corneilles.

Duc. Les Fleuriſtes donnent à différentes fleurs des noms de *Ducs*.

Duc d'Anjou, eſt un rouge clair ſur un blanc aſſez fin, ſa fleur eſt médiocrement large, mais fort ronde & bien garnie de feüilles, ſes panaches bien tranchez. Il graine, mais ſa planche eſt ſujette au blanc, & difficile à conſèrver.

Duc de Candal, c'eſt un œillet violèt.

Duc de Duras. Œillet. C'eſt un très-beau violèt & blanc; ſa fleur eſt groſſe, régulièrement tracée de gros panaches, qui ſont bien détachez. Sa plante eſt aſſez délicate, mais ſon vèrd eſt beau. Le puceron l'attaque, & le blanc facilement. Il le faut préſèrver des méchantes pluyes, ſur tout ſi l'on veut qu'il graine. Morin.

Duc de Longueville. Œillet pourpre, tellement enfoncé qu'il paroît noir. Son blanc paroit d'abord carné, mais dans la ſuite de ſa fleur il devient blanc de lait qui rehauſſe encore la beauté de ce pourpre; ſes panaches ſont gros & ſa fleur très-large. Sa plante eſt délicate, & ſon vèrd pâle. Ses marcottes prennent difficilement racines; elles ſont ſujettes aux tayes qui viennent ſur les fanes. Elle eſt fort hâtive, & n'eſt pas ſujette à crever. Morin.

Duc de Milan. Œillet violèt brun, ou pourpre clair, ſur un beau blanc; ſa fleur eſt large & ronde, garnie de feuilles, ſes panaches gros, ſa plante médiocrement forte. Il ne créve point. Morin.

Duc d'York. Nom d'un œillet. C'eſt un beau rouge ſur un fin blanc, bien détaché, ſes panaches petits, auſſi bien que ſa fleur; mais elle eſt fine, & porte graine.

Duc

Duc de Florence. Œillet incarnat clair ſur un fin blanc, mais ſes panaches ſont confus. Sa plante eſt aſſez robuſte, mais tardive à porter fleur. Il ne caſſe pas ſi on lui laiſſe quatre à cinq boutons.

Duc de Guise. Œillet. C'eſt un beau pourpre ſur un fin blanc: ſa fleur eſt large, ſes panaches détachez, facile à porter graine. Morin.

Duc, eſt auſſi un oiſeau nocturne, & une eſpéce de hibou, ayant ſur la tête deux petites cornes faites de plumes. *Bubo.* Il y a pluſieurs eſpéces de *Ducs*. Le grand, dont il y a trois eſpéces; le moyen, qui eſt de deux eſpéces, & le petit *Duc*, que les Gaſcons appellent *Ducquet*.

Le grand *Duc*, autrement hibou, eſt le plus grand de tous les oiſeaux nocturnes. Il chaſſe ſi adroitement, & avec tant d'avidité, qu'il aſſemble en une nuit une proye très-conſidérable, ſoit d'oiſeaux, ſoit de petites bêtes à quatre piéds. Il y en a trois eſpéces qui ſont de même taille, mais dont le pennage eſt tout-à-fait différent par les couleurs. Le prémier eſt très-grand, & a la tête comme celle d'un chat, c'eſt pour cette raiſon qu'en France nous l'appellons chat-huant, comme ſi c'étoit un chat qui ſe plaignît. Il a des plumes noirâtres, qui s'élevent de trois doigts au deſſus de châque oreille. Le ſecond eſt tout pareil au prémier quant à la taille; mais il a les jambes couvèrtes de poil, ou plûtôt de duvet, juſques à l'extrémité des doigts, qui ſont plus courts & plus menus. Tout le champ de ſon pennage eſt fauve, ou de couleur de roüille tirant ſur le cendré, & principalement par deſſous, où l'on voit des taches noirâtres tirées en long qui ſont ſemées ſans ordre; il a le deſſus d'une couleur de roüille plus obſcure. Le troiſiême eſt tout ſemblable au ſecond, excepté qu'il a les jambes moins velues & les ſerres plus foibles. Le grand *Duc* ne fait pas ſeulement ſa retraite dans les ſombres cavèrnes des montagnes, & des rochers; mais auſſi dans les arbres creux, dans les édifices ruinez, & dans les maſures abandonnées, ſous les toits des grandes maiſons, dans des trous de tours, & de muraille, où les hommes ne fréquentent que rârement. Pline eſtimoit qu'on ne voyoit jamais des œufs de cet oiſeau, & que c'étoit même un prodige de voir l'oiſeau. Ce n'eſt plus un prodige aujourd'hui, & il n'eſt pas râre non plus de voir de ſes œufs.

Le moyen *Duc*, appellé autrement hibou cornu, ou chat-huant cornu, *Aſio*, *Oto*, eſt de deux eſpéces. Le plus grand a le champ du pennage plus cendré & plus blanchâtre. L'autre eſt plus fauve, & eſt d'une couleur de roüille plus lavée. Le prémier, qui eſt le plus grand, a la tête ronde ainſi que le hibou, & la plûpart des oiſeaux de nuit. Il a des oreilles compoſées de deux cornes de plumes. Sa tête eſt de pluſieurs couleurs de plumes différentes, ſçavoir, de cendré, de brun lavé, & de noir. Toute ſa face depuis les ſourcils juſques aux naſeaux, & tout ce qui eſt autour des yeux & du bec, eſt d'un cendré blanchâtre; ſçavoir, de petites plumes déliées comme des poils, dont elle eſt toute environnée. Il a les yeux grands, la prunelle noire, le tour jaûne. Son bec eſt courbé, & d'un brun noirâtre, moins courbé toutefois que celui du hibou. Le champ de ſon pennage eſt cendré, ou pour mieux dire, gris cendré, tirant à la couleur de roüille un peu claire & lavée, ſemé de taches brunes, dont les unes ſont grandes, & les autres menuës comme des pointes. Le dedans des manteaux approchant du ventre eſt mêlé de plumes blanches, dont l'extrémité eſt noirâtre. Les grandes pennes ſont embellies de taches larges & obſcures par intèrvalles longs & égaux, dont elles ſont travèrſées. Les ſecondes pennes, qui ſont placées au milieu des manteaux, ſont d'un cendré blanchâtre, tachetées de petites gouttes, celles du troiſiême ordre qui ſont proche du dos ſont travèrſées de lignes, ainſi que les grandes pennes; mais elles ſont plus preſſées & plus fréquentes. Le long du ventre il y a des taches brunes qui ſont tirées en long en deſcendant, & finiſſent en pointes. Le dedans des manteaux & les aiſſelles ſont garnies de plumes argentées. Les pennes qui compoſent la queuë, & qui s'étendent d'une demi paume au delà de l'extrémité du vol, vèrs les deux côtez ſont d'un cendré de couleur plombée, & au milieu par eſpaces égaux elles ſont ornées de lignes noires, menuës, de travèrs, comme ſi elles étoient peintes en ondes. Ses ſèrres ſont longues & robuſtes, garnies de beaux ongles noirs, aigus, & beaucoup courbez. Ses jambes ſont pareillement fortes & robuſtes. Enfin, toutes ſes parties ſont beaucoup plus grandes que celles de la ſeconde ou petite eſpéce, dont nous allons parler.

Le moyen *Duc* de la ſeconde & petite eſpéce, *Aſio*, pourroit s'appeller chat-huant fauve. Tout le devant de ſa tête eſt jaûnâtre, & ſes yeux pareillement. La prunelle en eſt extrêmement noire & très-éclatante. Les plumes qui ſont à l'endroit des oreilles ſont noires pour la plûpart, & droites principalement par devant. Son bec eſt noirâtre, courbé, & gros environ comme le doigt à l'endroit par où il ſort du front, & va finiſſant inſenſiblement en pointe; ce qui eſt plus évident environ à la troiſiême partie, qui eſt l'endroit où il ſe courbe. Il a preſque tout le devant du corps ſemé de taches brunes, tirées en long, qui ſont coupées par de cèrtaines plumes blanchâtres qui ſe travèrſent en croix, ou pour mieux dire, qui compoſent la figure d'un lys. Il en eſt de même de ſa queuë, dont les taches cependant ſont moins fréquentes & mieux formées, ne ſont pas tant intèrrompuës, & ſont diſpoſées tantôt pas eſpaces égaux, & puis inégaux, au moins en partie; mais elles ſe répondent ſur les côtez, & c'eſt ce qui fait la diffèrence des lignes. Les racines des plumes ſont partout d'un brun plombé, de même qu'au hibou. Celles dont le dos eſt revêtu, ſont marquées de taches noires & longues qui ſuivent les tuyaux juſqu'à leurs extrémitez, & au milieu. Le reſte en eſt blanchâtre & marqué de taches brunes. Les plumes des manteaux qui avoiſinent le dos ont des mailles blanches diſpoſées en long. Les jambes & les piéds, ou pour mieux dire, les griffes, ſont couvèrtes de plumes velues juſques deſſus les ſèrres, leſquelles ſont d'une couleur jaûnâtre tirant ſur la roüille, ainſi que tout le champ de ſon pennage, mais particuliérement la partie du deſſous. Le moyen *Duc* eſt plus court en pointe que le chat-huant cornu, auquel d'ailleurs il reſſemble beaucoup. Ses jambes ſont auſſi plus menuës, & ſes doigts moins charnus. Ses ſèrres ſont noires & très-aiguës, mais peu courbées & preſque droites. La queuë ne paſſe le vol que d'environ un doigt.

Le petit *Duc*. *Scops*. Il a le champ du pennage ſemblable au grand *Duc*. Il eſt plus petit que le hibou & la huette, il a des cornes comme le grand *Duc*, & a tous les mêmes geſtes, & les mêmes façons de faire, ne différant que par ſa petiteſſe.

DUCAL, ALE. adj. Qui appartient au Duc. *Ducalis*. Une couronne *Ducale* eſt toute bordée de fleurons. Manteau *Ducal* doublé d'hèrmines. A Nevèrs il y a une Place *Ducale*.

DUCALA, ou DUCCALA. ſ. f. Province du Royaume de Fèz en Afrique. *Duccala*. Elle s'étend le long de l'Océan Atlantique, entre les rivières d'Ommirabi & de Teuſift. Ses principales villes ſont Azamos, & Madina, Azafia & Mazagan, qui eſt aux Portugais.

DUCALE. ſ. f. On appelle *ducales* les Lettres patentes du Sénat de Veniſe. *Senatus Venetiarum Diploma*. On appelle auſſi de ce nom les Lettres qu'il écrit aux Princes. Il eſt parti un Courier portant une *Ducale* à l'Empereur, pour le remèrcier de ce qu'il a renouvellé le Traitté d'alliance contre le Turc avec la République de Veniſe (en 1716.)

Le nom de *Ducales* vient de ce qu'au commencement de ces lettres patentes le nom du Duc, ou Doge, eſt écrit en cette maniére. *N... Dei gratia Dux Venetiarum* &c. La date des *Ducales* eſt auſſi d'ordinaire en Latin, mais le corps, ou le contenu, eſt en Italien.

DUCAT. ſ. m. Monnoye d'or & d'argent, qui eſt battuë dans les tèrres d'un Duc, & qui vaut environ un écu en argent, & deux étant d'or. *Ducatus nummus*. Par l'Ordonnance de François I. publiée en 1540. pour le réglement des monnoyes, on voit que le *ducat* étoit une eſpéce d'or des païs étrangers qui avoit cours par tout le Royaume, & valoit ordinairement 46 ſols & quelques deniers. En la Chancelerie de Rome on compte par *ducats*. Il faut exprimer dans les ſignatures, qu'un Bénéfice ne vaut pas 24 *ducats* de la Chambre de revenu; autrement il faut payer l'annate. L'origine des *ducats* vient d'un Longinus Gouvèrneur d'Italie, qui ſe revolta contre Juſtin le Jeune Empereur, qui ſe fit Duc de Ravenne, & ſe nomma *Exarque*, c'eſt-à dire, *ſans Seigneur*; & pour marquer ſon indépendance, il fit forger en ſon nom & à ſon empreinte des monnoyes d'or très-pur & à 24 carats, qui fûrent nommées *ducats*, comme dit Procope. Après lui les Vénitiens ont été des prémiérs qui ont fait fabriquer des *ducats*, qui s'appellèrent auſſi *cecchins*, à cauſe du nom de la Monnoye où on les fabriquoit, qu'ils appellent *Zecca*. Ce fut au tems de Jean Dandulo en l'an 1280. Roger Roi de Sicile en avoit fait fabriquer dès l'an 1240. Du Cange dit que les prémiérs *ducats* fûrent une monnoye du Duché de la Poüille. D'Ablancourt dans ſa Traduction de l'Afrique de Marmol évaluë le *ducat* à quatre livres dix ſols de nôtre monnoye.

On appelle Or de *ducat*, le meilleur or qu'on employe pour dorer. Cette épée, cette bordure, eſt d'or de *ducat*. On dit plus ordinairement *or ducat*, l'uſage l'ayant ainſi voulu.

Double ducat. Eſpéce d'or d'Eſpagne, qui du tems d'Henri III. valoit ſix livres quatre ſols. *Ducatus nummus duplus*. Elle avoit pour légende d'un côté, *Ferdinandus & Elizabeth Dei gratia*, avec la tête de Fèrdinand & d'Élizabeth; & de l'autre, *Sub umbra alarum tuarum*, avec un écuſſon couronné, où il y avoit des armes. Mais ſous le régne de Louis XIII. il y avoit une autre ſorte de *double ducat*, qu'on appelloit *ducat à deux têtes* d'Eſpagne & de Flandre, qui peſoit cinq deniers dix grains, & qui valoit

dix livres. Cette ſorte de *double ducat* avoit pour legende d'un côté, *Deus fortitudo & ſpes noſtra*; & de l'autre, une aigle au deſſus d'un écuſſon couronné. Il y avoit de ces *doubles ducats* qui ayant les deux têtes, avoient cette autre legende, *Quos Deus conjunxit homo non ſeparet.* Cette ſorte d'eſpéce n'a plus aujourd'hui de cours en France, ou du moins on en voit très-peu.

DUCATON. Eſpéce d'argent. Monnoye qui eſt prèſque de même valeur qu'un *ducat* d'argent. *Ducatus nummus minor.* Il vaut près de quatre livres monnoye de France. Les *ducatons* de Veniſe valent à préſent trois livres ſept ſols. Les *ducatons* de Milan, de Flandres, &c. ont été de diverſe valeur & empreinte, ſelon les tems & les lieux. Il y a auſſi des *demi-ducatons*, qui ſont faits comme les *ducatons*, excepté qu'ils ſont plus petits.

DUCÉNAIRE. ſ. m. Officier d'armée qui avoit ſous ſoi deux cens hommes. *Ducenarius.* Les Empereurs avoient auſſi des *Ducénaires* parmi leurs Procureurs, ou Intendans, qu'ils appelloient Procureurs *Ducénaires*, & en Latin *Procuratores ducenarii.* C'étoient ceux qui avoient deux cens ſeſtèrces d'appointement. Dans les jeux du Cirque on appelloit auſſi *ducénaires* les chevaux que l'on loüoit deux cens ſeſtèrces. Voyez Saumaiſe ſur la vie de Pèrtinax par Julius Capitolinus. Les inſcriptions Palmyréennes portent ſouvent le nom de *ducénaire*, en Grèc Δουκηνάριος.

Les *Ducénaires* étoient encore ceux qui levoient le deux-centiéme denier; qui étoient prépoſez à la levée de ce tribut.

DUCHÉ. ſ. m. & f. Tèrre qui eſt érigée par le Roi ſous ce titre, & qui donne à celui qui la poſſède pluſieurs privilèges, les honneurs du Louvre, & le prémier rang dans l'État. *Ducatus.* Une *Duché* Pairie. Toutes les Juſtices des *Duchez* Pairies reſſortiſſoient autrefois nuëment au Parlement: maintenant on n'en vérifie les lettres qu'à la charge du reſſort.

Il eſt plus ſouvent maſculin que féminin. Mais il eſt ſeulement féminin quand il eſt joint à *Pairie.* La raiſon eſt que *Duché-Pairie*, ne devant être conſiderez que comme un ſeul mot, c'eſt le dèrniér qui régle le genre. VAUG. MÉNAGE. Les *Duchez* ſont mouvans & relevans de la groſſe tour du Louvre. Juſqu'au tems de François I. & de Henri II. l'érection des tèrres en *Duché* ne ſe faiſoit guères qu'en faveur des Princes du Sang; mais il s'en fit pluſieurs pour d'autres ſous le régne de Charles IX. afin de modérer l'empreſſement des Seigneurs pour ces ſortes d'honneurs & de titres, il ordonna par un Édit particuliér que ces érections de tèrres en titres de *Duchez*, de Marquiſats, de Comté, ne ſe feroient qu'à condition que ceux qui les poſſèderoient venant à mourir ſans hoirs mâles, elles ſeroient unies au domaine de la Couronne. P. DANIEL. Voyez dans Moréri ſous le mot *Pairie* la ſuite chronologique de l'érection des *Duchez Pairies.*

DUCHESSE. ſ. f. Femme ou veuve d'un Duc, ou celle qui poſſède en titre un Duché femelle, dont il y a un petit nombre. *Ducissa.*

DUCHESSE, eſt auſſi un tèrme de Coiffeuſe, qui ſe dit d'un nœud de nompareille que les Dames & les Demoiſelles propres, & galantes, ſe mettent ſur le haut du front. *Tenuiſſimarum vittarum globus.* Attachez ma *Ducheſſe* proprement.

DUCHESSE DE BOHÊME. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet violèt brun ſur un beau blanc. Il n'eſt pas beaucoup détaché, mais il eſt large, ſa fleur eſt aſſez hâtive, portant graine. MORIN.

DUCTILE. adj. m. & f. Tèrme de Chymie, qui ne ſe dit guères que des métaux, pour ſignifier qu'ils ſe peuvent étendre, allonger, & forger avec le marteau, parceque leurs parties ſont tellement accrochées les unes avec les autres qu'elles ne ſe ſéparent point. *Ductilis.* L'or eſt le plus *ductile* des métaux. L'antimoine n'eſt pas un métal, parcequ'il n'eſt pas *ductile.* Quoique le vèrre ſoit *ductile* dans ſa fuſion, néanmoins il n'eſt pas métal, parce qu'il n'eſt pas malleable.

DUCTILITÉ. ſ. f. C'eſt la qualité par laquelle le métal eſt ductile, & l'on croit qu'elle conſiſte dans l'accrochement des parties dont le métal eſt compoſé. *Ductilitas; id per quod habet metallum ut ductile ſit.* Rohault parle de la *ductilité* des métaux.

D U D.

DUDERSTAT. ſ. m. Ville d'Allemagne. *Duderſtadium.* Elle eſt du Cèrcle de la Baſſe Saxe, capitale du petit païs d'Eiſchfeld, *Eiſchfeldia*, & ſituée ſur la Wépre, ou le Wipper, aux confins de la Heſſe & de la Turinge, entre la Turinge & le Duché de Brunſwich. Hoffman dit qu'elle eſt ſur l'Électorat de Mayence.

D U E.

DUEIL. Voyez DEUIL.

DUEL. ſ. m. Combat de particuliérs aſſigné à cèrtain lieu & heure, enſuite d'un appel ou d'un déffi. *Singulare certamen.* Les *duels* étoient autrefois pèrmis pour défendre ou accuſer en Juſtice dans les cas dont on ne pouvoit avoir preuve. Ce *duel* étoit un moyen ſi ordinaire pour vuider les différens des Nobles, qu'on n'en diſpenſoit pas même les Eccléſiaſtiques, les Prêtres & les Moines. Et afin qu'ils ne ſe ſouillaſſent pas de ſang, on les obligeoit de donner des gens pour ſe battre à leur place, comme a fait voir le Père Luc Dacheri dans le VIIIe Tome de ſon *Spicilegium.* On n'en exceptoit que les femmes, les malades, & les mèhaignez, & ceux qui étoient au deſſous de 21 ans, ou au deſſus de 60. La coutume ancienne étoit de faire entrer en champ clos deux champions par autorité des Juges ordinaires, non ſeulement en matières criminelles, mais auſſi en quelques civiles, pour le ſoutenement de leur droit. Et même le Moine Sigebert raconte, qu'il ſe préſenta une queſtion de Droit devant l'Empereur Othon I. pour ſçavoir ſi en ſucceſſion directe la repréſentation auroit lieu: en la réſolution de laquelle des Docteurs ſe trouvant empêchez, l'Empereur remit la déciſion de cette obſcurité au jugement des armes, & il choiſit deux brâves combattans pour ſoutenir le pour & le contre. La victoire demeura à celui qui étoit pour la repréſentation, en faveur de laquelle fut faite une ordonnance qui depuis a eû toûjours lieu. Cette coutume venoit originairement des peuples Septentrionaux, qui vuidoient tous leurs différens par les armes, comme témoigne Patèrculus, & qui depuis paſſa pour loi chez les Allemans, les Danois & les François, ſur tout après que Gondebault Roi des Bourguignons l'eût fait recevoir à la place du jurement. Mr Godeau, dans ſon hiſt. de l'Égl. VIIe ſiécle, n. 108. p. 142. dit que ce fûrent les Lombards, qui, comme ils étoient barbâres, apportèrent en Italie la barbarie des combats ſinguliérs, qui de là s'eſt répandue par toute l'Europe, & que nos Rois de la prémière race ont ſouvent pèrmiſe. La forme de ce combat étoit, que l'accuſé & l'accuſateur jettoient des gages en Juſtice de part & d'autre. Le Juge levoit prémièrement celui du déffendeur, & puis celui du demandeur. Après on les mettoit l'un & l'autre en priſon, ou en ſûre garde, & le Seigneur Haut-Juſticiér étoit tenu de leur fournir des armes ſortables. Ceux qui combattoient à pied n'avoient que l'épée & le bouclier. Les Chevaliérs étoient armez de toutes piéces, auſſi bien que leurs chevaux. Le jour du combat ils choiſiſſoient devant le Juge quatre Chevaliérs pour la garde du camp, & faiſoient pluſieurs cérémonies, prières, ſèrmens & oraiſons décrites par Paſquier, & pluſieurs autres Auteurs citez par Du Cange, qui rapporte une ordonnance du Roi Philippe le Bel de l'an 1306. qui en régle les conditions, les ſtatuts & le cérémonies, qui ſont curieuſes à voir. Le vaincu, ſoit accuſateur, ſoit accuſé, étoit puni de mort, ou de mutilation de membres, & étoit ignominieuſement traîné hors du camp, pendu à un gibet, ou brûlé, ſuivant l'éxigence du cas. On ordonnoit les épreuves du *duel*, parcequ'on croyoit par là conſulter la Providence, pour diſcèrner le coupable, & l'on s'imaginoit que Dieu ainſi intèrrogé ſe déclaroit en faveur de l'innocent. Cependant il arrivoit ſi ſouvent que l'injuſte accuſateur demeuroit victorieux, que l'on a reconnu qu'il ne falloit point preſcrire à ſa ſageſſe la néceſſité d'intèrrompre le cours des cauſes ſecondes. C'étoit donner des régles au meurtre, & déguiſer l'aſſaſſinat en méthode, & en meſure. Saxo Grammaticus dit que dès l'an 981. le Roi de Dannemarc abrogea la preuve du *duel*, & ordonna en ſa place celle du fèr chaud, qui a été auſſi depuis abolie. Ces combats fûrent auſſi condamnez en un Concile tenu à Valence ſous le Roi Lothaire en l'an 855, où l'on èxcommunia celui qui tuëroit ſon ennemi, & l'on déclara le corps mort indigne de ſépulture. Et Enſuite les Papes Nicolas I, Celeſtin III, Alexandre III, les déffendirent; comme auſſi Frédéric I, & II, les déffendirent en Allemagne. Saint Loüis fit ce qu'il put pour les abolir en France. Mais ſon ordonnance n'eut lieu que ſur ſes tèrres, & non pas en celles de ſes vaſſaux. A ſon imitation les Comtes d'Auvèrgne & de Poitou, & pluſieurs autres Seigneurs, les déffendirent pareillement. Philippe le Bel fit une ordonnance l'an 1303. par laquelle ſuivant les traces de S. Loüis ſon ayeul, il déffendoit tous ces gages de bataille, nonobſtant toutes coutumes contraires; & néanmoins il les pèrmit en quatre cas dans l'ordonnance ci-devant mentionnée de l'an 1306. Mais depuis cette défenſe générale, il n'y eut que le Roi en ſon grand Conſeil, ou la Cour de Parlement, qui pûſſent connoître de ces gages de bataille. On voit encore des procédures faites en ces occaſions dans le vieux ſtile du Parlement. Le dèrniér *duel* fameux a été fait en l'année 1547. devant le Roi Henri II, au combat de Jarnac & de la Chataigneraye, dont fait mention M. de Thou & Jean de Sèrres. Il s'en fit un autre durant la Ligue entre les Sieurs de Marolles & de Marivaux, mais ils étoient de partis contraires. D'Audiguier a traité de ces *duels* dans un Ouvrage intitulé De la Pèrmiſſion des *duels.* Voyez D. Mabillon ſur la preuve par le *duel*, *Acta Sanct. Benedict. ſæc. VI. P. I. præf. n. 43. & ſuiv.*

Duel, ſe dit auſſi des combats ſinguliérs qui ſe font pour des querelles particuliéres. La fureur des *duels* a fait périr la fleur de la Nobleſſe. Dans les *duels* on appelloit des ſeconds, & on faiſoit des parties quelquefois de quatre contre quatre. Le Roi a fait des Édits fort ſévères contre les *duels*. On ne donne aucunes lettres de remiſſion, ou d'abolition pour les *duels*. Le *duel* eſt une action téméraire, & l'effet d'une vanité extravagante. Le Cl. On ne peut aſſez admirer la piété de Loüis le Grand, d'avoir employé toute ſa puiſſance & ſon autorité pour défendre & abolir les *duels* dans ſes États. Cyrano de Bèrgerac, qui aimoit les équivoques & les pointes, dit dans une de ſes lettres, que M. de Bouteville, qui avoit eû le cou coupé pour s'être battu en *duel*, s'étoit allé loger aux champs Eliſées auprès des Grammairiens Grècs qui ont inventé le *duel* : il ne ſçavoit pas apparemment qu'il y a un *duel* dans la langue Hébraïque, & que le *duel* Hébraïque eſt plus ancien que le *duel* Grèc, & que d'ailleurs les Grammairiens n'inventent rien; ils ne font qu'expliquer ce que l'uſage introduit. En Pruſſe il eſt ordonné par Édit au Chirurgien qui panſe un homme bleſſé dans un *duel*, de l'aller déclarer aux Magiſtrats.

> *Jadis chez les humains le jaloux point d'honneur,*
> *Du* duel *téméraire inſpira la fureur.* Vill.

Ce mot vient de *duellum*, dont ſe ſont ſervis les Auteurs de la baſſe Latinité, comme qui diroit *duorum bellum*, ſelon Joannes de Janua.

Duel. Tèrme de Grammaire. C'eſt une infléxion des noms & des vèrbes, dont on uſe quand on parle de deux chôſes ſeulement. *Dualis numerus*. Le *duel* a lieu dans les Langues Grècque & Hebraïque.

DUÉLISTE. ſ. m. Qui fait profeſſion de ſe battre en duel, qui a coutume d'y provoquer les autres. *Pugnator ſingularis*. Des gens ſe ſont rendus fameux pour avoir été *duéliſtes* : entre autres le fameux Bouteville.

Boile appelle *Duéliſtes* les deux principes des Chymiſtes, qui prétendent expliquer tout par la doctrine des alkali & des acides.

DUEILE. ſ. f. Cèrtain poids qui n'eſt plus en uſage. *Tertia pars unciæ*. Il en falloit trois pour faire une once.

DUENAS. Prononcez *Duegnas*, moüillant *gn*. C'eſt une petite ville du Royaume de Léon en Eſpagne. *Donina*, *Eldana*. Elle eſt ſur la rivière de Pizuerga, entre Vailladolid & Paleucia.

DUENECH. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt le noir très noir épaiſſi, ou la matière de la pièrre philoſophale devenuë très-noire.

DUERO. Voyez Douro.

DUERNA. ſ. f. Petite rivière d'Eſpagne, qui arrôſe le nord du Royaume de Léon. Elle groſſit dans ſon cours des eaux de Rio Taërto, & va ſe rendre dans l'Orbigo, ou Orbega.

DUESME. ſ. m. Petite ville du Duché de Bourgogne en France. *Duſmum caſtrum*. Ce lieu eſt ſur la Seine, dans le Baillage de la Montagne, à quatre ou cinq lieuës de Chaſtillon. *Dueſme* donne ſon nom au Dueſnois, dont il eſt le chêf. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 183.

DUESMOIS. ſ. m. Petite contrée du Duché de Bourgogne. *Duſmenſis tractus*. Le *Dueſnois* eſt ſitué vèrs les ſources de la Seine, & fait partie de l'Auxois, & du Baillage de la Montagne. Il prend ſon nom de *Dueſme*, qui en eſt le lieu principal. Voyez Valois p. 183.

DUGLAS. Voyez & prononcez Douglas.

D U I.

DUINE. Voyez Dzwine.

DUISBOURG. ſ. m. Ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Duisburgum*. On prétend que c'eſt l'ancien *Diſpargum* ou *Diſporum*. Quoi qu'il en en ſoit, *Duisbourg* eſt dans le Duché de Cléves, ſitué ſur le Roer, près du Rhin, entre Duſſeldorp & Weſel. Elle a été ville Impériale, mais elle dépend maintenant des Électeurs de Brandebourg, qui y érigèrent une Univèrſité l'an 1655. Quelques-uns écrivent auſſi *Doesbourg*.

DUITZ, ou TUITZ. ſ. m. Bourg de la Baſſe Allemagne. *Duitium*. On croit que *Duitz* a été bâti par Conſtantin le Grand, & qu'il y avoit un pont qui le joignoit à la ville de Cologne, vis-à-vis de laquelle il eſt. On ajoûte que les pièrres de ce pont détruit par le tems ſervîrent à la conſtruction du Monaſtère de S. Heribèrt.

DUIRE. v. act. & n. Dreſſer, accoutumer à quelque chôſe. *Decere*, *convenire*. Il ne ſe dit plus guères en ce ſens qu'au participe. Ce Cheval eſt *duit* à la chaſſe. Vous êtes bien mal *duit*; c'eſt-à-dire, bien mal inſtruit.

Ce mot vient de *decere* & *decens*. D'autres le dérivent de *ducere*.

Duire, ſignifie auſſi, Être propre à quelqu'un, l'accommoder, lui convenir. Cette marchandiſe ne me *duit* pas. Cet homme affamé prend tout ce qu'il trouve, tout lui *duit*. Il ne ſe dit plus guères que dans le ſtile burleſque.

Duit, ite. part. paſſ. & adj. *Decens*, *conveniens*. Il n'a que la première ſignification du vèrbe.

DUIS, ou plûtôt DUS. ſ. m. Nom d'un Dieu adoré autrefois dans la Grande Bretagne au païs d'York, & autres païs circonvoiſins appellez autrefois *Brigantes*. *Dus*, ou *Ducis*, ou *Duis*. On ne connoît le Dieu *Duis*, ou *Dus*, que par l'inſcription d'un autel antique trouvé à Gretland; Cambden la rapporte p. 563.

> DUI CI BRIG
> ET NVM. GG.
> T. AVR. AVRELIAN.
> VS *DD PRO SE
> ET SVIS S. M. A. G. S.

Ce qui ſignifie, ſelon cet Auteur, *Dui Civitatis Brigantum & Numinibus Auguſtorum Titus Aurelius Aurelianus dedicavit pro ſe & ſuis*. Sur une autre face de l'Autel on lit

> ANTONINO
> III. ET GET. COSS.

Ce qui montre que cet autel fut érigé ſous le Conſulat d'Antonin Caracalle pour la troiſième fois & de Géta; c'eſt-à-dire, environ l'an 208 de Jésus-Christ. Cambden doute ſi ce *Dui* n'eſt point le Dieu que les Anglois appellent aujourd'hui *Diw*, ou ſi c'eſt un Dieu topique, ou le Génie des Brigantes; & il s'arrête à ce dèrnièr ſentiment, parce que les peuples de la Grande Bretagne avoient alors châcun leur Dieu, Andates étoit celui de la Province d'Eſſex, Belotmadre du Cumbèrland, Viterinus & Moguntus du Nortumbèrland, & de même *Dui* des Brigantes.

Pour moi, je crois qu'il faut dire *Dus*, ou *Duis*, & non pas *Dui*; car *Dui* dans l'inſcription eſt un datif, dont le nominatif doit être l'un de ces deux mots. Cela ſuppôſé, le *Dus* des Brigantes pourroit bien être le *Dis* des Celtes, ou Gaulois; car le nom eſt le même, & il ne ſeroit pas fort étonnant que les Inſulaires de la Bretagne l'euſſent prononcé un peu différemment de ce que Céſar fait en parlant des Gaulois. D'ailleurs, les Inſulaires étoient originairement des Celtes qui avoient paſſé dans cette Iſle; ils avoient mêmes mœurs, même religion, mêmes Dieux, &c. Voyez Bretagne. Après tout, l'inſcription ne laiſſe pas d'avoir ſa difficulté; car c'eſt le ſecond Conſulat de Géta qui concourt avec le IIIe de Caracalle. Il faudroit éxaminer s'il n'y a point II entre GET. & COSS. ou ſi étant effacé par le tems il n'y a pas la place de le mettre.

DUISET. Voyez Dusil. C'eſt la même chôſe.

D U L.

DULCIFIER. v. act. Tèrme de Chymie. Rendre doux, ôter les ſels de quelques corps. *Dulcare*, *edulcare*, *dulce efficere*. Du mèrcure *dulcifié*.

DULCIGNO, DOLCIGNO. ſ. m. Quelques-uns écrivent auſſi *Dolcegno*, mas l'uſage eſt pour *Dulcigno*; comme on le peut voir ſur nos Cartes & dans nos Gazettes, qui en parlent beaucoup depuis quelques années. *Dulcigno* eſt une ville & port de mèr, que quelques-uns mettent dans la haute Albanie, & d'autres en Dalmatie; elle eſt ſur les confins de l'une & de l'autre, dans le Golfe du Drin, qui eſt une partie de la mèr Adriatique, ou du Golfe de Veniſe. *Olcinium*, *Olchinium*, *Ulcinium*. Cette ville eſt mal fortifiée, mais elle a un bon port & une bonne citadelle, & contient environ ſept ou huit mille pèrſonnes. C'eſt une aſſez bonne échelle, & il s'y fait un négoce conſidérable. M. Corneille dit qu'il n'y a que quelques Modèrnes qui la mettent dans l'Albanie, mais qu'elle appartient véritablement à la Dalmatie, étant au delà de la rivière de Boyane, & du lac de Scutari. *Dulcigno* a un Évêché ſuffragant d'Antivari. Les Turcs ont enlevé *Dulcigno* aux Vénitiens, & le poſſèdent depuis long-tems. Voyez Spon, voyage du Levant.

DULCIGNOT, ote. ſ. m. & f. Qui eſt de Dulcigno; habitant de Dulcigno. *Olcinienſis*, *Ulcinienſis*. Les *Dulcignotes* infectent la mèr Adriatique par leurs brigandages. Les *Dulcignotes* font des courſes ſur la côte d'Italie, enlèvent des captifs, & cauſent bien du déſordre. Un Corſaire *Dulcignot*.

DULCINÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Eſpèce de tulipe. Elle eſt d'un blanc de lait, & couleur de lacque.

DULCINISTE. ſ. m. & f. C'eſt un nom que l'on a donné aux Vaudois, à cauſe d'un cèrtain Dulcinus, qui étoit de Novare. Voyez Blondel, Decad. II. L. 9. à l'an 1307 de Jesus-C. *Dulciniſta*.

DULÉEK, ou DULÈRE. ſ. m. Bourg conſidérable d'Irlande, dans la Lagénie. *Dulecum*. Il eſt ſitué dans le Comté Deaſt-Meath, à deux lieuës de la rivière de Boine & de la ville de Drogheda

Drogheda vèrs le midi. Duléek a droit d'envoyer des Députez au Parlement d'Irlande.

DULHAGIA, Autrement, *Dulhega*, *Dulheggia*, *Dilhaga*, *Zilitſche*, *Dulcagiath*, *Dualhagiathi*, *Dalhagieh*, *Dil hajia*. Douzième mois des Turcs & des Arabes, qui répond à nôtre mois d'Août. *Duodecimum Turcarum & Arabum Hagarenorum menſis.* Voyez Fabricius, *Menolog. p. 79.*

DULKADA, Autrement *Dulkaada*, *Dulkaidathi*, *Dulkaadeth*, *Dualkaadah*, *Dilkaida*, *Dilkaada*, *Silkadhe*. Nom de l'onzième mois de l'année Arabique & Turque. *Fabricii Menol. p. 79. Eutych. T. II. Annal. pag.* 524. *&* 484. Il répond au mois de Juillet.

DULICHIUM. ſ. m. Iſle de la mèr Ionienne. *Dulichium.* C'eſt une des Échinades, ſituée vis à vis l'embouchure du fleuve Acheloüs, non loin d'Itaque, entre Zacynthe & Céphalénie. *Dulichium* étoit une de celles qui obéïſſoient à Ulisse, comme Ovide l'inſinuë, Triſt. L. I. Éleg. IV. v. 67. & Virgile, Éclogue VI. v. 76. M. Spon croit que *Dulichium* eſt l'Iſle qu'on appelle aujourd'hui Thiaki, qui n'eſt éloignée que de trois ou quatre milles de Céphalénie, & qu'on nomme pour cela la petite Céphalénie. Strabon l'a priſe pour Itaque, mais Itaque eſt celle qu'on nomme aujourd'hui Jathaco; & dans Thiaki il y a un port à l'orient, qui porte encore à préſent le nom de Dolicha. De plus, Thiaki eſt une fois auſſi grande que l'étoit Itaque, ſelon Strabon même. Enfin, *Dulichium* ſemble ne devoir pas être comptée parmi les Échinades, ſi l'on s'en rapporte à Homère. Voyez M. Spon, voyage de Grèce P. I. p. 132. Juigné, dans ſon Dictionnaire Coſmographique, dit qu'on appelle maintenant *Dulichium*, Val du Compère. M. Spon eſt un meilleur Auteur.

DULIE. ſ. f. C'eſt ainſi que l'Égliſe appelle le culte qu'elle rend aux Anges & aux Saints, pour le diſtinguer de l'hypèrdulie, qui eſt le culte qu'elle rend à la ſainte Vièrge; & de la latrie, qui eſt le culte qu'elle rend à Dieu.

DULMA. ſ. f. Ville ancienne, mais tellement détruite aujourd'hui, qu'à peine en peut-on remarquer les veſtiges. *Dulma.* Elle étoit dans la Boſnie, aux confins de la Dalmatie, & avoit un Évêché ſuffragant de Spalatro.

DULMEN. ſ. m. Petite ville du cèrcle de Weſtphalie en Allemagne. *Dulmena.* Elle eſt dans l'Évêché de Munſtèr, à l'occident méridional de la ville de ce nom. *Dulmen* eſt capitale d'un petit païs qui porte auſſi ſon nom, & où l'on remarque encore la petite ville d'Halteren. MATY.

DUM.

DUM. Voyez DUN.

DUMA. ſ. f. Ville de la Tribu de Juda, ainſi appellée dans le texte Hébreu, *Joſ. XV.* 52. Car la vulgate & les Septante la nomment Ruma, Ρεμὰ, & Ρεμὰ, ce qui vient de la reſſemblance du ד, *daleth*, & du ר, *reſch*, dans les deux caractères Hébreux.

DUMBAR. Ville de l'Écoſſe méridionale. *Dumbarum.* Maty écrit *Dumbar*, mais les Cartes de Spéed & de M. De l'Iſle écrivent *Dumbar*. Nous les ſuivons; car ce nom eſt compoſé, ſelon la remarque d'Hoffman, de *dun*, château, élévation, montagne, & de *Bara*, ou *Wara*, & ſignifie Château Wara, ou Château Bara. Maty dit qu'anciennement on l'appelloit Bara, ou Wara. Corneille la nomme *Dumbara*, c'eſt une faute. *Dumbar* eſt dans la Province nommée Lothiane, & ſur la côte. Les Rois d'Écoſſe, après qu'ils eurent pèrdu Barwick, fortifièrent *Dumbar* d'un bon château, qui fut démoli en 1567, par ordre des États du Royaume. Cette ville eſt célèbre dans l'hiſtoire d'Angletèrre, par la bataille que Cromwel y gagna le 3. Septembre 1650 contre les Écoſſois, qui ſoutenoient le parti de Charles I. Quelques Géographes, que M. Corneille a ſuivis, après même avoir remarqué leur èrreur, confondent mal à propos *Dumbar* avec *Dumbritonium*, qui eſt Dunbarton, ou Dunbriton. *Dumbar* avoit droit de députer au Parlement d'Écoſſe.

DUMBARTON. ſ. m. Ville de l'Écoſſe méridionale. *Dunbritonium*, *Dunum*, ou *Caſtrum Britonium*. Elle eſt dans le Comté de Lennox, ſur la rivière de Leth, qui peu après ſe décharge dans le Golfe de Cluyd, qu'on appelle auſſi Golfe de *Dunbarton*. MATY. *Dumbarton* eſt la plus forte place d'Écoſſe, à cauſe de ſa ſituation ſur un rochèr fort haut & fort eſcarpé. ID. C'eſt de là qu'elle a pris ſon nom, compoſé de *dun*, qui en langage Celtique & Britannique ſignifie *élévation*, *colline*, *montagne*; & de *Britton*, c'eſt-à-dire, *Breton*; parce que ce ſont les anciens Bretons qui ont commencé à l'habiter, s'y étant retirez, & maintenus plus de 300 ans contre les efforts des Pictes, des Écoſſois & des Anglo-Saxons, qui voulûrent tour à tour les ſubjuguer. Cette étymologie, qui eſt vraye, montre qu'il faut écrire *dun*, & non pas *dum*; le *b* qui ſuit fait changer l'*n* en *m*. Les Cartes de Spéed diſent *Dunberton*, & le Golfe de *Dumbreton*. D'autres l'appellent *Dunbritton*. C'eſt ainſi qu'écrit M. De l'Iſle dans ſa Carte des Iſles Britanniques. *Dunbarton* paroît plus ſelon nôtre uſage. Hoffman dit qu'on l'a nommé autrefois *Dunbarte*.

Quand il ſuit une *m*, une *n*, ou un *b*, l'*n* de *dun* ſe change en *m*, & l'on dit *dum*. Ainſi l'on dit *Dumbar*, *Dumbarton*, Dumblay, Dummerzée, &c. Comme on avoit coutume de bâtir les châteaux ſur les hauteurs, *dun* s'eſt pris enſuite pour château.

DUMBLAIN. ſ. m. Petite ville Épiſcopale de l'Écoſſe Méridionale. *Dunblanum*, *Dumblanum*. Elle eſt capitale du Comté de Meuteith. MATY. *Dumblain* eſt ſitué ſur la rivière du Leth, à une lieuë & demie de la ville de Stèrling, vèrs le nord. *Dumblain* a ſéance & voix au Parlement d'Écoſſe, & ſon Évêque eſt ſuffragant de Glaſcow. ID. Cette ville eſt nommée fort différemment; car outre qu'on écrit également *Dun* & *Dum* à la prémière ſyllabe, les cartes de Spéed l'appellent toujours *Dumblay*; mais dans ſon diſcours, ou ſa Deſcription d'Écoſſe, Spéed dit *Dunblan*; M. Corneille, *Dumblane*, Baudran & la Carte de M. De l'Iſle *Dumblain*; Maty *Dumblain*, ou *Dunblane*, & dans le diſcours *Dumblane*. Maty, comme nous l'avons marqué, fait dépendre *Dumblain* de la Métropole de Glaſcow, mais Spéed dit qu'il eſt ſuffragant de S. André.

DUME. Voyez DONGISBEY.

DUMFREIS. Voyez DUNFREIS.

DUMMERZÉE. ſ. m. C'eſt à-dire, Mèr de Dummer. *Dummera.* C'eſt un lac de Weſtphalie, ſitué entre les tèrres de Munſter, d'Oſnabrug & de Diepholt. On appelle quelquefois ce lac, le lac de Damma, à cauſe d'un bourg de ce nom qui eſt à une lieuë de ſes bords. MATY.

DUMNO. ſ. m. Voyez DELMINO.

DUN.

DUN. Vieux mot Celtique, qui entre dans la compoſition de pluſieurs noms de lieux François, Allemands, Flamands, Bretons, Anglois, Écoſſois, & Irlandois, comme on l'a déja vû, & comme on le vèrra encore ci-après. *Dunum*; *Collis*, *tumulus*, *mons*. Ce nom ſignifioit dans la langue des Celtes une élevation, un lieu élevé, une colline, une hauteur, une montagne. Voyez Cliphon dans Plutarque, *De fluminibus*. Voyez auſſi Cambden *Britannia Antiqua*, p. 180. Cluvier, *Germaniæ Antiq. L. I. C.* 7. *pag.* 65. *Dun*, en vieux François, dit Du Cheſne, ſignifie, roche & montagne, & toutes les villes élevées ſi haut ſur la ſupèrficie de la tèrre, comme de grandes Reines des baſſes campagnes, ſont enrichies de cette qualité de *Dun* à la fin (ou au commencement) de leurs noms, pour marque de leur ſommité & hauteſſe. *Antiq. des villes de Fr. P. I. C.* 50. De S. Julien dit que *dun* ſignifie une ville, & le plus ſouvent une ville ſituée ſur une montagne, mais il ſe trompe, c'eſt ſimplement une colline, une élevation, une montagne. Coquille, dans ſon hiſtoire de Nivèrnois p. 6. croit que *dunum*, en ancien langage Celtique, ſignifie mont de tèrre relevée fait de main d'homme, qui eſt ce qu'on appelle aujourd'hui une motte, ou fort. Il eſt vrai que *dun* s'eſt dit de ces ſortes d'élevations faites de main d'homme, & par là on voit pourquoi pluſieurs lieux qui ne ſont point ſur des montagnes, ont porté ce nom; mais il n'eſt pas vrai que ce ſoit là ſa prémière ou ſa ſeule ſignification. Voyez DUNE.

DUN. ſ. m. Petite Ville de France. *Dunum.* Elle eſt du Duché de Bar. *Dun* eſt ſitué ou ſur une montagne, dont la Meuſe baigne le pied, entre Vèrdun au midi & Stenay au nord, un peu au deſſus de Villefranche. *Dun* qui eſt aux confins de Champagne, appartenoit autrefois au Duc de Lorraine, mais en 1633 il la céda à la France. *Dun* a eû des fortifications, qui ont été démolies. Le nom de cette place eſt pris de ſa ſituation ſur une hauteur. Voyez-ci deſſus ce que ſignifie *Dun*.

DUN. ſ. m. Petite rivière de Normandie en France. *Dunus*, *Tala Dunus*. On l'appelle communément *Dun en Caux*. Elle a ſa ſource dans un village qu'on appelle de ſon nom *Fontaine le Dun*. Elle donne encore ſon nom au *Bourg Dun*, & au *Valdun*. Voyez *Notitia Galliæ* de Vallois au mot *Caleti*.

DUN. Petite rivière d'Anglетèrre. *Dunum.* Elle naît dans le Comté de Darby, baigne Duncaſter dans celui d'York, & va ſe jetter dans l'Humbèr aux confins de celui de Lincoln. MATY.

DUN, petite rivière d'Écoſſe, qui arroſe la Province de Kile, & va ſe décharger dans la mèr d'Irlande aſſez près de la ville d'Aire.

DUNALMA. Tèrme de Relation. C'eſt le nom d'une fête chez les Turcs. Elle dure ſept jours & ſept nuits, que l'on paſſe dans les réjoüiſſances. Voyez Ricaut de l'Empire Ottom.

DUNBAR. ſ. m. Ville de l'Écoſſe méridionale. *Dumbarum.* Voyez DUMBAR.

DUNBARTON. Voyez DUMBARTON.

DUNBRITON. Voyez DUNBARTON.

DUNBERTON. Voyez DUNBARTON.

DUNBRETON.

DUNBRETON. Voyez DUNBARTON.

DUNCASTER, ou DANCASTER. ſ. m. Que nous prononçons *Duncaſtre*. Petite ville ou bourg du Duché d'York en Angletèrre. *Dunum*, *Danum*, *Danocaſtria*. Ce lieu eſt ſur la rivière de Dun, vèrs les confins du Comté de Lincoln, à neuf lieuës de la ville d'York au midi.

DUNCKESPIEL. Voyez DINKESPIEL.

DUNDALKE, ou DUNDALK. ſ. m. Petite ville de la Lagénie en Irlande. *Dundalcum*. Elle eſt ſur la côte orientale de l'Iſle dans le Comté de Louth, où elle a un grand port, à huit lieuës au nord de Drogheda, & à trois de Carlinfort. *Dundalke* a ſéance & voix au Parlement, & un Évêque ſuffragant d'Armach.

DUNDÉE. ſ. m. Petite ville de l'Écoſſe Septentrionale. *Donum Dei*. Autrefois *Taodunum*, & *Alectum*. Elle eſt fortifiée, & ſituée à trois lieuës de S. André, vèrs le nord, dans le Comté d'Angais, & à l'embouchure du Tay, où elle a un bon port. Maty, *& la Carte de M. de L'Iſle*.

DUNE. Voyez DZWINA.

DUNE. ſ. f. Hauteur de tèrre, de pièrre, montagne de ſables que la mèr forme le long de ſes bords, & qui lui ſèrt comme de barrière. *Duna*. *Arcuoſi montes, prealta maris litora*. Les Allemans diſent *Duins* pour ſignifier la même chôſe. Charles De Viſch dans ſon *Compendium chronologicum Exordii & Progreſſus Abbatiæ Clariſſimæ B. Mariæ de Dunis*, dit, *Vallem reperit arenarum collibus, (quos incolæ duynen vocant) undique cinctam*. Ce ſont quelquefois des rochers eſcarpez, comme en Angletèrre; quelquefois de ſimples hauteurs, ou collines de ſable. Une *dune* qui flanquoit le chemin. Bussi Rab. Deux *dunes* aſſez proches du quartièr du Roi, dont, ſi les ennemis ſe ſaiſiſſoient, ils nous pourroient incommoder. Id. Noirmonſtier avoit fait remuer la tèrre avec une telle diligence, que malgré ces attaques, on avoit achevé avant le jour un logement ſur la *dune* que l'on venoit de gagner. Sarasin. Ces *Dunes* qui blanchiſſent & s'élevent au bord de l'Océan. Id. Le hâvre de Dunkèrque étoit défendu par le fort de Léon, bâti ſur les *Dunes*, & par conſéquent mal flanqué, à cauſe de l'incommodité du lieu. Id. Comme les éminences des *dunes* étoient inégales, & qu'il s'en trouvoit le long des lignes dont la hauteur pouvoit incommoder l'armée, il fut obligé d'occuper toutes ces hauteurs. Id.

Ici digues ſont redoublées,
Là dunes *ſont amoncelées.* N. ch. de Vèrs.

Les *Dunes* en particulièr ſont une grande rade d'Anglètèrre, qui eſt le long de la côte orientale de la Comté de Kent, depuis Douvres juſqu'au Cap Nort. Cette rade a un fort bon ancrage, & eſt défenduë par les châteaux de Sandowne, de Déale, & de Walmèr. C'eſt là que s'aſſemblent ordinairement les flottes Angloiſes. On dit, La flotte eſt encore aux *Dunes*, eſt partie des *Dunes*, Cette eſcadre eſt retournée aux *Dunes*. Elle a été accueillie d'une violente tempête qui l'a obligée de relâcher aux *Dunes*.

Ce mot vient de *dun*, qui en vieux Celtique ſignifioit *montagne*, ou lieu éminent, & qui a donné les noms à *Dunkèrque*, *Chaſteaudun*, *Vèrdun*, *Loudun*, *Dun le Roi*, & à un grand nombre d'autres places par toute l'Europe. Mais *dune* proprement a ſignifié *vague*; ce qu'en Eſpagne on appelle *ola*, & en François *oule*, ou *houle*. De là vient que les Flamans ont appellé *dunen*, les côtaux de ſable qui empêchent que les vagues n'entrent ſur la tèrre. Il y en a qui font venir le mot de *dune* du mot Grèc δοῦνος, qu'ils diſent avoir été formé de βοῦνος, *colline*, *hauteur*, *éminence*. Guichart le dérive du Grèc θὶν, θὶν, θὶς, qui ſignifie *bord*, *rivage*, *élévation &c.* En changeant le θ, ou *th*, en *d*, comme le ד, ou le *d*, du mot Hébreu *ned*, avoit été tranſpôſé & changé en θ, ou *th*, par les Grècs, pour former θὶν, de נד, *ned*. Voici donc la table généalogique du mot *dune*, ſelon ces Auteurs, נד, *ned*, דן, *den*, θὶν, ou θὶν, *thune*, *tune*, *dune*. Quoi qu'il en ſoit de l'origine Hébraïque ou Grècque de ce mot, il eſt plus naturel de s'en tenir à la langue Celtique, & ne pas chèrcher ailleurs l'origine du mot de *dune*.

DUNEBOURG. Voyez DUNENBOURG.

DUNELM, ou DUNELME. Voyez DURHAM.

DUNEMUNDE. ſ. f. Bonne fortereſſe de Livonie. *Dunemunda*. Elle eſt à l'embouchure de la Dzwine dans le golfe de Riga, environ à deux lieuës au deſſous de cette ville.

DUNENBOURG. ſ. m. Petite ville de la Létonie, Province de Livonie. *Duneburgum*. M. Corneille dit *Dunebourg* en François, & Maty *Dunenbourg*. C'eſt une fortereſſe, ou petite ville bien fortifiée, ſituée ſur Dzwinen aux confins de la Sémigalle, à cinq lieuës plus au nord que Breſlau en Lithuanie. *Dunebourg*, ou *Dunenbourg*, fut pris ſur les Polonois en 1655 par les Suédois, à qui les Moſcovites l'enlevèrent quelque-tems après. Corn.

DUNESLEY. ſ. m. Petit golfe, qui eſt ſur la côte du Comté d'York en Anglètèrre. *Duni fretum*. Il eſt près du bourg de Withby. Il prend ſon nom du village de *Duneſley*, qui eſt ſur ce golfe, *Dunum*.

DUNETTE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt l'étage le plus élevé de la pouppe, ou de l'arrière du vaiſſeau, où eſt le poſte du Maître & du Pilote. *Puppis pars altiſſima*. On ne fait de *dunette* qu'aux vaiſſeaux qui ont 80 piéds de quille, ou environ. Dans les vaiſſeaux de guèrre il y a toûjours un ſoldat en ſentinelle ſur le plus haut de la *dunette*.

DUNFREIS, ou DUMFREIS. ſ. m. Petite ville avec un bon château. *Dunfreia*. Elle eſt dans l'Écoſſe méridionale, & capitale de la Province de Nitheſdale, ſur la côte occidentale de ce Royaume. *Dunfreis* eſt ſitué ſur le Nithe, environ à une lieuë de ſon embouchure dans le Golfe de Solway. Spéed, Maty, Hoffman, écrivent *Dunfreis*; Meſſieurs Corneille & de l'Iſle *Dumfreis*.

DUNGANON. ſ. m. Bourg ou petite ville de l'Ultonie, Province d'Irlande. *Dunganonia*, *Dungannonium*, *Dunganum*. Ce lieu, ſitué dans le Comté de Tyrone, à quatre lieuës au nord d'Armagh, eſt la réſidence du Comte de Tyrone, & a ſéance au Parlement d'Irlande. Maty. On trouve auſſi *Dungannon*, & *Duneganon*.

DUNGARVAN. ſ. m. Bourg ou petite ville d'Irlande. *Dungarvanum*. Hoffman dit que *Dungarvan* eſt très-fortifié. Il eſt ſitué dans la Momonie, ſur la côte du Comté de Watèrford. Il a un bon port, & ſéance au Parlement. Hoffman & M. de Liſle le mettent dans la Lagénie.

DUNGCANON. ſ. m. Fort, ou Château de la Lagénie, en Irlande. *Duncanonium*. Il eſt dans le Comté de Woxford, ſur le bord oriental de la baye de Watèrfort, à 3 ou 4 lieuës de la ville de ce nom. Maty, qui écrit auſſi Dunkanon.

DUNGHALL, Dans Spéed & dans M. Corneille, Dungall, dans Maty; Dungal, dans la Carte de l'Ultonie de Spéed, Dongall, dans la Carte d'Irlande du même Auteur; Doneghall, dans Maty; Donagall, dans la Carte de M. de Liſle. ſ. m. Et nom propre d'une petite ville de l'Ultonie en Irlande. *Dungallia*, *Dungalia* dans Hoffman, *Dungall*, ſitué ſur une grande baye qui prend ſon nom, eſt capitale d'un Comté auquel il le donne auſſi, environ à quatre lieuës au nord du lac de Broad. *Dungall* a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. Maty.

Le Comté de *Dunghall*, ou de Tyr-conelle, eſt une contrée de l'Ultonie en Irlande. *Dungalia*; *Dungalenſis Comitatus*, *Tyrconenſis Comitatus*, *Cornelii Terrà*. Ce Comté eſt borné au levant par celui de Londondèrri; au midi par celui de Fèrmanagh; l'Océan Calédonien le borne au couchant & au nord. Il peut avoir 30 lieües de longueur, & 10 de largeur moyenne. Il conſiſte en des plaines fort fèrtiles, particulièrement vèrs les côtes. *Dunghall* en eſt la capitale.

DUNGISBEY, DUNISBEY, ou DUNSBEY. ſ. m. Bourg de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Dungisbæum*. Il eſt dans le Comté de Cathnes, vis-à-vis des Orcades, ſur un cap de même nom. On croit que le Cap de *Dungisbey* eſt le *Berubium*, ou *Veruvium promontorium* des Anciens: c'eſt le ſentiment de Buchanan & de Baudrand; mais Hector Boëtius croit que c'eſt Dume.

DUNGLAS. Voyez DOUGLAS.

DUNISBEY. Voyez DUNGISBEY.

DUNKANON. Voyez DUNGCANON.

DUNKELD. ſ. m. Petite ville Épiſcopale d'Écoſſe. *Duncheldinum*, *Duncaledonia*; *Caſtrum Caledonium*. Cette ville eſt ſur la rivière du Tay, dans le Comté de Pèrth, quatre lieuës plus haut que la ville de Pèrth. L'Évêque de *Dunkeld* eſt ſuffragant de l'Archevêque de S. André.

On prétend que cette ville a tiré ſon nom des Calédoniens, ſes premièrs habitants. *Dun*, Château; *Keld*, ou *Kald*, Calédonien; *Dunkel*, Château des Calédoniens.

DUNKERAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Irlande qu'on appelle auſſi autrement *Donekine*. *Ivernis*, *Dunkeranum*. Elle eſt dans la Momonie, & appartient au Comté de Deſmont, ſur la côte ſeptentrionale de la baye de Mayra, entre le bourg de Kilmare, ou de Glanarogh, & la mèr. Maty. On croit que *Dunkeran* eſt l'ancienne *Ivernis*, capitale des Ivèrniens. Id. C'eſt le ſentiment de Cambden. Hoffman ajoute qu'il a un Évêché ſuffragant de Caſſel.

DUNKÈRQUE. ſ. f. Et nom propre de ville, qu'on écrit auſſi *Donkerque*, comme on le prononce, & *Donquerque*; en Latin, *Dunkerca*, *fanum Dunenſe*. C'eſt une ville des Païs-Bas, dans le Comté de Flandre, que Meſſieurs de l'Académie des Sciences placent au 20e degré une min. de longitude, & au 51e, une min. de

de latitude nord. *Dunkèrque* eſt ſituée à l'embouchure de la Colme, entre ces dunes qui blanchiſſent, & s'élevent au bord de l'Océan depuis l'Ecluſe juſqu'à Calais. A l'orient elle eſt bornée de Furnes, & de Nieuport; au midi elle regarde Bèrgues, & la Flandre; elle a Mardik au couchant; la mèr l'enfèrme du côté du nord. Son tèrritoire eſt fort petit, & prèſque par tout reſſèrré par celui de Bèrgues. Sa grandeur & ſa puiſſance viennent des commoditez de la mèr. Saint Eloy annonçant l'Évangile y bâtit autrefois une chapelle, dont on trouve encore des reſtes aſſez proche des murs de la ville, qui en tire ſon nom & ſon origine. *Dunkèrque* en effet ſignifie Égliſe des *Dunes*, & il ſemble que pour ce ſujet on a élevé ſi haut le clocher de ſon Égliſe, que l'éminence des Falaiſes n'empêche point qu'on ne voye de la mèr, & que de la plateforme qui eſt au ſommet l'on ne puiſſe en tems ſerein découvrir les montagnes de Douvre & la côte d'Anglètèrre. SARASIN.

Au commencement *Dunkèrque* n'étoit qu'un hameau, compôſé de cabanes de Pêcheurs, aſſemblez par la commodité du hâvre. Depuis la vieilleſſe & la négligence ayant gâté le port de Mardik, célébre en ce tems là, elle devint conſidérable par la ruine de ce port. Baudoüin III. Comte de Flandre, ſurnommé le Jeune, en fit une ville, l'an de Salut 996. Elle fut enſuite peuplée par la bonté de Philippe de Vèrmandois, qui y établiſſant beaucoup de franchiſes, y aſſembla auſſi beaucoup d'habitans. SARASIN. *Dunkèrque* eſt ſéparée en deux villes, vieille & nouvelle. La vieille eſt aſſiſe au bord de la mèr, &c. ID. La nouvelle ville s'attache au fort de Léon, & enfèrmant le reſte du Hâvre s'étend enſuite autour de la vieille juſques au delà du chemin qui méne à Nieuport. ID. *Dunkèrque* a eû autrefois ſes Seigneurs particuliérs, qui portoient le titre de Châtelains, & qui relevoient des Comtes de Flandres. L'an 1238. Laurent d'Eſpagne la vendit à Godefroy Évêque de Cambray, après la mort duquel on la réünit au Comté de Flandres. Robèrt de Béthune l'en démembra, pour la donner avec d'autres tèrres à Robèrt de Caſſel ſon ſecond fils; & le mariage d'Yoland de Flandre avec Henri IV. Comte de Bar la fit paſſer dans cette maiſon. Jeanne de Bar la porta en dot à Loüis de Luxembourg Châtelain de Liſle & Connétable de France; & Marie de Luxembourg la fit entrer dans la maiſon de Vendôme. *Dunkèrque* a été ſouvent aſſiégée & priſe dans les deux dèrniérs ſiécles. En 1558. De Tèrmes la prit. En 1583. le Duc de Parme la reprit; en 1646 les François l'aſſiégèrent encore, & s'en rendirent maîtres ſous la conduite du Grand Condé. C'eſt ce ſiége dont Saraſin a écrit l'hiſtoire; ouvrage d'une main maîtreſſe, comme parle M. Péliſſon. Les Eſpagnols la reprirent en 1652. En 1658 le Maréchal de Turenne s'en étant rendu maître elle fut remiſe aux Anglois, de qui la France l'acheta en 1662; & depuis ce tems-là elle n'a plus changé de maître. Par la paix d'Utrecht entre la France & l'Anglètèrre les fortifications & tous les ouvrages en ont été raſez; mais on a fait à Mardik un nouveau canal qui va juſqu'à *Dunkèrque*.

Il y a encore ſur la même côte un bourg de même nom entre cette ville & Nieuport.

Ce nom eſt compôſé de *dun*, les dunes, & *Kirche* ou *Kirke*, mot Allemand & Flamand, qui ſignifie Égliſe; ainſi, *Dunkèrque*, c'eſt-à-dire, l'Égliſe des Dunes. On prétend que ce nom lui vient de ce que la tour de ſon Égliſe eſt la prémiére que les Mariniérs apèrçoivent de fort loin en mèr par deſſus les dunes; ou plûtôt, parce que *Dunkèrque* a commencé par une Égliſe, qui fut bâtie en cet endroit-là ſur les dunes; c'eſt-à-dire, ſur le bord de la mèr, comme l'a remarqué ci-deſſus M. Saraſin.

DUNKÈRQUOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Dunkèrque. *Dunkerkenſis.* L'Antiquité n'a point connu d'hommes plus déterminez ſur la mèr que les *Dunkèrquois*; & nous ne liſons point d'actions plus hardies que celles qu'ils ont éxécutées. SARASIN. L'ouvrage n'étoit pas encore en ſon entiére pèrfection, lorſque vèrs les ſix heures du matin les *Dunkèrquois* ſe réſolûrent de nous chaſſer de ce logement. ID.

DUNLEROY. ſ. m. Nom propre d'une ville de Bèrry, Province de France. *Regio-dunum.* Elle eſt ſituée ſur les confins du Bourbonnois, à 6 lieuës au midi de Bourges, ſur le bord de l'Auron. *Dunleroy* eſt un ſiége Royal qui dépend du Baillage de Bèrry. *Dunleroy* a eû ſes Seigneurs particuliérs, qui en 1275 en vendirent la moitié à Philippe le Hardi. Philippe le Bel l'échangea pour d'autres tèrres en 1313. Charles le Bel révoqua l'échange en 1322. Charles VII. ayant aſſigné *Dunleroy* pour doüaire à Marguerite de Bourgogne veuve de Loüis Duc de Guienne, le réünit à la couronne après la mort de cette Princeſſe. Cette réunion fut confirmée par Loüis XI. ſon fils le douziéme Mars 1465. Quelques-uns mal à propos ont eſtimé que *Dunleroy* étoit le *Noviodunum* de Céſar. *Du Cheſne Antiq. des vill. de Fr. P. I. C.* 119. Il croit ch. 111. que *Noviodunum* eſt Neuvi.

DUNLEROY, eſt auſſi une petite ville de France, en Bourgogne, ſituée dans le Beaujaulois, entre Semur & Beaujeu. De S. Julien dans ſon Origine des Bourguignons la met dans le Mâconnois.

DUNLUCE. ſ. m. Château de l'Ultonie, en Irlande. *Donluſa.* Il eſt ſur la côte ſeptentrionale du Comté d'Antrim, à l'embouchure de la riviére de Buſh. *Dunluce* eſt fort par ſa ſituation ſur un rochér, & on l'a ſéparé de la tèrre fèrme par un foſſé.

DUNOIS. ſ. m. Petit païs de France, dans la Beauce. *Dunenſis ager, tractus, pagus, Comitatus*, ou *Ducatus*, ſelon les tems dont on parle. Le *Dunois* confine avec la Beauce propre, & le Pèrche au nord; le Vendomois, & le Maine à l'Oüeſt; le Blaiſois au ſud & l'Orléanois à l'eſt. Chateaudun, autrefois Rubeclaire, *urbs clara*, eſt capitale du *Dunois*. C'étoit anciennement une Vicomté que poſſédoient les deſcendants de Rotrou I, Comte de Mortagne qui vivoit dans l'onziéme ſiécle. Cette Vicomté entra enſuite dans la Maiſon de Châtillon & de Blois. Il fut érigé en Comté, & Jean de Châtillon fut le prémiér Comte de *Dunois.* Gui de Chaſtillon fils de Loüis Comte de Blois, qui mourut à la journée de Crecy, ſe voyant ſans enfans après la mort de Loüis ſon fils unique, vendit ce Comté l'an 1391. à Loüis Duc d'Orléans pour la ſomme de 200000 livres. Ce Prince le donna à Jean ſon fils naturel, qui eſt ce fameux Comte de *Dunois* ſi célébre ſous Charles VII, & dont vinrent les Ducs de Longueville. Le Comté de *Dunois* fut érigé en Duché Pairie par François I. l'an 1524, dit du Cheſne, ou 1525, en faveur de Loüis Duc de Longueville. Ce païs a 10 lieuës de long & 7 de large, & eſt arrôſé de quatre riviéres, l'Aoir, la Convoye, l'Aigre, & l'Hiérre, autrement la riviére ſéche. Voyez *Du Cheſne Ant. des Villes de Fr. P. I. C.* 40.

DUNNOTYR. ſ. m. Château de l'Écoſſe Septentrionale. *Dunnotyrum.* Spéed l'appelle *Donnotyr*, & Maty *Domnotyr*. Il eſt ſur la côte orientale de ce Royaume, dans la Province de Mèrnis, & dans une péninſule qui forme le détroit de Stone au nord, & l'Océan au midi. *Dunnotyr* eſt entre Montroſe, & le New-Aberden.

DUNOVÈRT. ſ. m. Château de l'Écoſſe méridionale. *Dunovertium.* Il eſt dans la Péninſule de Cantyr & à ſon midi, peu éloigné du Cap de Cantyr appellé *Mule of cantyr*, qui n'eſt éloigné du cap Faire en Irlande que de 24 milles, ſelon Hoffman, c'eſt-à-dire, de 8 lieuës; & de 16 milles ou 5 à 6 lieuës, ſelon Corneille. *Dunovèrt* eſt très-fort.

DUNQUÈRQUE. Voyez DUNKÈRQUE.

DUNQUEURE. ſ. f. Village du Ponthieu, en Picardie, ſitué entre Abbeville & Dourlens. *Dunquerra.* Quelques-uns le prennent pour l'ancien *Duroicoregum*, que Valois prétend être Ruë.

DUNS. ſ. m. Bourg, ou petite ville de l'Écoſſe méridionale. *Dunſium.* Elle eſt dans le Comté de Mèrche, à trois lieuës au couchant de Coldingan. M. De l'Iſle l'appelle Dung; mais mal. Jean Duns, appellé autrement Scot, Cordelier, & ſurnommé le Docteur ſubtil, étoit né en ce lieu, dont il prit le nom, ſelon l'uſage de ſon tems. Il y naquit l'an 1273. fut le Chèf de l'École des Scotiſtes, & mourut à Cologne le huitiéme de Novembre 1308.

DUNSBEY. Voyez DUNGISBEY.

DUNSTABLE. ſ. m. Bourg du Comté de Rédfort en Anglètèrre. *Duniſtabulum.* Il eſt ſur la riviére d'Ouſe, aux confins des Comtez d'Hartfort & de Buckinghan. On le prend pour l'ancienne ville des Carticuchlans, qu'on nommoit *Magiovinium*, ou *Magioventum.* MATY.

DUNSTAFAG. ſ. m. Petite ville d'Écoſſe. *Stephanodunum.* Elle eſt ſur la côte du Comté de Lorne, vis-à-vis l'Iſle de Mul, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de deux lieuës. MATY. *Dunſtafag* eſt fortifié, & a un port très-commode, au fond d'une baye, dont le moüillage eſt aſſez bon. CORN. Leſlé croit que *Dunſtafag* eſt l'ancien *Evonium*, demeure autrefois des Rois d'Écoſſe, & place très-forte & d'une grande antiquité.

Ce nom eſt compôſé de *Dun*, & *Staphag*, & ſignifie, Montagne de S. Étienne.

DUO.

DUO. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt une compoſition faite en Muſique de quelque air ou motèt pour être chanté à deux parties ſeulement, dont l'une ſe chante, & l'autre ſe joüe ſur quelque inſtrument, ou par deux croix ſeules. On appelle auſſi *duo*, quand deux croix ſeules chantent différentes parties, quoiqu'elles ſoient accompagnées d'une troiſiéme partie qui eſt la baſſe continuë. *Duo, duæ voces.* L'Auteur avèrtit qu'en donnant au Public ce *Duo* ſa vûë eſt de le faire connoître tel qu'elle l'a compôſé. JOURN. D. SÇAV.

On trouve ce mot au pluriel avec une *s* à la fin, comme aux autres mots François. Il faut uſer fort rârement dans les *Duos* de l'uniſſon

niſſon & de l'octave, excepté au commencement & à la fin. P. Parran. M. Sauveur ne met point d'*s* à la fin au pluriel, & il écrit les fugues, les *duo*, les trio, les écho, &c.

DUODÉNUM. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit du prémier des inteſtins grêles. *Duodenum.* Il eſt ainſi appellé, parceque ſa longueur eſt de douze travèrs de doigt, en y comprenant le pylore. De là vient que quelques-uns l'appellent auſſi *Dodecadactylum*, comme a fait M. Harris dans ſon Dictionnaire Anglois des Arts, ajoutant néanmoins, ce qui eſt vrai, que le nom *duodénum* eſt plus uſité. En nôtre langue on n'en dit point d'autre. Le *duodenum* commence à l'orifice droit du ventricule, & deſcend vèrs l'épine de droit à gauche, ſans être aucunement entortillé: il finit où les circonvolutions des autres inteſtins commencent, il eſt plus épais & plus étroit que les autres. Quand le chyle a été ſuffiſamment cuit & perfectionné dans l'eſtomac, il deſcend dans l'inteſtin *duodénum.* Lémery. L'inteſtin jejunum fait divèrſes inflèxions, & ſe pliſſe en dedans, parceque la bile & le ſuc pancréatique ſe mêlant au commencement de ce boyau, ou à la fin du *duodénum*, précipiteroient trop promptement non ſeulement la partie groſſière des excrémens, mais même le chyle. Dionis.

DUP.

DUPE. Voyez Duppe.

DUPLICATA. ſ. m. Seconde expédition d'un brevèt, d'une dépêche du Roi, le double d'un acte, d'un exploit, d'un brevèt &c. On écrit par un *duplicata*, quand on craint que la prémière dépêche n'ait été priſe, ou perdue. Il ſe dit particulièrement des expéditions qui ſe font chez les Secretaires d'État & en la Chancelerie. On le dit auſſi de quelques arrêts du Parlement de Paris qu'il envoye aux autres Parlements du Royaume; ce ne ſont que les arrêts qui ſe donnent ſur des chôſes qui ne ſe traitent qu'au Parlement des Pairs, au Parlement de Paris. Ces *duplicata* ſont différens des copies collationnées qu'on envoye aux Baillages & Sénéchauſſées du reſſort; le Parlement de Paris en envoyant ces ſortes de *duplicata* aux autres Parlemens leur communique ſes arrêts pour les faire regiſtrer &c. Mais en envoyant des copies collationnées aux Cours ſubaltèrnes du reſſort, il ne fait que ſuivre ſa pratique ordinaire, qui eſt de leur faire exécuter tous les arrêts qu'il donne. Cette différence des *duplicata* aux copies collationnées eſt marquée dans l'arrêt du Parlement de Paris du 2. Septembre 1715 ſur la régence du Royaume, & les chôſes qui la concèrnoient. Voici les tèrmes. La Cour ordonne que des *duplicata* du préſent arrêt ſeront envoyez aux autres Parlemens du Royaume, & des copies collationnées aux Baillages & Sénéchauſſées du reſſort, pour y être lûës, publiées, & regiſtrées. Enjoint &c. Voyez les arrêts ſur ces ſortes de matières.

Le mot *duplicata* ne prend point d'*s* au pluriel, comme on le voit, & il ſe trouve imprimé en Italique dans les extraits des regiſtres du Parlement, & dans les livres, comme s'il n'étoit pas François, quoiqu'il le ſoit autant que les mots *Te Deum*, *factum*, *finito*, *recto*, *verſo*, qui ſe trouvent imprimez en mêmes caractères que le texte où ils ſe trouvent.

On appelle auſſi *duplicata*, le parchemin qui eſt rendoublé en beaucoup de lettres de Chancelerie, ſur lequel on écrit les arrêts d'enregitrement, de vérification, de preſtation de ſerment, quand on entre dans les charges, & autres chôſes ſemblables.

Du Cange dit que ce mot vient de *duploma*, ou *duplum*, qu'il dit ſignifier chez les Juriſconſultes, les mémoires dont on charge les courriers. Le mot de *duplicata* vient de ce que les anciens Praticiens qui faiſoient les actes en Latin, appelloient de ce nom le double des actes qu'ils faiſoient.

DUPLICAIRE. ſ. m. *Duplicarius.* Tèrme de l'hiſtoire & de la milice Romaine. Les ſoldats *duplicaires* étoient ceux à qui on donnoit double paye à cauſe de leur valeur.

Ce mot vient de *duplus*, mot Latin, qui veut dire *double.*

DUPLICATION. ſ. f. Tèrme d'Arithmétique, & de Géométrie. C'eſt la multiplication d'une quantité diſcrète, ou continuë, par deux. *Duplicatio.*

Il ſe dit principalement de la *duplication* du cube, qui eſt un problême fameux que tous les Géometres ont chèrché depuis deux mille ans. L'Oracle de Delphes étant conſulté pour faire ceſſer la peſte dans Athènes, répondit qu'il falloit doubler l'autel qui étoit cubique. Cela fit qu'on s'appliqua à chèrcher la *duplication* du cube. On ne peut réſoudre ce problême, qu'en trouvant deux lignes moyennes continuellement proportionelles; dont celle qui ſuivroit en proportion le côté du cube propoſé, ſeroit le côté double, ce que Platon & les autres Géometres ont chèrché inutilement. Voyez Eutocius en ſes Commentaires ſur Archiméde, où il en donne pluſieurs moyens par le Meſolabe. Pappus Alexandrinus & ſon Commentateur Fredéric Commandin en rapportent trois manières; l'une, ſelon Nicoméde; l'autre ſelon Héron; & la troiſiéme par un inſtrument de l'invention de Pappus, qui donne toutes les proportions qu'on demande. Le Sieur Comiers, Prévôt de Tèrnant, a fait imprimer une fort belle démonſtration par le moyen d'un compas à trois régles en 1679. Mais toutes ces voyes ſont méchaniques.

DUPLICATURE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de l'endroit où les membranes ou parties ſemblables ſe doublent, ſont doubles. *Duplicatio.* Dans l'hiſtoire de l'Académie des Sciences pour l'année 1714. il eſt parlé d'un jeune homme mort à 27 ans, dans la *duplicature* des méninges duquel on trouva de très petits os, qui paroiſſoient ſortir de la ſupèrficie intérieure de la dure mère, & qui par leurs pointes très-aiguës picotoient la pie mère. Cette *duplicature* du péritoine, dans laquelle les Anciens plaçoient la veſſie, ne ſe trouva point. Dionis. Jérôme Fabrice d'Aquapendente a fait la découvèrte de la *duplicature* de la cuticule. Journ. d. Sçav.

DUPLICITÉ. ſ. f. Ce mot ſe dit des chôſes qui ſont doubles, & qui devroient être uniques. *Duplum.* L'Optique enſeigne d'où vient que les objèts ne paroiſſent pas avec *duplicité*, puis que nous les voyons par deux yeux différens. C'eſt un défaut dans une piéce tragique que la *duplicité* de péril. Corn.

Duplicité, ſe dit figurément de ce qui vient d'une âme double, de celui qui parle d'une manière, & fait de l'autre. *Vafrامentum*, *Ingenium minime ſimplex ac candidum.* La *duplicité* de ſentimens, de paroles, eſt par tout odieuſe.

DUPLIQUE. ſ. f. Écritures qu'on fournit en des procès, qui ſèrvent de réponſe à des repliques, à des ſoutenemens, à des défſenſes qu'on avoit données. *Iterata reſponſio.* L'uſage des *dupliques* a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. art. 3. T. 14.

DUPLIQUE. Tèrme de Muſique. Conſonance *duplique.* Quand deux conſonances étant comparées entre elles, ont un tèrme commun, ſi l'autre tèrme dans une des conſonances eſt double de ce qu'il eſt dans l'autre, celle des conſonances qui a ce tèrme double, ou deux fois auſſi grand, eſt *duplique*, ou la *duplique* de l'autre conſonance. Par exemple, le diſdiapaſonſemiditon, qui eſt en proportion de 24 à 5, eſt *duplique* du diapaſonſémiditon, qui eſt en proportion de 12 à 5.

DUPLIQUER. v. act. Fournir de dupliques. *Duplicare.* Quand on a repliqué & *dupliqué*, il faut plaider ou appointer la cauſe.

DUPONDIUS. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Poids de deux livres; Monnoye valant deux as, Double as. *Dupondius*, *dipondius*, *dupondium*, *dipondium.* Ce mot eſt Latin, compôſé de *duo*, deux, & *pondo*, livre; mais tout Latin qu'il eſt nous avons beſoin de nous en ſèrvir quelquefois dans nôtre langue, quand nous parlons des monnoyes & des antiquitez Romaines. Comme l'*as* dans les commencemens peſoit une livre, le *dupondius* alors en peſoit deux, & c'eſt de là que ſon nom lui fut donné; mais quoique dans la ſuite l'on diminuât le poids de l'as, & que par conſéquent l'on affoiblit auſſi le poids du *dupondius*, il retint cependant toujours ſon nom.

DUPPE. ſ. f. Qui n'eſt point déffiant; qui eſt facile à être ſurpris, à être trompé; *ſtupidus*, *ſtolidus*, *Inſulſus*, qui donne aiſément dans le panneau. Ce mot *dupe*, & les deux ſuivans, *duper* & *duperie*, s'écrivent ſouvent aujourd'hui avec un ſeul *p*. Cet étourdi eſt la *duppe* de tout le monde.

On commence (dans le jeu) par être duppe,
On finit par être frippon. M. Des-Houl.

Ceux qui vont franchement en beſogne ſont toujours la *duppe* des autres. Les Amans ſont toujours la *duppe* de leurs Maîtreſſes, quand elles ſont intéreſſées. C'eſt une grande *duppe*. Elle fit les avances néceſſaires pour embarquer la *duppe*. B. Rab. Le monde eſt un commèrce d'apparence de bonne foi, & de tendreſſe, & celui qui donne des réalitez pour cela eſt pris pour *duppe*. St. Évr. En matière d'amitié il eſt moins honteux d'être la *duppe*, que le pipeur; mais il ne faut être ni l'un, ni l'autre. Ch. de Mer. Je ne puis voir tranquillement que vous ſoyez la *duppe* de Monſieur. Le Sage.

Vaines réflèxions! inutiles diſcours!
L'homme malgré vôtre ſecours,
Du frivole avenir ſera toujours la duppe. Des-Houl.

Les hommes ne vivroient pas longtems en ſocieté, s'ils n'étoient pas les *duppes* les uns des autres. Rochef. L'eſprit eſt toujours la *duppe* du cœur. Id. Il ne faut pas être la *duppe* d'une ſotte confiance. S. Évr. Il arrive ſouvent à la Cour qu'avec beaucoup d'eſprit l'on eſt la *duppe* de plus ſot que ſoi. La Bruy. Nous ſommes aiſément les *duppes* de ceux qui nous louent. St. Évr. La manière dont on jouë les hommes a beau être viſible, les plus fins ſont toujours de grandes *duppes* du côté de la flatterie. Mol. On dit, Je ne ſuis pas ſi *duppe*; vous ne me prendrez pas

pas pour *duppe :* c'eſt à dire, je ne ſuis pas auſſi niais, ni auſſi ſot que vous penſez.

Duppe. Sorte de jeu de cartes ſemblable au Lanſquenet. Celui qui tient la *duppe* tire ſa carte la prémière, & elle va contre tous venants.

Ce mot vient de *huppe*, oiſeau qui eſt ſot & niais, & qu'en pluſieurs lieux on appelle *duppe*.

DUPPE PHILIPPE. Tèrme de Fleuriſte. Œillet appellé autrement Prince d'Epinay, qui eſt ſon véritable nom, & de S. Felix. C'eſt un rouge de ſang ſur un blanc fin: ſa fleur eſt large, quoiqu'elle ne ſoit pas chargée de feuilles, ſes panaches ne ſont pas gros, mais fort diſtincts & détachez, Sa plante, qui eſt vigoureuſe, s'éleve audeſſus de toutes les autres plantes d'œillets. Ses fanes ſont d'un beau vèrd, & ne ſont pas ſujettes aux taches. Tout ſon défaut c'eſt d'être plat; car il ne caſſe point ſi on lui laiſſe 4 ou 5 boutons.

DUPPER. v. act. Tromper quelqu'un, le ſurprendre, le filouter. *Aliquem deludere, ludificari, deludificari.* On eſt ſouvent *duppé* au jeu & en amour.

Un Bigot orgueilleux
Croit dupper *juſqu'à Dieu par ſon zèle affecté.* Boil.

Souffrez-vous qu'un fripon vous duppe *avec audace,*
Sous le pompeux éclat d'une auſtère grimace? Mol.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *decipere*.

Duppé, ée. part. & adj. *Deluſus.*

DUPPERIE. ſ. f. Tromperie, filouterie. *Fraus, irriſio, deriſio.*

DUR.

DUR, Dure. adj. & ſubſt. Solide, ſec, fèrme, qui réſiſte à l'impreſſion, & à l'attaque des corps étrangérs: ou ſelon Deſcartes, Corps dont toutes les parties ſont en repos; & qui ne ſe peut pas aiſément diviſer. *Durus.* Un corps eſt d'autant plus *dur*, qu'il réſiſte plus à ſa diviſion. Roh. Selon Ariſtote un corps eſt *dur*, parcequ'il contient beaucoup de matière ſous un petit volume. Les métaux & les pièrres ſont des corps *durs*. L'ébene, le gayac, ſont des bois *durs*. Le porphyre, le marbre & les pièrreries, ſont des corps fort *durs*, difficiles à tailler.

Dur, ſe dit auſſi relativement à d'autres corps moins fèrmes, & moins ſolides. Une éclanche de brebis eſt plus *dure* que celle d'un agneau. Il y a des vèrnis mols, & des vèrnis *durs*. On dit qu'une viande eſt *dure* au couteau; c'eſt à dire, qu'elle n'eſt pas tendre. A Pâques on mange les œufs *durs*.

Dur, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Difficile à émouvoir, inſenſible, cruel. *Durus, aſper, immiſericors.* Cet enfant a l'eſprit *dur*, la tête *dure*, il ne ſçauroit rien comprendre. *Hebes.* Cet homme a l'âme *dure*, il eſt d'un naturel *dur* & cruel, il n'a pitié de pèrſonne. Le changement d'opinion eſt aſſez *dur* à la nature ſans y ajouter de nouvelles duretez. Nic. Un créancièr eſt *dur* à ſes débiteurs, qui eſt rigoureux, éxact à les faire payer. Il a le cœur *dur*; pour dire, Il n'a point de tendreſſe, d'amitié. Tèrtullien a le ſtile *dur*. Ses vèrs ſont *durs*; pour dire, peu coulans, peu faciles, & peu naturels. Le ſiècle eſt *dur* comme un roc. Gomb. Les eſprits *durs* & farouches n'entrent point dans le charme, & la facilité des vèrs de la Fontaine. M. de S. Les maximes de Sénéque ſont plus auſtères & plus *dures* que celles de Plutarque. S. Évr. Il ne faut point faire ſentir aux gens par des tèrmes *durs*, & humilians, qu'on ne leur trouve point de bon ſens. Nic. Homère mêle les mots les plus *durs* avec les plus polis & les plus doux. De la Motte.

Dur, ſignifie encore, Ce qui eſt incommode, douloureux, fâcheux, difficile à ſupporter. *Durus, acerbus, moleſtus.* L'eſclavage eſt une chôſe bien *dure*. Il eſt bien *dur* de ſe voir préférer un ſot. Il n'y a point de douleur plus *dure* à ſupporter que l'abſence de ce qu'on aime. Voit.

La frayeur de la mort des frayeurs la plus dure. Breb.

On dit en peinture, qu'un ouvrage eſt *dur* & ſec, lorſqu'il y a peu d'adouciſſement, d'union entre ſes parties, que les couleurs n'en ſont pas bien nuées, qu'elles ſont trop vives, ou trop ſombres prochés les unes des autres; que les traits ſont trop forts, & trop marquez; que le tout n'eſt pas deſſiné & peint tendrement, ou avec molleſſe. Dans le même ſens on dit en Architecture, qu'il y a de la ſécherèſſe.

On dit en tèrmes de Grammaire & en Rhétorique, Un ſtile *dur*, Un ſtile *dur* & ferré; c'eſt en Grammaire un diſcours compoſé de mots qui s'entrechoquent d'une manière déſagréable, qui eſt plein de concours de voyelles déſagréables. En Rhétorique c'eſt un diſcours rempli d'expreſſions énèrgiques, mais barbares & inélégantes. Tèrtullien & la plûpart des Africains ont un ſtile *dur* & ferré.

En Poëſie on dit des vèrs *durs*, une vèrſification *dure*. En ce ſens *dur* ne regarde point les penſées, mais l'expreſſion, les mots, la cadence.

On dit en Médecine, qu'un homme a le ventre *dur*; pour dire, qu'il eſt conſtipé, qu'il y a des obſtructions dans ſes boyaux; qu'il eſt *dur* à émouvoir; pour dire, qu'il lui faut des médecines plus fortes qu'à un autre: que le pous eſt *dur*, quand les battemens en ſont fèrmes & rudes; qu'une viande eſt de *dure* digeſtion, quand l'eſtomac a de la peine à la digérer. On dit auſſi au figuré, qu'une chôſe eſt de *dure* digeſtion, quand elle eſt fâcheuſe & difficile à ſupporter.

On dit auſſi en tèrmes de Manége, qu'un cheval eſt *dur* à l'éperon & au foüet, quand il n'a point de ſenſibilité pour les coups. *Durus ad ſcuticam, ad calcaria.*

Au Billard on appelle une bille *dure*, lorſqu'elle eſt collée, & qu'on la frappe ſi pleine, qu'au lieu de décoller elle reſte à ſa place.

Dur. Ce mot ſe dit auſſi entre les Libraires, en parlant de livres, & ſignifie, Qui ſe vend peu, ou point du tout. *Ægrè venalis.* Ainſi on dit qu'un livre eſt *dur*, ou *dur à la vente*; pour dire, qu'il n'eſt point rechèrché, qu'il a peu d'acheteurs. On le dit de même des autres marchandiſes qui ne ſont pas d'un prompt débit.

Dur. Tèrme de ſortilége. On appelle *dur*, un homme qui par des enchântemens & des charmes rend ſon corps impénétrable au fèr & au feu. Les ſoldats avoüent qu'ils ne ſçauroient ſe rendre *durs*, quelque chôſe qu'ils faſſent. La providence de Dieu ne pèrmet pas que les hommes ſe puiſſent rendre *durs*.

Dur, ſe met quelquefois advèrbialement. Il entend *dur*; pour dire, qu'il eſt à demi ſourd, qu'il a l'oreille *dure*. *Surdaſter.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *dur* à la deſſerre, lorſqu'il eſt avàre, & qu'on a de la peine à tirer de l'argent de ſes mains: qu'une chôſe eſt *dure* comme fèr, pour exprimer une très-grande dureté. On dit de deux pèrſonnes qui ne s'accordent pas, que quand l'un veut du mou, l'autre veut du *dur*.

DURA. Campagne de la Babylonie, dans laquelle Nabuchodonoſor fit élever ſa ſtatuë pour la faire adorer, *Dan. III.* 1. Elle étoit dans la Méſopotamie.

DURA, étoit auſſi une ville, ſituée dans cette Campagne, que le Géographe Étienne place dans la Méſopotamie. Voyez Polybe L. V.

DURABLE. adj. m. & f. Qui eſt ſolide & dur, qui a la mine de durer longtems. *Durabilis, manſurus.* Toutes les chôſes violentes ne ſont pas *durables*. Un bâtiment bien fondé, bien ſolide, eſt *durable*. Un Saint Ordre à jamais *durable*.

Durable, ſe dit figurément des ouvrages de l'eſprit. Ce livre eſt *durable*, paſſera à la poſtérité. On s'expôſe à mille périls pour ſe faire ici bas un bonheur peu *durable*. Les douleurs qui ſont caûſées par l'amour ſont plus violentes, mais moins *durables*. M. Scud.

Plus une flame eſt pure, & plus elle eſt durable. Corn.

Il n'eſt point ici bas de fortune durable. P. Delmas.

DURACINE. ſ. f. Eſpéce de pêche qui eſt de fort bon goût, & des plus eſtimées. *Duracina perſica.* On l'appelle ainſi parceque ſa chair eſt plus fèrme que celle des autres pêches.

DURAL. adj. Tèrme de Muſique. Ce mot ſe trouve dans quelques anciens Muſiciens; il veut dire la même chôſe que *dur*, *rude*. Le chant *dural* eſt le chant marqué d'un *b* quarre. *Dural* ſignifie un caractère de chant oppoſé à celui du chant marqué d'un *b* mol.

Ce mot vient de l'Italien *durale*, qui veut dire la même chôſe.

DURANCE. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de France. *Druentia, Druentius.* La *Durance* prend ſa ſource dans les Alpes au mont Genèvre. Après avoir travèrſé une partie du Dauphiné, où elle baigne Briançon, Embrun, & Tallard, elle entre dans la Provence, paſſe à Siſteron, vient au tèrritoire de Manoſque, à Pertuis & à Cavaillon, & groſſie des eaux de pluſieurs rivières elle ſe décharge dans le Rhône une lieuë au deſſous d'Avignon. Ces rivières qu'elle reçoit dans ſon cours ſont l'Urbaine, le Jabron, la Bleone, le Lauzon, la Laye, l'Aſſe, le Vèrdon, la Leze & le Calavon. La *Durance* eſt très-rapide, & prèſque toujours débordée. On n'y voit qu'un ſeul pont de pièrre, qui eſt à Siſteron, où elle eſt reſſerrée entre deux rochèrs.

DURANDAL. ſ. m. eſt le nom de l'épée de Roland Chevalièr Héros de l'Arioſte. On s'en ſert en cette phrâſe provèrbiale, pour expliquer qu'une viande eſt fort dure, on dit que c'eſt *durandal*, l'épée de Roland.

DURANGO. ſ. m. Ville d'Eſpagne, dans la Biſcaye. *Durangum.* C'eſt une petite ville, mais bonne, ſituée ſur une petite rivière à 5 lieües au levant de Bilbao.

Durango. ſ. m. Ville d'Amérique ſeptentrionale dans la Nouvelle Biſcaye, ou dans la Province de los Zacateças, qui eſt de l'Audience

l'Audience du Méxique. *Durangum.* Alphonſo Pachéco qui y mena une colonie d'Eſpagne par l'ordre de Franciſco d'Ybérra, lui donna le nom de *Durango*, à cauſe de la ville d'Eſpagne qui le porte. L'air y eſt ſain, & la tèrre arroſée de pluſieurs rivières & torrents, & fort fèrtile en froment, en mays & en autres fruits. Les mines de S. Lucas ſont proche de cette ville, avec des ſalines très-commodes. Elle eſt ſur les frontières des mines de S. Martiget de la Vallée de San-Salvador, c'eſt à dire, de Saint Sauveur. Voyez Laet, *Deſcript. des Indes Occid. L. VI. C.* 8. *Durango* fut érigé l'an 1620. en Évêché ſuffragant de Méxique.

DURANT. Prépoſition, qui ſignifie le tems qu'une chôſe dure, & la durée indétèrminée des chôſes : elle s'exprime quelquefois par la prépoſition Latine *Per*, ou bien on la ſupprime en mettant le ſubſtantif qui ſuit à l'accuſatif, ou à l'ablatif. Il faut faire ſes proviſions *durant* l'été. N'ai-je pas ſçu que *durant* vôtre voyage, vous avez été de la plus belle humeur du monde ? Let. Portug. Si jamais la voye du Chrétien eſt étroite, c'eſt durant les pèrſécutions. Fléch. Ce mot ſe met quelquefois après le nom qu'il régit. J'ai été malade ſix ans *durant.* On lui a aſſigné une penſion ſa vie *durant. Durant* la Guèrre, *durant* la paix, *durant* la diſpute, &c.

Durant, eſt auſſi une conjonction qui ſe joint à la particule *que*, & qui ſignifie pendant que, tandis que, *Dum. Durant* qu'on eſt dans l'emploi, il faut faire ſa fortune. *Durant* qu'on eſt dans la proſpérité il faut ſe préparer à l'advèrſité. *Durant* que les chôſes étoient en cet état.

DURAS. ſ. m. Bourg de France, dans la Guyenne. *Duracius, Duracium.* Ce bourg a titre de Duché, & eſt ſitué ſur la petite rivière de Drot, dans l'Agénois, aux confins du Bazadois, environ à 9 lieuës de Bourdeaux, en tirant au levant. Maty, Corn.

DURATON. ſ. m. Petite rivière d'Eſpagne. *Duratonius.* Le *Duraton* prend ſa ſource dans la pointe qui eſt au midi de la vieille Caſtille, reſſèrré entre le Royaume de Léon & la Nouvelle Caſtille, non loin de Sepulveda. De là courant au nord elle va ſe jetter dans le Douro un peu au deſſous Pegnafiel.

DURAZ, ou DURAZZO. Ce dèrnier eſt le plus ordinaire. ſ. m. & nom propre d'une ville de Gréce, ſituée ſur la côte de l'Albanie. *Dyrrachium* ; & plus anciennement *Epidamnus.* Elle eſt à cinq lieuës du Golfe de Drin, & à quatorze d'Aleſſio du côté du midi. Cette ville d'abord n'avoit point de port, & s'appelloit Épidamne, du nom d'Épidamne petit fils de Neptune. Elle prit le nom de *Dyrrachium* de Dyrrachus fils d'Épidamne, qui y a ajouta, ou qui y conſtruiſit le port. De *Dyrrachium* s'eſt formé *Durazzo.* Il fut bâti par les Corcyréens, vèrs l'an de Rome 130, c'eſt à dire, 620 ans de J. C. l'an de Rome 315, & 305 avant J. C. ayant imploré le ſecours des Corinthiens contre une troupe de gens bannis, ou éxilez qui l'aſſiégeoient, les Corcyréens s'y oppoſèrent, & défirent les Corinthiens. Ce fut l'occaſion de la guèrre de Corinthe par où commença celle du Peloponéſe décrite par Thucidide, & ſi fameuſe dans l'hiſtoire Grécque. Aujourd'hui *Durazzo* eſt une aſſez grande ville, elle eſt fortifiée, & elle a un bon port, ſi l'on en croit Maty ; mais M. Spon dit P. I. p. 117. que ce n'eſt plus qu'un village, où l'on voit les ruines de ſon ancien Château. *Durazzo* eſt un ſiége Archiépiſcopal. Les Mahométans l'enlevèrent aux Vénitiens au XVe ſiécle. Quelque-uns de nos Auteurs conſèrvent auſſi le nom Latin *Dyrrachium* dans nôtre langue. Voyez ce mot, où nous apporterons ſa véritable étymologie. Voyez Pline L. III. C. 11. & 23. Mela. L. II. C. 3.

Le Cap *Durazzo*. Voyez Palo Capo.

DURBU, ou DURBUY. ſ. m. Petite ville des Païs-Bas. *Durbutum, Durbis.* Elle eſt capitale d'un petit Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière d'Ourte, dans le Duché de Luxembourg, à 6 ou 7 lieuës au midi de la Ville de Liége. Maty.

DURCIR. v. act. Rendre dur. *Durare, indurare.* On *durcit* le fèr à force de le battre. Le ſoleil *durcit* l'ambre, *durcit* les p[illegible]es. L'air *durcit* le corail.

Durcir, eſt auſſi un vèrbe neut. auquel on joint quelquefois le pronom pèrſonnel. *Dureſcere, obdureſcere, indureſcere.* Un œuf trop cuit ſe *durcit.* La viande *durcit* pendant la gelée.

Durcir, ſe dit auſſi figurément de l'eſprit, & ſignifie, Rendre fèrme. Cela *durcit* l'eſprit. *Durare, indurare.*

Durci, ie. part. *Duratus, induratus.*

DURE. ſ. f. On ne le dit qu'en cette phrâſe, Coucher ſur la *dure* ; c'eſt à dire, ſur la tèrre, ou ſans matelas. *Humi cubare, cubare nuda humo.*

DURÉE. ſ. f. Pèrſévérance des chôſes dans leur être ; tems meſuré par la ſubſiſtance de quelque chôſe. *Spatium.* Longue *durée. Diuturnitas.* Le tems eſt défini par les Philoſophes, La *durée* d'un mouvement. Dieu a promis à ſes élûs une gloire d'éternelle *durée.* Cette fougue eſt trop violente, elle ne ſera pas de *durée.* Nous ne jouïſſons de la vie qu'à meſure que nous la pèrdons : chaque moment en abrége la *durée.* On juge de la *durée* du tems ſelon la diſpoſition où l'on ſe trouve : celui qui eſt accablé de triſteſſe s'ennuye de la *durée* du tems, parcequ'elle lui eſt pénible, & qu'il y fait plus d'attention. Maleb. La *durée* des heures, au regard de l'ennui, & du chagrin, ſe fait plus ſentir que celle des années. Bouh. Les Dieux ne ſont immortels que par la *durée* de leurs plaiſirs. Dac. Les paſſions veulent être conduites avec art, pour en étendre la *durée*, afin qu'elles ne s'épuiſent pas trop tôt. La *durée* de nos paſſions ne dépend pas plus de nous, que la *durée* de nôtre vie. Rochef. Je ne meſure pas ma vie par la *durée* du tems ; mais par la *durée* de la gloire. Bouh. Les Dames pour l'ordinaire trouvent leurs maris de longue *durée.* Ch. de Mer. Cette femme s'eſt mis dans l'eſprit d'égaler la *durée* de ſon deüil à celle de ſa vie ; & a choiſi cette triſte & fatiguante voye pour acquérir de la réputation. M. Esp.

Il n'eſt rien ici bas d'éternelle durée. Mach.

Cette tendre amitié par tant de fois jurée,
Qui devoit ſurpaſſer les ſiécles en durée,
A la fin s'eſt éteinte. Voit.

DUREMENT. adv. D'une manière dure. *Durè, duriter.* Il a été traité *durement* par ſon Maître, &c. Ces Religieux ſont couchez bien *durement.* Luthèr s'eſt exprimé *durement* en parlant de la prédeſtination. Claud. Il ne faut pas dire *durement* les chôſes dures. Nicol.

DURE-MÈRE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la membrane qui enveloppe le cèrveau. Membrane du cèrveau groſſe & dure, qui eſt attachée à l'os du crâne. *Dura mater.* Dans une énigme qui repréſentoit le jugement de Salomon, ce Prince étoit le *cerveau*, la fauſſe mère d'un côté, qui vouloit que l'on partageât l'enfant en deux, étoit la *dure-mère* ; & la véritable mère de l'autre côté, qui ne vouloit point que l'on fit aucun mal à l'enfant, étoit la pie mère.

DUREN. ſ. m. Ville d'Allemagne du Cèrcle de Weſtphalie. *Dura, Duria*, anciennement *Marcodurum Ubiorum.* Elle eſt ſur la rivière de Roer, dans le Duché de Juliérs, trois lieuës au deſſus de Juliérs. *Duren* fut autrefois une ville Impériale ; mais les Ducs de Juliérs la ſoumirent l'an 1407. Charles V. la prit en 1543.

DURENIS. ſ. m. Petite ville ou bourg de l'Écoſſe ſeptentrionale, on la nomme autrement Ardurne. *Durenis, Ardurna.* Elle eſt dans le Comté de Straſtenaver, ſur une rivière qui s'appelloit auſſi *Durenis*, dans une petite preſqu'iſle.

DURER. v. n. Subſiſter pendant quelque eſpace de tems. *Durare.* Une femme ſe défait de ſon galant quand elle veut ; mais il faut qu'elle garde ſon mari tant qu'il *dure.* Ch. de Mer. L'abſence, pour peu qu'elle *dure*, nuit à l'amitié auſſi bien qu'à l'amour. Id. Rien n'approche de l'ennui que donne une paſſion qui *dure* trop. S. Évr. Un engagement qui doit *durer* juſqu'à la mort, ne ſe doit jamais faire qu'avec de grandes précautions. Mol. L'amour duroit un monde au bon vieux tems. Mar. Le monde a déja *duré* cinq à ſix mille ans.

Ce que Malherbe écrit dure *éternellement.* Malh.

Durer, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſolide : qui ſubſiſte longtems ; qui eſt fort ; qui s'uſe difficilement. Le drap d'Eſpagne eſt d'un bon uſer, il *dure* longtems. Ce meuble *durera* un ſiécle, cela *durera* juſqu'au bout.

Durer, avec la négative, ſignifie, Réſiſter, ſouffrir quelque mal, quelque peine, quelque incommodité. *Durare, perſiſtere.* On ne ſçauroit *durer* avec cette femme-là, tant elle eſt criarde. Je ne puis *durer* avec cette colique. On ne ſçauroit *durer* à la maiſon par ce beau tems-là. On ne ſçauroit *durer* en ce poſte, il eſt trop expoſé à l'artillerie. On n'y *dure* point, on n'y peut tenir. Mol. Penſez-vous que je puiſſe *durer* avec toutes ſes turlupinades ? Id. On dit auſſi ne pouvoir *durer* de chaud, de froid, &c. pour dire être extrêmement incommodé du chaud, du froid, &c.

On dit provèrbialement, Il faut faire vie qui *dure*, lorſqu'on parle du ménage, & qu'on veut empêcher la diſſipation. Un Poëte en imitant cette phrâſe a dit, faire feu qui *dure*,

He quoi ! s'écrioit Apollon,
Voyant le froid dans ſon empire ;
Pour échaufer nôtre vallon,
Le bois ne ſçauroit donc ſuffire ?
Bon, bon ! dit une des neuf ſœurs,
Condamnez vîte à la brûlure
Tous les vers des méchants Auteurs,
Par là nous ferons feu qui dure. Nouv. Ch. de Vers.

On dit d'un niais qui n'a point vû le monde, qu'il eſt bien neuf, qu'il

durera long-tems. On dit que le tems *dure* à quelqu'un ; pour dire, qu'il lui ennuye, qu'il attend quelque chôſe avec grande impatience. On dit auſſi qu'un homme ne ſçauroit *durer* en ſa peau, qu'il ne peut *durer* en place ; pour dire, qu'il eſt inquièt & inconſtant.

DURÊSME, ou DURESM, Voyez DURHAM.

DURET, ETTE. adj. Diminutif de *dur*. *Duriuſculus*. L'oiſeau étoit bon, mais il étoit un peu *duret*. Il eſt du ſtile bas.

DURETAIL. ſ. m. que l'on prononce communément *Durtal*. Petite ville de France, dans l'Anjou. *Dureſtaltum*. Elle eſt ſur le Loir, à trois lieuës au deſſous de la Fléche, & à 6 ou 7 au deſſus d'Angérs.

DURETÉ. ſ. f. Solidité, qualité de ce qui eſt dur. *Duritia, durities*. C'eſt la réſiſtance que font les corps à la diviſion, & à la ſéparation des parties dont ils ſont compôſez. Le repos, la liaiſon, & la contiguité des parties qui ſe touchent immédiatement ſans ſe mouvoir, fait la *dureté* des corps. M. Pèrrault éxplique la *dureté* des corps par la grandeur & la figure des parties des corps, & par la peſanteur de l'air : de ſorte que les corps dont les parties ſont plus grandes, & ont des faces plates qui les rendent propres à ſe toucher dans une ſurface étenduë, ſont plus durs que ceux dont les parties ſont plus déliées & d'une autre figure, parceque l'air qui environne ces corps empêche par ſa peſanteur qu'on ne diviſe les parties des prémiers auſſi aiſément que les parties des ſeconds, dont aucune n'a une grande ſurface. On a trouvé l'invention de donner au plâtre la *dureté* du marbre. La *dureté* des diamans fait la meilleure partie de leur valeur. Les viandes gelées ont de la *dureté*.

En tèrmes de Médecine on appelle *duretez*, cèrtaines tumeurs ou callofitez de corps & d'humeurs qui s'endurciſſent. *Callus, callum*. On ſent des *duretez* dans les mains des hommes de travail. ABLANC. On dit auſſi, une *dureté* de ventre, quand on eſt conſtipé, *Dura alvus* ; une *dureté* d'oreille, quand on eſt prêſque ſourd, *Auditûs gravitas*.

DURETÉ, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Indocilité, inſenſibilité, cruauté. *Inhumanitas, immanitas, duritia*. La *dureté* du cœur des Juifs obligea Moïſe à leur pèrmettre le divorce. LE MAIT. Il a une *dureté* d'eſprit qui fait qu'il ne peut rien comprendre ; une *dureté* de cœur, qui fait qu'il n'aime pèrſonne. Nous joindrons nos forces pour attaquer la *dureté* de ſon humeur. MOL. Le cœur, & le tempérament des Stoïciens ne s'accommodoient pas toujours de la *dureté* Philoſophique dont ils faiſoient profeſſion. S. ÉVR. Les opinions de Sénéque ont trop de *dureté*. ID.

Un peu de dureté *ſied bien aux grandes âmes*. CORN.

Penſez-vous que je vous pardonne toutes les *duretez* que vous m'avez dites ? Vous avez eû la *dureté* de me dire que la convèrſation de cette Dame vous avoit plû. LET. PORTUG. La *dureté* des tèrmes choque d'autant plus, qu'elle enfèrme quelque ſorte d'indifférence, & de mépris. NICOL.

Je renonce à la vanité
De cette dureté *farouche*
Que l'on appelle fèrmeté. QUIN.

De tant de duretez *que j'étale à regrèt,*
Châque mot à mon cœur coûte un ſoupir ſecrèt. CORN.

On dit auſſi, qu'un ſtile a beaucoup de rudeſſe, & de *dureté*. *Duritas, aſperitas*. Si Homère & Virgile avoient eû à parler, & à compôſer en Allemand, ils auroient peut-être échoüé contre la *dureté* de la langue. S. ÉVR. Les traits politiques dont la narration de Tacite eſt ſemée, ont jé ne ſçai quoi de fin qui recompenſe la *dureté* de ſon ſtile. BOUH. On dit, que des vèrs ont de la *dureté*, qu'un pinceau, qu'une graveure ont de la *dureté*, quand ils n'ont pas cette douceur, cette politeſſe ou délicateſſe qui donne le prix aux ouvrages.

DURHAM. ſ. m. Ville de l'Anglètèrre ſeptentrionale, qu'on nomme auſſi *Dunelm* & Durêſme *Dùnelacum*. Cette ville eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom. Elle eſt ſur la rivière de Wère, & prêſque iſolée par ce fleuve. *Durham* a un Évêché ſuffragant d'York. Il y fut transféré l'an 1495 de l'Iſle-d'Holt-Iland, où il avoit été établi par Aidan vèrs le milieu du IXe ſiécle. Son Évêque porte le tître de Comte Palatin, & a le pas ſur tous les Évêques d'Anglètèrre, à la réſèrve de celui de Londres. L'Évêché de *Durham* fut ſupprimé en 1553. ſous Edoüard VI. pour en ériger deux, dont l'un retiendroit le nom de l'ancien Diocêſe, & l'autre prendroit celui de Neucaſtel, où ſeroit la réſidence du ſecond Évêque. Le Duc de Northumbèrland, qui s'en étoit fait donner tous les fiefs, érigez en Palatinats, ou Comtez, ayant été condamné, & ſes biens confiſquez, la Reine Marie rétablit l'Évêché de *Durham* dans ſon prémier état en 1553, & voulut que ſes lettres patentes fiſſent mention que c'étoit une reſtitution du larcin fait à l'Égliſe, & non une libéralité de ſon fonds. Et enfin l'Évêque fut rétabli dans tous ſes droits par le Parlement en 1554.

Le Comté ou l'Évêché de *Durham*, ou le Diocêſe de Dunelme, eſt une petite Province d'Anglètèrre. *Dunelmenſis Epiſcopatus, Diœceſis*, ou *Comitatus*. Elle eſt bornée au ſud par le Comté d'York, à l'oüeſt par ceux de Weſtmorland, & de Cumbèrland. Elle a au nord celui de Northumbèrland ; & il eſt baigné à l'eſt par la mèr d'Allemagne. Ce Comté a environ 9 lieües de côtes & 11 de profondeur. Le païs en eſt montagneux, & mal peuplé du côté du couchant, le reſte eſt aſſez fèrtile. Il n'y a de conſidérable que la ville de *Durham*, capitale, & les bourgs d'Harlepole, d'Aukland, de Bèrnard-Caſtle, & de Darlington. C'étoit un Palatinat qui appartenoit aux Evêques de *Durham*, & auquel les Rois d'Anglètèrre avoient donné de beaux privilèges. De là vient le titre de Comte Palatin que porte encore ſon Évêque. Le Comté de *Durham* a été inhabitable à cauſe de ſes forêts juſqu'à la fin du Xe ſiécle. Sous Ethelrede Roi d'Anglètèrre on le défricha, on y bâtit des villes & des Égliſes, & il devint dans la ſuite le ſiége d'un des plus beaux Evêchez du Royaume.

DURILLON. ſ. f. Moüillez *ill*. Calloſité, ou petit corps dur qui ſe fait de la peau endurcie, ou de quelque humeur qui s'y amaſſe, ou de la chair preſſée, & foulée, & endurcie par un éxercice fréquent & violent. *Callus, callum*. Les Chapeliérs ont des *durillons* au poignèt, à force de fouler les chapeaux. Il lui eſt venu un *durillon* à cette glande qui s'eſt endurcie. Ceux qui marchent ſouvent & longtems ont des *durillons* aux piéds. Quand les *durillons* ſont devenus épais, & qu'ils ſe ſont deſſéchez, & durcis comme de la corne, ils font de la douleur en marchant, parce qu'ils meurtriſſent les chairs voiſines par la peſanteur du corps qui appuye deſſus. DIONIS. On ſe délivre de la douleur que cauſent les *durillons* en les coupant ; châcun peut ſe faire cette opération à ſoi-même.

Ce mot de *durillon* vient de dur, parceque les *durillons* ſont de petits corps durs.

DURILLONNER. v. neut. Devenir dur. *Callere, occalleſcere*. Il faut coupper les corps des piéds, avant qu'ils ſe *durillonnent*.

DURION. ſ. m. Fruit qui croît en Malaca dans les Indes Orientales, & qui eſt d'un goût extrêmement agréable. L'arbre qui le produit eſt grand, d'une ſubſtance fèrme & ſolide, & couvèrt d'une groſſe écorce : il pouſſe plufieurs branches, & porte beaucoup de fruit. Ses fleurs ſont blanches, tirant ſur le jaûne, & ſes feuilles longues de demi-empan, larges de deux doigts, ou davantage, dentelées fort menu, d'un vèrd clair au dehors, & au dedans d'un vèrd obſcur. Le fruit eſt de la groſſeur d'un melon, couvèrt d'une écorce épaiſſe, tout hériſſé de pluſieurs aiguillons courts, gros & piquans, vèrd au dehors, & cannelé en long comme un melon ; au dedans il a quatre cavitez, dont châcune en contient trois ou quatre autres, dans leſquelles il y a des fruits fort blancs, comme la crême, de la groſſeur d'un œuf de poule, & d'auſſi bon goût que ce qu'on appelle *blanc manger*, qui ſe fait avec de la farine, du lait, de l'eau rôſe, du ſucre & des amandes pilées, mais non pas ſi mols ni ſi gluans ; ceux qui n'ont pas cette blancheur & qui ſont jaûnes, ont été gâtez par l'injure de l'air, ou de la pluye. On eſtime les meilleurs ceux qui ont ſeulement trois fruits dans châque cellule, enſuite ceux qui en ont quatre : ceux qui en ont cinq ſont eſtimez de peu de valeur, comme auſſi ceux qui ont quelques fentes ou crevaſſes. Châque pomme ne produit point au delà de vingt *durions*, dans châcun deſquels eſt un noyau, ſemblable à un noyau de pêche, un peu plus long. Ce noyau eſt d'un goût fade & rend la langue âpre, comme font les neſles vèrtes, ce qui empêche qu'on ne le mange. Quant au fruit, il eſt chaud & humide, & pour le manger il faut le preſſer légèrement avec le piéd, afin de l'ouvrir ſans être piqué des épines qui l'entourent. Il ſemble à ceux qui n'en ont jamais goûté, qu'ils flairent d'abord des oignons pourris ; mais quand ils ont commencé à en manger, ils en trouvent le goût meilleur que celui des autres fruits. Il y a une telle antipathie entre le *durion* & le bétel, que ſi on met des feüilles de celui-ci dans un navire chargé de *durions*, ou dans un magazin où ils ſoient gardez, ils ſe gâtent tous en fort peu de tems : & ſi quelqu'un a l'eſtomac chargé, pour avoir trop mangé de *durions*, il ſe guérit bien vîte, en appliquant ſur ſon ventre quelques feuilles de bétel. Ce fruit eſt appellé par les Malais *durion*, ſa fleur *buaa* ; l'arbre qui le porte *batan*. Les Siamois appellent ce fruit *tourrien*.

DURLACH. Voyez DOURLACH. De quelque manière qu'on écrive il faut prononcer *Dourlach*.

DURMIA. Nom d'une famille Romaine qui ne ſe trouve que ſur quelques médailles d'Auguſte, comme l'a remarqué Patin.

DUSARES. Voyez DYSARES.

DUSIEN. ſ. m. Et nom que les Gaulois donnoient autrefois aux Démons impurs. *Duſius.* Saint Auguſtin. *De Civit. Dei L. XV. C.* 23, & non pas 21, comme dit Hoffman, ni 22, comme cite le Moréri, Saint Auguſtin, dis-je, écrit que comme les Sylvains & les Faunes, que les Latins appelloient *Incubi*, & que nous nommons en François Incubes du même nom, prenant des corps ſenſibles & palpables, & la figure humaine, tourmentoient des femmes & en abuſoient même ſouvent; il y avoit auſſi des Démons que les Gaulois appelloient *Duſiens*, qui les pouſſoient aux mêmes crimes, & il ajoute que tant de gens l'aſſuroient, qu'il y eut eû de l'impudence à le nier. Sur quoi Vivez a remarqué qu'il y a des nations qui font gloire d'avoir une pareille origine. Il ajoute que les Egyptiens croyent qu'un pareil commerce eſt poſſible. Paul Lucas, dans ſon prémier Voyage, dit qu'il a vû au Kaire des enfans qui étoient dans une très-grande vénération, parce qu'on diſoit qu'ils étoient fils d'un génie, qui paroiſſoit en ſerpent dans une grotte, & qu'il eut la curioſité d'aller voir. Mais je n'ai lû nulle part que des nations entières ſe vantaſſent d'être venus d'une ſemblable cohabitation, & Vivez ne nomme point ces nations.

Ce mot *Duſius*, *Duſien*, peut venir de דוץ *duts*, qui en Hébreu ſignifie ſauter, ſauter de joye, joye, en ſorte que *Duſien* ſignifie un génie du plaiſir, un voluptueux.

DUSIL. ſ. m. Petit morceau de bois, ordinairement de coudriér, taillé en pointe, ou en cône, dont on ſe ſert pour fermer ou boûcher le trou fait à un tonneau, poinçon ou quarre de vin avec un forêt, ſoit pour tirer du vin, ſoit pour donner du vent au tonneau, poinçon, ou quarre, quand on tire du vin. *Serraculum dolii, duciculus, duſiclus, ducicula, ducidulus, ducibulum, dux.* On prononce *duſi*, ou plutôt *duzi*; & l'on dit auſſi *duiſet*, dit le P. Mabillon, *Act. Sanct. Bened. S. II.* Je n'ai jamais oüi dire *duiſet*, & je ſçai pluſieurs vignobles où l'on dit toujours *duſil*, que l'on prononce, comme j'ai dit, ſans faire ſentir la lettre *l.* Donnez moi vîte un *duſil*, le poinçon s'en va. Rompez, ou coupez le *duſil*, afin qu'on ne tire plus de vin par là. Ôtez le petit *duſil*, pour donner du vent, afin que le vin coule. Ce valet après avoir tiré du vin n'a point remis le petit *duſil*, le poinçon eſt reſté ouvert, & le vin s'eſt éventé. On l'appelle auſſi une *broche* dans quelques endroits.

Ce nom s'eſt formé du Latin *duciculus*, qui ſe trouve ſouvent dans la baſſe Latinité, comme on le peut voir en pluſieurs endroits des *Acta Sanct.* des Jéſuites d'Anvers. De *duciculus*, on a fait *duciclus*, *duſiclus*, qui ſe trouve auſſi; de là *duſicle*, *duſil*, & comme le remarque un Ancien Auteur cité par D. Mabillon *Act. Sanct. Bened. Sec. II. p.* 418. *duciculus* s'eſt dit *ab educendo*, parceque par le moyen d'un *duſil* on tire le vin. Par là & par l'uſage de l'inſtrument appellé *duciculus*, dans les Auteurs où ce mot ſe trouve, il eſt manifeſte que Voſſius s'eſt trompé, quand il a dit *De Vitiis Serm. L. III. C.* 10. que *duciculus* étoit un cèrcle. Bollandus s'y étoit auſſi trompé dans ſes Notes ſur la vie de S. Urbain XXIII. *Janv. C.* 1. §. 4. Il l'a mieux pris enſuite dans la vie de Sainte Adélaïde *V. de Févr. C.* 5, §. 19. *p.* 719. *D.* Au lieu de *duciculus*, on trouve *dux* dans la vie de S. Benoît Abbé de S. Anian en Languedoc §. 43. *Act. Sanct. Bened. Sec. IV. p.* 209.

DUSSELDORP. ſ. m. Ville d'Allemagne capitale du Duché de Bérg. *Duſſeldorpium.* Elle eſt du Cèrcle de Weſtphalie. *Duſſeldorp* eſt ſitué ſur le Rhin, au confluent de la petite rivière de Duſſel dans ce fleuve, entre Cologne & Juliérs, & au deſſous de Nuys, mais non pas du même côté de la rivière. *Duſſeldorp* eſt une ville agréable, bien fortifiée, & la réſidence ordinaire des Ducs de Neubourg, maintenant Electeurs Palatins.

Ce nom eſt compoſé de *Duſſel*, nom de la petite rivière qui la baigne, & qui s'y décharge dans le Rhin, & de *dorp*, mot Allemand, qui ſignifie, un village. Ainſi *Duſſeldorp* ſignifie, le village de *Duſſel*, ce qui montre que cette ville n'étoit qu'un village d'abord, & quand elle a pris ce nom.

DUTLINGE. ſ. f. Petite ville de la Suabe, en Allemagne. *Dutlinga.* Elle eſt ſur le Danube, entre la ville de Conſtance & celle de Tubinge; dans la Principauté de Furſtembérg. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Juliomagus*, ville de la Vindelicie, que d'autres mettent à Pfullendorf, bourg de la même Principauté.

DUV.

DUVELAND, en DUYVELANDT. ſ. m. Contrée de l'Iſle de Schouven dans la Zelande. *Duyvolandia.* Elle eſt au levant de l'Iſle, & ſéparée du reſte par un grand canal. Il n'y a aucun lieu conſidérable. Nous faiſons ce nom maſculin, parcequ'en nôtre langue quand les noms compoſez de *land*, ancien mot Tudeſque qui ſignifie *terre*, ſont terminez par un *d*, ou *dt*, nous les faiſons maſculins, *le Jutland*, le *Groenland* &c. mais quand après le *d* on met un *e*, ils ſont féminins, *la Hollande*, *la Zelande*, &c. Maty écrit DUYVELANDT, & M. Corneille DUVELAND.

DUVET. ſ. m. La plume des oiſeaux la plus douce, la plus molle, & la plus délicate, qui vient à leur col, & à leur eſtomac. *Melior avium pluma, plumula.* En tèrme de fauconnerie le *duvèt* s'appelle la chemiſe de l'oiſeau.

> *Là, parmi les douceurs d'un tranquille ſilence,*
> *Regne ſur le* duvèt *une heureuſe indolence.* BOIL.

Ce mot vient de *tufetum*, qui a été fait de *tufa*, hèrbe qui croît dans les marais, dont la fleur eſt veluë, & ſervoit aux Anciens à mettre dans les coites & matelats. MÉNAGE. Du Cange dit qu'il vient de *duma*, ou *duva*; dont s'eſt ſervi l'Empereur Frédéric II. en ſon livre de la Vénerie, pour ſignifier les petites plumes des oiſeaux.

Dans quelques Provinces on dit *dumèt* pour *duvèt*, d'où il eſt arrivé qu'on a dit *de dumèt* pour ſignifier *ric-à-ric*, *à la rigueur*, parcequ'on pince le *duvèt* pour l'ôter de deſſus les étoffes.

DUVET, eſt auſſi un petit coton ou poil follet qui vient dans l'adoleſcence, quand la barbe commence à poindre au menton. *Lanugo.* Un mol *duvèt* lui ombrageoit encore les jouës. Il n'eſt bon que dans le burleſque, ou dans le ſtile badin; on le dit auſſi de quelques fruits, du moins en poëſie.

> *Là des rouges pavis le* duvèt *délicat,*
> *Ici le jaune ambré du rouſſâtre muſcat.* PERRAULT.

DUVÉTEUX. adj. Tèrme de Fauconniérs, qui ſe dit des oiſeaux qui ont beaucoup de plumes molles & délicates proche de la chair. *Plumeus.*

DWINA. ſ. m. Province de Moſcovie. *Duina.* Elle eſt bornée au levant par celle de Condinſki, au midi par celle d'Oſtiong, & au couchant par celle de Kargapol. La mèr blanche & celle de Moſcovie la baignent au nord. Les principaux lieux de cette Province ſont Archangel, capitale, S. Nicolas, & Kolmogrod. MATY.

DWINE. ſ. f. Grande rivière de Moſcovie. *Duina.* Elle naît dans le Duché de Vologda, où elle porte le nom de cette province. Elle prend enſuite celui de Suchana, & va baigner Ouſtioug, capitale de la Province de même nom. Puis entrant dans celle de Dwina, elle en prend le nom, paſſe à Archangel, & ſe décharge peu après dans la mèr blanche par deux embouchures.

DUUMVIR. ſ. m. Nom générique qui ſe donnoit chez les Anciens Romains à pluſieurs Magiſtats, Commiſſaires, Officiérs, qui étoient deux à avoir conjointement ſoin de la même adminiſtration. *Duumvir.* Ainſi il y a eû preſque autant de ſortes de *Duumvirs* qu'il y a eû d'Officiérs chargez deux enſemble de la même adminiſtration. Il y eut des *Duumvirs* prépôſez à la conſtruction, à la réparation, à la conſécration des temples & des Autels. C'étoit le peuple qui les nommoit. Tarquin en créa pour faire des ſacrifices, & pour la garde des Livres des Sybilles, & il les tira du corps de la Nobleſſe, ou des Patrices. Ceux-ci étoient pèrpetuels, & la charge de *Duumvir* leur étoit donnée à vie. Ils étoient exempts de ſervir à la guèrre, & des charges impôſées aux citoyens, & l'on ne pouvoit ſans eux conſulter les oracles des Sybilles. Cette charge dura juſqu'à l'an de Rome 388, qu'à la requête de C. Licinius & L. Sextius Tribuns du peuple, le peuple les changea en Décemvirs, c'eſt-à-dire, qu'au lieu de deux pèrſonnes on en commit dix pour avoir ce ſoin, & l'on ordonna que cette Compagnie ſeroit mipartie de Patriciens & de Plébéïens. Sulla augmenta leur nombre de cinq, & ils fûrent appellez *Quindecimvirs.* Ce nombre crut encore beaucoup dans la ſuite, & alla juſqu'à ſoixante, qui retinrent néanmoins le nombre de Quindecimvirs. Enfin, ils fûrent abolis ſous l'Empire de Théodôſe avec d'autres reſtes des ſupèrſtitions payennes. C'étoient donc ces Officiérs qui conſultoient les Livres Sybillins dans le beſoin. Vopiſcus dans la vie d'Aurélien décrit les cérémonies qui s'obſèrvoient alors. On prioit les *Duumvirs* de vouloir ouvrir ces livres, & y chèrcher les deſtins de l'Empire. On alloit au temple, on feüilletoit ces livres, on en tiroit les vèrs que l'on croyoit avoir rapport aux affaires dont il étoit queſtion, on faiſoit des luſtrations ſur Rome, de jeunes enfans chantoient des vèrs, un amburbie, & un ambarvalle, c'eſt-à-dire, une proceſſion autour de la ville, & une autre autour des campagnes, & des ſacrifices. Les *Duumvirs* devoient être pour cela bien purifiez. Voyez ſur tout ceci Tite Live L. I. L. V. L. VI. L. XLI. Vopiſcus cité, Heraldus ſur le IVe. Livre d'Arnobe, Roſin *Antiquit. Rom. L. III. C.* 14. & les *Paralipomena* de Thomas Dempſter ſur cet endroit de Roſin, Vigenère dans ſes *Annot. ſur Tite Live p.* 977, 978, 1329, 1391.

Les *Duumvirs* capitaux fûrent auſſi appellez *Duumviri perduellionis.* Ce n'étoit point une Magiſtrature ordinaire, mais extraordinaire, que l'on ne créoit qu'en cèrtaines occurrences. Les prémiers *Duumvirs* de ce genre que vit Rome, fûrent ceux que l'on nomma

nomma pour juger Horace, qui tua ſa ſœur, après avoir vaincu les Curiaces.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Latins, *duo*, deux; & *vir*, homme.

DUUMVIR. Magiſtrat d'une Colonie Romaine. *Duumviri.* Les *Duumvirs* tenoient dans les Colonies le même rang, & avoient la même autorité que les Conſuls à Rome. Ils étoient pris du corps des Décurions, & portoient la robe prétexte, ou bordée de pourpre. Cette magiſtrature duroit cinq ans. Il y avoit auſſi des *Duumvirs* Municipaux, que Vigenère compare à nos Echevins; mais qui étoient plûtôt comme nos Baillifs & nos Sénéchaux.

DUUMVIR. Il y avoit auſſi à Rome des *Duumvirs*, qui étoient des Commiſſaires de la Marine. Ils avoient le ſoin des vaiſſeaux, & des équipages &c. Ils fûrent créez l'an 542 de Rome. Il y avoit encore des *Duumvirs* ſurnommez *capitaux*, qui étoient les Juges criminels. Ils condamnoient à la mort, & on appelloit de leur ſentence au peuple, lequel ſeul avoit droit de confirmer le jugement de mort contre un citoyen. Les prémiers Magiſtrats de Rome qu'on a nommez *Duumvirs*, fûrent créez ſous Tarquin le Supèrbe. Il leur confia la garde des livres de la Sybille.

DUUMVIRAL, ALE. Adj. *Duumviralis.* Tèrme de l'hiſtoire Romaine. Ce qui a rapport aux Duumvirs. Office *duumviral.*

DUUMVIRAT. ſ. m. Magiſtrature, Charge, Office, Dignité de Duumvirs. *Duumviratus; Duumviri munus, dignitas, Magiſtratus.* Le *Duumvirat* dura juſqu'à l'an 388 de la fondation de Rome, qu'il fut changé en Decemvirat. Le *Duumvirat* étoit honorable & utile.

DUY.

DUY. ſubſt. m. Arbre du païs des Noirs, qui porte des pommes bonnes à manger. Il eſt d'une hauteur, & d'une épaiſſeur médiocre.

DUYNS. Voyez DUNE.

DUZ.

DUZAMA. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt l'ouvrage de la pièrre des Sages.

DYL.

DYLE. Voyez DILE.

DYM.

DYMEL. Voyez DIMEL.

DYMON. ſ. m. Tèrme de Mythologie. *Dymon.* C'eſt l'un des quatre Dieux domeſtiques des Égyptiens.

DYN.

DYNAMÉNE. ſ. f. Nymphe. *Dynamene.* Elle étoit fille de Nérée & de Doris. Héſiode, *Theog. v.* 248.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *puiſſante*, de δύναμαι, *poſſum.*

DYNASTIE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire, qui ſe dit d'une lignée, ou ſuite de Rois qui ont regné l'un après l'autre dans un Royaume. *Dynaſtia.* On fait ſouvent mention des *Dynaſties* des Pèrſes, des Aſſyriens, des Médes, &c. Manéthon a laiſſé une Chronologie Hiſtorique d'Égypte diviſée en 30 *Dynaſties.* Voyez Euſébe, Syncelle, le P. Riccioli, Uſſerius, qui rapportent ces *Dynaſties*; le Chev. Marsham dans ſon Canon Ægyptiacus, & le P. Pezron, *Antiq. des tems rétablie.*

Ce mot vient de δυναςεία, Grèc, dérivé de δυναςεύω, qui ſignifie *être puiſſant, être Roi.*

DYR.

DYRRACHIUM. ſ. m. Ville ancienne qu'on nomme aujourd'hui Durazzo. Voyez ce nom. Il eſt bon de dire *Dyrrachium*, quand on parle de l'antiquité. C'eſt ainſi qu'en uſent Godeau, Brébeuf, M. de Harlay dans ſa Traduction de Tacite, où il écrit *Dirrachium* p. 460, & *Dyrrachium.* Voyez auſſi Vigenère ſur Céſar.

Du fort Dyrrachium *il veut faire ſa proye.*
BRÉBEUF, *L. VI.*

Campé ſur un rocher d'une vaſte étenduë
Il voit des ennemis la courſe ſuſpenduë;
Il les tient engagez dans des chemins obſcurs,
Et de Dyrrachium *il conſerve les murs.* ID.

Cette ville s'appelloit d'abord Épidamne, *Epidamnos.* Pomponius Mela dit L. II. C. 3. que ce ſont les Romains qui changèrent ce nom, & lui donnèrent celui de *Dyrrachium*, parceque celui d'Épidamnos leur parut de mauvais augure, comme s'il ſignifioit, *au malheur*, pour le malheur, & comme on diſoit autrefois en François *à ſon dam*, & qu'il fut compôſé d'ἐπὶ, prépoſition Grècque, & de *damnum*, mot Latin, qui ſignifie, *dommage, malheur, dam.* Appien dit que les Grècs au contraire évitèrent le nom de *Dyrrachium*, comme étant de mauvais augure, & l'appellèrent Épidamne. Scaliger ſur Euſèbe rejette ce que diſent ces deux Auteurs, & prétend que la ville fut appellée Épidamne, & le port *Dyrrachium*, fondé peut-être ſur la raiſon que nous avons rapportée au mot DURAZZO. Mais Voſſius ſur l'endroit de Méla cité, ſoutient qu'il ſe trompe, que jamais pèrſonne n'a appellé *Dyrracchium* le port des Épidamniens, que les plus anciens Grècs diſent que c'étoit la Péninſule, dans laquelle la ville d'Épidamne étoit bâtie, qui s'appelloit *Dyrrachium*, & cite ſur cela Ératoſténe, & Philon, cité avec d'autres Auteurs par Étienne de Byzance, Strabon & Pauſanias. Euſtathius met *Dyrrachium* dans l'Épire, & l'en appelle la Métropole.

Dyrrachium vient du Grèc Δυῤῥάχιον, qui eſt la même chôſe que Δυσράχιον, *Dyſrachium*, compôſé de δὺς, qui dans la compoſition ſignifie *difficilement*, & de ῥαχία, un rochér qui s'avance dans la mèr. Ainſi *Dyrrachium* ſignifie un rochér difficile, de difficile accès. Euſtathius ſur Denys le Géographe v. 385. dit qu'on lui donna ce nom à cauſe que ce lieu étoit extrêmement étroit & reſſèrré. Suidas dit que c'eſt parcequ'il y avoit là un rochér qui s'avançant dans la mèr, & briſant les flots qui venoient frapper contre, étoit d'un très-difficile accès. C'eſt apparemment aujourd'hui le Cap *Durazzo*, & plus communément *Capo Palo.*

DYS.

DYSARES, ou DISARES. ſ. m. Faux Dieu des Arabes, dit Tèrtullien *Apol. C.* 24. *Diſares.* Dans l'édition de Tèrtullien faite par Alde, on lit *Diaſares*, mais c'eſt une faute. Étienne de Byzance l'appelle Δουσάρης, *Douſares*, & dit qu'il y avoit en Arabie un rochér très-haut de ſon nom, Δουσάρη, *Duſara*, & qu'il étoit honoré des Arabes & des Dacharéniens, qui ſont les mêmes que les Nabathéens. Car il y a une faute dans Héſychius, lorſqu'il dit que les Mabathéens honorent le Dieu *Douſares.* Il faut lire Ναβαταῖοι, au lieu de Μαβαταῖοι. C'eſt une remarque de Thomas de Pinedo dans ſes obſèrvations ſur Étienne de Byzance p. 244. not. 92. Héſychius dit que *Duſares* étoit le même que Denys, ou Bacchus, que l'on prétend n'être autre chôſe que le Soleil.

Voſſius croit que ce mot *Duſares* vient de דוץ, *duts*, qui ſignifie *joye*; & ארץ, *erets*, ou *arets*, qui veut dire, tèrre; *Duſares*, joye de la tèrre; & que ce Dieu eſt Bachus, ou le Soleil. Suidas le nomme Θευσάρης, *Theuſares*, comme ſi c'étoit Θεὸς Ἄρης, Dieu Mars; mais Bochart a très-bien remarqué, *Phaleg L. II. C.* 19. qu'il eſt ridicule de chèrcher dans la langue Grècque les étymologies des mots Arabes. Munſter, & après lui Pamélius dans ſes Notes ſur Tèrtullien, croyent que *Duſares* vient de דשרש, *daſchreſch*, qu'ils intèrprétent èrrer, marcher comme un homme yvre. Mais comme remarque encore Bochart avec beaucoup de ſagacité, c'eſt une mépriſe de Munſter, qui a pris un ד pour un ר, dans la Paraphrâſe Chaldaïque, Iſaïe XIX. 14. où les mots du Prophête כהתעות שכור בקיאו, *ut oberrat ebrius in vomitu ſuo*, ſont traduits en Chaldéen, כמא דמטי רויא ומדשדש בתיובית. Munſter a lû, מרשרש, *Middaſchreſch*, au lieu de *Middaſchdeſch*, & il a cru que l'on diſoit en Chaldéen דשרש, *daſcreſch*, ou *daſres*, pour ſignifier ſe veautrer comme un yvrogne; qu'ainſi ce nom *daſcres* venoit de là, & convenoit fort à Bacchus; mais c'eſt *daſchdeſch*, de דוש, *duſch.* Quant à Bochart, après avoir rejetté ces étymologies, il propoſe la ſienne, & prétend que *Dyſares* ſe prononçoit & s'écrivoit en Arabe דו אלשרי, *Du-ſſara*; car ce mot ſe trouve dans Giggeïus pour le nom d'une idôle; que néanmoins ce nom n'eſt point Arabe, mais moitié Arabe & moitié Syriaque, compôſé de דו, qui en Arabe répond au בעל des Hébreux, ſelon l'intèrprétation de Raphélange, & ſignifie Seigneur, Maître, Poſſeſſeur, celui qui a, qui poſſede quelque chôſe; & de שרח, ou שרי, qui ſignifie *ſolutio*, libèrté, affranchiſſement; de ſorte que דו אלשרי, *Duſares*, ou *Dyſares*, eſt la même chôſe que *Dominus ſolutionis*, ou *libertatis*, & répond au *Liber pater* des Latins, & au Λυαῖος, & Δυσιμέριμνος des Grècs; qu'en Hébreu, Nombr. VI. 3. משרת ענבים ſignifie *reſolutio & expreſſio uvarum*, & que le mois de Septembre où ſe fait la vendange eſt appellé pour cela תשרי, *Tiſri*; qu'ainſi *Dyſares* peut encore ſignifier le Dieu, le Seigneur de la vendange, ou du preſſurage, ce qui revient au nom Grèc de Bacchus Ληναῖος; qu'enfin שרוי ſignifie *convivium*, un feſtin, & אשתרי, *epulari*, faire un feſtin; d'où דו אלשרי, *Dyſares*, ou *Duſares*, ſignifiera le Dieu des feſtins; tous noms qui ſont très-propres à *Dyſares*, c'eſt-à-dire, de Bacchus.

Nicolaus Lorinſis, dans ſes *Miſcellanea*, croit après Marin le Philoſophe, que dans Tèrtullien il faut lire *Thyandrites*, ou comme

me Suidas Θεὸς Ἄρης, au lieu de *Diſares*. Denys Godefroy, & après lui Voſſius, trouvent encore *Dyſares*, ou *Duſſares*, dans un autre endroit de Tèrtullien ; car L. II. *adv. Nation.* C. 8. où on lit *Varſutinam Maurorum*, *Obodaneduſſirem Arabum* ; ils prétendent avec raiſon qu'il faut lire *Obodan & Duſſarem Arabum*. La correction eſt très-heureuſe. Voyez ſur ce Dieu Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 8. à la fin p. 178. Selden, *De Diis Syr. Synt. II. C.* 4. *p.* 293. 294.

DYSART. Petite ville, ou gros bourg de l'Écoſſe méridionale. *Dyſartum*. Elle eſt dans le Comté de Fife, ſur le golfe de Forth, vis-à-vis d'Édimbourg, à quatre lieuës au nord. *Dyſart* a droit d'élire des députez pour le Parlement d'Écoſſe. Maty.

DYSSENTERIE, ou DISENTERIE, ou plutôt DYSENTERIE, en prononçant l's forte, & non pas comme un z. ſubſt. fém. Tèrme de Médecine. Il ne faut écrire ni *diſſenterie* ni *diſenterie*, mais ſeulement *dyſenterie*, par un y & une ſeule ſ, comme l'écrit M. Lémery. L'étymologie Grècque de δὺς, & de ἔντερον, eſt une preuve convaincante. C'eſt proprement un flux de ventre ſanguinolent, accompagné de douleurs & de trenchées. *Diſſenteria*, *inteſtinorum difficultas*, *tormina*. Le tèrme de *dyſſenterie* dans ſa ſignification particulière déſigne l'eſpéce de flux de ventre, qui eſt caractériſé par la fréquence des déjections, l'épanchement du ſang, & les tranchées. La fiévre, l'ulcère, &c. ne ſont pas de l'eſſence de cette maladie ; quoique quant à l'ulcère la plûpart des anciens, & d'habiles Modèrnes, le prétendent. Voyez le Traité de la *Dyſſenterie* de M. Maubec. Ceux qui en ſont attaquez jettent auſſi quelquefois avec les excrémens, du pus & de la ſanie, & quelquefois des mucoſitez blanchâtres, & des ràclures de boyaux en forme de petites peaux. Ces ràclures ne ſont autre chôſe que quelques mucoſitez deſſéchées, qui ſe détachent des boyaux, où elles s'étoient collées. Il y a une *dyſſenterie benigne* qui n'eſt point contagieuſe d'ordinaire, ni accompagnée d'accidens fort fâcheux. Il y en a une *maligne* qui eſt jointe à une fiévre peſtilentielle, & qui ſe communique, ravageant des villes, & des Provinces entières : celle-ci arrive ſouvent dans les armées, à cauſe des méchantes eaux, & des mauvais alimens. La *dyſſenterie* eſt produite par une bile, ou par quelque autre humeur âcre & corroſive qui ouvre les vaiſſeaux des inteſtins, qui en picote les membranes ; & qui enfin les ulcère. Il y a une déjection ſanguinolente, où le ſang coule par bas ſans douleur, & ſans que les boyaux ſoient bleſſez, qui ne s'appelle *dyſſenterie* que fort improprement.

La cauſe prochaine de la *diſſenterie* eſt une humeur âcre & corroſive qui ulcère les inteſtins : les cauſes éloignées ſont les méchans alimens, les fruits d'automne, les raiſins, le vin nouveau pris avec excès, les poiſons, les médicamens violens, les eaux qui paſſent par des canaux de plomb, ou par des vieux canaux, l'air pluvieux du printems après un hyvèr ſec, l'air chaud & ſec de l'été & de l'automne, quelque contagion qui régne. La partie que cette maladie affecte ſont les inteſtins, ou les grêles, ou les gros, ou tous enſemble : quand la cauſe du mal eſt dans les grêles, les tranchées commencent longtems avant les ſelles, la douleur eſt vive, & ſe fait ſentir aux environs & au deſſus du nombril, les excrémens & le ſang ſont plus mélangez, parcequ'ils ſont plus longtems enſemble : quand les gros inteſtins ſont attaquez, la douleur eſt moins forte, elle ſe fait ſentir plus bas, les excrémens ſortent en même tems que les tranchées commencent, le ſang nage deſſus, & n'eſt pas mêlé avec les excrémens.

Les cauſes de la *dyſſenterie* ſont des ſéroſitez, ou d'autres mauvaiſes humeurs ſéparées de la maſſe du ſang, d'où s'en ſuit une trop grande fèrmentation dans le ſang, & une diſſolution de ſes parties qui deviennent trop liquides. C'eſt la première cauſe. La cauſe ſecondaire, comme parlent quelques Médecins, c'eſt une vellication, & une irritation des fibres nèrveuſes des inteſtins, cauſée par des humeurs acides, âcres, ſéparées du ſang ; & qui fait que les fibres ſpirales qui produiſent le mouvement périſtaltique du ventricule & des inteſtins, ſe meuvent trop vîte, & que les humeurs ſont pouſſées trop vîte à la cavité des boyaux, & chaſſées trop tôt par l'anus. La cauſe médiate eſt quelque corps étranger qui adhère fortement aux inteſtins, & par ſes pointes & ſes aiguilles picotte violemment & avec impétuoſité les fibres nèrveuſes des inteſtins. Les cauſes éloignées ſont tout ce qui peut corrompre la maſſe du ſang, tels que ſont les ſucs viſqueux, cruds, acides, âcres, &c. trop manger des fruits d'été, &c.

Rarement les purgatifs font de bons effets dans la *dyſſenterie*, parcequ'ils augmentent la fèrmentation du ſang, & irritent de plus en plus les fibres des inteſtins. Les Émétiques n'y ſont guère d'uſage non plus, parcequ'ils attirent dans le ventricule les humeurs peccantes, ou pour le moins dans les inteſtins ſupérieurs, & cauſent de plus fréquentes ſelles. Les remédes balſamiques & ſtiptiques ſont ceux dont il faut uſer ſelon les différentes cauſes, & les différents ſymptômes de la maladie. L'*Hypecacuana*, dont on doit la découvèrte à M. Helvétius, a cela de ſingulier, qu'il corrige le levain dyſſentérique à meſure qu'il l'évacuë. Borrhy, dans une lettre à Bartholin, dit qu'il n'y a point de meilleur remède pour la *diſſenterie*, que de l'eau rôſe, où l'on a éteint de l'or.

Ce mot vient de δὺς, qui ſignifie, Avec peine, avec difficulté, & de ἔντερον, inteſtin.

DYSSENTÉRIQUE. adj. Qui a la dyſſenterie. *Dyſſenteriâ laborans*. Un *dyſſentérique*. Guérir, traiter un *diſſentérique*.

DYSPEPSIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Difficulté de digérer. *Dyſpepſia* ; *difficilis*, *ægra concoctio*. La *dyſpepſie* eſt cauſée par la foibleſſe du levain de l'eſtomac.

Ce mot vient de δὺς, difficilement, avec peine, & de πέπτειν, cuire.

DYSPNÉE. ſubſt. f. Tèrme de Médecine, difficulté de reſpirer. *Dyſpnoea*, *ſpirandi difficultas*. La *dyſpnée* a trois degrez ; ſçavoir, la courte-haleine, l'aſthme & l'orthophnée. La *courte-haleine*, qui retient auſſi le nom de *dyſpnée*, eſt une difficulté de reſpirer qui n'eſt pas fort grande. L'*aſthme* eſt une difficulté de reſpirer plus grande, accompagnée de ronflement & de ſifflement. L'*orthophnée* eſt la plus violente de toutes, les malades ne pouvant demeurer couchez, & étant obligez d'être debout, ou aſſis, afin de pouvoir reſpirer. Les cauſes les plus fréquentes de la *dyſpnée*, ſont les phlégmes contenus dans les bronches, & la conſtitution trop forte de ces mêmes bronches, qui empêchent l'entrée facile de l'air dans les poumons.

Ce mot vient de δὺς, difficilement, malaiſément, & de πνέω, je reſpire.

DYSSYLABE. adj. Mot compôſé de deux ſyllabes. *Diſſillabus*. Un ſpondée eſt un pied *diſſyllabe*, compôſé de deux ſyllabes longues.

DYSTRE. ſ. m. *Dyſtrus*. Cinquième mois Syro-macédonien qui répond à Mars, en commençant quatre jours plûtôt. Chastelain. Voyez Euſèbe, *Hiſt. Eccle. L. VIII. C.* 3. & l'Hiérolexicon des Macri. Le *Dyſtre* répondoit au mois de Février chez les Macédoniens, les Grecs d'Aſie, à Ephèſe, à Pèrgame &c. Et au mois de mars chez les Macédoniens de Syrie, à Antioche, à Gaze, chez les Arabes & d'autres Orientaux. A Tyr il étoit auſſi le 5e mois ; mais il répondoit au mois d'Avril, & de même dans la Lycie, auſſi bien qu'à Sidon. Mais chez les Achéens il étoit le troiſième, & répondoit à Mars, *Fabricii Menolog. p.* 42, 44, 46, 47, 48.

DYSURIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Difficulté d'uriner accompagnée de douleur & d'une ſenſation de chaleur. *Dyſuria*, *difficultas & ſuppreſſio urinæ*. On l'appelle auſſi *ardeur d'urine*, parcequ'il ſemble que l'urine en ſortant brûle l'uretère. Cette maladie diffère de la ſtrangurie, en ce que dans celle-ci l'urine ne ſort que goute-à-goute, au lieu que dans la *dyſurie* elle coule ſans intèrruption, & ſouvent en la quantité requiſe. Les cauſes les plus ordinaires de la *dyſurie*, ſont l'acrimonie de l'urine, & l'excoriation, ou l'exulcération du col de la veſſie, & du canal urinaire.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de la particule δὺς, difficilement, avec peine, & de οὐρεῖν, uriner.

DZW.

DZWINE, ou DUNE. ſ. f. Grande rivière de Pologne. *Duna*, *Duina*. Elle prend ſa ſource près de celle du Volga, dans le Duché de Reſchow en Moſcovie. Elle travèrſe enſuite la Lithuanie où elle baigne Witepſk, & Poloczk ; & enfin ayant ſéparé la Curlande de la Livonie, & paſſe à Dunebourg & à Riga, villes de cette dèrnière province, elle dégorge ſes eaux dans le golfe de Riga à la forteresſe de Dunemonde. On croit que cette rivière eſt celle que les Anciens nommoient Rubo-

E.

E. Subſt. maſc. Cinquiême lettre de l'alphabet, la ſeconde des voyelles. Un *é* bien formé, un grand *E*, un *é* accentué. La prononciation de cette lettre eſt fort difficile pour les étrangérs. Il faut diſtinguer au moins ſix ſortes d'*E* en François. Le prémier eſt celui qu'on prononce comme *a*, enſeigner, *e*mporter, Orient, Occident. Prononcez anſeigner, *a*mporter, Oriant, Occid*a*nt. J'appelle le ſecond *e* François l'*e* muet final; c'eſt celui qui ne ſe trouve jamais que dans la dèrnière ſyllabe, & qui ne ſe prononce point du tout. Il rend même muettes les conſonnes *nt* ou *s*, quand il les précéde dans la dèrnière ſyllabe de nos noms & de nos vèrbes. Ainſi bonne, *bona*; bonnes, *bonæ*; donne, *dat*; donnent, *dant*, ſe prononcent en François tout comme on prononceroit *bonn* & *donn*. Dans la ſuite du diſcours la voix coule pardeſſus cet *e* impèrceptiblement & ſans s'arrêter. Auſſi nôtre vèrſification ne peut ſouffrir cet *e* dans les endroits qui demandent du repos, comme dans la ſyllabe qui porte céſure en quelques vèrs que ce ſoit.

J'appelle le troiſiême *e prèſque muet*. Il ſe trouve à la fin des monoſyllabes, *je*, *de*, *te* &c. Et pour lors ſa prononciation approche un peu du ſon de la diphtongue *eu*. Ainſi *je*, *ego*, ſe prononce prèſque comme JEU, *ludus*. Lorſque dans les monoſyllabes cet *e* ſe trouve ſuivi d'une *s*, & que le mot ſuivant commence par une voyelle, ou ce qui eſt la même chôſe, par une *h* douce, ou muette, le bel uſage a introduit une régle particulière. C'eſt que dans la convèrſation on coule ſur cet *e* qui devient tout-à-fait muet, *les* âmes, *les* hommes, *les* honneurs, *ies* amours, cela ſe prononce comme s'il y avoit *lz* âmes, *lz* hommes, *lz* honneurs, *lz* amours: mais dans un diſcours public on prononce tout, & on appuye ſur cet *es*, comme ſi il y avoit *ais*, *lais* âmes, *lais* hommes, *lais* honneurs, *lais* amours. Cet *e* ſe trouve auſſi dans nôtre langue au milieu des mots, ſoit entre deux conſones, ſoit après une voyelle, & devant une conſone. Lorſqu'il eſt entre deux conſones, il a un ſon fort obſcur, & comme impèrceptible. Il eſt dans nôtre langue ce qu'eſt en Hebreu le point voyelle que les Grammairiens appellent *ſcheva*. C'eſt un *e* très-obſcur, qu'on eſt obligé dans toutes les langues de ſouſentendre, quand on veut prononcer deux conſones de ſuite dans la même ſyllabe, ſur tout ſi ces deux conſones ſont un peu fortes à prononcer. Toute la différence qu'il y a là deſſus entre les autres nations & nous, c'eſt que nous écrivons cet *e*, que les autres nations n'écrivent point; mais la prononciation eſt à peu près la même. Ainſi en écrivant *pelouſe*, *éperon*, nous prononçons comme on prononceroit ailleurs *plouz*, *épron*. Enfin cet *e* prèſque muet ſe trouve quelquefois après une voyelle & devant une conſone, & pour lors il ne fait qu'allonger un peu la voyelle, ſur tout dans quelques tems formez des infinitifs en *er*. J'avoüerai, je prierois, il faut prononcer prèſque je *priròis*, en faiſant l'*i* un peu long, enjoüement, il faut allonger l'*ou* qui précede l'*e*, & ainſi des autres, mais il faut toujours conſèrver l'*e* dans l'écriture, & il ſert pour lors à marquer la racine, l'étymologie &c. Au reſte, cet *e prèſque muet* eſt ſi inſenſible dans la prononciation qu'il n'eſt point compté dans les vèrs. Ainſi *prierons* ne fait que deux ſyllabes dans ces vèrs de M. Racine,

> *Et nous le* prierons *tous de nous ſervir de père.*

Cet *e*, auſſi bien que le précédent, s'appelle *e* féminin, tant parcequ'ils ſont plus foibles, que parcequ'ils ſèrvent à former les féminins des adjectifs. Ainſi du maſculin, l'homme *conſtant*, on forme le féminin, la femme *conſtante*, voilà l'*e* muet. Et du maſculin *aimé*, on forme le féminin *aimée*, voilà l'*e* prèſque muet. Le quatriême *e* eſt l'*e fermé*, qu'on appelle auſſi l'*e maſculin*, parce qu'entre autres uſages il ſert à marquer le maſculin des participes paſſifs dans les vèrbes en *er*, comme aimé, changé. Il eſt toûjours *accentué*, quand il tèrmine le mot, comme dans bonté, facilité, &c. au plurièl des noms & des vèrbes il eſt ſuivi d'une *s*, bontés, facilités, vous aimés. Autrefois au lieu de cette *s* on écrivoit un *z*, & quelques-uns le font encore aujourd'hui, & pour lors on ne met point d'accent ſur l'*e* bontez, facilitez, vous aimez. Au commencement, & au milieu des mots cet *e* fermé devroit toûjours être accentué, mais cette exactitude eſt difficile à garder, & bien des gens y manquent. L'*é* fermé, ou maſculin, rime fort bien avec la diphtongue *ay* du preſent, du prétérit indéfini, & du futur des vèrbes, & par conſéquent il a parfaitement le même ſon.

> *Vaincu, chargé de fèrs, de regrèts* conſumé,
> *Brûlé de plus de feux que je n'en* allumay. RACINE.

Le cinquiême *e* eſt l'*e ouvèrt*, qui eſt allongé dans la prononciation Françoiſe, comme il eſt en Latin dans les pénultiêmes longues, *concedo*, *albedo*. Nous marquons ſouvent cet *ê* en François par un chevron, ou accent circonfléxe, honnête, tête, ou bien par une *ſ* qu'on ne prononce point, honneſte, teſte, foreſt. Nous avons dit que l'*é* fermé a le même ſon que la ſimple diphtongue *ai*, & l'*e* ouvèrt a le même que la diphtongue *ai* allongée & marquée d'un circonfléxe, ou ſuivie d'une *ſ* muette. Ainſi FESTE, *feſtum*, & FAISTE, *faſtigium*, ont parfaitement le même ſon. Cet *e* ouvèrt au lieu d'un circonfléxe ne prend ſouvent qu'un accent aigu dans la dèrnière ſyllabe des noms, dont le ſingulier auſſi bien que le plurier eſt en *és*, comme accés, decés, procés, &c. dans les prépoſitions & advèrbes de même tèrminaiſon, prés, aprés &c. D'autres y mettent un accent grâve; & c'eſt ce que nous avons fait dans ce Dictionaire-ci, parceque cet *e* eſt fort différent de l'*e* fermé, ſur lequel l'uſage eſt de mettre un aigu. Voyez nôtre Préface. Néanmoins dans chez, *apud*, aſſés, *ſatis*, l'*e* eſt fermé, & non pas ouvèrt. C'eſt pourquoi *aſſés* rime avec les pluriers des noms dont le ſingulier eſt en *é*.

> *Quelques faux brillans mal placés,*
> *Toute la piéce eſt admirable,*
> *Un mot leur déplaiſt, c'eſt aſſés,*
> *Toute la piéce eſt déteſtable.* DES-H.

Cet *e* même n'a point du tout d'accent dans la pénultiême, lorſqu'il eſt ſuivi de deux *rr*, comme guèrre tonnèrre, non plus que dans la dèrnière ſyllabe, lorſqu'il eſt ſuivi d'une *r* ſeule & ſur laquelle on appuye; comme *mèr*, *fer*, légèr. Car lorſque cette *r* finale eſt muette l'*er* dans le diſcours ordinaire a le ſon de l'*é* fermé ou accentué, Rocher, *rupes*, changer, *mutare*, on prononce roché, changé. Mais on marque ici un accent ſur ces mots, pour faire connoître comment on doit les prononcer. Nous dirons ailleurs que cette *r* finale doit ſe prononcer, lorſqu'elle eſt ſuivie d'un mot qui commence par une voyelle, ou qu'elle ſe trouve placée à la fin d'un vèrs, dont la rime demande qu'on faſſe ſentir l'*r* dans la prononciation. Le ſixiême *e* eſt médiocre ou mitoyen entre l'*e* ouvèrt, & l'*e* fermé, ayant un ſon plus plein que l'*e* fermé, & moins ouvèrt que l'*e*, qu'on nomme proprement ouvèrt. Cet *e médiocre* a un ſon bref & coupé, comme dans la dèrnière ſyllabe de ces mots, cabin*et*, obj*et*, diſcr*et*, & dans la prémière de *mettre*, *lettre*, & dans la penultiême de proph*ete*, interpr*ete*. Les régles de la rime qui ſont fort ſévères dans la vèrſification Françoiſe, font bien ſentir la différence entre cet *e mediocre*, & l'*e* ouvèrt. Car par exemple METTRE, *ponere*, ne rime point avec MAISTRE, *Magiſter*, ni LETTRE, *littera*, avec ESTRE, *eſſe*, & cela prouve que le ſon en eſt entièrement different.

On pourroit encore trouver une ſeptiême eſpéce d'*e*, qui eſt l'*e* ſimple; qui n'eſt point muet, & qui n'eſt proprement ni ouvèrt, ni fermé, ni médiocre, ni long, ni bref, comme dans les dèrnières ſyllabes de ces mots, Grammairi*en*, hiſtori*en*, &c. Après toutes ces régles, il faut convenir que l'uſage eſt le plus ſeur de tous les Maîtres. L'*e muet* final eſt celui qui coûte le plus aux Étrangérs. Il y a même des Provinces de France, où on le prononce fort mal, & où les petits enfans diſent ma meren, au lieu de dire, *ma mère*. Dans le langage vulgaire de Toulouſe, on donne à cet *e* final & muet un ſon fort approchant de l'*é* accentué. C'eſt ce qui a trompé quelques perſonnes dans le nom de deux illuſtres Sçavans de ce païs, dont l'un eſt actuellement Profeſſeur Royal de Philoſophie dans l'Univèrſité de Toulouſe, l'autre, natif de Carla Diocèſe de Rieux, a paſſé en Hollande, & eſt très-connu par ſes Ouvrages. Leur vrai nom eſt Bayle, & ce n'eſt que par une mauvaiſe imitation du langage Toulouſain, que cèrtaines gens les ont appellé Baylé.

Quelquefois l'*e* n'a aucun des ſens qu'on vient de marquer, ce qui arrive lorſqu'il eſt dans une même ſyllabe devant une autre voyelle, & alors quelquefois il forme une diphthongue, comme dans les mots *feu*, *malheur*, &c. Quelquefois l'*e* ſe pèrd entièrement, & on ne le prononce point du tout, comme dans *malheureux*,

malheureux, *heureux*, qu'on prononce malhureux, hureux, dans *feindre*, *peindre*, &c. qu'on prononce comme s'il y avoit *findre*, pindre, &c. devant un *a*; & un *e* dans *mangea*, *partagea*, *mangeons*, *partageons*, *mangeoient*, *partageoient*, & dans les autres mots ſemblables où l'*e* ne ſert qu'à adoucir le ſon du *g*, & à le faire prononcer comme un *j* conſone dans *jamais*, *joconde*, &c.

Ceux qui ne diſtinguent que trois eſpéces d'*e*, qui ſont l'*e* muet, l'*e* ouvert, & l'*e* fermé, avoüent qu'il y a pluſieurs degrez dans la prononciation de ces *e*, ce qui eſt la même chôſe que s'ils diſtinguoient pluſieurs eſpéces d'*e*.

Les Latins avoient auſſi des *e* differens; l'un étoit plus ouvert, *e vaſtius*, tel étoit le dèrniér dans *bere*, l'autre étoit plus fèrme; tel que celui de l'advèrbe *here*, hier. Ce dèrniér *e* & l'*i* ſe changeoient ſouvent l'un en l'autre. Ainſi pour *here*, on dit *heri*; & l'on trouvoit ſouvent *ſibe*, *quaſe*, &c. pour *ſibi* & *quaſi*; & Tite-Live ſe ſèrvoit ſouvent de ces ſortes de mots. L'*e* Latin s'exprimoit auſſi quelquefois par *a*. C'eſt pour cela que quelques Antiquaires ont prétendu que la médaille de Gallien qui a pour inſcription GALLIENAE AVGVSTAE n'eſt point une medaille ſatirique, comme d'autres le vouloient, & que ces mots ne ſont point un datif féminin, mais le vocatif maſculin, *Galliene auguſte* écrit par un *a*.

Au regard de la forme de cette lettre E, nous l'avons priſe des Latins, qui la tenoient des Grècs; ceux-ci l'avoient reçûë des Phéniciens, & de Cadmus, qui la leur avoit portée. Car les Phéniciens avoient la même langue & les mêmes caractères que les Hébreux; or la forme du *he* Hébreu étoit la même que celle de nôtre E, ainſi qu'on le peut voir ſur les médailles Hébraïques, & dans la Diſſèrtation du P. Souciet Jéſuite ſur ces médailles, & ſur les prémières lettres Hébraïques p. 143. Toute la difference qu'il y a, c'eſt que les Hébreux liſant de droite à gauche, ils tournoient cette lettre en ce ſens, Ǝ, au lieu que les Grècs, les Latins, & toutes les langues modèrnes, liſent de gauche à droite, l'écrivent dans un ſens différent E. Enſuite en écrivant vite & faiſant la travèrſe d'enhaut, la pèrpendiculaire, & la travèrſe d'en bas tout d'un trait & ſans lever la main, on l'a arrondie comme un C; puis ajoutant la travèrſe du milieu, de là s'eſt formé *e*, qui eſt la petite forme de cette lettre.

Les Imprimeurs appellent *e trema* un *ë* ſur lequel il y a deux petits points; & un *é* acut, celui qui eſt accentué.

E, ſur les monnoyes, marque celles qui ſont fabriquées à Tours.

E, ſur les touches d'un clavier d'orgue, ou de claveſſin, marque les tons *E mi la*.

E, ſur la bouſſole, ou compas de mer, Cartes marines &c. marque le vent d'Orient, qu'on nomme EST dans les mèrs du Ponant. E. *Eſt*. ESE. *Eſt-Sud-eſt*. NE. *Nord-Eſt* &c.

E, dans les lettres, Epîtres dédicatoires, Gazettes, & livres d'Hiſtoire modèrne, ſe met par abréviation pour *Excellence*, ou, *Eminence*, V. E. *Vôtre Excellence*, ou *Vôtre Eminence*. S. E. *Son Excellence* &c.

E, dans les Calendriérs Écleſiaſtiques, eſt la cinquiême des ſept lettres qu'on nomme Dominicales.

On trouve dans bien de Dictionnaires, que la lettre E chez les Anciens étoit une lettre numérale, qui ſignifioit 250, ſuivant ce vèrs,

E quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

Mais il faut remarquer ici une bonne fois pour toutes, que ce n'eſt pas chez les Anciens que cet uſage des lettres Latines numérales a eû lieu. Iſidôre de Seville, Auteur du ſeptiême ſiécle, le dit en tèrmes éxprès au prémiér livre de ſes Origines chap. 3. *Latini autem numeros ad litteras non computant.* Cela fut introduit dans un tems de barbarie & d'ignorance. M. Du Cange a pris ſoin d'éxpliquer cet uſage au commencement de châque lettre de ſon ſçavant Gloſſaire Latin-Barbâre. Mais les faiſeurs de Dictionnaires qui l'ont ſuivi, & qui ne l'ont pas entendu, on dit qu'on trouvoit cette éxplication des lettres numérales dans Valérius Probus. M. du Cange ne dit point cela, mais ſeulement qu'on trouvoit cette éxplication à la p. 1683. du recueil des anciens Grammairiens, entre leſquels ſont Valerius Probus, & Pièrre Diâcre. *Habetur verò illud cum Valerio Probo, Paulo Diacono* (*il falloit dire*, Petro Diacono) *& aliis qui de numeris ſcripſerunt, editum inter Grammaticos antiquos.* Cette édition, eſt de Wékel *in* 4°. de l'an 1605. par Élie Putſchius. On attribuë à Magnon, Archevêque de Sens du tems de Charlemagne, l'éxplication des notes du Droit, qu'on trouve dans le même recueil, & ailleurs.

E A C.

ÉACIDE. ſ. m. & f. Deſcendant d'Æacus, qui eſt de la race d'Æacus. *Æacides*. J'aime mieux que Therſites ſoit vôtre pere, pourvû que vous ſoyez un *Eacide* en valeur, que ſi vous étiez fils d'Achille, & que vous ne fuſſiez qu'un Thèrſite. *Juvenal*, *Sat. VIII*. *Eacide* eſt mis là pour Achille, & ſouvent on lui donne ce nom, auſſi bien qu'à Néoptolémus, ou Pyrrhus ſon fils, parce qu'ils deſcendoient d'Æacus, qui étoit ayeul d'Achilles. Pauſanias a remarqué que prêſque tous les *Eacides* fûrent tuez.

E A D.

ÉADBÈRT. Voyez ÉDBÈRT.

E A L.

ÉALE. ſ. f. *Eale*. Bête à quatre piéds, dont on ne ſçait que ce qu'en a dit Pline l. 8. ſect. 30. & Sólin après lui. Pline, après avoir parlé des Lynx, des Sphinx, & autres animaux d'Éthiopie, que bien des Auteurs modèrnes traitent d'animaux fabuleux, parce qu'ils ne les ont pas vûs, dit que l'*Eale* eſt une bête de la grandeur de l'hippopotame, qu'elle a la queuë d'Éléphant, & eſt de couleur noire ou rouſſe, qu'elle a les mâchoires de ſangliér, & des cornes de plus d'une coudée de longueur; que ſes cornes ſont mobiles, enſorte qu'elle combat tantôt avec une & tantôt avec l'autre, & les remuë en tout ſens, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe défendre, & parer les coups qu'on lui porte.

E A N.

ÉANUS. ſ. m. Nom que l'on donnoit à Janus, & que Cicéron lui donne, comme l'allégue Cornificius au IIIe Livre des étymologies. *Eanus*. On l'appelle ainſi *ab eundo*, parceque le monde, à ſçavoir le Ciel, va toujours, tourne toujours. *Vigenère*, *ſur Tite-Live p.* 1224.

E A R.

ÉARNE. ſ. m. Grand lac d'Irlande. *Ernus*, *Erno*, *Derno*, *Erdinus*. Il eſt dans le Comté de Fèrmonagh, en Ultonie. Il a deux lieuës de long. Ce ſont comme deux lacs joints par un canal, ce qui fait qu'on le diviſe en deux parties, ou deux lacs dont l'oriental conſèrve le nom d'*Earne*, & celui qui eſt à l'occident s'appelle *Broad*.

E A S.

ÉAST ANGLE. Prononcez EST ANGLE. Nom propre d'un ancien Royaume des Anglo-Saxons dans l'Iſle Britannique. *Orientalis Anglia*; *Eaſt Anglia*. Il avoit au couchant le Royaume de Mèrcie, au midi celui des Saxons Orientaux, & il étoit baigné au levant & au nord par la mèr d'Allemagne; il comprenoit les tèrres où ſont aujourd'hui les Comtez de Nortfolx, de Suffolx, & de Cambrige.

Eaſt ſignifie Orient, d'où nous eſt venu le nom d'*Eſt*. Ainſi *Eaſt-Angles* ſignifie Anglois orientaux.

ÉASTER. ſ. f. Déeſſe des anciens Saxons. *Eaſter*. M. Bochart, qui avoit entrepris de rapporter les anciennes origines à la langue & à la doctrine des Phéniciens, prétendoit que cette *Eaſter* étoit la même qu'Aſtarté. Ses ſacrifices ſe faiſoient au commencement du printems; & de là vient que les Saxons appelloient *Eaſter* le mois auquel ſe célèbre la Pâque. Skinnerus ne s'éloigne pas beaucoup de ce ſentiment, dans ſon Étymologique de la langue Angloiſe. HUET. Bochart, pour rapprocher ce mot de celui d'Aſtarte, dit *Æſtar*, ou *Eaſter*; mais Bede, *L. De Temporibus*, où il a pris ceci, dit *Eaſter*, & ne dit qu'*Eaſter*. Il eſt vrai que la prononciation d'*Eaſter*, & d'*Æſter*, diffèrent peu aujourd'hui en Anglois. C'étoit le mois d'Avril, que les Saxons appelloient *Eaſter monath*; & les Anglois appellent encore aujourd'hui les Fêtes de Pâque *Eaſtertime*, le tems d'*Eaſter*. Voyez le Chanaan de Bochart c. 42.

EAST MEATH. Prononcez *Eſt-metz*. Nom propre d'un Comté de la Lagénie, en Irlande. *Media*, ou *Midia Orientalis*. La Boïne diviſe l'*Eaſt-Meath* en deux parties. C'étoit autrefois un Royaume, & le païs des Eblaniens, ou Eblanes.

Ce nom eſt compôſé d'*Eaſt*, Orient, & de *Meath*, Médie. Ce nom lui vient peutêtre, dit Cambden, de ce que ce païs eſt aû milieu de l'Iſle. Cambden écrit Meth, & l'appelle ſimplement Comté de Meth. Néanmoins dans ſa Carte on trouve *Eaſt-Meath* & Weſt-Meath.

E A U.

EAU, cette tèrminaiſon ne fait ordinairement qu'une ſyllabe en François, *couteau*, *ciſeau*, *tableau*, *manteau* &c. excepté dans *fleau*, que nos bons Poëtes font de deux ſyllabes, & *perdreau*, qu'ils font de trois plus ordinairement. Voyez l'excellent traité de la Poëſie Françoiſe du P. Michel Mourgues, dont on a beaucoup profité dans la reviſion de ce Livre.

EAU. ſ. f. *Aqua*. On ne prononce preſque pas l'*e*, c'eſt un *e* preſque muet. L'eau eſt le troiſiéme des quatre Élemens vulgaires, qui eſt froid, & humide par ſa nature. M. Ozanam définit l'eau,

un élément liquide & viſible qui coule ſur la tèrre & qui eſt ſouverainement froid & modérément humide. Ce nom ſe donne à tous les corps clairs, & liquides, qui coulent ſur la tèrre : comme, *Eau* de mèr, *marina*; de rivière, *fluviatilis*; de fontaine, *fontana*; d'etangs, de ſources, de citèrnes, *ciſternina*; de puits, *putealis*. L'*eau* péſe 800 fois plus que l'air, & eſt de 14 à un à l'égard du mèrcure. Toute *eau* contient des particules tèrreſtres plus ou moins. Woodwart dans ſon Traité de la Végétation, & d'autres, l'ont démontré.

L'*eau* d'Eſpagne eſt éxcéllente; elle ne ſe corrompt jamais. C'eſt en partie ce qui fait que le pain de Madrit eſt ſi bon. Le pain de Gonneſſe n'eſt ſi eſtimé, depuis ſi longtems, que parce que les *eaux* y ont toûjours été bonnes. La bonté de l'*eau* conſiſte dans ſa légèreté.

Les meilleures *eaux* pour les uſages de la vie, ſont celles qui ſont pures, légères, tranſparentes, ſimples, & ſans grand mélange de particules tèrreſtres. MORTHON. L'*eau* la plus convenable pour la ſanté, eſt celle qui eſt légère, claire, pure, qui n'a ni couleur, ni ôdeur, ni ſaveur, qui s'échauſe & ſe rafraîchit très-vîte, & dans laquelle les hèrbes & les légumes ſe cuiſent facilement & promptement. Quelques-uns diſent que la marque d'une bonne *eau* eſt de diſſoudre parfaitement le ſavon. Les meilleures *eaux* ſont ordinairement celles des puits, ou des fontaines.

M. Lémery croit que l'*eau* de rivière eſt la meilleure & la plus ſaine de toutes, pourveû qu'on la laiſſe repôſer devant que d'en boire, & qu'on la prenne loin au deſſus des grandes villes, pour qu'elle ne ſoit point chargée d'impuretez & d'immondices.

L'*eau* de la Seine ayant été peſée dans un aréometre très-éxact, s'eſt trouvée auſſi légère qu'aucune *eau* de fontaine, quelque claire qu'elle fût, Voyez le Traité des alimens de M. Lémery. On ne juge pas de la légèreté des *eaux* par leur moindre poids, mais par leur ſubtilité à deſcendre promptement de l'eſtomac.

M. de la Mare, dans ſon Traité de Police L. IV. Tit. III. c. 3. parle de la Police des *eaux* de fontaines & de puits, laquelle, dit-il, a toujours fait partie de la Juriſdiction du Prévôt de Paris. Dagobèrt I. par un Édit de l'an 360, ordonna que ſi quelqu'un ſaliſſoit ou corrompoit par des immondices les *eaux* d'une fontaine, il ſeroit condamné de la nettoyer, & en ſix ſols d'amende, c'eſt-à-dire, quarante-neuf livres dix ſous. Il rapporte là, même p. 550. & 551, divèrs autres Réglemens des années 1369, 1698, & 1703. Le chapître ſuivant regarde la police des *eaux* de rivière. Le Ve eſt des porteurs d'*eau*, & des endroits où ils doivent puiſer lès *eaux* qu'ils débitent au public.

Talès ſoutenoit que l'*eau* étoit le principe de tous les corps; & cette opinion a été renouvellée en nos jours par Robèrt Flud, qui en a fait un Syſtême compris en pluſieurs volumes.

L'*eau* rafraîchit & humecte beaucoup, elle aide à la digeſtion. L'*eau* eſt un principe paſſif, ſelon la plûpart des Chymiſtes. On dit que dans une iſle de la mèr Atlantique il ſe trouve un arbre qui fournit de l'eau à tous les inſulaires. L'*eau* de pluye eſt plus pénétrante & plus active que l'eau commune, à laquelle les Chymiſtes la préfèrent en qualité de diſſolvant.

Les Chinois diſent que dans la Province de Foquien il y a un lac dont l'*eau* eſt vèrte, & qui change le fèr en cuîvre. P. LE COMTE.

Ce mot eſt derivé du Latin *aqua*, d'où on a fait prémièrement *aigue*, témoin *aiguière*, ou *éguière*, *Aigueſmortes*, *Aiguepèrſe*, *Aiguebelette*, *aiguade*, qu'on dit encore en tèrmes de Marine; enſuite on a dit *ayve*, & *ayau*, & *yaüe*, qu'on dit encore en quelques lieux, dont enfin on a fait *eau*. Borel dit que ce mot vient du vieux Gaulois *auen*, ou *auon*, qui ſignifioit autrefois *rivière*, d'où ſont venus les noms des villes *Gandavum*, *Genabum*, & autres. Du Cange dit qu'on a appellé une Iſle *Eia*, mot tîré du Saxon *eaze*, d'où nous avons fait *eave*, comme on écrivoit encore du tems de Picot, & depuis *eau*.

On dit en général, Aller par *eau*, pour dire, Naviger, voyager ſur la mèr, ſur les lacs & ſur les rivières. *Navigio ire*. Paſſer l'*eau*, au delà l'*eau*; c'eſt-dire, de l'autre côté de la rivière. On dit une *eau* claire, tranſparente, dormante, obſcure, profonde, &c. Les *eaux* ſont débordées, ſont crûës. Les *eaux* les plus tranquilles ne ſont pas les plus divèrtiſſantes. M. SCUD.

Le Danube en trembla caché dans ſes roſeaux,
Et ſaiſi de frayeur précipita ſes eaux. MÉN.

On dit qu'une chôſe ne ſent que l'*eau*, quand elle n'a ni ſel, ni ſaveur. Jeûner au pain & à l'*eau*. On a obſèrvé que l'*eau* d'une fontaine eſt d'un autre poids à ſa ſource, qu'à quelque diſtance de là; & qu'après ſon dégel elle eſt d'un autre poids qu'elle n'étoit auparavant. Une pinte d'*eau* du Gange eſt plus légère d'une once que quelque autre *eau* que ce ſoit : le Mogol n'en boit point d'autre, en quelque lieu qu'il ſe trouve.

EAU, en particulièr, ſe dit de la pluye, *aqua, pluvia*. Ce nuage épais nous menace d'*eau*. Il tombe de l'*eau*. Une ondée d'*eau*.

L'Écriture diſtingue les *eaux* qui ſont au deſſus du firmament, ou des Cieux, & celles qui ſont au deſſous, c'eſt-à-dire, les eaux de la mèr, des rivières &c. qui ſont au deſſous de l'air, & les *eaux* des nuées qui ſont au deſſus.

EAU pètrifiante, eſt une *eau* qui a un ſèl de telle nature que s'inſinuant dans les corps qu'on met dedans, il les rend tout-à fait pièrres. Ils pètrifient les matières qu'on laiſſe ſéjourner dedans, comme du bois, des fruits, des parties d'animaux, &c. Ovide parle de ce phénoméne dans le XVe livre des Métamorphôſes.

Flumen habent Cicones, quod potum ſaxea reddit
Viſcera, &c.

Les Anciens ont attribué des effèts ſurprenans aux *eaux* qui pétrifient. Les Païſans en Angletèrre s'en ſèrvent comme d'un ſpécifique pour guérir les beſtiaux attaquez de dyſſenterie. MORTHON.

L'*eau* d'Arcueil eſt remplie de parties pièrreuſes, qui ſe ſéparent des parties de l'*eau* en coulant, & forment au fond des canaux un ſédiment qui ſe durcit & devient pièrre. On dit que les *eaux* d'un cèrtain fleuve de Thrace enyvrent de la même manière que le vin, ce qui peut venir des parties ſulphureuſes, bitumineuſes, & volatiles, que les *eaux* de ce fleuve contiennent, & qui s'étant portées à la tête empêchent le mouvement réglé des eſprits animaux, & les portent avec impétuoſité, & ſans ordre, dans toutes les parties du corps.

Il y a encore une autre eſpéce d'*eau* qu'on pourroit appeller incruſtante, parceque ſi on met quelque corps dans cette *eau* il ſe fait tout autour une incruſtation de pièrre ſans changer le corps qu'on y avoit mis. Cette *eau* eſt fort commune à Paris & aux environs, & à propos de cela, on doit remarquer qu'il faut bien prendre garde d'où viennent les *eaux* qu'on deſtine à la boiſſon. Car ſi elles paſſent par des tèrreins qui ayent de mauvaiſes qualitez, elles en prennent auſſi, comme lorſqu'elles paſſent ſur des pièrres de plâtre &c. Ce qui ſe connoît en faiſant cuire de l'ozeille dedans l'*eau* qu'on veut éprouver. Car l'*eau* change de couleur & devient rougeâ , ce qui n'arrive pas aux autres *eaux*.

EAU, en tèrmes de Théologie, ſe dit prémièrement de celle avec laquelle on baptiſe. Le pécheur eſt régénéré par les *eaux* du Baptême, par les *eaux* de la grâce : l'ancien uſage étoit de dire *eau* ſimplement, pour dire, les *eaux* du Baptême. Il y a dans le Roman MS. de Jourdain de Blaye,

Cil le leva des Saints fonts & de l'aigue.

C'eſt-à-dire, de l'*eau*. Les anciens Auteurs Écléſiaſtiques ſe ſont ſèrvis d'*aqua* en ce même ſens.

EAU BÉNÎTE, *aqua benedicta*, *aqua luſtralis*, eſt une *eau* qui ſe fait dans l'Égliſe avec cèrtaines prières, éxorciſmes & cérémonies. On la prend à l'entrée & au ſortir de l'Égliſe. L'*eau bénite* de Pâques eſt celle qu'on préparoit autrefois ſeulement pour baptiſer les enfans, & les catéchuménes. Celle qu'on fait ſolemnellement tous les Dimanches dans les Parroiſſes, ſèrt pour la dévotion, pour effacer les péchez véniels, chaſſer les Démons, préſèrver du tonnèrre, &c. On la peut faire auſſi les autres jours, & en quelque Égliſe que ce ſoit, avec les prières marquées pour cela dans les Meſſels & Rituels. Par un titre de Marmoutier rapporté dans l'hiſtoire de Bretagne T. II. p. 1625. il paroit que les Moines ne la faiſoient pas autrefois, mais la recevoient des Évêques. Un Allemand, nommé Urbain Godefroy Siber, a imprimé une Diſſèrtation à Leipſik pour montrer par des preuves tirées de l'hiſtoire Ecléſiaſtique, que l'on peut faire boire de l'*eau bénite* aux animaux.

L'uſage de l'*eau bénite* eſt très-ancien dans l'Égliſe, comme on le peut voir dans S. Jérôme, dans la vie de S. Hilarion, & dans Gretſèr, *De Benedict*. C. X. & ſuiv. juſqu'au XXe Les Juifs avoient pluſieurs aſpèrſions ſemblables que Dieu même avoit inſtituées. Voyez au L. des Nombres XIX. 17. On attribuë au Pape S. Aléxandre, martyriſé ſous Hadrien, l'inſtitution de l'*eau bénite*. GODEAU.

L'uſage de l'*eau bénite* eſt une des pratiques de l'Égliſe, contre laquelle les Hérétiques de ces dèrnièrs ſiécles ont crié avec le plus d'ignorance & de paſſion; la paſſion leur a fait déguiſer la créance & la pratique de l'Égliſe, & l'ignorance leur a fait blâmer ce qui eſt autoriſé par des preuves inconteſtables. Il eſt vrai que les Payens avoient une *eau* luſtrale, tout comme il eſt vrai qu'ils avoient des Temples, qu'ils faiſoient des prières, & pratiquoient une infinité de chôſes, que nous pratiquons auſſi bien qu'eux : nous fléchiſſons les genoux pour adorer le vrai Dieu, comme ils faiſoient pour adorer ſes faux Dieux.

On appelle auſſi *eau bénite*, cette cérémonie & ces prières qui ſe font

font les Dimanches avant la grand'Meſſe pour bénir l'*eau* : comme, Voilà l'*eau bénite* qui ſonne.

EAUX AMÈRES DE JALOUSIE. Dans le Livre des Nombres il eſt fait mention d'une *eau* qui ſervoit à éprouver ſi une femme étoit adultère.

EAU BOUILLANTE, ÉPREUVE DE L'EAU BOUILLANTE. Chez nos Anciens on faiſoit la preuve des crimes par l'immèrſion du corps ou du bras dans l'*eau* chaude, avec pluſieurs cérémonies Eccléſiaſtiques, d'où vient que comme on dit maintenant, j'en mettrois ma main dans le feu, quand ont veut aſſurer une chôſe, & marquer qu'on n'en doute pas, les anciens diſoient, j'en ferois un jugement d'*eau* chaude & de fèr chaud. C'eſt ce qui eſt exprimé en vieux langage dans le Roman manuſcrit du Renard, cité par Du Cange p. 281. ſur le mot *aquæ ferventis judicium*,

Si que j'en feroie un juiſe,
c'eſt-à dire un jugement,
De chaude yaüe *& de ſer chaud.*

Dans l'éxamen ou jugement de l'*enu* chaude, celui qui étoit accuſé, ou celui qui vouloit bien prendre la place de l'accuſé, & ſubir pour lui cette épreuve, étoit obligé de mettre le bras nud dans une chaudière pleine d'*eau* boüillante, & d'en tirer une pièrre, qui y étoit plus ou moins enfoncée, ſelon la qualité du crime; enſuite on enveloppoit ſa main, le juge mettoit un ſeelle ſur l'enveloppe, & au bout de trois jours on la venoit viſiter, & ſi elle ſe trouvoit ſans brûlure, l'accuſé étoit déclaré innocent. Les Nobles ſe purgeoient par le fèr chaud; & ceux qui n'étoient pas de libre condition, par l'*eau* froide. Voyez ci-deſſous. Le Père Mabillon dit que ce fut le Pape Eugene II. qui inventa cette cérémonie, pour retrancher la coutume de faire ſerment en mettant la main ſur les reliques des Saints, dont on abuſoit; & qu'elle fut deffenduë par Innocent III. au Concile de Latran, le R. P. Brun Prêtre de l'Oratoire vient de donner au public en 1702. une *Hiſtoire Critique des Pratiques Supèrſtitieuſes* &c. on trouvera dans ce Livre bien des chôſes curieuſes & de ſçavantes recherches ſur ces preuves par l'*eau* chaude, & l'*eau* froide, & ſur la vèrtu prétenduë qu'on a attribué à la baguette de trouver les ſources d'*eau* &c. Theotbèrge, femme de Lothaire, ayant été accuſée d'avoir commis avant ſon mariage un inceſte avec ſon frère, le Duc Hubèrt, comme on ne pouvoit la convaincre par aucuns témoins, on conſulta quelques Évêques ſur la manière dont les Juges pourroient ſe comporter dans une affaire où le crime étoit très-douteux; mais qui tout douteux qu'il étoit, déshonnoroit le Roi. Les Évêques fûrent d'avis qu'on eût recours à la *preuve de l'eau bouillante*, qui conſiſtoit en ce que l'accuſé, pour prouver ſon innocence, enfonçoit ſa main dans un baſſin plein d'eau bouillante, pour en tirer un anneau qu'on y avoit mis; s'il retiroit ſa main avec l'anneau ſans qu'elle fût brûlée, il étoit déclaré innocent; ſi la main ſe trouvoit brûlée, il demeuroit convaincu. P. DAN. *Hiſt. de Fr. T. I. p.* 721. Quelquefois on ſubſtituoit une autre pèrſonne à ſa place pour faire cette épreuve. Le rang & la qualité de Theotbèrge la diſpenſèrent de faire elle même la preuve. Elle choiſit un homme pour la faire en ſon nom, qui ou par zèle, pour la vie & pour l'honneur de cette Princeſſe, ou pour de l'argent, conſentit à mettre ſa main dans l'*eau bouillante*. Il le fit, & la retira ſans aucun mal. P. DAN. *ibid.* Voyez encore l'hiſt. de Bret. par D. Lobin. T. II. p. 243. Le P. Daniel dit preuve, mais on dit communément épreuve de l'*eau* bouillante.

ÉPREUVE DE L'EAU FROIDE. Après qu'on avoit fait quelques prières on lioit l'accuſé en peloton, & on le jettoit dans une rivière, dans un lac, ou dans une cuve pleine d'eau; s'il enfonçoit, il étoit tenu pour coupable; s'il ſurnageoit, il étoit regardé comme innocent. Voyez les Memoires de Trevoux 1711. p. 1407. & ſuivantes, Cordemoy T. II. p. 317. Voyez EſPREUVE, ou PREUVE.

En dévotion il y a *Eau de S. Clair*, qui guérit du mal des yeux; *Eau de Sainte Geneviéve*, qui guérit de la fiévre.

Dans l'Agriculture & le jardinage rien n'eſt ſi néceſſaire, & ſi utile que l'*eau*. C'eſt pour cela que Varron met l'*eau* parmi les Divinitez qu'il invoque au prémiér livre *de Re ruſtica. Etiam*, dit-il, *precor lympham*, quoniam *ſine aqua omnis miſera eſt agricultura.* Il faut dans une maiſon de campagne tâcher d'avoir de l'*eau* vive & coulante, ſaine, claire, & en abondance.

EAU, en tèrmes de Phyſique, ſe dit auſſi des humiditez qui ſortent des corps, comme de l'urine & de la ſueur. Il eſt allé faire de l'*eau*, lâcher de l'*eau*, un filèt d'*eau*; il ne peut retenir ſon *eau*. Cette courſe, cet accès de fièvre l'a mis tout en *eau*. On le dit auſſi de l'*eau* qui eſt enfèrmée dans quelque bube ou veſſie, ou entre cuir & chair, *aqua intercus, aqua inter cutem*, qui forme une eſpéce d'hydropiſie. Il a vuidé quantité d'*eaux*. Il lui eſt tombé des *eaux* ſur les jambes: ce qui ſe dit plus ordinairement des chevaux, quand il leur tombe de mauvaiſes humeurs ſur le boulet & le pâturon. On dit, Fondre en *eau*; pour dire, Pleurer abondamment.

Pleurez, pleurez mes yeux & fondez vous en eau, &c.

En tèrmes de Marine on dit, Faire de l'*eau*, *Aquari*; pour dire, Faire aiguade, faire ſes proviſions d'*eau* douce au milieu d'un voyage de long cours. Ce navire fait *eau*, *aquam accipit, rimis fatiſcit*; c'eſt-à-dire, que l'*eau* entre dans le navire par quelque ouvèrture, ou voye d'*eau* qui eſt ſous le navire. Pour y remédier, on prend une civadière piquée d'étoupe, ſur laquelle il faut coudre quatre cordages à travèrs, & amarrer des poids aux deux bouts d'enbas, afin de faire caler la voile, & lors qu'elle eſt vis-à-vis de la voye d'*eau*, l'on balle ſur les cordages qui ſont couſus deſſus la voile, & la voile étant bien ſaiſie contre le cordage empêche que le navire ne faſſe tant d'*eau*. M. DE TOURVILLE. On n'appelle voye d'*eau*, que les ouvèrtures un peu conſidérables, & dangereuſes. On met en parme, c'eſt-à-dire, on fait pancher le vaiſſeau d'un côté, pour fèrmer une voye d'*eau*, qui eſt de l'autre: quelque ſoin qu'on ait eû de bien calfater le vaiſſeau, il y entre toûjours un peu d'*eau*; c'eſt pour cela qu'on pompe de tems en tems. L'uſage eſt de faire pomper à la fin de châque quart. Il y a des canaux dans le fond de câle, qui ſèrvent à conduire ces *eaux* à la pompe, ces canaux s'appellent bitonnières, anguillièrs, ou lumières, le vaiſſeau coule-bas d'*eau*, lorſqu'il y entre plus d'*eau* qu'on n'en peut tirer dehors avec la pompe, lors que l'*eau* gagne le vaiſſeau. La baſtonnée d'*eau* eſt la quantité d'*eau* que l'on puiſe à la pompe chaque fois qu'on fait jouër la brimbale, ou bringuebale; c'eſt-à-dire, le bâton de la pompe, qui a un leviér ſèrvant à tirer l'*eau* de la pompe. OZAN. Ce vaiſſeau tire tant d'*eau*; pour dire, il lui faut tant de piéds d'*eau* pour être à flot, & pour voguer. Pour ſçavoir ſi un vaiſſeau tire plus ou moins d'*eau*, on a égard à ſa hauteur du mât, & à la forme, ou ſtructure de la quille, ou caréne. Un vaiſſeau tire plus d'*eau* ſur une rivière, que ſur la mèr, parceque l'*eau* de mèr a plus de conſiſtence. On appelle la ligne d'*eau*, ou flottaiſon, la partie du bâtiment qui eſt à fleur d'*eau*, quand il a ſa charge, & parce qu'ordinairement cette ligne doit être dans l'endroit où le vaiſſeau eſt le plus grôs, cet endroit s'appelle auſſi la ligne d'*eau*, autrement la ligne du fort. Il faut attendre le vif de l'*eau*, ou la haute *eau*; pour dire, de la pleine marée. On dit au contraire, baſſe *eau*, ou *eau* morte, ou le mort d'*eau* dans le reflux, lorſque la marée eſt baſſe, que la mèr refoule, ou ſe retire. Les matelots diſent communément que l'*eau* eſt maigre, quand il y a peu d'*eau*. Les *eaux* vives régnent trois jours devant, & trois jours après la nouvelle ou la pleine lune. Les *eaux* mortes viennent après les ſix jours qu'ont occupé les *eaux* vives. Ce vaiſſeau alloit à fleur d'*eau*; c'eſt-à-dire, n'avoit guères de bord hors de l'*eau*. Ce navire étoit pèrcé à l'*eau*; c'eſt à-dire, dans les œuvres vives, ou qui plongent dans l'*eau*. On dit auſſi qu'un navire eſt ſur l'*eau*, ou ſur les *eaux* d'un autre; pour dire, qu'il ſuit ſon cours, ſon ſillage. Un vaiſſeau ſe met dans les *eaux* d'un autre, lorſqu'il ſe met dèrrière lui, pour faire la même route, dans les évolutions navales, pour ranger une flotte en ordre de bataille ſur la ligne de près, le vaiſſeau qui eſt à la queuë court toûjours au plus près, & les autres vaiſſeaux ſe mettent ſucceſſivement dans ſes *eaux*: quand on chaſſe un vaiſſeau, il faut ſi bien manœuvrer, tenir le vent, faire des bordées, qu'on ſe trouve enfin dans ſes *eaux*. L'*eau* du vaiſſeau s'appelle encore le ſillage, la ſeilleure, houage & houaicle du vaiſſeau. Le remoux d'un vaiſſeau, ſont de cèrtains tournans d'*eau* qui ſe font lorſque le vaiſſeau paſſe, & que le vaiſſeau paroît entraîner après ſoi. On dit auſſi, Mettre un navire à l'*eau*, le pouſſer à l'*eau*, le lancer à l'*eau*, quand du chantier où il étoit pour le bâtir, ou le radouber, on le pouſſe dans la mèr. Des courans d'*eau*, ce ſont des mouvemens d'*eau* impétueux qui ſe trouvent le long des côtes, ou détroits, & qui naiſſent de leurs ſinuoſitez. Le courant de l'*eau*, ou le fil de l'*eau*, ſe dit ſeulement de l'endroit des rivières où l'*eau* eſt la plus forte. On appelle auſſi *chef d'eau*, la haute marée; & dans la bonaſſe on dit que l'*eau* eſt platte & courtoiſe.

On appelle l'*eau* de la mèr *eau* ſomache, ou ſalée, pour la diſtinguer de l'*eau* douce, qui eſt celle des fontaines, des rivières, des étangs & des puits. On a chèrché bien des moyens pour rendre l'*eau* de la mèr douce & potable. Voyez l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, par M. Duhamel, la 2e édition *in* 4°. eſt de 1701.

Battre l'*eau*. Tèrme de Chaſſe. Cela ſe dit quand une bête eſt dans l'*eau*, & l'on crie aux chiens, *elle bat l'eau*.

En Aſtronomie le Vèrſeur d'*eau*, ou plûtôt Vèrſeau, *Aquarius*, ou Amphora, eſt l'onzième ſigne du Zodiaque, en commençant

à *Ariés*, & le ſecond des ſignes d'hyvèr, ſa figure eſt ♒. Le ſoleil entre dans ce ſigne environ le 19, ou 20, de Janviér, ſelon le calendriér Grégorien en 1702. le ſoleil entre en *Aquarius* le 20e de Janviér a dix heures quatre minutes du matin. Ceux qui s'addonnent à la vanité aſtrologique, ou à l'Aſtrologie judiciaire, mettent ce ſigne parmi les ſignes de moyenne beauté, & parmi ceux qu'ils appellent humains raiſonnables & de bonne voix, &c. Ils prétendent auſſi que ce ſigne domine ſur les cuiſſes de l'homme, comme les Poiſſons ſur les piéds, & que ceux qui naiſſent ſous ce ſigne auront de belles inclinations pour la vèrtu, ſelon ces vèrs de Manilius l. 4. v. 569.

At ſi quem ſanctumque velis, caſtumque probumque,
Hic tibi naſcetur, cum primus Aquarius exit.

Ils diſent auſſi que ce ſigne donne de grands talens pour la découvèrte des ſources, la conduite des *eaux*, & pour tous les arts qui en dépendent, & mille autres chimères ſemblables.

On dit en tèrmes d'Hydraulique, Conduire les *eaux*; pour dire, les enfèrmer dans des tuyaux, ou canaux, ou les détourner par un batard d'*eau*. Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences ont mis en François le livre de Jules Frontin, *de aquæ ductibus*, où il eſt traité des Aqueducs des Anciens Romains, & de leur méthode pour la conduite des *eaux*, pour élever les *eaux* par des machines, comme par les pompes, qui l'élévent par aſpiration juſqu'à 32 piéds; ou par compreſſion, en preſſant l'*eau* pour l'élever ſi haut qu'on veut, parceque l'*eau* ne ſe condenſe jamais. Le troiſiême livre des jardins du P. Rapin eſt ſur les *eaux*; il y décrit en beaux vèrs Latins la manière de découvrir les ſources d'*eau*, de les conduire par les aqueducs, de les purifier par le moyen des puiſars, *foſſæ puteales*, & des regards, *ſpeculæ*, de les conſerver dans les réſervoirs, *receptacula*, &c. Il parle auſſi des canaux & de leurs ſoupiraux, *ſpiramenta canalium*; des tuyaux, *tubi, tubuli*; des baſſins, *labra*; des grandes piéces d'*eau*, *grandes aquæ*; des ronds d'*eau*, *aquarum ambitus*; des caſcades, des nappes d'*eau*, des jets d'*eau*, *aquæ ſalientes*, &c. Il en parle auſſi dans le chap. 14. de ſa diſſèrtation *de diſciplina univerſa hortenſis culturæ*. V. JET, FONTAINE HYDROSTATIQUE &c. Faire un jet d'*eau*, c'eſt, Élever l'*eau*, & la faire jaillir en l'air. Un bouillon d'*eau*, eſt celui qui ne s'éléve guères au deſſus du tuyau. Une chute d'*eau*, ou caſcade, *aquarum lapſus*. Une nappe d'*eau*, *aquæ textiles*, ſe dit quand l'*eau* s'étend comme une nappe ſur une pièrre d'où elle tombe. Un ſoleil d'*eau*, quand les jets ſe diſtribuent en rayons. Une gèrbe d'*eau*, quand il y a grand nombre de tuyaux près l'un de l'autre qui jettent de l'*eau* enſemble. Un bèrceau d'*eau*, quand il y a des jets d'*eau* à droit & à gauche qui ſe courbent en arc par deſſus la tête. Un poûce d'*eau*, eſt l'ouvèrture d'un tuyau que l'*eau* remplit en coulant, & dont la ſupèrficie contient un poûce quarré. Bèrnard Palliſſi, Jacques Beſſon, Serlio, Sal. de Caux, & le Théâtre d'Agriculture, ont écrit de l'art de conduire les *eaux*, de trouver des ſources & des fontaines. Il y a auſſi des horloges d'*eau*, Voyez HORLOGE; des moulins a *eau*, Voyez MOULIN; & pluſieurs autres machines dans leſquelles on ſe ſèrt de la force de l'*eau* ſelon les régles de l'hydroſtatique, pour élever des corps peſans &c.

On dit à Vèrſailles que le Roi a donné les *eaux* à un Prince étrangér, à un Ambaſſadeur, &c. Pour dire que le Roi a fait joüer tous les jets d'eau en ſa conſidération, & pour lui faire plaiſir & honneur.

EAU, en tèrmes de Médecine, ſe dit de quelques liqueurs du corps humain. *Eau* phlégmatique; l'*eau* du péricarde, ou contenuë dans le péricarde, c'eſt une humeur ſéreuſe dans laquelle nage le cœur; elle eſt ſemblable à de l'urine, néanmoins elle n'eſt ni âcre, ni ſalée; en quelques-uns elle reſſemble à de la lavure de chair; on la trouve en toutes ſortes d'animaux, morts ou vivans; les uns en ont plus & les autres moins. On prétend que les femmes & les vieillards en ont une plus grande quantité que les jeunes, à cauſe de la foibleſſe de la chaleur. Il y a de cette *eau* dans le péricarde du fœtus, ce qui fait voir qu'elle y eſt dès la prémière conformation, & qu'ainſi elle y eſt néceſſaire dès le moment que le cœur commence à ſe mouvoir. Lorſqu'elle eſt en trop grande quantité, elle caûſe des palpitations de cœur qui le ſuffoquant, peüvent caûſer la mort. Si nous en croyons Veſtingius cette ſéroſité ſe peut rengendrer, en ceux qui l'ont pèrduë, par quelque playe au péricarde, & il en rapporte un éxemple. DIONIS. Je crois que cette liqueur eſt ſéparée par les glandes qui ſont à la bâſe du cœur; qu'elle tombe goute à goute dans la cavité du péricarde à meſure qu'elle eſt filtrée par ces glandes, & qu'elle y eſt entretenuë dans une quantité médiocre, parce que ces glandes ſont diſpôſées de manière qu'elles n'en peuvent ſéparer qu'une cèrtaine quantité proportionnée à leur groſſeur, & à leur poroſité, qui eſt à peu-près la quantité qui ſe conſume tous les jours, par les mouvemens & par la chaleur du cœur. Cette *eau*, que quelques-uns ont appellée phlégmatique, ne ſèrt pas ſeulement à rafraîchir & humecter le cœur, mais elle lui pèrmet encore de faire ſes mouvemens avec plus de facilité que s'il étoit touché par quelque partie, de manière qu'elle rend au cœur le même office que l'*eau* dans laquelle nage le fœtus, qui ſans ſon ſecours n'auroit pas la libèrté de ſe mouvoir. ID.

En Medecine, en Chymie, en Pharmacie, chez les Diſtillateurs, les Limonadiers, & en général dans l'uſage ordinaire en tèrmes d'office, on appelle *eaux*, pluſieurs ſortes de liqueurs, qu'on employe à divèrs uſages, & qu'on diſtingue par de différentes épithétes qui ſont priſes du François, du Latin, du Grèc, quelquefois de l'Arabe, par rapport à la vèrtu ſpécifique de ces *eaux*; ou aux parties du corps humain, pour la gueriſon deſquelles on les employe, ou aux maladies auxquelles elles ſont propres, ou aux chôſes qui entrent dans leur compoſition, ou à leur inventeur, ou à leurs differens uſages, &c. On dit des *eaux* de fleurs, des *eaux* de fruit, des *eaux* glacées, des *eaux* non glacées.

EAU D'ABRICOTS. Dans une pinte d'eau mettez ſix ou huit abricots ſuivant leur groſſeur: coupez-les par morceaux: donnez leur un bouillon pour en tîrer le goût, & le tout étant refroidi, on y met un quarteron ou cinq onces de ſucre; quand il eſt fondu, on paſſe le tout à la chauſſe. CHOMEL.

EAUX ALEXITÈRES, *aquæ Alexiteriæ, alexiphermacæ*, ſont des *eaux* qui réſiſtent aux venins & à la peſte; comme ſont celles d'angélique, de ſcorzonère, de citron, d'orange, de ſcordium, de ruë, &c.

Ce mot eſt Grèc, ἀλεξητήριος, qui vient du vèrbe ἀλέξειν, qui ſignifie, *chaſſer, empêcher, repouſſer*.

EAU ALUMINEUSE, *aqua aluminoſa*, eſt un *eau* vulnéraire compôſée, appellée ainſi à cauſe de l'alun qu'elle a pour bâſe.

EAU D'ANGE, *Aqua Angeli odoraria jucunde olens*, eſt une *eau* de ſenteur, compoſée d'iris de Florence, de benjoin, de ſtorax, de bois de rôſe, de ſantal citrin, &c. On vèrſe deſſus les *eaux* diſtillées de rôſe & de fleur d'orange, & on fait diſtiller la liqueur au bain marie, dans laquelle on diſſout du muſc & de l'ambre, c'eſt pour la vendre mieux que les Parfumeurs lui ont donné le nom d'Ange.

EAU D'ANGELIQUE. Elle eſt différente de la précédente, à laquelle on a donné le nom d'*eau* d'Ange, pour marquer ſon excéllence par ce beau nom: l'*eau d'Angélique* tîre ſon nom de l'*Angélique*, qui entre dans ſa compoſition: elle ſe fait d'eau de vie, de l'*Angelique*, de la canelle, du clou de girofle, de la maſtic, de la coriandre, de l'anis vèrd, du bois de cedre, le tout concaſſé dans un mortiér, & infuſé durant une nuit, puis diſtillé.

EAU D'ANIS, OU EAU DE VIE ANISÉE. Prenez un demi ſetier d'eſſence d'anis diſtillée, mettez-la ſur trois pintes de la meilleure eau de vie, avec une pinte d'eau boüillie, & mêlez bien le tout enſemble; ſi vous la voulez ſucrée, mettez ſur le tout une chopine de ſucre clarifié: mais bien des gens l'aiment ſans ſucre; paſſez le tout à la chauſſe. CHOMEL. On appelle de l'*eau d'anis forte*, une *eau* compôſée d'eſſence d'anis diſtillée, de bonne *eau* de vie, d'*eau* naturelle, & de ſucre, ſi on la veut ſucrée. Ces *eaux* s'appellent auſſi du nom d'*eau de vie aniſée*.

EAU D'ARQUEBUSADE, *aqua vulneraria*, eſt une *eau* qui eſt appellée ainſi, parce qu'on s'en ſèrt dans les playes d'arquebuſade. Elle eſt compôſée de racines & de feüilles de conſoude, de feüilles de ſauge, de bugle, d'armoiſe, & de pluſieurs autres vulnéraires, qu'on fait infuſer dans du vin blanc, & qu'on diſtille enſuite par le bain marie ou de vapeur. On travaille à deſſécher la playe avec de l'eau vulnéraire, qui eſt éxcellente à ces ſortes de playes, & à laquelle pour cette raiſon on a donné le nom d'*eau* d'*arquebuſade*. DIONIS.

EAUX ARTHRITIQUES, *aquæ Arthriticæ*, ſont des *eaux* qui ſont contre la goutte, la paralyſie, les tremblemens, les douleurs des jointures &c. telles ſont celles de pivoine, de chamæpitis, de calament, de bétoine, de romarin, &c.

Ἀρθρῖτις en Grèc eſt la douleur qu'on ſent dans les jointures, ἄρθρον eſt un article, une jointure. *L'eau arthritique* eſt une *eau* bonne pour les douleurs des articles.

EAU BATTUË, eſt celle qu'on a vèrſée pluſieurs fois d'un vâſe dans un autre pour lui ôter ſa crudité.

EAU DE BLANC D'OEUF, eſt de l'*eau* qui ſe fait en foüettant bien le blanc d'œuf, ou bien en le faiſant abbreûver par une éponge pluſieurs fois, & l'épreignant auſſi-tôt, puis la faiſant couler par le papiér gris. C'eſt une *eau* jaûnâtre qui eſt la plus fine de toutes les colles.

EAU DE CANELLE. On la fait avec de l'eau naturelle, & de la canelle concaſſée & pilée.

EAUX CARDIAQUES, *aquæ cardiacæ*, des *eaux* propres à fortifier le

le cœur, comme ſont celles d'endive, chicorée, de bugloſſe, de bourrache, d'oſeille, de ſoucy, &c.

Καρδία ſignifie le cœur, & ſe prend ſouvent pour l'eſtomac, d'où vient que nous appellons maux de cœur &c. des maux d'eſtomac.

EAU CÉLESTE. Elle ſe fait avec de la canelle fine, du girofle, des noix muſcades, du gingembre, de l'ezedonary, du galanga, du poivre blanc. Prenez une once de châcune de ces drogues, ſix pelures de bon citron, deux poignées de raiſin de Damas, autant de jujubes, une poignée de moëlle d'hiéble, quatre poignées de graines de geniévre, qui ſoient bien meures, une poignée de ſemence de fenoüil vèrd, autant de fleurs de baſilic, autant de fleurs de mille pèrtuis, autant de fleurs de romarin, autant de fleurs de marjolaine, de pouillot, de ſtécados, de franc ſureau, de rôſes muſcades, de ruë, de ſcabieuſe, de centaurée, de fumetèrre & d'aigremoine, deux onces de ſpica nardi, autant de bois d'aloës, autant de graines de paradis, autant de calami aromatici, autant de bon macis, autant d'oliban, autant de ſandal ſitrum, une dragme d'aloës épatique, ambre fin, rhubarbe deux dragmes. Après avoir pilé & pulveriſé celles de ces drogues qui le doivent être, on met le tout bien mêlé dans un alembic de vèrre fort. On vèrſe de l'eau de vie ſur ces drogues, aſſez pour que l'eau de vie ſurnage au moins de trois travèrs de doigts au deſſus des drogues; l'alembic étant bien boûché il faut le mettre dans la fumée de cheval bien chaud, en digeſtion l'eſpace de quinze jours, puis en diſtillation au bain marie toujours boüillant, & lorſqu'on s'apèrcevra que ce qui tombe dans le récipient change de coûleur, on doit auſſi changer de récipient, & remettre la prémiére eau, qui a diſtillé dans l'alembic, pour la purifier de ſon phlegme par une ſeconde diſtillation, & cette ſeconde ſera l'eau celeſte. CHOMEL.

EAUX CÉPHALIQUES, *aqua cephalica*, ſont des *eaux* qui fortifient le cèrveau; comme ſont celles de romarin, de marjolaine, de ſauge, de pivoine, de méliſſe, de bétoine, &c. κεφαλὴ ſignifie la tête.

EAU DE CERFEUIL. Elle ſe fait comme celle de fenoüil.

EAU DE CERISES. Dans une pinte d'eau mettez & écraſez demi livre ou trois carterons de ceriſes, ſuivant qu'elles ſont bonnes, avec un quarteron ou cinq onces de ſucre: paſſez le tout à la chauſſe juſqu'à ce qu'il ſoit bien clair. CHOMEL.

EAU DE CÉTE. Elle ſe fait avec de l'eau naturelle qui a boüilli, & qu'on a laiſſé refroidir dans l'eſſence d'anis diſtillée, de l'eſprit de vin, & du ſucre clarifié. On peut mettre plus ou moins de châcune de ces chôſes, ou en ajouter d'autres, ſuivant l'intention que l'on a de rendre cette *eau de céte* plus ou moins forte, & de lui donner quelque ôdeur & quelque goût particuliér. Elle s'appelle ainſi, de Séte, port de mèr, dans le Languedoc, où elle a commencé à ſe faire. On écrit cependant ſouvent *eau de céte*, au lieu d'*eau* de Séte.

EAU CHALIBÉE, *aqua chalybeata*, eſt une *eau* dans laquelle on a éteint l'aciér rougi au feu. L'aciér s'appelle en Latin *chalybs*. Cette *eau* eſt aſtringente, & propre pour les cours de ventre, auſſi bien que l'*eau* fèrrée. Comme il y a une infinité de chôſes dont les Chymiſtes tirent des eaux, ou qu'ils mêlent avec l'eau pour en faire des compoſitions à l'uſage de la Médecine, il n'y a pas moyen d'entrer ici dans tout le détail qu'on trouvera dans les livres de Mr. Lémery, & autres qui en ont écrit.

EAU DE CHAUX, *aqua calce imbuta*, eſt de l'*eau* commûne dans laquelle on a fait éteindre de la chaux, & qu'on a enſuite filtrée.

EAU CLAIRETTE, *aqua clareta*, eſt une *eau* compôſée d'*eau* de vie, de ſucre & de canelle, dans laquelle on diſſout quelques grains d'ambre gris: elle aide à la digeſtion & fortifie le cœur. On rend cette *eau* purgative, ou émétique, en y ajoûtant des reſines de jalap & de ſcamônée, ou du ſaffran des métaux. Quelques-uns font de l'*eau clairette* avec de l'*eau* de vie, du jus de ceriſes, de framboiſes, & de groſeilles écraſées, du ſucre, des clous de girofle, du poivre blanc, de la maſſie & de la coriandre, on paſſe à la chauſſe cette liqueur après avoir laiſſé infuſer les chôſes qui y entrent, & fondre le ſucre pendant deux ou trois jours. Chomel appelle celle-ci *Eau clairette d'Armenie*, & apprend la maniére de la faire.

EAUX CORDIALES. Voyez EAUX CARDIAQUES. C'eſt la même chôſe.

EAU DE CORIANDRE. Elle ſe fait d'eau de vie, & de coriandre.

EAUX COSMÉTIQUES, *aquæ coſmeticæ*, ſont des *eaux* propres pour nettoyer, pour adoucir & pour embellir la peau. Il s'en fait de pluſieurs ſortes, κοσμεῖν ſignifie orner, embellir.

Vraie EAU CRISTALINE VÉGÉTALE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. *Eau* de vie faite de vin & ſept fois rectifiée.

EAU DE DÉPART, ou DE SÉPARATION, n'eſt autre chôſe que l'*eau* forte qui eſt appellée ainſi, parce qu'elle ſèrt à ſeparer l'or d'avec l'argent. Cette expreſſion eſt priſe de la Chymie, & de la Philoſophie hèrmétique.

EAUX DISTILLÉES, *aqua diſtillata*, *ſtillatitia*; ſont des *eaux* qu'on tire des plantes par le moyen de la diſtillation. Il y en a de *ſimples* & de *compoſées*. Les *ſimples* ſont celles qu'on tire de la plante ſans addition; comme l'*eau* de rôſe, de chicorée, &c. Les compoſées ſont celles où il entre pluſieurs eſpéces d'ingrédiens, comme l'*eau* thériacale, l'*eau* impériale, &c.

EAU divine, *aqua divina*.

> *L'un eſt rempli d'une liqueur,*
> *Qu'on appelle de l'eau divine,*
> *Et qu'on dit bonne pour le cœur.*

Elle eſt extrêmement détèrſive, & c'eſt ſa grande vèrtu qui lui a fait donner ſon nom.

EAU DORÉE. Tèrme du Grand Art. C'eſt le nom qu'on donne au mèrcure quand il eſt fait.

EAU DES ÉQUINOXES. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la rôſée qui tombe au tems des équinoxes.

EAU DE FENOUIL. Il faut prendre une poignée de fenoüil, la mettre infuſer dans une pinte d'eau à froid, l'eſpace d'une heure, ou d'une heure & demie; puis y mettre trois onces ou un quarteron de ſucre, la paſſer, la faire rafraîchir, & la donner à boire. On y peut mettre du muſc ou de l'ambre préparé, mais très-peu. CHOMEL.

EAU FERRÉE, *aqua ferrata*, *chalybeata*. Car c'eſt la même chôſe que l'*eau* chalibée, c'eſt une *eau* dans laquelle on a éteint une bille d'aciér rougie au feu.

EAU FORTE, ou EAU ARDENTE, ou CAUSTIQUE, *aqua fortis*, *ſeparationis*, eſt un mélange d'eſprits de nitre & de vitriol tirez par la violence du feu. On y ajoute quelquefois de l'alun & de l'arſenic. Elle ſèrt à diſſoudre tous les métaux à la réſèrve de l'or. On tient que l'invention des *eaux* fortes n'eſt que de l'année 1300. ou environ, comme il eſt témoigné dans le II. Tome de la Bibliothéque des Philoſophes; quoique quelques-uns croyent qu'elle a été connuë du tems de Moïſe.

EAU DE GENEVRE. Eau compôſée, elle ſe fait avec de l'eau de vie, & de la graine de genevre concaſſée.

EAU DE CLOU DE GIROFLE. Elle ſe fait avec de l'eau de vie, & du clou de girofle.

EAUX GLACÉES. Les *eaux glacées* ſe prennent l'été, celles qu'on fait glacer ſont celles qu'on appelle rafraîchiſſantes. Voyez *Eaux rafraîchiſſantes*, & *Eau de fleur d'orange*. Les eaux glacées ſe font ainſi. On mèt les boëtes, ou les vaiſſeaux où ſont les liqueurs qu'on veut faire glacer, dans un ſceau, en ſorte que ces boëtes ne ſe touchent point l'une l'autre, on les couvre, on remplit le vuide du ſceau de glace pilée & ſalée, de demi-heure en demi heure on fait ſortir l'eau qui s'amaſſe au fond du ſceau, par un trou qui eſt au bas, on remuë avec un cueiller les liqueurs pour les faire glacer en neige, car ſi elles étoient en forme de glaçons, ou de morceaux de glace, elles n'auroient point de goût: on recouvre les boëtes, & on remplit le ſceau de glace pilée & ſalée pour remplacer celle qui avoit fondu, & qu'on avoit fait écouler: ſi l'on veut faire glacer promptement les eaux on y met force de ſel. Voyez auſſi Chomel *Diction. Oecon. III. Part.* p. 4.

EAU GOMMÉE, *aqua gommita*, eſt celle qui ſe fait en y laiſſant tremper de la gomme Arabique enfèrmée dans un morceau de linge. Les femmes en font auſſi pour gommer leurs cheveux, en y laiſſant tremper des pepins de coin.

EAUX HÉPATIQUES, *aqua hepatica*, ſont celles dont on ſe ſèrt pour fortifier le foye, qu'on appelle en Latin *hepar*, du Grèc ἧπαρ, comme celles de chicorée, de capillaires, de pourpiér, d'aigremoine, de fumetèrre, &c.

EAUX HYSTÉRIQUES, *aqua hiſterica*, ſont des *eaux* propres à fortifier la matrice, & remédier à ſes incommoditez; comme ſont celles de matricaire, de meliſſe, d'hyſſope, de fenoüil, d'armoiſe, d'ache, &c. Les Grècs diſent ὑστερικὸς dans le même ſens. ὕστερος ſignifie proprement le dèrniér, le ſuivant, & les Médecins appellent la matrice ὑστέρα, comme qui diroit le dèrniér des viſcéres.

EAU IMPÉRIALE, *aqua imperialis*, eſt de l'*eau* diſtillée de canelle, de noix muſcade, d'écorce de citron, de cloux de girofle, de calamus aromaticus, de ſantal citrin, & de pluſieurs autres ſimples qu'on a fait infuſer dans le vin blanc & l'eau de méliſſe: elle eſt bonne pour les maladies du cèrveau, de l'eſtomac & de la matrice. M. Lémery dit qu'il y a apparence que le nom de cette eau vient de ce qu'elle a été inventée pour quelque Empereur. Mais il ſe pourroit bien faire auſſi qu'on ne lui auroit donné ce nom, que pour en donner une grande idée, comme on a dit l'eau d'ange, & l'eau divine, ou parce qu'il y entre beaucoup de drogues, dont aucune n'eſt en aſſez grande quantité pour lui donner ſon nom en particuliér.

EAU DE MER SALÉE. On appelle ainſi l'urine en tèrmes de Philoſophie hèrmétique.

EAU DES MICROCOSMES. Tèrme du Grand Art. C'eſt l'eſprit de nitre.

EAU DE MIEL. C'eſt une eau qu'on prépare dans les lieux où il ſe fait beaucoup de miel, en levant les rayons du miel, & les vaiſſeaux où il y en a eû dans de l'*eau*, ce qui la rend miellée, elle devient enſuite aſſez claire, & les gens du commun s'en ſervent dans ces lieux-là pour leur boiſſon ordinaire.

EAUX MINÉRALES, *aquæ minerales*, ſont des *eaux* qui ont contracté quelque vèrtu en paſſant à travers des minéraux; comme ſont l'alun, le vitriol, le ſoufre, &c. Il y en a qui ſont actuellement froides, & qui ont un goût plus ou moins aigre; on les appelle *acidules*: elles ſont le plus ſouvent chargées de particules de fèr, de vitriol, de nitre, ou d'alun. Il y en a d'autres qui ſont actuellement chaudes, & qu'on appelle *thèrmales*: celles-ci ſont ou ſalées, ou nitreuſes, ou bitumineuſes, ou ſulphureuſes, ou ferrugineuſes. Les *eaux minérales* ſont auſſi ou *naturelles*, ou *artificielles*. Les *naturelles* ſont l'ouvrage de la nature: les *artificielles* dépendent de l'induſtrie des hommes. Les *eaux* de Bourbon, de Forges, de Spa, de Pougues, de Paſſy près Paris. On dit abſolument, il eſt allé aux *eaux*. On lui a ordonné les *eaux*. Voyez MINÉRAL.

EAU MONDIFIÉE de la tèrre, ou de l'élixir. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. On appelle ainſi la matière, lorſque de noire elle eſt devenue blanche.

EAU DE NAPHE, *aqua naphæ*, *ſeu aurantiorum*, n'eſt autre chôſe que l'*eau* de fleur d'orange. M. Danet dit que c'eſt de l'*eau* de citron; Meſſieurs de l'Académie, dans leur Dictionnaire ſur le mot de *naffe*, diſent ſeulement en général que l'*eau* de naffe eſt une cèrtaine *eau* de ſenteur. Mais il eſt conſtant que l'*eau* de naffe, *aqua nanfa*, ou *lanfa*, comme l'appellent les Toſcans, n'eſt chez les Parfumeurs que de l'*eau* de fleur d'orange.

EAUX NÉPHRÉTIQUES, *aqua nephretica*, ſont des *eaux* qui fortifient les reins, & qui en font ſortir par les urines, les impuretez; comme ſont celles de chevrefeüille, de pariétaire, de râves, de féves, de mauves, d'ononis, &c. νεφρὸς, en Grèc ſignifie le rein.

EAU DE NOYAU. Liqueur qui ſe fait avec de l'eau de vie, des noyaux de ceriſes pilez, ou des amandes d'abricots pilées avec de l'*eau*, de la canelle, des clous de girofle, de la coriandre, du ſucre, & de l'*eau* naturelle qui a boüilli; quelquefois on ajoute du poivre blanc.

EAUX OPHTALMIQUES, *aqua opthalmica*, ſont celles qui remédient aux incommoditez des yeux; comme ſont les *eaux* d'euphraiſe, de fenoüil, de vèrvéne, de plantain, de chelidoine, &c. ὀφθαλμὸς ſignifie l'œil. On appelle auſſi *eaux* de caſſe-lunette, les *eaux* qui éclairciſſent la vûë, & rendent par là les lunettes inutiles. On le dit en particuliér de l'*eau* de bleüet, ou de cyanus.

EAU D'OR. Liqueur forte & violente, dont le corps eſt de l'eſprit de vin, on y mêle un peu de ſucre, & quelques ôdeurs.

EAU DE FLEUR D'ORANGE. Elle ſe fait avec de l'*eau* naturellé, du ſucre, & de la fleur d'orange, qu'on met infuſer dans l'*eau* pendant environ deux heures. On peut faire de la même manière de l'*eau* de différentes fleurs, comme de violette, de jonquille, de jaſmin, de tubéreuſe, &c. Ces *eaux* ſont rafraîchiſſantes. On fait auſſi des *eaux* rafraîchiſſantes avec différents fruits; celles qui ſont le plus en uſage ſont l'*eau* de fraiſes, de framboiſes, de ceriſes, de groſeilles, d'abricots, de pêches, de poires muſquées, de grenade, de vèrjus, de piſtaches, de pignon, de noiſettes, de canelle, de coriandre, &c. Quelques légumes, comme le cèrfeüil, la pimprenelle, le fenoüil vèrd, &c. ſervent encore à faire des *eaux* rafraîchiſſantes. Ces *eaux* ſe font toutes avec de l'*eau* naturelle, du ſucre, & les chôſes dont elles portent le nom, qu'on met infuſer dans l'*eau*, & dont on prend le ſuc après les avoir pilées & écraſées: dans quelques-unes on met un peu de jus de citron.

EAU PANÉE, eſt celle où on a mis tremper du pain.

EAU DE PESCHES. Elle ſe fait comme l'*eau* d'Abricots; mais avec des pêches.

EAU PHAGÉDÉNIQUE, *aqua phagedanica*, eſt de l'*eau* de chaux, ſur une livre de laquelle on ajoute vingt ou trente grains de ſublimé corroſif en poudre, qui la font jaûnir d'abord. Elle ſert pour nettoyer les vieux ulcères, & pour manger les chairs ſupèrfluës. C'eſt encore une *eau phagédénique*, que de l'*eau* de vie dans laquelle on a fait diſſoudre de la thériaque.

Ce mot vient du Grèc φαγέδαινα, ou φάγαινα, qui ſignifie, ulcère qui mange les chairs voiſines; du vèrbe φάγειν, manger.

EAU PHILOSOPHIQUE, OU DES DEUX CHAMPIONS, *aqua philoſophica*, eſt une *eau* qui ſe fait avec parties égales de ſalpêtre, & de ſel armoniac. C'eſt une eſpéce d'*eau* régale, qui eſt propre pour diſſoudre l'or.

EAU DE PIMPERNELLE. Elle ſe fait comme l'*eau* de fenoüil.

EAU DE POIRES MUSQUÉES. Elle ſe fait comme celle d'Abricots.

EAU DE POULÈT. C'eſt une manière de demi-boüillon fait avec de l'*eau* & de la chair de poulèt. L'*eau de poulèt* eſt fort en uſage dans la diéte des fébricitans qui n'ont beſoin que d'un aliment très légèr. LÉMERY.

EAUX RAFRAÎCHISSANTES, ſont celles qui rafraîchiſſent, & qu'on prend ordinairement en été aux collations, & entre les repas, autant pour le plaiſir qu'on y trouve, que pour le beſoin qu'on en a. Voyez EAU DE FLEUR D'ORANGE. Chomel parle auſſi d'*Eaux rafraichiſſantes* pour faire des émulſions, telles que ſont celles de pourpier, chicorées, laitues courtes, melons, concombres.

EAU RÉGALE, *aqua regalis*, eſt de l'eſprit de nitre, dans quatre onces duquel on diſſout une once de ſel armoniac. Elle ſe fait auſſi avec parties égales de ſalpêtre & de ſel gemme, dont on tire les eſprits par la diſtillation. Cette *eau* eſt nommée *régale*, parce qu'elle diſſout l'or, qu'on appelle le Roi des métaux. On la nomme auſſi *aqua chryſulea*, ou *ſtygia*.

EAU DE LA REINE D'HONGRIE, *aqua regina Hongarica*, eſt une diſtillation qui ſe fait au bain marie, des fleurs de romarin, ſur leſquelles on a vèrſé de l'eſprit de vin bien rectifié. On l'appelle ainſi à cauſe du mèrveilleux effet qu'en reſſentit une Reine de Hongrie à l'âge de ſeptante deux ans. Elle eſt bonne dans les foibleſſes de cœur, dans la paralyſie, dans la léthargie, dans l'apopléxie, & dans les maladies hyſtériques. On en fait de pluſieurs ſortes.

EAU REPASSÉE. Pour retirer l'argent des eaux fortes qui ont ſervi aux départs, on met l'eau forte dans une boſſe de tèrre, ou de vèrre lutté de tèrre appellée matras; on fait entrer le cou du matras dans un alambic; on les lutte bien enſemble, & on fait diſtiller l'eau forte dans un récipient. Quand cette diſtillation eſt environ au tièrs, on retire l'*eau* qui a été diſtillée, & on l'appelle *Eau ſimple*; parce qu'elle ne contient que des phlegmes: mais quoique ſimple elle peut encore ſervir de première *eau*, pour commencer à amollir la grenaille en d'autres départs. On remet enſuite le *récipient* pour continuer la diſtillation: quand elle eſt achevée, l'*eau* qui a été diſtillée eſt appellée *Eau repaſſée*, & ſe trouve alors en état de ſervir de dèrnière *eau* pour perfectionner d'autres départs; & même y eſt plus propre, qu'auparavant, parceque les *eaux* fortes qui n'ont pas encore ſervi, ſont chargées de flégmes qui les rendent plus corroſives que diſſolvantes. On retire alors l'*eau repaſſée* du matras; en la vèrſant par inclination, de manière qu'il n'y reſte que l'argent. BOIZARD.

EAU DES SAGES, OU DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le mèrcure hèrmétique, ou philoſophal: on lui donne encore les noms ſuivans, qu'il eſt inutile de mettre à leurs places, afin de ne pas répéter pluſieurs fois la même chôſe, pour dire que par chacun de ces mots on entend en tèrmes de Philoſophie hèrmétique le mèrcure des Sages. Ces noms ſont, *Eau* de mèr, *Eau* ſalée des Sages, *Eau* de nuée, *Eau* de vie des Philoſophes, *Eau* Pontique, *Eau* celeſte & élémentaire, *Eau* de feu, ou *Eau* ignée, *Eau* douce des Sages, *Eau* ſéche des Philoſophes, *Eau* ſeconde, *Eau* antimoniale mèrcuriale, *Eau* mèrcuriale, *Eau* pèrmanente de l'argent vif des Philoſophes; *Eau* ſeche qui ne moüille point les mains, *Eau* de blanchiſſement, *Eau* benite, *Eau* venimeuſe, *Eau* vicieuſe, *Eau* puante, *Eau* minérale, *Eau* de céleſte grâce, *Eau* précieuſe, *Eau* des *eaux*, *Eau* des Philoſophes Indiens, Babyloniens & Égyptiens; *Eau* radicale des métaux.

EAU SECONDE, *aqua ſecunda*, eſt l'*eau* forte qui a déja ſervi à la diſſolution de quelques métaux, & qui par ce moyen a pèrdu une partie de ſa force. Elle eſt propre pour faire eſcarre aux chancres, & pour manger les chairs baveuſes.

EAU DE SENTEUR. *Aqua odorata*. C'eſt une *eau* à laquelle on a donné quelque ôdeur douce, agréable, aromatique, en y mettant infuſer ou macérer des fleurs, des hèrbes odoriférantes, ou en y mêlant quelques aromats, ou l'eſprit & l'eſſence de ces chôſes-là. Chomel donne la compoſition d'une *eau* de cette eſpéce qu'il appelle *eau de ſenteur de la Reine*.

EAU DE SÉPARATION. Voyez EAU DE DÉPART.

EAU SIMPLE. Voyez EAU REPASSÉE.

EAUX SPÉCIFIQUES, *aqua ſpecifica*, ſont celles qui ont une vèrtu particulière, pour cèrtaines maladies. L'*eau* de pourpiér dans laquelle on a fait tremper de l'argent vif, eſt *ſpécifique* contre les vèrs des petits enfans, &c. c'eſt à dire, propre pour guérir cette *eſpéce* de maladie.

EAUX SPLENITIQUES, *aqua ſplenitica*, ſont celles qui ſont deſtinées aux maladies de la rate, en Latin *ſplen*; comme les *eaux* de tamaris, de cuſcute, de ſcolopendre, de houblon, &c.

EAUX

Eaux Stomachiques, *aqua ſtomachica*, ſont celles qui ſervent à fortifier l'eſtomac : comme les *eaux* de rôſes rouges, de menthe, d'anis, &c.

Eau Styptique, *aqua ſtyptica*, eſt une diſſolution de vitriol rouge, ou colcotar qui reſte dans la cornuë après qu'on en a tîré l'eſprit, d'alun brûlé & de ſucre candi. On prend trente grains de châcune de ces trois drogues, qu'on mêle avec demi-once d'urine d'une jeune pèrſonne, autant d'*eau* rôſe, & deux onces d'*eau* de plantain. Cette *eau* eſt très-propre pour arrêter le ſang, & c'eſt pour cela qu'on l'appelle ſtyptique, ou aſtringente, du vèrbe Grèc *στύφω*, aſtreindre, d'où vient l'adjectif *στυπτικός*, aſtringent.

Eau Thériacale, *aqua theriacalis*, eſt une *eau* diſtillée, compôſée de pluſieurs ingrédiens céphaliques & cardiaques, entre leſquels eſt la thériaque, d'où elle a pris ſon nom. Elle eſt bonne pour réveiller les eſprits, & pour réſiſter au mauvais air.

Eau Végétale. Tèrme du Grand Art. *Eau* de vie faite de vin.

Eau de Vie, *aqua vitæ*, *vinum igne ſtillatum*, eſt une liqueur ſpiritueuſe inflammable, qu'on tîre du vin par la diſtillation. On remplit de vin la moitié d'une cucurbite de cuivre, on la couvre de ſon chapiteau, on y adapte un récipient, & on diſtille à petit feu environ la quatrième partie de l'humidité, ou juſques à ce que la liqueur qui diſtille ne s'enflamme plus, quand on la préſente au feu. Ce qui ſe trouve dans le récipient, eſt ce qu'on appelle *eau de vie*. Elle ne diffère de l'eſprit de vin, qu'en ce qu'elle contient une plus grande quantité de parties aqueuſes.

On n'appelle communément *eau de vie*, que l'eſprit qu'on tîre du vin; mais quelquefois on donne le nom d'*eau de vie* aux eſprits qu'on tîre de différentes chôſes, en joignant le nom de ces chôſes là à celui d'*eau de vie*; par exemple, *eau de vie* de bière, de cidre, de poiré, d'hydromel, de ris, de dactes, de ſucre, &c.

Eau Vulnéraire. *Aqua vulneraria*. C'eſt une *eau* ainſi appellée, parce qu'elle eſt bonne pour les playes, qu'on appelle en Latin *vulnera*. Les *eaux vulnéraires* ſont faites du ſuc de vulnéraires, c'eſt à dire, de plantes qu'on appelle vulnéraires.

Il y a deux manières de diſtiller les eaux; l'une qui eſt l'ordinaire, ſe fait par le moyen du feu, & l'autre par le moyen du ſoleil, en y éxpoſant la cucurbite, & mettant le chapiteau à l'ombre, & le rafraîchiſſant ſouvent. Les liqueurs diſtillées de cette dèrnière manière ne doivent point ſentir l'empirême.

Des *eaux* dont on vient de parler les unes ſont naturelles, comme les eaux minérales de Bourbon, de Forges, &c. les autres ſont artificielles, & de celles-ci quelques-unes ſèrvent de remédes, comme les *eaux alexitères*, les *néphrétiques*, les *cordiales*, &c. Les Droguiſtes & les Épiciérs en fourniſſent la matière, & les Apoticaires les font : quelques-unes ſèrvent dans les arts, & à differens uſages de la vie, comme les *eaux fortes*, &c. quelques autres enfin ſe boivent en différentes ſaiſons de l'année; ce ſont celles que les Confiſeurs & les Limonadiérs font pour chatoüiller le goût, comme les *eaux* de ceriſe, de vèrjus, de groſeille, de frangipane, qui ſont des *eaux* ſucrées & parfumées où on a mis des groſeilles, des ceriſes, des parfums : on raffine tous les jours là-deſſus, & on trouve le moyen de faire des *eaux* de toutes ſortes de fruits, de fleurs & de legumes, les unes pour rafraîchir, les autres pour échauffer. C'eſt de ces dèrnières que M. l'Abbé Régnier a dit dans ſon virelay ſur les excès qu'on voit en France,

L'eſprit de vin rectifié,
Eſt déſormais qualifié,
De boiſſon douce & délectable,
Le feu par art liquefié,
Devient une liqueur potable.

La manière de faire les *eaux* dont on vient de parler n'eſt pas toujours la même, ſur tout pour les *eaux* qu'on boit, châcun donne ſa méthode pour la meilleure; celles que nous avons rapportées ſont priſes de ceux qui ont le plus de réputation pour ces chôſes-là, ou tirées de ceux qui en ont le mieux écrit. Il faut ſeulement ajouter trois chôſes à ce qui a été dit des *eaux* qu'on boit. 1°. Que celles où l'on met infuſer quelque chôſe, qu'on fait avec des fruits écraſez, ou des hèrbes pilées, ou des aromats broyez, ſe paſſent par la chauſſe, pour être plus pures & plus nettes. 2°. Que celles qu'on fait avec de l'eau de vie, ou de l'eſprit de vin, ſe diſtillent pour l'ordinaire après qu'on y a mêlé les chôſes qui entrent dans leur compoſition, ce qui rend ces liqueurs très-fortes, & dangereuſes pour la ſanté, & confirme ce provèrbe, ou ce dicton, *Plures occidit gula, quam gladius*. En effet, quelques unes de ces *eaux* ſont ſi violentes qu'elles brûlent la langue lorſqu'on les prend. 3°. Que les *eaux* qui prennent leur nom de quelque chôſe en particuliér, comme de la canelle, &c. reçoivent ſouvent dans leur compoſition d'autres chôſes, ſelon qu'on veut leur donner differens goûts, ou differentes ôdeurs.

Eau, ſe dit auſſi du ſuc de quelque fruit que ce ſoit. Cette poire eſt de bonne *eau*.

En tèrmes de Joüalliérs, on appelle *eau*, l'éclat des pèrles & des diamans qu'on ſuppôſe être faits d'*eau*. Cette pèrle eſt de belle *eau*. L'*eau* de ce diamant eſt trouble. Les pèrles que Cléopatre avoit en pendans, étoient d'un prix ineſtimable, ſoit pour l'*eau*, ou pour la groſſeur. Citri.

Donner l'*eau* à un drap, c'eſt le luſtrer, le calendrer. *Expolire* On dit auſſi des cuirs, quand ils ſont à la tannerie, qu'on leur donne pluſieurs *eaux* pour les préparer.

Donner une couleur d'*eau* à un morceau de fèr, c'eſt lui donner une couleur bleüâtre.

Le grand Maître des *Eaux* & Forêts prend la qualité d'Enquêteur & Réformateur Général des *Eaux* & Forêts. Les Maîtriſes particulières des *Eaux* & Forêts, la Réformation générale des *Eaux* & Forêts, ce ſont des Officiérs ou des Juriſdictions qui jugent des cauſes concèrnant les *eaux* & les forêts; c'eſt à dire, de tous les différens qui arrivent pour les bois, forêts, chaſſes, garennes, ventes, contrats, couppes, meſures, façons, défrichemens, repeuplemens des bois du Roi, ou tenus en gruërie, ou par apanage, ou en uſufruit &c. Ils connoiſſent auſſi de tous les differens qui ſurviennent à cauſe des entrepriſes ou prétentions pour les rivières navigables, & flottables, pour la pêche, paſſages, pontonage; pour la conduite, ou rupture, ou loyer des bacs, bateaux : pour les Iſles, Iſlots, accroiſſemens, alluvions &c. Voyez le Titre I^r de la Nouvelle *Ordonnance des Eaux & Forêts de 1669*. Les appellations des Maîtres particuliérs des *eaux* & forêts ſont relevées au Siége de la table de marbre du Palais, & de là au Parlement. L'Intendant des *Eaux*, eſt celui qui a ſoin de faire aller les *eaux* des Maiſons Royales.

On appelle *mauvaiſes eaux* dans un cheval, cèrtaines ſuppurations d'humeurs malignes, & puantes, qui ſortent de ſes paturons, & de ſes boulèts. Cela arrive plus ordinairement aux jambes de dèrrière.

L'*Eau*, *Lympha*, eſt dans Varron l'une des douze principales Divinitez, & il la joint avec le Bon événement, parceque ſans l'*Eau*, dont la tèrre doit être arroſée, & l'heureux événement & ſuccès, tout le travail de l'Agriculture eſt de nul effet. *Vigenère ſur T. Live p. 705.*

Eau, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Un Médecin d'*eau* douce; c'eſt à dire, un malhabile Médecin, qui n'a pour reméde que de l'*eau* douce. On dit qu'un homme a mis de l'*eau* dans ſon vin; pour dire qu'il eſt revenu de ſon emportement. Ses deſſeins vont avau l'*eau*; pour dire, ne réüſſiſſent pas. On dit d'un yvrogne, qu'il ne hait rien tant que l'*eau*, ou bien, qu'après l'*eau* il ne hait rien tant qu'une telle chôſe, dont on veut marquer qu'il a beaucoup d'avèrſion. Marot à dit de frère Lubin,

Mais pour boire de belle eau *claire,*
Faites la boire à nôtre chien,
Frère Lubin ne le peut faire.

L'*eau* lui en vient à la bouche; pour dire, Cela lui donne l'envie d'en tâter. Ce provèrbe répond au Latin *ſalivam movere*, qui ſignifie *faire venir de l'appetit*. On dit d'un homme qui fait beaucoup de complimens, ou de promeſſes, ſur leſquelles il ne faut pas faire grand fondement, que c'eſt de l'*eau bénite* de Cour; parcequ'on n'eſt point chiche de belles promeſſes à la Cour, non plus que d'*eau bénite* à l'Égliſe. On dit d'un homme dont le mérite n'eſt point connu, qu'il faut qu'il faſſe voir de ſon *eau*; pour dire, qu'il faſſe voir ce qu'il ſçait faire. On appelle des gens de delà l'*eau*, des gens groſſiérs & mal inſtruits des nouvelles & des affaires du tems. Les *eaux* ſont baſſes; pour dire, qu'on n'a point de fonds, point d'argent en bourſe. Suer ſang & *eau*; pour dire, Faire un effort, ou un travail éxtraordinaire pour parvenir à quelque chôſe. On appelle un beuveur d'*eau*, un homme froid & incapable de grandes affaires. On dit Faire venir de l'*eau* au moulin; pour dire, Faire venir de l'argent à la maiſon. Nager en grande *eau*; pour dire, Être en fortune, dans les grands emplois. Il eſt heureux comme le poiſſon dans l'*eau*; pour dire, Il eſt en ſon élément, où il ſe plaît, où il eſt bien. Revenir ſur l'*eau*, ſe dit d'un homme qu'on croyoit abîmé, & qui rétablit ſes affaires & rentre dans le négoce. On dit auſſi, Rompre l'*eau* à quelqu'un, pour dire, Apporter quelque obſtacle à ſa fortune, à ſes affaires : ce qui ſe dit au propre des chevaux qu'on oblige à boire à pluſieurs repriſes. On dit qu'un valèt eſt allé à la bonne *eau*; pour dire, qu'il eſt trop long-tems à revenir d'un meſſage. Laiſſer courir l'*eau*; pour dire, Ne ſe point ſoucier comment vont les affaires. Battre l'*eau*; pour dire, Travailler inutilement. On dit encore, Tant va la cruche à l'*eau*, qu'enfin elle ſe briſe; pour dire, qu'à la fin on périt dans les dangèrs où on s'éxpôſe trop ſouvent. Nager entre deux *eaux*; c'eſt à dire, n'oſer ſe déclarer pour aucun parti, par crainte, ou par reſpect humain, ou bien paroître tantôt pour l'un & tantôt pour l'autre, ſans être

être détèrminé à aucun des deux ; parler ou ſe comporter d'une manière ambiguë, ne vouloir point être connu. Pêcher en *eau* trouble, c'eſt à dire, Profiter des déſordres du tems, du mauvais état d'une famille. On dit encore d'un homme malheureux, qu'il ſe noyeroit dans un vèrre d'*eau* : d'un avâre, qu'il ne donneroit pas un vèrre d'*eau* ; pour dire, qu'il ne donne rien du tout : d'un mélancolique & méchant, que c'eſt une *eau* dormante, qu'il n'y a point d'*eau* pire que celle qui dort : d'un homme inutiſe, qu'il ne gagne pas l'*eau* qu'il boit. Porter de l'*eau* à la mèr ; c'eſt à dire, Donner à quelqu'un des chôſes dont il n'a déjà que trop. C'eſt une goute d'*eau* dans une mèr ; c'eſt à dire, que ce qu'on met dans quelque chôſe ne la fait pas paroître davantage. Il n'y fera que de l'*eau* toute claire ; pour dire, qu'il ne réüſſira pas en une telle affaire. On dit de deux gemeaux, qu'ils ſe reſſemblent comme deux goutes d'*eau* : de deux pèrſonnes qui ſe haïſſent, que c'eſt le feu & l'*eau* : d'une affaire qui n'a point réüſſi, Tout s'en eſt allé en *eau* de boudin, ou avau l'*eau* : d'un homme niais & innocent, qu'il ne ſçait pas troubler l'*eau*. Tenir le béc en l'*eau* ; c'eſt à dire, Amuſer long-tems une pèrſonne, ſans lui tenir ce qu'on lui fait eſpérer. On dit auſſi d'un homme officieux, qu'il ſe mettroit dans l'*eau* juſqu'au cou pour ſèrvir ſes amis : d'un homme qui ſe noye, que l'*eau* eſt entrée dans ſes ſouliérs par le collèt de ſon pourpoint. On dit des enfans, qu'il les faut garder de feu & d'*eau* juſques à ſept ans. On dit encore, Ce crime eſt ſi grand, que toute l'*eau* de la mèr ne ſuffiroit pas pour le laver ; & au contraire, Il fait auſſi peu de ſcrupule de cela, que de boire un vèrre d'*eau*. On dit auſſi, Si on l'envoyoit à la rivière, il ne trouveroit point d'*eau* ; pour dire, qu'il ne pourroit pas trouver les chôſes les plus communes. On dit auſſi, Il paſſera bien de l'*eau* ſous les ponts entre ci & là : pour dire, Cela n'arrivera de longtems. On dit auſſi, Gare l'*eau* là-bas, quand on veut jetter par les fenêtres quoi que ce ſoit.

EAU BENÎTIÉR. *Vas aquæ benedictæ*. Tèrme d'Orfévres. Ils nomment ainſi les vaiſſeaux d'argent qu'ils préparent pour mettre de l'eau bénîte. Ils doivent être contremarquez au corps, au collèt de piéd & goupillon. A l'égard de la gorge, creux ou panache, quarré de piéd, ou anſe, ils ſont ſeulement marquez du poinçon du Maître. Ce mot n'eſt guères en uſage, on dit *Bénitiér*. On diſoit autrefois Benoiſtiér, & eau Benoiſtier. Nicod le tourne en Latin par *amula*, *aquiminaro & aquiminarium*. M. Ménagé prétendoit qu'il falloit dire beneſtiér, mais il reconnoiſſoit que l'uſage de Paris étoit pour Bénîtiér, & il prévoyoit que cet uſage prévaudroit un jour. Cela n'a pas manqué.

EAUC, ou EAUG. ſ. m. Nom propre d'un lac d'Irlande, dans l'Ultonie. *Eaugus*. L'*Eaug* eſt ſitué entre les Comtez de Tyr-Oen & de Down, d'Armagh, & d'Antrim. Les Cartes récentes l'appellent *Néaug*, mais Ortelius, Varée, Maty, & d'autres, diſent que ſon vrai nom eſt *Eaug*.

ÉAUINE, ou ÉAUNE. Petite rivière de France, en Normandie, dans le païs de Caux. *Heldona*, *Elna Alna*. L'*Eaune* a ſa ſource au deſſus du bourg de Mortemèr, & mêle ſes eaux avec celles d'Acques, une lieuë au deſſus de Dieppe.

ÉAUNES. L'Abbaye d'*Eaunes*, *De Ulnis*. C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux dans le Diocêſe de Toulouſe. STE. MARTHE.

EAU VÈRSANT, pente qui porte des eaux & les fait couler. L'*Eauvèrſant* des Pirénées fait juger des païs qui étoient anciennement dans les Gaules, & de ceux qui étoient de l'Eſpagne, les anciens les appelloient *divergia aquarum*. Innocent Arpenteur ſous l'Empereur Conſtance, les appelle *aquivergia* ; les Béarnois les nomment *Aiguebes*.

ÉAUZE, ou EAUSE. ſ. f. Nom propre de Ville. *Elusa*. *Eluſatum civitas*. C'eſt une ville d'Aquitaine, dans la Gaſcogne, qu'on appelle auſſi Euſe. *Eauſe* fut autrefois une grande & floriſſante ville, Épiſcopale & Métropole, de la Novempopulanie. Son Évêché a été joint à celui d'Auch, qui en étoit ſuffragant. Sous Chilpéric I. les Viſigoths, & les Saraſins en 750, la ruinèrent ; c'eſt aujourd'hui une petite ville capitale de l'Euſan. *Eauſe* fut la patrie de Rufin, contre qui Claudien a écrit. Ce Poëte appelle cette ville *Elyſa*, *L. I. In Ruff. v.* 137. Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall. p.* 187. 188.

E B A.

ÉBADI, ou ÉBADIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une race d'Arabes Chrétiens ramaſſez de différentes Tribus, qui s'établîrent dans Hirah, ville de l'Iraque Arabique, & aux environs. Ils bâtirent pluſieurs cabanes, qui formèrent peu à peu des bourgades & des villages, où ils pouvoient exèrcer avec plus de libèrté leur religion. D'HERB. Honain Ben Ishak, célébre Médecin & traducteur des livres Grecs en Arabe, étoit *Ebadien*. Il eſt ſurnommé *Al. Ebadi*. ID. Il y a auſſi des Mahométans qui portent ce ſurnom. ID.

Ce nom ſignifie ſèrviteur, de l'Arabe עבד, *abad*, ſèrvir ; & il s'eſt donné à ces Chrétiens comme à des ſèrviteurs du véritable Dieu.

ÉBADIEN eſt auſſi le nom d'une Dynaſtie d'Arabes en Eſpagne, qui a duré depuis les Ommiades juſqu'à l'an 484 de l'Hégire de J. C. 1091 ſelon Novairi. Roderic Ximenès Archevêque de Tolède écrit que le dèrniér Prince des *Ebadiens*, qu'il nomme Mahomet Abenhabeth, fut aſſiegé dans Seville, pris & mis en priſon, où il mourut, par Joſeph Roi de Maroc, qu'il avoit appellé à ſon ſecours contre Alphonſe Roi d'Eſpagne, qui avoit pris Tolède. D'HERBELOT.

ÉBAHIR.	Voyez	EſBAHIR.
ÉBAHIſSEMENT.		ÉſBAHIſSEMENT.
ÉBAL.		HÉBAL.
ÉBARBER.		EſBARBER.

ÉBAROUI. adj. m. Tèrme de Marine. On appelle vaiſſeau *ébaroui*, *navis fatiſcens*, *rimas agens*, un Vaiſſeau qui s'eſt deſſéché au ſoleil, ou au vent, enſorte que les bordages ſe ſoient retirez, & que les coutures ſe ſoient ouvèrtes.

ÉBAT.	Voyez	EſBAT.
ÉBATTEMENT.		EſBATTEMENT.
ÉBATTRE.		EſBATTRE.
ÉBAUBI.		EſBAUBI.
ÉBAUCHE.		EſBAUCHE.
ÉBAUCHER.		EſBAUCHER.
ÉBAUCHOIR.		EſBAUCHOIR.
ÉBAUDIR.		EſBAUDIR.

E B B.

ÉBBER. ſ. m. Nom d'une petite rivière de Pèrſe, & d'une ville ſituée ſur cette rivière.

ÉBBES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ebbo*. *Ebbès*, ou Ebbon, (que l'on trouve encore nommé *Ebobe*) naquit à Tonèrre de parens conſidérez dans le païs par leur nobleſſe, par leurs charges, & même par leur piété. Il fut élevé ſur le ſiége de Sens vèrs l'an 709, à la place de Géric ſon oncle. MM. de Sainte Marthe ont écrit qu'il mourut en 750 ; d'autres diſent que ce fut en 743, & d'autres en 745.

ÉBBON. Voyez ÉBBÈS.

E B E.

EBE. ſ. f. *Salacia*. Tèrme de Marine, qui ſe dit dans quelques Provinces. C'eſt le reflux de la mèr, lorſque la marée baiſſe, ou que la mèr refoule, ou s'en retourne. Il eſt oppoſé au *flot* & au *montant*. On l'appelle autrement *juſſant*. On dit, il y a *ebe*, c'eſt à dire, il y a reflux. Du Cange témoigne qu'on a dit *ebba* dans la baſſe Latinité ; & les Anglois diſent auſſi *ebe*, d'où eſt venu ce mot.

On dit provèrbialement en Normandie, Tout ce qui vient *de flot* s'en retourne *d'ebe*, en parlant des biens mal acquis & mal aſſeurez ; ſon bien eſt venu de flot, il s'en retournera d'*ebe*. On dit ailleurs, Ce qui vient par la flûte s'en retourne par le tambour.

ÉBELSTOT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Danemarck. *Ebelſtotium*. Elle eſt dans le Diocêſe d'Archuſem, en Jutlande, ſur une baye du Catégat, à quatre ou cinq lieuës au nord-eſt d'Achuſen.

ÉBÈNE. ſ. f. *Ebenus*. C'eſt le nom d'un bois étranger, dur, peſant, noir, qui prend un beau poli, & qu'on employe en Europe pour les ouvrages de Marqueterie. Les François ont tiré une grande quantité de ce bois de l'Iſle de Madagaſcar. Tavèrniér dit que les habitans de cette Iſle ont ſoin de l'entèrrer peu de tems après l'avoir coupé, pour le rendre plus noir ; Flacour aſſure qu'il y a dans cette même Iſle pluſieurs arbres, ou arbriſſeaux, dont le bois eſt plus ou moins noir ; & que l'arbre qui eſt proprement l'*Ebéne*, ou l'Ebénier, s'éléve fort haut, & a les feüilles ſemblables à celles de nôtre Myrte à feüilles larges. Si l'on veut parcourir les differentes relations de Voyageurs Anciens & Modernes, l'on trouvera des deſcriptions d'arbres & d'arbriſſeaux à bois noirs qui conviennent à des palmiérs, à des Cytiſes, ou à d'autres genres differens. La Candie a un petit arbuſte que les Botaniſtes connoiſſent ſous le nom d'*Ebenus Cretica*. Le P. Plumier a découvèrt à S. Domingue une eſpéce de *ſpartium* épineux, dont les feüilles ſont arrondies, & de la figure de celle de pourpier, & dont le bois eſt noirâtre. Si l'on en croit Dioſcoride la meilleure *Ebéne* vient d'Éthiopie, & la moindre vient des Indes, Pline en penſe de même ; mais Théophraſte eſtime fort celui des Indes. La connoiſſance du vèrnis, & les moyens que l'on a aujourd'hui de donner à pluſieurs ſortes de bois durs une couleur noire, durable, a rendu plus râre l'emploi de l'*Ebéne*, & l'on n'en fait plus tant de petits ouvrages qu'autrefois. On dit noir d'*Ebéne*. L'arbre dont le bois s'appelle *Ebéne* eſt de la hauteur & groſſeur

groſſeur des vieux chênes, qui leur reſſemble par le cœur & l'aubiér, mais qui eſt de couleur fort noire, laquelle lui donne ſon prix, parcequ'elle reçoit un beau poli. Ses feüilles reſſemblent à celles du lauriér, & portent entredeux un fruit comme un gland ſur une petite queuë. Son aubiér infuſé dans l'eau purge la pituite, & guérit les maux vénériens : ce qui a fait croire à Matthiole, que le gayac étoit une eſpéce d'*ébéne*. On en fait grand trafic à Madagaſcar. Il y a de trois ſortes d'*ébéne*, la noire, ou mauritée, la griſe, & la vèrte, dite de Portugal, qui eſt la moindre de toutes. La meilleure *ébéne* eſt celle qui eſt noire, ſans aucunes veines, qui eſt maſſive, aſtringente, & d'un goût aigu & picquant. Elle rend un parfum agréable, quand on la met ſur les charbons, ſans incommoder par ſa fumée. Si on la préſente au feu étant fraîche, elle s'allume incontinent à cauſe de ſa graiſſe; mais quelque ſéche qu'elle ſoit, elle va toujours au fond de l'eau. Si on la frotte contre une piérre, elle devient rouſſe. Les Indiens en font les ſtatuës de leurs Dieux & les ſceptres de leurs Rois. Ce fut Pompée qui le prémiér apporta l'*ébéne* à Rome, après avoir vaincu Mithridate. Agricola dit qu'il y a une *ébéne* minérale qu'on trouve dans tèrre. On trouve une eſpéce particulière d'*ébéne* dans l'iſle S. Domingue, ſes branches ſont couvèrtes de petits picquans, dont la pointe eſt tournée à rebours, & de quantité de feuilles charnuës, veloutées, de figure ovale, & grandes à peu près comme l'ongle. Parmi ces feüilles & ces picquans il y a pluſieurs petites fleurs jaûnes légumineuſes, dont le piſtil devient enſuite une petite gouſſe, large comme la moitié de l'ongle, & de la figure d'un petit rognon applati, & remplie d'une ſemence qui eſt de la même figure. Le R. Père Charles Plumiér, Religieux Minime, qui a communiqué pluſieurs bons mémoires pour la nouvelle édition de ce Dictionnaire, appelle cette eſpece d'*ébéne*, *ſpartium portulacæ foliis aculeatum ebeni materie*. Mr Vaugelas a remarqué fort judicieuſement que ce mot étoit toujours féminin, mais que ceux qui travaillent en *ébéne* le font indifféremment maſculin ou féminin.

Ce mot vient de l'Hébreu *eben*, qui ſignifie une *piérre*. L'*ébéne* coupée s'endurcit comme une piérre.

EBENER. v. act. *Ebeni ſpeciem inducere.* C'eſt, Donner à du bois la couleur de l'ébéne. Ces armoiries ſeroient plus belles ſi on les *ébénoit*.

ÉBÉN-ÉZÈR ſ. m. *Lapis adjutorii.* C'eſt le nom d'un rochér dans la Tèrre Sainte. 1r L. des Rois VII. 9. IV. 1. V. 1. Ce rochér étoit entre Maſphat & Sen, au ſeptentrion de la Tribu de Dan, aux confins de celles de Juda & de Benjamin.

ÉBÉNIÉR. ſ. m. *Ebenus.* Abre ci-deſſus décrit, dont le bois s'appelle ébéne.

ÉBÉNISTE. ſ. m. *Ebeni artifex.* Menuiſiér qui travaille en ébéne, qui fait des cabinets & des tables d'ébéne, qui plaque l'ébéne. On le dit auſſi de ceux qui font des ouvrages de rapport, de marqueterie & de placage, comme de bois d'olivier, d'écaille de tortuë, &c.

ÉBERARD, ou EBERHARD. Voyez ÉVERARD ou ÉVRARD.

ÉBÈRNBÈRG, ou ÉBÈRNBOURG. ſ. m. Nom propre d'un Château du Palatinat du Rhin en Allemagne. *Ebèrnberga, Ebernburgum.* Le Landgrave de Heſſe-Caſſel aſſiégea *Ebèrnbourg* l'an 1692. mais les François qui le déffendoient l'obligèrent à lever le ſiége. Maty. *Ebèrnberg* eſt ſitué dans le Comté de Spanheim, au confluent des rivières de Nahe & d'Alſen.

ÉBÈRNSDORF. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'Archiduché d'Autriche, ſitué ſur le Danube, à deux ou trois lieuës au deſſous de Vienne. *Eberſtorfium.* On prend *Ebèrnſdorf* pour l'ancienne Ala Nova, ville de la haute Pannonie. Maty. Les Archiducs d'Autriche ont un beau palais à *Ebèrnſdorf*. Id.

ÉBÈRSBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la haute Autriche, qui appartient à l'Évêque de Paſſaw. *Eberſperga.* Elle eſt ſituée ſur l'Inn, environ à une lieuë de ſon embouchure ſur le Danube. Maty.

ÉBÈRSHEIM, ou ÉBERS-MUNSTÈR. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Alſace. *Apriimonaſterium.* L'Abbaye d'*Ebèrſheim* rend ce bourg conſidérable. *Ebèrsheim* eſt ſituée ſur la rivière d'Ill, entre Scheleſtat & Bexefeld.

ÉBÈRSTEIN. ſ. m. Nom de lieu. *Eberſteinum.* Le Château d'*Ebèrſtein*, *Caſtellum Eberſteinium*, eſt bâti ſur un rochér & fortifié. Le Comté d'*Ebèrſtein* eſt une contrée de Suabe, en Allemagne, entre le Duché de Vitembèrg, l'Ortnaw, & le Marquiſat de Bade. Maty. Jean fils de Bèrnard & d'Agnès de Féneſtrange, étoit Comte d'*Ebèrſtein* dès l'année 1421. Corn. Le dèrniér Comte d'*Ebèrſtein* mourut en 1660. Alors l'Évêque de Spire réünit à ſon domaine Gèrnsbach, qui relevoit de ſon Égliſe; le Marquis de Bade s'empara de la plus grande partie du Comté d'*Ebèrſtein*. Le Duc de Witembèrg Neuſtadt, & les Comtes de Wolkenſtein & de Grondsfeldt, ſont maîtres du reſte.

ÉBÈTS, ou ABÈS. ſ. m. Ville de la Tèrre Sainte, dans la partie orientale de la Tribu d'Iſſachar, & dans la Galilée inférieure. Joſué en parle XIX. 20. Elle eſt auſſi appellée *Ames*, & *Peſ*... par les Septante.

E B I.

ÉBIONITES. Anciens hérétiques, qui ont été dans l'Égliſe dès ſes prémiers commencemens. *Ebionitæ.* Origéne a crû qu'ils avoient été ainſi appellez du mot Hébreu *Ebion*, qui dans cette langue ſignifie *pauvre*, parce qu'ils étoient, dit-il, pauvres de ſens, & qu'ils manquoient d'eſprit. Euſébe, qui a eu égard à la même étymologie, prétend que ce nom leur a été donné, parce qu'ils avoient de pauvres ſentimens de Jésus-Christ, qu'ils croyoient être un ſimple homme; mais tout cela, dit Monſieur Simon dans ſon hiſtoire critique du texte du nouveau Teſtament, n'eſt qu'une ſimple alluſion au nom de ces Sectaires, qui ſignifie *pauvres*, dans la langue Hébraïque. Il y a plus d'apparence que les Juifs les appellèrent ainſi par mépris, parce qu'en ces prémiers tems il n'y avoit prèſque que des pauvres qui embraſſaſſent la Religion Chrétienne. Origéne ſemble confirmer cette opinion dans ſes livres contre Celſe, où il dit, qu'on appella *Ebionites*, ou pauvres, ceux d'entre les Juifs qui crûrent que Jésus étoit véritablement le Meſſie qu'ils attendoient. On pourroit auſſi dire que ces prémiers Chrétiens prirent eux mêmes ce nom conformément à leur profeſſion. Et en effet S. Épiphane a remarqué qu'ils ſe vantoient d'être pauvres à l'imitation des Apôtres. Le même S. Épiphane a néanmoins crû qu'il y a eû un homme appellé Ébion, chef de la ſecte des *Ebionites*, & qui vivoit en même tems que les Nazaréens & les Cérinthiens. Il décrit au long & avec exactitude l'origine de cette ſecte, qu'il fait commencer après la deſtruction de Jéruſalem; lorſque les prémiers Chrétiens appellez Nazaréens, en ſortirent pour aller demeurer à Pella. Les *Ebionites* ne ſont donc qu'un rejetton des Nazaréens: mais ils altérèrent en pluſieurs chôſes la pureté & la ſimplicité de la croyance de ces prémiers Chrétiens. C'eſt pourquoi Origéne a diſtingué deux ſortes d'*Ebionites*, dans ſes livres contre Celſe. Les uns croyoient que Jésus-Christ étoit né d'une Vièrge, & les autres croyoient que Jésus-Christ étoit né à la manière de tous les autres hommes. Ces prémiers n'avoient que des ſentimens orthodoxes, ſi ce n'eſt qu'ils joignoient à la Religion Chrétienne les cérémonies de l'ancienne Loi, avec les Juifs & les Samaritains, auſſi bien que les Nazaréens. Ils différoient néanmoins de ceux-ci en pluſieurs chôſes, & principalement dans ce qui regarde l'autorité des livres ſacrez; car les Nazaréens recevoient toute l'Écriture qui eſt renfèrmée dans le canon des Juifs. Les *Ebionites* au contraire rejettoient tous les Prophètes, ils avoient en horreur les noms de David, de Salomon, d'Iſaïe, de Jérémie & d'Ézéchiel. Ils ne recevoient pour Écriture Sainte que le ſeul Pentateuque, ce qui ſemble indiquer, qu'ils étoient plûtôt ſortis de la ſecte des Samaritains, que de celle des Juifs. Ils ſe ſervoient auſſi bien que les Nazaréens de l'Évangile Hébreu de S. Matthieu, autrement de l'Évangile des douze Apôtres: mais ils avoient corrompu leur exemplaire en beaucoup d'endroits; ils en avoient ôté la généalogie de Jésus-Christ, qui ſe trouvoit entière dans celui des Nazaréens, & même dans l'exemplaire qui étoit à l'uſage des Cérinthiens. Ces dèrniers, qui étoient dans les mêmes ſentimens que les *Ebionites* ſur la naiſſance de Jésus-Christ, appuyoient leur erreur ſur cette généalogie. Outre l'Évangile Hébreu de S. Matthieu, les *Ebionites* avoient adopté pluſieurs autres Livres ſous les noms de Jacques, de Jean, & des autres Apôtres. Ils ſe ſervoient auſſi des *voyages de S. Pierre*, qu'on ſuppoſe avoir été écrits par S. Clement, mais ils les avoient tellement altérez, qu'il n'y reſtoit prèſque rien de vrai; ils y faiſoient dire à ce Saint Apôtre une infinité de fauſſetez, pour autoriſer davantage ce qui ſe pratiquoit parmi eux. Voyez S. Épiphane, *hær.* 30. où il s'étend fort au long ſur l'ancienne héréſie des *Ebionites*.

ÉBISEMETH. ſ. m. Tèrme du Grand Art. C'eſt la matière des ſages, lorſqu'elle eſt arrivée au très-noir. On appelle auſſi *ébiſemeth*, le leton qu'il faut blanchir par un feu égal.

E B L.

ÉBLANE, ou EBLANIEN, enne. ſ. m. & f. *Eblanus*, ou *Eblanius*, a. Nom propre d'un peuple ancien de l'Irlande, ou de l'Hibèrnie. Les *Eblanes* étoient entre les Ménapiens au ſud, & les Voluntiens au nord. *Eblane*, aujourd'hui Dublin, *Eblana*, étoit leur capitale. Les *Eblaniens* occupoient ce que nous appellons aujourd'hui les Comtes de Dublin & de Meath en Irlande; c'eſt-à-dire, le milieu de l'Iſle.

ÉBLOUIR, ÉBLOUISSEMENT. Voyez Esbloüir, Esbloüiſſement.

E B O.

ÉBOBE. Voyez ÉBBÈS.

ÉBORA. Voyez ÉVORA.

ÉBORGNER, ÉBOUFFER, ÉBOUILLIR, ÉBOULEMENT, ÉBOULER, ÉBOULIS, ÉBOURGEONNEMENT, ÉBOURGEONNER. Voyez EſBORGNER, EſBOUFFER, &c.

ÉBOUZINER. Vèrbe act. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt, Ôter d'une pièrre ou d'un moilon, le bouzin, ou le tendre du lit de pièrre, & l'atteindre avec la pointe du marteau juſqu'au vif.

E B R.

ÉBRAÏQUE. Voyez HÉBRAÏQUE.

ÉBRANCHEMENT, ÉBRANCHER, ÉBRANLEMENT, ÉBRANLER, ÉBRECHER, ÉBRENER. Voyez EſBRANCHEMENT, EſBRANCHER, &c.

ÉBRARD. Voyez ÉVRARD.

ÉBRBUHARITE. ſubſt. m. Sorte de Religieux Mahometans. *Ebrebuharita.* Ebrbuhard, diſciple de Naeſchibendi, eſt le Fondateur de ces Religieux; c'eſt de lui que leur vient leur nom. Les *Ebrbuharites*, malgré la profeſſion qu'ils font d'une grande ſainteté, & d'un grand dépouillement de toutes chôſes, paſſent pour hérétiques parmi les Mahométans, parce qu'ils ne croyent point être obligez au pélerinage de la Mécque; car pour s'en diſpenſer ils diſent que la pureté de leurs âmes, leurs hautes contemplations, leurs extâſes, leur font voir la Mécque ſans ſortir de leurs cellules. Voyez Ricaud, de l'Empire Ottoman.

ÉBRE. ſ. m. Nom propre de fleuve. *Iberus.* Les Eſpagnols diſent *Ebro.* L'*Ebre* a ſa ſource dans la vieille Caſtille, près du bourg de Fuentelibre, travèrſe une partie de la Biſcaye, & de la Navarre, tout l'Arragon, & ayant ſéparé la Catalogne du Royaume de Valence, il ſe décharge dans la mèr méditèrranée, formant les petites Iſles d'Alfacs à ſon embouchure. MATY.

ÉBREU, EUSE. Voyez HÉBREU.

ÉBREUILLE, ou ÉBREULE. ſ. Nom propre de Ville. *Eborolacum*, *Evrogilum*. C'étoit autrefois un des quatre principaux châteaux de Loüis le Débonnaire, lorſqu'il étoit Roi d'Aquitaine. *Ebreuille* eſt aujourd'hui une petite ville de la Baſſe Auvèrgne, ſur la rivière de Siaule, *Sicaula*, ou Sioule, comme écrit Valois. Elle eſt à trois lieuës de Riom au Septentrion, & à cinq de Clèrmont, vèrs les frontières du Bourbonnois. Voyez les Sainte-Marthe T. IV.

ÉBRIDES. Voyez WESTÈRNES.

ÉBRIÉTÉ. ſ. f. *Ebrietas.* Tèrme dogmatique, qui ſignifie, Yvreſſe. Les déſordres que câuſe l'*ébriété*, ont donné lieu de déffendre le vin aux Orientaux. L'*ébriété* eſt caûſée par toutes les liqueurs fumeuſes & chaudes qui ſe fèrmentent dans l'eſtomac. Ce mot ne ſe dit guère, & encore moins ÉBRIOSITÉ, *ebrioſitas*, qui eſt l'habitude de s'enyvrer.

ÉBRILLADE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt un coup de bride que le Cavaliér donne à un cheval qui refuſe de tourner, par la ſecouſſe d'une rêne. La *ſacade* ſe fait par la ſecouſſe des deux rênes enſemble.

ÉBRODUNTIEN, ENNE. ſubſt. m. & f. Nom de peuple. Ancien habitant de l'Ambrunois. *Ebroduntii.* Les *Ebroduntiens* avoient au nord, les Brigantes, au levant les Vagiens, au Sud les Sontiens, & au couchant les Caturiges.

ÉBRON. Voyez HÉBRON.

ÉBROUER. v. n. Tèrme de Manége, qui ſe dit des chevaux pleins de feu qui font une eſpéce de ronflement, comme s'ils vouloient faire ſortir de leurs naſeaux quelque humeur qui les empêche de prendre leur haleine. C'eſt une bonne marque, quand un cheval s'*ébroue*, lorſqu'on veut le retenir. Virgile l'a mis parmi les ſignes d'un bon poulin, Géorg. III.

> *Tum ſi qua ſonum procul arma dedere,*
> *Stare loco neſcit, micat auribus & tremit artus,*
> *Collectumque premens, volvit ſub naribus ignem.*

Collectum ignem volvere ſub naribus, ignem efflare naribus, eſt en tèrmes Latins poëtiques, ce que nous appellons *ébrouer* dans les chevaux. On l'a dit autrefois des hommes qui avoient de la peine à ſe moucher, ou à ètèrnuer.

ÉBRUITER. Voyez EſBRUITER.

E B U.

ÉBUDES. Voyez WESTÈRNES.

ÉBULLITION. ſ. f. *Ebullitio.* C'eſt une raréfaction des liqueurs faite par le feu, ou par la rencontre des ſèls de différente nature; comme quand on mêle de l'huile de tartre avec de l'huile de vitriol. M. Harris définit l'*ébullition*, un grand boüillonnement, agitation, ou effèrveſcence, qui s'éléve par le mélange des acides avec les alkalis, duquel naît un mouvement intérieur & violent des parties du fluide caûſé par l'agitation, & s'il eſt pèrmis de parler ainſi, le débat des parties de différentes natures. M. Boile a prouvé par des expériences qu'une *ébullition* conſidérable peut être produite ſans chaleur, qu'elle peut produire un degré de froid plus grand qu'il n'étoit en chacun des corps pris en particuliér, & que ce froid ne vient que de leur mélange, quoiqu'accompagné d'une grande agitation, d'un grand tumulte, d'un grand bruit, & d'écume. Car ayant jetté une partie d'huile de vitriol dans douze parties d'eau commune, ce mélange fut d'abord ſenſiblement chaud. Il plongea dedans la phiole d'un Thèrmométre juſqu'à ce que l'eſprit de vin qu'elle renfèrmoit eût pris le degré de chaleur de ce mélange. Alors ayant mis dedans une quantité convenable de ſèl volatile, de ſel armoniac, pour abſorber les acides de ce mélange, l'eſprit de vin qui étoit dans le Thèrmométre deſcendit juſqu'à un pouce. HARRIS. Quelques Phyſiciens ne ſe ſèrvent de ce mot que pour ſignifier un mouvement fait dans une liqueur ſans ſéparation des parties, comme quand du lait nouvellement tiré, ou une autre liqueur ſemblable, bout ſur le feu, & qu'après l'*ébullition* il demeure comme il étoit auparavant. Quelquefois ce ſera un tremouſſement caûſé par une *ébullition* de toute la maſſe des humeurs, qu'on ſentira à peu près comme une cloche qui tremble encore après avoir ſonné. P. LE COMTE.

ÉBULLITION, ſe dit auſſi des petites élevûres, ou puſtules, qui viennent ſur la peau. Il a une *ébullition* par tout le corps; une *ébullition* de ſang.

ÉBULLITION, ſe dit auſſi par rapport aux animaux, & en particuliér par rapport au chevaux, dans leſquels ces petites élevûres que cauſe l'*ébullition* du ſang, ne ſont pas ordinairement fort dangereuſes, quoi qu'on les prenne quelquefois pour du farcin. Pour rafraîchir les chevaux, & les guérir, il ne faut que leur faire manger du ſon avec une once de foye d'Antimoine par jour, & ne les point faire ſaigner, qu'après qu'on aura éprouvé que ce reméde ne les aura point ſoulagez.

ÉBURON, ONNE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Eburo.* Les *Eburons* étoient un ancien peuple de la Gaule Belgique ſituez le long de la Meuſe dans la contrée où furent enſuite les Tongres; c'eſt le païs de Liége. CLUVIER, HOFFMAN, MATY.

ÉBUROVICE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Ce ſont les anciens habitans de la ville & du Tèrritoire d'Évreux. *Eburovix.* Les *Eburovices*, peuples de la Gaule Celtique, avoient au nord, les Velocaſſes au nord, les Lexoviens au couchant, les Aulerces Diablintes au ſud, & les Carnutes au levant.

ÉBUSE. ſ. m. Nom ancien de l'Iſle d'Yvica. *Ebuſus.* L'Iſle d'*Ebuſe* ne produiſoit aucun animal nuiſible; Plin. L. III. C. 5. Il y avoit dans cette Iſle une ville de même nom, bâtie à ce que l'on croit par les Phéniciens. *Ebuſus*, *Ebuſia*. Silius Italicus L. III. v. 363. ſemble l'inſinuer. Pour ſa ſituation, voyez YVICA.

E C A.

ÉCACHER, ÉCACHEUR, ÉCAFER. Voyez EſCACHER, &c.

ÉCAILLE. ſ. f. *Squama.* Mr Ménage dérive *écaille*, de l'Italien *ſcaglia*, & celui-ci du Latin *ſquamula*, diminutif de *ſquama.* Coquille, croûte dure qui couvre les poiſſons qu'on nomme *teſtacées.* Huître à l'*écaille.* Les moules ſont enfèrmez dans des *écailles.* On fait des Cabinets, des Tâbles d'*écaille* de tortuë. Il y a des *écailles* de tortuë larges de deux ou trois piéds. Si on ôte aux tortuës leurs *écailles*, & ſi on les rejette en mèr, il leur en revient de nouvelles.

ÉCAILLE, ſe dit auſſi du poiſſon enfèrmé dans l'*écaille.* Une *écaille* vive. *Oſtreum.* Il y a des goulus qui mangent ſix douzaines d'*écailles*, pour dire, d'huîtres.

ÉCAILLE, ſignifie encore cette couvèrture qu'ont prèſque tous les autres poiſſons, qui n'eſt pas continuë, mais qui eſt ſeparée en pluſieurs petites piéces arrangées ſur leur corps, comme les tuiles ou les ardoiſes ſur les maiſons. Les carpes ont de grandes *écailles* dorées. Les ſoles ont de très-petites *écailles*. Les crocodiles ont des *écailles* dures & épaiſſes.

ÉCAILLE, ſe dit de cette croûte dure des pommes de pin, en laquelle le pignon eſt enchâſſé.

ÉCAILLE, ſe dit auſſi des piéces de fèr qui compôſent une armure, des taſſettes qui ſont au bas des cuiraſſes, qui ſont pôſées l'une ſur l'autre en guiſe d'*écailles.* Les Latins ont auſſi appellé cela *ſquama.*

ÉCAILLE DE MÈR, eſt une pièrre dure dont les Peintres ſe ſèrvent pour broyer les couleurs.

ÉCAILLES, ſe dit auſſi de cèrtaines croûtes qui par la ſécheresſe ſe détachent de quelques corps. Le ſtuc qui n'eſt pas bien fait tombe ſouvent par *écailles.* Le malheur des tableaux à fraiſque, c'eſt

c'eſt qu'il en tombe toûjours quelque *écaille*. Les galles ſéches s'en vont par *écailles*. Les ladres tombent par *écailles*. Les Sculpteurs appellent auſſi *écailles*, les éclats de marbre qui tombent lorſqu'ils taillent ou dégroſſiſſent un bloc.

ÉCAILLE, ſe dit auſſi des ouvrages qui ſont faits à l'imitation des *écailles*, & qui en ont la figure, comme pluſieurs ornemens d'architecture, de menuiſerie, de broderie, de tapiſſerie, &c. *Ecaille* de fèr, d'aciér, de bronze, ou d'airain, ſe dit des parties de ces métaux qui s'en ſéparent, lorſqu'on les bat & qu'on les met en œuvre.

L'ORDRE DE L'ÉCAILLE. Ordre militaire en Eſpagne, qui ſelon quelques Auteurs fut établi en 1316, ou 1318, & ſelon d'autres en 1420, ſous le Régne de Jean II. L'opinion la plus commune eſt que ce fut en 1318; mais on ignore quel en fut l'Inſtituteur. Les Chevaliérs de l'*Ecaille* portoient ſur un habit blanc une croix rouge, écaillée, ou formée d'écailles; & faiſoient vœu de défendre & d'étendre la Religion Chrétienne, de mourir, s'il étoit néceſſaire pour cela, & de chaſſer les Maures du Royaume. Juſtiniani T. II. C. 50, où il donne une liſte des Grands Maîtres depuis 1318, juſqu'en 1667, qui ſont tous les Rois d'Eſpagne. Il y marque auſſi les Auteurs qui ont écrit de cet Ordre.

ÉCAILLER. v. act. *Deſquamare*, ôter les écailles à un poiſſon. A Roüen on ouvre, on *écaille* les huîtres par le dos, & plus proprement qu'à Paris. On n'*écaille* point les carpes qu'on met au court-bouillon. On *écaille* le ſaumon, la moruë.

ÉCAILLER, ſe dit avec le pronom pèrſonnel, des choſes qui tombent par croûtes, par morceaux. Les enduits de plâtre ſont ſujèts à s'*écailler*. Les tableaux ſur du bois ont cet avantage, qu'ils ne ſont point ſujèts à s'*écailler*.

ÉCAILLÉ, ÉE. adj. *Squamatus*. Qui a la peau couvèrte d'écailles. Les Poëtes appellent les poiſſons, les peuples *écaillez*, ou la trouppe *écaillée*.

ÉCAILLÉ. Tèrme dont on uſe dans le Blâſon en parlant des poiſſons, qu'on accompagne ſouvent du mot *ombré*. Il portoit de ſable au crocodile d'argent *écaillé* & *ombré* de ſinople.

ÉCAILLÉ, ÉE. part. Inciſé, travaillé en écailles. On dit en Botanique que la racine de la dentaire eſt *écaillée*; c'eſt-à-dire, inciſée en écailles.

ÉCAILLÉ, ÉE. part. *Deſquamatus*. A qui on a ôté les écailles. Carpes *écaillées*.

ÉCAILLEUX, EUSE. adj. *Squamoſus*. Pièrre, ou autre corps dur qui ſe léve par écailles. L'ardoiſe de Mezières eſt peu eſtimée, parcequ'elle eſt *écailleuſe*.

ÉCAILLEUX. Compôſé de pluſieurs écailles. En Botanique on dit que la racine du lis eſt *écailleuſe*.

En Anatomie la partie ſupérieure des os des temples eſt appellée ſquammeuſe, ou *écailleuſe*, parce qu'elle eſt fort mince. DIONIS.

ÉCAILLÉR, ou ÉCAILLEUR. *Oſtrearius*. Celui qui vend des écailles, des huîtres à écaille. Les *Ecaillérs* n'ont de l'emploi qu'au mois où il y a *r*, c'eſt-à-dire, depuis Septembre juſqu'en Avril, auquel tems ſeulement on mange des écailles.

ÉCAILLON, en tèrmes de Manége, ſignifie quelquefois les crocs ou crochèts d'un cheval.

ÉCAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Etchanus*. A Cloneford au Comté de Meath en Irlande, S. *Ecain* Évêque. CHASTELAIN.

ÉCALE	*Voyez*	EſCALE.
ÉCALER.		EſCALER.
ÉCARBOUILLER.		EſCARBOUILLER.
ÉCARLATE.		EſCARLATE.
ÉCARQUILLER.		EſCARQUILLER.
ÉCART.		EſCART.
ÉCARTELER.		EſCARTELER.
ÉCARTER.		EſCARTER.

E C B.

ECBATANE. ſ. f. Nom de ville. *Ecbatana, orum*. C'étoit la capitale de la Médie. Quelques-uns croyent qu'elle ſe nommoit auſſi Achemète, & que c'eſt *Ecbatane* qu'Eſdras appelle ainſi 1r L. VI. 2. que ce nom vient de l'Hébreu חמת, *Hhamat*, ou *Chamat*, qui ſignifie *Chaleur*, de חום, être chaud; & qu'il ſignifie Lieu d'été, parce que les Rois y faiſoient leur réſidence en été. Mais beaucoup d'autres Intèrprétes prétendent que ce mot, qui ne ſe trouve que dans l'endroit que nous venons d'indiquer, eſt un mot Chaldéen, & non point Hébreu, qu'il ſignifie buffet, coffre, armoire, archive, lieu où l'on garde les actes & les tîtres, les chartes, les regiſtres publics; en un mot, que c'eſt ce que les Latins appellent *Tabularium*, & les Grècs Καρτοφυλάκιον, Quoi qu'il en ſoit, au Livre de Judith I. 1. la Vulgate fait entendre qu'Arphaxad bâtit *Ecbatane*, mais le Grèc ſemble ſeulement dire qu'il y fit des augmentations & des embelliſſemens. C'eſt dans le même ſens que l'Auteur du Livre de Judith, que Pline L. VI. C. 14. diſent que c'eſt Séleucus qui bâtit *Ecbatane*, c'eſt-à dire; qu'il la rétablit, ou l'embellit & l'orna. *Ecbatane* fut bâtie, ou plûtôt ornée, amplifiée par Arphaxad, Judith I. 1. Car il eſt cèrtain par le Livre de Tobie V. 8. qu'*Ecbatane* étoit avant Arphaxad, dit Mariana. En effet, Hérodote L. I. dit qu'elle fut bâtie par Dejoces, le fondateur de la Monarchie des Médes. L'Auteur du Livre de Judith dit encore que ce fut Arphaxad, qui lui donna le nom d'*Ecbatane*, d'où Mariana conclut, qu'apparemment elle avoit auparavant un autre nom; qu'en effet ailleurs elle eſt appellée Amatha, qu'ainſi dans le livre de Tobie, c'eſt par anticipation qu'elle eſt nommée *Ecbatane*. Diodôre de Sicile dit que le tour d'*Ecbatane* étoit de 150 ſtades, c'eſt-à dire, 6 lieuës & ½. C'étoit à *Ecbatane* que les Rois de Médie, & enſuite de Pèrſe, avoient leurs tréſors. Hérodote dit qu'elle avoit ſept enceintes de muraille, & que dans la dèrnière enceinte étoit le palais des Rois & leurs tréſors, que ces enceintes étoient toutes plus hautes les unes que les autres, de ſorte que de la ſeconde muraille on commandoit toute la prémière enceinte, la ſeconde de la troiſiéme, & ainſi des autres. Toutes ces enceintes étoient de differentes couleurs. *Ecbatane* étoit au midi des montagnes de Médie, qui la couvroient du côté du nord. Quelques Auteurs diſent qu'*Ecbatane* eſt la ville de Tauris, ou qu'elle étoit où eſt Tauris.

Le Géographe Étienne l'appelle *Agbatane*. De là Scaliger a prétendu que ce mot eſt formé de אג, *ag*, où אכ, *ac*, dont il avouë qu'il ignore la ſignification, & de ביתן, *bithan*, qui ſelon lui, ſignifie *palais* en Chaldaïque. Bochart croit que ce nom vient de אעבת, *agbatha*, qui ſe dit encore en Arabe, pour ſignifier une varieté de couleurs, & que ce nom fut donné à *Ecbatane*, à cauſe des ſept differentes couleurs de ſes ſept enceintes de murailles.

ECBATANE. Ville de la Paleſtine. *Ecbatana*, Pline L. V. C. 19. dit qu'il y avoit une *Ecbatane* ſur le mont Carmel. Bochart croit qu'*Ecbatane* s'étoit fait de Baſan; mais Baſan étoit trop loin de là, dit M. Reland, *Palæſt. T. II. p.* 745.

E C C.

ECCANTIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. Maladie de l'œil. *Eccantis*. C'eſt une excroiſcence de chair au coin de l'œil. M. Dionis écrit *eccantis*, & *eckantis*.

Ce mot vient du Grèc ἐγκανθὶς, qui ſignifie la même chôſe.

ECCE-HOMO. ſ. m. Nom que donnent les Peintres à un tableau où J.C. eſt repréſenté avec la robbe de pourpre, la couronne ſur la tête, & un roſeau à la main, tel qu'il fut préſenté aux Juifs par Pilate. Voilà un bel *ecce homo*.

ÉCCENTRICITÉ. Voyez ÉXCENTRICITÉ.

ÉCCENTRIQUE. Voyez ÉXCENTRIQUE. L'un eſt formé ſur le Grèc, & l'autre plûtôt ſur le Latin. *Eccentrique* ſeroit peut-être mieux qu'*Excentrique*. Quoi qu'il en ſoit, on prononce *éccentricité*, *éccentrique*, & non pas *éxcentrique*, *éxcentricité*.

ÉCCLÉSIARQUE. ſ. m. Tèrme de Liturgie Grécque. C'eſt le nom d'un Officiér des Égliſes Grécques. *Eccleſiarcha*. La fonction de l'*Eccléſiarque* étoit en quelques endroits d'aſſembler le peuple à l'Égliſe. Il avoit ſous lui pour l'aider un Lecteur, & un Candelapte.

ÉCCLÉSIASTE. ſ. m. *Eccleſiaſtes*. C'eſt un des Livres de l'Ancien Teſtament. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *Prédicateur*. Quand on trouve dans les livres *Eccle*. cette abbréviation marque que c'eſt l'*Eccléſiaſte* qui eſt cité, & quand il y a *Eccli*. c'eſt l'Éccléſiaſtique.

Ce nom d'*Eccléſiaſte* a été donné à ce livre parceque l'Auteur de ce livre y déclame en Prédicateur contre les vices & les vanitez du monde, c'eſt le ſentiment de Mariana & de Sa. Grotius croit qu'il eſt ainſi appellé, parcequ'il y a ramaſſé pluſieurs belles ſentences ſur la vanité des chôſes de la tèrre &c. car קהל, ſignifie aſſembler, συναθροίζειν. Quelques Docteurs Hébreux diſent que c'eſt parce qu'il y a ramaſſé beaucoup de ſageſſe. D'autres, parceque ſon but eſt de raſſembler, & d'appeller à ſoi tous ceux qui veulent prendre ſoin de leur ſalut, & éviter les dangérs du monde. C'eſt le ſentiment de Gejerus, & comme dit Calovius, parcequ'il veut les raſſembler autour de ſoi comme un prédicateur aſſemble ſon auditoire.

Il y a des ſentiments différents ſur l'Auteur de ce livre, mais le plus commun eſt qu'il eſt de Salomon, qu'il l'écrivit ſur la fin de ſa vie, & pour donner des marques de ſa pénitence. A la vérité Grotius s'eſt imaginé que ce livre étoit poſtérieur à Salomon, qu'il avoit été fait aprés ſa mort par je ne ſçai quels Auteurs au nombre de ſix, & que pour ſe concilier de l'autorité, ils y avoient mis le nom de Salomon, & l'avoient repréſenté comme péni-

tent. Sur quoi fonde-t-on tant de faits ſi poſitifs ? C'eſt qu'on trouve des mots dans ce livre, qui ne ſont que dans Daniel, dans Eſdras, & dans les Paraphrâſes Caldaïques. Voilà toute ſa raiſon. Mais on l'a ſolidement réfuté. En effet, 1°, Les Hébreux, les Grécs, les Latins, ont toujours parlé de ce livre, comme d'un ouvrage de Salomon. 2°, Dieu eût-il pèrmis que l'Égliſe Juifve & la Chrétienne miſſent dans le Canon un livre ſuppoſé ? 3°, Il eſt vrai que quelques Auteurs ont attribué à Iſaïe tous les livres de Salomon ; mais ils ont ſeulement voulu dire que ce Prophète les avoit ramaſſez. La raiſon de Salomon eſt fauſſe & ridicule. S'il eſt vrai qu'il y ait des mots Chaldéens dans l'Eccléſiaſte, il faut dire que Salomon ſçavoit cette langue plûtôt que de nier qu'il ſoit l'Auteur de ce livre. Si ce livre n'étoit pas de Salomon, parceque Grotius y trouve quatre ou cinq dictions qu'on ne peut expliquer que par le Chaldéen & l'Arabe, on n'eſt ſeur d'aucun des Auteurs des livres de la Bible ; Moyſe ne ſera pas l'Auteur de la Genèſe. Dès le prémier vèrſet de ce livre il y a deux ou trois mots dont on ne trouve les vrayes racines que dans la langue Arabique. Combien de ſçavans hommes attribuënt à Salomon, ou à Moyſe, le livre de Job, de tous les livres de l'Ancien Teſtament, celui où l'on trouve le plus d'Arabe, de Syriaque, ou de Chaldéen ? Enfin, Calovius prétend que la vraye raiſon pour laquelle Grotius n'a point voulu que Salomon fût l'Auteur de l'*Eccléſiaſte*, c'eſt qu'à ſon gré il y parle pour ſon tems trop nettement du jugement univèrſel, de la vie éternelle, & des peines de l'enfer ; véritez cependant clairement établies avant Salomon dans les Pſeaumes, dans Moyſe & dans Job. Il n'y a donc point de raiſon d'ôter ce livre à Salomon : il y en a beaucoup au contraire de le lui attribuer. Ces raiſons ſont 1°, le titre du livre qui dit que ſon Auteur étoit fils de David, & Roi de Jéruſalem. 2°, Divèrs endroits du livre qui ne conviennent qu'à ce Prince, comme C. I. v. 12. & C. VII. v. 24. C. XII. 9. &c. La Tradition & le conſentement unanime des Anciens Hébreux & Chrétiens.

Les Thalmudiſtes & les autres Rabbins diſent que le livre de l'*Eccléſiaſte* a été du tems ſans être mis dans le Canon. Voyez la Gemare ſur le Pirke Abhoth f. 1. col. 1. & Maſſech. Schabbath C. 2. fol. 30. col. 2. le Midras Cohelet fol. 114. le Midras ſur les Provèrbes fol. 87. 1. Aben-Ezra ſur l'*Eccléſiaſte* VII. 4. Maïèmonides Moreh Nebochim L. III. C. 28. Mercèrus au commencement de ſon Commentaire ſur l'Eccléſiaſte p. 94. édit. de Genève de l'an 1573. *in fol.* Hottinger, *Theſaur. p.* 492. *&* 502. Haeſpanius, *Not. Bibl. P. II. p.* 468. *&c.* Calovius & Gejerus ſur ce livre.

ÉCCLÉSIASTIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. *Eccleſiaſticus.* Qui appartient, qui eſt deſtiné à l'Égliſe. Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. C'eſt un Miniſtre *Eccléſiaſtique.* Il y a dans l'Empire trois Électeurs *Eccléſiaſtiques*, qui ſont les Archevêques de Mayence, de Tréves & de Cologne. Il y a en France des Pairies *Eccléſiaſtiques* &c. Le compoſt *Eccléſiaſtique* a été établi principalement pour la célébration éxacte de la fête de Pâques, qui régle toutes les autres fêtes mobiles. Des biens *Eccléſiaſtiques*, des cérémonies *Eccléſiaſtiques*. La Diſcipline *Eccléſiaſtique*. Tout l'Ordre *Eccléſiaſtique* s'appelle autrement le *Clergé*. Il faut craindre les cenſures *Eccléſiaſtiques*. C'eſt un dévot *Eccléſiaſtique*. Un bon *Eccléſiaſtique*. On dit auſſi ſimplement un *Eccléſiaſtique*, pour dire un homme d'Égliſe. Les principaux Recueils des Écrivains *Eccléſiaſtiques* ont été faits par Sixte de Sienne, Poſſevin, Bellarmin, Trithème, Aubert le Mire, le Père Labbe, Geſnèr, Simlèr, Pèrkins, Scultet, Cave, Du Pin.

ÉCCLÉSIASTIQUE, Livre canonique de l'ancien Teſtament. Il a été compoſé par Jéſus fils de Sirach. On écrit par abbréviation *Eccli.*

Iſidore *L. VI. Etym. C.* 2. & entre les Modèrnes Grotius & Druſius nient que le nom de l'Auteur de l'*Eccléſiaſtique* ſoit Jéſus fils de Sirach, petit fils du Grand Prêtre Jéſus, qui revint de Babylône avec Zorobabel, mais il paroit cèrtain qu'ils ſe trompent. Voyez la Préface de cet Auteur, le Ch. XL. v. 29, & le titre du Chap. LIXᵉ, & tout ce chapitre. Génebrard avance que Jéſus fils de Sirach étoit Prêtre de la race de Jéſus fils de Joſedec. Cela n'eſt pas ſeur. S. Jérôme témoigne dans ſa Préface ſur les Livres de Salomon qu'il a vû ce livre en Hébreu, & que les Hébreux l'intituloient Paraboles. De tout cela le Jéſuite Mariana juge que le Grand Prêtre Jéſus compoſa ce livre en Hébreu, comme il paroit par le prologue du livre même ; que ſon petit fils le traduiſit en Grec, comme il paroit encore par le prologue ; qu'il fit cette traduction en Égypte, où l'Auteur vint dans ſa trentehuitiême année ; que ce fut ſous le régne de Ptolémée Evèrgètes, ſucceſſeur de Ptolémée Philadelphe, qui commença de régner l'an de Rome 512, 240 avant J. C. que l'ayeul l'avoit intitulé Paraboles, & que le petit fils changea ce titre en celui d'*Eccléſiaſtique* ; c'eſt-à-dire, Prédicateur ; parcequ'il régle les mœurs, dit Emmanuel Sa. Enfin, qu'on attribuë cependant ce livre au Traducteur, parcequ'il changea, & ajouta pluſieurs chôſes à l'original. Le P. Calmet croit que l'*Eccleſiaſtique* fut compoſé ſous le Pontificat d'Onias III. fils de Simon, & ſous le régne d'Antiochus Épiphanes Roi de Syrie. Il remarque encore qu'on ne ſçait ni l'Auteur de la Traduction Latine, ni le tems auquel elle fut faite ; mais que puiſque elle eſt citée d'une manière aſſez uniforme par tous les Anciens Pères, on ne peut douter qu'elle ne ſoit très-ancienne. Il lui paroit qu'elle eſt du Traducteur du Livre de la Sageſſe.

Dès le IVᵉ ſiécle le Livre de l'*Eccléſiaſtique* étoit dans le Canon de l'Égliſe, comme il paroit par un Concile d'Hippone, tenu en 393, & par le IIIᵉ Concile de Carthage tenu en 397, auquel aſſiſta S. Auguſtin, & dont le C. 47. eſt un catalogue des Livres Sacrez tout ſemblable à celui du Concile de Trente. Ajoutez que les Evêques de ce Concile diſent l'avoir reçu des Pères, & par conſéquent il étoit plus ancien. En effet, S. Cyprien, S. Ambroiſe, &c. l'ont reconnu pour canonique. Depuis Innocent I. S. Auguſtin, le Concile de Rome ſous le Pape Gélaſe, le Decret d'Eugene IV. au Concile de Florence, & le Concile de Trente, l'ont auſſi mis au nombre des Livres Sacrez.

ÉCCLÉSIASTIQUEMENT. adv. D'une manière eccléſiaſtique & réglée. Un Prêtre doit toûjours être vêtu *Eccléſiaſtiquement* ; c'eſt à dire, porter l'habit long & modeſte, comme ſont les Eccléſiaſtiques.

ÉCCLÉSIENS. ſ. m. pl. *Eccleſiani.* Lorſqu'il y avoit quelques démélez entre les Empereurs & l'Égliſe, les Partiſans des Empereurs appelloient *Eccléſiens*, ceux qui étoient dans les intérêts de l'Égliſe. Hiſt. de Tréves pag. 225. Ce tèrme étoit odieux & injurieux, à peu près comme celui de Papiſte, que les Hérétiques donnent maintenant aux Catholiques, & celui de Papiſme, par lequel ils déſignent la doctrine, la foi des Catholiques.

ÉCCOPE. ſ. f. *Eccope*, *amputatio.* Tèrme de Chirurgie. C'eſt une diviſion des parties charnuës, par laquelle on retranche une partie gangrenée, ou chancreuſe, un ſixiéme doigt, & les excréſcences qui ſurviennent au corps.

ÉCCOPE, ſe dit auſſi d'une eſpéce de fracture du crâne par inciſion ſimple.

Ce mot vient du Grèc ἐκκόπτειν, couper.

ÉCCOPROTIQUES. ſ. m. Remédes laxatifs qui purgent doucement le ventre en ramolliſſant les humeurs, & les excrémens.

Ce mot eſt fait de la particule Grécque ἐκ, & de κόπρος, excrément fécal de l'homme.

ÉCERVELÉ. Voyez ESCERVELÉ.

ECH.

ÉCHACHE. ſ. f. Nom d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux dans la baſſe Auvèrgne. *Elcaſia*, *Echalaria.* L'Abbaye d'*Echache* eſt dans le Diocèſe de Clèrmont, environ à 8 lieuës au couchant de cette Capitale de la Province.

ÉCHAFAUDER.	*Voyez*	EſCHAFAUDER.
ÉCHAFAUT.		EſCHAFAUT.
ÉCHALAS.		EſCHALAS.
ÉCHALASSER.		EſCHALASSER.
ÉCHALOTTE.		EſCHALOTTE.

ÉCHAMPIR, ou RECHAMPIR. Vèrbe actif. Tèrme de Peinture. Contourner une figure, un feüillage, ou autre ornement, en ſéparant les contours d'avec le fond.

ÉCHANCRER.	*Voyez*	EſCHANCRER.
ÉCHANGE.		EſCHANGE.
ÉCHANGER.		EſCHANGER.
ÉCHANSON.		EſCHANSON.
ÉCHANSONNERIE.		EſCHANSONNERIE.
ÉCHANTILLON.		EſCHANTILLON.
ÉCHANTILLONNER.		EſCHANTILLONNER.
ÉCHAPATOIRE.		EſCHAPATOIRE.
ÉCHAPER.		EſCHAPER.
ÉCHARDE.		EſCHARDE.
ÉCHARDONNER.		EſCHARDONNER.

ÉCHARGUET. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie, celui qui fait le guèt. *Cuſtos*, *vigil.*

ÉCHARNER.	*Voyez*	EſCHARNER.
ÉCHARPE.		EſCHARPE.
ÉCHARPER.		EſCHARPER.
ÉCHARS.		EſCHARS.
ÉCHASSES.		EſCHASSES.
ÉCHAUBOULLÉ.		EſCHAUBOULLÉ.
ÉCHAUBOULLURE.		EſCHAUBOULLURE.

ÉCHAUDER.

ÉCHAUDER. ÉCHAUDOIR. ÉCHAUFFER.	*Voyez*	EſCHAUDER. EſCHAUDOIR. EſCHAUFFER.

ÉCHAUFOUR. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France en Normandie. *Echaufour* eſt ſitué ſur un petit ruiſſeau, qui entre dans la Rille, entre l'Aigle & Seez.

ÉCHAUGUETTE. ÉCHE. ÉCHÉANCE. ÉCHÈCS.	*Voyez*	EſCHAUGUETTE. EſCHE. EſCHÉANCE. EſCHÈCS.

ÉCHÉDÔRE. ſubſt. m. Rivière de Macédoine, qui ſe décharge dans la mèr Égée près de Theſſalonique, aujourd'hui Saloniki. *Echedorus*. Hérodote l'appelle Chidore, *Chidorus*; Sophien *Calico*; le Noir *Granea*; & Caſtoldus *Veteraſer*. HOFFMAN. L'armée de Xèrxès but tout l'*Echédôre*, & le mit à ſèc, au rapport d'Hérodote L. VII. C. 127.

ÉCHÉLIDES. ſubſt. m. Bourg de l'Attique nommé *Echélides*, d'un cèrtain Échélus, qui tiroit lui même ſon nom d'un lieu nommé ἕλος, c'eſt-à-dire, *marais*, & dans lequel on faiſoit des jeux ſolemnels, & des combats, pendant que les Panathénées tenoient.

ÉCHEILE. Voyez EſCHEILE.

Les ÉCHELLES. Ville de Savoye, qui a pris ſon nom d'un grand chemin, qui y eſt taillé dans le roc. *Scalæ*. Quelques-uns croyent que c'eſt le lieu qu'Annibal ouvrit avec le feu & le vinaigre.

ÉCHELLIÉR. ÉCHELON. ÉCHENILLIÉR.	*Voyez*	EſCHELLIÉR. EſCHELON. EſCHENILLIÉR.

ÉCHENO. ſ. m. *Tubus fuſorius*. Tèrme de Fondeur. C'eſt un baſſin de tèrre que les Fondeurs font au deſſus du moule de leurs figures, dans lequel tombe d'abord le métal pour couler de là dans le moule. Il vient d'un vieux mot François *échenau*, *tuyau*, ou *canal*; & on diſoit, Conduire une fontaine par *échenaux*.

ÉCHEOIR. Voyez EſCHEOIR.

ÉCHÉTLE. ſ. f. Nom propre de Ville. *Echetla*. C'étoit une ancienne ville de Sicile, qui ſubſiſtoit dès la prémière guèrre Punique. Le Géographe Étienne & Polybe L. I. en parlent. Bochart croit que ce mot eſt Hébreu, ou Punique, & qu'il s'eſt fait par la tranſpoſition d'une lettre de אחתילא, qui peut ſignifier une place munie, fortifiée. Voyez auſſi Cluvier, Sicil. Ant. Liv. II. Ch. 10.

ÉCHEVEAU. ÉCHEVELÉ. ÉCHEVIN. ÉCHEVINAGE. ÉCHEU. ÉCHIFE. ÉCHIFRE. ÉCHIGNER.	*Voyez*	EſCHEVEAU. EſCHEVELÉ. EſCHEVIN. EſCHEVINAGE. EſCHEU. EſCHIFE. EſCHIFRE. EſCHIGNER.

ÉCHIK-AGASI-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Officiér de la Cour de Pèrſe. L'*Echik-Agaſi-Bachi*, eſt Grand Maitre des cérémonies en Pèrſe. La qualité de Kan eſt annéxée à ſa charge, auſſi bien que le gouvèrnement de Téhéran vèrs Caſbin. L'*Echik-Agaſi-Bachi*, pour marque de ſa charge, porte un bâton couvèrt de lames d'or, & garni de pièrreries. Il eſt chèf de tous les Officiérs de la garde du Roi : c'eſt le Seigneur de la Cour le plus magnifiquement habillé, ce qui convient fort bien à ſa charge. Quand le Roi monte à cheval, il le précede toujours, & quand il donne audiance aux Ambaſſadeurs & aux Étrangérs, il les tient par le bras. *Magnus ceremoniarum arbiter in Regno Perſico*. Voyez Samſon, État préſent du Royaume de Pèrſe.

ÉCHILLON. Voyez EſCHILLON.

ÉCHIN. ſ. m. Médecin du Sèrrail. *Medicus*. Dans le Sèrrail ſont entretenus d'ordinaire dix *Echins*, ou Médecins, dont trois ſont ordinairement Juifs. Les *Echins*, ou Médecins, ni les Géraclérs, ou Chirurgiens, n'ôſeroient mettre la main à pèrſonne pour les panſer, ſans en avoir eû auparavant congé; non pas même arracher une dent, ſous peine qu'on leur en tirât une en échange. *Vigenère, Illuſtr. ſur Chalcond. p.* 364.

ÉCHENICHERRIBASSI. ſ. m. Nom d'un Officiér du Sèrrail. Maître, ou Surintendant du Fournil. Chèf des Maîtres de la Boulangerie & des fours, & de tous ceux qui y travaillent. *Piſtorum Præfectus*. L'*Echenicherribaſſi* a cinquante âpres par jour, & une robbe de brocador tous les ans, avec quelques dons & bienfaits des Bachas, & autres pèrſonnages d'autorité, quand il leur préſente des maſſepains, du meſtier, du biſcuit, & de ſemblables douceurs à la façon des Turcs, qui n'eſt pas des plus délicate. *Vigenère, Illuſtr. ſur Chalcond. p.* 238.

ÉCHINADES. ſ. f. & plur. Ancien nom de cinq petites Iſles, ſituées dans la mèr Ionienne, ſur la côte de l'Acarnanie. *Echinades*. Les *Echinades* s'appellent aujourd'hui Curzolari, ou Cuzzolari. Ruſcelli & Pinet les nomment ſalées. Les Modèrnes n'en comptent que trois : ce ne ſont proprement que des rochérs déſèrts. Elles ſont ſituées à la bouche du Golfe de Lépante, ou de Patras; & vis-à-vis du fleuve Acheloüs, qui diviſoit autrefois l'Acarnanie de l'Étolie. Ovide, Métam. L. VIII. v. 593. & ſuiv. feint que des Naïades fûrent changées en ces iſles par Neptune & par Achéloüs. C'eſt proche de ces iſles que ſe gagna en 1571. la fameuſe bataille de Lépante.

ÉCHINE. Voyez EſCHINE.

ÉCHINÉE. Voyez EſCHINÉE.

ÉCHION. ſ. m. Nom d'une plante que les reptiles venimeux abhorrent. *Echion*. Cette plante croît très-abondamment aux environs de Paris, en Dauphiné près de Grenoble, & d'un reſte de tour qu'on y voit, & qu'on appelle la Tout ſans venin; parce qu'une longue éxpérience apprend que les animaux venimeux n'y naiſſent point, que même ils n'ôſent l'aborder, & que les araignées y trouvent une mort cèrtaine ſi on les y porte d'ailleurs. Grégoire de Tours, & Gèrvais de Tiliſbery en parlent, & Chorier en ſon Hiſtoire de Dauphiné L. I. p. 45. & 46. aſſure que cette vèrtu dure encore, & l'attribuë ou à la violence du vent de nord qui y ſoufle, ou à la plante *échion* qui naît aux environs très-abondamment.

ÉCHIQUÉ. ÉCHIQUETÉ. ÉCHIQUIÉR.	*Voyez*	EſCHIQUÉ. EſCHIQUETÉ. EſCHIQUIÉR.

ÉCHMALOTARQUE. ſ. m. Chèf de la captivité. Prince des captifs. *Æchmalotarcha*. C'eſt le nom que l'on donne aux Chèfs qu'avoient les Juifs pendant la captivité de Babylone, & qui les gouvèrnoient; car il ne faut pas s'imaginer que ce ſoit le nom que les Juifs leur donnoient, comme on pourroit ſe l'imaginer en liſant quelques Auteurs modèrnes; ce mot n'eſt ni Hébreu, ni Chaldéen, mais Grèc. Les Juifs les appellent ראשי גלות; *Raſche gheluth*, c'eſt-à-dire, *Chèfs de la captivité*. On a formé ſur ce modele le mot Grèc *Echmalotarcha*, de ἀρχὴ, Chèf, Prince, & αἰχμάλωτος, captif, homme pris en guèrre, & par les armes, de αἰχμὴ, la pointe d'une arme, & ἁλίσκω, *je prends*. Du reſte, voyez ÆCHMALOTARQUE.

ÉCHO. ſ. m. *Echo*. Prononcez en François comme en Latin *Eco*. Il eſt toujours de maſculin en François, quoiqu'il ſoit de féminin en Latin, lorſqu'il ſignifie le ſon réfléchi & redoublé par quelque corps. Il y a des *échos* qui renvoyent le ſon, ou les paroles, deux ou pluſieurs fois. Les Amans maltraitez vont faire leurs plaintes aux *échos*; il n'y a que l'*écho* qui réponde à leur voix. *Echo* babillard. ABLANC. Ce n'eſt point ici un *écho*, ou une voix empruntée. PAT. On compare à l'*écho* les pèrſonnes indiſcretes, les pèrſonnes qui vont répéter tout ce qu'elles apprennent. Les femmes ſont prèſque toutes de la nature des *échos*, qui rediſent tout ce qu'on leur dit. BOUH.

Le plus ſage des Rois veut qu'ici l'on joüiſſe
Des douceurs d'une heureuſe paix :
*De nos chants, de nos voix que l'*Écho *retentiſſe !*
Qu'il vive, qu'il triomphe, & qu'il régne à jamais.
DUCHÉ.

Les Échos *écoutoient, & n'ôſoient répéter.*
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Nous allions par nos chants reveiller les Échos. ID.

Les échos *de nos bois*
Ont cent fois retenti de vos fameux éxploits. MÉN.

Irai-je en une églogue, aſſis au piéd des hêtres,
Faire dire aux échos *des ſottiſes champêtres?* BOIL.

Ce mot vient du Grèc ἦχος, *ſonus*, du vèrbe ἠχέω, *ſono*.

ÉCHO, ſignifie auſſi le lieu où on entend cette répétition de ſon. Il prend plaiſir d'aller chanter à l'*écho*.

Au ſépulcre de Metella, femme de Craſſus, il y avoit un *Echo* qui répétoit cinq fois ce qu'on lui diſoit. Il y a un bel *Echo* au Mont ſaint Eloi près d'Arras. On parle d'une tour de Cyzique, où l'*Echo* le rediſoit ſept fois; mais le plus bel *Echo*, dont on ait fait mention juſqu'ici, eſt celui dont parle Bartius dans ſes Notes ſur la Thébaïde de Stace L. VI. v. 30. & qui répétoit juſqu'à dix ſept fois les paroles que l'on prononçoit. Il étoit ſur le bord du Rhin, entre Coblents, & Bingen; & Bartius aſſure qu'il a éprouvé ce qu'il dit, & compté dix-ſept répétitions. Il eſt auſſi parlé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences d'un *Echo* éxtraordinaire. Au lieu que les *Echos* ordinaires ne répétent la voix que quelque tems après qu'on a entendu celui qui chante, ou qui parle; dans celui-là on n'entend prèſque point celui qui

chante ; mais bien la répétition qui ſe fait de ſa voix, & toûjours avec des variations ſurprenantes, l'*Echo* ſemblant tantôt s'approcher, & tantôt s'éloigner. Quelquefois on entend la voix très-diſtinctement, & d'autres fois on ne l'entend preſque plus. L'un n'entend qu'une ſeule voix, & l'autre pluſieurs : l'un entend l'*Echo* à droit, & l'autre à gauche. Enfin, ſelon les différens endroits, où ſe placent ſur deux lignes, l'une au deſſus de l'autre, ceux qui écoutent & celui qui chante, on entend l'*Echo* differemment. VIGN. DE MARV.

ÉCHO. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom propre d'une Nymphe. *Echo*. La Nymphe, ou la Déeſſe *Echo*, étoit voiſine du fleuve Céphiſe. Auſone la fait fille de l'air & de la langue. Varron l'appelle compagne des Muſes. *Echo* étant devenüe amoureuſe de Narciſſe, & en étant mépriſée & rebutée, deſſécha de chagrin, & fut changée en rochér, retenant cependant la voix qu'elle avoit auparavant. D'autres diſent que Junon, pour la punir de ce que par ſon babil & ſes diſcours elle l'empêchoit de ſurprendre Jupiter dans ſes commèrces de galanterie, la condamna à ne parler plus qu'on ne l'intèrrogeât, & à ne répondre que deux ou trois mots aux queſtions qu'on lui feroit. Les Poëtes marient la Nympe *Echo* avec le Dieu Pan.

Un Bèrger chantera ſes déplaiſirs ſecrets
Sans que la triſte Écho *répéte ſes regrets.* CORN.

*Et l'*Écho *dans le fond de ſes grottes ſecrettes,*
Ne redit-elle pas les airs de nos muſettes? GOD.

ÉCHO, en tèrmes d'Architecture, ſe dit de cèrtaines figures de voûte qui ſont d'ordinaire elliptiques, ou paraboliques, qui redoublent les ſons, & font des *échos* artificiels. La manière de faire l'*écho* artificiel eſt enſeignée par le P. Blancani Jéſuite, dans ſon *Echométrie*, à la fin de ſon livre de la Sphère.

Vitruve écrit qu'en divèrs endroits de Gréce & d'Italie on rangeoit avec art ſous les degrez du théatre en des eſpaces voûtez, des vâſes d'airain, pour contribuer à rendre plus clair le ſon de la voix des acteurs, & faire une eſpéce d'*écho* ; & par ce moyen dans le nombre prodigieux de ceux qui aſſiſtoient à ces ſpectacles, tout le monde pouvoit entendre aiſément.

ÉCHO, en tèrmes de Muſique, ſe dit des répétitions de pluſieurs notes qu'on vient de chanter, ou de joüer ſur un autre ton. Les *échos* ſont fort agréables ſur l'orgue.

ÉCHO, en tèrmes de Poëſie, eſt un jeu, ou une cèrtaine ſorte de Poëſie, dont les dèrniers mots, ou ſyllabes, ont un ſens qui répond à la demande qui eſt contenuë dans les vèrs, & qui ſemble être faite par un *écho*. Il y en a d'aſſez ingénieux dans l'Aſtrée. Le prémiér *écho* en vèrs, ſelon Paſquier, eſt celui qu'on voit de Jean ſecond dans ſes Sylves ; mais Paſquier ſe trompe, les anciens Poëtes Grècs & Latins ont fait des *échos*. Martial le donne aſſez à entendre, lorſque ſe mocquant de ces ſortes de jeux, il dit qu'on ne trouvera rien de tel dans ſes Poëſies. *Nuſquam Grecula quod recantat Echo* ; par où d'un côté il fait voir qu'il y avoit des Poëtes Latins de ſon tems, qui faiſoient des *échos*, & de l'autre que cette invention venoit des Grècs. Ariſtophane, dans ſa comédie intulée θεσμοφοριάζουσαι, introduit Euripide ſous le pèrſonnage d'*Echo* d'une manière véritablement fort froide. Callimaque dans l'épigramme Ἐχθαίρω τὸ ποίημα τὸ κυκλικὸν, ſemble avoir voulu faire une eſpéce d'*Echo*. Il y en a un de Gauradas L. 4. c. 10. de l'Anthologie. Voyez auſſi l'épigramme de Léonides L. 3. c. 6. de la même Anthologie, & le P. Sirmond ſur l'Épître XI. du 8. livre de Sidonius Apollinaris. Cette érudition & cette critique nous a été communiquée par Mr. de la Monnoye.

Nos yeux par ton éclat ſont ſi fort éblouïs . . . . Loüis.
Que lorſque ton canon, qui tout le monde étonne . . Tonne.
D'un ſi profond reſpect nous ſentons nos eſprits . . . . Pris.
Que ton ſeul nom par tout, ton bras & ta pèrſonne . . Sonne.

ÉCHOMES, *Scalmes*, ou *Tolets*, en tèrmes de Marine, ce ſont des chevilles de bois, ou de fèr, plus épaiſſes au milieu qu'aux deux éxtrémitez, qui ſèrvent à tenir la rame du matelot qui nage.

Il y a des Auteurs qui dérivent ce mot du vèrbe Grèc ἔχομαι, ou du nom ἔχμα. Il eſt bien plus naturel de le faire venir du Latin *ſcalmus*, en voici la généalogie ; *ſcalmus*, eſchoulme, eſchaume, *échome*, ce qu'on appelle *échome* dans la Méditèrranée, s'appelle Tolet, ou Toulet dans l'Océan.

ÉCHOMÉTRE. ſ. m. *Echometrum*. Tèrme de Mathématique, d'Acouſtique, & de Muſique. L'*Echométre* eſt une régle ſur laquelle ſont pluſieurs lignes diviſées, qui ſèrvent d'échelles pour meſurer la durée des ſons, & pour trouver leurs intèrvalles & leurs rapports. Voyez M. Sauveur, dans ſes Principes d'Acouſtique, où il parle de l'*Echométre*, de ſes diviſions, de ſes uſages.

Ce mot d'*Echométre*, dans ſon origine, ſignifie *meſure du ſon* ; il eſt dérivé de deux mots Grècs, ἦχος, *ſon* ; & μέτρον, *meſure*.

ÉCHOMÉTRIE. ſ. f. Science, Art de faire des échos ; de faire des bâtimens dont la diſpoſition, & ſur tout celle des voûtes, forme des échos.

ÉCHOPPE. Voyez EſCHOPPE.

ÉCHOUER. Voyez EſCHOUER.

ECHTÈR, ou ECHTÈRNACH. ſ. m. Bourg, ou petite ville de Luxembourg, ſur la rivière de Sour, environ à trois lieuës de la ville de Tréves, au couchant. *Epternacum* ; autrefois *Andethanna*, *Andethannale*, ou *Andetamnale*. Cependant il eſt appellé *Eptèrnach* dès le IXe ſiécle, dans la diviſion du Royaume de Lothaire. La célèbre Abbaye d'*Eptèrnach* fut fondée par S. Wilbrorde Évêque de Maeſtrich, Apôtre de la Friſe, ſous le régne de Pepin. Il y eut des Moines à *Eptèrnach* pendant 109 ans. L'an 859 on y mit à leur place des Chanoines réguliers ; mais l'an 974 l'Empereur Otton I. y rétablit des Moines. Voyez Valois, *Notit. Gall. p.* 20. & *Deffenſ. Diſcept. de Baſil.*

ÉCHYMÔSE. ſubſt. f. ou plutôt *ecchymôſe*. *Suffuſio*. Tèrme de Médecine, qui ſe dit lorſque par quelque éffort, ou contuſion, le ſang qui eſt arrivé entre cuir & chair & dans les muſcles, s'y arrête, quoiqu'il n'y paroiſſe pas de playe, ni d'ouvèrture. Il y a *échymôſe* ſimple, & *échymôſe* avec abſcès.

Ce mot eſt tout Grèc ἐκχύμωσις, ſignifie, effuſion d'humeurs, τῶν χυμῶν.

E C I.

ÉCIJA. ſubſt. fém. Nom propre de ville. *Ecija*, *Aſtigis*. On écrit auſſi *Artigis*, comme l'a remarqué Voſſius ſur Mela L. II. C. 6. v. 21. p. 187. Mais Pline s'eſt trompé quand il l'a nommée *Laſtigis*, ſelon la remarque du même Auteur. *Ecija* eſt une ville Épiſcopale d'Andalouſie, en Eſpagne, ſituée ſur la rivière de Xénil, entre Cordouë & Séville. L'Évêque d'*Ecija* eſt ſuffragant de Séville. Maty l'appelle auſſi *Ecya*, & *Eciſe*.

ÉCIMER, couper la cime, couper la tête d'un arbre. *Decacuminare*. *Écimer* un arbre, on dit auſſi étêter. Cet arbre a été *écimé*, afin qu'il puiſſe pouſſer pluſieurs branches ſur ſa cime : l'on *écime* les ſaules, afin qu'ils pouſſent. On les étête.

ÉCIMÉ, ÉE, part. paſſ. *Decacuminatus*. En tèrmes de Blazon *écimé* ſe dit ordinairement de la pointe d'un chevron qui eſt emportée ; ce que l'on appelle auſſi rompu. La Rochefoucault porte burelé d'argent & d'azur au chevron de trois piéces de gueules, brochant ſur le tout, le prémiér chevron *écimé*, ou rompu.

ÉCISE. Voyez ECIJA.

E C L.

ÉCLABOUſSER. v. act. *Luto vel aquâ perfundere, inficere, aſpergere*. Tèrme populaire. Faire rejaillir de la bouë au viſage & ſur les habits. Les chevaux qui marchent dans les ruiſſeaux *éclabouſſent* les gens de piéd.

*Guenaud ſur ſon cheval en paſſant m'*éclabouſſe. BOIL.

Lorſqu'un vilain Courtaut me pouſſe,
Et me jette vèrs le ruiſſeau ;
*Ou qu'un carroſſe m'*éclabouſſe,
Chargeant de mouches mon manteau. P. DU CÈRC.

Le flot s'élevant ſe courrouce ;
La vague ſi fort éclabouſſe,
Que chargeant à plomb le bateau,
Il eſt prêt d'abimer ſous l'eau. LE DUC DE NEVERS.

Ce mot eſt compôſé de *éclat*, & de *bouë*. Nicod dit *eſclabocher*.

ÉCLABOUſSURE. ſ. f. *Lutum injectum*. Bouë, ordure qui rejaillit ſur une pèrſonne. Vôtre linge eſt tout plein d'*éclabouſſures*. Il eſt bas.

ÉCLACHE. Voyez EſCLACHE.

ÉCLAIR. ÉCLAIRCIR. ÉCLAIRCISSEMENT. ÉCLAIRE. ÉCLAIRER.	*Voyez.*	EſCLAIR. EſCLAIRCIR. EſCLAIRCISSEMENT. EſCLAIRE. EſCLAIRER.

ÉCLAMÉ. adj. Qui ſe dit des Serins, & qui ſignifie qui a l'aile rompuë, ou la jambe caſſée. *Cui ala fracta, aut ruptus pes*. Il arrive ſouvent. Lorſque vous aurez un ſerin *éclamé*, dont la patte ſera rompuë, vous le mettrez dans une petite cage garnie de mouſſe, ou petit foin ; vous lui ôterez les bâtons ſur leſquels il ſe pèrche, en lui mettant ſon boire & ſon manger au bas de la cage dans un petit coin. HÈRVIEUX. Il ne faut pas lui lier la patte lors même qu'elle eſt caſſée, parceque cela feroit venir quelque

quelque inflammation dans la ligature. Vous le placerez couvert dans un lieu à l'écart, de crainte qu'il ne s'achéve de rompre la patte, ou l'aile, en entendant quelque autre oiſeau auprès de ſa cage; & laiſſant ainſi la patte caſſée, la nature qui eſt un bon médecin, la lui guerira en peu de tems. Id. Il arrive ſouvent que des ſerins deviennent *éclamez*; c'eſt-à-dire, à avoir une aile rompuë, ou la jambe caſſée. Id.

ÉCLANCHE. Voyez ESCLANCHE.

ÉCLAT. ſ. m. *Aſſula, diſſilientis corporis fragmen, fragmentum.* Partie d'un corps dur qui s'en ſépare avec violence, quand il créve, quand on le fend, quand on le briſe. Ce brâve fut tué d'un *éclat* de bombe, de grenade, d'un *éclat* de pique. Les Cavaliérs dans les tournois faiſoient voler leurs lances par *éclats*. On fend les bûches par *éclats*, afin de les faire mieux brûler.

Éclat, *fragor*, ſe dit auſſi du bruit qui s'entend, quand quelque chôſe ſe briſe, ou créve: ce qui ſe dit auſſi de tout autre grand bruit ſubit & ſurprenant. Quand la nuë creva, il ſe fit un grand *éclat* de tonnèrre. On entendit de loin l'*éclat* de la mine qui joüoit. On dit auſſi, qu'on a fait de grands *éclats* d'admiration, de grands *éclats* de rire, de joye, de grands *éclats* de douleur & de plainte, quand la violence de ces chôſes a cauſé un grand cri, un grand bruit.

Paſquier dérive ce mot par onomatopée du bruit que font les chôſes qu'on fend, ou qu'on éclate. Mais il vaut mieux le faire venir du Grèc κλάω, *frango*, κλάσις, *fractio*. Mais j'eſtime qu'il vient, comme l'a fort bien reconnu M. Ménage, d'*eclatum*, participe paſſif du vèrbe *ecfero*. D'*eclatum* a été formé l'infinitif barbâre *eclatare*, & de là éclater, comme de *relatum*, *relatare*, le vieux Gaulois relater, de *tranſlatum*, *tranſlatare*, tranſlater, dont on uſoit encore au commencement du ſiécle dèrniér, de *tralatum*, *tralatare*; frelater, anciennement *fralater*, changeant *tra* en *fra*, à l'Italienne. Les autres ſignifications du mot *éclat* ont rapport à cette même origine. Ainſi *éclat* ſignifie tantôt bruit, à cauſe du bruit que fait cette partie d'un corps dur lors qu'elle s'en détache avec force, & tantôt lumière, à cauſe de la lueur que produiſent quelques-uns de ces corps quand ils ſont froiſſez.

Éclat, *fulgor*, ſe dit auſſi des rayons que jettent les corps lumineux, ou de ceux que réfléchiſſent les corps polis. Le ſoleil au ſortir de la nuë à plus d'*éclat*, plus de brillant. L'étoile de Vénus, ou du Bèrgér, eſt celle qui a le plus d'*éclat*. Les diamans ſont entre les pièrreries celles qui ont le plus d'*éclat*, le plus de feu. L'or bruni a bien plus d'*éclat* que le mat. Les avâres ſe laiſſent éblouïr par l'*éclat* de l'or. Le vèrre a auſſi ſon *éclat*.

> *Toute vôtre félicité,*
> *En un moment tombe par terre:*
> *Et comme elle a l'*éclat *du verre,*
> *Elle en a la fragilité.* Corn.

Éclat, *ſplendor*, ſe dit auſſi des chôſes vives, & hautes en couleur; qui ont beaucoup de luſtre, & de brillant. La renoncule a un rouge vif qui lui donne beaucoup d'*éclat*. Cette femme a dans les yeux, dans le teint, beaucoup d'*éclat*, de vivacité.

Éclat, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Pompe, ſplendeur, bruit, fracas. Les triomphes Romains ſe faiſoient avec beaucoup d'*éclat* & de magnificence. Vous avez enrichi ſon ambition d'un nouvel *éclat*. S. Évr. L'*éclat* de mes hauts faits fut mon ſeul partiſan. Corn. Ce Seigneur a toûjours paru à la Cour avec un grand *éclat*. Les beautez d'*éclat* en fait de paroles, ne ſont pour l'ordinaire que de fauſſes beautez, qui n'ont que la première vûë. Le Ch. de M. Les hommes vains ne chèrchent qu'à faire du bruit par quelque action d'*éclat*. Dac. La pourpre qui réhauſſe d'ordinaire l'*éclat* des bonnes qualitez, reçoit du luſtre de toutes les ſiennes. B. Rab. Les figures pompeuſes & magnifiques de Tèrtullien ne prouvent que par leur *éclat* ſenſible. Maleb. Virgile ne donne à Enée ni l'*éclat*, ni le brillant de Turnus ſon rival. Le P. le B. L'*éclat* d'une rupture a je ne ſçai quelle violence oppoſée à mon humeur. S. Évr. Je me réſolus d'envoyer à ſa Sainteté une Ambaſſade d'*éclat*. LOUIS XIV, écrivant à la Reine de Suéde.

> L'éclat *de mon nom même augmente mon ſupplice:*
> *Moins connu des mortels je me cacherois mieux.* Rac.

> *Tout l'*éclat *des grandeurs n'eſt qu'un* éclat *trompeur.*
> Ab. Tétu.

> *On aime leur grandeur ſans aimer leur perſonne,*
> *Ils n'ont que cet* éclat*, qui vient de la couronne,*
> *Et connus par leur nom plus que par leurs exploits,*
> *Ils ne ſeroient plus rien, s'ils ceſſoient d'être Rois.* Flech.

On dit auſſi, qu'une affaire a fait beaucoup d'*éclat*; c'eſt-à-dire, qu'elle a fait beaucoup de bruit. On le dit encore d'une querelle, d'une rupture entre proches, ou entre amis:

> *Avec ce Pié-plat,*
> *Il faudra que j'en vienne à quelque grand* éclat. Mol.

Il faut plûtôt dénouër l'amitié que de la rompre, parceque cela fait moins d'*éclat*.

Éclat, ſe dit auſſi des chôſes dont on ſe vante trop, & que l'on affecte de faire paroître. A quoi bon tous ces *éclats* de vèrtu? c'eſt que vous chèrchez de la réputation.

> *Là, vôtre pruderie, & vos* éclats *de zéle,*
> *Ne furent pas citez comme un fort bon modéle.* Mol.

Il ſe dit auſſi des chôſes qui ſont ſçûës dans le monde, & qui y cauſent du ſcandale, & du murmure, ou qui fourniſſent matière aux convèrſations. Vous ne deviez pas pèrmettre que cette aventure fît tant d'*éclat*. Un pareil *éclat* ne peut produire que de la honte. L'avanture de cette fille n'a point fait d'*éclat*, ni de ſcandale.

ÉCLATANT, ante. adj. Qui fait du bruit, qui brille. *Fulgidus, ſplendidus, clarus.* On le dit de même au propre, & au figuré. Le canon fait un bruit fort *éclatant*. Ce Muſicien a une voix fort *éclatante*. Il s'eſt écrié d'un ton *éclatant*. Il a un ris *éclatant*. Les rubis balais ont une couleur fort *éclatante*. La lumière du ſoleil eſt ſi *éclatante*, qu'elle éblouït. J'ai vû de mes pareils les malheurs *éclatans*. Rac. De quelque côté qu'on jette les yeux dans la conſtruction du monde, on n'y voit rien que d'*éclatant*, & de mèrveilleux.

> *Dès qu'on ouvre les yeux, on voit dans l'Univèrs,*
> *L'aſſemblage* éclatant *de tant de corps divèrs.* Vill.

On dit auſſi un mérite *éclatant*, un éloge éclatant. Mol. La gloire *éclatante* d'un Héros, d'un homme illuſtre. Les ſèrvices les plus *éclatans* ne ſont pas les plus ſenſibles pour les Souverains. S. Réal. De tout tems rien n'a été plus dangereux parmi les hommes qu'un mérite *éclatant*. Id. Le mérite a toûjours des charmes *éclatans*. Corn. Le ſupèrbe ne chèrche pas à faire de bonnes actions; il n'en veut faire que d'*éclatantes*. Fl. Je vois des chôſes en vous plus grandes & plus *éclatantes* que vôtre fortune. Voit.

> *Publions en tous lieux,*
> *Du plus grand des Héros la valeur triomphante,*
> *Que la terre & les cieux,*
> *Retentiſſent du bruit de ſa gloire* éclatante. Quinaut.

> *Des plus riches habits les apprêts* éclatans*,*
> *Réparent foiblement les ravages du tems.* Corn.

ÉCLATER, ou s'*éclater*. v. n. Aller en éclats. *Diſſilire, ire in fragmina, aſſulosè frangi.* La chaleur, la ſécheresſe fait *éclater*, fait fendre le bois. Si on ne le couppe d'un cèrtain ſens, il s'*éclate*. Quand on donne un feu trop violent à un matras, il s'*éclate*, il ſe briſe en mille piéces.

Éclater. v. act. & n. Tèrme de Jardiniér, ſe dit d'une branche, ou d'une racine, qu'on détache, ſoit à deſſein, ſoit par malhabileté, de l'endroit où elle étoit venuë. *Evellere, divellere, divelli.* Prenez garde de trop baiſſer cette branche, de peur de l'*éclater*, ou qu'elle ne s'*éclate*. La Quint. Vous *éclaterez* cette branche en voulant la trop forcer. Voilà une branche que le vent a *éclatée*. Liger. Il eſt dangereux que cette branche ne s'*éclate*, à cauſe de la trop grande quantité de fruits qu'elle porte, ſi vous n'avez ſoin de lui donner un appui. Id.

Éclater, ſignifie auſſi, Faire du bruit & de l'éclat, ſe découvrir, ſe faire connoître au public. *Erumpere.* *Eclater* de rire. Il fit *éclater* ſes reſſentimens. Abl. La haine de ces Princes a enfin *éclaté*, ils ont déclaré la guèrre. On tramoit cette conjuration il y avoit long-tems; mais enfin elle a *éclaté*. Quelque orage fur eux eſt tout prêt d'*éclater*. Rac. On ſoupçonnoit un mariage clandeſtin, il a enfin *éclaté*, on l'a déclaré hautement. Je fus prête à *éclater* cent fois par mes pleurs, & par mes reproches. P. de Cl. Ils en vinrent à une animoſité réciproque, qui *éclata* en pluſieurs rencontres. L'Ab. Regn.

Éclater, conſtruit avec la prépoſition contre, ou mis abſolument, ſignifie s'emporter, Invectiver, faire des plaintes avec chaleur & avec colère. *Iraſci, Stomachari, in querelas & convicia erumpere.* *Eclater* contre l'injuſtice. Rac. Après cela, Madame, *éclatez* contre un traître.

> *Deſtins, loin d'*éclater *lâchement contre vous,*
> *Nous devons de l'encens à cet ardent couroux.* Brébeuf.

Éclater, ſignifie auſſi, Briller, avoir beaucoup de luſtre, de ſplendeur, ou d'éclat; tant au propre, qu'au figuré. *Splendere, ſplendeſcere, fulgere.* Les pièrreries miſes en œuvre brillent, *éclatent* davantage. Ce Conſeiller a un eſprit brillant, & qui *éclate*

dans

dans toutes les affaires. La colère *éclatoit* ſur ſon viſage, qui en étoit tout troublé, & alteré. M. Esp. Faire *éclater* la vérité, c'eſt la faire connoître évidemment, d'une manière ſenſible; on doit entendre de la même manière & proportion ces expreſſions, faire *éclater* ſon zèle, ſa colère, &c.

Un tranſport tout de feu éclate en ſon viſage. La Suze.

On peut douter d'un cœur qui n'a point combattu,
Ce n'eſt qu'en ces aſſauts qu'éclate la vertu. Corn.

ÉCLATÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Fendu, briſé, crevé. *Diſciſſus, fractus.*

ÉCLATÉ, ſe dit en tèrmes de Blâſon des diviſions de l'Écu qui ne ſe font pas nettement & en ligne droite, mais qui ſemblent témoigner que cela provient de ce qu'il a été rompu ou briſé avec force, de ſorte qu'il paroît en éclats. On le dit auſſi des lances rompuës, des chevrons, &c.

ÉCLÉCTIQUE. ſ. m. & f. Nom que l'on donnoit à quelques Philoſophes anciens. *Eclecticus, Electicus.* Diogene Laërce, L. I. & Suidas, diſent que les *Eclectiques* étoient ceux des Philoſophes qui ſans s'attacher à aucune ſecte particulière, prenoient de châcune ce qu'ils y trouvoient de bon & de ſolide. De là leur venoit leur nom, qui en Grèc ſignifie, Qui peut être choiſi, & qui choiſit, de ἐκλέγω, Je choiſis. Laërce dit au même endroit qu'on les nommoit encore pour la même raiſon Analogétiques, & que pour eux ils s'appelloient Philaléthes, c'eſt-à-dire, amis ou ſectateurs de la vérité. Le Chèf des *Eclectiques* fut un cèrtain Potamon d'Aléxandrie, qui vivoit ſous Auguſte & ſous Tibère, & qui las de douter de tout avec les Scéptiques & les Pyrrhoniens, forma la ſecte *Eclèctique*, que Voſſius appelle auſſi *Elèctive*, conformément au Latin. Voyez cet Auteur, *hiſt. Philoſ. L. III. C. dèrniér.*

ÉCLEGME. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Médicament pectoral d'une conſiſtence de ſyrop épais. Ce mot, qui ſignifie, Léchement, ſuccement, eſt Grèc; il vient de la particule ἐκ, & de λείχειν, lécher. On a nommé ainſi ce remède, parcequ'on le fait ſuccer aux malades avec un bâton de régliſſe qu'on trempe dedans par un bout, afin qu'étant pris peu-à-peu il demeure plus de tems au paſſage, & humecte mieux la poitrine. Il y a un *éclegme* de choux, un de pavot, un de lentilles, un de ſcille, &c. Les Médecins appellent auſſi ce médicament *looch*, qui eſt le nom que lui donnent les Arabes.

ÉCLIPSE. ſ. f. *Eclipſis, deliquium, defectus.* Obſcurciſſement d'une Planète par l'intèrpoſition de quelque corps ſolide opaque, ou obſcur, entre elle & nôtre vuë, ou entre elle, & le ſoleil. L'*éclipſe* du ſoleil devroit être plutôt appellée l'*éclipſe de la tèrre*, puiſque c'eſt la privation de la lumière du ſoleil pour une partie de la ſurface de la tèrre, que nous appellons *éclipſe du ſoleil*: ce qui arrive lorſqu'il eſt conjoint avec la lune dans les nœuds de l'Écliptique, & qu'elle eſt intèrpoſée entre lui & la tèrre. L'*éclipſe* de lune ſe fait, lorſqu'elle eſt pleine & oppoſée au ſoleil dans les mêmes nœuds, & que l'ombre de la tèrre tombe ſur le diſque de la lune, & empêche qu'elle ne reçoive ſa lumière. Ce qui fait qu'il n'arrive pas des *éclipſes* toutes les fois que la lune eſt entre le ſoleil, & la tèrre, ou la tèrre entre le ſoleil, & la lune; c'eſt que ſouvent ces trois corps ne ſont pas exactement rangez en droite ligne, & que par conſéquent celui qui devroit faire l'*éclipſe* jette ſon ombre un peu à côté de celui qui en devroit être couvert. Font. Les ſatellites de Jupitèr ont auſſi leurs *éclipſes*, quand cette planète ſe trouve entre le ſoleil & les ſatellites.

Les Anciens ſe formoient une idée affreuſe des *éclipſes*, comme des préſages des plus funeſtes afflictions. Bay. Plutarque rapporte qu'à Rome on n'oſoit s'éxpliquer qu'en ſecrèt de la cauſe naturelle des *éclipſes*; parceque c'étoit ôter aux Devins leur emploi. Les hommes ont fait, débité bien des ſottiſes ſur les *éclipſes*. Font. L'*éclipſe* de ſoleil dure moins que celle de la lune. La plus longue *éclipſe* du ſoleil n'eſt que de deux heures. La raiſon eſt, que le mouvement propre de la lune ſe faiſant d'Occident en Orient, elle achève ſon cours ou mois périodique, en 27 jours & demi, & quelque chôſe de plus; c'eſt-à-dire, qu'elle fait à peu près les 360 degrez en ce tems-là, ainſi il faut qu'elle parcoure 13 degrez en un jour; & par conſéquent elle fait un demi-degré à châque heure, & ce demi-degré eſt environ la grandeur du diamètre apparent du ſoleil: ainſi même lorſque l'*éclipſe* du ſoleil eſt la plus longue, c'eſt-à-dire, lorſqu'elle eſt totale, la lune pour le couvrir employe une heure, qui eſt la moitié de la durée d'une *éclipſe*; & pour ſe retirer de devant le diſque du ſoleil, il lui faut de même une heure entière. Pour détèrminer la durée d'une *éclipſe* de ſoleil, ou de la lune, on diviſe ordinairement le diamètre du ſoleil ou de la lune en 12 parties égales, qu'on appelle doigts écliptiques, & châque doigt en 60 minutes. On appelle *demeure*, le tems que tout le diſque du ſoleil demeure caché à nos yeux par l'intèrpoſition de la lune; ou le tems que toute la lune demeure enveloppée dans l'ombre de la tèrre. On appelle *incidence*, ou *immèrſion*, le commencement d'une *éclipſe* de lune, ou de ſoleil: c'eſt-à-dire, le moment auquel la lune commence à nous cacher une partie du ſoleil, ou auquel la lune commence à être obſcurcie, & à entrer dans l'ombre de la tèrre; *émerſion*, ou *éxpurgation*, quand le ſoleil recommence à paroître, ou que la lune ſort de l'ombre de la tèrre. Les Aſtronomes diviſent l'*éclipſe* de lune en *partiale*, quand la lune n'eſt obſcurcie qu'en partie: en *totale ſans demeure*, quand la lune eſt entièrement obſcurcie, & qu'elle ne demeure pas un tems conſidérable dans l'ombre; & *totale avec demeure*, quand tout le corps de la lune eſt obſcurci, & qu'il demeure quelque tems dans l'ombre. On appelle encore *éclipſe centrale*, une *éclipſe totale*, enſorte que l'axe de l'ombre, ou du cône que fait l'ombre de la tèrre, paſſe par le centre de la lune. Pour le ſoleil, il peut y avoir une *éclipſe* centrale, qui ne ſoit point totale, lorſque dans le tems de l'*éclipſe* la lune ſe trouve dans ſon apogée, & plus éloignée de la tèrre. Car pour lors ſi le centre de la lune ſe trouve à nôtre égard dans la même ligne que le centre du ſoleil, l'*éclipſe* ſera centrale; mais parceque la lune ſera plus près du ſoleil, & que d'ailleurs ſon diſque eſt beaucoup plus petit que celui du ſoleil, elle nous en cachera une bien moindre partie, & il ſe pourra faire, qu'à l'entour de la partie du diſque du ſoleil qui ſera *éclipſée*, il reſte comme un anneau de lumière, que la lune ne couvrira point: c'eſt pour cela que ces ſortes d'*éclipſes* s'appellent *annullaires*. Les *éclipſes* annullaires ſont fort râres: généralement parlant il arrive plus d'*éclipſes* de ſoleil que d'*éclipſes* de lune. Mais dans châque païs en particuliér on voit plus d'*éclipſes* de lune, que d'*éclipſes* de ſoleil. La raiſon de cela, c'eſt que l'*éclipſe* de la lune paroit toujours ſur tout l'hémiſphère de la tèrre ſur lequel la lune eſt pendant l'*éclipſe*, au lieu que l'*éclipſe* de ſoleil ne paroit que dans les endroits de la tèrre, à l'égard deſquels la lune cache le ſoleil. La lune ne peut guère éviter l'*éclipſe* de cinq en cinq mois. L'*éclipſe* du ſoleil eſt ſouvent précédée quinze jours devant, & ſuivie quinze jours après d'une *éclipſe* de lune. La figure d'une *éclipſe* eſt la répréſentation ſur un plan, du commencement, du milieu, & de la fin de cette *éclipſe*, ſoit de lune, ſoit de ſoleil. On appelle *éclipſe* moyenne, celle qui ſe fait dans la moyenne conjonction, ou dans la moyenne oppoſition; & *éclipſe* vraye, celle qui ſe fait dans la vraye conjonction, ou dans la vraye oppoſition.

Il y a *éclipſe* des Satellites de Jupitèr prèſque tous les jours. On ne ſçait point cèrtainement les longitudes que par le moyen des *éclipſes*. Les *éclipſes* du prémiér ſatellite de Jupitèr ſont pour cela bien plus commodes, & bien plus ſeures que celles du ſoleil ou de la lune, & outre cela bien plus fréquentes. L'illuſtre M. Caſſini a fait des tâbles des mouvemens du prémiér ſatellite de Jupiter; ces tâbles ſèrvent à calculer les *éclipſes* de ce ſatellite, & le tems de ſes immèrſions & émèrſions. L'uſage en eſt très aiſé pour la détèrmination des différences en longitude. Deux pèrſonnes obſèrvent châcun en differens lieux une même immèrſion ou émèrſion, & après comparent le tems de leurs deux obſèrvations, pour avoir la différence de l'heure, minute & ſeconde de châcune, laquelle différence étant convèrtie en degrez & minutes, comptant quinze degrez pour une heure, un degré pour quatre minutes, & une minute pour quatre ſecondes, donne la différence de longitude de ces lieux en degrez & minutes, lorſqu'on a la tâble des immèrſions & émèrſions, ou qu'on les a calculées par les tâbles de M. Caſſini, qui ſont d'un uſage très-aiſé, il ne faut qu'obſèrver une immèrſion ou émèrſion du prémiér ſatellite de Jupitèr, & la différence de tems entre l'obſèrvation & le calcul fait ſur les tâbles qui ſont pour le méridien de Paris, donnera la différence en longitude entre Paris & le lieu de l'obſèrvation.

Il y a des vòyes ſeures de prédire les *éclipſes*, & de ſçavoir ſur quel horizon elles paroîtront. Romer a trouvé une machine ou eſpèce de planiſphère & de montre, qui par le moyen d'une manivelle qu'on tourne, marque toutes les *éclipſes* des Planètes qui ont été ou qui ſeront jamais. C'eſt une invention mèrveilleuſe. Cette machine eſt à l'Obſèrvatoire Royal de Paris avec pluſieurs autres machines curieuſes. M. De la Hire le père a fait des tâbles Aſtronomiques pour les *éclipſes* du ſoleil & de la lune. Il n'a attaché ſes tâbles à aucune hypothêſe.

On dit qu'une *éclipſe* eſt de huit doigts, de dix doigts, quand l'aſtre eſt obſcurci en autant de parties de ſon corps, qu'on ſuppôſe être diviſé en douze doigts ou parties. Et on dit que les *éclipſes* de la lune ſont de plus de douze doigts, lorſque l'ombre de la tèrre couvre plus que le diſque de la lune, en ſorte que la lune demeure longtems dans l'ombre, & s'y enfonce, & c'eſt pour

lors

lors que l'*éclipſe* de la lune eſt totale avec demeure, *totalis cum morâ.*

Les Méxiquains jeûnoient pendant les *éclipſes*, & particulièrement les femmes, qui durant ce tems-là ſe maltraitoient elles-mêmes; & les filles ſe tiroient du ſang des bras. Ils s'imaginoient que la lune avoit été bleſſée par le ſoleil pour quelque querelle qu'ils avoient eû enſemble. Les Anciens faiſoient grand bruit avec des inſtrumens d'airain, & pouſſoient de grands cris pendant l'*éclipſe* de la lune, croyans la ſoulager dans ſon travail. Juvénal dit d'une femme babillarde, qu'elle fait aſſez de bruit pour ſecourir la lune lorſqu'elle travaille. *Una laboranti poterit ſuccurrere lunæ.* D'autres attribuoient l'*éclipſe* de la lune à l'art des Magiciens, qui par leurs enchantemens l'arrachoient de ſon ciel, & la faiſoient venir écumer ſur l'hèrbe. Les Chinois ont là deſſus leurs idées particulières. Voyez les mémoires du R. P. le Cointe.

Ce mot vient du Grèc ἔκλειψις, de ἐκλείπω, *defictio*. Et ainſi tous ces mots *éclipſe*, *éclipſer*, *écliptique*, ne doivent pas s'écrire en François par deux *c*, & encore moins par un *y* Grèc. Il y a des gens qui ne manquent jamais de mettre des *h*, & des *y* Grècs, dans les mots qui viennent du Grèc, comme s'il n'y avoit pas en Grèc des eſprits doux auſſi bien que des eſprits âpres, & des *i* ſimples auſſi bien que des *y* Grècs, ou *v*. On commence depuis quelque tems à retrancher l'*y* Grèc, & l'*h*, dans bien des mots, dans leſquels on devroit les conſerver, pour marquer leur origine: l'uſage eſt le maître de ces ſortes de choſes, & quand il ſera bien établi, il faudra nous y rendre. Mais l'uſage de mettre des *h* & des *y* Grècs, dans les mots Grècs qui n'ont point en Grèc d'aſpiration, ni d'*u*, doit être toûjours regardé comme un abus, & il n'y a ni préſcription ni autorité qui le puiſſe faire paſſer.

Éclipse du soleil et de la lune. En tèrmes du Grand Art, cela ſignifie l'état de la matière philoſophale conſidérée dans le prémiér régime, lorſqu'elle eſt comme de la poix fonduë.

Une Lune qui couvre le Soleil & lui cauſe une *éclipſe*, avec ce mot, *Adimit quo ingrata refulget*, eſt la déviſe d'une âme ingrate dans Picinelli. Et une *éclipſe* de lune, avec ce mot Italien, *Epur camina*, eſt une déviſe du P. Camillo Autici, pour la conſtance & la fermeté dans l'advèrſité.

Éclipse, ſe dit figurément de tout ce qui ne paroit pas comme il avoit accoutumé de paroître. L'éclat de ſa lumière ne ſouffre ni d'*éclipſe*, ni de nuit. La Suze. Cette malheureuſe *éclipſe* de la Monarchie eut des commencemens bien foibles. Patru. On dit auſſi d'une pèrſonne qui a été long-tems abſente, qu'elle a fait une longue *éclipſe*. Élizabeth diſoit un jour à ſon Conſeil, ſçachez que la France ne peut ſouffrir d'*éclipſe* qui ne ſoit funeſte à l'Anglètèrre, & que ſon dèrniér jour ſeroit un préſage de nôtre prochaine nuit. *Larrey, Elizab. p.* 504.

Éclipse, ſe dit auſſi figurément des fautes, des torts qu'on fait à ſa réputation, des péchez, des foibleſſes qui arrivent. Ce Général s'eſt fait battre bien mal à propos; c'eſt une *éclipſe* à ſa gloire. Le mauvais livre que cet Auteur a donné cauſe une *éclipſe* à ſa réputation. Il rendit la paix & la tranquillité à cette ville effrayée par l'*éclipſe* de l'an 1560. il leur dit que ces *éclipſes* devoient arriver naturellement: il leur fit conſidérer qu'il y avoit des *éclipſes* bien plus dangereuſes, & qui devoient donner aux hommes beaucoup plus de frayeur & de confuſion; qu'on n'y pèrdoit pas ſeulement la vûë corporelle de ce ſoleil par l'oppoſition d'un autre corps, mais qu'on y pèrdoit par le péché la préſence du Soleil de Juſtice; il vint enfin à leur décrire les effets du péché mortel, qui cauſe ces *éclipſes* tèrribles. P. Verj.

Éclipse, eſt auſſi une figure de Rhétorique ou de Grammaire, qu'on appelle plus ordinairement Ellipſe. Voyez Ellipse.

ÉCLIPSER. v. n. *Deficere, eclipſim pati, extingui.* Souffrir éclipſe. Le ſoleil n'eſt *éclipſé* qu'en apparence: c'eſt que la lune le dérobe à nos yeux. Il ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Le ſoleil s'*éclipſa* miraculeuſement à la mort de Nôtre Seigneur. En Amérique on étoit pèrſuadé que le ſoleil & la lune étoient fâchez quand ils s'*éclipſoient*, & Dieu ſçait ce qu'on ne faiſoit pas pour ſe racommoder avec eux. Font.

s'Éclipser, ſe dit figurément de ceux qui s'abſentent, qui diſparoiſſent, ou qui ſe cachent; ou des choſes qui ſe pèrdent, qui s'évanoüiſſent. Ce banqueroutiér s'eſt *éclipſé*, il ne paroît plus. Il s'eſt *éclipſé* de la Cour. Tout le bien de ce prodigue s'eſt *éclipſé* en peu de tems. De vos beaux yeux les rayons s'*éclipſèrent*. Voi. Si l'Égliſe Romaine eſt idolâtre, il faut que l'Égliſe de Jesus-Christ ſe ſoit entièrement *éclipſée*, & dérobée à la vuë des hommes. Nic.

Quels nobles eſprits oièrent,
Lui préſenter le miroir?
*Tous ſes défauts s'*éclipſèrent,
Sitôt qu'elle put les voir. Roy. Ode à l'Académie.

Éclipser, eſt auſſi quelquefois actif, & ſignifie, Empêcher de paroître, effacer. *Obſcurare, Officere.* Ne t'approche jamais de qui peut t'*éclipſer*, le plus accompli aura toûjours le premiér rôle. Amelot.

ÉCLIPTIQUE. adj. m. & f. *Eclipticus.* Qui appartient aux éclipſes. Toutes les pleines lunes ne ſont pas *écliptiques*; c'eſt-à-dire, qu'il n'arrive pas d'éclipſe à toutes les pleines lunes, quoique le ſoleil ſoit toûjours pour lors oppôſé directement à la lune, parcequ'il n'eſt oppôſé qu'en longitude, & non pas en latitude. Le ſoleil eſt toujours dans l'Écliptique; mais la lune n'y eſt pas toûjours. Elle s'en éloigne juſqu'à cinq degrez, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre. Mais de cinq en cinq mois ou environ elle coupe l'écliptique & ce n'eſt que vèrs ce tems-là qu'il peut y avoir éclipſe, ou de lune, ou de ſoleil. Les endroits dans leſquels la lune coupe l'écliptique, s'appellent les nœuds de la lune, & ainſi il ne peut y avoir d'éclipſe, que lorſque la lune eſt vèrs ſes nœuds. On appelle *doigts écliptiques*, les 12 parties égales du diamétre de la lune, ou du ſoleil, par leſquels on détèrmine la grandeur, ou la durée d'une éclipſe. On appelle *tèrmes écliptiques*, la diſtance de 12 ou de 15 degrez des nœuds de l'écliptique; c'eſt-à-dire, que ſi la lune eſt jointe, ou oppôſée au ſoleil dans cette diſtance des nœuds, il ſe peut faire une éclipſe de ſoleil, ou de lune, quoiqu'elle ne ſoit pas dans les nœuds de l'Écliptique. Mais hors cette diſtance l'éclipſe eſt naturellement impoſſible.

Écliptique. ſ. f. *Ecliptica.* C'eſt la ligne qui eſt marquée dans les ſphères au milieu du Zodiaque, & qui eſt dans le ciel le cèrcle que décrit le ſoleil par ſon mouvement annuel. L'*Écliptique* coupe l'Équateur en deux parties égales, & ne s'en éloigne de part & d'autre que de 23 degrez & demi. On l'appelle ainſi, à cauſe que les éclipſes ne ſe font jamais, que les 2. Planétes ne ſoient aux environs des nœuds ou intèrſections de l'*Écliptique*. On l'appelle encore l'*orbite du ſoleil*, parcequ'il la parcourt en une année par ſon mouvement propre d'Occident en Orient. L'ombre de la tèrre ne quitte jamais le plan de l'*Écliptique*. Le nœud boréal ou aſcendant de l'*Écliptique*, s'appelle auſſi *tête du dragon*, & le nœud auſtral ou deſcendant, *queue du dragon*.

ÉCLISSE. ſ. f. Tèrme de Boiſſeliér, eſt un bois de fente, ſoit de chêne, ou autre, qu'on travaille dans les forêts, & qui sèrt à faire des minots, des ſeaux, des tambours, & autres ouvrages. On appelle auſſi *Cerches*, de l'Italien *cerchio*; mais ce mot eſt fort inuſité, & même aſſez inconnu. On appelloit auſſi autrefois *écliſſes*, des tronçons de lances rompuës.

Éclisse, eſt auſſi un petit ais fort délié, que les Chirurgiens qui panſent quelque membre où il y a eû fracture, y appliquent pour le ſoutenir. *Ferula.* Son bras n'eſt pas bien guéri, on ne lui a pas encore ôté les *écliſſes*.

Éclisse, ſe dit auſſi d'une cagerotte, ou petit moule dans lequel on fait des fromages, laquelle a un fond d'oſiér par où s'écoule le lait clair. *Forma, crates.* Il ſe dit auſſi parmi les Vaniérs, d'un oſiér fendu & plané pour bander le moule du paniér. On le dit auſſi de ces ronds d'oſiér, dont on ſe sèrt pour ſoutenir les plats ſur les tâbles, & qu'on appelloit auſſi chappelets, *coronula catinaria.* Nicod.

Éclisse, ſe dit auſſi des côtes d'un luth, d'un violon, ou autre inſtrument de cette nature. C'eſt proprement le bois plat, délié & recourbé, qui borde le corps de l'inſtrument.

Éclisse, ou Écliſſoire, a ſignifié auſſi autrefois une ſeringue, un vaiſſeau propre à arroſer. *Syrinx, clepſydra.* Voyez Éclisser.

Éclisse, ſe dit auſſi des plis d'un ſoufflèt, ou des petits ais de bois qui sèrvent à les former. Le ſoufflèt d'une muſette a trois *écliſſes*, ou trois plis. On le dit auſſi des ſoufflèts des orgues, des forges, &c.

M. Ménage fait venir *écliſſe* du Latin *crates*, & voici par quels degrez, *crates, cratis, excrates, excraticius, eclaticius, eclaticia, Écliſſe.*

ÉCLISSER. v. act. Il ſe dit des membres rompus, & ſignifie, Mettre des écliſſes le long d'une fracture. *Ferulis munire.*

Éclisser, ſignifie auſſi, Faire rejaillir de la boüe ou de l'eau contre quelqu'un. *Aſpergere.* Un cheval qui met le piéd dans un trou *écliſſe* les paſſans. On *écliſſe* ſouvent de l'eau contre les oiſeaux de proye, en leur en jettant quelque goutte avec un doigt qu'on trempe dans l'eau, & qu'on lâche. Ce mot en ce ſens ſe trouve dans Nicod.

ÉCLISSOIRE. ſ. f. Voyez ÉCLISSE.

ÉCLOGAIRE. Voyez ÉGLOGAIRE.

ÉCLOGUE. Voyez ÉGLOGUE. C'eſt ainſi que nous prononçons

nonçons. Quelques Auteurs écrivent cependant *Eclogue*, & M. l'Abbé Fraguier, de l'Académie Françoiſe & de celle des Inſcriptions, écrit ainſi dans l'éxtrait de ſa Diſsèrtation ſur l'*Eclogue* qui ſe trouve dans les Mém. de Trev. 1709. p. 2110.

ÉCLOPE. Voyez ÉſCLOPE.

ÉCLÔRE. Voyez ÉſCLÔRE.

ÉCLOY ou ESCOLY, eſt un vieux tèrme Gaulois, dont on ſe sèrt encore en Picardie, pour ſignifier l'urine. NICOD. Il vient du Latin *lotium*, qui ſignifie la même chôſe, & de la prépoſition *ex*. MÉN.

ÉCLUSE. Voyez ÉſCLUSE.

E C N.

ÉCNÔME. ſ. m. Nom ancien d'une montagne de Sicile, qu'on appelle aujourd'hui *Monte d'Alicata. Ecnomus.* Le mont *Ecnôme* étoit ſur la côte de la mèr d'Afrique à l'embouchure du fleuve Himera. Il avoit tout près le château dans lequel Phalaris avoit mis ſon taureau d'airain. Fazelle place l'*Ecnôme* ſur les confins de la vallée Nétine & de la vallée de Mazara, entre Gela, ou Tèrranova, & Agrigente, ou Gèrgenti, où eſt en effèt le monte d'Alicata, & vis-à-vis l'Iſle d'Alicata.

E C O.

ÉCOBANS. ſ. m. pl. Qu'on appelle auſſi écubiérs. *Oculi.* Le P. Fournier page 6. dit qu'à Marſeille on appelle *Oeuils* les écubiérs, qui ſont de grands trous de part & d'autre ſur l'avant du navire, par leſquels les câbles paſſent & filent en mèr quand on veut mouiller. C'eſt ce qui me pèrſuade qu'on peut les appeller *Oculi* en Latin.

ÉCOFRAI.	Voyez	EſCOFRAI.
ÉCOINSON.		EſCOINSON.
ÉCOLATRE.		EſCOLATRE.
ÉCOLE.		EſCOLE.

ÉCOLER, ou EſCOLER. Enſeigner, inſtruire. *Docere, inſtituere.* C'eſt un tèrme qui n'eſt plus d'uſage. Cent. nouv. 86.

ÉCOLIÉR. Voyez EſCOLIER.

ÉCOILETÉ, ÉE. adj. Tèrme d'Orfèvre, qui ſe dit des ouvrages ou vaiſſeaux qui ne ſont pas taillez à pans, mais échancrez, arrondis & étrecis. *In orbem diminutus.* Les ſalières *écolletées* ſont à la mode. On ne ſe ſèrt plus de ſalières à pans.

ÉCONDUIRE.	Voyez	EſCONDUIRE.
ÉCONOME.		ŒCONOME.
ÉCONOMIE.		ŒCONOMIE.
ÉCOPE.		EſCOPE.
ÉCORCE.		EſCORCE.
ÉCORCER.		EſCORCER.
ÉCORCHER.		EſCORCHER.
ÉCORCHERIE.		EſCORCHERIE.
ÉCORCHEUR.		EſCORCHEUR.
ÉCORCIER.		EſCORCIER.
ÉCORNER.		EſCORNER.
ÉCORNIFLER.		EſCORNIFLER.
ÉCORNIFLERIE.		EſCORNIFLERIE.
ÉCORNIFLEUR.		EſCORNIFLEUR.
ÉCOSSE.		EſCOSSE.
ÉCOSSER.		EſCOSSER.

ÉCOT. ſ. m. C'eſt un tronc, ou groſſe branche d'arbre, où il reſte encore les bouts des branches qui en ont été couppées; & dont la taille par ce moyen n'eſt pas droite & unie. *Aſper, rudis, non levigatus.* C'eſt auſſi un tèrme de Blâſon, d'où vient qu'on a appellé les croix *écotées*, celles qui ſont compôſées de ces pièces de bois ainſi raboteuſes & inégales, qui montrent quelques reſtes de branches qu'on en a retranchées. Voyez ESCOT.

ÉCOTARD. Voyez EſCOTARD.

ÉCOTÉ. adj. m. Tèrme de Blâſon. Il ſe dit des troncs, ou branches de bois dont les menuës branches ont été couppées. Léchéraine en Savoye porte d'azur à la bande *écotée* d'or. P. MÉN.

ÉCOUAN. ſ. m. Gros bourg de l'Iſle de France, à quatre lieuës de Paris vèrs le Septentrion.

ÉCOUCHAY. ſ. m. Gros bourg de France en Normandie. *Ecouchay* eſt ſitué dans le Diocèſe de Seez, ſur la rivière d'Orne, une lieuë au deſſous d'Argentan.

ÉCOUCHI. ſ. m. Bourg de France en Normandie. *Scoceium.* Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall. p.* 508. *Ecouchi* eſt ſur l'Orne. Ce nom s'eſt formé du Latin.

ÉCOUER. Voyez EſCOUER.

ÉCOUET. ſ. m. Tèrme de Marine. Groſſe corde qui va en diminuant par un bout, & qui ſèrt à amurer la grande voile, & la voile de mizaine. *Funis nauticus, pes veli. Ecouets de revers*, ſont ceux qui ne ſont point amurez, & qui par conſéquent ſont oppôſez aux *écouets* du vent. Voyez *Couet*, qui eſt la même chôſe que ce qu'on appelle ici *écouet*. J'ai ouï dire *couet*, & non pas *écouet*, aux gens de mèr que j'ai pratiquez, & j'en trouve même l'étymologie dans nôtre langue. Car il me ſemble que *couet* vient de *coue*, ancien mot, qui ſignifie, *queue*. Nous avons appellé la queuë de la voile, ce que les Latins ont appellé le piéd, *pes veli*. Mais d'autres diſent *écouet*, pour dire, la corde qui tient la voile amurée. On amure, c'eſt-à-dire, on attache un des bouts inférieurs de la voile contre le bois du vaiſſeau, pour la tenir plus roide du côté du vent qui vient obliquement. On dit *écouet* à queuë de rat, pour marquer qu'il eſt plus gros par le bout d'en haut que par celui d'en bas. Ce qui revient encore à l'étymologie de *coue*. Les dogues d'âmure ſèrvent à amurer, c'eſt-à-dire, à bander & à roidir les *couets* de la grande voile. Nicod écrit *coyts*, & ce mot pourroit éffectivement venir de l'ancien mot François *coy*, pour dire, tranquille, en repos, &c.

ÉCOUIS. ſ. m. Gros bourg de France dans le Véxin Normand. *Eſcovium.* Il eſt ſitué ſur le grand chemin de Paris à Roüen, à ſept lieuës de cette dèrnière ville. *Ecouis* a tître de Baronie. Il y a une Égliſe Collégiale à *Ecouis*, dont le Chapitre fut fondé en 1310 par Enguèrand Ecuyér Sieur de Marigny, Comte de Longueville, & Chambellan de Philippes le Bel.

ÉCOULEMENT.	Voyez	EſCOULEMENT.
ÉCOULER.		EſCOULER.
ÉCOURGÉE.		EſCOURGÉE.
ÉCOURTER.		EſCOURTER.
ÉCOUTANT.		EſCOUTANT.
ÉCOUTE.		EſCOUTE.
ÉCOUTER.		EſCOUTER.
ÉCOUTETE.		EſCOUTETE.
ÉCOUTEUX.		EſCOUTEUX.
ÉCOUTILLES.		EſCOUTILLES.
ÉCOUTILLON.		EſCOUTILLON.
ÉCOUVETTE.		EſCOUVETTE.
ÉCOUVILLON.		EſCOUVILLON.
ÉCOUVILLONNER.		EſCOUVILLONNER.

E C P.

ÉCPHRACTIQUES. ſ. m. Tèrme de Médecine. Médicamens qui ont la vèrtu d'ouvrir & de déboûcher les conduits, par où les humeurs doivent paſſer. *Aperientia, ecphractica pharmaca.* On les appelle autrement *apéritifs.* Les *écphractiques* ſont la petite centaurée, l'abſynthe, l'aigrimonie, l'hyſſope, le chamædris, l'écorce de tamaris, les racines de capres, la ſcolopendre, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐκφράσσειν, délivrer d'obſtruction, formé de ἐκ, & de φράσσω, *obſtruo, ſepio.*

ÉCPIESMA. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. *Ecpieſma.* Eſpéce d'embarrure où il y a pluſieurs eſquilles qui preſſent & fatiguent les membranes intérieures.

Ce mot eſt Grèc, & a paſſé ſans aucun changement dans nôtre langue. Ἐκπίεσμα.

E C R.

ÉCRAN. Voyez ÉſCRAN.

ÉCRASER. Voyez ÉſCRASER.

ÉCRÉBEL. ſ. m. Nom de lieu dans Judith VII. 16. *Ecrebel.* Ce nom n'eſt que dans le Grèc, & il eſt ſuſpect à d'habiles gens, & à M. Réland. La Vulgate met Betharabe au lieu de *Ecrébel.* M. Hiller dans ſon Onomaſticon p. 799. lit Ἐκρεβὴτ, *Ecrebet*, & s'imagine que c'eſt la région appellée par les Grècs *Acrabatene.*

ÉCREMER.	Voyez	EſCREMER.
ÉCREVISSE.		EſCREVIſSE.
ÉCRIER.		EſCRIER.
ÉCRIRE.		EſCRIRE.
ÉCRIT.		EſCRIT.
ÉCRITOIRE.		EſCRITOIRE.
ÉCRITURE.		EſCRITURE.
ÉCRIVAIN.		EſCRIVAIN.
ÉCROU.		EſCROU.
ÉCROUË.		EſCROUË.
ÉCROUEILES.		EſCROUEILES.
ÉCROUER.		EſCROUER.
ÉCROUIR.		EſCROUIR.
ÉCROUIſSEMENT.		EſCROUIſSEMENT.
ÉCROULEMENT.		EſCROULEMENT.
ÉCROULER.		EſCROULER.
ÉCROUTER.		EſCROUTER.
ÉCRU.		EſCRU.

E C T.

ÉCTHÊSE. ſ. f. *Ecteſis.* Tèrme d'Hiſtoire Écléſiaſtique. Nom que l'Empereur Heraclius donna à une Profeſſion de foi qu'il publia en 639.

L'*Ecthéſe* favoriſoit l'èrreur des Monothélites, & n'établiſſoit qu'une volonté en J. C. Héraclius l'avoit publiée, trompé par Athanâſe Chèf des Jacobites, & par Cyrus Patriarche d'Aléxandrie, & par Sèrgius, Patriarche de Conſtantinople ; mais ayant ſçû que l'Égliſe Romaine le regardoit comme herétique, il déſavoua l'*Ecthéſe*, & par un autre Édit, qu'il eut ſoin de faire répandre dans tout l'Orient & l'Occident, il déclara que Sèrgius étoit l'Auteur de l'*Ecthéſe*.

Ce mot eſt Grèc ; ἔκθεσις, & ſignifie *expoſition.* Godeau ſe ſèrt du mot Latin *Ecteſis.* Auſſi-tôt que Jean IV. fut aſſis ſur la chaire de S. Pièrre, il aſſembla un Synode d'Évêques, dans lequel l'*Ecthéſis* d'Héraclius fut ſolemnellement condamnée. GODEAU. *Ecthéſe* eſt mieux.

ÉCTHLIPSE. *Ecthlipſis.* Figure de Grammaire Latine, qui ſe fait lorſqu'on retranche une *m* finale pour la meſure du vèrs. Il vient du mot Grèc ἔκθλιψις, qui ſignifie *éliſion.* Comme *multum ille* en ſcandant le vèrs on retranche l'*m* finale de *multum*, & on ne compte que trois ſyllabes dans ces deux mots. Au reſte, cela ne doit pas s'appeller une licence poëtique dans la vèrſification Latine. L'*Ecthlipſe*, ou l'éliſion de l'*m* finale, quand le mot ſuivant dans le même vèrs commence par une voyelle, eſt d'obligation, & non point de licence. On retranchoit auſſi anciennement l'*s*, devant une conſone : comme *facundu ſuôque*, pour *facundus.* L'*s*, & l'*m* ſur tout à la fin des mots étoient très-rudes dans la prononciation, à ce que témoigne Quintilien, & c'eſt ce qui fit que les Poëtes Latins, pour donner plus de douceur à leurs vèrs, s'obligèrent à retrancher ces lettres finales, comme dans la vèrſification Françoiſe nous faiſons l'éliſion de l'*e* féminin, quand il ſe trouve devant un mot qui commence par une voyelle, & nous évitons avec ſoin l'*hiatus*, ou le concours de deux voyelles.

ÉCTIQUE, ou ÉTIQUE. adj. m. & f. Voyez HÉCTIQUE.

ECTROPIUM. ſ. m. Tèrme de Medécine. *Ectropium.* Maladie des yeux ; c'eſt un renvèrſement de la paupière inférieure, qui fait qu'elle ne couvre pas l'œil avec celle d'enhaut.

Ce mot vient du Grèc ἐκτρόπιον, qui ſignifie la même chôſe, ou plûtôt n'eſt prêſque que le même mot écrit avec nos caractères. M. Dionis écrit *ectropion* en François.

ECTYLOTIQUES. Sont des remédes propres à conſumer les callus, ou durillons, qui ſe forment ſur la chair. *Ectilotica.* Ce mot eſt formé de ἐκ, & de τύλος, *callus.* LÉMERY.

ÉCTHYMÔSE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Ecthymoſis.* C'eſt une agitation & une dilatation du ſang ; comme il en arrive dans un grand mouvement de joye, que l'eſprit reſſent.

Ce mot eſt Grèc, & vient de ἐκ, *ex*, & θυμός, *animus.*

ÉCTYPE. ſ. f. *Ectypum.* Les Latins en font un adjectif, *ectypus, a, um.* Tèrme de Médailliſte. C'eſt une empreinte d'un cachet, ou d'une médaille, ou une copie figurée de quelque inſcription, ou autre monument antique. Dans les livres des Voyageurs on trouve pluſieurs *Ectypes* de vieilles inſcriptions, de la Colomne Trajane, du Chimilnira de Pèrſe, &c.

Ce mot eſt Grèc, ἀρχέτυπον, eſt l'original, le modéle : ἔντυπον, eſt la copie, l'image moulée, frappée en creux : ἔκτυπον, eſt l'image relevée, frappée en boſſe.

E C U.

ÉCU. ÉCUAGE. ÉCUBIÉRS. ÉCUEIL. ÉCUELLE. } *Voyez* { EſCU. EſCUAGE. EſCUBIÉRS. EſCUEIL. EſCUELLE.

ÉCUIſSER. v. act. Tèrme des Eaux & Forêts, qui ſe dit des arbres qu'on éclate en les abattant. *Aſſulatim frangere, findere.* L'Ordonnance veut qu'on abatte les bois à coups de coignée à fleur de tèrre, ſans les *écuiſſer*, ni éclater. On pourroit ſe ſèrvir dans le ſtile comique du mot *écuiſſer*, pour dire, rompre les cuiſſes, caſſer les jambes, &c.

ÉCULÉE. ÉCULER. ÉCUME. ÉCUMER. ÉCUMEUR. ÉCUMEUX. ÉCUMOIRE. ÉCURER. } *Voyez* { EſCULÉE. EſCULER. EſCUME. EſCUMER. EſCUMEUR. EſCUMEUX. EſCUMOIRE. EſCURER.

ÉCUREUIL. ÉCUREUR. ÉCUREUSE. ÉCUREY. ÉCURIE. ÉCUſSON. ÉCUſSONNER. ÉCUYER. } *Voyez* { EſCUREUIL. EſCUREUR. EſCUREUSE. EſCURÉ. EſCURIE. EſCUſSON. EſCUſSONNER. EſCUYER.

E C Y.

ECYA. Voyez ECIJA.

E D A.

ÉDA. ſ. f. Rivière de l'Arabie heureuſe. *Eda*, *Bœtius.* Elle coule dans les États du Chérif, ou Prince de la Mécque, & ſe décharge dans la mèr rouge à Zidden. On croit que l'*Eda* eſt le *Bœtius* des Anciens.

ÉDAM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Edamum.* Ville des Provinces Unies des Païs-Bas. *Edam* eſt ſitué dans la Nort-Hollande ſur le Zuiderzée, où il a un bon port, à trois ou quatre lieuës d'Amſtèrdam, du côté du nord. *Edam* a ſéance aux États de Hollande. MATY. *Edam* eſt célébre par ſes bons fromages, & par la quantité de vaiſſeaux qu'on y conſtruit. ID. On raconte qu'en 1430. la mèr dans une grande tempête ayant rompu ſes digues, jetta dans les prairies d'*Edam* une femme marine, qui fut menée à Harlem, & qui apprit à filer, & qui ſe fit à nos alimens. Elle vécut quelques années, ayant toujours un inſtinct qui la conduiſoit vèrs l'eau.

Le païs d'*Edam*, qu'on appelle en Hollandois *Laud-van-Edam*, *Regio Edami*, eſt une contrée de la Groenlande, ſituée au 76 degré de latitude ſeptentrionale. Les Hollandôis le découvrîrent l'an 1655, & lui donnèrent ce nom, en mémoire de la ville d'*Edam.*

E D B.

ÉDBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eadbertus.* Saint Edbèrt, qu'on écrit en Anglois *Eadbert*, fut élû Évêque de Lindisfarne en Angletèrre l'an 688, & fut ſucceſſeur de S. Cuthbèrt, mort l'année précédente. S. Edbèrt mourut lui même le 6e de Mai de l'an 718. *Henſchenius*, *Act. Sanct. Maii T. II. p.* 107. & 108.

E D E.

ÉDÉMA. ſ. f. Nom d'une ville de la Tèrre Sainte. *Edema.* Les Septante la nomment Armaith, & Ziégler *Adamah.* Elle étoit dans la Tribu de Nephthali. Voyez le livre de Joſué XIX. 36.

ÉDEME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Edemus.* C'étoit un citoyen de Cythnos, que ſes compatriotes adorèrent comme un Dieu après ſa mort, ainſi que le témoigne Clément d'Aléxandrie dans ſon Éxhortation aux Nations.

ÉDEN. ſ. f. Nom de lieu, dont il eſt fait mention, dans l'Écriture. *Eden.* Le païs d'*Eden* eſt l'endroit où étoit le Paradis tèrreſtre ; d'où vient qu'on l'appelle le Jardin d'*Eden.* Les 70 diſent auſſi *Edem* ; mais il faut dire *Eden* ; car ce lieu vient de l'Hebreu עֵדֶן, *Eden*, qui ſignifie, *délices.* De là vient que les Septante, & S. Jérôme dans la Vulgate, prennent quelquefois ce nom pour un appellatif, & non pas pour un nom propre ; S. Jérôme, par éxemple, traduit *Paradiſus voluptatis*, *Gen. II.* 8. *Locus voluptatis. Ib.* 10. mais ailleurs S. Jérôme lui même en fait un nom propre, comme *Gen. IV.* 16. où il dit conformément à l'Hebreu & aux Septante, que Caïn rejetté de Dieu habita à l'orient d'*Eden.* Les Septante en font auſſi un nom de lieu, *Gen. II.* 8. Lors même que les Septante, ou St Jérôme, traduiſent par un nom appellatif τρυφή, ou *voluptas*, ce n'eſt pas qu'ils ne prennent le nom *Eden* pour un nom propre, mais ils veulent faire ſentir en Latin, ou en Grèc, ce que ſignifie ce nom, & ce qu'étoit le lieu auquel on l'avoit donné, comme le nom Hébreu le faiſoit connoitre ; car tout le monde convient que ce lieu fut appellé *Eden*, c'eſt à dire, *délices*, parceque c'étoit un lieu délicieux, & très-agréable. De plus, tous les Pères de l'Égliſe, Grècs & Latins, comme l'a remarqué le ſçavant Mr Huet, tous les Intèrprétes de l'Écriture, anciens & modèrnes, & tous les Orientaux, demeurent d'accord qu'*Eden* eſt un nom local, tiré de la beauté du lieu ; comme *Placentia*, chez les Latins, *Callicorus* & *Callicolona*, chez les Grècs ; *Beauvau*, *Beaumanoir*, *Beauménil*, parmi nous ; *Hypſa*, *Enna*, *Jalyſus*, & les champs Eliſées, ainſi nommez par les Phéniciens ; *Belvedère* chez les Italiens, &c. Le texte Hébreu montre encore qu'*Eden* eſt un nom de lieu ; car il porte *Gen. II.* 8. que Dieu planta un Jardin בעדן dans *Eden* : la prépoſition éxprimée par la lettre ב déſigne clairement, ſuivant ſon principal & plus naturel uſage, la ſituation du jardin dans *Eden.* Outre cela *Gen. II.* 10. il eſt dit *Et un fleuve ſortoit* מעדן, d'*Eden*, & *Gen. IV.* 16. *Caïn s'arrêta dans le païs de Nod*, קדמת עדן, *à l'orient d'Eden.* Si *Eden* étoit ſeulement un nom appellatif, & non pas un nom propre, il n'eût

n'eût pû être mis ſeul, comme il l'eſt en ces endroits, il eût fallu dire, *Un fleuve ſortoit du païs de la volupté; Caïn s'arrêta à l'Orient de la Région de volupté*, & non pas *ſortoit de la volupté; s'arrêta à l'orient de la volupté*. Enfin, *Eden* eſt le nom de pluſieurs autres lieux, comme nous le dirons ci-après.

On convient donc aſſez de la ſignification de ce mot, & de ſa qualité, mais on ne convient pas de même de la ſituation du païs d'*Eden*. Sans rapporter ici toutes les opinions qu'on a publiées ſur cela, & dont quelques-unes même ſont extravagantes, celles qui ſont plus raiſonnables ſont d'accord à le placer en général dans l'Aſie. Du reſte, il y a trois ou quatre ſentimens qui ont eû plus de cours. Le prémier met le Paradis tèrreſtre dans la Tèrre Sainte, habitée dans la ſuite des tems par les Iſraëlites. Un autre le place à Damas, ou vèrs Damas, dans la Syrie. Ces deux ſentimens ſont ſi peu ſoutenables, que nous ne nous arrêterons point à les expliquer davantage. D'autres croyent qu'*Eden* étoit la partie de la Méſopotamie la plus méridionale, en tirant vèrs le confluent de l'Euphrate & du Tigre. Vanril a expliqué & ſoutenu ce ſentiment, dans un ouvrage imprimé il y a douze ou quinze ans en Hollande.

Hopkinſon, dans une Diſſertation ſur ce ſujet, place le païs d'*Eden* au deſſous du confluent du Tigre & de l'Euphrate, à l'occident de ces deux fleuves joints enſemble. Voici comment il conçoit la chôſe. Quand l'Euphrate, en coulant du nord au midi, eſt parvenu aux montagnes de la Chaldée vèrs le 33e degré de latitude, il rebrouſſe tout à coup chemin, & remonte du midi au nord juſqu'au 35e degré de latitude. Là il tourne à l'orient; mais à peine a-t-il commencé ſa courſe de ce côté-là qu'il ſe ſépare en deux branches. L'une prend ſon cours au midi, va ſe jetter dans le golfe Pèrſique, c'eſt-là cet ancien lit de l'Euphrate, dont Pline parle L. VI. C. 26. & que les Chaldéens, dit-il, avoient enfin tari à force d'en détourner les eaux pour arrôſer leurs campagnes: c'eſt le Géon, ſelon Hopkinſon, car ce nom, qui vient de גיח, *Exire, educere*, marque un fleuve que l'on détournoit, & que l'on répandoit en différens endroits par les ſaignées que l'on y faiſoit. L'autre branche de l'Euphrate continuë encore quelque tems ſon chemin à l'orient, après quoi elle ſe ſépare encore en deux, dont l'une court encore au midi, & va ſe joindre au Tigre vèrs le 34e degré de latitude; c'eſt l'Euphrate, c'eſt ſur cette branche qu'étoit Babylone: l'autre allant toujours à l'orient rencontre après quelques lieuës le Tigre, auquel elle ſe mêle, & dont elle prenoit le nom. A quelques lieuës de cette réünion le Tigre jette une branche qui va ſe joindre à l'Euphrate, un peu audeſſus de l'endroit où il entre dans le Tigre. Cette branche étoit le Phiſon. Selon Hopkinſon, c'eſt le païs que renfèrment & qu'arrôſent ces quatre fleuves, que l'on appella *Eden*, & c'eſt dans ſa partie orientale, c'eſt à dire, ſur le bord du Tigre & dans l'Iſle qu'il faiſoit avec le Phiſon, qu'étoit le Paradis tèrreſtre.

La dèrniére opinion que nous avons à rapporter eſt celle de Bochart, & de l'illuſtre M. Huet, qui placent le païs d'*Eden* plus bas que ne fait Hopkinſon, ſur les bords du fleuve que forment l'Euphrate & le Tigre joints enſemble; car ſelon la table qu'en a donné M. Huet dans ſon Traité de la ſituation du Paradis Tèrreſtre, le Tigre & l'Euphrate après s'être joints enſemble à la hauteur environ du 34e degré de latitude & quelques minutes, ne font plus qu'un ſeul fleuve, que l'on appelloit autrefois le *Paſitigris*, & qu'on nomme aujourd'hui *Schat-el-Arab*, c'eſt à dire, le fleuve des Arabes. Ils roulent ainſi réünis dans un même lit juſqu'environ le 32e degré de latitude, où ils fourchent, & vont ſe dégorger dans le golfe Pèrſique. C'eſt ſur le fleuve des Arabes, entre le 32 & le 34e degré de latitude, qu'ils mettent le païs d'*Eden*, au milieu duquel ce fleuve paſſe, & ce fleuve eſt celui que l'Écriture dit qu'il ſort du païs d'*Eden*, & que hors delà il ſe diviſe en quatre branches: ces quatre branches ſont deux audeſſus d'*Eden*, & deux audeſſous; deux audeſſus, qui ſont l'Euphrate & le Tigre avant leur jonction; deux audeſſous, qui ſont les deux branches par leſquelles le Schat-el-Arab, ou fleuve des Arabes, ſe décharge dans le golfe Pèrſique. Celle qui eſt à l'orient eſt le Géhon, & celle de l'occident eſt le Phiſon. Calvin, Scaliger, les Docteurs de Louvain, & pluſieurs autres après eux, qui ont ſuivi les prémiers ce ſentiment, confondoient mal à propos ces fleuves, & prenoient la bôuche orientale du Schat-el-Arab pour le Phiſon, & l'occidentale pour le Géhon. Bochart & M. Huet ont corrigé cette èrreur, & expliqué ce ſentiment de ſorte qu'il n'en eſt aucun qui paroiſſe ſi probable.

Les preuves qu'il y avoit une *Eden* à l'endroit que ces Auteurs marquent ſont tirées du 4e L. des Rois XIX. 12. d'Iſaïe XXXVII. 12. où il eſt parlé des enfants d'*Eden* qui étoient en Thalaſſar, c'eſt à dire, à Talatha, ville de Babylonie, que Ptolémée place ſur le canal commun du Tigre & de l'Euphrate; & quand le Géographe Étienne a parlé d'une ville d'Adana ſituée ſur l'Euphrate, on ne peut prèſque douter, dit M. Huet, qu'il n'ait entendu quelque réduit des habitans du païs d'*Eden* qui en aura tiré ſon nom. Quand Ézéchiel XXVII. 23. fait le dénombrement des peuples avec qui la ville de Tyr trafiquoit, il met enſemble Haran, & Chene, & *Eden. Huet, Traité du Paradis terr. C. 2.* Le païs d'*Eden* s'étendoit au deſſous & peut-être même au deſſus de la jonction du Tigre, & de l'Euphate, & occupoit une bonne partie de cette grande région qui depuis a été appellée la Babylonie. HUET. Les Neſtoriens ont encore donné le nom d'*Eden* à l'Iſle nommée *Gezair*, c'eſt à dire, l'*Iſle* par excellence. C'eſt celle qui eſt immédiatement au deſſus de la jonction du Tigre & de l'Euphrate; & ils l'ont ainſi nommée, ſoit à cauſe de ſon aménité, ſoit par la connoiſſance qu'ils avoient que la province d'*Eden* étoit dans ce païs, & s'étendoit juſqu'à cette Iſle. *Huet, Parad. terr. C. 17.*

ÉDEN eſt encore le nom de pluſieurs autres lieux. Tel étoit *celui* dont parle le Prophète Amos I. 5. bien différent & bien éloigné de celui de Moyſe. C'étoit une belle vallée de Syrie, ſituée entre le Liban & l'Antiliban, dont Damas étoit la capitale. Cette vallée mérita le nom d'*Eden*, ou plûtôt de *Beth-Eden*, c'eſt à dire, *Maiſon de délices*, à cauſe de ſa fèrtilité & de ſon aménité. C'eſt ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit là qu'il falloit chèrcher le Paradis tèrreſtre. HUET. Telle étoit Adana, ville de Cilicie, ainſi nommée pour la bonté de ſon tèrroir, & la beauté de ſa ſituation. ID. Voyez. ADENA. Tel eſt encore le village d'*Eden* près de Tripoli de Syrie, ſur le chemin du Liban, où quelques-uns ont placé le Paradis tèrreſtre; & tel eſt enfin ce port célèbre, nommé Adana, ou Aden, ſi fréquenté depuis pluſieurs ſiécles, pour avoir été le lieu le plus délicieux d'une région très-délicieuſe, je veux dire, de l'Arabie heureuſe, renfèrmant en ſoi toutes les beautez de cette contrée. HUET. Voyez ADEN, *Tom. I. Col.* 126. Outre cet Adana, il y en avoit encore un autre méditèrranée dans le même païs, portant le même nom que le prémier, & pour la même câuſe. Il ne faut donc pas s'étonner ſi les Arabes, habitans de cette province, ont cru que le Paradis étoit chez eux.

ÉDEN. ſ. m. Rivière de l'Anglètèrre ſeptentrionale. *Ituna*. Cambden écrit *Eden* dans ſes Cartes, & *Eiden* dans ſon diſcours. L'*Eden*, ſelon cet Auteur, prend ſa ſource dans la province d'York, aux confins de celle de Weſtmorland; ſelon Maty & d'autres ſa ſource eſt dans le Weſtmorland. Quoi qu'il en ſoit, il parcourt cette province, entre dans le Cumbèrland à l'endroit où il reçoit l'Eimot, & après avoir baigné Carlile va ſe jetter dans le golfe de Solway qui eſt aux confins d'Écoſſe du côté du couchant, & que Cambden voudroit qu'on appellât le Golfe d'*Eden* comme fait Ptolémée. Voyez dans le *Britannia* de Cambden la Deſcription du Weſtmorland, & du Cumbèrland.

ÉDENTER. v. act. Arracher, ou rompre les dents. *Edentare*. Il y a des Tyrans qui ont fait *édenter* des Martyrs, des criminels. Il ſe dit auſſi des animaux, & de tous les inſtrumens qui ont des dents. *Édenter* une ſcie, *édenter* une rouë &c.

ÉDENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Celui qui a pèrdu toutes ſes dents, ou à qui on les a arrachées. *Edentatus, edentulus*. Une vieille *édentée*. Martial a fait une épigramme ſur une vieille *édentée*, L. 1. Ep. 76. *Si memini, fuerant*, &c. Marot l'a traduite en François.

S'il m'en ſouvient, vieille au regard hideux,
De quatre dents je vous ai vu macher, &c.

On dit auſſi qu'une rouë, une ſcie, eſt *édentée*; qu'un peigne eſt *édenté*, quand ils ont pèrdu quelqu'une de leurs dents.

ÉDER. ſ. m. Nom propre de lieu. *Eder*. Dans Joſué, XV. 21. *Eder* eſt une ville de la Tribu de Juda, ſituée dans ſa partie méridionale aux confins de l'Idumée. Les Septante l'appellent Ara. Le P. Lubin prétend que c'eſt l'Héred dont il eſt parlé *Joſ.* XII. 14. & que les Septante appellent Ader. Il ſoutient encore que c'eſt la même chôſe qu'Arad. Il y a des Auteurs qui écrivent Hedèr.

ÉDER. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Adrana, Adranus*. Elle a ſa ſource dans le Lantgraviat de Heſſe, paſſe à Valdeck & à Frietzlar, & ſe décharge dans le Weſer, à trois lieuës audeſſus de Caſſel. MATY.

ÉDESSE. ſ. f. Nom ancien d'une ville célèbre d'Orient. *Edeſſa*. Strabon dit *Edeſe*, comme l'a remarqué Hoffman; mais c'eſt en parlant d'*Edeſſe* de Macédoine, & non point de celle-ci, en quoi Hoffman s'eſt trompé. Procope nous apprend qu'*Edeſſe* fut appellée d'abord Antioche des Oſrhoëniens, *Antiochia Oſrhoenorum*, & Gallirhoë, du nom d'une fontaine qui y étoit. *Edeſſe* étoit une grande ville Archiépiſcopale, ſituée ſur le bord oriental de l'Euphrate; ce qui fait qu'on la met auſſi dans la Méſopotamie. Elle n'étoit qu'à 12 milles de Samoſathes. Il y a peu de villes auſſi anciennes, ſi l'on en croit Iſidôre, qui prétend qu'elle fut bâtie par Nemrod. *Edeſſe* fut le ſiége du Roi Abgare, &

& la patrie de Saint Éphrem. L'an 525, un tremblement de tèrre la renvèrſa prèſque toute entière; l'Empereur Juſtin la répara, & en mémoire de ce bienfait elle fut nommée Juſtinopolis. *Edeſſe* n'étoit proprement qu'une Toparohie, dont les Princes prenoient la qualité de Rois, & leur nom le plus commun étoit celui d'Abgare.

Aujourd'hui *Edeſſe* eſt une ville de Méſopotamie, dans le Diarbeck, Gyllius dit qu'elle s'appelle *Orfa*. Le Noir la nomme *Rhoas*, *Rhoaſſe*, ou *Rhoa*. D'autres diſent que les Turcs l'appellent *Ourpha*, les Syriens *Ourhaia*, & les Arabes *Rohai*, *Orrhoaique*. Ces trois dèrniérs noms paroiſſent une corruption d'*Ochoene*. Elle n'eſt point ſur l'Euphrate, mais ſur le Chabur, aſſez éloignée même de l'Euphrate, entre Alep au couchant, & Diarbek au levant. C'eſt encore à préſent une jolie ville & aſſez grande, qui dépend du Turc, mais ce n'eſt pas l'ancienne *Edeſſe*, comme il paroit par ſa ſituation. Jacques de Vitry a fait la deſcription de la Ville d'*Edeſſe* L.I.C. 31.

Quelques-uns doutent ſi *Edeſſe* n'eſt point la Rages du Livre de Tobie. *Edeſſe* a frappé des médailles pour Auguſte, Tibère, Hadrien, Sévère, Caracalle, Macrin, Julia Mammæa, & Gordien le fils ſurnommé le Pieux; ſon inſcription eſt ΕΔΕΣΣΑΙΩΝ. Voyez les médailles Grécques de Vaillant.

ÉDESSE. ſ. f. Ville de Macédoine. *Edeſſa*. Strabon l'appelle *Edeſe*, mais il paroit que c'eſt une faute de Copiſte, toutes les médailles de cette ville ayant pour inſcription ΕΔΕΣΣΕΩΝ ou ΕΔΕΣΣΑΙΩΝ. Elle en a frappé pour Marc-Aurele, Caracalle, Macrin, Diaduménien, Julia Mammæa, & Philippe le Père. Voyez Vaillant, *Numiſm. Impp. à Pop. Græcè loquentib. percuſſa*, où il attribuë quelquefois dans ſa Table la même médaille à *Edeſſe* de S[illegible] & à *Edeſſe* de Macédoine.

ÉDÉTAN, ANE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien Peuple. *Edetanus*. Les *Edétans* étoient un peuple de l'Eſpagne Tarraconoiſe. Leurs villes principales étoient Sangunte & Ségobrige.

ÉDÉTANIE. ſ. f. Païs qu'habitoient les Édétans; *Edetania*, dans Pline L. V. C. 3. L'*Edétanie* étoit la partie ſeptentrionale de ce qu'on nomme aujourd'hui en Eſpagne le Royaume de Valence.

EDH.

ÉDHÉMITE. ſ. m. Sorte d'Hèrmites Mahométans, ainſi nommez d'Ibrahim Édhem leur fondateur. *Edhemita*. Ils ſe nourriſſent de pain d'orge, & jeûnent ſouvent. Ils ont un bonnèt de laine entouré d'un turban, & portent ſur le cou un linge blanc marqué de rouge. La plûpart des *Edhémites* vivent dans les déſèrts. Leurs Religieux néanmoins s'appliquent à l'étude pour ſe rendre capables de prêcher. La plûpart de leurs monaſtères ſont en Pèrſe, & principalement dans la Province de Choraſan. Voyez Ricaut de l'*Empire Ottom.*

ÉDHILINGUE. ſ. m. Nom ancien des Nobles parmi les Saxons. *Edhilingus*. La nation Saxone, dit Nithard, *hiſt. L. IV.* eſt diviſée en trois differents Ordres, dont les noms ſont les *Edhilingues*, les Frilingues, & les Lazzes. Ces noms ſignifient les nobles, les gens libres, & les ſèrfs, ou eſclaves. Au lieu d'*Edhilingue*, on trouve auſſi *Adelingue*, & ils prenoient encore ce nom pour le fils du Roi & l'héritiér préſomptif de la couronne; dans le même ſens que nous avons dit en ſon lieu que Damoiſeau avoit été pris en France, & qu'il ſe trouve dans Marculfe. Les Anglo-Saxons appelloient encore *Adelingues* les Grands du Royaume, les Seigneurs, & en général toute la Nobleſſe. Voyez le *Gloſſar. Archæol.* de Spélman.

EDI.

ÉDIFIANT, ANTE adj. Qui inſpire de la piété, qui eſt de bon éxemple, qui porte à la vèrtu par ſa vie, ou ſes diſcours. *Religioſus, pius ad exemplum*. Il n'y a rien que d'*édifiant* dans toute ſa conduite. Il prêche d'une manière très-*édifiante*.

ÉDIFICATEUR. ſ. m. Celui qui bâtit. *Ædificator*. Il ne ſe dit guères en raillerie, ſi ce n'eſt en cette phrâſe, Ce Prince étoit un grand *édificateur*. Il en eſt de ce tèrme, & de quelques autres, comme de celui de proſateur, qu'avoit fait M. Ménage, & dont tout le monde ſçait l'Hiſtoire. Ils ſont ſelon toute l'analogie, & ſelon le génie de la langue, ils paroiſſent même néceſſaires pour éxprimer cèrtaines chôſes, qu'on ne peut éxprimer autrement ſans périphrâſe; mais enfin ils ne ſont point en uſage, & tant qu'ils n'y ſeront pas, & qu'ils n'auront pas fait fortune, il ne faut point s'en ſèrvir ſérieuſement. On peut tout au plus les hazarder dans la convèrſation, où le ton corrige tout, ou dans un livre, en y mettant un correctif. Il en eſt des tèrmes nouveaux comme de la mode. Un honnête homme ne doit point être ni le prémiér à la prendre, ni le dèrniér à la quitter.

ÉDIFICATION. ſ. f. Action de bâtir. *Ediſicatio, conſtructio*. Il ne ſe dit guères au propre qu'en cette phrâſe. L'*édification* d'une Égliſe eſt d'une grande dépenſe. Il lui a tant coûté pour l'*édification* de ce Palais. Il vaudroit mieux choiſir un autre mot comme celui de *conſtruction*; & en effet on dit toujours *conſtruction*, & jamais *édification* en ce ſens, au moins dans un diſcours ſérieux: c'eſt l'uſage de tous ceux qui parlent bien.

ÉDIFICATION, ſe dit au figuré des ſentimens de piété qui ſont inſpirez par le bon éxemple, ou les diſcours de quelqu'un. *Exemplum dignum laude, imitatione*. Les mœurs de ce Prédicateur cauſent plus de ſçandale que ſes beaux Sèrmons n'apportent d'*édification*. Toutes nos actions doivent tendre à la gloire de Dieu, & à l'*édification* de nôtre prochain.

Ce mot ſe prend toûjours en bonne part, lorſqu'il eſt ſeul & ſans épithétes, *édification* eſt toûjours bonne *édification*. Quand on veut marquer une action mauvaiſe & blâmable, on dit mauvaiſe *édification*, ou quelque épithéte ſemblable. Cela n'eſt pas édifiant, cela eſt de mauvaiſe *édification*. *Dignum vituperio, pravi exempli.*

On le dit auſſi en matière prophane, de la ſatisfaction qu'on donne, ou qu'on reçoit. Les parties ont eû une longue conférence ſur leurs affaires, & ils en ſont ſortis avec peu d'*édification* l'un de l'autre. Mais cela ne ſe dit que dans le diſcours familiér.

ÉDIFICE. ſ. m. *Ædificium*. Bâtiment. Le Louvre eſt le plus bel *édifice* du monde. Quand on bâtit ſur le ſable, tout l'*édifice* eſt bientôt détruit. Les Édiles de Rome avoient ſoin des *édifices* publics. M. Ozanam ſemble prendre *édifice* & maiſon pour la même chôſe. Il dit qu'un *édifice* ou maiſon eſt un ouvrage d'architecture compôſé de murailles, de chambres, de portes, de fenêtres, d'un toit, de tout ce qui eſt néceſſaire pour le rendre habitable & ſe mettre à couvèrt. Mais il me ſemble qu'il faut donner au mot d'*édifice* une ſignification plus étenduë. Une porte de Ville, une tour, une orangerie, un aqueduc, & autres ouvrages un peu conſidérables de l'architecture civile ſont des *édifices*. Il aſſigna même une place pour bâtir une Égliſe, & promit de fournir tous les frais de l'*édifice*. P. CATROU.

On le dit figurément des deſſeins & des entrepriſes. Quand on ſe met dans les affaires, il faut avoir la faveur des Miniſtres, ſi non tout l'*édifice* eſt bien à bas.

ÉDIFIER. v. act. Bâtir des temples, palais, & autres grands bâtimens. *Ædificare*. François I. ſe plaiſoit fort à *édifier*. Il eſt de peu d'uſage au propre, & l'on ſe ſèrt plûtôt du mot de bâtir.

ÉDIFIER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Porter à la piété par de bons diſcours, par de bons éxemples. *Exemplo prælucere, ad pietatem allicere, pietatis ſenſum, injicere ingerere*. La lecture de l'Écriture Sainte *édifie* beaucoup les Fidéles. Ce Prédicateur *édifie* autant par ſa bonne vie que par ſes Prédications; mais quelquefois le Sèrmon *édifie*, & l'éxemple détruit. VILL.

On dit auſſi dans le diſcours familiér qu'un homme eſt bien *édifié* d'un autre, lors qu'il eſt bien content de ſes actions, ou de ſes diſcours, qu'il en agit honnêtement avec lui.

ÉDILBURGE. Voyez AUBIÈRGE.

ÉDILE. ſ. m. Officiér Romain, dont la fonction répondoit en quelque ſorte à nos Maires & Échevins. *Ædilis*. Les *Ediles* avoient l'intendance des édifices publics, & particuliérs; des bains, des aqueducs; ils avoient le ſoin des chemins, de l'entretien des ponts, & des chauſſées. Les poids & les meſures étoient auſſi de leur reſſort. Ils mettoient le prix aux vivres, & prenoient garde qu'on ne fît des éxactions ſur le peuple. La rechèrche & la connoiſſance des débauches, & des diſſolutions qui ſe paſſoient dans les maiſons publiques, leur appartenoit; ils avoient auſſi la charge de revoir les Comédies, & c'étoit à eux à donner les grands jeux au peuple à leurs dépens. Toutes ces fonctions, qui rendîrent l'Édilité ſi conſidérable, appartenoient d'abord aux *Ediles* du peuple, *Ædiles Plebeii*, ou *Minores*. Il n'y en avoit que deux. Ils fûrent créez dans la même année que les Tribuns. Les Tribuns accablez par la multitude des affaires, demandèrent au Sénat des Officiérs ſur qui ils pûſſent ſe décharger des affaires de moindre importance, & on créa deux *Ediles*. C'eſt pourquoi on les éliſoit tous les ans dans la même Aſſemblée que les Tribuns. Mais ces *Ediles Plébéens* ayant refuſé dans une occaſion célébre de donner les grands jeux, parcequ'ils n'en pouvoient ſoutenir la dépenſe, les Patriciens offrîrent de les donner, pourvu qu'on leur accordât les honneurs de l'Édilité. On créa donc en l'an 388. de Rome deux nouveaux *Ediles*, pris d'entre les Patriciens. On les appella *Ædiles Curules*, ou *Majores*, parcequ'ils avoient le droit de s'aſſeoir ſur une chaiſe curule, ornée d'ivoire, lorſqu'ils donnoient audience; au lieu que les *Ediles* Plébéens n'étoient aſſis que ſur des bancs. Outre que ces *Ediles* curules partagèrent toutes les fonctions avec les *Ediles* du peuple, leur principal emploi étoit de faire célébrer les grands Jeux Romains, & de donner des Comédies, & des ſpectacles de gladiateurs au peuple. Pour ſoulager ces quatre prémiérs *Ediles*, Céſar créa les *Ediles* qu'on appella *Céréales*, parcequ'ils fûrent commis pour prendre ſoin des blez, qu'on appelle *dona*

Cereris; car les Payens honoroient Cérès comme la Déeſſe qui préſide aux blez, & lui attribuoient l'invention de l'agriculture. Ces *Ediles Céréales* fûrent auſſi tirez de l'ordre des Patriciens. Dans les villes municipales il y avoit auſſi des *Ediles* avec la même autorité que ceux de Rome. Voyez Danet, dans ſon Dictionnaire des antiquitez; ou plûtôt Vigenère ſur T. LiveT. I. pag. 603. 1379. 1396.

Ce mot vient de *ædes*, parcequ'ils avoient ſoin des temples, & maiſons publiques, & particulières.

ÉDILITÉ. ſ. f. Charge dignité des Édiles. *Ædilitas.*

ÉDIMBOURG, ou ÉDINBOURG, ou ÉDENBOURG. ſ. m. Nom propre de la Ville capitale d'Écoſſe. *Edenburgus*, *Edimburgum*, *Edinburgum*. Anciennement *Alata caſtra*, & dans Ptolémée Στρατόπεδον πτέρατον. Les Écoſſois d'Hibèrnie, dit Cambden, l'appellent *Dun Eaden*, & ſon nom ordinaire eſt *Edenborow*. Ce nom, ajoute le même Auteur, eſt la même chôſe en langage Saxo-Britannique que l'*Alata caſtra* des Anciens: car en langage Britannique *Adain* ſignifie *ala*, une aile, & en Saxon *burg* veut dire *caſtrum*, camp, château. *Dun-eaden* eſt auſſi apparemment la même chôſe; car *dun* en Celtique & en Britannique eſt la même chôſe que *burg* en Saxon, *caſtrum* en Latin; & *Eaden* n'eſt apparemment autre chôſe que l'*Adain* Britannique, ſelon le dialecte Hibèrnois. Ainſi le nom qu'a la ville d'*Edimbourg* n'eſt qu'une traduction de l'ancien nom que les Romains lui donnèrent. Cambden croit que ce nom lui vient des compagnies de Cavalerie que les Romains y avoient, & qu'ils appelloient *Alæ Equitum*, ou de ces doubles murs dont parle Vitruve, & qui en s'élevant forment la figure d'une aile, & que les Architectes Grècs appelloient πτερώματα, *des ailes*. D'autres tirent ce nom d'un Breton nommé *Ebrancus*, & d'autres d'un Picte nomme Héthus. Quelques Auteurs diſent que cette ville a auſſi été appellée *Agneda*; mais Cambden écrit que c'eſt le Château que les Anglois apppellent *Caſtle Myned Agned*, & les Écoſſois, *Caſtrum Puellarum*, ou *Caſtrum Virginum*, le Château des Jeunes filles, parcequ'on y enfèrma autrefois les filles des Rois Pictes.

Edimbourg eſt ſitué dans la Lothiane, ſur une petite rivière, à un mille du golfe de Fèrth, ou d'*Edimbourg*, où cette ville a un port. Elle eſt aſſez grande: Cambden lui donne un mille de long d'orient en occident, & la moitié de large. Il ajoute qu'elle eſt peuplée, & célébre, à cauſe de la bonté de ſon port. Elle eſt bien bâtie, elle eſt défenduë par une citadelle qui paſſoit pour imprenable au tems de Cambden. Elle eſt ſituée ſur la croupe d'un rochér inacceſſible d'un côté, & entouré des autres par douze baſtions, & par un foſſé à fond de cuve, taillé dans le roc. *Edimbourg* étoit le ſiége des Rois d'Écoſſe avant qu'ils parvinſſent à la couronne d'Anglétèrre, & le lieu de la réſidence du Conſeil d'Écoſſe & de l'aſſemblée du Parlement de ce Royaume juſqu'en 1707, qu'il fut réüni à celui d'Anglétèrre. *Edimbourg* a une Univèrſité & un Évêché érigé par Charles I, & ſuffragant de S. André. *Edimbourg*, ſelon Hoffman, eſt à 17 degrez 12 minutes de longitude, & à 57 degrez 10 minutes de latitude; mais M^rs^ de l'Academie des Sciences le placent à 15 deg. de longitude & à 55 d. 45 min. de latitude. On ne commence à en entendre parler que vèrs le milieu du IX. ſiécle. Elle avoit dans ſon enceinte un Château, nommé Maydens, auquel on donna le nom de Château d'*Edimbourg*. Ce fut la dèrnière place où les Pictes tinrent bon. Les *Ecoſſois* la conſèrvèrent pour la ſureté du Royaume.

Le Golfe d'*Edimbourg*, ou de Forth, ou Firth, *Forthea æſtuarium*, *Edimburgenſis ſinus*, & anciennement *Bodotria*, ſelon Tacite, & *Boderia*, dans Ptolémée. D'autres le nomment *Mare Freſicum*, ou *Mare Scoticum*. C'eſt un golfe de la mèr d'Allemagne ſur la côte Orientale de l'Écoſſe, lequel s'avance dans la Province de Lothiane & dans celle de Fiſe; il a environ quinze lieuës de profondeur, & quatre à cinq dans ſa plus grande largeur. La rivière de Forth, qui ſe décharge dans le fond de ce golfe, lui donne quelquefois ſon nom; mais plus ſouvent il prend celui d'*Edimbourg*, qui n'eſt qu'à un mille de ſon bord. Maty.

ÉDIPE. On écrit ainſi plûtôt qu'Oedipe. *Oedipus*. C'eſt celui qui explique une énigme, tout le monde ſçait ce que c'eſt que l'*Edipe* de la fable. On appelle auſſi dans les Colléges des Jeſuites *Edipe*, l'écolier qui donne un tableau en énigme, qui l'éxplique.

ÉDIT, ſ. m. Lettre de Chancelerie que le Roi ſigne, & fait ſcéller pour ſèrvir de loi à ſes ſujets. *Edictum*. Les *Edits* contiennent quelquefois des loix & des réglemens, comme l'*Edit* de Melun des ſecondes noces, l'*Edit* des duèls, du réglement des monnoyes. Quelquefois des créations d'Offices, des établiſſemens de droits, des créations de rentes, &c. Quelquefois des articles de pacification, comme l'*Edit* de Nantes. Les *Edits* & Déclarations du Roi ſe vérifient dans les Compagnies Souveraines, & s'éxécutent par proviſion. Les *Edits* ſe ſcellent en cire vèrte. Pour marquer par cette couleur qu'ils ſont pèrpetuèls & irrévocables de leur nature, au lieu que les autres lettres qui s'expédient dans la Chancellerie, des Pareatis, des Privileges pèrſonnels, des committimus, &c. ſont ſcéllées en cire jaûne, & tout ce qui s'expédie pour le Dauphiné, en cire rouge avec un ſceau particuliér. Les *Edits* n'ont point de datte du jour, mais ſeulement du mois où ils ont été donnez. Le Droit Romain fait ſouvent mention de l'*Edit* du Préteur. *Quod Prætor edixit*. C'étoit le mot conſacré pour les ordonnances de Préteur, quoiqu'on s'en ſèrvoit quelquefois en d'autres ſignifications.

On donne en particuliér à quelques Edits qui ont été plus célébres le nom des lieux ou des mois où ils ont été portez. L'*Edit* de Château Briant, l'*Edit* de Remorentin, ſont deux *Edits* faits dans ces villes contre les hérétiques, l'un par Henri II. au mois de Juin 1551. l'autre par François II. au mois de Mai 1560, qui fut appellé par les Huguenots l'*Inquiſition de France*. L'*Edit* de Nantes eſt un *Edit* donné à Nantes en 1598. par Henri IV, pour accorder aux Huguenots des Prêches, & le libre éxèrcice de leur religion Prétenduë Réformée, & l'entrée dans les charges; & révoqué en 1685. par Loüis le Grand. L'*Edit* de Janvier, eſt un *Edit* donné à S. Gèrmain en 1562, pendant la minorité de Charle IX, qui ôtoit aux Huguenots l'éxèrcice de Religion prétenduë dans toutes les villes clôſes & dans les fauxbourgs de Paris. *Edit* de Mars; il y en a deux, l'un de 1563, donné à Amboiſe par Charles IX, l'autre de 1568. L'*Edit* de Juillet fut fait à S. Gèrmain en 1561 par Charles IX. L'*Edit* du mois d'Août fut donné au même lieu, & par le même Prince, mais en 1570. Tous ces *Edits* ont été faits au ſujet des Huguenots.

On appelloit Chambre de l'*Edit*, celle qui avoit été établie en vèrtu des *Edits* de pacification avec ceux de la Religion prétenduë Réformée. C'étoit une Chambre mi-partie où il y avoit des Conſeillers de l'une & de l'autre Religion pour juger les cauſes des Religionaires. Il y en avoit dans pluſieurs Villes du Royaume. Elles ſont maintenant ſupprimées.

ÉDITEUR. ſ. m. Auteur, homme d'étude qui a ſoin de l'édition de l'ouvrage d'un autre, & pour l'ordinaire d'un Auteur anciên; car *Editeur* ne ſe dit ni des ouvriers Imprimeurs, ni d'un Auteur qui imprime ſes propres ouvrages. *Editor*. Éraſme fut un grand *Editeur* d'anciens ouvrages. Les Docteurs de Louvain, Scaliger, le P. Petau, le P. Fronton Du Duc, le P. Vigier, le P. Sirmond, ſont de ſçavans *Editeurs*. Pour être bon *Editeur* des ouvrages des Anciens il faut ſçavoir plus que lire de vieux manuſcrits. Ce mot eſt nouveau, mais il fait fortune. L'impreſſion de Cologne n'avoit pas en tête le nom de *Gerlandus*, ce qui a obligé l'*Editeur* à mettre en échange un long vèrbiage. Ménage.

ÉDITHE. ſ. f. Nom propre de femme. *Eadgitha. Edithe* fille d'Edgar Roi d'Anglétèrre & de la Princeſſe Wlfetrude, ou Wilfrith, vint au monde l'an 961. Baillet, *au* 16e *de Sept*. Elle fut Religieuſe de Wilthon en Anglétèrre.

ÉDITION. ſ. f. Impreſſion, publication d'un ouvrage, d'un livre, *Editio*. Il y a eû pluſieurs *éditions* de cet Auteur. Ce livre a été châtré, on en rechèrche la prémière *édition*. Les Critiques ont rétabli les Auteurs par la confèrence de pluſieurs *éditions*. Ce livre eſt demeuré longtems caché en manuſcrit; c'eſt un tel qui nous en a procuré l'*édition*. On ne devroit conſidérer les prémières *éditions* des livres que comme des eſſais informes, que les Auteurs propôſent aux pèrſonnes de lettres pour en apprendre leurs ſentimens. Log.

Ces mots viennent du vèrbe Latin *edere*, *faire paroître*, *mettre aujour*.

E D M.

ÉDME & EDM. Voyez ÊME.

ÉDMOND, ou EDMONT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Edmundus*. C'eſt la même chôſe qu'*Eme*. Dans l'uſage on ſe ſèrt du nom d'*Eme* pour nommer cèrtaines pèrſonnes, & du nom d'*Edmond*, pour nommer cèrtaines autres: il faut le ſuivre. Saint *Edmond* le vieux monta ſur le trône en 941. Saint *Edmond* auſſi Roi d'Anglétèrre & Martyr, regnoit au IX. ſiécle. *Edmond* Auger, Jéſuite, Confeſſeur d'Henry III, que l'on appelloit le P. *Emond*, le P. *Edmond* Auger, Maître *Edmond*, comme on le peut voir dans ſa vie que l'on vient de donner au public en 1716. *Edmond* Côte de fèr, regna en Anglétèrre après Éthelred ſon père l'an 1016, & 1017.

Cambden dérive le nom d'*Emond* de deux mots de la langue Anglo-ſaxone, *Ead*, *félicité*, *bonheur*, & *mund*, *paix*: ainſi *Edmond* veut dire, *paix heureuſe*; ou, qui eſt *heureux dans la paix*: deſorte que ſuivant cette étymologie *Edmond* ſignifie la même chôſe dans la langue qu'on parloit en Anglétèrre avant que Guillaume le Conquérant en fit la conquête, que *Salomon* en Hébreu, *Soliman*, *Suleiman*, *Sélim* en Arabe & en Turc, *Irénée* en Grèc, *Frideric* en Allemand, Pacifique en François.

Quelquefois on prononce le *d*, & quelquefois on ne le prononce point. Ainſi l'on dit Saint *Edmont* Roi d'Anglétèrre; & au contraire

traire, le P. *Emond* Auger, & de même de tous ceux qui portent aujourd'hui ce nom.

SAINT ÉDMONDS-BURIE. ſ. m. Cambden l'appelle ſimplement *Burie*, M. de L'Iſle dans ſa Carte, *Buri.* C'eſt un Bourg d'Anglerre, dont le nom ſignifie, ſépulcre de S. Édmond, *Sancti Edmundi ſepulcrum, Tumulus, fanum.* Il eſt dans le Comté de Suffolk, entre Ely & Ipſwiche. On prend ce bourg pour l'ancienne *Villa Fauſtina*, ou *Fauſtim*, petite ville des Iconiens.

EDO.

ÉDOM. ſ. m. Nom ou ſurnom d'homme. *Edom.* C'eſt le nom ou le ſurnom qui fut donné à Éſaü fils aîné de Jacob, après qu'il eût vendu ſon droit d'aîneſſe pour un plat de lentilles, ainſi qu'il eſt dit Gen. XXV. 30. Quelques-uns diſent encore que ce nom lui fut donné parce qu'il étoit roux. Il eſt vrai que l'Écriture dit qu'il étoit roux, Gen. XXV. 25. mais elle ne dit point que ce ſoit là la cauſe de ce nom, & en rapporte une toute différente cinq verſèts plus bas, comme nous diſions tout à l'heure.

Ce nom eſt Hébreu, אדום, & ſignifie rouge, roux, ou tèrreſtre, étant le même dans l'origine que celui d'אדם, *Adam.* Les Des Marêts prétendent qu'il peut auſſi ſignifier ſanglant, parceque S. Auguſtin dit que dans la langue Punique ou Phénicienne, qui étoit autrefois celle de l'Afrique, le ſang s'appelloit *Edom*; mais ils n'ont pas fait attention que l'*Edom* de S. Auguſtin n'eſt pas la même chôſe que l'*Edom* dont nous parlons; que la prémière lettre de l'*Edom* de ce Père n'eſt pas radicale; que ce n'eſt que l'article Phénicien en Hébreu ה, & non pas un א; & que *Sang* en Phénicien, comme en Hébreu, ſe diſoit דם, *dam*, & non point אדם, *adam*: il eſt cependant vrai que ces deux mots viennent de la même ſource, & que דם, *dam*, *ſang*, s'eſt fait de אדם, rouge, à cauſe de la couleur du ſang; ou au contraire אדם, *rouge*, de דם, *ſang*: mais cela ne prouve rien pour les Des Marêts, & il eſt cèrtain par la Genêſe, XXV. 30, que *Edom* n'a point la ſignification de ſanglant quand il eſt dit d'Éſaü.

ÉDOM, en ſecond lieu, ſe prend pour la poſtérité d'Édom; c'eſt à dire d'Éſaü, les Iduméens; car dans l'Écriture une nation s'appelle très-ordinairement du même nom que celui de qui elle deſcend. Ainſi les Iſraëlites s'appellent, Iſraël, & Jacob, comme Jacob. Les Égyptiens Mitſraïm, comme leur père; les Éthiopiens Chus, comme le fils de Cham, dont leur race étoit ſortie. De même *Edom*, ſont les enfans d'*Edom*, les Iduméens; par exemple, *Edom* leur répondit, Vous ne paſſerez point ſur mes tèrres. SACI. Saul ayant affèrmi ſon règne ſur Iſraël, combattoit de tous côtez contre ſes ennemis, contre Moab, contre les enfans d'Ammon, contre *Edom*, contre les Rois de Soba, & contre les Philiſtins. ID. Ainſi la Tèrre d'*Edom*, le païs d'*Edom*, les Chèfs d'*Edom*, les Rois d'*Edom*, c'eſt la tèrre, le païs, les Chèfs, les Rois des Iduméens. Voyez IDUMÉEN.

ÉDOM, en troiſième lieu, eſt l'Idumée, le païs qu'habitoient les Iduméens, deſcendans d'Édom. Voyez Joſeph, *Antiq. Jud. L. II. C. 1.* Dieu ſuſcita un advèrſaire à Salomon, ce fut l'Iduméen Adad qui étoit dans *Edom.* Le côté du midi (de la Tribu de Juda) commencera au deſèrt de Sin, qui eſt près d'*Edom*, & il aura pour confins vèrs l'orient la mèr ſalée. SACI, *Nomb. XXXIV. 3.* Voyez IDUMÉE. Au reſte, nous ne diſons *Edom* en ce ſens, & au précédent, que dans l'Écriture, ou en ſtile de l'Écriture, c'eſt à dire, en traduiſant & en citant l'Écriture, ou en imitant ſon ſtile, comme on le fait dans des Sèrmons ou des livres de Religion, ou de piété. Ailleurs il faut dire Idumée & Iduméen. Voyez ces mots.

ÉDOM, en quatrième lieu ſignifie auſſi quelquefois en général les ennemis de Dieu, les perſécuteurs du peuple de Dieu. Les Des Marêts citent ſur cette ſignification Iſ. XXXIV. 5. (ajoutez & 6.) LXIII. 1. Joël I. 19. Les Rabbins appellent auſſi les Chrétiens *Edom*: c'eſt peut-être en ce ſens, & comme leurs ennemis. Ce ſens n'a lieu que dans l'Écriture.

ÉDOM, en 5e lieu, eſt une ville de la Tribu de Ruben, ſur le bord du Jourdain, il en eſt parlé Joſué III. 16. où la Vulgate la nomme *Adom* au lieu d'*Edom.* C'eſt proche de cette ville que les eaux du Jourdain s'arrêtèrent & s'accumulèrent comme une montagne, pour laiſſer le paſſage libre aux Iſraëlites dans la tèrre promiſe.

ÉDOMITE. ſ. m. & f. Iduméen, habitant d'Édom, deſcendant d'Édom. *Idumæus.* Quelques Auteurs ſe ſèrvent quelquefois de ce mot, mais Iduméen eſt plus ordinaire. Les Arabes appellent auſſi *Edomioun*, & *Edomiin*, les Édomites, ou Iduméens qui ſont de la poſtérité d'Éſaü. Ils leur donnent auſſi le titre de *Banou*, ou *Bani al Aſtar*, les enfans du Blond, ou du Rouſſeau, à cauſe qu'*Edom* en Hébreu a cette ſignification. D'HÈRBELOT. Ils appliquent auſſi ce nom aux Chrétiens Grècs & Romains, à l'éxemple des Juifs, qui leur ont pèrſuadé que ces peuples deſcendoient d'Éſaü, pour faire tomber par une inſigne impoſture les malédictions que les Prophètes ont donné aux Iduméens ſur les Chrétiens, & même ſur la pèrſonne adorable de J. C. ID. Voyez encore le même Auteur au mot AIS, & au mot ASFAR.

ÉDON. ſ. m. Nom propre d'une montagne que Sèrvius met dans la Thrace, ou du moins qui étoit dans la Macedoine, vèrs les confins de Thrace. *Edom.* Pline L. IV. C. 11. & Virgile Enéide L. XII. v. 365. l'appelle *Edonus.* Les Ménades, ou Prêtreſſes de Bacchus, célébroient les myſtères de ce Dieu ſur cette montagne, où elles couroient toutes échevelées, & en furieuſes; c'eſt de là qu'elles ont été nommées Édonides. Voyez Sèrvius ſur l'endroit de Virgile que nous avons cité, & Barthius ſur la Thébaïde de Stace L. V. v. 5.

ÉDONIDE. ſ. f. Ménade, Prêtreſſe de Bacchus, ainſi nommée du mont Édon. *Edonis.* Voyez ÉDON.

ÉDOUARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eduardus.* Prononcez *Edouar.* Ce nom eſt commun en Anglerre. Il y a eû en Anglerre deux Saints Rois qui ont porté le nom d'*Edouard.* Saint *Edouard* le Martyr, fils du Roi Ethelrede, & Saint *Edouard* le Confeſſeur, neveu du prémièr, qui mourut en 1066, après 23 ans & demi de régne. *Edouard* II. Roi d'Anglerre fut gendre de Philippe le Bel Roi de France, ayant épouſé Iſabelle de France fille de ce Prince. *Edouard* III. Roi d'Anglerre inſtitua en 1344. l'Ordre de la Jarretière en l'honneur de la Comteſſe de Saliſberi, & il ordonna qu'on célébreroit tous les ans la fête de cet Ordre le jour de S. Georges. Voyez l'Abbé de Choiſi, *hiſt.* de Philippe de Valois L. 2. ch. 8. Il y a ſix *Edouards* Rois d'Anglerre, depuis la conquête, & trois avant Guillaume le Conquerant.

Skinnèr dit que le nom d'*Edouard* eſt compôſé, & formé de deux mots de la langue Anglo-Saxone, *Ead*, *felicitas*, *bonheur*, *félicité*; & *Ward*, *cuſtos*, *gardien*, *dépoſitaire du bonheur*, ou *défenſeur du bonheur.*

EDR.

ÉDRAÏ, ou ÉDREÏ. ſ. m. Nom propre de lieu dans l'Écriture. *Edrai.* Ce fut d'abord une ville des Amorrhéens d'audelà du Jourdain, capitale du Royaume d'Og, & la réſidence du Roi. Voyez Nombr. XXI. 33. Deut. I. 4. III. 1. Après la défaite de ce Roi & la conquête de ſon païs, elle fut donnée à la moitié de la Tribu de Manaſſé qui s'établit à l'orient du Jourdain; Joſ. XII. 4. XIII. 12. 31. S. Jerôme aſſure qu'elle ſubſiſtoit encore de ſon tems, qu'elle ſe nommoit Adar ou Adara; qu'elle étot à 6 milles d'Aſtaroth, & à 24 de Boſra. Elle étoit dans ce que l'on appelle la Baſanitide; quelques-uns la mettent dans l'Arabie, & d'autres dans la Coéléſyrie. Les Septante l'appellent Edraim, ou Edrain, Ἐδραεὶμ, Ἐδραὶμ, Ἐδραὶν.

Il y avoit encore une ville de ce nom dans la Tribu de Nepthali. Les Septante appellent celle-ci Ἀσσαρὶ, *Aſſari.* Samſon la confond avec *Enhaſor*, & n'en fait qu'une même ville qu'il appelle *Edrai-En-haſor*: mais les Septante & les Géographes, Zieglerus, le P. Lubin, &c. les diſtinguent. Joſué en fait mention, XIX. 37.

ÉDRISSITE. ſ. m. & f. Deſcendant d'Édris, qui eſt de la race d'Édris; nom d'une famille & dynaſtie qui tire ſon nom d'Édris, deſcendant d'Ali, gendre de Mahomet *Edriſſita.* Les *Edriſſites* ont régné l'eſpace de plus de cent ans dans l'Afrique, en Barbarie, à Fez, à Ceuta, & à Tanger. D'HÈRBEL. La race des *Edriſſites* fut extèrminée par les Fathimites l'an de l'hégire 296. de J. C. 908. ID.

EDU.

ÉDUCATION. ſ. f. Soin qu'on prend d'élever, & de nourrir les enfans. *Educatio.* Il faut qu'un père fourniſſe aux frais de l'*éducation* de ſes enfans, même des naturels. Pour marquer en déviſe les maux d'une *éducation* trop délicate, on a mis un ſinge, qui à force d'embraſſer ſes petits les étouffe, *Complectendo necat.* Octavius Fèrrarius a fait un Traité Latin de la bonne *éducation* intitulé *Chiron*, nom du Centaure qui fut Gouvèrneur d'Achille.

ÉDUCATION, ſe dit plus ordinairement du ſoin qu'on prend de leur cultiver l'eſprit, ſoit pour la ſcience, ſoit pour les bonnes mœurs. *Inſtitutio.* La principale obligation d'un père envèrs ſes enfans, c'eſt de leur donner une bonne *éducation.* Donner à ſes enfans une belle *éducation*, c'eſt leur donner une ſeconde vie; la nature commence, l'*éducation* achève. Le courage & la vèrtu ſont des qualitez que l'on hérite de ſes ancêtres; mais l'*éducation* doit venir au ſecours de la naiſſance, car ſans elle les meilleures qualitez demeurent infructueuſes. DAC. L'art & l'*éducation* toute ſeule ne ſçauroient faire un homme de mérite: le naturel ne le peut guère plus: & j'aimerois mieux une *éducation* excellente avec un naturel médiocre, que le plus riche naturel du monde ave une *éducation* médiocre. S. RÉAL. On dit d'une pèrſonne incivile, & groſſière, qu'elle n'a nulle *éducation.* Quintilien employe le ſecond chapitre de ſon prémièr livre à examiner ſi l'*éducation* domeſtique eſt préférable à celles des Colléges, c'eſt-à-dire,

dire, ſ'il vaut mieux élever les enfans en particulier & dans la maiſon paternelle, que de les envoyer dans les Colléges & dans les claſſes publiques. Après avoir dit tout ce qu'on peut dire de raiſonnable de part & d'autre, il conclut pour l'*éducation* des Colléges, ou des claſſes publiques.

ÉDUEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom ancien d'un peuple de Gaule Celtique. *Æduus, Heduus, a.* Les *Eduens* peuple célèbre parmi les Celtes, occupoient la partie des Gaules qui eſt entre la Saone & la Loire, que nous appellons aujourd'hui le Châlonnois, le Charolois, l'Autunois, & l'Auxois. Leur Capitale étoit *Auguſtodunum*, aujourd'hui Autun. Voyez ce mot. Le Sénat appella les *Eduens* non ſeulement Alliez, mais encore frères du peuple Romain.

ÉDULCORATION. ſ. f. *Dulcoratio.* Ce mot ſe dit en Pharmacie, de l'adouciſſement qu'on donne à pluſieurs remédes par le moyen du ſucre, ou de quelque ſyrop. En Chymie il ſignifie l'adouciſſement qu'on donne à diverſes matières par des lotions réïtérées, pour les priver des ſels âcres qu'elles contiennent.

ÉDULCORER. v. act. Rendre doux. *Dulcorare.* En terme de Pharmacie, c'eſt, Rendre doux par le moyen du ſucre ou de quelque ſyrop. En termes de Chymie, c'eſt, Adoucir en ôtant par pluſieurs lotions d'eau froide les ſels qui ſe trouvent dans diverſes matières, par exemple, dans les précipitez du mercure, & des autres métaux qui ont été diſſouts par la force de ces mêmes ſels, qu'on a été obligé d'y mêler pour en venir à bout.

ÉDULCORÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe. *Dulcoratus.* On ſe ſert de la décoction de râves de Limouſin paſſée & *édulcorée* avec du ſucre, pour adoucir les âcretez de la poitrine, & la voix rauque. LÉMERY.

ÉDULIE. Voyez ÉDUSE.

ÉDUSE. ſ. f. Nom d'une fauſſe divinité des Romains. *Eduſa.* Donat ſur la fin de ſon Commentaire ſur la première ſcene de l'Acte I. du Phormion de Terence, & Nonnius Marcellus, diſent que c'étoit une des Déeſſes protectrice de l'enfance, & cite ſur cela Varron & Caton. Il ajoute que lorſqu'on ſevroit les enfants, & qu'on commençoit à leur faire prendre de la nourriture ſolide, on faiſoit de ces mets-là un ſacrifice à *Eduſe.* Saint Auguſtin parle auſſi de cette Déeſſe dans ſon IVe Liv. de la Cité de Dieu c. 11. & l'appelle *Educa*, d'autres exemplaires portent *Edulica.* Louis Vivez préfère la première leçon, & témoigne que c'eſt celle des Anciens manuſcrits. Donat appelle cette Déeſſe *Edulia.* Il ſe pourroit bien faire que la Déeſſe du manger ſe ſoit appellée *Eduſa*, & *Edulia*, de même que la Déeſſe du boire ſa compagne s'appelle *Potina*, & *Potica.* Arnobe Liv. III. appelle *Edulie Victe*, *Victa.*

E E.

ÉE. Les rimes féminines en *ée* ne ſont bonnes dans nôtre verſification, que lorſque les rimes maſculines en *é*, dont les féminines ſont formées, ſont bonnes. Ainſi parceque frappé & tombé ne riment pas, frappée & tombée ne rimeront pas non plus, quoi qu'on en trouve un exemple dans un bon Auteur qu'il ne faut pas ſuivre en cela. Cette régle vient de ce que cet *e* muet & final eſt ſi imperceptible, qu'il ne fait guères plus de ſenſation que s'il n'y étoit point. Ainſi les mots qui ne riment point ſans cet *e*, ne riment pas non plus avec lui. P. MOURGUES.

E E N.

ÉENHAME. ſ. f. Autrefois petite ville capitale du Brabant. *Eenhamum.* Ce n'eſt maintenant qu'un village où il y a une Abbaye. Il eſt dans la Flandre, ſur l'Eſcaut, à une lieuë d'Oudenarde.

E E R.

ÉERENBREITSTEIN. Voyez HERMANSTEIN.

ÉERSEL. ſ. m. Bourg d'Hollande dans la Campine Brabançonne. Il étoit anciennement fort gros, & avoit neuf villages ſous ſa juriſdiction : devenu fort petit, il n'en a plus que deux, qui ſont Steenſel, & Duyſel. ATLAS, & CORN.

E F F.

ÉFFAÇABLE. adj. Qui peut être ôté, effacé. *Delebilis.* Il n'y a point d'écriture qui ne ſoit *effaçable* avec de l'eau forte. Il ne ſe dit guères, quoiqu'on diſe *ineffaçable.*

ÉFFACER. v. act. Rayer, emporter, ôter les marques, les veſtiges de ce qui étoit écrit, peint, ou gravé en quelque endroit; ou les corrompre ſi bien, qu'on ne les puiſſe reconnoître. *Delere, eluere, inducere.* On met de la poudre ſur l'écriture fraîche, de peur qu'elle ne s'*efface.* On fait de l'eau pour *effacer* les tâches du viſage. L'encre s'*efface* avec de l'eau forte, elle diſparoît. On a *effacé* une figure de cette planche gravée. Le tems *efface* toutes chôſes. Le tems avoit *effacé* pluſieurs monumens que les Poëtes ont célébrez. VAUG.

Que fera-t-il? il s'agite, il ſecoüe
Avec dépit ce baiſer de ſa joüe,
Et de la main il ſemble s'efforcer,
S'il eſt poſſible, au moins de l'effacer. P. DU CERC.

Ce mot eſt dérivé de *facies*, ſelon NICOD.

ÉFFACER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Detere, abolere.* Les bienfaits ſont biontôt *effacez* de la mémoire des ingrats. Il faut *effacer* ſes péchez par ſes larmes, par ſes aumônes. Tous les péchez ſont *effacez* par une vraye pénitence. *Effacer* un affront. L'abſence affoiblit peu-à-peu l'idée de l'objet aimé, & l'*efface* enfin abſolument. M. SCUD. L'image de ſa grandeur n'étoit pas encore *effacée* de leurs cœurs. VAUG. Les Athées ne ſçauroient obſcurcir, ni *effacer* entièrement l'impreſſion d'une Divinité que la vûë de ce grand monde forme en eux. NICOD. Le nom, Sire, & ſi je l'ôſe dire, la ſeule ombre de V. M. a *effacé* ces injuſtes préjugez. P. LE COMTE, *Jeſ.*

L'âge, qui toutes chôſes efface,
Confond les titres, & les noms. VOIT.

ÉFFACER, ſignifie auſſi, obſcurcir, faire perdre l'éclat de quelque chôſe par un plus grand brillant. *Obſcurare, exſuperare, præcellere, emicare, prægravare.* Le ſoleil qui monte ſur l'horiſon *efface* tous les aſtres, tous les feux de la nuit. Cette beauté a *effacé* toutes les autres, dès qu'elle a paru dans le bal. Je la faiſois ſi brillante & ſi belle, qu'elle *effaçoit* toutes chôſes. VOIT. Les Philoſophes modernes ont *effacé* pluſieurs anciens. Il *efface* tous ceux qui l'ont précédé. ABLANC. Le vrai mérite ne craint point d'être *effacé* par celui des autres. Naturellement nous avons un ſecret dépit contre les perſonnes qui nous *effacent.* BELL. Si vous avez quelques qualitez éminentes qui *effacent* celles des autres, il faut les en dédommager par beaucoup de modeſtie. BELL.

Dauphin, ce long amas d'Ancêtres glorieux
A quoi vous eſt-il néceſſaire?
Regardez ſeulement, imitez vôtre père,
Et vous effacerez tous les Rois vos ayeux.

ÉFFACER, Terme de Maître d'Armes. C'eſt, ſe tourner de ſorte qu'on ne voye pas la partie du corps qu'on veut mettre à couvert. *Tegere, abſcondere, celare. Effacer* l'épaule. *Effacer* ſon corps, c'eſt, Regarder de demi-face celui contre qui on a à faire, mettant la main ſur la garde de l'épée pour être prêt à la tirer. LIANCOURT. Les Maîtres de danſe diſent auſſi *effacez* ces épaules, pour dire, ne faites point de groſſes épaules, ne vous panchez point, tenez vous droit, Portez la tête & les bras en arrière.

ÉFFACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deletus.*

ÉFFAÇURE. ſ. f. Rature. *Litura.* Il y a bien des *effaçures* dans ce manuſcrit.

ÉFFANER. v. a. Terme de Jardinage, c'eſt la même chôſe que effeüiller, comme fane eſt la même chôſe que feuille. Voyez ÉFFEÜILLER.

ÉFFARER. v. n. Avoir quelque chôſe de hagard, de farouche dans l'air, dans la mine; paroître troublé, & comme hors de ſoi même. *Efferare.* On connoît que la rage ſaiſit un furieux, quand ſes yeux commencent à s'*effarer.*

Ménage dérive ce mot de *efferare.*

ÉFFARÉ, ÉE. Eſt plus en uſage au participe. Il eſt venu tout *effaré* nous annoncer la perte de la bataille. On a arrêté ce meurtrier, ſur ce qu'il s'enfuyoit tout interdit & *effaré.* Il avoit l'air ſi *effaré*, & ſi conſterné, qu'il étoit aiſé de reconnoître qu'une crainte exceſſive le troubloit. M. SCUD.

ÉFFARÉ, en termes de Blâſon, ſe dit d'un cheval levé ſur ſes pieds. *Arrectus in pedes.*

ÉFFAROUCHER. v. act. Épouvanter, effrayer; rendre farouche, & ſauvage. *Efferare, aſperare, terrere, alienare.* Les animaux timides s'*effarouchent* aiſément, comme les chats, les oiſeaux. Vos menaces ont *effarouché* vôtre partie, elle a pris la fuite.

ÉFFAROUCHER, ſe dit auſſi figurément dans le même ſens à l'égard de l'eſprit. Les paradoxes *effarouchent* l'eſprit du peuple préoccupé de ſes erreurs. Il faut, ſi vous m'en croyez, n'*effaroucher* perſonne. MOL. Le ſeul nom de la pauvreté *effarouche* ces Dames mondaines accoutumées au luxe, & aux vanitez. FLÉCH.

Ce mot eſt dérivé du Latin *efferociare*, ſelon Ménage. *Efferociare* eſt un mot qu'on ne trouve point, ou qu'on ne trouve guères. Il eſt forgé de *ferox*, d'où nous avons fait *farouche*, & de là *effaroucher.*

ÉFFAROUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Efferatus, alienatus, &c.* Ce qui augmentoit ſa douleur, c'étoit de voir ſes amis *effarouchez*, & que perſonne n'ôſoit plus l'aborder. VAUG.

ÉFFAROUCHÉ,

ÉFFAROUCHÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un chat, lòrſqu'il eſt en action rampante. On l'appelle auſſi *éffaré*.

ÉFFAUFILER. v. act. Tèrme de Marchand Rubanniér. C'eſt, Tirer avec la main la ſoye du bout d'un ruban couppé. *Fila ſerica decerpere*. On n'*éffaufile* un ruban, que pour en voir la bonté.

ÉFFÉCTIF, IVE. adj. Vrai, réel & poſitif. *Verus, legitimus, ſincerus*. Il a conſigné le prix de cette tèrre en deniérs *éffectifs*. Ceux qui ſont les moins éxacts en civilitez ſont ſouvent ceux qui ont plus de déſirs *éffectifs* de nous rendre des ſervices réels. NICOL.

Une armée de 30 mille hommes ſur les rôlles n'eſt pas de 20 mille *éffectifs* en campagne. On m'a donné une parole *éffective* & poſitive de faire telle chôſe.

ÉFFÉCTIVEMENT. adv. D'une manière réelle, & poſitive. *Verè*. Il a payé cette ſomme *éffectivement*, réellement, & de fait. Dans les douleurs d'oſtentation l'on s'éfforce de paroître touché beaucoup plus qu'on ne l'eſt *éffectivement*. M. ESP. C'eſt une chôſe *éffectivement* mauvaiſe. PASC. Les hommes ſe forment des idées de vèrtu qu'ils ne pratiquent jamais *éffectivement*. NICOD. Le repos eſt une chôſe ſi douce, que ceux qui ne le poſſédent pas *éffectivement*, tâchent de le goûter par l'imagination, & par la penſée. ID.

ÉFFÉCTION. ſ. f. Tèrme de Géométrie. Manière de faire un problême. *Effectio*. Pluſieurs ont démontré la quadrature du cèrcle, & la duplication du cube, mais l'*éffection* n'en étoit pas géométrique, elle n'étoit que méchanique, & faite avec des inſtrumens.

ÉFFÉCTUER. v. act. Mèttre une promeſſe à éxécution. *Facere, præſtare, exequi*. Les hâbleurs n'*éffectuent* pas la moitié de ce qu'ils promettent.

ÉFFECTUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a eû ſon effet. *Factus, præſtitus*.

ÉFFÉMINER. v. act. Amollir, abbaiſſer, affoiblir le courage, le goût, inſpirer, ou prendre les foibleſſes d'une femme. *Enervare, debilitare, frangere, emollire, effeminare*. Les Pèrſes au tems d'Aléxandre s'étoient *éffeminez* par une trop grande oiſiveté. Le luxe *éfféminé* les peuples. Les ſpectacles du théâtre ne ſont propres qu'à amollir, & à *éfféminer* la jeuneſſe. S. ÉVR. L'amour matèrnelle *éfféminé*, & attendrit trop les enfans. MONT.

ÉFFÉMINÉ. part. paſſ. & adj. qui ſe dit d'un homme amolli par les délices; mol, voluptueux; qui eſt devenu ſemblable à une femme. *Mollis, effeminatus*. Héliogabale étoit un Prince fort *éfféminé*. La beauté de l'eſprit n'a rien de mol, ni d'*éfféminé*. BOUH. Que ceux-là pleurent qu'une longue proſpérité à rendus lâches, & *éfféminez*. S. ÉVR. L'éloquence Chrétienne ne doit point affecter de charmer l'oreille par la molleſſe d'un langage *éfféminé*. AB. DU JARRY. On dit d'un homme qui a les traits trop délicats, que c'eſt une beauté *éfféminée*, un viſage *éfféminé*. On dit encore d'une voix trop fine, & trop déliée, que c'eſt une voix *éfféminée*.

ÉFFÉMINÉ. ſ. m. C'eſt un *éfféminé*.

ÉFFERDING. ſ. m. & nom propre de lieu. *Efferdinga*. C'eſt une petite ville de la haute Autriche en Allemagne, ſituée à une lieuë du Danube, & à trois de Lintz, du côté du couchant. *Efferding* eſt défendu par deux châteaux, dont l'un eſt dans la ville, & l'autre dehors. Ce dèrnier s'appelle Schaumbourg.

ÉFFERVESCENCE. ſubſt. f. Boüillonnement qui ſe fait par la prémière action de la chaleur ſans ſéparation des parties. *Fervor, ebullitio, effervescentia*. La fèrmentation eſt ſouvent accompagnée d'*éffervéſcence*. Il faut faire chauffer cette liqueur, juſqu'à une légère *éffervéſcence*. C'eſt l'*éffervéſcence* ou le boüillonnement du ſang dans les veines qui eſt cauſe des emportemens de la jeuneſſe. Quel plus prompt remède pour réprimer l'*éffervéſcence* du ſang qui eſt prêt de rompre ſes vaiſſeaux de toutes parts? JOURNAL de 1695.

En Phyſique ce tèrme ne ſe dit point de l'ébullition qui eſt cauſée par le feu: mais ſeulement de celle qui arrive aux corps de différente nature, leſquèls étant mêlez enſemble s'altèrent de telle ſorte mutuellement, qu'ils produiſent une chaleur & une agitation dans leurs parties qui reſſemble au boüillonnement cauſé par le feu. Dans les *éffervéſcences* les vins deviennent quelquefois gras, quelquefois aigres, quelquefois auſſi ils pèrdent ou leur ôdeur, ou leur couleur, ou leur force. LÉMERY. Les remédes ſoit fondans, ſoit abſorbans, qui cauſent de l'*éffervéſcence*, font que le levain occupant plus d'eſpace qu'auparavant produit des douleurs éffroyables. DIONIS. On ſuppoſe que tous les remédes néceſſaires en pareille occaſion, où il s'agit de diminuer l'*éffervéſcence* du ſang, auront été pratiquez. ID. Les acides étant mêlez avec les alkalis font *éffervéſcence*, comme l'eſprit de vitriol avec l'huile de tartre. L'eſprit de vitriol mêlé avec l'huile diſtillée de thérébentine fait une *éffervéſcence* violente, accompagnée d'une chaleur éxtrême, auſſi bien que l'eſprit d'urine avec l'huile de vitriol. L'eau ſimple vèrſée ſur la chaux vive fait auſſi *éffervéſcence*, de même que le corail avec le ſuc de citron ou de limon; le marbre avec l'eſprit de ſel, la corne de cèrf, la craye, la dent de ſangliér, les yeux d'écreviſſe, la nacre, & tous les coquillages avec les acides. La plûpart des *éffervéſcences* produiſent de la chaleur dans les corps, à cauſe que leurs parties ſe heurtent fortement les unes les autres; il y en a pourtant qu'on appelle *froides*, parce qu'elles n'en cauſent point, du moins qui ſoit ſenſible, quoique d'ailleurs l'*éffervéſcence* ſoit fort grande; telle eſt celle qui arrive par le mélange du corail en poudre avec le vinaigre diſtillé: ce qui vient de ce que le corail ayant des pôres aſſez grands, il peut être facilement diſſous, ſans qu'il ſe faſſe un grand froiſſement de ce corps par les acides, comme il ſeroit néceſſaire pour éxciter une chaleur conſidérable. L'*éffervéſcence* ſe produit quelquefois par le mélange de deux liqueurs froides. Voyez l'hiſtoire Latine de l'Académie Royale des Sciences par M. Duhamel 2de édition p. 495.

ÉFFET. ſ. f. Ce qui eſt produit, ce qui réſulte de l'opération des cauſes agiſſantes. *Effectus*. On écrivoit autrefois *éffect* avec un *c*, ce qui marquoit encore mieux ſon origine, mais cela n'eſt plus d'uſage. Les cauſes ſe font connoître par les *éffets*. Les couleurs de l'arc-en-ciel font un bel *éffet*. L'art produit de beaux *éffets*, auſſi bien que la nature. Cette menace eſt demeurée ſans *éffet*. Charlemagne ſuſpendit un peu les triſtes *éffets* de la barbarie, & des ténébres qui ſe répandîrent dans les ſiécles ſuivans. BAIL. Tout cèla fait chez moi ſans doute un mèrveilleux *éffet*. MOL. Les plus ſages voyent toûjours avec plaiſir l'*éffet* de leur beauté. P. DE CL. Les *éffets* éxtraordinaires des paſſions ne peuvent être imitez par la raiſon. Ils dépendent des objèts. NIC.

ÉFFET, ſignifie auſſi Pratique, éxécution. *Opus, res*. Voilà une machine bien inventée, mais on ne la peut mettre en *éffet*, réduire en pratique. Cet homme promet beaucoup, mais on ne voit point d'*éffet*, point d'éxécution. On attend l'*éffet* de ſes promeſſes. ABLANC.

On dit au Palais qu'un homme a été mandé à cet *éffet*, pour cet *éffet*, *eâ causâ*, qu'il a produit telle piéce à cet *éffet*; pour dire, à cette fin, pour cette cauſe. On dit auſſi en confirmant une Sentence, qu'elle ſortira ſon plein & entiér *éffet*; pour dire, qu'elle ſera éxécutée ſelon ſa forme & teneur. Cela vient de *ſortiri effectum*, qu'on a dit dans la baſſe latinité; car les bons Auteurs ne ſe ſont point ſervi de cette phrâſe.

En matière bénéficiale on dit, Créer une Chanoinie à l'*éffet* de poſſéder une dignité dans une Cathédrale, quand on crée un titre de Chanoine en faveur de l'impétrant d'une dignité, ſans lequel il ne la peut poſſéder. Dans les autres matières de Droit on employe auſſi la même éxpreſſion *à l'éffet de*, pour marquer la fin, l'intention, le deſſein. Il y a des decrèts qui ſe font en conſéquence d'un contrat de vente, *à l'éffet de* purger les hypoques pour la ſeureté de l'acheteur.

EFFET, en tèrme de Manége, ſe dit des mouvemens de la main qui ſervent à conduire un cheval. *Effectio*. On diſtingue quatre *éffets* de la main, en ſe ſervant de la bride pour pouſſer un cheval en avant, le tirer en arrière, ou pour le changer de main à droit, ou à gauche.

ÉFFET, & plus ordinairement *éffets* au pluriér, ſe dit des biens des pèrſonnes, & particulièrement des négotians, & de leurs meubles & actions. *Dona, res, pignus*. *Effets* d'un Marchand, *Bona constantia*. Les créanciérs viennent à contribution ſur des *éffets* mobiliaires. Cette obligation eſt un bon, ou mauvais *éffet*; c'eſt à dire; eſt duë par un homme riche, ou par un inſolvable. Il faut qu'une caution juſtifie de ſes *éffets* & facultez.

EN ÉFFET. adv. *reapſe, ipſare*. D'une manière véritable & réelle. Les couleurs ne ſont rien *en éffet*, ce n'eſt qu'une apparence & une réfléxion de lumière.

EN ÉFFET; eſt auſſi une conjonction avec laquelle on reprend un diſcours, en rendant raiſon d'une chôſe qu'on a avancée. *Et verò*. *En éffet* il eſt cèrtain que, &c. Il y en a qui diſent, car *en éffet*, & croyent par là donner plus de force à leur diſcours, & plus d'emphâſe à leur raiſonnement. C'eſt une répétition ſupèrfluë, & même ridicule. Car, & *en éffet*, ſignifie à peu-prés la même chôſe, & *car en éffet* eſt auſſi mal dit, que, *ſi en cas*, & autres éxpreſſions ſemblables, qui ne ſont propres qu'à des gens groſſiérs & impolis.

On dit provèrbialement, que les *éffets* ſont les mâles, & les promeſſes, ſont les femelles: qu'un homme eſt de peu d'*éffet*; pour dire, un pauvre homme, incapable de toutes chôſes. Plus de paroles que d'*éffets*; pour dire, qu'il promet beaucoup, & ne tient rien.

ÉFFEUILLER. v. act. Depoüiller un arbre de ſes feüilles en tout ou en partie. *Frondes carpere, ſtringere, avellere. Fronde levare arbores* &c. On dit en Latin *frondator*, celui qui effeüille les arbres: *frondatio*, l'action d'*éffeüiller* les arbres; *frondarius*, qui ſert à *éffeüiller*, ou qui y a rapport, comme *frondaria fiſcina*, paniers

niérs ou manequins à mettre les feüilles qu'on a tîrées des arbres, & qu'on garde pour la nourriture du bétail &c. Il ſemble donc qu'on peut dire auſſi *frondare*, *effeüiller*, & il ſe trouve dans de fort bons dictionnaires Latins, comme dans celui de Charles Étienne de 1552. & dans ſon *ſeminarium* p. 34. Mais on ne cite aucun Auteur, & comme nous diſons *effeüiller*, ſans dire éffeüilleur, ni éffeüillement, quoique l'un & l'autre ſoit dans Nicod, il ſe pouvoit bien faire auſſi que les Latins euſſent dit *frondator* & *frondatio* ſans dire *frondare*. On trouve pourtant éffeüillement & éffeüilleur dans Pomey.

Effeüiller, c'eſt ôter de deſſus les arbres les feüilles qui ombragent trop les fruits, & qui les empêchent de prendre le coloris, & d'acquerir le relief qui leur convient. Ayez ſoin d'*effeüiller* ces pêchers. Ces fruits n'en vaudroient que mieux, ſi leurs arbres étoient *effeüillez*. Pour les vignes on dit épamprer, *pampinare*, autrefois on diſoit bailler jour, bailler ſollaige, ce qui ſignifioit non ſeulement retrancher les feüilles, mais auſſi les branches qui donnent trop d'ombre, & même couper quelques arbres d'eſpéce en eſpéce, afin que ceux qui reſtent ſoient plus au large & en viennent mieux. C'eſt en ce ſens que Pline a dit *interlucare ramos arborum*, & on trouve ailleurs *lucum collucare*. *Effeüiller* ſe dit auſſi des cartes à joüer, lorſqu'elles ſe decollent, que les feüilles du carton ſe détachent. Cette carte s'*effeüille*, on le ſent au doigt.

Ce mot vient du Latin *ex*, & *folium*.

ÉFFICACE, adj. m. & f. Qui produit ſon effêt. *Efficax*. Il ſe dit des remédes pour les chôſes corporelles, & de la grâce pour les chôſes ſpirituelles. On a beaucoup diſputé depuis 150 ans ſur la grâce *éfficace*, ſur la néceſſité de la grâce *éfficace*. Il y a deux maniéres de tenir la néceſſité de la grâce *éfficace*, l'une Catholique, & l'autre Herétique. La maniére Catholique de tenir la néceſſité d'une grâce *éfficace*, eſt de reconnoître que cette grâce ne manque jamais du moins aux juſtes, que par leur propre faute : qu'ils ont toûjours dans le beſoin d'autres grâces intérieures vrayement & proprement ſuffiſantes, dont l'éffet eſt d'attîrer la grâce *éfficace*, & qui l'attîrent infailliblement, quand on ne les rejette pas, mais qui demeurent ſouvent ſans éffet parce qu'au lieu d'y conſentir comme on le pourroit, l'on y réſiſte. Selon qu'on reçoit ce principe, ou qu'on ne le reçoit pas, on eſt Catholique, ou Herétique. M. Du Mas. On dit encore, un moyen *éfficace* pour parvenir à cèrtaine chôſe, c'eſt à dire, un moyen ſeur, immanquable. La Philoſophie eſt un remede *éfficace* contre les travèrſes de la fortune. Malgré l'union de l'âme, & du corps, on demeureroit immobile, ſi Dieu n'accordoit ſes volontez toûjours *éfficaces* avec nos efforts toûjours impuiſſans. Maleb.

Les Théologiens Catholiques diviſent la grâce en ſuffiſante & *éfficace*. L'*efficace* éclaire l'eſprit, & touche le cœur de telle maniére, qu'elle produit toûjours ſon éffet, quoiqu'il puiſſe être empêché par la réſiſtance de la volonté. Les Janſéniſtes veulent qu'il n'y ait point de grâce ſuffiſante, qui ne ſoit auſſi *éfficace*, c'eſt-à-dire, qui ne détermine éfficacement la volonté à agir.

Quelques Théologiens veulent que la grâce *éfficace* ſoit *éfficace* par elle même. La grâce *éfficace par elle même*, s'il en eſt, eſt celle qui a ſon éffet par elle même, & nullement du conſentement de la volonté. Calvin eſt le prémier qui ſe ſoit ſervi du tèrme de grâce *éfficace par elle même*. Un Nouveau Théologien a prétendu que l'éfficacité de la grâce par elle même, conſiſtoit en ce que la grâce *éfficace* eſt toûjours jointe à une néceſſité morale, de faire le bien auquel elle porte, au lieu que la grâce ſuffiſante eſt toûjours jointe, ſelon lui, à une impuiſſance morale de faire le bien. Un Théologien Anonyme, dans deux ou trois Dénonciations qu'il a fait de cette doctrine aux Évêques, M. l'Abbé Du Mas, dans ſes Lettres ſur les heréſies du XVIIe ſiécle, & le P. Daniel, dans un Traité de l'Impuiſſance morale, ont réfuté ce ſyſtême, qu'ils ne croyent différer du Janſéniſme que par les mots.

Éfficace. ſ. f. Force, vèrtu par laquelle une caûſe produit ſon éffêt. On le dit dans les mêmes ſens. L'*éfficace* d'un remede, d'un diſcours, de la grâce. Il ſe dit très-ordinairement dans les matiéres de la grâce. L'*éfficace* de la grâce eſt la vèrtu par laquelle elle produit infailliblement ſon éffêt ſans bleſſer le libre arbitre, qui *peut toûjours lui refuſer ſon conſentement*. On y voit l'*éfficace* de la grâce de Jésus-Christ, qui amollit un cœur endurci, ſans lui ôter ſa liberté. God. Vôtre éxemple aura une *éfficace* toute particuliére. Port-R. Le P. Malebranche prétend que le commèrce mutuel entre l'âme & le corps n'a point d'autre lien, & d'autre principe que l'*éfficace* des decrets ; que les caûſes ſecondes n'ont aucune *éfficace* propre, &c.

ÉFFICACEMENT. adv. D'une maniére éfficace. *Efficaciter*. La grâce agit *éfficacement* dans nos cœurs, quand elle y trouve des diſpoſitions. Dieu diſpôſe *éfficacement* de nôtre cœur. On dit auſſi, vouloir *éfficacement* quelque chôſe, c'eſt-à-dire, vouloir de tout ſon cœur, tout de bon, n'avoir pas de ſimples déſirs, ou velléïtez ; prendre des meſures ſeures pour en venir à bout, &c.

ÉFFICACITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt éfficace. *Efficacia*. Les Théologiens diſputent ſur l'*éfficacité* de la grâce. Ce mot ne vaut rien. Bou. Il faut dire *éfficace*, quand on parle de la grâce. Quelques uns croyent néanmoins qu'on s'en peut ſervir dans les ſciences, à l'éxemple de Rohault, qui a dit l'*éfficacité* des Planétes. L'uſage l'emporte aujourd'hui. Janſénius & ſes diſciples font conſiſter l'*éfficace* de la grâce dans la délectation victorieuſe. Ce ſentiment eſt inſoutenable, & contraire à l'éxpérience, & à l'éxemple de Jésus-Christ dans le Jardin des Olives, & ſur la croix, à l'éxemple de tous les Saints, à ce que diſent en cent endroits David, Saint Paul, &c. On fait le bien ſouvent avec de très-grandes difficultez, de très-grandes repugnances, & ſans cette prétenduë délectation. C'eſt ce que les Saints appellent les États d'aridité, de ſécherеſſe, d'épreuve. Il s'enſuivroit ; 1°. Qu'alors ces Saints font le bien ſans la grâce ; qu'ils ſont des hypocrites, & que leurs actions ſont de vrais péchez. 2°. Si l'on ne ſent donc point cette délectation céleſte, il eſt naturel qu'on s'abandonne à la tentation, diſant qu'on n'a point de grâce. 3°. Si la vûë de l'Enfer étonne, trouble, éffraye, on dira que ce n'eſt point la grâce. Ce ſont là autant d'abſurditez & d'impiétez qui montrent la fauſſeté de ce ſyſtême.

ÉFFICIENT, ente. *Efficiens*. Tèrme de Philoſophie. Caûſe qui produit quelque éffêt. Il y a quatre caûſes en la nature, l'*éfficiente*, la finale, la matérielle, & la formelle.

ÉFFIGIE. ſ. f. Portrait, figure, repréſentation. *Effigies*, *imago*. On voit les Rois en *éffigie* dans leurs lits de parade. On voit l'*éffigie* du Roi Henri IV. au Tréſor de S. Denis.

Éffigie, ſe dit auſſi de l'empreinte d'une monnoye, de la repréſentation de la tête du Prince qui la fait battre. Les Loüis d'argent ont d'un côté l'*éffigie* du Roi, & de l'autre les Armes de France. On dit, l'*éffigie* d'un lion. Les Sculpteurs en médailles ſe ſèrvent auſſi du mot *éffigie* pour les figures des médailles.

On appelle, Éxécuter par *éffigie*, l'éxécution d'un criminel contumax & condamné, dont on n'a pû faire la capture. On pend un tableau à une potence, où eſt dépeint le criminel, la qualité du ſupplice ; & le jugement de condamnation eſt écrit au bas. Il n'y a que les condamnations à mort qui s'éxécutent par *éffigie*. Les condamnations des galères, amande honorable, banniſſement pèrpétuel, flétriſſure, foüet, ſont ſeulement écrites ſur un tableau, ſans aucune *éffigie*.

ÉFFIGIER. v. act. Dans le propre, c'eſt faire l'effigie de quelqu'un, lui dreſſer une ſtatuë, *effingere*, tailler, ou tîrer au vif, dit Nicod, mais il n'eſt plus guéres en uſage dans ce ſens. *Effigier* ſignifie plus ordinairement, éxécuter un criminel en éffigie. *Debitum ſonti abſenti ſupplicium in tabella proponere*, *ſontis abſentis effigiem patibulo appendere*. Ce banquéroutier a été *éffigié*, & pendu en éffigie.

Éffigié, ée. part. paſſ. & adj.

ÉFFILER. v. act. Ôter quelques fils d'un tiſſu, d'une toile, d'une étoffe. *Fila evellere*, *filatim diſſolvere*. Les Tailleurs bougient les bords de pluſieurs étoffes, pour empêcher qu'elles ne s'*éffilent* avant qu'elles ſoient couſuës. Il faut *éffiler* ſes manchettes, quand on porte le grand deüil.

ÉFFILÉ, ée. part. & adj. Il a la ſignification de ſon vèrbe. La charpie eſt faite de linge *éffilé*. Dionis.

On dit en tèrmes de Chaſſe, que des chiens ſont *éffilez*, *Laſſi*, *fatigati*, *rupti*, pour avoir couru avec trop d'ardeur.

On dit auſſi d'une pèrſonne, qu'elle eſt *éffilée*, *gracilis*, pour dire, qu'elle eſt grande & maigre, ou menuë. Les tailles *éffilées* ſont plus eſtimées que celles des femmes groſſiéres. On dit auſſi un grand cou *éffilé*. Ablanc. *Effilé* ſe prend ſouvent en mauvaiſe part, pour dire, trop maigre, trop ſéc, ſans embonpoint. On devient ſouvent *éffilé* à force de vouloir avoir la taille déliée & dégagée. Térence a dit dans ce ſens là.... *Quas matres ſtudent demiſſis humeris eſſe*, *vincto pectore ut graciles ſient*.... *reddunt curaturâ junceas*. Cheval *éffilé*, eſt un cheval qui a l'encoulure déliée. Les ailes de l'armée ennemie ſont *éffilées*. Vaug.

ÉFFILLER. v. a. Tèrme de Jardinage, qui ſe dit des artichaux. C'eſt la même chôſe que les œilletonner ; c'eſt à dire, ôter leurs œilletons, ou les nouvelles productions qu'ils font, & qui ſont comme leurs fils, ou leurs filles. *Pullos cinaræ disjungere*, *tollere*. J'ai déja cent piéds d'artichaux *éffillez*. Liger.

Ce mot en ce ſens eſt compôſé de fils, filles, *filius*, & de la prépoſition *é*, qui dans la compoſition ſignifie retranchement.

ÉFFIOLER. v. a. Tèrme d'Agriculture, qui ſe dit en pluſieurs endroits. C'eſt ôter la fiole des blez, c'eſt à dire, leur feüille, cette production qui ſort d'abord de tèrre après que le blé eſt levé, & qu'en quelques endroits on appelle par corruption fiole, au lieu de feüille. Faire brouter le blé. Il faut *éffioler* ces blez. Liger. On *éffiole* les blez dans les bonnes tèrres, lorſqu'avant l'hivèr ils pouſſent avec trop de vigueur.

ÉFFLANQUÉ.

ÉFFLANQUÉ, ÉE, adj. m. & f. Abbatu, atténué par un trop grand éffort de travail, par une courſe trop violente, ou par un déffaut de nourriture. *Anhelus.* Il ſe dit des hommes, & plus particuliérement des chevaux. Cet homme eſt tout *éfflanqué*, pour avoir jeûné le Carême. Ce cheval eſt *éfflanqué*, pour avoir fait vingt lieuës en un jour. La rage *éfflanquée* eſt un mal dont les vieux chiens ſur tout ſont attaquez ; dans cette maladie leurs flancs ſont reſſerrez, & leur battent d'une maniére qui leur cauſe bien de la douleur. Ils ne peuvent réſiſter à la langueur qui les abbat, & qui les mine peu à peu, & les conduit enfin à la mort ; on ne ſçait point de reméde à cette maladie. LIGER.

Bref les vivres nous ont manqué,
Et Pégâſe en eſt tout éfflanqué.
DIVERTIS. DE SCEAUX.

ÉFFLEURER. v. act. Ôter quelque peu de la peau, de l'écorce, de la ſupérficie de quelque chôſe. *Legere, carpere, lambere, delibare.* Quand on ſe frotte contre quelque chôſe de rude, cela *éffleure* la peau. Ce coup de mouſquet a été favorable, il n'a fait qu'*éffleurer* la jouë de ce Cavaliér. La fortune en cela ne vous a pas ſeulement *éffleuré* la peau. COSTARD. C'eſt à dire, ne vous a pas fait le moindre mal. On dit auſſi *éffleurer* du lait ; pour dire, en ôter le deſſus.

Ce mot vient de *flôs*, comme ſi on diſoit *efflorare*.

ÉFFLEURER. v. act. Paſſer le long de quelques chôſe, la raſer en faiſant chemin, ou par eau ou par tèrre. *Legere, ſtringere.*

Sur ces plaines azurées
Voguez, galères dorées,
Coupant l'eau de cent façons,
*Tandis qu'*éffleurant *la rive*
Le Cigne à la voix plaintive
Fait entendre ſes chanſons. Me CHÉRON.

ÉFFLEURER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles qu'on touche légèrement & ſupèrficiellement. *Summatim attingere, ſtrictim percurrere.* Il ne faut point lire tous les faiſeurs d'Abbregez ; ils ne font qu'*éffleurer* les matières, & ne les approfondiſſent pas. Les inſtructions de piété ne font la plûpart du tems qu'*éffleurer* l'eſprit, ſans y laiſſer aucune trace. LE P. GAIL.

Je ſçai qu'il en eſt que le Ciel
Forme d'une pâte meilleure ;
Des cœurs ſans paſſion, ſans fiel,
*Que jamais la vie n'*éffleure. P. DU CERC.

ÉFFLEURER, eſt auſſi un tèrme de Fleuriſte, qui ſignifie, Ôter les fleurs. *Deflorare, præflorare. Effleurer* une anemône, une rôſe, une tulippe.

ÉFFLEURÉ, ÉE. part. *Defloratus, præfloratus.*

ÉFFLUXION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des vuidanges que font les femmes d'un fœtus imparfait dans les prémiers jours d'après la conception. *Defluxio, defluvium.* Il faut qu'un fœtus ait trois mois devant qu'on puiſſe dire qu'il y a eû avortement. S'il ſort auparavant, on l'appelle *éffluxion.*

ÉFFOEL. ſ. f. *Fœtus, fœtura.* Vieux mot, augmentation que le bétail a fait dans la bèrgerie.

Ce mot a été fait d'*exfolium*, à cauſe que l'on nourrit les brebis d'hèrbes & de feüilles d'arbres. C'eſt ce que je trouve dans le dictionnaire de M. D. C. qui l'a pris de Borel mot à mot.

ÉFFONDREMENT. ſ. m. Tèrme de Jardinage. L'action d'éffondrer. *Foſſio.* Je crois qu'un *éffondrement* conviendroit aſſez à cette tèrre. LIGER.

ÉFFONDRER. v. act. & neut. Quand il eſt actif, il ſignifie, accabler par la peſanteur ; & quand il eſt neutre, il ſignifie, s'affaiſſer: Vous chargez trop ce plancher, vous l'*éffondrerez*, il *éffondrera.* La tèrre avoit été foüillée en cet endroit, elle s'eſt *éffondrée*, elle a fondu ſous cette charrette.

Affonder, pour *enfoncer*, ſe trouve dans le Dictionnaire Gaulois de Borel, ce qui me fait conclurre qu'*éffondrer* vient d'*exfundare*, le contraire de *fundare*, comme ſi d'abord on avoit dit *éfonder*, & depuis en inſerant un *r*, *éffondrer*. Ainſi de *biſſexte*, biſſetre, de *london*, Londres, de *charta* Chàrtre, d'*ordo*, ordre.

ÉFFONDRER, ſignifie auſſi, Rompre avec violence, *Perfringere.* Ces voleurs s'étoient barricadez dans cette chambre, il a fallu *éffondrer* la porte pour les prendre. Cet homme heurte ſi fort, qu'il ſemble qu'il veüille *éffondrer* la porte. Il eſt bas en ce ſens.

ÉFFONDRER, ſe dit auſſi des volailles & du poiſſon qu'on vuide, qu'on prépare pour manger, quand on leur ôte la poche, le géſiér, & autres chôſes qu'elles ont dans le corps. *Exenterare.* On ſe ſert plutôt de *vuider.*

ÉFFONDRER, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér. Il ſe dit de la tèrre où l'on veut planter des arbres. C'eſt la foüiller d'environ trois piéds, pour en ôter celle qui peut être mauvaiſe, auſſi bien que les pièrres & les gravois, s'il y en a. *Scrobes ſubigere, fodere, foveas facere.* Que n'*éffondrez* vous cette tèrre ? Elle en produiroit davantage. LIGER. On *éffondre* ordinairement la tèrre dans les lieux où l'on juge à peu près que les arbres, ou autres plantes qu'on y mettroit, feroient douter de leur fécondité. ID. En de pareilles occaſions *Foüiller*, ou *Faire des tranchées*, ſont plus en uſage qu'*éffondrer.*

M. Ménage fait venir ce mot du Latin *exfundulare.*

ÉFFONDRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Dirutus, effractus.*

On dit auſſi d'un homme goulu & fort ventru que c'eſt un gros *éffondré.*

ÉFFONDRILLES. ſ. m. plur. Ordures qui ſe trouvent au fond du vaiſſeau où il y a eû de l'eau trouble qui s'eſt repôſée. *Fæces.* Cette eau n'eſt pas nette, vous m'en avez vèrſé les *éffondrilles.*

ÉFFORCER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Employer toutes ſes forces pour venir à bout de quelque chôſe. *Eniti, tendere.* Il faut s'*éfforcer* à gagner la vie éternelle. Un bon Prédicateur s'*éfforce* à crier contre les vices. On le conſtruit avec *de.* On voit bien que vous vous *éfforcez* d'être plaiſant ; mais ce n'eſt pas le moyen de l'être. PORT-R. Plus ils s'*éfforcent de* faire bonne mine dans leur ſolitude, plus ils meurent d'envie d'en ſortir. S. ÉVR. Il demande plûtôt la prépoſition *de* que la prépoſition *à.*

ÉFFORMIER. v. n. Vieux mot. Fourmiller. *Scatere, circumfluere. Du Cange, ſur Ville-Hardouin.*

ÉFFORT. ſubſt. m. Emploi violent de ſes forces. *Niſus, impetus.* Quand on fait de trop grands *éfforts* à lever des fardeaux, on ſe met en danger de ſe bleſſer. Ce cheval a fait un *éffort*, il eſt ruiné ; il a fait un *éffort* de reins, d'épaules. Il ſe dit auſſi d'une rupture de veines, d'un relâchement de muſcles, & d'une éxtenſion de nèrfs.

Du Cange dit que les Auteurs de la baſſe Latinité ſe ſont ſervi du mot *efforcium*, pour ſignifier *éffort*, & une *armée*, ou *forces* militaires.

ÉFFORT, ſe dit auſſi des tentatives, où des mouvemens de vigueur, ou d'impétuoſité, de pluſieurs pèrſonnes aſſemblées pour un même deſſein. *Impreſſio.* Cette armée va faire ſes dèrniers *éfforts* pour emporter cette place. Tout l'*éffort* de la guèrre va tomber ſur la Flandre.

ÉFFORT, ſe dit auſſi de tout ce qu'on fait avec violence. Cette clef eſt fauſſée, il faut qu'on ait fait quelque *éffort* dans la ſèrrure en voulant l'ouvrir. Il ſe dit encore de l'inclination, & du penchant de cèrtains corps à un mouvement qui leur eſt naturel. Les corps peſans tendent naturellement en bas, & font *éffort* pour deſcendre. L'air comprimé fait *éffort* pour ſortir. Le P. Hoſte dans ſa théorie de la conſtruction des Vaiſſeaux, examine l'*éffort* que les parties du vaiſſeau doivent ſoutenir, l'*éffort* de l'eau contre le vaiſſeau, l'*éffort* que doivent ſoutenir les vèrgues, les mâts, les ancres, les cordages &c.

ÉFFORT, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, d'une forte application, du travail & de l'attention de l'eſprit. On ne peut inventer des machines que par un grand *éffort* d'eſprit. La ſtatuë de Laocoon eſt un grand *éffort* d'imagination. C'eſt un *éffort* de l'art. Réciter toute l'Énéide par cœur eſt un grand *éffort* de mémoire. Ne lui as-tu pas dit qu'il falloit qu'elle s'aidât, qu'elle fiſt quelque *éffort*, qu'elle ſe ſaignât pour une occaſion comme celle-ci ? MOL. Il faut faire tous ſes *éfforts* pour gagner le Ciel. Il eſt plus ſeur de s'arrêter à l'autorité de l'Égliſe, que de s'abandonner aux foibles *éfforts* de nôtre miſerable raiſon. NICOL. Je vais faire un *éffort* ſur mon amour. B. RAB. Nôtre cœur tient toûjours à la tèrre, & nous ne l'en arrachons qu'avec *éffort.* HÉRON.

A cet illuſtre éffort *par mon devoir réduite,*
J'ai dompté la nature, & ne l'ai pas détruite. CORN.

Ces mots viennent du primitif *fort*, du Latin *fortis.*

ÉFFOUEIL. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Fœtus.* C'eſt la part ou la portée du bétail.

ÉFFOUIL. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt le profit qui provient du bétail, comme le lait, la laine, &c. *Reditus ex pecore.*

ÉFFRAYANT, ANTE. adj. Qui fait peur. *Terribilis, horridus.* Sommeil *éffrayant.* BOIL. La mort honteuſe eſt le plus *éffrayant* de tous les objets. On devroit avoir toujours préſent cet objet (la mort) tout hideux, & tout *éffrayant* qu'il eſt. MORALE DE P.

ÉFFRAYE. ſ. f. Eſt un vieux mot, qui ſignifie *freſaye*, ou *Dame, barbejan*, eſpéce d'oiſeau de nuit de mauvais augure. En Latin *ſtrix.* Voyez FRESAYE.

Ni Dame, ni *barbejan*, ne ſignifient en François aucun oiſeau. En Italien à la vérité *barbagianni* eſt un *hibou*, mais *donnola*, diminutif de *donna*, dans la même langue, eſt une belette.

ÉFFRAYER. v. act. Épouvanter, faire peur, donner de la crainte,

te, de l'éffroi. *Terrere, perterrefacere.* Un vrai Phililoſophe ne s'*éffraye* de rien. Ce ſont les jugemens de Dieu qui nous doivent *éffrayer.* Les viſions nocturnes *éffrayent* les plus hardis. Pour peu que les hommes ſe choquent de nôtre dévotion, nous nous *éffrayons* comme s'ils étoient nos ſouverains Juges. Fléch.

> *Aſſez d'autres ſans moi d'un ſtile moins rapide,*
> *Iront de ta valeur* éffrayer *l'Univers.* Boil.

> *L'homme ſeul . . .*
> S'éffraye *ſottement de ſes propres chimères.* Id.

Quelques-uns font venir ce mot du Latin *efferare.* Mais c'eſt éffarer qui vient d'*efferare*, comme il eſt ci-deſſus remarqué, *éffrayer* vient plûtôt d'*effrigorare.* On dit de ceux qui ont peur, qu'ils ont la fiévre, qu'ils friſſonnent. Or le froid des fiévres eſt appellé en Latin par divèrs Auteurs *frigor*, d'où eſt venu le François *froieur*, qu'on a depuis prononcé frayeur, & de là *effrigorare*, éffroyer, éffrayer.

Éffrayer, ſe dit quelquefois en plaiſantant. Préſentez dix bouteilles de vin à cet yvrogne, cela ne l'*éffrayera* point, il les boira. C'eſt un réſolu, qui ne s'*éffraye* point pour le bruit. Quand on voit tant de ſurvenans à un repas, cela eſt capable d'*éffrayer.*

Éffrayé, ée. part. paſſ. & adj. En tèrmes de Blâſon, on appelle un cheval *éffrayé*, quand il eſt peint en action rampante.

Du Cange dérive ce mot de *effractus*, qu'on a dit en ce ſens dans la baſſe Latinité. Mais la citation de Du Cange en cet endroit ſemble induire qu'*effractus*, dans le paſſage qu'il produit, eſt employé pour éxpliquer en Latin ce que le mot François *éffrayé* ſignifie en tèrmes de Blâſon. Mais quel'on conſulte le paſſage, on ne trouvera rien moins que cela.

ÉFFRÉNÉ, ée. adj. Emporté, déréglé; qui n'eſt retenu par aucun frein, ni aucune conſidération. *Effrenus.* Le déſir de régner eſt une paſſion *éffrénée.* Le peuple dans les ſéditions agit avec une licence *éffrénée.* La tempérance eſt une vèrtu qui régle les déſirs *éffrénez* des hommes. Rien n'eſt ſi puiſſant que la Religion pour tenir en bride une populace *éffrénée.* Vaug. Une avarice *éffrénée.*

> *On vit avec horreur une Muſe* éffrénée
> *Dormir chez un Greffier la graſſe matinée.* Boil.

Ce mot vient de *frænum, bride.*

ÉFRIQUE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Africanus.* Saint Africain, vulgairement Saint Afrique, plus communément encore Saint *Efrique*, & par corruption Sainte-Frique, & San-Fric, étoit Évêque de la ville de Cominges en Gaſcogne, & non de celle de Lyon, au VIe ſiécle. Baillet. Voyez ſur ce Saint le P. Papebroch, dans les *Acta Sanct. Maii T. I. p. 64. & ſuiv.*

ÉFFRITER. ſ. m. Tèrme de Jardiniér. Rendre ſtérile, épuiſer, uſer. *Exhaurire, ſterilem, effœtum reddere.* Il faut mettre de nouvelles tèrres à la place de celles que les mauvais arbres auront *effritées.* La Quint. Cette tèrre s'*éffrite* trop. Ce champ eſt tout *éffrité*, c'eſt-à-dire, tout épuiſé de ſels. Liger.

Il ſe dit avec le pronom pèrſonnel, *s'éffriter*, s'uſer, s'épuiſer, devenir ſtérile. Il ſe dit de la tèrre. *Sterileſcere.* Il faut amplement des fumiérs pour produire des hèrbes potagères, qui viennent en peu de tems en abondance, & ſe ſuccédent promptement les unes aux autres dans un petit eſpace de tèrrain qui ſans cela ſe pourroit *éffriter.*

Éffrité, ée, part. paſſ. & adj. Tèrme de Jardinage. Uſé, épuiſé. *Effœtus.* La tèrre d'un jardin n'eſt jamais ſi uſée, c'eſt-à-dire, ſi épuiſée, & ſi *éffritée*, qu'elle doive demeurer entièrement inutile. La Quint.

ÉFFRONTÉ, ée. adj. Impudent, qui n'a point de pudeur; hardi à ſoutenir un menſonge; que la honte ne retient point dans les chôſes mauvaiſes, ou indécentes. *Impudens, procax, protervus.* Cette harengère eſt bien *éffrontée*, & dit bien des injures, & de vilaines paroles. Ce paraſite eſt un *éffronté*, qui ſe fourre par tout. Il a été aſſez *éffronté* pour ſoutenir cette impudente menterie.

> *C'eſt aſſez que cinq ans ton audace* éffrontée
> *Princes, & Rois ait oſé déffier.* Malh.

Le front étant le ſiége de la pudeur, on a dit que les impudens ſembloient n'avoir point de front. *Effrons* ſe trouve dans Vopiſcus, & l'on a fait enſuite *effrontatus*, d'où viennent l'Italien *Sfrontato*, & le François *éffronté.*

ÉFFRONTÉ, ſ. m. Nom que quelques-uns ont donné à de cèrtains Hérétiques qui ſe diſoient Chrétiens, prétendant que s'être râclé le front avec un fer juſqu'à l'éffuſion du ſang, & y avoir enſuite appliqué de l'huile, c'étoit avoir receu le baptême. Cela les fit nommer *éffrontez.* Ils diſoient que le Saint Eſprit n'étoit autre chôſe qu'une inſpiration qu'on ſentoit dans l'âme, & qu'il y avoit de l'idolatrie à l'adorer. Ils s'élevèrent *vèrs l'an* 1534. M.D.C.

Éffronté, ée. Eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. *Os durum.* C'eſt un *éffronté*, c'eſt une *éffrontée.*

On dit provèrbialement d'une pèrſonne qu'on veut taxer d'impudence, qu'elle eſt *éffrontée* comme un Page de Cour.

ÉFFRONTÉMENT. adv. D'une manière éffrontée. *Impudenter.* On a pendu le filou qui venoit *éffrontément* dans les maiſons ſe faire donner de l'argent.

ÉFFRONTERIE. ſ. f. Impudence, mauvaiſe hardieſſe. *Audacia perdita, protervitas.* Des voleurs ont eû l'*éffronterie* de voler en plein jour une telle maiſon. Il faut avoir bien de l'*éffronterie* pour vouloir déffendre ces paradoxes. La véritable *éffronterie* eſt la ſuite naturelle de l'ignorance, quoiqu'elle ne s'apperçoive pas de ſon origine. C'eſt une ſentence du Spectateur Anglois.

> *Non, non, un Orateur n'eſt point une furie:*
> *Prêchez donc ſans fureur & ſans* éfronterie. Sanlec.

ÉFFROUER. Vieux mot qu'on trouve dans Nicod, pour dire émier. *Friare, ſuffriare.* On dit encore froiſſer. Mr Ménage en donne cette étymologie, *exfricare, exfriare, exfruare, effruare.*

ÉFFROY. ſ. m. Épouvante; tèrreur ſoudaine, qui câuſe une grande émotion à la vuë, ou au récit de quelque événement. *Terror.* On écrivoit autrefois *éffray*, & on écrit encor *éffrayer.* Un grand *éffroy* a fait mourir ou pâmer des hommes, accoucher des femmes, &c. Ce Prince eſt ſi puiſſant, qu'il porte par tout la tèrreur & l'*éffroy.* Un médiſant eſt l'*effroy* du public. M. Scud. Il faut porter un ſalutaire *éffroy* parmi les méchans Écrivains, afin de les tenir dans le reſpect, & dans le repos S. Évr.

> *Rien n'appaiſe un lecteur toûjours tremblant d'*éffroy,
> *Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en ſoi.* Boil.

> L'éffroy *les fit pâlir, & ces filles honteuſes*
> *D'avoir mis en péril le plus vaillant des Rois,*
> *Jurèrent déſormais d'en être plus ſoigneuſes.*

ÉFFROYABLE. adj. m. & f. Qui donne de la peur, de l'épouvante, de l'horreur. *Horrendus, terrificus.* L'hydre étoit un monſtre *éffroyable.* Les peines de l'Enfer ſont *éffroyables.* Le parricide eſt un crime *éffroyable*, qui fait horreur. Cette femme eſt d'une laideur *éffroyable.* Je n'oſe rapporter cet éxemple; car c'eſt une chôſe *éffroyable.* Pasc. Tous les momens de nôtre vie nous avancent vèrs la mort, & toutes nos démarches nous approchent de ce tèrme ſi *éffroyable.* Nic.

Éffroyable, ſe dit auſſi de ce qui eſt prodigieux, qui ſurprend, qui câuſe de l'admiration. *Mirus, mirabilis, incredibilis.* L'étenduë des cieux eſt *éffroyable.* Cela eſt *éffroyable*, que rien ne puiſſe corriger ce jeune homme. Les grains de ſable de la mèr ſont en un nombre *éffroyable.* Cet homme a une mémoire *éffroyable.* Tout paſſe avec une vîteſſe *éffroyable.* Abbé de la Trape.

Éffroyable, ſe dit auſſi de ce qui eſt éxceſſif, démeſuré. *Nimius, non ferendus.* Ce Seigneur fait une dépenſe *éffroyable*, il ſe ruine. Cette fille eſt d'une grandeur *éffroyable.*

ÉFFROYABLEMENT. adv. D'une manière effroyable. *Supra modum, ultra quàm dici poteſt.* Beaucoup, éxtraordinairement. Il eſt *éffroyablement* riche. Elle eſt *éffroyablement* laide.

ÉFFUMER. Vèrbe act. Tèrme de Peinture. C'eſt, Peindre une chôſe légèrement. Pomey. *Adumbrare, ſummas lineas ducere.*

ÉFFUSION. ſ. f. Épanchement des chôſes liquides qui ſe fait avec quelque éffort. *Effuſio, fuſio, effluxus, effluvium.* Il ſe dit particulièrement à la guèrre. Cette place a été priſe ſans *éffuſion* de ſang. Quand les Souverains ſont quelque Traité de paix, ils diſent ordinairement, que c'eſt pour empêcher l'*éffuſion* du ſang Chrétien. Il faut craindre en cette playe que la trop grande *éffuſion* de ſang ne câuſe la mort.

> *Le ſang qui coule dans nos veines*
> *Ne nous a pas été donné*
> *Pour être au moindre mal par nous abandonné*
> *Aux* éffuſions *inhumaines*
> *D'un Docteur ignorant à ſaigner obſtiné.*
> Nouveau choix de vèrs.

On dit auſſi, L'*éffuſion* de bile câuſe la jaûniſſe. L'*éffuſion* de la lumière vient des corps lumineux. C'eſt une riche *éffuſion* de couleurs que le ſoleil vèrſe en ſe retirant. Balz. L'*éffuſion* des eſprits ſe fait quand les eſprits ſe dilatent dans le corps, comme lorſqu'on ſent de la joye: & en ce ſens on dit figurément une *éffuſion* de cœur, quand les eſprits dilatent le cœur, pour témoigner de la joye, ou de la tendreſſe.

On faiſoit auſſi autrefois des *éffuſions* de vin, ou autres liqueurs dans

dans les ſacrifices des Payens. *Libationes.* Je promis de lui faire des *éſfuſions* ſous la cheminée. ABLANC.

ÉFFUSION, ſignifie figurément, Confiance, ouvèrture, épanchement. Il y a peu de gens qui puiſſent recevoir l'*éſfuſion* du cœur des autres ſans participer à leur corruption. NIC. On commence par juger témérairement du prochain, & enſuite par une *éſfuſion* naturelle à l'homme, on en parle témérairement. ID.

ÉFFUSION, ſe dit auſſi en matière de dévotion. La vraye contrition ſe doit faire avec *éſfuſion* de cœur. *Toto animo, tota mente.*

ÉFFUSION de ♒ l'*aquarius*, ou du vèrſeau, eſt en aſtronomie la partie de ce ſigne qui eſt repréſentée dans les globes & dans les planiſphères céleſtes par l'eau qui ſort de l'urne du vèrſeau. On marque dans les éphémérides aſtronomiques le paſſage des Planétes dans l'*éſfuſion* du ♒.

ÉFFUSION, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, ſignifie la purification de la pièrre philoſophale. Il y a autant de différentes *éſfuſions*, que de digeſtions.

EGA.

ÉGA. ſ. f. Petite rivière d'Eſpagne. *Ega.* Elle naît dans la Biſcaye, & ſe jette dans l'Èbre, un peu au deſſous de Calahorra, du côté du levant.

ÉGAIL. Voyez AIGAIL.

ÉGAL, ALE. adj. Tèrme relatif. Qui eſt de même grandeur qu'un autre, pareil en quantité, & quelquefois en qualité. *Par, æqualis.* C'eſt un axiôme de Géométrie, que deux chôſes *égales* à une troiſiéme ſont *égales* entre elles. Combattre à armes *égales*, c'eſt-à-dire, ſans avantage. Un mariage *égal*, eſt celui qui ſe fait entre des gens de pareille condition, en biens, en naiſſance. Nous ſommes tous *égaux*, étant fils d'Apollon. GOD.

On dit auſſi, Faire *égal*, pour dire, N'avoir pas plus de conſidération pour l'un que pour l'autre, en donner autant à l'un qu'à l'autre. Dieu n'a point d'*égal*, de compagnon. Je ne vois rien d'*égal* à la témérité du pécheur.

ÉGAL, ſignifie auſſi, Plain, uni, non raboteux. *Æquus, lævis, planus.* Cette plaine eſt bien *égale*; ce planchér n'eſt pas *égal*; cette balance n'eſt pas *égale*, c'eſt-à-dire, ils panchent plus d'un côté que d'autre.

ÉGAL, ſignifie auſſi, Indifférent. Qu'on lui donne du bon ou du mauvais vin, tout lui eſt *égal*, il boit auſſi-tôt l'un que l'autre.

ÉGAL, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, & ſignifie, qui eſt dans le même état. *Æquus, conſtans ſibi, idem, æquabilis.* Un eſprit eſt *égal*, qui a toûjours une même conduite; qui eſt toûjours dans la même ſituation, ou qui ne s'abat point par la mauvaiſe fortune, ni ne s'enorguellit par la bonne. Une humeur *égale*, qui n'eſt jamais ni trop triſte, ni trop enjoüée. Il en eſt d'une humeur *égale*, ou inégale, comme des eaux; les plus tranquilles ne ſont pas toûjours les plus divèrtiſſantes. M. SCUD. Je ſoutiens que ces pèrſonnes ſi *égales* ont les ſentimens de l'âme bas & rampans. ID. La complaiſance de tempérament & d'inclination eſt la plus ſeure, & la plus *égale*. M. ESP. Un ſtile *égal*, qui n'a point de haut ni de bas. Une monarchie (d'Angletèrre) auſſi ſujette au changement, que vôtre conduite eſt uniforme, & le cours de vos victoires *égal*. P. D'ORLEANS.

On dit en ce même ſens, Marcher d'un pas *égal*, tant au propre qu'au figuré; pour dire, Aller toûjours le même train, ſoit en marchant, ſoit dans les affaires.

En Géométrie les cèrcles *égaux* ſont ceux dont les diamétres ſont *égaux*. Les angles *égaux* ſont ceux dont les lignes ſont ſemblablement inclinées entre elles, ou dont les meſures ſont de ſemblables parties de leurs cèrcles. Les figures équiangles ſont celles dont tous les angles ſont *égaux* les uns aux autres, & les figures *égales* ſont celles dont les aires ſont égales, ſoit que les figures ſoient ſemblables entre elles, ſoit qu'elles ne le ſoient pas, les ſegmens de ſphère & de cèrcle ſont d'une convéxité ou d'une concavité *égale*, quand ils ont la même proportion, raiſon ou rapport aux diamétres des ſphères & des cèrcles, dont ils ont été retranchez, les ſolides *égaux* ſont ceux qui comprennent autant, qui tiennent autant les uns que les autres, dont les ſoliditez & les capacitez ſont égales. Les ſolides *égaux* & ſemblables ſont ceux qui ſont tèrminez par des plans ſemblables & *égaux*. Les hypèrboles *égales* ſont celles dont toutes les ordonnées à leurs axes indétèrminez ſont *égales* les unes aux autres, en les prenant en diſtances *égales*, depuis les points où les hypèrboles ſe trouvent coupées par leurs axes indétèrminez, c'eſt-à-dire, depuis leurs ſommèts, &c. OZ.

On dit encore en Arithmétique nombre *égal*, nombre également *égal* &c. Voyez NOMBRE; & en Gnomonique & Aſtronomie heures *égales*. Voyez HEURE.

Les raiſons Géométriques *égales*, ſont celles dont les plus petits tèrmes ſont de ſemblables parties aliquotes ou aliquantes des plus grands. Les raiſons Arithmétiques *égales*, ſont celles dans leſquelles la différence des deux plus petits tèrmes eſt *égale* à la différence des deux plus grands. OZAN.

ÉGAL, en tèrmes de jeux de cartes ſe dit des mains qu'on fait, qu'on prend, qu'on léve. Les cartes ſont *égales*, il y a cartes *égales* lorſque les joueurs font autant de mains les uns que les autres; en effet, le nombre des cartes que les joueurs ont levé, & qu'ils ont entre les mains, eſt alors *égal*.

ÉGAL, eſt auſſi quelquefois ſubſt. *Par.* Il ne ſe faut battre que contre ſon *égal*, ou ſon pareil. Il traite tèls & tèls d'*égal* à *égal*; c'eſt-à-dire, il vit avec eux de même manière que s'il étoit leur pareil. Il faut vivre civilement avec ſes *égaux*. Mille gens ont la manière d'aimer mieux ſe faire ſupporter par les Grands, que de vivre familièrement avec leurs *égaux*. LA BR. Profitons des momens où il prend envie aux Princes de ſe rendre nos *égaux*, & n'oublions pas qu'ils ſont nos Maîtres, lorſqu'ils l'oublient. S. ÉVR.

Bref dans cette fièrté que leur gloire fait naitre
L'un ne veut point d'égal, *& l'autre point de Maitre.*
BRÉBEUF.

A l'*égal*. Façon de parler advèrbiale & comparative. *Præ.* Philippe n'étoit rien à l'*égal* d'Aléxandre; pour dire, étant comparé à Aléxandre. Cette vie eſt peu de chôſe à l'*égal* de cèlle que nous attendons aprés le mort. Il n'aime rien à l'*égal* de ſon fils. Cette manière de parler n'eſt pas du beau ſtile.

ÉGALEMENT. adv. D'une manière égale. *Æqualiter, æquè, æquabiliter.* Il ſe dit dans un ſens phyſique, & dans un ſens moral. Un père doit partager *également* ſes enfans. Ces deux phrâſes ſont *également* bonnes. Il y bien des gens en qui l'égalité d'humeur ne ſèrt qu'à les rendre *également* ennuyeux. M. SCUD. Les careſſes & les mépris de la fortune ſont *également* à craindre. VOI. On ne parle point de marier ceux qui s'aiment *également*; mais ceux qui ſont *également* aimez de la fortune. S. ÉVR. Il faut qu'un Prince ſoit *également* délicat & dans les chôſes, & dans les manières. NIC. Les ajuſtemens ſont *également* funeſtes à celles qui les portent, & à ceux qui les regardent. HÉRON. J'avoüe que le caractère d'Achille eſt aſſez *également* ſoutenu. DE LA MOTTE. Homère lui même, comme diſoient les Anciens, n'eſt pas toujours *également* attentif à ſon ouvrage. PÉLISSON.

Deux chemins différens, & prèſqu'auſſi battus,
Au temple de Mémoire également *conduiſent.* DE S-H.

En Géométrie on dit que deux lignes ſont *également* éloignées d'un point, lorſque les pèrpendiculaires tirées de ce point aux deux lignes ſont égales.

ÉGALER. v. act. Rendre égal, ôter du plus grand, ou ajoûter au plus petit, pour les rendre ſemblables. *Æquare.* Lycurgue voulut *égaler* les conditions de ſes citoyens. La mort nous *égale* tous, & c'eſt où nous attendons les gens heureux. M. SCUD. Le paſſé abſorbe tout, & *égale* tout. NIC. Ce père a *égalé* ſes enfans.

En quelque rang divèrs que deux cœurs ſoient placez,
Quand l'amour les unit, il les égale *aſſez.* QUI.

En Algébre on *égale* les grandeurs par les équations, les ſignes de + & de − &c.

ÉGALER, ſignifie auſſi, Applanir, rendre uni. *Plenum facere, ſternere, coæquare, complanare. Egaler* une allée, un chemin.

ÉGALER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se comparer, ſe mettre en parallèle. *Æquare ſe. S'égaler* aux plus grands Seigneurs.

ÉGALER, ſignifie auſſi, Devenir pareil, rendre pareil. Les Philoſophes modèrnes ont non ſeulement *égalé*, mais ſurpaſſé les anciens par leurs expériences. Les mauvais Anges furent pécipitez du ciel, à cauſe qu'ils ſe vouloient *égaler* à Dieu. Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle. LA BRUY. Aléxandre s'étoit propôſé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus. VAUG. Nul ne vous *égale* dans mon cœur. M. SCUD. Son orgueil (du pécheur endurci) *égale* ſa miſère. L'AB. TÉTU.

ÉGALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Æquatus.*

ÉGALEUR. ſ. m. Nom de faction. *Æquator, Exæquator.* En 1647. pendant les troubles qui régnoient en Anglètèrre, outre les Indépendants, il ſe leva cèrtains factieux, qui vouloient égaler toutes les conditions de l'État. Ce deſſein fanatique les a fait appeller *Egaleurs.* Fairfax défit les *Egaleurs* l'an 1649 proche de Dumbury dans le Comté d'Oxfort. Voyez Salmonet, *Hiſt. des troubles de la Grande Bretagne.*

ÉGALISATION. ſ. f. Supplément de partage. Il eſt vieux. Nicod dit égaliſement. *Exæquatio.*

ÉGALISER. v. act. Vieux mot, qui ſe dit encore au Palais;

 pour

pour dire, Rendre des partages égaux. *Exæquare*. Quelques perſonnes l'employent dans l'uſage ordinaire, pour dire, rendre égal, en parlant de quelque chôſe que ce ſoit.

ÉGALITÉ. ſ. f. Parité, exacte reſſemblance; juſte proportion entre les chôſes, ou les pèrſonnes; ce qui rend égal en quantité, en qualité. *Æqualitas*. Il y a entre ces deux lignes de l'*égalité*. Entre ces deux pèrſonnes il y a *égalité* d'âge, de condition. L'amitié a beſoin de quelque *égalité*: mais c'eſt plutôt d'une *égalité* qu'elle ſe fait elle-même, que d'une *égalité* qu'elle y trouve. M. Scud. L'*égalité* eſt de l'eſſence des foibles amitiez humaines. Fléch. Un Juge intègre garde l'*égalité*, & ne fait point de préférence injuſte. En Aſtronomie on appelle cèrcle d'*égalité*, ou Équant, le cèrcle dont on ſe ſert dans pluſieurs hypothèſes pour expliquer les excentricitez des Planètes, & les réduire plus aiſément au calcul. C'eſt ſur ce cèrcle que l'on régle le mouvement égal; on le ſuppôſe égal à l'excentrique, & dans le plan du déférent.

En Géométrie la proportion par *égalité* bien rangée, ou *ex æquo* ordonnée, eſt celle dans laquelle plus de deux tèrmes d'un rang ſont proportionels à autant de tèrmes d'un autre rang, comparez l'un à l'autre dans le même ordre. Le prémiér d'un rang ſoit au prémiér de l'autre, comme le ſecond tèrme au ſecond, & ainſi de ſuite. La proportion par *égalité* mal rangée, qu'on appelle encore *ex æquo* troublée, eſt celle dans laquelle plus de deux tèrmes d'un rang ſont proportionels à autant de tèrmes d'un autre rang, comparez l'un à l'autre dans un ordre différent & non ſuivi, enſorte que le prémiér d'un rang ſoit au ſecond du même rang comme le ſecond de l'autre rang au troiſiéme, &c. dans l'une & dans l'autre proportion en rejettant les tèrmes moyens la proportion reſte entre les extrêmes. La raiſon d'*égalité* eſt celle qui ſe trouve entre deux nombres égaux.

En tèrmes d'Algébre, l'*égalité* ſe marque avec deux petites lignes paralléles. $2 + 2 = 4$. Ou bien par cet autre ſigne ∞. $2 + 2 \infty 4$. c'eſt-à-dire, deux plus deux ſont égaux à quatre. $+ z - y = b + c$ ſignifie z moins y eſt égal à b plus c. Dans l'Algébre ſpécieuſe l'*égalité* eſt la comparaiſon de deux grandeurs égales en effet & en lettres, & l'équation eſt la comparaiſon de deux grandeurs inégales en lettres pour les rendre égales. De l'équation on vient à l'*égalité* en changeant une lettre en une autre qui rende égaux les deux membres de l'équation, c'eſt-à-dire, les deux grandeurs qu'on compâre, & qui ſont jointes par le ſigne d'*égalité*. Ainſi dans cette équation $aax \infty bcd$ ſuppoſant $x \infty \frac{bcd}{aa}$ on change x en $\frac{bcd}{aa}$ & par cette ſubſtitution on vient à l'égalité $bcd = bcd$. Dans la ſolution d'un problême en nombres qu'on veut rendre rationnelle ſi on n'a qu'une puiſſance à égaler au quarré, ou à quelque autre puiſſance plus élevée, cela ſe nomme ſimple *égalité*; quand on a deux puiſſances à égaler chacune au quarré, cela ſe nomme double *égalité*, & quand on a trois puiſſances à égaler chacune au quarré, cela s'appelle triple *égalité*. Diophante nous a donné une méthode pour les doubles *égalitez*, & le Père de Billy nous en a donné une très-belle pour les triples *égalitez* dans ſon *Diophantus Redivivus*. Or en Arithmétique on appelle régle d'alliage en *égalité*, celle dans laquelle les chôſes qu'on veut allier ſont égales en nombre.

Égalité, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles; & ſignifie un état toûjours égal, une même aſſiette d'eſprit. *Æqualitas*. Un Stoïque a une *égalité* d'âme en toute ſorte de fortune. Ce Poëte n'a point d'*égalité* de ſtile, tantôt il s'éleve juſqu'au ciel, tantôt il rampe ſur la tèrre. Il y a des gens en qui l'*égalité* d'humeur eſt ſtupidité, ou médiocrité d'eſprit. M. Scud. L'*égalité* dans l'humeur vient plus de la raiſon que du tempérament. Id.

> *Qu'eſt-ce que la ſageſſe? une égalité d'âme*
> *Que rien ne peut troubler, qu'aucun déſir n'enflame.* Boil.

> *Mais cette* égalité, *dont ſe forme le Sage,*
> *Qui jamais moins que l'homme en a connu l'uſage?* Id.

ÉGALURES. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des mouchetures blanches qui ſont ſur le dos de l'oiſeau. On appelle auſſi oiſeau *égalé*, *Maculis albis diſtinctus*, celui qui porte ces mouchetures.

ÉGARD. } *Voyez* { ESGARD.
ÉGAREMENT. } *Voyez* { ESGAREMENT.
ÉGARER. } *Voyez* { ESGARER.

ÉGAROTÉ. adj. m. En tèrmes de Manége, on appelle cheval *égaroté*, un cheval qui eſt bleſſé au garot. Ces ſortes de bleſſures ſe guériſſent difficilement.

ÉGAYEMENT. ſ. m. Gayeté. *Lætitia*, *feſtivitas*, *hilaritas*. Le ſtile de ce Poëte eſt fort fleuri, a beaucoup d'*égayement*. Ce mot n'eſt point François.

ÉGAYER. v. act. Réjouïr, donner, ou recevoir de la joye. *Hilarare*, *oblectare*. Il ne faut qu'un homme de bonne humeur pour *égayer* toute une compagnie. Un Satyrique s'*égaye* aux dépens de ſon prochain.

> *Ce n'eſt plus d'un vin petillant,*
> *Aimable au goût, aux yeux brillant,*
> *Qu'on chèrche à* s'égayer *à table.*

Égayer, ſe dit figurément de pluſieurs chôſes. Meſſieurs les Médecins s'*égayent* bien ſur nôtre corps. Mol. Il faut pour faire un Ouvrage agréable qu'il ſoit un peu *égayé*, que le ſtile en ſoit *égayé*, divèrtiſſant. Il ne faut point ſe ſervir d'expreſſions fleuries dans un ſujet triſte: ce n'eſt point là qu'il faut *égayer* l'auditeur. S. Évr. Pour nous divèrtir *égayons* un peu nôtre veine. Sar. Il n'y a rien de ſi ſombre qu'on ne puiſſe *égayer* par l'adreſſe de l'eſprit. Ch. de Mer. On ne ſçauroit trop *égayer* les ſciences néceſſaires qui ont l'air ennuyeux. Tour. Le Prédicateur ne doit pas trop *égayer* l'auditeur par une foule de penſées, & de traits brillans: cela reſſent trop l'éloquence mondaine. Cl.

> *Ces propos, diras-tu, ſont bons dans la ſatire,*
> *Pour* égayer *d'abord un lecteur qui veut rire.* Boil.

On dit qu'un bâtiment eſt bien *égayé*, quand il eſt bien clair, bien pèrcé, & en belle vûë: une taille *égayée*, quand elle eſt libre & dégagée: un tableau bien *égayé*, qui réjouït, qui eſt agréable.

Égayer, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie, Ôter les branches qui rendent un arbre confus & étouffé dans le milieu. *Attondere*, *interradere interlegere*, *interpurgare*, &c. *Egayer* un buiſſon, & même un arbre de tige, c'eſt le tailler de manière que d'un coup d'œil on puiſſe juger de ſa beauté. On le dit auſſi des eſpaliérs, & c'eſt les paliſſer ſi proprement que les branches ſoient également partagées des deux côtez, & qu'il n'y en ait pas pluſieurs enſemble, mais que chacune ſoit attachée ſéparément, & à des intèrvalles égaux. *Egayer* un arbre qui eſt en eſpaliér. La Quint. Liger veut qu'on diſe en Latin *exhilarare arbores*, mais le vrai mot eſt *purgare*, *mundare*, *collucare*, *interlucare*.

On n'eſtime point un arbre qui n'eſt pas *égayé*. Ayez ſoin de bien *égayer* ce buiſſon. Liger.

Égayé, ée. part. paſſ. & adj. *Hilaris*, *feſtivus*.

EGE.

ÉGÉE. adj. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, la Mèr *Egée*, en Latin *Egæum mare*. C'eſt la même chôſe que l'Archipel. Voyez ce mot. Cette mèr fut appellée *Egée*, du nom d'*Egée* Roi d'Athènes. Voici l'occaſion. Sous le régne de ce Prince, Minos, Roi de Créte, déclara la guèrre aux Athéniens, & ayant eû l'avantage, ceux-ci ne pûrent obtenir la paix qu'à des conditions très-dures, dont l'une fut que châque année Athènes envoyeroit ſept jeunes hommes des plus conſidérables familles de la ville pour être livrez au Minotaure. On tiroit au ſort les victimes infortunées qui devoient être ſacrifiées au monſtre, & il y avoit déja trois ans que l'on payoit ce cruel tribut. La quatriême année Théſée, fils aîné du Roi *Egée*, fut un de ceux ſur lequel le ſort tomba. Son père en conçut un chagrin mortel, & ſa douleur ſe déclara juſque dans l'attirail du vaiſſeau, qui devoit pòrter ſon fils, & qu'il fit faire tout en noir, voile noire, cordages noirs, &c. Il ne pèrdit pourtant pas toute eſpérance, & ordonna à ſon fils que s'il revenoit vainqueur, il eût ſoin de faire changer la voile, & d'en mettre une blanche à ſon vaiſſeau au lieu de la noire, pour annoncer de loin ſa victoire. Théſée vainquit en effet, en ſuivant les conſeils d'Adriané, mais ſes tranſports de joye lui firent oublier ce que le Roi ſon père lui avoit recommandé en partant. Ainſi *Egée*, qui appèrcevant du haut d'une tour le vaiſſeau revenir, comme il étoit parti, avec ſes voiles noires, ne douta point que ſon fils n'eût péri; de douleur il ſe précipita dans la mèr. Les Athéniens, pour conſoler leur libérateur de la pèrte de ſon père, firent l'apothéôſe de celui-ci, l'érigèrent en Dieu de la mèr & en fils de Neptune, & donnèrent ſon nom à toute la mèr voiſine. Voyez les autres étymologies au mot Ægée. Car on écrit l'un & l'autre & dans nos Cartes, & dans nos Livres; témoin M. Tourreil de l'Académie Françoiſe, qui dans ſa Traduction & ſes Notes ſur les Philippiques écrit toujours *Ægée*.

ÉGEMOIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hegemonius*. Voyez Hégémoin, & Chaſtelain au 8ᵉ de Janv. p. 135.

ÉGER. Voyez ÉGRA.

ÉGÉRIE. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des Romains. *Egeria*. L'opinion commune eſt qu'*Egérie* étoit une Nymphe, ou Déeſſe des fontaines. Denys d'Halicarnaſſe rapporte ce ſentiment L. I. p. 91. de

de l'édit. de Robert Étienne *in fol.* 1546. S. Auguſtin le ſuit dans le 5ᵉ Livre de la Cité de Dieu C. 35 auſſi bien que le Scholiaſte de Juvénal ſur le 17ᵉ vèrs de la IIIᵉ Satyre. D'autres, dit Denys d'Halicarnaſſe au même endroit, prétendent qu'*Egérie* n'étoit point une Nymphe, mais l'une des Muſes. Vivès, ſur l'endroit de S. Auguſtin que j'ai cité, confirme ce ſentiment, parceque le bois où étoit la Déeſſe *Egérie*, ſe nommoit le bois des Muſes, *Lucus Camenarum*. Voyez auſſi Vigenère ſur Tite Live T. I. p. 1314. Quoi qu'il en ſoit, *Egérie* étoit une des Déeſſes protectrices des femmes enceintes, & qui préſidoient aux couches. De là venoit le nom d'*Egérie*, tiré du vèrbe Latin *egero*, & qui marquoit qu'elle aidoit les femmes à ſe délivrer heureuſement de leur fruit. Auſſi lui faiſoient-elles des ſacrifices pendant le tems de leur groſſeſſe, comme Feſtus nous l'apprend, en rapportant cette étymologie. Numa Pompilius, ſecond Roi des Romains, pour donner plus d'autorité aux réglemens qu'il fit pour la Religion, répandit le bruit qu'*Egérie*, lui reveloit la nuit les chôſes qu'il ordonnoit; de là vient l'opinion qu'il étoit mari d'*Egérie*, ainſi que quelques Auteurs l'appellent. Ovide a feint dans ſes Métamorphôſes L. XV. v. 547. qu'*Egérie* de douleur de la mort de Numa fut changée en fontaine. *Egérie* fut auſſi nommée *Fluonia*, parce qu'elle arrêtoit le flux de ſang, dit Vigenère ſur Tite Live T. I. p. 1066. Voyez là cet Auteur.

Il a plû depuis peu à quelques Auteurs de diſtinguer deux *Egéries*, l'une Nymphe, qui fut l'amie ou la femme prétenduë de Numa; & l'autre Déeſſe, qui préſidoit à l'enfantement. Leur raiſon eſt que le nom de la Nymphe eſt écrit par tout par un Æ, *Ægeria*, & que celui de la Déeſſe ne peut être écrit qu'avec un E ſimple, à cauſe de l'étymologie d'*egerere*. Mais cette raiſon eſt fauſſe; car 1°, La Nymphe eſt appellée par Denys d'Halicarnaſſe L. I. p. 91. par Plutarque dans Numa, & par d'autres Grècs, Ηγερία. Hoffman dit qu'on trouve auſſi Εγερία; mais je n'ai vû nulle part Αἰγερία. 2°, Dans les Auteurs Latins on trouve à la vérité tantôt *Egeria*, & tantôt *Ægeria*, mais *Egeria* dans les meilleurs éxemplaires. Juvenal édition de P. Pithou chez Morel 1603. *in* 4°, *Egeria*; le vieux Scholiaſte de ce Poëte, tiré de la Bibliothéque du même M. Pithou, & imprimé par ce ſçavant homme dans l'édition que je viens de citer, *Egeria*; dans Ovide à l'endroit cité, dans Florus L. I. C. 2. *Egeria*, &c. 3°, Il faut avoir peu de connoiſſance des manuſcrits pour ne ſçavoir pas que l'*æ* ſe met ſouvent par les Copiſtes pour un *e*; que ceux qui en doutent, conſultent ceux qui en ont quelque uſage, & qu'ils voyent Paſſerat, *De Litterarum inter ſe cognatione ac permutatione*. 4°, Enfin, on trouve pluſieurs mots, dont l'étymologie demanderoit un *e*, écrits par un *æ*; & au contraire, écrits par un *e*, quand il faudroit un *æ*. Voyez le même Paſſerat, p. 6. & 47. édit. de Paris 1606.

Il y avoit proche de Rome la Vallée d'*Egérie*, *Vallis Egeria*, hors de la porte Capéne, & dans cette Vallée le bois d'*Egérie*, *Lucus Egeriæ*, qui comme dit Vivès, s'appelloit auſſi le Bois des Muſes; de plus, la fontaine d'*Egérie*, *Fons Egeriæ*. C'eſt en ce lieu que Numa conſultoit *Egérie*. P. Tart. *Trad. de Juven.* Nous deſcendîmes dans la Vallée d'*Egérie*, & dans ces antres deſquels la beauté naturelle a été bien changée. De Marolles.

EGI.

ÉGIDE. ſubſt. f. Tèrme de Mythologie. Boucliér de Jupitèr & de Pallas. *Ægis*. La Chévre Amalthée, qui avoit nourri Jupitèr, étant morte, ce Dieu couvrit ſon boucliér de ſa peau. C'eſt ce boucliér qui fut appellé l'*Egide* de Jupitèr, du mot Grèc αἴξ, αἰγὸς, *chévre*. Jupitèr enſuite rendit la vie à cet animal, le couvrit d'une nouvelle peau, & le plaça parmi les aſtres. Pour ſon boucliér, il en fit préſent à Minèrve, d'où vient que le boucliér de Minèrve s'appelle auſſi *Egide* dans Virgile, Énéïde L. VIII. v. 354. & 435. & dans d'autres Auteurs. Minèrve ayant tué Méduſe enclava ſa tête au milieu de l'*Egide*, qui par là eut la force de changer en pièrre tous ceux qui la regardoient, comme avoit fait Méduſe pendant ſa vie. Voyez Homère, Iliade L. V.

D'autres diſent que l'*Egide* étoit non pas un boucliér, mais une cuiraſſe, ou plûtôt un plaſtron. Cèrtainement l'*Egide* de Pallas que décrit Virgile, Énéïde L. VIII. v. 435. étoit une cuiraſſe, ou un plaſtron, puiſque le Poëte dit que la tête de Méduſe étoit ſur la poitrine de la Déeſſe. Mais l'*Egide* de Jupitèr dont il parle plus haut v. 354. ſemble être un boucliér. Ce mot

Cum ſæpè nigrantem
Egida concuteret dextrâ.

ne convient point à une cuiraſſe, & convient fort à un boucliér. On trouve ſur les médailles, & autres monumens antiques, des boucliérs chargez d'une tête de Méduſe. Sèrvius fait la même diſtinction que nous ſur ces deux endroits de Virgile, car au v. 354. il prend l'*Egide* pour le boucliér de Jupitèr fait, comme nous avons dit, de la peau de la chévre Amalthée, & ſur le v. 435. il dit que l'*Egide* eſt la piéce de l'armure qui couvre la poitrine, qu'on l'appelle cuiraſſe en parlant des hommes, & *Egide* en parlant des Dieux. Bien des Auteurs n'ont point fait ces diſtinctions, pour n'avoir point conſulté les ſources.

Quelques Auteurs ſurannez, comme Vigenère, diſent *Egis*, au lieu d'*Egide*, mais l'analogie & l'uſage ſont contraires, & veulent qu'on diſe *Egide*.

Égidien. ſ. m. plur. *Egidianus*. Monnoye frappée par les Comtes de Toulouſe, à Saint Gilles en Languedoc. On les appelloit ordinairement Comtes de S. Gilles. De là on a dit, les deniérs *Egidiens*, parceque Gilles s'appelle en Latin *Egidius*.

ÉGINE. ſ. f. Nom propre d'une Iſle. *Egina*. On l'appelle *Egine*, ou Engia. Elle eſt dans l'Archipel, dans le Golfe d'*Egine*, entre les côtes de la Gréce & celles de la Morée. *Egine* a peut-être douze lieuës de circuit, mais aucun port. *Egine* eſt fameuſe dans l'Antiquité par l'invention de la monnoye. Il eſt ſouvent parlé dans l'Antiquité du talent d'*Egine*. Il étoit à celui d'Athênes, comme 10 eſt à 6. Il ne contenoit cependant que 6000 drachmes, comme celui d'Athênes, mais la drachme d'*Egine* étoit à celle d'Athênes comme 10 eſt à 6. Le talent d'*Egine* étoit comme celui de Corinthe.

Il y avoit dans cette Iſle une ville de même nom, ſiége d'un Évêque ſuffragant d'Athênes, ce n'eſt plus qu'un village. Étienne de Bizance parle encore de deux autres *Egines*.

Le Golfe d'*Egine*, *Eginæ ſinus*, anciennement *Sinus Saronicus*, *Salaminicus*, *Eleuſinus*. C'eſt une partie de l'Archipel renfèrmée entre les côtes de l'Achaïe au nord, celles de la Morée au midi, & l'Iſthme de Corinthe au couchant, de l'autre côté que celui de Lépante.

ÉGINETE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Égine. *Egineta*. Si l'on en croit Élien; *Var. Hiſt. L. XII. C.* 10. les *Eginétes* ſont les inventeurs de la monnoye, & les prémiérs qui en ayent frappé. Les *Eginétes* paſſoient pour bons Athlétes, & fûrent pendant quelque tems puiſſants ſur mèr. *Hérod. L. VI.*

ÉGIPAN. Voyez ÆGIPAN.

ÉGIRE. Voyez HÉGIRE. Aujourd'hui néanmoins on écrit communément *Egire*.

ÉGIS. Voyez ÉGIDE.

ÉGISTENIA. ſ. f. Nom propre de ville. *Ægiſtenia*. C'eſt une ancienne ville de Gréce, réduite aujourd'hui en un village, & ſitué dans la Livadie, entre la ville de Delphes & la rivière de Cephiſo.

ÉGLY. ſ. m. Rivière de France. *Eglis*, *Thelis*, ou *Telis*. *L'Egly* a ſa ſource dans le haut Languedoc, près de Maſſac, travèrſe une partie du Rouſſillon, & ſe décharge dans la Méditèrranée, entre le lac de Leucate & l'embouchure du Tet, ou de la Tet.

ÆGL.

ÉGLÉ. ſ. f. Tèrme de Mythologie. *Ægle*. C'eſt l'une des trois Heſpérides, c'eſt-à-dire, des trois filles d'Heſperus Roi d'Italie. Voyez Hespérides.

Églé, eſt auſſi le nom d'une Nymphe fille du Soleil & de Nééra. Virgile l'appelle la plus belle des Naïades, *Eclog. VI. v.* 20.

Ce nom eſt Grèc, αἴγλη, & ſignifie lumière, ſplendeur.

ÉGLISAW, ou ÉGLISOW. ſ. m. Petite ville de Suiſſe. *Egliſovia*. Elle eſt dans le Canton de Zurich, ſur le Rhin, à quatre lieuës au deſſous de Schafouſe.

ÉGLISE. ſ. f. *Eccleſia*. C'eſt l'Aſſemblée de pèrſonnes unies par la profeſſion de la même foi Chrétienne, & par la participation des mêmes Sacremens, ſous la conduite des Paſteurs légitimes, & ſur tout du Pape, le ſeul ſouverain Pontife, & Vicaire de Jésus-Christ en tèrre. C'eſt la définition qu'en donne Bellarmin, *De Eccleſ. Militante L. II. C.* 2. & le commun des Théologiens Catholiques avec lui: les autres n'en diffèrent que pour les tèrmes. Ainſi les Hérétiques, les Apoſtats, les Schiſmatiques, les éxcommuniez ne ſont point de l'*Egliſe*, comme le même Bellarmin le prouve dans les Chapitres ſuivants du même Livre. Le P. Amelotte, dans ſon abregé de Théologie dit, que l'*Egliſe* eſt l'aſſemblée des hommes appellez au ſalut par la profeſſion de la vraye foi qu'elle conſèrve inviolable, & par l'adminiſtration légitime des Sacremens, ſous la conduite d'un ſeul ſouverain Pontife, qui eſt le Vicaire général du Sauveur du monde. Il ajoûte que le chèf viſible, qui eſt le Pape, n'eſt pas moins néceſſaire à l'*Egliſe* que le fondement à un édifice, ou la tête à un corps vivant. Comme il n'y a qu'une foi, il n'y a qu'une *Egliſe*, épouſe de Jésus-Christ, & qu'il a aquiſe par ſon ſang. C'eſt de cette *Egliſe*, que ſe doit entendre tout ce qu'on dit de l'*Egliſe* dans le ſens propre & abſolu, comme quand on dit les Conciles de l'*Egliſe*, les cérémonies, les commandemens de l'*Egliſe*. Le Roi Très-Chrétien eſt le fils aîné de l'*Egliſe*, &c.

L'*Egliſe* eſt la colonne, & le ſoutien de la vérité. S. Paul. L'unité de l'*Egliſe* renfèrme néceſſairement l'unité de communion. Nic. Les portes de l'Enfèr ne prévaudront point contre l'*Egliſe*. Hors de l'*Egliſe* il n'y a point de ſalut. L'*Egliſe* eſt un corps unique dont tous les membres ſont liez enſemble, enſorte que tout ce qui n'appartient point à ce corps unique n'eſt point l'*Egliſe*. Nic. L'univèrſalité eſt l'un des caractères le plus éclatant qui appartient à l'*Egliſe*. Id. Les Hérétiques ſont des membres gâtez, & retranchez de l'*Egliſe*. Id. L'*Egliſe* eſt l'Épouſe de Jésus-Christ. C'eſt de l'*Egliſe* univèrſelle, mais une, dont parle S. Paul, quand il dit à Timothée, que l'*Egliſe* du Dieu vivant eſt colomne & ſoutien de la vérité. Sur quoi Diodati, dont nous avons pris cette vèrſion, ajoute dans ſes notes; Colomne, c'eſt-à-dire, par le miniſtère de laquelle l'autorité, la dignité, la connoiſſance, la vèrtu & l'uſage de la vérité de l'Évangile doit être conſèrvée au monde, & maintenuë contre toutes èrreurs, contradictions & corruptions. Qu'eſt-ce autre chôſe qu'une *Egliſe* infaillible, que ce Miniſtre nous repréſente, mais qu'il ne veut pas toutesfois nommer ainſi? Pélisson. C'eſt l'*Egliſe* que S. Paul appelle colomne & ſoutien de la vérité; mais dans le ſentiment des Proteſtants, c'eſt la parole de Dieu qu'il faut appeller colomne, ou plutôt, c'eſt le bon eſprit de châque particuliér, dont il faut faire autant de colomnes: c'eſt-à-dire, de foibles & miſérables appuis pour étayer la vérité. Pélisson. L'*Egliſe* eſt infaillible, puiſque parmi tant d'Héréſies elle n'a jamais failli, & qu'elle n'a jamais failli parcequ'elle étoit infaillible. On a dit à l'honneur des aphoriſmes d'Hippocrate, que c'étoit par là que commençoit l'étude de la Médecine; que c'étoit par là qu'elle finiſſoit. On peut dire avec plus de vérité encore, que c'eſt par la queſtion de l'*Egliſe* que commencent & que finiſſent toutes les convèrſions véritables. Pélisson. Si la grâce alléguée a lieu, il n'y aura plus d'*Egliſe*, ni de lieu commun entre les Chrétiens; nous ſerons réduits à un peuple de fanatiques & d'Enthouſiaſtes. Id. Si la grâce alléguée a lieu nous ſerons réduits à un peuple de fanatiques & d'Enthouſiaſtes, dont châcun s'aſſurera qu'il eſt guidé par l'eſprit de Dieu, ſans ſe mettre en peine de ce qui guide les autres. Id.

L'*Egliſe* militante, c'eſt l'Aſſemblée des Fideles qui ſont ſur la tèrre. L'*Egliſe* triomphante, eſt celle des Fidéles qui ſont déja dans la gloire. L'*Egliſe* ſouffrante, eſt celle des Fidéles qui ſont dans le Purgatoire.

On appelle la Primitive *Egliſe*, les prémiérs Chrétiens qui vivoient à la naiſſance de l'*Egliſe*.

Il eſt cèrtain que le mot d'*Egliſe* vient originairement du Grèc ἐκκλησία, qui ſe prend dans les Auteurs profanes, Grècs & Latins, pour toutes ſortes d'aſſemblées publiques, & même pour le lieu où ſe tiennent les aſſemblées. Les Écrivains ſacrez & les Auteurs Eccléſiaſtiques s'en ſont quelquefois ſèrvis dans le même ſens, mais plus ordinairement ils ont affecté le tèrme d'*Egliſe* pour les Chrétiens, comme le tèrme de Synagogue, qui originairement ſignifie à peu près la même chôſe que le mot d'*Egliſe*, & eſt demeuré affecté aux Juifs. Ainſi dans le Nouveau Teſtament le mot Grèc ἐκκλησία ſignifie prèſque toûjours ou le lieu deſtiné à la prière, comme 1. *Cor. XI.* 14. ou l'aſſemblée des fidelles qui ſont répandus par toute la tèrre, & n'ont qu'une même foi, comme *Epheſ. V.* ou les fidelles d'une ville, d'une province en particuliér, comme 1. *Cor.* 1. 2. *Cor. VIII. Gal.* 1. & même d'une famille *Rom. XVI.* ou les paſteurs qui ſont les prémiérs adminiſtrateurs de l'*Egliſe*, qui ont autorité, comme *Matth. XVIII.* 17. En François le mot d'*Egliſe* ne ſe prend jamais que dans quelques-uns de ces ſens employez dans le nouveau Teſtament & dans les Auteurs Eccléſiaſtiques. *Egliſe* ne ſignifie point en François toutes ſortes d'aſſemblées, mais une aſſemblée ſainte, une aſſemblée de fidelles, ou quelque chôſe qui y ait rapport. C'eſt par cette raiſon que toutes les aſſemblées n'ont pas droit de prendre le nom d'*Egliſe*, quoique le mot Grèc ne ſignifie qu'aſſemblée. Les mots qui paſſent d'une langue à une autre, n'y paſſent pas avec toutes leurs ſignifications, & cela eſt encore plus vrai dans les tèrmes conſacrez par la religion, que dans les autres. Pour èxpliquer un peu plus en détail les uſages de ce mot,

Église, ſe dit auſſi des Aſſemblées particulières des Fidéles en divèrſes Provinces, ou Diocêſes. Le Schiſme de l'*Egliſe* d'Orient d'avec celle d'Occident a cauſé de grands déſordres. L'*Egliſe* Grécque. On comprend ſous ce nom toutes les *Egliſes* des païs qui avoient été ſoumis à l'Empire des Grècs, & où ils avoient porté leur langue, c'eſt-à-dire, tout ce qui s'étend depuis la Gréce juſqu'en Méſopotamie & en Pèrſe, & de là juſqu'en Égypte. L'*Egliſe* Grécque eſt Schiſmatique depuis Photius. L'*Egliſe* Latine. On comprend ſous ce nom toutes les Égliſes d'Italie, de France, d'Eſpagne, d'Allemagne, d'Angletèrre, de tout le Nord, d'Afrique, & de tous les païs où les Romains avoient établi leur langue. L'*Egliſe d'Orient*, ou *orientale*, c'eſt la même chôſe que l'Égliſe Grécque, & L'*Egliſe d'Occident*, ou *occidentale*, la même chôſe que l'*Egliſe* Latine. On ne diſtingue point ces deux *Egliſes*, comme deux ſociétez qui ayent un chèf, des dogmes, une croyance différente l'une de l'autre, ſi ce n'eſt depuis le Schiſme des Grècs: mais ſeulement comme deux grandes parties de la même *Egliſe* Catholique, Apoſtolique, & Romaine. On dit de même l'*Egliſe* d'Affrique, l'*Egliſe* d'Angletèrre &c. L'*Egliſe* Anglicane ne s'entend que de l'*Egliſe* Hérétique & Schiſmatique d'Angletèrre depuis Henri VIII. Voyez Anglican. T. I. p. 409, 410. Les privilèges de l'*Egliſe* Gallicane l'ont garentie de pluſieurs entrepriſes qu'on vouloit faire ſur elle. Dès le prémiér établiſſement du Chriſtianiſme on déſigna l'*Egliſe* de France par le nom d'*Egliſe Gallicane*, pour diſtinguer le Diocêſe des Gaules par cette dénomination. L'uſage de l'*Egliſe* de Paris, Roüen. Guy Coquille a fait un Traité touchant les libèrtez de l'*Egliſe* Gallicane.

On dit ſouvent au pluriel Les *Egliſes* Grécques, ou les *Egliſes* d'Orient. Les *Egliſes* Latines, les *Egliſes* d'Occident. Les *Egliſes* des Gaules, les *Egliſes* d'Eſpagne, d'Afrique &c. dans le même ſens que l'*Egliſe* Grécque, l'*Egliſe* Latine &c.

Église, ſignifie auſſi un temple bâti & deſtiné à l'honneur de Dieu, & ordinairément ſous l'invocation de quelque Saint. On dit bénir une *Egliſe*, conſacrer une *Egliſe*, fonder une *Egliſe*, bâtir une *Egliſe*. Combien voit-on de gens courir à l'*Egliſe* moins par dévotion, & par devoir, que par coutume & par bienſéance? Flech. *Egliſe Primatiale*, *Métropolitaine*, ou *Epiſcopale*, & *Cathedrale*, c'eſt celle qui eſt ſous la direction d'un Primat, d'un Métropolitain, d'un Évêque: *Egliſe Collégiale*, celle qui eſt deſſèrvie par des Chanoines. *Egliſe Parroiſſiale*, qu'on a appellée autrefois *Egliſe Cardinale*, eſt celle où il y a des Prêtres & un Curé qui adminiſtrent les Sacremens au peuple. La grande *Egliſe*, eſt l'*Egliſe* principale, la plus conſidérable d'une Ville. L'Évêque peut ériger une *Egliſe*, ou Bénéfice ſimple, en *Egliſe* Parroiſſiale. *Egliſe Succurſale*, eſt celle qui ſèrt d'aide à une Parroiſſiale, quand elle eſt trop étenduë: *Egliſe* d'Abbaye, de Prieuré, celle où des Religieux font le ſèrvice: *Egliſe* de Nôtre Dame, de S. Laurent, *Egliſe* dédiée à la Vièrge, à S. Laurent, c'eſt-à-dire, à Dieu ſeul ſous l'invocation de la ſainte Vièrge, de Saint Laurent, &c. *Egliſe Mère*, ou *Matrice*, à la différence de ſes filles, qui lui obéiſſent. La prémière *Egliſe* qui a été bâtie publiquement par les Chrétiens a été, à ce qu'on prétend, celle de S. Sauveur à Rome, fondée par Conſtantin, comme on voit dans les Épitres du Pape Nicolas VII. Quelques Auteurs ont écrit que S. Pièrre & S. Jean en bâtirent une à 18 milles de Jéruſalem, à l'honneur de la Vièrge, & de ſon vivant, où on mit ſon portrait peint par S. Luc. D'autres ont crû que pluſieurs *Egliſes* qui portent le nom de S. Pièrre le Vif, ont été bâties à l'honneur de cet Apôtre avant ſa mort.

On dit en ce ſens, Livres d'*Egliſe*, ceux où ſont contenus les chants ou les prières de l'*Egliſe*. Homme d'*Egliſe*, un Eccléſiaſtique, celui qui eſt deſtiné au ſèrvice de quelque *Egliſe*. Les gens d'*Egliſe*. Habit d'*Egliſe*.

Grande Église, ſe dit en pluſieurs endroits de la principale *Egliſe* de quelque lieu. Dans l'Hiſtoire & la Liturgie Grécque on appelle *grande Egliſe*, l'*Egliſe* de ſainte Sophie, où eſt le ſiége du Patriarche de Conſtantinople: elle a été fondée par Conſtantin, & conſacrée ſous l'Empire de Juſtinien; elle étoit alors ſi magnifique, par la grandeur & la beauté de ſes bâtimens, par la multitude & la richeſſe de ſes ornemens & de ſes vâſes, que Juſtinien à la cérémonie de ſa conſécration s'écria ἐνίκησά σε Σολομῶν. *Je t'ay ſurpaſſé, Salomon!* L'*Egliſe* de ſainte Sophie a mérité le nom de *Grande Egliſe*, par la grandeur de ſon dôme, un des plus grands & des prémiérs qui ayent été bâti, il a dix-huit toiſes de diamètre. Voyez Procope, Évagrius, Codinus, Gyllius, le P. Goar ſur l'Euchologe des Grècs &c.

On appelle encore improprement & par abus *Egliſes*, des Aſſemblées qui ſe ſont ſéparées du giron de l'*Egliſe* Univèrſelle. Les *Egliſes* Proteſtantes d'Allemagne. Les *Egliſes* prétenduës Réformées de France. *Egliſe* Anglicane. Voyez Anglican. Le Roi d'Angletèrre ſe dit chèf de l'*Egliſe* Anglicane.

Église, par rapport à l'Architecture, eſt un grand vaiſſeau en longueur, avec néf, chœur, bas côtez, chapelle, cloché r &c. Mathurin Jouſſe, dans ſon art de Charpenterie réimprimé en 1702 avec les additions de Mr de la Hire le fils, a traité de la charpenterie d'une *Egliſe*. La néf eſt ſéparée du chœur, & des côtez qui environnent le chœur. Le peuple ſe met ordinairement dans la néf. Les ailes d'une *Egliſe* ou les bas côtez, ſont les deux voûtes qui ſont à côté de la grande voûte. Une *Egliſe ſimple*, eſt celle qui n'a que la néf & le chœur. *Egliſe à bas-côtez*, eſt celle qui a un rang de portiques en manière de galeries voûtées, avec

avec chappelles en ſon pourtour. *Egliſe à doubles côtez*, eſt celle qui a en ſon pourtour deux rangs de galeries avec chapelles. *Egliſe en Croix Grécque*, eſt celle dont la longueur de la croiſée eſt égale à celle de la nef : elle eſt ainſi nommée, tant parcequ'elle a la figure de la Croix des Grècs, que parceque la plûpart de leurs *Egliſes* ſont bâties de cette manière. *Egliſe en Croix Latine*, eſt celle dont la nef eſt plus longue que la croiſée. *Egliſe en rotonde*, eſt celle dont le plan eſt un cèrcle parfait *Egliſe ſouterraine*, eſt celle qui eſt au deſſous d'une autre, & beaucoup plus baſſe que le rez-de-chauſſée. M. Freziér Ingénieur, & le R. P. De Cordemoy Chanoine Régulièr, ont longtems & ſçavamment diſputé dans les Journaux de Trévoux ſur la forme ancienne & modèrne des *Egliſes*, & ſur la meilleure manière de les bâtir.

Les *Egliſes*, chez les Grècs, lorſqu'elles avoient toutes leurs parties, étoient bâties de la manière qui ſuit. D'abord il y avoit un portique, appellé *Avant nef*, πρόναος ; ce portique étoit orné de colonnes du côté extérieur, & du côté intérieur borné par un mur au milieu duquel étoit la porte par où l'on entroit dans un ſecond portique. Le prémiér de ces portiques étoit deſtiné pour les Énergumênes, & pour les Pénitens qui étoient au prémiér degré de pénitence. Le ſecond portique ſuivoit le prémiér en avançant vers l'autel; il étoit beaucoup plus grand que le prémiér, & étoit deſtiné pour les Pénitens du ſecond ordre, & pour les Catécumênes ; c'eſt pour cela qu'on l'appelloit νάρθηξ, *ferula*, parceque ceux qui y étoient commençoient à être ſoumis à la diſcipline de l'*Egliſe* : ces deux portiques occupoient à peu près le tiers de l'eſpace que toute l'*Egliſe* comprenoit. Du ſecond portique on entroit dans la nef, ναὸς ; elle étoit auſſi grande que les deux portiques, & occupoit le tiers de l'*Egliſe*. Au milieu, ou à un des côtez de la nef, étoit l'ambon, où les Diacres & les Prêtres montoient pour lire l'Évangile & pour prêcher. Après la nef étoit le chœur, orné de ſiéges tout autour : le prémiér ſiége à droit vèrs le ſanctuaire étoit occupé par celui qui préſidoit au chœur. Au milieu il y avoit une place pour les chantres, & dèrrière un analoge, & quelquefois il y en avoit deux, un de chaque côté. Du chœur on montoit au ſanctuaire par des degrez, & on y pouvoit entrer par trois portes pratiquées dans un mur droit, ou un plancher qui ſéparoit le ſanctuaire du chœur. Le ſanctuaire avoit trois abſides dans ſa longueur, une grande au milieu, ſous laquelle étoit l'autel couvèrt d'un baldaquin, ou d'un dais, qui étoit ſoutenu par quatre colonnes placées chacune à quelque diſtance d'un des quatre coins de l'autel. Sous chacune des deux petites abſides qui étoient à côté de la grande il y avoit un autel, ou une table en forme de crédence ; la nef étoit deſtinée pour le peuple qui y faiſoit ſes prières, & y aſſiſtoit au ſacrifice ; le baptiſtère étoit au bas de cette partie de l'*Egliſe*, parceque c'eſt le batême qui nous met au nombre des Fidelles, qui nous donne droit d'entrer dans l'*Egliſe*, d'y aſſiſter au ſacrifice, d'y faire nos prières, & de participer à celles des autres.

Il y a peu d'*Egliſes* aujourd'hui chez les Grècs, qui ayent toutes les parties qu'on vient de decrire, la plûpart ont été ruinées, ou converties en moſquées ; on ne laiſſe pas d'en voir de belles dans quelques Monaſtères. Voyez les notes du P. Goar ſur l'Eucologe, où il a ramaſſé ce que les Pères & les Auteurs Grècs ont dit des *Egliſes* & de leurs parties.

Dans l'*Egliſe* Latine, quoique les temples bâtis pour honorer le vrai Dieu ayent pluſieurs formes différentes, on peut réduire ces formes à deux principales, qui ſont la forme d'un navire, & la forme d'une croix. La forme d'un navire ſe trouve dans les *Egliſes* qui n'ont point de croiſée, & celles qui en ont une ont la forme d'une croix ; car la nef & le chœur repréſentent le montant de la croix, & la croiſée en repréſente la travèrſe. Quelquefois la croiſée diviſe l'*Egliſe* en deux parties égales, ou preſque égales, quelquefois au contraire elle fait une nef beaucoup plus longue que le chœur, mais d'ordinaire la nef eſt plus longue de quelque choſe que le chœur. Il y a quelques *Egliſes* dont la forme eſt particulière, mais elle ſe rapporte à celle d'une croix ; par exemple, l'*Egliſe* du Vatican, & celle des Dominicains de Sienne, ont la figure d'un T. & celle de Cluni a deux croiſées dont la plus proche de l'autel eſt plus petite que l'autre, de même à peu près que dans les croix qui ont deux travèrſes, la plus haute eſt plus petite que celle d'embas. Voyez les diſſertations du P. É. Chamillart Jéſuite, Lettre XVIII.

Cour d'*Egliſe*, eſt la Juriſdiction Eccléſiaſtique de l'Évêque, qui eſt exèrcée par un Official, un Vicegérent & un promoteur. Biens d'*Egliſe*, ceux qui appartiennent à l'*Egliſe*, quelle qu'elle ſoit. Conſeillér d'*Egliſe*, un Conſeillér en Cour Laye qui a des Ordres. Les honneurs de l'*Egliſe*, ceux qui ſont réſèrvez aux Patrons & aux Fondateurs. La Muſique d'*Egliſe*, c'eſt-à-dire, qu'on employe dans les *Egliſes*, doit être plus grave, plus ſérieuſe que la muſique ſéculière, afin d'inſpirer de la dévotion au peuple.

On appelle auſſi *Egliſe*, tout l'État du Clèrgé. L'*Egliſe* en corps. Quand on aſſemble les États, l'*Egliſe* a le prémiér rang. Dénoncer une héréſie à l'*Egliſe*, c'eſt la dénoncer aux Paſteurs de l'*Egliſe*, aux Évêques, au Pape ; écouter l'*Egliſe*, c'eſt écouter & ſuivre les avis & les remontrances de ceux qui ont autorité dans l'*Egliſe*. Mariage en face d'*Egliſe*, c'eſt celui qui eſt fait en préſence de miniſtres de l'*Egliſe*.

ÉGLISE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Il eſt gueux comme un rat d'*Egliſe* ; c'eſt-à dire, Il eſt ſi pauvre, qu'il n'a pas de quoi manger. Affamé comme un rat d'*Egliſe*. MASCURAT. On dit, près de l'*Egliſe*, & loin de Dieu, de celui qui loge près de l'*Egliſe*, & qui n'y va guères. On appelle un pillier d'*Egliſe*, un dévot qui ne bouge de l'*Egliſe*. On dit auſſi Balayer l'*Egliſe*, pour dire, en ſortir le dèrniér.

L'ÉTAT, OU LES TÈRRES DE L'ÉGLISE. Tèrme de Géographie. Nom que l'on donne aux tèrres que le Pape poſſède en Italie, en qualité de Souverain temporel & immédiat. On dit auſſi Tèrre de l'*Egliſe*, *Eccleſiæ Romanæ*, ou *Summi Pontificis ditiones*. L'État de l'*Egliſe* eſt borné au nord par celui des Vénitiens, & par le golfe de Véniſe, au levant par le Royaume de Naples; au midi par la mèr de Toſcane; & il a au couchant la Toſcane, & les Duchez de Modene, de la Mirandole, & de Mantoüe. MATY. Rome eſt la capitale de l'État de l'*Egliſe*, qui comprend douze petites provinces, qui ſont la Champagne de Rome, la Sabine, le Patrimoine de S. Pièrre, le Duché de Caſtro, l'Orviétan, le Pérugin, le Duché de Spoléte, celui d'Urbain, la Marche d'Ancône, la Romagne, le Boulonnois, & le Fèrrarois. Quelques Géographes ajoutent le Comté de Citta di Caſtello, les autres le renfèrment dans le Duché d'Urbain. Le Pape eſt encore maître du Duché de Bènevent dans le Royaume de Naples, d'Avignon & du Comté Vénaiſſin en Provence, outre pluſieurs fiefs en Italie qui relevent de lui ; mais tout cela n'eſt point compris dans l'État de l'*Egliſe*, ou dans les Tèrres de l'*Egliſe*.

ÉGLISH. ſubſt. m. *Egliſium*. Bourg d'Irlande dans le Comté de Kings en Lagénie. *Egliſh* a ſéance & voix au Parlement d'Irlande.

ÉGLOGUE. ſ. f. *Ecloga*. Quelques-uns écrivent en François *Eclogue* ; mais il eſt cèrtain que l'on prononce *Eglogue*. Eſpèce de Poëſie Paſtorale, où on introduit des Bèrgérs qui s'entretiennent. L'*Eglogue* n'eſt qu'une image de la vie des Bèrgérs. LE P. R. Ainſi je ne ſçai quelle fineſſe Sannazar a entenduë, à mettre des Pêcheurs au lieu des Bèrgérs, qui étoient en poſſeſſion de l'*Eglogue*. FONT. L'agrément de l'*Eglogue* n'eſt pas attaché aux choſes ruſtiques; mais à ce qu'il y a de tranquille dans la vie de la campagne. Parceque des Bèrgérs ſont des pèrſonnages agréables, on en abuſe, & pourvû qu'on ait parlé de fougère, & de chalumeaux, on croit avoir fait une *Eglogue*. Les Modèrnes ont eû tort de mettre en *Eglogues* des matières élevées, & de faire chanter aux Bèrgérs les loüanges des Rois. Ronſard s'eſt rendu ridicule en faiſant faire dans ſa prémière *Eglogue* l'éloge de Budée, & de Vatable, par la Bèrgère Margot : ces Sçavans-là ne doivent point être de la connoiſſance de Margot. A la vérité il faut que les ſentimens dont on fait la matière des *Eglogues* ſoient plus fins, & plus délicats que ceux des vrais Bèrgérs ; mais il faut leur donner la forme la plus ſimple, & la plus champêtre qu'il eſt poſſible. Cependant cette ſimplicité, & cette naïveté, n'excluent que les rafinemens exceſſifs, tels que ſont ceux des gens du grand monde. FONT. L'emploi de l'*Eglogue* eſt de

Chanter Flore, les champs, Pomone, les vèrgérs ;
Au combat de la flûte animer deux Bèrgérs,
Des plaiſirs de l'amour vanter la douce amorce,
Changer Narciſſe en fleur, couvrir Daphné d'écorce. BOIL.

L'Églogue quelquefois,
Rend dignes d'un Conſul la campagne, & les bois. ID.

De l'Églogue en tes vèrs éclate le mérite,
Sans qu'il en coûte rien au fameux Théocrite. PERRAULT.

Nippes d'Églogue, des houlettes,
Petits chiens & petits moutons,
Flutes, flageolets & muſettes. N. CH. DE VÈRS.

Il y a des *Eglogues* de Théocrite d'un caractère élevé ; & Virgile en a fait auſſi d'un haut ſtile. Ainſi l'*Eglogue* élève quelquefois ſa voix. MÉN. L'Établiſſement de l'Académie ou aſſemblée des Arcadiens à Rome, dont les prémiérs commencemens ne ſont que de l'an 1690. a beaucoup renouvellé en Italie le goût des *Eglogues*. Ces Meſſieurs, qui ſont l'élite de tout ce qu'il y a de beaux

beaux eſprits en Italie, prennent le nom de Bèrgers d'Arcadie, & ne veulent point qu'on traite leur aſſemblée d'Académie, ils ont chacun comme un nom de guèrre, qui eſt toûjours un nom de Bèrger, & s'attachent particulièrement aux *Eglogues*, comme à des piéces plus propres à leur profeſſion. Le ſçavant M. Creſcentini, un des fondateurs de cette aſſemblée qui en a été long-tems Cuſtode, c'eſt-à-dire Préſident, & qui y porte le nom de Alphéſibeo Cario, a écrit les loix & l'établiſſement des Arcadiens avec les noms de tous ceux qui ont été reçus juſqu'à préſent, à la fin de ſon livre *in* 4°, intitulé, *La Bellezza de la volgar poeſie*, imprimé à Rome 1700. Les François ne ſont pas heureux à réüſſir en *Eglogues*, Cependant il y a des connoiſſeurs qui prétendent que Fontenelle a mieux ſuivi les véritables régles de l'*Eglogue*, que les Anciens. Les Italiens veulent avoir trop d'eſprit, dire les chôſes trop finement : le caractère de l'*Eglogue* eſt d'être ſimple. Le P. Ra. L'*Eglogue* n'eſt ni fière, ni violente. Si elle eſt paſſionnée, elle n'a que de petits emportemens, & de petits déſeſpoirs; qui n'ont rien de fâcheux. Dans l'*Eglogue* Françoiſe il faut ranger les rimes feminines & maſculines de ſuite deux à deux ſans les entrelacer. P. Mourgues. M. l'Abbé Fraguier a fait une fort belle Diſſertation ſur l'*Eglogue*.

Ce mot vient du Grec ἐκλογὴ, qui ſignifie *choix*. L'*Eglogue* eſt une Silve, un petit ouvrage, mais remarquable pour ſon élégance. Ce n'eſt ſelon ſon étymologie qu'une piéce choiſie, mais l'uſage l'a déterminée à ſignifier une piéce de Poëſie courte, & d'un ſtile ſimple & naturel. Idylle & *Eglogue* ſont la même chôſe ſelon leur première ſignification. Les *Eglogues* de Théocrite portent le titre d'idylles, εἰδύλλια, mais l'uſage a voulu que le nom d'*Eglogue* ſe donnât aux piéces dans leſquelles on fait parler des Bèrgers, & le nom d'idylle, aux autres piéces de vèrs qui ſont d'un ſtyle doux & naturel, comme l'*Eglogue*; mais dans leſquelles on ne fait point parler de Bèrgers.

Quelques-uns croyent qu'on a appellé *Eglogue* un poëme imité d'après un autre, telles qu'étoient les *Eclogues* de Virgile, qui n'étoient que des imitations de Théocrite. D'autres s'imaginent que ce nom vient de αἴξ, αἰγὸς, chévre, & de λόγος, diſcours, comme qui diroit Diſcours ſur les chévres, ou diſcours des paſteurs de chévres. Mais le P. de la Rue, dans ſon Commentaire ſur Virgile, prétend que l'on eut dit Αἰγολογία, *Aegologie*, & non pas Ἐκλογὴ, *Eclogue*, ce qui eſt vrai ſi ce mot eût eû le premier ſens; mais quelque ſens qu'on lui eût donné il eût été écrit par un αι en Grec, & en Latin par un *æ*. Gaſpar Barthius prétend qu'on appelloit *Eclogue* toutes les piéces de vèrs d'une grandeur médiocre, mais trop petite pour qu'on leur donnât le nom de livre. C'eſt ainſi que Stace dans l'épître qui eſt à la tête du IIIe Livre de ſes *ſylvæ*, & dans la préface du Livre IVe appelle ſes piéces *Eclogues*, quoiqu'il ne leur ait point donné ce titre. Auſone dans la préface de ſon Cupidon crucifié appelle auſſi *Eclogues* ſes Idylles, & Crucé, dans ſon Commentaire ſur Horace, témoigne avoir vû des manuſcrits très-anciens, qui donnoient aux ſatyres de ce Poëte le nom d'*Eclogues*. Voyez Barthius dans ſes Notes ſur Stace *L. IV. ſylvarum I.* & Jacque Crucé dans ſes Remarques ſur le titre des ſatyres d'Horace, à la tête de ſon Commentaire.

Eglogue, s'eſt dit auſſi d'autres ouvrages que de piéces de Poëſie; car on a dit les *Eclogues* de Diodôre, de Polybe, de Ctéſias, de Théophraſte, de Strabon; & en ce ſens il ne veut dire autre chôſe, que des Extraits, des Collections; d'où vient que l'on appelloit Eclogaire, un ſçavant qui avoit fait beaucoup de collections des Auteurs qu'il avoit lûs.

ÉGLOGAIRE, ou ECLOGAIRE. ſ. m. Faiſeur de Collections, Sçavant qui fait des Eclogues, c'eſt-à-dire, des choix, des collections, des extraits des Auteurs qu'il lit pour s'en ſervir dans l'occaſion. *Eclogarius*. Juſte-Lipſe, le P. Pétau, Voſſius, Selden, Grotius, ont dû être de grands *Eclogaires*, Ce mot ne ſe dit point en nôtre langue. On pourroit pourtant s'en ſervir, en parlant de l'antiquité, & d'un Auteur à qui elle auroit donné le nom d'*Eclogaire*.

ÉGLON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Eglon*. C'étoit la Capitale d'un Royaume de la Tèrre de Chanaan, & la réſidence du Roi. Elle fut priſe par Joſué, & aſſignée à la Tribu de Juda. *Joſ. X.* 3. 5. 34. 35. & *XV.* 39. Les Septante la nomment Odollan: c'eſt ce qui a fait qu'Euſebe dans ſon livre des lieux Hébraïques la confond avec Odolla, & n'en fait qu'une de ces deux villes. Mais le Texte Hébreu les diſtingue manifeſtement. De plus, quoique les Septante ayent toujours Odollan dans Joſué X. 34. 36. Nobilius remarque dans ſes Scholies que dans quelques exemplaires il y a Αἰγλὼν, ou Ἐγλὼν, c'eſt-à-dire, *Aiglon*, ou *Eglon*, au même Chapitre de Joſué, v. 5. & 23. Au Ch. XII. du même livre v. 12. quelques exemplaires l'appellent Αἰλάμ, & d'autres Ἐλὼμ, mais elle eſt manifeſtement diſtinguée d'Odolla qui ſuit. Au tems de S. Jérôme c'étoit un grand bourg à 12 ſtades d'Éleuthéropolis.

EGM.

ÉGMONT. ſ. m. Bourg des Provinces Unies. *Egmontium*. Il eſt dans la Nort-Hollande, environ à une lieuë d'Alkmar, du côté du couchant. *Egmont* eſt ſéparé par les dunes en deux parties, dont l'une eſt ſur la mèr, & l'autre dans les tèrres. Il y a dans celle-ci un vieux château. Quelques-uns écrivent *Eghmont*; cet *h* n'eſt point néceſſaire en François. La Maiſon d'*Egmont*, *Egmontana familia*, les Comtes d'*Egmont*, *Egmontani Comites*, maiſon illuſtre dans les Païs-Bas depuis pluſieurs ſiécles, mais éteinte en 1707, par la mort de François Procope, dèrnier Comte d'*Egmont*. Les Comtes d'*Egmont*, fidelles à leur religion & à leur Prince légitime, ne ſuivirent point la révolte des Provinces Unies.

EGN.

EGNATIA. ſ. f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Egnatia gens*. La famille *Egnatia* étoit plébéienne.

EGNATULEIA. ſ. f. Nom d'une famille Romaine. *Egnatuleia*. On ne connoit la famille *Egnatuleia* que par Ciceron, qui parle d'un Egnatuleius dans ſa 3e & ſa 5e Philippique, & par quelques victoriats, ou médailles qui ſont râres.

EGO.

ÉGOBILLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Scubiculus*, *Scuviculus*, *Scubilius*. Saint Scubicule, ou Scuvicule, que nous appellons ſaint *Egobille*, étoit Diacre de l'Evêque S. Nigaiſe, Apôtre du Véxin François, & il fut martyriſé avec lui, S. Cerin & ſainte Pianche.

De *Scubiculus*, on a fait *Eſcubicule*, *Eſcubiele*, *Eſcobiele*, *Eſcobille*, *Ecobille*, *Egobille*.

ÉGOGER. v. act. Tèrme de Tanneur. C'eſt, Ôter avec le couteau tranchant les extrémitez ſupèrflues du veau du côté de la chair, comme les oreilles & le bout de la queuë. *Reſcindere*, *præſcindere*. *Egoger* un veau.

ÉGOHINE. ſ. f. Tèrme d'Artiſan. C'eſt ce qu'on appelle autrement une *ſcie à main*. *Serrula manualis*.

ÉGORGER. Voyez ESGORGER.

ÉGOSILLER. Voyez ESGOSILLER.

ÉGOSPOTAMOS, ou ÉGOPOTAMOS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Ægopotamos*, *Flumen Aegos*, & non pas *Hegonis promontorium*, comme a dit Maty. *Egoſpotamos* eſt un Cap de Macédoine, près de l'embouchure de la rivière de Chabro, & qui s'avance dans le Golfe de Saloniki, entre la ville de ce nom & celle de Caſſandria. Maty.

On trouve auſſi un *Egoſpotamos* dans l'antiquité. Æmilius Probus le nomme *Aegos flumen*, dans Lyſandre, dans Alcibiade & dans Conon. Mela, qui en parle L. II. c. 2. met ce lieu dans la Thrace, dit qu'il eſt célébre par le naufrage d'une flotte Athénienne, & l'appelle *Flumen Aegos*. Pline, qui L. II. c. 58. le nomme de même que Probus, le met auſſi dans la Thrace, & conte qu'on y voyoit de ſon tems une pièrre de la grandeur d'un char, & d'une couleur noirâtre, comme ſi elle avoit été au feu, laquelle étoit tombée du Soleil, au tems & au jour que l'avoit prédit Anaxagoras de Clazoméne. Strabon L. VI. donne à ce lieu un nom pluriel, *Ægopotami*. Plutarque dans Alcibiade le place ſur les bords de l'Helleſpont. Ainſi l'*Egopotamos* des Anciens étoit bien éloigné de celui de Maty, s'il y en a un à l'endroit qu'il indique. Il paroît par tous ces Auteurs, & ſur tout par Emilius Probus, & par Plutarque dans Alcibiade & dans Lyſandre, que c'étoit une ville & un beau port de mèr. Tzetzes dit expréſſement que c'étoit une ville; & le P. Chamillard Jéſuite a depuis peu une médaille qui le montre. Elle eſt de petit bronze. D'un côté c'eſt une belle tête de femme coëffée d'une manière fort particulière, c'eſt-à-dire, d'un bonnet, ce ſemble, en forme de corbeille, & autour duquel il y a une couronne de laurièr. Elle a des pendants d'oreille à trois pendants. Au revèrs c'eſt une chévre, avec ces lettres ΑΙΓΟΠΟ; c'eſt-à-dire, ΑΙΓΟΠΟΤΑΜΟΤ, ou ΑΙΓΟΠΟΤΑΜΩΝ, ou ΑΙΓΟΠΟΤΑΜΙΩΝ.

Ce nom eſt compôſé de αἴξ, αἰγὸς, *Chévre*, & ποταμὸς, *fleuve*; & ſignifie, *Le fleuve de la Chévre*. Ce n'eſt pourtant pas un fleuve, mais une ville, comme nous venons de le montrer. Peut-être étoit elle ſituée à l'embouchure d'un fleuve dont elle avoit pris le nom, comme beaucoup d'autres villes.

ÉGOUSSER. } *Voyez* { ESGOUSSER.
ÉGOUT. } *Voyez* { ESGOUT.
ÉGOUTER. } *Voyez* { ESGOUTER.
ÉGOUTOIR. } *Voyez* { ESGOUTOIR.

E G R.

ÉGRA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Egra.* On l'appelle autrement *Eger*, ou *Egre*. L'*Egra* prend ſa ſource dans les montagnes du Marquiſat de Culembach, aux extrémitez de la Franconie, du côté de l'Eſt, entre peu après dans la Bohême par la ville d'*Egra*, & ſe jette dans l'Elbe à quelques lieuës au deſſus de Letoméritz.

ÉGRA, Ville de Bohême que l'on appelle auſſi *Eger*, ou *Egre*, & *Heb*, ou *Cheb*, en Latin *Egra*.

ÉGRAFIGNER. Voyez ESGRAFIGNER.

ÉGRAPPER. v. a. Tèrme d'Agriculture, qui ſe dit du raiſin. Ôter la grappe du raiſin, ce qui ſe fait, ou dans la tine, ou autre vaiſſeau, à meſure qu'on y apporte le raiſin pour être foulé, ou quand on le jette dans la cuve. *Racemi grana decutere, excutere; botro caudas extrahere*. Il faut égrapper cette vendange, de crainte que le vin ne contracte le goût de la grappe. Liger.

ÉGRATIGNER. Voyez ESGRATIGNER.

ÉGRATIGNEURE. Voyez ESGRATIGNEURE.

ÉGRAVILLONNER. v. a. Tèrme de Jardinage, qui ſe dit des arbres qu'on léve en motte. Après en avoir tout autour & au deſſous retranché la motte environ des deux tiers, pour lors avec la pointe de la ſerpette, ou quelque autre morceau de fèr pointu, on retire d'entre les racines un peu de la tèrre qui y étoit, afin que ces racines ſe trouvant enſuite garnies d'une tèrre nouvelle, puiſſent profiter des ſels qui y ſont contenus, & par ce moyen prendre une noulle vigueur. Voilà ce qui s'appelle *égravillonner*. *Radicibus arboris glaream excutere, auſferre*. Lorſqu'on r'encaiſſe les orangers, il ne faut pas oublier de les *égravillonner*. Liger. Cet Auteur dit en Latin *glareare*; mais il a forgé ce mot, qui n'eſt pas Latin.

Egravillonner, eſt compôſé de la prépoſition *e*, qui dans la compoſition ſignifie ſéparation, retranchement; & du mot graviér, ou gravillon, c'eſt-à-dire, petit graviér. *Egravillonner*, c'eſt ôter le graviér.

ÉGREMONT. ſ. m. Bourg ou petite ville du Comté de Cumberland en Anglerèrre. *Egremontium*. Il eſt près de la mèr d'Irlande, vis-à-vis de l'Iſle de Man.

ÉGRENER. ÉGRILLARD. ÉGRILLOIRE.	*Voyez*	ESGRENER. ESGRILLARD. ESGRILLOIRE.

ÉGRISER. v. act. Les Lapidaires appellent *égriſer* lorſqu'ils frottent deux diamans l'un contre l'autre pour les uſer & les polir, en ôtant ce qu'il y a de rude & d'imparfait. *Deterere, atterere*. On en uſe ainſi, parce que le diamant eſt ſi dur, que nulle autre chôſe ne le peut rompre & uſer, que le diamant même.

ÉGRISOIR. ſ. m. Boëte qui ſert lorſqu'on égriſe les diamans. *Capſula poliendis ac terendis lapillis*. La poudre qui ſort des diamans bruts qu'on égriſe, tombe dans l'*égriſoir*; cette poudre ſert enſuitte à tailler & à polir d'autres diamans.

ÉGRUGEOIRE. ÉGRUGER. ÉGRUGEURES.	*Voyez*	ESGRUGEOIRE. ESGRUGER. ESGRUGEURES.

E G U.

ÉGUÉER. ÉGUEULER. ÉGUIÈRE.	*Voyez*	ESGUÉER. ESGUEULER. ESGUIÈRE.

ÉGUILANS. ſ. m. & plur. Étrennes chez les Pèrcherons; mot qui eſt abbregé d'Au-guy-l'an-neuf. Chastelain, *Martyrol*. Voyez Auguilaneuf. Cependant puiſqu'il ſignifie Étrennes au Pèrche, *Xenia, ſtrena*, il y a étendu ſa ſignification.

ÉGUILLE. ſ. f. *Acus*. Voyez AIGUILLE.

On appelle en marine fond d'*Eguille*, le ſol ou ſurface de la tèrre ſous l'eau, dans lequel on trouve par le moyen de la ſonde une infinité de petits coquillages gros comme de petits fèrs d'éguillettes, & tèrminez en pointe.

ÉGUILLETER. v. act. Tèrme de Marine. *Eguilleter* les canons, c'eſt les amarrer extraordinairement dans un gros tems. *Fortiùs alligare, conſtringere ligulis*.

ÉGUILLETTE. Voyez AIGUILLETTE. Courir l'*éguillette*. Voyez au même mot, & dans la Faille, hiſt. de Toulouſe II. Part. p. 189.

ÉGUILLETTES. ſ. f. *Ligulæ, funiculorum quoddam genus*. Tèrme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne à de menuës cordes qui ſèrvent à divèrs uſages; comme à éguilleter les canons, les boſſes, & à tenir la tête des grands voiles dans les râteaux.

Éguillettes de Ponton. Ce ſont des piéces de bois qui ſont pôſées ſur le haut des côtez d'un ponton, où l'on amarre les attrapes.

ÉGUILLON. ÉGUILLONNER. ÉGUISER.	*Voyez*	AIGUILLON. AIGUILLONNER. AIGUISER.

E G Y.

ÉGYPTE. ſ. f. Nom propre de païs. *Ægyptus*. C'étoit chez les Anciens une partie de l'Aſie, dont le Nil faiſoit les bornes; depuis pluſieurs ſiécles l'*Egypte* eſt cenſée de l'Afrique. L'*Egypte* eſt bornée au levant par l'iſthme du Suez & par la mèr rouge, qui la ſéparent de l'Arabie heureuſe, & de la Pétrée. Elle a au nord la mèr méditerranée; au couchant le Royaume & le déſert de Barca, & au midi la Nubie, & la côte d'Abex. Ce païs eſt renfèrmé entre le 22. & le 31. degré de latitude ſeptentrionale, & entre le 60 & 63 de longitude. L'*Egypte* ne s'étendoit point autrefois au delà du Nil, aujourd'hui elle va juſqu'à une grande chaîne de montagnes qui la ſépare du Royaume de Barca. Ptolémée eſt le prémier, que je ſçache, qui l'ait miſe en Afrique, mais encore après ſon tems on a continué de la placer dans l'Aſie.

Dans la diſtribution qui ſe fit du monde cent ans après le déluge l'*Egypte* tomba en partage à Cham; de là vient qu'on lui donna le nom de Tèrre de Cham, & de Chamie, ou Chémie, & que ce mot ſe trouve encore dans pluſieurs noms Égyptiens que l'Antiquité nous a conſervez, comme Chemmis, Piochemmis, Pſittachemmis. L'Écriture appelle l'*Egypte* Mitſraim, & la Tèrre de Mitſraim. Voyez ce mot. Les Turcs l'appellent aujourd'hui Elquilet. Chez les Grècs & les Romains elle n'a point eû d'autre nom que celui d'*Egypte*, les Arabes la nomment *Bardameſſer*.

Hérodote L. II. c. 5. Ariſtote *Météor. L. I. C.* 14. Diodôre de Sicile L. I. p. 25. & L. III. p. 101. & d'autres diſent expreſſément, ou ſemblent dire, que l'*Egypte* n'eſt qu'un grand attèriſſement produit par le Nil; & les Ethiopiens en étoient ſi pèrſuadez que dans Diodôre L. III. p. 101, c'eſt le grand argument qu'ils apportent pour prouver qu'ils ſont plus anciens que les Égyptiens. Bochart réfute ce ſentiment dans ſon Phaleg L. IV. C. 24. On fait monter le nombre des villes de l'ancienne *Egypte* juſqu'à vingt-deux milles.

L'*Egypte* eſt partagée en deux par une grande chaîne de montagnes qui eſt entre le Nil & la mèr rouge, & qui s'étend du nord au midi. Le païs qui eſt entre le Nil & ces montagnes eſt le païs du monde le plus fèrtile; on eſt obligé de jetter du ſable ſur les tèrres, pour qu'elles ne portent point trop. Cette fèrtilité vient du Nil, qui déborde tous les ans, & ſe répand régulièrement ſur les tèrres. Quand il s'eſt retiré on ſeme le froment, qui en deux mois pourrit, gèrme, fleurit, meurit, & ſe coupe. Les anciens Égyptiens faiſoient ſur le même fond deux récoltes de bléd. Aujourd'hui on ſe contente d'une. Après la moiſſon du froment on ſeme l'orge dans le même champ. L'orge eſt ſuivi du ris, des melons, des concombres &c. La tèrre ne repôſe que quand une chaleur exceſſive vient à la deſſécher. De ſorte que les Anciens ont eû raiſon d'appeller l'*Egypte* le greniér de l'Univèrs. L'*Egypte* fourniſſoit vingt millions de boiſſeaux de bléd à Rome. De la Mare, qui juſtifie ce calcul dans ſon Traité de Police, L. V. Tit. IV. C. 2. contre Contarini.

On dit la haute *Egypte*, la baſſe *Egypte*; cette diviſion eſt très-ancienne, on la trouve dans le Livre de Tobie VIII. 3. dans Æthicus à la deſcription d'Aſie, & dans Oroſius hiſt. L. I. C. 2. Bochart remonte encore plus haut; & la trouve dans le nom Mitſraim, parce que ſelon lui c'eſt un duel. La haute *Egypte*, ou l'*Egypte* ſupérieure, comprenoit la Thébaïde & l'Heptanomie, ainſi nommée parce qu'elle étoit compoſée de ſept noms ou petites contrées. L'*Egypte* inférieure ou la Baſſe *Egypte*, n'étoit autre chôſe que le Delta, ou les païs que ſéparoient & qu'arroſoient les ſept bras par leſquels le Nil ſe décharge dans la Méditèrranée. Aujourd'hui on ajoute la moyenne *Egypte*, qui ſe nomme auſſi Bechria, ou Demeſor, comprend quatre Caſilifs, ceux de Fium & de Giſa au couchant du Nil, celui du Caire au levant du même fleuve, & celui de Suef le long de la mèr rouge. La haute *Egypte*, qu'on nomme auſſi Said, eſt l'ancienne Thébaïde; on y compte ſix Caſilifs, qui ſont ceux de Girgio, de Manſélouth & de Beniſuaif, ou d'Ebenſuef, au couchant du Nil; ceux de Minio & de Chèrkeſſi au levant de ce fleuve; & celui de Coſſir le long de la mèr rouge. La Baſſe *Egypte*, qui porte auſſi le nom d'Erris, comprend quatre Caſilifs; ceux de Callioubech, de Menouſia, & de Garbia, qui ſont entre les bras du Nil qui forment le Delta; & celui de Manſoura, qui eſt au levant de ce fleuve. Il y a encore le païs d'Aléxandrie, qui dépend du Caſilif du Caire.

La Capitale d'*Egypte* étoit autrefois Memphis, qu'on a auſſi ap-

pellée Babylone, comme nous avons dit ſur ce mot, T. I. p. 780. Aujourd'hui c'eſt le Caire. L'*Egypte* obéit au Turc.

On dit, les Pyramides d'*Egypte*. Voyez Pyramide. Les Hieroglyphes des *Egyptiens*. Voyez Hiéroglyphe. Le Soudan d'*Egypte*, Voyez Soudan. La fuite en *Egypte*, c'eſt la retraite de Nôtre Seigneur en *Egypte*, pour éviter la fureur d'Hérode. *Matth. II.* La fuite en *Egypte*, eſt auſſi un tableau, ou une eſtampe qui repréſente la ſainte Vièrge & S. Joſeph emmenant Jésus-Christ en *Egypte*. J'ai une belle *fuite en Egypte*, d'un tel Peintre. Les Dynaſties d'*Egypte*, ce ſont les différentes familles qui ont régné en *Egypte*, Euſebe Sancelle, le P. Riccioli & Uſſerius, ont donné des ſuites des Dynaſties d'*Egypte*.

Égypte, s'eſt dit encore d'une contrée particulière de l'*Egypte*, & du Nil, fleuve de l'Afrique ſi célébre, qu'Homère appelle *Egypte* dans l'Odyſſée L. XIV. v. 258. comme le païs où il términe ſa courſe. Enfin, ce mot ſe dit auſſi comme tous les autres noms de païs, pour le peuple qui l'habitoit. L'*Egypte* & la Phénicie eurent l'honneur d'humaniſer les Grècs par leurs colonies, les inſtruiſirent & les civiliſèrent. Celle-ci leur enſeigna la navigation, le commèrce, l'Écriture; l'autre les poliça. L'une & l'autre par ſes loix, les mit dans le goût des Arts, & des Sciences, les initia dans ſes myſtères, & pour tout dire, leur donna des Rois & des Dieux. Tourreil.

Goropius Becanus croit que ce mot *Ægyptus*, Αἴγυπτος, peut être formé du Grèc αἲξ, αἰγὸς, *chévre*, & ὕπτιος, *ſupinus*, couché; comme qui diroit couché, ſitué ſous le ſigne de la chévre. D'autres rapportent que les Grècs ont nommé ce païs Αἴγυπτος, *Egypte*, du nom d'un fils de Bel appelle Αἴγυπτος, *Egypte*, & autrement Armais, lequel commença à y régner vèrs l'an 2420 du monde, 1880 ans environ avant Jésus-Christ. On dit qu'avant ce tems-là ils lui donnoient le nom d'Acrie.

Égypte, en tèrmes de ſpiritualité, ſignifie le monde, le monde corrompu & ennemi de J. C. Sortir de l'*Egypte*, c'eſt ſortir du monde réellement & effectivement, en ſe faiſant religieux, ou ſeulement rompre ſes commèrces, vivre dans la retraite, & dans les exèrcices d'une vie dévote. Retourner en *Egypte*, c'eſt reprendre ſes habitudes vicieuſes. Ah! qu'il y a peu de gens entre ceux qui nous recherchent qui viennent de Jéruſalem; mais qu'il y en a au contraire qui viennent d'*Egypte*. P. Verj.

ÉGYPTEN. ſ. m. Petite ville du Duché de Curlande. *Egyptus.* Elle eſt dans la Semigalle, à 7 lieuës de Braſlaw. Maty.

ÉGYPTIAQUE. adj. m. & f. *Egyptien*, qui appartient à l'Égypte, qui y a rapport. *Ægyptiacus.* Ce mot eſt moins en uſage qu'Égyptien. On le dit néanmoins. M. Tillemont l'a employé dans ſon Hiſt. des Empereurs T. IV. p. 35. & on le trouvera dans ce Dictionnaire-ci au mot Bibliotéque, T. I. à la fin de la p. 1024.

ÉGYPTIEN, enne. ſ. m. & f. *Ægyptius, a.* Nom du peuple qui habite l'Égypte, qui eſt d'Égypte, originaire d'Égypte. Les *Egyptiens* prétendoient être les premiers hommes du monde. Les *Egyptiens* ont paſſé pour les inventeurs des Sciences & des beaux Arts; c'eſt d'eux au moins que la Grèce en avoit eû connoiſſance, ſur tout de l'Aſtronomie; mais il eſt douteux s'ils les inventèrent, ou s'ils n'en reçurent point, au moins les prémiers principes, des Chaldéens. Les *Egyptiens* ont été autrefois très-ſupèrſtitieux. Ils adoroient juſqu'aux animaux les plus vils, & aux plantes les plus communes. Les *Egyptiens* reçurent la foi du tems même des Apôtres, & S. Marc Évangéliſte fut le prémier Évêque d'Aléxandrie. L'Égypte produiſit de Saints, & ſur tout d'Anachorètes, ou Solitaires. Le Chriſtianiſme y eſt aujourd'hui bien défiguré. Il y a cependant quelques Latins, tous les autres ſont au moins Schiſmatiques. Ce ſont les Coptes, ou Cophtes. Voyez ce mot. Mais depuis l'invention des Saraſins, & enſuite celle du Turc, le Mahométiſme y eſt devenu, comme il l'eſt aujourd'hui, la Religion dominante. Les *Egyptiens* paſſoient autrefois pour de grands fourbes, & nous avons quelques manières de parler fondées là deſſus. On en trouve davantage dans les livres Grècs & Latins. Les Italiens les appellent *Ciani*, & *Cingari*; les Allemans *Zigenner*; on les nomme auſſi Gentils & Tartâres; quelques-uns les appellent Saraſins; les Anglois Gypties. En Latin on trouve *Ægyptius*, & *Ægyptianus*, Munſter Geogr. L. III. C. 5. dit qu'ils parûrent en Allemagne en 1417. noirs, brûlez du Soleil, & en fort mauvais arroy: que néanmoins ils faiſoient les gens de qualité, qu'ils menoient avec eux des chiens de chaſſe comme des Nobles; qu'ils avoient des paſſeports du Roi Sigiſmond, & d'autres Princes. Dix ans après on les vit en France. Voyez au mot Bohémien, où vous vèrrez pourquoi on les appella *Egyptiens*. Il y a trente ans qu'il paroiſſoit encore quelques coureurs en France auxquels on donnoit ce nom. Je ne ſçai s'il s'en voit encore.

Aujourd'hui les *Egyptiens* ſont fort ignorants, & paſſent pour être larrons, traitres, avâres, & grands hypocrites. Maty.

Le P. Kirker a tâché d'expliquer dans ſon *Oedipus Ægyptiacus* la plûpart des antiquitez profanes & ſacrées des *Egyptiens*. Voyez le *Canon Ægyptiacus* de Marsham; le P. Petau, Riccioli, Uſſerius, &c. Thevenot dans ſon voyage du Levant, Coppin dans ſon voyage d'Égypte, Bruyn, dans ſon voyage de la Tèrre ſainte, Monconis, Pietro della Valle, parlent de l'État préſent de l'Égypte, & en rapportent différentes particularitez.

M. Tourreil, de l'Académie Françoiſe, qui dans la Préface de ſa Traduction des Philippiques de Démoſthéne écrit Égypte, en citant cet endroit là même dans ſa Table, il ortographie *Ægyptiens*; ce n'eſt point l'ordinaire d'écrire ainſi.

Égyptien, enne, Bohémien, Vagabond, diſeur de bonne avanture. Voyez Bohéme, ou Bohémien.

En Chronologie l'année *Egyptienne* eſt de 365. jours reglément, & il n'y en a aucune de 366, ou biſſextile, comme dans les années Juliennes. Ainſi de quatre ans en 4 ans le commencement de l'année *Egyptienne* anticipe un jour ſur le commencement de l'année Julienne, & par conſequent en 1460 années Juliennes. Il y a 1461. années *Egyptiennes*, & pendant ce tems là le commencement de l'année *Egyptienne*, ou le prémier jour du mois Thot, qui eſt le prémier mois de l'année *Egyptienne*, a été ſucceſſivement dans tous les 365. jours de l'année Julienne. L'Ère la plus fameuſe pour les années *Egyptiennes* eſt l'ère de Nabonaſſar Roi des Chaldéens. On s'en eſt ſurtout ſervi pour les obſervations aſtronomiques. L'Ère de Nabonaſſar commence à l'an 3967. de la période Julienne, le 26. de Fevrier 747. avant la naiſſance de J. C. ſelon le P. Pérau, qui parle plus au long de l'année *Egyptienne* dans ſon grand ouvrage *de doctrina temporum, l. 7. c.* 13. &c. Et dans ſon *Rationarium temporum, l.* 1. *c.* 12. Cinq ans après que l'Égypte fut ſoumiſe à Auguſte, l'année *Egyptienne* devint en quelque ſorte année Julienne, c'eſt-à-dire, que les Égyptiens eurent de quatre ans en quatre ans 366 jours dans leur année. Ils retinrent toûjours les noms particuliers de leurs mois, Thot, Poephi, Atyr, Choac, Tybi, Méchir, Phamenoth, Pharmuthi, Pachon, Payni, Epiphi, Meſor. Voyez l'Anthologie Grécque L. I. C. 91. & le *Menologium* de Fabricius p. 22. Au bout de ces douze mois, qui n'étoient que de 30. jours châcun, ils comptoient cinq ou ſix jours, ἐπαγομέναι ἡμέραι, pour achever le nombre de 365, ou de 366, le commencement de leur année demeura fixé au 29. & au 30. du mois d'Août de l'année Julienne.

E H.

EH. Éxclamation. *Heu!*

> *Eh, que fais-je aujourd'hui qu'obéir à mon ſort,*
> *Et remplir mon deſtin qui me doit à la mort?*
>
> Mlle Descartes.

E H E.

EHENHEIM. ſ. m. Nom de lieu. *Ehenheimia.* Il y en a deux qui portent ce nom. Le prémier s'appelle *Ober-Ehenheim*; c'eſt-à-dire, *haut-Ehenheim*; c'eſt une petite ville d'Alſace, ſur la rivière d'Ergers, à quatre lieuës de Straſbourg, du côté de l'Occident méridional. *Ehenmia ſuperior.* L'autre, qui ſe nomme *Nidder-Ehenheim*, qui ſignifie *Bas Ehenheim*, eſt un village voiſin du haut *Ehenheim. Ehenheimia inferior. Ehenheim*, ville autrefois libre & Impériale, ſoumiſe enſuite aux Électeurs Palatins, puis à la maiſon d'Autriche, eſt à la France depuis la paix de Munſter en 1648.

ÉHERBER. v. act. *Herbis inutilibus purgare.* Ce mot ſe dit dans le même ſens que *Sarcler*, mais ce dèrniér eſt plus uſité. Il faut *éherber* ce champ.

E H I.

ÉHINGEN. ſ. m. Petite ville de Suabe en Allemagne. *Ehinga. Ehingen* eſt ſitué ſur le Danube, à quatre lieües au deſſus d'Ulm. On prend *Ehingen* pour l'ancienne *Dracuina*, ville de la Vindélicie. Maty.

Éhingen, eſt auſſi un bourg de Suabe ſitué ſur le Nécre, à deux lieües au deſſus de la ville de Tubinge. Maty.

E J A.

ÉJACULATEUR. ſ. m. Tèrme de Médecine & d'Anatomie. Nom que l'on donne à deux muſcles qui ſèrvent à l'éjaculation de la ſemence. *Ejaculator.* Les deux *éjaculateurs* naiſſent du ſphincter de l'anus, & s'avançent le long de l'uretère juſqu'à ſon milieu, où ils s'inſèrent latéralement. Dionis. On appelle auſſi *éjaculateurs* deux muſcles du clitoris, qui ſortent du ſphincter de l'anus, & s'avançant latéralement le long des lévres, s'inſèrent à côté du clitoris. Id.

ÉJACULATION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui s'employe dans

dans les rapports des Matrones &c. *Ejaculatio*, *jaculatio*. Quand on ordonnoit les congrès dans les Officialitez, elles rendoient témoignage de l'érection, de l'intromiſſion, de l'*éjaculation*.

Ce mot vient du Latin *ejaculari*, *lancer en haut*.

ÉJACULATOIRE. ſ. m. Terme d'Anatomie. Qui ſe dit de deux petits conduits, qui ſortent des véſicules ſéminaires. *Ejaculatorius*. Les deux conduits *éjaculatoires* n'ont pas plus d'un pouce de longueur : ils ſont larges proche des véſicules, & diminuent à meſure qu'ils approchent de l'uretère qu'ils percent enſemble. DIONIS. On donne auſſi ce nom aux vaiſſeaux déferents, mais mal à propos, dit le même Auteur.

E I C.

EICÉTES. ſ. m. Hérétiques du VIIe ſiécle, qui profeſſoient la vie monaſtique. Sur ce qu'il eſt dit dans l'Exode, que Moyſe & les enfans d'Iſraël avoient chanté un cantique à la loüange du Seigneur, après qu'ils eûrent paſſé la mèr rouge, où leurs ennemis périrent, les *Eicétes* étoient perſuadez qu'il falloit chanter & danſer pour bien loüer Dieu, & comme Marie la Prophéteſſe ſœur de Moyſe & d'Aaron avoit pris un tambour en ſa main dans la même occaſion, & que toutes les femmes avoient fait la même choſe, & témoigné leur joye par des danſes, les *Eicétes* tachoient, pour mieux imiter cette conduite, d'attirer chez eux des femmes qui faiſoient auſſi publiquement profeſſion de la vie monaſtique. M. D. C.

On écrit auſſi HEICÉTE, ou HICÉTE, comme l'on prononce.

EICHFELD. ſ. m. Petit païs de la Baſſe Saxe en Allemagne. *Eiſchfeldia*. Les Allemans écrivent *Eiſchfeldt*. Ce païs eſt borné par la Thuringe, la Heſſe, & le Duché de Brunſwick, dont il étoit autrefois une partie. Othon de Brunſwick le vendit l'an 1365 à l'Archevêque de Mayence, dont les ſucceſſeurs le poſſédent encore aujourd'hui. Ses lieux principaux ſont Duderſtat, capitale, & Heylingſtat. MATY.

EICOSAÈDRE. ſ. m. Terme de Géométrie. C'eſt un corps qui a vingt faces égales, compoſé de vingt triangles équilatéraux & égaux entre eux, & qui eſt le dernier des cinq corps réguliers. *Icoſaedrum*.

Ce mot vient de εἴκοσι, vingt, & de ἕδρα, ſiége, aſſiéte, parceque l'*Eicoſaèdre*, ou *icoſaèdre*, a vingt ſurfaces, ſur leſquelles il peut s'arrêter.

E I D.

EIDER. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Eydera*, *Eydora*. L'*Eider* a ſa ſource vers la mèr Baltique, à deux lieuës de Kiele, coule d'Orient en Occident entre les Duchez d'Holſtein & de Sleſwick, & ſe décharge dans la mèr d'Allemagne un peu au deſſous de Tonningen.

ÉIDERSTÉDE. ſ. Nom propre d'un petit païs du Duché de Sleſwick en Dannemarck. *Eiderſtadia*. Il s'étend le long du bord ſeptentrional de l'Eider, & Tonningen en eſt la capitale.

Le Gouvèrnement d'*Eiderſtéde*, *Eiderſtadienſis Præfectura*, eſt une prèſqu'iſle formée par l'Eider & la mèr d'Allemagne. Il comprend l'*Eiderſtéde* qui lui donne ſon nom, le païs d'Everſchop au nord de l'*Eiderſtéde*, & celui d'Utholm, qui eſt au levant des deux autres. Ce païs s'appelloit autrefois la Friſe Mineure, *Friſia Minor*; la Friſe Cimbrique, *Friſia Cimbrica*, la Friſe Septentrionale, *Friſia Septentrionalis*, la Friſe de l'Eider, *Friſia Eiderenſis*.

E I F.

EIFEEL, ou EIFFLE. ſ. m. Nom propre d'un petit païs d'Allemagne qui eſt en partie dans l'Archevêché de Trèves, & en partie dans le Duché de Juliérs. *Eiffalia*. MATY. *Eſlia*, *Eiflia*. HADR. VALOIS.

E I G.

EIGUEZ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de France qu'on nomme autrement *Aigue*. *Icarus*, *Aigarus*, *Eigarus*. Elle a ſa ſource dans les montagnes du Dauphiné, vèrs le Gapençois, & après avoir paſſé à Nions & à S. Tronquet, elle va ſe décharger dans le Rhône à côté d'Orange. CORN.

E I H.

EIHAM. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de Flandres proche d'Oudenarde. *Eihamum*. Elle fût bâtie par Baudouin De Liſle Comte de Flandres, & donnée aux Bénédictins l'an 1063. *Sainte-Marthe Gall. Chriſt. T. IV. p.* 364.

E I L.

EILE. Voyez HALY.

E I M.

EIMBEK. ſ. m. Petite ville du Duché de Brunſwick dans la Baſſe Saxe. *Eimbeca*. Elle eſt dans le quartiér de Grubenhagen, près de la Leyne, entre les villes de Gottingen & de Hildeshein. *Eimbek*, qui étoit autrefois ville Impériale & libre, dépend aujourd'hui de la Maiſon de Brunſwick. MATY.

EIMOUſTIER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Antimonaſterium*. Elle eſt ſur la Vienne, dans le diocèſe de Limoges, à ſept lieuës au levant de cette ville.

E I N.

EINDHOVEN. ſ. m. Petite ville du Brabant Hollandois, ſur le Dommel, à ſix lieuës au deſſus de Boſleduc. *Eindhoria*. MATY.

EINE. ſ. m. *Inguen*. Voyez AISNE.

EINS. Vieux mot, qui ſignifie jamais.

E I P.

EIPAN. ſ. m. C'eſt un nom de lieu de la Tèrre Sainte, dans Joſeph, *Antiq. VIII.* 3. mais M. Réland croit avec beaucoup de raiſon que c'eſt un nom corrompu. Toutes les villes que nomme en cet endroit Joſeph, ſont rapportées de même, & dans le même ordre par l'Auteur du II. Livre des Paralipoménes XI. 6. mais au lieu de Ειπὰν, *Eipan*, il y a גת, *Gath*. Ainſi cet Auteur croit que de גת Joſeph avoit fait ΕΤΤΑΔ, que de là s'eſt fait par la faute des Copiſtes ΕΤΠΑΝ, & enſuite ΕΙΠΑΝ.

E I S.

EISACH, ou EISOCH. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Eiſachus*, *Iſochus*. Elle baigne Brixen dans le Tirol, & Bolſano dans le Trentin, & ſe jette peu après dans l'Adige.

EISCHFELDT. Voyez EICHFELD.

EISCHTET, ou AISCHTET. ſ. m. Nom propre de ville. *Eiſtatum*, *Eiſtadium*, *Quercopolis*, *Dryopolis*. Ville d'Allemagne dans le Cèrcle de Franconie. *Eiſchtet* eſt dans le Nordgaw, ſur les confins du haut Palatinat, de la Bavière & de la Franconie. L'Évêché d'*Eiſchtet* fut établi en 748. par S. Boniface, & fondé par le Comte Suigger de Hirchsberg.

EISENACH. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Haute Saxe, *Eiſenacum*. *Iſenacum*. Elle eſt ſituée au conflant de la rivière d'Horſel dans celle de Neſſa, à ſix lieuës au midi de Mulhauſen. *Eiſenach* étoit autrefois ville libre, & impériale, & faiſoit grand commerce de fèr. Aujourd'hui elle eſt capitale d'un Duché.

Le Duché d'*Eiſenach*, *Eiſenacenſis*, ou *Iſenacenſis Ducatus*, eſt un petit État de la Thuringe dans le Cèrcle de la haute Saxe. Il eſt entre le Duché de Gotha & la Heſſe, & appartient à la Maiſon de Saxe Weimar. Marckſal, château ſur la Verra, eſt la réſidence de ſes Ducs.

EISENTHORN. ſ. m. qui ſignifie Porte de fèr. *Porta ferrea*, *Pylæ ferreæ*. C'eſt le nom d'un paſſage fort difficile, pour entrer dans la Tranſylvanie. Il eſt aux confins de cette Principauté, de la Valaquie, & de la haute Hongrie, & donne ſon nom à toute une chaîne de montagnes prèſque inacceſſibles qui environnent la Tranſylvanie du côté du midi. On les appelle auſſi Viſkapu.

EIſSIR, ou plûtôt *Iſſir*, vieux mot, qui ſignifie ſortir, & dont il nous eſt demeuré *iſſu*, qui eſt un tèrme de généalogie, pour dire, ſorti, deſcendu ; & *iſſue*, pour dire, ſortie.

E I X.

EIXſE. ſ. m. Nom de lieu. *Exciſum*. Ce lieu étoit dans la Guyenne, à 74 mille de Bourdeaux, & à 15 de Leitoure. *Hadr. Valois Notit. Gall. p.* 376.

E K E.

ÉKÉLENFORD. ſ. m. Petite ville du Duché de Sleſwick, en Irlande, ſur un petit golfe de la mèr Baltique, entre Kiel & Sleſwick. *Ekelenfordia*. *Ekelenford* eſt un bon port. Je le trouve auſſi nommé *Ekelenborg* dans Hoffman.

ÉKÉREN. ſ. m. Village des Païs Bas, dans la Campine, à deux lieuës au nord d'Anvèrs. La journée d'*Ekéren*. Les François & les Eſpagnols battirent les Anglois & les Hollandois à *Ekéren* l'an 1703. le 30e de Juin.

ÉKÉSIO, ou ÉKÉSIE. ſ. m. Ville de Suéde dans la Province de Smalande. *Ekſium*. Elle eſt ſur la rivière d'Arby, environ à 18 lieuës de Calmer vèrs le nord-oüeſt.

E L.

ÉL. ſ. m. Nom propre de Dieu. אל. *Fortis*, *Deus*. Entre les noms que l'Écriture donne à Dieu le nom *El* n'eſt pas celui qu'il importe le moins de connoître exactement. P. SOUC. Les Anciens

ciens Intèrprétes le traduiſent Dieu, fort, très-fort, Dieu fort. Les Septante ſubſtituent quelquefois quelque autre nom au lieu de traduire celui d'*El*, *Pſ. CL.* 1. Seigneur; *Iſ. XIV.* 13. Ciel; *Job. XX.* 29. Surveillant, Intendant, Ἐπίσκοπος. Reuchlin lui donne auſſi la ſignification d'*auxiliator*. Celui qui ſecoure; mais elle eſt ſans fondement. Le ſentiment commun eſt que *El*, אל, vient du vèrbe inuſité איל, *Il*, ou, אול, *oul*, qui a la ſignification de force & de puiſſance. Dans les Diſſèrtations du P. Souciet Jéſuite qui viennent de paroitre (1715.) il y en a une ſur le nom de Dieu *El*; où l'on explique tout ce que l'on peut ſçavoir de ce nom.

E L A.

ÉLABORATION, ſ. f. Travail, action par laquelle une chôſe eſt achevée, pèrfectionnée. Le ſuc de la tèrre dans ces tuyaux ſubit des fèrmentations, & des *élaborations* diffèrentes, qui le changent conſidérablement. Lémery.

ÉLABOURER. v. act. Formé du mot Latin *Elaborare*. Travailler avec ſoin & application à quelque ouvrage. Il eſt peu en uſage, ſi ce n'eſt au participe. Tout ce qui ſort des mains de cet Artiſan, de ce Peintre, eſt bien *élabouré*, bien fini.

On dit particulièrement en Médecine, que du ſang eſt bien *élabouré*, *ſanguis verus*, *factus*, *benè temperatus*, quand il eſt bien conditionné, quand la nature a eû ſoin de le bien pèrfectionner. M. Lémery dit toujours *élaboré*, & jamais *élabouré*. Cette portion de la liqueur qui eſt dans les veines ne diffère du chyle, qu'en ce qu'ayant circulé quelque-tems avec la liqueur ſanguine elle eſt un peu plus *élaborée* que lui. Lémery. Si le chyle alloit de ſon réſèrvoir droit aux mammelles, il ne ſeroit point encore aſſez pèrfectionné & *élaboré* pour produire un bon lait. Id. Sans l'eau rien ne pourroit être *élaboré*, dans la nature. Id. M. Dionis retient le nom d'*élabouré*. Il faut que le chyle par la chaleur qu'il trouve dans le cœur, & par la compreſſion qu'il y ſubit, ſoit *élabouré*, atténué, & fèrmenté à pluſieurs repriſes. Dionis. Il paroit par ces autoritez qu'on dit fort bien en Médecine l'un & l'autre mot *élaboré* & *élabouré*. *Élaboré* eſt plus nouveau qu'*élabouré*.

ÉLAGABALE. ſ. m. Surnom que l'on donnoit au Soleil dans la ville d'Émeſſe, où il étoit honoré. *Elagabalus*, *Alagabalus*. Car on ne peut douter que ce ne ſoit le ſoleil à qui l'on donnât ce nom, puiſque Dion & Hérodien le rendent par Ἥλιος, *Soleil*, & que l'on trouve d'anciennes inſcriptions qui portent, SOL ALAGABALVS, & ſur les médailles du dèrnier Antonin SACERDOS DEI ELAGABALI. Une autre médaille du même porte au revèrs SANCT. DEO SOLI ELAGABALO. Hérodien & Capitolin diſent que c'eſt le nom que les Phéniciens donnent au ſoleil, mais Lampridius écrit que les uns le prennent pour le ſoleil, & les autres pour Jupitèr.

Au reſte, ce nom ſe trouve différemment éxprimé dans les Auteurs qui en parlent. Hérodien dit *Heleagabalus*; Capitolin & Lampridius *Heliogabalus*, Xiphilin *Elegabalus*, & *Heliogabalus*, Photius, *Elagabalus* & *Elagaballus*. Il eſt clair que ce nom eſt compôſé de deux mos, dont il n'y a point à douter que le prémiér ne ſoit אלה, *Eloah*, ou comme les Syriens prononçoient *alaah*, & *allah*, ſelon la prononciation des Arabes. Le ſecond eſt plus difficile à trouver. Il ſemble que ceux qui prétendoient que *Elagabale* fût Jupiter ayent pris *gabal* pour *bagal*, par métathêſe. En ce cas *bagal*, ſeroit le Baal des Phéniciens, qui s'écrit בעל, par un *ain*, lettre qui s'éxprime ſouvent par un *g*. Ce ſecond nom pourroit auſſi être חבלא, *hhabalah*, qui ſignifie corruption; le hhet ſe change quelquefois en *g*, & ce nom convient fort à Apollon, qui paſſoit chez les Anciens pour un Dieu qui amenoit la corruption & la peſte. Bien plus, c'eſt de חבלא, *hhabalah*, que les Syriens prononçoient חבולא, *hhaboulah*, que le nom Apollon s'eſt formé. Mais quelque vraiſemblable que cette étymologie puiſſe paroître, il eſt encore plus naturel de tirer ce nom de גבל, qui en Syriaque & en Phénicien ſignifie former, *formare*, *fingere*; deſorte qu'*Elagabalus* ſoit la même chôſe que אלהא גבילא, *Alaha gabila*, c'eſt-à-dire, *le Dieu formateur*, *créateur*, *Auteur* de toutes chôſes. Et de vrai Ammien Marcellin L.XVII. & Porphyre dans Euſébe, *Præp. Evang. L.III. C.*4. nous apprennent que le Soleil étoit appellé par les Grècs Κτίστης, *Créateur*. Tel eſt le ſentiment de Fullerus, *Miſcell. L. I. C.* 14. Voſſius l'approuve auſſi, & le ſuit, *De Idolol. L. II. C.* 5. Voyez encore Scaliger ſur Euſébe, & Caſaubon ſur Lampridius.

Le Dieu *Elagabale* étoit repréſenté ſous la figure d'une grande pièrre en faveur de cône: c'eſt Hérodien qui nous l'apprend, & les médailles confirment ce qu'il en dit. Voyez Triſtan T. II. p. 220, & ci-deſſus au mot BAETYLE, & au mot ABADIR, ce que nous avons dit de ces ſortes de pièrres. Le dèrniér Antonin, que nous nommons communément *Elagabal*, fit apporter le Dieu *Héliogabale*, ou *Eleagabal*, d'Emèſe à Rome, où il lui fit bâtir un temple fort magnifique, & il l'honoroit avec des cérémonies inconnuës juſqu'alors à cette ville. Il vouloit qu'on ne reconnût point d'autre divinité dans toute la tèrre, & prétendoit y ſoumettre la Religion des Juifs, & des Samaritains, & la dévotion des Chrétiens, dit Lampridius. Les Payens ſentoient une extrême douleur, de voir ce nouveau venu préféré à leur Jupiter. *Elagabale* voulut tranſporter dans ſon temple le feu de Veſta, la ſtatuë de Cybéle, les bouclièrs de Mars, & tout ce que les Romains conſèrvoient avec le plus de reſpèct & de vénération. Il profana pour cela tous les lieux qu'ils eſtimoient les plus ſacrez. Il fit apporter de Carthage l'idôle de Celeſte, que toute l'Afrique révéroit extrêmement. On prétendoit que c'étoit la lune; c'eſt pourquoi *Elagabale* diſoit qu'il la vouloit marier avec ſon Dieu, qu'on prétendoit être le ſoleil. Il en fit célébrer les noces à Rome, & dans toute l'Italie, & il obligea tous les ſujèts de l'Empire à lui faire les préſens de noces. Enfin l'Empereur Alexandre le fit raporter à Émêſe, comme tous les autres Dieux que *Elagabale* avoit fait apporter à Rome, qu'il renvoya tous dans leur païs & dans leur temple, ainſi que le rapporte Hérodien L. VI. Voyez Tillemont dans *Elagabale*, qu'il appelle Héliogabale, & dans Aléxandre.

Élagabale, eſt auſſi le ſurnom du dèrniér Empereur Romain de la famille des Antonins, appellé M. Aurèle Antonin Vère, & ſurnommé *Elagabale*, parce qu'avant que d'être Empereur, il avoit été Prêtre du Dieu *Elagabale*. Le P. Valſechi, Bénédictin d'Italie, a fait une Diſſèrtation ſur le commencement de la Puiſſance Tribunicienne de l'Empereur *Elagabale*. Occo rapporte deux médailles où cet Empereur lui même eſt nommé *Elagabale*; l'une p. 400. Imp. Caes. M. Avr. Anto. Elagab. Pivs Avg. *Elagabale* avec une couronne radiée, au revèrs p. m. tr. p. ii. cos. ii. p. p. Eſculape avec un ſèrpent, un globe, & une étoile. Il y a tout proche une autre figure qui tient de la main gauche une branche d'oliviér. C'eſt un médaillon qu'il ſemble avoir vû: car il indique le cabinet où il eſt par ces lettres *M. fug.* L'autre p. 401. Imp. Caes. M. Avr. Antoninus Avg. Elagab. Pivs, & au revèrs Salvs Antonini Avg. La Déeſſe Santé debout. Le Comte Mezzabarba, qui rapporte auſſi ces deux médailles d'après Occo, avèrtit néanmoins qu'il n'en a jamais vû où cet Empereur eût ce nom. Voyez p. 312.

ÉLAGUER. v. act. Tèrme de Jardiniér. Retrancher les branches ſupèrflues d'un arbre qui empêchent qu'il ne profite. Cela ſe dit proprement des arbres de tige, dans leſquels on retranche les branches ſupèrfluës, qui pourroient rendre la tige déféctueuſe, & nuire à tout le corps de l'arbre, en conſumant inutilement la ſubſtance, dont les branches fécondes ont beſoin. Liger. *Elaguer* & émonder ſont ſynonymes dans La Quintinie, & ils ſe diſent des arbres qu'on veut faire monter pour devenir arbres de belle tige, & pour cet effet on leur ôte toutes les groſſes branches, qui ſortant de l'étenduë de la tige conſommeroient une partie de la ſéve, au lieu qu'elle doit monter à la tête pour allonger & fortifier l'arbre. La Quint.

M. Ménage dérive ce mot ou bien de *collucare*, *elucare*, ou bien de *exlargare*, *elargare*, *élarguer*, *élaguer*. Mais *élaguer* ſe dit ſur tout, lorſqu'on ôte les branches baſſes, & qu'on en ſoulage l'arbre, qu'on l'allége.

ÉLAH. ſ. m. C'eſt le nom de Dieu en Arabe, d'où ſe forme avec l'article *Al*, *Elah*, & par abbréviation *Allah*, qui ſignifie le vrai & unique Dieu, création de l'Univèrs. D'Hèrbelot. Voyez Allah.

ÉLAHIOUN. ſ. m. Divins. Nom de ſecte. *Divini, qui Deum agnoſcunt*. Les Muſulmans entendent par ce mot la ſeconde ſecte des Philoſophes, qui a admis un prémiér moteur de toutes chôſes, & une ſubſtance ſpirituelle détachée de toute ſorte de matière. D'Hèrbelot.

ÉLAISER. Voyez Élaiser.

ÉLAM. ſ. m. Nom propre d'homme. *Elam*; *Ælam*. Les fils de Sem ſont *Elam*, & Aſſem, & Arphaxad, & Lud, & Aram. *Gen. X.* 22. *Elam* fut le père des Élamites, dont nous allons parler.

Élam, ſe dit auſſi dans l'Écriture pour les deſcendans du Patriarche Élam dont nous venons de parler. *Elam*, *Elamita*, *Elymæus*. Marche *Elam*; Méde aſſiége la ville. Enfin, Babylone ne fera plus ſoupirer les autres. Saci, *Iſ. XXI.* 2. *Elam* prend déja ſon carquois, il prépare ſes chariots pour ſes cavaliérs, il détache ſes bouclièrs des murailles. Id. *Iſ. XXII.* 6. Je briſerai l'arc d'*Elam*, qui fait leur principale force. *Jer. XLIX.* 35. Je ferai trembler *Elam* à la vûë de ſes ennemis. Ib. 37. L'Écriture appelle ailleurs ce peuple les fils d'*Elam*, Élamites. Ce ſont les Pèrſes. Voyez Élamite.

Élam, ſe prend encore pour le païs qu'habitoient les Élamites ou deſcendans d'*Elam*. *Elam*, *Elymais*. Alors le Seigneur étendra encore ſa main pour poſſéder les reſtes de ſon peuple, qui ſeront échapées à la violence des Aſſyriens, de l'Égypte, de Phetros, de

de l'Éthiopie, d'*Elam*, de Sennaar, d'Émath, & des Iſles de la mèr. SACI, *Iſ. XI.* 11. Lorſque j'étois dans Suſe, qui eſt une forteresſe de la Province d'*Elam*, je vis dans ma viſion &c. *Daniel VIII.* 2. Cet endroit de Daniel nous montre que la Province d'*Elam* étoit celle dans laquelle étoit Suſe, & par conſequent que c'étoit ce qu'on a depuis appellé la Suſiane, c'eſt-à-dire, qu'*Elam* étoit ſituée dans l'Aſie à l'orient du fleuve Eulée, qui ſelon Bertius la ſeparoit de la Suſiane, qui étoit le long de ce fleuve à l'occident. La Suſiane, dit Strabon, eſt jointe à l'Elymaïs, & celle-ci à la Médie; c'eſt pour cela, remarque Bochart, que l'Écriture joint enſemble les Élamites & les Médes; par exemple, *Iſ. XXI.* 2. *Jerem. XXV.* 25. *Act. II.* 9. Ainſi il paroit qu'*Elam* & la Suſiane s'étendoient toutes deux le long de l'Eulée, celle-ci au midi, & celle-là au nord, & que Suſe étoit aux confins de ces deux provinces. On peut voir Bochart, *Phal. L. II. C.* 2. & au mot ÉLYMAÏDE.

Quoiqu'il ſoit vrai que la Suſiane & *Elam* fuſſent des païs differens & habitez par differens peuples, cependant on eſt obligé de dire qu'outre qu'*Elam*, ou l'Élymaïde, ſe prend quelquefois pour le païs particuliér que nous venons de décrire, elle comprend auſſi quelquefois la Suſiane. Car Daniel VIII. 2. comme nous l'avons marqué, met Suſe dans l'Élymaïde. Benjamin de Tudelle, dans ſon Itinéraire p. 86. de l'édit. d'Elzevir 1633. dit que le Choreſtan eſt la province d'*Elam*; & l'Intèrpréte Arabe *Gen. X.* 22. met auſſi Choreſtan au lieu d'*Elam*. Enfin, Pline L. VI. C. 25. 26. 27. 34. Ptolémée & Marcien, mettent des Élyméens juſque ſur la côte du détroit Pèrſique.

ÉLAMITE. ſ. m. Nom propre de peuple dans l'Écriture. Les Auteurs profanes diſent Elyméen, *Ælamita*, *Elymaus*. Codorlahomot Roi des *Elamytes* fut défait avec trois autres Rois par Abraham, comme il eſt rapporté dans la Genéſe ch. XIV. Comment donc les entendons nous parler châcun la langue de nôtre païs? Parthes, Médes, *Elamites*, &c. PORT-R. *Act. II.* 9. D'Élam ſont venus les *Elamites*, dont il eſt parlé dans la Genéſe, en Iſaïe, en Jérémie, & aux Actes des Apôtres. Ils étoient ſituez entre les Médes, & les Méſopotamiens; & les Prophêtes que je viens de nommer en parlent, comme de gens qui étoient fort cruels, & fort aguèrris. La ville capitale ſe nommoit Élymaïs, où étoit ce temple célébre de Diane qu'Antiochus voulut piller. GODEAU. L'Écriture appelle plus ſouvent ce peuple Élam, ou fils d'Élam. Voyez ÉLAM. Les *Elamites* habitoient le païs d'Élam, dont nous venons de parler en ſa place. C'étoit la poſtérité d'Élam, prémier fils de Sem, *Geneſ. X.* 22. La vèrſion Syriaque *Act. II.* 9. les appelle *Elanites*, mais mal: Les *Elanites* ſont fort differens des *Elamites*: les Elanites ſont les habitans de la ville d'Élana; & les *Elamites* ſont un peuple qui habitoit les bords de l'Eulée. Les *Elamites* étoient farouches, barbâres, belliqueux, comme il paroit par Iſ. XXI. 2. & XXII. 1. par pluſieurs endroits de Jérémie, & par Ézéchiel XXXII. 24. qui dit qu'ils vivoient par la tèrreur de leur nom; c'eſt à dire, comme s'expriment Strabon L. XI. & Néarque, qu'ils vivoient de brigandage & de rapine. Ils eurent des Rois dès le tems d'Abraham, *Gen. XIV.* 1. & juſqu'à Judith I. 6. Jérémie & Strabon parlent auſſi de ces Rois. Les principales armes des *Elamites* étoient le carquois, l'arc, & les fléches. *Jer. XLIX.* 35. Ils ſe ſervoient auſſi de bouclièrs, & avoient des chars à la guèrre. *Iſ. XXI.* 2. Voyez encore ÉLAM, & Bochart, *Phal. L. II. C.* 2.

ÉLAN, ou EſLAN. ſ. m. Bourg ou Village de Champagne dans le Rételois. *Ellauſium*. Il eſt ſur la Meuſe, entre Mezières & Donchery, dans le diocêſe de Rheims. L'Abbaye d'*Elan* eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fondée dans ce bourg l'an 1148. le 1. d'Août, par Hugues Comte de Nevèrs & de Rhétel, qui y eſt entèrré avec Felicité ſa femme, & Hugues ſon fils aîné. Cette Abbaye eſt fille de Loc-Roi. *Gallia Chriſt. T. IV. p.* 354. M. Corneille écrit *Elan*, ou *Elaon*, & les Sainte Marthe *Eſlan*.

ÉLANA. ſ. f. *Elana*, ou plûtôt *Ælana*. Ville & port de mèr de l'Arabie Pétrée, ſur la mèr rouge. Le Noir l'appelle *Aila*; d'autres *Eylan*. Elle eſt aujourd'hui de la domination du Turc, à dix lieuës au nord de la ville d'Eltor, avec laquelle quelques-uns la confondent. *Baudran*, *Hoffman*. Quelques-uns la prennent pour l'Élath de l'Écriture. Le Golfe *Elana*, *Ælaniticus Sinus*, aujourd'hui Golfe d'Eltor. Voyez ELTOR.

ÉLANCEMENT. } Voyez { EſLANCEMENT.
ÉLANCER. } Voyez { EſLANCER.

ÉLAPHÉBOLION. ſ. m. Nom d'un des douze mois des Athéniens. *Elaphebolium*, ou *Elaphibolium*. Le mois *Elaphebolion* répondoit à nôtre mois de Févriér.

Ce mot vient d'ἐλαφος, un cèrf, & βάλλω, je tire, je chaſſe, je bleſſe à coups de fleches, ou bien je jette, je dépôſe. De ces deux ſignifications naiſſent deux ſentimens ſur la caûſe de ce nom; car Triſtan T. I. p. 743. ſur ſa 22e médaille de Commode, croit avec d'autres, que ce mois fut ainſi appellé parcequ'il étoit conſacré à Diane, que l'on ſurnommoit Elaphibolos; c'eſt à dire, Tireuſe de Cèrfs, Chaſſereſſe de cèrfs, Tueuſe de cèrfs. Libanius dans ſa XXXIIe Oraiſon, & Euſtathius ſur le XXVIe Livre de l'Iliade, ſont les garans de Triſtan. Le dèrniér néanmoins dit ſeulement que l'on ſacrifioit des cèrfs à Diane en ce mois-là. D'autres, comme Fabricius dans ſon *Menologium*, diſent que ce mois fut ainſi nommé, parce que c'eſt en ce tems que les cèrfs mettent bas leur bois.

ÉLAPHOBOLIE. ſ. f. fête de Diane. *Elaphobolia*. La fête nommée *Elaphobolie* ſe célébroit à Athênes, comme on l'apprend d'Athénée, de Strabon, & de Pauſanias. On y ſacrifioit des cèrfs à Diane, & elle ſe faiſoit au mois Élaphobolion. Quelques-uns diſent *Elaphébolie*.

ÉLAPHOBOSCUM. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné au panais ſauvage à grandes feuilles, parcequ'on dit que les cèrfs ſe guériſſent de la morſure des bêtes venimeuſes en mangeant de cette hèrbe. Nicod appelle la falouze, *Elaphoboſcum pabulum cervi*, *gratia dei*, ſelon quelques Botaniſtes, & ſelon d'autres *Ophioctonon*, parce que les Cèrfs s'en ſèrvent contre les Sèrpens; κτείνειν ſignifie tuer, & ὄφις eſt un Sèrpent. Le P. Plumiér dit que l'*Elaphoboſcum* eſt la *paſtinaca ſativa*, & la *paſtinaca ſilveſtris* de C. Bauhin *pin.* 155. & *de Tabern. icon* 77. Cette plante eſt compartie par nœuds, & ſemblable à celle du fenoüil, ou du romarin. Ses feuilles ſont fort longues, déchiquetées à l'entour, un peu rudes & âpres, & de la largeur de deux doigts. Il ſort pluſieurs branches de ſa tige avec des bouquèts chargez de graine, qui reſſemble à l'anéth en toutes chôſes. Sa racine eſt de la groſſeur d'un doigt, & longue de trois. Elle eſt blanche & douce, & bonne à manger, ainſi que ſa tige, quand elle eſt encore tendre; ſes fleurs ſont rouſſâtres. Dioſcoride dit que ſa graine priſe en breuvage eſt un bon remède contre les morſures des ſerpens, dont les biches ſe guériſſent en mangeant de cette hèrbe. C'eſt ce qui la fait appeller *élaphoboſcum*, du Grèc ἐλαφος, cèrf, & βόσκειν, *paiſtre*. Voyez PANAIS, & PANAIS SAUVAGE.

ÉLARGIR. v. act. Étendre, donner à une chôſe plus de largeur. *Dilatare*, *amplificare*, *diſtendere*. On a *élargi* depuis peu les ruës de Paris pour la commodité publique: ce qu'on a appellé les *ouvèrtures de la ville*. Il faut ôtèr cette cloiſon pour *élargir* cette chambre. On met des bottes dans l'embouchoir pour les *élargir* quand elles bleſſent. Les fèmmes groſſes ſont obligées de faire *élargir* leurs habits.

ÉLARGIR, ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. *Diffundi*, *diffundere ſe latius*. Au ſortir de ce détroit de montagne le païs s'*élargit* en une grande plaine. Quand les rivières trouvent un tèrrain beau & uni, elles s'*élargiſſent* dans la campagne.

S'ÉLARGIR, en tèrmes de Marine, ſignifie, Donner ou prendre la chaſſe. *Fugare*, *perſequi*, *inſequi*.

ÉLARGIR, ſignifie auſſi Étendre ſa domination, ſa ſeigneurie, ſoit en long, ſoit en large. Le Roi a bien *élargi* ſon Royaume, a bien reculé ſes frontières. Les Communautez s'*élargiſſent* avec le tems, acquièrent toutes les tèrres des environs.

ÉLARGIR, en tèrmes de Manége, ſe dit lorſqu'on fait embraſſer un plus grand tèrrain à un cheval, que celui qu'il occuppoit, ou le faire marcher large.

ÉLARGIR, ſe dit en tèrme de Guèrre, quand on occupe plus de tèrrain. On fait commandement d'*élargir* les rangs & les files. Ce Général *élargit* ſes quartiérs pour avoir du fourrage, pour ſubſiſter plus commodément.

ÉLARGIR, ſignifie encore, Mettre hors de priſon. *Emittere*, *educere ex carcere*, *ampliare*, ce qui ne ſe dit qu'à l'égard des hommes; car pour les femmes, on dit qu'elles auront proviſion de leur pèrſonne, pour éviter l'équivoque. Ce priſonniér a été *élargi* à caution, à la garde d'un Huiſſier, à la charge de ſe repréſenter.

ÉLARGIR, ſignifie auſſi, Donner quelque ouvèrture, *Elargir* ou ſèrrer un compas, c'eſt en ouvrir ou ſèrrer les pointes. On dit en ce même ſans, *Elargir* les jambes.

ÉLARGIR, ſignifioit autrefois, Donner largement, du vèrbe Latin *largiri*. Il s'eſt retiré du monde, & il a *élargi* tout ſon bien aux pauvres. Il n'eſt plus guère en uſage.

ÉLARGIſSEMENT. ſ. m. Augmentation de largeur. *Dilatatio*, *amplificatio*. Ce Général a jugé l'*élargiſſement* des quartiérs néceſſaires. L'*élargiſſement* des lignes, des travaux.

ÉLARGIſSEMENT, ſignifie auſſi la libèrté qu'on donnoit à un priſonniér qu'on tîre hors des priſons. *Dimiſſio*, *eductio*. Il a obtenu ſentence d'*élargiſſement*. Les Dames de la Charité ont procuré l'*élargiſſement* de ce priſonniér.

ÉLARGIſSURE. ſ. f. Augmentation de largeur, qu'on donne à des habits, à des meubles. *Supplementum*. Il a tellement groſſi depuis un an, qu'il y a une *élargiſſure* de quatre doigts à ſon pourpoint, à ſa ceinture.

ÉLASTICITÉ. ſ. f. Tèrme de Philoſophie. Qualité de ce qui eſt élaſtique,

élaſtique, de ce qui a du reſſort; Reſſort; force, vèrtu, puiſſance qu'a un corps de ſe rétablir en ſon état naturel, quand il a été comprimé. *Elaterium*. L'*élaſticité* des fibres *longitudinales* réſiſte à la compreſſion des circulaires. HECQUET. L'*élaſticité* de l'air, l'acier.

ÉLASTIQUE. adj. m. & f. Qui fait reſſort, qui après avoir été condenſé, contraint, & comprimé, fait un effort en ſe remettant en liberté, & en repouſſant les corps qui le preſſoient, pour reprendre ſon extenſion naturelle. *Elaſticus*. La vèrtu *élaſtique* d'un arc bandé vient de la compreſſion de l'air dans ſes pôres. Les arquebuſes à vent prouvent la vèrtu *élaſtique* de l'air. Le mouvement de la plûpart des machines ſe fait par une vèrtu *élaſtique*, par un reſſort. On n'a découvèrt que depuis quelques années, par pluſieurs expériences, que l'air a une vèrtu *élaſtique*. La vèrtu *élaſtique* conſiſte en ce que la matière ſubtile fait effort pour paſſer par des pôres trop étroits. Par exemple, en pliant un corps dur, ſes parties s'écartent du côté convéxe, & s'approchent du côté concâve; ainſi les pôres deviennent plus étroits du côté concâve; enſorte que la matière ſubtile faiſant effort pour ſortir par ces pôres ainſi retrécis, fait effort en même tems pour remèttre le corps en l'état qu'il étoit avant qu'il eût été courbé, & pour le redreſſer; & c'eſt ce qui fait le reſſort. ROH. L'air eſt un amas de petits reſſorts, ou de parties *élaſtiques*, qui par leur mélange intime avec les parties du ſang communiquent à chacune de ces parties un cèrtain reſſort &c. LÉMERY.

Les corps qui ont la vèrtu ou force *élaſtique*, c'eſt à dire, du reſſort, ſont ou artificièls ou naturèls; les principaux ſont parmi les corps artificièls, les arcs d'acièr, les boules d'airain, de bois, d'yvoire, de marbre &c. les cuirs, & les peaux, les membranes, les cordes d'airain, d'acier, de fèr, d'argent, de nèrfs, de boyaux, de lin & de chanvre: parmi les corps naturels ſont les branches d'arbres vèrtes, l'éponge, la laine, le coton, la plume, l'air. On diſpute ſi l'eau a du reſſort ou non, & les ſentimens ſont partagez. L'opinion la plus commune eſt qu'elle n'en a point par elle même, & que ſi elle en a, c'eſt à raiſon de l'air qu'elle contient.

Ce mot vient de ἐλασις formé de ἐλαύνειν, qui ſignifie *pouſſer*, *preſſer*, *agiter*.

ÉLATERIUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Préparation purgative de concombre ſauvage. C'eſt le nom qu'on donne au ſuc des concombres ſauvages, dont on a fait évaporer l'humidité juſqu'à conſiſtence d'extrait, ou de pilules. *Elaterium*. L'*élaterium* purge vigoureuſement. On s'en ſèrt dans l'apopléxie, dans la léthargie, dans la paralyſie & dans la mélancolie hypocondriaque. Voyez M. Lémery, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐλαύνω, *je repouſſe*.

ÉLATH, ou ÉLOTH. ſ. f. Ancienne ville de l'Arabie Pétrée, ſituée ſur la mèr rouge, un peu à l'orient d'Eſiongaber. *Elath*. Saint Jérôme a cru qu'*Elath* étoit le port d'où partoient les flottes de Salomon pour Ophir. Voyez 3. des Rois IX. 26. 4. des Rois XVI. 6. 2. des Paral. VIII. 17. 18.

ÉLATINE. ſ. f. Eſpéce de linaire, dont les feüilles ſont prèſque rondes, rudes, velües, & quelquefois un peu découpées. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de la linaire, petites, jaûnes, & ſoutenuës par des pédicules longs & minces. Elle eſt appellée autrement en François *velvote*, & par C. Bauhin *elatine folio ſubrotundo*. L'*élatine* eſt vulnéraire & adouciſſante: elle purifie le ſang: on l'eſtime beaucoup pour les tumeurs ſcrophuleuſes & pour la lépre. Voyez M. de Tournefort, *Inſtitutionum rei herbariæ* 169. Il appelle l'*Elatine*, *linaria ſegetum*, *nummularia folio villoſo*. Cette plante croît dans les tèrres labourées, & parmi les blez; ſes feüilles ſont ſemblables à celles d'helxine, excepté qu'elles ſont plus petites & plus rondes. Elle produit cinq ou ſix menuës branches, longues d'un palme, qui ſortant directement de la racine ſont chargées de feüilles, & ont un goût aſtringent. Ses feüilles pilées & appliquées avec griottes ſéches ſont bonnes pour les fluxions & inflammations des yeux; & ſa décoction priſe en boüillon arrête la diſſenterie.

Le nom de cette hèrbe eſt Grèc, ἐλατίνη, peutêtre à cauſe de quelque reſſemblance avec le Sapin, qu'on appelle en Grèc ἐλάτη. Pline nomme cette plante *Elatine* en Latin. Galien la tient médiocrement réfrigérative & aſtringente. Voyez LINAIRE.

ELB.

ELBE. ſ. m. Fleuve qui deſcend des montagnes de Riſenbèrg dans la forêt Hèrcinienne, ou forêt noire. *Albis*. Il étoit la borne de l'Empire Romain de ce côté-là. Il coule du Nord au midi, arroſe la Bohême, que cette forêt environne, & faiſant un coude qui la rejette vèrs l'Occident, il ſe tourne tout d'un coup vèrs le Septentrion. Il reçoit dans ſon cours la Molta, qui paſſe à Égra, la Sale, le Havel, & vient ſe décharger dans l'Océan, après avoir lavé la ville de Hambourg, dont il fait par la commodité de ſon port, une des plus belles & des plus riches villes de l'Europe. *Larrey*, *T. I. p.* 595. L'*Elbe* baigne la Haute & la Baſſe Saxe. MATY.

ELBE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Ilva*, anciennement *Æthalia*, *Æthale*. C'eſt une Iſle de la mèr de Toſcane dans la Méditèrranée. L'Iſle d'*Elbe* dépend de la Principauté de Piombino, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de trois ou quatre lieuës: elle en a environ quatorze de circuit. Ses principaux lieux ſont Portolongone, & Porto Fèrraro. On trouve dans cette Iſle de fort bonnes mines de fèr.

ELBEUF. ſ. m. Nom propre de lieu. *Elbovium*, *Elbotum*. Gros Bourg de France, dans la Normandie. *Elbeuf* eſt ſitué ſur la rivière de Seine, quatre lieuës au deſſus de Roüen, au pied d'une montagne couvèrte d'un bois. *Elbeuf* eſt riche, très-peuplé, & fort renommé par les étoffes de drapperie qu'on y fabrique. *Elbeuf* fut érigé en Duché Pairie l'an 1581. par Henri III. en faveur de Charles de Lorraine. Le Duc d'*Elbeuf* eſt le chèf de la Maiſon de Lorraine en France. Le Prince d'*Elbeuf* ſon fils unique, Brigadier des armées du Roi, jeune Seigneur très-accompli, fut tué en Italie au ſiége de Chivas l'an 1705. le 18e Juin, âgé ſeulement de 20 ans, moins deux mois & demi, étant né le prémier de Septembre 1685.

ELBEUF-EN BRAY. *Elbovium in Braio*, ou *in luto*. *Elbovium lutoſum*. Paroiſſe de Normandie en France, avec Seigneurie, Château, & Chapelle fondée. *Elbeuf en Bray* eſt ſitué une lieuë au deſſus de Gournay-en-Bray, entre l'Abbaye de Beloſane, le Prieuré de Saint Aubin & la rivière d'Epte.

ELBEUF SUR ANDELLE, *Elbovium ad Indellam*. Il eſt ſitué entre Sigi & l'Abbaye de l'Iſle-Dieu, en Normandie.

Ce mot, *Elbeuf*, s'eſt fait du Latin *Elbotum*, comme Quillebeuf de *Quillebotum*, & Daubeuf de *Dabbuth*, *Dalbotium*, ou *Dalbued*. Car d'*Elbotum* on a fait d'abord *Elbeut*, & enſuite *Elbeuf*. Il faudroit même dire *Elbeuf*; car c'eſt une remarque d'Hadrien Valois, dans ſa Notice des Gaules, nous ne changeons point le *d*, ni le *t* en *f*; mais l'uſage l'a introduit dans ces mots. *Elbeut*, ou *Elbotum*, s'eſt donné pour nom à ce fleuve, à cauſe de la hauteur de la Seine, qui depuis *Elbeuf* juſqu'à ſa ſource ne reçoit aucune rivière que la Rille. Bod, ou Bot, en Gaulois & en ancien Ligurien, ſignifie hauteur; d'où vient le mot François *bout*. Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall.* au mot *Elbotum*.

ELBING. ſ. m. Ville anſéatique de la Pruſſe Royale. *Elbinga*. Elle eſt ſituée dans le Palatinat de Mariembourg, à huit lieuës de la ville de ce nom, à quatorze de celle de Dantzick vèrs le levant. *Elbing* eſt ſitué ſur une rivière de même nom, grand, peuplé, riche par ſon commerce, diviſé en vieille & en nouvelle ville, toutes deux bien fortifiées. *Elbing* fut bâti l'an 1239. Cette ville devint Impériale & libre: mais l'Ordre Teutonique ſe la ſoumit l'an 1452. Elle ſecoüa le joug de ces Maîtres deux ans après, auſſi bien que Dantzick & Thorn, & elle ſe donna aux Polonois. L'Univèrſité d'*Elbing* fut fondée par Albèrt de Brandebourg en 1542. *Elbing* fut pris en 1629, & en 1655, par les Suédois, mais ils le rendirent.

ELBING, Nom de rivière. La rivière d'*Elbing* ſort du lac de Drauſen, & va ſe décharger dans le golfe de Friſch Haff. Elle prend ſon nom de la ville dont nous venons de parler.

ELBOURG. ſ. m. Nom propre de ville. *Elburgum*. Petite ville des Provinces Unies. Elle eſt dans le Weluve, en Gueldre, aux confins de l'Overiſſel, ſur le Zuiderzée, à deux lieuës de Campen. Les François prirent *Elbourg* en 1672, & en démolirent les fortifications.

ELC.

ELCATIF. ſ. m. Ville de l'Arabie heureuſe, ſur le Golfe de Balſora, qu'on appelle auſſi Golfe d'*Elcatif*. *Catifa*, *Georha*. *Elcatif* eſt la capitale d'une Principauté: il eſt tributaire du Turc.

ÉLCESAÏTES, ou ÉLCESAÏENS, comme les appelle Théodoret, anciens hérétiques, qui ont pris leur nom d'un faux Prophète que Saint Épiphane appelle tantôt *Elceſai*, & tantôt Elxai, enſorte que Élceſai & Élxai ne ſont point deux pèrſonnes diſtinguées. *Elceſaitæ*. Cet Élxai, qui vivoit au tems de Trajan, ſuivoit les ſentimens des Ébionites, touchant JÉSUS-CHRIST, il les réforma néanmoins en quelque chôſe, pour être Auteur de ſecte. Le fond principal de ſa doctrine étoit que JÉSUS-CHRIST, qui étoit né dès le commencement du monde, avoit paru de tems en tems ſous divèrs corps, qu'il étoit une vèrtu céleſte nommé le Chriſt, dont le Saint Eſprit étoit la ſœur (le nom Hébreu qui ſignifie *Eſprit* eſt féminin en cette langue) & que l'un & l'autre s'étoit écoulé dans Jéſus fils de Marie. Les *Elceſaïtes*, ſelon Saint Épiphane, fûrent auſſi nommez Samſéens, du mot Hébreu *Sames*, qui ſignifie *Soleil*. Scaliger s'eſt maniféſtement trompé, lorſqu'il a prétendu qu'*Elxai* n'étoit autre chôſe qu'*Eſſai*, ou *Eſſéen*, enſorte que ſelon cette ſuppoſition les *Elceſaïtes* ne ſeroient autre chôſe que la ſecte des *Eſſéens*: ce qui eſt oppôſé à toute l'antiquité. Origène a fait mention des *Elceſaïtes*

ſaites dans une de ſes homélies, comme d'une héréſie qui s'étoit nouvellement élevée. Elle ne reçoit pas, dit-il, tous les livres qui ſont dans le Canon ſacré, mais ſeulement quelques-uns. Elle ſe ſért de quelques paſſages tîrez de l'ancien teſtament & des Évangiles; mais elle rejette entièrement les Épîtres de S. Paul. Ces ſectaires de plus produiſoient un cèrtain livre qu'ils diſoient être venu du Ciel, & ils aſſuroient que ceux qui faiſoient ce qui étoit marqué dans ce livre obtenoient le pardon de leurs péchez. Voyez Euſébe Hiſt. liv.6. ch.38. qui a remarqué auſſi en cet endroit, que cette héréſie fut éteinte dès ſa naiſſance. Saint Épiphane parle aſſez au long de cette ſecte *Hær.* 19. où il dit qu'*Elxai* étoit Juif de naiſſance, & que ne pouvant pas vivre ſelon la loi de Moyſe, il inventa de nouvelles opinions, & ſe fit des ſectateurs. Il étoit grand ennemi de la virginité, obligeant au mariage ceux qui faiſoient profeſſion de ſa doctrine. Il leur apprit auſſi à être de grands hypocrites dans le tems des pèrſécutions; car il prétendoit qu'on pouvoit alors adorer les Idôles, pourveu que le cœur n'y eût point de part, & qu'on ne le fiſt qu'extérieurement.

ELCÉSI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Elceſi*. C'étoit un village de la Tèrre Sainte, que Théodoret place au delà du Jourdain, & Saint Jérôme, dans la Galilée. Il ſubſiſtoit encore au tems de ce Père. Adrichomius dit que ce lieu étoit de la Tribu de Nepthali. Si cela étoit, il auroit été en deçà du Jourdain. Quoi qu'il en ſoit, *Elcéſi* étoit la patrie du Prophête Nahum. Sacy dit Elkeſai; mais mal. Saint Jérôme écrit *Elceſi*. Livre des viſions divines de Nahum, qui étoit d'*Elkéſai*. Sacy.

ELCHE. ſ. f. Petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Valence. *Ilici*, *Ilicias*, *Elicona*. Elle eſt ſituée ſur la Ségre, entre Alicante & Origuela. *Elche* fut autrefois Épiſcopale, ſous la métropole de Tolede. La ville d'*Elche*, ſelon l'opinion la plus commune des Géographes, eſt l'Illice de Méla, ou Illicias de Ptolémée.

ELCHINGEN. ſ. m. Nom de lieu. *Elchinga*. Bourg du Cèrcle de Souabe en Allemagne. *Elchingen* eſt ſitué ſur le Danube, à une lieuë au deſſous d'Ulm. L'Abbaye d'*Elchingen* Ordre de S. Benoît, fut fondée en 1128. par Conrad Duc de Saxe, à la place d'un Château que les vols & les meurtres commis par ceux à qui il appartenoit, rendoient fameux dans tout le païs. Elle fut brûlée quelque tems après, & rebâtie l'an 1182. par Albèrt Comte de Raveſtein.

ELD.

ELDAFAGNI, ou ELDASAGNI. ſ. m. Nom de lieu. *Eldaſagnia*, anciennement *Daulia*. Petite ville de Gréce, ſituée dans l'Épire; vèrs la ſource de la rivière de Polina, & ſur les confins de la Macédoine & de la Theſſalie.

ELE.

ÉLÉALE. ſ. f. Nom de ville. *Eleale*. Elle étoit ſituée au delà du Jourdain, en tîrant vèrs la mèr morte. La Tribu de Ruben la demanda; l'obtint & la bâtit. *Nomb. XXXII.* 3. 37. Euſébe dit dans ſon Onomaſticon que c'étoit un grand village à un mille d'Heſébon. *Eléale* étoit ſituée aux confins des Moabites, & fut occupée par ces peuples. *Iſ. XV.* 4. *XVI.* 9. *Jérém. XLVIII.* 34.

ÉLÉCTEUR. ſ. m. Celui qui a droit d'élire. *Elector*. Les Chevaliérs de Malthe ont nommé des *éléćteurs* pour faire un Grand Maître. Quand on a élû le Doyen de Chapître, ils n'étoient que tant d'*éléćteurs*.

Ce mot vient du Latin *eligere*, choiſir.

Éléćteur, en général, ſe dit par prééminence, des Princes d'Allemagne qui ont le droit d'élire l'Empereur, qui ſont Princes ſouverains, & les principaux membres de l'Empire. On ne ſçait pas bien l'origine des *Eléćteurs*. Quelques-uns la rapportent à Othon III. l'an 997. d'autres à Frédéric II, qui mourut l'an 1250. D'autres enfin au tems de Raoul de Habſpurg, chèf de la maiſon d'Autriche, l'an 1280. Le nombre en a été incèrtain au moins juſqu'à Frédéric II. dans le treiziéme ſiécle. La Bulle d'or publiée par Charles IV. en 1346. a fixé le nombre des *Eléćteurs* à ſept; ſçavoir, trois Eccléſiaſtiques, qui ſont les Archevêques de Mayence, de Tréves, & de Cologne; & quatre ſéculiérs, le Roi de Bohême, le Comte Palatin du Rhin, le Duc de Saxe, & le Marquis de Brandebourg. Par la Paix de Munſter en 1648. cet ordre a été changé: le Duc de Bavière a été mis en la place du Comte Palatin, & on a créé un huitiéme Éléctorat pour le Comte Palatin, qui eſt préſentement le 8ᵉ.

L'*Eléćteur* de Mayence eſt Chanceliér de Gèrmanie, convoque les États, & porte ſon ſuffrage avant les autres. L'*Eléćteur* de Cologne eſt Grand Chanceliér d'Italie, & ſacre l'Empereur: celui de Treves, Grand Chanceliér des Gaules, & donne à l'Empereur l'impoſition des mains. Le Comte Palatin du Rhin eſt Grand Maître du Palais Impérial, & préſente un Monde à l'Empereur dans ſon Couronnement: le Marc grave de Brandebourg eſt Grand Chambellan; c'eſt lui qui met l'anneau au doigt de l'Empereur: le Duc de Saxe eſt Grand Maréchal, & donne l'épée à l'Empereur: & le Roi de Bohême, qui ne portoit autrefois que le tître de Duc, eſt Grand Échanſon de l'Empereur. Il met la Couronne de Charlémagne ſur la tête de l'Empereur. L'Empereur Léopold y en ajouta en 1698. un neuviême, qui eſt le Duc d'Hanovre, ou l'*Eléćteur* de Brunſwich, ſous le tître de Grand Enſeigne ou Grand Porte-enſeigne de l'Empire. Il y a eû de l'oppoſition à cette érection, & les Princes d'Allemagne ne l'ont point reconnu d'abord. Il l'a été depuis, & même de toutes les Puiſſances étrangères; la France l'ayant fait par la paix de Raſtad. Depuis 1647. le Roi de France traitte les *Eléćteurs* de *Freres*.

ÉLÉCTIF, ive. adj. Qui ſe fait par élection. *Eléctivus, qui per eléctionem dari, conſerri ſolet*. L'Empire étoit héréditaire du tems de Charlemagne, & il ne devint *éléctif* qu'après la mort de Loüis III. le dèrniér de la race de Charlemagne dans l'Empire. Il ne devint même tout-à-fait *éléctif* que du tems de Frédéric II, en 1210. Wicq. Les Doyennez ſont la plûpart des Bénéfices *éléctifs*, collatifs. Il y a des Bénéfices qui ſont *éléctifs*, & non collatifs. Les charges municipales ſont *éléctives* en France, & vénales en Eſpagne. La Pologne eſt un Royaume *éléctif*. Depuis le Concordat il n'y a point de Prélature qui ne ſoit *éléctive* en France.

ÉLÉCTION. ſ. f. Choix qu'on fait de quelque chôſe, ou pèrſonne, par lequel on la préfère à une autre. *Electio*. Il s'employe plus ordinairement dans une ſignification paſſive. Par exemple, vous avez travèrſé mon *éléction*, c'eſt à dire, vous avez empêché que je ne fûſſe élû. Il y a cette différence entre choix & *éléction*; c'eſt qu'*éléction* a rapport à un corps, ou à une communauté qui choiſit: au lieu que *choix*, ne ſe dit guères que d'une pèrſonne qui le fait. Bouh. Du tems de Charles VI. s'introduiſîrent les *éléctions* des Conſeillers, & Préſidens, leſquelles appartenoient au Parlement. Le Roi confirmoit ſeulement l'*éléction*. Pasq. En 1403. on procéda à l'*éléction* d'un prémiér Préſident, quoique le Roi y eût déja pourvû. Mais on donna biêntôt atteinte au privilége du Parlement; car le Parlement fut obligé d'en nommer trois, dont le choix appartenoit au Roi. Par une ordonnance de Loüis XII. en 1499. il eſt enjoint aux Juges ſubaltèrnes de faire l'*éléction* des Lieutenans des Baillifs, & des Sénéchaux, châcun dans leur Siége. La vénalité des charges a aboli l'uſage des *éléctions*. Id. Les *éléctions* ſe faiſoient par le Parlement en préſence du Chanceliér, par les charges du Parlement: & celles des Comptes pour la Chambre des Comptes. Cela ſe pratiqua particulièrement ſous Charles VI. & dura juſqu'à l'invaſion des Anglois, qui diſposèrent abſolument des charges, pour y placer ceux dont ils étoient aſſurez. Après leur expulſion, les Rois voulant continuer la libre collation des Offices, & le Parlement reprendre les *éléctions*, on trouva un milieu, qui fut de nommer trois pèrſonnes, entre leſquelles le Roi choiſiſſoit celle qu'il trouvoit à-propos. La nomination a duré juſqu'à la vénalité des Offices. Loyseau. L'*éléction* la plus ſolennelle eſt celle du Pape, qui ſe fait par les Cardinaux en quatre maniéres: l'une par la voye du Saint Eſprit, quand le prémiér Cardinal qui parle ayant donné ſa voix à quelqu'un, il y a à l'adoration en le proclamant Pape comme par une inſpiration ſubite du Saint Eſprit. Alors il eſt élû ſi tous les autres y applaudiſſent, ou du moins les deux tiérs de l'Aſſemblée: la ſeconde, par celle du compromis, quand tout le Collége convient de trois Cardinaux, auxquels il donne pouvoir de nommer le Pape; & cette puiſſance ceſſe à la chandelle éteinte: la troiſiéme par la voye de ſcrutin, & celle-là eſt la plus ordinaire, quand les Cardinaux portent des billets cachetez, où ſont écrits leurs ſuffrages, dans un calice qui eſt ſur l'Autel. Il faut les deux tiérs des voix pour l'*éléction* par ſcrutin. La quatriéme eſt par la voye d'accès; quand les voix étant toûjours trop partagées pour élire le Pape, quelques-uns des Cardinaux déſiſtent de leur prémiér ſuffrage, & *accedunt*, c'eſt à dire, joignent leur voix pour les donner à celui qui en a déja pluſieurs par le ſcrutin. L'accès même eſt toûjours joint au ſcrutin, parceque les Cardinaux ne manquent jamais de donner leur voix après le dèrniér ſcrutin, à celui qu'ils voyent avoir déja la pluralité, & par conſequent être reconnu Pape indépendemment de leurs ſuffrages. Ainſi les *éléctions* des Papes ſe font toûjours du conſentement unanime de tous les Cardinaux.

L'Éléction des Évêques, eſt une vocation canonique qui à été longtems en uſage dans toute l'Égliſe, & l'eſt encore en bien des endroits. Dans l'origine elle ſe faiſoit en préſence du peuple, dont le Clèrgé étoit bien aiſe d'avoir le conſentement; mais les inconvéniens de cette manière d'élire ayant été reconnus, le Concile de Latran en 1215. ſous le Pape Innocent III. fit défenſe aux Laïques d'être préſens aux *éléctions*. Sous la

Ire Race des Rois de France l'*élection* ſe faiſoit par le Clergé, & le Roi la confirmoit: ſous la IIde Race les Rois entreprirent d'avantage ſur la liberté du Clergé, & donnoient quelquefois les Evêchez à des Laïques même de leur propre autorité. Quelquefois auſſi ils avoient égard aux *élections*. Voyez Paſquier. Les brigues, les diviſions, & le tumulte qui arrivèrent dans pluſieurs aſſemblées Eccléſiaſtiques, furent quelquefois un ſujet aux Rois de nommer aux Prélatures. Cependant encore au commencement de la IIIe Race les Rois rétablirent la liberté des *élections*, ne ſe réſervant que le pouvoir d'accorder la permiſſion d'élire, & d'agréer les perſonnes élues. Saint Louis en 1248. *ordonna les élections avoir cours dans ſon Royaume*: & depuis il fit publier ſon Ordonnance appellée la *Pragmatique Sanction*, pour rétablir plus ſolennellement le droit des *élections*, à condition que ceux qui ſeroient élûs, ne ſeroient point conſacrez ſans la permiſſion du Roi. Charles VII. confirma auſſi la liberté des *élections* par la Pragmatique Sanction, qui fut dreſſée à Bourges en 1438. mais le Concordat ſupprima les *élections*; & aujourd'hui la nomination aux Evêchez, aux Abbayes, & Prieurez électifs, à toutes les Prélatures, & Bénéfices Conſiſtoriaux, appartient au Roi. On ne réſerve le droit d'élire qu'aux Chapitres des Egliſes Cathédrales, & Collégiales, & aux Monaſtères, qui ont un privilége ſpécial d'élire; comme l'Abbaye de Clugny, Ciſteaux, &c. qui ſont Chefs d'Ordre; à qui l'Ordonnance de Louis XIII. en 1629. a confirmé le droit d'*élection*. Il y a deux ſortes d'*élection*: l'une ſimple, & c'eſt celle qui a beſoin de la confirmation du ſupérieur. L'autre collative, & qui n'eſt appellée *élection* qu'improprement, parceque ceux qui éliſent, confèrent en même tems, ſans avoir beſoin de recourir au Supérieur.

ÉLECTION. Tribunal où les Élus rendent leur juſtice, où on juge les différens ſur les tailles, & impôts, en première inſtance, à l'exception des Gabelles & Domaines du Roi. *Electorum ad tributa deſcribenda juriſdictio, curia, Tribunal.* C'eſt auſſi le tèrritoire dans lequel ils exèrcent cette juriſdiction. Le Siége de l'*Election* eſt en telle ville. La France eſt diviſée en vingtquatre Généralitez, & chaque Généralité, en pluſieurs *Elections*. L'*Election* de Paris contient 440 Paroiſſes. L'*Election* de Paris eſt compoſée d'un Préſident, d'un Lieutenant, d'un Aſſeſſeur, & de deux Conſeillers, ou Élûs. Un païs d'*Election*, ou les *Elections* ſont établies, eſt oppoſé au païs d'*Etats*. L'appel de l'*Election* eſt relevé à la Cour des Aides.

ÉLECTION, en tèrmes d'Écriture Sainte & de Théologie, Choix que Dieu fait par ſon bon plaiſir, des Anges, des hommes, pour des deſſeins de grâce & de miſéricorde. *Electio.* L'*Election* du peuple Juif eſt le choix que Dieu en a fait pour l'attacher particulièrement à ſon culte & ſon ſervice, & pour en faire naître le Meſſie. *Election* ſignifie auſſi quelquefois prédeſtination à la grâce, & à la gloire, quelquefois prédeſtination à la gloire ſeulement. Il eſt de la foi que la prédeſtination à la grâce eſt gratuite, purement & ſimplement en tous ſens: *gratia quia gratis data.* Les Théologiens diſputent, ſi l'*Election*, ou prédeſtination à la gloire eſt gratuite, ou ſi elle ſuppoſe les mérites, c'eſt à dire, ſi elle eſt devant ou après la préviſion des mérites: Il y en a qui diſent qu'elle eſt en même tems devant & après: elle eſt devant la préviſion de nos mérites, parceque la gloire nous eſt deſtinée avant nos mérites: elle eſt après, parceque cette gloire que Dieu nous deſtine ne nous eſt deſtinée que comme récompenſe, & par conſéquent comme une ſuite de nos bonnes œuvres. L'*élection* de Dieu eſt gratuite, & dépendante de ſon bon plaiſir.

On dit auſſi figurément, que Dieu a fait d'un pécheur un vaiſſeau d'*élection*; pour dire, qu'il en fait un grand Saint. C'eſt une phraſe de l'Écriture, phraſe conſacrée. Elle eſt priſe des Actes des Apôtres IX. 15. où Dieu dit à Ananie en parlant de Saint Paul, C'eſt un vaſe d'*élection* pour porter mon nom, &c. Pour parler François il faut dire, C'eſt un inſtrument que j'ai choiſi pour porter mon nom; car כלי, vaiſſeau en Hébreu, & dans le ſtile de l'Écriture, ſignifie inſtrument; & dans le même ſtile inſtrument d'*élection* eſt la même choſe qu'inſtrument choiſi.

On appelle au Palais *élection de domicile*, le lieu qu'on déſigne en paſſant un contrat, ou en faiſant faire un exploit, dans lequel on demeure actuellement, ou tel autre lieu qu'on choiſit, dans lequel une partie agrée qu'on faſſe les ſignifications que la partie adverſe ſera obligée de faire en exécution de ces actes. Les exploits de ſaiſies ne valent rien, s'il n'y a une *élection de domicile*. Les contractans font ſouvent *élection de domicile* en la maiſon de leurs Procureurs.

ÉLECTION, ſe dit auſſi d'une partie de la Pharmacie, qui enſeigne la manière de bien choiſir les médicamens, & de diſtinguer les bons d'avec les mauvais. Il y a une *élection* générale qui donne des préceptes de tous les médicamens en général; & une particulière, qui en donne de chaque médicament en particulier.

ÉLECTORAL, ALE. Qui regarde l'Électeur. *Electoralis.* Le Prince *Electoral* eſt le fils aîné d'un Électeur, & l'héritier préſomptif, qui doit ſuccéder à ſa dignité. On traitte l'Électeur d'Alteſſe *Electorale*. Le Collége *Electoral*, qui eſt compoſé de tous les Électeurs d'Allemagne, eſt le plus illuſtre, & le plus auguſte Corps de l'Europe. Bellarmin & Baronius attribuent l'inſtitution du *Collége Electoral* au Pape Grégoire V. & à l'Empereur Othon III. dans le Xe ſiécle. Preſque tous les Hiſtoriens, & ſur tout les Canoniſtes, ſont de ce ſentiment. M. de Wicquefort le conteſte, & prétend prouver par l'élection des Empereurs ſuivans, que le nombre des Électeurs n'étoit point fixe, & que la dignité *Electorale* n'étoit point annéxée à cèrtaines Principautez, à l'excluſion de tous les autres Princes d'Allemagne. Il ſoutient qu'avant Charles IV. il n'y avoit rien de réglé, & qu'il ne publia la Bulle d'or que pour prévenir les ſchiſmes, & aſſurer le repos de l'Empire par un réglement formel, & poſitif. La Bulle d'or donnée par Charles IV. en 1356. forma le *Collége Electoral*, & réduiſit à ſept le nombre des Électeurs. Le Roi de Bohéme n'a ſéance & ſuffrage dans le *Collége Electoral*, que quand il s'agit de l'élection de l'Empereur.

ÉLECTORAT. ſ. m. Dignité d'Électeur, & auſſi le tèrritoire qu'il poſſède annéxé à ſa qualité. L'*Electorat* de Saxe, de Bavière. En 1692. l'Empereur a érigé de ſon autorité un neuvième *Electorat* en faveur de la Maiſon de Lunebourg. Cette élection eſt conteſtée par pluſieurs Princes d'Allemagne qu'on appelle les Princes oppoſans au neuvième *Electorat*. Bien qu'en Allemagne les fils des Princes partagent ordinairement entre eux les tèrres de leurs pères, celles auxquelles l'*Electorat* eſt attaché ne ſe diviſent point, & paſſent toutes uniquement à l'aîné, qui ſuccéde à l'*Electorat*.

ÉLECTRE. ſ. f. Nom de femme. Tèrme de Mythologie & d'Aſtronomie. *Electra.* Pluſieurs femmes, ou Déeſſes, ont porté ce nom. *Electre*, fille d'Atlas & de Pleïone, épouſa Corithe Roi d'Italie; enſuite elle paſſa dans la Samothrace, & fut nommée par les habitans de ce païs Strategis & Électrione. C'eſt une des Pleïades. Hyginus *Poet. Aſtronomic.* en parlant du Taureau, & Avienus *in Arateis*, diſent que c'eſt la ſeptième des Pleïades, que depuis la priſe de Troye elle ne veut plus paroître, parceque Dardanus le chef de la nation Troyenne étoit ſon fils. Ovide rapporte la même fable dans ſes faſtes Liv. IV. v. 31. & v. 167. & ſuiv. Quelques Auteurs diſtinguent *Electre* mère de Dardanus d'*Electre* fille d'Atlas; & diſent que celle qui fit Jupiter père de Dardanus étoit une Nymphe fille de l'Océan & de Thétis, & la font femme d'Atlas, & non pas ſa fille; mais c'eſt une faute. La comparaiſon des deux endroits d'Ovide que j'ai citez montre que la mère de Dardanus eſt la Pleïade. Ce Poëte ne la met pas la ſeptième, mais Mérope, il marque auſſi qu'il étoit douteux dans la fable ſi c'étoit Mérope, ou *Electre*, qui ne paroiſſoit plus. *Electre* ſœur d'Oreſte & fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre, eſt le ſujet d'une Tragédie de Sophocle. Œdipe eut auſſi une fille nommée *Electre*, & ſœur d'Antigone.

ÉLECTRICE. ſ. m. Épouſe d'Électeur. *Electrix.* Madame l'*Electrice* de Brandebourg. Madame l'*Electrice* de Bavière, &c.

ÉLECTRIDES. ſ. f. & plur. Nom propre de quelques iſles qui étoient à l'embouchure du Pô. *Electrides.* Les Anciens diſoient que Phaeton frappé du foudre de Jupitèr tomba dans ces quartiers-là; que c'étoit pour cela qu'un lac qui s'y voyoit avoit ſes eaux chaudes, & d'une ôdeur ſi forte, que nul animal n'en pouvoit boire, & que les oiſeaux qui paſſoient par deſſus tomboient morts. Méla Liv. II. C. VII. met les *Electrides* près de Corfou. Pline Liv. II. c. 26. dit qu'on n'a jamais ſçu quelles iſles les Grècs avoient voulu déſigner par ce nom.

Ce nom fut donné à ces iſles du mot Grec ἤλεκτρον, *Electrum*, parcequ'on y trouvoit beaucoup d'ambre, que les Grècs appellent Électre, *Pline L. II. c. 26.*

ÉLECTRIQUE. adj. f. *Electricus, electri vim habens.* Qualité attractive que les Phyſiciens remarquent à l'ambre, au diamant, à la cire d'Eſpagne &c. qui attire la paille. Les Péripatéticiens l'attribuënt à une vèrtu ſympathique. Les Philoſophes modèrnes diſent, qu'il y a une cèrtaine matière fort ſubtile qui ſe meut pour l'ordinaire dans les plus petits pôres de ces corps, & qui venant du centre vèrs la ſupèrficie, ſe réfléchit en dedans à la rencontre de l'air qui lui réſiſte. Or quand on frote ces corps l'on donne à cette matière qu'ils contiennent aſſez de force pour vaincre la réſiſtance de l'air, & pour s'étendre un peu à la ronde. Mais comme elle ne ſçauroit aller guères loin ſans pèrdre une partie de ſa force, l'agitation & la circulation de l'air la repouſſe, & la contraint de retourner en arrière, pour rentrer dans quelques-uns des pôres d'où elle eſt ſortie, & où d'autre matière ne ſçauroit ſi commodément entrer, pour n'être pas comme elle proportionnée à la groſſeur & à la figure de ces pôres: enſorte qu'il ſort de l'ambre, par exemple un grand

grand nombre de petits filêts impèrceptibles de cette matière, qui s'élancent dans l'air, où ils pénètrent les pôres des petits corps qui s'y rencontrent, & de là rentrent dans l'ambre. Enſuite l'air repouſſant continuellement ces filêts, & les contraignant de ſe racourcir de plus en plus, pouſſe en même tems les corps légers dans leſquels ces petits filêts ſe ſont fourrez, qui rapportent ainſi en retournant les pailles dans leſquelles ils s'étoient engagez. Roh.

ÉLÉCTRITE. ſ. m. & f. ou *Eléctrin, ine.* C'eſt dans Étienne de Byzance le nom des habitans des Iſles Éléctrides. *Electrita, Electrites, Electrinus.* Pline.

ÉLECTUAIRE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. *Electuarium, electarium, elinctum, linctus.* C'eſt un médicament compôſé de poudres & d'autres drogues incorporées avec du miel, ou du ſucre. Il eſt ainſi nommé à cauſe que les parties qui le compôſent doivent être bien choiſies, du mot Latin *eligere*, choiſir, *electus*, choiſi. D'autres le font venir de *lac*, & les Grècs l'ont appellé dans le bas Empire λακτυάριον. Scaliger le fait venir de λείχω, qui ſignifie, lécher, & le nomme en Latin *Elinctum.* Mén.

Tous les remédes, dit Voſſius, que l'on préſcrivoit aux malades, ou les confitures que l'on prenoit par délices, s'appelloient chez les Grècs ἐκλείγματα, & ἔκλεικτα, du vèrbe λείχω, qui ſignifie *lécher*. De là, continue-t-il, s'eſt fait *electarium* en Latin, & en-ſuite *electuarium.* Il prouve cette opinion par les Loix de Sicile, où il eſt dit, Que les *éléctuaires*, ſyrops, & autres remédes, ſe faſſent loyalement. Les Bollandiſtes rapportent cette étymologie, & ſemblent l'approuver, *Act. Sanct. Mart. T. II, p.* 131. Il y en a des mols & de ſolides, & ils ſont les uns & les autres, ou altératifs, ou corroboratifs, ou purgatifs. Les mols ſont en conſiſtence de miel, & ſe font de trois onces de poudre ſur une livre de ſucre, ou de miel. Les ſolides ſont en forme de tablettes; les purgatifs ſe font comme les mols de trois onces de poudre ſur une livre de ſucre; mais les corroboratifs n'en reçoivent qu'une once & demie, ou deux onces. Sous les *électuaires* mols on met la thériaque, le mithridat, la confection d'amech, celle d'alkèrmes, le catholicon, le diaprunum, le diaphœnic, &c. qui ſont expliquez à leur ordre. L'*hiere picre* de Galien, & la *benedicte* de Nicolas, ſont auſſi des *électuaires* mols. Sous les ſolides on met les *électuaires* de carthame, de ſuc de rôſes, de ſuc de violettes, &c. Il y en a un de citron, qu'on nomme de *Guy de Caudiac*, fameux Médecin de Montpellier, qui l'a mis le prémier en vogue. M. Lémery en compte de plus de 120 ſortes.

ÉLÉE. ſ. m. Nom propre d'un fleuve de Bithynie. *Elaus.* C'eſt auſſi le nom d'un port de l'Épire dans Ptolémée, qui le place proche de l'embouchure de l'Achéron. Dans Étienne de Byzance ville de la Doride; & dans Pline Liv. I V. c. 11. Liv. 5. c. 29. une autre ville de l'Épire.

ÉLÉE, ou Éléen. *Elaus.* Épithéte ou ſurnom que l'Antiquité donna à Jupitèr, à cauſe de la ville d'Élis, ou Élide, ſituée ſur le Penée, & qu'on croit être celle qu'on nomme aujourd'hui Belvedère, où ce Dieu avoit un temple très-riche, & rempli des dons qu'on y offrit, & entre autres une ſtatuë d'or maſſif.

Élée. Voyez Élide.

ÉLÉGAMMENT. adv. D'une manière élégante. *Eleganter.* Ce n'eſt pas aſſez d'écrire purement, il faut auſſi écrire *élégamment.*

ÉLÉGANCE. ſ. f. Ce qui rend un diſcours poli, & agréable. *Elegantia.* Un cèrtain choix d'expreſſions, riches, & héureuſes, fait ce qu'on appelle l'*élégance.* Port-R. Les Galliciſmes enfèrment quelque *élégance.* Les *élégances* Poëtiques ſèrvent aux écoliérs à faire des vèrs. Pour vouloir être trop réguliér dans la conſtruction Grammaticale, on pèrd de cèrtaines licences qui font l'*élégance* de la langue. L'*élégance*, quoi qu'irréguliére, vaut mieux que la régle ſans *élégance.* Chap.

Soyez riche, & pompeux dans vos deſcriptions;
*C'eſt là qu'il faut du vèrs étaler l'*élégance. Boil.

Élégance, ſe prend auſſi pour le bon air, la propreté, les belles manières: les Latins ont dit dans le même ſens, *Cultus, elegantia vitæ, morum &c.* L'*élégance* en général, & comme on la conſidère ici, eſt une manière de dire ou de faire les chôſes avec choix, avec politeſſe, avec agrément: avec choix, en s'élevant au deſſus des manières ordinaires: avec politeſſe, en donnant à la chôſe un tour qui frappe les gens d'un eſprit délicat: avec agrément, en répandant un aſſaiſonnement qui ſoit au goût & à la portée de tout le monde. Mr. L'Abbé Regnier s'eſt ſèrvi du mot d'*élégance* en ce ſens dans ſon Virelay.

Voyez leur pèrruque étalée,
En Magdeleine échevelée.
Voyez au deſſus de leur front,
La nouvelle eſpéce d'allée
Que deux rangs de cheveux y font.
Quelle mode! quelle élégance!
On ne voit plus qu'excès en France.

Élégance, ſe dit fort bien en Peinture, & en Sculpture, dans le ſens qui vient d'être expliqué, & en général ce mot ſe dit de tous les ouvrages de la Nature & des Arts qui ont ce goût, ce bon air qui plaît. L'*élégance* n'eſt pas fondée ſur la correction du deſſein, comme elle paroit dans l'Antique & dans Raphaël. Elle ſe fait ſentir dans des ouvrages peu châtiez & négligez d'ailleurs, comme dans le Corrége, où malgré les fautes contre la juſteſſe du deſſein, l'*élégance* ſe fait ſentir dans le goût du deſſein même, dans le tour que ce Peintre donne aux actions; en un mot, le Corrége ſort rarement de l'*élégance.* De Piles. L'*élégance* qui eſt ſoutenuë de la correction du deſſein, remplit toute nôtre attente, attache toute nôtre attention, & éléve nôtre eſprit, après l'avoir frappé d'un agréable étonnement. Id. L'*élégance* du deſſein eſt une manière d'être qui embellit les objèts, ou dans la forme, ou dans la couleur, ou tous les deux, ſans en détruire le vrai. Id. L'*élégance* qui regarde le deſſein ſe trouve dans l'Antique préférablement à tous les grands Peintres qui l'ont imité. Id.

ÉLÉGANT, ante. adj. Tèrme de Rhétorique. Écrit ou diſcours fait en tèrmes choiſis, agréables & polis. *Elegans.* Un Orateur doit être diſèrt & *élégant.* Pour rendre un diſcours *élégant*, il faut s'éxprimer d'une manière facile, naturelle. Port-Royal.

*Imitez de Marot l'*élégant *badinage.* Boil.

Élégant. Ce mot ſe dit auſſi en parlant de Peinture & d'Architecture. Des concours *élégans.* C'eſt un édifice aſſez grand, bati de marbre &. . La ſtructure en eſt *élégante.* P. Catrou.

ÉLÉGIAQUE. adj. Tèrme de la Poëſie Latine. Qui appartient à l'Élégie. *Elegiacus.* Les vèrs *élégiaques*, *Elegi*, ſont altèrnativement héxamétres & pentamétres. Quintilien eſtime Tibulle pour le prémiér des Poëtes *Elégiaques*; mais le jeune Pline donne l'avantage à Propèrce. Ils ont raiſon l'un & l'autre en un ſens différent, & l'on pourroit trouver encore un troiſiéme ſentiment qui ſeroit véritable. *Elégiaque* ſe met quelquefois ſeul au pluriel, & on dit des *Elégiaques*, pour des vèrs *élégiaques.*

ÉLÉGIE. ſ. f. Eſpéce de Poëſie qui s'employe dans les ſujets triſtes, & plaintifs. *Elegia, Elegeia.* Horace avouë qu'il ne ſçait point quel eſt l'inventeur de l'*Elégie.* On dit que ce fut un cèrtain Théocles de Naxi, ou ſelon d'autres d'Erétrie, qui dans ſes fureurs produiſit le prémiér cette eſpéce de vèrs. Voyez Scaliger, Poët. Liv. I. c. 50. Callimaque, Parthenius, Euphorion. Chez les Grècs & chez les Latins, Ovide, Catulle, Tibulle, & Propèrce, ſont les Princes de l'*Elégie.* Les Flamans ſe ſont diſtinguez de nos jours dans ce genre de vèrs Latins, & les *Elégies* de Bidèrman, de Grotius, mais ſur tout de Sedronius & de Vallius, ne ſeroient point indignes de la meilleure antiquité. Nous avons auſſi d'excellentes *Elégies* dans nôtre langue; la Comteſſe De la Suze s'eſt diſtinguée entre tous ceux qui ont travaillé dans ce genre de Poëſie. Les Amans font des *Elégies* lugubres pour ſe plaindre de leurs Maîtreſſes. Paſquier a fait une *Elégie* Françoiſe en vèrs héxamétres & pentamétres. Les *Elégies* Françoiſes ſe font en vèrs Aléxandrins, & on n'y ſouffre point l'entrelacement des rimes, c'eſt à dire, qu'il faut que les rimes maſculines & féminines y ſoient rangées deux à deux ſans s'entrelacer les unes avec les autres. L'invention du mot François d'*Elégie* eſt duë à Lazare de Baïf dans le dèrnier ſiécle. Je me ſuis tellement brouillé avec les Dames, que je ne ſçache point d'*Elégie* aſſez lamentable pour les fléchir. Sar. L'amour qui s'éxplique ſans art, touche plus que les traits ingénieux d'une *Elégie*; où l'eſprit a ſouvent plus de part que le cœur. La Font.

La plaintive Élégie *en longs habits de deüil,*
Sçait les cheveux épars gemir ſur un cèrcueil:
Elle peint des Amans la joye, & la triſteſſe;
Flatte, menace, irrite, appaiſe une Maitreſſe. Boil.
*Il faut que le cœur ſeul parle dans l'*Élégie. Id.

ÉLÉGIR. Tèrme de Menuiſerie. C'eſt, Pouſſer à la main un panneau, une moulure, un compartiment &c. dans une piéce de bois. *Dolare, polire.*

ÉLÉLÉEN. Epithéte que l'Antiquité a donnée à Bacchus. Ce mot vient du mot ἐλελίζειν, qui ſignifie crier beaucoup, faire grand bruit, & il a été donné à ce Dieu, parceque c'eſt un des effets du vin. Le même mot formé du vèrbe Grèc ἐλίσσεσθαι, *tourner*, s'eſt donné au ſoleil, parce qu'il tourne continuellement autour de la tèrre.

ÉLÉLÉIDE. ſ. f. Bacchante, Prêtreſſe de Bacchus. *Eleleïs.* Les Bacchantes ont été appellées *Eleléides*, parce qu'on nommoit Bacchus Éléléen. Voyez ce mot.

ÉLÉMÉDIN. ſ. m. Ville du Royaume de Maroc en Afrique. *Elemedinum.* Elle eſt dans la Province d'Eſcure, ou d'Haſcora, aux

aux confins de celle de Ducala, ou Duquelle. *Elémédin* a été bâti par les anciens Africains. Les habitans ſont Berébères, d'une des branches de la tribu de Muçamoda, qui ſont brâves, & ſe picquent de nobleſſe. L'an 1516. *Elémédin* ſe rendit tributaire du Roi de Fez. *Marmol de d'Ablanc. L. III. C.* 71.

ÉLÉMENT. ſ. m. Principe phyſique qui entre en la compoſition de tous les corps naturels. *Elementum*. Les *élémens* ſont des parties homogénes, & des êtres très-ſimples, de l'aſſemblage & du mélange deſquels ſont compôſez tous les êtres que nous voyons. Ariſtote, & les anciens Philoſophes, reconnoiſſoient quatre *élémens*, le feu, l'air, l'eau, & la tèrre. Ces quatre *élémens vulgaires* ne ſont pas tèls que ceux que nous connoiſſons, qui ſont des corps compôſez; mais des corps ſimples, & ſans mélange. Les Cartéſiens n'en admettent que trois, qui naiſſent de la prémière diviſion qui a pû arriver à la matière: enſorte qu'il doit y avoir autant d'*élémens*, qu'il peut y avoir de divèrſitez notables dans les parties inſenſibles de la matière. Roh. La matière ſubtile eſt le prémier *élément*. Il conſiſte dans cette pouſſière très-ſubtile qui s'enleve à l'entour des autres parties un peu moins ſubtiles qui s'arrondiſſent. Les parties qui ont été arrondies ſont le ſecond. Et celles qui ſont demeurées après la diviſion ſous des figures irrégulières, embaraſſantes, & peu propres au mouvement, ſont le troiſiéme. Roh. Le prémier *élément* des Cartéſiens a plus de mouvement que les deux autres. Mais le deuxième & le troiſième pouvant ſe briſer, ils peuvent acquérir la forme du prémier: de même que le troiſième pouvant s'arrondir il peut prendre la forme du ſecond. Idem. Les Epicuriens n'admettent, à proprement parler, qu'un ſeul *élément*: ce ſont les atômes de divèrſes figures, qui ſont la matière prémière du monde, & de toutes les chôſes qu'il contient. Les atômes, ſelon eux, ſont les ſeuls principes de la compoſition des corps; & tous les corps ſe peuvent réſoudre en atômes, comme à leur prémier principe. Bernier. Les Epicuriens ne pôſent point le vuide comme un principe des chôſes; le vuide ne peut être cenſé un principe & un *élément*, puis que le vuide n'eſt rien.

Les Chymiſtes, dont l'art conſiſte à ſéparer par le moyen du feu les divèrſes parties dont les differens êtres ſont compôſez, ont prétendu que cette réſolution étoit l'unique moyen de connoître quels ſont les véritables *élémens* dont la nature ſe ſert dans la compoſition des êtres. Ainſi en travaillant ſur cèrtains corps, du vin par exemple, ils en ont tîré cinq matières différentes: le *mèrcure*, le *flegme*, le *ſoufre*, le *ſel*, & la *tête morte*: & parceque tout ce qu'ils peuvent tirer de tout autre ſujèt reſſemble à quelqu'une de ces chôſes, ils en concluent que ce ſont les ſeuls & véritables *élémens* de tous les corps mixtes; & que c'eſt de leur aſſemblage que vient toute la variété que nous y remarquons. Les Poëtes appellent la mèr le liquide *élément*.

Le mot *elementum*, *élément*, eſt tiré du Celtique. *Elfen*. Pezr. Cèrtainement le P. Pezron ne s'eſt pas laiſſé prendre ici par la reſſemblance du mot. Depuis quand l'*ſ* ſe change-t-elle en *m*?

Élément, ſe dit figurément en Morale, du lieu où on ſe plaît, ou de l'occupation qu'on a conforme à ſon génie. La campagne eſt l'*élément* d'un Chaſſeur. Quand ce Docteur eſt ſans ſes livres, il eſt hors de ſon *élément*. Un goinfre de tavèrne fait ſon *élément*.

Élément froid. Tèrme du Grand Art, C'eſt à dire, eau; & par ce tèrme les Chymiſtes entendent le mèrcure, à cauſe qu'il devient par ſa préparation ſemblable à l'eau.

Élémens, au pluriel, ſignifie les principes & les fondemens des ſciences. Il ne ſçait pas les prémiers *élémens* de la Grammaire. Il faut bien ſçavoir les *Elémens* d'Euclide, ſi on veut apprendre la Géométrie. Il y a déjà longtems que les *Elémens* d'Euclide ont été traduits en Chinois. Les nouveaux *élémens* des ſections coniques par Mr de la Hire ont paru en 1679. Les *élémens* de Botanique de Mr Tournefort comprennent la méthode de réduire toutes les plantes à cèrtains genres, & à partager les genres en cèrtaines claſſes; ce livre eſt éxcellent, & digne des aplaudiſſemens qu'il a reçûs de tous les connoiſſeurs.

On dit auſſi les peuples Élémentaires, ou des *élémens* &c. Voyez Élementaire.

ÉLÉMENTAIRE. adj. m. & f. Qui tient de l'élément. *Elementarius*. Le feu *élémentaire* des Anciens eſt une pure viſion, ou peu s'en faut. Tout l'eſpace qui eſt dans le concâve de la lune s'appelle la *région élémentaire*, parce qu'elle comprend les quatre élémens, & les corps corruptibles, & compôſez des quatre élémens. L'Auteur du Comte de Gabalis appelle peuples *élémentaires*, ou peuples des élémens, des créatures très-parfaites, qui habitent les élémens, & qui ne ſont connuës que de ce qu'il appelle les Philoſophes, les ſages, les enfans de la ſageſſe. Selon ces gens là, qui ſont au moins de grands fols, l'élément du feu eſt habité par les Salamandres; l'eau, c'eſt à dire, la mèr, & les fleuves, par les Oridiens, ou Nymphes; la tèrre, par les Gnomes & Gnomides; l'air, par les Sylphes & les Sylphides.

ÉLÉMES. Voyez Elesme.

ÉLÉMI. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une réſine d'une ſubſtance prèſque uniforme, d'une couleur & d'une conſiſtence ſemblable à la cire jaûne, d'un goût qui n'eſt point déſagréable, un peu piquant & amèr, & d'une ôdeur approchante de celle du fenouil. L'*élémi* eſt appellé fort improprement gomme, puiſqu'il s'enflame ſans peine, & qu'il ſe diſſout dans les liqueurs oléagineuſes, ce qui eſt le caractère des réſines. Celle-là ſort de l'olivièr d'Éthiopie, on en trouve auſſi dans la Pouille, Province du Royaume de Naples. L'*élémi* eſt admirable dans les playes de la tête, il eſt propre pour digérer, pour réſoudre, & pour faire ſuppurer. M. Pomey dans ſon hiſtoire generale des drogues L. VII. c. 30. p. 261. & M. Lémery pag. 275. de ſon traité des drogues, diſent que l'*élémi* eſt une réſine blanche tirant ſur le vèrdatre, odorante, qu'on apporte d'Éthiopie en pains de deux à trois livres, enveloppez dans des feuilles de canne d'Inde. Elle découle par inciſion d'une eſpéce d'olivier ſauvage de moyenne hauteur, dont les feuilles ſont longues & étroites, de couleur vèrte, blanchâtre, argentée. Sa fleur eſt rouge, ſoûtenuë par un petit câlice de la couleur des feuilles. Son fruit eſt ſemblable à l'olive.

ÉLÉOCATH, ou ÉLÉOCHET. ſ. m. Nom de lieu. *Eleochetum*. C'eſt une habitation des Arabes, dans le déſert de Barca, en Afrique, ſur un petit lac qu'on trouve au milieu de ces ſablonières vèrs les confins d'Égypte. On conjecture que c'eſt l'*Oaſis parva* des Anciens.

ÉLÉONOR, ou ÉLÉONORE. ſ. m. Nom propre de femme. *Eleonora*. *Eléonor* d'*Autriche* fut ſeconde femme de François I. Roi de France.

ÉLÉOSACCHARUM. Que d'autres appellent *Oléoſacharum*; eſt un mélange de quelque eſſence, ou huile, dans du ſucre candi en poudre. Lémery.

ÉLEPH. ſ. m. Nom de ville. *Eleph*. Elle étoit dans la Tribu de Benjamin. *Joſ. XVIII*, 28. Adrichomius écrit *Heleph*; le texte Hebreu האלף, *haeleph*.

ÉLÉPHANT. ſ. maſc. *Elephas*. Le plus gros, le plus fort & le plus ſpirituel des animaux tèrreſtres à quatre pieds. Il a peu de poil, ſemblable à celui des bufles, auſſi bien que ſon cuir, qui eſt noir, épais, & dur à pèrcer, quoiqu'on le ſente doux au toucher. Il a la tête groſſe, le col court, les oreilles larges de deux palmes. Son nez qu'on appelle ſa trompe, *Proboſcis*, eſt long & creux comme une groſſe trompette, & il lui ſèrt de main; Ciceron l'appelle *manus*. Il eſt fait d'un gros cartilage qui lui pend entre les dents. Son pied eſt rond, large de deux ou trois palmes, tout couvèrt de durillons, & a cinq ongles ſemblables aux coquilles de S. Michel; & ſa queuë eſt faite comme celle des bufles, de trois palmes de long. De ſon ſimple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait trois milles par heure. Il a le pied ſi ſeur, qu'il ne fait jamais un faux pas, & il eſt bon à paſſer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce ſoit, & il ſe couche & ſe léve avec la même facilité que font les autres bêtes, contre l'opinion des Anciens, qui ont cru qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaîne par le pied de dèrrière, & on l'attache à un arbre, ou à quelque chôſe qui ne ſoit pas facile à ébranler. On fait combatre quelquefois les *éléphans*, qui ſe heurtent de leurs dents comme les taureaux de leurs cornes. D'un coup de trompe ils tuënt un chameau, ou un cheval. L'*éléphant* vit à la campagne de feuilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride, ni arrêt; il ne laiſſe pas d'obéïr à ſes gouvèrneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content pluſieurs mèrveilles, la plûpart fabuleuſes, juſques là qu'on dit que ſi on lui commande de faire peur à quelques-uns, il court vèrs lui en fureur comme s'il le vouloit mettre en piéces; & lorſqu'il en eſt proche, il s'arrête tout court ſans lui faire du mal. Cardan dit que les dents d'*éléphant* ſe peuvent amollir & étendre comme les cornes de bœuf: mais ce ſecrèt eſt à preſent inconnu, ſuppôſé que Cardan l'ait jamais ſçu. Les Nomades en Aſie, les Numides en Affrique, & les Égyptiens, mangeoient autrefois des *éléphants*. Voyez Agathachides dans Photius *Cod.* 250. *C.* 25. & Bruyerinus Campeg. *De re cibariâ L. XIII. c.* 34.

On prend les *éléphans* en les faiſant tomber dans des piéges ou creux couvèrts de clayes & d'un peu de tèrre. Mais s'ils en ſont échappez une fois, ils arrachent une branche avec leur trompe, & ſondent le tèrrain, pour voir s'il eſt fèrme. On les prend auſſi avec des barricades faites dans des lieux étroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle ſe couche ſur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & ſe prépare pour cela un chevet de feuilles & de branches d'arbres élevé de quatre ou cinq pieds. Les *Eléphans* ne couvrent jamais leurs femelles

femelles en quelque chaleur qu'ils ſoient, tant qu'ils voyent quelqu'un. Les femelles portent un an. Quand les *Eléphans* ſont pris une fois, ils ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils ſont ſi furieux, qu'ils ne s'arrêtent point qu'ils n'ayent ſacrifié quelqu'un à leur furie, ou ſi on ne leur préſente du feu d'artifice, après quoi ils ſont fort traitables. Ils vivent quelquefois cent ou ſix vingts ans, & croiſſent juſqu'à trente. Leurs déffenſes ſont l'yvoire qu'on voit par deçà. On en a vû de la longueur d'une toiſe, & groſſes comme la cuiſſe : quoique les *éléphans* ſoient fort communs dans l'Inde, on ne laiſſe pas de vendre les beaux quatre ou cinq mille écus. On a vû des *éléphans* hauts de treize ou de quinze piéds. Ceux de Ceylan ſont les plus petits, mais les plus éſtimez ; & on prétend que les autres, de quelque païs qu'ils ſoient, par un inſtinct de nature leur font la révérence, & leur portent une eſpéce de reſpect. On dit qu'il y en a à la Cochinchine de ſi gros, qu'on en a trouvé dont le piéd avoit dix-huit pouces de diamétre. Cet animal a autant de honte & de reſſentiment du châtiment, que les hommes. Le Roi d'Achem leur fait faire bien des honneurs, leur fait porter des paraſols, que les hommes n'oſent porter ; il les marie en cérémonie avec leurs femelles ; & quand il eſt en colère contre eux, il leur ôte tous ces honneurs, dont ils ſont éxtrêmement fâchez. Ceux de Bengala adôrent un *éléphant* blanc, qui eſt ſi râre, qu'ils l'eſtiment une chôſe ſainte. Les Rois Indiens ont donné ſouvent de ſanglantes batailles pour les poſſeder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam ; & que les Rois de ce païs là les ont longtems traitez, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voiſins qui ſeroient venus en leur Cour. M. de Choiſi dit dans ſa Relation, qu'il a vû dans la ſeconde cour du Palais du Roi de Siam ce fameux *éléphant* blanc, qui a coûté la vie à cinq ou ſix cens mille hommes pendant les guèrres de ce Roi avec celui de Pégu. Il dit qu'il eſt aſſez grand, fort vieux & ridé, & a les yeux pliſſez ; qu'il y a toûjours auprès de lui quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraîchir, des feuillages pour chaſſer les mouches, & des paraſols pour le garentir du ſoleil, quand il ſe promene ; qu'on ne le ſèrt qu'en vaiſſelle d'or, & qu'il a vû devant lui deux vaſes d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis ſix mois, la plus vieille étant la plus ſaine. On dit qu'il y a un petit *éléphant* tout prêt à ſuccéder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit auſſi qu'il y a un *Elephant* Prince, qui eſt le plus grand & le plus ſpirituel de tous les *éléphans*, qui eſt celui que le Roi monte. Il eſt fièr & indomptable à tout autre ; & quand le Roi paroît, il ſe met à genoux. Peyrard dit avoir vû porter à un *éléphant* avec ſes dents deux canons de fonte attachez enſemble avec des câbles, peſant chacun trois mille livres, l'eſpace de cinq cens pas. L'*éléphant* ſèrt à la guèrre, & il porte une piéce d'artillerie de fèr de ſix piéds de long avec ſon affût, qui porte un boulet d'une livre. Il faut bièn cent livres de ris à chaque *éléphant* par jour pour le nourrir. On fait des pelottes de ce ris avec du beurre & du ſucre. Le cri de l'*éléphant* s'appelle *barrit*. En 1681. l'*Eléphant* de Vèrſaille étant mort à l'age de 17 ans M. du Verney en fit la diſſection. Voyez l'hiſtoire de l'Académie par M. Duhamel p. 196. de la 2de édition. Marot raconte qu'un importun fut appellé *Eléphant* p. 341.

> *Bren, laiſſez moi, ce diſoit une,*
> *A un ſot qui lui déplaiſoit.*
> *Ce lourdaut toûjours l'importune ;*
> *Puis j'ouïs qu'elle lui diſoit,*
> *La plus groſſe bête qui ſoit,*
> *Monſieur, comme eſt-ce qu'on l'appelle?*
> *Un* Eléphant, *Mademoiſelle,*
> *Me ſemble qu'on le nomme ainſi.*
> *Pour Dieu,* Eléphant, *ce dit-elle,*
> *Va t'en donc, laiſſe moi-ici.*

Sur les *Eléphans*, voyez Voſſius *De Idolol. L III. C.* 50. 51. 60. 68.

Philippe III. Roi d'Eſpagne étant attaqué par quelques petits Princes, Dom Carlo Boſſo lui donna pour déviſe un *éléphant*, qui ſans ſe ſèrvir de ſa trompe, mais ſeulement en ridant ſa peau, tuë dans les rides les mouches qui le piquent, avec ce mot Eſpagnol *Sin pelear me vengo*.

Sur les médailles l'*Eléphant* marque l'étèrnité, parce qu'il eſt d'une très-longue vie. Plus ſouvent néanmoins il marque les jeux publics, où l'on prenoit plaiſir d'en faire voir au peuple. P. Jobèrt. En effet, on y faiſoit ſouvent paroître des *éléphans*, & les médailles ont ſouvent marqué cette magnificence, comme M. Spanheim l'a marqué *p.* 163. *&* 164. On y vit même quelquefois des *éléphans* dreſſez à danſer, ou du moins à marcher ſur la corde ou à joüer à la paume. *Ib. p.* 169. Dans les médailles de Jules, du tems de la République, où il n'étoit pas pèrmis de mettre ſa tête ſur les monnoyes, il mit à la place cet animal, parce qu'en langue Punique Céſar ſignifie un *éléphant*. On le mit enſuite avec un *éléphant* ſous ſes piéds, pour marquer la victoire qu'il remporta en Afrique ſur Juba. P. Jobèrt. Triſtan prend autrement cette médaille, & dit que l'*éléphant* y fut mis, parceque cet animal étoit pris en Italie pour ſymbôle de la puiſſance royale, ou ſouveraine, ainſi qu'Artemidore nous l'apprend L. II. C. 12. *Triſtan, T. I. p.* 30. Beger, dans le *Theſaurus Brandeburgicus T. I. p.* 241. prétend que l'*éléphant* étoit auſſi le ſymbôle de la piété envèrs Dieu, parcequ'on croyoit qu'il adoroit le ſoleil, & qu'il étoit particulièrement conſacré à Bacchus. *Ib. p.* 260.

On dit provèrbialement, faire d'une moûche un *éléphant* ; pour dire, groſſir, éxaggerer beaucoup quelque chôſe, ſoit en bien, ſoit en mal.

ÉLÉPHANT, eſt auſſi une ſorte de clairon ou trompette dont ſe ſèrvoient nos pères. Ces clairons ſont quelquesfois appellez *olifants*, ou *elefas*, dans nos vieux Romans. On diſoit ſonner de l'*elefas*, comme on diroit aujourd'hui ſonner de la trompette. L'Auteur du Roman de Garin le Loheranes qui appelle cet inſtrument *Olephan*, & quelquefois *Oliſant*, en fait une petite deſcription.

> *Cet* Olephan *en ma main me baillez,*
> *Il le regarde, & en greille, & en chief,*
> *De ſix virolles d'or fin étoit liez,*
> *La guige étoit d'un brun paille entailli.*

Il y a auſſi un *éléphant* de mèr décrit par Boëtius en ſes Relations d'Écoſſe, mais d'une manière qui eſt tout à fait fabuleuſe.

L'ORDRE DE L'ÉLÉPHANT. *Equeſtris Ordo*, ou *Militia Elephanti*. C'eſt un des Ordres Militaires des Rois de Dannemarck. On l'appelle ainſi, parceque ſes armes ſont un *Eléphant*. Il y a bien des ſentimens ſur l'origine de l'Inſtitution de cet Ordre. Le prémiér eſt de Mennenius, & Hocpingius, qui l'attribuënt à Chriſtien IV. qui fut élû Roi en 1584. Le ſecond eſt de Selden & Imhof, qui prétendent que c'eſt Fridéric II, élû en 1542, qui l'inſtitua. 3°, Grégorio Léti remonte à Fridéric I. qui régna vèrs mille cinq cens trente. 4°, Bèrnard Rebolledus ſoutient que Jean I en eſt l'Auteur. Ce Prince commença à régner en 1478. 5°, Anshelmius, Roſſærus & Loeſcher, diſent qu'il commença ſous Chriſtien prémiér, père de Frédéric prémiér. Enfin, Leonard Voigtius, Bechman, & Janus Bicherodius, ſoutiennent que Canut VI. en eſt le prémiér Inſtituteur, & que c'eſt aux Croiſades qu'il en faut rapporter l'origine. Ce Prince régnoit ſur la fin du XIIe ſiécle depuis 1168. juſqu'à 1191. ſelon la Chronologie de Swaning. Il eſt cèrtain qu'en 1494 l'Ordre de l'*éléphant* ſubſiſtoit. On a un tableau du Comte Reinden, Chevaliér de cet Ordre, fait cette année-là. En 1474 le Marquis de Mantouë fut créé Chevaliér du même Ordre par Chriſtien I ; c'eſt une èrreur néanmoins de croire avec Owenus Bilde, que ce Prince en revenant de Rome établit cet Ordre ; un diplôme de ce Prince, & les lettres par leſquelles Chriſtien II. accorde à Henry Valckendorph de porter dans ſes armes un *éléphant* chargé d'une tour ; & les Bulles de Pie II. & de Sixte IV. prouvent que longtems avant le Voyage de Chriſtien I. à Rome l'Ordre de l'*Eléphant* étoit inſtitué.

Il y a encore d'autres Bulles de Sixte IV. qui confirment les Statuts de cet Ordre, qui autoriſent la tenuë de ſes aſſemblées ou chapitre dans la Chapelle du Boeſchil, & les priviléges des Chévalièrs. Cet Ordre s'appella d'abord l'Ordre de S. Marie, *Ordo S. Mariæ*, & Confrérie ou Fratèrnité, en Danois *Selskab* ; & ſous Chriſtien I. c'étoit déja l'Ordre de l'*Eléphant* ; rien n'eſt plus commun que les monnoyes de ce Prince marquées d'un *éléphant*. Il y a de lui un diplôme de 1462 donné à Gottorp, par lequel il confère au Marquis de Mantouë le colliér de l'Ordre de l'*Eléphant*, & un autre de 1457 à Geminien Trevirau, qui fut créé Chevaliér la même année. Tout cela a pèrſuadé les Auteurs dont j'ai parlé qu'il falloit remonter plus haut, & ils vont, comme j'ai dit, juſqu'à Canut VI, pour trouver le commencement de cet Ordre. Ils diſent que ce Prince en 1189 envoya une flote contre les Sarrazins, qui prit Siluma & Ptolémaïde ; que dans cette guèrre quelqu'un des Danois croiſez ayant tué un *éléphant*, cette action éxtraordinaire donna occaſion à l'inſtitution de cet Ordre ; que Bechman, Picoreville, & Beruhed Juſtinien, la rapportent éffectivement aux Croiſades, que l'on donne 500 ans à l'Ordre de l'*Eléphant*, ce qui revient au tems que nous venons de dire ; qu'il étoit très-ordinaire de prendre pour ſes armes les dépouilles des ennemis qu'on vainquoit, & les marques des belles actions qu'on faiſoit ; que pluſieurs de nos armoiries, par éxemple, le Lion des Provinces des Païs-Bas, ſont du tems des Croiſades, comme Heuterus & Hoepingius l'ont montré ; que tout cela confirme le ſentiment de ceux qui font Canut VIe Inſtituteur de l'Ordre de l'*Eléphant* ; que pluſieurs habiles gens l'ont ſuivi & appuyé de leurs ſuffrages. Tels ſont Oligerus Jacobœus Voigtius, Marc-Gibe, Thomas Bartholin.

Beſſarion apporta d'Orient à Rome une monnoye antique & très-râre, ſur laquelle on voit l'image de la Sainte Vièrge, & un *Eléphant.* Caſſien Du Puis croit que c'étoit la marque des Danois croiſez contre les Sarazins, & qu'il faut la rapporter à l'Ordre de l'*Eléphant.* Le Chancelièr Fruſius avoit une monnoye ſemblable, ſur laquelle on voyoit l'image de la Sainte Vièrge, un *Elephant*, & un croiſſant, qui ſe mettoit auſſi autrefois dans les armes de l'Ordre dont nous parlons. Jean Boiſſeau rapporte encore une ancienne figure des armes de cet Ordre, qui porte l'image de la Sainte Vierge avec quatre *Eléphans* chargez de tours; & Petra Sancta une autre où ſont la ſainte Vièrge avec trois clefs, & quatre *éléphans* & des éperons. L'Ordre de l'*Elephant* étoit ſous la protection de la Sainte Vièrge; & cet Ordre s'appelle encore à preſent l'Ordre de Sainte Marie, & au deſſous de l'*éléphant* pend une image de la Sainte Vièrge environnée de rayons. Voyez l'Abbé Juſtiniani, *hiſt. d: tutti gl' Ord. Milit. e Caval. T. II. C.* 72.

Chriſtien I. fonda la Chapelle de Roeſchild pour y tenir les Aſſemblées ou Chapitres de l'Ordre. Elle fut appellée d'abord la Chapelle des trois Rois, *Capella trium Regum.* Enſuite Frideric I. la nomma la Chapelle Royale, *Capella Regia.* Frideric II. rétablit cet Ordre, & créa beaucoup de Chevalièrs à la cérémonie de ſon couronnement. Chriſtien V. l'augmenta & l'orna beaucoup. Il tint en 1694. le 5. de Juillet un grand Chapitre à Fridericbourg dans la Chapelle des Chevalièrs, dans lequel il reçut dans l'Ordre ſix Princes d'Allemagne. De tous les Ouvrages que nous avons cité ſur l'hiſtoire de cet Ordre, celui de Janus Biſcherodius peut tenir lieu de tous les autres: c'eſt le dèrnièr, le plus ample, & le plus ſçavant; il parut à Coppenhague ſur la fin de l'année 1705. ſous ce titre; *Breviarium Equeſtre; ſeu de illuſtriſſimo & inclytiſſimo ordine Elephantino* &c. *in fol.* avec des planches. Les Chevalièrs de l'Ordre de l'*Eléphant* portent le Collièr d'où pend un *éléphant* d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent maçonné de ſable. L'*éléphant* eſt porté ſur une tèrraſſe de ſynople émaillée de fleurs. Les Rois de Danemarck ne font de Chévalièrs de l'*Eléphant* que le jour de leur couronnement.

Eléphant, Elephantus, eſt pris du Celtique Éléphant & Olifant, qui dit la même chôſe. Pezron. De אלף, *eleph*, un bœuf, s'eſt formé *elephas*, *éléphant*, ſoit parceque les noms des eſpéces ont été confondus, comme il ſe voit par tout: ſoit que ce même nom ait été dit de ces deux animaux pour quelque conformité, ou de groſſeur, ou d'autre qualité, qui ſe trouve en eux. Guichard. Ludolph eſt de même ſentiment, & il croit qu'on a donné à cet animal le nom du bœuf à cauſe de ſa grandeur, de même que les Romains pour la même raiſon les appellèrent *Boves Lucæ* dans la guèrre de Pyrrhus. Peut être les appella-t-on אלף, ſans rapport au bœuf; mais pour la même raiſon, & parceque l'*éléphant* eſt le chef des animaux. Il me paroît même plus probable que c'eſt l'*éléphant* qui le prémièr a été appellé אלף, puis le bœuf enſuite, & comme par participation & par comparaiſon. Mais au reſte quelle que ſoit la raiſon qui a fait donner à l'*éléphant* le nom אלף; il ne ſemble pas douteux que ſon nom ne vienne de là.

ÉLÉPHANTIASIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Elephantiaſis.* C'eſt une eſpéce de lépre, qu'on appelle lépre des Arabes, pour la diſtinguer de la lépre des Grècs, qui eſt une autre maladie: elle eſt ainſi nommée à cauſe que ceux qui en ſont atteints, ont les bras & les jambes groſſes & tubéreuſes, & la peau enflée, rude au touchér, ridée & inégale comme les *éléphans*. Ce mot eſt Grèc ἐλεφαντίασις. Les Grècs appellent auſſi cette maladie ἐλέφας, & ἐλεφαντιασμός.

ÉLÉPHANTIDE. ſ. m. Nom de lieu. *Elephantis.* C'eſt dans Prolémée & dans Pline L. V. C. 9. une grande Iſle de l'Égypte ſupérieure, ſituée à une lieuë audeſſous de la dèrnière cataracte, & à 16000 milles, c'eſt à dire à 5 lieuës au deſſus de Syéne. On prétend qu'elle a pris ſon nom des *éléphans* qu'on y trouva. Elle eſt vèrs les confins de la Nubie, vis à vis de la ville d'Aſna. Les Égyptiens tèrminoient là autrefois leur navigation ſur le Nil, comme ils font encore aujourd'hui; les Éthiopiens y viennent commèrcer avec eux. Les Romains y tèrminèrent auſſi leur Empire. On dit que cette Iſle eſt un païs très-beau & très-fèrtile.

ÉLÉPHANTIN, ine. adj. Qui appartient ou qui a dû rapport à l'*éléphant*. *Elephantinus.* Ce mot ſe dit de cèrtains livres des anciens Romains où étoient contenus les faits & les actions des Princes, & les Actes du Sénat, ainſi que nous l'apprennent Pollion & Vopiſque en la vie de l'Empereur Tacite, où il dit qu'en la ſixiéme armoire de la Bibliothéque Ulpienne on gardoit un de ces livres *éléphantins*; eſquèls par un long eſpace de tems fûrent écrits les Arrêts & Édits du Sénat. En quelques-uns étoient enregiſtrez les Actes du Sénat & des Magiſtrats de Rome; en d'autres tout ce qui ſe paſſoit dans les Provinces, & à la guèrre, comme en une Éphémeride ou papier journal. Il y en avoit de plus trente cinq gros volumes, autant comme de Tribus, où étoient contenus la naiſſance, & le decrèts des Citoyens, les dénombremens, & tout ce qui dépendoit de la cenſure, & ceux-ci ſe renouvelloient de cinq en cinq ans avec les Cenſeurs. Tous ces Regiſtres ſe gardoient anciennement dans l'*Ærarium*, ou Thréſor public, qui étoit dans le Temple de Saturne. *Vigenere ſur T. Live T. I. p.* 670. 671.

Vigenère & beaucoup d'autres croyent que ces livres étoient appellez *éléphantins*, à cauſe de leur grandeur démeſurée, comme on dit que quelque chôſe eſt gros comme un *éléphant*, ou comme un bœuf, pour dire, qu'il eſt très-gros. Loiſel ſur le Ch. 17. de l'XIe Livre d'Aulu Gelle dit qu'on les nommoit *éléphantins*, parcequ'ils étoient faits de tablettes d'yvoire; & en effet le Juriſconſulte Ulpien *L.* 52. *ff. De Legat.* 3. fait mention de Livre d'yvoire. Scaliger & Gérard Voſſius diſent que c'eſt qu'ils étoient faits des inteſtins d'*éléphant*. Voſſius ne diſconvient pas pourtant qu'ils n'ayent pû être faits de tablettes d'yvoire, mais comme on faiſoit beaucoup d'autres livres & de tablettes de cette matière, comme il paroit par Martial L. XIV. épigr. 3. par cent autres Anciens, & par ce que nous avons dit au mot Diptyque, on ne voit pas pourquoi l'on eut donné à ceux-là ſpécialement le nom d'*éléphantins*. Martial ne donne point le nom d'*éléphantin*, mais d'yvoire, *eboreus*, aux tablettes, dont il parle à l'endroit cité, *Eborei pugillares*: Outre les Auteurs citez *Alexander ab Alexandro Genial. dier. L. II. C.* 2. parle des Livres *éléphantins*, & Saumaiſe ſur l'endroit de Voſpicus dont nous avons parlé; où il réfute Scaliger, prétend que ces livres étoient d'yvoire, & montre que les Anciens ont dit *éléphant* pour yvoire, témoin Virgile & Sèrvius L. IIIe de l'Enéïde v. 464. & *éléphantin*, pour qui eſt d'yvoire; témoin Martianus Capella & Iſidore dans ſes Glôſes: qu'il n'étoit point impoſſible d'écrire ſur de l'yvoire, comme Scaliger le ſoutient, qu'ils ne ſe ſèrvoient ni de plume d'oye, comme nous, ni d'une encre ſemblable à la nôtre, mais de tuyaux de roſeaux qu'ils tailloient autrement que nous ne faiſons nos plumes, que leur encre pouvoit être plus propre que la nôtre à prendre ſur l'yvoire; en un mot, que le fait eſt conſtant par Martial & par Plaute dans le Moſtellaria, & que l'on écrivoit autrefois ſur l'yvoire.

ÉLÉPHANTINE. ſ. f. Nom de lieu. *Elephantis, Elephantina.* C'etoit autrefois une grande ville de l'Égypte diſtante de Thébes de 820 ſtades, c'eſt à dire, de 34 lieuës. C'étoit une des plus célébres villes d'Égypte, & la patrie des Rois de la cinquiême dynaſtie, qu'on nomme pour cela *Elephantins*.

ÉLÉPHANTIQUE. adj. Qui appartient à l'*éléphant*, qui y a rapport. *Elephantinus.* Un Poëte a dit langage *éléphantique*. *Nouv. choix de vèrs T. I. p.* 182.

ÉLÉRÉNA. Voyez ÉRESMA, c'eſt la même chôſe.

ÉLÊSE. ſ. f. Linge qu'on met dans le lit ſous les malades pour s'en ſèrvir dans leurs beſoins. Voyez Alêse.

ÉLEſME, ou ÉLÊMES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Adelelmus. Elêmes* eſt le nom Eſpagnol; nous diſons Aleaume. Son corps eſt honoré à Burgos dans une Égliſe de ſon nom, qui s'y prononce *Elêmes*. Chastel. *au* 30 *Janvier.* Cet Auteur ne parle point du nom Leſmes. Ce nom (*Elêmes*) a donné occaſion de diviſer ce Saint en deux. Chast. Voyez encore Aleaume.

ÉLeU, ue. adj. Choiſi. *Electus.* Empereur *élû*. Tuteur *élû*. Évêque *élû*.

Éleu, uë. ſ. m. & f. Un Saint, un prédeſtiné. Les Apôtres ont donné le nom d'*Elûs* & de Saints aux prémièrs Chrétiens. En ce ſens, *Elû* eſt une pèrſonne choiſie pour la grâce du Chriſtianiſme. *Elû* ſe dit auſſi d'une pèrſonne que Dieu a choiſie pour la gloire du ciel. Dieu fait quelquefois ſouffrir ſes *élûs* pour les éprouver. Il faut prier Dieu qu'il nous mette au rang de ſes *élûs*. Dieu qui a prédeſtiné les *élûs* à la gloire, les a auſſi prédeſtinez à la ſanctification. Morale de P.

Eleu du peuple, *Eletto del fideliſſimo popolo*, eſt une très belle & très-grande dignité de Naples, c'eſt à peu près comme le Lord Maire à Londres, ou le Prévôt des Marchands à Paris.

Éleu, eſt auſſi un Officier Royal ſubaltèrne non lettré, & ſans degrez, qui connoît en prémière inſtance de l'aſſiette des tailles, Aides, ſubſides, & autres impoſitions; des différens qui ſurviennent en conſéquence, & de ce qui concèrne les Aides & les Gabelles. Leurs appellations reſſortiſſent à la Cour des Aides. Anciennement on appelloit *Elûs*, ceux qui dans les Provinces avoient la direction des Aides, ou denièrs qu'on levoit ſur le peuple pour la ſolde des gens de guèrre. Ils étoient nommez par les États qui ordonnoient la levée des impoſitions, & ils ſont auſſi anciens que les Généraux des Aides, qui étoient commis à même fin, & qui en avoient la direction générale dans tout le Royaume. Ils avoient ſoin d'aſſeoir & de départir les tailles, *pour diſtribuer & égaler ſur chacun feu ſelon ſes facultez. Mais depuis quand les tailles furent miſes en ordinaire, le Roi établit & inſtitua en titre d'office formé ces* Eleûs, *& demeura le nom d'*Elû, *jaçoit qu'ils*

ne fuſſent plus élus *& choiſis par le peuple.* C'eſt ainſi qu'en parle Coquille dans ſon hiſtoire de Nevèrs. On peut appeller les *Elus*, *allecti, electi*, &c.

Élu, ſe diſoit autrefois des Archevêques & Évêques avant leur ſacre, & on diſoit tout de même en Latin *Electus*. Ce qui a trompé celui qui a pris *Electus Meldenſis* pour un officier de l'Élection de Meaux, au lieu que c'eſt un Évêque de Meaux *élû*, & non encore ſacré. Philippe de Savoye fut cinq ans Archevêque de Lyon ſans prendre les ordres ſacrez, & après ce tems-là il quitta ſon Archevêché pour épouſer la Comteſſe de Bourgogne. Il ne prenoit que la qualité d'*Elû* de Lyon, *Electus Lugdunenſis.* Voyez l'hiſtoire de Lyon du R. P. Meneſtrier.

ÉLUË. ſ. f. Femme d'Élû. Vous irez viſiter Madame la Baillive, & Madame l'*Elûe*. Mol.

ÉLÉVATION. ſ. f. Hauteur, diſpoſition d'un lieu qui eſt élevé, lieu haut. *Culmen, vertex, altum, faſtigium.* La voûte de S. Euſtache a quatre toiſes d'*élévation* plus qu'il ne faut. Quand un voiſin veut faire *l'élévation* d'un mur mitoyen, *attollere*, il faut qu'il en paye les charges de ſix toiſes l'une. Une *élévation* de tèrre ſur un rampart s'appelle un *cavalièr.* Cette fontaine ne jaillîra pas fort haut, il n'y a pas aſſez d'*élévation* à ſa ſource. La plus belle machine pour l'*élévation* des eaux, c'eſt la pompe.

Élévation. Se dit de la partie de la Meſſe, où le Prêtre éléve audeſſus de ſa tête la Sainte Hoſtie, & le calice, après les avoir conſacrez, pour les faire adorer J. C. au Peuple, après l'avoir adoré lui même. *Sublatio*, & en Latin de Rubriques, *Elevatio.* Ce n'eſt point entendre la Meſſe que de n'y venir qu'à *l'élévation.* Celui qui ſert la Meſſe ſonne une clochette à *l'élévation*, pour avèrtir le peuple d'adorer Nôtre-Seigneur. Saint Loüis avoit ordonné que dans ſa chapelle on ſe proſtèrneroit à *l'élévation* & à la communion, à l'exemple de cèrtains Religieux qu'il ne nomme point. Les Chartreux & les Religieux de la Trape gardent encore aujourd'hui cette pieuſe cérémonie, de ſe proſtèrner à *l'élévation* & durant la communion du Prêtre. Vign. de Marv.

En Pèrſpective on appelle *élévation* la peinture ou deſcription que l'on fait de la face d'un bâtiment. On l'appelle auſſi Orthographie, *orthographia.* Ce n'eſt pas aſſez de voir le plan d'un édifice, il en faut auſſi faire deſſiner *l'élevation.* Le profil eſt *l'élévation* géométrique, & orthographique, qui fait voir le dedans du bâtiment; l'orthographie, ou *élévation* géométrale, repréſente *l'élévation* d'une des faces du bâtiment.

Élévation, ſe dit abſolument en Aſtronomie, de *l'élévation* du Pôle ſur l'horiſon, *latitudo*, & c'eſt la même chôſe que *latitude.* La *latitude* proprement eſt la diſtance d'un lieu à l'équateur, preſumée ſur le cèrcle méridien. Or cette diſtance eſt toujours parfaitement la même que l'*élevation* du pôle au deſſus de l'horiſon, c'eſt-à-dire, que l'arc du méridien compris entre le pôle & l'horizon eſt égal à l'arc du même méridien compris entre l'équateur & le zénith. Ainſi le pôle boréal ou ſeptentrional eſt élevé de 48 degrez 50 minutes ſur l'horiſon de Paris. Il y a auſſi même diſtance de Paris à l'Équateur, & par conſéquent Paris a 48 degrez 50 minutes d'*élévation* de latitude boréale. Cela s'entend du milieu de Paris, car à l'obſèrvatoire Royal, qui eſt l'extrémité de Paris, *l'élévation* ou la latitude eſt de 48 degrez 51 m. On connoît l'*élévation* d'un lieu en bien de manières, ſur tout par les obſèrvations méridiennes du ſoleil, des étoiles quand elles paſſent au méridien, quand on fait la déclinaiſon du ſoleil & de ces étoiles, & en Gnomonique l'*élévation* du pôle ſur le plan d'un cadran ſolaire eſt l'angle de l'axe du cadran avec la ſouſtilaire. En Grammaire, en Muſique & en Rhétorique, on dit l'*élévation* de la voix, *Contentio vocis, intentio*, &c. On dit à l'Égliſe, que la Meſſe eſt à l'*élévation* quand elle eſt au tems qu'on montre l'hoſtie conſacrée au peuple.

Élévation, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Il ſignifie quelquefois un tranſport, un mouvement de l'âme vèrs Dieu. Il faut faire ſans ceſſe une *élévation* à Dieu de ſon cœur, de ſon âme. Quand il s'agit des penſées, des ſentimens, ou des expreſſions, *Élévation* ſignifie Sublimité, grandeur. *Excelſitas, Majeſtas* &c. Plus les hommes ont d'*élévation* de cœur & d'eſprit, plus ils ſont touchez de l'amour des loüanges, & d'un violent déſir d'acquérir de la réputation. M. Scud. On ne ſçauroit arriver au ſublime ſans une cèrtaine *élévation* d'eſprit qui nous fait penſer heureuſement les chôſes. Boil. Il y a une *élévation* d'eſprit naturelle, qui lui rend les plus grandes chôſes tout-à-fait familières. S. Évr. L'*élévation* d'eſprit eſt une qualité néceſſaire à l'Orateur, mais c'eſt un don du Ciel; on ne peut guères l'acquérir. Boil. Je ne voudrois que ce ſeul endroit pour faire juger de l'*élévation* du génie du Poëte. Me Dacier.

M. Péliſſon a dit *élévation* en mauvaiſe part, pour orgueil. Que voit-on dans vos raiſonnemens & dans vos penſées, que mépris & avèrſion pour les autres, qu'eſtime & amour pour vous, qu'orgueïl, que hauteur, qu'*élévation* audeſſus de tout le reſte du monde? Pélisson.

Élévation, ſignifie encore Dignité; poſte élevé, accroiſſement de fortune. *Faſtigium, dignitas.* Le Pontificat eſt la plus haute *élévation* où un Eccléſiaſtique puiſſe arriver. Si ceux qui parviennent à une grande fortune s'oublient, c'eſt que la tête tourne, & que le vèrtige prend dans cette *élévation.* Bell. Un ſage Favori qui ſçait combien ſon *élévation* offenſe les autres, doit éviter la pompe, & le faſte, pour ne pas irriter l'envie. M. Esp. Concourir à l'*elevation* de quelqu'un.

ÉLÉVATOIRE. ſ. m. eſt un inſtrument de Chirurgie qui ſert à élever des os, comme ceux des fractures de la tête, qui ont été enfoncez à coups de maſſe. *Elevatorium.* Il y a des *élévatoires* dentelez, des *élévatoires* à trois piéds &c. qu'on appelle *élévatoires triploïdes.* L'*élévatoire* fait en levier eſt d'une invention aſſez nouvelle, ſon uſage eſt pour les dents. Cet inſtrument a une extrémité plate pour appuyer ſur la gencive au bas de la dent, & l'autre eſt coudée comme une des branches d'un pélican pour acrocher la dent.

ÉLÉUCADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eleuchadius.* Saint *Eléucade* Évêque de Ravenne & Confeſſeur, étoit le ſecond des quatre diſciples de Saint Apollinaire. On a un Sèrmon de Saint Pièrre Damien ſur Saint *Eléucade.* Chast. *au 14. de Févr.*

ÉLÉVE. ſ. m. Qui eſt nourri, inſtruit & élevé par quelqu'un. *Alumnus, diſcipulus.* On l'a dit originairement des Peintres. Ce Peintre fut un *élévé* de Raphaël. On l'a tranſporté auſſi hors de la Peinture à ceux qui ont étudié quelque chôſe que ce ſoit ſous de bons maîtres. On le dit auſſi d'un homme qui eſt formé de la main d'un autre; qui s'attache à lui, en prenant ſes inſtructions, & en ſuivant ſes exemples. Bouh. Châque enfant de Lacédémone étoit proprement un *éléve* de la vèrtu. La Guill. Dans l'Académie Royale des Sciences, il y a 20 *éléves*; dans celle des Inſcriptions il y a dix *éléves.* Les *éléves* doivent travailler de concèrt avec les Penſionnaires. Nous ne craignons point de comparer à un des plus grands ſujets qu'ait eû l'Académie un ſimple *éléve*, tel qu'étoit M. Amontons; le nom d'*éléve* n'emporte parmi nous aucune différence de mérite, il ſignifie ſeulement moins d'ancienneté, & une eſpece de ſurvivance. Fonten. Cependant on a ſupprimé le nom d'*éléve*, & on lui a ſubſtitué celui d'adjoint, parceque tout le monde ne ſçavoit pas la ſignification que l'Académie des Sciences avoit attachée au nom d'*éléve*, & aujourd'hui (1716) les Académiciens penſionnaires n'ont pas châcun un *Eléve* comme auparavant, mais les *éléves* ſont devenus adjoints à l'Académie.

Vous paſſerez ici le régne des glaçons:
Éléve *de Loüis moiſſonnez vous la gloire,*
Quand l'hiver pour tout autre en ſuſpend les moiſſons?
N. Ch. de Vèrs.

Ce mot vient de l'Italien *allievo*, qui ſignifie diſciple qu'on a inſtruit, ou *élevé.*

Il y a un œillèt que les Fleuriſtes appellent *Eléve* des Granges, du nom de celui qui l'a élevé à Paris. C'eſt un rouge brun tîrant ſur le pourpre, extrêmement enfoncé ſur un blanc aſſez fin. Ses panaches ſont fort gros, & de piéces emportées, mais un peu confus & accompagné de mouchetures. Son montant s'éleve fort haut, ſes fanes ſont fort vèrtes, & ſa fleur hâtive & médiocrement large. Il eſt tout ſemblable à l'œillèt qu'on appelle le Soldat. Il ne créve pas en lui laiſſant 4 à 5 boutons. Morin.

ÉLÉVEMENT. ſ. m. Élévation, action par laquelle on s'éléve, orgueïl. *Arrogantia, tumor.* Dieu ne jette ſes regards de miſéricorde que ſur les âmes humiliées, & ne ſouffre point d'*élévement* dans la convèrſion des pécheurs. Ab. De la Trap. Cet auteur employe ſouvent ce mot qui n'eſt pas ordinaire.

ÉLEVER. v. act. Bâtir en hauteur. *Extruere, efferre.* Nimbrod *éléva* une tour fort haute pour ſe garentir d'un nouveau déluge, s'il en arrivoit. Cette Égliſe n'étoit *élevée* alors qu'à hauteur d'impoſte. On dit auſſi qu'un tèrrain s'*éleve* peu à peu, quand il n'eſt pas de niveau.

Élever, ſignifie ſimplement, Dreſſer, ériger. *Statuere, ponere.* Le Pape a fait *élever* un obeliſque à Rome. Les Anciens *élévoient* des ſtatuës, des trophées, des autels à leurs Capitaines, à leurs Empereurs.

Élever, ſe dit auſſi de ce qui monte en l'air, de ce qu'on y tîre, qu'on y tient ſuſpendu. *Efferre, ſublevare.* Jésus-Christ s'*éleva* ſur une nuée à la vuë de ſes Apôtres, lors de ſon aſcenſion. Une aigle s'*éléve* en l'air d'un vol rapide & fort haut. On *éléve* les pièrres avec des gruës & des machines. On *éléve* des eaux avec des pompes & autres machines hydrauliques. En la diſtillation les vapeurs s'*élévent* par le moyen du feu, de la même manière que le ſoleil *éléve* les nuës, les brouillards. Il faut *élé-*

ver

ver ce chaudron d'un cran. Quand la pouſſière *s'éléve*, c'eſt une marque d'orage.

ÉLEVER, ſignifie auſſi, Hauſſer; & ſe dit de la voix, de la vûë, des mains qu'on léve en haut. *Tollere.* Moïſe *éleva* ſes yeux & ſes mains au ciel, tandis que ſon peuple combattoit. Un Orateur *éléve* ſa voix, *vocem contendit*, quand il veut faire quelque invective, émouvoir quelque forte paſſion. Il faut dans les afflictions *élever* les yeux au ciel. Vaugelas condamne & met au nombre des barbariſmes, cette dernière façon de parler. Il prétend qu'il faut dire *lever* les yeux au ciel, & non pas *élever*.

S'ÉLEVER, ſignifie auſſi, Naître, commencer. *Oriri, exurgere.* Quand un ouragan *s'éleve*, on a de la peine à mettre à l'abri les vaiſſeaux. Le Sauveur a prédit qu'il *s'éleveroit* de faux Prophètes qui cauſeroient des troubles, des ſcandales dans ſon Égliſe; que les Miniſtres *s'éleveroient* au jour du Jugement contre les pécheurs qui n'auroient pas fait pénitence; que leur péché *s'élevera* contre eux. Si la raiſon ſouffre que la colère *s'éleve*, elle ſe met en danger de recevoir la loi de cette paſſion puiſſante & impérieuſe. M. Esp.

ÉLEVER, ſignifie auſſi Cultiver, nourrir, ſoit plante, ſoit animal, & en avoir ſoin. *Alere, colere.* Voilà des œillèts, des tulipes, que ce Jardinier a *élevées* de graine. On a de la peine à *élever* des éléphans en Europe. Cette femme ne peut *élever* d'enfans, ils meurent tous jeunes.

On dit en tèrmes de Marine, qu'un vaiſſeau *s'éléve* d'une côte, *Progredi*, lorſqu'il tire à la mèr, qu'il alargue, qu'il court au large, & qu'il s'éloigne d'une rade, ou d'une côte. On dit encore, *élever* en longitude, quand on a couru vèrs l'Orient, ou vèrs l'Occident; *s'élever* en latitude, quand on a couru vèrs le Septentrion ou vèrs le Midi.

ÉLEVER, ſe dit figurément en chôſes morales. Les talens demeurent dans la baſſeſſe des objets communs, ou *s'élévent* au ſublime. De Piles. Un bon Chrétien doit ſouvent *élever* ſon âme à Dieu, *élever* ſon eſprit au deſſus des chôſes temporelles, des vanitez du monde.

ÉLEVER, ſe prend quelquefois pour loüer, vanter. On a toujours fort *élevé* la grandeur d'âme des Romains. On nous *éléve* ſi fort le mérite des Anciens, que les Modèrnes ne ſçauroient ſe ſoutenir auprès d'eux.

ÉLEVER, ſignifie auſſi, Aggrandir, mettre dans une place *élevée*, accroître la fortune. Dans ce ſens on dit que la fortune *éléve* ceux qu'il lui plaît, qu'elle les tire, qu'elle les *éléve* de la boüe.

Quales ex humili magna ad faſtigia rerum
Extollit, quoties voluit fortuna jocari. Juv.

On dit auſſi, qu'il eſt difficile de *s'élever* par la voye du mérite; qu'on s'eſt *élevé* dans les charges. Les Princes s'abaiſſent plus qu'ils ne *s'élévent*, en affectant une grandeur que pèrſonne ne ſonge à leur diſputer. Le Ch. de M. Le Cardinal de Richelieu étoit une de ces grandes âmes dont la Providence ſe ſèrt pour abaiſſer, ou pour *élever* la fortune des Rois. Disc. d'El. Il y a des gens qui ne chèrchent à *s'élever* que pour ſe rendre conſidérables par le mal qu'ils peuvent faire. S. Réal. Conſidérez les talens de celui que vous voulez *élever* avant que d'en prendre le deſſein. S. Évr.

La faveur du Roi
Vous éléve *en un rang qui n'étoit du qu'à moi.* Corn.

Le P. Bouhours cenſure ce dèrnier vèrs, par rapport au langage, & dit que le Poëte eût parlé plus correctement, s'il eût dit, Vous *éléve* à un rang &c. Cela eſt cèrtain, & Corneille en ſeroit tombé d'accord, mais auſſi ſon vèrs n'auroit rien valu, à cauſe de la rencontre des deux voyelles *a* & *u*, n'y ayant rien de plus choquant que ces ſortes d'*hiatus* dans la Poëſie. Les Poëtes promettent aux Princes, qu'ils *éleveront* leur nom, leur gloire, au deſſus des nuës. Ils *élévent* leur Mécénas juſqu'au neuviéme Ciel. Ils *élévent*, ils enflent leur ſtile, &c. Il y a des gens ſi accoutumez aux excès des Poëtes modèrnes, qu'ils ne penſent pas qu'un Auteur ſe ſoit *élevé*, s'ils ne l'ont entièrement pèrdu de vûë. Boil. Combien d'Auteurs, qui en voulant *s'élever* ſe guindent, & ſortent du bon ſens? De peur de ramper par tèrre, ils ſe pèrdent dans les nuës. Le P. le B. Un eſprit bas & médiocre fait moins de fautes, parceque ne *s'élevant* jamais, il ne haſarde rien, & demeure toujours en ſureté. Boil. Un Prédicateur ne doit *s'élever*, & devenir plus hardi, qu'inſenſiblement, & à meſure que l'action l'emporte. Ab. du Jarry. Pour ce qui eſt d'*élever* & de réjoüir l'eſprit par des comparaiſons, il faut convenir qu'Homère y réüſſit aſſez bien. De la Motte.

ÉLEVER, ſignifie encore paroître avec éclat, faire connoître ſa grandeur &c. l'Écriture le dit de Dieu, & employe pour cela le mot *exurgere.* Dieu *s'élevera* enfin, défendra ſa cauſe, & vengera ſa gloire offenſée. P. de Courbey.

ÉLEVER, ſignifie encore figurément, Cultiver l'eſprit, inſtruire les jeunes gens aux ſciences, aux arts, aux bonnes mœurs. *Docere, inſtituere, erudire.* Ce Prince a été bien *élevé*, bien inſtruit. Toutes les villes de la Grèce faiſoient *élever* leurs enfans à Lacédémone, pour y prendre les impreſſions d'une exacte vèrtu. La Guill. Ce Gentilhomme a été *élevé* Page chez le Roi. Cette fille a été *élevée* en Religion. Cet Abbé a été *élevé* dans un Séminaire dans l'eſprit de Cléricature.

ÉLEVER, en tèrmes de Phyſique, ſignifie la même chôſe qu'exalter, c'eſt à dire, atténuer, ſubtiliſer, rendre plus pur, plus fin, plus délicat. L'huile que les groſeilles contiennent, & qui étoit auparavant retenu & fixé par des principes paſſifs, ſe dévelope, *s'éléve* & s'unit avec les ſèls par le ſecours de la fèrmentation. Lémery. La fèrmentation continuant de plus en plus à atténuer & à *élever* les principes du raiſin. Id. A meſure que les neſles meuriſſent, leurs ſèls *s'élévent*, & ſe dégagent des parties tèrreſtres qui les retenoient. Id.

En aſtronomie on dit qu'une Planéte *s'éléve*, ou eſt *élevée* ſur une autre, quand elle eſt plus proche de l'apogée de ſon déferent que l'autre ne l'eſt du ſien.

S'ÉLEVER, ſignifie auſſi, Se révolter, ſe déclarer contre quelqu'un. *Inſurgere, tumultuari, ſe commovere, repugnare.* &c. Il ne faut jamais *s'élever* contre ſon Prince. Le peuple *s'éléve* dans les ſéditions. C'eſt une eſpéce de ſédition dans une ſocieté, que de *s'élever* contre les ſentimens qui y ſont établis. Nic. Dès que ce Docteur eut avancé cette propoſition ſcandaleuſe, toute l'aſſemblée *s'éleva* contre lui.

S'ÉLEVER, ſignifie encore s'enorgueillir, ſe faire valloir. *Efferre ſe, jactare ſe.* Il commence à paſſer dans cette ſignification.

On dit auſſi, que la peau *s'éléve*, *extuberat*, par l'attouchement de quelque chôſe de venimeux & de ſale, qui y fait venir quelques petites bubes ou cloches, ou écorchures.

ÉLEVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Editus, altus, celſus, erectus.* Il a les ſignifications de ſon vèrbe, au propre & au figuré. Tour fort *élevée* de ſituation & de ſtructure. Vaug. Une ſageſſe *élevée* offenſe une commune raiſon. S. Évr. Ainſi l'eſprit eſt *élevé* par les ſentimens du Héros. De la Motte. Voix *élevée*, ton de voix *élevé*.

ÉLÉUSE. ſ. f. Nom de divèrs lieux. *Eleuſa.* Dans l'Idumée *Eléuſe* étoit autrefois épiſcopale, ſous la métropole de Pétra. Elle eſt aujourd'hui reduite à un petit village. *Eléuſe*, ville de Cilicie, ſelon Pline, étoit dans les tèrres. *Eléuſe* étoit encore une iſle de la mèr méditèrranée, vis à vis de Chypre. *Eléuſe*, autre iſle de la méditèrranée, dans la mèr de Lycie, entre Rhodes au midi, & les côtes de Lycie au nord. On l'appelloit auſſi Syme *Eléuſe*, rochér du détroit Saronique, aujourd'hui golfe d'Eugia. Ce rochér étoit autrefois habité, & faiſoit partie de la Tribu qu'on appella Hadrianide, l'une de celles qui compoſoient les peuples de l'Attique. On le nomme aujourd'hui Eliſſe, par corruption de ſon ancien nom. L'Archonte Philodeme étoit d'*Eléuſe*. Voyez le voyage de Spon P. III.

Il faut prononcer *Eléuſe* en quatre ſyllabes, & non pas *Eleuſe* en trois; car en Grèc c'eſt Ἐλεοῦσα, qui ſignifie *la Miſéricordieuſe*, & non pas Ἐλεῦσα.

ÉLÉUSINIES. ſ. f. & plur. Myſtères de la Déeſſe Cérès. Cérémonies qui ſe pratiquoient en ſon honneur. *Eleuſinia.* Quelques-uns diſent *Eléuſiniens* en nôtre langue, ſi on les appelloit en Latin & en Grèc *Eleuſiniana* comment diroient-ils? On fait ces ſortes de noms féminins, parceque l'on ſous-entend fète, ou cérémonies? Les *Eléuſinies* étoient chez les Grècs les cérémonies les plus ſacrées, d'où vient qu'on leur donna par excellence le nom de myſtères. On prétendoit que Cérès elle même les avoit inſtituées à *Eléuſis*, en mémoire de l'affection avec laquelle les Athéniens la reçûrent. C'eſt ainſi qu'Iſocrate en parle dans ſon Panégyrique; mais Diodore de Sicile dit au contraire L. VI. que ce fûrent les Athéniens, qui inſtituèrent les *Eleuſinies*, par reconnoiſſance de ce que Cérès leur avoit appris à mener une vie moins ruſtique & moins barbare. Le même Auteur au Ier Livre de ſa Bibliothéque raconte la chôſe autrement. Il dit qu'une grande ſécherèſſe ayant cauſé une diſette affreuſe dans la Grèce, l'Égypte, qui avoit fait cette année-là même une recolte très abondante, fit part de ſes richeſſes aux Athéniens; qu'Erecthée leur apporta du blé, qu'en reconnoiſſance de ce bienfait il fut créé Roi d'Athènes, & qu'il apprit aux Athéniens les myſtères, & la manière dont l'Égypte les célébroit. Cela revient aſſez à ce que diſent Hérodote L. I. & Pauſanias, que les Grècs avoient pris leurs Dieux & leur religion des Égyptiens. Théodoret L. I. *Græcanicar. Affection.* écrit que ce fut Orphée, & non pas Érechthée, qui fit cet établiſſement, & qui inſtitua pour Cérès ce que ſes Égyp-

tiens pratiquoient pour Iſis. Le Scholiaſte d'Euripide ſur l'Alceſte fait auſſi honneur de cette invention à Orphée. Ces myſtères ſe célébroient à *Eléuſis*, & cette ville étoit ſi jalouſe de cette gloire, que réduite aux dèrnières éxtrémitez par les Athéniens, elle ſe rendit à eux à cette ſeule condition, qu'on ne lui ôteroit point les *Eléuſinies*, qui paſſoient même pour n'être point une religion particulière de cette ville, mais commune à tous les Grècs. Ils conſiſtoient à imiter ce que les fâbles enſeignoient de Cérès, ainſi qu'Arnobe, Lactance, & les autres qui en parlent, le témoignent. Il y avoit de grandes & de petites *Eléuſinies*. Celles dont nous venons de rapporter l'établiſſement ſont les grandes. Les petites fûrent inſtituées en faveur d'Hèrcules; car ce Héros ayant ſouhaité être initié aux prémières *Eléuſinies*, & les Athéniens ne pouvant lui faire ce plaiſir, parce que la loi défendoit d'y recevoir les Étrangers, & ne voulant pourtant pas lui donner un refus, inſtituèrent de nouvelles *Eléuſinies*, auxquelles ils lui donnèrent part. Et celles-ci fûrent appellées les petites *Eléuſinies*. Les grandes ſe célébroient dans le mois Boédroncion, qui répondoit à peu près à nôtre mois d'Août; & les petites au mois Antheſterion, qui tomboit au tems du mois de Janvier.

On ne participoit à ces myſtères que par degrez. D'abord on ſe purifioit, enſuite on étoit reçu aux petites *Eléuſinies*, & enfin l'on étoit admis & initié aux grandes. Ceux qui n'étoient encore que des petites s'appelloient *Myſtes*; & ceux qui avoient part aux grandes, *Epoptes*, ou *Ephores*, c'eſt à dire, *Inſpecteurs*. Il y avoit ordinairement cinq ans d'épreuves pour paſſer des petits myſtères aux grands. Quelquefois on ſe contentoit d'un an, après quoi on étoit admis à voir ce qu'il y avoit de plus ſecrèt, & tous les rits & les cérémonies les plus cachées. C'étoit le Roi, quand il y en eut à Athènes, qui avoit ſoin de faire célébrer les *Eléuſinies*, avec quatre adjoints qu'on lui donnoit. La fête duroit pluſieurs jours. On y couroit avec des torches ardentes en main; on y ſacrifioit pluſieurs victimes, non ſeulement à Cérès, mais auſſi à Jupitèr. On faiſoit des libations, & on répandoit deux vaſes, l'un placé à l'orient, & l'autre du côté de l'occident, on alloit en pompe, & s'il eſt pèrmis de parler ainſi, en proceſſion à Éléuſis, en faiſant de tems en tems des paûſes où l'on chantoit des hymnes, & l'on immoloit dès victimes: ce qui ſe pratiquoit tant en allant d'Athènes à Éléuſis, qu'en revenant d'Éléuſis à Athènes. Au reſte, on étoit obligé à un ſecrèt inviolable, & la loi condamnoit à mort quiconque auroit ôſé publier les myſtères. Tèrtullien rapporte dans ſon Livre contre les Valentiniens, la figure que l'on voyoit, & qu'il étoit ſi expreſſement défendu de divulguer. Théodoret, Arnobe, & Clément Aléxandrin, en parlent auſſi. Ceux-ci diſent que c'étoit une figure des parties d'une femme; & celui-là de celles d'un homme. Le lendemain de la fête le Sénat s'aſſembloit à Éléuſis, apparemment pour examiner ſi tout s'étoit paſſé dans l'ordre. Meurſius a fait un traité ſur les *Eléuſinies* où l'on trouvera les preuves de tout ceci. Le Scholiaſte de Pindare, *Olymp. Od.* 9. dit que les *Eléuſinies* ſe célébroient à l'honneur de Cérès & de Proſerpine, & que le prix étoit de l'orge.

ÉLÉUSIS. ſ. f. Nom de lieu, qui eſt de trois ſyllabes. *Eleuſis*. Ville maritime de l'ancienne Gréce, entre Mégare & le Pirée, port d'Athènes, ſur le golfe Saronique, qui du nom de cette ville s'appelloit auſſi le golfe d'*Eléuſis*: c'eſt aujourd'hui le Golfe d'Égine, ou d'Eugia. *Eléuſis* étoit célèbre par un temple de Cérès, & les myſtères que l'on y célébroit tous les ans à l'honneur de cette Déeſſe, & qu'on nommoit *Eléuſinies*. *Eléuſis* n'eſt plus aujourd'hui qu'un amas de ruines qu'on nomme Leptine, & qu'on trouve ſur la côte de la Livadie, vis à vis de l'Iſle de Colouri, qui eſt l'ancienne Salamine. M. Spon, dans ſon voyage P. II. p. 279. & ſuivantes, donne une deſcription éxacte des reſtes de cette ville & de ſon temple, & P. III. il rapporte les inſcriptions qu'il y a trouvées.

M. Corneille appelle cette ville *Eléuſine*, & non pas *Eléuſis*. Harpocration dit qu'elle fut ainſi nommée d'*Eléuſinus*, fils de Mèrcure. Pauſanias eſt de même ſentiment dans ſes Attiques. D'autres croyent que le nom Ἔλευσις, advenement, lui fut donné parceque Cérès après avoir bien couru le monde pour chèrcher ſa fille, aboutit enfin là, & y tèrmina ſes courſes. Diodore de Sicile L. V. dit que ce nom fut donné à cette ville pour être un monument à la poſtérité que le blé, & l'art de le cultiver, avoient été apportez d'ailleurs dans l'Attique.

ÉLEUTHÈRE. ſ. m. qui ſignifie Libérateur: ſurnom, ou Épithéte donné par les Grècs à Jupitèr, pour leur avoir fait gagner la victoire ſur Mardonius, Général des Pèrſes, & tué 300000 hommes de ſon armée, & les avoir délivré par là du péril où ils étoient de ſubir le joug des Pèrſes. *Eleutherius*. C'eſt auſſi un nom d'homme. S. *Eleuthère* Pape vivoit dans le IIe ſiécle.

ÉLEUTHÈRE. ſ. f. Ancienne ville de l'Iſle de Créte, ſituée dans les tèrres, & voiſine de Gortyne. *Eleuthera*.

ÉLEUTHÈRE. ſ. f. Ville ou bourg de Boéotie. *Eleuthera*. Ce lieu étoit proche de Platée. Il y avoit encore une ville dans le Pont, ſur le Danube; & une dans la Lycie, qui avoit pris ce nom de je ne ſçai quelle Nymphe qui le portoit: & une dans la Myſie, appellée *Eleutherium*.

ÉLEUTHÈRE. ſ. m. Nom de rivière. *Eleutherus*. Fleuve de Phœnicie en Syrie, qui baignoit au piéd du mont Liban la ville d'Orthesie, que Poſtel & Pinel prennent pour celle qu'on nomme aujourd'hui Valania. Il ſortoit du mont Liban, & avoit ſa ſource dans l'Iturée, & arrôſant le païs d'Émath Roob & la Galilée ſeptentrionale, il ſe jettoit dans la Méditèrranée près de la ville de Gorma, à trois milles au nord de Tyr, & à deux au midi de Sarepta.

Le fleuve qui baigne les murs de Panorme, aujourd'hui Palerme en Sicile, s'appelloit auſſi *Eleuthère*. Quelques uns le prennent aujourd'hui pour Ammiraſi, Leander pour Ponte rotto, & Cluvier pour Bajaria. Il ſe jette dans la mèr de Toſcane à 8 milles ou deux lieuës & demie de Palèrme, vèrs l'orient.

ÉLEUTHÉRIDE. ſ. f. Ville de Boéotie dans le Géographe Étienne. *Eleutheris*.

ÉLEUTHÉRIES. ſ. f. & plur. Tèrme de Mythologie. Fêtes à l'honneur de Jupitèr Libérateur; fêtes de la Libèrté. *Eleutheria*. Ces fêtes avoient pris leur nom du ſurnom Eleutherius, c'eſt à dire, Libérateur, que portoit Jupitèr, & ſous lequel il avoit un temple proche de Platée ville de Boéotie. Les *Eleuthéries* ne ſe célébroient que tous les cinq ans par des courſes de chars armez. Quelques-uns diſent *Eleuthériennes* en nôtre langue. Le Scholiaſte de Pindare Olymp. Od. 7. dit que les *Eleuthéries* ſe célébroient à Platée.

Ce mot vient d'ἐλεύθερος, *libre*.

ÉLÉUTHÉROPOLIS. ſ. f. Nom propre de Ville. *Eleutheropolis*. Quoiqu'*Eléuthéropolis* ſoit une ville de la Tèrre Sainte, il n'en eſt point parlé dans l'Écriture; ni en aucune façon ſous le prémiér & le ſecond temple, c'eſt à dire, juſqu'à Tite, & l'an de Jésus Christ 70. Il faut donc qu'elle ne fût point encore bâtie. Ce nom, qui ſignifie *Ville libre*, lui vient, ſelon S. Jérôme ſur le Ch. I. d'Abdias, des peuples qui habitoient auparavant dans le lieu où elle fut bâtie, c'eſt à dire, des Horréens, dont le nom ſignifie *Libres*, *francs*. Cependant M. Reland a de la peine à croire que ce ne ſoient pas les Romains qui lui ayent donné ce nom, comme c'eſt eux qui ont donné à d'autres villes ceux de *Nicopolis*, de *Neápolis* &c. De plus, il remarque qu'*Eléuthéropolis* n'étoit point dans les montagnes de Seir où habitoient les Horréens. Ce qui a trompé Saint Jérôme, c'eſt que l'Idumée dans Joſeph, & dans quelques autres, ſe prend dans un ſens fort étendu, enſorte qu'elle comprend une partie de la Judée, & qu'*Eléuthéropolis* a pû en ce ſens être placée dans l'Idumée; & en effet Tite & Veſpaſien après la priſe de Jéruſalem attribuèrent à l'Idumée une partie de la Judée, qui en prit même le nom. Ainſi il croit que les Romains en ayant fait une ville libre, ils lui donnèrent ce nom, & que Saint Jerôme a bien pû être trompé par le Juif qui l'inſtruiſoit, parceque ce ſentiment eſt celui des anciens Rabbins, comme il paroit par l'Auteur du Livre Aruch, au mot אליותרופולים, où il cite le Bereſchit Rabba ſect. 42. & rapporte la même chôſe que Saint Jérôme. Quoi qu'il en ſoit, *Eléuthéropolis* étoit dans la Judée, à l'Occident de Jéruſalem, à peu près à moitié chemin entre cette ville & la mèr méditèrranée. Ce fut le ſiége d'un Évêque, & à ce que l'on dit la patrie de Saint Épiphane; non pas qu'il fût dans *Eléuthéropolis* même, mais dans un bourg qui n'en étoit éloigné que de trois milles. Cédrénus hiſt. Comp. p. 33. & le P. Petau ſur Saint Épiphane p. 77. ont avancé qu'*Eléuthéropolis* étoit l'ancienne Hébron; mais il paroit par l'Onomaſticon d'Euſébe que ces deux villes étoient fort éloignées, & il marque même les chemins de l'une à l'autre. Voyez la Paléſtine de M. Reland T. II. p. 749 & ſuiv.

ÉLÉUTHO. ſ. f. Nom de Lucine, Déeſſe qui préſidoit aux accouchements. *Eleutho*, *Ilithyia*, *Lucina*. Ce nom ne ſe trouve que dans Pindare, Olimp. od. VI. où le Scholiaſte de ce Poëte lui donne pour ſynonyme Εἰλείθυια, *Ilithyia*; ce qui montre qu'*Eléutho* eſt la même chôſe que la Déeſſe Ilithyie qui eſt Lucine. Auſſi Pindare n'en parle-t-il que pour marquer qu'elle préſidoit aux couches. C'eſt Apollon, ſelon lui, qui l'envoye à celles d'Évadnes avec les Parques. Le Scholiaſte remarque que ce ne fut pas ſeulement pour procurer à la mère un heureux enfantement; mais encore pour donner à l'enfant de nobles inclinations, de belles qualitez.

Ce mot vient d'ἔρχομαι, ou d'ἐλεύθω, vèrbe inuſité, qui ſignifie *venir*, parceque cette Déeſſe étoit cenſée venir à propos pour ſecourir les femmes en couche. C'eſt apparemment la meſure du vèrs qui a forcé le Poëte à forger ce mot, & à l'employer au lieu d'*Ilithyia*; car je ne ſçache point qu'il fût en uſage, ni qu'il ſe trouve

ailleurs. Quoi qu'il en ſoit, il eſt heureuſement formé, & *Eléutho* préſida ſans doute à ſa production.

Au reſte, nous avons dit *Eléutho*, & non pas *Eléuthon*, comme les Auteurs du Moréri, parceque nous n'ajoutons point d'*n* à la fin des noms Grècs féminins en *ω*; & que nous diſons *Clio*, *Sappho*, *Erato*, *Clotho*, *Calipſo*, &c. & non pas *Clion*, *Saphon*, *Clothon*, *Calipſon* &c. & ſi nous l'y ajoutons quelquefois, c'eſt qu'alors le mot François n'eſt pas formé du Grèc, mais d'un mot Latin différent du Grèc, comme Latone, de *Latona*, & non pas de Λητὼ; Didon, de *Dido*, *Didonis*, & non pas de Διδὼ.

ÉLEVURE. ſ. f. Petite bube ou bouton qui vient ſur la peau. *Tuberculum*. Les pèrſonnes ſanguines ſont ſujettes à avoir des *élevûres* ſur la peau. Pour avoir bû dans un vèrre mal nèt, il lui eſt venu une petite *élevure* à la bouche.

E L F.

ELFED, ou ELFELT. ſ.m. Petite ville d'Allemagne. *Elſeldia*. Elle eſt du Cèrcle Éléctoral du Rhin ſitué ſur ce fleuve dans les États de Mayence, à trois lieuës au deſſous de cette ville.

E L G.

ELGÉMUHA. ſ. f. Petite ville du Royaume de Maroc, dans l'Afrique, ſituée dans la Province d'Eſcure, ſur une montagne du Grand Atlas. Marmol la décrit T. II. L. 3. C. 73.

ELGIEMAHA. ſ. f. Ville ancienne d'Afrique dans la Province de Maroc propre. Marmol en a parlé T. II. L. III. C. 32. *Elgiemaha* étoit dans la ſplendeur ſous le régne des Almohades.

ELGIN. ſ. m. Ville Épiſcopale de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Elgis*, *Elgia*, *Elgium*. Elle eſt capitale du Comté de Murray, & ſituée ſur le golfe auquel il donne ſon nom. *Elgin* avoit ſéance au Parlement d'Écoſſe, & ſon Évêque eſt ſuffragant de S. André. Elle eſt ſur le bord du Loſſie.

E L I.

ÉLI. Voyez ÉLY.

ELIANTHEME. Voyez HELIANTHEME.

ELIAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Elias*. Quoique nous ayions fait *Elie* en nôtre langue, & qu'*Elias* ſoit une forme Grecque & Latine, nous diſons cependant plus ſouvent *Elias* qu'*Elie*, en parlant des Rabbins qui ont porté ce nom. *Elias* Levita dans ſon *Elias Thesbites* &c. P. SOUCIET, *Diſſert. p.* 215. *Elias* Levita parle plus formellement dans un Traité qu'il intitule *Les Chapitres d'Elie*. ID. *p.* 507. R. Elias après avoir éxpliqué &c. ID. *Elias* Levita a montré la nouveauté des points & des accents Hébreux. Ce mot eſt Hébreu, אליהו, *Elijahou*, & ſignifie *Mon Dieu eſt Jehovah*. Voyez la Diſſèrt. du P. Souciet Jéſ. ſur le nom de Dieu *Jehovah* p. 261. & ſuiv.

ÉLICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Elicus*. Judith 1. 6. parlent du Roi des *Eliciens*; le Grèc met Elyméens au lieu d'*Eliciens*, d'où le P. Lubin conclut que les *Eliciens* étoient voiſins ou habitans de l'Élymaïde. Il faudroit qu'il fût ſûr qu'il n'y a point de fautes dans l'un ou l'autre texte.

ÉLIDE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne contrée du Péloponêſe. *Elis*. M. Corneille l'appelle *Elée*, & Maty *Elide*, ou *Elée*. *Elide* eſt mieux. L'*Elide* avoit l'Achaïe propre au nord, l'Arcadie au levant & la Meſſénie au midi; la mèr de Gréce la baignoit au couchant. C'eſt aujourd'hui la partie ſeptentrionale du Belvedère en Morée.

> *Tel en* l'Élide *étonnée*,
> *Lançant des feux dans les airs*,
> *Le ſupèrbe Salmonée*
> *Crut imiter les éclairs*. DE VALINCOURT.

ÉLIDE étoit auſſi la Capitale du païs dont nous venons de parler. *Elis*. On la nomme aujourd'hui Belvedère.

ÉLIDER. v. act. Tèrme de grammaire, c'eſt faire une éliſion, retrancher une lettre, la ſupprimer dans l'écriture; dans la prononciation &c. *Elidere*. Nous *élidons* dans la prononciation l'*e* muet quand il eſt ſuivi d'une voyelle ou d'une *h* muette; par exemple, nous prononçons *un'âme*, & non pas *une âme*, mais nous n'*élidons* dans l'écriture, c'eſt-à-dire, nous ne marquons l'apoſtrophe qu'au bout des monoſyllabes, *je*, *ne*, *te*, *le*, *ce*, *que*, & de l'article féminin *la*. Nous écrivons, *j'oſe*, je *n'oſe*, & non pas *je oſe*, je *ne oſe* &c. Le P. Mourgues ajoûte que la même chôſe s'obſèrve pour l'article féminin *elle*, & qu'il faut écrire ell'eſpére. Il me pèrmettra de n'être pas en cela de ſon ſentiment. On n'*élide* point l'*o* ni l'*u*. On n'*élide* l'*i* que dans la conjonction *ſi* placée devant *il* & *ils*; & on n'*élide* l'*a* que dans l'article *la*. Dans la Poëſie on ne compte point les ſyllabes dont la voyelle eſt *élidée*, & on évite avec ſoin le concours des voyelles qu'on n'*élide* point: c'eſt ce qu'on appelle *hiatus*.

s'ÉLIDER. *Elidi*. Tèrme de grammaire, ſouffrir éliſion, être retranché, l'*e* muet s'*élide* devant l'*h* muette, tout comme devant une voyelle. On diſoit auſſi autrefois *élider* dans le ſens propre, pour écacher, ſouſtraire, faire évanouir, faire diſparoître. On dit en tèrmes de Palais *élider* les éfforts de ſa partie. POMEY.

ÉLIE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Elias*. L'hiſtoire d'*Elie* eſt décrite au 3e L. des Rois Ch. XVII. & ſuiv. *Elie* fit deſcendre le feu du ciel ſur ce capitaine & ſur ſes gens. ROYAUM. Éliſée dit au Jourdain avec aſſurance, Où eſt dono le Dieu d'*Elie*; & les eaux auſſi-tôt ſe diviſèrent de part & d'autre, comme elles avoient fait un peu auparavant au commandement d'*Elie*. ID. Les uns diſent que c'eſt Jean Baptiſte, les autres *Elie*, les autres Jérémie, ou quelqu'un des Prophêtes. BOUH. Pourquoi donc les Scribes diſent-ils, qu'il faut qu'*Elie* vienne auparavant? A la vérité, leur répondit Jéſus, *Elie* doit venir, & il rétablira tout; mais je vous dis qu'*Elie* eſt déja venu. ID. Nous diſons *Elias* en quelques rencontres; voyez ce mot, où vous trouverez auſſi l'étymologie.

ÉLIGIBILITÉ. ſ. m. Tèrme de Droit Canonique. *Eligibilitas*, *capacitas ut eligaris*. On appelle une bulle d'*éligibilité*, une bulle que le Pape accorde à quelques pèrſonnes pour qu'ils puiſſent être élûs & revêtus de quelque dignité dont ils ſont incapables pour de cèrtaines raiſons; par exemple, l'âge &c. Dans pluſieurs Égliſes d'Allemagne, ſi l'on n'eſt pas du corps du Chapître, on ne peut être élû Évêque ſans une bulle d'*éligibilité*.

ELIM. ſ. m. Nom de lieu dans l'Arabie déſèrte. *Elim*. C'eſt le nom de la ſixième ſtation, ou du ſixième camp des Iſraëlites dans le déſèrt, entre Mara & Sin. Ils trouvèrent à *Elim* douze fontaines & ſoixante palmes. *Exod. XV.* 25. *Nombr. XXXIII.* 9. Poſtel croyoit que c'eſt le lieu que l'on appelle à préſent Belba, ou Belbes. Iſ. XV. 8. fait mention d'un puits, ou d'une fontaine d'*Elim*; il ne paroît pas que ce ſoit un autre lieu que celui-ci. P. LUBIN.

ÉLIMER. Voyez ESLIMER.

ÉLINGUE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une corde avec un nœud coulant à châque bout, qui ſèrt à entourer les fardeaux pour les mettre dedans, & dehors le vaiſſeau. *Elingue à patte*, eſt une *élingue* qui au lieu d'avoir deux nœuds coulans, a deux pattes de fèr pour enlever du fond de câle les futailles pleines.

ÉLINGUE. ſ. f. Fronde ſans bourſe. MÉN.

ELINGUET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un bois de moyenne groſſeur, & long d'environ deux piéds, qui tourne horiſontalement ſur le pont du vaiſſeau, dont l'uſage eſt d'arrêter le cabeſtan, ou l'empêcher de virer. *Elinguet* ſe dit encore d'une piéce de bois droite, qui ſèrt aux virevaux ce que les prémiérs *élinguets* ſèrvent aux cabeſtans. On l'appelle auſſi languette.

ÉLIRE. v. act. *J'élis*, *j'élus*, *j'ai élû*, *j'élirai*, *que j'éliſe*. Préférer, choiſir quelqu'un pour lui donner quelque honneur, quelque charge, quelque emploi. *Eligere*. La Nobleſſe de France *élut* pour Roi, du conſentement du Pape Zacharie, en la place de Childerie III. Pepin qui étoit Maire du Palais. MEZ.

ÉLIRE, ſe dit en tèrmes d'Écriture Sainte & de Théologie, dans le même ſens qu'*éléction* & *éleu*, à l'égard de Dieu qui choiſit des pèrſonnes pour la grâce & pour la gloire. Dieu a *élu* de toute étèrnité ceux qu'il a prédéſtinez.

En tèrmes de Pratique on dit, *Elire* domicile; pour dire, Marquer ou aſſigner un lieu connu & cèrtain où on puiſſe donner les aſſignations néceſſaires en éxécution d'un contrat qu'on paſſe. On dit auſſi, qu'une adjudication a été faite à un tel Procureur, ou pour ſon ami *élu*, ou à *élire*.

ÉLIRE, ſe dit en particuliér des oſiérs, lorſqu'on fait choix de ceux qui peuvent ſèrvir châcun ſelon leur uſage. *Elire* des oſiérs. LIGÈR.

ÉLISABETH. ſ. f. *Eliſabeth*, *Eliſabetha*. Ste *Eliſabeth* étoit couſine de la ſainte Vièrge. *Eliſabeth* Reine d'Anglètèrre a pèrſécuté les Catholiques de ce Royaume.

> *Car enfin, je l'avouë, & veux bien vous le dire*,
> *La ſage* Éliſabeth, *la gloire de l'Empire*,
> *Dont l'eſprit ſurpaſſa les mèrveilleux attraits*
> *(Les morts ne flattent pas) ne vous valut jamais.*

Ce mot eſt formé de deux mots Hébreux, qui veulent dire, *Dieu du ſerment*. Nous en avons formé *Iſabelle*, *Iſabeau*, & *Babée* diminutif. On ne dit pas néanmoins ces noms indifféremment. *Babée* ne ſe donne qu'à une Enfant. On ne dira point *Iſabelle*, ou *Iſabeau*, Reine d'Anglètèrre, mais *Eliſabeth*. S[te] *Iſabelle*, ou S[te] *Iſabeau* Reine de Portugal; mais Ste *Eliſabeth* &c. Au contraire il y a des Princeſſes qu'il faut appeller *Iſabelle*, & d'autres *Iſabeau*, & non point *Eliſabeth*. C'eſt l'uſage. Voyez ces noms. On écrit auſſi *Elizabeth* en François, parcequ'on prononce ainſi.

Le Cap d'*Eliſabeth*, *Eliſabetha Promontorium*. C'eſt un cap ou promontoire

montoire dans les tèrres Arctiques, à l'entrée du détroit d'Hudſon, du côté du nord, vis-à-vis de l'Eſtotilande. C'eſt les Anglois qui lui ont donné ce nom, à l'honneur de la Reine *Eliſabeth*. MATY.

L'Iſle d'*Eliſabeth*, que les Anglois appellent *Eliſabeths* Eyland, *Eliſabethæ inſula*, eſt une iſle du détroit de Magellan, dans l'Amérique méridionale. On la trouve dans la baye de S. Nicolas, entre l'iſle de S. Barthelemi, & la ville de S. Philippe. Elle eſt à 32 d. de latitude Sud.

ÉLISÉE. ſ. & adj. L'*Eliſée*, ou plus communément les Champs Eliſées, ou les Champs Eliſiens. *Elyſium, Eliſii, Elyſii Campi*. Tèrme de Mythologie. C'étoit dans la Théologie des Anciens un lieu dans les Enfèrs plein de campagnes, de prairies, de bois agréables, où alloient après leur mort les âmes des gens de bien. Orphée, Hèrcule, Enée, deſcendîrent aux champs *Eliſées*. Virgile L. VI. v. 638. & ſuiv. & Tibulle L. I. Elég. 3. ont fait des deſcriptions des champs *Eliſées*.

Les pures amitiez & les chaſtes ſouhaits,
*Paſſent dans l'*Eliſée*, & n'y meurent jamais,*
Ces charmes innocents où la vertu s'élève
S'ébauchent dans la vie, & la mort les achéve. BRÉBEUF.

Quelques Auteurs croyent que cette fâble vient des Phéniciens, parcequ'ils prétendent que ce nom Éliſée vient du Phénicien עלז, *alaz*, ou עלץ, *àlats*, ou עלס, *alas*, qui ſignifie *ſe réjouir*, *Etre dans la joye*; que l'*a* s'eſt changé en *e* comme en beaucoup d'autres noms; ainſi on a dit *Enakim*, pour *Anakim*. Ainſi les Champs *Eliſées*, ſignifie la même chôſe que lieu de plaiſir, *locos lætos, ſedeſque beatas*, comme Virgile les appelle. D'autres diſent que ce mot vient du Grèc λύω, *ſolvo*, je délivre, je dégage, parceque c'eſt le lieu où vont les âmes après qu'elles ſont délivrées, dégagées des liens du corps après la mort. Beroald & Hornius *Hiſt. Philoſ. L. III. C.* 2. croyent que ce lieu a pris ſon nom d'Eliza, qui fut un des prémiérs qui vinrent en Gréce après le déluge, & qui fût l'Auteur & le Père des Étoliens. Rudbecks ſoutient que c'étoit la Suéde, où étoient les Champs *Eliſées*. Voyez ACHÉRON.

Voyez ſur les Champs *Eliſées* le Traité de Jacques Windet, *De Vitâ functorum ſtatu*.

Il y avoit auſſi en Boéotie, Province de l'ancienne Gréce, un lieu, ou une campagne, qu'on appelloit *Champs Eliſées*; & il y a proche de Paris à côté du Cours, des allées d'arbres, qui ſont une promenade fort agréable, qu'on nomme Les *Champs Eliſiens*, par alluſion & par comparaiſon aux *Champs Eliſées* des Anciens.

ÉLISIEN. adj. Qui ne ſe dit que dans cette phrâſe, Les *Champs Eliſiens*, *Elyſii campi*. Voyez ÉLISÉE.

ÉLISION. ſ. f. Tèrme de Grammaire, qui ſe dit du retranchement d'une lèttre de quelque mot. *Eliſio*. En François il ſe fait des *éliſions* de l'*e* féminin, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou une *h* non aſpirée, comme *le homme, cette eſpérance*, on prononce *l'homme, cett'eſpérance*. L'*a* ne ſe retranche que dans l'article; & dans le pronom *la*; comme, *l'âme*, *je l'aime*. L'*i* ne ſe pèrd ou ne ſouffre *éliſion* que dans la particule *ſi*, devant *il* & *ils*, *s'il* vient. L'*éliſion* ſe marque par une apoſtrophe. Voyez ci-deſſus ce que nous avons marqué dans l'article *Elider*. Les Poëtes Latins faiſoient *éliſion* de toutes les voyelles, & de l'*m* finale. Les Italiens font auſſi de fréquentes *éliſions*.

On fait auſſi *éliſion* de l'*i* dans la conjonction *ſi*, lorſqu'elle eſt ſuivie d'un autre *i*, comme du pronom *Il* ou *ils*. On dit *s'il*, *s'ils*, & non pas *ſi il*, *ſi ils*; mais on ne fait point *éliſion* de *ſi* avant les autres voyelles. Cette *éliſion* ſe faiſoit autrefois. On diſoit *s'elle*, pour *ſi elle*, & *s'on* pour *ſi on*, ſur tout en vèrs.

Deſſus un mot une heure je m'arrête,
S'on parle à moi, je répons de la tête.

ÉLISSE. ſubſt. fém. Nom de femme & de Déeſſe. *Eliſſa*. C'étoit une Tyrienne, que quelques-uns croyent être la même que Didon, dit Velleius Paterculus dans ſon I. Livre. Les Phéniciens diſoient que cette *Eliſſe* avoit bâti Carthage, & elle y fut honorée comme une Déeſſe.

Ce nom, ſelon Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 32. *p.* 224. eſt Phénicien, אלישה, & ſignifie *L'agneau de mon Dieu*; ou eſt le même que celui du Prophète Eliſée, אלישע, qui veut dire, *Salut de Dieu, ou Dieu Sauvant*.

ÉLISSO. ſ. m. Nom d'une petite Iſle du détroit d'Égine, *Eleuſa*. Voyez ÉLÉUSE.

ÉLITE. ſ. f. Choix; ce qu'il y a de meilleur en châque chôſe. *Delectus, optio, flos, prærogativa*. Je ne veux point de ſa marchandiſe, après qu'un autre en a eû l'*élite*. On dit auſſi, l'*élite* de la jeuneſſe, l'*élite* de l'armée. Il le vint trouver avec l'*élite* des troupes. ABLANC. Il fit une ſortie avec l'*élite* des ſoldats. DU RIER. Il n'y avoit que des gens d'*élite* en cette Aſſemblée; des gens de mérite & de conſidération.

ÉLITROÏDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de l'une des trois tuniques propres des teſticules. *Elitroides*. La ſeconde des tuniques propres des teſticules eſt l'*élitroïde*; elle reſſemble à une gaîne, ce qui la fait nommer vaginale; elle eſt formée par la dilatation de la production du péritoine: elle a ſa supèrficie intèrne égale & polie, & l'extèrne rude & inégale; ce qui la rend fort adhérante à la prémière des propres qui eſt l'éritroïde. DIONIS.

Ce mot vient d'ἔλυτρον, *Vagina*, une gaîne; & de εἶδος, *ſpecies*; *forma*; *Elitroide*, qui a la forme d'une gaîne. Il faudroit écrire *Elytroide*, mais nous imitons les Anatomiſtes.

ÉLIUS, ou plutôt ÆLIUS, AELIA. Nom propre d'une famille Romaine. *Ælius*, *Ælia gens*. La famille *Ælia* étoit grande & partagée en ſept ou huit branches. Elle étoit plébéïenne; mais fort ancienne, & illuſtrée par les plus grandes charges. Les Antonins étoient de la famille *Ælia*, d'où vient qu'ils portent le nom d'ÆLIUS ſur leurs médailles. T. ΑΙΛΙΟC ΚΑΙCΑΡ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟC. Et T. ÆLIVS CÆSAR ANTONINVS. Et IMP. T. ÆL. CÆS. HADRIANI AVG. F. HADR. ANTONINVS PONT. TR. P. COS. &c. Voyez Mezzabarba p. 191. Ceux qui diſent *Elien* & les *Eliens* confondent *Ælius* & *Ælianus*, & appellent l'hiſtorien Élien, les deux tyrans Élien & Élianus Pomponius, & ceux de la famille *Ælia*, du même nom. Les noms ſont néanmoins fort différents. Il faut dire, Un *Ælius*; Les *Ælius*, & non pas Les *Eliens*. C'eſt ainſi que nos Antiquaires & nos Médailliſtes en uſent. Un L. *Ælius* eſt râre en or.

ÉLIXATION. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. Coction des médicamens faite dans quelque liqueur. *Elixatio*. On employe ordinairement l'eau de fontaine ou de rivière aux *élixations*; mais on y employe auſſi quelquefois le lait, le petit lait, le vin, la bière, ou quelque autre ſorte de liqueur: la décoction eſt une *élixation*. L'*élixation* la plus ordinaire ſe fait pour communiquer à ces liqueurs la vèrtu des médicamens. On la fait auſſi pour ôter la crudité des parties des animaux, ou des plantes; & pour les attendrir, ou pour ôter aux médicamens & aux alimens quelque mauvais goût, ou quelque mauvaiſe qualité, ou pour en ſéparer les tèrreſtréïtez, & les parties groſſières, ou pour quelque autre intention.

Ce mot vient du Latin *lixare*, cuîre, ou faire bouillir dans l'eau.

ÉLIXIR. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une liqueur ſpiritueuſe deſtinée à des uſages intèrnes, contenant la plus pure ſubſtance des mixtes choiſis, qu'on lui a communiqué par infuſion & macération. *Elixyrium*, *Enchyloma*. Les eſprits tirez des végétaux, ou leurs eaux ſpiritueuſes, ſont d'ordinaire la bâſe des *élixirs*, & les menſtruës dont on ſe ſèrt pour diſſoudre & retenir la vraye eſſence des médicamens qui entrent dans leur compoſition. L'eſprit de vin eſt l'*élixir*, le menſtruë le plus commode de tous. L'*élixir* approche beaucoup de la nature des teintures. Les Charlatans abuſent beaucoup de ce nom, & le donnent à pluſieurs ſimples extraits, pour vendre plus chèr leurs drogues. On l'appelle autrement *quinte eſſence*.

Ménage tient que ce mot vient de l'Arabe *élexir*, qui ſignifie proprement *fraction*, à cauſe que l'*élixir* a la force de rompre les maladies, & les impuretez des métaux, qui en ſont comme les maladies. D'autres le dérivent avec plus d'apparence de l'Arabe *alecſiro*, qui ſignifie une extraction artificielle de quelque eſſence. D'autres veulent qu'il vienne du Grèc ἔλαιον, *huile*, & σύρω, *tirer*, comme une extraction d'huile, qui eſt la partie eſſentielle des mixtes. D'autres du vèrbe Grèc ἀλέξειν, *ſecourir*, à cauſe du grand ſecours qu'on reçoit des *élixirs*. D'autres enfin de ἕλκω, *tirer*. Il y en a qui appellent *élixir*, une prétendue poudre qui convèrtit les métaux en or, qu'on appelle *poudre de projection*.

ÉLIXIR DE PROPRIÉTÉ, *Elixirium proprietatis*, eſt un reméde inventé par Paracelſe, compôſé d'aloës, de myrrhe & de ſafran, dont on tîre la teinture par le moyen de l'eſprit de ſoufre. Quelques-uns y ajoûtent l'eſprit de vin. Crollius veut que cet *élixir* ſoit le baûme des Anciens, & qu'il contienne toutes les vèrtus du baûme naturel. Il fortifie le cœur & l'eſtomac, il aide à la digeſtion, il purifie le ſang, & il provoque les ſueurs. On prépare pluſieurs autres ſortes d'*élixirs*. M. Harris, de la Societé des Médecins de Londres, dans ſon Traité des maladies aigues des enfans, dit que l'*élixir* doux ſe fait mieux par une infuſion froide, qu'au fourneau.

ÉLIXIR, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt la pièrre philoſophale. Quelques ſages l'appellent la force forte de toute force, & d'autres *élixir* parfait au rouge, quand l'ouvrage eſt parfait: ces noms lui ont été donnez à cauſe de la force ſurprenante que lui attribuënt les ſages. *Elixir* parfait au blanc, c'eſt l'ouvrage

l'ouvrage de la pierre projette ſur un métal imparfait fondu, qu'il convertit en argent lui donnant le poids de l'or.

Élixir ſe dit figurément de ce qu'il y a de plus ſubtil, ou de plus ingénieux, de plus excellent dans les Arts, ou les ouvrages d'eſprit. *Pars præſtantiſſima, ſubtiliſſima, flos, lumen, lux.* L'*Elixir* de la Philoſophie. Cet homme a beaucoup de collections, qui ſont l'*élixir* de tous les bons Auteurs, qu'il a lûs fort exactement. L'expérience a fait voir que les Auteurs, dont on a prétendu tirer le pur eſprit, comme un *élixir*, ne plaiſent point au goût. Vign. de Marv.

ELL.

ELL, ou EILE. ſ. m. Ancien bourg de la Baſſe Alſace. *Hellum, Helellus, Eleebus.* Il eſt ſur la rivière d'Ille qui lui a donné ſon nom, environ à un mille de Benefeldt. Voyez Cluvier, & Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 243.

EILE. ſ. f. Rivière de France qui arroſe Quimperlay, ville de Baſſe Bretagne en France.

ELLE. Pronom relatif de la troiſième perſonne au féminin, dont le maſculin eſt *lui*. C'eſt un différent à juger entre lui & *elle*. *Elle* eſt belle; *elle* a raiſon. Qui eſt *elle*? Je ne veux point avoir à faire à *elle*. Puiſque ces ſeules actions ſont connoître ce que nous ſommes, attendez donc au moins à juger de mon cœur par *elles*. Il y a de bons Auteurs qui écrivent toujours *ell'a*, *ell'eſt* &c. avec un apoſtrophe. Ce n'eſt pas l'uſage de Paris. On écrit *elle a*, *elle eſt*, &c.

ELLEBOGEN. ſ. m. Nom propre de ville. *Elboga, Lecta.* Elle eſt dans la Bohême, capitale d'un cèrcle qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière d'Égra, cinq lieuës au deſſous de la rivière de ce nom. *Ellebogen* eſt fortifié & défendu d'une bonne citadelle. Maty. On dit auſſi *Elubogen*, & il s'appelle encore Loket, mot corrompu du Latin *Lecta*.

ELLÉBÔRE. ſ. m. Plante médécinale. *Ellébôre noir*, *Ellébôre blanc*, différence qui a d'abord été tirée de la couleur des racines; mais à preſent ce qui a paru être eſpéce, forme un genre, & l'on n'a point égard aux racines pour le caractériſer. L'un & l'autre de ces genres porte en Latin aujourd'hui deux noms différens, qui ſèrvent à les mieux diſtinguer.

L'*Ellébôre noir*, *Helleborus*, *Elleborus*, *Helleborum*, ou *Melampodium*, a ſes racines compoſées de pluſieurs filamens droits, garnis à leurs extrémitez de quelques fibres. Elles ſont brunes d'abord, & noires lorſqu'elles ſe deſſéchent. De ces racines naiſſent des feüilles découpées en main ouvèrte, aſſez amples, teintes d'un vèrd foncé en deſſus, plus pâles en deſſous, un peu épaiſſes & charnuës, dentelées ſur leurs bords, & portées par des queuës vèrdâtres, charnuës, & hautes de quatre à cinq pouces au plus. Ces racines pouſſent auſſi des petites tiges ſimples & baſſes, de même que les queuës des feüilles; elles portent à leur extrémité une ou deux fleurs, qui paroiſſent au prémier printems; ces fleurs ſont compoſées de quelques cornets vèrdâtres rangez autour d'un piſtile, qui eſt environné d'un nombre conſidérable d'étamines courtes, blanchâtres, à ſommets jaunâtres. Le calice qu'on a pris pour la fleur, eſt à cinq feüilles aſſez grandes, de couleur de rôſe, ou blanchâtre. Le piſtile devient un fruit compoſé de quelques gaines vèrdâtres, terminées par une corne, & qui renfèrment pluſieurs ſemences arrondies & noirâtres. Cet *Ellébôre* eſt nommé *Helleborus niger flore roſeo, C. B.* Et on le diſtingue fort aiſément d'une autre eſpéce qui ſe trouve dans les montagnes, & qu'on cultive dans les jardins; elle a le calice de ſes fleurs vèrdâtre, d'ailleurs les tiges qui portent les fleurs ſont branchuës, & chargées de feüilles beaucoup plus petites, plus minces, d'un vèrd plus gai que dans la précédente. Celle-ci eſt connuë ſous le nom d'*Helleborus niger, hortenſis, flore viridi, C. B.* Mr Tournefort a trouvé au pied du Mont Olympe une troiſième eſpéce d'*Ellebôre* qui approche de cette dèrnière, mais les tiges en ſont beaucoup plus hautes, & les feüilles bien plus grandes. Pièrre Belon l'y avoit auſſi obſèrvé. Ce dèrnier *Ellébôre* a paru à Mr Tournefort plus violent que celui que nous employons en France; il a jetté dans le délire ceux à qui il en a fait prendre. Cet effet lui fit croire d'abord que ce pourroit être l'*Ellébôre* de Dioſcoride, *Helleborus niger, Orientalis, ampliſſimo folio, caule prealto, flore purpuraſcente Cor. Inſt. R. Herb.* L'*Ellébôre* noir purge fortement, il eſt fébrifuge. On ne le fait prèſque jamais prendre ſeul, on le joint ordinairement à d'autres purgatifs, & même à quelques remédes altérans, qu'on lui donne comme des correctifs. On recommande ſon uſage dans la folie, dans la manie, dans les vèrtiges, & contre les maladies de la peau.

Le pied de Griffon, *Helleborus niger, fœtidus, C. B.* eſt encore une autre eſpéce d'*Ellébôre noir*. Cette plante eſt très-commune à la campagne dans pluſieurs endroits du Royaume. On la reconnoît aiſément, parce que ſa tige s'éléve à la hauteur d'un pied & demi, qu'elle eſt garnie juſque vèrs ſon milieu de beaucoup de feüilles épaiſſes, fermes, découpées en main ouvèrte, à lobes étroits, teints d'un vèrd foncé, & lavez quelquefois d'un peu de pourpre. Ses queuës ſont longues de demi pied, & partent de la tige, qui ſe diviſe enſuite en une infinité de branches d'un vèrd blanchâtre, ſoutenuës par une feüille ou écaille blanchâtre, & terminées ordinairement par une fleur compoſée de quatre à cinq petits cornets vèrdâtres. Son calice eſt à cinq feüilles vèrdâtres, teintes de pourpre ſur ſon bord, & fermées en partie tant que les cornets & les étamines ſubſiſtent, étendues lorſque le piſtile groſſit, & devient un fruit à trois gaînes qui contiennent pluſieurs ſemences. Les racines de cet *Ellébôre* ſont employées à la campagne pour faire des ſetons aux animaux domeſtiques; ſes feüilles ſèrvent auſſi à réſoudre les tumeurs dures qui arrivent à ces animaux, lorſqu'ils ont eû une mauvaiſe nourriture.

L'*Ellébôre blanc*, autrefois appellé *Helleborus albus*, *Helleborum album*, eſt maintenant nommé *Veratrum*, pour le diſtinguer de l'*Ellébôre noir*, plante avec laquelle il n'a pas un rapport eſſentiel, à moins qu'on ait égard à la convenance de vèrtu. Ses racines ſont longues, filamenteuſes, blanchâtres, & ſortent d'un tubèrcule charnu. Ses feüilles ſont grandes, entières, de la figure de celles du Plantin, ou plûtôt de la grande Gentiane, mais plus minces, plus pliſſées, & d'un vèrd plus gai. Ses tiges ſont hautes de deux à trois pieds, arrondies, enveloppées par la bâſe des feüilles, & branchuës dès leur milieu, chaque branche eſt accompagnée d'une petite feüille fort étroite; & eſt chargée auſſi bien que la tige d'un nombre conſidérable de fleurs, qui ſont diſpoſées en épi, & compoſées chacune de ſix petites pétales arrondies, du milieu deſquels s'éléve un piſtile compoſé de trois gaines qui renfèrment ordinairement quelques ſemences de la groſſeur à peu près & de la figure d'un grain de froment, mais bordées d'un petit feüillet membraneux: la couleur de ces fleurs eſt vèrte dans l'eſpéce qu'on nomme *Veratrum flore ſubviridi Inſt. R. Herb.* ou *Helleborus albus, flore ſubviridi C. B. Pin.* Elle eſt d'un rouge très-brun dans celle qu'on appelle *Veratrum flore atro rubente Inſt. R. Herb.* ou *Helleborus albus, flore atro rubente C. B. Pin.* Cette eſpéce eſt la plus râre, la prémière eſt commune dans les montagnes & dans les Alpes. Ses racines purgent très-violemment, elles ſont auſſi beaucoup éternuer. On ſe ſèrt de ſes filamens pour des ſetons que l'on veut entretenir longtems, & c'eſt aux animaux qui ont le cuir dur auxquels il convient de les employer. L'*Ellebôre* ſe tiroit autrefois de l'Iſle d'Anticyre; on s'en ſèrvoit dans la folie, dans la rage, & dans d'autres maladies ſemblables, d'où eſt venu le provèrbe des Anciens, *naviget Anticyras*, contre ceux qui ſont accuſez de folie. On ne le donne plus à preſent par la bouche, parce qu'il purge trop violemment par haut & par bas, qu'il trouble toutes les parties intérieures, & qu'il cauſe des convulſions & ſouvent la mort. Voyez les élémens de Botanique.

Ce mot vient des mots Grècs, ἑλεῖν, tuer, & βορὰ, mangeaille, parce qu'on a autrefois prétendu que cette plante étoit un poiſon, & qu'elle tuoit tous ceux qui en mangeoient. L'*ellebôre noir* a auſſi été appellé *melampodium*, à cauſe d'un Paſteur nommé *Melampus*, qui le prémier s'en ſèrvit pour purger & guérir les filles de Prœtis qui couroient ſur lui étant enragées. Voſſius *De Idol. L. V. c.* 21. & 24. parle de l'*Ellébôre* & de ſes vèrtus ſelon les Anciens.

On dit provèrbialement, qu'un homme a beſoin de deux grains d'*ellébôre*; pour dire, qu'il eſt fou; parce qu'on ſe ſèrvoit autrefois d'*ellebôre* pour guérir la folie.

ELLÉBORINE. ſ. f. *Helleborine.* Genre de plante dont la fleur eſt compoſée de ſix pétales inégales, cinq deſquelles ſont diſpoſées en rond, & la ſixième, qui eſt pliée en gouttière, occupe à peu près le milieu. La partie poſtérieure de cette fleur devient un fruit à trois faces qui ſont en dedans, & qui ne repréſente pas mal une lantèrne à trois côtez, dans les renures deſquelles ſont enchâſſez des panneaux, chaque panneau eſt revêtu en dedans d'une bande veloutée formée par l'amas de pluſieurs ſemences ſemblables à de la ſcieure de bois. Voyez Elem. de Botan. 344. Elles ſont quelquefois de couleur d'hèrbe, & quelquefois d'un pourpre foncé. Sa ſemence eſt fort petite, & ſemblable à de la ſcieure de bois, comme on le vient de dire. En Latin *helleborine latifolia montana.* Il y a d'autres eſpéces d'*elléborine*.

On diſtingue cette plante de l'*Orchis* par ſa fleur, qui n'a point d'éperons, & par ſa racine fibrée: ainſi c'eſt la conformation de la fleur qui fait diſtinguer cette plante de l'*Ophis*, pluſieurs eſpéces d'*helléborine* ont leurs feüilles ſemblables en quelque manière à celles de l'ellébôre blanc, d'où vient le nom générique d'*Ellébôrine*.

ELLEHOLM, ou ELCHOLM. ſ. m. Petite ville de Suéde, dans la

la Province de Bleking, en Sadgothie, près de la côte, à neuf lieuës de Chriſtianſtad vèrs le levant. *Elcholmia.* Maty.

ELLENBOGEN. Voyez MALMUYEN.

ÉLLEND, ou plûtôt ÉLANT. ſ. m. *Alce.* Bête ſauvage de la taille d'un Cheval, & de la figure de Chévre, ou de cèrf; mais plus grande & plus pleine, qu'on trouve dans les Forêts de Pruſſe, mais bien plus communément en Canada. Les Auteurs le décrivent fort divèrſement. Celui dont on a fait l'anatomie à l'Académie des Sciences, avoit les piéds fendus, tout-à-fait ſemblables à ceux d'un bœuf. Il n'avoit aucune apparence de barbe. Son poil étoit par tout long comme celui des chévres. Il avoit trois poûces de long, & étoit gros comme de gros crin, allant en diminuant vèrs l'extrémité qui étoit fort pointuë. Il paroiſſoit avec le microſcope ſpongieux comme le jonc. Ses oreilles étoient de neuf poûces de long ſur quatre de large. Sa queuë étoit petite, & de deux poûces ſeulement. Son col étoit court, gros & large de neuf poûces. Il avoit cinq piéds & demi depuis le bout du muſeau, juſqu'au commencement de la queuë. Sa lévre ſupérieure étoit grande & détachée des gencives. Sa glande pinéale étoit grande de trois lignes, & de figure conique. Les ligamens de ſes jointures étoient très-forts: ce qui a fait dire à quelques Auteurs que les *ellends* de Moſcovie ont les jambes ſans jointures, qui leur donnent la facilité de gliſſer ſur les glaces, & ainſi ſe ſauver des loups. L'*ellend* eſt de couleur fauve, ou d'un jaûne obſcur mêlé d'un gris cendré. Il a la jambe haute & grêle, & la corne fort dure, auſſi bien que la peau. Le mâle a des cornes, comme dit Pauſanias; & la femelle n'en a point, comme témoigne Céſar: & en cela il reſſemble aux biches. Il vit dans des ſapinières, & on le prend à la faveur des neiges où il enfonce. On en envoye la peau en France, dont on fait des buffles. Les plus grandes peaux s'appellent *chappons*. Son naturel eſt comme celui du cèrf, & ſon rut de même. Il porte un bois large & plat comme le daim, mais un peu couvèrt de poil par le bas. On épie l'occaſion qu'il tombe du mal caduc pour le prendre; ce qui lui arrive fort ſouvent: & on s'en ſaiſit avant qu'il puiſſe reprendre aſſez de force pour mettre le piéd gauche dans ſon oreille; ce qui le guérit incontinent. C'eſt pourquoi on veut que la corne de ce piéd toute ſeule ait la vèrtu de guérir de l'épilepſie. Les Allemans l'ont appellé *ellend*, qui ſignifie *miſère*, à cauſe de la miſère où eſt réduit cet animal de tomber du mal caduc, quoiqu'il porte toûjours le rémede à ce mal: ce qui fait croire que la vèrtu qu'on lui attribuë d'en guérir eſt une fable. Auſſi Olaüs dit qu'il faut que ce ſoit l'ongle du piéd droit en dehors que l'*ellend* mette dans ſon oreille pour guérir de l'épilepſie; ce qui étant impoſſible, il paroît qu'il n'a parlé de cette vèrtu qu'en riant. Mais il ajoûte, que ſes coups ſont ſi rudes, que des piéds de dèrrière, il briſe les arbres comme des champignons, & de ceux de devant il pèrce les Chaſſeurs d'outre en outre.

ELLERENA. ſ. f. Bourg de l'Extramadure d'Eſpagne, vèrs les confins de l'Andalouſie, à treize lieuës de Mérida tirant vèrs Cordouë. Maty. *Ellerena, Hellerena,* anciennement *Caſtra Vetera.*

ELLIPSE. ſ. f. *Ellipſis.* Tèrme de Géométrie. C'eſt une ligne courbe continuë & régulière, qui renfèrme un eſpace plus long que large, ſur la longueur duquel il y a deux points également éloignez des deux extrémitez de la longueur; deſquels tirant à un point pris à la volonté ſur l'*ellipſe*, deux lignes droites, la ſomme de ces deux lignes droites eſt égale à la même longueur en prenant l'*ellipſe*, comme les Géométres le font ſouvent, pour l'eſpace même contenu & renfèrmé par cette ligne courbe, l'*ellipſe* eſt une figure contenuë ſous une ſeule ligne, qui eſt oblongue, & qui a deux diamétres inégaux. Le grand axe de l'*ellipſe* eſt la ligne droite qui repréſente la longueur de l'eſpace que l'*ellipſe* renfèrme. Le petit axe de l'*ellipſe* eſt une ligne droite qui repréſente la largeur de l'eſpace que l'*ellipſe* renfèrme: ces deux axes ſe coupent toûjours à angles droits & également. Le centre de l'*ellipſe* eſt le point où les deux axes s'entrecoupent. Les deux axes ſont les deux plus grands diamétres de l'*ellipſe*. Mais elle a une infinité de diamétres differens. Il faut ajoûter que ſur le grand axe de l'*ellipſe* ſont marquez deux points, tous deux également éloignez des deux extrémitez de cet axe; on les appelle *foyers*. Or tirant de ces deux points deux lignes droites à la circonférence de l'*ellipſe*, ces deux lignes priſes enſemble ſont égales au grand axe. L'*ellipſe* ſe nomme auſſi *ovale mathématique*, qui eſt differente de l'ovale commune. L'ovale mathématique ne participe aucunement du cèrcle. Elle ſe décrit par la ſection du cône, lorſqu'on le couppe par un plan incliné ſur ſon axe entre le côté du cône & ſa parabole. Ainſi l'*ellipſe* eſt une ſection conique.

Le mot *ellipſe* eſt Grèc, ἔλλειψις, & ſignifie *retranchement*, *deſſaillance*, défaut; les prémiers Géométres Grècs l'ont ainſi appellée, parce qu'elle a entre autres cette propriété que les rectangles, que l'on compare en grandeur au quarré des ordonnées étant appliquez au paramètre, & ayant pour hauteur les parties du diamétre faites par les ordonnées, ſont tout défaillans d'un rectangle ſemblable.

Depuis M. Deſcartes on a beaucoup travaillé ſur les ſections coniques, la parabole, l'*ellipſe* &c. Lambert Bos a fait un Traité des *ellipſes* Grècques, qu'il réduit à des régles.

Le centre d'une *ellipſe* eſt le point où ſes deux axes s'entrecoupent. Pour décrire une *ellipſe* ou ovale ſur tèrre, les ouvriers plantent deux clous aux deux endroits qu'ils prennent pour les deux foyers, & y attachent les deux bouts d'une corde de la longueur du plus grand axe de leur *ellipſe*; enſuite avec un clou ou cheville mobile ils étendent cette corde, & la font mouvoir à l'entour des deux clous qui la tiennent aux deux foyers, ce mouvement décrit l'*ellipſe*. On a auſſi trouvé d'autres méthodes ou inſtrumens pour décrire les *ellipſes*, tant ſur le terrein que ſur le papiér, voyez le livre de Schooten *de organica ſectionum conicarum in plano deſcriptione*, p. 8. *&c.* ſes *exercitationes mathematicæ*, &c. Le P. Hoſte, dans ſa théorie de la conſtruction des Vaiſſeaux, a traité des *ellipſes* & de la manière de les réduire. On a beſoin d'*ellipſes* dans la pratique de la plûpart des arts.

ÉLLIPSE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. C'eſt une façon de parler figurée, par laquelle on retranche quelque tèrme du diſcours, qui eſt ſouſentendu. Ce mot ſignifie un vuide dans l'expreſſion, ou une omiſſion. Cela arrive lors qu'une paſſion violente ne pèrmet pas de dire tout ce que l'on ſent. La langue eſt trop lente pour ſuivre la rapidité des mouvemens de l'âme. Ainſi on ne profère que des paroles intèrrompuës, qui marquent mieux la violence de la paſſion, qu'un diſcours ſuivi.

ELLIPTIQUE. adj. Qui tient de l'*ellipſe*. *Ellipticus.* Képler & quelques autres ont avancé que l'orbite des Planètes n'eſt pas circulaire, mais *elliptique*. M. Boüillaud a ſoûtenu la même hypothèſe, & M. Caſſini l'a miſe dans un noûveau jour, comme on le peut voir dans le dictionnaire de M. Ozanam p. 436. Le quadran *elliptique* eſt celui dans lequel les cèrcles de latitude ſont repréſentez par des *ellipſes*. Le conoïde *elliptique* eſt la même chôſe que le ſphéroïde.

ELLO. ſ. f. Dont un Dictionnaire François fait le nom d'une des Harpies; mais elle s'appelloit *Aello*, & il faut dire ainſi en nôtre langue en trois ſyllabes; car ce mot vient d'ἀέλλα, *tempête*, & ſignifie, Qui va vîte comme une tempête. Quand il viendroit d'ἄλλα ἑλοῦσα, *qui prend ce qui eſt aux autres*, comme quelques-uns l'ont crû fort mal à-propos, il n'en ſeroit pas moins de trois ſyllabes, & l'*a* & l'*e* ne feroient pas une diphthongue, comme il ſemble que l'a crû fauſſement l'Auteur dont nous parlons, comme ſi α ε étoient jamais diphthongues en Grèc. Auſſi Ovide le fait-il de trois ſyllabes, Met. Liv. XIII. v. 710. On ajoute qu'Ovide Liv. III. donne encore ce nom à un des chiens d'Actéon. C'eſt une chienne, ce mot eſt féminin, & ne peut être maſculin.

ELLOPIA. ſ. f. *Ellopia, Cerinthus.* Petite ville ſituée ſur la côte Septentrionale de Négrepont, environ à douze mille ou à quatre lieuës de la ville de ce nom. *Ellopia* n'eſt plus qu'un village. Maty.

ELLOTIES. ſ. f. & plur. Fêtes à l'honneur d'Europe fille d'Agenor. *Ellotia.* Les *Elloties* ſe célébroient en Créte, & s'appelloient ainſi, parceque les habitans de l'Iſle de Créte nommoient Europe Ellotis. On portoit en pompe dans cette fête une couronne de myrte, qui avoit vingt coudées de tour, avec les os d'Europe, & cette couronne s'appelloit auſſi Ellotis. Voyez Hézychius, Athenée Liv. IX. Liv. XXV. c. 6. & Saumaiſe ſur Solin p. 172.

ELM.

ELM. ſ. m. Nom d'un village du Canton de Glariz en Suiſſe. *Elma.* Le village d'*Elm* eſt enfèrmé par de hautes montagnes, & tous les ans pendant quatre ſemaines du printems & de l'automne on n'y voit le ſoleil que par un trou, qu'on a fait à une de ces montagnes qui eſt pèrcée à jour.

ELMACHANI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Elmachania*, anciennement *Palæſcepſis*. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de la Troade, dont l'Évêque étoit ſuffragant de Cyzique. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Anatolie propre, ſitué ſur le golfe d'Andramitti, entre la ville de ce nom & le bourg d'Aſſo.

ELMADIA. ſ. f. Nom propre d'une ville qu'on appelle encore *Mahadia*, & Afrique. *Elmadia*, *Aphrodiſium*, *Africa*. D'Ablancourt, dans ſa Traduction de Marmol Liv. VI. c. 26. & 28. la nomme *Méhédie*. Elle eſt du Royaume de Tunis en Barbarie, ſur la côte du golfe de Capés, vis-à-vis de l'Iſle Chèrcara. *Elmadia* eſt prèſque toute environnée de la mèr, bien fortifiée, & elle a un bon port. Voyez Affrique.

ELMADINE, ou ELMÉDINE. ſ. f. Ville du Royaume de

Maroc en Afrique. *Elmadina*. Elle eſt dans la Province d'Haſcora, ou d'Eſcure, dont elle eſt capitale, & ſur les confins de celle de Ducala. Maty. Marmol la décrit Liv. III. c. 70. & d'Ablancourt l'appelle *Almédine*. L'Article Arabe ſe prononce *al*, ou *el*. Médine ſignifie Ville, Cité, en Arabe; ainſi *Elmédine* eſt la même chôſe que la Ville, la Cité. *Elmédine* eſt fort ancienne. Voyez Marmol cité, & De la Croix, Relation d'Afrique.

ELMAN ALEK. ſubſt. m. Tèrme de Relations. Nom de dignité dans le Royaume de Pèrſe. L'*Elman Alek* eſt le ſecond Sadre du Royaume, c'eſt à dire, le ſecond Pontife, ou le Coadjuteur du Sadre Caſſa, qui eſt le prémier Pontife. *Secundus in Imperio Perſico Pontifex*. L'*Elman Alek* fait dans tout le Royaume ce que le prémier Pontife fait dans la maiſon du Roi, & dans le diſtrict d'Iſpahan. Il eſt outre cela Aſſeſſeur du Divan Béqui, ou Surintendant de la juſtice, pour la lui faire rendre ſuivant les régles de l'Alcoran. Dans les cérémonies il a place au bas du ſofa à côté gauche du Roi. On ajoute à ſon nom celui de Sadre, qui eſt le nom commun des Pontifes, & on l'appelle *Sadre Elman Alek*. Voyez Samſon, Etat préſent du Royaume de Pèrſe.

ELME. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Eraſmus*. Saint Eraſme eſt appellé vulgairement Saint *Elme*, ou *Sant-Elmo*, ſur tout en Italie, en Sicile, en Eſpagne & en Portugal. C'eſt un nom corrompu de *Sant-Ermo*, ou *Sant-Eramo*, par les matelots de la Méditèrranée, où ce Saint eſt invoqué contre les tempêtes, & les autres dangérs de mèr. On a même communiqué ſon nom de *Sant-Elmo* à quelques autres Bienheureux, dont on réclame auſſi l'aſſiſtance pour la navigation. Baillet. S. *Elme* eſt le troiſiéme des quinze protecteurs de l'Occident, c'eſt à dire, des Saints tutélaires, que l'on invoquoit dans toutes les grandes & périlleuſes occaſions: les autres ſont Saint Georges, S. Blaiſe, Saint Pantaléon, Saint Vit, S. Chriſtophle, S. Denys, S. Cyriaque, S. Acace, S. Euſtache, S. Gilles, S. Magne, Sainte Marguerite, Sainte Catherine, Sainte Barbe; tous noms fameux dans l'Égliſe, dont les Amateurs de fables & de prodiges ont ſouvent abuſé dans les ſiécles du bas âge, pour donner cours à leurs fictions. Id.

ELME. *Feu Saint Elme*, ſe dit d'une éxhalaiſon enflammée, qui roule par l'air ſur la mèr, & s'attache aux maſts & aux antennes des vaiſſeaux, ſur tout après la tempête. Les anciens l'appelloient *Helena*; & quand ils en apèrcevoient deux à la fois, ils les nommoient *Caſtor & Pollux*, *quorum ſimul alma nautis ſtella refulſit* &c.

ELMELECH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Aſer. *Elmelech*. Samſon a cru qu'*Elmelech*, dont parle Joſué XIX. 26. étoit l'Helba du Liv. des Juges I. 31. mais il ſe trompe; Helba eſt l'Abran de Joſ. XIX. 28.

ELMULKI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom de dignité en Pèrſe. C'eſt le quatriéme Viſir des ſix qui ſont ſubordonnez à l'Etmadaulet ou prémier Viſir, & comme ſes Subſtituts, ſur tout en ce qui concèrne l'adminiſtration des finances. On l'appelle *Viſir Elmulki*, il tient le regiſtre de la Seigneurie d'Iſpahan. Voyez Samſon, Etat préſent du Royaume de Pèrſe.

ELN.

ELNBOGEN. Voyez ELLEBOGEN.

ELNE. ſ. f. Ville du Comté de Rouſſillon. *Helena*. Elle eſt ſituée ſur une colline au piéd de laquelle coule la rivière de Tech, à une lieuë de la mèr mediterranée, entre Pèrpignan & Colioure. *Elne* avoit un Évêque ſuffragant de Narbonne, qui fut transferé à Pèrpignan par le Pape Clément VIII. l'an 1604. Maty, Corn.

ELO.

ÉLOCHER. v. act. Ébranler une chôſe qui tient par les racines, comme ſi on la vouloit arracher. *Commovere*, *concutere*. *Elocher* un arbre. Deſmarêts a fait dire au Poëte des Viſionnaires en parlant d'une tempête, *Elochera* bientôt la machine du monde. On diſoit autrefois *locher* au même ſens, qui eſt demeuré en ce proverbe, Il y a toûjours quelque fèr qui *loche*. Ce mot n'eſt guères en uſage. On ne le trouve pas même dans les autres Dictionnaires. Il vient de *ex*, & *locus*, comme qui diroit *movere à loco*.

ÉLOCUTION. ſ. f. Stile, manière, paroles avec leſquelles on exprime ſa penſée. *Elocutio*, *verborum copia & delectus*. L'Orateur doit avoir grand ſoin de l'*élocution*, du choix des paroles. La beauté du ſtile vient de la beauté de l'*élocution*. Elle conſiſte dans les figures du diſcours, dans l'élégance, & la netteté du ſtile, & dans la pureté du langage. L'*élocution* doit être facile & naturelle. Cet Auteur a une *élocution* barbâre & embroüillée.

ÉLOGE. ſubſt. m. *Laus*, *laudatio*, *teſtimonium honorificum* &c. Loüange qu'on donne à quelque pèrſonne, ou à quelque chôſe, en conſidération de ſon mérite. Je ne connois point ce Prédicateur, mais on m'en a fait mille *éloges*.

Avaler ſans dégoût le plus groſſiér éloge. Boil.

Un *éloge* ſi froid ne me touche point. S. Évr. On lui a donné tous les *éloges* qu'il méritoit. Voilà l'*éloge* d'un homme en peu de mots.

Ce n'eſt plus un honneur que de ſe voir loüé;
*D'*éloges *on regorge, à la tête on les jette.* Mol.

Si deux pèrſonnes ſe trouvent enſemble, elles ne manquent point de parler d'une troiſiéme, & aſſûrément ce n'eſt point pour faire ſon *éloge*. Abb. de la Tr.

Éloges *tous ſucrez & friands madrigauds.*
Nouv. ch. de vèrs.

Pour l'illuſtre Duc d'Orléans,
Sous peine d'un éloge*; il donnera cent francs.* Id.

Ce mot vient du Grèc εὐλογία, qui entre autres chôſes ſignifie, *diſcours avantageux*, *loüange*.

Éloge hiſtorique d'une ville, d'une Communauté &c. Eſt un panégyrique écrit en forme d'hiſtoire. Le beau diſcours d'Iſocrate intitulé πανήγυρις, eſt un *éloge* hiſtorique de la Ville d'Athênes. Le P. Labbe a fait l'*éloge* hiſtorique de la ville de Bourges; le P. Menétrier l'*éloge* hiſtorique de la ville de Lyon. Martignac les *éloges* hiſtoriques des Évêques & Archevêques de Paris qui ont gouvèrné cette Égliſe depuis environ un ſiécle, juſqu'au décès de François de Harlay de Chanvalon.

Éloge, ſe dit auſſi d'un petit Panégyrique qu'on fait en l'honneur de quelque pèrſonne illuſtre, ou d'un mémoire de ſa vie. Sainte Marthe a fait les *éloges* des hommes illuſtres de ſon tems, un Abregé de leur vie. Les Oraiſons Funèbres ne ſont que les *éloges* des illuſtres déffuncts. Quelques Auteurs ont fait auſſi des *éloges* de pluſieurs chôſes mauvaiſes: comme Iſocrate a fait l'*éloge* de Buſiris; Cardan, de Néron & de la goutte; Synéſius, de la pauvreté; Favorin, de la laideur & de la fiévre quarte; Eraſme, de la folie; Lucien, de la goinfrerie; Heinſius, de l'âne & de la vèrmine; Paſſerat, de l'aveuglement & du rien.

ÉLOGE. ſ. m. en Tèrme de Juriſprudence ſignifie, Mention, expreſſion. Si un fils fait dans ſon Teſtament un *éloge* infamant, & injurieux de ſon pére, pour l'exhéréder, le Teſtament eſt nul, & invalide. C. B.

ÉLOGISTE. ſ. m. *Elogiorum ſcriptor*, qui écrit, qui compôſe des éloges. Pomey. On trouve dans la Bibliothèque des Bibliothéques, faite par le P. Labbe, un Catalogue des *Elogiſtes* des hommes illuſtres.

ÉLOI. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eligius*. Saint *Eloi* eſt le patron des Académiſtes, des Sèrruriérs & des Maréchaux. Voyez Éloy.

ÉLOIGNEMENT. Voyez ESLOIGNEMENT.

ÉLOIGNER. Voyez ESLOIGNER.

ÉLOISE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie, *éclair*. On s'en ſèrt encore en quelques Provinces. Montagne l'a employé dans cette phrâſe, Nôtre vie n'eſt qu'une *éloiſe* dans le cours d'une nuit étèrnelle.

ÉLON. ſ. m. Nom de lieu dans l'Écriture. *Elon*. En Joſ. XIX. 33. il y a un lieu nommé *Elon* qui eſt aux confins de la Tribu de Nephtali. Le 3. L. des Rois en parle auſſi IV. 9. *Elon* eſt encore une ville de la Tribu de Dan, Joſ. XIX. 43.

ÉLONGATION. ſ. fém. Tèrme d'Aſtronomie. *Elongatio*, *diſceſſus*. La différence qui ſe rencontre entre le mouvement de la plus vîte de deux Planétes, & le mouvement de la plus tardive, s'appelle *élongation*, ou *ſupération*. Le mouvement le plus prompt de la lune à l'égard du ſoleil, s'appelle *élongation* de la lune au ſoleil. On dit *élongation* diurne, *élongation* horaire de la lune au ſoleil.

ÉLONGER, en Tèrmes de Marine, ſignifie ſe mettre à côté de quelque chôſe de long en long. *Elonger* un vaiſſeau ennemi qui veut éviter le combat. On le dit auſſi d'une eſcadre entière. Dans les évolutions Navales, une eſcadre s'*élonge* ſur la colonne, ſur la ligne qui lui eſt marquée. Une eſcadre ſe pôſe au milieu des deux autres, & les *élonge*.

ÉLOPH. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eliphius*. S. *Eloph*, que l'on nomme en quelques endroits *Aloph*, fut martyriſé en 363 dans les Gaules ſous Julien l'apoſtat. Voyez Aloph.

ÉLOQUENCE. ſ. f. Art de bien dire; ſcience de toucher, & de pèrſuader. *Eloquentia*. Démoſthêne & Cicéron ont été les Princes de l'*Eloquence*; le prémier chez les Grècs, le ſecond chez les Romains. L'*éloquence* de la Chaire eſt plus difficile à acquérir, que celle du Barreau. On reprochoit à Cicéron que ſon *éloquence* étoit Aſiatique; c'eſt-à-dire, chargée de paroles, & de penſées ſupèrfluës. Nic. Il faut un miracle de l'*Eloquence* pour vaincre la réſiſtance des hommes à faire leur devoir contre leurs inclinations.

tions. Arn. On a appellé Péricles un *torrent d'éloquence*, un *foudre d'éloquence*. Quintilien eſt un grand maître d'*éloquence*. L'*éloquence* Chrêtienne eſt mâle, & ne ſe pare point de beautez profanes. Ab. du Jarry. La ſage, & ſi je l'oſe dire, la chaſte *éloquence*, ne met point de fard, & de mouches ſur ſon viſage, pour paroître agréable ; c'eſt par les traits de ſa beauté naturelle qu'elle charme, & qu'elle pèrſuade. S. Évr. Les larmes ſont l'*éloquence* des femmes. M. Esp. Le peuple appelle *éloquence*, la facilité de parler longtems, jointe à l'éclat de la voix, & à la force des poumons. La Br. Les pédans ne diſtinguent pas l'*éloquence* de l'entaſſement des figures, de l'uſage des grands mots, & de la rondeur des périodes. Id. L'*éloquence* dépend principalement de la vivacité de l'imagination. Font. La vraye *éloquence* ne donne pas de la grâce & de la beauté au diſcours ; mais de la vie, & du mouvement : ſa mine eſt d'une Amazone, & non pas d'une coquette. Bal. Un Prédicateur Chrêtien ne doit point affecter ces manières brillantes, & ingénieuſes, qui reſſentent l'*éloquence* mondaine. Cl. Jamais Platon ne s'eſt montré plus éloquent que quand il a parlé contre l'*éloquence*. Le Ch. de M. Les déclamateurs ont corrompu l'*éloquence*, & avili cet art admirable. S. Évr. La vraye *éloquence* doit être judicieuſe, & ſoutenuë par la grandeur des chôſes, bien plus que par la pompe des mots. Id. L'*éloquence* ne conſiſte point à la Chine dans un cèrtain arrangement périodique, tel que nos Orateurs l'affectent, qui pour impôſer à l'auditeur, l'embaraſſent quelquefois de beaucoup de paroles, parcequ'ils n'ont pas beaucoup de choſes à dire. Les Chinois ſont éloquens par des expreſſions vives, des métaphôres nôbles, des comparaiſons hardies & peu étenduës, & ſur tout par une infinité de ſentences, & de paſſages tirez des Anciens, qui parmi eux ſont toujours d'un grand poids. P. Le Comte.

N'armez pas contre moi toute vôtre éloquence. Mol.

L'*éloquence* ne régne que chez un peuple libre. Le P. Rap. L'*éloquence* du geſte, & du viſage, n'eſt pas moins néceſſaire que celle des paroles. Mackenzeus, Avocat Général à la Cour Souveraine d'Écoſſe, a donné un Traité de l'*éloquence* du Barreau. *Idea Eloquentiæ forenſis &c. Benburgi*, 1684. *in* 8°.

Éloquence, ſe dit auſſi des diſcours particuliérs, pour émouvoir, & convaincre. Cette femme a une *éloquence* pèrſuaſive, à laquelle on ne peut réſiſter. J'ai employé toute mon *éloquence* pour adoucir cet eſprit aigri, & irrité. Le Mait. Mr Pavillon a dit des femmes qui ſont les ſçavantes,

Celles dont la témérité
De ces tèrmes ſçavans parent leur éloquence,
Au lieu de montrer leur ſcience,
Ne font voir que leur vanité.

ÉLOQUEMMENT. advèrb. Avec éloquence. *Eloquenter.* Les Miſſionnaires ne ſe piquent pas de prêcher *éloquemment*.

ÉLOQUENT, ente. adj. Qui poſſéde l'art de bien dire ; qui touche ; qui émeut ; qui a de l'éloquence. *Eloquens.* Ce Député a fait une harangue fort *éloquente*. On a vû beaucoup de gens diſèrts ; mais peu d'*éloquens*. On remarque que les régles de l'éloquence ſont obſèrvées dans les diſcours des pèrſonnes naturellement *éloquentes*, quoi qu'elles n'y penſent pas en les faiſant. Ils pratiquent ces régles parcequ'ils ſont *éloquens* ; mais il ne s'en ſèrvent pas pour être *éloquens*. Log. La paſſion ſeule donne de l'eſprit, & rend *éloquentes* les pèrſonnes les plus ſimples. Ch. de M. Il faut poſſéder toutes les ſciences pour être véritablement *éloquent*. Le P. Rap.

Éloquent, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, & des paſſions. L'amour propre eſt fort *éloquent* à nous pèrſuader ce que nous ſouhaittons. Les paſſions ſont naturellement *éloquentes* : on fait par tout des peintures *éloquentes* de l'amitié. Le langage du cœur eſt le plus *éloquent*. S. Évr. La vérité, quand elle parle, eſt toûjours *éloquente* ; mais ce qu'on feint ne ſe pèrſuade pas aiſément. Ch. de M. Si je ſouhaitois d'être *éloquent*, ce ſeroit du cœur & de l'eſprit. On parle toûjours bien quand on a quelque chôſe à dire. Ch. de M.

De mes yeux languiſſans un éloquent *ſilence,*
En dépit de moi-même explique ma ſouffrance. La Suze.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a rien de plus *éloquent* que l'argent comptant.

ÉLORINE. ſ. f. Petite ville de Macédoine, appellée autrement Dianore. *Alorus.* Elle eſt ſur la riviére de Vardari, à dix lieuës au deſſus de Sturachi, vèrs les confins de l'Albanie.

ÉLOY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eligius.* Saint *Eloy*, fils d'Euchèr & de Térige, naquit vèrs l'an 588. dans le village de Cadaillac en Limouſin, à deux lieuës de Limoges vèrs le ſeptentrion. On lui fit porter le nom d'*Eligius*, pour marquer qu'on le tenoit choiſi de Dieu, & qu'on le croyoit appellé à une grande ſainteté. Baillet, *au prémiér de Décembre. Eloy* vint à Paris en 610, & fut conſidéré à la Cour de Clotaire II, & de ſon fils Dagobèrt. En 639 il fut choiſi pour être Évêque de Noyon & de Tournay, à la place de S. Achaire. S. *Eloy* mourut le prémiér dimanche de Decembre de l'an 659, après 70 années & quelques mois de vie.

Ce nom s'eſt formé du Latin *eligius*, qui eſt dérivé du vèrbe *eligo*, je choiſis.

S. Éloy Fontaine, Abbaye de Picardie en France. *Abbatia Sancti Eligii fontis.* Elle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin, & fut autrefois de la Congrégation d'Aronaiſe. Elle eſt du diocéſe de Noyon. Elle fut d'abord établie dans l'Égliſe de Nôtre Dame de Chauny ; aujourd'hui elle eſt hors de la ville du côté de Ham, au lieu d'où elle a pris ſon nom ; & où elle fut transférée l'an 1188. On ne marque pas le tems précis de la fondation de cette Abbaye, mais il en eſt parlé dès l'an 1130. Sainte Marthe.

S. Éloy de Noyon. Autre Abbaye de Picardie en France. Elle eſt de l'Ordre de S. Benoît dans un vieux Monaſtère de Noyon, appellé d'abord S. Loup, & enſuite S. *Eloy*. Le prémiér Abbé eſt de l'an 1036 ; mais les Sainte Marthe avèrtiſſent que les noms des Abbez de S. *Eloy* de Noyon ſont douteux.

Éloy. Le Mont S. *Eloy*, *Mons Sancti Eligii*, village avec Abbaye, dans l'Artois, à deux lieuës au couchant d'Arras. L'Abbaye du Mont S. *Eloy* ; Chanoines Réguliers du Mont S. *Eloy*. Quelques-uns diſent que S. *Eloy* fit bâtir là une chappelle, & qu'il s'y retiroit de tems en tems, pour vaquer plus librement à l'oraiſon. D'autres croyent que ce fut S. Vindicien, Évêque de Cambray, qui fit bâtir cette chapelle, par la dévotion qu'il avoit à S. *Eloy*. Gazèr, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique des Païs-Bas, dit que S. *Eloy* y fit dreſſer un Oratoire, qu'il y aſſembla dix ou douze pèrſonnes, qui y vivoient en Hèrmites ; que S. Vindicien ſe retiroit ſouvent parmi eux ; cette Egliſe ayant été ravagée & brûlée par les Normans environ l'an 880, elle fut rétablie par Fulbert Évêque de Cambray, & par les libéralitez de l'Empereur Othon, & conſacrée ſous les noms de S. Pièrre & de S. Paul ; qu'il y mit au lieu d'Hèrmites des Chanoines Réguliers, l'an 1066, ou environ. S. Lietbert les changea, & y mit des Chanoines, qui vivoient en commun. Les Chanoines Réguliers du Mont S. *Eloy* ont des conſtitutions particulières. Ils ſont habillez de violet, & ont un rochet par deſſus la ſoutanne ; au chœur une aumuſſe noire ſur le bras, & la chappe noire pendant l'hyver avec un grand camail. Les Novices portent encore la robe de peaux, qui étoit commune à tous les Chanoines. *P. Helyot*, *Hiſt. des Ordr. Relig. T. II. p.* 76.

ELP.

ELPHEN, ou ELPHIN. ſ. m. Petite ville de la Connacie en Irlande. *Elſen* dans Cambden, *Elphinum*, dans Hoffman, *Elphina*, *Elſina* dans Maty. Elle eſt dans le Comté de Roſecomen, entre Roſecomen & Letrim. *Elphen* a un Évêque ſuffragant de Tuam. Maty. *Cambden*, *Ibernia p.* 760.

ELPIDE. ſ. f. Nom féminin tiré du Grec Ἐλπὶς, qui ſignifie, *Eſpérance*, & qui ne ſe dit que dans cette phrâſe provèrbiale & populaire, Un Abbé de Ste *Elpide* ; c'eſt ainſi qu'on appelle ces gens qui ſe font appeller ou ſe laiſſent appeller Abbez, ſans avoir Abbaye, ni bénéfice, ou qui ſe font tonſurer dans l'eſpérance d'en avoir.

ELR.

ELRIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Adelricus.* S. *Elric* Porcher des Religieuſes de Premontré à Fuſſenich. Il eſt aux Litanies de Cologne, écrites en caractères très-anciens dans le livre qu'on nomme à Cologne le Cantuel, & au Calendrier du Commendationel de la même Égliſe, & dans le Calendrier du plus ancien Miſſel de Fuſſenich. La tradition conſtante des Religieuſes de Fuſſenich eſt qu'il étoit Porcher de leur monaſtère, qu'il y mourut à 20 ans, & qu'il fut inhumé au cimetière. Un Obſèrvantin, Confeſſeur des Religieuſes des Dix vèrtus de la ville de Duren, a écrit ſa vie, ſur ce qu'il avoit appris que les plus anciens en racontoient, & réfute ce que quelques-uns lui dirent, que la Tradition vouloit qu'il eût avoué à la mort qu'il étoit fils d'un Roi de France. Cette erreur venoit de ſon nom mal lû, dont on a fait Dauphin, comme le raconta un jour un homme d'érudition à l'Obſèrvantin de Duren ; & voici comment. Un Auteur qui entendoit prononcer *Saint Elric*, qui ſe prononce comme ſi on écrivoit *Sain-Telric*, mit en Latin *Telrichus* ; un autre qui trouva ce manuſcrit où ce mot étoit mal formé, crut y lire *Telvicnus*, & pour adoucir mit *Telvinus* ; un troiſiéme prit ce mot pour celui de *Delfinus* mis

miſe à l'Allemande, & de là en fit un Dauphin de France : ce que les Modèrnes véritablement ont eû honte de mettre, ſçachant bien que la donation du Dauphiné de Viennois n'avoit été faite que plus d'un ſiécle après la mort de S. *Elric* ; mais ils n'ont pas laiſſé d'en prendre occaſion de le faire Prince du ſang de France. CHAST. *au 6e Févriér.*

ELS.

ELSÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte, nom de Tulippe. Elle a du pourpre violet & blanc dès ſon entrée. MORIN.

ELSÉNEUR, ou ELSENOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de Danemarck. *Elſenora*. On l'appelle auſſi *Helſingor*. *Elſeneur* eſt ſitué dans l'Iſle de Zélande, ſur le détroit du Sund, près de la forteresse de Cronenbourg, à ſix lieuës de Copenhague, du côté du nord. MATY.

ELSIMBOURG, ou ELSINBOURG. ſ. m. Ville de Suéde. *Elſingoburgum*. Elle eſt dans la Province de Schonen, ſur le Sund, vis-à-vis d'Elſeneur, à ſix lieuës au nord de Landſkron. Les Suédois diſent *Helſingborg*, mais nous adouciſſons ces prononciations en nôtre langue, *Helſingoburgum*.

ÉLSSE. ſ. f. Petite ville de Siléſie qu'on nomme auſſi *Olſſ. Olſſna*. Elle eſt à quatre lieuës au levant de Breſlaw. *Elſſe*, ou Olſſ, eſt capitale de la Principauté d'*Elſſ*, ou d'*Olſſ*, qui eſt à l'orient de celle de Breſlaw.

ELSTER. ſ. m. Petite ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne. *Elſtera*. Elle eſt à l'embouchure de la rivière d'*Elſter* dans l'Elbe, entre Vittemberg & Torgaw.

ELSTER. ſ. m. Rivière d'Allemagne, qui a ſa ſource dans le Voitland, & ſe rend dans l'Elbe à Calb.

ELT.

ELTHÉCE, ou ELTHÉCO. ſ. f. Ville de la Tribu de Dan, Joſ. XIX. 43. XXI. 23. *Elthece*. C'étoit une ville Lévitique. Elle fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, Joſ. XV. 59. où elle s'appelle *Elthecon* ; mais enſuite elle fut priſe avec d'autres ſur Juda pour être donnée à Dan.

ELTHOLAD. ſ. m. Nom propre de ville. *Eltholad*. C'eſt une ville de la Tèrre Sainte, qui d'abord fut donnée à la Tribu de Juda, & après qui en fut démembrée avec d'autres pour faire le partage de la Tribu de Simeon, dans laquelle elle étoit. Joſ. XV. 30. XIX. 4. Au 1. L. des Paralipomenes IV. 29. elle eſt nommée ſimplement THOLAD.

ELTMAN. ſubſt. m. Petite ville d'Allemagne dans l'Évêché de Wirtzbourg en Franconie. *Eltmana*. Elle eſt ſur le Mein, à trois lieuës plus bas que Bamberg.

ELTOR, ou TOR. ſ. m. Ville de Turquie en Aſie. *Eltora*, anciennement *Elana*, *Ælana*. Elle eſt dans l'Arabie Pétrée ſur la mèr rouge, environ à 20 lieuës de la célébre montagne de Sinaï, du côté du midi. Voyez ÉLANA.

Le Golfe d'*Eltor*, *Ælaniticus Sinus*, c'eſt la partie ſeptentrionale de la mèr rouge, qui prend ſon nom de la ville d'*Eltor*. C'eſt le Golfe d'*Eltor* que les Iſraëlites paſſèrent à ſec ſous la conduite de Moyſe, la mèr s'étant ouvèrte au ſignal qu'il lui en donna en la frappant de ſa vèrge, & étant demeurée ſuſpenduë à droit & à gauche juſqu'à ce que tout le peuple eût paſſé.

ELTZE. ſ. f. Bourg de la Baſſe Saxe en Allemagne, *Eltza*, anciennement *Aulica*. Il eſt au confluant de la Leyne dans l'Évêché d'Hildesheim, entre la ville de ce nom & celle d'Hamelen. Dans les guèrres que Charlemagne eut avec les Saxons il faiſoit ſa réſidence à *Eltze*, il y fonda un Évêché qui depuis a été transféré à Hildesheim.

ELU.

ELU. Voyez ELEU.

ELVAS. ſ. m. Ville de l'Alentejo, Province de Portugal. *Elva*, *Alba*, *Elba*. C'eſt une ville Épiſcopale, ſous la Métropole de Badajos. *Elvas* eſt ſitué à une lieuë de la Guadiane, & à quatre de Badajos. Les Caſtillans la nomment Yelves. *Elvas* eſt un Évêché dépendant de la Métropole d'Evora. Les Gaulois Helviens, qui ſont les peuples du Vivarais en France, ſont regardez comme les prémiérs habitans d'*Elvas*. Cette ville en tire ſon nom, ainſi que ſon origine. LE QUIEN DE LA NEUV.

ÉLUDER. v. act. Éviter, rendre vain, & ſans effet ; s'échapper adroitement de quelque affaire, de quelque difficulté, en détourner le coup, l'embarras. *Eludere*. La chicane *élude* le plus ſouvent la force des arrêts. Ce Docteur n'a pas réſolu cette difficulté, mais il l'a *éludée*. *Eluder* une propoſition. ABLANC. Qui parle en ces tèrmes ne nie point ce que nous tenons ; au contraire, il le dit par des conſéquences néceſſaires, quand de fauſſes conſéquences n'ont pas *éludé* & affoibli dans l'eſprit du monde la force & la vèrtu que ces tèrmes avoient par eux mémes. PÉLISSON. *Eluder* les intentions de quelqu'un. ROCHEF. *Eluder* la pourſuite de quelqu'un, BOIL. Aléxandre coupant le nœud Gordien, *éluda* l'Oracle, ou il l'accomplit. VAUG. *Ille nequicquam luctatus cum latentibus nodis, nihil, inquit, intereſt quomodo ſolvatur, gladioque ruptis omnibus loris, oraculi ſortem vel eluſit vel implevit*. Q. Curt. 13.

ELVERVELT. ſ. m. Petite ville du Cèrcle de Weſtphalie en Allemagne. *Elverfeldia*. Elle eſt dans le Duché de Bèrg, ſur la rivière de Wupper, environ à deux lieuës de Duſſeldorp vèrs l'orient. MATY.

ELVIRE. ſ. f. Nom d'une ville autrefois conſidérable en Eſpagne. *Eliberis*, *Iliberis*. C'étoit autrefois un Archevêché, dont la ſituation ne nous eſt plus connuë. Quelques-uns croyent qu'elle étoit près de la ville de Grenade, qui a été bâtie des ruines de l'ancienne *Elvire*, & qui lui a ſuccédé dans la dignité de Métropole à l'endroit où eſt, diſent-ils, un bourg nommé *Elvire*, au pied de la montagne d'Elvira. Ils confirment ce ſentiment, parcequ'il y a une porte de Grenade qui a conſervé le nom de porte d'*Elvire*, & qu'elle eſt de ce côté-là. Mariana croit qu'*Elvire* étoit entre les fleuves de Davre & de Xénil, dans le lieu qu'occupe une partie de la ville de Grenade. Ce qui rend ce ſentiment aſſez vraiſemblable, c'eſt qu'on y trouve beaucoup d'inſcriptions antiques Latines, qui ſemblent faites à *Elvire*. On en a trouvé auſſi en beaucoup d'endroits de l'Alcaçar & de l'Alhambre. Le Concile d'*Elvire* eſt célébre dans l'antiquité Eccléſiaſtique. Il fut tenu l'an 305, 20 ans avant le Concile I. de Nicée.

ÉLUL. ſ. m. Nom du ſixiéme mois des Hébreux. *Elul*. Il répondoit en partie au mois d'Août & en partie au mois de Septembre. Machab. XXIV. 27. Ces noms de mois ne ſont guères plus anciens chez les Hébreux que Salomon. Avant ce tems-là on diſoit le prémiér, le ſecond, le troiſiéme mois, &c.

ÉLUSATE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de Gaule, en Aquitaine. *Eluſas*. Les *Eluſates* avoient les Vaſates au nord, les Auſciens & les Nitiobriges au levant, les Bénéarniens, ou Bearnois au midi, & les Datiens Tarbelliens au couchant. Céſar, *L. III. de Bello Gall.* les met entre les Taruſates & les Garites. Leur capitale étoit Éluſe, aujourd'hui Éuſe, ou Éauſe. Ils occupoient une bonne partie de ce que nous appellons la Gaſcogne propre, & la partie occidentale de l'Armagnac. Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall.*

ÉLUSION. ſ. f. Tromperie. *Ludificatio*.

ELWANGEN. ſ. m. Petite ville de la Souabe en Allemagne. *Elvanga*, *Elephantiacum*. Elle eſt capitale d'une Prévôté qui porte ſon nom. *Elwangen* eſt ſitué ſur le Jagſt, à ſix ou ſept lieuës de Norlingue, du côté du Septentrion. Le château d'*Elwangen* eſt ſur une colline, qui eſt auprès de la ville ; le Prévôt d'*Elwangen* y fait ſa réſidence, il eſt Prince de l'Empire. La Prévôté d'*Elwangen* fut érigée par le Pape Pie II. l'an 1460. Le Chapitre d'*Elwangen* eſt compoſé de douze Chanoines, qui ſont preuve de Nobleſſe. C'étoit auparavant une Abbaye de Benédictins. MATY.

ELY.

ÉLY. ſ. m. Petite ville d'Anglètèrre. *Elya*, *Helia*, *Elia*. Elle eſt ſur la rivière d'Ouſe dans le Comté de Cambrige, à trois lieuës de la ville de ce nom. *Ely* a été la réſidence des Rois d'Eaſt-Angles, & elle a eû une Abbaye que le Pape Paſchal II. convèrtit en Évêché, ſuffragant de Cantorbery, l'an 1108. MATY. On écrit auſſi ELI. Voyez ce mot. *Eli* étoit d'abord une Abbaye. Elle fut érigée en Évêché par Henri I. en 1110.

ÉLYCRISON. ſ. m. Fleur qui s'appelle autrement fleur immortelle, *Elycriſon*. L'*Elycriſon* fleurit au mois d'Août. Il craint le froid. *Morin, Traité De la Cult. des fleurs.*

ÉLYMAÏDE. ſ. f. Nom propre d'une Province d'Aſie. *Elymaïs*, *idis*, ou *itis*. Cette Province eſt appellée *Elam* dans l'Écriture, voyez ce mot ; c'eſt la même choſe. Voyez auſſi Bochart, dans ſon Phaleg. L. II. C. 2.

ÉLYMAÏS, ou ELYMAÏDE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville. *Elymaïs*. C'étoit la capitale de l'Élymaïde, & elle étoit differente de Perſepolis ; car celle-ci étoit ſur l'Araxe, & celle-là ſur l'Eulée. Il y avoit à *Elymaïs* un temple, plein de richeſſes & d'armes, qu'Antiochus voulut piller ; mais il fut chaſſé par les habitans, comme il eſt rapporté dans le 1. L. des Machab. VI. 1. & ſuiv. Joſeph Antiq. L. XII. C. 13. & S. Jérôme ſur Daniel Ch. II. où il cite encore Polybe & Diodore, qui diſent que c'étoit un temple de Diane. Appien, *In Syriacis*, écrit qu'il étoit dédié à Vénus. Conſultez Bochart, Phaleg, L. II. c. 2. On dit *Elymaïs* plûtôt qu'Elymaïde. La ville capitale (des Élamites) ſe nommoit *Elymais*. GODEAU.

ÉLYME. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de Macédoine capitale des Elymiots. *Elyma*. On prétend que c'eſt celle qui ſe nomme aujourd'hui Canina en Albanie.

ÉLYMÉEN, ÉNNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Elymæus.* Voyez ÉLAM. Les *Elyméens* & les Suſiens étoient deux différens peuples, qui ſe faiſoient même ſouvent la guèrre. *Bochart, Phal. II.* 2. Les Auteurs profanes, ſur tout les Grècs, appellent *Elyméens* ceux que l'Écriture appelle *Elam* & *Elamites.* Voyez ces mots. M. Corneille diſtingue les *Elyméens* & les *Elymiens*, & en fait deux articles ſans raiſon; c'eſt la même chôſe. *Elyméen* eſt mieux qu'*Elymien*; car on dit en Grèc Ἐλυμαῖος, & en Latin *Elymæus*, & non pas *Elymius.*

ÉLYMIOT, OTE. ſ. m. & f. ou ÉLYMIOTE, pour les deux genres. Nom d'un peuple ancien de la Macédoine. *Elymiota.* Les *Elymiots*, ou *Elymiotes*, étoient dans la partie occidentale de la Macédoine, en tirant vèrs la mèr Adriatique, voiſins des Taulantiens. Leur païs s'appelle aujourd'hui Placani. Élyme étoit leur capitale.

E M A.

ÉMAIL, ÉMAILLEUR. Voyez ESMAIL, &c.

ÉMANATION. ſ. f. Dépendance d'une cauſe, d'une puiſſance ſupérieure. *Emanatio, manatio.* Le pouvoir qui eſt donné aux Juges eſt une *émanation* de la puiſſance Royale. L'âme raiſonnable eſt une *émanation* de la Divinité. *Divinæ particula auræ.*

ÉMANCHES. Voyez EMMANCHES.

ÉMANCIPATION. ſ. f. Liberté d'agir en ſes affaires, & de gouvèrner ſon revenu ſans l'aſſiſtance d'un Tuteur. *Emancipatio.* Tous les parens aſſemblez ont conſenti à *l'émancipation* de ce jeune homme. Il a obtenu à la Chancelerie des lettres d'*émancipation*, qui ont été entérinées par l'avis des parens. L'effet de ces lettres d'*émancipation* ainſi entérinées, eſt, que le mineur émancipé peut diſpoſer de ſes meubles; faire les baux de ſes immeubles, & en toucher les revenus. Mais il ne peut ni vendre, ni hypotéquer ſes immeubles, ni en tranſiger, ſi ce n'eſt du conſentement d'un Curateur qu'on lui donne d'ordinaire en l'émancipant. Autrefois l'*émancipation* ſe faiſoit en jugement par les pères, pourveu qu'elle eût été demandée par l'enfant qui devoit être émancipé; mais ſi l'enfant étoit mineur, le père ne pouvoit l'émanciper ſans lettres du Roi, ainſi quand Charles de Valois voulut émanciper Loüis ſon fils, âgé de ſept ans, il obtint des lettres du Roi. Les autres manières d'*émancipation* étoient le mariage, l'âge de vingt ans, & en quelques Provinces le décès de la mère; la raiſon eſt que dans ces Provinces les enfans étoient ſolidairement ſous la puiſſance du père & de la mère conjointement, & par la mort de la mère ils ſe trouvoient émancipez. Voyez les Coutumes de Chartres, de Montargis, de Vitry, de Dreux, &c. Rageau, & M. de Laurière ſur cet Auteur.

Du Cange témoigne qu'on s'eſt ſervi auſſi du mot d'*émancipation* dans les Monaſtères, en parlant des Moines promûs à quelque dignité, ou tirez hors de l'obeïſſance de leurs Supérieurs, comme auſſi des Monaſtères qui avoient été exemptez par le Pape de la juriſdiction de l'Ordinaire.

ÉMANCIPATION, eſt auſſi en tèrme du Droit Romain, l'acte par lequel un fils eſt mis hors de la puiſſance patèrnelle. L'effet de l'*émancipation* eſt, que les meubles que le fils acquièrt lui appartiennent en propriété, & non point au père, comme avant l'*émancipation.* Il y a deux ſortes d'*émancipation*; l'une *tacite*, qui ſe fait ou par la dignité à laquelle le fils eſt promû; ou par le mariage, ou par la majorité: en tous ces cas le fils devient maître de ſes droits: l'autre eſt une *émancipation expreſſe*, par laquelle le père déclare devant le Juge de ſon domicile, qu'il émancipe ſon fils. En France l'*émancipation* par mariage emporte la liberté de ſe remarier ſans le conſentement du père, quoique celui ou celle qui veut ſe remarier, n'ait pas atteint l'âge de 25 ans.

ÉMANCIPER. v. act. Mettre un mineur hors de la puiſſance de ſon Tuteur, pour lui donner pouvoir de joüir du revenu de ſon bien, & agir en Juſtice, ſous la conduite d'un ſimple Curateur. *Emancipare.* A Rome les pères *émancipoient* leurs enfans pour les mettre hors de la puiſſance paternelle: enſorte que le fils *émancipé*, quoiqu'au deſſous de 25 ans, pouvoit ſe marier ſans le conſentement de ſon père. Cujas n'accorde pas la même liberté à une veuve mineure de 25 ans, quoiqu'*émancipée* par ſon prémiér mariage.

s'ÉMANCIPER, ſignifie auſſi, S'échaper; prendre un peu trop de liberté & de licence en quelque chôſe. *Audere, committere, ſumere ſibi, arrogare ſibi, præſumere, ſolutè liberèque vivere.* Il ne faut pas s'*émanciper* à juger d'une affaire, qu'on n'en connoiſſe le fonds. N'ayant aucune nouvelle des ennemis nons nous *émancipâmes* d'aller à Graben. BUSSI RAB. Vous vous *émancipez* beaucoup, de ſortir après avoir été ſi malade. Pèrſonne ne fut ſi oſé de s'*émanciper* en la moindre chôſe. VAUG. S'*émanciper* un peu dans la liberté de la débauche, *liberè vivere.*

ÉMANCIPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent du Latin *ex*, & de *mancipium*, qui ſignifie un *eſclave*, un homme qui a pèrdu ſa liberté.

ÉMANER. v. n. Sortir d'une cèrtaine ſource, en tirer ſon origine, venir, procéder, découler. *Manare, fluere, oriri.* Il n'a guère d'uſage que dans ces ſortes de phraſes, Le fils *émane* du Père. Le S. Eſprit *émane* du Père & du Fils. La lumière des Planètes *émane* du ſoleil. Des influences qui *émanent* des Planètes. Un Édit, un pouvoir, un privilége qui *émane* de la puiſſance Royale.

ÉMANÉ, ÉE. part. adj. *Manans, profectus.* Decret *émané* d'une telle Juriſdiction. Deffenſes *émanées* du Conſeil des Cardinaux. MAUCROIX.

ÉMARGEMENT. Tèrme de Finances. Ce qui eſt mis à la marge, ou action par laquelle on met quelque chôſe à la marge. Quelques-uns diſent *émergement.*

ÉMARGER. v. act. Tèrme de Finances. *Margini adſcribere, in margine conſignare.* Arrêter à la marge. Ce tèrme eſt nouveau, mais il eſt aſſez uſité. *Emarger* les états de recouvrement, c'eſt-à-dire, fixer à la marge les états de recouvrement, ce qui doit revenir à chacun. Quelques-uns écrivent *émerger.*

ÉMASCULER. v. act. *Evirare.* Ôter à un mâle les parties qui font le caractère de ſon ſexe. Cette dèrnière opération par laquelle il *émaſculoit* tous ceux à qui il la faiſoit. DIONIS.

ÉMATH. ſ. f. Nom de lieu. *Emath.* C'étoit une région ſituée au Septentrion de la Tèrre Sainte. L'*Emath* étoit en partie dans la Syrie, & en partie dans l'Arabie. Du moins l'Auteur de la vèrſion Grècque d'Iſaïe XI. 11. traduit *Emath*, par l'Arabie. Le P. Lubin diſtingue deux parties dans *Emath*, l'une appellée *Emath* de Soba, ou Sobal, du nom de ſa capitale, 2. Paral. VIII. 3. Judith III. 1. Et l'autre *Emath* de Juda 4. des Rois XIV. 28. mais il ſe trompe dans *Emath Judæ* il a pris *Judæ* pour un génitif; & le ſens eſt Jéroboam reſtitua à Juda l'*Emath* qui étoit dans le Royaume d'Iſraël: s'il eût conſulté l'original il n'en eût point douté; ainſi cette partie d'*Emath* s'appelleroit plûtôt l'*Emath* d'Iſraël.

ÉMATH, eſt encore une ville ſituée au piéd du mont Liban, aux confins de la Province de Damas, appellée Syrie de Damas. Il eſt vraiſemblable qu'elle fut bâtie par Emath, ou Amath, ou Amathée, fils de Chanaan, Gen. X. 18. & qu'elle en prit ſon nom. Ce fut la capitale d'un Royaume de Chananéens. Il fut enſuite attribué à la Tribu de Nephthali. Joſ. XIX. 35.

Ce nom, ſoit qu'il ſe diſe du païs, ou de la ville dont nous venons de parler, s'éxprime en pluſieurs manières; car on trouve *Emath, Hemath, Amath, Hamath, Ammad, Ammath, Hammath, Amathe, Amathi, Emathin.* En Hébreu c'eſt חמת, *Hhamath*, qui ſignifie *chaleur.*

Il eſt fait mention d'une *Emath* dans Amos VI. 2. à laquelle le Prophète donne le ſurnom de *grande.* S. Jérôme dit que c'eſt Antioche de Syrie, le P. Lubin croit que ce pourroit auſſi être la ville appellée Épiphanie, ſituée ſur le bord oriental de l'Oronte, & que l'on nomme aujourd'hui *Aman.*

E M B.

EMBABOUINER. v. act. Amuſer quelqu'un de belles eſpérances, ſe rendre maître de ſon eſprit. *Lactare, allicere, prolectare, infatuare.* C'eſt à faire aux ſots à ſe laiſſer *embabouiner* par les femmes. Il s'eſt laiſſé *embabouiner* par ce hâbleur, qui lui promettoit de faire ſa fortune. Ce mot eſt populaire, & vient de *babouin*, comme qui diroit, Traitter quelqu'un en ſot, en enfant, en petit babouin.

EMBABOUINÉ, ÉE. adj. *Lactatus, deceptus, illuſus.*

EMBALLAGE. ſ. m. Action d'empaqueter, de mettre en balles. *Compactio, ſtructura, ſarcina, conſarcinatio.* Il faut compter les frais de l'*emballage* ſur les marchandiſes. L'*emballage* apporte toûjours quelque tare ou déchèt. Il faut diminuer ſur les marchandiſes le poids de l'*emballage.* Dans le deüil le bonnèt des Chinois a une figure tout à fait bizarre; il eſt d'une toile de chanvre rouſſe, & fort claire, à peu près comme nôtre toile d'*emballage.* P. LE COMTE.

EMBALLER. v. act. Faire une balle de marchandiſes, de meubles; les envelopper de toiles, & les garnir de paille pour les conſèrver dans un voyage. *Componere, compingere, in faſcem redigere, conſarcinare, colligere.* On *emballe* les meubles, les livres, & autres chôſes qu'on veut tranſporter au loin.

Ces mots viennent de *balle*, qui ſignifie prémièrement une balle à joüer, & qui vient du vèrbe βάλλειν, *jacere*; & enſuite a ſignifié un gros paquèt de marchandiſes.

EMBALLER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Entaſſer pluſieurs menſonges enſemble, éxaggérer quelque chôſe, en dire plus qu'il n'y en a. Les grands parleurs ſont ſujets à *emballer*, à en faire accroire aux autres. Il eſt tout-à-fait bas.

EMBALLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBALLEUR. ſ. m. Celui dont le métiér eſt d'emballer des marchandiſes. *Compactor, conſarcinator, ſarcinarius ſtructor.* Les *Emballeurs* à Paris ſont la plupart Crocheteurs. A Lyon les *Emballeurs* font un corps fort nombreux. Une aiguille d'*Emballeur*.

EMBALLEUR, EUSE, ſe dit figurément des hâbleurs, qui diſent pluſieurs chôſes contre la vérité, qui inventent pluſieurs hiſtoires à plaiſir, & qu'ils débitent aux crédules. *Vaniloquus.* Il eſt bas & populaire.

EMBANQUÉ. adj. m. Se dit ſur la mèr d'un vaiſſeau qui eſt ſur le grand banc.

EMBARDER. v. n. Tèrme de Marine. C'eſt, S'éloigner ou ſe jetter d'un côté ou d'autre avec un vaiſſeau. *Digredi, jactare ſe. Embarde* basbord, *embarde* ſtribord. Cela ſe dit auſſi d'un vaiſſeau quand il eſt à l'ancre, & qu'on lui fait ſentir ſon gouvèrnail, pour le faire jetter d'un côté ou d'autre.

EMBARQUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on entre dans un vaiſſeau pour être tranſporté ailleurs. *Profectio, aſcenſus, conſcenſus in navim. L'embarquement* de S. Loüis pour l'éxpédition de la Tèrre Sainte ſe fit à Aigueſmortes, quoique cette ville ſoit maintenant aſſez éloignée de la mèr. On a dit figurément en chanſon,

*L'*embarquement *eſt divin,*
Quand on vogue ſur le vin.

EMBARQUEMENT, ſe dit encore au figuré pour, Engagement. On dépeint vôtre *embarquement* le plus bas où ſe ſoit jamais mis une pèrſonne de vôtre qualité. B. RAB.

EMBARQUER. v. act. Mettre des marchandiſes, des munitions, &c. dans un vaiſſeau. *Navi imponere.* Ce Capitaine a *embarqué* deux Régimens. Ce Voyageur s'eſt *embarqué, navim conſcendit,* à la Róchelle, pour aller aux Indes. Ce Marchand a *embarqué* toutes ſes marchandiſes, & eſt prêt à faire voile: *s'embarquer*, c'eſt entrer dans un vaiſſeau.

EMBARQUER, en greniér, C'eſt, *Embarquer* ſans emballer. *Congerere in acervum. Embarquer* du ſel en greniér. Nôtre bléd étoit *embarqué* en greniér. Ce qui ne veut pas dire qu'on met éffectivement les Marchandiſes ou autres chôſes dans un greniér, *in horreo*, mais qu'on les met en tas, ſans être emballées, empaquetées. Ainſi dans un vaiſſeau le ſel, le blé, le biſcuit, le poiſſon ſèc eſt *embarqué* en greniér, parce que dans le fond de câle il y a des endroits particuliérs, où toutes ces chôſes ſe mettent en tas, & ſans être enfèrmées dans des ſacs.

EMBARQUER, ſe dit figurément en Morale, des engagemens où on entre, ſoit pour quelque entrepriſe, ſoit pour quelque affaire, ſoit même dans le jeu, ou dans quelque compagnie. *Immiſcere ſe, implicare ſe.* Quand on s'eſt *embarqué* dans quelque méchante affaire, il en faut ſortir le mieux qu'on peut. Ne vous *embarquez* à rien que vous n'ayez prévu les obſtacles, & conſommé vôtre prudence à pénétrer l'événement. S. ÉVR. La légèreté qu'elle témoignoit, lui faiſoit appréhender de s'*embarquer* avec elle. B. RAB. Il s'étoit *embarqué* à aimer, plus par gloire que par amour. ID. Il fit les pas néceſſaires pour *embarquer* la dupe. ID. Cet Orateur s'eſt *embarqué* en un long diſcours, en une grande queſtion. Il n'a pû quitter le jeu ſur ſa pèrte, il étoit *embarqué* trop avant.

On dit provèrbialement, que quelqu'un s'eſt *embarqué* ſans biſcuit, quand il s'eſt engagé imprudemment en quelque affaire ſans avoir la force de la ſoutenir.

EMBARQUÉ, ÉE. part. & adj. *Impoſitus navi.*

EMBARRAS. ſ. m. Difficulté, obſtacle, tracas, tumulte, confuſion. *Impedimentum, implicatio.* Il y a de grands *embarras* dans les chemins, à cauſe que l'armée défile. On vit plus en deux jours de loiſir, & l'on y ſent mieux la vie, qu'en deux ans d'*embarras.* CH. DE M. Il a quitté l'*embarras* du monde, & des affaires, pour penſer à ſon ſalut.

Maintenant que le tems a meuri mes déſirs,
J'aime mieux mon repos qu'un embarras *illuſtre.* BOIL.

EMBARRAS, ſe dit auſſi figurément du déſordre de l'eſprit, ſur tout lorſqu'il en paroit quelque chôſe au dehors; du trouble qui paroît ſur le viſage, des chagrins, des inquiétudes de l'âme. *Perplexitas, ſollicitudo.* Le vice met les hommes dans un grand *embarras* d'eſprit. On ſe tire par une diſtinction de l'*embarras* d'un argument dans une diſpute. L'*embarras* avec lequel je lui parlai l'obligea de me preſſer. BUSSI. Le déclin de l'amour ſe reconnoît par l'*embarras* où l'on eſt de ſe trouver ſeuls. LA BRUY.

Son cœur toûjours flottant entre mille embarras,
Ne ſçait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas. BOIL.

EMBARRASSANT, ANTE. adj. Qui apporte de l'embarras. *Moleſtus*. Il ſe dit des pèrſonnes, & des chôſes. La Dame eſt un peu *embarraſſante*. MOL. Ce procès qu'on lui a ſuſcité eſt fort *embarraſſant*. Cette objection eſt fort *embarraſſante*. Il n'y a que le faux reſpèct d'*embarraſſant*; ce reſpèct eſt celui qu'on rend à la fortune: celui qu'on rend au mérite n'a rien d'incommodé. CH. DE M. On dit que la majeſté, la dignité des Rois eſt *embarraſſante*, parce qu'elle les oblige à avoir cèrtain air, cèrtaines manières convenables à leur rang, qu'on n'a guères ſans une attention continuelle qui fatigue & qui embarraſſe. La majeſté n'étoit point *embarraſſante* pour Loüis XIV; elle lui étoit naturelle. La dignité d'Ambaſſadeur eſt fort *embarraſſante*.

EMBARRAſSER. v. act. Apporter des obſtacles, des difficultez. *Impedire, implicare.* Il *embarraſſe* les ruës de ſon grand équippage. Il eſt fort *embarraſſé* dans ſes habits de cérémonie. Il eſt fort *embarraſſé* de ſa pèrſonne, il ne ſçait que devenir. Il eſt *embarraſſé*, engagé dans cette accuſation.

EMBARRAſSER, ſe dit auſſi au figuré, & ſur tout avec le pronom pèrſonnel, *Sollicitare*. Il s'*embarraſſe* l'eſprit de mille chimères. Il eſt *embarraſſé*, irréſolu ſur cette queſtion. Il fut fort *embarraſſé* à choiſir. PASC. On n'eſt pas peu *embarraſſé* à inventer dans toute une maiſon une cache fidelle. MOL. Il s'apperçut que ſes regards l'*embarraſſoient*, contre l'ordinaire des jeunes pèrſonnes, qui voyent toujours avec plaiſir l'effèt de leur beauté. P. DE CL. Le cœur d'une femme peut contenir un amour pèrmis, & un amour défendu, ſans que l'un *embarraſſe* l'autre. VILL. Les affections médiocres ne rendent pas heureux, & ne font qu'*embarraſſer*. CH. DE M. Combien de penſées divèrſes offuſquent, & *embarraſſent* l'eſprit d'un homme que la colère tranſporte? M. ESP.

EMBARRAſSÉ, ÉE. part. paſſ. *Impeditus*. Avoir un air *embarraßé*. LA P. DE CLEVES. Il a une contenance *embarraſſée*. Vous voilà bien *embarraſſé* pour peu de chôſe. Il trouva la Belle toute *embarraſſée*. B. RAB.

N'attendez pas toûjours que du beſoin preſſé,
Vôtre ami vous apporte un air embarraſſé. VILL.

EMBARRER. v. n. *Impedire*, qui ſe dit au manége d'un cheval qui s'embarraſſe les jambes dans la barre qui le ſépare des autres.

EMBARRURE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Fracture à quelque os, ſur tout au crâne, qui n'eſt pas une ſimple fente. Il y a des fractures qui ne paroiſſent que de petites fentes, & qui ſont plus dangereuſes que des *embarrures*. DIONIS.

EMBAS. Il y a des Auteurs qui écrivent ainſi ce que les autres écrivent *en bas, deorſum*. Les prémiérs ne font qu'un mot, & mettent une *m*, au lieu d'une *n*, ſuivant l'uſage & l'analogie de nôtre langue dans ces compoſitions de mots. Ce mot en cèrtaines occaſions doit être regardé comme ſubſtantif, car on lui donne une prépoſition. Deſcendre *en embas*, a la même conſtruction que monter *en haut*.

Lorſque l'hyvèr répand ſa neige, & ſes frimats,
Elle quitte la tige, & deſcend en embas. PÈRRAULT.

On trouve la même conſtruction quand on écrit en deux mots *en bas*. Pouſſer *en en bas*.

EMBASSEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Eſpéce de bâſe continuë en manière de large retraitte au piéd d'un édifice. *Baſis continua, longior.*

EMBAſTER. v. act. Mettre le bât à un mulèt, ou à un âne. *Clitellas imponere*. L'Académie, après avoir mis ce mot dans la Tâble de ſon Dictionnaire, le fait effacer dans les Additions. Cependant on le trouve dans pluſieurs Vèrſions de la Bible; & il eſt cèrtain que beaucoup de gens le diſent encore aujourd'hui.

EMBAſTONNÉ, ÉE. adj. maſc. ou part. *Armatus fuſte.* Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un homme armé d'un bâton; & on diſoit dans une émeute, ou ſédition de païſans, qu'ils étoient venus armez & *embâtonnez*. On y comprenoit même les bâtons à feu. Mais il n'eſt plus en uſage qu'en Architecture, où on dit une colonne cannelée & *embâtonnée*; pour dire, que ſes cannelures ſont remplies de figures de bâtons juſqu'à une cèrtaine partie de ſon fût.

EMBAſTONNER. v. act. Vieux mot, qui ſe prenoit autrefois en deux ſens differens; pour garnir quelqu'un, l'armer de bâtons, *fuſtibus atque omni telorum genere inſtruere*; & pour donner des coups de bâton à quelqu'un. *Fuſtibus cædere*. NICOD.

EMBATAGE. ſ. m. Tèrme de Maréchal. Application de bandes de fèr ſur des roues. NICOD. *Rotarum confixio.*

EMBATRE. v. act. *Ferreis laminis rotas munire, rotas configere.* Tèrme de Maréchal, qui ſe dit proprement quand il applique des bandes de fèr ſur les roues. A la campagne les Laboureurs font des fêtes, quand ils font *embattre* les roues de leurs harnois. Nicod témoigne que ce mot ſe prend auſſi quelquefois pour

arriver

arriver, fourrer, jetter. Ce mot eſt paſſé en cette ſignification. On dit *abbattre*, *combattre*, *débattre*, mais non pas *embattre*. Pomey prend *embattre* en général pour appliquer & clouer à coup de marteau. *Acri malleorum incuſſu figere*, *pangere*, &c.

EMBATTES. ſ. m. On appelloit ainſi autrefois les vents réglez, qui ſoufflent toûjours en cèrtaines mèrs, & en cèrtains tems. *Eteſiæ*. NICOD.

EMBAUCHER. v. act. *Conducere*, *collocare operas*, *&c.* Vieux mot, qui n'eſt plus en uſage que chez les Artiſans, lors qu'un compagnon entre au ſèrvice d'un Maître. Ce Couteliér a *embaûché* ce Fratèr chez un Maître Barbier. *Embaûcher* des compagnons, c'eſt leur donner de l'ouvrage, les faire travailler. Il y en a auſſi qui diſent *embaûcher* un ouvrage, pour dire, le commencer. De là eſt dérivé ſon contraire *débaûcher*.

L'un & l'autre peuvent venir de *bôge*, ou *baûge*, vieux mot François, qui ſignifioit *demeure*. Chorier, dans ſon hiſt. du Dauphiné, T. I. p. 490. tire ce mot de l'ancien Gaulois, ou Celte; car ſelon lui embaûche, & *embaûcher*, qu'il écrit par un *a*, ambauche, l'Alleman *ambacht*, œuvre, travail, & *ambachten*, travailler, & les *Ambactes*, dont parle Céſar, ont la même origine.

Le P. Delbrun traduit *embaûcher* par *incruſtare*, *albario opere ornare*, & Pomey éxplique *embaûcher* par enduire de plâtre, ou de mortier, *trulliſſare*. *Embaûcher* de mortier une muraille, *embaûcher* de tèrre graſſe.

Embaûcher, dans le ſens propre, c'eſt mettre ſur les murs un enduit qu'on appelle *baûche*, & c'eſt delà que s'eſt formé ce mot d'*embaûcher*: par métaphôre on a dit *embaûcher*, pour engager quelqu'un, le revêtir de quelque engagement, lui ajouter un engagement qu'il n'avoit pas.

EMBAUCHEUR. ſ. m. *Conductor*. Celui qui embaûche les compagnons artiſans, & qui les fait entrer au ſèrvice de quelque Maître.

EMBAUMEMENT. ſ. m. Action d'embaûmér un corps mort. Les *embaûmemens* communs ſe font avec des poudres aromatiques & du baûme du Pérou. Loüis Pérricher, ancien garde des marchands Apotiquaires de Paris, a fait un traitté d'*embaûmemens*, ſelon les anciens & les modèrnes.

EMBAUMER. v. act. Ouvrir un corps mort, en tîrer les inteſtins, & le remplir de drogues odorantes & déſſicatives, pour empêcher qu'il ne ſe corrompe. *Condire aromatibus*, *perfundere*. En Égypte on ſe ſèrvoit autrefois pour cela du baûme. Le corps de Joſeph en Égypte fut 40 jours à *embaûmer*, Geneſe 50. 23. Marie Magdelaine, & Marie mère de Jaques, achetèrent des parfums pour *embaûmer* JESUS. Jean Roi de France mourut à Londres en 1364. où l'on *embaûma* ſon corps, qu'on apporta en France, & qu'on entèrra à S. Denis. DU TILLET. Voyez au prémiér Tome du Recuëil de Thévenot la manière d'*embaûmer* les morts en Égypte. Au Pérou on conſèrvoit auſſi les corps des Rois *embaumez*. Garcilaſſo de la Véga croit que leur principal ſecrèt étoit d'enſevelir ces corps dans de la neige pour les y faire ſécher, après quoi on y appliquoit un cèrtain bitume dont parle Acoſta, qui les conſèrvoit auſſi entiérs que s'ils euſſent été en vie. Nehemias Grew, Auteur du *Muſæum Regalis Societatis*, croit que les Égyptiens, pour *embaûmer* les corps, les cuîſoient dans une chaudière avec une cèrtaine eſpéce de baûme liquide. Sa raiſon eſt que dans la mumie du Cabinet de la Société Royale de Londres le baûme a tellement pénétré non ſeulement les chairs & les parties molles, mais même les os, qu'ils en ſont tout noirs, comme s'ils avoient été brûlez. M. Dionis décrit dans ſon traité des opérations de Chirurgie, la manière d'*embaûmer* aujourd'hui les corps.

EMBAUMER, ſe dit auſſi des ôdeurs agréables qui parfument l'air, qui font ſentir bon. *Odore grato perfundere*. Au tems que les rôſes, la vigne, les orangers ſont en fleur, l'air en eſt tout *embaûmé*.

On le dit quelquefois ironiquement & en contreſens, de ce qui eſt très-puant.

EMBAUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Conditus*.

Ces mots viennent de *baûme*, qui vient de *balſamum*, qui eſt un mot Grèc.

EMBDE, ou EMBDEN. ſ. m. Ville du Cèrcle de Veſtphalie en Allemagne. *Embda*, *Emda*, *Amiſia*, *Amaſia*. Elle eſt dans le Comté d'*Embden*, à l'embouchure de la rivière d'Ems, *Amiſia*, dans le golfe de Dollert, où elle a un port à huit lieuës au levant de la ville de Groningue. *Embde* a un château qui dépendoit auſſi bien que la ville du Comté d'*Embde*. *Embde* n'étoit d'abord qu'un village, elle devint une petite ville, & ſe trouvant maltraitée elle ſe mit ſous la protection de la maiſon de Gret. Ulric, Seigneur de cette maiſon, obtint en 1454 de l'Empereur Frédéric III. qu'il érigeât pour lui en Comté les côtes qui ſont entre l'Ems & la Wéſer. *Embde* a dépendu de ces Comtes juſqu'en 1559, que l'on prétend que le Comte d'*Embde* renonça à ſes droits ſur la ville & le château. Depuis ce tems-là *Embde* ſe gouvèrne en République ſous la protection des Hollandois.

EMBDERLAND. ſ. m. Comté d'Embde, Tèrritoire d'Embde. *Embdanus Comitatus*, *pagus*. Il comprend ce qu'il y a de païs maritime de l'Ems au Weſer, ou ce qu'on appelle l'Ooſt Friſe, ou la Friſe Orientale.

EMBÉGUACA. ſ. f. Sorte d'hèrbe du Bréſil, qui a quelquefois des racines longues de plus de trente coudées. Comme leur écorce eſt dure, on en tord des cèrcles de navire éxtrêmement forts, qui revèrdiſſent ſous l'eau. Cette écorce étant pilée & miſe ſur des charbons ardens, jette une fumée qui arrête le flux de ſang, principalement aux femmes.

EMBEGUINER. v. act. Mettre un beguin ſur la tête, ou des ſèrviétes, ou autres étoffes qui la couvrent, & qui ne laiſſent voir que le viſage. *Calanticâ*, *calyptra lineâ caput involvere*, *induere*. Cet homme a mal aux dents, il eſt contraint de paroître *embeguiné*.

EMBEGUINER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, des mauvaiſes opinions qui nous entêtent, des folles amours qui nous gouvèrnent, qui maîtriſent nôtre eſprit. *Infatuare*, *mentem invadere*. On ſe laiſſe *embeguiner* aiſément des nouvelles opinions. Un vieillard ſe laiſſe coëffer, *embeguiner* par une jeune femme. Il eſt tout-à-fait bas & populaire.

EMBEILLE. ſ. m. C'eſt la partie du vaiſſeau qui eſt compriſe entre la hèrpe du grand mât, juſqu'à la hèrpe de l'avant, ou depuis le grand mât juſqu'à la dogue d'amure.

EMBÉLLIR. v. act. Parer, orner, rendre plus beau & plus agréable. *Exornare*, *illuſtrare*, *decorare*. L'ajuſtement *embéllit* beaucoup une femme. Ce curieux a *embélli* ſon cabinet de pluſieurs tableaux. La vie des Héros a enrichi l'Hiſtoire; & l'Hiſtoire a *embelli* les actions des Héros. LA BR. La ſcience qui gâte tant d'eſprits n'a fait qu'*embéllir* le ſien. S. ÉVR. La vanité de l'homme eſt ſi grande qu'il ne lui ſuffit pas de cacher ſes vices, il travaille encore à les *embéllir*, & à les faire paſſer pour des vèrtus. M. ESP. Le conte eſt un peu *embelli*.

> *Un Roi ſe rend fameux,*
> *Quand il rend ſes ſujets heureux,*
> *Il étend le commèrce, il* embellit *les villes;*
> *Il rend les campagnes fertiles.* N. CH. DE VÈRS.

Ce mot vient de *beau*, *bel*, *bellus*.

EMBÉLLIR, eſt auſſi un vèrbe neutre, qui ſignifie, Devenir plus beau & plus agréable. *Fieri ornatiorem*, *pulchriorem*; *eniteſcere*. Elle *embéllit* tous les jours.

On dit provèrbialement de toutes les chôſes qui ſe pèrfectionnent, Cela ne fait que croître & *embéllir*.

EMBELLI, IE. part. paſſ. & adj. *Ornatus*, *exornatus*, *decoratus*, *illuſtratus*. En tèrmes de Blâſon *embélli* ſe met quelquefois pour accompagné.

EMBÉLLISSEMENT. ſ. m. Ornement qui rend une chôſe plus belle. *Ornatus*, *decus*, *ornamentum*, *decor*. Les pèrſpectives, les jèts d'eau, ſont de grands *embélliſſemens* en une maiſon de campagne. La figure n'eſt qu'un ornement, qu'un éclairciſſement, & qu'un *embélliſſement* du diſcours. PÉLISSON.

EMBÉRIZE, ou EMBÉRISE. ſ. f. Nom d'un oiſeau. *Emberiza*. Il y a trois eſpéces d'*embérizes*; l'*embérize* blanche, l'*embérize* de prez, & l'*embérize* jaûne.

L'*embérize* blanche, *emberiza alba*, eſt plus grande que la jaûne. Elle a le béc court & large, avec quelque peu de jaûne. Le champ de ſon pennage eſt comme celui de l'aloüette, mais pour le reſte elle ne lui reſſemble point. Son ventre eſt blanchâtre, & c'eſt pour ce ſujèt qu'elle eſt appellée blanche; on lui voit quelque chôſe d'élevé à la partie ſupérieure du béc; ſes doigts ſont noirs, ſes jambes ſont d'une couleur mêlée de noir & de rouge.

L'*embérize* de pré, *emberiza pratenſis*, c'eſt un petit oiſeau qui fait ordinairement ſa demeure dans les prez. Il eſt de couleur de pot, ou de tèrre cuitte, par les jambes, la poitrine, le ventre, les aîles, & la moitié de la queuë; car ſes plumes ſont noires de part & d'autre. Le dos eſt pareillèment noirâtre, & par le haut des aîles il a des taches rondes qui ſont noires, & plus bas les bords des plumes en tîrant en bas ſont noirâtres. Son béc eſt brun, le ſommèt de ſa tête eſt noir, un peu plus bas on voit de part & d'autre une tache blanchâtre qui s'étend ſur le dèrrière, avec deux autres taches noires, qui ſont enſuite, & ſont ſuiviés de taches blanchâtres par intèrvalles égaux. Proche du lac de Vèrbanne on nomme cet oiſeau *Coppa*. Les oiſeaux qui ſont appellez *Verbaſini* en Italie aux environs de la ville de Boulogne ſont ſemblables à ceux-ci.

EMBÈRLOQUER. v. act. Coëffer, couvrir ſur tout la tête, l'envelopper de quelque chôſe. *Operire*, *involvere*. Il ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel; & c'eſt la même chôſe qu'embèrlucoquer qui ſuit. Ces tèrmes ſont populaires. Il s'*embèrloqua* dans ſon manteau, ou de ſon manteau.

Embèrloqué, ée. part. paſſ. *Opertus, involutus, a.*

> *Ils s'en vont donc nos deux vieillards maſquez,*
> *Sans nuls valets, & bien embèrloquez,*
> *A l'Opéra.* &c. N. ch. de vèrs.

s'EMBÈRLUCOQUER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Tèrme populaire. Se coëffer d'une opinion; s'en préoccuper tellement, qu'on n'en puiſſe ſainement juger, comme ſi on avoit la bèrluë. Il eſt bas.

EMBESAS. ſ. m. *Duplio, duella.* Le nombre deux du jeu de cartes, de dez &c. Il vaut peutêtre mieux écrire *ambeſas.*

EMBESOGNER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Occuper à quelque beſogne. Il n'eſt plus en uſage qu'au participe. Un homme *embeſogné*; pour dire, occupé, affairé. *Occupatus, diſtrictus.*

EMBLAVER. v. act. Semer une tèrre en blé. *Sementem facere, terræ committere, agrum herbida ſegete conſerere.* On oblige les Fèrmiérs à *emblaver* les tèrres dans les ſaiſons convenables. Quand ils ont *emblavé* les tèrres, il leur faut payer leurs labours & ſemences. J'ai *emblavé* tant d'arpens de tèrre cette année. Cette tèrre eſt *emblavée.* Liger. *Emblaver* eſt la même chôſe qu'enſemencer. Id.

Emblaver eſt compôſé de la prépoſition *en*, l'*n* ſe change en *m* devant le *b*. Voyez les Eſſais de Grammaire de M. l'Abbé Dangeau. *En*, dans la compoſition, ſignifie être dedans, & mettre dedans, ſi la ſignification eſt active. L'autre partie eſt *bladum*, blé: le *d* s'eſt changé en *v*; *emblaver* pour *emblader*, mettre du blé dans une tèrre.

Emblavé, ée. part. & adj. Tèrre ſemée en blé. *Terra conſita.* Un Fèrmiér eſt obligé de laiſſer à la fin de ſon bail les tèrres *emblavées*, quand on les lui a données en tel état. On diſoit autrefois *bleer.* Pluſieurs Coutumes portent, qu'il eſt pèrmis à un bourgeois de *bleer*, ou *desbleer* ſes tèrres toutes les fois qu'il veut. Nicod diſtingue une tèrre ſemée, ou enſemencée, d'une tèrre *emblavée.* Il appelle tèrre ſemée, celle dans laquelle le blé eſt encore en grain, & tèrre *emblavée*, celle dans laquelle le blé eſt déja levé.

Ce mot vient du Latin *imbladare.*

EMBLÉE. ſ. f. Ce mot ne ſe dit pas ſeul. Il ſignifie, d'abord, en fort peu de tems, prêſque d'aſſaut, dès le premiér effort: conquête faite avec promptitude & violence. Ce Capitaine étoit heureux à prendre les Villes d'*emblée.* *Primo impetu, una impreſſione.* La ville étoit trop bien munie pour l'emporter d'*emblée.* Vaug. Le mot d'*emblée* vient originairement du vèrbe embler, & ſignifie proprement à la dérobée, en cachette, par ſurpriſe; *clam, furtim, clanculum*

Emblée, ſe dit figurément & comiquement. Elle prend les cœurs d'*emblée.* Il déplôre le tems qu'on fait pèrdre aux enfans à ſe remplir la tête d'une multitude de régles grammaticales, au lieu de les appliquer prêſque d'*emblée* à l'èxplication des Auteurs Latins. Journ. des Sçav.

EMBLÉER, ou EMBLAYER. v. act. Il ſignifioit autrefois au propre la même chôſe que *emblaver*; mais on ne le dit plus qu'au figuré; pour dire, Être occupé de pluſieurs ſoins difficiles, enſorte qu'on ne puiſſe pas vaquer à autre chôſe. *Impedire, intricare.* Le ſoin de quatre enfans *emblaye* ſi fort cette femme, qu'elle n'a pas le loiſir de faire aucune affaire. Il ſe dit plus ordinairement au paſſif. Cette nourrice eſt aſſez *emblayée* autour de ſon nourriſſon.

Ce mot vient de la même racine qu'*imbladare.* On doute fort qu'il ſoit en uſage: au moins ne le trouve-t-on pas dans les autres Dictionnaires.

EMBLÉMATIQUE. adj. Qui tient de l'emblême. *Emblematicus.* Figure *emblématique.*

EMBLÊME. ſ. f. Eſpéce d'énigme en tableau, qui en repréſentant quelque hiſtoire connuë avec quelques paroles au bas, nous apprend quelque moralité, ou nous donne quelque autre connoiſſance. *Emblema.* Les *Emblêmes* d'Alciat ont été en grande réputation.

Ce mot eſt purement Grèc, ἔμβλημα, formé du vèrbe ἐμβάλλειν, jetter dedans, inſérer. Suétone rapporte que Tibère le fit rayer d'un decrèt du Sénat, parcequ'il étoit mendié d'une autre langue. Les Grècs donnent le nom de ἐμβλήματα aux ouvrages de marqueterie, & à tous les ornemens des vâſes, des meubles, des habits. Les Latins ſe ſont ſèrvis d'*emblema* dans le même ſens. Quand Cicéron reproche à Vèrrès les larcins des ſtatuës, & piéces bien travaillées qu'il avoit volées aux Siciliens, il appelle *emblemata* les ornemens qui y étoient attachez & qu'on en pouvoit ſéparer. Les Latins ont ſouvent comparé les figures, les ornemens d'un diſcours, à ces *emblemata.* Un ancien Poëte Latin, pour loüer un Orateur, diſoit que tous ſes mots étoient arrangez comme des piéces de marqueterie.

> *Quam lepidè* λέξεις *compoſtæ, ut teſſerulæ omnes,*
> *Endo pavimento, atque* emblemate *vermiculato.*

Nous ne nous ſèrvons point du mot d'*emblême* en ce ſens, mais les Juriſconſultes ſe ſont toûjours ſèrvis du mot Latin *emblema* pour èxprimer ces ſortes d'ornemens, parceque le Grèc ἔμβλημα ſignifie tout ce qui eſt inſéré, appliqué, ajoûté à une autre chôſe pour lui ſèrvir d'ornement: nous ne nous ſèrvons ordinairement en François du mot d'*emblême* que pour ſignifier une peinture, un bas relief, ou autre repréſentation deſtinée à quelque inſtruction morale, politique, ou académique. Le R. P. Meneſtrier en 1684. fit imprimer à Paris un traité des *Emblêmes*, où l'on trouvera tout ce qui regarde l'*emblême*, ſa définition, ſa matière, ſa forme, ſes eſpéces & ſes divers uſages.

Ce qui diſtingue l'*emblême* de la déviſe, c'eſt que les paroles de l'*emblême* ſeules, ont non ſeulement un ſens plein & achevé; mais encore toute la ſignification qu'elles ont avec la figure. Comme, *agere & pati fortia Romanum eſt*, ſous la figure de Scévola qui met ſa main dans le feu. Le mot èxplique tout. Il y a encore cette différence entre l'*emblême* & la déviſe, c'eſt que la déviſe eſt un ſymbole détèrminé à une pèrſonne, pour exprimer quelque chôſe qui la touche en particuliér: au lieu que l'*emblême* eſt un ſymbôle fait pour inſtruire, & qui regarde en général tout le monde. Bouh.

Emblême, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, ſignifie *figure*, repréſentation.

EMBLER. v. act. Voler, emporter avec violence, ou par ſurpriſe. *Furari, diripere.* C'eſt un vieux mot & hors d'uſage, ſinon en ce commandement de Dieu, L'avoir d'autrui tu n'*embleras*, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐκβάλλειν, ſignifiant, *Mettre la main ſur quelque chôſe.* Nicod. Ménage tient qu'il vient de *involare*, qui a été fait, ſelon Sèrvius, de *vola*, qui ſignifie la *paume de la main.*

Il y a un ancien provèrbe maritime qui dit, il n'eſt larron qui larron *emble*, quand on dépouille un Corſaire.

Embler. v. n. Tèrme de Chaſſe. Ce mot ſe dit des cèrfs, quand à ſes allûres les piéds de dèrrière ſurpaſſent ceux de devant de quatre doigts. Ce qui ſe dit des cèrfs, ſe dit auſſi des chevaux, & de toutes les bêtes à quatre piéds qui vont l'*amble.* Voyez ci-deſſus Amble.

EMBLE. ſ. f. *Inceſſio jumenti tollutim facta.* Mettre un cheval à l'*emble*, ou amble, *ad gradum tollutarium cogere.* Cheval qui va l'*emble*, *tollutarius equus.* Voyez Amble.

EMBLEURE, ou EMBLURE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. Champ emblavé. Tèrre enſemencée de quelque grain que ce ſoit, de froment, de ſeigle, d'orge, d'avoine, &c. *Arvum.* Voilà de belles *embleures.* Liger. Prononcez *embleures*; on peut auſſi très-bien l'écrire ainſi.

Ce mot vient d'emblaver.

EMBLIER. Tèrme de Marine. C'eſt occuper beaucoup de place, cela vient apparemment de *amplus*, grand, vaſte. On diſoit autrefois *amplier.*

EMBLURE. Voyez EMBLEURE.

EMBODINURE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt ainſi que l'on appelle pluſieurs menus bouts de corde qui environnent l'arganeau de l'ancre. Elle ſèrt à empêcher que le câble ne s'uſe contre le fèr. On l'appelle auſſi *Boudinure* ou *emboudinure.*

EMBOÊſTEMENT. ſ. m. L'action d'emboêter. L'*emboêtement* des os. *Oſſium commiſſura.*

EMBOÊſTER, ou EMBOITER. v. act. Enchâſſer, faire entrer une chôſe dans une autre, dans laquelle on a fait une cavité propre à la recevoir. *Committere, inſerere, immittere.* Il faut que les mortoiſes d'une charpente ſoient fort juſtes, afin que les piéces s'*emboêtent* bien l'une dans l'autre.

On le dit auſſi en Anatomie des os, quand l'éminence des uns eſt engagée dans les cavitez des autres. L'os de la cuiſſe s'*emboête* dans l'os iſchion.

On dit en tèrmes de Jardinage *emboeter* des cloches de melon l'une dans l'autre.

On dit aux Monnoyes *emboêter* des piéces d'or ou d'argent, pour dire, les mettre dans une boête fèrmante à trois cléfs, dont l'ancien Garde, l'Eſſayeur, & le Maître, doivent avoir châcun une. Par l'ordonnance de 1554, ſur peine de faux aux uns & aux autres, là où ils auroient été de connivence & de mauvaiſe foi, ces piéces doivent être ainſi *emboêtées* pour ſèrvir dans la ſuite au jugement que la Cour des Monnoyes doit faire des eſpeces qui ont été fabriquées & délivrées au Maître. Boisard.

Emboêté, ée. part. paſſ. & adj. *Inſertus, commiſſus.*

EMBOÊſTURE. ſ. f. La cavité d'une chôſe dans laquelle s'emboête l'éminence de l'autre. *Cavitas.* Il ſe dit par les Chirurgiens & par les Châtrons.

Ces mots viennent de *boête.*

Emboêſture, en Menuiſerie, c'eſt dans l'aſſemblage d'une porte

porte collée, & emboêtée, une eſpéce de travèrſe d'environ cinq poûces, qu'on met à châque bout pour tenir en mortoiſe les ais à tenon collez & chevillez.

EMBOIRE. v. act. Tèrme de Peinture, qui ſe dit des couleurs à huile qui s'étendent ſur la toile, ou ſur autre matière ſur laquelle on peint, ce qui les rend mattes; enſorte que le tableau pèrd ſon luiſant & que les figures ne ſe diſcèrnent pas. *Imbibere, ſaturare.* Il faut laiſſer ſécher un tableau après la première ébaûche, parceque la peinture demeure *embue* juſqu'à ce que l'ouvrage ſoit ſec. Quand il y a beaucoup d'huile dans les couleurs elles ſont plus ſujettes à *s'emboire*.

EMBOIRE, ſe dit auſſi en parlant d'un moule de plâtre qu'on frotte d'huile, ou de cire fonduë, avant que de s'en ſervir pour y former des figures.

EMBOISER. v. act. Ce mot eſt du plus petit peuple. Il ſignifie, Amuſer par obligeantes paroles. *Ineſcare, decipere, lactare.* Il ſe ra aſſez ſot pour ſe laiſſer *emboiſer*.

EMBOISEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui emboiſe. *Ineſcator.* C'eſt un *emboiſeur*; c'eſt une *emboiſeuſe*.

EMBOLI. ſ. m. Ville de Macédoine, appellée autrement Chiſopolis, ou Criſopolis, & en Latin *Amphipolis*, *Chriſtopolis*, *Neapolis*. C'eſt une petite ville Archiépiſcopale, ſur la rivière de Stromona, à deux lieuës de ſon embouchure dans le golfe de Conteſſa. MATY.

EMBOLISME. ſ. m. Intèrcalation. *Emboliſmus.* Comme les Grècs ſe ſervoient de l'année lunaire, qui eſt de 354 jours, afin de l'approcher de l'année ſolaire qui eſt de 365, ſans compter quelques heures de part & d'autre, ils ajoûtoient tous les deux ou tous les trois ans un 13e mois lunaire, qui s'appelloit *embolimæus*: parcequ'il étoit inſeré, & intèrcalé. *Emboliſme* vient du Grèc ἐμβολισμὸς, formé de ἐμβάλλειν, *inſérer*.

EMBOLISMIQUE. adj. m. Intèrcalaire. *Embolimæus, intercalaris.* Il ſe dit particulièrement des mois que les Computiſtes inſèrent pour former le cycle lunaire de 19 ans; car les 19 années ſolaires étant compoſées de 6939 jours & 18 heures, & les 19 années lunaires ne faiſant enſemble que 6726, il a fallu, pour égaler le nombre des 19 années lunaires aux 19 ſolaires, qui font le cycle lunaire de 19 années, intèrcaler, & inſérer ſept mois lunaires de 209 jours, leſquels avec les 4 biſſextes font 213; le tout enſemble fait 6939 jours: par le moyen de ces ſept mois *emboliſmiques*, ou ajoûtez, les 6939 jours & 18 heures des 19 années ſolaires ſont entièrement employées dans le Calendrier. Il y a 228 lunes communes, & ſept *emboliſmiques*, que l'on diſtribuë dans les 19 années: par exemple, la 3e année, & la 6e, ſont *emboliſmiques*: la neuvième, l'onzième, la quatorzième, la dixſeptième & la dixneuvième, ſont auſſi *emboliſmiques*; & par conſequent de 384 jours. C'eſt ainſi à peu près que les Grècs ont réglé leurs années, quand ils ſe ſont ſervis de l'Ennéadecaétéride, ou cycle de 19 ans; mais ils ont beaucoup varié dans leur hypothèſe. Les Juifs paroiſſent s'y être attachez plus régulièrement. Les mois *emboliſmiques* ſont comme les autres mois lunaires, quelquefois pleins, c'eſt à dire, de 30 jours, quelquefois caves, c'eſt à dire, de 29 jours ſeulement. Les Epactes *emboliſmiques* dans le calendrier ſont celles qui ſont depuis XIX. juſqu'à XXIX, & on les appelle *emboliſmiques*, parcequ'en ajoûtant l'Épacte qui eſt XI. elles excédent le nombre XXX, ou bien parceque les années qui ont ces Épactes, ſont *emboliſmiques*, ayant treize lunes, dont la XIIIe eſt *emboliſmique*, parcequ'à l'année lunaire de 354 l'on ajoûte un 13e mois de 30 jours dans ces années-là, ou de 383, ſi le mois *emboliſmique* n'eſt que de 29 jours.

EMBONPOINT. ſ. m. Pleine ſanté, qui eſt accompagnée d'un peu trop de graiſſe. *Corpus, ſuccus, bona corporis habitudo.* Le trop d'*embonpoint* de cette femme lui gâte la taille. Sa fiévre lui a bien fait pèrdre de ſon *embonpoint*. Un èternel *embonpoint* & une face reſplendiſſante. N. CH. DE VERS.

Ce mot s'eſt formé de trois dictions Françoiſes, de la prépoſition *en*, dont l'*n* ſe change en *m* devant *b*, de l'adjectif *bon*, & du ſubſtantif *point*. De ſorte qu'*embonpoint* ſignifie, l'état d'un homme qui eſt *en bon point*, c'eſt à dire, en bon état, en bonne ſanté.

EMBORDURER. v. act. Mettre à un tableau une bordure. *Tabellam limbo includere, cingere.* Un tableau qui eſt bien *embordurè* paroît beaucoup plus. Les curieux ont grand ſoin de bien *embordurer* leurs tableaux. Ce mot ne ſe trouve dans aucun des Dictionnaires, que nous ayons pû conſulter; auſſi n'eſt-il guères en uſage.

EMBORDURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Incluſus, cinctus limbo.*

EMBOSSURE. Voyez EMBOUSSURE.

EMBOUCHEMENT. ſ. m. L'action d'emboucher. *Inflatio.* DANET. POMEY.

EMBOUCHER. v. act. Souffler avec la bouche dans un cor, dans une trompette. *Inflare tibiam.* Il y a de l'art à bien *emboucher* un cor pour ménager ſon haleine. M. Dionis dit *emboucher* le mammelon pour le prendre de la bouche, en parlant des enfans qui tettent. Ce mot vient d'*imbuccare*.

EMBOUCHER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Inſtruire quelqu'un qu'on envoye de tout ce qu'il doit dire, ou ne pas dire. *Præcomponere, ſubornare, comparare.* Ce témoin avoit été bien *embouché* par la partie, elle lui avoit fait le bec. Il eſt du ſtile bas & familièr.

On dit en tèrme de Navigation, que des traits ou bateaux montans ſont *embouchez*, *ingreſſi*, *intromiſſi*, dans les arches d'un pont, ou d'un pèrtuis, lorſqu'ils ſont engagez, & qu'ils commencent à y paſſer.

EMBOUCHER, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit des fleuves & des rivières, quand elles ſe jettent dans la mèr. *Influere, ſubire.* La Somme prend ſa ſource dans le Vèrmandois, & ſe vient *emboucher* dans l'Océan, entre Crotoi & Saint Valeri. Cependant on dit mieux, Se vient jetter.

EMBOUCHER, en tèrmes de Manége, ſignifie, Mettre un mors à un cheval propre pour le bien manier. *Equo lupatum indere.* Un cheval qui eſt bien *embouché* eſt plus prompt à obéïr.

EMBOUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMBOUCHÉ, en tèrmes de Blaſon, ſe dit du bout du cornet, trompe, trompette & huchet, qu'on met en la bouche pour en ſonner. *Inbuccatus.* C'eſt ce que les Ouvriérs appellent *bocal*. On le dit, lorſque le bout de ces inſtrumens eſt d'un émail different de leur corps.

EMBOUCHOIR. ſ. m. Inſtrument qui ſèrt à élargir des bottes. Il eſt fait d'un morceau de bois en forme de botte, fendu en deux. On chaſſe un coin dans la fente qui fait étendre le cuir.

EMBOUCHURE. ſ. f. L'endroit des rivières par où elles ſe déchargent dans la mèr. *Oſtium.* L'*embouchure* du Danube ſe fait par cinq larges canaux dans le Pont Euxin. ABL. La rivière de Saint Laurent en Canada a 80 lieuës en ſon *embouchure*. Celle de la Plata en l'Amérique a plus de 30 lieuës d'*embouchure*. Celle d'Orellana au Pérou a 54 lieuës d'*embouchure*. Quelquesuns lui en donnent 70 en comptant des pointes ou des caps entre leſquels elle s'embouche, où elle fait un golfe de plus de cent lieuës, qui s'appelle la *mer Douce*, ou la *mer Morte*, après une courſe de 1500 lieuës. La marée remonte dans ſon *embouchure* plus de cent lieuës. On l'appelle autrement la *riviere des Amazones*.

EMBOUCHURE, ſe dit auſſi des ports. Il mit ſes navires à l'*embouche* du port. ABLANC.

EMBOUCHURE. C'eſt auſſi la partie de l'inſtrument à vent, qu'on embouche, lorſqu'on en veut joüer. *Os, oris.* L'*embouchure* d'une trompette, l'*embouchure* d'un cor, d'une flûte, d'un flageolet, &c. Une ondulation d'air qui occupe toute la longueur compriſe depuis l'*embouchure* par où l'air entre, juſqu'à la première ouvèrture par où l'air peut ſortir. SAUVEUR.

EMBOUCHURE, eſt auſſi un tèrme de Fondeur. C'eſt l'ouvèrture du canon par où l'on mèt la poudre & le boulèt. Quelquesuns appellent cette *embouchure*, *bouche* de canon. On ne le condamne pas; mais ce n'eſt pas le mot de l'art, ſelon Richelet: Saint Remy au contraire ſoutient qu'il faut dire la *bouche* du canon, & l'*embouchure* d'une rivière. MÉM. DE L'ARTILLERIE.

EMBOUCHURE, ſe dit encore par les Chaudronniérs & Potiers; & ſignifie, Entrée, *Oſtium*, *Os*. *Embouchure* de marmite, *embouchure* de fourneau.

On dit auſſi l'*embouchure* d'un vèrre. DANET.

EMBOUCHURE, ſignifie auſſi une partie du mors d'un cheval. *Os.* C'eſt un fèr forgé en divèrſes façons pour tenir ſa bouche ſujette. Les Ecuyérs ont divèrſes ſortes d'*embouchures*, à canon ſimple, à canon montant, à eſcache, à olives, à melon, à bergérs, à pas d'âne, &c. avec libèrté ou ſans libèrté de langue. Toutes les *embouchures* doivent être proportionnées à la qualité de la bouche d'un cheval.

EMBOUCLER. v. act. Attacher avec une boucle. *Alligare annulo.* POMEY. On dit plus ordinairement *boucler*.

EMBOUCLÉ, ÉE. adj. *Fibulatus, fibulis adſtrictus, ornatus.* Tèrme de Blaſon, qui ſe dit des pieces garnies d'une boucle, comme le collier des lévriérs, &c.

EMBOUER. v. act. *Luto oblinere.* Ce mot ſe trouve dans Pomey, & ailleurs, pour Enduire de bouë. *Emboüer* une muraille. *Emboüer* quelqu'un, pour le ſalir avec de la bouë, l'enfoncer dans la bouë. On doute pourtant qu'il ſe diſe, ſi ce n'eſt par le petit peuple.

EMBOUQUER. Tèrme de Mèr. C'eſt, Entrer au dedans des Iſles Antilles.

EMBOURBER. v. act. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Jetter dans un bourbiér, s'engager dans un bourbiér. *Cœno immergere.* Il eſt dangereux de *s'embourber* dans les tartes Bourbonnoiſes.

EMBOURBER, ſe dit en Médecine pour ſe remplir, ſe charger d'humeurs épaiſſes, ou corrompuës, qui empêchent les fonctions libres des parties, ou des organes, & les embarraſſent.

 Ou rempre

Obruere, *replere*. Le cèrveau s'*embourbe* inégalement dans toutes les épilepſies, parceque ce viſcère a toujours quelque embarras conſtant qui y donne occaſion.

s'Embourber, ſe dit figurément, en parlant de ceux qui s'embarraſſent dans de méchantes affaires. Ce traitant s'eſt *embourbé* dans une fèrme onéreuſe, il aura de la peine à ſe tîrer de ce bourbiér. S'*embourber* dans le vice. Boil.

Embourbé, ée. part. & adj. *Cœno immerſus*.

On dit provèrbialement, qu'un homme jure comme un Chartiér *embourbé*; pour dire, qu'il jure fortement.

EMBOURRER. v. act. Garnir de bourre une ſelle de cheval, des chaiſes, ou autres meubles. *Infarcire tomento*. Ces ſiéges me coûtent tant au Menuiſier pour le bois, & j'ai donné tant au Tapiſſier pour les couvrir & les *embourrer*. Cette ſelle eſt mal *embourrée*, elle bleſſera le cheval.

EMBOURRURE. ſ. f. Tèrme de Tapiſſier. C'eſt une couvèrture de toile, qu'on met ſur la bourre d'une chaiſe. *Tomentum*, *involucrum*, *tegumentum*, *tomenti fartum*, *pulvinata tomento fartura*. *Embourrure* de chaiſe. Toile d'*embourrure*.

EMBOURSEMENT. ſ. m. L'action d'embourſer. *In crumenam injectio*. Pomey.

EMBOURSER. v. act. Mettre de l'argent en bourſe, le faire tourner à ſon profit. *Nummos demittere in crumenam, in loculos*. Il ne faut rien *embourſer* de l'argent du jeu, il s'en faut divèrtir. Il *embourſe* tous les ans les trois quarts de ſon revenu, il ne le dépenſe pas.

Embourſé, ée. part. paſſ. & adj.

EMBOUſSURE. ſ. m. Tèrme de Marine, ſe dit du nœud avec un amarrage que l'on fait ſur une manœuvre. *Nodus*.

EMBOUTÉ, ée. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des piéces qui ont en leur extrémité un cèrcle, ou virole d'argent. On les appelle auſſi *mornées*. On le dit auſſi des manches de marteaux, dont les bouts ſont garnis d'émail différent.

EMBOUTIR. Vèrbe act. Tèrme d'Orfévre. C'eſt tourner, ou tailler, ou relever quelque ouvrage, quelque beſogne en rond, ou le faire paroître en boſſe, en frapant de l'autre côté avec le marteau.

EMBOUTI, ie. Part. & adj. Des plaques *embouties*, un peu creuſes d'un côté, & relevées de l'autre. Il faut que les plaques du métal ſur lequel on applique les émaux ſoient *embouties*.

EMBRANCHEMENS. ſubſt. maſc. Eſpéce de petits entraits dans la charpente des couvèrts. Pomey. Voyez Embruncher. *Embranchement* eſt ce qui lie l'empanon avec le coyer. Voyez la nouvelle édition de l'Art de Charpente de Mathurin Jouſſe.

EMBRAQUER. v. act. Tèrme de Marine. Mettre, ou tîrer à force de bras une corde dans le vaiſſeau. *Contendere*, *diſtendere ſummâ vi*.

EMBRASEMENT. ſ. m. Incendie. *Incendium*. Néron fit accuſer les Chrétiens de l'*embrâſement* de Rome qu'il avoit fait faire luimême.

Embrasement, ſe dit auſſi figurément, des troubles, des ſéditions, des guèrres, & des paſſions. *Ardor*, *aſtus*. Il faut appaiſer les troubles le plutôt qu'on peut, car une petite étincelle peut cauſer un grand *embrâſement*. Il arrêta cet *embrâſement* naiſſant. Flech. L'amour divin cauſe dans nos cœurs un ſaint *embrâſement*.

On l'a dit de la chaleur de la fiévre dans une Ode ſur le Quinquina.

Quelles âpres douleurs! quel mélange de peines!
Quand le corps tout briſé de longs friſſonnemens
Sent aprés ce grand froid d'affreux embrâſemens,
Et des ſerpens de feu qui déchirent ſes veines.

Les Ouvriers appellent auſſi *embrâſement*, les embrâſures, ou les ouvertures des portes & des fenêtres.

EMBRASER. v. act. Allumer, mettre en feu, conſumer, réduire en cendres. *Incendere*, *comburere*, *in cineres redigere*. Une bombe, tombée ſur les magaſins de l'arſenal, a *embrâſé* toute la ville.

Ce mot vient du Grèc βράζω, *ferveo*.

Embraser, ſe dit figurément en Morale, des paſſions; & ſignifie, Brûler, enflammer, allumer. *Succendere*. L'amour divin *embrâſe* les cœurs. Vos beaux yeux m'*embrâſent*. Voit. Les Romains étoient *embrâſez* du déſir immodéré des loüanges. M. Esp. Les cœurs que vous *embrâſez* par vos ajuſtemens vous accuſent d'une eſpéce d'impudicité. Du Héron. Tout l'État étoit *embrâſé* du feu de la ſédition. Il courut à ſon ennemi tout *embrâſé* de colère.

Embraſé, ée. part. & adj.

EMBRASER, ou ÉBRASER, ſelon Vignole. Tèrme d'Architecture. C'eſt, Élargir en dedans la baye d'une porte, ou d'une croiſée, depuis la feuillure juſqu'au parpain du mur, enſorte que les angles de dedans ſoient obtus. *Dilatare*. Les piédroits des fenêtres doivent être fort *embrâſez*, c'eſt à dire, élargis en dedans, & réfeüillez de deux à trois pouces ou environ.

EMBRAſSADE. ſ. f. Action des bras qu'on jette au cou de quelqu'un, qui lui témoigne de l'amour, de l'affection. *Complexus*. Les Marquis fainéans payent le monde en *embraſſades* ridicules. S. Évr. Je ne hais rien tant que ces affables donneurs d'*embraſſades* frivoles. Mol. Ce Voyageur reçut à ſon retour mille *embraſſades* de ſes amis.

EMBRAſSEMENT. ſ. m. Action d'embraſſer. *Amplexus*. Leur entrevuë commença par de grands *embraſſemens*. Il eſt vrai que nous reçûmes vos *embraſſemens* avec aſſez de fèrmeté, & nous vous parûmes ſans doute un peu Philoſophes. La Chap. Il faut avoir bien mauvaiſe opinion des hommes, que de croire leur impôſer par des careſſes étudiées, & par de longs & ſtériles *embraſſemens*. La Br. Molière a dit dans les Fâcheux,

Dans les convulſions de leurs embraſſemens.

Et dans ſon Miſanthrope,

De proteſtations, d'offres, & de ſermens,
Vous chargez la fureur de vos embraſſemens.

Embraſſement, ſe dit auſſi des careſſes amoureuſes, & de la conjonction charnelle. Dans les régions chaudes, où la paſſion d'amour porte de ſi bonne heure les hommes aux *embraſſemens*. Dionis.

EMBRAſSER. v. act. Environner, ſèrrer de ſes bras. *Amplecti*, *circumplecti*, *cingere*, *circumdare*. Il y a des arbres ſi gros, que douze pèrſonnes ne les ſçauroient *embraſſer*.

Ce mot vient de *imbracchiare*, qu'on a fait de *brachium*. Mén.

On dit figurément en ce ſens que l'Océan *embraſſe* toute la tèrre, que le ciel *embraſſe* tout le monde; pour dire, qu'il l'entoure, qu'il l'environne de tous côtez.

Embraſſer, ſignifie auſſi, Sèrrer entre les bras, en témoignage d'amitié, ou de civilité. Ces amis ont eû un différend, mais on les a mis d'accord, & ils ſe ſont *embraſſez*.

Lorſqu'un homme vous vient embraſſer *avec joye,*
Il faut bien le payer de la même monnoye. Mol.

Embraſſer, ſe dit figurément en Morale. La Géomètrie *embraſſe* beaucoup de ſciences qui dépendent d'elle. *Embraſſer* la conquête de l'Aſie. Rac. *Embraſſer* la vie Religieuſe, la profeſſion des Armes, la Robbe, le Commerce, &c. Cet homme eſt un vaſte génie qui *embraſſe* beaucoup de grands deſſeins. La volonté n'*embraſſe* rien qui ne lui ſoit préſenté par l'eſprit ſous l'apparence de quelque bien. Nic. Son eſprit vif & pèrçant *embraſſoit* ſans peine les plus grandes affaires. Boss. Je borne en vous ſeule cette ambition qui *embraſſoit* toute la tèrre. Voi. Et on dit en ce ſens, qu'un homme *embraſſe* beaucoup d'affaires; pour dire, qu'il s'embarraſſe, & entreprend plus qu'il ne peut faire. On dit auſſi *embraſſer* la chaſteté, l'humilité, & les autres vèrtus Chrétiennes. Pasc. *Embraſſer* le célibat. Ablanc. Le ſouvenir de vos commandemens, Seigneur, m'a fait *embraſſer* des voyes dures, & difficiles. Abbé de la Trape.

Qui d'une ſainte vie embraſſe *l'innocence,*
Ne doit point tant prôner ſon nom & ſa naiſſance. Mol.

Embraſſer, ſignifie auſſi, Prendre parti, ſe réſoudre à faire quelque chôſe, s'y attacher. Les Suiſſes ont *embraſſé* le parti de la France. Il n'*embraſſa* point de ſecte particulière, mais il prit ce qu'il y avoit de bon en châcune. Ablanc.

Embraſſer, ſe dit encore de la conjonction charnelle d'un homme & d'une femme. *Coire*. Pour reengendrer la membrane rompuë, il lui conſeilla d'*embraſſer* ſon mari. Degori.

Embraſſer, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui maniant ſur les voltes, fait de grands pas, & *embraſſe* bien du tèrrain. C'eſt le contraire de *batre la poudre*, qui ſe dit lorſque le cheval ne ſort prêſque point de ſa place. On dit en tèrme de Marine *embraſſer* le Pavillon, c'eſt à dire, le raſſembler entre ſes bras & en faire une eſpéce de fagot.

On dit provèrbialement, Qui trop *embraſſe* mal étreint; pour dire, qu'il ne faut pas ſe charger de plus d'emploi qu'on n'en peut faire.

Embraſſé, ée. part. & adj. On dit en tèrmes de Blâſon d'une eſpéce de pointe qui eſt en forme d'un triangle qui vient du côté droit de l'Écu, & tient depuis le chef juſqu'à la pointe, & qui aboutit au milieu du côté gauche, qu'elle eſt *embraſſée* de deux côtez de l'émail du champ de l'Écu.

EMBRAſSEUR. ſ. m. Tèrme de Fondeur. *Amplectens*. Cèrtain morceau de fèr qui embraſſe comme avec deux mains les tourillons d'une piéce de canon, lorſqu'on l'éléve dans le chaſſis de l'alezoir pour [illegible] ſon calibre.

EMBRAſSEURE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. *Complexio*, *implexio*

implexio. C'eſt un aſſemblage à queuë d'aronde de quatre chevrons chevillez au deſſous du plinthe, & larmier d'une ſouche de cheminée de plâtre, pour empêcher qu'elle ne s'éclate. On appelle auſſi *embraſſures*, une barre de fèr plat, coudée & boulonnée, qui ſèrt au même uſage. L'arbre de la gruë eſt pôſé ſur huit *embraſſures*, empatemens, ou racinaux, ces *embraſſures* ſont miſes en croix, & aſſemblées avec des entretoiſes, &c.

EMBRASURE. ſ. f. *Feneſtra.* Tèrme de Guèrre. C'eſt l'ouvèrture par où on tîre les canons, ſoit dans les caſemattes, ſoit dans les batteries qui ne ſont couvèrtes que de gabions, ſoit dans les parapèts des murailles. Les *embrâſures* doivent être diſtantes entre elles de douze piéds, ouvèrtes par dehors de ſix à neuf piéds, & par dedans deux ou trois. On les appelle auſſi *canonnières.* Lorſque les ouvèrtures ſont aſſez grandes pour y paſſer la bouche du canon; & *meurtrières*, lorſqu'elles ſont petites, en ſorte qu'on n'y paſſe que le fuſil: afin que le Canon puiſſe tîrer il faut que le parapèt ait des *embrâſures*, dont les mèrlons ſoient de bonne tèrre, pour pouvoir réſiſter au canon de l'ennemi. Lorſque le parapèt a ſi peu d'élévation, que le canon peut tîrer ſans *embrâſures*, on dit que le canon tîre en barbe.

En Architecture on appelle auſſi l'*embrâſure* ou *embrâſement* des fenêtres, les ouvèrtures qui ſont entre les tremaux des murs fort épais, dans leſquelles on fait les fenêtres. Et particuliérement il ſe dit de cet élargiſſement qui ſe fait en dedans, *obliquatio, obliquata latera*, qui donne plus d'ouvèrture aux portes, aux fenêtres, & aux abatjours, ſoit pour y recevoir plus de lumière, ſoit pour y donner plus de jeu aux battans des portes & aux volèts. Quand le mur eſt fort épais il ſe fait quelquefois des *embrâſures* au dehors. Vignole dit *ébrâſement*, pour *embrâſure.*

EMBRASURE DE FOURNEAU. C'eſt la partie du fourneau par où paſſe le cou de la cornuë.

EMBRAU. ſ. m. Bourg ou Village de France dans la Saintonge. *Hebromagum*, *Ebromagus.* Quelques-uns diſent auſſi que c'eſt l'*Hebromanus* des Anciens, mais d'autres, comme Baudran, prétendent que l'on ignore aujourd'hui ce que c'étoit que ce lieu. *Embrau* eſt ſitué ſur la Garonne à deux lieuës au deſſous de Blayes.

Apparemment qu'il y avoit là un paſſage ſur la rivière, & que ce lieu en avoit pris ſon nom; *eber* comme nous l'avons dit ſouvent, ſignifie *paſſage* en Celtique, comme, en Hébreu; ce qui montre la conformité de ces deux langues.

EMBRENEMENT. ſ. m. L'action d'embrener. POMEY.

EMBRENER. v. act. Tèrme bas & ſâle, Gâter, ſâlir de bran. *Concacare*, *conforire.* Il a *embrené* ſa chemiſe.

On dit figurément, qu'un homme s'eſt *embrené*, quand il s'eſt engagé dans quelque méchante affaire, où il y a du riſque à courir, tant pour ſon bien, que pour ſa pèrſonne.

EMBRENÉ, ÉE. part. & adj.

EMBREVEMENT. ſ. m. Eſpéce d'entaillure par laquelle une piéce entre dans l'autre. POMEY. *Immiſſura.* Les *embrevemens* ſe font en ôtant du bois de l'arbaleſtrier environ un poûce quarrément, par en bas, pour placer la chantignole. M. JOUSSE.

EMBREVER. Vèrbe act. C'eſt, ſelon Pomey, Faire entrer une piéce de bois dans une autre. *Immittere.* Il faut que les chantignoles ſoient *embrevées* avec un talon ou renfort ſur l'arbaleſtrier, & bien arrêtées avec des chevilles de bois. M. JOUSSE.

EMBRICONER. Ce mot eſt tout-à-fait vieux. Il ſignifie tromper, décevoir, comme dans ces vèrs d'un ancien Poëte, nommé Raoul de Fèrrières, qui dit, parlant de l'amour,

Amours eſt male & bonne,
Le plus meſurable enyvre,
Et le plus ſage embricone.

On dit auſſi, *abriconer* & *embriconer*, pour dire, mettre en piéces. BOREL. Qui remarque qu'on dit encore dans le Languedoc *embrica*, pour dire émier, *comminuere in partes minutiſſimas*; ce qui vient de brique, qui ſignifie brin ou morceau.

EMBRION. ſ. m. Tèrme de Médecine. Fœtus, Commencement de formation du corps de l'animal dans le ventre de ſa mère, avant qu'il ait reçu tous les linéamens & toutes les diſpoſitions des parties pour devenir animé: ce qu'on croit arriver dans l'homme au 42 jour. *Fœtus.* Les Modèrnes ont fait quantité de belles découvèrtes ſur la formation & l'accroiſſement des parties de l'*embrion.*

Ce mot vient du Grèc ἔμβρυον, qui ſignifie le même, & qui vient de la prépoſition ἐν, & de βρύω, qui ſignifie *ſcaturio.*

EMBRION, ſe dit auſſi ironiquement, & pour mépriſer quelque chôſe. Ce n'eſt qu'un petit *embrion*, un avorton, un homme de [illegible] *embrion*, vous parlez? VOIT.

EMBRION DE GRAINE, ou ſimplement EMBRION, ſe dit en Botanique pour éxprimer la jeune graine, ou ſemence, ou le jeune fruit. *Germen.* On lui a donné ce nom, parcequ'il y a apparence que toute la plante eſt renfèrmée en petit dans les gèrmes des graines: tout de même que les pouſſins ſont enfèrmez dans les gèrmes des œufs.

EMBRO. Voyez LEMBRO.

EMBROCATION. ſ. f. Tèrme de Pharmacie, ſe dit des remédes, huiles, décoctions, ou autres liqueurs qu'on applique, ou qu'on fait pleuvoir ſur les parties malades, qui ne ſont que des eſpéces de lotions. *Embroche*, *embrochatio.* Elle eſt maintenant de peu d'uſage, ſi ce n'eſt pour les maux de tête. On l'appelle auſſi *irrigation.* Si la douleur ne ceſſe point, faites une *embrocation* de lait de vache tiéde ſur la tête. DEGORI. Après avoir employé inutilement les fomentations.... les emplâtres & les *embrocations.* ID. On fera une *embrocation* ſur la partie avec de *l'huile* de lis bien chaude, ou avec de l'onguent althæa. DIONIS. La douche qu'on prend dans les bains naturels eſt proprement une *embrocation.*

Ce mot vient du Grèc βρέχω, *irrigo*, *madefacio*, *macero.*

EMBROCHEMENT. ſ. m. *Immiſſio in veru.* POMEY. Action d'embrocher. Ce mot n'eſt point en uſage.

EMBROCHER. v. act. Mettre en broche, paſſer la broche à travèrs la viande pour la faire rôtir. *Veru transfigere*; *in veru inducere*, *figere verubus carnes.* Quand la viande tourne à la broche c'eſt qu'on l'a mal *embrochée.*

EMBROCHER, ſignifie auſſi, Paſſer une vèrge de fèr à travèrs pluſieurs chôſes pour les tenir aſſemblées. Il ſe fait des carillons de pluſieurs timbres inégaux pèrcez & *embrochez* dans une vèrge de fèr.

On dit auſſi de celui qui a paſſé une épée à travèrs du corps d'un homme, qu'il l'a *embroché*, qu'il l'a lardé. Il eſt bas.

EMBROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Transfixus.*

ENBRONCHIER, & *embroncher*, s'eſt dit autrefois pour ce que nous appellons aujourd'hui broncher. *Offendere*, tomber en manquant le pas.

EMBROUILLEMENT. ſ. m. Confuſion. *Confuſio*, *perturbatio.* Cette maiſon a tant de procez, elle eſt dans un ſi grand *embrouillement* d'affaires, qu'elle n'en vèrra la fin de longtems.

EMBROUILLER. v. act. Embarraſſer, mettre de la confuſion, du déſordre dans une affaire. *Implicare*, *impedire*, *intricare.* Cet Avocat a tellement *embrouillé* cette cauſe en plaidant, qu'on a été contraint de l'appointer. Cet Auteur n'eſt guères clair, il a un ſtile fort *embrouillé.* Les affaires de ſa maiſon ſont fort *embrouillées.*

EMBROUILLER, ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, S'embarraſſer, avoir de la peine à ſe démêler d'une chôſe. Il s'*embrouille* quelquefois ſi fort, qu'il ne ſçait où il en eſt.

En tèrme de Marine on dit, *Embrouiller* les voiles; pour dire, les ſerler, les joindre enſemble. *Jungere.*

EMBROUILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Implicitus*, *impeditus*, *parùm promptus*, *minùs expeditus.* Un eſprit *embrouillé*, eſt un homme qui n'a pas le don de ſe bien expliquer.

EMBRUINER. v. act. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour Gâter, brûler par le moyen de la bruine. *Uredinem inferre.* Les vignes ſont *embruinées.* *Vites pruina decoxit*, *aduſſit.*

EMBRUMÉ. adj. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit d'un tems de brouillards, pendant lequel on a de la peine à connoître ſa route. *Impeditus*, *caliginoſus.* On dit auſſi tèrre *embrumée*, pour dire, tèrre couvèrte de brouillards; le ciel, ou le tems *embrumé*, lorſque l'horizon eſt couvèrt de nuages, ce qui eſt oppoſé à tèrre fine & ciel fin. L'horiſon étoit *embrumé* de ſorte qu'on n'a pû diſtinguer la mèr d'avec le ciel.

Ce mot vient de *bruma*, ou de *pruina.*

EMBRUN, EMBRUNOIS. Voyez AMBRUN, AMBRUNOIS.

EMBRUNCHER. v. act. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des chevrons, des ſolives, & autres piéces de bois qu'on engage & qu'on attache les unes ſur les autres. *Immittere*, *committere.* Les devis de charpente portent qu'il y aura tant de chevrons chevillez & *embranchez* ſur les faîtes & ſur les pannes, tant de ſolives *embranchées* ſur les poutres. Quelques Architectes diſent *embrancher* & *embranchement.*

Ménage dit que c'eſt un vieux mot François, qui ſignifie *couvrir*, *s'affubler*, & croit qu'il vient de *imbricare*, ou de *brique.* On a dit autrefois, Il s'*embroncha* dans ſon chapperon; pour dire, Il ſe couvrit, il s'affubla de ſon chapperon. On a dit auſſi, *embronchier* dans le même ſens. *Si tenoimes* [illegible] *Chevalier & Dames toutes embronchiées en lor chapes, qui lor* [illegible]. M. D. C. On a encore écrit [illegible].

EMBRUNIR. v. act. Tèrme de Peinture. *Fuſco* [illegible] [illegible]

EMBRUOTOMIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt ainſi que M. Dionis écrit, mais il faut dire comme les autres *embryotomie.*

mie, car quoiqu'en prononçant les mots Grècs il y a bien des gens qui donnent à l'υ le ſon de nôtre *u*, en écrivant on met dans le mots François dérivez du Grèc un *y*, & non pas un *u*, pour répondre à l'υ des Grècs : ainſi on dit *Ulyſſe*, *dyſenterie*, *embryon*, &c. & non pas *Ulusſe*, *duſenterie*, *embruon*, &c. Ce dèrniér mot ſuffit ſeul pour faire voir qu'on doit dire *embryotomie*; depuis un tems on met quelquefois un *i* au lieu d'un *y* en cèrtains mots dérivez du Grèc, mais on n'y met point d'*u*, & pour l'ordinaire on conſerve l'*y* dans les tèrmes des Arts & des Sciences. Voyez EMBRYOTOMIE qui ſuit.

ÉMBRYOTOMIE. ſubſt. f. Tèrme de Chirurgie. *Embryotomia.* C'eſt une opération, qui conſiſte à faire la ſection du nombril d'un enfant qui ne vient que de naître, & à lui lier le cordon de l'ombilic.

Ce mot vient de deux mots Grècs dont il eſt formé & compôſé; ἔμβρυον, *enfant*; & τέμνω, je coupe. Voyez M. Dionis ſur l'opération appellée *embryotomie*.

EMBRYOULKIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. *Embriulkia.* Opération de Chirurgie : c'eſt l'extraction de l'enfant du ventre de la mère. Les Latins ont appellé opération Céſarienne, ce que les Grècs appelloient *embryoulkie*. Si le nom d'opération Céſarienne eſt demeuré, c'eſt qu'il eſt plus facile à prononcer que celui d'*embryoulkie*. Dionis.

Ce mot eſt formé d'ἔμβρυον, *enfant*; & d'ἕλκειν, *tirer*.

EMBS. ſ. m. Petite ville d'Allemagne. *Embſa*. *Embs* eſt ſitué dans le Tirol, ſur le Rhin, environ à deux lieuës de ſon embouchure dans le Lac de Conſtance. *Embs* eſt capitale d'un Comté de même nom, qui a ſes Comtes particuliérs.

Embs. Voyez Ems.

EMBU, uë. Tèrme de Peinture. *Imbutus*, *ſatur*. On dit qu'un tableau eſt *embu*, quand l'huile étant entrée dans la toile, laiſſe les couleurs mates. Voyez Emboire.

EMBUSCADE. ſ. f. Trouppe de gens cachez dans un bois, ou en quelque autre lieu ſecrèt, pour attaquer un ennemi, quand il paſſera, ou pour l'enfèrmer, & lui donner à dos. *Inſidiæ*, *excubiæ*. *Embuſcade* ſe dit auſſi de l'endroit où l'on ſe cache pour ſurprendre les ennemis au paſſage. Les ennemis ſont tombez dans l'*embuſcade* qu'on leur avoit dreſſée. Se mèttre en *embuſcade*, faire une *embuſcade*. Ablanc. Sortir de l'*embuſcade*. Il a été tué dans une *embuſcade*. Voilà un lieu bien propre à mettre une *embuſcade*. On découvrit l'*embuſcade*.

Embuscade, ſe dit au figuré. Cet envieux eſt toûjours en *embuſcade*, pour voir s'il n'échappera point quelque parole à ſon ennemi dont il puiſſe prendre avantage. Il eſt bas en ce ſens.

EMBUſCHE. ſubſt. fém. Embuſcade, entrepriſe ſecrette; piége qu'on tend à quelqu'un, conſpiration qu'on fait contre lui. *Inſidiæ*, *dolus*, *tendiculæ*. Dreſſer des *embûches* aux ennemis. Ablan. Le pécheur a bien du mal de ſe garentir des *embûches* de Satan. Ce mot vient de l'ancien mot *boſc*, qui ſignifie forêt, & dont il nous reſte encore *bocage*, & autres tèrmes, parcequ'on ſe cache ſouvent dans les forêts pour dreſſer les *embuches*.

EMBUſCHER. C'eſt un tèrme de Vénerie, qui ne s'employe qu'avec le pronom pèrſonnel, & qui eſt de ces vèrbes qu'on peut appeller neutres paſſifs. Il ſe dit des bêtes pourſuivies qui rentrent, ou qu'on fait rentrer dans le bois. *Redire in ſaltus*, *in lucum ſe condere*. On dit pareillement *rembûcher*, & *ſe rembûcher*.

Embusché, ée. Part. & adj. m. & f. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

> *Ce funeſte ſerpent dont j'ai ſenti la rage*
> Embuché *ſous des fleurs t'attend dans ton village.*
>
> Rec. de vèrs.

EMBUSQUER. v. n. paſſ. Qui s'employe avec le pronom pèrſonnel. Tèrme de guèrre. Se poſter, ſe mettre en embuſcade. *In inſidiis collocare*. Les ennemis ſe ſont *embuſquez* dans un bois. Ce mot vient de celui d'embûche, comme embuſcade.

EMBUT. ſ. m. On s'en ſert dans le Languedoc, pour dire un entonnoir. *Infundibulum*.

EME.

EME, EDME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Edmundus*. On écrit ſouvent *Edme*, mais on ne prononce point le *d*. Edmond Anglois, que nous appellons vulgairement Saint *Eme*, étoit fils d'Edoüard Richet de Mabille. Baillet, *au 16ᵉ de Nov.* Saint *Eme* fut élû Archevêque de Cantorbery, & ſacré après bien des réſiſtances le 2. jour d'Avril de l'an 1234, & mourut en France le 16 de Nov. de l'an 1241. On dit auſſi *Emond* [illegible]

EMEBERT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ablebertus*. A Ham près de Vilvorde en Brabant, S. *Emebert* frère de Sᵗᵉ Gudule, honoré comme Évêque de Cambray à Maubeûge où eſt ſon corps. Chast. *au 15ᵉ. Janv.* Quoique Baudry de Tournay en ſa Chronique mette S. *Emebert* au rang des Évêques de Cambray, Molan ne laiſſe pas de donner ſujet de douter de cet Épiſcopat. Id.

ÉMELEY, ou EMLEY, ou EmMELEY. ſ. m. Ville Épiſcopale de la Monconie en Irlande, appellée autrement Awn. *Emelia*, *Imelaca*, *Auna*. Elle eſt peu éloignée du Glaſon, dans le Comté de Tipperari, entre Kilmalox & Caſhel, dont ſon Évêque eſt ſuffragant. *Emeley* étoit autrefois fort peuplé. Cambden.

ÉMENDE. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *amende*. *Mulcta*, *emenda*. *Emende de ſoſt entrée*, eſt une *émende* de ſix ſols pariſis que doit payer le nouveau Seigneur d'un héritage de franc aleu, ou roturier, s'il s'eſt mis dans l'héritage ſans en avoir été enſaiſiné par la Juſtice du lieu où eſt aſſis l'héritage. *Emende de gage* : elle eſt de ſept ſols ſix deniers, & doit être payée par le vaſſal pour n'avoir fourni ſon aveu à ſon Seigneur féodal. *Emende ſimple*, elle eſt de ſept ſols ſix deniers. *Groſſe émende*, elle eſt de ſoixante ſols. *Emende coutumière*, ou *accoutumée*, ou *ſtatutaire*, eſt une *émende* taxée par la loy & la coutume du païs. *Emende arbitraire*, eſt celle qui eſt taxée par le Juge.

On dit par manière de ſentences, ou de provèrbe, A tout mes fait n'eſchet qu'*émende* au Seigneur. La plus grande *émende* attire à ſoi & emporte la petite. Toutes les expreſſions qui ſe trouvent dans l'article du mot *émende* ſont priſes des différentes coutumes du Royaume. Voyez Amande.

Le mot d'*émende* vient du Latin *emenda*.

ÉMERAUDE. Voyez Esmeraude.

ÉMERE. ſ. m. *Amerius*, *Emerius*. Faux nom d'homme, que l'on a formé de *Santomère*, ou *Santamère*, Saint Mèr. Voyez Chaſtelain au 27 Janvier p. 429.

ÉMERGENT. Adj. *Emergens*. Les Aſtronomes & Chronologues appellent l'an *émergent*, l'époque ou la racine dont ils commencent à compter les tems; ainſi on a compté les années de la création du monde, & les Juifs les font encore du déluge, de l'éxode, ou la ſortie d'Égypte &c. Les Grècs ont compté par Olympiades, leur époche, leur an *émergent* étoit l'année de l'établiſſement, ou du moins, du rétabliſſement des jeux Olympiques par Iphitus. Les Romains ont compté depuis la fondation de Rome, ab u. c. C'eſt-à-dire ab urbe condita. Les Chrétiens comptent maintenant depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Les Moſcovites n'ont conformé leur calcul au reſte des Chrétiens que depuis le commencement de ce ſiécle en l'an 1701.

Émergent, eſt auſſi un tèrme de Droit & de commèrce. Le dommage *émergent* empêche qu'il y ait uſure, lorſqu'on tire d'un prêt autant qu'on pèrd en le faiſant. *Damnum emergens*.

ÉMERI, ÉMERY, ou ÉMERIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Emericus*. *Emeri* De la Garde, ou de Chalus, Archevêque de Ravenne, & enſuite Évêque de Chartres dans le XIVᵉ ſiécle, fut fait Cardinal par Clément VI. en 1342. Louis *Emeric*, Seigneur de Rochefort en Poitou; Sécretaire du Roi d'Arragon & enſuite de Philippe le Long, a fait des vèrs en Provençal.

ÉMERIL, ou ÉMERI. ſ. m. *Smyris*. Pièrre métallique qui ſe trouve dans toutes les mines, particulièrement en celles de cuivre, de fèr, & d'or. Elle eſt rouge & quelquefois griſe, fort peſante & très-dure, & ſèrt à polir & brunir l'or, & auſſi à caver & à coupper le vèrre, à tailler le marbre & les pièrreries, à la réſèrve du diamant. Quand l'*émeri* eſt fondu avec le plomb & le fèr, il les endurcit, & il augmente même le poids & la couleur de l'or, & il le fait devenir rouge. On en mêle un peu à l'or de Madagaſcar, qui eſt pâle, & qui ſe fond facilement, ſans y ajoûter du borax, comme on fait à l'autre. L'*Emeril* ſèrt à polir le fèr & les miroirs d'acier. Il ſe réduit en une poudre impèrceptible dans de l'eau de vie ou de l'eſprit de vin. Les Géographes orientaux diſent que l'on trouve de l'*émeril*, ou comme écrit d'Hèrbelot de l'*émerille*, dans l'Iſle de Ceïlan; & ils appellent cet *émeril* Sundabeg, ou Sunbadag.

Il eſt conſtant que le mot *émery*, *émeri*, ou *émeril*, vient du Latin *ſmyris*; & le Latin du Grèc, qui eſt auſſi σμύρις, que Mʳ Lémeri fait venir de σμάω, qui ſignifie nettoyer, purger. Mʳ Lémeri dit qu'il y a trois ſortes de pièrre d'*émeri*, que la prémière & la plus eſtimée eſt l'*émeri* d'Eſpagne, qu'on trouve ſur tout dans les mines d'or & d'argent du Pérou, & autres lieux de la nouvelle Eſpagne. L'*émeri* d'Eſpagne eſt rougeâtre, parſemé de [illegible] fort rare, parcequ'à cauſe de l'or qu'elle contient les Rois d'Eſpagne en ont défendu le tranſport, la ſeconde eſpèce d'*émeri* eſt unie, rouge, elle naît dans les mines de cuivre, & ne contient

ni

ni or ni argent. La troiſiême eſpèce eſt l'*émeri* commun ; ſa couleur eſt noirâtre, elle naît dans les mines de fèr, on la pulveriſe en Angletèrre par le moyen de cèrtains moulins faits exprès, ce qu'on ne pourroit pas faire dans des mortiers, à cauſe de la grande dureté de cette pièrre ; car elle pèrceroit ou caſſeroit plûtôt le mortier que de s'y mettre en poudre. On n'employe point l'*émery* dans la Médecine. La matière qui tombe des meules des Lapidaires en boüe contient de la pièrre d'*émeri* en poudre, on fait ſécher cette poudre, & on l'appelle potée d'*émeri*.

ÉMERIL, pris figurément en ſtile familiér, ſignifie des chôſes qui contribuënt à la gloire, qui donnent de l'éclat. M. de Salvoiſon, grand Capitaine, diſoit qu'il n'y avoit au monde ſi bon *émeri* pour bien faire luire les armes, que les lettres : parole digne des Céſars. VIGN. DE MARV. *d'apres Brantome.* C'eſt un bon mot de ce Capitaine qu'il ne faut pas prendre pour une expreſſion ordinaire.

ÉMERILLON. Voyez ESMERILLON.

ÉMÉROCAILE. Voyez HEMEROCAILE.

ÉMÈRSION. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. *Emerſio.* On appelle *émerſion*, lorſque le ſoleil recommence à paroitre après avoir été entièrement caché par l'interpoſition de la lune, ou quand la lune eſt ſortie de l'ombre de la tèrre. On appelle encore *émerſion*, lorſqu'une étoile que le ſoleil cachoit, parcequ'il en étoit trop proche, commence à paroitre, en ſortant des rayons du ſoleil qui s'en eſt éloigné. On trouve les différences en longitude par l'obſèrvation des immèrſions ou des *émerſions* du premiér ſatellite de Jupiter. On obſèrve les immèrſions depuis la conjonction de Jupitèr avec le ſoleil juſqu'à ſon oppoſition, & les *émerſions* depuis l'oppoſition juſqu'à la conjonction, ces deux intèrvalles ſont ordinairement de ſix mois chacun, & partagent également l'année ; mais lorſque Jupiter eſt dans ſa conjonction, & quinze jours devant & après, on ne peut rien obſerver, parceque cette planète avec ſes ſatellites eſt cachée dans les rayons du ſoleil.

ÉMÈRVEILLÉ. Voyez ESMERVEILLÉ.

ÉMÉRUS. ſ. m. Eſt un petit arbriſſeau qui croit aux lieux montagneux ſombres, dans les bois, aux païs chauds. *Emerus.* Il y en a de deux eſpèces, le grand & le petit. Voyez le traité des drogues de Mr Lémeri, Mr Tournefort, Ray, &c. Voyez SENÉ & INDIGO.

ÉMETÈRE. Voyez MADIR.

ÉMÉTIQUE. adj. m. & f. Eſt un remède qui excite le vômiſſement. *Emeticum.* On en fait de differentes manières. Le vin *émétique* n'eſt autre chôſe que du vin blanc, dans lequel on a fait infuſer du ſafran des métaux, ou du vèrre d'antimoine. Le vin *émétique* eſt aujourd'hui fort en uſage. La poudre *émétique*, qu'on appelle auſſi poudre d'Algaroth, du nom de ſon Auteur, eſt un précipité d'antimoine, ou du beûrre d'antimoine adouci par pluſieurs lotions : elle eſt appellée improprement mèrcure de vie. Mr Chirac, célèbre Profeſſeur à Montpellier ; croit que les *émétiques* produiſent leur effet plûtôt par les mouvemens violens du diaphragme, & des muſcles de l'abdomen, que par la contraction des fibres du ventricule : Mr Tournefort eſt de ſon avis. Voyez-en les raiſons dans l'Hiſtoire de Mr du Hamel p. 364.

Ce mot vient du Grèc ἐμέω, je vômis.

ÉMEU. ſ. m. Eſt un grand oiſeau des Iſles Moluques. *Emeu*, *eme*, *caſoaris.* Voyez Mr Lémery, dans ſon traité des drogues.

ÉMEUT. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des excrémens de l'oiſeau. *Excrementum*, *ſtercus.* L'*émeut* de l'oiſeau doit être blanc & clair, & le noir qui eſt parmi doit être bien noir. Quand les *émeuts* ſont blancs & glutineux, c'eſt ſigne de bonne digeſtion, & ſanté.

ÉMEUTE. Voyez ESMEUTE.

ÉMEUTIR. v. n. Tèrme de Fauconnerie, qui ne ſe dit proprement que des oiſeaux de proye, quand ils ſe déchargent le ventre. *Exonerare ventrem*, *alvum* ; *egerere ſtercus.* On appelle les *émeuts*, *fimus*, *excrementum*, *ſtercus*, ce que les oiſeaux vuident. Le faucon pelerin & le lanièr *émeutiſſent* ſous eux : les autres oiſeaux de proye déchargent leur ventre en arrière & un peu loin. Quelques-uns dérivent ce mot de *ſmaltire*, parceque les ordures des oiſeaux approchent du mélange de poix, de cire, de plâtre & de graiſſe, dont on fait un ciment que les Anciens appelloient *malta*.

ÉMEUTIR, ſe dit burleſquement de l'homme, comme en cette Épigramme de Marot,

Se lève, crache, émeutit & ſe mouche,

EMI

ÉMIER, ÉMIETTER. Voyez ESMIER, ESMIETTER.

ÉMILE. ſ. m. Nom propre d'une famille illuſtre de l'ancienne Rome. *Æmilius.* Paul *Emile* fut ſurnommé le Macédonique, parcequ'il vainquit Pèrſée Roi de Macédoine, qu'il prit captif, & qu'il mena en triomphe, l'an 586 de Rome, qui fut celle de ſon ſecond Conſulat. Les Auteurs du Moréri diſent les *Emiles*, ou les *Emiliens* : mais a-t-on jamais dit Paul Émilien ? Émilien eſt un nom tout différent d'*Emile*. On conſerve quelquefois le nom Latin *Æmilius*. Pour *Æmilius*, il n'a qu'à dire, quoiqu'il prenne moins de peine que nous à travailler ſes plaidoyers, il aura ce qu'il voudra. P. TARTER. Il faut toujours en uſer ainſi quand on joint à ce nom le prénom Latin, ou le ſurnom Latin de la pèrſonne dont on pàrle. Lucius *Æmilius*, Conſul, fut tué à la bataille de Cannes. T. *Æmilius* Mamercus. M. *Æmilius* &c. Mais lorſqu'on donne une forme Françoiſe au prénom & au ſurnom, il faut dire *Emile*, & non pas *Æmilius*. *Paul Emile.* A quoi bon faire parade d'une ancienne nobleſſe, d'arranger par ordre généalogique autour de ſon veſtibule les portraits de ſes ayeux, des *Emilius* élevez ſur un char de triomphe, &c. P. TART. Les *Emiles* a, ce ſemble, quelque chôſe de plus élégant & de plus beau que les *Emilius*. Le ſang des *Emiles*, & des Scipions, qui couloit dans ſes veines.

Au lieu que ton deſtin veut te joindre aux Camilles,
T'unir aux Scipions, t'ajouter aux Emiles,
Marius & Cinna, l'éxemple des Tyrans,
Ont pour toi plus d'éclat & des charmes plus grands.
BRÉBEUF.

Nos Antiquaires diſent la Famille *Æmilia*.

ÉMILIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Emilia.* Sainte *Emilie* eſt celle que le peuple appelle en quelques endroits Sainte *Meille*.

ÉMILIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Æmilianus.* Saint *Emilion*, & par corruption Saint *Mélion*, ou le château de S. *Emilien*, ou de S. *Mélion*, *Caſtellum Sancti Æmiliani*, eſt un château ſitué proche de Bourdeaux dans la Guyenne. Pendant que les Anglois étoient maîtres de la Guyenne, on appelloit les châteaux de S. *Emilien* & de S. Macaire, les filles de la ville de Bourdeaux, & c'étoit le Maire & les Jurats qui en tems de guèrre y mettoient garniſon bourgeoiſe. *Hadr. Valois*, *Not. Gall. p.* 500.

Saint *Emilien*, Bourg de France, *Sancti Æmiliani fanum.* Il eſt dans la Guyenne propre, près de la Dordogne, à une lieuë au deſſus de Libourne.

ÉMIM. ſ. m. & plur. Nom de peuple *Emim.* Les *Emim* habitoient à l'orient du Jourdain, dans le païs qu'occupèrent depuis les Moabites. M. de Sacy, après les Des Marêts & les Traducteurs de Genève, a traduit les *Emins*. Les *Emins* qui ont habité les premiers cette tèrre, étoient un peuple grand & puiſſant, & d'une ſi haute taille, qu'on les croyoit de la race d'Énac, comme les Géans. SACY. *Deut. II.* 10. Les Lovaniſtes diſent *Emiens*.

Ce nom eſt Hébreu, & ſignifie Tèrribles, il leur fut donné par les Moabites, ainſi que Moyſe le dit, Deut. II. 11. On croit que ce fut à cauſe de leur taille giganteſque, & Moyſe ſemble l'inſinuer à l'endroit que l'on vient de citer.

ÉMIMMUT PAGI. ſ. m. Officièr de la Maiſon du Grand Seigneur. *Rei Cibariæ*, ou *Impenſis menſæ in aula Turcica Præfectus.* Il y a quatre Surintendans des cuiſines du Grand Seigneur ; le premier eſt l'Argibaſſi ; le ſecond l'*Emimmut pagi*, autrement *Mutpatenin*, qui eſt preſque comme l'Argentiér dans les Maiſons de nos Princes, & Grands Seigneurs, où il n'y a point de pourvoyeurs & marchands pour fournir les vivres ; celui-ci a la charge de la dépenſe des cuiſines, & fournit jour par jour l'argent néceſſaire pour cela, il a un ducat par jour d'appointement, avec une robe de brocador, & une autre de ſoye par an à la volonté du Grand Seigneur, & comme il lui plait la donner à leur Bahiram & Kabir ou Grande Pâque. L'*Emimmut pagi* eſt de grande autorité, parcequ'il parle au Grand Seigneur à toute heure, pour ſçavoir ce qu'il veut qu'on lui ſerve. *Vigenere, ſur Chalcond. p.* 337.

ÉMINCER. v. act. Rendre mince. *Attenuare*, *minuere.* On *émince* les ongles en les râclant avec du vèrre.

ÉMINE. ſ. f. Voyez HÉMINE.

ÉMINEMMENT. advèrbe. Parfaitement, au ſouverain degré. *Eminenter.* La Philoſophie contient en ſoi toutes les autres ſciences *éminemment*.

A l'égard des vèrtus rârement on les voit
Toutes en un ſujet éminemment *placées.* LA FONT.

ÉMINENCE. ſ. f. Petite tèrre ou colline qui eſt élevée au deſſus [illegible] *éminence*. Les ennemis ſe ſont ſaiſis de cette *éminence*, de cette hauteur, par où ils nous peuvent battre à revèrs. *Eminence* eſt encore la cime, la pointe d'un lieu élevé, *cacumen*, *vertex*.

Éminence, eſt auſſi un titre de dignité qu'on donne à un Cardinal. *Eminentia.* C'eſt ſon *Eminence.* Le décrèt du Pape par lequel il fut ordonné que les Cardinaux ſeroient traitez d'*Eminence*, eſt du 10. de Janvier 1630, Mén. Ils quittèrent alors les titres d'*Illuſtriſſimes* & de *Révérendiſſimes* qu'on leur donnoit. Un Auteur célèbre, & d'ailleurs éxact & très-poli, faiſant parler S. François de Sales, à un Cardinal, lui fait dire vôtre *Eminence*; c'eſt une faute de Chronologie; car aſſurément ce tèrme-là n'étoit point en uſage du tems de S. François de Sales. On traite d'*Eminence* le Grand Maître de Malthe. Les Papes Jean VIII. & Grégoire VII. ont donné auſſi ce titre aux Rois de France. Les Empereurs l'ont auſſi porté. Voyez le Mèrcure François, Tome 16. pag. 592. &c.

Éminence, rehauſſement de peinture, de ſculpture, &c. *Eminentia, projectio, porrectio.*

Éminence, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt ſenſible, & paroit avec éclat. *Excellentia, dignitas.* L'Égliſe Romaine a cette *éminence* d'autorité qui nait des marques extérieures. Nicod.

Éminence. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une partie du cèrveau, qu'on appelle l'*éminence* annulaire du cèrveau. La cinquième paire de nèrfs commence des côtez de l'*éminence* annulaire du cèrveau. Dionis.

ÉMINENT, ente. adj. Haut, élevé au deſſus des autres. *Excelſus, eminens.* Cette maiſon eſt bâtie en lieu *éminent.* Les vèrtus dans une pèrſonne de qualité ſont appèrçuës de tout le monde, comme dans un lieu *éminent.* M. Esp. On dit auſſi, quoi qu'abuſivement, un péril *éminent*, *periculum imminens*, *ingruens*, d'un preſſant danger, d'un accident qui nous menace. Ce mur eſt en péril *éminent*, menace ruine. Ceux qui condamnent *péril éminent*, diſent, qu'étant pris du Latin *periculum imminens*, pour ſignifier un péril qui eſt ſur le point d'accabler une pèrſonne, il faudroit dire, *péril imminent.* D'autres ſoutiennent que cette épithète a un bon ſens, parcequ'*éminent* ſignifie, *grand, élevé*, & qu'ainſi on peut appeller *péril éminent*, un péril évident, ſenſible, & que l'on appèrçoit aſſez pour le prévoir: l'uſage eſt pour *éminent*, & il faut le ſuivre.

Éminent, ſe dit auſſi au figuré, de ce qui excelle, & ſurpaſſe les autres. *Eximius, præſtans.* Vèrtu *éminente.* Ce Magiſtrat eſt dans un poſte *éminent*, il a une charge *éminente.* Ce ſont des hommes *éminens* en doctrine & en ſageſſe. Pasc. Sous cèrtains régnes les vèrtus *éminentes* ſont ſujettes à des jugemens ſiniſtres; & une grande réputation eſt auſſi périlleuſe qu'une mauvaiſe. Bouh. Il faut rendre à une vèrtu ſi *éminente* les honneurs qu'elle mérite. Voit.

ÉMINENTE. Tèrme d'Anatomie, épithète que l'on donne à la prémière des vèrtèbres du dos. *Eminens.* La prémière des vèrtèbres du dos eſt appellée *éminente*, parcequ'en effet elle l'eſt plus que les autres.

ÉMINENTISSIME. adj. C'eſt le ſupèrlatif d'*éminent*, le titre d'honneur qu'on donne depuis quelque tems aux Cardinaux. *Eminentiſſimus.* L'*éminentiſſime* Cardinal de Richelieu. Il n'eſt en uſage que dans cette ſignification.

Éminentiſſime. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un très-bel œillet. Il eſt très-bien piqueté ſur un beau blanc aſſez large. Sa plante eſt vigoureuſe; 4 ou 5 boutons lui ſuffiſent. Morin.

ÉMIONITE. ſ. f. Nom de plante. Voyez HÉMIONITE.

ÉMIR. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un nom de dignité chez les Turcs & les Sarraſins, qu'on donne à ceux qui ſont parens & deſcendus de Mahomet; ils ſont chez eux en grande vénération, & ont ſeuls le droit de porter un turban vèrd. Sur les côtes de la Tèrre Sainte il y a eû des *Emirs.* L'*Emir* de Gaza, l'*Emir* Térabée, c'étoient des Princes ſouverains ſur leſquels le Grand Seigneur n'avoit guères d'autorité. L'*Emir* Hage, ou Prince conducteur des Pelerins de la Méque, eſt Bacha de Jéruſalem & de Naplouſe.

Ce titre d'abord ne ſe diſoit que des Kalifes; en Pèrſe on les appelloit auſſi *Emir Zadeh* fils du Prince, & par abréviation d'*Emir* on fit Mir, & d'Emir Zadeh, Mirza. Dans la ſuite les Kalifes ayant pris le titre de Sultans, celui d'*Emir* demeura à leurs enfans, comme celui de Céſar chez les Romains. Ce titre d'*Emir* par ſucceſſion de tems a été donné à tous ceux qui ſont cenſez deſcendre de Mahomet par ſa fille Fathimah, & qui portent le turban vèrd. Voyez d'Hèrbelot.

Émir. Ce titre, joint à quelqu'autre mot, déſigne ſouvent quelque charge, *Emir al Omera*, le Commandant des Commandants. C'étoit du tems des Kalifes le Chèf de leurs conſeils & de leurs armées. Ce nom ſe donne maintenant chez les Turcs à tous les Vizirs & Bachas, ou Gouvèrneurs Généraux des Provinces. *Emir Akhor*, vulgairement *Imrahor*, Grand Écuyer du Sultan des Turcs. Ce mot ſignifie Prince, ou Chèf des Écuries. *Emir alem*, vulgairement *Miralem*, Port-enſeigne de l'Empire, ce que nous dirions Cornette blanche, ou celui qui portoit autrefois l'Oriflamme. *Emir Bazar*, Le Prévôt qui a l'intendance ſur les Marchez, qui régle le prix des denrées. *Emir al Moſlemin*, ou *Emir al Monmenin*, c'eſt-à-dire, le Commandant des Fidelles, ou des Croyants, titre qu'ont pris les Almoravides & les Almohades qui ont régné en Afrique & en Eſpagne. *Emir al Moſlemin* eſt plus précis que *Emir al Monmenin.* Voyez D'Hèrbelot au mot Émir.

ÉMIRALEM, ou IMRALEMAGA. ſ. m. Tèrme de Relation. Officièr des armées Ottomanes. Gonfalonniér Général des Turcs, Garde de tous les Étendarts. *Vexillorum cuſtos.* L'Office d'*Emiralem* eſt une fort grande dignité, & de grand profit. Elle ſe peut mettre entre les prémières, après les Baſſas, les Beglierbeys, les Cadileſchers, & l'Aga des Janiſſaires. Il a la garde de tous les étendarts des Provinces, qu'il met en main de tous ceux qui ſont faits de nouveau Saniaques, & de ceux-même de la Maiſon du Grand Seigneur. Quand ce Prince va à la guèrre, l'*Emiralem* marche immédiatement devant lui, faiſant porter une cornette mi-partie de blanc & de vèrd, pour la marque de ſon office, après laquelle marchent ſix bannières ou grands étendarts du Prince. L'*Emiralem* a quatre mille ducats de penſion par an, ſans ſes profits qui ſont très grands, & deux riches habillemens de drap d'or, ainſi que les autres principaux Officièrs. Sous ſa charge ſont encore les trompettes, fiffres, tambours, atabales, & autres inſtruments ſemblables au nombre de plus de deux cents, dont le Chèf ſous l'*Emiralem* eſt un Mectherbaſſi. *Vigenère, ſur Chalcon. p.* 395. A l'armée ſi le Prince y eſt en pèrſonne les Muteferegas ſont auſſi ſous la charge de l'*Emiralem*, ou Gonfalonnier Général pour les Gardes. *Id. p.* 379.

Ce mot vient d'*Emir*, Prince, Commandant, & de עלאמת, *alamet*, mot Arabe, qui ſignifie un étendart, une bannière, & qui a au pluriel עלאם, *ylam*, ou *alem*; d'où ſe fait *Emiralem*, Commandant, Garde, Chèf des étendarts.

Ce nom *Emir* eſt Arabe; il vient du vèrbe אמר, *amar, amare*, qui eſt originairement Hébreu, & qui dans ces deux langues ſignifie *dire*, & *commander.*

ÉMISSAIRE. ſ. m. & f. Pèrſonne affidée & adroite qu'on envoye ſourdement ſonder les ſentimens d'autrui, lui faire quelque propoſition; celui qui fait courir des bruits, qui épie les actions & la contenance d'un ennemi, d'un parti contraire, pour tirer avantage de toutes ces chôſes. *Explorator, emiſſarius.* Les Chèfs de parti ont pluſieurs *émiſſaires* qui s'employent pour leurs intérêts, qui leur rapportent tout ce qui ſe paſſe dans le monde, pour prendre là-deſſus leurs meſures. Les *émiſſaires* d'Orangzeb avoient ſoin d'entretenir l'Indouſtan dans la fauſſe créance de ſa mort. P. Catrou.

Irois-je là tenter le ſort
Pour voir les Aquilons & l'Hyvèr en pèrſonne?
Je ſuis plus que content d'avoir vû tant de fois
Leurs redoutables émiſſaires,
Des Nochèrs fougueux advèrſaires,
Venir glacer nos champs, & dépoüiller nos bois.
Nouveau choix de vèrs.

Émiſſaire de Satan, ſe dit figurément de tous les pèrſécuteurs des Fidéles, & de tous ceux qui de quelque manière que ce ſoit s'oppòſent à leur ſalut, & les travèrſent dans leur courſe.

ÉMISSION. ſ. f. Action qui pouſſe quelque chôſe hors de ſoi, écoulement, mouvement de quelque chôſe qui eſt envoyée, pouſſée au dehors: c'eſt auſſi l'action de celui qui pouſſe & envoye au dehors. *Miſſio, emiſſio, projectio.* Les Anciens croyoient que l'action de la vûë ſe faiſoit par l'*émiſſion* des rayons viſuels.

Émiſſion, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Ce novice n'a pas fait encore l'*émiſſion* de ſes vœux. *Non dum emiſit vota.* La mort civile ſe compte du jour de l'*émiſſion* ſolemnelle des vœux.

EMM.

EMMAILLOTER. v. act. Envelopper un enfant dans des couches & des langes, dans ſon maillot. *Pannis involvere infantem, faſciis obvolvere.*

Emmailloter, ſe dit auſſi de ceux qui s'enveloppent tellement dans leurs draps, dans leur couvèrture, dans leurs robbes de chambre, qu'ils n'ont pas le mouvement des bras libre, qu'ils ont de la peine à s'en débarraſſer. Il eſt ſi frilleux, qu'il s'*emmaillote* en hiver dans ſa convèrture.

EMMAILLOTÉ, ée. part. paſſ. & adj.

EMMANCHEMENT. ſ. m. ou *emmanchure.* Pomey. L'action d'emmancher, de mettre un manche. *Manubrii inductio, immiſſio.* L'uſage de ce mot eſt râre.

EMMANCHER. v. act. Mettre un manche. *Addere, aptare, inducere manubrium, inſtruere manubrio. Emmancher* un balai, un couteau. Quand on *emmanche* une faulx à rebours, c'eſt une arme fort dangereuſe. Les cimetèrres s'*emmanchent* de jade, d'agathe & d'yvoire. La Quintinie écrit *émanché*. Biner ſe dit quand avec un petit outil de fèr *émanché* & ayant deux dents renvèrſées on ſèrfouit les pois, les féves, &c. La Quint.

Ce mot vient de *manche*, de *manubrium*.

On dit provèrbialement à celui qui ſe prend mal à éxécuter quelque chôſe, Cette affaire ne s'*emmanche* pas ainſi.

Emmanché, ſe dit en tèrmes de Blâſon, des haches, marteaux, faulx, & autres chôſes qui ont un manche. On le dit auſſi de l'écu chargé d'*emmanches. Cuſpidatim mutuò inſertus.* On dit en tèrmes des Marine, qu'on eſt *emmanché*, lorſqu'on commence d'entrer dans cette partie de l'Océan, qui eſt entre l'Anglètèrre & la France, & qu'on appelle la manche Britannique, ou ſimplement la *manche*.

EMMANCHES. ſ. plur. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des pointes qui ſont oppoſées, & qui entrent les unes dans les autres. *Manicæ, manuleæ, adverſæ rumina ampliores.* Elles doivent paſſer en montant de la pointe de l'Écu en haut. Quelques uns confondent l'Écu *emmanché* avec l'*endenté*, & les Auteurs varient fort ſur l'application de ce mot. Ce mot *emmanché* vient des *manches* anciennes, qui étoient fort larges par un côté, & étroites par l'autre. D'autres Auteurs appellent ſimplement *emmanché*, quand les partitions de l'Écu ſont faites de longs triangles pyramidaux qui s'enclavent l'un dans l'autre. Il y en a qui écrivent *émanches* & *émanché* au lieu de *emmanches* & *emmanché*. Voyez Endenté.

EMMANCHEUR. ſ. m. Celui qui emmanche. *Manubriorum aptator, opifex* Un *Emmancheur* de couteaux.

EMMANEQUINER. v. act. Tèrme de Jardinièr. *Arbuſculas ciſtis deponere, credere, commitere.* C'eſt Mettre de petits arbres dans des manequins, & les remettre après en pleine tèrre, juſqu'à ce qu'on les en ôte, pour les mettre ailleurs en place à demeurer. *Emmanequiner* des arbriſſeaux. La Coutume eſt d'*emmanequiner* les Orangèrs avant que de les mettre en pleine tèrre. Ligèr.

EMMAnNÉ. Vieux mot dont s'eſt ſèrvi Ronſard, pour dire, rempli de manne. Nicod.

EMMANTELÉ, ée. part. & adj. du mot *Emmanteler*, qui n'eſt point en uſage. Enveloppé dans un manteau. *Pallio involutus, palliatus, penulatus, chlamydatus.*

On appelle une corneille *emmantelée*, *bicolor*, celle qui eſt en partie noire, & en partie griſe, qui a le col juſqu'à la moitié du corps différent du reſte.

ÉmMANUEL, ou ÉMMANUEL. ſ. m. Nom que le Prophête Iſaïe donne au Meſſie C. VII. v. 14. & qui dans le Chriſtianiſme eſt devenu un nom propre d'homme. *Emmanuel, Immanuel.* Les Grècs ont dit *Manuel* pour *Emmanuel*; ainſi l'Empereur Comnéne, fils de Jean Comnéne, qui le déclara ſon ſucceſſeur l'an 1143. le 1. d'Avril, au préjudice de Jean ſon aîné, qui étoit d'un naturel farouche & emporté, cet Empereur, dis-je, s'appelle *Manuel*, ou *Emmanuel* Comnéne. Ils appellent de même *Manuel* Calecas, ce Religieux Grèc de l'Ordre de S. Dominique qui aſſiſta au IIe Concile de Lion avec l'Empereur Michel Paléologue, & Joſeph Patriarche de Conſtantinople. *Emmanuel* Roi de Portugal, qui monta ſur le trhône en 1495, & mourut le 13 Décembre 1521. aimoit les lettres & les gens de lettres, & compôſa même des mémoires pour l'Hiſtoire des Indes.

Ce nom, qui eſt Hébreu, ſignifie *Dieu avec nous*, étant compôſé de la prépoſition עם, *im*, avec, נו, *nu*, nous, & אל, *El*, Dieu. En Hébreu il ſe prononce *Immanuel*.

EMMARINÉ. Se dit d'un homme accoutumé à la mèr, endurci à la mèr, qui a fait pluſieurs voyages ſur mèr, qui ne reſſent plus l'incommodité du vômiſſement & du dégoût, qui prend ordinairement à ceux qui vont en mèr pour les prémières fois.

EMMARINER un vaiſſeau, *Navem inſtruere nauticis operis*, c'eſt mettre du monde ſur un vaiſſeau, engager des matelots, *nauticas operas conducere*, &c.

ÉMMAUS. ſ. m. *Emmaus, untis.* Nom de lieu. *Emmaus* étoit un château ou bourg diſtant de Jéruſalem de 60 ſtades, ou de deux à trois lieuës. On le trouve auſſi nommé *Ammaum Caſtellum*, & *Emaus*. C'eſt ſur le chemin de Jéruſalem à ce château que J. C. apparut le ſoir du jour de ſa Réſurrection à deux de ſes diſciples. Luc XXIV. 13. Dès le même jour deux d'entre eux s'en allèrent à un bourg nommé *Emmaus*, éloigné de Jéruſalem de ſoixante ſtades. Bouh. *Emmaus* étoit au couchant de Jéruſalem. S. Jérôme dit que de ſon tems ce bourg étoit une ville célébre qui ſe nommoit *Nicopolis*. Adricomius, le P. Lubin, & pluſieurs autres, ſuivent ce ſentiment. Mais M. Reland dans ſa Paleſtine L. II. C. 6. & L. III. p. 758. au mot *Emmaus*, diſtingue deux lieux de ce nom très-différens. L'un eſt le bourg dont parle S. Luc, & l'autre *Emmaus* eſt celui qui fut depuis appellé *Nicopolis*, & eut un ſiége Épiſcopal, ſuffragant de Jéruſalem, ſelon le P. Lubin, & de Céſarée au ſentiment d'Adricomius.

EmME. ſ. f. Petite rivière de Suiſſe. *Emma.* Elle a ſa ſource vèrs les lacs de Thun & de Briants, coule prèſque toujours dans le Canton de Bèrne, & ſe décharge dans l'Aar a une lieuë au deſſous de Soleurre. Maty.

EMMENER. v. act. Mener une pèrſonne ou une chôſe en un autre lieu que celui où on eſt. *Ducere, educere, exportare. Emmenez* hors d'ici cet enfant qui crie. Ce valet a quitté ſon maître, l'a volé, & lui a *emmené* ſon cheval. Je ferai *emmener* mes meubles par les Roulièrs, par les coches d'eau. On a *emmené* priſonnièr cet homicide. On a pèrmis à cette garniſon d'*emmener* deux piéces de canon.

Emmené, ée. part. paſſ. & adj. *Eductus.*

EMMENOTER. v. act. Mettre des fèrs ou des menottes aux mains d'un priſonnièr, d'un eſclave. *Manicis ferreis conſtringere.* On *emmenote* les criminels qu'on met dans les cachots.

EMMENTELÉ, ée. adj. Tèrme de Fauconnerie. Il y a une corneille qu'on appelle corneille *emmentelée*, *Cornix cinerea, Panphaga.* La corneille *emmentelée* a la tête, le bas du cou, le béc, les ailes, la queuë & les jambes très-noires, & cette noirceur paroît beaucoup plus obſcure au menton, au béc, & à la partie qui eſt au deſſus de l'eſtomac, où l'on voit comme des poils. Tout ſon dos, le deſſous de ſon cou, les côtez des ailes, le deſſous du croupion, & prèſque tout le ventre, ſont cendrez. C'eſt de là qu'en France on lui a donné le nom d'*emmentelée*. Elle ſe retire en été dans les hautes montagnes, & c'eſt dans ces lieux qu'elle produit & éléve ſes petits. On la tient oiſeau de paſſage, parceque ſur la fin de l'automne elle vient dans les campagnes, & fait ſa demeure autour des villes & des villages en hyvèr. Elle ſe nourrit de tout ce qu'elle rencontre; c'eſt de là qu'on l'a nommée *Panphaga*, Qui mange de tout. C'eſt apparemment ce qui fait que ſa chair n'eſt point agréable à manger. La corneille *emmentelée* s'en va lorſque les hirondelles viennent, c'eſt à-dire, vèrs le 22. d'Avril.

ÉMMERAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Heimerammus, Emmerammus.* Saint *Emmeran* naquit à Poitiers, vèrs le commencement du VII ſiécle. Baillet, *au 22e Sept.* S. *Emmeran* fut Évêque de Poitiers, puis Miſſionaire de Ratiſbonne en Bavière, & martyr.

ÉmMERICK. ſ. m. Ville du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Emmericum, Embricum, Embrica.* Elle eſt dans le Duché de Cléves, ſur le Rhin, à une lieuë au deſſous du fort de Schenk. *Emmeric* eſt fort. Le Prince de Condé le prit pour le Roi en 1672. ſur les Hollandois, qui s'en étoient emparez l'an 1600, & en 1674. Loüis le Grand la fit rendre à l'Électeur de Brandebourg à qui elle appartenoit. M. Corneille fait ce nom feminin, & dit *Emmeric* eſt aſſez bien bâtie.

EMMEſSÉ, ée. adj. Qui a oüi la Meſſe. *Qui ſacro interfuit.* On dit auſſi *ameſſé*. L'un & l'autre ſont bas. Richelet.

EMMEſNAGEMENT. ſ. m. Achat des meubles néceſſaires pour ſe mettre en ménage. *Domeſticorum inſtrumentorum comparatio*; arrangement de meubles, quand on les tranſporte d'une maiſon à l'autre. *Apparatus ſuppellectilis*, &c.

EMMEſNAGER. v. act. Il ſe dit avec le pronom pèrſonnel. Mettre ſes meubles en ordre, quand on les a tranſportez d'un logis à un autre. *Suppellectilem apparare, inſtruere.* Il faut être deux ou trois jours en déſordre avant qu'on ſoit *emménagé*.

Emmeſnager, ſignifie auſſi, Commencer à ſe mettre en ménage, acheter les meubles néceſſaires pour cela. Il coûte beaucoup, quand on ſe marie, à s'*emménager*.

EMMEUBLEMENT. ſ. m. Il vaut mieux dire *ameublement*, comme on dit *amaigrir* plûtôt qu'*emmaigrir*. L'*ameublement* eſt un meuble propre pour garnir une chambre. *Supellex.* Il ſe dit particulièrement du lit, & des ſiéges de même parure. Un *emmeublement* de damas, de tapiſſerie, de brocatel.

EMMEUBLER. v. act. Vendre ou loüer du meuble à quelqu'un, l'emménager, tendre & ranger ſes meubles. *Inſtruere ſuppellectilem, domum.* C'eſt un tel Tapiſſier qui m'a *emmeublé*, qui m'a loüé tous ces meubles. Je lui ai donné tant pour m'*emmeubler* à mon dèrnièr déménagement. Ce propriétaire ne devoit pas attendre que je fuſſe *emmeublé*, qu'on eût rangé mes meubles pour me faire ſignifier un congé.

Emmeublé, ée. part. paſſ. & adj. *Inſtructus ſupellectili.*

EMMI. Voyez EMMY.

EMMIÉlLER. Vèrbe act. Enduire de miel, mêler avec du miel. *Melle illinere, condire, mel inſpergere.* Des appas *emmiellez*.

Emmiéller, ſe dit figurément des diſcours: mais il n'a guères d'uſage qu'au participe, *emmielé*. *Mellitus.* On ne parle aux

Princes qu'avec des paroles flatteuſes & *emmiellées*. Il eſt bas. On dit en tèrmes de Marine *emmieller* un étay, pour, remplir avec une menuë corde tout le vuide qu'il y a le long des torons des cordes qui compoſent l'étay. Mʳ Deſroches remarque que ce tèrme n'eſt pas uſité par tout.

Emmiéllé, ée. part. paſſ. & adj. *Melle conditus, mellitus*. Un diſcours *emmiéllé*. Cela ne ſe dit aujourd'hui que dans le ſtile badin ou familiér.

EMMIÉLURE. ſ. f. Onguent dont ſe ſervent les Ecuyers & les Maréchaux pour guérir les bleſſures ou écorchures des chevaux. *Unguentum mellitum*. Il eſt fait d'un mélange de miel, de graiſſe, de térébentine, & d'autres drogues, & on en frote les parties incommodées, enflées, foulées, &c.

EMMITOUFLER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. S'envelopper & ſe cacher tout le corps dans ſes habits, ſoit pour n'être point reconnu, ſoit pour conſèrver ſa chaleur. *Obnubere, involvere ſe*. Cette femme s'*emmitoufle* dans ſes coëffes & ſon manchon. Ce Docteur eſt *emmitouflé* dans ſes fourrures.

EMMITRER un Évêque. *Mitrare*. Nicod.

EMMONCELER. *Agglomerare, inglomerare*.

EMMORTAISER, ou EMMORTOISER. v. act. Tèrme de Charpenterie, Faire entrer dans une mortoiſe le bout d'une pièce de bois, ou de fèr, diminué quarrément du tiers de ſon épaiſſeur. *Induere; committere*. La machine avec laquelle les Chinois taillent les pièrres d'aiman eſt compoſée de deux jambages de trois ou quatre pieds de haut, arboutez par deux liens en contrefiches, & ſeparez par une membrure qui les travèrſe, & qui eſt *emmortaiſée* dans leurs ſemelles. P. Le Comte. *J. T. I. p.* 477.

EMMOTTÉ, ou plutot ENMOTTÉ, ée. adj. Tèrme de Jardinier; qui ſe dit des arbres que l'on tranſporte en motte d'un lieu en un autre; c'eſt-à-dire, la racine entourée d'une motte de tèrre qui la tient & la conſèrve. *Terrâ circumdatus, incluſus*. Les Marchands Génois amenent ici dans les mois de Février, Mars, Avril, & May, une grande quantité d'orangérs & citronniérs aſſez forts, & aſſez grands, & les donnent à un prix fort raiſonnable, tant ceux qui viennent ſans motte, que ceux qui viennent bien *enmottez*. La Quint. *Emmoté* eſt plus ſelon l'analogie.

EMMURER. Vieux mot. *Muro cingere*, entourer, environner de mur. Nicod.

EMMUSELER. v. act. Mettre une muſelière à un animal pour l'empêcher de manger, ou de mordre. *Capiſtrare, fiſcellam ori appendere*. Les villageois *emmuſelent* leurs ânes, leurs chevaux, avec une forme de chapeau, de peur qu'ils ne mangent les choux qu'ils portent. Il étoit déffendu ſous la Loi d'*emmuſeler* les bœufs, quand ils fouloient le grain. *Non alligabis os bovi trituranti*. On *emmuſele* les furets, quand on les fait entrer dans le tèrrier des lapins, de peur qu'ils ne les tuënt.

Emmuseler, ſignifioit originairement, Cacher le viſage ſous le manteau; & alors il étoit dérivé du mot de *muſeau*, d'où on a fait auſſi *cachemuſeau*. Depuis on l'a tranſporté à l'anneau de fèr qu'on met aux cochons, & aux autres bêtes.

Emmuselé, ée. part. & adj. *Capiſtratus, frenatus*.

En tèrmes de Blâſon on appelle un ours, un chameau, un mulet, ou autre animal *emmuſelé*, lorſqu'il a la gueule liée d'une muſelière, pour l'empêcher de paître, ou de mordre.

EMMY. Vieux mot, qui eſt maintenant hors d'uſage. Cette prépoſition ſignifie *entre, parmi*: & ceux qui imitent le vieux ſtile s'en ſervent en ce ſens. *Inter*.

Mais las des Grands juſqu'où va la foibleſſe!
Grand dommage eſt qu'en ce rang de Princeſſe
Soyez toujours emmy *les flagorneurs,*
L'oreille ouvèrte aux diſcours ſuborneurs. De Villiers.

Le peuple ſe ſèrt encore de ce mot *emmy* en quelques endroits. Le blé s'eſt répandu *emmi* la place.

Ce mot vient de *in medio*.

EMO.

ÉMOÉLER. v. act. Ôter la moële. *Emedullare*.

ÉMOLLIENT, ente. adj. Tèrme de Médecine & de Pharmacie. Ce qui amollit les duretez du bas ventre, ou des tumeurs & enflures. *Emolliens*. On le dit non ſeulement des remédes, mais auſſi des autres chôſes. Un lavement laxatif, anodin & *émollient*. Un emplâtre *émollient* fait d'onguens réſolutifs. Un cataplaſme *émollient*. Les remédes *émolliens* ſont chauds, comme les racines de lis, l'althæa, & les mauves. Les ceriſes ſéches reſſèrrent au lieu de lâcher, parce qu'elles ſont dépourvûës de la quantité du phlegme qui les rendoit *émollientes*. Lémery. Le raiſin meur, d'aſtringent qu'il étoit auparavant, devient laxatif & *émollient*. Id. Les poids nourriſſent beaucoup, ſont *émolliens*, & un peu laxatifs. Id. La graiſſe du ſanglier appliquée extérieurement eſt réſolutive, *émolliente*, fortifiante & adouciſſante. Id.

ÉMOLOGUER. *Comprobare*. On dit maintenant & on écrit homologuer, & cela eſt plus conforme à l'étymologie, car ce mot vient du Grèc ὁμολογεῖν. Voyez Homologuer.

ÉMOLUMENT. ſ. m. Tèrme de Pratique, qui ſe dit des profits qu'on tire journellement d'une charge. *Lucrum, emolumentum*. Les proviſions de ſon Office lui donnent droit de joüir de tous les droits, honneurs, gages & *émolumens* y attribuez. On a adjugé à ce Sèrgent l'*émolument* de l'exploit. On dit auſſi, Il ne lui revient aucun *émolument* de cette affaire.

Ce mot vient du Latin *emolumentum*, qui ſignifie le profit que tirent les Meûniers, de *mola, molere, moudre*.

ÉMONA. ſ. f. Voyez Hémona.

ÉMONCTOIRE. ſ. m. Tèrme de Médecine, & d'Anatomie. C'eſt une partie deſtinée pour la ſéparation de quelque humeur que l'on regarde comme inutile, ou comme nuiſible dans les animaux, après qu'elle a circulé quelque tems avec leur ſang. *Emunctorium*. Les reins, la veſſie urinaire, les glandes milliaires de la peau ſont des *émonctoires*. Les parotides ne ſont pas des *émonctoires*, puis qu'elles ſont deſtinées à ſeparer la ſalive, qui eſt une humeur ſi néceſſaire à la digeſtion des alimens. *Emonctoire* vient du Latin *emungere*.

ÉMONDE.	Voyez	ÉſMONDE.
ÉMONDER.		ÉſMONDER.

ÉMONIE, ou ÉMONIA. ſ. f. Nom de lieu. *Emonia* eſt le nom ancien d'une Iſle de l'Écoſſe, à l'orient. *Emonia*. Ortelius croit que c'eſt l'Iſle de Maid, ou May. *Emonia rouinata* étoit anciennement une ville de l'Iſtrie. *Æmonia*. Elle étoit ſur la rivière d'Abriga, à deux lieuës de la mèr & de la petite ville de Citta Nuova, qui a été bâtie de ſes ruines.

ÉMONTS. Voyez Monts.

ÉMORCELER. v. act. Réduire en divèrs morceaux. *In fruſta dividere*. Ce bourgeois a *émorcelé* ſa tèrre, il l'a diviſée en pluſieurs morceaux, il en a vendu pluſieurs parties. Il ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonel. Cette pièrre n'eſt pas propre pour la ſculpture, elle s'*émorcele* trop facilement. On doute de l'uſage de ce mot, auſſi bien que de quelques autres, comme emmuſquer, emmoëller.

ÉMOTER.	Voyez	EſMOTER.
ÉMOTION.		EſMOTION.
ÉMOUCHER.		EſMOUCHER.
ÉMOUCHETTE.		EſMOUCHETTE.
ÉMOUCHOIR.		EſMOUCHOIR.
ÉMOUDRE.		EſMOUDRE.
ÉMOULEUR.		EſMOULEUR.
ÉMOUSSER.		EſMOUSSER.
ÉMOUVOIR.		EſMOUVOIR.
ÉMU.		EſMU.
ÉMOY.		EſMOY.

EMP.

EMPAILLER. v. act. Garnir une métairie de pailles & de fourrages néceſſaires pour la faire bien valoir, pour amender les tèrres. *Inſtruere paleis*. Mon Fèrmier a diſſipé les pailles & pailliérs de ma métairie, j'avois dépenſé 1200 livres à l'*empailler*. On dit auſſi, *Empailler* des meubles, une paillaſſe, des chaiſes, quand on y met les pailles néceſſaires.

Empailler. Tèrme de Jardinier, qui ſe dit des cloches de melons, quand on met un peu de paille entre deux en les emboëttant les unes dans les autres, pour les emporter & les ſerrer juſqu'à l'année ſuivante. La Quint.

Il ſignifie auſſi mettre de la paille autour de quelque plante. Liger. Et l'on dit, *empailler* un pied de cardons, ou d'artichaux, pour les faire blanchir. La Quint. J'ai déja beaucoup de cardons d'Eſpagne *empaillez*. Liger.

Empaillé, ée. part. & adj. Une métairie bien *empaillée* eſt affèrmée à plus haut prix qu'une autre qui eſt ſans fourrages.

EMPAILLEUR, euse. ſ. m. & f. Celui ou celle qui empaille des meubles, des chaiſes.

EMPALEMENT. ſ. m. Supplice qu'on ſouffre par le moyen d'un pal aigu fiché dans le fondement, & travèrſant tout le corps. *Pali traductio*. L'*empalement* eſt le plus cruel des ſupplices.

EMPALER. v. act. Faire paſſer un pal à travèrs le corps d'un homme. *Palum traducere, inducere*. C'eſt un ſupplice qu'on pratiquoit du tems de Néron, dont Juvenal fait mention. Il eſt maintenant fort en uſage en Turquie.

Qu'on

Qu'on l'empalle. A ces mots Fregoſe eſt accroché
Par quatre impitoyables ſerres,
Et ſe voit prèt d'etre embroché. NOUV. CH. DE VERS.

Ce mot vient de l'Italien *impalare*. MÉN. Ou plûtôt le François & l'Italien viennent également du Latin *palus*, un pieu, & de la prépoſition *in*, en, dans.

EMPALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

EMPAN. ſ. m. Diſtance, ou meſure de longueur, qui ſe fait par l'extenſion de la main depuis le poûce étendu d'un côté, juſqu'à l'extrémité du petit doigt opoſé. *Palmus major, ſpithama.* C'eſt prèſque la même chôſe que le *palme* Romain. Un *empan* fait trois quarts de piéd, & c'eſt pourquoi on l'appelle auſſi *dodrans* en Latin. Deux *empans* font un piéd & demi.

Ménage dérive ce mot de l'Alleman *ein ſpan*, qui ſignifie la même chôſe.

EMPANACHER. v. act. Garnir de panaches, de plumes. *Plumas aſciſcere, plumatilibus criſtis ornare.* Il ne ſe dit guères qu'en raillant, & en parlant des haſards du mariage. Qui aura le ſoin de vous *empanacher*?

EMPANACHÉ, ÉE. adj. Qui eſt bien garni de plumes. Tous les Chevaliérs de ce Carouſel étoiênt bien dorez & *empanachez*.

De ſuperbes plumets leur tête empanachée
Sous des coques de noix étoit enharnachée.

C'eſt l'armure de tête des rats dans la Batrachomyomachie de M. Boivin.

EMPANÉ, ÉE. adj. Aigu. *Acutus.* On a dit autrefois des carreaux *empannez*, pour des arbaleſtres aiguës. Les arbalêtriers s'appelloient carreaux, & l'on peut voir dans le Cartulaire manuſcrit de Philippe Auguſte fol. 31. le nombre des carreaux (*Quadrelli*) que les Abbayes, villes, & Communes du Royaume, étoient obligées de fournir à ſa Majeſté pour ſes guèrres.

EMPANON. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. C'eſt un chevron de croupe, ou de long pan, qui ne va pas juſqu'au haut du faîte, mais qui s'aſſemble à l'arêtier avec tenons & mortoiſes, & qui pôſe par enbas ſur les ſablières ou platteformes. *Canterius minor.* On le dit des piéces de bois qu'on met en pluſieurs autres endroits pour en ſoutenir ou lier quelque autre.

EMPAQUETER. v. act. Mettre en un paquet, envelopper. *Colligere, conſarcinare.* Il ſe dit particuliérement des marchandiſes & des meubles. Les Marchands en détail ne ſont point chiches d'*empaqueter*, ni de dépaqueter leurs bas, leurs toiles, leurs étoffes. Ils les *empaquetent* avec du papier, des toilettes, &c. Il a *empaqueté* ſes hardes, ſes habits, pour partir, pour déménager.

Ce mot vient du primitif *paquet*, qui vient du Latin *pactus, compactus, de pango, compingo.*

On dit auſſi, qu'un homme eſt *empaqueté* dans ſa couvèrture, dans ſa robbe de chambre; pour dire, qu'il s'en eſt envelopé pour ſe garentir du froid.

EMPAQUETÉ, ÉE. part. & adj. *Compactus.*

EMPARAGÉ, ÉE. adj. Vieux mot, qui ſignifie, *joint, conjoint* à ſon pareil. On dit, une fille *emparagée* noblement, c'eſt-à-dire, mariée à ſon pareil en nobleſſe. *Paritate ſeu paragio dotata*, comme parle Philippe le Bel dans une lettre de 1306, publiée par M. Baluze dans les preuves des vies des Papes d'Avignon.

EMPARER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se ſaiſir par force ou par adreſſe de quelque chôſe, s'en rendre maître. *Vi capere, occupare.* Il s'*empara* d'abord de la forteresſe. On peut s'*emparer* de ces détroits avant qu'on s'en apperçoive. S'*emparer* de l'Empire, du Royaume, de l'État. Les ennemis ſe ſont *emparez* d'une telle ville. Il s'eſt *emparé* de mon manteau.

Ce mot vient du Latin *amparar*, qui ſignifie *occuper*, prendre la défenſe & la protection de quelque chôſe, pour en diſpoſer comme à ſoi appartenant. Chez les Eſpagnols le mot d'*amparar* ne ſignifie autre chôſe que *deffendre*, & *deſamparar*, *ceſſer de deffendre.* COVARRUVIAS. Autrefois il a ſignifié auſſi en Eſpagnol envahir, prendre; *emparare, amparare, imparare*, ſe trouvent en ce ſens dans les loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, imprimées par le P. Papebroch, *Act. SS. Junii T. III.* Voyez p. LI. & LII.

EMPARER, ſe dit figurément de l'eſprit, & de ce qui le maîtriſe, le gouvèrne, l'occupe, l'embaraſſe. Ce Miniſtre s'eſt *emparé* de l'eſprit du Roi. L'amour s'eſt *emparé* de mon cœur. Comme la fortune ne s'étoit pas encore *emparée* de ſon eſprit, il la porta modérément dans les commencemens; mais à la fin il n'eut pas la force de la ſoutenir. PORT-R. La jalouſie s'*empara* de toute mon âme. Je connois ce que l'amour prépare aux foibles cœurs dont il s'eſt *emparé*. FONT. Vous vous êtes *emparé* par avance des ſuffrages du public. LE P. DAN. Corneille s'eſt *emparé* du théatre. LA BR. Il ne faut pas s'*emparer* de la convèrſation. M. SC. De folles paſſions s'*emparent* de ſon cœur. L'AB. TÉTU.

Le jour ne reviendra qu'avec trop de viteſſe,
Et mille ſoins divers
S'empareront *de l'Univèrs.* FONTENEL.

EMPARFUMER de bonnes ôdeurs. Ce mot ſe trouve dans Ronſard.

EMPARLIER. Vieux mot inuſité, qui ſignifie *Advocat*, & qui ſe trouve en cette ſignification dans Hélinand. MÉN. On a dit auſſi *parlier*, & *aparlier*, & on diſoit encore *emparlé*, pour éloquent. BOREL. *Advocatus, cauſidicus, cauſarum patronus, dicentarii.* On les a auſſi appellé *Conteurs*, & *Plaideurs*.

EMPASMÉ. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une poudre qu'on répand ſur le corps, pour en corriger la mauvaiſe ôdeur, & pour empêcher les ſueurs inutiles. *Empaſma.*

Ce mot vient du Grèc ἐμπάττειν, arrôſer.

EMPASTELER. v. act. Tèrme de Teinture. C'eſt, Donner le bleu aux laînes & aux étoffes par le moyen du *paſtel*, ou de la guède, qui eſt la même chôſe. *Glaſto medicare, inficere, intingere.* Il faut guèder & *empaſteler* les étoffes pour leur donner un piéd de bon teint.

EMPASTER. v. act. Mettre les mains dans la pâte; remplir de pâte. *Inquinare, glutinare, gypſare.* Il ne ſe dit guères qu'au participe. Il a les mains *empâtées*, pleines de pâte, ſâlies de pâte. On le dit auſſi de tout ce qui eſt gluant, comme des confitures. L'ACAD.

EMPASTER, ſignifie auſſi, Rendre pâteux; & alors il ne ſe dit guères que de la bouche & de la langue. Cela m'a tout *empâté* la bouche. Cela *empâte* la langue.

EMPASTER, en tèrmes de Peinture, ſignifie, Mettre des couleurs graſſement & avec liberté; mettre pluſieurs couches de couleurs, enſorte qu'elles en paroiſſent épaiſſes. *Denſare, ſaturare, inducere.* Tableau bien *empâté* de couleurs, bien nourri de couleurs. On le dit auſſi, quand on met des couleurs chacune à leur place, ſans les noyer enſemble. Cette tête n'eſt point peinte, elle n'eſt qu'*empâtée*.

Ce mot vient de *paſte*.

EMPATEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Épaiſſeur de maçonnerie qui ſèrt de piéd à un mur; ſes fondemens, ſa partie la plus baſſe. *Baſis, pes.* L'*empatement*, pour être ſeur, doit être le double du mur, ſelon Palladio: & ſelon De Lorme ſi le mur èſt de deux piéds d'épaiſſeur, l'*empatement* doit être de trois piéds.

On appelle auſſi *empatemens* ou *racinaux* d'une gruë, les piéces de bois ſur leſquelles elle eſt conſtruite & élevée. Voyez ci-deſſus EMBRASSURE.

EMPATEMENT, en tèrmes de Fortification, ſignifie auſſi le talus ou pied d'un rempart, ou d'une muraille, qui la ſoutient, & empêche qu'elle ne s'éboule. *Pes.*

Ce mot, & le ſuivant, *empater*, viennent de *pate*.

EMPATER. v. act. Tèrme de Charron. Faire les pates des rais des rouës. *Pedes addere, fingere. Empater* des rais. L'*a* ſe prononce bref.

EMPATRONNER, vieux mot. On a dit autrefois, s'*empatronner*, comme on dit maintenant s'impatroniſer, pour dire s'ingérer, ſe rendre le maître dans une maiſon, dans une affaire &c. S'*empatronner* eſt vieux, & s'impatroniſer eſt du ſtile familier.

EMPATURE. ſ. f. Tèrme de Marine. Jonction de deux piéces de bois miſes dans un vaiſſeau, dont elles ſont membres l'un à l'autre. *Junctura.* On l'appelle *équerbe* dans la Manche.

EMPAUMER. v. act. C'eſt proprement, Recevoir une balle, ou un éteuf à plein dans le milieu de la paûme de la main, ou du battoir, & la pouſſer fortement. *Palmâ ſeu volâ excipere.* Voilà un éteuf bien *empaûmé*. *Empaûmer* une bale.

EMPAÛMER, ſignifie auſſi, Sèrrer avec la main. *Comprehendere.* Cet homme eſt ſi fort, que quand il a une fois *empaûmé* quelque chôſe, on ne la lui ſçauroit arracher. Quand ce Sèrgent a une fois *empaûmé* un priſonnier, il ne lui échappe pas. On dit auſſi, *empaûmer* la jouë à quelqu'un; pour dire, lui donner un ſoufflet, *alapam impingere.*

Ce mot vient de *in*, & de *palma*, d'où on feroit *impalmare*. Il eſt bas.

EMPAÛMER, ſignifie figurément, Se rendre maître de l'eſprit de quelqu'un. *Occupare, dominari.* Il faut craindre que cette femme artificieuſe n'*empaûme* ce jeune homme, & qu'il ne l'épouſe. Le traître a *empaûmé* ſon eſprit. MOL. Il eſt bas en ce ſens.

Chez les fous animaux cet adroit introduit
Les ſçut ſi finement empaûmer *que ſans bruit*
Le bon bèrger ſurpris fut chaſſé de l'étable. LE NOB.

Empaûmier une affaire, ſe dit encore au figuré, pour la bien prendre, la bien manier. L'Acad.

Empaûmer la voye, en tèrmes de Vénerie, ſignifie, Suivre la piſte, être dans la droite voye d'un gibiér.

Empaûmé, ée. part. paſſ. & adj.

EMPAUMURE. ſ. f. Tèrme de Vénerie. C'eſt le haut de la tête d'un vieux cèrf, ou chevreuil, qui eſt large & renvèrſée, & où il y a pluſieurs andouillièrs. *Cervinorum cornuum in digitatam palmam deſignatio.*

Empaûmure, eſt auſſi un tèrme de Gantiér. C'eſt la partie du gand qui prend depuis la fente des doigts juſqu'au poûce, & qui couvre toute la paûme de la main. *Palma, vola.* Voilà une *empaûmure* bien faite.

EMPEAU. ſ. m. Ente en écorce. Pomey. *Incorticatio, genus inſitionis, inſitum librarium.*

EMPEIGNE. ſ. f. Tèrme de Cordonniér. C'eſt le cuir de deſſus le souliér, qui s'étend depuis le cou juſqu'au bout du piéd. *Superius calcei corium, obſtragulum, tegmen.*

EMPELOTE. adj. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau qui ne peut digérer ce qu'il a avalé, parce qu'il a dans l'eſtomac un peloton de poils, ou de plumes. *Præfocatus.* On lui tîre ce peloton avec un fèr qu'on nomme *deſempelotoir.* Quand la même chôſe eſt arrivée aux chiens, on dit qu'ils ſont croſſez, & pour les poules on dit annoüées, ou angoüées. Nicod. Sur le mot Annoüer.

EMPENELE. ſ. f. Tèrme de Marine. Petite ancre que l'on mouille au devant d'une groſſe. *Brevior ancora.* Il y a un petit câble qui la tient, & ce câble eſt frappé à la groſſe ancre, afin que le vaiſſeau ſoit plus en état de réſiſter au vent. On écrit auſſi *empennelle.*

EMPENNE. ſ. f. Vieux mot. Ailerons de plumes que l'on met aux côtez d'une fléche, pour la faire aller droit. *Penna, pinna.* Voyez Empenné.

EMPENNÉ, ée. adj. *Pennatus, pinnatus.* Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois des fléches, des matras, au bout deſquels on attachoit quelques plumes pour les conduire en l'air, & les faire aller plus droit. Son compôſé eſt encore en uſage dans cette phrâſe provèrbiale, il s'en va comme un trait, ou comme un matras *deſempenné.* Ce qui ſe dit d'un jeune étourdi, qui part bruſquement, ſans ſçavoir trop bien où il veut aller, de même qu'un trait qu'on décocheroit ſans être garni de plumes. On le dit encore en tèrmes de Blâſon, d'un dard, trait, ou javelot, qui a ſes ailerons ou pennes.

Ce mot vient d'*impennare*, de *penna.*

EMPENNELER. *Addere breviorem anchoram.* Tèrme de Marine. C'eſt mettre une petite ancre au devant d'une groſſe pour empécher la groſſe de caſſer. On *empennelle* différemment lorſqu'on eſt moüillé, & lorſqu'on eſt à la voile. La manœuvre a été enſeignée par M. de Tourville : lorſqu'on eſt moüillé, il faut que l'orin de l'ancre ait tout au moins le double de braſſes de fonds où l'on eſt : la boüée étant défrappée, il faut étalinguer le bout de l'orin ſur une petite ancre à toüer, & lorſque la mèr porte en avant de l'ancre, il faut y porter l'ancre à toüer, qui étant moüillée ſoulage & empêche de caſſer. Mais pour *empenneler* une ancre lorſqu'on eſt à la voile, il faut étalinguer l'orin qui eſt ſur la pate de la groſſe ancre, & une ancre à toüer, où il y aura une petite manœuvre en guiſe d'orin, & tenir hors du bord prêt à moüiller, lorſque toutes les voiles ſeront carguées, il faut venir au vent du côté que l'on veut moüiller, & border l'artimon, & quand le navire eſt amorti, il faut laiſſer l'ancre à toüer, & ne moüiller la groſſe ancre que lorſque le grelin de l'ancre à toüer commence à faire force & à roidir. De cette manière la groſſe ancre ſera *empennelée* & ne pourra caſſer.

EMPERADOR. *La Punta del Emperador*, C'eſt à dire, la pointe ou le Cap de l'Empereur; Cap du Royaume de Valence, en Eſpagne, entre Denia & le Cap Martin. *Caput Imperatoris.* C'eſt le *Dianium Promontorium* des Anciens, Promontoire de Diane.

EMPEREUR. ſ. m. *Imperator.* Ce mot du tems des anciens Romains ſignifioit ſeulement un Général d'armée; mais depuis il a ſignifié un Monarque abſolu, un Chef qui commande à un Empire; qui tient le prémiér rang entre les Souverains. Un *Empereur* Romain. Néron entendit raillerie ſur ſes vèrs, & ne crut pas que l'*Empereur* dût prendre les intérêts du Poëte. Boil. Si le titre d'*Empereur* n'ajoûte rien aux droits de la ſouveraineté, c'eſt pourtant une prééminence dans le monde qui éleve ceux qui en ſont revêtus au faîte des grandeurs humaines.

Empereur. Tître qu'on donne aux ſouverains de cèrtains païs. *Empereur* de la Chine. *Empereur* du Japon. En Occident ce nom eſt particulièrement reſtreint à celui qui commande en Allemagne. Charlemagne reçut du Pape Léon III. le tître d'*Empereur*, dont il avoit déja toute la puiſſance. L'autorité de l'*Empereur* ſur tous les États qui compôſent l'Allemagne conſiſte à préſider aux Diétes Impériales comme chèf de l'Empire, ſa voix ſeule peut empêcher toutes les réſolutions de la Diéte. Tous les Princes & États de l'Empire ſont obligez de lui faire foi & hommage, & ſèrment de fidélité; il a le droit de faire commander par ſes Généraux les troupes des Souverains d'Allemagne lorſqu'elles ſont réünies. Il reçoit de tous les Princes & États de l'Empire une eſpéce de tribut nommé le Mois Romain, mais d'ailleurs il n'a ni tèrre, ni Domaine.

Les *Empereurs* prétendent que la dignité Impériale eſt plus éminente que celle des Rois, mais on ne convient point de cette prérogative. Les plus abſolus Monarques, ceux de Babylone, de Pèrſe, d'Aſſyrie, ont eû le nom de Roi dans toutes les langues anciennes ou modèrnes.

Les *Empereurs* ont quelquefois érigé des Royaumes, comme on dit que ceux de Bohême & de Pologne l'ont été. L'*Empereur* Charles le Chauve donna l'an 877. la Provence à Boſon, lui mit le Diadême ſur la tête, & le fit appeller Roi, *ut more priſcorum Imperatorum Regibus videretur dominari.* L'*Empereur* vient d'ériger la Pruſſe Ducale en Royaume, en faveur de l'Électeur de Brandebourg, mais ce Royaume en cette année 1702. n'eſt pas encore reconnu de tous les Rois de l'Europe, & il y en a qui ne tombent pas d'accord, que les *Empereurs* puiſſent diſpôſer du tître Royal. Depuis ce tître a été reconnu au traité d'Utrect.

Les Rois de France ſe ſont dit *Empereurs* dans le tems qu'ils régnoient avec leurs fils, qu'ils avoient aſſociez à leur Couronne. Hugues Capet ayant aſſocié à la Couronne Robèrt ſon fils, prit le tître d'*Empereur*, & Robèrt ſe nommoit Roi. L'Hiſtoire du Concile de Reims de Gèrbèrt lui donne ce tître. Le Roi Robèrt eſt appellé *Empereur* des François par Helgau de Fleury. Loüis le Gros ayant aſſocié ſon Fils en uſa de même. Eude eſt auſſi appellé *Empereur* dans un vieux document rapporté dans l'Hiſtoire de la Marche d'Eſpagne de M. Marca col. 373. Dans le prémiér regiſtre des Chartres du Roi, fol. 166. ſe trouvent des Lèttres de Loüis le Gros de l'an 1116. en faveur de Raymond Évêque de Maguelonne, dans leſquelles il ſe qualifie, *Ludovicus Dei Ordinante Providentia Francorum Imperator Auguſtus.*

Le Roi de France eſt appellé préſentement, ſur tout dans les païs étrangers, *Empereur* de France, ou des François, parcequ'il eſt Souverain indépendant, & eſt le Prince de tout l'Occident qui a le plus d'autorité, le plus d'empire, & qui eſt le plus abſolument le maître des biens de ſes ſujèts.

On appelle auſſi dans les Colléges, *Empereur d'Orient*, *Empereur d'Occident*, les écoliers qui ont les prémières places de la claſſe.

Empereur. Poiſſon fort grand, qui a le muſeau fait en épée, ou en couteau, qui n'a point de dents, qui a le corps rond, & huit ouïes de châque côté. Ron. C'eſt l'Eſpadon que quelques-uns nomment *Empereur.* Voyez Espadon.

EMPÉRIÈRE, vieux mot, qui ſignifie Empereur, Impératrice. *Imperator, Imperatrix, Regina.* On diſoit *Empériere* autrefois non ſeulement au propre pour la femme de l'Empereur, mais auſſi pour les chôſes du genre feminin, qui avoient quelque autorité, prééminence, excellence. La charité eſt l'*Empériere* de toutes les vèrtus, on a dit auſſi *Empereris.* Nicod ſe plaint de ce que les François de ſon tems quittoient le mot d'*Empériere* qui lui paroiſſoit avoir une tèrminaiſon plus Françoiſe, pour dire Impératrice, qui étoit plus Latin que François, & qui avoit bien moins de rapport au maſculin Empereur. Cependant il eſt vrai que le mot *Empériere* eſt maintenant hors d'uſage, & on ne dit plus qu'Impératrice dans le ſtile ſérieux, mais dans le ſtile plaiſant & burleſque on dit encore *Empériere*, & même *Empérier*, quoique par une licence plus grande, ce dèrniér mot n'ayant point été en uſage, c'eſt un de ces mots que les Auteurs forgent & employent, quand ils croyent que leur ſujet le demande. Le très-puiſſant *Empérier* de l'Indouſtan. A la plus parfaite Princeſſe, Ludoviſe *Empériere* de Sceaux. Divert. de Sceaux.

Rime *Empériere*, dans les anciens Poëtes François, étoit une eſpéce de rime couronnée, dans laquelle la ſyllabe qui faiſoit la rime, étoit précédée immédiatement de deux ſyllabes ſemblables & de même tèrminaiſon. On l'appelloit rime couronnée *Empériere*, à cauſe qu'elle avoit trois tèrminaiſons ſemblables de ſuite, qui faiſoient une eſpéce d'écho, & ce qu'on appelloit triple couronne. Il faut avoüer à la honte de nôtre nation, que nos bons anciens Poëtes avoient le front de trouver cela très-beau & très-excellent. Le P. Mourgues en rapporte dans ſon traité de la poëſie Françoiſe un exemple très-propre à nous faire mépriſer le miſérable goût de cette antiquité, qui n'auroit pas cru qu'on pût plus mèrveilleuſement exprimer que le monde eſt impur & ſujet au changement qu'en diſant,

*Qu'eſt-tu qu'un im*monde, monde, onde.

C'étoit là la couronnée *empériere*, dont on voulut marquer le

mérite

mérite avec ces deux mots. M. Ménage rapporte un endroit de l'art poëtique de Charles Fontaine, qu'il eſt bon de mettre ici. *Rime* Empérière, *dit Fontaine, c'eſt une eſpéce de couronnée, & eſt dite* Empérière, *parcequ'elle a la triple couronne. Cette ne ſe fait que d'une ſyllabe répétée deux fois ſimple après le mot qu'elle couronne; de cette n'a point uſé Marot, ni les célébres poëtes de ce temps; pour ce ſuy-je contraint de t'en donner vieil, & j'ay peur que lourd éxemple.*

En grand remord mord mord
*Ceux qui par*fais fais fais
*Ont par ef*fort fort fort
De clèrs & frais rais rès.

EMPESAGE. ſ. m. Manière de blanchir, d'apprêter le linge avec de l'emplois. *Amyli dilutio.* L'*empeſage* de ce linge eſt trop fort.

EMPEſCHEMENT. ſ. m. Oppoſition, obſtacle, *Impedimentum, mora.* On a formé un *empéchement* à la réception d'un tel en la charge de Préſident. Il faut que les Grands ſurmontent tous les *empêchements* extérieurs pour connoître la vérité. Nic. Ce Capitaine a paſſé les Mons, malgré tous les *empêchemens* que les ennemis & la nature y avoient oppoſez. Il faut meſurer la vèrtu par la grandeur des *empêchemens* qu'il falloit vaincre. Nic. M. Péliſſon rapporte une épigramme de M. de Vaugelas qui commence ainſi;

Empêché d'un empêchement
Dont le nom n'eſt pas fort honnête &c.

Empeſchement dirimant, en tèrmes de Droit canonique & de Droit civil, eſt un *empêchement*, ou une raiſon non ſeulement pour empêcher un mariage non fait; mais encore pour le rompre s'il étoit fait, & le faire déclarer nul; comme la minorité, le rapt, &c. On appelle *empêchement ſeulement empêchant*, les obſtacles capables de retarder, ou d'éloigner le mariage, & qui ne ſont pas ſuffiſans pour le rompre. L'affinité qui ſe contracte par l'adoption n'eſt qu'un *empêchement* de bienſéance pour le mariage. G. G.

Empeſchement de lumière. Tèrme d'Aſtrologie. *Obſtaculum.* Il y a *empêchement* de lumière, lorſqu'une planéte tardive ſe trouve entre deux véloces.

EMPEſCHER. v. act. S'oppoſer à quelque chôſe, y former des difficultez, des obſtacles. *Impedire, obſtare.* La pénultiême de ce mot eſt très longue. Nos plaiſirs ſe choquent, & *empêchent* l'un l'autre. Mont. Si on ne veut pas faire de bien, il ne faut pas *empecher* que les autres en faſſent. Le Procureur Général qui conſent l'entérinement d'une requête dit, Je ne l'*empéche* pour le Roi. *Non intercedo, nihil moror.* Une ſaiſie *empêche* qu'on ne ſoit payé. M'*empêcherez*-vous de maudire les avaricieux? Mol.

Du Cange dérive ce mot de *impechiare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. D'autres le font venir de παγὶς, qui veut dire un lacèt, des filèts. Guichart trouve que le mot *empêcher* approche du mot Hébreu אפק, *retenir, arrêter.* La prémière étymologie eſt la plus naturelle, & la ſeule vraiſemblable.

Empeſcher, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, S'abſtenir, s'éxempter, ſe déffendre. *Abſtinere, continere, recuſare.* Il ne pouvoit s'*empêcher* de rire. Les Philoſophes ne mépriſoient point la mort; ils alloient de bonne grâce où ils ne pouvoient s'*empêcher* d'aller. Rochef.

Empeſcher, ſignifie auſſi, Embarraſſer, occuper. *Diſtinere, occupare.* C'eſt un homme qui a de grands emplois qui l'*empêchent* de vacquer à ſes affaires propres. Et au contraire on dit d'un fainéant qui ne ſçait où aller, ni à quoi s'occuper, qu'il eſt fort *empêché* de ſa pèrſonne.

Empeſcher, ſe dit auſſi à l'égard des chôſes inanimées. Le reſſort de cette montre ne va pas, il y a quelque chôſe qui l'*empêche* d'agir. Le vent contraire nous *empêche* d'entrer dans le port. Les digues, les levées *empêchent* les inondations. Il a une fluxion ſur le bras qui l'*empêche* de s'en ſervir. On appelle une manœuvre *empêchée*, une manœuvre embarraſſée, cela approche plus du Latin *impeditus*, qui ſignifie la même chôſe.

Empeſché, ée. part. paſſ. adj.

Jeunes cœurs ſont bien empêchez
A tenir leurs déſirs cachez. La Font.

On dit d'un homme qui s'intrigue, qui ſe fait valloir, qui ſe mêle de bien des chôſes, qu'il fait bien l'*empêché*.

EMPESER. v. act. Appliquer de l'empois ſur du linge pour le rendre plus fèrme. *Amyli diluto linere, linire, amylo diluere, indurare linteum.* On doit *empeſer* les rabats, les manchettes. On *empeſe* auſſi quelques toiles ou étoffes avec des gommes, telles

que le treillis, le bougran. Le linge *empeſé* ſe ſeche ſur la platine.

On dit en tèrmes de Marine *empeſer* la voile, ou mouiller la voile, lors qu'on jette de l'eau deſſus afin de lui faire prendre mieux le vent. Car lors qu'elle eſt uſée, ou qu'il fait une grande chaleur & ſécheresſe, la toile eſt ſi claire par les cueilles du milieu, que le vent paſſe au travèrs, & ne fait point d'effet contre elle; mais en la mouillant, ou *empeſant*, ſon tiſſu ſe reſsèrre, l'eau remplit les pôres, ou les petits trous, & réſiſte au vent, arrête le vent; ce qui lui fait faire plus d'impreſſion ſur la voile.

Ce mot vient de *impiciare*, fait de la particule *in*; & de *pix*, d'où on a fait auſſi *impicium*, *empois*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient d'*ampes*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, ſignifiant *empois*. Mén.

Empesé, ée. part. paſſ. & adj. Rabat *empeſé*; manchettes *empeſées*, *amylo maceratus, dilutus, incruſtatus, rigens.*

Empesé, ée, ſe dit auſſi figurément & baſſement de cèrtaines chôſes que l'on trouve trop dures & trop roides. *Tardus, durus, impeditus, rigidus, rigeſcens.* Un eſprit *empeſé*. Danet. Une contenance *empeſée*.

EMPESEMENT. ſ. m. *Lini rigor ex amylo.*

EMPESEUR, EMPESEUSE. ſ. m. & f. *Lintearius ſubactor.* Il y a des *Empeſeurs* ſuivans la Cour. Les bourgeois ont des *Empeſeuſes*, des Blanchiſſeuſes de menu linge.

On a appellé un Auteur, en qui l'on prétendoit qu'il y avoit plus d'art & de contrainte que de naturel, l'*Empeſeur* des Muſes.

EMPESTER. v. act. Prononcez l'*s*. *Peſte inficere.* Apporter la peſte en quelque lieu. Un vaiſſeau d'Orient eſt venu *empeſter* le Royaume. On intèrdit le commèrce avec les villes *empeſtées*. On le dit par extenſion des chôſes puantes & corrompuës. Quand on cure cet égoût, il *empeſte* les maiſons voiſines. Voilà une viande puante qui eſt capable d'*empeſter* un corps. Fi, ne m'approchez pas, vôtre haleine eſt *empeſtée*. Mol.

Une nouvelle eſſence,
Qu'on fait ſentir de main en main,
*Et qui m'*empeſte *quand j'y penſe.* Régn.

Empester, ſe dit figurément en chôſes morales, des mauvaiſes doctrines. Les differentes Sectes du Chriſtianiſme s'accuſent les unes les autres d'avoir *empeſté* le monde de leurs héréſies.

EMPEſTRER. vèrbe act. Embarraſſer les jambes par quelque chôſe qui empêche de marcher. *Impedire crura, præpedire, intricare, conjicere in tricas.* On le dit au propre des beſtiaux qu'on met dans les pâturages, auxquels on attache deux jambes enſemble, pour empêcher qu'ils ne s'éloignent.

On le dit auſſi des chevaux de Carroſſe, ou de charrette, qui s'embarraſſent leurs pieds dans leurs traits. On le dit auſſi par extenſion des hommes qui s'embarraſſent les jambes par de grands canons. Les François ſe plaiſoient autrefois à avoir les jambes *empêtrées*, & embarraſſées.

Empeſtrer, ſe dit figurément en chôſes morales, de toute ſorte d'embarras ou engagemens. Cet homme s'eſt *empêtré* d'une femme, d'un ménage. Il eſt bas.

Empeſtré, ée. part. paſſ. & adj. *Impeditus.*

EMPETRUM. ſ. m. *Empetrum.* Plante qui ſelon Dioſcoride croît dans des lieux maritimes, qui a un goût ſalé, & qui purge les humeurs phlegmatiques & bilieuſes; il n'en dit pas autre chôſe. Quelques-uns croyent que c'eſt une eſpéce de *garou*, que C. Bauhin appelle *thimelæa foliis kali lanuginoſis ſalſis.* L'*Empetrum* d'aujourd'hui ſelon M. de Tournefort, élémens de Botan. 450. eſt une plante qui reſſemble par ſon feuillage à nos bruyères communes; mais ſes fleurs ſont des bouquets à étamines qui ne laiſſent aucun fruit. Les fruits naiſſent ſéparément ſur les mêmes piéds qui portent les fleurs. Ces fruits ſont des bayes qui renfèrment deux ou trois oſſelets, ou quelques graines menuës. Il y en a deux eſpéces: l'une a les fruits noirs, l'autre les a blancs, & ce dèrnier ſe trouve ſur tout en Portúgal dans les lieux ſablonneux. M. Tournefort appelle l'un *empetrum montanum fructu nigro*, & l'autre *empetrum Luſitanicum fructu albo*.

L'*Empetrum*, pour le décrire exactement, eſt une plante que l'on rangeoit autrefois parmi les Bruyères. Elle en diffère cependant par ſes fleurs, qui ſont des bouquèts d'étamine, & qui ne laiſſent après elle aucun fruit. Ses fruits viennent ſéparément ſur les mêmes piéds, & ſont de la figure des bayes de geniévre, elles renfèrment pluſieurs graines menuës en deux à trois oſſelèts. Ses tiges ſont ligneuſes, ſes feüilles menuës. On trouve dans les montagnes d'Auvèrgne une eſpéce de ce genre: elle eſt couchée par tèrre, & rampante, ſes bayes ſont noirâtres. *Empetrum montanum fructu nigro, Inſt. R. herb.*

Ce mot vient du Grèc ἐν, & πέτρος, pièrre, parce que cette plante croît ſur tout dans les endroits pièrreux.

EMPHASE. ſ. f. Tèrme de Rhétorique, qui ſignifie une expreſſion

ſion forte, & qui dit beaucoup en peu de mots. *Emphaſis, exaggeratio.* Cet Orateur parle avec beaucoup d'*emphaſe* ; tous ſes mots ont de l'*emphâſe*. On le dit auſſi de la ſimple récitation. Quel ſupplice ! que d'entendre prononcer de médiocres vèrs avec toute l'*emphâſe* d'un mauvais Poëte. LA BR. Ceux qui ſont accoûtumez aux langues Orientales, ne ſe laiſſent point éblouïr à leurs *emphâſes*, & à leurs tèrmes pompeux.

Réprimez de vos mots l'ambitieuſe emphâſe. BOIL.

Prêtez moi vôtre emphâſe *& vos plus vifs crayons :*
Encore pourrai-je à peine entreprendre .... Eſſayons.
NOU. CHOIX DE VÈRS.

EMPHATIQUE. adj. Qui a de l'emphâſe. *Emphaticus, vehemens, magnificus.* Diſcours *emphâtique*.

Si tout vôtre diſcours n'eſt obſcur, emphatique,
On ſe dira tout bas, c'eſt là ce bel eſprit ?
Tout comme une autre elle s'explique,
On entend tout ce qu'elle dit. DES HOUL.

EMPHATIQUEMENT. adv. D'une manière emphatique. *Vehementer, exaggerate, magnifice.* Cet Orateur parle toûjours *emphatiquement*, a un ſtile élevé.

Ce mot vient du Grèc ἐμφασις.

EMPHRACTIQUE. adj. Tèrme de Pharmacie. *Emphracticus.* Voyez EMPLASTIQUE. C'eſt la même chôſe.

Ce mot vient du Grèc ἐμφράττω, je bouche.

EMPHYSÈME. ſubſt. m. Tèrme de Médecine. *Emphyſema.* M. Dionis écrit *emphiſème*, quoiqu'il écrive *empyème* : aujourd'hui on retranche aſſez ſouvent l'*y* des mots qui doivent en avoir un ſuivant l'étymologie. L'*emphyſeme* eſt une bourſoufflure ſemblable à celle des animaux qu'on ſouffle après les avoir tuez. DIONIS.

Ce mot vient du Grèc ἐμφύσημα, qui ſignifie la même chôſe.

EMPHYTÉOSE. ſ. f. Tèrme de Palais. Bail d'héritages à pèrpétuité, ou à longues années, à charge de les cultiver, de les améliorer, & d'en faire un cèrtain revenu. *Emphyteuſis, fundi ſterilis in culturæ gratiam perpetua locatio.* L'*emphytéôſe* eſt différente de la vente, en ce qu'elle ne transfère que le domaine utile, & non pas la propriété. L'*emphytéôſe* étoit d'abord temporelle chez les Romains, & enſuite elle fut pèrpétuelle. Voyez Loiſeau. Les *emphytéôſes* ſont des baux au deſſus de dix ans juſqu'à 99 ans. Les *emphytéôſes* ſont des eſpéces d'aliénations, & doivent des profits de fief.

Ce mot vient du Grèc ἐμφύτευσις, qui ſignifie *ente*, *greffe*, & par métaphôre *amélioration*, parce qu'on n'ente les arbres que pour les améliorer. On n'aliène auſſi ſon bien pendant quelques années par *emphytéôſe*, qu'à condition de l'améliorer. Le 20e. Canon du VIIIe. Concile Général défend aux Évêques d'ôter les *emphytéôſes* Ecléſiaſtiques aux particuliérs, ſi ce n'eſt qu'ils ayent demeuré trois ans ſans payer la rente. GOD.

EMPHYTÉOTE, ou EMPHYTEUTAIRE. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. Celui qui a pris une emphytéôſe, & qui a pris un héritage, ou à longues années, ou à perpétuité. *Emphyteutarius, emphyteuta, emphyteuticus colonus.* Le Droit François déroge au Droit Romain, & Canonique, en ce que l'*emphytéote* ne peut être expulſé de l'emphytéôſe faute de payer la rente pendant deux ou trois ans ; à moins que cela ne fût ſtipulé par le contrat.

EMPHYTHÉOTIQUE, ou EMPHYTEUTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'emphytéôſe. *Emphyteuticus.* Un bail *emphytéotique*. Une redevance *emphytéotique*, eſt une rente foncière de bail d'héritages. Beſoldus dans ſon Tréſor rapporte cent Auteurs qui ont travaillé ſur le Droit *emphytéotique*.

Avec la Parque, Dame antique,
Qui de nos jours tient le cordon,
J'ai fait pour vous, ſous vôtre nom,
Bail de vie emphytéotique. P. DU CERC.

Ces mots viennent du Grèc ἐμφυτεύειν, *inſerere*.

EMPIÉGÉ, ÉE. adj. m. & f. Qui eſt pris dans un piége. Une ſouris *empiégée*, un renard *empiégé*, &c. L'uſage de ce mot n'eſt pas fort commun, & il n'y a pas d'apparence qu'il le devienne.

EMPIÈRRER. v. act. *Petrificare, lapidis formam inducere.* Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour *pétrifier*, & *s'empièrrer*, pour *ſe pétrifier*.

EMPIÉTANT. *Apprehendens pedibus*, en tèrme de Blâſon, ſe dit de l'oiſeau lorſqu'il eſt ſur ſa proye, & qu'il la tient avec ſes ſerres.

EMPIÉTÉ. part. paſſ. & adj. *Pede inſtructus, celeripes.* Tèrme de Venerie. Qui eſt bien conditionné à l'égard des piéds, qui a les piéds bons & beaux. Un chien bien oreillé, bien *empiété*.

EMPIÉTER. v. n. Uſurper, prendre quelque chôſe du bien d'autrui. *Vindicare, tribuere ſibi.* Les païſans qui labourent ſont ſujets à *empiéter* de quelque ſillon ſur l'héritage de leur voiſin. Quand on a rebâti ce mur, on a *empiété* ſur mon héritage.

EMPIÉTER. Tèrme d'Autourſerie, qui ſe dit des autours, lorſqu'ils enlévent & *empiétent* la proye. *Prædam unguibus illigare, implicare, irretire, inuncare.* A l'égard des faucons, on dit qu'ils l'aſſomment & la lient.

EMPIÉTER une colonne, ou autre chôſe, c'eſt lui bailler piéd, lui pôſer ſa bâſe, ou ſon piédeſtal. POMEY. *Baſim ſtatuere, ſupponere, ſedem parare cui incumbat.*

EMPIÉTER, ſe dit figurément en chôſes morales. Les Tuteurs des Princes ont ſouvent *empiété* ſur leur domination, ils les ont détrônez. Prèſque tous les Juges tâchent d'*empiéter* ſur la juriſdiction des autres. Dès qu'un maître ſouffre que des valèts *empiétent* ſur ſon autorité, ils en abuſent.

EMPIFFRER. v. act. S'engraiſſer démeſurément à force de boire & de manger. *Diſtendi, ingurgitare ſe.* Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Ce goinfre s'eſt bien *empiffré* depuis quelque tems. Cette femme a gâté ſa taille, & s'eſt *empiffrée* par la bonne-chère. Les enfans *empiffrent* de pain & de beurre.

EMPILEMENT. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. *Cumulus. Empilement* de boulèts de bombes, & de carcaſſes, c'eſt la manière de ranger les boulèts &c. les uns ſur les autres.

EMPILER. v. act. Mettre pluſieurs chôſes l'une ſur l'autre, en faire une pile. *Aggerare, cumulare.* On *empile* du bois dans les chantiérs. Les Marchands de bois flotté ſont obligez par l'Ordonnance de faire triquer leur bois, & le faire *empiler* dans leurs chantiérs ſéparément, ſelon leurs différentes qualitez. Cet homme *empile* ſes livres, au lieu de les ranger ſur des tablettes. Ce Marchand a des tapiſſeries, des étoffes *empilées* dans ſon magaſin.

EMPILER, ſe dit auſſi par les Jardiniérs, du fumiér dont ils font des piles. *Empiler* du fumiér.

EMPILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Aggeſtus.*

EMPIRANCE. ſ. f. Tèrme de Monnoyeurs. Défectuoſité ou altération qui ſe trouve dans la monnoye, ſoit à l'égard du titre ou de la loi, ſoit à l'égard du poids, proportion, taille, cours, valeur de la matière, &c. *Defectus, detrimentum, intertritura, intertrimentum.* Il y a une Ordonnance du Roi Jean de l'an 1355. ſur l'*empirance* des monnoyes. On fait l'*empirance*, en diminuant les poids, ou la bonté de la matière, en ſurhauſſant le prix, en chargeant la proportion des métaux, en chargeant des eſpéces de traittes exceſſives, & en faiſant fabriquer ſi grande quantité de bas billon & de cuivre, qu'on le reçoit pour de bonnes eſpéces d'or & d'argent.

EMPIRANCE, en tèrmes de Marine, ſe dit du déchèt, de la corruption ou diminution de valeur des marchandiſes, cauſée par leur jèt durant la tempête, ſi après elles ſont ſauvées, ou par quelques autres accidens.

EMPIRE. ſ. m. Monarchie ; étenduë de païs où un ſeul commande. *Imperium.* L'*Empire* de Rome ; l'*Empire* d'Orient ; l'*Empire* d'Occident ; l'*Empire* de Trébiſonde, l'*Empire* du Mogol. Tandis que la vèrtu des Romains fut ſolide, & inébranlable, leur *Empire* ſe ſoutint plus par ſes mœurs que par ſes victoires, & ſa grandeur fut la récompenſe de ſa ſageſſe. FLÉCH. Tacite a dit de Galba, que tout le monde l'auroit cru digne de l'*Empire*, s'il n'avoit point été Empereur.

*Quiconque pour l'*Empire *eut la gloire de naître,*
Eſt un lache s'il n'oſe, ou ſe perdre, ou régner. CORN.

De jour, de nuit, faire la ſentinelle,
Pour le ſalut d'autrui toujours veiller,
Pour le public ſans nul gré travailler,
*C'eſt en un mot ce qu'*Empire *j'appelle.* PYBRAC.

EMPIRE, ſe prend auſſi pour le tems qu'a régné un Prince. Sous l'*Empire* d'Aléxandre, d'Auguſte. Pérard rapporte une charte dans laquelle la première année du régne de Charles le Chauve eſt appellée la première année de ſon *Empire*. Le régne du Roi Lothaire eſt appellé *Empire*, & l'an 986. le 31. de ſon *Empire*. DE MARCA, *hiſt. de la Marche d'Eſp. col.* 373.

On diſtingue entre les Antiquaires, les médailles du haut & du bas *Empire*. Les curieux n'eſtiment que celles du haut *Empire*, qui commence à Céſar, ou à Auguſte, & finit à l'an 260. de JÉSUS-CHRIST. Le bas *Empire* comprend près de 1100 ans, ſi l'on veut aller juſqu'à la ruine de Conſtantinople arrivée en 1453. On diſtingue deux âges du *bas Empire*. Le prémier depuis Aurélien juſqu'à Anaſtâſe, qui eſt de 200 ans. Le ſecond depuis Anaſtâſe juſqu'aux Paléologues, qui eſt de 1000 ans.

EMPIRE. Ce nom, dit abſolument, l'*Empire*, & ſans rien ajouter, ſignifie l'*Empire* d'Occident ou de l'Alemagne, que l'on appelle en effet l'*Empire* d'Alemagne, & le Saint *Empire* Romain dans les Actes. *Imperium, Imperium Germanicum*, S.R.I. *Sacrum*

Sacrum Imperium Romanum. C'eſt ce qu'on appelle encore autrement le Corps Germanique. Quelques-uns prennent l'*Empire* pour un État Monarchique, à cauſe de l'obligation où ſont tous les membres de l'Empire, de demander à l'Empereur l'inveſtiture de leurs États, & de lui prêter ſerment de fidelité. D'autres prétendent que c'eſt une République, un État Ariſtocratique, parce que l'Empereur ne peut rien réſoudre ſans le concours des ſuffrages des Princes; qu'on ne lui demande l'inveſtiture, & qu'on ne lui prête ſerment de fidélité, que comme au Chef de la République, & au nom de la République, & nullement au ſien; que les Actes ſe font à Venize au nom du Doge ſans que l'État de Venize ſoit une Monarchie. D'autres veulent que l'*Empire* ſoit un mélange de Monarchie & d'Ariſtocratie, parceque ſi l'Empereur agit ſouverainement en cèrtains cas, ſes Décrets n'ont point de force, ſi les États refuſent de les confirmer; mais ce n'eſt pas là agir ſouverainement. Il ſemble qu'on devroit plutôt dire que c'eſt un État Ariſtodémocratique; car la Diéte, en laquelle ſeule réſide la ſouveraineté, eſt compoſée des Princes & des Députez des villes, & diviſée en trois Corps, qu'on nomme Colléges, qui ſont le Collége des Électeurs, le Collége des Princes, & le Collége des villes.

On dit Diétte de l'*Empire*, Cèrcles de l'*Empire*, Fiefs de l'*Empire*, Princes de l'*Empire*, États de l'*Empire*, Ville de l'*Empire*, Ban de l'*Empire*, Membres de l'*Empire*, Capitulations de l'*Empire*, Receſſus de l'*Empire*. Voyez Diétte, Cèrcle, Ban, Capitulation, Receſſus, &c.

Les États de l'*Empire* ſont de deux ſortes, immédiats, & médiats. Les États immédiats ſont ceux qui relévent immédiatement de l'*Empire*, & il y en a encore de deux eſpéces: les prémiers ſont ceux qui ont ſéance & voix aux Diéttes de l'*Empire*; les autres ceux qui n'ont point ce droit. Les États médiats ſont ceux qui relévent des États immédiats, & ne relévent par conſéquent que médiatement de l'*Empire*.

L'*Empire* a commencé avec le IXe ſiécle, & l'on prétend que Charlemagne en fut créé le prémier Empereur. Léon III. lorſqu'il reçut la couronne à Rome dans Saint Piérre des mains de ce Souverain Pontife, l'an 800, le jour de Noël. Lymnæus & Imhoff ont donné des Notes de l'*Empire*; Heis en a fait l'hiſtoire.

Saint Empire. C'eſt la même chôſe que l'*Empire* dont nous venons de parler. S. I. R. *Sacrum Imperium Romanum*.

Le Marquiſat du Saint *Empire*, *Sacri Imperii Marchionatus*. Ce nom a eû anciennement une ſignification différente de celle qu'il a aujourd'hui ſur nos Cartes, & dans nos Géographes; car on appelle aujourd'hui Marquiſat du Saint *Empire*, le tèrritoire de la ville d'Anvèrs, & l'on dit qu'Anvèrs eſt capitale du Marquiſat du Saint *Empire*, & que le Marquiſat du Saint *Empire* eſt une des dixſept Provinces des Païs-Bas. Mais autrefois le Marquiſat du Saint *Empire* étoit une grande contrée des Païs-Bas, qui comprenoit non ſeulement Anvèrs, mais encore Bruxelles, Louvain, & Nivelle, avec leurs tèrritoires. L'Empereur Otton II. l'érigea en Marquiſat l'an 973. mais 70 ans après elle fut réünie au Brabant.

Les États qui compôſent aujourd'hui l'*Empire*, ſont les Princes de l'*Empire*, les Comtes de l'*Empire*, les libres Barons de l'*Empire*, les Prélats de l'*Empire*, les Princeſſes ou Abeſſes de l'*Empire*, les nobles immédiats de l'*Empire*, & les villes Impériales. L'*Empire* ſe diviſe en ſept Cèrcles. Depuis la paix on a fait un foſſe en Hongrie pour ſéparer les deux *Empires*. On dit en tèrmes de Blâſon porter de l'*Empire*, pour porter les armes de l'*Empire*, l'Aigle éployée, &c.

Empire, ſe dit figurément en Morale, de la domination, pouvoir qu'on a ſur quelque chôſe: de l'autorité qu'on èxerce ſur ſoi-même, ou ſur les autres. Il a beaucoup d'*empire* ſur ſoi, ſur ſes paſſions, ſur l'eſprit de ce Prince. Il uſe tyranniquement de ſon *empire*. Il vit ſous ſon cruel *empire*. Il s'eſt rangé dans l'*empire* amoureux. S. Évr.

Je ſuis vos dures loix, & meurs ſous vôtre empire. Corn.

Tous les hommes reconnoiſſent l'*empire* de la mort. Il ne reconnoit plus l'*empire* de la raiſon. Cet Auteur eſt célébre dans l'*empire* des lettres. Uſurper l'*empire* de la mèr. Il ne faut pas rendre l'*empire* paternel haïſſable par trop de ſévérité. Pourquoi cet empreſſement pour s'avancer dans les dignitez, ſi non de l'envie d'acheter l'*empire* ſur les autres, & d'avoir moins de maîtres à qui l'on ſoit obligé d'obéïr? Fléch. L'*empire* de la beauté eſt paſſager; mais celui de la vèrtu ſubſiſte toujours. S. Évr. Il faut à celui qui régne un air d'*empire*, & d'autorité. La Bruy. Les charmes de vôtre perſonne vous ont acquis l'*empire* des cœurs. S. Évr. La coutume ou le conſentement des hommes èxerce un *empire* abſolu ſur les mots. Art de Penser. Se ranger ſous l'*empire* de quelque belle. Voit. Qu'eſt-ce en effet MM. que protéger les Arts & les Sciences? C'eſt étendre l'*empire* de la raiſon, embellir à nos yeux le ſpectacle de la nature, diſpenſer l'immortalité, ſe l'aſſurer à ſoi même. Mariotte, *Mém. de Tr.*

Vôtre empire *eſt trop rude, & ne ſçauroit durer.* Voit.

D'une vèrtu ſauvage on craint le dur empire. Corn.

Dans la Poëſie par le mot d'*empire* on marque l'autorité que l'on attribuë à cèrtaines Divinitez ſur cèrtaines chôſes. Neptune a l'*empire* de la mèr, Pluton celui des Enfèrs, &c. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt dit dans une épitaphe de Rabelais,

Pluton, Prince du noir empire,
Où les tiens ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous de quoi rire.

Empire, ſe dit généralement de toutes les chôſes dans leſquelles la Philoſophie, l'éxpérience ou la fable, montrent ou ſuppôſent quelque puiſſance qui domine. Ainſi l'on dit, l'*empire* des Cieux; l'*empire* de l'air, l'*empire* de Pluton, l'*empire* ſombre, l'*empire* des vents. L'*empire* d'Apollon, l'*empire* des neuf Sœurs, ou des Muſes; l'*empire* de la fable, ou de la Poëſie, pour dire toutes les chôſes, tous les ſujèts ſur leſquèls on a fait des fâbles, où l'on peut èxercer la Poëſie, & la fiction. L'*empire* de la fâble, ou de la fiction, ne s'étend point juſqu'aux faits hiſtoriques, qui ſont trop connus, ou trop près du tems qu'on écrit. L'*empire* de Neptune, ou de Thetys, c'eſt l'Océan, &c. Ces expreſſions ſont ſur tout très-ordinaires aux Poëtes.

Pour un ſujet que pèrd l'empire *ſombre*
Tant d'autres qui n'en peuvent mais,
Vont par moi tous les jours en augmenter le nombre,
Et Pluton ne pourra loger tous ſes ſujets.
Nouv. ch. de vers.

On vèrra nos heureux vaiſſeaux
*Maîtres de l'*empire *des eaux,*
S'enrichir des débris de deux flottes nombreuſes.

Empire, a ſignifié juſtice. On a dit haut & mixte *Empire*; pour haute & moyenne Juſtice. Dans les chartes rien n'eſt plus commun que ces mots; *mixtum & merum imperium*.

EMPIRÉE. Voyez Empyrée.

EMPIREMENT. ſ. m. *Depravatio*. Pomey.

EMPIRER. v. n. & act. Devenir pire, être en plus mauvais état. *In pejus ruere, fieri deterius, corrumpi*. Ce malade *empire* tous les jours, ſon mal s'augmente. La plûpart des marchandiſes *empirent*, quand on les garde, elles ſe gâtent & ſe corrompent. Le vulgaire croit que le monde *empire* à meſure qu'il vieillit, que le ſiécle *empire*. On dit auſſi, *empirer* ſon marché, quand on rend ſa condition plus mauvaiſe. *Conditionem ſuam facĕre deteriorem*. Ce contrat qu'il a produit a *empiré* ſa caûſe, au lieu de l'avoir abonie. On a dit autrefois *empirier*. Borel. Pomey remarque que Mézeray a dit *empirer* un mal dans une ſignification active. *Exacerbare, exulcerare, gravius reddere malum aliquod*. Je ne voudrois pas imiter en cela Mézeray.

Empiré, ée. part. & adj. *Deterior factus*.

EMPIRÊME. ſ. m. Odeur que prennent les chôſes qu'on fait diſtiller, lorſqu'elles s'attachent au fond de l'alembic. Sentir l'*empirême*, *vas olere*, *redolere*, c'eſt ſentir le fond de l'alembic.

EMPIREUME. Tèrme de Médecine. Voyez Empyreume.

EMPIRIQUE. ſ. m. *Empiricus*. Eſt un nom affecté de tout tems aux Médecins, qui ſe ſont faits des régles de leur profeſſion ſur leur uſage, leur expérience, & non point ſur la connoiſſance des caûſes naturelles, ni ſur l'étude des livres & des bons Auteurs.

Ce mot eſt Grèc, ἐμπειρικὸς, & vient de ἔμπειρος, qui ſignifie ſçavant, habile, mais ſur tout ſçavant par expérience. La racine eſt πεῖρα, eſſay, expérience. Ainſi on a grand tort d'écrire *empirique* par un y, comme s'il venoit de πῦρ, qui ſignifie le feu, ce qui n'eſt pas vrai. Pline & Celſe ont parlé des *Empiriques*; & de leur profeſſion, que les Latins, après les Grècs, ont appellé *Empirice*, parcequ'elle donne tout à l'expérience, & rien à l'autorité des maîtres de l'art. Voyez l'hiſtoire de la Médecine de Mr. Le Clerc, ſçavant Médecin de Genêve.

Les *Empiriques* ont toûjours des ſecrèts particuliers, des compoſitions, des extractions chymiques, & font ſouvent fortune par là. Le mot d'*Empirique* eſt maintenant plus odieux que jamais, & ſe confond avec charlatans. De tout tems les Médecins qui ſe ſont attachez au train de l'école, aux raiſonnemens d'Hypocrate, & de Galien, & aux ſtatuts de la Faculté, ont traitté tous les *Empiriques* d'ignorans & de charlatans.

Pline dit que la ſecte des *Empiriques* a commencé en Sicile. Les prémiers *Empiriques* furent Apollonius & Glaucias. Les *Empiriques* s'oppoſoient fort aux diſſections du corps humain, ſur tout

à celles que faiſoient Hérophile & Eraſiſtrate des corps tout vivants des criminels condamnez à mort.

Le mot d'*Empirique* ſe prend auſſi dans un ſens figuré pour un charlatan, en quelque matière que ce ſoit, un hypocrite, un hâbleur.

EMPLACEMENT. ſ. m. Ce mot ſe dit dans les greniérs des Gabelles, quand on y décharge du ſel. *Collocatio, congeries, cumulus.* L'Ordonnance veut que les Officiérs des Gabelles ſoient préſens à l'*emplacement* & meſurage du ſel. On dit auſſi *emplacement, locus, ſpatium*, pour l'eſpace de tèrre dans lequel on peut faire bâtir. Il y a bien de l'*emplacement* dans un tel hôtel, dans un tel jardin. L'*emplacement* coûte ſouvent à Paris plus que le bâtiment, c'eſt à dire, qu'il en coûte plus d'argent pour avoir un tèrrain commode & dans un beau quartier, que pour y faire bâtir une maiſon. Je crois qu'*emplacement* en ce dernièr ſens eſt un mot different de celui qu'on employe dans les greniérs à ſel, & que l'un doit s'écrire *emplacement*, comme venant du mot François place, *platea, locus*; l'autre *emplaſſement*, dont l'origine pourroit bien être Grècque, du vèrbe ἐμπλάσσειν, qui ſignifie entre autres chôſes *entaſſer, mettre en tas.*

EMPLACER. v. act. Tèrme de Gabelles. *Collocare, recondere. Emplacer* le ſel, c'eſt le mettre dans les greniérs.

EMPLAGE. Vieux mot, qui a ſignifié employ. Nicod prétend qu'il ne vient pas d'*emplir*. Cependant bien des artiſans appellent *emplage* ce dont ils ſe ſervent pour emplir. Par exemple, les Maçons appellent *emplage*, ou *remplage*, ou *empliſſage, fartura, complementum*, le blocage, les éclats de pièrre, les pièrres brutes, & non taillées, qu'ils jettent au hazard avec du mortier dans la maçonnerie, dont les bords, ou paremens, ſont faits de pièrres taillées. Les Grècs ont appellé cette eſpéce de maçonnerie ἐμπλεκτον, & Vitruve s'eſt auſſi ſervi de ce mot pour ſignifier la même chôſe.

EMPLAIDER. v. act. *Agere in jus.* Mettre quelqu'un en procès, qu'on appelloit autrement plaid. Ce mot eſt vieux, & on dit maintenant plaider quelqu'un.

EMPLASTRATION. ſ. f. *Emplaſtratio.* Tèrme de Jardiniér, qui ſignifie ce qu'on appelle plus ordinairement ente en écuſſon.

EMPLASTIQUE. adj. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit des médicamens qui enduiſent & qui bouchent les pôres des parties ſur leſquelles ils ſont appliquez, comme ſont les graiſſes, les mucilages, la cire, le blanc d'œuf, &c. *Emplaſticus.* On les appelle auſſi *emphractiques*. On couvre l'emplâtre d'un onguent fort *emplaſtique*, afin qu'il s'attache fortement à la peau. DIONIS.

Ce mot vient du Grèc ἐμπλάσσειν, qui ſignifie auſſi *boûcher*.

EMPLASTRE. Ce mot eſt ſelon l'uſage ordinaire de féminin, quoique les Médecins le faſſent maſculin. M. Dionis, qui a bien écrit ſur les matières de Chirurgie, le fait féminin, & dit des *emplâtres deſſicatives*. Médicament de ſubſtance ſolide & glutineuſe, compôſé de divèrſes ſortes de ſimples, & fait pour être appliqué extérieurement. *Emplaſtrum, malagma, cataplaſma.* On lui a donné cette conſiſtence, afin qu'en demeurant longtems attaché ſur les parties du corps, les remédes dont il eſt compoſé euſſent aſſez de tems pour produire leur effet. Les drogues qui ſervent à donner corps & conſiſtence aux *emplâtres*, ſont ordinairement la cire, la réſine, les poix, les gommes : les graiſſes, la litharge, & les autres préparations de plomb.

On fait des *emplâtres* ſtomachiques, céphaliques, ſtiptiques, hépatiques, diaphorétiques, réſolutifs, détèrſifs, rémollitifs, incarnatifs, aſtringens, conglutinatifs, &c. L'*emplâtre* le plus commun eſt celui de *diapalme*. Il y a auſſi l'*emplâtre de diachylon*, le *polycreſte*, le *divin*, le *manus Dei*, le *magnétique d'Angelus Sala*, celui de *charpi*, de *ſafran*, de *ranis*, & une infinité d'autres. Voyez la Pharmacopée de Lémery. On ſe ſert auſſi d'*emplâtres* pour guérir les chevaux, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐμπλάστρω, ou ἐμπλάσσω, qui ſignifie, *mettre en maſſe*, enduire par deſſus, parceque l'*emplâtre* ſe fait de divèrſes ſortes de ſimples amaſſez en un corps épais & gluant, ou bien parce qu'il ſert à enduire le morceau de cuir, ou de toile, qu'on applique ſur la partie affligée.

EMPLASTRE, ſe dit auſſi d'un morceau de cuir, de toile, ou de tafetas, ſur lequel on étend l'*emplâtre* pour l'appliquer enſuite ſur quelque partie du corps. Ce mot en ce ſens eſt toûjours féminin ; & les Médecins prétendent que c'eſt pour n'avoir pas pris garde à ces deux differentes ſignifications du mot d'*emplâtre*, que les plus habiles dans la langue ne conviennent pas de ſon genre.

EMPLASTRE D'ENTE. Tèrme de Jardiniér. *Emplaſtrum inſiti, inſitionis.*

On dit figurément, Mettre une *emplâtre* à une affaire, quand on trouve quelque remède pour couvrir & éxcuſer quelque faute qu'on a faite. *Emplâtre* dans le figuré ſe prend toûjours en mauvaiſe part pour ce qui couvre le mal, le cache & ne le guérit pas, ne remédie à rien. *Falſa remedii ſpecies.*

EMPLASTRE. Tèrme de Bonneteur. C'eſt un petit paquet de cartes que le filou tient dans ſa main, dont il ſçait la ſécance, & qu'il ajoute au jeu de cartes en le coupant. Le tour de l'*emplatre* ne ſe peut faire qu'au Pharaon.

On dit figurément & provèrbialement d'une pèrſonne qui n'a ni vigueur ni ſanté, qui eſt incapable d'agir, que c'eſt une vraye *emplâtre*, une pauvre *emplâtre*. *Caudex, ſtipes, plumbeus, ſtupidus.* Elle a un *emplâtre* de mari. MOL.

EMPLASTRIER. ſ. m. Tèrme d'Apoticaire. C'eſt le lieu de la boutique où l'on met les emplâtres. *Emplaſtrarium.*

EMPLETTE. ſ. f. Achat de marchandiſe. *Emptio, comparatio, coemptio mercium.* Il ſe dit particulièrement de celles qui concèrnent les habits. Cette femme eſt allée faire des *emplettes*. Ce Marchand a fait grande *emplette* d'étoffes. Quand il a acheté ce diamant, il croyoit faire une bonne *emplette*, & il s'eſt trouvé faux.

Ce mot vient de *impleta*, qui a été fait de *implere*, à cauſe que les Marchands empliſſent de marchandiſes leurs navires & leurs magaſins. MÉN.

EMPLIR. v. act. Rendre plein, faire occuper la capacité d'un vaiſſeau par quelque chôſe de liquide, ou non liquide. *Implere, opplere* &c. Une pinte *emplit* cette bouteille. On *emplit* d'air un balon avec une ſeringue. L'un d'eux courut *emplir* une éponge. La barque s'*empliſſoit* d'eau. Ces groſſes ceriſes *empliſſent* la bouche. Les goinfres *empliſſent* leur eſtomac de viandes. *Emplir* un mur de neuves eſtailleures de pièrres, c'eſt à dire, de blocage, *Ruderare*. NICOD.

On dit d'une femme, ou d'une fille, que ſa gorge s'*emplit*; pour dire, que ſa gorge devient plus formée, & plus pleine qu'elle n'étoit.

On dit d'un homme gros & gras, qu'il *emplit* bien ſon pourpoint. C'eſt une manière de provèrbe.

EMPLIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Il ne faut pas *emplir* l'eſprit des enfans de contes vains & de chimères. Ce Partiſan a *empli* ſes coffres du ſang du peuple. On dit *emplir* ou couvrir une aiguille, lorſqu'on y paſſe du fil par ſon trou, ou ſon ouvèrture; cela ſe dit ſur tout des grandes aiguilles dont on ſe ſert pour faire les mailles des filèts.

EMPLIR, Tèrme de Trictrac, c'eſt faire un Jean, faire ſon plein.

EMPLI, IE. part. paſſ. & adj. *Plenus, impletus.*

EMPLOY. ſ. m. Bon, ou mauvais uſage qu'on fait de quelque chôſe. *Uſus, uſura.* Le meilleur *employ* du tems eſt de le paſſer agréablement. NIC. Il n'a pû juſtifier l'*employ* des deniers qu'on lui a confiez. On ne prête plus guère d'argent en rente ſans *employ*; c'eſt à dire, ſans ſtipuler une hypothéque particulière, & privilégiée.

EMPLOY, ſignifie auſſi le travail, l'occupation qu'on a donné à quelqu'un, ou qu'on prend ſoi-même, commiſſion, charge, dignité. *Munus, officium, negotium.* Il eſt venu à la Cour demander de l'*employ*.

De régler mes déſirs je fais tout mon employ. BOIL.

Il eſt plus facile de paroître digne des *emplois* qu'on n'a pas que de ceux que l'on éxerce. ROCHEF. Le Cardinal de Richelieu fut toûjours employé, & toûjours au deſſus de ſes *emplois*. DISC. D'EL. Toutes ſortes d'*emplois* ne conviennent pas à toutes ſortes de pèrſonnes. S. ÉVR. Vôtre amour vous a réduit à vous revêtir de l'*employ* de domeſtique de mon père. MOL. J'ai d'*emplois* en *emplois* vieilli ſous trois Sultans. RAC. On arrive d'ordinaire aux *emplois* ſans vocation, parce qu'on s'y appelle ſoi-même par une rechèrche ambitieuſe. NIC.

Ce mot vient du Latin *implicare*.

On dit abſolument, qu'un homme eſt dans l'*employ*; pour dire, qu'il eſt dans le ſervice à l'armée. Et on dit au Palais, qu'un Avocat eſt dans le grand *employ*, lorſqu'il a bien des affaires, qu'il eſt en grande réputation. On dit auſſi des Magiſtrats, qu'ils ſont dans l'*employ*, qu'il n'y a point d'*emplois* où ils ne puiſſent aſpirer, quand ils ſont capables des grandes charges, commiſſions, ou négociations, &c.

EMPLOY, en tèrmes de Palais, eſt l'induction d'une piéce qu'on a produit ailleurs. La cotte *D* de cet inventaire n'eſt qu'un *employ*. On dit en matière de compte, qu'un faux & double *employ* ne ſe couvre jamais, quand on a employé deux fois la même partie en rendant ſes comptes.

EMPLOYER. v. act. Faire uſage; ſe ſervir de quelque chôſe. *Uti, inſumere, impendere.* Il faut *employer* ſon revenu à des dépenſes honnêtes. On a bien *employé* du marbre à ce bâtiment. Il a *employé* ce mot en ſa vraye ſignification. Tenez un compte exact de vôtre vie, & vous vèrrez que vous n'en avez *employé* pour vous que la moindre partie. NIC. Il a fort bien *employé* ſon tems. Ce Tuteur a bien *employé* l'argent de ſon pupille.

Ce mot vient de *implicare*.

Employer, ſignifie auſſi, Donner de l'occupation, à ſoi, ou à autrui. Il *s'employe* aux belles lettres. Il *employe* tant de gens ſous lui. Il *s'employe* de toute ſa force à ſervir ſes amis.

En terme de Palais, *Employer* une piéce, une raiſon, ſe dit quand on ſe ſert d'un titre, d'une raiſon, d'un fait, d'où on tire quelques inductions contre ſa partie. *Adhibere, agnoſcere,* &c. On le dit en ce ſens non ſeulement des piéces qu'on produit alors, mais auſſi de celles qu'on a produites en d'autres endroits, & dont on tire des inductions convenables à un fait particulier; & encore des piéces ou raiſons qu'a alleguées la partie adverſe. On *employe* auſſi ce qui eſt de droit, & que les Juges peuvent ſuppléer d'eux-mêmes par leur prudence. En ce ſens encore on commande aux Avocats d'*employer*, quand ils ont un intérêt preſque pareil à celui d'un autre Avocat qui a déja plaidé, afin qu'il ne conſomme pas le tems en redites inutiles.

On dit auſſi, *Employer* une partie dans un compte, *Inducere in rationem*, *employer* une perſonne ſur l'état; pour dire, la faire comprendre dans l'article d'un compte, dans un des articles des Etats du Roi.

Employé, ée. part.

On dit proverbialement, C'eſt bien *employé*, en parlant de celui à qui il eſt arrivé par ſa faute ou par ſon imprudence quelque malheur ou châtiment qu'il méritoit. On dit auſſi, qu'un homme a *employé* le vérd & le ſec en une affaire, pour dire, qu'il a fait tous ſes efforts pour la faire réüſſir, *nullum non movit lapidem*.

EMPLUMER. v. act. Garnir de plumes. *Ornare plumis, inſtruere,* &c. On *emplumoit* autrefois les fléches, les garrots d'arbalettes. La mode a été d'*emplumer* les chapeaux, de les garnir & charger de plumes. On dit auſſi au figuré, qu'un homme s'eſt bien *emplumé* dans une maiſon, lorſqu'il y a bien fait ſes affaires, qu'il s'y eſt enrichi; comme on dit au réduplicatif, qu'il s'eſt bien *remplumé*, quand il a réparé les pértes qu'il avoit faites.

Emplumé, ée. adj. & part. Il a les ſignifications de ſon vérbe. *Emplumé* a une ſignification particuliére dans la Chirurgie. On appelle une ſuture *emplumée*, celle où l'on paſſe des tuyaux de plume dans les anſes du fil, à châque point qu'on fait, afin de tenir les lévres de la playe ſérrées par le moyen de ces plumes. La ſuture *emplumée* n'eſt plus en uſage.

EMPOCHER. v. act. Mettre dans un ſac. *Condere in ſaccum.* Il n'eſt guères en uſage en ce ſens. Ce blé eſt vendu, il ne reſte qu'à l'*empocher*, à le mettre dans les ſacs, ou poches, pour l'enlever.

Empocher, ſe dit particuliérement de l'argent, ou de quelqu'autre chôſe qu'on ſérre dans ſa poche avec quelque ſorte d'empreſſement & d'avidité. On a joüé tout le jour, mais ce n'étoit pas pour *empocher* l'argent, c'étoit pour traitter la compagnie. Ce Médecin ne revient point chez lui qu'il n'ait *empoché* dix ou douze écus. Il eſt des plus bas, & ne ſe dit qu'en riant dans ce dérnier ſens.

EMPOIGNER. v. act. Prendre & ſérrer avec le poing, ou avec la main. *Comprehendere, in pugnum capere, arripere. Empoigner* une épée, une cognée. Si ce grand corps vous *empoigne*, il vous étranglera. *Empoigner* par les cheveux. Ablan. Il *empoigne* un bâton, & lui en donne ſur la tête. Id.

Empoigné, ée. part. paſſ. & adj.

Ces mots viennent de *pugnus*, comme qui diroit *impugnare, impugnatus.*

Empoigné, ſe dit en térmes de Blâſon, des fléches, javelots & autres chôſes ſemblables, quand il y en a trois, ou plus, au milieu de l'Écu, aſſemblées & croiſées, l'une en pal, & les autres en ſautoir, comme celles des États des Provinces Unies.

EMPOIS. ſ. m. Colle délicate faite d'amidon délayé & cuit, dont on ſe ſért pour affermir le linge, afin qu'il ne ſe chiffonne pas ſi tôt. *Amylum dilutum, maceratum. Alica liquata.* De l'eau d'*empois*. Coller avec de l'*empois*. *Empois* blanc, *empois* bleu. Lémeri dans ſon traité des drogues apprend la compoſition de l'un & de l'autre.

Ce mot vient d'*ampes*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

EMPOISONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on tâche de faire mourir quelqu'un, en lui faiſant prendre du poiſon. *Venenum, veneni præbitio, oblatio, veneficium.* C'eſt une eſpéce d'homicide clandeſtin. L'*empoiſonnement* eſt un crime capital, & qu'on punit du feu.

EMPOISONNER. v. act. Tuer par poiſon; donner du poiſon; mêler du poiſon avec quelque chôſe propre à boire, ou à manger, & le faire prendre à quelque perſonne, ou à quelque animal. On *empoiſonne* auſſi avec des ôdeurs. *Necare veneno, venenum præbere, venena ſpargere.* Ainſi on dit *empoiſonner* un homme, *empoiſonner* un chien. Medée étoit célébre dans l'art d'*empoiſonner*. On avoit *empoiſonné* les viandes, le vin de ce feſtin. On *empoiſonna* avec des gands parfumez Jeanne d'Albret Reine de Navarre, mère de Henri IV.

Empoisonner, ſe dit auſſi par extenſion, de tout ce qui altère la ſanté, ou qui bleſſe les ſens. On nous a donné de la viande puante qui a failli à nous *empoiſonner*. Il s'éxhale de ce cloaque une ſi mauvaiſe ôdeur, qu'elle eſt capable de nous *empoiſonner*.

*Je ſors de chez un fat, qui pour m'*empoiſonner,
Je penſe, exprès chez lui m'a prié de diner. Boil.

Qui pourroit exprimer les ſonges déréglez,
Les phantômes trompeurs, dont leurs ſens ſont troublez,
Quand le ſens allumé d'un feu qui l'empoiſonne,
Au retour du printems, dans leurs veines boüillonne.
Nov. ch. de vers.

On le dit encore d'un mauvais Cuiſinier, qui apprête mal les viandes, qui fait de mauvaiſes ſauces, déſagréables, de mauvais ragoûts &c. tel que celui que Boileau appelle un *empoiſonneur.*

Empoisonner, ſe dit figurément en Morale, des fauſſes doctrines, des mauvaiſes maximes, des mauvaiſes intentions, & généralement de tout ce qui corrompt l'eſprit & le cœur, qui anéantit le mérite des actions. Jamais héréſie n'a tant *empoiſonné* de gens, que l'Arianiſme. Les libértins *empoiſonnent* les jeunes eſprits de leurs méchantes maximes. Cette négligence qui tuë les âmes, qui *empoiſonne* les actions les meilleures. Abbé de la Trape.

On dit auſſi, qu'on *empoiſonne* un diſcours, une hiſtoire, quand on donne un mauvais tour aux chôſes, ou quand on ajoûte malignement à un récit quelques circonſtances qui rendent criminelle une chôſe, qui d'elle-même étoit innocente. Les médiſans *empoiſonnent* tout. Il avoit un fond de mauvaiſe humeur capable d'*empoiſonner* toutes les joyes du monde. S. Évr.

Cet ennuy que la joye avoit ſçu nous couvrir
Revient empoiſonner *la douceur la plus pure;*
Et fait payer avec uſure
Le tems qu'il a paſſé ſans nous faire ſouffrir. De Valince.

Empoisonné, ée. part. paſſ. & adj. *Veneno enectus.* Il mourut *empoiſonné* par ſa femme. J'ai le cœur *empoiſonné* d'une impreſſion de mélancolie que ma mauvaiſe fortune y a faite. M. Scud. Des loüanges, des railleries malignes & *empoiſonnées.*

EMPOISONNEUR, euse. adj. & ſubſt. Qui empoiſonne. *Venenati poculi præbitor.* On a fait ces dérniers jours une exacte recherche & punition des *empoiſonneurs.* En Droit une femme adultère eſt ſoupçonnée d'être *empoiſonneuſe.* Je n'ai pas deſſein de décrier Ariſtote, ni de le traiter d'*empoiſonneur.* S. Évr.

Empoisonneur, ſe dit auſſi d'un mauvais Cuiſinier. On a traité des gens d'*empoiſonneurs*, pour avoir fait de mauvaiſes ſauces. Boileau dit de Mignot, que

Dans le monde entier,
Jamais empoiſonneur *ne ſçut mieux ſon métier.*

On dit auſſi, des *empoiſonneurs* d'eſprits, de récits, &c.

Ces mots viennent du primitif *poiſon*, qui vient du Latin *potio, boiſſon.*

EMPOISSER. v. act. Enduire de poix. *Pice oblinere, inducere, picare.* Il faut *empoiſſer* les cordages & les navires pour les conſérver dans l'eau. Poiſſer eſt plus en uſage. Voyez Poisser.

EMPOISSONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met du peuple dans un étang, après qu'il a été pêché. *Stagni reparatio.* Les Férmiers ſont obligez par leur bail de faire appeller le maître, pour voir faire l'*empoiſſonnement* de ſes étangs à la fin du bail.

EMPOISSONNER. v. act. Mettre du peuple dans un étang pêché. *Stagnum reparare piſcibus, piſcariâ copiâ inſtruere.* Ce Férmier eſt obligé de mettre un millier ou deux de peuple ou de nourrain, pour *empoiſſonner* les étangs, quand il les quitte. Il y a un étang qui s'*empoiſſonne* de deux cent milliers. Bussi Rab.

Empoissonné, ée. part. paſſ. & adj. *Piſculentus, piſcoſus.* Nicod le dit d'une rivière *empoiſſonnée*, qui eſt abondante en poiſſons, & d'une tâble bien *empoiſſonnée*, qui eſt bien ſervie, bien garnie de poiſſons, *menſa piſcibus lautè inſtructa.* Il dit la même chôſe ſur le mot *appoiſſonner.*

EMPOLI. ſ. m. Petite ville Épiſcopale de Toſcane, en Italie. *Empolia, Emporium.* Elle eſt dans le Florentin ſur l'Arno, entre Piſe & Florence, dont l'Évêque d'*Empoli* eſt ſuffragant.

Ce mot s'eſt formé d'*Emporium*, par le changement de l'*r* en *l.*

EMPOLI. Voyez EMBOLI.

EMPORTEMENT. ſ. m. Transport; mouvement déréglé de l'âme, qui la fait ſortir hors des bornes de la raiſon. *Animi motus, impetus, libido, furor, æſtus.* Les gens prompts ont de grands *emportemens* de colère. Les jeunes gens ont des *emportemens* de débauche. Les Auteurs qui écrivent les uns contre les autres tombent d'ordinaire dans l'*emportement.* Ainſi *emportement* ne

ne ſe dit plus que dans le ſens figuré, on ne dit plus *emportement*, pour ſignifier le tranſport de quelque choſe, *exportatio*, *deportatio*. Il y a des gens qui ont l'aigreur, & la malignité de la colère, quoiqu'ils n'en ayent pas les *emportemens*. M. Esp. On ſe ſert ſouvent de ce mot pour exprimer un amour aveugle & outré, qui ne garde nulles meſures: ſi une femme, oubliant la modeſtie de ſon ſexe, s'abandonne à ſa paſſion, ſans avoir même égard aux bienſéances, on dit qu'elle a des *emportemens* mal ſéans à ſon ſexe. Il ſe dit des paſſions agréables, auſſi bien que de celles qui ſont accompagnées de trouble & de violence. Il a des *emportemens* de joye ridicules. Auguſte étoit dans l'âge où les actions de jugement & de conduite donnent plus d'admiration, que ces bourades, & ces *emportemens*, qui ſont ſi agréables à la jeuneſſe. Seg. On le dit encore pour caprice, & déréglement d'imagination. Les livres des Italiens modèrnes ſont pleins de je ne ſçai quels *emportemens*, qui ne nous conviennent pas. Enfin, ſi le mot n'eſt pas détérminé par une épithète, ou par la matière, il retient ſa prémière ſignification, & ſe prend pour un mouvement impétueux de colère. Mais ſi l'on dit, un noble *emportement*, l'épithète corrige ce que le tèrme a de vicieux quand il eſt ſeul. Bouh. Bien des gens préfèrent les ſages *emportemens* de Malhèrbe, aux ſaillies, & aux excès pindariques. Boil. Il répondit avec tout l'*emportement* d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injuſtement. S. Réal.

Eh! ne voyois tu pas dans mes emportemens,
Que mon cœur démentoit ma bouche à tous momens? Rac.

EMPORTE PIÉCE. ſ. m. Tèrme de Cordonnier, & de quelques autres ouvriers. Fèr aigu & tranchant, dont les Cordonniérs ſe ſèrvent pour découper & emporter le cuir lorſqu'ils coupent des ſouliérs. Les découpeurs, les faiſeurs de mouches & de cartes à jouër, & autres artiſans, ont auſſi des *emporte-piéces*. On dit quelquefois *emporte-piéces* dans un ſens figuré, pour ſignifier une raiſon efficace, & contre laquelle on n'a rien à dire, une autorité puiſſante, une intèrceſſion à laquelle on ne peut réſiſter. En ce ſens il eſt bas, & tout au plus du ſtile familiér. Il ſe dit auſſi d'une médiſance ſanglante, & même de la langue médiſante, & des pèrſonnes dont les diſcours ſont véhémens, forts, & font leur effèt, ſoit en bien ſoit en mal. Ce Prédicateur, c'eſt un *emporte-piéce*. Cela eſt bas, & ne ſe dit que par des gens peu polis.

Il y a auſſi en tèrmes de Jardiniér une eſpéce de greffe, qu'on appelle la greffe à *emporte piéce*. Quand on ente à *emporte-piéce* ſur de gros arbres, on fait les entailles dans le bois & dans l'écorce. Liger. Greffer à *emporte-piéce*. Id.

EMPORTER. v. act. Porter quelque choſe dehors: la tranſporter d'un lieu dans un autre. *Efferre*, *exportare*. *Emportez* ce livre chez vous pour le voir à vôtre loiſir. *Emportez* ces meubles au greniér.

Emporter, ſignifie auſſi, Voler, enlever, ravir avec violence. *Auferre*. Les ſoldats ont *emporté* le plus beau & le meilleur de cette maiſon. Il fuit comme ſi le Diable l'*emportoit*. Ce banqueroutiér lui a *emporté* dix mille écus. Les Sèrgens ont *emporté* tous ſes meubles pour les vendre. Ne m'*emportes*-tu rien? Que vous *emporterois*-je? Mol.

Emporter, ſignifie auſſi, Entraîner avec ſoi. *Rapere*, *ferre*. Un torrent *emporte* tout ce qu'il trouve en ſon chemin. On dit auſſi, que la peſte *emporte* les hommes en vingt-quatre heures. Vos ſens trop déciſifs *emportent* facilement vôtre raiſon incèrtaine, & irréſoluë. Boss. Les mouvemens impétueux de Sénèque l'*emportent* ſouvent dans des païs qui lui ſont inconnus. Maleb.

Emporter, ſignifie auſſi, Vaincre, avoir le deſſus, forcer, avoir l'avantage ſur un autre. *Superare*, *præcellere*, *vincere*, *obtinere*, *præponderare*. Il a encheri cette tèrre, & l'a *emportée*. Cet homme eſt haut à la main. Il veut tout *emporter* de haute lutte. Il a *emporté* l'avantage en ce combat, en cette diſpute, en cette partie. On ne dit point, *emporter* la victoire; mais *remporter*. Bouh. Les Platoniciens l'*emportèrent* ſur tous les autres Philoſophes. Port-R. Il a *emporté* ſa cauſe tout d'une voix.

Eh bien! vous l'emportez, *& la faveur du Roi*
Vous élève en un rang qui n'étoit dû qu'à moi. Corn.

On dit auſſi, Cela *emporte* la balance, tant au propre, qu'au figuré, lorſqu'il y a un poids, ou un mérite plus grand que l'autre.

Ne déliberons plus, cette pitié l'emporte. Corn.

Emporter, ſe dit auſſi pour, Prendre de force. *Occupare*. *Emporter* une place d'aſſaut. Ablanc. On eût *emporté* la ville ſi toute l'armée eût donné. Id.

C'eſt, je crois, dans ce ſens que M. Péliſſon a dit figurément *emporter* une objection, pour ſignifier, la réſoudre, y répondre pleinement, y ſatisfaire deſorte qu'il n'y ait plus de difficulté. Ainſi cette objection étant *emportée*, il faut laiſſer à tout cet entretien de N. S. avec les Capharnaïtes & avec ſes diſciples le ſens naturel qu'il doit avoir. Pélisson.

Emporter. Ôter, couper. *Cædere*, *tollere*, *abrumpere*, *abſcindere*. En ſe joüant ils *emportoient* un bras, ou une jambe. Voit.

Emporter. Ôter, faire pèrdre. Une ſaignée *emportera* cette fiévre. Se laiſſer *emporter*; c'eſt ſimplement ſe laiſſer aller, ſe laiſſer entraîner, ne pas réſiſter. Se laiſſer *emporter* à la ſtatuë. Ablanc.

Là (aux ſpectacles) mon cœur à mes ſens ſe laiſſoit *emporter*. L'Ab. Tètu.

Emporter, ſignifie auſſi, Ôter, effacer. *Delere*. Le ſavon, la léſcive, *emportent* toute la craſſe & l'ordure du linge. Le jus de citron, le vèrjus, *emportent* les taches d'encre, les effacent; & généralement tous les acides *emportent* tous les alkalis, parcequ'ils s'en imbibent.

Emporter, ſe dit figurément en Morale, de ce qui a quelque ſuite. *Afferre*, *inducere*, *trahere*, *inferre*. La pèrte d'une bataille *emporte* la déſolation du païs. Voilà une piéce déciſive, qui *emporte* gain de cauſe. On dit auſſi au Palais, Défaut *emportant* profit. On dit auſſi, qu'un mot *emporte* une telle ſignification. *Hanc vim habet*.

Emporter, ſe dit auſſi en parlant des violentes agitations de l'âme; & ſignifie s'abandonner à la colère; s'échaper, ſe déchaîner, déclamer. *Exſcandeſcere*, *furere*. Les gens prompts & colériques s'*emportent* dès qu'on les contredit. Je ſuis violent, & je me ſerois *emporté*. Mol. Ah! vous êtes dévot, & vous vous *emportez*? Id. Alexandre, qui s'*emportoit* fort aiſément, ne put retenir ſa colère. Vaug. Il eſt difficile à un miſérable de parler avec modération, & de ne ſe pas *emporter*. Id. La chaleur m'aura *emporté*, & je crois que j'ai parlé haut en raiſonnant tout ſeul. Mol. Ce Prédicateur s'eſt bien *emporté* contre les vices. Cet Avocat s'eſt *emporté* en injures, en invèctives contre ſa partie. Cet homme eſt fort *emporté*, quand il eſt amoureux. On dit auſſi, qu'un bon Orateur *emporte* les eſprits, qu'il les entraîne à ſon opinion. Le génie du Taſſe l'*emporte* quelquefois trop loin, & il eſt trop fleuri en quelques endroits. Bouh. Le ſublime, & le pathétique, par leur violence & leur impétuoſité, entraînent & *emportent* tout. Boil. Les hommes n'ont aucun but cèrtain dans leur vie, ils ſe laiſſent *emporter* par une légèreté continuelle. Nic.

s'Emporter. Tèrme de Jardiniér. Il ſe dit des arbres, qui ne pouſſent que de groſſes branches, ſans en faire de celles qui doivent fructifier. *Luxuriare*, *laſcivire*. Ces ſortes d'arbres s'appellent *furieux*, & quand ils font de ces gros jèts, on dit qu'ils s'*emportent*. Cette branche s'eſt *emportée*. La Quint. Cet arbre s'*emporte*. Id. On le dit ſur tout des arbres qui par de grands jèts ſont ou des buiſſons trop grands, ou des eſpaliers qui excèdent la hauteur des murailles. Id. Si bien que s'*emporter*, à l'égard des arbres, c'eſt pouſſer plus fortement qu'il n'eſt beſoin. Liger. C'eſt une métaphore tirée de la ſignification précédente, quoique morale; d'où vient qu'on appelle auſſi ces arbres furieux.

Emporter, ſe dit provèrbialement en ces phraſes, Autant en *emporte* le vent; pour dire, Ces promeſſes ne ſont pas ſeures. Madame de la Vigne a dit des ombres,

Il en eſt à mines diſcrétes,
Et d'un entretien décevant,
Mais fiez-vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte *le vent.*

On dit auſſi, qu'un homme *emporte* la piéce; pour dire, qu'il fait des médiſances ſanglantes & cruélles. On dit auſſi, Le plus fort l'*emporte*; pour dire, que les plus puiſſans ont toûjours l'avantage. On dit auſſi, *Emporter* une choſe à la pointe de l'Épée; pour dire, après une longue conteſtation.

Emporté, ée. part. paſſ. & adj. *Ablatus*, *delatus*.

On appelle un *emporté*, un étourdi, un furieux, un violent, un fougeux, un débauché, celui qui eſt dans un grand déréglement de mœurs. *Furioſus*, *amens*, *impotens*. Il y en a qui ne ſe moquent de la Religion, que parcequ'ils ont oüi dire, que les belles maniéres du monde conſiſtent à faire ainſi l'*emporté*; c'eſt ce qu'ils appellent avoir ſecoüé le joug. Pasc. Se voir tuer brutalement par des gens *emportez*. Id. *Emporté* de paſſion. Ablanc. Il eſt *emporté* juſqu'à l'excès dans tous ſes plaiſirs.

EMPOTER. v. act. Tèrme de Fleuriſte. Il ſe dit des œillets, & ſignifie, Mettre dans un pot avec du tèrreau, pour les y cultiver comme en pleine tèrre. *Seponere in vas*. *Empoter* des marcotes. Il faut *empoter* cet œillèt; il eſt tems d'*empoter* ce pied de giroflée. Liger. Ce tèrme eſt de tous les Jardiniérs, & ſignifie, mettre une plante avec de la tèrre dans un pot, pour l'y faire vivre comme en pleine tèrre. La Quint.

Empoter, ſe dit auſſi des confitures, des ſirops, & choſes ſemblables, qu'on met dans des pots pour les conſèrver: ceux qui

ont

ont écrit ſur ces matiéres ſe ſervent de ce mot. Vous *empotez* vos fruits comme la prémiére fois. Instruc. pour les Confit.

EMPOULÉ, ÉE. adj. Voyez Ampoulé. Madame Dacier écrit *empoulé*. Quelle phraſe *empoulée* & pathétique ? Ne diroit-on pas que le R. P. le Boſſu & moi avons voulu relever les autels de ces Dieux, & être plus Payens que les Payens mêmes ?

EMPOULETTE. ſ. f. *Ampulla, genus clepſidræ.* Tèrme de Marine. Aſſemblage de deux phioles faites en poires, jointes l'une à l'autre par un cou étroit, par lequel s'écoule un ſable fort délié de la phiole de deſſus dans celle d'embas ; une cèrtaine quantité de ce ſable ſert à déterminer un cèrtain eſpace de tems *Clepſydra* proprement ne doit ſe dire que des horloges d'eau, mais on le dit auſſi des autres eſpéces d'horloges, dans leſquels le ſable, le plomb, &c. s'écoule à peu-près comme l'eau faiſoit autrefois dans les clépſydres proprement dites, & qui ſont maintenant moins en uſage : c'eſt ainſi que nous appellons *ſable* ces ſortes d'horloges, quoiqu'il n'y ait pas toujours du ſable, mais du plomb, de la coque d'œuf pilée &c. L'*Empoulette* eſt ordinairement d'une demie heure.

EMPOUPPER. v. adj. *Ferire in puppim.* On diſoit autrefois que le vent empouppe le navire, & Ronſard s'eſt ſervi de cette expreſſion, pour dire que le navire a le vent en pouppe.

EMPOURPRER. v. act. *Purpurâ tingere, purpurare.* Colorer de rouge, ou de pourpre. Il ne ſe dit guères qu'en cette phraſe figurée & poëtique. La tèrre fut *empourprée* du ſang de cet Amant infortuné ; pour dire, teinte de ſon ſang répandu.

Tout fleuve, tout ruiſſeau, de ſang teignit ſon onde :
Chaque arbre en empourpra *ſon écorce & ſon cœur.* Chap.

Empourpré, ée. adj. *Tinctus.* Ce mot eſt poëtique, & ſignifie, qui eſt coloré de rouge tirant ſur le noir. Raiſin *empourpré.* God.

Ce mot vient du Latin *purpurare, impurpurare.*

EMPREINDRE. v. act. Imprimer quelque figure ſur quelque chôſe par le moyen de quelque coin ou cachèt. *Imprimere.* Voilà de la monnoye préparée, il ne reſte plus qu'à l'*empreindre*. Il n'eſt guères uſité qu'au participe du paſſif, *empreint*.

Ce mot vient du Latin *imprimere, marquer.*

Empreindre, ſe dit auſſi figurément en Morale, des impreſſions que la nature ou les habitudes font dans nôtre eſprit. Le ſentiment de la vèrtu eſt *empreint* naturellement dans nos âmes. Nous nous préoccupons aiſément des prémiéres opinions qui ſont *empreintes* dans nôtre eſprit.

Empreint, einte. part. paſſ. & adj. *Impreſſus.*

EMPREINTE. ſ. f. *Nota, impreſſio, ſignum, character.* Marque, ou impreſſion que fait une chôſe dure ſur une chôſe plus molle : figure tirée ſur une autre : la matiére qui a reçu la figure s'appelle *empreinte*. L'*empreinte* d'un cachet ſur la cire. On voyoit encore les *empreintes* de ſes piéds ſur la tèrre, qui marquoient ſa fuite. On tire des *empreintes* des médailles avec de la pâte, de la cire, & autres chôſes molles.

Empreinte, ſe dit auſſi de la piéce gravée avec laquelle on fait les *empreintes*, tant des cachèts que des poinçons, en copiant la figure qui eſt gravée deſſus.

Empreinte, ſe dit figurément des impreſſions que les objèts font ſur les ſens, ou ſur le milieu qui les porte aux ſens. On ne ſçait ſi les eſpeces ne ſont point quelque corps ſubtil, comme ſeroit la lumiére, qui reçoive toutes ces différentes impreſſions de tous les corps, & qui ſoit ainſi envoyé & renvoyé inceſſamment de l'un à l'autre avec ces *empreintes* différentes qu'il a priſes de tous côtez. Pelisson.

EMPRENDRE. Vieux mot, pour dire entreprendre. *Incipere, ſuſcipere.*

EMPRESSEMENT. ſ. m. Soin, zéle ; témoignage d'ardeur, d'affection, de diligence. *Diligentia, ſtudium, ardor.* Il faut ſervir ſes amis avec *empreſſement*. On travaille à cet armement avec grand *empreſſement*. Velleius Patèrculus dit en parlant de Séjan, Agiſſant ſans *empreſſement*, & dans l'action même ſemblable à ceux qui ſont oiſifs ; c'eſt-à-dire, ſans précipitation, & ſans ſe donner trop d'agitation, & de mouvement. Bou. Le Roi ébranlé par le moindre revèrs, s'abaiſſoit à des *empreſſemens* qui le faiſoient mépriſer de ſes ennemis. Var. En vérité le monde, & la fortune, à qui les connoît bien, ne valent pas tant d'*empreſſemens*. Ch. de M. Il faut que nôtre *empreſſement* à bien uſer du tems égale la vîteſſe avec laquelle il s'écoule. Nic.

L'avenir remplit nôtre idée,
Il eſt l'unique but de nos empreſſemens. Des-H.

EMPRESSER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, & dans le ſens figuré. Se rèmuer ; faire quelque chôſe avec empreſſement, avec grande diligence, ou affection. *Studere, conniti, ſedulam operam navare, curam ponere &c.* Quand un homme eſt en faveur, tout le monde *s'empreſſe* à lui rendre ſervice, à lui plaire. Il y a des gens qui *s'empreſſent* beaucoup, & leur empreſſement ne ſe tèrmine à rien. Nicol. C'eſt un homme qui fait l'*empreſſé*, le néceſſaire, qui s'intrigue, qui *s'empreſſe*, & qui ſe fourre par tout. *Empreſſer* dans le ſens propre, *comprimere*, eſt vieux, & ne ſe dit plus. Peut-être dans quelques arts on peut dire *empreſſer* pour mettre en preſſe.

Empressé, ée. adj. Qui eſt ardent, remuant, actif, diligent. On a bien plus ſouvent à ſe plaindre des ſots *empreſſez*, que de ces miſérables oiſifs qui ne chèrchent que le repos. M. Scud. L'air *empreſſé* eſt une rechèrche importune, ou une affectation ridicule de marquer de la bienveillance à quelqu'un. Un homme qui fait l'*empreſſé* eſt un homme qui fait le néceſſaire ; qui s'intrigue, qui ſe fourre par tout. Phédre les a décrit dans la fable, *Eſt ardelionum quædam Romæ natio, &c.*

EMPREUT, ou comme écrit Pontus de Tyard, EMPREUX. Vieux mot, qui ſignifie un, le prémier, lorſqu'on commence à faire un dénombrement.

Il eſt formé du Grèc ἐν πρώτοιν, ou plutôt ἐν πρώτοις, comme ſi on diſoit ἔμπρωτος.

EMPRIS. part. Pour *entrepris.* Vieux mot.

EMPRISE. ſ. f. Pour *Entrepriſe.* Vieux mot. Il ſe diſoit ſur tout des actions héroïques des vaillans & preux Chevaliers. Il y avoit des *empriſes* d'armes & des *empriſes* de lettres. *Empriſe* ſe prenoit auſſi pour une danſe, emblême, &c. Les Italiens diſent encore *impreſe*, & les Eſpagnols *empreſas*.

EMPRISONNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met quelqu'un en priſon. *Incarceratio, comprehenſio.* Il a tant coûté pour la capture, l'*empriſonnement* de ce criminel.

Emprisonnement, ſe dit auſſi de la détention d'un priſonniér. *Detentio.* Son *empriſonnement* a duré trois ans. Il faut lever l'écrou de ſon *empriſonnement*. Il a eû décharge & réparation de ſon *empriſonnement*.

EMPRISONNER. v. act. Mettre quelqu'un en priſon. *Conjicere in carcerem, incarcerare, concludere, dare in cuſtodiam.* Les Records, les Pouſſeculs, aident aux Huiſſiers à *empriſonner*, à mettre en priſon. Cet Officier a été *empriſonné* par ordre du Roi.

EMPROSTHOTONOS. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une eſpéce de convulſion tonique, dans laquelle la tête ſe retire ſi fort en devant, que le menton va toucher à la poitrine. Il arrive auſſi que tout le corps ſe courbe en devant, & qu'il fait un arc, & même quelquefois une eſpéce de cèrcle ; juſques-là que les genoux ſe joignent à la tête. Cette maladie vient de la contraction des muſcles antérieurs, principalement de ceux de la tête qu'on appelle maſtoïdiens.

Emproſthotonos eſt un mot Grèc, compôſé de ἔμπροσθεν, devant, & de τόνος, roideur, tenſion ; du vèrbe τείνω, *étendre*.

EMPRUNT. ſ. m. L'argent, ou la marchandiſe qu'on prend d'un ami, ou d'un Marchand, à crédit, à la charge de rendre, ou d'en payer la valeur dans cèrtain tems. *Mutuatio, mutuum.* Cet homme va ſouvent à l'*emprunt*, ne vit que d'*emprunt*. C'eſt toi qui te veux ruiner par des *emprunts* ſi condamnables. Mol.

Emprunt, ſe dit auſſi des taxes que le Roi fait ſur les villes & Communautez, lorſqu'il leur fait payer quelques deniérs, & qu'il leur donne rembourſement à prendre ſur quelques droits qu'il établit en même tems. Cette Province eſt éxempte de tous impôts, *emprunts* & contributions.

Emprunt, ſe dit figurément, quand on ſe pare d'ornemens étrangérs. *Alienus.* Elle étoit moins brillante d'*emprunt* ; mais plus brillante d'elle-même. Ch. d'H. Une femme qui n'eſt belle que parcequ'elle eſt parée eſt une fauſſe belle : elle n'eſt belle que par *emprunt*. Bal. On ne ſçauroit vivre ſans entendement. Il faut en avoir ou par nature, ou par *emprunt*. Gracien. Peu de femmes ont aujourd'hui des viſages naturels ; elles n'en ont plus que d'*emprunt*.

EMPRUNTER. v. act. Demander quelque chôſe à crédit, pour la rendre, ou la payer en un autre tems. *Sumere, petere mutuum. Emprunter* des étoffes. *Emprunter* de l'argent à ſes amis. Je fournis des éxpédiens à ceux qui *empruntent* pour ne rendre jamais. P. Com. *Emprunter* d'un uſuriér.

Ce mot vient d'*impreſtare*, mot de la baſſe Latinité, qu'on a dit dans le même ſens. Du Cange. Le P. Labbe le dérive de *promptum ſive in promptu dare vel accipere.* D'autres le font venir de *promptare*, qui ſe trouve dans la ſignification de *promere, Promo, prompſi, promptum, promptare, impromptare, Emprunter.* Ménage.

Emprunter, ſe dit figurément en Morale, des chôſes qui viennent d'ailleurs : & ſignifie, Prendre, tirer, s'orner, ſe parer. *Abuti, interponere, mutuari, rogare, utendum poſtulare.* Pourquoi

 emprunter

emprunter mon nom ? Les Magiſtrats *empruntent* toute leur autorité du Roi. La lune *emprunte* ſa lumière du ſoleil. Dieu, ſoit en communiquant ſa puiſſance aux Rois, ſoit en la retirant à lui-même, leur fait voir que leur majeſté eſt *empruntée*, & dépendante de ſon autorité ſuprême. Boss. Si l'on *emprunte* le maſque de la vèrtu, elle nous l'arrache bientôt du viſage. Mont. Les femmes n'ont rien de naturel : tout y eſt *emprunté*. Corn.

Châcun cherche pour plaire un viſage emprunté. Boil.

Il ne faut point *emprunter* des manières folâtres, & enjouées, quand on eſt né triſte, & peſant. Bell. L'héréſie prend toûjours ſoin de conſèrver quelques rapports avec la vérité, & d'en *emprunter* les apparences. Font.

L'innocente amitié de la tèrre éxilée,
Retourna dans le ciel : l'eſpoir, l'ambition,
Le plaiſir, l'interêt, empruntèrent *ſon nom.* S. Évr.

Sa beauté mal ornée,
N'a pas encor de l'art emprunté *ſes appas.* Corn.

L'amour n'a rien de beau, d'attrayant & de doux,
*Point de traits ni de feux, qu'il n'*emprunte *de vous.* Voit.

Les déſirs *empruntent* leur nobleſſe de la nobleſſe de leurs ſujèts. Un débauché, ſe plaignant qu'il n'avoit pas d'argent, Socrate lui conſeilla d'en *emprunter* de lui même, en retranchant ſa dépenſe.

On dit auſſi, *Emprunter* une penſée d'un Auteur ; pour dire, ſe l'approprier : *Emprunter* le nom de quelqu'un ; pour dire, Mettre quelque affaire, quelque livre ſous ſon nom ; demander quelque grâce ſous le nom d'autrui, ſous ſa faveur. Étoit-il juſte d'*emprunter* mon nom, pour abuſer de ma Maîtreſſe ? Ablan. On dit auſſi *Emprunter* ſa main, ſon bras, pour lui demander ſecours de l'un ou de l'autre, pour ſe ſèrvir de ſon écriture, de ſon épée.

On dit en matière d'orgues, qu'un tuyau *emprunte*, lorſque le ſommier n'eſt pas ſi bien fèrmé, que le vent qui doit aller dans un tuyau n'entre dans l'autre.

Emprunter, ſe dit auſſi en Arithmétique, lorſqu'il faut ſouſtraire un grand nombre d'un plus petit ; car en ce cas on *emprunte* une dizaine d'un caractère voiſin, dont la valeur eſt diminuée d'autant.

Emprunté, ée. part. paſſ. & adj. *Alienus, mutuus, translatitius.* Les Rois pèrdent prèſque tout le mérite de leurs bienfaits, en les diſtribuant par des mains *empruntées*. Cail. Il tomba dans une imprudence aſſez ordinaire, qui eſt de parler en tèrmes généraux de ſes ſentimens particuliérs, & de conter ſes propres avantures ſous des noms *empruntez*. P. de Cl. Je l'ai ſurpriſe avant qu'elle eût fabriqué ſon teint, & déſarmée de ſes charmes *empruntez*. S. Évr. L'éclat que donnent les richeſſes n'eſt qu'un éclat *emprunté*. Fl. La lumière de la lune & des autre planètes eſt une lumière empruntée du Soleil. C'eſt pour cela qu'on l'appelle auſſi lumière ſeconde, lumière dérivée.

EMPRUNTEUR. ſ. m. Qui emprunte. *Mutuatarius.* C'eſt un pèrſonnage fort mauvais que celui d'un *emprunteur*. Panurge a fait l'éloge des Detteurs & des *Emprunteurs*. Il faut que l'*emprunteur* ſoit majeur. Mol.

Emprunteur. *Qui mutuum accipit.* L'*emprunteur*, en Tèrmes de Palais, s'appelle mutuataire, & même en Latin d'école *mutuatarius* ; mais ce mot ne ſe trouve dans aucun bon Auteur Latin.

EMPRUNTEUSE. ſ. f. Celle qui emprunte.

Que faiſiez vous au tems chaud ?
Dit-elle à cette emprunteuſe. La Font.

EMPTION. ſ. f. *emptio.* Ce mot eſt dans Nicod, mais il n'eſt plus en uſage, nous diſons *Achat.*

EMPUANTIR. v. act. Rendre puant, ſe corrompre. *Odore tetro inficere ; corrumpere.* Voilà un cloaque qu'on cure qui a *empuanti* tout le voiſinage. Cette femme a lâché un mauvais vent qui a *empuanti* toute la compagnie. On le dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. En été la viande s'*empuantit* en deux ou trois jours ; pour dire, ſe gâte, ſe corrompt.

Empuanti, ie. part. paſſ. & adj. *Tetrum odorem anhelans.*

EMPUANTISSEMENT ſ. m. *Fœtor, fœtoris inhalatio.* Il n'eſt guères en uſage, & je ne m'étonne pas que la plupart des Dictionnaires l'ayent oublié.

EMPURIAS. ſ. f. Ville de Catalogne, en Eſpagne. *Empuria, Emporia.* C'eſt la capitale d'un petit païs nommé Ampourdan, ou Lampourdan. C'étoit autrefois une ville des Indigètans. Elle eſt ſur la côte, à ſix lieües de Gironne, & à vingt de Barcelone. *Empurias* a été ville Épiſcopale, mais ayant été ſouvent ruinée pendant les guèrres des Maures, ſon ſiége fut transféré à Gironne.

Empuries. ſ. f. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de Sardaigne. *Emporia, Ampuria.* On trouve encore les ruines d'*Empuries* ſur la rivière de Coquinas, auprès du bourg de Sédina, à deux lieües de Caſtel Arragoneſe, où ſon Évêché fut transféré l'an 1503.

EMPUTER. v. act. *Factitare delationes.* Ce mot eſt dans Nicod, mais il ne ſe dit plus, non plus que Emputeur, *Delator.*

EMPYÈME. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt proprement un amas de pus dans le creux de la poitrine, qui y eſt coulé d'un abſcès crevé. *Empyema.* Il ſuccéde quelquefois à la ſquinancie, à la péripneumonie, & le plus ſouvent à la pleurèſie ; ou bien il s'engendre là d'un ſang épandu de quelque veine ouvèrte, rompuë & corrodée, qui vient à ſe pourrir. Il y a auſſi un *empyème* bâtard, qui procède d'une humeur pituiteuſe & ſereuſe, qui par quelque conduit ſe rend à la poitrine, s'y pourrit, & dégénère en une matière ſemblable au pus. L'*empyème* par ſucceſſion de tems cauſe la phthiſie. Il y a des Auteurs qui écrivent *empième*, & ôtent à ce mot le caractère de ſon origine.

Empyème ſe dit auſſi de l'opération de Chirurgie par laquelle on guérit l'*empyème*. Si la playe eſt à la partie ſupérieure de la poitrine, & qu'on ſoit cèrtain qu'il y a du ſang épanché, il faut de néceſſité faire une contre-ouvèrture, qui ſera ce qu'on appelle *empyème*. Cette opération ſe fait, ou pardevant, ou à la partie poſtérieure de la poitrine, en l'ouvrant entre les côtes avec un biſtouri, pour faire ſortir le ſang & le pus. Voyez M. Dionis ſur cette maladie, & ſur la manière de la guérir, dans ſon traité des opérations.

Ce mot, qui dans ſon origine ſignifie changement *en pus*, eſt formé de deux mots Grècs, ἐν, *en* ; & πύον, *pus* : le ν ſe change en μ dans la compoſition, ce qui arrive auſſi dans les autres langues à l'*n*, quand elle ſe trouve dans la compoſition des mots devant les labiales *b, p*, en Latin *embamma, emblema, emporium*, &c. en François embaûmer, *emblème*, emporter, &c.

EMPYRÉE. adj. & ſ. m. C'eſt le plus haut des cieux, où les Bienheureux joüiſſent de la viſion de Dieu, qu'on nomme autrement le *Paradis. Empireum.* Le ciel *empyrée*, ou abſolument l'*Empyrée*. Ils (Quelques Pères) veulent que l'*Empyrée* eût été créé avant le ciel que nous voyons. Cet *Empyrée*, la demeure de Dieu, & deſtiné à être celle des Saints, éclatant de la lumière la plus vive & la plus pure, ne pouvoit manquer de la répandre juſqu'aux lieux les plus ſombres & les plus profonds de ce bas monde. Mais qu'arriva-t-il quand Dieu créa le ciel que nous voyons & la tèrre ? Ce ciel fit par rapport à la tèrre & aux eaux, qu'il renfèrma dans ſon enceinte, ce que fait une tente, que l'on dreſſe en plein midi dans un lieu découvèrt ; par rapport aux chôſes qui ſe trouvent renfèrmées deſſous. Elle leur dérobe la lumière du ſoleil, & les met dans l'ombre. Le ciel que nous voyons déroba de même à la tèrre & aux eaux la lumière du ciel ſupérieur, ou de l'*Empyrée*, & les mit dans l'ombre qu'il fit, empêchant par l'intèrpoſition de ſon corps que cette lumière ne pénétrât. C'eſt à peu près ainſi que s'en éxplique Euſtathius d'Antioche & S. Baſile, qui ont parlé plus net ſur cela. P. Souciet, *Diſſert. p.* 171. 172.

Ce mot eſt dérivé du Grèc πῦρ, qui ſignifie *feu*, à cauſe de ſa ſplendeur & de ſa lumière.

EMPYRÉUME. ſ. m. Tèrme de Medecine & de Chymie. Qualité qui demeure aux corps qui ont été préparez avec le feu, qui ſe connoît au goût, à l'odorat. *Empyreuma.* Ou c'eſt la chaleur étrangère que le feu imprime, & qui demeure ſur la partie brûlée. Cette chôſe miſe dans l'alembic jette une ôdeur d'*empyréume*, c'eſt à dire, de brûlé.

On le dit auſſi de la chaleur qui reſte ſur le déclin de la fiévre.

Ce mot vient du Grèc ἐμπυρεύειν, *allumer, enflammer.*

EMS, ou EEMS, ou EMBS. ſ. m. Rivière de Weſtphalie en Allemagne. *Amiſius, Amaſius, Amiſia, Amaſia.* Elle a ſa ſource dans l'Évêché de Paderborn, proche de la ville de ce nom & de la ſource de la Lippe. Elle ſe décharge dans le Dollèrt, à demi lieüe de la ville du Emde. Voyez *Monumenta Paderbornenſia p.* 51. 52. 53.

EMU.

ÉMUCHIEZ. Vieux mot de quelques Coutumes, qui ſignifie *évincé. Evictus.*

ÉMULATEUR, ou ÉMULE. ſ. m. Rival, concurrent, qui donne ou qui reçoit de l'émulation. *Æmulus. Emule* ne ſe dit qu'au Collége & des écoliérs. *Emulateur* ſe dit de tous les autres concurrens, ſoit Capitaines, ſoit gens d'étude. On eſt *émulateur* de ceux à qui on voudroit reſſembler.

Ce mot vient du Grèc ἅμιλλα, *diſpute, débat*, d'où le mot Latin *æmulus* a été formé.

ÉMULATION. ſ. f. Noble jalouſie entre les gens de ſçavoir, ou de vèrtu, qui diſputent de la gloire. *Æmulatio.* L'*émulation* eſt ſouvent cauſe des grandes actions : elle va ſouvent juſqu'à la haine. L'*émulation* eſt un aiguillon à la vèrtu. Fl. Platon dit que

que l'envie eſt la fille de l'*émulation*. S. Évr. Il y a de la difference entre l'*émulation* ; & l'envie ; l'une eſt une vertu, l'autre un vice, l'*émulation* admire les grandes actions, & tâche de les imiter ; mais l'envie leur refuſe les loüanges qui leur ſont duës. M. de Scud. L'*émulation* eſt genereuſe ; elle ne ſonge qu'à ſurpaſſer ſon rival ; mais l'envie eſt baſſe, & ne tend qu'à abaiſſer un concurrent. S. Évr. L'*émulation* ſied mal aux Heros ; ils doivent être brâves par les mouvemens de leur cœur, ſans penſer aux actions des autres. Le Ch. de M.

ÉMULGENT, ente. adj. C'eſt une épithéte qu'on donne aux artères qui portent le ſang dans les reins, & aux veines qui en reportent ce même ſang. *Emulgens.* Les artères *émulgentes* viennent du tronc deſcendant de l'aorte, & les veines *émulgentes* vont aboutir au tronc montant de la veine câve.

ÉMULSION. ſ. f. Tèrme de Médecine, eſt un remède liquide & agréable, dont la couleur & la conſiſtence approche fort de celle du lait. *Emulſio, mulſio.* Il eſt compôſé de ſemences ou de fruits oléagineux pilez dans un mortier, & diſſous dans des eaux diſtillées, ou dans des décoctions légéres qu'on exprime, & qu'on édulcore avec du ſucre, ou du ſyrop. Les *émulſions* ont grande affinité avec les amandez, & ont la même couleur, la même conſiſtence, & la même vèrtu. Elles ſèrvent à adoucir la poitrine, pour éteindre l'ardeur des reins, pour tempérer l'âcrimonie de l'urine, & donner repos au malade. La ſemence de melon eſt une des quatre grandes ſemences froides très employée en Médecine dans les *émulſions*. Lémery. On employe la ſemence de citrouille dans les *émulſions*, dans les bouillons, & dans les décoctions.

Ce mot vient du Latin *emulgere*, qui ſignifie, Tirer du lait.

On appelle de l'eau de poulèt *émulſionnée*, quand ont fait cuire un poulèt dans lequel on a mis des quatre ſemences froides. Cette eau ſèrt à rafraîchir le malade.

EN.

EN. Prépoſition qui marque le tems, ou le lieu. *In.* On s'en ſert toûjours, & jamais de la prépoſition *dans*, devant les noms qui ſont ſans article : *en paix*, *en guèrre*, *en* haut, *en* bas, *en* plein midi, *en* été, *en* ſaiſon, *en* tems & lieu. Depuis quelques jours *en* çà. *En* peu d'heures. *En* dedans, *en* dehors. *En* plein Conſeil. *En* Grèce, *en* Italie. Il eſt *en* cage. Voyez Dans.

En. Quand cette prépoſition ſe trouve devant l'advèrbe *ſi* accompagné d'un adjectif, elle ne ſe met point d'ordinaire en prôſe qu'on ne mette le mot *un* ou *une* entre *en* & *ſi*. On ſe plaît *en un ſi* beau lieu que celui-ci, *en une ſi* belle campagne que celle-ci. Vaug. Rem. Nouv.

En. Cette prépoſition ſe met ſans article devant les noms de Royaume, ou de Province, connus de tems immémorial, Aller *en* Allemagne, *en* Pologne, *en* France, *en* Champagne, *en* Picardie, *en* Aſie, *en* Afrique. On excepte de cette régle ces mots, le Péloponêſe, le Pèrche, le Mayne, car on dit aller *au* Péloponêſe, *au* Pèrche &c. Tout de même qu'on dit à avec les noms de Villes, à Paris, à Rouen, à Amſtèrdam, à Rome, à Florence ; & on en excepte le Mans, & le Caire. Aller au Mans, aller au Caire, parceque ces deux Villes ont l'article *le* dans leur nominatif. On diroit auſſi mieux, Aller dans l'Iſle de France que *en* l'Iſle de France ; car pour à l'Iſle de France, quoique ce nom ait l'article au nominatif, il ne le faut jamais dire.

En, ne ſe met pas devant les noms de Royaume, ou de Province du Nouveau Monde : car on dit aller *au* Japon, *au* Perou, *à la* Virginie, &c. Il en faut excepter le Canada ; car on dit aller *en* Canada. Et même aller *en* Chine, car c'eſt ainſi que parlent les François qui ſont dans ces païs-là, & leur uſage a ſemblé à quelques pèrſonnes devoir faire la régle des autres. Cependant aller *en* Chine n'eſt point établi à Paris, ni aucune part en France, & bien des gens ſont étonnez d'entendre parler ainſi. L'uſage eſt de dire aller à la Chine.

En, ſèrt auſſi à montrer les divèrſes circonſtances des chôſes, & les divèrſes maniéres d'agir. Cet homme étoit *en* pourpoint, *en* chemiſe. Ce Prélat a officié *en* mître & *en* chappe, *en* habits pontificaux. Il a agi *en* brâve homme. Je l'ai vû *en* beſogne. *En* dépit de vous. *En* contre échange. Il a vécu *en* paix & *en* joye. *En* quoi que ce ſoit. *En* quelque façon. Il a été tranſporté *en* corps & *en* âme. Cet homme écrit bien *en* prôſe & *en* vèrs. Il a achevé une piéce *en* 10 jours.

En, marque auſſi l'imitation, la reſſemblance. Une femme habillée *en* homme, c'eſt-à-dire, comme un homme. Un vaiſſeau mâté *en* galère, eſt un vaiſſeau qui n'a que deux mâts ſans mât de hune : mâté *en* fregate, eſt celui dont les mâts ſont pliez ou arquez *en* avant ; mâté *en* chandeliér, eſt celui dont les mâts ſont fort droits ; mâté *en* caravelle, eſt celui qui eſt mâté de quatre mâts, ſans mât de hune ; mâté *en* heu, qui n'a qu'un mât au milieu. La prépoſition *en* ſe prend à peu près de même dans tous les arts. Une voûte *en* bèrceau. Un homme peint *en* Hèrcule, habillé *en* grand Seigneur, &c. Moüiller *en* pate d'oye, c'eſt moüiller trois ancres à la fois, ce qu'on fait en un gros tems. On diſpôſe les ancres en triangle, une à bas bord, une à ſtribord, & une au vent, ce qui a paru reſſembler à une pate d'oye. Une tèrre *en* friche, eſt une tèrre qui n'eſt point labourée. On dit que le Royaume de France ne tombe point *en* quenoüille ; c'eſt-à-dire, que les femmes n'ont point de droit à la ſucceſſion de la couronne. On dit encore, ouvriér *en* ſoye, tourneur *en* bois, *en* yvoire, &c. Marchand *en* gros & *en* détail. Un homme armé de piéd *en* cap ; c'eſt-à-dire, depuis les piéds juſqu'à la tete. *Cataphractus.* On dit un vaiſſeau armé *en* courſe, armé *en* guèrre, &c. On dit auſſi manger ſon blé *en* vèrd.

En, eſt auſſi une particule qui marque le gérondif. Tout *en* riant. Il s'eſt bleſſé *en* marchant. On eſt heureux *en* aimant.

En, comme dans cette phrâſe, Je m'*en* vais, eſt l'*inde* des Latins, & le *ne* des Italiens, *io me* ne *vo*. Cette particule ſe met ſouvent avec ce vèrbe *aller*. *Allez* vous *en*. Je *m'en ſuis allé*. On la trouve deux fois dans une même phrâſe dans un Auteur moderne, qui dit, je m'*en* ſerois cent fois *en-allé*, ſans &c. La même particule ſe joint auſſi à d'autres vèrbes qu'à ceux qui ſignifient du mouvement, & elle ſignifie en ces occaſions autre chôſe que le lieu : c'eſt une particule relative en général, qui ſignifie la chôſe dont on a parlé. Il m'*en* a parlé, il m'*en* a écrit, il vous *en* expliquera les raiſons, il m'*en* a entretenu &c. On dit auſſi il m'*en* a coûté bon, pour dire, il m'*en* a coûté beaucoup d'argent, de peines, de fatigues, &c. Dans ces phrâſes *en* ſe rapporte quelquefois à ce qui précéde, comme dans cette phrâſe, Vous avez donc acheté une maiſon, oüi ; mais il m'*en* a coûté bon. Quelquefois *en* ſe rapporte à ce qui ſuit, comme dans cette autre phrâſe, Il m'*en* a coûté bon pour être bien logé.

Ah ! Seigneur, c'en eſt trop, & ma reconnoiſſance
Ne peut jamais égaler vôtre amour. Recueil de vèrs.

Ces bras ouvèrts, ces mains, ces piéds pèrcez,
Qui ſemblent demander, Pécheurs, en eſt-ce aſſez. Ibid.

En, dans la compoſition, ſignifie être dedans, ſi la ſignification eſt neutre, ou paſſive, *Engouffrer*, *enraciner*, & mettre dedans, ſi la ſignification eſt active, *Enſemencer*, *enfourner*, *enfiler*, *enferrer*, &c.

En, tèrminaiſon de pluſieurs noms. Nous tèrminons en *en* les noms Latins tèrminez en *anus*, quand la voyelle *i* précéde la lettre *e*, & l'on dit Tèrtullien, Juſtinien, Veſpaſien, Cyprien, &c. & cet *e* retient alors le ſon qui lui eſt propre, & ne prend point celui de l'*a*, comme quand il y a quelque lettre après l'*n* qui ſuit. Quand l'*e* n'eſt point precédé d'une voyelle, on tèrmine ces nom en *an*, Trajan, Sejan, &c.

En, ſèrt auſſi aux advèrbes & aux conjonctions. *En* tout & par tout. *En* grand & *en* petit. *En* tout cas. *En* après. *En* outre. *En* ce que. On s'en ſèrt, par exemple, pour expliquer une comparaiſon. Il *en* eſt des hommes, comme des animaux. Mr de Vaugelas veut qu'on retranche ici la particule *en*. Mais cela feroit un double ſens, & pour ôter toute équivoque, les Écrivains exacts la laiſſent dans cette phrâſe. Ce n'eſt pas même une faute de s'*en* ſervir, lorſqu'elle n'eſt point néceſſaire pour éviter l'ambiguité : Il *en* eſt des diſcours de même que des corps, qui doivent leur principale excellence à l'aſſemblage, & à la juſte proportion de leurs membres. Boil. Cette particule entre avec grâce dans beaucoup de maniéres de parler, quoiqu'elle n'y ſoit pas relative. Il *en* uſe mal ; ils *en* ſont venus aux groſſes paroles. Bouh. Corn.

En, ſe met après quelques vèrbes, pour ſignifier la maniére. Mais il faut remarquer qu'on ne dit point en François commencer *en* ; il faut dire, commencer par ; mais on dit fort bien finir *en*. Les mots qui commencent par *in*, les mots qui finiſſent *en ment*. Cette faute eſt d'autant plus à remarquer que le P. Bouhours luimême reconnoît qu'il y eſt tombé.

En, a encore d'autres ſignifications & régimes, qu'il faut apprendre des Grammairiens. Anciennement *en* ſe diſoit pour *on* : l'*en* dit, au lieu de l'*on* dit, & le peuple le dit encore en bien des endroits. Mais avant que rien *en* commence. *En* eſt auſſi un mot employé devant les noms propres d'hommes, comme pour dire, Monſieur, ou Madame. Cela ſe voit en la diſpute de Sordel & Guillem, Poëtes Provençaux, que Vigenère rapporte. Elle commence ainſi,

En *Sordel que vous es ſemblan,*
De la pros Conteſſa priſan ?

C'eſt-à-dire, Sordel, que vous ſemble de la vaillante Conteſſe tant priſée ? On parle encore ainſi aux villages de Puilaurens, Revel, Soréſe, & en l'Auragеois, où on dit *en* Pièrre, *en* Jean,

&

& pour les femmes ils mettent *na*, & diſent, *na* Jeanne, *na* Catherine. De là vient que lors que nous ne ſçavons pas le nom d'une perſonne au vrai nous mettons une *N.* capitale au lieu d'icelui. Tout ceci eſt pris de Borel.

En, quand il veut dire *dans*, ou *dedans*, il vient d'*in*, ou d'*intra*, *en* terre, *en* cave.

ENA.

ÉNACIM. ſ. m. plur. ou ÉNACIN & ÉNAKIM. ſ. m. & ſing. Nom de peuple dans l'Écriture. *Enacim.* Les *Enacim*, ou, comme dit M. de Saci, les *Enacins*, ou les *Enakins*, comme parlent les Des Marêts, & les *Hanakins* ſelon la Traduction de Genêve, étoient des Chananéens, qui étoient la poſtérité d'Énac, qui leur avoit donné ſon nom. Ils habitoient dans la partie méridionale de la têrre de Chanaan, dans le têrritoire de la ville d'Hébron, qui étoit leur capitale. Énac étoit fils d'Arba. Les *Enacim* étoient d'une taille giganteſque, & les Hébreux que Moyſe envoya à la découvêrte de la têrre promiſe en furent ſi épouvantez, qu'ils jettèrent la têrreur parmi tout le peuple, qui ne voulut point marcher contre ces géans. Nombr. XIII. 29. 34. Deut. I. 28. II. 10. 11. 21. IX. 2. Joſué cependant & Caleb les défirent & les chaſſèrent, de ſorte qu'il n'en reſta que peu à Gaze, à Gath, & à Azoth. Joſ. XI. 21. 22. XV. 13. XXI. 11.

Énac, ענק, à ce que l'on croit, vient de ענק, qui ſignifie un collièr, un carquant d'honneur, comme ſi ce nom venoit de ce qu'Énac & les *Enacim* ſes deſcendans portoient des colliérs pour ornement, comme on en donne aujourd'hui aux valêts Maures que l'on prend à ſon ſervice.

ÉNAGALLIM. Voyez ENGALLIM.

ÉNAGDOWNE. ſ. f. Petite ville Épiſcopale, réduite en village. *Anagdunum*, *Enacdunum*. Elle eſt dans la Connacie, en Irlande, entre la ville de Gallouay & celle de Tuam, à l'Archevêché de laquelle ſon Évêché a été uni, auſſi bien que deux autres.

ÉNAÏM. ſ. m. Nom de lieu dans l'Écriture. *Enaim.* Quelques-uns croyent qu'*Enaim* eſt un nom propre de lieu; Philon *De Profugis* p. 471. Euſèbe *Onom.* au mot Αἰνᾶν, & Procope de Gaze ſur le Ch. XXXVI. de la Genêſe, ſont de ce ſentiment, & penſent que c'étoit un village ainſi nommé d'une fontaine qui étoit là; car עין, *Ain*, ſignifie *fontaine* en Hébreu. Il ſeroit mieux de dire, qu'il y avoit deux fontaines, parcequ'*Enaim* eſt le duel, qui ſignifie une double fontaine. D'autres, comme S. Jérôme, prétendent que ce nom ſignifie *bivium*, un endroit où un chemin ſe ſépare en deux, où il fourche. Ce lieu étoit ſur le chemin de Thimna. C'eſt apparemment le bourg qu'Euſebe appelle Bethemim, & qu'il dit être proche de Mambré. Le P. Lubin le confond mal à propos avec Énam, en ſuivant Zieglérus, qui eſt tombé dans la même faute.

ÉNALLAGE. ſ. f. Têrme de Grammaire. C'eſt une figure Grammaticale, par laquelle on change & on renvêrſe le diſcours, contre toutes les régles de la langue. *Enallage.* Ces changemens ne ſont pourtant pas tout-à-fait arbitraires, ni ſans raiſon.

Ce mot vient du Grèc ἐναλλαγή, formé du vêrbe ἐναλλάττειν, qui ſignifie *changer*, auſſi bien que le vêrbe ſimple ἀλλάττειν.

ÉNAM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Enam.* C'étoit une ville ſituée dans la plaine de la Tribu de Juda. Joſ. XV. 34. Quelques-uns croyent qu'elle s'appelle *Haenam*, parce que le texte Hébreu l'écrit העינם, mais d'autres veulent que le ה, ſoit l'article.

ENAMÉRER. v. act. *Inamarare.* Ce mot eſt dans Ronſard pour dire rendre une chôſe amère. Nicod croit que Ronſard a formé ce mot ſur l'Italien *inaſprir.* Quoi qu'il en ſoit, *enamérer* n'eſt point d'uſage, quoique nous n'ayons point d'autre mot pour exprimer la même chôſe. On dit rendre amèr, donner de l'amêrtume.

ÉNAMOURÉ, ÉE. adj. Vieux mot, qui ſignifie, Amoureux, & qui ſe dit encore quelquefois dans le burleſque. Il eſt *énamouré* d'une donzelle. Il s'eſt amouraché eſt mieux.

ÉNAN. ſ. m. Nom de lieu dans l'Écriture. *Enan.* C'étoit un village qui étoit aux limites de la têrre de Chanaan, promiſe aux Juifs, Nombr. XXXIV. 9. Ézéchiel C. XLVIII. 1. dit que c'étoit le têrme du têrritoire de Damas, & il l'appelle *Enon*, ou *Hbaſer Enon*, que la Vulgate traduit *Atrium Enon.* Ce lieu fut donné à la Tribu de Nephthali, & il étoit une de ſes bornes du côté du ſeptentrion.

ENARRHEMENT. ſ. m. Arrhement, action d'enharrer, de donner des arrhes, engagement, retenuë d'une marchandiſe par des arrhes données; achapt de grains ſur piéd & avant la recolte. L'Ordonnance de Police du 31ᵉ Août 1699. art. XI. porte, Et quant aux *enarrhemens* de grains qui peuvent avoir été faits ſix mois avant la date des Préſentes, nous les avons caſſez & révoquez. DE LA MARE, *Traité de Police*, *T. II. p.* 708.

ENARRHER. v. act. Arrher, donner des arrhes pour une marchandiſe, l'arrêter, la retenir en donnant des arrhes. Acheter des blez, ou d'autres grains ſur piéd, avant la recolte. *Arrham*, ou *Arrhabonem dare.* Une Ordonnance de Police du 31ᵉ Août 1699. porte à l'art. 11. Faiſons défenſes auxdits Marchands, & à tous autres, de quelque qualité & condition qu'ils ſoient, d'*enbarrer* ni acheter les blez & autres grains en vêrd, ſur piéd, & avant la recolte. DE LA MARE, *T. II. p.* 708.

Dans une Ordonnance de Police du Châtelet de Paris du 23ᵉ Novembre 1546. rapportée dans le même ouvrage T. II. p. 730. on écrit *enerrer*, au lieu d'*enbarrer*. Ou Blayérs, Patiſſiérs, Meuſniérs, & Boulangérs de ladite ville & fauxbourgs de Paris, tenans ouvroir, n'aillent au devant deſdits grains, ni iceux marchandent, barguignent, ou *enêrrent*, ne faſſent marchander, barguigner, & *enerrer.*

ENARTHRÔSE. ſubſt. f. Têrme de Médecine. Voyez DIARTHRÔSE.

ÉNASER. v. act. Ôter le nez, couper le nez. Il eſt vieux. *Enaſer* vient de *enaſare*, comme dit Mʳ Ménage.

ENAVANT. adv. *Ulterius ante*, ou *inante.* On ne fait quelquefois qu'un mot de ces deux prépoſitions *en* & *avant*. On dit auſſi tout en un mot *dores en avant* ou *doreſnavant*.

ENB.

ENBUVER. v. act. Vieux mot. Abbreuver, donner à boire à des chevaux, à du bétail. *Adaquare.* L'Auteur du *Flandria illuſtrata* rapporte une ancienne lettre où l'on trouve *enbuver* les chevaux.

ENC.

ENÇA. adv. *Abhinc.* Depuis mille ans *ença.* BENSERADE. Pluſieurs habiles hommes qui ont fleuri depuis cent ans *ença* ont mis la main à la plume. DE MÉZIRIAC.

Cette expreſſion *ença* n'eſt ni du grand ſtile, ni du bel uſage.

ENCABANNEMENT. ſ. m. On appelle en têrmes de Marine *encabannement* du vaiſſeau, la partie de ſon côté qui rentre, ou qui ſe retrécit depuis la ligne du fort juſqu'au plat bord.

ENCÆNIES. Voyez ENCÉNIES. Ce n'eſt point l'uſage de mettre des *æ*, cette diphtongue n'étant point Françoiſe. On écrivoit autrefois *aer*, comme en Latin maintenant on écrit *air*, & même dans les mots étrangérs, comme *Cæſar*, *Encænia*. On écrit Céſar, Encénies, &c.

ENCAFATRAHÉ. ſ. m. Bois plein de veines, d'une couleur vêrte, qui ſe trouve dans l'Iſle de Madagaſcar. Il a l'odeur des rôſes, & eſt bon aux maux de cœur & aux défaillances, ſi on l'applique deſſus, ou au creux de l'eſtomac, après l'avoir broyé avec de l'eau ſur une piêrre.

ENCAGER. v. act. Mettre en cage, enfêrmer dans une cage. *Caveâ includere.* Les vieux oiſeaux qu'on *encage* ne vivent pas longtems. *Encager* ſe dit proprement des oiſeaux, mais on le dit auſſi des arbres. *Encager* les jeunes arbres. *Plantas arborum ſepire, circummunire caveis.* C'eſt les entourer d'épines, ou d'autres chôſes, pour empêcher les animaux de venir les ronger quand ils ſont encore jeunes & tendres.

ENCAGÉ, ſe dit figurément de ce qui eſt enfêrmé dans quelque clôture. *Concluſus.* Ainſi on a dit des écoliérs d'un Collége.

Que ce petit peuple encagé,
Cribit vivat pour un congé.

ENCAISSEMENT. ſ. m. L'action d'encaiſſer.

Encaiſſement d'Orangér. LA QUINT. Il eſt tems de donner un *encaiſſement* à cet orangér. Ce grenadiér a beſoin d'un *encaiſſement.* LIGER. Le déſordre des orangérs peut venir du côté de l'*encaiſſement*, qui peut-être aura été mal fait, & en de méchante têrre, ou qui n'aura pas été renouvellé au beſoin. LA QUINT.

ENCAISSER. v. act. Mettre dans une caiſſe des marchandiſes. *Capſâ concludere.* Il faut *encaiſſer* ces figuiérs. LIGER.

ENCAISSER, ſignifie auſſi, Mettre de l'argent en caiſſe, à part, ſoit pour le garder, ſoit pour le deſtiner aux frais & avances de quelque entrepriſe. *Seponere in arcâ ſervare.*

ENCAISSER, eſt auſſi un têrme de Jardiniér, qui ſignifie Mettre un petit arbre dans une caiſſe. *Encaiſſer* des orangérs.

ENCAISSÉ, ÉE. part. & adj. *Capſâ concluſus.* Quoique les arbres nouveaux *encaiſſez* ſoient quelquefois un aſſez longtems ſans rien faire, comme ſi ils étoient engourdis; cependant il n'en faut point déſeſpérer, tandis qu'on y remarquera quelque apparence de vêrd. LA QUINT.

Ces mots viennent d'*en*, & *caiſſe*. Voyez ces deux mots.

ENCAN. ſ. m. Vente publique de meubles, qui ſe fait par autorité de Juſtice, & par un Sêrgent, qui les adjuge au plus offrant & dêrnier enchériſſeur. *Auctio*, *publicatio.* Les meubles vendus à l'*encan* ne ſe peuvent revendiquer.

Ces

Ces ventes s'appelloient autrefois *inquans*; & il y a apparence, à ce que quelques-uns diſent, que ce mot vient de *in quantum*, *combien*. Ménage & Du Cange tiennent qu'il vient de *incantum*, & de *incantare*, qui ſignifie *entoner*, crier haut, proclamer. Caſeneuve le fait venir d'*inquatum*, qui ſignifie, *combien*.

On dit figurément & baſſement, Mettre ſa ſageſſe à l'*encan*. *Venalem exponere*. Ablanc.

ENCANAILLER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Hanter la canaille, le bas peuple. *Vileſcere*, *ſordeſcere*. Ceux qui ont ſoin de l'éducation des enfans, doivent prendre garde qu'ils ne s'*encanaillent* point, qu'ils ne hantent pas des gens de néant. Molière fait dire à une précieuſe, le goût des gens eſt étrangement gâté, & le ſiécle s'*encanaille* furieuſement.

Encanaillé, ée. part. & adj. *Ignobilis*, *ſordidus*.

ENCANTHIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une tumeur de la caroncule lacrymale ſituée au grand coin de l'œil; il eſt oppôſé au *rhyas*, qui eſt une diminution ou conſomption de cette même caroncule. *Enchantis*. L'*encanthis* eſt cauſé par un fluxion qui ſe fait ſur cette partie, ou par un ulcère de cette partie, qui n'a pas été déſſéchée aſſez tôt.

Ce mot eſt Grèc; ἐγκανθὶς, vient de la prépoſition ἐν, & de κανθὸς, le coin de l'œil.

ENCAPPÉ. adj. m. Tèrme de Mèr, Être contre les caps. *Inter promontoria poſitus*. Cela ſe dit, par exemple, lorſque revenant de la mèr on ſe croit entre les caps de Finiſtèrre, & Oueſſant.

ENCAPUCHONNÉ, ée. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Capuciatus*, *a*. Les *Encapuchonnez* ſont des hérétiques qui s'élevèrent en Anglètèrre l'an 1387. Ils ſuivoient les èrreurs de Wiclef, & ſoutenoient l'apoſtaſie de Pièrre Pareſhul, Moine Auguſtin, qui quitta ſon Ordre, & l'accuſa de pluſieurs crimes. On leur donna le nom d'*Encapuchonnez*, parcequ'ils ne ſe découvroient point devant le S. Sacrement.

ENCAQUER. v. act. Mettre dans une caque. *Cado includere*, *ſuperingerere*. *Encaquer* des harengs.

ENCASTELURE, ou ENCASTELLEMENT. ſ. m. Maladie ou douleur qui vient aux piéds des chevaux par la ſécheresſe & étreciſſement de la corne, & qui les fait ſouvent boitèr. *Jumentarii tali obductio ex coeunte ungulâ*. L'*encaſtelure* eſt cauſée par la ſéchereſſe & l'étreciſſement de la corne des piéds, qui reſſèrre des deux côtez du talon.

ENCASTELÉ, ée. adj. Qui ſe dit d'un cheval ou jument, dont le talon eſt trop étroit, & dont la fourchette eſt trop ſèrrée, enſorte que les deux côtez s'approchent de trop près, & quelquefois juſqu'à ſe joindre. On le dit auſſi de toutes les bêtes de pied rond. Pour remédier à ce mal il faut leur faire ouvrir le talon avec le boutoir juſques au vif.

Nicod dit que le mot *encaſtelé* vient par métaphôre, de ce que la bête *encaſtelée* a le piéd enfèrmé par le talon comme d'un château, *caſtellum*.

On appelle figurément un homme *encaſtelé*, qui a le crâne étroit, & qu'on accuſe d'un peu de folie.

ENCASTILLAGE. ſ. m. C'eſt la partie du vaiſſeau qui ſe voit depuis l'eau juſqu'au haut du bois. *Commiſſura*.

ENCASTILLEMENT. ſ. m. Mot d'Artiſan. Enchâſſement. *Incaſtratura*.

ENCASTILLER. v. act. *Incaſtrare*, *aptare*, *committere*. Mot d'Artiſan. Enchâſſer. Pomey. Danet. Il peut ſe prendre auſſi quelquefois dans le ſens figuré, pour mettre quelque chôſe dans un endroit où elle convient; donner à quelqu'un une place, un emploi dont il eſt digne, dont il s'aquittera comme il faut. On dit en particulier qu'un vaiſſeau eſt *encaſtillé*, lorſqu'il eſt fort élevé par ſes hauts, c'eſt-à-dire, par les parties qui ſont ſur le pont, telles que ſont les deux gaillards, ou châteaux, & la mâture, & on dit qu'il eſt *accaſtillé*, lorſqu'il eſt accompagné d'un château d'avant & d'un château d'arrière. Oz. Cela me fait croire que le mot d'*encaſtillé* en ce ſens pourroit bien venir de *caſtellum*.

ENÇASTREMENT. *Immiſſura*, *inſitio*, *incaſtratio*. Faire un *encaſtrement*, c'eſt encaſtrer.

ENCASTRER. v. act. Tèrme de Charpenterie. Enchâſſer, joindre enſemble. *Inſerere*, *inſertare*, *committere*, *jungere*, *incaſtrare*. C'eſt, Enchâſſer par entaille, ou par feuillure une pièrre dans une autre, ou un crampon, de ſon épaiſſeur, dans deux pièrres pour les joindre.

ENCAVEMENT. ſ. m. L'action d'encaver. *Demiſſio in cellam vinariam*.

ENCAVER. v. act. Mettre dans la câve. *Demittere in cellam vinariam*, *in hypogeum devolvere*. Il faut laiſſer bouillir le vin avant que de l'*encaver*.

Nicod a pris auſſi *encaver* pour creûſer, *Cavare*, *excavare*. Il ne ſe dit point en ce ſens là.

Encavé, ée. part. *Demiſſus in cellam vinariam*.

ENCAVEUR. ſ. m. Celui qui encâve. *Qui devolvit in hypogeum*, *molitor doliarius*.

ENCEINDRE. v. act. Entourer, environner, enfèrmer une ville, un bois, un champ de murailles, de hayes, de foſſez, de filets, d'hommes armez, pour en boûcher les avenuës. *Cingere*. Il coûtera beaucoup à *enceindre* cette ville de murailles. L'Ordonnance des Eaux & Forêts oblige ceux qui ont des bois auprès de ceux du Roi de les *enceindre* de foſſez. Dans une chaſſe générale du loup on *enceint* un bois de païſans armez. Ce mot eſt peu uſité, ſi ce n'eſt à ſon participe paſſif, qui même n'eſt guères en uſage.

Enceint, einte. part. & adj. Ils ont été contraints de ſe rendre, parcequ'ils étoient *enceints* d'ennemis de tous côtez. On évite de ſe ſèrvir du féminin, qui eſt comme détèrminé, & conſacré à une autre ſignification, qui va ſuivre.

ENCEINTE. adj. f. Femme groſſe d'enfant. *Gravida*, *pregnans*, *fœta*. On ſurſeoit l'éxécution des femmes condamnées, quand elles ſe trouvent *enceintes*. On dit quelquefois *enceinte* au figuré, en parlant d'autres chôſes que des femmes.

> *Ce ſuc dès qu'on la couppe* (la branche) *auſſitôt rabbatu*
> *Aux branches d'alentour partage ſa vertu;*
> *Répare abondamment leurs forces preſque éteintes,*
> *Et groſſit tous les fruits dont elles ſont* enceintes.
>
> Perrault.

Ce mot vient de *incincta*, comme qui diroit *ſans ceinture*, parceque les femmes groſſes ne doivent point être gênées dans leurs habits, ni porter de ceintures. C'eſt là l'étymologie ordinaire. On peut auſſi faire venir *enceinte* du Latin *inciens*, ſelon Mr Ménage. Je m'étonne que ce ſçavant homme diſe que nos anciens appellent ainſi une femme groſſe, & qu'il remarque que ce mot eſt encore en uſage en pluſieurs provinces de France, & que Mr d'Ablancourt & Mr Patru s'en ſoient ſèrvis. Il veut faire entendre par là que ce mot n'eſt plus en uſage. Il l'eſt cependant autant qu'il ait jamais été. On diſoit autrefois & on écrivoit *encheinte*.

ENCEINTE. ſ. f. Clôture qui fèrme une ville, une maiſon, un champ. *Ambitus*, *circuitus*. L'*enceinte* de la ville de Nanquin eſt de vingt milles d'Italie. Il eſt fait dans l'*enceinte* de la maiſon. Pat. L'*enceinte* des tranchées pouvoit tenir dix mille hommes. Ablanc. Il ſignifie encore, le circuit, l'étenduë. Il ſe trouva renfèrmé dans l'*enceinte* d'une famille paiſible & pieuſe. Flech.

Enceinte, en tèrmes de fortification, eſt le contour d'une place compôſé de baſtions & de courtines. C'eſt auſſi le compôſé des ouvrages qui l'environnent, tels que ſont les remparts, les foſſez, les baſtions, les demi lunes, les ravelins, les cornes, les couronnemens, &c. La ſimple *enceinte* renfèrme un rempart, un foſſé, une eſplanade. La 2e comprend le chemin des rondes couvert d'un parapèt. La 3e *enceinte*, ou baſſe *enceinte*, eſt ce qu'on appelle autrement fauſſe braye. Ozan.

Enceinte, ſe dit auſſi en tèrmes de chaſſe, lorſqu'on tend des toiles, ou qu'on poſte des chiens ou des chaſſeurs autour d'un bois, ou d'un lieu où on veut chaſſer. On dit auſſi, Faire ſes *enceintes*, *ſaltus indagine cingere*, prendre ſes cernes, quand on fait divèrs ronds autour des plus fraiches voyes & allures de la bête, pour s'aſſurer où elles aboutiſſent, & de là conclure l'endroit où elle eſt embûchée.

ENCEINTURER. Vieux mot, qui ſignifioit, engroſſir, rendre enceinte. Mehun, au Codicille.

> *Vierge qui du corps Dieu ton fils* enceinturas. Borel.

Les Italiens diſent dans la même ſignification *incingere* pour *ingravidare*.

ENCÉNIES. ſ. f. Mot Grèc, qui ſignifie Reſtauration, rénovation. *Encænia*. C'étoit une fête que célébroient les Juifs le 25 du 9e mois pour la Dédicace du Temple faite par Judas Machabée, après qu'il eut été pillé, & pollué par Antiochus Épiphanes. On célébroit encore deux autres *Encénies*: la Dédicace faite par Salomon, & celle qui fut faite par Zorobabel au retour de la captivité. Ce mot eſt dans le Grèc & le Latin de pluriel, & c'eſt pourquoi je crois qu'il faut auſſi le faire de pluriel en François, & mettre une *s* au bout, *encénies*, les *encénies*. Ce mot n'eſt pas aſſez uſité dans nôtre langue pour conſulter là deſſus l'uſage, qui pourroit être contraire à la régle, comme en bien d'autres chôſes. Mais juſqu'à ce que l'uſage le détèrmine, il faut ſuivre la régle & l'analogie.

Ce mot vient du Grèc ἐγκαίνια, formé de la prépoſition ἐν, & de καινὸς, qui ſignifie nouveau. On trouve auſſi dans les Pères & dans l'hiſtoire Écléſiaſtique *encænia* pour la dédicace des Égliſes Chrétiennes. S. Auguſtin témoigne que de ſon tems ce mot là

étoit même paſſé aux chôſes profanes, & qu'on diſoit *Encæniare*, lorſqu'on prenoit un habit neuf, &c.

Nos dérniérs Traducteurs de la Bible ne ſe ſont point ſérvis du mot *Encénies* en S. Jean X. 22. où il en eſt parlé. Ceux du Port-Royal ont mis la fête de la Dédicace. M. Simon les a ſuivis. Le P. Bouhours a dit, *On ſolemniſoit à Jéruſalem le renouvellement du temple.* Il eſt cèrtain que ce n'étoit point la dédicace du temple, & que le mot *encénie* ſignifie renouvellement, & non point dédicace. Mais auſſi le *renouvellement du temple* peut ſe prendre pour le rétabliſſement du temple rebâti ou réparé par les Juifs après le retour de la Captivité; & ce n'eſt point cela: c'eſt l'éxpiation, la purification du temple profané, une ſeconde conſécration du temple. *Renouvellement* eſt cependant mieux encore que dédicace.

ENCENQUETA. ſ. f. Vieux mot. Aveuglement. Il vient de *cæcitas*, aveuglement, ou de *cæcutire*, avoir les yeux éblouïs, ne voir pas bien.

ENCENS. ſ. m. *Thus, incenſum.* Réſine aromatique & odoriférante. Elle ſort d'un arbre qui a les feüilles ſemblables au poirier, ſelon Théophraſte, qui croît en la région de Saba en l'Arabie Heureuſe ſurnommée des Anciens *Thuriſere*. On l'inciſe aux jours caniculaires, pour en faire ſortir la réſine. L'*encens* mâle, qui eſt le meilleur, eſt rond, blanc & gras au dedans, qui s'enflamme incontinent étant mis ſur le feu. On lui a donné le nom de mâle, pour diſtinguer les groſſes & les belles larmes d'avec les communes: il eſt auſſi appellé *oliban*. L'*encens* femelle eſt mol, plus réſineux & moins bon que le précedent. L'*encens* eſt d'un grand uſage dans la Médecine; il échauffe, il deſſéche & il reſſerre. On s'en ſért dans divérſes maladies de la tête & de la poitrine, dans le vômiſſement, dans la diarrhée & dans la dyſenterie. On l'employe auſſi éxtérieurement pour fortifier le cèrveau & dans les playes.

L'écorce d'*encens* eſt l'écorce de l'arbre d'où l'*encens* découle; elle a les mêmes qualitez que l'*encens*. Il y a une autre écorce qu'on apporte des Indes, & qui eſt auſſi appellée écorce d'*encens*, *thymiama*, ou *encens* des Juifs, parceque les Juifs s'en ſérvent ſouvent dans leurs parfums.

La manne d'*encens* eſt la mie ou farine qu'on ramaſſe dans les ſacs où l'*encens* a été mis & porté, & qui vient des grains qui ſe froiſſent les uns contre les autres. Il y a auſſi la ſüye d'*encens*, qui en eſt une préparation.

On a brûlé de l'*encens* dans les temples de toutes les Religions, pour faire honneur aux Divinitez qui y ont été adorées. Les prémiérs Chrétiens ont été martyriſez, parcequ'ils n'ont point voulu donner de l'*encens* aux Idôles. On donne auſſi de l'*encens* dans les cérémonies Écléſiaſtiques aux pèrſonnes qu'on veut honorer. On donne de l'*encens* aux Prélats, aux Officians, au Clergé, & même au peuple & aux corps morts. L'*encens* eſt un droit honorifique dû aux Patrons, Fondâteurs & Hauts-Juſticiers d'une Égliſe. Cet *encens* que vous avez vû fumer ſur vos autels, & monter vèrs le ciel, en ôdeur de ſuavité, eſt le ſymbôle de vos priéres. Fl.

Ce mot vient de *incenſum*, c'eſt-à-dire, brûlé, en prenant l'effèt pour la chôſe.

Encens, ſe dit figurément en Morale, des flatteries, & des loüanges. Vendre au plus offrant ſon *encens*, & ſes loüanges. Boil. Ce Seigneur aime l'*encens*. Un Auteur donne de l'*encens* à ſon Mecénas tout ſon ſaoul. Vôtre *encens* ne me fera point tourner le tête. B. Rab. Dieu n'a pas établi les Rois ſeulement pour recevoir, comme des Idôles, l'*encens*, & les vœux de leurs ſujèts dans une ſupèrbe oiſiveté. Fl. Une mère après avoir donné par bienſéance à ſa fille une légère teinture de Religion, s'applique à lui inſpirer l'eſprit du monde; ravie d'attirer ſur une partie d'elle-même, l'*encens* qu'on commence à lui refuſer. Fl. Les femmes qui ont du diſcèrnement, n'ont que du dégoût pour ces inſipides adorateurs, qui prodiguent leur *encens* indifferemment à tous les beaux viſages. Bell. Les hommes qui aiment la libèrté en toutes chôſes veulent donner leur *encens* librement. Id. Le ſenſuel brûle avec plaiſir dans ſon cœur l'*encens* qu'il offre à ſon idôle. Fl.

Je ne puis en eſclave à la ſuite des Grands,
A des Dieux ſans vertu prodiguer mon encens. Boil.

Lui-même applaudiſſant à ſon maigre génie,
Se donne par ſes mains l'encens *qu'on lui dénie.* Id.

Pour moi, je ne vois rien de plus ſot à mon ſens,
Qu'un Auteur qui par tout va gueuſer de l'encens. Mol.

*D'*encens *qui vient de ce petit canton,*
Je priſe plus cent fois la moindre dôſe
Que tout celui que fournit l'Hélicon. P. Du Cerc.

ENCENSEMENT. ſ. m. Action d'encenſer. *Suffimentum, thuris ſuffitus.* On fait des *encenſemens* pendant l'Office divin à l'Autel, au Clèrgé & au peuple. On fait de longs *encenſemens* dans les grandes cérémonies des entèrremens ſolennels.

ENCENSER. Vèrbe act. Donner de l'encens; offrir de l'encens dans l'Égliſe avec cèrtaines cérémonies à l'Autel, aux Saints, au Clèrgé & au peuple. *Incendere thus, thureum odorem ſpargere. Encenſer* les offèrtes.

Qui voudra déſormais encenſer *vos Autels?* Boil.

Encenser, ſe dit auſſi figurément en Morale; pour dire, Loüer quelqu'un, le flater. Les Auteurs s'*encenſent* les uns les autres. On ne fait pas maintenant grande fortune à *encenſer* les Puiſſances. Pour être de ſes amis, il faut continuellement l'*encenſer*. Cost. Pour gagner les hommes il faut donner dans leurs maximes, & *encenſer* leurs défauts. Mol.

Autre part que chez moi cherchez qui vous encenſe. Mol.

Muſes, en vain je vous implôre,
En vain je viens vous encenſer,
Vous me traitez de Turc à Maure,
Et ne daignez plus m'éxaucer. P. Du Cerc.

Et parmi les pauvres mortels,
Quelquefois ceux que l'on encenſe,
Ne ſont que de grands criminels,
A qui nôtre ſeule ignorance
Au lieu de châtiment décerne des Autels.
Nouveau choix de vers.

ENCENSEUR. ſubſt. m. Qui donne de l'encens. *Suffitor thurarius.* Les faiſeurs de Dédicaces ſont de grands *encenſeurs* & flatteurs.

ENCENSIÈRE. ſubſt. fém. *Cunilago.* C'eſt une hèrbe dont Pline a parlé.

ENCENSOIR. ſ. m. Vaiſſeau dont on ſe ſért dans les Égliſes pour brûler l'encens, & encenſer. *Thuribulum, acerra.* Il eſt fait en forme de petit rechaud couvèrt de ſon dôme, & ſuſpendu avec des chaînes. Joſéphe dit que Salomon fit faire vingt mille *encenſoirs* d'or pour le Temple de Jéruſalem, qui ſérvoient à offrir les parfums, & cinquante mille autres qui ſervoient à porter le feu.

Encensoir, ſe dit figurément de la manière dont on donne des loüanges.

Mais un Auteur novice à répandre l'encens,
Souvent à ſon Héros dans un bizarre Ouvrage,
Donne de l'encenſoir *au travèrs du viſage.* Boil.

On dit auſſi figurément, Mettre la main à l'*encenſoir*; pour dire, Vouloir entreprendre ſur la juriſdiction, ou ſur le bien des Ecléſiaſtiques.

Encensoir, eſt auſſi un nom que les Aſtronomes donnent à la XIIIe des 15 conſtellations méridionales. Elle a cinq étoiles de la quatrième grandeur, & deux de la cinquième: on l'appelle auſſi l'*autel*.

ENCÉPHALE. adj. m. & f. Qui eſt dans la tête. Tèrme de Médecine. On nomme vèrs *encéphales*, ceux qui naiſſent dans la tête. *Encephalus.* Les *encéphales* naiſſent dans la tête, où ils font ſentir de ſi violentes douleurs, qu'ils cauſent quelquefois la fureur, ce qui les a fait nommer furieux par quelques Médecins. Il y a quatre ſortes d'*encéphales*. Les *encéphales* proprement dits, qui viennent dans le cèrveau; les rinaires, qui viennent dans le nez; les auriculaires, qui viennent dans les oreilles: & les dentaires, qui viennent aux dents. Les *encéphales* proprement dits ſont râres; mais il y a cèrtaines maladies où ils régnent, & l'on a vû des fiévres peſtilentielles ne venir que de là. Dans une de ces maladies les Médecins ayant ouvèrt le corps d'un malade qu'elle avoit enlevé, ils lui trouvèrent dans la tête un petit vèr vivant, tout rouge & fort court. Ils eſſayèrent divèrs remédes ſur ce vèr pour découvrir ce qui le pourroit tuer, tout fut inutile, excepté le vin de malvoiſie dans quoi on fit boüillir des raiſforts. On n'en eut pas plûtôt jetté deſſus que le vèr mourut. On éprouva enſuite le même reméde ſur les malades, & on les ſauva prèſque tous; au lieu qu'auparavant ils mouroient prèſque tous. On en a tiré de ſemblables par le trépan, & le malade fut guéri. Voyez ſur ces vèrs *encéphales* pluſieurs chôſes très-ſingulières & très-utiles dans le Traité de la Génération des vèrs dans le corps humain, par Mr Andry.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de ἐν, *en, dans*, & de κεφαλή, *tête*.

ENCERNER. Vieux mot, qui eſt encore dans Delbrun, Pomey, &c. & qui ſignifie entourer, ceindre d'un cèrcle, environner de tous côtez. *Cingere, circumire.* On dit encore cèrner des noix; & en faire des cèrneaux.

ENCHAIR.

ENCHAIR. Vieux mot, qui ſignifie tomber, ſe proſtèrner, & qui eſt un compôſé de *chair*, ou *cheoir*, *choir*. Il vient de *in* & de *cado*. Borel rapporte cet éxemple de Villehardouin. Que nos nos enchaiſſions à ſes piés, &c.

ENCHAIſNEMENT. ſ. m. Ce mot n'eſt guères uſité qu'au figuré. Il ſignifie, Suite, liaiſon, & dépendance des chôſes les unes des autres. *Concatenatio, ſeries, mutua connexio.* Il y a cèrtain *enchaînement* des caûſes ſecondes que la Providence y a établi de tout tems. Les Philoſophes l'appellent la *concaténation des caûſes ſecondes.* On dit auſſi, un *enchaînement* de malheurs; pour dire, une ſuite de malheurs. Par un *enchaînement* de caûſes inconnuës, mais détèrminées de tout tems, chàque chôſe marche en ſon rang, & achéve le cours de ſa deſtinée. VAUG. Nous appellons *Opéra*, un cèrtain *enchaînement* de danſes & de muſique, qui n'ont pas un rapport bien juſte. S. ÉVR.

ENCHAIſNER. v. act. Lier, attacher avec une chaîne. *Catenâ ligare, conſtringere. Enchaîner* un priſonniér, un galérien, un eſclave, un furieux, un dogue. Un Orfévre Hollandois *enchaîna* une puce en vie avec une chaîne d'or de cinquante chaînons, qui tous enſemble ne peſoient pas trois grains. CIM. LIT.

ENCHAIſNER, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont engagées, embarraſſées enſemble.

ENCHAIſNER, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. JÉSUS-CHRIST a *enchaîné* le Démon, & les Puiſſances infèrnales. Les pécheurs ſont *enchaînez* dans le vice, lors qu'ils ſont engagez dans de mauvaiſes habitudes. Un amant ſe plaint d'être *enchaîné* par des liens inviſibles. Ce Prince a *enchaîné* la victoire à ſon char. *Enchaîner* la fortune, la rendre conſtante. *Enchaîner* la diſcorde; pour dire, Rendre tout paiſible. Il racontoit (M. Peliſſon) avec un tel choix de circonſtances, avec une ſi agréable variété, avec un tour ſi propre & ſi nouveau juſques dans les chôſes les plus communes, avec tant d'induſtrie pour *enchaîner* les faits les uns dans les autres, &c. DE FENEL. *Arch. de Camb.*

Je ne veux point d'un thrône où je ſuis enchaînée. CORN.

Moi-même à vôtre char je me ſuis enchaînée. RACINE.

Maudit ſoit le prémiér, dont la vèrve inſenſée,
Voulut avec la rime enchaîner *la raiſon.* BOIL.

L'un des Arſenaux où Neptune
Voit tous les jours forger les fers,
*Qui doivent l'*enchaîner *avec tout l'Univèrs.*
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

ENCHAIſNÉ, ÉE. part. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. Des vents *enchaînez*. RACINE.

Quoi! toujours enchaîné *par ma gloire paſſée?* ID.

Le ſuc de l'orange douce contient moins de ſèl que le ſuc de l'orange amère, & ce ſèl eſt lié & *enchaîné* par une plus grande quantité de parties huileuſes. LÉMERY. Le raiſin lorſqu'il commence à meurir eſt âpre & ſtiptique, parce que ſes principes actifs, & principalement ſes ſèls, ſont engagez, & comme *enchaînez* par des parties terreſtres. ID.

ENCHAIſNÉ, ſignifie figurément, Dépendant d'une autre chôſe, qui a des liaiſons avec elle. La plûpart des ſciences ſont *enchaînées* & dépendantes l'une de l'autre. D'où eſt venu le mot d'*Encyclopédie*, ou de ſcience univerſelle. La rime *enchaînée*, la rime concatenée, ne ſont plus du tout en uſage dans la vèrſification Françoiſe. Les Italiens & les Eſpagnols employent la rime *enchaînée*. On en a parlé au mot *délié*, parce que les Italiens appellent ces ſortes de vèrs *ſciolti*, déliez; il y a bien plus de raiſon de les appeller *enchaînez*, puiſque les rimes ſont tellement *enchaînées*, que chàque vèrs rime avec le milieu du vèrs ſuivant. Garcillaſſo a introduit le prémiér les rimes *enchaînées* dans la poëſie Eſpagnole, à l'éxemple de Sannazar, qui s'en étoit ſervi en Italien.

Paſtores que dormis en la majada
En la cerrada noche a ſueno ſuelto. GARCIL.

ENCHAIſNURE. ſ. m. Liaiſon, dépendance. Ils s'imaginent qu'il y a une *enchaînure* des caûſes avec leurs effèts. ABLANC. C'eſt la même chôſe qu'*enchaînement*, & il n'eſt pas tout-à-fait tant en uſage.

ENCHANBADER. Vieux mot, qui ſignifie enjamber. Voyez Borel. Il eſt tout-à-fait hors d'uſage.

ENCHANTELER. v. act. Mettre ſur des chantiérs. *Canteriis imponere, incanteriare.* Il ſe dit particulièrement du vin, ſoit pour l'expôſer en vente ſur l'étape, ſoit pour le garder dans une câve.

ENCHANTELER du bois, c'eſt le ranger dans les chantiérs. *Lignum cogere in ſtruem, in molem ordinatam conſtruere.* Ce mot vient du Latin *incanterire*, ſignifiant la même chôſe.

ENCHANTEMENT. ſ. m. Charme, effèt mèrveilleux procédant d'une puiſſance magique, d'un art diabolique. *Incantatio, faſcinatio, carmen magicum.* Du tems d'Homère on évoquoit les morts par des *enchantemens*. DAC. Les Poëmes du Taſſe, de l'Arioſte, ſont remplis d'*enchantemens*. On dit de Charlemagne, qu'une femme s'en fit aimer par *enchantement*. Quand on mettoit les accuſez à l'epreuve de l'eau & du feu, on prioit Dieu que le feu agît ſur eux malgré leurs *enchantemens*.

Lui (à la vie étèrnelle) préférer des biens qui durent un moment,
C'eſt une eſpéce de manie,
*Qui va juſqu'à l'*enchantement. L'AB. TÉTU.

ENCHANTEMENT, eſt auſſi un effèt ſurprenant dont on ne connoit point la caûſe, & qu'on rapporte à quelque chôſe d'extraordinaire; charme, plaiſir, mèrveille. Ce Charlatan fait des chôſes ſi admirables qu'on croit qu'il y a de l'*enchantement*. Le propre de l'Opéra, c'eſt de tenir les eſprits, les yeux, & les oreilles dans un égal *enchantement*. LA BRUY. A la honte de nôtre raiſon, & de nos réflexions, nous abandonnons nôtre cœur à la ſéduction du monde toujours vainqueur par ſes *enchantemens*. LE P. GAIL. C'eſt une pèrſonne toute pleine d'*enchantement*. VOIT. Cela ne paroit pas ſi bien dit, on dit bien pèrſonne *enchantée*, mais non pas pleine d'*enchantement*; cependant le ſtyle familiér, épiſtolaire, burleſque, raccommode tout. Gardez-vous des *enchantemens* pèrnicieux de l'amour. SARAZ.

ENCHANTER. v. act. Enſorceler, uſer de magie, d'art diabolique, pour opérer quelque mèrveille qui arrête le cours de la nature. *Faſcinare, incantare, magicis artibus ſenſus avertere.* Les Chevaliérs èrrans étoient ſouvent *enchantez* dans les Romans fabuleux. Les Sirènes *enchantoient* par leurs chants.

*Je fléchirois Charon, j'*enchanterois *Cèrbère,*
Et j'irois des deſtins forçant la dure loi
Te rendre à la lumiere, ou la pèrdre pour toi.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Ce mot vient de *incantare*, qu'on a dit pour le ſimple *cantare*, dont les Anciens ſe ſont ſèrvis pour parler des charmes des Magiciens. MÉN.

ENCHANTER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Charmer, ravir par des paroles artificieuſes. Cet Orateur nous *enchanta* par les belles chôſes qu'il nous dit. Cette femme a des beautez qui *enchantent* tout le monde. Cette muſique eſt ſi belle, qu'elle *enchante*. Ces félicitez qui *enchantent* nos ſens, ne ſont que de faux biens. S. ÉVR.

La priſon la plus charmante
Eſt toujours une priſon,
Et ſouvent ce qui nous enchante
N'a rien d'aimable que le nom. VALINC.

Tout ce qui s'appelle grandeur, & fortune, ne m'*enchante* point: j'en démêle parfaitement les plaiſirs & les peines. S. ÉVR. Le vin eſt un charme qui *enchante* pour quelques momens, & endort la raiſon. PETIT. Le monde nous *enchante*. BOSS. Tout ce qu'elle fait m'*enchante*. VOIT. Il y a des ſolitudes qui donnent un repos délicieux, & qui *enchantent* les maux des miſérables. S. ÉVR. Cromwel avoit tellement *enchanté* la nation, qu'on le regardoit comme un chèf envoyé du Ciel pour la protection de l'indépendance, & de la libèrté. FL.

ENCHANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Des armes *enchantées*. Ce Poëte a fait un Ouvrage *enchanté*. Un palais *enchanté*.

Dans leurs cabinèts enchantez,
L'étoffe ne trouve plus place. REGN.

Il faut des coups de ſurpriſe à nos cœurs *enchantez* de l'amour du monde pour les en détacher. BOSS. Nôtre imagination *enchantée* des faux biens ſe repaît de ſes chimères avec plaiſir. S. ÉVR. Elle a des manières *enchantées*; ce ſont de ces expreſſions dont il ne faut pas ſe ſèrvir trop ſouvent, de peur de donner dans l'affectation, & de parler un langage précieux. BOUH.

On appelle en Aſtronomie la femme *enchantée*, ou autrement Andromède, une conſtellation du Ciel, qui eſt la vingtième des 21 conſtellations ſeptentrionales.

ENCHANTERIE. ſ. f. Effèt provenant d'une ſcience magique. *Incantatio, ars magica, preſtigiæ.* L'ombre de Samuel apparut à Saül par *enchanterie*, par art magique.

ENCHANTERIE, eſt auſſi un effèt dont on ignore la caûſe, & qu'on admire. Il y a pluſieurs inventions d'Optique dans le Père Kirkèr & dans le Père Schotus Jéſuites, où il ſemble qu'il y

y ait de l'*enchanterie*, cependant ce ſont des effêts des caûſes naturelles. On dit d'une chôſe qu'on fait facilement, ou en public, qu'il n'y a point d'*enchanterie*.

ENCHANTEUR, ERESSE. ſ. & adj. Sorcier, Magicien, Magicienne. On le dit des Fées. *Magus, incantator.* Circé étoit une grande *Enchantereſſe*.

Le fameux Arazel, réputé de ſon tems
Le Roi des Enchanteurs *& des enchantemens.*
P. LE MOINE.

Il m'a ſemblé dans cet inſtant
De voir ſur un char éclatant
La docte & ſage Enchantereſſe
Qui toujours pour nous s'intéreſſe. D. D. S.

ENCHANTEUR, ſignifie encore, un trompeur, un charlatan. Vous êtes un franc *enchanteur*.

ENCHANTEUR, ERESSE, ſe dit auſſi de celui qui fait des chôſes qu'on admire, qui plaiſent, qui trompent. Un diſcours *enchanteur*. Les attraits de cette beauté ſont de doux *enchanteurs*. Il pria toutes les belles à ſouper, & il voulut abſolument nous faire voir les *enchantereſſes* de ce lieu. LA CHAP. Avoüez, Mademoiſelle, que vous êtes une grande *enchantereſſe*. VOIT. L'amour eſt un grand *enchanteur*. D'un regard *enchanteur* connois-tu le poiſon? RAC.

On dit dans une Ode ſur la Pareſſe,

Laiſſe toi gouvèrner à cette enchantereſſe,
Qui ſeule peut du cœur calmer l'émotion;
Et préfère, crois-moi, les dons de la Pareſſe
Aux offres d'une vaine & folle ambition.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Enchantereſſe *nouvelle*
Par quel art évoque-t-elle
Les prémiérs fils d'Appollon?
Ici reparoit Catulle;
Pindare, Horace, Tibulle,
N'ont fait que changer de nom.
ROY. *Ode à l'Académie.*

ENCHAPELER. v. act. Donner un Chapeau, mettre un Chapeau ſur la tête. NICOD. Il eſt vieux. *Gallericulum addere.*

ENCHAPEROnNER. v. act. Tèrme de Fauconnerie. Mettre un chaperon ſur la tête d'un oiſeau de proye. *Amicire caputio, caputium inducere.*

ENCHAPERONNÉ, ÉE. part. & adj. *Galericulo ornatus.*

ENCHARGER. v. n. Recommander fortement, donner charge, ordre exprès de faire quelque chôſe. *Mandare, dare in mandatis, committere, jubere.* On lui a bien *enchargé* de traiter cette affaire d'une telle façon, de mettre une telle claûſe dans ce contrat. Il eſt tout-à-fait bas. Voyez CHARGER.

ENCHARTÉ. adj. Priſonniér. *Incarceratus. Encharté* à pèrpétuité, c'eſt-à-dire, priſonniér pour toûjours.

Ce mot vient de *chartre*, priſon, & ce mot s'eſt encore conſèrvé. S. Denis de la *chartre* cent. nouv. 69.

ENCHAſSER. v. act. L'*a* de ce mot eſt long & ouvèrt, & doit être marqué d'un circonfléxe. Mettre dans une châſſe. *Theca reliquias imponere, theca condere.* On a *enchâſſé* les reliques d'un tel Saint dans une châſſe d'argent.

ENCHAſSER, ſignifie auſſi Mettre dans un châſſis, dans un chaton, dans quelque chôſe qui retienne la chôſe *enchaſſée*. *Includere, claudere.* Cette bague eſt *enchâſſée* proprement dans ce chaton. Cette porte joint bien, elle eſt proprement *enchaſſée* dans ſon châſſis. Cela eſt *enchâſſé* en or, en argent. Ce tableau eſt bien *enchaſſé* dans ſa bordure.

Ce mot vient de *incapſare*, ou *incaſſare, intra capſam includere.* DU CANGE.

ENCHAſSER, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. *Inſerere.* Cet Avocat a bien *enchâſſé* ce paſſage de la Bible, cette autorité dans ſon diſcours. On ne peut voir clairement l'uſage d'un mot, à moins qu'on ne ſçache ce qui ſuit & ce qui précéde, & comment le mot eſt *enchâſſé* dans le diſcours. BOUH. La nature *enchâſſe* les eſprits les plus brillans, dans les plus petits corps. VOIT.

s'ENCHAſSER dans un fauteüil, ſe dit burleſquement pour, S'aſſeoir dans un fauteüil.

ENCHAſSURE. ſ. f. Action par laquelle on enchâſſe. L'*enchâſſure* de cet émail dans ce cèrcle d'or eſt faite fort proprement. En Latin *interclauſura*.

ENCHAUCER. Vieux mot. Il ſignifie dans Villehardouin, Monſtrelet, Fauchet, chaſſer, donner la chaſſe, *fugare, perſequi.*

ENCHAUſSÉ. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de l'Écu, lorſqu'il eſt taillé depuis le milieu de l'un de ſes côtez en tîrant vèrs la pointe du côté oppôſé. *Inciſus.* Il y a des Écus *Enchauſſez* à déxtre, d'autres à ſéneſtre, ſuivant le côté où la taille commence.

ENCHE. ſ. f. Borel dit que c'eſt un canal de preſſoir, & le fait venir de ἐγχέω, *fundo.* Il ſignifie auſſi la languette dont on ſe ſèrt pour donner du vent aux hautbois, aux orgues &c. Voyez ANCHE.

ENCHEOIR. Vèrbe. n. Vieux mot tîré des Coutumes: il ſignifie *cheoir, tomber*, ou *décheoir*, ſelon les mots auxquels il eſt joint. *Cadere, incidere, dejici, deturbari. Encheoir* en l'émende. *Encheoir* de ſon appel, de ſa demande, de ſes déffenſes, de ſa requête, &c.

ENCHEPER. v. act. Mettre aux fèrs, aux *ceps*. Il eſt vieux. *Impingere compedes.* NIC.

ENCHÈRE. ſ. f. Miſe à prix qu'on fait d'un immeuble ſaiſi en Juſtice. *Licitatio, auctio, haſta.* Un pourſuivant de criées eſt obligé de mettre à prix les héritages qu'il fait décreter, & cela s'appelle la *prémière enchère, pretium appoſitum*, qui eſt contenuë dans les affiches & publications.

ENCHÈRE, ſe dit plus ordinairement de ces augmentations de prix qu'on fait à l'envi, tant ſur les meubles que ſur les immeubles, qui ſe vendent, ou qui s'affèrment par autorité de Juſtice. On fixe châque *enchère* à cèrtaine ſomme, lorſqu'on adjuge les fèrmes du Roi; & cela s'appelle l'*enchère courante*.

FOLLE ENCHÈRE, eſt une miſe ou offre qu'on fait en Juſtice, qui éxcéde la juſte valeur de la chôſe venduë, ou qu'on ne peut pas payer. *Stulta, temeraria licitatio.* Cette tèrre a été revenduë à la *folle enchère* d'un tel, il en payera les dommages & intérêts.

ENCHÈRE, ſe dit figurément des chôſes dont on tîre de l'argent ſans droit & ſans juſtice, que l'on donne contre la juſtice à celui qui offre davantage.

La brigue de l'emploi, la faveur populaire,
*Les ſuffrages vendus, l'honneur mis à l'*enchère. BRÉB.

On dit provèrbialement, qu'un homme a payé la *folle enchère* de ſa faute, quand il en a porté la peine, quand on s'eſt vangé de lui.

ENCHÉRIR. v. act. & n. Faire une enchère ſur des biens qui ſe vendent, ou qui s'affèrment en Juſtice. *Liceri, contra liceri.* On eſt obligé d'aſſigner tous les oppôſans à une vente, afin qu'ils viennent *enchérir*, ſi bon leur ſemble.

ENCHÉRIR. v. n. ſignifie devenir plus chèr, *Creſcere*, ou *augere, cariùs vendi*, ou *vendere.* Toutes les marchandiſes ſont bien *enchéries* à comparaiſon du tems paſſé. Les Boulengérs ont encore *enchéri* le pain ce dèrniér jour de marché.

ENCHÉRIR. v. act. Se dit pour augmenter le prix d'une chôſe, la rendre plus chère.

Voulez-vous enchérir *les chaiſes & les bancs,*
Et juſques au portail mettre en preſſe les gens? SENLECQUE.

ENCHÉRIR, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, Surpaſſer, aller au deſſus. *Superare.* Les Philoſophes modèrnes ont bien raffiné, ont bien *enchéri* ſur les anciens.

On le dit auſſi des éxaggérations & augmentations qui ſe font en châque chôſe. Ce dèrniér couriér a bien *enchéri* ſur le précédent, & bien groſſi le nombre des morts. Quand les nouvelles paſſent par des bouches différentes, les dèrniérs *enchériſſent* toûjours ſur les prémiérs.

ENCHÉRI, IE. part. & adj.

ENCHÉRIſSEUR. ſ. m. Qui fait des enchères en Juſtice. *Licitator.* Les biens qui ſe vendent ou s'affèrment judiciairement ne s'adjugent qu'au plus offrant & dèrniér *enchériſſeur. Summo licitatori, ei qui licitatione vicerit.* Les encans ſe font en place publique & à l'heure du marché, afin qu'il s'y trouve plus d'*enchériſſeurs*.

ENCHEVAUCHURE. ſ. f. *Commiſſura, inſutio, junctura.* Tèrme d'Artiſan, jonction de quelque partie ou piéce de bois, & avec une autre, ſoit qu'elle ſe faſſe par recouvrement, ou par feuillure. Ainſi on dit l'*enchevauchure d'une plateforme*, ou *d'une dale ſur une autre*, & on a coûtume de la faire par feuillure de la demie épaiſſeur du bois ou de la pièrre. C'eſt par *enchevauchure* que les ardoiſes, & les tuiles, ſe couvrent les unes les autres. M. D. C.

ENCHEVEſTRER. v. act. Mettre le chevêtre, le licol à une bête de ſomme. *Capiſtrare, inducere capiſtrum.* Cheval qui s'eſt *enchevêtré*. SOLEISEL. Il a peu d'uſage au propre.

Ce mot vient d'*incapiſtrare*.

ENCHEVEſTRER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, S'embarraſſer en quelque affaire, ſe trouver engagé dans cèrtaines chôſes dont on a de la peine à ſe tîrer. *Impedire ſe, implicare*

care ſe. Cet homme s'eſt allé engager dans des procès, dans des caûtionnemens, où il eſt tellement *enchevêtré*, qu'il n'en ſortira de ſa vie. Il s'eſt fourré dans des broſſailles, dans des épines, où il eſt demeuré *enchevêtré* plus d'une heure. Elle avoit les jambes *enchevêtrées* dans ſa juppe, elle a failli à tomber. Il eſt bas.

ENCHEVEſTRÉ, ÉE. part. & adj. *Capiſtratus, impeditus.*

ENCHEVEſTRURE. ſ. f. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'une excoriation dans le paturon du cheval, qui s'eſt faite lorſqu'il s'eſt voulu gratter le cou avec les pieds de dèrrière, & qu'il s'eſt pris dans la longe. *Excoriatio, incapiſtratura.*

ENCHEVEſTRURE. Tèrme de Charpenterie. Aſſemblage de deux fortes ſolives, & d'un chevêtre, qui laiſſe un vuide quarré contre un mur pour porter un âtre, ou pour faire paſſer un tuyau de ſouche de cheminée, afin que l'âtre ne pôſe point ſur le plancher pour éviter le danger du feu. *Tigillorum commiſſura, nexus caminum vinciens.* La Police enjoint de faire des *enchevêtrures* ſous des âtres. Les ſolives d'*enchevêtre* ſont plus courtes que les autres.

ENCHEVILLÉ, ÉE. Tèrme de Chirurgie. Suture *enchevillée.* La ſuture *enchevillée* ſe fait en paſſant des chevilles dans les anſes du fil à chaque point qu'on fait, afin que ces chevilles tiennent les lèvres de la playe approchées l'une contre l'autre. La ſuture *enchevillée* n'eſt plus en uſage.

ENCHIFRENÉ, ÉE. adj. Qui a le cèrveau engagé, & chargé de pituite, dont il a de la peine à ſe décharger; un enrhumé qui a de la peine à ſe moucher. *Tardâ pituitâ impeditus.* Le tabac en poudre eſt bon pour ceux qui ſont *enchifrenez.*

Ce mot vient de *enſafrané*; car en ſa prémière ſignification il ne ſignifioit autre chôſe que *barbouillé*, ou plutôt du langage Celtique ou Bas Breton, où *ſifern* ſignifie *rhûme*; & *ſifernet enrhûmer.*

ENCHIFRENEMENT. ſ. m. Rhûme qui eſt au cèrveau. *Cerebri rheuma, epiphora.* J'ai un *enchifrénement* qui m'incommode fort.

ENCHOIS. Voyez ANCHOIS, ou ANCHOYE.

ENCHUSE, ou ENCUISEN. M. Corneille écrit auſſi *Enkuſe, Enchuſa, Enckuſia.* C'eſt une ville, des Provinces unies, ſituée dans la Nort-Hollande, à huit lieuës d'Amſtèrdam, du côté du nord. *Enchuſe* à ſéance dans les États d'Hollande. C'eſt une ville aſſez grande, belle, fort propre, & fortifiée. Son port eſt aſſez bon. C'eſt la prémière ville qui ſe révolta contre les Eſpagnols après la priſe de la Brille. Ses habitans s'attachent beaucoup à la pêche du hareng, où ils font de grands profits. MATY.

L'Iſle d'*Enchuſe*, que les Hollandois appellent en leur langage Enchuiſer Eiland, *Enchuſia Inſula*, eſt une iſle de l'Océan ſeptentrional. Elle eſt à trente lieuës de celle d'Iſlande, du côté du levant. Les Hollandois, qui l'ont découvèrte, lui ont donné le nom qu'elle porte.

ENCICLOPÉDIE. Voyez ENCYCLOPÉDIE.

ENCIRER. v. act. *Incerare.* Mettre en cire. NICOD. *Encirer* une toile, l'abbreuver de cire fonduë. *Telam cerâ imbuere, perfundere.* POMEY.

ENCIS. ſ. m. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſignifie, Meurtre de la femme enceinte, ou de ſon fruit, quand il eſt dans ſon ventre. Voyez Ménage.

Ce mot vient de *mulier inciens*; ces mots veulent dire, femme enceinte, *mulier qua uterum gerit.*

ENCISER. v. act. *Incidere.* S'eſt dit autrefois pour *inciſer*, couper. *Enciſer* des arbres. *Circumcidere arbores.* NICOD.

ENCLAVE. ſ. m. *Res incluſa, inſerta.* Chôſe qui eſt enfèrmée, ou enclavée dans une autre. On a uni à ce Préſidial un tel Bailliage avec tous ſes *enclaves*, c'eſt-à-dire, toutes les tèrres & Juſtices qui ſont enfèrmées dans ſon reſſort & ſa dépendance. L'*enclave* s'eſt dit originairement des bornes, & limites d'un tèrritoire, *Fines, limites,* & il ſe prend plus ordinairement pour une portion ou dépendance de juriſdiction, dont le tèrritoire eſt entièrement détaché, & enfèrmé dans un autre, *qua incurrit.* Ainſi Danvilliers eſt un *enclave* de Luxembourg en Lorraine. L'Allemagne eſt pleine d'*enclaves.* Les *enclaves* du Cèrcle de Suabe ſont du Cèrcle d'Autriche, & M. De Liſle a fort bien diſtingué ces *enclaves* dans ſa carte d'Allemagne. Au reſte, il y en a qui font *enclave* de féminin.

On dit les *enclaves* de la France. La Ville d'Avignon, le Comtat Venaiſſin & les Principautez d'Orange & de Dombes, ſont des *enclaves* de la France. *Enclaves* ſont des tèrres ou païs qui ſont enfèrmez dans un autre, ſans en dépendre. La Principauté de Bénevent eſt une *enclave*, eſt *enclavée* dans le Royaume de Naples. La Principauté de Monaco eſt *enclavée* dans le païs de Génes, ou eſt une *enclave* de Génes. La Principauté de Maſſeran eſt une *enclave* de la Principauté du Piémont.

ENCLAVE, en Architecture, ſe dit d'une portion de place qui forme un angle, ou un pan, & qui anticipe ſur une autre par une poſition antérieure, ou par un accommodement, enſorte qu'elle en diminuë la ſupèrficie, & en ôte la régularité. *Interpoſitus, cardinatus, procurrens.* On dit qu'un eſcalièr dérobé, qu'un petit cabinet ſont *enclave* dans une chambre, quand par leur avance ils en diminuënt la grandeur.

ENCLAVEMENT. ſ. m. Se dit des chôſes qui ſont enclavées & enfèrmées les unes dans les autres. *Interpoſitura, procurſus.* L'*enclavement* de pluſieurs groſſes poutres les unes dans les autres. L'*enclavement* d'une tèrre dans celle d'autrui.

ENCLAVER. v. act. Tèrme d'Architecture, de Charpenterie & de Menuiſerie, qui ſignifie, Engager, enfèrmer une chôſe dans une autre, enſorte qu'elle l'environne ſi bien, qu'elle ne s'en puiſſe détacher qu'avec fracture. *Inſerere.* Cette piéce de bois eſt bien *enclavée* dans le mur. Une voûte ſe ſoutient, à cauſe qu'on *enclave* les piéces les unes dans les autres. *Enclaver*, c'eſt, Encaſtrer les bouts des ſolives d'un plancher dans les entailles d'une poutre : c'eſt auſſi, Arrêter une piéce de bois, avec des clefs, ou boulons de fèr. *Enclaver* une pièrre, c'eſt, la mettre en liaiſon après coup avec d'autres.

Ce mot vient de *clavus, clou*, ou plutôt de *in* & de *claudo.*

ENCLAVER, ſe dit figurément en chôſes morales, d'une Province, d'un tèrritoire, d'un héritage, qui ſont entourez des tèrres qui appartiennent à d'autres maîtres. La ville de Straſbourg étoit *enclavée* dans les tèrres de France, elle eſt maintenant unie au domaine du Royaume. Cette Juriſdiction eſt *enclavée* dans le reſſort de ce Parlement. Ce pré eſt *enclavé* dans les héritages du Seigneur du lieu. *Enclaver* l'ennemi entre deux rivières. MÉZERAI.

ENCLAVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Incluſus, in medio poſitus, interpoſitus.*

ENCLAVÉ, en tèrme de Blâſon, ſe dit lorſqu'il y a une portion de l'Écu qui entre & s'enclave dans l'autre en forme quarrée, comme un tenon de menuiſerie. Il y a des Écus couppez, tranchez, partis, taillez, &c. qui ſont *enclavez* d'une, de deux, de trois, ou de pluſieurs autres piéces.

ENCLIN, INE. adj. Qui a une diſpoſition naturelle à faire quelque chôſe. *Propenſus, proclivis.* C'eſt un bonheur que de voir de jeunes gens *enclins* à la vèrtu. Les Orientaux ſont *enclins* à pluſieurs vices inconnus ailleurs. Il y a des gens *enclins* à l'étude, les autres à la guèrre, les autres à l'amour, à la fainéantiſe.

ENCLINER. v. n. Pancher d'un cèrtain côté, être volontiers d'un avis. *Propendere.* Il y avoit pluſieurs Juges qui *inclinoient* à me faire gagner ma cauſe, mais la faveur l'a emporté. *Encliner* ſignifioit autrefois ſaluer, & étoit vèrbe actif. Je les *incline* très-toutes.

Ce mot vient du Latin *inclinare.* Il eſt vieux. Il faut dire & écrire *incliner.* VAUG.

ENCLITIQUE. ſ. f. Tèrme de la Grammaire Grécque. *Enclitica.* On appelle *enclitiques* cèrtaines particules qui s'enclinent, & s'appuyent ſi bien ſur le mot précédent, qu'elles ſemblent s'y unir, & ne faire qu'un avec lui. D'où vient que ce mot qui les ſoutient, porte auſſi prèſque toûjours l'accent qui les gouvèrne; & ſur tout lorſque l'*enclitique* eſt monoſyllabe.

ENCLOIſTRER. v. act. Enfèrmer dans un Cloître. *Clauſtro coercere.* Cette Dame pour avancer ſon aînée a *encloitré* ſes deux cadettes. Il ſe dit proprement de ce qu'on met dans un cloître, & dans le ſens figuré de tout ce qu'on enfèrme, d'un homme qu'on met en priſon, &c.

ENCLÔRRE. v. act. *J'enclôs, j'ai enclôs.* Enfèrmer, faire une enceinte de murs autour d'un eſpace de tèrre. *Includere, cingere, intercludere.* On a fait *enclôrre* les fauxbourgs dans la ville. Ce lieu n'étoit qu'un village, on l'a fait *enclôrre* de murs, & c'eſt maintenant un bon bourg. Il a fait *enclôrre* ſes vignes dans ſon jardin.

ENCLÔRRE, ſe dit auſſi des clôtures de hayes ou de foſſez. Le Roi a ordonné que ceux qui auroient des bois près des ſiens, les feroient *enclôrre* de foſſez pour les ſéparer. Tous les héritages du Maine, de Bèrri, ſont *enclôs* de hayes, de foſſez, d'échaliers.

ENCLÔRRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Enfèrmer. *Comprehendere, abſolvere.* Le deſſein de cet Ouvrage eſt trop grand, vous ne le ſçauriez *enclôrre* en ſi peu d'eſpace.

ENCLÔS, ÔSE. part. & adj. *Incluſus.*

On dit auſſi qu'une chôſe eſt *enclôſe* dans une autre, de quelque façon qu'elle y ſoit enfèrmée. Le pouſſin eſt *enclôs* dans la coque de l'œuf. L'Iliade d'Homère fut autrefois écrite ſi menu, qu'elle étoit *enclôſe* dans une coque de noix. Toute la plante eſt *enclôſe* dans la ſemence, quelque petite que ſoit la ſemence.

ENCLÔS, ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles. Le ſens myſtique de la Bible eſt *enclôs* dans le ſens litteral. *Continetur.* Toute la doctrine de cet Auteur eſt *enclôſe* dans cet Abrégé.

ENCLÔS, adj. m. ſe dit en tèrmes de Blâſon, du Lion d'Écoſſe enfèrmé dans un double trêcheur.

ENCLÔS. ſ. m. Eſpace de tèrre enfèrmé. *Sepimentum, conſeptum, ſeptum, ambitus, circuitus.* Il a enfèrmé la tèrre de ce païſan dans ſon *enclôs*. L'*enclôs* des Chartreux de Paris eſt de cent arpens. On le dit auſſi d'un aſſemblage de pluſieurs tèrres, ou maiſons, dont nous faiſons un tout en nôtre imagination ſeparé des autres chôſes, quoiqu'il n'y ait aucune clôture. L'*enclôs* du fauxbourg Saint Gèrmain faiſoit avant la dèrnière diviſion un dix-ſeptième quartiér de la ville de Paris, & il avoit plus d'étenduë que quatre des ſeize autres quartiers joints enſemble. Voyez De la Mare, *Tr. de Police T. I. p.* 81. Depuis la diviſion de Paris faite en 1702 par Loüis le Grand, en 20 quartiers, l'*enclôs* du fauxbourg Saint Gèrmain contient près de trois de ces quartiérs, & fait la cinquième partie de la ville.

Ce mot vient du Latin *inclauſtrum*.

Enclôs, ſignifie auſſi l'enceinte ſeule. L'*enclôs* ou la muraille de ce parc, lui a tant coûté à bâtir, à réparer. Pôſons que ce crime ſe ſoit fait hors de l'*enclôs* du Couvent. Patru.

ENCLÔſTURE. ſ. f. Tèrme de Brodeur. C'eſt le bord qui eſt tout autour de la broderie, ſoit qu'il ſoit compôſé de friſons, de cartiſanes, d'or trait, de chaînes faites de bouillons, &c. ou autrement ouvragé. *Limbus.*

ENCLOTIR. v. act. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit lorſqu'il entre en tèrre du lapin, ou autre gibiér. *Fugere in latibulum, penetrare ſe in cavum, irrepere in cavernam.* Les chiens ont fait *enclotir* ce renard. Ce lapin s'eſt *encloti*.

ENCLOUER. v. act. Ficher un clou à force, ou un morceau de fèr dans la lumière d'un Canon. *Clavum figere, clavo obturare, obſtruere.* On a pris le canon des ennemis, & on l'a *encloüé*, afin qu'il leur ſoit inutile. Dans les ſorties que font des aſſiégez, leur principal but eſt d'inſulter les batteries des Aſſiégeans & d'*encloüer* leur canon. Les clous dont on ſe ſèrt pour *encloüer* le canon ſont triangulaires, ce qui fait qu'en entrant à force dans la lumière d'un canon ils y font trois angles, & l'élargiſſent de ſorte que le canon ne peut plus ſèrvir lors même que le clou eſt retîré:

Encloüer, ſe dit auſſi d'un cheval qui a pris un clou de ruë, ou qui a été picqué d'un clou par un Maréchal ignorant qui le vouloit fèrrer. Il y a un mois que ce cheval boite, parcequ'il a été *encloüé*, qu'il s'eſt *encloüé*. *Clavo vulneratus eſt, clavo pedem induit*, &c.

Ce mot vient du Latin *inclaudere*, ſelon Du Cange, ou d'*inclavare*.

Encloüé, ée. part. & adj. *Clavo confixus, clavatus.* Ce mot a les ſignifications de ſon vèrbe. Il ſe dit encore d'un ouvrage intèrrompu, qu'on a quitté, qui eſt comme oublié. Mes origines de la langue Italienne ont été longtems *enclouées*. Ménage.

ENCLOUeURE. ſ. f. *Obſtructio, obturatio, vulnus, clavatio, clavi fixio.* État & diſpoſition d'une chôſe encloüée. Le Canon qui a une fois ſouffert l'*encloüûre* n'eſt propre que pour la fonte. L'*encloüûre* de ce cheval vient de ce qu'il a été picqué juſqu'au vif en le fèrrant, ou de ce qu'il a pris un clou de ruë qui lui eſt entré dans la fourchette, ou de ce qu'en charroyant dans des bois nouvellement coupez quelque petit clou de bois lui eſt entré dans le piéd, & lui a pèrcé la ſole. L'*encloüûre* oblige quelquefois à deſſoler un cheval. Les bœufs ſont auſſi ſujèts à l'*encloüûre*; pour y remédier, il faut le plûtôt qu'il eſt poſſible, leur tîrer hors du piéd le clou ou le chicot qui les bleſſe, & enſuite jetter ſur la playe de l'huile toute chaude, ſur laquelle on met des étoupes qu'on enveloppe avec un linge, ce reméde avec un peu de repos les guérit à la 2 ou 3e fois qu'on le réïtère.

Encloueure, ſignifie figurément tout obſtacle qui empêche la réüſſite d'une affaire. *Impedimentum, opus & labor, mora, modus.* Si vous n'avez pas eû prompte éxpedition de ce Conſeiller, c'eſt que vous n'avez pas bien payé ſon Sécretaire, voilà l'*encloüûre*. Vous avez une partie ſecréte qui ſollicite, j'ai découvèrt l'*encloüûre*. Ces manières de parler ne ſont bonnes que dans le ſtile familiér.

ENCLUME. ſ. f. Groſſe maſſe de fèr qu'on pôſe ſur un gros billot de bois, & qui ſèrt aux Maréchaux, aux Sèrruriérs, & aux Ouvriérs qui travaillent les métaux. *Incus.* Le deſſus d'une *enclume* doit être d'aciér ſoudé. Les *enclumes* forgées ſont meilleures que les fonduës. Il y a de petites *enclumes* d'établi, des *enclumes* bigornes, qui ſe tèrminent en pointe. Les petites *enclumes* des Orfévres s'appellent le *tas*. On appelle auſſi *enclume*, un outil dont ſe ſèrvent les couvreurs pour couper l'ardoiſe. M. D. C.

On appelle *enclume*, en tèrme d'Anatomie, un petit os fait en forme d'*enclume*, qui eſt dans l'oreille intérieure, qui reçoit les coups & les impreſſions d'un autre qu'on appelle *marteau*, qui ſèrvent au ſentiment de l'oüïe.

On dit provèrbialement, il vaut mieux être marteau qu'*enclume*, pour dire, qu'il vaut mieux battre que d'être battu. On dit auſſi, Être entre l'*enclume* & le marteau; pour dire, Avoir à ſouffrir de quelque côté qu'on ſe tourne, quand on eſt au milieu de deux Puiſſances qui ont des intérêts contraires.

ENCOCHEMENT. ſ. m. L'action d'encocher, de mettre dans une coche. *Encochement* de flêche. *Jaculi in nervum inductio.*

ENCOCHER. v. act. Mettre dans une coche. *Crena imponere, inſerere.* Il ſe dit des arbalêtes, des arcs, quand on met la corde d'un arc dans la coche d'une flêche pour la tirer. *Indere nervo ſagittam, aptare.* Il ſignifie auſſi, Faire des coches, ou hoches, pour faire des marques ſur un morceau de bois. *Crenis incidere baculum.* En tèrmes de marine on appelle une raque *encochée*, une raque gougée, qui a une coche tout autour, dans laquelle on pôſe le bitord qui ſèrt à l'amarrer. Porter les huniérs *encoche*, ou en coche, eſt les avoir au plus haut du mât. On a appellé autrefois hoſche, ou oſche, ce qu'on appelle maintenant *coche, crena*, & on diſoit oſcher, pour faire des oſches en une taille, *taleam crenis incidere*. Voyez Nicod, *oſche* & *oſcher*.

Encoché, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du trait qui eſt ſur un arc, ſoit que l'arc ſoit bandé, ou non. *Crenatus.*

ENCOCHURE. ſ. f. Tèrme de Marine. Endroit au bout de chaque vèrgue, où l'on amarre les bouts des voiles par enhaut.

ENCOFFRER. v. act. Mettre, ſèrrer dans un coffre. *Arca includere.* Il ne ſe dit ordinairement que des chôſes que l'on ſèrre avec avidité, & même avec quelque ſorte d'injuſtice. Ce Général a *encoffré* une partie de l'argent qu'il devoit diſtribuer aux ſoldats qui s'étoient ſignalez. C'eſt un avâre, qui a *encoffré* l'argent que le Roi lui avoit donné pour paroître en cette Ambaſſade, pour tenir tâble.

Encoffrer, ſe dit auſſi figurément & burleſquement, pour Empriſonner. Il eſt *encoffré*, il eſt *pris, comprehenſus.*

Encoffré, ée. part. & adj. *Arcæ creditus, ſub cuſtodiâ poſitus.*

ENCOGNeURE. ſ. f. *Angulus, ancon, anfractus, verſura, concurrentium, coëuntium laterum articulata commiſſio.* L'angle saillant, le coin où aboutiſſent deux ruës, deux ſurfaces de muraille, ou d'autres corps. Les Voyérs ſont obligez d'appeller les Officiérs de Police, quand ils donnent des alignemens pour les *encognures* des ruës. Il s'eſt bleſſé contre l'*encognure* de la cheminée, du buffet, &c.

Encognure ſe dit auſſi d'un retour d'angle dans un partèrre; & de l'angle intérieur que forment deux murailles à leur union. La plus belle figure qu'on puiſſe ſouhaiter pour un fruitiér, ou pour un potagér, & même la plus commode pour la culture, eſt ſans doute celle qui fait un beau quarré, & ſur tout quand elle eſt ſi parfaite & ſi bien proportionnée dans ſon étenduë, que non ſeulement les *encognures* ſont à angles droits, &c. La Quint. Ayant donc planté les arbres des *encognures*, je mets un homme à celle de la rangée que je veux planter, afin qu'il alligne les arbres pour qu'ils ſe trouvent toujours bien plantez en ligne droite. La Quint.

ENCOLLER. v. act. *Collare, glutinare.* Tèrme de Docteur. On dit *encoller* le bois, dont on ſe veut ſèrvir pour dorer; ce qui ſe fait en y appliquant une ou pluſieurs couches de la colle qu'on a préparée pour cet uſage. On la prend toute bouillante, à cauſe qu'elle pénétre mieux: ſi elle eſt trop forte, on y met un peu d'eau pour l'affoiblir, & avec une broſſe de poil de ſangliér, on couche la colle en adouciſſant, ſi c'eſt un ouvrage uni. S'il y a de la ſculpture, on met la colle en tappant avec la broſſe, ce qui s'appelle *encoller*. M. D. C.

ENCOLURE. ſ. f. Quelques gens diſent *Encoulure*. Tèrme de Manége. Partie du cheval depuis la tête juſqu'aux épaules. *Habitus, cervix, colli ſpecies.* On dit qu'un cheval eſt chargé d'*encolure*, qu'il l'a fauſſe, qu'il l'a trop épaiſſe, pour le mépriſer, & au contraire; qu'il l'a fine, bien tournée & bien relevée, pour le loüer. On appelle *encolure* de jument, celle qui eſt trop effilée, où il y a peu de chair. On dit auſſi, déchargé d'*encolure*. On chèrche ſur tout une *encolure* fine dans les chevaux de parade, rien n'étant plus eſſentiel à un beau cheval qu'une belle *encolure*; mais un cheval de harnois n'en vaut pas moins pour avoir l'*encolure* un peu épaiſſe & charnuë. Il rend même plus de ſèrvice & de profit.

Encolure, ſe dit figurément des hommes, & ſignifie, Mine, apparence, & ne ſe prend jamais qu'en mauvaiſe part. *Species.* Ce jeune homme a l'*encolure* d'un ſot. Cet homme qui étoit près de vous a toute l'*encolure* d'être celui qui vous a pris vôtre bourſe, *ni fallor, ille ipſe eſt qui* &c.

> *Je dis qu'il en a (d'un ſot)* l'encolure
> *Et que ſon aſcendant, Monſieur, l'emportera;*
> *Sur toute la vèrtu que vôtre fille aura.* Mol.

Encolure. Ce mot ſe trouve auſſi dans Pomey pour ſignifier un détroit de tèrre entre deux mèrs. *Iſthmus, anguſtia, cherſoneſi.*

ENCOMBOMATE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Sorte d'habit de fille dans l'Antiquité. *Encomboma.* Les Pamandes & *Encombomates* étoient cèrtaine ſorte de chamarre pour les jeunes filles. Vigenère.

Vigenère, Sur T. Live T. I. p. 957. Julius Pollux, dit que c'étoit un habit blanc. Il ſemble que c'étoit la même chôſe que ce que l'on appelloit Étole, *Stola*; car ſelon quelques Auteurs ἐγκομβώσασθαι & στολίσασθαι ſont ſynonymes. Pollux ſemble dire auſſi que c'étoit un habit d'eſclave.

ENCOMBRE. ſ. m. Vieux mot, & hors d'uſage, oppoſé à *decombre*; il ſignifioit, Obſtacle, empêchement, embarras, & il ſe diſoit proprement des ruines d'une maiſon qui empêchoient de la rebâtir. *Rudera*. Voyez Encombrier.

Dans l'Auteur qui écrivoit les *Geſta Francorum* ſous Théodoric on trouve *combri*, pour ſignifier *concædes*, ou comme dit Grégoire de Tours, *concides arborum in ſylvis*, des abatis de bois, des abatis d'arbres.

ENCOMBREMENT. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit de l'embarras que cauſe dans les vaiſſeaux la cargaiſon des marchandiſes, qui les rend plus peſans & moins propres au combat. *Impedimentum, offenſio, calamitas*. Par une Ordonnance de 1669. il eſt défendu aux Officiérs d'embarquer des marchandiſes, parceque la charge rend les vaiſſeaux moins propres au combat, & que cet attachement feroit négliger le ſervice aux Officiérs. Quand il y a trop d'*encombrement* le vaiſſeau ne ſçauroit conſerver l'eſtive, ni l'arrimage, c'eſt-à dire, le contre-poids & le bon arrangement.

ENCOMBRER. v. act. Embarraſſer une ruë, un paſſage, ou quelque autre lieu de gravois, d'arbres coupez, de pièrres, ou autres chôſes. *Impedire ruderibus combros, apponere, objicere*. Ces foſſes, ces puits ſont *encombrez*.

Ce mot vient de *incombrare*, & a été fait de *combrus*, qui ſignifie un *abatis de bois*. Guyet croit que *incumbrare* vient de *incumulare*, & *combre* de *cumulus*, comme *nombre* de *numerus*. Mén.

Ménage *encombré*, ſe dit en Normandie lorſque le mari a aliéné quelque chôſe des héritages de ſa femme, & l'en a déſſaiſie, quoique de ſon conſentement. Et on appelle bréf de mariage *encombré*, l'action ou la plainte qui ſe fait ſur ce ſujet. Le bref de mariage *encombré* équipolle à une réïntégrande, pour remettre les femmes en poſſeſſion de leurs biens moins que dûment aliénez durant leur mariage.

ENCOMBRIER. ſ. m. *Detrimentum*. Ce vieux mot ſe trouve dans le Roman de Guarin le Loheranes pour dommage.

Par cele chôſes lor fut grand encombrier.

On diſoit auſſi, mais rârement, *encombrer*, pour endommager, & les Maçons appellent encore aujourd'hui *décombremens*, les démolitions d'un bâtiment.

ENCOMMENCER. v. act. *Incipere, inchoare*. Qui n'a guères d'uſage qu'au participe, & qui ſe dit d'une chôſe dont on a fait déja quelque partie. Un traité *encommencé*. Mézerai. On ne peut plus ſe ſervir de ce mot, ſi ce n'eſt au Palais en de cèrtaines procédures. La Cour a ordonné qu'à faute de payement l'éxécution *encommencée* ſera parachevée, & les meubles vendus. La Cour a levé les défenſes, & ordonne que le procès criminel *encommencé* ſera fait & parfait.

ENCONTRE. ſ. m. Mot bas, vieux & burleſque, qui ne s'employe guères ſeul. Il ſignifie, Ce qui arrive fortuitement, ſoit en bien, ſoit en mal. *Fors, fortuna, caſus*. Un cas avantageux s'appelle bonne *encontre*; un deſavantageux *malencontre*. Il arriva de bonne *encontre*, c'eſt-à-dire, par bonheur, ſon ennemi vint par *malencontre*, c'eſt-à-dire, par malheur.

A l'Encontre. adv. ou prép. D'une manière contraire, dans un parti contraire. *Contra, adverſus*. Pèrſonne ne va *à l'encontre*, ne contredit cette propoſition. Il ne repartit rien *à l'encontre*. Mez. Les Avocats diſent qu'ils plaident pour un tel *à l'encontre* d'un tel; pour dire, contre leur partie advèrſe. Mais il n'y a plus que les vieux Avocats qui aiment les vieilles phrâſes, qui diſent, il a ſon recours *à l'encontre*: les autres diſent, il a ſon recours *contre*. Bouh.

ENCONVENANCER. v. act. Pour dire, promettre, convenir. Il eſt vieux, & hors d'uſage. *Paciſci*.

ENCOPIA. ſ. f. Voyez ENKOPING.

ENCOQUER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt, faire couler une boucle, ou un anneau de fèr le long de la vèrgue, pour y attacher un cordage, ou autre chôſe. *Stringere*. Et on appelle *encocure*, cet enfilement, quand on veut prendre ou attacher à la vèrgue quelques poulies, boutehors, cordages, &c.

ENCORBEILEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Projectura*. Il ſe dit de toute ſorte de ſaillie portée à faux ſur quelque conſole, ou corbeau au delà du nud de mur. Ainſi les pièrres qui ſont en ſaillie les unes ſur les autres, pour ſoutenir des avances, des points, des entablemens, s'appellent *encorbellement*. Ce mot vient de *corbeau*.

ENCORDELER. v. n. Engager dans une corde, arrêter. *Irretire*. Il eſt vieux.

Encorder un arc, c'eſt le garnir de corde. Nicod.

ENCORE, ou ENCOR. adv. de tems. Juſqu'à préſent. *Adhuc, etiam, dum*. Je n'en ai *encore* rien appris. Il vivra *encore* quelque tems. Vous n'êtes pas *encore* où vous penſez. Il ſignifie auſſi, De plus, une autre fois. Cela eſt *encore* vrai. C'eſt *encore* pis. *Encore* paſſe. *Encore* ne ſçait-on. Il veut y aller *encore* une fois. Il faut non ſeulement être homme de bien, mais *encore* il faut exciter les autres à le devenir. Les Poëtes peuvent choiſir *encore*, ou *encor*, ſelon qu'ils veulent allonger ou accourcir le vèrs. Il eſt vrai qu'*encore* eſt bien languiſſant dans un vèrs quand il ne fait point d'éliſion.

Je veux encore *voir ſi ſon cœur eſt ſenſible.*

Mais *encor* à la fin d'un vèrs eſt dur, & il a meilleure grâce à la céſure d'un grand vèrs. Mén.

Après cinq ans d'amour, & d'eſpoir ſupèrflus,
Je pars fidelle encor, *quand je n'eſpère plus.* Rac.

En vous offrant mon bras, puis-je eſpérer encore,
Que vous accepterez un cœur qui vous adore? Rac.

Encor, *ſi pour rimer, dans ſa vèrve indiſcréte,*
Ma Muſe au moins ſouffroit une froide épithéte. Boil.

On dit auſſi, *Encore* que; pour dire, Bien que, quoi que.

Auſſi-tôt qu'un ſujet s'eſt rendu trop puiſſant,
Encor *qu'il ſoit ſans crime, il n'eſt pas innocent.* Corn.

On dit en François *encore* que, pour ſignifier quoique, bien que, mais on ne dit pas *encore* bien que, & cela ſent le provincial. Le P. Bouhours a reconnu qu'il avoit fait une faute lorſqu'il s'eſt ſèrvi de cette dèrnière expreſſion.

Nicod croit que ce mot vient de *in*, & *coram*, dont s'eſt ſèrvi Apulée. Ménage dit qu'il vient de *in hanc horam*, *in hac horâ*: & que nous l'avons de l'*ancora* des Italiens.

ENCORNAIL. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un trou, ou mortoiſe, qui ſe pratique dans le haut des mâts, qui eſt garni d'une poulie pour y paſſer l'itacle, qui ſaiſit la vèrgue pour la faire courir le long du mât. La manœuvre qui ſèrt à hauſſer, ou baiſſer les mâts de hune, paſſe auſſi par là. M. Ozanam dit que l'*encornail* eſt une demie poulie entaillée dans l'épaiſſeur du ſommet de quelques mâts, dans laquelle paſſe l'itacle qui ſaiſit le milieu de la vèrgue pour la faire courir le long du mât. L'*encornail* eſt garni d'un rouët de poulie. Nicod dit *encornal*.

ENCORNAILLER. v. neut. Tèrme burleſque, & bas, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Il s'eſt *encornaillé*, en parlant d'un homme qui s'eſt marié, ſur tout ſi c'eſt à une femme de médiocre chaſteté.

ENCORNER. v. act. *Encorner* un arc, c'eſt le revêtir de corne aux deux bouts, *extremis cuſpidibus arcum cornu communire*. Nicod.

ENCORNÉ. adj. m. Tèrme de Manége, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe. Javart *encorné*, qui vient ſous la corne du cheval, à la différence de javart nèrveux qui vient ſur le nèrf.

On trouve en poëſie *encorné*, en parlant des animaux qui ont des cornes.

Ce n'eſt pas ainſi qu'on traite
Le beliér haut encorné:
Sur ſon front ſi bien orné
Il a des coups de boulette.

ENCORNETER. v. act. C'eſt mettre dans un cornèt fait de papiér, *in cornu papyraceum indere, condere*. Ces ſortes de cornèts ſèrvent aux Épiciérs, vendeurs de grains, & d'autres chôſes, *thus & odores, & piper, & quidquid cartis amicitur ineptis*. Ainſi *encorneter* ſe diroit fort bien, *amicire carta*; *encorneter* eſt dans Nicod, & peut-être que les gens de boutique s'en ſèrvent encore, du moins ils n'ont point d'autre vèrbe.

ENCOSTE. Tèrme de coutumes. On appelloit autrefois en quelques endroits des Jugemens qui viennent par *encoſte*, ce que nous appellons aujourd'hui jugemens *interlocutoires*. Voyez de Beaumanoir ch. 67.

ENCOUPER. v. act. Vieux mot, qui ſe trouve dans Beaumanoir; il ſignifie rendre coupable, *Reum facere*.

ENCOURAGER. Vèrbe act. *Excitare, animos addere, mentem addere, dare, facere animos*. Donner du courage; exciter, animer. L'eſpérance du gain *encourage* les ſoldats à la guèrre, *encourage* les mèrcénaires au travail. L'honneur eſt ce qui *encourage* les Nobles. Châcun *encourageoit* les ſiens à ſe hâter. Ablanc.

Encouragé, ée. part. & adj. *Animoſus, animatus, animis ſublatus*.

ENCOUREMENT. ſ. m. Tèrme de coutumes. C'eſt la peine que nous encourons par nôtre faute. *Pœna culpæ debita.*

ENCOURIR. v. n. *Incurrere, ſubire, ſuſcipere. J'encours, j'encourus, j'ai encouru, j'encourrai, que j'encoure, que j'encouruſſe*, ou *j'encourrois*. Subir, mériter, s'attîrer, tomber dans la diſgrâce d'un ſupérieur, mériter les peines portées par la loi, ou le reproche public. La déſobéïſſance d'Adam lui fit *encourir* la colère de Dieu. Les rebelles aux commandemens de l'Égliſe *encourent* les cenſures Ecclésiaſtiques. Les Magiſtrats déclarent les peines portées par les loix *encourues*, quand on les a tranſgreſſées. On dit que l'éxcommunication eſt *encourue* de plein droit, *ipſo facto*, lorſqu'il n'eſt point néceſſaire que le Juge prononce ſur l'action; & que l'on tombe dans la peine en la commettant. *Encourir* la peine d'une Bulle. PASC.

> *Dans une Ode ſublime,*
> *J'avois ſi bien du Grèc le beau ſtile imité,*
> *Que j'aurois* encouru *l'eſtime,*
> *Des amis de l'Antiquité.* N. CH. DE VÈRS.

ENCOURU, UË. part.

ENCOURONNER. ou ENCORONNER. v. act. n'eſt pas un mot François, Ronſard l'a formé de l'Italien *Incoronar*. On dit en François ſimplement couronner, *coronare*. On dit auſſi *cotonner*, & non pas *encotoner*, pour dire, garnir de coton, *goſſipio inſtruere*. NICOD.

ENCOURTINER. v. act. *Faſciis ornare, cingere, inſtruere velis*. Fèrmer de rideaux, de courtines. *Encourtiner* un lit.

ENCRAINÉ. Vieux tèrme de manége. On a dit autrefois Cheval *encrainé*, pour Cheval égarotté.

ENCRAſSER. v. act. Rendre craſſeux, remplir de craſſe. *Squalorem inducere, maculare*. La poudre *encraſſe* les habits. Il eſt auſſi neutre. Laiſſer *encraſſer* un habit. Il eſt auſſi neut. paſſ. La peau s'*encraſſe*, quand on n'a pas ſoin de la laver.

ENCRATITES. ſ. m. *Encratitæ*. Anciens herétiques, qui ont été ainſi appellez, parce qu'ils faiſoient profeſſion de continence, rejettans entièrement le Mariage; ὁ ἐγκρατεῖς en Grèc ſignifie *les continens*. Tatien, diſciple de Saint Juſtin, qui a été un des plus ſçavans hommes de toute l'antiquité, eſt l'Auteur de cette ſecte, s'étant ſéparé de l'Égliſe après la mort de ce S. Martyr. Ces Herétiques ont auſſi pris beaucoup de chôſes de Saturnin & de Marcion, & ils ont pluſieurs èrreurs communes avec les Gnoſtiques, & les Valentiniens. Ils s'abſtenoient de manger de quoi que ce ſoit qui fût animé, & ils nioient qu'Adam fût ſauvé. Ils regardoient ceux qui beuvoient du vin, comme de très grands pécheurs. C'eſt pourquoi ils ne ſe ſèrvoient que d'eau dans la célébration du myſtère de l'Euchariſtie, croyant que le vin venoit du Diâble, & non pas de Dieu. Pour appuyer leur ſentiment ils produiſoient les paſſages de l'Écriture, où il eſt parlé de ce qui arriva à Noé & à Loth, après s'être ényvrez. Quoiqu'ils condamnaſſent abſolument le Mariage, ils ne laiſſoient pas d'avoir commèrce avec des femmes, & ils démentoient leur doctrine par leurs actions. Ils ne recevoient des livres de l'ancien Teſtament que ce qui leur plaiſoit. Mais ils reconnoiſſoient pour livres divins & canoniques pluſieurs ouvrages faux & ſuppôſez; entre autres les actes d'André, de Jean & de Thomas, qui étoient des piéces apocryphes. Saint Irénée, Saint Épiphane, & Euſébe de Céſarée, ont parlé aſſez au long de ces anciens Herétiques.

ENCRE. ſ. f. Liqueur noire faite avec du vitriol, de la noix de galle, & de la gômme, qui ſèrt à écrire. *Atramentum*. L'*encre* d'Imprimerie, qui ſèrt à imprimer, ſe fait avec de l'huile de noix, ou de lin, & de la térébentine, & avec du nôir, le tout cuit enſemble. Il y a auſſi de l'*encre* rouge, qu'on appelle *roſette*. On ne peut apeller celle-là *atramentum* en Latin, car ce mot ne convient qu'aux liqueurs noires, telle qu'eſt le noir qui ſèrt dans les teintures, *atramentum tinctorium*, celui des cordonniérs, *atramentum ſutorium*, &c. dont les Anciens ont parlé. Ils appelloient en particuliér l'*encre* qui ſèrt à écrire, *atramentum ſcriptorium, librarium, litterarium*. J'aurois plutôt que d'avoüer ce que tu dis, & je ſoutiendrai mon opinion juſqu'à la dèrnière goutte de mon *encre*. MOL.

Ce mot, ſelon Ménage, vient de l'Italien *inchioſtro*, qui a été fait du Latin *encauſtrum*, dont les Polonois ont fait *incoſt*, les Flamans *inkt*, lès Anglois *inke*. Il y a bien des gens qni écrivent *encre* par un *a*, d'autres prétendent qu'il faut diſtinguer ancre, *ancora*, & *encre*, *atramentum*, en écrivant l'un par un *a* & l'autre par un *e*. Petrus Maria Caneparius, originaire de Créme, & Médecin à Veniſe, a fait un Traité Latin des *Encres* de toutes les eſpéces, *De Atramentis cujuſcumque generis*. Il fut imprimé *in* 4° à Londres en 1660.

On dit de l'*encre* double, de l'*encre* luiſante.

On dit auſſi au figuré, Écrire de bonne *encre*; pour dire, Faire une forte recommandation.

On dit en provèrbe, Il n'y a plus d'*encre* au cornèt; pour dire, qu'on eſt épuiſé.

L'*encre* de la Chine eſt admirable, & juſqu'ici on a tâché inutilement de la contrefaire en France: celle de Nankin eſt la plus eſtimée, & il s'en fait des bâtons ſi propres & de ſi bonne ôdeur, qu'on auroit la curioſité d'en conſèrver, quand ils ne ſeroient d'aucun autre uſage. Je dis des bâtons d'*encre*, car ce n'eſt pas une liqueur comme la nôtre. Elle eſt ſolide, & ſemblable à nos couleurs minérales, quoique beaucoup plus légère. On en fait de toutes ſortes de figures: les plus ordinaires ſont quarrées, mais plus longues que larges, épaiſſes ſeulement de deux ou trois lignes. Il y en a de dorées avec des figures de dragons, d'oiſeaux & de fleurs. On forme pour cela de petits moules de bois ſi bien travaillez, que nous aurions de la peine de faire rien de plus fini ſur le métal. Quand on veut écrire on a ſur la tâble un petit marbre bien poli, creuſé à l'éxtrémité, & propre à contenir de l'eau. On y trempe dedans par un bout le bâton d'*encre*, qu'on frotte doucement ſur la partie du marbre qui eſt unie, & dans un moment, ſelon qu'on frotte, il ſe fait une liqueur plus ou moins noire, dans laquelle on trempe la pointe du pinceau qui ſèrt à écrire. Cette *encre* eſt luiſante, éxtrêmement noire, & quoiqu'elle pèrce, quand le papiér eſt trop fin, jamais néanmoins elle ne s'étend plus que le pinceau; de manière que les lettres ſont éxactement tèrminées, quelque gros qu'en ſoient les traits. Elle a encore une autre qualité, qui la rend mèrveilleuſe pour le deſſein; c'eſt qu'elle prend toutes lès diminutions qu'on lui veut donner, & il y a beaucoup de chôſes qu'on ne ſçauroit repréſenter au naturel ſans l'uſage de cette couleur. Au reſte, elle n'eſt pas ſi difficile à faire qu'on s'imagine, quoique les Chinois y employent du noir de fumée tîré de divèrſes matières; la meilleure néanmoins ſe fait avec la fumée de la graiſſe de cochon qu'on brûle à la lampe. On y mêle une eſpéce d'huile, pour la rendre plus douce, & des ôdeurs agréables, pour empêcher la mauvaiſe ôdeur de l'huile & de la graiſſe. Après l'avoir miſe en conſiſtence, on fait de cette pâte de petites tablettes que l'on jette dans un moule. Elle eſt au commencement fort peſante; mais dès qu'elle eſt ſéche & dure, le poids en diminue de la moitié, & ce qu'on donne pour une livre ne pêſe ordinairement que huit ou dix onces. P. L. COMTE, *Nouv. Mém. ſur l'Etat préſ. de la Chine T. I. pag.* 392. *& ſuiv.*

ENCRE. ſ. f. Bourg, ou village de Picardie dans l'Amiennois, entre Pérone & Corbie. *Incra, Ancora*. Il eſt ſur une petite rivière du même nom, qui ſe jette dans la ſomme à Corbie. *Encre* appartenoit autrefois à l'Abbaye de S. Riquier, elle eſt aujourd'hui à celle de Cluny. En 1138. l'Évêque d'Amiens donna S. Gèrvais d'*Encre* au monaſtère de S. Martin des champs. *Hadr. Valeſ. Notit. Gall. p.* 252.

ENCRIÉR. ſ. m. Petit vaiſſeau ou cornèt où l'on met de l'encre ſur une tâble pour écrire. *Atramentarium*. *Encriér* de plomb, de cuîvre, d'argent.

ENCROUÉ. adj. Tèrme des Eaux & Forêts. C'eſt un arbre qui en l'abattant eſt tombé ſur un autre, & s'eſt engagé dans ſes branches. *Implexus, immiſſus per ramos*. Il n'eſt pas pèrmis d'abattre un arbre ſur lequel un autre ſe trouve *encroüé*, ſans ordre des Officiérs.

ENCROÜÉ, ou encroé, ſignifioit auſſi autrefois *crucifié*.

ENCROUſTER. v. act. *Incruſtare*. Tèrme de Maçon. C'eſt, Faire une croûte ou un enduit ſur une muraille. Voyez INCRUSTER.

ENCRUNQUIER. v. act. Vieux mot Picard dans Nicod.

ENCUBIÈRTA. ſ. f. Iſle de l'Océan Atlantique. *Aproſitos, Inſula Sancti Blandani*. On la place à quarante lieuës de celle des palmes, une des Canaries, du côté du couchant. *Encubièrta* eſt un nom Eſpagnol, participe féminin du vèrbe *encubrir*, couvrir, cacher; qui ſignifie couvèrte, cachée. On a ainſi nommé cette iſle, parcequ'on ne peut y être porté, dit-on, que par hazard, & qu'on ne la trouve jamais quand on la chèrche. Maty ajoute qu'elle pourroit bien n'être qu'en imagination. Quoi qu'il en ſoit, on la nomme auſſi l'Iſle de S. Borondon, & *la non trovada*, c'eſt-à-dire, *la non trouvée*.

ENCUIRAſSER. v. n. *Calleſcere, obdureſcere*. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Devenir ſâle, craſſeux, gras, rouillé, difficile à nettoyer. On a bien du mal à écurer la vaiſſelle, les armes, quand elles ſont *encuiraſſées*. Les taches ſur les habits, ſur le linge, s'ôtent avec peine, quand on les a laiſſé *encuiraſſer*.

Ce mot vient de *incoriatus*, comme qui diroit, *rendu dur comme du cuir*. NICOD.

ENCUIRAſSER, ſe dit figurément en chôſes morales, des méchantes habitudes que l'âme contracte, & dont elle ne ſe déffait qu'avec peine. La conſcience d'un libèrtin ne ſe nettoye pas facilement, quand elle eſt trop *encuiraſſée*.

ENCUIRAſSÉ, ÉE. part. & adj. *Loricatus*. Il y a des Saints qui ont porté le nom d'*Encuiraſſé*, parceque par eſprit de pénitence

ils portoient une cuiraſſe ſur la chair nuë. Dans le VIe ſiécle des actes de l'Ordre de S. Benoît, il eſt parlé de Saint Dominique l'*encuiraſſé*.

ENCUIT. part. p. *Incoctus*. Ce mot eſt dans Nicod. Il n'eſt plus d'uſage.

ENCULASSER. v. act. *Dorſum addere, fingere*. Tèrme d'Arquebuſiér. C'eſt, Mettre la culaſſe au canon d'une arme à feu. *Enculaſſer* un canon.

ENCUSER. v. act. *Incuſare*. Il eſt vieux. NICOD.

ENCUVEMENT. ſ. m. *Immiſſio in cupam, in labrum*. Tèrme de Tanneur. C'eſt l'action d'encuver.

ENCUVER. v. act. *Demittere in labrum, in cupam*. Tèrme de Tanneur & de Blanchiſſeur. Mettre dans la cuve, ranger dans le cuviér. *Encuver* les veaux. *Encuver* le linge de la leſſive.

ENCYCLOPÉDIE. ſ. f. Science univèrſelle, recueil, ou enchaînement de toutes les ſciences enſemble. C'eſt une témérité à un homme de vouloir poſſeder l'*Encyclopédie*. Ce mot a vieilli, & n'eſt plus en uſage que dans le burleſque. Il ne vient point de πέον, chaîne qui arrête par les piéds. Il s'écrit en Grèc par un αι, ἐγκυκλοπαιδεία, & vient de la prépoſition ἐν, de κύκλος, cèrcle, & de παιδεία, qui ſignifie ſcience, doctrine, érudition, littérature, ſa racine eſt παῖς, enfant. Les Grècs appelloient ἐγκυκλοπαιδεία, la connoiſſance des ſept Arts libéraux, la poſſeſſion de toutes les ſciences. *Orbis ille doctrinæ, quem Græci ἐγκυκλοπαιδείαν vocant*, dit Quintilien, les Grècs ont dit auſſi κυκλοπαιδείαν. Ce qui rend ordinairement ridicule le projèt de l'*encyclopédie*, c'eſt que ceux qui l'entreprennent ſe contentent de ſçavoir un peu de tout, & aſſez ſupèrficiellement. Il vaut mieux s'en tenir à une ſeule chôſe, & tâcher de la bien poſſéder, ſuivant ce Quatrain de Pibrac, qu'on nous a appris dans nôtre enfance.

Un art ſans plus, en lui ſeul t'éxercité,
Et du métier d'autrui ne t'empêchant
Va dans le tien le parfait recherchant,
Car exceller n'eſt pas chôſe petite.

Mais ſi avec un bon eſprit, beaucoup de ſanté, bien du loiſir & du repos, on avoit de bons maîtres, & un peu de méthode, il ne ſeroit pas peut-être difficile de parvenir à l'*encyclopédie*. L'*Encyclopédie* eſt ce que Vitruve appelle *Encyclios diſciplina*.

END.

ENDANTE, ou ENDENTE. ſ. f. *Commiſſura, dens*. Eſt en tèrmes de Charpentiérs, Menuiſiérs, Conſtructeurs de navire, &c. la liaiſon de deux piéces de bois, qui de diſtance en diſtance & par cèrtains endroits entrent l'une dans l'autre.

ENDÉCAGONE. ſ. m. *Hendecagonus*. Tèrme de Géométrie. Figure qui a onze angles, & par conſéquent onze côtez. Ce mot eſt Grèc, ἑνδεκάγωνος, vient de ἕνδεκα, onze, & γωνία, angle.

ENDÉCASYLLABE. ſ. m. *Hendecaſyllabus*. Vèrs compôſé d'onze ſyllabes, dont il y a pluſieurs exemples chez les Auteurs Grècs & Latins, & encore plus chez les Italiens. Le vèrs *endécaſyllabe* Grèc & Latin eſt auſſi appellé *Phaleuque*, du nom de ſon inventeur. On trouve cependant dans Catulle des vèrs Phaleuques qui n'ont que deux ſyllabes. Voyez dans les Mémoires de Trévoux 1702. Février p. 155. de l'édition de Trévoux. Pour les vèrs Italiens de onze ſyllabes, il y auroit bien des chôſes à dire qui ne ſont pas de ce lieu-ci.

EN DEDANS. adv. *Interiùs, introrſum*. Tournez le poignet *en dedans*. MOL. Voyez DEDANS.

EN DEHORS. adv. *Exteriùs, extrorſum*. Tournez la pointe du piéd *en dehors*. Voyez DEHORS.

ENDEMENÉ. adj. *Laſcivus, petulans*. NICOD. Il eſt vieux.

ENDEMENTIERS. adv. *Intereà*. Vieux mot, qui a été en uſage juſqu'au tems de Jean le Maire, & qui ſignifie *cependant*. On le trouve ſouvent employé dans les vieux Romans. Se il avient *endementieres* que chaux qui combattent s'entreſemble. DE BEAUMAN.

Et priſt Tréves en dementières
Entre dix jours & vint entières. R. DE LA ROSE.

André du Cheſne le dérive de *interea dum*; Ménage & Borel de *inde & de interim*; Paſquier de l'Italien *mentre*. On a dit auſſi *endremente*. On dit encore en Languedoc *dementreque*, & *entretan* en Picardie, en Flandres, & l'Eſpagnol dit *Emmentias*.

ENDENCHÉ, *Endenté*. Tèrme de Blâſon. Voyez DENCHÉ & DENTÉ. *Dentatus*. Il ſe dit d'une faſce d'un pal & autres piéces de triangles, altèrnées de divèrs émaux. Tranché, *endenté* d'or & d'azur. On appelle croix endentée, celle dont les branches ſont tèrminées en façon de croix ancrée, & qui a une pointe comme un fèr de lance entre les deux crochets. Vautier de Hèrinſta Chanceliér de France portoit d'argent parti & *endenté* de gueules de quatre piéces. On diſtingue émanché, *endenté*, & dentelé. Émanché ſe dit des dents plus maſſives, courtes & claires, coupant le champ en deux moitiez. *Endenté*, ſe dit lorſqu'il y a dans l'écu des dents longues & aiguës; & dentelé, lorſqu'elles ſont plus minces & plus courtes.

ENDENTE. Voyez ENDANTE.

ENDENTER. v. act. *Dentare, dentes figere*. Mettre des dents à une roue de moulin, ou autre ſemblable machine.

ENDENTÉ. *Per dentes immiſſus, denticulatim inſertus*, ſe dit de deux piéces de bois qui de diſtance en diſtance entrent l'une dans l'autre pour plus de liaiſon.

EN DÉPIT. *Invitus &c.* Sorte de prépoſition qui régit le génitif. Voyez DÉPIT. *En dépit* des pluyes & de l'hyvèr. VOIT.

De mes yeux languiſſans un éloquent ſilence
En dépit *de moi-même explique ma ſouffrance.* LA SUZE.

ENDÉRO. ſ. m. Petite ville de la Dalmatie, que M. Corneille appelle auſſi *Endaro*, en Latin *Enderum*. Elle eſt dans l'Albanie, en Gréce, aux confins de la Sèrvie, à quinze lieuës au nord d'Aleſſio. *Endéro* eſt très-ancien, mais fort déchu de ce qu'il étoit autrefois.

ENDESVER. v. n. *Furere, inſanire*. Être fort fâché de quelque action, en avoir grand dépit, enrager. Cet enfant eſt ſi mutin, qu'il fait *endêver* tous ſes parens. Ce mot eſt du bas peuple. Les honnêtes gens diſent, *j'enrage*, au lieu de *j'endêve*.

Ménage tient qu'il vient du Latin *indivare*, qui ſignifie *à Deo vel à Dæmone corripi*, comme il arrivoit aux Sibylles & autres qui rendoient des oracles. Quelques-uns le dérivent de *indeviare*, c'eſt-à-dire, *s'égarer de ſa voye*. Borel le dérive de *hendeux*, vieux mot, qu'on trouve dans le Roman de la Rôſe, qui ſignifioit autrefois *enragé*. Du Cange dit que le mot *deſver* ſignifioit autrefois *être en délire*, avoir l'eſprit égaré & hors de la voye & de la raiſon.

ENDESVÉ. ſ. m. *Furioſus*. Méchant, furieux, qui donne de la peine, qui fait endêver. On ne peut venir à bout de cet homme-là, tant il eſt *endêvé*, furieux, & difficile à gouvèrner. Il faut dire, tant il eſt *enragé*.

ENDETTER. vèrbe act. *Ære alieno obſtringere*. Contracter une dette. Il s'employe ordinairement avec le pronom pèrſonnel. Les emprunts continuèls qu'il fait l'ont fort *endetté*. Il s'eſt fort *endetté* à donner des charges à ſes enfans, à pourvoir ſes filles en mariage. *Æs alienum contraxit, fecit, conſlavit.*

Ce mot vient du Latin *debitum*.

ENDETTÉ, ÉE. part. *Ære alieno obſtrictus*. Un homme *endetté* trouve difficilement à ſe marier.

ENDIABLÉ, ÉE. adj. *Furioſus, capitalis, fanaticus, furiatus*. Furieux, qui ſemble être poſſedé du Diable, ou être fait par le Diable. Il faut qu'un homme ſoit bien *endiablé*, pour faire un parricide. Il y a un chemin *endiablé* pour monter au haut de cette montagne. Luther, par un ſtile qui ne donne pas un grand ſujèt d'eſtime pour lui, ne craint pas d'appeller tous ceux qui croyent moins que lui (ſur l'Euchariſtie) *endiablez*, pèrdiablez, transdiablez. PÉLISSON.

ENDIMANCHER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, des gens du peuple qui gardent leurs plus beaux habits pour les mettre le Dimanche. Il eſt bas, & tient de la raillerie. Les Gaſcons diſent *s'endimenia*.

ENDING. ſ. m. Fort petite ville d'Allemagne dans le Briſgaw, en Souabe. *Endinga*. Elle eſt près du Rhin, environ à quatre lieuës au deſſous de Briſach. *Ending* étoit autrefois ville Impériale & libre, il eſt maintenant ſoumis aux Archiducs d'Autriche.

ENDIVE. ſ. f. Plante potagère qui eſt du nombre des chicorées. *Intubus, intubum, endivia, chicorea ſativa*. L'*endive* eſt une eſpéce de chicorée qu'on cultive dans les jardins, dont les racines ſont fibrées, & les feuilles longues, larges, ſemblables à celles de la laituë, & un peu amères. Sa tige eſt d'une coudée, ou d'une coudée & demie, liſſe, creuſe, branchuë, tortueuſe & laiteuſe, de même que les racines. Ses fleurs ſont bleuës, ſemblables aux fleurs de la chicorée ſauvage. Ce ſont des bouquets à demi-fleurons poſez chacun ſur un embryon, & ſoutenus par le calice. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, les feuilles du calice ſe rapprochent, forment une capſule qui renfèrme pluſieurs ſemences anguleuſes, ſemblables pour l'ordinaire à un petit coin, & garnies dans le haut d'un rebord membraneux. Voyez les élémens de Botan. 301. M. Tournefort l'appelle *Cichorium latifolium*, d'autres *intubus latifolia, ſive endivia vulgaris*. Il y a une *endive* ſauvage qui ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle n'eſt point cultivée, & que ſes feuilles ſont plus étroites, & d'un goût plus amèr, & ſa tige plus rameuſe.

ENDIZELER. v. act. C'eſt mettre par dizaine. NICOD. Ce mot eſt vieux, & on dit dizaine pour dizeau, &c.

ENDOCTRINER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit, Inſtruire, & rendre ſçavant quelqu'un. Il avoit été bien *endoctriné* dans ſa jeuneſſe, mais faute de continuer il a tout oublié. Jésus-Christ commanda à ſes Diſciples d'*endoctriner* les nations, & de les baptiſer au nom du Père, du Fils & du Saint Eſprit.

ENDOMMAGER. v. act. *Detrimentum afferre, nocere.* Porter où caûſer du dommage à quelque chôſe. Ce mur a été fort *endommagé* par l'égoût des eaux du voiſin. Le canon a fort *endommagé* cette place. Il avoit apprèhendé qu'il ne fût *endommagé* d'en-haut. Vaug.

Ce mot vient du Latin *in damnum agere.*

EN-DOR. ſ. m. Nom de lieu. *En-dor.* Les Intèrprétes Grècs diſent *Aendor*, ce qui revient au même. *Endor* étoit une ville de la Tèrre Sainte, qui tomba à la partie de la Tribu de Manaſſe qui demeuroit en deçà du Jourdain. *Endor* étoit proche de la montagne d'Éphraïm. *Joſ. XVII.* 11. C'eſt à *Endor* que demeuroit la Pythoniſſe que Saül conſulta. *L. des Rois XXVIII.* 7. C'eſt là auſſi que l'armée de Siſara fut défaite. *Pſ. LXXXII.* 11.

Ce mot eſt Hébreu, compôſé de deux noms, עין, *ain*, qui ſignifie *œil*, & *fontaine*; & de דור, *dor*, qui ſignifie *génération*, mais qui ſemble être le nom propre: de ſorte que *En-dor* c'eſt la fontaine de Dor. Pluſieurs noms de lieu de la Paleſtine ſont compôſez de ce nom עין, *ain*, ou *en*, parceque dans ce païs ſèc & aride les peuplades, les habitations, ſe faiſoient aux lieux où il y avoit des fontaines, pour la commodité de l'eau.

ENDORMEUR. ſ. m. *Sopitor.* Qui endort. Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe provèrbiale, Un *endormeur* de mulots, ou de couleuvres, pour dire, un conteur de fariboles, un diſeur de paroles flatteuſes, à deſſein d'endormir, & de tromper plus finement.

ENDORMIR. v. act. *Sopire, ſoporare.* Éxciter le ſommeil, faire dormir. On *endort* les enfans à force de les bèrcer. Le vin, la longue Muſique, le bruit des fontaines, *endorment.* On dit d'un méchant Orateur qui fait des contes ennuyeux, qu'il *endort* tout ſon auditoire.

Les Grâces prenoient ſoin de ſa prémière enfance,
Un eſſain voltigeant de miel la nourriſſoit,
Des Cignes l'endormoient, *un amour le berçoit.*

Allez de vos Sèrmons endormir *l'auditeur.* Boil.

Il ne faut pas *endormir* le pécheur par de fauſſes eſpérances, ni l'effaroucher par des craintes mal fondées. Flech. L'amour propre fait que nous ſommes aiſément la dupe des fauſſes loüanges, dont on nous *endort.* Bell. Les pèrſonnes habiles *endorment* la prudence de ceux qu'ils n'aiment point, par des avances d'amitié. S. Évr. Tous ceux qui ont fait ſectes à part pour rompre l'union de l'Égliſe étoient Chrétiens: ils avoient tous tout ce qui *endort* nos frères, l'oraiſon Dominicale, le Symbole des Apôtres &c. Pélisson. Il ne faut pas que nos frères s'*endorment* ſur ce mot de bonne foi. Ils ne ſont point dans cette bonne foi prétenduë, tant qu'ils n'auront pas éxaminé leur Religion à fond. Id.

Endormir, ſignifie auſſi, Tromper quelqu'un par de grandes eſpérances, l'amuſer par de belles paroles, pendant qu'on fait d'ailleurs ſes affaires. *Endormons* avec art nos plus fièrs ennemis. S. Évr.

Endormir, ſignifie enfin, Ôter le ſentiment d'un membre par le moyen de frictions, ou d'autres façons de l'engourdir, afin que le malade ſente moins de douleur quand on le doit couper, ou y faire quelque violente opération. *Torporem afferre.* On l'*endort* auſſi, quand on eſt long-tems appuyé deſſus.

s'Endormir, ſignifie figurément, Négliger le ſoin de ſes affaires, ou ſon devoir; languir, s'aſſoupir. *Dormire, indormire, ſomnum capere, torpeſcere.*

Le plus ſage s'endort *ſur la foi des Zéphirs.* Vill.

On dit qu'un pécheur eſt *endormi* dans ſon péché; pour dire, qu'il ne ſonge pas à s'en retîrer, & à s'en repentir. *S'endormir* dans une lâche & molle oiſiveté. Boil. On s'eſtime, & on s'admire ſoi-même aſſez injuſtement, & s'*endormant* ſur cette eſtime, on court toûjours pour connoître les autres, & l'on ignore profondément ce que l'on eſt. M. Scud.

s'Endormir, ſignifie auſſi, S'aſſoupir. *Obdormiſcere, connivere.* Cet homme ne me répondoit pas juſte, il s'*endormoit*; d'où on a fait le provèrbe, Parlez à lui, il s'*endort*, qu'on dit ironiquement à ceux qui ne prêtent pas grande attention.

Le mérite en repos s'endort *dans la pareſſe.* Boil.

Endormi, ie. part. paſſ. & adj. Il y a des paſſions ſi vives qu'il faut que la raiſon les retienne; & d'autres ſi *endormies* qu'il faut que cette même raiſon les reveille. M. Scud. Les afflictions reveillent les conſciences endormies, & les appliquent à la pratique des devoirs de la vie Chrétienne. Fléch. La variété des matières & des ſtiles eſt toute propre à reveiller & à réjoüir les lecteurs les plus *endormis.* Bouh.

La rage *endormie* eſt une maladie des chiens, qui les abbat enſorte qu'ils ſont toûjours couchez, & ſemblent vouloir toûjours dormir. Cet aſſoupiſſement vient d'une humeur maligne qui occupe le cèrveau des chiens & les engourdit. On les guérit en les purgeant avec du vin blanc, du jus d'abſynthe, châcun de la peſanteur de ſix écus, le poids de deux écus de poudre d'aloës, autant de corne de cèrf brûlée, & deux dragmes d'amaric, le tout mêlé enſemble. Ligèr. On dit en tèrmes de Marine qu'un vaiſſeau eſt *endormi*, quand après avoir été arrêté, il n'a pas encore repris ſon èrre.

ENDORMIE. ſ. f. *Hyoſcyamus.* Il y en a qui appellent ainſi la plante que l'on nomme ordinairement juſquiame, & dont il y a deux eſpéces. On l'appelle *endormie*, parcequ'elle eſt narcotique, aſſoupiſſante, & ſouvent même mortelle aux animaux qui en mangent. Le P. Rapin l'appelle *uſciamus.* Voyez Jusquiame.

On dit populairement, qu'un homme a mangé de l'*endormie*, lorſqu'il dort trop longtems, & qu'on a de la peine à le réveiller.

ENDORMISSON. ſ. m. *Torpor, torpedo, ſtupor.* C'eſt un vieux mot, qui ſignifioit la diſpoſition des membres endormis, engourdis; on ne dit plus *endormiſſon*, ni même *endormiſſement*, l'un & l'autre eſt dans Nicod.

ENDÔSSE. ſ. f. Prononcez la penultième longue, comme dans fôſſe, grôſſe. La fatigue, la charge, l'incommodité de quelque affaire. *Onus, labor.* Cette compagnie ne vous a pas trouvé en vôtre maiſon de campagne, j'ai eû l'*endôſſe* de la recevoir. Il eſt un peu bas.

ENDÔSSEMENT. ſ. m. L'Écriture qui eſt au dôs d'un acte. *Reſcriptio, inſcriptio.* Mais il ſe dit ſur tout des lettres de change & des mandemens, en parlant des quittances ou contrôlles qui y ſont écrits au dôs.

ENDÔSSER. v. act. Mettre ſur ſon dôs. *Dorſo imponere, induere, circumdare humeris.* Voici la guèrre qui vient, il faut *endôſſer* le harnois. On le dit auſſi des gens de robbe qui commencent à avoir la robbe du Palais ſur le dôs: mais il ne ſe dit que dans le ſtile burleſque, ou dans la convèrſation.

Y voit-on des ſçavans en Droit, en Médecine,
Endôſſer *l'écarlate & ſe fourrer d'hèrmine?* Boil.

Il s'habille en Bèrgér, endôſſe *un hoqueton.* Font.

Endôsser, ſignifie auſſi, Écrire ſur le dôs d'une obligation, d'une lettre de change, d'un mandement, d'une reſcription, quelque ordre, ou quittance. *Reſcribere, inſcribere.* Cette lettre ne ſubſiſte plus que pour mille francs, elle eſt *endôſſée* du ſurplus. Toute quittance de finance doit être *endôſſée* par le Contrôlleur Général. Ce mot en ce ſens vient de *indorſare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, parce qu'on mettoit autrefois les aſſignations au dôs des commiſſions des Juges. On met encore pluſieurs ſignifications au dôs des actes & des piéces.*

Endôssé, ée. part. & adj. *Impoſitus dorſo*, &c.

ENDÔSSEUR. ſ. m. Tèrme de Banquiér. C'eſt celui qui endôſſe, & écrit ſon ordre ſur le dôs d'une lettre de change, pour la faire payable à quelqu'un.

ENDOVELLIQUE. ſ. m. Nom d'un faux Dieu de l'Antiquité payenne. *Endovellicus, Endovelicus, Endovollicus.* Nous ne connoiſſons ce Dieu que par douze inſcriptions que Grutèr a miſes dans ſon Recüeil p. LXXXVII. & LXXXVIII. Ces inſcriptions ont toutes été trouvées à Villa Vicioſa, ce bourg de l'Alentejo, où les Rois de Portugal ont un château. Ce qui montre que c'étoit un Dieu particuliér de ce païs, ce ſont des vœux faits à ce Dieu, lequel outre les trois noms que j'ai écrits en Latin, eſt nommé dans la Xe inſcription Enobolicus; mais apparemment qu'il manque un d, ou dans Grutèr, ou dans l'Inſcription. Les épithétes qu'on lui donne ſont Deo Endovelico, Deo sancto Endovellico. La prémière le qualifie de Dieu d'une puiſſance, ou d'une Divinité très-éxcellente, & très-éfficace, Deo Endovelico praestantissimi et praesentissimi nvminis. C'eſt tout ce qu'elles nous apprennent.

ENDOUILLE. Voyez Andouille.

ENDOUILLERS. Voyez Andouillers.

ENDRACHENDRACH. ſ. m. C'eſt un arbre grand & gros qui croît dans l'Iſle de Madagaſcar. Son bois eſt peſant, jaûne, dur comme le fèr, & qui a l'ôdeur du ſantal citrin: il eſt auſſi incorruptible, & ne reçoit pas plus d'altération ſous tèrre que le marbre. C'eſt pour cette raiſon que les habitans du païs lui ont donné ce nom, qui ſignifie dans leur langue, *pèrpétuel & ſans fin.*

ENDRENOS. ſ. m. Petite ville autrefois Epiſcopale. *Adrani.*

Elle

Elle eſt dans l'Anatolie propre, proche la ville de Bourſe. Maty.

ENDROIT. ſ. m. le côté le plus beau, le plus doux, le plus uni, le plus brillant d'une étoffe, d'une toile, &c. *Adverſa pars, facies extima, exterior ſuperficies, recta frons.* Il eſt oppôſé à l'*envèrs.* L'*endroit* d'un velours, d'un ſatin, d'un brocard. La plupart des étoffes, des tapiſſeries, ne ſe travaillent pas par l'*endroit*, mais par l'envèrs. Les colifichèts de Bourges ſont à deux *endroits*, c'eſt à-dire, auſſi beaux, auſſi travaillez d'un côté que de l'autre. Il y a auſſi des étoffes à deux *endroits*, que Budée appelle *Veſtes gemina, verſatiles, recta utrinque frontis, aquá utrinque ſuperficie.*

Endroit, ſe dit figurément des chôſes incorporelles, pour ſignifier le côté, la qualité des chôſes, ou des pèrſonnes. Un panégyrique fait voir les gens du beau côté, par le bel *endroit.* Il ne faut pas regarder ce livre par le ſtile, mais par la doctrine; c'eſt ſon bel *endroit.* Les plus beaux eſprits ont des *endroits* ſombres & ténébreux. Nic.

Mais voyons l'homme enſin par ſes plus beaux endroits.
Boil.

Vous le connoiſſez par ſes mauvais *endroits*; pour dire, par ſes mauvaiſes qualitez.

Endroit. Ce mot ſe dit auſſi fort ſouvent en parlant des chôſes que l'on mange & qu'on coupe, & ſignifie, Partie, côté. *Pars, locus.* Voilà le meilleur *endroit* du lapereau. Vous ne me donnez pas du bon *endroit.*

Endroit, ſignifie auſſi un cèrtain lieu, ou place qu'on déſigne. *Locus, ſpatium.* Voilà un bel *endroit* pour bâtir. Cette nouvelle lui eſt venuë de pluſieurs *endroits.* Il a été bleſſé en divèrs *endroits* de ſon corps. En ce ſens on le dit figurément des chôſes incorporelles. Il y avoit de fort beaux *endroits* dans cette harangue. Les comparaiſons font les plus beaux *endroits* de ce Poëme.

Ce mot vient de *indirectum.* Nicod.

Endroit, ſe met quelquefois advèrbialement, & ſignifie, Envèrs. Je n'ai point de ſujèt de me plaindre de lui, il en a toûjours bien agi en mon *endroit.* Il eſt toûjours égal à l'*endroit* de ſes amis. On dit en tèrmes de Palais, Il eſt enjoint à tous les Juges ſubaltèrnes de faire éxécuter ce réglement châcun *endroit* ſoi. Mais hors de là ces façons de parler, *en mon endroit, à l'endroit* de ſes amis, ne ſont plus du beau langage, & il vaut mieux dire *envèrs* moi. Vaug. Au lieu de châcun en ſon *endroit*, ou *endroit* ſoi, on met depuis quelque-tems, châcun à ſon égard, comme dans la déclaration de guèrre faite le 3. de Juillet 1702.

Et le peuple inégal à l'endroit *des Tyrans,*
S'il les déteſte morts, les adôre vivans. Corn.

ENDROMIT. ſ. m. Petite ville de la Turquie en Aſie, que l'on appelle autrement Andrimitti, Landrimitti, & S. Dimitri. *Adramittum.* Elle eſt dans la partie occidentale de l'Anatolie, ſur le Golfe qui porte ſon nom, où elle a un petit port vis-à-vis de l'Iſle de Mételin un peu cependant plus au nord. Quelques Cartes l'appellent encore Landimetri.

Le Golfe d'*Endromit*, ou de Landimetri, ou d'Andramitti, *Adramyttemus*, ou *Adramiticus Sinus.* Golfe de l'Archipel, ſitué entre l'iſle de Mételin & la côte de la Natolie. Il prend ſon nom de la ville dont nous venons de parler. Quelquefois on donne moins d'étenduë à ce golfe, & l'on n'y comprend que ce qui eſt le long de la côte de la Natolie. Maty.

ENDUIRE. v. act. Couvrir une ſurface mal unie & raboteuſe de quelque matière liquide & ſolide, qui la rende unie & égale quand elle eſt ſéche. *Inducere, illinere.* On le dit prémièrement des murailles qu'on *enduit* de plâtre, de chaux. Il ſe dit auſſi des vaiſſeaux, quand on les *enduit* de poix, ou quand on leur donne le ſuif. Enfin, il ſe dit de pluſieurs menuës chôſes, on *enduit* de beurre, d'huile, de colle, de vèrnis, &c. *Enduire* une muraille avec la truelle. *Trulliſſare.*

Ce mot vient du Latin *inducere.*

Enduire, ſe dit auſſi en tèrmes de Fauconnerie, quand l'oiſeau digère bien ſa chair. Loiſeau n'*enduit* pas bien, ou parcequ'on lui donne ſi groſſe gorge, qu'il ne la peut *enduire*, ni rendre, ou parcequ'il s'engorge trop fort de ſa proye, ou parce qu'il eſt refroidi; alors donnez lui paſt vif baigné en ſon ſang, lequel le remettra ſus; au ſoir donnez lui quatre ou cinq clous de giroſle froiſſez, & mis en cotton trempé en vin vieil, cela lui échauffera l'eſtomac & la tête, & facilitera ſa digeſtion. Pour lui faire rendre ſa gorge quand il ne la peut *enduire* prenez un peu de poudre de poivre, & qu'elle ſoit trempée en bon & fort vinaigre, & le laiſſez infuſer l'eſpace de quelque-tems. Puis de ce vinaigre vous lui laverez la bouche, & lui en mettrez trois ou quatre gouttes dans les narilles, puis s'il jette ſa gorge arroſez lui les

mêmes parties d'un peu de vin, puis mettez vôtre oiſeau au ſoleil, ou au feu, & il jettera ſa gorge.

Quand l'oiſeau *enduit* ſa gorge, & qu'il la rend incontinent aprés, cela vient par quelque accident, ou par corruption d'eſtomac: ſi c'eſt par accident, ce qu'il aura jetté ne puëra point; vous lui donnerez un peu d'aloës, chicotin, & ne le paîtrez de ſix heures, & lui donnerez bon paſt & peu. S'il jette ſa gorge par corruption d'eſtomac, ce qu'il jettera ſentira mauvais; cela vient de ce qu'il eſt pû de groſſes chairs mal nettes ou puantes. Il faut prendre garde que la chair qu'on lui donne ſoit nette. Vous le mettrez au ſoleil, & l'eau devant lui, pour boire s'il veut, & ne le paîtrez qu'au ſoir, à petite gorge, de paſt vif, arroſé de vin; pour faire retenir le paſt à l'oiſeau, donnez lui de petits oiſeaux, des ſouris, ou dès rats, juſqu'à ce qu'il ſoit guéri.

ENDUISSON. ſ. f. L'action d'enduire. *Illitus, inductio.*

ENDUIT. ſ. m. C'eſt cette légère couche qu'on met ſur les chôſes qu'on enduit. *Litura, tectorium, trulliſſatio.* Compoſition faite de plâtre, ou de chaux, & de ciment, pour revêtir les murs. La peinture à fraiſque ſe fait ſur un *enduit* de plâtre. Voyez là deſſus, & ſur les *enduits* qui ſèrvent à la peinture, ce qu'en a dit M. Félibien. Les Anciens battoient les *enduits* après les avoir appliquez. Vitru. La chaux faite avec les pièrres les plus dures eſt la meilleure pour la maçonnèrie, & celle qui eſt faite de pièrre ſpongieuſe, eſt plus propre pour les *enduits.*

ENDURANT, ante. adj. Patient, qui ſouffre pluſieurs chôſes ſans murmurer. *Patiens, obſequens.* Cet homme eſt altiér, & peu *endurant.* Les plus ignorans en matière de Religion ſont d'ordinaire les plus mal *endurans.* S. Évr. Bourſault, qui n'étoit pas né *endurant*, fit la petite Comédie intitulée *la ſatire des ſatires*, où mettant Deſpreaux ſur la ſcéne, il joüa publiquement celui qui ſe croyoit ſeul en droit de joüer les autres. Journ. des Sçav.

ENDURCIR. v. act. Rendre dur. *Durare, indurare, obdurare.* La trempe du jus de raifort *endurcit* le fèr, mais elle le rend caſſant. *Durcir* en ce ſens vaut mieux qu'*endurcir.* La gelée *endurcit* la viande.

Endurcir. v. neut. paſſ. ſignifie, Devenir dur. *Dureſcere.* Le corail s'*endurcit* à l'air. La plante des piéds s'*endurcit* à force de marcher.

Endurcir, ſignifie auſſi, S'accoûtumer, réſiſter. *Aſſueſcere, obcalleſcere, obdureſcere, percallere.* Les écoliérs s'*endurciſſent* au foüet. Les corps des ſoldats s'*endurciſſent* à la fatigue. Les chevaux de poſte s'*endurciſſent* à l'éperon. S'*endurcir* au travail. Abl. Ma mauvaiſe fortune me doit avoir *endurci* à toutes ſortes de déplaiſirs. Voit.

Auſſi lorſque tes ſoins ſont ailleurs, avant l'âge,
Endurcit *au travail mille jeunes guèrriérs;*
Sur le ſacré vallon ta fureur nous engage
A rechèrcher d'autres lauriérs.

Endurcir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Si j'avois appris ſon changement avant ſa mort, la colère & la jalouſie m'auroient rempli, & m'auroient *endurci* contre la douleur de ſa pèrte. P. de Cl. *Obdurare.* Un Ambaſſadeur s'*endurcit* contre les lenteurs, contre les reproches, & contre les difficultez, pour amener les chôſes au point où il les ſouhaite. La Bruy. Il a l'eſprit *endurci* contre les remontrances. Une âme qui eſt *endurcie* dans le péché eſt capable de tous les crimes. Le cœur de Pharaon s'étoit *endurci* contre les Juifs, & ne ſe rendit point aux miracles qu'il voyoit. La pauvreté prépare à mieux écouter les éxhortations à la repentance; au lieu que la proſpérité *endurcit* les impénitens. Cet homme s'eſt *endurci* contre les miſères d'autrui. S. Évr.

Endurcis-*toi le cœur, ſois Arabe, corſaire,*
Ne vas point ſottement faire le généreux. Boil.

Crois que dans ſon dépit mon cœur eſt endurci,
Cleone, & s'il ſe peut, fais-le moi croire auſſi. Rac.

Endurci, ie. part. & adj. *Induratus, obduratus, deſtinatus.* On dit un cœur *endurci*, qui eſt ſans tendreſſe, ſans pitié, ſans charité. En tèrme d'Écriture ſainte & de Théologie un pécheur *endurci*, eſt celui qui par ſes infidélitez aux grâces de Dieu, & ſon obſtination dans le péché; s'eſt attiré les plus tèrribles effèts de la colère de Dieu, dont les jugemens ſont toûjours juſtes, quoiqu'ils ſoient ſouvent impénétrables. Les Univèrſitez Luthériennes d'Allemagne ſont fort partagées ſur l'état des *endurcis*, pluſieurs de leurs Docteurs ont fait depuis quelques années bien des livres là deſſus, & ont été ſouvent à des éxtrémitez toutes oppoſées & également dangereuſes, ſuivant le génie de l'héréſie, qui n'éxcite guères une èrreur que pour tomber dans une autre: pour développer cette matière ſuivant les principes de S. Au-

guſtin & de la plus ſaine Théologie, il faut ſçavoir qu'il n'y a point d'*endurci* qui ne ſe ſoit attiré ſon malheur par ſes péchez, Dieu n'abandonnant jamais que ceux qui l'ont abandonné; qu'on a raiſon de dire en ce ſens, que les péchez des *endurcis* ſont la punition de leurs péchez précédens; qu'il y a des *endurcis*, auxquels Dieu refuſe cèrtaines grâces ſpéciales, d'autres auxquels il ne donne point cèrtaines grâces plus communes; ceux qui diſent qu'il y a des *endurcis*, auxquels Dieu ne donne abſolument aucune grâce, quelle qu'elle ſoit, ſont obligez de reconnoître ou que les péchez qu'ils commettent dans la ſuite ne leur ſont plus imputez, ce qui paroît dur & contraire à quelques expréſſions de l'Écriture, ou que Dieu leur impute les péchez actuels qu'ils n'ont pû abſolument éviter, ce qui eſt contre la doctrine de S. Auguſtin, & les déciſions de l'Égliſe; ou que Dieu ne leur impute de nouveaux péchez, que ceux qu'ils ont pû éviter par les ſeules forces de leur libre arbitre, comme l'a cru Toſtat, & quelques anciens Théologiens. Voyez Bellarmin, Contr. tom. 4. l. 2. c. 6. Il vaut donc mieux dire que les *endurcis* même ont toûjours les ſecours ſuffiſans & néceſſaires pour éviter le péché, & garder les commandemens.

ENDURCISSEMENT. ſ. m. Dureté de cœur & de conſcience. *Induratio, callum, contracta durities.* Il ne ſe dit qu'au figuré, pour marquer une grande accoutumance au vice, & une réſiſtance à toutes les bonnes remontrances. On déſeſpère du ſalut d'une âme, quand elle eſt tombée dans l'*endurciſſement*. La timide innocence n'arrive pas tout d'un coup à l'*endurciſſement* tranquille des ſcélérats. D. G. P. Elle pleure au pied de la croix l'*endurciſſement* de ſes filles. PATRU. L'*endurciſſement* du pécheur eſt le plus tèrrible de tous les châtimens de cette vie.

ENDURER. v. act. Supporter, ſouffrir. *Pati, ferre, durare.* Un Philoſophe *endure* conſtamment les advèrſitez. Un Chrétien doit *endurer* les injures, les opprobres, les pèrſécutions pour l'amour de ſon Maître. Dans les tourmens où je ſuis, il me ſeroit plus aiſé d'*endurer* la mort, que de ſouffrir la vie. VOIT. J'*endure* les rigueurs d'une inhumaine.

ENDURER, ſignifie auſſi, Pèrmettre, ſouffrir qu'on faſſe. *Dare veniam, pati.* Il ne faut pas qu'un Magiſtrat *endure* qu'on blaſphême le nom de Dieu, qu'il *endure* le vice, le ſcandale.

> Endurez *ſeulement que je vous trouve belle,*
> *C'eſt tout ce que je demande de vous.* LA SABL.

ENDURER, *Indulgere, obſequi.* Ce mot s'employe quelquefois abſolument. C'eſt trop *endurer* de ſes inſolences. Je n'*endurerai* pas davantage de ſa mauvaiſe humeur. J'en ai déjà trop *enduré*.

ENDURÉ, ÉE. part. & adj. *Toleratus.*

ENE.

ENE, ou ENA. Ancien titre que les Dames Aquitaines mettoient à la tête de leurs noms. Il ſignifioit la même chôſe que *Dame*, & ne ſe portoit que par les femmes dont les maris étoient d'un rang diſtingué. M. de Marca dit qu'en Catalogne les Grands Seigneurs ſe nommoient *En*.

ÉNEANGILER. Voyez TALISMAN.

ÉNECOPING. Voyez ENKOPING.

ÉNEÏDE. ſ. f. Poëme Héroïque de Virgile. Énée en eſt le Héros. *Æneis.*

On le dit figurément, pour un Poëme en général, comme on dit auſſi une Iliade.

> *Ne ſe ſouvient-il plus qu'à nôtre grand Alcide*
> *Il s'étoit engagé de faire une Eneide?*

ÉNÈRGIE. ſ. f. Force d'un diſcours, d'une ſentence, d'un mot. *Energia, vis major.* Toutes les paroles de l'Écriture Sainte ſont d'une grande *énergie*.

> *Toutefois il eſt vrai qu'un ton plein d'ènergie*
> *Doit des cœurs aſſoupis guérir la létargie.* SENLECQUE.

C'eſt un mot Grèc, ἐνέργεια, qui ſignifie force, éfficace, impréſſion. Il eſt formé de la prép. ἐν & de ἔργον, œuvre, travail, ouvrage.

ÉNÈRGIQUE. adj. m. & f. Qui a de l'énergie. *Vim majorem habens.* Diſcours, ſtile *énergique*. Vous pouviez vous ſervir de tèrmes plus choiſis, plus propres & plus *énergiques*. BOIL.

On a donné le nom d'*énergiques* à quelques Heretiques du ſeizième ſiécle, parcequ'ils diſoient que l'Euchariſtie étoit l'*énergie* & la vèrtu de JESUS CHRIST, & non pas ſon corps.

ÉNÈRGUMÈNE. ſ. m. & f. Tèrme dogmatique dont ſe ſèrvent les Écclèſiaſtiques, pour ſignifier un poſſédé du Diâble, & du malin Eſprit. *Energumenus.* Papias dit que ce ſont des furieux qui contrefont les actions du Diâble, & font des chôſes qu'on croit être ſurnaturelles. Le Concile d'Orange prive les *énergumènes* des fonctions du Sacerdoce. DU PIN.

Ce mot vient du Grèc ἐνεργεῖσθαι, qui ſignifie *être remué, être gouvèrné, être mis en œuvre*: de ἐν & de ἔργον.

ENERRER. Voyez ENARRHER.

ÉNERVATION. ſ. f. Ancien tèrme d'Anatomie. Nom que l'on donnoit autrefois aux tendons des muſcles droits de l'abdomen. *Enervatio.* Les muſcles droits de l'abdomen, n'ont pas des fibres qui aillent d'une extrémité à l'autre; mais ils ſont entrecouppez par des endroits nèrveux, que les anciens ont appellé *ènervations*, quoiqu'ils ſoient de véritables tendons. Leur nombre n'eſt pas toûjours le même; puiſque les uns en ont trois, d'autres quatre, & quelquefois plus. DIONIS.

ÉNÈRVER. v. act. Faire pèrdre aux nèrfs leur force, leur uſage, leur fonction, ſoit en les couppant, ou en les affoibliſſant par les débâuches, ou par quelque autre violence. *Enervare.* Quand on veut rendre des chevaux inutiles on les *énerve*, on leur couppe les nèrfs. La jeuneſſe s'*énerve*, par la débâuche des femmes. Le vin *énerve*, affoiblit les nèrfs.

ÉNERVER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie Amollir, affoiblir. *Debilitare, emollire.* L'oiſiveté, & les plaiſirs *nervent* le courage. L'affliction, la néceſſité, *énervent* l'eſprit, émouſſent toute ſa vigueur. On *énerve* la Religion quand on la change. FL. Ce n'eſt pas un petit artifice dans la diſpute de ſçavoir *énerver*, & atténuer les allégations de ſon advèrſaire. PERRONIA.

ÉNERVER, en tèrmes de Manége, ſe dit auſſi, lorſqu'on couppe à un cheval deux tendons qu'il a au côté de la tête au deſſous des yeux, & qui s'aſſemblent au bout du nez. On *énerve* un cheval pour lui deſſécher la tête, & la rendre plus menuë.

ÉNERVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Enervatus, enervis.* Cet Auteur a un ſtile mol, *énervé*, rampant & ſans figures. *Sine nervis, altera quidquid compoſui, pars eſſe putat &c. Horat.*

ENF.

ENFAITEAU, ou FAISTIÈRE. ſubſt. m. Tuile en demi-canal qu'on met ſur les faites des logis. *Imbrex.* Ces ſortes de tuiles ſont creuſes, ou en demi-rond.

ENFAISTEMENT. ſ. m. Couvèrture de plomb qui ſe met ſur les faîtes des maiſons couvèrtes d'ardoiſe. *Tegulum plumbeum.* Il y a des *enfaitemens* de plomb avec bourſeaux, bavettes & membrons, & au bas du toit on met des cheſneaux de goutières, ou à godèts, pour jetter les eaux, ou bien des cheſneaux avec des cuvettes quarrées, ou à entonnoir, & des deſcentes, le tout de plomb. Des crochèts de fèr ſoûtiennent & arrètent les *enfaitemens* & les cheſneaux, & le nombre des crochèts égale toûjours celui des chevrons. On appelle *enfaitement à jour*, un *enfaitement* qui a des ornemens de plomb évidez, dont la continuité ſur le faîte du comble forme une manière de baluſtrade.

ENFAISTER. v. act. Couvrir le haut des toits d'une maiſon de tuile, de plomb; y mettre des faîtières. *Imbricare, imbricibus tegere.*

ENFANCE. ſ. f. *Infantia, pueritia.* C'eſt proprement le bas âge de l'homme, juſqu'à ce qu'il ait l'uſage de la raiſon; mais on étend la ſignification de ce mot encore plus loin, comme juſqu'à douze & quatorze ans. Montagne parloit Latin dès ſa plus tendre *enfance*. Ce vieillard décrépit rentre en *enfance*; c'eſt à dire, il a la foibleſſe, & l'innocence des enfans. Il ne faut pas prendre un viſage ſevère ſur toutes les fantaiſies de l'*enfance*. L'imbécillité accompagne l'*enfance*, & la décrépitude. MONT.

> *La vieilleſſe, & l'*enfance,
> *En vain ſur leur foibleſſe appuyoient leur déffenſe.* RAC.

> *D'un fils déja trop vieux on voit l'impatience*
> *Reprocher à ſon père une ſeconde* enfance.

ENFANCE, ſe dit figurément en Morale. L'*enfance* du monde. *Prima mundi ætas, prima mundi naſcentis origo.* C'eſt à dire, le ſiécle d'or, la naiſſance du monde. Cette Monarchie étoit encore en ſon *enfance*; pour dire, n'étoit pas encore bien établie. C'eſt avec raiſon que les Hiſtoriens ont nommé l'*enfance* de Rome, le régne de ſes Rois: car elle n'a eû ſous eux qu'un très-foible mouvement. S. ÉVR. Il ne faut pas s'étonner que cela ſoit arrivé dans l'*enfance* de la Philoſophie. ABLANC.

ENFANÇON. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un *petit enfant.* *Infantulus, puſio, puerulus.*

ENFANT. ſ. m. Qui doit ſa naiſſance à quelqu'un. *Infans, puer.* Voilà le père, & voilà les *enfans*. Dans la Guyenne, & dans le Languedoc, on n'appelle *enfans*, que les *enfans mâles*. Scaliger ſe moque d'un Gaſcon qui diſoit d'une femme, elle a trois *enfans*, & deux filles. Les *Enfans* de France ſont les fils du Roi régnant. *Enfans* de Paris, de Troyes, d'Orléans, ceux qui ſont nez en l'une de ces villes. *Enfant* adoptif, *enfant* putatif, *enfant* de famille,

mille, un *enfant* ſous la tutelle du père ou de la mère. *Enfant* naturel, ou *enfant* bâtard. *Enfant* adultérin, qui eſt né dans l'adultère. *Enfant* mort né, qui eſt venu mort au monde. *Enfant* poſthume, qui eſt né après la mort du père. Les *enfans* des deux ſœurs ſont couſins gèrmains. Une femme qui mourut âgée de 88. ans avoit pû voir 288. *enfans* iſſus d'elle, comme témoigne ſon épitaphe au cimetière de S. Innocent. Il eſt dit dans l'Hiſtoire Généalogique de Toſcâne de Gamurini, qu'un Noble de Sienne nommé Pichi a eû de trois de ſes femmes 150 *enfans* légitimes & naturels, & qu'il en emmena 48 à ſa ſuite, étant Ambaſſadeur vèrs le Pape & l'Empereur. Les *enfans* ſont des liens qui retiennent les maris & les femmes dans leur devoir: ce ſont les fruits, & les gages de leur tendreſſe; c'eſt un intérêt commun qui les lie. S. ÉVR. Il faudra vous aſſommer, vous dis-je, & vous mettrez en tèrre, & vos *enfans* & les *enfans* de vos *enfans*. MOL. Les *enfans* ne penſent ni à l'avenir, ni au paſſé; mais, ce qui ne nous arrive guères, ils joüiſſent du préſent. LA BR. Si on abaiſſe, & ſi on humilie trop les *enfans*, on étouffe, & on éteint la vivacité de leur eſprit. Un *enfant* captif & gêné devient peſant, & ſtupide. M. Baillet a publié en 1688. un Traité Hiſtorique des *enfans* devenus célébres par leurs études, & par leurs écrits.

Tout charme en un enfant *dont la langue ſans fard,*
A peine du filet encor débarraſſée,
Sçait d'un air innocent bégayer ſa penſée. BOIL.

Ce mot vient de *infans*, dont les Latins ſe ſont ſèrvis en la même ſignification, comme on voit dans la Loi *Si infanti*, au Code *De jure del.*

M. Harris, Médecin de Londres, a fait un Traité des maladies aiguës des *Enfants*, *De Morbis acutis Infantum*. Il croit qu'elles viennent toutes de ce que les humeurs, dont ils abondent, s'aigriſſent, & dégénèrent en un acide, qui ſe manifeſte par les rots, & les déjections d'une ôdeur acide. Pour les guérir il ne s'agit que de combatre cet acide, ce qui ſe fait en deux manières, en le préparant à l'évacuation, & en l'évacuant par la purgation. Pour le préparer à l'évacuation, il ne faut point aux *enfans* de ſudorifiques, ni de cordiaux, ces remédes ſont trop violents; mais des yeux & des pates d'écreviſſes, des écailles d'huitre, des os de ſeches, des coques d'œufs, de la craye, du corail, des pèrles, de la nacre de pèrles, du bézoard, de l'yvoire brûlé, de la râclure de licorne, du bol d'Arménie, de la tèrre ſigillée, de la pièrre hæmatites. Et pour remédes compôſez de la poudre de pattes d'écreviſſes, de la pièrre de Goa, & d'une eſpéce de confection d'hyacinthe. De tout cela il préfère les vieilles écailles qui ont été longtems ſur le bord de la mèr expôſées au ſoleil, qui vaut mieux que le fourneau des Chymiſtes.

On appelloit autrefois *enfans* les nouveaux baptiſez, de quelqu'âge qu'ils fûſſent, pour marquer le prémiér état de leur renaiſſance ſpirituelle. Baronius s'eſt trompé ſur le Martyrologe au 5e de Janviér, quand il a cru que ces mots, *De die Octavarum Infantium*, *De Octavis infantium*, regardent la fête des Innocents. Il s'agit là des Nouveaux baptiſez, & S. Auguſtin parle ſouvent de ces octaves qui ſe célébroient en habit blanc.

On appelle figurément les *enfans de Dieu*, les *enfans de l'Egliſe*, les bons Chrétiens; les *enfans du Diáble*, les méchans, & ſur tout les menteurs. *Enfans d'adoption*, ce ſont les Chrétiens, qui par le batême deviennent comme par adoption *enfans* de Dieu, & acquièrent un droit à l'héritage du Père céleſte.

Ceux qui ont la folie de s'attacher à ce qu'ils appellent les ſciences ſecrettes, ſe diſent préférablement à tous les autres hommes, *enfans* de la ſageſſe. On appelle les Alchymiſtes, les ſouffleurs qui chèrchent la pièrre philoſophale, on les appelle, dis-je, les *enfants* du Très-haut. Les Apôtres appellent leurs *enfans* ceux qu'ils ont convèrtis par leurs prédications. Les Poëtes ont appellé les Géans, les *enfans de la tèrre*.

Le joug qu'à ſes enfans *(de l'Egliſe,) tu prétens impôſer.*
AB. TÉTU.

On appelle auſſi figurément *enfant*, ce qui eſt produit par nos paſſions, ou les effets de quelques autres caûſes. Ces *enfans* de l'effroi, ces meurtres, ces pillages, ſont les *enfans* de ſa colère, & de ſon ambition. L'amour eſt l'*enfant* du loiſir. CORN.

Que ces vèrs que tu crois enfants *de la pareſſe*
Moins beaux, plus négligez, ſont ſouvent une adreſſe.

ENFANT, ſe dit auſſi de celui qui eſt en bas âge, & qui n'a pas encore l'uſage de la raiſon. Quand on veut parler d'un jeune garçon, ce mot d'*enfant* eſt maſculin, mais quand ont veut parler d'une jeune fille, il eſt féminin. C'eſt un *enfant* à la mammelle. Il badine comme un *enfant*. Ce n'eſt pas un jeu d'*enfant*. Un marché d'*enfant*. Une Gouvèrnante d'*enfans*. Voilà une belle *enfant*. C'eſt une extrême méchanceté de ſe mocquer d'une pauvre *enfant* qui &c. VOIT. Bon jour, adieu, ma chère *enfant*. Un *enfant gâté*, eſt un *enfant* un peu libèrtin, & qu'on n'éléve pas avec aſſez de ſévérité. L'amour eſt un *enfant gâté*. BENS.

L'Eſpagnol eſt tout étonné,
Quand on parle de guèrre,
Le Roi eſt un enfant *gâté*
On lui laiſſe tout faire.

Un Poëte a dit figurément de la vengeance,

C'eſt mèts friand, on s'en ſuce le poûce,
Du cœur humain elle eſt l'enfant *gâté.*
L'amour eſt un enfant *ſans prudence & ſans yeux.*
DESPORTES.

Les Poëtes repréſentent l'amour comme un *enfant*, voyez l'amour fugitif de Moſchus, & le prologue de l'Aminte du Taſſe &c. Mademoiſelle de la Vigne a dit,

Juſqu'au bord de l'onde infernale,
L'amour étend bien ſon pouvoir,
Mais paſſé la rive fatale,
Le pauvre enfant *n'a plus que voir.*

Enfans trouvez, ſont les *enfans* expôſez, dont les père & mère ſont inconnus. *Enfans bleus*, *Enfans gris*, *Enfans rouges*, *Enfans de la Trinité*, ſont des orfelins qu'on éléve dans des Hôpitaux, divèrſement habillez pour les faire diſtinguer.

Après lui marchoit d'ordonnance,
Une douzaine de ſouris,
Qu'on eût pris à leur contenance
Pour une bande d'Enfants gris.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

Enfans de Chœur, ſont les *enfans* qui ſèrvent à l'Égliſe pour porter les chandeliérs, & à tenir leur partie dans le Chœur de Muſique. *Enfans d'honneur*, ſont les jeunes Gentilshommes qu'on donne aux Princes pour leur ſèrvir de Pages. *Ephebi*, *Enfans de cuiſine*, les marmitons ou galopins chez le Roi & les Princes. *Bons enfans*, par antiphrâſe, ſe dit des goinfres & des débaûchez, qui s'appellent autrement *enfans ſans ſoucy*, qui ne chèrchent qu'à ſe divèrtir. *Enfans de la matte*, des frippons qui ſont élevez parmi les matois & les filous. *Enfans de la balle*, ceux qui ſont élevez dans un jeu de paume. Et généralement tous les hommes ſont appellez les *enfans d'Adam*.

En Aſtronomie on appelle *enfans* de Dèrcette, ou *enfans* d'Atèrgatis, la conſtellation du zodiaque connuë plus ordinairement ſous le nom de poiſſons, *Piſces*, c'eſt la dèrnière des douze en commençant par *Aries*, dans l'Aſtrologie judiciaire; la cinquiême maiſon s'appelle la maiſon des *enfans*.

On dit auſſi, qu'un jeune homme eſt bon *enfant*, lorſqu'il eſt ſans malice, qu'il eſt facile & diſpoſé à croire & à faire tout ce qu'on veut. On le dit auſſi à l'égard des filles. C'eſt une bonne *enfant*, qui eſt innocente & ſans malice. On dit, Tenir un *enfant* ſur les fonts; pour dire, lui ſèrvir de parrein ou de marreine, quand on le baptiſe; & Tenir un *enfant* avec quelqu'un; pour dire, Être le compère, ou la commère de cette pèrſonne là; Être parrein ou marreine avec elle.

ENFANT, eſt auſſi un tèrme d'amitié dont on ſe ſèrt pour ſaluer ou careſſer quelqu'un, ou l'exciter à faire quelque chôſe. Ainſi quand on dit à quelque pèrſonne d'âge, Adieu ma bonne mère, elle répond, Adieu mon *enfant*; ou elle dira à un Laquais, Mon *enfant*, mon chèr *enfant*, allez me querir telle chôſe. Un maître dira à des ouvriérs qu'il met en beſogne, Allons, *enfans*; travaillez; un Capitaine à ſes ſoldats, Courage, *enfant* tenez fèrme.

ENFANT, ſe dit dans un ſens moral & figuré, & ſignifie foible, peu inſtruit, peu vèrſé, &c. On eſt toûjours *enfant* dans ſa langue, quand on ne lit que les Auteurs de ſon tems. MÉNAGE. Ciceron dit que ne pas ſçavoir ce qui s'eſt paſſé avant qu'on fût au monde, ne pas s'inſtruire de l'hiſtoire des tems précédents, c'eſt être toûjours *enfant*.

Enfans pèrdus. Ces mots en tèrmes de Guèrre, ſignifient des ſoldats qui marchent à la tête des troupes commandées pour les ſoutenir. Les *enfans pèrdus* ſont tirez de pluſieurs Compagnies, & on les employe, pour forcer quelque poſte, pour faire quelque attaque, ou pour donner quelque aſſaut. Commander les *enfans pèrdus*. Autrefois, il y avoit d'autres d'*enfans pèrdus*, à l'égard deſquels ce mot n'eſt plus en uſage. Ce ſont aujourd'hui communément les Grenadiers qui commencent ces ſortes d'attaques.

On appelle *petits Enfans*, non ſeulement ceux qui ſont en bas âge,

mais encore les *enfans* des *enfans* de quelqu'un. Cet ayeul a ſubſtitué ſon bien à ſes *petits enfans*. L'Apôtre S. Jean appelle par un effet de ſa tendreſſe, les fidéles ſes *petits enfans*, *filioli mei*.

Mal d'*enfant*, travail d'*enfant*, ſe dit des douleurs d'une femme qui accouche.

En tèrmes de Philoſophie hèrmétique on appelle les quatre élémens, les quatre *enfans* de la nature, & le mèrcure hèrmétique l'*enfant* des Philoſophes.

On dit en provèrbe, Je le traiterai en *enfant* de bonne maiſon; pour dire, Je le châtierai bien. C'eſt un *enfant* gâté; pour dire, qu'on l'a laiſſé vivre d'une manière libèrtine, ſans le corriger. C'eſt l'*enfant* de ſa mère; pour dire, qu'il reſſemble à ſa mère, qu'il a ſes mêmes humeurs. Il n'y a plus d'*enfant*; pour dire, on commence à avoir de la raiſon & de la malice de bonne heure. Il ne ſçait rien de cette affaire, il en eſt innocent comme l'*enfant* qui vient de naître. On dit auſſi, il eſt heureux comme un *enfant* légitime. *Enfant* de gogo nourrit de lait de poule, pour dire, un *enfant* elevé délicatement. Ce provèrbe eſt bas, les Latins ont dit, *Gallinæ filius albæ*, l'*enfant* de la poule blanche.

ENFANTEMENT. ſ. m. C'eſt la production & la ſortie d'un fœtus parfait & entièrement accompli hors du ventre de la mère, ſoit qu'il ſorte mort ou vif. *Partus, puerperium*. L'*enfantement* naturel, ſelon les Médecins, doit avoir trois conditions: la prémière, que l'*enfant* & la mère s'éfforcent autant l'un que l'autre à ſortir, ou à le faire ſortir: la ſeconde, qu'il vienne au monde la tête la prémière, qui eſt la poſture naturelle: la troiſiéme, qu'il ſoit prompt & aiſé, & ſans accidens. Car quand un *enfant* ſe préſente les piéds devant, ou en travèrs, ou en double, ce n'eſt plus un *enfantement* naturel, & les Latins appellent ces enfans, *agrippæ*, comme qui diroit *ægrè parti*. On appelle *enfantement légitime*, celui qui vient juſtement à ſon tèrme, c'eſt-à-dire, dans le dixiéme mois lunaire; & *illégitime*, celui qui vient ou plus tôt, ou plus tard, comme celui de huit mois. L'*enfantement* des femmes ſe fait à 7, à 8, à 9, à 10 & à 11 mois, & non plus tard. Il y a cependant des Médecins qui ont prétendu que l'*enfantement* pourroit être légitime, même au 14e mois. On a remarqué que l'*enfantement* étoit plus heureux le ſeptiême mois que le huitiême, que les enfans qui viennent au ſeptiême mois, vivent & ſe consèrvent plus aiſément que ceux qui viennent au huitiême.

ENFANTEMENT, s'employe auſſi figurément. C'eſt le ridicule *enfantement* des montagnes. PATRU.

ENFANTER. v. act. Mettre au Monde un ou pluſieurs enfans. *Parere, parturire*. Cette femme a *enfanté* deux jumeaux, elle a eû bien de la peine à *enfanter*. Elle *enfantera* un fils, qui ſera appellé JÉSUS. PORT-R. En 1686. le 21 Juin à Leckerkerck, à 8 ou 10 lieuës de la Haye, la femme d'un nommé Chriſtien Claes *enfanta* cinq fils. D'abord elle accoucha d'un fils, qui vécut près de deux mois; dix-ſept heures après elle accoucha d'un ſecond fils, qui étoit mort; 24 heures après elle mit encore au monde un fils qui vécut près de deux heures. Au bout de 24 heures elle en eût un quatrième, qui étoit mort. Enfin, elle mourut en accouchant d'un cinquième, qui mourut en naiſſant.

ENFANTER, ſe dit figurément de la partie la plus noble de l'homme, c'eſt à dire, de l'âme & de l'eſprit.

Le monde, de qui l'âge avance les ruines,
Ne peut plus enfanter *de ces âmes divines.* BOIL.

ENFANTER, ſe dit figurément des productions d'eſprit. Ce Poëte *enfante* ſes vèrs avec grand travail, avec grande ſueur. Il n'*enfante* pas de génie. VILL.

Bien heureux Scuderi, dont la fertile plume,
Peut tout les mois ſans peine enfanter *un volume.* BOIL.

On le dit auſſi de pluſieurs cauſes qui produiſent de bons, ou de mauvais effets. *Enfanter* un procès PATRU. La doctrine de Luther a *enfanté* pluſieurs autres héréſies, pluſieurs ſectes. Je ſuis exempt du déſir d'amaſſer qu'*enfante* l'avarice. S. EVR. La guèrre civile a *enfanté* tous les maux que la République a ſoufferts depuis.

Arracher ce levain des fureurs parricides
*Qu'*enfantent *les eſprits de nouveautez avides.* GENEST.

C'eſt pour toi qu'Apollon leur dicta ces Oracles:
On t'a vû dans leurs vèrs enfanter *les miracles.*

On dit en provèrbe, qu'une montagne a *enfanté* une ſouris, lorſqu'un grand deſſein a échoüé, & qu'on a vû peu d'effet d'une choſe longtems attenduë.

La montagne en travail enfante *une ſouris.* BOIL.

ENFANTÉ, ÉE. part. *Editus, natus*.

ENFANTILLAGE. ſ. f. Diſcours, conduite digne d'un enfant, une incroyable *enfantillage* des accuſateurs, dit Delbrun, *Incredibilis infantia accuſatorum*. La phraſe Latine eſt fort Cicéronienne, mais la Françoiſe ne ſe dit plus du tout, & n'a jamais été du bel uſage.

ENFANTIN, INE. adj. Qui appartient, qui convient aux enfans, qui a l'air, les manières, le caractère des enfans. *Puerilis, Infantilis*. Des jeux *enfantins*, des cris *enfantins*. Mine *enfantine*. BENS. Le plus fragile bijou, le colifichet le plus *enfantin* lui faiſoient envie. Mlle L'HÉRIT. Un Auteur récent appelle des livres *enfantins*, des livres ſupèrficiels, faits ſeulement pour les enfans.

ENFANTISE. ſ. f. Action, conduite digne d'un enfant. *Infantia*. Ce mot n'eſt pas du bel uſage.

ENFARINER. v. act. qui ne ſe dit qu'en raillerie, & avec le pronom pèrſonnel, de ceux qui mettent beaucoup de poudre ſur leur tête pour paroître plus blonds & plus galands. *Farina conſpergere*. Il y avoit un Amour qui s'*enfarinoit* de la poudre dont Voiture ſe rajeuniſſoit. SAR. La mode a été longtems (& eſt revenuë aujourd'hui) de s'*enfariner*, de poudrer beaucoup ſes cheveux, & même ſon manteau; d'où eſt venu ce Vaudeville,

Si vous n'êtes enfarinez,
Adieu l'amour de la coquette.

ENFARINER, s'eſt dit auſſi des Bouffons & Farceurs qui ſe barboüilloient le viſage avec de la farine pour faire rire le peuple, tels qu'ont été Jodelet & Gille le Niais.

s'ENFARINER, ſe dit auſſi dans un ſens figuré de ceux qui s'entêtent d'une opinion, d'un ſentiment particuliér, extraordinaire, ſur tout s'il eſt ſuſpèct, ou condamné. Un tel s'eſt *enfariné* de l'Aſtrologie judiciaire, de la pièrre philoſophale, du Janſéniſme, &c. On dit même abſolument, il s'eſt *enfariné*, pour dire, qu'il a eû commèrce avec des gens ſuſpècts, & il eſt entré dans leur mauvaiſes idées. Il y a des gens qui diſent dans le ſtyle burleſque s'*enfariner* d'une ſcience, comme de la Théologie, de la Médecine, de la Juriſprudence &c. Pour dire, en prendre une légère teinture, une connoiſſance ſupèrficielle, autant qu'il en faut pour en diſcourir dans la convèrſation, pour paroître habile devant les ignorans.

Ce mot eſt venu de l'Italien, qui dit, *Infarinarſi di Scholaſtica, far un grand fondo di politica* &c.

ENFARINÉ. adj. & part. C'eſt dans le ſens propre celui qui eſt poudré de farine, *farinâ conſperſus*. Il ſe dit auſſi dans le figuré pour un homme ſuſpèct de ſentimens particuliérs hétérodoxes, dangereux. Nous avons divèrs ouvrages d'un Académicien de la Cruſca, lequel a pris le nom d'*Infarinato*.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt venu la gueule *enfarinée*, *ore bianti*; pour dire, avec bon appétit, avec grande ardeur, & tout plein d'eſpérance de profiter de quelque conjoncture dans les affaires.

ENFÈR. ſ. m. & ſing. ou ENFÈRS. ſ. m. plur. Lieu deſtiné dans l'autre vie pour la punition étèrnelle des hommes, qui meurent coupables d'un ou de pluſieurs crimes griefs. *Infernus, inferna, carcer æternus damnatorum*. C'eſt le ſejour, & demeure des Diâbles & des damnez. Dieu veut retirer les hommes de cette témérité brutale avec laquelle ils ſe précipitent dans les *enfèrs*. NIC. On croit l'*enfer*, & cependant on va brutalement à la mort, comme s'il n'y avoit plus rien après elle. ID. La témérité des libèrtins qui traittent de chimères les menaces de l'*enfer*, eſt inconcevable. MORALE DE P.

Enfèr que la foi m'atteſte,
Sejour où l'ire céleſte
Exèrce un juſte pouvoir:
Ma raiſon qui te médite,
D'effroi glacée, intèrdite,
Te croit ſans te concevoir. ANONYME, *ode ſur l'Enfèr.*

Pécheur, la fiévre t'annonce
L'inſtant fatal du trépas;
Ta ſentence ſe prononce,
L'Enfer *s'ouvre ſous tes pas.* ID.

De mille ans le cours s'achéve,
Il n'eſt point encor de tréve
Pour ſes maux renouvellez,
Et ſon Enfèr *recommence*
Au bout de l'eſpace immenſe,
Des ſiécles accumulez. ID.

Un Anglois, nommé Swindin, a fait ces dèrnières années une Diſſertation ſur la nature & ſur le lieu de l'*enfèr*. Il le place dans le Soleil, parceque le ſoleil eſt un feu qui brûle toûjours, qui ſe trouve au centre de nôtre tourbillon, & dans le lieu le plus éloigné

gné du ſéjour des Bienheureux. Il ajoute que le Diâble, qui vouloit ſe faire adorer dans ſon trône, a fait adorer le ſoleil par pluſieurs nations. Le Chap. XVI. v. 8. & 9. de l'Apocalypſe détèrmine cet Auteur à ce ſyſtême.

On appelle un méchant homme, un tiſon, un Diâble d'*enſèr*. On appelle des volcans, des bouches d'*enſer*, des gouffres de l'*enſer*. L'*enſer* eſt au centre de la tèrre, comme le cœur dans le corps de l'animal, dit S. Auguſtin.

Les Payens avoient auſſi leur *enſer*. Rudbecks prétend que l'*Enſèr* des Payens étoit en Suéde. Voyez ACHÉRON.

Les *furies* d'*enſèr*, c'étoient des eſpéces de Divinitez infèrnales, vangereſſes des crimes, qui tourmentoient les coupables. On les appelle autrement Euménides. Voyez ce mot. On dit d'une méchante femme, & même quelquefois d'un méchant homme, c'eſt une furie d'*enſèr*.

On dit que les Caffres admettent 17 Paradis, & 13 *enſèrs*, dans leſquels châcun eſt recompenſé, ou puni, ſuivant le bien & le mal qu'il a fait: tant il eſt vrai que les peuples même les plus barbâres, & les plus ſtupides, ont une idée d'une autre vie, & d'un Dieu rémunérateur du bien & vengeur du mal!

ENFÈR, dans le ſtyle de l'Écriture, ſe prend quelquefois pour la mort, le ſépulcre, parceque le mot Hébreu & le mot Grèc ſignifient tantôt le lieu des damnez, tantôt le ſépulcre. Quand dans le ſymbole des Apôtres il eſt dit que JÉSUS-CHRIST, nôtre Seigneur, a été crucifié, mort, & enſeveli, & qu'il eſt déſcendu aux *enſèrs*, il faut entendre par cette déſcente aux *enſers* autre chôſe que la déſcente dans le tombeau, ou la ſépulture. Le Catéchiſme du Concile de Trente dit qu'il y a autant d'ignorance que d'impiété à expliquer la deſcente aux *enſers* par la ſépulture, puiſque la ſépulture étoit déja éxprimée dans le ſymbôle d'une manière bien plus claire. L'Égliſe nous enſeigne que la très-ſainte âme de JÉSUS-CHRIST déſcendit éfectivement dans les lieux ſoûtèrrains de l'*enſèr*, qu'il triompha des Démons, qu'il conſola les âmes du purgatoire, & qu'il tîra de ces ténébres les âmes des ſaints Patriarches & des autres juſtes qu'il mena dans le Paradis. On appelle les Limbes cette partie de l'*enſèr* où étoient ceux qui étoient morts dans la grâce de Dieu avant la paſſion de JÉSUS-CHRIST.

ENFÈR, Ce mot ſe dit auſſi des Démons mêmes, qui ont leur domicile dans l'*enſer*. Les Démons ſont vaincus, l'*enſèr* eſt déſarmé. ARN. On le dit auſſi de l'èrreur, de l'héréſie, dont le Diâble qui eſt le père du menſonge, eſt regardé comme l'auteur: cette éxpreſſion eſt priſe de la Sainte Écriture. Tu es Pièrre, & ſur cette pièrre j'établirai mon Égliſe, & les portes de l'*enſer* ne prévaudront point contre elle.

Les tems ont confirmé ſon empire abſolu,
Et les enfèrs *armez n'ont jamais prévalu.* GENEST.

ENFÈR, ſe dit figurément de tout lieu où on eſt gêné, où on ſouffre, où l'on ſe déplait. Le Palais eſt un *enſer* pour les gens pacifiques. Quand on eſt en mauvais ménage avec ſa femme, c'eſt un vrai *enſer*. Un homme qui a des remords porte toûjours ſon *enſer* avec lui. Elle ne peut quitter ce lieu déſirable pour entrer dans l'*enſer*; où le ciel a voulu qu'elle ait tant enduré. VOIT. Elle m'a fait voir le Paradis dans cet *enſer* où je ſuis. ID.

Où Caliſte n'eſt point c'eſt là qu'eſt mon enfèr. MALH.

Mais lorſque tous les deux jaloux,
D'amèrtume & de fiel ſe nourriſſent ſans ceſſe,
Quel ſupplice! quel enfèr *eſt-ce!*
L'Hymen à ce prix-là merite-t-il la preſſe?
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

ENFÈR, ſe dit auſſi dans le ſtile burleſque & ſatirique, pour Bruit, vacarme, tintamarre.

Je penſe qu'avec eux tout l'enfèr *eſt chez moi.* BOIL.

ENFÈR, en tèrme de Chymie, eſt un vaiſſeau de vèrre double dont le col eſt long, & diſpôſé en forme d'entonnoir, & dont la pointe a une ouvèrture fort étroite, qui entre bien avant dans le corps d'un autre vaiſſeau, dont le fond doit être fort large & fort plat. Il eſt ainſi nommé, parceque ce qu'on y a fait une fois entrer n'en ſort plus.

En tèrmes du Grand Art le mot d'*Enſèr* ſignifie la couleur noire qu'on voit au tems de la putréfaction de la matière hèrmétique.

ENFERM, ou ENFÈRME. S'eſt dit autrefois pour infirme, malade. *Æger*. On a dit auſſi *enſèrmerie*, & *enſermier*, pour infirmerie, & infirmiér, qui ſont des tèrmes dont on ſe ſèrt dans les communautez pour marquer le lieu deſtiné au logement des malades, & le Médecin qui a ſoin d'eux. On a dit encore *enſèrmeté* pour *infirmité*, & ſur tout pour la ladrerie.

ENFÈRMER. v. act. Mettre dans un lieu d'où on ne puiſſe ſortir. *Includere*, *claudere*. Ceux qui ſont *enſèrmez* dans les priſons ont de la peine d'en ſortir. Les Religieux qui ſont *enſèrmez* dans un Cloître n'en ſortent point ſans congé du Supérieur. Il faut prendre garde que les ennemis ne nous *enſèrment* dans ces montagnes, dans des lieux difficiles. On a fait clôrre ce parc, afin d'y *enſermer* des bêtes fauves. La Loi veut que les femmes adultères ſoient *enſèrmées* entre quatre murailles. La tèrre *enſerme* de grands tréſors dans ſes entrailles. On dit, *Enſèrmer* quelqu'un dehors, ou l'*enſèrmer* dedans à la cléf.

ENFÈRMER, ſignifie auſſi, Sèrrer quelque chôſe dans un lieu qui fèrme. *Seponere*, *ſervare*. J'ai *enſermé* mon manteau dans mon coffre.

ENFÈRMER, ſignifie auſſi, Engager, preſſer. *Comprimere*, *concludere*. Il ne faut pas laiſſer *enſermer* ſes doigts entre le bois & l'écorce. Ce ſont des eaux *enſèrmées* entre cuir & chair qui caûſent l'hydropiſie.

On le dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. *Abdere ſe*. Il s'eſt *enſermé* lui-même dans ſa chambre, il lui faut aller ouvrir. Il s'eſt *enſèrmé* dans ce château, où il tiendra bon quelque tems.

ENFÈRMER, ſignifie auſſi, Contenir, comprendre. *Habere*, *continere*. Les paroles de l'Écriture *enſèrment* pluſieurs ſens. La charité *enferme* une civilité intérieure envèrs tous les hommes. NIC. Cette action *enſerme*, attîre après elle de grandes conſéquences. Cette penſée *enſerme* une double èrreur. ID.

ENFÈRMÉ, ÉE. part. *Incluſus*. L'Hôpital des pauvres *enſèrmez*, eſt un membre de l'Hôpital général, où on a mis pluſieurs pauvres pour les empêcher d'être fainéans & vagabonds.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *enſèrmé*; pour dire, qu'il ne veut voir pèrſonne, ſoit qu'il travaille, ſoit qu'il ſoit bourru. On dit auſſi, qu'une tèrre, qu'une maiſon eſt *enſèrmée*, lorſqu'elle eſt bornée, qu'on ne s'y peut étendre, ſoit qu'elle ſoit entre des rivières & des montagnes, ſoit que les tèrres voiſines ſoient occupées par de puiſſans voiſins. On dit auſſi, Cela ſent l'*enſermé*; pour dire, eſt gâté pour n'avoir pas été à l'air.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas *enſèrmer* le loup dans la bèrgerie; pour dire, qu'il ne faut pas guérir une playe par dehors, & laiſſer dedans des ſemences de corruption.

ENFÈRMETÉ. ſ. f. *Infirmitas*. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *infirmité*.

ENFÈRRER. v. act. Pèrcer ſon ennemi avec une épée, une lance. *Transfigere*, *tranſadigere*. Tous les Rémiſſionnaires éxpôſent que leur ennemi s'eſt venu *enſerrer* de lui-même dans leur épée. *Induere ſe*, *incurrere*.

ENFÈRRER, ſignifioit autrefois dans le ſens propre, enchaîner, attacher avec des menottes, des liens de fèr. *Ferreis vinculis præpedire*. NICOD. Il n'eſt plus d'uſage en ce ſens.

On dit figurément, qu'un homme s'eſt *enſerré* lui-même, lorſque dans un diſcours, dans un intèrrogatoire, il a dit quelque chôſe qui fait contre lui, qui ruine ſa caûſe, qui le rend coupable.

ENFEU. ſ. m. Câve, Caveau pour entèrrer les morts. *Infodicum*. Ce mot n'eſt en uſage que dans l'Anjou. Maurice de Craon fit bâtir dans l'Égliſe des Cordeliérs d'Angers la Chapelle Saint Jean Baptiſte, & un *Enfeu*, pour la ſépulture de ceux de ſa Maiſon. C'eſt ainſi que les Angevins appellent une câve pour la ſépulture des corps morts; du Latin *Inſodicum*. MÉNAGE, *hiſt. de Sablé L. IX. c. 3.*

ENFICELER. v. act. Tèrme de Chapeliér. Sèrrer avec une ficelle. *Reſticulum aptare*, *funiculo conſtringere*. Il faut *enſiceler* ces chapeaux.

ENFIELLER. v. act. *Felle tingere*, *amaricare*. Ce mot eſt vieux. C'eſt Ronſard qui s'en eſt ſèrvi, mais nôtre langue eſt devenuë plus ſévère, & la poëſie ne donne plus droit de faire des mots nouveaux.

s'ENFIÉRIR. Ronſard a dit s'*enſiérir*, pour devenir fièr, *enſleurir* les plaines, pour les remplir de fleurs, s'*enfeüiller*, pour ſe cacher dans les *feüilles*, s'*englacer*, pour ſe morfondre, &c. Tout cela eſt vieux, & n'eſt plus d'uſage.

ENFILADE. ſ. f. Diſpoſition de pluſieurs chôſes qui vont de ſuite, ou de droit fil, *Ordo*, *filum*, comme, *enſilade* de chambres, de portes, de bâtimens; & figurément, une longue *enſilade* d'hiſtoires, d'éxemples, de diſcours. On a dit quelquefois *enſileure* de diſcours, & il ſemble que ce tèrme ſoit néceſſaire pour ſignifier dans le ſens figuré une ſuite de diſcours lié & raiſonnable. Car *enſilade*, quand il ſe dit d'un diſcours, rénfèrme quelque chôſe d'odieux, d'ennuyeux, de hors de propos. Cependant *enſileure* n'eſt point du tout d'uſage, & il faut chèrcher un autre tour, ou dire ſimplement la ſuite du diſcours, la liaiſon du diſcours. *Series*, *continuatio*, *filum ſermonis*.

ENFILADE, ſe dit auſſi en tèrmes de Guèrre, des tranchées & autres lignes qui ſont enfilées, dans leſquelles on peut tîrer en droite ligne. Le dèrniér boyau des tranchées eſt ſujèt à l'*enſilade*. La batterie d'*enſilade* eſt celle dont les coups râſent une ligne droite.

droite. Commandement d'*enfilade*, eſt une hauteur d'où on peut nettoyer & battre d'un ſeul coup toute une ligne droite. Le canon bat le foſſé par *enfilade*. Il faut pouſſer les tranchées hors d'*enfilade*, les conduire en ſerpentant.

Enfilade, au jeu du Triquetrac, eſt l'obſtacle qu'on trouve à faire paſſer les dames d'un côté du tablier à l'autre, qui fait perdre ordinairement la partie.

ENFILER. v. act. Paſſer quelque chôſe déliée dans du trou étroit, comme fil, ſoye, ruban, corde à boyau. *Trajicere*, *filum immittere*, *inſerere*. *Enfiler* une aiguille, un chapelèt, des pèrles. Le Cardinal de Richelieu ne diſoit-il pas, que ſix piéds de tèrre, voulant parler des intrigues du Cabinèt, lui donnoient plus de peine que tout le reſte de l'Europe? Pourquoi cela, ſinon à cauſe des chapelèts que l'on y *enfile* & défile continuellement? Mascur. C'eſt-à-dire, des intrigues que l'on y fait, & de celles que l'on y rompt continuellement. C'eſt une métaphôre, & une eſpéce d'expreſſion provèrbiale.

Enfîler, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt de droit fil & en droite ligne, ſoit pour y paſſer, ſoit pour y tîrer. Il faut prendre garde qu'une trenchée, qu'une ruë, que des lignes ne ſoient *enfilées*; pour dire, que l'ennemi ne puiſſe tîrer tout le long de la ligne, de la ruë, de la trenchée. Il faut au contraire que le chemin couvèrt ſoit vû & *enfilé* par le flanc, afin qu'on en puiſſe aiſément chaſſer l'ennemi s'il vient à s'en emparer. Il faut *enfiler* ce chemin là, pour dire, entrer dans un chemin qui eſt le plus court, & par conſéquent le plus droit. *Rectum iter ſequi*. *Enfiler* une porte. Scar. Le vent *enfile* les ruës. Ablanc.

Enfîler. Paſſer ſon épée au travèrs du corps d'une pèrſonne. *Transfigere*, *transadigere*. Il l'a *enfilé* dès le ſecond coup d'épée qu'il lui a porté.

Enfîler. Tèrme de Chandeliér. C'eſt, Paſſer au travèrs d'un petit bâton, qu'on appelle *broche*, la méche des chandéles. *Enfiler* des chandéles. *Candelas ſuſpendere*.

Enfîler, avec le pronom pèrſonnel, eſt un tèrme de Maître d'Armes, qui ſignifie, Se jetter ſoi-même dans l'épée de ſon ennemi. *Induere ſe*, *incurrere*. En ſe battant, ils ſe ſont *enfilez* l'un l'autre. C'eſt la même chôſe qu'enfèrrer.

On dit auſſi au jeu de Triquetrac, qu'une pèrſonne eſt *enfilée*, pour dire, qu'on lui a bouché les paſſages par où elle pouvoit couler ſes dames d'un côté du tablier à l'autre.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme s'eſt *enfilé*; pour dire, qu'il s'eſt embarraſſé dans quelque affaire, dont il aura de la peine à ſortir ſans pèrte ou déſavantage. On dit auſſi, *Enfiler* un diſcours; pour dire, Commencer, entreprendre un diſcours, dont on ne ſe peut tîrer ſans peine, ou ſans longueur. Térence a dit, *fabulam inceptat*, il *enfile* une hiſtoire. *Enfiler* ſe dit encore pour mettre de ſuite. Amyot *enfile* pluſieurs mots, qui ont une même ſignification, & dont un ſeul ſuffiroit pour exprimer parfaitement le Grèc. De Meziriac. Le peuple dit *enfiler* la ruë, pour entrer dans une ruë, & y marcher. *Enfiler* un chemin. Il *enfila* à droit, au lieu de prendre à gauche, & s'égara.

On dit provèrbialement, qu'on n'eſt pas venu pour *enfiler* des pèrles; pour dire, qu'on n'eſt pas venu pour ne rien faire, ou pour faire peu de chôſe. On dit auſſi qu'un homme a *enfilé* la venelle; pour dire, qu'il s'eſt enfui, de peur d'être pris pour quelque mauvaiſe action, ou d'être battu par un plus fort que lui. Ce mot eſt bas.

Enfîlé, ée. part. & adj. *Trajectus*, *transfixus*. En tèrmes de Blâſon on dit que des couronnes, annelets, & autres chôſes rondes & ouvèrtes ſont *enfilées*, *conſertæ*, *connexæ*, quand elles ſont paſſées dans des paux, faſces, lances, & autres chôſes ſemblables. On dit en Géométrie & en Méchanique que deux corps ſont *enfilez* par une ligne droite, lors qu'on peut imaginer une ligne droite qui paſſe d'un corps à l'autre. Poûr trouver le centre commun de peſanteur de deux corps *enfilez* par une ligne droite qui paſſe par leurs centres de peſanteur, il faut diviſer cette ligne en raiſon réciproque du poids de ces deux corps. Le point de diviſion ſera le centre commun de peſanteur. En tèrmes de Chirurgie on appelle future *enfilée*, une future où après avoir paſſé l'aiguille dans les chairs, ou dans les levres de la playe, on entoure le fil autour de l'aiguille, comme font les tailleurs aux aiguilles qu'ils gardent ſur leurs manches.

ENFIN. adv. Ou conjonction. Tèrme qui ſèrt à la concluſion, par lequel on finit ſon diſcours, ou du moins une de ſes parties; ou un raiſonnement. *Denique*, *tandem aliquando*. On dit autrement *bref*, ou *pour concluſion*. Je vous dis *enfin*; c'eſt-à-dire, en dèrniér lieu. On le dit des affaires, auſſi bien que du diſcours. Voilà une affaire qui eſt *enfin* tèrminée. *Enfin*, ma patience eſt à bout. Il y a des endroits où quelques-uns préférent *à la fin* à *enfin*. Mais *enfin*, a meilleure grâce au commencement d'un Poëme, ou d'une période: *enfin* vous l'emportez. *A la fin* eſt mieux au milieu d'une période, ou d'un vèrs.

Mon courage à la fin *ſuccombe à mes douleurs*. Gomb.

Autrefois on diſoit *enfin final* pour *enfin*, & ceux qui imitent aujourd'hui le vieux ſtile, le diſent encore dans le même ſens,

Enfin final approuvâtes mon dire,
Il vous parut ſèrmon, *non pas ſatire*. Devilliers.

ENFLAMMER. v. act. Mettre en feu, allumer, embrâſer. *Succendere*, *inflammare*. Un grain de poudre allumé *enflamme* toute une mine. On le dit plus ordinairement avec le pronom pèrſonnel. Les matières graſſes & ſulphurées s'*enflamment* aiſément, *facile flammam concipiunt*.

Enflammer, ſignifie auſſi, Donner de la chaleur. La bile s'*enflamme* aiſément, & cauſe la fiévre. Il ſe dit auſſi des playes, des humeurs. Le vin pris par éxcès *enflamme* les yeux. Le rhume *enflamme* la poitrine.

Enflammer, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Éxciter, échauffer, émouvoir les paſſions, & ſur tout l'amour, & la colère. A cette nouvelle il s'*enflamma* de colère. Conſidérez l'état éffroyable d'un homme que la colère *enflamme*, & la violence qui le tranſporte. M. Esp. *Enflammer* le courage des ſoldats. Vaug. Cet entretien vous charme & vous *enflamme*. Voit. C'eſt un amoureux tranſi qu'on aura peine à *enflammer*.

Non, *ce n'eſt ni par choix*, *ni par raiſon d'aimer*,
Qu'en voyant ce qui plaît on ſe laiſſe enflammer. Corn.

Une courte abſence eſt à craindre,
Souvent l'amour s'en ſert pour nous mieux enflammer.

Enflammer, ſe dit auſſi en matière de piété. Le Saint Eſprit *enflamme* les cœurs d'un amour céleſte.

Après t'avoir été rébelle,
De ton divin amour je me ſens enflammer. L'Ab. Tétu.

Enflammé, ée. part. *Inflammatus*, *accenſus*. On appelle boulèts *enflammez*, ou boulèts rouges, ceux qu'on fait rougir & *enflammer* dans une forge qui eſt auprès de la batterie, & où on les prend avec une lantèrne, c'eſt-à-dire, avec une groſſe cuillère de fèr, pour charger les canons, & embrâſer les toits des maiſons, & toutes les autres chôſes combuſtibles auxquelles ils s'attachent.

ENFLÉCHURES. ſ. f. Tèrme de Marine. Ce ſont des cordes qui travèrſent les haubans en forme d'échelons pour monter aux hunes. *Scalæ nauticæ*. On les appelle auſſi *figures*, ou *figules*, ou *pas de haubans*.

ENFLEMENT. ſ. m. Enflure, élévation, gonflement, action, ou mouvement par lequel une chôſe s'enfle; & la qualité de la chôſe enflée, autant qu'enflée. *Tumor*, *incrementum*. M. Frezier le dit ſouvent de la mèr, de l'élévation de la mèr cauſée par les tempêtes, les vents, ou le flux & reflux. Apparemment qu'il eſt en uſage parmi les Marins en ce ſens. En toute autre matière on dit enflure, ou quelque mot ſemblable, & l'on ne croit pas qu'*enflement* ſoit en uſage. On n'y eſt pas à l'abri (dans la rade d'Arica) des vents de S. & de S. O. mais l'Iſle de Guano rompt un péu l'*enflement* de la mèr. Frez. Et en parlant de la rade du Callao, l'iſle de S. Laurent rompt l'*enflement* qui vient depuis le S. O. au S. E.

ENFLER. v. act. Rendre un corps plus dur, & plus gros, lui faire occuper plus de place. *Inflare*, *diſtendere*, *tumefacere*. *Enfler* une cornemuſe avec du vent. Le vent *enfle* les voiles. L'hydropiſie *enfle* le ventre. Cette loupe, cette tumeur *enfle* beaucoup.

On dit figurément, & baſſement, qu'une fille s'eſt fait *enfler* le ventre; pour dire, s'eſt fait engroſſer.

On dit encore, que la rivière *s'enfle*, lorſqu'elle groſſit & qu'elle croît par les pluyes & les neiges: que la mèr *s'enfle*, quand la tempête commence.

Enfler le cahier, les écritures, ſignifie, les emplir de quantité de diſcours inutiles, pour les rendre plus groſſes, & les faire mieux payer. On dit auſſi en ce ſens, Cet Auteur a *enflé* ſon livre de pluſieurs citations & épiſodes inutiles.

Tu vèrras les Auteurs,
De tes titres pompeux enfler *leurs dédicaces*. Boil.

Enfler, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Enorgueillir, rendre plus vain, plus hardi. *Animos*, *mentem addere*. La bonne fortune l'a *enflé* d'orgueil. La ſcience *enfle*, dit l'Apôtre. L'applaudiſſement *enfle* les Auteurs. Le bruit des trompettes *enfle* le courage des ſoldats. Une ſi puiſſante protection lui *enfla* le cœur. Herman. Un peu de fièrté ſied bien au vainqueur, pourveu qu'il ne *s'enfle* pas trop de ſon bonheur. S. Év. Il faut nourrir nôtre eſprit au grand, & le tenir toûjours plein, & *enflé*, pour ainſi dire, d'une cèrtaine fièrté noble, & généreuſe. Boil.

On

On dit auſſi, *Enfler* ſon ſtile, lorſqu'on ſort de la manière naturelle d'écrire, & qu'on affecte de grands mots pour le rendre plus élevé, & plus pompeux. Marot finit une épitre à François prémiér par ces beaux vèrs,

> *Voilà le point principal de ma lettre,*
> *Vous ſçavez tout, il n'y faut plus rien mettre,*
> *Rien mettre las? certes, & ſi je ferai,*
> *Et ce faiſant, mon ſtyle j'*enflerai,
> *Diſant, ô Roy! amoureux des neuf Muſes,*
> *Roy en qui ſont leurs ſciences infuſes,*
> *Roy plus que Mars d'honneur environné,*
> *Roy le plus Roy qui fut onc couronné,*
> *Dieu tout puiſſant te doint pour t'étrenner,*
> *Les quatre coins du monde à gouvèrner,*
> *Tant pour le bien de la ronde machine,*
> *Que pour autant que ſur-tous en es digne.*

Voilà un ſtile *enflé*, mais *enflé* comme il faut, & à propos. Le ſtile *enflé* ſe prend ordinairement en mauvaiſe part. Le défaut du ſtile *enflé*, c'eſt de vouloir aller au delà du grand. BOIL. Il ne faut pas confondre des phrâſes *enflées* & extravagantes, avec des phrâſes nobles & élevées. ID. Les Orientaux ſe plaiſent à un ſtile *enflé*, & hypèrbolique. LE CL.

Enfler la dépenſe d'un compte; c'eſt-à-dire, la rendre plus groſſe qu'elle ne doit être par l'employ de pluſieurs fauſſes parties. On dit auſſi, *Enfler* la dôſe. *Augere.*

ENFLÉ, ÉE. part. & adj.

ENFLeURE. ſ. f. On écrit auſſi *enflure*. Maladie cauſée par du ſang, ou de mauvaiſes humeurs, qui enflent, & groſſiſſent quelque partie. *Inflatio, tumor.* L'*enflure* vient ſouvent après les grandes maladies. Le mal de dents lui a caûſé une *enflure* de joüe.

On dit provèrbialement, qu'une groſſeſſe eſt une *enflure* de neuf mois.

On a dit autrefois *enflume* pour *enflure*.

Enflure de jambes, *enflure* de flanc, *enflure* de col, &c. ſont des maladies auxquelles les chevaux ſont ſujèts, auſſi bien que les bœufs, & autres animaux. Voyez l'Œconomie de la campagne de M. Liger. L'*Enflure* eſt encore une maladie de brebis, de chévres, de cochons, &c.

ENFLeURE, en tèrme de Vénerie, ſe dit des chevreuils, & ſignifie ce qu'on appelle dans les cèrfs la meule, ou boſſe. C'eſt la prémière pouſſée du bois d'un chevreuil; on la nomme auſſi boſſe du chevreuil, comme boſſe du cèrf, mais ce n'eſt qu'en parlant du chevreuil, qu'on l'appelle *enflure*. *Subula.*

ENFLeURE, ſe dit figurément du ſtile, du cœur, &c. L'*enflure* du ſtile eſt très-vicieuſe. En matière d'éloquence, il n'y a rien de ſi difficile à éviter que l'*enflure*: parce qu'on chèrche le grand, & le ſublime. BOIL. L'*enflure* n'eſt pas moins vicieuſe dans le diſcours, que dans les corps, elle n'a que de faux dehors, & une apparence trompeuſe; mais au dedans elle eſt creûſe, & vuide. ID. Pindare aime l'*enflure*, & le ſtile ampoulé. S. ÉVR.

> *Fuyez dans vos diſcours l'*enflure *& la baſſeſſe,*
> *Qu'ainſi qu'en vos habits rien n'y ſoit affecté;*
> *Qu'une noble ſimplicité,*
> *En faſſe l'ornement, la grâce & la richeſſe.* PAVILLON.

Évitons l'*enflure* Aſiatique, ennemie du bon ſens, & de la vérité. ID. L'orgueil eſt une *enflure* du cœur qui ſe groſſit lui-même; c'eſt pourquoi il faut piquer cette *enflure*, pour en faire ſortir le vent qui la caûſe. NIC. L'*enflure* des maximes du Portique ſiéd mal dans la Comédie, où il ne s'agit que de repréſenter le train ordinaire de la vie. DAC. Il faut éviter la grandeur qui vient plus de l'*enflure* des mots, que de la nobleſſe des penſées. Au ſentiment du P. Bouhours, dans la manière de bien penſer; l'*enflure* eſt vitieuſe, & ne ſiéd pas bien dans les penſées: elle ne convient pas même aux ſujèts pompeux; enfin, elle eſt une marque de foibleſſe, plus que de force.

ENFONÇAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. Les avaries ordinaires ſont les emballages, les *enfonçages*, les chariages, &c.

ENFONCEMENT. ſ. m. Lieu creux & enfoncé. *Receſſus.* Dans l'*enfoncement* de cette chambre on a pratiqué une alcôve, une garderobbe. Il y avoit un *enfoncement* par lequel on pouvoit entrer dans le camp. *Enfoncement* ſe dit plus ordinairement de ce qui eſt peint en lointain dans un tableau, dans une pèrſpective. Dans l'*enfoncement* de ce grand tableau on avoit peint en petit une telle hiſtoire.

ENFONCEMENT, ſe dit encore de la profondeur des fondemens d'un bâtiment; *altitudo, depreſſio, profunditas*, c'eſt pourquoi on a coutume de marquer dans un devis, que les fondations auront tant d'*enfoncement*. On le dit auſſi de la profondeur des

puits, dont la fouille ſe doit faire juſqu'à plus de deux piéds au deſſous de la ſupèrficie des plus baſſes eaux.

ENFONCEMENT, ſignifie auſſi l'action d'enfoncer. *Effractio.* Les vols qui ſe font par bris & *enfoncement* de portes ſont puniſſables de mort. L'*enfoncement* des prémiérs eſcadrons fut caûſe de la victoire.

ENFONCER. Vèrbe act. & neut. Mèttre des fonds à des tonneaux, à des cuves. *Fundum munire, tabulare.* On a fait marché avec ce Tonneliér pour *enfoncer* ces tonneaux par les deux bouts.

ENFONCER, en tèrmes de Potiér d'étain, c'eſt, Faire plus creux. *Cavare. Enfoncer* un plat, une aſſiétte.

ENFONCER, ſe dit en tèrmes de Fauconnerie, lorſque l'oiſeau fond ſur la pèrdrix, la pouſſant juſqu'à ſa remiſe. *Perſequi.*

ENFONCER, ſignifie auſſi, Couler vèrs le fond. *Immergere.* On a *enfoncé* de vieux navires pour faire des digues. Il ſe prend auſſi dans une ſignification neutre, *deſidere, mergi.* Les bateaux *enfoncent* dans l'eau à proportion du poids dont ils ſont chargez. On *enfonce* bien avant dans ce marais, dans la vâſe. Il y a un tems, auquel pour s'aſſurer ſi les gens ſuſpècts de magie, ou ſorcellerie, étoient éffectivement coupables, on leur lioit les mains & les piéds, & on les plongeoit dans l'eau. Ceux qui *enfonçoient*, étoient déclarez innocens, ceux qui n'*enfonçoient* point étoient reconnus coupables, & on les puniſſoit comme tèls. On faiſoit la même épreuve pour d'autres crimes, & il arrivoit ſouvent, à ce qu'aſſurent pluſieurs Auteurs, qu'un homme dans cet état, intèrrogé ſur différens articles, *enfonçoit* à cèrtaines intèrrogations, & n'*enfonçoit* point à d'autres. Voyez le traité du R.P. le Brun ſur les pratiques ſupèrſtitieuſes; & ci-deſſous au mot EſPREUVE.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Preſſer vèrs le fond. *Comprimere, cogere.* Il faut bien *enfoncer* ces laines, & tout tiendra dans cette quaiſſe. *Enfoncer* ſon chapeau dans ſa tête. *Enfoncer* en tèrre le ſoc de la charuë. *Sulcum infodere.* NICOD.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Ficher une chôſe pointuë dans une autre. *Adigere. Enfoncer* un clou. Ce fonds n'eſt pas aſſez fèrme pour bâtir, il faut *enfoncer* des pilotis juſqu'à refus de mouton. Il lui *enfonça* ſon épée juſqu'aux gardes.

ENFONCER, ſignifie encore, Rompre, briſer avec violence; mettre en déſordre, renvèrſer. *Perfringere.* L'effèt d'un petard c'eſt d'*enfoncer* la porte d'une ville, un pont-levis. *Enfoncer* une priſon. ABL. On a *enfoncé* la barrière. Ces voleurs ont *enfoncé* tous les coffres & les cabinèts. Ce Régiment a *enfoncé* les bataillons ennemis. Il *enfonce* les rangs & taille tout en piéces. VAUG.

ENFONCER, ſignifie auſſi, Entrer bien avant en quelque lieu. *Penetrare.* Ce Capitaine n'ôſa pas *enfoncer* bien avant dans le bois, de peur d'une embuſçade. On n'a pas aſſez *enfoncé* dans cette mine pour trouver la veine du métal.

ENFONCER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Pèrcer, pénétrer, pouſſer fort avant, approfondir. Si vous lui annoncez cette nouvelle, vous lui *enfoncerez* un poignard dans le ſein. Ce jeune homme eſt tout-à-fait *enfoncé* dans la débaûche. *Immerſus.* Il ne faut pas trop s'*enfoncer* dans cette queſtion, dans cette matière, il ne la faut pas approfondir. L'application continuelle à la lecture rend les Sçavans diſtraits, & les *enfonce* en eux-mêmes. BELL. La ſolitude, & les bois inſpirent une cèrtaine tendreſſe, qui ne ſèrt qu'à *enfoncer* le trait qu'on voudroit arracher. S. ÉVR. Mon deſſein n'eſt pas de m'*enfoncer* dans une diſpute régulière. ID. On dit baſſement, Il eſt bien engagé dans cette entrepriſe, il eſt *enfoncé* juſqu'aux ſangles.

ENFONCER, ſe dit auſſi pour, Pénétrer. Il y a des gens qui ne payent que de mine: ils n'ont pas, ſi je l'ôſe dire, deux pouces de profondeur; ſi vous les *enfoncez*, vous rencontrerez le tuf. LA BRUY. *Si paulò preſſiùs tentaveris.*

ENFONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Depreſſus.* Cette vieille a les yeux rouges & *enfoncez*. Les gens toujours *enfoncez* dans des méditations ſérieuſes parlent peu, parcequ'ils font trop d'attention à ce qu'ils penſent. BELL. On n'aborde que par contrainte, & par néceſſité, une mine ſombre & *enfoncée*. CH. DE M. Avoir l'eſprit *enfoncé* dans la matière, c'eſt, Avoir l'eſprit épais & groſſiér. Cela ne ſe dit qu'en riant, & dans le ſtile burleſque.

ENFONÇURE. ſ. f. Ce qui ſèrt à boûcher le fond de quelque chôſe. *Pars ima, receſſus, carina.* Le marrain le plus court eſt deſtiné pour les *enfonçures* des tonneaux. En quelques lieux on dit *fonçure* de tonneau, comme foncer un tonneau, & non pas enfoncer un tonneau. Une *enfonçure* de lit, eſt ce qu'on met pour ſoutenir les paillaſſes. *Tabulatum, tabulatio.* Quelques-uns l'appellent *goberges*, ou *chalit*.

Lorèt a dit dans ſes vèrs burleſques *enfonçure* pour *enfoncement*; c'eſt apparemment la rime qui l'a détèrminé à faire cette faute.

Un vaſte jardin d'eſpaliérs ,
Bien alignez , bien réguliérs ,
*Où l'on voyoit dans l'*enfonçure ,
Par un grand art d'architecture , &c.

Enfonçure, ſe dit auſſi pour , Creux , cavité. *Lacuna , cavum.* L'*enfonçure* de la bouche , l'*enfonçure* du pavé. Danet. On le dit auſſi d'une dépreſſion violente , un écachement ſans aucune fente à la ſuperficie de quelque chôſe , comme des pôts d'étain , du crâne , &c. *Depreſſio.* Si on trouve une *enfonçure* , (au crâne) il faut la relever ; ſi c'eſt une ſimple fente , il faut la ruginer. Dionis. Quand le crâne ne ſe rétabliroit pas , ſi l'*enfonçure* eſt petite & ſans accidens , il faut la laiſſer. Id.

ENFONDRER, ou ÉFONDRER. v. act. Briſer , rompre avec éffort & violence. *Perrumpere , effringere.* Un petard eſt capable d'*enfondrer* les portes les mieux barricadées. Les ſoldats *enfondrent* les tonneaux dans les câves. *Enfondrer* , crever un vaiſſeau. Le mot d'*enfondrer* eſt vieux , & celui d'*éffondrer* a pris ſa place.

On dit une groſſe *effondrée* , ou *enfondrée* , pour une groſſe femme.

ENFORCIR. v. act. Qui ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel. Rendre ou devenir plus fort. *Corroborare , corroborari.* Ce jeune homme s'eſt bien *enforci* depuis deux ans. Le reſſort de cette horloge eſt trop foible , il le faut *enforcir* , ou y en mettre un plus fort.

Enforcir. Il eſt auſſi neut. Ce cheval *enforcit* tous les jours. Il a *enforci* de moitié , & *enforcira* encore.

ENFORESTÉ. adj. Vieux mot , qui ſignifie *enfoncé* dans une forêſt. *Abditus in ſylvam.*

ENFORMER. v. act. Tèrme de Bonnetiér , & de Chapeliér. Mettre un bas dans la forme , mettre un chapeau ſur la forme. *Formæ indere , ad formam aptare. Enformer* un bas , *enformer* un chapeau.

ENFOUIR. v. act. Enfoncer dans la tèrre. *Infodere , defodere.* Ce Jardiniér n'a pas *enfoui* aſſez avant ces arbres dans terre , ils ne pourront pas profiter.

Enfouir , ſignifie auſſi , Cacher en tèrre. *Terrâ occulere.* Les avâres ont coutume d'*enfouir* leurs tréſors dans des lieux inconnus , de peur qu'on ne les vôle.

Ce mot vient du Latin *infodere.*

Enfouir , ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles. *Abdere , perdere.* Un Prédicateur ne doit pas *enfouir* le talent que Dieu lui a donné , il s'en doit ſervir.

Enfoui , ouie. part. paſſ. & adject. *Defoſſus , abditus humo.* Ce talent qui paroit *enfoui* au jugement des hommes , parcequ'il n'eſt pas employé ſelon leurs vûës , eſt placé par un ordre de Dieu tout particulier ſelon ſes deſtinations éternelles. Ab. de la Trap.

ENFOUISSEMENT. ſ. f. *Defoſſio.* L'action d'*enfouir.* Il n'eſt point en uſage.

ENFOURCHEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Ce ſont les premières retombées des angles des voûtes d'arrête , dont les vouſſoirs ſont à branches.

ENFOURCHER. v. act. Tèrme de Marine. *Enfourcher* un vaiſſeau , c'eſt jetter l'ancre d'affourche. On dit auſſi affourcher ; c'eſt mouiller une ſeconde ancre en un lieu éloigné de la premiére , enſorte que leurs câbles faſſent une eſpéce de fourche. *Anchoram alteram altero in loco jacere.* On *enfourche* un Navire pour l'empêcher de s'éloigner , de ſe tourmenter , de chaſſer ſur ſon ancre. Voyez Affoucher.

Enfourcher ſe dit encore de l'ancre , lorſqu'elle s'attache au tèrrein , qu'elle mord le fond. Voyez ci-deſſus Ancre , T. I. pag. 391. à l'antépenultième ligne , & ci-deſſous au mot Enjauler.

ENFOURCHURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe , qui ſe dit de la tête d'un cèrf dont l'extrémité du bois ſe tèrmine en fourche , ou en deux pointes ; & une tête faite ainſi s'appelle *enfourchie. Cornu biſidum.*

ENFOURNER. v. act. Mettre le pain ou la pâtiſſerie dans le four pour la cuire. *Inducere in furnum , mittere.* La pelle à *enfourner. Infurnibulum , pala furnaria.* Il faut commencer par *enfourner* les plus gros pains , dont on garnit le fond & les rives du four , gardant le milieu pour y placer le petit pain , le plus blanc , le plus délicat , qu'on *enfourne* le dèrniér. Liger.

Enfourner , ſe dit figurément & baſſement en Morale , pour dire , Commencer une affaire. *Incipere , auſpicari.* Quand on entre en quelque profeſſion , il n'eſt rien tel que de bien *enfourner.* Ce procès eſt en danger de ſe pèrdre , parceque on a mal *enfourné* d'abord.

On dit provèrbialement , A mal *enfourner* on fait les pains cornus.

Enfourné , ée. part. paſſ. & adj. *Conjectus in furnum.*

ENFRAINDRE. Quelques-uns écrivent *Enfreindre.* v. act. Rompre , violer une loi , un traitté , une ordonnance , un privilége. *Infringere , imminuere.* On ne peut *enfreindre* un traitté ſolennel , ſans être accuſé de mauvaiſe foi , de parjure. Adam ſe rendit coupable pour avoir *enfraint* la Loi de Dieu. *Enfraindre* les ordres du Ciel. Patru. *Enfraindre* les priviléges du Royaume. Mauc.

Ce mot vient du Latin *infringere.* Du Cange le dérive du Latin *anfractura* , qui ſignifioit *rupture.*

Enfraint , ainte. part. *Infractus , violatus.*

ENFROQUER. v. act. Faire un Moine. *Scapulari induere , monachum facere , ad monachalem habitum inducere.* Ce jeune homme s'eſt *enfroqué* ſans le conſeil de ſes parens & de ſes amis. C'eſt un tel Directeur qui l'a *enfroqué* , qui l'a excité à ſe rendre Moine. Ce beau père a *enfroqué* trois enfans du premiér lit malgré eux. Ce mot eſt bas.

Enfroqué , ée. part. & adj. *Scapulari indutus ; Monachus.*

ENFUIR. v. neut. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel , & ſignifie , Se ſauver vîtement de quelque lieu dangereux. *Fugere , ſe fugâ proripere , dare in fugam.* Les voleurs ont voulu attaquer ce Cavaliér , mais il s'eſt *enfui* , il s'eſt ſauvé. On a mal gardé ce priſonniér , il s'en eſt *enfui.*

Enfuir , ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſont trop petits pour contenir une liqueur , ou qui la laiſſent écouler par quelque ouvèrture : ce qui ſe dit auſſi des liqueurs qui y ſont contenuës. Le vin qui bout dans le tonneau s'*enfuit* par le bondon. *Exæſtuat , ſupereffluit.* Ce tonneau s'*enfuit* par la canule. Le pôt s'*enfuit* , *effunditur.*

Enfuir , ſe dit figurément en chôſes morales. Le tems s'*enfuit* , *Celeri pede labitur* ; c'eſt-à-dire , coule bien vîte. L'occaſion s'*enfuit* ; pour dire , elle s'échappe. On dit poëtiquement , Les vents s'*enfuyent* , *venti poſuere* , & le ciel devient ſerein.

On dit provèrbialement , Tandis que le loup chie , la brebis s'*enfuit* ; pour dire , que pour peu qu'on pèrde de tems , on manque l'occaſion. On dit auſſi , C'eſt un chien de Jean de Nivelle , qui s'*enfuit* quand on l'appelle ; en ſe mocquant de ceux qui font le contraire de ce qu'on déſire d'eux. Voyez l'origine de ce provèrbe à Jean.

ENFUMER. v. act. Expôſer quelque chôſe à la fumée , ſoit pour la noircir , ſoit pour lui en faire ſouffrir les autres mauvaiſes qualitez. *Infumare , fumigare.* Les fauſſaires *enfument* les parchemins pour les faire paroître vieux. On *enfume* les renards , des abeilles , pour les faire ſortir de leurs tèrriers , de leurs ruches. On a fait crever pluſieurs priſonniérs en les *enfumant.* Aléxandre Sévère *enfuma* , & fit mourir un homme par la fumée , parceque c'étoit un vendeur de fumée.

ENFUMER , ſe dit auſſi pour engraiſſer de fumiér. *Stercorare.*

Enfumé , ée. part. & adj. *Fumoſus.* A Rome ceux qui ſe prétendoient des anciennes familles montroient les ſtatuës tronquées , & *enfumées* de leurs ancêtres ; parceque c'étoit une marque d'antiquité.

On dit provèrbialement , Nous étions *enfumez* comme des vieux renards ; pour dire , Nous étions fort incommodez de la fumée.

ENG.

ENGADDI. ſ. m. Nom de lieu. *Engaddi.* Quelques-uns écrivent Engédi , & d'autres *Hengnédi.* Ville de la Tèrre Sainte , appartenant à la Tribu de Juda , & aſſiſe dans le déſert ou la ſolitude de cette Tribu. Joſeph la nomme *Engadda.* Elle étoit ſituée , dit Euſébe , ſur le bord occidental de la mèr morte. Étienne de Byzance dit qu'elle étoit près de Sodome. M. Reland dit que cela eſt faux , parceque Sodome étoit voiſine de Ségor , ou Tſoar , & que Tſoar étoit à l'extrémité méridionale de la mèr morte ; mais il prend lui même les chôſes trop à la lettre d'un côté , & de l'autre il place *Engaddi* trop au nord en la mettant vèrs le commencement de la mèr morte , peu loin de l'endroit où le Jourdain s'y décharge. S. Jérôme , qui ne pouvoit l'ignorer , dit poſitivement qu'*Engaddi* eſt à l'autre extrémité de la mèr morte , & il ne peut y avoir là de faute de Copiſte ; au lieu que dans Joſeph il y a très-vraiſemblablement une faute.

La ſolitude d'*Engaddi* étoit la partie de la ſolitude de la Tribu de Juda , qui étoit aux environs d'*Engaddi* , & qui en faiſoit le tèrritoire. C'étoit un païs de ſable , qui ne produiſoit prèſque rien ; on aſſure même qu'il y a des campagnes de ſèl dans cette partie méridionale de la Tribu de Juda. Il y avoit cependant des vignes aux environs d'*Engaddi* , comme il paroit par le Cantique des Cantiques L. 14. Pline dit L. V. C. 17. qu'après Jéruſalem *Engaddi* étoit la plus fèrtile , & où il venoit de plus beaux palmiérs. Les Thalmudiſtes dans la Gémare Schabbath. XXVI. 1. & Joſeph à l'endroit cité , diſent que c'étoit à *Engaddi* que venoit le bâume. Euſébe dit qu'il croiſſoit à *Engaddi* & à Ségor , ce qui montre encore la proximité de ces deux lieux. *Engaddi* n'étoit plus qu'un bourg au tems de S. Jérôme.

Ce

Ce nom, qui eſt Hébreu, compoſé de עין, *ain*, fontaine, & [illegible] *gedi*, chevreau, bouc, ſignifie *La fontaine du bouc.*

ENGADINE. ſ. f. Contrée du païs des Griſons. *Engadina*, *Oeni Vallis*, autrefois *Vallis venuſta*. Elle eſt dans la Ligue de la Maiſon de Dieu, & s'étend le long de l'Inn, depuis la ſource de cette rivière juſqu'au Tirol. On la diviſe en haute & Baſſe *Engadine*. La haute *Engadine* eſt la partie de cette contrée qui eſt le long de l'Inn du côté de ſa ſource. La Baſſe *Engadine* eſt celle qui eſt le long de l'Inn du côté qu'il deſcend, & qu'il entre dans le Tirol. Il n'y a aucun lieu conſidérable ni en l'une ni en l'autre *Engadine*. Ç'a été autrefois la demeure des *Vennones* ou *Vinnones*.

Ce nom eſt Suiſſe, & ſignifie La vallée de l'Ihn, ou de l'Inn, & il a été donné à ce païs, parceque c'eſt la vallée où la rivière d'Inn à ſa ſource, & dans laquelle elle coule.

ENGAGÉ. ſ. m. Nom qu'on a donné à celui qui voulant s'aller établir aux Indes, s'*engage* à ſervir trois ans celui qui le défraye pendant le voyage. *Obligatus*, *oppigneratus*, *mancipatus*. On les appelle les *trente-ſix mois*. En Hollande on éxige ſept ans d'engagement.

ENGAGEANT, ANTE. adj. Attrayant; qui flatte, qui attire, qui engage inſenſiblement. *Inducens*, *alliciens*. Il ſe faut donner de garde des careſſes des femmes; elles ſont trop *engageantes*. Le moyen qu'une jeune perſonne réſiſte à l'amour, lorſque n'en ayant jamais entendu parler elle commence à le connoître par ce qu'il a d'*engageant*. SENT. DE CL. Son cœur eſt inſenſible à ce qu'il y a de plus tendre, & de plus *engageant* dans les inclinations humaines. VAR. Elle a une douceur pleine d'attraits, une bonté toute *engageante*, une honnêteté adorable. MOL.

ENGAGEANT. ſ. m. Nœud de ruban de couleur que les jeunes Damoiſelles portent ſur le ſein. *Vitta*, *tania*, *modus*. Elle change tous les jours d'*engageant*, & de fontange.

ENGAGEANTE. ſ. f. C'eſt une ſorte de manches de toile, ou de dentelle, qui pendent au bout du bras: elles ſont partie de l'habillement des femmes.

Un diſcours ennuyeux de modes,
D'engageantes, & de commodes,
D'habits ou commandez, ou faits,
Ne vous importunent jamais. S. ÉVR.

ENGAGEMENT. ſ. m. Aliénation pour un cèrtain tems. *Oppigneratio*. Les biens du domaine ne ſe poſſèdent point en pleine propriété, ce ne ſont que des *engagemens*. Les baux emphytéotiques ne ſont que de ſimples *engagemens*.

ENGAGEMENT, ſignifie auſſi l'action d'engager. Quand on fait l'*engagement* d'un bien d'Égliſe, il faut y obſerver les mêmes ſolennitez que dans une vente. Il a fallu pour ſubſiſter qu'il ait eû recours à l'*engagement* de ſes meubles.

ENGAGEMENT, ſignifie encore un contrat, une obligation. *Debitum*, *promiſſum*, *obligatio*. Il faut éxécuter les conditions de l'*engagement*. Une ſociété entre divèrs intéreſſez emporte un *engagement* à toutes les dettes de la ſociété.

ENGAGEMENT, ſe dit auſſi de ce qui eſt mêlé, ou embarraſſé. *Immiſſio*, *obligatio*. L'*engagement* qu'ont deux chambres l'une dans l'autre rend le logement incommode, il y faudroit un dégagement.

Chez les Maîtres en fait d'armes on appelle l'*engagement* de l'épée, une attaque du jeu compoſé, lorſqu'on aſſujettit avec ſon épée le demi-fort ou le foible de celle de l'ennemi, afin d'être maître de la ligne droite, & qu'il ne puiſſe agir qu'en deux ou pluſieurs tems. Tous *engagemens* ſe doivent commencer du demi-fort de l'épée, au foible de celle de l'ennemi, gliſſant inſenſiblement le fort en avant. Il y a quatre *engagemens* principaux qui ſe peuvent appliquer aux quatre parades générales, à ſçavoir, l'une de quarte haute, & l'autre de quarte baſſe en dedans; & les deux autres de ſeconde haute & baſſe en dehors. Il s'en fait auſſi par le cèrcle entier, par le demi, & par le quart, contre toutes ſortes de gardes, hautes & baſſes, pour pouſſer, parer, déſarmer, &c.

ENGAGEMENT, ſignifie figurément, Attachement, liaiſon, obligation, intérêt. *Munus*, *profeſſio*, *conjunctio*, *ars*, *neceſſitudo*, *inſtitutum*. Un *engagement* de cœur ne ſe peut pas rompre ſi-tôt. Pour être obligé au ſilence, il ſuffit de n'avoir pas d'*engagement* à parler. NIC. Le mariage eſt le plus grand des *engagemens*. Les *engagemens* du monde ſont puiſſans. Les hommes jugent de toutes choſes ſuivant leurs paſſions, & leurs *engagemens*. MALEB. Une femme galante paſſe ſucceſſivement d'un *engagement* à un autre; la coquette a pluſieurs amuſemens tout à la fois. LA BR. Il faut ſouvent examiner l'*engagement*, & la profeſſion des Auteurs, pour bien juger de leurs Ouvrages. BAIL. Je ne trouve rien que d'inſipide dans les *engagemens*, qui forment des nœuds que la mort ſeule peut rompre. L. D'ÉLOISE A AB.

Un tendre engagement va plus loin qu'on ne penſe. QUIN.

ENGAGEMENT, ſe dit quelquefois d'un combat, d'une bataille. Le Maréchal de Gaſſion, ſi avanturier pour les partis, craignoit un *engagement* entièr. S. ÉVR.

ENGAGER. v. act. Mettre en gage. *Oppignerare*, *obligare*, *dare pignori*. Il ſe dit prémièrement des meubles. C'eſt un meilleur ménage de vendre ſes meubles, que de les *engager*; car l'uſure les conſume.

Ménage dérive ce mot de *invadiare*, qui ſe trouve dans les loix des Lombards.

ENGAGER, en matière d'immeubles, ſignifie les hypothéquer pour des dettes. On ne peut acheter ſeurement des biens qui ſont hipothéquez & *engagez* à des créanciers.

ENGAGER, ſignifie auſſi, Vendre par un contrat pignoratif, & à faculté de reméré. Quand le Roi vend & *engage* ſon domaine, c'eſt à la charge de rachat pèrpétuel.

ENGAGER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie auſſi, S'endèter, ou s'obliger à faire quelque choſe, ou caûtionner quelqu'un; s'embarraſſer. *Se implicare*, *innectere*, *involvere*, *impedire*, *obligare*, *illigare*. Un prodigue s'*engage* tous les jours de plus en plus. Ce ſoldat eſt enrôllé, il s'eſt *engagé* dans le ſervice. Ce Marchand s'eſt *engagé* à me fournir telles marchandiſes pour tel prix. Il eſt bon de s'*engager* pour ſes amis, de les caûtionner; mais il faut prendre garde comment. Il s'eſt *engagé* d'intérêt avec ces Fèrmièrs. S'*engager* dans une affaire. ABLANC. Le Pape *s'étoit engagé* de parole envèrs le Cardinal d'Arragon, & l'Ambaſſadeur de Veniſe de ſatisfaire le Roi ſur ce point. L'AB. RÉGN.

ENGAGER, ſignifie auſſi, Contraindre, ou mettre dans l'embarras. Ce Général attaqua l'eſcarmouche, & *engagea* le combat que ſon ennemi vouloit éviter, il le contraignit à donner bataille. Un chèf de guèrre eſt imprudent qui s'*engage* dans des montagnes, dans un païs ennemi. S'*engager* dans un lieu étroit. VAUG. Ce brâve étoit fort *engagé* dans la mêlée, mais ſa valeur l'en dégagea. La clèf eſt *engagée* dans la ſerrure; le navire eſt *engagé* entre des rochérs. *Ad ſaxa adhæreſcit.*

ENGAGER. Obliger, porter à faire quelque choſe. *Inducere*, *compellere*. Nous donnons du ſecours aux autres, pour les *engager* à nous en donner. ROCHEF.

ENGAGER, ſignifie encore, Enfèrmer, retenir. *Impedire*, *cohibere*, *tenere*. Il s'eſt laiſſé *engager* les doigts entre le bois & l'écorce. On dit prèſque au même ſens, Il a le cèrveau, la poitrine *engagez*; pour dire, chargez de fluxion.

ENGAGER. Tèrme d'eſcrime. *Engager* l'épée, c'eſt la croiſer contre celle de l'advèrſaire. *Engager* de quarte, c'eſt la croiſer en dedans: *engager* de tièrce, c'eſt la croiſer en dehors.

ENGAGER, ſe dit figurément en choſes morales. Quand on a *engagé* ſa parole, il la faut tenir.

Sur les pas des tyrans veux-tu que je m'engage? RAC.

Il s'eſt *engagé* d'affection avec cette femme. Je ne puis pas aller dîner chez vous, je ſuis *engagé* ailleurs. On participe aux pechez des autres, quand on les y *engage* par de mauvais exemples. NIC. Sa majeſté me plaît, & ſa douceur m'*engage*. LA SUZE. Nulles pèrſonnes n'*engagent* leur foi avec plus d'oſtentation que celles qui la violent davantage. BOIL.

Voilà des miracles, mais avec un ordre, une ſuite, & une raiſon qui *engagent* le cœur & l'eſprit. PÉLISSON.

ENGAGER, ſe dit auſſi de ceux qui font des offres, des enchères, des propoſitions. Quand on négotie des affaires, il faut prendre garde à ne pas trop s'*engager*.

ENGAGÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, au propre & au figuré. Parole *engagée*. Ces commèrces criminels *engagez*, ſoutenus, récompenſez, &c. ROY.

ENGAGISTE. ſ. m. & f. Celui qui tient par engagement quelque domaine, ou droits, ſoit du Roi, ſoit des particulièrs. *Qui habet pignori*. Les *engagiſtes* joüiſſent des droits honorifiques du Patronage. La raiſon eſt que l'*Engagiſte* eſt cenſé propriétaire tant que la vente dure, & qu'il poſſède à titre onéreux. Un *Engagiſte* des Aydes, des Greffes. Tant que dure une faculté de retière, l'acheteur n'eſt qu'*Engagiſte*. Celui qui a un bail à longues années n'eſt qu'un *Engagiſte*.

ENGAIſNER. v. act. Mettre dans une gaîne. *Condere in vaginam*, *induere*. Cette gaîne eſt trop petite pour y *engainer* ces couteaux. Dans cet étui il y a ſix couteaux *engainez*.

ENGAILER. v. act. Tèrme de Teinturièrs. Teindre ou préparer une étoffe avec la noix de galle. *Galla intingère*, *gallâ perfundere*, *ſaturare*. On peut auſſi *engaller* avec le rodoul & ſouic, qui ſont auſſi compris ſous les mots de *galle* & d'*engallage*; parce-

que ce ſont trois ingrédiens qui ſèrvent à *engaller*. Le noir *s'engalle* avec de la galle d'Alep, ou avec du ſumac, du rodoul ou fouic. On éprouve par le débouilli, ſi l'étoffe aura été trop *engallée*.

EN-GALLIM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Engallim.* C'eſt un bourg ſitué dans la Tribu de Juda, ſur le bord du lac Aſphaltite, non loin de l'embouchure du Jourdain, au rapport de S. Jérôme ſur Ezech. XLVII. 10. où il en eſt parlé.

EN-GANNIM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Engannim.* C'étoit une ville de la Tèrre Sainte dans la portion de la Tribu de Juda, & ſituée dans la plaine. Joſ. XV. 34. Le P. Lubin n'a point connu celle-ci, & blâme même Adricomius d'avoir diſtingué deux *Engannim*; mais il s'eſt trompé lui-même.

Il y avoit encore une ville de même nom dans la Tribu d'Iſſachar. *Joſué XIX. 21. & XXI. 29.* Le P. Lubin prétend que c'eſt la même que celle que l'Auteur du 1. L. des Paralip. VI. 73. nomme Anem, & les Intèrprétes Grècs *Αἰνὰν*. Quoi qu'il en ſoit, ce fut une ville Lévitique & Sacèrdotale. *Joſ. XIX. 21.*

Euſébe, *De Locis Hebr.* dit qu'il y avoit encore un bourg de ce nom au delà du Jourdain près de Géraſè.

En-gannim, compôſé de עין, *en*, fontaine, & גנים, *gannim*, plùriel de גן, *gan*, un jardin, un clôs, ſignifie la fontaine des Jardins, ou des clôs, apparemment parcequ'il y avoit là beaucoup de jardins autour d'une fontaine qui les arroſoit.

ENGANO. Capo d'Engano. *Promontorium fallax, Promontorium fraudis.* Ce nom, qui eſt Eſpagnol, & qui ſignifie *Cap de tromperie*, ou *de fraude*, a été donné à trois corps différens. Le prémiér eſt un cap de l'iſle de Luçon, l'une des Philippines; c'eſt la pointe qui joint la côte ſeptentrionale de cette iſle avec l'orientale. Le ſecond eſt le cap oriental de l'Iſle de S. Domingue, autre iſle des Philippines. Le troiſiême eſt le cap d'une des iſles Marianes, ou des Larrons.

ENGARANT. Tèrme de marine. On appelle *engarant*, lorſqu'on retient une corde qui eſt chargée d'un peſant fardeau, & à laquelle on fait faire un ou pluſieurs tours à l'entour d'un mât, ou de quelque autre piéce de bois, pour empêcher la force de la charge.

ENGARDER. v. neut. S'empêcher, ſe défendre de faire quelque chôſe. *Cavere, ſe deffendere, prohibere.* Vous voulez que je m'oblige pour cet inſolvable, je m'en *engarderai* bien. Il ſe faut bien *engarder* de faire des chôſes contre ſon honneur & ſa conſcience. Ce mot eſt vieux: il faut ſe ſèrvir de *garder*. Je me garderai bien. Il faut ſe garder.

On dit provèrbialement, que peut-être *engarde* les gens de mentir.

ENGASTRIMANDRE. ſ. m. ou *Engaſtromante*, eſt celui qui parle du ventre. Les Grècs appellent le ventre, *γαςὴρ*. On dit auſſi engaſtrimythe, ou ventriloque. On a vû des gens dont le ventre parle éffectivement, lorſque leur bouche eſt fèrmée, ou bien la bouche étant ouvèrte, mais ſans la remuer en aucune façon. Ce n'eſt pas toujours une opération du malin eſprit. S. Chryſoſtôme, Œcuménius, font mention de ces hommes divins, que les Grècs nommoient *Engaſtrimandres*, de qui le ventre prophétique articuloit des oracles ſi fameux. GABALIS.

ENGASTRIMYTHE. ſ. m. & f. Qui ſignifie la même chôſe qu'Engaſtromante; qui parle du ventre. *Engaſtromythus.*

Ce nom eſt Grèc, compôſé de *ἐν*, *dans*, *γαςὴρ*, *le ventre*, & *μῦθος*, *parole*; *Engaſtrimythe*, eſt celui dont la voix, la parole, eſt dans le ventre. Léo Allatius a fait un Traité des *Engaſtrimythes*, qui a pour tître *De Engaſtrimytho Syntagma.* Hippocrate en a parlé comme d'une maladie. Ceux qui prétendent que c'eſt une eſpéce de divination en attribuent l'origine & les prémiérs enſeignemens à un cèrtain Euryclus, qui n'eſt connu de pèrſonne. VIGN. DE MARV.

M. Schott, Bibliothécaire du Roi de Pruſſe, dans une Diſſèrtation ſur l'Apothéôſe d'Homère, prétend que les *Engaſtrimythes* des Anciens n'étoient autres que des Poëtes, qui quand la Prêtreſſe ne pouvoit parler en vèrs, expliquoient à ſon défaut ce qu'Appollon diſoit dans la cavité, ou le ventre du baſſin qui étoit ſur le ſacré trepiéd.

ENGAZZE. Nom de ville. *Engazza.* Voyez DONGO.

ENGeANCE. ſ. f. Eſpéce particulière qui vient d'une même race. *Gens, genus.* Voilà une belle *engeance* de pigeons, de poules. On dit qu'un homme a laiſſé de ſon *engeance*; pour dire, de ſa race.

> *De tous les animaux on vit poindre l'*engéance. BENS.

Ce mot vient de *gens*, de *genus*. Il eſt bas, & vieux.

ENGEANCE, ſe prend ſouvent en mauvaiſe part, & ſe dit de la multiplication trop grande des inſectes & chôſes nuiſibles. C'eſt une maudite *engeance* que les chatençons.

ENGEANCE, ſe dit figurément des hommes méchans. JÉSUS-CHRIST appelloit les Phariſiens *engeance* de vipères, *Genimina viperarum*, en S. Matthieu. C'eſt une méchante *engeance* que les Laquais.

> *Mais tout n'iroit que mieux*
> *Quand de ces médiſans l'*engeance *toute entière*
> *Iroit la tête en bas rimer dans la rivière.* BOIL.

ENGÉDIN, ou ENGÉTIN. ſ. m. Bourg ou petite ville de la Tranſylvanie. *Engedinum.* Ce lieu eſt ſur le Maros, à cinq lieuës de Viſſembourg, du côté du nord.

ENGELeURE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Enflure aux pieds, ou aux mains, accompagnée d'inflammation, de douleur, & quelquefois de ſolution de continuité. Les *engelures* ſont cauſées par un froid éxceſſif qui arrête le mouvement du ſang dans les vaiſſeaux capillaires.

Les Médecins les appellent en Latin *perniones*.

ENGELHOLM. ſ. m. Petite ville de Suéde, ſituée dans la Province de Schonen, à l'embouchure d'une grande rivière dans le Catégat; à ſix lieuës au nord d'Elſinborg. *Engelholmia.*

ENGELMÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Engelmarus.* En Bavière S. *Engelmèr*, laboureur, puis Hèrmite, tué par ſon aſſocié. CHAST. *au 14. de Janv.* L'on a ſa vie dans le VIe Tome de Henry Caniſius. L'Auteur d'une autre vie écrite dès le XIIe ſiécle, dont on a des fragmens en quelques Bibliothéques de Bavière, appelle le lieu de ſa demeure La *Celle-Saint-Engelmèr, Cella Sancti Engelmari.* ID.

ENGEN. ſubſt. m. Petite ville de Souabe en Allemagne. *Engena.* Elle eſt dans le Comté de Furſtembèrg, ſur une petite rivière de Schafouſe, vèrs le nord. *Engen* eſt la capitale de la Seigneurie d'Heuven, qui appartient à la Maiſon de Furſtembèrg Blombèrg.

ENGENDRER. v. act. Qui ſe dit prémièrement en Théologie du myſtère inéffable de la Trinité. *Generare, gignere.* Le Père a *engendré* ſon Vèrbe de toute étèrnité.

ENGENDRER, humainement parlant, ſe dit de la production des animaux qui vient par voye de génération. On ne s'en ſèrt guères au propre qu'en matière de Religion. Ce qu'il y a de ſpirituel & de divin, éfface en quelque façon ce que le mot a de matériel, & de groſſiér. Il y a même trop d'exactitude à traduire, *Abraham genuit Iſaac*, par, Abraham *engendra* Iſaac: c'eſt s'éloigner un peu de l'honnêteté de nôtre langue, qui évite avec ſoin tout ce qui ſalit l'imagination. BOU. Cèrtaines gens ſe ſont fort recriez contre cette remarque du R. P. Bouhours, mais le public s'eſt rendu à ſes raiſons, & on a mieux aimé voir dans une traduction du nouveau Teſtament, Abraham fut père d'Iſaac, que Abraham *engendra* Iſaac.

ENGENDRER, ſe dit auſſi des autres productions de la nature. Les météores *s'engendrent* dans la moyenne région de l'air par les vapeurs & éxhalaiſons. Les fruits cruds *engendrent* les vèrs. Les inſectes *s'engendrent* de la pourriture, à ce que croyoient les Anciens. Les métaux & minéraux *s'engendrent* dans les entrailles de la tèrre. Les fouliérs étroits engendrent des cors aux piéds. La débauche *engendre* pluſieurs maladies.

ENGENDRER, ſe dit figurément en chôſes morales; & ſignifie, Produire, éxciter. Les procès *engendrent* les grandes haines dans les familles. Un procès *engendre* un autre procès. La brièveté *engendre* l'obſcurité dans les diſcours. La contrariété des ſentimens *engendre* l'avèrſion. BELL.

> *Il m'en faut diſcourir de tors & de travèrs;*
> *Puis ſouvent la colère* engendre *de bons vèrs.* RÉGNIÉR.

C'eſt le mot de Juvénal *facit indignatio verſum*.

On dit provèrbialement, que la familiarité *engendre* le mépris. On dit qu'un homme de bonne humeur, ou qui aime la débauche, n'*engendre* point de mélancolie.

ENGENDRÉ, ÉE. part. & adj. *Generatus, genitus.*

ENGeÔILER. v. act. Charlataner, tromper, attraper quelqu'un par des paroles, ou des promeſſes flateuſes; l'amuſer par de belles eſperances. *Ineſcare, illicere, fraudare, in fraudem inducere, ſeducere.* Il eſt aiſé d'*engeoller* les enfans, d'*engeoller*, de ſurprendre les jeunes filles & innocentes.

Ce mot eſt du bas ſtile. Il vient de la jaule des Oiſeleurs; & la *jaule* de *gabia*, *cage*. Il y en a qui écrivent *enjauler*, *enjoler*.

ENGeÔILEUR, EUSE. adj. Hâbleur, ſéducteur, trompeur; celui qui attrape les autres par des paroles flatteuſes, par de vaines eſpérances. *Seductor.*

ENGER. v. n. Produire quelque méchante engeance. *Inficere, affligere, onerare.* Ce lit eſt tout *engé* de punaiſes. Je ne ſçai qui nous a *engé* de ces méchans Laquais. Ces vieux meubles nous *engeront* de vèrmine.

Ce mot vient du Latin *ingignere*, ou plûtôt du vieux mot François *enger*, qui ſignifioit *remplir*.

ENGER,

Engær, ſe dit auſſi des pèrſonnes. Vôtre père ſe moque-t-il de vouloir vous *enger* de vôtre Avocat de Limoges ? Mol. C'eſt-à-dire, de vouloir vous marier avec &c.

ENGERBER. v. act. Lier le blé, mettre les javelles en gèrbe. *Ligare, ſtruere ſpicarum faſces.* Ce blé a aſſez long tems javellé, il eſt tems d'*engerber*.

Il ſignifie auſſi, Mettre des gèrbes ſur le tas, les ranger dans une grange. Voilà une grange dîmereſſe qui eſt commune, le Curé *engerbe* ſes gèrbes d'un côté, & le Seigneur gros Décimateur *engèrbe* de l'autre.

Engèrber, ſe dit auſſi des muids de vin qu'on met les uns ſur les autres, ſoit ſur l'étappe, ſoit dans les caves des gros Marchands, à la manière de gèrbes. *Congerere.* Ce Marchand a trois rangs de tonneaux *engèrbez* les uns ſur les autres.

ENGERN, ou ENGERHEN. ſ. m. Petite ville du Cèrcle de Weſtphalie en Allemagne. *Angria.* Elle eſt dans le Comté de Ravenſpèrg, à trois ou quatre lieuës de Bilefeld du côté du nord. *Engern* a conſervé le nom des Angrivariens, ſes anciens habitans, & il eſt le lieu de la ſépulture du célébre Vitikind Duc des Saxons, qui ſoutint fort longtems la guèrre contre Charlemagne. Maty. M. Corneille écrit auſſi *Engèrnhem.*

ENGIA. Voyez ENGINA.

ENGIEN. Voyez ENGIN.

ENGIGNOUR. ſ. m. Vieux mot. Engingnier, Ingénieur. *Machinarum bellicarum artifex, moderator.* Philippe Mouſkes dit,

> *Quand li boins Maîtres Amauris*
> *Le Sire des* Engignours
> *Commandere des Minours.*

Ce Sire des *Engigneurs*, ou des Ingénieurs, eſt celui que nous appellons aujourd'hui le Grand Maître de l'Artillerie. Du Fresne, *Gloſſaire ſur Ville-Hardoüin.*

Les Auteurs Latins ſe ſervent pareillement du mot d'*ingenium* en la même ſignification. Voyez les Gloſſaires de Spelman, Watſins & autres. Du Fresne, *Gloſſ. ſur Ville-Hard.*

ENGIN. ſ. m. Machine pour élever ou ſoutênir de gros fardeaux, comme gruë, guindal, mouſles, vèrrins, &c. *Organum, machinatio.* On le dit particulièremeut de cette machine qui ſert dans les bâtimens ordinaires à élever les pièrres & les poutres, qui eſt compôſée de ſole, poinçon, rancher, fauconneau, treuil, poulies, &c. Voyez en la figure, & la deſcription particulière de toutes ſes piéces, dans le Dictionnaire de Mr Ozanam p. 522. & dans la nouvelle édition de la Charpente de Jouſſe par Mr de la Hire p. 3.

Les Meûniers appellent auſſi *engin* une eſpéce de machine ſur deux rouës, pour tirer le moulin au vent. C'eſt auſſi une ſorte de tourniquet au haut du moulin pour tirer les ſacs de blé. Mr de la Hire a décrit ces deux *engins* au bout de la Charpente de Jouſſe p. 205. & 206.

Ce mot vient de *ingenium*, qui ſignifioit ſimplement autrefois *eſprit*; & parce qu'il faut de l'eſprit pour inventer les machines qui augmentent les forces mouvantes, on les a auſſi appellées *engins*.

Ce mot eſt ancien dans nôtre langue. Le Roman de Garin, ou des Loherans, dit,

> *Lievent* engins, *ſont périères dreſſées*
> *A mangoniaux le feu Grégois l'y gietient.*

Et Philippes Mouſkes,

> *Si vallant ki portoit banière,*
> *S'en fu allez droit as* engiens
> *Et faiſoit la douler maiciens.*

Voyez Engignier.

Engins de guèrre, ſont toutes les machines pour battre & prendre les places, comme beliérs, baliſtes, & autres qui ſont décrits dans Végèce, Juſte Lipſe, & autres Auteurs.

Le plus fameux *engin* ou machine de guèrre des François, étoit le Beffroi, ou tour de bois roulante, ſur laquelle on mettoit des hommes pour donner les aſſauts aux places. Il faut entendre nos vieux Romanciens décrire cet *engin*.

> Un Engin *fet, de tel parler n'oï,*
> *Qui ot de haut cent piés tos enterins.*
> *Près de la porte fiſt venir tel* engins.
> *A ſet étages tôt droit de fuſt chenin.*
> *Arbaleſtriers i a mis juſqu'à vint,*
> *Bien fu cloés, couvert de cuir bouli.*

Les pièrriérs étoient d'autres *engins* à jetter des pièrres. Les mangoneaux, &c.

On appelle auſſi dans les ſucreries *engins*, les moulins & autres chôſes qui ſervent à faire le ſucre.

Le mot d'*engin* ſe trouve dans les Ordonnances de la Marine, & dans celles qui regardent les eaux & forêts. Dans ces endroits-là *engin* ſignifie ſimplement *inſtrument. Inſtrumentum.* Les *engins* défendus ſont les inſtrumens pour prendre le gibiér & le poiſſon, deſquels il n'eſt pas pèrmis de ſe ſervir.

Engins, ſignifie en général, les outils qui ſervent à faire quelque rupture. Ces voleurs en s'enfuyant ont laiſſé leurs pinces & leurs *engins* avec leſquels ils vouloient voler cette maiſon. On a confiſqué les filèts & *engins* de ces pêcheurs, qui venoient voler la nuit le poiſſon de ce Seigneur.

Ce mot d'*engin* s'eſt dit particulièrement des filèts à prendre du poiſſon.

On appelle auſſi par raillerie *engin*, les outils qui ne ſont pas propres, ou aſſez forts pour faire quelque chôſe. Vous me donnez là un bel *engin*, un *engin* à prendre mouches. Voilà un bel outil, un ſot *engin*. Les Marins, & ſur tout les Officiérs du Roi, qui ſervent dans les vaiſſeaux du Roi, appellent *engins* les petits vaiſſeaux, qui ne ſont pas vaiſſeaux de ligne, qui ne peuvent tenir rang dans une flote. Un vaiſſeau de 20, de trente piéces de canon, n'eſt qu'un *engin*.

Engin, ſe dit figurément pour ſignifier, Fineſſe. Autrefois on juroit ſur les traittez & contrats avec cete formule, qu'il n'y avoit eû dol, fraude, ni mal *engin*; pour ſignifier, qu'ils n'étoient pas faits par ſurpriſe, ni mauvais artifice.

On dit provèrbialement, Mieux vaut *engin* que force; pour dire, que l'adreſſe & l'eſprit, la douceur, la complaiſance, font réüſſir en des chôſes dont on ne viéndroit pas à bout par la violence. Mr Voiture les a joint enſemble, *force & engin en ce cas j'emploirois.*

ENGINGNIER. ſ. m. Vieux mot. Ingénieur. Celui qui faiſoit & qui ſervoit autrefois les machines de guèrre. *Machinarum bellicarum artifex, moderator.* On lit dans le Roman de Garin, ou des Loherans,

> *Li* Engingniers *qui ont l'engin bâti.*

C'eſt de là qu'eſt venu le mot d'Ingénieur.

ENGISSOMA. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. *Engiſſoma.* Fracture du crâne où la partie rompuë eſt enfoncée, & fait le pont levis, comme dit M. Dionis. Pour un *engiſſoma* il faut trépaner ſur la partie voiſine. Dionis.

Ce mot eſt Grèc; *ἐγγίσωμα* eſt le même mot écrit en caractères Grècs.

ENGLANTÉ. adj. Tèrme de Blâſon qui ſe dit d'un Ecu chargé d'un chêne, dont le gland eſt d'un autre émail que l'arbre & les feuilles. *Glande onuſtus, glandibus opertus.*

ENGLESQUEVILLE. ſubſt. f. Bourg de Normandie dans le Païs de Caux. Il eſt ſitué ſur la rivière de Sanne, à ſept lieuës de Roüen, entre Pavilly & Baſqueville, & immédiatement au deſſous de Varannes, où ſont les ſources de la petite rivière de Sanne.

ENGLOUTIR. v. act. Abſorber; avaler tout d'un coup & gloutonnement. *Abſorbere, deglutire.* La baleine *engloutit* Jonas. Un crocodile *engloutit* un homme. Ce goulu *engloutit* un pâté tout-d'un-coup.

Engloutir, ſe dit auſſi figurément. La tèrre *engloutit* Coré, Dathan & Abiron, & leurs complices. Ce débauché a *englouti* & diſſipé tout ſon patrimoine. Les flots ont *englouti* le navire. La chicane a *englouti* toute cette ſucceſſion. La mèr *engloutiſſoit* tous les matériaux. Vaug. Qui n'eût cru que cette tempête alloit *engloutir* tout le Roüergue ? Patru. Il vient la bouche béante *engloutir* tous mes tréſors. Ablanc. Il faut ſeulement demander à Dieu que ſa volonté ſoit faite; cette deman de *engloutit* toutes les autres. Boss. C'eſt-à-dire, les renfèrme. Le Spectateur Anglois ſe plaint que dans les Opéras la Muſique Italienne prédomine à l'Angloiſe juſqu'à l'*engloutir*.

Englouti, ie. part. & adj. *Hauſtus, abſorptus.*

ENGLUER. v. act. Enduire de petites branches de glu pour prendre de petits oiſeaux. *Viſco oblinere, tangere.* Avec le pronom pèrſonnel il ſignifie, Se laiſſer prendre à la glu. Ces petits oiſeaux ſe ſont laiſſez *engluer*.

Ce mot vient de *gluten*, *glu*.

Engluer, ſe dit figurément de ceux qui ſont engagez ſi bien dans quelque affaire, dans quelque amourette, qu'ils ne s'en peuvent tirer. Il eſt bas.

Englué, ée. part. paſſ. & adj. *Viſcatus.*

ENGONATE. ſ. m. Eſt une eſpéce de cadran dont les Anciens ſe ſont ſervis, & dont Vitruve parle ſans l'expliquer l. 9. c. 9. *engonate*, il peut venir ou de *γωνία*, qui ſignifie angle, ou de *γόνυ*, qui ſignifie genou.

ENGONCER. v. act. Qui ne ſe dit que des habits qui montent trop haut, qui rendent la taille malfaite. *Compingere, ſtringere.*

ſtringere. Il faut faire retailler vôtre habit, car il vous *engonce* trop.

Engoncé, ée. adj. Qui a peu de cou, & dont la tête touche prèſque aux épaules : gêné, contraint dans ſes habits. *Compactus*.

Ce mot, *engoncé*, eſt formé par corruption du mot *eſconſé*, qu'on trouve dans de vieux Auteurs François, & qui vient d'*abſconſus*. Huet.

ENGORGEMENT. ſ. m. Ce mot ſe dit lorſqu'une chôſe étroite eſt pleine d'ordure. *Engorgement* de tuyau. *Tubuli interclusio, obductio*. On le dit des vaiſſeaux du corps humain. C'eſt toujours l'*engorgement* des veines qui fait le varicocéle, & le cirſocéle. Dionis. J'appréhendai même la mortification par l'*engorgement* qui étoit dans toute la jambe. Id.

ENGORGER. v. act. Fèrmer un paſſage deſtiné à faire écouler des eaux, ou les humeurs. *Obducere, impedire, intercludere, fauces pracludere*. On doit prendre garde que les égoûts ne s'*engorgent*. Les veines s'*engorgent* quelquefois par trop de plénitude. On a dit s'*engorger* de viandes. Il eſt bas.

Ce mot vient du Latin *ingurgitare*.

On dit auſſi, qu'un port, qu'un hâvre s'*engorge*, quand il ſe remplit de ſable, ou de galet.

Engorgé, ée. part. & adj. *Obductus, præfocatus*. Des tuyaux *engorgez*, des veines *engorgées*. Ce cheval a les jambes *engorgées*, pleines de mauvaiſes humeurs. On connoit un cancer au ſein par la tumeur de la partie, qui paroit inégale, à cauſe du gonflement des glandes qui ſont dures & *engorgées*. Dionis.

ENGÔUeMENT. ſubſt. maſc. État de celui qui eſt engoüé. *Præfocatio*.

ENGOUER, s'ENGOUER. v. act. Boûcher le paſſage du goſiér. *Præfocare*. Ce qui arrive quand on mange goulument quelque morceau de viande trop gros qu'on a de la peine à avaler. On diſoit autrefois *ennoüer*. Il vient de *innodare*.

Engoüer, ſe dit figurément en Morale ; pour dire, ſe préoccuper, s'entêter en faveur de quelque pèrſonne, ou de quelque Ouvrage. Le pauvre homme étoit tout *engoüé* de ſon Ouvrage. Mén. Il eſt du ſtile familiér.

Ce mot *engouer* vient d'*angere*. Huet.

Engoüé, ée. part. & adj.

ENGOUſFRER. v. neut. Qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel, des eaux & des vents qui entrent avec violence en quelque endroit, d'où ils ne peuvent ſortir ſans quelque déſordre. *Ruere, irruere*. Quand les vents s'*engouffrent* entre deux montagnes, ils renvèrſent les maiſons. Il fait dangereux de naviger ſur le Danube, où l'eau s'*engouffre* en quelques endroits, & y entraîne les bateaux. Le vent s'eſt *engouffré* dans ſon manteau, & l'a jetté par tèrre.

Engouffrer, ſe dit auſſi, quand on entre en quelque golfe ou lieu ſèrré de la mèr. Quand on s'eſt *engouffré* dans le détroit de Magellan, on a bien de la peine d'en ſortir.

Engouffré, ée. part. & adj. *Vortice abreptus*.

ENGOULER. v. act. Avaler tout-d'un-coup. *Vorare, abſorbere*. Ce mot eſt vieux, & ne ſe peut plus dire qu'en riant. Il *engoule* tout-d'un-coup les alloüettes toutes rôties. *Engoulevent* étoit autrefois un pèrſonnage ridicule qu'on promenoit par Paris au Carnaval, qu'on appelloit le *Prince des ſots*. Il y a encore une loge à l'Hôtel de Bourgogne qu'on appelle la loge d'*Engoulevent*.

Engoulé, ée. part. *Voratus, abſorptus*.

Engoulé, eſt auſſi un vieux mot, qui ſignifioit une chôſe dans laquelle on avoit paſſé la tête. On diſoit une robe *engoulée*, une chape *engoulée*, une hèrmine *engoulée*, un manteau *engoulé*. Quelques-uns ont crû que l'on nommoit ainſi les robes ou manteaux teints en gueules, c'étoit ainſi que le rouge s'appelloit autrefois ; & qu'il s'appelle encore aujourd'hui dans le Blâſon. Mais il eſt ſûr que c'étoit la partie d'une robe, ou vêtement, la plus proche de la tête, de quelque étoffe, de quelque couleur qu'elle fût.

Engoulé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une piéce, ou figure, qui eſt dévorée par quelque animal, lequel alors s'appelle *engoulant*. Les Armes de Milan ſont un enfant *engoulé*, que la givre tient en ſa gueule, à l'iſſant de gueules. Il y a des Armes où des bandes & des ſautoirs ſont *engoulez* des têtes de léopards, ou des muffles de lions mouvans des angles. Sautoir *engoulé* de cinq têtes de Léopards. *Decuſſis, quem quina Pardorum capita ore patulo arripiunt*. Pomey.

ENGOULÊME. Voyez ANGOULÊME.

ENGOUMOIS. Voyez ANGOUMOIS.

ENGOUMOISIN. Voyez ANGOUMOISIN.

ENGOURDIR. v. act. Ôter la liberté du mouvement de quelque membre. *Stupefacere*. La jambe eſt *engourdie*, quand on s'eſt couché deſſus quelque tems. La gelée *engourdit* les mains. Ce mot eſt compôſé de *gourd*, dérivé de *gurdus*, qui ſignifioit un *ſot* en vieux Gaulois. Mén.

Engourdir, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. Les peuples qui vivent dans les délices, dans l'oiſiveté, s'*engourdiſſent* l'eſprit & le courage. Un eſprit pareſſeux, & qui n'eſt point cultivé, s'*engourdit* aiſément. Les forces du corps & de l'eſprit s'*engourdiſſent*, ſi elles ne ſont exèrcées, *facilè marceſcunt*.

Engourdi, ie. part. & adj. *Conſtrictus, hebes*. L'hivèr *engourdi* de pareſſe. Bens.

ENGOURDIſSEMENT. ſ. m. Action ou état de ce qui eſt engourdi. *Stupor*. L'*engourdiſſement* vient de ce que les eſprits & le ſang n'ont pas un mouvement ſi libre dans leurs vaiſſeaux.

Engourdiſſement, ſe dit auſſi figurément d'une léthargie d'eſprit. La grande affliction cauſe un tel *engourdiſſement* dans les eſprits, qu'ils ne ſont pas capables d'agir.

ENGOURI, ou ENGURI, que l'on écrit auſſi Angoûri, Anguri, Angori. Voyez Ancyre.

ENGRACE, ou ENGRATIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Encratis, Engratia*. Prudence, *Periſtephanon, hymne* 4. parle de Sainte *Engrace*, ou *Engratie*, Vièrge & Martyre à Saragoſſe.

ENGRAIS. ſ. m. Pâturages où on met des bœufs & autres animaux pour les engraîſſer. *Saginarium*. Ce Marchand a 50 bœufs à l'*engrais* : ce qui ſe dit tant du pâturage, que de la graîſſe que prend le bétail.

Engrais, ſignifie auſſi la nourriture, & l'action d'engraîſſer les animaux. Le Commiſſaire De La Mare traite de la nourriture & de l'*engrais* des beſtiaux dans ſon Traité de Police L. V. Tit. XVII. C. 1.

Engrais, ſignifie encore l'amandement des tèrres labourables, vignes & prez, comme fumiérs, marne, cendres de chaume, &c. *Stercoratio, ſtercus*. L'*engrais* fait recueillir du vin plus abondamment, mais le vin n'en eſt pas ſi bon. Si les *engrais* augmentent la quantité du vin, conſtamment ils en diminuent le mérite. La Quint. Les plantes que la tèrre avoit produites, remiſes au deſſous de la ſupèrficie de cette tèrre y pourriſſent, & y font un *engrais* de la même quantité & de la même valeur à peu près que ce qu'il en avoit coûté à cette tèrre pour la produire. Id. Voyez Fumiér.

ENGRAIſSEMENT. ſ. m. Tèrme de Jardiniér & de Laboureur. L'action d'engraîſſer ; tout ce qui peut rendre un fonds plus gras & plus fèrtile. *Stercoratio*. Mettre de l'*engraiſſement* aux tèrres. Cult. de la Tul. Il ne faut que de légers *engraiſſemens*. Quint.

Engraîſſement. Tèrme de Charpenterie. Aſſembler par *engraiſſement*, c'eſt joindre ſi juſte des piéces de bois, que pour ne laiſſer aucun vuide dans les mortoiſes, les tenons y entrent à force, afin de mieux contreventer, & d'empêcher le hiement.

ENGRAIſSER. v. act. Rendre gras. *Opimare, ſaginare*. On *engraiſſe* les bœufs pour les vendre, quand ils ne ſont plus propres au labour. On *engraiſſe* les chapons avec de la pâte. Mr Ligér a traité de la manière d'*engraiſſer* la volaille, les cailles, les chévres &c. dans ſon premiér tome de la nouvelle Maiſon ruſtique pag. 64. 98. 264. Voyez auſſi le Dictionnaire Œconomique de Chomel au mot *engraiſſer* &c. Cet homme eſt bien gras, il s'eſt *engraiſſé* en peu de tems.

Les Chanoînes vèrmeils & brillants de ſanté,
S'engraiſſoient *d'une molle & ſainte oiſiveté*. Boil.

On dit abſolument, que le dormir *engraiſſe*.

Engraîſſer, ſignifie auſſi, Sâlir avec de la graîſſe. *Inquinare, inficere adipe*. Un Cuiſiniér *engraiſſe* ſes habits. Les cheveux *engraiſſent* un caſtor.

Engraîſſer, ſe dit auſſi des tèrres. *Stercorare*. La marne, les amendemens, *engraiſſent* les champs. Cette tèrre a beſoin d'être *engraiſſée*. *Engraiſſer*, c'eſt fumer une tèrre. Liger.

On dit auſſi, que le vin s'*engraiſſe*, *pingueſcit*, pour dire, qu'il s'épaiſſit, qu'il ſe corrompt, & de même de quelques autres liqueurs, &c.

Engraîſſer, ſignifie figurément, enrichir. *Ditare*. Ce Traitant s'eſt bien *engraiſſé* dans la fèrme des Aides. C'eſt un fou qui *engraiſſe* la Juſtice de ſes revenus. Boil. S'*engraiſſer* du ſang des Citoyens, & des miſéres publiques.

Ne vas point ſottement faire le généreux,
Engraîſſe *toi, mon fils, du ſuc des malheureux?* Boil.

N'imite point ces fous, dont la ſotte avarice,
Va de ſes revenus engraîſſer *la juſtice*. Id.

Engraîſſer, eſt auſſi un vèrbe neutre, qui ſignifie, Devenir gras. *Pingueſcere, ſaginari*. Elle *engraiſſe* tous les jours. On a beau nourrir ce cheval, il n'*engraiſſe* point.

Les architectes & tailleurs de piérre diſent qu'une piérre *engraiſſe*, ou

ou qu'elle eſt graſſe, lorſque d'un côté elle fait un angle bien ouvert ; comme ils diſent qu'une pièrre eſt maigre, lorſqu'elle fait un angle bien aigu.

On dit provèrbialement, qu'un homme *engraiſſe* de malédictions, qu'il *engraiſſe* de mal voir ; pour dire, qu'un homme ne laiſſe pas de profiter, quoi qu'on le haïſſe, & qu'il ſouffre beaucoup de travail. On dit auſſi, que l'œil du maître *engraiſſe* le cheval ; pour dire, qu'il faut que le maître prenne garde ſi on ne fruſtre point les chevaux de leur avoine, & on tranſporte ce provèrbe à toutes les chôſes où l'on veut marquer que la vigilance de la pèrſonne intéreſſée eſt néceſſaire, & qu'il ne s'en faut point rapporter aux autres. On dit auſſi, qu'on ne ſçauroit manier du beurre qu'on ne s'*engraiſſe* les doigts ; pour dire, qu'on ne ſçauroit manier beaucoup d'argent, ſans qu'il en demeure un peu dans les mains.

ENGRAISSÉ, ÉE. part. & adj. *Saginatus, pinguefactus, fartus.*

ENGRANGER. v. act. Sèrrer les blez dans la grange. *Seponere in horreum.* On laiſſe ſécher les gèrbes dans les champs, avant que de les *engranger*.

ENGRAVER. v. n. Être arrêté ſur le ſable, ſur le graviér, en navigeant. *Herere in ſabulo, ad arenæ cumulos adhæreſcere.* On dit provèrbialement, qu'un homme jure comme un Mariniér qui eſt *engravé*.

ENGRAVER, ſignifie auſſi, Graver profondément. *Incidere, inſigere.* Il faut avoir les commandemens de Dieu *engravez* dans ſa mémoire. Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe figurée, ou plutôt on ne s'en ſèrt plus du tout.

ENGRÉGER. Vèrbe actif. Rendre plus grief. Il eſt vieux. *Exacerbare.*

ENGRENER. v. n. & quelquefois act. Commencer à moudre dans un moulin : ce qui ſe fait en mettant le grain dans la trémie. *Moletrinæ infundere.* Les premiérs venus au moulin ont droit d'*engrener* les premiérs.

Ce mot vient de *grain, granum.*

ENGRENER, ſe dit figurément des affaires qu'on a commencées. *Inchoare, auſpicari.* On a commencé à mettre mon procès ſur le bureau, il eſt *engrené*.

ENGRENER, ſe dit auſſi des chevaux qu'on nourrit de bon grain pour les rétablir, lorſqu'ils ſont maigres, ou qu'ils ont été malades. *Opimare.*

ENGRENER, ſe dit auſſi en tèrmes d'Horlogerie & de Machines, quand les dents d'une rouë entrent dans un pignon, ou dans les dents d'une autre rouë. *Inſerere, committere.*

ENGRENER LA POMPE, ſe dit ſur mèr ; pour dire, Attirer dans la pompe ce qui reſte d'eau dans le fond du vaiſſeau, pour l'en chaſſer par le moyen de la pompe.

ENGRENÉ, ÉE. part. & adj.

On dit provèrbialement qu'un homme eſt bien *engrené*, quand il eſt entré en quelque bonne affaire, où il y a beaucoup à profiter.

ENGRESLER. v. act. Faire de petits ornemens ſur les broderies, ou dentelles, qui repréſentent de petits grains ou picots. *Unionibus diſtinguere, contexere, variare.* Il avoit fait *engréler* la broderie de ſon habit de pèrles, pour la rendre plus riche. On le dit plus ordinairement en tèrmes de Blâſon.

ENGRESLÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des piéces honorables de l'Ecu qui ſont bordées de petites pointes minces, & délicates. *Striatus, denticulatim inciſus.* Il diffère de l'*endenché*, en ce que les pointes de l'*engrélure* ſont plus menuës, & un peu arrondies.

Ce mot vient de *gracilis*, à cauſe que les engrêlures ſont minces & délicates.

ENGRÊSLURE. ſ. f. Petits picots, pointes, ou avances, qu'on fait par ornement aux dentelles, tant de fil que de ſoye. Cependant à parler proprement l'*engrélure* dans la dentelle eſt differente des picots. L'*engrélure* eſt la partie d'en haut qui régne tout du long de la dentelle par l'endroit que l'on joint la dentelle à la toile. Les picots ſont la partie d'en bas. L'*engrélure* eſt *limbus ſuperior, & intimus* ; les picots *limbus inferior & extimus.* On le dit par extenſion de ſemblables ornemens qui ſe font en pluſieurs autres ouvrages.

ENGRÊSLURE. ſ. f. En tèrmes de Blâſon, eſt une piéce qui n'a que le quart de la bordure ; on l'appelle auſſi filure. *Striata reſticula.*

ENGRI. ſ. m. Sorte de tygre de la baſſe Éthiopie.

ENGRÔSER. v. act. Faire un enfant à une femme. *Gravidare.* Quand on *engrôſſe* une fille d'honnête famille, on eſt tenu de l'épouſer, ou de la doter. Les cauſes des filles qui ſont *engrôſſées* ſous la promeſſe de mariage ſe plaident à l'Officialité. Ce tèrme eſt obſcéne & bas, on le trouve pourtant dans le Journal d'Avril 1695, il eſt vrai que c'eſt dans un traité qui concerne l'Anatomie, mais les honnêtes gens ne s'en ſèrvent guères dans le diſcours ordinaire, lors même qu'ils veulent parler de la chôſe qu'il ſignifie ; ils diſent plûtôt, faire un enfant à une femme.

ENGRÔSSÉ, ÉE. part. & adj. *Gravidatus.*

ENGRÔSSIR. v. act. *Craſſum reddere, facere.* Rendre gros. Il eſt auſſi vèrbe neutre, pour devenir gros. *Craſſeſcere.*

ENGUAMBA. ſubſt. m. Arbre des Indes Occidentales qui croît dans la Province de Méchoacan en des lieux pièrreux. Ses feüilles ſont larges & concâves, diſtinguées par de petits nèrfs en partie jaûnes, & en partie rouges. Ses fleurs pendent par bouquèts & ſont de couleur vèrdâtre. Le fruit en eſt noir & plein de grains. On en tire une huile jaûne, fort bonne pour réſoudre les tumeurs, & utile pour les playes.

ENGUICHÉ, ÉE. En tèrmes de Blâſon, on appelle *enguiché*, le cor, cornèt, trompe, ou huchèt, dont l'embouchure eſt de différent émail.

ENGUICHURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe. Ce ſont les cordons attachez par trois anneaux aux cors de chaſſe, qui ſèrvent à les porter, qui s'étréciſſent & s'élargiſſent à proportion de la corpulence du piqueur.

ENGUIEN. ſ. m. Voyez ANGUIEN. Nous écrivons cependant plus communément *Enguien.* La valeur du Duc d'*Enguien* apporta remède à tous ces maux. P. BOURDALOUË. Pour *Enghuien* nous le laiſſons aux Étrangérs, & nous n'écrivons point ainſi.

ENGURI. ſ. m. Rivière de la Géorgie, en Aſie. *Engurius.* Anciennement *Aſtelſus.* Elle coule dans la Mingrélie, baigne Anargie, & ſe décharge dans la mèr noire.

ENGYSCOPE. ſ. m. Tèrme d'Optique. Inſtrument qui ſèrt à découvrir les petites chôſes, & à grôſſir les objèts, quand on les regarde de près. *Engyſcopium.*

Ce mot eſt formé du Grèc ἐγγὺς, qu'on prononce *engys*, proche, de près, & σκοπέω, je regarde, je conſidère avec attention.

ENH.

EN-HADDA, ou EN-ADDA. ſ. f. Ville de la Tèrre Sainte dans la Tribu d'Iſſachar. *Joſ. XIX. 21.*

ENHARDIR. v. act. L'*h* de ce mot eſt aſpirée. Il ſignifie, Encourager, rendre hardi ; donner de la hardieſſe, de l'aſſurance. *Animos erigere, audaciam facere.* Il s'*enhardit* beaucoup. Les déclamations que font les Écoliérs dans les Colléges les *enhardiſſent* à parler en public. Un eſprit abbatu, & comme domté par l'accoutumance au joug, n'oſeroit plus s'*enhardir* à rien. BOIL. Autant de témoins, autant de ſéducteurs pour juſtifier ſa préſomption, & *enhardir* ſa témérité. ROY.

ENHARDI, IE. part paſſ. & adj. *Animoſus, audacior factus.*

ENHARMONIQUE. adj. m. & f. *Enharmonicus.* C'eſt le dernièr des trois genres de Muſique, qui abonde en dièſes, qui ſont les moindres diviſions ſenſibles du ton. Elles ſe marquent ſur la tablature en forme de croix de S. André, ou de ſautoir. La dièſe *enharmonique* eſt la différence du demi-ton majeur & du mineur. Le ſyſtème *enharmonique.* Les cordes *enharmoniques.*

ENHARNACHER. Vèrbe actif. *Equum integere.* Voyez *Harnacher*, c'eſt la même chôſe. L'*h* de l'un & de l'autre s'aſpire.

ENHARNACHER, ſe dit auſſi figurément des hommes, & ſignifie, Vêtir, habiller. *Ornare, inſtruere, veſtire, impedire veſtibus.* Vous mocquez vous du monde, de vous être fait *enharnâcher* de la ſorte ? MOL. J'étois *enharnâché* en fameux chaſſeur. ID.

ENHARNACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ornatus, inſtructus, veſtitus.* Un cheval magnifiquement *enharnâché.* La Traduction de la Batrachomyomachie décrit ainſi l'armure de tête qu'avoient les rats.

De ſupèrbes plumèts leurs têtes empannachées,
Sous des coques de noix étoient enharnâchées.

ENHARNACHEMENT. ſ. m. *Harnois. Stratum, ornatus.* Cet *enharnachement* là ne ſiéroit point mal à un homme de ta profeſſion. MASCUR. Ce pourroit être auſſi l'action d'enharnâcher.

EN-HASOR, ou EN-ASOR. ſ. m. Nom de ville qui s'appelle auſſi Haſor, & Naſor, par corruption & retranchement. *Enhaſor.* C'étoit une place forte de la Tribu de Nephthali au nord de la Tèrre Sainte.

EN-HAUT. Sorte d'advèrbe. Dans un lieu haut. *Suprà.* Il eſt *en-haut.*

D'EN-HAUT. Autre ſorte d'adv. D'un lieu haut. *Surſùm, deſurſùm.* Cela vient *d'en haut.* Cela eſt tombé *d'en haut.*

D'ENHAUT. Du Ciel, de Dieu, de la part de Dieu. *Divinitus, è Cœlo, à Deo.* Les grâces qui nous viennent *d'en-haut*, ſont les ſeules néceſſaires.

Mes prières n'ont pas le mérite qu'il faut,
Pour avoir attiré cette grâce d'en-haut. MOL.

ENHAZÉ, ÉE. adj. Embarraſſé d'affaires; qui ſe tourmente, & s'empreſſe à faire quelque chôſe avec trop d'ardeur, ou d'inquiétude; qui ſe veut rendre officieux en chôſes de peu d'importance. Faire l'*enhazé*, c'eſt, Faire l'homme affairé. Ce mot eſt bas, & vieux.

ENHENDÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui a été expliqué à CROIX ENHENDÉE.

ENHÈRBER. v. act. Vieux mot François, qui ſignifioit autrefois *empoiſonner*, qu'on trouve employé dans le Roman de Pepin. *Miſcere herbas & non innoxia verba.*

ÉNHUDÉ, ÉE. Adj. Qui eſt attaché par des heudes. *Pedicis implicatus.* Ce mot eſt un vieux tèrme de Coutumes. Beſtes *enheudées*, ſont des bêtes retenuës par des heudes, qui ſont des liens qu'elles ont aux piéds de devant.

ENHUILÉ. adj. m. On appelloit autrefois *enhuilé*, celui qui avoit reçu l'Extrême-onction, *Oleo ſupremo tinctus.*

ENJ.

ENJABLER. v. act. Tèrme de Tonneliér. Mettre les fonds des tonneaux, des cuves & autres vaiſſeaux ronds dans leurs jables, dans les raineures faites aux douves pour les arrêter, pour les retenir. *Indere, compingere.*

ENIAÇHAM. ſ. m. Forteresſe des Anglois, conſtruite depuis peu ſur la côte d'or en Guinée.

ENJALER. Voyez ENJAULER.

ENJAMBÉE. ſ. f. Eſpace entre les deux jambes étenduës. C'eſt à peu près *paſſus ſimplex, quantum ſpatii diſtenta crura complectuntur.*

ENJAMBEMENT. ſ. m. Tèrme de Poëſie Françoiſe. C'eſt lorſqu'un vèrs enjambe ſur un autre. C'eſt un *enjambement* vicieux dans la Poëſie Françoiſe, que de pouſſer le ſens qu'on aura commencé dans un vèrs, juſques dans le vèrs ſuivant, & de reprendre là quelque ſens nouveau avant la fin du vèrs. P. MOURGUES.

ENJAMBER. v. neut. Faire un grand pas, avancer beaucoup une jambe. C'eſt la même chôſe qu'*ajamber. Crura diſtendere.*

ENJAMBER. v. act. Avancer ſur quelque chôſe. *Supergredi, proferre ſe, ſupervenire.* Ces ſolives n'*enjambent* pas aſſez avant ſur la poutre.

ENJAMBER, ſignifie auſſi, Uſurper, empiéter. *Involare in aliena.* Ce mur qu'on a refait *enjambe* de trois piéds ſur mon héritage. Les Princes puiſſans *enjambent* toûjours ſur les tèrres des plus foibles.

ENJAMBER, ſe dit figurément en Poëſie, des vèrs dont le ſens n'eſt point achevé, & ne finit qu'au milieu, ou au commencement d'un autre. Ce n'eſt point un défaut dans la Poëſie Latine; mais ç'en eſt un très-grand dans la Poëſie Françoiſe. Cependant les Poëtes du ſiécle paſſé ne faiſoient point de ſcrupule de laiſſer *enjamber* les vèrs les uns ſur les autres. Par exemple, le ſens de ce prémiér vèrs demeure imparfait, & ne finit qu'avec le demi-vèrs qui ſuit,

Le feu de ſes regards, ſa haute Majeſté
Le ſont bientôt connoitre.

Il faut même éviter d'*enjamber* du prémiér hémiſtiche au ſecond, c'eſt-à-dire, que ſi l'on porte un ſens audelà de la moitié du vèrs, il ne faut pas l'intèrrompre avant la fin, parcequ'alors le vèrs paroît avoir deux repos & deux céſures, ce qui eſt déſagréable. Il eſt encore bien moins pèrmis d'*enjamber* d'une Stance à l'autre, comme font les Grècs & les Latins dans leurs ſtrophes. De plus, nos ſixains comprennent ou un quatrain ſuivi de deux vèrs de rime différente en eſpéce de celle qui a tèrminé le quatrain, ou de deux tèrcets. Mais le quatrain ne doit point *enjamber* ſur les deux vèrs, ni le prémiér tèrcet ſur le ſecond. Il faut que le ſixain ait un repos au troiſiême ou au quatriême vèrs. Le Pays prétend que les vèrs d'un ſonnèt ne doivent jamais *enjamber* l'un ſur l'autre, quand même on ne commenceroit pas un nouveau ſens, c'eſt à dire, qu'il ne faut point que d'un vèrs on rejette rien du tout dans l'autre, qu'il faut que chaque vèrs ait en quelque façon un ſens parfait. Cela eſt bien difficile à garder, & il n'en faut pas faire une régle, puiſque les maîtres, & même Malhèrbe, ſe pèrmettent de ſemblables *enjambemens* dans leurs ſonnèts. P. MOURGUES.

ENJAULER, ou ENJALER. v. act. Tèrme de Marine. *Ancoram inſtruere tigillis. Enjaler une ancre*, c'eſt y attacher deux piéces de bois ſemblables, qu'on appelle *jat*, pour contrebalancer la patte de l'ancre dans l'eau, & la faire tomber enſorte que l'une ou l'autre des pattes de l'ancre s'enfourche dans le tèrrain, & morde le fond pour arrêter le vaiſſeau. Ces deux piéces de bois s'appellent *jas*, *aiſſieu* & *jouen*, & ſont étroitement empattées enſemble vers l'arganeau de l'ancre pour la ſoûtenir & faciliter le moüillage. On appelle *ſurjaulé*, lorſque le câble a fait un tour du *jas* de l'ancre qui eſt moüillée.

ENJAVELER. v. act. Mettre en *javelles*. *Enjaveler* la moiſſon. *Deſectam ſegetem componere in manipulos.*

ENJEU. ſ. m. L'argent que l'on met au jeu pour voir qui le gagnera. *Præmium luſorii certaminis, depoſita pecunia, pignus.* Il a été bienheureux de retirer ſon *enjeu*.

ÉNIGMATIQUE. adj. m. & f. Qui eſt obſcur, qui tient de l'énigme. *Ænigmaticus.* Donner à un paſſage un ſens tropologique, & *énigmatique*. Jargon *énigmatique*. MAIT.

ÉNIGMATIQUEMENT. adv. *Ænigmaticè.* D'une maniêre obſcure, & énigmatique. Les Prophêtes parlent toûjours *énigmatiquement*, & par figures.

ÉNIGME. Ce mot eſt un ſubſtantif maſc. & féminin; mais le plus ſouvent féminin. C'eſt une propoſition qu'on donne à deviner, & qui eſt cachée ſous des tèrmes obſcurs, ambigus, & le plus ſouvent contradictoires en apparence. *Ænigma.* Le P. Meneſtrier a donné un ſçavant traitté des *énigmes* & figures énigmatiques. Les Arabes ont pluſieurs livres d'*énigmes*. Voyez d'Hèrbelot au mot ALGAS.

Ce mot vient du Grèc *αἴνιγμα*, qui ſignifie un diſcours obſcur, qui couvre une chôſe fort connuë d'elle-même; *αἰνίττεσθαι*, ſignifie *parler obſcurément.*

C'eſt auſſi quelquefois une eſpéce d'emblême, quand ſous les figures d'un tableau il y a quelque ſens, ou quelque myſtère caché. Le P. Bouhours dans les Mémoires de Trévoux des mois de Sept. Octob. 1701. a défini l'*énigme*, un tableau ou un diſcours qui renfèrme quelque ſens caché qu'on propôſe à deviner. L'*énigme* peinte, ou en peinture, eſt une repréſentation des ouvrages de la nature, ou de l'art, que l'on cache ſous des figures humaines tîrées de l'hiſtoire, ou de la fâble. Par exemple, JÉSUS CHRIST au milieu des Docteurs repréſente le livre. L'*énigme* en paroles eſt une déſcription ſpirituelle & myſtérieuſe de quelque chôſe. P. BOUHOURS. En voici une dont le mot eſt le vèrre.

Celui qui détruit tout eſt celui qui m'engendre,
Pourveu qu'on ſçache l'art de ménager le vent,
Et que par un ſouffle ſçavant
On tire mon corps de la cendre.

Colletet a fait un livre d'*énigmes* en paroles.

ÉNIGME, ſe dit auſſi d'un diſcours peu intelligible. Cet homme parle par *énigmes*, ce qu'il dit eſt une *énigme*. Rien n'eſt plus beau que d'étudier à développer les *énigmes* de la nature. FONT. La plupart des femmes ſont incompréhenſibles: leur caractère n'eſt point net, ni développé: c'eſt un *énigme*. BELL. Vous aurez de la peine à entendre cet *énigme*. VOIT. C'eſt un *enigme* pour moi. SCAR. Nous ne nous connoiſſons point; nous ſommes à nous-mêmes une véritable *énigme*. S. ÉVR.

ÉNIO. Voyez ÉNO.

ENJOINDRE. v. act. *J'enjoins, j'enjoignis, j'ai enjoint, j'enjoindrai, que j'enjoigne, que j'enjoigniſſe, ou j'enjoindrois.* Ordonner, commander. *Mandare, præcipere.* Dieu nous *enjoint* d'obſèrver ſes loix, ſes commandemens. Le Roi a *enjoint* à tous les Officiérs de retourner à leurs quartiers. Nôtre devoir, nôtre honneur, nôtre amour nous *enjoignent*, nous obligent de faire bien des chôſes. On lui *enjoint* de répondre. PAT. Il leur *enjoignit* d'en uſer avec reſpèct. MAUC. Le Ciel a fait ceux dont nous tenons le jour, les maîtres de nos vœux, & il nous eſt *enjoint* de n'en diſpôſer que par leur conduite. MOL.

On dit au Palais, On a *enjoint* de par le Roi à tous les Officiérs de tenir la main à l'éxécution de tel arrêt. Ce tèrme eſt employé dans les lettres de privilége que le Roi accorde. Du contenu deſquelles (lettres) vous mandons & *enjoignons* de faire joüir l'expôſant &c. On dit auſſi à l'actif, *Enjoindre* une pénitence, un jeûne.

Ce mot vient d'*injungere.*

ENJOINT, OINTE. part. paſſ. & adj. *Mandatus. injunctus.*

ENJOINTÉ, ÉE. adj. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des jambes de l'oiſeau. *Court enjointé*, c'eſt à dire, qui a les jambes courtes. L'Épèrvier doit être *court-enjointé*. On ne dit point *enjointé* ſeul.

ENJOLER. Voyez ENGEOLER.

ENJOLIVEMENT. ſ. m. Ajuſtement, ornement qui rend une chôſe plus jolie, plus agréable qu'elle n'étoit. *Ornamentum, elegantia.* On n'eſt pas obligé de rembourſer à un locataire tous les *enjolivemens* qu'il a faits dans une maiſon. Cet habit eſt fort ſimple pour l'étoffe, il n'y a que les *enjolivemens* qui le rendent agréable. Eſt-il poſſible que cette philoſophique amitié ait toutes les couleurs, toutes les grâces, & tous les *enjolivemens* de la Cour? BAL.

ENJOLIVER. v. act. Orner, ajuſter, parer, rendre plus joli. *Ornare, decorare, addere elegantiam.* On ſe plaît à *enjoliver* les maiſons dont on eſt propriétaire. Les chôſes ne ſont belles que par le ſoin qu'on a de les *enjoliver*.

ENJOLIVEUR. Qui pâre, qui enjolive, qui embellit. *Artifex elegantiarum.*

elegantiarum. Le mot d'*Enjoliveur* eſt commun à pluſieurs Artiſans. Les Patenotriers & les Boutonniers s'appellent *enjoliveurs*.

ENJOLIVeURE. ſ. f. C'eſt la même choſe qu'*enjolivement*, ſinon que celui-ci ſe dit plus ordinairement des petites choſes. *Decor, ornatus.* L'*enjoliveure* d'un livre par des fermoirs d'argent, par une reliure en compartimens.

ENJOUeMENT. ſ. m. Belle humeur, gayeté qui paroît ſur le viſage ou dans les actions ; manière badine, & agréable. *Feſtivitas, hilaritas ; blanditiæ elegantes.* L'*enjoûment* tient ſouvent lieu de beauté à une fille. L'*enjoûment* ſubſiſte ſeul, & part d'un tempérament qui ſe divêrtit de tout. Cet homme avec ſon *enjoûment* artificiel, eſt regardé de tout le monde comme un pêrſonnage fort ennuyeux. BELL. Les plus mélancoliques ſont capables de joye pour quelque évènement heureux ; mais peu de pêrſonnes ſont capables d'*enjoûment*. M. SCUD. Elle étoit dénuée de cette liberté, & de cet *enjoûment* qui ont tant de charmes. VILL. L'air galant panche toujours plus vêrs la douceur, & l'*enjoûment*, que vêrs le ſérieux. M. SCUD. Il faut donner quelques momens à l'*enjoûment*, & le reſte au ſérieux. AMELOT. Quand Cléopatre couroit la ville avec Antoine, & laiſſoit briller tout ſon *enjoûment*, ſoit à ſoutenir, ſoit à repouſſer la raillerie des Bourgeois. CITRI. L'*enjoûment* de M. Paſchal a plus ſervi à vôtre parti, que tout le ſérieux de M. Arnaud : mais cet *enjoûment* n'eſt point du tout vôtre caractère. RACINE, Lettre à Nicole.

Nous chêrcherons un nouvel enjoûment,
Un nouveau feu dans le jus de la treille,
C'eſt un ſecours contre plus d'un tourment. DES-HOUL.

Et malgré la froide vieilleſſe,
Son eſprit léger & charmant
Eut de la brillante jeuneſſe
*Tout l'éclat & tout l'*enjoûment.

ENJOÜEMENT, ſe dit auſſi des penſées gayes, des deſcriptions fleuries qui ſe rencontrent dans quelque Ouvrage de proſe, ou de vêrs. Cette piece eſt trop ſérieuſe, il n'y a pas aſſez d'*enjoûment*. On le dit auſſi en Peinture & en Muſique des manières de peindre, ou de chanter, qui ſont égayées.

ENJOÜER. v. act. Réjouïr, égayer. *Hilarare.* Nous étions fort ſérieux, mais depuis que ce folâtre eſt arrivé il a *enjoüé* toute la compagnie. Il ſe dit auſſi du diſcours & du ſtile ; mais en l'un & en l'autre il n'eſt guères en uſage qu'au participe.

ENJOÜÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt agréable, qui a un air gai, & riant. *Feſtivus, compoſitus ad hilaritatem.* On ne ſçauroit avoir trop d'eſprit dans une converſation *enjoüée*. CH. DE M. Une humeur douce, & *enjoüée*, donne des entrées que l'air grâve & ſérieux ne donne pas. ID. L'étude a je ne ſçai quoi de ſombre qui gâte l'air *enjoüé* qu'il faut avoir en converſation. S. ÉVR. Les gens de cabinet, accoutumez à rêver profondément, gardent un ſilence morne dans une converſation *enjoüée*. BOUH.

On dit auſſi qu'un ſtile eſt fort *enjoüé*, quand il eſt rempli de pluſieurs penſées agréables & plaiſantes. Le ſtile du Roman Comique de Scarron eſt fort *enjoüé*. La Metamorphôſe des yeux de Philis eſt une Poëſie fort *enjoüée*.

ÉNIS. ſ. m. Le Cap d'*Enis*, *Eniſum*, anciennement *Boreum promontorium*. Le Cap d'*Enis* eſt dans l'Ultonie en Irlande. C'eſt la pointe la plus occidentale du Comté de Donnegal. Il eſt à l'entrée ſeptentrionale de la Baye de ce nom. Cambden dit qu'on appelle *S. Helem Head*, ou le Cap de Sainte Heléne, celui que les Anciens appelloient *Boræum*, & il le fait le plus occidental du Comté de Dongall, ou de Tirconel, mais il s'eſt trompé, & n'avoit pas le vrai plan de l'Irlande. Le Cap *Enis* eſt plus occidental que celui de Sainte Heléne. M. De L'Iſle marque ſur ſa Carte Cap *Eniſon* de Tillin, & Speed Telin.

ÉNISCORT, ou INISCORTHY. ſ. m. Bourg d'Irlande. *Eniſcortum.* Il eſt dans le Comté de Wexford, en Lagénie, ſur la rivière de Slone, à quatre lieuës au-deſſus de la ville de Vexford. *Eniſcort* a ſéance & voix par ſes députez au Parlement d'Irlande. MATY.

ÉNISKILLING. ſ. m. Petite ville ou forteresse de l'Ultonie en Irlande. *Arx Kellina.* Cambden l'appelle Juis Kellin où Inis Kellin. Elle eſt capitale du Comté de Fêrmanach, ſituée ſur une petite iſle que forme le lac d'Earne, dans l'endroit où il ſe retrécit pour ſe jetter dans celui de Broad. C'eſt, dit Cambden, la meilleure forteresse qui ſoit en ces quartiers-là.

ÉNISTOWN. ſ. m. Bourg de la Mommonie en Irlande. *Eniſtonſum.* C'eſt le lieu principal du Comté de Clâve, & le ſeul qui ait ſéance au Parlement. Il eſt à une lieuë au nord de la ville de Clâve.

ÉNIVRER. Voyez ENYVRER.

ENKISTÉ, ÉE. Adj. Têrme de Médecine & de Chirurgie. Qui a un kiſte, qui eſt accompagné d'un kyſte. Un ulcère *enkiſté*. Les tumeurs *enkiſtées* ſont celles dont la matière eſt enfermée dans une petite veſſie, ou membrane, qu'on nomme Kyſte. DIONIS. Suivant l'étymologie il faut écrire *enkyſté* avec un *y*.

Ce mot eſt formé de deux mot Grècs, ἐν, *en* ; & κύστις, *ſac, veſſie*.

ENKOPING, ou ÉNÉCOPING. ſ. m. Petite ville de Suéde dans l'Upelande. *Encopia.* Elle eſt aux confins de la Weſtmanie, près du lac Méler. MATY.

ENKUSE. Voyez ENCHUSE.

ENMISPHAT. Nom de lieu, qui ſignifie fontaine du jugement, Gen. XIV. 7. C'eſt la même choſe que Cades. Voyez ce mot.

ENL.

ENLACEMENT. ſ. m. L'action d'enlacer. *Illigatio, implicatio, implexus.* Pomey écrit *enlaſſement*, & *enlaſſer*.

ENLACER. v. act. Faire un lacs, ou lacis, mêler pluſieurs cordes de filêts ou rubans, & les paſſer l'un dans l'autre. *Involvere, illigare, implicare, implectere.* Les Indiens faiſoient des ouvrages merveilleux avec des plumes d'oiſeaux qu'ils *enlaçoient* enſemble, & repréſentoient toute ſorte de figures. Les piéces du nœud Gordien étoient tellement *enlacées* enſemble, qu'il étoit impoſſible de les dénoüer.

Ce mot vient du Latin *illaqueare*.

ENLACER, ſe dit auſſi des branches d'arbres, de vignes, & d'autres choſes pliantes qu'on paſſe l'une dans l'autre, ou à travers des pêrches, pour faire des eſpaliérs, des clôtures, & autres choſes ſemblables.

ENLACER, ſe dit auſſi figurément, & ſignifie Surprendre, embarraſſer. Ne vous engagez point dans une diſpute ; on ne chêrche qu'à vous *enlacer*.

ENLACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Implexus, implicatus.*

ENLACeURE. ſ. f. Têrme de Charpenterie, qui ſe dit quand on pêrce une mortoiſe & un tenon pour y faire paſſer une cheville, & faire tenir fêrme les piéces aſſemblées. Faire une *enlaceure*, c'eſt pêrcer avec les laceres, les mortoiſes & les tenons.

ENLAIDIR. v. act. & n. Rendre laid. *Deformare, deturpare, deforme facere*, ou *fieri*. L'âge, les maladies, *enlaidiſſent* bien une pêrſonne. Les blondes *enlaidiſſent* bien plûtôt que les brunes. Le fard embellit quelque tems, & dans la ſuite il *enlaidit*. L'Égliſe imite l'exemple de Sara, qui en vieilliſſant n'*enlaidiſſoit* point. PERR.

ENLAIDISSEMENT. ſ. m. L'action d'enlaidir. *Deformatio.* DANET.

ENLARMER. v. act. Têrme d'artiſan. *Enlarmer* un filêt, c'eſt faire de grandes mailles à côté du filêt avec de la ficelle. Pour prendre des oiſeaux au filêt, on *enlarme* les filêts qui ſe doivent mouvoir comme les rêts faillans. Voyez les ruſes innocentes du Solitaire inventif p. 4. & 11. &c.

ENLÉVEMENT. ſ. m. Action violente & ſubite par laquelle on ravit, on enléve quelque choſe. *Raptus, aſportatio.* L'*enlévement* d'Élie ſe fit dans un chariot de feu. Les payens ont crû auſſi des *enlévemens* de Romulus, de Ganyméde, de Proſerpine. L'Ordonnance veut qu'on puniſſe de mort les *enlévemens* des filles, quand même ils ſeroient volontaires. Il y a une petite Comédie Françoiſe qui s'appelle les *Enlévemens*, parceque pluſieurs filles enlevées en font le ſujet.

ENLÉVEMENT, en têrmes de Guêrre, ſe dit d'un quartier, d'un corps de garde, lorſqu'on ſurprend quelque corps qui fait mauvaiſe garde, & qu'on emméne les ſoldats priſonniérs. *Impreſſio, occupatio ſubita.* On dit auſſi l'*enlévement* d'un baſtion par une mine.

En Pratique on dit, s'oppoſer à l'*enlévement* de ſes meubles, lorſqu'on offre de donner un gardiateur ſolvable pour en répondre, & qu'on a des moyens pour en empêcher la vente qu'un Sêrgent en voudroit faire.

ENLEVER. v. act. Ravir, emporter, arracher. *Aſportare, auferre, rapere, attollere.* Les gens de guêrre, les Sêrgens, lui ont *enlevé* tous ſes meubles. Pâris *enleva* la belle Helène femme de Ménelas. Les coureurs de l'armée viennent *enlever* nos bourgeois juſques dans nos portes. Les Archers ont *enlevé* ce priſonnier tout brandi d'entre les mains de ſes parens. On a condamné ce Curé à reſtituer les gêrbes qu'il avoit *enlevées*, qui ne lui appartenoient pas. Il a *enlevé* l'argent du Tréſor public. Il *enlevoit* les filles pour les violer. *Enlever* quelqu'un à ſa triſteſſe, à ſes plaiſirs. *Enlever* un criminel à la ſévérité des loix. *Subtrahere.* Ils ſe plaignoient que celui qui étoit leur Roi, leur fût ſi cruellement *enlevé*. VAUG.

L'Amant eſt fou qui ne s'aviſe,
*Qu'il n'eſt rien tel que d'*enlever. SAR.

ENLEVER, ſe dit auſſi des éfforts qui ſe font par des choſes inanimées. Un ouragan a *enlevé* tous les toits de la Beauce, a *en-*

levé des arbres, des moulins. Un tremblement de tèrre *enléve* des montagnes, les renvèrſe. La mine a *enlevé* ce ravelin, ce baſtion. Le vent lui a *enlevé* ſon chapeau dans la rivière. Il n'y a point de corps ſi peſant, qu'on n'*enléve* avec des mouſles, avec des machines.

Enlever, ſe dit auſſi des chôſes qu'on emporte ſans violence. Un Marchand de bois eſt obligé dans un cèrtain tems d'*enlever* tout le bois qu'il a abatu dans une forêt; ce qu'on appelle *vuider les ventes*. Les Munitionaires ont *enlevé* tout le blé qu'ils ont trouvé à acheter dans cette Province. On dit auſſi, qu'un Commiſſaire eſt venu *enlever* le corps d'un homme trouvé mort; pour dire, que la Juſtice s'en eſt ſaiſie.

Enlever, ſignifie auſſi ſimplement, Ôter. *Auferre, abolere*. Cette ſavonette *enléve* toutes les taches d'un habit, il n'y paroît plus. L'eau forte *enléve* toute l'écriture d'un parchemin. Le vèrjus, le citron, *enlévent* les taches d'encre qui ſont ſur le linge.

Enlever, en tèrmes de Guèrre, ſe dit auſſi des villes ou des poſtes qu'on force, qu'on ſurprend. *Occupare*. Le Roi *enleva* plus de quarante villes en un mois aux Hollandois en 1672. Cette ville a été priſe, *enlevée* d'aſſaut. Cet Officiér eſt bon Partiſan, eſt fort habile à *enlever* des quartiers.

Enlever, ſe dit auſſi en parlant des ébullitions, des écorchures de la peau, ſoit qu'elles arrivent par cauſe violente, ou par quelque chaleur ou humeur maligne intérieure. On l'a tant foüetté, on lui a donné tant de coups d'étrivières, qu'on lui a *enlevé* la peau. Les éréſipéles font *enlever* tout le cuir. Ceux qui ont le teint délicat ſont ſujets à avoir ſouvent le viſage *enlevé*. On le dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel. Quand on boit après un homme qui a l'haleine forte, la peau *s'enléve*.

Enlever, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Tranſporter, ſoit d'admiration, ſoit de colère. Ce Prédicateur eſt éloquent, il dit de ſi belles chôſes, qu'il *enléve* ſes auditeurs. *Rapit in admirationem.* Voilà un trait délicat qui *enléve*. Il y a pluſieurs Saints qui ont été *enlevez* en eſprit juſques dans le ciel, *rapti*, *ſublati*, *enlevez* en extâſe, en contemplation. La colère *enléve* l'âme, & la pouſſe impétueuſement. M. Esp. Les paſſions à demi touchées ne ſçavent ni laiſſer les âmes dans leur aſſiètte, ni les *enlever* hors d'elles-mêmes. S. Évr.

On dit provèrbialement, qu'un homme a été *enlevé* comme un corps ſaint. Voyez l'origine de ce provèrbe au mot de *Banquiér*.

Enlevé, ée. part. paſſ. & adj. *Sublatus*, *exportatus*.

Enlevé, ſe dit en Blâſon, de cèrtaines piéces qui paroiſſent *enlevées*.

ENLEVEURS DE QUARTIÉRS. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle des ſoldats, qui forcent, qui prennent & enlevent d'autres ſoldats qui ſont à l'armée logez dans leurs quartiers. Dieu vous garde, lorſque vous dormirez, de tous *Enleveurs de quartiérs*. Voit.

ENLEVûRE. ſ. f. Petite tumeur, ou bube, qui enléve la peau. *Puſtula*, *veſicula*. Quand le ſang eſt trop échauffé, on a le viſage plein d'*enlevûres*. Cette Dame a mis une mouche pour couvrir une petite *enlevûre*.

Enlevûre, ſe prend auſſi pour le relief en ſculpture. *Eminentia*, *pars exſtans*, *eminens*, *expreſſa*.

ENLIER. v. act. *Illigare*. Tèrme de Maçonnerie. Joindre & engager des pièrres enſemble en élevant des murs. Pour bien *enlier* des pièrres & des briques, on en aſſied l'une ſur ſa longueur, & celle de deſſus ſur ſa largeur, & ainſi en continuant.

Ce mot vient d'*illigare*.

ENLIGNER. v. act. *Ad eandem lineam componere*, *ſtatuere*. Tèrme d'Architecture, & de Charpenterie. *Enligner* le bois avec une régle, ou un cordeau, c'eſt, Mettre les piéces ſur une même ligne.

Enligner, eſt auſſi un tèrme d'Imprimeur. On appelle *livre bien enligné*, un livre dont les prémières lignes de chaque page ſont ſur une même ligne, & répondent exactement l'une à l'autre.

ENLUMINER. v. act. *Illuminare*, *illuſtrare*; *colorum luminibus exornare*. Rehauſſer de couleurs un deſſein qui eſt ſimplement tracé. Ce Peintre n'a fait que deſſiner, que tracer les deſſeins des tableaux de ce cabinet, il a laiſſé à un autre le ſoin de les *enluminer*, d'y appliquer des couleurs.

Ce mot vient d'*illuminare*.

Enluminer, ſe dit particulièrement de ceux qui appliquent des couleurs en détrempe avec de la gomme & ſans huile ſur des images, ſur des cartes, ſur un éventail, ſur un écran. Les préſens des Régens à leurs écoliérs ſont des images *enluminées*.

Enluminer, ſe dit figurément pour, Rendre rouge & enflammé. *Accendere*, *inflammare*. Et en ce ſens il ne ſe dit que du teint. La pudeur *enlumine* agréablement un viſage. Il avoit le viſage *enluminé* de colère. L'ardeur de la fiévre l'avoit mis tout en feu, & ſon viſage en étoit tout *enluminé*. Les femmes ne prendroient pas tant de ſoin de ſe farder, & de *s'enluminer*, ſi elles ſçavoient que toute cette peinture les rend affreuſes, & dégoûtantes. La Br.

Enluminer, ſe dit auſſi figurément & baſſement de ceux qui à force de boire ſe rougiſſent le viſage. *S'enluminer* la trogne.

*Je m'*enlumine *le muſeau*
De ce trait que je bois ſans eau. S. Amant.

Enluminé, ée. part. & adj. *Pictus*, *coloribus illuſtratus*.

ENLUMINEUR. ſ. m. Peintre en détrempe, qui applique des couleurs ſur des images, des deſſeins, ou des cartes, pour les rehauſſer. *Pictor*. Il eſt déffendu aux *Enlumineurs* de s'ériger en Maîtriſe par ſentence du 28. Mars 1608.

A vous Enlumineurs *fantaſques*,
Mauvais Peintres de mauvais maſques.

On appelle ironiquement un méchant Peintre, un *Enlumineur* de jeu de paume, un Barbouilleur.

ENLUMINûRE. Image, ou autre piéce enluminée. *Imago picta*. On le dit auſſi de l'art de celui qui enlumine. On lui a fait préſent d'une belle *enluminûre*. Cet Ouvriér entend fort bien l'*enluminûre*.

On le dit auſſi au figuré de quelques déſcriptions qui ſe font avec la plume. La condamnation des cinq propoſitions ayant été repréſentée dans un Almanach, les Janſéniſtes, pour ſe vanger, publièrent le Poëme fameux qui a pour titre, *Les enluminûres de l'Almanach*. Vous croyez qu'il eſt plus honorable de faire des *enluminûres*. Rac. a l'Aut. des Her. Imag.

ENM.

ENMANCHÉ. Voyez EMMANCHÉ.

ENMARINÉ. Voyez EMMARINÉ.

ENMOTTÉ. Voyez EMMOTTÉ.

ENN.

ENNA. ſ. f. Ville ancienne de Sicile. *Enna*. Cette ville fameuſe dans l'Antiquité eſt au milieu de l'Iſle, dans la vallée de Noto, près de la rivière de Dataino, & des confins de la vallée de Mazara. Les Anciens croyoient que c'étoit en ce lieu que Proſèrpine fut enlevée par Pluton. C'eſt un lieu fort agréable, où demeuroit Cérès. Voyez Ovide *Faſt. L. IV. v.* 419. & Diodore de Sicile L. V. On voit environ à deux lieuës de cette ville, du côté du midi, le Lac d'*Enna* où de Coridan, que les Anciens nommoient Pèrguſe. Vigenère dit *Enne* dans ſa Traduction de T. Live, & non *Enna*.

Bochart, dans ſon Chanaan L. I. C. 28. croit que cette ville fut nommée d'abord *Ennaam*, & que ce nom lui fut donné par les Phéniciens, à cauſe qu'il y avoit là pluſieurs fontaines; car il prétend que ce nom eſt compôſé de עין, *En*; & נעם, *beau*, agréable; & qu'il ſignifie, *fons amœnitatis*, Belle fontaine, comme quelques lieux que nous avons ainſi nommé en France pour la même raiſon.

ENNÉADÉCATÉRIDE, ou ENNÉADÉCAÉTÉRIDE. ſ. f. *Enneadecaëteris*. Eſt l'eſpace de dix-neuf ans. Ce mot eſt Grèc, ἐννεαδεκαετηρὶς, ιδος, formé de ἐννέα, neuf, δέκα, dix, & ἔτος, année. On appelle *ennéadécaëtéride*, la période ou révolution de dix-neuf années, telle qu'eſt celle du nombre d'or, dont Méthon fut l'inventeur, & qu'on appelle auſſi cycle lunaire, parcequ'au bout de dix-neuf ans ſolaires la lune revient à peu-près au même point, d'où vient que les Athéniens, les Juifs, & autres peuples, qui ont voulu accommoder les mois lunaires avec l'année ſolaire, ſe ſont ſèrvi de l'*Ennéadécaëtéride*, en faiſant pendant 19 ans ſept ans de treize mois lunaires, & les autres de douze.

ENNÉAGONE. ſ. m. *Enneagonus*. Tèrme de Géométrie. Figure qui a neuf angles & neuf côtez. ἐννέα, ſignifie *neuf*, γωνία, *angle*.

En matière de Fortification, c'eſt une place qui a neuf baſtions.

ENNEMI, ie. ſ. m. & f. & quelquefois adj. *Inimicus*, *hoſtis*, *adverſarius*, *infenſus*. Qui a de la haine contre quelqu'un: qui tâche à lui nuire, & à le travèrſer. L'Évangile veut qu'on pardonne à ſes *ennemis*. Il faut marcher dans le monde comme en païs ennemi. S. Évr. C'eſt ſon *ennemi* mortel, ſon *ennemi* juré, capital. C'eſt un dangereux, un redoutable, un puiſſant *ennemi*. Il faut toûjours ſe déffier d'un *ennemi* reconcilié. N'ayons pas trop d'horreur pour les vicieux, afin de ne nous pas rendre tous les hommes pour *ennemis*. S. Évr. Le moindre mépris eſt capable de faire d'un ami très-inutile, un *ennemi* très-dangereux. S. Évr. On regarde toujours un *ennemi* reconcilié d'un autre œil, qu'un ami avec lequel on ne s'eſt jamais brouillé. Fl. Il faut être bien dupe pour être trompé par ſes *ennemis*, parce qu'on doit s'en défier toûjours. Bell. Ce n'eſt pas aſſez d'être juſte, & légitime *ennemi*, il faut être civil, & généreux *ennemi*. Bal.

Elle

Elle ignore à quel point je ſuis ſon ennemi. Rac.

Moi qu'une humeur trop libre, un eſprit peu ſoumis,
De bonne heure a pourvû d'utiles ennemis. Boil.

Fuyez d'un froid ami la fauſſe politique,
Qui donne aux ennemis *avec ſoin ménagez,*
Les égards qu'il dérobe aux amis négligez. Vill.

La plus ſûre loüange, & la mieux affermie,
Eſt celle que nous donne une bouche ennemie.

Ennemi, ſe dit abſolument au ſingulier, pour ſignifier une armée entière, un parti contraire qui vient pour combattre. Voilà l'*ennemi* qui eſt aux portes. L'*ennemi* tient la campagne. Cette ville s'eſt renduë à l'*ennemi*, ce traître l'a livrée à l'*ennemi*. C'eſt un nouveau Cavalier qui n'a jamais vû l'*ennemi*. On dit auſſi, une ville, une tèrre *ennemie*, de celle qui eſt dans un parti différent. Il ſe dit auſſi au plurier dans le même ſens. Tomber entre les mains des *ennemis*. Il fut pris par les *ennemis*. Il repouſſa, il chaſſa les *ennemis*. On y peut joindre auſſi le pronom poſſeſſif.

Pour conſerver l'Etat que Dieu vous a commis,
Combattez juſtement contre vos ennemis,
Mais fuyez comme un crime une injuſte victoire. L'Ab. Tétu.

Ennemi, ſe dit auſſi des chôſes contraires qui ſe détruiſent, qui ſe nuiſent. Le feu & l'eau ſont *ennemis*, le chaud & le froid, le ſec & l'humide. Le vin eſt *ennemi* de la fiévre, de la goutte. Les venins, les poiſons, ſont *ennemis* des corps. La débauche eſt l'*ennemi* de la ſanté. En Poëſie on dit la fortune *ennemie*, les deſtins *ennemis*, les vents *ennemis*; pour dire, contraires.

Ennemi, ſe dit auſſi de ce qui a une cèrtaine antipathie contre quelque autre chôſe, ſoit qu'elle vienne par nature, ſoit par caprice. Il y a des gens qui ſont *ennemis* des rôſes, qui ne les peuvent ſouffrir. Les autres ſont *ennemis* des douceurs, des ſucreries. On le dit auſſi des animaux. Le chat eſt l'*ennemi* de la ſouris. Le hibou eſt *ennemi* de la lumière. Le chou eſt *ennemi* de la vigne. Le bon goût du ſiécle eſt *ennemi* des mauvaiſes pointes des turlupinaires.

Ennemi, ſe dit figurément en chôſes morales. Il faut être *ennemi* du vice. La Reine ne connoiſſoit d'autres *ennemis* que ſes péchez. Boss. Il eſt *ennemi* de ſon repos. Il eſt *ennemi* de la joye; Il eſt *ennemi* du bon ſens; Il eſt *ennemi* de nature; c'eſt-à-dire, il hait ce que tous les autres aiment, tout ce qui eſt commode, tout ce qui flatte les ſens. Souvent le plus grand *ennemi* que nous ayions, c'eſt nous-mêmes.

Mes défauts déſormais ſont mes ſeuls ennemis. Boil.

Mars de tout tems ennemi *d'Apollon*
Me force à quitter mon empire. De la Font.

Ennemi, ſe dit quelquefois en galanterie par antiphrâſe. Un Amant appelle ſa Maîtreſſe, ſa douce *ennemie*; & ſes yeux, ſes doux *ennemis*.

On dit provèrbialement, d'un homme qui a fait quelque méchante action, qu'il a bien été tenté de l'*ennemi*, c'eſt-à-dire, du Diâble, qui eſt l'*ennemi* du genre humain. Le meilleur eſt l'*ennemi* du bon. On dit auſſi Amis au prêter, *ennemis* au rendre. On dit auſſi, C'eſt autant de pris ſur l'*ennemi*, quand on a attrapé quelque chôſe à celui contre qui on a différend. On dit auſſi, Plus de morts moins d'*ennemis*. Dans l'aſtrologie judiciaire la douzième maiſon céleſte eſt la maiſon des *ennemis*.

ENNENSOIS, oise. ſ. m. Habitant, Citoyen de la ville d'Enne, ou d'Enna en Sicile. *Ennenſes*. Les *Ennenſois* enclôs dans le fond du théâtre étoient maſſacrez (par les Romains contre quiils avoient conjuré.) Vigenère.

ENNION. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve quelquefois écrit avec un *a*, *annion*: il ſignifie délai d'un an accordé à un débiteur par lettres de Chancellerie. Privilége d'*ennion*, bénéfice d'*ennion*.

ENNOBLIR. v. act. Rendre plus noble, plus illuſtre, plus éxcéllent. *Nobilitare*, *illuſtrare*. Cette Univèrſité s'eſt fort *ennoblie*, depuis qu'il y a eû tant de grands hommes qui ſont entrez dans ſon Corps. Les ſciences, les beaux arts, *ennobliſſent* une Langue. *Ennoblir* ſon ſtile. Ablanc. Pour *ennoblir* l'art du Poëme dramatique, on lui donne pour objèt, d'inſtruire, auſſi bien que de plaire. Corn.

Ennobli, ie. part. paſſ. & adj. *Nobilitatus*.

Mais enfin par le tems le mérite avili,
Vit l'honneur en roture, & le vice ennobli. Boil.

On diſtingue ordinairement trois degrez de nobleſſe: l'*Ennobli*, qui acquièrt le prémièr la nobleſſe; le Noble, qui naît de l'*ennobli*, l'Écuyer, ou le Gentil-homme, qui eſt au troiſiéme degré, & c'eſt ce qu'on appelle *patre & avo Conſulibus*. P. Meneſtrier.

ENNOBLISSEMENT. ſ. m. L'action d'ennoblir, de rendre plus illuſtre. *Nobilitatio*, *illuſtratio*.

ENNOM. ſ. m. Nom de peuple. *Ennom*. C'étoient apparemment des Chananéens. Ce que l'on en ſçait, c'eſt qu'ils avoient habité la vallée qui étoit à l'orient de Jéruſalem, qui en avoit pris ſon nom, & s'appelloit *Gehennom*, c'eſt à dire, vallée d'Ennom, ou *Ghe bene Ennom*, vallée des enfans d'*Ennom*. De *Gehennom* s'étoit fait *gehenna*, & de là nôtre mot François *gêne*. Voyez *Joſ. XV. 8. XVIII. 16. 4. Reg. XXIII. 10.*

ENNON. ſ. m. *Ennon*. Lieu près de Salim, & peu loin du Jourdain, où S. Jean baptiſoit. *Jean III. 23.* Jean baptiſoit auſſi de ſon côté à *Ennon* auprès de Salim, parceq'il y avoit là quantité d'eaux. Bouh. Ces deux endroits, *Ennon* & Salim, étoient ſur les confins de la Samarie & de la Galilée en deça du Jourdain.

Quelques Auteurs prennent ce nom pour un diminutif de עין, *En*, fontaine, & diſent qu'il ſignifie petite fontaine; mais il y a plus d'apparence que c'eſt un dérivé de ce nom, & qu'il ſignifie lieu plein de fontaines, abondant en ſources, où il y a beaucoup de ſources; cela convient mieux à ce que dit S. Jean, qu'il y avoit là quantité d'eaux.

ENNORTEMENT. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans Beaumanoir: il ſignifie *exhortation*. *Adhortatio*.

ENNOYE. Voyez Amphisbene.

ENNUI. ſ. m. Chagrin, fâcherie, triſteſſe, déplaiſir. *Faſtidium*, *tædium*, *odium*, *mœſtitia*, *ægrimonia*. L'*ennui* n'eſt autre chôſe, qu'une privation de tout plaiſir, caûſée par je ne ſçai quoi de dehors qui importune. M. Scud.

Je frémis des ennuis *que vous vous aprêtez.* Des-Houl.

Trouvez Marchand à qui ma Muſe agrée,
*Je la lui vends, & lui vends de l'*ennui,
Pour ſes Lecteurs auſſi bien que pour lui.

L'*ennui* eſt un ſi grand mal, qu'on ne s'y peut accoûtumer. Ch. de Meré. L'*ennui* vient de ce que l'âme n'eſt ni aſſez agitée, ni aſſez remuée. Nic. En Amour, *ennui* ſignifie une tendre douleur. M. Scud. Je vois l'*ennui* peint dans vos yeux. Il ſe meurt d'*ennui*. Dès qu'on porte l'*ennui* dans ſon propre cœur, on s'ennuye par tout. Une ſi longue diſpute a aigri, & augmenté ſon *ennui*. Le vin, & la bonne compagnie, charment les *ennuis*, diſſipent les *ennuis*. Que d'*ennuis* accompagnent la fidélité en amour! S. Évr. Si cette femme ſe couchoit ſans être aſſurée d'un divèrtiſſement pour le lendemain, elle mourroit d'*ennui*, de la ſeule peur de s'ennuyer. M. Scud. L'homme abandonné à lui-même, à ſes propres penſées, ne peut ſe défendre de l'*ennui* qui l'accable dès qu'il eſt ſans action. Val.

Helas! m'enviez-vous, dans l'état où je ſuis,
La triſte liberté de pleurer mes ennuis? Rac.

. . . *Malheureux, reconnois ton èrreur,*
Cet ennui *que tu fuis eſt au fond de ton cœur.*
De Valincourt.

Ce mot vient de *innoia*, & de *innoiare*, qui a été fait de *noxia*. Mén.

ENNUICT. Ancien advèrbe, qui ſignifioit aujourd'hui. *Hodie*. Favyn, dans ſon hiſt. de Navarre L. V[e] p. 268. & 269. croit que ce mot vient de ce que les Gaulois comptoient les jours par les nuits, & *annuict* ſe diſoit encore à Paris au commencement du dèrnièr ſiécle, qu'il écrivoit. A la façon des Hébreux, dit-il, les Allemans & les Gaulois avoient leurs ans & mois lunaires, & comptoient leurs jours par les nuits. Nous en gardons & retenons encore l'antiquité, nous autres Pariſiens, en parlant nôtre vulgaire; Je ferai *ennuict cela*, ou j'ai fait *ennuict* cette affaire, au lieu de dire aujourd'hui. Les Allemans parlent de même, *Sant Johans nacht*, *Sant. Martins*, La nuit Saint Jean, ou S. Martin; pour dire, le jour; & *Vordrey necthen*, Je ferai cela devant qu'il ſoit trois nuits, au lieu de dire devant qu'il ſoit trois jours. Favyn. Il n'y a plus que le païſan dans les Provinces qui dit *ennuict*, qu'il prononce *anui*.

ENNUITER. v. n. Se mettre en danger de voyager la nuit. *Iter facere per noctem*. Quand on a une longue traite à faire, il faut partir de bonne heure, de peur de *s'ennuiter*. Quelques-uns diſent *anuiter*. Il vieillit.

ENNUSURE, ou ANNUSURE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Morceau de plomb en forme de baſque ſous le bourſeau, & au piéd des poinçons & amortiſſemens d'un comble.

ENNUYANT, ante. ſubſt. Qui ennuye les autres. *Moleſtus*, *importunus*, *odioſus*. Le bal eſt fort *ennuyant*. Quand Diogéne voyoit qu'un diſcours *ennuyant* étoit vèrs la fin, il crioit en ſe réjouiſſant, Je vois tèrre. Mén.

ENNUYER. v. act. & n. Faire, ou ſouffrir quelque chôſe avec

chagrin, avec déplaiſir; cauſer de l'ennui. *Afferre tædium, ſatietatem*, &c. Lorſqu'on n'eſt touché de rien on s'*ennuye* beaucoup. Le Ch. de M. On choiſit plûtôt de s'*ennuyer* avec les autres, que de s'*ennuyer* avec ſoi-même. S. Évr. Je ne ſçai quoi de délicat que j'ai dans l'eſprit, fait qu'il m'arrive aſſez ſouvent de m'*ennuyer*. M. Scud. Il faut apprendre à ne ſe point *ennuyer*: c'eſt un grand art. S. Évr. La meilleure muſique à la fin *ennuye*. on s'y *ennuye*. Un fade panégyrique *ennuye* les auditeurs. Je ne puis ſupporter ces grands parleurs à mine audacieuſe & inſolente, qui *ennuyent* autant les yeux que les oreilles. M. Scud. Ce qui plaît, rend attentif, & ce qui *ennuye* aſſoupit. Nous pardonnons plus aiſément à ceux qui nous *ennuyent*, qu'à ceux que nous *ennuyons*. Rochef. Je ne puis ſupporter ces froids Écrivains, qui vont *ennuyer* leur Héros du récit de ſes propres exploits. S. Évr. On s'*ennuye* preſque toûjours avec ceux avec qui il n'eſt pas pérmis de s'*ennuyer*. Rochef. Il vaut mieux s'*ennuyer* comme une perſonne d'eſprit, que de ſe divèrtir d'une manière impertinente. Le Ch. de M. On doit bien ſouhaiter d'être d'agréable converſation, quand ce ne ſeroit que pour s'entretenir ſoi-même; car on eſt quelquefois ſeul, & quand on s'*ennuye* de ſes penſées, on ne s'en défait pas comme on veut.

Ce qu'ils ſont vous ennuye, *ô le plaiſant détour!*
Ils ont bien ennuyé *le Roi, toute la Cour.* Boil.

Il falloit vous répondre, & d'une telle affaire
C'eſt ainſi que j'ai dû ſortir:
Quand on ne ſçauroit divèrtir,
*Il faut au moins n'*ennuyer *guère.* N. Ch. de Vers.

On dit provèrbialement, qu'il *ennuye* à qui attend; pour dire, qu'un homme s'impatiente d'attendre ceux qui ne viennent pas à l'heure.

s'ENNUYER. *Tædere.*

ENNUYEUX, euse. adj. Qui ennuye. *Tædioſus, moleſtus.* La vie eſt *ennuyeuſe*, quand l'amour ne la ranime pas. S. Évr. Les longs diſcours ſont fort *ennuyeux*. Quand on a l'eſprit libre, tout ce qui contraint, & tout ce qui eſt cérémonie eſt *ennuyeux*. M. Scud. Cette complaiſance qui céde tout, & qui applaudit à tout, eſt une qualité fort *ennuyeuſe* en converſation. Mont. Il ne faut pas que le Prédicateur s'abaiſſe à une ſimplicité *ennuyeuſe*, & qu'il en demeure à une modeſtie languiſſante. Ab. du Jarry. Corneille, plein de grands ſentimens, ne s'amuſe point à de petits ſoupirs *ennuyeux*. S. Évr.

ENNUYEUSEMENT. adv. D'une manière ennuyeuſe. *Moleſtè; faſtidioſè, tædioſè.* Il m'a raconté ſon affaire fort *ennuyeuſement*, & avec de longs détails. Combien de malheureux à qui il ne reſte d'autre conſolation, que de redire *ennuyeuſement* leur miſère? Fl. Dans une vieille habitude le tems ſe conſume *ennuyeuſement* à aimer moins, ou à n'aimer plus. S. Évr.

ENO.

ÉNO, ou ÉNIO. ſ. maſc. Petite ville de la Turquie en Europe. *Ænos, Ænus.* Elle eſt dans la Romanie, à l'embouchure de la Mariſa dans l'Archipel.

Le Golfe d'*Eno*, *Æni ſinus*, *Ænenſis ſinus*. C'eſt un golfe de l'Archipel, qui prend ſon nom de la ville d'*Eno*; c'eſt la partie occidentale du golfe de Mariſe.

ÉNOBARBE. ſ. m. Surnom de pluſieurs anciens Romains de la famille Domitia. *Abenobarbus, Ænobarbus.* Ce mot eſt compoſé de *aheneus*, *aneus*, qui eſt d'airain, & de *barba*, barbe; & ſignifie, Qui a une barbe d'airain, Barbe d'airain; c'eſt à dire, Barbe rouſſe. Il ſe trouve ſur les médailles de la famille Domitia. Une tête d'homme nuë & ſans barbe. AHENobar. Au revers une pouppe de navire, ſur laquelle eſt érigé un trophée. Imp.

ÉNOCH. ſ. m. Nom propre d'homme. *Enoch, Enochus, Henochus, Hhanochus.* C'eſt le nom du prémier des enfans de Caïn, dont l'Écriture parle *Gen. IV.* 17. C'eſt auſſi au même endroit le nom d'une ville bâtie par Caïn, que nous appellons auſſi *Enochie*.

Henoch, dit Bochart, Phal. Liv. I. C. XV. fut ainſi appellé par Caïn ſon père, parce qu'il naquit dans le tems qu'il dédia la ville qu'il avoit bâtie; car Énoch, ou Hénoch, חנוך, ſignifie dédié, ou dédicace, de חנך, *hhanach*, dédier. C'eſt encore le nom d'un Saint Patriarche père de Mathuſalem; c'eſt cet *Enoch* qui ſelon l'expreſſion de Moyſe, *Gen. V.* 23. 24. marcha devant le Seigneur, & qui diſparut, parceque le Seigneur l'enleva. Les Payens l'ont connu, & l'ont appellé *Annacus* & *Cannachus*, & par corruption *Nannacus*. C'eſt lui, dit Bochart, qui fut l'inventeur de l'Aſtrologie. C'eſt lui que les Arabes nomment Idris, & les Carthaginois Atlas. Voyez cet Auteur, Phal. Liv. II. c. 13. C'eſt encore cet *Enoch* dont Saint Jude rapporte une prophétie dans ſon Épître canonique v. 14. ſoit que ce ſaint homme l'eût écrit, comme quelques-uns ont cru, ce qui donna occaſion de faire ce faux livre d'*Enoch* dont les prémiers Pères ont tant parlé, ſoit qu'on ſçût ſeulement cette prophétie par tradition, comme il eſt plus probable. L'Écriture écrit *Hénoch*, dans la Genèſe, & *Enoch* dans Saint Jude; nous ſuivons ordinairement cette dèrnière orthographe.

ÉNOCHIE. ſ. f. Nom propre de Ville. *Enochia, Henochia, Hhanochia.* Caïn après avoir couru longtems en divèrs endroits, s'arrêta en un lieu où il bâtit une ville, qu'il nomma du nom de ſon fils Enoch, *Enochie*. Ç'a été la prémière conſtruite dans le monde. Elle fut peuplée de ſes deſcendants, qui s'étoient fort multipliez. God. La ville d'*Enochie* étoit dans le païs de Nod, à l'orient du païs d'Éden; car c'eſt là que Caïn s'arrêta. *Gen. IV.* 16. Ainſi ſelon ce que nous avons dit au mot Eden, le païs de Nod, où étoit *Enochie*, devoit être une partie de ce que l'on appella depuis la Suſiane. Au reſte, l'Écriture dans tous les textes appelle cette ville Énoch, Hénoch, & non point *Enochie*.

ÉNOISELER. v. a. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'oiſeau que l'on fait, que l'on accoutume au gibiér, que l'on inſtruit. *Inſtituere; docere.* Il faut conduire ſagement un oiſeau, juſqu'à ce qu'il ſoit bien *enoiſelé*, & ſaupoudrer ſa gorge de canelle & de ſucre candi, le mettant ſur la chair de l'oiſeau qu'il a pris; car cela lui fera aimer ſon gibiér.

ÉNON. Voyez Énan. C'eſt la même chôſe.

ÉNONCER. v. act. S'exprimer; parler pour faire entendre ſa penſée. *Efferre, eloqui, explicare.* Apprenez à vous mieux *énoncer*. Mol. Cet homme parle bien, il s'*énonce* en bons tèrmes. Cet autre eſt obſcur, il n'a pas le don de s'*énoncer*. On dit au figuré, Les Rois ne s'*énoncent* que par la bouche des canons.

Énoncer, ſe dit auſſi de ce qui eſt compris dans quelque écrit, & ſignifie, Déclarer. Toutes les cauſes ſont *énoncées* expreſſément dans ce contrat. Une clauſe eſſentielle qui n'eſt point *énoncée* ne ſe ſupplée point. L'acte contient huit articles où tous ſes menſonges ſont *énoncez*. Mauc.

Énoncé, ée. part. paſſ. & adj. *Declaratus.*

Énoncé. ſ. m. Qui eſt exprimé dans quelque acte ou écrit. Cela n'eſt qu'un ſimple *énoncé*, qui ne détruit point les clauſes ſtipulées. Un faux *énoncé* rend la demande nulle. Mauc.

ÉNONCIATIF, ive. adj. Qui fait mention de quelque chôſe. *Enunciativus.* C'eſt une maxime en Droit, que les tèrmes *énonciatifs* ne peuvent rien.

ÉNONCIATION. ſ. f. Expreſſion. *Locutio, enunciatio.* Cette *énonciation* n'eſt pas heureuſe, les tèrmes n'en ſont pas aſſez expreſſifs. Cette piéce ne prouve rien, elle ne contient qu'une ſimple *énonciation*. Une ſimple *énonciation* dans les chôſes anciennes, eſt un titre. Patru.

Énonciation, ſe dit auſſi de la manière de s'énoncer. Avoir l'*énonciation* belle.

Énonciation, eſt auſſi un tèrme de Logique, qui ſignifie une propoſition qui nie, ou qui affirme. *Enunciatio.* Il y a trois opérations dans l'entendement, la ſimple appréhenſion, l'*énonciation*, & le raiſonnement.

ENORGUEILLIR. v. neut. qui s'employe ſouvent avec le pronom perſonnel. Devenir glorieux & ſupèrbe. *Inflare animum.* Je m'*enorgueillirois* des loüanges ſi ceux qui me les donnent oſoient me dire le contraire, diſoit l'Empereur Julien. Les bons ſuccès *enorgueilliſſent* les Tyrans. Un Sage ne s'*enorgueillit* jamais, quelque bonne fortune qui lui arrive. La nature n'apprend point à s'*enorgueillir* de la vèrtu de ceux qui ne ſont plus. S. Réal. Il ne faut point ſe fixer à une chôſe ſi frêle que la fortune, ni s'*enorgueillir* d'un bien qui eſt ſouvent le partage des ſots. Ablanc.

De quoi s'enorgueillit un Souverain de Rome,
Si par reſpect pour elle il faut ceſſer d'être homme? Corn.

Pour avoir ſecoüé le joug de quelque vice
Qu'avec peu de raiſon l'homme s'enorgueillit!
Nouv. Ch. de Vers.

Enorgueilli, ie. part. & adj. *Superbior factus.*

ÉNORME. adj. m. & f. Prodigieux, exceſſif. *Immanis, immenſus.* Le Coloſſe de Rhodes étoit d'une grandeur *énorme*.

Par une énorme machine,
Forcé de changer de cours,
Le fleuve monte & domine
Sur les plus ſupèrbes tours. Boutard.

Ce mot vient de *norma*, comme ſi on diſoit *contra normam*. On a dit dans la baſſe Latinité *innormis* & *inormis*, pour dire, *immenſus, énorme, ſans régle*. Borel témoigne qu'on diſoit autrefois, *anorme*, & *anormal*, pour dire, contre la régle commune.

Énorme, ſe dit figurément en Morale, des vices. *Atrox, immanis.* Il y a des gens dont la vèrtu ne conſiſte qu'à s'abſtenir des crimes les plus *énormes*. L'Ab. Tyto. Une avarice, une ambition *énorme*, un crime *énorme*.

La,

Là, dans l'amas confus de chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes. Boil.

En Juriſprudence on appelle *léſion énorme*, celle qui excéde le double de la valeur d'une chôſe venduë. *Enormis.* Elle donne lieu à la réſciſion d'un contrat fait même par un majeur. La *léſion énorme* & d'outre moitié de juſte prix n'eſt pas reçuë dans les adjudications par decrèt.

ÉNORMÉMENT. adv. D'une manière énorme. *Enormiter, nimiùm, incredibiliter.* Il a été leſé *énormément* dans la vente de ſa maiſon.

ÉNORMITÉ. ſ. f. Grandeur, excès. *Enormitas, exceſſus, atrocitas.* L'*énormité* de ſon crime, de ſon ambition, de cette léſion, de cette uſure, &c. On a horreur de l'*énormité* de ſon crime. Ablanc. L'*énormité* du fait le confond. Le Mait.

ENOſSÉ. adj. Se dit de ceux qui ont un os qui leur demeure au milieu de la gorge. *Oſſe præfocatus.* Le loup *enoſſé*, qui refuſa le ſalaire de la gruë qui lui avoit tîré l'os de la gorge, eſt le ſymbôle de l'ingratitude. Ce mot ne ſe trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans aucun de ceux que nous ayons pû conſulter, excepté celui de Nicod.

ENQ.

ENQUÉRANT, ante. adj. Curieux, qui s'enquièrt des affaires d'autrui. *Inquirens, inquiſitor, quæſitor.* Il ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. Cet homme eſt importun, parce qu'il eſt trop *enquérant.*

ENQUÉRIR. v. neut. *Je m'enquièrs, tu t'enquièrs, il s'enquièrt, nous nous enquérons, je m'enquérois, je m'enquis, je me ſuis enquis, je m'enquèrrai, que je m'enquiere, que je m'enquiſſe, ou je m'enquerrois.* Ce vèrbe ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel. S'informer, demander une chôſe qu'on ne ſçait pas à une pèrſonne qu'on croit la ſçavoir. *Quærere, inveſtigare.* Quand on doute ſi un mot eſt bon François, on s'en va *enquérir* à Mèſſieurs de l'Académie. Je me ſuis *enquis* de mon Rapporteur, on m'a dit que c'étoit un bon Juge. On s'eſt venu *enquérir* d'un valèt qui m'a ſèrvi, j'ai dit qu'il étoit fidéle. On viſitoit les chariots, & on s'*enquéroit* curieuſement de tout. Vaug.

Enquérir, en tèrmes de Palais, ſignifie, Intèrroger, faire enquete. *Quæſtionem exercere.* J'ai fait intèrroger ma partie, il a été *enquis* ſur pluſieurs faits.

On dit provèrbialement, Trop *enquérir* n'eſt pas bon; pour dire, qu'on s'*enquiert* ſouvent des chôſes dont on eſt fâché d'apprendre la vérité.

Enquis, ise. adj. Tèrme de Palais, dont on ſe ſèrt dans les intèrrogatoires. *Interrogatus. Enquis* de ſon nom, âge, qualité, demeure.

ENQUÈrRE. v. neut. Tèrme de Blâſon. Demander la raiſon pourquoi il y a quelque chôſe dans un Écu qui eſt contre les régles ordinaires du Blâſon. *Inquirere.* Des Armes à *enquèrre*, *Erotematica ſymbola, poſtulatitia teſſera*, ſont celles qui ſont irrégulières, & quand on y voit couleur ſur couleur, ou métal ſur métal. Meſſieurs de l'Académie dans leurs délibérations mettoient ſur les mots douteux, *mots à enquerre.* Mén. Ce mot ſe diſoit autrefois pour *enquérir.*

ENQUEſTE. ſ. f. Soin & diligence qu'on prend de s'informèr de quelque chôſe, de faire pèrquiſition d'une pèrſonne. *Inquiſitio, perquiſitio, interrogatio.* Il a bien fait des *enquêtes* de ce gendre avant que de lui donner ſa fille. Un de ſes petits enfans s'eſt pèrdu, il a été aux *enquêtes* par tout pour le retrouver.

Enqueſte, en tèrmes de Palais, eſt une preuve ordonnée en Juſtice, qui ſe fait par audition de témoins, dont la dépoſition eſt rédigée par écrit, & contre leſquels on peut donner des reproches. *Inquiſitio judiciaria.* On pèrmet aux parties de faire *enquête*, quand elles ſont contraires en faits. On ne pouvoit faire autrefois une *enquête* ſans un adjoint. L'*enquête* ſe fait en matière civile, & l'information en matière criminelle. On ne peut faire *enquête* pour argent prêté, quand la ſomme éxcéde 100 liv. On a abregé la formalité de l'ouvèrture & publication des *enquêtes.* Le Code a abrogé les *enquêtes* par turbes: c'étoient des *enquêtes* qui ſe faiſoient ſur des points douteux de Coutume, & ſur un uſage qui n'étoit pas rédigé par écrit. On n'y entendoit que des Praticiens, & dix témoins n'étoient comptez que pour un ſeul, parceque chàque turbe devoit être compôſée de dix pèrſonnes non recuſées de part ou d'autre. Ces dix pèrſonnes formoient leurs avis enſemble, & l'un d'eux portoit leur réſolution au Commiſſaire pour toute la turbe. Une *enquête* devoit être compôſée de deux turbes, tout au moins. Il y avoit auſſi *enquêtes* d'examen à futur. Quand quelqu'un prévoyoit qu'il pouvoit avoir un procès en demandant, ou en deffendant, & qu'il apprèhendoit que la preuve des faits ne vint à périr, ou par l'abſence ou par la mort des témoins, il obtenoit des lettres de Chancellerie, par leſquelles il étoit mandé au Juge d'ouïr les témoins qui lui ſeroient préſentez. C'étoit une information par précaution: ces ſortes d'*enquêtes* ne ſe pouvoient faire ni en matière criminelle, ni en matière bénéficiale. Elles ont été abrogées par l'Ordonnance de 1667. auſſi bien que les *enquêtes* par turbes.

On appelle les Chambres des *Enquêtes*, celles où on juge les procès par écrit, qui ont été appointez en prémière inſtance; où d'ordinaire il y a des *enquêtes. Inquiſitionum diſceptatores*, ou *Inquiſitores, Inquiſitorum Collegium.* Au Parlement de Paris il y a cinq Chambres des *Enquêtes*; à Roüen deux; aux autres deux ou trois. A Paris les charges des Préſidens aux *Enquêtes* ne ſont que de ſimples commiſſions. Paſquier a remarqué qu'en 1588. fut érigée la cinquième Chambre des *Enquêtes.* Dans l'inſtitution du Parlement il n'y avoit qu'une Chambre des *Enquêtes*, dont les Conſeillers étoient appellez *Rapporteurs*, parce qu'ils ne faiſoient que rapporter les procès par écrit, comme témoigne Paſquier, lequel ajoûte, que la Grand'Chambre réforma un arrêt des *Enquêtes* le 7. Janvier 1409. & qu'elles n'avoient point droit de mettre les appellations au néant; ce qui ne leur fut pèrmis que le 8e. Janvier 1422.

ENQUEſTER. v. neut. ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. C'eſt la même chôſe *que s'enquérir.*

Enqueſter. Ce vèrbe étant joint avec une négative, ſans laquelle il n'a point ici d'uſage, ſignifie, Ne ſe ſoucier, ne craindre point, ſe moquer de tout ce qu'on peut faire & dire. Cet homme ne s'*enquête* de rien. Il ne s'*enquête* point de cela. Mol. Ce ſont des enfans ſans ſouci qui ne s'*enquêtent* de rien. Il eſt bas dans tous ſes ſens.

ENQUEſTEUR. ſ. m. Officiér qui a pouvoir de faire des enquêtes. *Inquiſitor, quæſitor.* Les Commiſſaires du Chaſtelet ſe qualifient Commiſſaires Éxaminateurs & *Enquêteurs.* Les Lieutenans Généraux ont traitté des Offices d'*Enquêteurs*, & les ont unis à leur charge. Ils ont été nommez d'abord *Enquêteurs*; on y ajouta enſuite le nom d'Auditeurs, & on les appella Auditeurs & *Enquêteurs*; & quelques-uns même diſoient Auditeurs ſeulement, eſtimant que ce nom renfèrmoit dans ſon énèrgie leur ancien tître d'*Enquêteurs.* De La Mare dit *Auditeurs Enquêteurs*, & traite de ces Officiérs, & de leur antiquité, leurs fonctions, leur nombre, leur érection &c. dans ſon Tr. de Pol. Liv. I. Tit. XI. c. 3. 4. Les anciens actes les appellent *Inquiſitores.* Il montre des *Enquêteurs* Conſeillers au Parlement, que les Intendants des Provinces, les Commiſſaires pour les réformes, ou pour affaires éxtraordinaires, & les Conſeillers de la Cour en commiſſion, prennent ce titre. Il appelle *Enquêteurs* de la foi, ceux que nous nommons Inquiſiteurs. Il dit que les Aſſeſſeurs, ou Conſeillers des Magiſtrats, étoient diviſez en deux claſſes; les uns nommez *Enquêteurs* ou Raporteurs, & les autres Regardeurs des Enquêtes, ou Jugeurs. Ceux qui étoient autrefois envoyez pour connoître des Abus qui ſe commettoient dans l'uſage ou l'éxploitation des bois, fûrent nommez *Enquêteurs* des forêts, *Inquiſitores foreſtarum.* Du Tillet appelle le Grand Maitre des eaux & forêts Grand Maitre *Enquêteur*, & Général Réformateur des eaux & forêts. Voyez P. I. p. 421. où il traite de cette Charge, qui ne fut créée que vèrs le commencement du XVe ſiécle.

Enquêteur, eſt auſſi l'Officiér qui tient le regiſtre des Enquêtes. *Inquiſitorum tabellarius, tabelli.* Pomey.

ENR.

ENRACINER. v. n. paſſ. Prendre racine. *Radices agere.* Les chênes ſont *enracinez* plus avant que les ormes. Les tulippes s'*enracinent* tous les ans de plus en plus, s'enfoncent dans tèrre, quand on n'a pas ſoin de les lever. Il n'a guères d'uſage au propre.

Enraciner, ſe dit plus ordinairement en chôſes morales, & ſignifie, Invétérer, faire une profonde impreſſion; prendre de profondes racines. *Accreſcere, augeſcere, inveteraſcere, corroborari.* Il ne faut pas laiſſer *enraciner* ce mal. On n'arrache pas aiſément les vieilles opinions qui ſont *enracinées* dans l'eſprit des peuples. Il faut tous les jours réſiſter à ſes amitiez, & à ſes avèrſions naturelles; garder ſon cœur des paſſions naiſſantes, & en arracher celles qui y ſont *enracinées.* Fl. Tant ce penchant eſt *enraciné* chez cèrtaines pèrſonnes du ſexe. Mlle L'Héritiér.

Enraciné, ée. part. & adj. *Inveteratus, inradicatus.* Porter une haine enracinée à quelqu'un. Vaug.

Ces mots viennent d'*inradicare.*

ENRAGEANT, ante. adj. Qui donne bien de la peine, du déplaiſir. On le met abſolument. Cela eſt *enrageant.* *Adigit ad inſaniam.*

ENRAGER. v. n. Être ſaiſi de la rage. *Rabie furere.* Les chiens ſont ſujèts à *enrager* dans la Canicule, quand ils manquent d'eau.

La morſure d'une bête *enragée* en fait *enrager* une autre, lui communique ſon venin.

Ce mot vient de *rabies*, comme qui diroit *rabie agi*, *agitari*, *corripi*.

Enrager, ſe dit figurément en chôſes morales, des tranſports de colère, & des paſſions violentes qui vont prêſque juſqu'à la fureur. Ce fanfaron *enrage* de ſe battre. Ce méchant Poëte *enrage* de faire des vèrs. Il *enrage* de tout ſon cœur de ne ſe pouvoir venger. Il *enrage* de voir favoriſer ſon rival. Cet homme eſt au déſeſpoir, il eſt *enragé*. Le mariage aſſemble ſouvent des pèrſonnes qui ſe font *enrager* toute leur vie. Bell.

> *Voyant la ſplendeur non commune*
> *Dont ce maraut eſt revêtu,*
> *Diroit-on pas que la fortune*
> *Veut faire* enrager *la vèrtu?* Gom.

Enrager, ſe dit auſſi en parlant des grands beſoins, des grandes peines & difficultez. Il *enrage* de faim, de ſoif, de chaud. Voilà un chemin fâcheux qui feroit *enrager* le Diâble. Cette affaire eſt ſi difficile, qu'elle me fait *enrager*. Ce fils eſt un frippon, qui fait *enrager* ſon père & ſa mère. Ce valèt vous obéira à la vérité, mais c'eſt en *enrageant*.

On dit provèrbialement qu'un homme n'*enrage* pas pour mentir; pour dire, que c'eſt un grand menteur. On dit qu'il a mangé de la vache *enragée*; pour dire, qu'il a bien ſouffèrt de la diſètte & de la fatiguë. On dit auſſi, Prendre patience en *enrageant*; pour dire malgré ſoi. On dit auſſi il *enrage* comme un Poëte qui entend mal réciter ſes vèrs.

Enragé, ée. part. paſſ. & adj. *Rabioſus*. L'homme qui a été mordu d'un chien *enragé*, a un viſage altéré, des yeux triſtes, le regard affreux, il écume quelquefois, & paroit toûjours tranſi de chagrin & de colère, ayant pèrdu la raiſon; il ſe jette ſur tous ceux qu'il rencontre pour les dévorer, & quoique ſon altération ſoit extrême, il aimeroit mieux mourir que de boire. Mém. de Trévoux.

On appelle une muſique *enragée*, celle qui ne vaut rien: un travail *enragé*, qui eſt grand & difficile. On appelle un chien *enragé*, tout méchant homme qui s'attache à nuire aux autres, à faire des cruautez.

Enragé, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement; comme lorſqu'on dit d'un homme fougueux & emporté, que c'eſt un *enragé*. Il ſe bat comme un *enragé*. Elle crie comme une *enragée*.

ENRAYER. v. act. Quelques-uns diſent *arrayer*. Paſſer une piéce de bois entre deux roüës d'un carroſſe, ou d'une charrette, ou les enlier avec une corde, pour empêcher qu'elles ne roulent, & retarder leur mouvement à la deſcente d'une montagne. *Rotas conſtringere*, *præpedire*.

Enrayer, ſignifie auſſi, Mettre les rais d'une roüë dans les moyeux & les jantes. *Radios canthis aptare*.

ENRAYEURE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des piéces de bois qui aboutiſſent à une eſpéce de centre, & s'éloignent en forme de rayons, ſoit dans les planchers plats, ou dans les combes & dômes. *Irradiatura*. Les *enrayeures* quarrées ſèrvent aux croupes des pavillons, & les rondes aux dômes. Les gouſſèts ſe mettent dans les *enrayeures* d'un entrait à l'autre. Les *enrayeures* & doubles *enrayeures* ſont tous les entraits des fèrmes d'aſſemblage.

ENREGIſTREMENT. Action par laquelle on enregître, ou vérifie quelque patente en Cour Souveraine. *Relatio in acta*. On s'eſt oppoſé à l'*enregiſtrement* & à la vérification de telles patentes. Pluſieurs prononcent encore l'*s* de ce mot & du ſuivant.

ENREGIſTRER. v. act. Décrire dans un regître, y inſérer quelque chôſe pour empêcher qu'elle ne ſe pèrde. *Referre in acta*, *in actis perſcribere*. Les Édits, les lettres patentes & pluſieurs Bulles s'*enregitrent* au Parlement. Tous les arrêts & ſentences, & les délibérations publiques, s'*enregitrent*, ſe gardent dans des regîtres. Les Procureurs doivent avoir des regîtres pour *enregitrer* leurs exploits & préſentations, pour écrire l'argent qu'ils reçoivent des parties. Les Priviléges s'*enregitrent* par le Syndic des Libraires ſur le Livre de la Communauté.

Enregiſtré, ée. part. paſſ. & adj. *Relatus in acta*.

Le mot d'*enregiſtrer* ſe trouve dans l'Auteur de la vie de S. Loüis. C'eſt la prémière fois qu'il en eſt fait mention dans nos Archives, ou ailleurs, & il étoit alors très-nouveau. Avant le régne de ce Prince l'on écrivoit les Actes ſur des peaux entières, & ſouvent même ſur pluſieurs de ces peaux couſuës les unes avec les autres. On les rouloit enſuite, comme autrefois les livres, & aujourd'hui les cartes de Géographie; & lorſque pour rendre un acte authentique on étoit obligé de le faire inſinuer dans le dépôt public de la juriſdiction, comme cela arrivoit très-ſouvent, l'on ne ſe ſèrvoit point du mot d'*enregiſtrement*, qui n'étoit point encore en uſage, mais on diſoit que l'acte avoit été mis ou dépoſé au nombre des actes publics, *depoſitus inter acta*. Étienne Boileau, Prévôt de Paris ſous Saint Loüis, fut le prémier qui fit écrire en cahiers les Actes de ſa Juriſdiction: il commença par une compilation de tous les anciens Réglemens de Police. D'autres firent auſſi de ſemblables compilations, ou recüeils, leſquels parceque ce n'étoient que des piéces tirées d'ailleurs, donnèrent commencement au nom de Regiſtre, du Latin *Regeſtum*, *quaſi iterùm geſtum*, d'où vient les mots d'*enregiſtrer* & d'*enregiſtrement*, pour dire, mettre dans ces Regiſtres, mettre au nombre des Actes publics, dont les compilations s'appelloient Regiſtres. *De la Mare*, *Tr. de Police L. I. Titre XV. c. 2.*

ENRhUMER. v. act. & neut. Qui cauſe, qui donne le rhume. *Inducere gravedinem*. Le paſſage du froid au chaud eſt ce qui *enrhume*. Quand on ſe dégarnit trop tôt, on eſt en danger de s'*enrhumer*. Ce Prédicateur s'eſt *enrhumé* à force de crier contre les vices. Le vent coulis *enrhume* les hommes.

Enrhumé, ée. part. On eſt *enrhumé* tantôt de la gorge, tantôt du cèrveau, tantôt de la poitrine.

On dit auſſi en Muſique, un ton *enrhumé*.

Ces mots viennent du Grèc ῥεῦμα, *fluxion*.

ENRICHEMONT. ſubſt. m. Bourg, ou petite ville de France dans le Bèrry: On la nomme autrement Boiſbelle; mais ce nom n'eſt point dans l'uſage ordinaire, & ne ſe dit jamais, quoiqu'il ſe trouve dans quelques Auteurs. Il eſt ſitué à cinq lieuës de Bourges du côté du nord. Ce bourg a titre & les droits de principauté, & l'on dit, la Principauté d'*Enrichemont*. Elle appartient à la Maiſon de Bèthune Sully.

ENRICHIR. v. act. Rendre riche. *Ditare*, *locupletare*. Le trafic des Indes a *enrichi* la Hollande. L'avidité des avâres eſt ingénieuſe à inventer les moyens de s'*enrichir*. Les grandes rivières *enrichiſſent* les Provinces qu'elles travèrſent. Les Fèrmiérs du Roi s'*enrichiſſent* en peu de tems. Il eſt impoſſible d'*enrichir* ce prodigue.

Enrichir, ſignifie auſſi, Rendre de plus grande valeur. *Ornare*, *inſignire*. Il lui a donné ſon portrait, qu'il a fait *enrichir* de diamans. Ce livre eſt *enrichi* de figures.

Enrichir, ſe dit figurément en chôſes morales; & ſignifie, Embellir, orner, rendre plus abondant. *Amplificare*, *excolere*, *decorare*. Il a *enrichi* ſon eſprit de toutes ſortes de belles connoiſſances. Elle n'a travaillé qu'à *enrichir* ſon âme. Patru. Cet Ouvrage eſt *enrichi* de pluſieurs nouveaux Traittez, paſſages, hiſtoires, &c. On dit auſſi, *enrichir* une langue, qu'une langue *s'enrichit*, quand on met de nouvelles expreſſions en uſage. Horace a dit, *Cum lingua Catonis & Enni ſermonem patrium ditaverit, &c.*

Enrichi, ie. part. *Ditatus*.

ENRICHIſSEMENT. ſ. m. ſe dit tant au propre qu'au figuré, des embelliſſemens, des ornemens qu'on ajoûte à quelque chôſe. *Illuſtratio*, *ornamentum*. Les dorures, les broderies, ſont les *enrichiſſemens* qu'on met aux meubles, aux habits. Il y a des ſujèts ſi bas, ſi ſtériles, qu'ils ne peuvent recevoir aucuns *enrichiſſemens*. Cette piéce peut ſèrvir à l'*enrichiſſement* de nôtre Hiſtoire. Abl.

EN-RIMMON. ſ. m. Nom de lieu. *Enrimmon*. C'étoit une Ville de la Tribu de Juda. 2. L. d'Eſdr. XI. 29. Joſué ſemble en faire deux villes, *En* & *Rimmon*, Ch. XV. v. 32. mais Joſ. XIX. 7. & 1. des Paral. IV. 32. on lit en un mot עין רמון, *Enrimmon*.

Ce nom ſignifie fontaine de la grenade ou du grenadier. עין, *En*, fontaine; רמון, *Rimmon*, grenade, ou grenadier: apparemment qu'il y en avoit eû là quelques-uns, auprès de la fontaine qui y étoit.

EN-ROGEL. ſ. m. Nom de Lieu dans la Tribu de Juda. Joſ. XV. 7. La Vulgate traduit *la fontaine Rogel*. La Paraphrâſe Chaldaïque, *la fontaine du foulon*. Car רוגל, *Roghel*, vient de רגל, *reghel*, pied, & רגל, *raghal*, fouler aux piéds; & delà, diſent les Rabins Schélomoh Jarkhi & David Kimhhi, le participe רגל, *Roghel*, ſignifie un foulon, parce qu'il foule les draps avec les piéds.

ENRÔLLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on enrôlle. *Conſcriptio*, *adſcriptio*, *relatio in album*, *in indicem*. Il s'eſt fait un grand *enrôllement* de ſoldats en telle Province.

ENRÔLLER. v. act. Mettre ſur un rôlle, ſur un état, ou une liſte de pluſieurs pèrſonnes de même condition, & qui ſont dans le même engagement. *Conſcribere*, *referre in indicem*. On le dit particulièrement des ſoldats qui s'engagent à ſèrvir le Roi. Ce Capitaine lève des ſoldats, il en a *enrôllé* dix aujourd'hui. Il faut qu'un ſoldat marche quand il eſt *enrôllé*. Les Romains ne s'*enrôlloient*, & n'entroient dans la milice qu'à l'âge de 17 ans.

Enrôller, ſe dit auſſi figurément des autres engagemens que l'on prend. Vous êtes donc *enrôllé* au ſervice de cette belle. Souvenez-vous que vous êtes *enrôllé* par le baptême dans la milice de Jeſus-Chriſt. Du Pin.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *enrôllé* dans une Confrairie, *no-*

men

men dedit; pour dire, qu'il eſt écrit ſur les regitres. Guſman d'Alfarache parle d'un regitre où on *enrôlle* les ſots qui ont fait quelque chôſe conforme à l'Edit des ſottiſes qui y eſt mentionné. Ce mot eſt compoſé de *rôlle*, & vient du Latin *irrotulare*. Mén.

Enrôlé, ée. part. paſſ. & adj. *Conſcriptus*, *adſcriptus*.

ENROUEMENT. ſ. m. Difficulté de parler provenant de quelque fluxion. *Raucitas*, *ravis*. Il n'eſt pas encore guéri de ſon *enroüement*.

ENROUER. v. act. Gâter, altérer ſa voix, & la rendre plus rauque & moins nette. *Ravim afferre*, *vocem raucam facere*. Le broüillard, le ſerein l'a *enroüé*. La contention avec laquelle il a diſputé, l'a ſi fort *enroüé*, qu'on ne l'entend plus. Il ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Il s'eſt *enroüé* à force de crier. *Ravim contraxit*.

> *Jamais Docteur armé d'un argument frivole*,
> *Ne s'enroüa chez eux ſur les bancs de l'Ecole*. Boil.

Enroüé, ée. part. Ce mot vient du Latin *raucus*, d'où vient le vèrbe *raucire*.

On dit provèrbialement d'un homme *enroüé*, qu'il a vû le loup. *Vox quoque Mœrim Jam fugit ipſa: lupi Mœrim videre priores*. Virgile.

On dit auſſi, *enroüé* du cri de cèrtains animaux; par éxemple, de celui des grenoüilles, dans la Batracomyomachie, Pallas dit,

> *Un jour, je m'en ſouviens, ſortant d'un grand carnage*,
> *J'eus beſoin de repos, mais ce peuple maudit*
> *Par ſes cris* enroüez *tellement m'étourdit*,
> *Que laſſé que j'étois, pendant la nuit entière*
> *Je ne pus repoſer, ni fermer la paupière*. N. Ch. de Vers.

ENROUILLER, S'ENROUILLER. v. act. Faire venir de la roüille, ſe charger de roüille. *Rubigine vitiare*, ou *vitiari*. Le fèr & le cuivre *s'enroüillent* à l'eau; *ferruginem*, *æruginem contrahunt*. L'air humide *enroüille* les armes.

Ce mot vient du Latin *rubigo*, *rubiginoſus*.

Enroüiller, ſe dit figurément en Morale, du courage, de l'eſprit, qui *s'enroüillent* dans la paix & dans la fainéantiſe, faute de leur donner de l'éxercice; c'eſt à dire, ſe relâchent & s'abatardiſſent. *Hebeſcunt*, *marceſcunt*. Je viens d'un païs où mon eſprit s'eſt fort *enroüillé*. Voit. L'imagination *s'enroüille* faute d'éxercice.

Enroüillé, ée. part. paſſ. *Rubigine infectus*, *exeſus*, *rubiginoſus*.

ENROULEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Helix*, *ſpira*, *implicatio*. Il ſe dit de tout ce qui eſt contourné en ligne ſpirale; comme l'*enroulement* d'un pilièr butant en conſole.

Enroulemens de partèrre, ce ſont des platebandes de buis, ou de gazon, contournées en ligne ſpirale. Les Jardiniérs les appellent *rouleaux*.

ENROULER. v. act. *Implicare*, *involvere*. Rouler une chôſe dans une autre.

ENRUË. ſ. f. Tèrme d'Agriculture & de labourage. Une *enruë* eſt un ſillon fort large, & compoſé de pluſieurs rayes de tèrres relevées par la charruë. *Sulcus altior & latior*. On dit, labourer en *enruë*. Cette tèrre eſt toute en *enruës*. Liger.

ENS.

ENS. ſ. m. Petite ville de la haute Autriche, en Allemagne. *Enſia*, *Anaſſus*, *Aniſus*. Elle eſt ſur la riviére d'*Ens*, environ à une lieuë du Danube, & à cinq de la ville de Lintz, du côté du levant. Maty.

Ens. ſubſt. maſc. Riviére d'Allemagne. *Anaſſus*, *Aniſus*. Elle prend ſa ſource près de Saint Weit, dans l'Archevêché de Saltzbourg, travèrſe une partie de la Stirie, baigne Steis, & *Ens* dans l'Autriche, & peu après ſe décharge dans le Danube. Maty.

Ens. ſ. m. Petite Iſle du Zuiderzée. *Enſa*. Quelques Géographes eſtiment que l'iſle d'*Ens* & celle d'Urk ſont l'iſle des Anciens Friſons, que l'on appelloit *flevo*, & *fletio*, & qui étoient des iſles, non pas de la mèr, mais d'un grand lac nommé *flevo*, qui étoit où eſt aujourd'hui le Zuiderzée.

ENSABATÉ, ée. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Sabatatus*, *Inzabattatus*, dans le Concile de Tarragône tenu l'an 1242; *Inſabbatus* dans Gropper, cité par Du Cange. Les *Enſabattez* étoient une ſecte d'hérétiques Vaudois qui s'éleva dans le XIIIe ſiécle, ou un nom qui fut donné à ceux des Vaudois qui prétendoient être dans une plus grande pèrfection, comme Pratéole l'inſinuë en parlant de ces hérétiques. Le Concile de Tarragône, dont nous avons parlé, ſemble montrer que ce nom, ou cette ſecte, ont plus de cours en Eſpagne qu'ailleurs. Nous y apprenons qu'ils enſeignoient qu'il n'étoit jamais pèrmis de jurer, qu'on n'étoit point obligé d'obéïr aux puiſſances, ni Eccléſiaſtiques, ni ſéculières; qu'on ne devoit jamais condamner pèrſonne à des peines corporelles, ou inflictives.

Ce nom, ſelon Pratéole, vient de ce que les plus parfaits des Vaudois portoient une marque ſur le haut de leurs ſouliérs, qu'ils appelloient *Sabbates*. C'étoit apparemment ce que nous appellons encore aujourd'hui *Savates*, c'eſt à dire, méchans ſouliers, vieux & uſez; ou bien de l'Eſpagnol *çapato*, ſoulièr; car ce que dit Du Cange, que ce nom vient de *Sabot*, parcequ'ils ne portoient que des ſabots, eſt moins probable.

ENSABLER. v. act. Faire échoüer ſur le ſable. *Implicare ad ſabuleta*, *ad arenæ cumulos*, *illidere navim arenis*. Comme la riviére étoit baſſe, le Batelièr nous *enſabloit* à tous momens. Nôtre bateau s'étoit *enſablé*. *Ad arenæ cumulos adhæſerat*.

ENSACHER. v. act. Mettre dans un ſac, emplir un ſac. *Sacco includère*, *concludere*. Chez les grands Tréſoriers on voit des écus en monceaux qui ne ſont point *enſachez*. Il faut *enſacher* ce blé, ces poix, pour les porter vendre au marché.

Enſaché, ée. part. paſſ. & adj. *Concluſus ſacco*.

ENSADE. ſ. m. Arbre qui ſe trouve en l'Iſle de Lovando dans la baſſe Éthiopie, & qui eſt une eſpéce de figuier d'Inde que les Portugais appellent l'*arvore de raix*, c'eſt-à-dire, l'arbre de racine. Son tronc, qui eſt fort haut, & ordinairement de trois braſſes d'épaiſſeur, pouſſe des rameaux de tous côtez, qui étant encore jeunes, ſe diviſent en pluſieurs branches. Quelques-unes de ces branches tombant juſqu'à tèrre y prennent racine, & pouſſent un autre tronc, d'autres branches, d'autres filamens, ceux-ci d'autres, & ainſi de ſuite; en ſorte qu'un de ces arbres occupe quelquefois une étenduë de mille pas de circuit. Les plus hautes branches, de même que les plus baſſes, tiennent à la tèrre par ces ſortes de filamens, & cela fait une touffe de bois & de feuilles que le ſoleil ne ſçauroit pèrcer, & qui repouſſe la voix comme un écho. Les feuilles reſſemblent à celles du coignaſſiér, & ſont vèrtes au dehors, blanches & lanugineuſes au dedans. Le fruit paroît lorſque la fleur eſt tombée, & ſort d'entre les feuilles des jeunes rameaux, comme font les figues. Il eſt gros comme le poûce, & rouge par dedans & par dehors. Les païſans teillent la prémiére écorce de cet arbre, & en tirent une eſpéce de chanvre, dont ils font des étoffes groſſières. L'*enſade* croît auſſi fort bien aux environs de Goa, & en d'autres endroits des Indes. On en fait des pavillons pour prendre le frais, en coupant les rejettons, & les petites branches qui embarraſſent la tèrre. Quelques-uns appellent cet arbre *euxenda*, ou *enſandra*, & les Siamois *co-paï*.

ENSAFRANER. v. act. Teindre en ſafran. *Croco inficere*, *tingere*. Pomey. Il eſt éffacé dans les additions du Dictionnaire de l'Académie. Éffectivement on ne s'en ſert guères, peut-être parceque on n'en a pas beaucoup d'occaſion.

ENSAISINEMENT. ſ. m. Forme de nantiſſement; notification qu'on fait au Seigneur féodal d'un contrat d'acquiſition d'un héritage mouvant de lui. L'*enſaiſinement* ſe met à la marge du contrat. On doit douze deniers pour cet *enſaiſinement*.

ENSAISINER. v. act. Recevoir l'éxhibition d'un contrat d'acquiſition d'un héritage dépendant de ſa Seigneurie. Un Seigneur ne peut plus prétendre de droits ſeigneuriaux du paſſé, depuis qu'il a *enſaiſiné* un contrat. Le Seigneur ne peut pas obliger à faire *enſaiſiner* un contrat. Autrefois *enſaiſiner* ſignifioit ſeulement *mettre en poſſeſſion*.

ENSANGLANTER. v. act. Rendre ſanglant; couvrir de ſang. *Cruentare*, *oblinire ſanguine*, *cruore tingere*. Il lui eſt venu un ſaignement de nez qui a *enſanglanté* ſon linge, ſes habits.

Enſanglanter, ſe dit auſſi en parlant des meurtres, des carnages. Hérode a *enſanglanté* ſes mains du ſang des innocens. Ce Prince fut débonnaire, il ne voulut point *enſanglanter* ſon régne.

> *Oui, ſans frémir, j'irai dans ſon pèrfide cœur*,
> *Moi-même* enſanglanter *l'image de ma ſœur*. Corn.

Enſanglanter. Ce mot, quand il eſt queſtion de Tragédie, veut dire, Faire mourir ſur le théâtre le Héros de la piéce. C'eſt une régle du Poëme Dramatique, qu'il ne faut point *enſanglanter* la ſcéne. *Nec pueros coram populo Medea trucidet*. Hor.

Enſanglanté, ée. part. paſſ. & adj. *Cruore tinctus*.

> *Eſſuyons ce fèr* enſanglanté,
> *De crainte qu'il ne ſoit gâté*. Opéra de Cad.

Enſanglanté, en tèrmes de Blaſon ſe dit du pélican, & autres animaux ſanglans.

ENSEIGNE. ſ. f. Signe, marque publique & évidente qu'on met en quelque endroit pour trouver quelque pèrſonne, ou quelque chôſe. *Signum*, *inſigne*. Les Marchands mettent une *enſeigne* à leurs boutiques, afin qu'on les reconnoiſſe. Ils enveloppent leurs marchandiſes dans une image de leur *enſeigne*. Ils payent

payent un droit au Voyer pour pôſer leur *enſeigne*, pour changer d'*enſeigne*. Les armoiries des nouvelles maiſons ſont la plus grande partie les *enſeignes* de leurs anciennes boutiques. Ménage. Quand on vend un logis, pour le déſigner on dit, où pend pour *enſeigne*, &c. Il eſt déffendu aux Marchands & aux Artiſans de changer ou d'uſurper les *enſeignes* ou les marques les uns des autres.

Ce mot vient de *inſigne*. Nicod.

Enseigne, eſt auſſi un ſigne militaire ſous lequel ſe rangent les ſoldats, ſelon les différens corps dont ils ſont, ou les différens partis qu'ils ſuivent. *Militare ſignum, vexillum*. Les *enſeignes* des Chinois ſont des queuës de cheval. Celles des Européans ſont des drapeaux de taffetas de divèrſes figures, couleurs, armes & déviſes. Xénophon dit que les Pèrſes portoient pour *enſeigne* une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval ailé, ou Pégaſe, dans les leurs; les Athéniens une choüette, les Meſſéniens la lettre Grècque M; les Lacédémoniens le Λ. Les Romains ont eû divèrſes *enſeignes*, de la louve, du Minotaure, d'un cheval, d'un ſangliér, juſqu'à ce qu'ils s'arrêtèrent à l'aigle, la ſeconde année du Conſulat de Marius. En ce ſens on dit qu'un homme combat ſous les *enſeignes* d'un autre; pour dire, qu'il eſt de ſon parti, qu'il marche ſous ſes *enſeignes*. Cette garniſon eſt ſortie tambour battant, & *enſeignes* deployées. Quand on remarque des *enſeignes* militaires ſur les médailles des Colonies Romaines, cela marque une Colonie peuplée de vieux ſoldats. *Enſeigne* a ſignifié autrefois un cri de guèrre qui ſervoit à raſſembler les troupes dans la mêlée, & à leur enſeigner le drapeau ſous lequel elles devoient ſe ranger. On diſoit crier ſon *enſeigne*, pour dire, faire ſon cri.

Enseigne, en tèrmes de Marine, ſe dit du pavillon que l'on arbore ſur la poupe. L'*enſeigne* de poupe eſt un drapeau qu'on met à l'arrière du vaiſſeau, pour marquer qu'il eſt d'une telle nation. En France l'*enſeigne* de poupe des vaiſſeaux de guèrre eſt blanche, & celle des vaiſſeaux marchands eſt bleuë. Le bâton d'*enſeignes*.

Enſeignes de pièrreries, ſe dit d'un ornement où pluſieurs pièrreries ſont enchâſſées. *Monile ſtructile ex adamantibus, ex gemmis adamantes umbilicati compactiles*. C'étoit autrefois une eſpéce d'aigrette qu'on portoit au chapeau.

Enseignes, au pluriel, ſe dit des preuves, des titres de quelque chôſe, du mérite d'une affaire. *Argumentum, documentum*. Cet homme eſt noble à bonnes *enſeignes*, il a bien des titres pour cela. Si on l'a fait Maréchal de France, c'eſt à bonnes *enſeignes*, il l'a bien mérité, il a bien ſervi. *Non injuriâ, jure ac merito*.

Enseignes, ſe dit auſſi des marques qu'on ſe donne réciproquement pour connoître la vérité d'une chôſe, pour n'être point trompé. Je vous ai vû en telle occaſion, aux *enſeignes* que vous y fûtes bleſſé; *& quidem, & eo quidem argumento* &c. Ne donnez point ce dépôt qu'à ceux qui le viendront demander à telles & telles *enſeignes*. Je crains qu'on ne le viénne prendre à fauſſes *enſeignes*. *Falſo nomine*. Vous ne m'avez pas donné de bonnes *enſeignes*. Un homme inconnu me vient demander à fauſſes *enſeignes*. Bussi. J'ai vû M. qui ſe portoit fort bien; aux *enſeignes* qu'il me demanda un jugement pour un cavaliér qu'il répétoit. Id. Avec ces *enſeignes* je donnerai aſſez à entendre qui elle eſt. Voit.

Enseignes. Ce mot au plurier ſe dit encore pour les armes d'un peuple, d'une nation. Il porta nos *enſeignes* au delà de l'Elbe. *Signa, arma*. Ablanc.

Enseigne. ſ. m. ſignifie auſſi un Officiér d'Infanterie qui porte l'enſeigne, le drapeau; *ſignifer, vexillifer*; il doit le garder dans les combats, & s'il eſt tué le Capitaine porte le drapeau à ſa place. Dans les Compagnies Suiſſes il y a un *Enſeigne*, & un *Porte enſeigne* qui eſt ſous lui. Dans les autres corps il n'y a que deux *enſeignes* par Régiment. Un *Enſeigne* Colonel. Dans le Régiment des Gardes il y a un *Enſeigne* par Compagnie. Il y a auſſi des *Enſeignes* dans la Cavalerie. Dans les Gardes du Corps il y en a trois par Compagnie; dans les Gendarmes un *Enſeigne* & un Guidon; dans les Mouſquetaires un *Enſeigne* & un Cornette. Il y a auſſi des *Enſeignes* ſur les vaiſſeaux, en général, & tant ſur mèr que ſur tèrre. L'*Enſeigne* eſt un Officiér major qui obeït au Lieutenant, & qui a par ſubordination, & en ſon abſence, les mêmes fonctions que lui.

Enseigne, ſe dit auſſi de la charge, auſſi bien que de l'Officiér. Il a vendu ſon *enſeigne*.

Enseigne, s'employe auſſi figurément pour marquer la profeſſion, ou l'occupation de quelqu'un. On ne paſſe point dans le monde pour ſe connoître en vèrs, ſi l'on n'a mis l'*enſeigne* de Poëte; ni pour habile en Mathématique, ſi l'on n'a mis l'*enſeigne* de Mathématicien. Mais les honnêtes gens n'ont point d'*enſeigne*: ils ſont de tout. Le Ch. de M.

Enseigne, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme eſt logé à l'*enſeigne* de la lune, qu'il a couché à l'*enſeigne* de la belle étoile; pour dire, qu'il n'avoit point de logis, qu'il a couché dehors. *Sub dio*. On dit auſſi d'un méchant portrait, d'un méchant tableau, qu'il eſt bon à faire une *enſeigne* à bière, parceque ces ſortes d'*enſeigne* ſont toujours très mal faites.

ENSEIGNEMENT. ſ. m. Ce qu'on montre, ce qu'on apprend aux autres, inſtruction que l'on donne; précepte. *Documentum, inſtitutio*. Cet enfant a bien profité des *enſeignemens* de ſon Maître, il a bien retenu ſes *enſeignemens*. Il eſt un peu vieux.

Enseignemens, ſe dit auſſi des titres, des preuves; des marques qu'on donne de quelque chôſe. Cette partie a juſtifié ſon droit par de bons titres, & *enſeignemens*. On a fait un vol ſignalé, & on a publié monitoire pour en avoir quelques preuves ou *enſeignemens*.

ENSEIGNER. v. act. Indiquer, apprendre à quelqu'un une chôſe qu'il ignoroit. *Docere, commonſtrare*. Saül alla chèrcher Samuel, afin qu'il lui *enſeignât* où il pourroit trouver les âneſſes de ſon père. L'étoile *enſeigna* aux Mages le chemin de Bethléem. Quand ils l'eurent perdu de vûë, ils s'adreſſèrent à Hérode, afin qu'il leur *enſeignât* où étoit le Roi des Juifs. Les Anciens nous ont *enſeigné* le chemin pour pénétrer dans les ſciences.

Ce mot vient, ſelon Saumaiſe, de *inſinuare*, dont les Latins ſe ſont ſèrvis en cette ſignification. Ménage croit qu'il vient de *inſignare*, qu'on a fait de *ſignum*.

Enseigner, ſignifie auſſi, Inſtruire; montrer quelque art ou ſcience qu'on ſçait. Les Maîtres d'École *enſeignent* à lire & à écrire aux enfans. Les Prêtres leur *enſeignent* le Catéchiſme. Les Régens, les Profeſſeurs, leur *enſeignent* les Humanitez, la Philoſophie. Il y a des Maîtres qui *enſeignent* le Droit, les Mathématiques, les Arts, à danſer, à voltiger, à peindre, à chanter, &c. C'eſt une bonne œuvre d'*enſeigner* les ignorans. On dit auſſi, les Stoïques *enſeignent*; c'eſt-à-dire, font profeſſion d'une telle doctrine. *Enſeigner* la vèrtu ſans la pratiquer, c'eſt une vanité de Philoſophe: la pratiquer ſans l'*enſeigner*, c'eſt une dévotion loüable; mais ſtérile. Fl.

On dit provèrbialement, que les animaux nous *enſeignent* à vivre; pour dire, que les Sçavans peuvent apprendre des ignorans. On dit auſſi, que la nature nous *enſeigne* nôtre devoir.

Enseigné, ée. part. paſſ. & adj.

ENSEL. Tèrme de Chirurgie. On appelle cautère *enſel*, un cautère qui a la pointe faite comme celle d'une épée.

Le nom d'*enſel* vient du Latin *enſis*, *épée*.

ENSEILÉ, ée. adj. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui eſt difficile à bien ſeller. Les chevaux *enſellez* ſont relevez de cou & de tête, & ont les reins bas, c'eſt pourquoi ils couvrent bien leur homme.

Enseilé, eſt auſſi par métaphore un Tèrme de Marine. On appelle un vaiſſeau *enſellé*, celui dont le milieu eſt bas, & les deux extrémitez relevées, comme ſont les gondoles de Veniſe, qui ſont relevées de l'avant & de l'arrière, en ſorte que leurs précintes paroiſſent plus arquées ou courbées que celles d'un autre vaiſſeau. C'eſt de là qu'un vaiſſeau *enſellé* s'appelle auſſi vaiſſeau gondolé.

ENSEMBLE. adv. L'un avec l'autre. *Unà, ſimul, pariter*. Aller tout *enſemble*, c'eſt-à-dire, Aller de compagnie. On diſoit autrefois *enſemblement*. Mêler tout *enſemble*, c'eſt-à-dire, Mêler l'un avec l'autre. Ce ſont des pèrſonnes diſcrètes, & vous pouvez ici vous expliquer *enſemble*. Mol. Ils ſont ſortis *enſemble*. Corn. Acheter tout *enſemble*, c'eſt-à-dire, en tâche & en bloc. Cicéron eſt tout *enſemble* bon Orateur & bon Philoſophe, *juxtà, æquè*. Il eſt difficile d'allier *enſemble* le monde & la vèrtu. Nic. Ces deux piéces vont *enſemble*, c'eſt-à-dire, ne ſe ſéparent pas.

Ce mot vient de *in* & *ſimul*. Men.

Ensemble, en tèrme de Manége, ſe dit d'un cheval qui en marchant approche ſes piéds de dèrrière de ceux de devant, en ſorte que le devant eſt légér, & que les hanches ſoutiennent en quelque manière ſes épaules. On dit, mettre bien *enſemble* un cheval, le mettre bien ſous lui, quand on le met ſur les hanches.

Ensemble. ſ. m. Tèrme de quelques Arts. Il ſe dit d'un ouvrage pris & conſidéré tout entiér, & non pas par parties. On dit en Architecture, l'*enſemble* d'un bâtiment, pour en ſignifier la maſſe; & quelquefois auſſi pour marquer la proportion relative des parties au tout. Tous ces corps de logis font un très-bel *enſemble*.

En Sculpture on dit, Pour juger bien d'un ouvrage, d'une ſtatuë, Il faut d'abord éxaminer ſi l'*enſemble* en eſt bon, par une juſte proportion des parties.

On dit tout de même en peinture tout *enſemble*. Le tout *enſemble* d'un tableau eſt l'harmonie qui réſulte de la diſtribution des objèts

jèts qui le compôſent ; cette peinture, ce tableau eſt beau partie à partie, mais le tout *enſemble* y eſt mal entendu. P. Meneſtrier.

ENSEMENCER. v. act. Jetter de la ſemence ſur des tèrres labourées, & en ſaiſon convenable, pour les faire rapporter. *Sementem facere, conſerere.* La recolte appartient à ceux qui ont *enſemencé* les tèrres. Quelques Fèrmiérs les reçoivent toutes *enſemencées*.

Ensemencé, ée. part. paſſ. & adj. *Conſitus.*

On dit auſſi au figuré de l'eſprit d'un jeune homme à qui on donne de bonnes inſtructions, que c'eſt une tèrre qui a été bien *enſemencée*.

ÉN-SÉMÈS. ſ. m. Nom propre de lieu. *En-ſemes*, ou *En-Schemeſch.* C'eſt-à-dire, la Fontaine du Soleil : c'étoient des eaux qui étoient ſur les confins des Tribus de Juda & de Benjamin. *Joſ. XV. 7.*

ÉNSISHEIM. ſ. m. que nous prononçons *Incizin.* Ville de la haute Alſace, dont elle étoit autrefois capitale. *Enſisheimum.* Elle eſt ſur la rivière d'Ill, à quatre lieües de Briſach, du côté du midi. Maty. M. Corneille dit *Ensheim* ou *Enſisheim* ; mais je ne trouve point Ensheim ailleurs.

ENSErRER. v. act. Ce mot vieillit. Il ſignifie, Enfèrmer, contenir dans quelque enceinte. *Claudere, condere, abdere, recludere.* La mèr *enſerre* tout le globe tèrreſtre. La tèrre *enſerre* dans ſes flancs bien des tréſors ; c'eſt-à-dire, ils y ſont enfèrmez. Ce divin Eſprit, que rien n'*enſèrre*, vôle par tout. Voit. De ce que le ciel *enſerre* il n'eſt rien qui [illegible]t ſans amour. Id.

Autrefois on diſoit *enſerré* pour *empêché*, qui eſt en peine.

ENSEVELIR. v. act. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un ſuaire, pour lui donner enſuite la ſépulture dans la tèrre. *Sepelire.* C'eſt un acte d'humanité d'*enſevelir* les morts. Tobie & quelques autres Hébreux ont montré un grand zêle pour *enſevelir* les morts. Laiſſez aux morts le ſoin d'*enſevelir* leurs morts. Port-R.

Ensevèlir, ſignifie auſſi, Entèrrer un mort. *Inhumare, inferre, mandare tèrra.* Les Chrétiens *enſeveliſſent* leurs morts, les entèrrent. Les Romains & les Orientaux les brûloient, au lieu de les *enſevelir*. On a dit autrefois en ce ſens, *enſepulturer*.

Ensevelir, ſe dit auſſi en parlant des corps abîmez, abſorbez, ou péris. *Abſorbere, haurire.* Tout cet é[illegible]age a été *enſeveli* dans les ondes avec le vaiſſeau & les mar[illegible]andiſes. Cette ville a *enſeveli* tous ſes habitans ſous ſes ruines par un tremblement de tèrre. Un bon citoyen ſe doit *enſevelir* ſous les ruines de ſa patrie. L'Infidélle tremble à l'approche de vos flotes, & croit ſe voir *enſeveli* ſous les ruines de ſes Moſquées. Bourdal.

Ensevelir, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, abolir, pèrdre, plonger. *Abolere, immergere, opprimere, obruere.* Les plus grandes actions ſont avec le tems *enſevelies* dans un profond oubli. Sa gloire a été *enſevelie* avec lui. Il faut *enſevelir* la mémoire des grands crimes. La piété eſt comme étouffée, & *enſevelie* ſous la pompe des cérémonies. Cl. Sa raiſon étoit étouffée, & *enſevelie* dans le vin. Combien y a-t-il de véritez qui ſont cachées, & comme *enſevelies* dans l'Écriture ? Nic.

Ces tréſors dont le Ciel voulut vous embellir,
Les avez-vous reçus pour les enſevelir ? Rac.

On dit auſſi qu'un homme eſt *enſeveli* dans un profond ſommeil, quand il dort pronfondément. On le dit auſſi dans une grande léthargie. On dit auſſi de celui qui s'enfèrme dans un hèrmitage, ou qui ſe retire du monde, qu'il ſe va *enſevelir* dans la ſolitude. Ablanc. Il ne faut pas *enſevelir* un beau ſecrèt, le cacher ſi bien, qu'on le laiſſe pèrdre.

Enseveli, ie. part. paſſ. & adj. *Sepultus, immerſus.*

Alors dans le plaiſir ſon cœur enſeveli ;
Ne prêtoit à ſes yeux qu'un regard affoibli.

ENSEVILLEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Ce mot ſe prend pour l'appui d'une fenêtre au deſſus de trois piéds : c'eſt pourquoi on dit qu'une fenêtre eſt à 5, 7, ou 9 piéds d'*enſevillement*.

ENSOIGNANTES, ancien tèrme, qui ſignifioit concubines, Chron. de Flandr. chap. 23. Cet Empereur *Frédéric* II. tint pluſieurs femmes *enſeignantes*, [illegible].

ENSORCELEMENT. ſ. m. Charme, maléfice qu'on a jetté ſur quelqu'un par art magique, par ſortilége. *Faſcinatio, incantatio, veneficium.* Les païſans appellent *enſorcelemens*, les maladies de langueur que les Médecins ne peuvent guérir.

Ce mot ſe dit auſſi figurément pour un entêtement opiniâtre, une èrreur, une ſéduction d'eſprit. *Error, deceptio.* L'on ne peut faire aucun cas de ce qui diſparoît avec tant de promptitude, ſans un véritable *enſorcelement*. Ab. de la Tr.

ENSORCELER. v. act. Jetter un ſort ou un maléfice ſur quelqu'un. *Faſcinare, incantare.* Quand il arrive quelque maladie aux païſans, ou à leurs beſtiaux, dont on ne peut découvrir la cauſe, ils diſent qu'ils ont été *enſorcelez*. Je vous prie, Madame, de ne point accabler un miſérable de reproches ; aſſurément je ſuis *enſorcelé*. B. Rab.

On dit auſſi d'un homme qui eſt fort amoureux d'une femme, qui en eſt tellement coëffé qu'elle le gouvèrne abſolument, qu'elle l'a *enſorcelé*.

Un ſoir que j'attendois la belle,
*Qui depuis deux ans m'*enſorcelle. Voit.

Ensorcelé, ée. part. paſſ. & adj. *Faſcinatus.*

Aux rubis enchantez, à l'or enſorcelé,
Un feu prompt & ſecrèt par ſort étoit mêlé. P. le Moine.

ENSORCELEUR. ſ. m. Qui enſorcele, qui enchante. *Incantator, magus, veneficus.* Les doux appas *enſorceleurs*. Voit. Cependant l'Académie éfface ce mot dans ſes Additions, après l'avoir mis dans ſa Tâble.

ENSOUfFRER. v. act. Enduire de ſouffre quelque vaiſſeau. *Sulphure illinere.* On *enſouffre* les tonneaux, quand on veut tranſporter du vin par mèr & en des lieux éloignez.

Ce mot vient de *ſulphur, inſulphurare.*

ENSOUPLE. ſ. f. On dit plus communément *enſuble*. Méni. D'autres veulent qu'ils ne ſoient tous deux en uſage, que par rapport à deux différentes ſortes d'Ouvriérs : enſorte que les Tiſſerans diſent *enſouple*, & les Ferrandiniers *enſuble*. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt une partie du métier du Tiſſerand, ou d'autre Artiſan qui travaille en tiſſu. C'eſt le cylindre ou le rouleau autour duquel on roule le filèt qui doit ſèrvir de chaîne ou de liſſe à la toile, ou à l'étoffe qu'il travaille. *Liciatorium.* L'Écriture Sainte nous dit que la hampe de la halebarde de Goliath étoit groſſe comme l'*enſuble* d'un Tiſſerand. L'*enſoupleau*, eſt un rouleau opposé, ſur lequel il roule l'étoffe à meſure qu'elle ſe fait. Il faut que l'étoffe demeure quelque-tems ſur l'*enſuble* pour la rendre plus unie, & empêcher qu'elle ne ſe grippele.

Ce mot vient du Latin *inſubula*, ſignifiant la même chôſe, comme dit Ménage, après Cujas.

Ensouple, eſt auſſi un tèrme de Brodeur. On appelle ainſi ces colonnes de bois pèrcées, au travèrs deſquelles paſſent des lattes, & ſur quoi travaille le Brodeur.

ENSOYER. v. act. Tèrme de Cordonniér. C'eſt, Attacher la ſoye au bout du fil pour le paſſer plus facilement dans le trou qu'on a fait avec l'alêne. *Serico filo munire, armare. Enſoyer* le fil. Du fil *enſoyé*.

ENSUIVANT. Ce mot ſe trouve dans les livres de Palais, & dans les procédures de Juſtice : il eſt adjectif & participe, & veut dire *ſuivant*, qui ſuit. *Sequens, ſubſequens.* Le prémier Novembre *enſuivant*. *Primo ſubſequentis proximè Novembris die.* Cela marque le mois de Novembre de l'année dont on parle. Le ſecond de Juin *enſuivant* elle fut couronnée. Mauc. On dit dans les procédures qu'on produit en *enſuivant* l'appointement d'un tel jour. Ce mot eſt ici un gérondif.

ENSUIVRE. v. neut. Ce vèrbe n'eſt uſité qu'en quelques tems. Il ſignifie, Être enſuite, venir immédiatement après. *Sequi.* Il a appellé de cette ſentence, de ce decrèt, & de tout ce qui s'en eſt *enſuivi*. Ce Prince a proteſté n'être point reſponſable de tous les malheurs qui s'*enſuivroient* de la rupture. La belle lui fit la réponſe qui s'*enſuit*. B. Rab. Les accidens qui s'*enſuivirent* fortifioient l'accuſation. Vaug. Le compte de tutelle eſt rendu en vèrtu de la ſentence d'un tel jour, dont la teneur s'*enſuit*. Après avoir reconnu nos ſcellez nous avons procedé à l'inventaire ainſi qu'il s'*enſuit*. La mort du mari peu de tems après s'en *enſuivit*. Ménage.

Ensuivre, ſe dit auſſi dans l'École, des conſéquences qu'on pourroit tirer d'une propoſition, des éffèts qui pourroient arriver d'une cauſe qu'on auroit ſuppoſée. Quand on pôſe une chôſe abſurde, mille abſurditez s'en *enſuivent*. De ce principe il s'*enſuivroit* une contradiction.

Ce mot vient du Latin *inſequi*.

E N T.

ENTABLEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt le dèrniér rang de pièrres qui eſt au haut d'un bâtiment ſur lequel pôſe la charpente, ou la couvèrture. *Parietis corona, ſupercilium, crepido, lorica, ſuggrunda.*

Ce mot vient de *tabulatum, intabulamentum.* Quelques-uns appellent cette ſorte d'*entablement* l'échapée de la pluye, & le nomment en Latin *ſtillicidium*. On dit donc, cet *entablement* n'a pas aſſez de portée, car l'eau tombe ſur le piéd de la muraille.

Entablement, ſe dit auſſi à l'égard des colonnes de la partie qui eſt au deſſus du chapiteau, & qui comprend l'architrave, la friſe & la corniche. Le mot d'*entablement* pris en ce ſens, s'appelle

pelle en Latin *trabeatio*, & quelques-uns le nomment en François travaiſon. L'*entablement* eſt different ſelon les divèrs ordres d'Architecture. On appelle *entablement recoupé*, celui qui fait retour par avant-corps ſur une colonne, ou pilaſtre. Voyez *gueule* ou *doucine*.

ENTABLER. v. neut. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval, lorſque ſa crouppe va avant ſes épaules, lorſqu'il manie ſur les voltes, & qu'il ne manie pas avec juſteſſe.

ENTACHER. v. act. Infecter, gâter de quelque vice, moral ou naturel. *Inquinare*, *inficere*, *contaminare*. Il n'eſt guères en uſage qu'au participe. Ils étoient *entachez* de lépre. Cet homme eſt fort *entaché* d'héréſie, d'avarice. Il étoit *entaché* d'un vilain mal dès le ventre de ſa mère. La Vièrge n'a point été *entachée* du péché originel. Ce mot ne doit guère ſortir de la convèrſation. Corn.

Entaché, ée. part. paſſ. & adj. *Inquinatus*, *infectus*.

ENTAILLE. ſ. f. Ouvèrture qu'on fait en un corps, qu'on taille en un cèrtain endroit, pour y en emboiter & y en faire entrer un autre qu'on y veut joindre. *Inciſio*, *inciſura*. Les *entailles* ſe font quarrément, & de la demi-épaiſſeur du bois. On place des ſolives dans les *entailles* des poutres. Les *entailles* à queuë d'aronde ſont les plus fortes. Il ſignifie quelquefois une ſimple hoche, ou coche, qu'on fait dans le bois pour y faire quelques marques.

Entaille *pour limer les ſcies*. C'eſt un billot de bois fendu, dans lequel les Menuiſiérs font entrer le fèr de leurs ſcies quand ils veulent en limer les dents.

ENTAILLER. v. act. Faire une entaille, un trou, une ouvèrture dans un corps, pour y en faire entrer un autre. *Incidere*. Il faut *entailler* les pièrres pour y mettre des incruſtations.

Entaillé, ée. part. paſſ. & adj. *Inciſus*.

ENTAILLURE. ſ. f. Inciſion, entaille. *Inciſio*, *inciſura*. Pomey.

ENTALINGUER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt, Amarrer un câble à l'arganeau de l'ancre. *Rudentem alligare ad ancoram*. On dit auſſi *talinguer* & *étalinguer*; amarrer un câble, c'eſt le lier, l'attacher.

ENTAME. ſ. f. Proprement le prémiér morceau qui ſe coupe, ou ſe ſépare de quelque chôſe, de même qu'entamure; mais je le trouve en général pour un morceau ſéparé du corps dont il faiſoit partie, ſoit que ce ſoit le prémiér ſéparé ou non.

> *Furieux il ſaiſit une éffroyable pièrre,*
> Entame *d'un rocher, lourd fardeau de la tèrre.*

ENTAMER. v. act. Commencer à ôter, coupper, retrancher quelque partie d'un tout, entrer, pénétrer un peu dans la chôſe ſur laquelle on touche. *Delibare*, *decidere*. *Entamer* une piéce d'étoffe, *entamer* le pain, *entamer* un batteau de bois, de charbon, *entamer* la peau, *ſtringere*, *perſtringere*, *entamer* un bataillon. C'eſt un coup de hache qui n'a fait qu'*entamer* l'armèt. Ablanc.

Ménage dérive ce mot de *entamare*, Latin, qui a été fait du Grèc ἐντέμνειν, ſignifiant la même chôſe. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *tamer*, qui vient du Grèc τέμνειν, ταμεῖν, ſignifiant *diſſéquer*.

On dit en tèrme de Manége, *Entamer* le chemin; pour dire, Commencer à galoper. *Entamer* du piéd droit, du piéd gauche. *Incipere*, *inchoare*.

Entamer, ſe dit auſſi au figuré. *Auſpicari*, *inchoare*, *ingredi*, *aggredi*. *Entamer* un diſcours, *entamer* une queſtion, *entamer* une négociation. Ce Rapporteur a *entamé* ce matin mon procès, a commencé à poſer le fait. Le Duc s'étoit propôſé de ne faire qu'écouter, ſans rien *entamer* de ſon côté. L'Ab. Regn.

Entamer, ſe dit encore figurément pour, Donner priſe, fournir occaſion de trouver à redire. Ce n'eſt pas aſſez qu'une femme n'ait rien à ſe reprocher; il faut que le public ne puiſſe *entamer* ſa conduite par aucun endroit. Bell. On dit également, il s'eſt laiſſé *entamer*; pour dire, qu'on a découvèrt ſes ſentimens, & qu'on en a tiré avantage. Dès qu'un Ambaſſadeur s'eſt laiſſé *entamer*, il eſt pèrdu: c'eſt-à-dire, dès qu'il s'eſt laiſſé pénétrer, ou qu'il a ſouffèrt qu'on retranche les honneurs qui lui ſont dûs. Bouh. Un homme qui parle peu, & qui ſe ménage, ne donne point de priſe aux plaiſans qui ne ſçavent par où l'*entamer*. Bell. Les accidens du monde ne peuvent *entamer* l'âme d'un vrai Philoſophe. Bal. L'unique ſoin des enfans eſt de trouver l'endroit foible de leurs Maîtres, comme de tous ceux à qui ils ſont ſoumis; dès qu'ils ont pû les *entamer*, ils gagnent le deſſus. La Bruy. C'étoit avec un ridicule appareil de danſeurs, de joüeurs de flûte, & de courtiſanes, que Caligula marchoit à la conquête de l'Iſle Britannique, dont toute la valeur de Jules Céſar, & de ſes Légions, n'avoit pû *entamer* que les bords. Larrey.

ENTAMeURE. ſ. f. Le prémiér morceau qu'on coupe de quelque chôſe. *Primum fruſtum*, *primitia*. Donnez-moi l'*entamûre* du pain. L'*entamûre* d'une piéce d'étoffe n'eſt jamais bien belle. On dit auſſi, l'*entamûre* de la peau, quand elle eſt ſimplement éfleurée. *Entamûres* de carrière, ce ſont les prémières pièrres qu'on tire des carrières.

ENTANT QUE. adv. qui ſèrt à diſtinguer ou à reſtreindre quelque propoſition. *Quantum*, *ut*. Jéſus Chriſt eſt conſideré divèrſement, *entant que* Dieu, & *entant qu'*homme. En Philoſophie on conſidère les ſubſtances ſelon leurs accidens, *entant que* longues, *entant que* chaudes, *entant qu'*animées, &c. En Juſtice on dit, le Procureur du Roi joint, *entant que* le fait le touche, ou peut toucher.

Il eſt quelquefois conjonction, & ſignifie, Parceque. *Siquidem*. Il me doit une rente, *entant qu'*il poſſéde mon héritage. Il a été aſſigné pour déguèrpir, *entant que*, ou parceque cet héritage m'eſt hypothéqué.

ÉN-TAPPUCH, ou TAPPUAH. ſ. m. Nom de lieu en Joſ. XVII. 7. Il ſignifie fontaine de Pommiér, ou de la pomme. C'étoit une ville ſur les confins de la Demi-Tribu de Manaſſe d'endeça du Jourdain.

ENTAſSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on met pluſieurs chôſes en un tas les unes ſur les autres. *Congeſtio*. Il faut prendre garde à bien faire l'*entaſſement* des gèrbes dans une grange.

ENTAſSER. v. act. Mettre pluſieurs chôſes les unes ſur les autres. *Congerere*, *compingere*. Prononcez la pénultième longue. La preſſe étoit ſi grande en cette cérémonie, qu'on y étoit *entâſſé* les uns ſur les autres. Ce coche étoit ſi plein, qu'on y étoit *entâſſé* comme des harengs dans une caque. Voilà un avâre qui *entâſſe*, qui accumule tréſors ſur tréſors; un ſcélérat qui *entâſſe* crime ſur crime. Les Poëtes diſent que les Géans avoient *entâſſé* montagnes ſur montagnes pour détrôner les Dieux. Il faut avèrtir les hommes que tous ces biens qu'ils *entâſſent*, n'ont pour bâſe qu'une vie périſſable. Nic. *Entâſſer* crime ſur crime. *Entâſſer* penſée ſur penſée. Les Ariens *entâſſerent* un grand nombre d'accuſations contre S. Athanaſe. Herman. La plûpart des Commentateurs *entâſſent* une érudition qui ne ſèrt qu'à fatiguer les Lecteurs. Dac. S'il y a quelque défaut dans cet Ouvrage, c'eſt que les beautez y ſont trop *entâſſées*. Ablanc. Le pèrfide *entâſſoit* ſèrmens ſur ſèrmens, & trouvoit l'étèrnité trop courte pour meſurer ſa paſſion. P. Com. *Entâſſer* victoire ſur victoire. Bouh.

> *Lui qui de mille Auteurs retenus mot à mot,*
> *Dans ſa tête* entâſſez *n'a ſouvent fait qu'un ſot.* Boil.

Ce tèrme eſt uſité parmi les Laboureurs. Ils diſent, Nous allons *entâſſer* nos gèrbes. La grange eſt trop embarraſſée, il faut *entâſſer* ces gèrbes; c'eſt-à-dire, les mettre à un tas. Liger. *Coacervare*.

Ménage dérive ce mot de *intaſſare*, qui eſt fait du Grèc ἐντάσσειν, ſignifiant la même chôſe.

Entaſſé, ée. part. & adj. *Congeſtus*, *ingeſtus*.

Entaſſé, ſe dit auſſi des pèrſonnes malfaites de taille, qui ont la tête enfoncée dans les épaules, qui ſont engoncées, *compacti*, *ſtipati*.

ENTE. ſ. f. Petite portion d'un arbre qu'on fourre dans un autre par une inciſion qu'on y fait, afin de corriger le goût de ſon fruit, ou même pour lui faire porter un fruit différent. *Inſitum*, *inſitio*. On appelle auſſi cela une *greffe*. La Quintinie remarque qu'en cèrtaines Provinces on ſe ſèrt plus ordinairement des tèrmes d'*ente*, & d'enter, mais qu'aux environs de Paris on dit plus communément greffe & greffer. Il ajoute qu'il y a auſſi des Provinces où on ſe ſèrt du tèrme d'enteure, pour dire greffe. Voyez Enteure. Ainſi au ſentiment de La Quintinie *ente* & greffe ſont ſynonymes; mais Ligèr, dans ſon Dictionnaire des Tèrmes propres à l'Agriculture, ſoutient qu'on ſe trompe; que greffe ſignifie toute autre chôſe; que la raiſon qu'on apporte pour montrer que ces noms ſont ſynonymes, & qui conſiſte à dire qu'enter & greffer ſont la même chôſe, n'eſt pas bonne, qu'il ne s'enſuit pas qu'*ente* & greffe ſoient auſſi la même chôſe; que le nom *ente* ne s'entend que de la greffe & du ſujèt mis enſemble; c'eſt-à-dire, de l'arbre ſur lequel on a inſéré une branche étrangère qu'on y a inſéré, ou du compôſé qu'ils font enſemble; au lieu que greffe ne doit ſignifier que les petites branches ſeulement qu'on a appliquées ſur le ſujèt, ſans y comprendre ce ſujèt: il ne ſignifie que la petite partie d'un arbre étrangér appliquée ſur un autre arbre, & non cet arbre ſur lequel on l'applique, ni le compôſé de ces deux chôſes. Il prouve ſon ſentiment par l'uſage. Car, dit-il, on ne dit point couper des *entes* deſſus un arbre, ainſi qu'on dit couper des greffes; ni appliquer une *ente*, comme on dit appliquer une greffe. Ainſi *ente* n'eſt point la même chôſe que greffe, quoiqu'enter ſoit la même

même chôſe que greffer, & c'eſt mal parler que de confondre ces deux mots. Ligèr a raiſon, l'uſage décide en ſa faveur.

Ente en fente, *ente* en écuſſon, *emplaſtratio*, *ſcutulata inſitio*; en écorce, en flute, en bouton, ou en œil dormant, *inoculatio*, *ἐνοφθαλμισμὸς*; en gèrme, en tronc, en couronne, en morcel, en piéd de chévre, en ſion; *ente* en pèrche, &c.

Ce mot vient du Latin *inſita*. Mén. Du Cange dit qu'il vient du Flaman ou Alleman *inte*, qu'il dérive du Latin *inſitum*. On dit auſſi en Latin *calamus*, d'où vient que les Italiens diſent encore *incalmare*, ce que nous diſons *enter*. Les anciens n'avoient pas l'art des *entes* ſi parfait & ſi étendu que nos Jardiniérs l'ont maintenant. Ils en ont cependant parlé aſſez bien. Voyez les Auteurs des Géoponiques, les Géorgiques de Virgile, le 2ᵉ, vèrs le commencement; Columelle L. V. C. 11. Pline le Naturaliſte, &c.

On appelle auſſi *entes*, les jeunes arbres nouvellement entez.

On appelle auſſi le manche d'un pinceau, *ente*; mais il faut écrire *hante*. Voyez Hampe.

Ente de moulin, ſe dit de la partie du volant où eſt entée une autre piéce de bois pour lui ſèrvir d'allonge.

Ente, eſt auſſi un tèrme d'Architecture. Pilaſtre quarré que les Anciens mettoient aux coins des Temples. Et en général le mot d'*ente* ſignifie les jambes de force, qui ſortent un peu hors du mur.

BONNE ENTE. Voyez DOYENNÉ.

ENTEILE. ſ.f. Ancienne ville de Sicile. *Entella*. L'Empereur Fridéric II. ruina *Entelle* & ſa citadelle, & l'on n'en voit plus que les ruines, dans la vallée de Mazara, ſur le Belice dextro, à demi lieuë au deſſous de Calatriſi. Maty.

ENTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ente les arbres, ou les vignes. *Inſitio*.

ENTENAI. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. Marcote de vigne entée pour tranſplanter. *Inſitum malleoli*.

ENTENDEMENT. ſ. m. C'eſt la partie dominante de l'âme, où réſide la raiſon, le jugement, & l'intelligence. *Intellectus*. On diſtingue deux facultez dans l'âme: entant qu'elle diſcèrne, on l'appelle *entendement*; & volonté, entant qu'elle juge, & conſent: ainſi la conviction de l'*entendement* dirige, & détèrmine la volonté. Males. L'*entendement* eſt une faculté diſtincte de l'imagination. On ne ſçauroit vivre ſans *entendement*, il en faut avoir, ou par nature, ou par emprunt. Gracien. Il n'y a nulle proportion entre les propriétez des corps, & l'excellence des opérations de l'*entendement*: les mouvemens dont ils ſont capables n'ont nul rapport avec ce que nous appellons penſer, méditer, réfléchir, raiſonner. Bèrniér. L'aſtronomie eſt le plus grand éffort de l'*entendement* humain. C'eſt un homme d'*entendement*; c'eſt-à-dire, qui raiſonne bien.

ENTENDEUR. ſ. m. Qui écoute. *Auditor*, *intelligens*. Il n'eſt en uſage qu'en ces phrâſes provèrbiales. A bon *entendeur* ſalut, ce qui ſe dit quand on reproche couvèrtement à un homme ſes défauts. On dit auſſi, à un bon *entendeur* il ne lui faut qu'une charretée de paroles. *Intelligenti pauca*. Il eſt bas.

ENTENDRE. v. act. & neut. *J'entends*, *j'entendis*, *j'ai entendu*. Oüir, écouter. *Audire*, *auſcultare*. *Entendre* le Sèrmon. *Entendre* dur, *Entendre* de loin. Hélas! on n'*entend* rien ſur les bords du Cocyte. Des-H. Je n'ai jamais *entendu* cet homme-là; pour dire, je ne l'ai jamais oüi prêcher, plaider, ni haranguer. Plus nous ſommes élevez, plus la vérité a de peine à ſe faire *entendre* à nous. Nic. Le monde nous parle en mille maniéres: il nous fait *entendre* ſa voix trompeuſe par toutes les créatures qui nous ſèrvent de piéges. Id.

Hagerup, Médecin Danois, a ſoutenu que l'on peut *entendre* par les dents, parceque ſi l'on met dans un clavecin un couteau, que l'on ſèrre entre les dents, on *entend* l'harmonie du clavecin, quoi qu'on ait les oreilles boûchées. Il y a en Hollande un Médecin Suiſſe qui apprend à entendre & à parler aux ſourds muèts, ſeulement en leur faiſant remarquer & imiter enſuite les mouvements de la bouche & des organes de la parole. Ce Médecin s'appelle Jean Conrad Amman. Il a éxpliqué ſa méthode dans un petit *in* 12. imprimé à Amſterdam l'an 1700. & intitulé *De Loquelâ*. Il commence par des remarques ſur la nature de toutes les lettres, tant voyelles que conſonnes. Ces remarques ſont très-judicieuſes, ſçavantes, & très-ſemblables à celles que M. l'Abbé Dangeau a faites dans ſes Eſſais de Grammaire.

Ce mot vient du Latin *intendere*.

On ſe ſèrt d'*entendre* par tout où l'on ſe ſèrt d'*oüir*: mais on ne ſe ſèrt pas d'*oüir* par tout où l'on ſe ſèrt d'*entendre*. Il ſemble qu'on ne doit ſe ſèrvir d'*oüir*, que quand il s'agit d'une chôſe qu'on *entend* par haſard, & ſans deſſein; & qu'il faut toûjours ſe ſèrvir d'*entendre*, quand la chôſe attire nôtre curioſité, & nôtre attention. Bouh.

On dit auſſi, *Entendre* la Meſſe, *adeſſe ſacro*, *intereſſe*; pour dire, Aſſiſter à la Meſſe, encore qu'on n'*entende* pas les paroles du Prêtre.

On le dit auſſi de celui qui veut bien prendre la patience d'écouter. Ce Juge eſt ſévère, mais du moins il *entend* les parties.

On dit au Palais à un Avocat, Qui vous *entend*? c'eſt-à-dire, Qui eſt l'Avocat qui défend contre vous?

Entendre, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie Concevoir, comprendre, pénétrer dans le ſens de celui qui parle, ou qui écrit. *Intelligere*. Cet homme *entend* l'Algèbre, *entend* l'Hébreu, *entend* bien la Bible. Cet homme eſt obſcur, il ne ſçauroit ſe faire *entendre*. Il faut faire *entendre* finement à l'eſprit ce que l'on ne dit pas. Dac. Il eſt impoſſible de bien faire *entendre* aux autres ce que l'on n'*entend* pas bien ſoi-même. S. Évr.

> *Que de raiſons pour moi ſi vous pouviez m'entendre.*
> Racine.

> *Mais comme il m'en dit plus qu'il n'eſt aiſé d'entendre,*
> *Il m'apprit auſſi plus qu'il ne vouloit m'apprendre;*
> *Car dès le prémiér jour j'ai ſçû que c'eſt un ſot.*

Pour bien juger des lettres d'amour, il faudroit *entendre* cent petites chôſes que ceux qui s'écrivent *entendent* bien, & que les autres n'*entendent* point. M. Scud. *Entendre* le Latin, les langues Orientales. Je vous *entends*. Je vois bien ce que vous voulez dire, ou demander par là. Vous m'*entendez*? Vous comprenez ce que je veux dire? M'*entendez*-vous? M'*entendez*-vous bien? ſe dit en colère à un homme que l'on menace.

Entendre, ſe dit auſſi de celui qui excelle, qui eſt habile, qui ſçait tout ce qu'on doit ſçavoir ſur quelque chôſe. *Intelligentem eſſe, peritum, &c.* Il *entend* bien ſa charge, ſon métiér, la guèrre, les affaires, les finances, la Philoſophie, la Théologie, le Grèc, le Latin, l'union des couleurs, le deſſein, la pèrſpective, &c. S'*entendre* bien en galenterie. Il s'*entend* bien aux armes, au manége. On dit au contraire à un ignorant, Vous n'y *entendez* rien, vous n'*entendez* pas cela; vous ne l'*entendez* pas. *Nihil vides*. Vous vous y *entendez*. *Rem calles? Pulcrè peritus es.*

On dit auſſi, s'*Entendre* à quelque chôſe; pour dire, la ſçavoir fort bien. Il s'*entend* fort bien aux affaires, à l'agriculture, &c.

Entendre, ſignifie encore, Prêter l'oreille, conſentir à quelque propoſition. On lui a offert cet emploi, il y veut bien *entendre*. Il ne veut *entendre* à aucun accommodement. *Non acquieſcit, conditiones omnes reſpuit.*

s'*Entendre* avec l'ennemi, c'eſt-à-dire, Avoir intelligence avec lui. *Conſentire*, *colludere*, *convenire*. Ces parties s'*entendent*; pour dire, colludent enſemble.

Donner à *entendre*, ſignifie, Faire croire. *Significare*, *exponere*. Il a obtenu cette faveur ſous un faux donné à *entendre*, ſous une fauſſe allégation. S'il a manqué, ce n'eſt pas faute de lui avoir bien donné à *entendre*. Il m'a donné à *entendre* que ſon ſuffrage ne ſeroit pas pour vous. Ne comptez plus ſur lui.

Entendre, ſignifie auſſi, Avoir intention, prétendre. *Jubere*, *velle*. Je vous donne cela, mais j'*entends* que vous faſſiez telle chôſe; quand on veut impôſer une condition à quelqu'un. Vous *entendez* cela, & moi je ne l'*entends* pas; c'eſt-à-dire, Vous voulez que je faſſe une chôſe, & moi je ne le veux pas. Qu'*entendez*-vous par là? Que prétendez-vous? On dit encore, Je n'y *entends* point de fineſſe; pour dire, je ne prétends point vous tromper.

Entendre, ſignifie auſſi, S'appliquer avec attention. *Animum intendere*, *applicare*. On ne peut pas *entendre* à deux chôſes à la fois pour les bien faire. Cet Avocat a tant d'affaires, qu'il ne ſçait à laquelle *entendre*. Il ne ſçait à qui *entendre*.

On dit encore abſolument, Cela s'*entend*, quand on ſuppôſe une chôſe qui ſe fait ordinairement. Quand on envoye querir un Médecin, il le faut payer; cela s'*entend*, ou eſt ſouſentendu.

s'Entend, ſe dit impèrſonnellement & abſolument ſans nominatif, dans le diſcours populaire & familiér, pour *cela s'entend*, & il ſignifie, Je veux dire, on doit entendre par là &c.

> *J'en ai promis, le fait eſt tout conſtant,*
> *De le nier je ferois grand ſcrupule;*
> *Promis des vers; bons ou mauvais*, s'entend;
> *Tout de nouveau vous les promets d'autant.* P. Du Cerc.

On dit en provèrbe, Ils s'*entendent* comme larrons en foire; pour dire, ils ſont en grande intelligence; mais toujours en mauvaiſe part. Il *entend* de corne; pour dire, Il *entend* autre chôſe que ce qu'on lui dit. Il n'y a point de pire ſourd que celui qui ne veut point *entendre*. Chacun fait comme il l'*entend*, c'eſt-à-dire, à ſa fantaiſie.

Entendre le numéro, ſe dit des gens fort intelligens en affaires.

C'eſt un provèrbe tiré des Marchands, qui ont le prix de leurs marchandiſes marqué ſous cèrtains numéros, qu'il n'y a qu'eux qui *entendent*.

On dit auſſi d'un brutal, qu'il n'*entend* ni rime, ni raiſon, qu'il n'*entend* ni à dia, ni à hurhaut; pour dire, qu'on ne le peut pèrſuader de ce qui eſt raiſonnable. On dit auſſi, Qui n'*entend* qu'une partie n'*entend* rien.

ENTENDU, UË. part. & adj. *Peritus, ſciens, gnarus, doctus exiſtimator, artifex.* Une pèrſonne *entenduë*; pour dire, intelligente & habile. Il eſt *entendu* aux finances. En Architecture on dit auſſi, Ce logis eſt bien *entendu*. *Domus eleganter, peritè, ſummo artificio ſtructa, venuſtè, ex arte, &c.* Ce tableau eſt bien *entendu*, & ſelon les régles de l'art. L'exactitude bien *entenduë* eſt dans les Ouvrages d'eſprit, comme dans les bâtimens, ou dans les tableaux, je ne ſçai quoi de propre & de réguliér, qui s'accorde bien avec quelque chôſe de grand & d'auguſte. BOUH. Le naturel ſauvage des anciens Romains produiſit long-tems des vèrtus mal *entenduës*. S. ÉVR. La vèrtu mal *entenduë* n'eſt guères moins incommode que le vice mal ménagé. CH. DE M. Il faut que la complaiſance même ſoit bien ménagée, & bien *entenduë*. BELL. Cette garniture, cette broderie, ſont bien *entenduës*; pour dire, elles ſont bien faites & de bon goût. Cet habit eſt bien *entendu* & de bon goût.

On dit auſſi, qu'un homme fait l'*entendu*, lorſque mal-à-propos il fait le capable, ou qu'il a une grande vanité. A cauſe que ſon père a du bien, il fait fort l'*entendu*.

Bien entendu, ſe dit advèrbialement, quand on ajoute une condition à quelque chôſe qu'on avoit propôſée ou promiſe auparavant.

Mal entendu, excuſer ſa faute ſur un *mal entendu*; c'eſt dire, qu'on a entendu les chôſes autrement, qu'on ne croyoit pas que telle chôſe fût néceſſaire, fût commandée, fût défenduë &c. *Cauſari ſe rem intellexiſſe ſecus, parum percepiſſe quæ juberentur.* *Mal entendu* ſe prend auſſi pour mauvaiſe intelligence, eſpéce de diſcorde entre pèrſonnes qui devroient s'accorder, & qui ne s'accordent pas, parcequ'ils ne ſe parlent pas, ne ſe diſent point leurs raiſons l'un à l'autre, un petit éclairciſſement les raccommoderoit. La plûpart des querelles des Sçavans ne viennent que d'un *mal-entendu*; ils ne veulent pas s'entendre, ils prennent parti ſur le champ, & ne veulent pas être détrompez. Les différens ſentimens des Philoſophes ſont très-ſouvent un *mal-entendu*. S'ils ſe donnoient la peine de s'entendre les uns les autres, il ſe trouveroit qu'ils ſont à-peu-près de même avis, mais ils diſputent pour diſputer, & ſans convenir des tèrmes. Ce n'eſt qu'un *mal-entendu*.

ENTENNE. ſ. f. *Antenna.* Voyez *Antenne*.

ENTENTE. ſ. f. Intèrprétation, ſignification. *Interpretatio.* En ce ſens il ne ſe dit guères qu'en ces deux phrâſes; l'*entente* eſt au diſeur; &, des mots à double *entente*, qui ſont équivoques. *Verba dubia, ambigua.*

ENTENTE, s'eſt auſſi pris autrefois pour l'entendement, l'eſprit.

Vous perdez tems de me dire mal d'elle,
Gens qui voulez divèrtir mon entente
Plus la blamez, plus je la trouve belle, &c. MAROT.

ENTENTE, ſignifie auſſi un cèrtain ordre & diſpoſition qui donne de l'agrément aux chôſes. *Elegans ordo, ordinis virtus, decor, gratia.* On dit l'*entente* de ce tableau eſt mèrveilleuſe; c'eſt-à-dire, que l'ordonnance en eſt bien entenduë, qu'il eſt conduit avec beaucoup d'*entente*, ſoit pour la diſpoſition du ſujèt, ſoit pour les expreſſions, ſoit pour les jours, & les ombres. L'*entente* d'un bâtiment, d'un habit, d'un balet; c'eſt-à-dire, la belle diſpoſition, la conduite, l'agrément qui s'y trouvent.

ENTER. vèrbe. act. Gréffer, faire des entes. *Inſerere.* *Enter* un pommiér ſur un pruniér. *Enter* ſur franc, *enter* ſur un ſauvageon. On *ente* en pluſieurs manières. La prémière *en fente* ſe fait en piéd de biche, lorſqu'on couppe horiſontalement & également un ſujèt, ou ſauvageon, ſur lequel on met une ou pluſieurs gréffes, l'ayant auparavant fendu & paré pour emporter le trait de la ſcie. On *ente en moëlle*, quand on place une gréffe au milieu d'un ſujèt moëlleux, comme la vigne, ou jaſmin d'Eſpagne. On *ente en couronne* les gros arbres au printems, lorſque la ſéve eſt un peu montée. L'on place pluſieurs gréffes taillées d'un ſeul côté, l'écorce en dehors entre la peau & le bois, après avoir un peu inciſé ſon écorce. On *ente en approche*, quand on pèrce un arbre, & que dans le trou on paſſe une branche d'un autre arbre, comme de vigne dans le noyer; ou bien en approchant deux branches de divèrs arbres d'égale groſſeur, dont l'une eſt fenduë par ſon extrémité, & que dans cette fente on inſére l'autre qui eſt taillée des deux côtez de figure plate. L'*ente en flute*, ou *en ſluteau*, ou *en canon*, ou *en cornuchet*, ſe fait au mois de Mai, lors de la ſéve, en enlevant du ſujèt qu'on veut *enter* un anneau de la peau, comme une eſpéce de chalumeau; au lieu de laquelle on en place autant d'un autre d'égale groſſeur. Cela ſe pratique particulièrement ſur le chataignier & le noyer. On *ente en ſcion*, quand on met un ſcion ou rejetton d'arbre dans l'entamure de l'écorce de l'arbre qui en fait le ſujèt, comme s'il y étoit crû de ſoi-même. Pour *enter en bouton*, ou *en gèrme*, il faut mettre un bouton en la place d'un autre bouton fraîchement arraché. *Enter en pèrche*, c'eſt, Garnir de gréffes tous les trous d'une longue pèrche d'arbre, & entèrrer cette pèrche, la pointe des gréffes en dehors. Pline s'eſt emporté contre l'adreſſe de ceux qui ſe ſont adviſez d'*enter* les arbres pour en rendre les fruits plus délicieux. Cette nouveauté de marier enſemble des eſpéces différentes, lui paroiſſoit un rafinement de la volupté, & il l'appelle un adultère: *arborum quoque*, dit-il, *adulteria excogitata ſunt.*

ENTER, ſe dit encore en tèrmes de Charpenterie. *Inſerere, immittere.* Il faut *enter* cette piéce de bois dans celle-là; pour dire, les joindre, les aſſembler l'une avec l'autre, ou par tenon & par mortoiſe, ou par entaille.

On a dit du Château de Namur,

Ce ſupèrbe Château de tout tems redouté
*Et ſur d'âpres rochèrs bien moins bâti qu'*enté.

ENTER, ſe dit auſſi figurément dans ces phrâſes, & ſemblables. Une telle maiſon a été *entée* dans celle-là; pour dire, que le bien, & le nom, & les Armes d'une maiſon, a paſſé dans une autre par quelque alliance. La vèrtu eſt *entée* ſur la nature. Ce ne ſeroit qu'une comparaiſon *entée* ſur une autre comparaiſon. PÉLISSON.

ENTER, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie Rejoindre une penne gardée à celle d'un oiſeau qui eſt rompuë, froiſſée ou albrenée, ou la racommoder à l'aiguille, ou au tuyau, &c.

ENTÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit lorſque les deux parties de l'Écu entrent l'une dans l'autre par des *entures* rondes, qui pourroient être dites *emboëtures*. *Inſertus, commiſſus, inſitus.* On appelle *enté en pointe*, lorſqu'il y a une pointe ou une entaille qui ſe fait à la pointe ou au bas de l'Écu par deux traits arrondis qui aboutiſſent au point du nombril. La Maiſon de Maillé porte d'or à trois faſces *entées* de gueules. Les cadèts partiſſent, flanquent, ou *entent* en pointe.

ENTÉRIN, INE. Adj. m. & f. C'eſt un vieux mot, qui veut dire *entier*. *Integer, totus, univerſus.* On trouve *entérine* reſtitution au Ch. 68. des Aſſiſes, c'eſt ce que nous appellons reſtitution en entier.

Car cil qui par regard plaiſant,
Ou par douce chère faiſant,
Ou par aucun beau ris ſerain
Donne ſon cuer tout entérin. R. DE LA RÔSE.

ENTÉRINEMENT. ſ. m. Jugement qui reçoit, approuve une requête, des lettres de Chancelerie. *Conceſſio, rati habitio, approbatio.* L'*entérinement* d'une rémiſſion, des lèttres de réſtitution.

ENTÉRINEMENT, s'eſt dit autrefois pour entièrement. Voyez De Beaumanoir Ch. 6.

ENTÉRINER. v. act. Tèrme de Palais. Donner ſentence, ou quelques lettres de Chancelerie, & en adjuger les concluſions. *Ratum habere, approbare.* Sa grâce a été *entérinée*. Sa requête a été *entérinée*. Sa requête civile a été *entérinée*. *Entériner* des lettres de rémiſſion. PATRU.

Ce mot, ſelon Ménage, vient de *entérin*, vieux mot François, qu'on a dit pour *entier*, qui vient du Latin *integer*, ou de *integrinare*, qu'on a fait de *integrinus*, diminutif de *integer*. Ce mot s'eſt dit apparemment d'abord des lettres de reſtitution en entier, & depuis s'eſt étendu à toutes ſortes de requêtes.

ENTÉRINER, autrefois ſe prenoit pour accomplir, rendre entier, parfait.

ENTÉROCÉLE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Deſcente de boyau. C'eſt une eſpéce d'hèrnie dans laquelle le boyau tombe dans l'aîne, ou dans le ſcrotum. *Enterocele.* La cauſe prochaine de l'*entérocéle* eſt la rélaxation, ou l'extenſion de la partie inférieure du péritoine dans lequel ſont contenus les inteſtins. Les cauſes éloignées ſont les grands éfforts, les cris, d'où vient que les enfans y ſont fort ſujèts; les exèrcices trop rudes, la toux violente, le fréquent vômiſſement, &c. Il y a deux ſortes d'*entérocéle*; l'*entérocéle* complète, qui arrive lorſque l'inteſtin tombe dans le ſcrotum; & l'*entérocéle* incomplète, qui arrive lorſque l'inteſtin ne tombe que dans l'aîne.

Ce mot vient du Grèc ἔντερον, inteſtin, & de κήλη, qui ſignifie *humeur* en général & en particulier, *humeur du ſcrotum*.

ENTÉROÉPIPLOCÉLE. ſ. f. Eſpéce d'hèrnie dans laquelle les inteſtins & l'épiploon deſcendent enſemble dans le ſcrotum, d'où

d'où vient qu'on lui a donné le nom, d'*Entéroëpiplocéle*. Les caûſes ſont les mêmes que celles de l'entérocéle.

ENTÉRO-ÉPIPLOMPHALE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Entero-epiplomphalus*. C'eſt une des eſpéces d'éxomphales, de celles qui ſe font de parties, & non pas d'humeurs. L'inteſtin & l'épiploon concourent enſemble pour former l'*Entéro-épiplomphale*.

Le nom d'*Entéro-épiplomphale* eſt tîré de la langue Grécque, & compôſé de trois mots, *ἔντερον*, *inteſtin*; *ἐπίπλοον*, *épiploon*, *ὀμφαλὸς*, *ombilic*.

ENTÉROHYDROMPHALE. ſubſt. f. Tèrme de Médecine. *Enterohydromphalus*. Sorte d'éxomphale de l'eſpéce de celles qui ſe forment de parties & d'humeurs. L'inteſtin qui ſort de ſa place, & des eaux qui s'amaſſent, forment l'*entérohydromphale*.

Ce mot eſt formé & compôſé de trois mots Grècs, *ἔντερον*, *inteſtin*, *ὕδωρ*, *eau*, *ὀμφαλὸς*, *ombilic*.

ENTÉROMPHALE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Enteromphalus*. C'eſt une eſpéce d'éxomphale, de celles qui ſe font par l'enflure des parties. L'*entéromphale* vient de ce que l'inteſtin ſort de ſa place & caûſe une tumeur.

Ce mot vient d'*ἔντερον*, *inteſtin*; & *ὀμφαλὸς*, *ombilic*.

ENTÈRREMENT. ſ. m. Cérémonie qu'on fait quand on met un Chrétien dans la ſépulture. *Humatio*, *funus*, *exequiæ*. On envoye aux parens & amis des billets d'*entèrrement*, qui portent, Vous êtes priez d'aſſiſter au convoi, ſèrvice & *entèrrement*. La pompe des *entèrremens* regarde plus la vanité des vivans, que l'honneur des morts. ROCHEF. Du Tillet dans ſon Recueil P.I. p. 333. & ſuiv. traite des dèrniérs jours, éxéques & *entèrremens* des Rois & Reines de France.

ENTÈRRER. v. act. Mettre en tèrre, donner la ſépulture à quelqu'un. *Humare*, *condere terrâ*. On *entèrre* les Rois de France à S. Denis. On n'*entèrre* pas les éxcommuniez en tèrre ſainte. On a fait une tréve pour *entèrrer* les morts. Les Anciens n'*entèrroient* pas leurs morts, ils les brûloient, comme font encore les Indiens. La coutume de brûler les corps morts ceſſa parmi les Romains ſous l'empire des Antonins, longtems avant qu'on pèrmît aux fidelles d'*entèrrer* les corps dans les Égliſes; car autrefois on ne le ſouffroit pas même pour les Rois & les Empereurs. Les Abaſſes au lieu d'*entèrrer* les morts, les enfèrment dans un tronc d'arbre creuſé, qui leur ſèrt de bière, & qu'ils attachent aux plus hautes branches d'un grand arbre.

On n'a point vû d'homme s'*entèrrer* tout vif après la mort de ſa femme. S. ÉVR. Je ſuis mort de vôtre abſence, & il n'y manque plus rien, ſinon que je ne ſuis pas encore *entèrré*. VOIT. Molière repréſente ſon avâre diſant, après avoir pèrdu ſon argent, C'en eſt fait, je n'en puis plus, je me meurs, je ſuis mort, je ſuis *entèrré*.

ENTÈRRER, ſignifie auſſi, Enfoüir, mettre, cacher ſous tèrre. *Terrâ tegere*. On a aſſaſſiné cet homme, & on l'a *entèrré* dans un bois. Les avâres *entèrrent* leurs tréſors. Je ne ſçai ſi j'aurai bien fait d'avoir *entèrré* dans mon jardin dix mille écus qu'on me rendit hier. MOL. Pendant la guèrre on *entèrre* ce qu'on a de meilleur, pour le dérober à la violence des ſoldats. Les Vignerons *entèrrent* des ſions de vigne pour les faire provigner. Les Jardiniérs *entèrrent* la chicorée, pour la faire blanchir & la rendre plus tendre. *Entèrrer* les ſauvageons dans des foſſes, c'eſt ce que Columelle appelle *deponere ſemina ſcrobibus*. Il y a des arbres, comme les ſaules & les oliviérs, qui viennent fort bien quand on en *entèrre* les tronçons, ce qu'on appelloit autrefois affier par tronçons. On coupe un tronçon, *Clavolam*, *plantale*, *taleam*, également de part & d'autre; & on le fiche en tèrre. C'eſt ce que les Latins appellent *inhumare taleas*, *taleis ſerere*, piquer ou afficher; & Virgile,

> *Nil radicis egent aliæ, ſummumque putator*
> *Haud dubitat terræ referens mandare cacumen*, &c.

ENTÈRRER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Cacher une chôſe; n'en faire aucun uſage. Il ne faut pas *entèrrer* les beaux talens que Dieu nous a donnez. Quand on a abuſé d'un talent, ſouvent la volonté de Dieu eſt qu'on l'*entèrre*, ou du moins qu'on en intèrrompe l'uſage, juſqu'à ce qu'on ait fait pénitence des éxcès qu'on y a commis. AB. DE LA TRAP. Ce dévot s'eſt mis en retraite, a renoncé au commèrce du monde, il s'eſt allé *entèrrer* tout vif dans un déſèrt, dans un Monaſtère. *Entèrrer* ſon ſecrèt. ABL. c'eſt ne le point déclarer.

> *Dans une molle oiſiveté*,
> *L'Ibère & le François* entèrreront *leur gloire?*
> *Ils pourront ſe réſoudre à cette indignité?*

NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

ENTÈRRER, ſe dit auſſi de ce qui périt, qui eſt accablé ſous quelque ruine. La ville de Raguſe a été toute *entèrrée* par un tremblement de tèrre. On fit joüer un fourneau ſous ce ravelin, où pluſieurs ſoldats furent *entèrrez*. Et figurément on dit qu'un homme s'eſt voulu *entèrrer* ſous les ruines de ſa patrie; pour dire, qu'il l'a défenduë juſqu'à l'éxtrémité, juſqu'à la mort.

On dit en tèrmes de Guèrre, une batterie de piéces *entèrrées*, quand ſa platteforme eſt au deſſous du rez de chauſſée, enſorte qu'il faut coupper pour faire les embrâſures du canon. Ces batteries ſe font pour ruiner les déffenſes de la place. D'où vient qu'une batterie *entèrrée* s'appelle auſſi batterie minante.

On dit provèrbialement d'une maiſon qui a bien coûté à bâtir, Il y a bien des écus *entèrrez* en ce lieu-là.

ENTÈRRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Humatus*, *terræ creditus*.

ENTÊſTEMENT. ſ. m. Étourdiſſement; *Cerebri tentatio*, *dolor*. L'*entêtement* du charbon allumé dans un lieu clos eſt mortel. Il n'a point ou peu d'uſage en ce ſens.

ENTÊſTEMENT, figurément, ſignifie, Opiniâtreté; une trop grande attache à une opinion, dont on eſt préoccupé, à une paſſion dont on eſt ſaiſi. *Pertinacia*, *pervicacia*, *importunitas*. Le plus grand obſtacle à la connoiſſance de la vérité eſt l'*entêtement*, la préoccupation. Cet homme a un grand *entêtement* pour cette femme, elle le gouvèrne abſolument. Rien ne reſſemble plus à une vive pèrſuaſion que l'*entêtement*. LA BRUY. Dès qu'on eſt médiocrement ſage, on ne s'aviſe guères de faire le déciſif, dans un ſiécle où rien ne régne tant que l'*entêtement*. LE P. R. Ce qui me fâche le plus de l'*entêtement* où l'on eſt pour l'Opéra, c'eſt qu'il va ruiner la Tragédie. S. ÉVR.

> *Et les* entêtemens *les moins déraiſonnables*,
> *Bien loin d'être approuvez ne ſont pas éxcuſables.*

Mlle DE LA VIGNE.

ENTEſTER. v. act. Étourdir, bleſſer, & offenſer le cèrveau. *Tentare caput*, *affligere cerebrum*, *turbare*. Le muſc qui n'eſt point falſifié *entête* ſi fort, qu'on ne le peut ſouffrir le moins du monde. Le vin pris avec éxcès *entête*. La moële de palmier *entêtoit* les ſoldats. ABL.

ENTEſTER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Infatuer, préoccuper, ſe piquer. *Dementare*, *jactare*. Cet homme eſt fort *entêté* de la bonne opinion qu'il a de lui-même; il eſt fort *entêté* de ſa grandeur, de la nobleſſe de ſa maiſon, de ſon procès, de ſa femme, il en parle continuellement. Cette fille s'eſt *entêtée* d'un ſot. Les loüanges ſont le parfum qui *entête* le plus. Les ignorans s'*entêtent* facilement de leurs opinions. Nous croyons aiſément que les loüanges les plus outrées qu'on nous donne ſont ſincères, parceque nous ſommes fort *entêtez* de nous-mêmes.

> *L'homme a peu de bon ſens quand il va s'*entêter,
> *De la vanité de porter*
> *Sa gloire au de là de lui-même.* DES-HOUL.

ENTEſTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ENTEURE. Prononcez & voyez ENTURE.

ENTHOUSIASME. ſ. m. Fureur prophétique, ou poëtique, qui tranſporte l'eſprit, qui enflamme, & éléve l'imagination, & qui lui fait dire des chôſes ſurprenantes & éxtraordinaires. *Afflatus*, *incitatio*, *furor*, *mens divinior*, prononcez l'*s*. L'*enthouſiaſme* eſt un tranſport de l'eſprit qui fait penſer les chôſes d'une manière ſublime, ſurprenante, & vraiſemblable. DE PILES. J'ai fait entrer le ſublime dans la définition de l'*enthouſiaſme*, parceque le ſublime eſt un effèt & une production de l'*enthouſiaſme*. L'*enthouſiaſme* contient le ſublime comme un tronc contient ſes branches. L'*enthouſiaſme* eſt un ſoleil, dont la chaleur & les influences font naître les hautes penſées. L'*enthouſiaſme* & le ſublime tendent tous deux à élever nôtre eſprit, mais l'*enthouſiaſme* porte nôtre âme encore plus haut que le ſublime. L'*enthouſiaſme* a un effèt plus prompt que le ſublime. L'*enthouſiaſme* nous enléve ſans que nous le ſentions. L'*enthouſiaſme* nous ſaiſit, & nous ſaiſiſſons le ſublime. Pour diſpôſer l'eſprit à l'*enthouſiaſme*, rien n'eſt meilleur que la vûë des ouvrages des grands maîtres, & la lecture des bons Auteurs, à cauſe de l'élévation de leurs penſées, de la nobleſſe de leurs éxpreſſions. ID. L'*enthouſiaſme* ſe trouve dans la Poëſie, la Muſique, l'Art Oratoire, la Peinture, la Sculpture, &c. mais l'*enthouſiaſme* qui convient aux ouvrages des Arts eſt bien different de celui qu'on attribuë aux Sybilles, & aux Prêtres & aux Prêtreſſes des faux Dieux; celui-ci tenoit du Fanatiſme, & ne conſiſtoit que dans des grimaces & des contorſions ſemblables à celles que font les Fanatiques. Quand la Sybille, ou la Prêtreſſe rendoit ſes oracles, elle étoit ſaiſie d'un cèrtain *enthouſiaſme*. Les Poëtes ne font bien des vèrs, que lors qu'un *enthouſiaſme* les tranſporte. Cet Auteur s'imaginant être épris d'un *enthouſiaſme*, & d'une fureur divine, n'a que du vent & de l'écorce. BOIL. Il ne faut pas prendre une éxtravagance, ou un emportement déréglé pour un *enthouſiaſme*, & une fureur

poëtique. S. Évr. La vraye éloquence ne s'échappe jamais juſqu'à ces *enthouſiaſmes* qui tranſportent un auditeur, comme par magie, dans des païs pèrdus. S. Évr. Il prend à cet homme des *enthouſiaſmes* très-agréables en compagnie. Bal. Le don de la Poëſie tient quelque chôſe de l'*enthouſiaſme*. Bouh. M. Deſcartes ſemble vouloir repôſer, ſoit qu'il fût fatigué d'un ſi long *enthouſiaſme*, ou que ſes douleurs l'empêchaſſent de continuer. Mlle Desgartes.

> *O Lucain! ô Brébeuf! j'invoque ici vos Muſes.*
> *Venez* enthouſiaſme, *hypèrbole, grands mots,*
> *Je ne ſçaurois ſans vous célébrer mes Héros.*
> Nouveau choix de vèrs.

ENTHOUSIASMER. v. act. Mettre en *enthouſiaſme*. *Afflare ſpiritu divino, poëtico*, &c. prononcez l's. Cela eſt capable de l'*enthouſiaſmer*. Je ſuis *enthouſiaſmée* de l'air & des paroles. Mol.

ENTHOUSIASMÉ, ée. part. & adj. *Afflatus numine, plenus Deo*, &c.

ENTHOUSIASTE. ſ. m. *Enthouſiaſtes*. Prononcez l'*s*; nom d'anciens ſectaires qui étoient les mêmes que ceux qui ont été appellez *Maſſaliens, Euchites*. On leur avoit donné ce nom à ce que dit Théodoret, parce qu'étant agitez du démon ils croyoient avoir de véritables inſpirations. Saint Jean Damaſcéne parle au long de ces hérétiques dans ſon Traité des héréſies n. 80. & fait une liſte fort détaillée de leurs èrreurs, qui ne ſont que des rêveries extravagantes & pleines d'impieté. Voyez ce Pére, & les Notes du P. Le Quien dans l'Édition qu'il a faite de ſes ouvrages. Voyez auſſi Massalien.

On donne encore aujourd'hui le nom d'*Enthouſiaſtes* aux Anabaptiſtes, aux Quakers, ou Trembleurs, & à quelques autres Fanatiques. Les *Enthouſiaſtes*, les Quakèrs, ou les Trembleurs, dit Mr Stouppe, qui croyent qu'ils ſont touchez d'une inſpiration divine, ſoutiennent que la ſainte Écriture doit être expliquée par les lumiéres de cette inſpiration divine, ſans laquelle ce n'eſt que lettre morte, & que ce n'eſt point la vraye, unique & parfaite parole de Dieu. Ils ſoutiennent que leur eſprit eſt plûtôt cette parole, qu'il faut écouter & ſuivre, cet eſprit que l'homme a en ſoi-même, & qui lui ſert comme de Docteur, pour lui apprendre tout ce qu'il faut croire. Dans leurs aſſemblées, ils demeurent aſſis longtems ſans parler & ſans ſe remuer. L'on entend ſeulement quelques gémiſſemens, juſqu'à ce que quelqu'un d'entre eux ſentant l'agitation & le mouvement de l'eſprit, ſe léve, & dit les chôſes que l'eſprit lui commande de dire. Les femmes même ſentent ces mouvemens de l'eſprit, qui les font parler auſſi bien que les hommes dans les aſſemblées. Dans leurs entretiens ils parlent ſouvent de leurs raviſſemens & de leurs révélations. Gaſpard Swenke Feldius, Gentilhomme de Siléſie, a été un des premiérs chefs des *Enthouſiaſtes* en 1527. Il avoit une grande pieté en apparence, & ceux de ſa ſecte le regardérent comme un autre Énoch.

Enthouſiaſte, ſe dit auſſi de ceux qui parlent & qui agiſſent comme s'ils étoient agitez, poſſedez du démon, ſaiſis de quelque enthouſiaſme. Au reſte, ce qu'il y a de vif & d'animé dans cette ſcene, ce ſont des impietez d'*Enthouſiaſtes*. P. De Courbeville.

Ces mots de *enthouſiaſme, enthouſiaſmer, enthouſiaſtes*, nous ſont venus du Grèc, & nous n'y avons changé que la tèrminaiſon. ἔνθεος ou ἔνθους, ſignifie un homme animé de l'eſprit de Dieu d'une manière éxtraordinaire, dans lequel Dieu eſt, que Dieu anime, ἐν ᾧ θεός. De là on a fait le vèrbe ἐνθουσιάζω, ou ἐνθουσιάω, & le nom ἐνθουσιασμὸς, *enthouſiaſme*, ἐνθουσιαστὴς, qui eſt ſujet à l'*enthouſiaſme*.

ENTHYMÊME. ſubſt. m. Argument qui n'a que deux propoſitions, l'antécédent, & la conſequence. *Enthymema*. Ariſtote le nomme l'*argument de la Rhétorique*, ou l'*argument probable*. En cela il eſt oppôſé au *ſyllogiſme*, qui a trois propoſitions, qu'il appelle l'*argument de la Dialectique*. Ou plûtôt c'eſt un ſyllogiſme parfait dans l'eſprit, mais imparfait dans l'éxpreſſion; parceque l'on y ſupprime l'une des trois propoſitions, comme trop claire & trop connuë, & comme étant facilement ſupplée par l'eſprit de ceux à qui on parle. Cette manière d'argument eſt ſi commune, qu'il eſt râre qu'on éxprime les trois propoſitions du ſyllogiſme, parce qu'il y en a d'ordinaire une aſſez claire pour être ſuppôſée. Par éxemple, ce vèrs qui nous eſt reſté d'une tragédie d'Ovide, intitulée la Médée, contient un *enthymême* très-élégant, *Servare potui, perdere an poſſim rogas? Je t'ay pû conſerver, donc je te puis pèrdre.* Toute la grâce en ſeroit ôtée, ſi l'argument contenoit les trois propoſitions du ſyllogiſme. Car l'eſprit allant plus vîte que la langue, ſans y faire réfléxion il s'éloigne de ce qui ennuye, & ſe réduit à ce qui eſt préciſément néceſſaire pour ſe faire entendre. Il arrive même quelquefois que l'on renſèrme les deux propoſitions de l'*enthymême* dans une ſeule propoſition, qu'Ariſtote appelle, *ſentence enthymématique*. Il en apporte cet éxemple: Mortel, ne garde pas une haine immortelle. L'*enthymême* entier ſeroit, *vous êtes mortel, que vôtre haine ne ſoit donc pas immortelle*. Log.

Ce mot eſt Grèc, ἐνθύμημα, le vèrbe Grèc ἐνθυμεῖσθαι, ſignifie *penſer & concevoir*, θυμὸς ſignifie la penſée, l'entendement, l'eſprit.

ENTICHÉ, ée. adj. Qui commence à ſe pourrir. Il ne ſe dit au propre que des fruits. Les fruits *entichez* ne ſont pas de garde.

Entiché, ſe dit figurément & baſſement des pèrſonnes, pour marquer quelque défaut qu'on commence d'appèrcevoir en elles. Cet homme eſt un peu *entiché* d'héréſie, d'avarice, *entiché* de lépre.

> *Mon frère, ce diſcours ſent le libèrtinage,*
> *Vous en êtes un peu dans vôtre âme* entiché. Mol.

ENTICHITE. Voyez ENTYCHITE.

ENTIENGIE. ſ. m. Oiſeau du Royaume de Congo.

ENTIÉR, ière. adj. Qui a toutes ſes parties; total d'une chôſe dont on n'a rien retranché. *Integer, totus*. Il a paſſé une journée *entière* avec moi. Ce livre n'eſt pas *entiér*, il y manque deux cahiérs. Cette tèrre eſt toute *entière*, on n'en a rien démembré. Aléxandre, maître du monde *entiér*, s'y trouvoit trop ſèrré. Boil.

Ce mot vient du Latin *integer*.

En ce ſens on dit d'un cheval, d'un rouſſin qui n'eſt pas châtré, que c'eſt un cheval *entiér*, parcequ'on ne lui a rien retranché, ni coupé. On dit auſſi, qu'un cheval eſt *entiér*, lorſqu'il eſt rétif, qu'il n'obéït pas à la main, qu'il y réſiſte, & qu'il ne tourne pas aiſément. On dit auſſi qu'un mords tient de l'*entiér*, quand il ne plie point dans le milieu de la libèrté de la langue, tel que celui qu'on donne aux chevaux qui ont les barres rondes & peu ſenſibles.

Entiér, ſe dit figurément en morale. Il s'eſt donné tout *entiér* à Dieu. On fait bien de ſe montrer ainſi ſon âme toute *entière*. Cet emploi demande un homme tout *entiér*; pour dire, que cela le doit occuper abſolument, & qu'il y doit donner tous ſes ſoins. Il me ſemble que ma vengeance ſeroit plus *entière*, ſi mes yeux & mes actions vous confirmoient mon innocence. Que pèrſonne n'ait ſur un habile homme l'avantage de trouver des bornes à ſa capacité, & qu'il ſe ménage ſi bien que pèrſonne ne le voye tout *entiér*. Amelot. On ne vient pas d'abord à une *entière* corruption d'eſprit & de cœur.

> *Voudrois-je de la gloire évitant le ſentiér,*
> *Ne laiſſer aucun nom, & mourir tout* entiér? Rac.

Cela eſt imité d'Horace, *non omnis moriar*. On dit auſſi, Il a vécu dans une *entière* innocence.

Entiér, ſignifie encore, Opiniâtre, obſtiné. *Firmus, rigidus, durus, aſper, tenax*. On dit qu'un homme eſt *entiér*; pour dire, qu'il eſt fèrme dans ſes réſolutions; qu'il n'en veut jamais démordre. Cet homme eſt *entiér* dans ſes opinions; il ne revient jamais. Il faut bien remarquer la diffèrence que nous mettons entre *entiér* & *intègre*. L'un ſe prend toujours en bonne part, un homme intègre, un Juge intègre, c'eſt-à-dire, déſintéreſſé, qui ne donne rien à la faveur, qui ne fait rien contre la juſtice, contre la vérité, qu'aucune conſidération ne fait écarter de ſon devoir, &c. Un homme *entiér*, un Juge *entiér*, ſe prend ordinairement en mauvaiſe part pour un homme qui ne veut pas entendre raiſon, qui eſt entêté, qui ne veut point démordre &c.

On dit au Palais, que les chôſes ne ſont plus *entières*, lorſqu'on a changé la nature & la diſpoſition d'une affaire. On ne peut renoncer à une ſucceſſion, lorſque les chôſes ne ſont plus *entières*, qu'on en a détourné ou vendu une partie.

ENTIÉR, ſe joint ſouvent avec différens ſubſtantifs propres de cèrtains arts; par éxemple, on dit en tèrmes de marine, rumb *entiér*, la huitième partie ou 45 degrez de la bouſſole de la rôſe du compas. Nord, Nord-eſt, Eſt, Sudeſt, Sud, Sudoüeſt, Oüeſt, Nordoüeſt, ſont des rumbs *entiérs*. Nord, Nordeſt, & les autres diviſions ſemblables, ſont des demi rumbs. Nord-quart, Nordeſt, & les autres ſemblables, ſont des quarts de rumb.

Entiér, eſt auſſi ſubſt. & ſignifie, Un tout conſidéré à l'égard de ſes parties, & ſur tout en Arithmétique, où on l'oppôſe aux fractions. Il faut, quand on a additionné les fractions, les réduire en *entiérs*, en éxtraire les *entiérs*. L'*entiér* eſt le nombre qui ſignifie une ou pluſieurs chôſes de même genre ſans ſous-diviſion d'aucune. Le nombre *entiér* eſt oppôſé aux nombres rompus ou fractions.

On dit auſſi, Remettre les chôſes en leur *entiér*; pour dire, les remettre en l'état où elles étoient avant qu'elles fuſſent changées. Ce mineur a obtenu des lettres de reſtitution en *entiér*, & on l'a

remis

remis au même état qu'il étoit auparavant. Les Hérétiques ont ruiné cette ville, mais la grande Egliſe eſt encore dans ſon *entier*.

ENTIERCEMENT. ſ. m. Vieux mot, Tèrme de Coutumes. C'eſt l'action par laquelle on met une chôſe mobiliaire en main tièrce.

ENTIERCER. v. act. Tèrme de Coutumes. C'eſt mettre une chôſe mobiliaire en main tièrce. *Interciare.*

ENTIERCHIER. Vieux mot de la Coutume d'Amiens, & de Normandie, qui ſignifie Mettre en main tièrce, ſequeſtrer. *Sequeſtrare, deponere apud ſequeſtrum.* On diſoit auſſi *entiercheur*; pour dire, *ſequeſtre*.

ENTIÈREMENT. adv. Tout-à-fait : d'une manière entière & complétte. *Omninò, prorſus.* Cet homme eſt entièrement pèrdu de réputation. Les mouvemens des paſſions ne ſont pas *entièrement* volontaires. NIC.

ENTITÉ. ſ. f. Tèrme de Phyſique. *Entitas.* Être phyſique, conſidéré ſelon ce qu'il eſt phyſiquement. Cèrtains êtres qui ils attribuënt une éxiſtence particulière dans le monde, lequel par ce moyen ils rempliſſent d'*entitez* ſcolaſtiques. ROHAULT. Toutes les *entitez* que les Philoſophes admettent ne ſont pas de véritables êtres ; mais ceux qui les admettent les regardent comme véritables & réels.

ENTOIR. ſ. m. Tèrme de Jardinièr. Couteau d'environ deux pouces de lâme, dont on ſe ſèrt pour enter. *Cutella, ſecuricula inſitiva.* L'*entoir* doit avoir le manche d'ivoire, ou d'un bois dur, & fait de ſorte que l'éxtrémité en ſoit plate, mince & arrondie, pour ſèrvir à détacher l'écorce des ſauvageons, ſur leſquels on doit appliquer les écuſſons. Les *entoirs* les plus commodes ſe plient comme des ſèrpettes. Le mot d'*entoir* n'eſt pas ſi uſité que celui de *greffoir*.

ENTOISER. v. act. Tèrme de Jardinier. Il ſe dit des chôſes qui s'achètent & ſe vendent à la toiſe : ſi bien qu'on les peut mettre en des tas de figure quarrée, afin qu'on les puiſſe toiſer. *In hexapedas componere, ad hexapedas metiri.* Entoiſer de la tèrre, *entoiſer* du fumièr. LA QUINT. *Entoiſer* ſe dit auſſi des autres chôſes dont on meſure le cube avec le piéd, & la toiſe.

ENTOISER un arc, ou dedans un arc; *Lunare, addicere, ſinuare arcum.*

ENTOISER une épée, c'eſt la hauſſer pour frapper. Ces deux ſignifications du mot *entoiſer* ſont dans Nicod.

ENTONNEMENT. ſ. m. Action d'entonner. *Infuſio.* L'*entonnement* du vin ne ſe fait qu'après qu'il a été cuvé quelque tems. *Entonnement* d'un motèt, d'un cantique, *precentio*.

ENTONNER. v. act. Commencer à chanter. *Incinere, praire tono.* Le Chœur a *entonné* l'Introïte, l'Hymne, le Magnificat. La Muſique a *entonné* un motèt.

ENTONNER, ſignifie auſſi, Mettre ſur un cèrtain ton, ſur un cèrtain chant. Ce Muſicien *entonne* juſte.

Ce mot vient du Latin *intonare*.

On dit figurément, *Entonner*, pour chanter. *Entonner* les loüanges de Dieu. BOIL. On dit auſſi *entonner* la trompétte, pour dire, enfler ſon ſtile.

ENTONNER, ſignifie encore, Vèrſer une liqueur dans un tonneau, dans un muid, dans un baril. *Infundere.* Il a *entonné* ſon vin au ſortir de la cuve, du preſſoir.

Ce mot vient de *tonne*, *tonneau*.

On le dit hypèrboliquement d'un yvrogne qui boit beaucoup & goulument. Ce goinfre en trois coups a *entonné* deux bouteilles de vin.

ENTONNER, ſe dit auſſi du vent, lorſqu'il entre avec impétuoſité dans un lieu étroit. Le vent s'*entonnoit* dans cette vallée. L'ACAD. Cette expreſſion ne paroît pas d'un trop bon uſage, ni bien commune.

ENTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Infuſus*, &c. Il a les ſignifications de ſon verbe.

> *D'un Benedicamus* entonné *foiblement*
> *L'inutile Chanoine eſt payé graſſement.* SENLECQUE.

ENTONNOIR. ſ. m. Vaiſſeau ayant une pointe pèrcée par le bas, qui ſèrt à vèrſer les liqueurs dans un muid, dans une bouteille. *Infundibulum.*

On appelle *entonnoir*, dans un ſens métaphorique, le goſier de ceux qui aiment à boire. Cette expreſſion n'eſt que du ſtile burleſque.

> *Ce bon Seigneur, que la ſoif pique,*
> *Dès le matin juſques au ſoir*
> *De l'organe de ſa Muſique*
> *N'a plus rien fait qu'un* entonnoir.
> DE CHAULIEU.

Les Médecins appellent auſſi *entonnoir*, un conduit qui eſt dans le cèrveau au deſſous de ſon troiſième ventricule, qui ſèrt à le purger de ſes ſupèrfluitez.

ENTORSE. ſ. f. Action violente par laquelle on fait ſortir quelque partie d'un membre hors de la place qu'il devoit avoir naturellement. *Diſtorſio.* Un faux pas lui a fait faire une *entorſe* qui l'empêche de marcher. Il ſe dit auſſi au manége, d'un effort violent que le cheval s'eſt fait au boulet, qu'on appelle autrement *meſmarchure*. Quand un cheval s'eſt donné une *entorſe*, il court grand riſque d'être eſtropié dans la ſuite, à moins qu'on n'y remédie promptement. Les *entorſes* aux jambes de dèrrière ſont plus difficiles à guérir, que celles qui arrivent aux pieds de devant. Les bœufs & autres animaux ſont auſſi ſujèts aux *entorſes*, quand on les fait marcher par des chemins trop rudes, raboteux, pleins d'ornières.

Ménage dérive ce mot du Latin *intortus*. On a dit autrefois *entortdre*, *contorquere*, *intorquere*, *diſtorquere*; il ne ſe dit plus.

ENTORSE, ſe dit figurément & dans un ſens moral, de quelque violence, obſtacle ou empêchement qu'on apporte à la fortune, ou aux affaires de quelqu'un. *Impedimentum, nodus.* Cet homme étoit prêt d'obtenir une telle dignité, mais ſes ennemis lui ont donné une *entorſe* qui l'en a fort éloigné. Cette expreſſion eſt de la convèrſation familière.

ENTORTILLEMENT. ſ. m. Action d'entortiller ; ou les divèrs tours que fait une chôſe qui en entortille une autre. *Verſatio in ſpiram, in gyrum inflexio.* L'*entortillement* du lierre autour d'un arbre. L'*entortillement* des tiges qui ſont autour de la colonne.

ENTORTILLEMENT, ſe dit auſſi au figuré. *Perplexitas.* Cet homme eſt obſcur, & cet *entortillement* d'eſprit me déplaît. M. SCUD.

ENTORTILLER. v. act. S'envelopper dans quelque chôſe qui peut faire un ou pluſieurs tours. *Convolvere, implicare.* Quand on a froid, on s'*entortille* dans ſon manteau, dans ſa robbe de chambre, dans ſes draps. Les Marchands *entortillent* dans du papièr les marchandiſes qu'ils livrent à leurs chalans.

ENTORTILLER, ſe dit auſſi des chôſes qui font pluſieurs tours qui entourent une autre. *Amplecti, circumdare.* Le lierre, la vigne, s'*entortillent* autour des arbres, des colonnes. Laocoon ſe vit *entortillé* par des ſèrpens.

ENTORTILLER, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ceux qui embarraſſent leurs penſées, leurs diſcours, enſorte que l'intelligence n'en eſt pas facile, qu'on n'en peut concevoir ni l'ordre ni la diſpoſition. *Impedire.* Ariſtote s'*entortille* dans des argumens, dont il ne peut ſe démêler. S. EVR. Ménage appelle *expreſſion entortillée*, une expreſſion obſcure, & tranſpôſée.

ENTORTILLÉ, ÉE. part. paſſ. *Impeditus, implicatus, ſinuoſus.* Il a les ſignifications de ſon vèrbe, au propre & au figuré. Sèrpent *entortillé* autour d'un arbre. Des conſtructions *entortillées*. MÉN. J'ai quelquefois l'eſprit *entortillé*, & l'excès de ma mauvaiſe fortune m'occupe malgré moi. M. SCUD.

En tèrmes de Chirurgie on dit une ſuture *entortillée*, c'eſt la même chôſe que ſuture *enfilée*. Voyez ce mot.

ENTOUILLIER, ou *Andoüiller*. ſ. m. Tèrmes de Chaſſe. C'eſt le prémièr cor le plus près des meules de la tête d'un cèrf. *Cervini cornu primarius pollex, imus ſurculus.* Le ſecond s'appelle *ſurandoüillièr*, & les autres plus hauts *chevillures*, ou cors ; mais ceux du faîte s'appellent *eſpois*, leſquels n'étant qu'au nombre de deux s'appellent *fourche*; mais étant trois ou quatre, ils s'appellent *trochures*, par métaphôre d'une trochée de poires, ou de pommes. S'ils ſont cinq ou ſix, & plus, ils s'appellent *paumure*, à cauſe de la reſſemblance des doigts ſortans de la paume de la main. Et s'ils ſont rangez en cèrne, ils s'appellent *couronnure*, parce qu'ils reſſemblent à une couronne.

ENTOUR. ſ. m. *Circuitus, ambitus.* Ce mot eſt vieux, pour ſignifier le circuit, l'*entour* des murailles. L'*entour* de la ville de la maiſon, on dit encore à l'*entour*, & on l'écrit même ſans apoſtrophe, *alentour*.

ENTOUR. Prépoſition. Auprès de quelqu'un. *Circa, circum* Les femmes ſont ſi difficiles à habiller, qu'il y a toujours à faire *entour* d'elles. Ce mot vieillit, & on ſe ſèrt plus communément de *alentour*, ou *autour*. Les Princes ont toujours beaucoup de Courtiſans *alentour* ou *autour* d'eux. Le parapet régne tout *alentour* de la muraille. Les Princes employent les eſprits médiocres à faire les chemins, & à ôter les difficultez qui ſont *à l'entour* des chôſes. BAL.

> *La diſette, au teint blême, & la triſte famine,*
> *Troublent l'air* d'alentour *de leurs gémiſſemens.* BOIL.

Le P. Mourgues prétend qu'en prôſe il faut dire *autour de*, & que c'eſt comme une licence poëtique de dire *alentour de*. Ainſi *alentour* eſt toujours advèrbe en prôſe. Au reſte, dans les vèrs qu'on vient de rapporter, Boileau ne dit point *à l'entour de*, car *de leurs gémiſſemens*

gémiſſement, qui ſuit, ſe rapporte à *troublent*, & non pas à *d'alentour*, qu'il fait advèrbe & non pas prépoſition.

En vieux ſtile on peut employer *entour*.

> *A peine fut ma morale finie*,
> *Et de ma main vôtre Alteſſe bénie*,
> *Que Sathan vint* entour *de vous jâſer*.
> DE VILLIÉRS.

ENTOURER. v. act. *Cingere*, *circumplecti*. Enceindre. L'Océan *entoure* la tèrre. Cette maiſon eſt *entourée* d'eau, de bois, de foſſez, de prairies.

> *Et pour fèrmer chez vous l'entrée à la douleur*,
> *De vingt vèrres de vin* entourez *vôtre cœur*. MOL.

Ce mot vient de *tornus*, *tornare*.

ENTOURER, ſignifie auſſi, Environner, être alentour. Les gens charitables ſont toûjours *entourez* de gueux. Les bonnes tâbles ſont *entourées* d'écorniſleurs. Cette ville eſt *entourée* d'ennemis. Les Rois *s'entouroient* autrefois la tête d'un diadême. Il vaudroit mieux dire ſe ceignoient. *Entourer* les plantes eſt la même chôſe que encager. Voyez ENCAGER.

ENTOURÉ, ÉE. part. & adj. *Circumdatus*, *cinctus*.

ENTOURNER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit, Mettre autour, être autour. *Gyrare*, *flectere*, *in ſpiram*, *in gyrum*. Il faut *entourner* ce câble autour de ces poulies, de ces mouſles, lui faire faire deux ou trois tours.

ENTOURNURE. ſ. f. Tèrme de Tailleur, qui ſe dit du jour ou de l'échancrure qu'ils donnent à des manches. *Gyrus*. Cet habit ſeroit bien ſans l'*entournure* des manches qui va mal.

ENTOUSIASME. Voyez ENTHOUSIASME.

ENTR'ACTE. ſ. m. Tèrme de Poëſie. Ballet, muſique, ou autre divèrtiſſement que l'on donne entre les Actes d'une Comédie, ou d'une Tragédie, pour réjoüir les ſpéctateurs par la divèrſité, ou donner le loiſir aux Acteurs de changer d'habits, ou de décorations. *Diludium*, *intermedium*. Les Anciens mettoient des Chœurs dans les *Entr'actes*.

ENTRAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Ce mot veut dire entrée, commencement de joüiſſance. Dans quelques Provinces celui auquel a été fait un bail doit payer pour ſon *entrage* quelques déniérs au bailleur.

ENTRAGUES. ſ. m. Petite ville de Guyenne dans le Rouèrgue, en France. *Interaqua*. M. Corneille, & quelques autres écrivent *Entraigues*; peut être eſt ce l'uſage d'écrire & de prononcer ainſi en Guyenne, & dans les païs voiſins, comme l'on dit Aigues-mortes, Aigue-Pèrſe, &c. Mais d'autres Auteurs, & d'autres Cartes de Géographie, écrivent *Entragues*; & l'on dit à la Cour & à Paris, La Maiſon d'*Entragues*, Le Marquis d'*Entragues*, L'Hôtel d'*Entragues*. *Entragues* eſt ſur le Lot, à l'endroit où il reçoit le Trueyre, & c'eſt de là que cette ville a pris ſon nom, parcequ'elle eſt entre ces deux rivières, à la pointe que forme leur confluent. *Entragues* eſt à cinq lieuës d'Orilliac, ſur les confins de la haute Auvèrgne.

ENTRAILLES. ſ. f. Pluriel. Les boyaux, les inteſtins. *Viſcera*, *inteſtina*, *exta*. Le poiſon laiſſe principalement ſes marques dans les *entrailles*. Ils vuidèrent les *entrailles*, & embaumèrent le corps. VAUG.

Ménage dérive ce mot du Latin *enteralia*, qui a été fait du Grèc ἔντερον, qui ſignifie le *ventre*.

ENTRAILLES, ſe dit auſſi plus généralement de toutes les parties enfèrmées dans les corps des animaux. L'Aruſpicine des Anciens s'éxèrçoit en conſidérant les *entrailles* des animaux ſacrifiez, le cœur, le poumon, le foye. Ils prétendoient deviner l'avenir, ou les chôſes cachées, par l'inſpection des *entrailles* des victimes qu'ils immoloient aux faux Dieux.

ENTRAILLES, ſe dit encore figurément en parlant de la tendreſſe qu'on a pour les malheurs d'autrui. Il me ſemble qu'on m'arrache les *entrailles*, quand je vois pèrſécuter les pauvres. Cet homme a de bonnes *entrailles*; pour dire, qu'il eſt de bon naturel, qu'il a le cœur tendre & ſincère. C'eſt lui pèrcer le cœur, & lui arracher les *entrailles*, que de lui demander de l'argent. MOL. Un père a beau menacer ſes enfans de fèrmer les yeux ſur leur mauvaiſe conduite, les *entrailles* patèrnelles ne ſouffrent pas qu'il éxécute cette menace. MAUC. Corneille a dit dans le Cinna,

> *Je leur fais des tableaux de ces triſtes batailles*,
> *Où Rome par ſes mains déchiroit ſes* entrailles.

ENTRAILLES, ſe dit auſſi pour, Enfant. C'eſt un homme armé contre ſes propres *entrailles*. PAT. Un Père armé contre ſes enfans.

On dit auſſi en tèrmes de Dévotion, les *entrailles* de la miſéricorde de Dieu, par une phrâſe tirée de l'Écriture, *per viſcera miſericordia Dei noſtri*, dans le Cantique de Zacharie, dans l'Épitre aux Philippiens II. 1. & aux Coloſſ. III. 12. *Entrailles* ſe dit ſouvent dans l'Écriture pour charité, amour, bonté, tendreſſe.

ENTRAILLES, ſe prend auſſi pour le cœur, pour l'intérieur de l'homme. Seigneur, vôtre Loi eſt gravée dans le fond de mes *entrailles*.

ENTRAILLES, ſe dit auſſi figurément de l'intérieur de la tèrre. L'avarice des hommes a foüillé juſqu'au fond des *entrailles* de la tèrre pour en tirer l'or. Ils ont déchiré les *entrailles* de leur mère. La tèrre ouvrit ſes *entrailles*. GOD.

ENTRAIN. ſ. m. Nom de lieu. *Interamna*, *Interamna*, *Interamnus*, *Interamnia*, *Interamnium*. Robèrt d'Auxèrre dit *Interamnus*, mais c'eſt une faute. *Entrain* eſt un Monaſtère de France ſitué ſur les confins de la Bretagne & du Maine entre Fougère & Pontorſon. *Entrain* a pris ſon nom de ſa ſituation; car *Entrain* s'eſt formé du Latin *Interamnus*, qui ſignifie, Qui eſt entre deux rivières, comme eſt en effet *Entrain*, qui eſt entre le Coëſnon & un autre ruiſſeau ſans nom.

Entrain eſt encore une petite ville du Donziois, dans le Nivèrnois, Province de France, à cinq ou ſix lieuës à l'orient de la rivière de Loire dans le Diocèſe d'Auxèrre. On écrit auſſi *Antrain*.

ENTRAÎNER. v. act. Emporter avec violence; mener avec force, tirer. *Trahère*, *rapere*. Les Sèrgens ont *entraîné* ce pauvre homme en priſon. Cette inondation a *entraîné* tout ce qu'elle a trouvé dans la campagne. Une forte purgation *entraîne* toutes les mauvaiſes humeurs du corps. La charette *entraîne* quelquefois les chevaux dans les païs de montagnes. On l'*entraîna* au ſupplice. ABLANC. Le Stoïcien ſe vante que le ciel & la tèrre ne ſçauroient l'*entraîner* dans leur chute, & qu'il demeureroit fèrme ſur les ruines de l'Univèrs. LA BR.

Ce mot vient de *trahere*.

ENTRAÎNER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. La pèrte d'une bataille pouvant *entraîner* la ruine entière de la Flandre, les Eſpagnols ne jugeoient pas à propos de la haſarder. SAR. Une guèrre civile *entraîne* après ſoi bien des malheurs. Nous ſommes *entraînez* vèrs le vice par mille tentations éxtérieures & intérieures. NIC. Ce principe, cet argument *entraînent* après eux de grandes abſurditez. Cicéron *entraînoit* ſes auditeurs par la force de ſon éloquence. Un habile Rapporteur *entraîne* tous les ignorans dans ſon opinion. Je me ſens *entraîner* par une trop douce violence, pour ſouhaiter que les chôſes ne fuſſent pas. MOL. Un ami qui n'agit que par vanité, va ſeulement au bien à meſure que le ſoin de ſa réputation l'*entraîne*. S. ÉVR. Les défauts éxtérieurs frapent les ſens, & *entraînent* l'imagination. NIC. Le préſent nous *entraîne*. BOSS. Toutes nos paſſions nous *entraînent* avec violence: nous ſommes ou touchez de pitié, ou enflammez de courroux, ſelon les divèrs objèts qui nous emportent. VAUG. On a comparé à l'harmonie, & à la voix mélodieuſe des Sirénes, tout ce qui flatte, & tout ce qui *entraîne* inévitablement les cœurs. AB. NICAISE. Cette pèrſuaſion, qui étoit un effet de ſa raiſon, & de ſa vèrtu, n'*entraînoit* pas ſon cœur. P. DE CL.

> *De nos propres malheurs auteurs infortunez*,
> *Nous ſommes loin de nous à toute heure* entraînez. BOIL.

> *Quoi! l'âme eſt toute eſclave? Une loi ſouveraine*
> *Vèrs le bien & le mal inceſſamment* l'entraîne. CORN.

ENTRAÎNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tractus*, *raptus*.

ENTRAIT. ſ. f. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des maîtreſſes piéces de bois qui travèrſent, & qui lient les deux parties oppôſées dans les couvèrtures des bâtimens. On les appelle auſſi *tirans*, quand ils tiennent aux jambes de force avec le poinçon au milieu; c'eſt ce qu'on appelle le *grand entrait*. Le *petit entrait* eſt celui qui eſt au deſſus. Outre les *entraits* des maîtreſſes fèrmes, il y a des *entraits* de crouppe, qu'on appelle demi-*entraits*, des *entraits* de remplage, & on s'en ſèrt en pluſieurs autres occaſions.

ENTRANT, ANTE. ad. Qui entre en quelque lieu. *Ingrediens*, *intrans*. Tous les vins *entrans* dans la ville doivent payer le droit d'entrée.

ENTRANT, ſignifie encore un intriguant, un homme adroit & hardi qui ſe fourre dans les compagnies, qui fait facilement connoiſſance. Les Gaſcons ſont des gens *entrans*, qui s'inſinuënt aiſément parmi le grand monde, & qui font fortune.

ENTRANT, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, ſignifie *pénétrant*. On dit que le magiſtère eſt fondant, *entrant*, & tingent.

ENTRAPETÉ. adj. En Architecture on dit un pignon *entrapeté*; pour dire, un bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil eſt à quatre ou cinq pans.

ENTRAVAILLÉ

ENTRAVAILLÉ. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des oiſeaux qui ayant le vol éployé, ont un bâton, ou quelque autre chôſe paſſée entre les ailes, & les piéds. *Impeditus.*

ENTRAVER. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit lorſqu'on accommode les jèts de l'oiſeau de telle ſorte, qu'il ne ſe peut ôter le chapperon, ni ſe découvrir. On dit auſſi *entraver* un cheval, pour lui mettre des entraves. *Equo indere compedes.* Il ſe dit auſſi quelquefois dans le ſens figuré, *entràver* quelqu'un, c'eſt l'embarraſſer. Telle eſt la miſère de l'homme, quand l'eſprit de contradiction & l'humeur de penſer autrement que les autres le poſſéde, bien loin de parvenir à ſes fins, il s'envelope & *s'entrave.* De Villars.

ENTRAVÈRTISSEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Entravèrtiſſement* de ſang ſe dit, lorſque l'un des conjoints par mariage eſt fait Seigneur des biens du prédécedé. *Unius conjugis in alterius defuncti bona ſucceſſio.*

ENTRAVES. ſ. f. pluriel. *Compedes ferreæ.* Fèrs ou liens qu'on met aux piéds des chevaux, pour empêcher qu'ils ne s'enfuyent. L'*entrave* eſt compôſée d'une petite chaîne de fèr longue de ſept poûces, qui tient à deux *entravons*, ou piéces de cuir tournées en rond, & rembourrées, qu'on met aux piéds du cheval. Leurs chevaux repaiſſent avec des *entraves* aux jambes de crainte qu'ils ne fuyent. Ablanc.

Entraves, ſe dit figurément des empêchémens qu'on trouve à faire quelque chôſe, & entre autres à marcher. *Impedimenta, vincula, compedes.* Dieu nous laiſſe des *entraves* qui nous retiennent, & qui ſont les effets & les ſuites de nos péchez. Ab. de la Trape.

De ces amples canons, où comme en des entraves,
On met tous les matins ſes deux jambes eſclaves. Mol.

Mais nous autres faiſeurs de livres, & d'écrits,
Du lecteur dédaigneux honorables eſclaves,
Nous ne ſçaurions briſer nos fers & nos entraves. Boil.

Un jour je punis mes eſclaves,
J'en fis mettre deux aux entraves. D. D. S.

ENTRAVON. ſ. m. Piéce de cuir dont on entoure le paturon d'un cheval. Il faut deux *entravons* pour faire une entrave. *Pedica.* Une petite chaîne de fèr les aſſemble l'un avec l'autre.

ENTRE. Prépoſition de tems & de lieu, qui marque la diſtance & la ſéparation de l'un à l'autre. *Inter.* Il y a bien du chemin *entre* ci & là. *Entre* le ciel & la tèrre il y a un grand eſpace. Il eſt *entre* onze heures & midi, *entre* cinq & ſix. *Entre* le Déluge & l'Incarnation il y a tant d'années.

Il y a des Auteurs qui donnent à la prépoſition *entre* la ſignification d'*intra. Entre* le ſeptiême jour de la Conception. Degori. *Intra ſeptimum à Conceptione diem.* Cet uſage n'eſt pas bon, il falloit mettre *dans* les ſept jours qui ſuivent la Conception.

Entre, ſe dit auſſi pour marquer un lieu précis. Je lui ai livré cet homme *entre* les mains. Cela ſoit dit *entre* nous. Regardez moi *entre* deux yeux, fixément. Cela a été fait *entre* quatre yeux, il n'y avoit que deux pèrſonnes. Ô! que voilà bien là *entre* vos deux yeux un ſigne de longue de vie! Mol.

Entre, marque auſſi un lieu, une ſéparation. Il eſt *entre* le blanc & le clairet. Il ſe plaît *entre* deux treteaux. Le vèrd eſt la couleur mitoyenne *entre* le jaûne & le bleu. La rivière coule *entre* les deux rives. Il a été volé *entre* deux ſoleils, c'eſt-à-dire, pendant le jour; *entre* chien & loup, pendant le crépuſcule, ou cette lumière obſcure où on ne peut bien diſcèrner un chien d'avec un loup. Un vaiſſeau bâti *entre* le tièrs & le quart, eſt celui dont la largeur eſt entre le tièrs & le quart de la longueur de la quille. Ce détroit eſt *entre* deux mèrs. Nager *entre* deux eaux. L'hydropiſie ſe forme des eaux qui ſont *entre* cuir & chair. Il ne boit point *entre* ſes repas. On dit auſſi dans les querelles, Il s'eſt mis *entre* deux; pour dire, Il les a ſéparez. Il y a des gens qui diſent, je ſuis *entre* deux de faire cela, pour dire, Je ne ſçai ſi je le dois faire ou non. Cela n'eſt pas François.

Entre, ſèrt auſſi à marquer la différence. *Entre* un bon & un mauvais ami il y a bien de la différence, comme *entre* le jour & la nuit.

Entre, ſignifie quelquefois, Parmi, au nombre. On l'a laiſſé *entre* les morts. Il eſt des prémiérs *entre* les gens de bien. *Entre* amis tout eſt commun. *Entre* les petites planétes Vénus eſt celle qui brille le plus.

Entre, en tèrmes de Palais, ſe met à la tête de tous les jugemens contradictoires. *Entre* un tel demandeur & un tel défendeur. Il y a procès *entre* ces parties. Ce partage ſe doit faire *entre* quatre aſſociez.

En Arithmétique on dit que deux nombres ſont égaux *entre* eux, ſont prémiérs *entre* eux, ou qu'ils n'ont aucune meſure commune *entre* eux. On dit en Géométrie que deux chôſes égales à une troiſiême, ſont égales *entre* elles.

Entre, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes. *Entre* deux ſelles le cul à tèrre. Il l'a pris *entre* bon & volée. *Entre* deux vèrtes une meure. *Entre* chien & loup, c'eſt-à-dire, le ſoir, lorſque la nuit commence à venir, parce qu'alors on ne ſçauroit bien diſtinguer un chien d'un loup.

Entre, ſe joint avec quantité de vèrbes de Langue, & leur donne une nature de vèrbes réciproques, en y ajoutant le pronom pèrſonnel: comme, *s'entre-accoller, s'entre-accompagner, s'entre-accuſer, s'entre-avèrtir, s'entre-aider, s'entre-aimer, s'entre-appeller, s'entre-approcher, s'entre-appuyer, s'entre-arracher, s'entre-attendre, s'entre-baiſer, s'entrebaiſſer, s'entrebattre, s'entrecareſſer, s'entrechèrcher, s'entrechérir, s'entredéchirer, s'entreconnoitre, s'entredéfaire, s'entredire, s'entredonner, s'entre-embraſſer, s'entre-entendre, s'entre-égorger, s'entrefâcher, s'entreflatter, s'entrefoüetter, s'entrefrapper, s'entregronder, s'entreheurter, s'entrelaſſer, s'entreloüer, s'entremander, s'entremanger, s'entremêler, s'entremocquer, s'entremordre, s'entrenuire, s'entreparler, s'entrepèrcer, s'entrepiquer, s'entreplaidèr, s'entrepouſſer, s'entrequereller, s'entreregarder, s'entreregretter, s'entrerencontrer, s'entrerépondre, s'entreresſembler, s'entreſaluer, s'entreſecourir, s'entreſaiſir, s'entreſuivre, s'entretailler, s'entretoucher, s'entretrouver, s'entretuer, s'entrevoir,* &c. On en forme auſſi quelquefois, ſur tout dans le ſtile familiér & burléſque. Un Poëte a dit,

Tandis que fratèrnellement
*Les deux piéds s'*entredéchauſſèrent.

Entre, ſe joint auſſi à quelques vèrbes pour diminuer leur ſignification, comme les Grècs ſe ſèrvent de la propoſition ὑπὸ, & les Latins de *ſub.* Tels ſont les vèrbes *entreluire, entre-oüir, entrevoir*, &c. que l'on trouvera chacun à ſa place.

Entre, ſe met auſſi en compoſition avec pluſieurs noms & vèrbes qui n'ont point de réciprocation, & qui ont divèrs ſens. Tels ſont *entracte, entrebataille, entrecolomnement, entrecoupper, entrefaites, entregent, entrelarder, entrelas, entrelaſſer, entreligne, entremêler, entremets, entremetteur, entremettre, entremiſe, enmodillon, entreparleur, entrepas, entreprendre, entrepreneur, entrepriſe, entreſol, entreſuivre, entreſuite, entretaille, entretailler, entretaillure, entretems, entretenir*, & autres encore qu'on expliquera en leur rang.

ENTREBAILLÉ, ée. adj. On doit écrire ce mot avec un circonflèxe ſur la penultiême, pour faire voir qu'il la faut prononcer longue, l'A demi ouvèrt: il ne ſe dit que d'une porte, ou fenêtre, qui n'eſt pas fèrmée tout à-fait. *Hians, biulcus, hiſcens.* On laiſſe une porte *entrebâillée* dans une chambre qui fume. Il croyoit avoir bien fèrmé ſa porte en la tîrant, mais elle eſt demeurée *entrebâillée.* On le dit quelquefois, mais plus rârement, de la bouche qu'on laiſſe entr'ouvèrte par une mauvaiſe habitude.

ENTRECHAT. ſ. m. Faux pas ou marche irréſoluë qui ſe fait par un homme étourdi, qui imite ce que fait un chat dans ſa fuite, ou dans ſa colère. *Vacillatio, titubatio.* Cet homme eſt entré & ſorti bruſquement de cette chambre, on ne ſçait que veut dire cet *Entrechat.* Il eſt tombé ſur la porte, & on a bien ri de ce plaiſant *entrechat.*

Entrechat, en tèrme de Danſe, ſe dit d'un ſaut dans lequel on paſſe les jambes l'une par deſſus l'autre trois fois durant que le corps eſt en l'air. Ce mot eſt corrompu de l'Italien *capriola intreciata*, qui ſignifie une *capriole croiſée.* Il y a un *entrechat* en tournant, un *entrechat* en avant, & un *entrechat* de côté. Le P. Ménétrier prétend qu'il faudroit dire *entrechas* & non pas *entrechat.* Voici ſes preuves. L'origine de cette éxpreſſion eſt *chas*, piéce de bois un peu longue & quarrée, qui ſèrt de châſſe à quelques inſtrumens de fèr, de plomb, ou de quelque autre métal. Ainſi on dit jetter un *chas* aux jambes, & ce n'eſt que par corruption qu'on dit un chat aux jambes, pour dire, faire naître quelque obſtacle, comme lorſqu'on jette un bâton entre les jambes d'un homme qui marche ou qui court, pour le faire tomber. C'eſt de *chas* qu'on a fait *chaſſis*, & comme on a dit *entrelas* des fils, cordons ou cordes paſſées les unes dans les autres, on a dit auſſi *entrechas* des cloiſons de piéces de bois, qu'on appelle en Latin *cancelli*; d'où vient le mot *chancel* pour la clôture du chœur d'une Égliſe; ainſi les *entrechas* en la danſe ſont des entrelaſſemens de jambes & de piéd, comme ſi l'on ſautoit entre les vuides d'une cloiſon.

ENTRECHOQUER. v. n. & réciproque, qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, pour ſignifier, Se heurter, ſe choquer l'un l'autre. *Incurſare ſe invicem, ſe viciſſim mutuo impetere.* Ces deux vaiſſeaux ſe ſont *entrechoquez*, il y en a un qui s'eſt entr'ouvèrt. C'eſt ce qu'on appelle abordé en tèrme de Marine.

On le dit auſſi figurément en chôſes morales, pour ſignifier, Se

nuire les uns aux autres, être de ſentimens ou d'intérêts contraires. Ces deux Auteurs *s'entrechoquent* en toutes rencontres. Ces deux ennemis *s'entrechoquent* à tous propos, ne laiſſent paſſer aucune occaſion de ſe nuire.

ENTRECOLONNE. ſ. f. ou ENTRECOLONNEMENT. ſ. m. Eſpace qui eſt entre deux colonnes. Les *entrecolonnes* doivent être proportionnées à la hauteur & groſſeur des colonnes. Vitruve l'appelle *intercolumnium* : & ſelon le même Auteur, l'*entrecolonnement* eſt de cinq eſpéces : *pycnoſtyle*, *ſyſtyle*, *euſtyle*, *diaſtyle*, & *aræoſtyle*. Ces cinq mots ſont Grècs, & ſont expliquez en leur lieu.

ENTRECOMMUNIQUER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Il ſignifie, Se communiquer mutuellement ; ſe faire part les uns aux autres de ce que l'on a. *Vocare ſe viciſſim in partem omnium.* Les hommes *s'entrecommuniquent* leurs penſées, par le moyen du langage. PORT-R.

ENTRECOUPPE. C'eſt le dégagement qui ſe fait dans un carrefour étroit par deux pans couppez & oppôſez, pour faciliter le tournant des chariots.

ENTRECOUPPE DE VOÛTE. C'eſt le vuide qui reſte entre deux voûtes ſphériques l'une ſur l'autre, depuis l'extrados d'une *couppe*, juſqu'à la doüelle d'un dôme, qui ſont jointes enſemble par des murs de refend au droit des côtes : le tout ſans charpente.

ENTRECOUPPER. v. act. Interrompre. *Interrumpere.* On dit que les ſoupirs, les ſanglots *entrecouppent* la voix, la parole, à quelqu'un ; pour dire, qu'ils interrompent, qu'ils retardent la réſpiration, & en empêchent le libre uſage.

Il ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Coupper, travèrſer ; & alors il eſt réciproque. *Secare ſe mutuò.* Les Méridiens ſont des cèrcles qui *s'entrecouppent* aux Pôles du monde. Les deux diagonales d'un quarré *s'entrecoupent* dans le centre. On dit de même, que des ruës dans une ville, des canaux dans un païs, *s'entrecoupent*, quand ils ſont la même chôſe que ces lignes.

ENTRECOUPPER, eſt encore un autre réciproque, qui ſignifie, Se coupper l'un l'autre. A quoi bon *s'entrecoupper* la gorge ? VAUG.

On dit auſſi d'un cheval, qu'il *s'entrecouppe*, quand le côté de l'un de ſes fèrs choque & entame un de ſes boulets. On dit plus volontiers ſimplement *coupper*.

ENTRECOUPPER, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet Auteur *s'entrecouppe* ſouvent ; pour dire, ſe contredit quelquefois. Il a un ſtile trop *entrecouppé*, c'eſt à dire, qu'il interrompt trop ſouvent le fil de ſon diſcours par des digreſſions inutiles, par des citations trop longues & trop fréquentes.

ENTRECOUPPÉ, ÉE. part. & adj. *Inciſus*, *diviſus*, *interruptus.* Un païs *entrecouppé* de montagnes, de rivières. Une voix *entrecouppée*. Un ſtile, un diſcours *entrecoupé*. En tèrmes de Chirurgie on appelle ſuture *entrecouppée*, une ſuture où l'on couppe le fil, & on l'arrête par un nœud à châque point que l'on fait.

ENTRECOURS. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Traité entre deux Seigneurs, en vèrtu duquel les ſujèts de châcun d'eux peut aller s'établir ſur les tèrres de l'autre. Il y avoit autrefois *entrecours* entre les Comtes de Champagne & les Seigneurs de Bar.

ENTRECROISER. Vèrbe réciproque, qui ſe met avec le pronom pèrſonnel. Il ſe dit des chôſes étenduës en long, & qui paſſent les unes ſur les autres en formant quelque ſorte de croix que ce ſoit. *Interſecare.* On le dit des fils des étoffes & des toiles, des fibres du corps des animaux & des plantes, des chemins, des allées, des ruës, &c. En faiſant l'opération de biais on coupe toûjours les fibres, de l'un des deux obliques, parcequ'elles *s'entrecroiſent*. DIONIS.

ENTREDEUX. ſ. m. Partie qui eſt au milieu de deux chôſes, avec leſquelles elle a relation ou contiguité. *Pars media*, *ſpatium intermedium*, *intergerinum.* Un *entredeux* de moruë. On a ôté l'*entredeux* qui ſéparoit ces deux chambres, ſoit mur, ſoit cloiſon. L'*entredeux* des épaules. Dans l'*entredeux* de ces pilotis. Voiture a fini un Rondeau avec cette éxclamation, Quel *entredeux* ! Les médailles depuis Charlemagne juſqu'au quatorziéme ſiécle, forment un vilain *entredeux* de l'antique, & du moderne. LE JOBERT.

ENTRE DEUX-MÈRS. L'*Entredeux mèrs*, le païs d'*Entredeux mèrs*, *Bimaris*, *Bimaris régio*. Petit païs de France dans la Guyenne. Il eſt entre la Garonne & la Dordogne, depuis leur confluent juſqu'à Cadillac, qui en eſt le lieu principal, & parceque ces deux rivières ſont très-grandes en ce lieu là, qu'elles y portent de grands vaiſſeaux, & qu'elles y ont flux & reflux, on lui a donné le nom d'*Entredeux mèrs*. *Du Cheſne*, *Antiq. & Rech. des villes de France L. II. c. 7. Maty*, *Corn.*

ENTRE-DOURO ET MINHO, ou ENTRE MINHO ET DOURO, Province de Portugal, qui a tiré ſon nom de ſa ſituation entre la rivière du Minho au nord, & celle du Douro au Sud. *Inter amnenſis Luſitania*, *ou Portugallia.* Elle a l'Océan Atlantique à l'oüeſt, & la Province de Tralos-montes à l'eſt. Cette province eſt une des plus fèrtiles de Portugal. Elle ſe diviſe en quatre tèrritoires, qui prennent le nom de quatre villes, Porto, Viana de Foz de Lima, Ponte de Lima, & Guimaranes. La ville de Brague eſt capitale de toute la Province. M. de la Neuville écrit *Entre-Douro-&-Minio*, & dit que les places les plus conſidérables de cette province ſont Viana, Caminha, Villa-Nova de Cerveira, Valença, Monçaon, Melgaço, Lindoſo, Villado Condé, & Porto.

ENTRÉE. ſ. f. Porte, chemin, ou paſſage par où l'on entre. *Ingreſſus*, *aditus.* L'*entrée* de la ville ; de la forêt, du port. Les *entrées* & les iſſuës de ce païs ſont libres. L'*entrée* de cette maiſon eſt belle & magnifique. Laiſſer l'*entrée* libre d'une ville. ABLANC. Défendre l'*entrée* du port aux ennemis. ID. L'*entrée* d'une maiſon. *Entrée* eſt oppôſée à *iſſuë*.

ENTRÉE, ſe dit auſſi des ouvèrtures qui ſont en pluſieurs chôſes. *Oſtium*, *os.* Ces bottes ſont trop larges d'*entrée*, elles ne ſont pas juſtes. *Entrée* de chapeau. Un balon de Chymiſte eſt fort large par le ventre, mais il eſt fort petit d'*entrée* de goulèt.

ENTRÉE, eſt auſſi l'action par laquelle on entre. A ſon *entrée* en la priſon il paya ſa bienvenuë. A l'*entrée* du jeu on paye tant dans les Académies. Deniers d'*entrée*, c'eſt l'argent qu'on paye en entrant en quelque affaire.

ENTRÉE DE CHOEUR, c'eſt en Architecture la décoration de toute la façade du chœur d'une Égliſe qui le ſépare de la néf. En Sèrrurie, & en Menuiſerie, c'eſt la décoration de la porte du cœur, plus exhauſſée, & plus riche que le reſte de la clôture à jour.

ENTRÉE DE SERRURE. C'eſt une plaque de fèr chantournée ſelon un profil, & ciſelée, & gravée de divèrs ornemens, qui ſert de paſſage au panneton d'une cléf.

ENTRÉE, eſt auſſi le droit d'entrer en quelque endroit. Il a *entrée* au Conſeil. Un brévet d'affaires donne les *entrées* chez le Roi, c'eſt à dire, il donne le privilége d'entrer à cèrtaines heures dans la chambre du Roi, quand les autres n'y entrent pas.

C'eſt prèſque dans le même ſens qu'il ſignifie la facilité, la pèrmiſſion qu'on a d'entrer chez quelqu'un. Son ſçavoir lui donne *entrée* en toutes les compagnies. C'eſt un tel qui lui a donné l'*entrée* chez cette Dame, qui lui en a donné la connoiſſance.

ENTRÉE, eſt encore une ſolemnelle réception & cérémonie qu'on fait dans les villes aux Rois, Princes, Légats, ou autres Seigneurs, lorſqu'ils entrent la premiére fois dans les villes, ou qu'ils viennent triomphans de quelque grande éxpédition. *Ingreſſio*, *invectio ſolemnis cum pompa.* Les *entrées* des Ambaſſadeurs ſont des ſpectacles qui ne ſont que pour le vulgaire, & non pas pour les Philoſophes. S. ÉVR. C'étoit la coutume juſque ſous Charles VII. de donner aux *Entrées* des Rois, d'eſpaces en eſpaces des ſpectacles, qui ne ſeroient ni du goût, ni de la politeſſe de ce tems-ci, mais qui ne marquoient pas moins ſenſiblement l'affection & la joye du peuple. C'étoient des eſpéces de maſcarades de dévotion, des enfans habillez en Anges comme deſcendans du Ciel. Voyez celle de Charles VII. décrite par le P. Daniel, hiſt. de Fr. T. II. p. 1126. 1127.

ENTRÉE, eſt auſſi un impôt qu'on léve ſur les marchandiſes qui entrent dans une ville, dans un Royaume. *Invectitia mercis vectigal.* On a propôſé autrefois à Sienne de doubler les portes de la ville, pour doubler ſes revenus, qui conſiſtoient aux *entrées*. La traite foraine eſt le droit qu'on fait payer aux marchandiſes à l'entrée & à la ſortie du Royaume. L'*entrée* du vin ſe paye aux portes.

ENTRÉE, ſignifie encore, Commencement. *Primordium*, *initium*, *exordium.* Ce Magiſtrat à ſon *entrée* dans ſa charge a fait de beaux réglemens. Dès l'*entrée* de ſon diſcours. Il ſe faut trouver à l'*entrée* du Conſeil, à l'*entrée* de l'Audience.

On appelle *entrées de table*, quelques mèts qui ſe ſèrvent d'abord avec les potages. *Fercula promulſidaria.*

On appelle auſſi *entrées de balet*, châque Scéne que ſont les Danſeurs dans un bal. *Scena ſaltatoria.* Le ballèt n'eſt qu'une ſuite d'*entrées*, comme une piéce de Théatre eſt une ſuite de Scenes.

ENTRÉE, figurément ſe dit des chôſes incorporelles qui s'introduiſent & paroiſſent dans le monde. Le mépris des loix a donné l'*entrée* à tous les vices. Un jeune homme doit bien prendre garde aux démarches qu'il fait à ſon *entrée* dans le monde. Sa naiſſance l'exclut de l'*entrée* aux charges. L'*entrée* en Religion eſt une chôſe à quoi il faut bien penſer. Il n'y a que nôtre volonté qui puiſſe donner *entrée* dans nos âmes aux maladies de l'eſprit. NIC.

On appelle en Aſtronomie l'*entrée* du ſoleil dans un ſigne, le tems auquel le ſoleil commence à parcourir ce ſigne là, dans les Éphémerides

mérides on marque exactement l'*entrée* du ſoleil dans les douze ſignes du Zodiaque. L'équinoxe du Printems eſt l'*entrée* du ſoleil dans *Aries*. L'Équinoxe de l'Automne eſt l'*entrée* du ſoleil dans *Libra*.

Entrée, en tèrmes de marine, eſt l'embouchure d'une rivière, l'endroit auquel une rivière ſort de ſon lit pour entrer dans une autre rivière, ou dans un lac, ou dans la mèr. Le Havre d'*entrée* eſt en tèrmes de marine, celui dans lequel on peut entrer en tout tems, parce qu'il y a toûjours de l'eau ſuffiſamment pour porter les navires.

On dit en provèrbe qu'un homme a fait une *entrée* de balet dans une compagnie, quand il y eſt entré ou en eſt ſorti bruſquement ſans garder les bienſéances, & faire les civilitez néceſſaires.

ENTREFAITES. ſ. f. plur. qui ſe dit du tems où on fait, où on négocie quelque chôſe. *Interea*, *interim*. On étoit prêt de donner bataille, mais ſur ces *entrefaites* il vint un couriér qui apporta la nouvelle de la paix. On alloit faire ce mariage, mais ſur ces *entrefaites* le père mourut, & tout fut rompu.

ENTREGENT. ſ. m. Manière adroite & civile de vivre dans le monde. *Elegantia*, *urbanitas*, *dexteritas*. Cet homme ne fera point de fortune, il n'a ni adreſſe ni *entregent*. C'eſt une très-utile ſcience que la ſcience de l'*entregent*. Elle eſt comme la beauté, conciliatrice des prémiérs abords de la ſociété. Mont. Voilà un éveillé qui a de l'*entregent*, qui ſe fourre par tout. Pour réüſſir dans le monde, il faut avoir de l'*entregent*, de l'intrigue. Il eſt vieux.

ENTREJOU. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans quelques Coutumes, & ſignifie eſpace pour donner cours à l'eau. On pèrmet aux particuliérs de faire des moulins ſur les rivières non navigables, pourveu qu'il y ait ſault & *entrejou*.

ENTRELARDER. v. act. Faire des trous dans quelque viande & y faire entrer du lard pour la rendre plus graſſe. *Carnem larido per intervalla configere*. Le bœuf à la mode n'eſt bon que quand on l'a *entrelardé* de bon lard.

Entrelarder, ſignifie auſſi, Mettre au milieu de quelque chôſe. *Diſtinguere*, *interpungere*. Il faut *entrelarder* ces fleurs, ces arbres, pour donner à ce jardin l'agrément de la varieté. Il ne faut pas que tous les hommes ſoient à table du même côté, il les faut un peu *entrelarder*.

Entrelarder, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet Orateur ſçait ſi bien *entrelarder* ſon diſcours de penſées, d'hiſtoires agréables, qu'il n'ennuye jamais. Le ſérieux dégoûte à la fin, ſi on n'y *entrelarde* un peu de comique.

Entrelardé, ée. part. & adj. On dit au propre, qu'une viande eſt *entrelardée*, lorſqu'il y a naturellement quelques filèts ou tranches de graiſſe entre les chairs.

ENTRELAS. ſ. m. Cordons ou filèts joints, ou mêlez enſemble, pour faire quelques nœuds, ou clôtures. *Nodus*, *illigatio*, *implexus*, *interjectus*. L'*entrelas* du nœud Gordien étoit tel, qu'on ne le pouvoit dénoüer. Un *entrelas* de groſſes branches fait une haye, une clôture forte. On le dit auſſi des filèts mêlez artiſtement, qui font le deſſein d'une broderie.

Entrelas, en Architecture, c'eſt un ornement de liſtels, & de fleurons liez, & croiſez les uns avec les autres, qui ſe taille ſur les moulures, ou dans les friſes. En Latin *implexus*.

Entrelas, en Sculpture, c'eſt un ornement à jour de pièrre, ou de marbre, qui ſert quelquefois au lieu de baluſtres, pour remplir les appuis évidez des tribunes, balcons, & rampes d'eſcalier.

Entrelas, de Sèrrurerie. Ornemens compôſez de rouleaux & jones coudez, qui forment divèrs compartimens pour garnir les friſes, pilaſtres, montans, & bordures de fer.

Entrelas, eſt auſſi un tèrme de Vitriér. Il ſignifie, les embelliſſemens & les traits figurez des vitres. Faire des *entrelas*.

ENTRELASSEMENT. ſ. m. Mélange de pluſieurs chôſes miſes & entrelaſſées les unes dans les autres. *Complicatio*, *connexio*. Il y a dans l'arrière-faix des femmes un *entrelaſſement* d'une infinité de vaiſſeaux. Mauriceau.

ENTRELASSER. v. act. Mêler enſemble pluſieurs arbres ou brins de cordons, de filèts, ou de lignes. *Intexere*, *implicare*, *interſerere*, *interjicere*, *intercingere*, *interplicare*. On ne ſçauroit pèrcer le fort de ce bois, à cauſe des branches qui ſont *entrelaſſées* l'une dans l'autre. Il y a bien de l'art à faire les chiffres, à *entrelaſſer* les lettres les unes dans les autres.

Entrelasser, ſe dit figurément en chôſes morales. Un bon Orateur doit *entrelaſſer* ſon diſcours de pluſieurs penſées, ou d'hiſtoires agréables, qui reveillent l'attention, & qui le varient.

Entrelassé, ée. part. paſſ. & adj. *Connexus*, *intertextus*. On le dit en tèrmes de Blâſon de trois croiſſans, de trois anneaux, & autres chôſes ſemblables paſſées les unes dans les autres.

Suppôſé qu'on fiſt un vèrbe de la prépoſition entre, & du vèrbe lâſſer; fatiguer, rendre lâs, cauſer de la laſſitude, comme on le pourroit, ſelon la remarque faite ci-deſſus à la prépoſition Entre, 1°. il ne ſeroit que réciproque, s'entrelâſſer, ſe lâſſer mutuellement. 2°. L'a de la penultième ſeroit long, s'entrelâſſer, au lieu qu'il eſt bref aux mots dont on vient de parler.

ENTRELIGNE. ſ. f. Écriture qui ſe met entre deux lignes. *Inter lineas*. Il eſt défendu aux Notaires d'écrire en *entreligne*, il faut qu'ils faſſent des renvois & des apoſtilles paraphez des parties.

ENTRELUIRE. v. n. Luire à demi: ce qui ſe dit d'une foible lumière qui paſſe entre quelques ouvèrtures. *Interlucere*, *ſublucere*. J'ai vû *entreluire* quelque chôſe entre les fentes de cette cloiſon. Dans l'obſcurité de la nuit on vit *entreluire* quelques feux des ennemis.

ENTREMESLER. v. act. Inſérer, mêler une chôſe parmi d'autres. *Intermiſcere*, *immiſcere*, *inſerere*. La Comédie parmi ſes plaiſanteries doit *entremêler* quelques instructions. J'*entremêlerai* dans cette hiſtoire pluſieurs chôſes priſes d'ailleurs. Abl. On *entremêle* les lettres pour faire des chiffres, & les fils d'or ou de ſoye pour faire des broderies. Le méteil eſt un froment *entremêlé* de ſeigle. Toutes les ſociétez ſont faites de gens *entremêlez* de bons & de mauvais.

ENTREMETS. ſ. m. Plats de ragoût qu'on met ſur la table entre les ſèrvices, & particulièrement entre le rôt & le fruit. *Medii convivii fercula*. Ces Meſſieurs ne ſont encore qu'à l'*entremets*. Du Cange l'appelle en Latin *intromiſſum*; les Italiens *trameſſo*.

ENTREMÉTTEUR, euse. ſ. m. & f. Médiateur entre deux pèrſonnes qui ont quelque différend à vuider, quelque marché ou négociation à faire. *Mediator*, *ſequeſter*, *arbiter*, *interpres*, *adminiſter*. Ce qui facilite les tranſactions, c'eſt l'adreſſe & l'habileté des *entreméteurs*. Il faut faire un préſent à l'*entreméteur* qui a moyenné l'achat de cette charge. Voici les articles qu'il a dictez lui-même à nôtre *entreméteur*, pour vous être montrez avant que de rien faire. Mol. *Entreméteuſe* au féminin ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part, d'une négociation d'amour. Quelquefois il ſe prend dans un ſens général, pour des femmes qui travaillent à aſſortir des partis pour le mariage. Par le moyen des *entreméteuſes* on fait un mariage comme une emplète; on marchande, on ſurfait, on méſoffre.

ENTREMETTRE. v. act. & n. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. *Interponere*. S'*entremettre* du gouvèrnement. Tallemant. Il a *entremis*, il a intèrpôſé pluſieurs pèrſonnes de qualité pour tâcher d'obtenir ſa grâce. Les amis ſe doivent *entremettre* pour empêcher que leurs amis ne ſe plaident. Cet homme eſt un intriguant qui s'*entremet* de tout, qui ſe veut rendre néceſſaire. Ce Courtiér s'*entremet*, ſe mêle de faire prêter de l'argent, de faire vendre des charges. Ce père a laiſſé ſon bien à ſes enfans, il ne s'*entremet*, il ne ſe mêle plus de rien. Je viens faire ici ce que je fais par tout ailleurs; m'*entremettre* d'affaires, me rendre ſèrviable aux gens, & profiter du mieux qu'il m'eſt poſſible des petits talens que je puis avoir. Mol.

Entremis, ise. part. paſſ. & adj. *Interpoſitus*, *interjectus*.

ENTREMISE. ſ. f. Médiation, facilité qu'une tièrce pèrſonne apporte à négocier, à tèrminer quelque affaire. *Opera*, *interpoſitus*. Le plus facile moyen d'obtenir des grâces, c'eſt par *entremiſe* des Miniſtres. Ce mariage n'auroit jamais été fait ſans l'*entremiſe* de quelques parens. On prit des meſures pour empêcher que le Roi d'Eſpagne ne voulût offrir ſon *entremiſe*. L'Ab. Régn. La miſéricorde de Dieu s'eſt ſèrvi du miniſtère des hommes & de l'*entremiſe* de ſes Saints pour nous déclarer ſes volontez. Ab. de la Tr.

> *La ſage* entremiſe
> *De ce ſchiſme naiſſant débarraſſa l'Egliſe*. Boil.
>
> *Qui croiroit en effet qu'une telle entrepriſe*
> *Du fils d'Agamemnon méritât* l'entremiſe. Rac.

Entremises, ſe dit auſſi de cèrtaines piéces de bois qui ſont pôſées dans un vaiſſeau entre deux autres, pour les tenir ſujettes, & pour les renforcer, ou entre les taquèts, ou fuſeaux du cabeſtan, *Interpoſita*.

ENTRE-MODILLON. Tèrme d'Architecture. Eſpace entre deux modillons.

ENTREMONT. dit Cheſery. ſubſt. m. *Intermontium*, autrefois *Cheſeriacum*. Nom de lieu, où il y a une Abbaye de l'Ordre de Saint Auguſtin. Il eſt du Diocêſe de Genêve, mais dans le Bugey, aſſez prés de Nantua. *De Sainte* [illegible]

ENTRE-OUIR. v. act. Ouïr imparfaitement quelque chôſe. *Subaudire*, *ſubauſcultare*, *inaudire*. J'ai *entre-oüi* une voix qui reſſemble fort à celle de mon frère. J'ai *entre-oüi* quelque chôſe de ce Sèrmon, mais la plûpart m'eſt échappé.

Entre-ouir, ſe dit auſſi au ſpirituel, de la conception, de l'intelligence. *Subintelligere*. Malgré ſes déguiſemens, j'ai *entre-oüi*, j'ai conçu qu'il avoit quelque autre deſſein. Il vaut mieux dire j'ai *entre-oüi*.

Entre-ouvrir. v. act. *J'entr'ouvre*, *j'entr'ouvris*, *j'ai entr'ouvèrt*.

Ouvrir à demi. *Adaperire , ſemi aperire.* Il faut *entre-ouvrir* la fenêtre pour empêcher la fumée. Cet agoniſant n'a fait qu'*entr'ouvrir* les yeux, & puis il les a refèrmez. Les huîtres *s'entr'ouvrent* pour recevoir la rôſée.

ENTRE-OUVRIR, ſe dit auſſi des chevaux, & des chameaux qui en tombant *s'entr'ouvrent*, ou s'écartelent, & font un effort qui fait disjoindre l'os de l'épaule d'avec le corps. *Diffindere.* Un cheval *entr'ouvèrt* eſt un cheval boiteux, pour avoir l'os de l'épaule disjoint du corps.

ENTRE-OUVRIR, ſe dit auſſi des murs qui ſe crevaſſent. Ce mur menace ruine, il eſt *entr'ouvert. Hiat, biſcit.* Les gouſſes des graines *s'entrouvrent* quand elles ſont trop meures.

ENTR'-OUVÈRT, ÈRTE. part. paſſ. & adj. A demi-ouvèrt. *Hians, tantiſper apertus.* La fenêtre eſt *entr'ouvèrte*; Je ſens beaucoup de vent. Quand il fume dans une chambre on laiſſe une fenêtre *entr'ouvèrte* pendant quelque tems. Je les apèrçus par la porte, qui étoit *entr'ouvèrte*. Il n'y a point de différence entre dire à un homme qu'il ne doit point ſortir d'une obſèrvance déréglée, & lui conſeiller de demeurer dans un vaiſſeau *entr'ouvèrt* au milieu de la tempête. AB. DE LA TRAPE.

ENTR'OUVÈRT. adj. m. Tèrme de Manége. Cheval *entr'ouvèrt*, eſt un cheval qui a fait un effort à l'épaule avec tant de violence que l'os de l'épaule a été disjoint du corps.

ENTREPARLEUR. ſ. m. Pèrſonnage qui jouë dans un Poëme Dramatique. *Perſona, actor.* Dans les anciennes Comédies on nommoit toûjours *Entreparleurs*, ceux qui compoſoient la liſte des pèrſonnages qui devoient jouër dans la piéce. Aujourd'hui on ne le dit que des pèrſonnes qui parlent dans des Dialogues ou Eglogues de prôſe ou de vèrs, ſoit qu'ils ſoient deux ou pluſieurs. On dit auſſi Intèrlocuteur.

ENTREPAS. ſ. m. Eſt un train ou amble rompu, qui ne tient ni du pas ni du trot; c'eſt le train que vont les chevaux qui ont les jambes ruinées, ou les reins foibles. On l'appelle autrement le *traquenard*.

ENTREPOINTÉ, ÉE. Adj. m. & f. Tèrme de Chirurgie. On appelle ſuture *entrepointée*, une ſuture où l'on coupe le fil, & on l'arrête par un nœud à châque point qu'on fait.

ENTREPÔS, & ENTREPÔT. M. Huet écrit quelquefois *entrepoſt*. ſ. m. Lieu de reſèrve & mitoyen où on fait magaſin de quelques marchandiſes pour les venir reprendre au beſoin. *Statio, manſio.* Il y en a qui écrivent *entrepoſt*, *locus interpoſitus.* L'Ordonnance des Aides déffend aux Marchands de vin d'avoir des *entrepôs*, des magaſins ou étapes de vin en deçà de trois lieuës de Paris. Les Marchands qui amenent des beſtiaux de lieux éloignez ſont obligez d'avoir des *entrepôs*, pour les laiſſer repôſer & reprendre graiſſe. La ville de Nicomédie, ſituée dans la Bithynie, aſſez près du Boſphôre, devint ſous Antonin un *entrepôt* fort célébre. HUET. Il y a au Callao un Magazin pour l'*entrepôt* des Marchandiſes d'Europe, qu'on appelle Adminiſtration. FRÉZIER.

On appelle auſſi ſur la mèr *entrepôs*, des ports où on établit des magaſins de marchandiſes deſtinées à tranſporter au loin.

On appelle auſſi des villes d'*entrepôs*, celles où il y a d'ordinaire des Commiſſionnaires qui reçoivent des marchandiſes d'un lieu éloigné pour les envoyer en un autre. Lyon & Orléans, Paris & Roüen, ſont des villes d'*entrepôs*. Batavia eſt l'*entrepôs* des Hollandois pour leur commèrce de la Chine & de l'Europe.

ENTREPÔS, ſe dit auſſi pour, Pèrſonne interpôſée. Écrire par *entrepôs*.

ENTREPÔS, ſe dit encore pour Céſſation de travail. Un indigne *entrepôs*. BENS. Il faudroit dire *entrerepôs*, comme les Latins ont dit *interquieſcere*.

ENTREPRENANT, ANTE, adj. Qui entreprend de grands deſſeins, des chôſes hardies. *Confidens, audax in ſuſcipiendo.* Il ſe dit particulièrement des gens de guèrre. Aléxandre étoit un Prince fort *entreprenant*. On dit auſſi qu'un Juge eſt *entreprenant*, quand il empiéte ſouvent ſur la juriſdiction d'autrui. En amour les plus *entreprenans* réüſſiſſent mieux que les autres, quoi qu'ils ne ſoient pas les plus aimables. ROCHEF.

Ce mot vient comme d'*interprendere*.

ENTREPRENDRE. Vèrbe act. Se charger de la réüſſite d'un procès, d'un bâtiment, d'un trafic & d'un ouvrage, quel qu'il ſoit. *Suſcipere, recipere, adoriri, tentare.* Nembrod *entreprit* un ouvrage au deſſus de ſes forces, quand il voulut faire bâtir la tour de Babel. Saint Loüis *entreprit* la guèrre contre les Infidéles, pour délivrer les Lieux Saints de leur tyrannie. Cette Compagnie à *entrepris* la manufacture, le négoce des points, des draps, &c. On n'avoit oſé juſqu'ici *entreprendre* la jonction des mèrs. Le Roi a *entrepris* la défenſe de ce Prince ſon allié, il le protége. On ne ſçauroit trop bien faire ce qu'on *entreprend*. LE CH. DE M. J'*entreprends* d'écrire la guèrre du Peloponéſe. ABLANC. Eſt-ce à un cœur tout à vous à *entreprendre* de vous donner des loix? J'*entreprends* d'écrire la vie d'un Saint, qui a renouvellé dans le dèrniér ſiécle ce qui s'eſt fait de plus mèrveilleux à la naiſſance de l'Égliſe, & qui a été lui-même une preuve vivante de la vérité du Chriſtianiſme. BOUH.

ENTREPRENDRE, ſignifie encore, faire un marché à forfait. *Redimere.* Cet Architecte a *entrepris* ce bâtiment, & moyennant dix mille écus, il doit rendre la cléf à la main.

ENTREPRENDRE, en tèrme du Palais, ſe dit des Juges qui veulent connoître des affaires qui appartiennent à une autre juriſdiction. *Uſurpare.* Meſſieurs des Requêtes du Palais caſſent les ſentences des Juges qui *entreprennent* ſur leur juriſdiction dans les affaires qu'ils ont retenuës. Il eſt défendu aux Officiérs d'*entreprendre* ſur les charges les uns des autres. *Entreprendre* ſur l'autorité de quelqu'un. *Entreprendre* ſur la vie d'une pèrſonne. ABLANC. On dit auſſi, que des compagnons *entreprennent* ſur le métiér des autres, quand ils font quelque ouvrage qui appartient à quelque autre métiér que le leur, ou quand ils ne ſont pas reçus dans la Maîtriſe. *Falcem in alienam meſſem injicere.*

ENTREPRENDRE, abſolument, ſignifie, Avoir deſſein de ruiner quelqu'un, l'aſſaillir de tous côtez, lui faire tout le mal qu'il eſt poſſible. *Perſequi, exagitare.* Cet homme a de méchantes affaires, ſi quelque ennemi l'*entreprend*, il eſt pèrdu. Quoiqu'il y ait des avèrſions naturelles très-mal aiſées à vaincre, on en peut pourtant venir à bout, ſi on les *entreprend* de bonne heure. VAUG.

ENTREPRIS, ISE. part. & adj. *Suſceptus, attentatus.* Voyez après *entrepreneuſes*.

ENTREPRENEUR. ſ. m. Celui qui entreprend, qui ſe charge de la conſtruction, & de la conduite d'un bâtiment, ou de quelque ouvrage. *Redemptor.* Il ſe dit prémièrement des Architectes qui entreprennent les bâtimens à forfait. L'*Entrepreneur* de la jonction des mèrs s'y eſt enrichi. On le dit auſſi des autres marchez à prix fait. On a traitté avec un *Entrepreneur* pour fournir l'armée de vîvres, de munitions. L'étapiér, ou *entrepreneur* des étapes, eſt commis pour la fourniture des vivres & du fourrage deſtinez aux gens de guèrre.

ENTREPRENEUSE. ſ. f. Celle qui entreprend quelque beſogne, & qui a pluſieurs ouvrières ſous elle. *Redemptrix.*

ENTREPRIS, ISE. ſ. m. & f. Impotent, paralytique, qui ne ſe peut aider de tous ſes membres, ou d'une partie. *Captus, interceptus.* Cette longue maladie l'a rendu tout *entrepris*, tout pèrclus. Il eſt *entrepris* d'un bras. On dit auſſi dans le ſens figuré qu'un homme eſt tout *entrepris*, lorſqu'il paroit inquiet, embarraſſé de ſa contenance, parceque cet embarras lui ôte en quelque façon l'uſage de ſes membres & le rend comme pèrclus. On le dit auſſi d'un jeune homme qui n'a point encore vû le monde, & qui ne ſçait que dire ni que faire les prémières fois qu'il paroît en compagnie.

> *Quelle pitié de voir l'Orateur* entrepris
> *Relire dans la voûte un ſermon mal appris?* SENLECQUE.

ENTREPRISE. ſ. f. Réſolution hardie de faire quelque chôſe. *Conſilium, ſuſceptio, molitio.* C'étoit une hardie *entrepriſe* que celle du bâtiment de Saint Pièrre de Rome. La traduction de la Bible eſt une *entrepriſe* bien difficile. Les *entrepriſes* d'Aléxandre ont quelque chôſe de plus étonnant que celles de Céſar, mais la conduite & la capacité ne paroiſſent pas y avoir la même part. S. ÉVR. De toutes les *entrepriſes* des hommes il n'en eſt point de ſi grandes que les conjurations. S. RÉAL. Un homme prudent meſure ſes *entrepriſes* à ſes forces. NIC.

ENTREPRISE, ſe dit auſſi au Palais des attentats que font les Juges ſur la juriſdiction les uns des autres, & ſur l'autorité de leurs charges. *Violatio, uſurpatio.* Il y a tous les jours des procès en réglement pour les *entrepriſes* des Juges les uns ſur les autres.

ENTREPRISE, ſe dit encore en fait de Police, quand des compagnons d'un métiér font des ouvrages qu'il n'appartient qu'aux Maîtres de faire; ou quand des Maîtres d'un métiér en font qui appartiennent à un autre métiér. Il y a tous les jours à la Police des affaires pour les *entrepriſes* des Artiſans.

ENTREPRISE, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un deſſein qu'on forme, du devoir où on ſe met de ſurprendre, de conquérir une place, une Province, d'enlever un quartiér, &c.

ENTREPRISE, ſe dit auſſi des deſſeins qu'on a ſur la vie de quelqu'un. Les méchans font des *entrepriſes* ſur la vie des gens de bien.

On dit en tèrmes de Chaſſe, qu'un chien ou qu'un oiſeau eſt de grande *entrepriſe*; pour dire, qu'il attaque hardiment le gibiér. On diſoit autrefois *empriſe* pour *entrepriſe*, & *emprendre* pour *entreprendre*. Il y avoit des *empriſes* de lettres & des *empriſes* de Chevalerie. Charles Duc de Bourgogne avoit pour déviſe Je l'ai *empris*, bien en aviegne. On trouve encore cette déviſe ſur les médailles.

ENTREPRISE, ſe dit fort aujourd'hui en matière de commèrce de

de finances, de traitez, & de contracts d'achats, &c. Une groſſe *entrepriſe*. Faire de groſſes *entrepriſes*. Avoir part à une *entrepriſe*.

ENTRER. v. neut. Arriver, parvenir dans un nouveau lieu. *Ingredi, introire*. *Entrer* dans ſa maiſon. *Entrer* en un païs étranger. On *entre* de plein piéd dans ces appartemens. Il ſe conjugue avec le vèrbe auxiliaire *être*: & point avec *avoir*: il faut dire, il *eſt entré*; & non, il *a entré*. Vau. Ainſi Péliſſon & Scudéry ont fait une faute, quand ils ont dit; *J'ai entré dans ce lieu*.

Entrer, ſignifie auſſi, Commencer à faire quelque chôſe. *Entrer* dans le monde, dans la Cour; pour dire, Commencer à y paroître. *Entrer* à table; pour dire, commencer à dîner. *Entrer* en Religion; pour dire, y commencer ſon Noviciat. *Entrer* en poſſeſſion. *Entrer* en charge. *Entrer* en diſcours, en matière, en procès, en furie, en chaleur, en ſoupçon. *Entrer* en ſa majorité. *Entrer* en danſe, *entrer* en lice. Vous *entrez* maintenant dans la belle ſaiſon de l'homme. Mol.

Entrer, ſe dit auſſi des Compagnies, qui s'aſſemblent. *Concilium, conſeſſum habere, convenire, conſidere*. Le Parlement *entre* tous les jours à huit heûres. On n'*entrera* point aujourd'hui au Conſeil.

Entrer, ſe dit auſſi de toutes les chôſes qui peuvent ſe mettre les unes dans les autres. *Interſeri, immergi, penetrare, ſubire*. Ce couteau n'*entre* pas bien dans ſa gaîne. Ce pied *entre* avec peine dans le ſoulier. L'épée eſt *entrée* bien avant dans ſon corps. Les pilotis *entrent* dans cette tèrre comme dans du beurre.

Entrer, ſignifie auſſi, Compôſer une chôſe en tout, ou en partie. *Conſtare, conficere*. Il *entre* dix aunes d'étoffe dans ce manteau. Il y a cinq ou ſix ſortes de drogues qui *entrent* dans la compoſition de cette médecine. Il eſt bien *entré* de la pièrre dans cette maſſe de bâtiment. Ce ſont des médicamens où il *entre* de l'or & des pièrreries.

Entrer dans le Conſeil, dans les affaires, dans le ſecrèt, dans les plaiſirs de quelqu'un; c'eſt à dire, Participer à ſes réſolutions, à ſes plaiſirs. Il eſt *entré* dans cette fèrme pour un tièrs, pour un quart; c'eſt à dire, il y eſt engagé pour une telle portion.

Entrer, eſt auſſi quelquefois vèrbe actif, pour dire, faire *entrer*, comme on dit ſortir, pour faire ſortir. Ainſi on dit en tèrme de Marine, *entrer* & ſortir un vaiſſeau, pour dire le faire *entrer*, le faire ſortir. Cela ſe dit du Pilote qui conduit le vaiſſeau à l'entrée ou à la ſortie d'un port, d'une rade, &c.

On le dit auſſi figurément de l'eſprit. J'*entre* bien dans vôtre ſens; pour dire, Je ſuis bien de vôtre avis. Vous n'*entrez* pas dans ma penſée; pour dire, Vous ne concevez pas ce que je veux vous dire. Cela n'eſt jamais *entré* dans l'imagination de pèrſonne. Ce Comédien *entre* bien dans le caractère des pèrſonnes qu'il repréſente. Il *entre* un peu de vanité dans ſes actions. *Entrer* dans la défenſe de quelqu'un. Ablanc. *Entrer* dans les intérêts, dans les beſoins d'une pèrſonne. Scar. *Entrer* dans le ridicule des hommes. Mol. *Entrer* dans tous les devoirs de l'amitié. Il *entre* du niais & de l'imbécille dans leur procédé. La diſſimulation *entre* ſubtilement dans l'eſprit de l'homme. *Entrer* dans des engagemens téméraires. Nic. La vérité trouve toûjours de la réſiſtance dans nôtre cœur, & n'y *entre* jamais ſans violence, & ſans effort. Id.

On dit encore, Je ne veux point *entrer* en cette diſcuſſion, en ce détail.

On dit auſſi, Je ne veux point *entrer* en parallèle, en comparaiſon, *entrer* en rang avec lui. Il eſt *entré* en ordre avec les autres créanciers. *Entrer* plege, ſignifie dans quelques Coutumes ſe rendre caution.

ENTRERÉGNE. ſ. m. Eſpace de tems pendant lequel il n'y a point de Roi dans un État, eſpace vuide entre la fin d'un régne, & le commencement du régne ſuivant. *Interregnum*. Le mot *entrerégne* ſe trouve dans quelques Auteurs du commencement du dèrniér ſiécle; mais aujourd'hui nous diſons *interrégne*. Voyez ce mot.

ENTREROY. ſ. m. Magiſtrat, qui a l'autorité ou les marques de l'autorité pendant un intèrrégne. Régent d'un État dans un intèrrégne. *Interrex*. Le mot *Entreroi* ne ſe trouve que dans des Auteurs déja vieux, & n'eſt point d'uſage aujourd'hui. Le quatorziéme *Entreroi* L. Emilius, créa Conſuls C. Petilius, & L. Papirius Mugillanus. Vigenère. C'étoit le Magiſtrat qui commandoit durant le ſiége vacant, tant au tems de la Royauté, que de celui des Conſuls en la République. Ces *Entrerois* étoient créez pour préſider aux Commis des élections, ainſi que dit Denys d'Halicarnaſſe Liv. IX. & T. Live Liv. VI. non par la voix & ſuffrages du peuple, mais par le Sénat. Id. ſur T. Live T. I. p. 1050. Cette Magiſtrature ne duroit que cinq jours. Car ſi l'on ne convenoit pas de l'élection du ſouverain Magiſtrat, c'eſt à dire, du Roi, ou des Conſuls, durant ces cinq jours, le Sénat choiſiſſoit un autre *Entreroy* à la place du prémiér, & enſuite un troiſiéme au bout de cinq autres jours, & ainſi du reſte jusqu'à ce que l'élection fût faite. *T. Live L. VI. & L. IX. Vigenère à l'endroit cité.*

ENTRE-SAMBRE ET MEUSE. Contrée des Païs-Bas. *Interamnenſis Hannoniæ plaga. Tractus inter Sabim & Moſam*. Elle eſt renfèrmée entre la Sambre & la Meuſe, depuis le confiant de ces rivières, où eſt Namur, juſques aux confins de Picardie & de Champagne. L'*Entre-Sambre & Meuſe* comprend une partie des Comtez de Hainaut, & de Namur, & une partie du païs de Liége. Les François poſſédent la plus grande partie de ce païs.

ENTRESOLE. ſ. m. & ſelon quelques-uns. f. Etage ménagé entre deux planchérs un peu élevez, qui ſont partagez par un autre planchér. *Intertabulatum, intertignatio*. On fait coucher des valèts dans les *entreſoles*; on y ſèrre pluſieurs petites commoditez; on y loge quelquefois.

Puiſſe-t-elle pour l'en punir,
Paſſer une ſemaine entière
Sans Caffé ſans Chocolatière
. . . .
Et paſſant ainſi tous ſes jours,
Afin que rien ne l'en conſole,
Trouver par tout une entreſole. De Malezieu.

ENTRESOURCIL. ſ. m. Eſpace qui eſt entre les deux ſourcils.

ENTRESUIVRE. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Aller de ſuite l'un après l'autre. *Continenter ſequi*. Tous les jours s'*entreſuivent*, *truditur dies die*, mais ils ne ſe reſſemblent pas. Voilà un diſcours mal arrangé, des paroles qui ne s'*entreſuivent* pas bien.

ENTRESUITE. ſ. f. *Series, ordo, nexus*. Diſpoſition des chôſes qui s'entreſuivent. Il eſt un peu vieux. On dit *ſuite*, la ſuite des jours, la ſuite du diſcours, la ſuite du livre, la ſuite du bâtiment, &c.

ENTRETAILLE. ſ. f. C'eſt un mouvement de danſe, lorſque le danſeur jette & met un de ſes pieds en la place de l'autre pied, tandis que cet autre pied eſt élevé en l'air par devant; & quand ce même pied eſt élevé en arrière, ce mouvement s'appelle *ruade*; & quand ce mouvement ſe fait à côté, on l'appelle *ru de vache*.

ENTRETAILLER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Porter mal ſes jambes en marchant, en telle ſorte que l'une couppe ou bleſſe l'autre. *Intertere*. On le dit particulièrement des chevaux qui ſe coupent; & par extenſion, des hommes qui marchent mal, qui s'*entretaillent*.

ENTRETAILLURE. ſ. f. Bleſſure que ſe fait lui-même un cheval qui s'entretaille. *Intertrigo*. Cette *entretaillure* eſt fâcheuſe. Pomey dit *entretaillement*, *calcium illiſus ad calces*.

ENTRE-TEJO ET GUADIANA, autrement ALENTEJO. ſ. m. Province de Portugal. *Provincia Tranſtagana, Provincia inter Tagum & Anam*. Elle eſt prèſque toute renfèrmée entre le Tage & la Guadiane, & c'eſt à cette ſituation qu'elle doit ſon nom. Elle a au nord l'Eſtramadure de Portugal, au couchant celle d'Eſpagne, & une partie de l'Andalouſie; le Royaume des Algarves la borne au midi, & l'Océan Atlantique au couchant. Ses villes principales ſont Ébora, Béja, Élvas, Portalegre & Eſtremos. Maty.

ENTRETEMPS. ſ. m. L'intèrvalle de tems qui s'écoule entre deux actions. *Tempus intercurrens, interpoſitum*. Je n'ai fait qu'aller & venir, dans cet *entretems* vous êtes venu. Ce filou a pris l'*entretems* qu'on déſervoit la table, pour faire ſon coup.

ENTRETÉNEMENT. ſ. m. Dépenſe qu'on fait pour les chôſes néceſſaires à la vie. *Sumptus in victum, veſtitum, cultum*, &c. L'*entreténement* d'un ménage, d'un carroſſe, coûte beaucoup. L'*entreténement* d'une Courtiſane cauſe du ſcandale. Cela ſèrvoit à l'*entreténement* des ſoldats. Ablanc. Il ſignifie quelquefois, Pèrſévérance qu'on a à l'exécution de quelque chôſe. La bonne foi oblige à l'*entreténement* des traittez, à l'*entreténement* de ſa parole. On doute qu'il ſoit en uſage dans cette dèrnière ſignification. Il eſt cèrtain qu'on ne dit plus *entreténement* pour liaiſon, *connexio*, ni pour entreſuite, *ſeries*, *ordo*, *continuatio*.

ENTRETENIR. v. act. & réciproque. *J'entretiens, j'entretins, j'ai entretenu, j'entretiendrai, que j'entretienne, que j'entretinſſe*, ou *j'entretiendrois*. Tenir une chôſe liée, aſſemblée. *Connectere*. Voilà une pièce de bois, un tirant qui *entretient* toute cette charpente. La clef d'une voute eſt ce qui *entretient* la voute en état, qui fait que les pièrres ſe tiènnent en l'air. Quand on danſe un branle, ou aux chanſons, on s'*entretient*, on ſe donne la main l'un à l'autre. Les chaînons d'une chaîne s'*entretiennent*, ſont engagez l'un dans l'autre.

Entretenir, ſignifie encore, conſèrver, réparer, maintenir en un bon état. *Sartum, tectumque ſervare*. Un locataire eſt obligé d'*entretenir* les lieux de menuës réparations. Les péages & barrages

rages ſont établis pour *entretenir* le pavé, les grands chemins.

Entretenir, ſignifie auſſi, Défrayer, fournir à la dépenſe. *Alere, ſuſtentare.* Le Roi *entretient* de grandes armées, de groſſes garniſons. Il *entretient* des Profeſſeurs Royaux, des Académies pour l'avancement des lettres. Ce Prélat *entretient*, fait ſubſiſter pluſieurs pauvres familles. Cet oncle *entretient* ſes neveux au Collége. Il y a bien des gens qui *s'entretiennent*, qui ſubſiſtent du jeu. Un Tuteur doit *entretetenir* ſes pupilles ſelon leur condition & leur bien. Ce mari *entretient* un carroſſe & trois laquais à ſa femme. Où pouvez-vous prendre de quoi *entretenir* l'état que vous portez? Mol. Cet enfant eſt bien, eſt mal *entretenu*. On y joint auſſi les advèrbes magnifiquement, proprement, pauvrement, meſquinement, & ſemblables.

Entretenir, dit abſolument, ſignifie auſſi, Faire ſimplement la dépenſe des habits. On donne tant de gages à un laquais, ſur quoi il faut qu'il *s'entretienne* de tout. Ce mari donne tant à ſa femme pour *s'entretenir*.

Entretenir, ſe dit ſouvent odieuſement en matière de débauche. Il *entretient* une femme en chambre, une concubine. Cette vieille *entretient* ce jeune homme, elle fournit à ſa ſubſiſtance, ils ont enſemble un commerce illégitime. Il *entretenoit* la fille & la mère. Mauc.

Entretenir, ſignifie auſſi, Conſerver des habitudes, des liaiſons, pour négocier. Les Princes *entretiennent* des Ambaſſadeurs, des Penſionnaires, des eſpions dans les Cours étrangères Les Banquiérs *entretiennent* des correſpondances par toutes les villes, les places du change, les écheiles d'Orient. Les repas qu'on donne, les viſites qu'on fait, *entretiennent* l'amitié.

Entretenir, ſignifie auſſi, maintenir en même état. Cette femme ne vieillit point, elle *s'entretient* toujours belle & fraîche. Il n'y a rien qui *entretienne* mieux les chevaux, qui conſerve leur embonpoint, que le ſon & la paille. Ce Marchand ne gagne pas beaucoup, mais il *s'entretient* toujours en même état, il roule tout doucement.

Entretenir, ſignifie auſſi, Diſcourir avec une ou pluſieurs perſonnes. *Colloqui, habere ſermonem.* Un homme eſt agréable & divèrtiſſant, qui ſçait bien *entretenir* une compagnie. Les plaideurs ne *s'entretiennent* que de leurs procès, les bràves que de leurs combats, les femmes que de juppes & de bagatelles. Je pourrois dans ma ſolitude m'*entretenir* avec les Anciens; mais on ne *s'entretient* avec eux qu'avec les yeux, & mes yeux me manquent. Nic. Cet Avocat a *entretenu* une heûre l'Audiance agréablement. J'ai *entretenu* vôtre Rapporteur de vôtre affaire, je l'en ai bien inſtruit. Les Amans, les mélancoliques, vont dans les bois *entretenir* leurs penſées, *s'entretenir* avec les échos. Les Sçavans *s'entretiennent* par lettres, *s'entretiennent* tout ſeuls, ou avec les livres, avec les Muſes. Allez *entretenir* cet homme, c'eſt à dire, empêcher qu'il ne s'ennuye, juſqu'à tant que je lui aille parler. J'aimerois mieux avoir à *entretenir* ces gens qui ne fourniſſent rien à la convèrſation, & qui ne diſent jamais que oüi, & non. M. Scud. Il ſe mit à l'*entretenir* de chôſes agréables. Vaug. Je m'*entretenois* en moi-même de la peine qu'il y a aujourd'hui à trouver de l'argent. Mol. C'eſt de mariage que je veux vous *entretenir*. Id. Je m'*entretiens* de mes propres penſées. Nic. Je le pûſſe *entretenir* d'affaires de conſéquence. Bussi Rab.

Entretenir, ſignifie auſſi, Amuſer. *Ducere, Producere, Lactare.* Les hâbleurs, les Charlatans, *entretiennent* le peuple de belles promeſſes, de belles eſpérances. Vous m'*entretenez* ici de fadaiſes, tandis qu'on m'attend ailleurs. Il lui faiſoit propoſer des établiſſemens, dont il l'*entretenoit* quelque tems. Rochef.

Entretenir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Les offices réciproques *entretiennent* l'amitié, *Alunt.* L'amitié ne *s'entretient* & ne s'augmente que par la communication des ſecrèts: & ce ſeroit la détruire que de n'avoir point de confiance en ſes amis. Bouh. La bonne foi *entretient* la ſocieté entre Marchands. Les Juges ſont établis pour *entretenir* les loix, la Policé, pour faire *entretenir* les contrats, les promeſſes, les traitez. *Entretenir* les défiances. Ablanc. Toute cette cabale *s'entretient* fort bien, qui choque l'un, choque l'autre. *Entretenir* un marché, une convention, un traitté, c'eſt l'éxécuter.

On dit provèrbialement, Ce diſcours *s'entretient* comme crottes de chèvre; pour dire, il n'a point de ſuite. *Nihil cohæret.*

Entretenu, ue. part. paſſ. & adj. *Suſtentatus.* Un Régiment *entretenu* pour le ſervice de ſa Majeſté. Une femme *entretenuë*. Une maiſon bien [illegible] magnifiquement, pauvrement.

Entretenu, en tèrme de Blâſon, ſe dit des cléfs, & autres chôſes ſemblables, qui ſe tiennent liées enſemble par leurs anneaux. *Aptus, nexus, cohærens, colligatus, conſequens.*

ENTRETIEN. ſ. m. Dépenſe qu'on fait pour réparer une chôſe, pour la faire ſubſiſter. *Sumptus, conſervatio.* Les logis expôſez au vent ſont de grand *entretien*. Il n'y a qu'un Roi qui puiſſe fournir à l'*entretien* d'une armée, à l'*entretien* des galères. Les gens d'affaires ſont obligez de faire dépenſe pour l'*entretien* de leur crédit.

Entretien, ſe dit particulièrement de la dépenſe qu'on fait pour s'habiller. Ce mari donne tant à ſa femme pour ſon *entretien*. Ce maître ne donne point de gages à ſon valèt, il le ſert pour ſon *entretien*.

Entretien, ſe dit auſſi de la convèrſation. *Sermo, colloquium, congreſſus.* Ces deux Meſſieurs ont eû enſemble un long *entretien* ſur vôtre chapître. Une ſimplicité facile, & délicate, rend le tour de vos *entretiens* agréable, & inſinuant. L. d'Eloïse a Ab. Il faut de tout aux *entretiens*. La Fon. Les mauvais *entretiens* gâtent les bonnes mœurs. Il faut abréger la longueur du tems par des *entretiens* agréables. M. Esp. C'eſt moi qui vous ai facilité de ſi doux *entretiens*. Rac. Dans les *entretiens* on a plus de ſoin de faire paroître ſa ſcience, que de s'inſtruire. S. Évr. Quand ces deux mélancholiques ſont enſemble, l'*entretien*, la convèrſation languit. Il s'eſt venu mêler à nôtre *entretien*, à nôtre convèrſation.

Le pauvre eſprit de femme & le ſec entretien. Mol.

Cette aventure vous rendra l'*entretien* de toute la ville; c'eſt à dire, la fâble, *fabula fies.* Venez rendre toute la joye à mon âme, par un moment d'*entretien* en libèrté. Nous préférons l'*entretien* d'un flateur ignorant à la convèrſation d'un ſçavant, quand il eſt chagrin & ſévère. S. Évr.

Oüi, je deviens tout autre avec ſon entretien,
Il m'apprend à n'avoir affection pour rien. Mol.

Mais helas! combien d'impoſtures
A produit le déſir d'être après le trépas,
*L'*entretien *des races futures?* Des-H.

J'évite, mais trop tard,
Ces cruels entretiens *où je n'ai point de part.* Rac.

On dit auſſi, cet homme-là n'a point d'*entretien*, pour dire, qu'il ne ſçait pas parler, ni *entretenir* une compagnie.

Entretien, ſe dit figurément en chôſes morales. L'*entretien* des loix, de la diſcipline militaire, ſont l'*entretien* des États, des armées. Les contemplatifs ont des *entretiens* ſpirituels avec Dieu. La fidélité conjugale eſt l'*entretien* de la paix dans le mariage, &c.

ENTRETOILE. ſ. m. Ornement qu'on met entre deux toiles aux lieux où on a coutume de faire des coutures. *Intertelium.* Il eſt fait de quelque ouvrage de fil ou paſſement.

ENTRETOISE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des piéces de bois qui ſe mettent de travèrs dans un pan de charpente, & qui s'aſſemblent par des mortoiſes & tenons avec les poteaux pour les tenir fermes. *Entretoiſe croiſée*, eſt un aſſemblage en forme de croix de S. André, pôſé de niveau entre les entraits de l'enrayeure d'un dôme. On le dit auſſi en pluſieurs autres occaſions: comme l'*entretoiſe* d'un carroſſe eſt la piéce de travèrs qui aſſemble & entretient les moutons.

Entretoise, ſe dit auſſi d'une piéce de bois qui eſt miſe entre les flaſques d'un affût de canon de marine.

ENTREVAL. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Eſpace qui eſt entre deux maiſons.

ENTREVAUX. ſ. m. Petite ville de France dans la Provence. *Intervalles, Intervallium.* *Entrevaux* eſt ſitué ſur le Var, aux confins du Comté de Beüil, & à dix lieuës au nord d'Antibe. C'eſt la réſidence ordinaire de l'Évêque de Glandève, qui eſt une ville prèſque ruinée, à un quart de lieüe d'*Entrevaux*.

ENTREVÊSCHER. v. neut. ne ſe dit qu'avec le pronom poſſeſſif, & ſignifie, s'embarraſſer les piéds l'un dans l'autre, ou dans ſes vêtemens. *Impedire ſe.*

ENTREVOIR. v. act. *Strictim videre. J'entrevois, j'entrevis, j'ai entrevû, j'entreverrai, que j'entrevoye, que j'entreviſſe.* Voir un peu, découvrir un peu; voir imparfaitement ou en paſſant. Le témoin n'a pû reconnoître ce meurtriér, parcequ'il ne l'a fait qu'*entrevoir*. J'*entrevois* quelque chôſe qui brille à travèrs l'épaiſſeur de ce bois. Cet homme eſt prèſque aveugle, il ne fait qu'*entrevoir*, il ne diſcèrne pas bien les objèts.

Il ſe dit auſſi des vûës de l'eſprit. Nous ne faiſons qu'*entrevoir* la vérité à travèrs les nuages épais qui nous la cachent. Mille gens laiſſent trop *entrevoir* leur diſtraction, & leur inquiétude. Bell. Les Libèrtins ne diſent pas tous leurs doutes; leurs paſſions les [illegible] *voyoient* la vérité. M. Scud. Il eſt bien douloureux d'*entrevoir* qu'on n'a pas tout le mérite qu'on penſe avoir. Bell. *Entrevoir* l'intention de quelqu'un. Pat. Un amour qu'on ne fait qu'*entrevoir*, plaît davantage que celui qui ſe montre ſans façon. M. Scud. [illegible] dans vos refus moins de reſpect pour vôtre père [illegible] pour moi. Rac. Une femme attaquée, qui ne prend pas le parti de la ſévérité, eſt à demi vaincuë, & laiſſe

entrevoir

entrevoir qu'elle ſonge à capituler. Bell. Homère nous laiſſe encore *entrevoir* que ſes Dieux ne ſont pas immortels. De la Motte.

ENTREVOUX. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt l'intèrvalle qui eſt entre deux ſolives dans un plancher. *Intertignium.* Les ais d'*entrevoux* ont dix pouces de large, & un d'épaiſſeur. Les *entrevoux* de plâtre ſont ſujets à ſe détacher & à tomber. On le dit auſſi des intèrvalles remplis de plâtre qui ſont entre les poteaux d'une cloiſon.

ENTREVUË. ſ. f. Viſite, rencontre de deux pèrſonnes pour ſe voir, pour ſe parler. *Congreſſus.* J'ai bien du regret, de n'avoir pas été préſent à vôtre *entrevuë*, de vous & de la mèr, pour voir quelle mine vous fites quand les deux plus fières chôſes du monde ſe trouvèrent enſemble. Voit. Il s'eſt fait une *entrevuë* des Rois de France & d'Eſpagne ſur la frontière. Souvenez-vous de ce que vous me promites à nôtre dèrnière *entrevuë*. Demander une *entrevuë*. Ablanc. Convenir d'une *entrevuë*. Bussi. Les Rois de France & de Gèrmanie faiſoient leurs *Entrevuës* ſur des rivières qui ſèrvoient de bornes à leurs États, & l'on trouve de ces ſortes d'*entrevuës* ſur le Rhin, ſur la Meuſe, ſur le Chèr, ſur la Saône &c. On attachoit un batteau magnifique au milieu de la rivière, & les deux Princes s'y rendoient pour conférer. Le P. Bouhours dans ſes remarques nouvelles p. 440. avouë qu'*entrevuë* ne ſe dit proprement que pour la prémière rencontre, & qu'on ne doit point appeller un lieu d'*entrevuë* l'endroit où des gens ſe trouvent de tems en tems pour ſe voir, pour convèrſer enſemble. Ce n'eſt plus un lieu d'*entrevuë*, c'eſt un rendez-vous.

ENTRYON. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Voyez ENTREJOU, c'eſt la même chôſe.

ENTURE. ſ. f. *Inſitio, inſitus.* C'eſt l'action d'enter, ce qu'on appelle auſſi *entement*. Liger, & quelquefois La Quintinie, écrivent *enture*, & ils y donnent d'autres ſens que celui qu'on vient de marquer. Il y a des Provinces où l'on ſe ſèrt du tèrme d'*enture* pour dire greffe. La Quint. Ligèr prétend que c'eſt une bévûë de faire *enture* ſynonyme d'ente. *Enture*, ſelon lui, ne ſignifie que l'endroit du ſujèt ſur lequel on ente, avant que l'ente ſoit parfaite, & non pas l'ente achevée. C'eſt pourquoi ceux, continuë-t-il, qui ne confondent point ces tèrmes diſent, Prenez garde que vôtre *enture* ſoit faite de telle manière, qu'il n'arrive aucun inconvénient à l'ente, quand elle ſera achevée. Lorſqu'on greffe il faut toujours avoir ſoin que l'*enture* ſoit proprement faite. Il veut auſſi qu'on exprime *enture* en Latin, par *abacus*, parceque l'endroit où l'on ente eſt une eſpèce de tâble prête à recevoir les greffes qu'on lui deſtine.

ENTYCHITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Entychita.* Cèrtains ſectateurs de Simon le Magicien, dont S. Épiphane parle dans ſon *Panarium* héréſie 21. furent nommez *Entychites*, à cauſe des abominations qu'ils commettoient, comme Clément d'Alexandrie nous l'apprend dans le VIIe L. de ſes Stromatès. Spond ſemble dire que l'on donna ce nom à tous les diſciples de Simon; mais Clément marque qu'il n'y en eut que quelques-uns qui le portèrent. S. Épiphane rapporte, qu'ils célébroient leurs prétendus ſacrifices avec des abominations affreuſes, & leur nom en eſt une preuve. Voyez Baronius, à l'an 35 de J. C. & les Auteurs citez.

ENV.

ENVAHIR. v. act. Occuper par force, ou injuſtement, s'emparer du bien d'autrui. *Invadere, per vim occupare.* Ce Prince a *envahi* les tèrres de ſes voiſins. Un aîné *envahit* ſouvent toute une ſucceſſion. *Envahir* l'Empire. Ablanc.

Ce mot vient du Latin *invadere*.

Envahi, ie. part. *Occupatus.*

ENVÉLIOTER. v. act. Tèrme de Faucheur. C'eſt, Mettre en véliotes, c'eſt-à-dire, en petits tas. *Congerere, aggerere. Envélioter* le foin.

ENVELOpPE. ſ. f. La couvèrture qui ſèrt à envelopper. *Involucrum, integumentum.* On lui envoye ſes lettres ſous une double *enveloppe*. Papier d'*envelope*, *emporetica charta.* Toiles d'*envelope* pour les marchandiſes. *Segeſtria.*

Enveloppe, en tèrme de Botanique & de Jardinage, ſignifie les peaux, ou les membrânes, les tuniques qui couvrent les bulbes d'un oignon. *Tunica, involucrum.* Les *enveloppes* de ces oignons ſont gâtées, il les faut ôter. Liger.

Enveloppe, en tèrmes de Fortifications, eſt une eſpèce de contregarde qu'on fait dans le foſſé d'une place, & quelquefois [illegible] *vallum.* C'eſt tantôt un ſimple parapèt, tantôt un rempart couvert d'un parapèt, qui ſèrt à couvrir les endroits foibles de la place, & non à gagner du tèrrain. Il y a de belles *enveloppes* à Maſtricht, à Doüay. La citadelle de Beſançon a trois *enveloppes* l'une ſur l'autre. On les appelle quelquefois *ſillons*, quand elles ne ſèrvent qu'à fortifier un foſſé qui eſt trop large. On les appelle auſſi *lunettes*, quand elles ſont dans un foſſé au devant de la courtine.

Enveloppe. Ce mot au figuré ſignifie des tèrmes qu'on employe adroitement, pour dire, ce qu'on n'ôſe ou qu'on ne veut pas dire en tèrmes propres & groſſiérs. *Circuitio.* Les ordures y ſont à viſage découvert, elles n'ont pas la moindre *enveloppe*. Mol. Vous m'avez parlé ſans *enveloppe*. *Nullâ circuitione uſus es.* Terence.

ENVELOpPEMENT. ſ. m. Action d'envelopper. L'*enveloppement* eſt néceſſaire pour la conſèrvation de pluſieurs marchandiſes. *Complicatio.*

ENVELOpPER. v. act. Couvrir, enſèrmer quelque chôſe pour la conſèrver, avec du linge, de l'étoffe, du papier, &c. *Implicare, complicare, ambire, obtegere, involvere, vallare. Enveloppez* ces habits dans leur toilette.

Envelopper, ſe dit auſſi au figuré dans la même ſignification. Il ramaſſe, pour ainſi dire, toutes ſes pièces, & s'en *enveloppe* pour ſe faire valoir. La Bruy. La vérité n'eſt point *enveloppée* de ténébres inacceſſibles. S. Évr. Dans mes plus cruelles diſgrâces je m'*enveloppe* de ma vèrtu. B. Rab. *Meâ virtute me involvo.* Horace.

Tel qu'un Poëte morfondu,
Qui dans ſon chagrin s'enveloppe,
Tandis que ſon eſprit galoppe
Après un vers qu'il a pèrdu.

Envelopper, ſignifie auſſi, Déguiſer, ne pas expliquer à découvèrt ſa penſée, la laiſſer deviner. *Envelopper* un conte ſâle ſous des paroles honnêtes. Les Poëtes ont *enveloppé* bien des véritez ſous leurs fâbles. Elle reçoit avec joye ce qu'on lui veut dire de ſâle, pourvû qu'il ſoit *enveloppé*. Bussi.

Envelopper, ſignifie encore, Entourer, enſèrmer. *Circumvenire, intercludere.* Ce Général a *enveloppé* les ennemis, il les a enſèrmez de tous côtez. *Envelopper* les ennemis par devant & par dèrrière. Vaug.

Envelopper, ſignifie auſſi, Embarraſſer, comprendre quelqu'un en une affaire, l'y entraîner. *Impedire, implicare.* Ce Gentilhomme a été *enveloppé* dans une accuſation fâcheuſe. Un Marchand eſt *enveloppé* d'ordinaire dans la banqueroute de ſon aſſocié.

Dans ſa ruine même il peut s'envelopper. Corn.

La colère uniquement attentive à ſatisfaire ſa rage, s'*enveloppe* ſouvent elle-même dans la ruine de ceux qu'elle veut pèrdre. M. Esp. Voulant pèrdre Popea il *enveloppa* dans ſa ruine Valerius. Ablanc.

Enveloppé, ée, part. *Implicatus, impeditus, vallatus.* Tant qu'un objèt demeure dans nôtre eſprit *enveloppé* de nuages, nous ne le préſenterons jamais aux autres que d'une manière confuſe. S. Évr. Il avoit attendu des douceurs moins *enveloppées*. Bussi. J'ai bien des chôſes à vous dire *enveloppées* dans ce mot, j'aime. Voit. Il faut flatter d'une manière un peu *enveloppée*. Bell.

ENVELOpPEUR. ſ. m. *Obvolutor.* Celui qui enveloppe. Il ne ſe dit qu'au figuré, & c'eſt même une expreſſion hardie. Il y a dans les contes de la Fontaine des endroits un peu trop gaillards, & quelque bon *envelopeur* qu'il ſoit, ces endroits-là ſont trop marquez. B. Rab.

Tous ces mots viennent du Latin *involvere, involutus.*

ENVENIMER. v. act. Infecter de venin, ou de quelque qualité nuiſible au corps. *Venenare, veneno imbuere.* Le ſerpent *envenime* les corps par ſa morſure. Une playe s'*envenime*, quand elle eſt mal panſée, quand on l'eſſuye avec du linge ſâle. On dit auſſi, qu'une maladie s'*envenime*, quand elle ſe rengrége.

Envenimer, ſe dit figurément en chôſes morales. *Exulcerare, exacerbare, exaſperare.* Les Satiriques ont toûjours quelques traits *envenimez* à lancer contre tout le monde. Les mauvais rapports *enveniment*, aigriſſent l'eſprit des gens à qui on les fait. Les playes de l'âme peuvent devenir mortelles ſi on les *enveniment*. Nic. Plus une querelle dure, plus nôtre chagrin s'*envenime*, & moins ſommes-nous en état de revenir. Bell.

Envenimer, ſe dit auſſi des mauvaiſes maximes ou doctrine qu'on avance. *Inficere, perdere.* L'héréſie d'Arius avoit *envenimé* preſque tout le monde, & particulièrement les Évêques.

Envenimé, ée, part. & adj. *Venenatus, exaſperatus, exacerbatus.* On dit une langue *envenimée*, diſcours *envenimé*, eſprit *envenimé*, playe *envenimée*.

ENVERGER. v. act. Tèrme de Vanièr. Garnir de vèrges, de petites [illegible] *Virgis*, ou *viminibus implectere*, ou *Virgas, vimina implectere, innectere.* Pour bien *enverger* les hottes, les vans &c. les Vanièrs ſe ſèrvent d'un inſtrument de fèr qu'ils nomment Bécaſſe, & dont nous parlons en ſon lieu.

ENVERGUER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt, Attacher les

volles

voiles aux vèrgues, ou antennes. *Vela ad antennas aptare, componere.*

ENVÈRGURE. ſ. f. *Antennarum ſitus.* C'eſt la manière d'envèrguer les voiles, leur poſition ſur les mâts, & l'aſſortiment des voiles néceſſaires : c'eſt auſſi la largeur des voiles. Ainſi l'on dit qu'un navire a trop d'*envèrgure*, lorſque les vèrgues ſont trop longues, & les voiles trop larges, & qu'il a trop peu d'*envèrgure*, quand ſes vèrgues ſont trop courtes.

M. Frézier, dans ſon Voyage à la Mèr du Sud p. 111. le dit métaphoriquement de l'étendue des aîles d'un oiſeau. C'eſt en parlant du Condor, oiſeau du Pérou. Garcilaſſo dit qu'il s'en eſt trouvé au Pérou qui avoient 16 piéds d'*envèrgure*, & que cèrtaine nation d'Indiens les adoroient. Frez.

ENVÈRMEU. ſ. m. Gros bourg de Normandie dans le païs de Caux. *Anvermodium.* *Envèrmeu* eſt ſitué à trois lieuës de Dieppe.

ENVÈRS. Prépoſition relative à cèrtaines pèrſonnes dont on parle. *Erga, in, adverſus.* Un méchant eſt ingrat *envèrs* Dieu & *envèrs* les hommes. Un riche doit éxèrcer l'hoſpitalité *envèrs* les pauvres. Seigneur, vous êtes bon & doux, & plein de miſéricorde *envèrs* tous ceux qui vous invoquent. Port-R. L'amour des autres *envèrs* nous eſt la nourriture de l'amour propre. Nic.

On dit en tèrmes de civilité, Je vous ſèrvirai & protégerai *envèrs* tous & contre tous, *envèrs* & contre tous. C'eſt un homme affèctionné *envèrs* lui.

Au lieu d'*envèrs*, les Poëtes diſent quelquefois *vèrs*. Mais c'eſt une licence propre des Poëtes, & qu'il ne faut pas imiter en prôſe. P. Mourgues.

ENVÈRS. ſ. m. Le vilain côté d'une étoffe. *Frons averſa, facies intima, latus intimum.* Les tapiſſeries de haute lice ſe travaillent par l'*envèrs*. Les étoffes à deux *envèrs* ſont celles qui ſont auſſi belles d'un côté que d'autre. Il vaut mieux dire étoffe à deux endroits, qu'étoffe à deux *envèrs*. On diroit plutôt étoffe ſans *envèrs*, qu'étoffe à deux *envèrs*, pour marquer une étoffe qui eſt auſſi belle, auſſi travaillée d'un côté que de l'autre. Vous avez mis vos bas, vôtre rabat à l'*envèrs*.

Ce mot vient de *inverſus*. Nicod.

Envèrs, ſe dit figurément en chôſes morales. Les deſſeins, les affaires d'un homme vont à l'*envèrs*, quand elles lui ſuccédent mal, autrement qu'il n'avoit penſé. On dit qu'il a l'eſprit à l'*envèrs*, quand il raiſonne mal, au rebours de bien : qu'une femme s'eſt laiſſé tomber à l'*envèrs*, quand elle a pèrdu ſon honneur. Marot a dit d'une maladie dangereuſe dont il étoit attaqué.

> *Me menaçant de me donner le ſaut,*
> *Et de ce ſaut m'envoyer à l'*envèrs,
> *Rimer ſous tèrre, & y faire des vèrs.*

Tout cela eſt bas.

ENVI. ſ. m. *Ludi pignus, premium.* C'eſt l'argent qu'on met au jeu pour enchérir ſur ſon compagnon. On fait des *envis* au Bèrland, au Hoc, &c.

A l'envi. adv. A qui mieux mieux. *Certatim.* Ils ſe ſont ruinez pour faire de la dépenſe *à l'envi* l'un de l'autre : & non *à l'envi*; c'eſt un barbariſme. Corn. On s'efforce *à l'envi* de tromper les Grands. Nic. On a obſèrvé qu'*à l'envi* n'eſt guères propre que dans le ſtile ſérieux : & *à qui mieux mieux* dans le ſtile familier. Ils bûrent à qui mieux mieux.

> *Et chacun* à l'envi *ſignalant ſes fureurs,*
> *Plus loin que ſes rivaux vont pòrter ſes èrreurs.* Genest.

ÈNVIE. ſ. f. Mouvement jaloux; chagrin qu'on a de voir les bonnes qualitez, ou la proſpérité de quelqu'un. *Invidia, livor.* L'*envie* eſt une humeur chagrine qui reſſemble fort à la haine. Fel. Le Sage ne porte *envie* à pèrſonne. L'*envie* eſt un cenſeur triſte & ſévère des bonnes qualitez d'autrui. L'*envie*, cette ſombre rivale du mérite, ne chèrche qu'à le rabaiſſer, quand elle ne peut pas s'élèver juſqu'à lui. Boil. C'eſt une régle de ſageſſe que de n'irriter que le moins qu'on peut l'*envie* & la jalouſie des autres. Loc. La malignité de l'*envie* s'attache d'ordinaire à la vèrtu. S. Evr. L'*envie* a quelque chôſe de bas, & ne tend qu'à ſupplanter ſon rival, mais l'émulation qui eſt plus noble, & plus généreuſe, ne ſonge qu'à ſurpaſſer ſon concurrent. Bell. La haine & l'*envie* ſont deux paſſions qui ſe confondent ; s'il y a quelque différence, c'eſt que l'une s'attache à la pèrſonne, & l'autre à l'état, & à la condition. La Bruy. Il n'y a point de vengeance plus héroïque [illegible] force de bien faire. Amelot. Je connois des gens chagrins, & déſagréables, par un principe d'*envie*. Ch. de M. Un ſage Favori doit éviter la pompe, & le faſte, pour ne pas irriter l'*envie*. M. Esp. L'*envie* regarde avec dédain, & avec chagrin, la

bonne fortune d'autrui. Fel. L'*envie* accompagne toûjours les vivans ; il n'y a que la mort qui rende à la vèrtu ce qu'elle mérite. La vèrtu eſt l'écueil de l'*envie*. Un Roi qui tire ſes plus grandes loüanges de la propre bouche de ſes ennemis, & dont l'*envie* elle même fait tous les jours le panégyrique, quand elle l'accuſe d'être trop grand, trop puiſſant, trop redoutable, par ſon application, par ſa vigilance, par ſa conduite, par ſon courage, par la bonne volonté de ſes ſujèts, par ſes forces, par ſes tréſors, par ſes grandes vûës, par ſes conquêtes. Voilà ſes défauts, & tout ce qu'on lui reproche ſans ceſſe. Pelisson, *parlant de Loüis le Grand.*

> *Ceſſe de t'étonner ſi l'*envie *animée,*
> *Attachant à ton nom ſa roüille envenimée,*
> *La calomnie en main quelquefois te pourſuit.* Boil.

> *Contentons nôtre ardeur, laiſſons parler l'*envie.
> La Suze.

> *Non, non, quelques aſſauts que me livre l'*envie. Malh.

> *Cette beauté, l'objet de tant de jalouſie,*
> *Qu'on ne peut voir ſans l'admirer,*
> *Où les yeux même de l'*envie,
> *Ne trouvent rien à cenſurer.*
> Nouveau choix de vèrs.

> L'envie *a toûjours fait la guèrre*
> *Aux vèrtus que ſes yeux ont vû trop éclater.* Id.

Envie. Divinité Poëtique. Les Poëtes la repréſentent avec des yeux égarez, & enfoncez ; & un ſèrpent qui lui ronge le ſein. Voyez Ovide, Metam. L. II. v. 762. & ſuivans, qui ſont une belle deſcription de l'*envie* & de ſa demeure. Les Grècs en font un Dieu, parce que le mot ΦΘΟΝΟΣ, qui en leur langue ſignifie l'*envie*, eſt maſculin. L'anguille, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres le ſèrpent, étoit chez les Anciens le ſymbole de l'*envie*. Voyez Gaſp. Barthius dans ſes *Animadv. in Statium.* Héſiode ne parle point du Dieu φθόνος dans ſa Théogonie.

Envie, ſignifie auſſi la paſſion, le déſir qu'on a d'avoir ou de faire quelque chôſe. *Cupiditas, libido, ſtudium, voluntas, animus.* Avoir *envie* de dormir, *envie* d'acheter quelque meuble. Il lui a pris *envie* de ſe retirer du monde. Il a ſatisfait ſon *envie*, ſa paſſion. La colère eſt une *envie* impatiente de ſe venger. M. Esp. La ſcience en vous eſt aimable, & fait *envie* de ſçavoir.

On dit provèrbialement, C'eſt une *envie* de femme groſſe ; *un antojo*, pour dire, un appétit déréglé pour quelque chôſe mauvaiſe, à cauſe que les femmes en cet état mangent pluſieurs chôſes qui ne valent rien. On appelle auſſi les marques qui en viennent ſur le corps de l'enfant, des *envies*. On dit auſſi, qu'il vaut mieux faire *envie* que pitié.

On appelle auſſi *envies*, de petits morceaux de peau qui ſe détachent vèrs l'extrémité des doigts.

M. Huet dérive ce mot de *redivia*.

ENVIEILLIR. v. act. Faire devenir vieux, ou paroître vieux. *Seneſcere.* Cette maladie a *envieilli* cet homme de vingt ans. Je l'avois vû toûjours frais & gaillard, mais il s'eſt *envieilli* tout-à-coup. La miſère, les chagrins, *envieilliſſent* toutes ſortes de pèrſonnes.

Ce mot eſt tiré du Latin *inveteraſcere*.

Envieilli, ie. part. paſſ. & adj. Invétéré, enraciné. *Inveteratus, a.* C'eſt une mauvaiſe habitude tellement enracinée & *envieillie*, qu'on ne ſçauroit la corriger que difficilement.

ENVIER. v. act. Porter envie. *Æmulari, invidere.* Il ne ſe dit proprement que des chôſes, & *porter envie* des pèrſonnes. Je n'*envie* point la réputation d'autrui : je ne *porte* point *envie* aux Grands. Voiture a exactement obſèrvé cette diſtinction. Moi qui en toute autre occaſion me réjoüis de vos avantages, & qui ne vous *envie* pas vôtre eſprit, ni vôtre ſcience, je vous porte *envie* d'avoir été huit jours à Balzac. Bouh.

> *Pourquoi m'*enviez*-vous l'air que vous reſpirez ?* Rac.

> *Non, il n'eſt point de Roi, qui ſur le trône aſſis*
> *Ne voulût* envier *mon illuſtre naufrage.* Corn.

Ce mot vient du Latin *invidere*.

Envier, ſignifie auſſi en pluſieurs ſortes de jeux, Faire des envies, enchérir ſur quelqu'un, mettre ſur une carte une plus groſſe ſomme qu'on n'y avoit miſe d'abord, pour la bonne opinion qu'on a de ſon jeu. *Licitari, augere pignus ludi, majori pignore cer-* [illegible]

Envié, ée. part. & adj. Il ſignifie encore Rechèrché, déſiré. *Expetitus multis votis, ſummo ſtudio petitus.* Ce Bénéfice eſt fort *envié*. Cette charge eſt fort *enviée*.

ENVIEUX, euse. adj. Jaloux, qui porte envie, qui s'afflige du

du bonheur d'autrui. *Invidus*. Les hommes ſont trop *envieux* pour pardonner un mérite qui les bleſſe. Bell. La bonne fortune fait bien des *envieux*. Le mérite attire d'ordinaire moins d'amis que d'*envieux*. Bouh. Les *envieux* groſſiſſent les proſpéritez des autres, pour s'en affliger. Le Vayer. Un *envieux* n'a jamais de momens agréables : la bonne fortune des autres eſt un poiſon mortel pour lui. Id. Quand on n'a qu'un mérite ordinaire, on a des *envieux* ; mais quand on eſt ſans comparaiſon, il n'y a plus d'envie. B. Rab. L'*envieux* eſt froid, & ſec ſur les vèrtus d'autrui ; il les nie, ou leur refuſe les loüanges qui leur ſont dûes. La Bruy. C'eſt offenſer un *envieux* que d'avoir de la proſpérité. B. Rab. Les *envieux* au lieu de chèrcher à devenir plus parfaits, ne ſongent qu'à ternir les bonnes qualitez des autres. M. Scud.

Ma Muſe peu connuë
Des pâles envieux *ne bleſſe point la vûë*. Boil.

Il rit du déſeſpoir de tous ſes envieux. Corn.

La fureur des audacieux,
Tôt ou tard de honte eſt ſuivie ;
Et la même vèrtu qui fait naître l'envie,
Confond enfin les envieux.
Nouveau choix de vèrs.

On dit en provèrbe, que les *envieux* mourront, mais que l'envie ne mourra jamais.

ENVILASSE. ſ. f. Eſpéce d'ébéne qu'on trouve dans l'Iſle de Madagaſcar. Elle a peu de nœuds, & eſt ſemblable au bois de ſandraha.

ENVINÉ, ÉE. adj. m. & f. Il ſe dit des Marchands de vin, ou Cabaretiérs qui ſont fournis de bons vins. *Vini copiâ abundans*. Ce Marchand eſt le mieux *enviné* de toute la ville. Quelques-uns diſent *aviné*, mais *enviné* eſt plus propre en ce ſens. On peut dire également *enviné*, ou *aviné*, en parlant d'un vaiſſeau imbû, & humecté de vin.

ENVIRON. Prépoſition qui régit l'accuſatif, & qui ſignifie, Autour, à-peu-près. *Circum, circa, circiter*. Il eſt *environ* ſix heures. Il eſt dû de cette rente *environ* 500 livres d'arrérages. *Environ* cinq *ou* ſix cens hommes, eſt un pléonaſme ; car cinq *ou* ſix ſont un nombre incèrtain qui ne ſouffre point qu'on mette *environ*. Il faut dire ſimplement *environ* ſix cens hommes, ou ſeulement, cinq ou ſix cens hommes. Corn.

Environ. adv. Prèſque ; à-peu-près. Il y a 30 lieuës de Paris à Rheims, ou *environ*. Il y demeura ſur le champ de bataille deux mille hommes ou *environ*. C'eſt mal parler que de dire *viron*, comme font cèrtaines gens pour *environ*.

ENVIRONS. ſ. m. plur. Lieux circonvoiſins ; qui ſont alentour. *Fines, ambitus, vicinia, vicina loca*. Cette armée s'eſt poſtée dans tous les *environs* d'une telle place pour la bloquer. Il ſe ſaiſit des montagnes qui étoient aux *environs*. Abl. On prenoit garde que le plus grand nombre fût toujours des *environs*. Pat. Les *environs* de Paris ſont fort beaux. Scar.

ENVIROnNER. v. act. Entourer ; enfermer tout autour ; être aux environs. *Cingere, claudere, ambire, circumdare*. Cette ville eſt *environnée* de foſſez, de murailles. Ce païs eſt *environné* de montagnes, de précipices. Ces Iſles ſont *environnées* de la mèr. Cette maiſon eſt *environnée* de quatre ruës. De peur qu'il ne ſe ſauvât, ils *environnérent* la maiſon. Les Princes marchent *environnez* d'une foule de Courtiſans. La tête de l'image d'un Saint eſt *environnée* de rayons. Tous ceux qui *environnent* les Princes ne ſongent prèſque qu'à les tromper. Nic.

Environner, ſe dit figurément en chôſes morales. Les Saints ſont *environnez* de gloire dans le ciel. Il eſt difficile que l'homme puiſſe porter les ténébres qui l'*environnent*. Nic. L'homme ſur la tèrre eſt *environné* de toutes ſortes de miſéres ; il eſt *environné* d'ennemis. Cette affaire eſt *environnée* de mille difficultez. Le moyen d'être *environné* de biens, & d'honneur, & de ne s'en rien attribuer ? Nic.

O Dieu que la gloire environne. Racine.

La plus belle couronne
N'a que de faux brillans dont l'éclat l'environne. Corn.

Environné, ée. part. paſſ. & adj. *Cinctus, circumdatus*. Province *environnée* d'eau. Vaug.

Tous ces mots viennent du vèrbe *virer*, qui pourroit bien venir du Latin *gyrare*.

ENVISAGER. [illegible] *Inſpicere, intueri*. Ce témoin n'a pû reconnoître l'accuſé, parcequ'il a dit qu'il ne l'avoit pas bien *enviſagé*. Dès qu'il eut *enviſagé* cette femme, il en devint amoureux.

Enviſager, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Conſidérer, voir attentivement, & avec réflexion. J'ai *enviſagé* cette affaire de tous les côtez, je doute qu'elle puiſſe réüſſir. Les Sages ont toûjours *enviſagé* la mort avec indifférence. Pouvez-vous *enviſager* ma pèrte ſans frayeur ? L'amour propre *enviſage* avec chagrin tout ce qui peut relever les autres au deſſus de nous. Bell. On ne peut *enviſager* ſans frémir toutes les difficultez qui rendent la Religion prèſque inacceſſible. Nic. Nous devrions *enviſager* toutes les grandeurs de ce monde comme des chimères. S. Évr. Nous *enviſageons* la nature tout autrement que les anciens. Id. Pour former un ſyſtême réguliér il faut une cèrtaine étenduë d'eſprit capable d'*enviſager* pluſieurs chôſes à la fois. Male. Il faut *enviſager* la mort ſans émotion, & la recevoir ſans trouble. Boss. Homère donne à chacun de ſes Héros des qualitez propres & dominantes qui le diſtinguent ; mais malgré ces différences, il leur laiſſe encore en commun des qualitez générales ; & c'eſt par ce côté de reſſemblance que je les *enviſage* d'abord. De la Motte.

Enviſagé, ée. part. & adj. *Inſpectus, aſpectus*.

ENVITAILLER. v. act. *Avitailler*. L'un & l'autre ſe dit ſur mèr, pour fournir de victuailles un vaiſſeau. *Munire commeatu, inſtruere rebus ad victum neceſſariis*. Pluſieurs prétendent que le prémiér ne ſe dit pas ; mais Des Roches ſur le mot de victuailles dit *envitailler* un vaiſſeau. Pomey le dit auſſi, avec *envitaillement*. D'autres diſent *envitaillé*. Un Navire *envitaillé*, eſt celui qui a ſes vivres à bord, c'eſt-à-dire, embarquez.

ÉNULE. ſ. f. *Helenium, inula, enula campana*, eſt une plante que d'autres appellent aunée, ou *énule* campane. C'eſt une eſpéce d'aſter. Mr Tournefort la nomme *Aſter omnium maximus*. Le P. Papin, dans le prémiér livre de ſes jardins, l'appelle *flos Helena*. On prétend qu'Héléne fut la prémière qui s'en ſervit contre la morſure des ſerpens. Quelques Poëtes ont dit que cette plante avoit pris naiſſance des larmes d'Héléne, lorſqu'elle fut enlevée d'avec ſon mari. Voyez le traitté des drogues de Mr Lémery, p. 346. Voyez Aunée.

ÉNUMÉRATION. ſ. f. Compte de pluſieurs chôſes dont on fait mention par le menu. *Enumeratio, calculus, inductio*. Je vous fais cette hiſtoire en gros, car il ſeroit trop long de faire l'*énumération* en détail de toutes ſes particularitez. Dans ce Panégyrique il a fait une longue *énumération* de toutes les vèrtus de ſon Héros. On prétend qu'*énumération* n'eſt pas ſi uſité que *dénombrement*.

ENVOILER. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Gauchir, courber. *Inflectere, curvare*. On dit qu'un morceau d'acier *s'envoile* à la trempe ; pour dire, qu'il ſe courbe. Les limes *s'envoilent* quelquefois à la trempe.

ENVOISINÉ, ÉE. adj. Qui a des voiſins. *Vicinis inſtructus*. Il ſe dit en bonne, ou en mauvaiſe part, ſelon la qualité des voiſins. Cet homme eſt bien, eſt mal *envoiſiné*.

ENVOLER. v. act. Il ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. S'enfuir en l'air à tire d'ailes. Les canards ſentent la poudre de loin, & *s'envolent*. *Avolant, aufugiunt*. Les oiſeaux ne *s'envolent* que parcequ'ils ſont effarouchez. Les oiſeaux qu'on trouva d'abord en l'Amérique ne *s'envoloient* point.

Ce mot vient du Latin *involare*, ou plutôt de *avolare*, *avoler*, & par euphonie *anvoler*, *envoler*.

Envoler, ſe dit figurément en chôſes morales. Ce Chymiſte avoit du bien, mais il s'eſt *envolé*. *Periit*. Il avoit de belles eſpérances, mais tout cela s'eſt *envolé*.

Avec rapidité le tems fuit, & s'envôle. Des-Houl.

La mort aſſiégea ſes prunelles,
Et ſon âme étendant les ailes
*Fut toute prête à s'*envoler. Malh.

*Sur les ailes du tems la triſteſſe s'*envôle. LaFont.

On dit provèrbialement, Il n'y a plus que le nid, les oiſeaux s'en ſont *envolez*, quand on va chèrcher des gens qu'on ne trouve plus ; & ſur tout des banqueroutiérs. On dit auſſi ironiquement à ceux qui ont manqué une capture, Ils ſont pris, s'ils ne *s'envolent*.

Envolé, ée. part. paſſ. & adj. *Qui avolavit*.

ENVOUTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on envoûte, maniére d'envoûter, ſorte de maléfice par lequel on envoûte. Le Praticien François appelle cela *dévoüement*.

ENVOUTER. v. act. Faire mourir quelqu'un par le moyen d'une image de cire. Voyez Mézerai dans la vie de Loüis XI. Le Dict. de Rochefort p. 385. Thièrs, hiſt. des ſupèrſtitions de l'Ang.

[illegible] qui fait tranſporter une pèrſonne ou une chôſe d'un lieu à un autre. *Miſſio*. L'*envoy* des Apôtres par toute la tèrre pour prêcher l'Évangile a été fait par Jesus-Christ même. J'ai fait l'*envoy* de mes lettres, de

de mes paquets, de mes hardes par la poſte, par les Meſſagers, les Rouliers. Cette affaire eſt preſſée; & mérite bien l'*envoy* d'un courier extraordinaire.

Ce mot vient d'*inviare*, d'*inviatio*, qu'il faut tirer de *in* & *via*.

Envoy, ſe dit auſſi en Poëſie du dernier couplet d'une ballade, ou d'un chant Royal, qui ſert d'adreſſe pour la faire tenir à celui auquel elle eſt dédiée, & qui contient une petit éloge ou compliment. L'*envoy* doit être délicat & ingénieux. Dans le chant Royal l'*envoy* devoit ordinairement commencer par *Prince*, parceque le chant Royal étant regardé comme ce qu'il y avoit de plus majeſtueux parmi les petits poëmes, on vouloit qu'on n'en pût faire l'adreſſe qu'aux Rois, d'où vient qu'on l'appelloit chant Royal. Dans les vers que l'on fait encore maintenant pour les prix des jeux floraux de Toulouſe, du Puy, de Roüen, de Caën, &c. le ſujet du chant Royal ſe prend ordinairement de la fable, ou de quelque trait éclatant de l'hiſtoire des Héros, & l'*envoy* doit contenir l'explication de l'allégorie. P. Mourgues.

Envoy. Terme Eccléſiaſtique, de Rubriques, & de Bréviaire. Leçon de Matines dans la Régle de S. Céſaire: ailleurs fin d'Office, ou d'Aſſemblée. Chastelain. *Lectio officii matutini; finis Officii Eccleſiaſtici; finis Cœtus*, ou *Conventus*.

ENVOYER. v. act. Dépêcher quelqu'un vers quelque lieu pour y faire un meſſage, ou pour quelque autre deſſein. *Mittere, legare*. Dieu a *envoyé* l'Ange Gabriel à la Vierge, pour lui annoncer le myſtère de l'Incarnation. Dieu a *envoyé* ſon Fils en terre, pour racheter le genre humain; il a *envoyé* annoncer ſa parole aux Gentils. Quelques-uns diſent, *j'enverrai* chez vous, au futur, & l'écrivent ainſi: je ne ſçai ſi cette prononciation eſt reçuë de tout le monde, mais je voudrois toûjours écrire, *j'envoyerai*. Corn. *J'enverrai* eſt plus en uſage. Refl. Maintenant tout le monde prononce *j'enverray*, & la plûpart de ceux qui écrivent bien n'écrivent point autrement.

Ce mot, ſelon Ménage, vient de *inviare*, c'eſt-à-dire, *in viam mittere*, qui ſe trouve dans Solin.

On dit en ce ſens, qu'un Prince a *envoyé* un courier, un Ambaſſadeur extraordinaire, pour féliciter un Prince étranger. Cet homme m'a *envoyé* faire un étrange compliment. Je vous *envoye* le bon ſoir. Le Grand Seigneur *envoye* à un Baſſa lui demander ſa tête.

Envoyer, ſignifie auſſi, Faire tranſporter des marchandiſes ou autre chôſe d'un lieu à un autre. Ce Marchand a *envoyé* un vaiſſeau aux Indes. Il a mieux aimé *envoyer* par terre que par mer. Il lui a *envoyé* ſon argent par lettres de change. Il lui a *envoyé* un beau préſent en étrenes. On a *envoyé* deux volées de canon à ce vaiſſeau pour le faire venir à bord. *Envoyer*, ou donner une bordée, c'eſt, Tirer tout le canon qui eſt à un côté du vaiſſeau.

Envoyer, ſignifie auſſi, Chaſſer; *Expellere, remittere, amandare*, & ſe dit odieuſement. Il a *envoyé* ſon laquais, il l'a congédié. Il a bien *envoyé* paître celui qui lui a fait ce reproche; il l'a *envoyé* au Diable.

Envoyé, ſe dit auſſi des vapeurs qui s'élevent. Le bas ventre *envoye* des vapeurs au cerveau. Ce vent du midi nous a *envoyé* la peſte.

Envoyer, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Dieu nous *envoye* des grâces & des inſpirations. Les afflictions que le Ciel nous *envoye*, c'eſt pour éprouver nôtre patience.

Envoyé, ée. part. paſſ. & adj. *Miſſus, immiſſus, mandatus, legatus*.

Envoyé. ſ. m. Homme député exprès pour négotier quelque affaire avec quelque Prince, ou République. *Legatus, orator*. Ceux qui vont de la Cour de France à Gennes, vers les Princes d'Allemagne, & autres petits Princes, ou Républiques, n'ont point la qualité d'Ambaſſadeurs, mais de ſimples *Envoyez*. Il y a ici un *Envoyé* de Cologne, de Genève, &c. Les *Envoyez* ordinaires, ou extraordinaires, joüiſſent de la protection du droit des gens, & de tous les priviléges des Ambaſſadeurs; excepté qu'on ne leur fait pas les mêmes cérémonies. Wicq. La qualité d'*Envoyé extraordinaire* eſt encore plus moderne que celle de Réſident. Id. Les Miniſtres qui ont été revêtus de la qualité d'*Envoyé extraordinaire* ont voulu ſe faire conſidérer preſque comme des Ambaſſadeurs. Autrefois on faiſoit honneur aux *Envoyez* en France, & on leur donnoit les caroſſes du Roi & de la Reine pour les conduire à l'audiance; mais en 1639. on déclara qu'on ne feroit plus honneur à cette ſorte de Miniſtres, & on ne l'a point fait depuis. Le M. Juſtiniani eſt le premier qui ait eû la qualité d'*Envoyé extraordinaire* à la Cour de France depuis que les honneurs y ont été reglez. Il prétendit ſe couvrir en parlant au Roi, ce qui lui fut refuſé. Le Roi a déclaré lui-même depuis quelques années qu'il n'entendoit point que l'*Envoyé extraordinaire* qui eſt de ſa part à Vienne, fût autrement regardé qu'un Réſident ordinaire; & c'eſt pourquoi on traitte égalemen ces deux ſortes de Miniſtres. Wicq.

ENY.

ENYALIUS. ſ. m. Terme de Mythologie. Nom propre de faux Dieu. *Enyalius*. Hiſtiæus de Milète, ancien Auteur Grèc qui avoit écrit l'hiſtoire de la Phénicie, diſoit, au rapport de Joſeph, que certains Prêtres avoient porté les ſacrifices de Jupiter *Enyalius* dans la Campagne de Sennaar; c'eſt-à-dire, dans la partie de la Méſopotamie qui eſt la plus proche du confluent de l'Euphrate & du Tigre. Voſſius, *De Idolol. orig. & prog. L. I. C.* 16. croit que Jupiter *Enyalius* eſt Mars, & que ce Mars des Aſſyriens ou Babyloniens n'eſt autre que Nemrod. On convient en effet aſſez communément qu'*Enyalius* eſt un ſurnom de Mars. Macrobe le dit poſitivement, & les Poëtes à l'exemple d'Homère lui donnent cette épithète. D'autres diſent que *Enyalius* eſt le fils d'Enyo, ou de Bellône, Ἐνυοῦς υἱὸς. Cependant Denys d'Halicarnaſſe, qui dans ſon ſecond Livre dit qu'*Enyalius* chez les Sabins étoit le même que Quirin, ajoûte, qu'on ne ſçait pas bien au vrai ſi *Enyalius* eſt Mars, ou quelque autre Déité égale à Mars en puiſſance & en honneur; qu'à la vérité il en eſt qui diſent qu'*Enyalius* eſt le Dieu qui préſide à la guèrre & aux armes; mais que d'autres les diſtinguent. Voyez Enyo, d'où ce mot vient.

ENYO. ſ. f. Bellône, Déeſſe de la guèrre, chez les anciens Grècs & Romains. *Enyo*. Héſychius dit qu'*Enyo* eſt une Déeſſe guèrrière, & qu'il ſignifie auſſi combat. Les Poëtes varient fort ſur l'état & la condition d'*Enyo*. Les uns la font mère de Mars. D'autres diſent qu'elle fut ſa nourrice; d'autres veulent qu'elle fut ſa ſœur, & d'autres ſa femme; quelques-uns ſa cochère. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt d'elle, à ce qu'on prétend, qu'il portoit le ſurnom d'*Enyalius*. Héſychius dit qu'on repréſentoit le viſage à *Enyo*, comme à l'Effroy, à la Contention, &c. c'eſt à-dire, agitée de ces paſſions differentes. Voyez Bellône, & Vigenère *ſur T. Live T. I. p.* 748.

Cet Auteur croit que ce mot Ἐνυὼ vient de Ἐνιέναι θυμὸν καὶ ἀλκὴν τοῖς μαχομένοις, Celle qui inſpire du courage & de la force dans les combats.

ENYVREMENT. ſ. m. Etat d'une perſonne yvre. *Temulentia, ebrietas*. A Sparte l'*enyvrement* des eſclaves étoit une leçon de tempérance que les péres donnoient à leurs enfans.

Enyvrement, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie l'entêtement d'une perſonne infatuée de quelque chôſe. *Cæcus amor, libido, impotentia*. L'*enyvrement* de l'amour & des divertiſſemens du monde. L'aveuglement & l'*enyvrement* où ils ſe trouvent, ne leur permettent pas de diſcerner ce qu'ils font.

ENYVRER. v. act. Rendre yvre; troubler le cerveau; en empêcher les fonctions. *Inebriare*. Le cidre, la bière, *enyvrent* plus fortement que le vin, & pour plus longtems. Le pain où il y a de l'yvroye *enyvre*. Le vin qu'on foule dans la cuve *enyvre*. La coque de levant *enyvre* les poiſſons, & il eſt défendu par les Ordonnances de s'en ſervir pour pêcher. *Enyvrer* ſe dit ſurtout par rapport au vin, lorſque la quantité qu'on en boit fait perdre la raiſon. Les vieillards ſont faciles à *enyvrer*, un verre de vin les *enyvre*. Le Cavalier trouva le moyen d'*enyvrer* le mari de la belle. Colom.

> *Je méne une agréable vie;*
> *Dieu veuille en prolonger le cours;*
> *Je vois Cloris, je vois Silvie;*
> *Et je m'*enyvre *tous les jours.* Lignière.

Ce mot vient du Latin *inebriare*.

Enyvrer, ſignifie auſſi, Etourdir. Ces cloches, ces carroſſes, font un ſi grand bruit, que cela m'*enyvre*, que j'en ſuis tout *enyvré*.

Enyvrer, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Remplir, infatuer, brouiller, troubler, étourdir la raiſon. *Dementare, ad inſaniam redigere*. Les gens qui ont de la vanité s'*enyvrent* aiſément par la flatterie. La bonne fortune *enyvre* les ſots, leur fait perdre la raiſon. Séjan étoit *enyvré* de ſa bonne fortune, & des careſſes de Livia. Ablanc. L'abondance *enyvre* l'homme d'un orgueil inſupportable à la ſocièté, le plonge dans les délices de Babylone. Roy.

> *Evitons ces erreurs, dont l'aimable poiſon,*
> *Par ſes charmes trompeurs* enyvre *la raiſon.* S. Evr.

> *Qu'heureux eſt le mortel,*
> *Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée,*
> *N'a jamais* enyvré *d'une vaine fumée.* Boil.

> *Ne nous* enyvrez *point des éloges flatteurs,*
> *Que vous donne un amas de vains admirateurs.* Id.

On dit provèrbialement, qu'un homme s'*enyvre* de ſon vin, tant

au

au propre, quand il boit tout ſeul & avec excès ; qu'au figuré, quand il a trop bonne opinion de lui-même.

ENYVRÉ, ÉE. part. & adj. Quand un homme *enyvré* de ſa lecture fait un prémiér pas dans le monde, c'eſt prêſque toûjours un faux pas. S. ÉVR. Un Pédant *enyvré* de ſa vaine ſcience. BOIL. Un cœur *enyvré* de la volupté n'a des tèrmes que pour la faire ſentir.

EOL.

ÉOLE. ſ. m. Nom propre d'une fauſſe Divinité du Paganiſme. *Æolus*. C'eſt chez les Poëtes le Dieu des vents. *Eole* étoit fils d'Hippotas, ſi l'on en croit Ovide, dans l'épitre de Léandre, & Apollonius, *Argonauticorum L. IV.* Pour ſa mère, Enthydême d'Athênes, *L. De Salſamentis*, la nomme Ménécle, fille de Hyllus de Lipari. Voyez Virgile L. I. de l'Énéïde v. 52. & ſuiv. Ovide, Métam. L. XI. fâble X. v. 430. Valerius Flaccus L. I. v. 586. Claudien, *De Raptu Proſerpinæ* L. I. & ci-deſſus au mot ÆOLE T. I. p. 165. On écrit aujourd'hui *Eole*. En quel équipage Xèrxès revient-il de Salamine, lui qui faiſoit aller les vents à grands coups de foüet.... *Eole* ne les traitoit point ſi durement dans leur priſon. P. TART. *Trad. de Juv.*

ÉOLIE, ou ÉOLIDE ſ. f. Voyez ÆOLIE. Néanmoins tant de gens écrivent aujourd'hui *Eolie*, qu'on peut dire que c'eſt l'uſage.

ÉOLIEN, ENNE. ſubſt. maſc. & fem. Nom de peuple. Voyez ÆOLIEN.

ÉOLIEN. adj. m. Tèrme de Grammaire. Dialecte de la langue Grécque. *Æolicus*. Il a été d'abord en uſage dans la Béotie, d'où il a paſſé dans l'Éolie, Province de l'Aſie Mineure. Sapho & Alcée en ont uſé. On le trouve mêlé dans quelques piéces de Théocrite, & ſur tout dans Pindare. Le Dialecte *Eolien* rejette ſur tout l'accent rude, & âpre. Il convient en tant de chôſes avec le Dorique, que l'on n'en fait qu'un ſeul Dialecte.

ÉOLIEN. Tèrme de Muſique. C'eſt le nom qu'on donne à un des modes de la Muſique. Le mode *Eolien* eſt propre pour les vèrs Lyriques, il a de la douceur & de la gravité : c'eſt le ſol de G re ſol ut. Le mode *ſous-Eolien*, *ſub-Æolius*, *ſub-Æolicus*, *hypo-Æolius*, a les mêmes effèts que le mode *Eolien* ; c'eſt le re de D ſol re, il commence un diateſſaron plus bas que ſon mode naturel authentique.

ÉOLIENNES. Iſles. Voyez ÆOLIENNES.

ÉOLIPILE. ſ. m. Tèrme des Hydrauliques. *Æolipila*. C'eſt une petite boule de fèr, ou de cuîvre, ayant une queuë, où il y a un fort petit trou pour la charger. On la chauffe, pour raréfier l'air qui eſt dedans, & puis on la jette dans l'eau. Il y en entre autant qu'il faut pour remplir le vuide que laiſſe l'air condenſé par la froideur de l'eau ; & quand cette boule eſt derechèf miſe au feu, il en ſort du vent, avec une impétuoſité & une durée qui ſurprennent. On la nomme autrement *poire à feu*. C'eſt par la comparaiſon de ces *éolipiles* que Deſcartes éxplique admirablement bien la caûſe naturelle des vents. Ce nom lui a été donné à cauſe du Dieu *Æolus*, que les Poëtes ont regardé comme le Dieu des vents. *Æoli pila*, eſt une boule du Dieu Éole, une boule de vent qui eſt pleine de vent, qui ſèrt à éxpliquer la nature & les effèts du vent.

ÉON. ſ. m. Nom propre d'homme, qui eſt le même que Eudes, ou Odon. *Eudo*, *Odo*. Rârement néanmoins on a dit *Eon* pour Eudes, & pour Odon. *Eon*, ou Eudes de l'Étoile, Gentilhomme Breton, qui vivoit dans le XIIe ſiécle, étoit ſi ignorant, qu'ayant entendu chanter à l'Égliſe ces paroles qui ſe diſent dans les Éxorciſmes, *Per eum, qui venturus eſt judicare vivos & mortuos*, il s'imagina qu'il étoit cet *Eum*, fit le Prophète, & ſe mit à dogmatiſer. Le Concile de Rheims de l'an 1148. le fit mettre en priſon comme un fou, & il mourut peu après. Voyez Baronius & ſon Abbréviateur, à l'an 1148.

ÉON, ou ÉONE. ſ. m. Nom Grèc, qui ſignifie ſiécle, & que Valentin, Héréſiarque du ſecond ſiécle, donnoit à ſon Dieu, & à toutes les productions de ſon Dieu. *Æon*. Valentin, raffinant ſur ceux qui l'avoient précédé, déduiſoit une longue généalogie de pluſieurs *Eonnes*, ou Æones, car il les nommoit ainſi, abuſant d'un nom qui ſe trouve ſouvent dans l'Écriture, & ne ſignifie que les ſiécles ; mais il en faiſoit des pèrſonnes. FLEURY. Valentin admettoit trente *Eones*. Il nommoit le prémiér & le plus parfait Προών, *Proon*, c'eſt-à-dire, *Préexiſtant*. Il lui donnoit encore pluſieurs noms, mais plus ordinairement celui de *Bythos*, βύθος, profondeur. Il étoit ſeul avec Ἔννοια, *Ennoea*, Penſée, que Valentin nommoit auſſi *Charis*, Χάρις, *grâce*, ou *Sige*, Σιγή, *Silence*. *Bythos* avec *Sige* produiſit *Nous*, Νοῦς, l'Entendement, & *Alethieie*, Ἀλήθεια, la Vérité ſa ſœur. *Nous*, engendra deux *Eons* ; *Logos*, Λόγος, *le Vèrbe*, & Zoé, Ζωή, *la Vie* ; & ces deux en produiſirent deux autres, *Antropos*, Ἄνθρωπος, *l'Homme*, & Ἐκκλησία, *l'Egliſe*. Ces huit *Eons* étoient les principaux de tous. Le Vèrbe, Λόγος, & la Vie, *Zoe*, avoient produit dix autres *Eons*. L'Homme & l'Égliſe en avoient produit douze, entre leſquels étoient le Paraclet, la Foy, l'Eſperance, la Charité, le Parfait, Τέλειος, & la Sageſſe Σοφία. Voilà les trente *Eons*, qui tous enſemble faiſoient le *Pleroma*, Πλήρωμα, ou Plénitude inviſible & ſpirituelle. Ces trente *Eons* étoient figurez, diſoient les Valentiniens, par les trente années de la vie cachée du Sauveur. M. l'Abbé Fleury écrit *Eone*, & au pluriel, *Eones*. Nous croyons qu'il faut dire *Eon* & *Eons*.

ÉORDÉE. ſ. f. Ancienne ville de Macédoine dans la Migdonie. *Eordæa*. Elle étoit proche du fleuve nommé alors Axius, à préſent Vardari ; & elle donnoit ſon nom à la région qui l'environnoit, qui s'appelloit auſſi *Eordée*, *Eordæa*. Il y avoit deux contrées du même nom dans la Migdonie, une troiſiême en Ibérie, & une quatriême en Thrace, qui avoit pris ſon nom d'un cèrtain Eordus, dont l'hiſtoire ne nous apprend rien autre chôſe.

ÉORTOLOGIE. Voyez HÉORTOLOGIE.

ÉOUS. ſ. m. Tèrme de Mythologie. *Eous*. C'eſt le nom qu'Ovide dans le II. L. de ſes Metam. v. 153. donne à l'un des chevaux du ſoleil. Ce nom, qui eſt Grèc, & qui vient d'Ἠώ, Aurore, & Orient, ſignifie oriental.

EPA.

ÉPACTE. ſ. f. Tèrme du Comput Ecclésiaſtique. *Epacta*. C'eſt la différence de l'année commune lunaire, qui n'eſt que de 354 jours, d'avec l'année commune ſolaire qui eſt de 365 jours. Cette différence fait que les nouvelles lunes reculent tous les ans d'onze jours, ce qui fait que l'*épacte* augmente de 11 châque année, & quand le nombre paſſe trente, le ſurplus eſt l'*Epacte*. On trouve l'âge de la lune, à un & quelquefois à deux jours près, en ajoûtant l'*Epacte* de l'année au nombre des jours du mois où on eſt, & au nombre des mois écoulez depuis celui de Mars ; en obſèrvant auſſi de retrancher 30 jours, quand ces trois ſommes ajoûtées enſemble vont au delà. Ainſi au 18. de Juillet de cette année 1702. on compte le 23. de la lune, parceque nous avons 1. d'*Epacte*, qui joint aux 18 jours du mois, & aux 4 mois depuis le mois de Mars font 23 jours. L'*Epacte* augmente tous les ans d'onze jours. Par conſéquent nous aurons 12. d'*Epacte* en 1703. puis que nous avons 1. en 1702. mais ſi nous avions 19. d'*Epacte*, l'année ſuivante on ne compteroit pas 30. en y ajoûtant 11, on compteroit ſeulement 1. d'*Epacte*. Remarquez encore qu'à l'égard des années biſſextiles on compte 12. d'*Epacte*, parcequ'en effèt les années biſſextiles étant de 366 jours ; elles ſurpaſſent de 12 jours l'année lunaire, qui n'eſt que de 354 jours pleins. En 1700. on auroit dû compter 11. d'*Epacte*, en joignant douze à 29 ; mais parceque cette année-là n'a point été biſſextile, on n'a compté que 10. d'*Epacte*, 21. en 1701. & 1. en 1702. Le Cycle des *Epactes* eſt de 19 ans, répondant au Nombre d'Or, ou Cycle Lunaire, en la place duquel on les a miſes dans le Calendrier Grégorien, & où elles ſèrvent à marquer les nouvelles lunes, comme faiſoit autrefois le nombre d'Or dans l'ancien Calendriér. Les *Epactes* commencent l'onziême des Calendes d'Avril, ou le 21. de Mars. Denis le Petit, Iſidôre, Clavius, Scaliger & Gaſſendi, ont écrit amplement des *Epactes*. Voyez auſſi le traité du Calendriér Romain par Mr Blondel, & Mr Ozanam, &c.

Au VIIIe ſiécle la coutume s'introduiſit de marquer l'*épacte* dans les dates. D'abord il n'y eut que des particuliers qui le firent, pour marquer plus particuliérement & plus ſcrupuleuſement les tems ; enſuite cet uſage paſſa dans les Actes publics, & enfin dans les Bulles des Papes. Le prémiér éxemple que le P. Mabillon en ait cité eſt de l'an 853. Le P. Labbe, & après lui le P. Papebroch, en rapportent un de l'an 737. Voyez les *Acta SS.* du mois de May *T. VII. Paral. ad Conat. in Catal. Pontif. Diſſert. XXV. p. 60.*

Ce mot vient du Grèc ἐπάγω, *induco*, *intercalo*.

ÉPAGON. ſ. m. En tèrmes de Méchanique, eſt la troiſiême mouffle du Polyſpaſte. Les Grècs l'ont appellé ἐπάγων, & les Latins *artemon*.

ÉPAGNEUL. Voyez. EſPAGNEUL.

ÉPAGRIS. ſ. f. C'eſt le nom de l'une des Cyclades qu'Ariſtote appelle Hydruſſe, c'eſt-à-dire, aqueuſe, à cauſe de l'abondance des eaux qui s'y trouvent. *Epagris*, *Hydruſſa*. *Pline*, *L. IV. C. 12.*

ÉPAIS.	*Voyez*	EſPAIS.
ÉPAISSEUR.		EſPAISSEUR.
ÉPAISSIR.		EſPAISSIR.
ÉPAISSISSEMENT.		EſPAISSISSEMENT.
ÉPAMPRER.		EſPAMPRER.
ÉPANCHEMENT.		EſPANCHEMENT.
ÉPANCHER.		EſPANCHER.
ÉPANDRE.		EſPANDRE.

ÉPANORTHÔSE. ſ. f. *Epanorthoſis, correctio, emendatio.* Tèrme de Rhétorique. C'eſt une figure par laquelle on corrige, ou on révoque ingénieuſement ce qu'on avoit auparavant allégué, en condamnant ſes expreſſions comme trop foibles pour en ajoûter de plus fortes, & de plus conformes à la paſſion dont on eſt agité. Par éxemple, on fait dire par Didon à Énée,

Non, cruel, tu n'es pas le fils d'une Déeſſe,
Tu ſuças en naiſſant le lait d'une tigreſſe, &c.

Ce mot eſt Grèc ἐπανόρθωσις, & vient de ὀρθὸς, droit, ὀρθόω, *je dreſſe*, ἀνορθόω, ἐπανορθόω, *je redreſſe*, je corrige, ἐπανόρθωσις, *correction.*

ÉPANOUIR. Voyez EſPANOUIR.

ÉPANOUISSEMENT. Voyez EſPANOUISSEMENT.

ÉPAPHE, ou ÉPAPHUS. ſ. m. Nom d'un faux Dieu de la Gentilité. Hérodote L. I. & L. II. dit qu'*Epaphus* eſt l'Apis des Égyptiens, que c'eſt le nom que les Grècs donnoient à Apis. Élien dit la même chôſe L. XI. Des Animaux C. 10. mais il ajoute que les Égyptiens s'inſcrivoient en faux contre cette opinion, & qu'ils aſſuroient qu'*Epaphe* n'avoit été que pluſieurs ſiécles aprês Apis. Voſſius, *De Idol. L. I. C. 29.* croit que les Égyptiens avoient raiſon : car *Epaphus* étoit ayeul d'Agenor, & biſayeul de Cadmus : mais les Grècs avoient l'ambition de paſſer pour avoir donné les Dieux à l'Égypte. *Epaphus* étoit fils de Jupitèr & d'Io, & par conſéquent petit-fils d'Inachus, qui avoit jetté les fondements du Royaume d'Argos. Voyez les Métamorphôſes d'Ovide, L. I. v. 749. Euſébe, dans ſa Chronique, Servius ſur le 3e L. de l'Énéide, Macrobe L. III. des Saturnales C. 6. & Voſſius *De Hiſt. Gr. L. III.* & à l'endroit cité ci-deſſus.

ÉPARER. v. neut. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui détache des ruades, & qui noue l'aiguillette. Un cheval doit *s'éparer* de toute ſa force à l'air des cabriolles. Il ne *s'épare* qu'à demi aux balotades, & point du tout aux croupades. Un cheval qui *s'épare* eſt rude.

ÉPARGNER.		EſPARGNER.
ÉPARPILLER.		EſPARPILLER.
ÉPARS.	*Voyez*	EſPARS.
ÉPARVIN.		EſPARVIN.
ÉPATER.		EſPATER.
ÉPAVE.		EſPAVE.

ÉPAUFURE. ſ. f. Tèrme de Maçon. Éclat du bord du parement d'une pièrre emporté par un coup mal donné. *Fragmentum.*

ÉPAULE.		EſPAULE.
ÉPAULÉE.		EſPAULÉE.
ÉPAULEMENT.	*Voyez*	EſPAULEMENT.
ÉPAULER.		EſPAULER.
ÉPAULETTE.		EſPAULETTE.
ÉPAULIÈRE.		EſPAULIÈRE.

ÉPAUNE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de France, qui n'eſt connuë que par un Concile qui y fut tenu en 517. ſous Siġiſmond Roi de Bourgogne. *Epar, Ebar, Epaunum, Eparnum, Epauna.* On ne ſçait où étoit cette ville. Hadrien Valois a cru que c'étoit Évian ſur le Lac de Genève ; mais il abandonna ce ſentiment, parcequ'Évian eſt un lieu inconnu, & qui n'eſt point ancien. *Notit. Gall. p.* 608. 609. Le P. Labbe la met à Ienne, village de Savoye, ſitué ſur le Rhône, à deux lieuës de Belley, vèrs le midi ; & d'autres à Paunas, village du Dauphiné, entre Vienne & Lion, à quatre lieuës de l'une & de l'autre de ces villes. Maty, Corn. D'autres croyent que c'eſt Pau au piéd des Pyrénées dans le Bearn, & d'autres que c'eſt Pamiers ; mais ces villes n'étoient point du Royaume de Bourgogne, ni de la dépendance de Sigiſmond, qui y fit aſſembler le Concile en 517. Le P. Sirmond, dans ſes Notes ſur la LXXXe lettre d'Alcimus Avitus, remarque que l'Auteur de la vie de S. Firmat dit qu'il quitta la Touraine, & qu'il vint demeurer à un lieu ſitué ſur le Rhône & nommé *Eona*, & il croit qu'*Eona* a pû ſe dire pour *Epona*, ou *Epauna*. On écrit auſſi Épône en François. D'autres conjecturent que c'eſt Mandeure ſur le Doux, parce que d'Anciens Géographes la nomment *Epamanduorum*, ou *Epamantadurum Civitas.* D'autres que c'eſt Peſme dans le Comté de Bourgogne, d'autres que c'eſt Beaune, *Belna* ; d'autres Beaume, *Balma* ; d'autres Tarantaiſe, d'autres Tonon, S. Maurice, ou Nion. Voyez ÉPÔNE, où nous en parlons encore.

Quelques Auteurs s'imaginent que ce nom *Epona* fut donné à ce lieu parcequ'il étoit conſacré à la Déeſſe Epone, & qu'elle y étoit adorée. Voyez ſur ce lieu le P. Labbe, *Diſſ. philol. de Conc. Epaun.* Chifflet, *Diſſert. De loco legit. Concil. Epaun.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné T. I. p.* 582.

EPE.

ÉPÉE. Voyez EſPÉE.

ÉPEICHE. ſ. f. Nom d'un oiſeau. C'eſt une des eſpéces de Pics que l'on appelle autrement Cul rouge, ou Pic rouge. *Picus ruber major.* On le nomme Cul rouge, parceque les plumes de deſſus & de deſſous ſa queuë, & celles qui ſont entre ſes jambes, ſont rouges. Sa langue n'eſt pas ſi longue que celle des autres pics, mais elle eſt ronde, fourchuë, rouge, & pointuë par le bout, & dure à l'extrémité. Son pennage eſt diverſifié de pluſieurs couleurs, dont trois ſont plus remarquables que les autres, il eſt tout blanc deſſous la gorge, le deſſus de ſon cou eſt noir, & entremêlé de blanc, ces deux couleurs ſont diſpoſées comme des lignes ; ſçavoir, une noire entre deux blanches, & une blanche entre deux noires. Les plumes de deſſus ſa tête, & celles qu'il a aux deux côtez des tempes, ſont rouges, entretenuës de cendré. Le deſſus du dos eſt brun, ayant une tache blanche large à châque côté ſur les aîles, qui ſont toutes mouchetées de blanc & de noir, le deſſous deſquelles eſt couvèrt de plumes rouſſes. Sa queuë n'a que dix plumes, non plus que celle du Pic vèrd jaûne. Elle paroîtroit toute noire par deſſous, s'il n'y avoit deux plumes à châque côté qui tirent ſur le blanc, & ont des taches noires. Elles ſont noires à la racine, roides, & dures par le bout. L'*Epeiche* s'en ſert à s'appuyer. Toutes ſes façons de faire ſont ſemblables aux autres eſpéces de Pics. On dit que l'*Epeiche* mange les œufs du Pic jaûne. Ces oiſeaux peuvent changer de couleur ſuivant les différences des païs, mais il faut obſerver que tous généralement ont le deſſous de la queuë rouge, & les aîles madrées & tachées de blanc. Aldrovand dit que cet oiſeau a les plumes du ſommet de la tête d'un rouge ardent, & très éclatant, ce qui ne ſe voit point à la femelle, bien qu'elle ſoit en tout ſemblable au mâle. Belon, qui a décrit cet oiſeau le plus éxactement, ne parle point de cela, ce qui fait croire qu'il n'a décrit que la femelle.

ÉPEILER. v. act. Nommer ſes lettres l'une aprês l'autre pour en compôſer des ſyllabes & des mots. *Appellare literas.* Il ne ſe dit que des enfans, ou de ceux qui apprennent à lire. C'eſt pourquoi dans les régles de l'étymologie, il faudroit dire, *appeller :* & auſſi l'Auteur de l'art de parler s'en eſt ſervi. Il ne faiſoit qu'*appeller* les lettres ſans pouvoir lier leurs ſons. *Epeller* eſt le plus uſité. Mén.

Ce mot eſt corrompu du Latin *appellare litteras.* Bochart le dérive de l'Allemand *ſpell*, ou du Flaman *ſpellen*, ſignifiant la même chôſe. Les Latins ont dit *ſyllabizare*, dans la baſſe Latinité.

ÉPERDU. Voyez EſPÈRDU.

ÉPERDUMENT. Voyez EſPÈRDUMENT.

ÉPENTHÊSE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Intèrpoſition, lorſqu'on inſère une lettre, ſoit une voyelle, ſoit une conſone, au milieu d'un mot, comme *Relligio* pour *Religio* ; ἐπένθεσις eſt Grèc. Il vient de ἐπὶ, ἐν, & τίθημι ; ἐπεντίθημι, *inſero, immitto.*

ÉPÉRIES. ſ. f. Nom propre de lieu. *Eperia.* C'eſt une ville de la haute Hongrie, ſituée dans le Comté de Saros, ou Scharos, à une lieuë de la ville de ce nom, & à ſept de Caſſovie. *Epéries* eſt ſur la rivière de Tariza, & très-bien fortifiée. Maty. A deux milles d'*Epéries* il y a une mine de ſel fort eſtimée, qui a cent quatre vingt braſſes de profondeur. Corn. Les Mécontens prirent *Epéries* en 1682. En 1684. ils faiſoient travailler à la fortifier ; le Général Schultz les défit ; mais il forma inutilement le ſiége d'*Epéries* au mois de Novembre de la même année. Il l'aſſiegea une ſeconde fois l'année ſuivante, & la prit par compoſition le 11e Septembre.

ÉPERLAN. ſ. m. *Eperlanus, viola marina.* Petit poiſſon. Il y en a de deux ſortes : l'un de mèr, & l'autre de rivière. L'*éperlan* de rivière ſe pêche à la fin de l'été, & au commencement de l'automne. On le prend à l'embouchure des rivières qui tombent dans l'Océan. Ce poiſſon a le corps menu & long, avec une grande ouvèrture de bouche. Il eſt long comme le doigt, & gros comme le poûce, il vit de mouches, de moucherons & d'inſectes, il reſſemble beaucoup au goujon par ſa figure & par ſes qualitez. Sa chair eſt tranſparente & ſent la violette. Il eſt fort bon à manger. L'*éperlan* de mèr eſt un poiſſon blanc, ſemblable aux petits mèrlans, & de la grandeur d'un piéd ou environ. Regniér a dit, Et qui ſans éplucher n'avalât l'*éperlan.*

Ah dans des maux ſi violens,
Sans la ſobriété du Seigneur de Bragance,
Je ne jurerois pas qu'un jambon de Mayence
Ne remplaçât nos éperlans. Div. de Sceaux.

Nicod dérive ce mot de *eperlanus*, à cauſe de ſa blancheur, qui imite celle de la perle.

ÉPERNAY. Voyez EſPÈRNAY.

S. Martin d'Épernay. Voyez Martin.

ÉPERNON. — *Voyez* EſPERNON.
ÉPERON. — *Voyez* EſPERON.
ÉPEROnNER. — *Voyez* EſPEROnNER.
ÉPEROnNIER. — *Voyez* EſPEROnNIER.
ÉPERVIER. — *Voyez* EſPERVIER.

ÉPERVIN. ſ. m. Mal de cheval. Ou éparvin. *Tumor ulceroſus equinæ ſuffraginis.* Cette maladie vient au bas du jarret, lequel eſt embarraſſé de matières craſſes, & viſqueuſes, qui s'arrêtent à l'endroit où ſe fait le mouvement. Voyez encore Eſparvin.

ÉPH.

ÉPHA. ſ. m. *Epha*, C'étoit une meſure ordinaire des Hébreux. On s'en ſervoit pour meſurer les choſes ſeches ; c'eſt pourquoi l'Écriture parle ſi ſouvent d'un *épha de farine*. Cette meſure étoit la plus commune chez les anciens Juifs, & ſervoit de régle pour connoître les autres. C'eſt pourquoi lorſque Dieu ordonne aux Marchands d'avoir les meſures juſtes, & de ne frauder point dans le commerce, il ſe contente de commander qu'on ait un *épha entier & juſte*. On croit ordinairement que cette meſure réduite à celle des Romains, contenoit quatre boiſſeaux & demi. Chaque boiſſeau des Romains peſoit vingt livres, ainſi l'*épha* peſoit quatre-vingt dix livres de blé ou de farine. L'hoſpitalité de Gédéon eſt loüée, parcequ'il fit cuire un *épha* de farine pour un Ange ſeul. Cela auroit pû ſuffire à la nourriture de quarante-cinq hommes pendant l'eſpace d'un jour entier, car la portion de chaque ouvrier n'étoit que de deux livres de pain par jour.

ÉPHA. Nom Hébreu, qui diffère du précedent, s'écrivant par un ע, *ain*, au lieu que celui-là s'écrit par un א, *aleph* ; d'où vient que quelques-uns écrivent le précedent par un *e* ſimplement, comme nous faiſons, & d'autres par un *h*, & un *e*, *Hepha*. C'eſt un nom propre d'homme & de lieu ; car 1° c'eſt le nom d'un des petits fils d'Abraham & de Cetura, & fils aîné de Madian. Gén. XXV. 4. 1. Paral. I. 33. 2°. Et parceque les païs prenoient le nom de ceux qui les habitoient, celui que les habitans d'*Epha* occupérent s'appella *Epha*. Quelques Auteurs diſent que c'étoit ſeulement une ville ; mais il y faut joindre ſon tèrritoire. Cette ville & ſon tèrritoire étoient de la Tèrre de Madian, & ſituez ſur le bord oriental de la mèr morte, ou du lac Aſphaltites. Il y avoit beaucoup de Chameaux & de Dromadaires dans l'*Epha*, & dans tout le païs des Madianites, comme il paroit par le L. des Jug. VI. 5. & par Iſ. LX. 6. Vous ſerez inondée par une foule de chameaux, par les dromadaires de Madian & d'*Epha*. Sacy. Les Arabes appellent encore cette ville Gaipha, d'où les Grècs avoient fait Γαιφα, qui ſe trouve dans les Septante, & par corruption Γαιφάρ. Voyez Bochart, *Hieroz. P. I. L. II. C.* 3. Cet Auteur croit que parceque l'*Epha*, ou Hipha, étoit pleine de Chameaux, c'eſt de ce mot que les Grècs avoient fait le mot ἵππος, *hippos*, qui en leur langue ſignifie *cheval*. S. Jérôme met cette ville ou ce païs d'*Epha* dans l'Arabie heureuſe, apparemment parcequ'en Iſ. LX. 6. après *Epha*, il eſt parlé de Saba ; mais au même endroit *Epha* eſt joint à Madian. De plus, *Gen. XXV.* 4. & 1. *Paral. I.* 33. *Epha* eſt fils aîné de Madian. Enfin, Ptolemée place un bourg nommé Ἱππος, ſur le bord oriental du lac Aſphaltites, un peu au deſſous de Modian, c'eſt-à-dire, Madian.

ÉPHÉMÈRE. adj. Tèrme de Médecine. Ce qui ne dure qu'un jour. *Ephemerus*, *diarius*. On appelle, Fiévre *éphémère*, *Febris diaria*, un accès de Fiévre qui n'a point de ſuite, qui ne revient plus.

M. L'Abbé Regnier a employé le mot d'*éphémère* en parlant de choſes ordinaires, lorſqu'il dit, Les parents & les Miniſtres du Pape eûrent recours à l'expédient de cette Légation *éphémère*, pour dire, une légation qui ne dura que vingt quatre heûres.

Ce mot, & le ſuivant, *éphémérides*, viennent de la prépoſition ἐπὶ, *de*, *ſuper*, *apud*, *ob*, *in*, *præter* ; & en François *ſous*, *de*, *ſur*, *dans*, *parmi*, *pour*, *en*, *à*, *chez*, *par*, *auprès*, & de ἡμέρα, *dies*, *jour*, ἐφήμερος πυρετὸς dans Galien, fiévre *éphémère*.

Les Relations d'Arabie parlent de cèrtains arbres *éphémères* qui croiſſent tous les jours depuis l'aurore juſqu'à midi, & qui alors diſparoiſſent, ſans qu'on puiſſe connoître s'ils s'évanoüiſſent entièrement, ou s'ils rentrent dans les ſablons de l'Arabie, parmi leſquels ils croiſſent.

Éphémère, eſt auſſi un animal qui ne vit que cinq heures, pendant leſquelles il naît, il étend ſes membres, il paroît jeune, il change deux fois ſa peau, il fait des œufs, jette des ſemences, vieillit & meurt. Ariſtote en a fait la deſcription, & l'a ainſi nommé, parce qu'il ne dure qu'un jour. Il paroit vèrs la S. Jean. C'eſt un inſecte volant qui naît à ſix heures après midi, & meurt à onze heures. Il eſt vrai toutefois qu'avant que d'avoir pris cette figure, il a vécu trois ans ſous celle d'un vèr au bord de l'eau dans la vâſe, ou dans des trous qu'il a creûſé lui-même. Il s'en trouve de deux ou trois poûces. Les Pêcheurs s'en ſervent pour appâter leurs hameçons. On a obſèrvé dans quelques-uns de ces inſectes juſques à 7000 yeux ſemez par tout le corps. Ils ne s'accouplent point. La femelle jette ſes œufs, & le mâle les rend féconds en les couvrant de ſa ſemence. Il ne prend aucun aliment depuis qu'il eſt changé, & il ne change que pour ſe multiplier. Aldrovandus, Jonſton & Cluſius, en ont écrit, mais bien plus incèrtainement que Swammèrdam, qui en a fait les diſſections & les obſèrvations avec le microſcope. Il l'appelle *ephemera*, ou *hemerobios*, & en Latin *diaria*. Il dit qu'il ſe forme d'abord en vèr, puis en nymphe, & qu'il a des ailes diſpoſées d'une manière particulière, & qu'on diſtingue aiſément le mâle d'avec la femelle. Il en eſt auſſi parlé dans le Recueil de Thévenot.

Éphémère, ſe peut fort bien dire en Botanique de pluſieurs fleurs qui s'épanoüiſſent au levèr du ſoleil, & qui ſe flétriſſent entièrement à ſon couchér. Les fleurs de la Dent de Lion ſont *éphémères*.

ÉPHÉMÉRIDES. ſ. m. pl. Tèrme d'Aſtronomie. *Ephemerides*. Ce ſont des tables calculées par des Aſtronômes, qui marquent l'état du ciel tous les jours à midi ; c'eſt-à-dire, le lieu où à midi ſe trouvent toutes les Planètes : & ce ſont ces tables qui ſervent à dreſſer les horoſcopes, ou thèmes céleſtes, à marquer les éclipſes, les conjonctions & aſpects des planètes, &c. Les *éphémérides* d'Origan, de Képler, d'Argoli, de Jeans Heckerus, de Mezzaracchis, de M. de la Hire, &c. M. Jean Dominique Caſſini a fait des *Ephémérides* des aſtres de Medicis, ou des Satellites de Jupiter, qui ſervent à la découvèrte des longitudes.

On donne ordinairement quatre tables, ou *Ephémérides*, pour marquer le lieu du ſoleil dans l'Ecliptique, l'une pour l'année biſſexte, & les trois autres pour les années communes.

Quelques anciens Auteurs font ce nom ſingulier & féminin. Une *Ephémeride*, ou papier journal, dit Vigenère ſur T. Live L. I. p. 671.

ÉPHÉMÉRUM. ſ. m. *Ephemerum*. Tèrme de Botanique qu'on donne à divèrſes plantes. On croit que l'*ephemerum* de Dioſcoride eſt une eſpèce de colchique, qui eſt un puiſſant poiſon croiſſant au païs de Colchos. Il eſt ſi dangereux qu'il fait mourir en moins d'un jour ceux qui en mangent, ce qui lui a fait donner ce nom. L'*éphémérum* de Matthiole, ainſi appellé, parce qu'il l'a découvèrt le premiér en Italie, eſt une eſpèce de corneille ou lyſimachia. Ses feuilles ſont oblongues, larges, ſemblables à celles du paſtel, mais plus petites. Il a pluſieurs petites tiges, rondes, hautes d'une coudée & demie. Ses fleurs ſont blanches, compoſées de cinq feuilles ; ſa ſemence eſt petite, & ſa racine garnie de beaucoup de fibres. Il y a auſſi quelques plantes qui croiſſent dans la Virginie, & qu'on appelle *ephemerum Virginianum*, ou *phalangium Virginianum*, dont la racine eſt fibreuſe & traçante. Aujourd'hui le nom d'*éphémérum* eſt conſacré à un genre de plante qui pouſſe pluſieurs feuilles larges à leur bâſe, longues & étroites, pointuës par leur bout, preſque de la même façon que celles du chien dent. Il ſort parmi ces feuilles une tige haute environ d'un piéd & demi, roide & noüeuſe, à chaque nœud il y a une feuille ſemblable aux précédentes. Il y en a auſſi quelques-unes à l'extrémité, entre leſquelles on voit un bouquet de pluſieurs fleurs, ſoutenuës de trois pétales, ou trois feuilles pourprées ſoutenuës par un calice qui eſt auſſi à trois feuilles vèrtes ; au milieu de chaque fleur il y a quelques étamines avec leurs ſommèts jaûnes, qui entourent le piſtile, & lorſque la fleur eſt paſſée, ce piſtile devient un fruit oblong, diviſé en trois loges remplies de quelques ſemences qui ont le plus ſouvent la figure du grain de froment, étant ſillonnées de même dans leur longueûr. Voyez le P. Plumier.

ÉPHER. Voyez OPHER.

ÉPHÈSE. ſ. f. Ville ancienne de l'Ionie, dans l'Aſie mineure. *Epheſus*. Elle eſt dans l'Anatolie propre, ſur l'Archipel, à l'embouchure de la rivière de Chiais, & vis-à-vis l'Iſle de Samo. Juſtin L. II. C. 4. & Pline L. V. C. 29. diſent qu'*Ephèſe* eſt un Ouvrage des Amazônes, qui la bâtirent. Comme elle étoit dans un lieu bas, une inondation la détruiſit, & Lyſimaque la rebâtit dans le lieu où elle eſt encore, & lui donna le nom de ſa femme, ou ſelon Euſtathius, de ſa fille Arſinoé. Elle reprit après la mort de ce Prince ſon premiér nom d'*Ephèſe* ; qu'on lui donna d'abord du mot Grèc ἔφεσις, *permiſſion*, ſi l'on en croit Héraclides *de Politicis*, parce que Hèrcule permit aux Amazones de joüir de ce tèrritoire. Voyez Callymaque dans l'Hymne de Diane, Strabon L. XIV. Pauſanias L. IV. Mela L. I. C. 17. Pline L. XXXVI. C. 14. Solin C. 53. Denys le Géographe v. 822. & ſuivants, & Euſtathius ſur cet endroit, où cet Auteur rapporte encore que d'autres tirent le nom d'*Ephèſe* d'une femme nommée Epheſe,

Epheſos, mère d'Amazo, dont les Amazones ont pris le nom; que d'autres le font venir d'ἐφεσις, pour ἄφεσις, *dimiſſio*, parce que les Amazones fuyant Hèrcule qui les pourſuivoit ſe refugièrent vèrs l'autel de Diane qui étoit là, & qu'Hèrcule les y laiſſa. Il dit encore que cette ville s'appella auſſi Trachie, *Trachia*, Ortygie, *Ortygia*, & Prelée, *Prelæa*. Pomponius, Mela, & Denys le Géographe, diſent que les Amazones conſacrèrent l'autel ou le temple de Diane, & non pas qu'elles bâtîrent la ville d'*Ephèſe*; mais Iſaac Voſſius, dans ſes Notes ſur Méla, croit que ces Auteurs n'ont point voulu dire autre chôſe que les prémiérs que nous avons cité. Le Cayſtre étoit près d'*Epheſe*, d'où vient que Méla le joint à *Ephèſe*, & que Propèrce l'appelle *Ortygius*.

Le temple d'*Ephèſe*, la Diane d'*Ephèſe*, ſont célébres dans l'Antiquité. Pline appelle le temple d'*Ephèſe*, le miracle de la magnificence Grécque, & le met au nombre des miracles du monde, L. V. c. 29. L. XXXVI. c. 14. L'an 385. de la fondation de Rome, le jour qu'Aléxandre le Grand vint au monde, ce temple fut brûlé par un cèrtain Héroſtrate, qui voulut faire parler de lui dans la poſtérité. Voyez au mot DIANE, ce que nous avons dit de ce temple & de la Diane d'*Ephèſe*. Il nous reſte beaucoup de médailles d'*Ephèſe*, ΕΦΕΖΙΩΝ, ſur la plûpart on voit l'image de la Diane d'*Ephèſe*. *Ephèſe* étoit alliée avec Smyrne, avec Sardes, avec Jéropolis, Cyzique, Tralles, Pergame, Miléte, Aléxandrie, Laodicée, & toutes ces alliances ſont marquées ſur les médailles d'*Ephèſe*, ou de ſes alliez. ΕΦΕΖΙΩΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ, dans Antonin Pie; ΕΦΕΖΙΩΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ ΟΜΟΝΟΙΑ, dans Macrin; ΚΟΙΝΟΝ ΕΦΕCΙΩΝ ΚΑΙ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ, dans Antonin Caracalle; ΕΦΕCΙΩΝ ΤΥΧΗ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ, dans Gordien Pie; ΕΦΕΖΙΩΝ ΚΑΙ ΙΕΡΑΠΟΛΕΙΤΩΝ ΟΜΟΝ, dans Marc Aurèle; ΕΦΕCΟC ΚΥΖΙΚΟC ΟΜΟΝΟΙΑ, dans Antonin Pie &c. Voyez les médailles Grécques des Empereurs par Vaillant, p. 223. 224. 225. 226.

Les Dieux d'*Ephèſe* ſur les médailles ſont, ΤΟ ΑΓΑΘΟΝ ΕΦΕCΙΩΝ, dans Salonine; c'eſt, ſelon Vaillant, le Bon Événement, ou peutêtre le Génie d'*Ephèſe*: ΑΠΟΛΛΩΝ ΕΜΒΑCΙΟC ΕΦΕCΙΩΝ, dans Antonin Pie; c'eſt Apollon préſident aux embarquements: ΖΕΥC ΕΦΕCΙΟC, Jupiter Éphéſien, dans Sévère; ΠΕΙΟC ΕΦΕCΙΩΝ, dans Antonin Pie, c'eſt-à-dire, ΠΕΙΟC ΖΕΥC, comme il eſt ſur une médaille de Trajan frapée à Pergame, c'eſt à-dire, Jupitèr le débonnaire: ΑΡΤΕΜΙC ΕΦΕCΙΑ ou ΕΦΕCΙΩΝ, la Diane d'*Ephèſe*, dans Néron, dans Domitien, dans Trajan &c. juſqu'à Valérien & Galien.

On a fait dire à Diâne.

Dans Éphèſe, *il eſt vrai, je me donne carrière,*
Lorſque je vois venir la tèrre toute entière,
Sans rime, ſans raiſon, demander mes avis:
Mais je ris toute la prémière,
Des balivèrnes que je dis. N. CH. DE VÈRS.

Ephèſe n'eſt pas moins célébre dans l'Antiquité Chrétienne que dans l'Antiquité payenne. S. Paul y porta l'Évangile, & l'y prêcha trois ans. S. Jean y demeura auſſi long tems avec la Sainte Vièrge. Elle eut un Siége Archiépiſcopal, & l'on y célébra le IIIe Concile Œcuménique l'an 431. où l'impie Neſtorius fut condamné, & la qualité de Mère de Dieu aſſurée à la ſainte Vièrge. S. Paul vint à *Ephèſe* avec Priſcille & Aquila, & y prêcha JÉSUS-CHRIST, *Act. XVIII.* 18. *XIX.* 21. mais n'y ayant guères ſéjourné il y revint, comme il l'avoit promis, *Act. XIX.* 1. & y demeura plus long tems, quelques-uns diſent, trois ans, *Act. XIX.* 10. *XX.* 31. S. Paul dit qu'il combattit à *Ephèſe* contre les bêtes, 1. *Cor. XV.* 22. Voyez encore *Act. XIX.* 22. & 1. *Cor. XVI.* Le commencement du Ch. II. de l'Apocalypſe eſt une lettre de S. Jean écrite pâr ordre de J. C. à l'Ange d'*Ephèſe*, c'eſt-à-dire, à l'Évêque de cette ville.

Epheſe eſt aujourd'hui habitée par les Turcs, qui l'appellent Ajaſalouc, mais elle eſt prèſque ruinée. Elle a pourtant encore un aſſez bon port, avec une petite citadelle. Ses ruines montrent qu'elle étoit grande, & ſituée ſur le penchant d'une colline. Voyez Tavèrnier, dans ſes voyages de Pèrſe, T. I. C. 7. & Spon.

Les Iſles d'*Ephèſe*, *Epheſiæ inſulæ*, ce ſont trois petites iſles qui ſont près de la ville d'*Ephèſe*, & que les Anciens appelloient les iſles de Piſiſtrate, *Piſiſtrati inſulæ*.

Quelques-uns croyent que ce mot ſignifie *deſirable*, & vient du vèrbe ἐφίεμαι, *je déſire*. D'autres veulent qu'elle ait été nommée du mot ἔφεσις, qui ſignifie *appellation*, parce que c'étoit la capitale de la Province d'Ionie, & le ſiége de la Cour Souveraine, où l'on appelloit des autres villes. LES DES MAR. Étienne de Byzance dit qu'*Ephèſe* s'appella auparavant Smyrne, Samorne, Trichie, Ortygie, & Prélées. Aujourd'hui on la nomme *Epheſo*, ou *Fiena*.

ÉPHÈSE, Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la ſeconde digeſtion de la pièrre des Sages, faite par un corps humide.

ÉPHÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Éphèſe, Citoyen d'Éphèſe, habitant d'Éphèſe. *Epheſius*. Le Philoſophe Heraclite, ſurnommé le Ténebreux, qui vivoit environ 500 ans avant J. C. & qui pleuroit de tout, & le fameux Parrhaſius, excellent Peintre, contemporain de Socrate, étoient *Ephéſiens*. Quelques-uns doutent néanmoins ſi Parrhaſius n'étoit pas Athénien. L'Épître de S. Paul aux *Ephéſiens* fut écrite de Rome, où le S. Apôtre étoit dans les fèrs, vèrs la 62e année de J. C. 29 ans après la paſſion. PORT-R.

ÉPHÉTE. ſ. m. Nom d'un Magiſtrat chez les Athéniens. *Epheta*, *Ephetes*. Les *Ephétes* fûrent inſtituez par le Roi Démophon pour connoître des meurtres commis par accident. Ils étoient cent, cinquante Athéniens, & cinquante Argiens. Dracon étendit enſuite leur juriſdiction. Ils n'étoient mis dans ce poſte qu'à 50 ans, & devoient être d'une réputation bien ſaine. Voyez Suidas, Pollux, Samuel Petit, *Comment. in leg. Att. L. VIII. tit. I.* Franc. Roſſæus, *Archaol. Att. L. III. C.* 3. Ubo Eminius, *De Rep. Athen.* où il dit p. 20. que Draco tranſporta aux *Ephétes* une partie de l'autorité de l'Aréopâge.

ÉPHIALTE. Voyez INCUBE.

ÉPHIALTE. ſ. m. Nom propre d'un des Géants qui firent la guèrre aux Dieux. *Ephialtes*. *Ephialte* étoit fils de Neptune, il étoit d'une force & d'une grandeur prodigieuſe, & ſelon les fâbles il croiſſoit châque mois de neuf doigts. Fièr de ſa force, & de ſa taille, il déclara la guèrre aux Dieux avec ſon frère Ochus, & fut précipité aux enfèrs par Jupitèr d'un coup de foudre.

ÉPHOD. ſ. m. Eſt un habit ſacèrdotal qui étoit en uſage chez les Juifs. *Humerale*, *ſuperhumerale*, *Omophorium*. C'étoit une eſpéce d'aube, ou de ſurplis de toile, que les Latins ont appellé *ſuperhumerale*. Il eſt bien difficile de ſçavoir au juſte ce que c'étoit que l'*Ephod*: au moins eſt-il cèrtain que les Intèrprétes ſont fort partagez là-deſſus. Ils ne conviennent que d'une chôſe, c'eſt que c'étoit une manière d'habillement qui ſe mettoit ſur tous les autres, & immédiatement ſous le pectoral. Les uns prétendent qu'il avoit des manches, & les autres prétendent qu'il n'en avoit point. La plûpart diſent qu'il étoit fort court; & quelques-uns ajoûtent qu'il venoit juſqu'aux piéds par la partie de dèrrière. Il y avoit deux ſortes d'*éphod*. L'un étoit commun à tous ceux qui ſèrvoient au temple, & étoit fait ſeulement de lin: & l'autre étoit particulier au Souverain Sacrificateur, & étoit fait d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoiſi, & de fin lin retors. Il eſt parlé du prémiér au I. Liv. de Samuel, chap. 2. vèrſ. 18. & il eſt parlé du ſecond au 27. de l'Éxode vèrſ. 4. & 15. Il eſt dit encore au 2. L. des Rois VI. 14. que dans la tranſlation de l'Arche d'alliance, de la maiſon d'Obédedom dans la ville de David, lorſque ce Prince danſoit devant l'Arche, il étoit revêtu d'un *éphod* de toile, d'où quelques Auteurs concluënt que l'*éphod* étoit auſſi un habillement des Rois dans les cérémonies de Religion.

Ce mot אפד, *Ephod*, vient d'אפד, *aphad*, vèrbe Hébreu, qui ſignifie *Revêtir*, *habiller*, comme il paroit par l'Écriture, Exod. XXIX. 5. & Levit. VIII. 7.

ÉPHODDEBUTS. Tèrme du Grand Art. C'eſt le nom qu'on donne à la pièrre des Sages, lors qu'elle eſt parvenuë au rouge parfait.

ÉPHÔRE. ſ. m. *Ephorus*. Magiſtrat qui étoit établi à Sparte pour balancer, & réprimer l'autorité des Rois, & pour en être les inſpecteurs; comme les Romains avoient établi à Rome les Tribuns du peuple pour brider & contrôller la pûiſſance des Conſuls. Les *Ephôres* ont quelquefois chaſſé & fait mourir les Rois. Ils aboliſſoient la puiſſance des autres Magiſtrats, & faiſoient rendre compte à qui bon leur ſembloit de ſa conduite. Lycurgue avoit bien compris, que l'intelligence parfaite entre le Peuple & le Souverain eſt la bâſe & le fondement de leur felicité réciproque. Pour maintenir cette intelligence, il avoit établi les *Ephôres*, ou Inſpecteurs, qui n'obſèrvoient pas moins la conduite du Roi que celle du Peuple, & tenoient ſi bien dans l'équilibre l'un & l'autre, que l'autorité Royale ne panchoit jamais vèrs la dureté & la tyrannie, ni la libèrté populaire vèrs la licence & la révolte. TOURREIL. Les *Ephôres*, dans les conjonctures importantes, faiſoient agréer au peuple tout ce qu'on avoit réſolu. ID. Agéſilas, au milieu de ſes conquêtes, qui faiſoient déja trembler le Grand Roi, s'arrête, & retourne ſur ſes pas. Et cela par déférence pour les *Ephôres*, qui le rappellent, tant la modération avoit pour lui de charmes, & lui paroiſſoit plus glorieuſe que les conquêtes. Tous les Auteurs ne conviennent pas qu'ils ayent été établis par Lycurgue.

Ce mot vient du Grèc ἐφορᾶν, *intueri*, formé de la prépoſition ἐπὶ, & du vèrbe ὁρᾶν, *voir*; ἔφορος, eſt un inſpecteur, les *ephôres* étoient les inſpecteurs de toute la République.

ÉPHRA. ſ. f. Nom de lieu que les Intèrprétes Grècs appellent *Ephrata*. C'eſt une ville de la Tèrre Sainte. *Ephra*. La ville d'*Ephra* étoit dans la Demi-Tribu de Manaſſe d'en deçà du Jourdain, & à l'orient de cette Tribu, ſi l'on en croit le P. Lubin. C'étoit la patrie de Gédéon, dit *Joſ. Antiq. L. V. C.* 8. L'Auteur du L. des Juges, VIII. 27. dit que c'étoit la ville de Gédéon.

Il y avoit encore une *Ephra* de la Tribu de Benjamin, dans la tèrre de Sual, ou dans ſon voiſinage, & aux environs de Machmas. I. des Rois XIII. 16. 17. Quelquefois elle eſt appellée Ophera; Joſ. XVIII. 23. Le Grèc l'appelle Ἀφαρὰ, Γοφερὰ, & Γοφερά. Le P. Lubin l'a confondue avec la précédente.

ÉPHRAÏM. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ephraim*. Le ſecond fils que Joſeph eut en Égypte d'Aſéphet fille de Putiphar, Prêtre d'Héliopolis, fut nommé par ſon père *Ephraim*, parce que Dieu en le lui donnant multiplioit & faiſoit croître ou fructifier ſa famille, Gen. XLI. 52. par où il eſt manifeſte que אפרים, *Ephraim*, vient de פרה, qui ſignifie, *fructifier*, & qu'il veut dire *devenu fructueux*, ou fructification, ſi l'on peut ainſi parler, multiplication. Jacob en mourant, béniſſant Manaſſe & *Ephraim*, préfera le cadet à l'aîné, & transféra à *Ephraim* le droit d'aîneſſe; mais il les adopta tous deux, afin que dans la diſtribution de la tèrre que Dieu lui avoit promiſe, ils fûſſent cenſez fils, & non pas ſeulement petits-fils de Jacob, & qu'ils n'euſſent pas une ſeule portion de cette tèrre à partager entre eux deux, du chêf de leur père, mais que de leur propre chêf ils euſſent châcun la leur, comme en effet cela fut éxécuté. De là vient que la poſtérité de châcun de ces deux fils de Joſeph, fit châcune une Tribu, Gen. XLVIII. 16.

La Tribu d'*Ephraim*, ou ſimplement *Ephraim*, ſont les deſcendants de ce fils de Joſeph, qui dans le dénombrement fait par Moyſe ſe trouvèrent 40500 hommes, en état de porter les armes, qui mourûrent tous dans le déſert, à la réſerve de Joſué, qui fit la conquête de la Tèrre promiſe: de ſorte que dans le dénombrement qui fut fait par Moyſe 38 ans après le prémier & à la veille d'entrer dans la Tèrre de Chanaan, il ne ſe trouva plus dans la Tribu d'*Ephraim* que 32500 hommes en âge de porter les armes, *Nombr*. XXVI. 37. Les chêfs des familles de cette Tribu ſont indiquez au même endroit v. 25. & 36. La Tribu d'*Ephraim* étoit une des plus nombreuſes & des plus puiſſantes, *Gen*. XLVIII. 19. *Deut*. XXXIII. 17. *Pſeaum*. LIX. 9. & CVII. 9. comme une des plus vaillantes, des plus belliqueuſes, *Pſ*. LXXVII. 9. La Tribu d'*Ephraïm* eſt quelquefois appellée du nom de Joſeph, comme Apoc. VII. 8.

Parce que Jéroboam, prémier Roi d'Iſraël, ou des dix Tribus, qui ſe ſeparèrent de Juda après la mort de Salomon & firent un Royaume à part, parce que Jéroboam, dis-je, étoit de la Tribu d'*Ephraim*, ſouvent par *Ephraim*, l'Écriture entend ces dix Tribus, ou le Royaume d'Iſraël, à la difference de celui de Juda; par exemple, 2. Paral. XXV. 7. 10. Pſ. LXXVII. 9. 66. Iſaïe VII. 2. 5. &c. Jérém. VII. 15. Oſ. IV. 17. V. 8. &c.

Quelquefois même toutes les douze Tribus ſont compriſes ſous le nom d'*Ephraim*, parce qu'*Ephraim* étoit une Tribu des plus peuplées & des plus puiſſantes, ainſi que nous avons dit. C'eſt en ce ſens qu'*Ephraim* eſt pris en Jérém. XXXI. 9, 18, 20. & en Zachar. X. 7.

Ephraim, ou la Tribu d'*Ephraim*, eſt encore le païs qui échut aux deſcendants du Patriarche *Ephraim* dans la Tèrre promiſe. C'étoit une des XIII. Provinces ou des XIII. parties de cette Tèrre, ſituée à peu près à ſon milieu. Elle s'étendoit depuis la mèr méditèrranée, qui la baignoit à l'occident, juſqu'au Jourdain, qui la bornoit à l'orient, & elle avoit au nord la Demi Tribu de Manaſſe d'en deçà du Jourdain, & au midi les Tribus de Dan & de Benjamin. Elle enfermoit ce qu'on appella depuis la Samarie.

La montagne d'*Ephraïm*. Quelques Auteurs ont cru que toute la Tribu d'*Ephraim* étoit ainſi appellée, parce qu'elle étoit pleine de montagnes; mais ils ſe trompent, on n'appelloit ainſi qu'une partie de cette Tribu qui étoit montagneuſe, comme on n'appelloit montagne de Juda, que la partie de la Tribu de Juda, où paſſoit la chaîne de montagne qui coupe la Tèrre Sainte en deux en montant du midi au ſeptentrion. C'eſt donc proprement le milieu de la Tribu d'*Ephraim* que l'Écriture appelle Montagne d'*Ephraim*, parce qu'en effet ce ſont des montagnes, au lieu que vèrs le Jourdain & du côté de la mèr le païs eſt plus plat. Voyez Joſué XVII. 15. 16. 18. XIX. 50. L. des Jug. II. 9. III. 27. XIX. 1. 16. 1. des Rois L. 1. IX. 4. &c.

Il y avoit auſſi une forêt dans cette Tribu appellée la forêt d'*Ephraim*. Elle étoit à l'orient de la montagne d'*Ephraim*, entre le Jourdain & cette montagne. C'eſt dans cette forêt d'*Ephraim* qu'Abſalom fut défait, & que ſes cheveux s'étant embarraſſez dans les branches d'un arbre, il fut tué par Joab, 2. *Reg. XVIII.* 6. Le P. Lubin la place, mais mal, dans la Tribu de Gad, car l'armée de David avoit paſſé le Jourdain le matin du combat.

La Porte d'*Ephraim*, étoit une porte de Jéruſalem du côté du nord, ainſi appellée, parce qu'on ſortoit par cette porte pour aller de Jéruſalem dans la Tribu d'*Ephraim*.

On dit & écrit quelquefois Ephrem, au lieu d'*Ephraïm*. Ainſi l'on dit S. *Ephrem* Diâcre de l'Egliſe d'Édeſſe; & la ville d'Éphrem appellée *Ephraim* au 2. L. des Rois XIII. 23. Voyez ÉPHREM.

ÉPHRAÏMITE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Tribu d'Éphraïm. *Ephraimita*. S. Jérôme dit *Ephrathæus*, au L. des Juges XII. 5. mais *Ephratæus* ſignifie plûtôt qui eſt d'Éphrata.

ÉPHRATH, ou ÉPHRATA. C'eſt Bethléem. Voyez ce mot.

ÉPHREM. ſ. m. Nom propre d'homme, qui eſt la même chôſe qu'Éphraïm. *Ephrem*; *Ephram*. Saint *Ephrem*, Diâcre de l'Égliſe d'Édeſſe, floriſſoit vèrs l'an 370. de J. C. Gérard Voſſius a ramaſſé & traduit les Ouvrages de S. *Ephrem*, qui fûrent imprimez la prémière fois à Rome en 1593. puis à Cologne en 1603. & après à Anvèrs en 1619. *in fol.* Depuis le commencement de ce ſiécle on en a fait une belle édition Grécque & Latine à Oxford ſur les manuſcrits de Bodley. Cave aſſure qu'il y a beaucoup des ouvrages de ce Père en Syriaque dans la Bibliothéque de Bodley & dans celle de la Haye; car S. *Ephrem* écrivoit en Syriaque, & le Grèc n'eſt qu'une traduction ancienne.

S. *Ephrem* Diâcre d'Édeſſe, & Père de l'Égliſe, étoit originaire de cette partie de la Méſopotamie que l'on comprenoit ſouvent ſous le nom de Syrie de là l'Euphrate. Il vint au monde vèrs le commencement du IVe ſiécle de l'Égliſe, & mourut vèrs l'an 381. Voyez Bollandus & Baillet au 2e jour de Février; Godeau, Hiſt de l'Égl. L. IV. p. 610.

Ce nom eſt Syriaque & Hébreu, & le même qu'Ephraïm, qui ſignifie *croiſſance*, *accroiſſement*.

ÉPHREM. Nom de Ville. *Ephrem*. Jéſus ne paroiſſoit plus parmi les Juifs, mais il s'en alla dans le païs voiſin du déſert, à une ville nommée *Ephrem*. BOUH. *en S. Jean XI.* 54. Cette ville eſt appellée Éphraïm au 2. L. des Rois XIII. 23. On la place communément ſur les confins d'Éphraïm & de Benjamin. Elle n'étoit pas éloignée de Jéricho.

ÉPHRON. ſ. m. Nom de lieu. *Ephron*. C'étoit une ville de la Tribu d'Éphraïm, ſelon le P. Lubin, & de la Tribu de Benjamin, ſelon M. Reland, dans ſa Paleſtine, T. II. p. 765. *Ephron*, dit Euſebe, étoit à 8 milles de Jéruſalem du côté du nord.

Il y avoit encore une ville de ce nom à l'orient du Jourdain vis-à-vis de Scythopolis. *Machab. V.* 46. 52. Elle étoit dans la Demi-Tribu de Manaſſe.

Le mont *Ephron* étoit dans la Tribu de Juda, du côté de l'occident, dans ſa partie ſeptentrionale. *Joſ. XV.* 9.

ÉPHYDRIADE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom de fauſſes Divinitez. *Ephydrias*. Les *Ephydriades*, appellées auſſi ſimplement Hydriades, ſont des Nymphes des eaux, qui préſident aux eaux.

Ce nom vient d'ὕδωρ, *aqua*, de l'eau, & ἐπὶ, *ſuper*, ſur; & ſignifie, une Deéſſe qui eſt ſur les eaux, prépoſée ſur les eaux, qui a l'intendance des eaux. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 78. à la fin. Parthenius dans ſes *Erotica C.* 14. fait mention des *Ephydriades*.

ÉPHYRÉ. ſ. f. Fille de l'Océan. *Ephyre*. Hérodote en parle ſur le témoignage d'Eumelus fils d'Emphilyte, qui dans une hiſtoire de Corinthe qu'il avoit écrite diſoit qu'*Ephyré* avoit la prémière habité le tèrritoire de Corinthe.

ÉPHYRÉ. ſ. f. Tèrme de Mythologie, nom d'une Nymphe. *Ephyra*, *Ephyre*. La Nymphe *Ephyré* n'eſt connüe que pour avoir donné ſon nom à Corinthe. Elle étoit fille de l'Océan & de Téthis. Car *Ephyre* eſt auſſi un nom de cette ville du Peloponèſe, comme on le voit dans Ovide, Metam. L. II. v. 239. dans la Pharſale de Lucain L. VI. v. 57. De là vient que le même Lucain appelle les murs de Durazzo, les murs Ephyréens au même L. v. 17. *Ephyreaque mœnia ſervat*, parce que Durazzo avoit été fondé par un Corinthien nommé Phalius. Et Virgile, Georg. II. v. 464. dit de l'airain Éphyréen, pour de l'airain de Corinthe, & Claudien, *de Bello Get. v.* 629. les filles Éphyréennes pour Corinthiennes. Pluſieurs autres villes ont encore porté ce nom. Voyez Étienne de Biz.

ÉPHYRÉEN, ENNE. ſ. m. & fém. & adj. Qui eſt d'Éphyre, c'eſt-à-dire, de Corinthe; Corinthien. *Ephyræus*. Voyez ÉPHYRE.

EPI.

ÉPI. Voyez ESPI.

ÉPI, Ce mot entre dans la compoſition de pluſieurs mots François qui viennent de la langue Grécque, & qui dans cette langue commencent par la prépoſition ἐπὶ. Ces mots François ne prennent jamais d'*s* après l'*e*. Tels ſont *Epibatère*, *Epicarpe*, *Epiploon*, *Epiphane*,

Epiphane, *Epicéde*, *Epicéne*, *Epicérartique*, *Epicherême*, *Epiphonéme*, *Epidèrme*, &c.

ÉPIBATÈRE. ſ. m. Sorte de piéce de vèrs chez les Anciens Grècs. *Epibaterium.* Quand quelqu'un aprés une longue abſence, ou un long voyage, retournoit dans ſa patrie, il aſſembloit ſes concitoyens un cèrtain jour, & leur faiſoit un diſcours, ou leur récitoit une piéce de vèrs, dans laquelle d'abord il loüoit le Prince, ou le Magiſtrat, enſuite il rendoit grâces aux Dieux de ſon heureux retour, puis finiſſoit par un compliment à ſes compatriotes. C'eſt cette piéce de poëſie que les Grècs appelloient Ἐπιβατήριον, *Epibatère*, mot qui vient d'ἐπιβαίνω, *Je reviens.* L'Apobatère, *Apobaterium*, étoit la piéce que l'on faiſoit en partant. Il n'y avoit que les Notables des villes qui fiſſent l'Apobatère & l'*épibatère*.

ÉPIBATÉRIEN Adj. m. Epithéte d'Apollon, comme qui diroit, Apollon de bon retour. *Epibaterius.* Ce Dieu étoit honoré en cette qualité à Troezene, dans un temple que lui bâtit Diomède, parce qu'en revenant de Troye il ne ſouffrit point de la tempête, qui réduiſit tous les autres Grècs à l'extrémité. L'étymologie eſt la même que celle d'épibatère.

ÉPICARPE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Epicarpium.* C'eſt une eſpéce de cataplâme compôſé d'ingrédiens âcres & pénétrans, comme d'ail, ou d'oignon, de toile d'araignée, d'ellébôre, de camphre, de thériaque, &c. lequel on applique autour du poignet à l'entrée d'un accès de fiévre, pour chaſſer la fiévre.

Ce mot eſt Grèc, il vient de ἐπὶ, & de καρπὸς, carpe, poignèt.

ÉPICE. Voyez Eſpice.

ÉPICÉDE. ſ. m. Tèrme de Poëſie Grécque & Latine. Piéce de vèrs ſur la mort de quelqu'un. *Epicedium.* Il y avoit aux obſéques d'un homme de trois ſortes de diſcours. Ce qui ſe diſoit proche du bucher s'appelloit *Nævia*; ce qui ſe gravoit au tombeau, épitaphe; & ce qui ſe faiſoit dans la cérémonie des funerailles s'appelloit *épicéde*. Voyez Scaliger, *Poet. L. I. c.* 50. Il y a dans Virgile deux éxemples d'*épicédes*, deux beaux *épicédes*; celui d'Euryalus, & celui de Pallas.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ἐπὶ, *ſur*, & κήδεσθαι, qui ſignifie, faire les funérailles, rendre à quelqu'un les dèrniérs devoirs, de κῆδος, *cura.*

ÉPICÉNE. ſ. m. Tèrme de Grammaire. *Epicoenus*, *communis.* Il ſe dit de tous les noms qui ſous un même genre, & une même tèrminaiſon, marquent les deux eſpéces, comme *aigle*, *ſouris*, &c. On diſtingue *épicéne* & commun. Commun, eſt un nom qui peut ſe joindre à l'article maſculin & au féminin; *épicéne*, eſt celui qui eſt toûjours joint à un ſeul des deux articles, & cependant ſignifie les deux genres.

ÉPICER. Voyez Eſpicer.

ÉPICÉRASTIQUE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Epiceraſticum.* Ce ſont des remédes qui par leur vèrtu emplaſtique, ou par leur humidité tempérée, émouſſent l'acrimonie de l'humeur, & le ſentiment irrité de la partie affligée; tèls ſont les racines d'althea, de mauve & de régliſſe, les feuilles de laituë, de mauve, de nénuphar, de pourpiér, les ſemences de lin, de pavot, &c.

ÉPICERIE. } *Voyez.* { EſPICERIE.
ÉPICERIES. } *Voyez.* { EſPICÈRIES.
ÉPICIÉR. } *Voyez.* { EſPICIÉR.

ÉPICHÉRÊME. ſ. f. Tèrme de Logique. *Ephicherema.* C'eſt une eſpéce de raiſonnement qui comprend la preuve de l'une ou de l'autre propoſition, ou de toutes les deux.

ÉPICURIEN. adj. *Epicureus*, *de grege Epicuri.* Celui qui ſoutient les opinions, ou qui ſuit les maximes du Philoſophe Épicure. Les *Epicuriens* ont été de tout tems décriez pour leur morale & leur attachement au plaiſir ſenſuel, bien des gens ont voulu les juſtifier, en prouvant que le plaiſir dans lequel Épicure mettoit le ſouverain bien de cette vie, n'étoit pas le plaiſir brutal, mais le contentement de l'eſprit, la tranquillité de l'âme éxempte du trouble des paſſions &c. Il y a bien de l'apparence que cela eſt vrai; mais ſans entrer dans cette queſtion, que M. Gaſſendi, M. du Rondel, & autres bonnes plumes ont traitée à fond, il eſt cèrtain que dans nôtre langue, ſelon l'uſage le plus reçu, *Epicurien* ſe prend en mauvaiſe part, pour un homme débaûché, ou du moins pour un homme indolent, mól, éféminé, qui ne chèrche qu'à vivre doucement, qui ne ſonge qu'à ſon plaiſir, & ne s'occupe que peu ou point d'affaires ſérieuſes, qui n'aime que ſoi même, &c. C'eſt un franc *Epicurien.*

Il y avoit de deux ſortes d'*Epicuriens*, les rigides, & les relâchez. Les *Epicuriens* rigides, attachez aux ſentimens d'Épicure, mettoient la félicité dans le plaiſir honnête de l'eſprit, caûſé par la pratique de la vèrtu. Les *Epicuriens* relâchez, prenant groſſiérement les tèrmes de ce Philoſophe, la mettoient dans les plaiſirs du corps & dans la débaûche. Les prémiérs, qui étoient les véritables *Epicuriens*, appelloient les autres les Sophiſtes de leur doctrine. Les *Epicuriens* reconnoiſſoient un Dieu, mais ils ne croyoient pas qu'il ſe mît fort en peine des chôſes de ce bas, ni de ſon gouvèrnement, & nioient la providence.

Les *Epicuriens* ont été ainſi nommez du Chèf de leur ſecte Epicure, qu'on accuſe pourtant de n'être pas auteur, mais de n'avoir fait que débiter ſur la Phyſique la doctrine de Démocrite, & ſur la Morale, celle d'Ariſtippe. Quoi qu'il en ſoit, Épicure étoit Athénien, de la famille des Phelaïdes. Il naquit la troiſiême année de la cent neuviême Olympiade, & conſéquemment 342 ans avant J. C. 20e du mois Gamélion, qui répondoit à peu près à nôtre mois de Décembre. Il commença ſon écôle à l'âge de 36 ans. Il mourut de la pièrre, la ſeconde année de la CXXVIIe. Olympiade, la 72e de ſon âge, & la 271e avant J. C. Voyez Diogéne Laërce, dans la vie de ce Philoſophe.

ÉPICURISME. ſ. m. *Epicuriſmus.* Nom de ſecte. Doctrine d'Épicure, ſyſtême; morale, manière de vivre d'Épicure, & des Épicuriens. On a formé ce mot ſuivant l'analogie des autres noms de ſectes, *Mahometiſme*, *Arianiſme*, *Platoniſme*, *Lutheraniſme*, &c. Lucréce a mis l'*Epicuriſme* en vèrs. L'*Epicuriſme* étoit regardé par les Payens mêmes comme une ſecte abominable. L'*Epicuriſme* embraſſoit & la Phyſique & la Morale. Dans la nature le prémiér principe, ſelon les Épicuriens, ce ſont les atômes. Par rapport aux mœurs, le prémiér principe, c'eſt le plaiſir, qui eſt la fin & le bonheur de l'homme. Cicéron a prétendu qu'Épicure entendoit parler du plaiſir raiſonnable & ſpirituel de l'âme, & non du plaiſir des ſens & du corps. On peut comparer le Janſéniſme à l'*Epicuriſme*. Fénél. Combien l'*Epicuriſme* étoit-il plus ſage, plus meſuré, plus favorable au libre arbitre, plus accommodé à la régle des mœurs, plus propre à réprimer le vice, & à ſoutenir la vèrtu; en un mot, plus digne de l'homme, que vôtre honteux ſyſtême, qui ne laiſſe rien de réel au libre arbitre, & qui abandonne tout au ſeul plaiſir pour le vice contre la vèrtu? Id.

ÉPICYCLE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. *Epicyclus*, *orbiculus.* Comme les Aſtronômes ont inventé un cèrcle éxcentrique pour expliquer l'irrégularité apparente des Planétes, & leurs divèrſes diſtances à l'égard de la tèrre, ils ont de même imaginé un petit cèrcle pour expliquer les ſtations, & les rétrogradations des Planétes. Ce petit cèrcle, qu'ils ont appellé *épicycle*, a pour centre un point pris ſur la circonférence d'un autre plus grand & éxcentrique, ſur lequel il ſe meut; emportant avec ſoi la Planéte dont le centre ſe meut auſſi réguliérement ſur la circonférence de l'*épicycle*, en deſſous ſelon l'ordre des ſignes, & en deſſus contre la ſuite des ſignes. Le plus haut point de l'*épicycle* s'appelle l'*apogée*, & le plus bas *périgée*. Le grand cèrcle ſur la circonférence duquel l'*épicycle* a ſon centre, s'appelle le *deferent de l'épicycle*, parce qu'il porte l'*épicycle*, en le travèrſant par le milieu. La Lune ſe meut ſur un *épicycle* dont le centre eſt ſur l'orbite de la tèrre, ſelon l'hypothêſe de Copèrnic. Mais dans celle de Ptolomée, qui ſuppôſoit les cieux ſolides, *épicycle* étoit un globe qui tournoit avec la Lune dans l'épaiſſeur qu'on donnoit à ſon ciel, & qui la faiſoit voir tantôt plus haute, & tantôt plus baſſe.

Ce mot vient du Grèc ἐπὶ, & κύκλος, *cèrcle*, *circulus*, comme qui diroit *cèrcle* ſur un autre cèrcle.

ÉPIDAMNE. ſ. m. C'eſt un ancien nom de Dyrrhachium, ou Durazzo, voyez ces noms. On écrit Epidamme dans le Moréri; mais pourquoi dira-t-on *Epidamme*, & non pas *Epidamne*, comme en Latin *Epidamnus*, Ἐπίδαμνος en Grèc, & comme font Maty, Corneille, & tous les autres?

ÉPIDAURE. ſ. m. Nom propre de ville, *Epidaurus.* C'étoit anciennement une ville de l'Argie, dans le Peloponèſe. Il y avoit à *Epidaure* un temple fameux d'Eſculape. L'an de Rome 462, dans un tems de peſte, les Romains, par ordre de l'Oracle, envoyèrent à *Epidaure* un vaiſſeau & des Ambaſſadeurs, pour amener Eſculape à Rome. Les Épidauriens ayant de la peine à donner leur Dieu tutelaire, on dit que pendant qu'ils tergivèrſoient il vint un grand ſèrpent au navire des Romains; qu'il s'entortilla à la pouppe du navire, qu'ils s'imaginèrent qûe c'étoit Eſculape, & l'emmenèrent à Rome avec de grands honneurs. Scaligèr, dans ſes Notes ſur la Chronique d'Euſébe, diſtingue trois *Epidaures*. Raguſe a été nommée autrefois *Epidaure*.

ÉPIDAURIEN, enne. Qui eſt d'Epidaure. *Epidaurius.*

ÉPIDAURIES. ſ. m. Fêtes qui ſe célébroient à Epidaure & à Athènes en l'honneur d'Eſculape, Dieu tutélaire de cette ville. *Epidauria.* Pauſanias L. II. parle des *Epidauries*, & dit qu'ils étoient magnifiques.

ÉPIDÉMIE, ou Épidimie, ſ. f. Mal contagieux qui ſe communique de l'un à l'autre, comme la peſte, le ſcorbut, la vérole. *Epidimia*, *morbus epidemicus*, *popularis.* On appelle proprement *épidémie* la peſte, lorſqu'elle vient par la corruption de l'air, qui fait mourir bien du peuple en peu de tems. Ce nom vient de ce

que

que ces maladies ſont communes à toutes ſortes de pèrſonnes, de quelque ſèxe, âge & qualité qu'elles ſoient, provenant d'une caûſe génerale. Les Latins les appellent *populaires*. Elles ſont oppôſées à celles que les Médecins appellent *ſporadiques*, qui ſont éparſes çà & là, & qui ont des caûſes particulières.

ÉPIDÉMIE. ſ. f. Nom d'une Fête d'Apollon à Delos & à Miléte, & de Diane à Argos. *Epidemia*.

Ce nom vient d'ἐπὶ, dans, & δῆμος, peuple, & on l'avoit donné à cette fête, parce qu'on s'imaginoit qu'en ces jours ces Dieux étoient parmi le peuple. D'où vient que le dèrnier jour de l'*Epidémie*, on chantoit des hymnes qu'on nommoit ἀποπεμπτικοὺς, pour leur dire adieu, & les conduire à leur départ. Comme ces Dieux ne pouvoient être partout, & qu'ils étoient honorez & invoquez en pluſieurs endroits differents, ils avoient des tems marquez pour aller en chàque lieu recevoir les vœux de leurs adorateurs. Voyez Scaliger, *Poet. L.* 3. *C.* 114.

ÉPIDÉMIQUE. adj. Mal contagieux qui court parmi le peuple. *Epidemicus*. Les eſprits ſont ſujèts aux maladies *épidémiques* comme le corps : un ſeul homme infatuë tout un païs en peu de tems. BAY.

ÉPIDÈRME. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Cuticula*, *ſumma cutis*. C'eſt cette membrane très-déliée qui eſt par deſſus la peau, & qui y eſt fortement attachée. On l'appelle auſſi la *cuticule*, la *prémière peau*, ou la *ſurpeau*. Quelques-uns croyent qu'elle eſt née de l'éxcrément de la peau. Hippocrate croit qu'elle s'engendre par la froidure, comme ſur de la bouillie il ſe fait une petite peau, & ſur du ſang figé ; mais il eſt cèrtain qu'elle eſt produite dans le même tems, & de la même manière que les autres parties, & qu'on la trouve aux enfans qui ſont encore dans la matrice, quelque âge qu'ils ayent. L'*épidèrme* n'a ni veines, ni artères, ni nèrfs ; c'eſt pourquoi il eſt inſenſible. Les parties aqueuſes qui font les veſſies, paſſent aiſément au travèrs de la peau, & s'arrêtent ſous l'*épidèrme*. Molière a fait *épidèrme* féminin,

> *La beauté du viſage eſt un frêle ornement,*
> *Et qui n'eſt attaché qu'à la ſimple* épidèrme :
> *Mais celle de l'eſprit eſt inhérente & fèrme.*

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie, *qui couvre la peau*, que les Grècs appellent δέρμα.

ÉPIDIDIME. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Epididymus*, *paraſtata*. Petit corps rond qui eſt couché ſur le dôs de chàque teſticule, & qui eſt formé de pluſieurs plis & replis que font quelques vaiſſeaux qui en ſortent. On l'appelle auſſi *paraſtate*. L'uſage des *épididimes* eſt de pèrfectionner la ſemence, & de la porter des teſticules dans les vaiſſeaux déférans auxquels ils ſont continus.

Ce mot vient d'ἐπὶ, ſur, & de δίδυμος, jumeau, teſticule.

ÉPIE. ÉPIER. ÉPIÈRRER. } *Voyez* { ÉſPIE. ÉſPIER. ÉſPIÈRRER.

ÉPIÈS. ſ. m. Tèrme de Mythologie Égyptienne. C'étoit chez les Égyptiens le Grand Intèrpréte des Dieux. *Epies*. Ces peuples lui donnoient une tête d'épèrvier, & en racontoient beaucoup de chôſes très-ſupèrſtitieuſes.

ÉPIEU. Voyez EſPIEU.

ÉPIGASTRE. ſ. m. Prononcez l'*s*. *Epigaſter*. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la partie moyenne de la région épigaſtrique, ou ſelon quelques-uns de la partie antérieure du bas ventre que les Latins appellent *abdomen*.

Ce mot vient d'ἐπὶ, & de γαστὴρ, ventre.

ÉPIGASTRIQUE. adj. Prononcez l'*s*. *Epigaſtricus*. Nom qu'on donne à la partie la plus haute du ventre qui va depuis le cartilage xyphoïde prèſque juſqu'au nombril. On appelle cette partie la *région épigaſtrique*, & on la diviſe en trois, deux latérales, qu'on nomme les *hypochondres*, & celle du milieu qu'on appelle l'*épigaſtre*. Il y a auſſi deux artères & deux veines *épigaſtriques*. Les artères ſont des rameaux des artères iliaques éxtèrnes, & ſe répandent dans quelques muſcles du bas ventre : les veines vont ſe rendre aux veines iliaques éxtèrnes.

ÉPIGEONNER. v. n. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt, Employer le plâtre un peu ſèrré, ſans le plaquer, ni le jetter ; mais le lever doucement avec la main, & la truelle, par *pigeons* ; c'eſt-à-dire, par poignées, comme pour les tuyaux, & languèttes de cheminée, qui ſont de plâtre pur.

ÉPIGLOTTE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Epiglottis*, *lingula*. C'eſt le couvèrcle du larinx, qui eſt fait comme une petite langue qui porte ſur la fente du larinx, que Gallien appelle *glottis*, ou *languette* ; & ce mot veut dire une *ſurlanguette*, ou *petite langue*, du mot Grèc γλῶσσα, ou γλῶττα, langue. Elle eſt faite d'un cartilage mobile en forme de feuille de lièrre. Sa bâſe eſt un peu large, & elle aboutit peu-à-peu en pointe mouſſe. Galien croit que c'eſt le prémier inſtrument de la voix, qui ſèrt à la rendre harmonieuſe. Sa bâſe eſt en la partie ſupérieure du cartilage ſcutiforme, & ſa pointe ſe tourne vèrs le palais. Elle ne ſe fèrme que par la peſanteur du morceau qu'on avale, mais ce n'eſt pas ſi éxactement que quelque goutte de la boiſſon ne ſe fourvoye quelquefois, & n'entre dans la trachée artère. Les Anatomiſtes accuſent André Véſale d'être tombé dans le même défaut qu'il reproche à Gallien, c'eſt-à-dire, de nous avoir donné pluſieurs deſcriptions de parties d'animaux pour des parties du corps humain ; par éxemple, d'avoir attribué à l'*épiglotte* de l'homme des muſcles qui ne ſe trouvent qu'à l'*épiglotte* des bêtes.

ÉPIGRAMMATIQUE. adj. Qui appartient à l'épigramme ; qui eſt de l'épigramme. *Epigrammaticus*. L'Art *épigrammatique*. Le ſtile *épigrammatique*. La Poëſie *épigrammatique*. M. Le Brun, dans la Préface de ſes Épigrammes, madrigaux & chanſons, traite de l'art *épigrammatique*. Le P. Vavaſſeur en a traité avant lui, dans ſon Livre Latin *De Epigrammate*.

ÉPIGRAMMATISTE. ſ. m. Qui a fait beaucoup d'Epigrammes. *Epigrammatarius*, *ſcriptor epigrammatum*. Martial eſt le prémier des *Epigrammatiſtes*, au goût de cèrtaines gens ; André Naugier, & pluſieurs autres, préfèrent la ſimplicité de Catulle aux pointes de Martial. Les bons *Epigrammatiſtes* François ſont Clément Marot, Mainard, Gombaut, le Chevalier d'Acilly, ou de Cailly, Le Brun, &c.

ÉPIGRAMME. ſ. f. *Epigramma*. Quelques-uns veulent qu'il ſoit maſculin, ou féminin, ſelon la divèrſe ſituation de l'adjectif. Ils diſent une *belle épigramme*, & un *épigramme aigu*. Cette diſtinction eſt condamnée. M. de Balzac a pourtant dit, pour un *épigramme* de haut goût, combien y en a-t-il d'inſipides & de *froids* ? Car je vous apprends qu'*épigramme* eſt mâle & femelle. Il eſt mieux de préfèrer le féminin. MÉN. CORN. Le P. Mourgues le fait féminin. Marot l'a fait maſculin.

> *Anne, ma ſœur, ſur ces miens* épigrammes,
> *Jette les yeux doucement regardant.*

C'eſt une eſpéce de Poëſie courte, qui finit par quelque pointe, ou penſée ſubtile. Les *Epigrammes* de Catulle, de Martial, de Marot, de Mainard, de Gombaut, ont beaucoup de ſel. Ménage a fait auſſi un livre d'*épigrammes* Latines, pluſieurs Grècques, & quelques-unes en François. Le P. Vavaſſeur a fait un Traité *De Epigrammate*, De l'*Epigramme*, imprimé au commencement de ſes trois livres d'*épigrammes*. C'eſt Lazare Baïf qui dans le dèrnier ſiécle enrichit la langue du mot d'*épigramme*.

Epigramme, ſignifie proprement inſcription, & tire ſon origine des Inſcriptions que les Anciens mettoient aux tombeaux, aux Statuës, aux temples, aux Palais & aux Arcs de triomphe. Ce n'étoit d'abord que de ſimples Monogrammes : on fit dans la ſuite de petites piéces en vèrs pour les rendre plus faciles à retenir. Hérodote, & d'autres, nous en ont conſèrvé pluſieurs. Ces petits poëmes gardèrent le nom d'*épigramme* ; outre l'uſage de l'inſtitution l'on s'en ſèrvit pour raconter un fait, ou pour caractériſer une pèrſonne. Les Grècs les renfèrment dans un eſpace aſſez étroit ; car quoique l'Antologie nous en fourniſſe quelques-unes aſſez longues, communément elles ne paſſent pas ſix, ou tout au plus huit vèrs. Les Latins ne fûrent pas toujours ſi ſcrupuleux, & les Modèrnes le ſont encore moins ſur ces bornes.

M. Le Brun définit l'*épigramme*, un petit poëme ſuſceptible de toutes ſortes de ſujèts, qui doit finir par une penſée vive, nette, & juſte. Ce ſont trois qualitez eſſentielles à l'*épigramme*, & ſur tout à la dèrnière penſée, que l'on appelle la pointe, ou la chûte de l'*épigramme*. On nomme Madrigaux les *épigrammes* dont la chûte n'eſt pas vive & brillante.

Le but de l'*épigramme* doit être de corriger les mœurs, & d'inſtruire en divèrtiſſant. Il faut qu'un élégant badinage, un ingénieux enjoüement aſſaiſonne les leçons qu'elle renfèrme.

> L'Epigramme *en ſon tour très-borné,*
> *N'eſt ſouvent qu'un bon mot de deux rimes orné.* BOIL.
>
> *Chàque mot eut toûjours deux viſages divèrs.* ID.
>
> *Des brillans enchaſſez & naïve* épigramme.
> NOUV. CH. DE VERS.

L'*épigramme* eſt de tous les ouvrages de vèrs que l'antiquité ait produit, le moins conſidérable : c'eſt plutôt un coup de bonheur, qu'un effet de l'art, d'y réüſſir. LE P. R. Le ſens de l'*épigramme* doit être fin, & laiſſer quelque chôſe à deviner ; car rien ne plaît tant à l'eſprit que de trouver quelque chôſe de lui-même dans les objèts qu'on lui préſente, & au contraire rien ne le choque davantage que de lui donner ſujèt de croire qu'on ſe défie de ſa capacité & de ſa pénétration, en lui montrant tout. SEG. L'équivoque eſt d'ordinaire ce qui brille davantage dans une *épigramme*. BOUH. Il faut que la fineſſe, & la ſubtilité de l'*épigramme*,

gramme, roule ſur les mots, & non pas ſur la penſée. Boil. L'*épigramme* eſt peu de chôſe, quand elle n'eſt pas admirable. Le P. R.

L'un peut tracer en vèrs une amoureuſe flamme,
L'autre d'un trait plaiſant aiguiſer l'épigramme. Boil.

L'*épigramme*, toute ſérieuſe, & toute triſte qu'elle eſt dans le fond, a un air plaiſant, & je ne ſçai quoi de comique, qui ſouffre le provèrbe, & le quolibet. Bouh. Les expreſſions licentieuſes, & un peu hardies, ſont le vrai langage des *épigrammes*. G. G. Dans nôtre vèrſification l'*Epigramme* & le Madrigal diffèrent entre eux; prémièrement, par le nombre de vèrs, qui ne va pas au deſſus de huit pour l'*Epigramme* modèrne, comme il ne déſcend point au deſſous de ſix pour le Madrigal; ſecondement, parceque la chûte de l'*Epigramme* doit avoir quelque chôſe de plus piquant & de plus étudié, qui en faſſe ce qu'on nomme la pointe. Il eſt vrai que comme le goût préſent de nôtre nation eſt extrêmement oppôſé à tout jeu de paroles, & toute mauvaiſe plaiſanterie, & qu'on a peine à pardonner les pointes à nos plus vieux Auteurs, on ne fait plus d'*Epigrammes*, & on n'en a plus goûté depuis celles de l'inimitable Maynard; ceux qui ſçavent faire des vèrs, & qui ne veulent point être Poëtes, ne travaillent qu'en Madrigaux. P. Mourgues.

La plûpart des *épigrammes* de l'Anthologie ont un caractère de naïveté, qui conſiſte dans je ne ſçai quel air ſimple & ingénu, mais ſpirituel & raiſonnable, tel qu'eſt celui d'un villageois de bon ſens, ou d'un enfant qui a de l'eſprit. S'il ne s'y trouve rien qui pique le goût, il s'y trouve pourtant quelque chôſe qui le chatouïlle, & on peut dire que ſans avoir le ſel de Martial, elles ne ſont point inſipides. Il y en a cependant de bien fades, & quelques-unes que l'on traduiſit à Racan lui parûrent ſi mauvaiſes, & d'un goût ſi plat, que dînant à la tâble d'un Prince, où l'on ſèrvit devant lui un potage qui ne ſentoit que l'eau, Voilà, dit-il tout bas à un de ſes amis, qui avoit vû les *épigrammes* avec lui, un potage à la Grécque, s'il en fût jamais. Bouh. Il n'eſt pas croyable combien les Auteurs de l'Anthologie ſi naïfs & ſi ſimples en pluſieurs ſujèts, ont rafiné ſur les Médecins & ſur les Avâres, ni juſqu'où va là deſſus leur ſubtilité. Id.

On a appellé pendant quelque-tems *épigramme à la Grécque*, une *épigramme* qui n'eſt pas bonne, qui n'a point de ſèl.

Ce mot vient du Grèc *ἐπίγραμμα*, *inſcription*, *ἐπιγράφειν*, *faire une inſcription*.

ÉPIGRAPHE. ſ. f. Inſcription qu'on met ſur les bâtimens, pour en faire connoître l'uſage, ou pour marquer le tems, & le nom de ceux qui les ont fait conſtruire. *Epigraphe*, *titulus*.

Ce mot eſt fait du Grèc *ἐπιγραφὴ*, qui ſignifie *ſuſcription*.

ÉPIKIE. ſ. f. *Æquitas*. Tempérament qui ſans être injuſte modère la ſévérité de la loi. *Epikie* ſe dit en François, au lieu de *Epiikie*, qui eſt un mot Grèc, & a la même ſignification; *ἐπιείκεια* vient du verbe *εἴκω*, je reſſemble, dont les compoſez ont des ſignifications bien différentes. Il faut un peu d'*épikie* dans le gouvèrnement, & rien n'eſt plus injuſte qu'une juſtice trop exacte & trop ſévère. *Summum jus*, *ſumma injuria*. Équité a dans nôtre langue le même ſens que *Epikie*. Voyez Équité.

ÉPILA. ſ. m. Nom de lieu. *Epila*. C'eſt un village d'Arragon, ſitué ſur le Xalon, à cinq lieuës de Saragoſſe, vèrs le couchant. Jean I. Roi de Caſtille naquit à *Epila*, l'an 1338. Maty.

ÉPILANCE. ſ. f. Tèrme de Fauconnerie. Haut-mal, Épilepſie des oiſeaux. *Epilepſia*. On s'apèrçoit de l'*épilance*, ou haut-mal de l'oiſeau, quand il choit ſoudainement du poing, ou de la pèrche, qu'il demeure quelque eſpace de tems comme mort, & que cela lui arrive au matin & au ſoir. Il a les yeux clôs, les paupières enflées, l'haleine puante, & s'efforce d'émeutir. L'*épilance* eſt contagieuſe, il ne faut pas mettre un oiſeau qui l'a parmi les autres.

ÉPILÉPSIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Epilepſia*, *morbus ſonticus*, *comitialis*. C'eſt proprement une convulſion de tout le corps, ou de quelques-unes de ſes parties, avec léſion de l'entendement & des ſens, qui vient par accès de tems en tems. Le patient tombe tout-à-coup, & jette force écume par la bouche, & comme toutes les parties ſont dans une violente contraction, il en provient un écoulement involontaire d'urine, de ſemence & de matière fécale. L'*Epilepſie* procéde d'une abondance d'humeurs âcres qui ſe mêlant avec les eſprits animaux, leur donnent un mouvement extraordinaire & déréglé; ce qui fait que le malade tombe ſoudainement; & en cela elle diffère de la ſyncope & de l'apopléxie, qui ôtent le mouvement auſſi bien que le ſentiment. L'*épilepſie* eſt idiopathique, ou ſympathique. Elle eſt idiopathique, lorſqu'elle ſurvient par le ſeul vice du cèrveau; on la nomme ſympathique, lorſqu'elle eſt précédée de quelque autre maladie. Il y a des gens qui diſent que c'eſt un remède contre l'*épilepſie* que de boire tout chaud le ſang qui coule du corps d'un homme décollé. L'a-t-on jamais éprouvé? Et ſi on ne l'a pas fait, qu'en peut on ſçavoir?

Ce mot vient du Grèc *ἐπιλαμβάνεσθαι*, qui ſignifie *ſurprendre & empoigner*, à cauſe que ce mal ſaiſit & ſurmonte les ſens, de telle ſorte que le malade ſemble mort. Les Latins l'ont appellée *comitialis morbus*, parceque s'il fut avenu dans les Aſſemblées du peuple Romain qui s'appelloient *Comitia*, que quelqu'un fût ſurpris de quelque accès d'*épilepſie*, on rompoit l'Aſſemblée, à cauſe que cet accident étoit tenu pour un ſiniſtre préſage. Quelques-uns l'ont appellée *maladie divine & ſacrée*, comme étant envoyée par une punition ſpéciale de Dieu. On l'appelle auſſi *mal caduc*, ou *haut mal*, que le peuple appelle *mal de S. Jean*, ou abſolument *mal de Saint*. Il eſt ainſi nommé, parceque la tête de S. Jean tomba à tèrre, lorſqu'il fut décapité.

ÉPILÉPTIQUE. adj. Qui eſt ſujèt à l'épilépſie. *Epilepticus*, *morbo ſontico*, *comitiali captus*, *affectus*.

ÉPILOGUE. ſ. f. Péroraiſon, la dèrnière partie d'un diſcours, d'un Traitté, où l'on fait d'ordinaire une courte récapitulation de ce qu'on y a dit de plus fort. *Epilogus*, *peroratio*, *orationis clauſula*. L'Orateur y doit reveiller les mouvemens qu'il a excitez, y ramaſſer avec adreſſe, & y répéter d'une manière animée ce qui eſt répandu dans tout le diſcours. Cicéron excelle principalement dans ſes *épilogues*. Le grand art des Orateurs paroît dans les *épilogues*.

Ce mot vient du Grèc *ἐπίλογος*, du vèrbe *ἐπιλέγω*, *je dis après*. L'*épilogue* eſt la fin du diſcours.

Épilogue, étoit dans l'ancienne Tragédie, ce que l'on diſoit aux ſpectateurs pour les remèrcier, & les congédier après que le chœur avoit ceſſé de chanter pour ne plus reprendre. On l'appelloit auſſi *éxode*, *Exodium*, de *ἐξ*, & *ᾠδὴ*, *chanſon*. On devroit ramener l'ancien uſage, & chanter une *épilogue* après la repréſentation finie. S. Évr.

ÉPILOGUER. v. act. & n. Il eſt bas, & n'a point d'uſage dans le propre. Cenſurer, rechèrcher curieuſement ce qu'il y a de mal dans les actions d'autrui. *Mordere*, *dente livido carpere*. Cet envieux *épilogue* ſur toutes les actions de ſes voiſins. Pourquoi lui donner un Sçavant qui ſans ceſſe *épilogue*. Mol.

ÉPILOGUEUR. ſ. m. Qui eſt accoutumé à épiloguer ſur les actions des autres. *Cenſor*, *patruus*. Ce mot n'entre guères que dans le comique & le burleſque.

ÉPIMÉDIUM. ſ. m. Plante dont parlent Dioſcoride & Pline. Les Botaniſtes ne conviennent point quelle elle eſt. Celle à laquelle Dodon donne ce nom a beaucoup de feuilles grandes, qui ſont le plus ſouvent au nombre de neuf, & rârement davantage, attachées à une queuë ronde & menuë, ſemblables à celles de lièrre, larges, aiguës, aſſez dures & légèrement dentelées; leur couleur eſt un vèrd aſſez gay. Il ſort d'entre ces feuilles des brins branchus ou de petites tiges tendres, rondes, longues de ſept à huit pouces, qui ſèrvent de pédicule à de petites fleurs fort belles, le bord deſquelles eſt rouge, le dedans jaûne, & au milieu il y a des filets vèrts. La fleur eſt auſſi rouge par dehors avec de petites lignes blanches & droites; elle eſt à quatre pétales jaûnes, appoſées, taillées en cornèt, & ſoutenuës d'un calice à quatre feuilles rouges. Sa racine eſt menuë, traçante, & pouſſe pluſieurs queuës liantes d'un piéd au plus, branchuës, & diviſées ordinairement par trois. En Latin *epimedium Dodonai*. Le P. Plumier a remarqué que ces petites fleurs de l'*Epimédium* ſont compôſées de quatre piéces diſpôſées en croix, châcune de ces piéces eſt encore compôſée de deux autres; ſçavoir, d'un cornèt, & d'une feuille en cueilleron qui ſoutient le cornèt. Le piſtile qui s'éleve du milieu de la fleur, devient enſuite une gouſſe qui s'ouvre en deux parties, longues & étroites, & renfèrme quelques ſemences préſques rondes, un peu applaties, & rouges. Cette plante vient dans les hautes montagnes d'Italie, mais on l'éleve aiſément dans les jardins, parcequ'elle eſt vivace, & qu'elle ne craint point le froid.

ÉPIMÉTHÉE. ſ. m. Nom propre d'homme célèbre dans la fable. *Epimetheus*. Les Poëtes diſent qu'*Epiméthée* étoit fils de Japhet & frère de Prométhée, que Jupitèr, pour punir Prométhée d'avoir formé l'homme & de l'avoir animé du feu céleſte qu'il avoit dérobé, fit faire Pandore par Vulcain, qu'étant faits il l'envoya non pas à Prométhée, qui étoit trop ruſé, mais à *Epiméthée*; que quoique ſon frère lui eût fort recommandé de ne point recevoir de préſent de Jupitèr, mais de le lui renvoyer, celui-ci néanmoins le reçut, & que de là vinrent tous les maux, dont l'imprudent *Epiméthée* ne s'appèrçut que lorſqu'il les ſentit. Voyez Héſiode, *Oper. v.* 54. *& ſuivans*. Les Mythologes diſent que Prométhée eſt l'eſprit de l'homme, éclairé, ſage, prévoyant, ſelon la ſignification de ſon nom *Προμηθεὺς*, & que par *Epiméthée*, *Ἐπιμηθεὺς*, qui veut dire celui qui ne s'apèrçoit que tard des chôſes, les Poëtes ont déſigné l'appétit, la partie inférieure

rieure de l'âme, qui eſt aveugle, ignorante, précipitée, téméraire, & ſouvent rebelle à la raiſon.

ÉPINAL. Voyez EſPINAL.

ÉPINCETER. v. act. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit du béc & des ſerres de l'oiſeau. *Epinceter* le béc & les ſerres de l'oiſeau, c'eſt lui faire le béc & les ſerres.

ÉPINARD. Voyez EſPINARD.
ÉPINE. Voyez EſPINE.
ÉPINEtTE. Voyez EſPINEtTE.
ÉPINEUX. Voyez EſPINEUX.
ÉPINGLE. Voyez EſPINGLE.

ÉPINICE. ſ. m. Tèrme de Poëſie Grécque & Latine. *Epinicion.* Ce mot ſignifie deux chôſes dans l'Antiquité. 1°, Une fête, une célébrité, des rejouiſſances, pour une victoire gagnée, & 2°, Une piéce de vèrs, un poëme ſur le même ſujet. Scaligèr en traite dans ſa Poëtique L. I. C. 44.

ÉPINGLIER. Voyez EſPINGLIER.
ÉPINIERS. Voyez EſPINIERS.
ÉPINIÈRE. Voyez EſPINIÈRE.
ÉPINOCHE. Voyez EſPINOCHE.
ÉPINOCHER. Voyez EſPINOCHER.
ÉPINOY. Voyez EſPINOY.

ÉPIPHANE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Epiphanius.* Saint *Epiphane*, Évêque de Salamine, ou de Conſtance, a écrit un excellent ouvrage des Héréſies. Le P. Pétau a donné une belle édition de S. *Epiphane*.

ÉPIPHANES. ſ. m. Nom propre d'homme, que nous prononçons comme en Grèc & en Latin. *Epiphanes.* C'eſt un titre, & une épithéte que l'on a donné à quelques Princes Grècs, ſucceſſeurs d'Alexandre dans l'Orient. Antiochus *Epiphanès.* Prèſque tous les Antiochus Rois de Syrie ont porté le titre d'*Epiphanès*, excepté les trois prémiers.

Ce nom eſt Grèc, Ἐπιφανὴς, & ſignifie *Illuſtre.* On le retient ſouvent en nôtre langue, ſur tout dans des Ouvrages d'érudition & en parlant de médailles. On écrit auſſi Antiochus l'Illuſtre.

ÉPIPHANIE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Epiphania.* Ville ancienne de Syrie ſur l'Oronte. *Epiphanie* étoit entre Antioche, qu'elle avoit au nord, & Damas au midi, à 80 milles de l'une & de l'autre, à 18 de Lariſſe, & à 70 de Séleucie. Il y avoit encore une autre *Epiphanie* en Cilicie, une troiſiême en Bithynie, & une quatriême proche du Tigre.

ÉPIPHANIE. ſ. f. Ou fête des Rois. *Epiphania.* Fête double de la prémière claſſe, & qu'on célèbre avec Octave le 6ᵉ de Janvier en l'honneur de l'apparition de JÉSUS-CHRIST aux trois Rois qui le vinrent adorer, & qui lui apportèrent des préſens. La Fête que l'Égliſe célèbre aujourd'hui en l'honneur de l'Adoration des Mages, en ſa prémière inſtitution parmi les Grècs, avoit pour objèt la naiſſance de JÉSUS-CHRIST, qu'ils nommoient Théophanie, & *Epiphanie*, c'eſt-à-dire, Apparition & manifeſtation de Dieu, & ils la ſolemniſoient le 6ᵉ jour de Janviér, auquel ils croyoient que le fils de Dieu étoit né. GODEAU. Le Pape Jule, qui fut ſur le thrône de S. Pièrre depuis 337, juſqu'en 352, eſt le prémier qui ait appris à diſtinguer les Fêtes de la Nativité & de l'*Epiphanie*, & qui en ait réglé le jour. *Papebroch, Paral. ad Conat. p. 23. Act. SS. Maii T. VII.*

Cette Fête s'appelle auſſi chez les Grècs Théophanie, & la Fête des lumières, ſoit à cauſe du baptême que l'on nommoit illumination, ſoit parceque les Chrétiens portoient ce jour-là des cièrges allumez, comme nous faiſons aujourd'hui le jour de la Chandeleur. Voyez Gretſerus dans ſes Notes ſur Cedrenus C. 3. & Baronius à l'année 31ᵉ de J. C.

Les Éthiopiens & les Coptes célèbrent auſſi l'*Epiphanie* avec beaucoup de ſolemnité l'onziême de Janvier, qui eſt le 6ᵉ chez nous, auquel ils croyent par une ancienne Tradition que J. C. fut baptizé. Conſultez Ludolf dans ſon hiſt. d'Éthiopie L. III. C. 6. n. 54. & dans ſon Commentaire ſur cet endroit. Ammien Marcellin parle de cette fête dans ſon XXIᵉ Livre C. 2. & marque qu'elle ſe célébroit au mois de Janvier. Henri Valois, dans ſes Notes ſur cet endroit d'Ammien, prétend que ce que cet Hiſtorien appelle *Epiphanie* eſt la Fête de la Nativité. Voyez ſur le mot *Epiphanie* Caſaubon, *Exercit. II. in Baron. Sect. XI.* & le *Theſaurus Eccleſiaſtic.* de Suicerus au mot Ἐπιφάνεια.

Ce mot ſignifie en Grèc *apparition*; & à cauſe de l'étoile qui apparut aux Mages, ce nom a été donné à cette Fête. S. Jerôme & S. Chryſoſtôme diſent que ce fut le jour du baptême de JESUS-CHRIST, auquel tems il a été connu des hommes par cette voix céleſte, *Hic eſt filius meus dilectus in quo mihi complacui.* C'eſt auſſi le jour que JÉSUS-CHRIST fit ſon prémiér miracle. Pluſieurs Auteurs diſent qu'il y a eû divèrſes Égliſes qui célébroient ce jour-là la Fête de Noël, qui étoit nommée *Epiphanie*, ou apparition du Seigneur, parceque c'eſt le jour auquel Nôtre Seigneur a commencé à paroître ſur la tèrre. En effet, le mot Grèc *Epiphanie* ne ſignifie pas dans les anciens Pères Grècs l'apparition de l'étoile aux Mages, mais l'apparition de nôtre Seigneur dans le monde. C'eſt en ce ſens là que S. Paul s'eſt ſervi de ce mot *Epiphania* dans ſa II. Epître à Timothée chap. 1. v. 10. Les Arméniens célèbrent encore aujourd'hui en un même jour la fête de la naiſſance de Nôtre Seigneur, & celle de l'*Epiphanie*, ſelon l'ancien uſage de l'Égliſe. Quelques Miſſionnaires Latins, qui n'ont conſideré que les coûtumes reçûes dans leur Égliſe, ont fait là-deſſus un procès mal fondé aux Arméniens, parcequ'ils n'ont pas ſçu que l'*Epiphanie* dans ſa prémière origine eſt proprement la naiſſance de Nôtre Seigneur. Les Écrivains payens ſe ſont ſervis de ce même mot *Epiphania*, pour éxprimer l'apparition de leurs Dieux en tèrre, & les Chrétiens ont auſſi employé cette éxpreſſion pour marquer en général l'apparition de Dieu.

ÉPIPHI. ſ. m. Onziême mois Copte, qui répond à Juillet, en commençant cinq jours plûtôt. CHASTELAIN. *Ultimus anni Coptici menſis, Menſis Julius Coptorum*, Ἐπιφί, Ἐπηφί, dans le *Menologium* de Fabricius p. 23. Voyez l'Anthologie Grécque L. I. Ep. 91. Fabricius p. 26. montre que ce n'eſt qu'une corruption du nom que ce mois avoit chez les Égyptiens, qui l'appelloient Abii, Abib, d'où eſt venu Ἐπὶπ, & de là Ἐπιφί.

ÉPIPHONÊME. ſ. f. Tèrme de Rhétorique. *Epiphonema.* C'eſt une figure & une eſpèce d'éxclamation qu'on ajoûte ſouvent à la fin de la narration de quelque chôſe, à la fin du diſcours; ou une réfléxion vive & preſſante ſur le ſujet dont on parle. C'eſt une belle *épiphonême* que celle de S. Paul, quand, après avoir diſcouru de la rejection des Juifs, & de la vocation des Gentils, il s'écrie, en diſant, O profondeur de la ſageſſe & de la connoiſſance de Dieu! Boileau en fait une auſſi dans ſon Poëme, quand il dit à l'imitation de Virgile,

Tant de fiel entre-t-il en l'âme des dévots?

ÉPIPHORA. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Epiphora.* C'eſt un continuel écoulement de larmes, accompagné quelquefois d'ardeur, de rougeur & de picotement. Les cauſes internes de cette maladie ſont le relâchement des glandes des yeux, & la trop grande acrimonie de la ſéroſité qui s'y ſépare, laquelle en rongeant & en picotant les yeux y attire une plus grande quantité de ſang & de lymphe. Les enfans ſont fort ſujèts à ce mal. L'*épiphora* invétéré dégénère ſouvent en fiſtule lacrimale. Les cauſes externes de l'*épiphora* ſont les vapeurs âcres ou les poudres qui entrent dans les yeux & qui les piquent. L'air trop froid ou trop âpre produit auſſi le même effèt. M. Huet, ancien Évêque d'Avranches, a fait autrefois un petit poëme Latin intitulé *Epiphora*, en ſtile de Lucréce, & d'une grande beauté.

Ce mot eſt Grèc, il vient de ἐπιφέρομαι, je ſuis entraîné.

ÉPIPHYSE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. *Epiphyſis.* C'eſt un os adhérant à un autre par une ſimple contiguité. Sa ſubſtance eſt râre & lâche; elle eſt aux enfans nouveaux nez ou peu âgez cartilagineuſe; mais elle s'endurcit à meſure que l'on avance en âge; & enfin elle devient tout-à-fait oſſeuſe. La connéxion de l'*épiphyſe* avec l'os ſe fait par une réciproque entrée des têtes ou extrémitez de l'un dans les cavitez de l'autre. Il y a des os qui n'ont point d'*épiphyſe*, comme la mâchoire inférieure. Il y en a qui en ont juſqu'à cinq, comme les vèrtèbres. Les *épiphyſes* ſont ajoûtées aux os, comme pour ſuppléer à leur défaut, afin de les rendre plus longs & plus gros en leurs extrémitez. En dilatant le troiſiême ventricule du cèrveau l'on aperçoit quatre éminences, deux ſupérieures, & plus grandes, qu'on appelle protubérances orbiculaires; & deux autres inferieures, & plus petites, nommées *épiphiſes* des protubérances orbiculaires. DIONIS. Cet Auteur écrit toujours *épiphiſe*, ce qui eſt contraire à l'origine de ce mot.

Ce mot vient de ἐπὶ, deſſus, & φύω, naître, s'attacher.

On appelle *épiphyſes vèrmiformes*, deux éminences du cèrvelet en forme de vèrs, qui tiennent ouvèrt le paſſage du troiſiême au quatriême ventricule.

ÉPIPLOÏQUE. adj. Épithéte qu'on donne aux artères & aux veines qui ſe diſtribuënt dans l'épiploon. *Epiploicus.* Il y a une artère *épiploïque* qui vient de la branche hépatique de l'artère cœliaque. Il y a auſſi deux veines *épiploïques*, la *droite* & la *poſtérieure*. L'*épiploïque droite* vient du côté droit de l'épiploon, & va ſe rendre au rameau ſplénique de la veine porte. L'*épiploïque poſtérieure* vient du dèrrière de l'épiploon, & ſe tèrmine au même rameau ſplénique.

ÉPIPLOMPHALE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Epiplomphalus.* C'eſt une maladie du genre des éxomphales; l'*épiplomphale* eſt de l'eſpèce des tumeurs qui ſe font de parties, & non d'humeurs. Celle-ci eſt cauſée par l'épiploon.

Le nom d'*épiplomphale* vient d'ἐπίπλοον, & d'ὀμφαλός.

ÉPIPLOSARCOMPHALE. ſ. f. Térme de Médecine. *Epiploſarcomphalus.* Sorte de tumeur qui ſe rapporte au genre des éxomphales, elle eſt de l'eſpéce de celles qui ſe forment de parties & d'humeurs. L'épiploon & de la chair forment l'*épiploſarcomphâle.*

Ce mot eſt formé de trois mots Grècs, ἐπίπλοον, *epiploon*, σὰρξ, *chair*, ὀμφαλὸς, *umbilic.*

ÉPIPLOON. ſ. m. Térme d'Anatomie. *Epiploum*, *adeps*, *omentum.* C'eſt une membrane graiſſeuſe qui nage ſur les boyaux, & qui va même dans leurs ſinuoſitez : elle s'étend depuis le fond du ventricule auquel elle eſt attachée juſqu'au nombril, où elle finit pour l'ordinaire. Elle a la figure d'une gibeciére, ou d'une poche. Sa ſubſtance eſt membraneuſe, tiſſuë de deux tuniques, de pluſieurs veines & artéres, de petits nérfs, & de force graiſſe. Tous les animaux n'ont qu'un *épiploon*, à la réſérve des marmotes, qui en ont trois ou quatre l'un ſur l'autre. On a découvért par le moyen du microſcope, que l'*épiploon* eſt comme un grand ſac plein de quantité d'autres petits ſacs, qui renférment des amas de graiſſe ; & quelques-uns prétendent qu'il y a pluſieurs vaiſſeaux qu'on nomme *adipeux*, qui ſortent de cette membrane, & ſe répandant par tout le corps, y portent de la graiſſe, de même que les artéres y portent du ſang.

Ce mot eſt purement Grèc, & vient du verbe ἐπιπλέειν, qui ſignifie *ſurnager*, parce qu'elle ſemble nager ſur les inteſtins. Et on l'appelle auſſi *ſagene*, ou *filet*, parcequ'elle eſt entrelaſſée d'une milliaſſe de petites veines, & autres nérfs, comme un rèts.

ÉPIQUE. adj. Qui appartient à la Poëſie héroïque, ou Poëme qui décrit quelque action ſignalée d'un Héros. *Epicus.* Le Poëme *épique* eſt un diſcours inventé avec art pour former les mœurs par des inſtructions déguiſées ſous les allégories d'une action importante, racontée d'une maniére vraiſemblable, & mérveilleuſe. La différence qu'il y a entre le Poëme *épique*, & la Tragédie, c'eſt que dans le Poëme *épique* les pérſonnes n'y ſont point introduites aux yeux des ſpectateurs, agiſſant par elles-mêmes, comme dans la Tragédie ; mais l'action eſt racontée par le Poëte. Les comparaiſons conviennent beaucoup plus au Poëme *épique* qu'à la Tragédie. S. Évr. L'Énéide eſt le plus beau de tous les Poëmes *épiques.* Le Poëme *épique* ne doit point laiſſer les Héros malheureux ; les fins triſtes ne ſont bonnes que pour la Tragédie. Le P. le B. La fâble, ou la fiction, marche toûjours avec la vérité dans le Poëme *épique.* Le Poëme *épique* doit embraſſer un certain nombre d'incidens, afin de ſuſpendre l'action, qui ſans cela iroit trop vîte à ſa fin. Mén. Il faut obſérver l'unité d'action dans le Poëme *épique*, enſorte que l'action que le Poëte a priſe, faſſe un tout achevé. Le P. le B. Le fondement & l'âme du poëme *épique*, c'eſt la fâble. M. Dacier.

> *La Poëſie* épique
> *Se ſoutient par la fâble, & vit de fiction.*

M. De la Motte, qui a fait tant de reflexions judicieuſes dans les ouvrages qu'il a compoſez à l'occaſion du différend qu'il a eû avec Madame Dacier au ſujet d'Homère, a prétendu que la vie entière d'un Héros pouvoit être le ſujet d'un ſeul poëme *épique*, & que le Lutrin de Boileau pouvoit paſſer pour un poëme *épique*, mais il a paru dans la ſuite vouloir revenir au ſentiment commun. En éffet, il n'eſt pas queſtion du ſens qu'on peut donner aux mots de *poëme épique*, mais de la ſignification que l'uſage leur a attribuée : ſi l'on n'avoit égard qu'à l'étymologie du mot *épique*, tous les poëmes où le Poëte parle lui-même, raconte les chôſes, & ne fait parler les pérſonnages de ſon poëme qu'en rapportant ce qu'ils ont pû dire dans les occaſions où il les ſuppoſe, & dans les ſituations où il les met, ſeroient des poëmes *épiques*, & il n'y a point d'épigramme, de ſonnèt, de madrigal, qu'on ne pût appeller un poëme *épique*, ce qui eſt contre l'uſage. Ce nom de poëme *épique* n'a été donné qu'à un poëme dont le ſujet eſt grand, inſtructif, grâve, ſérieux, qui ne renférme qu'un ſeul événement principal, auquel tous les autres doivent ſe rapporter, & cette action principale doit s'être paſſée dans un cértain eſpace de tems, qui eſt à peu près d'une année. Tout cela eſt arbitraire, il eſt vrai ; mais la ſignification des mots eſt quelque chôſe d'arbitraire, & dans les langues il faut s'en tenir à l'uſage. Si M. De la Motte avoit ſeulement prétendu qu'on peut faire un poëme fort beau & fort inſtructif ſur toute la vie d'un Héros, ou un poëme agréable & divértiſſant ſur quelque avanture bizarre, & ridicule, tout le monde eût été de ſon ſentiment ; mais l'uſage n'a point voulu qu'on appellât du nom de poëme *épique* ni les ſujets qui ont trop d'étenduë, ou qui ſont chargez de trop d'événemens qui rien ne lie enſemble, ni les poëmes burleſques, comme la Batrachomyomachie d'Homère, la *Secchia rapita* du Taſſoni, la Défaite de Dulot ou des bouts-rimez, le Lutrin de Boileau. Au reſte, il eſt ſi vrai qu'il faut s'en tenir à l'uſage dans la ſignification des mots, que l'on doit dire, la ruë de la *Comédie*, aller à la *Comédie*, l'hôtel des *Comédiens*, quoiqu'on repréſente ſouvent des tragédies, à l'hôtel des Comédiens, qui eſt ſitué dans la ruë de la Comédie. Et dans les Arrêts du Conſeil d'État, quand on lit ces paroles, *le Roi en ſon Conſeil*, on doit entendre que le Roi n'y étoit pas, parceque l'uſage a établi que pour marquer que le Roi étoit en perſonne au Conſeil, on ajouteroit ces mots, *Sa Majeſté y étant*, ou, *Sa Majeſté préſente.*

Ce mot vient du Grèc ἔπος, qui ſignifie *vèrs*, *poëſie*, de εἴπω, *dico.* Voyez le Traité du P. Le Boſſu ſur le Poëme *épique.*

ÉPIRE. ſ. m. Nom de Province. *Epirus.* L'*Épire* eſt une Province de la Grèce, qui avoit autrefois pour bornes au levant l'Achelöus, au couchant les montagnes appellées Acrocéraunes, ou Acrocérauniennes, du côté qu'elles touchent la mèr Adriatique; au ſeptentrion la Macédoine ; & la mèr Ionienne au midi. L'*Épire* fut nommé d'abord Moloſſie, *Moloſſia*, puis Chaonie, *Chaonia*, de Chaon frère d'Hélénus. Les Anciens eſtimoient fort les chevaux d'*Epire*, comme on le voit dans Virgile, *Georg. L. I. v.* 59. *L. III. v.* 121. & dans Végece L. III. L'*Epire* produiſoit auſſi des taureaux & des bœufs vigoureux & fort grands, *Ovide*, *Métam. L. VIII. v.* 281. Ariſtote, *Hiſt. Anim. L. III. C.* 21. Homère témoigne dans l'Odyſſée L. I. & L. XIV. qu'il étoit encore très-fertile en blez. L'*Epire* fut autrefois un Royaume puiſſant ; enſuite il fut ſoumis aux Rois de Macédoine, & enfin aux Romains. Il eut enſuite ſes Princes particuliérs, dont Croie étoit la capitale. Les Turcs en dépouillérent le fils du fameux Scanderbérg, & l'ont toujours poſſedé depuis.

> *Depuis le jour fatal que la fureur des eaux*
> *Preſque aux yeux de l'*Épire *écarta nos vaiſſeaux.* Racine.
> *Penſez-vous qu'Hermione à Sparte inéxorable,*
> *Vous prépare en* Épire *un ſort plus favorable ?* Id.

Le P. Brier dit que les parties ou Provinces de l'*Epire* étoient la Chaonie, la Theſprotie, l'Acarnanie, la Caſſiopée, l'Amphilochie, l'Athamanie, la Dolopie, la Moloſſie.

Aujourd'hui l'*Epire* a l'Albanie au nord, la Theſſalie à l'eſt, l'Achaïe au Sud, & la mèr de Gréce à l'oüeſt. On diviſe ce païs en deux contrées, celle de Chimera, ou Camina, qui eſt au nord, & celle de l'Arta, ou de Larta, qui eſt au midi. Ses villes principales ſont Larta, Proveza, Joanina, ou Janina, capitale de Butrinto, Chimera, Canina & Pérga. Cette dérnière appartient aux Vénitiens. Les Turcs ſont maîtres de tout le reſte.

ÉPIROTE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'Épire. *Epirota.* Les *Epirotes* étoient un peuple très-nombreux, ayant été ſoumis par les Romains, & s'étant ſouvent revoltez, leurs vainqueurs déſolérent tellement leur païs, qu'ils le réduiſirent preſque en ſolitude. Pyrrhus fils d'Achille fut Roi des *Epirotes.* Paul Émile ayant vaincu Perſée, dérniér Roi de Macedoine, ruina ſoixante & dix villes des *Epirotes*, & emmena cent cinquante mille éſclaves. Aujourd'hui les *Epirotes* épars par les villages & par les villes ruinées s'occupent à cultiver la térre & à garder le bétail. Les *Epirotes* ſont Chrétiens Grècs, & parlent Albanois. Corn.

ÉPISCOPAL, ale. adj. Qui appartient à l'Évêque. *Epiſcopalis.* Le gouvérnement *épiſcopal* eſt celui d'un Diocéſe où un ſeul homme légitimement conſacré préſide ſur tout un Clèrgé, & ſur toute une Égliſe, en qualité de Paſteur, & d'Inſpecteur ſuprême, qui confère les Ordres, & éxèrce une cértaine juriſdiction. Les Preſbytériens d'Anglètèrre rejettent le gouvérnement *épiſcopal.* Le Siége *épiſcopal* eſt élevé à la droite du chœur. Entre les fonctions *épiſcopales* la principale eſt de faire ſouvent des viſites dans le Diocéſe. Le Roi fut reçu par cet Évêque revêtu de ſes ornemens *épiſcopaux.* Le Pape ne peut ériger, ni transférer les Siéges *épiſcopaux*, ſans le conſentement du Roi. Fevret. Les Calviniſtes condamnent l'Ordre *épiſcopal* comme un établiſſement humain, que l'ambition a produit. Nic. Et ils ſont en cela démentis par les traditions de toutes les Égliſes, par les écrits de S. Ignace le martyr, &c. La ſévérité des repréhenſions doit être modérée par la charité, ſans affoiblir la vigueur & la puiſſance *épiſcopales.* Herman.

Ce mot vient du Grèc ἐπισκοπεῖν, *inſpicere*, d'où eſt formé ἐπίσκοπος, Inſpecteur, Évêque, parceque les Évêques ſont les inſpecteurs du troupeau que Dieu leur a confié.

ÉPISCOPAT. ſ. m. Dignité d'Évêque ; ſouverain degré du Sacèrdoce. *Epiſcopatus*, *Epiſcopale munus.* Sa demeure eſt déſerte, qu'un autre prenne ſa place dans l'*Epiſcopat.* Port-R. Cet homme eſt parvenu à l'*Epiſcopat* par les bonnes voyes, par la prédication, par la ſainteté de vie. Qui déſire l'*Epiſcopat*, déſire une bonne chôſe, dit S. Paul.

ÉPISCOPAUX. On nomme *Epiſcopaux*, les Proteſtans d'Anglètèrre qui ont conſérvé la Hiérarchie Écléſiaſtique telle qu'elle étoit dans l'Égliſe Romaine, lorſqu'ils s'en ſont ſeparez. *Religionis Anglicanæ ſectatores.* Ils ont des Évêques, des Prêtres, des Chanoines,

noines, des Curez, un office qu'ils appellent la liturgie Anglicane. Ils ont auſſi conſervé la plûpart du droit Canon qui eſt dans les Décrétales des Papes, en ſorte que ces *Anglicans*, qui reprochent aux Catholiques Romains d'être *Papiſtes*, ſont en pluſieurs chôſes, pour ce qui regarde le droit nouveau des Décrétales, plus Papiſtes, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce tèrme, que quelques États Catholiques, leſquels ne ſuivent point ces Décrétales ſi litéralement que les Evêques d'Anglètèrre. Si l'on ne conſidère que l'extérieur de la religion des *Epiſcopaux*, elle ne paroit guères éloignée de la Religion Romaine, dont elle a tous les dehors. La Reine Éliſabeth ayant demandé à un Ambaſſadeur d'Eſpagne ce qu'il croyoit de la religion Anglicane, il lui fit réponſe, que le cheval étoit ſellé & bridé, & qu'il ne reſtoit plus qu'à faire monter le Pape ſur la bête, mais dans le fond, pour ce qui eſt du dogme, ils ne diffèrent guères des Calviniſtes, ennemis de la Hiérarchie Eccléſiaſtique. Voyez PRESBYTÉRIENS. Ils ont cependant avec eux de grandes controvèrſes ſur l'inſtitution de l'*Epiſcopat*; & quelques Docteurs Anglicans, ou *Epiſcopaux*, ſont ſi attachez à ce point, qu'ils regardent comme capital, qu'on leur a oüi dire, que ſi l'Épiſcopat étoit aboli en Anglètèrre, comme on le craint depuis quelques années, ils embraſſeroient auſſitôt la religion Catholique, parcequ'ils ſont pèrſuadez qu'il ne peut y avoir de vraye religion Chrétienne Apoſtolique, qué là où eſt la ſucceſſion des Évêques. Le principe eſt vrai, mais il devoit les mener plus loin, & leur faire reconnoître leur erreur.

ÉPISCOPIA. Voyez PISCOPIA.

ÉPISCOPISANT. ſ. m. Qui aſpire à l'Épiſcopat. *Ambiens epiſcopatum.* La Cour eſt toujours remplie de pluſieurs Abbez *épiſcopiſans*. Ce tèrme eſt bas, & bien peu en uſage. On pourroit dire de même *Epiſcopiſer*. L'Abbé tel *Epiſcopiſe* depuis long tems, mais cela n'eſt bon que dans un diſcours bien familier.

ÉPISODE. Ce mot eſt maſculin, ou féminin, mais plus ſouvent maſculin. M^rs de l'Académie le font maſculin. Ce mot n'a point de genre fixe. MÉN. CORN. Il ſignifie, Incident, hiſtoire, ou action détachée, qu'un Poëte, ou un Hiſtorien inſère, & lie à ſon action principale, pour remplir ſon Ouvrage d'une plus grande divèrſité d'événemens, *Epiſodium*. L'Hiſtoire de Didon eſt un agréable *épiſode* dans l'Énéide. Les digreſſions ne ſont pas des *épiſodes*. Les *épiſodes* ne ſont guères bien reçus dans le Dramatique. Il faut que tous les *épiſodes* ſoient liez à l'action principale, enſorte qu'ils en ſoient comme des dépendances, & des parties néceſſaires. LE P. LEB. Les *épiſodes* doivent être autant de membres du corps auquel ils ſont attachez, & autant d'incidens qui n'empêchent point l'unité d'action. ID. Les *épiſodes* ne doivent être ni contrains, ni forcez, ni amenez de trop loin, pour ne paroître pas étrangers, ni trop fréquens, pour ne point faire de confuſion. ID.

Ce mot vient, d'ἐπὶ, & de ᾠδὴ, *carmen*, *verſus*.

ÉPISODE. Seconde partie de l'ancienne Tragédie. Les *épiſodes* n'étoient d'abord que des récits qui ſe faiſoient entre les chants du chœur dans l'ancienne Tragédie, pour délaſſer le chœur, & déſennuyer les ſpectateurs. Ainſi c'étoient des piéces ajoûtées à la piéce principale, dont ils ne faiſoient point une partie néceſſaire. C'eſt pourquoi on les appella *épiſodes*. Ces divèrs *épiſodes* pouvoient être tirez d'autant de ſujets différens, ou être tous pris d'un même ſujet diviſé en autant de parties, ou d'incidens, que l'on vouloit mettre d'intèrvalles pour laiſſer repoſer le chœur. Mais ces piéces hors d'œuvre, qui d'ordinaire n'étoient point liées enſemble, & n'avoient aucun rapport entre elles, devinrent enfin le principal de la Tragédie. Les meilleurs Poëtes les tirèrent d'une ſeule action, enſorte que ces récits partagez par les chants du chœur, étoient des membres dépendans les uns des autres. On regarda même comme une irrégularité, & une pluralité vicieuſe, quand les *épiſodes* étoient compôſez de divèrs incidens. Les piéces les plus ſimples, & les moins intriguées, étoient les plus ſujettes à cette irrégularité, parcqu'ayant moins d'incidens, la matière étoit épuiſée dès le prémièr récit. Il s'enſuit de là que les *épiſodes* devinrent des membres naturels & néceſſaires de la Tragédie, & que ce n'étoient plus des piéces étrangères, & inſérées, comme le ſignifie le tèrme d'*épiſode*. C'eſt pourquoi Ariſtote, en retenant ce tèrme trompeur, confond l'*épiſode* avec la Tragédie, & donne des régles pour la Tragédie ſous le nom d'*épiſode*. Les *épiſodes* ſont donc, ſelon la définition d'Ariſtote, *les parties néceſſaires de l'action*, *étendues avec des circonſtances vrai-ſemblables*; c'eſt-à-dire, que les *épiſodes* ne ſont point des actions particulières; ce ſont des parties d'une action. Ils ne ſont point ajoûtez à l'action, & à la matière du Poëme. Ils ſont eux-mêmes cette action, comme les membres ſont la matière du corps. Ils ne ſont point tirez d'ailleurs; ils ſont pris du fond même de l'action: ils ne ſont point joints, & unis à l'action; ils ſont joints, & unis les uns aux autres. Toutes les parties d'une action ne ſont pas autant d'*épiſodes*. Enfin, cette union des uns avec les autres eſt néceſſaire dans le fond de l'*épiſode*, & vraiſemblable dans les circonſtances; ainſi ce n'eſt pas là ce qu'on entend aujourd'hui par *épiſode*. La chôſe a retenu le nom de ſa naiſſance, & de ſon origine, quoique dans la ſuite elle en ait pèrdu la nature. Voyez le Père Le Boſſu, la pratique du Théatre de Daubignac, les commentaires de Caſtelvetro, de M. Dacier, &c. ſur la Poëtique d'Ariſtote 169.

ÉPISODIQUE, adj. m. & f. *Epiſodicus*. Ariſtote appelle *fáble épiſodique*, une action chargée d'incidens ſupèrflus, & dont les *épiſodes* ne ſont point néceſſairement ni vraiſemblablement liez les uns avec les autres. Il les condamne comme défectueuſes. LE P. LEB. Nos prémiérs Poëtes François compôſoient des piéces *épiſodiques*. Pour remplir chaque Acte, ils prenoient des actions différentes d'un Héros, qui n'avoient aucune liaiſon entre elles. ID. Comment a-t il pû croire que les Dieux n'étoient que des pèrſonnages *Epiſodiques* dans le poëme Épique? M. DACIER.

ÉPISPASTIQUE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Médicament qui étant appliqué attire les humeurs. *Remedium epiſpaſticum*, *attrahens*. On appelle auſſi ces ſortes de remédes du nom d'*attractifs*. Il y en a qui agiſſent modérément, & d'autres avec beaucoup de violence. Ceux-ci enflent le cuir, le rendent rouge, & y excitent même des veſſies. Les *épiſpaſtiques* ſont le pyrèthre, l'ail, la moutarde, les oignons, le levain, la fiante d'oye, & celle de pigeon, les cantarides, &c

Ce mot eſt Grèc, il vient de ἐπὶ, & de σπάω, *traho*, je tire.

ÉPISSER. v. act. Tèrme de Marine. *Epiſſer* une corde, c'eſt l'entrelaſſer avec une autre en mêlant enſemble leurs fils ou cordons, par le moyen d'une broche de fèr, ou de bois, ou de corne, qu'on appelle *épiſſoir*.

ÉPISSOIR. ſ. m. Tèrme de Marine. Inſtrument pointu de fèr, ou de bois, qui ſèrt à faire l'*épiſſure*.

ÉPISSURE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt l'entrelaſſement de deux bouts de corde que l'on fait au lieu d'un nœud pour plus grande commodité. *Epiſſure* courte, c'eſt lorſque les deux bouts de corde que l'on veut épiſſer, ſont coupez d'une même longueur; *épiſſure* longue, eſt celle qui ſe fait avec des bouts de corde inégaux, & mis enſorte qu'ils puiſſent paſſer ſur une poulie. Voyez le Dictionnaire d'Ozanam p. 304. où vous trouverez la manière d'*épiſſer* deux câbles enſemble.

ÉPISTATE. ſ. m. Commandant, Celui qui commande, qui a le gouvèrnement. *Epiſtates*. Ce mot eſt en uſage quand on parle de l'ancien gouvèrnement d'Athènes. L'*Epiſtate* étoit le Sénateur d'Athènes en jour de préſider. TOURREIL. Les dix Tribus d'Athènes éliſoient par an châcune au ſort cinquante Sénateurs, qui compoſoient le Sénat des cinq cens. Chaque Tribu tour-à-tour avoit la préſéance, & la cédoit ſucceſſivement aux autres. Les cinquante Sénateurs en fonction ſe nommoient Prytanes; le lieu particulièr où ils s'aſſembloient Prytanée; & le tems de leur exèrcice, ou de la Prytanie, duroit trente cinq jours. Pendant les trente cinq jours, dix des cinquante Prytanes préſidoient par ſemaine ſous le nom de Proëdre. Et celui des Proëdres qui dans le cours de la ſemaine étoit en jour de préſider, s'appelloit *Epiſtate*. On ne pouvoit l'être qu'une fois en ſa vie, de peur qu'on ne prît trop de goût à commander. Les Sénateurs des autres Tribus ne laiſſoient pas d'opiner, ſelon le rang que le ſort leur avoit donné; mais les Prytanes convoquoient l'aſſemblée; les Proëdres en expôſoient le ſujèt, l'*Epiſtate* demandoit les avis. TOURREIL. Il faut remarquer que des dix Proëdres de châque ſemaine il n'y en avoit que ſept qui préſidoient châcun ſon jour, & trois qui ne le faiſoient point, & n'étoient point *Epiſtates*. Les dix Proëdres éliſoient les ſept *Epiſtates*. Voyez PRYTANE.

Ce nom qui eſt Grèc vient d'ἐπὶ, *ſuper*, & ἵστημι, *ſto*. Un *Epiſtate*, étoit celui qui étoit ſur les autres, le chèf des autres.

ÉPISTÉMONARQUE, ou ÉPISTOMONARQUE; le prémièr eſt mieux. ſ. m. Nom de dignité dans l'Égliſe Grècque. C'étoit celui qui étoit prépôſé pour veiller ſur la doctrine de l'Égliſe. Le Cenſeur de la doctrine. *Epiſtemonarcha*, *Epiſtomonarcha*. L'*Epiſtémonarque* avoit ſoin de tout ce qui concèrne la foi. Son office répondoit à peu-près à celui du Maître du ſacré Palais à Rome.

Ce nom vient d'ἐπίσταμαι, *ſcio*, ἐπιστήμη, ſcience, ἐπιστήμων, *ſçavant*, & ἀρχὴ, *commandement*, *préſidence*, *intendance*.

ÉPISTOLAIRE. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Stile *épiſtolaire*. On dit encore, les *Epiſtolaires*, pour les Auteurs qui ont écrit des lettres, comme Sidonius Apollinaris, Sénèque, Pline le Jeune, Pétrarque, Buſbecq, Éraſme, Juſte Lipſe, Muret, le P. Petau, Mr Sarau, M^r de Buſſy Rabutin, &c. On trouve dans les *Epiſtolaires* des faits particuliérs qui peuvent ſèrvir à éclaircir des points d'Hiſtoire, qui ſeroient obſcurs ſans leur ſecours. P. MENESTRIER. J'ai toujours été de l'avis du R. P. Petau, que dans les Nouvelles éditions qu'on fait des Auteurs *épiſtolaires*, il ne faut pas changer l'ordre des épîtres, ſous prétexte d'en donner un meilleur. BALUZE, *dans les Mem. de Tr.* 1714. *p.* 1547. Balzac

& Voiture ont réüſſi dans le genre *épiſtolaire.* VIGN. DE MARV. Il faut ajouter Buſſi Rabutin & Me de Sévigné.

ÉPISTOLIÉR. ſ.m. Ce mot ne ſe dit qu'en badinant, de ceux qui ſont célebres par le grand nombre de lettres qu'ils ont compôſées. On a appellé Balzac le *grand Epiſtoliér de France.* Voiture, Coſtar, &c. ſont au nombre des *Epiſtoliérs.* Dans le ſtile ſérieux il vaudroit mieux dire *Epiſtolaire.*

ÉPISTRE. ſ.f. Lettre, miſſive. *Epiſtola.* Il ne ſe dit maintenant que des petites lettres en vèrs qu'on écrit à ſes amis, ou des *Epitres* liminaires ou dédicatoires qu'on met devant des livres. La Sèrre ne vivoit que d'*Epitres* dédicatoires. G. G. Quand il s'agit des lettres des Modèrnes, l'on ne ſe ſert point du nom d'*épitres.* On dit les *Lettres* du Cardinal d'Oſſat: les Lettres de Voiture: *Epitres* ſeroit mal placé. Mais quand il s'agit des Lettres Latines des Anciens, on dit *Epitres*, Les *Epitres* de S. Auguſtin, de S. Jérôme. Les *Epitres* Catholiques de S. Jean, de S. Pièrre. Les *Epitres* de S. Paul aux Corinthiens, &c. Il faut ajouter qu'on dit aujourd'hui *lettres* auſſi bien qu'*épitres*, en parlant de celles des Anciens. Lettres de Cicéron à Atticus, lettres de S. Auguſtin, de S. Bèrnard, &c. mais on dit toujours *épitres*, en parlant des parties de la Sainte Écriture qui ſont en forme de lettres. *Epitre* de S. Paul, de S. Jean, &c.

Ce mot vient du Grèc ἐπιςέλλω, *mitto.*

ÉPISTRE, ſignifie auſſi cette partie de la Meſſe chantée par le Soudiâcre un peu avant l'Évangile, & qui eſt un texte de l'Écriture Sainte. Cette partie de la Sainte Écriture n'eſt jamais priſe des quatre Évangiles, mais de quelque autre endroit de la Bible, & ſouvent des *épitres* de S. Paul, ou des *épitres* des autres Apôtres, ce qui lui a fait donner le nom d'*Epitre.* Chanter ſur le ton de l'*Epitre.* Il y a à l'autel le côté de l'*Epitre*, qui eſt le côté droit du célébrant.

On dit en provèrbe, qu'un homme eſt familiér comme les *Epitres* de Cicéron, parcequ'on a appellé les Lettres de Ciceron à ſes amis les lettres ou *épitres* familières. Mais c'eſt un abus, & il y a longtems que les ſçavans ont remarqué que le titre des *Epîtres* de Ciceron n'étoit pas *Epiſtolæ familiares*, mais *epiſtolæ ad familiares.* Il y a dans les *épitres* de Cicéron des chôſes qui ne ſont rien moins que ce que nous appellons *familiér* en François. Les *épitres* de Ciceron à Atticus ſont en quelques endroits plus familières que les autres, parcequ'il y écrit ſans déguiſement & en confidence tout ce qu'il lui auroit dit dans un entretien familiér.

ÉPISTRE DÉDICATOIRE, C'eſt l'*Epitre* qu'un Auteur met à la tête de ſon livre, & par laquelle il l'offre, il le dédie à la pèrſonne à qui cette *épitre* eſt adreſſée. *Epiſtola dedicatoria, nuncupatoria.* Que dites-vous de ces pèrſonnages qu'on introduit dans les *Epitres dédicatoires*? L'Auteur d'un ouvrage qui traite des conquêtes de Céſar, ou des avantures d'Hippolite, ne fait point de difficulté de dire à un Prince, en lui dédiant ſon Livre: *Voici le Vainqueur des Gaules qui vient vous rendre ſes hommages. Hippolite ſort du fond des bois dans le deſſein de vous faire ſa cour.* Il n'y a rien de plus faux que cela, & c'eſt ſe mocquer, que de confondre le livre qu'on dédie avec le Héros qui fait le ſujet du livre; à moins que l'Auteur, par une eſpéce de fiction ne faſſe parler ſon Héros, ou ſon Héroïne, au lieu de parler lui-même, comme l'a fait ſpirituellement un de nos Poëtes, en faiſant imprimer une piéce de Théâtre. Cependant Voiture confond le Héros avec le Roman, & prend l'un pour l'autre dans deux de ſes lettres.... Si j'oſois condamner Voiture, je dirois qu'en ces rencontres il s'oublie un peu, & ſort du caractère de véritable bel eſprit: mais j'aime mieux dire qu'il ſe joüe agréablement de ſon ſujet, & que des lettres galantes ne demandent pas une vérité ſi auſtère, que des *Epitres dédicatoires*, qui ſont d'elles mêmes grâves & ſérieuſes. BOUH. Voyez encore DÉDICATOIRE.

ÉPISTYLE. ſ.f. Tèrme d'Architecture. *Epiſtylium.* C'eſt ainſi que les Grècs nommoient ce qu'on appelle maintenant *architrâve*; c'eſt-à-dire, la pièrre ou la piéce de bois qui pôſe ſur le chapiteau des colonnes.

Ce mot vient de ἐπὶ, & de ςυλὸς, colonne, parceque l'*épiſtyle*, ou l'architrâve, eſt au deſſus de la colonne.

ÉPITAPHE. ſ.f. Monument qu'on dreſſe à l'honneur d'un défſunt, pour en conſerver la mémoire; inſcription pour marquer le tems de ſa mort, & qui contient quelque éloge de ſes vèrtus, & de ſes bonnes qualitez. *Epitaphium, titulus ſepulchri. Epitaphe* de marbre, de cuivre. Le Père Labbe a fait un Recueil qu'il appelle le *Tréſor des Epitaphes.* Ronſard a fait ce mot maſculin.

> *Le dèrniér honneur qu'on doit à l'homme mort,*
> *C'eſt l'épitaphe écrit tout à l'entour du bord*
> *Du tombeau par mémoire.*

Il eſt des deux genres: mais plûtôt féminin. VAUG. MÉN. CORN.

> *Cy giſt Olympe, à ce qu'on dit:*
> *S'il n'eſt pas vrai, comme on ſouhaite,*
> *Son épitaphe eſt toujours faite:*
> *On ne ſçait qui meurt, ni qui vit.*

A Lacédémone l'on n'accordoit des *épitaphes* qu'à ceux qui étoient morts à la guèrre. ABL. Un Poëte préſentant à un grand Prince l'*épitaphe* de Molière qu'il avoit faite, Plût à Dieu, dit le Prince en la recevant, que Molière me préſentât la vôtre. BONS MOTS. Boxhornius a fait un Recueil d'*épitaphes* peu étendu, mais de fort bon goût. VIGN. DE MARV.

Ce mot vient d'ἐπὶ, & de τάφος, *ſepulchrum.*

On dit provèrbialement, Menteur comme une *épitaphe.* MASC. parceque les éloges qu'on fait des morts dans leurs *épitaphes* ne ſont pas toujours fort vrais.

ÉPITAPHE, ſe dit auſſi de cèrtains éloges en prôſe, ou en vèrs, qui demeurent ſur le papiér, ſans aucun deſſein de les faire graver ſur les tombeaux. Dans les Recueils d'Épigrammes on trouve pluſieurs *épitaphes*: il y en a même de ſatyriques. On dit auſſi, Je crois que ce vieillard eſt réſèrvé pour faire l'*épitaphe* du monde; pour dire, Il ne meurt point.

ÉPITAPHE, eſt auſſi un morceau d'architecture, ou de ſculpture, avec buſte, & figures ſymboliques, qui ſe met dans un cimetière, ou contre les murs d'une Égliſe.

ÉPITASE. ſ.f. *Epitaſis.* Tèrme poëtique, qui ſe dit de la ſeconde partie du Poëme Dramatique, où ſe fait le progrès de l'action qu'on repréſente, & le nœud de la piéce: ce qui arrive au troiſième & quatrième Acte.

Ce mot vient du Grèc ἐπιτάσις, ἐπιτείνω, *intendo.*

EPITASE, ſe dit auſſi en Médecine, de l'augmentation & du commencement de l'accès de quelque maladie, particulièrement des fiévres.

ÉPITE. Tèrme de Mèr. Petit coin, ou cheville de bois quarrée, & pointuë, que l'on met dans le bout d'une autre cheville pour la groſſir, ou à quelques autres endroits néceſſaires. *Subſcus, fibula lignea.*

ÉPITALAME. ſ.m. Tèrme de Poëſie. Ce ſont des vèrs faits à l'occaſion d'un mariage de quelques pèrſonnes illuſtres, un chant de noces, pour féliciter les époux. *Epithalamium, carmen nuptiale.* Les *épithalames* du Cavaliér Marin ne ſont pas comparables à ceux de Catulle. Les Anciens ont laiſſé pluſieurs *épithalames.* Quelquefois ce mot eſt écrit ſans *h*, *épitalame.* Voyez les fâbles de M^{de} de Villedieu.

Ce mot vient d'ἐπὶ, & de θάλαμος, *cubiculum nuptiale.*

ÉPITHÊME. ſ.m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une eſpéce de fomentation ſpiritueuſe, un reméde éxtèrne qu'on n'applique que ſur les régions du cœur, ou du foye, pour les fortifier, ou pour les corriger de quelque intempérie. *Epithema.* Il y en a de deux ſortes, le liquide & le ſolide. L'*Epithéme liquide* eſt une eſpéce de fomentation plus ſpiritueuſe que les autres. L'*Epithéme ſolide* eſt un mélange de conſèrves, de thériaque, de confections, de poudres cordiales, qu'on étend ordinairement ſur un morceau d'écarlate, ou ſur du cuir.

Ce mot eſt Grèc: il vient d'ἐπὶ, & de τίθημι, *pono, impono.*

ÉPITHÉTE. ſ.f. *Epithetum.* Les Anciens l'ont toujours fait maſculin. M. de Vaugelas veut qu'il ſoit plutôt féminin que maſculin. Je crois qu'on le peut faire indifféremment l'un & l'autre. MÉN. M. de Balzac a dit *épithétes oiſifs.* Meſſieurs de l'Académie ſur le Cid l'ont fait du même genre. C'eſt un nom adjectif, qui déſigne quelques qualitez d'un nom ſubſtantif qui lui eſt joint. Je voudrois qu'on loüât les Héros par les chôſes, & point par des *épithétes.* M. SCUD. Homère enclâve trop ſouvent des *épithétes* vagues pour la commodité du Poëte. PERR. Homère équippe chaque Héros d'une *épithéte*, non pas ſelon l'éxigence des cas; mais ſelon la meſure du vèrs. ID.

> *Encor, ſi pour rimer dans ſa vèrve indiſcréte,*
> *Ma Muſe au moins ſouffroit une froide* épithéte.

ÉPITHÉTE, eſt auſſi un ſurnom, ou une ſeconde appellation. Anciennement les François donnoient des *épithétes* aux pèrſonnes avec aſſez de libèrté, ſoit par rapport aux défauts de l'eſprit, ſoit par rapport à ceux du corps. Les Rois eux-mêmes n'en étoient pas éxempts. De là viennent ces *épithétes* ſi fréquentes dans l'Hiſtoire. Charles *le Simple*, Loüis *le Fainéant*, *Ludovicus nihil faciens*, Pepin *le Bref*, Loüis *le Begue.* PASQ.

ÉPITHYME. ſ.m. Tèrme de Botanique. Ce ſont des filamens rouſſâtres qui viennent ſur le thym, d'où vient qu'on leur a donné ce nom. *Epithymum.* L'*épithyme* n'a point de feuilles. Ses racines ſont longues, de couleur brune. Ses fleurs ſont de petits godets, dans le fond deſquels il y a un trou, ſont évaſées en haut & découpez en quatre ou cinq pointes. Leur calice pouſſe un piſtile, qui s'emboëtte dans le trou de la fleur, & lorſqu'elle eſt paſſée,

ſée, ce piſtile devient un fruit membraneux, preſque rond, éle-vé de trois ou quatre côtes arrondies. Ce fruit eſt percé dans le fond, & il s'applique ſur une petite capſule qui eſt au fond du calice, lequel enveloppe le bas de ce fruit. Il renſerme quelques ſemences aſſez menuës. L'*épithyme* purge doucement les humeurs ſéreuſes & mélancholiques : on s'en ſert dans la galle, dans les affections hypocondriaques & dans les obſtructions. C'eſt une eſpéce de cuſcute que C. Bauhin appelle *epithymum, ſive cuſcuta minor*. Pinac. 219.

ÉPITIÉ. ſ. m. Tèrme de Mèr. Petit retranchement de planches fait le long du côté d'un vaiſſeau, ou à quelque autre lieu. *Imminutio, delibratio.*

ÉPITOGE. ſ. f. C'étoit chez les Romains une eſpéce de manteau qu'on portoit ſur la robbe. On le dit encore d'une partie du vêtement des Préſidens à Mortier, & de l'habit qu'un Eccléſiaſtique met ſur ſes autres habits. Du Cange.

ÉPITOIR. ſ. m. Inſtrument de fèr pointu & quarré, pour ouvrir le bout d'une cheville de bois, & y mettre un coin, qui eſt une autre cheville quarrée de bois, qu'on appelle *épite*, afin de la renfler.

ÉPITÔME. ſ. m. L'abbregé, le précis, le principal d'un livre qui traite amplement d'une matière. *Epitome, compendium*. L'*Epitôme* de Baronius a été fait par M. de Sponde. Bèrnier a fait l'*Epitôme* ou l'Abregé de la Philoſophie de Gaſſendi.

ÉPITOMER. v. act. Réduire un livre en abbregé. Ou ſelon quelques-uns *épitomiſer*. *In epitomen, in compendium redigere.* Ceux qui *épitoment* un Auteur, ſont ſouvent cauſe qu'on néglige l'original. On doute de l'uſage de ce mot. Il ne s'employe que parmi les ſçavans, qui dans leurs diſcours François mêlent beaucoup de Grèc & de Latin. Il vient du Grèc ἐπιτομή, de ἐπιτέμνειν, *reſecare, retrancher.*

ÉPITROPE, ou *conſentement*. ſ. f. *Conceſſio.* Figure de Rhétorique, par laquelle on accorde ce qu'on pourroit niér, afin d'obtenir ce que l'on demande. Cette figure eſt ſouvent malicieuſe. Par exemple, Qu'on vante ſa probité, j'y ſouſcris, & ſuis prêt à me taire : mais qu'on le propoſe pour le modéle des beaux eſprits, ma bile alors s'échauffe, &c.

ÉPITROPE. ſ. m. Juge, Arbitre, que les Chrétiens Grècs qui ſont ſous la domination du Turc éliſent dans leurs villes, pour décider les procès qui ſurviennent entre les Chrétiens, & pour éviter de plaider devant les Magiſtrats Turcs. *Epitropus.* On élit pluſieurs *Epitropes* en chaque ville. M. Spon dit dans ſes voyages P. II. p. 237. qu'il y en a huit à Athènes pris de différentes paroiſſes, & qu'on les appelle auſſi *Vecchiardi*, c'eſt-à-dire, Vieillards. Mais Athènes n'eſt pas le ſeul endroit où il y ait de ces *Epitropes*. L'on en crée dans les Iſles de l'Archipel, comme il paroit par les Lèttres édifiantes & curieuſes que les Jéſuites impriment ſur leurs Miſſions. L'on y dit, Recueil X. P. 347. en parlant de Serpho, Les *Epitropes*, ou Primats, & le Vaivode Turc, nous firent beaucoup de careſſes.

Des Auteurs Latins du Ve ſiécle appellent *Epitropes*, ceux que l'on appelloit plus anciennement *Villici*, & qu'on a appellez dans la ſuite Vidames. Dans une antiquité plus reculée les Grècs appelloient *Epitrope*, ce que les Romains ont appellé *Procurator*, c'eſt-à-dire, un Commiſſaire, un Intendant commis à quelque fonction, un Provéditeur. Ainſi les Commiſſaires des vivres dans les armées des Pèrſes ſont appellez *Epitropes* par Hérodote & par Xénophon. Et le Nouveau Teſtament Grèc nomme, *Epitrope*, ἐπίτροπος, l'Intendant d'une maiſon, l'homme d'affaire, que la Vulgate appelle *Procurator*. Mais il ne faut dire *Epitrope* en nôtre langue aujourd'hui que pour déſigner les Juges ou arbitres des Grècs modèrnes, dont nons avons parlé d'abord.

EPL.

ÉPLAIGNER, ou EMPLAIGNER. v. act. Tèrme de Drappiér. C'eſt, Garnir le drap, & y faire venir le poil par le moyen des chardons. *Villum inducere.* Il faut *éplaigner* cette piéce de drap.

ÉPLAIGNEUR, ou EMPLAIGNEUR. ſ. m. Ouvrier qui avec les inſtrumens qu'on nomme croix, & qui ſont montées ſur des chardons, répare le drap ; c'eſt-à-dire, y fait venir le poil, en faiſant aller ces croix depuis le haut juſqu'au bas du drap qui eſt étendu ſur une pèrche. *Villi inductor.* Il faut trois ans d'apprentiſſage pour être reçu *Eplaigneur.*

ÉPLORER. } *Voyez* { EſPLORER.
ÉPLOYER. } { EſPLOYER.
ÉPLUCHER. } { EſPLUCHER.
ÉPLUCHEUR. } { EſPLUCHEUR.

EPO.

ÉPODE. ſ. f. *Epode.* Eſpéce de Poëſie. Dans la Poëſie Lyrique des Grècs l'*épode* eſt la troiſième partie, ou la fin de l'Ode ; c'eſt-à-dire, du chant diviſé en ſtrophe, antiſtrophe, & *épode*. Ainſi ce mot ſignifioit proprement la fin du chant ; & comme dans les Odes ce que l'on appelloit *épode* renfèrmoit le chant, & le finiſſoit, on appella *épode*, un petit vèrs qui étant mis après un grand, fèrmoit la période, & renfèrmoit tout le ſens qui étoit ſuſpendu dans le premiér vèrs. C'eſt de là que le Ve livre des Odes d'Horace eſt intitulé, Livre de vèrs *épodes*, ou livre où chaque grand vèrs eſt ſuivi d'un petit qui finit le ſens. On a étendu encore plus loin la ſignification de ce mot ; car on appelle en général *épode* toutes ſortes de petits vèrs qui ſont après un, ou pluſieurs grands, de quelque nature qu'ils ſoient. Dac. En ce ſens le Pentamètre eſt l'*épode* après l'Héxamétre, qui eſt le proodique. Les petits vèrs ne finiſſent pas toujours le ſens dans les *épodes* d'Horace.

ÉPOINÇONNÉ. } *Voyez* { EſPOINÇONNÉ.
ÉPOINDRE. } { EſPOINDRE.
ÉPOINTER. } { EſPOINTER.
ÉPOINTURE. } { EſPOINTURE.
ÉPOIS. } { EſPOIS.

ÉPOMIS. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. *Epomis.* Partie ſupérieure de l'épaule qui va juſqu'au cou. Quelques-uns appellent *épomis*, une partie de l'os humérus. Les anciens Médecins Grècs ne donnoient ce nom qu'à un muſcle placé où l'on vient de dire.
Ce mot eſt Grèc, ἐπωμὶς ſignifie la même chôſe.

ÉPÔNE. ſ. f. Nom d'un ancien bourg ou village où au commencement du VIe ſiécle ſe tint un Concile convoqué par Avitus Archevêque de Vienne ſous le Régne de Sigiſmond Roi de Bourgogne. *Epaonenſis Vicus.* On ne convient pas de ce que c'eſt que cette *Epône*, ni de ſa ſituation. Chifflet, dans ſon hiſt. de Bezançon, croit qu'il étoit dans l'Évêché de Lauzane, proche de Soleure, parcequ'on y a trouvé une Inſcription conſacrée à la Déeſſe *Epône*, ainſi appellée, dit-il, du nom de la ville ou du lieu d'*Epône*, comme la Déeſſe *Aventica* de celui d'*Aventicum* ; car il remarque que les peuples ont ſouvent donné à leurs divinitez le nom des villes où elles étoient adorées. D'autres ont cru qu'*Epône* étoit Pamiers, trompez par la conformité des mots *Apamienſe*, & *Epaonenſe*. La même raiſon a fait préférer à d'autres Mandu-vre ſur le Doux, parceque cette ville eſt appellée dans l'ancienne Géographie *Epamanduo-Durum*, ou *Epamantadurum civitas*. Quelques-uns ont dit que c'étoit Baune, *Belna*. Pluſieurs l'ont placé à S. Maurice dans le Chablais, appellé anciennement *Agaunum*, & veulent qu'au lieu d'*Eponenſe*, on liſe *Agaunenſe Concilium*. Il s'en trouve même qui le mettent dans la Tarantaiſe, parcequ'elle étoit ſituée au milieu du Royaume de Bourgogne. Chifflet, dans une Diſſertation poſtérieure à ſon hiſtoire de Bezançon, s'eſt déterminé pour Nions ſur le lac de Genève, *Necuidunum*, parce, dit-il, qu'elle étoit la capitale de la Province appellée *Equeſtris*, où la Déeſſe *Epône* étoit révérée ; cette Province ayant depuis été nommée le Chablais, par corruption du mot *Caballica*, au lieu d'*Equeſtris*. Chorier réfute tous ces ſentimens, & veut que *Epôna* ſoit un petit village ou une Parroiſſe ſituée entre Lavier & Colombier, nommé à préſent Ponas, à quatre lieües de Vienne, & à la même diſtance de Lyon. On y voit encore quelques maſures qui font connoître que ce lieu a été plus conſidérable. Cette opinion, qui ſembloit avoir quelque fondement, ſe trouve abſolument détruite par un acte tiré du Cartulaire de l'Egliſe de Vienne, & rapporté dans la Diplomatique du P. Mabillon p. 566. Il y eſt fait mention d'un lieu dit Tortilianum, ſa ſituation y eſt marquée aux portes de Vienne, & dans un tèrritoire voiſin ; & ce lieu eſt appellé indifféremment *Tortilianum* & *Epona*. Il ne faut donc point s'écarter des environs de Vienne pour trouver le lieu d'*Epône*. Il eſt encore moins néceſſaire de recourir à des conformitez de nom ou à des conjectures forcées. Une ordonnance de Loüis le Débonnaire qui ſe trouve dans ſes Capitulaires, rétablit l'Archevêque dans la poſſeſſion de ſes anciens droits, & remet en ſon pouvoir le village d'*Epône* avec deux Égliſes preſque ruinées, qui étoient dans l'étenduë de ſon tèrritoire : l'une étoit dédiée à S. Romain le Martyr, & l'autre à S. André. Or un Terrier de l'Archevêché marque que ces deux Égliſes étoient du côté de la porte de S. Martin, en tirant vers le Pont l'Évêque & le mont Salomon. On trouve encore en effet quelques maſures qui paroiſſent près de là ſur une petite hauteur. Tout ceci eſt tiré d'une Diſſertation de M. le Préſident De Valbonnet inſérée dans les Mémoires de Trévoux 1715. p. 232. & ſuiv. On écrit auſſi *Epaüne*. Voyez ce mot.

ÉPÔNE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité du Paganiſme, qu'on appelloit autrement Hippone. Voyez ce mot, & le mot précédent.

ÉPONGE. Voyez EſPONGE.

ÉPONTILLES. ſ. f. pl. Tèrme de Marine *Lignea ſuſtentacula.* Piéces de bois longues de trois pieds que l'on met le long des côtez

tez d'un vaiſſeau, pour y paſſer de menuës cordes propres à tenir les pavois. *Epontilles* d'entre les ponts, ſont des étances pôſées ſur un des ponts du vaiſſeau, pour ſoutenir celui qui eſt au deſſus. On dit auſſi *pontilles*.

ÉPOPÉE. ſ. f. Tèrme de Poëſie. C'eſt l'hiſtoire, la fâble, ou le ſujèt qu'on traitte dans un Poëme Épique. *Epopea*, *epos*. Il ſe prend auſſi quelquefois pour la Poëſie Héroïque. En ce cas l'*épopée* eſt un diſcours inventé avec art, ou une fâble agréablement imitée ſur une action importante, qui eſt racontée en vèrs d'une manière vraiſemblable, divèrtiſſante, & mèrveilleuſe. Le P. le B. L'*épopée* eſt le chef-d'œuvre de la poëſie. L'*épopée* ne doit jamais finir par l'infortune de celui qui a joüé le prémier rôlle. Le P. le B. Il y a des fâbles, des Épîtres, des idilles, & autres poëmes, qui ont en petit l'invention & les agrémens de l'*épopée*, ſans que la lecture en ſoit ennuyeuſe, comme l'eſt celle de quelques-uns de nos poëmes épiques. Le P. Bouhours.

Ce mot vient du Grèc *ἔπος*, *carmen*, & *ποιέω*, *facio*.

ÉPOQUE. ſ. f. Tèrme de Chronologie. C'eſt un tems cèrtain & fixe, d'où on commence à compter les années. *Era*, *epocha*, *radix*. L'*époque* des Chrétiens eſt la Naiſſance ou l'Incarnation de Jésus-Christ. On ſuppôſe ordinairement qu'elle commença à l'an 4714. de la période Julienne; des Olympiades le 776. & de la fondation de Rome le 752. Celle des Turcs eſt l'*Hégire*, ou la fuite de Mahomet; celle des Romains la fondation de la ville; celle des Grècs, le commencement ou le rétabliſſement des Olympiades; celle des anciens Pèrſans & des anciens Aſtronomes, celle de Nabonaſſar. Les Chronologiſtes les appellent *Eres*. Denis le Petit, vèrs le commencement du Ve ſiécle pour pacifier les troubles qui diviſoient les Égliſes d'Orient & d'Occident, propoſa une forme commune de Calendrier, laquelle peu d'années après fut univèrſellement approuvée par tous les Chrétiens: c'eſt le vieux Calendrier dont l'Égliſe s'eſt ſèrvie juſqu'à la fin du dèrniér ſiécle, & qui eſt encore en uſage parmi ceux qui n'ont point reçu la correction Grégorienne. Juſqu'à Denis le Petit la plûpart des Chrétiens avoient compté leurs années, ou de la fondation de Rome, ou ſuivant l'ordre des Conſuls, ou des Empereurs, & ſelon la manière des peuples au milieu deſquels ils vivoient. Denis le Petit commença donc à compter par l'Incarnation, & cette *époque* eſt encore en uſage à la Cour de Rome pour les dattes des Bulles, & des Brefs: au lieu que nous comptons du prémiér de Janviér, immédiatement après la naiſſance de Jésus-Christ. Blon. Voici les *époques* qui ſont ſans contredit rapportées par le Père Petau en ſon *Rationarium Temporum*. Les Olympiades ont commencé l'an 776. devant Jésus-Christ, & dans l'an 3938. de la Période Julienne, ſur laquelle comptent tous les Chronologues.

L'année Varonienne, ou de la fondation de Rome, eſt de 753 ans avant Jésus-Christ, dans la troiſième année de la ſixième Olympiade, & l'an 3961. de la Période Julienne.

L'Ère de Nabonaſſar, Roi de Baylone, dont ſe ſont ſèrvis Ptolomée, Cenſorin & autres Auteurs, a commencé en l'an 747. devant J. C. & l'an 3967. de la Période Julienne, le 26. Février.

L'*époque* ou l'Ère des Séleucides, dont ſe ſèrvoient les Macédoniens, & qu'on appelloit en Orient *les années des Grècs*, dont il eſt parlé dans les Livres des Macabées, a commencé l'an 312. devant J.C. & de la Période Julienne 4402.

La prémière année Julienne a commencé 45 ans devant J. C. & l'an 4669. de la Période Julienne.

Les ans de Grace, ou l'Ère Chrétienne commune, a commencé en Janvier de l'an 4714. de la Période Julienne, & la quatrième année de la cent nonante-quatrième Olympiade. C'eſt Denis le Petit qui vivoit en l'an 527. du tems de Juſtinien, qui a introduit l'uſage de compter les années par la Naiſſance de Jesus-Christ Mais pluſieurs Sçavans prétendent que Bede qui vivoit l'an 720, n'ayant pas ſuivi exactement ſon calcul, eſt cauſe d'une èrreur de deux ans qu'il y a en cette *époque* ſur le piéd que nous la comptons à preſent. Auparavant lui les Auteurs, & ſur tout ceux d'Aléxandrie, ſe ſèrvoient de l'*époque* de Dioclétien. Les Grècs ont compté de trois manières les ans juſqu'à la naiſſance de J. C. La prémière ſupputation, qu'on nomme d'*Antioche*, compte 5493 ans. La ſeconde *Ethiopique* en compte 5501. La troiſième, qu'on nomme d'*Aléxandrie*, & que le Père Petau appelle *Romaine*, compte 5509 ans.

L'*époque* ou l'Ère de Dioclétien, ou des Martyrs, a commencé en l'année 284. de J. C. d'autres diſent en 302. On l'appella l'Ère des Martyrs, à cauſe du grand nombre de Chrétiens qui ſouffrîrent le martyre ſous le régne de Dioclétien.

L'*Epoque* des Arabes, qu'ils appellent l'*Hégire*, ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de grâce 622. le 16. de Juillet.

On met auſſi entre les *époques* les plus remarquables, le Déluge de Noë l'an du monde 1656. la naiſſance d'Abraham l'an 2039. la ſortie des Iſraëlites l'an 2544. la fondation du temple de Jéruſalem en 3023. la ruine de Jéruſalem l'an de grâce 70. le commencement de l'Empire des François l'an 420, la priſe de Conſtantinople par les Turcs l'an 1453. Il y en a pluſieurs autres d'événemens fameux qu'on trouve dans le livre du Père Petau. Voyez Du Cange, qui a fait des Tables de toutes ces *époques* ou périodes, & des cycles ſolaires & lunaires, des indictions, Lettres Dominicales & Fêtes de Pâques, même des *époques* des Arabes & des Pèrſes, Catayens & autres Orientaux, qu'il a réduites à nôtre ſupputation commune.

Ce mot d'*époque* vient du Grèc *ἐποχὴ*, qui ſignifie *inhibitio*, *repreſſio*. L'*époque* définit & détèrmine un cèrtain eſpace de tems; *ἐπέχειν*, ſignifie ſoûtenir, arrêter.

ÉPÔRE, ou ÉPÔRA. ſ. f. Ancienne ville d'Eſpagne. On croit communément que c'eſt *Montauro*, à dix lieuës de Cordoüe. Quelques-uns néanmoins veulent que ce ſoit *Ardea-del-Rio*, petite ville de l'Andalouſie, à dix lieuës de Cordoüe. Hoffman.

ÉPOUDRER.		ÉſPOUDRER.
ÉPOUFER.		ÉſPOUFER.
ÉPOUILLER.		ÉſPOUILLER.
ÉPOUSAILLES.		ÉſPOUSAILLES.
ÉPOUSER.		ÉſPOUSER.
ÉPOUSSETER.		ÉſPOUSSETER.
ÉPOUSSETTE.	*Voyez*	ÉſPOUSSETTE.
ÉPOUVANTABLE.		ÉſPOUVANTABLE.
ÉPOUVANTAIL.		ÉſPOUVANTAIL.
ÉPOUVANTE.		ÉſPOUVANTE.
ÉPOUVANTEMENT.		ÉſPOUVANTEMENT.
ÉPOUVANTER.		ÉſPOUVANTER.
ÉPOUX.		ÉſPOUX.

EPPIA. Nom d'une ancienne famille de Rome. *Eppia gens*. La famille *Eppia* étoit Plébeïenne, répanduë dans la Tribu Cornelia & dans la Tribu Fabia, comme il paroit par des inſcriptions antiques, & quelques médailles conſulaires, qui ne ſont pas fort communes.

ÉPPINGEN. ſ. m. Petite ville du Cèrcle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Eppinga*. Elle eſt dans la partie orientale du Palatinat du Rhin ſur la rivière d'Elſats, entre Hailbron & Philiſbourg. Maty.

ÉPREINDRE.		EſPREINDRE.
ÉPREINTE.		EſPREINTE.
ÉPREUVE.		EſPREUVE.
ÉPRIS.	*Voyez*	EſPRIS.
ÉPROUVER.		ÉſPROUVER.
ÉPROUVETTE.		EſPROUVETTE.

EPS.

ÈPS. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Abeilles, mouches à miel. *Apis*. Si aucun *eps*, ou mouches à miel, s'envôlent hors leurs vaiſſeaux. Coutume d'Amiens, *art.* 192.

Ce mot vient du Latin *apis*, ou *apes*, au pluriel.

ÉPISTEN. ſ. m. Gros bourg, défendu par un château, & ſitué dans le Comté de Naſſaw-Dietz, en Wetéravie, parmi les montagnes qu'on nomme Dichole. *Epſteimum*. *Epſtein* eſt chèf d'une Seigneurie, qui appartient au Landgrave de Heſſe-Darmſtat. Maty.

EPT.

ÉPTAGÔNE. ſ. m. Tèrme de Géometrie. C'eſt une figure qui a ſept angles & ſept côtez.

Ce mot vient d'*ἑπτάγωνος* formé de *ἑπτὰ*, *ſept*, & *γωνία*, angle. Il faudroit écrire *héptagône* par une *h*, puiſque dans le Grèc l'*e* eſt aſpiré.

En matière de Fortification on appelle *éptagône*, une place fortifiée de ſept baſtions.

En Arithmétique il y a des nombres *heptagônes*, dont une propriété entre autres, eſt que ſi on les multiplie par 40. & qu'au produit on ajoûte neuf, la ſomme ſera un nombre quarré.

ÉPTAMÉRIDE. ſ. f. *Eptameris*. Ce mot, dans ſon origine, ſignifie ſeptième partie. Monſieur Sauveur qui l'a mis en uſage dans ſes principes d'Acouſtique, entend par *Eptaméride*, la ſeptième partie d'une méride; & dans ſon ſyſtême la 43e partie de l'octave. *Eptaméride* eſt donc dans M. Sauveur un tèrme de Mathématique, & en particulier de Muſique. Le genre de ce mot eſt ſans doute le feminin; cependant on trouve *Eptaméride* tantôt de genre maſculin, & tantôt de feminin dans M. Sauveur. Otez les *éptamérides* propôſées pour avoir la difference &c. Sauveur. Si les *éptamérides* ſon plus grands que &c. Idem.

Le nom d'*éptaméride* vient de deux mots Grècs, *ἑπτὰ*, *ſept*, & *μερὶς*, *partie*, *portion*.

EPTE. ſ. f. Riviére de France, dans la haute Normandie. *Epta.* Elle prend ſa ſource au Diocêſe de Roüen, dans le païs de Bray, une lieüe environ au deſſus du bourg de Forges, & ſe rend dans la Seine à Givérny. L'*Epte* ſépare aux environs de Gournai le Diocêſe de Roüen de celui de Beauvais, & depuis Neufmarché & Saint Piérre ès champs, elle diviſe le Vexin Normand du Vexin François.

EPU.

ÉPUCER. v. act. Il ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Il ſignifie, Chercher & prendre ſes puces. *Pulices excutere.* Elle paſſe tous les ſoirs à *s'épucer*, afin de mieux dormir. Ce mot ne ſe dit guéres.

ÉPUISABLE. } *Voyez* { ESPUISABLE.
ÉPUISEMENT. } *Voyez* { ESPUISEMENT.
ÉPUISER. } *Voyez* { ESPUISER.

ÉPUISETTE. ſ. f. Eſpace de petit rèts, ou filèt pour prendre les ſerins dans une voliére. *Reticulum.* Lorſqu'on veut prendre un ſerin dans une voliére, on peut ſe ſervir d'une *épuiſette*; c'eſt une eſpéce de petit filet que l'on fait faire exprès pour les prendre. HERVIEUX. Il dit enſuite qu'un trebuchet vaut mieux qu'une *épuiſette*.

ÉPULIS. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Epulis.* Maladie des gencives; c'eſt un tubèrcule qui y vient accompagné de douleurs, & qui empêche ſouvent le malade d'ouvrir la bouche. On l'appelle auſſi *parulis*. Voyez ce mot.

Ce mot eſt Grèc; ἐπουλὶς, ſignifie la maladie dont on vient de parler.

ÉPULON. ſ. m. Miniſtre des ſacrifices chez les Romains. *Epulo.* Les Pontifes ne pouvant vaquer à tous les ſacrifices qui ſe faiſoient à Rome pour tant de Dieux qui y étoient adorez, inſtituèrent trois Miniſtres, qu'ils appellèrent *Epulons*, parce qu'ils avoient le ſoin des feſtins ſacrez dans les jeux ſolennels. Ils faiſoient dreſſer le ſacré banquet qui ſe donnoit ces jours là à Jupitèr. Ils portoient la robe bordée de pourpre, comme les Pontifes. Le nombre fut augmenté juſqu'à ſept, & enſuite juſques à dix par Céſar. Les *Epulons* étoient exempts de donner leurs filles pour être Veſtales, dit Aulu-Gelle, Liv. I. c. 12. Ce fut l'an 558. de la fondation de Rome, ſous le Conſulat de L. Furius Purpureo, & M. Claudius Marcellus, qu'ils fûrent établis. Voyez Vigenère ſur T. Live Liv. I. p. 811.

Les Viérges de Veſta, les Sçavants Titiens,
Les Epulons joyeux, & les fiers Saliens. BRÉBEUF.

ÉPULOTIQUE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Epuloticus.* C'eſt un remède aſtringent & ſec, qui eſt propre pour cicatriſer les playes & les ulcères, tels ſont les emplâtres de céruſe & de diapalme, l'onguent pompholix, &c.

Ce mot eſt Grèc, il vient d'ἐπὶ, & de οὐλὴ, cicatrice.

ÉPURE. ſubſt. f. Tèrme d'Architecture. Figure qu'on trace, ou deſſein fait en grand de la chôſe qu'on veut conſtruire. Deſſein ou Patron auſſi grand que la chôſe même qu'on veut conſtruire. *Veſtigium, imago, adumbratio.* Il faut faire une *épure* du profil de la colonne pour la bien conſtruire, quand elle eſt haute. Quand l'ouvrage eſt fort grand, on fait des *épures* particulières de châque partie ſéparée. Lorſqu'on veut tracer des *épures*, on a beaucoup de peine à trouver ſur les lieux des ſuperficies, ou des plans aſſez unis & aſſez grands, pour recevoir ces patrons. Il y a encore beaucoup de difficulté, ſoit du côté des inſtrumens, qui le plus ſouvent ſont ou trop petits, ou difficiles à manier; ou de trop peu de juſteſſe, comme les cordes qu'on prend pour faire des cèrcles; ſoit enfin du côté de la ſituation de ces ſuperficies, qui eſt trop haute le plus ſouvent pour porter la main avec juſteſſe à tous les endroits requis, ce qui oblige à des échafaudages embarraſſans, & à beaucoup de précautions. DU RY.

ÉPURER. } *Voyez* { ESPURER.
ÉPURGE. } *Voyez* { ESPURGE.

EQU.

ÉQUANT. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Cèrcle que les Aſtronomes ont imaginé dans le plan du déférent, ou éxcentrique, pour régler cèrtains mouvemens des Planètes. *Circulus aquans.*

ÉQUARRIR, ÉQUARRISSAGE. &c. Voyez ESQUARRIR &c.

ÉQUATEUR. ſ. m. *Æquator.* C'eſt un des grands Cèrcles de la Sphère également éloigné des deux Pôles du monde, qui eſt ainſi appellé, parcequ'il fait les jours égaux aux nuits, quand le Soleil eſt arrivé au point où il coupe l'Écliptique. C'eſt le tèrme d'où l'on commence à compter la déclinaiſon des aſtres. On l'appelle autrement *Equinoctial*; & quand il eſt décrit ſur les cartes on l'appelle *Ligne équinoctiale*, ou ſimplement *la Ligne.*

ÉQUATION. ſ. f. *Æquatio; proſthaphæreſis.* Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit de la maniére de réduire le tems, ou les mouvemens inégaux du Soleil, à un tems, ou à un mouvement égal & moyen. Les mouvemens des aſtres ſont tellement inégaux à nôtre égard, que nous les voyons quelquefois s'avancer avec beaucoup de viteſſe, & quelquefois marcher avec beaucoup de lenteur; enſorte qu'il eſt très-difficile, ou même impoſſible de faire des ſupputations cèrtaines de ces mouvemens irréguliers. C'eſt pourquoi il a fallu que les Aſtronomes en ayent imaginé d'autres pour s'en ſervir dans leurs calculs; ils ont donc ſuppoſé ces mouvemens égaux, & uniformes, & moyens entre les plus vîtes & les plus tardifs; les diſpoſant de telle ſorte, que donnant au plus lent ce qu'ils ôtent au précipité, ils achevent par une compenſation bien meſurée la période entière de toutes ces inégalitez, au même moment de tems que les aſtres achévent leur cours dans le ciel par leurs mouvemens réels, & véritables. Par éxemple, le jour aſtronomique ſe compte depuis le départ du ſoleil d'un méridien, juſqu'à ce qu'il y retourne le jour ſuivant: c'eſt ce qu'on appelle le *jour* ou le *mouvement égal.* Mais cependant le ſoleil avance dans l'Écliptique, tantôt plus, tantôt moins à nôtre égard, ſelon qu'il eſt apogée, ou périgée; & c'eſt ce qui rend les jours inégaux. Il a donc fallu que les Aſtronomes qui ont beſoin d'un jour égal pour faire leurs ſupputations, trouvaſſent ce mouvement, ou tems moyen; & c'eſt ce qu'on appelle *équation*, c'eſt à dire, ce qu'il y a de trop ou de trop peu, ce qu'il faut ôter ou ajoûter pour rendre le mouvement égal. L'addition que l'on fait de trente jours à la troiſième année lunaire s'appelle *équation lunaire*, parceque cette addition égale l'année lunaire à l'année ſolaire. Jean Baptiſte Morin a fait un beau Traitté des *Equations* en ſon livre des Longitudes. M. Huygens a donné une table éxacte de l'*équation* des jours pour régler les mouvemens des horloges à pendules, où on voit combien ces horloges doivent avancer ou reculer en châque jour de l'année à cauſe de l'irrégularité du mouvement du ſoleil. On a fait depuis d'autres tâbles d'*équations* pour le même uſage, & encore plus éxactes, parcequ'elles ſont fondées ſur un plus grand nombre d'obſervations. Dans la tâble de M. de la Hire la plus grande *équation* eſt le 10e de Février de 31 minutes, dix ſecondes, & va enſuite diminuant juſqu'au 14. de May, qu'elle eſt de onze minutes 59 ſecondes. Enſuite elle augmente tous les jours juſqu'au 27. de Juillet, qu'elle eſt de 21. minutes 56 ſecondes. Après elle diminuë juſqu'au prémier Novembre, auquel jour il ne manque point d'*équation* dans ſa tâble, parcequ'il ſuppoſe que ce jour-là l'horloge fut miſe ou reglée ſur le ſoleil. Il y a auſſi des tâbles d'*équations* pour les planètes. Ces tâbles ſervent à réduire le lieu moyen de la planète au vrai lieu, la conjonction moyenne à la conjonction vraye, &c. On appelle l'*équation* proſthaphérèſe, qui eſt un mot Grèc, compoſé de πρὸ, ou πρόσθεν, devant, & ἀφαιρέω, j'ôte, je ſouſtrais, parceque l'*équation* eſt tantôt additive, & tantôt ſouſtractive, c'eſt à dire, que pour avoir le mouvement vrai, il faut quelquefois ajoûter l'*équation* au mouvement moyen, & quelquefois la ſouſtraire. Dans les anciennes tâbles aſtronomiques on ſe ſert plus ſouvent du mot de proſthaphérèſe; dans les nouvelles on ſe ſert du mot d'*équation*.

ÉQUATION, en tèrme d'Algèbre, eſt la reduction de deux nombres hetérogénes, ou de diverſe nature, à une même nature en valeur, pour les rendre égaux. L'*équation* ſe dit auſſi de la connoiſſance juſte de la partie qu'il faut ajoûter à deux nombres différens, pour les mettre dans l'égalité. La ſcience des *Equations* eſt la principale partie de l'Algèbre. L'*Equation* ſe marque ainſi, =, ou ∞. M. de la Hire a fait un Traitté de la conſtruction ou effection des *Equations* géometriques.

ÉQUE. ſ. m. & f. *Aequus.* Les *Eques* étoient un ancien peuple de l'Italie, dans le Latium, ou païs des Latins. Ils occupoient les montagnes de Tivoli.

ÉQUERRE. Voyez ESQUERRE.

ÉQUERVE. Voyez EMPATURE.

ÉQUESTRE. adj. f. *Equeſtris*, qui n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe, Statuë *équeſtre*, c'eſt à dire, qui repréſente un homme monté ſur un cheval. Fortune *équeſtre*; c'étoit une ſtatuë de la Fortune à cheval. ABLANC. Dans ce mot la deuxième ſyllabe ſe prononce comme la dèrniére d'*eques*, c'eſt-à dire, qu'on prononce l'*s*.

La Reine des citez dans ſa vaſte étenduë
N'aura rien qui ne céde à ce double ornement.
L'équeſtre, (ſtatuë) eſt encore à ſon commencement.
DE LA FONT.

Le mot *équeſtre* a quatre ſyllabes dans ce vèrs, quoiqu'en le prononçant dans les diſcours en proſe on ne lui en donne que trois. C'eſt une diſſolution & une licence poëtique qu'il faut rarement imiter.

ÉQUIANGLE. adj. *Æquiangulus.* Tèrme de Géométrie, qui ſe dit des figures qui ont des angles égaux. Tous les triangles équilatéraux ſont *équiangles.* Le quarré eſt une figure *equiangle.* Quand les trois angles d'un triangle ſont égaux aux trois angles d'un autre triangle, ces triangles ſont appellez triangles *équiangles.* Bouguer.

ÉQUIDISTANT, ante. adj. Tèrme de Géométrie. Qui eſt également diſtant d'une chôſe à laquelle il a relation. *Æquidiſtans, æquè diſtans.* Les lignes paralléles ſont *équidiſtantes.* Deux murs paralléles entre eux ſont *équidiſtans.*

ÉQUILATÉRAL, ale. adj. Qui a les côtez égaux. *Æquilaterus.* Triangle *équilatéral*, eſt un triangle dont les côtez ſont égaux. Tous les polygones réguliérs & tous le corps réguliérs ſont *équilatéraux.* On dit auſſi *équilatère* en ce ſens. Une figure eſt *équilatère* & équiangle. Port-R.

ÉQUILIBRE. ſ. f. Égale peſanteur de deux corps comparez l'un à l'autre. *Æquilibrium.* Paſcal a fait un beau Traitté de l'*Equilibre* des liqueurs. Quand un corps eſt pôſé hors de ſon centre de gravité, il n'eſt plus dans l'*équilibre.* Les Peintres doivent avoir grand ſoin d'obſèrver cet *équilibre*, & de bien pôſer leurs figures ſur leur centre de gravité, afin qu'elles ne ſemblent point tomber, ou porter à faux. L'*équilibre* de la balance. La tèrre eſt au centre comme en *équilibre.* Eſt ce par haſard que le monde s'eſt trouvé dans cet *équilibre* ſi juſte? Nic.

Équilibre, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Égalité, même proportion. Mettre des gens dans l'*équilibre*, c'eſt les comparer les uns aux autres par leurs bonnes ou mauvaiſes qualitez. La paix eſt plus aſſurée, quand les puiſſances voiſines ſont dans l'*équilibre.* Quand la balance panchoit d'un côté, la Reine la chargeoit de l'autre, pour la remettre dans l'*équilibre.* Mez. Les biens & les maux de ce monde ſont dans une eſpéce d'*équilibre*, & ſe balancent tellement qu'on les trouve prèſque dans une égale proportion. Nic.

*De la droite raiſon je ſens mieux l'*équilibre. Boil.

ÉQUILLE. ſ. f. *Alus, Acicula.* Sorte de poiſſon qui a pris ſon nom du Latin.

ÉQUIMULTIPLE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. *Æquimultiplus.* Il ſe dit des grandeurs ſimples également multipliées. Ainſi en prenant A autant de fois que B, & en les multipliant également, il y aura toûjours même raiſon entre ces grandeurs multipliées, qu'entre ces grandeurs ſimples. Or ces grandeurs ainſi égalément multipliées s'appellent *équimultiples* des ſimples, A & B, & l'on dit que les *équimultiples* ſont entr'elles comme les ſimples. En Arithmétique les *équimultiples* ſont des nombres qui contiennent également, & autant de fois les uns que les autres, leurs ſoumultiples. Ainſi les deux nombres 12 & 6, ſont *équimultiples* de leurs ſoumultiples 4 & 2, parceque chacun contient ſon ſoumultiple trois fois.

ÉQUINOCTIAL, ale. adj. *Æquinoctialis.* Qui a rapport à l'équinoxe. Ainſi le cèrcle *équinoctial* eſt celui que le Soleil décrit, ou nous paroît décrire, lorſque l'équinoxe eſt par toute la tèrre; c'eſt à dire, lorſque la longueur du jour eſt par tout égale à la longueur de la nuit, ce qui arrive deux fois l'an, au commencement du printems vèrs le 21 de Mars, & au commencement de l'automne vèrs le vingt-troiſiéme de Septembre. Ce cèrcle *équinoctial* s'appelle quelquefois ſimplement l'*équinoctial*, comme on dit ſimplement le méridien, l'horiſon, &c. en ſouſentendant le mot de *cèrcle.* L'*Equinoctial* en ce ſens eſt la même chôſe que l'*Equateur, quia æquat diem nocti*; quand il eſt repréſenté ſur les cartes de Géographie, on l'appelle plutôt *Equinoctial*, ou la *ligne équinoctiale*, ou ſimplement *la Ligne*, parceque les grands cèrcles de la ſphère ſont repréſentez comme des lignes ſuivant les régles de la projection. Il couppe en deux également la ſphère droite, & les peuples qui habitent deſſous ont toûjours les jours égaux aux nuits, ou un pèrpétuel équinoxe: au lieu que les peuples qui ſont ſous la ſphère oblique, n'ont cette égalité que quand le ſoleil eſt dans cette Ligne, à ſçavoir, environ le 21. de Mars & le 23. de Septembre. Un quadran *équinoctial*, eſt celui qui eſt fait ſur un plan incliné qui regarde l'Équateur. La France *équinoctiale*, c'eſt l'établiſſement des François en Guyane dans l'Amérique méridionale. La capitale de la France *Equinoctiale* eſt la Cayenne. C'eſt un établiſſement des François dans une Iſle formée par la mèr, & par une rivière appellée la Cayenne.

ÉQUINOXE. ſ. m. Le tems où les jours ſont égaux aux nuits par tout le monde. *Æquinoctium.* C'eſt quand le ſoleil eſt dans le Cèrcle équinoctial vèrs le 21. de Mars & le 23. de Septembre. Comme le ſoleil nous paroît marcher d'un pas inégal, c'eſt à dire, tantôt plus vîte, & tantôt plus lentement, à cauſe de ſon éxcentricité, il y a maintenant huit jours de plus depuis l'*équinoxe* du printems que depuis l'*équinoxe* de l'automne juſqu'à l'*équinoxe* du printems: le ſoleil employant plus de tems à parcourir les ſignes ſeptentrionaux, que les méridionaux. Comme l'apogée du Soleil avance tous les ans, quoiqu'inſenſiblement, cette inégalité des ſaiſons changera, & aura ſa viciſſitude. Les plus hautes marées ſont dans l'*Equinoxe.*

ÉQUIPOLLENCE. ſ. f. Égalité de valeur. *Æquipollentia.* L'*équipollence* des proportions. Danet.

ÉQUIPOLLENT, ente. adj. Ce qui égale en valeur une autre chôſe à laquelle il eſt comparé. *Æquipollens, æqualis, par, æquivalens.* Les belles Traductions ne ſe font pas mot à mot, mais en tèrmes *équipollens.*

Équipollent. ſ. m. Autrefois on a appellé *équipollent* un droit qui ſe levoit ſur les chôſes mobiliaires par ordre de Charles VI. pour les frais de la guèrre, au lieu de douze deniérs pour livre qui ſe levoient ailleurs, & c'eſt de là que ce droit a eû les noms d'*équipollent*, ou d'*équivalent.*

A l'Équipollent. adv. A proportion. *Proportione, pro ratione, pariter.* Un Marchand a mis cent écus pour cette affaire, & ſes aſſociez *à l'équipollent.* Ce créanciér a touché mille francs en cette contribution, & les autres *à l'équipollent* ſur le même piéd. En ce ſens il ſignifie quelquefois *proportion*, auſſi bien qu'égalité.

ÉQUIPOLLER. v. n. Être de pareil prix qu'une autre chôſe à quoi on la rapporte. *Æquivalere, par, ſimile, æquale eſſe.* Sa dépenſe *équipolle* ſon gain. Il faut que dans les échanges une tèrre donnée *équipolle* à celle qu'on reçoit.

Équipollé, ée. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de pluſieurs piéces & parties de l'Écu miſes en même rang. *Alternus, alternatim varius.* Quand un Écu eſt rempli de neuf quarrez en forme d'échiquier qu'on appelle *points*, & que ceux des quatre coins & du milieu ſont d'un émail, & les autres quatre points d'un autre émail, on blaſonne les prémiérs par le mot d'*équipollé.* Il portoit cinq points d'azur *équipollez* à quatre d'argent. Les neuf points *équipollez* ſe diſtinguent toûjours de l'échiquiér. P. Men.

ÉQUIPPAGE. ſ. m. Proviſion de tout ce qui eſt néceſſaire pour voyager, ou s'entretenir honorablement, ſoit de valèts, chevaux, carroſſes, habits, armes &c. *Commeatus, ornatus, apparatus, inſtrumentum.* Cet homme eſt en bon *équippage.* Il a envoyé tout ſon *équippage* l'attendre en tel lieu. Les *équippages* de l'armée, c'eſt le bagage des Officiérs. Ces armes, ces vaiſſeaux, cet *équippage* de guèrre, vont vous déſaccoutumer des plaiſirs pacifiques. *Equippages* de chaſſe, ce ſont les chevaux, chiens & valèts qui ſèrvent à la chaſſe. Le peuple ne diſtingue les hommes que par leur train, & ne ſaluë que les *équippages* & les chevaux. Com. Combien de jeunes gens qui n'ont d'autre mérite, que d'être ſuivis d'un nombreux cortége, & de traîner en tous lieux un *équippage* magnifique? Bell. Eſt-il rien de plus ſcandaleux, que ce ſomptueux *équippage* que vous promenez par la ville? S. Évr. Tous ces ajuſtemens, & tout cet *équippage* mondain, ne ſont propres qu'à irriter la cupidité. Nic.

Quand on dit abſolument, qu'un homme a *équippage*, c'eſt-à-dire, qu'il entretient un carroſſe & des chevaux.

On dit figurément en Morale, qu'un homme eſt en pauvre, en triſte *équippage*, lorſqu'il eſt mal vétu, qu'il n'a pas de quoi vivre, ou qu'il a été bien battu & mal-traitté.

*Dans l'*équippage *d'une belle*
Il faut bien par honneur quelque Amant maltraité.
La Sabl.

Équippage de pompe. Sous ce nom on comprend, la roüe, le balanciér, ou manivelle, le corps de pompe, le piſton, & toutes les autres piéces d'une pompe.

Équippage, ſe dit dans un attelier, tant des gruës, chévres, vindas, chariots, que des échelles, cordages, & de tout ce qui ſert à la conſtruction, ou au tranſport des matériaux.

Équippage, en tèrmes de Marine, eſt un mot collectif, qui comprend les ſoldats, matelots, & mouſſes, ou garçons qui ſèrvent dans le vaiſſeau. Il n'a plus que pour quinze jours de vivres pour ſon *équippage.* L'*équippage* n'eſt pas la proviſion des chôſes qui ſèrvent à équipper le vaiſſeau. Il ne faut pas confondre l'*équippage* avec l'équippement, & les Traducteurs de Mons ſe ſont rendus ridicules, lorſqu'en traduiſant un paſſage des Actes, & le mot d'*armamenta*, ils ont dit que les Mariniérs jettèrent dans la mèr de leurs propres mains l'*équippage* du vaiſſeau. Voyez la ſuite des remarques du P. Bouhours p. 355. Les mâts du vaiſſeau, ſes voiles, ſes cordages, & tout ce qui a rapport à ces trois chôſes, eſt compris ſous le nom d'agrèts. Agréer un vaiſſeau, c'eſt le fournir, l'équipper de tout cela. Mais l'*équippage* du vaiſſeau ſont les gens du vaiſſeau, tous ceux qui ont quelque emploi. La moitié, le quart de l'*équippage*, c'eſt la moitié, le quart des hommes qui ſont néceſſaires

pour

pour le ſervice d'un vaiſſeau. Les Officiérs ne ſont point compris dans l'*équippage*, ce mot ne les déſigne pas. Il s'eſt bien déffendu, on n'a pû le prendre, quoiqu'il eût pèrdu cinq Officiérs, & cent cinquante hommes de ſon *équippage*. Le mot d'*équippage* eſt un écueil contre lequel pluſieurs Écrivains ont échoüé.

L'ÉQUIPPAGE, ſur les galères, comprend lès bas Officiérs, les ſoldats, les matelots, les mariniérs, les Pèrtuiſaniérs, & les Proyers, mais il ne comprend pas la chiourme; elle fait un corps à part compôſé d'eſclaves & de forçats.

ÉQUIPPÉE. ſ. f. Action téméraire, indiſcréte & éxtravagante; deſſein qui ne peut être éxécuté, ni être de durée. *Machinatio, facinus audax & temerarium, protervia.* Cette femme a quitté ſon mari ſans dire mot, elle a fait là une belle *équippée*. Ce petit Noble vouloit aller à l'armée, mais il eſt revenu dès l'entrée de la campagne, il a fait une plaiſante *équippée*.

ÉQUIPPEMENT. ſ. m. *Inſtructio, adornatio navis, comparatio armamentorum, commeatus, &c.* Il ſe dit en tèrmes de Marine de la proviſion & de l'aſſortiment qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance & à la sureté d'un vaiſſeau qu'on met en mèr.

ÉQUIPPER. v. act. Fournir à quelqu'un toutes les chôſes dont il a beſoin, ſoit en chevaux, habits, armes, &c. *Inſtruere, adornare, ſuppeditare.* Il eſt bien *équippé* pour faire ſon voyage. *Equipper* un ſoldat.

Ce mot vient d'*eſquif*, qui ſignifie *vaiſſeau*. MÉN. Du Cange le dérive d'*eſchipare*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même chôſe.

ÉQUIPPER, ſe dit auſſi d'un navire que l'on met en état de faire de longs voyages, avec ſes agreils, ou agrèts, apparaux, victuailles & autres proviſions néceſſaires. On *équippe* divèrſement les vaiſſeaux, les uns en guèrre, les autres en marchandiſe. *Equipper* un navire d'éperon, de voiles & de cordages. VAUG. *Equipper* une flotte. ABLANC. *Equipper* une fregate. VOIT.

On dit figurément d'un homme qui a été bleſſé griévement, ou battu, ou maltraitté en quelque rencontre, qu'il a été mal *équippé*.

ÉQUIPPÉ, ÉE. part. *Inſtructus, ornatus, munitus.*

ÉQUIPPÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un vaiſſeau qui a ſes voiles, cordages & autres chôſes. P. MEN.

Les mots d'*équippement* & d'*équipper* ſe trouvent dans les Ordonnances pour la Marine; les Marchands, les ouvriers, les matelots s'en ſèrvent: il y a cependant des gens qui veulent qu'on diſe *agréer* & *agrèts*, & non pas *équipper* & *équippement*, apparemment parcequ'ils croyent qu'*équipper* répond à *équippage*, comme *agréer* à *agrèts*, mais leur éxactitude eſt trop grande, & il faut ſuivre l'uſage.

ÉQUIPROQUO. ſ. m. On dit ordinairement *quiproquo*, cependant on trouve dans quelques ouvrages aſſez récens *équiproquo*. Ce mot ſignifie la même chôſe que *quiproquo*, c'eſt-à-dire, une mépriſe qui ſe fait lorſqu'on prend une pèrſonne ou une chôſe pour une autre.

ÉQUIRIES. ſ. m. & plur. Nom d'une fête de l'ancienne Rome. *Equiria.* Les *Equiries* étoient la fête des Cavaliérs. Elle ſe célébroit par des courſes de chevaux. Varron & Ovide en parlent, celui-ci dans ſes faſtes L. II. v. 857. Et celui-ci dans ſon Ve L. *De Ling. Lat.* Il dit qu'ils ſe célébroient dans le champ de Mars, & Ovide marque que c'étoit le vingt-ſeptiême jour de Févriér. Feſtus ajoute qu'ils fûrent inſtituez par Romulus à l'honneur de Mars. Les *Equiries* s'appelloient autrement Jeux Curules, *Ludi curules.* Ovide dans ſes faſtes L. III. v. 517. parle encore d'autres *Equiries* qui ſe célébroient quinze jours plus tard, la veille des ides de Mars, c'eſt-à-dire, le 14 de ce mois, & ſur le bord du Tibre, à l'endroit où eſt aujourd'hui la place Navone, & non point dans un cirque particulier, comme quelques Auteurs ſe le ſont imaginez. Voyez outre les Auteurs citez le Calendrier Romain qu'a donné Struvius dans ſon *Antiquitatum Rom. Syntagma*, & ſur tout Pitiſcus, qui cite tous ceux qui ont parlé des *Equiries*, & Vigenère ſur Tite Live T. I. p. 631. 1169. 1605.

ÉQUITABLE. adj. m. & f. Juge modéré, & ſage, qui ſçait tempérer la rigueur des loix par les circonſtances particuliéres du fait. *Æquus, verus.* Un Prince *équitable*, un jugement *équitable*.

ÉQUITABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt conforme à la raiſon. Un ſentiment *équitable*, un partage *équitable*, une *équitable* diſtribution de grâces, de faveurs. Rien ne contribuë tant à nous rendre *équitables* envèrs les autres que la connoiſſance de nous-mêmes. NIC. Suivre la nature, c'eſt ſuivre la raiſon: il n'y a rien en elle que d'*équitable*, & d'égal. S. ÉVR. J'aime mieux laiſſer mon nom dans l'obſcurité, afin que les jugemens des Lecteurs ſoient plus libres, & plus *équitables*. P. DE CL.

ÉQUITABLEMENT. adverbe. D'une manière équitable. *Ex aquo & bono.* Cette ſentence a été renduë *équitablement*.

ÉQUITÉ. ſ. f. Juſtice mitigée, & adoucie par la conſidération des circonſtances particulières; tempérament qui modère la ſévérité de la loi. *Æquitas.* C'eſt ce que les Grècs appellent *epikie*. La rigueur du Droit eſt ſouvent contraire à la juſtice, il faut que l'*équité* lui ſèrve de régle. Ce partage a été fait dans l'*équité*. Les arbitres panchent toûjours plutôt vèrs l'*équité*, que vèrs la rigueur. Voyez ÉPIKIE.

ÉQUITÉ, ſe prend auſſi pour, Juſtice, droiture. *Jus, fas, juſtitia.* Il a fait cela contre toute *équité*. Cet homme eſt plein d'*équité*. Violer l'*équité*.

> *Qu'une ſainte* équité *régle tous vos projèts.* L'AB. TÉTU.
>
> *La timide* équité *détruit l'art de régner.* CORN.
>
> *La force tenant lieu de droit*, & d'équité,
> *Le meurtre s'éxèrçoit avec impunité.* BOIL.

ÉQUITÉ. ſ. f. Tèrme de Mythologie, Nom d'une fauſſe Divinité. *Æquitas.* Martianus Capella L. II. ne fait qu'une de Thémis & de l'*Equité*, Conſeillère & Miniſtre de Jupitèr, & lui donne une balance en main, & des épis de blé en l'autre. Pindare Ode 13. des Olympioniques dit qu'Eunomie, Dicé, & la Paix, ſont filles de l'*Equité*. Et Gèrmanicus Céſar ſur ſon Poëme Aratéen dit qu'Héſiode la fait fille de Jupitèr & de Thémis, qu'elle s'appelloit prémièrement *Juſta*, puis *Juſtitia*, & que Nigidus l'appelle *Virginem Juſtam, Sive Æquitatem*; qui n'eſt autre, ce dit-il, que cette Érigone qui eſt placée dans le Zodiaque entre le Lion & la Balance. TRISTAN. T. I. p. 273.

ÉQUIVALENT, ENTE. adj. Qui vaut autant qu'un autre. *Pars æquivalens.* L'autorité d'un Auteur grâve eſt *équivalente* à une raiſon. PORT-R. Il y a dans la Logique des propoſitions *équivalentes*. En Grammaire il y a des tèrmes *équivalens*, qui éxpriment auſſi-bien l'un que l'autre la penſée. Quand on fait des échanges but-à-but, ou ſans retour, il faut que les chôſes ſoient *équivalentes*.

ÉQUIVALENT. ſ. m. Qui eſt d'égale valeur qu'une autre chôſe à laquelle on le rapporte. Le Roi a demandé les tèrres de la Flandre qui appartiennent à la Reine, ou du moins l'*équivalent*.

On a appellé autrefois *équivalent* un droit que le Roi levoit pour les frais de la guèrre. Voyez ÉQUIPOLLENT.

ÉQUIVOQUE. adj. m. & f. Qui eſt douteux; qui a un double ſens. *Equivocus, ambiguus, dubius.* La vèrtu, quand elle n'eſt point *équivoque*, ne ſe dément jamais. BELL. Il y a des loüanges *équivoques* qui ſont de fines railleries, & des manières détournées pour nous rendre ridicules. ID. La fineſſe eſt une qualité *équivoque* entre le vice, & la vèrtu. ID. C'eſt un homme diſſimulé, & toûjours *équivoque*. COM. Les expreſſions qui échapent à la colère, ſont d'ordinaire des ſignes peu *équivoques* des ſentimens du cœur. MAL. Un habile négociateur ſçait parler ambiguëment, & ſe ſèrvir de tours, & de mots *équivoques*, pour les intèrpréter enſuite ſelon les occaſions. LA BRUY.

ÉQUIVOQUE, en tèrmes de Médecine, ſe dit des ſignes des maladies. Un ſigne *équivoque* eſt un ſigne qui peut convenir à pluſieurs maladies, & qui ne marque pas uniquement une ſeule maladie. *Equivoque* en ce ſens eſt oppôſé à *univoque*.

ÉQUIVOQUE. ſ. fém. *Vox anceps, dubia.* M. de Vaugelas veut qu'il ſoit toûjours féminin, & je ſuis en cela de ſon avis. D'autres le font maſculin. MÉN. Il ſignifie une chôſe douteuſe, ambiguë, qui peut avoir divèrs ſens, l'un vrai, & l'autre faux. Si Dieu ſoutient la nature, j'ai ſouhaitté qu'il le marquât ſans *équivoque*. PASC. Je vous prie de me dire cela, de vous éxpliquer ſans *équivoque*. Les Pères ont protegé les *équivoques* & les reſtrictions mentales, & ont prétendu qu'en cèrtains cas il eſt pèrmis d'uſer de ces détours & de ces ambiguitez. LE P. DAN. Les *équivoques* ſont des tromperies déguiſées. PORT-R. Les *équivoques* ſont des éxpédiens pour ne point dire la vérité, & ne point mentir en même tems. ID. Quand on fait une propoſition douteuſe, en prévoyant que la pèrſonne à qui l'on parle la prendra dans un ſens différent de celui que nous lui donnons dans nôtre eſprit, c'eſt une *équivoque* oppoſée à la bonne foi. On reproche à S. Auguſtin d'avoir voulu juſtifier Iſaac, qui livra ſa femme au crime par une *équivoque*. *Tacuit aliquid veri, & non dixit aliquid falſi.* A parler ſincèrement, les *équivoques* ſont des menſonges palliez, & des ſubtilitez inventées exprès pour mentir en bonne conſcience. Cependant il y a cèrtaines occaſions dans la vie humaine, où il ſeroit à ſouhaitter que l'uſage des *équivoques* fût innocent. Les *équivoques* dans le diſcours ſont des éxpreſſions loûches, qui le rendent obſcur, & embaraſſent l'eſprit du Lecteur, qui ne ſçait de quel côté ſe détèrminer. La langue Françoiſe eſt ennemie de ces ſortes d'ambiguitez. Mr Ménage a remarqué que celui qui dit autre chôſe que ce qu'il veut dire, ne dit pas ce qu'il dit, parcequ'il ne le veut pas dire;

& il ne dit pas non plus ce qu'il veut dire, parcequ'il ne le dit pas en effet. On ne peut rien penſer de plus juſte, ni de plus joli ſur les *équivoques*. Bouh. Il eſt vrai que la lecture de toute la période fait d'ordinaire entendre le ſens, & que l'on n'a pas le loiſir de douter. Mais il vaudroit mieux que cela n'arrivât point : car c'eſt aux paroles à faire entendre le ſens, & non pas au ſens à faire entendre les paroles. Si l'on vous relit deux fois, que ce ſoit pour vous admirer, & non pas pour chèrcher ce que vous avez voulu dire. Vaug. Il eſt bon d'ajoûter, qu'il ne faut pas ſe gêner trop, ni prendre l'ombre d'une *équivoque* pour une *équivoque* réelle. La ſuite du diſcours diſſipe quelquefois ces petits nuages, qu'un mot détaché, ou pris à part, pourroit faire naître. S. Évr. J'admire que les *équivoques*, qui n'ont que l'apparence des bons mots, ayent mis en honneur des gens d'un eſprit médiocre. Le Ch. de M. Il n'y a point d'eſprit dans l'*équivoque* : rien ne coûte moins. L'ambiguité en quoi conſiſte ſon caractère, eſt moins un ornement qu'un défaut : c'eſt ce qui la rend inſipide. L'apparence myſtérieuſe que lui donne ſon double ſens fait qu'on ne va pas au véritable ſans peine ; & quand on l'a trouvé on a regrèt à ſa peine. Bouh. Les *équivoques* étoient fort en vogue autrefois. Deux miſérables *équivoques* ſur quelques paſſages de l'Écriture font toute l'èrreur de nos frères. Pélisson.

> *Si vous oyiez une équivoque,*
> *Vous jettiez d'aiſe vôtre toque,*
> *Et preniez ſon ſens malotru*
> *Pour un des bons mots de Beautru.* S. Amant.

L'Équivoque, en tèrme de Théologie Morale, eſt à proprement parler, un mot qui a deux ſignifications différentes, dont l'une eſt commune & ordinaire, l'autre moins ordinaire & moins uſitée, de ſorte que celui qui parle, ſe ſervant de ce mot dans la ſignification la moins ordinaire, il arrive aiſément que ceux à qui il parle, prenant ce mot dans la ſignification la plus uſitée, conçoivent quelque chôſe de différent de ce que l'autre a voulu dire. Nous en avons un éxemple en S. Jean, ch. 11. où il eſt marqué que Jésus-Christ dit à ſes Apôtres, que le Lazare dormoit ; ſes Apôtres prenant ce mot de *dormir* dans ſa ſignification la plus commune, crûrent que le Lazare, qu'on leur avoit dit être malade, commençoit à repoſer, & qu'il ne tarderoit point à guérir ; & cependant Jésus-Christ ayant pris ce mot dans ſa ſignification moins ordinaire, avoit voulu dire que Lazare étoit mort. Quand l'*équivoque* conſiſte en pluſieurs mots, on l'appelle proprement amphibologie ; nous en avons un éxemple en S. Jean Ch. 2. Abbatez ce temple, dit Jésus-Christ, en parlant aux Juifs, & je le releverai dans trois jours. On a fort diſputé dans ces dèrniers tems de l'uſage des *équivoques*, l'auteur de la Théologie morale de Grenoble a prétendu avec quelques récents qu'il n'étoit jamais pèrmis de s'en ſervir dans quelque rencontre que ce fût ; leur raiſon eſt que l'équivoque ne diffère point du menſonge ; d'autres au contraire, comme Cabaſſut, Théologien célèbre parmi les Pères de l'Oratoire, ſoutiennent qu'il y a une grande différence entre l'équivoque & le menſonge ; qu'il n'eſt jamais pèrmis de mentir, mais que dans de cèrtaines rencontres on peut quelquefois ſe ſervir d'*équivoque*, que c'eſt le ſentiment de S. Thomas, de S. Antonin, de S. Raymond, & ſur tout de S. Auguſtin, comme Cabaſſut prétend l'avoir démontré *L.* 4. *Theor. de Prax. Jur. Can. Edit. Lugd.* 1685. *cap.* 4. Le tèrme d'*équivoque* eſt délicat ſur tout en ce tems-ci. On ne ſçauroit apporter trop de réſèrve à l'approbation qu'on peut donner aux *équivoques* en cèrtaines circonſtances, parceque malgré toutes les ſages précautions, dont un bon Théologien ſe ſervira en diſant ſon ſentiment ſur une matière ſi délicate, il ſe pourra toûjours trouver des gens qui abuſeront de ſa doctrine, faute de la bien entendre ; & d'autres qui la déguiſeront, pour en faire plus aiſément des calomnies, & la rendre odieuſe.

Équivoque, eſt quelquefois une bévûë, une inadvèrtance qui nous fait prendre une chôſe pour une autre. *Error*. Pluſieurs intrigues des Romans ſont fondées ſur des *équivoques* de billèts rendus à ceux à qui ils ne s'adreſſoient pas. Une fâcheuſe *équivoque*.

En Phyſique on appelle génération *équivoque*, celle qui ne ſe fait pas par les voyes ordinaires, par la conjonction du mâle avec la femelle. Les inſectes, les animaux imparfaits, ſe font par une génération *équivoque*, comme les mouches, les araignées, les grenouilles, c'eſt-à-dire, par la chaleur du Soleil qui échauffe la pouſſière, la tèrre corrompuë : au moins les anciens Philoſophes l'ont cru ainſi ; les modèrnes en doutent.

Nos anciens Poëtes François ſe ſervoient quelquefois d'une manière de rime qu'on appelle rime *équivoque*, dans laquelle la dèrnière ſyllabe de chaque vèrs eſt repriſe en une autre ſignification au commencement ou à la fin du vèrs qui ſuit. Mr Richelet, dans ſa vèrſification Françoiſe de l'an 1671. pag. 185. en apporte cet éxemple tiré de Marot.

> *En m'ébatant je fais rendeaux en* rime,
> Et en rimant *bien ſouvent je* m'enrime ;
> *Bref c'eſt pitié entre nous* rimailleurs,
> *Car vous trouvés aſſés de* rime ailleurs ;
> *Et quand vous plaiſt, mieux que moi* rimaſſer,
> *Des biens avés, & de la* rime aſſés, &c.

ÉQUIVOQUER. v. neutre. Faire des équivoques. *Ludere in ambiguo*. Cet homme eſt heureux à *équivoquer*, à trouver des équivoques. Il ſe dit plus ordinairement avec le pronom pèrſonnel ; & alors il ſignifie, ſe tromper, ſe méprendre. *Aberrare, hallucinari*. Il s'eſt *équivoqué* en prenant un ſac pour autre, en parlant à une pèrſonne pour une autre. Il eſt bas. Ceux qui citent de mémoire ſont ſujèts à s'*équivoquer*. Mén.

E R.

ER. Dèrnière ſyllabe de pluſieurs mots. On ne la met ici que pour obſèrver à l'égard de la Poëſie, que tous les mots tèrminez en *er* ne ſe doivent pas employer indifféremment pour la rime. *Vanter*, & *Jupiter*, par exemple, ne riment pas ; l'*er* eſt fèrmé en *vanter*, & il eſt ouvèrt en *Jupitèr*. On appelle ces rimes vicieuſes, *des rimes Normandes*, parceque les Normands prononcent l'*er* ouvèrt, comme l'*er*. fèrmé. Ils prononcent du *fér*, comme *fé* ou *fai*, au lieu de prononcer du *fair*. On trouve beaucoup de ces rimes dans Malhèrbe, qui fait rimer *clair* avec *aveugler*. On ne les excuſe que quand on ne peut pas faire autrement ſans pèrdre une belle penſée. Il faut cependant avouër qu'il y a peu de Poëtes qui s'aſſujettiſſent à ces régles ; ce qu'il y a de cèrtain c'eſt que les mots en *er* riment avec ceux en *air*, & que pour les infinitifs en *er* il ne faut appuyer ſur l'*r* que lorſqu'elle eſt ſuivie d'une voyelle, ou lorſque l'oreille le demande à cauſe de la rime ; car on juge de la bonté de la rime plûtôt par le ſon que par l'écriture.

E R A.

ÉRABLE. ſ. m. Arbre de haute fûtaye, qui a pris ſon nom Latin de ſa dureté, comme le rapporte Voſſius, *quia acris ſeu duri admodùm eſt ligni*. Il y a pluſieurs eſpéces d'*Erable*, & la plûpart ont leur bois vené ; c'eſt pourquoi on l'employe dans les ouvrages de Marqueterie.

Le grand *Erable*, ou le faux Platane, *Acer majus multi folio Platanus*, s'éleve fort haut, ſon bois eſt fort uni ; ſa partie blanchâtre eſt fort rechèrchée par les ouvriérs. Ses feüilles ſont oppoſées, grandes, à cinq pointes, & reſſemblantes en quelque manière à celle du vrai Platane du Levant. Ses fleurs ſont petites, à cinq pétales, vèrdâtres ; le piſtile qui en occupe le centre, eſt compôſé de deux capſules ou noyaux gros comme des petits poids, tèrminez par un aileron : chaque noyau renfèrme une ſemence arrondie & blanchâtre.

Ce qu'on nomme Sicomore à Paris, eſt une ſeconde eſpéce de grand *Erable*, qu'on éleve dans les jardins. Les feüilles de celui-ci ſont d'un vèrd plus clair que dans les précedentes, elles ſont auſſi plus tendres, plus aiguës & plus reſſemblantes à celles du vrai Platane. Ses fleurs ſont par bouquet, au lieu que dans la prémière eſpéce elles viennent par grappes ou épics. Ces deux arbres croiſſent naturellement en pluſieurs endroits du Royaume, le dèrnier eſt très-commun en Canada, où l'on a trouvé le moyen de tirer de ſa ſéve un ſucre, qui étant purifié, & préparé comme celui des cannes d'Amérique, en a prèſque toutes les mêmes qualitez. La ſaiſon la plus propre pour ce travail, c'eſt le printems ; il faut obſèrver encore que pour que la ſéve de cet arbre ſoit ſucrée, il eſt néceſſaire qu'il géle les nuits, qu'il faſſe du ſoleil pendant la journée, & que le piéd d'*Erable* auquel on doit faire des inciſions pour l'écoulement de ſa ſéve, ſoit couvèrt de neige à ſon piéd, autrement la ſéve ne ſentiroit que le bois. Le reſte du travail conſiſte dans la purification, clarification & coction de cette ſéve, ce qui n'a rien de particuliér. On aſſure que cet *Erable* fournit une aſſez grande quantité de ſéve ſans s'altérer, & ordinairement un arbre de deux à trois piéds de circonférence en rendra juſqu'à quatre-vingt livres, qui donneront par la coction quatre livres de bon ſucre.

Le petit *Erable*, *Acer campeſtre minus C. B.* eſt aſſez commun dans les bois, & on le met dans les paliſſades ; il eſt ordinairement arbuſte, on le trouve quelquefois arbre, & ſes feüilles ne ſont guères plus grandes que celles du Lièrre ; elles ſont à cinq pointes, d'un vèrd foncé, leurs nèrvures deviennent ſouvent rougeâtres, auſſi bien que leurs queuës ; ces eſpéces d'*Erable* donnent un ſuc laiteux, lorſqu'on coupe leurs jeunes branches, ou leurs feüilles.

On peut ajoûter à ces trois *Erables* un quatrième, qui vient aux environs de Grenoble & de Montpellier ; ſes feüilles ſont petites & à trois pointes égales & arrondies. *Acer triſolium, C.B.*

ÉRAC, ou IRAC ; ou IRAQUE. Voyez YÉRAC.

ÉRACLÉE. Voyez HÉRACLÉE.

ÉRADICATIF, IVE. Adject. Tèrme de Médecine. *Eradicativus, eradicandi vim habens.* On ne trouve point que ce mot ſoit en uſage au maſculin ; au féminin on dit guériſon *éradicative*, c'eſt une guériſon qui emporte, qui ôte la caûſe de la maladie : la guériſon *éradicative* eſt oppôſée à la *palliative*. La guériſon *éradicative* eſt celle qui non ſeulement remédie au préſent, mais qui en ôtant les racines du mal, & allant à la caûſe, empêche qu'il ne revienne. DIONIS.

ÉRAFLER. v. act. Déchirer ou diviſer la peau avec quelque chôſe d'aigu. *Perſtringere.* Il s'eſt joüé avec le chat, qui lui a *éraflé* le viſage. Une épingle lui a *éraflé* la main. C'eſt un tèrme populaire.

ÉRAFLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ÉRAFLURE. ſ. f. Playe qui ſe fait ſur la peau, par quelque chôſe de pointu, & qui ne pénétre pas. *Cutis perſtricta dolor, vulnus.* Les épingles, les griffes d'un chat, font des *éraflures* aux mains, au viſage. Ce coup d'épée n'a pas pénétré, il n'a fait qu'une *éraflure* ſur la peau.

ÉRAGNAC. ſ. m. Village de Provence, qui eſt pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Enarginum, Enargina*. Il eſt ſitué entre Cavaillon & Arles ſur le chemin de Milan à Arles par les Alpes Cottiennes. Il eſt entre Cavaillon & Taraſcon. Voyez Æthicus, la Table de Peutinger, & Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 189.

ÉRAILLER. } *Voyez.* { EſRAILLER.
ÉRAILLURE. } *Voyez.* { EſRAILLURE.
ÉRAIN. } *Voyez.* { EſRAIN.

ÉRANARQUE. ſ. m. Nom d'office chez les Grècs. Celui qui préſidoit aux aumônes des pauvres. L'Adminiſtrateur des Aumônes des Pauvres. *Eranarcha.* Quand quelqu'un chez les Grècs étoit réduit à l'indigence, qu'il étoit captif, ou qu'il avoit une fille nubile, à laquelle il ne pouvoit trouver d'établiſſement faute de bien, il y avoit un Magiſtrat ou Officiér public qui faiſoit une Aſſemblée d'amis, & les taxoit châcun ſelon ſes facultez, pour ſubvenir à la néceſſité de celui qu'on en vouloit tîrer.

Cet Officiér s'appelloit *Eranarque*, du mot Grèc ἔρανος, *aumône, contribution* ; & ἀρχὴ, *commandement, intendance*. C'eſt Cornelius Népos qui nous apprend ceci dans la vie d'Épaminondas C. 5.

ÉRASINO. ſ. m. Rivière de la Morée. *Eraſinus.* Hoffman dit qu'on l'appelle aujourd'hui *Raſino*. L'*Eraſino* a ſa ſource dans la Zaconie, à la montagne de Stimpſale, dont elle porte d'abord le nom. Enſuite entrant dans la Sacanie elle ſe cache quelque tems ſous tèrre, d'où reſſortant ſous le nom d'*Eraſino*, elle travèrſe le Lac de Pétrina, où de Lèrna, & ſe va décharger dans l'ancien Inaque, qu'on nomme maintenant Planiza. MATY. L'*Eraſino* eſt dans ce qu'on appelloit autrefois l'Argie. Voyez ſur ce fleuve Pline, L. IV. C. 5. Ovide L. XV. v. 275. Il y a encore dans l'Antiquité d'autres fleuves de ce nom ; mais moins connus. Voyez Strabon L. VI. p. 275.

ÉRASTIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Eraſtianus.* Les *Eraſtiens* ſont une ſecte de factieux & d'hérétiques en Anglètèrre, diſciples d'un cèrtain Thomas Eraſte, dont on leur donna le nom, qui nioit que l'Égliſe eût le pouvoir d'excommunier. Salmonet parle de ces hérétiques dans ſon hiſtoire des troubles d'Anglètèrre. Les *Eraſtiens* formèrent une faction pendant les troubles de l'Anglètèrre en 1647.

ÉRATÉ. ſ. f. Nymphe marine, fille de l'Océan & de Thétys, dit Hoffman. Ne l'auroit-il point confondu avec Érato ? *Erate.* Ce nom ſignifie aimable en Grèc.

ÉRATER. Voyez EſRATER.

ÉRATO. ſ. f. Nom propre de l'une des neufs Muſes. *Erato.* La Muſe *Erato* préſidoit aux poëſies amoureuſes, comme ſon nom le marque. C'eſt au moins le ſentiment de quelques Auteurs. Elle préſidoit encore, ſelon d'autres, aux chants de ceux qui célébroient les grandes actions des Héros. Cependant cela ne me paroît pas bien ſûr. Il eſt vrai que Virgile L. VIII. *v.* 37. en commençant à chanter les guèrres d'Énée en Italie, les Rois, les Princes, les peuples qui les ſoutinrent, les armées, les combats, les meurtres, &c. invoque *Erato* ; mais ſouvent les Poëtes invoquent une Muſe pour l'autre ; ou plûtôt une certaine Muſe en particuliér, pour leur Muſe en général. C'eſt ainſi qu'Horace dans ſes Odes invoque comme la Muſe qui préſide aux vèrs Liriques, tantôt ſa Muſe en général, L. II. Od. 1. tantôt Eutèrpe & Polyhymnie, *L. I. Od.* 1. tantôt Clio, *L. I. Od.* 12. tantôt Calliope, *L. III. Od.* 4. tantôt Melpomène, *L. IV. Od.* 3. &c.

ÉRATO. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Erato.* Héſiode, qui en parle dans ſa Théogonie, v. 247. la fait fille de Nerée & de Doris.

Ce nom Grèc vient d'ἐράω, *J'aime*, ἐρατὴ, *aimable*, d'où l'on a dit Ἐρατὼ, qui a le même ſens.

ÉRATOSTHÉNES. Eſt le nom d'un ancien Auteur, grand Philoſophe, Poëte & Aſtronome. On a donné ſon nom à une des taches de la lune, qui eſt au numero 15. de la Géographie du P. Riccioli.

ÉRAULT. ſ. m. Rivière de France dans le Languedoc. *Arauris* ; *Erarus*, dans les Auteurs récents. Hadrien de Valois écrit *Erhau* & *Erau*, ou *Airau*. Corneille *Erault*, Maty *Eraud*, ou *L'errault*. Cette rivière prend ſa ſource du mont Aignal aux Cevennes, & ſe rend dans la Méditèrranée à Agde. On lui a auſſi donné le nom Grèc Cyrta, à cauſe de ſes fréquens détours. Voyez Hadr. de Valois. *Not. Gall.* au mot *Arauris*.

ERB.

ÈRBICARA. ſ. f. Cap de l'Iſle de Corſe. Il eſt ſur la côte orientale, vèrs le midi, près de Porto nuovo. Quelques Géographes le prennent pour le *Graniacum*, ou *Granianum Promontorium* des Anciens.

ÈRBLAND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hermelandus.* Saint Hèrmeland, que nous appellons communément S. *Erbland*, étoit de la ville de Noyon, ſorti d'une famille très-noble. Il fut Religieux au monaſtère de Fontenelles, dit de Saint Vandrille, au païs de Caux, en 668. Saint Oüein Archevêque de Roüen l'ordonna Prêtre en 673. & en 678. il fut fait prémiér Abbé d'Antrein en Bretagne, & mourut vèrs l'an 710 ou 715. *Bollandiſtes, Mars T. III. p.* 574. *& ſuiv. Baillet*, 25e *Mars.*

ERC.

ÈRCOLE. Voyez PORTOÈRCOLE.

ÈRCONWALD. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Erconwaldus* ; *Erkenwaldus*, *Erkenwoldes*, *Earconwaldus*. Saint *Erconwald* eſt un Évêque de Londres de la fin du VIIe ſiécle. Voyez les Bollandiſtes, *April. T. III. p.* 780. *& ſuiv. Baillet* ; 30. *d'Avril.*

ERD.

ÈRDEWDI. ſ. m. Village de Hongrie, dans lequel il y a un monaſtère. *Hertaturris.* Il eſt dans une Iſle du Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Drave. On y voit des ruines que quelques Géographes prennent pour celle de l'ancien *Teutoburgium*, ville de la Pannonie, que d'autres placent à Drazat, village du voiſinage, & d'autres à Cinq Égliſes. MATY, CORN.

ÈRDINGA. ſ. f. Village du Cèrcle de Bavière, dans l'Archevêché de Saltzbourg, à cinq lieües de la ville de ce nom, du côté du nord. *Erdinga.* Il paroit une ancienne inſcription qu'on a trouvée à *Erdinga*, que c'eſt là qu'étoit la petite ville du Norique nommée anciennement *Ariodunum.*

ÈRE.

ÈRE. Cette tèrminaiſon dans nôtre poëſie rime fort bien avec *aire*, comme ſingul*iere*, vulg*aire* &c. mais les mots en *ère* ne riment point avec ceux en *erre*.

ÈRE, ou AIRE. ſ. f. Tèrme de Chronologie. C'eſt un mot dont les Modèrnes ſe ſont ſèrvis pour ſignifier ce qu'on appelle autrement *Epoque*. *Æra.* Cèrtain tems arrêté & détèrminé à volonté, d'où l'on commence à compter les années qui ont ſuivi. On ne ſçait pas trop bien l'origine de ce mot. La plûpart des Auteurs ont prétendu que l'*ère* étoit une façon de compter les années ſuivant les Eſpagnols, dont l'*Ere* eſt de 38 ans plus ancienne que celle de l'*Ere* Chrétienne, ou de nos ans de grâce. Pièrre IV. Roi d'Arragon a été le prémiér Prince, qui dès l'an 1350. abolit l'*ère* d'Eſpagne dans ſes États. On en uſa ainſi dans ceux de Valence en 1358, auſſi bien qu'en Caſtille en 1383. Le Roi Jean I. fit de même en Portugal en 1415. LE QUIEN DE LA NEUVILLE.

L'*Ere* des Mahométans eſt l'hégire ou la fuite de Mahomet. On dit auſſi l'*Ere de Diocletien*, l'*Ere de Nabonaſſar*, &c. Voyez ÉPOQUE.

Ce mot ſe trouve auſſi employé dans de vieux titres pour ſignifier *item*. Favyn, dans ſon hiſt. de Navarre L. I. p. 8. prétend qu'*era* ſe trouve dans Cicéron & dans Lucilius, qui le font plurier, qu'il ſignifie la même chôſe que *commentaria*, les feüillèrs d'un livre de compte & papier journal d'un Marchand où il écrit ce qu'il achétte & débite tous les jours tant en gros qu'en détail. Selon le même Auteur, d'autres diſent qu'il s'eſt dit pour *hera*, de *herus*, maître, Seigneur, & qu'on l'a pris pour ſignifier la domination d'un Prince. D'autres, comme Iſidôre, de *æs*, *æris*, à cauſe de la piéce d'argent que l'Empereur Auguſte impoſa par tête ſur tous les ſujèts de l'Empire. D'autres, que ce ſont les let-

tres initiales des trois prémiérs mois que l'on mettoit dans les Actes publics, *Annus ERat Auguſti*; & il rejette avec raiſon toutes ces étymologies.

ÉRÉBE. ſ. m. Tèrme de Mythologie. *Erebus*. Les Poëtes donnent ce nom aux Enfèrs, & à Pluton Dieu des Enfèrs. Selon Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 60. vèrs la fin. D'autres diſent ſeulement que c'eſt un Dieu des Enfèrs. Dans Héſiode *Theog. v.* 123. l'*Erébe* eſt produit par le chaos, & eſt frère de la nuit, qui fut auſſi ſon épouſe, & dont il eut l'Æthèr & le jour. Cicéron ſuit Héſiode, *L. III. De Nat. Deor. n.* 44. Hygin, *Fabul. Poet. C.* 1. dit que l'*Erébe* eſt à la vérité fils du chaos & de l'obſcurité, mais qu'il eſt père de la nuit & non pas ſon frère. Héſiode & Cicéron ſont préférables à Hygin.

Les habiles gens conviennent aujourd'hui que ce nom eſt formé de l'Hébreu ערב, *ereb*, mot répété pluſieurs fois au I. Chap. de la Genèſe, & qui ſignifie l'obſcurité, les ténébres, le ſoir, la nuit. Ils conviennent encore que ce qu'Héſiode dit, que l'*Erébe* n'eſt autre chôſe que l'ancienne tradition de la création du monde obſcurcie par le tems, & mêlée de fables, ou traveſtie en fable. Voyez Steuchus ſur le I. Ch. de la Genèſe, & Grotius, *De Verit. Relig. Chriſt. L. I. Annot.*

ÉRECHTHÉE. ſ. m. Nom propre d'homme qui fut déifié. *Erechtheus*. Il étoit Égyptien d'origine, & fut le ſixième des Rois d'Athènes. *Erechthée* fut mis au nombre des Dieux, pour avoir immolé une de ſes filles, en obéïſſant à l'Oracle, qui lui prédit que s'il le faiſoit, il vaincroit Eumolpus Roi des Thraces.

ÉRECTEUR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des deux muſcles de la vèrge, qui ſèrvent à ſon érection. *Erector*. Ils prennent leur origine de la partie intèrne de la tubéroſité de l'iſchion, & vont s'inſérer latéralement aux corps cavèrneux. Le clitoris dans les femmes a auſſi deux muſcles *érecteurs*: ils prennent leur origine de l'éminence de l'iſchion, & vont s'inſérer aux parties latérales du clitoris, lequel ils ſèrvent à relever & à roidir.

ÉRECTION. ſ. f. Élévation d'une chôſe en droite ligne. *Erectio*. L'*érection* d'une ligne pèrpendiculaire ſur un autre eſt un problême enſeigné dans les Élémens d'Euclide.

ÉRECTION, ſe dit figurément en Morale. L'*érection* d'une Baronnie en Comté. L'*érection* d'un Préſidial. L'*érection* en tître d'Office d'une charge de Mouleur de bois.

ÉRECTION, eſt auſſi un tèrme de Médecine. Le manque d'*érection* eſt une eſpèce d'impuiſſance.

ÉREIE. Voyez YRIEZ.

ERENBREISTEIN. Voyez HÈRMANSTEIN.

ÉRENER. } *Voyez* { EſRENER.
ÉRENTER. } *Voyez* { EſRENTER.

ÉRÉSIPÉLE. ſubſt. f. *Eryſipelas*. Maladie qui vient ſur la peau, caûſée par des humeurs picquantes, d'où il naît une inflammation ardente. Quelquefois elle occupe une partie de la chair qui eſt ſous le cuir. Elle provient d'un ſang bilieux, & bouillant, qui pour ſa ſubtilité ne caûſe point de tumeur apparente; mais s'épanche en longueur & largeur. Sa couleur eſt jaûne & rouge; & plus la bile y eſt pure, & plus elle eſt dangereuſe. Sous l'*éréſipéle* ſont compriſes les puſtules bilieuſes, comme les dartres, les veſſies & les bubes, que le vulgaire appelle *feu ſauvage*.

Ce mot vient du Grèc ἐρύειν, *trahere*, & de πέλας, *prope*, parce qu'elle ſe retire proche du cuir; ce qui fait que Galien l'appelle *paſſion du cuir*. Il y a une *éréſipéle ſimple*, & l'autre avec ulcération.

ÉRÉSMA, ou *Eleréna*. ſ. f. Rivière d'Eſpagne. *Areva*. Elle a ſa ſource aux montagnes qu'on appelle Sièrra Tablada, ſur les confins des deux Caſtilles. Maty, & après lui Corneille, diſent que de la vieille Caſtille il entre dans le Royaume de Léon, où il ſe décharge dans le Douro environ à une lieuë au deſſus de Tordeſillas; mais dans la Carte de M. De L'Iſle de 1701. il n'entre point dans le Royaume de Léon, il ſe décharge dans le Duraton un peu au deſſus de Penafrel, dans la vieille Caſtille, & à dix lieuës de Tordeſillas.

ÉRÉTIA. ſ. f. Bourg ou petite ville de Liradie, en Gréce. *Eretia*. Elle eſt près du Golfe de Négrepont, vis-à-vis du cap Litar, qui eſt la pointe occidentale de l'Iſle de Négrepont. Quelques Géographes mettent à *Erétia* l'ancienne *Cnemis*.

ÉRÉTRIAQUE, ou ÉRÉTRIQUE. Qui a rapport à Érétrie. *Eretricus*, *Eretriacus*. Il y avoit à Érétrie une École de Philoſophes que Strabon nomme *Erétriaques* & *Erétriques*. Elle avoit été établie par Menedemus l'Érétrien.

ÉRÉTRIE. ſ. f. Ancienne ville de l'Euboée, ou du Négrepont. *Eretria*. Elle eſt ſur une côte qui regarde la Gréce, à huit lieuës de la ville de Négrepont, du côté du levant. Quelques Géographes la nomment aujourd'ui *Rocho*. Strabon L. X. nous apprend qu'après Chalcis, c'étoit la plus grande des villes de l'Euboée, que l'une & l'autre avoient été bâties par les Athéniens avant la guèrre de Troye, qu'après cette guèrre un Athénien nommé Æclus y avoit conduit une Colonie, que ces villes devenuës puiſſantes avoient établi des Colonies dans la Macédoine; que quelques-uns diſoient qu'*Erétrie* étoit une Colonie de Maciſte de Triphylie; qu'*Erétrie* s'appella d'abord *Mélaneis*, ou *Mélaneide*, c'eſt-à dire, La Noire, & enſuite *Arotrie*, c'eſt-à-dire, cultivée, labourée; qu'*Erétrie* commandoit à Andro, à Teno, aux Ceiens & à d'autres Iſles; que les Pèrſes, comme dit Hérodote, la détruiſirent, qu'on en voyoit encore de ſon tems les ruines en un lieu appellé la vieille *Erétrie*; qu'on avoit rebâti une nouvelle *Erétrie*, qui fut célebre en paix & en guèrre; & au L. IX. il dit que l'ancienne *Erétrie* étoit vis-à-vis Delphinium dans la Boëotie, ſéparé de ce port par un trajèt de 60 ſtades, qui font 7 lieuës & demie. L'*Erétrie* nouvelle étoit plus au midi. Voyez les Tables du P. Lubin & M. Tourreil ſur Dem. p. 283. Cet Académicien dans ſes Notes ſur la harangue de Démoſthéne touchant la paix écrit *Eréthrye*; & *Eréthryens*, mais mal. Tous les Anciens, Démoſthéne, Strabon, Méla, Pline, écrivent *Erétrie*; & puiſque ce mot vient d'Arotrie, comme il paroit par Strabon, & qu'Arotrie eſt manifeſtement dérivé d'ἄροτρον, *charuë*, il faut écrire, comme nous faiſons *Erétrie* ſans *h*, & ſans *y*.

ÉRÉTRIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'Érétrie. *Erétrieus*, *Eretrienſis*. Ménédème l'*Erétrien*. Après le départ de Plutarque & de la garniſon étrangère, les *Etrétryens*, devenus maîtres de leur ville & de Porthmus, embraſſèrent les uns nôtre parti, les autres celui de Philippe. TOURREIL. Ce n'eſt pas là le ſeul ſervice qu'ait rendu aux *Eréthryens* ce bon ami, & ce fidel allié. ID. Il faut écrire *Erétrien*. Voyez ÉRÉTRIE.

M. Corneille a dit, Les Philoſophes *Erétriens*; mais il faut dire Érétriques, ou Érétriaques, avec Strabon, qui met de la différence entre le nom de cette École de Philoſophes, & celui des Citoyens d'Érétrie, appellant ceux-ci *Erétriens*, & diſant qu'on nommoit ceux-là Érétriques, & Érétriaques; ſoit qu'en effet ils portaſſent ces deux noms, ſoit qu'il y ait une faute au prémiér mot, & que les Copiſtes y ayent oublié un *a*.

ERF.

ÈRFORT, ou ÈRFURT. ſ. m. Ville du Cèrcle de la haute Saxe, en Allemagne. *Erfordia*, *Erphordia*, *Erfurtum*. C'eſt la principale ville de Turinge. *Erfort* eſt ſitué ſur la rivière de Géra, entre Weimar & Gotha. Son Château s'appelle *Ciriaxbourg*, ou Château de S. Cyriaque. *Erfort* étoit autrefois ville Impériale. Elle a une Univèrſité. *Erfort* dépendoit autrefois des Archevêques de Mayence; elle croyoit s'en être rachetée; mais en 1664. le Prélat fit revivre ſes droits, & ſoutenu de l'Empereur, qui mit *Erfort* au ban de l'Empire, & du Roi de France, qui donna des troupes pour la ſoumettre, elle fut obligée de reconnoitre l'autorité de l'Archevêque. Le Tèrritoire d'*Erfort* comprenoit autrefois 80 à 90 bourgs, ou villages; mais l'an 1665 l'Archevêque de Mayence en céda 17 à l'Électeur de Saxe pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre ſur la ville. Meroüé, Roi de France, donna autrefois ſon nom à *Erfort*, & le fit appeller Mervigiſbourg. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Bicurgium*, que d'autres placent à Swichaw en Miſnie. *Audifret*, *Maty*, *Corn.*

ERG.

ÈRGANE. ſ. f. Epithéte ou ſurnom que les Anciens Grècs donnoient à Minèrve, comme qui diroit Artiſane. *Ergane*. Pallas étoit appellée *Ergane*, parcequ'elle préſidoit aux Arts, & que les ouvrages des Arts paſſoient pour les ouvrages de la Sageſſe, qui eſt Pallas, ou Minèrve. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C. 66.*

Ce mot vient d'ἔργον, *opus*, ouvrage.

ÈRGO. ſ. m. Donc. Tèrme dogmatique tîré du Latin, qui ſignifie la concluſion d'un argument. Il eſt pris ſouvent pour l'argument même. C'eſt un homme qui nous importune par ſes *èrgo*, qui eſt bien fort ſur l'*èrgo*. Le mot *èrgo* ſèrvoit ordinairement chez les Latins à commencer les plaintes, & les lamentations ſur la mort de quelqu'un: *Ergo Quintilium perpetuus ſopor urget.* Quintilius eſt *donc* plongé dans un ſommeil étèrnel. DAC.

ÈRGO, s'employe auſſi dans le ſtile familiér pour *donc*, c'eſt-à-dire, dans la ſignification propre qu'il a en Latin.

Il croit que ſa fille aime: Èrgo *les rendez-vous.*
Mlle L'HÉRITIÉR.

Or ma planéte bien faiſante
Prômet à ma vie un long cours,
Ergo *j'aurai ſur mes vieux jours*
Quinze ou vingt mille écus de rente. PAVILLON.

On

On dit provèrbialement, *Ergo glu*, à ceux qui font de grands raiſonnemens dont on ne conclud rien. On diſoit autrefois dans les Univèrſitez, *ergo gluc*.

ÈRGOT, ou ARGOT. ſubſt. m. C'eſt un éperon ou pointe dure qui vient au dèrrière de la jambe des coqs. *Unguis poſticus*.

On dit figurément, qu'un homme monte ſur ſes *èrgots*; pour dire, qu'il menace, qu'il eſt en colère, qu'il parle audacieuſement aux autres.

Èrgot, ſe dit auſſi en parlant du cheval. C'eſt une corne molle de la groſſeur d'une châtaigne, qui eſt au dèrrière & au bas du boulèt, & cachée ſouvent par le fanon.

Èrgot, ſe dit auſſi de pluſieurs autres bêtes qui ont de ſemblables parties; mais aux ſangliers on les nomme les *gardes*, & aux cèrfs les *os*.

Èrgot, ſe dit auſſi en Botanique, pour ſignifier l'extrémité d'une branche qui a été taillée, & qui eſt morte dans le bout, comme il arrive ſouvent aux branches qu'on écuſſonne. On couppe ce bois mort juſqu'au vif, ou juſqu'à l'écuſſon, & c'eſt ce qu'on appelle tailler l'*argot*. Cette couppe donne lieu à l'écorce de couvrir inſenſiblement ce qui reſte du bois taillé.

Èrgot. On appelle ainſi les grains de ſègle qui deviennent dans cèrtaines années longs, noirâtres & cornus. La farine de ce grain eſt blanchâtre, & très-pèrnicieuſe. Lorſqu'il eſt arrivé que les épics du ſègle étoient chargez de ce mauvais grain, & qu'on n'a pas été ſoigneux de le rejetter, on a vû régner à la campagne les maladies qu'on appelle Feu S. Antoine. Voyez les Journaux des Sçavans, & les Mémoires de l'Académie. Mr Dodart a donné pluſieurs obſèrvations ſur le mauvais effèt de ce blé cornu.

ÈRGOTÉ, ÉE. adj. Qui a des èrgots. Voilà un coq bien *èrgoté*. *Unguibus talariis, calcaribus inſtructus*.

ÈRGOTER. v. n. Chicaner; diſputer opiniâtrément, *agutati*, *diſceptare*. Ils ont longtems *èrgoté* ſur cette propoſition en Sorbonne.

Èrgoter, ſe dit auſſi des diſputes, des critiques qui ſe font en pointillant, & chicanant avec importunité. Ces deux pèrſonnes ne s'accordent jamais; elles ſont toûjours à *èrgoter* les unes contre les autres.

ÈRGOTEUR. ſ. m. Celui qui diſpute; qui pointille ſans ceſſe, qui conteſte tout ſans raiſon. *Ineptus diſceptator*. C'eſt un tèrme de mépris.

ERGOULE. Voyez GOULE.

ERI.

ÉRI. ſ. m. Petite rivière de l'ancienne Toſcane, & maintenant du Patrimoine de S. Pierre en Italie. *Cares*, *Caretanus*. Elle coule dans le Duché de Bracciano, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane à deux ou trois lieuës au levant de Civita Vecchia.

ÉRIC. Voyez ÈRRIC.

ÉRIC. ſ. m. Bourg & port de l'État de Gennes en Italie. *Ericis portus*. Il eſt ſur le golfe d'Eſpezzia vis-à-vis de Porto Venere. Maty.

ÉRICHTHON. ſ. m. Ce fut un Roi d'Athènes, ſucceſſeur d'Amphictyon, qui fut mis dans les aſtres pour avoir trouvé l'uſage des quadriges. *Voſſius*, *De Idolol. L. I. C. 13. p. 54.*

Érichthon. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt le nom de la 12e conſtellation des 21 ſeptentrionales. On l'appelle auſſi le chartiér. *Erichthonius*, *Heniochus*, ce dèrnièr nom eſt Grec, ἡνίοχος, *auriga*, de ἡνία, *habena*, & ἔχω, *habeo*, *teneo*.

ÉRIDAN. ſ. m. Ancien nom du Pô, fleuve d'Italie. *Eridanus*. Voyez Pô. Virgile appelle l'*Eridan* le Roi des fleuves, *Georg. L. I. v.* 481.

Mais le fièr Éridan, *dont les vagues mutines*
Entraînent les forets avec leurs racines,
Qui porte à l'Océan le débris de ſes bords,
Sur les fleuves Latins ſignale ſes efforts,
Autrefois de Peupliérs ombrageant ſes deux rives
Il cachoit la pudeur des Naïades craintives:
Mais enfin dépouillé de tous ſes ornemens,
Quand le fils du Soleil brûla ſes élemens
Il vit avec éffroy ſes vagues enflammées,
Ses rivages déſerts & ſes eaux conſumées. Brébeuf.

Éridan, *Eridanus*, eſt auſſi le nom d'un fleuve de Pologne, nommé en Polonnois Rodoun. Voyez ce mot.

Éridan. ſ. m. *Eridanus*. Eſt le nom que les Aſtronomes ont donné à la troiſième conſtellation des quinze méridionales. Les Poëtes ont donné ce nom-là au Pô, que Virgile appelle le Roi des fleuves, *fluviorum Rex Eridanus*. Il y a auſſi d'autres fleuves de ce nom.

Le nom d'*Eridan* pris pour une conſtellation ſe dit en proſe, & en vèrs, mais il ne ſe dit qu'en vèrs quand il eſt pris pour le fleuve que nous appellons communément Pô.

Le Roi des fleuves lui même
Orné de ſon diadême,
L'Éridan eſt moins pompeux.
Recueil de Vèrs.

ÉRIE. Le Lac d'*Erie*, ou du Chat. *Lacus Erius*, *Lacus felis*. Lac de la Nouvelle France en l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt au midi de celui de Karegnondi, & au couchant de celui d'Ontario ou de Frontenac. Le Baron de la Hontan le nomme Errié, mais mal.

ÉRIEU. ſ. m. Rivière de France dans le Vivarais. Elle a ſa ſource près de S. Agréve, ſépare le haut Vivarais d'avec le bas, & va ſe décharger dans le Rhône, à Beauchaſtel. *Davity*, *Corn.*

ÉRIGER. v. act. Dreſſer, élever quelque chôſe. *Erigere*. *Eriger* une ligne pèrpendiculaire ſur une autre ligne. On *érigeoit* autrefois des ſtatuës aux grands pèrſonnages, aux Empereurs. Quelqu'un demandoit à Caton le Cenſeur pourquoi on ne lui avoit point *érigé* de ſtatuë: J'aime beaucoup mieux, dit-il, qu'on faſſe cette demande, que ſi on demandoit pourquoi on m'en a *érigé*. Bons Mots.

Erigere, *ériger*: cela eſt tiré du Celtique *Erigea*. Pezron. Ou le prétendu Celtique l'eſt du Latin.

Ériger, ſignifie figurément, Élever quelque chôſe; attacher quelque titre, dignité; ou degré d'honneur. *Evehere*. *Eriger* un Marquiſat en Duché. *Eriger* une fonction, ou ſimple commiſſion en titre d'office. *Eriger* un Bailliage en Préſidial, en Cour Souveraine. C'eſt au Pape à *ériger* des Evêchez; mais il lui faut pour cela le conſentement du Roi. Le Pape ne peut ériger une Égliſe en Cathédrale, ou Métropolitaine, ſans le conſentement du Prince. Fèvret. On dit en ce même ſens avec le pronom pèrſonnel, s'*Eriger* en Auteur, en bel eſprit, en cenſeur public; pour dire, Prendre, s'attribuer ces qualitez.

Quand des Coſtards & des Ménages
S'érigent en grands pèrſonnages,
On s'en rit. Boil.

L'oiſiveté *érige* bien des gens en mauvais Poëtes. S. Évr. Il eſt aſſez ordinaire aux maris de s'*ériger* en tyrans. Ib. Je ne puis ſouffrir que vous vous *érigiez* en dévot de profeſſion, pour vous animer d'un eſprit chagrin contre les vices. S. Évr.

Érigé, ée. part. & adj. *Erectus*, *evectus*.

ÉRIGNE, ou ÉRINE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt un petit inſtrument qui ſèrt comme un crochet à élever, à ſoutenir des parties ſur leſquelles on veut travailler, qu'on veut diſſéquer, découper, &c.

ÉRIGONE. ſ. f. Tèrme de Mythologie & d'Aſtronomie. *Erigone*. C'eſt le nom propre d'une femme, & d'un aſtre. *Erigone* fille d'Icare ſe pendit dans le déſeſpoir & la douleur qu'elle eut de la mort de ſon père. Un amour ſi grand pour celui dont elle avoit reçu la vie parut digne du ciel, & on feignit qu'elle avoit été métamorphoſée dans la Conſtellation de la Vièrge qu'on appelle auſſi *Erigone*. On dit auſſi qu'Athènes étant attaquée de peſte, l'Oracle répondit que pour détourner ce fleau il falloit établir des honneurs annuels à Icare & à *Erigone*. C'eſt à cette occaſion qu'elle fut miſe dans les Aſtres; & au rang des Conſtellations. Celle qu'on lui donna, & qu'on appella de ſon nom, *Erigone*, comme on l'appelle encore quelquefois, eſt celle que nous nommons communément la Vièrge. Voyez Vièrge. On croit que c'eſt en ſon honneur que les Athéniens inſtituèrent la fête qu'ils appelloient *Eores*, ou plûtôt *Æores*, Αἰώρα. D'autres diſent néanmoins que c'eſt pour une autre *Erigone* fille d'Egiſte & de Clytemneſtre qu'elle fut établie. Voyez Héſychius au mot Αἰώρα, & Hygin, fable 26.

ÉRIMANTE. Voyez ERYMANTE.

Érimante. ſ. f. Nom de Tulippe parmi les Fleuriſtes. L'*Erimante* eſt rouge, feuille morte, & jaûne. Morin.

ÉRINNYS. ſ. f. Nom propre des trois furies. *Erinnys*. On ne ſçait rien de particulier de cette furie. Les Anciens Grècs & Latins diſent au plurier les *Erinnyes* pour les furies, Héſiode, dans ſa Théogonie v. 185. écrit que les *Erinnyes* étoient nées dans la ſuite des tems des gouttes de ſang qui coulèrent de la playe que Saturne fit à ſon Père Uranus, ou Cœlus, c'eſt-à-dire, le Ciel, & qui tombèrent ſur la tèrre. Il appelle les *Erinnyes* fortes, puiſſantes; & dans ſon prémier Poëme *Oper. & Die. v.* 80. il dit qu'elles ſont les vengereſſes du parjure, & que c'eſt le cinquième jour qu'elles rôdent pour éxercer leur vengeance.

Pauſanias dit qu'il y avoit à Athènes proche de l'Aréopage un temple des Déeſſes qu'on appelle Sévères, & qu'Héſiode a nommées *Erinnyes*. Eſchyle leur a donné des Sèrpens pour cheveux, & tous les

les Poëtes l'ont ſuivi. On les arme auſſi de foüets & de flambeaux ardens, témoin Lucain L. VI. v. 747. & Ovide Ep. XI. v. 103. On appelle auſſi *Erinnys* une mauvaiſe femme qui a cauſé beaucoup de maux. Ainſi Virgile dit qu'Héléne fut l'*Erinnys* de ſa patrie, & Lucain que Cléopatre fut l'*Erinnys* de l'Italie.

ÉRISE, ou RISSO. ſ. m. Ville ancienne & épiſcopale de l'Anatolie. *Rizus, Rizaus.* Elle eſt ſituée ſur la côte de la mèr noire, environ à trente lieuës au levant de Trebizonde, dont ſon Évêché étoit ſuffragant.

ÉRISSI. ſ. m. Ville ancienne de l'iſle de Métélin, qu'on a auſſi appellée Cedonia. *Eriſſus.* Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle. C'étoit autrefois un Évêché ſuffragant de Métélin : ce n'eſt plus qu'un Village. MATY.

ÉRISSO. ſ. m. Ancienne Ville de la Macédoine en Gréce. *Achantus.* C'eſt un Évêché ſuffragant de Saloniki. *Eriſſo* eſt ſitué au fond du Golfe de Monte Sancto.

ÉRISSON. ſ. m. Tèrme de Marine. Ancre à quatre bras dont on ſe ſert dans les bâtimens de bas bord, ou dans les Galères. *Erinaceus.* On l'appelle autrement *grapin de fer*, ou *riſſon*. Voyez *hériſſon*. Il y a bien de l'apparence que le tèrme de Marine vient de la reſſemblance que les grapins de fèr ont avec l'animal qu'on appelle *hériſſon*, en ce que le grapin de fèr eſt pointu & comme armé de quatre côtez, comme un hériſſon eſt tout couvert de pointes piquantes.

ÉRISTIE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſtes. Tulippe pourpre & blanc. MORIN.

ÉRITHROÏDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. *Erytroïdes.* C'eſt la prémière des membranes propres qui enveloppent les teſticules : elle eſt parſemée de fibres charnuës du muſcle crémaſter, qui la font paroître rougeâtre, d'où vient qu'on lui a donné ce nom.

Ce mot eſt Grèc, il vient d'ἐρυθρὸς, rouge, & εἶδος, figure, reſſemblance.

ÉRIVAN. ſ. m. Ville de Pèrſe qu'on appelle auſſi *Irivan, Irvan*, & *Révan. Erivanum, Revanum.* Elle eſt dans la Province d'*Erivan*, ſur la rivière de Sanguica. *Erivan* eſt grand & défendu par une grande forterreſſe, où eſt le palais du Gouvèrneur de la Province, & par un château ſitué à quelque diſtance de la ville. A trois lieuës d'*Erivan*, où les Arméniens ont un Évêché, on trouve les ruines de l'ancienne *Artanata*, que les Arméniens appellent *Ardachat*.

ÉRIVAN. ſ. m. Province de Pèrſe. *Erivania, Irvania.* C'eſt une partie de la grande Arménie des Anciens. Ses bornes ſont au couchant la Turcomanie; au nord la Géorgie; au levant le Scirvan, & au midi l'Adirbaïtzan. L'*Erivan* eſt fort froid, à cauſe des montagnes qui s'y trouvent; dont la plus célébre eſt le mont Ararat. Il eſt pourtant fort fèrtile, même en vin. Ses principales villes ſont Érivan, Karaſba, Bilagan, Chiurcar, & Nachſchnan. Voyez Tavèrnier, dans ſes voyages de Pèrſe T. I.

ERK.

ÉRKÉLENS. ſ. m. Petite ville de Guèldre. *Caſtra Herculis. De Valois, Not. Gall.*

ÈRKÉLENS. ſ. m. Ancienne ville des Ubiens, & aujourd'hui de la Guèldre Impériale. *Herculeum; Herculis caſtra.* Elle eſt enclavée dans le Duché de Juliers, & ſituée à une lieuë du Roer, entre la ville de Juliers, & celle de Ruremonde. *Erkelens* étoit fortifié, mais les François en ruinèrent les fortifications en 1674. MATY.

ERL.

ÈRLANG. ſ. m. Petite ville du Cèrcle de Franconie, en Allemagne. *Erlanga.* Elle eſt ſur la rivière de Rednitz, dans le Marquiſat de Culembach, aux confins de l'Évêché de Bambèrg & du tèrritoire de Nurembèrg.

ÈRLAPH. ſ. m. Rivière d'Allemagne. *Arlapa, Arlape.* Elle a ſa ſource vèrs les confins de Stirie, travèrſe une partie de la baſſe Autriche, & ſe décharge dans un peu au deſſous de Pechlam, qu'elle arroſe.

ERM.

ÈRMA, Voyez GÈRMASTE.

ÈRMELAND, autrement WARMIE, ou WÈRMELANDT. ſ. m. Contrée de la Pruſſe Royale. *Varmia.* L'*Ermeland* eſt enclavée entre le Golfe de Friſch-Haff, de la Pruſſe Ducale, & dépend du Palatinat de Marienbourg. Ses villes ſont Heilſpèrg, qui en eſt capitale, Wartembèrg, Gutſtat, & Braunſbèrg. Si l'on écrit *Ermelande* il faudra le faire féminin, ſuivant ce que nous dirons au mot LAND.

ERMENSUL, ERMINSUL, ERMINSIL. Voyez IRMINSUL, ou IRMENSUL.

ÈRMES. Vieux tèrme de Coutumes qui ſe dit des tèrres non labourées, ni cultivées, qui ſont vacantes, en friche & en deſert. On les appelle auſſi tèrres *brehaines*. Dans les Coutumes de la Marche & du Bourbonnois on appelle tèrres *hèrmes*, ou *heremps*, des tèrres en friche.

Ce mot vient du Grèc ἔρημος, en Latin *eremus, déſert* : d'où vient qu'on a nommé l'Abbaye de Saint Michel en l'*herm*, *Sancti Michaelis in eremo*.

ÈRMINE. Voyez HÈRMINE. On écrit cependant aujourd'hui ſouvent *Ermine*. Voyez la nouvelle hiſt. de Bretagne.

ÈRMINETTE. ſ. f. Outil de Menuiſier fait en forme de hache recourbée, ou d'aiſſette, qui lui ſert à applanir, à unir le bois, *Aſcia incurva*.

Ménage derive ce mot de l'Arabe *alermin*, qui ſignifie *ſcalprum*.

ÈRMITA DELOS PALACIOS. Village de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Palatiorum Eremus, ſolitudo.* Il eſt ſur la rivière d'Almudiel, à ſept ou huit lieües au nord de Baëza. On y voit les ruines de Flavium Vivitanum, qui étoit anciennement une petite ville de la Bétique, Province d'Eſpagne.

Ce mot eſt Eſpagnol, & ſignifie *Ermitage des Palais*.

ÈRMITE. *Eremita.* C'eſt ainſi qu'on devroit écrire ce mot, puiſqu'il vient du Grèc ἔρημος, dont l'eſprit eſt doux. Cependant l'uſage eſt d'écrire *hèrmite*, & *hèrmitage*. Ce mot eſt devenu le nom propre de quelques pèrſonnes diſtinguées. Pièrre l'*hermite* eſt fameux dans l'hiſtoire des Croiſades. Daniel l'*hèrmite* eſt un homme de lettres qui a vécu dans le ſeizième & le dix-ſeptième ſiécle. On prétend qu'ils étoient tous deux de la même famille. On écrit leur nom par une *h*. On devroit la retrancher auſſi bien que dans le mot Latin *heremita*, & écrire toûjours *eremita, eremus*, & en François *èrmite, èrmitage*. Voyez HÈRMITE.

ÈRMITE DE S. AUGUSTIN. Nom d'un Ordre de Religieux que nous nommerons plus communément Auguſtins. Voyez ce mot. Les *Ermites* de S. Auguſtin prétendent avoir été établis par ce Père de l'Égliſe. Il eſt cèrtain que vèrs l'an 388. il jetta les fondemens d'un Ordre monaſtique, & qu'il ſe retira dans les tèrres de ſon Père, ou proche de Tagaſte, pour y mener la vie religieuſe avec quelques Compagnons. Mais il ne s'enſuit pas que cet Ordre ait toujours ſubſiſté juſqu'à ce tems, ni que les *Ermites* de S. Auguſtin d'aujourd'hui ſoient venus ſans intèrruption de ceux-là. Ils n'ont commencé que ſous Aléxandre IV. comme nous l'avons dit au mot AUGUSTIN. Voyez le P. Hélyot, hiſt. des Ord. Relig. T. III. C. I. & ſuivans.

Cet Ordre a différentes Congrégations & différentes Réformes. Les uns s'appellent Auguſtins Déchauſſez, & à Paris les Petits Pères, ou Capucins noirs, & quelquefois Capucins d'Ébene. *Ermites* de S. Auguſtin de la Communauté de Bourges, qu'on appelle à Paris les petits Auguſtins, ou les Auguſtins de la Reine Marguerite, parceque la Reine Marguerite de Valois 1re femme de Henry IV. les y établit. Les autres s'appellent les Grands Auguſtins, parceque leur maiſon eſt plus grande & plus nombreuſe. La Communauté de Bourges eſt une Réforme qui commença dans cette ville, & introduite par les Pères Étienne Rabache, & Roger Girard. Cette réforme ne fait qu'une Province, & n'a point de Vicaire Général. *Ermite* de S. Auguſtin de la Congrégation de Calabre. Cette Congrégation commença l'an 1503. & le P. François de Zampana en fut le Promoteur. La Congrégation de Centorbi, ou des Réformez de Sicile, fut fondée par le P. André del Gualſto, Sicilien, qui en obtint pèrmiſſion de Pie V. en 1579. Celle de Carbonnière eſt dans le Royaume de Naples, & a pris ſon nom du Couvent de S. Jean de Carbonnière dans Naples. La Congrégation della Clauſtra fut commencée en Eſpagne l'an 1430. par le Père Jean d'Alarcon. Les *Ermites* de S. Auguſtin de la Congrégation des Colorites commença par les ſoins de Bèrnard de Rogliano, dans la Calabre citérieure, vèrs l'an 1530. & ſe ſoumit à l'obeïſſance de tout l'Ordre des *Ermites* de S. Auguſtin l'an 1600. Les *Ermites* de S. Auguſtin de la Congrégation de Dalmatie, qui commença l'an 1511. n'ont que ſix couvens. *Ermites* de S. Auguſtin de la Congrégation de Gennes, appellée autrement Nôtre Dame de la Conſolation. Jean Poggi lui donna commencement l'an 1470, ou ſelon le P. Lubin l'an 1473. *Ermites* de S. Auguſtin de la Congrégation de Lecéto, ou plutôt d'Ilicéto, c'eſt la prémière Congrégation, ou réforme de cet Ordre, formée par les ſoins du P. Ptolomée de Veniſe, ſur la fin du XIVe ſiécle. *Ermites* de S. Auguſtin de la Congrégation de Lombardie, c'eſt la plus nombreuſe & la plus floriſſante de celles qui ſont gouvèrnées par des Vicaires Généraux. Cette réforme fut introduite en 1430 ou 1438. La Congrégation des *Ermites* de S. Auguſtin de Monte Ortono commença en 1438. Simon de Camerino la forma de quelques monaſtères qu'il avoit fondez. La Congrégation de Perouſe s'établit vèrs l'an 1410, par les ſoins du P. Auguſtin de Rome, élû Général en 1419. Celle de la Pouille fut formée dans cette Province d'Italie par le P. Felix de Corſano, l'an 1492; & l'année ſuivante parut celle de Saxe, par le zele de Simon Lindmer & André Prolès, qui réünirent les principaux Couvens d'Allemagne. Voyez le P. Hélyot à l'endroit cité.

Ermite de S. Jean Baptiste de la Pénitence. Ordre Religieux qui ſubſiſtoit dans la Navarre du tems de Maurolic, qui en parle. Grégoire XIII. le confirma, & approuva leurs Conſtitutions. Ces *Ermites* avoient cinq Ermitages, & huit ou dix Religieux dans châcun. Le prémiér & chef de l'Ordre étoit S. Clement le vieux, à ſept lieuës de Pampelune. Ces *Ermites* étoient très-auſtères, vêtus de bure, marchant nuds piéds ſans ſandales, ne portant point de linge, couchant ſur des planches, ayant pour chevet une pièrre, & portant jour & nuit une grande croix de bois ſur la poitrine. Ils demeuroient ſeuls dans des cellules ſéparées, au milieu d'un bois, & gardoient étroitement le ſilence &c. Voyez le P. Hélyot, T. IV. C. 40.

Il y a eû auſſi en France dans le XIIIe ſiécle des *Ermites* ſous le titre de S. Jean Baptiſte, dont il eſt fait mention dans le Tréſor des Chartres du Roi. Toulouſe ſac. 4. n. 49. Voyez le P. Hélyot T. IV. C. 40.

Ermite de S. Jérôme. Voyez Jéronimite.

Ermite de Nôtre Dame de Gonzagues. Ordre Religieux inſtitué par Jérôme Raigni de Caſtelgioffre, & fondé par François de Gonzagues dèrniér Marquis de Mantoüe. L'Évêque de Reggio préſcrivit à ces *Ermites* une manière de vie qu'Alexandre VI. confirma. Ils avoient cinq ou ſix Couvens; mais ils ne ſubſiſtent plus. Voyez Morigia, *Hiſtor. dell. orig. di tutti gli Relig. L. I. C.* 59. Le P. Hélyot. T. IV. C. 40.

Ermite de S. Paul, prémiér *Ermite*. *Sancti Pauli Eremita.* Ordre Religieux qui fut établi par le B. Euſebe de Strigonie vèrs l'an 1250, & qui prit le nom de S. Paul *Ermite*, après qu'il eût fait union avec les *Ermites* de Patach, & pris la Régle qui leur avoit été donnée en 1215, par Barthelemi Évêque de Cinq Égliſes en Hongrie. C'eſt ce qui a fait dire à ceux qui ont traité des Ordres Religieux que celui-ci avoit été établi l'an 1215; mais le B. Euſébe ne ſe retira du monde qu'en 1246. Cet Ordre s'eſt étendu en Hongrie, en Pologne, en Autriche, en Croatie, & dans la Souabe.

Il y a auſſi des *Ermites* de S. Paul, prémiér *Ermite*, en Portugal, qui ont été quelque tems unis avec ceux de Hongrie, & qui s'en ſéparèrent enſuite par la difficulté d'entretenir la communication néceſſaire. Grégoire XIII. les confirma l'an 1578, & leur donna la Régle de S. Auguſtin. Barboſa dit que leur fondateur fut un nommé Benoît, citoyen Romain; mais D. Nicolas de Sainte Marie, Chanoine Réguliér de la Congrégation de Sainte Croix de Conimbre, dans les Chroniques de ſa Congrégation écrit que ces *Ermites* fûrent fondez l'an 1186 ſous Urbain III. & Sanche I. par Ferdinand Anez, ou Yanez, qui fut depuis Grand Maître de l'Ordre militaire d'Avis.

Enfin, nous avons auſſi eû en France des *Ermites* de S. Paul, prémiér *Ermite*, qu'on nommoit vulgairement frères de la Mort, parce qu'ils portoient la repréſentation d'une tête de mort ſur leurs ſcapulaires, & qu'ils devoient toujours avoir le ſouvenir de la mort préſent à l'eſprit. On ne ſçait quand ni par qui cet Ordre fut inſtitué en France; le Pére Hélyot conjecture que ce ne fut pas longtems avant l'an 1620. & que le Pére Guillaume Callier, qui en étoit alors Supérieur Général, pourroit bien en avoir été le fondateur. Leur habillement conſiſtoit en une robe de gros drap gris blanc qui déſcendoit juſqu'aux talons, un manteau de même couleur, qui n'alloit qu'à la moitié des cuiſſes, un capuce un peu aigu de drap noir, tombant en rond ſur les épaules, & fait en pointe ſur le milieu; un ſcapulaire de même d'un piéd & demi de large & de la longueur de la robe, au milieu duquel ils portoient la repréſentation d'une tête de mort, avec deux os audeſſous paſſez en ſautoir. Ils marchoient nuds piéds avec des ſandales de cuir. Ils avoient de deux ſortes de frères; des frerés Laïcs habillez comme les Prêtres, & des frères qu'ils appelloient Convèrs, qui portoient un chapeau au lieu de capuce. Il y a de l'apparence que cet Ordre fut ſupprimé par Urbain VIII. un peu avant 1633. Voyez ſur ces trois Congrégations d'*Ermites* de S. Paul le P. Hélyot. T. III. C. 42. 43. 44.

Ermite Sèrvite, ou ſèrviteur de la Sainte Vièrge du Mont Senaire. Voyez SÈRVITE.

ERN.

ÈRNÉ. Voyez ÉARNE.

ÈRNÉE. ſ. f. Nom propre de ville & de rivière. *Ernée* eſt une petite ville de France dans le Maine, qu'on appelle auſſi *Errenée*, *Erenæum*. Elle eſt ſituée ſur une petite rivière de même nom, à quatre lieuës de Fougères, & à pareille diſtance de Vitray. La rivière d'*Ernée* va mêler ſes eaux à celle de Mayenne, un peu audeſſus de Laval.

ÈRNEILE. Voyez RENEILE.

ÈRNÈST. ſ. m. Nom propre d'homme. *Erneſtus.*

ÈRNÈSTINE. adj. fém. qui ne ſe dit qu'au féminin, & en cette phrâſe, La branche *Erneſtine*, *Stirps Erneſtina*. C'eſt une branche de la Maiſon de Saxe qui a pris ce nom d'Èrneſt Électeur de Saxe, duquel elle deſcend, comme la branche Albèrtine vient d'Albèrt ſon frère.

ERO.

ÉROMANCE, ou **ÉROMANTIE.** ſ. f. L'une des ſix manières que les Mages des Pèrſes avoient de deviner les chôſes futures, l'art de les connoître par l'air. *Aeromantia.*

Ce nom vient d'*aer*, ou *ἀὴρ*, *l'air*, & *μαντεία*, divination, de *μάντις*, *devin*. Il paroit par là que puiſque nous diſons *air*, & non *er*, il faudroit peut être écrire *Airomance*, & mieux encore *Aeromance*; car c'eſt le mot Grèc que nous conſèrvons, en lui donnant ſeulement une tèrminaiſon Françoiſe.

ÉROSION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de l'action des humeurs âcres, ou acides, qui rongent, mangent ou déchirent les chairs & autres ſubſtances. *Eroſio.* L'arſenic & les autres poiſons cauſtiques font des *éroſions* aux inteſtins. Après la priſe de ce poiſon il ſentoit une *éroſion* par tout. Degori.

ÉROTIDIES. ſ. f. & pl. Fête de Cupidon, ou de l'Amour. *Erotidia.* Les Theſpiens avoient inſtitué des jeux & une fête à l'honneur de Cupidon, ils la célébroient avec beaucoup de ſolemnité, & l'appelloient *Erotidies*, ainſi que nous l'apprenons de Plutarque, de Pauſanias, & d'Apulée, L. XIII. p. 56. Plutarque dit qu'ils faiſoient les jeux de Cupidon de cinq ans en cinq ans, & toujours avec beaucoup de ſplendeur & de magnificence.

ÉROTIQUE. adj. Qui a rapport à l'amour. *Eroticus.* On appelle en tèrme de Médecine *délire érotique*, une eſpéce de mélancolie qu'un véritable amour qui va juſqu'à l'excès fait contracter. Quoi qu'il n'y ait point de pouls amoureux, c'eſt-à-dire, d'une eſpéce qui ſoit diſtinguée des autres, on ne laiſſe pas de reconnoître l'amour par le battement du pouls, qui eſt fort changeant, inégal, turbulent & déréglé. Si on parle au malade de la pèrſonne qu'il aime, ſon pouls ſe change d'abord, devenant plus grand, plus vîte & plus violent. Si-tôt qu'on a ceſſé d'en parler le pouls ſe cache, ſe trouble & ſe dérégle de nouveau. Ce mal ſe guerit à peu près comme les autres mélancolies.

Ce mot eſt Grèc, il vient de *ἔρως*, amour, *ἐρωτικὸς*, qui vient de l'amour, ou qui y a rapport.

ÈRP.

ÈRPACH. ſ. m. Petite ville d'Allemagne, dans la Franconie. *Erpachium.* C'eſt la capitale du Comté d'*Erpach*. *Erpach* eſt ſitué ſur la rivière de Mublin, à ſix lieuës d'Heidelbèrg, du côté du nord. Maty.

Le Comté d'*Erpach*, *Erpachenſis*, ou plûtôt *Erpachienſis Comitatus*, eſt un petit État du Cèrcle de Franconie en Allemagne. Il eſt entre les États du Palatinat du Rhin, & de Mayence, & prèſque entre le Rhin, le Nécre & le Mein. Il peut avoir environ 7 lieuës de long & 3 de large, & il a ſon Comte particuliér. La Maiſon d'*Erpach* paſſe pour une des meilleures de Franconie. Il en eſt même qui la font deſcendre d'Eginthard, gendre de Charlemagne. La branche qui poſſéde aujourd'hui cet État vient de George Albèrt Comte d'*Erpach* qui mourut en 1645. Voyez *Phil. Jac. Spener. Theatr. Nobilit. Europ. P. I. p. 99. & P. III. p. 1. & 88.*

ERQ.

ÉRQUIVIAS. ſ. m. Bourg de la Nouvelle Caſtille, peu éloigné de Toléde. C'eſt la patrie de Michel Cervantes, Auteur de Dom Quichote de la Manche, Roman Eſpagnol très-ingénieux. Quelques-uns le font natif de Séville.

ERR.

ÉrRAME, quelquefois on trouve *éramme*, & *érame*. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Les ſentimens ſont partagez ſur la ſignification de ce mot. Bouchel dit que l'*errame* eſt proprement le défaut que fait le déffendeur de comparoir à l'aſſignation qui lui eſt donnée par devant le Juge à la requête du demandeur, ou le congé de Cour que le déffendeur ajourné obtient contre le demandeur. Du Cange prétend que l'*érame* eſt l'action par laquelle quelqu'un revendique ſa chôſe, & affirme avec ſèrment qu'elle lui appartient. M. de Laurière veut que l'*éramme* ſoit le défaut de payement pour lequel le débiteur qui s'eſt obligé par ſèrment envèrs ſon créancier, & à jour cèrtain, doit payer l'amende.

Bouchel dérive le mot d'*érrame* du Grèc *ἔρημος*, ou *ἐρήμη*.

ErRAMENT. adv. Vieux mot. Incontinent, tout à coup.

> Errament *ſe ſont adréciez*
> *La ou li murs i ert depeciez.* Guill. Guiart *ſous l'an* 1205.

Philippes Mouske écrit *eſrament*.

Quand il ſot que ſes frères ert morts
Toſt eſrament *en iſſi forts.*

Le Roman des Loherans dit *erraument.*

Et palès eſt revenu erraument.

Voyez le Gloſſaire de Du Frêſne ſur Ville-Hardouin.

ÈrRANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point fixe, ni attaché. *Errans, vagus.* Autrefois mon imagination *èrrante*, & vagabonde, ſe portoit à toutes chôſes: aujourd'hui l'âge me ramene à moi-même. S. Évr.

De nos déſirs èrrans *rien n'arrête le cours;*
Ce qui plait aujourd'hui déplait en peu de jours. S. Évr.

En ce ſens on dit que les Planéttes ſont des étoiles *èrrantes*, *inèrrantes*, quoiqu'elles ayent une route cèrtaine, par oppoſition aux étoiles fixes, qui ſont toûjours dans une même diſtance entre elles.

Èrrant. Vagabond, qui èrre çà & là, ſans avoir de route cèrtaine, ni de demeure aſſurée. Nos vaiſſeaux ſont *èrrans* ſur la mèr à la mèrci des eaux, ou des ondes. Les Chevaliérs *èrrans* ſont des pèrſonnages fabuleux qu'on a feint voyager par le monde, ſans autre deſſein que de chèrcher des avantures, & redreſſer les torts. Dom Quichote s'étoit mis en tête de faire le Chevaliér *èrrant*. Les fréquens voyages de Charles-Quint l'ont fait nommer Chevaliér *èrrant* par les Eſpagnols. S. Évr. Vous êtes toûjours *èrrant* & vagabond, éxpôſé aux embuches de vos ennemis. Abl. Une vieille impreſſion de Chevalerie *èrrante*, comme en Eſpagne, tourne tous les eſprits aux avantures biſarres. S. Évr.

Je demeurai long-tems èrrant *en Céſarée,*
Lieux charmans, où mon cœur vous avoit adorée. Rac.

Errant ſignifie auſſi qui ſe proméne négligemment de côté & d'autre.

Tantôt èrrant *dans les prairies,*
J'étudie au bord des ruiſſeaux,
Dans l'èternel cours de leurs eaux,
Le cours abregé de nos vies. Devilliers.

Le *Juif èrrant* eſt un Juif que le peuple s'imagine courir inceſſamment par le monde, depuis la mort de Nôtre Seigneur. Et figurément on appelle un Juif *èrrant*, un homme qu'on ne trouve jamais chez lui, & qui court inceſſamment par le monde.

On appelle auſſi les peuples *èrrans*, les peuples qui n'ont point d'habitation fixe, comme les Tartâres, les Arabes, & pluſieurs peuples d'Afrique qui habitent ſur des chariots, ſous des tentes, & qui changent ſouvent leur camp. *Quorum plauſtra vagas rite trahunt domos.* Hor.

On appelle auſſi les hérétiques nos frères *èrrans.*

ÈRRATA. ſ. m. Tâble qu'on met au commencement, ou à la fin d'un livre, qui contient les fautes ſurvenuës dans l'impreſſion. Le livre du Père Hardoüin ſur les Médailles pourroit être intitulé, l'*Errata des Antiquaires.* Les Critiques de l'Hiſtoire de Périſonius pourroient être appellez l'*Errata des Anciens Hiſtoriens.* Dans ce ſens, le Dictionnaire de M. Bayle peut être appellé l'*Errata* de Moréri. On a fait l'*Errata* des Congrégations *de Auxiliis.* Lindenbèrg a fait une Diſſèrtation ſur les fautes d'impreſſion, *De Erroribus typographicis*, dans laquelle il dit qu'il n'y a aucun ouvrage qui en ſoit éxempt, pas même les livres ſaints; il en chèrche toutes les caûſes, & propôſe les moyens de les éviter. Il ne dit rien ſur cet article qui ne ſoit commun, ou qui ſoit faiſable. Il faut que les Auteurs, les Compoſiteurs, & les Correcteurs d'imprimerie, faſſent leur devoir; qui ne le ſçait? Il faudroit que les Auteurs euſſent châcun ſon Imprimérie chez ſoi, comme Calixte, & Opitius. Qui le peut? D'ailleurs la bonne Police le doit-elle pèrmettre!

ÈRRATIQUE. adj. Tèrme d'Aſtronomie. *Erraticus.* C'eſt une épithéte qu'on donne aux Planétes, qu'on appelle plus communément *errantes.* Il y a auſſi une eſpéce de fiévre qu'on appelle *èrratique.* Voyez Fiévre.

ÈrRE. ſ. f. Cette tèrminaiſon ne rime point en François avec la tèrminaiſon *ère.* Ainſi tèrre, guèrre, Anglетèrre, ne rime point avec Père, Mère, &c.

Èrre. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en ces phrâſes, Aller grande *èrre*, aller belle *èrre*; *celeri, concitato gradu*; pour dire, Aller bon train.

Èrre, eſt auſſi un tèrme de marine, dont on ſe ſèrt quelquefois dans un ſens figuré. On dit l'*èrre* d'un vaiſſeau, pour marquer ſa viteſſe, ou ſa lenteur. Le vaiſſeau endormi eſt celui qui n'a pas encore pris ſon *èrre*, ſon train, la manière d'aller.

Èrre, s'employe encore dans la vénerie pour ſignifier les allûres par où une bête va. Il ſe dit auſſi pour arre, *arrhabo, arrha.* Voyez Èrres. Car en ces deux dèrniérs ſens il ſe dit ſur tout au pluriel.

ÈrREMENT. ſ. f. Tèrme du Palais. C'eſt la dèrnière procédure d'un procès, le dèrniér état d'une affaire. Les héritiérs d'un tel ont repris ſon procès pour y procéder ſuivant les dèrniérs *èrremens.* Il a donné copie de l'appointement en droit, comme étant le dèrniér *èrrement.* Il eſt moins en uſage au ſingulier qu'au plurier. En Normandie on dit *Errement*; pour dire, Procéder en la caûſe avec ſa partie advèrſe.

Autrefois *èrrement* ſignifioit la même chôſe que *gage de bataille*, c'eſt à dire, *èrre*, ou *èrrement*; on diſoit *adhramire bellum*, jetter le gage de bataille.

Èrrement, ſe dit auſſi par rapport à *èrre, arrha. Errement* de blé & de vin. *Frumentaria ac vinaria emptioni per arrham initus & affirmatio.* Pomey.

ÈrREMENTER. v. n. Tèrme de Coutumes, c'eſt prendre éxpédition, procéder en caûſe avec ſa partie advèrſe. *Jus perſequi.*

ÈrRENER. v. act. *Delumbare, renes diffringere, luxare.* Rompre les reins; ce mot vient du Latin *renes, errener, èrner*, ou *errener*, ſe dit, *quaſi erenare.* On le dit auſſi dans le ſens figuré pour dire ſurcharger, accabler d'un trop grand poids, parce qu'une charge trop peſante, un fardeau trop lourd incommode les reins.

ÈRRER, ou plutôt ÈrRER. v. neut. *Errare, vagari.* Voyager ſans avoir de route cèrtaine; courir çà & là. La tempête fut ſi grande, que le Pilote abandonna le timon, & nos vaiſſeaux *èrroient* au gré des vents. Les neiges avoient couvèrt les chemins, & nous *èrrions* à l'aventure par la campagne. Par tout *èrre* l'image de la mort. Le Mait.

*Tandis que j'*èrrerai *ſur les ſombres rivages.* Des H.

Ce futur *èrrerai* eſt râre, mais il doit ſe former ainſi ſuivant l'analogie, *chanter, chanterai*, le ſecond *e* eſt muet, comme il l'eſt dans les autres vèrbes à la ſeconde ſyllabe; quoique l'*e* de la prémière ſyllabe ſoit ſuivi de deux *rr*, il n'eſt point ouvèrt comme dans *guèrre, terre*, &c. on le prononce comme l'*é* fermé, ou à peu près de même d'un ſon mitoyen entre celui de l'*é* fèrmé, & celui de l'*è* ouvèrt.

Èrrer, ſe dit au figuré, pour dire, N'être point fixe, ni arrêté ſur aucun objèt. *Fluere, divagari.* Combien voit-on de Chrétiens laiſſer *èrrer* leurs penſées & leurs déſirs vèrs les créatures, au lieu de les réünir en Jesus-Christ, qui s'immole ſur les autels? Fl.

Mais ſans èrrer *en vain dans ces vagues propos.* Boil.

*J'*èrrois *de fleur en fleur, de plaiſirs en plaiſirs*
Au gré de mes déſirs. Recueil de vèrs.

Èrrer, ſignifie auſſi, s'abuſer, ſe tromper, être imbu d'une fauſſe opinion. *Errare, decipi, falli.* L'Égliſe ne peut *èrrer* dans la foi. Les plus habiles peuvent *èrrer* lourdement.

Èrrer. Ce vèrbe ſe trouve auſſi à l'actif dans Balzac, quand il dit, *Errer* les ennemis, pour les diſſiper. Mais on doute fort que cela ſe puiſſe dire.

ÈrRES. ſ. f. plur. Traces, veſtiges. *Veſtigia.* Les Chaſſeurs ſuivent les traces du gibiér.

On dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, qu'un cèrf eſt de hautes *èrres*, lorſqu'il va hors de ſon enceinte, ou qu'il fait de trop longues fuites, après avoir eû le vent du trait en le détournant au matin. On appelle auſſi *èrres*, les lieux par où une bête s'enfuit de bon tems, ou de mauvais tems, ou de vieil tems, c'eſt à dire, comme une jeune bête, ou une vieille qui eſt recruë. On appelle auſſi *èrres*, les piéds, routes & voyes du cèrf; & on dit, Démêler, redreſſer les *èrres*, rompre les *èrres*, les effacer en marchant.

On appelle auſſi en tèrmes de Chaſſe les *èrres*, les parties de devant de toutes les bêtes à quatre piéds, c'eſt à dire, les piéds & les épaules.

Èrres, ſe dit ſouvent au figuré. Il marche ſur les *èrres* de ſes ancêtres, de ſes prédéceſſeurs.

Èrres, ou *Erre*, ſe dit auſſi du payement qu'on fait d'une partie du prix d'une chôſe pour gage & aſſurance du marché. *Arrha, arrhabo.* Il a donné des *èrres* au coche, & cela par corruption du mot d'*arres.* Du Cange témoigne que dans la baſſe Latinité on a dit *erra* pour *arrha.* Voyez Arrhes.

ÈRREUR, ou ÈrREUR. ſ. f. Viſion; fauſſe opinion qu'on met dans l'eſprit, ſoit par ignorance, ſoit faute d'éxamen, ou de bon raiſonnement. *Error.* L. Joubèrt a fait un Traitté des *èrreurs* populaires. La vanité humaine ſe repaît de l'agréable *èrreur*, de vivre bien loin dans l'avenir. Des-Houl. Je ne veux point d'un Critique qui me vient tirer d'une douce *erreur.* Les Anciens ont fait beaucoup d'*èrreurs* dans la Philoſophie, faute de s'être appliquez aux expériences. Nous retenons nos *èrreurs* parceque elles

parceQu'elles ſont autoriſées des autres : nous aimons mieux croire que juger. S. Évr. Quelle vérité peut être auſſi avantageuſe que ces bonnes *erreurs* qui forment en nous le ſentiment des biens que nous n'avons point ? Id. Pourquoi vouloir guérir les hommes d'une vieille *erreur* qu'ils aiment ? Des-H. L'*erreur* eſt le partage de la condition humaine. Nic. L'impatience qui nous porte à nous élever contre tout ce qui nous paroît faux, eſt ſouvent un plus grand défaut que l'*erreur* dont nous voudrions délivrer les autres. Id. On donne d'ordinaire à Dieu plus d'indulgence pour les foibleſſes du cœur, que pour les *erreurs* de l'eſprit. Le vulgaire qui reſpecte des *erreurs* myſtérieuſes, mépriſeroit des véritez toutes nuës. S. Évr. Combien d'*erreurs* par leſquelles l'homme abuſé ſe déshonore lui-même ? Boss. Les libertins diſent qu'il importe peu que l'homme ſe trompe dans ſes opinions, pourvû que ſon *erreur* ſoit agréable, & qu'elle le conduiſe à la fin de la vie par une route ſemée de fleurs. S. Évr. Cette *erreur* eſt encore plus capitale que toutes celles que je viens de réfuter. Mʳ Dacier.

Laiſſons les s'applaudir d'une pieuſe erreur ;
Mais pour nous, banniſſons une vaine terreur. Boil.

Erreur, priſe abſolument, s'entend de l'*erreur* en la foi, de l'héréſie. L'*erreur* ne preſcrit jamais contre la vérité. On dit qu'Origéne eſt tombé dans l'*erreur*. L'*erreur* déguiſée, & traveſtie en vérité, entre dans tous les droits de la vérité. Bay. Les Théologiens traittent plus favorablement les *erreurs* ſur les dogmes de Morale, que les *erreurs* ſur les dogmes de ſpéculation. Id. L'humanité mêle aiſément ſes *erreurs* dans ce qui regarde la créance. S. Évr. C'eſt le génie de l'*erreur*, qu'auſſitôt qu'elle ſe ſent preſſée, elle reprend ce qu'elle avoit abandonné ; il faut la vaincre de tous côtez, ou elle ſe croira toujours victorieuſe. Pélisson. Toutes les grandes *erreurs* ont leurs martyrs. Miſérable aveuglement de l'eſprit humain ! Il s'ignore lui même, & enyvré de ſa propre gloire, il s'imagine que c'eſt celle de Dieu. Id. Environnez comme nous ſommes de ténébres épaiſſes qui nous cachent les objets, & livrez aux doutes, & à l'incértitude, devrions-nous être reſponſables de nos *erreurs* ? Disc. d'El.

Les Poëtes perſonnifient l'*Erreur*. Dans un ſonnet intitulé Le tombeau du Calviniſme, le P. Commire lui fait dire

*J'eus pour Père l'Orgueil, & pour Mère l'*Erreur,

Un autre a dit,

Erreur *qui vois toûjours l'Impie opiniâtre*
Offrir ſur tes autels un encens idolâtre ;
Par tes menſonges vains, dont ſon cœur eſt ſéduit,
A quel aveuglement a-t-il été réduit ?
Nouv. ch. de vers.

Erreur, ſignifie quelquefois, Faute, & ſur tout en matière d'Arithmétique. *Erreur* de calcul. Les faux & doubles emplois, ni les *erreurs* de calcul, ne ſe couvrent point par les arrêts, ni les tranſactions. Cet Hiſtorien a fait beaucoup d'*erreurs* dans la Chronologie.

On le dit auſſi d'une mépriſe, d'un mal entendu. J'ai reçu une lettre où je n'entends rien, il faut qu'il y ait en cela de l'*erreur*, qu'elle s'addreſſe à un autre. Une *erreur* de fait eſt plus excuſable qu'une *erreur* de droit.

Mais quelle erreur *fatale*
M'a fait entre mes bras recevoir ma rivale ? Rac.

On le dit auſſi en général des fautes que l'on commet dans la conduite de la vie, ou dans l'uſage du monde ; des égaremens où l'on tombe. Il a grand regrêt de ſes *erreurs* paſſées.

Je ſçai ſur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs. Boil.

On appelle en termes du Palais propoſition d'*erreur*, une voye de droit de ſe pourvoir contre un arrêt. La requête civile n'attaque que le fait de la partie ; mais la propoſition d'*erreur* accuſe celui des Juges. Cette procédure eſt maintenant abolie.

ERRINE. ſ. f. Terme de Pharmacie. *Errhina.* Remédes qu'on prend par le nez pour purger les humiditez du cerveau. Il y en a en poudre, comme la bétoine, le tabac, la marjolaine, l'iris, le lauriet rôſe, l'ellebôre blanc & l'euphorbe. D'autres ſont liquides, qui ſont faites de ſuc de marjolaine, de ſauge, de betes, de cyclamen, d'iris, &c. d'autres en liniment incorporées avec de l'onguent roſat ; d'autres en pyramide ſolide pour arrêter le ſang des narines, compôſées de bol de Levant, de terre ſcellée, de maſtic, de ſang humain, ou de pourceau, deſſeché &c. Les *errhines* ſeches, & faites ſeulement de poudres, ſont appellées proprement [illegible]. Les Modernes les appellent *caput purgia*. Le ſuc de la poirée blanche aſpiré par le nez en *errhine*, fait éternuer, & diſſout la pituite craſſe. Lémery. Le creſſon, & principalement l'alenois, eſt employé dans les *errhines* pour faire éternuer.

ÉRIC, ou ÉRIC. ſ. m. & nom propre d'homme. *Erricus, Ericus ; Henricus.* Saint *Eric* que d'autres appellent Saint Henry, étoit de la prémière nobleſſe de Suéde, & d'une famille alliée à la maiſon des Rois du païs. L'an 1141. il fut choiſi par la nobleſſe & le peuple d'un commun conſentement pour être Roi de Suéde au préjudice de Charles fils du Roi Smercher, qui ne régna qu'après lui. Il ſubjugua la Finlande, & la fit inſtruire des véritez de la foi. Il fut tué après dix ans de régne par un parti rebelle qui vouloit mettre ſur le trône Magnus fils d'Henry Scateler Roi de Danemarck, qui prétendoit à la couronne de Suéde par ſa mère, quoique ce fût contre les loix du Royaume, qui n'admettoient pas les étrangers ; & Saint *Eric* eſt honoré comme Martyr. Il y a neuf Rois de Dannemarck & quatorze Rois de Suéde qui ont porté le nom d'*Eric*.

Eric ſe dit auſſi pour Évaric, nom propre d'un Roi des Goths en Eſpagne, fils de Théodoric I. & frère de Thoriſmond, & de Théodoric II. auquel il ſucceda en 466.

Ce mot *Eric*, ou *Erric*, eſt le même qu'Henry, qui en a été fait. *Eric* vient de deux mots de la langue Allemande, *ehr*, *honneur*, & *reich*, *riche*, ainſi *Eric* veut dire qui a beaucoup d'honneur.

ÉRRIF. ſubſt. m. Partie ſeptentrionale de l'Égypte. *Ægyptus inferior, Ægyptus Auguſtamnica.* On l'appelle autrement Baſſe Égypte. Voyez Égypte.

Errif, eſt auſſi le nom d'une Province du Royaume de Fèz ; en Barbarie. *Errifis.* Elle eſt bornée au couchant par celle d'Habat ; au midi par celle de Fèz & de Chaus, & au levant par celle de Garet. La méditerranée la baigne au nord. L'*Errif* eſt rempli de bois & de montagnes, qui ſont des branches du mont Atlas. Les Eſpagnols tiennent dans l'*Errif* la forteresſe de Penuon de Velez. Ce mot vient du Grèc, *ἐν*, & *ῥὶν*, ou *ῥὶς*, *naſus*, le nez.

ÉRRONÉE. adj. *Erroneus, implicatus errore, imbutus.* Les ſentimens ſont partagez ſur ce mot. L'Académie eſt du même ſentiment que Furetière, & dit *erronée* pour le maſculin, auſſi bien que pour le féminin. Mais Pomey, Danet, Richelet, Tachard, & même Patru dans ſon 15ᵉ Plaidoyé, diſent *erroné* pour le maſculin, & *erronée* pour le féminin. Il ſemble qu'il n'y ait point à balancer, quand l'Académie a décidé. Cependant ſi l'on conſidère que l'autorité des autres eſt de quelque poids dans le langage, & que d'ailleurs il eſt mieux, autant que cela ſe peut, de diſtinguer le maſculin du féminin, par la terminaiſon, on en conclurra qu'on peut ſuivre, ſans faillir, l'un & l'autre ſentiment. Quoi qu'il en ſoit, *erroné*, ou *erronée* ſignifie qui eſt faux ; qui tient de l'erreur, qui tient de l'héréſie. Celui qui opine ſur un fondement *erronée*, ne juge ni n'opine. Pat. Sentiment *erronée*. Acad. Maxime *erronée*, doctrine *erronée*, propoſition *erronée*. Il ne ſe dit qu'en matière de foi.

ÉRRONÉMENT. adv. D'une manière *erronée*. *Erroneè.* Il n'y a que l'autorité de Patru qui puiſſe faire paſſer ce mot. Sur des faits érronées, les Souverains Pontifes ont *erronément* prononcé. Pat.

ERS.

ÉRS. ſubſt. m. *Ervum.* Plante légumineuſe & annuelle. Sa racine eſt menuë, & pouſſe quelques tiges anguleuſes, liſſes, foibles, hautes d'un pied environ, branchues, & chargées de petites feüilles arrondies, crenelées par leur extrémité, qui eſt obtuſe ; & rangées par paire ſur une côte ſimple, qui n'eſt terminée par aucune vrille. Des aiſſelles de ces côtes naiſſent ſes fleurs, qui ſont ſoutenuës par un petit pedicule : elles ſont petites, légumineuſes, un peu purpurines en dehors, blanchâtres en dedans, & rayées de quelques lignes bleuâtres. A ces fleurs ſuccédent des gouſſes longues d'un poûce, compoſées de deux coſſes qui ſemblent être noüeuſes, ou articulées, à cauſe de la groſſeur des ſemences qu'elles renferment. Ces ſemences ſont rondes d'abord, & de la figure des pois, elles en ont le goût, & deviennent un peu anguleuſes en ſe ſéchant. On ſeme l'*Ers* dans pluſieurs endroits du Royaume, & ſa ſemence ſert à nourrir les pigeons. Cette ſemence s'appelle quelquefois Orobe, *Orobus*, elle entre dans la compoſition des trochiſques de ſquille pour la Thériaque. On connoit encore une autre eſpece d'*Ers* qui ſe diſtingue de celle-ci par ſes ſemences, qui ſont beaucoup plus anguleuſes.

Quelques-uns appellent auſſi *ers*, l'épaule de cheval, que d'autres nomment *ars*, du mot Latin *armus*, qui ſignifie la même chôſe.

ERT.

ERTE, dans cette expreſſion être à l'*erte*. Voyez Alerte.

[illegible]

num ; *Miſnia Montana*. Contrée de la Miſnie dans la haute Saxe. L'*Ertzgébourg* eſt prèſque tout renfèrmé entre les rivières de Mulde & de Multe. Chemnitz en eſt la capitale. C'eſt dans l'*Ertzgébourg* que ſont les mines célébres de la Saxe d'où l'on tire du plomb, de l'étain, & même de l'argent.

E R U.

ÉRVAN. Voyez ÉRIVAN ; c'eſt la même chôſe.

ÉRUDIT. Ce mot ſe trouve dans quelques ouvrages très-récens, mais il n'a pas encore fait fortune. *Eruditus*.

ÉRUDITION. ſ. f. Science, doctrine. *Eruditio*. Les Scaligers ont été d'une grande & d'une profonde *érudition*. Les livres du Docteur Launoy ſont pleins d'*érudition*. On n'eſtime point les *éruditions* pédanteſques. Il eſt plus utile de ſe remplir la tête de réfléxions, que de remarques d'*érudition*. Locke. Il y a une cèrtaine *érudition* qui ne ſèrt à rien, ou qui ne ſèrt qu'à fatiguer les Lecteurs. Bouh. Quand on a l'eſprit faux, l'ignorance vaut mieux qu'une vaſte *érudition*, qui ne produit que de la confuſion, & de l'obſcurité. S. Évr. Balzac appelloit un amas d'*érudition* mal choiſie, le fatras, & le bagage de l'antiquité. La connoiſſance des belles lettres devient en pluſieurs Sçavans une *érudition* fort ennuyeuſe. S. Évr. Il y a vingt-deux *éruditions* à chaque page, l'une portant l'autre, dans mon Hiſtoire de Sablé. Mén. Dans cette phrâſe, *érudition* ſignifie une remarque ſçavante.

ÉRUGINEUX, euse. adj. Qui tient de la roüille de l'airain, qui reſſemble à la roüille d'airain. *Æruginoſus, a*. Les Mémoires de Trévoux écrivent ærugineux, comme en Latin. Il y a une bile vèrte, qu'on peut appeller *ærugineuſe*, & porracée. Mém. de Tr. Cependant comme dans l'ortographe récente nous changeons ſouvent l'*a* Latin en *e* ſimple, & que nous diſons Ægée & Égée, Æole, & Éole, Æchmalotarque & Échmalotarque ; Équateur, équation, équilibre, & non pas Æquateur, æquation, æquilibre &c. on peut dire *érugineux*, auſſi bien du moins qu'*ærugineux*.

E R Y.

ÉRYCINE, ou ÉRUCINE. Surnom de Vénus, qu'on lui avoit donné du mont Éry en Sicile, ſur le ſommèt duquel elle avoit un temple, dont la figure ſe voit au revèrs de quelques médailles de la famille Conſidia, avec ces lettres Éruc.

ÉRYMANTHE, ou ÉRIMANTE. ſ. m. Montagne de l'Arcadie, couvèrte de bois & de forêts. *Erymanthus*. La forêt d'*Erymanthe*, ou la montagne d'*Erymanthe*, eſt célébre dans la Poëſie ancienne. Le ſangliér d'*Erymanthe* étoit un ſangliér énorme qui giſſoit dans cette forêt, & qui ravageoit tout le païs d'alentour. La priſe du ſangliér d'*Erymanthe*, qu'Hèrcule apporta vif à Euriſthée, eſt un des douze travaux de ce Héros, & le troiſième ſelon pluſieurs.

ÉRYNGIUM. ſ. m. Plante qu'on appelle auſſi *panicaut*, *chardon roland*, ou *chardon à cent têtes*. Voyez Panicaut. Morin l'appelle *Eryngium planum*. C'eſt une fleur d'automne ; elle fleurit dès le mois de Juillet. Id.

ÉRYSIMUM. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *velar*, ou *tortelle*. Voyez Velar.

ÉRYTHRÉE. ſ. f. Ancien nom d'une ville d'Ionie dans l'Aſie mineure. *Erythræa*. Elle étoit entre Clazoméne & Téon. *Erythrée* a eû un Évêque ſuffragant d'Éphèſe. Quelques Géographes croyent qu'elle étoit où eſt aujourd'hui le bourg de Colyre, ou Geſmer, & d'autres où eſt celui de Paſſagio, qui ſont l'un & l'autre dans l'Anatolie propre.

Érythrée, adj. m. & f. Ce mot ſignifie deux chôſes. 1°. Rouge, dans ce ſens il ſe dit de la mèr rouge, qui eſt un grand golfe, qui s'étend du midi au nord, depuis Ormus, juſqu'à Suèz, *Mare Erythræum*.

Ce mot en ce ſens vient du Grèc, ἐρυθρὸς, rouge, dérivé d'ἔρευθος, rougeur ; & il fut donné à cette mèr à cauſe de ſa couleur qui lui vient, ſelon quelques-uns, de la revèrbération des rayons du ſoleil ; d'autres diſoient qu'elle avoit naturellement cette couleur, & d'autres que ce nom lui venoit de ſon ſable, ou de la tèrre qui fait ſon fonds, & d'autres d'*Erythrée* fils de Pèrſée & d'Androméde ; d'autres enfin d'Éſaü, qui ſe nommoit Édom, c'eſt à dire, rouge, qui ſe dit en Grèc *Erythrée*, il demeuroit dans ces quartiers là. Cette mèr s'appelle aujourd'hui mèr rouge, ou mèr de la Mècque. Voyez encore Euſtathius ſur Denys le Géographe v. 38.

2°. L'adjectif *Erythrée* ſignifie, qui eſt de la Ville d'Érythrée, dont nous avons parlé dans l'article précédent ; & en ce ſens on le dit d'une des Sibilles qui étoit dans cette ville, & que pour cela on appelle la Sibille *Erythrée*. La Sibille *Erythrée* eſt la cinquième des Sibilles. Voyez Sibylle.

E R Z.

ÈRZEGOWINE. Voyez HÈRZEGOWINE.

ÈRZEROM, ÈRZERON, ou ÈRZERUM, & ÈRZERUN. ſ. m. Ville de Turquie en Aſie. *Erzerum*, *Simyra*. On dit auſſi *Arzerum*. Elle eſt en Turcomanie, capitale d'un Béglièrbéglic qui prend ſon nom, & ſituée ſur l'Euphrate, entre la ville de Trébizonde & le lac de Van. *Erzerom* eſt grand environ comme Marſeille. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne Arziris, ou Aziris.

Le Béglièrbéglic, ou Gouvèrnement d'*Erzerom*, eſt dans la Turcomanie, travèrſé par l'Euphrate. C'eſt un des Gouvèrnemens Généraux, qui en renfèrme douze particuliérs, appellez Sangiacats ; & *Erzerum*, dont il prend le nom, en eſt la capitale.

E S.

ES. Nous avons bien des mots en François qui commencent par *es*, & que bien des gens écrivent ſimplement par *e*, ou *é*, ou *è*. L'uſage n'eſt point du tout fixe pour l'orthographe, dans quelques-uns il a preſque retranché l'*s*, & ce ſont ceux où elle ne ſe prononce pas, il y a cependant des Écrivains polis qui la conſèrvent toûjours : c'eſt l'uſage de l'Académie Françoiſe, c'eſt ce qu'on appelle l'ortographe de l'Académie. Dans quelques autres mots l'*s* ſe retranche quelquefois, & quelquefois elle ſe conſèrve, l'uſage eſt partagé là-deſſus, mais on ne la retranche que dans les mots où on ne doit point la prononcer quand elle y eſt, comme *esbahir*, *esbaucher*, &c. Comme il n'y a rien de moins détèrminé dans nôtre langue que ce point d'ortographe, je dirai ici non pas ce qui ſe pratique, mais ce que je ſouhaiterois qu'on pratiquât, & ce qui me paroît le plus raiſonnable. Tout le monde convient qu'il faut écrire l'*s* par tout où on la prononce. La difficulté eſt ſeulement pour les mots où on ne la prononce point. 1°. Je voudrois qu'on ne marquât jamais ni *é* circonfléxe, ni *s*, dans les mots qui n'ont point d'*s* ni d'*x* dans le Latin. Ainſi émotion, ébullition, doivent s'écrire par un ſimple *e* & non point par *es*, comme font ceux qui écrivent *eſmotion*, *esbullition*. 2°. Quand le Latin a une *s* ou *x*, bien des gens croyent qu'il faut mettre dans le François *es* ou *ê*. Je ne voudrois le mettre que lorſque nous prononçons cet *e* fort long, comme dans le vèrbe auxiliaire *être*, ou *eſtre*, *eſſe*. Mais lorſque nous ne le prononçons que comme un *e* ſimple fèrmé ou maſculin, je ne voudrois point d'*s*, parceque l'*s* fait le même effèt que l'accent circonfléxe. Ainſi, parceque nous prononçons *écrit*, & non pas *êcrit*, je voudrois qu'on écrivît toûjours *écrit*, & non pas *eſcrit*. La raiſon de l'analogie ou de l'étymologie eſt fort bonne, & je ſouhaiterois qu'on pût y avoir toûjours égard, mais l'uſage a déja préſcrit contre l'analogie, ou étymologie, en tant d'occaſions, qu'il n'y a plus moyen de ſe régler là-deſſus. J'ai fait de plus une remarque particulière, c'eſt que lorſque nous prononçons un *ê* circonfléxe & très long dans cèrtains mots où cet *ê* eſt dans la dèrnière, ou dans la pénultième ſyllabe dans leurs dérivez, nous ne prononçons plus cet *e* que comme un *é* aigu, & non pas comme un *ê* circonfléxe, lorſqu'il ſe trouve dans l'antépénultième. Ainſi nous diſons extrême, mais nous ne diſons pas extrêmement, nous diſons extrémement. Par cette raiſon je voudrois écrire extrême en extreſme. Mais j'écrirois extrémement, & non pas extreſmement. En François comme en Grèc, l'accent circonfléxe n'eſt jamais ſur l'antépénultième.

Pluſieurs mots François qui commencent par *es* ont été pris des langues étrangères, ils commencent dans ces langues par une *s*, & les François pour adoucir la prononciation ont ajouté un *e* au commencement du mot, & dans quelques-uns même on ne prononce point l'*s* *Eſprit*, du Latin *ſpiritus* ; *eſcadron*, de l'Italien *ſquadrone*, dans ces deux mots l'*s* ſe prononce, *Eſpaule*, de *ſpalla*, l'*s* ne ſe prononce pas dans le mot *eſpaule*, & quelquefois on la retranche, en écrivant, *épaule*.

ES. Ce mot s'eſt fait par contraction de la propoſition *en*, & de l'article plurier *les*, pour ſignifier *dans les*. Il n'a plus maintenant d'uſage qu'en cette phrâſe, *Maitres ès Arts*, & en quelques autres qui ſont purement du ſtile de Pratique, comme lorſque l'on dit, Il y eſt obligé par un acte paſſé ès études des Notaires : ce que l'on ne peut imiter qu'en riant. On dit maintenant *aux*, à la place de *ès* qu'on diſoit autrefois. Nôtre Père qui êtes aux Cieux, dans les Cieux ; au lieu de nôtre Père qui eſtes *ès* Cieux.

E S A.

ÉSAAN, ÉSAN, ou ESCHAN. ſ. m. Ville de la Tribu de Juda, dans la Tèrre Sainte. *Joſ. XV*. 52.

ÉSARO. ſ. m. Petite rivière du Royaume de Naples. *Æſar*, *Æſarus*. Elle coule dans la Calabre Ultérieure, & ſe décharge dans la mèr Ionienne, près de Cotrone. Maty.

ESAURILLER. Voyez ÉSSORILLER.

ESB.

ÉſBAHIR. v. act. Qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. *Obſtupefacere.* S'ébahir, être ſurpris par quelque chôſe d'extraordinaire qui cauſe de l'étonnement, de l'admiration. *Mirari, obſtupeſcere.* Il l'a bien *ébahi*, quand il lui a appris cette nouvelle. Tous les fleuves en ſont *ébahis*. Voit. On croyoit cet homme mort, on fut tout *ébahi* quand on le vit revenir. Cet avâre fut bien *ébahi* de ne trouver plus ſon trêſor.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *ſchebaſch*, qui ſignifie *attonitum eſſe*. Il eſt vieux. Molière a dit après un vieux Auteur,

Preſchés, patrocinés juſqu'à la Pentecôte,
Vous ſerés ébahi, *quand vous ſerés au bout,*
Que vous ne m'aurés rien perſuadé du tout.

ÉſBAHI, IE. adj. Qui s'étonne, qui admire. Les badauts ſont *ébahis*, ſi-tôt qu'ils voyent quelque chôſe de nouveau. S. Amand en parlant du paſſage des Iſraélites à travers de la mèr rouge, a dit,

Les poiſſons ébahis *les regardent paſſer.*

Cela eſt imité tant bien que mal de ce que Catulle a dit des Néréïdes, lorſqu'elles virent paroître en mèr le navire Argo.

Emerſere feri candenti è gurgite vultus,
Æquoreæ monſtrum Nereides admirantes.

ÉſBAHIſSEMENT. ſ. m. *Stupor, admiratio.* Admiration ſubite, étonnement cauſé par quelque chôſe d'extraordinaire. La chute de ce favori cauſe un grand *ébahiſſement* parmi le peuple. Il eſt vieux.

ÉſBARBER. v. act. Raſer, coupper la barbe. *Tondere, attondere.* Un homme n'a point la mine galante, s'il n'eſt *ébarbé*, raſé de frais. On le dit auſſi des plumes, du papiér, des piéces de métal, & autres chôſes qui ont des inégalitez ſur les bords, & de la reſſemblance avec la barbe. Il faut *ébarber* les plumes, quand on les taille, pour écrire plus légèrement. *Ebarber* un plat. *Ebarber* un boulet de canon. *Ebarber* du papiér. *Ebarber* un livre, c'eſt le rogner légèrement. *Ebarber* de la marjolaine, &c.

ÉſBARBÉ, ÉE. part. & adj. *Attonſus.*

ÉſBAT. ſ. m. Divertiſſement. *Ludus, delectatio, ludicrum.* Ce jeune homme prend ſes *ébats* à ſauter, à danſer, &c. On dit, prendre ſes *ébats*; pour dire, Se réjouïr, & particuliérement en fait d'amourettes.

C'eſt un vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *jeu.*

ÉſBATEMENT. ſ. m. Paſſetems. *Recreatio animi.* Ce mot n'eſt plus guères en uſage. On ne s'en peut ſervir qu'en riant.

s'ÉſBATRE. v. act. qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel. Se divèrtir. *Oblectare ſe, ludere.* Ce Gentilhomme s'eſt allé *ébattre* à la chaſſe. Elle étoit deſcenduë avec ſes compagnes pour s'*ébatre* ſur le rivage. Abl. S'*ébatre* noblement. Sar. Il vieillit. La Fontaine s'en ſert ſouvent en parlant de l'amour, & des crimes qu'il traite de galanterie.

ÉſBAUBI, IE. adj. Tèrme populaire & vieux, qui ſignifioit la même chôſe qu'*ébahi*, mais d'un ébahiſſement accompagné de quelque trouble, ou foibleſſe d'eſprit.

Je ſuis toute ébaubie, *& je tombe des nuës.* Mol.

ÉſBAUCHE. ſ. f. Les prémiérs traits d'un tableau, les prémières penſées ſur un ouvrage; le prémiér deſſein d'un bâtiment, & autres chôſes qui ſe finiſſent ou ſe poliſſent avec le tems, après avoir été d'abord groſſièrement tracées. *Deſignatio, prima lineamenta, rude opus, rudimentum, adumbratio.* Une légère *ébauche* d'un grand Peintre vaut ſouvent mieux que les ouvrages finis d'un autre. On doit faire une *ébauche* d'un Poême Dramatique, & en diſtribuer le ſujèt, avant que d'en faire les vèrs. Le tempérament ne peut faire que l'*ébauche* des vèrtus, & il n'appartient qu'à la raiſon de les achever. M. Scud. Pline en parlant du lyſet *convolvulus*, dit que cette fleur reſſemble au lis, & que c'eſt comme une *ébauche* de la nature, qui par là ſe prépare & apprend à faire des lis. *Et flos non diſſimilis lilio, ac veluti naturæ rudimenta lilia facere condiſcentis.* Liv. 21.

ÉſBAUCHER. v. act. Dans le ſens propre c'eſt mettre ſur les murs un enduit qu'on appelle *bauche*, dans l'uſage ordinaire, c'eſt commencer une chôſe, tracer groſſièrement quelque Ouvrage, en attendant qu'on le finiſſe; jetter ſes prémières perſées ſur le papiér. *Delineare, deſignare, inchoare.* Cet Ouvrage n'étoit qu'*ébauché*, quand la mort a ſurpris l'Auteur. On dit auſſi *ébaucher* une ſtatuë, un tableau, une image, une figure; mais on ne le dit pas des ouvrages d'Architecture, & c'eſt mal parler que de dire comme fait Larrey. Sévère fit achever le rempart, qui n'avoit été qu'*ébauché* ſous Adrien.

[illegible]

bauch en Languedoc, qui ſignifie *ſot* & *groſſier*; & que par tranſlation il a été dit des ouvrages qui ne ſont pas encore polis.

*Mais pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'*ébauché:
Jamais, s'il veut m'en croire, il ne ſe ſera peindre. La Font.

ÉſBAÛCHER, ſe dit auſſi chez les Menuiſiérs, quand ils dégroſſiſſent le bois à coups de ciſeaux & de mailléts, ou avec le fèrmoir, avant que de l'applanir avec la varlope. *Informare.*

ÉſBAÛCHER, eſt auſſi un tèrme de Cordiér, qui ſignifie, Faire paſſer par l'ébaûchoir, par le gros ſeran, c'eſt-à-dire, par le gros peigne à pointes droites. *Ebaûcher* du chanvre.

ÉſBAÛCHER, ſe dit dans un ſens moral des impreſſions qu'on commence, qu'on tâche de donner de quelqu'un. Après s'être laiſſé ſurprendre aux impreſſions que lui ont voulu donner de moi mes ennemis, il ait été capable d'en *ébaûcher* lui même de mauvaiſes dans l'eſprit du Roi. Bussi Rab.

ÉſBAUCHÉ, ÉE. part. & adj. *Inchoatus, rudis, impolitus, indigeſtus.* L'éléphant n'eſt qu'une figure *ébaûchée* par la nature. Cos.

ÉſBAUCHOIR. ſ. m. *Informator.* Qui ſe dit des outils qui ſervent à pluſieurs Artiſans pour ébaûcher leur beſogne, ou prépaparer leurs matières, comme les ciſeaux des Charpentiérs & Menuiſiérs, & autres outils qu'employent les Sculpteurs & ceux qui travaillent aux ouvrages de ſtuc.

ÉſBAÛCHOIR. C'eſt auſſi un tèrme de Cordiér. Il ſignifie le gros ſeran, le gros peigne à pointe droite, au travèrs duquel les Cordiérs font paſſer le chanvre pour l'ébaûcher.

ÉſBAUDIR. v. act. *Recreare, relaxare, lætari.* Tèrme populaire, qui ſignifie, ſe réjouïr. *Ebaudir* ſes eſprits, les récréer.

Ce mot vient de *baus*, ou *baud*, & *bauderie*, qui ſignifient *joyeux* & *joye*. Mén. Si furent ſi *ébaudi* que ſor les murs, & ſor les tours ne paroient ſe gens non. Ville-Hard. *n.* 127. Et quand cel furent plus creu, ſi s'*ébaûdirent* & chevauchièrent plus ſeurement. Id. *n.* 210. Thibaud Roi de Navarre en une chanſon dit,

Qui li prend de faux cœur
Baudement eſbaûdis.

Et Guyot de Nanteuil,

Le jour s'eſt eſbaûdis, *belle eſt la matinée*
Li Solaine eſt levé, qui abat la rouſée.

ÉſBAUDIſSEMENT. ſ. m. Vieux mot. Joye, réjouiſſance, ébat. *Lætitia, gaudium.* Ce mot ſe trouve dans Alain Chartier en ſon quadriloque invectif. Dufresne, *Gloſſ. de Villehard.*

ÉſBLOUIR. v. act. Frapper les yeux par un trop grand éclat; empêcher l'action de la vûë, ſoit par une trop vive lumière qui bleſſe les yeux, ou plutôt qui empêche que les eſpéces ne ſe peignent au fond de la rétine qui doit demeurer dans l'obſcurité. *Perſtringere oculos, præſtringere, obducere tenebras, caliginem ſuffundere.* Le ſoleil, les éclairs *éblouiſſent*, parceque leur lumière eſt trop vive. Jamais tant de douceur & tant de majeſté, n'*éblouirent* nos yeux. Arnaud.

ÉſBLOUIR, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Tromper, ſurprendre l'eſprit & les ſens par de fauſſes raiſons, par un faux éclat, & par de fauſſes lumières. *Faſcinare*, &c. Les honneurs, la fortune, *éblouiſſent* les ambitieux. Combien de prêtendus beaux eſprits renoncent au bon ſens pour une penſée qui brille, & qui *éblouit*? G. G. L'éloquence d'un Avocat *éblouit* quelquefois les Juges. Une grande beauté *éblouit* nos ſens, les ſurprend, les ſeduit. Le peuple ſe laiſſe aiſément *éblouir* par la lueur d'un faux mérite. Bell. Ce qui m'*éblouit* m'eſt d'ordinaire ſuſpect de je ne ſçai quoi de faux. Le Ch. de M. Il faut s'examiner ſur tout, ne ſe flatter ſur rien, & ne s'*éblouir* pas de ſa propre vèrtu. M. Scud. Les objèts du monde nous *éblouiſſent*, & nous font pèrdre de vûë l'avenir, & l'éternité. Fl. Comme l'œil eſt bleſſé par un trop grand éclat de lumière, l'eſprit eſt de même *ébloui* par un trop grand amas de traits brillans, & agréables. Cl. Je ne viens point vous *éblouir* par l'éclat des honneurs de la tèrre, pour nourrir vôtre eſprit du récit ſpécieux d'une félicité mondaine. Flech. La valeur d'oſtentation *éblouit* davantage les ſpectateurs, qu'un caractère modeſte qui tient plus de la ſolide vèrtu. Le P. le B. Il y a des eſprits *éblouiſſans* qui impôſent, & qu'on n'eſtime que parce qu'on ne les approfondit pas. La Bruy. Ces grands génies qui ne chèrchent que la gloire, & la réputation, n'ont pas tant pour but d'inſtruire que d'*éblouir*. Le Ch. de M. Les eſprits trop brillans ne veulent rien qui ne ſurprenne, & n'*ébl*ouiſſe. Bouh. Tèrtullien ne pèrſuade qu'en *éblouiſſant*. Maleb. En vain tu prépares les diſcours dont tu veux m'*éblouir*. Racine. Les hypocrites ont toujours *ébloui* les ſimples par leurs ſpécieux dehors. Fen.

Du monde les trompeurs appas

[illegible]

En fait de mèts exquis ne rien céder aux Princes ;
Et de leurs trains pompeux ébloüir les Provinces.

ÉſBLOUÏ, IE. part. & adj. *Caligans.*

Ses ennemis étoient de ſa gloire ébloüis,
N'ôſant plus contre lui ſeulement ſe deffendre.

ÉſBLOUÏSSANT, ANTE. part. adj. Qui *éblouit. Perſtringens oculos.* Il ſe dit dans le propre & dans le figuré. Eclat *éblouïſſant.* Lumière, couleur *éblouïſſante.*

Plus ſenſible aux douceurs d'une amitié conſtante,
Qu'au charme éblouïſſant *d'une gloire naiſſante.* VILL.

ÉBLOUISSEMENT. ſ. m. Trouble qui ſe fait dans l'action de la vûë, ſoit par une trop vive lumière qui vient du dehors, ſoit par des vapeurs ou fluxions qui par le dedans en empêchent les fonctions. *Caligo, caligatio, tenebrarum offuſio.* Les vûës foibles ſont plus ſujettes aux *éblouïſſemens.* Les maladies, les longs jeûnes, la grande diſſipation des eſprits, caûſent des *éblouïſſemens.* Il m'a pris tout-à-coup un *éblouïſſement*, & je me retire d'ici. MOL.

ÉſBLOUÏSSEMENT, ſe dit auſſi au figuré pour, Surpriſe. *Faſcinatio, deceptio.* Comme la grande eſtime que nous avons pour les Prédicateurs, peut venir de nôtre *éblouïſſement*, & de nôtre illuſion, elle peut auſſi faire partie de nôtre foi, & de nôtre piété. BAL.

ÉſBORGNER. v. act. Crever un œil, rendre borgne. *Eluſcare, oculum eruere.* Ce coup de balle qu'il a reçu a failli à l'*éborgner.*

ÉſBORGNER, ſe dit des murs élevez qui ôtent les vûës d'une maiſon. *Privare lumine.* Ce voiſin a élevé ſi haut ſon bâtiment, qu'il a *éborgné* tout ce corps de logis. Il eſt bas.

ÉſBORGNÉ, ÉE. part. & adj. *Altero oculo orbatus.*

ÉſBOUFFER. v. n. Vieux mot, qui ſe dit en cette phrâſe, Ces ſots diſcours font *ébouffer* de rire, pour dire, font rire à crever. *Diſrumpi.* On dit ordinairement étouffer de rire, parceque bien des gens ne ſçavent ce que c'eſt qu'*ébouffer.*

Ce mot vient de *bouffe*, qu'on diſoit autrefois, pour dire, *joües enflées* : & on a dit auſſi autrefois une *bouffée* de ris, pour dire, un grand éclat de riſée.

Ne manquez pas de le dire,
Dit Mome s'éboufſant *de rire.* SCAR.

ÉſBOUILLIR. v. act. Faire évaporer une partie de la liqueur qu'on met ſur le feu, pour la rendre plus épaiſſe, ou plus ſucculente. *Ebullire, concoquere, excoquere.* Quand on fait trop *ébouillir* le pot, le potage eſt plus ſucculent, mais il devient plus ſalé.

ÉſBOUILLI, IE. part. & adj. *Excoctus, recoctus.*

ÉſBOULEMENT. ſ. m. Chute de tèrres & de murailles. *Dejectio, ruina, demolitio.* Quand on creûſe bien avant des fondemens, il faut craindre l'*éboulement* des tèrres.

ÉſBOULER. v. act. Faire tomber. *Labefactare, demoliri.* C'eſt auſſi un v. neut. Cheoir en bas par ſon propre poids, & faute de bonne liaiſon, ou d'appui. Il ne ſe dit que des tèrres & des murailles, & on le joint pour lors au pronom pèrſonnel *s'ébouler.* *Labare, ruinam agere, labaſcere.* Les baſtions faits de tèrre ſablonneuſe ſont ſujèts à *s'ébouler.* Les murs de tèrraſſes qui ne ſont pas bien liez, & cimentez, *s'éboulent* en peu de tems. Il n'étoit pas facile de nous retrancher dans le ſable des dunes aiſé à *s'ébouler* & à s'abbattre. SAR. Le tèrrain étoit ferme, & ne *s'ébouloit* point. VAUG.

ÉſBOULÉ, ÉE. part. & adj. *Labefactus, dirutus.*

Il en tomba deux tours & le dôme éboulé
Attira le portail de ſa chûte ébranlé. P. LE MOINE.

ÉſBOULIS. ſ. m. Chôſe qui eſt éboulée. *Ingens ruina.* Voilà un grand *éboulis* de bois, de tèrre, de ſable, de pièrres.

ÉſBOURGeONnEMENT. ſ. m. Tèrme d'Agriculture & de Jardinage, l'Action d'ébourgeonner, d'ôter des bourgeons, ou de jeunes branches aux arbres. *Pampinatus; Pampinatio.* Cet *ébourgeonnement* n'eſt autre chôſe que d'ôter ſur un arbre, ou d'un ſep de vigne, le bois qui conſomme inutilement la ſève. LIGER. L'*ébourgeonnement* n'eſt que pour détruire & arracher entièrement des jeunes branches de l'année, ſoit groſſes ſoit menuëes, quand il en vient quelques-unes mal à propos, qui peuvent en faire confuſion, ou faire tort, ſoit à tout l'arbre, ſoit ſeulement à la branche où celles-ci ſont venuës. LA QUINT. *T. II. P. IV. c.* 11. où il traite de l'*ébourgeonnement.* Voilà bientôt le tems de l'*ébourgeonnement.* LIGER. Pour l'ordinaire on ne ſçauroit trop tôt faire cet *ébourgeonnement*, afin de ne pas laiſſer croître des jèts inutiles, & ne pas laiſſer périr mal à propos une cèrtaine quantité de ſève, qui pourroit être employée à de bons uſages. LA QUINT. L'*ébourgeonnement* ſe fait quelquefois à de jeunes arbres, auſſi bien qu'à des arbres plus anciens. Et cela ſe fait non ſeulement par la manière d'*ébourgeonnement*, mais auſſi par la véritable manière de tailler, c'eſt à dire, avec la ſerpette, ſi l'*ébourgeonnement* ſimple n'y eſt pas ſuffiſant. ID. Sur les arbres très-vigoureux il faut à l'*ébourgeonnement* ôter quelques-unes de leurs plus fortes branches, & conſerver toujours de celles qui le ſont un peu moins, pourveû qu'elles ayent l'apparence d'être bonnes. ID.

Quoique l'*ébourgeonnement* ne regarde proprement que les bourgeons à ôter, on peut pourtant encore l'entendre pour un éclairciſſement, ou un épluchement à faire des fruits, & ſur tout des fruits à noyau, quand il y en a trop en quelque endroit, cet épluchement ſe faiſant en même tems que l'*ébourgeonnement.* LA QUINT. On doute que l'uſage ait approuvé cette extenſion de ſignification. L'*ébourgeonnement* des arbres fruitiers ſe fait vèrs la fin de May & au commencement de Juin, & encore dans le mois d'Août. LA QUINT. L'*ébourgeonnement* & le pincement ne contribuënt pas ſeulement à arrondir, remplir, & étendre la tête d'un oranger, mais ils donnent encore toutes les autres pèrfections dont les Orangèrs ont beſoin. ID.

ÉſBOURGEOnNER. v. act. *Pampinare vineam, decutere pampinos.* Ôter, coupper les bourgeons, les nouveaux jèts des vignes, des arbres, lorſqu'ils ſont ſupèrflus, & qu'ils pouſſent trop de bois. *Ebourgeonner*, c'eſt ôter à la vigne & aux arbres les nouvelles branches qui ſont inutiles. Ce travail à l'égard de la vigne & des arbres ſe fait vèrs la fin de May, & au commencement de Juin. Les Jardinièrs & les Vignerons diſent, il eſt tems d'*ébourgeonner* nos arbres, il ne faut point pèrdre de tems à *ébourgeonner* la vigne. LIGER. *Ebourgeonner* n'a proprement été inventé que pour la vigne, mais comme *pampinare*, qui paroit encore plus propre de la vigne qu'*ébourgeonner*, n'a pas laiſſé de ſe dire de quelques autres arbres, comme on le voit dans Columelle, *ébourgeonner* s'eſt auſſi étendu aux arbres fruitièrs, & les Jardiniers l'ont pris. Si d'un même œil ſur quelque arbre que ce ſoit il en ſort deux ou trois branches, il en faut *ébourgeonner* quelques-unes pour faire meilleure la condition des autres, & ôter en même tems la confuſion. LA QUINT. On peut auſſi bien faire tort à un cèrtain arbre ſi on l'*ébourgeonne* trop, qu'à un autre cèrtain, ſi on ne l'*ébourgeonne* pas aſſez. C'eſt à la prudence du Jardinièr à bien démêler celui qui pour être trop vigoureux a beſoin d'être *ébourgeonné* d'une façon, d'avec celui qui à cauſe de ſon peu de vigueur a beſoin de l'être d'une autre manière. LIGER. Aſſez ſouvent faute d'avoir ſagement *ébourgeonné*, ou d'avoir bien paliſſé, nous voyons que dans la confuſion des branches il s'en eſt fait de cèrtaines menuës & élancées, que nous appellons veules ; il faut ſoigneuſement les ôter à la taille. ID.

ÉſBOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj.

ÉſBRANCHER. v. act. Coupper les branches d'un arbre. *Interlegere, interradere, attondere, interpurgare.* Il faut *ébrancher* ces arbres pour en faire des fagots.

ÉſBRANCHÉ, ÉE. part. & adj. *Interpurgatus.*

ÉſBRANCHÉ, ſe dit en tèrmes de Blâſon, d'un arbre dont les branches ont été couppées. *Truncata, putata arbor.*

ÉſBRANLEMENT. ſ. m. Secouſſe. *Conquaſſatio, concuſſio.* Les coups de canons ont caûſé un grand *ébranlement* à cette muraille. L'eſprit s'affoiblit par le trop grand *ébranlement* des fibres, & la trop violente agitation des eſprits. MALEB.

ÉſBRANLEMENT, ſe dit auſſi au figuré, en parlant de la fermeté de l'âme & du courage. Ceux qui ſont accoutumez aux grandes occupations, ne ſe plaiſent qu'à ces grands *ébranlemens.* NIC. Pendant le cours d'une guèrre ſi ſanglante, l'Anglètèrre ſouffrit des ſecouſſes, & des *ébranlemens*, qui la mirent ſur le penchant de ſa ruine. Corneille a dit dans les Horaces,

Si près de voir ſur ſoi fondre de tels orages,
L'ébranlement *ſied bien aux plus fermes courages.*

ÉſBRANLER. v. act. Mettre en branle. *Commovere, concutere, quatere.* Il faut dix hommes pour *ébranler* cette cloche, pour la mettre en branle. Il *ébranla* en peu de tems une partie du mur avec les machines. ABL. Il faut bien des coups de canon pour *ébranler* ce baſtion. La voix de l'Étèrnel briſe les cédres du Liban, & *ébranle* les déſèrts. PORT-R.

*Ici l'airain bruyant n'*ébranle *point les airs.*
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

ÉſBRANLER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Étonner, rendre moins ferme ; détruire. Dieu *ébranle* le cœur par la crainte, avant que de le toucher par ſon amour. NIC. Le Juge a été *ébranlé* par les raiſons de la partie advèrſe. Un Philoſophe Stoïque ne ſe pouvoit *ébranler* par les tourmens, ni par les careſſes. L'aîle gauche s'*ébranla* & ſe mit en fuite. Pour

nous

nous faire retourner à Dieu, il faut que la crainte *ébranle* d'abord nôtre eſprit. Nic. La tranquillité de la Paſtorale n'admet point ce qui *ébranle* le cœur trop fortement. Font. Que faut-il faire pour *ébranler* vôtre tranquillité. L'image de la mort, quand elle eſt proche, *ébranle* les plus fèrmes. Nic. Toutes vos raiſons l'ont plutôt *ébranlé* que convaincu. Saint Évr. *Ebranler* les régles les plus ſaintes de la conduite Chrétienne.

> *Mais quand l'honneur y va, les plus cruels trepas*
> *Préſentez à mes yeux ne m'*ébranleroient *pas.* Corn.

> *La peine augmente ſa conſtance (du juſte,)*
> *Et loin de l'*ébranler *affermit ſa vertu.* L'Ab. Tétu.

> *Mais à la fin, Deſtins, il faut ſubir vos loix,*
> *L'on ne put* m'ébranler *en quarante ans de guèrre;*
> *Et la Paix de LOUIS me défait en trois mois.* P. Commire, *Tombeau du Calviniſme.*

> *Le ſeul nom de LOUIS* ébranlant *ma conſtance,*
> *De mon cœur allarmé força la réſiſtance.*

Poſſidonius, cette colonne du Portique, fut *ébranlé* par la douleur. S. Évr.

ÉſBRANLÉ, ÉE. part. & adj. *Commotus, conquaſſatus.* Le Roi *ébranlé* par le moindre revèrs, s'abaiſſoit à des empreſſemens qui le rendoient mépriſable à ſes ennemis.

ÉſBRÉCHER. v. act. Faire une petite bréche à un couteau, ou à quelque autre inſtrument trenchant. *Violare, inferre labem, vitium, labefactare.* Les nœuds du bois *ébrechent* les rabots, les ciſeaux.

ÉſBRÉCHER, ſe dit auſſi des ruptures qui ſe font aux ouvèrtures des pots de tèrre, de fayence, de porcelaine. Un pot *ébreché* n'eſt pas honnète à ſèrvir ſur table.

ÉſBRÉCHÉ, ÉE, part. & adj. *Violatus, imminutus, labefactus.*

ÉſBRENER. v. act. Torcher un enfant qui n'eſt pas nèt, qui fait ſes ordures ſous lui. *Tergere.*

On le dit particuliérement de ces femmes chez qui ont met des enfans pour les ſevrer, & les élever quelque tems. C'eſt une telle femme qui a *ébrené* cet enfant.

ÉſBREULE. ſ. m. Petite ville de la Baſſe Auvèrgne, en France. *Ebrolium, Ebrelodunum.* Elle eſt ſur la rivière d'Allier, entre Clèrmont & Moulins.

ÉſBRUITER. v. act. *Propalare, palam facere.* Rendre une chôſe publique, la faire connoître à bien des gens, réveler un ſecrèt. *Ebruiter* eſt auſſi un v. neut. avec le pronom pèrſonnel. *s'Ebruiter. Palam fieri, innoteſcere.* Venir à la connoiſſance de pluſieurs pèrſonnes. Les affaires qui demandent du ſecrèt ne réüſſiſſent jamais, quand elles viennent à *s'ébruiter*, quand on les laiſſe *ébruiter*. Les Normands diſent *ébriter*.

ÉſBRUÏTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Divulgatus.*

ESC.

ÉSCABEAU. ſ. m. ou ÉSCABELLE. ſ. f. Prononcez l'*s*. Petit ſiége de bois qui eſt quarré, dont on ſe ſèrvoit autrefois pour s'aſſeoir à table, qui n'eſt ni couvèrt, ni rembourré, & qui n'a ni bras ni doſſiér. *Scabellum.* C'eſt de là qu'on appelle les écorniſſeurs, *piqueurs d'éſcabelle*, parceque l'*éſcabelle* ne ſèrvoit guère qu'à la table.

> *Sur une* éſcabelle *commode*
> *Il place mon bœuf à la mode.* De Malezieu.

ÉSCABEAU, ſignifie auſſi quelquefois, Marchepied, ou un petit ſiége de bois ſur lequel on peut monter pour s'élever plus haut, Ainſi le Prophête Royal a dit, Juſqu'à ce que j'aye rendu tes ennemis l'*éſcabeau* de tes piéds, qu'ils te ſèrvent de marchepiéd.

ÉSCABELON. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Scamillus.* Eſpéce de piédeſtal ſur lequel on met des buſtes dans les galeries & cabinets curieux. Il eſt haut de trois piéds, & va en diminuant par le bas. Il eſt d'ordinaire de marbre. On en fait auſſi de bois marbré.

ÉSCACHE. ſ. f. Tèrme de Manége, *nucifrangibulum.* Pomey. Eſt une eſpéce d'embouchure, ou de mors de cheval, qui eſt differente du canon, en ce qu'elle eſt plus en ovale que le canon qui eſt rond, que l'*éſcache* eſt arrétée à la branche par un chaperon qui entoure le banquèt. Elle tient auſſi la bouche plus ſujette que le canon; & les filèts ſe font d'ordinaire à *éſcache*.

ÉſCACHER. Vèrbe act. Preſſèr, applatir, froiſſer, écraſer. *Oblidere, obterere.* La preſſe étoit ſi grande que j'y ai été preſque *écaché*. On m'a marché ſur les pieds je les ai tout *écachez*. On *écache* du ſucre, du ſel, des mineraux, lorſqu'on les égruge, qu'on les réduit en poudre, en les preſſant par quelque chôſe de peſant.

ÉſCACHÉ, ÉE. part. & adj. *Obtritus.* On dit communément, un viſage *écaché*, quand il eſt plat; un nez *écaché*, quand il eſt camus, peu élevé, & large par en bas. *Patulus.*

ÉſCACHEMENT. ſubſt. m. Froiſſure, contuſion, briſure de quelque corps dur, enfoncement, ou plûtôt enfonçure faite avec violence. L'entlaſis eſt une eſpéce de contuſion qui conſiſte dans l'*écachement* & la briſure de l'os du crâne. Dionis. *Contuſio, depreſſio, confractio, diſruptio.*

ÉſCACHEUR d'or. ſ. m. Ouvriér qui écache l'or. *Obtritor.*

ESCADRE. ſ. f. *Pars claſſis, claſſis minor.* Partie d'une armée navale, compôſée d'un nombre de vaiſſeaux de guèrre commandez par un Officiér Général qu'on appelle *Chèf d'Eſcâdre*. On le dit auſſi bien des galères que des vaiſſeaux. On le dit auſſi des trois diviſions qui compôſent dans un ordre de bataille l'avant-garde, le corps de bataille, & l'arrière-garde. L'*eſcâdre* blanche, l'*Eſcâdre* bleüe. Un petit nombre de vaiſſeaux qui fait un corps & a le même commandant peut ſe nommer *eſcâdre*. S'il y a un grand nombre de vaiſſeaux, on fait trois *eſcâdres*, & ſi les *eſcâdres* ſont bien nombreuſes, on diviſe encore châque *eſcâdre* en trois diviſions. Pomey prend auſſi *eſcâdre*, pour une troupe de ſoldats, *militum globus, manipulus. Eſcâdre* ne ſe dit point en ce ſens.

Le P. Le Moine a dit *eſcâdre*, des différens partis, des différentes compagnies, qui combattent dans un Tournoy, & qu'on nomme quadrilles.

> *Déja tous les partis par* eſcâdres *rangez,*
> *Après le Tournoy fait, & les prix ajugez,*
> *S'apprêtoient à filer le long de la carrière.* P. le Moine.

En prôſe il ne faudroit point dire *eſcâdre* en ce ſens.

ÉSCADRON. ſ. m. *Agmen equeſtre, turma equeſtris.* Corps de Cavalerie rangée en ordre pour combattre, ſoit dans une bataille, ſoit dans une rencontre. Il eſt compôſé de trois rangs, & eſt d'ordinaire de cent maîtres, quelquefois de deux cens, ou de 150. On les compte ordinairement à cent Cavaliérs effectifs. Il y avoit tant d'*éſcadrons* de Cavalerie, & tant de bataillons d'Infanterie pour compôſer cette armée. On met enſemble pluſieurs compagnies pour former un *éſcadron*.

> *Châque hyvèr, châque été, voit fuir leurs* éſcadrons;
> *Châque jour eſt pour eux marqué par des affronts.*
> Recueil de vèrs.

Ce mot vient de l'Italien *ſquadrone*, qui vient du Latin *ſquadro*, qu'on a dit pour *quadro*. On diſoit au ſiécle paſſé *ſquadron* pour *éſcadron*. Mén. Du Cange le dérive de *ſcara*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité. En vieux François on diſoit *eſquiere*, d'où les Italiens ont fait *ſquierre*. Dans la prémiére origine l'*éſcadron* étoit toûjours quarré, & les Latins l'appellent *agmen quadratum*, qui ſe diſoit de l'Infanterie, auſſi bien que de la Cavalerie.

ÉSCADRON, ſe dit figurément en Morale, de pluſieurs pèrſonnes unies & liées enſemble pour ſoutenir un même parti dans les occaſions. On dit dans les élections des Papes, que c'eſt l'*éſcadron* volant qui a le plus de pouvoir, c'eſt à dire, un nombre de Cardinaux qui ne ſuit le parti d'aucun Prince, & qui ſe jette du côté le plus raiſonnable.

ÉSCADRON, ſe dit auſſi, dans le ſtile comique & ſatirique, pour pluſieurs pèrſonnes jointes enſemble. Ainſi Boileau a dit un *éſcadron* de plaideurs, & il appelle plaiſamment une trouppe de femme, un *éſcadron* coëffé.

> *Il trouve de Pédans un* éſcadron *fourré.* Id.

> *Et partout des plaideurs les* éſcadrons *épars*
> *Faire autour de Thémis voler ſes étendars.* Id.

ÉSCADRONNER. vèrbe n. Prononcez l'*s*. Se ranger en éſcadron. *Procedere turmatim, in agmen equeſtre, in turmam equeſtrem convenire.* Cette compagnie *éſcadronne* avec celle-là. Les deux compagnies de Bridieu *éſcadronnoient* avec Bourlemont. Bussi Rab.

ÉSCADRONNER, ſignifie au figuré, S'accorder, être d'intelligence. Ces deux Officiérs ſont broüillez; ils n'*éſcadronnent* pas bien enſemble. *Non benè conveniunt, non convenit inter ipſos.*

ÉSCADRONNISTE. ſ. m. Tèrme de faction. Nom qu'on a donné en Italie à des Cardinaux unis, liez enſemble. *Fœderatus, Conſentiens, Conſpirans.* Le peu d'intelligence qu'il y avoit entre lui & les Cardinaux de la création d'Innocent X. qu'on appelloit alors les *Eſcadroniſtes*. L'Ab. Régn.

ÉSCAËTE. Tèrme de Coutumes. Héritage, ou rente non mobile qui eſt de la ſucceſſion des prédéceſſeurs.

ÉSCAFE. ſ. f. Tèrme de Collége de Paris. Coup de piéd au cul, coup de piéd au balon. *Pedis ictus, impulſus.* Il lui a donné une furieuſe *éſcafe*. L'*s* ſe prononce. Voilà une bonne *éſcafe*. Ce mot ne ſe dit pas des coups que donnent au balon ceux qui joüent; mais des coups que donnent ceux qui ne joüent pas, les ſpectateurs,

teurs, quand le balon eſt ſorti du jeu, pour le renvoyer aux joüeurs.

ÉSCAFER. v. act. Prononcez l'*s*. Tèrme de Collége de Paris. C'eſt, donner des coups de piéd au cul à quelqu'un, ou à un balon. *Pede icere, ferire, propellere.* Les grands écoliérs *éſcafent* les petits. Il a bien *éſcafé* le balon. Quand le balon eſt ſorti du jeu, & qu'un des aſſiſtans, qui n'eſt pas du jeu, le prend & en joüe un coup, ſur tout du piéd, pour le renvoyer aux joüeurs, cela s'appelle *éſcafer*. *Follem luſorium ad luſores remittere, repellere.* *Eſcafer* le balon, ou ſimplement *éſcafer*. J'ai bien *éſcafé* cet après dîner. Vous n'*éſcaferez* point le balon cette fois-ci; c'eſt moi qui l'*éſcaferai*. Quand les Écoliérs regardent leurs compagnons joüer au balon, c'eſt à qui *éſcafera*.

ÉSCAFIGNON. ſ. m. L'*s* ne ſe prononce point, ſelon Ménage. L'uſage eſt contre lui. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une chauſſure légère, comme eſcarpin, ou chauſſon. Maintenant il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, de la puanteur qui s'exhâle des piéds de ceux qui ont beaucoup marché. Cela ſent *l'éſcafignon*; c'eſt à dire, le piéd de Meſſager, ou ſent mauvais.

Ce mot vient de *ſcafa*, parceque les ſouliérs de ce tems-là étoient faits en forme de petits vaiſſeaux, & avoient une pointe qui s'avançoit fort loin au delà du piéd qu'on appelloit *poulaine*, à l'imitation de la *poulaine* des navires. Voyez POULAINE.

ÉSCALADE. ſ. f. Prononcez l'*s*. Aſſaut qu'on donne bruſquement avec des échelles à une ville qu'on veut ſurprendre. *Admotio ſcalarum ad muros, applicatio.* Les villes ne ſe prennent plus guères par *éſcalade*, depuis qu'elles ſont flanquées. Les Géans vouloient prendre le ciel par *éſcalade*.

ÉSCALADER. v. act. L'*s* ſe prononce. Monter en quelque lieu avec des échelles pour y faire quelque violence, ou quelque vol. *Admovere, applicare ſcalas, ſcalis admotis invadere.* Les voleurs ont *éſcaladé* ce château, ſont entrez par les fenêtres. *Eſcalader* une muraille. ABLANC. *Eſcalader* les monts. DÉMARAIS. *Eſcalader* les cieux. SCAR.

ÉSCALADÉ, ÉE, part. & adj. *Scalis admotis occupatus.*

ÉſCALE. ſ. f. Coque ou couvèrture d'un œuf. *Teſta.* On le dit auſſi de la prémière peau des pois quand ils cuîſent, & de la peau vèrte des noix. On fait des clépſydres ou poudriérs avec des *écales* d'œuf ſéchées, & pulvériſées. Il faut amaſſer & jetter les *écales* des pois. On fait un beau noir avec les *écales* des noix, leſquelles on appelle en pluſieurs endroits des *calots*.

ÉſCALE, en tèrmes de Marine, c'eſt une arrivée ou moüillage dans un port, ou une côte, par occaſion, pour éviter la tempête, ou les ennemis, ou pour acheter des vivres, ſur tout quand on y a quelques habitudes & communication. *Exſcenſio, exſcenſus.* Ce vaiſſeau marchand a fait *écale* dans l'embouchure de cette rivière pour y faire la traitte avec les habitans. Les *écales* pour les navires qui partent de Bourdeaux, ou de Bayonne, pour Tèrres Neuves, ſont Oléron, Broüage, la Rochelle, pour y charger du ſel, ou du biſcuit. *Ecale*, ou *éſcale*, eſt parmi les marins, & ſur-tout les marins Provençaux, la même chôſe que échelle, en Latin *ſcala*. Voyez ESCHELLE.

ÉſCALER. v. act. Ôter l'écale, ou l'écorce. *Putamen, teſtam decutere, detergere. Ecaler* des pois; *écaler* des noix.

ÉſCALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Teſtâ exutus, ſpoliatus, nudatus.*

ÉSCALIÉR. ſ. m. *Scala, gradus.* Prononcez l'*s*. Grand degré, ce qui ſèrt à monter aux divèrs étages d'un bâtiment, d'une tèrraſſe de jardin. Le mot d'*éſcaliér* comprend avec les degrez tout le bâtiment qui les contient. CAIL. On fait des *éſcaliérs* à deux à quatre noyaux en limace, & à pluſieurs pailliérs. Il y a des *éſcaliérs* ronds & ſans noyau, comme la vis Saint Gilles, &c. Il y a un *éſcaliér* dérobé, un *éſcaliér* dégagé à côté du grand *eſcalier*. Les rampes, les pailliérs d'un *éſcaliér*. Il faut, pour être beaux, que les *éſcaliérs* ſoient bien éclairez. VITRUVE. ABR. Voyez VIGNOLE.

Du Cange dérive ce mot de *eſcalarium*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

On appelle *éſcaliérs à vis*, ceux des maiſons moyennes qui participent de la vis & de l'*éſcaliér*. *Eſcaliér* droit & ſans contours. *Eſcaliér* à repos; *éſcaliér* hors d'œuvre, &c.

ÉSCALIN. ſ. m. *Schelinus.* Petite monnoye d'argent valant environ ſept ſous monnoye de France, qui a cours aux Païs-Bas & ailleurs.

ÉSCALÔNE, ou ESCALÔNA, comme en Eſpagnol. ſ. f. Bourg avec un Château, dans la Nouvelle Caſtille en Eſpagne, *Eſcalona*. *Eſcalône* eſt ſituée ſur la rivière d'Albèrche, à neuf lieuës de Tolède, du côté du couchant. *Eſcalône* a titre de Duché.

ÉSCAMOTE. ſ. f. Prononcez l'*s*. C'eſt un tèrme de Joüeur de Gobelèts, qui ſignifie, une petite bale de liége, qu'on prend ſubtilement entre les doigts. *Subereus globulus.*

ÉSCAMOTER. v. act. Prononcez l'*s*. Tèrme de Joüeur des Gobelèts. C'eſt, Prendre ſubtilement entre les doigts l'éſcamote, pour en faire quelque tour. *Subereis globulis ludere.*

ÉSCAMOTER, ſignifie auſſi, Voler ſubtilement, & avec adreſſe. *Furari, ſubducere, clepere, ſuffurari.* Il eſt entré un filou qui m'a *eſcamoté* une montre, ſans que je m'en ſois apperçu. Ce Gaſcon ſe vante de ſçavoir *éſcamoter* les filles. CORN. On vous *éſcamotera* l'honneur de ma convèrſion. S. ÉVR. On a dit autrefois *corbiner*, c'eſt à dire, dérober en corbeau, au lieu d'*éſcamoter*: l'un & l'autre eſt du ſtile bas & burleſque.

ÉSCAMOTER, ſignifie auſſi, Tromper au jeu par quelque habileté de main, comme en dérobant & changeant des dez, en ſuppoſant des cartes, ou en les mêlant adroitement.

ÉSCAMOTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Clam ereptus, ſubductus.*

ÉSCAMOTEUR. ſubſt. m. Filou qui dérobe adroitement, qui trompe ſubtilement au jeu. *Fur, occultus prædo, graſſator.* Les Bèrlans & les Académies publiques ne ſont pleines que d'*éſcamoteurs*.

On dit *éſcamoter*, & *éſcamoteur*, en parlant en général de ceux qui trompent adroitement les autres, & leur emportent, leur enlévent quelque chôſe, ſoit au jeu, ſoit ailleurs.

ÉSCAMPATINOS. adv. L'*s* ſe prononce. Tèrme populaire, qu'on employe pour ſignifier qu'un homme s'enfuit, ſe dérobe ſecrèttement. Ce banqueroutiér a fait *éſcampatinos*.

ÉSCAMPER. v. neut. Prononcez l'*s*. S'enfuir habilement. *Proripere ſe, aufugere, ſubducere ſe fugâ.* Quand cet homme a vû que les Sèrgens le chèrchoient, il a bientôt *éſcampé*. Ce mot eſt bas, & vient du Latin *ex* & *campus*, comme qui diroit *ſortir du champ*. On dit dans le même ſens prendre l'*éſcampette*, prendre de la poudre d'*éſcampette*.

ÉSCANDILLONAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit dû aux Seigneurs pour la viſite, l'éxamen, & l'étalonage des meſures.

ÉSCANDOLA. C'eſt dans une galère la chambre de l'Argouſin. Ce mot vient d'*eſcandula*, & les marins Levantins appellent *éſcandola* ce que nous appellons ordinairement éſchandola. Voyez ÉSCHANDOLLE.

ÉSCAP. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. Faire *éſcap* à un oiſeau, c'eſt lui faire connoître ſon gibiér. *Prædam indicare.*

ÉSCAMPADE. ſ. f. L'*s* ſe prononce. Action d'emportement, de libèrtinage, échapée. Cet écoliér a pris de l'argent à ſon père, & eſt allé voyager; il a fait là une jolie *éſcapade*. Cette femme eſt ſujette à ſe dérober d'avec ſon mari, elle a fait déja deux ou trois *éſcapades*. C'eſt à peu près la même chôſe que équippée, excepté que l'*éſcapade* ſemble marquer qu'on s'eſt enfui, qu'on s'eſt échappé; cependant cela n'eſt pas néceſſaire, & comme on dit qu'un homme s'eſt échappé à faire ou à dire quelque chôſe qui eſt contre ſon devoir, on peut dire auſſi dans le même ſens qu'il a fait une *éſcapade*. Mais s'échapper eſt du ſtile ſérieux, & peut ſe dire par-tout; *éſcapade* n'eſt que du burleſque, ou de la convèrſation familière.

ÉSCAPADE, ſe dit auſſi en tèrmes de Manége, de l'action fougueuſe & emportée d'un cheval qui n'obéït point au Cavaliér.

ÉSCAPE. ſ. f. L'*s* ſe prononce. Tèrme d'Architecture. C'eſt la partie de la colonne qui pôſe ſur la bâſe, & qui fait le commencement du fût. *Scapus.* Quelquefois on le prend généralement pour tout le fût de la colonne. Blondel appelle auſſi *éſcape*, ou *nacelle*, un demi-creux qui eſt moitié moindre que la *ſcotie*. On l'appelle auſſi *chamfrain*.

ÉSCARBILLAT, ATE. adj. Prononcez l'*s*. Tèrme populaire, qui ſignifie, Gay, enjoüé; & ſe prend quelque fois en mauvaiſe part, pour un homme un peu éſcroc. *Feſtivus, hilaris.* Ne vous fiez pas trop à cet homme là, c'eſt un *éſcarbillat*, il joüe des tours de paſſepaſſe. Pluſieurs diſent *Eſcarbillar*.

Borel dit qu'il ſignifie *gentil, mignon*, à qui on a ajoûté les cheveux & paré le viſage: car il prétend que ce mot vient de *kara*, qui ſignifioit *viſage*, parcequ'on diſoit autrefois *éſcarabillat*.

ÉSCARBIT. ſ. m. Tèrme de Marine. Petit inſtrument de bois creûſé, pour tenir de l'étoupe moüillée, & tremper les fèrremens du calfat, lorſqu'il travaille.

ÉSCARBOT. ſ. m. Prononcez l'*s*. Eſpéce d'inſecte qu'on nomme en général *ſcarabeus Cantharus*, & particulièrement celui qu'on appelle *foüillemèrde*. L'*éſcarbot* a les os en dehors, & les chairs en dedans, comme a remarqué Swammèrdam, après Fabricius ab Aquapendente; & ſes muſcles ſont ſemblables à ceux des grands animaux qui ont du ſang. Les différentes eſpéces d'*éſcarbots* ſe jugent par la différence de leurs cornes. Il y en a un qu'on nomme *éſcarbot-licorne*, à cauſe qu'il a une corne ſur le nez qui ſe courbe quelquefois en arc vèrs les épaules. On le nomme en Latin *naſicornis*. On peut faire voir de petits poux qui s'attachent à ſon corps; & cet animal ſe forme de la groſſe ſorte de ce vèr qui s'engendre dans le bois, qu'on nomme *coſſus*. Hoefnagel donne les figures de vingt ſortes d'*éſcarbots* ordinaires

naires, & ſept d'extraordinaires. Goedard en décrit dix-neuf ſortes, & Swammerdam trente-deux ſortes. Il y en a de longs, de courts, de ronds, de découppez, ou fendus, de colorez, de velus, de farineux comme les papillons. Il y en a dont la ſurface du corps eſt inégale & parſemée d'yeux & de petites taches. La plûpart des *éſcarbots* ne vôlent que la nuit. Il y a auſſi un *éſcarbot-mouche* qui bat des aîles avec une vîteſſe incroyable. Il y a des *éſcarbots* vèrds & dorez fort puans, qui ſont des eſpéces de cantharides. Il y a encore des *éſcarbots ſauterelles*, qui après avoir reſſèrré ou ramaſſé enſemble la tête & la poitrine, font un ſaut en allongeant le corps. Il y en a qui rendent un ſon ſi clair, que quelques-uns ont cru la nuit que c'étoit la voix de quelques Lutins, ou Eſprits folèts. On nomme cette eſpéce *éſcarbot bruyant*. Swammèrdam l'appelle *ſoni-cephalus*, à cauſe qu'il rend ce ſon par le mouvement de ſa tête, en la frotant contre ſa queuë, ou ſon ventre, ou les écailles dont ſes aîles ſont revêtuës. Il y en a un autre qui reſſemble à des tortuës qu'on appelle *teſtudinatus*; & un autre qui a la queuë faite en aiguillon, qu'on appelle *aculeatus*, qui eſt fort particuliér. Il y a une ſorte d'*éſcarbots* qu'on trouve auprès des fours, & dans les ordures des cuiſines, que Mouſet appelle *blatta*. Il y en a encore ſix ſortes, dont le nez reſſemble à celui d'un pourceau, & on les nomme *pourceaux volans*. Il y en a un autre qu'on appelle *ſtaphilinus*, ou *dévorant*, qui ſe ruë ſur les vèrs de tèrre, les tuë, & en ſucce la ſubſtance. Il y a un *éſcarbot* cornu & volant qu'on appelle *cerf-volant*, en Latin *ſcarabæus-taurus*, ou *lucanus*. Le grillon eſt une eſpéce d'*éſcarbot*, nommé *ſcarabæus grillus*, qu'on trouve dans les prez & dans les foyérs. Il y en a un autre marqueté de taches blanches, qu'on nomme *ſcarabæus-fullo*.

Ménage dérive ces mots de *ſcarabœius*, diminutif de *ſcarabæus*.

ÉSCARBOUCLE. ſubſt. f. *Carbunculus*. Il faut prononcer l'*s*, quoique bien des gens ne le faſſent pas, & que Pomey & Rochefort l'écrivent ſans *s*, *écarboucle*. Le grand uſage eſt maintenant pour *éſcarboucle*. C'eſt une pièrre précieuſe & fabuleuſe, dont Pline & pluſieurs autres ont dit beaucoup de mèrveilles. Ce n'eſt en effet qu'un gros rubis ou grenat rouge, brun & enfoncé, tirant ſur le ſang de bœuf, qui jette beaucoup de feu, ſur tout quand il eſt en cabochon & chevé. On a voulu faire accroire que l'*éſcarboucle* venoit d'un dragon. Vartoman dit que le Roi du Pegu n'uſoit point d'autre lumière la nuit pour ſe faire voir que de ſon *éſcarboucle*, qui rendoit une lumière auſſi vive que celle du ſoleil. Cela ne s'eſt pas trouvé véritable. Cette pièrre a la dureté de l'émeraude Orientale, & quelques-uns l'eſtiment le plus après le diamant.

Arracher l'éſcarboucle *au dragon qui la porte.*
NOUV. CH. DE VÈRS.

Son nom lui vient du Latin *carbunculus*, comme qui diroit *charbon ardent*, & pour cela les Grècs l'appellent ἄνθραξ, qui ſignifie charbon. Pline parle de l'*éſcarboucle* Liv. XXXVII. c. 7. & en diſtingue douze ſortes.

ÉSCARBOUCLE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des Écus chargez d'une piéce qui eſt diviſée en huit rais, dont quatre ſe diſpèrſent en forme d'une croix ordinaire, & quatre autres en forme d'un ſautoir. *Carbunculus teſſerarius, diſtinctus radiis*. Ces rais ſont appellez par quelques-uns *bâtons*, à cauſe qu'ils ſont ronds & enrichis de boutons ou pommettes pèrlées, comme les bourdons des Pelerins, & ſont ſouvent bornez d'une fleur de lis. Quelques-uns les appellent *ſceptres royaux*, pôſez en ſautoir, pal & faſce. Les anciennes armes de Navarre étoient de gueules aux rais d'*éſcarboucle*, accollez & pommettez d'or.

ÉSCARBOUILLER. v. act. *Contundere*. Tèrme populaire qui ne ſe dit qu'en ces phrâſes. Il lui a *écarbouillé* la cèrvelle; pour dire, Il lui a écraſé la tête avec une maſſuë, un marteau. Voilà une pomme toute *écarbouillée*, applatie, écachée.

ÉSCARBOUILLÉ, ÉE. part. & adj. *Contuſus*.

ÉSCARCEILE. ſubſt. f. On prononce l'*s*. Grande bourſe de cuir à l'antique, qui ſe fèrmoit à reſſort avec du fèr. *Crumena ſcortea*.

ÉSCARCELLE, ſe dit dans le ſtile familiér, plaiſant, burleſque, de la poche & de la bourſe en général. Foüiller dans ſon *eſcarcelle*. LA FONT.

Mais ſes doigts font encore ſortir
En refoüillans cette éſcarcelle,
Piéce de cinq ſols auſſi belle. DIVÈRT. DE SCEAUX.

Ce mot vient de *ſcarcella*, Italien, qui ſignifie *bourſe*, qui a été dérivé de *ſcarſo*, qui ſignifie *avâre*. C'eſt une épithéte qui fut donnée odieuſement aux Banquiérs & Uſuriérs qui étoient en grande élévation du tems du Pape Jean XXII. qui étoit natif de Cahors en Quèrci, & qui furent en même tems nommez en France *Corſins* & *Caherſins*, dont parle le Poëte Dante dans ſon Enfèr.

ÉSCARGOT. ſ. m. Prononcez l'*s*. Gros limaçon à coquille blanche. *Cochlea*. Il y a des gens qui font un grand ragoût avec des *éſcargots*. Les Anciens avoient des garennes & des viviers pour nourrir & engraiſſer des *éſcargots*. Les *éſcargots* fèrment l'entrée de leur coquille par une eſpéce de mur qui paroît être fait de plâtre, pour ſe deffendre du froid.

On dit provèrbialement d'un homme mal fait, mal bâti, qu'il eſt fait comme un *éſcargot*.

ÉSCARLATE. ſ. f. On croit ordinairement que l'*écarlate* eſt la graine d'un arbre qui eſt une eſpéce de chêne vèrd, & qui produit la plus belle des couleurs & la plus chère, qui eſt d'un rouge fort vif. Le P. Plumier a fait là deſſus des découvèrtes très-particulières. Il a trouvé que l'*écarlate* eſt une petite éxcroiſcence ronde, rouge, & de la groſſeur d'un petit pois, qui croît ſur les feüilles d'un petit arbriſſeau qui eſt une eſpéce d'yeuſe, & qu'on appelle *ilex aculeata cocci glandifera*. C. Bauh. Pinac. 425. En cèrtaines années on en recueille une grande quantité dans la Provence & dans le Languedoc. La rivière des Gobelins a une eau propre pour teindre en *écarlate*. On fait cas de l'*écarlate* de Veniſe ſur toutes les autres. En Latin *coccus*.

Ménage dérive ce mot de l'Alleman *ſcarlak*, ou du Flaman *ſcharlaken*, d'où les Italiens ont fait *ſcarlato*, & l'Anglois *ſcarlet*. Il vient plûtôt de *ſquarlerc*, mot Celtique & Bas-Breton ſignifiant *écarlate*. Daléchamp dit que *ſcarlatum* a été dit par corruption pour *cuſculiatum*, qui étoit un nom barbâre venu d'Eſpagne. D'autres le dérivent de l'Arabe *yxquerlate*. On ſe ſert d'étain pour la nouvelle couleur éxquiſe d'*écarlate*, & pour cela on en diſſout des barres dans de l'eau forte, laquelle change la couleur de rouge cramoiſi en couleur de feu. On l'appelle auſſi *cochenille*, & il y a une autre eſpéce de *cochenille* qui eſt un petit vèr gris qu'on apporte des Indes: c'eſt celle dont on fait l'*écarlate* de Hollande. Voyez COCHENILLE, & KÈRMÈS. Voyez auſſi le petit traité Phyſique *de cochinillà* de Chriſtophle Frid. Richter imprimé à Leipſik en 1701. & la diſſèrtation du P. Plumier ſur la cochenille.

ÉSCARLATE, ſe dit auſſi de l'étoffe teinte d'*écarlate*. *Murex*, *purpura*. Les Cardinaux, les Préſidens, les Conſeillérs ſont vêtus d'*écarlate*. On tire un beau rouge de la teinture d'*écarlate*, dont on fait un fard pour rendre les lévres rouges. Les Plumaſſiérs s'en ſèrvent auſſi à teindre leurs plumes; & on extrait cette couleur, ſans qu'elle ſouffre aucun déchèt ſenſible. L'*écarlate* rouge doit être teinte en graine d'*écarlate*, & de vèrmillon ou paſtel d'*écarlate*, comme étoient les anciennes *écarlates* de France qu'on nommoit des *Gobelins*, ſans mêlange d'aucuns autres ingrédiens. L'*écarlate* incarnate cramoiſie doit être teinte avec cochenille, maſtic, eau forte, ſel armoniac, ſublimé & eſprit de vin, pour donner le bel œil & le luſtre. On y peut ajoûter la galle à l'épine, la terra mèrita & le tartre de Montpellier, & doit demeurer 24 heures dans le bain après avoir pris l'évènt.

ÉSCARLATE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte; nom d'une fleur, qui ſe nomme autrement Croix de Chevalier. Cette fleur que quelques-uns appellent Reine des plantes, produit à l'extrémité de ſa tige quantité de petits boutons, qui forment comme un paraſol, leſquels s'étant ouvèrts ſemblent autant de petites croix d'*écarlate*; & c'eſt de là que viennent les noms qu'on lui donne. Elle veut beaucoup de ſoleil, une tèrre à potager; on l'arrôſe quand elle en a beſoin. MORIN.

ÉSCARLATIN. ſ. m. Eſpéce de ſidre que l'on fait dans le Cotantin, païs de Normandie en France. *Sicera purpurea*, ou *ſubrubra è pomis confecta*. Les ſidres abondent dans le Cotantin, & y ſont excellens, principalement l'*Eſcarlatin*, qui reſſemble en couleur au vin paillé, l'égale prèſque en bonté. DU MOULIN, *Hiſt. de Norm. Diſc. p. 6.*

ÉSCARLINGUE. Tèrme de Marine. Voyez CARLINGUE, c'eſt la même chôſe.

ÉSCARMOUCHE. ſ. f. Prononcez l'*s*. Combat qui ſe fait en préſence de deux armées par des hommes qui s'en détachent, & qui invitent à un combat général. *Velitatio*, *proluſio pugnæ*, *procurſatio*, *leve prælium*. On attacha l'*éſcarmouche* longtems avant la bataille. Tout le jour ſe paſſa en légères *éſcarmouches* de part & d'autre.

Nicod tient que ce mot vient du Grèc χαρμὴ, qui ſignifie *combat leger*, & la joye, la promptitude, l'ardeur avec laquelle les ſoldats vont au combat, ce qui ſe remarque ſur tout dans les *éſcarmouches*. Ménage le dérive de l'Allemand *ſchirmen*, ou *skermen*, qui ſignifient *éſcrimer*. Borel le dérive d'un vieux mot François *eſcarmie*, qui ſignifie *éſcrime*, & ſe trouve dans le Roman de la Rôſe. Du Cange le dérive de *ſcaramuccia*, qui ſignifie un *combat léger*, quaſi *ſcara* & *muccia*, une trouppe de ſoldats cachez ou muſſez, parce que la plûpart des *éſcarmouches* ſe font par des gens qui ſont en embuſcade.

ÉSCARMOUCHE, s'eſt dit auſſi d'autres ſortes d'attaques. S. Amand a dit des ortolans.

- - - Qu'ils convioient la bouche
A leur donner des dents une prompte éſcarmouche.

ÉSCARMOUCHER. v. n. Se détacher d'une armée rangée en bataille, ou d'un camp, pour aller attaquer, deffier l'ennemi, le combattre. *Velitari, proludere ad pugnam, procurſare in hoſtem.* On *éſcarmouche* longtems, avant que de livrer une bataille. Ils *éſcarmouchèrent* quelque tems avec avantage égal. Ablanc. Les Miquelèts d'Eſpagne m'*éſcarmouchèrent* le plus incommodément du monde. Bussi Rab.

ÉSCARMOUCHEUR. ſ. m. Cavaliér qui va éſcarmoucher, qui va faire le coup de piſtolèt, attaquer, deffier l'ennemi. *Veles, procurſator.* On tua quelques *éſcarmoucheurs.*

ÉSCARPE. ſ. f. L's ſe prononce. C'eſt le piéd de la muraille, du rempart, la partie du foſſé qui eſt oppôſée à la campagne, qui la regarde. *Lorica interior, agger intimus.* On appelle auſſi *éſcarpe*, un talus ou empatement qui eſt moindre que la perpendiculaire, ou que la hauteur de la muraille, ou du rempart. *Eſcarpe* eſt oppoſé à contréſcarpe, qui eſt l'autre côté du foſſé.

ÉSCARPEMENT. ſ. m. Tèrme de Fortification, qui ſignifie, Pente. *Clivus, declivitas, crepido.* Faire l'*éſcarpement* d'un foſſé.

ÉSCARPER. v. act. Élever un mur, un rempart en talus, ou même à plomb, avec peu de piéd ou d'empatement. *Munire aggere, crepidine.* C'eſt auſſi coupper & abbattre les endroits par où l'on peut monter, & les rendre ſi roides qu'on n'y puiſſe grimper. *Eſcarper* un rochér, les bords d'une rivière.

ÉSCARPÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt couppé à plomb, ou avec peu de talus, roide, & de difficile accès. *Præruptus, abruptus.* Une falaiſe *éſcarpée*, une roche *éſcarpée*, qu'on appelle *éſcore* en tèrmes de Marine. Vous voyez dans ce déſert des rochérs *éſcarpez*, qui ſemblent menacer les ſpectateurs.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *ſcarff*, ou du Flamand *ſchap*, ou de l'Anglois *ſharpe*, qui ſignifient *aigu.*

ÉSCARPIN. ſ. m. Souliér ſans talon, & à ſimple ſemelle, qui ſért particulièrement pour la danſe, & pour la propreté. *Soccutus, calceolus ſimplarius.* Comme l'*éſcarpin* eſt fort léger les danſeurs de corde s'en ſervent. On dit de jolis *éſcarpins* : chauſſer l'*éſcarpin.*

Et qu'il auroit bien ſçu querellant ciel & terre
Uſer en brouhahas les poulmons du parterre
Si prenant l'éſcarpin *Simon facétieux*
Il eût voulu paroître en ſon air gratieux.

Le mot d'*éſcarpin* ſe prend ici figurément pour la Comédie ; c'eſt un ſymbole & un caractère qui la déſigne, comme le Cothurne déſigne la Tragédie.

Ce mot vient de l'Italien *ſcarpino*, qui a été fait du Latin *carpi*, qui ſignifioit une eſpéce de ſouliérs découppez, ſelon Ménage, après Saumaiſe & Cælius Rodiginus. D'autres le dérivent de *carpinus*, qui eſt une eſpéce d'érable, dont on fait les ſabots, & dont on a tranſporté le nom à *éſcarpin*, par antiphrâſe.

On diſoit autrefois *éſcharpin* au lieu d'*éſcarpin.* Brantôme, dans les éloges des grands Capitaines de ſon tems, rapporte que Gaſton de Foix au ſiége de Breſſe, allant à l'aſſaut, pour marcher plus ferme ſe fit ôter ſes ſouliérs, & ſe mit en *éſcharpins déchauſſez* ; & que tous les autres en firent de même. Celui qui a eû ſoin de l'édition des Mémoires de Brantôme dit qu'il n'entend pas bien ce mot. Il y a un endroit dans la vie de M. d'Épèrnon qui peut ſérvir à ſon éclairciſſement ; car il y eſt remarqué en parlant d'Henri III. qu'il n'entroit pèrſonne dans ſa chambre, qui n'eût l'*éſcarpin* blanc, & la mule de velours noir. D'où l'on peut conjecturer que c'étoit la mode, en ce ſiécle, de porter des *éſcarpins*, que Brantôme appelle *éſcharpins*, ou chauſſons de cuir dans les ſouliérs, à-peu-près comme l'on portoit il y a quarante ans des ſouliérs légers dans des galoches. Vign. de Marv.

ÉSCARPINER. v. act. Courir vîte & légèrement, comme on fait quand on eſt chauſſé avec des éſcarpins, avec une chauſſure commode. *Levi pede currere.* Cela ne ſe peut dire qu'en riant.

ÉSCARPOLETTE. ſ. m. Jeu, éxercice où on ſe brandille étant aſſis ſur un bâton attaché de travèrs à une corde qui eſt penduë en quelque lieu haut. Les écoliérs & les laquais prennent grand plaiſir au jeu de l'*éſcarpolette*, à ſe mettre ſur l'*éſcarpolette.* On dit auſſi *éſcarpoulette.* On fait quelquefois une *éſcarpolette* dans les allées des jardins : c'eſt une corde attachée à deux arbres, un de chaque côté de l'allée ; au milieu de la corde qui eſt lâche, il y a un ſiége commode ſur lequel on s'aſſit, & on s'arrange de ſorte qu'on ne peut tomber. Les honnêtes gens prennent quelquefois plaiſir à ſe faire balancer par leurs domeſtiques ſur ces ſortes d'*éſcarpolettes.*

ÉSCARQUILLER. v. act. Faire une ouvèrture ou écart. *Divaricare.* Il ne ſe dit guères qu'en ces phrâſes, *Eſcarquiller* les jambes, *éſcarquiller* les yeux ; pour dire, les ouvrir autant qu'on peut. Il eſt indécent d'*éſcarquiller* les jambes en compagnie. Il *éſcarquilloit* les yeux de toute ſa force pour voir cette cérémonie. Quelques-uns diſent *écartiller* les jambes.

ÉSCARQUILLÉ, ÉE. part. & adj. *Divaricatus.* Ils marchent *éſcarquillez* ainſi que des volans. Mol.

ÉSCARRE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt une croûte qui eſt faite ſur la chair par le moyen d'un fèr ardent, ou d'un médicament cauſtique, ou par quelque humeur intèrne extrémement âcre. *Cruſta ulceris, vulneris.* La pièrre de cautère fait une *éſcarre* ronde au lieu qu'elle a brûlé. On applique même le feu avec des fèrs chauds, on y produit des *éſcarres.* Journ. de 1695. Ce mot s'écrit auſſi comme on le voit avec une *r* ſeule, & on n'en prononce jamais deux ; lors même qu'on les écrit, mais la ſeconde ſyllabe eſt longue, & l'*a* a un ſon obſcur. M. Dionis fait le mot *éſcarre* du genre maſculin, quand il dit dans ſon traité des opérations de Chirurgie, on laiſſe dans la ſuite tomber les *éſcarres* d'eux-mêmes.

Ce mot eſt Grèc, ἐσχάρα, & ſignifie *croûte* ; quelques Auteurs diſent qu'il vient de ἐς, & de καίω, je brûle. Mais cela eſt difficile, quand ce ne ſeroit qu'à cauſe que καίω s'écrit par un κ, & ἐσχάρα par un χ. Il faudroit pour garder l'étymologie Grécque écrire en François *éſcharre*, & non pas *éſcarre.*

ÉSCARRE, ſe dit figurément d'un grand fracas ou ouvèrture qui ſe fait dans quelque corps. *Strages.* Une bombe fait une grande *éſcarre*, quand elle créve, elle tuë bien du monde. Un coup de canon tiré dans un bataillon fait une grande *éſcarre*, éclaircit bien les rangs. *Eſcarre* en ce ſens vient du vèrbe *écarter*, faire grande *éſcarre*, c'eſt obliger les gens de ſe retirer, de s'écarter, de laiſſer bien de la place vuide. Les enfans quand ils joüent en courant l'un après l'autre, demandent qu'on leur donne de l'*éſcarre*, c'eſt-à-dire, qu'on ſe retire un peu, qu'on s'écarte, afin qu'ils ayent lieu de s'éloigner de ceux qui doivent courir après eux ; *éſcarre* & *écart* eſt la même chôſe.

ÉSCARRE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit abuſivement, au lieu de dire, *Equierre*, quand on en charge les Écus des Armoiries. Bara l'appelle autrement *potence*, quand l'une des branches eſt plus longue que l'autre, & lui ſert de piéd pour la ſoutenir, parce qu'elle repréſente en effet une potence.

ESCAROTIQUE. ſ. m. Médicament qui étant appliqué extérieurement fait des éſcarres, ou croûtes, en brûlant la chair, tels ſont la pièrre à cautère, la pièrre infèrnale, le précipité rouge. *Medicamenta eſcharotica, cruſtas inducentia, incruſtativa.* M. Alliot veut qu'on conſume la tumeur chancreuſe avec ſon *éſcarotique* abſorbant. Dionis. S'il reſtoit encore de ces petits filamens qui attachoient le cancer aux eſpaces intèrcoſtaux, il faudroit par des *éſcarotiques* les détruire peu à peu. Id.

Ce mot eſt Grèc, il vient de ἐσχάρα, qui ſignifie croûte. On les appelle autrement *cauſtiques.*

ÉSCART. ſ. m. Éloignement d'une chôſe qu'on ſépare d'une autre. *Digreſſus.* Pour peu qu'une ligne ſoit inclinée ſur une autre, & faſſe un angle, elle fait un grand *écart*, ſi elle eſt prolongée. Des canons chargez à cartouches font un grand *écart* en tirant, les balles s'éloignant l'une de l'autre.

ÉSCART, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux de cartes, & ſur tous au Picquet, des cartes qu'on rebute de ſon jeu, & qu'on met à part pour en prendre d'autres. *Chartulæ rejectæ, ſepoſitæ, reſectio.* C'eſt tricher que de reprendre des cartes dans ſon *écart.*

ÉSCART, en tèrmes de danſe, eſt un pas qui ſe fait en avançant un piéd, & en le rapprochant de l'autre, en baiſſant la pointe du piéd, & levant le talon.

ÉSCART, ſe dit figurément du diſcours & de la conduite. *Digreſſio.* Cet Orateur a fait là un tèrrible *écart* ; pour dire, Il s'eſt tèrriblement éloigné de ſon ſujet. Horace fait des *écarts* ſurprenans dans ſes Odes. Per. C'eſt un étrange homme, & qui eſt ſujèt à de grands *écarts* ; pour dire, que ſa conduite n'eſt pas bien réglée.

ÉSCART, en tèrmes de Marine, ſe dit de la jonction, abontiſſement de deux bordages, ou de deux préceintes entaillées. *Ecart ſimple*, eſt celui où les piéces ſe touchent ſimplement, ſans être endentées. *Ecart double*, eſt celui où les piéces de bois ſont endentées l'une ſur l'autre.

En tèrmes de Blâſon, l'*écart* ſe dit de chaque quartiér de l'Écu diviſé en quatre, & ſur tout de ceux qui ſont après le prémiér. *Quadrans.* Les Armes principales de la maiſon ſe mettent au prémiér & au quatrième *écart* ou quartier ; & au deux & troiſième celles des alliances, ou de la mère. On dit auſſi des *contrécarts*, des parties de l'Écu contrécartelé.

Dans

Dans quelques Coutumes on appelle droits d'*éſcarts*, un droit qui eſt dû ſur tous les biens meubles & à feux, quand ils paſſent des mains d'une perſonne bourgeoiſe à une autre qui ne l'eſt pas. Quelquefois on trouve droit d'*eſcas*, pour droit d'*eſcarts*.

A L'ÉſCART. adv. Qui eſt à part, ſeparé. *Seorſim*, *clam*. Vivre à l'*écart*, & loin de la vûë du monde. S. Évr. Ce filou a trouvé une montre à l'*écart*, il l'a dérobée. Ce banqueroutier a mis ſon bien à l'*écart*, à couvert de ſes créanciers. Mettez-vous à l'*écart*, c'eſt-à-dire, Rangez-vous. Il a tiré cet homme à l'*écart* pour lui dire un mot à l'oreille. Je me ſuis mis à l'*écart*, & n'ai point voulu m'engager dans la diſpute. Il chèrche quelque lieu à l'*écart*, & éloigné du bruit, pour s'y retirer. Il a trouvé ſon ennemi à l'*écart*, & l'a aſſaſſiné.

Dans cette grotte ſombre un Berger amoureux,
Déploroit à l'écart ſon deſtin malheureux. Seg.

ÉſCARTABLE. adj. m. & f. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux, qui ſont les plus vétus & les plus coutumiers de monter en eſſor, quand le chaud les preſſe.

ÉſCARTELER. v. act. Mettre en quartiers, tirer à quatre chevaux. *Quadratim diſſecare, dilaniare in quadrantes, diſcindere.* Les criminels de lèze-Majeſté au prémier chèf ſont *écartelez*. Sur mèr on *écartele* un criminel par le trait de pluſieurs galères.

ÉſCARTELER, en tèrmes de Blâſon, ſignifie, Diviſer l'Écu en quatre quartiers: ce qui arrive, lorſqu'il eſt parti & couppé. *Secare quadri partitò, partiri quadrantibus, in quadras dividere.* Monſeigneur le Dauphin *écartele* de France & de Dauphiné. Ce Seigneur porte *écartelé* d'argent & de ſable. On dit auſſi, Contre-*écarteler* un Écu, lorſqu'un de ſes quartiers eſt derechèf *écartelé*, ou diviſé en quatre. Il y a des Écus contre-*écartelez*, qui ont juſqu'à 20 & 25 écarts.

ÉſCARTELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Quadripartitus, diviſus quadrifariam.*

ÉſCARTELURE. ſ. f. Tèrme de Blâſon. *Partitio in quadras.* Diviſion de l'Écu écartelé. L'*écartelure* ſert quelquefois de briſure pour diſtinguer les cadèts des aînez. Quand l'*écartelure* ſe fait par une croix, le prémier & le ſecond quartier ſont ceux d'enhaut; le trois & le quatrième ſont ceux d'enbas, en commençant à compter par le côté droit. Quand l'*écartelure* ſe fait par un ſautoir, ou par le tranché & taillé, le chef & la pointe ſont le prémier & le ſecond écart ou quartier, le flanc droit le trois, le gauche le quatre; & alors on appelle auſſi l'Écu *flanqué*.

ÉſCARTER. v. act. Éloigner, ſéparer, diſperſer, mettre à part. *Seponere, rejicere, amovere.* Un favori tâche d'*écarter* tous les gens qui lui ſont ſuſpects. Les Courtiſans n'oublient rien pour *écarter* ceux qui leur font ombrage. S. Réal. Ne t'enorgueillis point de ton équipage: car on *écarte* tout cet attirail, qui eſt étranger, pour pénétrer juſqu'à toi. La Bruy. Ce Capitaine a *écarté* ſes gens pour mieux envelopper l'ennemi, il les a poſtez en des lieux ſeparez. *Ecarter* les ennemis à coups d'épée. Abl.

Laiſſez moi de l'autel écarter *une mère.* Rac.

ÉſCARTER, ſe dit en ce ſens avec le pronom pèrſonnel. *Digredi, ſecedere, declinare.* On s'*écarte* beaucoup en ſon chemin par cette route. Ils s'étoient *écartez* pour piller. Ablanc. Les rayons qui partent d'un centre s'*écartent* toûjours. Vous vous êtes trop *écarté* de l'original. On dit auſſi à un homme dont on doit avoir bientôt affaire, Ne vous *écartez* pas, ne vous en allez pas loin d'ici. *Ecartez* vous des mondains, & vous ſeparez de ceux qui peuvent corrompre vos mœurs. Flech. Le Commentateur s'eſt *écarté* à droite & à gauche, pour faire une plus abondante recolte. S. Évr.

On dit qu'un homme *écarte* la dragée, quand en parlant il jette quelques menuës parcelles de ſalive ſur ceux qui ſont près de lui.

ÉſCARTER, ſignifie auſſi au jeu, Faire un écart, & ſe défaire des cartes inutiles. J'ai *écarté* mon jeu. J'ai *écarté* une quinte, un quatorze, pour dire, Je me ſuis deffait d'une carte qui m'auroit fait une quinte, un quatorze.

ÉſCARTER, ſignifie auſſi, Faire ranger. *Diſſipare, diſtrahere.* Il a fallu que les Suiſſes ſoient venus faire *écarter* la foule, faire *écarter* le peuple; pour dire, le faire ranger. Trois ou quatre coups d'halebarde *écarterent* la canaille.

ÉſCARTER, ſe dit figurément en chôſes Morales. Cet Orateur fait trop de digreſſions, il s'*écarte* trop ſouvent de ſon diſcours. Vous vous *écartez* des régles de la morale Chrétienne. Port-R. La raiſon ſert à *écarter* le ſouvenir des maux. S. Évr. Un Sage ne s'*écarte* jamais du droit chemin de la vèrtu. Il faut *écarter* les mauvaiſes penſées, les rejetter loin de ſoi, ce que Lucrèce a dit, *Sed fugitare decet ſimulacra, & pabula amoris abſtergere ſibi, atque alio convertere mentem.* S'*écarter* des ſentimens des autres. Ablanc. Les gens timides n'oſent s'*écarter* du grand chemin. S. Évr. On s'imagine faire paroître plus de rafinement en s'*écartant* de la route commune. Bell. S'*écarter* de ſon but ſe dit en parlant des ouvrages de l'eſprit, & des Arts, de ceux qui ne ſont pas ce qu'ils s'étoient propoſé.

ÉſCARTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Semotus.* On appelle un chemin, un lieu *écarté*, celui qui eſt hors le commèrce des hommes, qui eſt peu fréquenté, ſecrèt, ou caché. Des ſolitudes *écartées*. Abb. de la Tr. Un bois *écarté*.

ÉSCAſSABLE. Adj. Tèrme de Coutumes. Meuble *eſcaſſable*, eſt un meuble ſujèt au droit d'*eſcarts* ou d'*eſcas*. Voyez Écart.

ÉSCAUDE. ſ. f. Petite barque dont on ſe ſert ſur les marais & ſur les petites rivières.

Ce mot vient d'*excavata*. Huet.

ÉSCAVEſSADE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt une ſecouſſe de caveſſon pour faire obéïr un cheval.

ÉSCAUPONT. ſ. m. Village du Hainault. *Pons Scaldis*, *Scaldi pons*. Il eſt ſur l'*Eſcaut* à une lieuë de Condé, & à deux de Valenciennes. On croit que c'eſt l'Ancien *Scaldis pons* des Nèrviens, que quelques Géographes néanmoins mettent à Condé. Quoi qu'il en ſoit, les noms ſont les mêmes, & ſignifient Pont de l'*Eſcaut*, Pont ſur l'*Eſcaut*. Voyez *Hadr. Valeſ. Notit. Gall. p.* 494.

ÉSCAUT. ſ. m. Nom d'une rivière des Païs-Bas. *Scaldis.* Elle a ſa ſource dans la Picardie, où elle baigne le Catelet; enſuite elle traverſe le Cambreſis, le Hainault & la Flandre; & aux confins du Brabant elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une s'appelle l'*Eſcaut occidental*, ou le Hont, & l'autre l'*Eſcaut oriental*. Celui-ci ſe jette dans la mèr Océane entre l'Iſle de Walcheren & celle de Schowen. L'autre ſe décharge dans la même mèr entre l'Iſle de Cadſant & celle de Walcheren.

ÉſCERVELÉ, ÉE. Qui eſt ſans jugement, ſans prudence, étourdi qui manque de cèrvelle. *Cerebroſus, præceps, ardelio.* Les ſoldats François ſont ſujèts à être emportez & *écèrvelez*. On a du mal à morigener la jeuneſſe *écervelée*. C'eſt un petit *écervelé*. Mol.

Ce mot vient de *cerebrum*, cèrvelle.

ÉſCHAFAUDAGE. ſ. m. Conſtruction des échafauts néceſſaires pour travailler à un bâtiment. *Contabulatio.* Quand on veut regratter une Égliſe, il coûte plus en *échafaudage* qu'en toute autre chôſe.

ÉſCHAFAUDER. v. n. Dreſſer des échafauts, les appliquer à une muraille pour travailler à un bâtiment élevé. *Exſtruere tabulata.* C'eſt une maxime chez les Maçons, que qui ne ſçait pas *échafauder*, ne ſçait pas travailler.

ÉſCHAFAUDER, ſe peut dire par métaphôre & en badinant des préparations, des prélúdes de quelque ouvrage que ce ſoit, même des ouvrages de l'eſprit. Ainſi un ingénieux Auteur de nôtre tems a dit,

Avant que d'entrer en étude
On cherche encor à marchander;
Il faut toujours quelque prélude
Et du tems pour échafauder. P. Du Cerc.

Des Maçons voyant que leur Curé étoit longtems à arranger ſon calice & ſon miſſel, avant que de commencer la Meſſe, diſoient entre eux que leur Curé étoit longtems à *échafauder*. V. Ménag. T. II. p. 26.

ÉſCHAFAUDER. C'eſt auſſi un vèrbe act. qui ſignifie, Mettre par ſentence de Juge un criminel ſur un échafaut, pour l'expôſer avec un habillement ridicule à la riſée & à la honte du public. Cette ſorte de ſupplice n'eſt plus en uſage.

ÉſCHAFAUDER, ſe prend auſſi figurément, pour, Décrier; pèrdre de réputation. Mezerai s'en eſt ſervi; mais on doute qu'on s'en puiſſe ſervir préſentement.

ÉſCHAFAUT. ſ. m. Ouvrage de charpenterie élevé en forme d'amphithéatre pour y placer des ſpectateurs, afin de voir commodément quelque grande cérémonie. *Tabulatum.* On fait de grands *échafauts* pour voir le carrouſel. Toute les ruës étoient pleines d'*échafauts* à l'entrée de la Reine.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *ſchavvhauſz*, qui ſignifioit la même chôſe. Guyet le dérive de l'Italien *catafalco*. Du Cange d'*eſchafaudus*, mot de la baſſe Latinité, qu'il dit avoir ſignifié *tribunal, pulpitum editius*. Il dit auſſi qu'il peut venir de *cata*, qui étoit une machine de bois qui ſervoit à porter de la terre pour remplir les foſſez, & à porter des ſoldats pour attaquer des places, qui ſautoient dans la ville après avoir rempli les foſſez, d'où les Italiens ont fait *catafalco*, & les vieux François avoient fait *chafaut*, comme qui diroit *chat-faux*. Les François ſe ſont auſſi

auſſi ſervis de cette machine qu'ils appelloient *chat*. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *eſcafaldus* dans le même ſens.

On le dit auſſi des lieux un peu élevez qu'on prépare dans les Égliſes pour y placer des chœurs de Muſique, de la ſymphonie. *Theatrum, pulpitum.*

ÉſCHAFAUT, ſe dit auſſi d'un petit théâtre qu'on dreſſe en une place publique, ſur lequel on rouë les criminels, on couppe la tête à un Gentilhomme. *Pegma ferale.* Les méchantes actions conduiſent un homme ſur l'*échafaût*, elles lui font laiſſer la tête ſur un *échafaût*.

ÉſCHAFAUT, ſe dit auſſi de ces planches, ſoutenuës par des treteaux, ou par des piéces de bois fichées dans un mur, ſur leſquelles ſe mettent des Maçons, des Sculpteurs, des Peintres, pour travailler en des lieux élevez, murs, plafonds & autres chôſes. Il s'en fait auſſi d'aſſemblage de charpente pour le haut des clochers ou fléches. Il y a auſſi des *échafaûts* volans qui s'appliquent contre le mur, avec des cordes, dont ſe ſervent les Couvreurs & Sculpteurs.

ÉſCHALADER. v. act. Tèrme d'Agriculture. Mèttre des échalas à une vigne, la garnir d'échalas, ficher un échalas au piéd de châque ſep. *Palare, impedare.* Les Vignerons diſent, j'*échaladerai* demain ma vigne. Cette vigne en vaudra mieux lorſqu'elle ſera *échaladée*. LIGÈR. On dit auſſi *échalaſſer*. Voyez ce mot.

ÉſCHALADÉ, ÉE. part. & adj. *Palatus, impedatus.*

ÉſCHALANS. ſ. m. Bourg du païs de Vaux en Suiſſe. *Echalanſium.* Le bourg d'*Echalans* eſt entre la ville de Lauſane & celle d'Yvèrdun. Il appartient en commun aux Cantons de Bèrne & de Fribourg; il y a un Bailliage. MATY.

ÉſCHALAS. ſ. m. Morceau de bois en forme de bâton, qui a environ quatre piéds & demi de longueur, & qui ſert à ſoutenir un ſep de vigne, ou des treillages, ou des contre-paliérs. *Palus, pedamentum, haſtile, ridica, ſtatumen.* Les bons *échalas* ſe font de cœur de chêne. Des *échalas* de quartiér. On les appelle en pluſieurs endroits du *paiſſeau*. L'*échalas* ſe fait depuis quatre juſqu'à quinze piéds de long. Les petits ſervent aux vignes; les grands aux bèrceaux & aux eſpaliérs. Les grands *échalas* s'appellent autrement pèrches. LIGÈR. Et même en pluſieurs endroits on ne les appelle point du tout *échalas*, mais toujours pèrches. En quelques autres on ne dit jamais *échalas*, même des petits; on les appelle paiſſeau, ou peſſeau; du paiſſeau, des paiſſeaux.

Cette vigne a beſoin d'*échalas*; voilà une belle botte d'*échalas*.

Ce mot vient, ſelon Nicod, du Grèc χάραξ, qui ſignifie un *pal*, ou bâton qui ſert à ſoutenir les ſeps de vigne qu'on y attache; d'autres de l'Hébreu *ſchatal*, qui ſignifie *plantavit*, à cauſe qu'on les plante au piéd des vignes. Du Cange le dérive de *eſcharra*, mot de la baſſe Latinité, *quaſi ſcalula*. On l'appelle auſſi en Picardie *eſcarras*.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt droit comme un *échalas*, quand il ſe tient droit avec une affectation éxtraordinaire; que c'eſt un vrai *échalas*, qu'il a avalé un *échalas*, quand il eſt maigre & délié.

ÉſCHALAſSEMENT, ſ. m. L'action d'échalaſſer, de mettre des échalas aux vignes. *Palatio.*

ÉſCHALAſSER. Vèrbe actif. Garnir une vigne d'échalas, la lier aux échalas. *Palare, impedare.* Dans tous les baux on ſtipule que les Fèrmiérs rendront les vignes fumées & *échalaſſées*, & en bon état.

ÉſCHALAſSÉ, ÉE. part. & adj. *Pedatus.*

ÉſCHALIÉR. ſubſt. m. Clôture d'un champ faite de fagots liez enſemble, pour empêcher que les beſtiaux n'y entrent. *Septum ex ligno deſecto atque arido.* Les *échaliérs* diffèrent des hayes, en ce que celles-ci ſont faites d'arbres vifs, & les autres de bois ſec. Les *échaliérs* ſont fort communs en Bèrry. Ce mot ſe prend auſſi pour une manière de petite échelle que l'on met en quelques endroits de ces clôtures, afin que l'on puiſſe entrer plus commodément dans les champs: ainſi on dit, Paſſer par les *échaliérs*.

ÉſCHALIS. ſ. m. & nom propre de lieu, *Eſchaleium.* Les Sainte Marte dans le *Gallia Chriſt.* T. IV. p. 375. écrivent *Eſchaalis.* C'eſt un bourg du Diocèſe de Sens en Champagne, dans lequel il y a une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille de Fontenay. Cette Abbaye fut fondée en 1131. le 22e de Juillet, jour de Sainte Magdelaine.

ÉſCHALOTTE. ſ. f. Eſpéce d'oignon qui a pluſieurs racines bulbeuſes jointes enſemble, & fibrées. Ses feüilles ſont fiſtuleuſes, rondes, liſſes, d'un goût approchant de celui de l'oignon commun, de même que ſes bulles. *Cepula.* L'*échalote* eſt la racine d'une eſpéce d'oignon: elle eſt bulbeuſe, oblongue; elle a l'ôdeur & le goût de l'ail, mais moins fort. Les *échalotes* ont moins d'uſage dans la Medècine que dans les ragoûts, dans leſquels on en met pour éxciter l'appétit, d'où vient qu'on les appelle auſſi en François *appétits*. L'*échalote* fortifie l'eſtomac, elle aide à la digeſtion, elle eſt apéritive, elle chaſſe la pièrre des reins & de la veſſie, elle réſiſte au mauvais air, mais auſſi elle échaûffe beaucoup, elle éxcite la ſoif, & caûſe des maux de tête, ſur tout quand on en prend trop, ou trop ſouvent.

Ce mot d'*échalote* vient d'Aſcalon, ville de Judée, autour de laquelle il y avoit beaucoup de cette ſorte d'oignons. C'eſt pour la même raiſon que quelques Botaniſtes l'appellent *cepa Aſcalonica.* C'eſt de ce païs-là qu'on l'a apportée en Europe. On l'a nommée en vieux François *eſchaloigne*. Voyez OIGNON.

ÉſCHALOTTE, en tèrmes d'Organiſte, ſe dit d'une petite lame de leton, creuſe en forme de demi-cylindre, qui ſert de languette & de couvèrcle aux tuyaux d'anche. Elle eſt mobile & tremblante, & s'ouvre & ſe fèrme par le moyen d'un fil de fèr qu'on appelle *raſette*.

ÉſCHANCRER. v. act. Coupper une étoffe en arc, ou en ligne courbe; la vuider en dedans. *Emarginare, introrſum incidere.* Ce colèt de manteau ne va pas bien, il n'eſt pas aſſez *échancré*.

ÉſCHANCRÉ, ÉE. part. *Inciſus.*

ÉſCHANCRURE. ſ. f. Couppe faite en croiſſant. *Inciſio, inciſura.* Tout le ſecrèt de faire bien des rabats conſiſte en l'*échancrure*. Les baſſins de Barbiér ont une *échancrure* qu'on nomme leur *gorge*.

ÉſCHANDOLE. ſ. f. Petit ais à couvrir les toits. *Scandula, tegula tabularis.* Apulée s'eſt ſervi auſſi de *ſcandularis*, pour dire, fait d'*eſchandoles*. La ville de Rome dans les prémiérs tems n'étoit couvèrte que d'*eſchandoles*. *Conſtat Romam ad bellum uſque Pyrrhi ſcandulis tectam fuiſſe.* POMEY.

ÉſCHANGE. ſubſt. f. Pèrmutation; convention par laquelle on donne une chôſe au lieu d'une autre. *Permutatio, commutatio.* Il ſe dit proprement des immeubles, ou des meubles précieux, des marchandiſes en gros. Le Roi a fait une *échange* de la Breſſe contre le Marquiſat de Saluces. Autrefois en *échange* d'héritage il n'étoit point dû de droits ſeigneuriaux. On dit auſſi, Faire l'*échange* des priſonniérs de guèrre. Anciennement le commèrce ſe faiſoit par *échange*. Les hommes ſe fourniſſoient mutuellement les chôſes dont ils avoient beſoin: mais ces *échanges* devinrent très-difficiles à pratiquer, ou à cauſe de l'inégalité des denrées, ou parceque châcun n'avoit pas préciſément ce qui pouvoit accommoder celui avec lequel il vouloit faire l'*échange*. Pour éviter cette incommodité, on inventa la monnoye, & on fit des contrats de vente.

Ce mot vient d'*excambium*. MÉN.

ÉſCHANGE, ſe dit auſſi figurément. Dans l'amour qui eſt fondée ſur l'eſtime & ſur la vèrtu, il ſe fait une *échange* de cœurs, & les volontez ſe confondent. M. SCUD. Dans le monde il ſe fait une *échange* continuelle de civilité & de complimens. NIC. Il m'a donné ſon cœur en *échange* du mien. SCAR.

En *échange*, manière d'adv. qui ſignifie, D'autre côté. *Viciſſim, rurſus.* Cet homme a quantité de bonnes qualitez, mais en *échange* il en a bien de mauvaiſes.

ÉſCHANGER. v. act. Donner une chôſe pour une autre. *Commutare.* Il a *échangé* ſa tèrre contre des rentes. On a *échangé* un tel priſonniér contre un autre de même qualité. On *échange* quelquefois but-à-but, quelquefois avec retour. L'Égliſe n'entend pas que les Prêtres *échangent* le ſacrifice pour de l'argent. Il ſembloit *échanger* ces malheureux, & donner le Mécréant pour racheter le Fidelle. PAT. Les marchandiſes de la Taurique conſiſtent en blé, en fourures, en beurre, en chevaux, que les Tartares, habitans de la Taurique, *échangent* aujourd'hui avec les Moſcovites contre des étoffes. HUET.

ÉſCHANGER, eſt auſſi un tèrme de Blanchiſſeuſe, qui ſignifie, Mouiller, battre, & égayer le linge piéce à piéce dans l'eau. On ne peut faire de bonnes léſcives qu'on n'*échange* le linge.

ÉſCHANGÉ, ÉE. part. & adj. *Commutatus.*

ÉſCHANSON. ſ. m. Officiér qui préſente à boire aux Rois, aux Princes. *Pocillator, pincerna.* Ganymède fut ravi par Jupitèr pour être ſon *Echanſon*. La charge de Grand *Echanſon* eſt une charge conſidérable à la Cour. Il n'eſt appellé ſur l'état que le *prémiér Echanſon*; *Echanſon*. Le Grand *Echanſon* n'a pas ſuccédé au Grand Bouteiller. Ils étoient l'un & l'autre un des quatre grands Officiérs de la Couronne, qui ſignoient toutes les patentes de la Cour. Dans les actes depuis Hugues Capet juſqu'à S. Loüis l'*Echanſon* & le Bouteiller ſe trouvent nommez.

L'Innocente Sultane, à qui ſur un ſoupçon,
Il fit donner la mort par un traitre Éſchanſon,
Venoit toutes les nuits, tèrrible & menaçante,
Arracher de ſon front ſa couronne ſanglante.

P. LE MOINE.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *cantharus*. Ménage le dérive du Latin *ſcantio*, qui ſe trouve dans les vieux Gloſſaires pour *pincerna*, & qu'il dit avoit été fait de l'Allemand, *ſchinken*, *ſchinker*, *pocillator*, *qui verſe à boire*; d'autres de l'Hébreu *ſchaca*, qui ſignifie *propinavit*.

Il y a auſſi le Grand Échanſon de l'Empire. Voyez ARCHIÉſCHANSON.

ÉſCHANSONNERIE. ſ. f. Lieu où ſe garde la boiſſon du Roi, où ſe rendent les Officiérs qui ont ſoin de la boiſſon. Il a l'*Echanſonnerie* bouche, & celle du commun. Un Chèf d'*Echanſonnerie*, ou Chéf de Gobelèt. L'*Echanſonnerie-bouche* fait partie de l'office qu'on appelle *gobelèt*. Les Officiérs de l'*Echanſonnerie-bouche* ont ſoin du vin & de l'eau qui ſont pour la pèrſonne du Roi.

ÉſCHANTILLER. v. act. Confronter un poids avec le poids original; Eſtalonner. *Conferre*, *exigere ad exemplar*. Le Roi a ordonné le 28 Septembre 1689. que le Fèrmiér du droit de marque ſur l'or & ſur l'argent, ſera tenu de ſe ſèrvir, dans l'Argue de Lion, de poids *échantillez*, ſur la matrice du poids de marc étant au Greffe de la Monnoye de Lion. BOIZARD. Ce tèrme *échantillez*, ſignifie la même chôſe qu'étalonnez, & n'eſt en uſage que dans le Lionnois. ID.

ÉſCHANTILLON. ſ. m. Petit morceau d'étoffe qu'on prend pour montrer, & qui eſt détaché de la piéce, à qui le reſte eſt pareil, ſoit à l'égard de la couleur, ſoit à l'égard de la qualité. *Specimen*, *proba*, *exemplum*. Ce Marchand a envoyé à la Cour pluſieurs *échantillons* d'étoffes nouvelles qui lui ſont venuës.

Ce mot, ſelon Nicod, vient de *chanteau*. Et Ménage le dérive de *cantilio*, diminutif de *cantus*, qui ſignifie *morceau*.

On appelle auſſi *échantillons* chez les Teinturiérs, douze morceaux de drap de Valogne, ou de Bèrry, longs de demi aûne, qu'on garde dans le Bureau des Maîtres pour éprouver ſi les autres ſont de bon teint; ſçavoir, en noir de garence, minime, rouge de garence, couleur de prince, écarlate rouge, rôſe ſeche, incarnat, colombin, couleur de rôſe; vèrd gai, bleu turquin, & violèt; & pour les ratines quatre, ſçavoir, d'écarlate rouge, noir de garence, rouge cramoiſi, & couleur de penſée, qui ſont marquez des marques des Drapiérs & Teinturiérs, & qui ſont couppez en deux, afin qu'il en demeure un morceau à châque Bureau.

ÉſCHANTILLON, ſe dit auſſi figurément des morceaux, ou parties d'autres chôſes qui ſèrvent à juger du total. Cet Auteur ne nous a laiſſé que des fragmens; nous pouvons juger de ſon génie par l'*échantillon*. *Ex ungue leonem*. Ecoutez un *échantillon* de leur ſtile. SAR. J'ai fait voir un *échantillon* de ſa gloire. ABL. Il ne reſte plus que quelques ruines des Cirques, & des bâtimens anciens: mais on peut juger de tout par ces *échantillons*.

> Échantillon *ſanglant de ma valeur ſans bornes*. SCAR.

ÉſCHANTILLON. Tèrme de Chevaliér de l'Arquebuſe. C'eſt une marque qu'on prend pour preuve de quelque bon coup qu'on a fait, lorſqu'on tire au jeu de l'Arquebuſe. C'eſt un coup à prendre *échantillon*.

ÉſCHANTILLON, ſignifie quelquefois, Modéle, meſure, conforme à l'uſage, & aux ordonnances, pour le bois à bâtir, la tuile, l'ardoiſe, le pavé, &c. *Exemplar*. On a ordonné aux Paveurs de Paris de n'employer du pavé que du gros *échantillon*, qui a tant de poûces en tout ſens. On le dit auſſi des tuiles, des piéces de bois, quand elles ſont de même grandeur ou groſſeur. Le bois d'*échantillon* eſt celui qui eſt de cèrtaine groſſeur & longueur ordinaire, tel qu'on le trouve dans les chantiérs.

ÉſCHANTILLON, eſt auſſi un tèrme de Charpenterie, & de menuiſerie. C'eſt un outil qui ſèrt comme le truſquin à rendre les piéces d'épaiſſeur.

ÉſCHANTILLONNER. vèrb. act. Confèrer un poids, une meſure avec ſa matrice originale. *Exigere ad exemplar*. Les poids de ce trebuchèt ont été marquez & *échantillonnez* à la Monnoye.

ÉſCHANTILLONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Collectus*, *exactus ad exemplum*.

ÉſCHAPPATOIRE. *Effugium*. Furetière fait ce mot maſculin; mais l'Académie, Danet, & Richelet, le font féminin. Subtèrfuge, moyen adroit & ſubtil pour ſe ſauver d'une raiſon, d'une demande preſſante; excuſe, déffaite, raiſon dont on ſe ſèrt pour ſe tirer d'affaire, quand on ſoutient un mauvais parti, pour éluder un argument convaincant. La plûpart des diſtinctions de Philoſophie ſont des *échappatoires* qui n'expliquent pas la difficulté, mais qui l'éludent. Les chicaneurs trouvent toûjours des *échappatoires* pour fuir & dilayer. Trouver une *échappatoire*. Il a ſes *échappatoires* toutes prêtes. L'ACAD. Ces plaiſantes *échappatoires* ne ſont pas de ſaiſon. MASOUR.

ÉſCHAPPE. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux que l'on a en main, & qu'on met en libèrté en pleine campagne, pour avoir le plaiſir de les faire voler aux oiſeaux de proye qu'on lâche ſur eux.

ÉſCHAPPÉ. ſ. m. En tèrmes de Manège, ſe dit d'un cheval engendré d'un eſtalon & d'une cavale qui ſont de différente race & de différent païs, *Ibrida*, comme un *éſchappé* de barbe, un *éſchappé* de chevaux d'Eſpagne.

On le dit figurément, d'un homme qui tient d'un autre, qui a de la reſſemblance avec lui.

> *Regarde Dorilas, cet* échappé *d'Eſôpe,*
> *Qu'on ne peut diſcèrner qu'avec un microſcope;*
> *Dont le corps de travèrs, & l'eſprit plus malfait,*
> *D'un Thèrſite à nos yeux retracent le portrait.*

ÉſCHAPPÉE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *éſcapade*. Emportement d'un jeune homme, libèrtinage, ou une action imprudente. *Freni impatientia*, *facinus ſoluti ac nimium liberi adoleſcentis*. Si quelquefois nous laiſſons allez nôtre cœur ſur la bonne foi du panchant, nous le faiſons revenir par raiſon d'une *échappée* capricieuſe. S. ÉVR. Par *échappées*, c'eſt-à-dire, de tems en tems & à la dérobée, *furtim*, *clanculum*.

ÉſCHAPPÉE, en tèrmes de Peinture, eſt une vûë dans un païſage ou tableau, une pèrſpective en lointain qui ſemble ſe dérober aux yeux. *Receſſus*. On dit auſſi une *échappée*, ou des *échappées* de lumière; pour dire, un rayon qui tombe ſur un objèt par quelque paſſage étroit & dérobé. La lumière ne donne dans cet antre que par *échappée*.

On appelle auſſi *échappée* de l'eſcaliér, en parlant de l'eſpace qu'on ménage pour placer la deſcente d'une câve ſous un eſcaliér. *Echappée* eſt auſſi le paſſage dans une écurie dèrrière les chevaux.

ÉſCHAPPER. v. act. & n. Se ſauver, s'enfuir, ſe garantir du danger, de la priſon, & de tous les autres accidens nuiſibles. *Recedere*, *fugere*, *evadere*, *erumpere*. Ce vèrbe a trois régimes: on dit, *échapper d'un* danger, ou *échapper un* grand péril, ou *échapper aux* ennemis. VAUG. Annibal, tu n'as pas ſçu uſer de ta victoire, & Rome que tu tenois t'*échappe*. BOSS. Il ne put *échapper* à la cruauté du Tyran. ABLANC. Ce poltron a fui de bonne heure, il eſt *échappé* de la déffaite. Cet Officier étoit priſonniér de guèrre, il s'eſt *échappé* adroitement de ſes gardes.

Le P. Bouhours a remarqué que nos bons Auteurs diſent *échaper* d'un danger, d'une bataille, d'un naufrage, mais qu'ils diſent *réchaper* d'une maladie. Il a raiſon, & l'on ne parle point autrement.

Ce mot vient du Latin *ſcaphare*, qui ſignifie *s'enfuir avec un éſquif*, ou plûtôt d'*achap*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même chôſe.

ÉſCHAPPER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des emportemens de colère. Quand un valèt eſt inſolent, la patience *échappe* aux plus modérez. Il s'employe en divèrſes autres phrâſes, & dans le ſens figuré.

On dit, qu'un mot eſt *échapé* par mégarde, *excidit imprudenti*, pour dire, qu'on a eû l'imprudence ou l'indiſcrétion de dire quelque chôſe ſecrette, ou choquante. Rien n'*échappe* à la prévoyance de ce Miniſtre, il donne ordre à tout. Cela m'eſt *échappé* de la mémoire, je ne m'en ſouviens plus. Il a laiſſé *échapper* ſon Ouvrage, il l'a abandonné au public. L'amour n'*échappe* point à la vûë de celles qui le caûſent: elles s'en appèrçoivent les prémières. P. DE CL. Un Plénipotentiaire ne montre ni humeur, ni compléxion, de peur que ſon ſecrèt ne lui *échappe* par paſſion, ou par foibleſſe. LA BR. Nôtre vie nous *échappe* à tous momens, *elabitur*, *fugit*. Il ne faut pas trop limer le diſcours: des traits trop fins, & trop déliez, *échappent* à l'eſprit, & ne le frappent pas aſſez. GOM. S'il m'eſt *échappé* quelque chôſe contre vous, il faut l'attribuer au chagrin qui accompagne toûjours la miſère. VAUG. Je recueille les moindres fleurs qui *échappent* de vos mains. VOIT. Il y a des penſées ſi ſubtiles qu'elles nous *échappent* lorſque nous penſons les tenir. S. EVR.

> *Combien de fois ſenſible à tes ardens deſirs,*
> *M'eſt-il en ta préſence* échapé *de ſoupirs?* RAC.

ÉſCHAPPER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, s'oublier, s'emporter, s'égarer. *Prorumpere*, *audere*. Il s'eſt *échappé* à dire des injures à ſon père. Si vous vous *échappez*, du moins ne vous égarez pas. S. ÉVR. Cela empêche qu'on ne s'*échappe* à des paroles dés-honnêtes. ABLANC.

ÉſCHAPPER, ſe dit parmi les Jardiniérs, pour, Pouſſer trop, ou pouſſer de belles & grandes branches, qui ne fructifient pas. *Luxuriari*, *laſcivire*. Cet arbre s'*échappe*: il le faut retenir. LA QUINT. Cette branche s'eſt *échappée*. ID. Il faut ôter de ces branches qui s'*échappent* trop. ID. Cet arbre s'*échappe* tèrriblement.

ment. LIGER. Il faut ravaller toutes les branches *échappées*, & réduire tout l'arbre à commencer une rondeur agréable. LA QUINT.

ÉſCHAPPER, ſe dit auſſi des étoffes qui ſont découſuës, parce qu'on n'avoit pas fiché l'aiguille aſſez avant pour les retenir.

ÉſCHAPPER, en tèrmes de Manége, ou Laiſſer *échapper*, c'eſt, Pouſſer un cheval à toute bride, le faire partir ou *échapper* de la main. On faiſoit autrefois ce vèrbe actif, & on diſoit, *échappez* vôtre cheval de la main; mais on a depuis rectifié cette expreſſion, & on dit, Faire, ou laiſſer *échapper*.

ÉſCHAPPER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il eſt *échappé* d'un grand naufrage; pour dire, il s'eſt tiré d'une affaire qui lui devoit être fort ruineuſe. On dit auſſi, qu'un homme l'a *échappé* belle, pour dire, qu'il s'eſt ſauvé d'un grand péril, que peu s'en eſt fallu qu'il n'ait été pendu, noyé, qu'il n'ait été pris priſonnier, &c.

Juſte ciel! que je l'échapé belle! NOUV. CH. DE VERS.

Dom François *échappa* avec peine de leur fureur. P. VERJUS.

On dit qu'un jeune homme fait le cheval *échappé*. *Fandem liber equus, campoque potitus aperto*; pour dire, qu'il eſt libèrtin, qu'il eſt emporté, quand il eſt hors de la vûë de ſes Maîtres. On dit encore, il n'eſt pas *échappé* qui traîne ſon lien.

ÉſCHAPPÉ, ÉE. part. & adj. *Elapſus.*

ÉſCHAPPÉ. ſ. m. Eſt auſſi un tèrme de Manége. Voyez ci-deſſus ÉſCHAPPÉ.

ÉſCHARBOT. Eſpéce de plante appellée autrement *châtaigne d'eau*. Voyez CHATAIGNE D'EAU.

ÉſCHARCE. Voyez ÉſCHARSE.

ÉſCHARÇETÉ. Voyez ÉſCHARSETÉ.

ÉſCHARDE. ſ. f. Petite épine, pointuë, ou éclat de bois ou de chardon qui entre dans la chair, & qui y fait bien du mal, ſi on ne la retire au plûtôt. *Aculeus.* Les Bûcherons ſont ſujets à ſe ficher des *échardes* dans les doigts.

Ce mot vient de *eſquerde*, qui ſignifioit autrefois une *bûche* fort petite, comme on voit dans le Roman de Pèrceval.

ÉſCHARDONNER. v. act. Ôter les chardons d'une tèrre. *Carduis purgare.* Les chardons offuſquent les blez, ſi on n'a ſoin d'*échardonner* les tèrres.

ÉſCHARDONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Carduis purgatus.*

ÉſCHARDONNOIR. ſ. m. Petit crochet trenchant qu'on attache au bout d'un bâton, qui ſert à échardonner les tèrres.

ÉſCHARNER. v. act. Tèrme de Tanneur & de Mégiciér. Ôter d'un cuir la chair qui y reſte, ôter d'une peau de bête écorchée les chairs qui y ſont demeurées. *Corium purgare carnibus*, ou *carnium reliquias abradere, excidere. Écharner* un cuir. Il eſt défendu aux Tanneurs & Mégiciérs de porter ſur la riviére de Seine leurs bourres pour y être lavées, ni leurs cuirs, avant qu'ils ayent été *écharnez*. ORDON. DE POLICE, *du 7e de Novembre 1702.* Voyez La Mare, *T. I. p. 556.* On *écharne* les cuirs avec un couteau rond & un couteau trenchant.

ÉſCHARNÉ, ÉE. part. paſſ.

ÉſCHARNURE. ſ. f. Tèrme de Tanneur & de Mégiciér. Reſtes de chairs ôtez d'un cuir pour le préparer. *Carnium reliquia è corio detracta.* Sur les plaintes faites que les Tanneurs & Mégiciérs lavent dans la riviére de Seine & dans celle des Gobelins leurs bourres, & leurs cuirs pleins de chaux, y jettent leurs *écharnures*, plains & morplains, & toutes les immondices de leur métier, il y eut une Ordonnance de Police le 7e Novembre 1702. qui leur défend de jetter dans la riviére les *écharnures*, cornichons, ni autres immondices &c. Voyez La Mare, *Traité de Police L. IV. Titre III. C. 4. T. I. p. 556.*

ÉſCHARPE. ſ. f. Grande piéce de taffetas large que portent les gens de guèrre, tantôt en guiſe de ceinture, tantôt à la maniére d'un baudrier. On s'en ſert ſouvent pour marquer & diſtinguer les partis. *Faſcia.* Les *écharpes* rouges ſignifient les troupes d'Eſpagne: les *écharpes* blanches celles de France. Celles des Anglois & des Savoyards ſont bleuës; & celles des Hollandois orangées. Les bandes & les faſces du Blaſon repréſentent les *écharpes* des Cavaliérs.

Dans la guèrre civile des Ducs d'Orléans & de Bourgogne, les gens du Comte d'Armanac, qui tenoit pour le Duc d'Orléans, portoient une *écharpe* de linge pour enſeigne, & quelques Hiſtoriens croyent que les *écharpes* blanches dont on a uſé depuis ſont venuës de là. Voyez Paradin, *Annal. de Bourg. L. III. p. 527.*

ORDRE DE L'ÉſCHARPE, ou DE LA BANDE. Voyez BANDE. Outre l'Ordre de Chevàlerie dont nous avons parlé au mot Bande, il y a eû une compagnie de Dames à Palencia en Eſpagne, qui a porté le même nom de l'*Écharpe* ou de la Bande. Dans la guèrre que ſe firent Jean I. Roi de Caſtille & Jean I. Roi de Portugal, les Anglois ayant aſſiégé Palencia, ville du Royaume de Léon, qui ſe trouvoit dépourvûë d'hommes, toute la Nobleſſe ayant ſuivi ſon Prince en campagne, les Dames non ſeulement ſoutinrent les aſſauts des Anglois, mais firent une vigoureuſe ſortie ſur eux, & les obligérent d'abandonner l'entrepriſe. Pour récompenſer ces Héroïnes le Roi Jean leur permit de porter une *écharpe* d'or ſur le manteau, & leur accorda tous les priviléges dont joüiſſoient les Chevaliérs de la Bande ou de l'*écharpe* établis par le Roi Alphonſe ſon ayeul. Les Auteurs ne diſent point l'année préciſe de l'établiſſement de la Compagnie des Dames de l'*écharpe*; mais ce n'a pû être que depuis 1385. juſqu'en 1390. Voyez l'Abbé Juſtiniani T. II. C. 88. François de Luna, hiſt. de Tortoſe L. I. C. 29. Rodrigo Mendez Sylva, Michieli & Andrea Mendo, dans leurs hiſtoires des Ordres militaires.

ÉſCHARPE, ſignifie auſſi la bande qui ſert à ſoutenir le bras quand il eſt bleſſé, quand on a été ſaigné. Et en ce ſens on dit figurément, qu'un homme a l'eſprit en *écharpe*; pour dire, qu'il l'a eſtropié, qu'il n'a point de jugement, de bon ſens.

ÉſCHARPE, eſt auſſi une piéce de taffetas que les femmes mettent ſur leur tête pour ſe garentir de la pluye, ou pour ſe couvrir les épaules, quand elles ſortent en déshabillé, ou en habit de couleur & negligées. *Mitella.* Quelquefois on l'appelle *cappe*, mais c'eſt quand elle eſt taillée ou arrondie exprès, ou quand il y a quelque dentelle ou ornemens.

En tèrmes d'Aſtronomie quelques-uns appellent le Zodiaque l'*écharpe céleſte*, parceque c'eſt un cèrcle large qui eſt poſé obliquement à l'égard de l'Équateur & de l'Horiſon.

En tèrme de Guèrre on appelle une batterie en *écharpe*, celle qui bat quelque corps de côté, ou obliquement, ou par bricoles, & non pas à angles droits.

En Chirurgie on dit auſſi qu'un coup a été donné en *écharpe*, quand la playe n'eſt pas droite.

ÉſCHARPE, en tèrmes de Méchanique, eſt la piéce de bois, ou de fer, qui ſoutient la rouë d'une poulie, & qui porte le boulon. On l'appelle auſſi *chappe*, & quelquefois *mouſle*.

ÉſCHARPES, en tèrmes d'Architecture, ſont des ceintures ou courroyes qui ſont au côté des chapiteaux Ioniques, qui ſemblent enſèrrer les volutes.

ÉſCHARPES, en tèrmes de Maçonnerie, ſont les cordages avec leſquels on retient & on conduit les fardeaux en les montant. C'eſt apparemment ce que Vitruve appelle *retinacula* liv. 10. chap. 3.

ÉſCHARPER. Vèrbe act. Donner un coup d'épée de travèrs. *Faſciatim incidere.* Un duelliſte qui a avantage ſur un ennemi dont il eſt mal ſatisfait, lui *écharpe* le viſage, afin qu'il porte de ſes marques. *Écharper* les bras.

ÉſCHARPER, en tèrmes d'Artiſan, c'eſt, Faire pluſieurs tours avec un moyen cordage autour d'un fardeau, pour y attacher une écharpe avec ſa poulie, dans laquelle on paſſe le câble.

ÉſCHARS, ARSE. adj. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *avâre, meſquin. Praparcus, nimium attentus ad rem.*

Ce mot, ſelon Borel, vient du vieux François *charci*, qui ſignifioit *maigre*, comme on voit dans le Roman de Pèrceval. D'autres le dérivent du Latin *exparcus*, d'où on a fait enſuite *ſcarſus*. Du Cange le dérive du Saxon *ſcheard*, qui ſignifie *fragment & morceau*, à cauſe que les avâres ne donnent que de petites chôſes.

ÉſCHARS, ſe dit en tèrmes de Marine. Un vent *échars*, c'eſt un vent qui n'eſt point fait, & qui ſaute d'un rumb à l'autre. Et on dit auſſi que le vent *écharſe*, quand il eſt foible & inconſtant.

ÉſCHARSE. adj. m. & f. Tèrme de Monnoye, qui ſignifie la qualité intérieure de la monnoye, qui eſt au deſſous du titre ordonné. *Minor, minus purus quam lex jubet.* Le Reméde de loy n'eſt autre chôſe qu'une pèrmiſſion accordée par le Roi aux Maîtres de ſes Monnoyes de tenir la bonté intérieure des eſpéces d'or & d'argent plus *eſcharce*, ou moindre que le titre ordonne. BOIZARD, qui comme l'on voit écrit *écharce*, & non *écharſe*.

ÉſCHARSEMENT. adv. D'une maniére avâre. *Avarè, praparcè.* Un Pédant vit fort *écharſement*, d'une maniére meſquine & trop épargnante. Il eſt vieux.

ÉſCHARSETÉ. ſ. f. Tèrme de Monnoyes. Boizard, dans ſon Traité des Monnoyes, écrit toujours *Echarcetè*, & jamais *Echarſeté*. C'eſt la défectuoſité d'une piéce de monnoye pour n'être pas de poids, ni du titre requis. *Imminutio.* Il faut pour faire recevoir des eſpéces, qu'elles ſoient ſans *écharſeté* de poids, ni d'aloi. Le Maître des Monnoyes eſt tenu de payer au Roi l'*écharſeté* qui ſe trouve dans ſes monnoyes, ſuivant le jugement qui en eſt fait par la Cour, comme prouve Mr. Poulain en ſon Gloſſaire. Il y a deux ſortes d'*écharſeté*; l'une dans les remédes, quand on n'a point excédé les remédes accordez par le Prince, ſoit dans le titre,

tre, ſoit dans le poids. L'autre *échauſeté* eſt hors de remédes, quand on a été au delà ; ce qui eſt puniſſable.

ÉſCHARSETÉ, s'eſt dit auſſi dans le ſens propre pour l'avarice, la meſquinerie. *Parſimonia, avaritia, penuria.*

ÉſCHASSES. ſ. f. *Gralla, furcula grallatoria.* Ce ſont deux maniéres de pèrches, groſſes comme le bras, longues de cinq ou ſix pieds, qui ont à une cèrtaine hauteur un morceau de bois qui fait une eſpéce d'étrier, ſur quoi on poſe le pied, pour être plus élevé en marchant, & qui aident à marcher dans cèrtains lieux difficiles. Les Paſtres du Poitou s'en ſèrvent pour marcher dans les marais. Les Charlatans amuſent le peuple, quand ils marchent montez ſur de hautes *échaſſes.* On dit d'une perſonne qui a des patins ou des ſouliérs trop hauts, qu'elle eſt montée ſur des *échaſſes.*

Au XIIIe & XIVe ſiécle *Eſchaſſes* ſe prenoit en François pour ce que nous appellons aujourd'hui des potences, c'eſt-à-dire, de longs bâtons terminez en potence par en haut, & ſur leſquels un homme impotent ou pèrclus des jambes, s'appuye ſous les aiſſelles, & deſquelles il s'aide à marcher. *Fulcra ſubaxillaria.* Cela paroit par le procès des miracles de S. Yves fait 28 ans après ſa mort en 1330. & imprimé par les Bollandiſtes dans le IVe T. du mois de Mai. Voyez à la p. 571. le Ch. XIV. n. 114.

ÉſCHASSES, ſe dit en Maçonnerie des grandes pèrches ou piéces de bois dreſſées à plomb, liées, & entées les unes ſur les autres, qui ſèrvent à faire des échaffauts. *Furcula, tigilla in rectum poſita.* On les appelle auſſi *bailliveaux*, quand ils ſèrvent à pluſieurs échaffauts l'un ſur l'autre.

On dit figurément d'un Auteur qui affecte un ſtile trop pompeux, & trop élevé, qu'il eſt toujours monté ſur des *échaſſes.* Sophocle, & Euripide, prenoient quelquefois le cothurne ; mais ils ne montoient pas ſur des *échaſſes.* S. Évr.

Ses vèrs & ſans force, & ſans grâces,
Montez ſur deux grands mots comme ſur deux échaſſes. Boil.

On dit auſſi de ceux qui veulent paroître, qui veulent être remarquez, qui affectent de grands airs, qu'ils ſont toujours montez ſur des *échaſſes.*

ÉſCHASSES. Ce ſont encore des régles de bois minces en maniére de lattes, dont les ouvriers ſe ſèrvent pour jauger les hauteurs, & les retombées des vouſſoirs, & les hauteurs des piérres en général.

ÉſCHAUBOULÉ, ÉE. adj. Qui a des échauboûlures. *Puſtulis laborans.*

ÉſCHAUBOULURE. ſ. f. Petite bube, bourgeon, ou élevure ſur la peau, qui vient de chaleur de foye. *Puſtula.* On ſe fait ſaigner pour ſe guérir des *échauboulures.*

ÉſCHAUDÉ. ſ. m. Gâteau fait en forme de triangle, ou de cœur, avec de la pâte échaudée, de l'eau, du ſel, & quelquefois avec du beurre & des œufs. *Cruſtulum triquetrum.* On mange le Jeudy Saint des *échaudez* bénits. Du Cange dit qu'on les appelle dans les vieux Titres *eſchaudati panes*, & que *échauder* vient de *excaldare.*

On appelle auſſi *échaudé*, trois ruës diſpôſées en triangles qui font une iſle en la forme d'un *échaudé. Trigonum.* La fontaine de l'*Echaudé* aux Marais du Temple. La ruë de l'*Echaûdé* au fauxbourg de S. Gèrmain.

ÉſCHAUDER. Vèrbe act. Nettoyer avec de l'eau chaûde, tremper dans de l'eau bouillante. *Calidâ irrigare, perfundere, extergere.* Les Cuiſiniers *échaûdent* leurs vaiſſeaux, leurs marmites, pour les laver ; *échaûdent* leurs viandes pour les apprêter. On *échaûde* des fruits, par exemple, des amandes, pour ôter la peau qui les couvre ; on *échaûde* des poulèts, pour les plumer plus facilement.

ÉſCHAUDER, ſignifie figurément, Faire un faux marché, faire une enchère trop à la chaûde, où il y a à pèrdre. Cette tèrre eſt trop enviée, prenez garde de vous y *échaûder.* Il eſt bas.

On dit provèrbialement, qu'un chat *échaûdé* craint l'eau froide ; *experta calidam, frigidam felis timet* ; pour dire, que quand un homme a ſouffèrt quelque grand mal, il craint tout ce qui en a quelque apparence. On dit autrement, Chien *échaûdé* ne revient plus en cuiſine.

ÉſCHAÛDÉ, ÉE. part. & adj. *Calidâ aſperſus.*

ÉſCHAUDOIR. ſ. m. Lieu où les Bouchérs font les abbatis de leurs viandes. Les réglemens de Police ordonnent aux Bouchérs de tenir leurs *échaudoirs* fort nets, & de n'y point faire couler le ſang.

ÉſCHAÛDOIR, ſe dit auſſi des lieux & des vaiſſeaux où les Teinturiérs & les Megiſſiérs échaûdent & dégraiſſent leurs laines.

ÉſCHAUFAISON. ſ. f. Maladie qui arrive à quelqu'un pour s'être trop échauffé. *Æſtus, fervor.* Ce mal n'eſt pas virulent, ce n'eſt qu'une *échauffaiſon.* Les pleureſies viennent d'*échauffaiſon.*

ÉſCHAÛFAISON, ſe dit auſſi de cèrtains boutons qui viennent au viſage, & ailleurs, par une trop grande chaleur de ſang, qu'on appelle autrement *échauboulures.*

ÉſCHAUFFEMENT. ſ. m. Action par laquelle on échauffe. *Calefactio, calefactus, fervor.* Il y a pluſieurs opérations de Chymie qui ſe font par un *échauffement* doux & fort lent. L'*échauffement* du ſang eſt cauſe de pluſieurs maladies.

ÉſCHAUFFER. Verbe act. Rendre chaûd, ou devenir chaûd. *Calefacere, ſuccendere.* Le ſoleil *échauffe* la tèrre par ſes rayons. Le foin qui eſt ſèrré avant que d'être bien ſec, ſe fèrmente, s'*échauffe* & s'aigrit. Quand on n'a pas de quoi faire du feu, il faut s'*échauffer* à travailler. Les Laboureurs diſent, Il eſt à propos quelquefois de jetter de l'eau ſur le blé à meſure qu'on l'entaſſe, de crainte qu'il ne s'*échauffe*. Liger.

ÉſCHAÛFFER, ſe dit figurément pour, Enflammer, animer, exciter ; remplir d'ardeur. Il eſt des âmes choiſies que Dieu regarde plus efficacement, & qu'il *échauffe* de ſon amour d'une façon plus particuliére. Fl. Le feu de l'amitié *échauffe* le cœur ſans le conſumer, & le remuë ſans le troubler. Vill. Le vin en *échauffant* les penſées les rend plus vives, & plus agréables. Petit. L'imagination, quand elle eſt *échauffée*, éxagère tout ce qu'elle reſſent. Fen. A quoi bon *échauffer* ſa valeur déja trop animée ? Boil.

ÉſCHAUFFER, ſe dit encore en Morale, de l'émotion des paſſions. Ce Prédicateur s'*échauffe* beaucoup en parlant contre les vices. *Exardeſcit.* Cet homme eſt fort colère, il ne faut pas lui *échauffer* la bile, lui *échauffer* les oreilles.

Tu te tais ; ton eſprit ſi prompt à s'échauffer
D'un ſi foible ennemi n'oſe donc triompher.

On dit en ce même ſens, que la guèrre, que la ſédition, que la diſpute s'*échauffe*, *incaleſcit, ingraveſcit*, pour dire, augmente : que le jeu s'*échauffe* ; pour dire, qu'on s'y pique, qu'on joüe plus gros jeu. Laiſſons cette matière qui s'*échauffe* un peu trop. Mol. Les brigues s'*échauffent.* Vaug.

On dit provèrbialement, qu'un homme s'*échauffe* dans ſon harnois, lorſqu'il ſe met en colère. On dit auſſi, que les Cabaretiérs, que le mauvais train *échauffent* les maiſons ; pour dire, qu'ils y logent les prémiérs, ſi-tôt qu'elles ſont bâties, & avant qu'elles ſoient ſéches.

ÉſCHAÛFFÉ, ÉE. part. & adj. *Succenſus, incaleſcens, calidus.* *Echauffez* du vin & de la débauche, ils montent tous armez au haut du rempart. Ablanc. Les François, qui avoient déja la tête *échauffée* de vin, & que le voiſinage du Palais de l'Ambaſſadeur rendoit inſolens. L'Ab. Régn. Les transports d'une imagination *échauffée.* Fen. On appelle bois *échauffé*, celui qui eſt ſujet à ſe pourrir, & qui eſt plus ordinairement rouge, & rempli de petites taches blanches, rouſſes & noires. Les Ouvriérs l'appellent bois poüilleux. Il n'eſt pas de bon ſervice. Ce blé ſent l'*échauffé.* Liger.

ÉſCHAUFOUR, ou ÉſCHAUFOU. ſ. m. *Excalfurnum Lexoviorum.* Lieu dans le diocèſe de Lizieux, en Normandie. On trouve auſſi en Latin *Eſcalfoium*, & *Eſcalfoum*, d'où s'eſt fait *Eſchaufou. De Valois, Notit. Gall.*

ÉſCHAUGUETTE. ſ. f. Lieu couvèrt & élevé pour placer une ſentinelle, & pour découvrir ce qui ſe paſſe à la campagne. *Specula, excubia.* Il ſe dit particulièrement des tours & lieux élevez ſur les côtes de la mèr.

ÉſCHAULER. v. act. Tèrme d'Agriculture & de labourage qui ſe dit des blez. C'eſt prendre de la chaux amortie, la mettre dans l'eau, puis en arrôſer le blé qu'on veut ſemer. *Calce conſpergere, inficere, miſcere calum.* J'ai *échaulé* la plus grande partie de mes blez. Ces blez ont été *échaulez* avant que d'être ſemez. Ligèr. Les laboureurs prétendent que cette maniére d'accommoder le blé l'empêche d'être bruiné, & que s'ils ne l'*échauloient*, ce blé naitroit bruiné. Abus. Id.

ÉſCHE, dans les mots François la tèrminaiſon en *eſche* eſt longue, comme pêche, dépêche, revêche, tout comme la tèrminaiſon en *aiſche*, fraîche, &c. Ces deux tèrminaiſons n'ont aucune différence pour la prononciation, auſſi l'une rime fort bien avec l'autre. Aujourd'hui on ôte preſque toujours l'*s* en écrivant ces ſyllabes, & pour en marquer le retranchement, on met un accent circonflexe ſur l'*e*, *êche.*

ÉſCHE. ſ. f. Ce mot ſemble venir d'*eſca*, & les Pêcheurs d'autour de Paris s'en ſervent pour ſignifier *amorce.*

ÉſCHEANCE. ſ. f. Jour où on doit payer ou faire quelque chôſe. *Terminus fatalis, præſcriptus, certus dies.* L'*échéance* des rentes, des loyers, ſe ſtipule à la fin de trois mois ; celui des fermes à la S. Jean & à la S. Martin ordinairement.

ESCHEBABA. ſ. Petite ville, autrefois Epiſcopale. *Scopelus.* Elle eſt dans la Romanie, près de la Bulgarie, & de la ſource de la rivière Caprıza, au nord d'Andrinople, dont elle étoit ſuffragante. On la nomme auſſi Ischeboli.

ÉſCHECS. *Scacchia.* Mr Saraſin & M^r^ l'Abbé de Choiſi écrivent *Eſchets.* D'autres l'écrivent de même. ſ. m. plur. Jeu de petites piéces

piéces de bois tourné, qui ſervent à jouër ſur un tablier ou damier diviſé en 64 carreaux, où l'adreſſe eſt tellement requiſe, que le haſard ne s'en mêle point, & on ne pèrd que par ſa faute. Il y a de châque côté huit piéces & huit pions, qui ont divèrs mouvemens & régles pour marcher. Autrefois on joüoit avec des *échècs* figurez, comme le ſont ceux de l'Empereur Charlemagne, qu'on garde encore dans le tréſor de Saint Denis. Sarasin. La Cour du Roi des *échècs* s'eſt auſſi bien corrompuë que la Cour des autres Princes, & comme dit Regnier,

Les fous ſont aux éſchècs *les plus proche des Rois.* Sarasin.

Donat écrit, ſur l'Éunuque de Térence, que Pyrrhus, le Prince de ſon ſiécle le mieux entendu à mettre des gens en bataille, ſe ſervoit des ſoldats des *échècs* pour former ſes deſſeins, & pour en montrer le ſecrèt aux autres. Sarasin.

On a appellé un des Empereurs Romains Auguſte; parcequ'il avoit gagné aux *échècs* dix parties de ſuite. C'eſt Vopiſcus qui l'écrit dans la vie de Proculus. Sarasin. Montagne dit que le jeu des *échècs* n'eſt pas aſſez jeu, & qu'il divèrtit trop ſérieuſement. Toutes les fois que vous rangez vos *échècs* en bataille, ſouvenez-vous que c'eſt mettre des ſoldats en bataille. Sar. En Eſpagne les villes entières ſe font des défis d'*échècs*. Id. De tous les jeux le plus dangereux, & qui porte le plus à la vanité, c'eſt le jeu des *échècs*. De Choisi.

Les *Echècs* ſont un jeu très-ancien & univèrſel. A la Chine on apprend aux filles à joüer aux *échècs* pour les rendre agréables; comme ailleurs à danſer & à chanter. Sabadino dit que le Diáble étoit un grand ſot d'employer tant de moyens pour faire pèrdre patience à Job, il n'avoit qu'à l'engager à une partie d'*échècs*. En 1117. dans une bataille qui ſe donna entre les François & les Anglois, un Chevaliér Anglois ayant ſaiſi la bride du cheval du Roi Loüis le Gros, & criant aux Anglois le Roi eſt pris, ce Prince le jetta à ſes pieds d'un coup d'épée, qu'il lui déchargea ſur la tête, en lui diſant, *Ne ſçais tu pas qu'aux Echècs on ne prend pas le Roi?* Jean De Saliſbery *L. I. Polycr. C. 5.* Navarre *Enchirid. C. LIX. n. 3.* Le Card. Cajétan ſur la ſeconde ſeconde de S. Thomas q. 158. art. 3. & d'autres grâves Auteurs mettent les *échècs* au nombre des jeux défendus, parce qu'ils appliquent trop. *De la Mare, Tr. de Pol. L. III. T. IV. C. 3.* Tamèrlan a été un fameux joüeur d'*échècs*. Le Calabrois a fait un livre du jeu des *échècs*, & en a montré pluſieurs ſyſtêmes. Jerôme Vida a compoſé un agréable poëme Latin ſur les *Echècs*. Loüis Des Mazures l'a traduit en nôtre langue. Le Chevaliér Marin a auſſi traduit tous les vèrs de Vida dans ſon Adone, quoi qu'il en ait un peu changé l'invention.

M. Saraſin a fait un petit Traité intitulé, Opinions du Nom & du Jeu des *échècs*.

Ménage rapporte auſſi les divèrſes opinions ſur l'origine de ce mot. Leunclavius croit qu'il vient de *Uſcoques*, fameux brigand de Turquie, le Père Sirmond de l'Alleman *ſcach*, qui ſignifie *larcin*, & *calculus*. Il croit que c'étoit le jeu que les Romains appelloient le jeu des Larrons. Voſſius & Saumaiſe tiennent que *ſcachus* peut venir de *calculus*, qui a été dit pour *latrunculus*, parce qu'ils ont cru, quoi qu'à tort, que nôtre jeu d'*échècs* étoit la même chôſe que *ludus latrunculorum* des Latins. Grégorius Toloſanus dit qu'il vient de l'Hébreu *ſchach*, qui ſignifie *vallavit*, & de *mat*, qui ſignifie *mortuus eſt*: d'où eſt venu *échèc & mat*. Joannes Fabricius dit qu'un célébre Mathématicien Pèrſan, *Scatrenſca*, en a été l'inventeur, & lui a donné ſon nom, qu'il a encore en Pèrſe. Nicod le dérive de *Scheque*, ou *Xeque*, qui eſt un mot Moriſque ſignifiant *Seigneur, Roi*, ou *Prince*. Bochart dit auſſi que ce mot *ſcach* eſt originaire Pèrſan: & que *Scach mat* ſignifie *le Roi eſt mort*. L'opinion de M. Bochart & de Nicod, qui eſt auſſi celle de Scriverius, ſont les plus vraiſemblables, & les plus probables, ſelon Sarazin, & Ménage. Saumaiſe prétend que ce mot vient du Grèc *ζατρίκιον*, d'où il a paſſé en Pèrſe.

Le Roman de la Rôſe attribuë l'invention des *échècs* à un nommé *Atalus*. La commune opinion des Anciens eſt que ce fut Palamède qui inventa les *échècs* & l'échiquiér pendant le ſiége de Troye. D'autres l'attribuënt à un Dioméde qui vivoit ſous Alexandre. Mais la vérité eſt que ce jeu eſt ſi ancien, qu'on n'en peut ſçavoir l'auteur.

Eſchec, au ſingulier, eſt un tèrme de jeu, qui ſignifie une attaque au Roi. On eſt obligé d'avèrtir le Roi quand il eſt en *échèc*, ou en priſe. Et on appelle un *échèc & mat*, quand il eſt tellement ſerré & attaqué, qu'il ne ſe peut retirer ni ſe couvrir ſans être pris; ce qui tèrmine la partie. On appelle l'*échèc* du Bèrgér, celui qui ſe donne au troiſiéme, ou quatriéme coup. L'*échèc* au Roi & à la Dame, ou au Roi, & à la Tour, quand ces deux piéces ſont également attaquées par un ſeul Chevaliér.

Donner *échèc & mat* à tous les plats. Ablanc. Cette façon de parler eſt figurée, baſſe & burleſque.

Eſchec, ſe dit figurément en chôſes morales, d'un malheur ou de quelque pèrte qui donne atteinte aux biens, à la fortune, à l'honneur. *Labes, detrimentum, clades.* Ce favori a reçu un grand *échèc*. L'armée a reçu un *échèc*, on lui a enlevé un quartiér. Cet *échèc* le fit retirer. Ablanc. Cette accuſation donne un grand *échèc* à la réputation de ce dévot.

On dit qu'on tient des troupes en *échèc*, quand on en eſt ſi près, qu'on peut être ſur elles au prémiér mouvement qu'elles feront: qu'on tient trois ou quatre places en *échèc*, quand on eſt en état d'aſſiéger celle qu'on voudra choiſir.

En ce ſens on dit qu'une citadelle tient une ville en *échèc*, pour dire, qu'elle la tient en bride, ou ſujette, qu'elle l'empêche de ſe révolter: que le Parlement d'Angletèrre tient en *échèc* l'autorité royale; pour dire, qu'il la retient dans cèrtaines bornes.

On dit provèrbialement qu'aux *échècs* les fous ſont les plus près des Rois, pour marquer que cela eſt vrai auſſi en la Cour de pluſieurs Princes.

ÉſCHELLAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Scalarium.* C'eſt un droit de pôſer une échelle ſur l'héritage d'autrui pour refaire un bâtiment, un mur &c. Ce qui eſt droit d'*échellage* d'un côté eſt ſervitude de l'autre.

ÉſCHELLE. ſ. f. Inſtrument qui ſert à monter. *Scala.* En Latin on ne le dit guères qu'au pluriel. *Scalæ.* Il eſt compoſé de deux pèrches, ou piéces de bois longues & legères, travèrſées de pied en pied de menus bâtons qui ſervent de degrez, & qu'on nomme *échelons*, ſur leſquels on met les piéds l'un après l'autre pour monter. Jacob vit une *échelle* par où les Anges deſcendoient & montoient du ciel en tèrre. Conſtantin choqué de la ſévérité inflèxible d'Aceſe Evêque Novatien, lui répondit; Prenez donc une *échelle*, & montez ſeul au ciel. Les ſoldats, les voleurs ſe ſervent d'*échelle* pour ſurprendre les villes, pour entrer dans les maiſons par les fenêtres, par deſſus les murs. Les Maçons ſe ſervent d'*échelles* pour monter ſur leurs échaffauts. On fait auſſi des *échelles* de corde, de ſoye, qui ſe plient & qui ſont portatives. On en fait auſſi de briſées. Il y en a de doubles, qui ſont étenduës par le piéd, & qui ſervent aux Peintres. Il y en a d'autres pour la guèrre qu'on tranſporte ſur des rouës, & qui ſont de divèrſes conſtructions, dont on voit les figures dans la Pyrotechnie de Hanſelet. Planter les *échelles* contre les murailles. Ablanc. Les *échelles* étoient déja appliquées.

Éſchelle, ſe dit auſſi d'un méchant éſcaliér qui eſt tout droit. Les éſcaliérs de la halle ſont des *échelles*, ſont droits comme des *échelles*.

Éſchelle, ſe prend quelquefois pour le gibèt, à cauſe qu'on fait monter avec une *échelle* ceux qu'on pend à une potence. Ainſi on dit, Celui-là a été condamné à aſſiſter à l'éxécution, à avoir le foüet au piéd de l'*échelle*. On coupe ſouvent les bourſes au piéd de l'*échelle*. Je ſçai me démêler prudemment de toutes les galanteries qui ſentent tant ſoit peu l'*échelle*. Mol. L'*échelle* étoit auſſi un ſigne de haute Juſtice, comme ailleurs les fourches patibulaires où les criminels étoient fuſtigez & expôſez à la riſée publique. On voit encore à Paris l'*échelle* du Temple, qui eſt la marque de la Juſtice du Temple. Il en eſt parlé dans pluſieurs Coutumes, de Troyes, de Nevers, de Senlis.

Éſchelle de Jardin, C'eſt une *échelle* double haute environ de douze à quinze échelons, & dont les jardiniérs ſe ſervent ſoit pour cueillir les fruits ſur les arbres à plein vent, ſoit pour ſoigner que les branches de ces arbres ne ſoient point en confuſion. Liger. Les Tapiſſiers ont auſſi des *échelles* doubles, pour placer un luſtre, pour y mettre des bougies, &c. Les *échelles* doubles ſont compoſées de deux *échelles* plus larges par le piéd que par en haut. On les applique par le haut, & on les y joint par une vèrge de fèr, ou de bois, qui les enfile toutes deux comme un dèrniér échelon commun.

Éſchelle de Couvreur, n'eſt bien ſouvent autre chôſe qu'une corde noüée d'eſpace en eſpace: en ſorte que châque nœud eſt une eſpéce d'échelon où les Couvreurs s'accrochent par le moyen d'un crochet de fèr qu'ils ont à châque jambe. Les Couvreurs ſe ſervent de ces ſortes d'*échelles* quand ils veulent monter au haut de quelque tour ou de quelque clocher.

Noſtre Dame de l'Éſchelle. Voyez Nôtre Dame.

Éſchelle, ſe dit auſſi d'un rang de nœuds de ruban, que les femmes mettent par ornement le long de leur buſque, à cauſe que cela reſſemble à une *échelle*. Cette Dame avoit une *échelle* de rubans de ſatin bleu.

Éſchelle, en tèrmes d'Architecture & de Géographie, ſe dit d'une ligne diviſée en parties égales, qui ſert de meſure commune à toutes les parties d'un bâtiment, à la deſcription des cartes topographiques. Pour ſçavoir combien cet étage a de haut, il en faut prendre avec un compas la meſure ſur l'*échelle*. On en uſe de même pour ſçavoir combien il y a de lieuës entre deux villes marquées ſur une carte.

Éſchelle, ou *Bâton de Jacob*, en tèrme de Marine, eſt un inſtrument

trumenten croix diviſée en ſemblables parties égales, qui a été décrit ci-devant au mot d'*Arbalête*.

ÉſCHELLE, eſt auſſi un nom qu'on donne ſur la Méditerranée ou mèr du Levant aux villes de commèrce. La France a ſes Conſuls, ſes magaſins, ſes Bureaux en toutes les *échelles* du Levant, auſſi bien que la plûpart des autres nations, à Smirne, à Saïd, à Alep, au Caire, &c. On appelle auſſi ces places des *ports & étapes*. Mr Frezier ſe ſèrt auſſi du mot *échelle*, en parlant des villes & ports de l'Amérique méridionale, où les autres villes du païs viennent faire le commèrce. Ainſi aux pp. 158. & 159. de ſa Relation, il donne l'idée des villes dont Ylo eſt l'*échelle* pour le commèrce des marchandiſes d'Europe; & à la p. 164. l'idée de celles dont Piſco eſt l'*échelle*.

Ce mot vient d'*eſcale*, vieux tèrme de Marine qui ſignifie *port de mèr* qu'on trouve ſur ſa route, où on entre par occaſion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempête, ou les ennemis. C'eſt ce qu'on appelle *faire eſcale*. Du Cange dit que *ſcala* ſignifioit autrefois un petit port qui donne entrée en un plus grand.

Echelle campanale, (quelques-uns diſent *campanaire*) eſt une régle qu'ont les Fondeurs pour proportionner la longueur, largeur & épaiſſeur d'une cloche à ſon poids, & pareillement celle de ſon batail, pour lui faire rendre un cèrtain ſon. Ils ont fait cette *échelle* par une longue expérience, plutôt que par une voye géo métrique. Elle eſt cependant curieuſe, & on la trouve au ſixiême livre de la Pyrotechnie de Biringuccio & dans le Père Mèrſenne. On l'appelle auſſi *brochette*, *bâton*, *régle*, & *diapaſon*.

Les Teinturiers appellent auſſi *échelle*, un cèrtain nombre d'étages qu'ils donnent à la clarté & à la profondeur des couleurs, particulièrement à celles qui viennent du paſtel.

ÉſCHELLE, eſt auſſi un inſtrument de Muſique aſſez groſſiér, compôſé de douze bâtons enfilez enſemble, & ſéparez l'un de l'autre par des grains de chapelet. Ils vont toûjours en diminuant depuis le grand qui a dix poûces, juſqu'au plus petit qui en a trois. Leur figure peut être ronde ou quarrée, ou en forme de priſme, ou de parallélepipéde. On en joüe avec un petit bâton, dont une des extrémitez eſt tournée en boule. Quand cet inſtrument eſt bien touché, il rend une ſymphonie aſſez agréable.

ÉſCHELLE en Géométrie, eſt une ligne droite diviſée en parties égales, qui repréſentent des piéds, des toiſes, ou telle autre meſure que l'on voudra. Le compas de proportion fait la fonction d'*échelle* pour toute ſorte de plans, en ſe ſèrvant de la ligne des parties égales. On appelle *échelle libre*, une ligne dont la longueur n'eſt point détèrminée, & ſur laquelle il eſt libre de faire des diviſions de telle grandeur que l'on voudra. Mais quand ſa longueur eſt détèrminée, & que les parties en ſont égales, on la nomme *échelle contrainte*.

ÉſCHELLE DE CORDES. Tèrme de Géométrie. C'eſt une ligne droite ſur laquelle ſont marquées les grandeurs des cordes de tous les degrez d'un demi-cèrcle ou d'un quart de cèrcle.

ÉſCHELLE DE DIXME, eſt auſſi un tèrme de Géométrie. On entend pas ces mots une ligne quoique petite diviſée par dixaine en un très grand nombre de parties diſtinctes.

ÉſCHELLE DE FRONT, en Pèrſpective, eſt une ligne droite dans le tableau, qui eſt paralléle à la ligne de tèrre, & qui eſt diviſée en parties égales, leſquelles repréſentent des piéds, des poûces &c. *Echelle fuyante*, eſt une ligne droite dans le tableau qui tend au point de vuë, & qui eſt diviſée en parties inégales, leſquelles repréſentent des piéds, des poûces &c.

On dit provèrbialement, qu'il faut tirer l'*échelle* après quelqu'un, pour dire, qu'il n'y a rien à faire après lui, qu'il a épuiſé la matière, qu'il a appris tout ce qu'on en pouvoit ſçavoir. Un des Auteurs qui ont écrit à la loüange de Maître Adam, Ménuiſier de Nevèrs, dit que Calliope

Lui fit concevoir tant d'audace,
Qu'il en monta ſur le Parnaſſe,
*Puis tira l'*échelle *après ſoi.*

On dit auſſi, qu'on punit comme voleurs ceux qui tiennent le piéd de l'*échelle*.

ÉſCHELLER. v. act. *Scalis invadere*. Vieux mot, au lieu duquel on dit à preſent *eſcalader*.

ÉſCHELLER eſt auſſi un tèrme de Coutumes, qui ſignifie expôſer quelqu'un ſur une échelle en public pour le punir de quelque crime, pour lui faire faire amande honorable, &c. Il y a à Paris l'échelle de S. Martin, & l'échelle du Temple, qui ſèrvoient autrefois à cette ſorte de ſupplice: aujourd'hui on expôſe au carquan & au pilori. Coquille décrit en ces tèrmes la manière d'*écheller*. Au haut de l'échelle ſont cinq pèrtuis ronds, pour y enfermer la tête, les deux bras & les deux piéds du condamné, & expoſer ſon infamie & ſa pèrſonne à la vuë de tout le monde. Voyez cet Auteur ſur l'art. 15. du tit. 1. de la Coutume de Nivèrnois.

ÉſCHELLETTE. ſ. f. diminutif. Petite échelle. *Scala brevior*. On dit ce mot d'une eſpéce de petite échelle plus large par le bas que par le haut, dont ſe ſèrvent les Charretiers lorſqu'ils charrient du foin, & cette échelle ſe met ſur le devant d'une charrette ridelée. LIGER. Il ſe trompe. On le dit encore en un autre ſens qui va ſuivre.

ÉſCHELLETTE. ſ. f. eſt auſſi une eſpéce de petite échelle qu'on attache ſur le bât d'une bête de ſomme pour y accrocher de la viande, du foin, de la paille, &c. *Minores ſcalæ*.

ÉſCHELLIER. ſ. m. Eſt une piéce de bois travèrſée de longues & groſſes chevilles, qui ſèrt à monter au haut des gruës, des engins & des eſtrapades. On l'appelle auſſi *rancher*.

ÉſCHELON. ſ. m. Petite piéce de bois qui travèrſe l'échelle. *Gradus, ſcandula ſcalaris*. Cette échelle avoit 30 *échellons*.

ÉſCHELON, ſe dit figurément en chôſes morales. La qualité d'Avocat eſt un *échelon* pour monter à celle de Conſeiller, de Maître des Requêtes. Il eſt monté d'un *échelon*, d'un degré; il eſt avancé d'autant.

ÉSCHEMER. v. act. Faire eſſain d'abeilles. *Examinare, fœtum educere, examen emittere*. POMEY.

ÉſCHENAL. ſ. m. En quelques endroits on dit *éſcheneau*, & dans quelques Coutumes on trouve *éſchenez*: ces trois mots ſignifient la même chôſe, qui eſt une goutière de bois pour recevoir l'eau qui découle de deſſus les toits & empêche qu'elle ne tombe au piéd du mur, ou ſur le fonds des voiſins. *Stillicidium ligneum*.

Ces trois mots viennent du nom de *chêne*, parceque ces ſortes de goutières ſont faites de bois de *chêne*.

ÉSCHÉNECK. ſ. m. Bourg de la Baſſe Hongrie. *Echenecum*. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne Céſarée, *Caſarea*, bourg de la haute Pannonie, que d'autres placent à Thata. *Eſchéneck* eſt ſitué entre Albe Royale & Komore.

ÉſCHENILLER. v. act. Ôter les chenilles d'un arbre. *Erucis purgare*. On appelle auſſi du moilon, ou du grais *échenillé*, quand il eſt piqué avec la ſmille, ou marteau à deux pointes.

ÉſCHEOIR. v. n. *J'échois, j'échus, je ſuis échu, j'échèrrai*. Arriver par ſucceſſion, ou donation. *Accidere, obtingere*. Tout bien qui eſt *échû* à une femme par ſucceſſion, ou donation de ſes parens, lui eſt propre.

ÉſCHEOIR, ſe dit auſſi des chôſes conditionnelles, & qui arrivent par fortune, & par haſard. *Sortitò obvenire*. Le gros lot de cette lotterie eſt *échû* à un-tel. Une telle tèrre lui eſt *échue* en partage.

ÉſCHEOIR, ſe dit auſſi abſolument. *Contingere*. Il eſt *échu* que j'avois à faire ce jour-là qu'il m'eſt venu voir.

Ce mot vient du Latin *excidere*.

ÉſCHEOIR, ſignifie auſſi, Mériter, ſoit en bien, ſoit en mal. *Mereri*. Cette action eſt ſi éclatante, qu'il y *échet* une bonne récompenſe. Les Juges doivent punir les mal-faiteurs ſuivant que le cas y *échet*.

ÉſCHEOIR, ſe dit des jours cèrtains où une chôſe doit arriver, ou être duë. Pâques n'*échet* pas toûjours à même jour. Sa majorité *échèrra* le 15e jour d'Octobre. Le tèrme de ce payement ne doit *écheoir* que dans un an. La prémière année de la rente *échèrra* en 1615. PATRU. Il lui a cédé tous les arrérages *échus* ou à *écheoir* d'une telle affaire.

ÉſCHEOIR, ſignifie auſſi, Rencontrer. En ouvrant ce livre je ſuis *échû* ſur un beau paſſage. Vous êtes mal *échû* de nous venir voir un jour maigre, vous ferez mauvaiſe chère. *Eſcheoir* ſe dit plus rârement en cette ſignification.

ÉſCHÈRPILLER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie piller, voler ſur les grands chemins. *Prædari, latrocinari*.

ÉſCHÈRPILLERIE. ſ. f. Vieux mot. Brigandage, vol ſur les grands chemins. *Graſſatio, prædatio, latrocinium*.

Les deux mots précédens viennent du mot *ſèrpaut*, qui ſignifie un *trouſſeau*: dans pluſieurs de nos mots au lieu de l'*s* ou du *c* qu'on y voit aujourd'hui il y avoit autrefois un *ch*; ainſi de *chèrpaut* on a fait *éſchèrpiller*, qui veut dire *détrouſſer*, & *éſcharpillerie*.

ÉſCHET. ſ. m. Ce mot ſe trouve au pluriel dans quelques titres, où les *éſchets* veulent dire les redevances, ce qui eſt échû.

ÉſCHETE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit ſucceſſion, héritage. Nos vieux Coûtumiérs & les Diplômes ſont pleins de cette expreſſion. Il ne nous eſt reſté que le vèrbe *éſcheoir*, qui ſe dit particulièrement & dans le ſens propre des chôſes qui arrivent par ſucceſſion.

ÉſCHU, UË, part. & adj. *Sortitus, ſortitò datus, præſtitutus*.

ÉſCHEVEAU. ſ. m. Fil, ſoye ou laine repliez en pluſieurs tours, & attachez en un endroit pour empêcher qu'ils ne ſe mêlent. *Spira fili evoluti, ſpira filacea, filaceus orbis*. Une poignée de fil contient tant d'*écheveaux*. On dévide les *écheveaux* pour en faire des pelotons. Un jour Volſey & Campegge, Legats du Pape, pour examiner le mariage d'Henry VIII. & de Marguerite d'Arragon, un jour, dis-je, qu'ils allérent viſiter cette Reine pour la

la pèrſuader de conſentir à la ſéparation, je vois bien, leur dit-elle, que vous venez ici pour me parler d'affaires, qui ſont au deſſus de ma connoiſſance; voilà, continua-t-elle, en leur montrant un *écheveau* de fil, qui pendoit à ſon cou, de quoi je ſuis capable, & dont je fais auſſi toute mon occupation. LARREY.

Il y a auſſi une coëffure de femme qu'on appelle en *écheveau*, parcequ'elle imite les *écheveaux* de fil.

ÉſCHEVELÉ, ÉE. adj. Qui eſt décoëffé, qui a les cheveux pendans. *Solutis, ſparſis, paſſis capillis.* Ce mot n'eſt pas en uſage qu'au féminin, & ne ſe dit que des femmes, dont les cheveux ſont en déſordre. On peint les Furies & les Bacchantes *échevelées*, pour les rendre plus affreûſes. Les mères *échevelées* pleûroient la mort de leurs enfans. ABL. Elle accourt l'œil en feu, la tête *échevelée*. BOIL. Les Peintres nous repréſentent ſouvent Sainte Magdelaine *échevelée*, parcequ'elle ſe ſervit de ſes cheveux pour nettoyer les piéds de Nôtre Seigneur, & cela eſt même paſſé en provèrbe, *échevelée* comme la Magdelaine. Pluſieurs femmes ſe font peindre en Magdelaine *échevelée*. M. Regnier dans ſon Virelay l'a dit auſſi des pèrruques que portent ceux qu'il appelle les gens de grand air.

Mais paſſons aux gens du grand air,
Voyez leur pèrruque étalée
En Magdelaine échevelée, &c.

Près d'elle, d'un grand deüil, les vèrtus ſont voilées,
Les Grâces ſans atour y ſont échevelées. P. LE MOINE.

ÉſCHEVER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie *échaper, éviter. Vitare, effugere, ſe ſubducere. Echever* la priſon.

ÉſCHEVIN. ſ. m. *Scabinus, Conſul, Decurio.* Officiér qui eſt élû par les habitans d'une ville pour avoir ſoin de leurs affaires communes, de l'entretien & de la décoration de la ville. A Paris il y a un Prévôt des Marchands & quatre *Echevins*. Ils ont un Bureau & une Juriſdiction qui s'étend ſur tous les ports, & ſur les Marchands de pluſieurs marchandiſes qui y abordent par eau. Ils ſont maîtres de la navigation des rivières qui ſe rendent à Paris. Ils connoiſſent auſſi des rentes conſtituées ſur l'hôtel de ville, & des différends qui naiſſent pour les rentes, ou entre les payeurs. Ils mettent les taux aux marchandiſes, & denrées &c. Les appellations en reſſortiſſent au Parlement. Aux autres villes il y a un Maire & des *Echevins*. On les appelle *Conſuls* en Languedoc, en Provence, & en Dauphiné; *Capitouls* à Toulouſe, & *Jurats* à Bourdeaux. Anciennement les *Echevins* étoient Aſſeſſeurs, & Conſeillers des Comtes, & Juges des villes. C'eſt pourquoi en quelques villes ils s'appellent Pairs, qui eſt un nom de Juges, Aſſeſſeurs, ou Conſeillers. Ils jugeoint même ſeuls les petites caûſes, & de là vient auſſi qu'en pluſieurs villes ils ont uſurpé le prémiér degré de Juriſdiction, pour juger les caûſes legères, & ils ont baſſe Juſtice. Voyez Loyſeau. Du Cange dit que les Juges & leurs Aſſeſſeurs qui étoient choiſis par leurs habitans, s'appelloient *Scabini*, & *Scabinagium*, *Echevinage*, ou leur Collège. Il dit auſſi que quelques Auteurs les ont appellez *Paciurii*, à cauſe que leur juriſdiction entretenoit la paix dans leur ville & la banlieuë, qu'on appelloit *pax villa*.

Les *Echevins* ſont auſſi très-ſouvent ce que les Édiles étoient à Rome, & le Magiſtrat qu'on appelloit *poteſtas*, dans les petites villes d'Italie. On dit encore aujourd'hui *podeſta*. Les Grècs l'appellent ἀσοράνομος, &c. En Hollande la fonction des *Echevins* eſt de juger les affaires civiles en prémière inſtance. Ils jugent auſſi les affaires criminelles, & ſi l'accuſé confeſſe ſon crime, ils peuvent faire éxécuter leur jugement, ſoit de mort, ſoit de quelque autre peine afflictive, ſans appel. Ils peuvent même faire donner la queſtion, & ſi le criminel la ſoutient ſans confeſſer, ils jugent le procès ſelon la forme civile, & ſauf l'appel à la Cour de Hollande. Le nombre des *Echevins* n'eſt point égal dans toutes les villes. Il y en a neuf à Amſterdam; ſept à Roterdam, &c.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *chef*, à cauſe que ce ſont ceux qui mettent à *chef* les affaires de la ville. Pour confirmer leur conjecture, il repréſente que l'on diſoit autrefois Chevetaine pour capitaine, & eſchever pour découvrir ſa tête, ou la détourner pour éviter d'y être frapé. MENESTR. *hiſt. de Lyon p.* 542.

Ménage croit qu'il vient de *Scabinus*, ou *Scab'cinius*, qui ſe trouve dans les Capitulaires, & que c'eſt un mot Allemand. Cujas & Chopin diſent que ce mot eſt dérivé de l'Hébreu. Ragueau croit qu'il vient de l'Allemand *ſchaffer*, ou *ſchaffen*; & dit qu'on a appellé *Schal* & *Schabin*, un Juge inquiſiteur, ou réformateur. Il s'imagine auſſi que les *Echevins* anciennement peuvent avoir été les Juges ou Conſeillers de l'Échiquiér. Quelques-uns les ont appellez burleſquement *Zechevini*, parce qu'autrefois ils devoient tâter les vins pour y mettre le taux & la police. Borel le dérive de *cavere*, dans le ſens de Juge & conſèrvateur des intérêts publics. Paſquier dit que le mot d'*Echevin* vient de *Serbini*, dont eſt fait mention fréquente dans les anciennes loix des François. Lipſe dit que ce mot vient de *Schepen* Alleman, qui ſignifie *Juge, Senateur, Jurat*, & *Echevin*. Le P. Meneſtrier, *hiſt. de Lion p.* 542. qui eſt de même ſentiment, ajoute que ce nom ſe trouve dans les Loix Lombardes & dans les Capitulaires de nos Rois. *Schepenen*, ſelon Nonnius, en ſes Loix municipales, ſont les Conſeillers de ville, qui ont ſoin des affaires publiques. Ceux qui veulent des origines plus reglées, le tîrent de שיון, *Schiaven*, qui ſignifie en Syriaque des hommes raiſonnables, juſtes, & propres à conduire des affaires. MENESTRIER.

ÉſCHEVINS DU PALAIS, nom d'un Ancien Officier de la Maiſon de nos Rois de la première race. Le Comte du Palais avoit pour Conſeillers des gens d'épée comme lui, qu'on nommoit *Echevins* du Palais. LE GENDRE.

ÉſCHEVINAGE. ſ. m. La qualité d'Échevin, & le tems qu'il eſt en charge. *Conſulatus.* L'*Echevinage* eſt une chôſe bien briguée. Ce bâtiment public a été fait de l'*Echevinage* de tels & tels; pendant le tems de leur *Echevinage*. Il y a des villes où l'*Echevinage* annoblit.

ÉſCHeUTE. ſ. f. Main-morte. *Hereditas caduca, bona jure caduci ad beneficiarium dynaſtam delata.* Avoir droit d'*échute*. Il m'eſt venu une bonne *échute*. POMEY. Voyez MAIN-MORTE.

ÉſCHIF. adj. *Vorax.* Tèrme de Vénerie, qui ſe dit des chiens ardens à manger.

ÉſCHIſFRE. ſ. maſc. Tèrme d'Architecture. C'eſt un mur qui ſèrt de bâſe à un eſcalier, qui en ſoutient la charpente ou les marches, la baluſtrade, les appuis, &c. On dit un mur d'*éſchiffre*, ou *éſchiffre* abſolument. On le dit auſſi de la charpente d'un eſcalier. Cet *éſchiffre* ſera compôſé de deux patins, de quatre noyaux, de tant de limons & d'appuis, de tant de pailliérs, de tant de baluſtres tournez, de tant de marches moulées.

ÉſCHIſFRÉ. Des degrez dans les éſcaliérs. *Scapi ſcalarum.* Dans Vitruve l. 9. chap. 2. ſelon l'intèrprétation de M. Pèrrault.

ÉſCHIGNER, ou ÉCHINER. v. act. Tuer, aſſommer, maſſacrer, rompre l'échine. *Occidere, multare.* Il y a eû deux mille hommes *échignez* en cette déffaite. Ce fardeau eſt trop lourd ſur les épaules, il eſt capable de l'*échigner*. Se faire *échigner*; c'eſt ſe faire bien battre. Ce coquin là ſe fera *échiner*.

ÉſCHILLON. ſubſt. m. Tèrme de Marine de Levant. C'eſt une nuée noire, d'où ſort une longue queuë qui va toûjours en diminuant, & qui s'allongeant dans la mèr, en tire l'eau comme une pompe avec tant de violence, qu'on voit boüillonner l'eau tout alentour. *Sipho.* Les Matelots craignent plus que toute autre tempête cette étrange méteore. Ils croyent qu'en picquant dans le maſt un couteau à manche noir, cela détourne l'orage, tant ils pouſſent loin la ſupèrſtition. C'eſt prèſque la même chôſe que ce que ſur l'Océan on appelle *ſiphon*.

ÉſCHINE. ſ. f. L'épine du dos, les vèrtebres qui ſont depuis le col juſqu'aux feſſes. *Spina dorſi.* Il eſt tombé ſur cet eſcalier, il s'eſt rompu l'*échine*.

*Tandis que Colletet croté juſqu'à l'*échine,
Va mandier ſon pain de cuiſine en cuiſine. BOIL.

Ce mot vient de *ſpina*, ſelon Nicod. Ménage le dérive de *ſchiena*, Italien.

ÉſCHINE, eſt auſſi un tèrme d'Architecture. *Echinus.* C'eſt un membre, ou ornement de figure ovale, qui eſt au haut du chapiteau de la colonne Ionique, Corinthienne & Compoſite. Il reſſemble à des œufs ou des chataignes ouvèrtes, & arrangées les unes auprès des autres.

Ce mot vient du Grèc ἐχῖνος, Qui ſignifie *chataigne*. Au reſte, le mot Grèc & le Latin *echinus* étant de maſc. il paroît auſſi plus raiſonnable de le faire en François de maſc.

On le dit auſſi des chevaux & d'autres animaux. On appelle maigre *échine*, un grand homme menu, & qui manque de graiſſe.

ÉſCHINÉE. ſ. f. Piéce de chair d'un cochon qui ſe couppe ſur le dos. *Imbrex porci.* C'eſt un bon ragoût qu'une *échinée* aux pois.

ÉCHIQUETÉ, ou ÉCHIQUÉ. ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de l'Écu qui eſt diviſé en échiquiér. *Teſſellatus.* Un Écu *échiqueté* d'or & d'azur, d'argent & de ſable. Il faut qu'il ſoit du moins compôſé de ſix traits, ou de vingt quarreaux. Quand il y en a moins, on dit *points équipollez*; & quand il n'y en a qu'une tire, on l'appelle *componé*.

On le dit auſſi non ſeulement des piéces honorables dont l'Écu eſt chargé, mais même des animaux, comme aigles & lions, quand ils ſont chargez ou diviſez par de ſemblables quarrez. Il portoit d'or au lion de gueules, chargé de trois bandes, *échiquetées* d'argent & d'azur de deux traits.

ÉſCHIQUIER. ſ. m. Tabliér diviſé en 64 quarreaux de deux couleurs

leurs ſur lequel on jouë aux Dames, aux Échècs. *Alveolus luſorius. Echiquiér* d'yvoire, d'ambre, de bois.

On dit que des arbres ſont plantez en *échiquiér*, *in quincuncem*, quand ils ſont plantez de ſorte, que leur figure repréſente pluſieurs quarrez, ou un *échiquiér*.

On dit en tèrmes de Marine que des vaiſſeaux ſont en *échiquiér*, lorſqu'ils ne courent pas ſur la même ligne, enſorte que les lignes ſur leſquelles ils courent, ſe croiſent comme les lignes d'un *échiquiér*, ou comme des arbres rangez en *échiquiér*.

L'*Echiquiér* de Normandie, *Scacarium*, étoit une Juſtice ſouveraine, ou ſeance de Commiſſaires, ou de Magiſtrats déleguez pour tenir une eſpéce de Grands Jours dans une Province: ſous les Ducs de Normandie l'*Echiquiér* étoit une Aſſiſe générale, où ſe trouvoient les principaux Seigneurs pour juger les affaires les plus importantes en dèrnier reſſort. Les Prélats, les Barons, & les Baillifs Royaux, y devoient aſſiſter. Il fut créé par le Duc Raoul aprés que la Normandie lui eût eté cédée par Charles le Simple, vèrs le commencement du Xe. ſiécle. Il fut établi en la place des Comtes, ou Commiſſaires, que les Rois envoyoient dans les Provinces avec une pleine autorité. Le Duc Raoul créa auſſi un grand Sénéchal, qui réformoit les jugemens des Juges inférieurs, pendant que l'*Echiquiér* n'étoit point aſſemblé. Comme l'*Echiquier* étoit ambulatoire, & qu'il n'étoit point pèrpetuel, la charge de Grand Sénéchal fut ſupprimée par la mort du Sénéchal de Normandie; l'*Echiquiér* fut fixé à Roüen, comme dans la capitale de Normandie, & rendu pèrpetuel, à la requête des États de la Province, par le Roi Loüis XII. en l'an 1499. Il y a eû auſſi un *Echiquiér* à Alençon; & l'Archevêque de Roüen prétend avoir un *Echiquiér*, & Cour Souveraine pour les cauſes dépendantes du temporel de ſon Archevêché. Vèrs le tems de Philippe le Bel on tenoit deux *Echiquiérs* à Roüen chaque année, comme deux Parlemens à Paris.

ÉSCHIQUIÉR. Ce mot eſt encore en uſage en Anglètèrre. On appelle *Cour de l'Echiquiér*, une Cour où l'on juge les cauſes touchant le tréſor, & le revenu du Roi; touchant les comptes, débourſemens, impôts, doüanes, & amendes. Elle eſt compoſée de ſept Juges, qui ſont le grand Treſorier, le grand Chancelier de l'*Echiquiér*, le Lord Chef-Baron, les trois *Barons de l'Echiquiér*, & le Curſitor-Baron. Les deux prémiérs s'y trouvent rârement. Le Chef-Baron eſt le principal Juge. Cette *Cour de l'Echiquiér* eſt ſubdiviſée en deux. L'une s'appelle *Cour de loi*, & l'autre *Cour d'équité*. Autrefois les Évêques, & les Barons du Royaume, avoient ſeance à la Cour de l'*Échiquiér*. Aujourd'hui ces deux Cours ſont tenuës par des pèrſonnes qui ne ſont point Pairs, & qu'on appelle pourtant *Barons*. Il y a un autre *Echiquiér*, qu'on appelle le *petit Echiquiér*. C'eſt le tréſor Royal, ou la Treſorerie. On y reçoit & on y débourſe le revenu du Roi. Le grand Treſorier en eſt le prémiér Officiér.

Nicod croit que ces Cours étoient ainſi appellées, à cauſe qu'elles étoient compoſées de différentes qualitez, comme les pieces du jeu des échècs; d'autres, parce qu'on y plaidoit les uns contre les autres en bataille rangée, comme on fait aux échècs.

Ménage & Du Cange, aprés Pithou & Ragueau, tiennent qu'il vient de l'Allemand *ſchicken*, qui ſignifie *envoyer*, parce que cette aſſemblée ſucceda à ces Commiſſaires appellez dans les anciens Titres *Miſſi Dominici*. D'autres ont cru que le mot *ſcacarium* Latin eſt venu de *ſtatarium*, *à ſtando*. Du Cange croit avec plus d'apparence, qu'il vient du pavé de cette chambre qui étoit fait en forme d'*Echiquiér*, ou du Bureau autour duquel étoient les Juges, ſur lequel on mettoit un tapis diſtingué en pluſieurs quarreaux. Larrey eſt auſſi de ce ſentiment. Cette Cour eſt ainſi nommée, dit-il, du tapis de cette chambre travaillé en *échiquiér*. Spelmannus, Somnerus & Wagius, le dérivent de *ſchatz*, qui ſignifie *tréſor*: d'où vient que Polidore Virgile a dit qu'il faut écrire *ſcattarium*, au lieu de *ſcaccarium*. Somnerus le dérive de *ſchaen*, qui veut dire *ravir*; ce qu'il dit être le propre du Fiſc.

On appelle encor en Anglètèrre *Livre de l'Echiquiér*, ou *Livre noir*, un livre compoſé en 1175. par Gèrvais de Tilburi, neveu d'Henri II. Roi d'Anglètèrre, & diviſé en pluſieurs Chapitres. On y voit la deſcription de la Cour d'Anglètèrre de ce tems-là, ſes Officiérs, leurs rangs, leurs privileges, leurs gages, leur pouvoir, & leur juriſdiction; les revenus de la Couronne, tant en argent qu'en grains & en beſtiaux; on y voit que pour un Chelling on avoit du pain autant qu'il en falloit pour la nourriture de cent hommes pendant un jour; qu'un bœuf gras ne valoit que douze ſols; & un mouton que quatre. *Larrey, P. I. p.* 394.

ÉSCHIQUIÉR, ſe dit auſſi en tèrmes de Blaſon, lorſque l'Ecu eſt diviſé en pluſieurs quarrez, dont les uns ſont de métal, & les autres de couleur, comme le tabliér où on jouë aux échècs. *Teſſella.* Le Poëte Lucilius trouve dans le jeu des échècs l'image d'un combat naval, & penſe qu'on ſe peut figurer que l'*Eſchiquiér* eſt un canal, & les piéces autant de navires. SARASIN.

ÉSCHOITE. ſ. f. Tèrme de Coutumes, qui ſignifie ſucceſſion collatérale. De Beaumanoir dit que l'*eſchoite* ſi eſt quant hiretage deſcent du côté par défaute de che que chil qui muert n'a nus enfans, ne nul qui de ſes enfans ſoit iſſus, ſi que ſes hiretages échoient à ſon plus prochain parent. *Succeſſio collateralis.*

ÉSCHOLIÉR. Voyez ÉSCOLIÉR. Cette Ortographe eſt ſurannée.

ÉSCHÔME. Tèrme de Marine. Voyez ci-deſſus ÉCHÔME.

Ce mot vient inconteſtablement du mot Grèc & Latin, σκαλμὸς, *ſcalmus*, *eſchaulme*, *eſchaume*, *eſchôme*.

ÉSCHOPPE. ſ. f. Petite boutique attachée à un mur, & couvèrte en appentis, qui ſe bâtit en des lieux paſſans, & où il ſe fait grand commèrce. *Taberna.* C'eſt où ſe logent des Marchands qui n'ont pas à débiter des chôſes de grande valeur. Aux environs du Palais on a bâti pluſieurs *échoppes*. Dans les marchez, dans les parvis des Cathédrales, il y a toûjours quelques *échoppes*.

Ce mot nous eſt commun avec *eſchop*, Anglois, qui ſignifie une petite boutique. M. Huet, dans ſes Origines de Caën Ch. XI. fait *Eſchope* ſynonyme de Cage. Ce Contract, dit-il, fait mention d'une cage, ou *échope*.

ÉSCHOPPE. Tèrme d'Artiſans. C'eſt une eſpéce de burin ou de pointe plate & tranchante par l'extrémité, dont ſe ſèrvent les Orfévres, Sculpteurs, Graveurs en eau forte, Sèrruriérs & autres, qui diſent auſſi *échopper*, pour dire, Travailler avec l'*échoppe*. *Celum*, *ſcalprum*. Pomey écrit *échople*, & *échopler*.

ÉSCHOUÉR. v. act. & neut. Donner contre un rocher, ou demeurer ſur le ſable, quand on eſt dans un vaiſſeau qui ne trouve pas aſſez d'eau pour voguer, pour être à flot. On appelle auſſi cela *toucher*, quand la quille touche le fond de la mèr. *Impingere*, *illidere navim ad ſaxa*, *herere in vado*. On le dit & des pèrſonnes qui ſont dans le vaiſſeau & du vaiſſeau même. Nous avons *échoüé*. Nôtre vaiſſeau a *échoüé*. Le vaiſſeau eſt arrêté quand il porte ſur tèrre, parcequ'il n'a plus aſſez d'eau pour ſe ſoutenir; on le dit auſſi en ſignification active, *échoüer* ſon vaiſſeau pour dire le faire *échoüer*. La tempête a fait *échoüer* ce vaiſſeau ſur les bancs de la Manche. Ce Capitaine a *échoüé* exprés ſon vaiſſeau pour ſe ſauver des Corſaires, & pour attendre que les groſſes marées le relévent. Il ſe dit auſſi des grands poiſſons. On trouva une baleine qui avoit *échoüé* ſur la côte.

Ménage dérive ce mot de *excubare*, comme qui diroit *tomber*, *cheoir*, ou bien de *ſcopulare*, & de *ſcopulus*.

ÉSCHOÜER, ſignifie auſſi quelquefois, Briſer. Trois de nos vaiſſeaux *échoüèrent* contre les rochers. Son navire *échoüa* contre les briſans.

ÉSCHOÜER, ſignifie figurément, Avoir un mauvais ſuccès; ne point réüſſir dans une entrepriſe. On a éventé le ſecrét de cette affaire, je la tiens *échoüée*. L'amour eſt un écüeil contre lequel la vèrtu des plus grands hommes *échoüe* ordinairement. Vôtre deſſein a malheureuſement *échoüé*. Les traductions en vèrs *échoüent* d'ordinaire par les dehors de la vèrſification. MÉNAGE. Le point de Caſtre étoit alors le ſeul qui parut pouvoir faire *échoüer* la *négociation*. L'AB. REGN.

ÉSCHOÜÉ, ÉE. part. & adj. Ayant trouvé ſa Galère *échoüée* ſur le rivage, il la fit remorquer par d'autres.

ÉSCHRAKITE. ſ. m. & f. Prononcez *Echerakite*. Nom de Secte parmi les Mahométans. *Eſrakita*, *Eſchrakita*, *Illuminatus*. Les *Eſchrakites*, ou *Eſrakites*, ſont les Philoſophes Mahométans qui ſuivent les opinions de Platon, les Mahométans Platoniciens. *Mahometani Platonici*. Les *Eſchrakites* mettent le ſouverain bien & la béatitude dans la contemplation de la majeſté divine, & mépriſent les imaginations groſſiéres de l'Alcoran touchant le Paradis. Ils fuyent les vices; conſèrvent une humeur égale & toûjours agréable; aiment la Muſique, & ſe plaiſent à compôſer de petites piéces de vèrs & des chanſons ſpirituelles. Les Scheïes, ou Prêtres, & les plus habiles Prédicateurs des Moſquées impériales ſont *Eſchrakites*, & les *Eſchrakites* ne ſont point éloignez du Chriſtianiſme.

Ce nom vient du vèrbe Arabe שרק, *Scharaka*, qui à la IVe. conjugaiſon אשרק, *aſchraka*, ſignifie, luire, *éclairer*, *briller*, comme fait le ſoleil; deſorte que *Eſchrakite* eſt la même chôſe qu'illuminé, *Illuminatus*.

EſCHWÉGE. ſ. f. Petite ville de la baſſe partie du Cèrcle du haut Rhin. *Schwegia*. Elle eſt dans le Landgraviat de Heſſe, aux confins de la Turinge; ſur la Wèrra, à huit lieües de Caſſel du côté du levant.

ÉSCIENT. ſ. m. Pleine connoiſſance de ce qu'on fait, ou qu'on veut faire, ſérieuſement, & tout de bon. *Conſcientia*. Il n'a pas fait cela par mégarde, mais à bon *éſcient*; pour dire, Il le vouloit faire. Il a péché, il a menti à bon *éſcient*, c'eſt à dire, Il ſçavoit bien qu'il faiſoit mal, qu'il mentoit, mais il a voulu faire ainſi,

ainſi, il l'a fait *ſciemment*. On dit auſſi, ils ſe ſont battus à bon *eſcient*; c'eſt à dire, tout de bon. Ils plaident à bon *eſcient*; c'eſt-à-dire, ſérieuſement & ſans colluſion. On a fait foüetter cet écolier à bon *eſcient*; c'eſt à dire, vigoureuſement. On dit auſſi à ſon *eſcient*, pour dire, Avec connoiſſance & advèrtance, le ſçachant. *Prudenter*, *Scienter*, *cum attentione*. Il ne faut jamais mentir à ſon *eſcient*, jamais faire de mal à ſon *eſcient*.

Ce mot vieillit. Il vient du Latin *ſciens*.

ÉſCLACHE. ſ. f. Nom d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Cîteaux dans la *Baſſe* Auvèrgne. *Eſcleaſia*, autrefois *Eſchalaria*. L'Abbaye de l'*Eſclache* eſt dans le Diocèſe de Clèrmont, à huit lieuës environ de cette capitale de la province, du côté du couchant. De Sainte Marthe.

ÉſCLAIR. ſ. m. Éclat ſubit de lumière, qui annonce & précéde ordinairement le bruit du tonnèrre. *Fulgur*. L'*éclair*, ſelon les Cartéſiens, conſiſte en ce que les éxhalaiſons, qui ſe trouvent entre deux nuës, étant enflammées, ou par le choc, ou par la chûte des nuës, ou par la rapidité de leur mouvement, elles pouſſent les petites boules du ſecond élement vèrs les objets d'alentour, d'où ſe réfléchiſſant vèrs nos yeux, nous ſommes éxcitez à voir ces objèts, comme s'ils étoient enflammez, ou éclairez du ſoleil. Rohault. Selon les Gaſſendiſtes, l'*éclair* ſemble n'être qu'une lumière lancée & répanduë dans l'air par la flamme de la foudre: & cette matière inflammable de la foudre n'eſt autre chôſe que cèrtaines éxhalaiſons graſſes, ſulfureuſes, bitumineuſes, & nitreuſes, que la force de la chaleur ſoutèrraine, & celle du ſoleil détachent & élévent en l'air. Bern. La vûë de l'*éclair* précéde aſſez longtems le bruit du tonnèrre, quoiqu'ils ſe faſſent enſemble.

Eſclair, ſe dit auſſi des lumières réfléchies qui paſſent en un moment, comme d'une épée, d'une glace de miroir agitée, qui jettent des rayons dans les yeux.

On dit figurément, il eſt prompt comme un *éclair*. La gloire de ce monde paſſe comme un *éclair*; pour dire, qu'elle ne dure guères. Démoſthéne a effacé les Orateurs de tous les ſiécles, & les a laiſſez comme abattus, & ébloüis de ſes tonnèrres, & de ſes *éclairs*. Boil.

Nous pèrdons le préſent, ce tems ſi précieux,
Et qui tel qu'un éclair diſparoit à nos yeux. Des-H.

ÉſCLAIRCIR. v. act. Rendre un corps plus clair, & plus net; le rendre tranſparent, ou poli. *Illuſtrare*, *illuminare*, *clarare*. Il faut laiſſer repôſer ce vin pour l'*éclaircir*. Les liqueurs épaiſſes s'*éclairciſſent* en y ajoûtant de l'eau. On ſe mire dans de l'argent qui eſt bien bruni, bien *éclairci*. Un vent de Nord *éclaircit* le ciel, le rend ſerein, chaſſe les nuées.

Éſclaircir, ſe dit auſſi des corps qu'on ſépare les uns des autres, & dont on diminuë le nombre, en laiſſant plus d'eſpéce, & d'intèrvalle. *Vacuare*, *diſpergere*. La foule s'eſt écoulée; les gens commencent ici à s'*éclaircir*. La tempête a bien *éclairci* cette forêt; elle a abattu bien des arbres. Le feu de la courtine *éclairciſſoit* les rangs des aſſaillans. La trouppe s'*éclairciſſoit* peu-à-peu. Vaug. On tira une telle quantité de traits, qu'on *éclaircit* bientôt la foule de ceux qui s'étoient trop avancez. Vaug.

Éſclaircir, ſe dit auſſi par les Jardiniers pour, Rendre moins épais. *Interlegere*, *relaxare*, *interpurgare*, *diſrarare*, dans Columelle. Ce plan eſt trop épais, trop dru, il en faut arracher pour l'*éclaircir*. On n'*éclaircit* point l'oſeille, parcequ'elle ne peut être trop druë.

Éſclaircir, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Débroüiller, rendre plus clair & plus intelligible. *Explicare*, *enucleare*, *dilucidare*. Les Critiques du dèrnier ſiécle ont bien *éclairci* les Auteurs anciens. Le tems *éclaircit* la vérité.

N'éclaircirez-vous point ce front chargé d'ennuis? Rac.

De tous vos ſentimens mon cœur eſt éclairci. Id.

Éſclaircir quelqu'un, c'eſt l'informer, l'inſtruire. *Docere*, *commonefacere*. On dit auſſi s'*éclaircir* pour s'informer, s'inſtruire. Je ſerois bien-aiſe d'être *éclairci* de mon doute. Je veux m'*éclaircir* ſur cette affaire avec vous; c'eſt à dire, Je veux m'expliquer avec vous. Vous ſerez *éclairci* de toutes chôſes par lui-même. Mol. La plûpart des gens ſont également faciles à recevoir des impreſſions, & négligens à s'en *éclaircir*. Nic. On a effacé Épicure du nombre des Philoſophes ſans l'écouter; on n'a pas voulu s'*éclaircir* de ſon bon droit. S. Évr.

On dit provèrbialement, que le bien d'un homme eſt fort *éclairci*, quand il en a mangé une bonne partie: qu'une maiſon eſt bien *éclaircie*, quand il y a pluſieurs des enfans ou des domeſtiques qui ſont morts, ou qui ſe ſont abſentez.

Éſclairci, ie. part. & adj. *Illuſtratus*, *dilucidatus*.

ÉſCLAIRCIſSEMENT. ſ. m. Effet de l'action qui éclaircit. *Illuſtratio*, *illuminatio*. La chélidoine, ou éclaire, eſt bonne pour l'*éclairciſſement* de la vûë. On s'en ſert rârement au propre. Bouh.

Chez les Officiérs des Eaux & Forêts on dit, Faire des ventes par *éclairciſſement*, quand on fait abbattre des baliveaux ſur taillis qui ſont en ſi grand nombre, qu'ils l'offuſquent & l'empêchent de croître, enſorte qu'il ne profite plus, ſi on ne l'éclaircit, en faiſant coupper un nombre ſuffiſant de ces balliveaux tant anciens que modèrnes.

On le dit plus ordinairement au figuré, & ſignifie, Explication d'une obſcurité, d'une difficulté. *Enodatio*, *explicatio*. L'*éclairciſſement* des difficultez de la Bible ſe trouve dans des paſſages de même nature. Les Commentateurs donnent beaucoup d'*éclairciſſement* aux Auteurs anciens. Dieu nous éléve par des *éclairciſſemens* ſucceſſifs à la connoiſſance de ſa vérité. Fl. Il réſulte quelquefois de la diſpute des *éclairciſſemens* utiles à la vérité. S. Évr. La figure n'eſt jamais aſſez néceſſaire pour s'y attacher; ce n'eſt qu'un ornement, qu'un *éclairciſſement*, & qu'un embelliſſement du diſcours. Pélisson.

Éſclairciſsement, ſe dit auſſi entre les gens d'épée, dans un ſens figuré des explications qu'ils demandent de quelques paroles & actions, pour ſçavoir ſi on les a faites avec intention de leur faire querelle, afin d'en tirer raiſon ſur le champ. On dit, C'eſt un homme à *éclairciſſemens*, en parlant d'un homme querelleux. Bouh. C'eſt un Amant jaloux qui veut un *éclairciſſement* ſur un regard, ſur un coup d'œil jetté à l'aventure. Mol. Gardez vous de ces gens pointilleux, qui demandent des *éclairciſſemens* ſur la moindre équivoque. Bell. Les bretteurs diſent que deux *éclairciſſemens* valent un appel, & deux appels un duel.

Il ſe dit auſſi de toutes ſortes de pèrſonnes, & en tout genre de mécontentemens. Je ne ſçai pourquoi un tel a changé à mon égard, pourquoi il en uſe ſi mal à mon égard. Je veux avoir un *éclairciſſement* avec lui.

ÉſCLAIRE. ſ. f. Plante que l'on nomme auſſi *chélidoine*. Voyez Chélidoine, & Renoncule. Il y a la grande & la petite *éclaire*. La grande *éclaire* c'eſt la chélidoine, & la petite, c'eſt le *ranunculus rotundifolius*, &c. *Inſt. rei herb.*

ÉſCLAIRER. v. act. & neut. Répandre, communiquer de la lumière. *Illuminare*, *colluſtrare*. Les aſtres ont été faits pour *éclairer* le monde. La ſalle du bal étoit fort bien *éclairée*. Les vèrs luiſans *éclairent* la nuit. Les yeux des chats, des gens qui ont une grande fiévre, *éclairent* dans l'obſcurité.

Éſclairer, ſe dit abſolument de ce feu paſſager qui précéde le tonnèrre. *Fulgurare*. Il faut chèrcher un abri contre l'orage, il commence à *éclairer*.

Éſclairer, ſignifie auſſi, Apporter, approcher de la lumière. *Afferre lucem*. *Eclairez* moi. Prenez un flambeau, & allez *éclairer* Monſieur.

Éſclairer, ſignifie auſſi, Obſèrver les actions de quelqu'un: épier, contrôller ſecrèttement. *Obſervare*, *cuſtodire*. Les Princes ſont trop *éclairez* pour goûter de véritables plaiſirs. Mont. Il n'y a pèrſonne qui ſe plaiſe à être *éclairé*. On a mis ce valèt à la ſuite de ce jeune homme, c'eſt pour *éclairer* ſes actions. Les Princes ſont plus *éclairez* & plus eſclaves que les autres hommes.

Éſclairer, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales; & ſignifie, Inſtruire, illuminer, rendre plus clair-voyant. *Docere*. Les Saints Pères *éclairent* l'Égliſe, inſtruiſent & édifient les Fidéles. Jésus-Christ eſt venu pour *éclairer* le monde, & pour l'illuminer, dit Saint Jean. Les Hérétiques ſont ſemblables à ces feux qui n'*éclairent* que pour nous pèrdre. Les ſciences *éclairent* l'eſprit, lui donnent bien des lumières. Ceux qui ont voulu *éclairer* le Roi ſur ſa conduitte, ont péri dans cette entrepriſe. P. de Cl. Loin de m'*éclairer* vous ne penſez qu'à m'égarer par vos diſcours trompeurs. Ab. Tétu. Ceux qui demandent conſeil, le font plus ſouvent pour être applaudis, que pour être *éclairez*. S. Évr. Quel moyen d'*éclairer* les autres, ſi on n'eſt pas *éclairé* ſoi-même? Le P. Ra. Le ſçavoir contribuë à *éclairer* l'eſprit; mais il ne forme pas toûjours le jugement. Locke. L'amour propre eſt d'ordinaire très-*éclairé* ſur ſes intérêts. Nic. Ils ne connoiſſent ni cette valeur ſage que la raiſon *éclaire*, ni cette égalité d'âme qu'aucun événement ne déconcèrte. De la Mot.

On dit provèrbialement, La chandelle qui va devant *éclaire* mieux que celle qui va dèrrière, pour dire, qu'il vaut bien mieux faire du bien de ſon vivant, que d'obliger ſes héritiers par ſon teſtament à en faire.

Éſclairé, ée. part. & adj. *Illuminatus*, *clarus*.

On dit qu'un homme eſt bien *éclairé*, fort entendu, lorſqu'il a un fort bel eſprit & une grande capacité, qu'il pénétre la vérité, qu'il ſçait bien les chôſes. *Doctus*, *eruditus*. Il eſt bien *éclairé*, tous ſes pas ſont bien *éclairez*, ſes actions bien *éclairées*, ſignifie

auſſi qu'il eſt bien obſervé, bien examiné. Le nombre de ceux qui ſont aſſez *éclairez* pour démêler la vérité à travers la grimace, eſt bien petit. S. Réal. Les plus *éclairez* n'apperçoivent pas tout : ils ſe préoccupent ſouvent. Bell.

On dit auſſi, qu'une maiſon eſt bien *éclairée*, *lucida*, *luminoſa*, lorſqu'elle eſt bien pèrcée, qu'elle a de grandes fenêtres, qu'elle reçoit bien du jour. On dit en un autre ſens, qu'elle eſt bien *éclairée*, lorſqu'il y a d'autres maiſons qui ont des ſervitudes & des vûës ſur elles, & que les voiſins y voyent ce qui s'y paſſe.

ÉSCLAME. adj. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui n'a point de boyau. *Gracilis.* Il eſt vieux.

Ésclame. Tèrme de Vénerie, qui ſignifie, Grêle, menu. On dit que des cerfs ſont bruns, longs, grands & *éſclames*.

On appelle auſſi en Fauconnerie un oiſeau *éſclame*, qui eſt de longueur bienſéante & non épaulu. Un oiſeau *éſclame* eſt celui qui a le corſage de bonne longueur. Les *éſclames* ſont plus beaux voleurs que les gouſſauts, c'eſt à dire, courts & bas aſſis.

ÉSCLAMÉ, Voyez ÉCLAMÉ.

ÉSCLAMME. Voyez ESCLAVINE.

ÉSCLANCHE. ſ. f. Partie charnuë du mouton qui tient au quartier de dèrriére. *Vervecis femur, coxa.* On l'appelle auſſi un *gigot*. Les meilleures *éclanches* ſont celles qui ont le manche court. Le jus d'*éclanche* eſt excellent pour faire des biſques, des ragoûts & des ſauces. On mange les *éclanches* rôties, à la daube, en pâte, &c.

Borel dérive ce mot de *clanche*, qui eſt un mot en uſage chez les Sèrruriers, & ſignifie la partie du loquet qui s'abat en fèrmant une porte, à cauſe de la reſſemblance de l'emboëture & du mouvement.

Heureux qui peut ſans engraiſſer ſa manche
Commodément attaquer ſon éclanche.

ÉSCLANDRE, ou ÉSCLANDE. ſ. m. & f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un accident fâcheux qui troubloit & interrompoit le cours d'une affaire, & qui ſe dit encore en ſtile familier. *Scandalum, jactura, damnum, detrimentum, perturbatio, ſtrages, clades.* Il ne faut pas ſouffrir une *éſclandre* pour une bagatelle. Il ſeroit venu à bout de ce deſſein, ſans un *éſclandre* qui lui arriva. Ce qui tourne au grand *éſclandre* de la juſtice. Cout. d'Anjou. Loret dans ſes vèrs burleſques a dit *éſclandre* pour *déroute, deffaite*.

Car on dit que dans cette éſclandre
Pluſieurs Hollandois firent flandre,
Ou, pour parler plus nettement,
Se retirérent doucement.

Ce mot d'*éſclandre* eſt encore en uſage dans le ſtile bas & familier.

Ce mot vient du Latin *clades*. Mais Ménage & Du Cange le dérivent de *ſcandalum*, qu'on trouve dans les vieilles Coutumes de Bourges, ou du vèrbe Grèc κλάω, *frango, rumpo*. Un triſte accident n'arrive jamais ſans éclat.

ÉSCLAT. Voyez ÉCLAT.

ÉSCLATER. Voyez Éclater, &c.

ÉSCLAVAGE. ſ. m. Sèrvitude, priſon chez les ennemis, chez les Barbâres. *Servitus.* L'*éſclavage* eſt fort rude chez les Mahométans. Il eſt tombé dans l'*éſclavage* par une fortune de mèr.

Ésclavage, ſe dit auſſi figurément, pour une trop grande dépendance, pour une trop grande contrainte, telle que celle où l'on eſt ſous la domination d'un Prince trop abſolu. Ni les préceptes, ni l'induſtrie, ne ſçauroient éxciter cette fureur divine que la liberté inſpire, & que l'*éſclavage* étouffe. S. Évr.

Ésclavage, ſe dit auſſi d'une ſèrvitude, & ſoumiſſion volontaire. Cet emploi l'occupe tellement, qu'il n'a pas un moment à lui, c'eſt un honnête, un pompeux *éſclavage*, un véritable *éſclavage*.

Ésclavage, ſe dit figurément en Morale à l'égard de cet empire que nous laiſſons prendre ſur nous à nos paſſions. Les Amans ſe plaignent qu'ils ſont chargez de chaînes, qu'ils languiſſent dans l'*éſclavage*. Les ambitieux qui ſuivent la Cour, ſont dans un vrai *éſclavage*. Quelle eſt cette fille, chérie du Ciel, qui peut ſe glorifier de n'avoir jamais été ſous l'*éſclavage* du Démon ? P. Cheminais. Gémir ſous l'*éſclavage* du péché.

Mon cœur devoit ſortir d'un ſi rude éſclavage,
Mais ce foible captif n'en a pas le courage. La Suze.

Il y a une dévotion ou Confrairie qu'on appelle l'*Eſclavage de la Vierge*.

Les femmes ont auſſi depuis quelque-tems établi la mode de porter une éſpéce de collier pendant au col en forme de chaîne ; elles appellent cela un *éſclavage*. Les *éſclavages* ſont ordinairement de petits grains enfilez.

Ésclavage, en tèrmes de Négoce, eſt un droit qu'une Compagnie de Marchands Anglois a ſeule d'acheter & de vendre les marchandiſes à l'égard des étrangers ; ou un impôt qu'elle a établi ſur toutes les marchandiſes qui entrent & ſortent par mèr en Angletèrre. On ne le fait payer qu'aux François.

ÉSCLAVE. ſ. m. & f. Captif qui eſt réduit ſous la puiſſance d'un maître, ſoit par ſa naiſſance, ſoit par la guèrre. *Servus.* Les *éſclaves* d'Alger ſont des captifs pris par des Corſaires. On fait dans l'Amérique un grand trafic d'*éſclaves* Négres. Dès qu'un *éſclave* peut aborder en France, il eſt libre. Les païſans en Pologne ſont naturellement *éſclaves* des Gentilshommes.

Quelques-uns ont dérivé ce mot de *includo*, ou du Grèc ἐκκλείω, parceque les *éſclaves* ſont enfèrmez en priſon. Ménage le dérive de *ſclavus*, dont les Italiens ont fait *ſchiavo*, qui a été fait de l'Allemand *ſlaef*, ou *ſlave*, que Voſſius croit avoir été dit des peuples *Eſclavons*, que Charlemagne condamna à une ſèrvitude pèrpetuelle. Ménage dit que les Italiens & les autres peuples de l'Europe avoient coutume d'acheter les *Sclaves*, ou *Slaves*, pour en faire leurs ſèrfs, ainſi un nom propre de nation eſt devenu par l'uſage un nom d'état & de condition. En François nous diſons *Eſclavons*, & Sclavons ou *Sclaves*, & *Slaves*, pour marquer les peuples appellez en Latin *Slavi* ; & *éſclave*, pour dire *ſerf* ou *captif*, *ſervus*, *captivus*.

Parmi les Romains, lorſqu'on mettoit un *éſclave* en libèrté, il changeoit ſon nom en ſurnom, il prenoit le nom & le prénom de ſon maître, après leſquels il ajoutoit le nom ou ſobriquet qu'il avoit eu étant *éſclâve*. Par le Droit civil, le pouvoir de faire des *éſclâves* eſt du droit des Gens, comme une ſuitte naturelle de la guèrre. On dit que les Lacédémoniens, ou les Aſſyriens, ſelon quelques-uns, en ont les prémiers introduit l'uſage. Non ſeulement les Romains approuvèrent la ſèrvitude ; mais ils inventèrent de nouveaux moyens de faire des *éſclâves* ; par éxemple, un homme né libre, pouvoit vendre ſa libèrté, & devenir *éſclâve*. Cette ſèrvitude volontaire fut introduite par un Decrèt du Sénat du tems de l'Empereur Claude, & abrogée par Léon le Sage par ſa Nov. 44. Les Romains avoient droit de vie & de mort ſur leurs *éſclâves*. Preſque toutes les autres nations n'en uſoient pas ainſi ; cette ſévérité fut modérée par les loix des Empereurs, & Adrien décèrna la peine de mort contre ceux qui tuëroient leurs *éſclâves* ſans raiſon. Les *éſclâves* étoient le domaine, & le bien propre de leur maître : tout ce qu'ils acquéroient lui appartenoit. Mais ſi le maître uſoit trop cruellement de la correction doméſtique, on l'obligeoit de vendre ſon *éſclâve* à prix raiſonnable. Comme l'éſclavage n'a point été aboli par l'Évangile, la coutume d'avoir des *éſclâves* a duré longtems dans le Chriſtianiſme. Du tems de Loüis le Gros ils étoient en ſi grand nombre dans l'Europe, qu'on eut bien de la peine à rompre, & à diſſiper ceux qui s'étoient ſoulevez. Bartholle qui vivoit en 1300, dit qu'il n'y en avoit plus de ſon tems. Voyez Bodin.

Ésclave, ſe dit auſſi de celui qui eſt attaché à un emploi qui demande beaucoup d'aſſiduité, qui impoſe beaucoup de contrainte, qui ne laiſſe point de libèrté. Un Avocat employé eſt un *éſclâve* dans ſa profeſſion. Les Rois ſont *éſclâves* ſur le trône. S. Évr.

Ésclave, ſe dit figurément en Morale, de celui qui eſt ſoumis, & aſſujetti à l'empire de ſes paſſions. Cet homme eſt *éſclâve* de la fortune, de la faveur. C'eſt une âme vile, une âme d'*éſclâve*, qui flatte les vices de ſon maître. Ceux qui ſont réduits à ſèrvir, ſont moins *éſclâves* de leur maître, que de la néceſſité. Le Mai. Il eſt beau qu'il ſe trouve dans le Chriſtianiſme des âmes ſi détachées d'elles mêmes, qu'elles ſemblent indépendantes du corps, qu'elles traittent en *éſclave*. Nous ſommes *éſclaves* de toutes les chôſes que nous craignons & que nous déſirons. Dac. L'intérêt fait du plus fièr, & du plus orgueilleux, un adorateur, & un vil *éſclâve* de tous ceux qui ſont en fortune. M. Esp. Celui-là eſt *éſclâve* de ſa Maîtreſſe, *éſclâve* de ſa paſſion. Il faut ſe ſèrvir des chôſes ; en être le maître, & non pas l'*éſclâve*. S. Évr. La crainte de la mort, & des enfèrs, ne convient qu'à des *éſclâves*. Fen.

L'âme eſt donc toute éſclâve, *une loi ſouveraine,*
Vers le bien, ou le mal, inceſſamment l'entraine. Corn.

Vil éſclâve *toujours ſous le joug du péché.* Boil.

Mais nous autres faiſeurs de livres & d'écrits,
Du Lecteur dédaigneux honorables éſclâves. Id.

Ésclaves de la vertu. Ordre de Chevalerie pour les Dames inſtitué en 1661. par l'Impératrice Éléonore Gonzague d'Autriche, qui en fut Grande Maîtreſſe. La déviſe de cet Ordre étoit un Soleil dans une couronne de lauriér, avec ce mot, *Sol ubique triumphat* ; c'eſt à dire, Seule par tout elle triomphe. Les Dames *Eſclaves de la vertu* devoient porter cette déviſe en forme de médaille attachée à une chaîne d'or en forme de bracelet au bras gauche. Voyez Juſtiniani, T. II. c. 90.

ÉSCLAVINE. Vieux mot. C'étoit une éſpéce d'habit long & velu. *Penula*, *chlamys.* Les Pélerins marchoient avec *éſclavine* & bourdon. Pomey écrit auſſi *éſclaméne*. Ce mot a auſſi ſignifié une groſſe couvèrture de lit, & il vient d'*éſclavonie*.

ÉSCLAVON, ONNE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple, que nous appellons auſſi *Sclavon*, *onne*, & *Sclave* m. & f. *Sclavus*, *Slavus.* Procope & Jornandez diſent *Sclavinies.* M. de Cordemoy dit toujours *Sclave* dans ſon hiſtoire de France; il parle des anciens peuples qui portoient ce nom. Le prémiér, dit-il, Tome I. p. 318. qui s'apperçut de la foibleſſe de Dagobèrt, fut Samon Roi des *Sclaves.* Il étoit natif de Sennegaw, & par conſéquent nay ſujèt des Rois de France. Il avoit toute ſa vie fait profeſſion de la Marchandiſe, & comme il alloit avec une troupe d'autres Marchands trafiquer dans la Bohême, & les païs voiſins, il trouva toute cette partie de la Gèrmanie en armes, parceque les *Sclaves*, qui l'habitoient, vouloient s'affranchir de la tyrannie des Arabes. Il s'offrit avec ſes compagnons aux *Sclâves*, comme ils étoient prêts de livrer le combat, & fit tant d'actions de valeur en cette occaſion, qu'ayant gagné la bataille, ils le firent leur Roi. *Et p.* 319. Ce marchand nay Chrétien, devenu Roi d'un peuple idolâtre, vécut en homme qui n'avoit jamais eû de religion. Il idolatra comme les *Sclaves*, & prit douze femmes: dans tout le reſte il parut de grand ſens, & capable du gouvèrnement, il aſſura par divèrs combats la libèrté des *Sclaves*, & mit tout le païs en paix, &c. Et de même T. II. p. 7. 22. 23. 32. 47. 48. 143. 149. 159. 167. 174. 265. & 296. Il paroit que l'on parloit autrefois ainſi; car c'eſt de ce mot que s'eſt formé le nom *eſclave*, comme on le dira en ſon lieu; & de *Sclavus*, on a dû naturellement dire *ſclave.*

Mezeray dit *Sclavon.* Les Huns reçommencèrent bientôt la guèrre, mais les *Sclavons* en cauſèrent une auparavant. Cette nation, Scythique d'origine, s'étoit épanduë en divèrſes contrées. MEZER. *T. I. p.* 180. Les Wilhes ne ceſſoient de courir ſur les tèrres des autres *Sclavons* leurs voiſins & ſujets des François, & ſur les Abodrites. ID. *ibid.* où il décrit leur défaite par Charlemagne; & de même dans Charles le Chauve *p.* 260. Moréri, & ſes Continuateurs, M. Corneille, & pluſieurs autres, diſent *Eſclavons.* D'autres écrivent indifféremment *Sclavon* & *Eſclavon.*

Les *Eſclavons*, comme on le vient de voir, étoient un peuple de la Scythie Européanne. Bibliander, dans ſon Livre *De Ratione comm. linguar. p.* 13. croit qu'ils ne ſortîrent de leur patrie que vèrs l'an 600. mais il eſt ſûr qu'ils l'abandonnèrent ſous l'Empereur Juſtin, qui monta ſur le thrône en 518; c'eſt à dire, près d'un ſiécle plûtôt que ne dit Bibliander. Sous l'empire de Juſtinien ils ravagèrent la Gréce, ils établîrent le Royaume de Pologne & celui de Moravie, & vinrent ſe fixer dans l'Illyrie, qui prit de là le nom d'Éſclavonie. Les Myſiens, les Sèrviens, les Bulgares, ceux de Boſnie, les Dalmates, les Croates, les habitans de la Pannonie, ceux de Bohême, & de Moravie, de Siléſie, les Polonois, tant de la Grande que de la petite Pologne, ceux de Mazovie, de Poméranie, de la Caſſubie, les Ruſſiens, les Moſcovites, ſont tous ou *Eſclavons*, ou Vindeliciens, dit Bibliander à l'endroit cité. Les *Eſclavons* embraſſèrent la foy en 817. à l'éxemple des Bulgares, qui s'étoient faits Chrétiens dix ans auparavant. Ils eûrent des Rois juſqu'au XIIIe ſiécle; enſuite ils devinrent tributaires des Hongrois. Voyez ÉſCLAVONIE.

Le nom de *Eſclavon*, ou *Sclavon*, *Sclavus*, ſelon Théodore Polycarpouvitz, Auteur d'un Dictionnaire Grèc, Latin & Eſclavon, imprimé à Moſkou en 1704. vient du mot *Eſclavon*, *Slava*, qui dans cette langue ſignifie *gloire.*

Il y a une Chronique Latine des *Eſclavons* en ſept Livres. Helmold, Prêtre de Buzu ou Bouzou, a fait les deux prémiérs Livres, & D'Arnoul Abbé de Lubec l'a continuée, & ajouté un ſupplément, qui comprend la fin du ſecond Livre & les 5 dèrniérs. Le Baron de Leibnitz l'a corrigée ſur un manuſcrit, & l'a imprimée dans ſes *Scriptores Rerum Brunſwicenſium T. II. p.* 537. *& ſuiv.* Cette Chronique nous apprend que les *Eſclavons* ont habité les côtes de la mèr Baltique; que les *Eſclavons* étoient diviſez en Orientaux & en Occidentaux; que les Occidentaux étoient les Ruſſiens, les Polonois, les Pruſſiens, les Bohêmes, les Corinthiens, & les Sorabes; que les autres, qui habitoient l'Eſclavonie propre, étoient les peuples qu'on avoit autrefois appellez Wandales, & qu'au tems d'Helmold on nommoit Winithes; qu'il y avoit encore beaucoup d'autres *Eſclavons* au midi; que ces différens peuples avoient reçu la foi en différens tems. Helmold va juſqu'à l'an 1170, & Arnoul depuis 1170 juſqu'a 1209.

Il y a une hiſtoire Italienne des *Eſclavons* par Dom Maur Orbini Rauſer, Abbé de l'Ordre de Malthe, intitulé *Il regno dé gli Slavi*, & imprimé *in fol.* à Péſaro en 1601. Cet Auteur prétend que les *Eſclavons* ſont originaires de Finlande, dans la Scandinavie; qu'ils en ſortîrent pour la prémière fois au tems qu'Othoniel, le prémiér des Juges, gouvèrnoit le peuple d'Iſraël, 1460 ans avant JÉSUS, ſelon le calcul de cet Auteur, & l'an du monde 3790, & qu'ils en ſortîrent ſous le nom de Goths; qu'ils conquîrent toute la Sarmatie, & ſe diviſèrent enſuite en pluſieurs peuples, qui ſont, dit-il après Dubravius, Hiſt. de Bohême L. I. les Vénédes, peuples qui habitèrent le tèrritoire de Dantzick. Les Sclaves, les Antes, les Vèrles, ou Érules, les Alains, ou Maſſagétes, les Hyrtes, les Scyres, les Sirbes, les Émenclénes, les Daces, les Suédes, ou Suédois, les Finnes, ou Finlandois, les Pruſſiens, les Vandales, les Bourguignons, les Goths, les Oſtrogoths, les Viſigoths, les Gétes, les Gépides, les Marcomans, les Quades, les Avâres, les Peucins, les Baſtarnes, les Ruſſiens, ou Moſcovites, les Polonois, les Bohêmes, les Siléſiens & les Bulgares.

Un Dalmate, nommé Laurent Pribevo, a fait un diſcours ſur l'origine & les conquêtes des *Eſclavons*, où il prétend que les Illyriens & les Thraces ne ſont qu'une même nation; que les *Eſclavons* ſont originaires des Thraces, qui ſont la poſtérité de Thiras, ſeptiême fils de Japheth. Voyez ce diſcours, qui fut imprimé en Italien par Alde Manuce le jeune à Venize en 1595. *in* 4°.

ÉſCLAVON. ſ.m. Langue Éſclavone. Langage des Éſclavons. *Sclavonica*, ou *Illyrica lingua.* L'*Eſclavon* eſt après l'Arabe la langue la plus étenduë. Elle ſe parle depuis la mèr Adriatique juſqu'à l'océan ſeptentrional, & prèſque depuis la mèr Caſpienne juſqu'en Saxe, chez tous les peuples Éſclavons dont nous avons parlé dans l'Article précédent. Quelques-uns l'appellent *Windiſch.* L'*Eſclavon* eſt la langue mère du Bohêmien, du Sorabe, du Bulgare, du Polonois, du Lithuanien, du Moſcovite, & de beaucoup d'autres langues. MÉM. DE TR. Sur la fin du IXe ſiécle l'uſage de ſe ſèrvir de l'*Eſclavon* dans l'Égliſe, de dire la Meſſe, de traduire l'Écriture & de la lire en *Eſclavon*, s'introduiſit dans la Moravie & dans la Bulgarie. Voyez ſur cela la Diſſert. XVIII. du P. Papebroch dans le *Propylæum ad Act. SS. Maii p.* 137. *& ſuiv.*

ÉſCLAVON, ONE. adj. Qui appartient, qui a rapport aux Eſclavons. *Sclavonicus.* M. Leibnits croit que les Huns étoient une nation *Sclavone.* MÉM. DE TR. La langue *Eſclavonne.* On compte au moins vingt peuples *Eſclavons.* Nous avons un Dictionnaire *Eſclavon* compôſé par le P. Jacques Micalia Jéſuite, & imprimé à Lauréte en 1649. *in* 8°. Bibliander p. 15. *de Rat. Com. Ling.* parle auſſi d'un ouvrage ſur cette langue dont l'Auteur eſt Jean Maczuiſky. Chronique *Eſclavone.* Voyez ci-deſſus.

ÉſCLAVONIE. ſ. f. Nom du païs que les Éſclavons ont habité depuis que ſortis du Nord ils ſe fûrent fixez en Europe; mais qu'on ne donne point à celui qu'ils occupoient dans le ſeptentrion avant leur ſortie, ni même à toutes les contrées que les différens peuples Eſclavons ont poſſédées, ou poſſédent encore, mais ſeulement aux tèrres des Éſclavons propres, c'eſt à-dire, de ceux qui ont retenu & conſèrvé le nom d'Éſclavons. *Sclavonia.* Comme ce païs a eû différentes bornes en différens tems, il faut diſtinguer l'*Eſclavonie* ancienne & la nouvelle. L'ancienne *Eſclavonie* comprenoit tout ce que nous appellons l'Illyrie. L'*Eſclavonie* aujourd'hui eſt une Province du Royaume de Hongrie, renfèrmée entre le Danube, la Save & la Drave, & qui a au midi la Croatie & la Boſnie, au levant la Sèrvie & la haute Hongrie, au nord la baſſe Hongrie, & au couchant la Stirie. On la diviſe en deux parties, l'occidentale, qui retient le nom d'*Eſclavonie*, & qui a les villes de Poſſéga, de Crentz, de Zagabria, de Waradin, de Capranitz, & quelques autres. L'orientale qu'on nomme Raſcie, & où il y a Walpo, Eſſek, Walcovas, & Sirmiſch. On la diviſe auſſi en *Eſclavonie* à l'Auſtriche, & *Eſclavonie* au Turc. L'*Eſclavonie* eſt un aſſez bon païs, mais ruiné par les guèrres.

ÉſCLOPÉ, ÉE. adj. Celui qui clopine, qui traîne ſa jambe en allant, qui eſt boiteux pour avoir été bleſſé, ou avoir eû quelque fluxion ſur le piéd. *Claudus*, *claudicans.* Ne vous mocquez point des paûvres *éſclopez.*

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *Jean Clopinel*, dit *de Mehun*, qui a fait le fameux Roman de la Rôſe, qu'on ſuppôſe avoir été boiteux.

On le dit auſſi de tous ceux qui ſont arrêtez par quelque maladie qui les empêche de marcher, d'agir en leurs affaires. Cet homme a tantôt la goutte, tantôt un rhume, tantôt la fiévre, il eſt toûjours *éſclopé.* C'eſt un pauvre *éſclopé.*

ÉſCLOPÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un Écu taillé & tranché ou diviſé de l'angle ſeneſtre du chèf au côté dèxtre de la pointe, enſorte néanmoins que la taille en ſon milieu eſt tranchée, & n'eſt pas d'égale largeur par le bas & par le haut. Il portoit taillé & *éſclopé* en cœur d'argent ſur ſable. Pluſieurs tiennent que cette ſorte d'Armoiries eſt propre aux bâtards.

ÉſCLÔRE. v. n. *J'éclôs*, *j'ai éclôs.* Ce vèrbe eſt en partie défectueux;

tueux ; il ſignifie, Sortir hors, naître, commencer à paroître au monde. *Naſci, oriri, ſurgere, excludi.* Il ne ſe dit proprement que des fleurs ou des oiſeaux, des inſectes qui viennent d'œufs. Voilà des pouſſins qui pèrcent leur coquille, qui s'en vont *éclôrre*. Il y a un art de faire *éclôrre* les pouſſins par la chaleur des fourneaux. Le ſoleil au printems fait *éclôrre* mille fleurs, fait *éclôrre* les chenilles, les vèrs à ſoye. On dit que ſi l'on trempe des champignons dans de l'eau, & que l'on jette enſuite cette eau ſur la tèrre, il y naîtra des champignons. Cela vient ou de ce que cette eau s'eſt chargée de ſemences de champignons, leſquelles s'*éclôſent* enſuite ſur la tèrre, ou &c. LEMERY.

La tèrre en le voyant fit mille fleurs éclôrre. VOIT.

Que Marli
Eſt rempli
De mèrveilles
Sans pareilles,
Le ſeul Sceaux
A des charmes
Preſqu'égaux,
Sans allarmes
On y vit,
Tout y rit ;
L'heureux maître
De ces lieux
Fait connoître
Que ſon être
Vient des Dieux.
Vôtre Armide
Y préſide,
Et ſes pas
Font éclôrre
Les appas
Dont l'Aurôre
Rend nos champs
Si brillants.

Ce mot vient du Latin *excludere*.

On dit, Le jour commence d'*éclôrre*, quand l'aurôre, ou le ſoleil paroiſſent. Ma vie à peine a commencé d'*éclôrre*. RAC.

ÉſCLÔRRE, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. Cette ligue a été longtems tenuë ſecrette, mais enfin elle eſt venuë à *éclôrre*. On a beaucoup attendu ce Poëme, cet Ouvrage, mais enfin le voilà qui commence d'*éclôrre*. Il a tenu ſon amour ſecrèt ; mais enfin il l'a fait *éclôrre*. Pour remplacer le prix d'une acquiſition faite aujourd'hui, demain doit *éclôrre* une iniquité. ROY.

Dès que l'impreſſion fait éclôrre *un Poëte,*
Il eſt eſclave né de celui qui l'achette. BOIL.

ÉſCLÔS, ÔSE. part. & adj. *Natus, ortus.* Un pouſſin tout frais *éclôs*. Une fleur fraîchement *éclôſe*. Mille fleurs nouvellement *éclôſes* couvroient la neige de ſon ſein. VOIT.

Et nos petites fleurs éclôſes
N'ont-elles pas comme les rôſes. Mlle DE SCUD.

ÉſCLÔS. ſ. m. L's ſe prononce. Vieux mot, qui ſignifie des *ſabots. Calceus lignarius.* Il eſt encore en uſage en quelques Provinces. Rabelais a fait une Iſle des *Eſclos*, où il entend parler des Moines qui portent des ſandales que les Italiens appellent *Zoccolanti*.

Ce mot d'*éſclôs* vient de ce que c'étoit des ſouliérs d'éſclaves, ou de gens miſérables.

ÉſCLUSE. ſ. f. Conſtruction de piètre, ou de charpente, qui ſèrt à retenir ou à élever des eaux. *Moles.* Une *écluſe* de moulin eſt une petite digue qui ſèrt à amaſſer l'eau d'une fontaine pour la faire tomber ſur la rouë d'un moulin. Les *écluſes* de Flandres ſèrvent à retenir les eaux pour empêcher qu'elles n'inondent les tèrres qui ſont plus baſſes, ſi ce n'eſt quand il eſt beſoin de les noyer. Les *écluſes* de Briare ſont de groſſes conſtructions de piètre, ou murailles paralléles diſtantes de 20 à 24 pieds, fermées de puiſſantes portes par les deux extrémitez, au milieu deſquelles ſe forme une chambre beaucoup plus longue que large, où quand un bateau eſt enfèrmé, on lâche de l'eau qui l'éleve de deux ou trois toiſes, le fait paſſer d'un canal plus bas en un autre d'un fond plus élevé ; & ainſi un bateau de la Loire paſſe dans la Seine, quoique le tèrrein d'entredeux ſoit élevé de plus de 50 toiſes au deſſus de ces deux riviéres. Le canal de Briare a 42 *écluſes*, tant en montant qu'en deſcendant. Celui de Languedoc pour la communication des mèrs en a cent & plus. Simon Stévin a écrit la maniére de fortifier les places par *écluſes*.

Ménage dit que ce mot vient d'*excluſa*, qui eſt dans la Loi Salique : ce qui ſe doit entendre de l'*écluſe* d'un moulin ; car pour celles qui ſèrvent à élever des bateaux, elles ont été inconnuës aux Anciens.

ÉſCLUSE, ou ÉGLUSE. ſ. f. Nom propre de ville, que nous ne diſons point en nôtre langue ſans l'article. L'*Écluſe*. Le Gouvèrneur de l'*Écluſe*. *Sluſa, Clauſula.* C'eſt une petite ville très-forte avec un bon port. L'*Écluſe* eſt dans la Flandre Hollandoiſe, à trois lieuës de Bruges, ſur un petit golfe de la mèr d'Allemagne, qui la ſépare de l'Iſle de Cadſant. Le Duc de Parme prit l'*Écluſe* en 1587. Le Prince Maurice la reprit en 1604. Cette ville a pris ſon nom des écluſes qui y ſont, & par le moyen deſquelles on peut inonder toute la campagne d'alentour.

L'*Écluſe* eſt encore le nom d'une autre ville de la Flandre Walone, à trois lieuës de Douay, du côté du midi. MATY.

ÉſCLUSE NOIRE, autrement *Swarte ſcluys*, ou *Swartſluis*. Petite ville de la Province d'Owerîſſel, qui eſt l'une des Provinces unies. *Clauſula nigra.*

Le Fort de l'*Écluſe*, *Clauſulæ caſtrum, munimentum*, eſt un Fort ſitué au delà du Rhône ſur le chemin de Genève. Voyez au mot FORT.

ÉſCLUSÉE. ſ. f. L'eau qui eſt contenuë & qui coule dans une écluſe depuis qu'on l'ouvre juſqu'à ce qu'on la refèrme. Ce ruiſſeau peut fournir tant d'*écluſées* par jour.

ÉſCLUSÉE, eſt auſſi un demi-train de bois propre à paſſer dans une écluſe. On l'appelle autrement *brelle* & *coupon*, qui eſt de 13 toiſes & demi de long ſur 12 piéds de large, & contient d'ordinaire 300 piéces de bois au compte des Charpentiérs.

ESCOBILLE. Voyez ÉGOBILLE.

ÉSCOFION. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſe dit de la coëffure des femmes du peuple, ou des païſannes, des femmes coëffées mal proprement. *Calantica ruſtica.* Les harengères qui ſe querellent s'arrachent leur *éſcofion*.

ÉſCOFRAI. ſ. m. Groſſe table, ou madrier qui ſèrt à pluſieurs Artiſans pour tailler & préparer leur beſogne, comme celles des Cordonniérs, Selliérs, Bouteliérs, &c.

ÉSCOGRIFE. ſubſt. m. Tèrme vieux & populaire, qui ſe dit néanmoins encore en raillant ou par injure à des gens de grande taille, mal bâtis & de mauvaiſe mine. C'eſt un grand *éſcogrife*.

Ce mot ſe prend auſſi pour une maniére d'éſcroc qui ne chèrche qu'à attraper quelque chôſe, qui prend hardiment ſans demander. C'eſt un vrai *éſcogrife*. Il eſt venu un Sèrgent avec trois ou quatre *éſcogrifes* de Records.

On dit *éſcogrife* par corruption pour *hippogryfe*. HUET.

ÉſCOINSON. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt la partie d'une fenêtre qui eſt la plus ouvèrte en dedans de l'embrâſure pour y placer les volèts, afin qu'ils n'embarraſſent point. *Obliquitatis pars intima.*

ÉſCOLAGE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *eſcôle. Schola.* Être en *éſcolage*, c'eſt aller à l'école.

ÉſCOLATRE. ſ. m. Chanoine qui joüit d'une Prébende en quelques Cathédrales, qui l'oblige d'enſeigner gratuitement la Philoſophie, & les lettres humaines à ſes confrères, & aux pauvres Écoliérs du Diocèſe, & d'en tenir École. *Scholaſticus.* L'*Écolâtre* de Rheims. Le Concile de Latran tenu ſous Aléxandre III. ordonna que les Évêques auroient un Précépteur à leurs gages, pour enſeigner tant la Philoſophie, que la Théologie. Depuis on a appellé *Écolâtre*, celui qui enſeigne la Philoſophie ; & *Théologal*, celui qui enſeigne la Théologie. En Latin on l'appelle *Scholaſticus*, mot qui a ſignifié autrefois *éloquent, lettré, Orateur, Advocat*. M. Chapelain dit dans ſon Martyrologe, *Écolâtre*. Dignité en cèrtaines Cathédrales : la même à peu près que Chancelier, de *Scholaſticus*, & non pas de *Scholaris*, ni même de *Scholaſter*.

ÉſCÔLE. ſ. f. Collège, lieu public où on enſeigne les ſciences & les langues. *Schola, ludus litterarius. Écôle* de Médecine. *Écôle* de Droit Canon. On a transferé les *Écôles* de Droit à Orléans, & depuis on les a rétablies à Paris. On reçoit au Barreau de jeunes gens encore tout couvèrts de la pouſſière de l'*Écôle*. Origene après le martyre de Léonide ſon père, ſe trouvant ſans biens ouvrit une *écôle* de Grammaire dans la capitale de l'Égypte, & il la laiſſa bientôt pour tenir celle des Écritures Saintes, mais on pouvoit bien dire qu'il tenoit plutôt une *écôle* de martyre que de Théologie. GODEAU.

ÉſCÔLE, ſe dit en Peinture, pour diſtinguer les différentes manières des lieux, ou des pèrſonnes : comme l'*Écôle* de Rome, l'*Écôle* de Veniſe, l'*Écôle* Flamande. On dit encore l'*Écôle* de Raphaël, du Titien, des Carraches, &c. C'eſt-à-dire, leurs diſciples, leurs Élèves.

ÉſCÔLE, ſe dit quelquefois de toute une Faculté ou Univèrſité, ou d'une Secte. *Schola, familia.* L'*Écôle* de Platon & d'Épicure avoient des ſentimens bien différens. L'*Écôle* de Salèrne a intitulé de ſon nom un beau livre en vèrs du regime de vivre compôſé par un Médecin de Salèrne, appellé *Johannes de Mediolano*. Il eſt ſorti des âmes héroïques de l'*Écôle* d'Épicure. S. ÉVR.

On appelle S. Thomas l'Ange de l'*Écôle*. L'*Écôle* de Tibériade a été fameuſe chez les Juifs, & c'eſt de là qu'eſt venuë la Maſſore & les Maſſorètes, parce que les Juifs appelloient *Écôle* leur Synagogue. Du Cange dit que ce mot vient de *ſcola*, qui ſignifie *diſcipline*, ou *correction*, & que généralement ce mot s'eſt dit des lieux où pluſieurs pèrſonnes s'aſſembloient, ſoit pour étudier, soit pour conférer, ſoit pour faire quelque autre chôſe.

Ainſi

Ainſi on a appellé *Ecôles Palatines*, les divers poſtes où on mettoit les Gardes de l'Empereur, comme *Schola Scutariorum*, *Gentilium*, &c. Depuis il a paſſé aux Magiſtrats civils, comme on voit dans le Code, *Schola Chartulariorum*, *Argentium*, &c. & a paſſé aux Ecléſiaſtiques, *Schola Cantorum*, *Sacerdotum*.

ÉſCÔLE, ſe dit auſſi par oppoſition à la ſcience du monde, des manières d'expliquer les ſciences dans les Colléges. C'eſt parler en tèrmes de l'*Ecôle*, cela ſent l'*Ecôle*, la manière pédanteſque & ſcolaſtique. J'aimai l'antithèſe au ſortir de l'*Ecôle*, dit le Poëte des Viſionnaires.

Je verrois par mes ſoins la vieille erreur détruite,
L'Écôle *avec la Cour heureuſement inſtruite.*
Mr De la Vigne.

Voyez comme il vous montre en phrâſes pathétiques
L'Art de repréſenter les hiſtoires tragiques,
Débitant par ſes vèrs avec faſte étalez
*La craſſe de l'*Écôle *en dogmes empoullez.*

ÉſCÔLE, ſe dit auſſi des lieux particuliérs où on envoye les enfans apprendre à lire & à écrire, & les premiérs principes de la Grammaire. Les Officiaux reçoivent les Maîtres & Maîtreſſes des petites *écôles*. Cet enfant ne va pas au Collége, il eſt encore à l'*écôle*. Il y a longtems qu'ils ſe connoiſſent, ce ſont des camarades d'*écôle*. Lucien a dit, que ceux que les Dieux haïſſoient, ils les faiſoient Maîtres d'*écôle*.

En cheveux blancs il me faut donc aller,
*Comme un enfant tous les jours à l'*École?
Que je ſuis fou d'apprendre à bien parler,
Lorſque la mort vient m'ôter la parole. Maynard.

En quelques Univèrſitez on appelle les *Ecôles* de Droit, les *Grandes Ecôles*.

ÉſCÔLE, ſe dit auſſi de toute ſorte d'inſtruction. On dit qu'un homme eſt en bonne *écôle*; pour dire, qu'il eſt en lieu où il peut bien profiter. Il a appris cela dans l'*écôle* de la pauvreté. Vaug. Il ſe dit plus ironiquement. Cet homme ira encore longtems en vôtre *écôle*, vous lui ferez longtems leçon, vous en ſçavez plus que lui. Je crois que vous allez tous à la même *écôle*; pour dire, vous dites tous la même chôſe, vous avez les mêmes manières d'agir. C'eſt comme Térence a dit *in eodem omnes mihi videntur ludo Docti ad malitiam*, &c. La Cour eſt une bonne *écôle*, où on apprend à vivre dans le grand monde. La Cour fut pour lui une *écôle* de ſageſſe & de vertu. Bouh. Rabelais dit que Ouïr-dire tenoit *écôle* de Témoignerie. L'armée eſt une meilleure *écôle* que les claſſes, tant la diſcipline militaire eſt éxacte en comparaiſon de celle des Colléges.

Une Cour, qui eſt l'*écôle* du bon goût & le régne de la politeſſe, & où tout juſqu'aux plaiſirs eſt aſſaiſonné d'eſprit. L'Ab. d'Estrées, *parlant de la Cour de Sceaux.*

ÉſCÔLE, en tèrmes de Manége, ſe dit de la leçon que donne l'Ecuyér tant au Cavaliér qu'au cheval, en le faiſant travailler. *Diſciplina*, *inſtitutio*. Ce Cavaliér n'a que trois mois d'*écôle*, pour dire, Il n'a commencé ſes éxercices que depuis ce tems-là. Voilà un cheval qui a de l'*écôle*, qu'on a remis à l'*écôle*, qui fournit bien à l'*écôle*, qui eſt bon cheval d'*écôle*, c'eſt-à-dire, qui manie bien. On dit un pas d'*écôle*, ou un pas averti, un pas écouté. On dit auſſi, qu'un homme eſt hors d'*écôle*, quand il y a longtems qu'il ne s'eſt éxercé en quelque art que ce ſoit.

ÉſCÔLE, ſe dit auſſi au jeu du Trictrac, quand on oublie à marquer les points qu'on gagne. *Erratum*. On m'a envoyé à l'*écôle* de quatre points. J'ai fait une *écôle*. Il a marqué mon *écôle*. On ne va point à l'*écôle* de l'*écôle*.

ÉſCÔLE, ſe dit proverbialement en ces phrâſes. Il a pris le chemin de l'*écôle*; c'eſt-à-dire, le plus long. On dit qu'on a fait l'*écôle* buiſſonnière, lorſqu'on s'en eſt abſenté ſans raiſon, ou comme on parle en Normandie, lorſqu'on a frippé ſa claſſe, qu'on a été ailleurs. Mr Ménage tient que cette locution eſt née au village, où les enfans vont dans les buiſſons chèrcher des nids d'oiſeaux, au lieu d'aller à l'*écôle*. Dire les nouvelles de l'*écôle*; c'eſt-à-dire, Découvrir le ſecrèt d'une cabale, d'une compagnie. On dit auſſi à un enfant, Allez à l'*écôle* foüetter le Maître; Quand un ignorant parle Latin, ou même dit quelque chôſe qui paſſe ſa capacité. On dit en quelques endroits, Les grandes *Ecôles* ont couché ouvèrtes, les ânes parlent Latin. Naudé a dit dans ſon Maſcurat, je vois bien que tu fuis l'*écôle*; pour dire, que tu veux éſquiver, manquer à ta parole, éviter quelque chôſe.

ÉſCÔLE D'ATHÈNES. Tèrme de Peinture. C'eſt le nom d'un tableau de Raphaël, qui eſt d'une grande beauté. Ce tableau qui eſt au Vatican contient quantité de figures qui repréſentent des Philoſophes, des Mathématiciens, & d'autres perſonnes attachées aux Sciences. Pluſieurs Auteurs ont parlé de ce tableau, & en l'expliquant ont tous pris des ſentimens différens. Vaſari dit que c'eſt l'accord de la Philoſophie, & de l'Aſtrologie avec la Théologie. Les Graveurs par l'inſcription qu'ils mettent au bas des éſtampes qu'ils ont gravées de ce tableau, font voir qu'ils l'ont pris pour un tableau de Saint Paul qui prêche à Athènes. Auguſtin Vénitien a pris le Philoſophe qui écrit pour un Saint Marc, & celui qui eſt à genoux pour l'Ange Gabriel. M. de Piles rejette toutes ces éxplications de l'*écôle d'Athènes*, & ſur tout la dèrnière; on pourroit dire pour juſtifier le Graveur Vénitien, qu'il n'a point prétendu éxpliquer le tableau de l'*écôle d'Athènes*, mais ſeulement en copier & en graver quelques figures qu'il a cru propres à repréſenter l'une, Saint Marc, une autre, l'Ange Gabriel, &c. M. de Piles croit que le tableau de l'*écôle d'Athènes* n'eſt rien autre chôſe que l'image de la Philoſophie, que Raphaël a repréſentée par tous ces Philoſophes qu'il a peints. Il y a aux Gobelins à Paris une fort belle tapiſſerie ſur le deſſein de l'*écôle d'Athènes* de Raphaël.

ÉſCÔLES PIEUSES. Clèrc Réguliér, Paûvre de la Mère de Dieu, des *Ecôles pieuſes*. Voyez au mot Paûvre.

ÉſCOLIÉR, iére. ſ. m. & f. Qui a un Maître de qui il apprend quelque chôſe. *Scolaſticus*, *auditor*. C'eſt un *écoliér* qui va aux petites écôles. On le dit particulièrement de ceux qui vont au Collége, ſoit pour les Humanitez, ſoit pour les Sciences. Il y a un grand nombre d'*écoliérs* aux Jéſuites. Un *écoliér* juré de l'Univèrſité, eſt celui qui a des lettres d'*écoliér*. Il faut qu'un *écoliér* ait étudié ſix mois dans l'Univèrſité pour joüir du privilége de ſcolarité; & en ce cas il ne peut être diſtrait, tant en demandant qu'en déffendant, des Juges des priviléges des *écoliérs*: excépté en vèrtu d'actes paſſez avec des perſonnes domiciliées hors la diſtance de 60 lieues. Voyez l'Ordonnance de *1669*. En faveur des ſciences un *écoliér* étranger n'eſt point ſujet au droit d'aubaine. La Bret. On le dit pareillement de ceux qui font leurs éxercices. C'eſt un bon *écoliér* dans le Manége, dans l'éſcrime, dans la danſe. Un Maître de luth, de muſique, &c. dit auſſi, J'ai tant d'*écoliérs* & d'*écolières*. Potamienne, qui étoit des *écolières* d'Origène (Car les femmes le venoient entendre) montra qu'elle avoit profité de ſes enſeignemens. Le feu de ſon amour pour Jésus-Christ fut plus fort, que celui qui brûla ſon corps. Godeau.

ÉſCOLIÉR, ſe dit auſſi de ceux qui ſortent du Collége, & qui en ont retenu les manières, & le mauvais air. Vous avez dans le monde l'embarras & la contenance d'un *écoliér*. Vous récitez d'un ton d'*écoliér*.

ÉſCOLIÉR, ſignifie par éxtenſion un diſciple, un apprentif dans toutes les chôſes du monde où l'on a beſoin d'inſtruction. Je ſuis maintenant l'*écoliér* de la ſageſſe: je ne conſulte plus qu'elle. S. Évr.

*N'allez pas de l'amour devenir l'*écolière;
Ce Maître dangereux conduit tout de travèrs.
La Font.

ÉſCOLIÉR, ſe dit auſſi de ceux qui ſçavent imparfaitement une chôſe, qui y ſont novices. *Rudis*, *tiro*. Cet homme ſera toûjours *écoliér*, il ne ſçaura jamais bien cette ſcience. Ce n'eſt qu'un *écoliér* en Géométrie, qu'un apprentif à l'égard d'un tel.

Un Poëme éxcellent où tout marche, & ſe ſuit,
Jamais d'un écoliér *ne fut l'apprentiſſage.* Boil.

Il entreprend d'abord l'éloge de ſon Roi
Pour un ſimple écoliér *c'eſt un terrible emploi.*

Congrégation des Éſcoliérs. C'eſt un Ordre Religieux de Chanoines Réguliérs établi proche de Boulogne en Italie par quelques Écoliérs de l'Univèrſité de cette ville. Pennot & Falconius, qui parlent de cette Congrégation, n'ont pû trouver ni le lieu où elle fut établie, ni le Monaſtère qu'elle occupoit, ni ceux qui en dépendoient, ni le Pape qui l'a approuvée. Le P. Papebroch a cru que c'étoient des Dominicains; mais le Cardinal de Vitry les diſtingue de cet Ordre; & de plus S. Dominique n'obtint une maiſon à Boulogne que l'an 1218. & ſelon pluſieurs Auteurs la *Congrégation des Ecoliérs* étoit déja établie l'an 1200. On ne ſçait point non plus ni la fin de cet Inſtitut, ni combien il a ſubſiſté, ni quel étoit l'habillement de ces Chanoines. Le Cardinal de Vitry *Hiſt. Occid. C.* 27. Pennot *Hiſt. Tripart. L. II. C.* 54. *n.* 1. Falconius, Mém. Hiſtor. de la ville de Boulogne p. 201. & le P. Hélyot T. II. C. 37. parlent de cet Ordre.

Congrégation du Val-des Éſcoliérs. Voyez au mot Val.

Le Val des-Éſcoliérs. Nom d'une Abbaye, Chêf d'Ordre. *Vallis Scholarium.* Le val des *Eſcoliérs* eſt ſur la Marne, dans

dans le Baſſigny, en Champagne, à une lieuë de Chaumont. Voyez Val.

ÉSCOLY. Voyez ÉSCLOY.

ÉSCOMBRARA. ſ. f. Iſle de la mer Mediterranée. *Scombraria.* Elle eſt ſur la côte de Murcie, à l'entrée du petit golfe de Cartagéne. Ce nom vient du Latin, qui eſt dérivé de *Scombrus*, ou *Scomber*, un maquereau, & il lui a été donné à cauſe de la quantité de maquereaux qui ſe pêche autour de cette Iſle.

Éscompte. Voyez Éxcompte.

ÉSCONDIRE. v. act. Ancien tèrme qui ſignifie, excuſer. *Excuſare.* Leur offre à jurer encontre le ſerment de ciaux qui *eſcondirent* ſemonce ne puet rien faire. Des Fontaines. On dit dans le Roman de Tibaud de Mailly.

Tuit i ſommes ſemons,
Nuns ne s'en eſcondie,
Ne je ne voi nului,
Qui ja s'en echonie.

On a dit auſſi *Eſcondire*, pour défendre une chôſe, nous diſons encore *eſconduire* à peu près dans le même ſens.

ÉSCONDUIRE. v. act. Refuſer ce qu'on demande. *Excludere, denegare, inficiari, repellere.* Il faut *éconduire* doucement les pauvres; *éconduire* avec civilité ceux qui nous font quelque priére, quand on ne leur veut rien accorder. Il veut ſe cacher dans le tombeau, ſi nous penſons à l'*éconduire.* Voit. J'ai failli pour n'avoir pû *éconduire* un fils. Abl.

Éconduire *un lion rarement ſe pratique.* La Font.

ÉSCONDUIT, UITE. adjectif. Qui eſt refuſé. *Repulſam paſſus.* Se voyant *éconduit* & moqué, il ne garda plus de meſure. B. Rab.

Ce mot vient d'*extra conducere.*

On dit provèrbialement, qu'on n'eſt pas battu & *éconduit* tout enſemble, pour éxciter quelqu'un à ſe haſarder de faire quelque demande.

ÉSCOPE. ſ. f. Tèrme de Bateliér. Eſpéce de pêlle creuſe qui ſèrt à vuider l'eau des bateaux ſur les riviéres.

Ce mot vient de *ſcopa*, ou plutôt de *aſcopa*, qui eſt un vaiſſeau portatif où on met de l'eau, dont il eſt parlé dans Judith, Chap. 10. ſelon du Cange.

Éscope, eſt auſſi un tèrme de Chirurgie, qui ſignifie, Diviſion des parties charnuës, par laquelle on tranche & coupe une partie cangrenée, ou chancreuſe. Deg.

ÉSCOPERCHE. ſ. f. Tèrme de Méchaniques. C'eſt une machine qui ſèrt à élever des fardeaux, qui fait partie d'un gruau ou d'un engin. Il s'en fait de pluſieurs façons.

Éscoperches. Ce ſont de grandes pèrches comme des baliveaux, qui ſèrvent à échaffaûder. *Pertica.*

ÉSCOPETTE. ſ. f. Arme à feu faite en forme de petite arquebuſe, qu'on porte avec une bandouliére. *Sclopetta, catapulta adunca.* La Cavalerie Françoiſe s'en ſervoit ſous le Régne d'Henri IV. & de Louïs XIII. & portoit, à ce qu'on dit, cinq cens pas. Gaja écrit que l'*éſcopette* étoit longue de trois piéds & demi, & que c'étoit une maniére de carabine que les Carabins portoient à l'arſon de la ſelle. L'*éſcopette* eſt hors d'uſage, & à peine eſt-elle aujourd'hui connuë. Une barbe à l'*éſcoppette* ſe dit baſſement d'une barbe relevée, recourbée; parcequ'on prétend que l'*éſcopette*, étoit courbée par le bout. Danet.

Ce mot vient de *ſclopetta*, diminutif de *ſcloppus*, qui ſe trouve dans Pèrſe. Mén.

ÉSCOPÉTERIE. ſ. f. Décharge de pluſieurs coups d'éſcopette, de carabine, de mouſquèt, faite tout à la fois. *Sclopettarum fragor, plauſus.* On entendit un grand bruit d'*eſcopéterie* qui annonça l'arrivée du Gouvèrneur. Une ſalve d'*eſcopéterie.*

ÉSCORCE. ſ. f. La partie extérieure des arbres qui leur ſèrt de couvèrture, de peau. *Cortex.* L'*écorce* du chêne battuë ſèrt à faire du tan. Les Sauvages de l'Amérique font des canots d'*écorce* de bouleau qui tiennent juſqu'à 14 pèrſonnes. On fait des cordes de puits avec la petite *écorce* du tilleul. Les *écorces* d'aunes ſèrvent à la teinture. Les Amans marquent leurs noms & leurs chiffres ſur l'*écorce* des arbres. Les anciens écrivoient ſur des *écorces*, principalement du frêne & du tilleul, non pas ſur l'*écorce* extérieure, mais ſur l'*écorce* intérieure qui eſt deſſous l'autre, plus mince, plus déliée, *cortex interior, tenuis tunica, tunicula, liber.* Fortunat en parle.

Scribere quo poſſis diſcingas faſcia fagum,
Cortice dicta legi ſit mihi dulce tui.

Ce mot vient du Latin *cortex.*

Éscorce, ſe dit auſſi de la peau ou couvèrture de quelques fruits, quand elle eſt épaiſſe. De l'*écorce* de grenade. *Malicorium.* On fait des confitures exquiſes de l'*écorce* de citron, de melon, d'orange, &c. Les Jardiniérs entent ou grèffent les arbres en *écorce, ad corticem, in alburnum.*

Éscorce, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier l'apparence, la ſurface extérieure des chôſes. *Species.* Le peuple ne regarde les chôſes que par l'*écorce*, ne juge que par l'apparence. Les ignorans ne veûlent point pénétrer dans le fond des ſciences, ils s'arrêtent à l'*écorce.* Le vulgaire s'arrête à l'*écorce* & aux apparences. Pat. Ceux qui parlent avec tant de facilité, ne s'attachent d'ordinaire qu'à l'*écorce* des chôſes. S. Évr. Il eſt des amis agréables qui amuſent; mais ils n'ont que l'*écorce*; pour peu qu'on approfondiſſe on n'y trouve pas ſon compte. M. Scud. Il ne faut pas s'arrêter à la croyance du vulgaire, ni à l'*écorce* des chôſes. Il y a des gens qui paſſent pour polis, & qui n'ont que l'*écorce* de la politeſſe. Bell.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas mettre le doigt entre le bois & l'*écorce*; pour dire, qu'il ne faut pas ſe commettre entre deux autoritez de pèrſonnes puiſſantes; ni ſe mêler des différens qui naiſſent entre gens qui ſont proches, comme entre le mari & la femme, les frères & les ſœurs.

ÉSCORCER. v. act. Ôter l'écorce du bois. *Delibrare.* Il faut *écorcer* le bois en Mai, parcequ'en ce tems la ſéve fait ſéparation du bois d'avec l'écorce. Il eſt très-difficile en une autre ſaiſon de le faire. Il faut le faire auſſi lorſque l'écorce eſt trop ſéche, ou mangée des vèrs, ou pourrie & gâtée, afin que l'arbre porte mieux.

Éscorcer, a ſignifié auſſi raſer. Sous Loüis le jeune les Prêtres qui étoient alors appellez Prévoires, ſe raſoient tout le viſage, ſelon le Roman de Guarin. Les Prévoires *écorcent* tout vis.

ÉSCORCHER. v. act. Arracher la peau d'un homme, d'un animal, ou l'éffleurer. *Excoriare, corium detrahere.* S. Barthelémi fut *écorché* tout vif. *Ecorcher* un bœuf, un mouton, un cheval, un âne. Les poſtillons ont ſouvent les feſſes *écorchées.* *Ecorcher* un enfant; c'eſt lui donner le foüet, juſqu'à ce qu'il y paroiſſe ſur la peau, enſorte qu'elle en ſoit éffleurée. Les Chevaux de bât ſont ſujets à s'*écorcher* ſur le garot. Les eſſieux *écorchent* les arbres, les murailles, dans les lieux trop ſerrez. Les livres reliez en veau s'*écorchent* facilement. On menace un enfant de l'*écorcher*; pour dire, qu'on lui donnera le foüet bien ſèrré.

En ce ſens il vient du mot *excoriare*, ou de *ſcorzare*, Italien, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même chôſe.

Éscorcher, ſignifie auſſi, Faire une trop violente impreſſion ſur les ſens. *Offenſare, offendere.* Voilà une voix aigre qui m'*écorche* les oreilles. Les cormes vèrtes *écorchent* la langue, le goſiér. La prêle *écorche* la main, pour peu qu'on la manie.

Éscorcher, ſignifie encore, Rançonner, éxiger d'une pèrſonne plus qu'elle ne doit, vendre trop chèr. Les Hôteliérs de Hollande rançonnent, *écorchent* les paſſagérs. Les monopoleurs *écorchent* ceux qui ont affaire de leurs marchandiſes. Les Procureurs *écorchent* les parties, quand ils leur font payer les dépens. Si je ne vous demande que tant de ce livre, ce n'eſt pas vous *écorcher.*

Éscorcher une figure de cire, ou de tèrre, qui doit ſèrvir de noyau, c'eſt la ratiſſer pour la diminuer, & ôter de ſa groſſeur.

Éscorcher, ſe dit figurément en Grammaire, lorſqu'on ſçait une langue imparfaitement, qu'on la parle mal, & qu'on fait des mots qui tiennent en partie de la langue familiére. Cet écoliér ne fait encore qu'*écorcher* le Latin. Cet Allemand *écorche* le François.

Éscorcher, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt brâve comme un lapin *écorché.* On dit, *Ecorcher* une anguille par la queuë; pour dire, Commencer une chôſe par où on la devroit finir. On dit auſſi de celui qui ſe plaint d'un mal avant qu'il ſoit arrivé, Il reſſemble à l'anguille de Melun, il crie devant qu'on l'*écorche*: à quoi Molière faiſant alluſion fait dire à une de ſes Prétieuſes, Vôtre cœur crie avant qu'on l'*écorche*; c'eſt-à-dire, avant qu'on lui faſſe du mal. On dit auſſi, *Ecorcher* le renard; pour dire, vomir, rendre gorge. On dit encore, qu'il faut tondre ſes brebis, & non pas les *écorcher*; pour dire, n'éxiger de ſes ſujets, de ſes débiteurs, que ce qu'ils peuvent donner. On dit, Autant celui qui tient, que celui qui *écorche*; pour dire, que le receleur eſt auſſi puniſſable que le voleur. On dit encore, Beau parler n'*écorche* point la langue; pour dire, qu'il ne coûte pas plus à parler civilement qu'arrogamment. On dit auſſi, Traîner à *écorche* cul; pour dire, violemment, en laiſſant traîner le cul à tèrre.

Éscorché, ée. part. paſſ. & adj. *Excoriatus.*

En tèrmes de Blâſon, *écorché* ſe dit des loups de gueules, ou de couleur rouge.

ÉSCORCHERIE. ſ. f. Lieu où on écorche les bêtes. *Laniena.* Ce cheval n'eſt bon que pour mener à l'*écorcherie.*

ÉſCORCHERIE, ſe dit auſſi figurément d'une hôtellerie, d'une boutique, & de tout autre lieu où on fait payer les chôſes trop chèrement. N'allez pas chez ce Marchand, chez cet Hôtelier, c'eſt une *écorcherie*. Le Palais eſt une vraye *écorcherie*.

ÉſCORCHEUR. ſubſt. m. Celui qui écorche. *Corii detractor, evulſor, lanio, coriarius*, qui ſe dit tant au propre qu'au figuré; tant des *écorcheurs* de chevaux, de chiens, que des Hôteliers, Marchands, & gens de chicane.

En 1437. dans la révolte des Païs Bas contre le Duc de Bourgogne, leur Seigneur, les François étant entrez dans le Haynaut, y firent des maux infinis, & parcequ'ils dépouilloient en chemiſe tous ceux qui tomboient entre leurs mains, on les nommoit vulgairement les *Ecorcheurs*. PARADIN. *Annal. de Bourg. L. III. p.* 781. La licence des guèrres débauchant les troupes, faute qu'elles n'étoient pas payées, avoit engendré deux ſortes de brigands: les uns conduits par Rodrigue de Villandras, Antoine Chabanne, & le Bâtard de Bourbon, s'appelloient les *Ecorcheurs*; les autres ſe faiſoient nommer les Retondeurs, qui en effet retondoient, écorchoient, & par manière de dire, éventroient les paûvres gens; n'étant ſorte de barbarie & de cruauté qu'ils n'èxèrçaſſent pour en tirer de l'argent. MEZER. *T. II. p.* 26. Villandras fut aſſez inſolent pour détrouſſer les Fouriérs du Roi Charles VII. Ce Prince offenſé d'un tel attentat, & excité par les cris des peuples, ordonna à tous ſes autres Capitaines, & à toutes les villes, de courir ſus aux *Ecorcheurs*, & bannit par Arrêſt Villandras, Chabanne, & le bâtard de Bourbon. Villandras, pour mériter ſon pardon par quelque ſignalé ſervice, recueillit pluſieurs compagnies de ces *Ecorcheurs*, s'en alla en Guyenne, où il détruiſit toutes les contrées de Médoc, de Buch, & le païs d'entre les deux mèrs, avec des inhumanitez ſi diaboliques, que ceux de ce païs-là ſe ſouviennent encore du méchant Rodrigue. Nonobſtant ſon départ il reſta encore grand nombre de ces compagnies enragées, qui déſolèrent la campagne, de ſorte que les païſans s'étant retirez dedans les villes, & le labourage étant délaiſſé, s'enſuivit une grande famine, & de là une peſte encore plus furieuſe, qui fit mourir cinquante mille hommes à Paris en moins de ſix ſemaines. MÉZERAY, *T. II. p.* 27.

ÉſCORCHURE. ſ. f. Excoriation, enlevement de la peau. *Excoriatio, intertrigo*. Il s'eſt fait une grande *écorchure* au dèrrière pour avoir couru la poſte.

Tous ces mots viennent du Latin *excoriare*.

ÉſCORCIER. ſ. m. Bâtiment qui doit accompagner les moulins à tan. C'eſt un grand magaſin où on met à couvèrt les écorces de chêne, parceque ſi on les laiſſoit à la pluye, le ſel s'en détacheroit, & c'eſt en quoi conſiſte toute ſa vèrtu.

ÉſCÔRE. ſ. m. Tèrme de Marine. Côte, ou rochér éſcarpé ſur le bord de la mèr, ou d'une rivière, ou d'un banc. *Saxum, cos, rupes abrupta, ora erecta*. Il y a prèſque toûjours bon fond aux côtes & rades qui ſont en *éſcôre*, qui ſont eſcarpées. Les *éſcôres* ſont communement fort ſaines.

ÉſCÔRES, ſont auſſi les étayes ou étançons qui ſoutiennent le navire tandis qu'on le fabrique, ou qu'on le refait. *Tibicen, canterius, vara.*

ÉſCORNE, ou ÉſCORNE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *affront, perte*, ou *dommage* en ſes biens, en ſon honneur. *Labes, detrimentum, clades, contumelia.*

> *Sire Apollon dépité contre moi*
> *De ce qu'avois fait écorne à ſa gloire,*
> *En le quittant pour ſuivre une autre loi*
> *M'en joüa d'une, &c.* P. DU CERC.

Ce mot vient de l'Italien *ſcorno*, qui a été fait de *ſperno*. MÉN. Ou plûtôt il vient de l'Allemand *ſchern*, qui ſignifie *illuſio, moquerie*.

ÉſCORNER. v. act. Rompre une corne à un animal qui a deux cornes. *Mutilare, decidere cornu*. Les Poëtes feignent qu'Hèrcule *écorna* le fleuve Acheloïs, qu'il lui arracha une corne.

Ménage dérive ce mot du Latin *excornare*, comme qui diroit *ôter une corne*.

ÉſCORNER, ſe dit auſſi de tous les corps qui ont des angles, quand on en émouſſe quelques-uns. On a *écorné* la corniche de ce buffet en déménageant. Cette pièrre a été *écornée* en la montant. On ne joüe point avec des dez qui ſont *écornez*.

ÉſCORNER, ſe dit figurément & bâſſement en Morale, & ſignifie, Donner atteinte à quelques droits, ou priviléges, & à toute ſorte de biens qu'on retranche. *Infringere, elevare*. Les gens d'affaires *écornent* tant qu'ils peuvent les priviléges & les exemptions du Clèrgé, de la Nobleſſe. Ce nouvel hôte eſt cauſe qu'on a *écorné*, qu'on a retranché nôtre portion. On dit auſſi *écorner* une armée. *Ecorner* la pointe de bataille. DANET.

ÉſCORNÉ, ÉE. part. & adj. *Deciſus, imminutus, mutilatus.*

ÉſCORNIFLER. v. act. & neut. Aller dîner chez les gens ſans y être invité, par un eſprit de goinfrerie, ou d'épargne; chèrcher à manger aux dépens d'autrui; chèrcher des franches lippées. *Affectare, proſequi menſam, ſectari*. Il n'y a rien de plus honteux à des gens qui ont du bien, que d'aller *écornifler* des repas; *écornifler* chez autrui. On pardonne aux gens néceſſiteux, quand ils *écorniflent*, quand ils éxcroquent quelque repas.

Ce mot vient de *excorniculare*. MÉN.

ÉſCORNIFLERIE. ſ. f. Action d'écornifleur, d'éxcroqueur de repas. *Alienæ menſæ affectatio*. Cet avâre épargne ſon revenu, & ne vit que d'*écorniflerie*. Jupiter Philien, φίλιος, étoit tellement eſtimé être le Génie de l'Amitié, que Diodorus Sinopenſis, voulant donner à entendre que l'*écorniflerie* & la flaterie étoient les ſœurs bâtardes de l'Amitié, diſoit plaiſamment dans Athénée L. VI. que Jupiter Philien avoit tout le prémiér commencé à écornifler & à en enſeigner le métier. TRISTAN, *T. I. p.* 419.

ÉſCORNIFLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui écornifle, qui chèrche des repuës franches, des franches lippées. *Paraſitus*. Sur le midi il dîne bourgeoiſement & en famille; mais bien & avec appétit, & s'il ſurvient un ami, ou un *écornifleur*, il fait redoubler les plats. VIGN. DE MARV. Les tables des Grands ſont toûjours pleines d'*écornifleurs*. On les appelle auſſi *piqueurs d'éſcabelle*. Les Anciens les appelloient *paraſites*, & ils ont été de tout tems l'objèt des ſatires. Clément Aléxandrin appelle joliment les *écornifleurs* Ἐγγαστρογάστορας, c'eſt-à-dire, Qui ont les bras & les mains dans le ventre. MASCUR. ou plutôt qui ont le ventre dans les mains. Voyez PARASITE.

ÉſCORTE. ſ. f. Trouppe de gens armez qui accompagnent quelque pèrſonne, ou quelque chôſe dans un voyage pour la défendre d'inſulte. *Præſidium, præſidiariorum cohors, manus, agmen*. On a mené un convoi au camp devant Arras avec une *éſcorte* de 12000. hommes. Les vaiſſeaux marchands ont d'ordinaire une *éſcorte* de vaiſſeaux de guèrre. Quand on voyage en Turquie, on prend des Janiſſaires pour *éſcorte*. Ce Maréchal de France eſt allé viſiter les places frontières avec une *éſcorte* de deux mille hommes. Le Général après la victoire envoya les priſonniérs ſous bonne *éſcorte* dans les villes voiſines. La Garniſon ayant capitulé, & étant ſortie de la ville, l'*éſcorte* qu'on lui avoit promiſe la conduiſit à Bruxelles.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *cohors*.

ÉſCORTE, ſe dit auſſi de la ſuite d'une pèrſonne de qualité, ou d'une trouppe de Courtiſans, d'amis, ou d'autres pèrſonnes qui accompagnent. *Comitatus.*

> *Errant dans le palais ſans ſuite & ſans* éſcorte,
> *La mère de Céſar veille ſeule à ſa porte.* RAC.

On dit auſſi par civilité, Je vous veux faire *éſcorte* juſques chez vous; pour dire, Je vous veux accompagner.

ÉſCORTER. v. act. Faire éſcorte. *Cuſtodire, agere, comitari*. On fait *éſcorter* l'argent du Roi qu'on envoye à l'armée. Pour transférer ce priſonniér, on l'a fait *éſcorter* par cinquante Archérs.

ÉſCORTER, ſignifie auſſi ſimplement, Accompagner, conduire. Quand ce Seigneur eſt arrivé à la Cour, il étoit *éſcorté* de cinquante Gentilshommes.

> *D'importuns créanciers une affreuſe cohorte*
> *En tout tems, en tous lieux l'importune & l'*éſcorte.
> RECUEIL DE VÈRS.

ESCORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Comitatus.*

ÉſCOſSE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Scotia*; autrefois *Albion Septentrionalis*, ou *inferior, Caledonia, Albania*. Les Hibèrnois l'appellent encore aujourd'hui *Allabani*, les Anglois *Scotland*. C'eſt la partie de l'iſle de la grande Bretagne qui eſt au nord. Elle eſt bornée au midi par la mèr d'Irlande, & l'Anglètèrre, dont elle eſt ſéparée par le Golfe de Solway du côté du couchant, par celui de Twede du côté du levant, & par les montagnes Cheviotes entre ces deux golfes. L'Océan Calédonien, ou la mèr d'*Ecoſſe*, la baigne de tous les autres côtez. Elle s'étend du ſeptentrion au midi depuis le 55e degré de latitude juſqu'au 59e ou environ: & du couchant au levant du 14e degré de longitude juſqu'au 20e.

On diviſe l'*Ecoſſe* en pluſieurs manières différentes; en haute & en baſſe *Ecoſſe*; en *Ecoſſe* méridionale & en *Ecoſſe* ſeptentrionale; en *Ecoſſe* de deçà le Tay, & en *Ecoſſe* d'au delà le Tay. La haute *Ecoſſe*, que l'on nomme Higland, ou Hoghland, c'eſt-à-dire, Tèrre ou Païs haut, eſt vèrs le couchant. Elle eſt ainſi appellée, parcequ'elle eſt pleine de montagnes. La baſſe *Ecoſſe*, ou le Lowland, c'eſt-à-dire, Baſſe tèrre, ou Bas païs, eſt du côté du levant, & a beaucoup moins de montagnes, eſt plus peuplée, plus cultivée, plus fertile. L'*Ecoſſe* meridionale eſt la partie d'*Ecoſſe* qui eſt entre l'Anglètèrre & la rivière du Tay qui eſt la plus conſidérable de tout ce païs. Elle comprend vingt Comtez, & l'iſle d'Arren. L'*Ecoſſe* ſeptentrionale eſt la partie d'*Ecoſſe*

d'*Ecoſſe* qui s'étend depuis le Tay juſqu'au détroit de Pentland, qui eſt au nord entre l'*Ecoſſe* & les Orcades. Elle comprend quatorze Comtez. L'*Ecoſſe* d'en deçà le Tay, *Scotia cis-Taana*, eſt la même chôſe que l'*Ecoſſe* méridionale, & l'*Ecoſſe* d'audelà le Tay, *Trans-Taana*, la même que l'*Ecoſſe* ſeptentrionale. Les iſles Weſternes, ou Ébudes, celles de Fare, & les Orcades, ſont des dépendances de l'*Ecoſſe*.

L'*Ecoſſe* étoit autrefois diviſée en deux peuples; les Vetturions & les Calédoniens. Les Pictes ſuccedèrent enſuite aux Vetturions, & les Scots, ou Écoſſois, peuple de l'Hibèrnie, occupèrent le païs des Calédoniens qu'ils chaſſèrent. L'*Ecoſſe* a eû ſes Rois particuliérs juſqu'au commencement du XVIIe ſiécle; car en 1603. Jacques VIe Roi d'*Ecoſſe* ſuccéda à Élizabeth; & réünit les deux Royaumes ſous le nom de Jacques I. Malgré cette réünion l'*Ecoſſe* avoit toûjours été un Royaume ſéparé, qui avoit ſon Parlement diſtingué de celui d'Anglетèrre juſqu'en 1707. que la Reine Anne fit l'union des deux Royaumes d'Anglетèrre & d'*Ecoſſe* en un ſeul, ſous le nom de Royaume de la Grande Bretagne. Cette affaire fut conſommée le 17e de Mars 1707. dans le Parlement d'Anglетèrre, où elle approuva le Traité d'Union, avec l'Acte de ratification de ce Traité. Depuis ce tems-là il n'y a plus qu'un ſeul Conſeil privé & un ſeul Parlement pour les deux Royaumes. Les Écoſſois n'ont que ſeize Lords ou Seigneurs dans la Chambre haute, & 45 membres dans la Chambre baſſe: ce qui fait la quarantiême partie du Parlement des deux Royaumes, parceque la proportion de l'*Ecoſſe* avec l'Anglетèrre eſt comme 1 à 40. Ce Traité d'Union comprend 25 articles, qu'onze Commiſſaires Anglois & onze Écoſſois éxaminèrent, approuvèrent, & ſignèrent le 3 Août 1706. Le Parlement d'*Ecoſſe* les approuva le 4e Février 1707. celui d'Anglетèrre le 10e Mars de la même année, & le 17 ſuivant la Reine Anne ſe rendit au Parlement, où elle approuva le même Traité avec l'Acte de ratification. Cette union avoit été inutilement tentée par Jacques I. comme nous avons dit au mot Bretagne.

La Religion de l'*Ecoſſe* eſt la Religion réformée; & la Secte puritaine eſt la dominante. La Couronne d'*Ecoſſe* eſt héréditaire comme celle d'Anglетèrre.

Il eſt difficile de détèrminer quand l'*Ecoſſe* commença à ſe ſèrvir de monnoye. Boethius aſſûre que le Roi Donald I. fit faire de la monnoye d'or & d'argent; mais ſon autorité n'eſt pas ſuffiſante. Si l'on en croit Larrey, Reutha, qui régnoit du tems de Ptolémée Philadelphe, fut le prémiér qui en fit battre. D'abord elle n'étoit que de cuir, celle de fèr, de cuivre & d'argent vint enſuite: mais cet Auteur a copié ſans jugement & ſans critique tout ce qu'il a trouvé dans les Auteurs les plus fabuleux. L'argent monnoyé étoit commun en *Ecoſſe* pendant que les Rois Saxons gouvèrnoient l'Anglетèrre. Donald V. au IXe ſiécle y fit faire de la monnoye Sterling, ſi l'on en croit quelques Auteurs, & c'eſt là l'origine de cette monnoye ſi commune depuis en Anglетèrre. La monnoye étoit commune ſous David I. vèrs l'an 1124. Les Cabinèts en ſont encore pleins. La monnoye d'or n'a commencé qu'avec les Stuarts. On peut voir ſur tout ce qui regarde la monnoye d'*Ecoſſe*, le ſçavant & judicieux Traité de M. Nicolſon, intitulé *Of the medals and coins of Scotland*. C'eſt-à-dire, Des Médailles & des monnoyes d'*Ecoſſe*.

Autrefois l'Irlande s'appelloit *Ecoſſe*, les Scots, ou Écoſſois, peuples de cette Iſle, s'étant venus établir dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle Britannique, ils donnèrent à ce païs le nom de petite *Ecoſſe*, pour la diſtinguer de l'Irlande, qu'ils appellèrent Grande *Ecoſſe*. Dans la ſuite le nom d'*Ecoſſe* s'eſt aboli pour l'Irlande, & n'eſt reſté qu'à la partie ſeptentrionale de l'Iſle Britannique.

Camérarius & Dempſter ont écrit ſur les Hiſtoriens & les gens de lettres d'*Ecoſſe*: le prémiér eſt ſi ſuccint qu'il n'y a prèſque rien à apprendre dans ſon Livre. Les Critiques ont décrié l'ouvrage du ſecond; mais l'on a depuis peu ſur cela un fort bon ouvrage en Anglois intitulé *The Lives, and Caracters of the moſt eminents Writer of the Scots nation*; c'eſt-à-dire, Les vies & les caractères des meilleurs Écrivains d'*Ecoſſe*. Il eſt de M. Georges Mackenſie, & fut imprimé *in fol.* à Édimbourg en 1708. Bucanan a donné une hiſtoire Latine d'*Ecoſſe* pleine de fauſſetez inſignes & de calomnies.

M. Andèrſon prétend que dans le Recueil de M. Rymer, parmi les Actes qui concèrnent l'*Ecoſſe* il y en a de faux.

Mèr d'Écoſſe. *Mare Scoticum. Oceanus Scoticus.* C'eſt la partie de l'océan ſeptentrional qui entoure l'*Ecoſſe* du côté de l'orient, du nord & de l'occident; car la mèr d'*Ecoſſe* s'étend juſques vèrs l'Irlande, & comprend même les Iſles de l'Oüeſt de l'*Ecoſſe* & les Hébrides. La mèr d'*Ecoſſe* eſt une partie de l'Océan Calédonien des Anciens.

Les Anglois donnent le nom de *Nouvelle Ecoſſe* à l'Acadie, découvèrte à ce qu'ils prétendent par Cabot; mais les François ſoutiennent que ce païs fut découvèrt par des Bretons ſous Loüis XI. & que François I. y envoya Jean Verazzon. En 1623. les Anglois envoyèrent une nombreuſe Colonie de la Nouvelle Écoſſe. Ils l'abandonnèrent en 1667. & la cédèrent aux François. En 1690. ils y renvoyèrent le Chévalier Guillaume Phlips, qui en chaſſa les François, qui néanmoins s'en rendîrent encore depuis les maîtres, & l'ont gardée juſqu'en 1713, qu'ils la cédèrent à l'Anglетèrre par la paix d'Utrecht.

ÉCOſSOIS, oiſe. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'Écoſſe, qui appartient à l'Écoſſe. *Scotus.* Les *Ecoſſois* ſe prétendent originaires de la Tartarie Aſiatique, d'où ils paſſèrent prémièrement en Eſpagne, & de là en Écoſſe, pluſieurs ſiécles avant la venuë de Jésus-Christ. *Larrey, dans Edouard VI. p.* 572. Le même Auteur, qui copie toutes les fables inventées dans les tems d'ignorance, rapporte que quoique ce nom *Ecoſſois*, *Scotus*, ſoit peu connu, ou ne le ſoit point du tout des Auteurs avant Conſtantius Chlorus, qui vivoit vèrs l'an 300 de Jésus-Christ, il eſt cependant beaucoup plus ancien, ſi l'on en croit cèrtaines hiſtoires; car Gathele, fils de Cécrops, ayant épouſé la Princeſſe Scota fille de Pharaon ou d'Orus VII. celui qui bâtit les Pyramides, & qui régnoit en Égypte au tems de la ſortie des Iſraëlites, Gathele, dis-je, s'étant venu établir en Eſpagne, eut un fils nommé Hebèr, qui paſſa en Hibèrnie, puis dans la partie ſeptentrionale de la Grande Bretagne, à laquelle il donna le nom de ſa mère. D'autres prétendent que les *Ecoſſois* & les Bretons ſont des Colonies de ces Phéniciens que chaſſa Joſué, & qui s'établîrent d'abord en Eſpagne, & puis en Écoſſe & dans la Grande Bretagne; d'autres les font venir de la Scandinavie, ou de la Suéde; & d'autres de la Sarmatie, c'eſt-à-dire, des Scythes, d'où s'eſt formé, diſent-ils, le nom *Scot*, ou *Ecoſſois*.

Dans ces prémiérs tems-là les *Ecoſſois* n'étoient pas les ſeuls habitans de cette partie de l'Iſle. Les Pictes la partageoient avec eux: c'étoient deux Colonies anciennes, qui de quelque lieu qu'elles vinſſent, s'établîrent dans la Grande Bretagne à peu près en même tems. On dit que la diviſion ſe fit ſous le régne de Fergus I, dont on place l'inſtallation 305 ans avant J. C. L'Écoſſe ſeptentrionale fut aſſignée aux Scots, & la méridionale aux Pictes. Tout ceci eſt tîré de Larrey.

S. Jérôme, dans ſon ſecond livre contre Jovinien, parle des *Ecoſſois*, & dit que c'étoit une nation Britannique; qu'ils étoient Antropophages, & qu'il en avoit vû dans les Gaules. Ammien, qui vivoit à peu-près en même tems que S. Jérôme, & qui a le prémiér parlé des *Ecoſſois*, L. XXVI. C. 4. & L. 27. C. 8. les appelle *Scotti*. Hoffman lui fait dire qu'ils étoient originaires de Cantabrie, province de l'Eſpagne Tarraconoiſe, qui comprenoit une partie de la Biſcaye & des Aſturies; que de là ils vinrent s'établir en Hibèrnie, & enſuite dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle Britannique, qui de leur nom fut appellée Écoſſe; mais Ammien ne dit pas un mot de tout cela, ni de l'origine des *Ecoſſois*, ni des païs qu'ils ont occupez. Buchanan tîre auſſi les *Ecoſſois* d'Eſpagne; mais il ajoute qu'ils deſcendoient de ces Celtes qui paſſèrent les Pyrénées & s'établîrent en Eſpagne. Matthieu de Weſtminſtèr dit qu'ils naquîrent des mariages des Pictes avec des femmes Hibèrnoiſes, & que leur nom leur fut donné parcequ'ils deſcendoient de deux nations différentes; que *Scot* ſignifie un amas de chôſes différentes: mais ſi ce que dit le Vénérable Béde eſt vrai, il y avoit des *Scots* en Hibèrnie avant ces mariages des Pictes, puiſque ſelon lui c'eſt aux *Scots* d'Hibèrnie que les Pictes demandèrent des femmes. Cambden & quelques autres croyent que les *Ecoſſois* ſont originairement Scythes, & que le nom Scot n'eſt qu'une corruption de celui de Scythe. Iſidôre, mauvais Auteur dans ces ſortes de chôſes, dit que les *Ecoſſois* ſont ainſi appellez du mot Grèc σκότος, qui ſignifie *obſcurité, ténébres*. L'opinion la plus probable eſt que c'eſt un peuple d'Hibèrnie, ou d'Irlande, qui ſe rendit maître d'une partie du nord de l'iſle Britannique. Il eſt cèrtain par Oroſius, S. Proſper, Iſidôre, Béde, S. Bèrnard, & pluſieurs autres, dont quelques-uns ſe trouvent dans le ſpicilége de D. d'Achery, que l'Irlande a été appellée Ecoſſe pendant pluſieurs ſiécles, & des peuples d'Irlande *Ecoſſois*, ou *Ecoſſois* d'Hibèrnie. Les Montagnards d'Écoſſe parlent encore la même langue que les Hibèrnois.

Quelque antiquité que l'on donne à la Monarchie *Ecoſſoiſe*, dont quelques Auteurs placent l'établiſſement à l'an 420 de Rome, c'eſt-à-dire, plus de 330 ans avant J. C. ſous Fergus I. Lloyd Évêque de Saint Aſaph & Stillingfleet Évêque de Worcheſter ont montré qu'elle n'a commencé que 700 ans aprés Jésus-Christ. L'an 1371. la couronne d'Écoſſe paſſa à Robert II. de la famille des Stuards. Les *Ecoſſois* fûrent convèrtis à la foi ſous le Roi Donald dans l'onziême ſiécle, par des Miſſionaires que le Pape Victor II y avoit envoyez. Au ſeiziême ſiécle ils embraſsèrent la Religion Proteſtante, & ils ſont la plûpart Preſbytériens, ou Puritains.

Les *Ecoſſois* d'aujourd'hui ſont de belle taille, robuſtes, vaillans, généreux & ſobres, mais on les accuſe d'être fièrs, envieux & vindicatifs. Il y a comme deux differens peuples en Ecoſſe. Ceux qui habitent la partie méridionale ſont polis; mais les Montagnards, & ceux qui demeurent vèrs le nord, ſont encore à demi ſauvages.

La Garde *Ecoſſoiſe* eſt la prémière Compagnie des Gardes du Corps de nos Rois. Quoiqu'elle ſoit depuis longtems toute compôſée de François, & qu'il n'y ait pas un *Ecoſſois*, elle ne laiſſe pas de conſèrver ſon ancien nom, & de retenir encore la phrâſe *Ecoſſoiſe*, *I am hire*, qui ſe prononce *Ai am hire*, c'eſt-à-dire, Je ſuis ici, me voici. Les Gardes *Ecoſſois* ont été établis en France par Charles VII, qui retint à ſa garde des *Ecoſſois* tirez de ceux que les Comtes de Boucan, & de Duglas, & d'autres Seigneurs *Ecoſſois*, lui avoient amené pour chaſſer de France les Anglois. Quand un Garde de la Compagnie *Ecoſſoiſe* a fèrmé le ſoir les portes du logis où eſt le Roi, il eſt appellé par un Clerc du Guet auquel il répond en *Ecoſſois I am hire*, c'eſt-à-dire, *me voilà*. Voyez l'*Etat de France*.

On dit provèrbialement fièr comme un *Ecoſſois*.

ÉſCOſSE. ſ. f. Couvèrture de fèves, de pois, de lentilles. *Siliqua*. *Ecoſſe* dure. *Ecoſſe* tendre. Il y en a qui diſent *coſſe*.

ÉſCOſSER. v. act. *Detrahere ſiliquam*. Ôter les pois, les fèves & autres légumes de leurs gouſſes, de leurs coſſes. Des pois ramez & *écoſſez*, ce ſont de gros pois tirez de leurs gouſſes, qui ont crû étant attachez à des rames ou branches de bois dans les jardins, à la différence de ceux qui rampent ſur la tèrre à la campagne.

ÉſCOT. ſ. m. Ce que châcun paye pour ſa part d'un repas qu'il fait en commun. *Symbola*. Pour vivre en liberté au cabaret, à l'hôtellerie, il faut que châcun paye ſon *écot*. Il faut compter & payer l'*écot*. L'Eſpagnol dit que c'eſt un grand plaiſir de manger, & de ne point payer ſon *écot*.

Or eſt paſſé ce tems où d'un bon mot,
Stance, ou dizain, on payoit ſon écot. Des-H.

Quelques-uns dérivent ce mot de *collecta*, ou de *excolligo*, ou d'un vieux mot *eſcollage*, qui ſignifioit le payement d'une penſion. Guyet le dérive de *exquota*, comme qui diroit *quota pars*. Ménage le fait venir de *ſcot*, mot Saxon ſignifiant *vectigal*, ou *impôt*; car on diſoit autrefois hommes de ſèrviche, de taille & d'*écot*. D'autres le tirent du vieux mot *écot*, qui ſe dit encore dans le Blâſon, & dans les Eaux & Forêts, d'une piéce de bois inégale, raboteuſe, & où il reſte encore les nœuds, & quelques bouts des branches qui en ont été retranchées, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec ces tailles des Boulangèrs & Tavèrniers, qui la rendent inégale par les hoches & entailles qu'ils y font, pour marquer la quantité de pain, de vin, de viande, ou des repas qu'ils fourniſſent à crédit; enſorte que quand on diſoit, Payer ſon *écot*, c'étoit à dire, Payèr le contenu en cette taille.

Éſcot, ſe dit auſſi par les Cabaretièrs, des tâbles de ceux qui mangent enſemble. *Contubernium*. Il y a trois *écots* dans cette chambre, & tant dans cette autre. Il a fallu renvoyer cet *écot*, car il n'y avoit plus de place à le mettre.

C'eſt en ce ſens que Loret dans ſes nouvelles en vèrs burleſques appelle *écot* un repas ou une collation magnifique que Monſieur donna à Saint Cloud.

La Princeſſe de Monaco
Etoit auſſi du bel éco,
Dont je rogne un T *pour la rime*
Qu'ainſi je rends plus légitime.

On dit provèrbialement à ceux qui viennent intèrrompre l'entretien d'autres gens, Parlez à vôtre *écot*; pour dire, Allez entretenir vôtre compagnie. On dit auſſi d'un homme agréable en débauche, qui chante, qui fait de bons contes, qui met les autres en train, que c'eſt un homme qui paye bien ſon *écot*, qu'on eſt bien-aiſe de lui donner à manger. On dit auſſi, Il a beau ſe taire de l'*écot* qui rien n'en paye.

Éſcot, ſe dit en tèrmes de Blâſon, d'un tronc d'arbre, où il y a quelques reſtes de branches qui ont été rompuës. De là vient qu'on appelle croix *écotées*, celles qui ſont formées par de ſemblables piéces de bois.

ÉſCOTARd. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt une groſſe piéce de bois miſe en ſaillie & en rebord ſur les côtez du bordage le long des cintres du vaiſſeau, pour porter & conſèrver les haubans, & empêcher qu'ils ne touchent contre les bordages. On les appelle auſſi *portehaubans*; & ceux de l'avant ſervent à placer l'ancre.

ÉſCOUADE. ſ. f. *Manipulus*, *globus*, *cohors*, *manus*. Une partie d'une compagnie d'Infanterie, qui répond à ce qu'on appelle *Brigade* dans la Cavalerie. Les Compagnies d'Infanterie ſont ordinairement diviſées en trois *Eſcoüades*. Les *Eſcoüades* ſe relévent & montent la garde l'une après l'autre, & ſont commandées par un bas Officier.

ÉſCOUCHI. ſ. m. *Scocium*. Bourg, ou village, ſur l'Orne, proche de Carouges en Normandie, *Hadr. Valeſ. Not. Gall.*

ÉſCOUER. v. act. Coupper la queuë à quelque animal. *Detrahere*, *diminuere caudam*, *mutilare cauda*. *Ecoüer* un chien.

Éſcoué. adj. Animal à qui on a coupé la queuë. Chien *écoué*. *Caudâ mutilatus*, *mutilus*.

ÉſCOUENE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Eſcuene*. Outil de Tabletièr, Sèrrurièr, ou autres Artiſans, qui ſèrt à rapper uniment l'yvoire, & le bois. C'eſt une eſpèce de rappe qui a des cannelures par angles entrans & ſortans.

ÉSCOUFLE. ſ. f. Oiſeau de proye qu'on appelle autrement *milan*. *Milvus*. L'*eſcoufle* fait ſon vol ſans bruit, & entrecouppe l'air quaſi ſans battre l'aile, & ne ſe branche prèſque jamais, n'ayant nulle peine à voler entre deux airs. L'*eſcoufle* s'appelle auſſi Huan. Voyez Milan.

ÉſCOULEMENT. ſ. m. Mouvement, action de la chôſe liquide qui s'écoule. *Fluxio*, *fluxus*. Noé ſortit de l'Arche après que l'*écoulement* des eaux eut laiſſé la tèrre à ſec. La lumière eſt un *écoulement* pèrpétuel de rayons du corps du ſoleil. Il ſe fait un pèrpétuel *écoulement* & diſſipation d'eſprits par les actions de nôtre corps.

Éſcoulement, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles. Jésus-Christ ſentit un *écoulement* de la vèrtu divine, quand la femme qui avoit le flux de ſang fut guérie par le ſeul attouchement de ſa robbe, en S. Luc Chap. 8. v. 44.

ÉſCOULER. v. n. Paſſer avec fluidité par quelque canal, & le laiſſer à ſec. *Fluere*, *labi*. Les plus rapides torrens s'*écoulent* le plûtôt, & durent le moins. On a fait *écouler* les eaux de ce foſſé en pèrçant la contreſcarpe, en rompant cette chauſſée.

On le dit auſſi des corps ſolides qui ſont en mouvement vèrs un même endroit. Tout le ſable de cette horloge s'eſt *écoulé*. Il ne faut que demi-heure pour faire *écouler* tous les Carroſſes du Cours, pour faire *écouler* tout le monde de la Comédie. On le dit auſſi pour, S'échapper, ſe gliſſer, s'enfuir ſans éclat & ſans bruit. Les Barbâres les voyant venir, s'*écoulèrent* des deux côtez des montagnes. Ablanc. Voyant cela je m'*écoule*. Voit.

Éſcouler, ſe dit fort en proſe & en vèrs, en parlant du tems, des jours, des années, &c. Le tems s'*écoule* bien vîte. Les années s'*écoulent* ſans qu'on y penſe. Il s'eſt *écoulé* treize ſiécles depuis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe; mdccxvi. ans depuis la naiſſance de Jésus-Christ, & environ 5740 ans depuis la création du monde. Tout le tems de cette conférence s'eſt *écoulé* en vains diſcours. La vie s'*écoule* inſenſiblement. Nos années ne ceſſent de s'*écouler*. Boss. Il faut que nôtre empreſſement à bien uſer du tems égale la viteſſe avec laquelle il s'*écoule*. Nic.

Éſcouler, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, s'échapper, ſe paſſer inſenſiblement. Vôtre bienfait ne s'*écoulera* jamais de ma mémoire.

Éſcoulé, ée. part. & adj. m. & f. *Elapſus*, *dilapſus*. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

Ne renaitrez vous point, beaux jours de ma jeuneſſe:
Mais ô ſouhaits trop ſupèrflus!
A rappeller ces jours en vain je m'intéreſſe,
Quand ils ſont écoulez, *ils ne reviennent plus.*

Recueil de vèrs.

ÉSCOURGÉE. ſ. f. Quelques-uns prononcent l's de ce mot, & d'autres ne la prononcent pas. Meſſieurs de l'Académie la prononcent. Foüet compôſé de pluſieurs brins de corde, ou de pluſieurs lanières de cuir. Il eſt un peu vieux, & peu en uſage. *Scutica*, *loreum flagellum*.

Borel le dérive d'un vieux mot François *courgie*, qu'on trouve dans Pèrceval, qui ſignifioit une vèrge ou ſangle de cuir propre à châtier. Du Cange le tire de *ſcoriata*. Il vient plutôt du langage Celtique, ou Bas-Breton, où *ſcourgez* ſignifie *foüet*, & *ſcourgeza*, *foüetter*.

ÉSCOURGEON. ſ. m. L's ſe prononce. Eſpèce d'orge qu'on fait manger aux chevaux en vèrd. Voyez Orge.

ÉSCOUrRE. Tèrme de Marine. Scie *eſcourre*, eſt un commandement qu'on fait aux Galères ſur la Méditerranée, lorſqu'on veut que les rameurs voguent à rebours & reviennent ſur leur ſillage.

ÉſCOURTER. Vèrbe act. Rogner, rendre trop court. *Curtare*, *truncare*. Vous avez trop *écourté* ce manteau, cette juppe de deſſous, cette pèrruque.

Éſcourter, ſe dit auſſi d'un chien à qui on couppe la queuë, d'un cheval à qui on couppe les oreilles. *Mutilare*. On le dit auſſi quelquefois d'un homme qu'on a rendu eunuque.

Éſcourté, ée. part. & adj. *Curtatus*, *mutilus*.

ÉSCOUſSE. ſ. f. La prémière *s* ſe prononce. Quelques pas qu'on fait en arrière pour ſe mettre en train de ſauter quelque foſſé, & s'émouvoir par quelque étenduë de courſe. *Impetus, animus.* Pluſieurs blâment ce mot comme populaire & corrompu, & diſent *ſecouſſe*. Prendre ſa *ſecouſſe*, au lieu de dire, Prendre ſon *éſcouſſe*, comme on fait à Paris.

ÉſCOUTANT, ANTE. adj. Auditeur, qui prête l'oreille à ce qu'on dit. *Auditor, auſcultator.* Parlons bas de cès affaires, il y a ici des *écoutans* qui nous pourroient oüir. On appelle auſſi au Palais des Avocats *écoutans*, ceux qui n'ont point de pratique, qui ne plaident point, qui ne ſont au Barreau que pour écouter.

Ce mot vient du Grèc *ἀκουστὴς*, *auditor*, d'*ἀκούω*, *audio*, comme ſon primitif *écouter*.

ÉſCOUTE. ſ. f. Turbine ou entreſole fèrmée par des jalouſies, au travèrs deſquelles ceux qui ne veulent pas être vûs peuvent écouter ce qui ſe dit en une ſalle qui eſt plus bas. *Specula, locus unde audiri, auſcultari poteſt.* Il y a des *écoutes* dans les Couvens, dans les Colléges. Quand les Dames aſſiſtent aux Thèſes dans les Colléges de l'Univèrſité de Paris, on les place dans les *écoutes*. Il y a auſſi des éſpéces d'*écoutes* pour les Dames, dans les Salles où ſe tiennent les Académies au Louvre.

On dit provèrbialement, qu'on eſt aux *écoutes*; pour dire, qu'on chèrche de tous côtez des nouvelles de ce qui arrivera en une affaire où on prend intérêt. On appelle auſſi un *écoute* s'il pleut, un moulin à qui l'eau manque ſouvent; & figurément on le dit de celui qui attend patiemment qu'il lui vienne quelque bonne fortune, ſans qu'il ſe mette en peine de ſe la procûrer.

On appelle dans les Couvens de Religieuſes, la Sœur *écoute*, *auſcultatrix*, celle qui eſt cachée à côté de la grille pour écouter tout ce qu'on dira à une fille qui eſt au parloir.

ÉſCOUTES, en tèrmes de Marine, ſont des cordages qui ſont deux branches amarrées aux deux points d'embas de chaque voile ou bonnetes, pour les tenir en état. *Funes velares poſtici.* Les *grandes écoutes* ſont celles qui ſèrvent à border la grande voile. Les *écoutes de miſaine*, ſont celles qui ſèrvent à border la voile de miſaine. *Ecoute d'artimon*, c'eſt celle qui borde la voile d'artimon, à la pouppe du vaiſſeau. On dit, Larguer ou filer les *écoutes*; pour dire, les lâcher; &, Hâler les *écoutes*; pour dire, les bander. Il y a auſſi des *écoutes* de revèrs qu'on appelle *fauſſes écoutes*. *Ecoutes* de hune, eſt l'extrémité de la grande vèrgue, à laquelle on attache les extrémitez de la voile de hune. On dit, Naviguer l'*écoute à la main*, c'eſt lorſqu'on navigue dans une chalouppe par un gros tems, & qu'on eſt obligé de tenir l'*écoute*, pour la larguer au beſoin. *Aller entre deux écoutes*, c'eſt, Aller vent en pouppe.

ÉſCOUTER. v. act. Prêter l'oreille pour oüir. *Audire, auſcultare.* On court un tel Prédicateur, on prend plaiſir à l'*écouter*. Je vous demande audiance, je vous prie *écoutez* moi, ne m'interrompez pas. Les hâbleurs veulent toûjours parler, & jamais *écouter*. C'eſt un homme cruel & inèxorable, il n'*écoute* perſonne. C'eſt une politeſſe, que d'*écouter* ceux qui nous parlent & de leur répondre à-propos. BELL. Il y a une cèrtaine manière d'*écouter* qui pèrſuade aiſément que ce n'eſt pas par ſtupidité qu'on garde le ſilence. LA CHET. Ceux qui croyent avoir plus d'eſprit que les autres, n'*écoutent* point, & veulent toûjours parler. BELL. On ſe rend agréable quand on *écoute* volontiérs, & ſans jalouſie, & qu'on laiſſe avoir de l'eſprit aux autres. S. ÉVR.

On diſoit autrefois *Accouter*, & le peuple de Paris le dit encore. L'un & l'autre viennent du Grèc *ἀκούω*, ſignifiant la même chôſe. Ménage le dérive de *auſcultare*.

Au Palais le Préſident dit à un Avocat, Qui vous *écoute*, qui vous oit? pour dire, Qui eſt l'Avocat qui doit dèfendre contre vous, qui doit repliquer? On dit auſſi, qu'un homme *s'écoute* parler, quand il parle froidement, & ſans s'animer, ou lorſqu'il témoigne de la vanité, & une trop bonne opinion de lui-même, en marquant fa[illegible]op d'attention à ce qu'il dit.

ÉſCOUTER, ſe dit auſſi en chôſes morales; pour dire, Faire réflèxion, ſe laiſſer pèrſuader, ſe rendre à quelque raiſon. *Obaudire, ſequi.* Un brutal n'*écoute* point la raiſon, il n'*écoute* que ſon ſens. Je ne veux point *écouter* les fureurs d'un ſot caprice. S. ÉVR.

> *J'*écoutai *follement ce penſer ſuborneur.* CORN.

> *Grand Dieu! ſaiſi d'horreur, confus en ta préſence,*
> *Je ne puis te parler;* écoute *mon ſilence.*
> RECUEIL DE VÈRS.

Cette femme commence à *écouter* les cageolleries, les douceurs de ſes Amans. Ève ſe trouva mal d'avoir *écouté* le ſèrpent. Mon amour ne veut rien *écouter*, & je vous prie de ne me point faire de remontrances. MOL.

> *D'un coupable tranſport* écouter *la chaleur.* RAC.

> *En vain je veux contre elle* écouter *ma colère,*
> *Toute ingrate qu'elle eſt, je crains de lui déplaire.* CORN.

On dit provèrbialement, Sonnez comme il *écoute*, lorſqu'on veut faire *écouter* un bruit qu'on n'entend pas, ou pour ſe mocquer d'une pèrſonne qui croit entendre du bruit, qu'aucun autre n'entend. C'eſt apparemment une tranſpoſition badine, Sonnez comme il *écoute*, pour, *Ecoutez* comme il ſonne. Ce provèrbe eſt bas, mais il eſt ancien.

ÉſCOUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Auditus.* On appelle au Manége un pas *écouté*, un pas d'école, un pas raccourci d'un cheval, qui eſt balancé entre les talons, qui les écoute ſans ſe jetter ſur l'un ni ſur l'autre: ce qui arrive quand le cheval prend finement les aides du talon, & de la main.

ÉſCOUTÉTE. ſ. m. *Scultetus.*

ÉſCOUTEUX. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval retenu qui ne part pas de la main franchement, qui ſaute au lieu d'aller en avant, qui ne fournit pas tout ce qu'on lui demande. *Cunctator.* Pouſſez ce cheval, il eſt *écouteux*.

ÉſCOUTILLE. ſ. f. Tèrme de Marine, ce ſont de grandes ouvèrtures des ponts ou tillacs d'un vaiſſeau pour y deſcendre, ou en tirer les gros fardeaux & les marchandiſes. *Tabula fororum navalium.* Les portes qui les fèrment s'appellent *panaux*. On les appelle quelquefois *hiloires*, du nom des bordures qui les environnent. Il y a dans les grands vaiſſeaux d'ordinaire quatre *écoutilles*; celle de la foſſe aux câbles, qui eſt vèrs la prouë; l'*écoutille* des ſoutes, qui eſt vèrs la pouppe; la grande *écoutille*, qui eſt entre le grand mât & le mât de miſaine; l'*écoutille* des vivres qui eſt entre le grand mât & l'artimon.

ÉſCOUTILLON. ſ. m. eſt une ouvèrture quarrée qui eſt dans les écoutilles, par laquelle on devale dans un vaiſſeau. *Feneſtra.*

ÉſCOUVETTE, on ÉCOUETTE. ſ. f. Eſpéce de balai dont ſe ſèrvent les ouvriers. *Scopa.* Il eſt vieux. Ce mot vient de *ſcouve*, diminutif de *ſcopa*. On a appellé autrefois les Sorciérs, Chevaucheurs d'*écouvettes*, c'eſt-à-dire, de manche à balai; parcequ'on feint que les Sorciérs vont au ſabat, un manche de balai entre les jambes.

> *Non eſt, le dût-on vif brûler,*
> *Comme un chevaucheur d'*écouvettes. VILLON.

ÉſCOUVILLON. ſ. m. Inſtrument qui ſèrt aux Canonniérs à nettoyer le canon, ou à le rafraîchir. *Haſta, haſtile tormentarium.* C'eſt un long bâton nommé *hamée*, au bout duquel il y a un gros bouton nommé *boete*, garni d'une peau de mouton avec ſa laine. On l'appelle autrement *griſſon* & *arrouſement*. On le dit auſſi des balais qui ſèrvent aux Boulangérs & aux Pâtiſſiérs à nettoyer leur four.

ÉſCOUVILLONNER. v. act. C'eſt ſe ſèrvir de l'écouvillon, tant pour nettoyer un canon, qu'un four. Quelques-uns croyent que ces mots viennent de *quiſquilia*, *ordures*, parcequ'on dit encore en Picardie, Les Sèrgens ont tout *équevillé* chez nous; pour dire, nettoyé.

ÉſCRAIN. Voyez ÉſCRIN.

ÉſCRAN. ſ. m. Petit meuble qui ſèrt à ſe parer de la trop grande ardeur, ou de la lumière du feu. *Umbella.* Il y a des *écrans* à piéd qui ſe tiennent debout devant le feu; d'autres à main, qu'on orne de divèrſes hiſtoires & images. C'eſt un ignorant, qui n'a jamais appris le Blâſon que dans les *écrans*; un mauvais Poëte, qui ne fait des vèrs que pour les *écrans*.

Ménage après Bochart dérive ce mot du Grèc *σκίρον*, qui ſignifie *umbraculum*.

On dit auſſi à celui qui ſe met devant un autre pour empêcher qu'il ne ſe chauffe, Otez-vous, je ne veux point d'un *écran* ſi épais. On dit encore par antiphrâſe d'une porte ouvèrte, Voilà un vilain *écran*.

ÉſCRASER. v. act. Détruire, briſer un corps par le poids, ou la dureté d'un autre. *Obterere, elidere.* Une meule de moulin *écrâſe* le grain. Dans ce tremblement de tèrre il y a eû bien du peuple *écrâſé* ſous les ruines des maiſons. Quand on marche ſur une chenille, ſur un vèr, on l'*écrâſe*.

Ce mot, ſelon Ménage, vient du Latin *extraſare*. D'autres le dérivent du Caldaïque *kerus*, qui ſignifie *conterere*, *confringere*. C'eſt à dire, *froiſſer*, *briſer*.

ÉſCRASER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Détruire. Il a été prophétiſé que la Vierge *écrâſeroit* la tête du Sèrpent. Si vous choquez ce Miniſtre, il vous *écrâſera* en un moment. *Ecrâſe* les impies de ton foudre. ABLANC. Il vaut mieux aider à détruire les impies, que de ſe laiſſer *écrâſer* ſous leur chûte. CAIL. Mr. Paſcal traita ſes advèrſaires, non comme des gens qu'il

combattoit ; mais comme des gens tèrraſſez qu'il accabloit, & qu'il *écráſoit*. Le P. Dan.

Éſcraser, ſignifie auſſi, Rendre plat & peu élevé. *Æquare, humile reddere.* Cette femme a le nez *écráſé* & épaté. Cet homme a la taille courte, *écráſée*, engoncée.

Éſcrasé, ée. part. paſſ. & adj. *Planus, humilis, obtritus.*

Éſcrémer. v. act. Ôter la créme, le deſſus du lait, ou autre liqueur. *Decerpere cremorem.* On fait du mauvais fromage du lait qu'on a *écrémé*.

Éſcrémer, ſe dit figurément en chôſes morales. *Deflorare. Ecrémer* une affaire, c'eſt en tirer les plus clairs deniérs, le plus liquide. *Ecrémer* un Auteur, c'eſt en tirer tout ce qu'il y a de meilleur.

Éſcrémé, ée. part. & adj. *Cremore, flore ſpoliatus.*

ÉſCRENNES. ſ. f. plur. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois de ces maiſons que les païſans creûſent ſous tèrre, & couvrent de fumiér, où les filles vont faire la veillée, qui étoient autrefois en uſage chez les Allemans, comme il ſe recueille d'un paſſage de Tacite. Ce qui a donné le nom aux *éſcrennes* Dijonnoiſes & Champenoiſes, dont parlent quelques Auteurs.

ÉſCREVIſSE. Poiſſon teſtacée, eſpéce de cancre. *Cancer, carcinus.* Baudouin, dans ſon préambule ſur les fábles de Phédre, dit qu'il croit que comme l'on dit un grand & une grande aigle, on peut dire un grand & une grande *écreviſſe*. Rochef. Baudouin ſe trompe : l'uſage eſt contraire, & fait toujours *écreviſſe* de genre féminin. L'*écreviſſe* eſt un poiſſon cruſtacé, fait à peu près comme le ſcorpion, mais beaucoup plus gros, & qui a comme cet inſecte des pates diſpoſées en maniére de ſerre, ou tenailles. Il ſe nourrit d'hèrbes, de grenouilles, & de cadávres, d'excrémens de divèrs animaux.

Il y a des *écreviſſes* de riviére, & des *écreviſſes* de mèr, & châcune de ces deux eſpéces ſe diviſe encore en pluſieurs autres. On trouve des *écreviſſes* dans les petits canaux bourbeux qui ſont le long des prairies. On en trouve dans les ruiſſeaux qui coulent & qui ont des ſources, & ces *écreviſſes*-là ſont bien meilleures que les autres. Les *écreviſſes* n'ont que trois dents placées au fond de leur ventricule. Les *écreviſſes* n'ont point de paupiéres, non plus que la plupart des poiſſons. L'*écreviſſe* ne nage point avec les piéds, mais elle ſe ſert de ſa queuë pour frapper & pouſſer l'eau. Ce mouvement lui ſert auſſi à marcher ſur la tèrre, ce qui fait qu'elle va à reculons. Les *écreviſſes* ont douze piéds. Les *écreviſſes* de mèr reſſemblent aux *écreviſſes* de riviére, hormis que celles-là ſont beaucoup plus groſſes & moins délicates que celles-ci. Les unes & les autres deviennent rouges en cuiſant. Toutes les *écreviſſes* ont à peu près les mêmes qualitez.

Les *écreviſſes*, ſoit de tèrre, ſoit de mèr, ont une chair fort nourriſſante, de bon goût, fortifiante, mais qui ſe digère lentement, ſur tout celle des *écreviſſes* de mèr. Le ſuc en eſt adouciſſant, & convient particuliérement dans les chaleurs de poitrine, dans la toux, & même comme le remarque le ſçavant Rivinus, dans le ſcorbut, dans la mélancolie, dans les douleurs de rate, dans la goute, & dans toutes les indiſpoſitions qui viennent d'une trop grande âcreté d'humeurs. Les *écreviſſes* ſont un des meilleurs mèts de Carême. On les mange en ragoût, en hachis, en tourtes, en ſalade ; il s'en fait des coulis excellens, & il n'y a point de bonne biſque où elles n'entrent. Les *écreviſſes* ſont ſalutaires aux phtyſiques & aux aſtmatiques. Leur uſage eſt d'un grand ſecours contre l'exceſſive maigreur ; mais il ne faut pas qu'il ſoit trop continué ; car leur ſuc renſerme quelque chôſe de narcotique, qui à la longue peut faire tort à la ſanté. Du reſte, c'eſt un fort bon mangé que l'*écreviſſe*, ſoit hommar, langouſte, chercette, ou autre ; elles purifient le ſang, pouſſent par les urines, & détergent les ulcères de la gorge. Voyez le Traité des Alimens de M. Andry, celui de M. Lémeri, & Jonſton *De Piſcibus.*

Les *écreviſſes* ont dans la tête deux petites pièrres blanches de la groſſeur d'un pois, & quelquefois plus groſſes, faites comme un œil ; on les appelle pour cette raiſon œil d'*écreviſſe*. Ces pièrres ſont de grand uſage dans la Médecine pour purifier le ſang, & pour abſorber les acides ; on l'employe en poudre. On la trouve ſeulement au tems qu'elles pôſent leurs écailles. L'*écreviſſe* eſt propre contre la morſure des chiens enragez. On fait brûler des *écreviſſes* dans une poëlle de cuivre juſqu'à ce qu'elles ſoient en cendre, & on donne tous les matins pendant quarante jours une petite cueillerée de cette cendre delayée ſimplement dans de l'eau. Galien vante extrémement ce remède.

On trouve en Amérique des *écreviſſes* d'une groſſeur prodigieuſe, quelques Auteurs diſent qu'elles ſont dangereuſes & cruelles.

Ce mot vient, ſelon Nicod, de l'Allemand *crebs*, ou du Latin *carabus*. Ménage le dérive de *ſcarabiſca*, qui a été fait de *ſcarabus*, qu'on a dit pour *carabus* ; ou de l'Anglois *crab-fish*, qui ſignifie *écreviſſe*. Rondelet appelle les *écreviſſes*, *aſtaci fluviatiles.*

On dit provèrbialement d'une pèrſonne à qui on reproche quelque chôſe de honteux, qu'elle eſt devenuë rouge comme une *écreviſſe*. Qu'un homme va comme une *écreviſſe*, quand il recule, au lieu d'avancer.

Un Auteur anonyme a écrit depuis peu que peutêtre les ſauterelles que mangeoit S. Jean étoient des *écreviſſes*, parce qu'il y a certains rivages de mèr où les pauvres vivent en été d'une eſpéce de langouſtes que le peuple appelle ſauterelles. Mais ces langouſtes s'appellent en Grec κάραβοι, & S. Matthieu III. 4. auſſi bien que S. Marc I. 6. ſe ſèrvent du mot ἀκρίδες, qui cèrtainement ne ſignifie point des *écreviſſes*.

En Aſtronomie on appelle le Signe de l'*Ecreviſſe*, ou du Cancer, le quatriéme depuis Aries, au commencement duquel ſe fait le Solſtice d'été. C'eſt une Conſtellation formée de 13. étoiles, ſelon Ptolomée ; de 17. ſelon Képler ; de 35. ſelon Bayer, qui repréſente la figure d'une *écreviſſe*. D'autres diſent qu'on lui a donné ce nom, à cauſe que quand le ſoleil y eſt arrivé, il ſemble marcher comme les *écreviſſes* à reculons vèrs l'Équateur. Ce Signe eſt la Maiſon de la lune, & l'éxaltation de Jupitèr, ſelon les idées des Aſtrologues.

Le ſigne de l'*écreviſſe* ſe marque par les Aſtronomes par une figure qui ſemble former le nombre de 69, parce que cette figure eſt rétrograde comme l'*écreviſſe* ; le 6. & le 9. s'entre-changeant l'un en l'autre quand on les retourne.

Autrefois le mot d'*écreviſſe* ſignifioit auſſi une eſpéce d'armure.

ÉſCRIER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. *S'écrier*. Élever ſa voix : crier avec ſurpriſe, admiration, ou indignation, ou douleur. *Vocem atollere, clamare.* Il s'eſt *écrié* à la vûë de ſon ennemi. Ce curieux s'eſt *écrié* à la vûë de ce tableau. Un Prédicateur s'*écrie* de toute ſa force contre la licence du ſiécle. Faites vôtre devoir de vous *écrier* comme il faut. Mol. Tout le monde s'*écrie* contre ce mot. Vaug. Seigneur je m'*écrie* vèrs vous du profond abîme où je ſuis.

> *Abus, s'écria-t-il, hé devenez dévote !*
> *Ne le devient-on pas à la ville, à la Cour ?*
> *Moi dévote ! qui moi ?* m'écriay-*je à mon tour.*
> Des-Houl.

ÉſCRIME. ſ. f. Éxercice de Nobleſſe qui apprend l'art de ſe ſèrvir de l'épée pour bleſſer ſon ennemi, & pour ſe garentir de ſes attaques. *Gladiatura rudiaria, umbratilis.* Végue l'appelle *armatura.* Les Maîtres d'*éſcrime* s'appellent aujourd'hui *Maîtres en fait d'armes.* On apprend l'*éſcrime* avec des fleurets, *rudibus.* François Pyrard dit que cet art eſt tellement eſtimé aux Indes Orientales, que ce ſont les Princes & les plus grands Seigneurs qui l'enſeignent. Ils portent au bras droit la marque de Maîtres en fait d'armes, qu'en leur langue on nomme *eſcru*, qui leur eſt donnée avec grandes cérémonies & appareil par les Rois de ces nations. L'art de l'*éſcrime* ſe diviſe en deux parties, le jeu ſimple & le jeu compôſé. Voyez Jeu. Il y a des patentes accordées à la Compagnie des Maîtres en fait d'armes de la Ville de Paris, des Statuts, & des Maîtres Gardes de cette profeſſion. Les Maîtres ne ſont reçus qu'à 25 ans, après avoir fait éxpérience ou aſſaut contre les ſix dèrniers reçus en préſence du Syndic, des Gardes & des Maîtres, & du Procureur du Roi.

Ce mot vient de *ſcrama*, ſelon du Cange, qui étoit une eſpéce d'épée large & trenchante, d'où eſt venu auſſi *eſtramaçon.* Guichart le dérive de l'Hébreu חרם, *bharam, tuer, détruire, perdre.* Icquez le fait venir du mot Anglo-Saxon *ſcriman, défendre.*

Éſcrime, ſe prend figurément pour toutes ſortes de coups d'adreſſe, pour l'habileté que l'on a à faire de cèrtaines chôſes, & à s'en ſervir, ſur tout dans les Ouvrages d'eſprit. Mais il ne s'employe guéres que dans le comique, & le burleſque. Vous leur avez fait voir un coup d'*éſcrime*, qui dans le cœur leur donne un coup d'éſtoc. Voit. Elle a obtenu le prix de l'*éſcrime* d'amour. Reg.

> *Dans les combats d'eſprit fameux Maître* d'éſcrime,
> *Enſeigne-moi, Moliere, où tu trouves la rime.* Boil.

> *Moi donc qui ſuis peu fait à ce genre* d'éſcrime
> *Je le laiſſe tout ſeul verſer rime ſur rime.* Id.

On dit provèrbialement, qu'on eſt hors d'*éſcrime*, lorſqu'on eſt troublé & en déſordre, qu'on n'eſt plus en état de ſe déffendre.

ÉſCRIMER. v. act. Faire des armes avec des fleurets. *Rudibus ludere, certare.* C'eſt un bretteur qui *éſcrime*, qui fait aſſaut tous les jours, qui ne bouge des ſalles d'*éſcrime*. Il eſt un peu vieux dans le propre. En ſa place on dit, Faire des armes.

Éſcrimer, ſe dit auſſi figurément en Morale, des diſputes, des débats & des conteſtations. Il y avoit du plaiſir à la diſpute de ces jeunes Bacheliérs, à voir comme ils s'*éſcrimoient*. Ces deux

deux joüeurs ont *éſcrimé* tout le jour l'un contre l'autre, & ne ſe ſont rien fait.

Mais laiſſons les entre eux s'éſcrimer *en repos.* Boil.
Pas il eſt vrai, je n'aurois l'aſſurance
*De m'*éſcrimer *en œuvre d'importance.* Ménage.

Ce mot vient de l'Allemand *ſchirmen*, ou de *ſchermen*, ſignifiant la même chôſe, ou qui ſignifie défendre, comme dit Coquille.

On dit auſſi, qu'un homme ſçait s'*éſcrimer* de quelque inſtrument, ou d'un art ou ſcience, quand il ſçait s'en ſérvir paſſablement. Pour moi, tel que vous me voyez, je m'en *éſcrime* un peu. Mol. Tout cela n'eſt bon que dans le ſtile bas, & comique, ou familiér.

ÉSCRIMEUR. ſ. m. Maître en fait d'armes, qui ſçait fort bien éſcrimer, qui en enſeigne l'art aux autres. *Laniſta, gladiator rudiarius.* S. Michel eſt le Patron des *éſcrimeurs*. En mon enfance la Nobleſſe fuyoit la réputation de bon *éſcrimeur*, comme un métiér de ſubtilité qui déroge à la vraye vèrtu. Mont.

L'Éſcrimeur *Ormadur, dont la tèrrible épée,*
De quelque mort nouvelle eſt châque jour trempée.
P. Le Moine.

Ce mot eſt vieux. On dit préſentement Maître d'armes.

ÉſCRIN. ſ. m. Petit coffre où l'on met des pièrreries. *Scrinium, cimelium.* Les Orfévres mettent leurs pièrreries dans des *écrins*. Les anciens Héros des Romans portoient toûjours des *écrins* de pièrreries pour s'équipper au beſoin. Quelques-uns écrivent Eſcrain. Veux-tu qu'il imite cet Aloiſio Griſi, qui mourut en Hongrie avec le petit *eſcrain* de pièrres prétieuſes, qu'il réſèrvoit pour des néceſſitez futures en négligeant les préſentes? Mascur.

Ce mot vient de *ſcrinium*. Mén. Il ne ſe dit plus guères.

ÉſCRIRE. v. act. *J'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, j'écrivis, j'ai écrit, j'écrirai, que j'écrive, que j'écriviſſe.* Peindre avec la plume, former des caractères, qui puiſſent expliquer la penſée. *Scribere.* Ce Commis *écrit*, peint fort bien, ſa lettre eſt nette & liſible. Il *écrit* en lettre Françoiſe, Italienne, bâtarde, en lettre de compte, de finance, en minute, en chicane. Le Greffier *écrit* ſous le Préſident ce qu'il prononce. Il gagne ſa vie à *écrire* des Sèrmons, à copier. On *écrit* auſſi ſur des tablettes avec l'aiguille, avec le crayon.

L'on s'eſt ſèrvi autrefois de différentes chôſes pour écrire. 1°, L'on a *écrit* ſur des feuilles de palmes. 2°, Sur des feuilles de fleurs. 3°, Sur de l'écorce d'arbres, principalement du tilleul, du papiér, & du hêtre. 4°, Sur de petites piéces, ou planches, ou tablettes de bois très-minces, que l'on rabottoit, & qu'on poliſſoit avec ſoin, on les appelle en Grèc *πινακίδια*, en Latin *ſcheda*; on les enduiſoit de cire, & l'on écrivoit ſur cet enduit. C'eſt ce qu'on appelloit *pugillares*. Prudence nous en a donné une deſcription. Les Chinois *écrivent* toûjours de haut en bas; & commencent la prémière ligne où finit la nôtre; ainſi pour lire leurs livres il faut d'abord aller chèrcher la dèrnière page, qui parmi eux en eſt le commencement. P. Le Comte. *Ecrire* mal n'a jamais été à la Chine, comme autrefois en France, une marque de nobleſſe. Tout le monde s'y pique de bien peindre, & avant que de ſe préſenter pour être admis au prémiér degré des Lettrez il faut avoir fait preuve de bon Écrivain. P. Le Comte.

Joüer au piquet à *écrire*; c'eſt à dire, à marquer les points ſur une carte avec la plume, ou le crayon.

On dit, Faire *écrire* ſon nom à la porte; pour dire, faire *écrire* ſon nom au Portier, quand on ne trouve pas la pèrſonne qu'on étoit allé voir. On demande à ceux qui alléguent quelque chôſe ſans preuve, Où cela eſt-il *écrit*? On a de tout tems propôſé des méthodes pour *écrire* auſſi vîte qu'on parle. Jacque Coſſard Bachelier en Théologie fit imprimer à Paris un petit *in* 8° de vingt-ſix pages ſur cette matière en 1651. Ramſa Ecoſſois a fait auſſi une Tachéographie en Latin, qui a été traduite en François, & imprimée à Paris *in* 12. en 1681. mais ces méthodes ont paru plus curieuſes que commodes, ou utiles, & ne ſont guères devenuës à la mode; les François ne s'en accommodent jamais. Les Notes de Tiron que l'on a données dans le IIe Tome de Gruter ſont une ancienne Tachéographie, ou manière d'*écrire* vîte & couramment. Ceux qui *écrivoient* ainſi s'appelloient *Notarii* en Latin, & Ταχυγράφοι en Grèc. Voyez Tachéographie.

Éſcrire, ſignifie auſſi, Faire ſçavoir par lettres. Je vous ai *écrit* de venir. Il y a longtems que vous ne m'avez *écrit*. Le Roi lui a *écrit* de ſa main. J'oubliois à vous demander pardon d'avoir voulu avoir de l'eſprit en vous *écrivant*: il ne falloit que de la tendreſſe. S. Évr. Comme on n'*écrit* pas d'ordinaire aux gens pour les fâcher, il faut un peu ſe proportionner au degré d'orgueil de celui à qui on *écrit*. Cail. *Ecrivez* moi ſans ſoin, afin que vous m'*écriviez* avec plaiſir. Voit. On ne doit jamais *écrire* que quand on *écrit* bien. M. Scud. Balzac en *écrivant* ſes lettres ſongeoit plus à la poſtérité qu'à ceux à qui il les *écrivoit*. Id. Il y a des gens qui *écrivent* ſeulement pour *écrire*. S. Évr.

Éſcrire, ſignifie auſſi la manière de choiſir, & de diſpôſer ſes lettres. Nous *écrivons* de la gauche à la droite, & les Orientaux au contraire, de la droite à la gauche. Il y a des peuples qui *écrivent* du haut en bas. Ce mot s'*écrit* en pluſieurs façons, en parlant de ſon orthographe. L'orthographe eſt la manière de bien *écrire* un mot. Les Égyptiens *écrivoient* en lettres hiéroglyphiques.

Éſcrire, ſignifie auſſi, Compôſer, rédiger par écrit ſes penſées, ou ſes lectures, pour s'en ſèrvir, ou les tranſmettre à la poſtérité. La gloire de cèrtaines pèrſonnes eſt d'*écrire*, & celle de quelques autres eſt de n'*écrire* point, quelque génie qu'on ait, il eſt impoſſible de bien *écrire* pour ſon ſiécle, qu'après s'être formé l'eſprit ſur les anciens & le goût ſur les modèrnes. Cet homme *écrit* bien & poliment; il *écrit* avec netteté & avec jugement; il *écrit* ſçavamment, & avec facilité. Il *écrit* en prôſe & en vèrs, en Grèc & en Latin, &c. Les Grècs & les Romains ont bien *écrit* de l'Eloquence, les Arabes de la Médecine & de l'Aſtrologie. Galien, Ariſtote, S. Auguſtin, S. Thomas, ont beaucoup *écrit*, ont fait beaucoup d'Ouvrages. Il y a des gens qui *écrivent* bien, & qui parlent mal; la raiſon eſt qu'ils ont beſoin de tout le calme du cabinet pour bien arranger leurs penſées. S. Évr. Ces grands génies qui ne chèrchent que la gloire, n'ont pas tant pour but d'inſtruire, que d'éblouïr. Ils n'*écrivent* que pour eux. Le Ch. de M. Pour bien *écrire*, il faut bien penſer. S. Évr. J'ai laiſſé aux autres le ſoin de bien *écrire*, & je n'ai pris pour moi que celui d'*écrire* beaucoup. La Serre.

Pour écrire *encor bien, j'ai trop longtems* écrit,
Et les rides du front paſſent juſqu'à l'eſprit. Corn.
*Il ſe tuë à rimer: que n'*écrit*-il en prôſe?* Boil.

Mille fameux Auteurs à ta gloire ont écrit. De la Motte.

*Aſſez imprudemment je lui promis d'*écrire. Des-Houl.

Mr de Balzac a intitulé un de ſes entretiens, qu'il n'eſt pas poſſible d'*écrire* beaucoup & de bien *écrire*. Ce n'eſt pas *écrivant* vîte que l'on apprend à bien *écrire*. Bouh. Le P. Bouhours avoit mis d'abord *à écrire bien*. Il a reconnu depuis qu'il falloit mettre, *à bien écrire*.

Au Palais on appointe les parties en droit à *écrire* & produire, donner contredits & ſalvations; pour dire, Mettre les demandes & déffenſes ſur le papiér, quand on n'a pû juger l'affaire ſur le plaidoyé des Avocats. Cet Avocat ne plaide plus, il ne fait qu'*écrire* & conſulter.

On dit provèrbialement & ironiquement, Voilà une bonne voix pour *écrire*, & une bonne main pour chanter. On dit auſſi, A mal exploiter bien *écrire*; pour dire, que les Sèrgens font des exploits faux pour rectifier les fautes qu'ils ont faites en éxploitant. On dit auſſi, *Ecrire* de bonne encre; pour dire, avec forte menace ou recommendation. On dit par manière de ſentence, *écrire* en Italien, ſe vanter en Eſpagnol, tromper en Grèc.

Éſcrire, ſe dit figurément en choſes morales. Sa malignité eſt peinte & *écrite* ſur ſon viſage. On dit poëtiquement, Son nom eſt *écrit* au Temple de Mémoire. Cet affront eſt *écrit*, eſt gravé dans ſa mémoire, il ne l'oubliera jamais. Une coquette oublie que les rides ont *écrit* ſon âge ſur ſon viſage. La Bruy.

Je vois tous mes malheurs écrits *ſur ſon viſage.* Rac.

Avecque quatorze ans écrits *ſur le viſage*
Il vous feroit beau voir prendre un air ſerieux. Des-Houl.

Éſcrit, ite. part. paſſ. & adj. *Scriptus.* On trouve la volonté de Dieu *écrite* par tout, dans les maux comme dans les biens. Abb. de la Tr. Quand le principe de Neſtorius, conforme au vôtre, de ne rien recevoir qui ne ſoit *écrit*, vous donneroit quelque penchant à ne pas condamner ſon èrreur, n'eſt-il pas vrai qu'après un éxamen ſoumis & modeſte, vous forcerez ce penchant? Pélisson. Droit *écrit*. Voyez Droit.

ÉſCRIT. ſ. m. Papiér écrit; témoignage ou preuve qu'on donne par la ſignature de quelqu'un, ou qui eſt rédigé ſur le papiér. *Scriptum, ſcriptura.* Les chicaneurs plaident contre leur *écrit*, contre leur cédule. Cet Avocat plaide par écrit, il a en main un bon contrat, une preuve *écrite*. L'Ordonnance de Moulins veut qu'on ait preuve par *écrit* d'un prêt éxcédant cent livres. En ce ſens il eſt oppôſé à la preuve téſtimoniale. On appelle un procès par *écrit*, un appel d'une ſentence donnée ſur production des parties. Les Coutumes de France ont été long tems ſans être rédigées par *écrit*. Il a publié un *Ecrit*, un Libelle, un Manifeſte. On lui a donné ſon congé par *écrit*.

ÉſCRITS, au pluriel, ſe dit des livres imprimez, ou non imprimez. *Scripta, volumina, chartæ, libri, codices.* Nous apprenons des *Ecrits* des Anciens, de leurs livres qu'ils nous ont laiſſé par écrit. La plupart de leurs *Ecrits* ſont pèrdus, faute d'avoir connu l'imprimerie. Les Profeſſeurs publics dictent à leurs écoliérs des *Ecrits* de Théologie, de Philoſophie, de Droit, de Médecine.

LOUIS de ſes faveurs combla les beaux Eſprits;
Jamais Roi ne fournit tant de ſujèts d'écrire,
Ni ne paya mieux ſes Écrits.

Tous ces mots viennent de *ſcribo, ſcripſi, ſcriptum*, qui ſignifie *écrire.* Nous ajoutons un *e* au commencement des mots Latins, qui commencent par une *ſ* immédiatement ſuivie d'une autre conſone, *ſpiritus*, eſprit; *ſtatus*, état; *ſcutum*, écu; *ſcopulus*, écueil; *ſcutella*, écuelle, &c.

ÉſCRITEAU. ſ. f. Titre ou inſcription en groſſe lettre qu'on met ſur quelque chôſe pour en donner connoiſſance. *Epigraphe, inſcriptio.* Les boëtes d'Apoticaire ont des *écriteaux* pour faire connoître les drogues qui ſont dedans. On met des *écriteaux* aux gens qu'on fuſtige, pour marquer la cauſe de leur ſuplice. On met des *écriteaux* aux maiſons qui ſont à vendre, à loüer, aux chambres garnies. Les Maîtres Écrivains ont des *écriteaux* pour leurs enſeignes.

ÉſCRITOIRE. ſ. f. Éſpéce d'étui où l'on ſerre les chôſes néceſſaires à écrire, & particuliérement le ganif, les plumes, l'encre & la poudre. *Theca calamaria.* Il y a de grandes *écritoires* de cabinèt, de petites *écritoires* pour la poche. Les écoliérs ſe battent à coup d'*écritoire*. Les Nobles appellent par mépris les gens de robbe, des gens d'*écritoire*.

On appelle Gréffiérs de l'*écritoire*, ceux qui aſſiſtent aux rapports qui ſe font en Juſtice à Paris par les Expèrts nommez pour les viſitations des bâtimens, & qui les rédigent par écrit.

M. Bruneau, dans ſes Obſèrvations & Maximes ſur les matières criminelles, met le nom d'*Ecritaires* parmi ceux qu'on donne aux priſons.

ÉCRITURE. ſ. f. *Scriptura.* On le dit par èxcellence des Livres Sacrez, le Vieux & le Nouveau Teſtament, qu'on appelle l'*Ecriture Sainte.* Les Hébreux appellent auſſi les Livres ſaints כתוב ou מכתב, *Ecriture*, & c'eſt d'eux que les Grècs ont pris cette èxpreſſion, & l'ont donnée aux Latins, qui nous l'ont tranſmiſe. Voilà un texte de l'*Ecriture.* L'*Ecriture Sainte* elle même détruit ces deux faux principes (des Proteſtans.) Elle renvoye à la Tradition, & en propres tèrmes à ce qui a été enſeigné de vive voix. Elle dit elle même qu'elle a de cèrtains paſſages difficiles à entendre, dont pluſieurs abuſent pour leur pèrte. 2. *Theſſal. II.* 1. *Petr. III.* 16. PÉLISSON. Quand je lis l'*Ecriture* Sainte, qui avec ſa ſimplicité a tant de ſublime, penſez vous que ce ſoit l'amour de mon élevation, ou la corruption de mon cœur, qui me faſſe goûter ce que je lis? N'eſt-ce pas plûtôt le caractère ſimple & majeſtueux de la parole divine, qui fait impreſſion ſur moi? BOUH. L'*Ecriture* Sainte eſt un fonds de penſées nobles, grandes & ſublimes. ID.

On le dit auſſi au pluriel, comme les Latins ont dit *ſcriptum, ſcriptura*, & les Grècs γραφὴ, & γραφαὶ. Enflé de l'orgueil des ſciences, & rempli de ſon propre eſprit, il commença à ſe mocquer des èxpreſſions humbles & baſſes des *Ecritures.* FLÉCH.

ÉſCRITURE, ſignifie auſſi la manière d'écrire, de former des caractères avec la plume ſur le papièr. *Manus, character.* On aſſigne les parties pour reconnoître leur *écriture* & ſignature, pour convenir d'*écritures* de comparaiſon. En matière de faux, on nomme des Expèrts pour vérifier les *écritures.* On fait faire par des Expèrts des reconnoiſſances & vérifications des *écritures* & ſignatures, dont Jean Ravenau a fait un Traité intitulé *des Inſcriptions en faux*, où il enſeigne le moyen de faire revivre des *écritures* anciennes & prèſqu'effacées, par le moyen d'une eau de noix de galle broyées dans du vin blanc, & diſtillée au feu, dont on frotte le papiér. Le Vayer a fait une Diſſèrtation ſur la preuve par comparaiſon d'*écritures*, où il prétend montrer que cette eſpéce de preuve doit paroître très-ſuſpecte, ſoit en matière civile, ſoit & beaucoup plus encore en matière criminelle. Ce Commis a fait voir de ſon *écriture*; pour dire, de quelle manière il écrit. C'eſt à Cadmus que la Gréce eſt redevable de l'invention des lettres, ou des caractères, & c'eſt de lui qu'elle a appris l'art de l'*écriture.* PORT-R. M. de Brebeuf l'a exprimé en d'autres tèrmes dans ces 4. vèrs:

C'eſt de lui que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole, & de parler aux yeux;
Et par les traits divèrs des figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

ÉſCRITURE, ſe dit auſſi par comparaiſon à ce qui eſt moulé, ou imprimé. *Manu ſcriptum, exaratum.* Cet enfant, ce payſan ne ſçauroit lire l'*écriture*, il ne lit que le moulé.

ÉſCRITURES, ſe dit au Palais des écrits que font les Avocats pour inſtruire les Juges du droit des parties. *Scripta, inſtrumenta, tabulæ.* Les *écritures* ſont des avèrtiſſemens, cauſes d'appel ou griéfs, contredits & ſalvations, débats ou ſoutenémens de compte, moyens de faux, d'intèrvention, d'oppoſition, &c. On fait des *écritures* par mémoires en matière bénéficiale. Les *écritures* ſe payent par rolle. On appelle une paire d'*écritures*, quoique ce ne ſoit qu'un ſeul acte, qu'une ſeule piéce.

ÉſCRITURE, ſe prenoit auſſi autrefois pour les écrits, les ouvrages des ſçavans, des gens de lettres. Marot l'a pris dans ce ſens, lorſque ſur ſa retraite auprès de la Ducheſſe de Ferrâre, il écrit au Roi François prémiér:

En ſa Duché de Ferrâre venu
M'a retiré de grace & retenu,
Pour ce que bien lui plait mon écriture
Et pour autant que ſuis ta nourriture.

On ne dit plus *écriture* en ce ſens, hors dans les vèrs qu'on fait en ſtile & en tèrmes antiques. Ainſi Voiture a dit au Comte de Guiche, *Guicheus*,

Vrai parangon de vaillans & courtois,
Qui m'envoyez délectable écriture.

Marot a dit auſſi *écriture* au ſinguliér, pour dire un écrit, un ſaufconduit qu'il demandoit au Dauphin pendant ſon exil.

Concluſion, Royale géniture,
Ce que je quiers, n'eſt rien qu'une écriture,
Que châque jour on baille aux ennemis,
On la peut bien octroyer aux amis.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt bien âne de nature qui ne peut lire ſon *écriture.* On dit auſſi, qu'un homme entend les *écritures*, quand il eſt fort intelligent, quand il ſçait bien ſon métiér. On dit auſſi, Accordez les *écritures*; pour dire, Accommodez ces paſſages, ſauvez cette contradiction.

ÉſCRIVAIN. ſ. m. Qui écrit. *Scriptor, ſcripturarius, ſcriba.* Les Sèrgens ſont d'ordinaire de méchans *écrivains*, on ne peut lire leur *écriture.*

ÉſCRIVAIN, ſe dit plus particuliérement de celui qui eſt reçu Maître en l'art d'*écrire.* Les Maîtres *Ecrivains* Jurez pour la vérification des écritures & ſignatures. Il va aprendre à écrire chez un tel Maître *Ecrivain.*

ÉſCRIVAIN, ſe dit auſſi de ceux qui ont compôſé des Livres, des Ouvrages. Tite Live, Hérodote, ſont de fameux *Ecrivains* pour l'Hiſtoire. Nous ne manquons pas de bons *Ecrivains* en nôtre ſiécle. Il eſt bon de porter un ſalutaire éffroi parmi les méchans *Ecrivains*, afin de les tenir dans le reſpect & dans le repos. S. ÉVR. Si quelqu'un s'étonne qu'après tant d'*Ecrivains* je mette la main à la plume, il ceſſera de s'étonner, s'il vient à lire cet Ouvrage. ABL.

Soyez plutôt Maçon, ſi c'eſt vôtre talent,
*Qu'*Écrivain *du commun, & Poëte vulgaire.* BOIL.

Un fou du moins fait rire, & peut nous égayer;
Mais un froid Écrivain *ne ſçait rien qu'ennuyer.* ID.

En tèrmes de Marine, l'*Ecrivain* eſt un Officiér, ou Commis dans châque vaiſſeau, qui tient regiſtre de toutes les marchandiſes dont il eſt chargé, de ce qui y entre, de ce qui en ſort, & de ce qui s'y conſume. Il y ſèrt auſſi de Gréffiér & de Notaire, pour y rédiger par écrit tout ce qui s'y paſſe de notable. Il peut même recevoir des teſtamens, comme il eſt porté dans l'Ordonnance de la Marine, l. 2. tit. 3. Il y a un *Ecrivain principal*, qui tient le milieu entre le Commiſſaire, & l'*Ecrivain* du Roi.

ÉſCROC, ou ÉſCROQUEUR. ſ. m. EUSE. ſ. f. Fourbe, fripon qui attrape l'argent ou les hardes d'un autre par artifice, ſoit ſous prétexte d'emprunt, ſoit en filoutant au jeu, ou par quelque autre voye. *Subductor, raptor fraudulentus.* Ne laiſſez pas entrer cet *éſcroc* chez vous, dans vôtre Bibliothéque. Les Courtiſans ſont de francs *éſcrocs.* SCAR. A femme avâre galant *éſcroc.* LA FONT. Les gens d'épée ſont des *éſcrocs* qui ne chèrchent qu'à filouter un cœur. P. COM. Une femme qui ne paye pas quand elle a pèrdu, doit paſſer pour *éſcroqueuſe.* M. Ménage appelle *éſcrocs* des écorniſſeurs, des paraſites, des gens qui vont chèrcher à diner chez les autres.

Ce mot vient de *ſcroccare*, Italien, qui ſignifie, Obtenir quelque avantage, ou quelque plaiſir pour rien. MÉN.

On dit auſſi d'un Auteur qui tâche de ſe mettre en eſtime par cabale, que c'eſt un *éſcroc* de réputation. On le dit encore figurément en d'autres matières.

Voleur,

Voleur, éſcroc *de penitences*,
Banqueroutiér de conſciences. N. Ch. de Vers.

ÉSCROQUER. Quelques-uns diſent *éxcroquer*, mais mal. v. act. Tîrer de l'argent par artifice, attraper le bien d'autrui par ſurpriſe, par fineſſe, en le trompant. *Subducere*, *ſurripere*, *clam*, *clanculum auferre*, *per fraudem eripere*, *ſuffurari*. Bruſquet, fameux boufon, *éſcroqua* ſubtilement une chaîne d'or, que le Roi avoit donnée à un boufon de l'Empereur. Péroniana.

Éſcroquer, ſe dit auſſi figurément, C'eſt un paraſite qui *éſcroque* tous les jours un dîné. C'eſt un de ces faux honnêtes gens qui ont *éſcroqué* mon amitié. Bal.

Éſcroqué, ée. part. *Per fraudem raptus*, *ſubductus*, *ablatus clanculùm*, *ereptus*.

ÉSCROQUERIE. ſ. f. Filouterie, mauvais artifice avec lequel on attrape le bien d'autrui. *Mala artes*. Un emprunt qui eſt ſuivi d'une banqueroute ne peut paſſer que pour une pure *éſcroquerie*.

ÉſCROU. ſ. m. ou ÉſCROUE. ſ. f. Piéce de bois, ou de fèr, ou d'autre métal, qui a un trou relatif à la groſſeur d'une vis, & qui ſèrt à la ſèrrer, ou à la retenir, quand on la fait entrer dedans. *Cavus ſtriatus*, *receptaculum cochleæ ſtriatum*. Il faut que les vis de ce lit ayent été changées, elle ne peuvent entrer dans leurs *écrous*. Les faiſeurs d'inſtrumens de Mathématiques appellent le clou de l'alidale, l'*écrou*, ou le *chevalet*.

Éſcrou, ou Eſcroüe, auquel cas il eſt féminin, eſt auſſi l'acte d'empriſonnement d'une pèrſonne écrit ſur le regître de la geole, pour charger le Concièrge du priſonniér. M. Bruneau dans ſes Obſèrvations & Maximes ſur les matières criminelles, dit que l'*Ecroüe* n'eſt pas ſeulement l'acte d'empriſonnement, mais auſſi l'acte d'élargiſſement, & que ce mot vient du Latin *Scrobs*. *Inſtrumentum incarcerationis*, *conjectionis in carcerem*, *commentarius carcerarius*, *acta carceris*. Il faut attacher ſon *écroüe* à la requête d'élargiſſement. Quand on eſt recommandé pour pluſieurs affaires, ce ſont autant d'*écroües*. Quand on déclare un empriſonnement injurieux, tortionnaire & déraiſonnable, on ordonne que l'*écroüe* ſera rayée & biffée. Quelques-uns diſent *écrou*. Gauret, Stile criminel imprimé en 1681. dit toûjours *écroüe*. Ménage dit auſſi *écroüe*, auſſi bien que Bruneau dans l'ouvrage qu'on vient de citer. Lever l'*écroüe*. Patru.

Il y en a qui tîrent le mot d'*écroüe* de *Scrobs*, comme nous avons dit, d'autres le dérivent du mot Grèc ἐκκρούειν, qui ſignifie *chaſſer*, *repouſſer*, *renvoyer*.

ÉſCROUE. ſ. f. Chez le Roi ſe dit des rolles ou états de la dépenſe de ſa maiſon, qui ſe mettent dans des peaux de parchemin qu'on coud & qu'on attache les unes aux autres, dont on fait de gros rouleaux qui ſont ſignez & arrêtez au bureau par les Maîtres & Contrôlleurs de la maiſon du Roi. *Commentarius*, *album*, *ſeries*, *catalogus*, *ordo*. Seize Controlleurs Clèrcs d'office qui font les *écroües* ordinaires de la dépenſe de la maiſon du Roi. État de Fr. Ces *écroües* ſont les arrêtez en parchemin qui ſe font tous les jours dans la maiſon du Roi. Id.

On l'a dit auſſi des rôlles que les Receveurs des tailles ou des amendes baillent aux Sèrgens pour en faire le recouvrement, qui ſont appellez *écroües* dans pluſieurs Édits. On voit dans la Chambre des Comptes une *écroüe* du Parlement tenu ſous Loüis Hutin, qui contient la liſte des Conſeillers du Conſeil étroit, des Maîtres des Requêtes & autres Officiérs.

Éſcroüe, en pluſieurs Coutumes, ſe dit de la déclaration, dénombrement & aveu d'héritages cottiers, que le ſujèt donne à ſon Seigneur. *Profeſſio*.

En l'Édit de l'établiſſement de l'Échiquiér de Normandie on appelle *écroües*, les écritures qui contiennent les faits & raiſons des parties, où il eſt dit auſſi que les Sèrgens ne doivent bailler leurs exploits par *écroües*; c'eſt-à-dire, par écrit.

Borel eſtime que ce mot vient d'*écrit*, ou *écrire*, parce qu'en effèt on écrit ſur un regître, & parcequ'on a appellé auſſi *écroüe*, une quittance en faveur de celui qui a manié les finances; & on a dit, Bailler *écroüe* à un Receveur de ſa recette, pour dire, Souder ſon compte.

ÉſCROUEILES. ſ. f. plur. Tèrme de Médecine. *Struma*. Ce ſont des tumeurs ſchirreuſes qui viennent ordinairement autour du col, & quelquefois aux autres parties glanduleuſes, comme aux mammelles, aux aiſſelles, & aux aînes. Elles ſont prèſque toûjours enveloppées dans une membrâne propre. Il y en a de deux ſortes, de vrayes ou légitimes, & de fauſſes ou bâtardes: les vrayes ſont toutes blanches, ſemblables aux autres parties, & ſans douleur: les fauſſes ſont douloureuſes, piquantes & livides. Il y en a auſſi de bénignes & de malignes: les légitimes ſont bénignes: les bâtardes ont beaucoup de malignité, & il eſt dangereux d'y toucher pour les guérir. La cauſe phyſique des *écroüelles* eſt une limphe viſqueuſe, un peu aſtringente, & empreinte de particules acides, laquelle venant à ſe ramaſſer dans les pôres & dans les canaux des petites glandes, s'y coagule, s'y endurcit peu-à-peu, & produit par ce moyen cette ſorte de tumeurs. Si cette limphe devient plus âcre & plus corroſive, elle rend les *écroüelles* chancreuſes, & s'il s'en jette ſur les os, elle les altère & les carie. Les Latins les appellent *ſcrôpula*, du mot *ſcropha*, qui ſignifie une *truye*. D'autres diſent, Les Latins les appellent *ſtruma à ſtruendo*, parce qu'elles croiſſent inſenſiblement, *ſtructim aſſurgunt*. Rochef. Les Grècs les nomment χοιράδες, *truyes*, du mot Grèc χοῖρος, qui ſignifie un *pourceau*, parceque les pourceaux ſont ſujèts à avoir de ces tumeurs ſous la gorge, & ceux qui mangent de leur chair y ont auſſi plus de diſpoſition.

Éſcroüelles. Le Roi de France joüit du privilége de toucher les *Ecroüelles*. Le vénérable Guibèrt Abbé de Nogent a dit il y a 600 ans que le Roi Loüis le Gros touchoit les *Ecroüelles*. Il ajoute que le Roi Philippe I. ſon père uſoit de ce privilége, mais que quelque crime le lui fit pèrdre. Il dit auſſi que le Roi d'Angletèrre touchoit auſſi de ſon tems, & aujourd'hui il prétend avoir le même droit, comme il prétend avoir celui de ſe dire Roi de France. Raoul de Pruelles, en parlant au Roi Charles cinquiême, auquel il dédia ſa traduction de la cité de Dieu, lui dit expréſſément, *Vos devanciers*, *& vous*, *avez telle vèrtu & puiſſance qui vous eſt donnée & attribuée de Dieu*, *que vous faites miracles en vôtre vie*, *telles*, *ſi grandes & ſi appèrtes*, *que vous gariſſés d'une très horrible maladie qui s'appelle les* Écroüelles, *de laquelle nul autre Prince tèrrien ne peût garir hors vous*. Étienne de Conti, Religieux de Corbie qui vivoit en 1400 & qui a écrit une Hiſtoire de France qui eſt dans les mſſ. de la Biblioteque de S. Germain des prez ſous le numero 520. rapporte les cérémonies que le Roi Charles VI. obſèrvoit en touchant les *Ecroüelles*. Aprés que le Roi avoit entendu la Meſſe, on apportoit un vâſe plein d'eau, & ſa Majeſté ayant fait ſes prières devant l'autel, touchoit le mal de la main droite, & le lavoit dans cette eau, & les malades en portoient pendant neuf jours de jeûne qu'ils obſèrvoient. Mathieu Paris dit que la bénédiction que le Roi fait en cette occaſion a été introduite par le Roi Saint Loüis. Quelques-uns croyent que le Roi Robèrt eſt le prémiér des Rois de France à qui Dieu ait accordé le privilége de guérir les *écroüelles* en touchant les malades. Il eſt cèrtain qu'il n'eſt fait nulle mention de cette prérogative de nos Rois avant l'onziême ſiécle où ce Prince régna. P. Daniel, hiſt. de Fr. T. I. p. 1032.

On attribuë encore parmi le peuple, mais fauſſement, le privilége de guérir les *écroüelles* au ſeptiême fils né de ſuite, & ſans qu'il ſoit venu de fille entre eux ſept, & à l'aîné de la Maiſon d'Aumont en Bourgogne. Voyez Favyn, hiſt. de Navarre L. XVII. p. 1059. Polydôre Virgile L. VIII. de ſon hiſt. d'Angletèrre, s'éfforce, mais inutilement, de montrer que ſes Rois ont la même puiſſance. *Favyn*, *p.* 1062. *de la même hiſt.* Le Continuateur de Monſtrelet remarque que Charles VIII. toucha des malades à Rome, & les guérit, *dont ceux des Italies*, dit-il, *voyant ce myſtère*, *ne furent onques ſi émerveillez*.

ÉſCROUER. v. act. *Mancipare carceri*, *dare cuſtodiendum ergaſtulario*, *referre nomen in album*, *in commentarium carcerarium*. Charger un Geollér de la pèrſonne d'un priſonniér, en écrivant ſur ſon regître par l'Officiér qui l'arrête la cauſe pour laquelle il eſt empriſonné, & par quelle autorité ou ordonnance. Il eſt défendu ſévèrement aux Geoliérs de detenir qui que ce ſoit ſans être *écroüé*, & de faire des écrous ſur des feuilles volantes.

Cujas eſtime que ce mot vient du Grèc ἐγκρούω, c'eſt-à-dire, *injicio*, & Ragueau au contraire de ἐκκρούειν, qui ſignifie *extrudere*, *liberare*, *miſſum facere*. Mais il eſt plus naturel & plus raiſonnable de le faire venir de ἐγκρούειν, dont les Grècs ſe ſont ſèrvis pour ſignifier, enfoncer, ficher dedans avec bruit & en frappant, comme lorſqu'on fait entrer un clou en cognant, en frappant avec le marteau. Voyez ci-deſſus. Eſcroue.

Éſcroüé, ée. part. paſſ. & adj. *Relatus in album carcerarium*.

ÉſCROUIR. v. act. *Indurare*. Il ſe dit des métaux, & c'eſt, les battre à froid, pour les condenſer & les rendre plus fèrmes, afin qu'ils faſſent reſſort. C'eſt auſſi un tèrme de Monnoye, qui ſe dit des piéces qui ſortent du moulin, parcequ'alors elles ſont *écrouies*.

Éſcroui, ie. part. & adj. Tèrme de Monnoye. *Induratus*, *obduratus*, *denſatus*. Il ſe dit de l'or, de l'argent, & du cuivre, quand on l'a battu longtems à froid, en ſorte qu'il faſſe reſſort. On le dit auſſi des piéces de Monnoye durcies à la ſortie du moulin & qu'il faut faire recuîre.

ÉſCROUIſSEMENT. ſ. m. Tèrme de Monnoye. *Obduratio*. Endurciſſement qui arrive aux piéces monnoyées par la forte compreſſion qu'elles ont ſouffèrte en les marquant. On le dit auſſi chez les Artiſans de tous les métaux qu'on a battus à froid, comme de toutes les piéces qui entrent dans les Horloges, de celles qu'on employe dans les inſtrumens de Mathématiques, & ſur leſquelles on veut avoir des diviſions juſtes.

ÉſCROULEMENT. ſ. m. Éboulement de tèrres, d'édifices qui ne ſont pas ſoutenus. *Concuſſus, ruina.*

ÉſCROULER. v. act. Ébranler pour faire cheoir. *Concutere, quaſſare, quatefacere.* Les tremblemens de tèrre *écroulent* les plus ſolides bâtimens. Après une vingtaine de volées de canon tout le baſtion s'*écroula*. Brebeuf en parlant de la fin du monde a dit qu'on vèrra

> *Les Cieux mal ſoutenus s'*écrouler *ſur nos têtes,*
> *La tèrre s'entrouvrir, l'air s'armer de tempêtes.*

ÉſCROUTER v. act. Ôter la croûte du pain, le coupper malproprement. *Detergere, eximere cruſtam.* On dégoûte les gens, quand on *écroûte* le pain.

ÉſCROUTÉ, ÉE. part. & adj. *Cruſtâ nudatus.*

ÉſCRU, UË. adj. C'eſt une épithéte qu'on donne aux ſoyes & aux toiles qui n'ont jamais été moüillées. *Crudus.* Il eſt défendu aux Tapiſſiérs de doubler les tapiſſeries de toiles *écruës*, parce qu'elles ſe retirent. Les belles étoffes ſe font de ſoye cuite, & les petites de ſoye *crue* ou *écruë*. Il eſt ſévèrement défendu de mêler la ſoye cuite avec la ſoye *écruë*. On dit auſſi du fil *écru*.

ÉſCU. ſ. m. Ancienne arme défenſive faite en forme de bouclier légèr, que la Gendarmerie qui combattoit avec la lance portoit autrefois au bras, & ſur lequel on peignoit des Armoiries, ou des déviſes dans les joûtes & tournois. *Scutum.*

> *Cent Chevaliérs de tous côtez*
> *Venus à ces ſolemnitez,*
> *Préparoient des riches livrées,*
> Écus *dorez, lances dorées.* DIV. DE SCEAUX.
>
> *Sur ſon dos jettant ſon* écu
> *Il croyoit avoir tout vaincu.* ID.

Ce mot, ſelon Nicod, vient du Latin *ſcutum*, & le Latin du Grèc σκῦτος, qui ſignifie *cuir*, parceque les prémiérs boucliérs étoient faits de cuir. Le mot *éſcu* s'écrit aujourd'hui ſouvent ſans *ſ*, & on ne la prononce jamais, quelque ſignification qu'ait ce mot.

ÉſCU, tèrme de Blâſon, eſt le champ où on pôſe les piéces & les meubles des Armoiries. *Teſſera gentilitia.* Il eſt de figure quarrée, à la réſerve que le côté d'embas eſt un peu arrondi, & a une petite pointe au milieu. L'*écu* des filles eſt pôſé en loſange.

L'*Ecu* eſt appellé de divèrs noms, ſuivant ſes diviſions. L'*Ecu adextré*, eſt quand la ligne pèrpendiculaire qui diviſe l'*Ecu* eſt ſur la droite au tièrs de l'*Ecu*; le *ſeneſtré*, quand elle eſt ſur la gâuche; le *tiercé* en pal, quand elle eſt double, & diviſe tout l'*Ecu* en trois parties égales. Elle fait le *palé* & le *vèrgeté*, quand elle eſt multipliée à diſtance égale au nombre de ſix, de huit ou de dix piéces. La ligne horiſontale fait le chèf, quand elle occupe la tièrce partie d'enhaut; la pleine, quand elle eſt en bas au tièrs de l'*Ecu*. Quand elle eſt double ſur le milieu à diſtance égale des extrémitez, elle fait la faſce, & le *tiercé*, en faſce. Quand on la multiplie, elle fait le *faſcé*; & le *burrellé*, quand il y a huit ou dix éſpaces égaux, ou plus; les *trangles*, quand le nombre en eſt impair. La ligne diagonale du droit du chèf au gauche de la pointe fait le *tranché*: la contraire fait le *taillé*. Si on les double à diſtance égale, l'une fait le *bandé*, & le *tiercé* en bande; & l'autre la *barre*, & le *tiercé* en barre. En multipliant la prémière, on fait le *bandé* & le *cotticé*: & en multipliant la ſeconde, on fait le *barré* & le *travèrſé*.

Les autres diviſions de l'*Ecu* ſont *écartelé*, *contr'écartelé*, *en abîme*, &c. Voyez les à lour ordre. L'*Ecu* de France, d'Orléans, &c. L'*Ecu*, ou le *Panonceau*, eſt une marque de la médiocre Nobleſſe, qui appartient aux Châtelains & aux Écuyérs, au lieu que la *Banniére* eſt la marque de la haute Chevalerie. On trouve des marques que les bourgeois ont porté des *Ecus* il y a plus de 400. ans, & les Marchands en ſont en poſſeſſion même en Allemmagne. Les anciens *Ecus* étoient ordinairement couchez & inclinez; mais on a commencé à les dreſſer, quand on a mis au deſſus des couronnes. Les *Ecus* des François étoient autrefois triangulaires, & ce n'eſt que depuis un ſiécle qu'on les a fait quarrez avec une perite pointe par le bas. Les Eſpagnols les ont tout-à-fait arrondis auſſi par le bas. Ceux des Italiens ſont la plûpart ovales, & ceux des Allemands en cartouches. P. MENESTRIER. Ce ſont les *écus* des Armoiries, qui ont été tranſportez ſur cèrtaines monnoyes, auxquelles elles ont donné leur nom. Voyez ci-deſſous.

ÉſCU de Cartier. Vieux mot, qui n'eſt plus d'uſage. On appelloit chantel, ou chanteau, le bas d'un ſceau. *Eſcu* de cartier, ou en chantel, car c'étoit la même chôſe, c'étoit un *éſcu* couché ſur le côté, tels qu'on les portoit ſous le bras gauche.

ÉſCU. ſ. m. Piéce de Monnoye, ainſi appellée parcequ'elle eſt chargée de l'écu de France, de l'écu des Armoiries de nos Rois. *Scutum, nummus, numiſma.* L'écu de France [illegible] dinaire ſoixante ſols: c'eſt à ce prix que ſe réduiſent, en comptant, toutes les autres monnoyes d'or & d'argent: c'eſt ce qu'on appelle *écu blanc*, & qui eſt à quelque chôſe près la même chôſe qu'un *patagon*, une *réale* ou *piéce de huit*, une *richedalle*. En 1641. le Roi ordonna la fabrication d'une nouvelle monnoye d'argent ſous le nom de *Louis d'argent*, ou de piéce de 60 ſols. C'eſt ce qu'on nomme communément *écu blanc*. Le célébre Varin en avoit fait les coins: ainſi par tout où il eſt parlé d'*écu* avant 1641. il faut l'entendre de l'*écu d'or*. Voyez les divèrs changemens du poids, & de la valeur, & de la fabrique des *écus*, dans le Traité Hiſtorique des Monnoyes de France par Mr le Blanc, on a augmenté de tems en tems le prix de l'*écu*. Préſentement en 1702. au mois de Juillet l'*écu blanc* vaut 76. ſols. C'eſt le tems de la prémiére édition de ce Dictionnaire; car aujourd'hui 1716. Octobre, & depuis environ un an nôtre *écu blanc*, qui eſt du poids d'une once, vaut cent ſols. Henri III. ordonna en 1577. que l'on compteroit par *écus*; mais Henri IV. vingt ans après rétablit le compte par livres. LE GENDRE.

ÉſCU D'OR, eſt une monnoye d'or qui a eû divèrſe valeur ſelon les tems. Il a valu le plus ordinairement 114 ſols, & le demi *écu* d'or 57 ſols. On n'en voit plus maintenant. Il doit être du poids de 2 deniérs 15 grains. Il y en a 27, ½ au marc. Ils ſont au titre de 23 carats au remède d'un ⅛ de carat. Sous Charles VI. on fit des *écus d'or couronnez*, ou *écus à la couronne*, qui valoient 22 ſols ſix deniérs. On les appelloit ainſi à cauſe de la couronne qui étoit ſur l'*écu*. Nous les appellons communément *écus d'or*; quelques Auteurs de ces tems-là les nomment ſimplement *couronnes*, ou *couronnes de France*, & ceux qui écrivent en Latin *coronati*. Cette monnoye fut commencée en 1384. au mois de Mars. Elle étoit d'or fin, & peſoit trois deniers quatre grains. Ils valoient 22 ſols la piéce, & ils vaudroient aujourd'hui 7 livres 7 ſols. LE BLANC. Charles VI. en fit beaucoup faire; ils étoient d'or fin, & de 60 au marc; ils changèrent enſuite ſouvent de poids, & les moindres qui fûrent faits pendant ce régne fûrent à 23 carats, & de 67 au marc, & enfin l'an 1421. la dèrnière année de Charles VI. ils étoient d'or fin, & de 66 au marc. Sous Charles VII. ils changèrent ſouvent de poids & de titre, & on en fit qui n'étoient qu'à 16 carats; mais l'an 1436. il les fit faire d'or fin, & de 70 au marc, valant 25 ſols piéces. Depuis ce tems-là on ne s'écarta guères de ce poids, ni de ce titre, & l'an 1455. ils étoient à 23 carats ⅛ & de 71 au marc, valant 27 ſols la piéce. En 1473. Loüis XI. les fit faire de 72 au marc. LE BLANC.

On fit auſſi des *écus heaumes*, ainſi nommez à cauſe du heaume, ou caſque qui eſt ſur l'*écu*. C'eſt encore Charles VI. qui les fit faire. Cette monnoye étoit plus peſante que les *écus couronnez*; car elle étoit de 48 au marc, mais elle n'étoit qu'à 22 carats. On fit peu de cette monnoye. LE BLANC.

ÉſCU D'OR au Soleil, eſt une monnoye que Loüis XI. fit faire l'an 1475. Les *écus d'or* au ſoleil fûrent ainſi nommez, parce qu'au deſſus de la couronne il y avoit un petit ſoleil à huit rais. Ils étoient de même titre que ceux qu'on appelloit ſimplement à la couronne, mais ils étoient un peu plus peſants, & de 70 au marc. Charles VIII. fit faire des *écus d'or à la couronne* & au *ſoleil* de même titre & de même poids que ſon père, & paſſé ce régne on ne fit plus que des *écus d'or au ſoleil*. François I. affoiblit un peu le poids & le titre des *écus au ſoleil*, mais ils fûrent prèſque toujours à 23 carats, & de 71 ⅙ au marc. Sous Charles IX. Henri III, Henri IV, Loüis XIII, & Loüis XIV, à 23 carats 72 ½ au marc. Ainſi depuis 1455. les *écus d'or* ont très-peu changé de poids & de titre, mais ſouvent de prix, puiſqu'alors ils ne valoient que 27 ſols, & qu'ils valent aujourd'hui (1690) près de 6 livres. LE BLANC.

EſCU-SOL. ſ. m. Nom de monnoye ancienne. C'étoit le ſol, ancienne monnoye d'or, ſi peu différente de l'ancien poids, & du prémier prix des *écus* d'or de France, qu'elle en a tiré le nom d'*écu-ſol*. CHORIÉR, *T. I. p.* 489. Ainſi ce mot d'*écu-ſol* ne vient pas *à ſole*, comme croit Bodin avec le vulgaire, mais *à ſolido*, comme prouve Freherus. Le Blanc eſt cependant encore du ſentiment de Bodin p. 305. dans Loüis XI. On faiſoit autrefois toutes les conſtitutions de rente, & les éſtimations en *écu d'or ſol*. L'*écu-ſol* doit peſer deux deniérs quinze grains. VIGENÈRE, *ſur T. Live T. I. p.* 1501.

Sous Loüis XII. on a battu des *écus* au porc-épi. Il y en avoit deux qui ſèrvoient de ſupports à l'*écu*. Ils ne différoient que par là des *écus* d'or au ſoleil, ce qui leur fit donner le nom d'*écus au porc-épi*.

Du tems de François I. on fabriqua des *écus d'or à la ſalamandre*, où il y avoit deux ſalamandres à côté de l'*écu*. Le prix de ces *écus* varioit ſelon les divèrſes conjonctures.

EſCU D'OR, ou *Denier d'or à l'écu*, étoit une monnoye qui [illegible] ſous Philippe de Valois & Jean I. L'*écu* étoit ſemé

ſemé de fleurs de lys ſans nombre, que le Roi tient de la main gauche, ce qui fut cauſe qu'on appella cette monnoye deniér, ou florin à l'*écu*. Dans la ſuite ils furent nommez *écus vieils*, pour les diſtinguer des *écus d'or* à la couronne, & des *écus d'or* au ſoleil. On a cru que Philippe de Valois étoit l'Auteur des *écus*; mais Le Blanc a montré dans ſon Traitté des monnoyes à Loüis VII. que cette monnoye avoit commencé avant Philippe. Sous ce Prince ils commencèrent le 1. de Févriér 1336. Ils étoient au commencement d'or fin, & on les appelloit *écus premiérs*. En 1347. ils n'étoient qu'à 23 carats, & on les nomma *écus deuxiémes*. On affoiblit encore le titre de cette monnoye, de ſorte que ſur la fin du régne de Philippe de Valois ils n'étoient qu'à 21 carats. En 1339. le Roi d'Angleterre fit faire une monnoye ſemblable. Le Blanc. Voyez encore Boizard, *Tr. des monnoyes, P. I. C.* 30.

Éſcu d'or a la croisette. Le peuple nomma ainſi ſous François I. les *écus* d'or au ſoleil que ce Prince fit fabriquer, & qui avoient une petite croix quarrée.

On a diſcontinué de faire des *écus* d'or en France depuis 1655. Le Blanc.

Il y a un *écu* d'or que le Prince de Condé fit frapper pendant les guèrres des Huguenots, & ſur leſquels il fit mettre cette inſcription, Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex primus Christianus. Brantôme, Sponde, & Le Blanc en parlent ſous Charles IX. Il eſt très-râre.

Un million d'or, c'eſt un million d'*écus*, ou trois millions de livres. Un milliér d'*écus*, c'eſt mille *écus*, ou trois mille livres. Quand les Médecins ordonnent le poids d'un *écu* de quelque drogue, on entend le poids de nôtre *écu d'or*, qui eſt une dragme. En Latin *ſcutum*; & *ſcutatum aureum*.

On appelle *écus ſablez*, de faux *écus* jettez en ſable; des *écus fourrez*, ceux où on a mêlé au milieu quelque autre matière, en ſorte qu'il n'y ait qu'une petite plaque d'argent très-mince qui la couvre.

Quart d'écu, a été une monnoye d'argent ci-devant fort en vogue, qui valoit le quart d'un *écu*, ou 15 ſols; & comme elle fut depuis hauſſée à 16 ſols, cela introduiſit le nom d'*écus quarts*, parce qu'un *écu* étant payé en *quarts d'écus* valoit 64 ſols, & à cauſe que les épices des Juges ſe payoient en *quarts d'écus*, on a conſèrvé cette évaluation juſqu'à préſent, de ſorte qu'en quelque monnoye qu'on les paye les *écus* d'épices valent 3 livres 4 ſols, ou *écus quarts*.

Éſcu, ſe prend dans le ſtile familiér pour *argent*, *richeſſes*, *monnoyes*. Dans ce ſens c'eſt un mot général, qui ne marque point cette eſpéce de monnoye qu'on appelle proprement *écu*. Ce vieil avâre a bien des *écus*, amaſſe bien des *écus*.

Et croyant ſon grand cœur, à pleines mains vèrſoit
Et les ecus, & les piſtoles,
Sur ceux de ſes ſujets que le ſort maltraitoit.
Mlle L'Héritiér.

C'eſt en ce ſens qu'on employe le mot d'*écu* dans les expreſſions provèrbiales qui vont ſuivre.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a pas vaillant un quart d'*écu*; pour dire, qu'il n'a point de bien. On dit au contraire, qu'un homme eſt le père aux *écus*, qu'il a des *écus* moiſis; pour dire, que c'eſt un riche avâre, qui a bien de l'argent caché. On dit auſſi, qu'il a des *écus* à remuer à la pelle. On dit encore, Vieux amis & vieux *écus*. On dit auſſi de ceux qui ſurviennent en une compagnie, & qu'on n'attendoit pas, Voici le reſte de nôtre *écu*. On dit auſſi, Cela ne lui fait non plus de peur qu'un *écu* à un Avocat.

ÉſCUAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt un droit ou ſèrvice de Chevaliér, que dans les vieux titres on appelle *ſervitium ſcuti*. Il ſignifie auſſi le droit que l'on paye pour s'exempter du ſèrvice, ou pour faire ſèrvir un autre à ſa place. *Munus clientelare, equeſtris opera*.

ÉſCUBIÉRS. ſ. m. plur. Tèrme de Marine. Ce ſont les trous par où paſſent les câbles des vaiſſeaux, & particuliérement ceux qui ſont vèrs l'avant à basbord & à ſtribord, qui ſèrvent à moüiller & à filer le câble. A Marſeille on les appelle *œils*. *Oculi*.

ÉſCUEIL. ſ. m. Rochér qui eſt dans la mèr, & contre lequel un vaiſſeau ſe peut briſer. *Scopulus*, *rupes*. Cet *écueil* eſt dangereux, il eſt à fleur d'eau. La mèr des Maldives eſt difficile à naviger, elle eſt toute pleine d'*écueils*. On le dit auſſi des bancs de ſable qui ſont repréſentez dans des cartes avec des points.

Ce mot vient de *ſcoglio*, Italien, ou de *ſcolium*, tèrme de la baſſe Latinité, ou plutôt de *ſcopulus*, comme œil de *oculus*. M. Huet dérive le mot François *écueil*, & le mot Italien *ſcoglio*, du mot Hébreu [illegible].

Éſcueil, ſe dit figurément en Morale, des chôſes dangereuſes qui peuvent faire ſuccomber la vèrtu, ou ruiner quelque deſſein. Le monde eſt une mèr pleine d'*écueils*, d'occaſions de péché. La haine & la flatterie ſont des *écueils* où la vérité fait naufrage. De la Rochef. L'amour & l'ambition ſont des *écueils* où la plûpart des femmes ſe pèrdent. Vasconcelle. Cette place fut un *écueil* où ſe pèrdit la réputation de ce Général. La beauté a ſouvent été l'*écueil* de la ſageſſe la plus auſtère. S. Évr. Les Philoſophes ont eux-mêmes quelquefois fait naufrage contre l'*écueil* qu'ils avoient montré aux autres. Id. Les Stoïciens prétendent que l'âme du Sage doit être l'*écueil* de toutes les paſſions. Vill. Les paſſions qui nous emportent, ſont l'*écueil* ordinaire de la bienſéance. Bell. Si le zêle ſèrvent ſoutient les vèrtus, il en eſt auſſi très-ſouvent l'*écueil*. De Vill. Il eſt difficile de ſauver ſa vèrtu des *écueils* de la Cour. Boil. La vèrtu eſt l'*écueil* de l'envie.

Sous un calme trompeur le monde à mille écueils. Theo.

Vous ſuivrez le parti de l'aveugle fortune;
La foule des Héros, qu'elle traine au cèrcueil,
N'ont pû vous garentir de ce ſupèrbe écueil. La Suze.

Docteur, va pâlir ſur la Bible,
Et marquer les écueils *de cette mèr tèrrible.* Boil.

Ces talens dont le Ciel a voulu te parer,
Tout cela n'eût ſervi qu'à te déshonorer,
Si déja ta vèrtu, tant de fois éprouvée,
Des écueils *de la Cour ne s'étoit pas ſauvée.*
Nouveau choix de vèrs.

ÉſCUÉILE. ſ. f. Utencile de table, petit plat ſans bord qui ſèrt d'ordinaire à prendre un bouillon, ou à préparer du potage pour quelqu'un en particuliér. *Scutella*. On fait des *écuelles* d'argent, de vèrmeil doré. Une *écuelle* couvèrte, une *écuelle* d'étain, de fayance, de bois, &c. Une *écuelle* à orillons. Quand on donne de la ſouppe aux paûvres, ils tendent châcun leur *écuelle*. Ce paûvre homme a été réduit à l'*écuelle*, à l'aumône.

Ce mot vient de *ſcutella*, parcequ'elle étoit creûſée en forme de *boucliér*. Nicod. Borel le dérive de *eſculus*, qui eſt une eſpéce de *chêne*, parceque les premiéres ont été faites de ce bois, qui eſt moins ſujet à ſe fendre que les autres. Il vient plutôt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *ſcudel* ſignifie *écuelle*, & *ſcudellat* une *éculée*.

Éſcuelle, dans les anciens titres, en Latin *ſcutella*, ſe prend pour le droit des paûvres dans les biens du Roi, en forme de deniér à Dieu & d'aumône. Hugues Capet accorda l'eſcutelle ou *écuelle* aux paûvres de Poiſſy & de Gambais. Louis le jeune pèrmit l'an 1173. aux paûvres infirmes de Corbeil de prendre le droit d'*écuelle*. *Scutellam in omnibus appendiciis ipſius caſtri, & de omni re, quod ad illorum uſum pertinet, & in Dei, & in noſtra manû eſt.* Reg. des chartes du Roi 67. act. 465. & c'eſt peut être de là que les Archérs des paûvres ſont encore aujourd'hui appellez Archérs de l'*écuelle*.

Éſcuelle, ſe dit encore, d'une plaque de fèr, ſur laquelle tourne le pivot du cabeſtan d'un vaiſſeau.

Éſcuelle, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Quand on s'attend à l'*écuelle* d'autrui, ſouvent on dîne mal. On dit auſſi, que dans une maiſon il n'y a ni pot au feu, ni *écuelles* lavées; pour dire, que tout y eſt en déſordre. On dit auſſi, qu'on y a mis tout par *écuelles*; pour dire, qu'on y a fait une grande débauche, qu'on a mangé tout ce qui y étoit. On dit encore d'un homme ſâle & mal mis, qu'il eſt propre comme une *écuelle* à chat. On dit, qu'on a rogné ſon *écuelle*; pour dire, qu'on lui a retranché ſes gages, ſes appointemens, ſon bien. On dit auſſi de celui qui a beaucoup hérité, qu'il a bien plu dans ſon *écuelle*. A Paris on appelle les Archérs de l'Hôpital Général, qui arrêtent les paûvres pour les y conduire, Les Archérs de l'*Ecuelle*. Voyez en la raiſon ci-deſſus.

Éſcuelle d'eau. ſ. f. C'eſt la plante qu'on appelle *umbilicus veneris*, ou *cotyledum aquatica*, ou *hydrocotile*. Plante umbelliſère, rampante, & qui vient au bord de l'eau, ou dans des endroits fort humides. Ses feüilles ſont de la figure de celles du Cotylédon, un peu moins charnuës, amères au goût, & ſoutenuës par des queuës minces, & un peu veluës. Ses fleurs naiſſent ramaſſées en bouquèts; elles ſont compôſées de cinq petites pétales pointuës & rougeâtres. Le calice qui les ſoutient devient un fruit qui ſe diviſe en deux ſemences, comme dans les umbelliféres. Marcgrave fait mention d'une eſpéce d'ydrocotyle qui vient dans le Breſil, & dont les Portugais ſont cas contre le venin. Ils la nomment *Erva do Capitaon*.

ÉſCUIAGE. ſ. m. [illegible] des Coutumes, &c. Il ſignifie état, condition, ſèrvice d'Eſcuyer.

cuyer. *Scutagium*, *ſervitium ſcuti*. Tenir une tèrre par *eſcuiage*, c'eſt la tenir de ſon Seigneur, à condition de lui rendre le ſervice de Chevalier, & d'aller en guèrre avec lui.

ÉſCUIER. Voyez ÉſCUYER.

ÉſCULÉE, ou ÉCUÉLÉE. ſ. f. Ce qui eſt contenu, ou qui peut contenir dans une écuelle. *Scutella*, *quantùm capit ſcutella*. On a ordonné à ce convaleſcent de prendre tous les matins un *éculée* de lait.

ÉſCUIſSER, Voyez ÉCUIſSER.

ÉſCULAN. Voyez AÉſCULAN. Comme il n'y a point d'uſage aſſez établi ſur ces noms, on peut les écrire comme on le jugera plus à propos. L'analogie ſembleroit demander qu'on écrivît *Aiſculan*; car ſi de *aer* nous avons fait *air*, de *æs*, *airain*, &c. il faudra d'*Aeſculanus* faire *Aiſculan*; mais l'analogie n'eſt pas toujours ce que l'uſage ſuit, & c'eſt à l'uſage qu'il s'en faut tenir, quand il y en a un aſſez établi. D'ailleurs d'*Æſculapius* nous faiſons Eſculape, d'*Æſchylus*, Eſchyle, &c.

ÉſCULAPE. ſ. m. Faux Dieu des Payens, que les Grècs appellent Aſclépe, Ἀσκληπιός, & les Latins *Æſculapius*, d'où nous avons fait *Eſculape*. C'étoit un Ancien Médecin Grèc qui vivoit avant la guèrre de Troye, & qui fut mis au nombre des Dieux, parcequ'il pèrfectionna beaucoup la Médecine. Les fables le font fils d'Apollon & de la Nymphe Coronis. Voyez Homère, Hymne XV. v. 1. & 2. & Ovide après lui, *Métam. L. II. p.* 599. *& ſuiv*. Il dit que Coronis ayant eû commèrce avec le jeune Iſchys, Apollon outré de cet affront la pèrça d'une fléche, qu'il s'en repentit auſſi tôt après, que n'ayant pû lui rendre la vie, comme on brûloit ſon corps, ſelon la coutume, il retira le fils qu'elle portoit dans ſon flanc des flammes & du bucher, & le donna à Chiron pour l'élever. Plutarque *Conviv. L. IX. q.* 14. Pindare dans la 3e Ode des Pythiennes, Pauſanias L. II. Lactance Inſtit. L. I. C. X. rapportent auſſi ces chôſes d'*Eſculape*. D'autres diſent que la mère d'*Eſculape* ſe nommoit Arſinoë. C'eſt le Scholiaſte de Pindare qui nous l'apprend. Ariſtides *de Cnido* concilie ces deux opinions, en diſant qu'Arſinoë s'appella Coronis tandis qu'elle fut vièrge. Homère & Pindare, aux endroits que l'on a citez, la font fille de Phlegyas. D'autres diſent qu'elle étoit fille de Leucippe, fils d'Amyclas, & petit fils de Lacedæmon.

On dit communément qu'*Eſculape* étoit Épidaûrien, quelques-uns néanmoins prétendent qu'il étoit de Meſſène, aujourd'hui Mocénigo, mais qu'il étoit établi à Épidaûre. Dans un tems de peſte les Romains envoyèrent à Épidaûre querir le Dieu *Eſculape*. Les Épidauriens feignant donner leur Dieu, un grand ſèrpent entra dans leur navire, ils le prîrent pour la divinité qu'ils chèrchoient, & l'emportèrent à Rome. Quand on y fut arrivé le ſèrpent ſortant du vaiſſeau s'en alla dans l'iſle du Tibre, & ne parut point, on lui bâtit un temple dans ce quartièr de la ville, & on l'y adoroit ſous la figure d'un ſèrpent. Les Anciens lui ſacrifioient un œuf de poule, & ceux de Cyrene une chévre. On le repréſente ordinairement avec un ſèrpent. J'ai vû depuis peu un fort beau médaillon de P. Licinius Valerianus frappé à Metelin, ΜΥΤΙΛΗΝΑΙΩΝ, au revèrs duquel on voit un *Eſculape* aſſis tout ſemblable à un Jupitèr, mais avec un attribut ſinguliér; car ſi de la main droite il préſente à l'ordinaire une patère à un ſèrpent qui eſt devant lui, de l'autre il eſt appuyé ſur une maſſuë comme Hèrcule. *Eſculape* étoit honoré dans l'Iſle de Cos. Triſtan l'inſère de ce que ſur les Médailles de Cos, ΚΩΙΩΝ, on trouve un bâton entouré d'un ſèrpent.

Eſculape profita beaucoup dans l'art de la Médecine ſous la conduite de Chiron, juſques-là qu'à la prière de Diane il reſſuſcita le jeune Hippolyte que ſes chevaux avoient tout briſé; plus habile en cela qu'Apollon ſon père, qui, ſi l'on en croit Ovide, fit tout ce qu'il put pour reſſuſciter Coronis par le même art, & n'en put venir à bout. Au reſte, cette guériſon ſi ſinguliére fut la caûſe de ſa mort; car Jupitèr qui en fut irrité, le tua d'un coup de foudre.

Cicéron dans le IIIe L. *De Natura Deorum*, diſtingue trois *Eſculapes*. Le prémiér fut fils d'Apollon: c'eſt celui que l'Arcadie honoroit, & qui paſſoit pour inventeur de la ſonde, de la manière de mettre l'appareil à une playe. Le ſecond *Eſculape* étoit frère du ſecond Mèrcure. Il fut frappé d'un coup de foudre. Le troiſiême étoit fils d'Arſipe & d'Arſinoë, & on lui attribuoit l'invention des purgations, & de l'art d'arracher les dents. Il y a encore un *Eſculape* Égyptien nommé TOSORTHRE. Voyez ce mot.

Eſculape eut deux fils, excellens Médecins l'un & l'autre, Méchaon & Podalicius; & trois filles ou vrayes ou fabuleuſes, Hygiée, ou Santé; Églé, c'eſt-à-dire, ſplendeur; & Panacée, c'eſt-à-dire, Qui guérit tout. Ses deux fils rendirent de grands ſervices aux Grecs pendant la guerre de Troye.

Les Mythologes trouvent des raiſons à toutes les fables qu'on a fait de ce Dieu. Pauſanias *In Achaicis*, croit qu'*Eſculape* n'eſt autre chôſe que l'air, parceque la bonté de cet élément contribuë beaucoup à la ſanté. On le fait fils d'Apollon, parceque c'eſt le Soleil qui purifie l'air & le rend ſi ſalutaire. On a dit qu'il reſſuſcitoit les morts, parcequ'il avoit guéri des malades déſeſpérez &c.

Bochart *Hieroz. P. I. L. II. C.* 55. croit que le nom d'*Eſculape* vient de l'Hébreu, ou du Phénicien אישכלבי, c'eſt-à-dire, l'homme aux chiens, au rapport de Feſtus, il y avoit des chiens dans ſon temple, parcequ'il avoit été nourri de chiens, & que ce pourroit bien être pour cela qu'on lui auroit donné ce nom. Thomas Guidot nous a donné un ouvrage ſur *Eſculape*. Alex. Roſſæus expôſe auſſi fort exactement toute ſon hiſtoire dans ſon *Myſtagogus Poeticus*. Il y a dans Gruter P. LXXI. une pièrre qui ſe voit à Rome, & fait connoître que juſqu'aux Antonins il y eut un Oracle d'*Eſculape* à Rome.

ÉſCULER. v. act. Corrompre ſa chauſſure par le dèrrière; enſorte que les quartiérs s'abaiſſent & débordent ſur le talon. Rabelais met entre les plaiſirs & les jeux de Pantagruel, d'*éculer* ſes ſouliérs. On diſoit en ce tems-là *acculer*.

ÉſCULÉ, ÉE. part. & adj. Souliérs *éculez*. Bottes *éculées*.

ÉſCUME. ſ. f. Excrément blanc, & légèr; boüillon de l'eau, ou de quelque liqueur agitée, ou échauffée. *Spuma*. Pendant la tempête on voit beaucoup d'*écume* ſur les flots, & ſur les rivages. La meilleure bière eſt celle qui fait beaucoup d'*écume*, de mouſſe. Les Poëtes feignent que Vénus eſt née de l'*écume* de la mèr. Après une grande agitation, la mèr eſt toute blanchiſſante d'*écume*. BOUH. Il y avoit de grandes baleines qui faiſoient blanchir la mèr d'*écume*. ABLANC. Faire de l'*écume*, s'appelle Mouſſer. Il faut que le chocolat *mouſſe* beaucoup, c'eſt-à-dire, faſſe de l'*écume* étant battu & remué.

Le vent avec fureur dans les voiles frémit,
*La mèr blanchit d'*écume*, & l'air au loin gémit.* BOIL.

Ce mot vient du Latin *ſpuma*. MÉN.

ÉſCUME, ſe dit auſſi des impuretez du corps liquide bouillant, qui s'élévent ſur la ſurface par le moyen du mouvement que leur donne la chaleur. Il faut ôter l'*écume* du pot, quand il commence à boüillir. Le ſucre jette beaucoup d'*écume*. On léve l'*écume* des ſyrops & des confitures.

ÉſCUME, ſe dit auſſi de ce qui ſort de la bouche de l'homme, ou de la gueule des animaux, quand ils ſont en colère, ou agitez de fureur; c'eſt une matière humide, empoulée, & blanche. L'*écume* d'un homme enragé eſt venimeuſe & donne la rage. C'eſt un bon ſigne à un cheval, quand ſon mords eſt toûjours plein d'*écume*. *Frena ferox ſpumantia mandit*. On dit que l'aconit eſt venu de l'*écume* de Cèrbère.

L'*Écume de mèr*, eſt une concrétion qu'on trouve autour des plantes qui croiſſent dans la mèr. Il s'en trouve auſſi dans les marais ſalez auprès des roſeaux & des autres hèrbes. On appelle l'*écume de mèr*, *alcyonium*, parceque les oiſeaux nommez alcyons, font leur nid ſur l'amas de cette *écume* qui flotte ſur la mèr. Selon Dioſcoride il y en a de cinq ſortes, une qui eſt vèrte, peſante, reſſemblante à une éponge, âpre au goût, & d'ôdeur de poiſſon; une autre qui eſt auſſi ſemblable à une éponge, mais cavèrneuſe, & légère, retirant à l'ôdeur de la mouſſe de mèr dite *alga*; la troiſiéme eſt faite comme de petits vèrs, mais elle eſt plus rouge que les autres; c'eſt celle qu'on appelle *alcyonium Myleſianum*: la quatriême reſſemble à la laine, mais elle eſt fort légère, elle a pluſieurs cavitez; & la cinquiême eſt faite en façon de champignons, & n'a aucune ôdeur.

Ceux qui pêchent, ou qui ſe baignent en la mèr (des Antilles) ſont quelquefois accueillis d'une cèrtaine *écume* qui flotte au gré du vent, comme une petite veſſie de couleur de pourpre, de différente figure, & agréable à voir: mais à quelque partie du corps quelle s'attache, elle y caûſe en un inſtant une très-ſenſible douleur, qui eſt brûlante & picquante au poſſible. Le reméde le plus prompt pour l'appaiſer, eſt d'oindre la partie offenſée avec de l'huile de noix d'Acajou, mêlée avec un peu de bonne eau de vie. DE POINCY, *Hiſt. Nat. des Ant. C. XXIV. Art.* 8.

L'*éſcume d'argent*, n'eſt autre chôſe que la litarge d'argent. Voyez LITARGE.

L'*éſcume de plomb* eſt une fumée que jette le plomb, quand on vèrſe de l'eau froide deſſus, lorſqu'il eſt fondu & encore chaud. On la recueille ſur une platine de fèr. Dioſcoride dit qu'elle eſt fort maſſive, jaunâtre, & luiſante comme vèrre, mal aiſée à rompre, & qu'elle reſſemble ſouvent à de l'émail varié de différentes lignes & couleurs.

[illegible] appellent auſſi *machefer*, l'*écume* de fer. *Écume* de ſel & de nitre. Voyez SEL & NITRE.

ÉſCUME

ÉſCUME. ſ. f. Tèrme de Bonneteur. Dé dont l'on a abbatu les côtez d'un des plans, & qui par là ne peut prèſque plus s'arrêter ſur ce côté-là, parceque le milieu eſt un peu élevé & comme un peu arrondi, *Teſſera luſoria ex unâ parte tantiſper rotundata.* Ce Bonneteur enleva les bons dez, & ſubſtitua adroitement des *éſcumes.*

ÉſCUMER. v. act. & neut. Jetter de l'écume, *Spumare.* Le vin, la bière, & toute autre liqueur qui fèrmente, *écume.* Le pot a *écumé* tout ſeul; c'eſt-à-dire, il n'y a pèrſonne qui ait eû ſoin d'en tîrer l'*écume.* Le miel *écume* beaucoup. On dit d'un homme fort en colère, Il *écume* comme un vèrrat. Un Cuiſiniér doit avoir ſoin d'*écumer* le pot: en ce cas il ſignifie, Ôter l'écume, *deſpumare, exſpumare, ſpumam excernere.*

ÉſCUMER, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit quand l'oiſeau paſſe ſur le leurre, ou ſur la proye ſans s'arrêter. *Ecumer* la remiſe, c'eſt quand il paſſe ſur la pèrdrix qu'il a pouſſée dans le buiſſon. Il ſe dit auſſi, quand l'oiſeau épie le gibiér que les chiens levent pour courir deſſus.

ÉſCUMER, ſignifie auſſi, Pirater, voler ſur la mèr. *Factitare piraticam, latrocinium maritimum exercere.* Les Corſaires d'Algèr vont *écumer* les mèrs du Ponant, du Levant. Les Corſaires ne ceſſoient d'*écumer* toutes les côtes, & de faire mille ravages. VAUG.

ÉſCUMER, ſe trouve en quelques Auteurs, dans une ſignification active; pour dire, Éxhaler, faire éclater. Malhèrbe s'en eſt ſèrvi: Racan a dit, Les flots en *écumant* leur rage. Et Mainard, Le Pô *écume* ſa fureur. On peut douter ſi ces éxemples ſont à imiter.

ÉſCUMER, ſe dit figurément en chôſes morales; pour dire, Prendre le meilleur d'une affaire; éxtraire ce qu'il y a de bon dans les livres, & ſe l'appliquer; aller en divèrs réduits pour y attraper quelque ſecrèt, & en faire ſon profit. *Ecumer* un héritage; *écumer* des nouvelles.

ÉſCUMER. Tèrme de Bonneteur. *Eſcumer* des dez, c'eſt abattre les côtez d'un dez plans, enſorte que le milieu reſte un peu élevé, & que le dé ne demeure que difficilement ſur ce côté-là. *Teſſeræ luſoriæ faciem unam tantiſper rotundare.*

ÉſCUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Expumatus, deſpumatus.*

ÉſCUMEUR. ſ. m. Qui écume. *Paraſitus.* Il ſe dit particulièrement en Morale des écornifleurs, qui vont dans les maiſons voir ce qu'il y a dans une marmite quand on l'écume, pour après en venir manger. M. Ménage appelle *écumeurs* de Mèrcuriales, ceux qui alloient quelquefois chez lui aux aſſemblées qui ſe tenoient le mécredi pour voir ce qui s'y faiſoit.

ÉſCUMEUR DE MÈR. Pirate, Corſaire. *Pirata, maritimus prædo.* Quand on peut ſe ſaiſir d'un *Ecumeur de mèr*, il eſt pendu.

ÉſCUMEUX, EUSE. adj. Qui jette de l'écume; qui eſt plein d'écume. *Spumoſus, ſpumeus, ſpumâ diffluens.* Le ſucre & le miel ſont bien plus *écumeux* que le vin ni la bière. Ce mot eſt plus propre dans la Poëſie que dans la prôſe. Du Rhin fend les flots *écumeux.* BOIL. Le Tigre *écumeux* & bruyant.

> *Jamais du Thèrmodon le rivage* écumeux,
> *Ne vit tant de hauts faits.* MÉN.
>
> *Un ruiſſeau d'une onde pure*
> *Sèrpentant au milieu des prez*
> *Plait plus à nos yeux charmez*
> *Cent fois que l'onde* écumeuſe
> *D'une rivière orgueilleuſe.* REC. DE VERS.
>
> *Le Tigre* écumeux *& bruyant*
> *Se pourſuivant toujours & toujours ſe fuyant,*
> *De ſa fougueuſe courſe étonne ſon rivage,*
> *Et porte pour tribut à la mèr un orage.*
> P. LE MOINE.
>
> *Le Sangliér* écumeux *que le chaſſeur attend*
> *Contre le tronc d'un arbre éprouve ainſi ſa dent.* ID.

ÉſCUMOIRE. ſ. m. Utencile de cuiſine qui ſèrt à écumer. *Cochleare eximendâ ſpumâ.* C'eſt une eſpéce de cuillier pèrcée de pluſieurs petits trous.

ÉSCURE. Voyez HASCORE. C'eſt la même chôſe.

ÉſCURÉ, comme les Sainte Marthe dans le *Gallia Chriſt. T. IV. p.* 357. ou ÉCUREY, comme ortographie M. Corneille dans ſon Dictionnaire Géographique. ſ. m. Nom propre de lieu. *Eſcureium.* C'eſt une Abbaye de l'Ordre de Citeaux, ſituée dans le Duché de Bar, au Diocèſe de Toul, ſur la rivière de Saux, à une demi lieuë de Mouſtiers, du côté du nord, & à quatre [illegible] fondée le 28e Septembre de l'an 1144. par Godefroy IIIe, Baron de Joinville.

ÉſCURER. v. act. *Detergere, mundare.* Nèttoyer la vaiſſelle, la batterie de cuiſine, & autres chôſes de cuîvre, d'étain ou de fèr, avec de la lie, du grais, du ſablon, des hèrbes, & autres chôſes convenables. On lave la vaiſſelle d'argent avec de l'eau de ſon, mais on l'*écure* avec de la cendre de foin, & non pas avec du grez ou du ſablon.

ÉſCURER, ſe dit auſſi des puits que l'on *écure*, que l'on nettoye avec la drague, & autres outils propres à cela. Il faut *écurer* ce puits.

On dit provèrbialement & bâſſement, qu'il faut aller à Pâques *écurer* ſon chauderon; pour dire, nettoyer ſa conſcience, aller à confeſſe.

Ce mot vient d'*excurare.* MÉN. ou de *exſcoriare*, c'eſt-à-dire, *ſcorias auferre.*

ÉſCURÉ, ÉE. part. & adj. *Deterſus, purgatus, mundatus.*

ÉſCUREUIL. ſ. m. Quelques-uns diſent *Ecurieu*, mais le bel uſage & le plus commun eſt pour *Ecureuil.* Petit animal ſauvage qui eſt fort légèr, qui ſaute ſur les arbres de branche en branche, qui a une longue queuë. On tient que c'eſt une eſpéce de belette. Quelques-uns le mettent au rang des rats, parcequ'il reſſemble tout-à-fait à la ſouris Pontique. *Sciurus.* L'*écureuil* vit de pommes, de chataignes, de noix, de noiſettes. Il eſt d'ordinaire roux; mais en Pologne il eſt gris & roux, en Ruſſie de couleur de cendre, & en Podolie il y en a de divèrſes couleurs; ceux de Laponie changent tous les ans de couleur, & de roux qu'ils ſont l'été, ils deviennent gris l'hivèr. Il a la martre pour ennemie. En quelques lieux on eſtime fort la chair d'*écureuil* pour manger.

Ce mot vient de *ſciuriolus*, diminutif de *ſciurus*, qui vient du Grèc σκίουρος, compôſé de σκιὰ, *umbra*, & de οὐρὰ, *cauda*, parceque ce petit animal ſe couvre prèſque tout entiér de ſa queuë, pour ſe garantir des ardeurs du ſoleil: & elle lui ſèrt de voile, quand il paſſe quelque rivière ſur une écorce. GUIL. POSTEL. JONSTON.

ÉſCUREUR de puits. ſ. m. *Purgator, mundator.* Ouvriér qui avec un outil, qu'il appelle drague, écure les puits, les citèrnes, & vuide les lieux. Il s'appelle Vuidangeur & Maître des baſſes œuvres. La plûpart du monde appelle cette ſorte d'Ouvriér *Cureur de puits*; mais *Ecureur* eſt le vrai mot.

ÉſCUREUR, eſt auſſi chez les Éplaigneurs celui qui avec l'écurette ôte la bourre qui eſt demeurée de la croix, quand on a reparé le drap.

ÉſCUREUSE. ſ. f. C'eſt à Paris une paûvre fille, ou une paûvre femme qui gagne ſa vie à écurer chez les Bourgeois la vaiſſelle & la batterie. *Purgatrix.* Une *Ecureuſe* doit être forte, & avoir bon bras.

ÉſCURIAL. ſ. m. Petit village d'Eſpagne. *Eſcuriale, Eſcoriale, Scoriale.* Les Eſpagnols diſent *Eſcorial*, comme il paroit par la Deſcription Eſpagnole qu'a donnée de l'*Eſcurial* le P. François des Saints, intitulée *Deſcription breve del Monaſteria de S. Lorenzo el real del Eſcorial &c.* & imprimée à Madrid en 1657. *in fol.* à l'imprimerie Royale. Mais en François nous diſons toûjours *Eſcurial.* L'Auteur que l'on vient de citer dit dans ſon ſecond diſcours que l'*Eſcurial* eſt dans le Royaume de Tolède à ſept lieuës de Madrid, du côté du couchant, à neuf lieuës de Ségovie, qui eſt au nord, à neuf auſſi d'Avila qui eſt au couchant de l'*Eſcurial*, & à quinze de Tolède, qui eſt du côté du midi; à côté d'une chaîne de montagnes que quelques-uns nomment les Monts Carpentains, ou Carpetanées, & d'autres Pyrénées; parcequ'en effet c'eſt une branche des Pyrénées qui ſépare les deux Caſtilles. Il ajoûte que l'*Eſcurial* eſt au 41e degré de latitude; mais M. de L'Iſle le met ſur ſa Carte juſtement au milieu entre le 40 & le 41e degré, ou à 40 d. 30 minutes à peu près, & près du 14e de longitude.

Philippe ſecond y fit bâtir un ſupèrbe Monaſtère de l'Ordre de S. Jérôme, que les Eſpagnols appellent une mèrveille du monde. Le P. Franceſco De los Santos dit que ce fut en mémoire de la bataille de S. Quentin gagnée le jour de S. Laurent, illuſtre Martyr Eſpagnol, & par l'intèrceſſion de ce Saint. Le Roi & la Reine d'Eſpagne y ont leurs appartements, le reſte eſt occupé par les Moines Jéronimites. Il y a une fort belle Égliſe dans laquelle Philippe IV. fit bâtir une chapelle appellée Pantheon, dans laquelle eſt la ſepulture des Rois & des Reines d'Eſpagne, qui laiſſent poſtérité; les autres ſont entèrrez en un autre caveau de la même Égliſe, auſſi bien que les corps des Infants & autres Princes. Il y a auſſi une belle Bibliothéque, bien fournie de manuſcrits Arabes. Voyez la Deſcription dont nous avons parlé, & le Voyage d'Eſpagne & de Portugal par Jovin de Rochefort. C'eſt un Pariſien, Architecte très-habile, dont Philippe II. ſe [illegible]

ÉſCURIE. ſ. f. Logement des chevaux; ou bâtiment en longueur au rez de chauſſée, dont l'aire pour la place des chevaux eſt

 d'ordinaire

d'ordinaire ſeparée par des poteaux, & des pèrches, un peu élevée, & en pente. La mangeoire & le ratelier en occupent la longueur. *Equile, equinum præſepe, ſtabulum.* Les lieux où l'on met des animaux ont des noms particuliérs : ils s'appellent *écuries* quand ils ſèrvent pour chevaux, mulêts, &c. etables, quand ils ne ſont que pour des bœufs, vaches, moutons, cochons, &c. Et chenits pour les chiens. La Quint. Les plus belles *écuries* ſont voûtées. Une *écurie ſimple*, eſt celle qui n'a qu'un rang de chevaux. Une *écurie double* eſt celle qui a deux rangs de chevaux, avec un paſſage au milieu, ou avec deux paſſages, les chevaux étant tête à tête & éclairez en crouppe; comme la petite *écurie* de Vèrſailles.

On comprend quelquefois ſous le nom d'*écurie* les logemens des Écuyérs, Pages, gens de livrées, &c. Chez le Roi il y a la grande & la petite *Ecurie*. La petite *Ecurie* a été tirée de la grande : elles ne faiſoient autrefois qu'une ſeule *écurie*. Dans la *grande Ecurie* ſont les chevaux de guèrre, & de manége; & dans la *petite Ecurie* ſont les chevaux de ſelle & de caroſſe pour le Roi. Des Pages, des Valêts de piéd de la grande, de la petite *Ecurie*. L'*écurie* de ce Seigneur eſt bien garnie de chevaux.

Ce mot vient de *ſcuria*, qui a ſignifié autrefois non ſeulement un lieu où on retire les animaux, mais encore une grange où on bat le grain. Mén. Ou bien du Latin *equile*, par le changement de l'*l* en *r*.

Éſcurie, ſignifie auſſi l'équipage qui marche avec le Roi. L'*Ecurie* marche en ce voyage. On a fait partir devant l'*Ecurie*. Le Tréſoriér de l'*Ecurie* paye la dépenſe des Pages, des gens de livrée, des chevaux, mulêts, carroſſes & charrois.

ÉſCUſSON. ſ. m. Tèrme de Blâſon. Écu chargé d'Armoiries. *Latèrculus, teſſera gentilitia, ſcutum minus.* Il ſe dit particulièrement d'un petit Écu, quand on en charge un plus grand. Un *écuſſon* en abîme, qui eſt ſeul au milieu d'un Écu. Une croix cantonnée de quatre *écuſſons*, &c. Les *écuſſons* en Éſpagne ſont ronds par le bas, au lieu qu'en France ils ſe tèrminent par une petite pointe.

L'un des Capèts pour honorer ſon nom,
A de trois fleurs de lis doté ſon écuſſon. Boil.

Ecuſſon ſe diſoit autrefois d'une ſorte d'écu pointu par en bas, différent de l'écu quarré, que les Comtes, les Vicomtes, & les Barons, pouvoient ſeuls porter en guèrre : ceux qui étoient d'un rang inférieur parmi la nobleſſe portoient l'*écuſſon*.

Ce mot vient du Latin *ſcutum*.

Les Ouvriérs appellent auſſi *écuſſons*, ces platines de fèr ou d'autre métal qui ſèrvent à orner les heurtoirs des portes, les boutons, les entrées des ſèrrures, &c.

Éſcuſson, en tèrmes de Jardinage, eſt une manière d'ente fort commune aux Jardiniérs. *Scutulas, emplaſtrum.* On ne fait guères que deux ſortes d'entes, en fente, & en *écuſſon*. Voyez Eſcuſſonner. A proprement parler l'*écuſſon* n'eſt point la manière d'ente, mais c'eſt un œil levé de deſſus une branche de l'année à l'aide d'un petit couteau qu'on appelle écuſſonnoir. Cet œil s'éléve en formant une eſpéce de triangle, au milieu duquel eſt l'œil, & dont la pointe eſt toujours en bas, ou bien cet *écuſſon* ſe léve en coupant l'écorce tout autour de l'œil en forme d'*écuſſon*, dont la pointe eſt au deſſous de l'œil, & la face au deſſus. Ce petit morceau d'écorce que l'on ſepare du bois, & au milieu duquel eſt l'œil, eſt ce qu'on appelle *écuſſon*, parcequ'il en a la forme. Greffet en *écuſſon*. Cet *écuſſon* eſt repris. Ligèr.

Éſcuſson, en tèrmes de Médecine, ſe dit des ſachèts picquez où on enfèrme pluſieurs poudres & remédes, mêlez avec du cotton entre deux toiles, ou taffetas, qui repréſentent un *écuſſon* aſſez grand pour couvrir l'eſtomac ſur lequel on les applique. *Emplaſtrum ſcutellatum.* Quelquefois on appelle *écuſſons*, des emplâtres ſtomachiques étendus ſur une peau de chevreau couvèrte d'un taffetas façonné en *écuſſon*.

ÉſCUſSOnNER. v. act. Enter en écuſſon. C'eſt, Ouvrir l'écorce d'un arbre d'une manière reſſemblante à un petit écu, pour y inſerer l'ente ou la gréffe fort proprement. *Inſerere emplaſtrum, ſcutulam.*

Eſcuſsonné, ée. part. paſſ. & adj. *Inſititio emplaſtro munitus.*

EſCUſSOnNOIR. ſ. m. Tèrme de Jardiniér. Petit couteau pointu, qui a au bout de ſon manche une eſpéce de ſpatule, dont on ſe ſèrt pour l'opération de la gréffe en écuſſon. *Cultellus ſcutulæ inſerendæ idoneus.* Prêtez moi vôtre *écuſſonnoir*. Voilà un *écuſſonnoir* qui eſt bien fait. Liger. Il a pris ſon nom de ſon uſage. Ligèr veut qu'on l'appelle en Latin *Cultellus inoculatorius*; mais l'ente en écuſſon n'eſt pas *inoculatio*. Ainſi il faut dire *Cultell*[illegible]

ÉſCUYER. ſ. m. Titre qui marque la qualité de Gentilhomme, & qui eſt au deſſous du Chevaliér. *Eques, nobilis ſcutarius, ſcutiſer.* On a fait la rechèrche des Nobles, & on a fait des taxes ſur ceux qui avoient uſurpé la qualité d'*Ecuyér*. On appelloit auſſi autrefois *Ecuyérs*, les jeunes Seigneurs qui n'étoient pas encore faits Chevaliérs. On prétend qu'anciennement la qualité de Noble n'étoit pas inférieure à celle d'*Ecuyér*, laquelle n'a prévalu que depuis deux ſiécles. L'Ordonnance de Blois à l'année 1579. eſt la prémière qui ait fait mention de la qualité d'*Ecuyér* comme un titre de Nobleſſe.

Paſquier prétend néanmoins dans ſes Rechèrches L. II. C. 15. que le titre d'*Ecuyér* eſt très-ancien; que dès le tems de la décadence de l'Empire Romain il y eut deux ſortes de gens de guèrre, dont les uns fûrent appellez Gentils, & les autres *Ecuyérs*. Ammien Marcellin L. XIV. c. 7. & L. XVI. c. 4. en parle comme de gens que l'on craignoit, & que l'on regardoit comme invincibles, & Julien l'Apoſtat faiſoit grand cas de ces troupes, pendant qu'il fut dans les Gaules. De là vint dans la ſuite que les Gaulois, ou peutêtre ſeulement les François, ayant vû que les plus brâves des troupes Romaines s'appelloient Gentils & *Ecuyérs*, ils donnèrent auſſi ces deux noms aux plus brâves dans leurs armées.

Ce mot vient du Latin *ſcutum*, ou de *ſcutarius*, *ſcutiger*, ou *ſcutiſer*, à cauſe que les *Ecuyérs* portoient l'écu des Chevaliérs dans les behours & tournois. Quelques-uns diſent que ce nom a été donné aux Gentilshommes à l'imitation de quelques brâves Compagnies de ſoldats Romains, qu'on nommoit *Gentiles* & *Scutarii* ſur le déclin de l'Empire, dont parle Ammien Marcellin.

Éſcuyér, eſt auſſi le Gentilhomme ſèrvant d'un Chevaliér, qui l'accompagne à l'armée & en toutes ſes entrepriſes. Celui qui porte ſon boucliér, *ſcutum*, d'où s'eſt fait *ſcutiſer*, qui eſt le nom Latin de cet Officiér, d'où le nom François s'eſt formé par corruption. On l'appelle auſſi *Armiger*, parcequ'il portoit non ſeulement le boucliér, mais auſſi les autres armes de ſon Chevaliér. Au reſte, on prétend que ce nom vient non ſeulement de *ſcutum*, écu, boucliér; mais encore de *ſcuria*, Écurie, parceque les *Ecuyérs* avoient auſſi ſoin de l'Écurie des Chevaliérs. Tous les Héros de Roman étoient toûjours ſuivis de leur *Ecuyér*. Dom Quichote même avoit Sancho Panſa pour ſon *Ecuyér*.

Ce mot ne vient pas d'*écu*, *ſcutum*, comme ont cru quelques-uns, mais de *equus*; & ceux-ci s'appelloient autrefois *Equyers*, en Latin *equiſones*, & avoient ſoin des écuries ſeulement.

Éſcuyér, ſe dit auſſi de celui qui tient une Académie, qui ſçait fort bien le manége, qui enſeigne aux jeunes Gentilshommes l'art de bien manier les chevaux, & de les dreſſer. *Equinæ domituræ curator, magiſter.* On a mis ce jeune Seigneur chez un fort bon *Ecuyér*.

On dit auſſi d'un homme qui ſe tient bien à cheval & de bonne grâce, qui ſe connoît bien en chevaux, que c'eſt un bon *Ecuyér*. *Peritus equitandi.* On dit auſſi d'une femme qui monte hardiment à cheval, que c'eſt une bonne *Ecuyère*.

Éſcuyér, ſe dit auſſi de ceux qui ont le ſoin, le gouvèrnement des chevaux du Roi, d'un Prince. *Stabuli magiſter.* Chez le Roi le *Grand Ecuyér*, qu'on nomme abſolument *Monſieur le Grand*, poſſède une des prémières charges de la Couronne. Cette charge eſt un démembrement de celle de Connétable. *Comes ſtabuli*, qui avoit la ſurintendance des Écuries du Roi : ce qui paroît, en ce qu'il porte comme lui deux épées à côté de l'Écu de ſes Armes, avec cette différence, que celles du Connétable ſont nuës, & celles du Grand *Ecuyér* dans un fourreau de velours ſemé de fleurs de lis avec la ceinture autour. Il n'eſt point fait mention du *Grand Ecuyér* avant Charles VII. Il y avoit ſeulement des Grands Maîtres de l'Écurie dès le tems de Philippe le Long en 1320. Il prête ſèrment de fidélité au Roi, & tous les Officiérs des Écuries le prêtent entre ſes mains. Sa charge lui donne le pouvoir de diſpôſer des charges vacantes de la grande, & de la petite Écurie, & de tous les offices qui en dépendent. Il ordonne des fonds deſtinez pour la dépenſe de la grande Écurie, & de toutes les livrées de la grande & de la petite Écurie. Les poſtes & les relais appartenoient autrefois au Grand *Ecuyér*, & n'en ont été démembrez que du tems de Henri IV. Aux prémières entrées que fait le Roi dans les villes du Royaume, ou les villes conquiſes, le Grand *Ecuyér* marche immédiatement devant le Roi portant l'épée Royale dans le fourreau. Il la porte auſſi aux pompes funébres des Rois. Après la mort du Roi, les chevaux & les harnois de l'Écurie lui appartiennent.

Prémiér *Ecuyer* de la grande Écurie. Il commande à la grande Écurie en l'abſence du Grand *Ecuyér*, entre les mains duquel il prête ſèrment de fidélité. Il n'eſt appellé ſur l'État qu'*Ecuyér* [illegible]

[illegible] prémier *Ecuyér*, qu'on appelle abſolument *Monſieur le prémiér*, eſt celui qui commande à la petite Écurie & aux Pages du

Roi

Roi qui y ſont. Il prête ſerment de fidelité entre les mains du Roi. Cette charge eſt prèſqu'auſſi ancienne que celle de *Grand Ecuyér* de France. Il a ſous lui des *Ecuyérs* de quartiér, qui aident au Roi à monter à cheval, & à en deſcendre, & qui le ſuivent à cheval. Chez les Princes & Grands Seigneurs il y a des *Ecuyérs* qui diſpôſent de toute l'écurie, & commandent à la livrée.

Ecuyér Cavalcadeur, chez le Roi & les Princes, eſt celui qui commande l'écurie des chevaux ſervans à leur perſonne.

Ecuyér de main, eſt celui qui chez les Princeſſes & grandes Dames, non ſeulement commande leur écurie, mais encore celui qui leur aide à marcher. L'*Ecuyér* de la Reine, de Madame, &c. & on les appelle *Ecuyérs* ou *Chevaliérs d'honneur*.

Ce mot s'eſt étendu à tous ceux qui donnent la main aux Dames, ſoit qu'ils ſoient leurs domeſtiques, ſoit qu'ils ſoient leurs galans, ſoit qu'ils le faſſent par pure civilité ou rencontre. Cette partie étoit bien aſſortie, châque Dame avoit ſon *écuyér*.

ÉſCUYÉR, ſe dit auſſi de quelques Officiérs particuliérs. Un *Ecuyér trenchant*, eſt celui qui eſt occupé chez les Princes à dépécer, à ſervir les viandes. *Sector menſarius, ſcindendi obſonii magiſter*. Cette charge n'eſt plus guères en uſage; mais on appelle encore *Ecuyér trenchant*, celui d'une compagnie qui dépéce adroitement les viandes qu'il ſért. Les Allemans ſe picquent fort d'être bons *Ecuyers trenchans*, ils ont des Maîtres exprès qui leur apprennent cet art.

Ce mot ſe dit peutêtre en ce ſens par corruption d'*Ecayers*, qu'on appelloit en Latin *ſectores eſcarii*, ou *menſarii*: ce qui vient de *eſca*, c'eſt à dire, *viande*: la reſſemblance des mots les a fait confondre. L'*Ecuyér trenchant* s'eſt appellé *Dapifer*, & non ſeulement les Princes, mais les particuliérs même en avoient. Voyez DAPIFER. Grand *Ecuyer trenchant*, ou *Archiécuyér trenchant* de l'Empire. Voyez *Archidapifer* dans DAPIFER.

Ecuyér-Bouche. C'eſt un Officiér qui range les plats ſur la tâble de l'office, avant que de les ſérvir au Roi, & qui préſente deux eſſais au Maître d'Hôtel.

Ecuyér de Cuiſine, eſt celui qui commande à la cuiſine du Roi, qui fait faire la délivrance des viandes qu'on ſért chez le Roi. Ce nom s'eſt étendu à prèſque tous les autres Cuiſiniérs des Grands Seigneurs.

ÉſCUYÉR, en tèrmes de Vénerie, ſignifie un jeune cèrf accompagnant & ſuivant un vieux cèrf. *Cervus aſſectator*.

ÉſCUYÉR, chez les Vignerons, ſignifie un faux bourgeon qui croît au pied d'un ſep de vigne, *ſuffrago*, *palmes ſuccreſcens*; *Oculus poſterior*. Les Vignerons diſent il n'y a que l'*écuyer* qui a donné cette année. LIGER. Ce mot s'eſt dit par métaphôre du mot *éſcuyér*, qui ſignifie un Gentilhomme du plus bas degré, le bourgeon qu'on nomme *écuyér* venant après les autres, & n'étant pas ſi recommandable. ID.

ESD.

ESDRAS. ſ. m. Nom propre d'homme, que nous diſons en deux maniéres, *Eſdras*, ou *Ezra*. Car quand il s'agit d'*Eſdras*, dont il eſt parlé dans l'Écriture, ſur tout dans les Livres qui portent ſon nom, l'uſage eſt de dire *Eſdras*, comme en Grèc & en Latin: mais quand on parle des Rabbins, ou Juifs poſtérieurs, qui ont porté ce nom, on dit *Ezra*, comme en Hébreu. *Eſdras*, *Ezras*, *Ezra*. *Eſdras* fils du Souverain Pontife Seraias, que Nabuchodonoſor fit mourir, & frère de Joſedech, fut grand Prêtre pendant la captivité, & le Chèf de ceux qui revinrent dans la tèrre promiſe la ſeptiéme année de l'Empire d'Artaxèrxez ſurnommé Longue main. *Eſdras*, en qualité de Souverain Pontife, ramaſſa les Livres Saints qui ſe trouvèrent après la captivité, les revit, & les corrigea, marqua les variantes, &c. Voyez la Préface de R. David Kimhhi ſur Joſué, celle d'Abarbanel ſur Jérémie, & Rabbi Elias Levita, *Maſſor. Hammaſſ. præf*. 3.

Les Livres d'*Eſdras* ſont deux Livres de l'Écriture dont l'original eſt en Hébreu, & dont le ſecond eſt appellé par les Hébreux Néhémias, ou Livre de Néhémias. Ces livres contiennent l'hiſtoire du retour des Juifs de la captivité de Babylone, & de leur rétabliſſement dans la Tèrre Sainte, ils ſont canoniques, & ont été reconnus pour tels, tant par la Synagogue, que par l'Égliſe. Sanctius a fait d'excellens Commentaires ſur les Livres d'Eſdras imprimez à Anvèrs *in fol*. 1627. Le Canon d'*Eſdras* eſt la Collection de l'Écriture faite par ce Pontife. La Synagogue a ajouté encore après *Eſdras* des Livres à ſon Canon, témoin le Livre d'*Eſdras* lui même & celui de Néhémias. Voyez encore EZRA.

Ce nom eſt Hébreu avec la forme Chaldéene, עזר, *ezer*, en Chaldéen עזרא, *ezra*, ſignifie *aide*, *ſecours*.

ESDRÉLON. ſ. m. Nom de lieu dans l'Écriture Sainte. *Eſdrelon*, ou grande campagne, qui étoit dans la Tribu de Zabulon. On l'appelloit autrement la Campagne de Mageddo, la plaine de Galilée. Elle étoit dans la Galilée inférieure, & s'étendoit depuis Betſan juſqu'à Mageddo. Mais ce n'étoit pas une ville, comme a dit Corneille, qui la met dans la Tribu d'Iſſachar.

ESE.

ÉSE. ſ. f. Village des États de Savoye. *Iſia*. On croit que ce lieu eſt l'ancien *Aviſio*. MATY. *Eſe* eſt dans le Comté de Nice ſur la côte où il a un petit port, à une lieüe à l'oüeſt de Monaco.

ÉSE, ou ÉSIEN. ſ. m. Nom de faux Dieux. *Aeſus*. Les *Eſes*, ou *Eſiens*, étoient des Dieux des Tyrrhéniens. HÉSICHIUS. On ne ſçait pourquoi l'on a dit *Eſi* en nôtre langue dans Moréri, & en Grèc αἶσοι, deſtin. Il falloit dire αἶσα, ſignifie *deſtin*, *deſtinée*, *Parque*, & de là αἴσιος, *heureux*; peutêtre eſt-ce de là que le nom de ces Dieux étoit venu, & qu'ils étoient cenſez préſider au bonheur, & le procurer aux hommes.

ÉSEKH. Voyez EZECH.

ÉSENS. ſ. m. Petite ville d'Allemagne, dans le Cèrcle de Weſtphalie. *Eſena*. Elle eſt dans la Friſe Orientale ſur la mèr d'Allemagne. MATY.

ÉSÉRO. ſ. m. Petite ville de Gréce dans la Theſſalie. *Ezerus*, *Boebe*, *Boebos*. Elle eſt ſur un lac de même nom, entre les montagnes d'Oſſa, de Péliſſon & d'Olympe. MATY.

ÉSERTER, ou Déſerter, a ſignifié dégarnir, d'où vient ce vieux provèrbe qui ſe trouve dans le Roman de Guarin le Lothéranes: Qui ſon nés cope, il *déſerte* ſon vis; qui coupe, ſon nés, dégarnit ſon viſage. Il y a apparence que ce mot ſignifioit la même chôſe qu'eſſarter. On dit encore eſſarter un bois, le dégarnir, Une Vigne eſſartée, *éſerter* & eſſarter ne ſont que le même mot.

ESG.

ÉſGUAIL.	Voyez.	AIGUAIL.
ÉſGU.		AIGU.
ÉSGUIÈRE.		AIGUIÈRE.
ÉſGUILLE.		AIGUILLE.
ÉſGUILLER.		AIGUILLER.
ÉGUILLEtTE.		AIGUILLEtTE.
ÉſGUILLON.		AIGUILLON.
ÉſGUILLOnNER.		AIGUILLOnNER.
ÉſGUISER.		AIGUISER.

ÉſGARD. ſubſt. maſc. Proportion, rapport d'une chôſe avec une autre. *Ratio*. La tèrre n'eſt qu'un point à l'*égard* du ciel.

ÉſGARD, ſignifie auſſi, Parti. Cela ne fait rien à mon *égard*. Cela eſt bien à l'*égard* d'un tiers. Ces parties on été condamnées aux dépens châcune à leur *égard*.

ÉſGARD, ſignifie auſſi, Reſpèct, conſidération, déférence. *Obſervantia*. Diſſimulez adroitement quand on n'a pas pour vous tous les *égards* que vous attendiez. BELL. Il faut avoir de grands *égards* pour le caractère des Prélats. L'amour propre veut beaucoup de ſoins, & d'*égards*. Il eſt fort malaiſé à ſatisfaire. M. ESP. La ſcience des *égards* eſt l'ame de la ſocieté; c'eſt ce qui fait qu'on rend à châcun ce qui lui appartient. BELL. Un mari pour qui l'on eſt obligé d'avoir des *égards*, ſe fait beaucoup haïr, quand il ne ſe fait pas aimer. S. ÉVR. La ſcience des *égards* eſt la ſcience de la politeſſe. M. SCUD. Les hommes en s'aſſemblant en ſocieté, ſe ſont en quelque ſorte obligez à des *égards* réciproques, pour ſe rendre plus agréables les uns aux autres. S. ÉVR. Le grand Théodôſe ayant détourné les yeux de deſſus le Tyran Maxime qu'on traînoit au ſupplice, ſon Panégyriſte lui diſoit: Soyez en ſureté, j'aurai *égard* à vôtre clémence. Vous n'entendrez point ce que vous n'avez pas voulu voir. BOUH.

Et pour ſes Alliez toûjours rempli d'égards,
Lancer ſur nôtre camp de menaçans regards. DES-HOUL.

Avec aſſez d'égards la fortune vous traite:
Tout le monde vous fait la cour.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

ÉſGARD, prèſque en ce ſens, ſe dit du cas, de l'eſtime qu'on fait de quelque chôſe: de l'attention qu'on y fait, du prix, & de la valeur qu'on y donne. *Æſtimatio, ratio*. Ainſi on dit au Palais, ſans avoir *égard* à ſa demande, à ſa requête, nous l'en avons débouté. On n'a point d'*égard* aux lettres de grâce qui ne ſont point conformes aux informations. On doit avoir *égard* au tems, à l'âge, à la qualité des parties. C'eſt une raiſon, une circonſtance à laquelle on n'a point eû d'*égard*, dont on n'a point fait d'état. On joint une requête au procès, pour en jugeant y avoir un tel *égard* que de raiſon.

Du Cange dérive ce mot de *eſcardium*, ou de *ſcardium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour ſignifier la ſentence d'un Juge rendue en connoiſſance de cauſe.

ÉſGARD, s'eſt pris auſſi pour le prémiér jugement, comme on l'apprend

l'apprend des ſtatuts de l'Ordre de Malthe. *Eſt antiquiſſimum & primum judicium Hoſpitalis.* Le Roman du Renard dit de faire *eſgard* ne jugement. Les juges ſont appellez *eſgardours* dans une charte donnée par le P. Vignier Origin. de la maiſon d'Alſace, pag. 140. Ce ſtyle eſt encore conſervé dans les Arrêts. La Cour ayant *eſgard*, ayant aucunement *eſgard* &c.

ÉſGARDS. On appelle à Paris *Maîtres égards*, ceux de châque métier qui ſont choiſis de tems en tems pour avoir inſpection ſur les autres. *Inſpectores.* Ce ſont gens expèrts & connoiſſans à faire viſitations & rapports. Parmi les Chevaliérs de Jéruſalem, il y a une compagnie de Commiſſaires de l'Ordre qui ſe nomment Juges de l'*égard*. MÉN.

ÉſGAREMENT. ſ. m. Erreur où on tombe, & l'incèrtitude où on eſt, quand on a pèrdu ſon chemin. *Error, deviatio.* L'*égarement* eſt dangereux dans les bois & les montagnes.

ÉſGAREMENT, ſe dit auſſi au figuré, de l'éloignement de la raiſon & de la ſaine doctrine. Cet Auteur a de grands *égaremens*, de mauvais principes. Cet Hérétique s'eſt converti, il eſt revenu de ſes *égaremens*. Si la maladie de mon frère n'autoriſoit mes *égaremens*, on croiroit que je ſuis devenuë inſenſée. La vuë des *égaremens* des autres nous devroit guérir de la prévention que nous avons pour nous-mêmes. NIC. Les *égaremens* des hommes ſont prèſqu'infinis; le cœur a ſes *égaremens*, & l'eſprit a les ſiens. VILL. L'homme ne paroît coupable de ſes *égaremens*, que quand il les connoît, & qu'entraîné par ſes paſſions, il court au précipice qu'il appèrçoit.

*Pour ſauver ma vèrtu de tant d'*égaremens,
Je ne veux point d'amis qui puiſſent être Amans. DES-H.

Toi dont la fuite injuſte & les égaremens
M'ont coûté tant de pleurs & de gémiſſemens.
SENLECQUE.

ÉſGARER. v. act. Faire pèrdre la route; détourner, écarter du chemin. *Perdere, avertere, à viâ deducere, inducere in errorem.* Le guide nous a *égarez*, il s'eſt *égaré* lui-même dans la forêt. S'*égarer*, *deviare, divertere, digredi, aberrare*, c'eſt pèrdre la route, s'écarter, s'éloigner du chemin. Il ſignifie auſſi, ne ſçavoir où l'on va, aller à l'aventure, *vagari, errare.*

ÉſGARER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales; & ſignifie, Errer, s'éloigner du bon ſens, & de la droite raiſon. Voilà une matière bien délicate, & ſur laquelle il eſt aiſé de s'*égarer*. S. ÉVR. Les pèrſonnes vaines, quand elles ſe ſont *égarées*, ont honte de ſe redreſſer, & de rentrer dans le bon chemin. BELL. Cet homme a l'eſprit *égaré*, il s'*égare* ſouvent dans ſes diſcours, dans ſes raiſonnemens. Ne ſuivez pas les avis de cet Auteur, il vous pourroit *égarer*. L'âme d'un homme que la fureur tranſporte, eſt effectivement *égarée*, & hors de ſon aſſiette naturelle. M. ESP. Les grandes proſpéritez nous aveuglent, nous tranſportent, & nous *égarent*. BOSS. Montagne eſt un guide qui *égare*; mais qui méne en des païs plus agréables qu'il n'avoit promis. BAL. La prudence humaine s'*égare* tous les jours dans l'avenir. BOSS. Où ſont les hommes qui ſont touchez ſérieuſement de la crainte de s'*égarer*, & de prendre une mauvaiſe route pour arriver à l'éternité? NIC. L'imagination ne chicane point pourveu qu'on ne l'*égare* pas trop ſenſiblement. DE LA MOTTE.

Ce mot, ſelon Ménage, vient du Latin *varare*, qui ſignifie *paſſer*, *travèrſer*. D'autres diſent qu'il vient d'*aguirer*, vieux mot François, qui s'eſt dit proprement des beſtiaux, qui s'éloignent des lieux qu'ils doivent paître, & qui vont dans les tèrres labourées qu'on appelle *guérêts*, & autrefois *guarêts*.

ÉſGARER, ſe dit des yeux & de la vuë, & ſignifie les porter çà & là ſur differens objèts. *Hùc illùc oculos conjicere, Conjicere temerè in omnem partem oculos.* Il ne faut point *égarer* la vuë dans l'Égliſe pendant les ſaints myſtères. Vous *égarez* la vuë.

Que dire de ces païſages
*Où l'œil ſe plaît à s'*égarer?
Non les Peintres dans leurs ouvrages,
Ne nous préſentent point d'images
Qu'on puiſſe bien leur comparer.

ÉſGARER, ſe dit auſſi en parlant d'une chôſe qui eſt comme pèrduë, qu'on ne peut trouver quand on la chèrche. *Amittere.* J'ai *égaré* cette clèf, ce livre.

ÉſGARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vagus, deflexus, amiſſus.* Sôn air *égaré* marque le déreglement de ſon eſprit. VILL. On dit auſſi des yeux *égarez*; pour dire, des yeux dont le regard n'eſt pas fèrme ni arrêté. Une vuë *égarée*, des yeux *égarez*, ſignifie ſouvent un défaut de modeſtie, peu de retenuë dans les yeux, des yeux qu'on jette indifferemment çà & là ſur tout ce qui ſe préſente. Quelquefois il ſignifie quelque chôſe de farouche dans les yeux. Je le trouvai fort ému, un viſage enflammé, des yeux *égarez*, tel qu'un homme qui vient de faire un mauvais coup.

ÉſGAROTÉ. Voyez ÉGAROTÉ.

s'ÉſGAUDIR. Ce vieux mot originairement ne ſignifioit pas ſe réjouïr, comme quelques-uns l'ont crû. Il vient de *gaut*, qui ſignifioit un bois. Les Picards diſent encore aujourd'hui s'*égaudir*, pour dire, chaſſer dans un bois, ou aller dans un bois. Gaut, ou Eſgaudée ſignifioient bois & forêt. On diſoit dedans un gaut plénier, pour dire, en plein bois, au fond d'une forêt. Dans le Roman du Loheranes on lit,

Et tout le bois, & le gaut *font tentir.*

Pour dire, ils faiſoient retentir tout le bois.

La venaiſon qui eſt en égaudée,
N'en ſet eſir, quant elle y eſt entrée.

Mais parce qu'on alloit dans les bois pour ſe réjouïr, ſe divèrtir, s'*égaudir* s'eſt dit dans la ſuite dans cette ſignification, & on lui a trouvé une étymologie Latine, de *gaudere*, ſe réjouïr, ou le *gaudir*, qu'on a confondu avec s'*égaudir*.

ÉſGLANTIÉR. ſ. m. Eſpéce de rôſier ſauvage qui vient le long des chemins, & dans les bois. Son fruit s'appelle *grattecu*: on en fait une conſèrve qui eſt aſſez connuë ſous le nom de conſèrve de *cynorrodon*. Les Arabes & les Pèrſiens appellent cet Arbre *Néſrin* & *Niſrin*. Leurs Poëtes en font grand état; car ils en tirent ſouvent des comparaiſons, ce qui peut faire croire, que ce buiſſon a dans l'Orient des qualitez plus éxquiſes que celles de nôtre *Eglantier* commun. Voyez CYNORRHODON, en Latin *roſa ſylveſtris, flore odorato, incarnato*, & ROSIER.

ÉſGLANTINE. ſ. f. Fleur de l'églantiér. On donne une *églantine* d'argent pour le prix de Poëſie aux Jeux Floraux.

ÉſGORGER. v. act. Coupper la gorge. *Jugulare, mactare.* *Egorger* des bœufs & des moutons dans un ſacrifice. *Egorger* une victime. ABLANC.

De peur de pèrdre un liard ſouffrez qu'on vous égorge. BOIL.

L'homme ſeul, l'homme ſeul en ſa fureur éxtrême,
*Met un brutal honneur à s'*égorger *ſoi-même.* ID.

ÉſGORGER, ſignifie auſſi, Aſſaſſiner, tuër, des hommes qu'on ſurprend, de quelque manière qu'on les tuë. *Occidere, mactare, trucidare.* Aux Veſpres Siciliennes tous les François fûrent *égorgez*. Il faut que je faſſe le tour du logis, de peur qu'il n'y ait quelqu'un de caché, qui me vienne *égorger*. ABLANC.

ÉſGORGER, ſignifie figurément, Rançonner les gens, les faire payer plus qu'ils ne doivent, plus qu'ils ne peuvent payer. *Opprimere.* On *égorge* les paſſans dans cette hôtelerie. Un Receveur des tailles peut bien ſe faire payer, mais il ne faut pas qu'il *égorge* les gens.

ÉſGORGÉ, ÉE. part. & adj. *Jugulatus, mactatus.*

ÉſGOSILLER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Crier de toute ſa force, juſqu'à ſe mettre en danger de ſe rompre le goſiér. *Faucibus contendere, fauces elidere.* Tu m'as fait *égoſiller*, carogne. MOL. Je m'*égoſille* à force de vous parler, & vous ne répondez pas. SCAR.

ÉſGOUSSER. v. act. *Egouſſer* des pois & des féves. Dites & voyez ÉSCOSSER.

ÉſGOUT. ſ. m. L'écoulement des eaux qui ſont tombées d'enhaut. *Stillicidium.* L'*égout* des tèrres eſt ce qui groſſit les ſources, les fontaines.

ÉſGOUT, ſe dit auſſi des canaux par où ſe déchargent les immondices des villes. *Latrina, cloaca.* Les *égouts* de Paris ſont encombrez. En hiver les eaux de la rivière entrent par les *égouts*.

ÉſGOUT, ſe dit par reſſemblance des playes, lorſqu'on laiſſe un creux, un conduit pour faire écouler la ſanie, le pus, le ſang éxtravâſé, &c. On ſe ſèrt d'une tente à la gaſtroraphie, & on l'applique à la partie inférieure de la playe pour y conſèrver un *égout*. DIONIS.

Ce mot vient du primitif *goutte*, *gutta*.

ÉſGOUT, ſignifie auſſi une ſèrvitude qui eſt acquiſe à un héritage, & lui donne droit de faire paſſer ſes eaux pluviales ſur un héritage voiſin; ce qui s'appelle en Droit, *ſtillicidium*.

ÉſGOUT, en tèrmes de Couvreur, ſe dit auſſi des tuiles & des ardoiſes qui avancent en ſaillie au delà de l'entablement, par où s'égoutent les eaux pluviales, pour les jetter loin du mur de face: ce qu'en Latin on appelle *ſubgrundia*.

ÉſGOUTER. v. n. Faire tomber les humiditez de quelque chôſe. *Stillare*, tomber goutte à goutte. Il eſt auſſi v. act. *Exſiccare, exhaurire guttatim*; épuiſer goutte à goutte. Les Procureuſes ne laiſſent point *égouter* la mouruë, pour faire de la ſauce à leurs [illegible] fromages dans des écliſſes pour laiſſer *égouter*. L'Auteur de l'inſtruction pour les confitures donne à ce vèrbe *égouter* la ſignification & le régime d'un vèrbe actif, quand

quand il dit, vous les laiſſez dans le ſucre juſqu'au lendemain, que vous les *égoutez*. La Quintinie dit auſſi, J'ai mis une partie de mes tèrres en ados pour les *égouter*.

ÉſGOUTOIR. ſ. m. Tèrme de Cartonniér. Ais aſſemblez l'un contre l'autre, ſur quoi on fait égouter les formes. *Stillatoria tabula.*

ÉſGOUTOIR. Morceau de bois long d'environ trois piéds, gros comme le bras, avec des rangs de chevilles de part & d'autre, ſur quoi on met égouter la vaiſſelle. Les Menuiſiérs appellent cette ſorte de machine un *hériſſon*; mais la plûpart des gens du monde, qui ne ſçavent pas les mots propres des Arts, le nomment un *égoutoir*. On peut dire l'un & l'autre.

ÉſGRAFIGNER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Écrire mal & peu liſiblement. *Scribillare.*

Ce mot vient de *graphium*, qui étoit un ſtile de fèr dont les Anciens ſe ſervoient à écrire; ou plutôt de *griffe*. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phràſe; Les chats lui avoient tout *égrafigné* le viſage.

ÉſGRATIGNER. v. act. Faire une déchirure à la peau avec des griffes, des ongles, ou quelque petit fèrrement pointu. *Vellicare, lacerare, diſcerpere, notare unguibus.* Quand deux harengères ſe ſont battuës, elles ont le viſage tout *égratigné*. Une épingle cachée *égratigne* ſouvent la main.

Ce mot vient de *ingratinare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *déchirer avec les ongles*. Mais il y a plus d'apparence, ſelon quelques-uns, qu'il vient de *craſinem*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *égratignure*. Mr Huet le dérive de *gratter*.

ÉſGRATIGNER, ſe dit figurément & comiquement en amour. C'eſt, Effleurer tant ſoit peu le cœur par les charmes de ſa beauté. Elle commence à *égratigner* les cœurs.

On appelle *Egratigner*, Faire de petites découppures ſur un habit pour lui ſervir d'ornement. *Incidere, diſſecare.*

ÉſGRATIGNÉ, ÉE. part. *Vellicatus, diſcerptus, diſſectus.*

ÉſGRATIGNEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui égratigne. C'eſt auſſi la même chôſe que Découpeur. *Inciſor, diſſector.*

ÉſGRATIGNURE. ſ. f. Petite playe qui ſe fait ſur la peau quand on l'égratigne. *Inciſio, vellicatio, evulſio cutis.* Ce coup d'épée n'eſt pas profond, ce n'eſt qu'une *égratignure.*

J'aimerois mieux ſouffrir la peine la plus dure,
Qu'il eût reçu pour moi la moindre égratignure. Mol.

ÉſGRENER, ou ÉGRAINER. v. act. Faire tomber la graine d'une plante, le grain d'un épi, d'une gouſſe. *Excutere grana.* On le dit des petits fruits qu'on ſépare de la queuë. *Egrener* des raiſins, des groſeilles, des ceriſes.

ÉſGRENER, ſe dit figurément de toutes les chôſes friables qui s'en vont par menus grains, ou parcelles, en les preſſant ou frottant. *Friare.* Ce biſcuit s'eſt tout *égréné* dans ma poche: émié, ou émiétté ſeroit mieux.

ÉſGRENER, eſt auſſi un tèrme de Coutelier, qui ſe dit du taillant d'un râſoir, & ſignifie Ébrecher, caſſer, râſer, *radere, vellere.* Ce râſoir eſt bon, le taillant *égréne* bien.

ÉſGRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Granis exutus, friatus, exfriatus, infriatus.*

ÉſGRILLARD, ARDE. adj. Éveillé, vif, réjoüi, léger, adroit, alèrte. *Lætus, alacer, fervidus.* Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'eſt un *égrillard* qui vous trompera. Œil *égrillard*. Scar. Tu Dieu! quelle *égrillarde*! Mol.

Il s'embarqua ſur le Danube
En bateau plus fèrme qu'un cube,
Où voltigeoient douze étendarts,
Au gré des zéphirs égrillards. Loret.

ÉſGRILLOIR. ſ. m. Grille faite de pluſieurs pieux fichez & liez enſemble, qu'on met au deſſous d'un étang, ou dans les petites rivières, pour en laiſſer paſſer les eaux, & empêcher que le poiſſon n'en ſorte.

ÉſGRISER. Voyez ÉGRISER.

ÉſGRISOIR. Voyez ÉGRISOIR.

ÉſGRUGEOIRE. ſ. f. ou ÉGRUGEOIR. ſ. m. Utencile de cuiſine ſervant à égruger. *Vas friatorium.* Il eſt fait de fèr blanc pèrcé de trous fort menus, qui rendent ſa ſurface extérieure rude & raboteuſe. L'*égrugeoire* fait tomber des menuës parties des corps qu'on frotte contre.

ÉſGRUGER. v. act. Pulvériſer, mettre en parties menuës quelque chôſe de dur, ſoit avec le marteau, la rappe, le couteau, ou autre inſtrument. *Infriare.* *Egruger* du ſucre, de la muſcade, du poivre.

ÉſGRUGÉ, ÉE. part. & adj. *Friatus.*

ÉſGRUGEURE. ſ. f. Partie menuë qui ſe ſépare d'un corps dur par la friction ou rencontre d'un autre plus dur. *Particulæ friatæ.*

ÉſGUÉER. v. act. Tremper du linge en eau claire, en grande eau, pour en détacher les ſels qui s'y ſont attachez, ou à la leſſive, ou au ſavonnage.

Ce mot vient de *gué*, comme ſi on trempoit le linge dans un gué, où l'eau eſt d'ordinaire claire & courante; ou bien d'*aigue*, qui a ſignifié *eau*, comme ſi on diſoit *aiguéer*. Cette étymologie eſt meilleure que la première.

ÉſGUEULER. v. act. Caſſer le goulet d'une bouteille, d'un pot, d'une cruche. *Os frangere.*

On dit qu'un homme s'eſt *égueulé* à force de crier, quand il a crié ſi fort, qu'il ne peut plus parler.

ÉſGUEULÉ, ÉE. part. & adj. *Effractus.* Cruche *égueulée.*

ESH.

ÉſHANCHÉ. ſ. m. L'h s'aſpire. Qui ne peut marcher pour avoir les hanches rompuës. *Coxâ luxatus.* Cet homme eſt tout *éshanché*. Une femme *éshanchée*, celle qui marche mal, qui n'eſt pas fèrme ſur ſes jambes. On le dit auſſi des chevaux outrez qui n'ont plus de force aux hanches; ou qui ont fait un ſi violent effort des hanches que les ligamens qui tiennent l'os ſe ſont relâchez.

ÉſHONTÉ, ÉE. ſubſt. Qui a pèrdu toute pudeur. *Impudens, os impurum, quem nihil pudet.* On ne le dit plus. Cependant *éffronté* qu'on y a ſubſtitué, ne ſignifie pas tout-à-fait la même chôſe.

ÉSHOUPPER. v. act. Tèrme des Eaux & Forêts. Coupper les houppes ou cimes des arbres. *Decacuminare.* L'Ordonnance veut que l'on condamne à l'amende ceux qui auront *éshouppé*, ébranché & déshonoré les arbres.

ÉSIL. Vinaigre. Le feu Grégeois s'éteignoit avec l'*éſil*, comme dit l'Auteur du Roman de Guarin le Loheranes.

Et li vins, & l'éſil,
L'euſt éteint, ſi s'en fût entremis.

Luitprand liv. 3. chap. 6. & Ditmar liv. 3. diſent en effet qu'il s'éteignoit avec le vinaigre. On dit que ce mot d'*éſil* eſt corrompu de celui d'*Acetum*, qui ſignifie en effet la même chôſe en Latin.

ÉSINO. Voyez FIUMÉSINO.

ÉſJOUIR. v. act. *Hilarare, gratulari, plaudere.* Ancien mot, qui ſignifioit la même chôſe que réjouir, & ſe joignoit avec le pronom pèrſonnel, *s'éjouir, gaudere, lætari.* Marot s'en eſt ſervi.

A celle fin que ton dèrniér vouloir,
Du tout me faſſe éjouir *ou douloir.*

ESK.

ÉSKDALE. ſ. f. Mr Corneille écrit *Eskdail* à l'Écoſſoiſe. *Eskia, Eſcia, Eskedalia.* C'eſt une petite contrée de l'Écoſſe méridionale. Elle s'étend le long de la rivière d'Esk, qui lui donne ſon nom. Elle eſt bornée au midi par le Comté de Northumberland, au couchant par l'Annandale, au nord par la Tuwedale, & au levant par la Tiyedale & par la Liddeſdale. Maty. *Eskdale* ſignifie Vallée d'Esk.

ESL.

ESLA. ſ. f. Rivière d'Eſpagne. *Eſtola.* Elle a ſa ſource aux montagnes des Aſturies, baigne la ville de Léon, & va ſe décharger dans le Douro, à quelques lieuës au deſſus de Miranda de Douro. Maty. Et au deſſous de Zamora. Mr De L'Iſle écrit *Eſla.*

ÉſLAIZER. v. act. Tèrme de Monnoye, qui ſe dit de la ſeptième façon qu'on donne aux monnoyes, quand on les fabrique au marteau. *Ferire.* C'eſt prèſque la même chôſe que *flattir*, ſi non qu'on ne pénétre pas tant la piéce, ne faiſant que la redreſſer du chauſſage: ce qui ſe fait ſur l'enclume avec le flattoir. L'ordonnance veut qu'on répète cette façon deux fois.

ÉſLAM. Voyez ISLAMISME.

ÉſLAN, ou ÉLANS. ſ. m. Action de celui qui s'élance, courſe prompte & impétueuſe qu'on fait pour ſe dérober à quelque péril. *Impetus, ſaltus, aſſultus.* Ce priſonniér s'eſt ſauvé en faiſant quelques *élans*. On le dit auſſi des bêtes qui ſe ſauvent & attrapent le bois en trois ſauts ou *élans*.

ÉſLANS, eſt auſſi un tèrme de Dévotion. *Anhelitus, ſuſpiria, ex imo corde petiti gemitus.* Les hommes ſaints font de continuels *élans*, de pieux *élans* vèrs le ciel. Il entrecouppoit ſon diſcours de ſoupirs profonds, qu'il étoit aiſé de diſtinguer des *élans* de dévotion. Vill. *Elans* affectez. Mol. De ſon amour châcun ſuit les *élans*. Bens.

ÉſLAN. ſ. m. Animal ſauvage. Voyez ELLEND.

ÉſLAN. ſ. m. Village de France avec une Abbaye. *Ellantium.* Il eſt dans la Champagne ſur la Meuſe, entre Donchery & Mézières.

L'Abbaye d'*Eſlan* eſt dans le Rételois, du Dioceſe de Rheims, de l'Ordre de Citeaux, & fille de Loroy. Elle fut fondée en 1148. par Hugues Comte de Nivèrnois & de Rételois, qui y eſt inhumé avec Felicité ſa femme & Hugues ſon fils aîné. De Ste. Marthe.

ÉſLANCEMENT. ſ. m. Mouvement du corps prompt & impétueux. *Injectio vehemens, acrior contentio.* Les ſauteurs font de grands *élancemens* pour faire paroître leur agilité.

ÉſLANCEMENT, ſignifie auſſi une douleur violente de quelque partie du corps, telle qu'on ſent quand on a quelque apoſtume qui cauſe un battement ſemblable à celui du pouls, un violent accès de goutte, ou d'une autre maladie aiguë. *Dolor lancinans, compungens.* Il ſentoit de grands *élancemens* dans la tête, des *élancemens* redoublez.

ÉſLANCEMENT, ſe dit auſſi figurément en tèrmes de Dévotion, & ſignifie Tranſport; mouvement affectueux & ſubit. *Motus in divina vibrata tractim ſuſpiria.* Il ne ſe dit guères qu'en cette phraſe, Les *élancemens* de l'âme vèrs ſon Dieu. Il prononçoit ſouvent ces paroles avec des *élancemens* admirables de cœur & de voix. P. Verj.

Il faiſoit des ſoupirs, de grands élancemens,
Et baiſoit humblement la terre à tous momens. Mol.

ÉſLANCER. v. act. & neut. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Jetter ſon corps avec violence, & impétuoſité. *Inſilire, involare, irruere, irrumpere.* Ce furieux s'eſt *élancé* & jetté par la fenêtre. Il s'eſt *élancé* de furie dans les plus épais éſcadrons des ennemis. On dit auſſi, que les ſèrpens & les couleuvres s'*élancent*, ſe jettent ſur les hommes.

On le dit figurément des chôſes inanimées qui ſont violemment pouſſées.

Quand d'un effort impétueux
Le carreau s'élance & foudroye.
Nouveau choix de vers.

ÉſLANCER, ſe dit auſſi pour, Darder, pouſſer. *Vibrare, conjicere.* La mort ſçait *élancer* ſes traits. *Elancer* des cris. Il eſt là actif.

On dit auſſi, qu'un mal d'aventure qui eſt prêt d'aboutir *élance, lancinat, compungit*, quand il cauſe une douleur aiguë avec quelque agitation ou mouvement qu'on ſent dans la partie, & pareillement en quelques autres maladies. Je ſens quelque chôſe qui m'*élance*. Le doigt m'*élance*. Il eſt là neutre, & n'a d'uſage qu'à la troiſième pèrſonne.

ÉſLANCER, ſe dit d'ordinaire avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Faire un effort; piquer, éxciter. Quand nôtre âme eſt éveillée par le diſcours, ou par l'éxemple, elle s'*élance* au delà de ſon ordinaire. Mont. Plus les envieux veulent abaiſſer mon eſprit, plus il croit, & s'*élance*. Boil. La diſpute me pique; les imaginations de mon ennemi *élancent* les miennes; & me réhauſſent au deſſus de moi-même. Mont.

ÉſLANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vibratus, conjectus.*

ÉſLANCÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du cèrf courant. *Inſiliens, irruens.*

ÉſLANCÉ, ÉE, ſe dit auſſi d'une pèrſonne de grande taille, menuë, qui paroît avoir peu de vigueur. *Juſto gracilior.* On le dit auſſi de quelques chevaux maigres, efflanquez & ruïnez.

ÉſLANCÉ, ÉE. Tèrme de Jardinier. *Exilis, longiùs exiliens.* Il ſe dit des branches qui ſont longues & peu groſſes à proportion, & dégarnies d'autres branches, en manière de gaules. C'eſt un défaut à un arbre que d'y voir des branches *élancées*. La Quint.

ÉſLE. Les mots François qui ſe tèrminent en *éſle* ont la pénultième longue, comme, meſle, greſle, freſle.

ÉſLE. Ayeul. Sazéle. Biſayeule. Il eſt tout à fait vieux, & ne ſe trouve que dans les anciens titres.

ÉſLIMER. Tèrme de Fauconnerie, qui ſignifie, Purger, & mettre un oiſeau en état de voler au ſortir de la muë.

ÉſLIMÉ, ÉE. adj. & part. Le peuple dit linge *élimé*, pour dire, linge uſé à demi, qui n'eſt plus guères de ſervice.

ÉſLINGEN. ſ. m. Ville du Cèrcle de Suabe en Allemagne. *Eſlinga, Ezelinga.* Elle eſt dans le Duché de Wirtembèrg ſur le Nékre, à deux lieuës à l'eſt de Stutgard. *Eſlingen* eſt Proteſtant, & ville Impériale.

ÉſLOIGNEMENT. ſ. m. Diſtance d'un lieu à un autre. *Diſtantia, ſpatium interjectum.* Paris & Conſtantinople ſont dans un grand *éloignement*. L'apogée d'une Planète eſt ſon plus grand *éloignement* de la tèrre.

ÉſLOIGNEMENT, ſignifie auſſi, Retraitte; l'action par laquelle on quitte un lieu pour aller en un autre. *Seceſſus, receſſus, digreſſio.* Didon fut au déſeſpoir de voir l'*éloignement* des vaiſſeaux d'Enée. L'*éloignement* augmente la vénération qu'on a pour les Princes, & on les eſtime moins quand on les voit de trop près. Bouh.

ÉſLOIGNEMENT. Abſence. C'eſt une de ces chôſes qui me conſolent durant cet *éloignement*. Voit. Je n'ai employé mes yeux à aucun uſage qu'à pleurer ſans ceſſe, depuis que j'ai appris que vous étiez réſolu à un *éloignement*.

ÉſLOIGNEMENT, ſe dit au figuré pour, Diſtance, retardement, indifférence, froideur, avèrſion. *Protectio, remotio, averſio.* Cet incident a mis la concluſion de ce Traité dans un plus grand *éloignement* que jamais. Les mêmes prétentions cauſent d'ordinaire l'*éloignement* des pèrſonnes. P. de Cl. Vous vous figurez que pour être homme de bien il ſuffit d'avoir de l'*éloignement* pour les vices groſſiers. Cl. La concurrence de la faveur & de la beauté leur donnèrent de l'*éloignement* l'une pour l'autre. M. Scud. L'homme a un *éloignement* naturel pour la connoiſſance de ſoi-même, qu'il ne peut ſurmonter. Nic. Châcun nourrit dans le fond de ſon cœur un *éloignement* ſecrèt de la vérité. Id. Comment le ſeul *éloignement* du bruit, & des affaires, appaiſera-t il les troubles du cœur, ſi la raiſon ne s'en mêle point? S. Évr. Les pèrſonnes qui vivent dans la ſolitude, & dans l'*éloignement* du monde, ne laiſſent pas de trouver de grandes difficultez dans la vie chrétienne. Nic.

ÉſLOIGNEMENT, ſignifie auſſi une eſpéce de banniſſement. *Amandatio, relegatio.* On a été ſurpris de la diſgrâce de ce Favori, de ſon *éloignement* de la Cour. Ce Directeur a obligé ſon pénitent à l'*éloignement* de ſa concubine.

ÉſLOIGNEMENT, en tèrmes de Peinture, eſt la partie du tableau qui ſe voit en lointain, qui eſt en pèrſpective. *Longinquus receſſus, tabulæ pars fugiens, proſpectus.* On voit dans l'*éloignement* de ce tableau une ville, une bataille, un camp, une ruine.

ÉſLOIGNEMENT, ſe dit auſſi des objets qui tèrminent la vuë dans une diſtance fort eloignée. *Proſpectus.* La vuë eſt admirable dans ce lieu là. On y voit des côteaux, des prairies, la rivière qui ſèrpente, & Paris en *éloignement*. L'Acad.

ÉſLOIGNEMENT, eſt auſſi un tèrme d'Aſtronomie. On l'employe ſur tout pour marquer la diſtance de Vénus au ſoleil. Dans la connoiſſance des tems pour l'année 1702. on a marqué à tous les prémiers jours des mois & à quelques autres jours l'*éloignement* de Vénus au Soleil. La plus grande digreſſion ou *éloignement* de Vénus eſt de 47 degrez ou environ, c'eſt à dire, qu'elle ne s'écarte jamais davantage du Soleil.

ÉſLOIGNER. v. act. *Removere, ſubmovère, amandare, ablegare.* Mettre de la diſtance entre deux pèrſonnes, ou deux chôſes, écarter une pèrſonne ou une chôſe loin d'une autre; faire retirer loin, envoyer loin de ſoi. Voilà une flotte qui va s'*éloigner* du port, qui va partir, elle va dans des tèrres *éloignées* faire un voyage de long cours. Il chèrche une maiſon des champs, mais il ne veut pas s'*éloigner* de la ville, de la rivière. La lune commence à paroître, quand elle s'*éloigne* du Soleil. Cette ville eſt *éloignée* du ſecours.

s'ÉſLOIGNER, ſignifie auſſi, ſe retirer de quelque lieu, ſe cacher. *Recedere, abſcedere, diſcedere.* Il a appris qu'il y avoit un decrèt contre lui, on lui a conſeillé de s'*éloigner*. Il s'eſt *éloigné* & banni volontairement de la Cour pour vivre en retraitte.

On trouve dans quelques Auteurs *éloigner* dans ce ſens, & employé activement. Le ſoleil *éloigne* ſa barrière. Malh. pour dire, quitte, abandonne. Le Roi ne peut *éloigner* ſa douce amie. Baif, pour dire, s'en ſeparer, s'abſenter d'elle. Bèrtaud a dit de même,

Je n'ay vû qu'à regrèt la clarté du ſoleil,
Depuis qu'en ſoupirant j'éloignai *ce bel œil.*

Cette façon de parler eſt ancienne; elle a vieilli.

Ce mot vient du Latin *elonginare*. Mén. ou de *elongare*.

ÉſLOIGNER, ſe dit à l'égard du tems, auſſi bien que du lieu. *Protrahere, differre.* Le mauvais tems qu'il a fait a *éloigné*, a retardé la moiſſon, les vendanges. La mort de mon Rapporteur a bien *éloigné* le jugement de mon procès.

ÉſLOIGNER, ſe dit figurément en chôſes morales. Il faut *éloigner* de vôtre eſprit & en chaſſer toutes les penſées chagrinantes; *éloigner* de nôtre préſence tout ce qui nous cauſe des tentations. Il ne faut jamais s'*éloigner* du reſpèct qu'on doit à ſes ſupérieurs, ni de ſon devoir. J'étois fort bien dans l'eſprit de ce Prince, mais un faux rapport qu'on lui a fait m'en a *éloigné*. On a *éloigné* ce Miniſtre des affaires; on lui a ôté ſon emploi. Ce Prince eſt bien *éloigné* de remuer, de faire la guèrre, il n'y penſe pas. Si cet homme raiſonne ainſi, nous ſommes bien *éloignez* de compte, bien différens en ſentiment. Il eſt fort *éloigné* de la raiſon. Cela ſe dit en un ſens fort *éloigné*. Ils ſont fort *éloignez* de ſçavoir qu'ils pèchent. Pasc. La piété nous *éloigne* des plaiſirs des ſens. Nic.

ÉſLOIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit provèrbialement des Juges de Province, qu'ils ſont *éloignez* du ſoleil; c'eſt-à-dire, loin

de

de la Cour & des Parlemens, qui peuvent avoir connoiſſance de leurs malverſations, & les punir.
Tous ces mots viennent du Latin *elongare*, comme on l'a déja dit.

ESM.

EſMAIER. v. n. & act. Vieux mot. S'étonner, être en émoi. *Mirari*, *ſtupere*. Là lor vint nouvelle que mult des Pélerins s'en aloient par autres chemins à autres porz, & furent mult *éſmayé*. Villehard. n. 27.

Cet don n'eſt pas courtois qu'on trop dilai?
Si s'en eſmaie & plaint cil qui l'attend.
Le Chastelain de Coucy.

Ci mos éſmaia *les Flamens.* Phil. Mouskes.

Quand li chiens aboier dilaie,
Li leus vers les brebis s'eſmaie,
Prelats veillez comme chien vrai,
Quand vous dormez l'en a bon mai,
Tant eſtes meu que je m'eſmai
Car ne truis chien dont leu s'eſmaie. Le Reclus de Moliens. Voyez Du Freſne, *Gloſſ. de Villehard.*

ÉſMAIL. ſ. m. Qui fait au plurier *Emaux*. Eſpéce de vèrre coloré. *Encauſtum*. Sa matiére fondamentale eſt de l'étain & du plomb en parties égales, calcinées au feu de reverbère, à quoi on ajoûte ſéparément des couleurs métalliques telles qu'on lui veut donner, comme l'*es uſtum* pour le vèrd, le *crocus* de Mars pour le jaûne. La chaux d'étain produit un blanc fort exquis; celle d'argent un très-beau bleu; avec de la chaux de cuivre, de la limeure de fer & de l'orpiment, un très beau rouge; avec du ſalpêtre une couleur de perles; avec du jay un très-beau noir.
On travaille l'*émail* au feu de lampe avec un petit tuyau par lequel on ſouffle ſoit avec la bouche, ſoit avec un ſoufflet; & on le tire en des filets ſi déliez qu'on veut, juſqu'à les tourner ſur un devidoir, & en faire des aigrettes. On fait trafic d'*émail* en canon. Toutes les pierres précieuſes contrefaites ſe font avec de l'*émail*, c'eſt-à-dire, du vèrre & des métaux. Le vèrre eſt du plus beau criſtal, & les métaux ſont réduits en chaux lavée & filtrée, enſorte qu'ils ſe réduiſent en ſel, & aprés pluſieurs cuiſſons & lotions ſe fait l'*émail* blanc qui eſt ſuſceptible de toutes les autres couleurs, en y mélant des matiéres métalliques.
Ce mot vient de l'Italien *ſmalto* & *ſmaltare*. Quelques Sçavans remontent encore plus haut, & font deſcendre le mot *eſmail* de l'Hébreu חשמל, *hhaſmal*, qui ſe trouve dans Ezéchiel I. 4. 27. & VIII. 2. & que S. Jérôme traduit par *electrum*, eſpéce d'*émail*, compoſé d'or & d'argent; ils diſent que de là les Latins ont fait *ſmaltum*, qui ſe trouve dans Anaſtaſe le Bibliothécaire, dans Guillaume auſſi Bibliothécaire, dans Richard de S. Germain, & dans quelques autres Auteurs de la baſſe Latinité. Le prémier étoit une eſpéce de ciment dont parle Pline, fait de chaux, de poix & de graiſſe, & dont le Pontifical Romain fait mention dans la cérémonie de la conſécration des Egliſes. Et *ſmaltum* étoit un ouvrage de piéces rapportées, dont ont parlé pluſieurs Auteurs, & entre autres Anaſtaſe le Bibliothécaire.
ÉſMAIL, ſe dit auſſi de la peinture & du travail qui ſe fait avec des couleurs minérales qui ſe cuiſent avec le feu; *Pigmentum metallicum*; ce qu'on appelle, Parfondre l'*émail*, *Encauſtum auro agglutinare*, *inurere*. Un portrait fait en *émail* ne s'éfface point. Les borgnes ſe font faire des yeux d'*émail*. Un tableau d'*émail*. On a fort eſtimé autrefois les *émaux* de Limoges qui ſe faiſoient du tems de François I. particuliérement ſur du cuivre. Ils ont été fameux dès le tems du XI. XII. & XIIIe ſiécle. Il eſt déffendu aux Orfévres de faire des doubles de voirines, qui ſont des *émaux* épais qui contiennent plus de vèrre que de matiére.
La Peinture en *émail* eſt très ancienne, on l'a employée dès les prémiers tems ſur les métaux & ſur la terre, comme on fait encore aujourd'hui. On prétend que les briques dont les murs de Babylone furent conſtruits étoient des briques émaillées, dont les *émaux* repréſentoient differentes figures. Du tems de Porſenna on faiſoit dans ſes Etats des vâſes émaillez. La porcelaine, tant celle qui vient de la Chine & du Japon, que celle qui ſe fait en France, la fayence, les pots vèrniſſez de terre, toutes ces choſes ſont autant d'eſpéces d'*émaux*.
Mais on appelle proprement Peinture en *émail*, une peinture qui ſe fait avec des *émaux* broyez & réduits en poudre, employez comme les autres couleurs, & enſuite fondus, recuits, & vitrifiez par la force du feu. Cette ſorte d'ouvrage fut beaucoup perfectionnée du tems de François I. en France, & en Italie. En France on faiſoit à Limoges ces beaux *émaux* qu'on appelle *émaux* de Limoges: en Italie on faiſoit de fort beaux vâſes à Fayence, & à Caſtel Durante du tems de Michel-Ange & de Raphaël, & apparemment ſur leurs deſſeins; car le deſſein des figures eſt ce qu'il y a de plus conſidérable dans ces vâſes.
Il y a deux ſortes d'*émaux*, les *émaux* clairs & tranſparens, & les *émaux* épais & mates. On employe les *émaux* clairs en les broyant avec de l'eau ſeulement, les *émaux* épais s'employent avec de l'huile d'aſpic. L'invention des *émaux* épais eſt aſſez récente: juſques vèrs mille ſix cent trente on n'a connu que les *émaux* clairs, mais en 1632. Jean Toutin Orfévre de Chateaudun, qui travailloit parfaitement bien les *émaux* ordinaires, chercha le ſecret d'employer des *émaux* mates, il le trouva, & le communiqua à d'autres Orfévres qui l'ont répandu par tout.
On employe ordinairement les *émaux* ſur des métaux, or, argent, cuivre: l'or eſt le meilleur, il n'a point de mauvaiſe qualité, & les *émaux* paroiſſent deſſus avec tout leur éclat, & toute leur beauté; l'argent jaûnit les blancs, le cuivre s'écaille & jette des vapeurs; cependant le cuivre eſt le fond ſur lequel on applique le plus ſouvent les *émaux*, parce qu'il eſt le moins précieux, & pour corriger ſes mauvaiſes qualitez on applique deſſus & deſſous la plaque une couche d'*émail*; quoi qu'on ne doive travailler que d'un côté, afin que le cuivre ne s'enfle pas plus d'un côté que de l'autre, & ne cauſe point d'inégalitez. Voyez M. Félibien, dans ſon traité des principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture, & des autres Arts qui en dépendent.
ÉſMAIL, eſt auſſi une ſorte de minéral qu'on purifie, & auquel on donne dans les païs étrangers, toutes les façons qu'il doit avoir pour en faire un bleu foncé, & le réduire en maniére de farine très-déliée. Cette ſorte d'*émail* ſe vend à Paris par les Epiciers. Il ſert aux Blanchiſſeurs & aux Blanchiſſeuſes pour donner la couleur bleuë à l'empois, & aux Enlumineurs & aux Peintres pour faire une couleur bleuë qu'ils employent dans leurs ouvrages. Le mot d'*émail* en ce ſens n'a point de plurier. Cet *émail* eſt très-fin, le plus beau vient de Hollande.
ÉſMAIL, ſignifie auſſi un ouvrage compoſé d'une maniére de vèrre blanc qu'on travaille à Veniſe, & qui ſe vend chez les Fayanciérs de Paris. On y vend des taſſes, de petits pots, de petites urnes d'*émail*, & pluſieurs autres de ces ſortes de gentilleſſes propres à orner les cabinets, les cheminées, les armoires, &c. Il y a auſſi une ſorte de fayance émaillée, que l'on appelle ordinairement *émail*; mais c'eſt un faux *émail* que les Fayanciers appellent *turquin*, & qui n'eſt pas à beaucoup prés ſi beau que l'*émail* de Veniſe; qu'on fait quelquefois dorer pour en rehauſſer le prix & la beauté.
ÉſMAIL, ſe dit auſſi au figuré pour une ſorte de bague marquée de quelque deviſe, pendant au bas d'un Ordre de Chevalier, ou de quelque autre collier. *Bulla*, *monile*, *phalera*. Pomey.
ÉſMAIL, ſe dit auſſi d'une grande diverſité de fleurs & de couleurs. *Florum copia*, *varius color*. L'*émail* des prairies, des parterres. Mais il eſt plus de la Poëſie que de la Proſe.

L'émail *riche & brillant, que nos champs ſont éclôrre*
N'eſt encore réſervé qu'au triomphe de Flore.
Nouv. ch. de vers.

Ni les âpres frimats, ni les grandes chaleurs,
N'y terniſſent jamais le bel émail *des fleurs.* Seg.

Mille agréables fleurs
*Font briller en tout tems l'*émail *de ton parterre.* Malh.

Et ſur le tendre émail *des campagnes fleuries*
Lui même fait camper ſes troupes aguerries. Flech.

*Avec l'*émail *de nos prairies*
Quand on le ſçait bien façonner
On peut auſſi bien couronner
Qu'avec l'or & les pierreries. Scarron.

ÉſMAIL, & plus ſouvent au pluriel *émaux*, en termes de Blâſon, ſe dit des couleurs & métaux dont un Ecu eſt chargé. *Gentilitii ſcuti colores & metalla*. L'*émail* ſe dit en général tant du métal que de la couleur, à cauſe qu'en effet l'*émail* d'Orfévre eſt un ouvrage fait de métal & de vèrre calciné qu'on teint de differentes couleurs. Le Blâſon n'a que ſept ſortes d'*émaux*, Or, Argent, Gueules, Azur, Sable, Sinople, & Pourpre. Les *émaux* du Blâſon ſont venus des anciens jeux du Cirque, qui ont paſſé d'abord aux tournois; car les Factions & les Quadrilles s'y diſtinguoient par le blanc, le rouge, le bleu & le vèrd. Suétone dit que Domitien y en ajoûta une cinquiéme vêtuë d'or, & une ſixiéme vêtuë de pourpre. A l'égard du ſable, il eſt venu des Chevaliers qui portoient le deüil. P. Mén.
ÉſMAILLER. v. act. Travailler en émail, peindre avec de l'émail, avec des couleurs minérales, ou provenuës des minéraux. *Encauſtum auro illinere*. Les Orfévres ſont bien aiſe d'*émailler* leurs ouvrages, car ils vendent l'émail autant que l'or.

ÉſMAILLER, ſe dit au figuré. *Pingere, diſtinguere, ornare.* Le printems *émaille* la tèrre, la peint de divèrſes couleurs.

Dejà l'or & l'azur du haut de ces montagnes,
Émaillent *à longs traits ces fèrtiles campagnes.* LA SUZE.

ÉſMAILLÉ, ÉE. part. & adj. *Ornatus, diſtinctus, vermiculatus.* Une montre *émaillée*. Ciel *émaillé* d'étoiles. Prez *émaillez* de fleurs. Vous aimez les expreſſions qui donnent le plus dans la vûë, & je vous avouë que vôtre langage me paroit un peu trop *émaillé*. CH. DE MÉRÉ; c'eſt-à-dire, trop brillant.

Que vos bords enrichis de marbre & de vèrdure,
Soient toujours émaillez *de fleurs:*
Que zéphire ſur vous répande ſes faveurs. P. BUFFIÉR.

ÉſMAILLEUR. ſ. m. Artiſan qui travaille en émail, qui manie le vèrre au feu de lampe, & qui en fait divèrſes figures. *Encauſtes.*

Marc Antoine étoit un fameux *Emailleur.*

Colin y fit belle dépenſe,
Il enrichit les Émailleurs,
Les Maquignons, & les Tailleurs. DIV. DE S.

ÉſMAILLURE. ſ. f. Application d'émail ſur quelques ouvrages. *Inductio encauſti, pigmenti metallici.* L'*émaillure* de ce portrait eſt charmante. Il ſe dit auſſi quelquefois pour l'ouvrage même qui eſt émaillé. *Opus encauſticum.* Voilà une belle *émaillure*. POMEY. Ce mot ne ſe dit guères, ou ne ſe dit que parmi les Artiſans & ouvriérs en *émail*.

EſMAILLURE, eſt auſſi un tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des mailles ou taches rouſſes qui ſont ſur les pennes de l'oiſeau de proye. *Pennarum maculoſa varietas.*

ÉſMANS. ſ. m. Nom propre de lieu, dans le Diocèſe de Sens. *Agmantum, Acmantum. Hadr. Valeſ. Not. Gall.*

ÊſME, les mots François qui finiſſent en *eſme* ont la penultième longue, comme *carême, blême.*

ÊſME, éſtimation. Voyez *eſtimation*, *eſtime* eſt vieux.

ÊſME ou AÎME. ſ. f. Ville autrefois, aujourd'hui Bourg du Dauphiné, dans les Alpes. *Axima. Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 142. 143.

ÉſMERAUDE. ſ. f. Pièrre précieuſe vèrte, la plus dure après le rubis. *Smaragdus.* L'Orientale eſt la plus eſtimée, & eſt d'un vèrd mâle, haute en couleur, tirant ſur le vèrd brun. L'Occidentale ou du Pérou eſt d'un vèrd gay, & elle eſt moins dure & moins priſée. On ne connoit plus que celles-ci; car des autres qu'on appelle *de la vieille roche*, la mine en eſt pèrduë. Elles ſe pèrfectionnent, comme le rubis dans la mine, & prennent peu-à-peu leur vèrdeur, comme le fruit ſur l'arbre prend ſa maturité. Pline fait mention de douze ſortes d'*émeraudes* à préſent inconnuës. Il ſe trouve des *émeraudes* aux environs de Bourbon-l'Archambaud. En l'Apocalypſe Dieu apparoit ſur une iris de la couleur d'*émeraude*. L'opinion commune eſt que l'*émeraude* naît dans le jaſpe. Il y en a de ſi parfaitement vèrd, que pluſieurs Auteurs l'ont pris pour l'*émeraude*. Dans le Livre d'Eſthèr il eſt dit que les ſalles où Aſſuérus fit ſon feſtin, étoient pavées d'*émeraude* & de marbre. Rodrigue de Tolède dit que quand les Sarraſins prirent Tolède, le Roi Tarik eut pour butin une table de 365 piéds de long d'une ſeule piéce, qu'il fait paſſer pour *émeraude*. Théophraſte dit qu'on en a vû une de quatre coudées de long ſur trois de large, qui fut miſe par un Roi d'Égypte dans un temple de Jupitèr. On a auſſi parlé d'un obeliſque d'*émeraude* de 40 piéds de haut. A Gennes il y a un plat bien grand qu'ils font paſſer pour *émeraude*. A Mayence il y en avoit autrefois une penduë à la voûte de l'Égliſe qui brilloit fort, groſſe comme un demi-melon. Fernand Cortès apporta cinq *émeraudes* de l'Amérique eſtimées cent mille écus. En la vallée de Manta au Pérou les peuples adoroient une *émeraude*, qui étoit prèſque auſſi groſſe qu'un œuf d'autruche. On lui faiſoit pluſieurs préſens & ſacrifices, & ſur tout des moindres *émeraudes*, que les Prêtres faiſoient accroire être ſes filles. On feint qu'Hèrmès Trimégiſtes avoit gravé ſur une *émeraude* le remède univèrſel contre toutes les maladies, & qu'il la fit enfèrmer dans ſon tombeau avec ſon corps.

Ce mot vient de *ſmaragdus*, Latin, qui ſignifie la même chôſe. Quelques-uns le dérivent de l'Italien *ſmeraldo*, ou de l'Arabe *zomorrad*.

ÉſMERAUDE DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la rôſée des mois de Mars & de Septembre.

Preſme d'*émeraude*. Voyez PRESME.

ÉſMERI. Voyez ÉMERIL.

ÉſMERILLON. ſ. m. Le plus petit des oiſeaux de Fauconnerie, le plus vif & le plus bigarré de tous, & celui dont le mâle & la femelle ſe reſſemblent. *Falco minimus, accipiter varius, ſpiza, fringillarius, merillus.* M. de Sainte Marthe dans ſes livres *de re accipitrariâ* l'appelle *pumilius*.

L'*Eſmerillon* eſt de la forme du faucon, auquel il reſſemble tout à fait, ſoit pour la figure du corps, ſoit pour la couleur du champ de ſon pennage, excepté qu'il a toutes les parties du corps plus petites, enſorte qu'il ſemble que ce ſoit un jeune faucon. C'eſt pourquoi Albèrt le Grand l'a placé dans le genre des faucons, le diſant toutefois de la petite eſpèce, & le faiſant égal au Mouchet, qui eſt le mâle de l'épervier, & au Lanier rouge, qui n'ont guère plus de corſage qu'un mèrle. Ils n'ont pas grande difference entre eux pour les façons de faire, ni pour la couleur. Ils ont des goutes à la tête, comme dit Albèrt le Grand, ainſi que les faucons. Il a le vol très-long à proportion du corps, ſa queuë eſt médiocre, ſes jambes & ſes piéds ſont unis & citrins.

Prenez-le le plus gouſſaut que vous pourrez, large de mahutes, le vol long, bien afilé, la tête ronde, le bèc gros & court, la langue noire, le corps court, les piéds & les doigts grands & déliez, ſon pennage d'une piéce ſur le dèrrière, par le devant qu'il ſoit de groſſes mailles en cœurs, & bordées de feu ſur les mailles de dèrrière, de gros yeux à fleur de tête, le champ de ſon pennage tirant ſur le roux brun.

Il tient du naturel du faucon. Il eſt hardi & d'entrepriſe, plus volant qu'aucun autre oiſeau, courageux, de longue haleine, & fort agréable à ſes entrepriſes. Il eſt quinteux & fantaſque comme le Gèrfault, & a peine à oublier le déplaiſir qu'il a reçu. Il le faut entretenir, leurrer, & aſſurer de même que le faucon, puis lui faire éſcape de ce que vous lui voulez donner, & le faire voler. Il eſt le ſeul de tous les oiſeaux de proye dans lequel on ne faſſe point de diſtinction du mâle d'avec la femelle, n'ayant point de tièrcelet. Ils ſont toujours en action. On peut les accoutumer au point. Il vole la pèrdrix, les pèrdreaux, la caille, l'alloüette, les moineaux, & autres ſemblables petits oiſeaux, qu'il pourſuit d'un mèrveilleux courage. Il doit être oiſelé en huit jours; car après il ne vaut rien. Il eſt fort plaiſant au vol de la corneille & de l'alloüette huppée. On n'en voit que de paſſagérs, & point de niais. Mr de Sainte Marthe a décrit tout cela en fort beaux vers Latins, & nous apprend que d'autres ont appellé en Latin l'*Emerillon*, *æſalo, circus, & perenus.*

Les François des Antilles appellent l'*Emerillon* de ces Iſles *Gry-gry.* Voyez ce mot.

ÉſMERILLON, eſt auſſi une eſpèce de cànon médiocre; dont la longueur eſt de 37 calibres, qui tire dix onces de fèr, ou quinze onces de plomb, & ſe charge de quinze onces de poudre fine. Le bâtard a 32 calibres, & tire douze onces. L'extraordinaire a 45 calibres, & tire demi-livre de plomb avec autant de poudre. HANZELET.

EſMERILLON, eſt auſſi un tèrme de Cordiér, qui ſignifie un morceau de bois en forme de ſiflèt, au bout duquel il y a un crochèt de fèr ſèrvant à câbler de la ficelle & autre cordage.

ÉſMERILLONNÉ, ÉE. adj. Éveillé, qui a l'œil vif comme un émerillon. *Audaculus, fervens, exultans.* Cette fille eſt bien gaye & *émerillonnée*. Ce garçon eſt vif & *émerillonné*. Il eſt bas.

ÉſMÈRVEILLABLE. adj. Digne d'admiration. *Admirabilis, paradoxus.* Ce mot ſe trouve dans le Dictionnaire de l'Académie; mais elle n'en dit rien. On peut aſſurer qu'il eſt trop vieux pour être en uſage.

ÉſMÈRVEILLER. v. neut. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. *S'éſmèrveiller.* S'étonner, être en admiration. *Admirari.* Ne vous *émerveillez* pas s'il eſt riche, il prend à toutes mains. Ce mot eſt un peu vieux.

Il eſt émèrveillé,
Comme en ſi peu de jours il avant travaillé. RAMPALE.

ÉſMÉTIQUE. Voyez ÉMÉTIQUE.

ÉſMETTRE. v. act. Tèrme de Palais, qui ſe dit des appels, ou appellations. *Emettre* un appel, c'eſt la même chôſe qu'intèrjetter un appel. Un Religieux de l'Ordre du Saint Eſprit *éſmet* appel comme d'abus de la proviſion donnée par l'Ordinaire. FÉVRET.

ÉſMIS, ISE. part. & adjectif. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. Le Prieur clauſtral ayant *éſmis* appel comme d'abus de ſa deſtitution. FÉVRET. Sur l'appel d'abus qui fut *éſmis*, le Parlement de Paris dit mal & abuſivement jugé. ID. Quant aux appellations *éſmiſes* des jugemens donnez par les Archidiâcres. ID.

ÉſMEUTE. ſ. f. Sédition populaire, alarme. *Seditio, turba.* Ce peuple eſt mutin, il y a à tout moment quelque *émeute* en ce quartier-là. Il y eut une *émeute*, une alarme dans le camp. Appaiſer une *émeute*. ABLANC.

ÉſMEUTE, ſe dit auſſi des querelles particulières qui font aſſembler les voiſins, & qui cauſent du trouble dans un quartier. *Tu-*

multus

multus, altercatio, rixa. Les petites gens font ſouvent des *émeutes* qui alarment tout le voiſinage.

Ménage dérive ce mot de *exmota*, fait de *exmovere*; & Du Cange de *movita*, qu'on a dit au même ſens.

ÉſMEUTIR. Voyez ÉMEUTIR.

ÉſMIER. v. act. Réduire du pain en petits morceaux, en petites miettes. *Friare, comminuere in micas.*

Éſmier, ſe dit auſſi des corps qui ſont friables, qui ſe réduiſent aiſément en poudre, en petites parties en les maniant. Tous les corps calcinez qui ont paſſé par le feu s'*émient* facilement.

Éſmié, ée. part. & adj. *Friatus, comminutus, diviſus in micas, in particulas.* Dans les Monnoyes on ſe ſert d'une drogue compôſée de lie de vin *émiée*, de ſel, &c. pour le blanchîment des eſpéces.

ÉſMIÉtTER. v. act. Émier, réduire en miettes. *Friare; in micas, in tenues particulas comminuere.* Dans bien des provinces on ne connoît point le vèrbe émier, & l'on dit toujours *émietter.* Cet enfant *émiette* tout ſon pain, ôtez-le lui; il n'a pas faim. Mon pain s'eſt *émietté* dans ma poche.

ÉſMONDE. ſ. f. Fiente d'oiſeau de proye. *Stercus.* Les *émondes* des oiſeaux font connoître leur ſanté, ou leurs maladies.

Éſmondes, au plurier, Branches qu'on retranche du tronc des arbres. *Decerpti rami.* Les *émondes* des ormes, des chênes, des aunes, de cette tèrre, ſuffiſent pour le chauffage du maître.

ÉſMONDER. v. act. Coupper les menuës branches d'un arbre, ſoit pour en ôter le bois nuiſible & ſupèrflu, ſoit pour faire des fagots pour brûler. *Intercidere, diſrarure, caſtrare, deputare.* On *émonde* les arbres fruitiérs, quand ils jettent trop de bois. On *émonde* les arbres pour faire du bois, des fagots.

Ce mot vient de *emundare.* Nicod dit auſſi *éſmonder* l'orge & ſemblables chôſes, & cela ſe dit aujourd'hui, *piſere, piſure.*

Éſmondé, ée. part. paſſ. & adj. *Deputatus.*

ÉſMOTER. v. act. Ôter les mottes d'un champ, ou les caſſer, afin de le diſpôſer mieux à recevoir la ſemence. *Occare.* Il faut *émoter* les tèrres, quand il y a trop longtems qu'il n'a pleu.

ÉſMOTION. ſ. f. Crainte, trouble, effroi, tremblement, agitation; mouvement extraordinaire qui agite le corps, ou l'eſprit, & qui en trouble le tempérament, ou l'aſſiéte. *Commotio, motus, ſenſus.* La fiévre ſe remarque par l'*émotion* du pouls. Un exèrcice violent caûſe de l'*émotion.* Un Amant ſent de l'*émotion* à la vûë de ſa Maîtreſſe; un brâve, à la vûë de ſon ennemi. Cela me donnoit quelque *émotion.* Voit. Un Juge doit être calme, & exempt des *émotions* de la haine, & de la colère. M. Ésp. Nous regardons tranquillement, & ſans *émotion*, les injuſtices qui ne nous regardent pas. Nic. Il arrive rârement que l'on diſpute ſans une ſecrête *émotion* mal propre à conſerver les amitiez. La M. de V. Ce n'eſt pas la raiſon qui frappe les eſprits groſſiérs, & qui les fait agir; c'eſt l'*émotion*, & l'ardeur avec laquelle on parle. Le P. R. L'*émotion* ardente, & paſſagère de la colère, eſt une ſaillie imprévuë de l'âme, qui ne lui laiſſe pas le tems de délibèter. Le Mai. La colère ne déshonore pèrſonne, pourvu que ſes *émotions* ſoient proportionnées au ſujet qu'on a de s'émouvoir. M. Ésp. Vous me donnez une *émotion* que je ne puis ni ſurmonter, ni définir. Vill. L'*émotion* que l'Orateur a excitée dans les eſprits ſe calme bientôt s'il veut trop faire le pathétique. Ab. du Jarry. Nous ne pouvons éxciter en nous les *émotions* violentes que caûſent les paſſions: elles dépendent des objèts. Nic.

> *Laiſſe-toi gouvèrner à cette enchantereſſe* (la Pareſſe)
> *Qui ſeule peut du cœur calmer* l'émotion.
>
> Nouv. ch. de vers.

Éſmotion, ſe dit auſſi d'un commencement de ſédition. *Trepidatio.* Il fait dangereux de ſe trouver au milieu d'une *émotion* populaire.

ÉſMOUCHER. v. act. Chaſſer les mouches. *Muſcas abigere.* Il y a des chevaux qu'il faut *émoucher*, tandis qu'on les fèrre. Les Seigneurs Indiens ont des valèts qui les *émouchent* continuellement avec des plumes.

Éſmoucher, ſignifie auſſi, Battre, foüetter. Cet écoliér eſt ſouvent *émouché* par ſon Régent.

ÉſMOUCHETTE. *Inſtragulum retiarium.* Quelques-uns appellent ainſi des houſſes faites de reſeaux & de cordes pendantes, qu'on met en été ſur les chevaux, pour empêcher qu'ils ne ſoient tourmentez des mouches.

Éſmouchètte. Eſpéce d'oiſeau de proye. Voyez Mouchet.

Éſmouchètte, eſt encore dans le fenouil & autres hèrbes, l'ombelle qui en contient la graine. *Umbella.* Nicod.

ÉſMOUCHOIR. ſ. m. C'eſt un inſtrument dont on émouche. La queuë des chevaux leur ſert d'*émouchoir.*

ÉſMOUDRE. v. act. Aiguiſer le taillant des inſtrumens trenchans ſur une meule, ſur un grais. *Exacuere, procudere. Emoudre* des couteaux, ſa cognée, ſa ſerpe, ſes marteaux; ſes ciſeaux. Il y a des Couteliérs à Paris qui diſent *Emeudre*; mais cela n'empêche pas que tous les honnêtes gens ne diſent *émoudre.*

Éſmoulu, ue. part. paſſ. & adj. Qui eſt aiguiſé, pointu, affilé. *Proculſus, exacutus.* On dit, Combattre à fèr *émoulu*; pour dire, tout de bon & à outrance, tant au propre qu'au figuré. On dit auſſi, qu'un homme eſt frais *émoulu* ſur une matière; pour dire, qu'il l'a étudiée depuis peu.

ÉſMOULEUR. ſ. m. Coutelièr, Gagnepetit, Taillandièr qui aiguiſe le trenchant des couteaux, & autres fèrremens trenchans. *Samiator, opifex ferri exacuendi.* Aux Indes un *émouleur* fabrique lui même ſa pièrre avec de la lacque & de l'émeril. Letr. Édif. et cur.

ÉſMOUſSER. v. act. Reboûcher, gâter, rabattre la pointe, le taillant d'un inſtrument d'une arme pointuë, aiguë, ou trenchante. *Obtundere, hebetare.* Il ne faut rien pour *émouſſer* une lancette, un biſtouri. Quand on frappe ſur quelque chôſe de trop dur, les fèrremens s'*émouſſent*, ſe reboûchent. L'aciér de Damas eſt ſi dur, qu'il couppe le fèr ſans s'*émouſſer.* Les ciſeaux, ou autres outils des Sculpteurs, s'*émouſſent* en travaillant le porphire.

On dit en tèrmes de Guerre, *Emouſſer* les angles d'un bataillon, lorſqu'on en retranche les quatre encognures, & qu'on change le bataillon quarré en octogone: ce qui donne moyen de préſenter les piques, ou faire feu de tous côtez. Ces évolutions militaires étoient fort communes chez les Anciens, mais elles ne ſont plus guères pratiquées.

Éſmouſſer, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Affoiblir, amollir; ôter ce qu'il y a de plus piquant & de plus ſenſible. La néceſſité, l'affliction *émouſſe* l'eſprit. L'oiſiveté, les délices, *émouſſent* le courage. Il y a beaucoup d'art à divèrſifier les plaiſirs, & à leur rendre cette douce pointe qui les fait ſentir, & qui s'*émouſſe* ſi aiſément. S. Réal. Vous avez *émouſſé* toutes les pointes de mes épigrammes. G. G. Le vin *émouſſe* la vigueur de l'eſprit. Bouh.

> *Pour moi, j'ai la tête bleſſée,*
> *Lorſque je lui vois tortiller*
> *En cent façons une penſée;*
> *A force de la reſſaſſer*
> *La pointe au bout du tems s'*émouſſe,
> *Et l'eſprit vient à ſe laſſer.* P. du Cerc.

Éſmouſser, Tèrme de Jardinièr. C'eſt, Ôter la mouſſe des arbres. *Emuſcare arbores.* Il faut avoir ſoin d'*émouſſer* les arbres, & ſur tout les poiriérs; parceque la mouſſe y fait un grand déſagrément. La Quint.

Éſmouſsé, ée. part. paſſ. & adj. *Hebes, obtuſus.* Ces arbres ſont bien taillez, bien *émouſſez.* La Quint.

ÉſMOUVOIR. vèrbe act. *J'émeus, tu émeus, il émeut; nous émouvons, vous émouvez, ils émeuvent, j'ai émû, que j'émeuve.* Ébranler, mettre en mouvement. *Commovere, excitare.* Il faut dix hommes pour *émouvoir* cette cloche, pour l'ébranler, pour la mettre en mouvement. On arrachera bientôt ce pieu, il commence à s'*émouvoir.* Ce baſtion commence à s'*émouvoir*, il eſt ébranlé.

Ce mot vient du Latin *emovere.*

Éſmouvoir, ſe dit plus particulièrement de ce qui eſt plus ſubtil dans les corps, & qu'on met en mouvement par la chaleur, ou un remède. Le ſoleil de Janviér *émeut* les vapeurs, les brouillards, mais il ne les peut réſoudre, ni diſſiper. Cette dôſe de ſené pourra *émouvoir* les humeurs, mais elle n'eſt pas aſſez forte pour les expulſer. Les tempéramens ſecs ſont plus difficiles à *émouvoir* que les autres. Les vents *émeuvent* la mèr. Les tempêtes *émeuvent* les ſables, la pouſſière. Le pouls s'*émeut* par la fièvre. En l'état où vous êtes, il ne faut rien pour vous *émouvoir.* Mol.

> *A ſon bruit merveilleux l'air s'*émeut *& ſe fend.* Arn.

Éſmouvoir, ſe dit figurément en Morale des paſſions, & ſignifie, Toucher, exciter, remuer, allumer, échauffer. L'art de l'Orateur eſt de bien ſçavoir *émouvoir* les paſſions. La misère *émeut* la pitié. Les injures *émeuvent* la colère. Si les Prédicateurs ne ſongeoient ni à toucher le cœur, ni à *émouvoir* les paſſions, ils feroient de médiocres progrés. Arn. La raiſon ne peut l'*émouvoir.* Rac. C'eſt un de ces beaux objèts indifferens qui réjoüiſſent la vûë ſans *émouvoir* le cœur. Vill. Celui qui ne ſe trouve *émû* de rien, eſt auſſi peu propre à parler que celui qui ne penſe rien. Le Ch. de M.

Éſmouvoir, ſe dit auſſi en cas de ſéditions, & de querelles. Le peuple commençoit à s'*émouvoir* à la publication de cet Edit. Il eſt plus difficile à calmer qu'à *émouvoir.* C'eſt un tel qui a *émû* la

la noiſe, qui a commencé la querelle. De légèrs ſujèts ont ſouvent *émû* de grandes guèrres.

ÉſMOUVOIR, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Être émû, être touché : ſe troubler. Un Stoïcièn ne s'*émeut* point aux plus cruels accidens de la fortune. Parle ſans t'*émouvoir*. CORN. Il s'eſt laiſſé *émouvoir* par les cris, & par les larmes de cette femme. On regarde un homme qui ne s'*émeut* de rien, comme un lâche, & un inſenſible. M. ESP. La paſſion s'*émeut* par la ſeule image d'une offenſe vraye, ou fauſſe. NIC. Dieu s'*émeut* plus ſenſiblement pour les pécheurs convèrtis, qui ſont ſa nouvelle conquête. BOSS.

Flamme ſubtile, & pénétrante,
Tourbillon, nuage fumant,
A ton affreux mugiſſement
La tèrre s'émeut, *s'épouvante.*
NOUV. CH. DE VÈRS.

L'enfer s'émut *au bruit de Neptune en furie.* BOIL.

Il comprend leur menace & ne s'en émeut *pas.* BRÉB.

ÉſMOUVOIR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, L'objet *émeut* la puiſſance. On dit auſſi, qu'il ne faut pas *émouvoir* les frelons ; pour dire, qu'il ne faut point ſe ſuſciter d'ennemis, quelques petits qu'ils ſoient. On dit auſſi d'un homme prompt & colère, que ſa bile eſt aiſée à *émouvoir*.

ÉſMU, UE. part. paſſ. & adj. *Commotus*, *excitatus*. Un homme *émû*, à qui le pouls bat. Une couleur de fille *émûe*.

ÉſMOY. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit la même chôſe qu'aujourd'hui *émotion*. *Turba*, *commotio*. Il étoit tout en *émoy* ; c'eſt-à-dire, fort émû.

ÉſMOY, ſignifioit auſſi chagrin, inquiétude, ſouci, triſteſſe, comme en pluſieurs endroits de nos anciens Auteurs.

Or eſt beſoin,
Quand on eſt loin,
De s'entrécrire,
Cela fait rire,
Et chaſſe émoy,
Ecrivés moy,
Donc, je vous prie, &c. MAROT.

A cellès là dèſquelles ſans émoy,
Nous deviſions, paſſans mélancolie,
Sur le chemin des Alpes d'Italie.

On a dit auſſi *émoy*, ou s'*émoyer*, pour ſe mettre en *émoy*, en peine, en ſoucy,

Et de cela plus ne nous émoyons. MAROT.

On a dit auſſi *émay* pour *émoy*. NICOD.

ESN.

ÊſNE. Les mots François tèrminez en *eſne* ont tous la pénultième longue, & riment avec ceux qui ſe tèrminent en *aiſne*, ou *aine*. *Gêne* ; *chêne* ; *Quercus*, *chaîne*, *catena*, &c.

ÊſNE. ſ. f. *Eſna*. Ville de la Tribu de Juda. Joſ. XV. 43. S. Jérôme l'appelle *Aſna*, & d'autres *Aſchna*. Il y en avoit encore une autre de même nom dans la même Tribu, ſituée dans la plaine. Joſ. XV. 33. Il ne faut point confondre ces deux villes.

ÊSNEDARBASSI. ſ. m. Officièr de la Porte. Chef des Aſtaoglandari, ou Gardes du Thréſor. Grand Tréſorièr de la Cour Ottomane, ou du Sèrrail. *Aulæ Turcicæ Quæſtor*, *Theſauri Cuſtos*. L'Eunuque *Eſnedarbaſſi* a la clef du tréſor. Il ne lui eſt pourtant pas pèrmis de l'ouvrir ſans la pèrmiſſion de deux autres Eunuques ſes ſupérieurs, qui en ſcellent les portes & les armoires, l'un eſt le Teſteder, & l'autre le Niſangi. L'*Eſnedarbaſſi* a trois ducats de gage par jour, & trois fois l'an de fort riches vêtemens, des fourrures, & de plus deux pour cent de tout ce qui ſe tire du tréſor. Il en donne un tièrs au Teſteder, & un autre tièrs au Jacutaga, ou prémièr Eunuque, & l'autre tièrs eſt pour lui. Il a droit encore de prendre des chevaux à l'écurie du Prince. Le thréſor s'ouvre toutes les fois qu'on tient le Divan. Il a ſous ſa charge ſoixante ou quatre vingts jeunes garçons de ceux qui ſont nourris au Serrail, & quand il faut tirer quelque chôſe du chaſna, ou tréſor, un Checagui, ou Commis de l'*Eſnedarbaſſi*, s'y en va avec autant de ces garçons qu'il eſt beſoin, pour prendre & porter ce qu'on en veut tirer. *Vigenère*, *ſur Chalc. p.* 331.

Ce mot eſt compôſé de *chaſna*, qui en Turc ſignifie *thréſor*, & de *baſſa* ou *baſcha*, Commandant, Chef, &c. Vigenère dit *Eſnedarbaſſi* & *Chaſnatarbaſſi*, & ſemble diſtinguer ces deux Officiers ; mais il paroit parce qu'il dit de l'un & de l'autre que ce n'eſt que le même, comme c'eſt le même nom différemment prononcé. Car *ch* dans *Chaſnatarbaſſi* n'eſt que l'aſpiration re-

tranchée du mot *Eſnedarbaſſi*, & *d* ou *t* ſont ſouvent mis l'un pour l'autre. Voyez CHASNATARBASSI.

ESO.

ÉSOPE. ſ. Nom d'un Phrygien, contemporain de Solon, & fort connu par ſes fables. *Æſopus*. Il vivoit la LIe Olympiade, près de 600 ans avant JÉSUS-CHRIST, car la LIe Olympiade commence 576 ans avant l'ère Chrétienne.

Nous diſons provèrbialement d'un homme boſſu, contrefait, d'une figure ridicule, C'eſt un *Eſope*. Voilà un plaiſant *Eſope* ! Que veut dire ce vilain *Eſope* ? C'eſt qu'*Eſope* étoit boſſu, & fort mal fait.

ÉSOPHAGE. Voyez OESOPHAGE.

ÉSORILLER. Voyez EſSORILLER.

ESP.

ÉSPACE. ſ. m. L'*s* ſe prononce. Ce mot ſignifie en général, Étenduë indéfinie de lieu. *Spatium*. L'immenſité divine remplit tout *éſpace*. Les Théologiens & les Philoſophes appellent *éſpaces imaginaires*, des *éſpaces*, qui ne ſont remplis d'aucun corps réel, mais qui peuvent recevoir & contenir tous les corps que Dieu voudra créer. Les *éſpaces* imaginaires ſont au de là du Monde. *Eſpace*, en tèrmes de l'École, ſignifie proprement capacité de recevoir, & de contenir les corps.

ÉSPACE, ſe dit en particulièr d'un lieu détèrminé, étendu depuis un point juſqu'à un autre, ſoit qu'il ſoit plein, ſoit qu'il ſoit vuide. Lorſqu'on conſidère par abſtraction la diſtance qui eſt entre deux corps, ſans avoir égard à ceux qui peuvent remplir cet intèrvalle, on le peut nommer proprement *éſpace*. Et lorſque l'on conſidère la diſtance qui eſt entre les extrémitez d'un corps ſolide, on lui peut donner le nom d'étenduë. LOCKE. L'*éſpace* corporel eſt celui qui eſt occupé effectivement par un corps. *Eſpace* purement local, eſt l'intèrvalle qui eſt entre les trois dimenſions, longueur, largeur & profondeur, quand même le corps que nous concevons qui l'occupe ſeroit détruit, & qu'il ſeroit entièrement vuide. Il fait beau bâtir dans cette place, il y a bien de l'*éſpace*. Cette ruë eſt fort étroitte, il n'y a que l'*éſpace* d'une chârrette. Il n'y a pas dans cette cour de l'*éſpace* pour tourner.

ÉSPACE, ſe dit auſſi d'un intèrvalle de tems. *Spatium*, *intercapedo*. Dans l'*éſpace* d'un ſiécle. Dans tout cet *éſpace* de tems il n'a pû faire que cet Ouvrage. Si nous conſidérons la durée de nôtre vie dans cet *éſpace* infini, & dans l'éternité qui nous ſuit, elle ne nous paroîtra que comme un atôme impèrceptible. NICOD.

ÉSPACE, ſe dit à la Guèrre des intèrvalles réglez qui doivent être entre les rangs & les files des ſoldats rangez en bataille. *Intervallum*, *interſtitium*. Les Sèrgens ſont établis pour faire garder les *éſpaces*, ils marchent à côté pour obſèrver les *éſpaces*. On le dit auſſi dans l'écriture. Il faut qu'il y ait un *éſpace* égal entre les lignes. En tèrmes d'Imprimerie on appelle *éſpaces*, les petits plombs qu'on met entre châque mot pour le ſéparer des autres.

ÉSPACE, en tèrmes de Géométrie, eſt l'aire d'une figure, ce qui remplit la diſtance des lignes qui tèrminent la figure. L'*éſpace* parabolique eſt ce qui eſt renfèrmé dans toute la parabole, l'*éſpace* d'un triangle eſt ſon aire, ſa dimenſion, *area*. L'*éſpace* conchoïdal, l'*éſpace* ciſſoïdal, eſt ce qui eſt renfèrmé dans la courbure d'une ligne conchoïde, d'une ligne ciſſoïde. Par les nouvelles méthodes dont on s'eſt ſèrvi pour appliquer l'algébre ou l'analyſe à la Géométrie, on a démontré que l'*éſpace* conchoïdal, auſſi bien que l'*éſpace* ciſſoïdal, quoique infiniment étendu, eſt cependant d'une grandeur finie.

ÉSPACEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. L'eſpace, l'intèrvalle égal qu'on laiſſe entre deux chôſes. *Interſtitium*. L'*éſpacement* des ſolives, des poteaux d'une cloiſon. L'*éſpacement* des pilaſtres, des colonnes, doit être prôportionné à leur hauteur & groſſeur. Les Latins ont dit en particulier *intercolumnium*, &c. comme nous diſons entrecolonnement.

ÉSPACEMENT. Les Chartreux nomment leurs promenades *eſpacement*, ou *eſpaciment*, en Italien *ſpazeggio* & *ſpazeggiare*. *Spatiari*.

ÉSPACER. v. act. Garder, obſèrver les éſpaces convenables, lorſqu'on plante, qu'on diſpôſe quelque chôſe. *Spatiis diſtinguere*, *paribus numeris dimetiri*.

On dit d'un plant d'arbres, des murs, des colonnes d'un bâtiment, des lignes dans l'écriture, qu'ils ſont bien ou mal *éſpacez*, trop ou trop peu *éſpacez*, en parlant des intèrvalles qui les ſéparent. Les Imprimeurs le diſent auſſi : Il faut mieux *éſpacer* le titre de ce livre. J'*éſpacerai* les arbres de la prémière claſſe de neuf à dix pieds. LA QUINT. Si le fond eſt bon je les *éſpace* d'environ ſix pieds l'un de l'autre. ID.

On dit auſſi, qu'il faut *éſpacer* des ſolives, des chevrons, des poteaux, pour dire, les mettre dans un éſpace, ou une diſtance convenable.

convenable. Il y a des gens qui prononcent & qui écrivent *eſ-pacier*.

ÉSPACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Spatiis diſtinctus.*

ÉSPADASSIN, un traîneur d'épée.

ÉSPADON. ſ. m. Grande & large épée, & qu'on tient à deux mains. *Machæra prævalida.* Un homme eſt dangereux qui ſçait bien joüer de l'*eſpadon*.

M. Corneille dans ſon Dictionnaire Géographique au mot ESTHONIE, parle d'un Ordre militaire qu'il appelle l'Ordre de l'*Eſpadon*. Je ne trouve point qu'il ſoit fait mention ailleurs de cet Ordre. C'eſt peutêtre l'Ordre des épées en Suéde, ou l'Ordre des deux épées de J. C. en Livonie & en Pologne, qu'il appelle l'Ordre de l'*Eſpadon*.

ÉSPADON. Sorte de poiſſon monſtrueux, qui porte au devant de la tête un grand os noir. Il eſt ainſi nommé à cauſe de ſon long muſeau fait en façon d'une épée ou *éſpadon*. Il y en a de deux ſortes, l'une ſe trouve dans les mèrs de Provence, où on l'appelle *pei éſpaſo*, c'eſt à dire, *poiſſon épée*. Il a la figure d'un thon, & il eſt même un peu plus gros. La pointe de ſon muſeau a quatre ou cinq piéds de long, ſuivant la grandeur du poiſſon, & près de trois poûces de large. Elle eſt oſſeuſe, & couverte d'une petite peau, les pêcheurs des Madragues craignent fort ce poiſſon, parce qu'il coupe tous leurs filèts avec ſon muſeau. L'autre ſorte d'*éſpadon* ſe trouve particulièrement dans les mèrs des Iſles de l'Amérique. Ils ont le corps à peu près de la forme & figure des réquiens ou chiens de mèr, *Canis carcharias*; ſon épée a quelquefois juſqu'à ſept ou huit piéds de longueur, & quatre ou cinq poûces de largeur. Elle eſt oſſeuſe, & couverte d'une peau chagrinée. Elle eſt fort plate, & bordée des deux côtez d'une rangée de dents longues & larges prèſque comme le doigt à la façon des dents d'un peigne. Rondelèt appelle la prémière ſorte *xiphia*, l. 8. c. 15. & la ſeconde *priſtis* l. 16. chap. 15.

Je viens de meſurer une épée d'*eſpadon*, qui a quatre piéds deux poûces de long, dix poûces de large vèrs ſa racine entre les deux prémières dents, & bien deux poûces d'épaiſſeur au milieu du même endroit. Elle a dix ſept dents d'un côté, & dixhuit de l'autre; une plus petite en a dixhuit de chaque côté. Sur les bords elles ſont moins épaiſſes & vèrs le bout moins larges, allant toûjours en diminuant. La prémière & la plus grande de ces deux-ci a au bout près de quatre poûces de large, & trois à quatre lignes d'épais. Elles ont toutes deux les dents affilées & un peu recourbées en dedans, c'eſt à dire, du côté de la tête du poiſſon.

Quelques-uns appellent ces monſtres Poiſſons à ſcie, ou Empereurs, à cauſe qu'ils ſont la guèrre à la baleine, & bien ſouvent la bleſſent à mort. DE POINCY, *hiſt. Nat. des Ant. C. XVII. Art. I.*

ÉSPAGNE. ſ. f. Nom d'une grande Région d'Europe. *Hiſpania, Hiſpaniæ, Iberia, Celtiberia, Heſperia.* C'eſt une grande prèſqu'Iſle ſéparée de la France au Nord par les Pyrénées, & baignée au reſte du Nord, au couchant & à la partie occidentale du midi, par l'Océan, ailleurs par le détroit de Gibraltar, & par la mèr Méditerranée. Elle eſt renfèrmée, dit Maty, entre le 9e degré de longitude & le 24e; & entre le 36e de latitude & le 44e, mais M. de Liſle la renfèrme dans ſa Carte entre le 8e degré & à peu près 30 min. & le 21e de latitude, & pour la longitude il ne diffère point, ou prèſque point de ce que dit Maty. L'*Eſpagne* eſt un païs plein de montagnes pièrreuſes & ſtériles, & fort ſablonneux dans les plaines, ce qui joint au petit nombre de rivières, le rend peu fèrtile. Les principales rivières d'*Eſpagne* ſont, l'Èbre, le Guadalquivir, la Guadiane, le Tage, ſi fameux chez les Poëtes anciens, qui diſent qu'il roule de l'or; le Douro, ou Duero, le Minho, la Ségure & le Xucar. L'*Eſpagne* produit des chevaux, des laines, des huiles d'olive, & des vins excellents. Entre les chevaux d'*Eſpagne*, les Andalous ſont eſtimez pour la beauté, les Portugais pour la légèreté, & les Aſturcons pour la force. Les laines d'*Eſpagne* ſont très-fines. Les draps d'*Eſpagne* ſont très-beaux, très-bons, & durent long-tems. Les vins d'*Eſpagne* ſont vins de liqueur, & ne ſont pas ſi bons pour l'uſage ordinaire, que les vins de France.

On dit non ſeulement l'*Eſpagne* au ſinguliér, mais auſſi les *Eſpagnes* au plurier, & dès le tems des Romains on le diſoit, parcequ'ils diviſoient cette grande région en pluſieurs parties, à chacune deſquelles ils donnèrent le nom d'*Eſpagne*, avec quelque épithète pour la diſtinguer; c'eſt d'eux qu'eſt venu cet uſage. Les Éſpagnols ſe ſèrvent ſouvent de ce plurier, dans leur langue, & aiment à dire, *las Eſpañas*; nous en uſons plus rârement dans la nôtre, & nous diſons ordinairement Philippe Ve. Roi d'*Eſpagne* fait le bonheur de ſes peuples, & rarement Roi des *Eſpagnes*. Le Prince d'*Eſpagne*, & non moins ſouvent le Prince des *Eſpagnes*. On le trouve néanmoins. Le Prince des *Eſpagnes* s'étoit depuis longtems attaché à cette penſée. P. VERJ.

Les Romains diviſèrent l'*Eſpagne* en *Eſpagne* citérieure, ou ſupérieure, & en *Eſpagne* ultérieure, ou inférieure; & enſuite en *Eſpagne* Tarragonoiſe, Bétique, & Luſitanique. Ces diviſions & tous ces mots ſont de l'uſage de nôtre langue, dans l'hiſtoire de ces tems anciens, tant Ecléſiaſtique que civile, & nous les expliquerons ci-deſſous en leur place: car l'Égliſe garda en *Eſpagne*, comme ailleurs, l'ordre & les diviſions établies par le Gouvèrnement politique, ou civil. Aujourd'hui l'*Eſpagne* renfèrme trois États différens: la Couronne de Caſtille, celle d'Arragon, & celle de Portugal. La dèrnière eſt un Royaume particulier; les deux autres furent unies en un ſeul État par le mariage de Fèrdinand d'Arragon & d'Iſabelle de Caſtille l'an 1474. & font ce qu'on appelle le Royaume d'*Eſpagne*. Outre cela les différens Royaumes que les Maures y établirent ont fait qu'il y a peu de Province dans cette contrée qui n'ait titre de Royaume; car outre le Royaume de Caſtille & celui d'Arragon, on dit encore le Royaume de Valence, le Royaume de Murcie, le Royaume de Grenade, le Royaume d'Algarve, le Royaume de Léon, &c. Voyez tous ces mots en leur place.

Le Royaume d'*Eſpagne* comprend toute l'*Eſpagne* dont nous venons de parler, à la réſerve du Portugal & de l'Algarve. Il a huit Provinces Ecléſiaſtiques, ou Archevêchez, qui ſont Tolède, Burgos, Compoſtelle, Seville, Grenade, Valence, Sarragoce & Tarragone, ſous leſquels il y a quarante cinq Évêques. Le Royaume d'*Eſpagne* eſt État Monarchique & abſolument héréditaire, mais féminin, c'eſt à dire, que les femmes y ſuccèdent au défaut des hoüairs mâles. C'eſt par là que ce Royaume entra dans la Maiſon d'Autriche au commencement du XVIe ſiécle en la pèrſonne de Charles, qui fut enſuite Empereur ſous le nom de Charles Quint, & que 200 ans après la prémière année de ce ſiécle, il a paſſé à la Maiſon de France en la pèrſonne de Philippe Duc d'Aujou, fils de Loüis Dauphin de France, & petit fils de Loüis le Grand & de Marie Therèſe Infante d'Eſpagne, fille aînée de Philippe IVe Roi d'Eſpagne, dont les droits paſſoient à ce Prince qui régne ſi glorieuſement; Loüis Dauphin ſon père & Loüis Duc de Bourgogne ſon frère aîné étant héritiers préſomptifs de la couronne de France, & le bien de l'Europe demandant que la France & l'Eſpagne ne fuſſent point rëunis en un ſeul État. Le Roi d'*Eſpagne* porte le titre de Roi Catholique & de Majeſté Catholique, voyez au mot CATHOLIQUE. Le fils aîné du Roi d'*Eſpagne*, ou l'héritier préſomptif de la Couronne, porte le titre de Prince des Aſturies, ſans doute, dit Maty, parceque cette Province eſt la prémière & la plus noble du Royaume, n'ayant jamais été conquiſe par les Maures, comme les autres. Le Royaume d'*Eſpagne* ſe diviſe aujourd'hui en général en deux couronnes, celle de Caſtille & celle d'Arragon; voyez ces mots, & en particulier en quatorze Provinces, qui ont prèſque toutes titre de Royaume, pour la raiſon que nous avons dite. De ces quatorze provinces trois s'étendent le long de la côte ſeptentrionale; c'eſt la Galice, les Aſturies & la Biſcaye: trois, qui ſont la Navarre, la Galice & la Catalogne, ſe trouvent le long des Pyrenées: il y en a quatre ſur la côte de la Mediterranée & le golfe de Cadiz, depuis la Catalogne juſqu'au Portugal; ſçavoir, Valence, Murcie, Grenade & Andalouſie: trois dans les tèrres, la Nouvelle Caſtille avec l'Eſtramadoure, la vieille Caſtille, & le Royaume de Léon: la dèrnière comprend les Iſles de Majorque, de Minorque & d'Yvica, ou Yvique. Minorque eſt entre les mains des Anglois pour trente ans.

Les États d'*Eſpagne*, ou la Couronne d'*Eſpagne*, comprend tout ce que nous venons de dire, & outre cela les Royaumes de Naples, de Sicile, & de Sardaigne, le Duché de Milan, le Marquiſat de Final, les villes d'Orbitelle & de Portolongone, & les Païs-Bas. Tout cela eſt aujourd'hui ſous la domination de l'Empereur. Le Roi d'*Eſpagne* poſſède encore en Afrique l'Iſle Pantalurée, la ville de Ceuta, de Mellille & de Penon de Velez; en Amérique les Grandes Antilles avec la meilleure partie de l'Amérique ſeptentrionale, & prèſque toute l'Amérique méridionale; le Mexique, la Caſtille d'or, la Guaiane, le Pérou, le Chili, le Paraguay, la Plata, le Tucuman, &c. En Aſie les Iſles Philippines en partie & quelques unes des Iſles Marianes, ou des Larrons; de ſorte que c'eſt avec raiſon que l'on dit que le Soleil ne ſe couche jamais ſur ſes tèrres. Un Eſpagnol a dit, qu'il avoit le Soleil pour chapeau. Tolède a été la capitale d'*Eſpagne*, aujourd'hui c'eſt Madrid. Mariana a écrit l'hiſtoire d'*Eſpagne* en Latin & en Eſpagnol, l'une & l'autre très-élégamment. Pacat fait en peu de mots un bel éloge de l'*Eſpagne* dans ſon Panégyrique.

Hèrcule triompha du Gèryon d'Éſpagne,
Renvèrſa ſes châteaux, déſola ſa campagne. FLÉCH.

On dit provèrbialement Bâtir des châteaux en *Eſpagne*. Voyez CHASTEAU.

Poëtes

Poëtes ſont aſſez ſujets
A bâtir château en Eſpagne ;
Et bâtiſſent à peu de frais. P. Du Cerc.

Éſpagne Baltique, ou Bétique. Voyez Bætique.

Éſpagne citérieure, *Hiſpania citerior.* C'eſt la même chôſe que l'*Eſpagne* Tarragonoiſe, appellée citérieure ; du mot Latin *citerior*, ſignifiant qui eſt en deçà, & venant de *citrà*, en deçà ; parce que c'étoit la partie de Rome que les Romains rencontroient d'abord en venant de Rome. Elle s'appella auſſi extérieure & ſupérieure. Voyez ces mots, ci-deſſous, & Tarragonoise.

Éſpagne extérieure, *Hiſpania exterior.* C'étoit la partie d'*Eſpagne* qui ſe préſentoit la première en venant de Rome, & la moins enfoncée dans le païs, & que pour cela on appelloit *extérieure*. C'étoit la Tarragonoiſe. Voyez ce mot.

Éſpagne inférieure, *Hiſpania inferior.* C'eſt une partie d'*Eſpagne* ainſi nommée par les Anciens Romains, parce qu'elle eſt moins montagneuſe, que celle qu'ils appelloient ſupérieure, & parce qu'elle paroit être plus baſſe, puiſque tous les principaux fleuves d'*Eſpagne* coulent de ce côté-là, & y ont leur embouchure. Ils l'appelloient auſſi inférieure, parceque c'eſt la partie d'*Eſpagne* la plus reculée dans le païs, la plus éloignée de Rome en y entrant par terre, ou par la Gaule Narbonnoiſe. C'eſt pour cela qu'ils la nommèrent encore Ultérieure, parce qu'elle étoit la plus avancée dans les terres, & au delà de la Tarragonoiſe. Elle comprenoit tout ce qui n'étoit pas de l'*Eſpagne* Tarragonoiſe ; & étoit renfermée entre le Douro, ou Duéro depuis ſon embouchure juſqu'à Zamora, & une ligne que l'on tireroit de Zamora à Calatrava ſur la Guadiane, la Sierra d'Alcaraz, l'Océan & la Méditerranée. Elle comprenoit ce que nous appellons aujourd'hui le Royaume de Grenade, l'Andalouſie, la Manche & une partie de la nouvelle Caſtille, l'Eſtremadoure, la plus grande partie du Royaume de Léon, tout le Portugal, à la réſerve de ce qui eſt au nord du Douro, & les Algavres. Les Romains la diviſèrent en deux parties, ou provinces, la Bætique & la Luſitanique. Voyez ces mots.

Éſpagne intérieure, *Hiſpania interior.* Voyez Éſpagne Inférieure, c'eſt la même chôſe.

Éſpagne Luſitanique. Voyez Luſitanique, ou Luſitanie.

Éſpagne Tarragonnoiſe. Voyez Tarragonnoiſe.

Éſpagne Transfrétane, ou d'audelà du détroit. *Hiſpania Transfretana.* Les Anciens donnoient ce nom à la Mauritanie Tingitane, qui n'étoit ſéparée de la véritable *Eſpagne* que par le détroit de Gibraltar. C'eſt la partie d'Afrique où eſt aujourd'hui le Royaume de Fèz. On la nomma *Eſpagne* d'audelà le détroit, comme on a autrefois donné au Royaume de Naples le nom de Sicile deçà le Fare, parce qu'il n'eſt ſéparé de la vraye Sicile que par le Fare de Meſſine. Maty.

Éſpagne ultérieure, Voyez ci-deſſus, Éſpagne inférieure ; c'eſt la même partie d'*Eſpagne*.

Les Folies d'Eſpagne. Voyez Folie.

Mèr d'Éſpagne. *Mare Hiſpanicum*, ou *Iberum mare*, ou *Ibericum*, *Balearicum mare.* C'eſt la partie de la mèr Méditerranée qui baigne les côtes d'*Eſpagne* à l'Orient & au Midi.

Nouvelle Éſpagne. Partie de l'Amérique Septentrionale, Grand païs que l'on nomme autrement Méxique. *Hiſpania Nova.* Comme on dit plus communément *Méxique* en François que *Nouvelle Eſpagne*, Voyez Méxique. Quelques-uns entendent quelquefois par *Nouvelle Eſpagne* tout ce que les Éſpagnols poſſèdent en Amérique, ce n'eſt pas parler exactement.

Éſpagne, ſe met auſſi dans la nomenclature de pluſieurs fleurs & plantes qui nous ſont venuës d'*Eſpagne*, & que l'on diſtingue par là des autres eſpèces qui ont le même nom générique. Ainſi on dit Jonquille d'*Eſpagne*, *narciſſus Iberus*, *juncifolius*, ſauge d'*Eſpagne*, jaſmin d'*Eſpagne*.

Éſpagne. ſubſt. f. *Hiſpania.* Nom propre d'une Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux, dans le Dioceſe d'Amiens, fondée en 1178. par Enguerrand Des Fontaines, Sénéchal du Ponthieu. L'an 1645. elle fut reformée, & transférée du fauxbourg d'Abeville dans la ville. De Sainte Marthe.

ÉſPAGNEUL, eule. ſ. m. & f. *Canis Hiſpanicus cirratus, benè auritus.* Petit chien de chaſſe & de chambre qui a du poil un peu longuet, tantôt blanc varié de noir, tantôt de roux & de tanné, & qui a la queuë épiée & touffuë. Les Chaſſeurs s'en ſervent pour la caille & la perdrix. La mode eſt venuë que les Dames nourriſſent des *épagneuls*. Dans Fouillous & Rabelais on trouve ces chiens nommez *Eſpagnols*, parce qu'ils viennent d'Éſpagne ; comme en revanche les Éſpagnols ont nommé *Galgo*, un lévrier, parceque la race leur en eſt venuë de France. Mén. Nicod l'appelle auſſi *Eſpagnol*.

ÉſPAGNOL, olle. ſ. m. & f. Nom de peule. Naturel, originaire d'Éſpagne. *Hiſpanus*, *Iberus.* Les prémiers *Eſpagnols*, ſi l'on en croit les Hiſtoriens de la nation, deſcendoient de Tubal fils de Japheth, qui peupla ce païs, & y régna. Voyez Mariana, hiſt. d'Eſpag. L. I. c. I. Les Celtes s'établirent auſſi dans la partie d'Éſpagne voiſine de l'Ébre, c'eſt pour cela que les Anciens appellent les *Eſpagnols* Celtibères. Les *Eſpagnols* ont eû pluſieurs colonies Phéniciennes. Ils ont été ſoumis aux Carthaginois, enſuite aux Romains, puis aux Goths ; après cela aux Maures, qui vèrs l'an 1492. furent extèrminez par Fèrdinand & Iſabelle. Les *Eſpagnols* ſont grâves, circonſpècts, ſecrèts, ſobres, lents à délibérer, mais fèrmes dans leurs réſolutions, conſtants dans l'éxécution, patients dans les travaux, & dans les maux. Ils ont le corps ſain, l'eſprit pénétrant & profond, de la grandeur, & de l'élevation dans les penſées, de la nobleſſe dans les ſentiments, mais on les accuſe de rendre prèſqu'inutiles tant d'excellentes qualitez par leur pareſſe ; on leur reproche encore de l'orgüeil & de la fièrté. Ils ont pris des Arabes & des Maûres l'eſprit & les idées de Chevalerie, ils avoient peutêtre auſſi autrefois quelque chôſe de leur cruauté. Il faut cependant convenir qu'entre tous les peuples du monde, il n'en eſt point d'un ſi bon commèrce avec les étrangèrs. Les *Eſpagnolles* ſont peu fécondes, ce qui fait que depuis l'expulſion des Maures, & des Juifs par Fèrdinand & Iſabelle, & les grandes colonies que les *Eſpagnols* ont envoyées & qu'ils entretiennent aux Indes Orientales & Occidentales, l'Éſpagne n'a pû ſe bien repeupler. Les Anciens mettent de la diffèrence entre un naturel d'Éſpagne & un homme qui eſt né ailleurs & demeure en Éſpagne. Ils appellent le prémier *Hiſpanus*, & le ſecond *Hiſpanienſis*.

Éſpagnol, olle, adj. Qui appartient à l'Éſpagne, Qui eſt propre de l'Éſpagne ou des *Eſpagnols*, *Hiſpanus.* Un Auteur *Eſpagnol*, le flegme *Eſpagnol*, la gravité *Eſpagnolle*. Une penſée *Eſpagnolle*, un tour *Eſpagnol*, c'eſt une penſée rechèrchée, outrée, qui a de l'enflure & de l'exagération. Le Lope dit de la Nation *Eſpagnolle*,

Es una fiera gente la de España,
Que quando à pechos una empreſa toma,
Los tiembla el mar, la muerte los eſtraña ;
Diga Numantia, que le cueſta à Roma.

Que c'eſt une fière nation, que quand les Eſpagnols ſe mettent en tête quelque entrepriſe, la mèr tremble devant eux, la mort les fuit, & que Numance qui coûta ſi chèr à Rome en peut dire des nouvelles. Bouh.

L'Académie Royale *Eſpagnole*, c'eſt une Académie établie à Madrid par le Roi d'Éſpagne ſur le modèle de l'Académie Françoiſe. C'eſt le Duc d'Éſcalone qui en forma le projet, que le Roi approuva le 23e Mai 1714. s'en déclarant le Protecteur. Elle s'étoit aſſemblée ſous le bon plaiſir du Roi pour la prémière fois le 6e de Juillet 1713. Elle eſt de vingtquatre Académiciens, y compris le Directeur & le Sécretaire. Elle a pris pour deviſe un creuſet ſur le feu, avec ces mots Eſpagnols, *Limpia, fija, y da eſplendor.* Voyez *La fondacion y Eſtatutos de la Real Academia Eſpañola*, &c. à Madrid 1715. On diſoit autrefois Infanterie *Eſpagnolle* & Cavalerie Françoiſe.

ESPAGNOLE. ſ. f. Iſle appellée autrement Hiſpaniola, & S. Domingue. Voyez Domingue, ou Saint Domingue, c'eſt le nom ordinaire que nous lui donnons.

EſPAIS, aisse. adj. On écrivoit & on prononçoit autrefois *Epois.* Corps qui a de la ſolidité, qui eſt fort, qui réſiſte aux coups, aux injures du tems. *Craſſus*, *ſpiſſus*, *denſus.* Un rempart doit être *épais* de vingt toiſes pour réſiſter au canon. Le mur de ces priſons eſt ſi *épais*, qu'il n'a pû être percé. Ce drap eſt fort *épais*, il durera longtems. La glaſſe eſt *épaiſſe* de deux pieds, elle réſiſte, elle porte les charrettes.

Ce mot vient du Latin *ſpiſſus*.

En ce même ſens *épais* ſe dit de la meſure en largeur ou hauteur qui fait la ſolidité des corps. Cette poutre eſt longue de vingt pieds, & *épaiſſe* de ſeize poûces. Ces madriers ſont *épais* de quatre poûces.

On dit hypèrboliquement, qu'une femme a du fard deux doigts d'*épais* ; pour dire, qu'elle eſt fort fardée.

Éſpais, ſe dit auſſi de ce qui eſt groſſiér, mal proportionné dans ſon extenſion, & pour s'en ſervir agréablement. Cet homme eſt de vilaine taille, il eſt trop gros, trop *épais.* Quand on veut manger un morceau délicat, il ne faut pas qu'on le coupe ſi *épais*.

Éſpais, ſe dit auſſi des liqueurs qui ſont troubles, qui ne ſont pas claires & diaphanes, ou des chôſes dont l'humidité eſt éxhalée. Voilà du vin trop *épais*, on le couperoit au couteau. Les païs maritimes & marécageux ſont ſujets à avoir des broüillards *épais.* Ce ſyrop eſt trop *épais*, *concretum* ; cette boüillie eſt trop

épaiſſe,

épaiſſe, on les a trop fait cuîre. Dans ce chemin la boüe eſt ſi *épaiſſe*, qu'on ne s'en ſçauroit tîrer. Ces bottes ont des crottes d'un pied d'*épais*. Voilà une nuée *épaiſſe* qui menace d'un orage.

ÉſPAIS, ſe dit encore des corps ſeparez, quand ils ſont ſêrrez & preſſez. Les bêtes farouches ſe retîrent dans le plus *épais* des forêts, *denſiſſima ſilvarum*, dans le lieu le plus touffu. Ces blez ſont ſemez trop *épais*, ils deviendront trop *épais*, auront du mal à venir.

On dit auſſi à la Guêrre, qu'on découvre des bataillons *épais*, quand ils ſont gros & ſêrrez.

ÉſPAIS, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On appelle un eſprit *épais*, *bebes*, *obtuſum*, un eſprit groſſiér, peſant, & ſtupide; qui a de la peine à comprendre. Le monde étoit dans les *épaiſſes* ténébres de l'Idolatrie avant l'Incarnation. La ſeconde préface a du moins cela que le texte en eſt très-correct. L'obſcurité ſeule arrête: elle eſt fort *épaiſſe* ſur tout dans les prémiéres lignes. MÉNAGE.

ÉſPAIſSEUR. ſ. f. Ce qui rend une chôſe épaiſſe, troiſiéme dimenſion en hauteur. *Craſſitudo*, *denſitas*. Cette poutre n'a pas aſſez d'*épaiſſeur* pour ſa longueur. Cet homme a beaucoup d'*épaiſſeur*. Les Jardiniérs diſent coupper une branche à l'*épaiſſeur* d'un écu. LIGER.

ÉſPAIſSEUR, ſe dit auſſi de l'obſcurité. L'*épaiſſeur* des ténébres étoit grande cette nuit-là. On le dit auſſi de ce qui eſt ſêrré, touffu. On a de la peine à pénétrer dans l'*épaiſſeur* de ce bois.

ÉſPAIſSIR. v. act. & neut. Rendre épais. *Condenſare*, *conſtringere*, *cogere*. Il faut *épaiſſir* ce ſyrop, le laiſſer cuîre davantage. Les ſauces s'*épaiſſiſſent* en ſe refroidiſſant.

ÉſPAIſSIR, ſe prend auſſi figurément par rapport à l'eſprit. La nature qui ſe joüe par tout, forme quelquefois des hommes à ſa fantaiſie; elle les *épaiſſit* ou les rafine indépendamment du climat.

Il ſe dit des nuées & du Ciel qui ſe broüille & ſe couvre.

Il croit voir à l'inſtant le Soleil qui ſe couvre,
*Le Ciel qui s'*épaiſſit, *la têrre qui s'entrouvre.*
BRÉBEUF.

ÉſPAIſSI, IE. part. paſſ. & adj. *Condenſatus*, *Concretus*.

ÉſPAIſSISSEMENT. ſ. m. Condenſation. *Concretio*, *condenſatio*, *ſpiſſamentum*. Ce mot ne ſe dit pas des chôſes fêrmes & ſolides; mais ſeulement de celles qui peuvent ſe ſêrrer, & ſe condenſer. L'*épaiſſiſſement* des nuës, ROCH. L'*épaiſſiſſement* du ſang fait redoubler l'effort & les vibrations des artères.

ÉſPALE. ſ. f. Têrme de Marine. Banc de rameur le plus proche de la pouppe dans les galères. *Primus remigum ordo*, *ſedile ad puppim*, *thalamium*. M. Ozanam dit que c'eſt l'éſpace proche de la poupe qui eſt depuis l'échelle juſqu'au prémiér banc, & qui eſt ſéparée en deux parties par le tabêrnacle à l'oppoſite des rambades.

ÉSPALEMENT. ſ. m. Têrme de Meſureurs. C'eſt l'étalonnage qui ſe fait des meſures en les conférant avec l'original & les matrices. *Menſurarum collatio cum archetypis*, *probatio*. On le fait en vêrſant deux fois du grain de millet par la trémie dans la meſure matrice, qu'on met d'abord comble, & qu'on rade ſans laiſſer grain ſur bord; & quand la meſure qu'on apporte ſe trouve de la même moiſon de l'étalon, on la marque à la lettre courante de l'année. Les droits de biére ſe payent ſur le piéd de l'*éſpalement* des chaudières, tant pour celles où il y aura des gantes, que pour celles où il n'y en aura point; & ne peuvent être les gantes que de quatre poûces de hauteur.

ÉSPALIÉR. ſ. m. Têrme de Jardinage. C'eſt un arbre qu'on ne laiſſe pas croître en plein vent; mais dont on attache les branches à la muraille auprès de laquelle on l'a planté, à meſure qu'elles croiſſent, afin de l'aſſujettir à cette figure platte, & étenduë, & qui n'eſt pas naturelle aux arbres. *Arbores palatæ*, *applicita muro*, *arbuſtata*. L'uſage des *éſpaliérs* n'eſt pas fort ancien. LA QUINT. La plus grande beauté des jardins eſt celle des *éſpaliérs*. On ſoutient les *éſpaliérs* avec un treillis de pêrches, & des os de piéds de mouton. La Quintinie traite des *éſpaliérs* dans ſon I. T. P. II. c. 16. P. III. c. 6. & c. 7.

CONTRÉSPALIÉR, eſt un petit treillage à hauteur d'appui à quatre ou à ſix piéds de l'*éſpaliér*, entretenu par des chevrons debout de ſix piéds en ſix piéds, & garni de ſêps de vigne, ou d'arbres fruitiérs nains. Le P. Rapin appelle les contréſpaliérs, *arbores conſerta ramis*, *conſertis in ſe ramis*. Autour des carrez on plante des arbres en buiſſons. Autrefois on faiſoit des *contreéſpaliérs*, mais l'uſage en eſt prêſque aboli, il faiſoit aſſez de peine à bien entretenir, & n'étoit que d'un très-médiocre rapport. LA QUINT.

ÉSPALIÉR, en têrmes de Marine, eſt le rameur qui tient le bout de la râme, qui donne le mouvement aux autres. *Thalamius*, *thalamitha*. L'*Eſpaliér* eſt ordinairement un homme fort & robuſte; parce qu'il a plus de peine que les autres, étant obligé à châque mouvement de la râme de ſe lever deſſus ſon banc, & de ſe raſſeoir.

Ce mot vient de l'Italien *ſpaliere*. MÉN.

ÉSPALMER. v. act. Têrme de Marine. Enduire le deſſous d'un vaiſſeau avec du ſuif depuis la quille juſqu'à la ligne de l'eau, pour le faire voguer avec plus de facilité. *Illinere bitumine*, *ſebo*, &c. Ce mot ſe dit particuliérement des galères. On dit auſſi *carener*. On dit auſſi *eſparmer*, ou *dorer*, ou *donner le flore*, ou *florer*. Ce mot eſt corrompu de *ſpaltum*, abbregé d'*aſphaltum*, qui eſt un bitume qui vient du lac de Sodome en Judée, dont on enduiſoit autrefois les vaiſſeaux.

ÉSPALMÉ. part. paſſ. & adj. Un Navire *eſpalmé* de frais eſt beaucoup meilleur voilier, & va beaucoup mieux qu'un autre à proportion.

ÉSPALO-UCO. ſ. m. Animal qui ſe trouve au Royaume de Siam. Il a une face aſſez ſemblable à celle de l'homme. Il monte aux arbres, & jette de grands cris. Il ne va que de nuit.

ÉſPAMPRER. v. act. Il ſe dit de la vigne: c'eſt l'éffeuiller.

ÉſPAN. ſ. m. *Palmus*, *quantum expansâ manu metimur*. NICOD. On dit maintenant *empan*, c'eſt la même chôſe. Voyez EMPAN.

ÉſPANCHEMENT. ſ. f. Éffuſion de quelque liqueur qu'on vêrſe à deſſein. *Effuſio*, *libatio*. Les libations anciennes ſe faiſoient par l'*épanchement* du vin & de l'huile. C'eſt un *épanchement* de bile par tout ſon corps. LA CHAMBRE.

ÉſPANCHEMENT, ſe dit auſſi au figuré. Il n'y a rien de plus oppôſé à la prière que l'*épanchement* de l'âme dans les ſens: c'eſt la ſource ordinaire de nos diſſipations. NIC. Le plus doux plaiſir de l'amitié c'eſt l'*épanchement* du cœur. S. ÉVR.

De doux épanchemens *de nouvelles tendreſſes*. S. ÉVR.

Si les hommes connoiſſoient le plaiſir des *épanchemens* de l'amitié, ils le préféreroient à tous les autres. ID.

ÉſPANCHER. v. act. Vêrſer, répandre, ou laiſſer tomber quelque liqueur. *Effundere*, *ſpargere*. Tenez vôtre vaiſſeau droit; de peur que le vin ne s'*épanche*. *Ne diffluat*. On a bien *épanché* de l'eau ſur ce planchér, il ne ſera de longtems ſêc. En cette bataille il y eut bien du ſang *épanché*. JÉSUS-CHRIST a *épanché* ſon ſang pour nous. ARN.

ÉſPANCHER, ſe dit figurément en Morale. *Profundere*, *dividere*, *largiri*. Dieu *épanche* ſes grâces ſur les juſtes & ſur les pécheurs. Le Roi a *épanché* ſes bienfaits d'une main libérale ſur cette maiſon. Souvent une douce convêrſation en *épanchant* le cœur en fait échapper le ſecrêt. BOSS.

C'eſt ce qui doit raſſeoir vôtre âme éffarouchée,
Puiſque ma complaiſance eſt ſur tout épanchée. MOL.

ÉſPANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Diffuſus*, *effluens*.

ÉſPANDRE. v. act. *J'épans*, *j'épandis*, *j'ai épandus*, *j'épandrai*, *que j'épande*. Jetter çà & là. *Diſpergere*. Il faut *épandre* le fumiér, après qu'on l'a porté ſur les têrres. On *épand* le grain quand on le ſeme. Vôtre poche eſt pêrcée, l'argent s'*épand* par le chemin.

ÉſPANDRE, ſe dit auſſi en parlant de l'étenduë des chôſes diſpêrſées. Le ſoleil *épand* ſes rayons par tout le monde. Après le Déluge les peuples ſe ſont *épandus* en divêrſes régions. Le Nil s'*épand* par les campagnes d'Égypte, quand il s'enfle. Le fleuve s'*épand* dans la plaine. VAUG. Le bruit de cette nouvelle s'eſt *épandu* en moins de rien, cela n'eſt pas du bel uſage. Le venin s'*épand* par tout le corps.

ÉſPANDRE, ſe dit auſſi au figuré. Un Prince *épand* ſes faveurs ſur ceux qu'il lui plaît. Ce Conquérant *épand* la têrreur par tout l'Univêrs.

J'ai vû, j'ai vû déja les fiéres Euménides
Éſpandre *leur poiſon dans vos âmes pêrfides*. BRÉBEUF.

ÉſPANDU, UË. part. paſſ. & adj. *Profuſus*, *diſperſus*. Il me ſouvient de tant de pleurs vainement *épandus*.

De toute la vertu ſur la têrre épanduë
Tout le prix à ces Dieux, toute la gloire eſt duë:
Ils agiſſent en nous, quand nous penſons agir. CORN.

Tous ces mots viennent du Latin *expandere*, *étendre*. Ils ont vieilli; & repandre ne ſeroit-il pas mieux?

ÉſPANITÉ. ſ. f. Têrme de Coutumes. Voyez ÉſPAVITÉ.

ÉſPANOUIR. v. act. S'élargir, s'étendre, s'ouvrir, fleurir pleinement; ce qui arrive quand le bouton d'une fleur eſt à ſa parfaite croiſſance. *Explicare*, *aperire*, *pandere*. Il ſe dit avec le pronom pêrſonnel, s'épanoüir, *explicare ſe*, *hiſcere*, *hiare*. Les rôſes ne ſont encore qu'en bouton, dans trois jours elles ſeront *épanoüies*. Les tulippes ſe fêrment tous les ſoirs, & s'*épanouiſſent* tous les matins. C'eſt une ſupêrſtition de croire que la rôſe de Jérico ne s'*épanouiſſe* que pendant la Meſſe de minuit: cela lui arri-

ve toutes les fois que ſa queuë trempe dans l'eau, à cauſe qu'elle eſt fort ſpongieuſe.

Ce mot vient du Latin *explaneſcere*; ou *expandere*, ou d'un vieux mot François, *esbanoyer*, qui ſignifie *s'élargir, ſe dilater, ſe mettre à ſon aiſe.*

ÉſPANOUIR, ſe dit auſſi du cœur & de la ratte, quand une joye violente les fait dilater. Voilà de jeunes gens fort gais, qui ſe divèrtiſſent, qui s'*épanouiſſent* la ratte. Il eſt bas. On diſoit autrefois *épanir* & *épanouir*. NIC.

ÉſPANOUI, IE. part. & adj. *Explicatus, apertus.* On dit en tèrmes de Blâſon, une fleur de lis *épanouie*, lorſqu'elle eſt ouvèrte avec ſes feüilles, & dont il ſort des boutons entre les fleurons; telle qu'eſt la fleur de lis qui compôſe les Armes de la ville de Florence, qui porte d'argent à une fleur de lis *épanouie* de gueules, ce qu'on appelle la fleur de lis de Florence.

ÉſPANOUIſSEMENT. ſ.m. Action par laquelle une chôſe s'épanouit. *Explicatio, evolutio, diſſuſio.* Il ſe dit tant des fleurs, que du cœur, de la ratte, &c. Ai-je donc compôſé un Poëme Épique pour procurer plutôt des *épanouiſſemens* de ratte, que des tranſports d'admiration? G. G.

ÉſPARGNANT, ANTE. adj. Qui va à l'epargne. *Parcus.* La jeuneſſe eſt trop prodigue, & la vieilleſſe trop *épargnante.*

ÉſPARGNE. ſ. f. Parſimonie, œconomie, ménage de ſon bien. *Parſimonia, parcitas.* Il y a une honnête *épargne* qui fait partie de la prudence, & une *épargne* outrée, ſordide, qui eſt une vérітable avarice. Il a voulu aller à l'*épargne*, faire une *épargne* de dix mille francs, & il a gâté un bâtiment de cent mille écus. Quelques-uns appellent œconomie ce qui n'eſt qu'une *épargne* honteuſe. BELL. Ah ma ſœur! peut-on rien voir de plus cruel, que cette rigoureuſe *épargne* qu'on éxèrce ſur nous? MOL. C'eſt une fille nourrie & élevée dans une grande *épargne*. ID. Prendre ma fille ſans dot, eſt pour moi une *épargne* conſidérable.

On nommoit ci-devant *Epargne*, le Tréſor Royal, le lieu où on portoit toutes les finances du Royaume. *Ærarium regium.* Après la mort de Philippe on ne trouva dans ſon *Epargne* que cinq cens talens d'argent monnoyé. Ce Prince avoit épuiſé ſon *épargne* autant par ſes libéralitez, que par ſes guèrres continuelles. DU RIER. Il y avoit trois Tréſoriérs de l'*Epargne*; & on diſoit, Cela eſt du fonds de l'*Epargne*, des billets, quittances & reſcriptions de l'*Epargne*. Aujourd'hui on dit encore dans tous les comptes particuliérs, la prémière partie de l'*Eſpargne*, la prémière moitié des deniérs que les comptables ſont obligez de porter au Tréſor Royal. La ſeconde partie de l'*Epargne*, celle qui porte les charges & les gages des Officiérs. Cela eſt porté en prémière, en ſeconde partie de l'*Epargne*.

ÉſPARGNE, ſe dit auſſi du ménagement du tems & autres chôſes. *Compendium.* C'eſt une *épargne* néceſſaire que celle du tems, on ne le ſçauroit trop ménager. L'*épargne* des paroles étoit un caractère de Lacédémonien.

Tailler en *épargne*, eſt une manière de graver ou entailler le bois, les pièrres, les métaux, &c. qui ſe dit lorſqu'on taille & qu'on enléve le fond de la matière, & qu'on *épargne*, & qu'on ne laiſſe en relief que les parties qu'on veut faire paroître à la vuë. *Anaglyphum ſcalpere, incidere.* Ainſi les gravures des planches en tailles de bois ſont taillées en *épargne*: car au lieu que dans la taille douce les traits ou lignes qui doivent paroître ont gravez & enfoncez, & que les blancs demeurent relevez ſur la planche; au contraire dans les tailles de bois les blancs ſont enfoncez, & les traits qui paroiſſent ſont élevez & *épargnez*.

ÉſPARGNE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de poires, qu'on appelle auſſi Saint Sanſon. L'*Eſpargne* eſt une poire rouge aſſez groſſe, & fort longue, & pour ainſi dire un peu voutée dans ſa taille; elle a la chair tendre, & un peu aigrelette; elle meurit vèrs la fin de Juillet: elle a plus de beauté que de bonté, auſſi triomphe-t-elle plus dans les pyramides que dans la bouche. LA QUINT. *III. Part. p.* 340. La Quintinie ne change point ce nom au plurier. A la fin du mois d'Août on commence d'avoir des Robine, des bons Chrétien d'été muſqué, des Caſſolette, des *Epargne*, des fondante de Breſt, des Rouſſelet. LA QUINTINIE. Il dit encore ailleurs, Deux *Epargne*.

ÉſPARGNER. v. act. Ménager ſon bien, en uſer avec réſèrve, avec œconomie. *Parcere ſumptibus, parcè facere ſumptum, comparcere.* Un prodigue n'*épargne* rien pour ſes plaiſirs, rien ne lui coûte. Un avâre ſe couche de bonne heure pour *épargner* ſa chandelle. Il ne met cet habit que le Dimanche pour *l'épargner*. Dans les grandes affaires il ne faut point *épargner* l'argent.

Ce mot vient du Latin *parco.* Ménage aprés Saumaiſe le dérive du Latin *exparcimare*; d'autres de l'Allemand *ſparen.*

ÉſPARGNER, ſe dit par éxtenſion en Morale, de toutes les chôſes qu'on peut retrancher, & ménager. Les machines qu'on a trouvées pour faciliter les arts, *épargnent* bien du tems, de la peine, & des pas.

ÉſPARGNER, ſignifie auſſi, Avoir quelque ſorte de ménagement, quelque ſorte d'égard pour les pèrſonnes & pour les chôſes. Il commanda d'*épargner* les trouppes. DU RIER. Vous voulez m'*épargner* la douleur de connoître toute vôtre indifférence, & vous ne diſſimulez vos ſentimens que par pitié pour ma foibleſſe. Un ami doit prévenir ſon ami, & lui *épargner* la honte de demander. La grâce qu'on a donnée à cet homme a *épargné* bien des pleurs à ſa famille. Il faut *épargner* ſes amis, & ne les mettre pas à tous les jours, les employer en toutes occaſions. Je vous *épargnerai* la peine de m'éviter. On dit, Quand vous aurez beſoin de moi, ne m'*épargnez* pas. Quand il s'agit de travailler, il ne ſe faut pas *épargner*.

ÉſPARGNER, ſe dit auſſi en matière d'outrages, de violence, de médiſance. Dans le ſac des villes, les Turcs n'*épargnent* pèrſonne, ils ne pardonnent ni à ſexe, ni à âge. Ce criminel n'a pas eû la queſtion fort violente, on l'a un peu *épargné*. Cet Avocat n'a point *épargné* la réputation de ſa partie advèrſe, il a fait pluſieurs invectives contre elle. On mit tout au fil de l'épée ſans *épargner* ni âge, ni ſexe. ABL. Il n'a pas *épargné* ſon propre frère. ID. On n'y *épargna* ni les meurtres, ni les violences. VAUG.

On n'en peut trop avoir (de bien) & pour en amaſſer,
Il ne faut épargner *ni crime, ni parjure.* BOIL.

Les injuſtices des pèrvèrs
Sèrvent ſouvent d'éxcuſe aux nôtres;
Telle eſt la loi de l'Univèrs;
*Si tu veux qu'on t'*epargne, epargne *auſſi les autres.*

ÉſPARGNER ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel dans tous les ſens qu'on vient de marquer. Cet homme eſt ſi avâre qu'il s'*épargne* tout. L'ambition & l'envie ſont des vices dont on ſe doit défendre avec d'autant plus de ſoin, que la corruption du grand monde s'en eſt fait des vèrtus, comme pour s'*épargner* la honte de ſes miſères & de ſes foibleſſes. P. VERJ.

ÉſPARGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Comparſus, reliquus.*

ÉSPARGOUTTE. ſ. f. Nom qu'on donnoit autrefois à la plante qu'on appelle aujourd'hui matricaire. Voyez MATRICAIRE. *Matricaria.*

ÉSPARMER, Voyez ESPALMER.

ÉSPARPILLER. v. act. Jetter ou laiſſer tomber quelque corps çà & là. *Diſſipare, diſpergere.* Son chapelet s'eſt déffilé, tous les grains ſe ſont *éparpillez*. Il ſignifie auſſi, Étendre, ſéparer. Cette femme étoit décoëffée, & avoit tous les cheveux *éparpillez* ſur les épaules. *Paſſis capillis, ſparſis, prolixis, circum humeros rejectis negligenter.* Le vent *éparpille* leurs cheveux. ST. AMANT. Il faut *éparpiller* la braiſe pour faire cette grillade. Il faut *éparpiller* le fumiér ſur les tèrres qu'on fume. Ces deux eſpéces de vaiſſeaux ſont unis dans les tiges, & *éparpillez* dans les racines & dans les branches. LÉMERY.

ÉſPARPILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Paſſus, diſperſus, diſſipatus.*

ÉSPARRE. ſ.f. Ville de la Guyenne, en France. Au deſſous de Bourdeaux, & joignant la côte de la mèr, eſt la ville de l'*Eſparre*, & le Cap Sainte Marie. DU CHESNE, *Antiq. des Vill. de Fr. P. II. C.* 3. *Eſparre* a donné ſon nom à un Seigneur de la Maiſon de Foix. MORÉRI.

ÉſPARS, ARSE. adj. Séparé en pluſieurs, diſpèrſé, répandu. *Sparſus.* Ce mot ne s'employe pas fort fréquemment, & encore moins au féminin qu'au maſculin. Il fait dangereux de voyager, les ſoldats ſont *épars* par la campagne. On voyoit encore des marques de la bataille, des corps & des armes *épars* aux environs. Son bien conſiſte en pluſieurs morceaux d'héritages *épars* çà & là, ils ne ſont point en un tenant. Des veines pleines d'un ſang noir *éparſes* ſur toute la ſupèrficie. DIONIS.

Raſſembla les humains dans les forêts épars. BOIL.

La plaintive Elegie
Fait les cheveux épars *gémir ſur un cèrcueil.* ID.

Ces mots viennent du Latin *ſpargere.*

ÉſPARS. ſ.m. Tèrme de Marine. C'eſt le bâton qui ſoutient le pavillon. Le P. Pomey dit auſſi *eſpars*, ou *éparre* de fenêtre, ou de porte. *Epiſtathmus, ferrea ſudes innexa cardini.*

ÉſPARS, eſt auſſi un tèrme de Chârron, qui ſignifie une piéce de bois, large de trois doigts, ou environ, qui entre dans les brancards, & dans les ridelles des chariots; ou comme dit Ligèr, ce ſont des morceaux de bois plats, larges de quatre bons doigts, & longs d'environ un piéd & demi; ces *épars* ſont enclavez dans des mortoiſes le long des timons d'une chârette. Les Laboureurs diſent, il manque un *épars* à ma chârette. Voilà une chârette dont les *épars* ſont bons. LIGER.

ÉSPARTEL. ſ.m. C'eſt le cap le plus Septentrional de l'Afrique. *Eſpartelum caput* Je trouve auſſi *ſpartel, ſparto,* & *Eſparto.* Ce cap eſt ſur la côte du païs d'Habata, province du Royaume de Fèz,

au

au couchant de la ville de Tangèr, vis à vis du détroit de Gibraltar. Mela L. I. C. 5. dit que les Grècs l'appelloient Ampeluſie, *Ampeluſia*, que les Africains lui donnoient un autre nom, mais qui ſignifioit la même chôſe, ſur quoi Voſſius remarque que ce nom Africain étoit *Κώτης*, *Cotes*, que Pline dit *Cota*, que c'eſt ainſi qu'il faut lire L. XXXII. C. 3. & non pas *Gotta*, & qu'un Sçavant s'eſt trompé en prenant ce promontoire pour le Solois, ou Sylois, dont parle Hérodote, & qui eſt fort éloigné de là. Pline dit auſſi qu'il y avoit en cet endroit une ville nommée *Cotes*, L. V. C. I.

ÉſPARVIN. ſ. m. Maladie de cheval. *Suffrago equina*. Il y en a de deux ſortes. Un *éparvin de bœuf*, eſt une groſſeur qui vient au bas du jarrèt en dedans, qui fait boiter le cheval. Un *éparvin ſec*, eſt un roidiſſement du jarrèt qui l'empêche de ſe plier. On nomme auſſi *éparvin* l'endroit où vient cette maladie. Soleisel.

ÉſPATER. v. act. Rompre la patte d'un vèrre, ou autre vaiſſeau ſemblable. *Pedem frangere*. Qui eſt-ce qui a *épaté* ce vèrre?

Éſpater, ſignifie auſſi, Étendre la patte, l'aſſiette d'un vèrre, d'un vaiſſeau. *Pedem diſtendere*. Les vèrres de fougère ne ſont pas ſi *épatez*, *non tam lato pede ſunt*, que les vèrres de criſtal; c'eſt pourquoi ils ſont plus ſujèts à ſe renvèrſer & à ſe caſſer. C'eſt en ce ſens qu'on dit figurément & burleſquement qu'un nez eſt *épaté*, *patulus*, lorſqu'il eſt écraſé, applati; qu'il eſt trop large par en bas.

ÉſPATULE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Spatule*; mais l'uſage eſt pour *éſpatule*. Inſtrument de Chirurgien & d'Apoticaire, qui eſt plat & un peu large par un bout, & qui va toûjours en étréciſſant vèrs le manche. *Spathula*, *rudicula*. L'*éſpatule* de fèr eſt une piéce de l'étui d'un Chirurgien qui ſert à étendre de l'onguent pour faire des emplâtres. L'*éſpatule* de bois ſert aux Apoticaires à remuer leurs ſyrops, & autres drogues qu'ils préparent.

ÉſPAVE. ſ. f. Droit d'un Seigneur haut Juſticiér, par lequel les chôſes égarées, & qui ne ſont reclamées de pèrſonne, qui ſe trouvent dans ſa Seigneurie, lui appartiennent. *Caducum*, *temporarium*, *caducum jus creditum*.

On appelle auſſi *épave*, la chôſe non reclamée & pèrduë. *Res juris caduci*. On appelle cela en Normandie *chôſes gayves*. *Epave* s'eſt dit proprement des bêtes égarées, effrayées & èrrantes, qui ne ſont reclamées de perſonne, & ce mot eſt venu *de metu ſeu pavore animalium*. On a dit auſſi *épave* d'avettes, ou d'abeilles: ce qu'on a étendu à toute autre chôſe, même à ce que la mèr a rejetté ſur ſes bords. On appelle *épaves* foncières, des fonds préſumez vaquans, parcequ'on n'en connoît pas bien le propriétaire. *Prædia jure caduci crediti*. Pomey. En quelques Coutumes on a appellé *épaves*, les aubains.

Éſpave, ſe dit auſſi des pèrſonnes, & ſignifie ceux qui ſont nez ſi loin hors du Royaume, qu'on ne peut ſçavoir le lieu où ils ont pris naiſſance. *Extranei*, *hoſpites*. Baquet. On le dit des animaux qu'on a effrayez, & qui s'égarent en s'enfuyant. *Animalia expavefacta*.

ÉſPAVITÉ. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe qu'*aubaine*. En quelques endroits c'eſt une maxime de Droit coutumier, qu'*eſpavité* ne giſt en nobleſſe, c'eſt-à-dire, que la nobleſſe n'eſt point ſujette au droit d'*eſpavité*, ou d'aubaine.

ÉſPAULE. ſ. f. Partie double qui eſt au haut du tronc du corps de l'homme, ou le haut de ſon dos. *Humerus*. L'os de l'*épaule*, *ſcapula*, eſt celui qui couvre le dèrrière des côtes, qu'on nomme auſſi le *palleron*, & ſur tout aux animaux. La figure du *palleron* eſt prèſque triangulaire. Sa partie large & platte ſe nomme, par les Médecins *omoplatte*. Le bras eſt attaché à l'*épaule*. Aux animaux à quatre piéds, c'eſt le membre où eſt attachée la jambe de devant. Un homme eſt robuſte, quand il eſt fort travèrſé d'*épaules*. Les Poëtes ont feint qu'Atlas & Hèrcule portoient le ciel ſur leurs *épaules*. Jésus-Christ porta ſa croix ſur ſes *épaules*.

Ce mot vient de *ſpalla*, qui a été fait de *ſpatula*, ou *ſpadula*. Mén.

On dit d'une pèrſonne qui commence a être boſſuë, que l'*épaule* lui pouſſe, qu'elle a une *épaule* plus haute que l'autre, qu'elle a l'*épaule* ronde; & de celle qui eſt engoncée, qu'elle a la tête entre les deux *épaules*. On lui a fait voler la tête deſſus les *épaules*; pour dire, Il a été décollé.

On dit auſſi, qu'on a le manteau ſur les *épaules*, quand on eſt prêt à ſortir. On dit d'un cadet, qu'on lui a mis le mouſquet ſur l'*épaule*; pour dire, qu'on l'a envoyé à la guèrre. On dit de celui qu'on a chaſſé honteuſement, qu'on l'a mis dehors par les *épaules*; & d'un orgueilleux ou d'un malveillant, qu'il regarde les gens par deſſus l'*épaule*.

Éſpaule, ſe dit auſſi à la boucherie, des animaux, des bœufs, des moutons, &c. *Armus*. C'eſt les gros ôs du quartier de devant qui eſt appuyé ſur les jambes de devant. L'*épaule* de bœuf contient le palleron, le colliér.

Éſpaule, en tèrme de Manége, ſe dit de la partie du train de devant d'un cheval, compriſe entre le garot, le poitrail & les côtes. Un bon cheval doit être légér d'*épaules*, & ſujet des hanches. Le coup de lance eſt une marque à l'*épaule* qu'ont quelques Barbes & chevaux d'Eſpâgne & de Turquie: c'eſt un ſigne de bonté. On dit auſſi, qu'un cheval a les *épaules* chevillées, quand elles ſont engourdies & ſans mouvement. On dit qu'il a fait un effort d'*épaules*, quand il s'eſt entre-ouvèrt.

Éſpaule, en tèrmes de Guèrre, eſt la partie du baſtion où la face ſe joint au flanc; *latus propugnaculi*; & l'angle que forment ces lignes s'appelle *angle de l'épaule*, ou ſimplement *épaule*. On fait auſſi des *épaules* au devant des battèries des aſſiégeans. On en fait avec des facs de laine qui ont 17 piéds de long ſur 7 d'épaiſſeur, & on en met juſqu'à trois rangs.

Éſpaule, en tèrmes de Marine, ſe dit des parties du bordage du vaiſſeau qui viennent de l'éperon vèrs les haubans du mât de miſaine.

Éſpaule, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſur tout du ſecours qu'on prête à quelqu'un. Ce Traitant auroit ſuccombé, ſi quelqu'un ne lui eût prêté l'*épaule*, ne lui eût aidé; ce fardeau étoit trop lourd pour ſes *épaules*. Un homme foible opprimé par un puiſſant n'a qu'à plier les *épaules*, hauſſer les *épaules*, ſouffrir & ſe taire. Vous avez un ridicule orgueil qui fait hauſſer les *épaules* à tout le monde. Mol. c'eſt-à-dire, qui vous rend inſupportable.

Éſpaule, ſe dit provèrbialement en ces phraſes, Quand on parle d'un avâre, on dit qu'il eſt bien large, mais que c'eſt par les *épaules*. On dit d'un prodigue, qu'il jette les *épaules* de moutons toutes rôties par les fenêtres. On dit d'un puant, qu'il ſent l'*épaule* de mouton. On dit que quand le Diâble traite ſes amis, il leur donne une *épaule* de veau. On dit d'un homme pour qui on compatit, qu'on le porte ſur ſes *épaules*; & d'un importun, qu'il ſemble qu'on l'a toûjours ſur ſes *épaules*. On dit ironiquement, Par deſſus l'*épaule*, ou comme les Suiſſes portent la hallebarde; pour dire, qu'il n'y a rien de vrai en ce qu'on allegue. Paſquier remarque que ce provèrbe vient d'un joüeur de flus, qui s'étant vanté d'avoir en ſon jeu un as, qui en eſt la principale carte, montra la découvrant qu'il n'avoit qu'un valèt; & pour s'excuſer il dit que c'étoit un as par deſſus l'*épaule*. On dit auſſi, Pouſſer le tems à l'*épaule*; pour dire, Dilayer, différer ſa condamnation; vivre petitement, en attendant un meilleur tems. Tant y a que ce Grand Prince, tout informé qu'il étoit de la malvèrſation de ſes financiérs, réſolut de diſſimuler, de les ſouffrir encore quelque tems, & de pouſſer ainſi le tems, comme l'on dit, avec l'*épaule*. Mascur.

ÉſPAULÉE. ſ. f. qui ne ſe dit guères qu'en cette phraſe, Faire une chôſe par *épaulées*; c'eſt-à-dire, à divèrſes repriſes & négligemment, ſans ſoin d'avancer le travail. *Per intervalla*, *niſu interrupto*, *operâ interruptâ*. On le dit ſur tout des murs & des fondemens qu'on n'éleve pas par tout en même tems à même hauteur, ni tout de ſuite au niveau; mais à divèrſes repriſes.

On appelle auſſi à la boucherie *épaulée*, le quartier de devant du mouton d'où on a retranché l'*épaule*.

ÉſPAULEMENT. ſ. m. Tèrme de Guèrre. C'eſt une fortification faite à la hâte pour ſe couvrir de côté, ſoit qu'on la faſſe de tèrres remuées, ſoit de gabions, faſcines, ou de facs de tèrre, pour couvrir le canon, ou pour ſe mettre à l'abri. *Munitio extemporanea*. On fait des *épaulemens* aux places d'armes qui ſont à la queuë de la tranchée. On leur faiſoit quelque *épaulement* à l'épreuve du canon, s'il n'y en avoit point de naturel. Bussi Rabutin.

Éſpaulement, ſe dit auſſi des orillons quarrez qu'on faiſoit autrefois aux baſtions ſur le flanc auprès de l'épaule pour couvrir la caſemate.

Éſpaulement, eſt pris quelquefois pour demi-baſtion compôſé d'une face & d'un flanc, qui ſe met à la pointe d'un ouvrage à corne ou à couronne. On le dit auſſi d'un petit flanc qu'on ajoûte aux côtez d'un ouvrage à corne pour les défendre quand ils ſont trop longs.

Éſpaulement, ſe dit auſſi des redens qu'on fait ſur une ligne droite pour la fortifier.

ÉſPAULER. v. act. Démettre, diſloquer une épaule. *Humerum frangere*. Voilà un trou dangereux, capable d'*épauler* un cheval.

Éſpauler, ſignifie auſſi à la guèrre. Faire un épaulement, ſe couvrir de côté. *Munire*, *tueri*. On dit auſſi, *Epauler* ſon camp d'une colline, d'un rideau, d'un bois, d'un marais; pour dire, s'en couvrir enſorte qu'on ne puiſſe être attaqué de ce côté-là.

Éſpauler, ſignifie auſſi, Appuyer. *Suſtentare*. Les eſpaliérs ſont toûjours *épaulez* d'un mur. Morin, *Traité des Fleurs*.

Éſpauler, ſignifie figurément en morale, Aſſiſter, ſecourir. *Juvare*, *adeſſe*, *auxiliari*. Cet homme n'a pas fait une ſi hardie entrepriſe ſans être bien *épaulé*, bien ſoutenu des Puiſſances. Il eſt bas en ce ſens.

Éſpaulé, ée. part. paſſ. & adj. *Munitus*, *tutus*, *adjutus*.

On appelle une fille qui a forfait à ſon honneur, une bête *épaulée*, dont on ne fait plus grand cas.

ÉSPAULETTE. ſ. f. La partie d'un corps de juppe qui paſſe par deſſus l'épaule, & où on attache des manches. *Humerale.* C'eſt auſſi la petite bande de toile qui eſt ſur l'épaule de la chemiſe. C'eſt encore le ruban que les Religieuſes attachent ſur l'épaule, & qui eſt attachée au ſcapulaire.

ÉSPAULIÈRE. ſ. f. La partie de l'armure d'un Cavaliér qui couvre & défend l'épaule. Nicod prend auſſi *épaulière*, comme ce que les Italiens appellent *ſpalliera*, pour une eſpéce de tapiſſerie d'une ou de deux aulnes de haut au plus, qu'on tend en Italie dans les ſalles & chambres, où l'on a coutume de s'aſſeoir. On l'appelle *épaulière*, parce qu'elle ne va guéres que juſqu'à la hauteur des épaules, ſon uſage eſt d'empêcher que les habits de ceux qui ſont aſſis ne ſe gâtent contre la muraille. On l'appelle en Latin *poſtergale*, mais ce mot n'eſt pas bon Latin. *Stragulum* auſſi eſt trop général. Nicod l'appelle *ſtragulum humerale.*

Le coup de l'Etranger à la gorge porté,
Eſt par le Prince adroit avec art évité:
Le fer en gauchiſſant, gliſſe ſur l'épaulière.
P. Le Moine.

ÉSPAURE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. On appelle *éſpaures*, cèrtaines ſolives qui ſèrvent à faire la levée d'un bateau foncèt, & autres.

ÉSPEAUTRE, ou ÉSPEAUTE. ſ. f. Quelques-uns font ce mot maſculin. *Arinca, zea.* On nomme *épeautre* dans quelques provinſces du Royaume une eſpéce d'orge dont l'épi n'a que deux rangs de ſemences, ce qui l'a fait appeller en Latin *hordeum diſticum.* L'*épeautre* eſt une plante qui eſt fort ſemblable au froment, mais qui a ſon tuyau plus mince, plus fèrme & plus court. Son épi, qui fleurit environ la fête de S. Jean Baptiſte, eſt applati: il n'eſt point barbu le plus ſouvent, & quelquefois il l'eſt. Ses grains ſont diſpôſez ſeulement de deux côtez, deçà & delà: ils ſont joints deux à deux, & enfermez dans leur bâle, d'où on ne peut les ſéparer que difficilement. En Latin, *zea dicoccos, vel zea major.* Il y a une autre eſpéce d'*épeaute* qui a le tuyau & l'épi plus petit, & les grains rangez un à un. En Latin *zea briza dicta ſeu monococcos Germanica.* M. de Tournefort l'a rangée ſous le genre des orges, & il l'appelle *hordeum diſtichum, ſpica nitida, ſeu briza nuncupatum, Inſtit. rei. Herb.* 513. L'*épeautre* a été autrefois fort eſtimée en Italie. Les Anciens en faiſoient la fromentée, qui étoit une bouillie dont ils faiſoient grand état. Les Allemands en font à preſent du pain, qui n'eſt pas moins blanc que celui du froment, mais il n'eſt pas ſi nourriſſant, il eſt difficile à digérer, & n'a pas le goût & les qualitez du pain ordinaire. Théophraſte dit que l'*épeaute* étant ſemée ſe change en froment, non pas la prémière année, mais la troiſiéme.

ÉSPÉCCE. Voyez SPEZZIA.

ÉSPÉCE. ſ. f. *Species.* Idée commune & particulière, qui eſt compriſe ſous une plus univèrſelle diviſion du genre: parties qui le compôſent. Car la même idée peut être *genre*, étant comparée aux idées auxquelles elle s'étend; & *eſpéce*, étant comparée à une autre qui eſt plus générale; comme *corps* eſt un genre au regard du corps animé, & du corps inanimé; & une *eſpéce*, au regard de la *ſubſtance*, qui l'enfèrme l'un & l'autre. L'animal eſt une *eſpéce* à l'égard du corps. L'homme eſt une *eſpéce* à l'égard de l'animal. Dieu fit périr le genre humain par le Déluge, mais il en voulut conſèrver l'*eſpéce*; il enfèrma dans l'Arche des animaux de toutes les *eſpéces*. L'*eſpéce* eſt une des cinq Voix, noms ou Univèrſaux de Porphire. Le phoenix eſt unique en ſon *eſpéce*. La dèrnière *eſpéce* eſt celle qui ne ſe peut plus diſtinguer qu'en individus, & tel en chôſes ſingulières: c'eſt ce qu'on appelle *eſpéce* dèrnière, *ſpecies infima.*

Ce mot vient du Latin *ſpecies*, qu'on dit venir d'un ancien vèrbe *ſpecio*, qui ſignifie *je vois*, & que toutes les chôſes ont été nommées *eſpeces*, *eò quod earum collectio una quaſi ſpectu vel aſpectu, aut unâ quaſi viſione comprehendatur.*

ÉSPÉCE, ſe dit quelquefois des individus de chaque *eſpéce* à part. Voilà un homme ſingulier, d'une nouvelle *eſpéce*. C'eſt une pauvre *eſpéce*. Un habit d'une nouvelle *eſpéce*, d'une nouvelle mode. Je ne ſçai quelle *eſpéce* de fruit c'eſt là. Il m'amena une *eſpéce* de Gentilhomme qui avoit l'apparence d'un Noble. On ne ſçait quelle *eſpéce* d'homme c'eſt-là, s'il eſt chair ou poiſſon. Le mot d'*eſpéce* en ce ſens ne ſe dit guères que par dériſion des pèrſonnes, & même aſſez ſouvent des chôſes.

ÉSPÉCE, ſignifie auſſi, Sorte, nature; ce qui ſe peut rapporter à quelque chôſe de plus connu, & qui néanmoins en eſt différent. *Modus, ſpecies, genus, ratio, forma.* La civilité de la manière qu'on la pratique, eſt une *eſpéce* de jargon que les hommes ont établi entr'eux. Bell. Un Hèrmite eſt une *eſpéce* de Religieux, qui habite à part, qui ne fait point de communauté. Voilà une tulippe de la belle *eſpéce*. Mr L'Abbé Reignier Deſmarais a dit des pèrruques des gens du grand air,

Voyez au deſſus de leur front,
La nouvelle eſpéce *d'allée,*
Que deux rangs de cheveux y font.

ÉSPÉCES, en tèrme d'Optique, ſe dit des rayons de lumière divèrſement réfléchis par l'inégalité de la ſurface des corps, & qui font des impreſſions ſur la rétine de l'œil, qui ſont cauſes de la viſion. *Species.* Les Modèrnes ont trouvé l'invention de faire des yeux artificiels pour ramaſſer les *eſpéces* des objets ſur de la toile, ou du papiér, de la même façon qu'elles ſe reçoivent dans l'œil, & ont décidé nettement la queſtion dont les Anciens étoient ſi fort en peine, touchant la manière dont ſe faiſoit la viſion. C'eſt quelque chôſe de réel & de très-réel, & même de corporel, que nos Philoſophes appellent *eſpéce*. Pélisson. Les Philoſophes n'ont pû détèrminer entre eux ſi les *eſpéces* ſont une effuſion de la ſubſtance des corps, ou une ſimple impreſſion qu'ils font ſur tout ce qui les environne, & que tous les autres corps leur renvoyent, quand ils ſe trouvent à cèrtaine diſtance, & en cèrtaines diſpoſitions, ou enfin, ſi ce n'eſt point quelque autre corps plus ſubtil, comme ſeroit la lumière, qui reçoive toutes ces différentes impreſſions de tous les corps, & qui ſoit ainſi envoyé & renvoyé inceſſamment de l'un à l'autre avec ces empreintes différentes qu'il a priſes de tous côtez. Pélisson. M. Le Clerc, dans ſon ſyſtême de la Viſion, par une de ces révolutions très ordinaires aux opinions philoſophiques, raméne ſur la ſcéne les *eſpéces expreſſes* des Anciens Philoſophes. Car ce n'eſt pas, ſelon lui, par les images imprimées dans le cèrveau que l'âme connoit les objets; c'eſt par des rayons qu'elle dirige vers eux, & dont elle ſe ſèrt comme un aveugle de ſon bâton pour tâter les corps.

Les Philoſophes ont inventé le mot d'*eſpéces impreſſes*, pour tâcher d'expliquer comment les objets agiſſent ſur les ſens & ſur l'eſprit.

ÉSPÉCES, ſignifie auſſi Idée, image des chôſes qui a paſſé autrefois dans le ſens, ou dans l'eſprit. *Imago, idea, ſimulacrum, forma.* Avec le tems les *eſpéces* ſe confondent, ſe pèrdent dans nôtre âme. J'ai quelque idée de cela, il faut que j'en rappelle les *eſpéces*. Les ſonges ne ſont que des *eſpéces* confuſes qui reſtent dans nôtre imagination des objets que nous avons vûs en veillant. C'eſt ainſi que le Pape s'explique, parlant de l'armement de l'Ambaſſadeur, d'une manière qui marquoit bien qu'on lui groſſiſſoit les *eſpéces*. L'Ab. Regn.

ÉSPÉCES, en tèrmes de Monnoye, ſe dit des piéces de divèrſes fabriques & matières dont les monnoyes ſont faites. *Nummus, numiſma.* Il y a des *eſpéces* d'or & d'argent. Les francs, les teſtons, ſont des *eſpéces* décriées. Il eſt défendu de payer en *eſpéces* légères. Les Notaires ſont tenus de faire mention en quelles *eſpéces* les payemens ont été faits, ſi c'eſt en *eſpéces* ayant cours.

ÉSPÉCE, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit de la queſtion, de l'hypothèſe, du cas particuliér ſur lequel ſe fait une déciſion. *Species.* Les Juriſconſultes appellent *eſpéces* à-peu-près ce que les Logiciens appelloient l'individu d'un fait, &c. Un ſouffleur de Droit apprend à pôſer l'*eſpéce* de la loi. Ces deux cas ſont de même *eſpéce*. Pôſer l'*eſpéce* d'un procès, c'eſt pôſer le fait.

ÉSPÉCE, ſe dit auſſi de toutes ſortes de denrées, & n'a point de ſingulier en ce ſens. Il y a des droits ſeigneuriaux payables en argent, & d'autres en *eſpéces*, en blé, en vin, volaille, &c. On a appellé proprement *eſpéce*, les fruits, comme vin, huile, froment, légumes.

ÉSPÉCES, en tèrmes de Théologie, ſe dit des accidens qui demeurent après la conſécration dans le pain & dans le vin, nonobſtant que leur ſubſtance ſoit détruite, qui les rendent encore ſenſibles. Le Prêtre communie ſous les deux *eſpéces*. Nous ne voyons que les *eſpéces* ſacramentelles, l'apparence du pain & du vin, ſa quantité, ſa blancheur, &c. Selon le ſentiment le plus commun des Théologiens les *eſpéces* ſacramentelles ſont des accidens abſolus, le P. Magnan dit que ce ne ſont que des apparences, des impreſſions que Dieu fait ſur nos ſens, les Carteſiens & autres nouveaux Philoſophes, qui ne peuvent ſouffrir le tèrme d'accidens abſolus, expliquent le mot d'*eſpéces* le mieux qu'ils peuvent ſuivant leur ſyſtême. Ils n'ont encore rien dit de bien net là deſſus, pour accorder la doctrine de l'Égliſe avec leurs principes de Philoſophie.

ÉSPÉE. ſ. f. Arme offenſive qu'on porte au côté, qui pèrce, pique, & coupe; & qui eſt en uſage chez prèſque toutes les nations. *Enſis, gladius.* Elle eſt faite d'une lâme de fèr trenchante & pointuë, avec une garde, une poignée & un pommeau. Les ſujets n'ont point droit de tirer l'*epée* contre le Souverain: ils

ils ne peuvent s'en ſervir que par l'ordre de celui qui la porte par l'ordre de Dieu. Nic. Les Sauvages du Méxique avoient des *épées* de bois garnies de pièrres, qui n'étoient pas moins dangereuſes que les nôtres. En Eſpagne il n'y a des *épées* que d'une cèrtaine longueur : elles ſont marquées pour cela. Les Scythes adoroient Mars, mais ils n'avoient point de ſtatuë de ce Dieu ; une *épée* leur en ſervoit.

Ce mot vient du Latin *ſpata*, ſelon Nicod, qui eſt un vieux mot Gaulois, que Bochart dérive de l'Hébreu *ſbatim*, qui ſignifie un *bâton*.

Les Maîtres en fait d'armes diviſent l'*épée* en trois parties, en haute, moyenne, & baſſe ; en fort, mi-fort, & en foible. Le fort de l'*épée* eſt la partie la plus proche de la garde. Le mi-fort gît au milieu & aux environs de la lame. Et le foible eſt le reſte qui va juſqu'à la pointe. Ils diviſent de même le corps en trois, dont la partie haute comprend la tête, la gorge & les épaules ; la moyenne eſt la poitrine, l'eſtomac & le ventre ſupérieur ; & la baſſe eſt le ventre inférieur, & au deſſous juſques vèrs le milieu des cuiſſes.

Épée, ſignifie auſſi la profeſſion militaire. Un Gentilhomme eſt naturellement un homme d'*épée* ; il eſt né pour porter l'*épée* : & eſt oppoſé en ce ſens à la *robbe*.

A la fin j'ai quitté la robbe pour l'épée.

C'eſt le prémiér vèrs d'un Menteur de Corneille. L'*épée* annoblit, lorſqu'on s'en ſert bien, qu'on fait fortune par l'*épée*. Pour faire un Chevaliér, on lui ceint l'*épée* au côté. C'eſt au contraire un vilain métiér, d'être un bretteur, un traîneur d'*épée*.

On dit, Se battre à l'*épée* blanche ; c'eſt-à-dire, tout de bon, l'*épée* nuë à la main. Il eſt deffendu en Anglétèrre de tirer l'*épée*. Les duelliſtes ſont des défis de deux coups d'*épée*, de meſurer leurs *épées*. Il lui a donné du trenchant de l'*épée*, des coups de plat d'*épée*, il lui a fait rendre l'*épée*. On dit dans un ſac de ville, qu'on a tout paſſé au fil de l'*épée* ; pour dire, qu'on a fait main baſſe, qu'on a tué tous les habitans. On dit, Se faire un paſſage l'*épée* à la main. Ablanc. *Limitem agit ferro.* Fondre ſur l'ennemi l'*épée* à la main. Id. Se voir l'*épée* à la gorge. Patru. On dit indifféremment, Mettre l'*épée* à la main, ou mettre la main à l'*épée* ; pour dire, Tirer l'*épée*. Quelques-uns y trouvent de la différence, & prétendent que mettre l'*épée* à la main, c'eſt la tirer tout-à-fait hors du fourreau ; & que mettre la main à l'*épée*, c'eſt ſeulement porter la main ſur la poignée, pour être prêt à la tirer.

Epée à deux mains, ou *Eſpadon*, eſt une large *épée* qu'on tient à deux mains, & qu'on tourne ſi vîte & ſi adroitement, qu'on en demeure toûjours couvèrt. Il y a des *épées* quarrées, il y en a de plattes, de longues, de courtes. Un Lacédémonien diſoit que ceux de ſon païs portoient des *épées* fort courtes, pour en frapper de plus près leurs ennemis. Les François ſont tèrribles dans les combats l'*épée* à la main, rien ne leur réſiſte, c'eſt ce que les Italiens appellent l'*armi bianche*, à cauſe que les *épées* brillent quand on s'en ſert. Les parties de l'*épée* ſont le pommeau, la poignée, la garde, la lame.

Les anciens Chevaliérs donnoient des noms à leurs *épées*. *Joyeuſe* étoit le nom de celle de Charlemagne. Celle de Rolland s'appelloit *Durandal* ; celle d'Oliviér, *Hauteclère* ; celle d'Ogiér, *Courtin* ; celle de Renault, *Flambèrge*, comme on voit dans le Roman des Quatre Fils-Aymond.

En Allemagne les Princes Eccléſiaſtiques qui ont des Fiefs & des Tèrres de Haute-Juſtice, accollent à leurs armoiries l'*épée* & la croſſe, leurs Maréchaux la portent nuë devant eux ; le Connétable aux entrées de nos Rois, portoit l'*épée* nuë devant eux, le Grand Écuyer la porte en fourreau avec la ceinture fleurdeliſée.

Quand l'Évêque de Wirtſbourg officie ſolemnellement on met à l'un des côtez de l'Autel la Croſſe, & à l'autre l'*Epée* nuë. L'on dit *Herbipolenſis ſola enſe judicat & ſtolâ*. Il eſt Duc de Franconie. Nos Rois en la cérémonie de leur ſacre, vont prendre l'*épée* ſur l'Autel, pour marquer que c'eſt de Dieu qu'ils tiennent leur ſouveraineté.

L'Égliſe de Lyon a ſa Juſtice du Glaive. On dit Emporter à la pointe de l'*épée*.

Épée, ſe dit auſſi pour la pèrſonne qui la porte ; & c'eſt en ce ſens qu'on dit d'un homme brâve & adroit ; que c'eſt une bonne *épée*, que c'eſt une rude *épée*. Il n'y a point de meilleure *épée* que lui.

Au Manége on appelle la main de l'*épée*, ou de la lance, la main droite. On appelle auſſi *épée Romaine*, une marque ou ſuite en forme d'épi qui vient à l'encolure du cheval vèrs la crinière, qui eſt faite de poils relevez & redreſſez, repréſentant une lame d'*épée*.

Épée, Plais de l'*épée*, étoit autrefois la haute juſtice, qui a droit de l'*épée*, ou de contraindre par armes à l'exécution de la juſtice. Philippe Comte de Boulogne dans une charte de l'an 1223. *Habebimus magnam juſtitiam, quæ vocatur Placitum enſis.* Le Roi Philippe le Bel accorda en 1296. à l'Évêque d'Évreux toute Haute-Juſtice appellée (dit-il) en Normandie Plais de l'*épée*. Dans un Regiſtre du Parlement de l'an 1259. le Plais de l'*épée* eſt appellé Haute-Juſtice ; cette expreſſion a été fort uſitée en Normandie, & elle y eſt encore en uſage en cèrtains endroits.

Épée, eſt auſſi un tèrme de Cordiér ; & c'eſt un morceau de boüis en forme de coutelas, large d'environ trois doigts, & long d'un bon pied, dont on ſe ſert pour battre la ſangle.

Épée, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, ſe dit du feu qu'on appelle *épée* des Philoſophes. On appelle auſſi la pièrre au blanc parfait, *épée* des Philoſophes.

Épée, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes. On dit qu'un homme eſt vaillant comme ſon *épée*, comme l'*épée* qu'il porte ; pour dire, qu'il eſt fort brâve. On dit pareillement, A vaillant homme courte *épée*. Il ſe fait tout blanc de ſon *épée* ; pour dire, Il ſe fie fort en ſa force, en ſon crédit, pour venir à bout de quelque chôſe. On dit d'un homme toûjours prêt à ſe battre, que ſon *épée* ne tient point dans ſon fourreau. On dit qu'on ſe bat de l'*épée* qui eſt chez le Fourbiſſeur, quand on conteſte ſur une chôſe qui n'eſt pas en nôtre puiſſance. On dit qu'un homme n'a que la cappe & l'*épée* ; pour dire, qu'il eſt fort gueux. On le dit auſſi des chôſes qui ſont minces & légères. On dit que des gens en ſont aux *épées* & aux couteaux ; pour dire, qu'ils ont rompu enſemble, qu'ils ſont prêts à ſe battre. On dit encore de celui qui a un ami brâve, que c'eſt ſon *épée* de chevet. On le dit auſſi des chôſes dont on ſe ſert continuellement. On dit de celui qui ne s'eſt point déshabillé la nuit, qu'il a couché comme l'*épée* du Roi, dans ſon fourreau. On dit auſſi de celui qui n'a jamais tiré l'*épée*, qui ne s'eſt jamais battu, que ſon *épée* eſt pucelle. On dit d'une viande fort dure, que c'eſt Durandal l'*épée* de Roland. On dit d'un homme qui demande les chôſes avec empreſſement, qu'il pourſuit l'*épée* dans les reins ; & de celui qui veut obtenir les chôſes de hauteur, qu'il les veut avoir à la pointe de l'*épée* ; & de celui qui ne peut obtenir ce qu'il prétend, que ſon *épée* eſt trop courte. On dit auſſi, Mettre quelque chôſe du côté de l'*épée* ; pour dire, S'en ſaiſir, ſe l'approprier. Un joüeur qui fait un beau coup de partie, dit, Voilà mourir d'une belle *épée*. On dit auſſi, qu'un homme joüé de l'*épée* à deux talons, quand il s'enfuit. D'un Soldat qui a vendu ſon *epée* pour avoir de quoi boire & manger ; on dit qu'il s'eſt paſſé ſon *épée* au travèrs du corps. On peint S. Michel & Élie avec une *épée* flambante. On donne aux Chevaliérs l'accolée avec l'*épée* dont on les frappe ſur l'épaule. On montre à S. Denis l'*épée* de la pucelle d'Orléans, on ſe battoit autrefois à l'*épée* & au poignard.

S. Jacques de l'Épée. Voyez Jacques.

L'Ordre des deux Épées de Jésus-Christ. Ou les Chevaliers de Chriſt des deux *épées* ; car Juſtiniani nomme cet Ordre de ces deux manières. C'eſt un Ordre militaire en Livonie & en Pologne. Cet Auteur rapporte que Bèrtold, ſecond Évêque de Riga vèrs l'an 1193. pour avancer la propagation du Chriſtianiſme dans la Livonie, pèrſuada à quelques Gentishommes qui revenoient des Croiſades de paſſer en Livonie, mais qu'étant mort il ne put exécuter ce projet ; qu'Albèrt, Chanoine de Brême, ſon ſucceſſeur, le fit l'an 1203. ou 1204. que ces Gentilshommes formèrent une compagnie, qui fut érigée en Ordre militaire, que les Hiſtoriens marquent Vinnus pour prémiér Grand Maître de cet Ordre en 1203. qu'ils s'appellèrent Chevaliérs de J. C. des deux *épées*, parcequ'ils portoient dans leurs bannières deux épées paſſées en ſautoir ; qu'ils s'oppoſèrent aux entrepriſes des idolâtres contre les Chrétiens, & les arrêtèrent. Voyez le Ch. 36e de ſon hiſtoire des Ordres de Chevalerie T. II. p. 566. Il cite p. 570. les Auteurs qui ont écrit de cet Ordre.

Ordre des Épées en Suéde, Autrement Ordre des Séraphins. Voyez Séraphin.

ÉSPÉJO. ſ. m. Village de l'Andalouſie. *Aſpavia*. Il eſt ſitué ſur la rivière de Caſtro, entre Cordouë & Ecija. *Eſpejo* étoit autrefois une ville de la Bétique.

ÉSPÉRANCE. ſ. f. *Spes*. Vèrtu Théologale par laquelle nous attendons de Dieu avec une fèrme confiance, les biens que ſa bonté infinie nous a promis, & que Jésus-Christ nous a méritez. Ces biens ſont le ſalut étèrnel, les grâces & les ſecours dont nous avons beſoin pour y arriver. Dieu après avoir menacé les hommes, les attire à lui par l'*eſpérance* de ſa gloire. Nic. Il faut mettre toute nôtre *eſpérance* en Dieu, qui fera miſéricorde, & conſerver la crainte de ſes jugemens.

Éspérance, eſt auſſi une penſée douce & flatteuſe que nous nous formons : ou une prétention mondaine qui nous fait attendre

tendre un bien que nous déſirons. L'*éſpérance* eſt une joye anticipée ; & comme le ſouvenir du paſſé donne du plaiſir, l'*éſpérance* de l'avenir en donne auſſi. M. SCUD. L'*éſpérance* de ce qu'on nous promet, céde naturellement à la joüiſſance du préſent. S. ÉVR. L'eſprit de l'homme flotte toûjours entre la crainte & l'*éſpérance* ; il ſe repaît de vaines *éſpérances*. Ce jeune homme a un beau génie, il donne de grandes *éſpérances* ; il ne trompera point nos *éſpérances*. Ce Prince a bien rempli toutes nos *éſpérances*. La douce *éſpérance*, plus qu'aucune autre paſſion, gouvèrne l'eſprit changeant des mortels. DAC. Il arrive tant de changemens aux chôſes humaines, qu'il eſt mal aiſé de juger à quel point nous ſommes au bout de nôtre *éſpérance*. MONT. Un ancien Sage, c'eſt Ariſtote, a appellé l'*éſpérance*, le ſonge d'un homme éveillé. BOUH. L'*éſpérance* eſt le ſeul bien qui reſte à ceux qui n'en ont plus. B. RAB. En amour la crainte a quelquefois plus de tendreſſe que l'*éſpérance*. M. SCUD. L'*éſpérance*, toute trompeuſe qu'elle eſt, ſert du moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. LA ROCH. Il faut ſur tout éviter les chimères, & les illuſions de l'*éſpérance*. M. SCUD. L'*éſpérance* devient chagrine, & inquiéte, quand elle fait trop attendre ſes promeſſes. S. ÉVR. L'*éſpérance* eſt une étourdie qui croit tout ce qu'on lui dit pourvû qu'il lui plaiſe ; des chimères la divèrtiſſent : elle n'a que de l'imagination, & point de jugement. BOUH. Promettez long-tems, l'*éſpérance* eſt plus vive que la reconnoiſſance. S. ÉVR. Le déſir, & l'*éſpérance* nous entraînent vers l'avenir, & nous dérobent le ſentiment du préſent. MONT. L'*éſpérance*, lorſqu'elle n'eſt pas trop douteuſe, eſt un plaiſir qui ne le céde guères à la joüiſſance. LE CH. DE M. L'*éſpérance* eſt appellée *ailée* par Euripide, parcequ'elle eſt toûjours èrrante, incèrtaine, & vagabonde ; ſi elle a été utile à pluſieurs, elle en a trompé un plus grand nombre. DAC. Mr l'Abbé Régnier Deſmarais a dit des joüeurs,

Voyez ſur leurs viſages peintes,
Leurs éſpérances *& leurs craintes.*

ÉſPÉRANCE, ſe dit auſſi de la chôſe ſur laquelle elle eſt fondée. Ce fils unique étoit l'*éſpérance* de toute la famille. La mort de JÉSUS-CHRIST eſt nôtre unique *éſpérance*. On dit que l'*éſpérance* eſt la chemiſe de l'âme, que c'eſt ce qui meurt en nous le dèrniér. Un jeune homme de belle *éſpérance*. Au commencement de la dèrnière guèrre, des Jéſuites Miſſionnaires revenant de Siam, ayant été arrêtez au Cap de Bonne *Éſpérance* par les Hollandois, le Gouvèrneur les fit habiller en ſéculiérs, & les voyant en cet état leur dit en riant qu'ils étoient des Cavaliérs de bonne *éſpérance*. Un Jéſuite répondit, de bonne *éſpérance* oüi, mais Cavaliérs non. Cela eſt plus joli en Portugais, qui eſt la langue qu'on parle au Cap de Bonne *Éſpérance*.

Les Jardiniérs appellent une branche d'*éſpérance*, celle qui donne des marques d'une fécondité prochaine. LIGER. On appelle les blez & tous les fruits de la tèrre, pendant qu'ils ſont ſur piéd, l'*éſpérance* des laboureurs.

On appelle provèrbialement, un Abbé de Sáinte *Éſpérance*, de ſainte Élpide, un homme qui s'eſt fait tonſurer dans la croyance qu'il lui pourra venir quelque Bénéfice, & qui cependant prend la qualité d'Abbé. ἐλπὶς, en Grèc, ſignifie *éſpérance*. C'eſt à-peu-près ce que Nicéphore Grégoras appelle d'un nom plus général, un Paraſite de l'*éſpérance*.

ÉſPÉRANCE. ſ. f. Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Spes*. Elle étoit honorée à Rome, où elle avoit un temple dans le marché aux hèrbes. *Tite Live L. XXI.* Ce temple fut brûlé avant la guèrre d'Actium par le feu du Ciel. C'étoit Collatinus qui l'avoit fait bâtir. On en conſtruiſit pluſieurs autres dans la ſuite. Rien n'eſt plus commun que les medailles, au revèrs deſquelles la Déeſſe *Éſpérance* eſt gravée. Elle y marche fort droite, tenant de la main droite une hèrbe naiſſante, qui n'a que deux feüilles & un gèrme au milieu ; & de l'autre main relevant ſa robe par dèrrière, avec les inſcriptions SPES PUBLICA. SPES AUG. SPES AUGUSTA. SPES P.R. SPES PERPETUA. SPES REIPUBL. & dans Philippe SPES FELICITATIS ORBIS.

Sur une médaille de Galien frappée l'année 12e de ſon Empire, l'*Éſpérance* eſt repréſentée tenant d'une main un lis, & de l'autre elle tient & léve légèrement le bas de ſa robbe. TRISTAN, *T. III. p.* 114. C'eſt l'attitude ordinaire qu'on lui donne ſur les médailles. Elle eſt encore repréſentée de même ſur une médaille de Salonin Valérien rapportée par le même Auteur *Ib. p.* 124. Quelques-uns à ce que l'on dit, ont repréſenté l'*Éſpérance* vêtuë de vèrd, aſſiſe ſur un tonneau, ayant auprès d'elle une corneille ; mais on ne la voit point ainſi ſur les médailles. Fortunatus Licetus, *De Lucernis Antiq. L. III. C.* 13. a donné la forme d'une lampe antique, qui repréſente une femme debout, fléchiſſant un peu le genou, & étendant les deux mains, comme ſi elle vouloit prendre la main de la fidélité qui y eſt auſſi repréſentée, & il prétend que c'eſt là une éffigie de l'*Éſpérance*. Pindare donne à cette Déeſſe l'épithéte de Γηροτρόφος, c'eſt-à-dire, Nourricière des Vieillards, ou de la Vieilleſſe.

Nous appellons le vèrd la couleur de l'*Éſpérance*.

ÉſPÈRDU, UE. adj. Qui eſt étonné ; qui eſt épouvanté ; qui a l'eſprit troublé, ou égaré par quelque violente paſſion, ou ſurpriſe. *Perditus, perculſus, exanimatus, ſtupefactus.* Ce jeune homme eſt *épèrdu* d'amour. Cette femme a couru dans la ruë, ſçachant qu'on aſſaſſinoit ſon mari. Il les étonna tellement par la fèrmeté de ſon courage, qu'ils prîrent la fuite tout *épèrdus*. VAUG.

Tous ces gens épèrdus *au ſeul nom de ſatire,*
Font d'abord le procés à quiconque ôſe rire. BOIL.

Ce mot vient du Latin *perditus*.

ÉſPÈRDUMENT. adv. D'une manière violente, & épèrduë. *Perditè*. Ces deux pèrſonnes s'aiment *épèrdument*. Il étoit *épèrdument* en colère.

ÉSPÈRE. C'eſt un ancien mot qui ſignifie éſpérance. On dit encore en Dauphiné aller à l'*éſpere*, pour dire aller à l'affut.

ÉSPÉRER. v. act. Prétendre à un bien qu'on prévoit pouvoir obtenir ; vivre dans cette attente. *Sperare, confidere*. Il faut *éſpérer* une vie meilleure après celle-ci. Il faut toûjours *éſpérer* qu'un pécheur s'amendera. Les chôſes du monde ſont ſi incèrtaines, qu'on ne ſçait s'il y a plus à craindre, qu'à *éſpérer*. Celui qui n'*éſpère* rien, ne fait rien, ou fait toutes chôſes négligemment. M. SCUD. On peut *éſpérer* avec un eſprit tranquille ce qu'on déſire avec raiſon. B. RAB. Quand on n'*éſpère* plus, on eſt bien proche du déſeſpoir. ID. La pèrte d'un bien longtems attendu n'eſt que la douleur d'un jour ; au lieu que la joye de l'avoir *éſpéré* a fait le bonheur de pluſieurs années. ID. On eſt trop heureux de pouvoir *éſpérer*, pourvû qu'on ne ſoit pas viſionnaire, & de s'amuſer par là. M. SCUD. Quand on a tout merité, on a droit de tout *éſpérer*. CORN. C'eſt une faute de mettre un *de* après *éſpérer*, quand c'eſt un autre vèrbe qui ſuit. J'*eſpère de* revenir : ôtez le *de*. CORN.

Ce mot vient du Latin *ſperare*.

ÉSPERÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Speratus*.

ÉSPÈRLUCAT. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſignifie éveillé, fin, adroit, qui eſt plus propre à tromper qu'à être trompé. *Cautus*. Vous aurez de la peine à ſurprendre cet homme-là, à lui gagner ſon argent, car c'eſt un *éſpèrlucat*.

Ce mot vient d'*expers lucis*, par antiphrâſe, car il eſt toûjours en action au jour, éveillé ; ou bien d'*experrectus ante lucem, éveillé même avant le jour*, ou de grand matin. Il ne ſe dit qu'en raillerie.

ÉSPÈRNAY. ſ. m. Ville de France, en Champagne, dans le Remois. *Aſpremiacum, Sparnacum*. Il y a à *Eſpèrnay* une célébre Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin. *Eſpèrnay* eſt ſitué ſur la Marne entre Châlons & Château-Thièrry, à quatre ou cinq lieuës de Rheims. Quand on creûſe la tèrre dans cette ville, on y trouve des veſtiges d'antiquité qui font voir qu'elle eſt plus ancienne qu'on ne croit communément, c'eſt-à-dire, que le VIe ſiécle. Voyez les Sainte Marthe.

ÉſPÈRNON. ſ. m. Bourg ou petite ville de France avec tître de Duché. *Sparno, Sparnonum, Sparnomum, Eſperlio*. Voyez Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 330. *Epèrnon* eſt dans la Beauce, ſur la petite rivière de Gueſle, environ à deux lieuës de Chartres & de Nogent-le-Roi, du côté de l'orient. Loüis XIV. a rendu à *Epèrnon* le tître de Duché en faveur de M. le Duc d'Antin.

ÉſPERON. ſ. m. Quelques-uns diſent *Epron*, & prétendent que c'eſt ainſi qu'il faut parler dans la convèrſation. RICH. C'eſt une piéce de fèr dont s'arme le talon d'un Cavaliér qui veut monter à cheval. *Calcar*. Il eſt compôſé de deux branches qui embraſſent le talon du Cavaliér, & d'une pointe rôſe ou mollétte faite en forme d'étoile, qui avance par dèrrière pour piquer le cheval. Il eſt attaché à la botte par deux piéces de cuir qu'on appelle le deſſus & le deſſous de l'*éperon*. Il faut donner un coup d'*éperon* juſques-là ; pour dire, y aller en diligence. En 816. ſous Loüis le Débonnaire une Aſſemblée des Seigneurs & des Évêques défendit aux Évêques & aux Eccléſiaſtiques la mode profane de porter des *éperons*, qui étoit alors celle des gens de la Cour. P. DAN. *Hiſt. de Franc. T. I. p.* 568. Autrefois la différence entre le Chevaliér & l'Écuyér étoit que le Chevaliér portoit les *éperons* dorez, & l'Écuyér les portoit blancs. DU TILLET. *Calcaria argentata*.

Ce mot vient de *ſpharula*, ſelon Nicod, à cauſe de ſa reſſemblance avec la mollette. Ménage le dérive de l'Italien *ſperone*, qui a été fait de l'Allemand *ſporen*, ou *ſporn*. Les Anglois diſent *aſparle* ; & en baſſe Latinité on a dit *ſporones* & *eſperones*. Voyez les *Ac-*

ta SS. Junii T. IV. p. 124. ou l'Éloge hiſtorique de S. Rodulphe Archevêque de Bourges, fait par D. Mabillon.

On dit au Manége, qu'un cheval n'a point d'*éperon*, pour dire, qu'il n'y eſt pas fort ſenſible ; & au contraire, qu'il a l'*éperon* délicat & fin, quand il le ſent bien. On dit qu'il fuit l'*éperon* ; pour dire, qu'il y obéït ; qu'il connoît l'*éperon*, qu'il s'attache à l'*éperon*, qu'il ſe manie aiſément avec l'*éperon*. C'étoit une des cérémonies en faiſant les Chevaliérs, de leur chauſſer les *éperons*. Quand on rend la foi & hommage, il faut quitter ſes *éperons*

Ordre de l'Éſperon, ou de l'Éſperon d'or. Ordre de Chevalerie, dont l'Abbé Juſtiniani parle T. II. C. XXXV. p. 557. mais dont il ne rapporte rien de cèrtain. Quelques Auteurs prétendent qu'ils fûrent inſtituez par Conſtantin pour être ſa garde, & qu'ils prîrent leur nom d'une de leurs principales fonctions, qui étoit de chauſſer les *éperons* à l'Empereur, qu'ils portoient au cou une croix ſemblable à celle de Malte, de laquelle pendoit un petit éperon d'or : mais tout cela ſe dit ſans fondement. Il ajoute, après Menenio, Michieli & d'autres, que Pie IVe réforma cette milice, & leur donna le nom de *Pii Participandi*. Voyez Participant. D'autres diſent que c'eſt un Ordre de Chevalerie inſtitué à Rome par le Pape Pie IVe, en 1560. Les Chevaliérs s'appelloient Pies, *Pii*, du nom de ce Pontife. Voyez Pie. Les Chevaliérs de l'*Eperon* portent une Croix tiſſuë de filèts d'or.

Éſperon, parmi les Botaniſtes, ſe prend pour la pointe de cèrtaines fleurs. *Apex*, *cacumen*. Une fleur éperonnée, eſt celle qui a des *éperons*. La fleur de la linaire eſt éperonnée, ou tèrminée en dèrrière par *éperon*.

Éſperon, ſe dit auſſi d'une eſpéce de corne qui vient en pointe aux jambes des cocqs & des chiens.

Éſperon, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'une fortification en angle ſaillant, qui ſe fait ou au milieu des courtines, ou au devant des portes, ou ſur le bords des rivières, pour empêcher qu'on n'entre dans la place par là. *Roſtrum*, *roſtratum munimentum*. On le dit auſſi de ces pointes de pièrre qu'on met au devant des piles des ponts pour les conſèrver, & pour fendre l'eau, & des piliérs buttans, ou contremurs qu'on fait pour fortifier les murailles qui ſoutiennent des tèrraſſes. C'eſt apparemment ce que Vitruve appelle *anterides* & *eriſma*, liv. 6. chap. 11.

Éſperon, ſe dit auſſi de la prouë, & de la pointe des vaiſſeaux, & galères, qui fait une grande ſaillie, & avance en mèr. On l'appelle auſſi *cap*, *avantage*, & *poulaine*. C'eſt ce que les Latins appelloient *roſtrum*, ou *calcar galeæ*.

Éſperon, eſt auſſi une marque de vieilleſſe qui ſe voit au coin de l'œil, & ſe fait par quelques rides qui repréſentent une mollette d'*éperon*, tant aux hommes, qu'aux chevaux.

On dit provèrbialement, Chauſſer les *éperons* à quelqu'un ; pour dire, le mettre en fuite, & le pourſuivre : de là vient qu'on dit la *Journée des éperons*. Ce fut une bataille donnée au mois d'Août 1513. près de Guinegatte, ſous Louïs XII. Les François prîrent tout-d'un-coup l'épouvante, & ne ſe ſèrvîrent que de leurs *éperons* pour ſe ſauver. Il y en a eû une autre en la vie de Philippes le Bel de l'an 1314. Ce fut une déffaite ſignalée qui ſe fit à Courtrai, où on compta juſqu'à 12000. Chevaliérs morts, en telle ſorte que pour la quantité d'*éperons* dorez que les Flamands remportèrent, on la nomma la *Journée des éperons*. Couper, ou trancher les *éperons*, étoit autrefois une des cérémonies de la dégradation des Chevaliérs, ou des Écuyérs, à qui on tranchoit les *éperons* ſur un fumiér. Voyez Du Cange ſur les Etabliſſemens de S. Louïs pag. 186.

On dit auſſi d'un homme ſtupide & lent, qu'il n'a ni bouche, ni *éperon*, qu'il n'eſt bon à rien. Cette métaphôre eſt priſe du cheval. On dit d'un homme ambitieux, jaloux de la gloire, qu'il a plus beſoin de bride que d'*éperon*. Boileau le dit auſſi de l'eſprit : Nôtre eſprit aſſez ſouvent n'a pas moins beſoin de bride, que d'*éperon*. Iſocrate, au rapport de Cicéron, diſoit de deux de ſes diſciples, Éphore & Théopompe, qu'il ſe ſèrvoit de bride pout l'un, & d'*éperons* pour l'autre.

ÉſPERONNER. v. act. Mettre des éperons. *Induere calcaria*, *addere*. On a botté & *éperonné* ce Cavaliér, il eſt prêt à monter à cheval. Ce vèrbe n'eſt plus uſité en ce ſens. Il n'y a que ſon participe qui le ſoit. Il eſt botté & *éperonné* : c'eſt ainſi qu'il faut dire ; & non pas, on l'a botté & *éperonné*. On dit auſſi d'un coq & d'un chien, qu'ils ſont *éperonnez*.

Éſperonner, ſe dit baſſement pour, Donner de l'éperon. *Calcaria adhibere*, *admovere*. *Eperonner* un cheval. Ces Nobles *éperonnent* pour être des prémiers. Sar.

On dit au figuré, *Eperonner* quelqu'un, pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque chôſe. *Excitare*, *ſtimulos addere*.

Éſperonné, ée. part. paſſ. & adj. *Calcaribus inſtructus*. Des yeux *éperonnez*, ce ſont des yeux qui ont à l'angle extérieur, ou au petit angle pluſieurs rides, qui partent de cet angle comme d'un centre, & repréſentent quelque chôſe de ſemblable à une partie de la mollètte d'un éperon. *Rugoſi oculi*. Les vieilles gens ont ordinairement les yeux *éperonnez*. Les Tartâres de Crimée ont le viſage large & plat, de petits yeux *éperonnez*. Mém. de Tr.

Ce mot étoit en uſage dans le 15e ſiécle : Antoine de la Salle, Sécretaire de Jean d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, s'en ſèrt quand il dit, Il fut jadis un Seigneur qui tout houſſé & *éperonné* à toute ſa gent va en une Abbaye.

ÉſPERONNIÉR. ſ. m. Artiſan qui forge & qui vend des éperons & des mords de bride, &c. *Calcarium artifex*, *opifex*, *propola*.

On appelle auſſi en Anatomie *éperonniér*, ou plutôt *péroniér* quelques muſcles du piéd. Voyez Péroniér.

ÉſPÈRVIÉR. Quelques-uns diſent *Epreviér*, mais le bel uſage eſt pour *Epèrviér*. ſ. m. *Fringillarius*. *Accipiter fringillarius*. L'*Epèrvier* s'appelle *fringillarius*, à cauſe qu'il aime extrémement les pinçons. *Percos*. Oiſeau de proye qui eſt la femelle du mouchet. Un bon *épèrviér* a la tête rondè, le bèc gros, les yeux cavez, avec un cèrne entre vèrd & blanc autour de la prunelle de l'œil, le ſourcil blanc, le col longuet, les épaules boſſuës. Il doit être affilé devèrs la queuë avec des pennes pointuës comme le bout d'une épée, qui ſoient travèrſines, ou de travèrs, groſſes & vèrmeilles, ou rouſſes. Il eſt bon auſſi, quand il a la couvèrte noire, & la maille ou tache noire & blanche, quand il a les piéds déliez, les ongles noirs & petits, quand il n'eſt pas trop-haut aſſis, & ſur tout quand il eſt familleux. On lui fait voler les faiſans, les pèrdrix, les cailles, & en quelques lieux le mèrle, l'étourneau, la grive, la pie & le geay. Comme il parloit encore un *épèrviér* l'emporte. Ph. On voyoit deux *épèrviérs* d'or qui ſembloient fondre l'un ſur l'autre. Vaug. Un *épèrviér* rend toute une cagée d'oiſeaux francs de péage. Les meilleurs viennent d'Éſclavonie.

L'*Epèrviér* n'eſt différent de l'Autour qu'en grandeur de corſage, l'Autour étant d'une nature plus forte & mieux compoſée, & n'étant pas ſi délicat que l'*épèrviér*. Il y en a de deux ſortes, les uns appellez niais, à cauſe qu'ils ſont pris dans le nid, où qu'ils en ſont nouvellement ſortis, & ont été quelque peu à eux : ceux-là ſont faciles à enſeigner, comme auſſi les branchets, qui ne ſont pas encore muez, & qui n'ont point fait d'aire, ni nourri de petits. Les autres ſont nommez Ramages, qui ſont muez de bois.

Le tems de la muë des *épèrviérs* eſt à la fin de Févriér, ou au commencement de Mars ; on les met dans des chambres en libèrté en leur particuliér ; il faut qu'il y ait des cages, l'une au levant, l'autre au couchant, avec un banc haut élevé, ou chôſe ſemblable, à laquelle il y ait des attaches de cuir pour y attacher leur viande ; qu'il y ait auſſi pluſieurs pèrches, de l'eau fraîche dans un baſſin de tèrre plombé de vèrd, & du ſable en bas. Leur meilleure nouriture eſt le mouton & les oiſeaux, principalement la poule, mais il en faut cacher la tête. Si on leur donne du vieux pigeon, il faut qu'il ait le tête arrachée, qu'il ait bien ſaigné, & qu'il ſoit bien habillé. Il faut leur donner à manger deux fois le jour, & une fois ſeulement lorſqu'on les voudra faire voler le lendemain ; car l'*épèrviér* doit être affamé, afin qu'il ſuive & prenne mieux ſa proye. Il quitte facilement ſon maître, s'il ne lui a la main douce, & s'il le contredit, parcequ'il eſt dédaigneux, & quelquefois lorſqu'il n'a pû prendre l'oiſeau, il vôle, de colère & d'indignation qu'il a de l'avoir manqué, il s'en va, & ſe pèrche ſur un arbre, ſans vouloir revenir.

On dit ſiller l'*épèrviér*, aſſurer l'*épèrviér*, faire l'*épèrviér*, faire voler l'*épèrviér*. Le plus beau vol & le plus agréable, c'eſt la volerie des *épèrviérs* aux alloüettes. Qui ſçait faire un *épèrviér*, ſçait duire un autour.

Quelques-uns eſtiment que l'*épèrviér* pour être bon doit être choiſi, grand & large deſſus & deſſous, bien relevé de mahutes, & qu'elles ſoient bien déliées, le vol long, la queuë groſſe & courte, de groſſes mailles barres & courtes, les piéds grands & les doigts déliez, court enjointé, le pennage à groſſes mailles par le devant, faites en cœur tîrant ſur le roux, bordées de feu ſur les mailles de dèrrière, & de gros yeux à fleur de tête.

L'*Epèrvier* né au bois & en lieu ſèc, duquel le nid eſt bas, ſelon Artelouche de Algoua, eſt fort hardi, & doit avoir quelques taches noires ou rouſſes pour ſon pennage. Ceux qui ſont nez en lieux marécageux, fangeux & humides, qui tîrent ſur la couleur fauve, ſont plus forts & plus grands, ſi c'eſt en païs froid ; ſi c'eſt en païs chaud, ils ſont plus foibles & plus petits. Bien que de toute condition il ſe trouve de bons oiſeaux, les noirs ſont néanmoins de plus forte compléxion que les autres. Les Florentins diſoient autrefois que les *épèrviérs*, qui ont la croix ſur les doigts, particulièrement ſur la ſèrre du milieu, ſont les meilleurs, & les plus avantageux. Le faux perdrieu ou mouchet eſt le mâle.

Euſebe dit L. III. C. 12. que l'*Eſpèrviér* étoit dédié au ſoleil. Les Égyptiens l'honoroient avec Ibis : enſorte qu'il y avoit une ville appellée ἱεράκων πόλις, c'eſt-à-dire, la ville des *Eſpèrviérs*, où cet oiſeau d'Appollon étoit révéré dans un Temple qui lui étoit dédié. Auſſi l'*Eſpèrviér* étoit-il qualifié le prompt & fidéle Meſſager d'Appollon, comme l'Aigle l'étoit de Jupitèr : témoin Ariſtophane en ſa Comédie des oiſeaux, & Origène en ſon IVe Livre contre Celſus, après Homère L.XV. de ſon Odyſſée. Apollon s'en ſèrvoit pour les préſages & pour les avèrtiſſemens de ce qui étoit à faire, ou à éviter. TRISTAN, *T. II. p. 643.*

Il y a vèrs les Antilles des *éperviérs* marins, qui lorſqu'ils ſont trop éloignez du rivage, paſſent la nuit ſur le dos des tortuës qui dorment dans la mèr, s'y épluchent, s'y divèrtiſſent, & y font toutes les actions naturelles, y en ayant de ſi grandes, qu'elles ont bien trois piéds de large. Mais ces oiſeaux qu'on nomme *épervièrs* marins, ne ſont pas proprement des *épèrvéirs*. Ils ſont à peu près de la figure de nos goilands, ils ont le bec fort long, pointu, un peu crochu & dentelé. Ils ont les piéds fort courts, & des pattes d'oye. Ils ſont environ de la groſſeur d'un chapon, leur plumage èſt fauve tanné. On les appelle des fous, parcequ'ils ſe laiſſent prendre aiſément pendant la nuit. Le Père Plumier appelle cette eſpéce d'oiſeau *Fiber marinus roſtro ſerrato longiori*, à cauſe que ſa forme approche aſſez de celle du biévre, ou *Fiber & caſtor Bellanii*. Voyez Aldrovand. Ornith. l. 19. chap. 62. pag. 284.

Ce mot vient de *ſparvarius*, qui ſe trouve dans la Loi Salique ; & de l'Allemand *ſparvver*, ou *ſperber*. MÉN. Il vient plutôt de *ſparſell*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, ſignifiant *épervièr*. Quelques Auteurs, & entre autres Mr de Sainte Marthe, l'appellent *fringillarius*, parcequ'il mange des friquets, *ab eſu fringillarum*.

On appelle un *épèrviér ramage*, celui qui a volé par les forêts, & qui a été à ſoi. Un *épèrviér royal*, qui a été pris au nid, nourri & façonné pour giboyer à plaiſir.

On dit provèrbialement, Mariage d'*épèrviér*, où la fémelle vaut mieux que le mâle.

ÉſPÈRVIÉR, eſt auſſi un filet de Pêcheur qui s'étend par enbas en un grand rond, & qui aboutit en cône. Quand on l'a jetté ainſi étendu, on reſſèrre l'ouvèrture par le moyen de ſes nèrfs, qui ſont des cordes attachées en quelques endroits de la circonférence, & tout le poiſſon qui eſt deſſous ſe trouve pris. Voilà un beau coup d'*épèrviér*. Il y a de l'adreſſe à bien jetter l'*épèrviér*.

ÉSPETER. Tèrme de Coutumes. C'eſt empiéter ſur le grand chemin avec la charruë, en la faiſant tourner au bout du ſillon. *Viam publicam aratro attingere, proſcindere.*

ÉſPI. ſ. m. C'eſt un bouquèt de fleurs, ou de graines fort grêles, & fort allongé. *Spica.* Les fleurs & les graines du froment, du ſeigle, de l'orge &c. naiſſent en *épi*. Les fleurs de la lavande, de l'hèrbe aux vèrruës, naiſſent auſſi en *épi*. On dit la tige de l'*épi*, le tuyau, ou chaûme ; le nœud de l'*épi* ; l'arête ou rangée des grains de l'*épi* ; la bourſe ou la balle qui enclôt chaque grain de l'*épi* ; la barbe de l'*épi*. Cérès eſt couronnée d'*epis* meurs, d'*épis* dorez. On a vû ſortir d'une même racine 80 *épis* de froment.

Ce mot vient du Latin *ſpica*.

ÉſPI, en tèrmes de Manége, eſt une éſpéce de friſure naturelle du poil du cheval, qui ſe reléve ſur un poil couché, & qui forme une marque approchante de la figure d'un *épi* de blé. Le cheval doit avoir un *épi* au front. SOLÉISEL. On l'appelle autrement *molette*, & ſe trouve plus ſouvent entre les yeux.

ÉſPI, en Architecture, eſt l'aſſemblage des chevrons qui ſe fait dans un comble circulaire avec des liens autour du poinçon. On appelle *épi* de faiſte le bout du poinçon qui paroît au deſſus du faiſte d'un comble. C'eſt où s'attachent les amoriſſemens, ſoit de poterie, ſoit de plomb. Soudure en *épi*, eſt une groſſe ſoudure avec barures en forme d'arête de poiſſon ; briques en *épi* ſont des briques poſées diagonalement ſur le côté en façon de point de Hongrie.

ÉſPIS, ſont encore des crochèts de fèr qu'on met ſur les baluſtrades & autres endroits pour empêcher qu'on n'y paſſe.

L'ORDRE DE L'ÉſPI. Ordre militaire des Ducs de Bretagne. *Equeſtris Ordo Spicæ.* Il paroit que c'eſt le même que l'Ordre de l'Hèrmine, auquel on ajouta un ſecond collier compôſé d'épis de blé, & tèrminé par une hèrmine pendante attachée au collier avec deux chaînes. Ce collier étoit ordinairement d'argent. Ceux qui ont traité des Ordres militaires rapportent l'inſtitution de celui-ci au Duc François I. qui, diſent-ils, l'inſtitua vèrs l'an 1450. ſelon d'autres 1448. mais le P. Lobineau dit qu'en 1447. le Duc donna cet Ordre à des Anglois, & que c'eſt la prémière fois qu'il en eſt parlé. Ce Père, dit que ce collier fut inventé pour être donné aux Gentilshommes moins diſtinguez. Sur l'hèrmine étoient ces mots A MA VIE, *Potius mori*, qui faiſoient la déviſe de cet Ordre. Juſtiniani en parle *T. II. C. 71.*

ÉſPI d'eau. ſ. m. Hèrbe. *Fontalis.* POMEY.

EſPICE. ſ. f. *Aromata.* Toute ſorte de drogue Orientale & aromatique, qui a des qualitez chaûdes & piquantes, comme ſont le poivre, la muſcade, le gingembre, le macis, la canelle, le clou de girofle, la meniguette, &c. Il n'eſt pas ſain de mettre trop d'*épices* dans les ſauſſes.

ÉſPICES. ſ. f. plur. ſe dit auſſi des drogues médecinales qui viennent d'Orient, le ſené, la caſſe, l'encens, &c. C'eſt un Marchand qui trafique en *épices*.

Pain d'*épice*, eſt un pain qu'on aſſaiſonne avec des *épices*, qu'on paîtrit avec de l'écume de ſucre, ou du miel, qu'on donne aux enfans. Le pain d'*épice* de Rheims ſe fait avec de la farine de ſeigle, du miel, & un peu de poivre & de canelle.

EſPICES, s'eſt dit particulièrement autrefois du ſucre, des dragées & des confitures qu'on donnoit en préſent aux Juges, quand ils avoient fait gagner un procès, & cela par pure gratification. Depuis ce préſent a été convèrti en taxe pécuniaire. *Operæ judiciariæ pretium, merces ſportulæ judiciariæ.*

Ces ſortes de préſens qu'on faiſoit aux Juges s'appelloient *épices*, parce qu'avant la découvèrte des Indes on confiſoit les fruits, & on faiſoit les dragées avec des épiceries, & non pas avec du ſucre, qui étoit fort râre en ces tems-là. Voyez Paſquier. La libéralité volontaire de dragées, & confitures, fut tournée en néceſſité, & changée en argent. On en trouve le commencement dès l'an 1369. On voit ſur le Regître du Parlement, que le Sire de Tournon par licence de la Cour bailla 20 francs d'or pour les *épices*. On demande encore le vin & les *épices* à la fin des repas qui ſe font dans les écoles de Théologie & de Médecine, de quelques Univèrſitez.

ÉſPICES, aujourd'hui ſe dit au Palais des ſalaires que les Juges ſe taxent en argent au bas des jugemens, pour leur peine d'avoir travaillé au rapport & à la viſitation des procès par écrit. Au commencement il n'y avoit que les Juges pédanées à qui on donnoit des *épices*, parce qu'ils n'avoient point de gages ; les *épices* n'entroient point en taxe. Celui qui gagne ſon procès paye les *épices*. On donne maintenant un éxécutoire pour le rembourſement des *épices*. On paye les *épices* en écus quarts de 3 livres 4 ſols. Le feu s'étant mis au palais à Paris, on fit ce quatrain, qui ne roule que ſur une équivoque ſur le mot de *palais*, & ſur celui d'*épice*.

Ce fut cèrtes un triſte jeu,
Quand à Paris Dame Juſtice,
*Pour avoir trop mangé d'*épices,
Se mit le Palais tout en feu.

On dit provèrbialement d'un homme fort ruſé, que c'eſt une fine *épice*, une fine mouche. On dit qu'un Juge aime bien le pain d'*épice*, quand il ſe taxe de groſſes *épices*.

Le mot d'*épice* vient du Latin *ſpecies* : ce mot *ſpecies* a été d'abord employé par les Juriſconſultes pour éxprimer ce que dans l'uſage ordinaire on appelloit *fruges*, Biens de la tèrre. Dans la ſuite on reſtreignit le mot de *ſpecies* aux aromats, & on leur donna le nom d'*épices* & d'épiceries.

ÉſPICER. v. act. Mettre de l'épice dans une ſauſſe, la faire de haut goût. *Condire aromatibus, imbuere.* Les gens du Nord *épicent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

On dit en Morale, qu'un Juge *épice* beaucoup, quand il ſe taxe des épices trop fortes pour ſes jugemens.

ÉſPICER, ou plûtôt *épiſſer*, en tèrmes de Marine, ſignifie, Aſſembler un bout de corde avec un autre, entrelaçant leurs fils ou cordons l'un dans l'autre : ce qui ſe fait par une broche de fèr appellée *cornet d'épice*, au lieu de cornèt d'*épiſſe*.

ÉſPICÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Imbutus, conditus multo aromate.*

ÉſPICERIE. ſ. f. Eſt le corps des Marchands Épiciérs, qui eſt le ſecond des ſix Corps de Marchands de Paris. *Mercatura aromataria.* L'*Epicerie* a quatre états différens, qui ſont les *Epiciers*, Ciergiérs, Apothicaires, & Confiſeurs.

ÉſPICERIES. ſ. f. plur. Toutes ſortes de drogues dont trafique un Épiciér, & ſur tout celles du Levant. *Aromata.* Les Hollandois ſe ſont enrichis au trafic des *épiceries*. Il eſt des provèrbes comme des *épiceries* : elles relevent le goût d'une ſauce, ſi l'on en met un peu, & elles la gâtent, ſi l'on y en met trop. CAIL.

ÉSPICHEL. ſ. m. Le Cap d'*Eſpichel*. *Barbarium promontorium.* Il eſt ſur la côte de l'Eſtramadoure Portugaiſe, à quatre ou cinq lieuës au ſud de l'embouchure du Tage.

ÉſPICIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Qui fait trafic d'épicerie, droguerie & groſſerie. *Aromatarius.* Les Apothicaires font partie du corps des Marchands *Epiciérs* & Droguiſtes. Les *Epiciérs* prennent pour leur Patron Saint Nicolas, à cauſe que la plûpart de leurs marchandiſes viennent par eau, & que Saint Nicolas eſt le Patron de ceux qui trafiquent ſur l'eau. Les *Epiciérs* ont des Maîtres

Maîtres & Gardes, qui ont droit de viſite & de réformation des poids, balances & meſures, ſur tous les Marchands & métiers de la ville, fauxbourgs & banlieuë de Paris, qui vendent leurs marchandiſes au poids, & ont eû de tout tems la garde de l'étalon des poids & meſures. Les méchans Auteurs ſont ſujèts à aller chez l'*Epiciér*. *Deferar in vicum vendentem thus &c. odores, & piper, & quidquid chartis amicitur ineptis.* Ainſi il y a longtems que la coutume en eſt établie. Voyez les Réglemens ſur les *Epiciérs* & les Épiceries dans le Traité de Police du Commiſſaire De la Mare *Titre X. T. I. p.* 586. & p. 530. l'Article VI & VIIe de l'Édit du Roi donné en Juillet 1682. touchant la vente ou garde des poiſons.

ÉSPIE. ſ. f. Qui eſt payé pour obſêrver les actions d'autrui, & ſur tout ce qui ſe paſſe dans une armée. *Explorator.* Il n'y a point de camp où il n'y ait quelque *épie*. Il eſt vieux. On ſe ſêrt plûtôt aujourd'hui du mot d'*éſpion*.

Ce mot vient *à ſpicis ſervandis*, comme on diſoit *ſycophanta* à Athènes à l'égard des figues; d'autres diſent de *ſpecula*, ou de l'Italien *ſpia*.

ÉSPIÉGLE. adj. m. & f. Éveillé, ſubtil, frippon. *Jocoſus, malignus.* C'eſt une légère injure qu'on dit aux enfans qui ſont un peu malins, ou libertins. Ce garçon eſt un petit *éſpiégle*, il a fait un tour d'*éſpiégle*.

Ce mot vient d'un mot Allemand qui ſignifie *miroir*, qui ſêrt de titre à un petit Roman où on décrit pluſieurs tours de malice & de friponnerie.

ÉSPIÉGLERIE. ſ. f. Petites malices, que fait un enfant vif & éveillé. *Jocus malignus, malignitas.* Cet enfant fait tous les jours quelques nouvelles *éſpiégleries*.

ÉSPIER. v. act. Guetter, obſêrver quelqu'un & ſes actions. *Speculari, explorare, agere exploratorem.* Les Sêrgens ont long-tems *épié* cet homme pour le prendre, ils ont *épié* l'occaſion favorable pour le ſaiſir à leur avantage. Les Grands doivent bien prendre garde à leurs actions, car il y a toujours quelqu'un qui les *épie*. Cet éſcadron s'eſt mis en embuſcade, pour *épier* quand le convoi paſſeroit. *Epier* la contenance des ennemis. ABLANC. *Epier* l'occaſion, *captare, aucupari.*

ÉSPIEMENT. ſ. m. *Indagatio, aucupatio.* Il eſt vieux; ce mot ſe trouve dans Pomey.

ÉSPIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exploratus.*

ÉSPIER. v. neut. Monter en épi. *Spicare.* Voici le tems que le blé commence à *épier*. Les Laboureurs diſent, nos blez *épient* déja, les blez ſont déja *épiez*; c'eſt-à-dire, ont formé leur épi. LIGER.

On dit en têrmes de Chaſſe, que la queuë d'un chien eſt *épiée, ſpicata*; pour dire, qu'elle eſt têrminée au bout en forme d'épi, qu'elle eſt éparpillée en barbe d'épi.

ÉSPIERRER. v. act. Ôter les pièrres d'un jardin. *Purgare lapidibus, elapidare.* Il faut *épièrrer* les carreaux où on veut planter des fleurs. Il y a des têrroirs qu'on ne ſçauroit *épièrrer*, il s'y engendre des pièrres autant qu'on en ôte. On *épièrre* ou avec une claye, ou ſimplement avec un rateau.

ÉSPIERRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Elapidatus.*

ÉSPIEU. ſ. m. Arme faite en forme de hallebarde, qui eſt garnie par un bout d'un fêr large & pointu, *Pilum, haſtile, ſpiculum, lato venabula ferro*, qui ſêrt particulièrement à la chaſſe du ſanglier. On ne ſe ſêrt plus d'*épieu*. C'étoit une arme qui avoit une hampe de quatre ou cinq piéds de long, au bout de laquelle il y avoit un fêr large & pointu. Mais on ſe ſêrt encore du mot *épieu* en parlant des chôſes qui ſe faiſoient avec ces armes lorſqu'elles étoient en uſage. Theodebêrt attendoit l'*épieu* à la main, un taureau ſauvage. MÉZERAI. Paradin dit *éſpieu de guêrre*.

Ce mot vient de l'Allemand *ſpies*, qui ſignifie la même chôſe. MÉNAGE.

ÉSPINAL. ſ. m. Petite ville de Lorraine dans la Seigneurie & Prévôté de même nom, *Spinal, Spinalium, Caſtrum Spinalenſe*. Elle eſt placée ſur la Moſelle, vêrs le mont Vauge. Nos Cartes écrivent auſſi *Epinal*.

La Seigneurie & Prévôté d'*Epinal*, ancienne dépendance de l'Évêché de Mêts, eſt enclavée dans le Baillage de Mirecourt. Thièrry, Évêque de Mêts, fit bâtir le château & le Monaſtère d'*Epinal* vêrs l'an 900.

ÉSPINARD. ſ. m. Hêrbe bonne à manger, dont on uſe particulièrement en Carême. *Spinacia, ſpinachia, ſpinachium, ſpinarium.* Le plus grand uſage de ce mot eſt au plurier. Les *épinars* ſont une légume, ou une plante potagère qui ſe ſeme en pluſieurs tems de l'année. Sa racine eſt menuë, blanchâtre, & garnie de quelques fibres cheveluës; elle pouſſe une tige haute d'un piéd, creuſe, branchuë, canelée, & chargée de feuilles vêrtes taillées en fêr de pique, aſſez grandes vêrs le bas de la plante, ſoutenuës par des queües longues de quelques pouces. Celles qui occupent le haut ſont au contraire plus petites, plus étroites, & ſont ſeulement anguleuſes à leur bâſe. L'extrémité des tiges & des branches eſt garnie de petites fleurs lavées de pourpre, & ramaſſées en épi. Châque fleur eſt compôſée de quatre étamines ſoutenuës par un calice à quatre quartiers. Cette fleur eſt ſtérile; les piéds qui la portent ſont appellez mâles, à la différence de ceux qui ne donnent que des ſemences, qu'on nomme femelles. Ces ſemences ſont par petits tas dans les aiſſelles des feuilles, & ſont renfêrmées dans des capſules anguleuſes & piquantes, & c'eſt apparemment d'où vient l'étymologie de toute la plante, *ſpinacia quaſi olus ſpinoſum*. On mange les feuilles d'*épinards* cuites dans leur propre jus & apprêtées au beurre, à la crême, en pâté, en tourte, au jus de viande. Elles tiennent le ventre libre. Le bon henri, *Chenopodium folio triangulo*, ſeroit mis au nombre des *épinards*, ſi l'on n'avoit égard qu'à la figure de ſes feuilles & à ſes uſages.

En vieux François on les appelloit *épinoches*. Quelques-uns croyent que ce nom leur a été donné, parcequ'ils ſont venus d'Eſpagne, & qu'il les faut nommer plutôt *épanars*. Mais il y a plus d'apparence qu'on les a nommez ainſi, parceque les ſemences des *épinars* communs ſont épineuſes. Nicod le fait dériver du Latin *Spinachia*.

ÉSPINÇOIR. ſ. m. C'eſt un gros marteau court & peſant, qui eſt fendu en angle par les deux côtez comme un têtu, qui ſêrt particulièrement à tailler du pavé. *Malleus pavimentarius.*

ÉSPINE. ſ. f. Sorte d'arbre, qui outre les feuilles porte des pointes fort aiguës. *Spina, ſentis.* L'*épine* eſt une des neuf éſpèces du mort-bois contenuës dans l'Ordonnance. Dans les lieux qui ne ſont pas cultivez, il y croît toûjours force *épines*. Les hayes vives d'*épines* ſont les meilleures pour fêrmer un champ. Il y a pluſieurs arbres & arbriſſeaux qui portent des *épines*. Il y a deux ſortes d'*épines*; les unes ligneuſes, comme celles de l'épine-vinette; les autres corticales, comme celles des framboiſiérs. Celles-ci ont leurs pointes tournées en enbas, & les autres un peu élevées en haut.

Epine Arabique, eſt une plante dont Dioſcoride ne dit autre chôſe, ſi ce n'eſt qu'elle eſt de même nature que l'*épine* blanche, & que ſa racine eſt aſtringente, & propre au flux des femmes, au crachement de ſang, & aux autres fluxions. Quelques-uns croyent que c'eſt une éſpèce de chardon que C. Bauhin appelle *carduus tomentoſus capitulo majore*.

Epine blanche, ou *aubépin*, *oxyacantha*, eſt un arbriſſeau des plus communs qui ſoient dans les hayes & dans les bois. C'eſt une éſpèce de néfliér. Il eſt armé de piquans roides & aigus. Son tronc eſt d'une groſſeur médiocre; ſes feuilles ſont larges, profondément inciſées par les bords: ſes fleurs ſont blanches, odoriférantes, ſemblables aux fleurs de ceriſiér ou de pruniér, après leſquelles vient le fruit qui eſt rond, & rouge. L'*épine blanche* eſt fort propre pour faire des hayes, à cauſe qu'elle jette quantité de branches, & que ſes pointes ſont fort aiguës. L'eau diſtillée de ſes fleurs, ou l'eſprit que l'on en tire, en les diſtillant avec le vin, ſoulagent beaucoup les pleurétiques, & ceux qui ont la colique. En Latin *meſpilus apii folio, ſylveſtris, ſpinoſa, ſive oxyacantha*. C. BAUHIN. Pinac. 454. Voyez AUBEPIN.

Epine de bouc, eſt une plante qu'on appelle auſſi *Barberenard*. Voyez BARBE RENARD.

Epine jaune, *Scolymus*, Eſt une plante qui croît dans les lieux maritimes. Elle eſt fort épineuſe, & a quelque rapport avec le chardon. Sa racine eſt vivace, de la groſſeur du pouce, jaunâtre, & remplie d'un ſuc laiteux, & bonne à manger, elle pouſſe quelques feuilles longues, étroites, épineuſes ſur leurs bords & ondées. Ses tiges ont la hauteur d'une coudée, elles ſont droites, en partie inclinées, ailées, épineuſes, & garnie de feuilles plus étroites, & plus épineuſes vêrs le bas que vêrs le haut; l'extrémité de ſa tige & de ſes branches eſt garnie de têtes écailleuſes, environnées de feuilles très-piquantes, d'un vêrd brun avec des taches blanches; ces têtes renfêrment des demi fleurons d'un beau j'aûne doré, & rangez comme dans la fleur de la dent de lion. Ils ſont portez par des ſemences plates qui ſont étroitement unies à une petite écaille, & qui ſont par ce moyen adhérentes à la couche. On mange les racines de l'*épine jaune*; elle croît communément en Languedoc. La couleur de ſes fleurs lui a fait donner le ſurnom de *Chryſanthemos*. Il y a en Sicile une autre éſpèce d'*épine jaune* dont on mange les jeunes tiges toutes cruës & en ſalade. Toute cette plante eſt ſi pleine d'aiguillons fort durs, qu'il eſt bien difficile de la pouvoir manier ſans ſe piquer.

ÉPINE-VINETTE. *Berberis, oxyacantha.* Arbriſſeau qu'on voit rârement s'élever à la hauteur des arbres. Sa racine eſt jaûne, ligneuſe, traçante, & peu enfoncée en têrre. Elle pouſſe pluſieurs jêts longs, aſſez droits, branchus d'éſpace en éſpace, & armez d'épines affilées, jaûnâtres, au nombre de deux à trois, & placées à la naiſſance des feuilles qui viennent par paquêts & altêrnativement le long des tiges & des branches. Les pointes ſont prêſque ovales, dentelées dans leurs contours, & comme épineuſes; les queües qui les ſoutiennent ont environ demi pouce de

de longueur. Ses pointes ſont longues, menuës, blanchâtres, aiſées à rompre & à plier, elles ſortent trois à trois d'un même lieu. L'écorce eſt blanche, polie, liſſée & mince. Son bois eſt jaûne, frêle & ſpongieux. Il a force racines jaûnes & rampantes prêſque à fleur de tèrre. Il pouſſe dès le piéd pluſieurs jettons & ſurgeons comme le coudriér. Ses feuilles ſont prêſque ſemblables au grenadiér, ſi ce n'eſt qu'elles ſont plus déliées, & plus larges. Au commencement de Mai il pouſſe une fleur jaûne faite en grappe, auſſi bien que ſon fruit, laquelle ſent aſſez bon. Cette fleur eſt petite, a ſix petales jaûnâtres & ramaſſées en épis courts & qui ſortent des paquets de feuilles à l'extrémité des branches. Le piſtile de châcune de ces fleurs devient un fruit oblong, vèrdâtre d'abord, & rouge dans ſa parfaite maturité, & aigre au goût, & qui renfèrme une ou deux ſemences oblongues, blanchâtres & acèrbes. L'écorce de ſa racine eſt apétitive, & teint en jaûne. L'*épine-vinette* vient dans les bois & dans des endroits humides; on en forme des hayes vives en pluſieurs endroits. Il arrive quelquefois à cèrtains piéds de cet arbriſſeau que ſes fruits n'ont point de ſemence, ce qui n'eſt qu'accidentel. *Berberis ſine nucleo.* Le nom d'*Oxyacantha* qu'on a attribué à cette plante, eſt tîré du Grèc; & ſignifie une plante épineuſe, & acide, à l'égard de *Berberis* on croit ce mot Arabe.

ÉPINE-VINETTE, eſt auſſi le fruit de la plante dont on vient de parler. Ce fruit eſt un petit grain longuet, qui devient rouge quand il eſt meur; il eſt aſſez ſemblable au pepin de la grenade, mais il eſt plus long, & enfèrme un petit noyau: ſon goût eſt âpre & aigu. Ce fruit eſt beaucoup plus en uſage dans la Médecine, que parmi les alimens, il a un petit goût acide, vif & piquant, qui réjoüit, mais à cauſe de cela il ne convient point à ceux qui ont l'eſtomac & la poitrine foibles. On fait avec ce fruit un ſyrop acide & aſtringent. On met les mêmes fruits dans des priſanes propres pour tempérer l'ardeur de cèrtaines fiévres; & pour arrêter des dévoyemens. Les Confiſeurs en font des dragées. On fait auſſi avec ce fruit du vin, que les Apoticaires appellent improprement *vin de barberis*, qui eſt beaucoup plus acide que le jus de grenade. On en confit, & on en fait du cotignac.

ÉſPINE, ſe dit auſſi de châque petite pointe d'un arbre épineux. *Spina, aculeus.* Il a été picqué d'une *épine*. Sainte Brigide a eû révélation du nombre des *épines* qui étoient en la couronne de nôtre Seigneur. Il y a à Port-Royal une relique qu'on appelle la *Sainte Epine*.

Guichard dérive ce mot de l'Hébreu פרש, *paraſch, picquer.* Il vient de *ſpina*, en ajoutant un *e* devant l'*s*, comme *eſcadron* vient de *ſquadrone*, mot Italien; & *éſpérer* du Latin *ſperare*.

ÉſPINE. Nom propre d'une éſpéce de poiriér, & des poires que ce poirier produit. Les *Epines*, les Ambrèts, les Leſchaſſeries, les Martins ſècs &c. ont le don de réſiſter mieux à la violence des vents. LA QUINT. Un buiſſon d'*Epine*. ID. Il ſe dit du poiriér dans ces deux éxemples. Il ſe dit de ſon fruit dans les ſuivants. Les poires d'*Epines* ſeront toujours inſipides dans un fond froid & humide. LA QUINT. *II. P. Ch.* 25.

La Quintinie l'appelle auſſi *Epine d'hivèr*. L'*épine d'hivèr* a la chair tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée & de bon goût, & un peu de parfum. LA QUINT. *III. P. p.* 253.

L'*Epine d'hivèr* eſt une fort belle poire, qui approche un peu plus de la figure pyramidale que de la ronde, car elle finit un peu en pointe groſſière vèrs la queuë; cette queuë eſt aſſez courte & aſſez menuë, éxcepté l'endroit de ſa ſortie, où elle eſt un peu charnuë; du reſte, la poire eſt groſſe par tout, & cela d'environ deux à trois poûces du côté de la tête. Elle a la peau ſatinée, & le coloris entre vèrd & blanc. Elle meurit quelquefois avant l'Ambrette, & la Leſchaſſeries, mais plus communément avec elles, quelquefois auſſi après. Elle eſt tendre & beurrée, ayant d'ordinaire la chair très-tendre & très-délicate, le goût agréable, l'eau douce, & aſſaiſonnée d'un petit parfum mèrveilleux. Elle fait de beaux buiſſons, & réüſſit, ſoit ſur franc, ſoit ſur coignaſſier, quand le piéd en eſt bon & le fond bien conditionné, c'eſt-à-dire, plutôt ſèc qu'humide. LA QUINT. *P. III. C.* 2. *p.* 293. Il faut un ſoin particuliér pour le buiſſon d'*Epine d'hivèr* pour le tenir bien ouvèrt, & même dépouillé de ſes feuilles dès la fin du mois d'Août, en ſorte que la poire dont le coloris eſt naturellement fort vèrd y reçoive une cuiſſon éxtraordinaire, & qu'enfin dans la ſèrre elle vienne à jaûnir un peu pour marquer la prémière apparence de ſa maturité. ID. *p.* 301. Cette poire d'*Epine* venuë en païs aſſez chaud dans un tèrroir ſèc, en bonne éxpoſition, pendant des années médiocrement pluvieuſes, & venuë ſur tout en arbre de tige, ou demi tige, bien placée, eſt ſi parfaite en toutes ſes parties, qu'elle égale la délicateſſe de chair des bonnes pêches, & que le nom de Mèrveille lui en a été donné dans les Provinces de Xaintonge, d'Angoumois, & de Poitou. IDEM, *page* 300.

La Quintinie ne change point ce mot au plurier, & n'y ajoute point d'*s* à la fin. Il y a des poires qui commencent à meurir au mois de Novembre, & c'eſt en faveur de ceux qui ont leurs jardins en tèrre ſèche & chaude, & pour ceux qui ont des éſpaliérs & des arbres de tige; & ces mêmes poires attendent à faire la bonne fortune en Décembre & Janvier, pour ceux dont les jardins ſont dans un fond un peu plus gras & plus froid. Ces poires ſont les *Epine*, les Leſchaſſeries &c. LA QUINT. Il y a des poires qui fourniſſent cinq ou ſix ſemaines, comme ſont pour la fin d'Octobre & partie de Novembre les Louiſebonne, Petit oin, *Epine*, Martin ſèc &c. ID. Une fois pourtant il a dit, Les *Epines* peuvent durer partie de Novembre & tout Décembre.

ÉPINE, ſe dit figurément en chôſes morales, des chagrins, & des peines: de ce qui eſt difficile, rude, douleureux, ou embarraſſant. Les commencemens des études ſont pleins d'*épines*, & de difficultez. Pourquoi êtes-vous ſi inacceſſible, & toujours hériſſé d'*épines*? BELL. Le Journal du Palais eſt écrit avec tant de politeſſe, que les *épines* du Barreau s'y font rârement ſentir. S. ÉVR. Elle eſt née parmi les *épines* du mariage. LE MAI. Les commencemens des régnes ne ſont jamais ſans quelques *épines*. PATRU. Le chemin de la vèrtu eſt travèrſé de ronces & d'*épines*. S. ÉVR. En ce monde on trouve des *épines* par tout, des embarras; on marche toujours ſur des *épines*, on a des douleurs continuelles. Le chemin du Paradis eſt plein d'*épines*. Les Saints nous ont appris qu'on n'alloit à Dieu qu'au travèrs des *épines* & des ronces. ABB. DE LA TR.

Que d'épines, *amour, accompagnent tes rôſes!* MALH.

Je ſçai que l'Evangile en ſes leçons divines
N'offre pour le Salut qu'un chemin plein d'épines;
Et que loin d'approuver les jeux & les plaiſirs,
Il nous en intèrdit juſqu'aux moindres déſirs.

ÉſPINE DU DOS, *ſpina dorſi*, ſe dit en tèrmes de Médecine des os ou vèrtébres qui ſoutiennent le reſte du corps, & auquel ſont attachées les côtes. L'*épine* ſe diviſe par les Médecins en quatre parties. Le col à ſept vèrtébres, le dos douze, le râble cinq, & l'os ſacré quatre. Cette *épine* eſt ce qui enfèrme la moëlle, qui eſt prêſque pareille à la ſubſtance du cèrveau, elle eſt la ſource de la plupart des nèrfs. Quelques-uns l'ont appellée le *canal*, le *conduit*, ou le *tuyau ſacré*. On la nomme *épine*, à cauſe que ſa partie poſtérieure eſt pointuë, ou épineuſe. On appelloit anciennement en France le crime de Sodomie, le délit de l'*épine du dos*.

ÉſPINE DU NEZ. La partie du nez qui eſt pointuë, & plus bas que la partie oſſeuſe, s'appelle auſſi l'*épine* du nez. *Naſi ſpina.*

ÉſPINE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Il n'y a point de rôſes ſans *épines*; pour dire, de plaiſirs ſans douleurs. On dit qu'un homme eſt gracieux comme un fagot d'*épines*; pour dire, rude, rebarbatif, d'une humeur bourruë. On dit qu'un homme s'eſt tîré une grande *épine* du piéd, lorſqu'il a ſurmonté quelque difficulté, qu'il s'eſt déffait d'un ennemi qui lui nuiſoit. On dit auſſi, qu'un homme eſt ſur les *épines*, qu'il marche ſur des *épines*, quand il a impatience de ſe dégager de quelques affaires difficiles, ou de quelques lieux incommodes.

ÉſPINETTE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui tient le prémiér ou le ſecond rang entre les inſtrumens harmonieux. *Organum fidiculare.* Elle eſt compôſée d'un coffre de bois le plus pôreux & le plus réſineux qu'on peut trouver, d'une tâble de ſapin qui eſt collée & appuyée ſur des tringles qu'on appelle *ſommiérs*, qui pôſent ſur les côtez qu'on appelle les *parois*. Les Ouvriérs appellent le *manche*, une petite prominence qui s'éleve au deſſus de la tâble, & qui ſemble en continuer le corps, parcequ'on y met autant de chevilles qu'il y a de cordes, qui font le même effet que la queuë du manche fait à l'égard du luth & des autres inſtrumens. L'*épinette* jouë par le moyen d'un claviér compôſé de 49 touches, qui ſont autant de morceaux de bois longs & plats, arrangez ſelon l'ordre des tons & des demitons de Muſique, qui tandis qu'on les touche par un bout, font de l'autre élever un ſautereau, lequel fait ſonner les cordes par le moyen d'une pointe de plume de corbeau dont il eſt armé. Les trente prémières cordes ſont de lèton. Les autres plus déliées ſont d'acier, ou de fil de fèr. Elles ſont tenduës ſur deux chevalèts collez ſur la tâble. La figure de l'*épinette* eſt d'un quarré long ou parallélogramme large d'un piéd & demi. Quelques-uns ont appellé l'*épinette*, une *harpe couchée*, & la harpe une *épinette renvèrſée*. L'*épinette* a cela de bon, qu'un ſeul homme fait toutes les parties d'un concèrt: ce qu'elle a de commun avec l'orgue & le luth.

On ajoûte quelquefois au jeu fondamental de l'*épinette* qu'on appelle ſon *jeu commun*, un ſemblable jeu à l'uniſſon, & un autre à l'octave, pour en tîrer plus d'harmonie. On les jouë ou ſéparément, ou tous enſemble; ce qu'on appelle *double*, ou *triple épinette*. On y joint un jeu de violes par le moyen d'un archèt, ou

de

de quelques rouës paralléles aux touches, qui preſſent les cordes, & font durer les ſons tant qu'on veut. On les renforce ou on les affoiblit ſelon qu'on les preſſe plus ou moins. L'*épinette* a ſon tempérament, auſſi bien que le luth & l'orgue, dont le ſecrèt conſiſte à ſçavoir quelles conſonances on doit tenir, fortes ou foibles, pour les rendre juſtes, & tempérer tout le ſyſtême du clavièr. Le claveſſin eſt une eſpéce d'*épinette* dans une autre diſpoſition de clavièr. Ce nom lui a été donné, à cauſe de ces petites pointes de plumes qui tirent le ſon des cordes, & qui reſſemblent à des épines.

ÉſPINETTE. Tèrme de fauconnerie. C'eſt l'épine ou l'échine du dos de l'oiſeau. *Spina dorſi.*

ÉPINEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein d'épines. *Spinoſus, ſpineus, hirſutus aculeis, ſentus, ſenticoſus.* Les chardons, les roſiers, les groſeliérs, ſont des plantes *épineuſes*. Il y a des chemins *épineux* où on trouve pluſieurs arbres *épineux*. Sur la mèr on appelle endroit *épineux*, un lieu où il y a beaucoup de roches. La branche aînée de la famille des Caraffes, briſe ſes Armes d'un bâton *épineux* de ſinople. La rôſe étale ſa pompe incarnate au milieu d'un trône *épineux*. GOD. Ce mot n'eſt pas fort uſité au propre, & il veut être employé avec eſprit pour paſſer.

ÉſPINEUX, ſe dit figurément en Morale, des affaires délicates & des pèrſonnes difficiles à manier, & à ménager. Les affaires d'État ſont délicates & *épineuſes*. Les hautes ſpéculations des ſciences ſont trop *épineuſes* pour des eſprits ſi délicats. GOD. Les hommes ſont ſi *épineux* ſur leurs moindres intérêts, & ſi hériſſez de difficultez, que je ne ſçai comment ils peuvent s'accorder ſur quelque chôſe. LA BR. Il ne faut être ni formaliſte, ni *épineux*. BELL. Tel qui eſt né avec des mœurs faciles, change de compléxion, & il eſt tout étonné de ſe trouver dur & *épineux*. LA BR. Les queſtions de la grâce ſont fort embroüillées, & fort *épineuſes*, lorſqu'on ne veut pas s'en tenir avec ſimplicité aux déciſions de l'Égliſe. Courir du bel eſprit la carrière *épineuſe*. BOIL. On dit auſſi des principes des ſciences, qu'ils ſont bien *épineux*, remplis de difficultez. Il y a des gens bizarres, & *épineux*, qui mettent la patience à des épreuves bien délicates. BELL.

ÉſPINEUX, ſe dit en tèrmes d'Anatomie, d'une des apophiſes des vèrtébres, & d'un muſcle du cou. *Spinoſus.* Les vèrtébres ont toutes trois ſortes d'apophiſes; ſçavoir, quatre obliques, deux tranſvèrſes, & une *épineuſe*. Le troiſième des muſcles du cou, qui eſt le premiér des extenſeurs, eſt l'*épineux*, ainſi nommé parce qu'il prend ſon origine des apophiſes *épineuſes* des quatre & cinq vèrtébres ſupérieures du dos, & qu'il va s'inſérer à toutes les apophiſes *épineuſes* des ſix vèrtébres inférieures du cou qu'il étend. DIONIS.

ÉSPINGARD. ſ. m. Petite piéce d'artillerie qui ne porte pas plus d'une livre de balle. *Tormentum minus.*

ÉſPINGLE. ſ. f. Petit brin de fèr, ou de léton, qui ſèrt à attacher des habits, du linge, à coëffer, & à autres uſages. *Acicula.* Il y a des *épingles* qui ont deux têtes, & ce ſont celles dont les femmes ſe ſèrvent pour paſſer dans leurs chéveux, afin que les pointes ne leur bleſſent pas la tête: mais les communes ont une tête & une pointe. Quand on veut parler d'une partie très-petite de quelque chôſe, on dit, Gros comme une tête d'*épingle*. Les *épingles* ſe vendent au cent, au milliér. On fait grande eſtime des *épingles* d'Anglètèrre.

Ce mot, ſelon Nicod, vient de *ſpinula*; & ſelon Ménage, de *ſpicula*, qu'on a dit pour *ſpiculum*. D'autres le dérivent de *ſpilren*, mot Celtique, ou Bas-Breton, ſignifiant *épingle*.

ÉſPINGLES, ſe dit auſſi du préſent qu'on fait aux filles, ou aux femmes, lorſqu'elles ont rendu quelque ſervice, ou qu'on achete quelque chôſe où elles ont part, pour leur tenir lieu de ce qu'on appelle entre les hommes *pot de vin*. On donne les *épingles* aux ſèrvantes de ceux chez qui on loge, Quand on achéte quelque chôſe du mari, on ſtipule que la femme aura tant pour ſes *épingles*. Le mot d'*épingle* en ce ſens n'a point de ſingulièr.

ÉſPINGLE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Tirer ſon *épingle* du jeu; pour dire, Retirer les frais & les avances qu'on avoit faits dans une affaire ruineuſe où on s'étoit engagé.

> *En ce cas là, Chêne, vous dis adieu,*
> *En retirant mon* épingle *du jeu.* P. DU CERC.

On dit auſſi pour exprimer une fort petite ſomme, Je n'en donnerois pas une *épingle* davantage. On dit auſſi d'une femme qui eſt fort ajuſtée, qu'elle eſt tirée à quatre *épingles*. On dit auſſi d'un chat, qu'il a des *épingles* au bout de ſes manches, en parlant de ſes griffes. On dit auſſi, Mettre une *épingle* ſur ſa manche, afin de ſe faire ſouvenir de quelque chôſe.

ÉſPINGLIÉR, IERE. ſ. m. & f. Ouvriér qui fait des *épingles*, ou la Marchande qui les vend. *Acicularius, acicularum opifex, propola.*

ÉſPINGLIÉR, eſt auſſi un tèrme de Fileuſe au rouët, qui ſignifie un inſtrument de bois, auquel ſont attachez de petits crochets de fil de fèr ou de léton gros comme des *épingles*, à travèrs de deux deſquels paſſe le fil quand on tourne le rouët.

ÉſPINIÈRE. adj. f. Tèrme d'Anatomie qui ſe dit en cette phrâſe, La moëlle *épinière*; c'eſt la moëlle de l'épine du dos, qui eſt dans l'épine du dos. *Medulla ſpina dorſi.* L'hiſtoire de l'Académie des Sciences de 1714. marque qu'on y avoit vû un fœtus ſans cèrvelle, ni cèrvelèt, ni *moëlle épiniere*, quoique très-bien conformé d'ailleurs. Il étoit venu à tèrme, avoit vécu deux heures, & donné quelque ſigne de ſentiment, quand on lui vèrſa l'eau du baptême ſur la tête. Ce n'eſt pas la prémière fois que l'on a vû ce fait, dont on tire une tèrrible objection contre les eſprits animaux, qui doivent s'engendrer dans le cèrveau, ou tout au moins dans la moëlle de l'épine, & que l'on croit communément ſi néceſſaires à toute l'œconomie de l'animal.

ÉſPINIÈRS. ſ. m. plur. Tèrme de Chaſſe. Ce ſont des bois d'épines où les bêtes noires font leur demeure. *Sentes.* On le dit auſſi des lieux faits éxprès pour garentir les lapereaux des oiſeaux de proye.

Les Médecins appellent auſſi *moëlle épinière*, *medulla ſpinaria*, celle qui eſt enfèrmée dans les vèrtébres du dos.

ÉſPINOCHE. ſ. f. Petit poiſſon qui a ſur le dos des épines ou aiguillons dont il ſe déffend. En Latin *aculeatus piſcis*. Les épinars en vieux François s'appelloient *épinoches*.

ÉſPINOCHER. v. n. Tèrme populaire, qui ſe dit quand on prend des viandes ou du pain en petite quantité & par parcelles, en témoignant du dégoût ou de la ſatiété. *Lambere, libare.* Cette femme au lieu de manger, ne fait qu'*épinocher*, il faut qu'elle ait goûté en ville. Ce mot vient d'*épinoche*, comme qui diroit, Prendre garde aux épines de ce poiſſon.

ÉSPINOSA. ſ. f. Bourg de Biſcaye en Eſpagne. *Eſpinoſa, Spinoſa.* Il eſt vèrs les confins des Aſturies, à trois lieuës de S. Andero. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Octaviolea*, ou *Ottaviolea*, ville des Cantabres, que d'autres placent à Orduña. HOFFMAN, MATY.

ÉſPINOSA DE LOS MONTES, ou de los Monteros, comme a mis De L'Iſle dans ſa Carte d'Eſpagne. *Eſpinoſa, Spinoſa.* Bourg ou petite ville de la vieille Caſtille, ſur les confins de la Biſcaye, du côté des Aſturies. La plûpart des Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne Vellica, ville Épiſcopale, que quelques autres placent à Trevino, petite ville de l'Alava. MATY.

ÉſPINOY. ſ. m. Bourg de la Flandre Walone, entre Douay & Lille, avec titre de Principauté. *Spinetum.*

ÉSPION. ſ. m. Prononcez l'*s*, quoiqu'on ne la prononce pas dans le vèrbe éſpier, ou épier. Celui qui fait métiér d'obſèrver les actions d'autrui. *Speculator, explorator, auceps.* Parmi les domeſtiques des Grands il y en a toûjours quelqu'un qui eſt traître, qui eſt ſon *eſpion*, qui eſt payé pour prendre garde à ce qu'il fait. Un Ambaſſadeur eſt un *eſpion* honorable, & couvèrt ſous le droit des gens. WICQ. Quand on trouve dans un camp un *eſpion*, il eſt pendu. Les *eſpions* doubles ſont les plus fins, qui ſèrvent les deux partis. Je ne veux point avoir ſans ceſſe un *eſpion* de mes affaires, dont les yeux maudits aſſiégent toutes mes actions. MOL.

ÉSPION, ſe dit auſſi quelquefois au figuré. Soyez *eſpion* de vous-mêmes & de vos propres actions.

Ce mot vient d'*eſpoine*, fait de *ſpia*, qui a été fait de l'Alleman *ſpie*. MÉN.

On dit provèrbialement d'un homme qui ne ſçait pas les affaires qui ſe paſſent dans le monde, qu'il ne dépenſe guères en *eſpions*.

ÉSPIONNE. ſ. f. Celle qui obſèrve & épie les actions de quelqu'un. *Exploratrix.* Cette femme eſt une *eſpionne* que vous avez dans vôtre maiſon.

ÉSPIONNER. v. act. Obſèrver les actions d'autrui pour en rendre compte à quelqu'un. *Obſervare, explorare.* Ce mari jaloux paye des gens pour *eſpionner* ſa femme, pour la ſuivre par tout où elle va.

ÉSPIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Obſervatus, cuſtoditus.*

ÉSPLANADE, ou *Glacis*. ſ. f. *Planities.* Tèrme de Fortification. C'eſt ce qui ſèrt de parapèt au corridor, une pente de tèrre qui commence du haut de ce parapèt, & qui ſe pèrd inſenſiblement juſqu'au niveau de la campagne. Faire une *eſplanade*. ABLANC.

ÉSPLANADE, ſignifie auſſi le tèrrain qu'on a applani depuis le glacis de la contreſcarpe juſqu'aux prémières maiſons, l'eſpace vuide entre la citadelle, & les maiſons de la ville.

On le dit encore de tout autre tèrrain qu'on a applani, quand il y avoit quelque éminence qui incommodoit une place.

On appelle auſſi *eſplanade*, *planchis*, & *platteforme*, les planches, ou madriérs ſur leſquels on fait les batteries de canon. La prémière planche joignant la barbe de la trônière doit être de neuf piéds;

piéds ; la ſeconde de neuf & demi ; & la troiſiéme en augmentant à proportion juſques à vingt. Elles doivent avoir un pied & demi de large, & quatre doigts d'épaiſſeur. L'*éſplanade* doit être élevée au dèrriére d'un pied & demi, & avoir trente piéds pour le recul.

ÉSPLANADES, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie les routes que tient l'oiſeau quand il plane en l'air.

ÉſPLETTE. ſ. f. On trouve auſſi *éſplecte*, & *explecte*. C'eſt le nom que les ouvriérs donnent en quelques endroits à leurs outils. *Inſtrumenta*.

ÉſPLORER. v. n. *Ire in lacrymas.* Fondre en pleurs, avoir les larmes aux yeux. Il n'a d'uſage qu'au participe. J'ai trouvé cette femme toute *éplorée* ; on ne pouvoit la conſoler. On dit auſſi *Epleuré*. Ils fûrent au Palais tout *épleurez*. VAUG.

ÉſPLOYER. v. n. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de l'aigle de l'Empire qui eſt *éployée*, qui a les aîles étenduës, & deux têtes, *Biceps, atque alis explicatis*, ce qui ſe dit particuliérement à cauſe de la tête & du col, qui étant ouvèrts & ſéparez repréſentent deux cols & deux têtes. On appelle en général *éployez*, tous les oiſeaux qui ont les aîles étenduës. P. MEN.

Ce mot vient du Latin *explicare*.

ÉſPLUCHEMENT. ſ. m. L'action d'éplucher. *Purgatio, diligentior inveſtigatio rerum minimarum.* C'eſt un tèrme dont les Jardiniérs, les Rubaniérs, & autres, ſe ſèrvent. Les Jardiniérs s'en ſèrvent, quand il s'agit d'ôter les petits fruits d'un arbre, lorſqu'il y en a trop de noüez : & les Rubaniérs, quand ils ôtent les bouts de fil ou de ſoye inutiles de leur beſogne. L'*épluchement* des arbres ne ſe doit faire que lorſque les fruits commencent à être gros comme des noiſettes, enſorte qu'on ſoit aſſuré qu'ils tiennent bien, & qu'apparemment ils groſſiront juſqu'à parfaite maturité. LA QUINT. qui écrit *épeluchement*.

ÉſPLUCHER. v. act. Quelques-uns écrivent *épelucher*. Ôter l'ordure, la vèrmine de quelque chôſe, en retrancher ce qu'il y a de mauvais. *Purgare, mundare, inveſtigare res minimas.* On *épluche* les hèrbes qu'on met au pot, à la ſalade. On *épluche* des pois, & tout autre grain qu'on veut manger. *Eplucher* ſes habits pour en ôter la vèrmine.

Ce mot vient de *explicare*, ſelon Nicod, & ſelon Ménage, de *expellicare*.

ÉſPLUCHER, ſe dit auſſi chez pluſieurs Artiſans de ce qu'on ôte ou retranche de pluſieurs ouvrages qu'on a faits ou défaits. Les Ouvriérs en ſoye *épluchent* les rubans, les étoffes où il eſt demeuré quelques fils ou bouts de ſoye inutiles. Les Tailleurs qui ont découſu un habit ont ſoin d'en *éplucher* les points. Les Vaniérs *épluchent* leur beſogne, en ôtant, en coupant les brins d'oſiér qui ſont deſſus.

ÉſPLUCHER, ſe dit auſſi des fruits, dont il faut ôter une partie quand il en a trop noüé. *Eplucher*, ſe dit encore du bois mort, ou du menu bois qu'il faut ôter aux arbres fruitiérs.

ÉſPLUCHER, ſe dit figurément en chôſes morales ; pour dire, Examiner, rechèrcher curieuſement quelque chôſe. *Scrutari, perſcrutari.* Les Critiques ont *épluché* curieuſement toute l'Antiquité, & en ont extrait ce qu'il y avoit de plus beau. Il y a peu de pèrſonnes, dont ſi on *épluchoit* bien la vie, ou la nobleſſe, il ne s'y trouvât quelque ordure, quelque dérogeance.

ÉſPLUCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Purgatus, inveſtigatus.*

ÉſPLUCHEUR. ſ. m. Celui qui épluche, qui conſidère, qui éxamine. *Inveſtigator, ſcrutator.* Il faut parler comme les autres, ſans daigner écouter ces *éplucheurs* de phrâſes. VAUG. Les Latins diſoient *aucupes ſyllabarum, formularum, cautionum*, &c.

ÉſPLUCHEUSE. ſ. f. C'eſt ainſi qne les Chapeliérs appellent celle qui ôte la jarre de la vigogne. *Mendatrix, Purgatrix.*

ÉſPLUCHOIR. ſ. m. Tèrme de Vaniér. Sorte de petit couteau pour nettoyer la beſogne. *Cultellus mundator.*

ÉſPLUCHURES. ſ. f. plur. Parties corrompuës, ou ſâles, qu'on retranche de ce qu'on épluche. *Exuviæ, quiſquiliæ.*

ÉſPOINÇONNER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois éxciter, aiguillonner quelqu'un par un deſir de gloire. *Excitare, ſtimulos addere, ſtimulare.*

ÉſPOINDRE. v. act. Piquer, élancer. *Stimulare, figere aculeos.* Il eſt vieux.

ÉſPOINTER. Vèrbe act. Emouſſer quelque chôſe, lui ôter ſa pointe. *Acumine minuere. Epointer* une épée, une aiguille, un ganif, &c.

ÉſPOINTÉ, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des chiens qui ſont éſtropiez par quelque épointure. *Aculeis vulnerare, affligere.*

ÉſPOINTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Acumine diminutus.* On appelle auſſi un cheval *épointé*, *coxâ luxatus*, qui eſt éshanché, qui a fait un tel éffort de hanches, que ſes ligamens ſont relâchez.

ÉſPOINTURE. ſ. f. Eſt un mal qui arrive aux chiens, quand l'os de la hanche qui ſort au deſſus du râble a reçu quelque éffort ou quelque heurt, enſorte qu'il eſt plus bas que l'autre ; & alors le chien ne peut plus ſèrvir. *Coxa vulnus.*

ÉſPOIR. ſ. m. Éſpérance. *Spes.* Il ſe dit particuliérement de l'amour, & eſt plus propre dans la Poëſie, que dans la Prôſe. Ce refus a étouffé dans mon âme toute ſorte d'*éſpoir*. MOL. Alors je révis en moi-même les doux *éſpoirs*, les bizarres penſées. VOIT. On ne peut trouver que des charmes chimériques à ſoupirer, & à être ſans ceſſe agité de mille *éſpoirs* trompeurs. M. SCUD.

Souvent d'un faux éſpoir *un Amant eſt nourri.* MOL.

*Si l'amour vit d'*éſpoir*, il meurt avecque lui.* CORN.

Les Amans ſe flattent d'un doux *éſpoir* : ils ſe plaignent d'un *éſpoir* trompeur. On dit auſſi en dévotion, qu'il faut mettre tout ſon *éſpoir* en Dieu ; que la fortune ne nous donne qu'un *éſpoir* decevant. Le pur amour n'a pas beſoin d'être excité par l'*éſpoir* de la récompenſe. AB. RÉG.

As-tu de ton éſpoir *des cauſes légitimes ?* AB. TÊTU.

*Pleine de l'*éſpoir *du Chrétien,*
Elle ſuit un Dieu qui l'appelle:
Vos pleurs ne ſerviront de rien. PAVILLON.

ÉſPOIR, en tèrmes de Marine, eſt un fauconneau, ou petite piéce de bronze qui eſt montée ſur le pont, dont on ſe ſèrt pour les deſcentes. On en a vû quelquefois ſur les hunes dans les grands vaiſſeaux, comme aux carraques de Portugal.

ÉſPOIS. ſ. m. Tèrme de Vénerie, qui ſe dit de châque cor ou ſommet de la tête d'un cèrf. *Surculus, digitus.* Il y a des *épois* de coronure, de paumure, de trochure & enfourchure dans le bois en la tête d'un cèrf.

ÉſPOISSE. ſ. f. *Spinſia*, ou *Spiſſia*. C'étoit autrefois une Maiſon Royale entre Avalon & Semur en Aunois. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 102.

ÉſPONCE. ſubſt. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſignifie *déguerpiſſement*. *Deceſſio, expulſio.* On dit auſſi *éſponcer*, & *éxponcion* ; pour dire, *quitter* & *quittance*.

ÉſPONE. ſ. f. Lieu ſur la Maudre, proche de l'endroit où elle ſe jette dans la Seine. *Spedotenum, Spedona, Eſpona ; Spedona ad Maldram.* Il eſt ſur les confins du diocèſe de Paris & de celui de Chartres. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 330.

ÉſPONGE. ſ. f. *Spongia.* Plante marine que l'on employe à différens uſages. Les Naturaliſtes ont été de tous tems fort embarraſſez pour la ranger dans une des trois familles ; pluſieurs la faiſoient participer du végétal & de l'animal, ce qu'ils appelloient Zoophites. On dit que c'eſt une concrétion qui ſe forme du limon de la mèr : c'eſt n'avoir pas égard à ſa ſtructure organique qui lui eſt propre, & qui convient avec pluſieurs éſpéces de ce même genre ; d'ailleurs ſa végétation n'eſt point ordinaire aux piérres. On dit auſſi qu'elle tient de l'animal, parcequ'elle a un mouvement de reſſèrrement, & qu'elle renfèrme dans ſes porofitez pluſieurs coquillages : c'eſt ne pas connoitre les effets de l'élaſticité, c'eſt donner de l'intelligence à ce qui n'en a pas. En éffet, il en eſt du mouvement de l'*éponge* comme d'un paquet de laine, ou de coton, qui après avoir été comprimé, revient inſenſiblement à ſon premiér état. L'*éponge* ordinaire eſt toute criblée de trous plus ou moins grands. Elle eſt ordinairement jaûnâtre, légère, arrondie, d'une ôdeur de mèr, & d'un tiſſu ſi ſèrré qu'on peut la comparer aux étoffes de laine. Elle boit l'humidité, & la rend lorſqu'elle eſt comprimée. L'*éponge* eſt d'une grande utilité dans les Arts, elle ſert en Médecine pour fomenter des parties enflammées. Dans l'analyſe elle donne beaucoup de ſels volatils, âcres, de même que les autres plantes marines. L'*éponge* priſe intérieurement étouffe, on la donne coupée menu, fricaſſée, ou paſſée dans du miel, aux animaux à quatre piéds, ce qui ne manque guères de les tuer ; car l'*éponge* en ſe renflant, empêche le cours des alimens dans les boyaux. On ne connoit guères l'*éponge* que comme un corps légèr, aride, & fort poreux, facile à s'imbiber de liqueur, comme une éſpéce de mouſſe. On la trouve attachée ſur des rochèrs de la mèr. La comparaiſon ordinaire d'une chôſe qui boit ſe fait à une *éponge*. Il eſt légèr comme une *éponge*.

Il y a pluſieurs éſpéces d'*éponges*, qui ſe diſtinguent par leur figure, & par leur tiſſu, plus ou moins ſèrré. Elles croiſſent au bord & au fond de la mèr, ſur des rochèrs & des coquillages. Les plantes qu'on rapporte aux *éponges*, & qui naiſſent dans les eaux douces, ſont friables lorſqu'elles ſont ſeches. Dioſcoride dit qu'il y a des *éponges* mâles & femelles. Les mâles ſont épaiſſes, & ont des trous petits & ſèrrez, dont les plus dures ſont appellées par les anciens *τράγοι*, ou *boucs*. Ariſtote dit qu'il y en a de trois ſortes, de claires, d'épaiſſes, & d'autres qu'il nomme *achilléennes*.

achilléennes. Cette troiſiême éſpéce eſt la plus fine, la plus épaiſſe & la plus forte. Toutes les *éponges* s'engendrent contre les pièrres ſur le bord de la mèr, & ſont nourries du limon. Les meilleures ſont celles qui croiſſent où l'eau eſt la plus profonde. Les Imprimeurs ſe ſèrvent d'*éponges* pour moüiller leurs formes, quand ils font la diſtribution.

On appelle *éponges pyrotechniques*, celles qui ſe font avec de grands champignons qui viennent ſur les vieux frênes, chênes ou ſapins, qu'on fait bouillir après qu'ils ont été ſéchez & bien battus dans une forte léſcive de ſalpêtre, & derechef ſéchez au four. Ce ſont les méches noires d'Allemagne propres à battre le fuſil.

ÉſPONGE, en tèrmes de Manége, ſe dit de l'extrémité du fèr d'un cheval qui répond à ſon talon, & qui eſt l'endroit où on fait les crampons.

ÉſPONGES, ce ſont les éxtrémitez du chaſſis de la tâble, ou moule qui ſèrt aux plombièrs à jetter les tâbles de plomb.

On dit povèrbialement, qu'on paſſe l'*éponge* ſur une chôſe, pour dire, qu'on l'éfface; parceque les Peintres s'en ſèrvent pour éffacer ce qu'ils ne trouvent pas bien : de là on l'employe au figuré, & cette éxpreſſion n'eſt point baſſe; de bons Auteurs s'en ſèrvent. Le parti le plus aſſuré pour un Chrétien, eſt de pèrdre toute mémoire des ſujèts qu'il pouvoit avoir de ſe plaindre des hommes. Quand il aura paſſé l'*éponge* ſur les chôſes, dont le ſouvenir pourroit lui déplaire, il aura plus de libèrté pour recourir aux miſéricordes de Dieu. ABB. DE LA TRAPPE. Les femmes ſèrvent d'*éponge* aux jeunes gens : elles en ôtent la craſſe. LA BR.

Détourne tes regards de ma faute éffroyable;
*Paſſe ſur mes forfaits l'*éponge *favorable.* GOD.

On dit auſſi d'un homme qui boit beaucoup, qu'il boit comme une *éponge*. On dit auſſi, qu'on preſſe l'*éponge*, quand on fait rendre gorge à celui qui s'eſt enrichi par des voleries. On dit auſſi pour ſe mocquer d'une entrepriſe impoſſible, C'eſt vouloir ſécher la mèr avec des *éponges*.

Ce mot vient du Latin *ſpongia*, du Grèc *σπόγγος*.

ÉſPONTILLES. ſ. m. *Pertica*. Voyez ÉPONTILLES.

ÉSPONTON. ſ. m. *Sponto*. Eſpéce d'arme, de demi-pique, dont on ſe ſèrt particulièrement ſur les vaiſſeaux, quand on vient à l'abordage. C'eſt auſſi une arme d'Officièr d'Infanterie. On donne des *éſpontons* à quelques mouſquetaires & autres de la maiſon du Roi, en cèrtaines occaſions. Aller aux ennemis l'*éſponton* à la main.

Ce mot vient de *ſpontone*, Italien, parceque c'eſt une arme pointuë & aiguë.

ÉSPORLE. ſ. f. Tèrme de Coûtumes. C'eſt la reconnoiſſance des devoirs à l'égard du Seigneur. *Servitutis*, ou *clientela profeſſio*.

Ce mot d'*éſporle* vient du Latin *Sporta*, *ſportula*, *ſporla*, qui ſignifie ce que le vaſſal donne ou offre à ſon Seigneur, pour obtenir de lui l'inveſtiture de quelque fief, ou ce qu'il lui offre pour relief lorſqu'il y a mutation. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire au mot *Sporta*, & M. De Laurière ſur Ragueau au mot *éſporle*.

ÉSPORLER. Tèrme de Coutumes. Reconnoître ſon Seigneur, lui rendre les devoirs en la manière préſcrite. *Clientelam profiteri*.

ÉſPOUDRER. v. act. Ôter la poudre de deſſus quelque chôſe. *Pulverem excutere*. On *époudre* des tableaux avec des balais de plumes. On *époudre* des livres, des habits, en les ſecoüant. On *époudre* des tabis en les battant avec des houſſines.

Ce mot vient du Latin *expulverare*.

ÉſPOUfFER. v. n. Se joint avec le pronom pèrſonnel *s'épouffer*, *evadere*, *fugere*, *aufugere clam*. Tèrme populaire, qui ſignifie, S'éſquiver, s'enfuir ſecrétement ſans qu'on s'en appèrçoive. Cet éſcroc, qui avoit pèrdu la collation, s'eſt *épouffé*, quand il a fallu payer l'écot. Les Sèrgens avoient happé ce couppeur de bourſes, mais il s'eſt *épouffé* dans un embarras.

Ce mot vient du bas Languedoc, où il ſignifie *s'en aller ſubitement*. Il eſt dérivé de *bouffer*, qui ſignifioit *chaſſer*. BOREL.

ÉſPOUILLER. v. act. Ôter les pous, la vèrmine. *Pediculos eximere*. Hérode mourut, parcequ'il fut impoſſible de l'*épouiller*, il avoit une maladie appellée *phtiriaſe*. Les gueux *s'épouillent* au ſoleil. Les ſinges ſe plaiſent à *épouiller* les hommes & les animaux.

ÉSPOURES. Voyez ÉSPAURE.

ÉſPOUSAILLES. ſ. f. plur. Cérémonie qui ſe fait à l'Égliſe pour la célébration d'un mariage. *Sponſalia*, *nuptia*. On invite les parens & amis d'aſſiſter aux *épouſailles*.

ÉſPOUSE. Voyez ÉſPOUX, OUSE.

ÉſPOUSER. v. act. Célébrer un mariage, qui ſe dit tant du Prêtre qui reçoit le ſèrment des parties, *conjungit*, que des conjoints qui ſe le donnent réciproquement. *Nubunt*. C'eſt le Curé qui les a *épouſez*. Cet homme a *épouſé* une belle fille. Cette fille a *épouſé* un riche parti. C'eſt aujourd'hui qu'ils *épouſent*. On ne les *épouſera* qu'après Pâques. Les Princeſſes *épouſent* les couronnes plutôt que les Rois. Il eſt pèrmis aux Bramines d'*épouſer* autant de femmes qu'ils en veulent. REL. DES BR. On n'*épouſe* guères un homme riche pour l'aimer.

Ce mot vient de *ſponſare* Latin.

ÉſPOUSER, ſe dit abſolument & ſans régime, comme un vèrbe neutre, pour dire ſe marier, faire la cérémonie des nôces, recevoir le Sacrement du mariage. Il y a des tems auxquels l'Égliſe déffend d'*épouſer*, comme l'Advent, le Carême, &c. Mademoiſelle Des-Houlières finit ainſi ſa lettre à Mademoiſelle d'Uſſé fille de Mr de Vauban,

De Paris la veille des Rois,
L'an mille ſix cent quatre vingt douze,
Tems, ou par de ſévères loix,
L'Egliſe déffend qu'on épouſe.

ÉſPOUSER, ſe dit figurément en chôſes morales, pour dire, S'attacher opiniâtrément à quelque parti, ſe tenir à quelque choix. *Addicere ſe*, *adhereſcere*, *amplecti*. Il faut être indifférent, n'*épouſer* aucune opinion douteuſe. Un Juge ne doit *épouſer* les intérêts de pèrſonne. Les Hiſtoriens *épouſent* d'ordinaire les paſſions de ceux qui les récompenſent, & déguiſent les événemens comme il leur plaît. M. SCUD. *Epouſer* le parti de quelqu'un. ABL.

Non, je ne prétends point de vos avèrſions épouſer *le caprice.*
VILL.

Mariez-vous, c'eſt chôſe bonnête :
Mais ne ſoyez jamais ſi bête,
Que d'épouſer *vôtre mari.* MOTIN.

L'orateur vendant ſa colère
Épouſe *une haine étrangère.* P. CLERIC. J.
V. *Le recueil de vèrs choiſis.*

ÉſPOUSER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Qui *épouſe* la femme, *épouſe* les dettes; pour dire, qu'il faut qu'il déffende ſes intérêts, & qu'il paye les dettes mobiliaires. On dit auſſi, que tel fiance qui n'*épouſe* pas; pour dire, que ſouvent les affaires manquent, qu'on tenoit les plus aſſûrées.

ÉſPOUSÉE. adj. & ſ. Femme ou fille qui ſe marie. *Sponſa*, *nova nupta*. Il a mené danſer l'*épouſée*.

On dit d'une femme ajuſtée, qui a trop de menus affiquèts, qu'elle eſt parée comme une *épouſée* de village.

ÉſPOUSEUR. ſ. m. Qui veut épouſer. *Sponſus*. Il ne ſe dit que dans le ſtile comique. Ce jeune homme eſt bon pour Galant, mais il n'a pas la mine d'*épouſeur*. Il y a des *épouſeurs* prêts à épouſer toutes celles qui ont de l'argent. Toutes les femmes veulent avoir Théraméne pour Galant, & toutes les filles pour *épouſeur*. LA BRUY. Voyez-vous une grande preſſe d'*épouſeurs* autour de cette fille avec ſon bel eſprit ? P. COM.

ÉſPOUſSEtTER. v. act. Ôter la poudre des meubles & des habits avec des épouſſettes. *Excutere*, *detergere ſcopula*. On dit plus communément *évergeter*.

ÉſPOUſSETTER, ſignifie auſſi en langage populaire, Battre quelque pèrſonne de néant. *Dolare*, *exagitare*. On a bien *épouſſeté* cet inſolent, on lui a donné vingt coups de canne. Il ſignifie auſſi, Foüetter. Le Régent l'a fait *épouſſeter* en enfant de bonne maiſon.

ÉſPOUſSETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deterſus*.

ÉſPOUſSEtTE. ſ. f. Petite broſſe ou vèrgette, qui ſèrt à néttoyer les habits & les meubles. *Scopula*. Il y a des *épouſſétes* pour les chevaux.

Ce mot vient de *poudre*, ſelon Nicod, qui écrit *épouleette*.

ÉſPOUVANTABLE. adj. m. & f. Tèrrible, qui ſurprend, qui fait peur, qui donne de la frayeur, & de l'épouvante. *Terribilis*, *terrificus*, *horribilis*. Ce Tyran eſt un monſtre *épouvantable* que l'enfèr a vômi. Les Martyrs ont ſouffèrt des ſupplices *épouvantables*. Le blaſphême eſt un crime *épouvantable*. Le péché a une laideur *épouvantable*. Il n'y a rien de plus *épouvantable* que l'aventure qui lui eſt arrivée. Cela le jette dans une confuſion *épouvantable*. MOL. En général, *épouvantable* ſe dit de tout ce qui eſt étonnant, étrange, incroyable, & qui va juſqu'à l'éxcès, & ſe prend toûjours en mauvaiſe part. Il a diſſipé tout ſon bien au jeu; cela eſt *épouvantable*.

ÉſPOUVANTABLEMENT. adv. D'une manière épouvantable. *Terribiliter*, *terrificè*, *mirè*, *miris modis*. Les damnez ſouffriront *épouvantablement*. Cette femme eſt *épouvantablement* laide.

ÉſPOUVANTAIL. ſ. f. Figure d'homme qu'on met dans une chenevière pour faire peur aux oiſeaux, & les empêcher d'en approcher. *Terriculum, terriculamentum, ſpectrum, ſimulacrum.* Un *épouvantail* eſt auſſi une machine compoſée de trois bâtons fichez en terre, à la ſommité deſquels eſt une pèrche attachée avec de l'oſier, ou du chanvre; on lie à cette pèrche des plumes que le vent agite, ce qui épouvante les oiſeaux. On en fait encore d'autre façon; & généralement tout ce que l'on met dans un champ, ou dans un jardin pour épouvanter les oiſeaux, les éloigner, & empêcher qu'ils ne mangent les grains qu'on y a ſemez, s'appelle *épouvantail.* Les oiſeaux me pèrdent tout, il faut que je leur dreſſe un *épouvantail.* LIGER.

On le dit figurément de ce qui épouvante, de ce qui empêche qu'on ne faſſe quelque chôſe. Voilà la chimère d'un petit nombre d'aggreſſeurs téméraires des Pères de l'Égliſe, & l'*épouvantail* de quelques-uns des juſtes admirateurs de ces grands hommes.

On dit provèrbialement d'une chôſe qui fait peur, mais qui ne ſçauroit faire du mal, que c'eſt un *épouvantail* de chenevière. Éſope fut acheté pour ſervir d'*épouvantail* par ſa mauvaiſe mine, & par ſes effroyables grimaces. LA FONT. Un vieillard qui ſe veut faire craindre eſt un vrai *épouvantail* de chenevière. MONT.

ÉſPOUVANTE. ſ. f. Tèrreur; peur caûſée par quelque accident imprévû. *Terror, horror, timor, tremor.* Les tèrreurs paniques ſont de ſoudaines *épouvantes* qui ſaiſiſſent tout un peuple, ou une armée ſans ſujèt. Il a ſçu qu'il y avoit un decrèt contre lui, il a pris l'*épouvante*, & il s'eſt ſauvé. Mettre l'*épouvante* dans le cœur des révoltez. ABL.

Le Rhin
D'épouvante ſurpris en arrêta ſa courſe. MÉN.

*Et comme il n'a ſemé qu'*épouvante*, & qu'horreur,*
Il n'en recueille auſſi que trouble, & que terreur. CORN.

ÉſPOUVANTEMENT. ſ. m. Epouvante, frayeur, tèrreur, éffroi. *Terror, timor, metus.* Le dèrniér jour où Dieu prononcera un arrêt irrévocable eſt un grand ſujèt d'*épouvantement.* MORALE DE P. Ce mot n'eſt plus du bel uſage.

ÉſPOUVANTER. v. act. Étonner, faire peur. *Terrere, terrefacere.* Le peuple eſt ſujèt à s'*épouvanter* pour peu de chôſe. La raiſon ne ſert qu'à augmenter la créance du péril lorſqu'on eſt *épouvanté.* SAR. Il n'y a pèrſonne de ſi hardi que le tonnère n'*épouvante.* La menace d'un Prince irrité eſt capable d'*épouvanter.* Il faut que le Prédicateur *épouvante* les libèrtins, & qu'il faſſe gronder le tonnèrre ſur leur tête. AB. DU JARRY.

ÉſPOUVANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Perterrefactus, territus.* Tous ces mots viennent du Latin *expaveſcere.*

ÉſPOUX, OûSE. ſubſt. Qui ſe marie, ou qui eſt joint par mariage. *Sponſus.* On dit en ſe mariant qu'on prend une telle pour ſa légitime *épouſe*, & un tel pour ſon *époux.*

Tu pouvois t'oppoſer à ce bouillant courroux,
Et déſarmer les mains d'un père & d'un époux,
Attaquer cette humeur inſolente & jalouſe,
Montrer à l'un ſon gendre, à l'autre ſon épouſe.
BRÉBEUF.

Exempt des mouvemens d'un courage vulgaire,
*Il eſt de ſa patrie & l'*époux *& le père.*
ID. *dans le caractère de Caton.*

Indigne époux, *dit-elle, autant qu'indigne gendre,*
Sont-ce là les devoirs que tu rends à ma cendre?
Mais les Dieux m'ont pèrmis de vanger mes douleurs;
D'aller dans les combats te forcer à reprendre
*Ces titres profanez & d'*époux *& de gendre.* ID.

Je veux, je veux, cruel, joüir de ton courroux,
Et les troubles civils, te feront mon époux. ID.

La perte d'un époux *ne va point ſans ſoupirs;*
On fait beaucoup de bruit, & puis on ſe conſole. LA FONT.

ÉſPOUX, au pl. ſignifie quelquefois le mari & la femme tout enſemble.

Aimables jeux, venez
Combler de vos douceurs nos époux *fortunez.* QUIN.

Chez les Amans tout plait, tout eſt parfait;
Chez les époux *tout ennuye, & tout laſſe:*
Le devoir nuit, chacun eſt ainſi fait. LA FONT.

ÉſPOUX, ſe dit plus ordinairement en chôſes ſpirituelles. L'Égliſe a JÉSUS-CHRIST pour ſon *Epoux.* Le S. Eſprit eſt l'*Epoux* des Vièrges. Tous les Chrétiens ſont invitez aux nôces de l'*Epoux*, à la béatitude éternelle. Le Cantique des Cantiques en parlant d'*époux* & d'*épouſe* eſt une allégorie de l'union de JÉSUS-CHRIST avec l'Égliſe. C'eſt à proprement parler mépriſer Jéſus-Chriſt que de lui donner des *épouſes* qu'il ne connoit point, qu'il n'a point appellées, & qui ne ſont pas dignes de lui. AB. DE LA TRAP. On appelle *épouſes de Jéſus-Chriſt*, & les âmes ſaintes, véritablement chrétiennes, les pèrſonnes vèrtueuſes, & les Religieuſes, les Vièrges conſacrées à Dieu. Nous les avons vû preſque toutes (les Dames Calviniſtes) ſe plaindre qu'au mépris des avis de S. Paul, on ait aboli les vœux des Vièrges ſacrées que toute l'Antiquité appelle les *Epouſes* de Nôtre-Seigneur, & qui faiſoient, au témoignage de Juſtin Martyr & de tant d'autres, non ſeulement un des ornemens, mais une des marques des plus éclatantes de la prémière Égliſe. PÉLISSON.

Ce mot vient du Latin *ſponſus.*

ÉSPREILE. ſ. f. *Aſperella.* Nom de Plante. C'eſt une ſorte d'hèrbe dont la tige eſt fort rude.

Le nom d'*aſperelle* vient du Latin *aſper*, d'où l'on a fait *aſperella*, & en François *eſprelle.* Ce nom a été donné à cette hèrbe à caûſe que ſa tige eſt rude.

ÉſPREINDRE. v. act. Preſſer une chôſe qui a du ſuc, ou du jus, pour le faire ſortir. *Exprimere.* Il faut *épreindre* des citrons dans de l'eau & du ſucre pour faire de la limonade. On *épreint* le vèrjus ſur le preſſoir avec la poire qu'on tourne deſſus.

Ce mot vient du Latin *exprimere.* NICOD.

ÉſPREINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Expreſſus.*

ÉſPREINTE. ſ. f. Maladie du fondement qui fait tenir de grandes envies & inutiles d'aller à la ſelle, qui caûſent de grandes douleurs. *Dolor inteſtinorum, tormina.* Ce mot ne ſe dit d'ordinaire qu'au plurier. On fait venir des *épreintes* à la femme dont l'enfant eſt mort dans le ventre. MORICEAU. Les lavemens forts & âcres picotant les boyaux, éxcitent des *épreintes* qui peuvent faciliter la ſortie de l'enfant. DIONIS. Les *épreintes* cauſées par la dyſſenterie font ſouvent ſortir le rectum. ID.

ÉſPREINTE, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie auſſi, Fiente de loutre, & de quelques autres bêtes. *Stercora, fimus.*

ÉſPREUVE. ſ. f. Expérience, tentative, éſſai qu'on fait de quelque chôſe. *Probatio, tentamen, experimentum, exemplum, ſpecimen, periculum, periclitatio.* Ce remède eſt infaillible, j'en ai fait pluſieurs fois l'*épreuve* ſur moi-même. Il m'a donné ſon cheval à l'*épreuve*, avant que de l'acheter. On prend des valèts à l'*épreuve*, on en eſſaye; des armes à l'*épreuve*, qu'on ne peut pèrcer. Sa conſtance a été miſe à une rude *épreuve.* Voilà un chapeau, un habit à l'*épreuve* de la pluye, qu'on ne ſe ſoucie pas de gâter. Quand l'amour réſiſte à l'abſence, il eſt à l'*épreuve* de tout. LA SUZE. Caton avoit une force d'âme à l'*épreuve* de la mort, & de la douleur. S. ÉVR. Il n'y a guère de vèrtu à l'*épreuve* de la néceſſité. S. ÉVR. Ce nouveau Magiſtrat crut que pour prémière *épreuve* de ſon intégrité il devoit renoncer à toutes ſes amitiez. BAL. J'aime mieux douter de ma vèrtu, que d'avoir la témérité de la mettre à une *épreuve* ſi délicate. S. ÉVR. Les grands revèrs ſont la ſeule *épreuve* de la force de l'âme. S. RÉAL. Il n'y a point de Chevaliér armé à l'*épreuve* contre tant de beauté. VOIT. Le P. Daniel dit *Preuve* au lieu d'*Epreuve.* Voyez ci-deſſus au mot EAU, l'*épreuve* de l'eau bouillante; mais l'uſage eſt de dire *Epreuve.* C'eſt ainſi que parlent Mézeray, Cordemoy T. I. p. 328. T. II. p. 12. 316. 317. l'Auteur des diſſèrtations *Des* Épreuves *Superſtitieuſes appellées le Jugement de Dieu &c.* dans les Mem. de Trévoux 1711. p. 1025. & ſuiv. & p. 1407. & ſuiv. & je crois généralement tout le monde, éxcépté l'Auteur que nous avons marqué.

ÉſPREUVE. Anciennement on ſoumettoit l'accuſateur ou l'accuſé à divèrſes *épreuves*: & ces *épreuves* s'appelloient le Jugement de Dieu. Par exemple, l'*épreuve* du fer chaud, celle de l'eau bouillante, & celle de l'eau froide. Voyez le livre du P. Le Brun, hiſtoire critique des pratiques ſupèrſtitieuſes. Il n'y a point d'*épreuve* où je ne puſſe me ſoumettre ſans crainte, s'il me plaiſoit de vous donner cette ſatisfaction.

L'*Epreuve* de la Croix conſiſtoit en ce que quand deux pèrſonnes s'y ſoumettoient pour la déciſion de quelque différend, l'une & l'autre ſe tenoient debout, ayant les bras étendus en forme de croix, pendant qu'on faiſoit l'office divin, & celui qui remuoit le prémiér les bras ou le corps pèrdoit ſa caûſe. CORDEM.

Il y avoit un office, c'eſt-à-dire, des prières & une Meſſe pour ces ſortes d'*épreuves.* On en trouve encore dans des anciens livres d'Égliſe tels que le *Mandatum* de l'Égliſe de Soiſſons, où la cérémonie de l'*épreuve* de l'eau froide ſe trouve. Voyez les Memoires de Trevoux aux endroits citez, Cordemoy dans Charles le Chauve p. 316. D. Mabillon *Analecta T. I.* & M. Baluze *Miſcel.* Friderie Heinius, & Chriſtien Ebelingius ont auſſi fait des Traitez Latins ſur ces *épreuves.*

ÉſPREUVE,

ÉſPREUVE. Les Myſtiques appellent *épreuves éxtrêmes*, les tentations par leſquelles Dieu jaloux veut purifier l'amour, en ne lui faiſant voir aucune éſpérance pour ſon interêt propre, même étèrnel. Ces *épreuves* purifiantes ſont repréſentées par les contemplatifs comme un purgatoire tèrrible, qui peut éxempter du Purgatoire de l'autre vie les âmes qui le ſouffrent avec une entière fidélité. Ces *épreuves* qui purifient l'amour de tout intérêt propre, ne reſſemblent point aux autres tentations communes de ceux qui commencent. Il ne faut ſuppoſer ces *épreuves éxtrêmes* que dans ces âmes très-pures, & très-mortifiées, qui ont ſolidement pratiqué les vèrtus Évangéliques. C'eſt la dèrnière purification de l'amour interéſſé. Les Myſtiques les nomment auſſi, *abandon*, *ſécheresſe*, *tenebres divines*. Les faux myſtiques ont abuſé de ce mot, comme de tous les tèrmes des ſaints Auteurs contemplatifs, & c'eſt une èrreur de croire qu'on puiſſe renoncer à ſon ſalut étèrnel pour aimer Dieu plus purement, & plus parfaitement, ou qu'on puiſſe ne point faire d'actes de l'éſpérance; ne point faire d'actes d'éſpérance, c'eſt déſobéir à Dieu qui les commande, & par conſéquent, c'eſt ne le point aimer véritablement.

ÉſPREUVE, ſe dit des prémières feuilles qu'on tîre des formes d'imprimerie pour les corriger. *Periculum præli*, *typici periculi pagina*. Cet Auteur veut toûjours avoir deux *épreuves* pour rendre ſon livre plus correct. On le dit auſſi des feuilles des éſtampes que l'on tîre d'une planche, & ſur leſquelles on tîre auſſi des *contr'épreuves*. On dit de même, la prémière *épreuve* d'un portrait.

ÉSPRINGALE, ou **ÉSPRINGARDE**. Ancien inſtrument de guèrre qui ſèrvoit à jetter des pièrres, comme les frondes, dont Froiſſart, Fauchet & autres Auteurs font mention. *Genus baliſtæ.*

Il vient d'un autre vieux mot *éſpringaler*, qui ſignifioit *ſauter*.

ÉſPRIS, ISE. adj. Saiſi, charmé, enflammé, agité d'une violente paſſion. *Incenſus*, *ardens*, *commotus*, *captus*. Il ſe dit particulièrement de l'amour. Ce jeune homme eſt furieuſement *épris* de cette fille. Les ſpirituels ſont *épris* des beautez céleſtes, de l'amour divin. Rien n'eſt indifférent à des cœurs bien *épris*. LA FONT. Il y a des âmes paîtries de bouë, & d'ordure, qui ne ſont *épriſes* que du gain & de l'intérêt, comme les belles âmes le ſont de la gloire, & de la vèrtu. LA BRUY.

Tu vis de quel courroux, mon cœur alors épris,
Voulut en l'oubliant punir tous ſes mépris. RAC.

ÉSPRIT. ſ. m. *Spiritus*. Il ſe dit par éxcéllence de la troiſième Pèrſonne de la Sainte Trinité. Dieu envoya ſon S. *Eſprit* à ſes Apôtres, il tomba ſur eux en langues de feu. La nature divine eſt un pur *éſprit*. On baptiſe au nom du Père, du Fils, & du S. *Eſprit*. Macédonius nioit la Divinité du S. *Eſprit*. Quelqu'un diſant d'un Prédicateur qu'il prêchoit comme les Apôtres, un railleur répondit, c'eſt comme les Apôtres avant qu'ils euſſent reçu le *Saint Eſprit*. Un Prédicateur s'éxcuſant au Cardinal de Richelieu de ce qu'il n'avoit pas eû le tems de préparer un ſèrmon qu'il avoit fait devant lui, ajouta qu'il avoit été obligé de s'abandonner au *Saint Eſprit*, mais qu'une autre fois il ſe préparerait & feroit mieux. Voyez Ménagian. t. 2. p. 30.

Ce mot vient du Latin *ſpiritus*.

CHANOINE RÉGULIER DU S. ÉSPRIT, ou Congrégation du S. *Eſprit*, ou Chanoine Réguliér de la Congrégation du S. *Eſprit* à Veniſe. Cette Congrégation de Chanoines Réguliérs fut fondée à Veniſe par quatre Nobles Vénitiens, D. André Bondimerio, D. Michel Maurocini, D. Philippe Paruta, & D. François Contarini, qui d'abord ſe firent Èrmites de S. Auguſtin, puis ayant eû le monaſtère du S. *Eſprit* à trois milles de Veniſe, ils quittèrent leur prémiér habit par pèrmiſſion de Martin V. & prîrent celui de Chanoines Réguliérs l'an 1484. Aléxandre VII. les ſupprima en 1656. Penot, *Hiſt. Tripartita Canonic. Regulari L. II.* Morigia, *hiſt. de toutes les Religions L. I.* & le P. Hélyot, *T. II. C.* 44. font l'hiſtoire de ces *Chanoines Réguliérs du S. Eſprit.*

ORDRE DU S. ÉSPRIT DE MONTPELLIÉR. *Ordo S. Spiritus à Monte Peſſulano dictus.* C'eſt un Ordre Religieux de Chanoines Réguliérs & Hoſpitaliérs, ainſi nommé en France, car en Italie on l'appelle l'Ordre du S. *Eſprit in Saſſia.* Oliviér De la Trau, Sieur de la Tèrrade, qui ſe qualifie Archi-Hoſpitaliér, Général & Grand Maître de l'Ordre, Milice & Religion du S. *Eſprit*, c'eſt dans un diſcours adreſſé à Marie de Medicis l'an 1629. prétend que cet Ordre a été fondé par Sainte Marthe, & qu'il a toûjours ſubſiſté depuis ce tems-là. De Blegny, qui prend la qualité de Commandeur & d'Adminiſtrateur Général de cet Ordre, eſt de même ſentiment dans un projet d'hiſtoire des Religions militaires qu'il donna en 1694. Mais ces Chanoines Réguliérs n'ont jamais reconnu d'autre Fondateur que Guy de Montpelliér fils de Guillaume Seigneur de Montpelliér & de Sybille. C'eſt lui qui ſur la fin du XIIe ſiécle bâtit à Montpelliér un célébre Hôpital pour les pauvres malades, & qui y mit des pèrſonnes pour en avoir ſoin, d'où ſont venus ces Hoſpitaliérs. En 1204. le Pape leur donna l'hôpital de Sainte Marie *in Saſſia*, ou en Saxe, duquel l'Égliſe fut fondée par Ina Roi des Saxons Orientaux ſous le tître de Sainte Marie *in Saſſia*, & en 718 étant venu à Rome il y ajouta un hôpital pour les pélerins de ſa nation. Offa Roi des Merciens l'amplifia. Il fut brûlé en 817. & en 847. & rétabli par Innocent III. en 1198. pour les pauvres de Rome. En 1471. Sixte IV. le fit rebâtir tel qu'il eſt aujourd'hui. Cet hôpital eſt Chèf d'Ordre. Le Supérieur Général s'appelle Précépteur, ou Commandeur.

L'Ordre du S. *Eſprit* a été d'abord mixte compôſé de Religieux, faiſant des vœux ſolemnels, & de Laïques faiſant des vœux ſimples. On regarda dans la ſuite cet Ordre comme militaire. Les Supérieurs Généraux prîrent le nom de Maître, qui fut changé enſuite en celui de Précepteur ou Commandeur, & le tèrme de Reſponſion qui eſt propre des Ordres de Chevalerie fut donné aux Charges que les Commanderies devoient au Grand Maître. Il n'y a cependant aucune preuve que ces Hoſpitaliérs ayent porté les armes. Le nom de Commandeur leur eſt donné dans une Bulle d'Aléxandre Pape de l'an 1256. & dans une de Nicolas IV. de l'an 1291. par laquelle il ſoumet l'hôpital de Montpellier à celui de Rome. Honorius III. ſépara l'Hôpital de Montpelliér de celui de Rome, & laiſſa néanmoins au Commandeur ou Grand Maître de l'*Ordre du S. Eſprit* de Montpelliér, la Juriſdiction ſur tous les Hôpitaux qui étoient hors d'Italie. Grégoire X. la lui ôta, & la donna à celui de Rome; & en 1459. Pie II. ſupprima entièrement la Milice de cet Ordre. Les Chevaliérs de cet Ordre, ſi veritablement il y en eut jamais, étoient ces Laïques dont nous avons parlé. Après leur ſuppreſſion l'Ordre fut purement Réguliér, & il n'y eut plus de Généraux en France depuis Sixte IV. juſqu'en 1619. que Paul V. rendit cette qualité pour la France, & toutes les autres Provinces de la Chrétienté, éxcepté l'Italie, la Sicile, la Hongrie, & l'Anglетèrre, au Commandeur de Montpelliér. Les Prêtres de cet Ordre ſont qualifiez Chanoines Réguliérs dans pluſieurs Bulles; ces Religieux portent l'habit Éccléſiaſtique avec une croix de toile blanche à douze pointes ſur le côté gauche de leur ſoutane & de leur manteau, & au chœur le ſurplis, l'aumuſſe, le camail & la chappe, ſelon les ſaiſons.

Il y a eû encore des Chanoines Réguliérs Aſſociez de l'*Ordre du S. Eſprit*; mais on ne ſçait ni l'année, ni le lieu de leur établiſſement, ni quand ou comment ils ont fini. Voyez ſur cet Ordre l'Abbé Juſtiniani T. II. Ch. 35. & le P. Hélyot T. II. Ch. 30. & 31.

ORDRE DU S. ESPRIT. *Ordo S. Spiritus* Ordre de Chevalerie inſtitué par Henri III. en 1579. Il devoit être compôſé de cent Chevaliérs ſeulement. Pour y être admis il falloit faire preuve de ſon éxtraction noble de trois races. Le Grand Maître & les Commandeurs aux jours de cérémonie ſont vétus de longs manteaux, faits à la façon de ceux qui ſe portent le jour de la S. Michel, de velours noir en broderie tout autour d'or & d'argent; ladite broderie faite de fleurs de lys & nœuds d'or, entre trois divèrs chiffres d'argent; & au deſſus des chiffres des nœuds & fleurs de lys, il y a des flammes d'or ſemées. Ce grand manteau eſt garni d'un mantelet de toile d'argent vèrte, couvèrt de broderie faite de même façon que celle du grand manteau; éxcepté qu'au lieu de chiffres, il y a des colombes d'argent. Ces manteaux & mantelèts ſont doublez de ſatin jaûne orangé. Ils ſe portent retrouſſez du côté gauche, & l'ouvèrture eſt du côté droit. Le Grand Maître & Commandeurs portent auſſi alors des chauſſes & des pourpoints blancs, avec façon, à la diſcretion du Commandeur; un bonnèt noir, & une plume blanche. Sur leurs manteaux ils portent à découvèrt le grand colliér de l'Ordre, qui leur eſt donné à leur reception.

Quant aux Officiérs, le Chanceliér eſt vétu de même que les Commandeurs; il n'a pas le grand colliér, mais ſeulement la croix couſuë au devant de ſon manteau, & celle d'or pendante au cou. Le Prévôt, le Grand Tréſoriér, & le Greffiér, ont auſſi des manteaux de velours noir, & le mantelet de toile d'argent vèrte: mais ils ſont ſeulement bordez à l'entour de quelques flammes d'or, & ils portent auſſi la croix de l'Ordre couſuë, & celle d'or pendante au cou. Le Hérault & l'Huiſſiér ont des manteaux de ſatin & le mantelet de velours vèrd bordé de flammes, comme ceux des autres Officiérs. Le Hérault porte la croix de l'Ordre avec ſon émail penduë au cou; & l'Huiſſiér une croix de l'Ordre, mais plus petite que celle des autres Officiérs. *Statuts de l'Ordre du S. Eſprit Art.* 71.

Tous les Prélats, Commandeurs & Officiérs, portent à jamais la croix couſuë ſur le côté gauche de leurs manteaux, robes & au-

tres habillemens de deſſus. Le Grand Maître, qui eſt le Roi, la porte aux habillemens de deſſous, au milieu de l'eſtomac, quand bon lui ſemble, & en ceux de deſſus au côté gauche, de même grandeur que les Commandeurs. Elle eſt faite en la forme d'une croix de Malte en broderie d'argent, au milieu il y a une colombe figurée, & aux angles des rais & fleurs de lis auſſi en broderie d'argent. *Les mêmes Statuts Art.* 84. Ce Statut de porter toujours la croix aux habits ordinaires, avec celle d'or au col pendante à un ruban de ſoye de couleur bleu céleſte, & l'habit aux jours deſtinez, eſt un des Statuts irrévocables de cet Ordre. *Ibid. Art.* 8e. Les Cardinaux, Prélats, Commandeurs, & Officiérs, portent auſſi une croix de l'Ordre pendante au cou à un ruban de ſoye de couleur bleuë céleſte, ladite croix faite auſſi en la forme de celle de Malte, toute d'or, émaillée de blanc par les bords, & le milieu ſans émail : dans les angles il y a une fleur de lis, & ſur le milieu ceux qui ſont Chevaliérs de l'Ordre de S. Michel portent la marque dudit Ordre d'un côté, & de l'autre une colombe qui eſt portée des deux côtez par les Cardinaux & Prélats, & par ceux qui ne ſont pas de l'Ordre de S. Michel. *Ibid. Art.* 85e.

Le colliér de cet Ordre eſt d'or fait à fleurs de lis, & trois divèrs chiffres entrelaſſez de nœuds, de la façon de la broderie du manteau. Ce colliér eſt toujours du poids de deux cens écus ou environ, ſans être enrichi de pièrreries, ni autres chôſes. Les Commandeurs ne le peuvent vendre, engager, ni aliéner, pour quelque néceſſité ou caûſe, & en quelque manière que ce ſoit, mais il appartient à l'Ordre, & lui revient après la mort des Commandeurs. *Ib. Art.* 86e. C'eſt à cauſe du ruban bleu céleſte d'où pend une croix d'or, & qu'ils portent au cou, qu'on dit un Cordon bleu, pour dire, un Chevaliér du S. *Eſprit*. Avant que de recevoir l'Ordre du S. *Eſprit* ils reçoivent l'Ordre de S. Michel : c'eſt pourquoi leurs Armes ſont entourées de deux colliérs. En 1664. le Roi a fixé à cent le nombre des Chevaliérs du S. *Eſprit*. Les Officiérs de cet Ordre ſont le Chanceliér & Garde des ſceaux, le Prévôt & Grand Maître des cérémonies, le Grand Tréſoriér, le Gréffiér, les Intendans, le Généalogiſte de l'Ordre, le Roi d'Armes & les Héraults, & enfin les Huiſſiérs. En 1675. le Roi & les Chevaliérs de ſes Ordres, portèrent le cordon bleu par deſſus le juſtaucorps : auparavant ils le portoient deſſous, comme pluſieurs le font encore préſentement. Ils le portent de la droite à la gauche. Les Pairs Eccléſiaſtiques le portent en forme de colliér pendant ſur l'éſtomac.

Juſtiniani traite de cet Ordre T. II. C. 81. On imprima en 1643. à Paris in fol. les Ordonnances & Statuts de l'*Ordre du Benoiſt S. Eſprit*, avec les noms, ſurnoms, qualitez & blâzon de tous les Chevaliérs qui avoient été faits juſques-là. Et en 1703. les mêmes Statuts & tous les Édits, Déclarations, Lettres Patentes, Arrêts du Conſeil, Tenuës de Chapitre, faites juſqu'à cette année-là. Petit in fol. de l'Imprimerie Royale.

Il y a auſſi des Religieuſes Hoſpitalières de l'*Ordre du S. Eſprit* en France, en Franche-Comté, à Rome, en Pologne, en Allèmagne, en Eſpagne, &c. Il n'y a que celles de Rome qui gardent la Clôture.

Le S. Éſprit, ou la ville du *S. Eſprit*, en Éſpagnol *El Spiritu ſanto*, ou *Eſpiritu ſanto*. Petite ville de la Nouvelle Eſpagne, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Civitas Spiritus ſancti*, *fanum Spiritus ſancti*. Elle eſt ſur le Golfe du Méxique, dans la Province de Guaxaca, aux confins de celle de Tabaſco.

Il y a encore dans le Bréſil une ville de même nom, qui eſt capitale d'un Gouvèrnement qui porte auſſi ſon nom. Elle eſt ſur la rivière du S. Éſprit, qui ſe décharge dans la mèr du Bréſil, vèrs le 17e degré de latitude Sud.

Le Cap du S. Éſprit. *Promontorium Spiritus ſancti.* C'eſt un Cap des Philippines en Aſie. C'eſt la pointe de l'Iſle de Tendaya qui joint la côte ſeptentrionale avec l'orientale.

La Rivière du S. Éſprit. *Fluvius Spiritus ſancti.* Il y en a deux de ce nom dans l'Amérique. L'une eſt dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle a ſon embouchure à la côte ſeptenttionale du Golfe de Méxique, venant du nord-eſt; & la partie de ce Golfe où elle ſe décharge s'appelle de ſon nom. Le Golfe du S. *Eſprit*. L'autre eſt dans le Bréſil, & ſe décharge dans la mèr du Bréſil vèrs le 17e degré de latitude méridionale, ayant ſon cours de l'oüeſt à l'eſt, ſelon nos cartes.

Il y en a encore une autre de même nom, en Afrique. Elle a ſa ſource dans le Royaume de Monomotapa, dont elle travèrſe une partie, puis entrant dans la côte orientale des Cafres, elle ſe jette dans l'Océan Éthiopien par trois embouchures entre la tèrre de Natals, & le Chicanga.

Éſprit, ſe dit auſſi de la puiſſance & de la vèrtu divine, & de ſa communication avec les hommes. L'*Eſprit* de Dieu étoit porté ſur les eaux, Genêſe 1. 2. Les Prophêtes étoient poſſédez de l'*Eſprit* de Dieu. La Providence eſt cet *Eſprit* univèrſel par

lequel Dieu fait agir toute la nature. La Vièrge a conçu du S. *Eſprit*, S. Matthieu Chap. 1. v. 18. S. Paul diſoit qu'il croyoit avoir l'*Eſprit* de Dieu, 1. Corinth. 7. 40.

Éſprit, ſe dit auſſi des Êtres ſpirituels, & des Intelligences incorporelles. Les Anges ſont de purs *Eſprits*, des Intelligences. Les Demons ſont des *Eſprits* d'orgueil, de menſonge, de ténèbres. Et abſolument on appelle le Diâble, *le malin Eſprit*. Remarquez par conſéquent, qu'il y a une grande différence entre ces deux phrâſes, avoir un *éſprit malin*, & avoir un *malin Eſprit*. Il faut mettre la même différence entre double *Eſprit* & *Eſprit* double. Le Prophête Éliſée demandoit le double *Eſprit* d'Élie ſon maître, *Eſprit* double eſt un *Eſprit* fourbe.

Éſprit, ſe dit en ce ſens de ces viſions, ou apparitions qu'on voit, ou qu'on croit voir ſous divèrſes figures, & qu'on tient être des Démons, ou des âmes des déffunts. *Spiritus*, *larva*. Les Apôtres croyoient que Jésus-Chrit réſſuſcité étoit un *éſprit* : il leur dit, Tâtez, voyez qu'un *éſprit* n'a point de chair ni d'os, S. Luc 24. 37. Cette maiſon eſt inhabitable, parcequ'il y revient des *Eſprits*. La Pythoniſſe fit revenir l'*éſprit* ou l'ombre de Samuel devant Saül. Il y a des *Eſprits* follèts, des *Eſprits* familiérs &c. Voyez ci-deſſous. Il s'eſt trouvé un honnête homme d'*Eſprit*, qui ſans battre, & ſans faire de vacarme, a bien voulu entrer dans une convèrſation réglée. Ces Meſſieurs les *Eſprits* ſont d'ordinaire fort bruſques, & l'on diroit qu'ils ne reviennent en ce monde que pour faire des tours de laquais. Quelques-uns d'entr'eux ſe rangent volontairement à l'écurie, & ne ſe jugent dignes que de panſer les chevaux. Le Ch. d'H. Elle a peur des *Eſprits*, & ne couche jamais ſeule. Gomb.

Éſprit, ſe dit auſſi de l'âme raiſonnable entant qu'elle penſe, & qu'elle eſt incorporelle. *Spiritus*, *mens*, *Anima*. L'eſſence de l'*éſprit*, c'eſt la penſée. Desc. Jésus-Christ rendit l'*éſprit* après avoir dit, Tout eſt conſommé, S. Matthieu 27. 50. Le Sage dit que toutes chôſes ne ſont que vanitez & affliction d'*éſprit*, Eccleſ. 2. 22. L'*éſprit* eſt prompt, & la chair eſt infirme, S. Matthieu 26. 41. Il faut adorer Dieu en *éſprit* & en vérité. A l'agonie il faut recommander ſon *éſprit* à Dieu. Il eſt difficile d'éxpliquer ce qui peut former le commèrce entre le corps, & l'*éſprit* : car ſi l'*éſprit* n'a point de parties matérielles, il ne peut point mouvoir le corps. Maleb. Cette raiſon eſt fauſſe, car Dieu qui n'a point de partie matérielle, peut mouvoir les corps.

Éſprit ſe dit comme Ame, de ce qui maintient, qui ſoutient, qui gouvèrne quelque chôſe, qui y donne le mouvement, qui fait agir. C'eſt une métaphôre tirée du ſens qu'a le mot *éſprit* dans l'Article précédent.

> *Et que n'as-tu point fait, tu nous as tous ſauvez*
> *En conſervant pour nous le plus grand des Monarques;*
> *C'eſt par lui que nous reſpirons,*
> *En lui ſeul que nous éſperons;*
> *C'eſt l'*Éſprit*, le ſalut, l'Ame de ſon Empire.*

Éſprit, ſe dit auſſi des divèrſes fonctions de l'âme, entant qu'elle conçoit, qu'elle juge, qu'elle imagine, & ſe ſouvient. *Ingenium*. Cet homme a beaucoup d'*éſprit*, de jugement, de bon ſens. La nature donne une partie de l'*éſprit*, & le commèrce du monde l'autre. Le Ch. de M. Il y a plus d'*éſprit* qu'on ne penſe, à ne montrer pas quelquefois tout ſon *éſprit*. Bell. Il a bien de l'*éſprit* pour un Allemand, diſoit le Cardinal du Perron du Jéſuite Gretſér. Cette femme n'a pas aſſez d'*éſprit* pour ſçavoir qu'elle n'en a point. S. Évr. Vous eûtes la malice ingénieuſe de lui laiſſer avoir de l'*éſprit* tant qu'elle voulut, & de remporter ainſi ſur elle une victoire qui ne l'a point offenſée. Le Ch d'H. Les petits *éſprits* on l'art de parler beaucoup, & de ne rien dire. Roch. Les grands *éſprits* ne ſont pas d'ordinaire de grands admirateurs. Bell. Quand l'*éſprit* commence à pèrdre ſa force, il aime à dire ce qui ne coûte rien à penſer. S. Évr. Cicéron eſt le ſeul *éſprit* qu'ait eû le peuple Romain égal à ſon Empire. Bouh. Il faut quelquefois avoir beaucoup d'*éſprit* pour n'en montrer guères. M. Scud. Cet *éſprit* ſi fin, & ſi délicat, s'eſt uſé, & épuiſé en peu de tems. S. Évr. Un *éſprit* judicieux eſt d'ordinaire peſant, & ennuyeux. Id. Cet homme ne va nulle part qu'avec un *éſprit* ſi préparé qu'il en eſt ridicule. La Bruy. Il y a de la politeſſe à fournir aux autres des ouvèrtures pour développer leur *éſprit*. Id. Les *éſprits* de feu ont beaucoup d'imagination, & peu de jugement. Mettez bien cela dans vôtre *éſprit*; c'eſt-à-dire, dans vôtre mémoire. Quand j'aurai un peu rappellé mes *éſprits*, je m'en ſouviendrai. C'eſt un défaut que de vouloir avoir trop d'*éſprit*. S. Évr. Quand l'âge marche ſeul, & que l'*éſprit* demeure dèrrière, il n'y a point de folie dont les hommes ne ſoient capables : il faut que l'âge & l'*éſprit* marchent toûjours d'un pas égal. Dac. Ariſtote avoit l'*éſprit* profond, & éclairé. Cicéron avoit un *éſprit* railleur; Virgile

gile un *eſprit* ſolide, & judicieux. Ce n'eſt pas la raiſon qui frappe les *eſprits* groſſiers, ils ne l'entendent pas ; c'eſt l'ardeur & l'émotion avec laquelle on parle. Le P. Ra. Cet homme a un *eſprit* inégal, diſtrait & diſſipé. S. Évr. Il y a cèrtains *eſprits* ſupèrficiels qui n'approfondiſſent jamais rien. Id. Il faut nourrir nôtre *eſprit* au grand, & le tenir toûjours plein, & enflé, pour ainſi dire, d'une cèrtaine fièrté noble & généreuſe. Boil. On a plus beſoin de raiſons dans la vie que d'*eſprit*. B. Rab. Quel avantage peut-on tirer de l'*eſprit* quand on ne ſçait pas ſe faire aimer, & que l'on ne s'en ſert que pour ſe faire redouter ? Le Ch. de M. Son *eſprit*, malgré le poids des affaires & des années, conſèrva ſa force, & ſa vigueur, dans les ruines mêmes du corps. Fl. Ce qu'il y a de malheureux dans le mérite de l'*eſprit*, c'eſt que peu de gens s'y connoiſſent. S. Évr. C'eſt le propre d'un grand *eſprit*, lorſqu'il commence à vieillir, & à décliner, de ſe plaire aux contes, & aux fables. Boil. Pèrſonne n'étoit pèrſuadé que l'Empereur Claude eût aſſez d'*eſprit* pour faire ſemblant de n'en avoir point. Till. Les vrais agrémens ne viennent pas d'une ſimple ſupèrficie ; mais d'un grand fond d'*eſprit* qui ſe répand ſur tout ce qu'on dit. Ch. de M. L'humeur emporte bien ſouvent l'*eſprit*, & le ſeduit ſelon ſon caprice. M. Scud. On dit auſſi une pointe d'*eſprit*, un trait d'*eſprit* ; pour dire, une ſubtilité. Il vit d'*eſprit*, d'adreſſe, d'induſtrie. Au contraire, on dit des ſtupides, des barbares, qu'ils n'ont point d'*eſprit*, de conception ; qu'ils n'ont pas l'*eſprit* de dire une parole ; qu'ils ont l'*eſprit* dur, bouché & ſtèrile. Scarron a dit d'un ſot, qu'il mourra ſans rendre l'*eſprit* : c'eſt une pointe. Bienheureux ſont les pauvres d'*eſprit* : car à eux appartient le Royaume des cieux. S. Matth. On dit auſſi des fous, qu'ils ont l'*eſprit* gâté, altéré, aliéné, pèrdu ; qu'ils ont l'*eſprit* de travèrs. L'*eſprit* va naturellement d'une idée qu'on lui préſente à une autre qui a quelque reſſemblance avec elle. P. de Courbev.

> L'Eſprit *dure un peu davantage,*
> *Mais à la fin il s'affoiblit ;*
> *Et s'il ſe forme d'âge en âge,*
> *Il brille moins, plus il meurit.*
>
> Recueil de vers.

Le cœur eſt plus ingénieux que l'*eſprit*. Il faut avoüer que le cœur & l'*eſprit* ſont bien à la mode : on ne parle d'autre chôſe dans les belles convèrſations ; on y met à toute heure l'*eſprit* & le cœur en jeu. Nous avons un Livre qui a pour tître le Démêlé du cœur & de l'*eſprit* ; & il n'y a pas juſqu'aux Prédicateurs, qui ne faſſent rouler ſouvent la diviſion de leurs ſèrmons ſur le cœur & ſur l'*eſprit*. Voiture eſt peutêtre le prémier qui a oppoſé l'un à l'autre, en écrivant à la Marquiſe de Sablé... L'Auteur des Reflexions Morales renchérit bien ſur Voiture, en diſant que l'*eſprit* eſt toûjours la dupe du cœur ; que chacun dit du bien de ſon cœur, & que pèrſonne n'en ôſe dire de ſon *eſprit* ; que l'*eſprit* ne ſçauroit joüer long-tems le pèrſonnage du cœur. Bouh.

Eſprit, ſe dit auſſi du génie particulièr de chaque pèrſonne, de ſon application à quelque chôſe, & de la facilité qu'il a d'y réüſſir. Dans le loiſir de la mauvaiſe fortune l'on acquièrt un *eſprit* de régle & de réflexion. La Bruy. Cromwel étoit un de ces *eſprits* remuans, & audacieux, qui ſemblent être nez pour changer le monde. Fléch. Cet homme a l'*eſprit* au jeu, aux procès ; pour dire, il les aime, il s'y applique. On dit auſſi, Il a l'*eſprit* du jeu, des affaires, il a un génie particulièr, pour y réüſſir. Et on dit d'un Artiſan qui réüſſit bien aux ouvrages de main, qu'il a de l'*eſprit* juſqu'au bout des doigts. On dit auſſi, qu'une pèrſonne a l'*eſprit* de Religion, d'humilité ; pour dire, qu'il a une vocation, des qualitez propres à la vie religieuſe. Un *eſprit* double eſt fort dangereux. On appelle auſſi un *eſprit* de contradiction, un homme bourru & peu complaiſant, qui aime à diſputer, à contrarier le autres. Pièrre de Boiſſat de l'Académie Françoiſe étoit appellé Boiſſat l'*Eſprit*, pour le diſtinguer d'André Boiſſat ſon frère qui commandoit la Cavalerie, & que l'on nommoit Boiſſat l'épée.

Bel Eſprit, ſe dit & de la chôſe, & des pèrſonnes ; & autant en mauvaiſe qu'en bonne part. En bonne part, Le *Bel eſprit* pris pour la chôſe eſt, ſelon le P. Bouhours, un *eſprit* qui a du ſolide & du brillant dans un égal degré ; c'eſt à le bien définir le bon ſens qui brille ; c'eſt un juſte tempérament de la vivacité & du bon ſens. Le *bel eſprit*, pris pour la pèrſonne, eſt un homme qui ne dit rien que d'une manière ingénieuſe & brillante, mais pleine de bon ſens. En mauvaiſe part le *Bel eſprit* pris pour la chôſe, eſt un *eſprit* qui a beaucoup de faux brillans, mais peu de vrai & de ſolide ; un *eſprit* de pointes, qui a de l'affeterie. Et pris pour la pèrſonne, c'eſt celui qui a cette ſorte d'*eſprit*, qui en fait parade, avec affectation, & vanité ; ou qui ſans l'avoir veut paroître en être doüé. Ce n'eſt guères que des diſeurs & des faiſeurs de jolies chôſes dont on a coutume de dire, il eſt *bel eſprit*. On a uſurpé ce tître dans nôtre ſiècle avec autant de libèrté & d'injuſtice que celui de Gentilhomme & de Marquis, & ſi les Uſurpateurs étoient punis dans l'Empire des Letres auſſi ſévèrement qu'ils le ſont depuis quelques années dans la France, il y auroit bien des gens dégradez de *bel eſprit*, comme il y en a beaucoup qui ſont dégradez de nobleſſe. Ces Meſſieurs *les beaux eſprits* auroient beau faire valoir leurs madrigaux, leurs bouts rimez & leurs impromptus, &c. Bouhours. C'eſt un caractère ridicule que celui de *bel eſprit*, & je ne ſçai ſi je n'aimerois point mieux être un peu bête, que de paſſer pour ce qu'on appelle communément *bel eſprit*. Id. Le *bel eſprit* eſt ſi fort décrié depuis la profanation qu'on en a faite en le rendant trop commun, que les plus ſpirituels s'en défendent, & s'en cachent comme d'un crime. Id. Un vrai *bel eſprit* ſonge plus aux chôſes qu'aux mots ; cependant il ne mépriſe pas les ornements du langage, mais il ne les recherche pas auſſi. Id. Voyez tout l'entretien de cet Auteur ſur le *bel eſprit* ; c'eſt le quatrième des entretiens d'Ariſte & d'Eugene.

Saint Évremont a fait une piéce de vèrs ſur le *bel eſprit*,

> *Le* bel eſprit *eſt un tître fort beau,*
> *Quand on aime à courir de ruelle en ruelle :*
> *Mais ce n'eſt point le fait d'une ſage cèrvelle,*
> *De chèrcher à briller ſur un tèrme nouveau.*
> *Le bon ſens de l'eſprit eſt le guide fidelle,*
> *Lui ſeul peut le conduire, & ſçait le ménager.*
> *Un* bel eſprit, *ſi j'en ſçai bien juger,*
> *Eſt un diſeur de bagatelle.* S. Évr.

Un Auteur qui donna en 1695 un Traité du *bel eſprit* en diſtingue quatre caractères. Un homme qui avec un air dégagé & cèrtains mouvemens libres émeut agréablement ceux qu'il rencontre, qui ſur le ſujet qui ſe préſente produit des penſées nouvelles, & qui les orne d'un tour animé, eſt prèſque par tout le monde un homme de *bel eſprit*. Un autre qui ſe mettant moins en peine de la rareté des penſées, ſe fait valoir par je ne ſçai quel diſcours ſoutenu, qui attire l'attention, qui eſt vif & animé dans ſes récits, & prompt dans ſes réparties, eſt encore un *bel eſprit*. Un troiſième qui a moins de ſoin de bien penſer que de bien dire, curieux de beaux tèrmes dépourvus de bonnes chôſes, qui plaît par une prononciation aiſée & par un cèrtain ton de voix, ſe fait mettre au même rang. Un dèrnièr, dont le principal but n'eſt pas tant de ſe faire eſtimer que de faire rire, rencontre à propos, raille plaiſamment, & trouve ſur les plus petits ſujets de quoi amuſer. Or dans tout cela, ſelon cet Auteur, point de bon eſprit : tout eſt imagination, ou tout au plus mémoire, tout naît du tempérament.

> *Abbé, le nom de* bel eſprit
> *Ici ne donne point d'idée*
> *De gloire, d'aiſe, de crédit.* Des-Houl.

Un véritable *bel eſprit*, a un diſcèrnement juſte : il a tout enſemble de la force, & de la délicateſſe ; ſes penſées ſont fines, ſes imaginations ſont nobles, & agréables ; ſes expreſſions ſont polies, & naturelles. Il n'a rien de faux, ni de vain dans ſes diſcours, & dans ſes manières. Id. Il n'eſt point de l'eſſence du *bel eſprit*, de courir toûjours après les brillans, & après les jolies penſées, & de ne rien dire qui ne ſurprenne, & qui n'ébloüiſſe. Cette affectation d'être toûjours fleuri, & d'avoir toûjours de l'*eſprit*, eſt ridicule, & peu judicieuſe. Id. Celui qui parle d'un air poli, & dégagé ; qui penſe vivement, & hardiment, & qui relève tout ce qu'il dit par des expreſſions délicates, & animées, paſſe d'ordinaire pour *bel eſprit*. Val. Il y a de *beaux eſprits* qui n'ont pas le ſens commun. Id. Vous êtes un *bel eſprit*, diſoit un Provincial à Mr. Racine ; *bel eſprit* vous même, répondit bruſquement M. Racine ; comme ſi on lui eût dit une injure.

> *O ! vous donc qui brûlant d'une ardeur périlleuſe,*
> *Courez du* bel eſprit *la carrière épineuſe.* Boil.

Eſprit, ſe dit auſſi des effèts & des inventions que produit cet *eſprit* ; des penſées ingénieuſes répanduës dans un livre, ou dans quelque Ouvrage que ce ſoit. Voilà un diſcours plein d'*eſprit* ; où l'*eſprit* brille par tout ; tout le feu d'*eſprit* qui reluit & qui petille dans cette piéce, n'a rien de ſolide. Pour toucher, il faut faire parler le cœur autant que l'*eſprit*. S. Évr. On ne ſçauroit avoir trop d'*eſprit* dans une convèrſation enjoüée. Le Ch. de M. Voici une diſtinction qu'il eſt bon d'obſèrver : tout ce que les hommes inventent dans les ſciences, & dans les arts, eſt un *ouvrage de l'eſprit*. Les compoſitions ingénieuſes des gens de lettres ſont des *ouvrages d'eſprit*. On entend par un *ouvrage de l'eſprit*,

prit, un ouvrage de la raiſon, & de l'intelligence; & par un *ouvrage d'éſprit*, un ouvrage de la raiſon polie. L'un eſt un ouvrage de jugement, & de conduite, & l'autre n'a que de la vivacité, & du brillant. Ainſi *ouvrage de l'éſprit* n'a pas une ſignification ni ſi ample, ni ſi belle. On entend une compoſition ſpirituelle & ingénieuſe, par un *ouvrage d'éſprit*. Bouh.

Éſprit, ſe dit auſſi pour, Pèrſonne, gens. Les *éſprits* brouillons & violens ſont cauſes des guèrres, des ſéditions. L'impiété pèrd les jeunes *éſprits*. Ablanc. Aliéner, aigrir les *éſprits*. Un *éſprit* vain.

Je ſçai qu'un noble éſprit *peut ſans honte & ſans crime,*
Tirer de ſon travail un tribut légitime. Boil.

Éſprit familiér. *Dæmon, genius, Dæmon familiaris*, ou *comes*. C'eſt un éſprit avec lequel on eſt en commèrce pour connoitre par ſon moyen des chôſes qu'on ne peut connoître naturellement, & faire des chôſes ſurprenantes, extraordinaires, & qui ſurpaſſent les forces de la nature humaine. On dit que Socrate avoit un *éſprit familiér*. Mais il ne put le préſerver de la mort violente qu'on lui fit ſouffrir. Dans le dèrnier ſiécle, (le XVIe) on ſoupçonnoit facilement les grands hommes d'avoir des *éſprits* familiérs, à qui l'on attribuoit leur ſage conduite, & toute leur fortune. Vign. de Marv. *d'après Brantome*.

J'ai cèrtain éſprit familiér,
Qui va remettre au Chevaliér
La bourſe que vous aviez priſe. D. D. S.

Éſprit fort, eſt une éſpéce d'injure qu'on dit à ces libèrtins, & ces incrédules, qui ſe mettent au deſſus de la créance & des opinions les plus reçûës. La plûpart des beaux *éſprits* ſont les *éſprits forts*, qui ne s'étonnent de rien, qu'on ne pèrſuade pas aiſément.

*Sous le nom d'*éſprits forts *on voit des téméraires*
Aller braver du Ciel les affreux jugemens. Cail.

La *force* de l'*éſprit* ne doit pas conſiſter à douter de tout, & à ſe roidir contre les véritez établies. Elle conſiſte à bien raiſonner, & à découvrir les véritez les plus cachées. C'eſt le propre d'un *éſprit fort* de ne ſe pas laiſſer ſurprendre par les apparences, & d'approfondir les ſujets qu'il traite. Les raiſons qui contentent les *éſprits* foibles ne ſont pas pour lui. Bouh.

Éſprit particuliér. C'eſt les vûës, les connoiſſances, les ſentimens que châcun a ſur les dogmes de la foi & ſur les véritez de la Religion, & la pèrſuaſion où il eſt ſur cela. *Privatus ſpiritus*. Ce mot a été ſouvent répété depuis l'apoſtaſie de Luthèr, qui lui a donné vogue. Cet héréſiarque & ſes ſucceſſeurs Luthériens & Calviniſtes, ne reconnoiſſant point de juge des controvèrſes, ni d'intèrpréte infaillible de l'Écriture, diſent qu'elle eſt claire, & que châcun par ſes propres lumières aidées de la grâce doit ſe l'intèrpréter, & juger par elle ſeule des véritez révélées: c'eſt ce qu'on appelle l'*éſprit particuliér*. Les premiérs Réformateurs n'avoient prèſque autre chôſe dans la bouche que l'*éſprit particuliér*: mais on leur fit tant la guèrre ſur cet *éſprit particuliér*, que leurs ſucceſſeurs en ont eû honte. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'à l'extrémité, & quand on n'a plus rien à dire, qu'on y revient. Pélisson. En effet, rien n'eſt plus inſoutenable que cette doctrine; car les véritez révélées étant unes, & toujours les mêmes par tous les croyants, la régle que Dieu nous donne pour en juger, doit nous les expliquer d'une manière uniforme & toûjours la même: mais l'*éſprit particuliér* inſtruit Luthèr d'une façon, Zuingle d'une autre, & Calvin encore d'une autre. Il diviſe Œcolampade, Bucèr, Oriandèr, &c. Le dogme qu'il fait voir évidemment dans l'Écriture aux Confeſſioniſtes eſt différent de celui qu'il découvre au même endroit aux Anabaptiſtes & aux Mennoniſtes. Il en eſt de même des Arminiens & des Gomariſtes, des Sociniens & des autres Proteſtants, &c. En un mot, il fait autant de dogmes différents ſur le même point, & autant de religions qu'il y a de têtes? Eſt-ce donc là l'*éſprit* de Dieu, ou peut il être la régle qu'il nous donne pour nous réünir tous dans une même foi & dans une même Égliſe, comme nous le devons & comme Dieu le veût?

Éſprit, ſe dit auſſi du ſens, du caractère, de l'intelligence d'une chôſe; du deſſein, de l'intention, des ſentimens, du motif par leſquels on agit. Il faut regarder plûtôt à l'*éſprit* de la Loi, qu'aux paroles. Voici quel eſt l'*éſprit* de nôtre contrat. Pat. La politique d'Éſpagne a toûjours agi par un *éſprit* de domination univèrſelle. Les tranſactions ſe doivent faire par un *éſprit* de paix pour fuir le procès. Quand on fait le procès à un homicide, on regarde s'il l'a fait innocemment, ou par un *éſprit* de vengeance. Il faut en traduiſant prendre bien l'*éſprit* de ſon Auteur, ſon ſens, ſon caractère. Il régne toûjours un *éſprit* de politeſſe dans la ſociété des honnêtes gens. Bell. Ce que vous appellez du zèle n'eſt qu'un *éſprit* de faction, & de parti; vous agiſſez dans un *éſprit* de cabale. S. Évr. L'*éſprit* du Chriſtianiſme eſt l'humilité & la patience. Cette Monarchie ſe gouvèrne toûjours par un même *éſprit* & par les mêmes maximes. On ne ſe remplit point de l'*éſprit* Écléſiaſtique dans le monde. Hèrman.

Les Muſiciens employent le mot d'*éſprit* pour marquer le caractère propre des inſtrumens. Il ne faut pas ſortir de l'*éſprit* du jeu de l'inſtrument. Rousseau.

Éſprit, en tèrmes de Médecine, ſe dit des parties les plus volatiles du corps, qui ſèrvent à faire toutes ſes opérations. On diſtingue deux ſortes d'*éſprits*, les *vitaux* & les *animaux*. Les *éſprits vitaux* ne ſont autre chôſe que la partie la plus ſubtile & la plus agitée du ſang, de laquelle dépendent ſon mouvement, & ſa chaleur. Les *éſprits animaux* ſont ces corps très-ſubtils & très-mobiles, contenus dans le cèrveau & dans les nèrfs: ils ne ſont différens des *éſprits vitaux*, qu'en ce que ceux-ci ſont confondus avec les parties groſſières du ſang, au lieu que les *éſprits animaux* en ont été ſéparez dans le cèrveau par le moyen des glandes, dont la ſubſtance corticale eſt compôſée: ils ſont les auteurs du ſentiment, & du mouvement animal, d'où vient qu'ils ont été ainſi nommez. Les Anciens établiſſoient quatre ſortes d'*éſprits*, le *naturel*, le *vital*, l'*animal* & le *génital*. Ils mettoient le *naturel* dans l'eſtomac & dans le foye; le *vital* dans le cœur, l'*animal* dans le cèrveau, & le *génital* dans les teſticules. Mais comme cette diviſion eſt fondée ſur une fauſſe hypothêſe, il vaut mieux s'en tenir à la prémière. L'étude continuelle fait une grande diſſipation d'*éſprits*. La nature a donné le ſommeil aux animaux pour réparer les *éſprits* épuiſez par le travail: & on dit qu'un homme reprend ſes *éſprits*, quand par quelque ſurpriſe ou accident les *éſprits* qui font agir la raiſon étoient émus & troublez. A la mort on ramaſſe tout ce qui reſte d'*éſprits*, & de forces, pour exprimer ce qu'on ſent. Bouh. Les animaux venimeux ne tuent que par des *éſprits* irritez qu'ils pouſſent au dehors, qui coagulent le ſang, comme a fort bien prouvé Charras dans ſon Traité des Vipères. Villis prétend que les *éſprits* ſe font par la diſtillation du plus ſubtil du ſang, qui deſcend des artères dans la partie extérieure & corticale du cèrveau, & il enſeigne que le ſang qui eſt renfèrmé dans les ſinus de la dure mère ſèrt à cette diſtillation, de la même manière que le feu dans les diſtillations chymiques qui ſe font par deſcente étant mis au deſſus de la matière, ſèrt à en faire deſcendre ce qu'il y a de plus ſubtil.

Il n'eſt pas vrai ſemblable que les *éſprits animaux* ſoient une liqueur compôſée, on la vèrroit couler quand on coupe le nèrf travèrſalement, les parties voiſines en ſeroient inondées, ainſi qu'il arrive dans les vaiſſeaux ſanguins, & dans ceux qui portent la limphe; les nèrfs liez s'enfleroient dans leur partie ſupérieure; les ébranlemens que les objèts font ſur les filamens ſeroient amortis, & l'âme ſe trouveroit fruſtrée des impreſſions qui viennent du dehors: il n'eſt pas poſſible qu'une liqueur ait deux mouvemens oppoſez en même tems dans un tuyau. La vivacité des ſenſations & la rapidité des actions de l'homme prouvant que les *éſprits animaux* ſont plutôt de la lumière, qu'une liqueur. Mem. de Tr.

Il y a dans les Mémoires de Trévoux 1712. p. 2160. une lettre ſur les maladies des *éſprits* animaux, dont les principales ſont la phrénéſie, la manie, la mélancolie, la rage, l'épileſie, les affections convulſives, le vèrtige, & le tremblement. Le délire phrénétique eſt la fiévre continüe des *éſprits*. La manie eſt, dit-on, une fiévre lente des *éſprits*; & ainſi des autres.

Éſprit, en tèrme de Chymie, eſt une ſubſtance aérée, ſubtile & pénétrante, déſignée ſous le nom de *Mèrcure*, qui s'éléve d'ordinaire après que le flegme eſt monté. Le propre de l'*éſprit* eſt de pénétrer & d'ouvrir les corps ſolides. Il carie, ronge, briſe, diſſout & brûle même cèrtains mixtes, & en coagule d'autres, & fait une infinité d'autres éffèts, & même tout contraires.

En général les Chymiſtes appellent *éſprits*, les petites parties non aqueuſes qui s'élévent des corps par la chaleur, & ſe réduiſent en liqueur par la diſtillation, comme l'*éſprit* de vitriol, de ſalpêtre, de ſel, &c. Ils appellent auſſi *éſprits*, les liqueurs aqueuſes qui ſe tirent par la liquidation, lorſqu'elles ſont remplies & imprégnées de quelques ſèls, ou de quelques autres principes actifs, qui ſe ſont élevez avec elles par la violence du feu. Ainſi ils les appellent *éſprits âcres*, quand ils excitent ſur la langue quelque ſentiment de chaleur; & *âcres corroſifs*, quand ils font ſur la langue quelque éroſion; *éſprits ſalins*, les liqueurs qui tiennent de la ſaveur du ſèl commun; *éſprits ſulphurez*, les liqueurs qui ont une ſaveur ayant quelque rapport avec celle des ſèls ſulphurez: quand cette ſaveur eſt trop forte, on les appelle *éſprits urineux*. *Éſprits ardens*, ſont les liqueurs aqueuſes qui

qui s'enflamment, qui ſont une éſpéce d'*éſprits ſulphurez*. *Éſprits mixtes*, ſont les liqueurs où l'acide domine, & qui tiennent du ſulphuré.

En ce ſens on dit que les Chymiſtes tirent l'*éſprit* de ſoulfre, de ſel, & de tous les autres corps, quand ils en tirent l'éſſence ou le plus ſubtil par la diſtillation, ou autrement. On appelle encore *éſprits*, les liqueurs diſtillées qui ne ſont ni eau, ni huile. Il fait dangereux de travailler aux mines, parcequ'il s'en éxhale toûjours des *éſprits* arſénicaux & vitrioliques.

L'*éſprit de vin* n'eſt autre chôſe que de l'eau de vie pluſieurs fois réctifiée, ou diſtillée. On lui donne en Chymie divers noms, *éſſence très-ſubtile & incorruptible*, *ſoulfre céleſte*, *ſoulfre bézoüardique végétable*, *clef des Philoſophes*, *ciel de Raymond Lulle*, *corps éthéré compoſé d'eau & de feu*, &c.

L'*éſprit de vin double* n'eſt autre chôſe que de l'eau de vie réctifiée. Voyez Double.

Éſprit fugitif. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. On appelle le mèrcure *éſprit fugitif*, quoique ce ſoit un corps métallique. On l'appelle auſſi *éſprit de mercure*, & *éſprit* de vie.

Éſprit des Philosophes. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt ainſi que les Sages, quand ils parlent le langage de leur art, appellent leur magiſtère.

Éſprit univèrsel. Tèrme du Grand Art. On définit *l'éſprit univèrſel*, une ſubſtance ſubtile & râre, diſtinguée de ſon total prémiér créé, qui divèrſement réüni à ſon ſolide qu'on nomme ſél, conſtitue avec lui toute la variété ſpécifique & individuelle de la nature, la régit, & la vivifie, moyennant les accidens qui les font paroître au dehors.

On dit provèrbialement, qu'un homme a l'*éſprit* aux talons, lorſqu'il fait quelque lourde faute contre le jugement, qu'il manque de conduite. On dit auſſi, qu'il s'alambique l'*éſprit*, quand il s'applique trop fortement à quelque compoſition. On dit, vive les gens d'*éſprit*, quelquefois ſérieuſement, & quelquefois en ſe moquant des gens qui s'imaginent avoir trouvé un bon éxpédient.

ÉſPROUVER. v. act. Expérimenter, eſſayer la bonté d'une chôſe. *Probare*, *experiri*. *Eprouver* un cheval. *Eprouver* de l'artillerie. On n'eſt point ſeur de la bonté d'un reméde, qu'on ne l'ait pluſieurs fois *éprouvé*. On pourroit douter de la chaſteté de Pénélope, ſi elle n'avoit point été *éprouvée*. S. Évr. Eſt ce pour *éprouver* ma docilité, que vous m'écrivez comme vous faites. Je ſentois des élans ſecrèts qui ne peuvent être compris, que par ceux qui les ont *éprouvez*. Mon cœur s'eſt *éprouvé* contre leurs appas, & j'en ſuis ſorti plus aſſuré de mon indifference. Font.

Vas contre un arrogant éprouver *ton courage*. Corn.

Dieu commanda à Abraham d'égorger ſon fils à trois journées de chez lui, afin que ſa tendreſſe, & ſa foi, euſſent le tems de le déchirer, & de l'*éprouver*. Le Mai. Vous avez aſſez *éprouvé* ma conſtance. Vill.

Ce mot vient du Latin *erobare*. Nicod.

Éſprouver, ſignifie auſſi, Reconnoître, reſſentir les éffèts. *Agnoſcere*. J'*éprouve* bien la vérité des bons avis qu'on m'a donné autrefois. J'ai reconnu & *éprouvé* pluſieurs fois la fidélité de ce valèt. On ne connoit point la douleur de la goutte, qu'on ne l'ait *éprouvée*; pour dire, qu'on ne l'ait ſentie. Ceux qui ont toûjours été heureux ſont bien plus ſenſibles à la mauvaiſe fortune quand ils viennent à l'*éprouver*. Bouh. Vous auriez *éprouvé* qu'on eſt beaucoup plus heureux, & qu'on ſent quelque chôſe de bien plus touchant, quand on aime violemment, que lorſqu'on eſt aimé.

Éſprouvé, ée. part. paſſ. & adj. *Probatus*, *ſpectatus*. J'ai des amis d'une fidélité *éprouvée*. Il y a des momens délicats où la vèrtu la plus *éprouvée* ne peut tenir. Bell.

ÉſPROUVÉTTE. ſ. f. Sonde de Chirurgien. *Specillum*.

Éſprouvétte, eſt auſſi une machine pour éprouver la poudre. Il y en a de pluſieurs maniéres. C'eſt auſſi parmi les potiérs d'étain une petite culière de fèr, dans laquelle ils fondent de l'étain fin, pour en reconnoître la qualité.

Éſprouvétte, eſt encore une petite vèrge de fèr que l'on met dans un canon de fèr avec les limes, lorſqu'on les chauffe pour leur donner la trempe: on tire cette vèrge pour voir quand les limes ſont aſſez rouges.

Éſprouvétte, Tèrme des Aydes. Petite chaîne dont ſe ſervent les Commis aux Aydes. Pour connoître la hauteur de la liqueur ils laiſſent tomber l'*éſprouvétte* dans le vaiſſeau qui la contient.

ÉſPUISABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut épuiſer. *Exhauſtibilis*, *qui poteſt exhauriri*. Il n'y a point de tréſor qui ne fût *épuiſable* par tant de folles dépenſes.

ÉſPUISEMENT. ſ. m. Action par laquelle on tarit, on épuiſe. *Exhauſtio*, *diſſipatio*. L'*épuiſement* de ce batardeau a été difficile, à cauſe des ſources qui s'y ſont trouvées. Ce mot & les ſuivans ſont dérivez du Latin *puteus*. Nicod.

Éſpuisement, ſe dit auſſi des Finances, lorſqu'elles ont été épuiſées par des dépenſes éxcéſſives. L'*épuiſement* des finances fut caûſe qu'il fallut avoir recours à mille voyes inouïes, pour avoir de l'argent.

Éſpuisement, ſe dit plus ſouvent en Médecine. C'eſt une maladie dangereuſe que l'*épuiſement* des éſprits. La grande application à l'étude, aux débauches des femmes, caûſent de grands *épuiſemens*.

Éſpuisement, ſe dit figurément en Morale. L'*épuiſement* de cette matière eſt difficile, car elle eſt trop abondante.

ÉſPUISER. v. act. Ôter toute l'eau d'un endroit; tarir une ſource. *Exhaurire*. On *épuiſe* les puits, on en vuide l'eau pour les curer. On a bien de la peine à *épuiſer* les ſources vives.

On dit, *Epuiſer* ſes reins, *épuiſer* ſa bourſe, *épuiſer* ſes forces; pour dire, les vuider, les uſer, les conſumer. On dit auſſi, *Epuiſer* le tréſor public, *épuiſer* les finances. *Epuiſer* une Province d'hommes, d'argent, &c. Ce prodigieux nombre d'hommes dont vous avez *épuiſé* tout l'Orient, pourroit être formidable à vos voiſins. Vaug.

Éſpuiser, ſe dit figurément en chôſes morales. Une longue étude *épuiſe* les éſprits. Un Dictionnaire eſt une matière qu'on ne peut *épuiſer*. Après avoir *épuiſé* toutes les idées, & tous les ſentimens de triſteſſe. Bouh. *Epuiſer* une matière, c'eſt dire ſur une matière tout ce qu'on en peut dire. Le chapitre de vôtre éſprit *épuiſe* toutes les loüanges. Sar. Sa médiſance ne s'*épuiſe* point. Scar. *Epuiſer* la patience de quelqu'un. Les éſprits les plus fèrtiles à la fin viennent à s'*épuiſer*, & nous font tomber avec eux dans la langueur. S. Évr. Il n'y a ſi bel éſprit en amour qui ne s'*épuiſe*. Id. L'Orateur ne doit pas *épuiſer* toute la ſenſibilité des auditeurs. Ab. du Jarry. Enfin vous êtes *épuiſé* de chicanes, & de ſubtilitez. Ne peut-on pas dire que la nature, après avoir fait des éfforts pour produire des effèts éxtraordinaires, demeure ſtérile durant quelques ſiécles, comme ſi ſes dèrnières productions l'avoient *épuiſée*? Per. Un Auteur bien entendu dans les paſſions n'*épuiſera* jamais la douleur d'une affligée: cet épuiſement eſt ſuivi d'une indolence languiſſante. S. Évr.

Quoi! vous voulez aller avec cette viteſſe,
Et d'un cœur tout d'un coup épuiſer *la tendreſſe?* Mol.

On dit, qu'un éſprit eſt *épuiſé*, *effœtus*, quand il eſt uſé; qu'il ne peut plus rien produire de nouveau.

Éſpuisé, ée. part. paſſ. & adj. *Exhauſtus*, *effœtus*.

ÉſPURER. v. act. Rendre une chôſe pure & nette, en ſéparer les ordures, & les corps étrangers. *Purgare*, *expurgare*. Les liqueurs s'*épurent* par la filtration & la diſtillation. Le mèrcure s'*épure* en le paſſant par le chamois, & en le ſublimant. Les métaux s'*épurent* par les fuſions réïtérées. L'or s'*épure* par la coupelle, par l'inquart & la cémentation.

Éſpurer, ſe dit figurément en chôſes morales, ſur tout au participe, & ſignifie Purifier, purger, dégager. Une foi fort *épurée*. Il n'entrera dans le ciel que des âmes nettes & fort *épurées*. Le ſtile de cet Auteur eſt fort net & *épuré*, il n'a point de tèrmes obſcurs, ni barbares. Le cœur du juſte s'*épure* dans les ſouffrances, comme l'or dans la fournaiſe. Il s'eſt *épuré* par la Philoſophie. Ablanc. Je ſuis fâché que vous m'ayez dit que cet Auteur étoit de vos amis: mon jugement eût été plus libre, & plus *épuré* de complaiſance. Bal. Les malheurs *épurent* nos déſirs, & nous font prendre le goût du monde. Boss. La ſatire

Sçait ſeule aſſaiſonner le plaiſant & l'utile,
Et d'un vèrs qu'elle épure *aux rayons du bon ſens,*
Détrompe les éſprits des èrreurs de leur tems. Boil.

M. Pèrrault a dit *épurer*, en parlant de l'homme, dans ſon épitre à M. de Fontenelle.

*L'homme, ſans ce beau feu qui l'éclaire & l'*épure,
N'eſt que l'ombre de l'homme & ſa vaine figure.

Éſpuré, ée. part. paſſ. & adj. *Purgatus*, *purus*, *liber*. Il faut avoir l'âme *épurée* de flatterie, & d'interêt. S. Évr. La vraye chaſteté de l'âme conſiſte à tenir les ſens toûjours *épurez* de la corruption du ſiécle. Boss. On ne trouve plus de véritable amis, ni d'amitié bien *épurée*. Boss. Vous faites profeſſion d'une dévotion trop ſublime, & trop *épurée*. Boss. Des ſentimens *épurez*. Ab. de la Tr. Une vèrtu commune réſiſte aux calomnies, mais il en faut une bien *épurée* pour réſiſter aux loüanges. Id.

Il n'eſt rien de plus beau,
Que ces vœux épurez *qui ne vont qu'à l'éſprit.* Mol.

Quels accords épurez ! quels nombres pleins de charmes !
Soit que s'animant aux combats ,
Malherbe ſuive au milieu des allarmes
Un Roi qui ſoumet tout à l'effort de ſon bras.
Nouveau choix de vèrs.

ÉSPURGE. ſ. f. Hèrbe médecinale, qui purge avec violence par haut & par bas, d'où elle a tiré ſon nom. *Lathyris.* C'eſt une eſpéce de tithymale, qu'on appelle autrement petite *catapuce*, & en Latin *titimalus latifolius cataputia dictus.* Voyez Catapuce, & Tithymale. On diſoit autrefois *Epurgin* pour purger.

ÉSPURGEMENT. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *excuſe. Excuſatio, purgatio.*

ESQ.

ÉSQUADRILLE. ſ. f. moüillez les deux *ll.* Quadrille, compagnie de combattans dans un Tournoy. *Turma, Ala.* La cinquiéme *éſquadrille* des Avanturiérs, ou Aſſaillans, fut celle d'Égypte, autrement nommée des Chevaliérs de la Déeſſe Iſis. De la Colomb. Ce mot eſt vieux ; on dit quadrille. *Eſquadrille*, ou *Eſcadrille*, eſt le diminutif d'éſcadre, dont le P. Le Moine s'eſt sérvi au même ſens. Ces mots viennent de l'Italien *ſquadra*, éſcadron, *ſquadrilla*, petit éſcadron. Du reſte voyez l'étymologie d'éſcadron.

ÉSQUARRIR. Pluſieurs diſent auſſi ÉQUARRER. v. act. Tailler un corps ſolide à angles droits. *Quadrare, efformare in quadrum. Equarrir* une piérre, une poutre. Il faut *équarrir* le bois à vive arrête, n'y laiſſer aucun aubiér.

ÉSQUARRI, IE. part. paſſ. & adj. *Quadratus, in quadrum efformatus.*

ÉSQUARRISSAGE. ſ. f. État d'une chôſe équarrie. *Quadratura.* Cette ſolive a ſix poûces ſur neuf d'*équarriſſage.* Il ſe dit auſſi de la façon, de la peine & de la dépenſe d'équarrir. L'*équarriſſage* de ces poutres me coûte tant.

ÉSQUARRISSEMENT. ſ. m. Ce qu'il faut faire pour équarrir un corps, ou réduction d'une piéce de bois en grume à la forme quarrée. *Quadratio.* Il faut retrancher la moitié du bois de l'arbre pour l'*équarriſſement* d'une poutre, d'une ſolive. C'eſt auſſi un tèrme d'architecture dans la coupe des piérres.

ÉSQUARRISSOIR. ſubſt. m. *Quadrator.* Petite vèrge quarrée pour augmenter les trous dans le cuivre, ou l'acier. Elle eſt taillée en dépoüille ; c'eſt à dire, qu'elle va un peu en augmentant vèrs le talon ou le manche. Il y a des *équarriſſoirs* de divèrſes groſſeurs. Les Horlogers ſe ſèrvent ſouvent d'*équarriſſoirs* & d'arrondiſſoirs.

ÉSQUÈRRE. ſ. f. *Quadra.* Eſt un lien de fèr plat à angles droits, qu'on cloüe ſur les angles de la charpenterie pour faire tenir les ſablières aux poteaux corniers, ou dans les éſcaliérs, ou autres aſſemblages de piéces de bois. On en met d'étage en étages.

ÉSQUÈRRE, eſt auſſi un inſtrument de Géométrie qui ſert à conſtruire, & à meſurer un angle droit, ou de nonante degrez. *Norma, gnomen.* Il eſt compôſé de deux régles, dont l'une eſt élevée pèrpendiculairement au deſſus de l'autre, & eſt immobile ; & quand ces deux régles ſont mobiles par une charniére, on dit que c'eſt une fauſſe *équerre*, qui ſert à meſurer & à conſtruire toutes ſortes d'angles aigus & obtus. Ainſi quand on dit qu'un bâtiment eſt bâti à fauſſe *équerre* ; c'eſt à dire, qu'il n'eſt pas à angles droits.

ÉSQUIAVINE. ſ. f. *Penula.* Vêtement de païſan, ou d'éſclave, dont on s'eſt ſèrvi autrefois, & qui eſt encore en uſage en Éſpagne. Ce pourroit bien être la même chôſe que l'*éſcavinie.* Les Italiens appellent *ſchiavo* ce que nous appellons éſclave, & changent ainſi nôtre *l*, en *i.*

ÉSQUIAVINE, en tèrmes de Manége, s'eſt dit auſſi d'un long & ſévère châtiment qu'on faiſoit ſouffrir au cheval pour le rendre ſouple & obéïſſant.

ÉSQUIERS, ou ÉSQUIÈRRE. Tèrme de Coutumes, c'eſt ſelon quelques Coutumes l'endroit des clochérs, & ſelon d'autres l'endroit d'un clochér à l'autre. *Interjectum inter parœcias ſpatium.*

ÉSQUIF. ſ. m. Petit vaiſſeau de mèr : chaloupe, pour mettre à tèrre, & qui ne va guères qu'avec les rames. *Scapha, cymba, actuariolum.* L'*éſquif*, ou le canot, ſe prend ordinairement pour le petit batteau qu'on embarque dans le navire, & qui ſert aux officiers de la Marine pour aller d'un vaiſſeau à l'autre, ou de leur vaiſſeau à tèrre.

Pour moi ſur cette mèr qu'ici bas nous courons,
Je ſonge à me pourvoir d'éſquif, & d'avirons. Boil.

Comme il n'y a plus de ces grands vaiſſeaux, où ceux qui vouloient autrefois ſervir Dieu ſe retiroient en foûle, il faut ſe jetter dans les *éſquifs*, ou dans les barques, quelques petites qu'elles ſoient, pour ſauver ſa vie, & aſſurer ſa navigation. Ab. de la Trap.

Ce mot vient de l'Allemand *ſchif*, ou *ſchit*, qui ſignifie *navire*, qui a été fait du Grèc σκάφη. Ménage. Végéce dit que les Latins appelloient *pictas* ces vaiſſeaux, d'où peut avoir été fait le nom de *patache.*

ÉSQUILIES, ſ. f. pl. *Exquiliæ, eſquiliæ.* Quartiér de Rome. Voyez ÉSQUILIN. Nos Auteurs diſent, le Mont Éſquilin, & non pas les *Eſquilies.*

C'étoit à Rome un lieu où l'on expoſoit les cadavres des criminels : c'étoit auſſi le lieu deſtiné pour les ſupplices. Voyez Horace l. 1. ſat. VIII.

ÉSQUILIN, INE. adj. Epithéte qui ſe donne à une des ſept collines de la ville de Rome, & à ce qui y appartenoit. *Eſquilinus.* Le Mont *Eſquilin*, *Eſquiliæ*, *Mons Eſquilinus.* C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui la montagne Sainte Marie Majeure. On écrit auſſi en Latin *Exquiliæ*, & l'on croit que ce nom s'eſt formé par corruption d'*excubiæ* ; & qu'il fut donné à cette hauteur, à cauſe des ſentinelles que Romulus y mit, de crainte d'être ſurpris par Tatius, auquel il ne ſe fioit pas. D'autres veulent qu'il ſe ſoit fait de *quiſquiliæ*, parceque c'étoit là que ceux qui prenoient des oiſeaux tendoient leurs filèts, & qu'ils jettoient des ordures, *quiſquilias*, pour les attirer, & ſèrvir d'appas. D'autres enfin prétendent qu'il vient d'*excolo*, & qu'il ſe donna à cet endroit lors qu'il fut cultivé, de même que nous avons appellé Coutures, des endroits nouvellement cultivez, & que ce nom leur eſt enſuite reſté, comme nous avons dit au mot Couture. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt Sèrvius Tullus qui l'enfèrma dans Rome, & s'y fit un palais & des jardins. Le Mont *Eſquilin* avoit à l'orient les murailles de la ville, au midi la voye Lavicane, à l'orient la vallée qui étoit entre le mont Cœlius & le mont Palatin, & au ſeptentrion le mont Viminal. Il étoit la cinquième Région ou quartiér de Rome, à laquelle il donnoit ſon nom, & qu'on nommoit Région *Eſquiline.* Voyez *Onuphrius Deſcript. XIV. Region. Urb. Romæ, & Joan. Roſin. Antiq. Rom. L. I. c.* 8. 9. & 13. Des Etrangers ſe rendent maîtres ici de tout. L'un vient de Sicyône, l'autre de Samos, celui-ci de Tralles, l'autre d'Amydon ; mille autres enfin d'Andros & d'Alabande, viennent d'abord ſe loger ſur le mont *Eſquilin*, & ſur le mont Viminal, pour s'inſinuer enſuite dans les maiſons des grands & les abimer. P. Tarteron, *Trad. de Juvén.* Hé quoi ! eſt-ce là le repas que je vais mandier à ſi grands frais, franchiſſant le mont *Eſquilin* &c. Id. La porte *Eſquiline*, étoit une porte de Rome qui étoit du côté du mont *Eſquilin.* La Tribu *Eſquiline*, étoit la ſeconde des quatre Tribus de la Cité de Rome.

ÉSQUILLE. ſ. f. Petite partie qui s'eſt détachée d'un os quand il s'eſt rompu. *Schidia, aſſula.* Il faut prendre garde de ne laiſſer point d'*éſquille* dans la playe.

Ce mot vient de *ſquama.*

ÉSQUILLE. ſ. f. Riviére de l'Amérique Septentrionale. *Eſquilla, Squilla.* Elle ſe décharge à Port-Royal dans l'Acadie.

ÉSQUIMAN. ſ. m. Tèrme de Mèr. Quartier-maître. *Adjutor rectoris nautici.* C'eſt un tèrme Flamand. Il eſt comme l'aide du Maître, ou du Contremaître du vaiſſeau.

ÉSQUIMAUX. ſ. m. & pl. Peuples de la Nouvelle France, dans l'Amérique Septentrionale. *Eſquimaui.* Les *Eſquimaux* ſont placez au nord de la riviére de S. Laurent, & au levant de celle de Ste Marguerite, vèrs la baye d'Hudſon. Les *Eſquimaux* ſont très-cruels, on a peu de commèrce avec eux. Quoique dans un païs très-froid, ils ont le viſage baſané & aride, la taille belle, *le corps* vigoureux, la peau du corps fort blanche, la jambe très-bien faite, les dents fort larges & mal propres, les cheveux noirs avec un touppet au deſſus du front, & une barbe de trois doigts. Leur habillement eſt un juſte au corps en domino de Chanoine, & un haut de chauſſe, le tout fait de peaux d'animaux du païs.

ÉSQUINANCIE. ſ. f. *Angina.* Tèrme de Médecine. Maladie qui boûche les paſſages de la reſpiration. C'eſt une inflammation de la gorge, ou du larynx, qui empêche ſouvent l'air d'entrer & de ſortir par la trachée artère, & la viande d'être avalée & conduite dans l'eſtomac. Il y a deux eſpéces générales d'*éſquinancie*, la fauſſe, ou bâtarde, & la vraye. La fauſſe eſt un dépôt de ſéroſitez, ou de pituite, qui abbreuvent les glandes de la gorge ſans fiévre, ſans inflammation, & ſans grande difficulté [illegible] gonflement des muſcles du larynx avec fiévre, chaleur, & ardeur à la gorge, reſpiration difficile, ſuffocation, & douleur en cette partie, le malade ne peut être couché, & toutes les matiéres liquides, comme les bouillons, & la boiſſon qu'il veut avaler, lui reviennent par le nez. La vraye *éſquinancie* eſt toujours accompagnée de fiévre, la bâtarde en eſt [illegible] ſont cauſées par une [illegible] des [illegible]

artères carotides, & qui y produit un phlegmon ſimple ou éréſipelateux. On diviſe auſſi la vraye *éſquinancie* en interne & en externe. L'*éſquinancie* eſtplus périlleuſe, & même mortelle, lorſque la tumeur ne paroît ni dedans ni dehors; celle où elle paroît dehors eſt la plus aiſée à guérir.

Le mot d'*éſquinancie* vient du Grèc συνάγχειν, *ſuffoquer*.

ÉSQUINÉ. ſ. f. Tèrme de Manége qui ſe dit des reins du cheval, au lieu d'*éſchine*. *Lumbus*, *ſpina*. On dit un cheval fort d'*éſquine*, qui manie ſur l'*éſquine*, quand il eſt fort de reins. Cheval foible d'*éſquine*, qui eſt ſujèt à broncher.

ÉSQUIPOT. ſ. m. Eſt une éſpéce de petit tronc, ou boëte, qui eſt dans la boutique des Barbiérs, où les garçons mettent tout l'argent qu'ils reçoivent de la façon des barbes, qu'ils partagent enſuite avec le Maître. *Pyxis*, *capſula*. On le dit encore en quelques autres profeſſions.

ÉSQUIſSE. ſ. f. Ce mot eſt du genre féminin dans l'uſage ordinaire, l'Académie lui donne ce genre dans ſon Dictionnaire. M. De Piles lui donne le maſculin, Richelet auſſi, & cependant ce dèrnier dit *une éſquiſſe*. Ce mot eſt un tèrme de Peinture. Premiér crayon d'un tableau; griffonnement; première penſée de deſſein, miſe ſur le papiér ou ſur la toile, deſſein croqué, ou projèt fait à la hâte de quelque chôſe qu'on veut peindre, graver, ou tailler. *Adumbratio*, *informatio*. Leger *éſquiſſe*, *éſquiſſe* colorié. Il n'a pas la peine de faire un deſſein fini, arrêté, ou tèrminé, il a travaillé ſur l'*éſquiſſe*. Il y en a de deux ſortes; *éſquiſſe* au crayon, ou à la plume; & *éſquiſſe* au coloris. Le dèrniér eſt un eſſai d'un plus grand ouvrage que le Peintre médite.

Ce mot vient de l'Italien *ſchizzo*, qui dans ſon ſens naturel ſignifie éclabouſſure, & *ſchizzare*, éclabouſſer, parceque l'*éſquiſſe* dans la peinture ne repréſente que comme des taches de couleurs.

ÉSQUIſSE, eſt en Sculpture un petit modéle de tèrre, ou de cire, heurté d'art avec débauchoir. C'eſt à peu près dans ce ſens qu'on appelle *éſquiſſes* de petits ſoutiens de bois qui ſèrvent aux deſſerts des bonnes tables: on met ſur ces *éſquiſſes* des porcelaines, ou des ſoucoupes de fayence propre & fine, & ſur ces porcelaines on ſèrt des gelées, des confitures ſeches, &c. Ces *éſquiſſes* ſèrvent à accompagner les grands & les moyens plats de deſſert.

Eſquiſſe, dans le dèrniér ſens qui vient d'être expliqué, ſe trouve de genre féminin dans les Auteurs qui ont écrit ſur les confitures, ſur la manière de ſèrvir les tables: mais en Peinture M. De Piles fait *éſquiſſe* de genre maſculin, comme on l'a dit.

ÉSQUIſSER. v. act. C'eſt, Faire une éſquiſſe, croquer un deſſein à la hâte. *Informare*, *adumbrare*. On dit *éſquiſſer* une penſée.

ÉSQUIVER. v. act. Se ſauver avec légéreté & promptitude. *Fugere*, *proripere ſe*. On n'attrape guères des couppeurs de bourſes, ils ont l'adreſſe de *s'éſquiver* dès qu'ils ont fait leur coup. Cet homme auroit été tué par la chûte de cette ſolive, s'il n'eût heureuſement *éſquivé* le coup. On l'a fait *éſquiver*. MOL. Je me ſuis doucement *éſquivé*. ID. Il eſt bas.

Ce mot vient d'*éſquif*, vaiſſeau propre à s'enfuir; comme *échapper* a été fait de *ſcapha*. Borel le dérive du mot *chevir*; Paſquier du mot Italien *ſchiſar*.

ÉSQUIVER, ſe dit figurément & baſſement en chôſes morales, pour, Éviter, éluder, fuir. *Vitare*, *eludere*. Les diſtinguo qu'on apporte dans l'École ne lévent pas la difficulté d'une queſtion; mais ils l'*éſquivent*. Il a vû une quêteuſe qui lui alloit porter une eſtocade, il a *éſquivé* & paré le coup. *Eſquiver* la force de la demande. ABLANC.

> *Pour éſquiver ſa flamme, & ſes diſcours,*
> *Elle cherchoit les plus ſecrèts détours.* BENS.

ÉSQUIVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vitatus*.

ESR.

ÉSRACHER. vèrbe act. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *arracher*. *Evellere*. Se aucuns extirpe ou *éſrache* mes arbres. DE BEAUMAN.

ÉſRAFLER, Voyez ÉRAFLER. v. act. *Perſtringere*.

ÉſRAFLURE. Voyez ÉRAFLURE.

ÉſRAILLER, ou ÉrRAILLER. v. act. Tirer avec éffort une toile, ou une étoffe, en telle ſorte que les fils s'en ſéparent, ou ſe relâchent. *Diſtrahere*. Le crêpe, la gaze, la mouſſeline, ſont ſujèts à s'*érailler*. On le dit auſſi des chairs, lorſque les fibres s'en ſéparent par quelque éffort. Une épingle lui a *éraillé* la peau. *Erailler* les yeux, *divaricare oculos*.

Ce mot vient de *irradiare*, ſelon Nicod.

ÉſRAILLÉ, ÉE. part. On appelle un œil *éraillé*, *divaricatus*, un œil rouge, & dont la paupière eſt trop ouvèrte par la violence de quelque fluxion.

ÉſRAILLURE. ſ. f. Endroit d'une étoffe qui a été éraillée, qui a ſouffért quelque violence, laquelle a ſéparé ſon tiſſu en long, ou en large. *Diſtenſio*, *divaricatio*. L'uſure d'une étoffe commence par l'*éraillure*.

ÉſRATER. Vèrbe act. *Lienem adimere*. Ôter la rate. On *érate* les chiens, & ils ne laiſſent pas de vivre.

ÉſRATER, eſt auſſi un tèrme populaire, qui ſignifie, Éveiller quelqu'un qui eſt niais, ſtupide, mélancholique, le rendre gai, plus alèrte. *Excitare*, *exporrigere*, *expergefacere*. Les enfans qu'on améne de Province ſont bientôt *ératez* à Paris.

On dit provèrbialement & baſſement, Il eſt *ératé* comme une potée de ſouris.

ÉſRATÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

ÉſREINTER, ou ÉſRÉNER. vèrbe act. Mais *éſreinter* eſt plus en uſage. *Renes frangere*, *delumbare*, *opprimere*. Rompre les reins. Voilà un poids qui eſt capable d'*éreinter* ce Crocheteur, ce cheval. On a donné tant de coups de bâton à ce pauvre homme, qu'on l'a *éreinté*.

Ce mot vient du Latin *ſine renibus*. Ménage après Nicod le dérive de *erenare*, comme qui diroit *renes luxare*.

ÉſRÉNER, ſe dit figurément d'une plume qu'on gâte en l'appuyant trop fort ſur le papiér. *Atterere*, *obterere*. Cette plume eſt *érenée*, je n'en ſçaurois plus écrire.

ÉſRÉNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Delumbatus*, *attritus*, *enervatus*.

ESS.

ÉSSAIM. ſ. m. Prononcez *Eſſain*, ainſi que pluſieurs l'écrivent C'eſt une volée, une multitude de jeunes abeilles, qui ſortent de leur ruche, pour ſe ſéparer des vieilles, & pour aller ailleurs. *Examen*. L'*eſſaim* ſe va pôſer ſur une branche d'arbre, où l'on le va prendre pour le mettre dans une autre ruche. Quand on a peur qu'un *eſſaim* ne ſe pèrde, on fait un bruit extrême avec poêles & poêlons dans le tems qu'il ſort de ſa ruche, afin de l'obliger à s'arrêter & à s'attacher en quelqu'endroit. Les bons *eſſaims* ſe font au mois de Mai.

Ce mot vient du Latin *examen apum*, ou du Grèc ἑσμὸς, qui ſignifie la même chôſe, ou de ἐσσὴν, qui ſignifie le *Roi des abeilles*. Et ſi l'on en croit le P. Pezron, *Examen*, *eſſaim* d'abeilles, eſt formé ſur le Celtique *Eſſaim*; mais il faudroit prouver d'abord qu'*eſſaim* eſt Celtique.

ÉſSAIM, ſe dit figurément d'une trouppe de jeunes gens de même profeſſion, ou de quelque chôſe ſemblable. Les Latins ont dit *examen* dans le même ſens. On a vû au ſiécle paſſé un *eſſaim* de Poëtes de même volée. Au Palais on voit un *eſſaim* d'Avocats qui ſe font recevoir à la S. Martin.

> *Cent beautez amaſſées*
> *Fourniſſent un* eſſaim *de divèrſes penſées.* DESMARAIS.

> *Ciel! quel nombreux* eſſaim *d'innocentes beautez,*
> *S'offre à mes yeux en foule, & ſort de tous côtez?* RAC.

Dans ces deux dèrniérs éxemples la poëſie éxcuſe ce qu'il y a de trop hardi & de moins propre dans cette métaphôre.

ÉſSAIMER. v. act. Ce mot ſe dit des abeilles; & veut dire, Faire un *eſſaim*, jetter un *eſſaim*, *Examinare*. Toutes nos mouches ont *eſſaimé*.

ÉſSANGER. v. act. Donner la prémière façon au linge qu'on met à la léſcive pour le blanchir: le laver dans l'eau froide, & le décraſſer dans la prémière eau. *Purgare*, *cruorem abſtergere*. La léſcive a trois façons: on l'*eſſange* le prémiér jour, on la lave le troiſiême. Pour *eſſanger* le linge, on le fait tremper dans l'eau, afin d'en ôter la plus groſſe ordure, & particulièrement le *ſang*, qui eſt ce qui a donné le nom à cette prémière façon.

ÉſSARTER. v. act. Défricher une tèrre, en arracher les bois, les racines, le taillis, ou le vieux plan qu'on y avoit mis, ou les ronces qui y ſont venues faute de culture, pour la rendre diſpoſée à y ſemer ou planter ce qu'on voudra. *Eruncare*, *purgare vepribus*. Il y a bien de vieilles ſouches ſur cette tèrre, elle ſera difficile à *eſſarter*. On appelloit autrefois *eſſars*, des broſſailles; d'où vient que pluſieurs s'appellent *des Eſſars*: ce que Du Cange dit venir d'un de ces mots qu'on a dit dans la baſſe Latinité, *exartus*, *exartum*, *exartes*, *eſſartum*, *aſſartum*, *ſartum* & *ſartus*, qui ſignifient tous *forêt couppée & défrichée*: ce que Spelmanus dérive du Latin *exertum*, qui ſignifie *arraché & déraciné*; d'autres du mot *ſarrire*, qui veut dire *ſarcler*, purger de méchantes hèrbes; d'autres enfin du vèrbe *exaro*, qui ſignifie *labourer*, d'où on a fait *exaratum*, & par contraction *exartum*. Dans les loix des Bourguignons *exartum facere in ſylvâ*, c'eſt *éſſarter* un endroit d'une forêt. D'autres enfin, comme M. Huet, dans ſes Orig. de Caën du vèrbe *exaro*. Charles Eſtienne appelle *eſſarter* ce qu'on dit en Latin *collucare*, *interlucare*, retrancher les branches qui offuſquent l'arbre, ou même retrancher, couper quel-

ques arbres dans un bois, afin que les autres arbres voiſins ayent plus d'air, plus de jour. Il témoigne que de ſon tems cela s'appelloit bailler jour, ou bailler ſolleige, parceque les branches ou les arbres qui étouffent les autres, les empêchent d'avoir du jour, du ſoleil. On appelle cela égayer.

ÉſSAY, ou ÉſSAI. ſ. m. Épreuve, action par laquelle on tâte, on examine, on éprouve une chôſe, pour en connoître la qualité. *Periclitatio, ſpecimen, periculum.* Les Médecins font *eſſai* des drogues pour connoître leur nature, ſi elles ſont chaûdes, ou froides, douces ou acides. On fait des *eſſais* des viandes qu'on ſért ſur la tâble du Roi. On fait des *eſſais* des éſpéces à la Monnoye, avant que de les expoſer au public. *Prægustatio.* Pour n'être point trompé en fait de chevaux, il ne les faut prendre qu'à l'*eſſai*.

Éſsay, ſe dit auſſi des tentatives, des expériences qu'on fait pour voir ſi une chôſe réüſſira. Il faut faire un *eſſai* des machînes en grand; car ce n'eſt pas aſſez que l'*eſſai* réüſſiſſe en petit. On fait l'*eſſai* du canon avec charge & double charge. Corneille a dit,

> *Mes pareils à deux fois ne ſe ſont point connoître;*
> *Et pour leurs coups d'*eſſai *ils ſont des coups de maître.*

On appelle proprement coup d'*eſſai*, l'ouvrage que font les jeunes apprentifs, avant que de paſſer maîtres. *Eſſai* ſe prend auſſi pour la prémière épreuve que l'on fait de la vie Religieuſe en habit ſeculiér avant que de prendre l'habit Religieux. Cet *eſſai* eſt d'un, de deux, ou de trois mois, en divèrs Monaſtères. Et l'on dit, Cette fille eſt à ſon prémiér *eſſai*. L'*eſſai* n'eſt pas compté pour noviciat.

> *Ses yeux mal aſſurez, & ſes regards timides,*
> *Firent ſur moi l'*éſſai *de leurs traits homicides.* Cerisy.

> *D'un courage naiſſant ſont-ce là les* éſſais? Rac.

> *Et ce jeune Hérbs dont tout ſuivra les loix,*
> *A pour ſon coup d'*éſſai *mis Philisbourg en poudre,*
> *Quel plus noble emploi pour ta voix?*
> M. Des-Houl.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *examen*.

Éſsay, ſe dit figurément en Morale des Ouvrages d'éſprit. *Tentamen.* Pluſieurs ont fait des *Eſſais* poëtiques. Montagne a fait un livre qu'il a appellé ſes *eſſais*. Il eſt ſorti de Port-Royal de beaux *Eſſais* de Morale. L'*Eſſai* des mèrveilles de nature du Père Binet ſous le nom de René François, a été imprimé vingt-cinq fois. L'*Eſſai* d'un Dictionnaire Univèrſel. C'eſt un *eſſai* des loüanges du Roi. Mol.

> *Loüis encore jeune & déja plein de cœur,*
> *Faiſoit là ſon* éſſai *de chef & de vainqueur.*
> P. Le Moine.

Éſsay, ſe dit auſſi du pain que l'Écuyer-bouche préſente au Maître d'Hôtel du Roi, avant que de ſervir les viandes devant ſa Majeſté, & que le Maître d'Hôtel mange, après en avoir touché les viandes. *Pralibamen.*

Éſsay, ſe dit encore de petits morceaux de vèrre qu'on met dans le fourneau, lorſqu'on cuit la peinture ſur le vèrre.

Éſsay, ſe dit auſſi du vaiſſeau, qui ſért à faire l'*eſſai*. Il a toujours dans ſa poche un *eſſai*, une petite taſſe. Les Cabaretiérs appellent *eſſais*, de très-petites bouteilles, dans leſquelles ils envoyent du vin pour en tâter, pour en faire l'*eſſai*. On appelle auſſi *eſſai*, le couvèrcle de la taſſe ou de la couppe dans lequel on fait l'*eſſai* chez les Princes.

En matière de monnoyes on fait un prémiér *eſſai* des matières qu'on y apporte pour fondre, afin de les affiner, & mettre au titre requis. On en fait un autre *eſſai* dans la chambre des délivrances par les Juges Gardes qui en font éſſayer la bonté, & pour cet éffèt prennent une piéce de monnoye qu'ils couppent en quatre parties appellées *peuilles*, dont ils laiſſent une partie au Maître, l'autre au Juge Garde. Il en retient une pour lui, & il fait *eſſai* de la quatrième. Un fourneau d'*eſſai* eſt échauffé par un fourneau de revèrbère, où on eſſaye l'argent dans de petites coupelles; où on en met un demi-gros avec une balle de plomb, qui en s'évaporant en emporte l'impureté. Mais l'*eſſai* d'or ſe fait ſur quatorze grains d'or, auquel on ajoute le même poids d'argent très-fin; & après l'avoir battu en lames fort déliées, on les met dans un matras avec l'eau de départ, qui en ſepare tout l'argent, & on juge de la bonté de l'une & l'autre de ces matières ſuivant la différence du poids qu'on trouve avant & après l'opération.

ÉſSAY. ſ. m. *Exaquium.* Lieu de Normandie, avec un Monaſtère. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 190.

ÉſSAYER, v. act. Faire un éſſai, une tentative, éprouver quelque chôſe; voir ſi on pourra réüſſir à une chôſe, ou ſi elle nous ſera propre; goûter. *Probare, periclitari, edere ſpecimen, experiri.* On *eſſaye* des gands, des bas, des ſouliérs, pour en choiſir qui conviennent. Les femmes ſe font *eſſayer* deux ou trois fois un habit, avant que de le trouver à leur gré. Il faut *eſſayer*, éprouver ſes armes, pour voir ſi on peut s'y fier. Il ne ſçait ce que c'eſt que la guèrre, il faut un peu qu'il en *eſſaye*. Je ne ſçai ſi cela eſt bon ou mauvais, je n'en ai jamais *eſſayé*. *Eſſayez* ce vin: tatez-en. On fait une année de probation pour *eſſayer* ſes forces, pour voir ſi on pourra ſupporter l'auſtérité de la Régle. On ne peut bien juger d'une chôſe qu'on n'en ait *eſſayé*. *Eſſayez* ſur moi vôtre main mal aſſurée. Rac. Je veux *eſſayer* le goût du public. S. Réal.

Éſsayer, ſe dit auſſi pour, Tâcher, Il faut *eſſayer* de le gagner. Il vit que ce ſeroit peine pèrduë d'*eſſayer* de le diſſuader. Ablanc. On dit en Latin *experiri* dans le même ſens.

Ce mot vient du Latin *examinare*.

Éſsayé, ée. part. *Tentatus, probatus.*

ÉSSAYERIE. ſ. f. C'eſt un lieu particuliér dans les Monnoyes, où on en fait l'éſſai. *Probationis locus.*

ÉſSAYEUR. ſ. m. Affineur. Officiér des monnoyes qui en fait l'éſſai, qui éprouve ſi la monnoye eſt au titre requis par les Ordonnances. *Probator, inquiſitor.* On le dit auſſi de ceux qui éprouvent la qualité de l'or ou de l'argent qu'on employe en ouvrages. Il y a un *Eſſayeur* général pour toutes les monnoyes de France, créé par François I. en 1539. Il y a auſſi un *Eſſayeur* particuliér en châque Monnoye. Voyez Boizard, *Tr. des Monn. P. II. C.* 8. & 9.

ÉſSE. ſ. f. Tèrme de Charretiér. Cheville de fèr un peu courbée, qu'on met au bout de l'éſſieu pour tenir la rouë. *Fibula rotæ carruariæ, mora, retinaculum, ſubſcus.*

Éſse de fleau. Tèrme de Balanciér. Morceau de fèr tortillé en forme d's. Ainſi on dit, *Eſſe* de fleau de trebuchèt. *Eſſe* de fleau de balances.

EſSEAU de bois à couvrir les toits. ſubſt. m. *Scandula.* Voyez ÉSCHANDOLE, c'eſt la même chôſe. *Eſſeau* ſe dit comme petit *ais*.

Éſseau. Eſt auſſi une petite hache recourbée. *Aſcia, dolabella.* Pomey.

ÉſSECK. ſ. m. Ville de la Baſſe Hongrie. *Eſſechium.* Quelques-uns écrivent *Ezeck, Ezechium*; mais en François nous prononçons *Eſſeck*. Cette ville eſt ſur la Drave, environ à cinq lieuës de ſon embouchure dans le Danube. Le Pont d'*Eſſech* eſt fameux; il s'étend ſur la Drave & ſur un marais voiſin, depuis la ville d'*Eſſeck* juſqu'au fort de Darda, & l'on aſſure qu'il a 8565 pas géométriques de long, ſur ſix de large.

ÉſSÉENS, ou ÉſSÉNIENS. Nom d'une Secte chez les Juifs. *Eſſæi, Eſſeni.* Joſeph parlant des Sectes qui étoient de ſon tems parmi ceux de ſa nation en marque trois; ſçavoir, les Phariſiens, les Saducéens & les *Eſſéniens*. Il préfère ceux-ci aux deux autres pour ce qui étoit du genre de vie. Il aſſure de plus qu'ils étoient Juifs d'origine; ſi cela eſt, S. Épiphane s'eſt trompé quand il les a mis au nombre des Samaritains. Il paroît que c'étoit de véritables Philoſophes Pythagoriciens dans tout ce qui regardoit leur manière de vivre, aimant la retraite & la ſolitude, & tout éloignement des femmes, pour s'appliquer entièrement à la vie contemplative. Ils étoient parmi les Juifs ce que les Moines les plus retirez & les plus auſtères ſont parmi les Chrétiens, & c'eſt ce qui leur a fait donner le nom de Ἰεσσαῖοι ἀσκηταί, Aſcétes Juifs, pluſieurs écrivains Catholiques ont crû que l'origine des Moines venoient d'eux, & ils s'apppuyent principalement ſur ce que Philon en a rapporté, qui ſelon eux a diſtingué deux Sectes d'*Eſſéniens*. Les uns ſe marioient, & les autres vivoient dans le Célibat. Il ſemble que Joſeph ait diſtingué ces deux ſortes d'*Eſſéniens*. Sérarius, qui a écrit fort au long ſur cette matière, fait après Philon deux claſſes d'*Eſſéniens*. La prémière eſt de ceux qu'il nomme *Practici*, & qui vivoient en commun; la ſeconde eſt de ceux qu'il appelle *Theoretici*, c'eſt-à-dire, qui menoient une vie purement contemplative, vivans dans la ſolitude & éloignez de tout commèrce du monde. Il ajoute que Joſeph n'a fait mention que des prémiérs, & qu'il n'a point parlé des contemplatifs, que Philon a appellez *Thérapeutes*; & qui étoient principalement dans l'Égypte. Ils vivoient d'une manière très-ſainte dans leurs cellules, imitant en toutes choſes la vie Religieuſe. Liſez là deſſus Philon dans ſon livre de la vie contemplative, & Sérarius Trihæres. liv. 3. Euſébe a prétendu que ces *Eſſéniens* nommez Thérapeutes ont été de véritables Chrétiens, autrement des Juifs convèrtis par S. Marc, leſquels avoient embraſſé ce genre de vie. Scaliger au contraire aſſure que ces Thérapeutes n'ont point été Chrétiens, mais de purs *Eſſéniens* qui faiſoient profeſſion du Judaïſme. Il reconnoit cependant les deux ſortes d'*Eſſéniens*, dont on vient de parler. Mais

Mais Henri de Valois dans ſes remarques ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſébe rejette abſolument cette diſtinction. Il nie que les Thérapeutes ayent été de véritables *Eſſéniens*, & il ſe fonde ſur l'autorité même de Philon, qui ne les appelle jamais *Eſſéniens*, & qui ne place les *Eſſéniens*, que dans la Judée & dans la Paleſtine, au lieu que les Thérapeutes étoient répandus dans la Gréce, dans l'Égypte & dans d'autres païs. Philon de plus attribuë pluſieurs chôſes aux Thérapeutes qui ne conviennent nullement au genre de vie des *Eſſéniens*, outre que Philon qui a traité éxprès des *Eſſéniens* en deux endroits de ſes ouvrages, ne dit pas un mot des Thérapeutes.

ÉſSEKÉBE, ou EſSEQUÉBE, ou ESQUIB. ſ. m. Rivière de l'Amérique méridionale. *Eſſequebia*. Elle a ſa ſource dans la Guiane, & coulant du midi au nord, elle travèrſe la Caribane, & ſe décharge dans la mèr du nord, entre l'embouchure de l'Orenoque & celle du Bèrbice.

ÉſSELIERS. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Ce ſont des piéces de bois qui forment les cintres, ou qui ſupportent, & ſoutiennent par les bouts les entraits, ou tirans. On les appelle auſſi *gouſſets*. Il y a de petits *eſſeliers* qui s'aſſemblent dans les grands.

ÉſSEMER. v. neut. Tèrme de Pêcheur. Tirer une ſeme à bord pour en dégager le poiſſon qu'on y a pris. *Sagenam aperire*, *exonerare*, *exponere*. Il faut aller *eſſemer* entre ces deux ſaules, c'eſt-à-dire, vuider la ſeme.

ÉſSEN. ſ. m. Petite ville du cèrcle de Wéſtphalie, en Allemagne. *Eſſendia*. Elle eſt ſituée dans le Comté de Marck, aux confins du Duché de Duiſbourg, du côté de l'Orient. *Eſſen* a été ville Impériale; elle dépend maintenant de l'Abeſſe d'*Eſſen*, dont le Monaſtère eſt près des murailles de la ville. L'Abbaye d'*Eſſen* eſt libre, & dépend immédiatement de l'Empire. On n'y reçoit que des filles Nobles, qui ne font point de vœux, & qui peuvent ſe marier qnand il leur plait. Maty. Cette Abbaye conſiſte en cinquante deux Religieuſes, ou Chanoineſſes, & vingt Chanoines. Corn.

ÉſSENCE. ſ. f. Ce qui conſtituë, ce qui détèrmine la nature d'une chôſe; ce qui eſt abſolument néceſſaire pour la faire être ce qu'elle eſt. *Eſſentia*, *natura*. En Philoſophie on appelle *eſſence*, ce que l'on conçoit de prémiér en une chôſe; & on le diſtingue de ſon acte, qu'on appelle ſon *éxiſtence*. Selon Deſcartes, l'étenduë eſt l'*eſſence* de la matière; & ſélon Gaſſendi, c'eſt la ſolidité; car ſi l'étenduë ſeule conſtituë l'*eſſence* de la matière, rien ne diſtinguera les corps de l'éſpace, qui eſt auſſi une étenduë. Bèrniér. Que l'*eſſence* des chôſes dépende du libre arbitre de Dieu, c'eſt une chimère Cartéſienne dont les Pères ſont fort éloignez. L'infinité eſt de l'*Eſſence* Divine. La raiſon eſt de l'*eſſence* de l'homme. Les chôſes ne ſont différentes que par leurs *eſſences*, & non par leurs accidens. On dit auſſi, que les chôſes ne ſont plus en *eſſence*; pour dire, qu'elles ne ſont plus en nature, qu'elles ſont détruites, ou qu'elles ne ſont plus en nôtre pouvoir, qu'on ne peut pas les repréſenter comme on les a reçuës. Quand des meubles ne ſont plus en *eſſence*, il en faut payer la juſte valeur & éſtimation. On dit auſſi, que les bois ſont de bonne *eſſence*; pour dire, de bonne nature, de bonne qualité. On dit, l'*eſſence* du bois, en parlant de ſon âge. Le bois de chêne eſt le bois de la meilleure *eſſence*.

Nous diſcèrnons les éſſences *prémières*
Rien en un mot n'évite nos lumières.
Nouveau choix de vers.

Éſsence, en tèrmes de Chymie, eſt ce qu'il y a de plus pur & de plus ſubtil dans les corps, dont on fait les éxtraits par le feu. *Flos expreſſus*, *cremor elicitus*, *defecatior ſubſtantiæ pars*. Les bouteilles d'*eſſences* ſont tirées des fleurs, ou des fruits. Les *eſſences* ſont agréables pour leur ôdeur, pour leur goût. On ſe ſèrt des *eſſences* pour parfumer les cheveux, le linge, les viandes. Avec deux gouttes d'*eſſence* on fait ſur le champ une bouteille d'hypocras. Les *eſſences* que vendent les Parfumeurs ne ſont que de l'huile de béen ou d'amandes amères à quoi l'on a fait prendre l'ôdeur de cèrtaines fleurs, ou de cèrtains aromâts, comme de violette, de jaſmin, de canelle, &c.

Les *eſſences* que l'on boit, ou qui entrent dans les liqueurs que l'on boit, ſe font avec de l'éſprit de vin le meilleur & le plus fort, & du clou de gerofle, de la canelle, de la meſlie, du poivre long, de la coriandre. On met le tout dans un vaiſſeau bien fèrmé qu'on expôſe au ſoleil pendant ſix ſemaines, ou deux mois, durant le jour en été, & qu'on met ſur le feu durant la nuit, en hyvèr on ne ſe ſèrt que de feu. Comme cette *eſſence* eſt forte & violente, ſouvent on ne s'en ſèrt que pour donner de la force à quelques autres liqueurs moins fortes. On peut de la même manière faire de l'*eſſence* d'ambre, de muſc, & de toute ſorte de fleurs odoriférantes pour donner de l'ôdeur aux liqueurs. Quand on fait de l'*eſſence* de fleurs on fait dans un vaiſſeau des couches de ſucre en poudre, & de fleurs altèrnativement, on les laiſſe infuſer à la câve, ou au frais, pendant vingt quatre heures, le vaiſſeau étant bien bouché, & enſuite au ſoleil pendant autant de tems, puis on paſſe la liqueur par l'étamine ſans preſſer les fleurs.

Éſsence, ſe dit figurément en chôſes morales. Les paroles ſacramentales ſont de l'*eſſence* des Sacremens. Ce Rapporteur a pénétré juſques dans l'*eſſence* de cette affaire, dans le plus obſcur & le plus difficile; il a tîré la quinte *eſſence* de cette affaire.

ÉſSENCIER. v. act. Jetter des éſſences ſur quelque chôſe. *Expreſſo liquore perfundere*. Cet homme eſt ſi magnifique & ſi propre, que quand il donne à manger, il *eſſencie* les viandes, les liqueurs, le linge. On doute de l'uſage de ce mot.

ÉſSENCIFIÉ, ée. adj. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique; Qui eſt devenu éſſence, qui a été fait éſſence. *In florem*, *in cremorem verſus*, *defecatus*. Si dans cet Art on dit *eſſencifié*, il ſemble qu'on peut dire auſſi *Eſſencifier* v. act.

ÉſSÉNIEN, enne. Voyez ÉſSÉEN. On dit cependant toujours *Eſſénien*; & ceux même qui marquent *Eſſéen*, ou *Eſſénien*, ſe ſèrvent toujours du dèrniér en écrivant. Voyez l'Hiſt. Eccl. de Godeau L. I. p. 15. 89. & ſuiv.

ÉſSÉNS. Voyez ÉSENS.

ÉſSENTIEL, elle. adj. *Eſſentialis*, *nativus*, *ingenitus*. Ce qui eſt néceſſaire pour conſtituer un être, qui appartient à ſon éſſence. Il eſt *eſſentiel* à Dieu d'être bon, d'être juſte, &c. Comme il eſt *eſſentiel* à la ſainteté de Dieu de haïr le péché, il eſt *eſſentiel* à ſa juſtice de le punir, & de maintenir le pouvoir de ſes loix. Nous ne voulons point qu'on nous avèrtiſſe des défauts *eſſentiels* auxquels nous ſommes attachez par paſſion. Nic. Les bons éſprits vont d'abord ſaiſir dans les chôſes je ne ſçai quoi d'*eſſentiel*, & qui eſt d'ordinaire indépendant des circonſtances. La Font. Le cœur, le cèrveau, ſont des parties *eſſentielles* dans le corps des animaux, ſans leſquelles ils ne peuvent vivre.

Éſsentiel, ſe dit figurément en chôſes morales. *Graviſſimus*, *maximus*, *præcipuus*. Ce contrat eſt la piéce *eſſentielle* du procès. Il faut mettre cette clauſe dans ce traité, c'eſt le point le plus *eſſentiel*, le plus important. Avoir des obligations *eſſentielles* à quelqu'un; c'eſt-à-dire, ſolides, particulières.

Éſsentiel. Tèrme de Phyſique, de Médecine, de Chymie. Ce qui tient de la nature des éſſences, ce qui eſt délicat, ſubtil, volatil, ce qui n'eſt point groſſiér, viſqueux, gluant. L'aſpèrge eſt compoſée de beaucoup de ſel *eſſentiel*. Lémery. L'ôdeur agréable que les fraiſes éxhalent dénote aſſez que les ſèls volatils, ou *eſſentiels*, qu'elles contiennent, ont atténué, diſſout, & éxalté leur ſouffre. Id.

Éſsentiel, s'employe quelquefois ſubſtantivement. *Rei caput.* Pour conclure ce mariage, ce marché, il faut avoir de l'argent comptant, c'eſt l'*eſſentiel*.

Nous ſçavons en vèrtus transformer tous les vices:
*De la dévotion c'eſt là l'*éſſentiel. Des-Houl.

ÉſSENTIELLEMENT. adv. D'une manière néceſſaire & éſſentielle. *Eſſentialiter*, *neceſſariò*, *intimè*. Il n'y a que Dieu qui ſoit *eſſentiellement* bon. Dieu qui eſt *eſſentiellement* juſte, n'eſt ni indifférent, ni inſenſible à nos déſordres. Maleb.

ÉſSEtTE. ſ. f. Outil de Tonnelier, de Charron, & d'autres Artiſans travaillans èn bois. *Aſcicula*. C'eſt une éſpèce de marteau qui a une tête ronde d'un côté, & un large trenchant de l'autre.

Ce mot vient du Latin *aſcia*; & quelques-uns prétendent qu'il faut dire *aiſſette*.

ÉSSEX. Le Comté d'*Eſſex*, Province d'Anglètèrre. *Eſſexia*, *Eſſexiæ Comitatus*. Le Comté d'*Eſſex* eſt ſitué entre la mèr d'Allemagne, qui le baigne au levant; la rivière de Stoure, qui eſt au nord, & le ſépare du Comté de Suffolk, & la Tamiſe qui le ſépare au midi du Comté de Kent. Il a au couchant ceux de Midleſex, & d'Hartford. Le Comté d'*Eſſex* a trois villes, qui ont ſéance au Parlement; Colcheſter ſa Capitale, Harwick & Maldon. Maty.

ÉSSEX. Le Royaume d'*Eſſex*, ou d'*Eaſt Saxon*, comme écrit Cambden dans ſa Carte; c'eſt-à-dire, des Saxons orientaux. *Eſſexia*, ou *Eſſexum*, ou *Saxonum orientalium Regnum*. C'eſt un des Royaumes que les Saxons fondèrent en Anglètèrre; & ceux qui le compoſoient furent appellez Saxons orientaux, parcequ'ils habitoient à l'orient de l'iſle. Ce Royaume avoit au couchant le Royaume de Mercie; au nord celui des Eaſt-Angles, c'eſt-à-dire, des Anglois orientaux; au midi celui de Kent; & au levant la mèr d'Allemagne. Il renfèrmoit ce qu'on nomme aujourd'hui le Comté d'Eſſex, qui en a conſervé le nom, celui de Midleſex, & une grande partie de celui d'Hartfort. Londres en étoit la capitale. Maty.

ÉſSEY. ſ. m. Bourg de France en Normandie, dans le Diocèſe de Séez. *Exaquium.* Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 190. écrit *Eſſay.* De quelque manière qu'on écrive il faut prononcer *Eſſé* & y joindre toujours l'article, *L'Eſſey*; c'eſt l'uſage. *L'Eſſey* eſt ſitué à quatre lieuës au nord de Coutance. L'Abbaye de *L'Eſſey*, Ordre de S. Benoît, fut fondée en 1064.

ÉſSIDEUIL. Voyez ÉXIDEUIL.

ÉſSIEF. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *Patron, modéle. Exemplum,* & dans les titres *exemplar.*

Du mot Latin *examen* on a fait *eſſein*, & peut être enſuite *eſſay* & *eſſief.* Voyez Du Cange dans ſon Gloſſ. au mot *exagium.*

ÉſSIEU. ſ. m. *Axis.* Eſt un bois qu'on débite en grume, de ſix piéds de long, & de ſept à huit pouces de diamètre par le menu bout. C'eſt la piéce des charrettes & carroſſes qui entre dans le moyeu des rouës; il y a auſſi des *eſſieus* de fèr.

Ménage dérive ce mot de *axiculus*, d'où on a fait prémièrement *aiſſil*, enſuite *eſſeuil*, & puis *eſſieu.*

On appelle *eſſieu* en Géométrie, la ligne ou broche qui eſt entre les deux pôles d'un globe, ou d'une ſphère.

En tèrmes de Marine *eſſieu* ſignifie la même chôſe que *jouet* & *jas.* Voyez JAS.

ÉſSILLER. Diſſiper. Ce vieux mot étoit d'uſage dès le douziéme ſiécle. Il ſignifioit dès-lors ravager. *Pradari, latrocinari, vaſtare.* La Chronique de Flandres en uſe ès Chapitres 47. 58. & 75. En ce dèrnier; Puis alla vèrs Pérone ardant & *eſſillant* tout le pays. DU FRESNE, *Gloſſ. de Ville-Hardouin.*

Le regne avons eſſillé & gâté,
Et maint monſtier contre tèrre jetté.

Les Picards diſent encore aujourd'hui *eſſiller*, pour diſſiper ſon bien.

ÉſSILLEUR. ſ. m. Diſſipateur, Voleur, Qui gâte, qui détruit, qui ravage. *Prædator, Vaſtator, Latro.* On a dit *eſſilleurs* de biens, pour dire des mauvais ménagers. Voyez Philippe de Beaumanoir Ch. 58. On l'a dit auſſi pour *Incendiaires, Voleurs. Incendiarii, Latrones.*

Ces mots viennent d'*éxiler.*

ÉſSILLES. Voyez ÉXILLES.

ÉſSIMER. v. act. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit quand pour ôter la graiſſe éxceſſive d'un faucon, & l'amaigrir, on lui donne divèrſes cures, comme ſi on diſoit *eſſuymer*, c'eſt à-dire, en ôter le ſuif. *Emaciare, macerare, domare.* On dit auſſi, *Eſſimer* l'oiſeau; pour dire, le mettre en état de voler, lorſqu'on le dreſſe, ou au ſortir de la muë. Après la muë il faut *eſſimer* les oiſeaux.

ÉſSIMER, eſt auſſi un tèrme d'Agriculture, qui veut dire, Exténuer, conſumer, réduire à rien. *Exhaurire, aſſumere, conſicere, perdere.* Il y a des gens qui *eſſiment* les vignes à force de les faire porter. Si on ne retient la vigne, elle s'*eſſime* d'elle-même à force de porter du fruit. *Fit effœta, In fructum ſe totam effundit.* POMEY.

ÉſSIVÉ, ÉE. adj. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des cures de l'oiſeau. Les cures baignées ſont laxatives, les *eſſivées* ſont les meilleures.

ÉſSOGNE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit ſeigneurial qu'on paye en pluſieurs lieux au Seigneur, lorſque quelqu'un de ſes tenanciérs meurt ſur ſa tèrre: c'eſt d'ordinaire le double du cens annuel que doit l'héritage. On écrivoit autrefois *eſſongne.*

ÉſSOINE, ÉſSOINÉ. Voyez ÉXOINE, EXOINÉ.

ÉſSÔME. *De Eſſomis.* Nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin. DE SAINTE MARTHE.

ÉſSÔNE. ſ. m. Bourg de France, ſitué ſur la petite rivière d'Eſtampes, vis-à-vis de Corbeil. *Exona, Axona, Exona Pariſiorum.* Il eſt à ſept lieuës de Paris, & pareille diſtance de Fontainebleau. *Eſſône* eſt fort ancien, & il en eſt ſouvent parlé dans nos Écrivains, dit *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 190.

ÉſSONIER. ſ. m. Tèrme de Blâſon. C'eſt un double ordre qui couvre l'Écu dans le ſens de la bordure. *Cingulum, ambitus, limbus.* Il vient du Grèc ἰνζώνιον, qui ſignifie *ceinture.* En éffèt, c'étoit autrefois une ceinture ou enceinte, où les chevaux des Chevaliérs étoient placez [illegible] qu'ils [illegible] beſoin pour le tournoi, & qui étoient ſéparez par des barres & travèrſes, comme ils ſont à preſent dans les écuries. On les appelloit auſſi *eſſognies. Eſſonnier* eſt preſque la même chôſe que *treſcheur.*

ÉſSONNIER. v. act. Vieux mot, qui veut dire *éxcuſer, Excuſare*, & dans les anciens titres *eſſoniare, exoniare.*

ÉſSONNIÈRE. ſubſt. m. Celui qui donne une éxcuſe au nom d'un autre.

ÉſSOR. ſ. m. Air découvèrt & libre qui cauſe de la ſechereſſe. *Aër patens, ſolutus, apertus, liber.* Mettre du linge à l'*eſſor.* Il ne fait point d'*eſſor*; pour dire, L'air eſt humide.

ÉſSOR, ſignifie auſſi l'action de l'oiſeau qui s'éleve librement dans l'étenduë de l'air. Il ſe dit particulièrement des oiſeaux de proye, qui prennent l'*eſſor*, quand ils vôlent fort haut.

ÉſSOR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. Prendre, donner l'*eſſor*, & ſignifie, S'élever, ſe guinder, s'échapper. Quand ſon génie prend l'*eſſor*, il fait des vèrs aſſez heureux. *Ubi ſe in verſum conjicit.* Cet Orateur a pris l'*eſſor*, il eſt un peu ſorti de ſon ſujet. *Digreſſus eſt à propoſito.* Les jeunes gens ſont ſujets à prendre l'*eſſor.* Donner l'*eſſor* à ſon imagination. ABL. Quelque *eſſor* que prenne Voiture, il ne s'éleve jamais ſi haut qu'on le pèrde de vûë. BOUH. Il ne faut pas qu'un éſprit médiocre prenne un trop grand *eſſor*, ni qu'il embraſſe trop de chôſes. S. ÉVR. Dès que le génie de la Poëſie eſt retenu par les préceptes de l'art, & qu'on ne lui laiſſe pas prendre ſon *eſſor*, il pèrd toutes ſes grâces naturelles. ID. Encore un autre *eſſor* d'imagination au ſujet de la mort d'Œdipe. P. DE COURBEV. Vous n'aurez qu'à ſuivre vôtre inclination, & à laiſſer prendre l'*eſſor* à vôtre Génie, pour répondre à nos éſpérances. L'ABBÉ D'ESTRÉES.

Si l'on peut pardonner l'éſſor d'un mauvais livre,
Ce n'eſt qu'aux malheureux qui compôſent pour vivre.
MOLIÈRE.

ÉſSORER. v. neut. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des oiſeaux de proye qui ſont ſujets à voler au loin, qui ont de la peine à revenir ſur le poing, qui ſe pèrdent. *Avolare, digredi longiùs.* On dit auſſi, *Eſſorer* un faucon, lorſqu'on le laiſſe ſécher au feu ou au ſoleil.

En tèrmes de Blâſon, on appelle un oiſeau *eſſorant, alas expandens*, celui qui eſt peint, étendant les aîles à demi pour s'élever, & en une action où il ſemble prendre l'*eſſor*; & on dit *eſſoré, varius, variè imbricatus*, de la couvèrture d'une maiſon, d'une Égliſe, d'une tour, ou d'un château, quand elle eſt d'un émail différent de celui du corps du bâtiment. P. MÉN.

ÉſSORER, ſe dit auſſi parlant du linge qu'on met à l'air pour le ſécher. *Areſacere, madorem, uvorem adimere, ſiccandum ponere ſub dio.* Dans les tems de brouillards le linge a de la peine à s'*eſſorer.* Bien loin que ce linge ſoit ſèc, à peine eſt-il *eſſoré.* On le dit auſſi des hèrbes, des feüilles, qui ſont moüillées par la pluye, ou par la rôſée, lorſqu'on les cueille. Il y a des ſimples, des hèrbes, qu'il faut laiſſer *eſſorer* à l'ombre, de peur que le ſoleil ne leur ôte leur force & leur vèrtu.

ÉſSORILLER. v. act. La raiſon voudroit qu'on dit *Eſſoreiller*, mais l'uſage veut qu'on diſe *Eſſoriller.* Il ſignifie, Coupper les oreilles. *Aures præcidere, auribus decurtare, mutilare, truncare.* Le ſupplice des coupeurs de bourſe en pluſieurs lieux, c'eſt de les *eſſoriller.* Au commencement du régne de Charles VIII. on *eſſorilla* Dojac, qui avoit été l'un des Miniſtres de Loüis XI. MÉZERAI. Naudé dans ſon Maſcurat écrit *éſaurillier.* L'on m'avoit dit que tel Curé, tel Baillif de villages, tel Païſan avoient été *éſaurillez*, baillonnez par les Polaques, leſquels j'ai ſçu depuis ſe porter bien, & n'avoir rien ſouffert de ſemblable. MASCUR. *Eſſoriller* eſt mieux.

ÉſSORILLÉ, ÉE. part. & adj. *Auribus truncatus, mutilus.*

Ce mot vient de la prépoſition *es*, ou *ex*, qui dans la compoſition ſignifie retranchement, & du nom Latin *auris*, qui ſignifie, *oreille.*

ÉſSOUFLER. v. neut. Pèrdre l'haleine par une forte courſe ou agitation. *Anhelum eſſe, anhelitu quati, anhelitum ducere.* Ce courier étoit tout *eſſouflé* quand il apporta cette nouvelle. Il ne faut pas tant le faire travailler d'une haleine, il ne tarderoit guères à s'*eſſoufler.*

ÉſSOUFLÉ, ÉE. part paſſ. & adj. *Anhelus.* Crier comme une pèrſonne *eſſouflée.* MOL.

ÉſSOURDER. v. act. Rendre ſourd. *Surditatem inducere.* Il ſe prend au ſens figuré pour ennuyer. POMEY.

EſSOURDÉ, ÉE. part. paſſ. adj. *Auditu hebetatus.*

EſSOURIſSER. v. act. Tèrme de Manége. C'eſt, Coupper un cartilage appellé *ſouris*, qui eſt au dedans des naſeaux du cheval, & qui eſt cauſe qu'il s'ébrouë.

ÉſSUCQUER. v. act. Tèrme uſité dans l'Agriculture, & qui veut dire, éxprimer le ſuc des raiſins. *Exprimere.* On ſe ſèrt de ce mot lorſqu'il eſt queſtion dans la cuve de tirer le mouſt, & d'en preſſer pour cela la vendange. Ainſi on dit, il eſt tems d'*eſſucquer* cette vendange. Ce vin prendra trop de couleur ſi l'on n'*eſſucque* bientôt cette cuve. LIGER. Il y a de l'apparence que c'eſt un mot de l'Auxèrrois, patrie de Ligèr. L'on peut toujours aſſurer qu'en bien des Provinces on ne connoit point le tèrme d'*eſſucquer.* Cela s'appelle tirer la goutte d'une cuve, tirer la cuve.

ÉſSUY. ſ. m. Vent ou chaleur qui ſéche. *Æſtus*, *cauſon.* Il faut laiſſer longtems le linge ſur la pèrche, car il ne fait point d'*éſſuy*, il ne ſéche point. Les chemins ſont fort mauvais, car il n'a point fait d'*éſſuy*, ou de vent qui les ait ſéchez.

Éſsuy. Ce mot ſignifie en géneral un lieu où l'on met ſécher quelque chôſe; mais en particulier, il ſe dit du lieu où les Tanneurs mettent ſécher les cuirs tannez. *Locus madoris abſtergendo.* Ce Tanneur a un fort bon *éſſuy*. Tous ſes cuirs ſont à l'*éſſuy*.

Éſsuy-main. ſ. m. Linge à éſſuyer les mains. *Mantile.* Il y a des *éſſuy-mains* dans les Sacriſties de l'Égliſe Romaine, où le Prêtre qui doit dire la Meſſe éſſuye ſes mains aprés les avoir lavées. Il y en a auſſi à côté droit des autels, à quoi les Prêtres éſſuyent leurs doigts aprés le *lavabo.*

ÉſSUYER. v. act. Paſſer un linge par deſſus un corps mouillé ou ſuant pour en emporter l'humidité. *Abſtergere*, *detergere.* *Eſſuyez* cette table, cette aſſiéte, avec un torchon. *Eſſuyez* vous la bouche avec vôtre ſérviette. Les joüeurs de paûme ſe font ſuer, frotter & *éſſuyer.*

Éſsuyer, ſe dit figurément en Morale. Les Amans *éſſuyent* aiſément les larmes des veuves, & les conſolent.

> *Et de quelque diſgrâce enfin que vous pleuriez,*
> *Quels pleurs par un Amant ne ſont point* eſſuyez. Rac.

> *Heureux qui fit couler vos larmes,*
> *Plus heureux qui les* éſſuyera. S. Évr.

Éſsuyer, ſe dit auſſi des périls, & des difficultez où on s'expôſe, & qu'il faut ſouffrir, ou ſurmonter. *Perferre*, *ſuſtinere.* Pour aller à cette attaque il a fallu *éſſuyer* tout le feu de la courtine. Il a bien *éſſuyé* en ſa vie des canonades, & des mouſquetades. Il *éſſuyoit* de vingt pas les ſalves par rang d'un gros bataillon d'Éſpagnols. Bussi Rab. La quantité de ſottes viſites qu'il faut *éſſuyer*, eſt cauſe que je demeure ſeul. Mol. *Eſſuyer* la gravité, le ris amèr, & le Laconiſme d'un Miniſtre. La Bruy. Pèrſonne n'a tant *éſſuyé* de cenſures, ni reçu tant de loüanges que moi. Mén. Je ne ſuis point d'humeur à *éſſuyer* des refus offenſans. Mol. Il faut ſouvent *éſſuyer* les reprimendes, & les mauvaiſes humeurs de nos maîtres; *éſſuyer* paiſiblement un affront, une incartade d'un yvrogne, ou d'un brutal. J'ai été expôſé à la fatigue d'*éſſuyer* une mauvaiſe harangue. Cail. Je ne ſçai point *éſſuyer* les outrages d'un faquin. Boil. La plus brillante fortune ne vaut pas les humiliations, ni les hontes qu'il faut *éſſuyer.* La Br. Il eſt bien dur d'*éſſuyer* les fiertez d'un vainqueur inſolent. S. Évr. On fuit la converſation d'un Sçavant chagrin, & ſévère; on voudroit bien profiter de ſes lumières, mais on ne veut pas *éſſuyer* ſa mauvaiſe humeur. S. Évr. Avec un ami fidelle, quelque bizarrerie du deſtin que j'aye d'ailleurs à *éſſuyer*, je défie la fortune de me rendre malheureux. Id. *Eſſuyer* des injuſtices.

> *Je ne ſuis point d'humeur,*
> *A vouloir d'une Belle* éſſuyer *la froideur.* Mol.

Éſsuyer, ſe dit auſſi de la tèrre ſéchée par le vent, ou la chaleur. *Siccare*, *aſſiccare*, *areſacere.* En été il a beau pleuvoir, les chemins ſont bien-tôt *éſſuyez.*

On dit auſſi quelquefois que le Ciel *s'éſſuye*, quand les nuages ſe diſſipent, & que de pluvieux qu'il étoit il devient ſec & ſerein.

> *Avec ces noirs Eſprits les ténebres s'enfuyent,*
> *Le mauvais vent s'abat, les nuages* s'éſſuyent.
> P. le Moine.

Éſsuyé, ée. part. paſſ. & adj. *Siccatus*, *abſterſus.*

Tous ces mots viennent du Latin *exſudare*, qui ſignifie en cette occaſion *ſudorem extergere.*

EST.

ÉST. ſ. m. *Oriens.* Nom qu'on donne à l'orient. On appelle *vent d'Eſt*, le vent qui ſouffle du côté d'Orient. En Italie on l'appelle *Levante*, & par toute la mèr Méditèrranée; en Grèc ἀπηλιώτης, parcequ'il vient du côté du ſoleil, ἀπ' ἡλίου, en Latin *Eurus.* Le mot [illegible]. Nous navigeâmes trois jours par un vent d'*Eſt.* M. L'Abbé de Choiſi a donné un pluriel à ce mot dans ſon journal du voyage de Siam. Les vents commencent à varier, ils ſont préſentement *Eſts.* Cela nous fait éſperer qu'ils feront le tour, &c. On marque ſouvent ce nom par un E ſeul. C'eſt l'uſage de la mèr quand on fait ſur un vaiſſeau le journal du voyage de marquer les vents par la prémière lèttre de leur nom. Aprés avoir couru huit heures au N E ¼ E nous crumes voir des briſans. Frézier. Le mouillage ordinaire eſt à l'E ¼ NE de la pointe de la Galère (nom de lieu) Id.

Ést, ſignifie auſſi le côté de l'Horiſon qui regarde l'Orient. Nous avions tourné le cap à l'*Eſt.* Les Iſles du Cap Vèrd ſont à l'*Eſt* de l'Amérique. Nous allions de l'*Eſt* au Sud. Nôtre route étoit *Eſt-Oueſt*; c'eſt-à-dire, en longitudes ſur le même cèrcle parallele & ſans changer de latitude, ou par la même élevation du pôle.

ÉſTABLAGE. ſ. m. Le loüage d'une étable. *Locatio ſtabuli, taberna*, *plutei*, *abaci*, *ſtabulatio.* On dit provèrbialement d'une chôſe qu'on veut bien mépriſer, qu'elle ne vaut pas l'*établage.*

Éſtablage, eſt auſſi un droit que les Seigneurs levent en quelques lieux pour pèrmettre aux Marchands d'expôſer leurs marchandiſes en vente. *Jus excitandæ tabernæ ſtabulationis.* On l'appelle en d'autres lieux *plaſſage*, *hallage* & *étalage.*

Éſtablage, dans l'Artillerie, eſt l'entredeux des limonières d'un avant-train, ou d'une charrette.

ÉſTABLE. ſ. f. Couvèrt où on loge, où on retire les beſtiaux, particulièrement les vaches & les brebis; & on le diſoit autrefois des chevaux. Et la plûpart des païſans le diſent encore, au moins en bien des endroits, & ne font point ces diſtinctions que font les gens qui parlent bien. Voyez au mot, éſcurie. *Stabulum*, *præſepe*, *caſeale*, *clauſum.* On dit *étáble* pour des bœufs, *bubile*; pour des brebis, *ovile*; pour des chévres, *caprile*; pour des Pourceaux, *ſuile*, *hara.* Ronſard s'eſt encore ſèrvi du mot d'*étáble* pour des chevaux. C'eſt lorſqu'au 2e livre de la Franciade le Géant Phovère dit à Kiſſe ſa cavale,

> *Je doubleray pour telle récompenſe,*
> *En tes vieux ans ton ſoin & ta dépenſe;*
> *Seule au haut bout je te ferai loger*
> *De mon* étáble.

Quand le tems eſt mauvais, il ne faut point faire ſortir les beſtiaux de l'*étáble.* Un valet d'*étáble.* On le dit bien peu; on dit plûtôt valet d'écurie. Jésus-Christ a mieux aimé naître dans une *étáble*, que dans un palais. On doute ſi les Mages adorèrent Jésus-Christ dans l'*Etáble* de Bethléhem, comme nos Peintres le repréſentent.

> *Qui l'auroit jamais pu croire,*
> *Qu'une* étable *fût un lieu*
> *Propre à renfèrmer la gloire,*
> *Et la majeſté d'un Dieu?* L'Ab. Tétu.

Ce mot vient de *ſtabulum.*

Éſtable, en tèrmes de Marine, ſe dit de l'avant ou de la pointe du vaiſſeau, de la continuation de la quille du navire, laquelle commence à l'endroit où la quille ceſſe d'être droite. *Proræ caput.* Et on dit, S'aborder de franc *étáble*, lorſque deux vaiſſeaux s'approchent en droiture pour s'enfèrrer par leurs éperons. C'eſt la même chôſe qu'*éſtrave*, ou *éſtante*, que les Italiens nomment *rota di prora*; & les Marſeillois *capion de proue.*

On dit provèrbialement, Fèrmer l'*étáble* quand les chevaux n'y ſont plus; pour dire, Apporter un reméde à quelque mal, quand il n'eſt plus tems. On dit auſſi des gens hargneux, qu'il leur faut une *étáble* à part.

ÉſTABLER. v. act. Mettre les beſtiaux dans une étable. *Inducere in ſtabulum*, *ſtabulare.* Dans les païs de montagne les beſtiaux ſont *étáblez*, *Stabulantur*, *verſantur in ſtabulis*, huit mois de l'année ſous les neiges. On dit auſſi, *étábler* les chevaux; pour dire, les mettre à couvèrt en quelque lieu que ce ſoit. Il faut que l'écurie où l'on *étáble* les chevaux, ſoit unie. Soleisel.

Éſtablé, ée. part. paſſ. & adj. *Stabulatus.*

ÉſTABLERIES. ſubſt. fém. plur. Divèrſes étables en un même corps de logis. *Pecuaria ſtabula.* Pomey. Il y a dans cette maiſon des *étábleries* fort commodes.

ÉſTABLI. ſ. m. Félibien en fait un ſ. f. & dit toûjours *établie*; mais c'eſt *établi* qu'il faut dire, avec tous les artiſans. Tâble qui ſèrt aux Ouvriérs à travailler à leurs ouvrages. *Tabulatum*, *menſa.* Les Menuiſiérs dreſſent leur bois ſur l'*établi.* Les Tailleurs travaillent les jambes croiſées ſur l'*établi.*

Ce mot vient de *tabulatum*, ſelon Nicod.

ÉſTABLIE. ſ. f. Ancien tèrme de guèrre. Bataillon. *Agmen*, *cuneus*, *phalanx.* Le Regiſtre des Comtes diſant que c'eſt au Connétable ordonner toutes les *éſtablies*, eſt aſſez clair pour enſeigner que le mot Connéablies écrit és Chroniques, ne ſignifie autre chôſe que *éſtablies* & bataillons, ainſi appellez, pour ce qu'ils étoient établis en cèrtains lieux & formes, & le commun depuis leur a baillé nom de Connétablies, peut être pour ce qu'elles étoient établies par le Connétable. Du Tillet. *P. I. p.* 392.

ÉſTABLIR. v. act. Pôſer, rendre une chôſe ſtable, & aſſurée. *Statuere*, *ſtabilire.* Quand les fondemens d'un édifice ſont *établis*, & pôſez ſur le roc, ils durent longtems. Ce mur eſt bien *établi*, bien arcbouté.

ÉſTABLIR, eſt plus en uſage au figuré, & ſignifie, Placer, affèrmir, pôſer. *Conſtituere*, *firmare*. La fortune de ce Miniſtre eſt bien appuyée. Pour s'*établir* dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paroître *établi*. LA ROCH. Chacun conſulte ſon humeur pour *établir* les droits de l'amitié; l'ami froid, & l'ami ardent en *établiſſent* de contraires. S. ÉVR. Les eſprits forts s'élévent contre les véritez les mieux *établies*. BOUH. Cet homme eſt bien *établi* à la Cour, il y a de grands avantages; il a bien *établi* ſa réputation. La confiance s'*établit* bien vîte entre les pèrſonnes de mérite. M. ESP.

ÉſTABLIR, ſignifie auſſi, Se pourvoir par mariage. *Ducere uxorem*. Il s'eſt ennuyé de vivre en garçon, en libèrtin, il s'eſt enfin *établi*, il s'eſt marié. Ce père a bien *établi* ſes enfans, il les a bien mariez de ſon vivant.

ÉſTABLIR, ſignifie auſſi, Se placer en quelque lieu; fixer ſa demeure. *Domicilium ponere*, *defigere*, *ſedem ponere*. Pluſieurs étrangérs ſe viennent *établir* en France, s'y ſont naturaliſer. Les Provinciaux ſe viennent *établir* à Paris, y fixer leur demeure. Il s'eſt venu *établir* dans nôtre voiſinage une telle Communauté.

ÉſTABLIR, ſe dit auſſi des chôſes qui ne doivent pas durer longtems. On a envoyé *établir* garniſon chez ce Financier. On a *établi* des étapes ſur la route de l'armée. *Etablir* une Chambre de Juſtice. Ménalque va rendre viſite à une Dame, & ſe pèrſuadant que c'eſt lui qui la reçoit, il s'*établit* dans ſon fauteuil, & ne ſonge nullement à l'abandonner. LA BRUY.

ÉſTABLIR, ſignifie auſſi, Fonder, donner commencement à quelque chôſe. *Fundare*, *erigere*, *initium dare*, *ſancire*. C'eſt Saint Ignace qui a *établi* l'Ordre des Jéſuites. C'eſt la viſion de Simon Stock qui a *établi* la Confrairie du Scapulaire. On dit en ce ſens, *établir* une Réligion, un État, un Empire: pour dire, le fonder, lui donner un commencement ou quelque grand accroiſſement. JÉSUS-CHRIST a *établi* ſon Égliſe ſur Saint Pièrre: il a *établi* ſa Morale ſur l'humilité, la patience & la charité; c'eſt lui qui a *établi* & inſtitué les Sacremens. Les Turcs ont *établi* un puiſſant Empire. Ce Prince a bien *établi* ſon autorité, il eſt bien abſolu: il a *établi* de bonnes loix. La paix & la concorde ſont *établies* par l'obſèrvation des loix & de la diſcipline. Il ne faut point aller contre les uſages *établis*. BELL.

On dit auſſi, *Etablir* une manufacture, une impoſition, un droit; *établir* ou conſtituer une penſion ſur un Bénéfice. On a *établi* un nouveau Préſidial, un nouveau Siége en une telle ville. Le Roi a *établi* de bons Officiérs dans les charges. On a *établi* des Commis en tous les Bureaux. On dit que des Ouvriérs s'*établiſſent* dans un attelier, lorſqu'ils en prennent poſſeſſion, & qu'ils y apportent tous les outils néceſſairés pour commencer leur travail. On dit auſſi *établir des pièrres*, lorſqu'on trace deſſus quelque marque, ou lettre alphabétique, pour deſtiner ſa place à châcune. Dans les grands atteliérs châque Ouvriér a ſa marque particulière pour les pièrres de ſon canton.

ÉſTABLIR, ſe dit auſſi dans les ſciences & le raiſonnement. *Ponere*, *confirmare*. Il ne faut pas *établir* pour principe une chôſe faûſſe. Il y a bien des èrreurs populaires *établies* qu'on croit fèrmement, qui ne ſont fondées que ſur l'imagination. On dit au Palais, *Établir* ſon droit. Voilà un fait bien *établi*, qui eſt conſtant, bien prouvé.

ÉſTABLIR, ſe dit auſſi des mots. Voilà un mot qui aura de la peine à s'*établir*. VAUG. REM. C'eſt-à-dire, à être reçu, & à prevaloir par l'uſage. *Non facile obtinebit*.

ÉſTABLI, IE. part. paſſ. & adj. *Conſtitutus*, *poſitus*. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, tant au propre qu'au figuré. Il eſt dangereux d'innover, de toucher aux chôſes *établies*; il faut s'arrêter à ce qui eſt *établi* d'ancienneté. On dit en ſtile de Notaires, *Etabli* en ſa pèrſonne un tel, pour dire, Fut préſent, &c. Sur les opinions *établies* en matière d'ouvrages d'eſprit, les hommes forment d'ordinaire deux ſortes de jugemens. DE LA MOTTE.

ÉſTABLIſSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on fonde, on érige, on établit. *Conſtitutio*, *erectio*, *ſanctio*. Les *établiſſemens* des Corps ou des Communautez ne ſe font point ſans lettres patentes, ſans autorité publique. L'*établiſſement* d'un Parlement, d'un Préſidial.

ÉſTABLIſSEMENT, ſignifie auſſi, Fortune. Cet homme a un bon *établiſſement* à la Cour; une belle charge. Par ce mariage avantageux il s'eſt fait un bon *établiſſement*. À la Cour rârement on honore le mérite ſeul, & dénué de grands *établiſſemens*. LA BR. Il ne faut pas chèrcher tout le bonheur de la vie dans ces *établiſſemens* qu'on met au deſſus de tout; ce ſont des grandeurs de theatre. LE CH. DE M.

ÉſTABLIſSEMENT, ſignifie auſſi, Demeure ſtâble, retraite fixe. *Domus*, *domicilium*. Depuis ſon *établiſſement* à Paris il y a bien gagné du bien. Il s'eſt fait à la campagne un *établiſſement* agréable, pour vivre en repos le reſte de ſa vie.

ÉſTABLIſSEMENT, ſignifie auſſi, Fondation, inſtitution. L'*établiſſement* des Religions, des Sacremens, des cérémonies, des loix, des Magiſtrats, des impôts, des régles, des principes dans les ſciences. Pourquoi s'offenſer ſi les hommes ne nous rendent pas cèrtaines déférences qu'ils ne nous doivent que par des *établiſſemens* humains? NIC.

On dit auſſi, Saiſir réellement des héritages avec *établiſſement* de Commiſſaires.

ÉſTABLURE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la même chôſe que l'éſtrave ou l'éſtable. Voyez ci-deſſus ÉſTABLE en tèrmes de Marine.

Ces mots viennent du Latin *ſtabilire*, qui ſignifie *eſtablir*.

ÉſTACADE. ſ. f. Paliſſade, pieux fichez en tèrre, & particulièrement dans des eaux, pour empêcher le paſſage, ou fèrmer l'entrée à un port. *Palatio*, *vallatio*. On fit une *eſtacade* ſur l'éſtran du côté de Nieuport. BUSSI RAB.

Ce mot vient de l'Italien *ſtecchie*, qui eſt une eſpéce de paliſſade. Du Cange le dérive de *ſtaca*, qui ſignifie un *pieu* fiché en tèrre. Les Anciens, quand ils faiſoient leurs duèls en champs clôs, les appelloient *éſtache*.

ÉSTACHES. ſ. m. pl. Pieux, poteaux, on dit les *éſtaches* d'un pont. Le feu eſt aux *éſtaches*, pour dire, le feu eſt aux poutres. Guiart, qui eſt en Manuſcrit à la Bibliothéque du Roi,

A doulouëres & à haſches,
Vont dérompant pieu & éſtache.

Et c'eſt de là que vient *éſtacade*.

ÉSTACLE. Tèrme de Marine. Voyez ITACLE; c'eſt la même chôſe. On l'appelle auſſi *eſtagle*, ou *étagle*.

ÉSTAFÉTE. ſ. f. Tèrme de Poſte. C'eſt un courriér qui court avec deux guides, comme il arrive au grand ordinaire. *Curſor binis ductoribus comitatus*. On s'en ſèrt beaucoup en Italie.

ÉSTAFIÉR. ſ. m. Grand valèt de piéd qui ſuit un homme à cheval, qui lui tient l'étriér. *Servus grandior*, *ſtapedarius*, *ſtipator*. Le train des Italiens conſiſte en un grand nombre d'*éſtafiérs*, qui ſont gens mariez, & âgez de plus de trente ans, & qui font ce que les Laquais font en France.

Un Chevaliér d'humeur hautaine,
Venu d'une rive lointaine,
Suivi de vingt Géants altiérs;
Qu'il avoit pris pour éſtafiérs. DIV. DE SCEAUX.

Un de nos Poëtes appelle le Demon dans une piéce badine, l'*éſtafier* de S. Martin.

Mais garé dans cette conduite
*Que l'*éſtafiér *de S. Martin,*
De tout tems cauteleux & fin,
Quelquefois ne marche à la ſuite.

Ce mot vient de *ſtapes*, Latin, ou de *ſtaffa*, Italien, qui ſignifie *étrier*, ou de l'Allemand & Danois *ſtab*, qui ſignifie un *bâton* ſur lequel on s'appuye, parceque les étriérs en font l'office à l'égard du Cavaliér, ou bien de *ſtœp*, & *ſtapa*, qui ſignifient *pas*, *paſſus*, *veſtigo*, le *marcher*, l'action de *marcher*, *inceſſus*: c'eſt le ſentiment d'Icquez.

ÉSTAFILADE. ſ. f. Marque au viſage. *Plaga luculenta*. Coupure faite par un inſtrument trenchant. Les Barbiérs mal adroits font ſouvent en râſant de grandes *éſtafilades* au viſage.

Sçai tu pourquoi chèr camarade,
Le beau ſéxe n'eſt point barbu?
Babillard comme il eſt, on n'auroit jamais pû
Le râſer ſans éſtafilade. MÉNAGE.

ÉSTAFILADE, ſe dit auſſi des déchirures des habits. *Sciſſura*. Voilà un clou où je me ſuis accroché, qui a fait une grande *éſtafilade* à mon manteau.

Icquez dérive ce mot d'*éſtafilade* du mot *ſtaff*, qui veut dire *coup*, coup de bâton: ce mot *ſtaff* eſt de la langue des Francs, qu'Icquez appelle *Françothe atiſca*, c'eſt-à-dire Franco-Tudeſque. Cette langue eſt l'ancienne langue Allemande qu'on appelle Tudeſque, ou un dialecte de cette langue que parloient les Francs devant qu'ils ſe fûſſent établis dans les Gaules.

ÉSTAFILADER. v. act. Faire des éſtafilades. *Cædere*, *diſcerpere*. Ce bretteur a *éſtafiladé* ſon ennemi, il lui a tailladé le viſage.

ÉſTAGE. ſ. m. Appartement, intèrvalle d'un bâtiment compris entre deux planchérs, où on peut loger les uns ſur les autres. *Contabulatio*, *contignatio*. Il eſt déffendu de bâtir des maiſons à plus de trois *étages* quarrez. Il eſt logé au ſecond, au plus haut *étage*. Il a réſèrvé pour lui l'*étage* bas. *Etage* ſoutèrrain, eſt celui qui eſt plus bas que le rez-de-chauſſée. Le prémier *étage* n'eſt

n'eſt pas celui qui eſt au rez de-chauſſée, mais celui qui eſt au deſſus.

On le dit auſſi des tablettes qui ont pluſieurs rangs. Ce livre eſt au plus haut *étage*, ſur la dèrnière tablette.

Nicod dérive ce mot du Grèc ϛέγο, qui ſignifie *tabulatum*, ou *contignatio*. Du Cange de *eſtaca* ou *ſtagium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même chôſe.

ÉſTAGE ſignifioit autrefois logement, demeure. *Domus*, *domicilium*, *habitatio*. Gautier de Mets en ſa Mappemonde ch. 14. dit,

Après cette vie volage,
Ou caſcuns fait petit éſtage.

Et le Roman de Guillaume au courtnez;

*La gaite étoit ſor la porte en l'*éſtage.

Les Aſſiſes de Jéruſalem Manuſcrites Ch. 228. Et ſe il n'a manoir eſtable en la ville où il doit ſon *eſtage* tenir, il le doit ſemondre en l'oſtel où il fut devrainement manant. Devoir *éſtage* en un lieu à raiſon de féodalité, être etager, c'eſt être obligé par l'inféodation de venir demeurer en pèrſonne au Château du Seigneur en tems de guèrre, pour le garder & défendre contre ſes ennemis. DU FRESNE, *Gloſſ. de Villehard*.

ÉſTAGE, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér. *Ordo*. Laiſſer monter les arbres par *étages*, ſignifie les laiſſer monter peu-à-peu. Les Jardiniérs diſent encore, Il ſuffit que cet arbre ait un ſeul *étage* de bonnes racines; pour dire, qu'il y ait des racines ſortant tout autour du piéd, deſorte qu'il n'y en ait point de beaucoup plus baſſes les unes que les autres. LA QUINT. Il faut laiſſer monter ces arbres par *étages*. Cela s'entend de ceux qu'on taille. LIGER. On dit auſſi *étage* de racine. C'eſt aſſez d'un bon *étage* de racines à un arbre pour qu'il faſſe bien ſon devoir. ID.

ÉſTAGE, ſe dit auſſi au figuré de cèrtaines chôſes qui ont quelque marque de diſtinction dans leur hauteur. Des fraizes à neuf ou dix *étages*. MASC.

Son menton ſur ſon ſein deſcend à double étage. BOIL.

ÉſTAGE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, pour en marquer les divèrs degrez d'élevation. *Genus*; *conditio*. Il y a des éſprits de tous *étages*; celui-là eſt du plus bas *étage*.

On le dit auſſi des conditions. C'eſt une Dame du plus haut *étage*. Scaliger devient une harangère dans ſes emportemens, & s'abbaiſſe juſqu'au dèrnier *étage* du menu peuple, pour dire des injures à ſes ennemis. BAL.

Il tutaye, en parlant, ceux du plus haut étage. MOL.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt fou, qu'il eſt ſot à triple *étage*; pour dire, exceſſivement, au dèrnier point, *ut nihil ſupra*.

Lige ÉſTAGE. Tèrme de Coutumes. *Stagium*. C'eſt un devoir des vaſſaux à l'égard de leur Seigneur. Ce devoir eſt une obligation qu'ont les vaſſaux de demeurer, de réſider dans la tèrre de leur Seignéur pour garder ſon château en tems de guèrre, pour deffendre ſa pèrſonne, pour lui rendre d'autres devoirs: d'où eſt venu le *ſtage* ou réſidence des Chanoines pendant la prémière année, entière ou en partie, ſelon les différentes coutumes des Chapitres.

ÉSTAGER. ſ. m. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſe dit des ſujèts qui ſont demeurans & domiciliez dans une ſeigneurie. On les appelle auſſi *manſoniers* en Bretagne. *Stagerius*. Être *etager*; ou devoir étage. Voyez ÉſTAGE. Le Roman des Loherans dit,

Ferez fermer le chaſtel de Belin,
Et faites dire vôtre Prévoſt Oudin,
Les etagers face ceans venir
Treſtot ſemongne & les grans & les petits.

Voyez Du Freſne, *Gloſſ. de Villehard*.

ÉſTAGIER. Vieux vèrbe neutre, qui n'eſt plus en uſage il y a longtems. *Habitare*, *commorari*, *manere*. Une mêlée commença de Griens & des Latins, qui èrent en Conſtantinople *étagier*. VILLEHARD. n. 107.

ÉſTAIM, ou plûtôt ÉTAIN, comme l'écrit l'Académie, pour le diſtinguer du mot *étaim*, entant qu'il ſignifie de la laine cardée. *Etain* donc ſubſt. maſc. ſignifie une eſpéce de métal blanc qui eſt plus dur que le plomb, & moins que l'argent. *Stannum*. C'eſt un métal imparfait qui eſt né de deux ſemences & matières de plomb & d'argent: auſſi s'en trouve-t-il dans les mines de l'un & de l'autre. Il eſt compôſé d'une tèrre & d'un ſouffre impurs, d'un ſel métallique, & d'un mèrcure un peu plus pur, & plus digéré que celui du plomb. L'*étain* eſt ennemi de l'or & de l'argent; & quand ils ſont une fois mêlez enſemble, on ne les peut ſéparer.

Ce mot vient du Latin *ſtannum*.

ÉſTAIN. Ce mot a pluſieurs ſignifications en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. *Etain* des Philoſophes, ſignifie ou bien l'ouvrage de la pièrre, ou le mèrcure des Philoſophes, ou l'œuvre au blanc qu'il faut encore cuire.

La céruſe d'*étain*, eſt une poudre blanche dont on fait un émail blanc qui colôre les vaiſſeaux de fayence. On en fait auſſi du fard qu'on appelle *blanc d'Eſpagne*. Cette céruſe ne ſe fait pas avec du vinaigre, comme celle de plomb, mais avec de l'urine de jeune homme, parcequ'il faut une plus grande force pour entrer dans ſes pôres, qu'en ceux du plomb. La potée avec quoi on polit les miroirs d'acier, eſt de la chaux d'*étain*, ou de l'*étain* calciné & brûlé. Les Chymiſtes appellent *beſoard Jovial*, la chaux d'*étain*, & l'éſprit de nitre diſtillé & évaporé. On tient que c'eſt un reméde ſpécifique pour les maux de matrice. On appelle *fleurs d'étain*, ce qu'on tire de l'*étain*, par la ſublimation, lorſqu'il eſt mêlé avec quelques ſèls, comme l'ammoniac & autres. Les Chymiſtes appellent ce métal *Jupiter*, croyant qu'il a quelque rapport avec cette Planétte.

L'*étain* de Cornoüaille qui vient d'Anglètèrre eſt meilleur que celui d'Allemagne: car on ne tranſporte celui-ci qu'après que le plus pur a ſervi à colorer du fèr blanc. Le plomb & l'*étain* pèrdent leur petillement, leur molleſſe & leur noirceur, étant fondus & éteints dans du jus de ſquille, qui eſt un oignon marin qui a la forme d'un naveau.

L'*étain fin*, l'*étain ſonnant*, c'eſt le meilleur *étain*, & par les réglemens il doit être marqué par deſſous l'ouvrage. L'*étain commun* eſt celui qui eſt de moindre prix, qui ſe doit marquer par deſſus l'ouvrage, & qui approche plus du plomb. L'*étain d'antimoine* eſt celui où on a mêlé une partie d'antimoine pour le blanchir & durcir. L'*étain de glace*, eſt une ſorte d'*étain* luiſant, qu'on appelle autrement *biſmuth*. Un Potiér d'*étain* eſt celui qui fait & qui vend la vaiſſelle d'*étain*.

ÉſTAIM, ou ÉTAIN. ſ. m. Laine cardée, & propre à filer. *Stamen*. On fait de grands filèts d'*étaim* pour faire des étoffes, des tapiſſeries, des bas, &c. Et on appelle particuliérement *étaim*, les filèts de laine étendus de long pour faire l'étoffe, par oppoſition à *trame*, qui ſont les filèts qui les travèrſent.

Ce mot vient de *ſtamen*. Jean Braunius, dans ſon livre des Ornemens Sacèrdotaux des Hébreux, dit que le mot de *ſtamen* vient *à ſtantibus filis*, parcequ'on faiſoit ces vêtemens au métier, autour duquel on tournoit pour y travailler debout.

ÉſTAINS. ſ. m. Tèrme de Marine. *Stamina*. Les *étains* ſont deux piéces de bois d'une même figure, leſquelles étant miſes en œuvre ſur l'étambot, ſont portion de cèrcle, & forment le rond de l'arrière, ou l'arcaſſe du vaiſſeau.

ÉSTAIRES. ſ. m. Petite ville de Flandre. *Stegra*. On la nomme en Flamand *Stégèrs*. Elle eſt ſur la Lys, environ au deſſus d'Armentières.

ÉSTAL. Voyez ÉſTAU. Ce mot eſt encore demeuré dans ſon compoſé *pied d'eſtal*.

ÉſTAL. ſ. m. Vieux mot hors d'uſage il y a longtems. *Locus*, *habitatio*; *Stallum*, chez les Auteurs du moyen âge, demeure, place, d'où vient le mot d'inſtaller. DU FRESNE, *Gloſſ. de Villehard*. Et peut être celui d'*étaler*. Enſi furent longuement les batailles des Pélerins & des Griens vis-à-vis, que li Grien ne s'oſèrent venir férir en leur *eſtal*. VILLEHARD. n. 93.

ÉſTALAGE. ſ. m. Expoſition d'une marchandiſe pour être vuë, & venduë. *Expoſitio*. Je ne veux point de la marchandiſe d'*étalage*, expôſée ſur la boutique, je veux de celle du magaſin. Les Marchandiſes de l'*étalage* ſont les moindres, celles qui ſont gâtées, hors de mode; dont on ſe veut déffaire.

M. De la Mare dans ſon Traité de Police appelle auſſi *étalage* les bans, ou tâbles, &c. ſur quoi l'on étale. C'étoit aux Édiles à faire retirer les *étalages*. Les *étalages* ſeront retirez à ſix poûces du gros mur.

Ce mot vient du Latin *ſtallagium*. DU CANGE.

ÉſTALAGE, ſignifie auſſi le droit qui eſt dû pour la place où on étale. *Jus expoſitionis*, *ſtabulationis*. Les Marchands dans les Foires payent l'*étalage*; c'eſt-à-dire, pour la boutique, pour le droit du Seigneur.

ÉſTALAGE, ſe dit au figuré de l'ajuſtement, de la parure, & ſur tout des femmes. Elle avoit employé bien du tems à ſe parer pour le bal, mais elle a pèrdu ſa peine, & ſon *étalage*.

Ce chêne creux & toûjours vèrd,
Qu'on voit en ſuperbe étalage
Dominer ſur vôtre village,
Semble m'offrir ſon flanc ouvèrt. P. DU CERC.

ÉſTALAGE, ſe dit encore figurément de tout ce qu'on prend plaiſir à faire voir, à expôſer, & dont on fait parade. *Comparatio*, *apparatus*, *oſtentatio*. A quoi bon ce pompeux *étalage* de paroles

paroles étudiées ? L'envie de faire parade de ce que l'on ſçait, & d'éblouïr le monde par le pompeux *étalage* d'une érudition faſtueuſe, eſt la marque d'une ſotte vanité. Bell. Ce grand *étalage* de ſcience par où vous cherchez à éblouïr les autres, ne ſert qu'à vous faire regarder comme un pédant incommode. Id. Elle croyoit jetter de la poudre aux yeux par le dévot *étalage* de ſes haires, & de ſes diſciplines. S. Évr.

ÉſTALER. v. act. Expoſer de la marchandiſe en vente, la mettre à étalage, à la vûë du public. *Exponere, venales proponere.* Ce Boucher *étale* ſa viande, ce Mercier ſa mercerie. Il eſt défendu d'*étaler* certains jours & en certains lieux. On a dit autrefois *eſtaller* pour *eſtaler.*

Éſtaler, ſe dit auſſi de ce qui eſt déployé, expoſé aux yeux. *Oſtentare, explicare.* Le paon *étale* ſa queuë en parade. Corneille a dit dans le Pompée,

- - - - - - pompeuſement étale
Une indigne curée aux vautours de Pharſale.

Éſtaler, ſe dit figurément en choſes morales, de ce dont on fait vanité, parade de ce qu'on met en montre, de ce qu'on expoſe. Ce Docteur a *étalé* tout ce qu'il ſçavoit de bon en cette conférence. L'art d'un Orateur eſt de bien ſçavoir *étaler* ſes raiſons, de les bien déduire. Les Princes *étalent* leur magnificence dans les grandes cérémonies. J'ai horreur de leur infamie ; car ils *étalent* ici par tout leur molleſſe & leur lâcheté. Abl. *Etaler* ſa folie. Id. *Etaler* ſon zéle. Rac. *Etaler* ſes charmes. Châcun *étala* ſes talens. La Font. On ne regarde la converſation que comme un moyen d'*étaler* ce qu'on croit ſçavoir. S. Évr. Dieu ne pardonne pas à Ézéchias la ſecrette complaiſance avec laquelle il *étala* ſes tréſors aux Ambaſſadeurs d'Aſſyrie. Roy.

Là ſa plus docte morale
Eſope vient étaler ;
Et par les eaux du Dédale
Les bêtes ſemblent parler. Mlle Cheron.

Trop aimable Tirſis, pourquoi mal à propos
Étaler *tant d'appas, & troubler mon repos ?* La Suze.

Éſtaler, en termes de Marine, ſignifie, Mouiller pendant un vent, ou une marée contraire à la route, pour attendre un tems plus favorable, ſans bouger d'une place. C'eſt auſſi ſe ſervir du courant de la mer pour faire ſa route par un vent contraire, quand la marée eſt favorable. Quand la tempête eſt trop forte, au lieu d'*étaler* les marées, il faut relâcher au prémier port.

Nicod avec Poſtel tient que ce mot vient du Grec στέλλω, dérivé de στέλλω, qui ſignifie *j'arrange*, je mets en ordre. Ménage le dérive de *ſtallare*, comme *eſtau* de *ſtallum*, qui a été fait de *ſtabulum.*

Éſtalé, ée. part. paſſ. & adj. *Propoſitus, expoſitus.*

On dit qu'un homme eſt bien *étalé*, lorſqu'il eſt en quelque poſture indécente, qu'il étend les bras & les jambes, qu'il ouvre les cuiſſes, qu'il eſt couché tout de ſon long.

ÉſTALEUR. ſ. m. *Inſtitor librarius.* Pauvre Libraire qui étale des livres ſur les bords du Pont-neuf. On trouve quelquefois d'aſſez bons livres chez les *Etaleurs.*

ÉſTALIER. adj. m. *Inſtitor laniarius.* Qui ne ſe dit que des Compagnons Bouchers qui vendent en détail, & qui étalent en public les chairs de boucherie. Il faut être *Étalier* Boucher, avant que d'être Maître.

ÉſTALINGUER. Terme de Marine. Voyez Talinguer, c'eſt la même choſe.

ÉſTALON, ou ÉſTELON. ſ. m. On prononce préſentement *Etlon.* Mén. *Equus admiſſarius.* Cheval entier qui ſert à couvrir les jumens poulinières, qu'on enferme dans un haras pour en avoir de la race. Il faut laiſſer aller l'*étalon* aux cavales, & ne les point faire couvrir en main ; c'eſt-à-dire, en les tenant par le licol. Les meilleurs *étalons* ſont les chevaux d'Eſpagne.

Ce mot vient de *ſtallone*, qui a été fait de *ſtallum*, qu'on a dit pour *ſtabulum.* Mén. Du Cange dit qu'il vient de *equus ad ſtallum.*

Éſtalon, ſignifie auſſi la meſure publique & certaine qu'on garde au Greffe de la Haute Juſtice, ou au Bureau de la ville, ſur laquelle toutes les autres ſont réglées : ce qui ſe dit tant des poids que des vaiſſeaux, & des meſures de longueurs, comme livres, marcs, boiſſeaux, pintes, aunes, minots, &c. *Modulus, modus, exemplar, archetypum.* Et en ce ſens on ne dit qu'*étalon*, & point du tout *etlon*, ni *etelon.* Les Romains & les Juifs gardoient dans leurs temples l'*étalon* des meſures & des poids. Le Roi Henri II. en 1557. ordonna que les *étalons* des gros poids & meſures, ſeroient gardez dans l'Hôtel de ville de Paris, qui étoient anciennement gardez dans des lieux publics & les Monaſtères ; & par l'Ordonnance de 1540. il eſt dit que l'*étalon* du poids de l'or & de l'argent ſera gardé à la Cour des Monnoyes, lequel étoit anciennement gardé dans le Palais du Roi. Ainſi la Cour des Monnoyes prétend qu'elle a ſeule le droit de faire étalonner ces poids, parcequ'elle en a ſeule l'*étalon* général, le principal, & l'archetype.

Eſtalon, en ce ſens, ſi l'on en croit Ménage, eſt un composé de ces deux mots Latins *Et talis*, pour faire entendre, dit-il, que la meſure qui a paſſé par cette épreuve eſt telle qu'elle doit être ſelon les Loix du Royaume, ou qu'elle eſt telle que la meſure originale.

Les Charpentiers appellent auſſi *étalon*, ou *ételon*, des ais qui poſent à terre pour y tracer la maîtreſſe ferme d'un bâtiment. C'eſt auſſi une cheville qui lie deux bois enchâſſez dans des mortoiſes. *Fibula lignaria.* Pomey.

En termes d'Eaux & Forêts, on appelle auſſi *étalon*, un chêne ou autre arbre de l'âge du bois, qu'on a réſervé à la dernière couppe, qu'on appelle autrement *lais*, ou *baliveau*, *quercus reſes.*

Ce mot en ce ſens vient de *ſtare*, & de *longus*, c'eſt-à-dire, des arbres qu'on laiſſe debout, afin qu'ils deviennent longs & hauts.

ÉſTALONNAGE. ſ. m. Voyez ÉſTALONNEMENT qui ſuit, c'eſt la même choſe. Action d'étalonner les poids & les meſures. *Menſurarum ad archetypum examen, exactio.* M. De la Mare traite de l'*étalonnage* des meſures dans ſon Traité de Police *L. V. Titr. VIII. C.* 3. *Tom. II. p.* 746.

ÉſTALONNEMENT. ſ. m. Action d'étalonner. *Probatio ad modulum archetypum.* Il faut porter ce poids à la Monnoye pour en faire l'*étalonnement.*

ÉſTALONNER. ſ. m. Faire marquer au Bureau public les poids & meſures, pour témoigner qu'ils ſont juſtes, & qu'ils ont été confrontez avec la meſure originale. *Metiri, probare ad modulum.* Les poids de ce trebuchet ont été marquez & *étalonnez.* On condamne les Cabaretiers à l'amende, quand ils n'ont pas fait *étalonner* leurs meſures. Pour l'étymologie voyez cideſſus Éſtalon, meſure publique.

Éſtalonné, ée. part. paſſ. & adj. *Probatus ad exemplum, ad exemplar.*

ÉſTALONNEUR. ſ. m. Officier qui eſt commis pour marquer & étalonner les meſures. *Probator, inquiſitor, exactor ad archetypum.*

ÉſTAMBOT, ou ÉſTAMBORT. ſ. m. *Caput ad puppim*, qu'on nomme ſur la mer de Levant *Rota di poppa*, *capion de pouppe*, eſt une grande piéce de bois qu'on ente ſur le bout de derrière de la quille, ſur laquelle on bâtit le château de pouppe. Elle monte par un angle obtus juſqu'au deſſus du prémier pont. Cette piéce avec l'étable font l'élancement ou la quête du navire. Elle ſert à ſoutenir le château de pouppe, & le gouvernail qui y eſt attaché. L'*étambot* doit être pieté, c'eſt-à-dire, diviſé par des meſures de pieds de Roi, afin qu'on puiſſe ſçavoir combien le navire tire de pieds d'eau.

Le P. Le Comte dans ſes Nouveaux Mémoires de la Chine écrit *Eſtambort.* Le gouvernail des vaiſſeaux Chinois, beaucoup plus large que les nôtres, eſt fortement attaché à l'*eſtambort* par deux cables qui paſſent ſous toute la longueur du vaiſſeau juſqu'à l'avant, où il ſont bandez à l'aide d'un vireveau.

Contre-Éſtambot. C'eſt une piéce de bois courbe, qui lie par dedans l'étambot du vaiſſeau avec la quille.

ÉſTAMBRAYES. ſ. m. Terme de Marine. Ce ſont des planches ou piéces qui ſe mettent au deſſus des ponts, autour des mâts, pour fortifier ces endroits. *Tibicines, fulcra.* On les appelle auſſi *étambres*, ou *ſerres de mâts.* On appelle auſſi *étambraye*, une toile poiſſée qu'on met autour des mâts ſur le plus haut tillac, de peur que l'eau ne les pourriſſe.

ÉſTAME. ſ. f. Laine tricottée avec des aiguilles ; ouvrage de fils de laine paſſez, enlacez par mailles les uns dans les autres. On fait des bas d'*eſtames*, des gands, des chemiſettes, des bonnets, &c.

ÉſTAMÉNE. ſ. f. Petite eſtame, ou *étamine.*

Ces deux mots viennent de *ſtamen* Latin, ſignifiant la même choſe.

ÉſTAMER. v. act. Enduire avec de l'étain fondu, ou en menuës feuilles. *Obducere, incoquere ſtanno.* On *étame* les marmites de cuivre, afin qu'elles ne prennent point le goût de l'airain. On *étame*, ou blanchit les ſerrures, le fer blanc, les mords & les éperons. On *étame* les glaces de miroirs.

Ménage dérive ce mot de *ſtamare*, comme qui diroit *ſtanno inducere.*

Éſtamé, ée. part. paſſ. adj. *Stanno incoctus, illitus.*

ÉſTAMINE. ſ. f. Petite étoffe fort mince, travaillée quarrément comme la toile. *Subtile textum. Etamine* de laine, *étami-*

ne

ne de ſoye, *étamine* du Lude buratée. Les *étamines* de laine ſe font avec de la laine ſeche dégraiſſée avec du ſavon noir auparavant que d'être filée. Il y a auſſi une éſpéce d'*étamine* qu'on appelle *vaile*, qui eſt toute de ſoye cruë, telle qu'elle vient du cocon.

Le Cardinal Jacques de Vitry, dans la vie de la B. Marie d'Oignies C. 14. n. 37. ſemble marquer que de ſon tems & au XIIIe ſiécle le mot *éſtamine* ſe diſoit d'une étoffe groſſière & rude; car il dit de cette Sainte, qu'au lieu d'une chemiſe de linge, elle portoit un ſac de cilice rude, qui en langue vulgaire s'appelle *éſtamine. Lineâ camiſiâ juxtà carnem non utebatur; ſed ſano cilicino aſpero, qui linguâ publicâ nuncupatur* eſtamine. *Act. Sanct. Junii. T. IV. p.* 646. mais il y a de l'apparence qu'il ne dit cela que par raport au linge, au regard duquel l'*étamine* eſt en effet une éſpéce de cilice.

ÉſTAMINE, ſe dit auſſi d'un morceau d'étoffe claír dont les Apothicaires & autres ſe ſervent pour paſſer ou filtrer leurs médecines ou autres liqueurs. On a auſſi appellé *étamine*, les bluteaux ou ſas déliez faits de crin ou d'autre étoffe. *Cilicium, textum cilicinum.* Quelques gens propres portent auſſi une *étamine* dans leur poche pour nettoyer leurs habits au beſoin.

On dit figurément, qu'un homme a paſſé par l'*étamine*, quand il a été bien purgé, bien nettoyé, bien éxaminé. Ce Traitant a été taxé à la Chambre de Juſtice, il a paſſé par l'*étamine*. Cet homme a été deux mois entre les mains des Chirurgiens; il a bien paſſé par l'*étamine*.

*Tout ce qui s'offre à moi paſſe par l'*étamine. BOIL.

Les Académiciens de la *Cruſca* à Florence prétendoient être en droit de faire paſſer par l'*étamine* tous les Ouvrages de quelque réputation qui tomboient entre leurs mains: c'eſt pour cela qu'ils ont pris le nom de *La Cruſca*, qui ſignifie du ſon, & pour déviſe un ſas. AB. DE CH. Sans la correction de cette éxplication, paſſer par l'*étamine* eſt une éxpreſſion populaire, qui ne s'employe point dans un Ouvrage ſérieux. BOUH.

ÉſTAMINE, chez lès Fleuriſtes, & les Botaniſtes, ſe dit de ces petites parties qui ſont dans les tulippes, les lis, & autres fleurs, autour de la graine, ſuſpenduës ſur de petits filèts. *Stamen.* Selon la définition d'*étamine* donnée par M. Tournefort, il il eſt eſſentiel aux *étamines* d'être chargées de ſommèts, ainſi les *étamines* ſont des filèts placez ordinairement au centre de la fleur, & qui ſoutiennent des ſommèts, *apices*. M. De Reaumur aſſure dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1711. p. 290. qu'avec quelque ſoin qu'il ait éxaminé les filèts du *fucus marinus*, il n'en a pû trouver dont les éxtrémitez fûſſent chargées de ſommèts: ce qui l'empêche de leur donner le nom d'*étamines*. Mais il ajoute qu'on peut ſuppoſer que les ſommèts de ces filèts tombent dès lors que ces filèts commencent à ſe développer; que peut-être même tombe-t-il plus tard, quoi qu'il n'en ait point apèrçu; & qu'une ſuppoſition de plus ne coûte guère dans un ſyſtême. Les *étamines*, & les ſommèts ſont différents dans cèrtains genres de plante. Voyez SOMMET. Les tulippes les plus eſtimées ſont celles qui ont le fond bleu, & les *étamines* noires.

Ce mot vient de *ſtamina*, c'eſt-à-dire, *petits filèts*. Ligèr croit que ces parties des fleurs ont été appellées *étamines* par la reſſemblance qu'on a vû qu'il y avoit entre la couleur de ces parties & celle qu'on remarque ſur les étoffes qu'on nomme *étamines*.

M. De Tournefort regardoit les *étamines* comme les canaux éxcrétoires, qui déchargeoient l'embryon naiſſant des ſucs inutiles, & il croyoit que ces éxcrémens de la nourriture du fruit, formoient la pouſſière qu'on remarquoit dans ces *étamines*. M. Geoffroi le cadet, qui éxplique la génération des plantes d'une manière qui a de l'analogie avec celle des animaux, prétend que cette pouſſière en tombant ſur le piſtile, communique par ce canal, ou tuyau, la fécondité à la graine ou au fruit que ce piſtile renfèrme. Sur ce piéd-là on peut dire qu'une même fleur auroit les deux ſexes, qui concourroient enſemble à la génération; que les *étamines* ſeroient la partie maſculine de la fleur; que la pouſſière, qui eſt toujours d'une nature huileuſe & gluante, répondroit à la liqueur ſéminale; & que le piſtile ſeroit la partie féminine, qui conduiroit aux embryons, & que cette pouſſière fourniroit d'utile pour les féconder. Voyez l'Hiſtoire de l'Acad. Royale des Sciences de 1711. p. 210.

ÉSTAMO, ou ÉSTÉMO. Voyez ÉSTHAMO.

ÉSTAMPE. ſ. f. Impreſſion d'un cachet, ou autre chôſe dure & gravée, qui marque ſa figure ſur quelque matière molle. *Ectypum.* Les Graveurs font des *éſtampes* ſur de la cire, pour faire voir les empreintes de leurs cachèts.

Ce mot vient de l'Italien *ſtampa*, ſignifiant la même chôſe. Son origine primitive eſt *ſtampf*, mot Allemand, qui ſignifie un marteau; & *ſtampffen*, piler, parce qu'on éſtampoit en frappant ſur les coins des monnoyes.

ÉſTAMPE, ſe dit plus particulièrement d'une image en papiér tîrée de quelque planche gravée & paſſée ſous la preſſe. *Imago ſculpta, inciſa æri.* C'eſt une belle curioſité que celle des *éſtampes*. Les livres d'*éſtampes* de Marc Antoine, de Lucas, d'Albèrt, ſont éxtrêmement chèrs, quand ils ſont entiérs & bien conditionnez. Les Peintres nomment *éſtampes* toutes les piéces gravées à l'eau forte, au burin, & en bois. Les Marchands & le vulgaire les appellent *images*, & celles qui ſont ſur le cuivre, *tailles douces*.

ÉſTAMPE. ſ. f. Nom de Tulippe chez les Fleuriſtes. L'*éſtampe* eſt colombin blanc & incarnat. MORIN.

ÉſTAMPES, ce ſont auſſi des outils qui ſèrvent aux Serruriérs à river les boutons.

ÉSTAMPER. v. act. Faire une empreinte de quelque matière dure & gravée ſur une matière plus molle. *Imprimere, exprimere.* On *éſtampe* la monnoye avec le balanciér. Voilà une image qui eſt bien *éſtampée*, bien nette, bien tîrée.

Les Orfévres appellent auſſi *éſtamper*, Former des figures en bas relief de lames de métal: ce qu'ils font ſur des moules où un modéle de bronze.

On le dit auſſi des figures que l'on forme ſur le cuir, pour en faire des tapiſſeries, des ornemens &c. Il y a à Guamanga au Pérou une celébre Manufacture de pavillons qui ſèrvent de rideaux pour les lits, & de pluſieurs ſortes d'ouvrages de cuirs *éſtampez* & dorez. FRÉZIER.

ÉſTAMPER. Tèrme de Maréchal. Voyez ÉTAMPER.

ÉSTAMPES. ſ. m. Ville de Beauce, dans le Païs Chartrain, du côté du Gâtinois. *Stampæ, Stampa caſtrum.* Cette ville eſt ſur la rivière d'Yonne, ou d'Eſtampes, ſur le chemin de Paris à Orleans. Quelques Géographes croyent que c'eſt l'ancienne *Salioclita*, que d'autres conjecturent être Saclé. *Etampes* eſt éloigné de quatorze lieuës de Paris, & de dix-huit ou vingt d'Orleans. La rivière qui paſſe à *Etampes* s'appelle la Juine, ou l'Yonne; & plus communément la rivière d'*Etampes*. *Etampes* eſt de l'ancien domaine de nos Rois. Le Roi Robèrt jetta les prémiérs fondemens du Château d'*Etampes*, & y fit bâtir l'Égliſe de Nôtre-Dame, qui eſt une Collégiale. *Du Cheſne Antiq. & Recherch. des villes de France.* Le château fut ruiné en 1652. pendant les guèrres civiles de France. Charles IV. érigea *Etampes* en Comté l'an 1327. & François I. en Duché. Henri IV. le donna à Céſar Duc de Vendôme, ſon fils naturel. Il eſt revenu à la couronne par la mort de M. de Vendôme. Dans ce mot on ne prononce jamais l'*s* finale, pas même quand il ſuit une voyelle.

ÉſTAMPOIS. ſ. m. Tèrritoire d'Étampes. *Pagus Stampenſis*, dans Grégoire de Tours, Fredegaire & Nitard, *Stampinſis Pagus*, dans les Capitulaires de Charles Magne, *Stampiſus*, dans ceux de Charles le Chauve; & *Provincia Stampenſis*, dans là Chronique de Maurigny. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 531.

Si l'on dit l'*Eſtampois* en ce ſens, comme Valois le témoigne, il ſemble qu'on pourroit dire auſſi *Eſtampois, oiſe*, Qui eſt d'Eſtampes; mais ces mots ne ſe diſent pas communément.

ÉſTAMURE. ſ. f. Tèrme de Chaudronniér. C'eſt l'étain dont les Chaudronniérs ſe ſèrvent pour étamer. *Stannis illitus.* Étamer à ſimple *étamure*, à double *étamure*. C'eſt auſſi l'action d'étamer. *Stanni inductio.*

ÉſTAN. ſ. m. Ville de France en Gaſcogne. *Laterra, Stagnum Linguadociæ.* BAUDRAND, qui écrit *Eſtang*, ou *Eſtan*. *Eſtan* eſt dans l'Évêché d'Aire, ſur une montagne, & proche d'une petite rivière, qui porte auſſi le nom d'*Eſtan*. Cette rivière ſe décharge dans le Midour aſſez près de la ville de Montaigu. BAUDR. CORN.

ÉSTANC. adj. *Clauſus, obſeratus.* Tèrme de Marine, qui ſe dit d'un vaiſſeau bien clôs où il n'y a aucune voye d'eau, qui eſt bien capable de naviger, tel qu'il doit être quand on le frette.

ÉSTANCES. ſ. f. Tèrme de Marine, ſont des piliérs paſez tout le long des hiloires pour ſoutenir les barotins. Ils ſont de la longueur d'entre deux ponts.

ÉſTANCHE. On dit, Mettre à *étanche* un bâtardeau; c'eſt-à-dire, le mettre à ſec par le moyen des machines qui en tîrent l'eau pour pouvoir fonder. *Exſiccare, exhaurire.*

ÉſTANCHEMENT. ſ. m. Action d'étancher. *Exſiccatio, repreſſio.* Les playes dans la veine câve ſont mortelles, à cauſe qu'on ne peut faire l'*étanchement* du ſang.

ÉſTANCHER. v. act. Appaiſer la ſoif. *Siccare, reprimere.* Les hydropiques ont beau boire, ils ne peuvent *étancher* leur ſoif. *Sitim pellere, reſtinguere.* Dans l'âge d'or le gland étoit la nourriture des hommes, & les rivières *étanchoient* leur ſoif. S. ÉVR. On dit auſſi au figuré, Un avâre ne peut *étancher* la ſoif qu'il a des richeſſes. Tous les fleuves qui roulent l'or avec leur ſâble, ne ſçauroient *étancher* la ſoif d'un avâre. COS.

ÉſTANCHER, ſignifie auſſi; Arrêter une liqueur, empêcher ſa ſortie, étoupper, bôucher les petites ouvèrtures d'un vaiſ-

l'eau qui s'enfuit. *Oblinere.* On ne peut *étancher* ce bâtardeau, en épuiſer l'eau, empêcher qu'elle ne coule. Il faut abbreuver cette cuve pour l'*étancher*, pour empêcher qu'elle ne coule. Les bleſſures ſont mortelles, quand on ne peut *étancher* le ſang, empêcher qu'il ne coule en abondance.

On dit auſſi, que les ſouflets d'une orgue ſont bien *étanchez*, *obſerati*, *clauſi*, lorſqu'ils ſont ſi bien bouchez, que le vent ne ſe pèrd point.

Ménage dérive ce mot de *ſtancàre*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au lieu de *ſtagnare*. D'autres le dérivent de *extinguere*.

ÉſTANCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Oblitus*, *ſiccatus*, *reſtinctus*, *repreſſus*.

ÉſTANÇON. ſ. m. Étaye, appui qui tient les chôſes fermes & en état, groſſe piéce de bois qu'on met pour ſoutenir une muraille qu'on ſappe, ou qu'on reprend par deſſous œuvre. *Tibicen*, *fulcrum*, *fulcimentum*.

Ce mot vient de *ſtançonnon*, mot Celtique, ou Bas-Breton, ſignifiant la même chôſe.

ÉſTANÇONNER v. act. Mettre des étançons ſous un mur qu'on reprend, ou qu'on veut détruire. *Fulcire*, *adminiculari.* Il ſe dit de la vigne dans le ſens propre.

ÉſTANFORDE. ſ. f. Bourg des Païs-Bas. *Stenfordia.* Il eſt dans la Flandre, ſur la petite rivière d'Eſtanforde, environ à deux lieuës de Caſſel, du côté du levant. MATY.

ÉſTANG. ſ. m. Réſervoir d'eau douce dans un lieu bas, fermé par une digue, ou chauſſée, pour y nourrir du poiſſon. *Stagnum.* On pêche les *étangs* tous les trois ans, on les empoiſſonne avec du nourrain, ou petit poiſſon. On lâche la bonde d'un *étang* pour le mettre en cours & en vuider l'eau. La queuë de l'*étang* eſt l'endroit par où l'eau y entre. La grille ou la décharge eſt le lieu par où elle ſe décharge, quand il y en a trop. Il y a des *étangs* proche de la mèr, dont l'eau eſt ſalée, parceque la mèr s'y décharge: on les appelle *étangs ſalez*.

Du Cange le dérive de *ſtannum, quaſi aqua ſtans.* Mais il vient du Latin *Stagnum*.

ÉſTANGUES. ſ. f. C'eſt une eſpèce de grande tenaille, dont ſe ſervent les ouvriérs des monnoyes pour tenir leurs flans & carreaux, quand ils les veulent flattir, rechauſſer & boüer. *Forceps*.

ÉſTANT. Tèrme des Eaux & Forêts, qui ſe dit du bois qui eſt en vie, debout, ſur piéd & ſur racine. *Stans.* Il y a dans ce bois tant d'arbres en bois mort, & tant en *étant*. On diſoit autrefois, qu'un homme étoit en ſon *étant*; pour dire debout; comme on dit encore, en ſon *ſéant*; pour dire, qu'il eſt aſſis. L'Ordonnance de faire des ventes d'arbres en *étant* avec les chablis.

ÉſTAOL. Voyez ÉſTHAOL.

ÉſTAPE. ſ. f. Place publique où les Marchands ſon obligez d'apporter leurs marchandiſes pour être achetées par le peuple. *Forum.* Les Ptolémées, & principalement Philadelphe, ouvrirent une route depuis Aléxandrie juſqu'aux Indes, en diſpôſant des *étapes* commodes par les canaux du Nil juſqu'à la mèr rouge. HUET. A Paris l'*étape* eſt à la Gréve devant l'Hôtel de ville. Les Marchands de vin de dehors ſont tenus de faire venir leurs vins ſur l'*étape*; & les Tavèrniérs qui vendent à huis couppez & pots renverſez, ſont tenus d'y en faire venir un tiers par l'Ordonnance des Aides.

Ménage dérive ce mot de *ſtaplus*, qui ſe trouve dans les Loix Ripuaires; pour dire, le lieu où on éxèrce la Juſtice, qui vient de l'Allemand *ſtapel*, ou plûtôt de *ſtapula*, que Boxhornius dérive de l'Allemand *ſtapelen*, qui ſignifie *mettre en un monceau*, & ſignifie auſſi le droit de faire venir aux marchez les denrées pour y être venduës au public.

ÉſTAPE, en tèrmes de Marine, ſignifie, Attache, carcan, pilori; & on le voit en cette ſignification dans l'Article XXVI. des Jugemens d'Oleron.

ÉſTAPE, ſe dit auſſi d'une ville de commèrce. *Apotheca*, *florens commercio*, *mercaturâ.* Le port de Redon en Bretagne eſt l'*étape* des vins pour Rennes. Calais étoit l'*étape* des laines & draps d'Anglete̊rre, qui a été transferée à Bruges. Gand eſt l'*étape* des blez qui ſont amenez en France. Arras étoit autrefois l'*étape* des vins de France, &c.

ÉſTAPE, en tèrmes de Guèrre, eſt une fourniture & diſtribution de vivres & de fourrage à des troupes qui ſont en marche. *Annona militaris.* L'*étape* a été établie pour empêcher que les ſoldats ne foulent le païſan qui les loge. L'*étape* ſe fournit pour tant de places & de rations pour chaque compagnie. Une partie de la taille étoit ci-devant impôſée ſous le nom d'*étape*.

ÉſTAPIER. ſ. m. Entrepreneur qui ſe charge moyennant un cèrtain prix de fournir les étapes ou les vivres aux gens de guèrre, qui paſſent dans une Province. *Redemptor annonæ militaris.* Les *Etapiérs* ne doivent point fournir aux ſoldats l'étape en argent, ils la doivent fournir aux Majors ou aux Sèrgens en eſpèces.

ÉſTAPLES. ſ. m. Ville autrefois de Picardie, maintenant dans le Boulenois. *Stapula*, *Stabula.* Elle eſt ſur la rivière de Canches, aſſez proche de ſon embouchure, du côté des montagnes de Neufcaſtel à quatre lieuës de Boulogne. Jacques Le Fevre d'*Etaples*, *Stapulenſis*, étoit de ce bourg dont il prit le nom. Il fut célébre dans le XVIe ſiécle par ſes ouvrages ſur l'Écriture. Il panchoit beaucoup du côté des Calviniſtes, s'il n'étoit pas tout-à-fait Calviniſte. Dans une Diſſertation qui parut il y a cinq ou ſix ans, on prétend que Le Fevre d'*Etaples* eſt l'Auteur de la Bible d'Anvèrs en 1530, avec privilége de Charles V. Cet ouvrage ne le juſtifiera pas ſur ſon penchant pour les nouveautez. Hadr. de Valois dans ſa Notice des Gaules p. 249. croit qu'*Etaples* eſt l'*Iccius portus* de Céſar, de Strabon & de Ptolémée.

ÉſTAT. ſ. m. Empire, Royaume, Provinces, ou étenduë de païs qui ſont ſous une même domination. *Status*, *ditio.* Une main ſi habile eût ſauvé l'*Etat*, ſi l'*Etat* eût pû être ſauvé. FLECH. Les *Etats* du Turc, du Roi d'Eſpagne, ſont fort étendus: ceux du Roi de France ſont fort unis, & peuplez. Il y a quantité de petits *Etats* en Italie, de petites Souverainetez, on peut vuider de ces *Etats* en une heure. Les *Etats* Confédérez de Hollande. Daviti a fait de gros Volumes des *Etats* & Empire.

> *Son mérite plus grand que tout ce qu'on peut croire,*
> *Au Miniſtere même ajoute de l'éclat:*
> *C'étoit le ſeul degré qui manquoit à ſa gloire,*
> *Et le ſeul ornement qui manquoit à l'*État. M. DE V.

> *Vous ſeul plus dégoûté, ſans pouvoir, & ſans nom,*
> *Viendrez régler les droits, & l'*état *d'Apollon.* BOIL.

ÉſTAT DE L'ÉGLISE. Voyez ÉGLISE.

ÉſTAT, ſe dit auſſi de la Politique, ou de la manière dont ſe gouvèrne une nation. Les Politiques ont fait pluſieurs formes d'*Etats*, ou de Gouvèrnement; le Monarchique, comme celui de France; le Démocratique, comme celui de Rome, & d'Athènes; l'Oligarchique, comme celui de Veniſe; l'Ariſtocratique, comme celui de Sparte. Boëce étoit un grand homme d'*Etat*. On a tenu un grand Conſeil d'*Etat*. Les maximes d'*Etat* ſont différentes ſelon les conjonctures. Ce Prince a fait un grand coup d'*Etat*. L'intérêt particulier céde à la raiſon d'*Etat*. En matière d'*Etat*, être malheureux, ou imprudent, c'eſt prèſque la même chôſe. S. ÉVR. La raiſon d'*Etat* eſt une raiſon myſtérieuſe inventée par les Politiques, pour autoriſer tout ce qu'ils font ſans raiſon. ID.

> *Mais la raiſon d'*État *veut ſouvent qu'on préfere,*
> *A la vertu nuiſible, un crime néceſſaire.* QUIN.

> *La Juſtice n'eſt pas une vertu d'*État. CORN.

> *C'eſt un crime d'*État *que d'en pouvoir commettre.* ID.

ÉſTAT, ſe dit auſſi des Officiérs, tant grands que petits, qui ſèrvent à gouvèrner l'*Etat*, à y entretenir l'ordre & la police. Les prémiers ſont les Miniſtres d'*Etat*, qui ſont du Conſeil étroit du Roi; les Sécretaires d'*Etat*, ou des commandemens, les Conſeillers d'*Etat*.

Lettres d'Etat, ſont des lettres qu'on octroye à ceux qui ſont employez ponr le ſèrvice de l'*Etat* à la guèrre, ou dans les Ambaſſades, afin que pendant ce tems pèrſonne n'entreprenne ſur leurs pèrſonnes, ni ſur leurs biens.

ÉſTAT, ſe dit auſſi des différens ordres du Royaume qu'on fait aſſembler pour réformer les déſordres de l'*Etat*, pour appaiſer les troubles de l'*Etat*. *Ordo.* Ils ſont compôſez de l'Égliſe, de la Nobleſſe, & du Tiers *Etat*, ou des Bourgeois notables. Quelques-uns prétendent que l'Aſſemblée des *Etats* eſt une conſtitution très-ancienne. Il eſt vrai qu'avant la conquête de Céſar, il y avoit des Aſſemblées générales dans les Gaules: mais le peuple n'y avoit point de part. On trouve encore ſous la prémière & la ſeconde Race, des convocations ſolennelles qu'on appelloit *Parlemens*: mais l'on n'y appelloit que les Grands Seigneurs du Royaume. Le peuple, qu'on a depuis honoré du nom de *Tiers Etat*, *tertius ordo*, n'y entroit point.

Ce changement n'eſt arrivé que bien avant ſous la troiſiéme Race. Le beſoin que les Rois avoient de faire des levées les obligea à ménager le peuple, qui ne les ſupportoit point ſans murmure. Ainſi on réſolut de le conſulter, & d'ordonner qu'en chaque Sénéchauſſée & Bailliage le peuple députât cèrtaines pèrſonnes à l'Aſſemblée générale pour délibérer ſur les néceſſitez de l'*Etat*. On ne donna donc entrée au peuple dans l'Aſſemblée générale, contre l'ancien ordre, que parcequ'il devoit porter la plus grande partie du fardeau, & pour le faire conſentir à la ſoutenir avec moins de repugnance, à cauſe de l'honneur qu'on lui faiſoit de le conſulter. Le prémiér qui mit cette invention en uſage, c'eſt Philippe le Bel. PASQ. Les villes s'enrichirent & devinrent

devintent ſi puiſſantes que pour les faire contribuer avec moins de répugnance, on les appella par députez aux Aſſemblées générales. Leurs députez y entrèrent en 1304. Ce ne fut cette prémière fois que pour y repréſenter leurs beſoins & leurs facultez. Les honneurs augmentèrent ſelon le plus ou moins d'argent que les villes fournirent dans les néceſſitez publiques, de ſorte qu'inſenſiblement elles formèrent un Tièrs-*Etat*, qui eut dans ces Aſſemblées autant & plus de pouvoir que la Nobleſſe & le Clèrgé. Le Gendre, *Mœurs & Cout. des Franc. p.* 163. Le P. Daniel prétend dans ſon Hiſtoire de France, que ce fut l'an 1355. dans l'Aſſemblée que le Roi Jean II. aſſembla à Paris que la France fut repréſentée la prémière fois par les trois corps, qu'on a depuis appellez *Etats*. Juſqu'alors, dit cet Auteur, nos Rois n'avoient guères convoqué, pour déliberer ſur les néceſſitez du Royaume, que la Nobleſſe & les Prélats : ce qu'on appelle le Tièrs *Etat* n'avoit point encore paru en ces occaſions, comme faiſant un membre du corps de l'*Etat*, & comme autoriſé à donner ſon ſuffrage dans les délibérations publiques. On voit bien, continue-t-il, par un Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, que Philippe de Valois prédéceſſeur de Jean II. fit l'an 1332. à Orléans une Ordonnance touchant les monnoyes, & quelques autres points de Police, par l'avis des Prélats, Barons & Notables du Royaume : mais il ne paroît pas que cette Aſſemblée fut génerale. M. l'Abbé de Choiſi ſuit auſſi ce ſentiment dans le VIIe Tome de ſon Hiſtoire de l'Égliſe. Ces Aſſemblées n'ont été appellées *Etats Généraux* que depuis que le Peuple y eut entrée. Elles ſe nommoient auparavant Parlemens. Le Gendre.

Au point du jour naiſſant, la clameur des Hérauts
Aſſemble chez le Roi les Etats *Généraux.*
Nouveau choix de vers.

Les *Etats* ont été aſſemblez en France à Compiegne ſous Pepin environ l'an 752. A Paris par Blanche de Caſtille mère du Roi & Régente du Royaume, ſous Loüis IX. Après la mort de Charles le Bel les *Etats* s'aſſemblèrent en 1328. pour juger à qui devoit appartenir le Royaume de France, à Philippes de Valois ſon couſin, ou à Édoüard Roi d'Angletèrre. Le Roi Jean aſſembla les *Etats* à Paris en 1354. pour avoir des ſecours d'argent. Ils fûrent encore aſſemblez pendant ſa captivité, pour ſa délivrance, & depuis encore pour le réglement des monnoyes. Au commencement du régne de Charles VI. on aſſembla les *Etats* généraux à cauſe du jeune âge du Roi, & depuis encore durant ſa maladie. Sous Loüis XI. ils fûrent aſſemblez pour les apanages des enfans de France. Sous Charles VIII. à cauſe de ſon bas âge ils fûrent aſſemblez à Tours. Sous Charles IX. à Orléans en 1560, ils avoient été délibérez & convoquez dès le régne de François II. Ils ont été tenus à Blois ſous Henri III. en 1579. & 1588, ſous Loüis XIII. en 1614. Sous Loüis XIV. il y a eû une aſſemblée de la Nobleſſe à Paris en 1650. mais cette aſſemblée ne repréſentoit pas les *Etats* Généraux. On n'a point convoqué l'Aſſemblée des *Etats* depuis l'année 1614. Les Ordonnances d'Orléans & de Blois ont été faites dans les *Etats*, *in comitiis*, ou aſſemblées d'*Etats* tenus en ces villes. Les *Etats* tenus pendant la Ligue ont été tournez en ridicules par le Catholicon d'Eſpagne.

Éstats Généraux. C'eſt le nom qu'on donne à l'Aſſemblée compoſée des Députez des ſept Provinces-Unies. Les Députez de chàque Province, en quelque nombre qu'ils ſoient, ne font qu'une voix, & on opine par Province. Les Provinces préſident tour-à-tour à l'Aſſemblée, ſelon le rang qu'elles tiennent entr'elles. La Gueldre préſide la prémière ; enſuite la Hollande &c. Cette Aſſemblée eſt repréſentative de la Souveraineté de l'Union, laquelle réſide principalement dans l'Aſſemblée générale des *Etats* de toutes les Provinces. Mais comme elle étoit compoſée de ſept ou 800 perſonnes, il fut réſolu après le départ du Comte de Leyceſter, pour éviter les frais & les embarras d'une ſi nombreuſe Aſſemblée, par ces *Etats Généraux*, que les *Etats* Provinciaux ſeroient déſormais repréſentez par leurs Députez, ſous le même nom d'*Etats Généraux*, toûjours réſidens à la Haye, & qui ſeuls ſont préſentement appellez *Etats Généraux*. La dèrnière Aſſemblée générale des *Etats* de toutes les Provinces ſe fit à Berg-op-Zoom, pour confirmer avec plus de ſolennité la trève concluë avec l'Archiduc Albèrt en 1609. Il y en eut encore une autre en 1651.

Éstats de Hollande. C'eſt une Aſſemblée compoſée des Deputez des Conſeils de chàque ville, & dans laquelle réſide la Souveraineté de la Province. Originairement il n'y avoit que la Nobleſſe laquelle fait un corps, & ſix villes principales, qui euſſent voix & ſéance aux *Etats*. Aujourd'hui il y entre des Deputez de 18 villes. La Nobleſſe a la prémière voix. Les autres Provinces de l'Union ont de même des *Etats* qui repréſentent la Souveraineté.

Éstats, *Comitia, conventus, cœtus provinciales*, ſe dit auſſi des Aſſemblées qui ſe font en quelques Provinces qui ſe ſont conſervées en la poſſeſſion de ce droit, afin d'ordonner elles mêmes des contributions qu'elles doivent faire pour ſoutenir les charges de l'*Etat*, & les régler & faire payer ; comme ſont les Provinces de Bretagne, de Languedoc, de Bourgogne, & de la Franche Comté. En ce ſens on oppôſe les païs d'*Etats* aux païs des *Généralitez*, ou d'*Elections*.

En tèrmes de Juriſprudence on appelle queſtion d'*état*, le procès où il s'agit de ſçavoir ſi une perſonne eſt libre, ou éſclave ; ſi elle eſt légitime, ou bâtarde ; ſi elle eſt mariée, ou Religieuſe ; noble, ou roturière. Cette fille a manqué de bons partis, parcequ'on lui diſpute ſon *état*.

Éstat, en tèrmes de Palais, ſe dit en ces phrâſes, En matière de Régale on demande l'*état*, ce que dans les autres procès de bénéfice on appelle *recréance*. On ne refuſe point l'*état* au Régaliſte. Pour juger de la qualité d'un Bénéfice, on regarde ſon dèrnier *état*. On dit qu'un procès eſt en *état*, lorſqu'on le peut juger, qu'il eſt inſtruit contradictoirement, ou par forcluſion. On dit qu'on l'a mis hors d'*état*, quand on y a fait quelque demande qui a été reçuë & appointée. Un criminel ſe doit mettre en *état* ; c'eſt-à-dire, ſe rendre effectivement priſonniér. On dit qu'il a été interrogé en *état* d'adjournement perſonnel ; c'eſt-à-dire, après une comparution perſonnelle au Greffe. Quand on enterine des lettres de requête civile, ou de reſciſſion, on remet les parties en tel & ſemblable *état* qu'elles étoient auparavant l'arrêt, le contrat. Quand on donne des défenſes, on prononce, Toutes chôſes demeurant cependant en *état*. Voilà l'*état* de la cauſe, il faut en faire la repriſe ſuivant ſon dèrnier *état*, ſes dèrniers èrremens.

Éstat, ſe dit auſſi des rôlles qui s'expédient au Conſeil tous les ans, qui contiennent les ordres néceſſaires pour faire payer les dépenſes & les charges de l'*Etat*. On expédie des *états* pour les dépenſes de l'artillerie, de la marine, de l'extraordinaire de la guèrre, &c. Il y a un *état* des penſions. Être couché ſur l'*état*. Un tel a été couché ſur l'*état* pour telle ſomme. Le Poëte Clément Marot demandoit à être ſi bien couché ſur l'*état*, qu'il ne pût jamais s'en relever. Il a fait bien des jeux de mots ſemblables ſur cet article qui lui tenoit fort au cœur. Il y a auſſi une ballade de Marot à Madame d'Alençon pour être couché en ſon *état*. Le refrain de cette ballade eſt.

Il n'eſt que d'eſtre bien couché.

L'*état* de la maiſon du Roi, c'eſt-à-dire, des Officiérs de ſa maiſon & des Princes, eſt envoyé tous les ans à la Cour des Aides. On ne joüit point des privileges, ſi on n'eſt employé ſur l'*état*. On fait de tems en tems imprimer des livres de l'*Etat* de France, d'Eſpagne, d'Italie, d'Allemagne, où ſont compris les noms & les qualitez des Officiérs, & des autres particularitez préſentes d'un *Etat*.

Éstat, ſe dit auſſi d'un compte ou d'un memoire ſuccinct qui ſert à compter, à faire quelque recette, à payer quelque dette, à régler quelque chôſe, &c. *Index, breviarium, perſcriptio.* Les Comptables comptent ſur un *état* au vrai, qui eſt dit par oppoſition à l'*état* par eſtimation, qu'on faiſoit autrefois au commencement de l'année des revenus & dépenſes qu'on prévoyoit s'y devoir faire. On compte au Bureau des Tréſoriers de France ſur un bréf *état*. On appelle *état final*, la clôture & l'appurement d'un compte. On a donné à ce Commis un *état* de recouvrement ou des taxes pour un tel droit. Le Juge a ordonné que les parties compteroient par un bréf *état*. Voilà l'*état* des réparations de cette maiſon, des frais que j'ai faits en ce procès. Une caution eſt tenuë de donner un *état* de ſes biens & facultez. Ce débiteur a donné l'*état*, le mémoire de ſes dettes.

O la charmante invention!
Sans avoir du Dieu Mars eſſuyé les orages,
Sans avoir fatigué la Cour de mes hommages,
*Je ſerai ſur l'*État*, & j'aurai penſion.* Pavillon.

En tèrmes de Guèrre on appelle *Etat major*, *decuria major*, *primus ordo*, un *Etat* particulier qui comprend un nombre de quelques Officiers diſtinguez du reſte du corps, auxquels on aſſigne une plus grande ſolde & une plus grande fourniture de l'étape & de l'utencile, comme dans l'infanterie le Colonel, l'Aide Major, l'Aumôniér, le Prévôt, le Chirurgien & le Commiſſaire ; & dans la Cavalerie, le Colonel, Meſtre de Camp, Commiſſaire, & Maréchal des Logis, le Prevôt Général ; & dans chàque Régiment, le Meſtre de Camp, le Major, & Aide-Major, &c. Il y a auſſi un *Etat major* de toute la Cavalerie priſe enſemble, compoſée de tous les Officiers Généraux, comme

me Colonel, Meſtre de Camp, Commiſſaire, Maréchal des Logis & du Prévôt, tous Officiérs Généraux, les Fourriers Majors de quelques Archers & Carabins qui ſont compris dans les Ordonnances faites ſur ce ſujet. Il n'y a pas toûjours un *Etat major* pour tous les Corps & tous les Réglemens. Sur la mèr on appelle un Capitaine du *grand Etat*, un Capitaine de vaiſſeau avec commiſſion du Roi. Les Capitaines du *petit état*, ſont les Capitaines de fregates légères, de galiottes, de brûlots, & de flûtes.

ÉſTAT, ſignifie en général la qualité, la nature & la conſtitution préſente d'une pèrſonne, d'une chôſe, d'une affaire, diſpoſition de corps ou d'éſprit. *Status, ratio, habitudo.* Ce malade eſt maintenant en bon *état*, j'ai envoyé ſçavoir des nouvèlles de l'*état* de ſa ſanté. L'armée a été défaite, & eſt en un mauvais *état*, cela changera l'*état* des affaires. Ce Capitaine n'eſt pas en *état* d'entreprendre un ſiége. Cette citadelle eſt élevée, & eſt en *état* de défenſe. Le célibat eſt plus propre aux gens de lettres que l'*état* du mariage. Son train, ſon équipage, s'entretiennent en bon *état*. Pour faire valoir cette fèrme, il faut mettre les lieux en *état*, les réparer. On change de réſolution ſuivant le différent *état* des chôſes, les divèrſes circonſtances ou conjonctures. Un arc bandé eſt en un *état* violent. Rien n'a dépéri en cette affaire, tout eſt encore en *état*, en même *état*. Ces ennemis ſont en *état* de s'égorger, ces plaideurs en *état* de ſe ruiner; pour dire, en diſpoſition. La clef d'une voûte eſt ce qui la tient en *état*. Il s'eſt mis en *état* de bien recevoir cette compagnie. On le voit toûjours en *état* de ſuppliant. Elle ne lui cachoit pas l'*état* de ſon éſprit. DE LA ROCHEF.

ÉſTAT, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales. L'homme a été créé en l'*état* d'innocence. On oppôſe à cet *état* d'innocence dans lequel le prémiér homme fut créé, l'*état* de la nature corrompuë; on diſpute fort dans les écoles de Théologie ſur les ſyſtêmes de ces deux *états*. Pour communier il faut être en bon *état*, en *état* de grâce. L'*état* paſſif des contemplatifs eſt un *état* paiſible & tranquille. FEN. Ce ſeroit un ſentiment mauvais & condamné que d'entendre par ce mot *d'état paſſif* un *état* habituel, où l'âme n'agiroit plus, mais où elle ne feroit que recevoir les impreſſions que Dieu lui voudroit donner. Quand on eſt en *état* de peché mortel, on eſt en *état* de damnation. Il faut aſpirer à l'*état* de pèrfection, mais il eſt difficile d'y parvenir. La nature humaine ne laiſſe à nôtre âme aucun *état* aſſuré. S. ÉVR. Il faut toûjours garder la bienſéance de ſon *état*. BELL. Si l'on fait réfléxion ſur la conduite des hommes dans le choix de l'emploi, & de l'*état*, où ils doivent paſſer la vie, on trouvera que rien n'eſt plus mal réglé. NIC. Peu de gens ſçavent prendre l'eſprit, & garder le caractère de leur *état*. BELL.

> *J'abandonne l'ingrat, & le laiſſe rentrer,*
> *Dans l'*état *malheureux d'où je l'ai ſçû tirer.* RAC.
>
> *Heureux qui ſatisfait de ſon humble fortune,*
> *Libre du joug ſupèrbe où je ſuis attaché,*
> *Vit dans l'*état *obſcur où les Dieux l'ont caché.* ID.
>
> *Il n'eſt rien de plus déplorable,*
> *Que le funeſte* état *où ta main m'a réduit.*
> *Helas! je languis jour & nuit;*
> *Et jamais un pécheur ne fut plus miſérable.*
>
> L'AB. TÉTU.

ÉſTAT, ſe dit encore des différens degrez, ou conditions des pèrſonnes diſtinguées par leurs charges, offices, profeſſions, ou emplois. *Conditio, gradus.* On fait tout ce qu'on peut pour ſoutenir ſon *état*, ſa dignité, ſon rang. En France on ne connoit point l'*état* des gens par leur train, par leurs habits. Un Comédien, une Courtiſane, portent autant d'*état* que des Seigneurs & des Marquiſes. Où pouvez-vous prendre de quoi entretenir l'*état* que vous portez? MOL.

On dit auſſi un *état* de Préſident, de Maître des Requêtes, d'Auditeur des Comptes, de Juge; pour dire, une charge & office, *munus, dignitas.*

ÉſTAT, ſe dit auſſi de la penſée, de l'eſtime, de l'opinion qu'on a de quelque chôſe. *Æſtimatio, ratio, exiſtimatio.* La Judiciaire, la Chiromance ſont des chôſes vaines, dont il ne faut faire aucun *état*. On ne doit point faire *état* de tout ce que diſent les hâbleurs. Je fais *état* de vôtre amitié, de vos offres de ſervice, je compte là-deſſus. Je faiſois *état* que ce bâtiment ne me reviendroit qu'à dix mille écus. *Sic apud me ſtatuebam, mihi perſuaſeram.* On fait ſouvent *état* de venir à bout de pluſieurs chôſes qu'on ne peut exécuter. Les hommes ne doivent faire aucun *état*, *nihil pendere*, de tout ce qui eſt appuyé ſur un fondement auſſi branlant, & auſſi fragile que leur vie. NIC. Je fais plus d'*état* de vôtre cœur que de tout ce que la fortune me peut offrir. VOIT. Faites *état* que les Pères n'ont jamais parlé de la ſorte. *Sic habe, ſic velim exiſtimes.*

ÉſTAT, ſe prend auſſi pour le deſſein qu'on a de faire quelque chôſe. Je fais *état* d'aller bientôt en Italie. *Cogito in Italiam.* Il faiſoit *état* d'attaquer les Grècs. ABLANC.

En tèrmes d'Aſtronomie on appelle *état* du ciel, la diſpoſition des aſtres les uns à l'égard des autres en un cèrtain moment, qui eſt ce qu'on marque dans une figure ou thême céléſte. Les Éphémérides marquent tous les jours l'*état* du ciel à midi.

Ce mot vient du Latin *ſtatus.*

TÈRRE DES ÉſTATS, Que les Hollandois appellent *Staten Eyland.* Iſle des Etats. *Ordinum Terra*, ou *Inſula.* Il y a trois Iſles très-éloignées les unes des autres, qui portent le nom des États des Provinces Unies, parce qu'elles ont été découvèrtes par leurs ſujèts. L'une eſt dans la mèr Glaciale, près de Moſcovie, dont elle dépend. Une autre eſt dans l'Océan Oriental entre la Tèrre de Jeſſo, & l'Yupi en Tartarie. Elle ſépare les Canaux de Uries, & de Pieko. Les Hollandois l'appellent Staten Land, *Terre des Etats.* La troiſième eſt dans la mèr Magellanique, non pas entre le détroit de le Maire & celui de Brouvèrs, comme dit Maty, apparemment ſur la foi des Cartes Hollandoiſes; mais vis-à-vis la pointe la plus orientale de la Tèrre de Feu, ayant ſa côte auſtrale par les 55 degrez de latitude méridionale, & ſa côte ſeptentrionale par les 54 d 45 l environ. Le détroit de Brouvèrs, qu'on met à l'orient de la *Tèrre des Etats*, eſt une pure imagination, ſelon la remarque de nos dèrniérs navigateurs, & en particuliér de M. Frézier p. 262. de ſon voyage à la mèr du Sud. La *Tèrre des Etats* à l'orient, & la pointe que j'ai dit de la Tèrre de Feu à l'occident, forment le détroit de le Maire. La *Terre des Etats* du côté du Sud ne gît pas ESE & ONO (C'eſt-à-dire, Eſt Sud Eſt, & Oueſt Nord Oueſt) comme les Cartes le marquent. Elle ne court que E & O du monde, & prend même un peu du Nord, auprès du Cap de S. Barthelemi. FREZIÉR. Cet Auteur dit en parlant des côtes de cette Iſle, La côte *des Etats*, & non pas la côte de la *Tèrre des Etats.*

ÉSTATEUR, qui fait ceſſion de ſes biens en Juſtice à ſes créanciérs. Il eſt ainſi appellé, parcequ'il doit préſenter debout ſes lettres de bénéfice de ceſſion. Cela peut venir auſſi du mot de *éſter*, qui eſt encore reſté parmi les tèrmes du palais, quoique dans une ſignification plus générale. Voyez ÉSTER.

ÉſTAU. ſ. m. Quelques-uns diſent au ſingulier *étal.* Petite boutique, quelquefois fixe, quelquefois portative, où on travaille, où on étale, où on vend différentes ſortes de marchandiſes, de la chair, du poiſſon, des fruits & autres menuës denrées. *Pluteus operarius, venalitius, menſa.* On louë bien chèrement les *étaux* de Bouchér. Il n'y a que le Roi qui accorde la pèrmiſſion de conſtruire des *étaux* de Bouchér. La Placière de la halle a tant d'*étaux* à loüer. On appelle auſſi *étau*, ces petites boutiques portatives qu'ont les Savetiérs & les Ravaudeuſes au coin des ruës.

Ménage dérive ce mot de *ſtallum*, qui a été dit ainſi abregé de *ſtabulum*, d'où on a fait auſſi les mots d'*étaler* & d'*inſtaler.* Ce mot de *ſtallum* ſe trouve en pluſieurs Auteurs.

Les Artiſans appellent auſſi *étau*, *pluteus*, la machine qui leur ſèrt à ſoutenir & arrêter le fèr, & autres matières ſur leſquelles ils travaillent, pour les limer, polir, forer, &c. Il y en a de petits chez les ouvriérs qui travaillent à des ouvrages plus délicats, comme ſont les horlogérs, & il y en a de très-gros chez les ſèrruriérs, &c. Le vrai mot étoit *eſtoc.* Il eſt fait de deux piéces de fèr qui s'éloignent, & s'élargiſſent par le moyen d'un reſſort qui eſt entre deux, & qui ſe rapprochent, & ſe ſèrrent par le moyen d'une vis qui entre dans des trous, qui s'appellent l'*œil* de l'*étau.* Les têtes ou parties d'enhaut qui ſèrrent le fèr s'appellent *mâchoires*; & ſes deux piéces principales qu'on appelle *tiges*, ſont aſſemblées enſemble par une eſpéce de charnière qu'on appelle *jumelle.* Ce qui en reſte au deſſous de la jumelle ſe nomme *pied*, la *boëtte* où entre la vis, la *manivelle* qui ſèrt à mouvoir la vis, la *pate* qui attache l'*étau* à l'éſtabli; il y a quelquefois encore une *vis* pardeſſous pour tenir l'*étau* fèrme contre l'établi. Il y a des *étaux* dont les mâchoires ſont en chamfrain. Il y a une eſpéce d'*étau* ſèrvant à la marqueterie qu'on appelle *âne.*

ÉſTAY. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt une groſſe corde qui prend depuis le ſommet d'un mât juſqu'au piéd de celui qui eſt devant lui vèrs la prouë, qui ſèrt à l'affèrmir. *Rudens fulciens, funis nauticus craſſior.* Il y a le grand *état*, l'*état* du grand hunier, l'*état* du pèrroquet, l'*état* de miſaine, l'*état* d'artimon. Ces *étais* ſèrvent encore pour y attacher d'autres manœuvres, & il y en a qu'on appelle de *faux étais.* Le colliér de l'*état* eſt comme une ganſe, par laquelle l'*état* eſt accollé au mât au deſſus des barres. Les voiles d'*état*, ou qu'on attache à l'*état*, ſont couppées

à

à tiers point. L'*étay* eſt la plus groſſe corde de toutes les manœuvres.

ÉſTAYE. ſ. f. *Fulcrum.* Il eſt aſſez difficile de repréſenter par l'écriture comme on doit prononcer ce mot. Richelet veut qu'on prononce comme s'il y avoit *étée* ; mais on croit qu'*étéye* eſt plus approchant de la véritable prononciation. *Etaye* eſt une groſſe piéce de bois ou de charpente pour ſoutenir les planchérs d'une maiſon dont on veut rebâtir un gros mur, ou pour en ſoutenir ſeulement quelque partie qui menace ruine. On fait auſſi des *étayes* avec de la piérre par des piliers & des arcsboutans.

ÉſTAYE, en térmes de Blâſon, ſe dit d'un petit chevron dont on ſe ſért pour étayer ou ſoutenir quelque chôſe. *Tigillum.* L'*étaye* ne doit avoir que le quart de la largeur du chevron. P. Mén.

ÉſTAYEMENT. ſ. m. Action d'étayer. *Fulcimentum.* L'*étayement* de ce mur étoit néceſſaire, autrement il fût tombé.

ÉſTAYER. v. act. Appuyer un bâtiment avec des etayes. *Fulcire.* Ce ſont ordinairement les Charpentiérs qui *étayent* les maiſons. Elles diminuent beaucoup de prix, quand on les voit *étayées*. Les maiſons contiguës s'*étayent* les unes les autres.

ÉſTAYER, ſe dit figurément en chôſes morales. Il y a long-tems que la fortune de cet homme-là ſeroit à bas, s'il n'étoit *étayé* par la protection de ce Miniſtre, par l'argent & le crédit qu'il trouve dans ſa famille.

Diſſipe l'ennui qui me preſſe,
Et viens étayer *ma vieilleſſe.* Le Duc de Nev.

On dit provérbialement, qu'un homme voudroit *étayer* le ciel, *ne cælum ruat* ; pour dire, qu'il voudroit prendre des précautions inutiles & ſupérfluës contre des accidens qui n'arriveront jamais.

ÉſTAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Fultus.*

ÉſTE. C'eſt le nom de la famille ſouveraine du Duché de Modéne. La maiſon d'*Eſt*. *Gens Eſtenſis.*

ÉſTE. ſ. m. Maty & Corneille diſent qu'on écrit auſſi *Eſt*, & Corneille paroît préférer ce dérnier à l'autre. Il ſemble néanmoins que l'uſage ſoit pour *Eſte*. C'eſt une ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Ateſte.* Elle eſt dans le Padoüan, ſur la petite riviére de Bacchilione, entre Rovigo & Vicenze. Maty dit que c'eſt une bonne petite ville. Corneille citant De Seine *Nouveau Voyage d'Italie L. I. C.* 5. dit que le Tyran Erzelio la ruina vérs l'an 1247. & que ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg qui fait cependant encore dix mille ames. C'eſt de cette ville que l'illuſtre Maiſon d'*Eſte* a pris ſon nom. Le premiér de cette maiſon dont on ait quelque chôſe de ſeur, eſt Azon I. Seigneur d'*Eſte*, ſurnommé Le Grand Marquis, qui vivoit dans le X & XIe ſiécle.

ÉſTÉ. ſ. m. La plus chaude des ſaiſons de l'année, celle où on moiſſonne, celle qui eſt entre le printems & l'automne. *Æſtas.* Le Solſtice d'*été* ſe fait au Signe du Cancér environ le 22. Juin, quand le ſoleil eſt monté le plus haut ſur nôtre horiſon, & fait le plus long jour de l'année.

*Des treſors de Cérès l'*été *pare les plaines.* M. Scud.

Les cigales chantent tout l'*été*. Les fourmis font leur proviſion l'*été* pour l'hiver. On a des habits d'*été* & d'hivér, des logemens d'hivér & d'*été*. Appartement d'hivér & appartement d'*été*. Cet homme va paſſer tout l'*été* à la campagne. En Portugal on met les armées en quartiers d'*été*, car elles ne peuvent tenir la campagne.

L'été n'a point de feux, l'hyver n'a point de glace,
Qui puiſſent retenir ſa vigilante audace. Boil.

Les Héros de l'Antiquité
N'étoient que des Héros d'été,
Ils ſuivoient le printems comme les hirondelles.
Mlle Scudery.

Ce mot vient du Latin *æſtas*, qui vient *ab æſtu*, *la chaleur*.

On appelle auſſi *été*, les parties de l'automne où il fait encore beau tems, comme l'*été* S. Denis, S. Michel, & S. Martin, &c. Ou l'*été* de la Saint Denis, de la S. Michel, de la S. Martin &c.

Le pauvre été *Saint Martin,*
Tremble ſa robe de chambre. Sar.

Les Poëtes déſignent les années par pluſieurs *étés*, prenant la partie pour le tout. Un de nos Poëtes ſe moquant d'un autre Poëte fort gueux, a dit qu'il étoit comme les arbres, nud l'hiver & vétu l'*été*.

ÉſTEIGNOIR. ſ. m. Petit morceau de fér blanc tourné en cône, qu'on met au bout d'un bâton pour éteindre des ciérges.

ÉſTEINDRE. Vérbe act. *J'éteins, tu éteins, il éteint, nous éteignons, vous éteignez, ils éteignent ; j'éteignois, j'éteignis, j'ai éteint ; j'éteindrai, que j'éteigne, que j'éteigniſſe, ou j'éteindrois.* Il ſe dit du feu, qu'on fait mourir, qu'on étouffe, ou dont on modère la chaleur. *Extinguere.* Un grand embraſement eſt difficile à *éteindre*. Le feu s'*éteint* en vérſant de l'eau deſſus, en lui ôtant l'air & l'aliment. On *éteint* toutes les lumiéres, les ciérges de l'Égliſe, quand le Sérvice eſt dit. On dit auſſi, que la chaleur naturelle eſt *éteinte*, quand un homme ſe meurt ; & on dit alors que c'eſt une chandelle qui s'*éteint*. On tâche d'*éteindre* l'ardeur de la fiévre avec des tiſannes & potions rafraîchiſſantes. On dit auſſi, que des bourgeons ſur le viſage ſont *éteints*, quand ils ne ſont plus rouges, quand leur feu eſt amorti : les férmes du Roi s'adjugent à la chandelle *éteinte*.

Ce mot vient du Latin *extinguere*.

ÉſTEINDRE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Sedare ; coërcere, inhibere.* Ce Prince a *éteint* les ſéditions, les troubles de ſon Royaume. Les mortifications *éteignent* le feu, & les ardeurs de la concupiſcence.

J'ai voulu vous quitter pour éteindre *ma flâme.* La Suze.

L'âge *éteint* toutes les paſſions tumultueuſes. Cet amour qu'on croyoit *éteint*, s'eſt rallumé ; c'étoit un feu mal *éteint*, & caché ſous la cendre. Conſidérez ſes yeux *éteints*, & ſes regards de travérs. Ablanc. Le déſir de la gloire eſt une ſoif qu'on ne peut *éteindre*. Cicéron a un feu qui ne s'*éteint* point, & qui à meſure qu'il avance prend de nouvelles forces. S. Évr. La vértu s'*éteint*, ſi elle ceſſe d'agir. Cail. Dès que la colère eſt allumée, elle emporte l'âme, & *éteint* en elle la lumiére de la raiſon. M. Esp. Comme l'homme ne peut pas *éteindre* ſes paſſions, le public eſt trop heureux quand on en fait un bon uſage, & qu'on les rend utiles. S. Évr.

Cette ſoif de regner que rien ne peut éteindre. Rac.

Si je n'ai pas aſſez de force pour *éteindre* la paſſion que j'ai pour vous, j'en aurai du moins aſſez pour la cacher. Voit. La charité eſt un feu qui a beſoin de matière pour ne s'*éteindre* pas. Nic.

Cette tendre amitié, par tant de fois jurée,
Qui devoit ſurpaſſer les ſiécles en durée,
A la fin s'eſt éteinte. Voit.

Mais ſon feu dépourvû de ſens & de lecture,
*S'*éteint *à chaque pas faute de nourriture.* Boil.

La guerre auroit-elle en un jour,
Éteint *dans tous les cœurs la tendreſſe & l'amour ?* Rac.

ÉſTEINDRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt anéanti, extérminé, aboli. *Abolere, delere.* Il y a bien des maiſons illuſtres qui ſont abſolument *éteintes*, qui ont péri. Il y a eû pluſieurs nations entiérement *éteintes* & extérminées, dont le nom même eſt *éteint*. On dit auſſi, *Eteindre* une penſion, une rente, une dette ; pour dire, la racheter, l'amortir, l'anéantir. On dit auſſi *éteindre* la mémoire d'une chôſe. *Eteindre* un procès.

En térmes de Maçonnerie on dit, *Eteindre* de la chaux, quand on la délaye avec de l'eau pour la conſérver juſqu'à ce qu'on l'employe, ſans quoi elle ſe gâte, & devient fuſée & inutile. *Calcem macerare.* On dit auſſi, *Eteindre* le fér, quand on lui donne une trempe qui lui acquiért de la dureté, ou quand après l'avoir fait rougir dans le feu, on le plonge dans l'eau froide, pour lui faire pérdre ſa chaleur. *Temperare.*

ÉſTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Extinctus.* La mémoire des grands hommes eſt bientôt *éteinte* dans ceux même qui les ont aimez davantage. Ab. de la Trap.

ÉSTEING. ſ. m. Ancienne Baronie, qui depuis a été érigée en Comté. *Stagnum.* Le Comté d'*Eſteing* eſt dans le Rouergue. *Eſteing* a donné ſon nom à l'ancienne & noble Maiſon d'*Eſteing*, *De Stagno.* Les D'*Eſteing* portent les armes de France, avec un chef d'or pour briſure ; & ils ont les mêmes livrées que nos Rois, par conceſſion de Philippe Auguſte, en faveur d'un Seigneur de cette maiſon, qui le remonta & lui ſauva la vie à la bataille de Bovines en 1214.

ÉſTEINS, ou *Cornieres.* Térme de Marine. *Cornua.* Ce ſont les piéces qui forment les angles de l'arcaſſe ou de la pouppe d'un vaiſſeau, étant courbée en deux ſens. Elles ſont aſſemblées par les bouts d'embas à l'eſtambord, & par les autres à deux allonges nommées *montans* ou *trepots*, qu'on appelle autrement *allonges de cornieres*, qui parachevent la hauteur & rondeur de la pouppe.

ÉſTEINTE DE CHANDELLE. ſ. f. Térmes de Coutumes. *Extinctio candelæ.* Cette expreſſion ſe dit de cértains baux qui s'appellent baux à *éteinte de chandelle*, parceque l'adjudication des héritages, & la concluſion du bail, ſe fait pendant qu'un

qu'un fort petit bout de chandelle qu'on a allumé ſe conſume. Les Fèrmes du Roi s'adjugent à *éteinte* de chandelle; on dit auſſi à chandelle *éteinte*, & c'eſt de là qu'eſt venu à *éteinte* de chandelle. On a fait un nom ſubſtantif du participe *éteinte*.

ÉSTÉLAIRE. adj. Tèrme de Chaſſeur, qui ſignifie apprivoiſé, un Cèrf *eſtelaire*, un Cèrf apprivoiſé, que l'on envoye dans les bois enſuite, pour aider à prendre les autres.

ÉSTELAIN. ſ. f. Poids d'Orfèvre qui pèſe 28 grains & demi. Il eſt moindre que le demi gros, qui en pèſe 36. Il eſt le double de la maille, qui n'en pèſe que 14. L'*eſtelin* eſt la 20ᵉ partie d'une once. Le marc contient 160 *eſtelins*.

Du Cange dit qu'on trouve dans la Chambre des Comptes, qu'il eſt dit que châque *ſterlin*, ou *eſtelin*, doit peſer trois oboles tournois; & le ſol, douze oboles peſant.

ÉSTELLA. ſ. f. Ville de la Navarre Éſpagnolle. *Stella*, *Eſtella*. Elle eſt ſur la rivière d'Éga, à huit lieuës de Pampelune, vèrs l'occident ſeptentrional. *Eſtella* eſt capitale d'un Majorat. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien *Carnonium*, ou *Curnovium*, petite ville des Vaſcons, ou Gaſcons anciens, que d'autres placent à Carnobio, village de la Navarre, aux confins de l'Arragon.

ÉSTÉMÉNAIRE. ſ. m. Tèrme de marine. Les *éſtéménaires* ſont deux piéces de bois ajuſtées aux extrémitez des madriérs. Il y a bien de l'apparence que ce mot vient du Latin *extremus*, dèrniér, qui eſt au bout.

ÉSTEMOA. Voyez ÉSTHEMOA.

ÉSTEN. ſ. m. Voyez ÉSTONIE.

ÉſTENDART, ou ÉTENDARD. ſ. m. Enſeigne qu'on porte à la guèrre, qui ſèrt de ſignal pour réünir enſemble les troupes d'un même corps. *Signum militare*, *vexillum*. Les gens de guèrre au prémiér coup de tambour ſe doivent ranger ſous l'*étendart*. La plus grande marque de victoire, c'eſt quand on prend les *étendarts* des ennemis, quand un Prince arbore l'*étendart* ſur les remparts d'une ville. L'armée étoit rangée en bon ordre, on voyoit voler ſes *étendarts* de tous côtez. Il portera vos *étendarts* juſqu'au bout du monde; c'eſt à dire, qu'il étendra les bornes de vôtre empire juſqu'au bout du monde. L'*étendart* des Rois de France n'a pas toûjours été le même. Les Rois de la prémière race ſe ſèrvoient de la Chappe, ou du Manteau de Saint Martin. Ceux de la troiſiéme prîrent la Bannière de Saint Denis, à laquelle on donnoit le nom d'Oriflamme, parce qu'apparemment elle étoit ſemée en fleurs d'or. Dans la ſuite cet uſage a ceſſé.

ÉTENDART CÉLESTE. C'eſt une enſeigne vèrte, que les Turcs diſent avoir été l'*étendart* de Mahomet; ils le reſpectent comme une chôſe ſainte & ſacrée. Ils prétendent qu'il fut apporté par l'Ange Gabriel. On le garde dans le tréſor avec un reſpèct extraordinaire, & lorſqu'on le déploye tous ceux qui font profeſſion de la Religion de Mahomet ſont obligez de prendre les armes, & on regarde comme des Infidelles ceux qui ne viennent pas ſe ranger ſous cette bannière.

Lever l'*étendard*, *belli ſignum efferre*, c'eſt déclarer la guèrre, ſe mettre en campagne avec des trouppes reglées.

ÉſTENDART, en tèrmes de Marine, c'eſt le pavillon d'une galère. L'*étendart* Réal, c'eſt le pavillon de la Réale, ou de la principale galère. On diſoit autrefois *ſtendard*.

Parmi les Tailleurs on nomme *étendard*, ou bannière, une piéce d'étoffe qui reſte d'un habit que l'on a fait, & qu'ordinairement les Tailleurs ne rendent pas, & l'on dit que le Tailleur a levé l'*étendard* pour lui.

Du Cange dit que ce mot vient de *ſtandarum*, *ſtantarum*, *ſtandardum*, ou *ſtandale*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la principale enſeigne d'une armée. M. Ménage le fait venir de l'Allemand *ſtander*; c'eſt à dire, *ſtare*, qui eſt auſſi Flamand & Anglois. On a fait une jolie petite piéce de vèrs intitulée l'*étendart*, ſur la prémière campagne de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Elle commence ainſi,

Amour voulant lever un régiment
Battoit la caiſſe autour de ſes domaines,
Soins & ſoupirs étoient ſes Capitaines,
Fleches & dards faiſoient ſon armement;
Un étendart *lui manquoit ſeulement;*

Le Prince l'envoye à Adelaïde lui compter ſes prémiérs exploits. Le Dieu va la trouver,

En lui parlant, il voit couler ſoudain
Des pleurs mêlées de tendreſſe & de joye,
Prix du vainqueur, qu'une ſoigneuſe main
Va recueillir dans un drapeau de ſoye,
Amour ſourit & le mettant à part,
Bon, bon, dit-il, voilà mon étendart &c.

ÉſTENDART, ſignifie quelquefois, Parti. Les Chrétiens combattent ſous les *étendarts* de la croix; les renégats ſous les *étendarts* des Infidelles.

ÉſTENDART, eſt auſſi un tèrme de Fleuriſte. Il ſe dit en parlant de certaines fleurs qu'on appelle *iris*, & ſignifie les trois feüilles ſupérieures qui s'élevent au deſſus des autres. Iris qui a les *étendarts* gris, panache, &c. Ces Iris ont leurs *étendarts* tout déployez. LIGER.

Etendart eſt dit ainſi à cauſe que ces feüilles reſſemblent à de petits *étendarts*. LIGER, ou qu'on ſe l'eſt imaginé.

Les Fleuriſtes donnent auſſi le nom d'*Etendart* Royal à un œillèt. C'eſt un cramoiſi blanc bien tranché de gros panaches détachez, ſa fleur eſt hâtive, ſon feüillage d'un beau vèrd, & ſa plante forte. Il ne creve pas en lui laiſſant cinq boutons. MORIN.

Chez les Botaniſtes *étendart* ſe prend pour la pétale ſupérieure large & redreſſée des fleurs légumineuſes. *Vexillum*.

ÉſTENDEUR. adj. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithéte qu'on donne aux muſcles qui ſèrvent à étendre les autres parties du corps, comme les poûces, les bras, les jambes, &c. *Extentor*.

ÉſTENDOIR. ſ. m. Tèrme d'Imprimeur. C'eſt un bâton long de quatre ou cinq piéds, au haut duquel il y a une petite planche ſur laquelle on met les eſtampes, & les feüilles des livres qui viennent d'être imprimées, pour les porter ſur les cordes, afin qu'elles s'y puiſſent ſecher. *Extentor baculus*.

ÉſTENDRE. v. act. *J'étens, j'étendis, j'ai étendu, j'étendrai, que j'étende. Extendere, explicare.* Lorſque ce vèrbe eſt joint avec le pronom pèrſonnel *s'étendre*, il ſignifie, Occuper un cèrtain eſpace de lieu. Tout corps dans ſon état naturel *s'étend* ſelon trois dimenſions, en longueur, largeur & profondeur. Un corps qui eſt raréfié *s'étend* bien plus loin qu'un corps condenſé. Cette campagne *s'étend* en long & en large dix lieuës durant, *patet*. Les éſpaces imaginaires *s'étendent* à l'infini.

ÉſTENDRE, ſignifie auſſi, Déployer, mettre une chôſe à découvèrt & tout de ſon long. *Explicare, evolvere, diſtendere.* Il faut *étendre* la nappe ſur la tâble, ce tapis ſur cette éſtrade. Il faut *étendre* ces étoffes pour les mettre à l'air, pour les faire ſecher, pour empêcher que les vèrs ne s'y mettent. *Etendre* du linge moüillé, des feüilles d'imprimerie ſur des cordes pour les ſecher. *Etendre* du beurre, des confitures ſur du pain.

ÉſTENDRE, ſe dit auſſi d'une ſeigneurie, d'une juriſdiction, d'une domination, lorſqu'on a droit de commande dans un cèrtain éſpace. *Propagare, extendere.* La puiſſance de Dieu *s'étend* par tout, n'eſt point bornée. La domination d'Éſpagne *s'étend* fort dans les Indes. Cette ſeigneurie *s'étend* en plus de vingt villages. Le reſſort du Parlement de Paris *s'étend* en Poitou, en Auvèrgne, en Picardie, Champagne, &c. Les Princes tâchent toûjours d'*étendre* leurs limites, de reculer les bornes de leur Empire.

ÉſTENDRE, ſe dit auſſi en parlant de l'action & du mouvement qui fait que les corps ont divèrſe extenſion. *Expandere.* Il a *étendu* ſes quartiers, le front de ce bataillon. La rivière s'eſt débordée & s'eſt *étenduë* dans cette plaine. Il *s'étend* ſur ſon lit comme un veau. Ma vûë ne *s'étend* pas juſque-là. Une tache d'huile *s'étend*, devient fort large. Il lui a donné un coup d'épée qui l'a étendu mort ſur le carreau. *Proſtravit.* La ſupputation & addition des nombres *s'étend* à l'infini. Je ne veux joüer qu'autant que dix écus ſe pourront *étendre*. Malhèrbe a dit poëtiquement,

Et ſon âme étendant *ſes ailes,*
Fut toute prête à s'envoler.

ÉſTENDRE, ſe dit auſſi bien du tems, que du lieu. L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire *s'étend*. MOL. Il n'avoit qu'un délai de huit jours, mais il l'a *étendu* juſqu'à quinze. L'Empire Romain s'eſt *étendu*, s'eſt conſèrvé long-tems.

ÉſTENDRE, ſe dit figurément en pluſieurs ſortes de chôſes. Souvent on *étend* la ſignification d'un mot propre à pluſieurs chôſes differentes. C'eſt une maxime de Droit, qu'on peut *étendre* les loix dans des cas favorables. Leur diſcréte conduite a de la peine à *étendre* à tous leurs beſoins le bien qu'elles peuvent avoir. MOL. La durée de nôtre vie *s'étend* à toute l'étèrnité qui nous ſuit. NIC. Les hypocrites ou faux dévots ſçavent l'art de reſſerrer, ou d'*étendre* les liens de la conſcience, ſelon leurs intérêts. BELL. Ce Prédicateur s'eſt fort *étendu* ſur cette matière, il l'a traittée fort au long. *S'étendre* ſur les loüanges de quelqu'un. ABL. On dit auſſi, qu'un Agent a *étendu* ſon pouvoir, *tranſgreſſus, prætergreſſus eſt*, pour dire, qu'il a paſſé au delà de ce qui lui avoit été preſcrit. Le Roi a *étendu* ſa gloire par tout où *s'étend* le genre humain. BOSS. On a dit autrefois, que Cicéron par ſon éloquence avoit *étendu*, & aggrandi l'éſprit des Romains, autant que Céſar avoit augmenté leur Empire. S. ÉVR. On dit auſſi d'une voix forte, & qui ſe fait entendre de loin, qu'elle *s'étend* bien loin. Autant que la voix peut *s'étendre*.

Etendre une ordonnance ſur une requête, ſe dit quand un Juge met un mot au bas d'une requête, comme *viennent, ſoit montré*, &c. lequel eſt *étendu* par le Sécretaire, ou le Greffiér, & mis au long dans le ſtile ordinaire. On dit qu'un Notaire *étend* la claûſe d'un contrat, lorſqu'il l'amplifie, en faiſant mention de toutes les chôſes particulières qui y ſont ſouſentenduës, lorſque des *&c.* qui ſont dans la minute après ces mots *promettant, obligeant, renonçant*, il en fait cinq ou ſix rôlles de grôſſe.

On dit provèrbialement, *Etendre* la courroye, pour dire, Paſſer les bornes préſcriptes. On dit auſſi, Le cuir ſera à bon marché; les veaux *s'étendent*, pour reprocher à quelqu'un qu'il fait des éxtenſions du corps indécentes.

ÉſTENDU, UE. part. & adj. Qui occupe un éſpace : ſpacieux. *Extentus, explicatus, longè lateque pertinens, patens.* Pour concevoir un ſolide *étendu*, il faudroit avoir une idée de la cohéſion des parties. Or il n'eſt pas aiſé de concevoir comment des parties ſolides demeurent unies & attachées les unes aux autres. Donc il eſt difficile de concevoir un corps *étendu*. LOCKE. Cette femme a l'eſprit *étendu* ſans l'avoir vaſte. S. ÉVR. Les femmes ont d'ordinaire l'eſprit plus vif qu'*étendu*. NIC. Ces deux vûës ſont belles : mais l'une eſt trop étenduë, & l'autre trop bornée.

ÉſTENDUE. ſ. f. Longueur, éſpace de tems ou de lieu. *Extenſio, amplitudo, porrectio.* Si l'on conſidère par abſtraction la diſtance qui eſt entre deux corps, ſans avoir égard à ceux qui rempliſſent cet intèrvalle, on la peut nommer proprement *éſpace*. Et lorſqu'on conſidère la diſtance qui eſt entre les éxtrémitez d'un corps ſolide, on lui peut donner le nom d'*étenduë*. LOCKE. L'eſſence de la matière c'eſt l'*étenduë* dans les principes de Deſcartes. L'*étenduë* juſte & réglée fait le grand. La grandeur démeſurée fait le vaſte. S. EVR. Rien ne redouble plus nôtre admiration pour le Créateur de l'Univèrs, que cette *étenduë* vaſte & immenſe dans laquelle ſont ſuſpendus tant de globes qui roulent ſur nos têtes. HUYGENS. Une ligne de défenſe ne doit avoir que 120 toiſes d'*étenduë*. Les tèrres d'Éſpagne ſont d'une grande *étenduë*. La voix de ce Chantre eſt forte, a beaucoup d'*étenduë*. Il a jetté cette pièrre de toute l'*étenduë* de ſa force. La Période Julienne eſt d'une grande *étenduë*, contient 7980 ans. Nôtre vie eſt courte & de petite *étenduë*.

On dit auſſi d'un eſprit, qu'il eſt d'une grande *étenduë*, c'eſt à dire, qu'il a de la capacité, de la pénétration; qu'il eſt de petite *étenduë*, lorſqu'il eſt fort borné. Nous ferions moins de fautes, ſi nous comprenions bien toute l'*étenduë* de nos devoirs. NIC. Apprenons à bien connoître toute l'*étenduë* & la grandeur de nos défauts. ID. En diſant que Dieu ne peut faire ce que nous ne pouvons pas comprendre, c'eſt ſe figurer que nôtre imagination a autant d'*étenduë* que ſa puiſſance. S. ÉVR. Pour former un ſyſtême réguliér, il faut une cèrtaine grandeur, & une cèrtaine *étenduë* d'eſprit, qui puiſſe enviſager pluſieurs chôſes à la fois. MALEB. Il n'y a rien qui donne plus d'*étenduë* à l'eſprit, & qui le fortifie davantage, que de l'accoutumer à comprendre, & à penſer pluſieurs chôſes différentes. ID. Pour être un éxcellent Poëte, il faut avoir un génie d'une grande *étenduë*, & d'une grande élévation. S. ÉVR. Pluſieurs ſe trompent dans l'idée qu'ils ont de la complaiſance : ils n'en connoiſſent ni le degré, ni l'*étenduë*. BELL. On dit auſſi, qu'on a un pouvoir de grande *étenduë*, quand il n'eſt point limité. Le Roi en étendant les limites du Royaume, donne en même tems plus d'*étenduë* à ſa gloire. M. SCUD.

> *Je veux la braver à ſa vûë,*
> *Et donner à ma haine une libre* étenduë. RAC.

On dit encore l'*étenduë* du vèrs en tèrmes de Poëſie, & l'*étenduë* de la voix, l'*étenduë* du chant, l'*étenduë* du mode en tèrmes de Muſique.

ESTENSE. Adj. *Eſtenſis*. Ce mot ne ſe dit point ſeul. Le mont *Eſtenſe*, *Mons Eſtenſis*, eſt un mont de trois cent mille écus de capital que la maiſon d'Eſte avoit fondé ſur elle, à en prendre la rente ſur les revenus des biens qu'elle poſſédoit dans l'État Écléſiaſtique. Il s'avança de dire que Sa Sainteté ſe chargeroit de l'extinction du Mont *Eſtenſe*. L'AB. RÉGN.

ESTÉPA. ſ. f. *Aſtera*. Petite ville ou bourg d'Éſpagne. Ce lieu eſt dans le Royaume de Grenade, aux confins de l'Andalouſie à ſix ou ſept lieües d'Ecija, du côté du midi. MATY.

ÉSTEPONA. ſ. f. Petite ville au bourg de l'Andalouſie, en Éſpagne. Il eſt ſur la côte entre Marbella & Gibraltar. Quelques-uns y placent l'ancienne *Oſtio*, petite ville de la Bétique, que d'autres mettent à *Eſteſta*. MATY.

ÉSTER. v. n. *Stare, adeſſe*. Tèrme de Juriſprudence, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, *Eſter* à droit; pour dire, comparoître en jugement pèrſonnellement : ce qui ſe dit particulièrement en matière criminelle. Les décrèts d'ajournement pèrſonnel, de priſe de corps, & les cris à ſon de trompe, ne ſont donnez que pour obliger les accuſez d'*éſter* à droit. Les coutumaces ne ſe jugent que contre ceux qui font refus d'*éſter* à droit. On dit auſſi, qu'un pupille ou un furieux, une femme non autoriſée, ne ſont pas capables d'*éſter* à droit, de comparer, d'intenter aucune action en Juſtice. Si le Pair ſolennellement ajourné manquoit d'*éſter à droit*, il falloit avant que de le juger par défaut, le citer de nouveau. DE SACY.

Ce mot vient de *ſtare in judicio*, ou *ſiſtere*.

ÉSTER, ſe prenoit autrefois anciennement pour *héſiter*. C'eſt en ce ſens que Charles VI. fit une déviſe en rébus d'une plante de genêt avec le mot *jamais*, pour dire, geneſte jamais, je n'*éſte* jamais, c'eſt à dire, je n'héſite point; il en fit un Ordre de Chevalerie, compôſé de deux gouſſes de genêt, l'une blanche & l'autre vèrte, dont l'une étoit le ſymbole de la vieilleſſe, & l'autre de la jeuneſſe. P. MEN. ART. DES DEV.

Ce mot vient du Latin *hærere*, & l'on diſoit provèrbialement *hæret aqua*. Il *éſte*, ou il *héſite*.

ÉSTERAC. ſ. m. Le Comté d'*Eſtérac*, *Aſturacenſis Comitatus*. Contrée de Gaſcogne, en France. Elle eſt entre le Bigorre, le Comté de Comminges, & celui d'Armagnac, dont il fait partie. La petite ville de Mirande en eſt le lieu principal. MATY. On l'appelle plus communément Aſtarac. CORN.

ÉSTÉREILE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Divinité que l'on dit avoir été autrefois adorée en Provence. *Eſterella*. Bouche, dans ſon hiſt. de Prov. Liv. V. ſect. 2. p. 748 du I. T. tient pour fable tout ce que l'on en dit dans la vie de Saint Armentaire. Je tiens, dit-il, pour ſuſpect tout ce qui y eſt ajoûté de la Fée *Eſtérelle*, & de ſes Sacriſicateurs, qui donnoient à boire quelques breuvages enchantez aux femmes ſtériles, pour avoir des enfants, comme encore de cette pièrre vulgairement dite, *La Lauza de la fada*, où ſe faiſoient les ſacrifices de cette fauſſe Divinité. Car au tems où vivoit Saint Armentaire (ſur la fin du IXe. ſiécle) la Religion Chrétienne & Catholique étoit ſi forte affèrmie, & ſi univèrſellement reçüë en Provence, que je ne crois point qu'il y eût en ſon tems aucun veſtige du Paganiſme; quoique tous ces ſortes de ſortileges peuvent avoir été faits en cette province au tems de la gentilité. BOUCHE. Les montagnes dites vulgairement Éſterel, du nom d'une Fée nommée *Eſtérelle*, qui habitoit dans ſes bois; comme diſent les Actes de la vie de Saint Armentaire de Draguignan. ID. *p.* 15.

ÉSTÈRLIN. ſubſt. m. Sorte de monnoye ancienne d'Anglетèrre. Dans l'Inventaire des biens de Jean II. Duc de Bretagne, rapporté par D. Lob. dans l'hiſt. de Bret. T. II. p. 453. on lit, Item en un autre grant ſac de groſſe teille étoient LXXVIII. mars III. onces VI. *eſtrellins* au marc de Tours. Sur quoi D. Lobineau remarque, que le Marc de Tours peſoit douze ſolides, 11 deniérs 1 obole *éſterlin*, & renvoye à Pelletier, Traité de la Livre de Saint Benoiſt, où en effet il en parle p. 562. *L'éſtrelin*, ou deniér *eſtrelin*, étoit la 20e. partie de l'once.

Le Blanc dans ſon Traité des Monnoyes p. 182. & 183. montre qu'en 1158, 1200, & juſqu'en 1248, le marc d'argent valoit 13 ſols quatre deniérs *éſterlins*. Saint Loüis en 1262. à la Touſſaints donna cours aux *éſterlins*, juſqu'à la mi-Août pour quatre deniérs tournois; après quoi il les décria entièrement. En 1289 & 1290, ſous Philippes le Bel, le bon denier *ſtèrlin* n'étoit évalué qu'à quatre deniérs tournois. En 1295. le marc de bons & loyaux ſtèrlins eſt du poids de 13 ſols 4 deniérs. Ainſi les deniérs *éſterlins* d'Anglетèrre fûrent de même loi & de même poids pendant 137 ans, & ils valoient de nôtre monnoye courante environ 3 ſols 7 deniérs. LE BLANC. On trouve *Eſtèrlin*, *Eſtrellin*, *Eſtèrling*, & *Stèrling*, ou *Stèrlin*. Voyez encore STÈRLIN.

ÉSTÈRLIN. ſ. m. Sorte de poids ancien. Voyez Pelletier Traité de la Livre de S. Benoît, & au mot STÈRLIN. Car c'eſt ainſi que nous diſons & que nous écrivons aujourd'hui.

ÉSTÈRNIR. Vèrbe act. Donner un coup ſi violent, que la pèrſonne paroiſſe morte, & tombe ſans mouvement ſur la place. Il n'eſt guères en uſage qu'au participe; ou plutôt il eſt tout-à-fait hors d'uſage : au moins ne le trouve-t-on que dans le Dictionnaire de Nicod, qui le fait venir du Latin *ſternere*.

ÉſTERNUEMENT. ſ. m. *Sternutatio*. Mouvement convulſif des muſcles de la poitrine, qui ſèrvent à l'éxpiration. Dans ce mouvement après la ſuſpenſion de l'inſpiration commencée, l'air eſt repouſſé par le nez, & par la bouche avec une violence ſubite, ou momentanée. La cauſe de ce mouvement convulſif eſt l'irritation de la membrane ſupérieure du nez qui communique avec le nèrf intercoſtal, à caûſe des rameaux que celui-ci lui fournit dès ſon principe. Cette irritation ſe fait ou éxtérieurement par des ôdeurs fortes, comme par celle de la marjolaine, & des rôſes, par des poudres qui volant en l'air, ſont reçuës par l'inſpiration, ou par des médicamens âcres, comme le creſſon & autres ſtèrnutatoires, qui picotent la membrane du nez, ou intérieu-

intérieurement par l'acrimonie de la lymphe qui humecte naturellement la membrane des narines, comme dans le coryza. Cette lymphe devient âcre par ſa chaleur, & par ſon acidité, & alors elle irrite la membrane; ce qui fait éternuër. Les matières qui ſont rejettées en éternuant, viennent prémièrement du nez & de la gorge, parceque la membrane pituitaire y éxude continuellement de la lymphe, & en ſecond lieu de la poitrine, de la trachée artère, & des bronchies des poumons. Le Pere Strada a fait un joli Traitté de l'*éternuement*, où il découvre la raiſon pourquoi on ſalüe ceux qui éternuënt: ce qui eſt une coutume venuë des Payens. Martin Schookius, qui a écrit de l'*éternuement*, prétend qu'il ſe fait par l'irritation de la membrane inférieure des narines. L'*éternuëment* qui vient de la tête étant ſans blâme, nous lui faiſons un honnête accueil. Ne vous moquez pas de cette ſubtilité, elle eſt d'Ariſtote. MONT.

ÉſTERNUER. v. neut. Faire un éternuëment. *Sternutare.* La betoine, le tabac en poudre, font *éternuer.* Les gens enrhumez ſont ſujèts à *éternuer.* Lever le nez au ſoleil fait *éternuer.* La coutume de ſaluer les gens quand ils *éternuent*, ſi l'on en croit un Profeſſeur de Kiel, eſt un reſte de paganiſme. Le P. Strada l'a montré avant lui. Il avoüe cependant qu'elle étoit en uſage chez les Juifs, auſſi bien que chez les Grècs & les Romains, & il veut bien même faire grâce aux Chrétiens ſur cela, & avoüer que cela leur eſt pèrmis, pourveu qu'ils n'y mêlent point de ſupèrſtition. Sur ce principe on peut s'aſſurer que la politeſſe ne ſouffrira point de la déciſion de ce Profeſſeur; car je ne ſçai qui a jamais penſé à la ſupèrſtition, quand il a ſalüé une pèrſonne qui *éternuoit*, ou qu'il lui a fait quelque ſouhait honnête. Par l'onzième épigramme du XIIe. Chap. du IIe. Liv. de l'Anthologie il paroit que chez les Anciens, celui qui *éternuoit* faiſoit une courte prière aux Dieux; *par* éxemple, Ζεῦ σῶζον, *Jupitèr ſauvez moi.*

Ce mot vient du Latin *ſternuare* qui ſe trouve dans Plaute. MÉN.

On dit populairement à ceux qui ſe plaignent qu'une chôſe eſt trop petite, Faites la *éternuer*; & lui dites, Dieu vous croiſſe.

ÉSTERP. ſ. m. Bourg de France avec Abbaye. *Stirpum.* Il eſt dans le Limouſin, à huit lieuës à l'occident de Limoges. L'Abbaye d'*Eſterp* de l'Ordre de Saint Auguſtin fut fondée l'an 1090.

ÉSTEVANONS. Monnoye de Saint Étienne de Dijon. Il eſt parlé de ces *Eſtevanons* dans quelques actes rapportez par Penard dans ſon recueil de Piéces pour l'hiſtoire de Bourgogne.

ÉSTEVAY. ſ. m. Petite ville de Suiſſe. *Eſtevaa.* Elle eſt capitale d'un Baillage du canton de Fribourg. *Eſtevay* eſt ſitué ſur le bord oriental du lac de Neufchaſtel.

ÉſTEUF. ſ. m. *Pila luſoria.* Bâle du jeu de longue paume fort petite, fort dure, & couvèrte ordinairement de cuir.

Ménage, après Lipſe, dérive ce mot du Latin *tufa*, qui ſignifioit une *boule* qui étoit au haut des enſeignes.

On dit provèrbialement, Repouſſer ou renvoyer l'*éteuf*; pour dire, Repliquer vèrtement, repouſſer une injure qu'on a ſouffèrte par une plus forte. On dit auſſi, qu'il ne faut pas courir après ſon *éteuf*; pour dire, relâcher, ou quitter les ſûretez, ou nantiſſemens qu'on a entre les mains, pour n'avoir après cela qu'une action incèrtaine pour ſe faire payer.

ÉſTEULE. ſ. f. *Stipula.* La partie du tuyau de blé qui eſt compriſe entre deux de ſes nœuds. *Inter nodos*, *inter genicula.* L'épi de blé naît au bout de la troiſième ou quatrième *éteule.*

Il vient du Latin *ſtipula*, ou *ſtibula*; ou bien *à tubis & calamis frugum.*

On appelle auſſi *éteule*, le chaûme qui reſte ſur la tèrre, après que le blé eſt couppé. En quelques lieux on dit *étoubles.*

ÉSTEVOIR. ſ. m. Vieux mot, qui ſe lit dans les Coutumes & dans quelques-uns de nos vieux Auteurs; on trouve auſſi *éſtouvoir*, & *éſtouvier.* Ces mots ſignifient tous *beſoin*, *néceſſité*, ce qui eſt *néceſſaire* dans un ménage.

ÉSTEZ. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour ponts & foſſez. *Pontes*, *foſſa.*

ÉSTHAMO, ou ÉSTHÉMO. ſ. m. Nom de Ville. *Eſthamo*, *Eſtemo.* C'eſt une ville de la Tèrre ſainte, ſituée dans les montagnes de Juda. *Joſ. XV.* 50. Euſèbe dit que de ſon tems c'étoit un grand bourg au midi de la Tribu de Juda, au nord du village nommé Anem; & qu'il étoit dans le tèrritoire d'Eleuthéropolis. C'étoit une ville de réfuge & Lévitique. Elle ſe trouve auſſi nommée *Iſthemo* & dans Adricomius *Iſtimon.*

ÉSTHAOL, ou ÉSTAOL. ſ. m. Nom de lieu. *Eſthaol.* Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 33. Enſuite elle fut donnée à celle de Dan, comme il paroit par *Joſ. XIX.* 41. *& Liv. des Jug. XIII.* 25. Euſèbe la place entre Azote & Aſcalon, à dix milles au nord d'Éleuthéropolis, ſur le chemin de Nicopolis. Elle étoit ſituée dans la plaine. Elle ſe nomme aujourd'hui Aſto, dit le P. Lubin.

ÉSTHÉMOA. ſubſt. m. Nom propre de Ville. *Eſtemoa*, *Eſtemo.* C'eſt une ville de la Tèrre ſainte, que Quelques Géographes confondent avec Eſthamo. M. Reland l'en diſtingue, & la place dans la Tribu de Juda, fondé ſur Joſué *XXI.* 14. où Joſué rapporte les villes des Tribus de Juda & de Siméon qu'il donna aux Levites & aux Prêtres. Ainſi l'on en conclut très-bien qu'elle n'eſt pas la même que l'*Eſthemo*, qui étoit de la Tribu de Dan; mais on n'en peut pas conclure, comme fait M. Reland, qu'elle fut de celle de Juda. Peut être étoit-elle de celle de Siméon. *Eſthemoa* s'écrit en Hébreu par un ע, *ain*, à la fin, אשתמוע, au lieu qu'*Eſthemo* s'écrit par un ה, *he.* Ce qui a trompé le P. Lubin, c'eſt qu'en Latin ces deux noms s'expriment de la même manière, *Eſthemo.*

ÉSTHÈR. ſubſt. f. Nom propre de femme. *Eſther*, *is. Eſthera*, *a.* C'eſt une Juifve, captive en Pèrſe ou dans la Suſiane, & que ſa beauté rendit digne du lit d'Aſſuérus, & du thrône de Suze. *Eſthèr* délivra les Juifs ſes compatriotes de la mort à laquelle Aſſuérus les avoit condamnez par les conſeils d'Aman ſon favori.

Le Livre d'*Eſthèr* eſt un Livre Canonique de l'Écriture ſainte, où l'hiſtoire de cette Reine eſt racontée. *Liber Eſther.* On l'appelle quelquefois ſimplement *Eſther.* Il eſt dit dans *Eſther* IX. 29. qu'*Eſthèr* & Mardochée inſtituèrent la fête appellée *Phurim*, ou des ſorts. On ne ſçait pas ſûrement quel eſt l'Auteur du Livre d'*Eſthèr.* S. Épiphane, S. Auguſtin & Iſidôre, l'attribuënt à Eſdras. Euſebe le croit plus récent. D'autres croyent qu'il eſt de Joachim, Grand Prêtre des Juifs & petit fils de Joſedex. Quelques-uns veulent qu'il ait été fait par l'Aſſemblée ou la Synagogue des Juifs, à laquelle les Lettres de Mardochée fûrent renduës. *Eſth. IX.* 20. Mais le plus grand nombre des Intèrprétes Hébreux, Grècs, Latins &c. le donnent à Mardochée. C'eſt le ſentiment d'Elias Levita, *Maſſ. hamum Praf.* 3. qui le donne pour conſtant. Ces Auteurs croyent que cela eſt marqué dans le ch. IX. v. 20. où il eſt dit; *Mardochée écrivit donc tout ceci, & l'envoya aux Juifs après l'avoir écrit.* Ils penſent encore qu'*Eſthèr* y eut quelque part, parce qu'au même chapitre v. 29, il eſt dit que la Reine *Eſthèr* & le Juif Mardochée écrivîrent encore une ſeconde lèttre pour ordonner que l'on ſolemniſât avec beaucoup de ſoin les jours des ſorts, c'eſt à dire, auxquels on avoit tiré le ſort pour condamner les Juifs à mort.

Quelques-uns diſent que ce livre n'eſt que Deutérocanonique. D'autres croyent qu'il eſt canonique juſqu'au Xe chapitre v. 3. incluſivement, & que le reſte n'eſt que Deutérocanonique. Saint Jérôme, De Lyre, Denys le Chartreux, Hugues de Saint Cher, & Cajétan, les ont même regardé comme apocryphes avant le Concile de Trente; depuis ce Concile Sixte de Sienne eſt le ſeul, parmi les Catholiques, qui ait ſuivi ce ſentiment, avec tous les Proteſtants. Bellarmin les a très-bien réfuté dans ſes Controvèrſes, *L. I. De Verbo Dei c.* 7. Voyez auſſi Sanctius au commencement de ſes Commentaires ſur ce Livre, Serarius, *Proleg. C. VIII. q.* 8. Marius, *Proleg. Q. III. ſect.* 6. *p.* 29.

ÉſTIENNE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Stephanus.* Saint *Etienne* eſt un des ſept Diâcres choiſis par les Apôtres, & le prémiér des ſept; ce qui a porté Saint Irénée, & quelques autres anciens après lui, à lui donner la qualité d'Archidiâcre; c'eſt à dire, chèf ou Prince des Diâcres. Saint *Etienne*, prémiér Diâcre, eſt auſſi le prémiér des martyrs de JESUS-CHRIST. Il fut lapidé la même année que J. C. mourut, & comme l'on croit ſept mois après l'Aſcenſion de ce Dieu homme. L'hiſtoire de ce Saint eſt décrite aux Actes des Apôtres c. 6. 7. 8. Ils élûrent *Etienne*, homme plein de foi & du Saint Eſprit. PORT-R. Or *Etienne* étant plein de grâce & de force faiſoit de grands prodiges & de grands miracles parmi le peuple. ID.

Une grêle de pièrres vôle,
Étienne *s'en voit accablé;*
De l'injuſte arrêt qui l'immôle,
Son cœur conſtant n'eſt point troublé.
NOUV. CH. DE VÈRS.

Saint *Etienne*, Fondateur de l'Ordre de Grammont, que pluſieurs ſurnomment de Muret, vint au monde l'an 1046. dans le Château de Thièrs, Ville de la Limagne en Auvèrgne, appartenant à ſa famille en titre de Vicomté. BAILLET. En 1706. il ſe retira ſur la montagne de Muret près de Limoges, pour y vivre dans l'éxèrcice de la pénitence, comme il en avoit obtenu la pèrmiſſion de Grégoire VII. Il y paſſa 50 années dans une auſtérité toujours égale, quoi qu'en apparence au deſſus des forces naturelles de l'homme.

Ce mot s'eſt formé du Latin *Stephanus*, qui eſt un nom Grèc, & ſignifie couronne. On a dit *Eſtephane*, *Eſtphane*, *Eſtphene*, *Eſteene*, *Eſtienne*, *Etienne.* On écrivoit autrefois *Eſtienne*, quoiqu'on ne prononçât pas l'*s*, & l'on voit par les éxemples citez ci deſſus que les Auteurs de Port-Royal le faiſoient, mais aujourd'hui on ne l'écrit plus ainſi.

S. ÉſTIENNE. L'Ordre de S. *Etienne*. Les Chevaliérs de S. *Etienne*, à Florence. *Ordo*, ou *Militia Sancti Stephani*. Coſme de Médicis, Grand Duc de Toſcane, pour défendre ſes côtes des deſcentes & des incurſions des Turcs & des Maures de Barbarie, inſtitua un Ordre de Chevalerie, ſous la régle de Saint Benoît, l'an 1561, & lui donna le nom de S. *Etienne*, en mémoire d'une victoire remportée à Marciano l'an 1556 le 15ᵉ d'Août jour auquel on fait la fête de S. *Etienne* Pape & Martyr, dit Miræus *Orig. Ord. Equeſtr. c.* 7. ou plutôt ſelon l'Abbé Juſtiniani l'an 1554. le ſecond jour d'Août, que l'on fait en effet la fête de S. *Etienne* Pape & Martyr. Pie IV. confirma cet Ordre par une Bulle de l'an 1561. le prémiér de Févriér. Coſme de Médicis s'attribua la Grand-Maîtriſe de cet Ordre, à lui & à ſes ſuccéſſeurs. Conſultez Miræus cité, & l'Abbé Juſtiniani T. II. c. 80.

Saint *Etienne* de Caën eſt une Abbaye de Bénédictins fondée par Guillaume le Conquérant, & dont le prémiér Abbé fut Lantfranc. Voyez le P. Dachery, dans ſes Notes ſur la vie de Lantfranc, & les Sainte Marthe T. IV. p. 843. & ſuiv. Saint *Etienne* de Dijon, eſt une autre Abbaye de Bénédictins fondée en 1113. à Dijon. SAINTE MARTHE.

ÉſTIENNETTE. ſ. f. Nom propre de femme. *Stephania*. Garcia, Roi de Navarre, le prémiér des Rois d'Éſpagne, du vivant de ſon père avoit épouſé la fille de Rogier Comte de Carcaſſone & de Beziers, nommée Éſtevanette, c'eſt *Eſtienette*, de laquelle il eut quatre fils & autant de filles. FAVYN. *hiſt. de Nav. L. III. p.* 147. Geoffroy, ou Leofroy, VIIIᵉ Comte d'Arles commença de régner ſeul l'an 1054, & il régna environ neuf ans, étant déja décédé l'an 1063, comme il conſte par une donation au Monaſtere de Mont-majour que font cette année *Eſtiennette* ſa femme & Bèrtrand ſon fils. BOUCHE, *hiſt. de Prov. T. I. p.* 70. Le même Auteur p. 91. dit *Eſtephanie* ou *Eſtiennette*. Des Auteurs plus anciens diſent *Eſtephanette*, mais il ne ſeroit plus pèrmis de le dire.

ÉSTIEZ. ſ. m. Nom propre d'homme. C'eſt le même que Saint Anaſtaſe de Pèrſe, qui avant ſon baptême s'appelloit Magundat. *Anaſtaſius*. C'eſt de ce nom que s'eſt formé *Eſtiez*. Voyez Chaſtelain, dans ſes Notes ſur le 22. de Janvier, & dans la Table de ſon Martyrologe T. I.

ÉSTILÈT. ſ. m. *Stylus*. C'eſt la même chôſe que *ſtilet*. *Pugio, ſica minor*. Quelques Auteurs appellent *éſtilet* le *ſtilet* que les Dames Éſpagnoles portent ordinairement dans leurs buſques.

ÉSTIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt digne d'eſtime, qui mérite de l'approbation. *Æſtimabilis, dignus laude*. La vèrtu eſt *éſtimable*. Ce livre eſt *éſtimable* par la doctrine qu'il renfèrme. Cet homme eſt *éſtimable* par ſa valeur, & cet autre par ſa ſincérité. Othon étoit plutôt ſans vices, qu'*éſtimable* par ſes vèrtus. TILL.

ÉSTIMATEUR. ſ. m. Qui donne un juſte prix aux chôſes. *Judex, arbiter, aſtimator, exiſtimator*. Cet homme ſe connoît bien en ouvrage, il en eſt un juſte *éſtimateur*. Un Prince auſſi juſte *éſtimateur* des chôſes. BUSSI RAB. Un juſte *éſtimateur* de la gloire. ID.

Les biens les plus exquis doivent leur caractère
A la capacité d'un juſte éſtimateur. VILL.

Les Sèrgens à vèrge ſont jurez Priſeurs, Vendeurs & *Eſtimateurs* de biens meubles. On nomme des Expèrts en châque métiér pour être *éſtimateurs* d'une beſogne.

ÉSTIMATION. ſ. f. Prix; juſte valeur d'une chôſe. *Æſtimatio, pretium*. Cette ſentence ordonne que les meubles ſaiſis ſeront rendus, s'ils ſont en nature; ſinon leur juſte valeur, & *éſtimation*. On nomme des Expèrts pour faire la viſite, priſée & *éſtimation* des ouvrages, des meubles, &c. On dit auſſi, Juger d'une chôſe par *éſtimation*; c'eſt à dire, à peu-près, en ſuppôſant quelque valeur cèrtaine pour juger d'une ſomme incèrtaine. *Eſtimation*, ou *éſtimative*, en Lyonnois le peuple dit *éſme*, & provèrbialement tu n'as point d'*éſme*, tu n'as point d'eſprit, tu ne ſçais pas eſtimer les chôſes; *acheter à l'éſme*, pour acheter à la main, c'eſt à dire, à l'eſtimation & non au poids, de là eſt venu le provèrbe commun en ces païs-là en forme de rebus. Tu n'as point d'éſme vas en prendre à Trévoux, parce qu'on y forgeoit des liards marquez à l'M, pour la maiſon de Montpenſiet Souveraine du païs de Dombes. P. MEN.

ÉSTIMATIVE. ſ. f. Connoiſſance ou faculté de l'âme qui nous apprend à juger, & éſtimer des chôſes. *Æſtimandi, judicandi facultas, peritia*. Il faut qu'un Ingénieur ait l'*eſtimative* bonne, pour connoître de loin la longueur d'une courtine, le nombre des ſoldats rangez dans un camp ennemi, pour avoir accoutumé long-tems ſon imagination à faire cette éſtimation, ce jugement.

ÉSTIME. ſ. f. La bonne opinion qu'on a de la valeur, du mérite d'une pèrſonne, ou d'une chôſe. *Æſtimatio*. Je puis vivre ſans vôtre amour dès l'inſtant que cet amour ne ſera plus vôtre félicité; mais je ne puis vivre ſans vôtre *éſtime*. L'amitié ne ſubſiſte guères dès que l'*éſtime* réciproque eſt détruite. BELL. Une télle action, un tel Ouvrage, ont mis ce Cavalier, cet Auteur dans une haute *éſtime*. L'homme eſt naturellement ſi malin, que s'il a de l'*éſtime* pour quelqu'un, c'eſt prèſque malgré lui. NIC. Il a l'*éſtime* & l'approbation générale. Denys le Tyran diſoit, qu'il favoriſoit les gens de lèttres, non pas pour l'*éſtime* qu'il en faiſoit; mais pour l'*éſtime* qu'on faiſoit par là de lui. ABLANC. L'*éſtime* n'égale pas toûjours le réſpèct extérieur; parceque l'un ſe régle ſur la raiſon, & l'autre ſur l'uſage. PORT-R. On fait moins par *éſtime* que par inclination; la raiſon eſt, que l'*éſtime* eſt comme étrangère chez nous, & que c'eſt une juſtice que nous ſommes obligez de rendre. S. ÉVR. En écrivant à une pèrſonne au deſſus de nous, il n'eſt ni aſſez civil, ni aſſez reſpectueux, de l'aſſûrer qu'on a de l'*éſtime* pour elle: mais ce mot accompagné de quelque autre qui le releve, n'a rien de choquant. Les châtimens que j'ai reçus, m'ont laiſſé tout le zêle, toute l'*éſtime*, & toute l'admiration dont vôtre Majeſté eſt digne. B. RAB. L'*éſtime* des gens qui ſçavent juger, eſt la ſeule dont il faut ſe réjoüir. CH. DE M. L'*éſtime* mutuelle de deux amis eſt toûjours le prémiér lien qui doit ſèrrer leurs nœuds. S. ÉVR.

Démêlez la vèrtu d'avec ſes apparences;
Ne haſardez jamais vôtre éſtime *trop tôt*. MOL.

*L'*éſtime *bien ſouvent va plus loin qu'on ne penſe*. CORN.

*L'*éſtime, *& le reſpèct ſont de juſtes tributs,*
Qu'aux plus fièrs ennemis arrachent les vèrtus. ID.

ESTIME, ſe dit particulièrement en tèrmes de Marine, du calcul que fait tous les jours le Pilote du chemin qu'a fait le navire, afin de pointer ſa carte, & de juger à peu-près du lieu où il eſt: ce qui ſe fait tant par la conſidération du vent, & du ſillage, que du nombre des voiles, & de la route qui a été tenuë. *Æſtimatio, conjectura, judicium, exiſtimatio*. La plus grande ſcience du Pilote eſt de ſçavoir faire une bonne *éſtime*. Le lendemain l'*éſtime* nous précéde un peu; le jour ſuivant au contraire nous la précédâmes. FRÉZIER. Nous trouvâmes un jour avoir fait 25 lieües, lorſque l'*éſtime* n'en donnoit que 16; ces èrreurs venoient des courants. ID. L'*éſtime* eſt beaucoup facilitée par les Tables Loxodromiques. Le Père Deſchales à bien écrit ſur l'*éſtime*, & ſur tout ce qui regarde la théorie & la pratique du pilotage.

ÉSTIMER. v. act. Priſer; détèrminer le prix & la valeur de quelque chôſe. *Æſtimare*, d'où le mot François eſt pris. Le Roi a fait *éſtimer* ces héritages enfèrmez dans ſon parc pour en payer la valeur aux propriétaires. En troc châcun *éſtime* ſes denrées plus qu'elles ne valent. Les Japonois *éſtiment* plus le corail que les pièrres précieuſes.

ÉSTIMER, ſe dit auſſi en chôſes morales. On ne ſçauroit trop *éſtimer* la vèrtu, la libèrté, les gens ſincères, les vrais amis. Cet Officiér s'eſt fait fort *éſtimer* par ſon Général, il s'eſt fait *éſtimer* à la Cour. On hait naturellement tout ce qu'on *éſtime* beaucoup, & qu'on ne ſçauroit aimer. S. RÉAL. Quoique l'*éſtime* des hommes flatte plus nôtre vanité que leur amour, il vaut mieux en être aimé que d'en être *éſtimé*. NIC.

Que vous ſèrt-il qu'un jour l'avenir vous éſtime? BOIL.

Il faut plus ſonger à s'*éſtimer* ſoi-même, qu'à ſe faire *éſtimer* par les autres. M. SCUD.

Sur quelque préſérence une éſtime ſe fonde;
*Et c'eſt n'*éſtimer *rien, qu'*éſtimer *tout le monde*. MOL.

ÉSTIMER, ſignifie auſſi, Avoir quelque opinion, quelque croyance d'une chôſe bien ou mal fondée; juger, penſer, croire, préſumer qu'une chôſe eſt, ou n'eſt pas ainſi. *Conjicere, judicare, opinari, perſuadere ſibi*. Il n'y a pèrſonne qui n'*éſtime* qu'il a de l'eſprit, qui n'ait bonne *éſtime*, bonne opinion de lui-même. Le peuple *éſtime* que c'eſt le ſoleil qui tourne; & bien des Aſtronomes ſuppôſent que c'eſt la tèrre. Quand on voyage par eau, l'œil *éſtime* que c'eſt le rivage qui ſe meut, qui s'enfuit. Ils répondîrent qu'ils *éſtimoient* la place imprenable. VAUG.

ÉSTIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Æſtimatus, creditus, probatus*.

ÉſTINCELANT, ANTE. adj. *Scintillans, micans, fulgens*. Qui brille, qui jette quelque particule de feu, ou de lumière: *éclatant*, petillant. Les cieux ſont *étincelans* de mille feux, de mille lumières. De beaux yeux ſont d'ordinaire vifs, & *étincelans*. La lumière des Planètes, ſi on en excepte le ſoleil, & la lune, n'eſt pas ſi *étincelante* que celle des étoiles. ROH. La dorure rend ces lambris *étincelans*.

ÉſTINCELANT, ſe dit en tèrmes de Blâſon, des charbons d'où ſortent des étincelles.

ÉſTINCELLE. ſ. f. Particule de feu qui ſe détache de quelque corps où il eſt enfermé ; bluette. *Scintilla.* Il ſort des *étincelles* du feu, qui s'élevent avec la fumée : ce qui fait la ſuye. Dans l'obſcurité il ſort des *étincelles* du bois pourri, du poiſſon corrompu, des chats qu'on flatte à contrepoil. Les vagues, les feuilles du laurier agitées jettent des *étincelles.* Quand on choque des cailloux les uns contre les autres, ou avec un fuſil, il en ſort des *étincelles.* Avec une *étincelle* de feu on pourroit embraſer tout le monde.

Ce mot vient du Latin *ſcintilla.*

ÉſTINCELLE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. En tout cet Ouvrage il n'y a pas une *étincelle* d'eſprit, il n'y a rien de brillant. Il eſt ſi ſtupide, qu'il n'a pas une *étincelle* de bon ſens, de raiſon. C'étoit un grand butin, s'il fût reſté aux vaincus une *étincelle* de courage. VAUG. S. Athanâſe inſpire l'amour de la vie religieuſe, & allume les premiéres *étincelles* de ce feu céleſte dont tant de cœurs furent embrâſez. HERMAN. Il ne faut pas faire ſentir aux gens par des tèrmes durs, & humilians, qu'on ne leur trouve pas la moindre *étincelle* de raiſon. NIC.

ÉſTINCELLEMENT. ſ. m. Éclat de ce qui étincelle. *Scintillatio.* L'*étincellement* de la piérre de Boulogne vient de ce qu'elle a imbibé la lumière, & qu'elle la rejette dans l'obſcurité.

ÉſTINCELER. v. n. Briller, petiller, éclatter, jetter la lumière qui ſemble avoir quelque mouvement, qui réjouït la vûë, & qui lui dônne une eſpéce d'éblouïſſement. *Scintillare, fulgere, micare.* On diſtingue les étoiles fixes d'avec les Planétes, en ce que celles-là *étincellent*, & celles-ci non ; ſi ce n'eſt vèrs l'horiſon, à cauſe des réfractions. On dit auſſi, que de beaux yeux & vifs *étincellent* ; pour dire, qu'ils jettent de la lumière. La colère, l'amour, l'eſprit, font *étinceller* les yeux.

Le feu de ſes regards par qui ſon feu s'explique,
Étincelle *de joye, & me la communique.* LA SUZE.

Ses Ouvrages (de Juvénal) tout pleins d'affreuſes véritez,
Étincellent *pourtant de ſublimes beautez.* BOIL.

On dit auſſi, que des diamans, des rubis & autres piérreries qui jettent du feu, *étincellent.* On le dit auſſi des vèrs luiſans, du phoſphore ou de la piérre de Boulogne, & autres chôſes qui brillent, qu'on voit de nuit jetter des étincelles.

ÉſTINCELÉ. adj. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un écu chargé d'étincelles. *Scintillis diſtinctus.*

ÉSTIOLER, s'ÉSTIOLER. v. n. paſſ. Tèrme de jardinage. Devenir mince. *Gracileſcere, gracilem fieri.* Il eſt à craindre que les plans ne s'*éſtiolent* lorſqu'on les ſeme trop drus. Ce celery eſt tout *éſtiolé.* LIGER. Ce mot pourroit bien n'être en uſage que dans quelques cantons particuliérs.

Il vient, ſelon Ligèr, de *ſtylus* ; qui veut dire une pointe aiguë, & menuë, les plantes deviennent ainſi lorſqu'elles s'*éſtiolent.*

ÉSTIOMÉNE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des ulcères corroſifs, qui mangent la chair. *Eſtiomenus, corroſus, obeſus.*

Ce mot eſt Grèc, il vient de ἐσθίειν, manger. Il y a des Auteurs qui l'appellent en Latin *ignis ſacer, eryſipelas.* NICOD.

ÉſTIRE. ſ. f. Inſtrument de Courroyeur, qui eſt une maſſe de fèr platte & quarrée qu'on tient à la main en guiſe d'un ceſte, qui ſèrt pour épreindre l'eau du cuir en le courroyant. *Explicator.*

ÉſTIRER. v. act. *Explicare.* Tèrme dont ſe ſèrvent pluſieurs Ouvriérs, pour dire, Étendre, allonger, comme les Sèrruriérs font en battant le fèr ſur l'enclume, &c.

ÉSTIVAL. ſ. m. Nom d'une ancienne chauſſure uſitée en France, henſe, botine. *Æſtivale.* Par les réglemens que fit le Dauphin Humbèrt pour ſa dépenſe, & toute ſa maiſon, il paroit que la chauſſure étoit en ce tems-là peu différente de celle d'àpréſent, ſi l'on en excepte une éſpéce de botines qu'on appelloit *æſtivalia*, henſes, ou *éſtivaux.* Selon Du Cange elles étoient alors fort en uſage parmi les Nobles & les gens de guèrre, qui affectoient d'en porter par ornement & par diſtinction. Ces botines étoient faites d'un cuir fort mince & fort uni, teint en pourpre, ou en quelqu'autre couleur. L'habit d'été qui laiſſoit paroitre la jambe à découvèrt, donna lieu de rechèrcher cette ſorte de parure, que les longues robes d'hyvèr faiſoient ſupprimer pendant cette ſaiſon. Il ſemble que les noms d'*éſtivaux* dont on ſe ſèrt en quelques Provinces de France, & celui de *ſtivale*, parmi les Italiens, pour exprimer ce qu'on appelle botte en François, doivent leur origine à l'ancien mot *æſtivalia*, qui n'avoit point une ſignification ſi étendüe dans les tems dont nous parlons. DE VALBONNET, *p.* 218.

ÉSTIVAY. ſ. m. Nom propre de lieu & d'un monaſtère. *Stivagium. Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 330.

ÉSTIVE. ſ. f. Tèrme de Mèr, qui ſe dit de l'équilibre, & du juſte contrepoids qu'on donne aux vaiſſeaux & galères, pour balancer leur charge, afin qu'ils ne pèſent pas plus d'un côté que d'autre, pour faciliter leur mouvement, & leur cours. *Æquilibrium, æquipondium.* Un Pilote doit avoir ſoin que ſon vaiſſeau ne ſoit jamais hors d'*éſtive.*

ÉSTOC. ſ. m. Il ſignifie originairement un tronc d'arbre. Maintenant on le dit ſeulement d'un long bâton fèrré par un bout. *Truncus, baculus ferro munitus.* Les païſans des montagnes & des lieux marécageux portent en main des brins d'*éſtoc* pour ſauter par deſſus les canaux, ou d'un rochér ſur l'autre.

Ménage dérive ce mot de l'Alleman *ſtock*, qui ſignifie un *bâton*, un *tronc*, une *ſouche*, tant pour le propre que pour le figuré.

ÉSTOC, ſignifie auſſi le fèr, la pointe d'une arme. *Punctum, acies, cuſpis.* Ainſi on dit, Frapper d'*éſtoc* & de taille. *Punctim & cæſim.* C'étoit autrefois une épée longue & étroite qui ne ſèrvoit qu'à pèrcer. Ils ont l'*éſtoc* bien fèrme & bien pointu. VOIT. Vous leur avez fait voir un tour d'éſcrime qui dans le cœur leur donne un coup d'*éſtoc.* VOIT. Les Papes envoyent un bonnèt & un *éſtoc* bénits aux Capitaines qui ont remporté ſur les Infidelles, & les ennemis de la Religion, quelque grande victoire, utile à l'Égliſe. Le Pape Clement XI. vient d'envoyer au Prince Eugéne de Savoye le bonnèt & l'*éſtoc* bénits, à cauſe de la victoire remportée ſur les Turcs près de Petri-Waradin, comme le Pape Alexandre VIII. les avoit envoyez au Doge de Veniſe Franceſco Moroſini, Innocent XI. au Roi de Pologne Jean Sobieſki. *Gazette du* 24e *Oct.* 1716 *p.* 508.

ÉSTOC, eſt auſſi un inſtrument des Ouvriérs qui travaillent en fèr & en ouvrages qui demandent quelque poliment. Il ſèrt à tenir leur matiére pour la limer, pèrcer & façonner. On ne prononce ni l'*s*, ni le *c* de ce mot, & c'eſt pour cela que les Artiſans l'appellent *étau.* Voyez ESTAU.

ÉSTOC, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit figurément de la liaiſon de parenté qui vient d'une commune ſouche. *Linea, cognatio, domus, origo, ſtirps.* Châcun des parens patèrnèls & matèrnèls héritent des immeubles qui viennent de leur *éſtoc*, ou de leur côté & ligne. Cet homme n'avoit pas un ſou de ſont *éſtoc*, tous ſes biens ſont des acquèts. Être du même *éſtoc*, c'eſt être ſorti du même tronc, être deſcendu du même chèf, ſoit père, ſoit mère, ayeul, ou ayeule, biſayeul, ou biſayeule, &c.

ÉSTOC, ſe dit auſſi des pèrſonnes. Dites-vous cela de vôtre *éſtoc*, de vous-même, de vôtre chèf ; ou ſi vous le dites par l'inſtigation d'autrui ?

ÉSTOC. En tèrmes de Joüeur de Gibeciéres & de Bonneteurs on appelle faire l'*éſtoc*, lorſque l'on fait paſſer la carte de deſſus deſſous, ſans que pèrſonne s'en apèrçoive. *Cartam ſuperiorem inferiori mutare.* Les Bonneteurs font l'*éſtoc* avec une adreſſe mèrveilleuſe, de ſorte que l'œil y eſt trompé & ne s'en peut apèrcevoir.

ÉSTOCADE. ſ. f. Longue épée, ou brette qui ſèrt particuliérement en combat ſinguliér. *Enſis, gladius pralongè haſtilis.* Il a été un tems qu'on portoit de longues *éſtocades.*

Fl. Végèce a appellé l'*éſtocade*, *puncta*, & la taillade, *cæſa.* C'eſt dans le 12e chap. de ſon premiér livre *de re militari*, où il ſoutient qu'il faut accoûtumer les ſoldats à frapper d'*éſtoc*, & non point frapper de taille, que les Romains ont toûjours frappé d'*éſtoc*, & ſont venus aiſément à bout des ennemis qui ne frappoient que de taille, les raiſons qu'il en apporte peuvent être encore d'uſage en ces tems-ci, par rapport à la maniére dont ſe ſèrvent pluſieurs nations de l'Europe. L'*éſtocade*, dit-il, pour peu qu'elle enfonce eſt mortelle, au lieu que la taillade ne l'eſt guères, parceque les armes, & les os, l'empêchent de pénétrer juſqu'aux parties vitales. De plus la taillade découvre celui qui s'en ſèrt, qui eſt obligé de lever le bras droit & de dégarnir tout ſon côté droit ; au lieu que l'*éſtocade* couvre toûjours ſon homme, & bleſſe l'ennemi avant qu'il puiſſe ſe parer, ou même s'en apèrcevoir.

ÉSTOCADE, ſe dit auſſi de la bleſſure faite de la pointe de l'épée. *Plaga punctim inflicta.* Il a reçû deux coups d'*éſtocade.* Il lui allongeoit à tous coups des *éſtocades* qui le faiſoient bien reculer.

ÉSTOCADE, ſe dit burleſquement d'une piéce en vèrs, ou en prôſe, dans laquelle on demande quelque chôſe, quelque argent. Dieu nous garde de tous préſenteurs d'*éſtocade.* SCAR. Ainſi on dit provèrbialement, Allonger, porter l'*éſtocade* à quelqu'un ; pour dire, lui emprunter quelque petite ſomme d'argent, qu'on n'eſt pas en volonté, ou en pouvoir de rendre.

ÉSTOCADER. v. n. *Se battre avec une éſtocade. Digladiari.* Ces deux bretteurs ont *éſtocadé* longtems, & ne ſe ſont point fait de mal.

ÉSTOCADER, ſe dit figurément en diſputes & en procès. Ils ont longtems *éſtocadé* ſur cette queſtion, & ils l'ont plûtôt embrouillée

brouillée que réſoluë. Ces deux Avocats ont *éſtocade* vigoureuſement tout le long de l'audience en plaidant une telle cauſe.

ÉSTOCADER, ſe dit auſſi en ſtile burleſque pour, Importuner à force de demander quelque chôſe. Les Poëtes le vont bien *eſtocader*. SCAR. On dit auſſi dans le même ſtile, *éſtocader* la triſteſſe, le chagrin ; pour dire, les combattre. Ce mot en ce ſens ne peut ſortir que du ſtile burleſque.

ÉSTOÇAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit de quatre deniers qui eſt dû au Seigneur en vente d'héritages.

ÉſTOFFE. ſ. f. Matière des manufactures. *Materies*. Cette cloche eſt de bonne *étoffe*, de bon cuivre mélangé bien à-propos. Ces bottes, ces ſouliérs ſont de bonne *étoffe*, d'un cuir bien conditionné. Il entre divèrſes *étoffes* dans les chapeaux, le caſtor, la vigogne, toute ſorte de poil. On dit auſſi d'une piéce d'or décriée, ou rompuë, que du moins l'*étoffe* en eſt bonne.

Ménage après Voſſius dérive ce mot de l'Allemand *ſtoffe*.

ÉſTOFFE, ſe dit plus particulièrement des draps & autres tiſſus de fil, de ſoye, de laine, d'or, d'argent, &c. qui ſèrvent à faire des habits, à garnir des meubles. *Pannus, textum*. Ce Marchand a toutes ſortes de belles *étoffes* chez lui. Cette femme eſt allé lever des *étoffes*. Ce Tailleur a fourni l'*étoffe* & ſes façons. L'Ordonnance pour les manufactures des *étoffes* d'or, d'argent & de ſoye, eſt du mois de Juillet 1667. & comprend toutes les meſures des longueurs & largeurs que doivent avoir les *étoffes*, leurs qualitez & leurs façons. Toutes les piéces d'*étoffe* doivent être marquées d'un plomb qui porte la marque du Marchand fabriquant. La Rochefoucault a dit d'un ſot, qu'il n'a pas aſſez d'*étoffe* pour être bon.

ÉſTOFFE, ſe trouve dans quelques Auteurs, pour la matière de quelque ouvrage que ce ſoit ; aujourd'hui il ſeroit bas & populaire en ce ſens.

Ainſi de cette armure avec étonnement,
Les Barons admiroient l'étoffe & l'ornement :
Et de la vieille Egypte, en or renouvellée,
Liſoient dans ces portraits l'hiſtoire ciſelée. P. LE MOINE.

Un Autel roule après ; la forme en eſt nouvelle,
Et d'une étoffe aux yeux auſſi riche que belle. ID.

ÉſTOFFE, chez les Ouvriérs qui travaillent en fèr, ſe dit d'un fèr qui eſt préparé, *ferrum temperatum*, enſorte qu'il eſt meilleur que le fèr ordinaire, & moindre que l'aciér. On en fait les rapes & les ſcies, qui ſont moins caſſantes que l'aciér, & plus dures que le fèr. On en fait auſſi les brayérs.

On dit provèrbialement d'un roturiér, d'un homme du peuple, C'eſt un homme de baſſe *étoffe*, de petite *étoffe*, de petite conſidération, de peu de mérite.

ÉſTOFFER. v. act. Garnir de bonne étoffe. *Ornare, intertexere*. Ce carroſſe eſt bien *étoffé* ; c'eſt-à-dire, qu'il a de bon cuir, de bons velours & de bon bois, & généralement qu'il a tout ce qu'il lui faut. Cet emmeublement eſt bien *étoffé*, il a de bonnes ſangles, de bon crin, de belles garnitures.

ÉſTOFFER, ſe trouve employé dans le figuré. De biens, d'honneurs, l'Etèrnel l'*étoffa*. MAROT.

ÉſTOFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ornatus, intertextus, diſtinctus*. Il ſe dit figurément pour orné, embelli, chargé.

Tel un arbre chargé de ſupèrbes trophées
D'armes, d'or & d'azur richement étoffées. BRÉBEUF.

Dans la Satyre contre la Fabrique & les Marguilliers de S.... on dit figurément,

Si vos Bedeaux dans vôtre Egliſe
Ne marchent courbez ſous le fais
D'un pain bien large & bien épais,
Bien étoffé *de beurre frais,*
Une offrande n'eſt pas de miſe.

ESTOL. ſ. m. Ville de Portugal, dans les Algarves, ſur la côte méridionale, à l'orient de Fars. DE L'ISLE, CORN.

ÉſTOILE. ſ. f. Globe ou corps lumineux qui brille la nuit dans les cieux. *Stella*. Il n'y avoit pas un nuage qui dérobât, ou qui obſcurcît les *étoiles* ; elles paroiſſoient toutes d'un or pur, & éclatant, & qui étoit encore relevé par le fond bleu où elles ſont attachées. LA FONT. Il ſemble que les *étoiles* marchent avec plus de ſilence que le ſoleil. ID. Il ſe peut que la vuë des *étoiles* ſemées confuſément, & diſpèrſées en mille figures différentes, favoriſe la rêverie. ID. On fixe le nombre des *étoiles* qui ſont apparentes. Le moyen de compter celles qu'on n'apperçoit point ? LA BRUY. Les Grécs appellent une *étoile*, [illegible], & attribuënt ce nom tant aux Planétes, qu'aux étoiles du Firmament. En François il ſe dit plus particulièrement des *étoiles* qui ſont attachées au Firmament, qui ont toûjours un même mouvement, & une même diſtance entre elles ; d'où vient qu'on les appelle *étoiles fixes*, au lieu que les autres s'appellent *étoiles èrrantes*, ou Planétes. Les Anciens, dit Bouguer, ont conſidéré les *étoiles* fixes par troupeaux, & ils les ont appellé conſtellations : ils ont donné à ces conſtellations des noms d'animaux, ou de chôſes que la Fable avoit renduës célébres, comme la grande Ourſe, la petite Ourſe, le Dragon, le grand Chien, Andromède, Pèrſée, Pégâſe, la Balance, &c.

Les *étoiles* ſemblent être de petits ſoleils, qui ont une ſource inépuiſable de lumière. Mr Huygens croit même que ces ſoleils ont des Planétes qui tournent autour d'eux, & dont elles empruntent la clarté : mais que nous en ſommes trop éloignez pour les appèrcevoir.

Les Aſtronomes diſtinguent deux mouvemens dans les *étoiles* fixes : l'un avec le Firmament auquel elles ſont comme cloüées, & attachées, lequel ſe fait de l'Orient à l'Occident dans l'eſpace de vingt-quatre heures à l'entour des pôles du monde : l'autre par lequel elles rétrogradent de l'Occident à l'Orient à l'entour des pôles de l'écliptique avec une lenteur éxtrême, n'avançant que d'un degré de leur cèrcle dans l'eſpace de 71 ou de 72 ans. Quelques-uns ſe ſont figuré, je ne ſçai ſur quel fondement, que lorſqu'elles ſeront revenuës au même point, la nature aura achevé ſa courſe, & que les aſtres ayant rempli leur carrière, le ciel demeurera en repos, ſi l'Intelligence qui lui a donné le mouvement ne lui ordonne de recommencer ſon cours. Par ce calcul-là le monde dureroit environ 30 mille ans ſelon Ptolomée, 25816. ſelon Tychobrahé & les tables Rudolphines, 25920. ſelon le Père Riccioli, & 24800. ſelon M[r] Caſſini. On ne ſçauroit concevoir dans quel éloignement prodigieux les *étoiles* ſont à nôtre égard. Pour en donner quelque idée, il ſuffit de dire, que cet éloignement eſt tel, que la diſtance de la tèrre au ſoleil (laquelle eſt de 12 mille diamétres de la tèrre, & beaucoup plus même, ſelon quelques nouveaux Aſtronomes) n'eſt rien par rapport à celle qui eſt entre les *étoiles* & nous. Elle eſt ſi peu conſidérable, que cet eſpace de plus, ou de moins, n'apporte aucun changement à nos yeux. A quelque point que ſoit la tèrre ſur l'orbe qu'elle décrit autour du ſoleil, les *étoiles* du Pôle paroiſſent également grandes, ou également diſtantes les unes des autres : cet intèrvalle ſi vaſte, & cette différence ſi grande, lorſqu'elle eſt au point le plus proche, ou le plus éloigné des *étoiles* polaires, ne les groſſit, ni ne les diminuë à nôtre vuë. HUYGENS.

On appelle l'*étoile du Bèrgér*, la Planéte de Vénus, qui paroît la plus grande des *étoiles*, quand elle eſt proche de la tèrre, & aſſez dégagée des rayons du ſoleil pour être viſible. On l'appelle *Lucifèr*, *Phoſphore*, ou l'*Etoile du matin*, lorſqu'elle le précéde ; & *Veſper*, quand elle le ſuit, & alors on la voit le ſoir. On appelle la Sainte Vièrge, l'*Etoile de la mèr*, & l'*Etoile du matin*. L'*étoile polaire*, autrement l'*étoile du Nord*, c'eſt celle qui eſt la plus voiſine du Pôle, & la dèrnière de la queuë de la petite Ourſe. Cette *étoile* n'a pas toûjours été polaire, & ne le ſera pas toûjours. C'eſt-à-dire, qu'elle n'a pas toûjours été l'*étoile* la plus proche du Pôle ; & qu'elle ne le ſera pas toûjours. Elle n'en eſt maintenant éloignée en 1702. que de deux degrez dix-ſept minutes. Elle ne ſera jamais au Pôle, & s'en écartera même un jour, enſorte qu'à la fin elle en ſera éloignée de plus de 40 degrez. Cela vient de ce que le cèrcle qu'elle décrit par ſon mouvement propre, eſt à l'entour du Pôle de l'Ecliptique, ou du Zodiaque, & non pas à l'entour du Pôle du monde. Sur la mèr quand on dit l'*étoile*, cela s'entend de l'*étoile* du Nord.

Les *étoiles* ſe diviſent en ſix claſſes, qui ſont de la prèmière, ſeconde, & troiſième grandeur, &c. au delà deſquelles on ajoûte les *nebuleuſes*, qui ne ſe voyent que confuſément, & qui ne paroiſſent enſemble que comme des nuages ; elles ont été appellées de la ſeptième grandeur : c'eſt un amas nebuleux d'*étoiles* qui compôſent la voye de lait, que les Mathématiciens nomment *Galaxie*. On a depuis quelques années découvèrt quelques-unes de ces *étoiles nebuleuſes*. Les *étoiles* ſont effectivement en nombre infini, ſuivant ce que Dieu dit à Abraham : Compte les *étoiles* du ciel, ſi tu peux. Cependant les anciens Aſtronomes avoient prétendu en fixer le nombre. Ils croyoient qu'il ne pouvoit rien paroître de nouveau dans le ciel, puiſqu'il ne s'y fait aucune génération. Et en effet juſqu'au tems d'Ariſtote, & plus de 200 ans après, on n'y avoit appèrçu aucun changement. Mais en l'année 125. avant l'Incarnation, Hipparchus y ayant découvèrt une nouvelle *étoile*, il fit un dénombrement de toutes les *étoiles*, avec une deſcription éxacte de leur grandeur, & de leur ſituation, afin qu'on pût reconnoître s'il y arriveroit dans la ſuite des tems quelque chôſe de nouveau. Dans le ſeiziéme ſiécle en 1572. Tychobrahé obſèrva dans la Conſtellation de Caſſiopée une nouvelle *étoile*, qui parut groſſe d'abord, & diminuant peu-à-peu diſparut au bout de ſix mois. David Fabricius

bricius en a découvèrt une dans le col de la Baleine, qui s'eſt montrée & cachée pluſieurs fois, & a paru en 1648. & 1662. Mr Bouillaud en a décrit le cours & le mouvement. Simon Marius fut le prémier qui en découvrit une dans la Ceinture d'Andromède, quoi que Bouillaud diſe qu'elle eût paru dès le XVe ſiécle. Elle s'eſt montrée en 1612. & 1613. & s'eſt cachée juſqu'en 1664. Képler en a obſèrvé une autre dans le Sèrpentaire. En l'année 1601. il en a paru une de la troiſième grandeur dans la Conſtellation du Cygne auprès du bec, qui diſparut en 1626. & fut obſèrvée de nouveau par Hévélius en 1659. juſqu'en 1661. & on a commencé à la revoir en 1666. Elle a été obſèrvée au mois de Juillet 1671. par Dom Anthelme Chartreux de Dijon. Mr Caſſini a le prémier remarqué une autre nouvelle *étoile* de la quatrième grandeur entre la Conſtellation de l'Éridan & celle du Liévre au prémièr degré de Gémini, & au 37 degré de latitude Auſtrale. Avant ces dèrniers tems Ptolomée & les anciens Aſtronomes ont ſoutenu qu'il n'y en a que 1022 de viſibles, ſelon le catalogue d'Hipparchus, qu'ils ont réduites en 48 Conſtellations ; & que ſi en hivèr on en voit quelquefois davantage, c'eſt que la vûë ſe trompe. De ces 48 Conſtellations ou Aſtériſmes il y en a 12 dans le Zodiaque, 21 dans la partie ſeptentrionale, & 15 dans la méridionale. Les Modèrnes en comptent bien davantage, qu'on découvre avec l'aide du téleſcope. Ils ont découvèrt douze nouvelles Conſtellations vèrs le Pôle Antarctique, & deux vèrs le Pôle Arctique, ſans compter quelques autres qui ont été formées par quelques Aſtronomes, & qui ne ſont pas encore reçûës de tout le monde, comme la fleur de lys, le chêſne, le Charles 1. &c. Képlèr compte 1392 *étoiles*. Bayer 1709. Griembèrg 1225. Schickard 1692. Galilée dit en avoir obſèrvé avec le téleſcope dans les Pléïanes plus de 40, & dans l'eſpace d'un ou de deux degrez d'Orion plus de 500 ; ce qui le détourna, dit-il, d'en donner la figure & le nombre. Le Père Rhéita, Capucin, dit en avoir obſèrvé près de 2000 en cette ſeule Conſtellation, deſorte que Riccioli dit dans ſon nouvel Almageſte, que celui qui diroit qu'il y a plus de vingt fois cent mille *étoiles*, ne diroit rien qui ne pût être véritable.

Le Cavalier Marin appelle les *étoiles*, les lampes d'or du firmament, les flambeaux des funerailles du jour ; les miroirs du monde & de la nature ; les fleurs immortelles des campagnes céleſtes. Bouh.

Éſtoile, ſe dit auſſi en parlant des influences céleſtes, comme ſi elles avoient quelque vèrtu, & nous entraînaſſent avec une néceſſité fatale, ou du moins que par leurs influences elles euſſent quelque pouvoir ſur nos âmes. Cette expreſſion métaphorique eſt venue de l'Aſtrologie, art vain s'il en fut jamais. Mais dans l'uſage elle n'a point ce ſens qu'on lui donne dans cet art : elle ſert ſeulement à marquer le bonheur ou le malheur, les conjonctures heureuſes ou malheureuſes, en un mot des cauſes inconnues, ou ſuppoſées telles. *Fatum, ſors, natale aſtrum.* Cet homme a fait une grande fortune, il eſt né ſous une heureuſe *étoile*. C'eſt l'*étoile* de nôtre nation de ſe laſſer de ſon bonheur. La Roch. Il ſemble que nos actions ayent des *étoiles* heureuſes, ou malheureuſes, à qui elles doivent une partie de la loüange, ou du blâme qu'on leur donne. Id. L'*étoile* des pères envoye de bénignes influences ſur les enfans. Le P. Gail.

Éſtoile, ſe dit auſſi figurément d'une pèrſonne dont les lumières éclairent les autres ; qui ont de l'éclat. S. Athanaſe parut ſur le trône d'Aléxandrie comme une *étoile* brillante. Hèrman. Horace a dit, *micat inter omnes Julium ſidus, velut inter ignes luna minores.*

Éſtoile, ſe dit auſſi d'une éxhalaiſon graſſe & enflammée, ou météore qui paroît ſouvent en été en forme d'une *étoile* qui tombe. L'*étoile* des Mages étoit un météore miraculeux, qui à ce qu'on peut croire n'étoit pas éloigné de la tèrre ; autrement elle n'eût pû ſervir à les conduire.

Éſtoile, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un petit fort héxagône, ou octogône, qui a ſix pointes en angles entrans & ſaillans, qui ſe flanquent les uns les autres, & ont des faces de 15 ou 20 toiſes. On fait des *étoiles* dans les lignes de circonvallation après deux ou trois redoutes.

On appelle auſſi *étoile*, pluſieurs allées d'un jardin, ou d'un parc, qui viennent aboutir à un même centre, ou à un milieu, duquel on a différens points de vûë.

On appelle auſſi *étoile*, ces petites marques qu'on met dans les livres imprimez, qui ont des pointes, & qui ſèrvent à faire des renvois, ou des annotations, ou à marquer les lacunes. *Aſteriſcus.* On en met auſſi dans les chants d'Égliſe.

On dit auſſi des fuſées à *étoiles* & à ſèrpenteaux. Régnier a dit d'un potage maigre, qu'avec un Aſtrolabe on n'y pouvoit trouver une *étoile* de graiſſe.

Éſtoile, en tèrmes de Manége, eſt une marque blanche ſur le front d'un cheval. Une tête de Barbe avec l'*étoile* nette. Mol.

Éſtoile, eſt auſſi une petite fleur blanche qui vient en Avril, & en Mai.

Éſtoile tèrrestre. Autre nom de plante. Elle croît dans les montagnes de Dauphiné qui regardent la Provence. Elle a la forme d'un champignon en naiſſant, peu-à-peu elle s'ouvre, & à meſure que l'on la voit éclorre on en voit ſortir cinq petites feuilles ſi déliées & ſi peu colorées, qu'il ſemble d'abord que ce n'eſt que de la toile d'araignées. Elles luiſent la nuit comme ſi c'étoient des étoiles, & c'eſt de là qu'on les a appellées *Etoiles tèrreſtres.* Ce n'eſt pas néanmoins d'une ſimple lueur : elles ont une vraye lumière à la faveur de laquelle il eſt même aiſé de lire. Chorier, *Hiſt. de Dauph. L. I. p. 62.*

Éſtoile, ſe dit encore d'une eſpèce d'inſecte de mèr qui a la figure d'une *étoile*, avec cinq branches, au milieu deſquelles eſt la bouche qui a cinq dents.

M. Lonvillers de Poincy dans ſon hiſt. nat. des Antilles Ch. XIX. ne les appelle point ſimplement *Etoiles*, mais *Etoiles de mèr.* Elles ont, dit-il, cinq pointes, ou cinq rayons, tirant ſur le jaûne, & un bon pied de diamètre. Leur épaiſſeur eſt d'un poûce, leur peau aſſez dure, & élevée par de petites boſſes, qui lui donnent meilleure grace. Ce poiſſon, ajoute-t-il, ſe promene pendant le calme, mais ſi tôt qu'il prévoit quelque orage, de crainte d'être pouſſé ſur la tèrre, il jette de petites ancres de ſon corps, avec leſquelles il s'accroche ſi fortement contre les rochèrs, que toutes les agitations des ondes irritées ne l'en peuvent détacher. Sa bouche eſt juſtement au centre de ſon corps, mais il ne dit pas qu'il ait des dents. Les Curieux font ſécher ces *étoiles* & en parent leurs cabinèts.

Éſtoile. ſ. f. Nom d'un oiſeau. *Stella avis.* Cet oiſeau eſt tellement divèrſifié par tout le corps de blanc, de jaûne & de noir, à l'exception du ventre, de la queuë, & des grandes pennes des ailes, qu'il ſeroit bien difficile de dire quelle couleur domine de ces trois. Le ventre & les cuiſſes ſon blanches auſſi bien que la queuë, qui a pluſieurs taches noires, entre leſquelles il y en a deux qui travèrſent, qui ſont très-remarquables par leur grandeur. Les ailes ſont pareillement blanches à l'endroit où elles approchent du ventre. Les grandes pennes ſont noires en dehors, & cendrées en dedans. Ses piéds ſont jaûnâtres. Il a trois doigts fort gros. Ses ongles ſont noirs & très-courts ; ſon bec eſt aſſez long, courbé & noirâtre à l'extrémité ; le deſſous en eſt blanchâtre. Peut être que le nom d'*Etoile* lui a été donné à cauſe de ces trois couleurs dont il eſt également divèrſifié.

ÉſTOILE. Sorte de Pomme. La Pomme qui eſt faite en étoile, & qui en porte le nom, eſt jaûne, & ſe garde juſqu'en Avril ; elle eſt aigrette & durette, & ce n'eſt pas grand chôſe. La Quint.

Voilà une belle *étoile*. Cette *étoile* de charmille eſt fort agréable.

Ordre de l'Éſtoile, ou Nôtre Dame de l'Éſtoile. Ordre de Chevalerie inſtitué par le Roi Jean en 1352. Les Chevaliérs portoient une chaîne de cinq chaînons entrelacez, de laquelle pendoit ſur l'eſtomac une *étoile* d'or à 5 rais. Ils portoient auſſi ſur leur habit vèrs l'épaule gauche une *étoile* d'or en broderie. Il n'y avoit d'abord que 30 Chevaliérs : mais il fut avili par la multitude de ceux qui y furent admis ſans diſtinction. C'eſt pourquoi Charles VII. le quitta & le donna au Chevaliér du Guèt de Paris, & à ſes Archérs, qui portent encore à gauche une *étoile* ſur leur caſaque.

D'autres diſent que cet Ordre fut inſtitué par le Roi Robèrt l'an 1022. en l'honneur de la Ste Vièrge, qu'il prit pour ſa protectrice, & qu'il regardoit comme l'étoile de la mèr, & ſa guide dans le gouvèrnement de ſon Royaume. Cet Ordre étoit compôſé de 30 Chevaliérs, en y comprenant le Roi, qui en étoit Grand Maitre. Le colliér étoit d'or à trois chaînes entrelacées de rôſes d'or émaillées altèrnativement de blanc & de rouge, au bout de ce colliér pendoit une *étoile* d'or à cinq rais. Les Chevaliérs portoient le manteau de damas blanc, le mantelet & les doublures de damas incarnat, & la gonelle ou cotte de même, ſur le devant de laquelle étoit à côté gauche une étoile brodée d'or. L'Ordre de l'*étoile* tomba dans l'oubli pendant les guèrres de Philippe de Valois, & l'on en intèrrompit alors les cérémonies & les pratiques ; mais le Roi Jean ſon fils le rétablit en 1352, & en 1356 il choiſit le palais de S. Ouen dit autrefois de Clichi, qu'il venoit d'acquerir du Comte d'Alençon, pour en faire le ſiége principal de l'Ordre dont nous parlons. Voyez Favyn dans ſon Théâtre d'honneur.

Quant à ce que l'on dit, que cet Ordre s'étant avili Charles VII. le donna au Chevaliér du Guèt, il eſt des Auteurs qui s'inſcrivent en faux contre ce fait, & à juſte titre ; parceque Loüis de

de France Duc d'Orleans, fils de Charles V. porta le collier de cet Ordre aux Celeſtins à Paris ; & que Charles VII. le donna en 1458 au Prince de Navarre Gaſton de Foix ſon gendre, & qu'en 1461 que ce Roi mourut, & que fut bâtie la porte de S. Marceau, on y mit une image de la Sᵗᵉ Vièrge ſur un piédeſtal, chargé d'un écu d'azur à une étoile d'or.

Il y a encore un Ordre de l'*Etoile* à Meſſine en Sicile, dit Juſtiniani, C. 44. appellé Ordre du Croiſſant en France & en Italie. Il fut inſtitué l'an 1268. à Meſſine en Sicile par Charles d'Anjou frère de S. Louis Roi des deux Siciles, ſous le nom de l'Ordre du Croiſſant, ou de la Lune croiſſante, parceque le Collier de cet Ordre étoit compôſé d'étoiles & de fleurs de lis, d'où pendoit par une triple chaîne un croiſſant, avec ce mot pour deviſe, *Donec totum impleat*. D'autres prétendent qu'il ne fut inſtitué qu'en 1464. par René Duc d'Anjou, qui prenoit le titre de Roi de Sicile. On trouve dans des armes de ce Prince qu'il avoit au moins changé en quelque chôſe le collier de cet Ordre : car au lieu de fleurs de lis & d'étoiles, ce ſont ſimplement deux chaînes, deſquelles pend un croiſſant, ſur lequel eſt le vieux mot François Loz ſans autre deviſe ; ce qui fait en ſtile de rebus *Loz en croiſſant*. Cet Ordre s'étant obſcurci les habitans de Meſſine le relevèrent ſous le nom de la *Noble Académie des Chevaliers de l'Etoile*, réduiſant l'ancien collier à une ſeule étoile pôſée ſur une croix fourchuë qu'ils portoient dans leur enſeigne ; & le nombre des Chevaliérs à ſoixante & deux. *Juſtiniani, hiſt. di tutti gl' Ordini Milit. e Caval. C.* 44. Il y donne la ſuite des Grands Maîtres, & le nom des Auteurs qui ont parlé de cet Ordre. La deviſe de cet Ordre étoit *Monſtrant Regibus Aſtra Viam*, qu'on n'exprimoit que par les quatre prémières lettres de ces mots, ainſi diſpôſées M R / A V L'*étoile* au milieu ayant une queuë qui pendoit en bas, comme les comètes. Voyez l'Abbé Juſtiniani, T. II. C. 55. où il indique tous les Écrivains qui ont traité de cet Ordre.

Éſtoile, eſt auſſi un tèrme fort uſité dans le Blâſon, comme étant un meuble dont on charge ſouvent les Écus, & leurs piéces honorables. Elle diffère de la mollette d'éperon, en ce qu'elle n'eſt point percée comme la mollètte. Elle eſt ordinairement en France de cinq rais. Quand elle en a ſix ou huit, comme chez les Allemans & les Italiens, il en faut faire une mention particulière en blâſonnant l'Écu. P. Mén.

Sur les médailles les *étoiles* ſont la marque de la conſervation ou de la déification, & elles étoient priſes pour ſymboles de l'éternité. Tristan, *T. I. p.* 348. & 349. Les *étoiles* marquent quelquefois les enfans des Princes régnants, quelquefois au contraire les enfans morts, & mis dans le ciel au rang des Dieux. P. Jobert. Elles étoient auſſi des ſymboles de félicité. Tristan, *T. II. p.* 65.

Éſtoiles, ou Planétes des Philoſophes, ſe dit en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, des métaux que les Sages conſidèrent comme les *étoiles* de leur ciel tèrreſtre, ou des couleurs qui paroiſſent durant l'ouvrage de la pièrre.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt logé à la belle *étoile*, *ſub dio*, *ſub jove frigido* ; qu'il couche à la belle *étoile* ; pour dire, qu'il n'a point de logement, qu'il couche dehors à la campagne.

L'Abbaye de l'Éſtoile eſt une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille de Pontigny, fondée vèrs le commencement du XIIᵉ ſiécle, dans le diocèſe de Poitiers, par Iſambèrt Sénebaut de la maiſon de Leſignac. De Sainte Marthe.

PORTE-ÉSTOILE. Voyez Bethléhémite, & à la lettre P. Porte Étoile.

ÉSTOILÉ, ée. adj. Brillant d'étoiles, ſemé d'étoiles. *Stellatus, ſtellis diſtinctus.* Lorſqu'il géle bien fort, ou que le ciel eſt fort ſerein, il paroît bien *étoilé*.

En Blâſon on dit qu'un Écu eſt *étoilé*, quand il eſt ſemé d'étoiles ſans nombre.

Éſtoilée. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte, nom de tulippe. L'*Eſtoilée* a prèſque les couleurs de la Dorilée, qui ſont un beau violèt & blanc. Morin.

ÉSTOILER, ſe dit en tèrmes de Monnoye, lorſque les flans & carreaux s'ouvrent par les carnes, quand on les bat, à faute d'être recuits. L'Ordonnance veut qu'on recuiſe les carreaux à toutes les façons qu'on leur donne, de peur qu'ils ne s'*étoilent*.

Ce tèrme vient de ce que les fentes, qui ſe font dans les piéces de Monnoyes, reſſemblent un peu aux rayons des étoiles.

ÉSTOIRE. ſ. f. Vieux & inuſité depuis longtems. *Navis, Claſſis, navalis exercitus.* Vos prient por dieux que vos aiez pitie de la tèrre d'oltremèr & de la honte Jéſu Chriſt vengier, comment ils puiſſent avoir navire, & *eſtoire*. Villehard. *n.* 13. Mult fut belle celle *eſtoire*, & riche & mult y avoit grant fiance li Cuens de Flandre, & li Pélerin, porceque la plus grant pleutez de lor bons ſerians s'en allèrent en cette *eſtoire*. Id. *n.* 25. En cel tèrmine mût uns *eſtoires* de Flandres par mèr, con mult grant pleuté de bonne gent armée. Id.

Ce mot ſemble être tiré de *Stolus*, & *Stolium*, dont les Auteurs Latins du moyen âge ſe ſervent ſouvent. *Rigord. an.* 1201. *Geſta Innocentii Papæ. p.* 49. 64. *Tom. III. hiſt. Francor. p.* 741. Du Fresne, *Gloſſ. de Villebard. Stolus*, & *Stolium* viennent du Grèc στόλος, qui a le même ſens, de στέλλω, j'envoye.

ÉSTOLE. ſ. f. Ornement ſacèrdotal que les Curez mettent par deſſus leurs ſurpelis pour marque de la ſupériorité dans leur Égliſe. *Stola.* Les Prêtres en portent auſſi ſur leur aube pour célébrer la Meſſe, & alors elle eſt croiſée ſur leur éſtomac. Les Diâcres la portent en écharpe ſur leur épaule gauche. C'eſt une grande bande d'étoffe chargée de trois croix, qui pend depuis le cou juſqu'aux piéds. On met le bout de l'*étole* ſur la tête, quand on dit une Évangile pour quelque pèrſonne. Les Évêques ont prétendu que les Curez ne devoient point paroître devant eux qu'avec l'*étole*.

Ce que les anciens Romains appelloient *ſtola* eſt bien différent de l'*étole* d'aujourd'hui ; c'étoit une robbe plus convenable à des femmes qu'à des hommes. C'étoit pourtant une robbe d'honneur chez toutes les nations. Les Rois même s'en ſervoient, & la donnoient quelque-fois pour le prix de la vèrtu. Celle des Prêtres d'aujourd'hui n'eſt autre chôſe que les extrémitez de cette longue robbe que portoit le Grand Prêtre, dont elles ſont la repréſentation. L'uſage de l'*étole* a commencé dans l'Égliſe avec celui de l'aube. Les Prêtres la portoient toûjours autrefois, même en prêchant, comme témoigne Alcuin : d'où vient qu'on l'a appellée auſſi en Latin *orarium*, de *orare*, parcequ'ils étoient les Orateurs de l'Égliſe. Voyez le Traité qu'en a fait le Sʳ Thiérs Curé de Champrond. Il y a encore des païs, comme en Flandre, où on ne prêche jamais qu'avec l'*étole*. On le fait auſſi en Italie.

L'Ordre de l'Éſtole. Ordre de Chevalerie des Rois d'Arragon. *Ordo Stolæ*, *Equites Stolæ*. On ne ſçait quel eſt l'Auteur de cet Ordre militaire, ni en quel tems il fut inſtitué. Il n'en eſt point parlé avant le regne d'Alphonſe V. Roi d'Arragon, qui monta ſur le trône l'an 1416. L'Abbé Juſtiniani conjecture cependant qu'on n'eſt point obligé de fixer là l'époque de la naiſſance de cette milice ; car en 1387. Sigiſmond Roi d'Hongrie ayant fait alliance avec le Roi d'Arragon, une des conditions du traité fut que les deux Rois pourroient donner mutuellement leurs ordres de l'*Etole* & du Dragon. Ainſi il croit que cet Ordre fut inſtitué en Arragon en même tems que celui de la Bande en Éſpagne, qui le fut vèrs l'an 1332, comme nous l'avons dit en ſa place. Voyez Juſtiniani T. II. C. 56.

Éſtole d'or. Ordre de Chevalerie à Veniſe, ainſi nommé d'une étole d'or que les Chevaliérs portent ſur l'épaule gauche, & qui eſt large d'une palme & demi, & deſcend par devant & par derrière juſqu'au genou. *Ordo Stolæ Aureæ.* On n'éléve à ce rang que les Patrices, ou Nobles Vénitiens. Ils portent une robe rouge de taffetas, ou de damas, ſelon la ſaiſon. Cette robe s'appelle Ducale. Ils ont l'*étole* dont nous avons parlé. Sous la robe ils ont un habit de rouge cramoiſi. Quand on crée quelqu'un Chevaliér il paroit pendant huit jours au palais dans cet équipage. L'hyvèr ils portent des fourrures d'hèrmine, de loup cèrvier, de marte, ou de zibeline. L'habit ordinaire eſt un habit commun, & par deſſus une robe de drap noir avec une *étole* de drap noir, ayant une orle d'or. La robe eſt différemment fourrée ſelon les ſaiſons, l'été elle n'eſt point fèrmée ; l'hyvèr on la ceint d'une ceinture de velours noir avec des franges d'or. L'ornement de tête eſt un bonnèt de laine noire avec des franges autour. L'Abbé Juſtiniani dit qu'on ne ſçait quand cet Ordre a commencé. C'eſt dans ſon prémiér Tome C. XI. p. 119. & ſuivantes de la ſeconde édition qu'il en parle.

ÉSTOMAC. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Stomachus, os ventriculi.* C'eſt proprement l'orifice ſupérieur du ventricule, que quelques-uns appellent la bouche du ventricule. Il commence où l'œſophage finit ; il eſt d'un ſentiment très-vif, à cauſe de la quantité de nèrfs qui l'environnent ; il donne entrée aux alimens, & afin qu'ils ne remontent pas dans la bouche, il eſt fèrmé par une infinité de fibres charnuës, & circulaires.

M. Lémery écrit ſelon l'étymologie, *éſtomac* avec une *h* à la fin après le *c*, comme *ſtomachale* : mais l'uſage eſt contraire.

Ce mot eſt Grèc, στόμαχος, & vient de στόμα, qui ſignifie bouche.

Éſtomac, ſe dit auſſi du ventricule même. Voyez Ventricule. Pour vivre longtems, il faut avoir bon *éſtomac*. Le vômiſſement eſt une convulſion de l'*éſtomac*. Il ne faut rien donner aux malades qui leur charge l'*éſtomac* ; c'eſt-à-dire, qui ſoit difficile à digérer. On dit auſſi de celui qui a la voix forte, qu'il a un bon *éſtomac*. L'*éſtomac* eſt formé de trois membrânes ; l'intérieure eſt charnuë, celle du milieu muſculeuſe, & compôſée de

de fibres, partie étenduës ſelon ſa longueur, & partie circulaires; l'extérieure eſt nèrveuſe. La prémière eſt ridée, c'eſt un tiſſu de veines, d'artères & de nèrfs, ſemé de glandes qui répandent une liqueur, qui a quelque rapport à la ſalive. Les animaux qui ruminent ont quatre *éſtomacs*. Il parut il y a 3 ou 4 ans un Moine Moſcovite à Bèrlin, qui propoſoit un inſtrument pour nettoyer l'*éſtomac*. C'étoit une broſſe toute ſemblable à celle dont on ſe ſèrt pour nettoyer les bouteilles. Elle avoit un manche de fil de fèr couvèrt de ſoye. Avec cette broſſe il prétendoit nèttoyer un *éſtomac*, comme on nèttoye une bouteille. *Mém. de Tr.*

ÉSTOMAC, ſe dit abuſivement de la partie extérieure du corps, qu'on appelle autrement le *ſein*, la *poitrine*, & qui eſt au deſſus de la ceinture. *Pectus*. Les pécheurs ſe frappent l'*éſtomac* en ſigne de penitence. Quand on ſe confeſſe, on ſe frappe trois fois l'*éſtomac*, en diſant *mea culpa*.

ÉSTOMAC, à l'égard des volailles, ſe dit des chairs qu'on tire de deſſus leur partie éminente, quand on en a levé les aîles & les cuiſſes. Un *éſtomac* de chappon, de pèrdrix.

On dit provèrbialement, qu'un homme a un *éſtomac* d'autruche, qu'il digéreroit le fèr, quand il mange exceſſivement ſans en être incommodé.

On appelle en tèrmes de Chymie, *Eſtomacs d'autruche*, les eaux fortes qui digèrent & diſſolvent tout. C'eſt particulièrement une eau philoſophale qui eſt propre à diſſoudre tout. Elle ſe fait avec de l'huile philoſophale, le ſublimé & la liqueur gommeuſe.

ÉSTOMAQUER. v. act. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se ſcandaliſer, s'offenſer de ce que quelqu'un dit contre nous. *Succenſere*, *excandeſcere*, *iraſci*. Il y a des gens qui s'*éſtomaquent* d'entendre des propoſitions nouvelles, de nouvelles doctrines qu'ils ne peuvent comprendre. Ce Noble s'eſt fort *éſtomaqué* de ce que le Curé ne lui a pas accordé les droits honorifiques qui lui ſont dûs. Ce vèrbe n'a point de participe, & ne ſe dit que dans le ſtile familiér, & même il ne s'y dit plus guère.

ÉSTOMBAR. ſ. m. Village de Portugal. *Eſtombarum*. Il eſt dans le petit Royaume des Algarves, à une lieuë de Silves du côté du midi. *Eſtombar* eſt un reſte de l'ancienne *Oſſonoba*, *Exonaba*, & *Onoba*, ville Epiſcopale, dont le ſiége a été transféré à Silves. MATY.

ÉSTOMBER. Tèrme de Deſſinateur. C'eſt, Dèſſiner avec des couleurs en poudre qu'on applique avec de petits rouleaux de papiér dont le bout ſèrt comme de pinceau. Il y en a qui écrivent & qui prononcent *éſtomper*, & qui appellent *éſtompe* le papiér roulé & barbu par le bout dont on ſe ſèrt pour *éſtomper*.

ÉSTONIE. ſ. f. Nom de la partie ſeptentrionale de la Livonie, en Suéde. *Eſtonia*, *Eſtlandia*. L'*Eſtonie*, qu'on nomme autrement *Eſten*, a au midi la Lettonie, & la Moſcovie au levant. Le Golfe de Finlande la baigne au nord, celui de Riga au couchant. Les principaux lieux de l'*Eſtonie* ſont Nèrva, Dèrpt, Felin, Pernaw, Hapſel & Revel, qui en eſt la capitale. M. Corneille écrit *Eſthonie*. Elle comprend ſept petites Provinces, ou Diſtricts, l'*Eſthonie* propre, l'Harrie, ou l'Harland, le Wirland, l'Oldempo, le Jèrvenland, le Wikeſland, & l'Alentaken. CORN.

ÉſTONNANT, ANTE. adj. *Mirabilis*, *mirus*. Surprenant; qui étonne, qui donne de l'admiration par ſa rârèté, ou par ſa nouveauté, ou incompréhenſibilité. La bonté, la ſageſſe de Dieu, ſont *étonnantes*. Il y a une infinité de ſecrèts dans la nature qui ſont *étonnans*. Les Voyageurs nous racontent des chôſes *étonnantes* des peuples qu'ils ont viſitez. Je me repréſente à toute heure ce péril *étonnant*, qui commença de nous offrir aux regards l'un de l'autre. MOL. Il n'eſt pas *étonnant* que la Poëſie des Idolâtres ne fût pas toujours ſi régulière, & qu'ils ſe pèrmiſſent pour le Theâtre quelques libèrtez. P. DE COURBEVILLE.

ÉſTONNEMENT. ſ. m. Accident imprévû qui caûſe de la ſurpriſe, de la tèrreur. *Stupor*, *pavor*. Tous les prodiges caûſent de l'*étonnement*. L'*étonnement* eſt mêlé de ſurpriſe, de crainte, de douleur, & de déſeſpoir. Ils étoient tous intèrdits de crainte & d'*étonnement*. Donner de l'*étonnement*. Jetter dans l'*étonnement*. Un bel eſprit Allemand n'apparoît point ſans donner de l'*étonnement*. BOUH. Une âme fèrme a beau être menacée, cela ne lui donne point d'*étonnement*. *Impavidum ferient ruinæ*.

ÉſTONNEMENT, ſe prend auſſi pour, Admiration. *Admiratio*. Cette action fera l'*étonnement* des ſiécles futurs. On dit auſſi d'une pèrſonne extraordinaire, que c'eſt l'*étonnement* de la nature; qu'on eſt ravi d'*étonnement*, qu'on a de la peine à revenir de ſon *étonnement*.

ÉſTONNEMENT, ſe dit auſſi pour, Ébranlement, ſecouſſe. *Tremor*, *concuſſio*. Les chariots ont caûſé un ſi grand *étonnement* à ces maiſons, qu'elles en dureront moins. Le grand bruit a caûſé à ce malade un *étonnement* de cèrveau. A ceux dont le crâne a été frappé par une balle il s'y fait un *étonnement* de cèrveau.

ÉſTONNER. v. act. Surprendre, épouvanter, caûſer à l'âme de l'émotion, ſoit par ſurpriſe, ſoit par admiration, ſoit par crainte. *Terrere*, *admirationem facere*. On s'*étonne* de tous les accidens extraordinaires qui arrivent dans le monde. Un criminel s'*étonne* à la vûë des Juges, des ſupplices, de la mort. Les Tyrans n'ont point *étonné* les Martyrs, ils n'ont pû vaincre leur conſtance. Quand on ſçait la caûſe de quelque effèt, on ne s'en *étonne* plus. Ce Héros au bruit de ſes exploits *étonna* l'Univèrs. MÉN.

Le P. Bouhours a remarqué qu'avec le vèrbe *étonner* on ne met jamais l'indicatif dans les phrâſes où le *que* ſuit immédiatement le vèrbe. Ainſi on ne dit pas je m'*étonne* qu'il eſt venu; qu'il va à la campagne par un ſi mauvais tems. Il faut dire, je m'*étonne* qu'il ſoit venu, qu'il aille à la campagne. L'indicatif ne ſe peut mettre qu'en mettant *de ce que* après le vèrbe *étonner* au lieu de *que*, comme, je m'*étonne* de ce qu'il eſt venu, de ce qu'il va à la campagne.

ÉſTONNER, ſe dit auſſi des mouvemens de l'âme ordinaires, & peu conſidérables. Je ſuis *étonné* de ſon procédé à mon égard. Je m'*étonne* de ce qu'il eſt ſi longtems ſans me venir voir, ſans m'écrire. *Miror*.

ÉſTONNER, ſe dit auſſi des émotions des corps qui ſont ébranlez, & attaquez par quelque violence. Les tremblemens de tèrre *étonnent*, *Quaſſant*, *concutiunt*, les édifices les plus ſolides. Les prémiérs coups de canon n'abbatent pas une muraille; mais ils l'*étonnent*. Une chûte *étonne* le cèrveau de telle ſorte, qu'il ſe fait ſouvent un abſcès par un contrecoup.

Le Tibre écumeux, & bruyant,
De ſa courſe fougueuſe étonne *ſon rivage*. S. ÉVR.

ÉſTONNER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme eſt *étonné* comme s'il tomboit des nuës, comme ſi les cornes lui venoient à la tête; qu'il eſt *étonné* comme un fondeur de cloches. On dit auſſi d'un homme fèrme, ou opiniâtre, qu'il eſt bon cheval de Trompette, qu'il ne s'*étonne* pas pour le bruit.

ÉſTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Territus*, *admirans*. Tous ces mots viennent du Latin *attonare*, *attonitus*.

ÉſTONNÉ. Tèrme de Lapidaire, qui ſe dit d'un morceau de criſtal mis au feu, par un Lapidaire, pour lui donner une couleur.

ÉSTOQUIAU. ſ. m. C'eſt une partie de la ſèrrure, une petite cheville qui en tient le reſſort. On nomme auſſi *éſtoquiaux* dans la cloiſon d'une ſèrrure, cèrtaines piéces de fèr qui entretiennent la cloiſon avec le palaſtre.

ÉSTOR. Vieux mot de plus de cinq ſiécles & demi d'ancienneté. Il ſignifioit embarras, bruit, déſordre; & on peut le lire dans quelques endroits du Roman de Guarins le Loheranes, entre autres dans celui-ci,

El grant éſtor *demein vos en enui.*

Et dans cet autre,

Là veiſſiéz un éſtor *commencier,*
Tant chevel traire, & tant guernon ſachier.

Ce pourroit bien être la même chôſe que *éſtour*. Voyez ÉSTOUR.

ÉSTÔRE. ou Eſtora. ſ. f. Ville ancienne de Numidie. *Stora*, anciennement *Ruſicada*. Elle eſt aujourd'hui dans la Conſtantine, Province du Royaume d'Algèr. Samſon l'appelle Stora dans ſa Carte de la Méditèrranée. *Eſtore* eſt un grand & bon port de mèr, à douze lieuës environ au levant de Colle, ou Collo. Le Golfe d'*Eſtora* eſt celui que les Anciens nommoient *Laturus*, ou *Olchachites ſinus*. MATY.

ÉſTORÉE. ſ. f. Vieux mot inuſité depuis longtems. Armée navale. *Claſſis*, *navalis exercitus*. Le Roi d'Anglètèrre avoit fait appareiller une grande *éſtorée* de nefs. CHRONIQ. DE FLANDRES. *Ch.* 84. On a dit auſſi *éſtoire*. Voyez ce mot.

ÉſTÔRS. ſ. m. Vieux & inuſité. Combat, bataille, *conflictus*. Voyez Du Cange au Gloſſ. de Villehard.

ÉSTOTILAND. ſ. m. ÉSTOTILANDE. ſ. f. Grand païs de l'Amérique ſeptentrionale, qui eſt encore appellé la Tèrre de Laborador, ou de Cortereal, ou la Nouvelle Bretagne. *Eſtotilandia*, *Terra Laboratoris*, ou *Cortereális*, *Britannia Nova*. Il a au midi le Canada, dans lequel on le comprend quelquefois; le Golfe de Hudſon le baigne au couchant, le détroit de Hudſon au nord, & la mèr de Canada au levant. On ne connoit que les côtes de ce païs.

ÉſTOUBLAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Eſtoublagium*, comme

me parle une charte d'Odon Archevêque de Roüen de l'an 1262. C'eſt un droit qui ſe léve ſur les blez ou eſteules.

ÉſTOUBLE. ſ. m. Chaûme, ce qui reſte du tuyau de blé ſur la tèrre, quand on a fait la moiſſon. Il y a quelques endroits où l'on dit *éteule*, en Bourgogne on dit *éteuble*, mais mal. LIGER. Voyez EſTEULE.

Eſtouble vient de *Stipula*. Quelques-uns tirent ſon etymologie de *databis*. LIGER.

ÉSTOUDEAU. ſubſt. m. *Pullaſter, junior capus*. Un jeune coq. POMEY.

ÉſTOUFFANT, ANTE. adj. Suffoquant: qui empêche le rafraîchiſſement des poumons, en leur ôtant la liberté de reſpirer un air frais. *Præfocans, opprimens*. En été il y a des chaleurs *étouffantes*. Voilà un tems vain & *étouffant*.

ÉſTOUFFEMENT. ſ. m. Maladie du poumon, qui ſouffre pour n'être pas rafraichi par un air frais. *Præfocatio, ſuffocatio*. Cet homme a un aſthme qui lui caûſe un *étouffement* de poitrine, une reſpiration difficile.

ÉſTOUFFER. v. act. & neut. Ôter la reſpiration d'un air frais: ſuffoquer. *Præfocare, intercludere ſpiritum*. Cette chambre eſt chaûde comme une étuve, on y *étouffe*.

On nuit à force de careſſe,
Et l'on étouffe *en embraſſant.* P. DU CERC.

*J'embraſſe mon rival, mais c'eſt pour l'*étouffer. RAC.

On *étouffe* entre deux matelas ceux qui ont la rage. Il y avoit ſi grande prêſſe en cette céremonie, qu'on a failli à m'*étouffer*. L'apoplexie *étouffe*, parce qu'elle boûche les conduits de la reſpiration. On dit auſſi, que les habits *étouffent*, quand ils ſont trop chauds, & trop lourds. On dit encore, qu'on a failli à *étouffer* de rire, *riſu enecari, diſrumpi*, quand un ris violent empêche de parler, ou de reſpirer. La fumée *étouffe*. J'ai penſé être *étouffé* à la porte. MOL. S'*étouffer* de manger. VAUG. *Etouffer* de douleur. BUSSI. Que la peſte l'*étouffe* avec ſa diſcretion, le traitre, le bourreau qu'il eſt. MOL. Si je n'avois rien dit j'aurois *étouffé* de dépit.

Ce mot vient de *ſtufare*, qu'on a fait de *ſtufa*, qui ſignifie *étuve*. MÉN.

ÉſTOUFFER, ſe dit figurément en Morale. *Opprimere, extinguere*. Il faut cacher & *étouffer* ſon reſſentiment. La pénitence *étouffe* les mouvemens de l'amour propre. Souvent on eſt obligé d'*étouffer* ſes ſoûpirs, ſes plaintes, ſes penſées. Ce Prince a *étouffé* l'hydre de la rébellion, comme Hèrcule *étouffa* des ſèrpens dans le bèrceau. *Etouffer* les ſemences d'une guèrre civile. ABLANC. La miſère *étouffe* l'eſprit. *Obtundit, hebetat, affigit humo divinæ particulam auræ*. S. EVR. L'action & la vivacité de l'eſprit s'*étouffent* par trop d'étude. MONT. Puiſſent être oubliez pour jamais & *étouffez* ſous les ténébres d'une nuit éternelle tant de funeſtes exemples. PÉLISSON.

Étouffe *promptement une naiſſante flâme.* CORN.

Nous *étouffons* les remords de nôtre conſcience en nous pèrſuadant témérairement que nous n'avons point tort. NIC. La contrainte des préceptes *étouffe* & éteint le feu de l'imagination. La modération que le monde affecte n'*étouffe* pas les mouvemens de la vanité: elle ne ſèrt qu'à les cacher. BOSS. On *étouffe* les agrémens naturèls, quand on en veut avoir d'empruntez. BELL. Il vaut mieux *étouffer* un bon mot qui eſt prêt à nous échapper, que de chagriner qui que ce ſoit. ID.

ÉſTOUFFER, ſe dit métaphoriquement des arbres & plantes en tèrme de Jardinage, & ſignifie être trop touffu, trop épais, avoir trop de branches & trop confuſes; ou être ombragé, être caché par d'autres plantes qui ôtent la liberté de l'air. *Denſare, operire, premere, inumbrare, obumbrare, offuſcare*. Cet arbre eſt *étouffé* dans le milieu; c'eſt à dire, qu'il y a dans le milieu une telle confuſion de branches, qu'il eſt impoſſible qu'elles puiſſent avoir de l'air. Ces plans ſont tout *étouffez*, il leur faut donner de l'air. LIGER. Les pluyes ont fait croître tant de méchantes hèrbes dans les champs, qu'elles *étouffent* tous les blez. Cette ente eſt toute *étouffée* ſous ce grand arbre; comment veut on qu'elle poûſſe?

ÉſTOUFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Oppreſſus, præfocatus*.

Des deſſeins étouffez *auſſi-tôt que naiſſans.* RAC.

ÉſTOUFFOIR. ſ. m. Instrument de métal, haut d'environ trois pieds, creux, rond, ouvèrt par le bas, & couvèrt par le haut, que les Boulangèrs mettent ſur la braiſe pour l'éteindre & pour l'étouffer. *Præfocator, oppreſſor*. Il y a auſſi une autre ſorte d'*étouffoir* dont on ſe ſèrt fort en Hollande. Il eſt auſſi de métal, ou de tèrre cuitte; mais il eſt ouvèrt par le haut. Il ſèrt à éteindre ou à étouffer des tourbes: ce qui ſe fait en le couvrant après qu'on y a mis les tourbes qu'on y vouloit mettre.

ÉſTOUVOIR. ſ. m. Vieux mot, hors d'uſage depuis très-longtems; Neceſſité. On a dit auſſi *Eſtouvier*. Voyez Du Freſne, Gloſſ. de Villehard.

ÉſTOUPPADE. ſ. f. *ſtupa*. C'eſt une cèrtaine quantité d'étoupe préparée, miſe enſemble, & deſtinée à un cèrtain uſage, comme à couvrir une playe. Pour panſer le malade on a trois petites compreſſes, deux plumaceaux, une *éſtoupade* couvèrte d'aſtringens, &c. DIONIS.

ÉſTOUPPE. ſ. f. La bourre du chanvre, de la filaſſe, du lin. *Stupa*. On fait des bouchons de bouteille avec de l'*étouppe*. On mêle de l'*étouppe* avec du goudron pour calfater les vaiſſeaux. On la fait auſſi de vieux câbles battus.

Ce mot vient du Latin *ſtupa*. MÉN. Iſidôre le fait encore venir, *quod ex eâ rima navium ſtipentur*. Il vient plutôt de *ſtoup*, mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie la même chôſe.

On dit provèrbialement & figurément, Mettre le feu aux *étouppes*; pour dire, Exciter quelqu'un à la ſédition, à quereller, à plaider, à faire l'amour, ou à ſatisfaire quelque paſſion emportée.

ÉſTOUPPER. v. act. Boûcher, fèrmer avec de l'étouppe. *Stupâ obturare, ſtupare*. *Etoupper* une bouteille, un tonneau qui s'enfuit, un vaiſſeau qui fait eau.

Les oreilles il lui couppa,
Et les conduits en étouppa. VOIT.

On dit figurément d'un homme qui ne veut entendre ni plaintes ni remontrances, qu'il s'eſt *étouppé* les oreilles, qu'il les a fèrmées à la pitié.

Ce mot vient de *ſtupare*, qui ſignifie *boûcher* avec de l'*étouppe*, & qui a été fait de *ſtuppa*. Les Allemans diſent *ſtopffen*.

ÉſTOUPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Obturatus*.

ÉſTOUPPIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un peloton de fil de carret ſur le calibre des canons, pour bourrer la poudre quand on les charge. *Obturamentum, epiſtomium*. Pomey dit *eſtoupillon*.

ÉSTOUR. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit dans les anciens Romans *combat, aſſaut de ville*. *Diſcrimen, certamen, conflictus, concurſus*. L'*eſtour* des combattans fut rude & cruel. L'*eſtour* de la bataille. On diſoit auſſi, l'*eſtour* des vents; pour dire, une rencontre de vents contraires, d'où eſt venu le mot de *tourbillon*. On a dit autrefois *éſtourmir* pour dire, *combattre*.

Ce mot vient de *ſtormo* Italien, qui ſignifie une aſſemblée de pluſieurs pèrſonnes armées pour combattre. *Ad ſtormium pulſare*, c'eſt à dire, *ſonner l'alarme*.

ÉſTOURDERIE. ſ. f. Action d'étourdi. *Temeritas, temerarium, inconſideratum facinus, inconſultum, ſocordia, ſtoliditas*. Il a fait une *étourderie*. Voilà une de vos *étourderies*. Il y a des gens qui croyent que ce mot ne s'écrit point encore, & qu'on doit ſe contenter de le dire, mais on le juge aſſez établi par l'uſage pour pouvoir l'écrire dans le ſtile épiſtolaire, & familièr.

ÉſTOURDÎMENT. adv. D'une manière inconſidérée, & étourdie. *Inconſideratè, inconſultè, ſtolidè*. Il a entrepris cette affaire fort *étourdiment*, ſans prendre conſeil, ſans l'examiner. Il eſt ſurprenant que les hommes portent l'extravagance juſqu'à haſarder *étourdiment* l'éternité, ſans ſonger en quel abîme elle les va précipiter. VILL. On craint l'enfèr, & cependant on y court *étourdiment*. MORALE DE P. La diſcrétion eſt l'âme de la politeſſe: elle nous empêche de parler *étourdiment*. BELL.

Cloton ne peut vous faire d'autre grâce
Que de filer vos jours très-lentement:
Mais Cloton va toûjours étourdiment. LA FONT.

ÉſTOURDIR. v. act. Caûſer une émotion, ou déréglement dans le cèrveau, ou dans les ſens, qui les empêchent de faire bien leurs fonctions; importuner, rompre la tête à force de crier, & de faire du bruit. *Obtundere, ſtupefacere*. Le vin pris par excès *étourdit*, fait croire que tout tourne. On donne un coup de maſſuë ſur la tête d'un bœuf pour l'*étourdir*, pour l'abattre. Les marteaux d'une forge, le bruit continuel, les crieries d'une femme, *étourdiſſent* les gens, ils ne ſçavent plus ce qu'ils font. Cicéron *étourdiſſoit* tout le monde de la gloire de ſon Conſulat. NIC. Les vieillards *étourdiſſent* les oreilles par leurs remontrances. Vous êtes de plaiſantes gens avec vos régles dont vous nous *étourdiſſez* tous les jours. MOL.

ÉſTOURDIR, ſe dit auſſi des viandes mal cuites. *Leviter coquere, aſſare*. On vient de mettre cette éclanche à la broche, ces pois au pot, ils ne ſont qu'*étourdis*, à demi cuits. *Leviter cocti*. Il faut *étourdir* l'eau de ce malade pour en ôter la crudité. On ſèrt d'abord les groſſes viandes pour *étourdir* la groſſe faim.

ÉſTOURDIR, ſe dit figurément en chôſes morales, des accidens qui troublent, qui ſurprennent nôtre raiſon. Ariſtote parle

comme les Oracles : il veut *étourdir* le monde, & s'*étourdir* lui-même par ſes raiſonnemens. S. Évr. Cette banqueroute a bien *étourdi* des Marchands, ils ne ſçavent où ils en ſont. Une bataille perduë *étourdit* bien un parti, fait pèrdre courage, rompt ſes meſures.

Éſtourdir, ſignifie auſſi figurément importuner, incommoder à force de repeter quelque chôſe ou de parler. Rompre la tête.

Je n'y verrai qu'orgueil ; s'il eſt de qualité,
Il ne m'étourdira que de ſa parenté. Sanlec.

s'Éſtourdir, ſignifie, S'ôter le ſentiment d'une chôſe, & ſe tromper ſoi-même. *Obdurare ſe.* Les éſprits déreglez, & qu'on appelle éſprits forts, chèrchent à s'*étourdir* ſur l'avenir. S. Évr. Regardez ce faux brave (Sénéque) vous vèrrez qu'en faiſant de beaux raiſonnemens ſur l'immortalité de l'âme, il chèrche à s'*étourdir* ſur la crainte de la mort. Port-R. Les libèrtins qui ont le cœur plus déréglé que l'eſprit, pour joüir plus tranquillement des plaiſirs de la vie tâchent à s'*étourdir* ſur l'éternité. Bouh. Les fauſſes prudes par leurs maximes de ſageſſe, tâchent de s'*étourdir* ſur la privation des plaiſirs qu'elles regrettent. Bell. Pourvû qu'on ſe trompe toûjours, & qu'on s'*étourdiſſe* bien ſur tout ce qui fait de la peine, c'eſt tout ce qu'on peut ſouhaitter. S. Évr. L'arrogance humaine tâche de s'*étourdir* elle-même par de grands noms, pour ne pas appercevoir ſon néant. Boss. Il n'appartient qu'à un homme d'eſprit de s'*étourdir* un peu ſur les malheurs. Ch. de M. Cette femme eſt toûjours en mouvement ; c'eſt un artifice pour s'*étourdir* ſur la pèrte de ſon Amant. La Bruy.

Éſtourdi, ie. part. paſſ. & adj. *Stupefactus.* Il tomba tout *étourdi* du coup qu'il reçut. Elle parut tout *étourdie* de ce que vous lui dites. La ſincérité ne doit être ni indiſcréte ; ni *étourdie.* Bell.

Éſtourdi. ſ. m. Éſtourdie. ſ. f. Imprudent, inconſidéré, qui fait les chôſes avec précipitation, & ſans en conſidérer les ſuites. *Inconſideratus, levis, inconſultus, ſtolidus.* Il y a plus de prudence qu'on ne croit à être un peu *étourdi* ; car quand on approfondit tant les chôſes, on n'a prèſque point de repos. M. Scud. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit, c'eſt un *étourdi* qui fait toutes les chôſes en *étourdi*, inconſidérément. On ne vit jamais d'*étourdie* comme cette fille-là. Vous êtes une *étourdie*, je ne me fie pas en vous. Ces gens-là ne ſçavent ce qu'ils font, ce ſont des *étourdis*. Il y a une Comédie de Molière, qui s'appelle l'*Etourdi.* Un jeune *étourdi* eſt ſouvent le plus heureux en amour.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *ſtordito*, & cite Fauchet, qui croit plus vraiſemblablement qu'il vient d'*éſtour* ; ayant appellé *étourdis*, ceux qui dans les *éſtours* étoient affoiblis & comme endormis à force de coups.

Éſtourdi, ſe dit provèrbialement en ces phràſes. On dit qu'un homme eſt *étourdi* comme un haneton, comme le prémier coup de Matines ; qu'il eſt *étourdi* du bateau, lorſqu'il a été batu ou fatigué, qu'il n'eſt plus en état de ſe défendre. On dit auſſi, qu'un homme n'a été ni fou, ni *étourdi*, lorſqu'il a ſçu profiter d'un déſordre, d'un embarras où il s'eſt trouvé, qu'il s'en eſt ſauvé, ou en a tiré quelque avantage.

On dit auſſi advèrbialement, Faire une chôſe à l'*étourdie* ; pour dire, bruſquement & ſans réflexion. Ménage prétend qu'on dit plus communément à l'*étourdi.* Ablancour préfère à l'*étourdie* : Les aſſiégez les voyant venir à l'*étourdie* coururent deſſus. Je dirois auſſi à l'*étourdie* ; nôtre langue aime ces façons de parler advèrbiales au féminin. Corn. Les barbâres coururent ſur lui à l'*étourdie*. Vaug.

ÉTOURDIſSANT, ANTE. adj. Qui fait bien du bruit, qui étourdit. *Obtundens.* Le carroſſe a cette incommodité, que ſon bruit eſt *étourdiſſant.*

ÉſTOURDIſSEMENT. ſ. m. Trouble du cèrveau & des nèrfs. *Stupefactio, ſtupor.* Les vapeurs cauſent des vèrtiges & des *étourdiſſemens.* Il lui a pris un *étourdiſſement*, il eſt tombé de ſon haut.

Éſtourdiſſement, ſe dit auſſi au figuré. Dieu a répandu ſur cet Impoſteur l'eſprit d'*étourdiſſement*, & de vèrtige. Patru.

Éſtourdiſſement, eſt auſſi une maladie qui arrive aux brebis, & à d'autres animaux, ſur tout pendant les grandes chaleurs.

ÉſTOURNEAU. ſ. m. Oiſeau qu'on nourrit en cage, *ſturnus.* Il eſt de la groſſeur d'un mèrle, ſon plumage eſt noir & tacheté de gris, ou de blanc, & quelquefois de jaûne, & de rouge, ce qui l'a fait appeller par les Poëtes Latins *avis picturata.* Sa queuë eſt courte & noire, ſes piéds ſont prèſque de couleur de ſaffran, ſon bèc reſſemble beaucoup à celui de la pie. Aldrovandus décrit trois eſpéces d'*étourneau.* Cet oiſeau ſe trouve prèſque en toutes ſortes d'endroits. L'été il habite dans les forêts, dans les lieux aqueux, dans les prez ; & l'hyvèr il ſe retire ſur les tours, & les toits des maiſons. L'*étourneau* eſt fort gourmand, il ſe nourrit de bayes de ſureau, de raiſin, d'olives, de millet, d'avoine, & d'autres ſemences, il mange auſſi des vèrs, de la ciguë, de la chair des cadavres. Il eſt docile, on lui apprend aiſément à parler & à ſiffler. Les *étourneaux* volent par bandes, ils s'aſſemblent quelquefois le ſoir en ſi grande quantité, & volent avec tant de rapidité, que le bruit qu'ils font reſſemble à celui d'un tourbillon, ou d'un vent violent. Il n'eſt pas fort bon à manger, s'il n'eſt jeune & gras ; comme il eſt dans le mois de Septembre pour la raiſon qu'on dira plus bas. Pluſieurs pèrſonnes mangent de l'*étourneau* en lui ôtant la tête avant que de le faire cuire, parce qu'on prétend qu'elle ſent la fourmi.

Mais de tous mes airs nouveaux ;
Quel fruit ici puis-je prétendre ?
De charmer des hiboux, ou bien des étourneaux. De Valinc.

L'*Etourneau* a beaucoup de rapport avec le mèrle. Il eſt à peu près de même groſſeur, il ſe nourrit des mêmes aliments : il eſt fort docile ; le plumage de l'un & de l'autre de ces oiſeaux eſt noir, en ſorte qu'on auroit peine à connoître un jeune *étourneau* d'un jeune mèrle : mais l'*étourneau* qui a plus d'un an, a ſon plumage marqueté de pluſieurs petits points gris-blancs, qui le diſtinguent. Les *étourneaux* ne paroiſſent prèſque jamais qu'en troupes très-nombreuſes, & ne volent qu'en rond ; chaque *étourneau* tâchant toûjours de gagner le milieu de la bande. Ils s'aſſemblent ainſi pour leur propre conſèrvation contre les oiſeaux de proye. L'étenduë qu'ils occupent en volant, les fait quelquefois paroître comme une nuée. C'eſt apparemment pour cela qu'Homère compare une troupe de Troyens enveloppez & battus par un petit nombre de Grècs à une *nuée d'étourneaux*, qui évitent par la fuite la rencontre de l'épervier. Les *étourneaux* aiment beaucoup le raiſin.

L'*étourneau* vit cinq à ſix ans. Le mâle a l'œil noir ; la femelle a une petite maille dans le blanc de l'œil. Le mâle a la langue pointuë, la femelle l'a fourchuë.

Pline Liv. X. c. 42. dit que les deux jeunes Princes Druſus & Britannicus, fils de Claude, ſous lequel il écrivoit, avoient un *étourneau* qui parloit fort bien Grèc & Latin, qu'il étudioit ſeul les leçons qu'on lui donnoit, que tous les jours on lui entendoit dire quelque chôſe de nouveau, & qu'il répetoit quelquefois des diſcours entiers & ſuivis. Geſnèr, *De Avibus L. IV. p. 715.* dit avoir vû un *étourneau* nourri avec des roſſignols, lequel s'étant demis un piéd, prit des œufs de fourmis dont on nourriſſoit les roſſignols, les écacha avec ſon bèc, les échaufa ſous ſes ailes, & enſuite s'en frotta le piéd malade, qui peu de jours après ſe trouva guéri.

La chair des *étourneaux* étoit plus eſtimée des anciens qu'elle ne l'eſt aujourd'hui ; ils en ſèrvoient ſouvent ſur leurs meilleures tâbles. Galien, *De ſanit. tuend. L. VI. c. 16.* les met au nombre des alimens d'un bon ſuc, & qui nourriſſent beaucoup. Il en conſeille l'uſage à ceux qui ſont incommodez de la gravelle, ou de la pièrre. Cela ne ſe peut néanmoins entendre que des jeunes *étourneaux*, & en automne, lorſqu'ils ſont plus gras, plus tendres, & d'un meilleur goût, parce qu'ils mangent beaucoup de raiſin ; car lorſqu'ils ſont vieux, ou qu'ils ſont maigres, leur chair eſt dure, d'un goût déſagréable, difficile à digérer. De la Mare, *Tr. de Pol. L. V. Tit. XXIII. c. 2. §. 23.*

L'*Etourneau* commun eſt, comme on l'a dit, de la grandeur d'un mèrle, avec cette différence qu'il eſt divèrſifié de taches blanches & rougeâtres, l'on en voit quelquefois de jaûnes. Son pennage ne paroit pas entièrement noir, il a des parties vèrdâtres ; principalement aux ailes & proche des yeux, & pareillement au bas du corps ſur le dèrrière. Les plumes de ſes ailes ſont jaûnes à leurs extrémitez, ainſi que celles de la queuë, qui eſt courte & noire. Son bèc eſt aſſez robuſte, & approche de celui des pies ; il eſt jaunâtre & brun à l'extrémité. Ses piéds ſont quaſi jaûnes, & ſes ongles noires. Il eſt aſſez agréable à la vûë, tant à cauſe de la divèrſité de ſes couleurs, que pour la quantité des taches deſquelles ſon corps eſt tout ſemé. C'eſt peut-être pour cette raiſon que les Poëtes donnent à l'*étourneau* l'épithete de peint, comme ſi quelque Peintre avoit mis toute ſon induſtrie à l'orner & l'embellir de la divèrſité de ſes couleurs. La femelle n'a pas tant de taches, le jeune *étourneau* n'en a aucune ; il eſt tout brun, excepté le cou, la tête, & le ventre, qu'il a cendrez.

Il y a encore trois autres éſpèces différentes d'*étourneaux.*

Le prémier, qui ne ſe voit que rârement, eſt tout blanc, excepté le bèc, qui eſt d'un jaûne rougeâtre, & les piéds, qui ſont d'une couleur de chair pâle.

Le ſecond a la tête, le cou, & le bèc blanc, hormis qu'il a au deſſus des yeux & proche du bèc deux taches contiguës, qui ſont noires.

noires. Son ventre eſt blanc, ainſi que les commencemens de ſes ailes, avec des taches diverſifiées de bleu. Les grandes pennes des ailes & de la queuë ſont ſemblables à celles de l'*étourneau* commun, à cela près que les deux dèrnières ſont blanches. Ses piéds ſont jaûnes, & ſes ongles noirs.

La troiſième & dèrnière éſpéce eſt entièrement d'un cendré tirant ſur le roux, ou pour mieux dire, jaûnâtre. Il a quelque points à la poitrine. Ses piéds & ſon bèc ſont noirs. Les Oiſeliérs d'Italie le diſent de l'éſpéce des *étourneaux*. Aldrovand eſt d'un autre ſentiment; mais ne ſçachant rien de particuliér de l'humeur & des façons de faire de cet *étourneau*, il a ſuivi la coutume des autres. Il dit que cet *étourneau* eſt de couleur changeante, comme le cou d'un ramiér, & madré de marques tannées par tout le corps, mêlées de gris & de cendré, leſquelles ſont ſeulement ſur le bout des plumes, qui ſont plus longues & plus étroites que celles des autres oiſeaux. Les jeunes ont le bèc de couleur de corne, un peu courbé en faux comme celui du gueſpier. Ce bèc devient rouge en vieilliſſant de même qu'au mèrle. Les pennes de ſes ailes ſont brunes & bordées de tanné.

Aldrovand parle encore de deux autres eſpéces. Le premiér eſt tout blanc, à l'éxception du bèc, qui eſt jaûne rougeâtre, & des piéds, qui ſont d'une couleur de chair pâle.

Le ſecond a la tête, le cou, & le bèc blancs, il a néanmoins au deſſus des yeux deux taches contiguës qui ſont noires. Son ventre eſt blanc ainſi que le commencement de[illegible]côtez, qui ſont couvèrts de taches bluâtres. Les grandes plumes de la queuë ſont comme celles de l'*étourneau* commun, à la réſerve des deux dèrnières qui ſont blanches. Ses piéds ſont jaûnes & ſes ongles noirs.

On dit provèrbialement, que les *étourneaux* ſont maigres, parce-qu'ils vont en troupe. On dit auſſi ironiquement à un jeune homme de peu de mérite qui ſe veut mêler dans une convèrſation, Vous êtes un bel *étourneau* pour jaſer.

> *Et femme d'un mari, qui peut paſſer pour beau,*
> *Faut-il qu'un marmouſet, qu'un maudit* étourneau, &c. Mol.

Éſtourneau Marin. Les Oiſeleurs d'Italie appellent *Etourneau* marin, *Sturnus marinus*, une eſpéce de mèrle que d'autres appellent mèrle de couleur de rôſe, *Merula roſea*. Voyez Mèrle.

Éſtourneau. ſ. m. Tèrme de Méchanique. Piéce de bois qui fait le deſſus d'un engin, dans laquelle ſont deux poulies pour lever un fardeau. On l'appelle autrement *fauconneau*.

Le nom d'*étourneau* vient du Latin *ſturnus*, qui ſignifie la même chôſe. En quelques endroits on appelle un *étourneau* un *ſanſonnet*.

ÉSTOUTEVILLE. ſ. f. Nom propre d'un village de France en Normandie. *Stotavilla*, *Stotevilla*, *Eſtutevilla*, *Totevilla*. Ce lieu eſt dans le païs de Caux près de Feſcam. Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 539. croit que le premiér nom de ce lieu a été *Stultavilla*, ou au contraire *Aſtutavilla*. Sotteville, Folleville, ſont des noms ſemblables en Normandie.

ÉSTRAC. adj. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui a peu de corps, peu de ventre, peu de flanc, qui eſt ſèrré des côtes. *Arctus*. On l'appelle autrement *cheval étroit*.

ÉSTRADE. ſ. f. Chemin public, ou de la campagne. *Via ſtrata*. On s'en ſèrt en cette phrâſe militaire, Battre l'*éſtrade*, c'eſt à dire, Envoyer des Cavaliérs aux nouvelles, à la découvèrte des ennemis. Leur principale fonction étoit de battre l'*éſtrade*, ce qui ſe dit encore, & c'eſt pour tenir l'armée avèrtie de tout ce qui lui peut tomber ſur les bras. Bussi Rab. Les armées ne marchent point qu'on n'envoye de tous côtez des batteurs d'*éſtrade*.

Il vient de l'Italien *ſtrada*, qui ſignifie *ruë*, ou *chemin*, qui eſt dérivé du Latin *ſtrata*, qui ſignifie *ruë* pa[illegible] quelques-uns le dérivent d'*Eſtradiots*, qui étoient des Cavaliérs qu'on employoit à battre l'*éſtrade*.

On dit provèrbialement, *battre l'eſtrade*, pour dire, aller en divèrs païs, en divèrſes provinces: le peuple ſe ſèrt de cette expreſſion en parlant des garçons de boutique qui vont travailler de ville en ville, avant que de s'établir. L'inſulte faite à Londres en 1661. le 10e. d'Octobre au Comte d'Eſtrades, Ambaſſadeur de France, par le Baron de Batteville Ambaſſadeur d'Eſpagne, & qui fut ſi hautement réparée, a mis en vogue cette expreſſion pour un tems; mais ce n'étoit qu'une pointe, & une froide équivoque dans le ſens qu'on lui donnoit, en diſant, Que fait Batteville à Londres? Il bat l'*Eſtrade*.

Éstrade, eſt auſſi une élévation de plancher qui ſe fait dans une alcôve, ou dans la moitié d'une chambre, avec des ais cloüez ſur des lambourdes, pour en faire un réduit diſtingué & plus paré, afin d'y recevoir les gens apparens & que l'on conſidère. *Tabulatum*, *contignatio*, *locus editior*. On couvre les *éſtrades* de grands Tapis de Turquie. Cette Dame reçoit ſes viſites ſur ſon *éſtrade*. Les *eſtrades* des Divans, & ſalles d'audience chez les Levantins, s'appellent *ſofa*.

ÉSTRADIOT. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit *ſoldat à cheval*, *chevau légér d'Albanie*; & on diſoit autrefois, Monter à cheval à la *Stradioto*; pour dire, avec les étrivières longues: ce qui eſt oppôſé à la *Ginette*, ou à la *Moreſque*, c'eſt-à-dire, avec des étrivières courtes.

Ce mot vient du Grèc στρατιώτης, qui ſignifie *homme de guèrre*. Nicod. Les Vénitiens ont eû ſouvent de ces ſoldats à leur ſèrvice.

ÉSTRAGALE. *Aſtragalus*. Tèrme de Tourneur. Petit rond de bois noir qui ſèrt d'ornement aux ouvrages tournez.

Éstragale, ou plutôt *Aſtragale*, comme on l'écrit, & comme on le prononce plus ordinairement, eſt auſſi un tèrme d'Architecture. C'eſt une petite moulure ronde qu'on nomme ainſi quand on l'employe dans des ouvrages circulaires; & baguettes, quand on l'employe dans des ouvrages droits.

Ce mot eſt tout Grèc, ἀστράγαλος ſignifie la même chôſe & a encore pluſieurs autres ſignifications, qui ont quelque rapport à celle-là.

ÉSTRAGE. ſ. m. On trouve auſſi *éſtaige*, & *éſtage*: ces mots, qui ſont aujourd'hui hors d'uſage, ſignifient *enclos* d'une maiſon de campagne. *Septum villæ*.

ÉSTRAGON. ſubſtantif maſculin. *Dracunculus*. Plante aromatique qu'on met au rang des auronnes. Cette hèrbe a les feüilles entières, étroites, un peu longues, & noirâtres, aſſez ſemblables à celles de l'hyſope, ou du lin, d'un goût très-piquant, âcre & aromatique. Ses tiges ſont rondes, d'environ deux piéds de haut, diviſées en pluſieurs branches, d'où ſortent de petites fleurs jaûnes, auſſi bien que ſes fruits. Ces fleurs ſont de la même ſtructure, & diſpôſées de la même manière que dans l'auronne ordinaire & dans l'abſinte. Sa racine eſt longue, grêle, & fort fibreuſe; elle jette tous les ans de nouvelles tiges. On mange ſouvent de cette hèrbe dans les ſalades, pour corriger la crudité, & la froideur de la laituë, & des autres hèrbes ſemblables.

Les friands modèrnes ont mis en crédit le vinaigre d'*éſtragon*, c'eſt celui où l'on fait tremper & macérer de jeûnes branches d'*éſtragon* juſqu'à ce qu'il ait pris l'ôdeur & le goût de cette plante. L'*éſtragon* ſe nomme autrement *dragon*, ou *targon*. C. Bauhin l'appelle *dracunculus hortenſis*. D'autres le nomment *abrotanum mas lini folio acriori & odorato*. L'*éſtragon* fortifie le cœur & l'éſtomac, il aide à la digeſtion, & eſt éſtimé propre pour réſiſter au venin. La plûpart des païſans ſont pèrſuadez qu'il peut préſèrver de la peſte, & de toute ſorte de corruption; & en pluſieurs endroits ils ſe ſèrvent d'*éſtragon*, comme on ſe ſèrt ordinairement de thériaque & d'orviétan.

On fait du vin d'*éſtragon* en faiſant boüillir des branches de cette plante dans du vin blanc, qu'on paſſe enſuite. Ce vin eſt propre à appaiſer les douleurs des dents & des gencives cauſées par quelques humeurs viſqueuſes & acides; il eſt encore bon pour raffèrmir les dents & les gencives des ſcorbutiques. On s'en ſèrt en le prenant dans la bouche & l'y conſèrvant quelque tems. Voyez M. Tournefort, élémens de Botanique 364. M. Lémery traité des alimens, &c.

ÉSTRAMAÇON. ſ. m. Coup qu'on donne du trenchant d'une forte épée, d'un coutelas, d'un cimetèrre. *Ictus cæſim illatus*. On le dit auſſi de l'arme même, & c'eſt la partie du ſâbre qui eſt environ d'un demi piéd au deſſous de la pointe. *Acinacis pars media*. Les Héros des Romans pourfendoient les Géans d'un coup d'*éſtramaçon*.

Cet mot eſt vieux Gaulois, comme tient Ménage, citant Grégoire de Tours, qui appelle ces armes *ſcramaſaxos*: ce que Borel dit être dérivé de l'Allemand *ſcram*, qui ſignifie *éſcrime*. Il paroît bien venir de *extrema acies*, le bout de la pointe du tranchant.

Éstramaçon, eſt auſſi la partie d'un bâton à deux bouts qui eſt un bon piéd au deſſous de la pointe. Avec le bâton à deux bouts on peut faire le demi-moulinet pour ſe mettre en garde, & aux approches ſe ſèrvir de la pointe ou de l'*éſtramaçon*. Gaïa.

ÉSTRAMAÇONNER. v. n. Se battre à coups d'eſtramaçon. *Cædere*, *cæſim ferire*. Ils ont *éſtramaçonné* un bon quart-d'heure.

ÉSTRANGE. adj. m. & f. Qui eſt d'un païs éloigné, qui eſt né ſous une autre domination. Ce Voyageur a couru dans pluſieurs païs & nations *étranges*. On peut dire peuples *étranges*, & non pas *étranges* peuples, à cauſe de l'équivoque. Mén. Il vaut mieux dire païs *étrangers*, que païs *étranges*, & ce dèrniér commence à vieillir, & n'eſt plus bon qu'en vèrs. Voiture a dit à Monſieur le Prince en 1645.

> *Que vôtre los ſe portera,*
> *Dans les terres les plus* étranges.

L'Académie Françoiſe remarque dans ſon Dictionnaire, qu'on ne dit *étrange* pour *étranger* que dans les phrâſes ſuivantes, Tèrres *étranges*, nations *étranges*, il eſt venu d'un *étrange* païs, vous pouvez entrer, il n'y a pèrſonne d'*étrange*, c'eſt à dire, qui ne ſoit de vôtre connoiſſance: dans cette dèrniére phrâſe la ſignification d'*étrange* eſt differente de celle d'*étranger*. Dans la Chirurgie *étrange* ſe dit fort ſouvent pour *étranger*.

Ce mot vient de *extraneus*.

ÉſTRANGE, ſignifie auſſi, Qui n'eſt pas domeſtique, connu, ou fort familiér. Les chiens abboyent, quand ils voyent venir quelqu'un d'*étrange* dans la maiſon. Je vous donnerai à manger familièrement, il n'y aura pèrſonne d'*étrange*, pèrſonne que vous ne connoiſſiez.

ÉſTRANGE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt ſurprenant, râre, extraordinaire, fâcheux, impertinent; qui n'eſt pas dans l'ordre & dans l'uſage commun. *Mirus, extra ordinem, infrequens, inſolens.* Il eſt arrivé un *étrange* accident à ce pauvre homme. Ne trouvez pas *étrange* ſi je vous fais ce reproche, cette reprimende. Les relations des voyageurs nous apprennent des coutumes *étranges*, & éxtravagantes. Ce Poëte a des viſions, des penſées *étranges*. L'honneur eſt une *étrange* affaire. La Font. C'eſt une humeur *étrange*, un éſprit fantaſque. Le pécheur a un *étrange* aveuglement. Ces hommes qui ne ſçavent que tüer des gens, ſont d'*étranges* gens. M. Scud. L'amour fait faire d'*étranges* chôſes. B. Rab. Nos mœurs plus civiliſées nous font trouver fort *étranges* les injures féroces & barbâres d'Achille & d'Agamemnon dans Homère. S. Évr. Je trouve *étrange* que tous les grands hommes étant ſatisfaits de vous, il n'y ait que vous ſeul qui ne le ſoyez pas. Voit. Les favoris font joüer d'*étranges* reſſorts pour ſe maintenir dans leur poſte. Bell. On ſe trouve quelquefois entre la friponnerie, & l'indigence: *étrange* ſituation! Un bruit *étrange*, eſt un grand bruit, un bruit éxtraordinaire. Tous les avis allèrent unanimement, à ne point faire de réponſe au Brêf, à témoigner que le Roi trouvoit *étrange* la manière dont on en uſoit à Rome. L'Ab. Regn.

> *Les Princes ſont d'*étranges *gens;*
> *Heureux qui ne les connoit guère,*
> *Plus heureux qui n'en a que faire.* Voit.

ÉſTRANGE, ou ÉſTRANGER, ſe dit par les Médecins & Chirurgiens, quand ils parlent de tout ce qui ſurvient au corps de l'animal contre ſa nature, ſoit qu'il vienne de dehors, ſoit qu'il s'engendre dedans: on le dit mieux des corps qui viennent de déhors, comme d'une balle de mouſquèt, d'un éclat de grenade, &c. On ne peut guérir les playes tandis qu'ils y a des corps *étranges* dedans, des corps *étrangérs*. *Aliena, extranea corpora.* On met dans les commencemens des tentes dans les playes pour faire ſortir les corps *étranges*. Dionis. On tient par leur moyen une playe dilatée, quand il s'agit de faire ſortir quelque corps *étranger* ou une éſquille. Id.

ÉSTRANGEL. Tèrme de Grammaire Syriaque. Le caractère *Eſtrangel, Eſtrangelus character*, une eſpéce, une forme particuliére des lettres Syriaques. Ce ſont comme les Lettres majuſcules de la Langue Syriaque. Abraham Echellenſis a crû que le caractère *Eſtrangel* étoit l'ancien & le vrai caractère Chaldaïque. Les Abyſſins, qui ſe diſent Chaldéens, ſe ſervent quelquefois du caractère *Eſtrangel*, ſi l'on en croit Hottinger dans ſon *Theſaur. Philol. p.* 286. Voyez ſur ce caractère la *Critica ſacra* de Pfeiffèr. George Amira dans ſa Grammaire Syriaque, & Walton dans ſes Prolégomenes, ont donné un Alphabeth *Eſtrangel.*

ÉſTRANGEMENT. adv. Extraordinairement, éxceſſivement. *Mirum in modum, vehementer.* Cet homme eſt *étrangement* vif, *étrangement* colère, amoureux, bourru. On s'ennuye *étrangement*, quand on n'a que de l'indifférence. Ch. de M. L'amour propre nous préoccupe *étrangement*. Nic.

ÉſTRANGER, ère. adj. & ſ. m. & f. C'eſt la même chôſe qu'*étrange* au prémiér ſens. Qui eſt né en un autre païs. *Extraneus, hoſpes, alienigena, advena, incola.* On connoît bien à l'air de cet homme-là que c'eſt un *étranger*. Nous voici tranſportez ſur un bord *étranger*. La Font. Les *étrangers* ne peuvent tenir offices, bénéfices, ni fèrmes en France. Ils peuvent acquérir, & donner entre vifs; mais ils ne peuvent point diſpôſer de leurs biens par teſtament. Leurs enfans nez dans le Royaume leur ſuccédent. Les *étrangers* mourant en France donnent lieu au droit d'aubene. Les lèttres de naturalité s'obtiennent par les *étrangers* pour joüir des privileges des régnicoles. Les Suiſſes, les Savoyards, en France, ne ſont point réputez *étrangérs*. Ce peuple a paſſé ſous une domination *étrangère*. Cet homme enſeigne les langues *étrangères*. Les plantes *étrangères* ne profitent pas en ce climat. Un François né en païs *étrangér* n'eſt point cenſé *étrangér*. Les François traittent fort humainement les *étrangérs*. Les jalouſies fatales au mérite des *étrangérs*, cédèrent à la néceſſité préſente. S. Évr. Un homme de bien n'eſt *étrangér* nulle part. Bouh. *Omne ſolum forti patria eſt.*

> *Rome par une loi qui ne ſe peut changer,*
> *N'admet avec ſon ſang aucun ſang* étrangér. Rac.

ÉſTRANGÉR, ſe dit auſſi de ceux qui ne ſont pas de la même maiſon, ou famille. *Alienus.* Il ne faut pas que les *étrangérs* mettent le nez dans nos papiérs, qu'ils ſçachent le ſecrèt de nôtre famille. Cet homme a déshérité ſes parens pour laiſſer ſon bien à des *étrangérs*. Les Romains par l'adoption mettoient des *étrangérs* dans leur famille.

On dit figurément qu'un homme eſt *étrangér* dans ſa famille; en ſon païs, en une ſcience, quand il ne ſçait point les affaires de ſa maiſon, les nouvelles de ſon païs, les prémiérs principes d'une ſcience. *Hoſpes & peregrinus.* Tout eſt en déſordre dans ce monde: les honnêtes gens y ſont comme en païs *étrangér*. S. Évr. Dieu veut que nous gémiſſions comme *étrangérs* en ce monde. Nic.

ÉſTRANGÉR, ſe dit encore des chôſes qui ſont hors de nous; qui ne ſont pas naturelles. *Adſcititius.* Les ornemens ſont des beautez *étrangères*, qui tiennent lieu des naturelles à ceux qui ne les ont pas. S. Évr. Dans la plus belle amitié, l'on a beſoin de chôſes *étrangères* qui éxcitent le goût du plaiſir, & le ſentiment de la joye. Id. Le but des ambitieux n'eſt que de ſoutenir leur propre foibleſſe par des appuis *étrangérs*. Nic. La ſcience n'eſt point le partage des femmes; c'eſt ſe parer de beautez *étrangères*. Mont. Autrefois mon imagination érrante & vagabonde ſe portoit à toutes les chôſes *étrangères*: aujourd'hui mon éſprit me raméne à moi-même. S. Évr. Il faut écarter tout cet attirail *étrangér*, pour aller juſqu'à la pèrſonne. La Bruy. Sénéque ſe bande, & s'anime à la vèrtu, comme ſi ce lui étoit une chôſe *étrangère*. S. Évr.

> *La prudence la plus profonde*
> *Ne ſçauroit ſe paſſer de reſſorts* étrangérs,
> *La plus grande valeur périt dans les dangérs,*
> *Si pèrſonne ne la ſeconde.* Des-Houl.

On dit auſſi en Chirurgie, qu'il ne faut pas laiſſer dans les playes les corps *étrangérs* ou *étranges*.

ÉſTRANGER. v. act. & n. Chaſſer de quelque lieu, s'en retirer, s'en éloigner. *Depellere, fugare.* Les mauvais traittemens, la mauvaiſe chère, *étrangent* les honnêtes gens d'une maiſon. Les écornifleurs ſont bien difficiles à *étranger*. La foüine a *étrangé* les pigeons de ce colombiér, l'a fait déſerter par les pigeons. Les habiles gens s'*étrangent* d'une aſſemblée, quand ils voyent que les ſots s'y mêlent, s'y introduiſent. Ce mot eſt vieux, peu uſité: il n'y a plus que le petit peuple qui s'en ſerve.

Quelques-uns le dérivent de *ſtrages*, ou d'*extraneare*.

ÉſTRANGÉ, ée. part. paſſ. & adj. *Fugatus.*

ÉſTRANGLEIEPARD. ſ. m. *Aconitum pardalianches.* Voyez Aconit. C'eſt la même chôſe. Nicod.

ÉſTRANGLELOUP. *Lupararia, lycoctonum aconitum.* Nicod.

ÉſTRANGLEMENT. ſ. m. Reſſèrrement de quelque chôſe. *Contractio.* Si on ne fait pas l'opération du bubonocéle dans un *étranglement* de boyau, on meurt infailliblement. Dionis. Dans les éxomphales il arrive quelquefois des *étranglemens* qui cauſent la mort. Id. *Etranglement* ne ſe dit point dans le ſens propre en parlant d'une ſuffocation qui arrive parceque les conduits de la reſpiration ſont bouchez; on ne trouve point ce mot dans le ſens propre & naturel dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans ceux de Furetière, de Richelet, de Danet, &c.

ÉſTRANGLER. v. act. Suffoquer; prendre à la gorge & la ſerrer, boûcher les conduits de la reſpiration. *Elidere fauces, ſuffocare, ſtrangulare, gulam frangere.* On condamne les criminèls roturiérs à être pendus & *étranglez*, tant que mort naturelle s'en enſuive. Je l'*étranglerois* de mes mains ſi elle avoit forfait à ſon honneur. Mol. Un Empereur s'*étrangla* d'un pepin. Bens. Le Sénateur Fabius fut *étranglé* d'un cheveu en beuvant du lait. Ce goulu s'*étrangle*, il mange des morceaux trop gros, il ne les peut avaler. Un flegme, une apoplexie l'a *étranglé*.

Ce mot vient du Latin *ſtrangulare*, qui ſignifie le même.

ÉſTRANGLER, ſe dit ſouvent en une ſignification plus étenduë, pour dire, Quereller violemment. Cet homme a fait un faux marché, ſa femme l'a penſé *étrangler*. C'eſt une acariâtre qui s'*étrangle* à force de crier, qui pèrd la reſpiration. Elle a une mère qui l'*étrangle*. Voit. On dit auſſi, qu'on *étrangle* de ſoif, quand on a le goſier ſi ſec, qu'on a de la peine à reſpirer.

ÉſTRANGLER, ſignifie auſſi, Sèrrer, preſſer quelque partie du corps. *Comprimere, opprimere, arctare.* Voilà un collèt de pourpoint qui m'*étrangle*, qui me ſerre trop, qui m'empêche de reſpirer

pirer à mon aiſe. On le dit auſſi des habits. Ce haut de chauſſes, ces manches ſont trop *étranglées*, ſont trop étroites.

On dit auſſi, *Etrangler* un ſac; pour dire, Fermer ſon ouvèrture, en la liant avec une corde bien ſerrée. *Occludere. Etrangler* une fuſée, pour dire la ſerrer fortement du côté où l'on met le feu, afin qu'elle ſ'éléve & monte plus haut. On dit auſſi par imprécation, Que la peſte vous *étrangle*; pour dire, vous ſaiſiſſe, vous faſſe mourir.

É*ſ*TRANGLER, ſe dit figurément en chôſes morales. Ce Satirique a un beau mot qui l'*étrangle*, qu'il ne peut ſ'empêcher de dire, ou d'écrire. Sur la fin d'un Parlement les Juges *étranglent* les affaires, les jugent à la hâte, ne les éxaminent qu'à demi.

On dit auſſi, qu'un bâtiment eſt trop *étranglé*, quand il a peu de face ſur la ruë, quand les ailes en ſont trop ſerrées; & généralement de tout ce qui n'a pas une largeur convenable, & proportionnée. En ce ſens on le dit des habits: Ce haut de chauſſes, ces manches ſont trop *étranglées*, ſont trop étroites. On le dit auſſi des diſcours qui n'ont pas toute l'étenduë convenable. Cet éxorde, ce raiſonnement, eſt trop *étranglé*. Le livre ſeroit bon ſi les matières y étoient moins *étranglées*.

On dit provèrbialement par imprécation que ce morceau m'*étrangle*, ou me puiſſe *étrangler*, ſi j'ai fait telle chôſe. Cette expreſſion vient de ce qu'autrefois quand quelqu'un étoit accuſé de vol, ſ'il n'y avoit pas de preuves contre lui, on lui faiſoit avaler un morceau de pain d'orge ſans levain & un morceau de fromage de brebis fait de lait du mois de Mai: ces morceaux peſoient chacun neuf deniers, & étoient benis pendant la Meſſe après l'oraiſon qu'on appelle *ſecréte*. Si l'accuſé ne pouvoit avaler ces morceaux, il étoit réputé coupable & convaincu de crime.

É*ſ*TRANGLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suffocatus, ſtrangulatus, oppreſſus*.

ÉſTRANGUILLON. ſ. m. Maladie qui prend à la gorge, qui l'enfle, & qui empêche la reſpiration. C'eſt un mal qui vient particulièrement aux chevaux.

Ce mot vient de *ſtranguillo*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

On appelle des poires d'*étranguillon*, *Strangulanea pyra*, celles qui ont un goût fort acide, & revêche, qui offenſe éxtrêmement la gorge, & qui ſemble étrangler, quand on les avale. On y eſt trompé, parce qu'à leur couleur on les croit meures & en état d'être mangées. La plupart du poiré ſe fait avec des poires d'*étranguillon*. *Quæ cum pulcritudine & rubo colore, & luteo quaſi maturitatis indice prætereuntes invitent ad carptum, manſa tamen tanta diſplicent acerbitate, ut devorari nequeant, ſed morſa protinùs reſpuantur*, dit Charles Etienne dans ſon *Seminarium*.

ÉſTRAPADE. ſ. f. Supplice militaire par lequel on lie les mains dèrrière le dos à un ſoldat, & on l'éléve avec une corde au haut d'une longue pièce de bois, & puis on le laiſſe tomber juſques près de tèrre, enſorte que le poids de ſon corps lui fait diſloquer les bras. *Trochleatum patibulum*. On donne quelquefois juſqu'à trois *éſtrapades*, quelquefois même davantage.

Ce mot vient du vieux mot François *éſtreper*, qui ſignifioit autrefois *briſer, éxtirper, éventrer*.

É*ſ*TRAPADE, ſe dit auſſi de ces tours de Bâteleurs qui voltigent ſur la corde, qui ſe donnent la ſimple ou la double *éſtrapade*, qui paſſent une ou deux fois le corps entre leurs bras attachez à une corde, enſorte qu'ils paroiſſent diſloquez comme ceux à qui on donne l'*éſtrapade*.

É*ſ*TRAPADE, en tèrmes de Manége, eſt une défenſe du cheval qui ne veut pas obéir, qui en même tems léve le devant, & détache des ruades avec furie. Ce cheval donne ſouvent des *éſtrapades* à ſon cavaliér, le fatigue fort.

É*ſ*TRAPADE, ſe dit auſſi de la machine ou de l'arbre élevé & préparé pour donner l'*éſtrapade*, l'inſtrument du ſupplice, & du lieu où cela ſe fait. Il demeure à l'*éſtrapade*.

On dit figurément, Donner l'*éſtrapade*, la torture à ſon éſprit, quand on lui fait faire une violente application pour inventer quelque chôſe difficile à trouver. *Tormentum*.

ÉſTRAPADER. v. act. Donner l'éſtrapade, faire ſouffrir le ſupplice de l'éſtrapade. *Panariæ trochleæ addicere*. Ce ſoldat a été condamné à être *éſtrapadé*.

É*ſ*TRAPADÉ, ÉE. part. paſſ. & adject. *Tormento trochleato admotus*.

ÉſTRAPAſSER. v. act. Tèrme de Manége. Fatiguer un cheval à force de lui faire faire un trop long manége. On dit *ſurmener*, quand on lui a fait faire un trop long voyage.

ÉſTRAPER. v. act. *Culmi reliquias ſecare*. Scier le chaûme qui reſte après le ſciage des blez. L'inſtrument dont on ſe ſèrt pour cela ſe nomme *éſtrapoire*, qui eſt un petit faucillon emmanché d'un bâton d'environ deux piéds de long. *Culmorum reliquiarum reſectorium*. Nicod.

ÉſTRAPONTIN. ſ. m. Petit ſiége qu'on met au devant d'un carroſſe couppé. *Stratum, ſedes antica*. Quand on mene des pèrſonnes que l'on conſidère, il faut leur donner le fond, & ſe tenir ſur l'*éſtrapontin*.

É*ſ*TRAPONTIN, eſt auſſi une éſpèce de lit ſuſpendu en l'air à deux arbres, dont uſent les Sauvages, & dont on ſe ſèrt auſſi dans les vaiſſeaux. C'eſt des vaiſſeaux que ce mot vient originairement. *Stratum nauticum*.

ÉſTRAVE, *Etante, Etable, Etablure, Capion de prouë. Rota, Proræ caput*. C'eſt une courbe de charpente, qui ſ'ente au bout de la quille d'un vaiſſeau du côté du devant pour faire la prouë. Elle eſt élevée juſqu'au deſſus du deuxième pont. Elle ſe fait ordinairement de deux pièces, & celle qui ſèrt d'allonge ſ'appelle *brion*.

CONTRE-É*ſ*TRAVE. Piéce de bois courbe qui lie par le dedans du vaiſſeau l'*étrave* avec la quille.

ÉſTRAYER. adj. Tèrme de Juriſprudence qui n'eſt plus en uſage. Biens *éſtrayers*, ſont biens étrangérs dévolus au fiſc. Dans la ſuite on a appellé de ce nom toutes ſortes de biens confiſquez. toute ſorte de confiſcation.

ÉſTRAYÈRE. ſ. f. Vieux mot ſelon un regiſtre de la Chambre des Comptes; ce mot vaut autant à dire comme confiſcation au Souverain.

ÊſTRE. ſ. m. Qui éxiſte réellement. *Ens*. Il ſe dit par éxcellence de Dieu, qui eſt un *être* incréé & indépendant, qui ſubſiſte par lui-même. *Ens à ſe*. L'Écriture dit pour le définir, qu'il *eſt* celui qui *eſt*. Les plus épurez d'entre les Payens concevoient un *Etre* immatèriel qui a animé toute la machine du monde. Les hommes éclairez par la nature, & inſtruits par le ſentiment intérieur de leur foibleſſe, ſont d'acord à ſe ſoumettre à quelque *Etre* ſupérieur, & diſconviennent ſur l'idée qu'ils ſ'en forment. Épicure trouvoit que ces Dieux oiſifs, ces *êtres* impuiſſans, dont il n'avoit rien à craindre, ni à éſpérer, ne méritoient pas la peine de ſon culte. S. Évr.

Comme tu ne veux pas te ſoumèttre à ſa loi,
Tu ne peux te réſoudre à croire un premiér Être.
L'Ab. Tétu.

Quel bonheur accompagne une vieilleſſe éxtrême!
Toujours à charge aux ſiens, & ſouvent à ſoi même
Comme un être inutile on eſt mis en oubli.

Ce mot vient du Latin *ens*.

Ê*ſ*TRE, ſe dit auſſi par participation des corps & des eſprits créez. L'*être* en général eſt l'objet de la Métaphyſique. Les Anges ſont des *êtres* purs & incorporèls. L'objet de la Phyſique comprend tous les *êtres* & ſubſtances corporelles. Un Chrétien doit toûjours conſidérer ſon *être*, ſa baſſeſſe, ſes infirmitez.

Le ſeul Sceaux	*L'heureux maître*
A des charmes	*De ces lieux*
Preſqu'égaux.	*Fait connoître*
Sans allarmes	*Que ſon être*
On y vit,	*Vient des Dieux.*
Tout y rit.	

On dit auſſi, que la nature a donné l'*être* aux hommes, *eſſe*, & leurs parens le bien *être*, *bene eſſe*; pour dire, la naiſſance & l'éducation.

Etre de raiſon, ens rationis, figmentum mentis, en tèrmes de Logique, eſt un *être* qui ne ſubſiſte que dans l'imagination qui le forme, qui eſt oppôſé à *être réel*. Les Univèrſaux ſont des *êtres de raiſon*. Les Pédans multiplient fort les *êtres de raiſon*, & forgent mille chimères qui ſont de purs *êtres de raiſon*, qui ne ſont point dans l'*être* des chôſes. Il ne faut point multiplier les *êtres* ſans néceſſité.

Ê*ſ*TRES, au plurier, ſe dit des divèrſes parties d'un bâtiment, des détours qui conduiſent à tous ſes membres, de leur diſpoſition, & de leur ſituation. *Domus partes, loca*. Le maître d'une maiſon y marche à tâtons ſans ſe bleſſer, parcequ'il en ſçait les *êtres*. Il faut enſeigner aux nouveaux valèts tous les *êtres* du logis: ce qui ſ'entend auſſi des lieux où ſe mettent les utenciles & proviſions.

Quelques-uns en ce ſens le dérivent de *ſtrada*, comme qui diroit les *ruës* & *chemins* de la maiſon. Mais Du Cange prouve fort bien qu'il vient par corruption du mot d'*aitres*, ou *âtres*, qui ſignifioit *foyer*, étant dérivé du mot Saxon *aſtrum*, qui ſignifioit un *foyer*, une *fournaiſe*, & toute la maiſon; deſorte qu'en ſçavoir les *aitres*, c'eſt en connoître les chambres & les foyers.

ÊſTRE. *Eſſe, ſtare*. Vèrbe ſubſtantif & auxiliaire, qui ſèrt en Grammaire à la conjugaiſon de tous les vèrbes paſſifs, qui éxprime ou ſéparément, ou conjointement avec eux la manière d'éxiſter & de pâtir, & qui par conſéquent a une infinité de ſignifications,

ſignifications, & pluſieurs infléxions ou manières de ſe conjuguer, dont on vèrra les principales dans les phrâſes ſuivantes. Voici comme il ſe conjugue : *Je ſuis, tu es, il eſt, nous ſommes, vous êtes, ils ſont. J'étois, je fus, j'ai été, je ſerai, que je ſois, que je fuſſe, je ſerois, que j'aye été, j'aurai été.* Il faut remarquer que *je fus* ſignifie quelquefois *j'allai* : mais l'uſage ne l'a admis que dans la convèrſation. Dans les autres langues le vèrbe *être* ſe ſèrt de vèrbe auxiliaire à lui même. Les Italiens diſent *ſono ſtato* : il n'y a que les Walons qui diſent en François *je ſuis été*, au lieu de *j'ai été* : c'eſt une traduction du Flamand. Le vèrbe auxiliaire *être* prend quelquefois la place du vèrbe *avoir* : Ils ſe *ſont* connus : on ne peut point rendre raiſon de cet uſage ; car les Allemands, qui ont introduit les vèrbes auxiliaires, ne s'en ſèrvent point en cette rencontre. GRAM. RAI. Ceux qui s'attachent à la pureté de la langue ne demeurent point d'accord que ces mots *étant*, ou *ayant*, puiſſent être quelquefois participes, enſorte qu'ils puiſſent recevoir une *s* au plurier : comme, Les ſoldats *étans* ſur le point : il eſt toûjours gérondif, & il faut dire les ſoldats *étant*. Puiſqu'il ne pourroit pas être participe adjectif au féminin, pour dire, je l'ai trouvée *ayante* ; il ne doit pas l'*être* non plus au plurier du maſculin. CORN. Il faut dire, *ce ſont* eux qui ont vaincu, & non pas *c'eſt* eux. MRS. DE L'AC. Mais l'uſage paroit contraire, puiſque l'on trouve dans de bons Auteurs que ce vèrbe ſe conſtruit au ſingulier quand il eſt précédé du pronom *ce*, quoiqu'il ſuive un plurier. C'*eſt* là les raiſons qu'il apportoit.

Le P. Bouhours a remarqué qu'on dit également bien en François, *c'eſt* à vous à faire cela, & *c'eſt* à vous *de* faire cela.

C'*étoit* là les motifs dont nôtre ſaint animoit ſa mortification & ſa patience. P. VERJ.

ÊſTRE, ſe dit prémièrement de ce qui éxiſte réellement. *Etre* en vie, en ſanté. La nature des chôſes créées eſt d'*être* corruptibles & paſſagères. Il y a eû des Philoſophes qui ont cru que le monde *étoit* de toute étèrnité. Je penſe, donc je *ſuis*, eſt une concluſion bien froide, & bien languiſſante. S. ÉVR.

> *Le déſeſpoir le dévore*
> *Contre lui même irrité,*
> *Il ſe maudit, il déplôre*
> *Le malheur* d'avoir été.
>
> NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

> *C'eſt là de Montauſier l'héroïque viſage,*
> *C'eſt là ſon air ſi grand, & ſi noble & ſi ſage,*
> *C'eſt tout ce qu'il nous laiſſe après* avoir été.
>
> Mlle DE SCUDERY.

ÊſTRE, ſe dit auſſi de ce qui marque quelque domination, ou propriété. Tout *eſt* en la main de Dieu. Les plus hautes montagnes *ſont* au Seigneur. PORT-R. Tout ce que je poſſède *eſt* à moi, & rien à la fortune. S. ÉVR. Ce Prince *eſt* un Roi puiſſant. Un Stoïque doit *être* maître de ſes paſſions. Cet homme *eſt* à ſoi ; pour dire, il n'a point de maître ni de femme. On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau *eſt* à ſoi ; pour dire, qu'il *eſt* en libèrté, qu'il n'a point été pris par des Fauconniérs. Cette maiſon va *être* à moi, j'en aurai la propriété. C'eſt un malheur d'*être* à autrui, d'*être* obligé à ſèrvir. Je *ſuis* tout à vous. Cela n'*eſt* pas de vôtre juriſdiction, de vôtre compétence.

ÊſTRE, Embraſſer le parti de quelqu'un : le déffendre, le protéger. Si tu la regardes, tu *ſeras* pour elle. VOIT. Si le Seigneur *eſt* pour moi, je ne craindrai rien. Si Dieu *eſt* pour nous, dit S. Paul, qui *ſera* contre nous ? On trouvera mieux ſon compte d'*être* à Dieu. ABB. DE LA TR.

> *Selon les âges & les tems*
> *Leur crédit tombe, ou bien augmente.*
> J'étois *pour Ovide à quinze ans,*
> *Mais je* ſuis *pour Horace à trente.* P. DU CERC.

ÊſTRE, avec la particule de, ſignifie l'état, le parti, la condition dont l'on eſt, la part que l'on a à une affaire, à une action &c. C'*eſt* un homme du grand monde, un homme de la Cour, un homme d'épée, un homme de robbe. Cette Dame *eſt* de toutes les compagnies, de toutes les parties de divèrtiſſemens. Cette jeune pèrſonne *eſt* fort retirée, elle ne veut *être* de rien ; c'eſt-à-dire, d'aucun divèrtiſſement. Ce Marchand *eſt* de la Compagnie des Indes. Il *eſt* de cette affaire, de ce traité, de cet embarquement. J'y *ſuis*, ou J'en *ſuis* pour mille écus. J'ai avancé ou donné mille écus, pour cette affaire. J'y *ſuis* ou J'en *ſuis* pour mon argent, pour ma tabatière ; c'eſt-à-dire, J'y pèrds mon argent, ma tabatière. *Etre* de tout, c'eſt avoir part à tout ce qui ſe fait. N'*être* de rien, n'y avoir aucune part. Le mieux qu'on puiſſe faire dans un tems d'iniquité eſt de n'*être* de rien, & de faire ſon principal de ſe cacher dans le ſecrèt de la face de Dieu, pour y trouver cette paix ſainte, & ce ſacré repos qui ne ſe rencontre point dans l'agitation & dans les affaires de ce monde. ABB. DE LA TR.

ÊſTRE, ſe dit auſſi à l'égard de l'état des chôſes, de la manière d'éxiſter. On le dit dans tous les ſens, le phyſique, le moral, le naturel, le figuré ; on le dit des diſpoſitions du corps, de celles de l'âme, des événemens libres, & de ceux qui ne le ſont pas, des biens, des charges, de la fortune, des états de la vie &c. *Etre* content. *Etre* heureux. *Etre* en échèc. *Etre* en faveur, en fortune. *Etre* en chance. *Etre* en pouvoir. *Etre* aux abois. *Etre* bon pour une telle ſomme. *Etre* couché ſur l'état. *Etre* en poſture. *Etre* en ſentinelle. *Etre* à couvèrt de l'orage. *Etre* en ſanté, en bon point. *Etre* ſur le bon piéd. *Etre* en charge. *Etre* endormi. *Etre* debout. Il eſt ſi naturel & ſi ordinaire à .... d'*être* dans l'èrreur. M[de] DACIER.

> *Vous* êtes *aujourd'hui ce qu'autrefois je* fus. CORN.

Je *ſuis* ce que je *ſuis*. Il faut prendre les gens pour ce qu'ils *ſont*. Ne regardons pas tant le monde comme il devroit *être*, que comme il *eſt*. S. ÉVR. Dis moi qui tu vois, & je te dirai qui tu *es*. S. ÉVR. L'auteur de la nature n'a pas voulu que nous puiſſions bien connoître ce que nous *ſommes*. S. ÉVR. On ſonge plus à paroître ce que l'on n'*eſt* pas, qu'à *être* ce que l'on veut paroître. ID.

ÊſTRE, ſe dit auſſi pour, Conſiſter. *Eſſe, ſitum eſſe.* La félicité *eſt* dans le goût, & non pas dans les chôſes. ROCHEF.

ÊſTRE, ſignifie auſſi Arriver, s'enſuivre. *Sequi, contingere, fieri.* Quand il l'auroit mal traité, qu'en *ſeroit*-il ? Il l'a étendu prèſque mort ſur la place, & il n'en a rien *été*. Il en *ſera* tout ce qu'il plaira à Dieu, mais je veux me ſatisfaire.

ÊſTRE, s'employe auſſi fort ſouvent pour marquer l'origine d'une chôſe, le lieu d'où elle part, l'auteur qui l'a faite, de quelle profeſſion on *eſt*. Ce vin *eſt* de Bourgogne, de Champagne. Ce livre *eſt* de la Bibliothéque du Roi. Ce tableau *eſt* du Pouſſin, du Titien. Ces vèrs *ſont* de Corneille, de Racine, de Molière. Il *eſt* d'Égliſe, il *eſt* d'épée, il *eſt* de robe.

ÊſTRE, ſe dit auſſi en parlant de la matière, des parties intégrantes d'un tout, ou de ſa nature, & des partis différens. Cette ſtatuë *eſt* d'or, d'argent, de pièrre, de bois. Ce tableau *eſt* de la main d'un grand Maître. Vous *êtes* des nôtres. Cette tèrre *eſt* de mon lot. Le corps & l'âme *ſont* les parties intégrantes de l'animal. Il *eſt* des gens de toutes ſortes d'humeurs, de génies. Cela *eſt* de ſes manières, de ſon ſtile. Cette pèrle *eſt* Orientale. Il *eſt* mon ami, mon aſſocié, il *eſt* en part dans toutes mes affaires. C'*eſt* un homme qui *eſt* tout en Dieu, qui *eſt* tout ſpirituel. En voulez-vous *être* ? on ſouſentend de cette affaire. Il pourroit bien *être* complice de ce crime. *Etre* d'un corps, d'une compagnie. Il faut *être* toûjours pour la raiſon. Ils *ſont* aux mains, aux priſes. Ils ne *ſont* ni bien ni mal enſemble.

ÊſTRE, ſe dit auſſi à l'égard des tems & des lieux. *Etre* en place. *Etre* en paſſe. Il va bientôt *être* nuit. Cet Officier va *être* de jour. Il ne faut pat *être* tout le jour à s'habiller. On *fut* tout le jour à monter & à déſcendre. ABLANC. N'*être* ni dehors, ni dedans. *Etre* aux écoutes. Il n'en *eſt* pas où il croit *être*. Ce courtier ne ſçauroit *être* loin. Ce n'*eſt* plus le tems, cela *étoit* bon autrefois. Ce fruit *ſera* meur au mois d'Août. Il *eſt* au logis, il *eſt* en pélerinage. Je *ſerai* demain à vôtre lever. En *êtes*-vous là logé, *êtes*-vous de cette opinion ? Vous n'*êtes* pas dans ſon ſentiment, vous en *êtes* à cent piques. Où en *eſt*-on de la Comédie ? On fait tant de bruit, qu'on ne ſçait où l'on en *eſt*. Après avoir bien chicané, nous en *ſommes* à recommencer. Il *eſt* en demeure de payer. Il *eſt* en main pour recevoir la balle.

ÊſTRE, ſe dit auſſi pour, Affirmer, ou nier. Cette majeure *eſt* vraye, ou *eſt* fauſſe. Il *eſt* impoſſible qu'une chôſe *ſoit*, & ne *ſoit* pas. L'Évangile en déffendant de jurer, veut qu'on diſe ſeulement, Cela *eſt*, ou, Cela n'*eſt* pas ; tout ce qu'on dit au delà *eſt* vicieux, S. Matthieu 5. 37. Cela n'*eſt* pas, ne *fut* jamais. Cela ne peut pas *être*. Ce mariage *eſt* rompu, il n'en *ſera* jamais rien. Il en *ſera* ce qu'il pourra.

ÊſTRE, ſe prend auſſi quelquefois pour, Il faut ; on doit. Il *eſt* à craindre qu'il n'autoriſe les maximes du Cardinal. LA ROCHEF. C'*eſt* à vous à faire cela ; pour dire, vous devez faire cela.

ÊſTRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Il faut *être* tout un, ou tout autre ; c'eſt-à-dire, s'attacher fortement à un parti. Il faut *être* Marchand, ou larron. On ne peut pas *être*, & avoir *été* ; pour dire, *être* vieux & jeune tout enſemble. On dit auſſi, Quand on *eſt* bien, il s'y faut tenir. Il *eſt* de tous bons accords. Entre amis tout *eſt* commun. Il faut laiſſer le monde comme il *eſt*. Vous *êtes* bon de vous arrêter à ces bagatelles, &c. On dit en commun provèrbe quand on y *eſt* on y *eſt*, & vous n'y *êtes* pas, à celui qui ne touche pas au point de la difficulté.

ÉſTRECHI.

ÉSTRECHI. ſ. m. Nom propre de differens lieux en France. *Stripiniacum.* Il y a *Eſtrechi* ſur la Juine, entre Bonnes & Éſtampes, ſur les confins du Dioceſe de Paris & de celui de Sens. Il y a *Eſtrechi* en Bèrry, à 5 ou 6 lieuës au levant de Bourges.

Eſtrechi s'eſt fait du Latin *Stripiniacum* par corruption & abbréviation de ce mot Latin; & en changeant le *p*, en *ch*, de même que dans Ache du Latin *Apium*, Gamache de *Gamapium*; Atichi d'*Attipiacum*, échine de *ſpina*. De plus, aux mots Latins qui commencent par une *s*, ſuivie d'une autre conſone, nous avons ajouté un *e* au commencement, *Spiritus*, éſprit, *ſpina*, épine, *Strena*, éſtrenes, *ſcrofula*, éſcrouëlles, *ſpatha*, épée, &c. *Hadr. Valeſ. Notit. Gall. p.* 531.

ÉSTRÉCIR. v. act. Ôter de la largeur, rendre plus étroit. *Coarctare*, *conſtringere*. Il eſt plus aiſé d'étrécir des habits que de les élargir. La toile s'*étrécit* à la prémiére léſcive. Le cuir s'*étrécit*, ſe raccourcit par la ſécheresſe. La ruë en cet endroit va en *étréciſſant*.

ÉSTRÉCIR, en tèrme de Manége, ſignifie, Sèrrer. Cheval qui s'*étrécit*, qui ſe ſerre, eſt celui qui pèrd de ſon tèrrain, qui ne va pas aſſez large, qui s'approche trop près du centre de la volte.

ÉSTRÉCIR, ſe dit figurément. Si on ne ſurmonte cet éloignement, & ce dégoût qu'il eſt facile à tout le monde de concevoir de toutes les chôſes qui paroiſſent un peu ſubtiles & ſcholaſtiques, on *étrécit* inſenſiblement ſon éſprit, & on le rend incapable de comprendre ce qui ne ſe connoît que par l'enchaînement de pluſieurs propoſitions. LOG.

ÉSTRÉCI, IE. part. paſſ. & adj. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *eſtreciatus*; pour dire, *arctatus*, *étréci*.

ÉSTRECISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on a étréci. *Coarctatio*, *contractio*. L'*étréciſſement* du canal de la rivière par les quais fait remonter l'eau, peut cauſer des inondations.

ÉSTRÉCISSURE. ſ. f. Action par laquelle on étrécit, ou état de ce qui eſt étréci. *Coarctatura*. L'*étréciſſure* de cet habit étoit néceſſaire. *Etréciſſure* de tèrre. *Terræ fauces*, *lingua*, *anguſtiæ*. *Etréciſſure* de cœur. POMEY.

ÉSTRÉE. Nom de famille. Ce nom vient de *ſtrata*, chemin. La maiſon d'*Eſtrée* porte à ſes armes fretté de ſable: ces frettes ſont des armes parlantes repréſentant des chemins qui ſe croiſent. HUET.

ÉSTRÉE. ſ. f. Abbaye de France en Normandie. *Strata*. Elle eſt ſituée ſur le bord de la rivière d'Eure, aux confins des Dioceſes d'Évreux & de Chartres, à deux lieuës de Dreux vèrs l'occident. L'Abbaye d'*Eſtrée* eſt de l'Ordre de Citeaux, fille de Pontigny, & fut fondée en 1144.

ÉSTREHAM, ou ÉSTREHAN. ſ. m. Petit port de mèr dans la baſſe Normandie. *Eſtrehanum*. Il eſt dans le Dioceſe de Bayeux à l'embouchure de l'Orne, trois grandes lieuës au deſſous de Caën. *Eſtréhan* a titre de Baronie, & c'eſt l'Abeſſe de S. Étienne de Caën, qui eſt Baronne d'*Eſtréhan*.

ÉSTRÉIGNOIRS. ſ. m. *Conſtringentes*. Ce ſont deux morceaux de bois pèrcez de pluſieurs trous joints avec des chevilles. Ils ſèrvent au même uſage que le ſergent, pour emboëter des portes, ou autres chôſes.

ÉSTREIN. ſ. m. *Stramen*. Foâtre ou paille fourragée qu'on met ſous le ventre des chevaux pour leur ſervir de litière.

Ce mot vient du Latin *ſtramen*, ſignifiant la même chôſe.

ÉSTREINDRE. v. act. *J'étreins*, *j'étreignois*, *j'étreignis*, *j'ai étreins*, *j'étreindrai*, *que j'étreigne*, *j'étreindrois*, *que j'étreigniſſe*. Sèrrer fortement. *Conſtringere*. Hèrcule tua Antée en l'*étreignant* fortement. On prend plaiſir à *étreindre* ſon enfant, ſon ami entre ſes bras en l'embraſſant. On *étreint*, on ſèrre les nœuds, les cordes avec un garot.

Ce mot vient de *ſtringere*. MÉN.

ÉSTREINDRE, ſe dit figurément en Morale. *Conjungere*, *unire*. Cette double alliance a *étreint* l'amitié de ces deux familles. L'interêt commun *étreint* les nœuds de la ſociété. Saint Paul dit que la charité de J. CHRIST nous *étreint*.

ÉSTREINT, EINTE. participe paſſif & adjectif. *Strictus*, *conſtrictus*.

On dit provèrbialement, Qui trop embraſſe, mal *étreint*; pour dire, qu'il ne faut pas faire pluſieurs entrepriſes à la fois. On dit auſſi, Plus il géle, plus il *étreint*; pour dire, Plus un mal continuë, & plus on en eſt accablé.

ÉSTREINTE. ſ. f. Action par laquelle on ſèrre, on étreint. *Conſtrictio*, *conſtrictura*. On s'en ſèrt tant au propre qu'au figuré. L'*étreinte* de ce balot étoit trop lâche. L'*étreinte* des Amans eſt bien plus forte que celle des amis, mais elle dure moins. On lui a donné deux ou trois *étreintes* de corde; pour dire, des coups de foüet, *étreinte* de ceinture, &c. *Aſſrictoria*, *fibula*. POMEY.

Il frappe ſur la longue & venimeuſe bête;
Et ſépare d'un coup ſon corps d'avec ſa tête.
Ses cercles écaillez & ſes plis tortueux,
Relâchent à la mort l'étreinte de leurs nœuds.

P. LE MOINE.

ÉSTREJURE. ſ. f. Ce mot eſt hors d'uſage, il veut dire une chôſe abandonnée.

ÉSTRELAGE. ſ. m. Tèrme de Gabelles. Sorte de droit qui s'eſt levé ſur le ſél. Il eſt deffendu par l'Ordonnance ſur les Gabelles de lever aucun droit de péage & *eſtrelage* en eſſence ſur le ſél.

ÉSTREILIN. Voyez ÉSTERLIN.

ÉSTRÉMADURE, ou ÉSTRÉMADOURE. ſ. f. Nom propre d'une contrée d'Eſpagne, dont une partie eſt dans les États du Roi d'Eſpagne, & l'autre dans ceux de Portugal, ce qui fait deux Provinces, l'une d'Eſpagne & l'autre de Portugal. La prémiére s'appelle *Eſtrémadure* de Léon ou de Caſtille; & la ſeconde l'*Eſtrémadure* de Portugal. *Eſtremadura*. Ce nom, à ce que quelques Auteurs écrivent, s'eſt formé des deux mots Latins *Extra Durium*, au delà du Duero, & il fut donné à ce païs par les peuples qui habitoient au nord de ce fleuve, parceque c'étoit à leur égard le païs qui étoit au delà du même fleuve. D'autres prétendent que ce nom vient de la dureté du tèrroir, qui eſt fort ſec & fort ſtérile.

L'*Eſtrémadure* de Léon a été ainſi appellée parcequ'elle étoit autrefois du Royaume de Léon; & parcequ'elle eſt maintenant annexée à la Caſtille, on la nomme *Eſtrémadure* de Caſtille. *Extremadura Legionenſis*, *Extremadura Caſtellana*, ou *Hiſpanica*. Elle a le Royaume de Léon au nord, l'Andalouſie au midi, le Portugal au couchant, & la nouvelle Caſtille au Levant. C'eſt une grande partie de l'ancienne Bétique. L'*Eſtrémadure* Caſtillane ſe diviſe en trois parties; celle qui eſt au nord du Tage, où l'on trouve Cora & Placenzia; celle qui eſt entre le Tage & la Guadiane, où ſont les villes de Truxillo, de Médelin & de Mérida: enfin, celle qui eſt au midi de la Guadiane, qui renfèrme les villes d'Elléréna, de Badajos, & de Zeres de Badajos.

L'*Eſtrémadure* de Portugal, *Eſtremadura Luſitanica*, eſt une Province de ce Royaume bornée au nord par la Province de Béira, au levant & au midi par celle d'Alentejo, & au couchant par l'Océan Atlantique. Liſbone, capitale de tout le Royaume, l'eſt auſſi de cette Province, qui ſe diviſe en cinq tèrritoires, qui en montant du midi au nord ſe trouvent dans l'ordre que voici, Sétuval, Aulanguer, Santaren, Liria & Tomar, & qui prennent châcun le nom de ſa capitale. C'eſt dans l'*Eſtrémadure* de Portugal, que fut plantée la prémiére tige d'Oranges douces, qui fut apportée de la Chine, & qui de là ont pris le nom d'Oranges de Portugal. Voyez ſur cette Province M. de La Neuville au commencement de ſon Hiſtoire de Portugal.

La nouvelle *Eſtrémadure*, *Extremadura nova*, eſt une Province de la nouvelle Eſpagne dans le Nicaragua, ſur la côte de la mèr du nord.

ÉSTRÉMOS. ſ. m. Petite ville de Portugal dans l'Alentejo. Quelques-uns écrivent *Extremos*. *Extrema*, *Stremonium*. Elle eſt près de la ſource de la rivière de Tera, entre les villes d'Évora, d'Élvas, & de Portalégre. MATY.

ÉSTRÉNE. ſ. f. Préſent qui eſt ſouvent réciproque, qu'on ſe donne le prémier jour de l'an par honneur, ou par amitié. *Xenia*, *ſtrena*. La coutume de ſe donner des *étrénes* eſt fort vieille. Les Poëtes donnent des *étrénes* en vèrs. Marot a fait un livre d'*étrénes*. Les écoliers donnent des *étrénes* à leurs parens, à leurs Maîtres, en du papier d'*étrénes*, qui eſt une image où il y a un cartouche au milieu. Les enfans & les valets ſe réjouïſſent fort le jour des *étrénes*.

Le jour des *étrénes*, c'eſt le prémier jour de l'an.

Cy giſt deſſous ce marbre blanc
Le plus avâre homme de Rennes,
Qui mourut tout éxprès le dèrnier jour de l'an
De peur de donner ſes étrennes.

Le mot *étrennes* eſt écrit ici avec deux *nn* pour rimer aux yeux avec *Rennes*.

Tel qui fait aujourd'hui des préſens à mains pleines,
Seroit moins liberal en donnant des étrennes
S'il devoit, comme moi, les donner tous les mois.

NOUV. CH. DE VERS.

Après tant de cruelles peines,
Que vos rigueurs m'ont fait ſouffrir,
S'il faut vous donner des étrenes,
C'eſt un cœur qui s'en va mourir.

Les Juriſconſultes tirent l'étymologie de ce mot de ce que ces préſens *viris ſtrenuis dabantur*, comme dit Symmaque, lequel ajoûte que cette coutume a été introduite par le Roi Tatius compagnon de Romulus, lorſqu'il alla le prémiér cueillir dans le ſacré bocage de la Déeſſe *Strenia*, les heureux rameaux qui étoient le préſage de l'an nouveau. D'autres le dérivent du Latin *ſtrena*, *ſtrenarum*, dont on s'eſt ſervi dès le tems d'Auguſte. On donnoit autrefois en *étréne* aux Empereurs le prémiér jour de l'année une livre d'or qui étoit de 72 ſols d'or, comme l'explique Gronovius. Du Cange dit que le mot de *ſtrina*, ou *ſtrinna*, étoit une éſpéce de tribut que les peuples de Dalmatie & de Croatie ont payé aux Vénitiens, ou aux Rois de Hongrie, auxquels ils ont obéï volontairement, *ſtrenarum nomine*.

ÉſTRÉNE, chez les Marchands, ſe dit de la première marchandiſe qu'ils vendent châque jour, & chez les gueux, de la première aumône qu'ils reçoivent. *Auſpicium.* Un Marchand fait accroire qu'il fait bon marché, à cauſe que c'eſt ſon *étréne*. Il prend prétexte de ne faire point crédit, parce que c'eſt ſon *étréne*.

ÉſTRÉNE, ſe dit auſſi des chôſes neuves dont on commence à ſe ſervir. Vous aurez l'*étréne* de ces meubles, de cette chambre. Il a bien plû ſur cet habit neuf, c'eſt ſon *étréne*; il a été tout gâté pour ſon *etréne*.

On dit provèrbialement, A bon jour, bonne *étréne*, quand il nous arrive quelque chôſe d'heureux en un bon jour.

ÉſTRENER. v. act. Donner des préſens le jour de l'an. *Dare Xenia*, *Largiri aliquid*, *donare*. J'ai été *étrené* par des aubades. Il m'a coûté tant à *étrener* tous ceux qui me ſont venus voir. Un gueux dit tendant la main, Je vous prie de m'*étrener* d'un pauvre ſou.

> *L'année encore pour nous faire* etrenner
> *Semble à propos s'être renouvellée.*
>
> NOUV. CH. DE VÈRS.

> *On doit des étrennes aux Dieux:*
> *Dès le tems des Romains, à ce que dit l'hiſtoire,*
> *D'être* etrennez *ils faiſoient gloire,*
> *Et par conſéquent* d'etrenner;
> *Chez les Dieux recevoir ne va point ſans donner.*
>
> NOUV. CH. DE VÈRS.

ÉſTRENER, ſignifie auſſi, Être le prémiér qui achéte quelque chôſe d'un Marchand. Si vous voulez me faire bon marché, je vous *étrenerai*. Je ne veux pas vous laiſſer aller, c'eſt vous qui m'*étrenerez*.

ÉſTRENER, ſe dit auſſi du prémiér uſage que l'on fait d'une chôſe. Cette vaiſſelle n'a point encore ſervi, vous l'*étrenerez*. Ce linge étoit tout neuf, c'eſt vous qui l'avez *étrené*.

ÉſTRENER, eſt auſſi quelquefois neutre, & ſe dit du prémiér argent que reçoit un Marchand de ſa marchandiſe, dans la journée, ou dans la ſemaine &c. Je n'ai pas encore *étrené* d'aujourd'hui. Un Marchand eſt fort chagrin, quand il paſſe des jours entiérs ſans *étrener*.

ÉſTRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj, *Qui ſtrena accepit.*

> *Bon jour, Princeſſe, & bonne année,*
> *Vous tiendrez-vous bien* etreinée,
> *Si je vous viens ici donner quelques avis.* GENEST.

Ce mot eſt ici écrit avec un *ei* au milieu; quelques-uns écrivent de même le mot *étreines*, mais l'autre ortographe eſt plus naturelle, & plus ordinaire.

ÉſTREPAGNY. ſ. m. Bourg de France dans le Vèxin François, entre Giſors & les Andelis. Valois dit *Eſtrepigny*. Voyez ce mot.

ÉSTREPER. v. act. Ce mot, qui eſt hors d'uſage, s'eſt dit autrefois pour *éxtirper*.

ÉſTREPIGNI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sterpiniacum*, *Stripiniacum*, *Strepenneium*. Il eſt dans le Vèxin Normand, proche de Giſors & de Gamaches. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 531.

ÉſTRESILLONNER. [illegible] batimens avec des doſſes, & des couches de bout, & des étreſillons de travèrs. *Suſtinere*, *inhibere*, *fulcire*.

ÉſTRESILLONS. *Conſtringentes*, *inhibentes*. ſ. m. Ce ſont les piéces de bois qu'on met entre des ais, ou doſſes, qui ſont appliquées contre les tèrres dont on craint l'éboulement, quand on creûſe les fondemens d'une maiſon. On le dit auſſi des piéces de bois qui ſe mettent entre deux murs, & qui les étayent réciproquement.

ÉSTRIBORD. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le côté droit du vaiſſeau, eu égard à celui qui eſt aſſis à la pouppe. *Pars dextera*, *dextrum latus*. On dit auſſi *déstribord & tiembord*, pour dire la même chôſe.

ÉſTRIÉR. ſ. m. Appui pour le piéd du Cavaliér, qui le tient fèrme à cheval, & qui lui aide à monter en ſelle. *Scandula*, *ſcamillus ephippiarius*. Ce ſont des bandes de fèr rondes par enhaut, & plattes par enbas, qui forment une ouvèrture pour y paſſer le piéd à l'aiſe, qui ſont ſuſpenduës à la ſelle par une longe de cuir, & qui font une partie du harnois du cheval. Il faut peſer ſur les *étriérs* pour arrêter un cheval. La plus grande adreſſe d'un Cavaliér dans un tournoi, étoit de faire pèrdre les *étriérs* à ſon advèrſaire. En combattant on doit avoir l'*étriér* droit plus court d'un demi point que le gaûche. On appelle les *étriérs* détrouſſez, quand ils ſont pendans. Au Manége on appelle *chapelèt*, une paire d'*étriérs* attachez à des étrivières, que porte châque Cavaliér tout ajuſtées à ſon point. Matthiole dit que les Turcs empoiſonnent les *étriérs* d'un venin ſi ſubtil, qu'il pèrce les bottes, & fait mourir le Cavaliér; & on tient qu'Amurat II. Empereur des Turcs fut empoiſonné en 1480. par un *étriér* d'une largeur éxtraordinaire. Les Tartâres ſont à cheval les jambes doublées & les *étriérs* éxtrémement courts. P. LE COMTE.

Ce mot vient de *ſtripariam*, ou *ſtrivariam*, qu'on a fait de *ſtrepa*, ou plutôt de *ſtreparia*, dont la baſſe Latinité s'eſt ſèrvie dans la même ſignification. *Strepa* a été fait de l'Allemand *ſtref*, ou du Grèc *ἀστράβη* qu'on trouve dans Suïdas & dans Héſychius, mais il ſignifie plûtôt l'arçon de la ſelle que l'*étriér*. MÉN. Les *étriérs* ont été appellez autrefois *ſaurois*; & la plupart des Sçavans tiennent qu'ils ſont d'invention modèrne. Et Mr Ménage, qui cite Voſſius, dit que S. Jérôme eſt le prémiér Auteur qui en ait parlé. On ne voit point d'*étriér* dans les anciennes ſtatuës, ni ſur les médailles. Pomey écrit *étrieu*, & c'eſt ainſi qu'on l'écrivoit & qu'on le prononçoit autrefois.

On dit figurément, qu'on a fait pèrdre les *étriérs* à quelqu'un, ou qu'on l'a mis hors d'arçon; pour dire, qu'on l'a mis hors de combat, qu'on l'a obligé à s'acommoder, à venir à jubé. On dit auſſi, qu'on lui tient l'*étriér*, quand on lui aide en quelque chôſe qu'il a entrepris.

On appelle le piéd de l'*étriér*, le piéd gaûche du devant, celui du montoir.

On nomme provèrbialement le vin de l'*étriér*, le dèrniér coup qu'on boit, quand on eſt prêt de monter à cheval, ou à cheval même. On dit qu'un homme a toûjours le pied à l'*étriér*, pour dire eſt toûjours en voyage, en courſe, ou prêt à ſe mettre en chemin.

ÉſTRIÉR, en tèrme de Charpenterie, eſt une piéce de fèr platte qui acolle & embraſſe une poutre, ou un tirant, pour l'attacher plus fèrmement à un poinçon. Il ſèrt auſſi à arrêter les ſolives pôſées en bacule, lorſqu'un pan de bois eſt en ſaillie ſur une ruë, ou ſur une cour. C'eſt auſſi une bande de fèr en forme de crampon, qui ſèrt à lier une piéce de bois avec une autre.

ÉſTRIER. Tèrme de Chârron. Les *Eſtriers* d'une charruë ſont deux eſpéces d'épars, auxquels on attache les traits des chevaux ou des bœufs qui tirent la charruë. LIGER.

ÉſTRIER, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit d'un petit os qui eſt dans l'oreille intérieure de l'homme auprès de deux autres qu'on appelle l'*enclume* & le *marteau*; & il a été ainſi nommé, à cauſe de ſa figure triangulaire, qui étoit celle des *étriérs* à l'antique. Jean Philippe Ingraſſias, Sicilien qui floriſſoit vèrs l'an 1546. s'eſt acquis quelque réputation pour avoir trouvé le troiſiéme oſſelet de l'oreille appellé l'*eſtrier*.

ÉſTRIÉRS, en tèrmes de Marine, ce ſont de petites cordes dont on a joint les bouts enſemble par des épiſſures, & dont on ſe ſèrt pour faire couler quelque chôſe au haut des mâts, comme une vèrgue, ou une voile de pètroquèt. *Funiculi nautici.*

ÉſTRIÉR, eſt encore un des chainons des cadénes de hauban, que l'on cheville ſur une ſeconde précinte pour renforcer les mêmes cadénes.

ÉſTRIÉR, ſe dit des chôſes qui reſſemblent à un *étriér*, qui en ont la figure. Dans la Chirurgie on dit que bandage [illegible] ce qu'on paſſe le prémiér chéf pardeſſous la plante du piéd, & qu'on conduit le bandage en le faiſant monter au long de la cuiſſe. *Etriér*, c'eſt le nom d'un bandage qui a la forme d'un *étriér*, & qu'on fait à la jambe. Avec une bande on fait un bandage qu'on appelle l'*étriér*, parcequ'il en a la figure. DIONIS.

ÉſTRIÈRE. ſ. f. C'eſt une petite bande de cuir pour attacher les étriérs à la ſelle, quand on ne veut pas qu'ils pendent. Jambe *étriére*. Voyez JAMBE.

ÉſTRIF. ſ. m. Querelle ou débat de paroles. *Rixa*, *jurgium*. Ce mot eſt vieux. Voyez ESTRIVER.

ÉſTRILLE. ſ. f. *Strigilis*, *ſtrigilium*. Éſpéce de peigne de fèr qui

a pluſieurs rangs de dents en forme de ſcie, avec quoi on panſe les chevaux, on les gratte, on les décraſſe. On dit pour mépriſer une chôſe, qu'elle ne vaut pas un manche d'*étrille*. On dit provèrbialement, Être logé à l'*étrille*; pour dire, en une hôtellerie où l'on rançonne, où on fait payer trop cher.

Ce mot vient du Latin *ſtrigilis*.

ÉſTRILLER. v. act. Panſer un cheval avec l'étrille. *Strigili defricare*. Un cheval qu'on n'*étrille* pas dépérit fort.

Éſtriller, ſe dit figurément & baſſement de l'homme qui ſe fait frotter & décraſſer, quand il eſt en ſueur. Il eſt allé joüer à la paume, pour ſe faire enſuite bien frotter, & *étriller*. On doute pourtant de l'uſage de ce mot en ce ſens: au moins ne le trouve-t-on pas dans les autres Dictionnaires. Les anciens ſe faiſoient *étriller* en ſortant des bains.

Éſtriller, ſignifie auſſi, Battre bien quelqu'un, le rôſſer comme il faut, le foüetter. *Multare, male habere, plagis onerare*. On a pris un coupeur de bourſe ſur le fait, il a eté bien *étrillé*, bien battu par le peuple. Les ennemis furent bien *étrillez* au tems de cette bataille.

*Qui ſe trouvera pris, je vous prie qu'on l'*étrille. Reg.

Je vous *étrillerai* d'un air &c. Mol. Hâ! je t'*étrillerai* ſur le ventre & par tout. Scar. Le Marquis de Grancé entrant au Louvre avec un habit mal propre, & tout couvert de pouſſière, deux Officiers lui dirent, Comment vous voilà fait, vous êtes fait comme un Paleſtenier. Oüi, leur répondit-il bruſquement, tout prêt à vous bien *étriller*. Ce mot *étriller* peut avoir ici deux ſens également piquans. Voyez Ménage.

Éſtriller, ſe dit auſſi lorſque l'on a gagné au jeu tout l'argent de quelqu'un. Ces filous l'ont furieuſement *étrillé*. Il eſt bas par tout au figuré.

Éſtrillé, ée. part. paſſ. & adj. *Defricatus ſtrigili*.

ÉſTRIPPER. v. act. Ôter les trippes d'un animal qu'on éventre, qu'on habille. *Eviſcerare, inteſtina detrahere, exenterare*. Les Aruſpices *étrippoient* les victimes pour en conſidérer les entrailles, pour fonder leurs divinations.

Ce mot vient de *extirpare*.

On dit advèrbialement, A *étrippe* cheval; pour dire, Outrer un cheval, le pouſſer à toute bride, & le preſſer tellement, qu'il ſemble qu'on le veuille *étripper* avec les éperons.

Éſtripper, ſe dit auſſi des pèrſonnes dans un ſens bas & ſatirique. Elle eſt tèrriblement irritée contre ſon Amant, ſi elle le rencontre, elle l'*étrippera*.

Éſtripper, eſt auſſi un tèrme de Fleuriſte. C'eſt, Séparer les feuilles d'une fleur en l'élargiſſant. *Contaminare, diſcerpere*. Il ne faut point *étripper* les fleurs.

ÉſTRIVER. v. n. Quereller, ſe choquer ou ſe débattre de paroles. *Jurgari, rixari*. Ces plaideurs après avoir longtems *éſtrivé*, ſe ſont enfin accommodez.

Eſtrif & *eſtriver*, ſelon Nicod, viennent d'*éſtrier*, parceque les gens qui ſe battent à cheval, ſe tiennent fèrmes ſur leurs étriérs. Il dit auſſi que *éſtriver* dans le propre eſt mettre le piéd dans l'étriér, *ſubicibus ephippiariis pedem indere*, enſorte que l'autre ſignification d'*éſtriver*, pour dire ſe débattre, ſe quereller, &c. n'eſt que métaphorique.

ÉſTRIVIÈRE. ſ. f. Courroye de cuir, par laquelle les étriérs ſont ſuſpendus. *Habena ſcandularia, lorum ephippiaria ſcandula*. Avant que de monter à cheval, il faut ajuſter les *étrivieres*, les allonger, ou les accourcir. A la poſte aux ânes de Montereau il n'y a que des *étrivieres* de corde.

Ménage dérive ce mot de *aſtrabaritum*, diminutif de *aſtraba*, ſignifiant *étriér*.

Donner les *étrivières*, c'eſt Châtier des valèts de livrée, les foüetter avec des *étrivieres*. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt laiſſé donner les *étrivières*, quand il a ſouffèrt quelque affront, quelque indignité, lorſque par ſa lâcheté il ſe ſoumet à tout ce qu'on veut. En ce ſens le mot d'*étrivières* n'a point de ſingulier.

On dit provèrbialement, qu'on allonge l'*étrivière* d'un point, lorſqu'au lieu de ſoudre une difficulté, on ne donne qu'un échappa- [illegible]

ÉſTROIT, oite. adj. Qui a peu d'étenduë en ſa ſeconde dimenſion, ou ſa largeur. *Arctus, aſtrictus, anguſtus*. Cette ruë eſt fort longue, mais elle eſt trop *étroite*. Tantôt on porte du ruban large, & tantôt *étroit*. Les ſouliérs trop *étroits* font venir des cors aux piéds.

Éſtroit, ſe dit figurément en chôſes morales. Jésus-Christ dit à ſes Apôtres, qu'ils tâchent d'entrer par la porte *étroite*. *Per anguſtam portam*. Le chemin du ſalut eſt fort *étroit*: celui de la damnation eſt fort large. Si jamais la voye du Chrétien eſt *étroite*, c'eſt durant la pèrſécution. Fl. Combien eſt *étroit* le chemin qui méne à la vie. Id. Il n'y a que la Religion qui nous puiſſe conſoler des bornes *étroites* de nôtre vie. Nic. L'éſprit de l'homme eſt ſi *étroit*, qu'il ne faut prèſque rien pour le remplir. Id. Il eſt libre de quitter ſa prémière vie pour en embraſſer une plus *étroite*. Pat. C'eſt une *étroite* union que celle de l'âme & du corps, du mari avec ſa femme, de Dieu avec ſon Égliſe. La vèrtu lie les amis d'une amitié plus *étroite*. Familiarité *étroite*. Ablanc. La liaiſon de l'âme & du corps eſt ſi *étroite*, qu'il eſt difficile de ſéparer leurs plaiſirs, & leurs ſouffrances. S. Évr.

Ce mot vient de *ſtrictus*, qui ſignifie la même chôſe. Nicod.

Éſtroit, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui a les côtes plattes, ſèrrées ou raccourcies, qui a le flanc retrouſſé tel que celui d'un lévrier. On l'appelle auſſi *eſtrac* ou *étroit* de boyau. On dit auſſi, Conduire un cheval *étroit*; pour dire, lui donner peu de tèrrain, & l'empêcher qu'il ne marche large: quand il a la bouche forte, il faut le conduire *étroit*. Quand l'Écuyer dit en donnant leçon, *large*, alors l'Écolier approche le talon de dedans, pour empêcher que le cheval ne ſèrre trop, & ne s'approche trop du centre de la volte; quand il dit *étroit*, alors l'Écoliér approche le talon de dehors pour empêcher le cheval de pèrdre ſon tèrrain.

Éſtroit, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit de ce qui ſe doit éxécuter à la rigueur, & avec toutes les formalitez. Le Droit diſtingue entre les actions de droit *étroit*, *juris ſtricti*, & celles de bonne foi. Les retraits, les dévoluts, ſont des actions de Droit *étroit* qui ne ſouffrent point d'extenſion. Les contrats donnent lieu aux actions de bonne foi, qui peuvent être ſujèts à intèrprétation. La Cour fait d'*étroites* inhibitions, *ſtricte inhibuit*, & déffenſes aux parties de ſe méfaire. On dit auſſi le ſens *étroit*. Prendre une propoſition dans un ſens plus *étroit*: Il eſt oppoſé à un ſens plus étendu, plus général, & veut dire plus reſſèrré, plus précis, plus particuliér.

Éſtroit, ſe dit auſſi de l'auſtérité d'une Régle, d'une diſcipline. Il y a des Cordeliérs, des Bèrnardins, de l'*étroite* Obſèrvance, *ſtrictæ obſervantiæ*, qui obſèrvent la Régle dans ſa prémière rigueur & pureté. On donne diſpenſe à un Religieux de paſſer d'un Ordre dans un autre, pourvû que la Régle ſoit plus *étroite*. Un Général pour être maître de ſes ſoldats, les doit faire vivre dans une *étroite* diſcipline.

ÉſTROITEMENT, ou *A l'étroit*. adv. D'une maniére étroite, peu large. *Stricte, anguſtè*. Dans les maiſons Royales les Courtiſans ſont logez fort *à l'étroit*, *étroitement*. Il étoit *étroitement* déffendu de ſortir du camp. Ce bon Religieux obſèrve *étroitement* ſa Régle, il vit fort réguliérement. Il faut vivre plus *à l'étroit*, quand on a peu de bien. Les partis attaquez ſe réüniſſent plus *étroitement*. Fl.

ÉſTROITEſSE. ſ. f. *Anguſtia*. Diſpoſition d'une chôſe, forme, figure qui fait qu'elle eſt étroite. Ce mot, tout èxtraordinaire qu'il eſt, ſe trouve dans M. Dionis, qui dit en parlant de la formation des pièrres dans le corps de l'homme; La matière de ces tumeurs eſt un ſuc crud diſtribué aux glandes, où il s'embaraſſe & ſéjourne à raiſon de l'*étroiteſſe* du paſſage. Comme ce mot n'eſt point un tèrme d'Art, mais un mot commun & du diſcours ordinaire, il faut attendre pour s'en ſèrvir que l'uſage l'ait établi.

ÉſTRON. ſ. m. Tèrme qui eſt devenu odieux & populaire, à cauſe qu'il donne une idée de puanteur qui bleſſe les imaginations délicates. C'eſt l'èxcrément ſolide & lié qui ſort par la partie poſtérieure des animaux, & particuliérement de l'homme. *Stercus humanum*. Les Écrivains appellent figurément des traits qui aboutiſſent en pointe, des *étrons de chambriere*.

Nicod dérive ce mot du Latin *ſtercus*; d'autres du Grèc ἔτρον, ou ἦτρον, dont Hippocrate ſe ſèrt pour ſignifier le *bas ventre*, en prenant le contenant pour le contenu. Ménage le dérive de *ſtruntus*, dont les Latins ſe ſont ſèrvis en cette même ſignification. Les Allemands diſent auſſi *ſtrunt*, & les Flamands *ſtrunt*, qui ſignifie *rond*, parceque ce mot ſignifie proprement un èxcrément dur & rond.

ÉſTRONÇONNER. v. act. C'eſt un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie, Coupper entièrement la tête à un arbre, enſorte qu'il ne ſoit plus que comme un tronçon. *Decacuminare*. On *étronçonne* les arbres, lorſqu'on veut les enter en poupée.

On uſe très-fréquemment de ce tèrme dans le jardinage. On n'*étronçonne* un arbre que dans la vûë de lui faire jetter d'autres branches, on n'en vient à cette opération que quand on veut greffer en poupée, ou en couronne; quand la plûpart des branches de la tête venant à mourir, on a lieu de juger que l'arbre deviendroit beau s'il étoit un peu baiſſé, cela ſe pratique fort à l'égard des ormes, des noyérs, des chataigniérs, & même des pêchérs de noyau, des abricotiérs &c. Voyez La Quintinie & Ligèr.

Éſtronçonné, ée. part. & adj. *Decacuminatus, detruncatus*. Si l'arbre *étronçonné* eſt en plein air il pourra être diſpôſé à faire

un beau buiſſon, & s'il eſt près de quelques murailles, il pourra être diſpoſé à faire un bel eſpaliér. La Quint. Quand les murailles ſont hautes, on y plante des arbres de tiges pour garnir cette hauteur, & on contraint leurs branches tout de même que celles des arbres *étronçonnez*. Id.

Ce mot eſt dérivé de tronçon, qui vient de *truncus*, tronc; étronçonner, ôter le tronc à un arbre, n'en laiſſer qu'un petit bout, qu'un tronçon.

ÉSTROPE, *Erſe*, ou *bèrſe de poulie*. Tèrme de Marine. C'eſt la corde qui ſoutient & ſuſpend un mouſle de poulie dans les vaiſſeaux. Elle ſert auſſi à bander l'arcaſſe de la poulie pour empêcher qu'elle n'éclate. On l'appelle auſſi *gèrſeau*. *Etropes*, ou *bèrſes*, ſont encore des bouts de corde épiſſez, à l'extrémité deſquels ont met ordinairement une coſſe de fèr pour accrocher quelque chôſe. On appelle *bèrſes*, ou *étropes d'affût*, des hèrſes avec des coſſes qui ſont paſſées au bout du dèrrière du fond de l'affût du canon, où l'on accroche les palans.

ÉSTROPIAT. Soldat qui a pèrdu quelque membre à la guèrre, & qui ſe ſert de ce prétexte pour mandier. *Mutilatus*, *mutilus*, *mancus*, *membro captus*. Donnez l'aumône à ce paûvre *éſtropiat*.

Ce mot vient d'*éſtropia*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie *éſtropier*. Il eſt bas.

On le dit auſſi en diſcours familiér, quand on eſt incommodé de quelque goutte, rhumatiſme, ou bleſſure. Vous voyez un pauvre *éſtropiat* qui ne peut marcher ſans bâton.

ÉSTROPIER. v. act. Coupper, abattre, caſſer un bras ou une jambe, enſorte qu'on ne s'en puiſſe plus ſèrvir à l'avenir. *Mutilare*. Un coup de canon lui a emporté une jambe, & l'a *éſtropié*. On dit d'un Chirurgien qui en ſaignant a picqué l'artère à quelqu'un, qu'il l'a *éſtropié*, parcequ'il lui a ôté l'uſage du bras.

L'ambition, & toute ſon eſcorte,
L'envoye en furieux, au milieu des haſards,
Se faire éſtropier *ſur les pas des Céſars.* Boil.

En tèrmes de Jardinage *Eſtropier* ſe dit des arbres, & il ſignifie taillader un arbre, lui ôter les branches qu'il faudroit laiſſer, & dont il a beſoin. Ce pêcher eſt tout *éſtropié*. Les Jardiniérs mal habiles *éſtropient* tous leurs arbres. Liger.

Estropier, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. On dit d'un éxtravagant, qu'il eſt *éſtropié* de la cèrvelle. On dit d'une penſée mal exprimée, d'un ſens imparfait, qu'il eſt *éſtropié*; pour dire, qu'il y manque quelque chôſe. Les périodes trop couppées, & comme mutilées, *éſtropient* le ſublime. Boil. Les Traducteurs *éſtropient* les Auteurs, quand ils ne peuvent les ſuivre. G. G. Ce valet *éſtropie* tous les noms de ceux qui viennent demander ſon maître, c'eſt-à-dire, il les altère enſorte qu'on ne peut reconnoître les pèrſonnes. On dit d'un grand parleur, qu'il n'eſt pas *éſtropié* de la langue. On n'eſt pas tant *éſtropié*, quand on l'eſt du bras, ou de la jambe, que quand on l'eſt de la bourſe. Abl.

Froids Inventeurs fuſſiez-vous bien damnez,
D'avoir brouillé de papier mainte rame,
Éſtropiant *des noms de gloire ornez,*
Et des Lauriers en tous lieux couronnez.
Divertiss. de Sceaux.

Mais qu'a-t-il prétendu par ſon Art Poëtique?
Éſtropier *Horace en ſoi ſi méthodique?*

On dit auſſi en Peinture, qu'une figure eſt *éſtropiée*, lorſqu'elle n'eſt pas bien deſſinée, qu'elle n'eſt pas en une belle attitude. Les Chinois peignent aſſez bien les fleurs ſur leur porcelaine: mais les figures humaines y ſont *éſtropiées*. Ils ſe font tort dans l'eſprit des Étrangers, qui ne les connoiſſent que par cet endroit, & qui s'imaginent qu'ils ſont en effèt auſſi ridicules, & auſſi monſtrueux dans leur taille, qu'ils le paroiſſent dans ces peintures. P. le Comte.

Éstropié, ée. part paſſ. & adj. *Mutilatus*, *mancus*. Un pauvre, ou un malheureux *éſtropié*. Expreſſions *éſtropiées*. Pat. Cervelle *éſtropiée*.

ÉſTROUſSE. ſ. f. Adjudication de quelques biens qu'on publie en Juſtice. *Attributio meliorem conditionem offerenti*. Il ſe dit particuliérement des fruits, de la recolte d'une année. L'*étrouſſe* d'un bail judiciaire. On dit auſſi, l'*étrouſſe* des réparations, ou des ouvrages qu'on publie au rabais. Il eſt de grand uſage dans les Provinces. On le dit moins ſouvent à Paris.

Il eſt parlé dans quelques chartes d'un droit nommé *étrouſſe* & *mal-étrouſſe*, que ceux qui ont recueilli du foin dans l'année, ou qui ont des bœufs, doivent au Seigneur: il conſiſte en quinze deniers tournois pour le foin, & douze pour les bœufs.

ÉſTROUſSER. v. act. Adjuger en Juſtice. *Attribuere*. Il s'eſt fait *étrouſſer* cette maiſon, ce loyer, ces fruits à prix raiſonnable.

ÉſTRUBLE. Voyez ÉſTOUBLE.

ÉſTRUN. ſ. m. & nom propre de lieu. *Strum*. On l'appelloit autrefois Stroms. Il eſt dans l'Artois, & il y a une Abbaye de Benedictins. *Hadr. Valeſ. Notit. Gall. p.* 534. Elle fut fondée ou rétablie en 1085. par les ſoins de l'Évêque Gérard. De Sainte Marthe.

On dit que ce nom d'*Etrun* vient du Latin *ſtruma*, écrouelles, parce qu'autrefois il y avoit en ce lieu-là une maiſon où l'on mettoit ceux qui étoient attaquez des écrouelles.

ÉſTUDE. ſ. f. Lecture, méditation, application d'eſprit, pour apprendre, pour inventer quelque chôſe. *Studium*. L'*étude* de l'Hiſtoire eſt néceſſaire à ceux qui gouvèrnent. L'*étude* de la Philoſophie a beſoin d'une grande méditation. L'*étude* de la Géométrie doit tendre à l'invention de quelque nouveau problême. L'*étude* de la langue Latine eſt une *étude* ſeche, longue, pénible, & ennuyeuſe. Nic. L'occupation de l'*étude* eſt un peu trop ſombre. Id. L'*étude* eſt la nourriture la plus ſolide de l'éſprit. S. Évr. Il y a des jeux, & des amuſemens qui fatiguent autant qu'une *étude* ſerieuſe. Corn. C'eſt l'*étude* qui augmente les talens de la nature; c'eſt la convèrſation qui les met en œuvre, & qui les polit. S. Évr. L'*étude* immodérée engendre une craſſe dans l'eſprit: il faut que la convèrſation l'épure, & le redreſſe. Id.

*Quand on a vieilli dans l'*étude,
Et qu'on ſe trouve paûvre après tant de travaux,
Cet état nous paroit ſi peu juſte, & ſi rude,
Qu'il nous fait déteſter le ſujet de nos maux.

On dit provèrbialement *Etude* de jeu, *étude* de feu, *étude* de fenêtre, ne firent jamais un ſçavant Prêtre. C'eſt-à dire, qu'on n'avance ou qu'on n'apprend guère, quand on étudie en joüant, ou en compagnie de gens qui joüent, en ſe chauffant auprès du feu, & regardant par la fenêtre ce qui ſe paſſe dehors, parce que dans toutes ces ſituations on eſt trop diſtrait, on ne peut avoir l'application néceſſaire à l'*étude*.

Éſtude, ſe dit auſſi de la ſcience, de l'art, & de toute autre chôſe à quoi on applique ſon éſprit. Il a fait ſon cours, il a fait toutes ſes *études*. C'eſt une belle *étude* que celle de bien vivre. Chaque art demande une *étude* particulière. Il y a bien de l'*étude*, bien de l'art dans ce tableau. On dit d'un jeune Avocat, qui en plaidant a cité pluſieurs autoritez aſſez inutiles, qu'il a rendu compte à la Cour de ſes *études*. Quand ce mot ſe prend pour les éxercices publics qui ſe font pour apprendre les lèttres, il n'a point de ſingulier: il eſt allé faire ſes *études* à Paris. Il eſt ſorti de ſes *études*. Il a fini ſes *études*.

Éſtude, ſe dit auſſi pour une forte application à une chôſe que l'on aime, & à laquelle on s'attache.

La libre vérité fut mon unique étude. Boil.

Il mit à tout blâmer ſon étude *& ſa gloire.* Id.

La loi de Jéſus-Chriſt fait toute mon étude. L'Ab. Tétu.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. Les laquais mettent toute leur *étude* à faire du mal. Un débaûché met toute ſon *étude* à ſe réjoüir; un chicaneur à ruiner ſes parties.

Éſtude, ſignifie auſſi, Artifice; je ne ſçai quoi de contraint, & de compôſé. *Ars*, *fucus*, *ſimulatio*, *compoſitio*. Je hais l'*étude* des actions, & un éxtérieur compôſé eſt un piége où les âmes délicates ne tombent point. M. Scud. Un ami ſincère ſe montre ſans *étude* à ſon ami. Vill. Cet homme eſt naturellement raiſonnable, & ridicule par *étude*. S. Évr. Dans la convèrſation ordinaire comme il ne faut rien dire avec *étude*, il ne faut rien dire auſſi par haſard. S. Évr. Je crains l'*étude* des actions, beaucoup plus que la froideur du tempérament. La ſimplicité plaît ſans *étude*, & ſans art. Boil.

Éſtude, ſe dit auſſi du tems & du lieu où l'on étudie, ſoit public, ſoit particulier. On a mis ce jeune homme aux *études*, au Collége. Il eſt encore aux *études*. Il eſt toûjours dans ſon *étude*, *in muſeo*, dans ſon cabinet quand il étudie. Pour être Gradué, il faut avoir un bon certificat de ſon tems d'*étude*, du *quinquennium*. Il a quitté l'*étude*, il eſt ſorti du Collége, il a fait banqueroute aux lettres.

Éſtude, ſe dit abuſivement de la ſalle où un Notaire travaille. On l'appelloit ci-devant *boutique*, & on l'appelle encore ainſi en quelques Provinces éloignées. On le dit auſſi de celle d'un Procureur. Il y auſſi l'*étude* du Maître, & l'*étude* des Clèrcs. Ce Procuteur a changé la face de cette maiſon, & de l'écurie il en a fait ſon *étude*.

Éſtude, ſe dit auſſi de la pratique des Notaires & des Procureurs, des ſacs, des papiers & des minutes qui y ſont. Ce Notai-

re

re a une bonne *étude*, il a bien des minutes. A la mort de ce Procureur on a donné dix mille francs de ſon *étude*, il s'eſt défait de ſon *étude*, on a vendu ſon *étude*; c'eſt-à-dire, ſa pratique.

ÉſTUDIANT. adj. & ſ. Qui va au Collége, qui étudie. *Qui dat operam litteris.* Les bourſes ſont fondées dans les Colléges pour de pauvres garçons *étudians*, pour les entretenir aux études.

ÉſTUDIER. v. act. Lire, méditer pour apprendre, pour inventer, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les arts. *Studere, addiſcere, navare operam litteris, eſſe in litteris.* Scaligèr, Lipſe, Caſaubon, ont beaucoup *étudié*, ont bien lû les Auteurs anciens. Épicure, Ariſtote, Deſcartes, ont bien *étudié* la nature, ont bien médité ſur les effets qu'elle produit pour en découvrir les cauſes. Les Mathématiciens *étudient* continuellement pour trouver de nouveaux problémes, de nouvelles machines.

ÉſTUDIER, ſignifie auſſi, Apprendre les élémens, les principes des arts & des ſciences. Cet écolier *étudie* en un tel Collége, il *étudie* les Humanitez, il *étudie* en Droit. Il répéte ſa leçon, il *étudie*.

ÉſTUDIER, ſignifie, Se ſervir de ſon bon ſens pour faire des réflexions, des obſervations ſur ſoi-même, & ſur autrui. *Obſervare, attendere.* Cet homme ſçait bien vivre, il a bien *étudié* le monde. ABLANC. Pour vivre en bon Chrétien il faut s'*étudier*, obſerver toutes ſes démarches. Quand on négotie, il faut *étudier* l'humeur, l'eſprit des gens à qui on a affaire. Pour bien faire ſa cour, il faut *étudier* les inclinations du maître. Un Poëte Dramatique doit *étudier*, obſerver le génie, les actions des hommes. Il y a d'habiles gens qui n'ont *étudié* que le grand livre de la nature. Ceux qui ſçavent le ſecret des Princes doivent s'obſerver avec ſoin, parcequ'ils ſont environnez par mille perſonnes qui les *étudient*, & qui tâchent de les pénétrer. BOUH. J'ai *étudié* le monde, & je me ſuis *étudié* moi-même avec ſoin. M. SCUD. On trouve des défauts aux plus honnêtes gens, quand on les *étudie* bien. S. ÉVR. Les enfans qui ont d'illuſtres péres ne ſçauroient rien faire de mieux que de les bien *étudier*. BOUH.

Je les vois ſur mon front étudier *mon cœur.* RAC.

Tibère eut peur que les yeux de la Cour ſi ſubtils, & ſi pénétrans, *étudiant* ſon viſage, n'apperçuſſent ſa diſſimulation, & ſa feinte douleur. ABL.

Des ſiécles, des païs étudier *les mœurs.* BOIL.

On n'*étudie* pas aſſez ſon naturel, & on le contraint en le forçant à prendre des manieres qui ne lui conviennent pas. LE P. RA.

ÉſTUDIER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſe fait avec art & affectation. *Componere, ſimulare, fingere.* Le geſte de ce Prédicateur eſt trop *étudié*, trop contraint. Voilà un compliment *étudié*, qui n'eſt ni naturel ni ſincère. Ce conte eſt *étudié*, il n'eſt point vraiſemblable. Les veuves & les héritiers ont ſouvent des larmes *étudiées*, & affectées. *Juſſæ proſiliunt lacrymæ.*

ÉſTUDIER, avec le pronom perſonnel, ſignifie, S'appliquer, s'exercer à faire quelque chôſe. *Incumbere.* Je m'*étudie* à vous plaire. Il s'*étudie* à rendre ſervice à tout le monde. Il ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. Les méchans ne s'*étudient*, ne ſe plaiſent qu'à faire du mal.

ÉſTUDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. De toutes les ſignifications de ſon verbe, il n'a guères que celle de médité, préparé avec attention, avec deſſein. *Meditatus, compoſitus, ſimulatus, fictus.* Le ſoin qu'on prend de plaire donne un air contraint, & je ne ſçai quoi d'*étudié* qui rend encore plus déſagréable. CH. DE M. Des ſentimens *étudiez* ne touchent point : ils marquent un eſprit tranquille plutôt que de la paſſion. CORN. Une douceur *étudiée*, eſt une vanité de ſe faire aimer de tout le monde. M. ESP. Des geſtes trop ménagez, & trop *étudiez*, ſiéent mal à un Orateur Chrétien. AB. DU JARRY. Pétrone faiſoit profeſſion d'un luxe poli, & n'avoit que des voluptez *étudiées*. S. ÉVR. *Elegantes.* C'eſt pour cela qu'on l'appelle *arbiter elegantiarum.* L'œil *étudié* d'une Coquette.

[illegible]

Sans pitié, ſans douleur, au moins étudiée. RAC.

Il ſe dit auſſi de ce qui regarde les arts méchaniques, & ſignifie, fait exprès, fait par art. Ces ſortes de fruits demandent un terroir aſſez ſec, ou qu'au moins il ſoit déſſéché par des pièrrées & des pentes *étudiées*, ſi naturellement il eſt humide. LA QUINT. Nos jardins utiles doivent avoir une propreté aiſée & naturelle, & non pas une propreté contrainte & *étudiée*.

ÉſTUDIOLE. ſ. f. *Muſæolum, ſcrinium.* C'eſt un petit buffet pôſé ſur une table, qui a pluſieurs tiroirs, & qui eſt commode aux gens d'étude, pour y ſerrer leurs papiers, ou mémoires.

ÉſTURGEON, ou ÉSTURGEON. ſ. f. Beaucoup de gens qui parlent bien, prononcent *éturgeon*, & l'écrivent ainſi, ce qui fait connoître qu'ils croyent qu'on ne doit point prononcer l'*s*; mais l'Académie veut que l'on prononce *Eſturgeon*, en faiſant ſentir l'*s*. C'eſt un gros poiſſon de mèr, qui monte dans les rivières, qui a le muſeau pointu, le ventre plat, & le dos bleu. *Accipenſer.* Le cavial eſt fait d'œufs d'*éturgeon*. On a vu un *éturgeon* qui étoit une fois auſſi gros qu'un bufle. Aldroandus dit qu'on ne ſçauroit prendre l'*éturgeon* qu'avec des filêts, car il ne mord point à l'hameçon, & vit de limon. L'*éturgeon* au lieu d'arêtes a un cartilage tendre & gros d'un doigt, qui s'étend depuis la tête juſqu'au bout de la queuë, & qui ſoutient tout ſon corps. On léve ce cartilage, qui s'étend comme un boyau, & qu'on ſéche au ſoleil; & c'eſt la meilleure chôſe qu'on puiſſe manger en Carême. Du ventre de l'*éturgeon* on fait la colle de poiſſon. La chair du ventre eſt la partie la plus délicate de ce poiſſon. L'*éturgeon* étoit ſi eſtimé à Rome, qu'on le ſervoit avec beaucoup de pompe, & de cérémonie : non ſeulement il étoit couronné; mais ceux qui le ſervoient portoient eux-mêmes des couronnes, & marchoient au ſon des flûtes. DAC. En Latin *acipenſer*, ſuivant Rondelet; ou *turcio*, ſelon Pline; ou *ſilurus*, ſuivant Auſône, en Italien *porcelletto*.

Ménage le dérive de *ſturcio*. Quelques-uns l'appellent *loup de mer:* & en la baſſe Latinité on l'a appellé *ſturgio*, ou *ſtrutio*. Lucilius, Cicéron, Horace, en ont parlé à ce qu'on croit ordinairement, ſous le nom d'*acipenſer*, d'autres le nomment *ſturio*, & en François *éturgeon*. POMEY. En 1669. l'Académie de Caën fit la diſſection d'un *éturgeon*, la deſcription en fut envoyée à l'Académie Royale des Sciences, & fut miſe toute entière dans les regiſtres, d'où Mr du Hamel a tiré l'extrait qu'il a donné dans ſon hiſtoire pag. 67. L'*éturgeon* pèſe ordinairement environ cent livres, mais il s'en trouve quelquefois qui pèſent plus de cent livres. Ce poiſſon a une très-grande force, & d'un coup de ſa queuë il renverſe l'homme le plus robuſte.

ÉſTUVE. ſ. f. Poële, lieu fermé qu'on échauffe, afin d'y faire ſuer, ou d'y faire chauffer quelque chôſe. *Thermæ, calidum balneum.* Les gens propres vont aux bains & aux *étuves* pour ſe décraſſer. Dans les ſucreries, chez les Chapeliérs, il y a des *étuves* pour y faire ſécher les pains de ſucre, les chapeaux. Il y a auſſi chez les Confiſeurs & ailleurs des *étuves* pour faire ſécher les pâtes & les confitures ſéches. Une *étuve* pour ces uſages eſt un petit cabinèt bien fermé, où il y a par étages des tablettes de fil d'archal ſur quoi l'on met des ardoiſes, des feüilles de fer blanc, des planches bien unies, des tamis pour ſoutenir ce qu'on veut faire ſécher après l'avoir fait égouter; en bas au deſſous des tablettes de fil d'archal on met un réchaut dont on augmente ou on diminuë le feu ſelon le beſoin.

ÉſTUVE DE CORDERIE; c'eſt dans un Arcenal de Marine, le lieu où ſont les fourneaux & chaudière pour goudronner les cordages des vaiſſeaux.

ÉſTUVE, ſe dit hyperboliquement d'une chambre chaûde & bien fermée. *Balnearium, balneum.* Vous avez une bonne chambre pour l'hivèr, c'eſt une *étuve*. On ne ſçauroit durer en été dans la grande ſalle du Palais, c'eſt une *étuve*. Les Chinois portent toujours des bottes, & en été dans un païs où les chaleurs ſont extrêmes il n'y a qu'eux au monde, qui pour conſerver un air de gravité puiſſent ſe réſoudre d'être ainſi dans une eſpéce d'*étuve* depuis le matin juſqu'au ſoir. P. LE COMTE.

Pluſieurs écrivent aujourd'hui *étuve* ſans *s*, & on ne la fait point ſentir dans la prononciation.

Ce mot vient de *ſtuba*, ou *ſtuffa*, dont on s'eſt ſervi dans la baſſe Latinité en la même ſignification; lequel mot eſt dérivé par Lipſe de *tubus*, ou *tuyau*, qui porte la chaleur; par Saumaiſe du Grèc *τύφω*, qui ſignifie *échauffer*; par Voſſius de l'Allemand *ſtube*, qui ſignifie *étuve*; ou du Latin *æſtuo*. MÉN. Il vient plutôt de *ſtouſa*, mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *boûcher*, parcequ'une *étuve* doit être bien boûchée. On les a nommées auſſi *vaporarium, hypocauſtum*, & en François hypocauſte.

En Médecine on diſtingue les *étuves* en *ſéches* & *humides*. Les *ſéches* ſont faites avec une évaporation d'air chaud & ſec, qui en échauffant tout le corps, en ouvre les pôres, & émeut les ſueurs; [illegible] *humides* ſont faites par une décoction & ébullition d'hèrbes, dont la vapeur eſt conduite par des canaux de fèr blanc dans une cuve à deux fonds, où on a mis le malade pour lui provoquer la ſueur. L'uſage d'entretenir la ſanté par le moyen des *étuves* a été inventé à Lacédémone.

ÉſTUVÉE. ſ. f. Sorte de cuiſſon & de préparation de viandes, qui ſe fait d'ordinaire entre deux plats, enſorte que la ſauſſe qui bout y ſoit comme étouffée. *Caro juri incocta.* Le veau eſt meilleur à l'*étuvée*, cuit entre deux plats, que quand il eſt rôti. On mange ordinairement les carpes cuites à l'*étuvée*. Ce mot ſe dit

 auſſi

auſſi des viandes mêmes aſſaiſonnées & cuites de la ſorte. Une *étuvée* de poulets, une *étuvée* de carpes.

Ces mots *étuve* & *étuvée* viennent du mot Gothique & Allemand *ſtoven*, qui ſignifie cuire quelque chôſe dans un plat couvert, ou comme nous diſons, entre deux plats ; de là le mot Allemand ſtuve, *Etuve*, en Italien *ſtuva*, en Eſpagnol *eſtufa*, en François *eſtuvée*.

ÉſTUVEMENT. ſ. m. Action par laquelle on étuve. *Fotus, lotio in balneo.* L'*étuvement* eſt fort bon pour guerir les meurtriſſures & les playes.

ÉſTUVER. v. act. Baſſiner une playe avec quelque liqueur préparée, comme de l'huile & du vin, ou de l'eau de vie, l'en humecter doucement, & la rafraîchir. *Lavare in calido, fovere.* Les remédes aux contuſions, c'eſt de les bien *étuver*. On *étuve* les playes pour les bien nettoyer. Quelques Auteurs, comme Richelet, prétendent que le mot d'*étuver* ne ſe doit dire que des playes des animaux, & que lorſqu'il s'agit des playes des perſonnes, il faut dire, *Baſſiner.* Quoi qu'on n'obſerve point cela, il eſt mieux de le faire.

ÉſTUVISTE. ſ. m. Baigneur, qui tient des bains & étuves. *Lotor balnearius.* Les Perruquiers ont des lettres de Baigneurs & *Etuviſtes*, quoiqu'on les appelle ſimplement *Baigneurs.*

ÉſTUY. ſ. m. Eſpéce de boëte qui ſert à mettre, à porter, à conſerver quelque chôſe. *Theca.* On fait des *étuys* de cuir pour les calices & de la vaiſſelle d'argent, des *étuys* de bois pour des chapeaux, des *étuys* de carte pour des manchons. Un *étuy* à lunettes. Un *étuy* de poche pour des outils de Chirurgien. Un *étuy* de Fauconnier. Un *étuy* de Damaſquineur, &c. Quand on parle abſolument d'*étuy*, on entend des ciſeaux & un poinçon avec leur *étuy* de poche.

Ce mot vient de *theca*, ſelon Nicod, qui eſt originairement Grèc, θήκη.

On dit provèrbialement d'un homme fort laid, que c'eſt un viſage à *étuy*, pour dire qu'il le faut cacher, le mettre dans un *étuy*.

E S V.

ÉſVANOUIR. v. n. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Se pâmer, tomber en défaillance ; perdre l'uſage & les fonctions des ſens. *Evaneſcere.* La peur violente fait ſouvent *évanouir*, fait qu'on *s'évanouit*. On lui a tiré tant de ſang, qu'il eſt tombé en foibleſſe, qu'il *s'eſt évanoui*. Vôtre paûvre Mariane n'en peut plus, elle *s'évanouit* en finiſſant cette lettre.

ÉſVANOUÏR, ſignifie figurément, Ne paroître plus, devenir à rien. *Perire.* J'avois mis un livre ſur ma table, mais il *s'eſt évanoui*, je ne le trouve plus. Les plaiſirs, les grandeurs de ce monde *s'évanouïſſent*, paſſent bientôt. Les biens du monde ne ſont que de faux biens, qu'on ſent *évanouir*, lorſqu'on croit les poſſeder. FLECH. Sa gloire eſt *évanoüie*. VOIT. Tout ce qui ſe fait au monde étoit pour vous *évanoüi*. ID. La difficulté *s'évanouit* dès qu'on en pénétre le fond. NIC. Crois-tu que mes chagrins doivent *s'évanoüir ?* RAC.

L'erreur s'évanouït. La ſainte verité
D'un long aveuglement chaſſe l'obſcurité. GENEST.

ÉſVANOUIſSEMENT. ſ. m. Eſpéce de ſyncope, ou de défaillance ; pèrte ſubite de forces, & de connoiſſance, qui arrive par quelque accident. *Deliquium, defectio animi.* Cette femme eſt tombée dans un *évanouïſſement*, en apprenant la mort de ſon mari. A peine étoit-il revenu de ſon *évanouïſſement*, qu'il eſt tombé dans un autre. L'*évanouïſſement* eſt caûſé par tout ce qui peut altérer, corrompre & diſſiper les éſprits vitaux, comme les longues veilles, les grandes douleurs, les grandes & ſubites évacuations, les vapeurs putrides ſortant de quelque abſcès qui eſt dans les parties nobles, &c.

ÉſVENTRER. v. act. Ouvrir le ventre pour en tirer les boyaux, les trippes. *Exenterare.* On *éventre* les bœufs, les cochons, les poiſſons, &c. Au Japon & en Anglètèrre on *éventre* les criminels.

s'ÉſVENTRER, ſignifie, Se rompre quelque partie vèrs le ventre par quelque effort de crier. Un enfant *s'éventre* à force de crier, [illegible] Il ſe dit auſſi pour faire beaucoup d'éffort en criant ſans qu'il en arrive d'accident. Je me ſuis *éventré* à l'appeller ; c'eſt-à-dire, J'ai crié après lui avec beaucoup de force.

ÉſVERTUER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Prendre courage, s'efforcer de faire quelque chôſe. *S'évertuer, conniti, contendere, audere.* Un homme entrepris qui a un rhumatiſme, guérit quelquefois en *s'évertuant* un peu de marcher. Gombaut a dit dans ſes Epigrammes,

En guèrre où le meurtre eſt permis,
Jean & Jacques s'évertuèrent,
Penſant tuer les ennemis,
Mais les ennemis les tuèrent.

ÉSULE. ſ. f. *Eſula.* Tèrme de Botanique, qui ſe dit de quelques plantes. Il y en a une qu'on appelle ordinairement *petite éſule, eſula minor officinarum.* C'eſt une eſpéce de tithymale. Sa racine eſt plus groſſe que le doigt, ſouvent plus petite, fibreuſe, & ligneuſe. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la linaire ; & ſes fleurs diſpôſées en paraſol, & jaûnes. La *petite éſule* eſt un bon hydragogue, on la corrige en la faiſant tremper dans du vinaigre, & on s'en ſert dans l'hydropiſie, & dans la cachéxie. Ses racines entrent auſſi dans quelques compoſitions. C. Bauhin appelle cette plante *tithymalus cypariſſias*, Pinac. 291. Voyez TITHYMALE.

ÉSUS. ſ. m. Ancien Dieu des Gaulois. *Eſus.* Lactance dit que ces peuples offroient des hommes en ſacrifices à *Eſus* & à Teutates, & les appaiſoient, ſe les rendoient propices par le ſang humain.

E S Y.

ÉSYMNITE. ſ. m. Cèrtain Magiſtrat chez les Grècs. *Eſymnita.* Nous apprenons de Denys d'Halicarnaſſe ce que c'étoit qu'*Eſymnites.* Les Grècs appelloient *Eſymnites* cèrtains Magiſtrats élûs par le peuple, qui leur donnoit une puiſſance abſoluë, mais ſeulement pour un cèrtain tems préfix & limité, & dans des occaſions & des néceſſitez preſſantes, qui ſe préſentoient. Il leur compare les Dictateurs de Rome, & il dit que c'eſt ſur le modéle des *Eſymnites* que les Romains firent des Dictateurs.

E T.

ET. *Et, atque.* Particule conjonctive qui lie les mots, les phrâſes, & les ſens d'un diſcours. Cela eſt bel *&* bon. Vous *&* moi. Remarquez que cette particule *&* ne ſe met point en vèrs devant une voyelle, parce que le *t* ne ſe prononçant point, cela feroit une eſpéce d'*hiatus* inſupportable. On en peut ſentir le mauvais effet dans ce vèrs,

Qui ſert, & aime Dieu, poſſéde toutes chôſes.

ET CETERA, qu'on figure ſouvent par un tranché *&c.* eſt une abbréviation, pour dire *& le reſte*, qui eſt ſouſentendu, ou qui en dépend. Les Notaires mettent au bas de leurs minutes, Promettant *&c.* obligeant *&c.* renonçant *&c.* qu'ils étendent après en quatre ou cinq rôlles de groſſe. C'eſt ce qui a donné lieu à ce qu'on dit provèrbialement, Dieu nous garde d'un *& cetera* de Notaire, & d'un *qui pro quo* d'Apothicaire.

E T A.

ETA, ou ITA. ſ. m. Tèrme de Grammaire Grécque. Nom d'une voyelle de la langue Grécque qui a cette forme Η, η ; *Eta.* La prononciation de cette lettre a varié. On l'a prononcée comme un *e* & comme un *i*. Térencien marque la prémière ; mais les Grècs depuis pluſieurs ſiécles ne lui donnent plus que la ſeconde. Cette lettre auſſi bien que l'ω, fut ajoutée à l'Alphabet, & n'y étoit point dans le commencement. On en voit encore des preuves ſur d'anciens monumens, telles que ſont les colomnes des Farnéſes, apportées à Rome de la voye Appie, où l'on voit l'Ε, pour l'Η, ΔΕΜΕΤΡΟΣ, ΚΟΡΕΣ, pour ΔΗΜΗΤΡΟΣ & ΚΟΡΗΣ. On dit que c'eſt Simonide qui l'ajouta. *Bibliand. de Ratione communi linguarum p.* 40. Les Latins rendent cette lettre par un *e*. Car pour Δημήτριος, βῆτα, Ἡμέρα, Θησεὺς, Θησαυρὸς, &c. ils on dit *Demetrius, Beta, Hemera, Theſeus, Theſaurus*, &c. Voyez la Nouvelle Méthode Grécque p. 5. & 6. Ce ſentiment eſt le plus commun aujourd'hui. Néanmoins de très-habiles gens conviennent que dans l'Antiquité même on prononçoit cette lettre comme un *i*. Loüis de Dieu, l'un des plus ſçavans Grammairiens de nos tems, l'a remarqué dans ſes Animadverſions ſur la Genèſe VI. 24. & que c'eſt pour cela que les anciens Hébreux, comme le Paraphraſte Jonathan, l'expriment par un *Hhirik* ; μύσης, מסטוו. Jean Rodolphe Wetſten, dans ſes ſçavantes Oraiſons ſur la véritable prononciation de la langue Grécque, le démontre [illegible] Pſeautier manuſcrit d'Uſſerius du commencement du VIIIe ſiécle, & par conſéquent bien plus ancien que celui qu'on allegue après Mékèrque, & qui n'étoit que du XIIe ſiécle. Dans ce Pſeautier d'Uſſerius tous les Η ſont exprimez par un *i*. Wetſten prouve que les Latins l'ont exprimé & rendu par un *i*, qu'en écrivant il ſe confond avec un *ι* ; qu'on l'a rendu par *e* & par *ie* ; qu'on le trouve mis pour Υ & pour ΕΙ ; que depuis Aléxandre [illegible] on le prononça plus légèrement qu'on ne faiſoit auparavant [illegible] que du tems de Platon cette lettre avoit un ſon mitoyen

mitoyen entre l'η, & l'ι; que pluſieurs l'ont prononcé comme un *i*, & que c'eſt ainſi qu'il le faut prononcer. Voyez cet Auteur, dont les Diſcours, ou Oraiſons, ſont pleins d'érudition. Ainſi il y auroit de l'entêtement à prétendre que l'une de ces prononciations eſt la ſeule vraye, la ſeule ancienne, & que l'autre eſt fauſſe & nouvelle; ce qui eſt d'ailleurs une queſtion aſſez inutile. Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 16. remarque que l'η, ητα, s'eſt quelquefois changé en ε ou en α.

ÉTABLAGE.		ÉſTABLAGE.
ÉTABLE.		ÉſTABLE.
ÉTABLER.		ÉſTABLER.
ÉTABLERIE.		ÉſTABLERIE.
ÉTABLIR.		ÉſTABLIR.
ÉTABLISSEMENT.		ÉſTABLISSEMENT.
ÉTABLURE.		ÉſTABLURE.
ÉTAGE.		ÉſTAGE.
ÉTAGER.		ÉſTAGER.
ÉTAIN.		ÉſTAIN.
ÉTAL.		ÉſTAU.
ÉTALAGE.	*Voyez*	ÉſTALAGE.
ÉTALER.		ÉſTALER.
ÉTALEUR.		ÉſTALEUR.
ÉTALIER.		ÉſTALIER.
ÉTALINGUER.		ÉſTALINGUER.
ÉTALON.		ÉſTALON.
ÉTALOnNER.		ÉſTALOnNER.
ÉTAMBOT.		ÉſTAMBOT.
ÉTAMBRAIS.		ÉſTAMBRAIS.
ÉTAMER.		ÉſTAMER.
ÉTAMINE.		ÉſTAMINE.

ÉTAMPER. v. act. Tèrme de Maréchal. Pèrcer un fèr de cheval. *Fodere, cavare, forare.* On dit *étamper maigre*, quand on fait les trous bien près du bord du fèr; & *étamper gras*, quand on pèrce le fèr un peu plus en dedans. Et on dit que le Maréchal encloüe les chevaux ſur l'enclume, quand les clous ſont mal *étampez*, ſoit gras, ſoit maigre, quand il eſt difficile en brochant les clous de ne pas encloüer le cheval. En Dauphiné on dit *étamper* pour étançonner, & *étampe* pour étançon.

ÉTAMURE.		ÉſTAMURE.
ÉTANCHE.		ÉſTANCHE.
ÉTANCHEMENT.	*Voyez*	ÉſTANCHEMENT.
ÉTANCHER.		ÉſTANCHER.
ÉTANÇON.		ÉſTANÇON.
ÉTANÇONNER.		ÉſTANÇONNER.

ÉTANFICHE. C'eſt la hauteur de pluſieurs bancs de pièrre, qui font maſſe dans une carrière.

ÉTANG.		ÉſTANG.
ÉTANGUES.		ÉſTANGUES.
ÉTANT.		ÉſTANT.
ÉTAPE.		ÉſTAPE.
ÉTAPIER.		ÉſTAPIER.
ÉTAT.	*Voyez*	ÉſTAT.
ÉTAU.		ÉſTAU.
ÉTAY.		ÉſTAY.
ÉTAYE.		ÉſTAYE.
ÉTAYEMENT.		ÉſTAYEMENT.
ÉTAYER.		ÉſTAYER.

E T E.

ÉTÉ. Voyez EſTÉ.

ÉTÉCHEMIN, INE. ſ. m. & ſ. Nom propre de peuple. *Etecheminus, a.* Les *Etechemins* ſont un peuple de la Nouvelle France, dans l'Amérique ſeptentrionale; au midi du fleuve de S. Laurent, entre le Canada particulièr, l'Acadie & la Nouvelle Anglerèrre.

ÉTÉFLER. v. act. *Decacuminare, metere ſummum apicem.* On dit, *Etéfler* un arbre; pour dire, en coupper la cime.

ÉTEIGNOIR.		ÉſTEIGNOIR.
ÉTEINDRE.		ÉſTEINDRE.
ÉTEINT.		ÉſTEINT.
ÉTENDARD.	*Voyez*	ÉſTENDARD.
ÉTENDEUR.		ÉſTENDEUR.
ÉTENDOIR.		ÉſTENDOIR.
ÉTENDRE.		ÉſTENDRE.
ÉTENDUË.		ÉſTENDUË.

ÉTÈRNEL. ſ. m. Qui n'a eû ni commencement, ni fin. *Æternus.* En ce ſens il ne ſe dit proprement que de Dieu. Prions l'*Etèrnel*. C'eſt l'*Etèrnel* qui le commande. Il les reçoit comme des hôtes que l'*Etèrnel* lui envoye. PAT. L'*Etèrnel* eſt-il donc diſſemblable à lui-même lorſqu'il parle par l'organe & par la voix de JÉSUS? P. CATROU. Mes yeux ne vous vèrront pas plus longtems occuper la place de Dieu, & recevoir un culte qui n'appartient qu'à l'*Etèrnel*. ID. La Vèrſion Françoiſe de la Bible appellée Vèrſion de Genève traduit le nom propre de Dieu יהוה par l'*Eternel*. Il ſignifie proprement *Celui qui eſt*.

ÉTÈRNEL, ELLE. adj. On le dit auſſi de Dieu & de ſes attributs. Le Père *Etèrnel*, le Vèrbe *Etèrnel*, la Sageſſe *étèrnelle*, la Providence *étèrnelle*. Les Ariens faiſoient Dieu le Père ſeul *Etèrnel*, à l'excluſion de ſon Fils. HÈRMAN. Ç'a été une grande èrreur de croire le monde *étèrnel*. Les axiômes de Géométrie ſont des propoſitions d'*étèrnelle* vérité.

ÉTÈRNEL, ſe dit auſſi de ce qui doit durer toûjours. Dieu a promis à ſes Saints une gloire *étèrnelle*, une béatitude *étèrnelle*: & deſtiné aux réprouvez une peine, une mort *étèrnelle*. La ſeule idée des biens *étèrnels* rend mépriſable la poſſeſſion de tous les autres. S. ÉVR. Nous devrions être bien plus prudens, & bien plus circonſpects que nous ne ſommes dans le choix du chemin qui aboutit à une félicité, ou à une miſère *étèrnelle*. NIC. L'enfèr étoit appellé par les Payens l'*ombre étèrnelle*.

*Va dans l'*ombre étèrnelle, *ombre pleine d'envie,*
Et ne te mêle plus de cenſurer ma vie.

TRISTAN L'HÈRM.

ÉTÈRNEL, ſe dit auſſi des chôſes qui durent longtems, ou plus qu'il ne faut, ou toute la vie d'un homme. Cet homme eſt un parleur, un cenſeur *étèrnel*. Je vous aurai une *étèrnelle* obligation. Voilà un homme *étèrnel*, il ne meurt point. La chicane rend les procès *étèrnels*. Vôtre abſence rigoureuſe & peutêtre *étèrnelle*, ne diminuë en rien l'emportement de mon amour. Une *étèrnelle* inquiétude agite mon âme. Il lui avoit donné tout le bien qu'elle pouvoit prétendre de ſa mère, pour en diſpôſer comme elle jugeroit à propos, afin de n'être plus fatigué de ſes *étèrnelles* demandes. Mlle L'HÉRITIÈR. Cent autres l'incommodoient par des aſſiduitez *étèrnelles*. N. Ovide a dit que la tragédie étoit un travail *étèrnel*, un ouvrage dont on ne voit point la fin, au lieu qu'une élégie étoit bientôt faite, & ne demandoit pas tant de contention.

Tu labor æternus; quod petit illa breve eſt.

ÉTÈRNEL, ſignifie auſſi, Continuel, qui ne change point. Aux Iſles Fortunées il y a un *étèrnel* printemps. En Eſpagne il y a une mode *étèrnelle*, & conſtante.

*Le paſſé n'a point vû d'*étèrnelles *amours,*
Et les ſiécles futurs n'en doivent point attendre.

ÉTÈRNELLE. ſ. f. Sorte de plante qui produit des fleurs jaunes en forme de bouquèt. Les feüilles & la tige de l'*étèrnelle* ſont d'une cèrtaine couleur vèrte blanchâtre. Au haut des tiges il vient de petites fleurs ramaſſées en bouquets, qui ſont autant de petits bouquèts jaûnes de paille, & d'autant que la fleur, quoique coupée de deſſus le pied, ſe conſèrve fort longtems ſans changer de couleur, on la nomme *étèrnelle*. Il ne lui faut que la culture commune & ordinaire. MORIN, *Cult. des fleurs II. P. Ch.* 7.

ÉTÈRNELLEMENT. adv. *Æternùm.* D'une manière étèrnelle. Dieu a été & ſera *étèrnellement*. Les juſtes ſeront *étèrnellement* avec lui dans la gloire.

ÉTÈRNELLEMENT, ſe dit auſſi d'un long tems.

Moi, quand j'aime une fois, j'aime étèrnellement.

MALH.

Ce que Malhèrbe écrit dure étèrnellement.

C'eſt une vanité poëtique que Malhèrbe a imitée des anciens Poëtes Grècs & Latins.

ÉTÈRNELLEMENT, ſignifie auſſi, Sans ceſſe, toûjours. *Perpetuò.* Cet importun me demande *étèrnellement*, il parle *étèrnellement*.

Il eſt cèrtain qu'un jeune Amant,
Croit aimer d'une amour extrême;
*Il jure qu'*étèrnellement,
Il aimera l'objet qu'il aime. RÉG. DE P. G.

ÉTÈRNISER. v. act. Immortaliſer, rendre étèrnel, ou d'une fort longue durée. *Æternare, ornare immortali, æterna gloriâ, æternitati commendare.* Les Conquérans n'ont fait tant de carnage que pour *étèrniſer* leur nom. Les Pyramides ont *étèrniſé* la grandeur des Rois d'Égypte. Les Auteurs ne font tant de veilles que pour *étèrniſer* leur mémoire. Les hommes ne pouvant *étèrniſer* leur vie, tâchent à *étèrniſer* leur réputation. LA ROCH.

Déja

Déja marchoit devant les étendarts
Bellone les cheveux épars ;
Et ſe flattoit d'éternîſer les guèrres
Que ſa fureur ſouffloit de toutes parts. RACINE.

Quel magnifique ſpectacle
Frappe mes yeux éblouïs !
Faut-il encore ce miracle
Pour etèrniſer *LOUIS ?*

ÉTÈRNISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Æternitate donatus.*

En vain par des ſermens leur haine etèrniſée
Se faiſoit de la France une conquête aiſée.
RECUEIL DE VÈRS.

ÉTÈRNITÉ. ſ. f. Durée que le tems ne peut meſurer, qui n'a ni paſſé, ni avenir, ni commencement, ni fin : qui éxiſte toute enſemble, ſans aucun écoulement, & ſans aucune ſucceſſion de parties antérieures, & poſtérieures. *Æternitas, ævum immortale, tempus ſempiternum.* Cenſorinus, *de Die Natal.* définit l'*Etèrnité* une Durée infinie, qui eſt, ce qui a toujours été, & qui ſera toujours. Cette *étèrnité* abſoluë ne convient proprement qu'à Dieu. Le tems n'eſt qu'une partie détèrminée de l'*étèrnité*. MALEB. Gloire ſoit à Dieu dans toute l'*étèrnité*. Les juſtes ſont prédeſtinez de toute *étèrnité*. On ne ſçauroit trop méditer ſur l'*étèrnité*. Il n'y a point de néceſſité qui ne céde au danger de ſe pèrdre pour l'*étèrnité*. NIC. L'éſprit en étendant, & en répetant l'idée de la durée, ſans jamais arriver au bout, ſe forme à lui-même l'idée de l'*étèrnité*. LOCKE. Les hommes vont étourdîment à la mort, & à l'*étèrnité*. C'eſt une étrange condition que celle des hommes ; ils marchent ſans ceſſe vèrs une *étèrnité* de bonheur, ou de malheur. NIC. Je ne ne ſçai pourquoi ce peu de tems qui m'eſt donné à vivre, m'eſt aſſigné à ce point plutôt qu'à un autre de l'*étèrnité* qui m'a precédé, & de toute celle qui me ſuit. PASC. La nouveauté des arts déſavouë l'*étèrnité* du monde. NIC. Les hommes pouſſent l'éxtravagance juſqu'à aller hazarder étourdîment l'*étèrnité*, ſans ſonger à l'abîme où elle les va précipiter. DE VILL. La négligence des hommes pour l'*étèrnité*, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit : elle m'épouvante ; c'eſt un monſtre pour moi. PASC. En comparant l'*étèrnité* qui ſuit la mort avec quelques momens d'une vie fragile, il ne faudroit ſonger qu'à mourir. MORALE DE P.

ÉTÈRNITÉ, ſe dit hypèrboliquement d'une longue durée. *Ævum.* Voilà une étoffe de bon uſer, elle durera une *étèrnité*. Les Rois bâtiſſent pour l'*étèrnité*, c'eſt-à-dire, ils font des bâtimens bien ſolides. Nous avons joüi de ce privilége de toute *étèrnité*, de tems immémorial. L'Empereur Conſtance s'appelloit lui-même, mon *étèrnité*. HÈRMAN.

Dans les ouvrages de piété, en prôſe, ou en vèrs, *étèrnité* ſe prend pour la durée infinie qui ſuit la mort des hommes, & pour l'état heureux ou malheureux où ils ſeront alors. Il faut penſer ſouvent à l'*étèrnité*.

Paſſant qui lis mon avanture,
Reconnois ta fragilité,
Et puiſqu'ici bas rien ne dure
*Penſe à l'*etèrnité. RECUEIL DE VÈRS.

Offrez vous à nôtre idée,
Vagues atômes de l'air :
Grains mouvans, dont eſt bordée
La vaſte & profonde mèr,
Que l'amas de vos parties
Au calcul aſſujetties,
Par le tems ſoit ſupputé :
Unitez moins innombrables
Que les ſiécles ineffables.
*Qu'enfante l'*etèrnité.
NOUV. CH. DE VÈRS, *Ode ſur l'Enfèr.*

ÉTÈRNITÉ. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe chez les Anciens. *Æternitas.* Mart. Capelle L. I. dit que l'*Etèrnité* étoit fille de Jupitèr. Triſmégiſte & Platon diſent que le tems eſt l'image de l'*Etèrnité*, Claudien dans ſon ſecond Livre *De Laudib. Stiliconis*, ſur la fin vèrs 424. nous a donné une déſcription de l'*Etèrnité*, ou plûtôt de l'antre de l'*Etèrnité*. Il dit qu'il eſt dans un lieu inconnu, où nôtre eſprit même ne peut pénétrer, & où à peine les Dieux ont accès. Il appelle cette cavèrne la Mère des années, toute hideuſe de vieilleſſe, une cavèrne d'une durée infinie, qui fait partir de ſon vaſte ſein tous les tems, & qui les y rappelle, il dit que cet antre comprend tout ce que ſignifie un ſèrpent recourbé en rond, qui mord ſa queuë ſans jamais la ronger ni la conſumer, & toujours auſſi vif & auſſi vèrd que jamais. La Nature, cette vieille, dont le viſage eſt toujours plein de grâces, fait la garde à l'entrée du veſtibule. De tous ſes membres il pend des âmes, qui voltigent tout autour d'elle. Un vieillard vénérable préſide dans l'antre, & y donne des loix, qui durent étèrnellement : c'eſt lui qui régle le nombre, le cours & le repos des Aſtres, par qui tout vit & tout périt ſelon des loix immuables. C'eſt lui qui détèrmine ce que la révolution incèrtaine de l'aſtre de Mars, & la révolution cèrtaine de celui de Jupitèr doit cauſer dans le monde, & les effets de la lune, qui acheve ſi vîte ſa carrière, ou du pareſſeux Saturne, ſi lent à fournir la ſienne, ceux que produit Vénus toujours Sereine, & Mèrcure, compagnon du Soleil. Dans l'antre ſont tous les ſiécles diſtinguez châcun par ſon métal, & tous en différentes places. On y voit les ſiécles d'airain ramaſſez enſemble. Les ſiécles de fèr y paroiſſent durs & roides. La blancheur de ceux d'argent y jètte un éclat mèrveilleux ; mais ce qui y brille le plus, c'eſt le troupeau des ſiécles d'or placez dans le plus bel endroit & le plus diſtingué de ce palais, & qui portent un caractère qui les rend d'un commèrce difficile avec la tèrre. Telle eſt à peu près la deſcription que Claudien fait de la demeure de l'*Etèrnité*. Elle a dans le Latin des beautez auxquelles, ſelon le Sçavant Barthius dans ſes Notes ſur Clodien, Rome toute féconde qu'elle eſt en génies éloquens, n'a pû rien produire d'égal depuis ce Poëte.

Les Égyptiens déſignoient l'*Etèrnité* par le Soleil & la Lune, dit Horus Apollon dans ſes Hiéroglyphes. Les Grècs & les Romains en uſoient de même, au ſentiment de quelques Auteurs. Il y a une médaille d'Antiochus Epiphanès au revèrs de laquelle, pour marquer, diſent-ils, l'*Etèrnité* & l'apothéôſe du Prince, on a mis une figure d'homme, qui tient le ſoleil de ſa main droite, & qui a la Lune ſur la tête. De même on voit ſur les médailles de Veſpaſien, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien &c. la Déeſſe *Eternité* vêtuë d'une robbe longue, qui tient dans ſes mains les têtes rayonnantes du Soleil & de la Lune. C'eſt le type ou l'effigie ordinaire ſur les médailles Latines. Voyez Triſtan T. I. p. 329. 381. Une inſcription rapportée dans Gruter p. 32. joint auſſi le Soleil & la Lune avec l'*Etèrnité*. La voici.

AETERNITATI
SACRVM
SOLI ET LVNAE
P. NOVELLIVS. P.F
PAL. VERVS DD.
XVIII. KAL. IVL.
SER SCIPIONE ORFITO ET
Q. NONIO PRISCO COSS.

Sur une médaille d'Hadrien rapportée dans Occo p. 237. & expliquée par Triſtan T. I. p. 475. l'*Etèrnité* eſt enfèrmée dans un cèrcle, & tient un globe ſur lequel il y a un Aigle arrêté, la legende eſt, PM TR. P. COS III. S ÆC AVR. On la repréſentoit auſſi portant la main vèrs le ciel. Au reſte, l'*Etèrnité* ſur les médailles des Empereurs ne ſignifioit que la pèrpétuité de leur Empire, comme l'a remarqué Triſtan. On déſignoit encore l'*Etèrnité* par un ſèrpent, qui mord ſa queüe, & fait un cèrcle, & on l'adoroit dans un temple conſtruit en dôme. Une Déeſſe debout devant un autel, qui tient en une main l'effigie du ſoleil, & en l'autre celle de la lune, eſt le type ordinaire de l'*Etèrnité* ſur les médailles. TRISTAN, *T. I. p.* 329. & 381. où il n'y a point d'Autel. Elle eſt auſſi repréſentée dans un cèrcle tenant un globe. ID. Martianus Capella Liv. I. dit que l'*Etèrnité* eſt fille de Jupitèr, parceque Dieu n'a ni commencement, ni fin. ID. *T. I. p.* 382. Quelquefois elle eſt repréſentée comme une jeune Déeſſe debout tenant un globe, ſur lequel il y a un oiſeau arrêté, & de l'autre main ſouleve le pan de ſa robe. ID. *T. III. p.* 228. Au reſte, cette Déeſſe ſur les médailles ne déſigne ſouvent que la pèrpétuité de l'Empire, & non en effèt l'*Etèrnité*, laquelle à proprement parler, & auſſi ſelon le ſens auquel les Empereurs l'uſurpèrent en leurs titres & qualitez, n'étoit qu'une longue & heureuſe ſuite d'années. ID. *T. III. p.* 228.

ÉTÈRNUER. } *Voyez* { ÉSTÈRNUER.
ÉTÈRNUEMENT. } *Voyez* { ÉSTÈRNUEMENT.

ÉTÉRODOXE. adj. m. & f. Qui eſt d'une croyance contraire aux opinions les plus communément reçûës, qui a des ſentimens particuliérs. *Heterodoxus.* Ce mot n'eſt pas ſi fort que celui d'Hérétique. Il faut écrire ce mot par une *h*, car il vient du Grec [illegible], qui a un éſprit âpre. Voyez HÉTÉRODOXE.

ÉTÉROUSIEN. Voyez HÉTÉROUSIEN.

ÉTÉSIES. ſ. m. plur. Vents anniverſaires & réguliérs, ſoufflans châque année en même ſaiſon & cèrtain nombre de jours. *Eteſiæ.* Ils ſoufflent non ſeulement vèrs l'Aquilon, mais auſſi vèrs l'Orient, le Midi & le Couchant, ſelon Pline & Strabon. Ils ſoufflent en Eſpagne, en Aſie, & vèrs le Royaume de Pont au Levant.

vant. Le Siroc, ſelon Strabon, eſt un vent *étéſien* ſoufflant entre l'Éſpagne & la Sardaigne. Aquilons *Eteſiens*, ſont des vents ſoufflans quarante jours de ſuite vèrs le lever de la Canicule.

Ce mot eſt Grèc, & vient de ἔτος. Voyez ſur les *Eteſies* Voſſ. *De Idolol. L. III. c.* 4.

ÉTÊTER. v. act. Ôter la tête. *Decapitare*, *decacuminare*. Il ne ſe dit que des arbres & des chôſes artificielles. On *étête* les ſaules, marſaux, peupliers & autres bois blancs. Il eſt défendu d'*étêter* les grands arbres des forêts. On a *étêté* ce clou, cette épingle, ils ne peuvent plus ſervir.

ÉTÊTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Decapitatus*, *decacuminatus*, *capite diminutus*.

ÉTÊTÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une aigle, d'un poiſſon, ou autre animal qui n'a point de tête, ſoit qu'on l'ait coupée, ou arrachée.

ÉTEUF. } Voyez { ÉSTEUF.
ÉTEULE. } { ÉSTEULE.

ETH.

ÉTHAM. ſ. m. Nom de lieu dans l'Écriture. *Etham*. C'eſt un lieu à l'orient de l'Égypte ſur les confins de l'Arabie déſèrte, dans l'Iſthme que forment la méditèrranée & la mèr rouge. Ziéglèr prétend qu'*Etham* étoit où eſt aujourd'hui Suès; mais on n'a point de raiſon de croire qu'il fût ſur la mèr. Ce fut le troiſième campement des Iſraëlites à leur ſortie d'Égypte. La partie du déſèrt qui y répondoit s'appelle le déſèrt d'*Etham*; & s'étend audelà de la mèr rouge. Le P. Lubin croit que le déſèrt d'*Etham* & celui de Sur ſont la même chôſe.

ÉTHEB. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, qui veut dire parfait. Convèrtir en *Etheb*, c'eſt convèrtir en métal parfait.

ÉTHELBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ethelbertus*. Saint *Ethelberth* Roi de Kent en Anglетèrre, avoit pour triſayeul Hengeſt, chef des Saxons qui s'étoient établis en 449 en Anglеtèrre avec les Juttes & les Anglois. Il parvint à la couronne vèrs l'an 560. après la mort de ſon père Irminric, & mourut lui-même le 24. de Févrièr de l'an 616. après avoir reçu & fort amplifié la foi dans ſon Royaume. On dit auſſi ÉDILBÈRT, ſelon Baillet au 24e. Févrièr.

Le nom d'*Ethelbert* eſt formé de deux mots de la langue Anglo-Saxone que parloient les Juttes, & qu'ils portèrent en Anglетèrre; *æthel*, *noble*, *illuſtre*, & *beorht*, *brillant*, *éclatant*; ou *beriht*, *prudent*, *aviſé*. Voyez Cambden, & Vèrſteg.

ÉTHELIA. Tèrme du Grand Art. Ce mot ſignifie où léton, ou tèrre très-noire qu'il faut blanchir.

ÉTHER, ou ATHAR. ſ. m. Eſt dans l'Écriture une Ville qui fut ôtée à la Tribu de Judée pour être donnée à celle de Simeon. *Athar*, *Ether*. *Joſ. XIX*. 7. Euſèbe rapporte que de ſon tems il y avoit un bourg nommé *Ethèrra* proche de Malatha dans la tèrre de Daroma. M. Reland juge que cette ſituation convient aſſez à *Ether*.

ÉTHÉRÉ, ÉE. Adj. *Ætherеus*. Qui eſt de l'éther, qui a rapport à l'éther, qui en a les qualitez, ce qui eſt pur, ſubtil, pénétrant, &c. Ce mot pendant longtems ne s'eſt dit qu'au féminin, matière, ou ſubſtance *éthérée*, mais on trouve maintenant des exemples du genre maſculin. La matière *éthérée* eſt cette ſubſtance pure qui eſt au deſſus de l'athmoſphère, qui remplit tout le ciel où les aſtres font leur cours. Les couleurs ne ſont que des ſentimens de la part de l'âme; & de la part du corps ce ne ſont que des vibrations plus ou moins promptes de la matière *éthérée*. MALEB. Les Poëtes appellent le ciel la voûte *éthérée*; la région *éthérée*. Ils diſtinguent dans l'urine deux principes; l'un eſt un ſel volatil & urineux ſemblable à l'eſprit de nitre, & l'autre un ſouffre *éthéré* qui tient de la nature de l'eſprit de vin. DIONIS.

Ce mot eſt Grèc αἰθὴρ, & vient, à ce qu'ont crû quelques Philoſophes & Grammairiens, du vèrbe αἴθειν, brûler, enflammer, & ſignifie *inflammation*, *ſplendeur*, telle qu'on attribuë à la ſubſtance de ces petits corps qu'on croit être enflammez.

ÉTÈRNAC. ſ. m. Bourg que l'on nomme auſſi Echter. *Epternacum*. Il eſt dans le Duché de Luxembourg, ſur la rivière de Saur, à trois lieües au couchant de Trèves. L'Abbaye d'*Etèrnac* eſt fort célèbre. Elle eſt de l'Ordre de Saint Benoît. MM. De Sainte Marthe écrivent *Etèrnac*. Il faut les ſuivre, & non Maty, qui écrit *Echternach*, mieux qui diſent *Eternach*. L'Abbaye d'*Etèrnac* fut fondée par Pepin le Gros, Maire du Palais en 696. SAINTE MARTHE.

ÉTH-CATSIN. ſ. m. Ville de la Tribu de Zabulon, dans la partie Septentrionale de la Tèrre Sainte. *Eth-Catſin*. Cette Ville étoit à l'extrémité de cette Tribu du côté de l'Orient. La Vulgate l'appelle *Tacaſin*, & l'Hébreu עת קצין, *Eth Katſin*.

ÉTHICOPROSCOPTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Ethicoproſ-*

coptes. Saint Jean Damaſcène, dans ſon Traité des héréſies n. 96. dit qu'on appelloit de ce nom ceux qui èrroient dans les chôſes de morale, & par rapport à ce que l'on doit faire, ou éviter; & qui blâment des chôſes qui ſont bonnes, ou qui en loüent & en pratiquent qui ſont mauvaiſes. Ce qui montre que ce n'étoit point une ſecte particulière.

Ce nom vient de ἦθος, *les mœurs*, προσκόπτω, *offendo*; Qui èrre dans les mœurs.

ÉTHIOPIE. ſ. f. Grande contrée de l'Afrique. *Æthiopia*. Elle eſt bornée au nord par l'Égypte, & par le déſèrt de Barca; le Zara, la Nigritie, la Guinée, la confinent au nord oüeſt, la mèr rouge baigne une petite partie de ſes côtes au nordeſt; tout le reſte eſt entouré de l'Océan Éthiopien. L'*Ethiopie* eſt prèſque toute enfèrmée dans la Zône torride, entre le 23e. degré de latitude nord, & le 35e. de latitude ſud. Sa longitude eſt du 33e. au 83e. degré. L'air y eſt très-chaud, excepté au Cap de Bonne Eſpérance. Elle eſt pourtant partout habitée, contre le ſentiment des Anciens. Les deux plus grandes rivières de l'Afrique, le Nil & le Niger, y ont leurs ſources. On la diviſe en deux grandes parties, qui ſont la haute *Ethiopie*, & la baſſe *Ethiopie*.

La haute *Ethiopie*, que les Anciens appelloient l'*Ethiopie* d'audeſſus de l'Égypte, ou l'*Ethiopie* intérieure, *Æthiopia ſuperior*, ou *interior*, ou *ſub Ægypto*, eſt la partie la plus ſeptentrionale, & en même tems la plus orientale de l'*Ethiopie*. Elle renfèrme la Nubie, l'Abiſſinie, les Giaques, ou Gallès, & les côtes d'Abex, d'Ajan, & de Zanguebar. Quelques Géographes mettent néanmoins cette dèrnière dans la baſſe *Ethiopie*.

La Baſſe *Ethiopie*, en Latin, *Æthiopia interior*, ou *exterior*, eſt la partie de l'*Ethiopie* la plus méridionale, qui en même tems s'étend le plus vèrs le couchant. Elle renfèrme les Royaumes de Monoemugi, & de Monomotapa, dans les tèrres & ſur les côtes les grandes régions de Biafara, de Congo, & des Cafres. Les Portugais découvrirent il y a deux cens ans environ la Baſſe *Ethiopie*, qui étoit prèſque inconnuë aux Anciens.

L'Abiſſinie s'appelle encore plus proprement & plus communément *Ethiopie*. Voyez ABISSINIE.

L'*Ethiopie* dans l'Écriture, & ſur tout dans l'Ancien Teſtament, n'eſt point la contrée à laquelle on donne ce nom depuis tant de ſiécles. Elle n'étoit pas même dans l'Afrique; mais dans ce que nous appellons Arabie heureuſe, dont elle faiſoit partie; de là vient que le Paraphraſte Chaldéen Jonathan l'appelle Arabie; le Texte Hébreu la nomme Tèrre de Chus; parceque dans la diviſion de la tèrre, qui ſe fit après le déluge, ce fut la portion qui échut à Chus, prémier fils de Cham. *Geneſe X*. 7. Voyez CHUS. Cette région étoit voiſine du païs des Madianites; car Moyſe appelle Éthiopienne la fille du Prêtre des Madianites, qu'il avoit épouſée. Dans le Nouveau Teſtament il n'y eſt parlé qu'une fois d'*Ethiopie*; c'eſt dans les Actes des Apôtres VIII. 27. où l'Eunuque que Saint Philippe baptiſa, eſt appellé Éthiopien, & la Reine de Candace qu'il ſervoit, Reine des Éthiopiens. Rien n'oblige d'entendre par là un autre peuple, ni une autre contrée, que dans l'Ancien Teſtament.

Les Anciens n'ont point ignoré cette prémière demeure des Éthiopiens. Homère au commencement du I. Liv. de l'Odyſſée v. 22. 23. diſtingue les Éthiopiens en Orientaux, & en Occidentaux. Il eſt vrai que quelques-uns, au rapport du Scholiaſte d'Homère, diſoient que ces deux peuples n'étoient ſéparez que par le Nil; mais Homère fait entendre quelque chôſe de plus. D'ailleurs dans le IVe. Liv. de l'Odyſſée v. 84. il nomme les Éthiopiens parmi les peuples qui habitoient proche des côtes que Ménelas avoit couruës; l'Iſle de Chypre, la Phénicie, l'Égypte, l'*Ethiopie*, Sidon, les Érembes, & la Libye, païs qu'il faut trouver près des côtes, ou ſur les côtes de la Méditèrranée, d'où Ménélas n'étoit pas ſorti. Denys le Géographe v. 177. & Euſtathius, placent auſſi les Éthiopiens Orientaux proche de l'Arabie, & des Erembes, qui ſelon Euſtathius ſont les Saraſins; & les autres v. 216. dans le milieu de l'Afrique au delà l'Égypte, bien avant dans les tèrres. Enfin, les Anciens mettent la Chaldée & la Suſiane dans l'*Ethiopie*, & Memnon, que les Poëtes nomment fils de l'Aurore, parce qu'il étoit des régions les plus orientales que l'on connût alors, & qu'ils font venir de Suſe à la guèrre de Troye; Memnon, dis-je, eſt appellé Roi des Éthiopiens dans la Théogonie d'Héſiode v. 984. & dans la ſeconde des Olympiques de Pindare, l'Éthiopien fils de l'Aurore. Selon Pomponius Mela, l'*Ethiopie* eſt entre l'Arabie & l'Afrique. Liv. I. c. 2. & au Liv. II. c. 9. il met encore des Éthiopiens audelà de l'Égypte vèrs la ſource du Nil, & dans le vaſte païs que ce fleuve arrôſe au commencement de ſa courſe. Voyez encore Strabon dans ſon prémièr livre. Il y a donc eû deux *Ethiopies* dans l'Antiquité profane, l'une orientale, qui eſt une partie de l'Arabie heureuſe, & celle-là même dont parle l'Écriture; & l'autre occidentale, qui étoit ce que nous appellons aujourd'hui *Ethiopie* propre, ou Abiſſinie.

Il pleut cinq mois de l'année en *Ethiopie*. Le P. Kirkèr, dans ſon *Oedip. Ægypt. Synt. I. c. 7.* en recherche la cauſe, & l'attribue aux montagnes de l'*Ethiopie* qui ſont entre l'Équateur & le Tropique du Capricorne, & qui font une triple enceinte à l'*Ethiopie*.

ÉTHIOPIEN, ENNE. ſubſt. m. & f. Nom de peuple. *Æthiops.* Les *Ethiopiens* ſont deſcendans de Chus fils de Cham. L'*Ecriture* & les anciens Auteurs profanes, qui nous apprennent que les *Ethiopiens* ont demeuré dans l'Arabie heureuſe, ne nous diſent point en quel tems ils ſont paſſez en Afrique : il eſt cèrtain qu'ils y ſont depuis un tems immémorial, puiſque dès le tems d'Homère ils y étoient, ainſi qu'il paroit par ce que nous avons dit au mot ETHIOPIE. Mais quoi qu'il en ſoit du tems qu'ils ſe ſont partagez, on ne peut douter que les *Ethiopiens* orientaux ne ſoient les prémiers & les plus anciens, & que les occidentaux ne ſoient une colonie, ou peutêtre pluſieurs colonies de ceux-ci qui paſſèrent la mèr rouge, s'établirent en Afrique, & peuplèrent ce que nous appellons aujourd'hui *Ethiopie*, ou Abiſſinie.

Quelques Auteurs prétendent que ces peuples reçûrent la foi de S. Philippe Apôtre, d'autres diſent de S. Matthieu, ou de Saint Barthelemi, & d'autres de l'Eunuque de la Reine de Candace, baptiſé par Saint Philippe *Act. VIII.* Mais l'Éthiopie de l'Écriture n'eſt point celle dont nous parlons. Baronius à l'an de J.C. 543. & Scaliger, ſoutiennent qu'ils ne fûrent convèrtis que la 15e. année de l'Empire de Juſtinien. La tradition des Éthiopiens eſt qu'ils n'ont reçû la foi que du tems de Saint Athanâſe, environ l'an 320. Et de vrai Socrate *hiſt. Eccl. L. I. c.* 10. & Theodoret *hiſt. Eccl. L. I. c.* 25. nous apprennent que Frumentius ayant été mené par un Marchand d'*Ethiopie* à la Cour du Roi d'*Ethiopie*, il y annonça JESUS-CHRIST, & que peu après ayant eû permiſſion de retourner à Aléxandrie pour y rendre compte de ſa prédication, il y arriva peu de tems après l'Ordination de S. Athanâſe, qui l'ordonna Évêque du païs où il avoit prêché, & l'y renvoya. Voyez au mot ABISSIN ce qui regarde leur Religion. Pline dit Liv. VI. c. 29. que le nom Candace fut longtems celui des Reines d'Éthiopie.

Les *Ethiopiens* ſont noirs ou maures. On dit qu'ils naiſſent blancs, avec une petite tache noire au nombril, qui s'étend peu de tems après leur naiſſance par tout leur corps. Quand ils ſont tranſplantez en Europe, ils deviennent blancs comme les autres hommes, à la ſeconde ou à la troiſième génération. On dit noir comme un *Ethiopien*, & on appelle *Ethiopiens* ceux qui ont le teint noir. Les *Ethiopiens* enſeveliſſoient leurs morts dans du vèrre. Un *Ethiopien* bien noir ſous un beau criſtal de Venize feroit un bel émail; & encore quelque chôſe de plus beau, dans une enveloppe d'ambre jaûne. VIGN. DE MARV.

ÉTHIOPIEN, ENNE. adj. Qui appartient à l'Éthiopie, qui y a rapport. *Æthiopicus.* Ludolfe a donné une Grammaire & un Dictionnaire de la langue *Ethiopienne*. La langue *Ethiopienne* eſt une eſpéce de Chaldeen; auſſi bien des Auteurs l'appellent-ils langue Chaldéenne; *Chaldæa lingua.* Il y a des Religieux *Ethiopiens*. Voyez le P. Hélyot, T. I. c. 11. & 12.

L'Océan *Ethiopien*, ou la Mèr *Ethiopienne*, qu'on appelle autrement l'Océan méridional, *Oceanus Æthiopicus*, eſt une partie du grand Ocean, laquelle a au nord l'Océan Atlantique, au couchant la mèr du Bréſil, au midi les tèrres Auſtrales, s'il en eſt; & au levant l'Océan oriental, ou Indien. Quelques Géographes avancent l'Océan *Ethiopien* juſqu'aux embouchures du Niger, mais d'autres le tèrminent à la ligne équinoctiale, & n'y comprennent que les mèrs de Congo, des Caffres, & de Zanguebar. MATY.

L'Océan *Ethiopien* des Anciens différoit du nôtre. C'étoit le même que l'Océan Indien, & en effet on lui donnoit indifféremment ces deux noms. C'eſt la partie de l'Océan qui eſt à l'orient de l'Afrique; & tout ce qui eſt à l'occident, ils le nommoient Océan Atlantique, y comprenant tant la mèr à laquelle nous donnons ce nom, que celle que nous appellons Océan *Ethiopien*, & qui eſt plus méridionale. Voyez le Commentaire Grèc d'Euſtathius ſur le 28, 29, 30e. vèrs de Dionyſius Periegetes.

> *Vous à qui des braſiérs conſument les entrailles,*
> *Noirs* Ethiopiens, *vous courez aux batailles,*
> *Et par un air hideux, & de ſombres couleurs*
> *Vous étonnez les yeux auſſi bien que les cœurs.* BRÉBEUF.

Ce mot eſt Grèc, Αἰθίοψ, & vient du vèrbe αἴθω, *uro*, parcequ'ils ſont brûlez par les ardeurs du Soleil, ou parcequ'ils ſont noirs, comme ce qui a été brûlé.

On diſoit autrefois en provèrbe *Lavare Æthiopem*, Laver un *Ethiopien*, pour dire, faire quelque chôſe d'inutile, ou même d'impoſſible.

ÉTHIOPIENNE. ſ. f. *Æthiopis.* Plante ainſi nommée parce qu'elle nous eſt venuë d'Éthiopie. Pline l'appelle méroïde, parcequ'elle croît en abondance dans l'Iſle de Méroe. Elle pouſſe de grandes feuilles larges, molles, blanches, lanugineuſes, ſemblables à celles du bouillon blanc, mais plus blanches & plus chargées de laine, ſinueuſes & dentelées en leurs bords, couchées la plûpart en rond par tèrre. Les feuilles de ſa tige ſont plus petites. Ses fleurs ſont aſſez ſemblables à celles du lamium, de couleur blanche, &c. Voyez ORVALE.

ÉTHIOPIQUE. adj. m. & f. C'eſt la même chôſe qu'Éthiopien, enne, adj. mais il ne ſe dit pas ſi communément. *Æthiopicus.* L'Océan *Ethiopique*, La mèr *Ethiopique*; la langue *Ethiopique*; Une nation *Ethiopique*.

ÉTHIQUE. ſ. f. *Ethica.* C'eſt un nom tiré du Grèc, qu'on donne quelquefois à la Morale, ou à la ſcience des mœurs. L'*Etique*, ou plutôt les *Etiques*, les livres de morale d'Ariſtote, ἠθικὰ, qui vient de ἦθος ἤθη, les mœurs.

ÉTHMOÏDALE. adj. & ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Nom d'une des ſutures du crâne de l'homme. *Ethmoidalis.* Les ſutures communes, ſont celles qui ſéparent les os du crâne d'avec ceux de la face; elles ſont quatre; la tranſvèrſale, l'*étmoïdale*, la ſphénoïdale, & la zigomatique. L'*ethmoïdale* prend ſon nom de ce qu'elle tourne autour de l'os étmoïde, c'eſt elle qui le ſépare des os qui le touchent. DIONIS.

ÉTHMOÏDE. adj. m. Tèrme de Médecine. *Ethmoides.* C'eſt un os ſitué au milieu de la bâſe du front, & au haût de la racine du nez, empliſſant prèſque toute la cavité des narines. Ce nom vient de ce qu'il eſt cribleux & ſpongieux. Par ſa partie cribleuſe il eſt joint à la tête, & par la ſpongieuſe à la cavité des narines, & par celle qui eſt pleine & large à la foſſe des yeux. Sa partie cribleuſe a une apophyſe qui avance en pointe dans la cavité du crâne, qu'on appelle *crête de coq*, à cauſe qu'elle en a la figure. L'odeur eſt portée aux éminences mammillaires, qui ſont des nèrfs fort mols, iſſus des ventricules antérieurs du cèrveau, qui ſont les vrais organes de l'odorat. Jean Philippe Ingraſſias, Sicilien, qui fleuriſſoit vèrs l'an 1546. a éxpôſé plus parfaitement qu'aucun autre la ſtructure de l'os *ethmoïde*, ou cribreux, ſitué à la racine du nez.

Ce mot eſt tiré du Grèc ἠθμὸς, *cribrum, colum*, & εἶδος, *ſpecies, forma; coli, cribri inſtar.*

ÉTHNARQUE. ſ. m. Qui commande à une nation, Gouvèrneur d'une nation. *Ethnarcha.* Il y a des médailles d'Herodes I. ſurnommé le Grand, ſur leſquelles on lit d'un côté ΗΡΩΔΟΥ, & de l'autre ΕΘΝΑΡΧΟΥ, c'eſt à dire, monnoye d'Hérode *Ethnarque*. Après la bataille de Philippes, Antoine ayant paſſé en Syrie conſtitua Tétrarques Hérodes & Phaſaël ſon frère, & leur confia le ſoin des affaires de Judée. *Joſ. Ant. L. XIV. C.* 23. Hérodes eut donc un gouvèrnement & une adminiſtration avant l'entrée des Parthes en Syrie, & l'invaſion d'Antigonus, qui n'arriva que ſix ou ſept ans après qu'il eut commencé de commander en Galilée. *Joſ. XIV. c. 24. & 25.* Alors Hérodes étoit véritablement *Ethnarque*, mais il n'étoit encore qu'*Ethnarque*, & on ne peut l'appeller qu'*Ethnarque*. C'eſt donc pendant cet eſpace de tems qu'ont dû être frapées les médailles qui ne lui donnent que ce titre, & ces médailles ſont la preuve de ce que l'hiſtoire nous apprend du Gouvèrnement qu'eut ce Prince avant que d'être élevé à la Royauté. P. SOUCIET, *Diſſert. ſur ces médailles.* Joſephe donne à Herode le titre de Tétrarque au lieu de celui d'*Ethnarque*, mais ces deux tèrmes étoient ſi peu différens qu'il eſt aiſé qu'on les ait confondus. Hérode le Grand ayant laiſſé par ſon teſtament à Archélaüs, la Judée, la Samarie & l'Idumée, Joſephe dit qu'il ne fut cependant appellé qu'*Ethnarque*.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ἔθνος, *nation*, & de ἀρχὴ, *commandement*, gouvèrnement.

ETHNOPHRÔNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Ethnophron.* Les *Ethnophrônes*, ou Paganiſans, ſont des hérétiques du VII. ſiécle, qui faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme, & y joignoient les cérémonies du Paganiſme, & l'Aſtrologie judiciaire, les ſortiléges, les augures, & autres divinations; & en un mot toutes les impiétez fabuleuſes & ridicules du paganiſme. C'eſt ce qui leur fit donner le nom d'*Ethnophrônes*, compoſé d'ἔθνος, *nation*, & φρὴν, penſée, ſentiment; de ſorte qu'il ſignifie un homme qui a les penſées, les ſentimens des Payens, ou des Gentils. Ils pratiquoient toutes les éxpiations des Gentils, célébroient toutes leurs fêtes, obſèrvoient comme eux les jours, les mois, les tems & les années, ainſi que S. Jean Damaſcéne nous l'apprend dans ſon L. des héréſies N. 94.

ÉTHOPÉE. ſ. f. *Ethopea.* Figure de Rhétorique, qui eſt une deſcription des mœurs & des paſſions de quelque pèrſonne, qui s'appelle auſſi *Ethologie*. Elle diffère de la Proſopopée, en ce que dans celle-ci ce ſont des pèrſonnes feintes qu'on fait parler; au lieu que dans l'*éthopée* on décrit les mœurs des pèrſonnes véritables.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *peinture des mœurs*. Il vient du Grèc ἦθος, *mos*,

mos, *conſuetudo*, & ποιέω, *facio*, *fingo*, *deſcribo*. Quintilien l. 9. c. 2. appelle cette figure *imitatio morum alienorum*, & en Grec μίμησις, qui ſignifie imitation.

ETI.

ÉTIÉNNE. Voyez, EſTIÉNNE.

ÉTIER. ſ. m. Tèrme de Gabelles. C'eſt le canal ou conduit qui ſèrt à recevoir l'eau de la mèr dans les marais ſalans. *Canalis*, *aquæ ductus*, *alveus*. Les Ordonnances ſur le fait des Gabelles ont fait pluſieurs réglemens touchant les *étiers* de marais ſalans.

ÉTINCELANT.	Voyez	EſTINCELANT.
ÉTINCELLE.		EſTINCELLE.
ÉTINCELER.		EſTINCELER.

ÉTIOLER. Tèrme de Jardiniér, qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, des plantes qui pour être trop ſèrrées dans leur planche, montent plus haut qu'elles ne doivent: de ſorte qu'au lieu d'être groſſes & fortes, elles ſont foibles & menuës. Ces plantes *s'étiolent*, ou ſont *étiolées*. *Altiùs ſurgunt*, *diffunduntur*.

ÉTIOLER, ſe dit auſſi des branches qui ſont dans le milieu des arbres trop confus, & trop ſèrrez. Ces branches commencent à *s'étioler*. Il faut prendre garde que ces branches *s'étiolent* davantage. LA QUINT.

ÉTIQUE, adj. de tout genre. Quelques-uns écrivent *Ectique*, mais on ne doit point prononcer le *c*. Il ſignifie, qui eſt atteint d'une maladie qui deſſèche, & conſume toute l'habitude du corps. *Ecticus*, *tabidus*. Il eſt devenu *étique*. Il eſt mort *étique*. On exprime des amandes douces pilées & delayées dans de l'eau, un lait d'amande que l'on fait boire aux gens maigres, aux *étiques*, &c. LÉMERY.

ÉTIQUE. Ce mot ſe dit auſſi d'une fiévre qui rend les pèrſonnes *étiques*, en les deſſèchant & en les conſumant. Et de là vient qu'*étique* ſe prend pour maigre, atténué; qui n'a que les os & la peau. *Vix oſſibus hæret*. Corps *étique*. Viſage *étique*. Il ſe dit auſſi des animaux, cheval *étique*; chapon *étique*.

Sur un lievre flanqué de ſix poulets étiques,
S'élevoient deux lapins, animaux domeſtiques. BOIL.

On voit ſix mois après tout ce train magnifique,
Réduit à la moitié, revenir foible, étique.
On voit ſur les chemins l'équipage en lambeaux,
Des mulets décharnez, des ombres de chevaux.

Ce mot eſt Grèc, ἑκτικὸς, & parcequ'il a un éſprit âpre, il faudroit ſuivant les régles de l'étymologie écrire en nôtre langue hectique ou hétique par une *h*. Voyez Hectique. Cependant bien des gens écrivent *étique*, & il y a même long tems que cet uſage s'eſt introduit, & eſt devenu ſi général, qu'il eſt paſſé en regle; ainſi je ne voudrois écrire ni *ectique* ni *hectique*, malgré l'analogie, & je ſuivrois le torrent en écrivant *étique*.

ÉTIQUÉTTE. ſ. f. Petit morceau de papiér, ou de parchemin, qu'on met ſur quelque chôſe, pour faire ſouvenir de ſon prix, ou de ſa qualité. *Inſcriptio*. C'eſt un ſac de mille francs, le poids & la ſomme ſont marquez ſur ſon *étiquétte*. Mettez des *étiquéttes* ſur châcun de ces paquets, afin qu'on les reconnoiſſe. Les Apoticaires appellent auſſi *étiquéttes* les petits billets qu'ils mettent ſur les fioles.

ÉTIQUÉTTE, ſe dit plus particuliérement de ces parchemins qu'on met ſur les ſacs des procès où l'on écrit le nom des parties, des Rapporteurs, des Procureurs, & la qualité d'une affaire, comme ſi c'eſt une cauſe ou une production ſur un procès par écrit.

Il y en a qui croyent que ce mot vient de ce qu'autrefois on écrivoit les procédures en Latin, & qu'on mettoit pour inſcription ſur le ſac, *Et hæc quæſtio inter* N. *&* N. & que les Clèrcs par ignorance & mauvaiſe prononciation du mot en ont formé, *étiquet*, ou *étiquette*.

ÉTIQUÉTTE, ſignifie quelquefois un bulletin. *Schedula*, *ſyngrapha*. L'Ordonnance de Blois déffend aux Maréchaux de Logis & Fourriers, de bailler des *étiquétes* pour loger des Capitaines & ſoldats dans les habitations des Eccléſiaſtiques.

ÉTIQUÉTTE, ſe dit au Grand Conſeil des placets ou mémoires qu'on donne au premiér Huiſſier pour appeller les cauſes à l'Audience. Dans pluſieurs Coutumes, comme en celle de Troyes, on appelle *étiquétte*, le billet par écrit que le Sèrgent qui fait des criées met à la porte de l'auditoire & de la maiſon ſaiſie: ce qu'on appelle ailleurs *affiche*. On a dit auſſi autrefois en Pratique, *Etiquetter* les témoins, quand on mettoit entre les mains du Commiſſaire enquêteur un brévet ou mémoire qui contenoit leurs noms, & les articles ſur leſquels ils devoient être enquis.

ÉTIQUÉTTE, eſt auſſi un filét quarré qu'on attache au bout d'une pèrche pour prendre du poiſſon.

On dit provèrbialement, Juger un procès ou une affaire ſur l'*étiquétte*; pour dire, Juger une affaire ſans l'approfondir, ſans voir les moyens & les piéces qui ſont dans le ſac. Et généralement il ſe dit de tout jugement téméraire, qu'on fait ſans les circonſtances néceſſaires.

On n'écouta ni les ſi ni les mais,
*Sur l'*étiquétte *on me fit mon procès*. P. DU CERC.

ÉTIQUETTER. v. act. Mettre des étiquéttes ſur des ſacs d'argent, de procès, ſur des pacquets, ſur des marchandiſes. *Signare*, *inſcribere*. Les Apothicaires ſe ſèrvent auſſi de ce mot, & diſent *étiquetter* une fiole. *Etiquetter* des témoins, c'eſt dans le vieux ſtile du Palais donner à un Juge une liſte des témoins.

ÉTIQUETTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Signatus*, *inſcriptus*.

ÉTÎRE.	Voyez	EſTÎRE.
ÉTÎRER.		EſTÎRER.

ETL.

ÉTLINGEN, ou OTLINGEN. ſ. m. Petite ville de Souabe. *Etlinga*, *Otlinga*. Elle eſt dans le Marquiſat de Bade Dourlac à une lieuë de la ville de Dourlac, vèrs le midi. La ſituation d'*Etlingen* au confluent du Wirim & de l'Entz eſt fort agréable. MATY.

ETM.

ÉTMADAULET. ſ. m. Nom du premiér Officiér du Royaume de Pèrſe. C'eſt la même chôſe qu'*Athamadaulet*. La difference des deux mots n'eſt que dans les points, c'eſt à dire, dans les voyelles. Voyez ATHAMADAULET.

ETN.

ÉTNA. ſ. m. Voyez ÆTNA. On écrit cependant communément *Etna*, comme nous l'avons remarqué au même endroit. C'eſt l'ancien nom d'une montagne de Sicile, dont le nom moderne eſt Gibel; mais en François nous diſons plus communément le mont *Ethna* que le mont *Gibel*. Voyez néanmoins ce mot.

Le mont *Etna* couvèrt de neiges, avec ce mot d'Ovide, *Æſtuat intus*, eſt la déviſe d'une haine, ou de quelque autre paſſion cachée. Il y a un Poëme ſur le mont *Etna* que l'on attribuë à Virgile, & que Scaligèr croit être de Cornélius Sévèrus.

ETO.

ÉTOFFE.	Voyez	EſTOFFE.
ÉTOFFER.		EſTOFFER.
ÉTOILE.		EſTOILE.
ÉTOILER.		EſTOILER.
ÉTOLE.		EſTOLE.

ÉTOLIE. ſ. f. Ancien païs de l'Achaïe en Gréce. *Ætolia*. Il étoit ſéparé à l'Orient de l'Acarnanie par le fleuve Achélous, à l'occident des Locres Ozolans par l'Evenus; il avoit la Doride au nord & le Golfe de Patras, qui étoit la mèr des Échinades. Le Géographe Etienne dit que ſon premiér nom fut l'Hyantide, *Hyantis*. L'*Etolie* étoit fort petite, & ne laiſſoit pas d'avoir pluſieurs villes conſidérables, comme Chalcis, Aracte, Olenes, Calydon, Pleuron, &c. Voyez Pline L. IV. C. 2. Strabon L. VIII. & IX.

L'*Etolie* s'appelle aujourd'hui le Deſpotat. Quelques-uns la nomment auſſi la petite Gréce, & le Tèrritoire de Lépante; mais Lépante eſt au delà des bornes de l'ancienne *Etolie*, & plus à l'orient. Niceta lui donne le nom d'Artinie, *Artinia*. C'eſt maintenant une partie de la Livadie, renfermée entre les rivières d'Aſpri, & de Sidari. Peſchiera, Petala, Neocaſtro &c. en ſont les lieux principaux. MATY.

ÉTOLIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de Gréce, qui habitoit l'Etolie, à laquelle il donna ſon nom. *Ætolus*. Les *Etoliens* tiroient leur origine & leur nom d'Ætolus fils d'Endymion, ou de Mars, ſelon quelques-uns, qui ſe retira de l'Elée dans l'Etolie à cauſe d'un meurtre qu'il avoit commis ſans y penſer ſous le régne de Salmonée. Les *Etoliens* étoient diviſez en pluſieurs peuples que Pline nomme L. IV. C. 2.

ÉTON. Voyez ÉATON, comme on écrit en Anglois, & prononcez *Eton*.

ÉTONNANT.	Voyez	EſTONNANT.
ÉTONNEMENT.		EſTONNEMENT.
ÉTONNER.		EſTONNER.
ÉTOUFFANT.		EſTOUFFANT.
ÉTOUFFEMENT.		EſTOUFFEMENT.
ÉTOUFFER.		EſTOUFFER.
ÉTOUFFOIR.		EſTOUFFOIR.

ÉTOUPPE.		ÉſTOUPPE.
ÉTOURDERIE.		ÉſTOURDERIE.
ÉTOURDÎMENT.		ÉſTOURDÎMENT.
ÉTOURDIR.	Voyez	ÉſTOURDIR.
ÉTOURDISSEMENT.		ÉſTOURDISSEMENT.
ÉTOURNEAU.		ÉſTOURNEAU.

E T R.

ÉTRAIN. ſ. m. En Picardie, & dans les païs conquis, on appelle *étrain*, la côte de la mèr qui eſt platte, & ſablonneuſe. *Ora maris plana & arenoſa.*

ÉTRANGE.		ÉſTRANGE.
ÉTRANGEMENT.		ÉſTRANGEMENT.
ÉTRANGER.	Voyez	ÉſTRANGER.
ÉTRANGLER.		ÉſTRANGLER.
ÉTRANGUILLON.		ÉſTRANGUILLON.

ÉTRAPE. ſ. f. Eſt un petit inſtrument de fèr qui ſert à coupper & ſcier le chaûme, qu'on appelle autrement *faucillon. Secula.* On dit auſſi *étraper* le chaûme, pour dire, le ſcier. *Agrum ſicilire.* POMEY.

ÉTRAQUE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la largeur du Bordage.

ÉTRAVE.		ÉſTRAVE.
ÉTRE.		ÉſTRE.
ÉTRÉCIR.		ÉſTRÉCIR.
ÉTRÉCISSEMENT.		ÉſTRÉCISSEMENT.
ÉTRÉCISSURE.		ÉſTRÉCISSURE.
ÉTREINDRE.		ÉſTREINDRE.
ÉTREINTE.		ÉſTREINTE.
ÉTRÉNE.	Voyez	ÉſTRÉNE.
ÉTRÉNER.		ÉſTRÉNER.
ÉTRESILLOnNER.		ÉſTRESILLOnNER.
ÉTRESILLONS.		ÉſTRESILLONS.
ÉTRIER.		ÉſTRIER.
ÉTRIÈRE.		ÉſTRIÈRE.
ÉTRILLE.		ÉſTRILLE.
ÉTRILLER.		ÉſTRILLER.

ÉTRISTÉ. adj. Tèrme de Vénerie, ou de Claſſe. Qui ſe dit d'un levrier qui a les jarrets bien faits. *Vertagus egregiis cruribus.* Ce mot ſe trouve dans le Dictionnaire des arts de l'Académie Françoiſe.

ÉTRIPPER.		ÉſTRIPPER.
ÉTRIVIÈRE.		ÉſTRIVIÈRE.
ÉTROIT.		ÉſTROIT.
ÉTROITEMENT.		ÉſTROITEMENT.
ÉTRON.	Voyez	ÉſTRON.
ÉTRONÇOnNER.		ÉſTRONÇOnNER.
ÉTROPÉ.		ÉſTROPE.
ÉTROUSSE.		ÉſTROUSSE.
ÉTROUSSER.		ÉſTROUSSER.

ÉTRUfFER. v. act. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit d'un chien boiteux qui a une cuiſſe qui ne prend plus de nourriture. *Mutilare.* Ce chien eſt *étruffé*, eſt inutile.

ÉTRUfFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mancus, mutilus, inutilis.*

ÉTRUfFURE. ſ. f. *Siccitas, impotentia, debilitas.* Eſt un mal qui vient aux cuiſſes des chiens, lorſque l'une ſe ſéche & ne prend plus de nourriture : ce qui arrive lorſque le nèrf a été foulé par quelque éffort, ou pour avoir été trop ſèrré en quelque paſſage.

ÉTRURIE. Voyez HÉTRURIE.

E T S.

ÉTSCHLAND. ſ. m. Petit païs d'Allemagne. *Atheſinus ager.* Il eſt dans le Tirol, on l'appelle autrement païs de l'Etſch ou de l'Adige, parce qu'il s'étend le long de l'Adige. L'*Etſchland* a bien dix lieües environ de long, depuis la ſource de l'Adige juſqu'à Bolzano, & une lieüe de large. La petite ville de Méran en eſt le lieu principal. DAVITY, MATY, CORN.

ÉTSEM. ſ. m. Ville de la Tribu de Simeon, dans la Paléſtine. *Etſem.* Le P. Lubin & M. Reland croyent que c'eſt la même chôſe qu'Aſem. Voyez Joſ. XV. 29. XIX. 3. 1. Par. IV. 29.

E T T.

ÉTTINC. Voyez OTTINC.

ÉtTRICK. ſ. m. Petite rivière d'Écoſſe. *Ettricus.* Elle coule dans la Tuwedale, baigne Selkirk, & peu après ſe décharge dans la Tuwéde. MATY.

E T U.

ÉTUDE.		ÉſTUDE.
ÉTUDIANT.		ÉſTUDIANT.
ÉTUDIER.		ÉſTUDIER.
ÉTUDIOLE.		ÉſTUDIOLE.
ÉTURGEON.		ÉſTURGEON.
ÉTUVE.	Voyez	ÉſTUVE.
ÉTUVÉE.		ÉſTUVÉE.
ÉTUVER.		ÉſTUVER.
ÉTUVISTE.		ÉſTUVISTE.
ÉTUY.		ÉſTUY.

E T Y.

ÉTYMOLOGIE. ſ. f. Origine & ſource des mots, d'où ils ſont venus, & dérivez. *Etymologia, verus ſermo, etymon, verborum origo.* De tout tems on a été curieux d'*étymologies.* Varron a écrit de l'*étymologie* des mots Latins; Ménage des mots François & Italiens, ce qu'il appelle *Origines.* Henri Eſtienne, Tripot, Borel, &c. ont travaillé ſur les *étymologies* Françoiſes. Mr. Guichard & le Père Thomaſſin ont prétendu faire remonter les *étymologies* de la langue Françoiſe, l'origine de pluſieurs de nos mots juſqu'à l'Hébreu. Poſtel avoit eû cette penſée avant eux. Il y a un *Etymologicon* Grèc imprimé *in folio*; dont l'Auteur s'appelloit Nicas. Il y en a auſſi un Latin de Gérard Voſſius, un autre de Martinius, &c. Le Père Labbe à fait un Traité des *Etymologies* Françoiſes; il y a un Recueil des mots dérivez du Grèc, que Dom Lancelot a mis à la fin de ſon Jardin des Racines Grécques. Octave Fèrrari en a fait un de la langue Italienne. Bèrnard d'Aldrette en a fait un de la langue Caſtillane. L'attachement à rechèrcher les *étymologies* n'eſt point un deſſein frivole, ni une entrepriſe ſans utilité. Au contraire, les peuples qui ſe font honneur de leur antiquité ont cru qu'il n'y a pas de meilleur titre que l'ancienneté de leur langue : car l'*étymologie* qui va chèrcher dans les noms la raiſon véritable & originaire des notions, & des idées attachées à châque tèrme, & à châque expréſſion, peut fournir une preuve d'antiquité par les veſtiges qui s'y conſèrvent, & par les indices qui ſubſiſtent encore dans l'uſage préſent, en le comparant avec l'uſage des ſiécles paſſez. D'ailleurs les *étymologies* ſont néceſſaires pour bien entendre la langue : car pour éxpliquer les tèrmes plus préciſément, il faut retourner à la prémière impoſition, afin de parler juſte, & de bien entendre ce que l'on dit. On comprend mieux la force, & la ſignification des mots, quand on en ſçait l'origine & l'*étymologie.* Quelques-uns prétendent que cette ſcience eſt arbitraire, & qu'elle ſe réduit à des conjectures, & à des reſſemblances aſſez incèrtaines. On fait deſcendre les mots d'où l'on veut. Mais cette ſcience eſt réelle, & auſſi régulière que les autres : & elle a ſes principes, & ſa méthode. A la vérité, il eſt difficile de retournèr dans les ſiécles Gaulois, pour ſuivre enſuite comme à la piſte les altérations impèrceptibles qu'a ſouffèrtes nôtre langue de ſiécle en ſiécle. Un habile Étymologiſte a beſoin d'appeller à ſon ſecours toutes les lumières qui lui peuvent ſèrvir de guides, pour conduire ſûrement les mots qui ſe ſont déguiſez ſur leur route, & pour remarquer les changemens qui y ſont arrivez. Comme ces altérations ſont quelquefois arrivées par caprice, ou par haſard; il eſt aiſé de prendre une conjecture biſarre, & imaginaire, pour une analogie régulière. Ainſi il faut moins s'étonner de la préoccupation du monde contre une ſcience, qui n'a que des regles qui paroiſſent ſi chancelantes, & ſi indétèrminées. On a beau profiter des éxemples qui ſont hors de doute, & de controvèrſe, & où les changemens ſont ſi ſenſibles qu'on les appèrçoit d'abord, l'on ne s'accoutûme point au concours de divèrs changemens dans un même mot. Quoique châque principe pris ſéparément ſoit aſſez évident, il arrive pourtant ſouvent que tous ces principes étant réünis, ils s'ôtent leur évidence l'un à l'autre, & l'on eſt tout-prêt à nier ce que l'on avoit accordé ſans peine, & ſans en craindre les conſéquences. LE P. BESNIER. M. Ménage ſembloit inſpiré pour les *étymologies.* BAL. Il faut avouer que les anciens Auteurs Grècs & Latins n'ont pas été fort heureux pour les *étymologies.* Il y en a de très miſérables dans quelques écrivains d'ailleurs fort ſçavans & fort polis. Cicéron appelle l'*étymologie*, *notatio*, & *veriloquium.* Quintilien ſemble mieux aimer qu'on l'appelle *originatio.* L. 1. c. 6. c'eſt là qu'il fait auſſi quelques refléxions très-ſenſées ſur les *étymologies.*

ÉTYMOLOGIQUE. adj. Qui appartient à l'étymologie. *Etymologicus, pertinens ad originem vocum.* Un Dictionnaire *Etymologique*, le Grand *Etymologique*, ἐτυμολογικὸν μέγα.

ÉTYMOLOGISTE. ſ. m. Auteur qui a écrit des étymologies. *Qui de vocum origine ſcribit, diſputat, diſſerit.* Ménage, Du Cange, Saumaiſe, Voſſius, Fèrrari, Mr. de Caſeneuve, ont été de grands *Etymologiſtes.* Il n'eſt pas vrai que le mérite des *Etymologiſtes*

giſtes ſoit bien mince, & bien ſupèrficiel. Le P. Besnier.

Le R. Pere Dom Paul Pezron, ancien Abbé de la Charmoye, Docteur de Sorbonne, a traité des *Etymologies* de pluſieurs mots Grècs, Allemans & Latins, qui ſont tirez de la langue Celtique, dont Platon même, Servius, Donat, & autres Auteurs Latins n'ont pas vû la véritable *Etymologie*, ni l'origine, faute de ſçavoir les Racines de la langue Celtique, dont le Grèc, le Latin, l'Allemand & le François ont tiré un grand nombre de leurs mots. Voyez ſon Livre de l'origine & de la langue des Celtes, imprimé à Paris chez Boudot l'an 1703. *in* 12°. Il faut cependant convenir que cet *Etymologiſte* a ſouvent été trop loin, & que pluſieurs de ces *étymologies* n'ont pas la moindre apparence. Nous en donnons ſouvent des exemples dans ce Dictionnaire, où l'on trouvera en leur place toutes les étymologies Françoiſes du Père Pezron.

Ces mots viennent d'ἔτυμος, *verus*, & de λέγω, *dico*, d'où on a formé λογία, diſcours, traité, &c.

E U.

EU. Cette diphtongue ſe prononce différemment en François. Car quelquefois on lui donne le vrai ſon d'une diphtongue, qui doit avoir un ſon composé de celui de ſes deux voyelles, & quelquefois elle n'a le ſon que de l'*u*, & dans ce dèrnier cas ſouvent on omet l'*e*, & on écrit comme l'on prononce *u* au lieu d'*eu* : ſi on le faiſoit toûjours ainſi, les Étrangèrs ne ſeroient point embarraſſez pour cette prononciation ; mais parceque bien dès gens y manquent, & qu'il y a même ſouvent de bonnes raiſons pour conſèrver les deux vóyelles *eu* dans l'écriture, quoiqu'on ne prononce que l'*u*, il ſeroit bon de donner quelques régles là deſſus. Voici le précis de celles que donne le Père Mourgues, dans ſon éxcellent traité de la Poëſie Françoiſe. 1. La diphtongne *eu* ſe prononce en vraye diphtongue, c'eſt-à-dire, on lui donne un ſon mitoyen entre l'*e* & l'*u*, & mêlé des deux lorſque l'*eu* vient de l'*o* Latin, comme od*eur*, fl*eur*, coul*eur*, *feu* &c. qui viennent de *odor*, *flos*, *color*, *focus*. On prononce cependant m*eure*, *morum*, comme s'il y avoit mure &c. Sarraſin fait rimer m*eure* avec brus*lure*. 2. Dans les ſubſtantifs en *eure* formez des participes en *é*, l'*eu* ſe prononce comme *u*, ainſi grav*eure*, par*eure*, &c. ſe prononcent & commencent même à s'écrire gravure, par*u*re &c. 3. Lorſque l'*eu* vient de deux ſyllabes Latines, on ne le prononce que comme *u*. Ainſi *ſeur*, m*eur*, de *ſecurus*, *maturus*, ſe prononce comme ſûr, mûr &c. Remarquez cependant qu'il ne faut ni prononcer, ni écrire, jûne, jûner, de *jejunus*, *jejunare*. On dit jeûne, jeûner, & point autrement. 4. *Eu* dans le participe paſſé & dans le prétérit indéfini des vèrbes en *oir*, ſe prononce ſimplement comme *u*; *veu*, *eu*, *peu*, *émeu*, tout comme vû, û, pû, émû. *Eu* ſe prononce encore comme un *U* au commencement des noms propres. Ainſi l'on dit *U*ſebe, *U*ſébiens, *U*tichès, *U*tichiens, *U*tèrpé, *U*trope, &c. quoiqu'on écrive *Eu*ſebe, *Eu*ſébiens, *Eu*tychès, *Eu*tychiens, *Eu*tèrpé, *Eu*trope, &c. Ajoûtez encore à ceci une autre remarque du Père Mourgues, c'eſt que comme nôtre langue a beaucoup de mots tèrminez en *eu*, on ne ſouffre point dans nôtre vèrſification la rime de *ieu*, avec *eu*, par exemple, *feu* & *Dieu*, ne riment point dans une poëſie exacte & ſérieuſe.

EU. ſ. m. Petite ville de France, dans la Normandie. *Aucia*, *Auga*, *Aucum*, *Alga caſtrum*, on dit maintenant *Augum*. Hadrien De Valois croit que le prémiér nom de cette ville eſt *Aucia*, & qu'elle fut ainſi nommée de la petite rivière ſur laquelle elle eſt ſituée. *Eu* eſt ſitué aux confins de Picardie, ſur la Breſle, à une lieuë de la mèr, & à cinq de Dieppe du côté du levant. Elle a tître de Comté Pairie, un beau château, une Abbaye célébre de Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, du tître de S. Laurent, & un Collége de Jéſuites. Le Comté d'*Eu* appartient à M. le Duc du Maine, à qui Mademoiſelle d'Orleans, fille de Gaſton Duc d'Orleans l'a laiſſé par Teſtament, & le ſecond fils de ce Prince porte le tître de Comte d'*Eu*.

La briéveté de ce nom monoſyllabe fait qu'on le dit rârement ſeul, & que communément on y ajoute le nom de ville. Ainſi au lieu de Il eſt d'*Eu*, il demeure à *Eu* &c. on dit, Il eſt de la ville d'*Eu*, il demeure à la ville d'*Eu*, Vous paſſerez par la ville d'*Eu*. Sur quoi l'Auteur d'une Géographie Latine en vèrs a dit,

Urbs eſt, ſi neſcis, atque urbs amat illa vocari.

Mais on n'ajoute rien, quand on dit le Comte d'*Eu* & le Comté d'*Eu*.

Hadrien de Valois, dans ſa Notice des Gaules, remarque que les Auteurs Anglois appellent cette ville *Ou*, & *Owe*; d'où il juge que c'eſt là ſon prémiér nom en langue vulgaire, & que de là s'eſt fait *Eu*, de même que de *auca*, qui ſe trouve dans la baſſe Latinité, on a fait *oye*, & oüe. M. Huet Orig. de Caën Ch. 21. dit que Au, Aw, Avre, & Ou en Allemand, ſignifie un Pré, de l'Hébreu [illegible] comme il croit; que la ville d'*Eu* ſituée dans des prairies a pris de là ſon nom.

Les habitans d'*Eu* s'appellent les Euſiois, & le Comté d'*Eu* L'Euſiois, mais ces noms qui ſe trouvent dans quelques Auteurs, comme on le peut voir en leur place, ne s'employent jamais, ou prèſque jamais.

Eu eſt auſſi le nom d'une petite rivière de France en Normandie. *Aucia*. Dans Hadr. de Valois. Elle ſépare la Normandie de la Picardie, & après avoir arroſé Aumale, Blangy, & la ville d'*Eu*, elle tombe dans la mèr. Davity, Corn. Son véritable nom propre eſt Brèſle; mais parcequ'elle paſſe à la ville d'*Eu* on la nomme Rivière d'*Eu*, comme quelques-uns donnent à la Stye le nom d'Arques, parcequ'elle paſſe à Arques près de Dieppe.

Eu, rivière d'Eſpagne, qu'on nomme autrement *Miranda*. *Nabius*. Elle coule ſur les confins de la Galice & des Aſturies, baigne Ribadeo, & ſe décharge un peu au deſſous dans la mèr de Biſcaye.

E V A.

EVACUATIFS. ſ. m. *Evacuantia remedia*. Tèrme de Médecine. Ce ſont des médicamens qui ſont propres à faire ſortir les mauvaiſes humeurs du corps par les voyes convenables. Il y en a qui agiſſent par les ſélles, d'autres par les urines, & d'autres par la tranſpiration.

ÉVACUATION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Décharge d'humeurs, d'excrémens ſupèrflus. *Egeſtio*. Les petites *évacuations* ſont des bénéfices de ventre. Dans l'apopléxie il faut faire de grandes *évacuations* par la ſaignée. Les dégorgemens de bile ſont des *évacuations* dangereuſes. Pourquoi les femmes ont elles leurs *évacuations* périodiques par l'utérus ? C'eſt, dit M. Pitcarne, 1°. Parceque cet utérus eſt ſitué en bas. 2°. Parceque les vaiſſeaux qui arrôſent cette partie ſont paralleles à l'horiſon, & que leurs parois tendent en bas, & ne ſont appuyez ſur rien. Journ. des Sçav.

En tèrmes de Guèrre, Faire l'*évacuation* d'une place, c'eſt en faire ſortir la garniſon envoyée par une puiſſance ennemie, ou étrangère, pour laiſſer la place libre à un autre. *Eductio ex arce*.

Évacuation, eſt auſſi un tèrme de l'art de Raymond Lulle, lequel ne conſiſte qu'en l'*évacuation* dès cellules, dans leſquelles on diſtribuë toutes les qualitez qu'on peut attribuer à quelque être que ce ſoit.

ÉVACUER. v. act. Chaſſer, vuider les mauvaiſes humeurs d'un corps; ſoit par les voyes naturelles, ſoit par les remédes. *Expellere*, *egerere*, *vacuefacere*. *Evacuer* la bile. Mol.

Évacuer, ſe dit auſſi des places dont on fait ſortir la garniſon, ſoit pour les laiſſer libres, ſoit pour les livrer à une autre puiſſance. *Deducere*, *educere præſidia*, *milites ex arce*.

Évacué, ée. part. paſſ. & adj. *Egeſtus*, *exinanitus*, *vacuus*.

ÉVADER. v. n. Fuir, s'échapper ſecrétement; ſe tirer d'un péril en trouvant moyen de ſe ſauver. *Evadere*, *aufugere*. Il nous prit envie de nous *évader*. Ablanc. Durant qu'on amuſoit les Sèrgens on a fait *évader* celui qu'ils chèrchoient. On a fait une ouvèrture ſecréte aux murs de la priſon, tous les priſonniers ſe ſont *évadez*. Ce banqueroutiér s'eſt *évadé* avant qu'on allât ſaiſir chez lui.

Évader, ſe prend auſſi dans un ſens figuré, pour dire, Se tîrer d'embarras. La Logique de cèrtaines gens n'eſt qu'un art d'*évader* par un ſophiſme, quand ils ſe ſentent trop préſſez.

ÉVAGATION. ſ. f. *Evagatio*. Pomey. Il ne ſe dit guères qu'en tèrmes de dévotion & de ſpiritualité, pour marquer une ſuite de diſtractions, qui empêchent l'eſprit de s'appliquer à l'oraiſon.

Ce mot eſt tout Latin. Il vient de *vagari*, qui ſignifie, s'écarter, aller çà & là, à l'avanture, ſans deſſein, ſans régle.

ÉVAGRE, ou ÉVAGRIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Evagrius*. On dit également bien l'un & l'autre. *Evagre*, ou *Evagrius*, Patriarche de Conſtantinople, fut élû l'an 370 par les Orthodoxes, & chaſſé enſuite par Valens. Voyez Baillet au 6e de Mars. M. De Tillemont & d'autres diſent toujours *Evagre*.

ÉVALUATION. ſ. f. Prix qu'on met à quelque chôſe ſelon ſa valeur. *Æſtimatio*, *pretium*, *merces*. On a nommé des Expèrts pour faire l'*évaluation* des héritages dont on demande la licitation. On fait à la Monnoye l'*évaluation* des éſpéces à proportion de leur poids & de leur tître. Les *évaluations* de monnoye ſe doivent faire de fin contre fin avec ſa traite; car cela eſt fondé en raiſon de monnoye; c'eſt pourquoi les monnoyes qui doivent être rendues ne peuvent être évaluées avec traite contre celles qui n'en ont guères. Cela tourneroit au dommage du débiteur & payeur, qui payeroit plus qu'il n'auroit reçû; mais quand les *évaluations* ſe font d'éſpéces qui n'ont été chargées de traite

éxceſſive, contre d'autres éſpéces courantes, qui ne ſont ſemblablement guères chargées, il n'y a aucun doute qu'elles ne ſe doivent faire de fin contre fin avec leur traite. Le Blanc. Boizard traite de l'*évaluation* des Monnoyes dans ſa 1. P. C. 8.

Il y a dans le Roman Bourgeois un tariffe ou *évaluation* des partis ſortables.

On appelle en Arithmétique l'*évaluation* d'une fraction, la réduction d'une fraction Arithmétique à ſa véritable valeur, comme en livres ſols & deniérs, s'il s'agit d'argent : en piéds, pouces, & lignes, s'il s'agit d'une meſure, &c. Par éxemple, l'*évaluation* de $\frac{3}{4}$. d'Écu de ſoixante ſols, eſt 45 ſols, ou deux livres cinq ſols; l'*évaluation* de $\frac{2}{3}$ de toiſe eſt quatre piéds, &c.

ÉVALUER. v. act. Éſtimer une chôſe ſon juſte prix. *Æſtimare*. Tous les meubles de cette ſucceſſion ont été pris & *évaluez* à tant. On *évaluë* les arrérages des rentes en blé ſur les extraits qu'on met au Greffe du prix du blé à châque jour de marché.

ÉVALUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Æſtimatus*.

ÉVAN. ſ. m. L'un des ſurnoms de Bacchus. *Evan*. On dit que ce ſurnom fut donné à Bacchus du cri que faiſoient ſes Prêtreſſes en célébrant ſes fêtes & ſes ſacrifices, c'eſt-à-dire, les Orgies. Clément Alexandrin dans ſon Exhortation aux Grècs trouve dans ce nom une antiquité plus reſpectable & plus grande. Il dit que ces Prêtreſſes couroient couronnées des ſerpents hurlants, & criant *Evan*, qui eſt le nom d'Eve, qui ſe laiſſa ſéduire par le ſerpent. Ainſi il trouve dans cette cérémonie des véſtiges & une tradition du péché de la prémière femme.

ÉVANDRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Evander*. C'eſt *Evandre* qui fut le chêf des Arcadiens, qui paſſèrent en Italie, & qui s'y vinrent établir. *Evandre* apporta les Lettres & l'Agriculture en Italie. On en fit dans la ſuite honneur à Saturne. Voſſius croit que c'eſt parcequ'on honora *Evandre* dans Saturne, & que c'eſt ce qui donna occaſion à la fâble de la venuë de Saturne dans l'Italie. Au reſte, le même Auteur ne croit pas qu'*Evandre*, mot Grèc qui ſignifie Courageux, brâve, fut le nom propre de ce Chêf des Arcadiens, mais un ſurnom qu'ils lui donnèrent pour honorer ſa valeur. Voyez *De Idol. L. I. C.* 12. *pag*. 48.

ÉVANGÉLIAIRE, ou ÉVANGÉLISTAIRE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. On appelloit ainſi autrefois non ſeulement dans l'Égliſe Grécque, mais auſſi dans la Latine, un Livre qui comprenoit toutes les Evangiles de l'année, c'eſt-à-dire, toutes les Évangiles qui ſe diſent à la Meſſe châque jour. *Evangeliarium, Evangeliſtarium*. Honorius d'Autun dit que l'*Evangéliaire* fut compôſé par S. Jérôme. J'ai vû un bel *Evangeliſtaire* de l'Abbaye de Chelles.

ÉVANGÉLIDE. L'Oracle des *Evangélides*. *Evangelidarum Oraculum*. Il y avoit à Miléte, aujourd'hui Mileto, un Oracle qui paſſoit pour le meilleur de toute la Gréce après celui de Delphes. Le Chêf & le Préſident du lieu où étoit cet Oracle ayant été un cèrtain Branchus, on appella cet Oracle l'Oracle des Branchides; Évangele, ou Évangelus ayant ſuccedé à Branchus, il prit ſon nom & fut nommé l'Oracle des *Evangélides*. Voyez Photius *Biblioth. Cod.* 186. & Voſſius *De Idolol. Lib. II. Cap.* 12. *pag*. 187.

ÉVANGÉLIQUE, adj. m. & f. Qui eſt ſelon la doctrine de Jésus-Christ. *Evangelicus*. La pauvreté *évangélique*, les conſeils *évangéliques*. La ſimplicité *évangélique* ne ſouffre point que l'Égliſe ſoit ſoutenuë par le luxe, & par l'éclat. Port-R. Les Ouvriers *Evangéliques*. Cette conſtance avec laquelle le Saint ſouffroit les injures & les mauvais traittemens des hommes, & cètte manière ſi *évangélique* de ſe venger de ſes ennemis parut mèrveilleuſe. P. Very.

Les Proteſtans ſe donnent pour la plûpart le titre d'*Evangéliques*. Parcequ'ils font tous profeſſion de ne s'attacher qu'à l'Évangile ſans avoir égard à la tradition des Pères de l'Égliſe ni à l'autorité même de leurs paſteurs; ils diſent qu'ils ne ſçavent que l'Évangile, mais l'Évangile que chacun d'eux entend, intèrpréte, éxplique à ſa manière, ainſi châcun d'eux a ſa foi & ſa religion particulière, ou n'en a point du tout. En Suiſſe on diſtingue les Cantons qu'on appelle Réformez, ou *Evangéliques*, d'avec les Cantons Catholiques.

ÉVANGÉLIQUEMENT. adv. D'une manière évangélique. *Evangelico more; juxta Evangelii regulas, dogmata, ut dignum eſt ſancto Evangelio*. Ce Miſſionnaire prêche fort *évangéliquement*; c'eſt-à-dire, l'Évangile tout pur, ſans pompe & ſans oſtentation, ſans affectation de tours de penſées, d'éxpreſſions; ſans art, ſans étude.

ÉVANGÉLISER. v. act. & neut. Annoncer, prêcher l'Évangile. *Nuntiare, Evangelii præconium facere, præconem agere*. Dieu a donné miſſion à ſes Apôtres pour aller *évangéliſer* par toute la tèrre.

On dit auſſi en Pratique, *Evangéliſer* un ſac; pour dire, Vérifier s'il eſt complet ſuivant ſon inventaire de production. Le mot *évangéliſer* eſt pris ici abuſivement comme les mots de *batiſer* & de batême le ſont en pluſieurs occaſions.

ÉVANGÉLISME. ſ. m. Ancien nom d'une fête de l'Égliſe Chrétienne. *Evangeliſmus*. Dominique Macri dit que l'*Evangéliſme* étoit la fête de l'Annonciation de la ſainte Vièrge. La ſignification du nom, qui veut dire *Bonne nouvelle*, y convient fort. Mais Balſamon écrit que c'étoit le Dimanche des Rameaux qu'on appelloit ainſi. Cependant Nicon, dans ſon Ouvrage *De Religione Armenorum*, témoigne que les Arméniens célèbrent la fête de l'*Evangéliſme* le 5ᵉ de Janvier. Apparemment ces deux fêtes ont eû le même nom en différens lieux.

ÉVANGÉLISTE. ſ. m. Auteur Sacré qui a écrit l'Évangile, la vie, les miracles, la doctrine de Jésus-Christ. *Evangeliſta, ſacri Evangelii ſcriptor*. S. Matthieu, S. Marc, S. Luc & S. Jean, ſont les quatre *Evangéliſtes*. On a traduit la paſſion ſelon les quatre *Evangéliſtes*. Pourquoi Dieu a-t-il pèrmis une contradiction apparente entre les *Evangéliſtes*? Nic.

On nommoit auſſi *Evangéliſtes* ceux qui alloient prêcher l'Évangile de côté & d'autre ſans être attachez à aucune Égliſe particulière. C'eſt en ce ſens, à ce que prétendent quelques Intèrprétes, que Philippe, qui étoit un des ſept Diacres, eſt appellé l'*Evangeliſte* au chap. 21. des Actes des Apôtres v. 8. S. Paul dit à Timothée au IVᵉ. Ch. de la 2. Ep. qu'il lui écrivit, Faites l'ouvrage d'un *Evangéliſte*. Le même Apôtre Eph. IV. 11. met les *Evangeliſtes* après les Apôtres & les Prophétes. M. Tillemont prend ce mot en ce ſens. La plûpart de ceux qui embraſſoient alors la foi, étant remplis de l'amour d'une ſainte philoſophie, commençoient par diſtribuer leurs biens aux pauvres, & après cela ils alloient en divèrs païs faire la fonction d'*Evangéliſtes*, annoncer Jéſus-Chriſt à ceux qui n'en avoient point encore oüi parler, & leur donner les Livres ſacrez de l'Évangile. *T. II. p.* 326. *&* 327.

On nomme auſſi *Evangéliſtes* les Prêtres qui récitent de cèrtaines Évangiles en mettant un bout de l'étolle ſur la tête des pèrſonnes qui font dire ces Évangiles : un tel eſt l'*Evangéliſte* de Nôtre Dame.

Évangéliste, en tèrmes de Palais, ſe dit de celui qu'on donne pour aſſiſtant à un Rapporteur, pour vérifier s'il dit vrai. Quand on rapporte un procès dans l'ordre, il y a deux Conſeillers aſſiſtans aux côtez du Rapporteur, qu'on lui donne pour *Evangéliſtes*, dont l'un tient l'inventaire, & l'autre les piéces; & après que le Rapporteur a mis le fait & les moyens du procès, l'un lit les clauſes des piéces produites, l'autre les inductions qui en ſont tirées. On le dit auſſi à la Chambre des Comptes de celui qui tient les acquits du Comptable, & les vérifie, tandis que l'Auditeur rapporte au Bureau. On nomme par abus dans Paris *Evangéliſtes*, les revendeurs qui ſe tiennent au coin des ruës auxquels on demande les addreſſes des pèrſonnes que l'on chèrche dans leurs quartiérs & dont on ignore la demeure, qu'ils aſſignent à la prémière, ſeconde, ou troiſiéme porte Cochère.

ÉVANGILE. ſ. m. & f. Livre qui contient la vie & la doctrine de Jésus-Christ, écrit par les quatre Évangéliſtes. *Evangelium*. En ce ſens les bons Auteurs le font toûjours maſc. & il n'eſt fém. que lorſque l'on parle de l'*Evangile* du jour, l'*Evangile* de la Meſſe &c. Les peuples ont été enfin éclairez des lumières de l'*Evangile*.

Il y a auſſi de faux *Evangiles* compôſez par des Impoſteurs & des Hérétiques dès les prémiérs ſiécles de l'Égliſe. Les plus célèbres ſont l'*Evangile* ſelon les Hébreux, l'*Evangile* ſelon les Égyptiens, le Protévangile de S. Jacques, l'*Evangile* des douze, ou des Nazaréens, qui étoit le même que l'*Evangile* ſelon les Hébreux; ces prémiérs Schiſmatiques du Chriſtianiſme avoient même inventé trois nouveaux *Evangiles*, l'un qu'ils appelloient *Evangile de pèrfection*, écrit en vèrs, l'autre qu'ils appelloient *Evangile d'Eve*, & le troiſiéme qu'ils attribuoient à S. Matthieu écrit en langue Hébraïque, dont parle S. Jérôme, & que l'on appelloit l'*Evangile* des Nazaréens, ou l'*Evangile* des douze, ou l'*Evangile* ſelon les Hébreux. L'*Evangile* de Nicodême; l'*Evangile* de S. Pièrre, l'*Evangile* de S. Thomas, celui de S. Matthias, celui de S. Barthelemi, celui des douze Apôtres; l'*Evangile* de S. Philippe fait par les Gnoſtiques au raport de S. Épiphane, & dont les Ébionites, Baſilides & Apelles ſe ſèrvoient; l'*Evangile* des Judas, ſuppoſé par les Gaïanites, l'*Evangile* de S. Thadée, celui de S. Barnabé & celui de S. André.

Quelqu'un a appellé les offices de Ciceron, l'*Evangile de la loi naturelle*. Les ſèrmens les plus ſolennels ſe font ſur l'*Evangile*. On dit Jurer ſur les ſaintes *Evangiles*, & ſur les ſaints *Evangiles*, parcequ'on jure ſur le miſſel, qui ne contient pas l'*Evangile* tout de ſuite, mais des extraits de l'*Evangile*, & en ce cas

il eſt féminin. Les Miniſtres Proteſtans ſe diſent Miniſtres du S. *Evangile*.

Ce mot vient du Grèc, & ſignifie *bonne nouvelle*, εὐαγγέλιον, de l'adverbe εὖ, *benè*, & ἄγγελος, *nuntius*.

ÉVANGILE, ſe prend auſſi pour la loi de JÉSUS-CHRIST, & la doctrine contenuë dans l'*Evangile*. La prédication de l'*Evangile*. L'*Evangile* n'annonce que l'humilité, & la repentance, & ne prêche que le renoncement aux plus chèrs attachemens du monde. DE VILL. Il y a des Prédicateurs dans l'extérieur deſquels l'*Evangile* eſt prêché: c'eſt-à-dire, la ſimplicité, l'auſtérité & la mortification. AB. DU JARRY.

L'Évangile à l'eſprit n'offre de tous côtez,
Que pénitence à faire, & tourmens méritez. BOIL.

Parle ſans te flatter, ſçais-tu bien de quel ſtile,
Aux coupables mortels s'annonce l'Évangile? VILL.

ÉVANGILE, ſignifie de plus chez les Grècs le livre qui contient les *Evangiles* qu'on lit pendant tout le cours de l'année dans la célébration de la liturgie. Il eſt diviſé en pluſieurs ſections, ou leçons, qui ont été accommodées aux uſages des jours & des Fêtes. Ils le portent en proceſſion avec beaucoup de ſolennité. Le Prêtre avant que de célébrer la liturgie, ſortant par la petite entrée, qui eſt celle de la table ou autel de la *protheſe*, porte le livre des *Evangiles*, & tous ſe proſtèrnent devant ce livre qu'il tient élevé, c'eſt JÉSUS-CHRIST qu'ils adorent, & non pas le livre, comme il paroit par ces paroles que le Chœur chante alors: *Venez, adorons & nous proſtèrnons devant Jéſus-Chriſt, ſauvez nous, ô fils de Dieu.*

Petits Evangiles, nom que les Grècs donnoient à de cèrtains extraits des *Evangiles*, que l'on portoit comme des préſèrvatifs contre les maladies. S. Jérôme, qui en a parlé dans ſon Commentaire ſur S. Matth. ſe ſert auſſi du mot de *petits Evangiles*, *parvula Evangelia*.

ÉVANGILE. ſ. f. eſt un extrait tiré de ce livre, qui eſt inſeré dans la Meſſe, pendant laquelle tout le monde ſe tient debout par reſpèct. La prémière *Evangile* eſt l'*Evangile* du jour. La deuxième *Evangile* eſt le commencement du Livre de S. Jean qui parle de l'Incarnation. On ſe léve à l'*Evangile*, c'eſt-à-dire, à la lecture de l'*Evangile* de la Meſſe. Les Chevaliérs de Malthe, & autres, tirent l'épée aux Meſſes ſolennelles, & la tiennent nuë & droite pendant qu'on récite ou qu'on chante l'*Evangile*.

ÉVANGILE, ſe dit auſſi de cèrtains extraits des *Evangiles* qu'un Prêtre récite en mettant ſur la tête d'une perſonne le bout de ſon étolle: dites moi une *Evangile* de la Vièrge, une *Evangile* de S. Jean, &c. Il y a de l'apparence, dit Jérôme à Coſta *hiſt. des revenus Eccleſiaſt.* p. 22. que ces *Evangiles* qu'on lit aujourd'hui dans pluſieurs lieux, ſur tout dans ceux où il y a une grande dévotion à la Sainte Vièrge, ſont des reſtes de ces Meſſes qu'on appelloit Meſſes ſéches. C'eſt une coutume fort générale à la campagne, & même à la ville, de ſe faire dire des *Evangiles*.

ÉVANGILE, ſe prend quelquefois pour une vérité, pour une chôſe cèrtaine: Ce que je vous dis-là, c'eſt l'*Evangile*, cela eſt fort cèrtain: Ou bien, c'eſt mot d'*Evangile*. Et l'on dit d'une perſonne dont l'on ne croit pas les paroles toujours bien vrayes, ni bien ſûres, que ce qu'elle dit, ou tout ce qu'elle dit, n'eſt pas mot d'*Evangile*.

On dit figurément & provèrbialement d'une chôſe nouvelle, & dont tout le monde s'entretient, que c'eſt l'*Evangile* du jour: d'un homme qui eſt ſujèt à mentir, que tout ce qu'il dit n'eſt pas mot d'*Evangile*, & de celui qui croit fèrmement une chôſe, qu'il croit cela comme l'*Evangile*.

ÉVANOUIR. Voyez ÉSVANOUIR.

ÉVANOUISSEMENT. Voyez ÉSVANOUISSEMENT.

ÉVANTAIRE. Voyez ÉVENTAIRE.

ÉVANTE. ſ. f. Bacchante, Prêtreſſe de Bacchus. *Evan.* Les *Evantes* furent ainſi nommées, parcequ'en celébrant les Orgies, & courant comme des furieuſes, elles crioient *Evan*, *Evan*. Voyez BACCHANTE.

ÉVAPORATION. ſ. f. Action par laquelle on fait exhaler l'humidité de quelque corps. *Evaporatio, exhalatio vaporum.* Le ſel ſe forme par l'*évaporation* de l'humidité, ſoit par l'ardeur du ſoleil, comme dans les marais ſalans; ſoit par le moyen du feu, comme aux lieux où il y a des puits ſalez. L'*évaporation* ſe fait en Chymie pour faire la diſſipation de l'humidité ſupèrfluë, & diffère de l'*éxhalation*, en ce que celle-ci ne ſe pratique que ſur des matières ſéches.

ÉVAPORATION, ſe dit figurément en Morale. *Vanitas, levitas animi, inconſiderantia.* Cette éxtravagance vient d'une grande *évaporation* d'éſprit. Dieu ſe ſèrt des plus tèrribles objèts pour retirer les âmes d'une cèrtaine *évaporation* que leur inſenſibilité produit, & pour les faire rentrer en elles-mêmes. PORT-R. Le P. Bouhours mèt en queſtion ſi ce tèrme peut être tiré de la Phyſique & de la Chymie, pour lui donner un ſens moral, & ſi l'on peut dire l'*évaporation* de l'eſprit, comme on dit un éſprit *évaporé*.

ÉVAPORER. v. n. Diſſiper, éxhaler en vapeurs ce qu'il y a d'humide dans les corps. *Vapores exhalare, evaneſcere in fumum.* Lorſqu'on fait le ſel des eaux des fontaines, on en fait *évaporer* tout l'humide, & le ſel demeure au fond. Pour cuire le ſalpêtre, il en faut faire *évaporer* toute la leſcive qui s'eſt empreignée du ſel de la tèrre.

ÉVAPORER, ſe dit auſſi figurément en Morale & avec le pronom pèrſonnel: il ſignifie, Se diſſiper, ſe pèrdre, s'emporter, s'échapper. *Perire, evaneſcere, diſſipari.* Son éſprit s'*évapôre*. Sa raiſon, ſon bon ſens s'*évapôrent*; pour dire, ſe pèrdent, il éxtravague. N'apprehendez point ceux qui menaçent: leur paſſion s'*évapôre* par là, & ils conſument leur vengeance en paroles. ABL. Les éſprits trop rafinez s'*évapôrent* en des imaginations vaines & chimériques. BOUH. Il ne faut point ſubtiliſer en matière de reconnoiſſance: elle s'*évapôre* en ſubtiliſant. NIC. Au milieu des objèts de vanité l'âme ſe diſſipe & s'*évapôre*. FL. Les Grècs de l'armée d'Aléxandre animez de ſon eſprit s'*évaporoient* en fictions. HUET.

ÉVAPORÉ, ÉE. part. paſſ. *Diſſipatus, vanus, levis.* Ce n'eſt plus le tems de s'abandonner à des joyes *évaporées* quand on eſt vieux. BELL. Il eſt auſſi ſubſt. & ſignifie, Étourdi, éxtravagant. C'eſt un *évaporé*, qui ne ſçait ce qu'il dit, qui ne fait rien par raiſon. Il vaut mieux éſſuyer les railleries d'un jeune *évaporé*, que de s'éxpoſer à la cenſure des gens ſages. M. SCUD. Remarquez le ridicule de cet *évaporé*, qui affecte une gravité étudiée. BELL.

ÉVASER. v. act. Étendre l'ouvèrture de quelque chôſe, lui faire une ouvèrture un peu large. *Os dilatare, aperire, laxare, diducere.* Il ne faut pas *évâſer* les matras comme on fait les cruches & les autres vaiſſeaux. *Evâſer* un arbre, c'eſt l'ouvrir de peur qu'il ne ſe reſſèrre, & ſe rapproche trop. On *évâſe* auſſi les arbres dont le milieu eſt trop ſèrré, c'eſt quelquefois un défaut à un arbre d'être *évâſé*, de n'être pas aſſez ſèrré. *Latus, ore latiori.* Les Poiriers de Beurré s'*évâſent* trop, il faut prendre ſoin de les reſſèrrer, ou rapprocher. Les Poiriers de Bourdon ſe ſèrrent trop, il les faut ouvrir & *évâſer*. LA QUINT. Vous *évâſez* trop ce buiſſon. Prenez garde en taillant de ne point tant *évâſer* vos arbres. LIGER.

ÉVASÉ, ÉE. adj. Vaiſſeau dont l'ouvèrture eſt trop large. *Patulus, laxus.*

ÉVASÉ, ſe dit du nez, lorſqu'il eſt trop plat, ou qu'il a de trop grandes narines; des habits qui ont de trop grandes ouvèrtures, comme des manches, des canons, &c.

ÉVASION. ſ. f. Fuite ſecrette: action par laquelle on s'évade. *Evaſio, fuga.* L'*évaſion* d'un priſonniér donne une grande préſomption qu'il eſt coupable. Il fut irrité de ſon *évaſion*. MAUC.

ÉVASURE. ſ. f. Ouvèrture d'un vaiſſeau qui eſt trop évâſé. *Dilatatio, latitudo, amplitudo, vaſtitas oris.*

ÉVATÉ. ſ. m. Sorte de bois noir qui reſſemble à nôtre ébene, & qui ſe trouve dans l'Abyſſinie, où il eſt fort éſtimé. On en fait des plats, & ont dit que par une propriété particulière à ce bois, ces plats ſe rompent en piéces ſi-tôt que l'on met du poiſon dedans.

EUB.

EUBAGE. ſ. m. Prêtres ou Docteurs des Anciens Celtes ou Gaulois. *Eubages.* Chorier dans ſon hiſt. de Dauphiné L. II. n. 3. ſuppôſe que les *Eubages* ſont les mêmes que les Druïdes & que les Saronides de Diodore. Quelques-uns croyent que les *Eubages* ſont ceux que Strabon L. IV. p. 197. de l'édit. de Paris 1620. appelle Οὐάτεις, *Vates*. Peut-être même s'eſt-on pèrſuadé qu'il falloit lire Οὐάγεις; étant aiſé de prendre un Γ pour un Τ. Quoi qu'il en ſoit, il paroit qu'*Eubage* eſt différent des Druïdes. Voyez ce que nous avons dit ſur cela au mot DRUÏDE. Ammien Marcellin parle des *Eubages* dans ſon XVe L. C. 9. & parcequ'il ne s'agit là que de l'Iſle Britannique, quelques Auteurs ont crû que les *Eubages* n'étoient que dans cette Iſle, & qu'ils y étoient ce qu'étoient les Druïdes en Gaule. Mais encore un coup les Anciens, & ſur tout Strabon & Ammien lui même à cet endroit, ne laiſſent aucun lieu de douter que les *Eubages* ne fuſſent differens des Druïdes, & au moins une eſpèce particulière de Druïde, & qu'il n'y en eût dans les Gaules. Ammien fait entendre que c'étoient les Philoſophes de ces nations, & que leur occupation principale étoit l'étude de la nature. Bouche dans ſon hiſt. de Provence L. II. C. II. T. I. p. 68. diſtingue les Vates de Strabon des *Eubages* d'Ammien. Les Vates, dit-il, étoient ceux qui avoient ſoin de faire des ſacrifices; *Eubages*, ceux

ceux qui s'occupoient des raiſons des plus hauts ſecrèts de la nature.

EUBOÉE, ou EUBÉE. ſ. f. Et nom propre de la plus grande des Iſles de la mèr Égée. *Euboea.* Elle s'étendoit le long des côtes de la Boéotie depuis le Golfe Pélaſgique juſque vèrs l'Iſle d'Andros. *Euboée*, Iſle de la mèr Ægée, que l'Euripe ſéparoit de la Boéotie. Cette Iſle s'appella *Euboée* à cauſe de ſes grands & beaux pâturages, & ſe nomme aujourd'hui Négrepont. TOURREIL. Quelques-uns ont dit qu'elle avoit été ſéparée de la Boéotie par un coup de mèr. Voyez Lucain. Elle s'appella d'abord Macride, c'eſt-à-dire, La longue, parcequ'elle eſt fort longue en comparaiſon de ſa largeur; Abantide, Chalcide, & Aſapide, & fut nommée *Euboée* du nom d'une Dame, ou d'une Héroïne qui s'appelloit *Euboée*. Voyez Pline L. IV. C. 12. Strabon L. II. & L. X. dit qu'elle fut encore nommée Oche, & Ellopie. Les Athéniens eurent l'*Euboée* ſous leur domination, & ils avoient établi des colonies dans ſes deux principales villes, Éréthrye & Chalcide. Thucidide dit que dans la mèr du Péloponèſe la révolte de l'*Euboée* conſtèrna les Athéniens, parcequ'ils en retiroient plus que de l'Attique. Après quoi l'*Euboée* fut en proye aux factions. TOURREIL. Philippe n'oublioit rien pour s'emparer de l'*Euboée*, qu'il appelloit les entraves de la Gréce. ID. Un pont peut joindre cette Iſle au continent de l'Attique. ID. Ce fut la troiſième année de la cent cinquième Olympiade que l'*Euboée* ſe diviſa en deux factions, dont l'une réclama le ſecours de Thébes, & l'autre celui d'Athènes. ID. Meſſieurs Tourreil & Corneille, tous deux de l'Académie Françoiſe, écrivent *Euboée*, & non pas *Eubée*.

EUBOÉEN, ENNE. ſubſt. maſc. & fém. Qui eſt de l'Euboée. *Euboeus, a.*

EUBOÏQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Euboée. *Euboïus, a.* La mèr *Euboïque*, *Euboicum mare*, étoit la partie de la mèr Egée qui baignoit l'Euboée.

EUC.

EUCADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eucbadius.* On le trouve auſſi nommé *Euchodius*, & *Eochodius*, ce que Ferrarius & autres modèrnes ont lû *Eoglodius*. CHAST. au 25. Janv. p. 410. Dans la Province de Gallouay en Écoſſe, S. *Eucade*, Moine ſous S. Colmkil. ID. *p.* 401.

EUCAIRE. Voyez EUCHAIR.

EUCHAIR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eucharius.* Saint *Euchair*, ou Eucaire, prémiér Évêque de Trèves, vivoit au IIIe ſiécle. Béde en parle au 9e Décembre. Grégoire de Tours dans les Vies des Pères C. 17. & Pièrre de Cluny L. I. Ep. 2. en font auſſi mention.

EUCINA. Nom d'un Ordre de Chevalerie qui ſelon quelques Auteurs fut établi l'an 722. par Garcias Ximénès Roi de Navarre. On dit que ſa déviſe étoit une croix rouge ſur une chaîne; mais un Ordre de Chevalerie du VIIIe ſiécle eſt un Ordre ſuppoſé.

EUCHARISTIE. ſ. f. *Euchariſtia.* Quelques-uns ôtent l'*h* en François, & écrivent *Eucariſtie*, comme on prononce. M. De Tillemont en uſe toujours ainſi. Le très-Saint Sacrement de l'Autel, qui contient réellement le corps & le ſang de JÉSUS-CHRIST, ſous les éſpèces du pain & du vin: le myſtère de l'*Euchariſtie* eſt incompréhenſible, comme les autres myſtères, il humilie l'éſprit du Chrétien & èxerce ſa foi. L'*Euchariſtie* eſt le gage le plus précieux de l'amour de JÉSUS-CHRIST pour ſon Égliſe, & une ſource abondante de grâces & de bénédictions: ſi on eſt en état de péché mortel, on ne doit point recevoir le Sacrement de l'*Euchariſtie* qu'après le Sacrement de Pénitence. Calvin n'a pû s'empêcher de dire que ſur l'*Euchariſtie* l'erreur des Luthériens eſt encore plus groſſière que celle de l'Égliſe Romaine. Luther de ſon côté avouë de bonne foi, qu'il a fait ce qu'il a pû pour nier la préſence réelle, voyant, dit-il, combien cela eût incommodé le Pape; mais qu'il n'a pû s'y réſoudre contre les paroles préciſes de J. C. PÉLISSON.

Le Conciliabule de Sardique tenu en 347. accuſe Paul de Conſtantinople d'avoir fait tirer des Prêtres par force dans la place publique, & que le corps conſacré de N. S. qu'ils portoient pendu à leur cou, avoit été découvèrt aux yeux du peuple & profané. Cette accuſation fait voir qu'il y avoit une conſécration de l'*Euchariſtie* dans l'Égliſe ancienne, & qu'elle ſe gardoit après l'uſage des fidelles, & qu'elle étoit conſidérée comme une chôſe très-ſainte, qu'on ne pouvoit montrer en public ſans profanation, digne en un Évêque de la dépoſition de ſon ſiége. GODEAU.

EUCHÈR. ſ. m. & nom propre d'homme. *Eucherius.* St. *Euchèr* Évêque d'Orleans au VIIIe ſiécle, naquit en 687. ſe fit Moine à Jumiége en 714. fut fait Evêque d'Orleans par Charles Martel après Suavaric ſon oncle matèrnel, en 721, & mourut en 743. d'autres diſent dès 738. Il y a deux Saints *Euchèrs* Evêques de Lyon, le ſecond s'appelle *Euchèr* le jeune. Le nom de Saint *Euchèr* d'Orleans a été ajouté dans l'Antographe de l'Uſuard de St. Gèrmain des Prez, le 27e Mars; & il paroit Évêque de Tours, ſur ce qu'on y a mis *Turonenſis*, pour *Trudonenſis*. La même faute eſt au martyrologe de Cîteaux. Sur cela Bollandus & Henſchenius, ſans s'aviſer de *Trudonenſis*, ont mis au *Pretermiſſi* de ce jour là les noms d'Euſtochius, & Euphronius, n'en trouvant point parmi ceux des Evêques de Tours qui approchaſſent plus de celui d'Eucherius. CHASTEL, *Martyrol. au* 20. *Fevr. p.* 698.

EUCHITE, ou EUCHÉTE. Prononcez *Uquite*, *Uquéte*. Anciens Hérétiques qui ont été ainſi appellez parcequ'ils prioient ſans ceſſe, & qu'ils croyoient que la ſeule prière ſuffiſoit pour être ſauvé. *Euchitæ*. Εὐχὴ, en Grèc ſignifie prière, d'où les Grecs ont formé le mot εὐχῖται, qui eſt la même chôſe que *precatores* en Latin. Ils s'appuyoient ſur ces paroles de S. Paul Epiſt. 1. aux Theſſ. cap. 5. v. 17. Priez ſans ceſſe. Saint Cyrille d'Aléxandrie reprend dans une de ſes lettres de cèrtains Moines d'Égypte qui ſous prétexte de ne vaquer qu'à la prière, menoient une vie oiſive. Théodoret parle des *Euchites* dans ſon livre 4. des héréſies. Voyez Maſſaliens. On les appelloit auſſi Enthouſiaſtes. Voyez Saint Jean Damaſcene L. des héréſies n. 30. Les Orientaux diſent que les *Euchites*, ou Meſſaliens, étoient dans les mêmes ſentimens que Céleſte & Pélage. TILLEMONT.

EUCHOLOGUE, ou EUCOLOGE, Prononcez *Eukologe*. *Euchologe* eſt mieux qu'*Euchologue*, qui n'eſt point en uſage. Ce mot eſt purement Grèc, & ſignifie littéralement *diſcours de prières*, de εὐχὴ, prières, & λόγος, diſcours; c'eſt le Rituel des Grècs, où l'on trouve tout ce qui appartient à leurs cérémonies, ſoit dans leurs liturgies, ſoit dans l'adminiſtration des Sacremens, ſoit dans la collation des Ordres. Le P. Goar Dominicain, a fait imprimer l'*Eucologue* en Grèc & en Latin à Paris, avec des notes.

EUD.

EUDES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Odo*, *Eudo.*

EUDIQUE. Tèrme du Grand Art. Les Sages appellent ainſi les féces du vèrre.

EUDISTE. ſ. m. *Eudiſta.* C'eſt le nom qu'on donne à une Congrégation de Prêtres ſéculiers, inſtituée par le P. Eudes, qui étoit frère de Mézeray, Hiſtoriographe de France. Le P. Eudes avoit été Prêtre de l'Oratoire, & il en ſortit pour établir ſa Congrégation. Le P. Eudes l'établit d'abord à Caën, & c'eſt de là qu'elle s'eſt répanduë dans la France, ſur tout en Normandie, comme à Rouen, à Évreux, à Coûtances. Ces Meſſieurs ont auſſi des maiſons en Bretagne. Leur inſtitut eſt de former à l'Égliſe de ſaints Prêtres & de bons Eccléſiaſtiques, dans les Séminaires dont les Évêques veulent bien leur confier la conduite. Ils prennent le nom de la Congrégation de Jéſus & de Marie, le P. Eudes faiſoit une profeſſion particulière de la dévotion à la Sainte Vièrge. Mr Bloët eſt aujourd'hui le Supérieur général des *Eudiſtes*. Ils n'ont point d'habit diſtingué des Eccléſiaſtiques Séculiers.

EUDÔRE. ſ. f. Nom d'une Nymphe marine. *Eudora.* La Nymphe *Eudôre* étoit fille de Nérée & de Doris; *Héſiode Theog. v.* 244. & non pas de l'Océan & de Téthys, comme adit Hoffman. Le même Auteur dit encore que l'une des ſept Atlantides s'appelloit *Eudore*.

Ce nom vient de εὖ, bien, & δῶρον, *préſent*; & ſignifient *Beau préſent*.

EUDOXE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eudoxius, Eudoxus.* Les Entretiens de Cléandre & d'*Eudoxe* ſont une réfutation des Lettres Provinciales faite par le P. Daniel Jeſ. Nous ne mettons point de différence en nôtre langue entre les noms de ceux que les Grècs & les Latins appellent *Eudoxius*, & *Eudoxus*, & nous dirons toujours *Eudoxe*. *Eudoxe* fils d'Eſchine eſt un ancien Grèc de Cnido, Aſtronome, Médecin, Légiſlateur & Géometre très-célebre. *Eudoxus.* *Eudoxe* hérétique Arien uſurpa le ſiége d'Antioche l'an 356. *Eudoxius.* Et ainſi des autres. Apparemment l'on a voulu éviter l'équivoque du nom féminin Eudoxie. M. Godeau dit quelquefois *Eudoxius*. Par exemple L. IV. p. 475.

Quelques-uns diſent auſſi *Eudoxe* féminin, pour *Eudoxie*. Voyez ce nom.

Ce nom, auſſi bien que celui d'Eudoxie, eſt Grèc, compôſé & formé de εὖ, *bien*, *beaucoup*, *très*, & δόξα, *gloire*; & ſignifie *glorieux*, & Eudoxie, *glorieuſe*.

EUDOXIA. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet piqueté très-fin, le blanc en eſt beau, il fleurit facilement, ſa fleur eſt mediocrement large, & ſa plante fort délicate, & ſujette à la pourriture. Il porte graine, quatre boutons lui ſuffiſent. MORIN.

EUDOXIE, ou EUDOXIA. ſ. f. Nom propre de femme. *Eudoxia.* L'Impératrice *Eudoxie*, femme d'Arcadius, favoriſa Théophile

phile d'Aléxandrie contre S. Jean Chryſoſtôme qu'elle fit éxiler deux fois, & auquel par là elle cauſa la mort. *Eudoxie*, femme du jeune Théodôſe, étoit fille de Léontius, Sophiſte d'Athènes, qui la rendit habile dans les belles Lettres, la Philoſophie & les Mathématiques. *Eudoxie*, qui s'appelle auſſi Eudocie, *Eudoxia*, fille de Théodôſe le jeune, épouſa Valentinien II. Quelques Auteurs diſent *Eudoxe* féminin, au lieu d'*Eudoxie*. *Eudoxe*, femme d'Arcadius, ne pouvant plier comme les autres ſous le joug de ce favori ; (Eutrope) il fut ſi hardi que de la menacer que dans peu de tems il la feroit répudier. Godeau. Maxime monte ſur le thrône par ces degrez, & contraint l'Impératrice *Eudoxe* fille de Théodôſe le jeune à l'épouſer. Bossuet. Et de même *Eudoxe* femme de Théodôſe le jeune. Godeau appelle *Eudoxe* femme de Valentinien *Eudoxe* la jeune. Mais il ſeroit mieux de dire *Eudoxie* d'*Eudoxia*, & de reſerver *Eudoxe* pour le maſculin *Eudoxus*. C'eſt ainſi que d'*Eugenius* nous faiſons *Eugene*, & non pas *Eugenie*, qui eſt toûjours le féminin *Eugenia*, &c.

EUDOXIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Eudoxianus, a.* Ce ſont des hérétiques du IVe ſiécle, dont S. Epiphane parle *hereſ.* 76. Les *Eudoxiens* prîrent leur nom d'*Eudoxius* Patriarche d'Aléxandrie & de Conſtantinople, grand défenſeur du dogme Arrien, dit Nicéphore, & qui fut leur chèf. Les *Eudoxiens* ſuivoient les èrreurs des ſectes Aétiennes, & Eunomiennes, ſoutenant que le fils avoit une volonté différente du Père, & qu'il avoit été fait de rien. Voyez S. Epiphane *Hereſ.* 76.

EUDOXIOPLE, ou EUDOXIOPOLIS. ſ. f. Ville de Thrace, dont le nom eſt aujourdhui Selymbrie. *Eudoxiopolis*, *Selymbria*. La ville de Selymbrie en Thrace voulut porter à cauſe d'elle (d'Eudoxie femme d'Arcade) le nom d'*Eudoxiople* que l'hiſtoire lui donne quelquefois ; & l'on rapporte à cela la loi du 14. Juillet de l'an 404. de J. C. donnée en faveur de la ville d'*Eudoxiople*. Tillem. *T. V. p.* 472. Souvent nos Auteurs conſervent le nom Latin des villes dont le nom ſe tèrmine en *polis* ; il ſemble qu'il ſeroit mieux, à l'exemple de M. de Tillemont, de ſuivre l'analogie, & de leur donner une tèrminaiſon Françoiſe en *ople*, comme l'uſage le fait dans Conſtantinople, Andrinople &c.

EUDOXUS. Eſt le nom d'un ancien Mathématicien, qu'on a donné à une des taches de la lune. C'eſt le nombre 22. dans la Sélénographie du P. Riccioli.

E V E.

ÊVE, ou AIVE. ſ. f. *Aqua*. Vieux mot François, qui ſignifioit l'eau. Les plus anciens Romans, celui de Guérin le Lorain entr'autres qui eſt en manuſcrit à la Bibliothéque du Roi, écrivent *Eve*, & non pas *Ayve*. Mais dans la ſuite on a mis *Aive*. C'eſt de là qu'eſt venu le mot d'aivier, ou évier, & d'éguière, ou aiguière. Du Bouchet croit que la foreſt *Eveline* appellée aujourd'hui des Yvelines, eſt ainſi nommée à cauſe des eaux dont elle eſt pleine. Dans le Roman de Guérin je trouve,

Del bruit de l'èvet ornent un moulinel.

ÊVE. ſ. f. Nom propre de la première femme. *Eva*. Dieu forma *Eve* d'une côte d'Adam le ſixième jour du monde. Les Rabbins diſent que le mot Hébreu ne ſignifie pas en cet endroit (Gen. II. 21.) côte, mais côté ; que Dieu forma *Eve* d'un des cotez d'Adam ; que ce prémier homme étoit androgyne, comme parle Abravanel, empruntant un mot Grèc pour s'expliquer ; c'eſt à dire, que le corps du prémier homme tel qu'il fut formé de Dieu tout d'abord, étoit compôſé de deux corps, l'un d'homme & l'autre de femme, que ces deux corps étoient joints & ſe tenoient par le côté, & que quand Dieu voulut former *Eve*, il ne fit que ſeparer le corps de femme du corps mâle. Voilà les imaginations des Rabbins. Leur grande preuve eſt qu'il eſt dit Gen. V. 2. que quand Dieu créa l'homme il les fit homme & femme, comme ſi cette expreſſion dans l'Écriture ſignifioit autre chôſe, ſinon que Dieu créa les deux ſexes, un individu de châque ſéxe ; & que lorſque Dieu commande à Noé de faire entrer dans l'arche des animaux, mâle & femelle, ſe ſervant préciſément des mêmes tèrmes qu'en parlant d'Adam, il eut voulu que ces animaux euſſent été un compoſé de deux corps, l'un mâle & l'autre femelle.

Eve en Hébreu, חוה, *hhaveh*, fut ainſi appellée par Adam du vèrbe חיה, *hhajah*, ou חוה, *hhavah*, vivre, parcequ'elle étoit la mère de tous les *vivans*. *Gen. III.* 20. C'eſt Adam qui lui donna ce nom, parce qu'elle donna la vie, qu'elle devoit être la mère de tous les hommes. *Gen. II.* 18. *III.* 20.

Ève, a ſignifié auſſi une femme adultère, pécherèſſe, à cauſe d'*Eve* la prémière femme & la prémière pécherèſſe du monde.

Ève, a encore ſignifié une jument, une cavalle. *Equa*. Voyez Mr. Ménage.

ÉVEILLER. v. act. Intèrrompre le ſommeil de quelqu'un. *Suſcitare*, *excitare*, *expergeſacere*. La Tragédie de Mariane commence par un ſonge qui *éveilla* Hérode en ſurſaut. *Eveillez* moi demain de bon matin. Il s'*éveille* tous les jours au chant du coq. On faiſoit un bruit capable d'*éveiller* un mort.

Ce mot vient de *evigilare*, qui ſignifie s'*éveiller*.

Éveiller, figurément ſignifie auſſi, Rendre plus gai, plus vif, plus ardent. *Hilarare*. Cet éſprit eſt peſant, il le faut mettre au Collége pour l'*éveiller*. Le ſtile de cet Auteur eſt trop triſte, trop ſérieux, il faudroit y mêler quelques penſées gayes pour l'*éveiller* un peu. La colère *éveille* le courage, & l'excite à entreprendre des chôſes grandes & magnanimes. M. Esp. Le zéle trop emporté ne ruine pas moins l'amitié que la froideur qu'on n'*éveille* point. S. Évr. La chair du pâuvre accablée de travaux ſeroit-elle *éveillée* par les délices qui viennent en foule accabler l'homme fortuné ? Roy.

On dit en provèrbe, il ne faut pas *éveiller* le chat qui dort.

Éveillé, ée. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe au propre & au figuré. *Excitatus*, *hilaris*, *jocoſus*. L'âme *éveillée* par l'exemple, ou par le diſcours, s'élance au delà de l'ordinaire. Mont. Voilà une morale bien *éveillée*. P. Com. c'eſt à dire, en ſtile badin, une morale un peu relâchée.

Éveillé, eſt auſſi ſ. m. *Ardens*, *attentus*, *alacer*. C'eſt un *éveillé* qui déjeûne dès le matin. C'eſt un *éveillé*, dont il ſe faut garder. Il eſt bien *éveillé* quand il s'agit du gain. Ils ſont gaillards, *éveillez* & gentils. Voit. *Éveillechien*, ſurnom que l'on donnoit à Hèrbèrt le vieux, du Mans, parce-qu'il faiſoit ſouvent des courſes de nuit ſur les Angevins. *Nocturnas expeditiones crebrò agebat, & Andegavenſes, homines & canes in ipſâ urbe, vel in munitioribus oppidis terrebat, & horrendis aſſultibus vigilare cogebat.* Orderic Vital liv. 4. pag. 532. Trincant mémoires des Comtes du Maine. Voyez Ménage.

Eveille ſou. On appelloit ainſi chez les Moines libèrtins, la cloche qui ſonnoit les Matines. Ils traitoient de fous ceux qui ſe levoient de bon matin pour aller chanter à l'Égliſe. Dans une chartre de l'Hotel Dieu d'Angérs de l'an 1183. on trouve *tintinnabulum, quod evigilans ſtultum dicitur.* Au contraire à l'entour du timbre ou de la cloche qu'on ſonnoit pour alller au refectoire, quelques-uns avoient mis ces vèrs, en ces tèrmes ou à peu près,

Vox mea vox grata eſt, quia prandia dico parata.

Il y a encore de ces timbres dans quelques monaſtères de Bénédictins, qui ſont maintenant très réglez & très réformez.

ÉVÉNEMENT. ſ. m. Iſſue, ſuccès, bon ou mauvais, de quelque chôſe. *Eventus*, *exitus*. Perſonne ne peut répondre des *événemens*, ils ſont en la main de Dieu. La fortune ſe conſèrve un empire plus abſolu ſur les *événemens* que la prudence. Cial. Les Hiſtoriens, épouſant les paſſions de ceux qui les récompenſent, déguiſent les *événemens* comme il leur plaît. M. Scud. Le peuple prend les *événemens* pour les intèrprétes de la volonté du Ciel. Fl. C'eſt la Fortune, cette aveugle Divinité, qui préſide aux *événemens*. Bouh. Le Cardinal de Richelieu étoit également capable d'aſſurer les bons *événemens*, & de réparer les mauvais. Disc. d'El. Les plus ſages conſeils ſont ſouvent ſuivis de mauvais *événemens*. Un vendeur eſt garand de l'*événement* du procès d'éviction qu'on fait à l'acheteur. On dit auſſi, En tout *Evénement* ; pour dire, En tout cas, ou au pis aller.

Événement, ſe dit auſſi des chôſes grandes, ſurprenantes, & ſingulières, qui arrivent dans le monde. *Caſus ſingularis*. M. le Camus Evêque du Bellay a fait pluſieurs volumes d'*événemens* ſinguliers, d'hiſtoires remarquables & extraordinaires. On voit dans la Tragédie Angloiſe un amas d'*évenemens* confus. S. Évr.

Bon événement, Faux Dieu. Voyez au mot Bon. Euphranos avoit fait la ſtatuë du *Bon événement*. Il tenoit de la main droite une patère, de la gâuche un épi & un pavot. *Pline L. XXXIV. C.* 8. On trouve ſur les médailles une figure debout tenant de la main droite une patère audeſſus d'un autel, & de la main gâuche des épics de blé, avec ces mots, Bon. even. Aug. ou Bonus eventus Aug. Le P. Chamillart en a décrit & fait graver deux dans ſes Diſſert. p. 58.

ÉVENT. ſ. m. Impreſſion ou action de l'air qui change la qualité de la plupart des chôſes. *Aeris*, *venti motus*, *aura*. Ainſi on dit, Mettre à l'*évent* ; pour dire, Mettre à l'air & ſécher. Les Teinturiers mettent à l'*évent* leurs ſoyes & étoffes ſur des pèrches qu'il leur eſt pèrmis de mettre ſur les ruës. Le vin prend mauvais goût, quand on le laiſſe à l'air, à l'*évent*. Cette bouteille n'a pas été bien bouchée, le vin ſent l'*évent*.

Évent, ſe dit d'un lieu en grand air, où l'on parfume les chôſes qui viennent de païs attaquez de peſte. Dans le tems de contagion il doit y avoir des *évents*, ou des lieux en grand air, pour parfumer tout ce qui vient des païs infectez. De La Mare, *Tr. de Police.*

Évent, ſe dit auſſi d'un trou ou ouvèrture qu'on laiſſe en quelques vaiſſeaux pour donner paſſage à l'air, pour y entrer, ou en ſortir.

ſortir. On ne ſçauroit tîrer du vin d'un tonneau, ſi on ne lui donne de l'*évent* par deſſus. Les Fontainiérs laiſſent quelques tuyaux ouvèrts pour donner de l'*évent* à l'air enfèrmé dans les conduits de leurs fontaines.

ÉVENT, ou le *vent* en tèrmes d'Artillerie, eſt l'aiſance qu'on donne au boulèt pour rouler dans le calibre d'un canon. Ce boulèt a trois poûces de diâmétre, & le calibre eſt de deux lignes plus grand pour l'*évent*.

ÉVENT, eſt encore une ouvèrture ronde, ou longue qui ſe trouve dans une piéce de canon, ou autres armes à feu, enſorte que la fumée ſort par cet *évent*. *Rima*. On rebute ces ſortes de piéces.

ÉVENT, ſe dit auſſi des petits tuyaux que les Fondeurs mettent dans les moules des figures qu'ils veulent jetter en métal, afin que l'air puiſſe ſortir à meſure que le moule s'emplit. *Spiramentum*.

On appelle auſſi *évent*, cet endroit du poiſſon par où il reſpire. On l'appelle auſſi *ouie*. On appelle auſſi *évent*, les ouvèrtures que les baleines ont ſur la tête, par où elles jettent une ſi grande quantité d'eau, qu'elle reſſemble à la chûte d'une rivière.

ÉVENT, ſe dit auſſi dans l'aunage de ce qui eſt au delà de la meſure. L'Ordonnance enjoint aux Auneurs de meſurer les étoffes bords à bois & ſans *évent*.

On appelle provèrbialement une tête à l'*évent*, un éſprit légèr, indiſcrèt, éventé. *Ingenium leve, praeceps*.

ÉVENTAIL. Il y a de bons Auteurs qui font ce mot maſc. & f. mais l'Académie ne le fait que maſc. C'eſt un inſtrument qui ſert à éventer. *Flabellum*. On diſoit autrefois *éſventoir*. Voyez ce mot. Les Dames en France portent quelquefois de petits *éventails* de peau pour ſe rafraîchir l'été. Depuis quelque tems la coutume s'introduit parmi les Dames de porter des *éventails* en hiver auſſi bien qu'en été; mais c'eſt ſeulement pour leur ſèrvir de contenance. En Orient on a des *éventails* de plumes pour ſe garentir du chaud & des mouches. En Italie il y en a qui laſſent les bras de quatre valets, comme dit Balzac. Du Bartas a appellé les vents frais, *éventaux* de l'air. On dit maintenant *éventails* au pluriel, & on ne dit point *éventaux*. On a remarqué que l'agitation de l'air par un *éventail*, ne fait aucun effèt ſur le thèrmométre, & elle n'eſt pas capable de le refroidir.

Chez les Grècs on donne un *éventail* aux Diâcres dans la cérémonie de leur ordination, parceque dans l'Égliſe Grècque c'eſt une fonction des Diâcres que de chaſſer avec un *éventail* les mouches qui incommodent le Prêtre durant la Meſſe. Voyez ſur cela le P. Roſweide dans l'Onomaſticon de ſon *Vita Patrum*, au mot *Flabellum*.

Wicqfort, dans ſa Traduction de l'Ambaſſade de Garcias de Figueroa, appelle *éventails* cèrtaines cheminées que les Pèrſans pratiquent pour donner de l'air & du vent dans leurs appartemens, ſans quoi les chaleurs ne ſeroient pas ſupportables. Voyez en la deſcription dans cet Auteur p. 38.

En tèrme de Jardinage on uſe de ce mot pour marquer la figure que doit avoir un éſpaliér. Cet éſpaliér pour être bien formé doit avoir la forme d'un *éventail*. LIGER. Les Jardiniérs diſent encore des arbres en *éventail*, pour dire, des arbres dont on ne laiſſe point venir les branches en rond, mais que l'on conduit de bonne heure à prendre une figure plate, comme celle d'un arbre en éſpaliér. J'ai une allée de tilleuls en *éventail*. *Arbor flabelli figuram referens, in flabelli morem diſpoſita*.

ÉVANTAILLISTE. ſ. m. C'eſt un Peintre qui ne peint que des éventails, un marchand qui les vend. *Flabellorum pictor, propola*.

ÉVENTAIRE, ou INVENTAIRE. ſ. f. Tèrme de Vaniér. Le plus uſité de ces deux mots, c'eſt *éventaire*. LA QUINT. C'eſt un paniér ſans anſes long d'environ trois piéds, large de deux, & fait aſſez groſſièrement d'oſiér vèrd. *Vannus*. Les femmes qui vendent du fruit, des hèrbes, du poiſſon, ſe ſèrvent d'*éventaires* pour porter leurs marchandiſes par la ville. Elles les portent en les attachant avec deux cordes qu'elles ſe paſſent par le cou, ou ſous les aiſſelles. ID. Ou plutôt avec une corde attachée par un bout au côté droit de l'*éventaire*, & par l'autre bout à ſon côté gauche, & qu'elles ſe paſſent dèrrière le dos.

ÉVENTALIÉR. ſ. m. Marchand qui fait ou qui vend des éventails. *Flabellorum propola*. Ces Marchands s'appellent entre eux des *Evantaliſtes*, & ils font un Corps dont la Confrairie eſt établie à Sainte Marine.

ÉVENTE. ſ. f. Les Chandeliérs appellent ainſi une éſpéce de caſſette baſſe, plate, & ſans couvèrcle, diviſée en trois ou quatre petits quarrez, où l'on met de la chandelle défilée. *Capſa candelaria*.

ÉVENTEMENT. *Ventilatio*. Éventement de vin, *vapidi vini vitium*. POMEY.

ÉVENTER. v. act. Faire du vent ſur quelque chôſe. *Ventilare, ventulum facere, refrigerare, auram commovere*. Les Indiens ont des gens gagez pour les *éventer* pèrpétuellement avec dés plumes. Les Dames s'*éventent* ici en été. Il faut *éventer* le poiſſon qui eſt ſur le gril.

ÉVENTER, ſe dit auſſi de ce qu'on purge, de ce qu'on rafraîchit en le remuant, en le mettant à l'air. Si on n'*évente* le blé avec la pelle, ſi on ne le crible, il ſe gâte bien-tôt. Dans les tems de contagion on *évente* ſouvent tous les meubles, on les met à l'évent.

ÉVENTER, ſignifie auſſi, Donner de l'ouvèrture, de l'air à quelque chôſe qui la corrompt, ou qui la détruit. Vous avez laiſſé *éventer* ce vin. Les ennemis ont *éventé* la mine, lui ont donné de l'air, ont empêché ſon éffèt. Le fil, la ſoye, la laine s'*éventent* à l'air, ſe corrompent. Les parfums qu'on a laiſſé *éventer* ne valent rien. Si on laiſſe *éventer* l'éſprit de vin, il s'éxhale entièrement en peu d'heures.

Ils portent des chapeaux,
Qui laiſſent éventer leurs débiles cèrveaux. MOL.

On dit auſſi, *Eventer la veine*; pour dire, Faire une légère ſaignée pour donner de l'air aux humeurs, & éviter la réplétion. *Aperire, ſecare venam*.

ÉVENTER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Découvrir un ſecrèt, mettre au jour une chôſe qu'on vouloit tenir cachée. *Explorare, exprimere, patefacere, proferre*. Cet Ambaſſadeur a *éventé* adroitement le deſſein des ennemis, il l'a découvèrt. Cette conſpiration ne réuſſira pas; on a *éventé* la mine.

ÉVENTER LES VOILES, en tèrmes de Marine, c'eſt, Mettre les voiles au vent pour faire route. *Vela dare ventis*. Ce que les marins appellent mettre le vent dans les voiles.

ÉVENTER, en tèrmes de Charpenterie, & de Maçonnerie. *Suſtinere*. *Eventer* une piéce de bois, ou une pièrre que l'on monte, c'eſt la tîrer avec le cordage, pour empêcher qu'elle ne heurte contre la muraille, & qu'elle ne s'écorne.

On dit dans le Jardinage, les racines d'un arbre ſont ſujettes à s'*éventer*, lorſqu'on néglige de les bien garnir de tèrre en les plantant. LIGER. *Eventer* s'entend alors d'une altération qui arrive aux racines quand elles ne ſont pas bien couvèrtes de tèrre; & s'*éventer* en ce ſens, c'eſt en Latin *vitiari, corrumpi*.

ÉVENTÉ, ÉE. part. & adj. *Ventilatus, prolatus*. Du vin *éventé*, *Vinum vapidum, evanidum, vappa*.

ÉVENTÉ, ÉE. ſ. m. & f. Qui a la tête légère, qui eſt emporté, évaporé, imprudent, étourdi. *Praeceps, levis, vanus, ſtolidè glorioſus*. On accuſe les François d'être bien *éventez*, ſur tout dans leur jeuneſſe. C'eſt à eux d'y prendre garde. Cependant avec ſes airs *éventez*, ſon amour pour le jeu, & les folles dépenſes. Mlle. L'HÉR.

Evanté dans cet éxemple eſt écrit avec un *a* contre l'étymologie, & ſelon la prononciation.

ÉVENTILLER. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit de l'oiſeau, lorſqu'il ſe ſecoüe en ſe ſoutenant en l'air, comme s'il faiſoit une cabriole. Cela vient de *ventilare*.

ÉVENTOIR. ſ. m. Gros éventail d'oſiér dont on ſe ſèrt pour éventer les charbons, quand on fait griller ou rôtir quelque chôſe. *Flabellarium carbonarium*. Il n'y a que ſoixante ou ſoixante dix ans qu'on le diſoit auſſi de ce que nous appellons maintenant éventail. Je trouve que les Dames Romaines ſe ſèrvoient d'*éventoirs* faits des aîles de paon pour ſe raffraichir. TRISTAN, *T. I. p. 603*.

ÉVENTRER. Voyez ÉSVENTRER.

ÉVERARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eberhardus, Eberardus, Everardus*. Un diſciple de Saint Harwich Évêque de Saltzbourg a compoſé la vie de ce Saint, qui a été imprimée par Caniſius. Ce nom ne ſe donne point ou peu en France; mais plus en Allemagne. Il y a un *Everard* Duc de Vittemberg fils de Jean Frédéric, qui nacquit en 1614. & mourut en 1635. On prononce *Evrard*.

ÉVÈRDUMER. Vèrbe act. Tirer une ſauce, une liqueur vèrte, *évèrdumer* de la poirée, des épinars, des porreaux. *Viride jus betae exprimere, decoctum porrorum exprimere*. NIC.

ÉVÈRDUMER, eſt auſſi un tèrme de Confiſeur, qui ſe dit de cèrtains fruits, comme des amandes vèrtes que l'on confit. *Evèrdumer*, c'eſt ôter le duvèt qui couvre les amandes, & leur donner une couleur vèrte. *Floccos decutere, virorem excitare*. Pour *évèrdumer*, on fait une léſſive avec des cendres neuves & de l'eau, on la met ſur le feu, & quand elle eſt échauffée juſqu'à boüillir, on y met les amandes, & on empêche en les remuant qu'elles ne boüillent, & lorſque le foin, ou la bourre ſe détache bien, on les retîre, on les met dans un linge, où étant enveloppées on les agite un peu, puis on les jette dans l'eau froide.

Pour

Pour les faire reverdir on les met dans de nouvelle eau fraîche, & on les fait boüillir à grands boüillons ſur le feu. Voyez la nouvelle inſtruction pour les confitures.

ÉVERGÉTÈS, ou ÉVERGÉTE. ſ. m. Ce nom eſt purement Grèc, & ſignifie Bienfacteur, étant formé de εὖ, *bene*, & ἔργον, *factum, opus*. Nous retenons ce nom dans nôtre langue pour quelques Princes ou Rois de Syrie & d'Égypte ſucceſſeurs d'Aléxandre, auxquels on le donna. Car nous diſons Ptolémée *Evèrgétès* Roi d'Égypte. Antiochus *Evergétes* Roi de Syrie, monta ſur le thrône 139 ans avant Jésus-Christ. Aléxandre *Evèrgétès*.

ÉVErRER. v. act. Tèrme de Chaſſe. C'eſt, Ôter un nèrf de deſſous la langue d'un chien : ce qui fait qu'il ne mord point. *Enervare, nervum præcidere*. *Everrer* un chien.

ÉVÈRSION. ſ. f. Ruine, renvèrſement d'une ville, d'un État. *Everſio, clades, ruina*. Le raviſſement d'Héléne fut cauſe de l'*évèrſion* de Troye. On voit de tems en tems des *évèrſions* des grands Empires & Républiques. Ce mot ne ſe trouve plus que dans Nicod. Ainſi il y a lieu de douter qu'il ſoit en uſage aujourd'hui.

ÉVÈRTUER. Voyez ÉſVÈRTUER.

ÉVÊCHÉ. ſ. m. Diocèſe, petite contrée qui eſt ſoumiſe à la juriſdiction ſpirituelle d'un Prélat, d'un Évêque. *Epiſcopatus*. Cette Abbaye eſt dans un tel *Evêché*. Il y a cent onze *Evêchez* en France, en comptant celui de Bethléem, & outre cela Kébec en Canada. Ces *Evêchez* ſont érigez dans les villes ſuivantes, Agde, Agen, Aire, Alet, Alais, Amiens, Angers, Angoulême, Apt, Arras, Auxèrre, Avranches, Autun, Bayeux, Bayonne, Bazas, Beauvais, Bellai, Bethléem, Beſiers, Blois, Boulogne, Saint Brieux, Cahors, Carcaſſonne, Caſtres, Ciſteron, Châlons, Challon, Chartres, Clèrmont, Cominges, Condom, Cornoüaille, ou Quimper-Corentin, Conſerans, Coutance, Dax, Die, Digne, Dol, Évreux, Saint Flour, Fréjus, Gap, Glandêve, Grace, Grenoble, Laitoure, Langres, Laon, Lavaur, Leon, Leſcar, Limoges, Liſieux, Lodève, Lombez, Luçon, Mâcon, Saint Malo, Mende, Le Mans, Marſeille, Meaux, Mèts, Mirepoix, Montauban, Montpellier, Nantes, Nevèrs, Niſmes, Noyon, Oleron, Saint Omèr, Orange, Orléans, Pamiérs, Saint Papoul, Saint Paul trois Châteaux, Perigueux, Pèrpignan, Poitiers, Saint Pol de Leon, Saint Pons de Tomiers, Le Puy, Rennes, Rieux, Riez, La Rochelle, Rodez, Saintes, Seez, Sarlat, Senez, Senlis, Soiſſons, Straſbourg, Tarbes, Toul, Toulon, Tréguier, Troyes, Tulles, Vâbres, Valence, Vannes, Vence, Vèrdun, Viviérs, Uſez.

Ronſard a fait ce mot d'*Evêché* feminin, quand il a dit, qu'il

Voudroit avoir le dos, & le chef empêché
Deſſous la peſanteur d'une bonne Évêché.

Le Concile de Sardique en 347. condamna le changement des *Evêchez*, afin de borner l'inquiétude & la cupidité des Évêques. Herm. Ce Prélat eſt allé à ſon *Evêché*.

ÉVESCHÉ, ſignifie auſſi la Prélature, la dignité d'Évêque. *Munus Epiſcopale, dignitas*. Ce Prédicateur va droit à l'*Evêché*, aſpire à l'*Evêché*.

Avec moins de talens vingt Abbez ont prêché,
Que la chaire a portez juſques à l'Évêché. Vill.

ÉVESCHÉ, c'eſt par rapport à l'Architecture, le palais d'un Évêque, ordinairement joint à une Égliſe Cathédrale, conſiſtant en appartemens de cérémonie, & de commodité. *Domus Epiſcopalis, Epiſcopi palatium, Epiſcopium*. L'Official loge à l'*Evêché*.

ÉVESCHÉ, ſignifie encore le Bénéfice, le revenu de l'Évêque. Cet Évêque a quitté ſon *Evêché* pour un meilleur, qui avoit plus de revenu.

ÉVESHAM. ſ. m. Bourg d'Anglètèrre, dans le Comté de Worceſter, vèrs les Comtez de Gloceſter & de Warwich. *Eveſhamum*. Il a ſéance au Parlement. Il y avoit autrefois une riche Abbaye fondée dans le VIIIe ſiécle par Egwin III. Évêque de Worceſtre. Maty.

ÉVESQUE. ſ. m. Prélat ſacré qui a la conduite ſpirituelle d'un Diocèſe, d'un Évêché. *Epiſcopus, præſul, antiſtes*. Les *Evêques* ſe préconiſent dans le Conſiſtoire pour avoir des Bulles. Quand un *Evêque* fait l'office, il a la mître & la croſſe. Les *Evêques* ayant négligé d'éxèrcer eux-mêmes la Juſtice contentieuſe, elle a été commiſe à leurs Officiaux. En France il y a trois Ducs & trois Comtes Pairs Écléſiaſtiques. L'Archevêque de Rheims eſt le prémiér Duc & Pair. L'*Evêque* de Langres le 2. & l'*Evêque* de Laon le 3. L'*Evêque* de Beauvais eſt le prémier Comte & Pair. L'*Evêque* de Noyon le 2. & l'*Evêque* de Châlons ſur Marne le 3. Tous les *Evêques* de France prennent la qualité de Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'État & privé, quoi qu'ils n'ayent point de ſéance, à moins qu'ils n'y ſoient appellez par une commiſſion expreſſe. Ils prêtent ſerment entre les mains du Roi.

Un *Evêque in partibus Infidelium*, eſt celui qui a un titre d'Évêché, dont le Diocèſe eſt occupé par les Infidéles; ce qui lui ſert pour être Coadjuteur d'un autre. On a commencé à nommer les *Evêques in partibus Infidelium*, lorſque tous les *Evêques* fûrent chaſſez par les Sarraſins de Jéruſalem, & des autres tèrres d'Orient; deſorte qu'ils fûrent obligez de ſe retirer en Italie, où pour les faire ſubſiſter on leur attribua des Coadjutoreries.

De tous tems on a diſtingué dans l'Égliſe les Prêtres, & les *Evêques*. Les *Evêques* ſont au deſſus des Prêtres par le droit divin, non ſeulement par le droit Écléſiaſtique, mais par l'inſtitution de Dieu, & non pas ſeulement par l'inſtitution des hommes. Ce qui fait cependant quelque difficulté dans cette matière, c'eſt que les noms de Prêtre & d'*Evêque* ſont ſouvent confondus dans le nouveau Teſtament; mais la tradition de l'Égliſe eſt trop formelle là-deſſus pour laiſſer aucun doute à ceux qui liſent les livres ſacrez comme il les faut lire, c'eſt à dire, avec ſimplicité & ſoumiſſion à l'Égliſe. Les Preſbytériens, qui ſont des Hérétiques oppoſez au gouvèrnement Épiſcopal, ſont obligez de reconnoître qu'ils ne trouvent dans les ſaints livres aucune trace du gouvèrnement preſbytérien, que par la tradition ce gouvèrnement preſbytérien ſans ſubordination aux *Evêques*, n'eſt prêſque point connu des Anciens, qui ne parlent que de l'Épiſcopat. L'égalité des Prêtres dans le gouvèrnement de l'Égliſe a peu d'éxemples qui ne ſoient conteſtez; & pour l'Épiſcopat, les Pères le ſuppoſent prêſque tous d'une voix d'inſtitution divine. Le Privilége d'enſeigner, & de prêcher, étoit réſèrvé à l'*Evêque*. L'ordination étoit la principale prérogative des *Evêques*, & ils ſe réſèrvèrent cette fonction comme une marque de ſouveraineté dans leur Diocèſe. Cette formule, *Evêque* par la grace de Dieu & du Saint Siége Apoſtolique, commence à s'abolir en cèrtains endroits. Il y a quelque tems qu'elle étoit bien plus commune. Les *Evêques* joüiſſant tous d'un même honneur, leur dignité ne ſe doit pas meſurer par la grandeur des villes. Herman. L'*Evêque* doit faire des réprehenſions en père qui corrige, & non en ennemi qui ſe venge. Id. Anciennement on qualifioit les *Evêques* de *tres-ſaints*, & *bien heureux*. Il n'y a que 50 ou 60 ans qu'on a ceſſé d'appeller un *Evêque* revérend père en Dieu, Meſſire N.

Les *Evêques* ſont ſacrez avec beaucoup de cérémonies dans l'Égliſe Grecque, & dans l'Égliſe Latine : ſuivant le rit de châcune de ces Égliſes il faut trois *Evêques* pour en ſacrer un autre, un de ces trois *Evêques* eſt le Conſécrateur, les deux autres ſont Aſſiſtans. Le Pape diſpenſe de cette régle dans les païs Infidelles, où il eſt difficile d'aſſembler trois *Evêques*.

On trouve dans l'Euchologe des Grècs les cérémonies qui ſe pratiquent au ſacre des *Evêques* du rit Grèc. Après qu'on a chanté le *Triſagion*, l'*Evêque* élû, ou nommé, eſt préſenté à l'*Evêque* Conſécrateur par les *Evêques* Aſſiſtans, & le Garde des Chartres ou des Archives (χαρτοφύλαξ) met entre les mains du Conſécrateur l'inſtrument de l'élection de celui qui eſt préſenté, après quoi le Conſécrateur & les Aſſiſtans récitent quelques prières, la prémière s'appelle *Diaconique* : puis l'*Evêque* élû fait profeſſion de foi après avoir demandé au Conſécrateur qu'il le faſſe *Evêque*. Dans la profeſſion de foi d'abord l'*Evêque* élû récite le ſymbole de Nicée, & à la fin il reçoit la bénédiction du Conſécrateur, qui lui dit, *La grace du Saint Eſprit ſoit avec vous*. Auſſitôt l'*Evêque* eſt intèrrogé par le Conſécrateur ſur ce qu'il penſe de la ſainte Trinité, à quoi il répond par une longue profeſſion de foi, après laquelle il reçoit encore la bénédiction du Conſécrateur, qui l'intèrroge enſuite ſur ce qu'il penſe de l'Incarnation, l'*Evêque* élû répond en faiſant une troiſiéme profeſſion de foi, qui eſt ſuivie de la bénédiction, que lui donne encore le Conſécrateur. Alors le Conſécrateur donne à l'*Evêque* élû le bâton paſtoral, en récitant des prières qui ont rapport à cette cérémonie : on fait avancer l'*Evêque* élû vèrs l'autel, le Conſécrateur prend l'Évangile, (c'eſt à dire la Bible, ou le Miſſel) il ouvre ce livre, le met ſur la tête de l'*Evêque* élû, & tandis que les deux Évêques Aſſiſtans le ſoutiennent, il prononce ce qui ſuit, *Par les ſuffrages & l'approbation des Prêtres très-chéris de Dieu de la ville de N. La grace divine qui guérit ce qui eſt infirme, qui donne ce qui manque, vous établit vous N. Prêtre très cheri de Dieu élû Evêque & prépoſé de la part de Dieu ſur la ville de N. Prions donc pour lui, afin que la grâce de Dieu vienne en lui*. Les *Evêques* Aſſiſtans diſent alors trois fois, Κύριε ἐλέησον, *Seigneur ayez pitié*; puis l'*Evêque* Conſécrateur fait trois croix ſur la tête de celui qu'on ſacre, & dit, *Au nom du Père, & du Fils, & du Saint Eſprit : maintenant, & toujours, dans les ſiécles des ſiécles* : il ajoute une prière qu'il récite en tenant la main étendue ſur la tête du nouvel *Evêque*, auquel il donne enſuite le pallium, ſi c'eſt un Patriarche, ou un Archevêque. Le nouvel *Evêque* reçoit le baiſer

ſer de paix de ſon Conſécrateur & des deux Aſſiſtans, puis il s'aſſit le prémiér, & les autres après lui, il lit quelque chôſe de la ſainte Écriture, fait une prière, puis il communie, & donne la communion à ſon Conſécrateur & aux autres. Voyez Allatius & le Père Goar, & les notes de ce dèrnièr ſur l'Euchologe des Grècs.

Dans l'Égliſe Latine on fait à peu près les mêmes chôſes, mais les cérémonies ſont un peu différentes. 1°, Le plus ancien des deux Évêques Aſſiſtans préſente à l'Évêque Conſécrateur celui qui eſt élû, ou nommé, auquel le Conſécrateur fait prêter le ſèrment. 2°, On vient enſuite à l'éxamen, c'eſt ainſi qu'on appelle la profeſſion de foi diviſée en différentes queſtions & différentes réponſes qu'on fait faire à celui qui eſt élû. 3°, Après quelques prières on met ſur ſa tête en tirant vèrs les épaules le livre des Évangiles ouvèrt. 4°, On lui fait avec le ſaint crême l'onction à la tête. 5°, On lui donne le bâton paſtoral, l'anneau, le livre des Évangiles, & après la communion on lui met la mître ſur la tête; chacune de ces cérémonies eſt accompagnée de prières ou de paroles convenables. 6°, Vèrs la fin de la Meſſe un peu devant que de dire la dèrnière Évangile on chante le *Te Deum*. Voyez le Pontifical Romain, & les rituels rapportez, ou citez par le P. Martene, Bénédictin, dans ſon ouvrage des anciens rits de l'Égliſe.

Ce mot d'*Evêque* vient du Grèc ἐπίσκοπος, & ſignifie *ſurveillant*, ou *inſpecteur*. Les Athéniens appelloient ainſi ceux qu'ils envoyoient dans les Provinces qui leur étoient ſujettes, pour voir ſi tout ſe paſſoit dans l'ordre. Les Latins ont auſſi donné ce nom à ceux qui étoient inſpecteurs, & viſiteurs du pain & des vivres. Il paroît par une épitre de Ciceron qu'il avoit en lui-même cette charge, *epiſcopus oræ Campaniæ*. On appelloit auſſi *Diocèſe*, l'étenduë d'un gouvèrnement, & Cicéron s'en eſt ſèrvi en ce ſens, διοίκησις. Ces mots ont été pris des Payens, & depuis conſacrez par les Chrétiens, comme une infinité d'autres. Jesus-Christ en établiſſant ſa ſainte Religion, n'a pas prétendu établir une nouvelle langue. Les prémiérs Chrétiens ont pris dans le Grèc & dans le Latin les mots qui avoient quelque rapport aux chôſes qu'ils vouloient ſignifier.

Il y a à Paris le Fort l'*Evêque* qui eſt une Priſon, qui appartenoit anciennement à l'*Evêque* de Paris, on voit la figure élevée de l'un de ces *Evêques* ſur la porte avec ſes armoiries. On dérive ce nom de *Forum Epiſcopi*, d'autres de *Furnus Epiſcopi*, four l'*Evêque*; comme ſi ç'avoit été un four bannal.

Arrien donne le nom d'Ἐπίσκοπος, *Epiſcopus*, *Evêque*, à des gens qui parmi les Indiens étoient chargez de parcourir les villes & les campagnes, & de rapporter au Roi dans les Monarchies, & aux Magiſtrats dans les Républiques, tout ce qui ſe paſſoit. C'étoit un crime pour eux de ne pas dire la vérité; & cet Auteur aſſure qu'il ne s'en étoit jamais trouvé aucun qui la trahît.

Il y a un Poiſſon *Evêque* que l'on dit avoir la figure humaine avec une tête mîtrée. La grande Chronique des Païs Bas rapporte que vèrs l'an 1433. de J. C. on pêcha au delà de la Pologne un poiſſon qui avoit la forme d'un homme, une mître en tête, une croſſe en main, & tous les autres ornemens Pontificaux d'un Évêque qui officie; qu'il marchoit ſur ſes piéds, qu'il ſe laiſſoit volontiers toucher; ſur tout par les Évêques, auxquels il marquoit beaucoup de reſpect; qu'il entendoit, mais ne parloit pas; que le Roi de Pologne l'ayant voulu enfermer dans une tour, il marqua beaucoup de chagrin, ce qui fit que les Évêques demandèrent ſa libèrté; que deux d'entre eux le conduiſirent à la mèr, lui au milieu s'appuyant ſur leurs épaules, il ſalua les Évêques & tout le peuple qui étoit préſent à ce ſpectacle; ſe plongea, & ne reparut plus. Tout cela a bien l'air d'une fable. Les hiſtoriens de Pologne n'en diſent pas un mot, comme a remarqué Spond. *Ann. Eccleſ. ad an.* 1433. *N. XXXIII.*

Il y a des *Evêques* immédiatement ſujèts au ſaint Siége, ſans reconnoître d'autre métropolitain. On les appelle Acéphales, *Evêques* Acéphales. Voyez Acéphale. Quelques *Evêques* ont le Pallium par privilége, comme les Archevêques. On diſtingue entre *Evêque* nommé, *Evêque* élû, & *Evêque* conſacré.

Le Roi en France nomme les *Evêques*, ils ſont nommez élûs dans leurs Bulles, avant leur conſécration.

On nomme *Evêques* députez de leurs Provinces, ceux qui aſſiſtent aux aſſemblées du Clèrgé ordinaires ou éxtraordinaires.

Il y a à Rome des *Evêques* qu'on nomme aſſiſtans, qui entrent en divèrſes congrégations du ſaint office, &c.

Évêque, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'on ſe débat de la chappe à l'*Evêque*, quand deux parties conteſtent ſur quelque chôſe qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre. On dit Devenir d'*Evêque* Meûniér, quand on quitte une bonne condition pour en prendre une mauvaiſe. Cotgrave & Catharinot diſent que ce provèrbe vient par corruption d'*Evêque Aumôniér*: car il ſe peut faire qu'un *Evêque* ravalant ſa dignité, ſèrve d'Aumôniér à un Prélat plus grand Seigneur que lui; mais il n'y a point d'apparence qu'il puiſſe jamais devenir Meûniér. Quelques-uns pourtant diſent qu'il y a eû un nommé Spifame *Evêque* de Nevèrs, qui étant devenu Huguenot, & réfugié à Genève, fut réduit à la néceſſité de ſe faire *Meûnier* pour ſubſiſter, & que c'eſt de là qu'eſt venu le provèrbe. On dit auſſi à ceux qui ſe fâchent qu'on les regarde, qu'un chien regarde bien un *Evêque*. On appelle *Evêques des Champs*, un pendu qui donne la bénédiction avec les piéds. Ce provèrbe eſt fort ancien. Dans le Roman des quatre Fils Aymon, Ogier dit qu'il avoit fait Ripus *Archevêque des Champs*; pour dire, qu'il l'avoit pendu.

Le Cap de l'*Evêque*, *Promontorium Epiſcopi*, eſt un cap de l'Amérique ſeptentrionale, qui ſe trouve dans le Canada propre; à l'embouchure de la rivière de S. Laurent, vis à vis l'iſle d'Anticoſti.

EUF.

EUFRAISE. ſ. f. *Euphraſia*. Petite plante annuelle qui ne paroît qu'en été & dans l'automne. On en fait cas pour les maladies des yeux, & ſur tout pour les foibleſſes de vûë. Son eau diſtilée eſt bonne pour les inflammations & rougeurs des yeux; toute la plante, ou en poudre ou infuſée dans du vin, ou priſe en guiſe de Thé, ſoulage ceux à qui la vûë commence à diminuer, & qui ſont fatiguez à la moindre lecture. Cette plante, qui ne s'éléve tout au plus qu'à la hauteur de ſix à ſept poûces, a ſes racines menuës, blanchâtres, tortueuſes & rarement branchuës. Sa tige & ſes branches ſont brunes, garnies de petites feuilles oppoſées deux à deux, ſemblables en quelque manière à celles de la Gèrmandrée, plus courtes cependant, plus pointues, d'un vèrd très-foncé & très brun, & un peu luiſant en deſſus. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles, & ſont d'une ſeule piéce pèrcée par les deux bouts, découpées ordinairement en deux lèvres, qui quelquefois ſont ſi peu diſtinctes qu'on diroit que cette fleur eſt coupée en cinq quartiérs. Elles ſont blanches, marquées d'une tache jaûne au milieu, & rayées par quelques lignes purpurines: les étamines ſe trouvent cachées ſous la lèvre ſupérieure. Le calice qui ſoutient la fleur eſt à quatre pointes, il renfèrme un fruit qui a ſèrvi de piſtile à la fleur. Ce fruit n'a que quelques lignes de longueur, & eſt diviſé en deux loges qui contiennent de la ſemence menuë & de couleur de cendre.

L'*Eufraiſe* eſt eſtimée propre à éclaircir, fortifier, & même à rétablir la vûë. On l'ordonne en poudre depuis un gros juſqu'à trois dans un vèrre d'eau de fenoüil, ou de vèrveine; il faut en continuer l'uſage pendant quelques mois. On en tire l'eau par la diſtillation qu'on donne, comme les autres, à 5 ou 6 onces intérieurement. Le vin doux dans lequel on fait infuſer l'*euphraiſe*, & qu'on fait boire lorſqu'il eſt bien éclairci eſt un remede vanté par Arnaud De Villeneuve; mais que Pena & Lobel n'eſtiment pas tant que la poudre d'*euphraiſe*. Cette plante eſt un fondant propre à déboûcher les viſcères, & rétablir la fluidité des liqueurs. On la fume comme le tabac pour les fluxions des yeux, cela ne réüſſit pas ſi bien que la poudre.

EUFRASQUE. ſ. f. Les Fleuriſtes donnent ce nom à une tulipe rouge & blanc de ſatin. Morin.

EUFRATE. ſ. m. Voyez Euphrate.

EUG.

EUGÉNE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eugenius*. Le Diâcre *Eugéne* fut un des Préſidens du Concile d'Arles tenu en 314. contre les Donatiſtes. Arbogaſte ayant fait mourir Valentinien éleva *Eugéne* Maître de Grammaire à l'Empire. Il y a quatre *Eugénes* Papes, & huit *Eugénes* Rois d'Ecoſſe. Les Entretiens d'Ariſte & d'*Eugéne*, ont eû grand cours. Les ſentimens de Cléanthe ſont une critique des Entretiens d'Ariſte & d'*Eugene*.

EUGÉNE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge brun & blanc. Morin.

EUGÉNIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Eugenia*. Sainte *Eugénie* par inſpiration divine laiſſa les habits de ſon ſéxe, & prit ceux du nôtre, ſous leſquels elle vécut long tems parmi de Saints Moines. Godeau. *Eugénie* fille de Philippe Préfet Auguſtal de l'Egypte ſouffrit le martyre l'an 261.

EUGÉNIEN. ſ. m. Nom propre d'homme qui s'eſt dit pour Hégémoin. Voyez ce mot.

EUGÉRIE. ſ. f. N'eſt point le nom d'une Déeſſe qui préſidât aux accouchemens, comme a dit Hoffman; c'eſt Égérie. Feſtus, & les autres qu'il cite, diſent Égérie. Voyez ce mot.

EUGUBIO. Voyez Gubio.

EVI.

ÉVIAN. ſ. m. Petite ville du Duché de Chablais, en Savoye. *Aquianum*. Elle eſt ſur le lac de Genève à dix lieuës au levant de la ville de ce nom.

ÉVICE. ſ. f. Nom d'iſle. *Evice* & *Yvica* ſont la même chôſe. Voyez YVICA. Les Iſles *Evices*, quelques-uns écrivent *Eviſſes*, ou *Evizes*, ſont deux petites iſles de la Méditèrranée, Yvica & Formentera, auxquelles la prémière donne ce nom. Les *Evices* ſont entre l'iſle de Majorque & la côte du Royaume de Valence.

ÉVICTION. ſ. f. Tèrme du Palais. Action par laquelle on dépoſſède quelqu'un d'un héritage qu'il avoit acquis. *Evictio, vindicatio.* Un vendeur qui eſt garand de ſa vente, doit des dommages & intèrêts à l'acheteur en cas d'*éviction*.

ÉVIDEMMENT. adv. Manifeſtement, & avec évidence. *Evidenter, manifeſtè.* Il a été trompé *évidemment*. Cette piéce eſt *évidemment* fauſſe, la fauſſeté ſaute aux yeux.

ÉVIDENCE. ſ. f. Cèrtitude manifeſte, qualité des chôſes, qui les fait voir, & connoître clairement, tant aux yeux du corps, que de l'eſprit. *Evidentia, claritas, perſpicuitas.* Le conſentement qui naît de l'*évidence* de la chôſe, eſt inébranlable. S. Paul dit qu'au jour du jugement univèrſel, Dieu mettra en *évidence* juſqu'aux chôſes les plus cachées. Il faut ſe rendre à l'*évidence* d'une démonſtration. Il y a une ſorte d'*évidence* attachée à la vérité à laquelle nulle prévention ne peut réſiſter. S. RÉAL. Il faut ſe rendre à l'*évidence*. NIC. Pour être légitimement aſſûré qu'on eſt parvenu à l'*évidence*, il faut avoir éxaminé une chôſe par tous ſes différens côtez, & reconnu qu'elle ne peut être autrement. DESCARTES. Dieu n'a point voulu que les véritez de la foi fûſſent propoſées avec tant d'*évidence* qu'il n'y reſtât des nuages propres à aveugler les eſprits ſupèrbes. NIC. L'*évidence* eſt la marque eſſentielle & infaillible de la vérité, & ſi une propoſition évidemment vraye étoit fauſſe dans le fond, Dieu ſeroit lui-même la cauſe de nôtre èrreur. Si l'*évidence* peut nous tromper, il n'y a plus aucun caractère qui diſtingue la vérité de la fauſſeté. On dit, cet homme n'a point de bien en *évidence*, ou qui paroiſſe, comme héritages, offices, &c. On dit auſſi, que le tems met toutes chôſes en *évidence*, découvre tout. Ce crime eſt venu en *évidence*, *palam factum eſt, innotuit*, a été découvèrt par un grand haſard.

ÉVIDENT, ENTE. adj. Qui eſt clair, & manifeſte. *Evidens, manifeſtum.* Les démonſtrations de la Géometrie ſont claires, *évidentes*, & cèrtaines. La preuve qui eſt au procès eſt *évidente* & concluante. Le danger eſt *évident*. Une verité *évidente*; un grief *évident*; une colluſion *évidente*. Si l'on ne ſe détèrminoit dans le monde que par des raiſons *évidentes*, on ſeroit ſouvent flottant, & dans une irréſolution pèrpétuelle.

ÉVIDER. v. act. C'eſt, Tailler à jour quelque ouvrage de pièrre, ou de marbre; comme des entrelas: ou de menuiſerie, comme des panneaux de clôture de chœur, de tribune, &c. autant pour rendre ces panneaux plus légers, que pour voir au travers ſans être vû. *Perforare.*

ÉVIDER, ſe dit auſſi par les Tailleurs d'habits, pour Couper en arrondiſſant. *Evider* une manche. *In orbem incidere.* Il ſe dit auſſi en pluſieurs autres arts pour ôter ce qu'il y a de ſupèrflu.

ÉVIER. ſ. m. Canal par où s'écoulent les eaux ſales d'une maiſon, d'une cuiſine, d'une écurie. *Emiſſarium aquarium.* Un *évier* bouché, encombré.

Ce mot vient du Latin *aqua*, ou de l'Italien *aquaio*. On devroit écrire *aivier*, comme *aiguiere*.

ÉVILLIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aquilinus.* C'eſt le même qu'*Aquilin*. CHASTELAIN. Ainſi d'*Aquilinus* on a fait *Aquilin*, *Aiguilin*, comme aigle d'*aquila*; *Eguilin*, *Evilin*, comme *Villelmus*, & *Guilelmus*.

ÉVINCER. v. act. Tèrme de Palais. Dépoſſéder quelqu'un d'un héritage: le priver d'un droit qu'il prétendoit. *Evincere, vindicare, rem repetere, deturbare, dejicere judicio.* Il a été *évincé* de cette tèrre par un retrait lignager, ou par des demandes en déclaration d'hypothèque.

Paris eſt en procès avec ſa Majeſté,
Touchant les vieux foſſez, dits de Monſieur le Prince,
Le Peuple craint qu'on ne l'évince
De ſa longue proprieté, &c.

ÉVINCÉ, ÉE. part. & adj. *Evictus, deturbatus.*

ÉVIRÉ, ÉE. adj. *Eviratus.* Eſt un tèrme de Blâſon, qui ſe dit du lion, ou d'un animal qui n'a point la marque du ſexe.

ÉVITABLE. adj. m. & f. Ce qu'on peut fuir, ne trouver pas à ſa rencontre. *Vitandus, qui vitari poteſt.* Il y a des maux *évitables*, d'autres inévitables. Ce mot ne s'eſt point établi. BOUH. L'Académie l'a mis dans ſon Dictionnaire; mais en avèrtiſſant qu'il n'eſt guères en uſage.

ÉVITÉE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la largeur que doit avoir une rivière, ou un canal, pour le libre paſſage des vaiſſeaux. *Alveus navium capax.* Cette rivière en ſon embouchure n'eſt navigable que pour des batteaux, parcequ'elle n'a pas aſſez d'*évitée* pour les grands bâtimens.

ÉVITER. v. act. Échapper; fuir la rencontre de quelque chôſe, s'en détourner, la fuir avec adreſſe, comme une chôſe qui peut nuire. *Vitare, fugere.* On doit *éviter* les gens durs, & épineux, ſans qu'ils s'appèrçoivent qu'on les fuit. BELL. Il faut *éviter* le péché, la colère de Dieu. Il faut *éviter* dans un diſcours les pointes, les alluſions, les cacophonies. Il faut *éviter* un méchant homme, & le fuir. Les Commentateurs *évitent* les plus grandes difficultez, au lieu de les reſoudre. On ne peut *éviter* la mort, ni ſa mauvaiſe deſtinée. Il régit toûjours l'accuſatif. On dit ſeulement en parlant de procédures, pour *éviter* aux frais: mais hors de là, il ne ſe met jamais au datif. On trouve dans la Déclaration du Roi du 17. Mars 1716. *éviter* avec un datif dans cette phrâſe, & pour *éviter* aux longueurs, voulons &c. Cette conſtruction n'eſt pas de l'uſage ordinaire, c'eſt une phrâſe du ſtile de la Chancellerie, & du Palais. VAUG. MÉN. Quoique la mort s'approche à pas lents, pèrſonne ne peut l'*éviter*. CL. Il faut *éviter* tout ce qui reſſent la baſſeſſe, & la legèreté. NIC. Ne parlons plus de querelles, je vous prie, ou ſi nous en parlons, que ce ſoit pour les *éviter*. Le déſir de s'*éviter* ſoi-même eſt la ſource de toutes les occupations tumultuaires des hommes. PASC. Sous prétexte d'*éviter* la préſomption, il ne faut pas tomber dans le découragement. NIC. Loin qu'Homère ait obſèrvé cet art, on diroit qu'il l'a *évité* à deſſein. DE LA MOTTE.

Poſſedé d'un ennui qu'il ne ſçauroit dompter,
*Il craint d'être à ſoi même, & chèrche à s'*éviter. BOIL.
De combien de ſoupirs intèrrompant le cours,
Ay-je évité vos yeux que je chèrchois toujours? RAC.

ÉVITER, pour faire éviter, épargner.

Qu'un fier ſanglièr dans ſa rage;
Des Chiens, des filets ſe dégage;
L'aciér tonne; il ſçait l'arrêter.
Tendre Cypris! O que de larmes
Autrefois de ſi ſûres armes,
A vos yeux pouvoient éviter!

Éviter eſt mis là pour *épargner*, faire éviter. Cela eſt extraordinaire, & ne doit pas être aiſément imité.

Eviter au vent, en tèrme de Mèr, ſe dit d'un vaiſſeau qui préſente l'avant au lieu d'où vient le vent.

Eviter à marée, ſe dit d'un vaiſſeau qui à la longueur de ſon câble, préſente l'avant au courant de l'eau.

ÉVITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vitatus.*

ÉVITÈRNE. Ce n'eſt point un ſubſtantif, ni le nom d'une Divinité; mais un adjectif & une épithète qui ſe donnoit aux Grands Dieux; & qui ſignifie Étèrnel, dont la durée n'a point de fin. *Æviternus.* Ennius avoit donné cette épithète à Jupitèr. Sèrvius ſemble dire néanmoins qu'Ennius ſe ſèrvoit non pas du mot d'*Evitèrne*, mais du mot d'*Evintégre*, ou plûtôt il avoit employé l'un & l'autre. Les Dieux *évitèrnes* étoient au ſentiment d'Apulée, & ſelon les Platoniciens, ceux qui n'avoient rien de matériel ni d'humain, qui étoient placez au plus haut du ciel, qui avoient toûjours été & devoient toûjours être Dieux. Pline dit que l'on ſacrifioit des bœufs roux aux Dieux *évitèrnes*, c'eſt à dire, aux Dieux conſiderez & honorez comme *évitèrnes* & ſous cette qualité. Voyez *Lilius Greg. Gyrardus hiſt. Deor. Synt. I. p.* 19. de l'édit. de Baſle de l'an 1580. Il y cite une ancienne inſcription qui n'eſt point dans Gruter, & qui porte D. POT. ET GEN. AEVIT. D. que Crinitus & Cœlius liſent ainſi, *Deis potentibus & Genio æviterno dicatum*; mais *Deo potenti* ſeroit peut-être mieux.

Cet Auteur écrit au même endroit que les Dieux fûrent appellez *Evitèrnes, quod ævo ſempiterno permaneant*, par où il ſembloit vouloir inſinuer que ce mot d'*évitèrne* vient d'*ævum*, & de *ſempiternum*, durée étèrnelle, car s'il eſt vrai, comme d'autres le diſent, qu'*æternus* s'eſt fait d'*æviternus*, on ne peut le tîrer d'*ævum æternum*, qui paroitroit y mieux quadrer.

ÉVITÈRNITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique. *Ævum, æviternitas.* C'eſt une durée qui a un commencement & qui n'a point de fin.

EULALE, EULALIE, ou EULALIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eulalius.* Entre les Prélats qui défendîrent la cauſe de Symmaque, dans le Synode de Rome l'an 501. Laurent de Milan, Pièrre de Ravenne, & *Eulalie* de Syracuſe, fûrent particulièrement remarquables. GODEAU. *Eulalie*, Comte d'Auvèrgne, que l'on accuſoit d'avoir fait étrangler ſa mère, étoit ſi débauché, que mépriſant Tétradie, qu'il avoit épouſée, il entretenoit un commèrce déshonnête avec toutes ſes eſclaves. ID. Le même dit ſouvent, Eulalius *Eulalius* Antipape au commencement du cinquiéme ſiécle. *Eulalius* Evêque de Bourges &c. Au contraire M. Tillemont dit *Eulale*. *Eulale* ſucceſſeur de Pièrre,

Evêque d'Icone aſſiſta au Concile de Nicée. TILLEM. Philoſtorge compte entre les fauteurs d'Arius *Eulale* de Cappadoce, qu'on ne connoit point. ID. Pour *Eulalie*, comme nous le diſons au féminin ; il eſt mieux de ne le point dire au maſculin, pour éviter la confuſion, & de ſe ſervir plûtôt d'*Eulale*, ou d'*Eulalius*. *Eulalius*, qui fut élevé ſur la chaire Patriarchale d'Antioche en 331. après la dépoſition d'Euſtathe faite en 330. par les Euſébiens, étoit un Arrien. *Eulalius* Antipape fut oppoſé à Boniface I. l'an 418, chaſſé enſuite par l'Empereur Honorius, malgré la protection que lui donnoit le Préfet Symmaque. Il y a dans le VIe ſiécle un Comte d'Auvergne nommé *Eulalius*.

Ce mot eſt originairement Grèc, compoſé de εὖ, *bien*, & λαλέω, Je parle, Εὔλαλος, & ſignifie, Qui *parle bien*, *Beau parleur*, *diſert*, *élégant*.

EULALIE. ſ. f. & nom propre de femme. *Eulalia*. Sainte *Eulalie* de Barcelone, appellée parmi le vulgaire Sainte Ouille, Sainte Olare, Sainte Aulaire, & Sainte Aulaye, vécut au III. & IVe ſiécle, & Prudence en parle dans ſon *Periſtephanon hymne* 3. Voyez les Bollandiſtes au 12 de févr. p. 176. Chatelain *hagiol.* Ruinart *Act. Mart.* p. 496. Baillet 12e févr. Voyez encore AULAIRE, ou OLAILLE.

EULOGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eulogius*. En 598 *Euloge* fut élû Patriarche d'Aléxandrie, & il bannit les hérétiques de ſon Égliſe. M. de Tillemont dit toûjours *Euloge*. Voyez ſon Hiſt. Eccleſ. T. VI. p. 575. & ſuiv. 586. & ſuiv. 679. 680. On peut auſſi dire *Eulogius*, mais il ne faut point dire *Eulogue*, quoique nous diſions Paléologue. Saint *Euloge* de Cordoue Martyr du IXe ſiécle dans la perſecution des Saraſins a écrit les vies des Saints Georges, Aurèle Felix &c. rapportée par Surius le 27e Août.

Ce nom eſt Grèc, & vient de εὖ, *bien*, & λέγω, *je dis*.

EULOGIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Eulogia*. La ſœur aînée de l'Empereur Michel Paléologue s'appelloit *Eulogie*. Voyez ſur cette Princeſſe Pachymère L. VI. C. 1. & Maimbourg hiſt. du ſchiſme des Grècs L. IV.

EULOGIE. ſ. f. Tèrme de Liturgie. Bénédiction. Chôſe bénite, Pain bénit. *Eulogia*. On ne le dit qu'au pluriel. Les *Eulogies* étoient des mèts, des viandes qu'on envoyoit pour être bénites. Donner ou envoyer à quelqu'un des *eulogies* après la Meſſe, c'étoit un ſigne de communion. *Roſweyd. Onomaſt.* Après que les Grècs ont coupé d'un pain un morceau pour le conſacrer, ils mettent le reſte en petits morceaux, & le diſtribuënt aux aſſiſtans qui n'avoient pas communié, ou l'envoyent à des pèrſonnes abſentes : ces morceaux du reſte de ce pain ſont ce qu'on appelle *eulogies*. L'Égliſe Latine a eû quelque chôſe de ſemblable dès les prémiers tems, & c'eſt de-là que vient l'uſage du pain bénit. On donnoit encore le nom d'*eulogies* aux pains que les fidelles apportoient à l'Égliſe pour les faire bénir. On l'a donné auſſi aux ſimples préſents qu'on faiſoit & qui n'étoient point bénis. Voyez le P. Gretſer Jéſuite dans ſon Traité *De benedictionibus & maledictionibus L. II. C.* 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, où il traite à fond des *eulogies*. Bollandus au 6e de Janv. ſur la vie de Saint Melaine C. 4. D. Mabillon en dit auſſi quelque chôſe *Act. Sanctor. Benedict. Sæc. III. P. I. Præf. p. XLI. n.* 61. Au reſte, il paroit par l'endroit de Bollandus que nous avons cité, & par la vie de S. Sore Ermite, C. 1. n. 6. dans ſes *Acta SS. febr. T. I. p.* 200. que les *eulogies* ſe faiſoient non ſeulement de pain, mais auſſi de tout autre ſorte de viandes ou de mets que l'on béniſſoit.

Tout le monde béniſſoit & donnoit les *eulogies*. Les Evêques, les Prêtres, les Ermites, tout laïques qu'ils étoient, le faiſoient ; & l'on en voit des éxemples dans les Auteurs que nous avons citez. Les femmes en envoyoient auſſi, comme il paroit par la vie de S. Waulry C. III. n. 14. dans les Bollandiſtes *Acta Sanct. April. T. I. p.* 20.

Le vin que l'on envoyoit en préſent étoit auſſi une *eulogie*, comme on le voit dans la vie de S. Waulry Ch. III. n. 14. dans les Bollandiſtes *Act. Sanct. April. T. I. p.* 20.

Bollandus *Act. Sanct. Jan. T. II. p.* 199. *col.* 2. remarque que l'Euchariſtie s'eſt auſſi appellée *Eulogie*.

ÉVODE. ſ. m. Nom propre d'homme. Il y a des *Evodius* & des *Evodus* en Latin, que nous ne ſçaurions appeller qu'*Evode* en nôtre langue.

ÉVODIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Evodia*. Saint Paul conjure *Evodie* & Syntiche de s'unir dans les mêmes ſentimens en J.C. *Philipp. IV.* 2.

ÉVODE. Voyez YVED.

EUM.

EUMÉNE, ou EUMÉNÈS. ſ. m. & nom propre d'homme. *Eumenes*. Ce nom eſt Grèc ; εὖ, ſignifie *bien*, & μένειν, qui ſignifie, *ſoutenir*, *ſouffrir*. *Euménès*, *bien conſtant*, *bien patient*.

EUMÉNIDES. Nom que les Grècs ont donné aux furies d'Enfer. Les ſçavans ne conviennent pas ſur l'origine de ce mot. Euſtathe & Servius ont crû qu'elles ont été ainſi nommées par un ſens contraire, & par antiphraſe, comme parlent les Grammairiens. Car εὐμενὴς, *eumenès* en Grèc, ſignifie *doux*, & *bénin*, qui ſont des qualitez contraires à celles des furies. Mais pluſieurs Écrivains modernes rejettent cette étymologie, ou origine. Ils prétendent que le nom d'*Euménides* a été impoſé aux furies en ſon vrai ſens, & qu'elles fûrent ainſi appellées, lorſqu'Oreſte fut abſous du meurtre qu'il avoit commis en la perſonne de ſa mère. Minèrve appaiſa les furies & les adoucit, enſorte qu'elles ceſſèrent de pourſuivre & de tourmenter Oreſte. Cette opinion eſt fondée ſur la Tragédie d'Æſchile intitulée les *Euménides*. Ce Poëte raconte que Minèrve s'employa fortement auprès des furies pour les adoucir, & qu'elle en vint à bout. Les Athéniens prîrent de là occaſion de les appeller *Euménides*. Harpocration a rapporté cette même origine après Æſchile. Le Scholiaſte de Sophocle fait mention de la même chôſe ; mais il ne cite point Æſchile. Quoique ce ſentiment paroiſſe bien appuyé, il n'eſt cependant point vrai ; car avant le jugement d'Oreſte les Athéniens appelloient *Eumenides* les furies, comme on le peut prouver par l'autorité de Sophocle dans ſa Tragédie d'Œdipe, où il dit, que lorſqu'Œdipe ſe retira au tèrritoire d'Attique, les Athéniens appelloient dès ce tems-là les furies *Euménides*. Or le jugement d'Oreſte arriva long-tems après la mort d'Œdipe. Il y avoit dans Athènes auprès de l'Aréopage un Temple dédié aux *Euménides*, ou furies, auxquelles les Athéniens avoient donné la qualité de vénérables Déeſſes. Ariſtide & le Scholiaſte de Thucydide parlent de ce Temple, qui fut érigé en mémoire du jugement d'Oreſte.

On peignoit les *Euménides* armées de foüets, de ſerpens & de torches ardentes.

J'ai vû, j'ai vû déja les fières Euménides
Eſpancher leur poiſon ſur vos armes perfides,
Et de leurs noirs brandons diſtiller dans les cœurs
Des troubles éffrayants & de ſombres terreurs. BRÉBEUF.

EUMOLPIDE. ſ. m. Nom des Prêtres de Cérès dans la ville d'Éleuſine. *Eumolpides*. Les *Eumolpides* fûrent ainſi appellez d'Eumolpus, ou Eumolpe, fils du Poëte Muſée, qui vivoit avant Homère, ou ſelon d'autres, d'un Eumolpe fils d'un Roi de Thrace, qui ayant été établi Pontife, & prépoſé aux myſtères de Cérès, laiſſa ſon nom à ceux qui eurent part après lui aux mêmes fonctions.

EUN.

EUNAPE, ou plûtôt *Eunapius*, nom propre d'homme. *Eunapius*. *Eunapius* de Sardes en Lydie vivoit au IVe ſiécle.

EUNE. ſ. m. & ſurnom que l'on donna à un Saint nommé Chronion, Martyr au IIIe ſiécle. Saint Chronion, ſurnommé *Eune*, étoit ſèrviteur de S. Julien, & ſouffrit le martyre avec lui dans la pèrſécution de Déce. Baillet s'eſt ſervi de ce mot. Il ſemble qu'il eût été mieux de le rendre par un mot François qui l'exprimât ; car *Eune* eſt Grèc, Εὔνους, compoſé de εὖ, νοῦς, & ſignifie *Bonne âme*, *doux*, *humain*.

EUNICE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe de la mèr. *Eunice*. Héſiode dans ſa Théogonie vèrs 247. dit qu'*Eunice* aux bras vèrmeils (c'eſt l'épithète qu'il lui donne, ῥοδόπηχυς) étoit fille de Nérée & de Doride, ou Doris.

EUNICE, eſt encore une Nymphe du fleuve Aſcanius, qui eſt aujourd'hui l'Aſcu dans l'Aſie mineure. *Eunice*, *Eunica*. Celle-ci, au rapport de Théocrite Idylle 13e, eſt une des trois Nymphes qui ravîrent Hylas, favori d'Hèrcule, qui l'avoit envoyé puiſer de l'eau au fleuve Aſcanius. Ce qui a donné occaſion à cette fâble, c'eſt qu'Hèrcule en allant à l'expédition de la toiſon d'or ayant rompu ſa rame, mit pied à tèrre ſur les côtes de l'Aſie aux environs du fleuve Aſcanus, pour en couper un autre dans les bois. Preſſé de la ſoif & de la chaleur, il envoya Hylas puiſer de l'eau à la rivière voiſine, dans laquelle le jeune homme tomba, & ſe noya, ou comme le conte Théocrite, les Argonautes s'étant arrêtez dans la Propontide ſur la côte d'Aſie au port de Cyane, & s'étant mis dans des prairies agréables pour y faire un repas, Hylas prit un vaſe d'airain, & alla querir de l'eau pour Hèrcule & pour Telamon ; mais le poids du vâſe l'emporta, & il ſe noya.

Au reſte, il ne faut point confondre ces deux Nymphes ; car ſans parler du reſte, leurs noms tout ſemblables en nôtre langue, ſont fort différens en Grèc. La prémière s'appelle Εὐνείκη, qui eſt compoſé de εὖ, bien, & νεῖκος, querelle, diſpute, différend, débat ; de ſorte que ce nom ſignifie querelleuſe, opiniâtre ; & pour me ſervir d'un mot populaire qui l'exprime fort bien, *hargneuſe*. La ſeconde ſe nomme Εὔνικα, ou comme parle Théocrite dans ſon

ſon dialecte Dorique, Εὐνίκα, mot composé de εὖ, *bien*, & νίκη, ou νίκα, *Victoire*.

EUNOME, ou EUNOMIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eunomius*. Nous diſons prèſque toujours *Eunomius*, quoiqu'on trouve *Eunome* dans quelques Auteurs, & que M. de Tillemont l'ait toujours dit. *Eunomius* eſt un Arrien du IVe ſiécle qui fit une ſecte à part. Voyez EUNOMIEN.

EUNOMIE. ſ. f. Nom d'une Concubine de Jupitèr qui le fit père des Graces. *Eunomie*. Bégèr, T. I. p. 46. D'autres appellent la Mère des Graces *Eurynome*.

EUNOMIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Eunomianus*. Eunomius Évêque de Cyzique défendit les èrreurs d'Arius touchant J. C. & y en ajouta d'autres. Il ſoutenoit qu'il connoiſſoit Dieu auſſi bien que Dieu ſe connoiſſoit lui même. Il rebaptiſoit ceux qui avoient été baptiſez au nom de la très-Sainte Trinité. C'étoit un homme d'une vie très-débaûchée. Il diſſimula quelque tems ſes èrreurs; mais s'étant fait connoître, il fut chaſſé de ſon ſiége. Les Ariens tâchèrent de le placer ſur celui de Samoſate; ils n'en pûrent venir à bout. L'Empereur Valens le rétablit à Cyzique, mais le peuple l'en ayant chaſſé une ſeconde fois, il vint à Conſtantinople trouver Eudoxe, dont il ſe ſépara bientôt après. Ses diſciples s'appellèrent *Eunomiens*, & fûrent une branche de l'héréſie Arienne. L'hiſtoire Tripartite L. V. C. 23. & C. 35. L. VII. C. 18. S. Epiphane héréſ. 75. Théodoret *heret. fab. L. IV. C.* 5. Baronius a l'an 356. traitent de cet hérétique & de ſes èrreurs. S. Baſile & S. Grégoire de Nazianze ont écrit contre Eunomius.

EUNOMIOEUPSYCHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une Secte du IVe ſiécle. *Eunomioeupſychianus*. Les *Eunomioeupſychiens* ſont dans Nicéphôre L. XII. C. 30. les mêmes que ceux que Sozoméne L. VII. C. 17. appelle *Eutychiens*, & auxquels il donne pour chèf un *Eunomien* nommé *Eutychius*, & non pas *Eupſychius*, comme dit Nicéphôre. Cet Auteur néanmoins ne fait prèſque que copier Sozoméne en cet endroit, de ſorte qu'on ne peut douter qu'il ne parle de la même ſecte. Mais de ſçavoir dans lequel des deux eſt l'èrreur, & d'où elle vient, c'eſt ce qui n'eſt pas aiſé de décider. Henri de Valois ne l'a oſé, & s'eſt contenté de marquer la différence dans ſes Notes ſur Sozoméne, comme le P. Fronton Du Duc l'avoit fait ſur Nicéphôre.

EUNOSTE. ſ. m. Nom d'un faux Dieu. *Eunoſtus*. C'étoit le Dieu des habitans de Tanagra, aujourd'hui Anatoria dans l'Achaïe ſur la rivière d'Aſopo. *Eunoſte* y avoit un temple, dont l'entrée étoit ſi expreſſément défenduë aux femmes, que s'il arrivoit quelque malheur à la ville, on faiſoit auſſi tôt des rechèrches très-exactes pour découvrir s'il ne ſeroit point entré dans le temple quelque femme, ou exprès, ou même par mégarde & ſans attention, ſans deſſein. *Alexand. Dier. Genial. L. VI. C.* 2. Ce Dieu ſe nommoit auſſi Noſte, *Noſtus*. Héſychius dit que l'on nommoit ainſi une ſtatuë que l'on mettoit dans les moulins, & que l'on croyoit veiller ſur la meſure de farine appellée Νόστος, *Noſtus*, d'où venoit le nom de la Divinité.

EUNUQUE. ſ. m. *Eunuchus*. Ce mot ſe dit en général de ceux qui n'ont point la faculté d'engendrer, par la foibleſſe, ou par la froideur de la nature: & ſpécialement de ceux à qui on a retranché les parties propres à la génération. En France on ne fait des *eunuques*, que pour caûſe de maladie, qui rend cette opération néceſſaire. En Italie on fait des *Eunuques* pour conſèrver la voix. En Orient on a des *eunuques* pour garder les femmes. Tavèrnier dit qu'au Royaume de Boutan on fait tous les ans vingt mille *eunuques* qu'on envoye vendre en divers Royaumes. En Pèrſe & dans quelques autres païs les *eunuques* riches & puiſſans ne laiſſent pas d'avoir un ſèrrail. Cet uſage eſt fort ancien. Il y a auſſi dans ces païs des manières de faire ou couper les *eunuques*, différentes de celles dont on ſe ſèrt en Europe. Il a été jugé par arrêt de la Grand'Chambre du 8. Janviér 1665. qu'un *eunuque* ne pouvoit pas ſe marier du conſentement même des parties. Claudien a fait une ſatire piquante contre l'*eunuque* Eutropius, qui avoit été déſigné Conſul de Rome. Il le repréſente comme une vieille, qu'on avoit revêtuë des honneurs du Conſulat. Dans le Concile de Nicée on condamna ceux qui ſe faiſoient *eunuques* eux-mêmes, par un zéle inconſidéré, & pour ſe délivrer des déſirs ſenſuels. HERMAN. Origéne en interprétant d'une manière trop littérale le chap. 19. de S. Matth. où il eſt parlé de ceux qui ſe font *eunuques* pour le Royaume des cieux, avoit armé ſes propres mains contre lui-même. ID. Ceux qui s'étoient ainſi mutilez ne pouvoient être admis aux Ordres ſacrez. Léonce d'Antioche fut dépoſé pour avoir éxèrcé cette cruauté ſur lui; & l'Évêque d'Aléxandrie éxcommunia deux Moines qui avoient imité cet éxemple, ſous prétexte de ſe garentir des mouvemens impétueux de la concupiſcence. Les Empereurs ont ſouvent fait des dèffenſes très-rigoureuſes de faire des *eunuques*, ou de ſe couper ſoi-même. Voyez le traitté du P. Theoph. Raynaud. Ce mot vient du Grèc εὐνοῦχος, qui ſe forme de εὐνὴν ἔχω, *lecti curam gerit*. C'étoient les *eunuques* qui gardoient les femmes, & qui avoient ſoin du lit.

Il y a eû dans le troiſième ſiécle une ſecte d'hérétiques nommez *Eunuques*, parceque'ils avoient la cruauté ou la manie de faire *Eunuques* non ſeulement tous ceux de leur ſecte, mais tous ceux qu'ils rencontroient. Ils imitoient Origéne, qui prenant mal les paroles de J. C. en S. Matthieu XIX. 12. s'étoit fait *Eunuque*, à ce que l'on dit, ou par le fèr, ou par des ingrédiens qu'il prit, ſelon S. Epiphane héréſ. 58. On nomma auſſi ces hérétiques Valéſiens, à cauſe de Valéſius Arabe, qui fut leur chèf. Voyez S. Épiphane cité, & Baronius, an. 249. n. 9. & 260. n. 69. &c.

EVO.

ÉVOCABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut évoquer. *A quo poteſt provocari*. Les decrèts de la Province de Normandie ne ſont pas *évocables*.

ÉVOCATION. ſ. f. Recuſation d'un tribunal, pour faire renvoyer le jugement d'un procès dans un autre Parlement, ou une autre Juriſdiction, *Evocatio*, *provocatio*, *tranſlatio ad alios judices*. On fait des *évocations* d'un Parlement à un autre, à caûſe des parentez & alliances. Au Parlement de Paris il faut dix parens au troiſième degré: & huit ſeulement ſi l'une des parties eſt membre du Parlement. A l'égard des Parlemens de Toulouſe, Bourdeaux & Roüen, il en faut ſix; & cinq ſi l'une des parties eſt du Corps du Parlement. Pour les autres Parlemens il en faut quatre, & trois ſeulement ſi l'une des parties eſt du Parlement. L'*évocation* ſe fait auſſi d'une Chambre à l'autre dans un même Parlement, lorſque l'une des parties eſt Préſident, ou Conſeiller dans la Chambre où le procès eſt pendant. On le peut encore lorſque l'une des parties a ſon père, ou ſon fils, ou ſon gendre, ou ſon beau-frère, ou ſon oncle, ou ſon neveu, ou ſon couſin gèrmain dans une Chambre. Alors on peut demander le renvoi dans une autre Chambre. Voyez l'Ordonnance de 1669. Les Juges des Requêtes du Palais & de l'Hôtel font des *évocations* des caûſes pendantes devant d'autres Juges, quand elles ont de la dépendance avec celles qui ſont retenuës par devant eux: en ce cas les *évocations* ſont des jugemens, & non pas des recuſations. Les Parlemens ne font plus d'*évocations* du principal en jugeant l'appel, ſi ce n'eſt du conſentement des parties. Il y a requête pour l'*évocation* du principal. PAT.

ÉVOCATION, ſe dit auſſi en parlant des Démons, des ſpectres, dont on dit que les Magiciens font voir des apparitions par le moyen de leurs charmes.

ÉVOCATOIRE. adj. m. & f. Qui ſèrt de fondement à l'évocation. *Avocationis*, *tranſlationis cauſa*, *avocamentum*, *obnuntiatio*. On fait ſignifier à la partie une cédule *évocatoire*, pour voir ſi elle veut demeurer d'accord des parentez & alliances qu'elle a dans un Parlement, & convenir d'un autre pour y aller plaider. Les parentez au degré ſont des caûſes *évocatoires*.

ÉVOHÉ. Cri d'acclamation que faiſoient les Bacchantes aux fêtes de Bacchus, auſſi bien que les Satyres, les Silénes compagnons de Bacchus, *qui tum alacres paſſim lymphatâ mente furebant*, évohé *capita inflectentes*. CATULL.

ÉVOLA, ou LÉVOLA. Petite rivière de la Campagne de Rome. *Ligula*, *Amaſenus*. Elle travèrſe les marais Pontins, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, à la Torre de l'*Evola*, à deux lieües au levant du Cap Circelle. MATY.

ÉVOLAGE. ſ. m. Dans quelques Provinces ce mot ſe dit pour un étang plein d'eau & empoiſſonné. *Stagnum aquâ & piſcibus refertum*.

ÉVOLI. ſ. m. Bourg de la Principauté citérieure, dans le Royaume de Naples. *Ebulum*, *Ebolum*, *Eburi*. C'étoit autrefois une ville des Picentins. *Evoli* a titre de Duché.

ÉVOLUTION. ſ. f. Tèrme militaire, qui ſe dit des figures & des mouvemens qui ſe font, lorſqu'on range des ſoldats en bataille, qu'on leur fait faire l'exèrcice, ou qu'ils combattent actuellement. *Explicatio*, *evolutio*. C'eſt par des *évolutions* qu'on change la forme & la diſpoſition d'une bataille & d'un éſcadron, ſelon la diſpoſition du tèrrein, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe dèffendre. Les *évolutions* ſe font par convèrſions, contremarches, doublemens de rangs, ou de file, &c. Le P. Hoſte Jeſuite a publié en 1697. un Traitté des *évolutions* navales, *in folio*. Il appelle *évolutions* navales les mouvemens que font les armées navales, pour ſe mettre dans l'arrangement & dans la ſituation qui convient, afin d'attaquer l'ennemi, ou de ſe dèffendre avec plus d'avantage. En général la ſcience ou l'art des *évolutions*, eſt l'art de conduire & de faire agir pluſieurs vaiſſeaux enſemble, ce qui eſt la troiſième partie de la ſcience de la Marine.

ÉVONIMO. Voyez USTEGA, on USTICA.

ÉVOQUER. v. act. Attirer à ſoi la connoiſſance d'une affaire. *Cauſam transferre*, *evocare*, *avocare*. Le Roi *évoque* à ſoi & à ſon

ſon Conſeil toutes les affaires de finance. Le Roi a *évoqué* cette affaire d'un tel Parlement, & l'a renvoyée en un autre. Cet homme a *évoqué* du chef d'un tel pour parentez & alliances. Il faut dix parens au degré pour *évoquer* du Parlement de Paris. La Cour a *évoqué* le principal, & y a fait droit.

Ce mot vient de *evocare*. Nicod.

Évoquer, ſe dit auſſi des ſpectres que font paroître les Sorciers & Magiciens, qui font croire que ce ſont des âmes ou des Démons qu'ils font revenir de l'autre monde. *Elicere animas.* La Pythoniſſe *évoqua* l'âme de Samuel pour la faire voir à Saül. *Evoquer*, ſignifie en général, Apeller à ſoi. Les Romains n'auroient oſé forcer une ville aſſiégée, avant que d'avoir *évoqué* les Dieux que l'on y adoroit. Le formulaire de l'évocation eſt rapporté par Tite-Live.

Évoqué, ée. part. paſſ. & adj. *Tranſlatus*, *avocatus*.

ÉVORA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Ebora*. Un bourg de l'Andalouſie ſitué à l'embouchure du Guadalquivir porte ce nom. Il y a beaucoup d'apparence que c'eſt l'ancienne *Ebora*, ville des Turdules, que quelques Géographes mettent néanmoins à Rota, bourg ſitué ſur la côte entre l'embouchure du Guadalquivir, & la Baye de Cadix. Maty. La Capitale de l'Alentejo, province de Portugal, porta auſſi ce nom. *Ebora*, *Eburia*, *Liberta Julia*. C'eſt une ville Archiépiſcopale, & la principale du Royaume après Liſbone, & il y a une Univerſité. *Evora* de Alcobaca, qu'on nomme auſſi ſimplement Alcobaca, & en Latin *Alcobacia*, *Eberobritum*, eſt un bourg de l'Eſtramadoure de Portugal, dans lequel il y a un Monaſtère célébre fondé par Alfonce I. *Evora alta*, Bourg de l'Alentejo, en Portugal, avec un Château. Il eſt entre les villes d'*Ebora* & d'Eſtremos.

EUP.

EUPATOIRE. ſ. f. *Eupatoria*, *eupatorium*. Pluſieurs plantes de differens genres portoient autrefois ce nom par rapport à leur uſage pour les maladies du foye. On croit que l'*Eupatoire* des Grècs eſt la plante que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom d'Aigremoine, *Agrimonia*; que le Coq des Jardins, *Coſtus hortenſis*, Eſpéce de Tanaiſie, eſt l'*Eupatoire* de Méſué, & que l'*Eupatoire* d'Avicene, eſt la plante que nous nommons avec *C. B. Eupatorium Cannabinum*. Cette dernière vient au bord des eaux, ſa racine eſt vivace, chargée de beaucoup de fibres blanchâtres; ſa tige eſt droite, haute de trois à quatre piéds, branchuë, arrondie, veluë, & remplie d'une moëlle blanche, ſes feuilles ſont longues, comme celle du chanvre, étroites, dentelées ſur leurs bords, oppoſées, & ordinairement au nombre de trois ſur une même queuë. Ses fleurs ſont ramaſſees en bouquèts. Elles ſont compoſées de fleurons lavez d'un peu de pourpre, ſoutenu par des ſemences chargées d'une aigrette, & renfermez dans un caliçe allongé, grêle & écailleux. On dit que ſa racine eſt purgative, qu'elle fait vômir; toute la plante eſt bonne dans la Cachexie; extérieurement appliquée elle eſt vulneraire. Si l'on en croit Pline elle a pris ſon nom d'un Roi qui s'appelloit Eupator. Les anciens appelloient *Eupatoire* Femelle nôtre *Bidens*, ou *Cannabina aquatica*.

Il y en a qui nomment l'*Eupatoire hepatorium* en Latin, *quod hepati maxime conveniat & medeatur*. Morin, de la Cult. des fleurs, retient en François le mot Latin *Eupatorium*. L'*Eupatorium* de Canada eſt en fleur au mois de Septembre.

EUPHÉMIE. ſ. f. Nom propre d'homme. *Euphemia*. Sainte *Euphemie*, Vièrge de Calcedoine, ſouffrit le martyre ſous Dioclétien l'an 307. de J.C. L'Impératrice *Euphemie*, femme de Juſtin I. fut très-zélée pour la défenſe de la foi orthodoxe. Moréri.

EUPHÉMIE. ſ. f. Tèrme uſité en Sorbonne. C'eſt une diſtribution aſſez conſidérable qui ſe fait aux Docteurs à cèrtain jour, dans un aſſemblée qu'ils tiennent, & qu'on ne fait qu'à ceux qui ſont préſens. *Euphemia*. Il ſemble qu'on ne le diſe qu'au pluriel, La Sorbone s'aſſemble pour avoir droit aux *Euphémies*.

Ce mot vient du Grèc εὖ, *benè*, & φημί, *dico*; deſorte qu'*Euphémie* dans ſon origine & grammaticalement eſt la même chôſe que benédiction, & qu'eulogie, qui ſignifie la même chôſe, & qui s'eſt dit auſſi des préſens qu'on faiſoit, ou qu'on envoyoit, comme on le peut voir ci-deſſus à ce mot.

EUPHÉMIUS, & non pas *Euphémie*, qui eſt feminin, ou Euphême, qui n'eſt point en uſage. ſ. m. & nom propre d'homme. *Euphemius*. *Euphemius* Patriarche de Conſtantinople ſuccéda à Flavitas l'an 489.

EUPHONIE. ſ. f. *Euphonia*. Facilité, aiſance, agrément, élégance de la prononciation.

Ce mot eſt entièrement Grèc, il vient de εὖ, *bene*, & de φωνή, *vox*, On ne ſe ſert de ce tèrme que dans la grammaire, l'*euphonie* fait quelquefois ſupprimer une lettre trop rude, la fait changer en une autre plus douce, même contre les régles ordinaires. Il y en a des éxemples dans toutes les langues. Nous diſons en François *mon amitié*, il faudroit dire régulièrement *ma amitié*, l'*euphonie* fait dire *mon amitié*. L'*euphonie* fait qu'on n'a pas toûjours égard à l'étymologie Latine, ou Grècque, &c. Quintilien appelle l'*euphonie*, *vocalitas*, Scaliger l'appelle *facilis pronunciatio*.

EUPHORBE. ſ. m. *Euphorbia*, *euphorbium*. Eſt un arbre ſemblable au férula. Cette plante croît dans la Mauritanie. M. Paul Hermans, excellent Profeſſeur en Botanique dans le Jardin de Leyde, l'appelle *tithymalus Mauritanus aphyllos angulosus & ſpinoſus. Hort. Acad. Lugd. Batav.* 598. La tige de l'*euphorbe* eſt quarrée, & châque coin s'avance tant ſoit peu en façon d'une aiſle ondée; ſur le dos de châque onde il y a un petit écuſſon garni de deux petites pointes courbées en bas. Cette tige ne pouſſe point de feuilles, mais ſeulement quelques branches de même nature & ſans aucune feuille. La couleur de toute la plante eſt d'un vèrd brun tirant ſur le rouge. Sa ſurface eſt unie, & ſa conſiſtance eſt charnuë. Quand on y fait des inciſions, elle jette un lait, ou gomme jaunâtre, très âcre, & c'eſt ce que les droguiſtes appellent *euphorbium officinarum*, dont on ſe ſert en Médecine, & qui a une très grande vèrtu cathartique. Les fleurs de cette plante, ſelon ce qui eſt rapporté dans *hortus medicus Amſtelod.* c. 12. p. 23. ſont compoſées de cinq feuilles taillées en croiſſant, vèrd-jaunes. Elles naiſſent ſur les mêmes écuſſons, d'où ſortent les épines, & produiſent enſuite un fruit à peu près comme celui de nos tithymales, c'eſt à dire, relevé de trois coins, & diviſé en trois cellules remplies châcune d'une ſemence ronde.

Les higos de Tuna du Pérou ſont le fruit d'une eſpéce de Raquette, ou d'*Euphorbe*, gros comme une noix vèrte, couvèrte de piquans prèſque auſſi rudes que celui de la calafe de châtaigne, on le trouve bon & bienfaiſant. Frézier.

Euphorbe. ſ. f. *Euphorbium*, ou *Euphorbia*. Eſpéce de gomme réſine qui eſt en petits morceaux arrondis, blanchâtres, lorſqu'elle eſt nouvelle, jaunâtres lorſqu'elle eſt vieille, très âcres au goût & de nulle odeur. Son principal uſage eſt exterieur; il entre dans quelques emplâtres réſolutifs, dans des teintures & des poudres propres pour réſiſter à la gangrene, & pour conſommer la carie des os. Intérieurement elle purge très-violemment à la dôſe de quelques grains; ſa poudre eſt un des plus puiſſans ſternutatoires.

La gomme que nous appellons *Euphorbe* ſe forme du ſuc de l'arbre dont on vient de parler, & qui a le même nom: ce ſuc eſt un jus fort ſubtil & fort pénétrant, juſques-là qu'il le faut tirer en le perçant de loin avec une picque, ou une lance. Le jus qui en ſort en abondance ſe recueille dans une peau de mouton dont on environne l'arbre; & c'eſt celui qu'on appelle *euphorbe vitré*. Les Apoticaires ne veulent pas le battre eux-mêmes, mais le font battre par des Crocheteurs, parceque quelque précaution qu'on prenne, il monte au cerveau, où il fait de dangereuſes inflammations. Pline dit que l'invention de l'*euphorbe* eſt attribuée à Juba Roi de Libie, qui lui donna le nom d'*Euphorbius* ſon Médecin, frère d'un Muſa Médecin d'Auguſte. L'*euphorbe* eſt un médicament purgatif qui eſt fort dangereux, car c'eſt le plus ardent & le plus violent de tous les remédes, quand même il ſeroit pris en petite quantité. Les Botaniſtes modèrnes ont découvert pluſieurs plantes graſſes étrangères, qui donnent un ſuc laiteux très-âcre, & qui ont leurs fleurs & leurs fruits ſemblables à ceux de nos Tithymales: la plûpart de ces eſpéces de plantes ſont anguleuſes & épineuſes. Et ſi l'on a égard à la deſcription de Pline, la plante appellée *Schadida-Calli* dans l'*hortus Malabaricus*, ſera la véritable *Euphorbe* des Anciens. M. Jean Commelin, Profeſſeur en Botanique & Bourguemeſtre d'Amſtèrdam, eſt le prémier qui ait fait cette découvèrte, v. 5. Amſt. p. 1.

EUPHRADE. ſ. m. Nom propre d'un Génie, ou Dieu domeſtique, dont les Anciens mettoient la ſtatuë ſur leurs tâbles. *Euphrades*. Il étoit ainſi appellé d'εὐφραίνομαι, Je me réjoüis, d'où ſe faiſoit εὐφρασία, *un feſtin*, *un repas*, εὐφραίνομαι vient de εὖ, *bien*, & φρὴν, *âme*, *eſprit*, εὐφραίνεσθαι eſt la même chôſe en Grèc que *genio indulgere* en Latin. *Euphrade* étoit donc le Dieu de la joye, & des plaiſirs; mais des plaiſirs de la tâble.

EUPHRAISE. *Euphraſia*. Quelques-uns diſent EUPHRAGE. Nicod dit *euphroſyne*. ſ. f. Plante médecinale. Voyez EUFRAISE.

EUPHRAISE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euphraſius*. Une ancienne Tradition, marquée dans un hymne qui ſe voit dans un Ancien Bréviaire de Burgos, & que les Bollandiſtes ont fait imprimer *Acta Sanct. Maii T. III. p.* 442. dit que Saint *Euphraiſe* fut envoyé de Rome en Eſpagne par les Apôtres avec ſix autres Evêques. Grégoire de Tours dit auſſi que le XIIe Evêque de la ville d'Auvergne, qui n'eſt néanmoins que le XIIIe dans Savaron; ſe nommoit *Euphraiſe*; qu'il fut ſucceſſeur de S. Apruncule, ſucceſſeur du célèbre Sidoine Apollinaire; qu'il vécut quatre ans après Clovis I. & qu'il mourut en la 25e année de ſon Epiſcopat. Ainſi nous jugeons qu'il fut élû l'an 490, & qu'il mourut en 515. Baillet. D'autres diſent *Euphraſe*, ou retiennent le

nom Latin *Euphraſius*. S. Quintien s'étant retiré en Auvèrgne, *Euphraſe* Evêque de ce païs le reçut fort humainement, & pourvut libéralement à ſon entretien. Godeau. Paul Patriarche d'Antioche s'étant dépoſé lui-même en 521. on élut le Prêtre *Euphraſius* à ſa place. Id.

EUPHRASE, ou EUPHRASIUS. ſubſt. maſc. Nom propre d'homme. Voyez EUPHRAISE. Ces mots viennent de εὖ, *bien*, & φράζω, *je parle*.

EUPHRASIE. ſ. f. Nom propre de femme, qui ſignifie la même chôſe, & a la même origine que le maſculin Euphraiſe. *Euphraſia*. Ste *Euphraſie*, Vièrge & morte martyre à Nicomédie. Tillemont, *Hiſt. Eccl. T. X. p.* 51. Ste. *Euphraſie*, ou plûtôt Eupraxie, que l'on confond quelquefois avec Ste Euphroſine, a vécu depuis environ l'an 334, ou un peu plûtôt qu'elle nacquit, juſqu'en 364 environ qu'elle mourut âgée de 30 ans. Id. *Ib. p.* 50.

EUPHRATE. ſ. m. Nom propre de fleuve. *Euphrates*. C'eſt une rivière d'Aſie, qui a ſa ſource dans les montagnes de la grande Arménie, aſſez près des ſources du Tigre, ſi bien que les Anciens ont cru qu'ils avoient la même ſource. L'*Euphrate* coule d'abord d'orient en occident; puis quand il eſt arrivé aux confins de la petite Arménie, il tourne au midi, ſeparant l'Anatolie de la Turcomanie, & la Méſopotamie ou le Diarbek de la Syrie, & de l'Arabie déſèrte; il va ſe joindre au Tigre à Gorno, n'a plus avec lui qu'un même lit qu'on nomme *Schat el Arab*, c'eſt-à-dire, la rivière des Arabes, & va ſe décharger dans le Golfe de Balſora, autrefois appellé le Golfe Pèrſique. Il eſt difficile de détèrminer quels étoient autrefois le lit, le cours & les differens bras de l'*Euphrate*, depuis les confins de la Méſopotamie & de la Chaldée juſqu'à la mèr. Ceux qui ont le mieux débroüillé cela, ſont les Auteurs qui ont écrit de la ſituation du Paradis Tèrréſtre; car l'*Euphrate* étoit un des quatre fleuves de ce lieu de délices. Voyez Bochard, Hopkinſon, M. Huet, & Vantil, dans leurs Diſſèrtations ſur le Paradis tèrreſtre. La violence du Golfe Pèrſique cauſe un reflux à l'*Euphrate* juſqu'à plus de 30 lieuës au deſſus de ſon embouchure. Les Arabes ſont pèrſuadez que les eaux de l'*Euphrate* ſont très-ſalutaires, & qu'elles ont la vèrtu de guérir toutes ſortes de maux. Saumaiſe traite au long de ce fleuve dans ſes Notes ſur Solin p. 620. & ſuivantes.

On voit abandonner ces campagnes fécondes
*Que le Tigre & l'*Euphrate *arroſent de leurs ondes,*
Nez de la même ſource, après de long détours,
Ils n'ont qu'un même lit en achevant leur cours.
Au point que l'un & l'autre en une large couche
Confondent le tribut de leur vague farouche,
On doute en ce moment de leur confuſion,
Qui des deux va garder ou va perdre ſon nom.
*Tant que de ſon rival l'*Euphrate *ſe ſépare,*
Il fait ce que le Nil fait aux plaines du Phare. Brébeuf.

C'eſt-à-dire, qu'il a comme le Nil des inondations réglées, qui fèrtiliſent les campagnes.

*Et les bords où l'*Euphrate*, hôte de Babylone,*
De Châteaux ſourcilleux en paſſant ſe couronne.
P. Le Moine.

C'eſt une èrreur de croire que le nom de l'*Euphrate* eſt compôſé de ſon nom Hébreu פרת, *pherath*, & du pronom הוא, *hu*, qui ſe trouvent joints. *Gen. II.* 14. ce que pluſieurs habiles gens ont pourtant cru. Les Grècs ont changé *Perath* en *Euphrates*, en ajuſtant ce mot, ainſi que tous les mots étrangers, au génie de leur langue, comme s'il étoit dérivé du mot εὐφραίνω, qui ſignifie *réjouir*, à cauſe de l'agrément que porte l'*Euphrate* dans tous les lieux de ſon paſſage. Cette étymologie a été reçûë de pluſieurs, comme S. Ambroiſe l'a remarqué. Peut-être auſſi qu'ayant lû que ce fleuve étoit ainſi nommé à cauſe de ſa fécondité, ils ont rapporté ſon origine au mot [illegible], qui ſignifie *fécond*, fèrtile, & y ont accommodé ſon nom. Peutêtre ſans avoir en vûë ces étymologies, de *Perath*, ils ont fait *Euphrate*; comme de *Thabor* ils ont fait *Atabirius*, & de *Derceto*, *Atergatis*. Ainſi la langue Françoiſe, auſſi bien que le dialecte Éolien, aime à commencer pluſieurs mots par des *e*, qui ne ſe trouvent point dans leur racine. De [illegible] nous faiſons *étage*, de *ſpiritus*, *éſprit*. Les Hébreux ont mis un א à la tête du mot de *Paz*, qui eſt le nom du païs d'Ophir, & l'ont nommé *Uphaz*. Huet. Sans avoir rien ajouté il eſt plus vraiſemblable que les Grècs entendant nommer ce fleuve הפרת, avec le ה, *he* article, *haphpherat*, par un *patahh*, c'eſt-à-dire, un *a* clair, approchant fort d'un *e*, & changeant, comme il eſt très-naturel de le faire, & qu'il s'eſt ſouvent fait en pluſieurs langues, le premier *ph*, ou *f*, en U, de *haphpherat*, ou *hephphrat*, ils ont fait Εὐφρατ, & avec la tèrminaiſon Grècque Εὐφράτης, *Euphrate*.

Quoi qu'il en ſoit, le mot Hébreu פרת, *pherat*, ou *phrat*, comme l'a remarqué M. Huet dans ſa Diſſ. ſur le Paradis Tèrreſtre C. 16. & preſque tous ceux qui en ont chèrché l'origine, vient du vèrbe Hébreu פרה, *pharah*, qui ſignifie *s'augmenter*, *croitre*: & dans la conjugaiſon *hiphil*, *Rendre fécond*, *fèrtiliſer*, parceque ce fleuve en s'augmentant porte par ſes inondations la fèrtilité dans tous les lieux qu'il arrôſe. C'eſt le ſentiment de S. Jérôme, de la plûpart des Pères, des Interprétes de l'Écriture, & des Rabbins. Joſeph écrit le nom Hébreu φορὰ, le prononçant à la manière des Arabes, & il l'éxplique [illegible], *Diſſipation*, ou *fleur*; le dérivant du vèrbe פור, *pur*, qui ſignifie entre autre chôſe *diſſiper*, à cauſe de l'écoulement, & pour ainſi dire, de la diſſipation des eaux de l'*Euphrate*, ou du vèrbe פרח, *parach*, *fleurir*, *gèrmer*; parceque ſes eaux font fleurir, gèrmer les tèrres qu'elles baignent. On s'étonneroit qu'un Juif allât chèrcher des origines ſi éloignées, & ſi forcées, ayant celle de פרה, ſi proche & ſi naturelle, ſi on ne ſçavoit d'ailleurs qu'il ne raffinoit pas ſur la langue Hébraïque. Huet.

EUPHRATÉSIE. ſ. f. Province ancienne ainſi nommée parcequ'elle étoit ſituée le long de l'Euphrate. *Euphrateſia*. Voyez Commagéne, c'eſt la même chôſe. On dit auſſi *Euphratéſienne*, & *Auguſteuphratéſienne*.

EUPHRATÉSIENNE. ſ. f. Nom de Province, c'eſt la Commagéne. *Euphrateſiana*, *Auguſta Euphrateſiana*. Il eſt cèrtain que la Commagéne fut réduite en Province par Veſpaſien, les Romains l'appellèrent *Auguſteuphratéſienne*, ou *Euphratéſienne*, parcequ'elle étoit le long de l'Euphrate. Tillem. *T. II. p.* 30. Voyez Commagéne. On trouve auſſi *Euphratéſie*, en Latin *Euphrateſia*.

EUPHRONE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euphronius*. Les ſoldats de Clothaire ayant brûlé l'Égliſe de S. Martin, *Euphrone*, Évêque de Tours, la rebâtit plus magnifique qu'elle n'étoit auparavant par la libéralité du Roi. Godeau.

Ce mot eſt Grèc, compoſé de εὖ, bien, & φρονῶ, je penſe, de φρὴν, penſée.

Euphrône. ſ. f. C'eſt un nom que les Poëtes donnent à la Nuit, dont ils font une Divinité. *Euphrone*. Ils la nomment ainſi, parceque la nuit rend ſage, fait penſer meurement aux chôſes, & fait prendre de bons conſeils, ſelon le provèrbe, qui dit que La nuit porte conſeil. *Nox dabit conſilium*.

Euphrone eſt un mot Grèc, qui vient de εὖ, bien, & φρὴν, eſprit, penſée, conſeil, & qui ſignifie bonne penſée, bon conſeil, ou qui a de bonnes penſées.

EUPHROSYNE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom propre de l'une des trois Grâces. *Euphroſine*. Les deux autres ſont Aglaé & Thalie. On diſoit qu'*Euphroſyne* & Aglée ſe regardoient mutuellement, pour marquer que la gayeté & la bonne grâce, ou l'agrément, ſe produiſent mutuellement; car *Euphroſyne* eſt un mot Grèc Εὐφροσύνη, qui ſignifie *hilaritas*, gayeté. Voyez Vaillant, *Nummi Coloniar. p.* 170. *Beger T. I. p.* 47.

EUPSYCHIEN, enne. ſ. m. & f. Hoffman, & les Auteurs du Moréri qui le copient, diſent que les *Eupſychiens* ſont des hérétiques du IVe ſiécle, ainſi nommez d'Eupſychius, qui étoit Eunomien. Il eſt vrai qu'il y eut au IVe ſiécle un Eunomien que Nicéphore nomme Eupſychius, & Sozoméne Eutychius, qui fit une ſecte; mais ſes ſectateurs ne s'appellèrent point *Eupſychiens*, ſelon Sozoméne ils s'appellèrent *Eutychiens*, & ſelon Nicéphore même ils ne s'appellèrent point *Eupſychiens*, mais *Eunomioeupſychiens*. Hoffman & le Moréri citent Sozoméne L. VII. C. 17. A la verité il y parle de cette ſecte, mais il en nomme toujours l'Auteur Eutychius, & il dit qu'il laiſſa une ſecte qui porte ſon nom. Elle s'appella donc les *Eutychiens*, & non pas les *Eupſychiens*. Voyez Eunomioeupsychien, & Eutychien.

EUR.

ÉVRARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eberhardus*, *Eberardus*. *Eberhard*, ou plûtôt, comme nous diſons en François, *Evrard*, ſorti de l'une des prémières nobleſſes de Bavière, nacquit vèrs l'an 1085. de parens qui ſe diſtinguoient beaucoup plus par leur piété que par le rang qu'ils tenoient dans le monde. Il fut d'abord Chanoine de Bambèrg, puis il prit l'habit religieux dans le monaſtère de S. Michel. Le Chapitre de Bambèrg l'en ayant fait ſortir, il y rentra vèrs l'an 1125. âgé de quarante ans. Vèrs l'an 1132. il fut fait Abbé d'un nouveau monaſtère qu'on établit à Bibourg. Il le gouvèrna quatorze ans, & en 1146. il fut élevé à l'Evêché de Saltzbourg. Il mourut la nuit du dimanche au lundy, 22e jour de Juin de l'an 1164. après 79 ans de vie & 19 d'Épiſcopat. *Acta Sanct. Jun. T. IV. p.* 160. *& ſuiv. & Baillet*.

ÉVRAU. Voyez ÉVROU.

EURE, ou EURUS. ſ. m. & nom propre d'un vent qui ſouffle entre l'orient & le midi, & que nous appellons vent de Sud-eſt. *Eurus.* Pline dit L. II. C. 47. que ce nom eſt celui que les Grècs lui donnoient, que les Latins l'appelloient Vulturne, *Vulturnus*, & qu'il vient de l'orient d'hyvèr. Andronique de Cyrrhe avoit bâti à Athènes une tour octogône où les huits vents que l'on diſtingnoit alors étoient marquez; elle ſubſiſte encore à ce que l'on dit, & l'*Eurus* s'y voit repréſenté ſous la forme d'un jeune homme. Sur l'Océan nos pilotes appellent ce vent ſudeſt; & ſiroco ſur la Meditèrranée, l'uſage des prémiers a prévalu.

Adreſſant ſa parole aux vents Eure *& Zéphire*
Il réprime à l'inſtant leur audace & leur ire. AB. DE MAR.

EURE. ſ. f. Rivière de France. *Ebura, Autura, Audura, Adura, Auctara.* Elle a ſa ſource dans le Pèrche entre Nulli & la Lende. Elle paſſe à Bellomer, à Chartres, à Jouy, à Maintenon, à Nogent le Roi, enſuite elle ſe rencontre avec l'Aure, vient à Chèſnebrun, à Vèrneuil, à Tilliers, à Nonancourt, coule par Anet, Pacy, Louviers, où elle reçoit Liton, & par le Vandreuil d'où elle va ſe rendre dans la Seine, à une lieuë au deſſus du Pont de l'Arche. L'*Eure* eſt fort poiſſonneuſe, on y pêche beaucoup de truites ſaumonnées. La Vallée d'*Eure* eſt une Vallée dans laquelle coule cette rivière, & qui s'étend depuis Maintenon juſqu'au Pont de l'Arche. Voyez *Hadriani Valeſii Notit. Gall. p. 71.*

EURE, Autre rivière de France, qui arrôſe le Bèrry. *Avera, Avara, Aura, Evra.* Elle ſort des étangs de Poligni & de Baugy, deſcend à Savigny & à Omoy, où elle ſe jette dans des marais larges d'environ une lieuë & longs de trois, d'où elle ſort pour ſe diviſer en trois branches, dont l'une entre dans Bourges, & travèrſe une partie de la ville pour s'aller rendre dans l'Auron entre la porte de S. Sulpice & celle d'Auron. Celle-ci s'appellè l'Aurette, ou l'Eurette, & par corruption du peuple la Levrette. L'autre branche ſuit les foſſez de la ville, & la troiſiéme, nommée la Grande *Eure*, paſſe au deſſous du faux-bourg de S. Privé, & après s'être encore diviſée toutes ces branches vont ſe rejoindre, proche la porte de S. Ambroiſe, & ſe jetter peu de tems après dans l'Auron à côté de l'Abbaye de S. Sulpice. De Valois *Not. Gall. p. 86.* dit *Eure*, ou *Yèvre.*

ÉVRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aper.* Apèr, vulgairement appellé ſaint *Evre*, Evêque de Toul, que nous ne croyons pas devoir diſtinguer d'Apèr ami de S. Paulin de Nôle, s'étoit rendu conſidérable dans le monde dès ſa jeuneſſe. BAILLET, *au 15 de Sept.* Il fut élevé à l'Evêché au commencement du Ve ſiecle. Catherinot dans ſes Doublèrs de la langue écrit que l'on dit Apre & *Evre*; mais non point Apèr.

ÉVREMONT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Evermundus, Ebremundus.* Saint *Evremond*, que quelques-uns ont fait ſans raiſon frère de S. Évroul Abbé d'Ouche au païs d'Hieſmes en Normandie, étoit né à Bayeux, d'une famille conſiderée par ſa nobleſſe & par ſes grands biens. BAILLET. Ses parens le firent venir tout jeune à la Cour, il fut dans la faveur du Roi Thièrry III. Il ſe maria avantageuſement; mais dégoûté par la grâce des chôſes du monde, il en dégoûta ſon épouſe, elle entra dans un monaſtère. *Evremond* diſtribua ſes biens aux paûvres, ſe retira dans une ſolitude du Beſſin, bâtit pluſieurs monaſtères, fut Abbé du principal que l'on prend pour Fontenay ſur Orne, & mourut l'an 720. du tems du Roi Chilpéric III. *Baillet. 10e Juin.*

EVREULE, ou EBREULE. ſ. m. Château ſur la Sioule en Auvèrgne. *Eborolacum* dans Sidonius Apollinaris, *Evrogilum* dans la vie de Louis le Débonnaire. *Valeſ. Not. Gall. pag.* 184.

ÉVREUX. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Ebura, Eburovices, Aulerci, Mediolanum Eburovicum*, ou *Aulercorum Ebroicum, Ebroica.* Elle eſt dans la haute Normandie, & a un Evêché ſuffragant de Roüen. *Evreux* eſt ancien. S. Taurin prémiér Évêque d'*Evreux* vivoit à ce que l'on prétend l'an 260 de J. C. *Evreux* eſt ſur la petite rivière d'Iton à ſept ou huit lieuës au midi de Roüen. *Evreux* a titre de Comté, & a eû long-tems des Comtes particuliérs de la Maiſon des Ducs de Normandie. Le Comté d'*Evreux* eſt aujourd'hui à la Maiſon de Bouillon, à qui Loüis XIV. le donna en 1651. en échange du Duché de Bouillon & de la Principauté de Sedan. Voyez Du Cheſne Antiq. des Vill. de Fr. P. II. C. 4. *Hadrian. Valeſ. Not. Gall. p. 65.* les Sainte Marthe T. II. p. 571.

EURIPE. ſ. m. Détroit de mèr entre la Beotie & l'Iſle d'Eubée, ou Négrepont, où les courans ſont ſi violens, qu'on dit que la mèr y flue & reflue ſept fois par jour. *Euripus.* On a voulu faire croire qu'Ariſtote s'étoit noyé volontairement dans l'*Euripe*, parcequ'il ne pouvoit comprendre la cauſe de ſon mouvement. Voyez ſur l'*Euripe* & ſon flux & reflux Spon dans ſes voyages P. II. p. 328. & ſuivantes, & une Lettre du P. Jacques Paul Babin Jeſuite, qui avoit demeuré deux ans à Négrepont, & que Spon rapporte.

On a depuis attribué ce nom à tous les endroits où l'eau étoit dans un grand mouvement, ou une agitation irréguliére. Les Cirques anciens avoient leurs *Euripes*, qui étoient des foſſez ſur les deux côtez dans leſquèls il étoit dangereux de tomber en conduiſant les chars, ſur leſquèls ſe faiſoient les courſes. Les Romains donnoient en particuliér ce nom à trois canaux ou foſſez qui ceignoient le cirque de trois côtez, & que l'on rempliſſoit d'eau quand on vouloit y répréſenter un combat naval.

EURIPE, s'eſt dit quelquefois figurément des violentes agitations d'éſprit. Ainſi le Poëte des Viſionnaires a dit,

*Tantôt dans l'*Europe *amoureux,*
Je me ſens le plus malheureux,
Des individus ſublunaires.

Les Poëtes Latins on dit par une ſemblable métaphore, *magnis curarum fluctuat undis. Catul. in Epith. Thet.*

Ce mot vient du Grèc εὖ, *facile*, & ῥίπτεσθαι, *præcipitari.*

EURIPES. Les Romains appelloient *euripes* leurs moindres jèts d'eau, ou les canaux de leurs jardins; & Nils leurs plus grands, comme les gèrbes, & caſcades, où il y avoit une plus grande abondance d'eau.

EURISTÉE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe; colombin mêlé de blanc & de fin panache. MORIN.

ÉVROLS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eberulfus, Ebrulfus.* Saint *Evrols*, que l'on prononce S. Évroû, & S. Évraû, tiroit ſon origine de la ville de Beauvais. BAILLET, 26e *Juillet.* Saint *Evroû* fut reclus & Abbé près de la même ville dans le VIIe ſiécle. M. Baillet dit auſſi *Ebrulf*; mais ce n'eſt pas l'uſage.

Ces noms ſe ſont formez du Latin *Eberulfus, Ebrulfus, Ebrulfs, Ebrolfs, Ebrols, Ebroû*, ou *Ebraû*, changeant la lettre *l*, en *u*, ſelon l'ordinaire. Il eſt mieux d'écrire *Evrou*, ou *Evroul.* Voyez EVROUL.

ÉVRON. ſ. m. Bourg de France avec une Abbaye. *Ebronium.* Il eſt dans le Maine ſur la petite rivière d'Èrve, à 9 lieuës du Mans au couchant. L'Abbaye d'*Evron* de l'Ordre de S. Benoît a été fondée au VIIe ſiécle par Hardouin Evêque du Mans. Voyez les Sainte Marthe.

EUROPE. ſ. f. Nom propre de femme. *Europa.* L'Antiquité a fait ou connu pluſieurs *Europes.* Il y en a trois remarquables. La prémière fut fille d'Agénor Roi de Phénicie. C'eſt celle qui pendant qu'elle ſe divèrtiſſoit ſur le rivage de la mèr fut enlevée, diſent les fâbles, par Jupitèr changé en taureau. Horace décrit cet événement dans ſon IIIe L. Ode 27. qui eſt très-belle.

Dès qu'on voit la mèr tranquille,
On brule de s'embarquer.
Telle Europe *trop facile*
Croit n'avoir rien à riſquer. PELLEGRIN.

Lycophron appelle ce raviſſeur Aſterus, & Diodôre L. V. Aſterius. S. Auguſtin L. XVIII. de la Cité de Dieu Ch. 12. Xanthus, ou, comme on le nomme encore, Xuthus. Pour conſoler Agénor de la pèrte d'*Europe*, on mit Aſtarte ſa fille au nombre des Divinitez. Quelques-uns doutent ſi Aſtarte n'eſt pas *Europe* elle-même. L'hiſtoire, qui a donné occaſion à cette fâble, ſe rapporte differemment. Quelques-uns diſent qu'un Jupitèr Roi de Crète ayant fait deſcente en Phénicie enleva pluſieurs pèrſonnes, & entre autres la fille du Roi du païs nommée *Europe*, & qu'il la tranſporta en Crète ſur un vaiſſeau nommé le Taureau. D'autres diſent que c'eſt Minos qui la ravit. Palæphate de Paros écrit qu'elle fut enlevée par un Gnoſſien nommé Taureau, dans une guèrre qu'il eut avec les Phéniciens. Euſébe dans ſa Chronique rapporte ce rapt au tems de Joſué; & plus bas en ſuivant d'autres Auteurs il le place à la 15e année du Juge Othoniel. Quelque ſentiment que l'on ſuive, ſi c'eſt un Jupitèr qui fut le raviſſeur, ce ne peut être le prémiér & le plus ancien qui étoit Crétois, & qui donna le nom à ſon Iſle, car il étoit contemporain de Jacob, ou même d'Iſaac; mais ce fut Jupitèr II. dont le Sépulcre étoit en Crète, comme témoignent Evhemerus & Cicéron dans Lactance, *De falſa Religione L. I. C. 11.* Les noms differens que les Anciens donnent à ce raviſſeur ne ſont point une raiſon d'en diſtinguer pluſieurs; c'eſt le même homme appellé differemment par differens Auteurs. Jupitèr eut d'*Europe* pluſieurs enfans que l'on rapporte differemment. Voyez Loüis Vivès ſur le XIIe Chap. du L. XVIIIe de la Cité de Dieu; Triſtan T. III. p. 126. & 127. & Voſſius *De Idolol. L. I. C. 14. & 22.* C'eſt dit-on, cette *Europe* qui a donné ſon nom à la partie du monde que nous habitons.

Europe fut honorée par les Phéniciens avec Aſtarte, ou Aſtharoth; c'eſt-à-dire, avec la Lune, & ſous ſon nom. Lucien dans ſon Traité de la Déeſſe Syrienne dit qu'Aſtarte étoit la Lune, & il ajoute que les Prêtres Phéniciens croyoient qu'Aſtarte étoit *Europe*, & que lui même il le leur avoit oüi dire; c'eſt-à-dire, reprend Voſſius *De Idolol. L. VII. C.* 10. qu'Aſtarte phyſiquement parlant & de fait étoit la Lune, que c'étoit à elle que ce culte ſe rendoit dans ſon origine, & que depuis d'Aſtarte on en avoit fait *Europe*.

Les Sidoniens mirent *Europe* au revèrs des medailles qu'ils frapèrent pour Elagabale, pour Annia Fauſtina, & pour Aléxandre Sevère. Les os d'Europe étoient chez les Théſpiens, & ils les portoient en cérémonies au Ellotics. Voyez Ellotіes.

On trouve ſur les médailles une *Europe* ſur un Taureau, & pour inſcription ΘΕΑΣ ΣΙΔΩΝΟΣ. Conſultez Triſtan T. III. p. 226. & 227.

Une autre *Europe* eſt une Nymphe, fille de l'Océan & de Téthys, comme on le peut voir dans la Théogonie d'Héſiode v. 357. Lambèrt Barlée, qui prétend que les noms des filles de l'Océan qu'Héſiode rapporte en cet endroit ne ſont que des qualitez ou des propriétez de l'eau, ou de la mèr, écrit que Εὐρώπη, *Europe*, eſt dit pour Εὐρυώπη, *Qui voit fort loin*, parceque la vûë s'étend fort loin ſur les eaux.

Enfin *Europe* eſt le nom de l'XIe des Sybilles.

EUROPE. ſ. f. Tèrme de Géographie. Nom propre de l'une des parties du monde. *Europa*. Les limites de l'*Europe* ont toûjours été les mêmes du côté du ſeptentrion, du couchant & du midi; car c'eſt la mèr. L'*Europe*, dit Mela L. I. C. 3. a au midi une partie de la Méditèrranée, à l'occident l'Océan Atlantique, & au ſeptentrion l'Océan Britannique. Pline dit la même chôſe *L. III. Proœm. & C.* 1. où il décrit l'*Europe*. Du côté de l'Orient, Mela & Pline diſent qu'elle a le Pont, le Palus Mœotide, & le Tanaïs, que nous nommons le Don. Ils ne connoiſſoient point les païs plus ſeptentrionaux. Voici les bornes que l'on donne aujourd'hui à cette partie du monde. Elle eſt baignée au nord par l'Océan ſeptentrional, au couchant par l'occidental, au midi par la mèr Méditèrranée, qui la ſépare de l'Afrique. Elle eſt ſéparée de l'Aſie au levant par l'Archipel, le détroit de Gallipoli, la mèr de Marmara, le détroit de Conſtantinople, la mèr Noire, le détroit de Caffa, la mèr de Zabache, la rivière du Don juſqu'à ſa courbure la plus orientale, où eſt la ville de Taya, d'où cette borne paſſe au Volga, qu'elle remonte tant que ce fleuve coule du nord au ſud, de là elle va à l'Oby qu'elle ſuit juſqu'à ſon embouchure dans l'Océan Scythique, & ſeptentrional. Ainſi l'*Europe* eſt une grande prèſqu'iſle ſituée entre le 9e & le 93e dégre de longitude, & entre le 34e & le 73e de latitude ſéptentrionale. Maty. Corn. Voyez auſſi Cluvier, *Introd. in Geogr. L. II. C.* 1. & les Anciens que j'ai cité, mais principalement Strabon L. III. & L. VII.

L'*Europe*, dit-on, s'appella Celtique dans les tems les plus anciens, enſuite elle prit le nom d'*Europe*, ſur l'origine duquel on varie. Les Poëtes anciens ont dit que Jupitèr, pour faire honneur à Europe fille d'Agenor qu'il enleva, donna ſon nom à une des parties du Monde. *Tua ſectus orbis Nomina ducet*, lui dit Venus dans Horace *L. III. Od.* 27. Hérodote dans ſon IVe Livre appellé Melpoméne avouë qu'on ne ſçait ni d'où vient ce nom, ni qui l'a donné à la partie du Monde qui le porte. Bochart, *Phaleg. L. IV. C.* 33. croit que ce ſont les Phéniciens qui l'ont appellée אפא-חור, *Ur-appa*, c'eſt-à-dire, Blanc de viſage, ou Viſage blanc, parceque les Européans ſont beaucoup plus blancs que les Africains. D'autres croyent que l'*Europe* a été ainſi nommée d'une Province qui étoit autrefois dans ſa partie orientale, proche de l'Aſie, où eſt aujourd'hui Conſtantinople, & que l'on rencontroit la prémière en venant d'Aſie. Ce ſentiment paroit bien probable. Nous avons déja remarqué ailleurs que ſoit dans l'Antiquité, ſoit dans des ſiécles poſtérieurs, & juſques à nos jours, on a ſouvent donné à tout un grand & vaſte païs le nom de la prémière contrée que l'on rencontroit en y abordant. Les deux autres parties du Monde connues dans l'Antiquité, l'Aſie & l'Afrique, doivent leur nom à cet uſage. Il en eſt de même du Canada, de l'Allemagne, & de beaucoup d'autres régions. Voyez tous ces noms à leur place. Les peuples d'Aſie appellent l'*Europe* Frankiſtan. Voyez Européan.

L'*Europe* eſt la plus petite des quatre parties du Monde, mais elle a ſur les autres beaucoup d'autres avantages: le principal eſt la véritable Religion, qu'elle a mieux conſèrvée, & qu'elle répand principalement depuis deux ſiécles dans les autres parties de l'Univèrs. L'*Europe* eſt très-fèrtile, & parlant en général plus peuplée & mieux cultivée que les autres. Les parties générales de l'*Europe* ſont l'Eſpagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, Haute & Baſſe, & les Etats adjacents, & qui en dépendent, la Turquie en *Europe*, la Moſcovie, la Pologne, la Suéde, le Danemarck, & les Iſles Britanniques. Il n'y eut d'abord qu'une ſeule langue en *Europe*, la Celtique, ou la Gomarique; enſuite il y en eut deux, la Celtique & la Grécque, qui vint de Phénicie, & qui produiſit la Latine. Aujourd'hui il y en a trois. La Latine, dont l'Italienne, la Françoiſe & l'Eſpagnole ſont des dialectes, mêlées néanmoins ſur tout l'Eſpagnole de l'ancien Celtique, & des autres langues des Barbâres qui ont inondé l'*Europe* en différens tems; la Tudeſque, rejetton ou fille de la Celtique, & qu'on parle dans l'Allemagne, dans les Iſles Britanniques, en Suéde & en Dannemarck; & l'Eſclavonne, qui eſt la langue de la Pologne, de la Moſcovie, d'une grande partie de la Turquie, de l'Eſclavonie, & de prèſque toute l'Illyrie. Il y a encore quelques langues moins étendues, qui ſont le Grèc, l'Albanois, l'Hongrois, le Tartare, le Baſque, le Bas-Breton, l'Irlandois & le Laponois.

La Capitale de l'*Europe* eſt Rome. Ses plus grandes villes ſont Paris, Londres, Conſtantinople, Rome, Moſcou, Amſtèrdam. Strabon dit que l'Europe a la figure d'un dragon; il y a des Modèrnes qui lui donnent celle d'une femme aſſiſe. L'Eſpagne en eſt la tête, le cou eſt la partie de la France qui touche aux Pyrenées, le reſte de la France eſt la poitrine, l'Italie & l'Iſle de la Grande Bretagne ſont ſes bras, l'Allemagne eſt le ventre, & le reſte de l'*Europe*, le reſte du Corps depuis la ceinture juſqu'en bas & les juppes qui l'environnent. Voyez Cluvier à l'endroit cité.

Europe. ſ. f. Nom propre d'une ancienne Province de l'Illyrie. *Europa*. Elle faiſoit la partie orientale de la Thrace, & s'étendoit tout le long de la côte, qui regarde l'Aſie Mineure, depuis le Pont Euxin juſqu'à l'Archipel. Ses villes principales étoient Byzance, ou Conſtantinople, Sélivrée, Rudiſto, Apri, & Gallipoli, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Il y a bien de l'apparence que c'eſt de cette contrée que la partie du monde appellée l'*Europe* a pris ſon nom. Maty. Voyez l'Article qui ſuit. Feſtus & Vopiſcus font mention de cette Province de Thrace, & une ancienne inſcription porte,

PRAESIDI PROVINCIAE BYZACENAE
CONSVLARI PROVINCIAE EVROPAE ET
THRACIAE.

Voyez les Notes de Saumaiſe ſur l'Aurelien de Vopiſcus p. 359. col. 1. de l'*Hiſtoria Auguſtæ*.

EUROPÉAN, anne, ou bien EUROPÉEN, enne. Car l'uſage eſt partagé, & on écrit l'un & l'autre; mais on prononce toujours *European*. ſ. m. & f. Qui eſt de l'Europe. *Europæus, a*. Les *Européans* ſont fils de Japhet; car l'Europe fut peuplée aprés le déluge par les enfans de ce fils de Noé, & les payens même ne l'ont pas ignoré. Ils le nomment Japet. Bochart prétend que des ſept fils de ce Patriarche il n'y en eut que deux qui paſſèrent en Europe, Tiras & Javan; d'où ſont venus les noms de Thraces & d'Ioniens; que le prémier eut la Thrace, la Myſie, & tout le Nord de l'Europe; & le ſecond les parties méridionales & voiſines de la Mediterranée, la Gréce, l'Italie, la Gaule, l'Eſpagne, que les cinq autres reſtèrent en Aſie. Le Grand nombre des Auteurs qui ont écrit ſur ces Antiquitez veulent que tous les Enfans de Japheth ayent paſſé en Europe, & entre autres Gomèr, que pluſieurs diſent avoir peuplé la Gaule, c'eſt le ſentiment de Poſtel, & de beaucoup d'autres, qui l'ont pris des Anciens. Joſeph L. I. Antiq. C. Euſebe, Zonaras, Iſidore, &c.

Les *Européans* ſont les peuples de la tèrre les plus policez, les plus civiliſez & les mieux faits. Ils ſurpaſſent tous ceux des autres parties du Monde dans les Sciences & les Arts, & principalement dans ceux qu'on nomme libéraux, dans le commèrce, dans la navigation, dans la guèrre, dans les vèrtus militaires & civiles. Ils ſont plus vaillants, plus prudents, plus généreux, plus doux, plus ſociables, plus humains. Les peuples d'Aſie appellent tous les *Européans* Frankis, parceque les François ſont les peuples qu'ils ont le plus connus, à cauſe des grandes expéditions de ceux-ci en Aſie, & des Empires qu'ils y ont conquis. Le plus grand de ſes plaiſirs étoit d'entretenir les Etrangérs, de s'informer des mœurs, des coutumes, & de la Religion des *Européans*. P. Catrou. Mirza-mula, qu'on envoyoit en qualité de Général pour faire la guèrre au Roi de Golconde, fut dépouillé par Dara de ſes meilleurs Canoniérs *Européans*. Id.

EUROTAS. ſ. m. Nom propre d'un fleuve de la Laconie, qui paſſoit à Sparte ou Lacédémone. *Eurotas*. Ce fleuve avoit été fait de main d'homme. *Eurotas* fils de Myles, petit fils de Lelex & pére de Sparte, qui épouſa Lacédémon, *Eurotas*, dis-je, raſſembla dans un canal des eaux qui croupiſſoient dans la Laconie, & les conduiſit à la mèr; ce canal ou cette riviére prit ſon nom, c'eſt l'*Eurotas* dont nous parlons. Il commençoit dans l'Arcadie proche de l'Alphée, dans un bourg appellé Aſque,

proche de Mégalopolis. On l'appella *Hymetus*, *Marathon*, *Neris* & *Eurotas*. *Baudrand*, *Lloyd*, *Hoffman*.

Il y avoit auſſi un *Eurotas* dans la Theſſalie. Il tomboit dans le Pénée, auquel il ne ſe mêloit point; mais, ſi l'on en croit Pline L. IV. C. 8. ſes eaux ſurnageoient comme de l'huile à celle de ce fleuve.

Les habitans du païs le nomment aujourd'hui Iris, à ce que l'on dit. D'autres l'appellent Baſilico potamo, c'eſt-à-dire, fleuve royale. Voyez les Tables Geogr. du P. Lubin, & la Guilletière, Athenes ancienne & nouvelle L. I.

EUROU. Voyez EVROLS.

ÉVROUL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ebrulfus*, *Eberulfus*. Saint *Evroul* nâquit à Bayeux l'an 517, de parens nobles & qualifiez. Il fut prémier Abbé d'Ouche en Hyeſmois, *Uticenſis in pago Oximenſi*. S. *Evroul* mourut le 29. de Décembre de l'an 596. dans la 80e année de ſa vie. Baill. On ne fait point ſentir l'*l* final. Baillet en parlant d'un autre Saint Abbé du VIIIe ſiécle écrit *Evrols*, quoique ce ſoit le même nom, & que de ſon aveu on prononce toûjours *Evrou*. Voyez encore Évrols.

ÉVROUL. Saint *Evroul*. Nom d'une Abbaye de France qui donna auſſi ſon nom au lieu où elle eſt ſituée. *Sancti Ebrulfi fanum*, ou *monaſterium*. Ce lieu eſt dans le diocèſe de Liſieux, en Normandie, dans la forêt d'Ouche, proche d'Hieſmes. *Hadr. Valeſ. Notit. Gall. p. 625.* L'Abbaye de S. *Evroul*, *Abbatia Sancti Ebrulſi*, eſt de l'Ordre de S. Benoît, dans le Tèrritoire d'Hieſmes en Normandie, du diocèſe de Liſieux, fondée au VIe ſiécle par Saint *Evroul*, qui en fut prémiér Abbé. Ce lieu ſe nommoit autrefois *Uticum*. De Sainte Marthe.

EURYALÉ. ſ. f. Nom propre de femme, qu'il faut prononcer avec un *é* aigu à la fin, & non pas avec un *e* muet, *Euryalé*; qui eſt nom d'homme. *Euryale*. La fille de Minos, qui de Neptune eut Orion, & l'une des Gorgones, s'appelle *Eurialé*. Héſiode parle de la dèrnière Theog. verſ. 276. & dit qu'elle étoit immortelle.

EURYALIQUE. adj. Tèrme de Poëſie. *Euryalicus*. Les vèrs *Euryaliques* ſont la même chôſe que les vèrs *Rhophaliques*, c'eſt à dire, vèrs, dont les mots vont en augmentant en nombre de ſyllabes. Voyez Rhophalique.

Scaliger prétend que les vèrs *Euryaliques* ont été ainſi nommez, parceque quelques-uns ont lû *Euryalius* pour *Raphalicus*: Vinet a lû *Eurypalicus*, & Deſpautere *Euryphallicus*, M. Ménage croit qu'on peut retenir cette dèrnière leçon, & qu'elle a un fort bon ſens. Εὐρὺς & φάλος voulant dire large extrémité, le mot d'*Euryphallique*, ou plûtôt *Euryphalique*, à la même ſignification que celui de *Raphalique*.

EURYMÉDON. ſ. m. Riviére de l'ancienne Pamphilie. *Eurymedon*. Ce fleuve avoit ſa ſource dans le mont Taurus, & ſe déchargeoit dans la mèr de Pamphilie; il coule maintenant dans la Caremanie, & porte, dit-on, le nom de Zacuth. Hoffman, Maty.

EURYMÉDUSE. ſ. f. Nom de la Mère des Grâces. *Eurymedusa*.

EURYNOME. ſ. m. Nom d'un faux Dieu. *Eurynomus*. C'étoit un Dieu des Enfèrs. Pauſanias dans la déſcription qu'il fait du temple de Délphe dans ſon Xe Livre intitulé φωκικὰ, dit que ce Dieu étoit nommé *Eurynome* par les Prêtres de Délphes, qui diſoient qu'il rongeoit les chairs des morts ne laiſſant que les os; qu'au reſte ni Oreſte, ni une Poëſie nommée Minyas, ni aucun autre monument ſemblable, ne faiſoit mention de ce Dieu; qu'il y avoit une effigie d'*Eurynome* dans le temple de Délphes, qui le repréſentoit d'une couleur entre le bleu & le noir, telles que ſont les moûches, qui s'attachent à la chair; qu'il montroit les dents, qu'il étoit aſſis, & que ſon ſiége étoit couvèrt d'une peau de vautour.

EURYNOMÉ. ſ. f. Nom propre de Déeſſe. *Eurynome*. Héſiode dit dans ſa Théogonie verſ. 907. qu'*Eurynomé* eſt fille de l'Océan, qu'elle étoit d'une grande beauté, qu'elle fut la troiſiéme femme de Jupitèr, & qu'elle le fit père des trois Grâces. Pauſanias dans ſon VIIIe Livre qui traite de l'Arcadie dit qu'environ à XII. ſtades de Phigalie, au confluent du Limax, & du Néda, il y avoit un temple d'*Eurynomé*; que le peuple de Phygalie croyoit qu'*Eurynomé* n'étoit qu'un ſurnom de Diâne, mais que ceux qui avoient étudié les monumens de l'Antiquité ſçavent qu'elle étoit fille de l'Océan, qu'Homère en parle dans l'Iliade; Pauſanias ajoute qu'on n'ouvroit ce temple qu'une fois l'an à un cèrtain jour, que ce jour là on y fait des ſacrifices publics & particuliers. Comme il ne ſe trouva point à Phigalie en ce tems, il ne put voir la ſtatuë de cette Déeſſe, mais il ſçut des Phigaliens qu'elle étoit liée de chaînes d'or, qu'elle avoit la figure de femme juſqu'au bas ventre, que depuis le haut des cuiſſes juſqu'en bas elle reſſembloit à un poiſſon: ce qui, dit-il, ne convient point à Diane.

On parle auſſi d'une *Eurynomé* fille de l'Océan & de Téthys & mère de Leucothoé; c'eſt apparemment la même. Il y en a une autre fille d'Apollon, & mère d'Adraſte Roi d'Argos, & d'Eryphile femme d'Amphiaraüs.

EURYTE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eurytus*. On honoroit *Euryte* dans Œchalie de la Meſſénie, aujourd'hui le Belvedère dans la Morée, & ce fut un nommé Sybotas qui inſtitua la fête que l'on y faiſoit à ſa mémoire. *Voſſ. De Idol. L. I. C. 12. pag. 53.*

EURYTHMIE. ſ. f. Tèrme de Sculpture, d'Architecture, de Peinture, &c. *Eurythmia*, *elegantia*. C'eſt une apparence majeſtueuſe, & je ne ſçai quoi d'aiſé, & de commode, qui paroît dans la compoſition de tous les membres d'un corps, d'un bâtiment, d'un Tableau, & qui réſulte de leur belle proportion. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie une bonne conſonance, un bel accord, & pour ainſi dire, l'harmonie de toutes les parties. Il vient de εὖ, bien, & de ῥυθμὸς, qui ſignifie la cadence, l'accord des ſons, des nombres, & d'autres chôſes ſemblables. Vitruve met *l'eurythmie* parmi les eſpèces ou parties eſſentielles de l'Architecture. Il dit que l'*Eurythmie* eſt la beauté de l'aſſemblage de toutes les parties de l'œuvre, qui en rend l'aſpect agréable, lorſque la hauteur répond à la largeur, & la largeur à la longueur, le tout ayant ſa juſte meſure.

EUS.

EUSAN, ou EUZAN. ſ. m. Nom propre de païs. *Eluſates*, *Pagus Eluſanus*, *Eluſenſis*, *Territorium Heliſanum*, *Helaſanum*. Païs d'Eauſe, partie de l'Aquitaine. L'Ancien *Euſan* étoit le païs qu'occupoient les *Eluſates*. Voyez ce mot. Aujourd'hui l'*Euzan* eſt une petite contrée de Gaſcogne, dans le Comté d'Armagnac, qui prend ſon nom du bourg d'Euſe, ou d'Eauſe, ſur la Geliſe. Les villes & Baronies de la Baſtide, de Caſaubon, Maucret, & Bretagne, ſont de l'*Euſan*. L'*Euſan* a ſon Gouvèrneur particuliér.

EUSE, ou EAUSE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de Gaſcogne, en France. *Eluſa*. Il eſt ſur la Geliſe, entre Bazas & Tarbe, & ce ſont ſes reſtes de l'ancienne Éluſe, ſiége de l'Archevêché, que l'on a transferé à Auch.

EUSÉBE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euſebius*. Saint *Euſébe* Pape ſuccéda à Saint Marcelle. *Euſébe* de Céſarée tomba dans l'Arianiſme. *Euſébe* de Nicomédie donna dans la même erreur. *Euſébe* de Voiſeil, *Euſébe* de Samoſate, &c.

Ce nom vient du Grèc εὐσεβὴς, pieux, de εὖ, *benè*, & σέβομαι, *Veneror*.

Saint Euſébe, Abbaye de Benedictins fondée dans l'onziéme ſiécle par S. Marcien, qui en fut premiér Abbé. *Sancti Euſebii Monaſterium*. Voyez les Sainte Marthe.

Eusébe. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte, nom de Tulippe colombin, rouge & chamois. Morin.

EUSÉBIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Euſebia*. L'Impératrice *Euſébie*, femme de l'Empereur Conſtance, étoit Arrienne. Son érudition extraordinaire en toutes ſortes de ſciences, & les autres qualitez de ſon éſprit, la rendoient digne de l'Empire, ſi elle ne les eût pas ſouillées par l'Arianiſme.

EUSEBIE. Voyez YSOTE.

EUSÉBIEN, enne. ſ. m. & f. nom de ſecte. Ce ſont les Ariens qui fûrent ainſi nommez. *Euſebianus*. La faveur qu'Euſébe de Céſarée inſpira aux Ariens dans les commencemens de leur èrreur, les fit nommer *Euſébiens*.

EUSICE. Voyez YSIS.

EUSIOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de la Ville d'Eu, ou du Comté d'Eu. *Aucenſis*, *Augenſis*. Voyez Hadrien de Valois, *Notit. Gall. p. 56.* Ce mot ne s'employe jamais ou prèſque jamais.

Eusiois. ſ. m. Le Comté d'Eu s'appelle auſſi l'*Euſiois*, *Pagus & Comitatus Aucenſis*, dans *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p. 56.*

EUSOIE. Voyez YSOIE.

EUSSI. ſ. m. Bourg de France ſur la Marne, près de Meaux. La plûpart de nos Auteurs le prennent pour l'ancien *Vultiacus*, ou *Vulciacus*. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p. 632.*

EUST. Voyez VUST.

EUSTACHE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euſtachius*. Le culte de Saint *Euſtache* eſt très ancien dans l'Égliſe, & très-répandu. Les Latins, les Grècs, les Moſcovites, tous l'honorent depuis très-longtems. Saint *Euſtache*, ſi l'on en croit les Actes de ſon Martyre, étoit un grand Capitaine. Baronius à l'an 120 de J. C. dit qu'il ſe nommoit Placide avant ſon baptême, que c'eſt lui qui dans la charge de Colonel Général de la Cavalerie rendit à Veſpaſien & à Tite des ſervices importans dans la guèrre contre les Juifs, & dont Joſephe parle *L. III. De Bello. C. 4. L. IV. C. 2. & L. V. C. 3.* Il commanda l'armée en chef ſous Trajan dans la guèrre contre les Daces. Ses Actes diſent qu'il fut jetté ſous Hadrien dans un taureau d'airain ardent, pour la foi, avec Théopiſte

piſte ſon épouſe & ſes enfans. On révoque en doute aujourd'hui ces Actes de Saint *Euſtache*.

M. Baillet au 29e de Sept. croit que ce nom ſe dit pour Euſtathe.

EUSTACHE. Voyez EUSTASE.

EUSTAISE. Voyez EUSTASE.

EUSTASE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Euſtaſius*. Saint *Euſtáſe*, Abbé de Luxeu en Franche-Comté, nommé autrefois Saint *Euſtache* par les Pariſiens, & Saint *Euſtaiſe* par les Lorrains, vint au monde ſous le régne de Clotaire I, de l'une des plus nobles familles de Bourgogne, & mourut l'an 725. Voyez les Bollandiſtes, Mars T. III. p. 768. & Baillet au 29e de Mars. Les Actes de Saint Donat d'Arezzo lui font reſſuſciter la femme d'*Euſtáſe* Receveur des Tailles en Toſcane, pour trouver l'argent du fiſc qu'elle avoit caché. TILLEMONT.

EUSTATHE, ou EUSTATHIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euſtathius*. Saint *Euſtathe* étoit de la ville de Side en Pamphilie. Il fut d'abord Evêque de Bérée en Syrie vèrs l'an 317. En 323 il ſucceda à Saint Philogone dans le Siége d'Antioche. Saint *Euſtathe* d'Antioche fut grand ennemi des Ariens, qui le condamnèrent, & le dépoſèrent de ſon ſiége, pour un crime qu'ils lui avoient ſuppoſé. Mais le parti Catholique ne reconnut point les Evêques que ces hérétiques mîrent à ſa place, & tinrent toûjours *Euſtathe* pour leur Prélat, ce qui les fit nommer Euſtathiens. Blondel a raiſon de croire que Socrate & Sozoméne confondent le grand *Euſtathe*, ou avec *Euſtathe* Prêtre de Conſtantinople, qui ſelon la Chronique de S. Jerôme eut ſoin ſous Conſtantin du bâtiment de l'Égliſe de Jéruſalem, ou avec quelqu'autre perſonne de même nom. TILLEMONT. Outre ce S. *Euſtathe* Patriarche d'Antioche dépoſé par les Ariens, il y a un *Euſtathe* Prêtre de Conſtantinople célébre pour ſa piété, que Valens relégua, parce qu'il défendoit la divinité de J. C. *Euſtathe* Evêque de Sébaſte en Arménie, & *Euſtathe* Moine héréſiarque & chef des hérétiques Euſtathiens. Voyez ce mot.

EUSTATHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom que l'on donna dans le IVe ſiécle aux Catholiques d'Antioche qui ne voulûrent point reconnoître d'autre Evêque que S. Euſtathe dépoſé par les Ariens. *Euſtathianus*, *a*. Ce nom leur fut donné au tems de l'inſtruction de Paulin, que les Ariens ſubſtituèrent à S. Euſtathe vèrs l'an 330. lorſqu'ils commencèrent à tenir leurs aſſemblées à part. Ce fûrent les Ariens qui les nommèrent ainſi d'abord. Vèrs l'an 350 Léonce de Phrygie dit l'Eunuque, qui étoit Arien, & qui fut mis ſur le ſiége d'Antioche, pria les *Euſtathiens* de faire leur ſervice dans l'Égliſe, & l'ayant accepté, l'Égliſe d'Antioche ſervit également aux Catholiques & Ariens : ce qui donna occaſion, à ce que l'on prétend, à deux inſtitutions, qui depuis ont toûjours ſubſiſté dans l'Égliſe. La prémiére fut, dit-on, la pſalmodie à deux chœurs ; mais comme a remarqué Baillet, s'ils inſtituèrent alors la pſalmodie altèrnative à deux chœurs, ce fut plutôt entre deux chœurs Catholiques, que pour répondre à un chœur Arrien. La ſeconde fut la doxologie, *Gloire au Père & au Fils, & au Saint Eſprit*.

Cette conduite, qui ſembloit renfermer une ſorte de communion avec les Ariens, déplut fort à pluſieurs Catholiques. Ils tinrent leurs aſſemblées à part, & commencèrent à former le ſchiſme d'Antioche. Les autres Catholiques qui continuèrent de s'aſſembler dans l'Égliſe ceſſèrent de s'appeller *Euſtathiens*, & ce nom reſta à l'autre parti. Voyez Baillet dans la vie de S. Euſtathe, au 16e Juillet, & Tillemont, *Mem. pour l'hiſt. Eccleſ. T. VII, p. 28. & 29. T. VIII. p. 343, 344, 350, 355.* Saint Flavien élu Evêque d'Antioche en 381. mais reconnu ſeulement de l'Orient d'abord, ſe voyant enfin réüni au bout de 17 ans à la communion de tous les Evêques, appliqua tous ſes ſoins à réünir auſſi les *Euſtathiens* au corps de l'Égliſe d'Antioche ; & il y réüſſit à l'égard de la plûpart. Mais cela ne ſe fit que peu à peu, & ne fut entièrement achevé que ſous Aléxandre, l'un de ſes ſucceſſeurs, qui fit cette réünion avec la ſolemnité que décrit Théodoret hiſt. Eccl. L. III. c. 2. 85 ans depuis l'an 331. auquel les *Euſtathiens* s'étoient ſéparez des autres Chrétiens d'Antioche, c'eſt-à-dire, vèrs l'an 415. Il en reſta même encore quelques-uns, qui perpétuèrent cette diviſion juſqu'à l'an 482, auquel ils ſe réünirent, lorſque les reliques de S. Euſtathe fûrent rapportées à Antioche. TILLEM. *Hiſt. Eccléſ. Tom. X. p. 540.* Aléxandre Evêque d'Antioche pacifia les troubles des Méletiens, des *Euſtathiens*, & des Pauliniſtes, en 413 environ. *Godeau VIe ſiécle, n. XXI.*

EUSTATHIEN, eſt auſſi le nom d'une ſecte hérétique du IVe ſiécle, qui a pris ſon nom d'*Euſtathe* ſon Auteur. C'étoit un Moine ſi follement amoureux de ſa profeſſion, qu'il condamnoit toutes les autres conditions. Il excluoit les perſonnes mariées du ſalut, il défendoit à ſes ſectateurs de prier dans les maiſons ; il les obligeoit à quitter leurs biens comme incompatibles avec l'eſpérance du paradis. Il les retiroit des aſſemblées des autres fidelles, pour en tenir de ſecretes avec eux, & leur faiſoit porter un habillement particulier. Il vouloit qu'on jeûnât les dimanches, & diſoit que les jeûnes ordinaires de l'Égliſe étoient inutiles, après qu'on avoit atteint un cèrtain degré de pureté qu'il imaginoit. Il s'appropioit les oblations des fidelles à raiſon de ſa ſainteté. Il avoit en horreur les chapelles bâties en l'honneur des Martyrs, & les aſſemblées qui s'y faiſoient. Pluſieurs femmes ſéduites par ſes diſcours quittèrent leurs maris, & beaucoup d'eſclaves s'enfuirent de la maiſon de leurs maîtres. Baronius croit que cet héréſiarque eſt un Eutactus, dont S. Épiphane parle comme d'un impoſteur, qui étoit Moine d'Arménie. Il fut condamné l'an 342 au Concile de Gangres en Paphlagonie. Saint Épiphane *hær.* 40. Socrate L. II. C. 23. Sozoméne L. III. C. 3. S. Baſile ép. 74. & 82. Nicéphore L. IX. C. 16. Baronius, à l'an 319, parlent de cette héréſie. Les *Euſtathiens* ſont Maſſaliens, ou Meſſaliens. TILLEMONT, *Hiſt. Eccl. T. VIII. p. 528.*

EUSTOCHIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euſtochius*. L'an 584. *Euſtochius* Patriarche de Jéruſalem fut mis à la place de Macaire ſoupçonné d'Origéniſme.

EUSTOQUIE, ou EUSTOCHIE, & EUSTOCHIUM. ſ. f. Nom propre de femme. *Euſtochium*. Sainte *Euſtochie*, que d'autres appellent *Euſtoche*, étoit fille de Toxoce, l'un des plus illuſtres Romains de ſon tems, dont la famille faiſoit une branche de l'ancienne maiſon des Jules, & de la célébre Sainte Paule, qui venoit des Scipions & des Paul-Émiles. On dit auſſi Sainte *Euſtochium* en nôtre langue. Voyez ce que S. Jérôme a écrit de cette Sainte dans ſon Ep. XXVIIe & Baillet au 28e de Sept. Tillemont hiſt. Eccl. T. XII. p. 63. 71. 85. 94. & ſuiv. Les femmes mêmes ne pûrent s'exempter par la foibleſſe de leur ſexe de la cruauté de Julien, s'il eſt vrai qu'étant à Tarſe, il y ait fait ſouffrir un cruel martyre à la Sainte Vièrge *Euſtoquie*. TILLEM. *T. VI. p.* 380.

EUSTORGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euſtorgus*. Théodoric donna un reſcript en faveur d'*Euſtorge* Evêque de Milan pour les biens qui lui appartenoient dans la Sicile. GODEAU.

Ce mot, qui eſt Grèc, vient de εὖ, *bien*, & στέργω, J'aime.

EUSTRACE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euſtratius*. Baronius parle de Saint *Euſtrace* en ſes Annales à l'an 821. mais il l'y nomme *Euſtraſius*, quoique dans la vie de S. Joanice qu'il cite, & qu'il juge très-authentique, il ſoit nommé *Euſtratius*, & dans un MS. de la Bibliothéque du Roi Ευστρατιος. *Chaſtel. 9e Janv. p.* 154.

EUSTYLE. ſ. m. *Euſtylus*. Se dit d'un édifice où les colonnes ſont bien placées, & avec une telle proportion, que chaque entrecolonnement eſt de quatre modules, & un quart. Ce mot eſt Grèc, & vient de εὖ, bien, & de στῦλος, colonne. Vitruve l. 3. chap. 2. dit que l'Ordonnance de l'*euſtyle* eſt la plus approuvée, & qu'elle ſurpaſſe les autres en commodité, beauté & fermeté, elle eſt moyenne entre les excès du pycnoſtyle & de l'aræoſtyle.

EUT.

EUTERPÉ. ſ. f. Nom propre de l'une des neuf Muſes. *Euterpe*. C'eſt à *Euterpé* que l'on attribuë l'invention des Mathématiques. Auſône la fait inventrice de la flûte, Idill. 2. v. 4. C'eſt le ſentiment le plus commun, c'eſt pourquoi on la peint tenant une flute travèrſière dont elle joüe, avec des hautbois à ſes pieds & autour d'elle.

EUTHÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eutherius*. *Euthère* de Procia, ou de Prochyla, & *Euthère* de Pannonie, aſſiſtèrent au Concile de Sardique. TILLEMONT, *hiſt. Eccl. T. VIII. p.* 684. Parmi les Ouvrages de S. Athanâſe il y a dix-huit petits Traitez que le P. Labbe veut qui ſoyent de Theodoret, & il ſemble qu'il n'y a pas lieu d'en douter, puiſque Photius y eſt formel. Cependant d'autres croyent qu'ils ſont d'*Euthère* Évêque de Tyanes, grand déffenſeur de Neſtorius. ID. *p.* 728.

EUTHYME, ou EUTHYMIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euthymius*.

EUTROPE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eutropius*. L'hiſtorien de ce nom s'appelle toujours *Eutrope*, & jamais *Eutropius* en François. *Eutrope*, dont nous avons un abregé de l'hiſtoire Romaine, vivoit au IVe ſiécle. On dit de même S. *Eutrope* prémier Evêque de Xaintes & martyr, & non Saint Eutropius. Pour les autres qui portent le même nom, mais qui ſont moins connus, on peut dire *Eutrope*, & *Eutropius* même en François.

EUTROPIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Eutropia*. La mère de Népotien ſe nommoit *Eutropie*, & étoit ſœur de Conſtantin.

EUTYCHE, ou EUTYCHES. Ce dèrnier ſe prononce *Eutychès*, ou *Eutykès*. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eutychez*. *Eutychès* Archimandrite, ou Abbé d'un Monaſtère de Conſtantinople, en voulant combatre Neſtorius, ou s'en éloigner, tomba dans l'héréſie oppoſée, & fut auteur de l'Eutychianiſme.

Ce nom ſignifie heureux, fortune, & vient d'εὖ, *bien*, & τύχη, *fortune*.

EUTYCHIANISME. ſ. m. Doctrine, Héréſie, ſecte d'Eutyches & des Eutychiens. *Euthychianiſmus.* Prononcez *Eutychianiſme*, ou *Eutykianiſme.* Et voyez le mot qui ſuit EUTYCHIEN, où les èrreurs qui font l'*Eutychianiſme* ſont expliquées.

EUTYCHIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Eutychianus, a.* Anciens Hérétiques qui ont pris leur nom d'Eutyche Archimandrite, ou Abbé d'un Monaſtère de Conſtantinople. La haine qu'Eutyche avoit contre l'Héréſie de Neſtorius le jetta dans un autre excès, qui n'étoit pas moins dangereux que celui qu'il prétendoit combattre, il crût auſſi être appuyé ſur quelques endroits de S. Cyrille, qui relevoient l'unité de la pèrſonne de JÉSUS-CHRIST. D'abord il s'imagina que le Vèrbe avoit apporté ſon corps du Ciel; ce qui approchoit de l'héréſie d'Apollinaire; & quoiqu'il eût témoigné le contraire dans un ſynode de Conſtantinople, où il fut condamné, il ne voulut point cependant reconnoître que le corps de J. C. fût conſubſtantiel au nôtre. Il ne parut pas même être tout-à-fait conſtant dans ſes ſentimens; car il ſembloit mettre deux natures avant l'union : ce qui venoit apparemment des principes de Philoſophie, ſuppôſant la préexiſtence des âmes; & ainſi il croyoit que l'âme de J. C. avoit été unie à la divinité avant l'incarnation; mais alors il ne reconnoiſſoit point de diſtinction de nature dans J. C. depuis ſon incarnation. Voyez la Diſſèrtation du P. Hardouin *De Sacramento Altaris* au ſujet de la Lettre de S. Jean Chryſoſtôme à Céſaire, où ce Jéſuite tâche de développer tous les ſentimens d'Eutyches & des *Eutychiens.* C. VI.

Cette héréſie, qui fut d'abord condamnée dans un Synode tenu à Conſtantinople par Flavien en 448, fut éxaminée de nouveau, & foudroyée dans le Concile général de Calcédoine l'an 451. Les Légats du Pape Léon qui y aſſiſtèrent, prétendîrent que ce n'étoit pas aſſez de définir qu'il y avoit deux natures en J. C. ils inſiſtoient fort pour ôter toute équivoque, qu'il falloit ajoûter ces autres tèrmes *ſans être changées, ni confuſes, ni diviſées.* Mais cette définition du Concile de Calcédoine où aſſiſtèrent 630 Prélats, n'arrêta point le cours de l'Héréſie *Eutychienne.* Quelques Evêques d'Égypte qui y avoient aſſiſté publièrent par tout que S. Cyrille y avoit été condamné, & Neſtorius abſous; ce qui cauſa de grands déſordres : car pluſieurs, ſous prétexte de combattre pour les ſentimens de S. Cyrille, s'éfforcèrent d'affoiblir l'autorité du Concile de Calcédoine.

L'Héréſie des *Eutychiens*, qui fit de grands progrès dans l'Orient, ſe diviſa en différentes branches. Nicéphore fait mention de douze. Les uns furent appellez *Schématiques*,, ou *Apparens*, qui n'attribuoient à J. C. qu'une image de chair, & non une véritable; quelques-uns de ceux-ci fûrent appellez *Théodoſiens*, de Théodôſe, Evêque d'Aléxandrie; les autres fûrent nommez *Jacobites*, d'un cèrtain Jacques de Syrie, dont la réputation s'établit principalement dans l'Arménie, qui garde aujourd'hui ſes èrreurs. Il y en eut qu'on appella *Acéphales*, c'eſt à dire, *ſans-chef*, & *Séveriens*, d'un Moine nommé Sévère qui occupa par force le ſiége de l'Égliſe d'Antioche en 513. Voyez ACÉPHALES & SÉVÉRIENS. Ces dèrniérs ſe partagèrent en cinq factions, d'*Agnoëtes*, qui attribuoient quelque ignorance à J. C. de ſectateurs de Paul Μελάνιος, c'eſt à dire, *noir*; d'*Angélites*, qui fûrent ainſi nommez du lieu où ils s'aſſembloient; d'*Adrites*; de *Conovites.* On trouve dans les Écrivains Grècs divèrs autres noms des branches de la ſecte des *Eutychiens*; & quoique toutes ces branches differaſſent en quelques articles, elles s'accordoient toutes entr'elles dans l'héréſie d'Eutyche, qui établiſſoit l'unité des deux natures.

EUTYCHIEN, ENNE, eſt auſſi le nom d'une ſecte Arrienne & Eunomienne qui s'éleva à Conſtantinople au IVe ſiécle. *Eutychianus.* Comme on agitoit à Conſtantinople entre les Eunomiens la queſtion, ſçavoir, ſi le Fils de Dieu connoiſſoit la dèrnière heure du monde, & l'endroit de l'Evangile de Matth. XXIV. 36. ou plûtôt Marc. XIII. 31. où J. C. ſemble que le Fils ne l'a point, que cette connoiſſance eſt réſèrvée au ſeul Père, Eutychius ſoutint même par écrit, dit Nicéphôre, que le Fils l'avoit auſſi; & comme ſon ſentiment déplut aux chefs du parti Eunomien il s'en ſepara, & alla trouver Eunomius, qui étoit alors en éxil. Cet hérétique approuva le ſentiment d'Eutychius, qui diſoit que le Fils n'ignoroit rien de ce que le Père ſçavoit, & le reçut à ſa communion. Eunomius étant mort peu après, le chef des Eunomiens à Conſtantinople ne voulut point recevoir Eutychius, qui depuis ce tems-là fit une ſecte particulière avec ceux qui ſuivîrent ſon ſentiment. Cet Eutychius, & un cèrtain Theophronius, à ce que l'on diſoit au tems de Sozomène, fûrent les Auteurs des changemens que les Eunomiens avoient fait dans l'adminiſtration du Saint Baptême, & qui conſiſtoient, au rapport de Nicéphôre, en ce que l'on ne faiſoit qu'une immèrſion, & qu'on ne la faiſoit point au nom de la Sainte Trinité, mais en la mort de J. C. Sozom. L. VII. C. 17. Nicéphôre, L. XII. C. 30. Nicephôre appelle le chef de cette ſecte Eupſychius, & ſes ſectateurs EUNOMIOEUPSYCHIENS. Voyez ce mot.

EUTYCHIEN, ENNE. Eſt auſſi adjectif. *Eutychianus, a.* La ſecte *Eutychienne*, une propoſition *Eutychienne.* Le ſyſtême *Eutychien* eſt èxtravagant en bonne Philoſophie.

DEMI-EUTYCHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Eutychien relâché, qui a adouci la doctrine d'Eutychez pour tâcher de paroitre Catholique. *Semi-Eutychianus.* Pendant que les *Demi-Eutychiens* s'oppoſoient au Concile de Calcedoine, l'Empereur Zénon publia contre le Concile ſon Hénotique. BOSSUET.

EUTYN, ou OUTIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Wagrie, dans l'Holſtein. *Oitinum*, *Otinum.* Elle eſt entre Lubeck & Kiel. *Eutyn* eſt capitale du domaine de l'Évêché de Lubeck. MATY.

EUTYQUE, ou EUTYCHE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eutychius.* Saint *Eutyque* Soudiâcre d'Aléxandrie fut martyriſé avec pluſieurs autres par les Ariens en 356. Saint *Eutyque*, ou *Eutyche*, Patriarche de Conſtantinople au VIe ſiécle. Voyez les Bollandiſtes, Avril. T. I. p. 548. & ſuiv. Lorſque Lucifèr de Cagliari fut banni à Eleuthérople, *Eutyque* en étoit Évêque. TILLEM. *T. VI. p. 515. de l'Hiſt. Eccleſ.* *Eutyche* & Victorin frères de S. Placide, & Flavie ſa ſœur, ſouffrîrent le martyre en Sicile vèrs l'an 541. *Godeau VIe ſiécle L. I. n. CXXVII.* M. Chaſtelain dit *Eutyche.* A Rome S. *Eutyche* illuſtre Martir, &c. Voyez *au 4e de Fevrier.*

EUV.

EUVÈRTE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Evortius*, *Evurtius*, *Eortius.* Saint *Euvèrte* eſt un Évêque d'Orleans, qui fut chargé de la conduite de ce ſiége après Deſignan, vèrs l'an 361. qui aſſiſta au Concile de Valence en 374. & mourut après 30 ans d'Épiſcopat. *Baillet au 7e de Sept. Euvertius*, ou *Euvortius*, & *Euvèrte* en vulgaire, commença le bâtiment de l'Égliſe de Sainte Croix, qui fut accrûë & miſe en ſa pèrfection par ſes ſucceſſeurs. GODEAU. Sainte *Euvèrte* eſt une Abbaye de Chanoines Réguliérs de l'Ordre de S. Auguſtin à Orleans fondée en 1163. DE SAINTE MARTHE.

EVUIDER. v. act. Ôter ce qu'il y a de trop en quelque chôſe, ou ce qu'il faut retrancher. Les Tailleurs *évuident* une entournure de manches, un colèt de manteau, quand ils ne ſont pas aſſez échancrez. Une Blanchiſſeuſe appelle *évuider* ſon linge, quand elle le purge du trop d'empois qu'elle y a mis. On *évuide* une lame d'épée, quand on la creûſe. Il y en a qui écrivent *Evider*, ainſi qu'on le prononce; mais il faut écrire *évuider*, & cette écriture eſt plus conforme à ſon étymologie, car *évuider* vient de *vacuus*, vuide. Voyez ÉVIDER.

ÉVY. ſ. m. Nom propre d'homme. C'eſt le même que S. Ignace Martyr. CHAST. en ſon Martyrologe.

EUX.

EUX. *Illi.* Pronom relatif pluriel de la troiſième pèrſonne. C'eſt à faire à *eux.* Ils ont partagé cette ſucceſſion entre *eux.* A *eux* le différend. Cela eſt à *eux* ſeuls.

EUXIN. adj. m. Qui ne ſe dit qu'avec le mot Pont. Le Pont *Euxin.* Voyez à la lettre *P.* Je le trouve néanmoins tout ſeul dans une Ode ſur le Quinquina.

> *Et du Héros ſi fièr, qui fit trembler* l'Euxin,
> *On vèrra les armes fameûſes*
> *Se cacher devant le Dauphin.*

EUZAN. Voyez EUSAN.

EX.

EX. Nous avons en François pluſieurs mots qui commencent par *ex*, & on en forme tous les jours. Ils viennent du Latin, ou ont été formez par analogie ſur le Latin, *ex* en Latin ſignifie, *de*, *dehors*, *hors*; nous diſons, *éxrecteur*, pour ſignifier un homme qui a été Recteur, *éxſindic*, *éxconſul*, &c. Dans pluſieurs communautez religieuſes on dit *éxprovincial*, *éxdéfiniteur.* On en forme quelquefois par raillerie & dans le ſtile badin & burleſque, *éxcommis*, *éxlaquais*, &c. qui a été commis, qui a été laquais, &c. Quoique ces mots-là ſoient François, on ne doit pas s'en ſèrvir dans toute ſorte de ſtile, *éxcommis* & *éxlaquais* ne ſont que du ſtile familier : mais il y a d'autres mots compôſez de la même manière qui ſont d'un uſage univèrſel dans tous les ſtiles, comme *éxcentrique*, *éxcentricité*, *éxcommunier*, *éxclure*, *éxhumer*, & leurs dérivez, &c.

EX. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Angletèrre. *Iſaca*, *Iſca.* Elle a ſa ſource dans le Comté de Sommèrſet près du Canal de Briſtol, travèrſe le Comté de Dévon, & ſe décharge dans la mèr de Bretagne à Éxmouth. MATY. C'eſt du nom de cette

rivière qu'ont formé le leur pluſieurs lieux ſituez ſur cette rivière, comme *Exforde*, *Exton*, *Exbridge*, *Exceſter*, *Exmouth*.

EXA.

ÉXACHORDE. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt la même chôſe que *ſexte*. Les anciens Auteurs, & ceux qui ont écrit de la Théorie de la Muſique, ſe ſervent du mot d'*éxachorde*. L'*éxachorde* eſt une conſonance ſimple; on la diviſe en *éxachorde* majeur, & en *éxachorde* mineur : l'*éxachorde* majeur eſt compôſé de deux tons majeurs, deux mineurs, & d'un ſemiton majeur, c'eſt-à-dire, d'un diateſſaron avec un diton : ſa proportion eſt de 5 à 3. L'*éxachorde* mineur comprend deux tons majeurs, un mineur, & deux ſemitons majeurs, c'eſt-à-dire, un diateſſaron, & un ſemi diton. Sa proportion eſt de 8 à 5.

ÉXACIONITE. ſ. m. & f. Voyez ÉXOCIONITE.

EXACT, ACTE. adj. Celui qui eſt ponctuel, qui obſerve toutes les préciſions requiſes pour bien faire, ou pour éxaminer quelque chôſe. *Diligens, exactus, aſſiduus, impiger, accuratus*. Il ſe conſtruit toûjours avec la particule *à*, quand il eſt ſuivi d'un vèrbe. Il faut être *éxact* à tenir ce qu'on a promis. Châcun rendra à Dieu un compte *éxact* de toutes ſes actions. Les Rois ſont plus *éxacts* à punir ce qui bleſſe leur caractère, que faciles à pardonner par le mouvement de la nature. S. ÉVR. Nous ne ſommes d'ordinaire *éxacts* envèrs les autres, qu'à proportion de ce que nous le ſommes envèrs nous-mêmes. BELL. Les gens qui ſont *éxacts*, le ſont ſans embarras, ſans contrainte, & ſans cérémonie. M. SCUD. Les pèrſonnes *éxactes* veulent qu'on ne manque à rien à leur égard. M. ESP. Il faut prononcer *éxact*, & non pas *éxac*, ni *éxat*, comme font quelques-uns : ainſi *éxact* ne peut pas rimer avec délicat, quoiqu'on trouve cette rime dans un poéme qui a eû ſuccès. Ce que j'eſtime le plus en vous, c'eſt cette probité *éxacte*, cette bonne foi, cette grandeur qui paroît dans vôtre conduite. BOUH.

ÉXACT, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe font avec ſoin, avec éxactitude. Le ſtile pour être *éxact*, ne doit pas être ſec, ni forcé : autrement il reſſemble à ces pèrſonnes propres & trop arrangées, qui ne plaiſent point, parcequ'elles ſont droites, & contraintes. BOUH. Si les hommes nous traittoient avec une *éxacte* juſtice, ils nous ſeroient infiniment moins favorables. NIC. La civilité eſt une connoiſſance *éxacte* des bienſéances. BELL. Les libèrtez pour plaire, doivent être préférées à des régles *éxactes* dont un Auteur ſtérile ſe fait un art d'ennuyer. S. ÉVR. On dit auſſi, qu'un inſtrument de Géométrie, ou d'Aſtronomie, eſt fort *éxact*, quand il eſt fort juſte, bien travaillé, bien diviſé.

ÉXACTEMENT. adv. Avec ſoin; d'une manière éxacte. *Diligenter, exactè, accuratè*. J'éxécuterai vos ordres fort *éxactement*. Écrire *éxactement*, c'eſt écrire, compôſer avec juſteſſe, ou avec politeſſe. C'eſt auſſi ortographier biens les mots, en prenant écrire dans cet autre ſens.

ÉXACTEUR. ſ. m. Celui qui éxige. *Exactor, coactor*. Les Commis & *Exacteurs* des impôts, des droits du Roi. En ce ſens il vieillit. Chorier s'en eſt ſervi dans ſon Hiſt. de Dauphiné L. XI. p. 860. où il dit que le Vis-Chaſtelain a auſſi la qualité d'*Exacteur* des cens, des uſages, & autres droits Seigneuriaux, & qu'au XIVe ſiécle ces deux charges étoient toujours inſéparables, ce qui ſe doit entendre des États des Dauphins.

ÉXACTEUR, ſe dit plus ordinairement en mauvaiſe part de celui qui ſe fait payer des droits injuſtes, ou audelà de ceux qui ſont dûs. On doit faire le procès à un tel Gréffiér, comme à un *éxacteur* qui ſe fait payer au delà de ſa taxe. Il a de même un ſens odieux en Latin.

ÉXACTION. ſ. f. Vol que fait un Officiér à une partie, quand il lui fait payer des droits qui ne lui ſont point dûs, ou qui ſont audelà des légitimes : action d'éxiger d'une manière injuſte, & violente. *Exactio*. Accuſer d'*éxaction*. PAT. Les Grands Jours, les Chambres de Juſtice ſont établies pour faire la rechèrche des *éxactions* des Officiérs.

ÉXACTITUDE. ſ. f. Ponctualité à faire ce qu'on doit ; obſervation ponctuelle des moindres circonſtances. *Diligentia, aſſiduitas, ſedulitas, accuratio, diligentia*. L'*éxactitude* eſt la marque d'un éſprit bien réglé. LA CHET. Il eſt étrange combien c'eſt une qualité râre, que l'*éxactitude* de raiſonnement. LOG. Il y a des négligences qui valent mieux qu'une ſeche & ennuyeuſe *éxactitude*. PERR. Ce Juge voit ſes procès avec une grande *éxactitude*. On a appellé l'Académie Françoiſe, l'Académie de l'*éxactitude*. Comme l'*éxactitude* du ſtile ne tend qu'à embellir le diſcours, elle s'accorde bien avec une cèrtaine négligence, qui en eſt un des plus grands ornemens. Une *éxactitude* outrée, & un ſoin ſcrupuleux des paroles, rend les Ouvrages ſècs, & ſi peu naturels, qu'ils ne ſont point agréables avec tout ce qu'ils ont de corrèct & d'élégant. BOUH. C'eſt dans ce ſens que Térence diſoit qu'il aimoit mieux imiter la négligence des bons Auteurs, que l'*éxactitude* ſeche, ſcrupuleuſe, rampante de cèrtains écrivains. *Quorum æmulari exoptat negligentiam, potiùs quàm iſtorum obſcuram diligentiam*. L'*éxactitude* des penſées rend à la vérité le diſcours plus ſèc & moins pompeux ; mais elle le rend plus fort, plus ſérieux, & plus digne d'un honnête homme. LOG. L'*éxactitude* fait une partie de la politeſſe, elle eſt nécèſſaire à la ſociété, & ſans elle on n'ôſe ſe promettre rien de pèrſonne. M. SCUD. Les pèrſonnes qui n'ont pas beſoin des autres manquent d'ordinaire d'*éxactitude*, & de ponctualité. M. ESP. Il ne faut pas que l'*éxactitude* de la raiſon ſoit trop auſtère. S. ÉVR. Un excès de prévention vous ôte toute *éxactitude*. FEN.

ÉXAÉDRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Cube qui a tous ſes côtez égaux, & qui eſt borné par ſix côtez. C'eſt un parallèlepipéde rèctangle. *Hexaedrum*. Il faudroit écrire *héxaedre*, tout de même que *héxagône*, &c. Car l'un & l'autre vient de ἕξ, qui ſignifie ſix, & dont l'éſprit eſt âpre. *Héxaedre*, ἑξάεδρον, vient de ἕξ, *ſex* & ἕδρα, *ſedes*, *ſitus*.

ÉXAgGERATIF, IVE. adj. Qui éxaggere, qui amplifie. *Amplificans, exaggerator, amplificator, emphaticus*. *Moi-même* eſt un tèrme *éxaggératif*. Les hâbleurs ſont des gens fort *éxaggératifs*.

ÉXAgGÉRATION. ſ. f. Figure de Rhétorique par laquelle on augmente, on amplifie les chôſes, on dit plus qu'il n'y en a, ſoit en bien, ſoit en mal. *Exaggeratio, amplificatio*. Il faut prendre les *éxaggérations* poëtiques à leur juſte rabais. S. ÉVR. Les *éxaggerations* doivent être plaiſantes pour l'enjouëment. BELL. Qui voudroit ôter à l'amour les *éxaggérations*, lui ôteroit une partie de ſes agrémens. RECUEIL DE P. G. Tréve d'hypèrboles & d'*éxaggérations*. LE P. DAN.

ÉXAgGÉRATION. Tèrme de Peinture. Manière de repréſenter les chôſes en les marquant trop, ou en les chargeant beaucoup. Il y a des contours chargez qui plaiſent, parcequ'ils ſont éloignez de la baſſeſſe du naturel ordinaire, & qu'ils portent avec un air de libèrté, & une cèrtaine idée de grand goût, qui impôſe à la plûpart des Peintres, leſquels appellent du nom de grand goût ces ſortes d'*éxaggérations*. DE PILES. Le Peintre eſt obligé de ſçavoir l'Anatomie, & les *éxaggérations* piquantes qui en dérivent. ID. L'Anatomie eſt le fondement du deſſein, & les *éxaggérations* peuvent conduire à la pèrfection ceux qui ſçavent en prendre & en laiſſer autant &c. ID. Ces *éxaggérations* ſont ſupportables, & ſouvent agréables dans les deſſeins qui ne ſont que les penſées des tableaux. ID. L'*éxaggération* des couleurs, à laquelle le Peintre eſt obligé d'avoir recours à cauſe de la ſupèrficie de ſon fond, de la diſtance de ſon ouvrage, & du tems qui diminuë toutes chôſes, doit être ménagée de manière qu'elle ne faſſe point ſortir l'objèt de ſon caractère. ID.

ÉXAgGÉRER. v. act. Uſer d'hypèrbole, augmenter, aggrandir par des paroles ; amplifier, repréſenter les chôſes plus grandes, ou plus mauvaiſes, plus loüables, ou plus blamables qu'elles ne ſont. *Amplificare, exaggerare*. Les Poëtes & les Orateurs ſont obligez d'*éxagérer* les chôſes pour orner leurs diſcours. Quand nous *éxaggérons* la tendreſſe que nos amis ont pour nous, c'eſt pour faire juger que nous avons du mérite. ROCH. L'imagination quand elle eſt échauffée *exaggère* tout ce qu'elle reſſent. FEN.

ÉXAGGÉRER, ſe dit en Peinture des chôſes qui ſont trop marquées, ou beaucoup marquées, ſoit à cauſe du deſſein, ſoit à cauſe du coloris. Il eſt bon d'éxaminer ſi les Peintres qui ont *éxagéré* les contours de leurs figures pour paroître ſçavans, n'ont point abandonné le vrai. DE PILES. Quant aux couleurs artificielles, le Peintre en doit connoître la valeur, la force, & la douceur ſéparément, & par comparaiſon, afin d'*éxaggérer* par les unes, & d'affoiblir par les autres, quand la compoſition du ſujet le demande. ID.

ÉXAGGÉRÉ, ÉE. part. & adj. *Amplificatus, auctus, exaggeratus*.

Ces mots viennent du Latin *exaggero*, qui vient d'*agger*, *levée de tèrre*.

ÉXAGITATION. ſ. f. *Exagitatio*. Ce mot eſt tout Latin, & n'eſt guères en uſage dans nôtre langue, nous diſons bien *agitation*, mais non pas *éxagitation*.

ÉXAGÔNE. Voyez HÉXAGÔNE.

ÉXALTATION. ſ. f. Élévation. *Exaltatio, evectio, provectio*. Il eſt vieux au propre. On dit pourtant quelquefois, Ce bâtiment, ce planchér, ont trop, ou trop peu d'*exaltation*.

EXALTATION, au figuré, ſe dit de l'élevation d'une pèrſonne en quelque dignité Ecléſiaſtique, & ſur tout à la Papauté, le tèrme d'*exaltation* eſt devenu propre pour le ſouverain Pontife, & eſt en quelque façon conſacré à ſignifier le couronnement

ment du Pape, ſa priſe de poſſeſſion, le commencement de ſon Pontificat. Après l'*éxaltation* de ce Pape au Pontificat, l'Égliſe reçut une nouvelle ſplendeur. Les jours de ſon *éxaltation* fûrent les jours de vôtre gloire. Pat. La faveur n'a point eû de part à ſon *éxaltation*; il eſt lui-même l'ouvriér de ſa fortune. Le P. Gaillard. On fait auſſi des prières pour l'*éxaltation* de la Foi, de nôtre Mère Sainte Égliſe.

Exaltation Sainte Croix, eſt une Fête qui ſe célèbre dans l'Égliſe le 14. Septembre, en mémoire de ce qu'Héraclius Empereur d'Orient rapporta la vraye croix de Jésus-Christ ſur ſes épaules au lieu du Calvaire, d'où elle avoit été enlevée quatorze ans auparavant par Coſroës Roi de Pèrſe, quand il prit Jéruſalem du tems de Phocas. Elle fut renduë par un traitté de paix fait avec Siroës fils de Coſroës. Cette Fête fut marquée par un grand miracle: car Héraclius ne put ſortir de Jéruſalem tant qu'il porta la croix ſur ſes habits royaux chargez d'or, & de pièrreries; mais il marcha facilement, dès qu'il eût pris un habit ordinaire.

Longtems avant Héraclius l'Égliſe Grécque & Latine célébroient une fête de l'*Exaltation* de la Ste Croix; à cauſe de ce que Jésus-Christ dit en S. Jean XII. 32. *Lorſque j'aurai été éxalté j'attirerai toutes chôſes à moi.* Et Ch. VIII. 28. *Quand vous aurez éxalté le fils de l'homme, vous connoitrez alors que c'eſt moi.* Le P. Du Solier nous aſſure dans ſes Notes ſur le Martyrologe d'Uſuard que feu M. Chaſtelain prétendoit que cette fête avoit été inſtituée, au moins à Jéruſalem, plus de deux cens quarante ans avant Héraclius. Voyez les Notes de Baronius, celles de Florentinius ſur le Martyrologe Romain, & celles du P. Du Solier Jéſuite ſur celui d'Uſuard au 14e de Septembre, & Tillemont Mém. pour l'Hiſt. Eccl. T. VII. p. 8. & p. 13. Adon rapporte ce qui arriva ſous Héraclius plus au long que les autres Martyrologiſtes.

La fête de la dédicace de l'Égliſe de Jéruſalem bâtie par Conſtantin ſe célébroit tous les ans le 14e de Septembre, dit Nicéphôre, jour auquel ce temple avoit été conſacré, l'an 335, & cette fête s'appelloit l'*Exaltation* de la Croix, à cauſe qu'en ce tems-là l'Évêque de Jéruſalem montoit ſur un lieu élevé que Conſtantin avoit fait bâtir éxprès en forme d'une chaire, & qui s'appelloit en Grèc Les ſacrez myſtères de Dieu, ou la ſainteté de Dieu, & que là il élevoit la Croix afin de la faire voir au peuple. Godeau. On voit la même origine de ce nom dans la vie de Ste Marie Égyptienne dans Bollandus au 2e Avril p. 17. §. 22. Sophronius Évêque de Jéruſalem, André de Créte dans leurs Homélies pour cette ſolemnité, & le formulaire Grèc de S. Sabas, en décrivent les cérémonies. Il paroit par là que ce nom & cette fête ſont plus anciens qu'Héraclius. La vie de S. Paulin dit ép. 11. qu'on montroit la Croix tous les ans, mais que de ſon tems c'étoit à Pâques, au lieu du jour de l'*Exaltation* de la Sainte Croix, & que l'Évêque la donnoit à adorer au peuple après l'avoir vénérée le prémiér. Tillem. *cité ci-deſſus.*

L'ancienne Égliſe appelloit *éxaltation*, la Mort des Martyrs; c'eſt-à-dire, leur élévation au ciel.

Éxaltation, en tèrmes d'Aſtrologie, eſt une cèrtaine dignité qu'acquièrt une Planéte en cèrtains degrez, ou ſignes du Zodiaque, & cette dignité, comme parlent les Aſtrologues, lui donne plus de vèrtu, d'éfficace, & d'influence. Le ſigne oppoſé ſe nomme *déjection*, ou chute de la Planéte. Comme le quinziéme degré du Cancèr eſt l'*éxaltation* de Jupitèr, ſelon Albumazar, parcequ'il croit que c'étoit l'aſcendant de cette planéte lors de la création du monde; celle du ſoleil eſt au dixneuviéme d'Ariès, & ſa déjection au ſigne de la Balance. Celle de la lune au ſigne du Taureau, &c. Ptolomée en rend la raiſon en ſon prémiér livre *de Quadrip.*

Éxaltation. Tèrme de Phyſique. C'eſt l'action, l'opération qui éxalte, éléve, purifie, ſubtiliſe quelque corps naturel, ou ſes principes, & ſes parties: c'eſt auſſi la qualité & la diſpoſition que les corps naturels acquièrent par cette opération. C'eſt encore cette *éxaltation* des parties ſulphureuſes des fraiſes, qui les rend d'un goût vineux & agréable. Lémery.

Éxaltation a encore un autre ſens dans la Médecine, qui eſt d'autant plus ſingulier qu'étant ſimple & naturel, il eſt peu uſité. *Exaltation* en ce ſens ſignifie élévation, mouvement qui porte en haut. Les coins ſont éſtimez propres pour empécher l'yvreſſe, en précipitant par leurs parties groſſières les vapeurs du vin, ou des autres liqueurs ſpiritueuſes, en s'oppôſant à leur *éxaltation* au cèrveau. Lémery.

Éxaltation, en tèrmes de Chymie, eſt une élévation & purification des métaux à un cèrtain degré. Il ſe dit auſſi de la ſpiritualiſation, ou volatiliſation de quelques autres corps, comme quand on réctifie l'éſprit de vin, ou quand on ſépare les ſèls volatiles des mixtes. *Exaltation* [illegible], eſt un nom que les Sages donnent à leur pièrre.

ÉXALTER. vèrbe act. Loüer avec excès. *Efferre laudibus.* Quand il parle de ſon maître il l'*éxalte* juſqu'au troiſiéme ciel. Il eſt tems d'entendre cet incomparable Avocat (Cicéron) ſoutenir l'honneur des Muſes, *éxalter* la gloire de la Poëſie, & défendre en la cauſe d'Archias ſon précepteur, la cauſe commune de tous les gens de lettres. Pat. Que ſèrt aux Grands d'avoir été *éxaltez* ſur la tête des autres; puiſqu'ils ſont la proye des vèrs comme le pauvre dans ſa foſſe? Le P. Gaillard. M. Pèrrault trouve que les admirateurs d'Homère *éxaltent* trop l'élégance de ſa diction.

Je pourrois dans quelque Ode inſipide,
*T'*éxalter *aux depens & de Mars, & d'Alcide.* Boil.

ÉXALTER. Tèrme de Phyſique. *Perficere, attenuare.* Purifier, élever, pèrfectionner, atténuer, rendre plus ſubtil, plus délicat, plus pur. Le mot d'*éxalter* ſe dit fort bien en parlant des parties des corps naturels, & des principes chymiques qu'ils contiennent. Ce mot eſt fort en uſage aujourd'hui dans la Phyſiologie; les Phyſiciens & les Médecins l'ont pris des Chymiſtes, qui ſe ſont fait un langage particuliér, & qui employent de grands & de beaux mots pour éxprimer même les chôſes les plus ſimples & les plus communes. Cette chaleur douce & tempérée *éxalte* & dégage inſenſiblement les parties les plus volatiles des alimens. Lémery.

Éxalter, en tèrmes de Chymie, c'eſt, Élever les métaux & les autres corps naturels à un degré de perfection & de pureté tel qu'ils ſont capables de le ſouffrir, en telle ſorte qu'ils font un plus grand effet ſur les corps ſur leſquels on les fait agir. Les Chymiſtes & les Fols, qui ſe diſent amateurs des ſciences ſecretes, aiment fort le tèrme d'*éxalter*, parcequ'il a plus d'emphâſe, & ils s'en ſèrvent à tout propos. Celui qui a imité leur langage dans la penſée de les rendre ridicules, leur fait dire, ſi l'on veut recouvrer l'empire ſur les Salamandres il faut purifier & *éxalter* l'élément du feu qui eſt en nous &c. Vous n'aviez qu'à *éxalter* vôtre imagination & vôtre foi &c. En Médecine, les ſèls du ſang ſont dits s'*éxalter*, lorſqu'ils ſe ſéparent des autres principes, & ſur tout des ſoulfres.

Éxalté, ée, part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe dans l'uſage ordinaire, & dans les Sciences & les Arts. *Attenuatus, perfectus, elatus, evectus, exaltatus.* Les alimens mous & humides, qui ne ſont point viſqueux, & qui contiennent une ſuffiſante quantité de parties volatiles & *éxaltées*, ſe digèrent aiſément. Lémery. On remarque en Chymie que la plûpart des matières ſulphureuſes fort *éxaltées* ont cette couleur rouge. Id. Les fraiſes contiennent beaucoup de phlegme, & de ſèl eſſentiel, & une médiocre quantité d'huile *éxaltée*. Id. Le ſuc des viandes ſe diſtribuë plus ou moins facilement, ſuivant qu'il eſt plus ou moins chargé de particules, ou phlegmatiques, ou volatiles & *éxaltées*. Dans les fruits meurs les parties huileuſes étant plus *éxaltées* ſe ſéparent & ſe dégagent plus aiſément du reſte de la maſſe. Le chyle après avoir été confondu avec le ſang reçoit une nouvelle atténuation par les parties volatiles & *éxaltées* de cette liqueur. Dans les plantes le ſuc le plus pur & le plus *éxalté* ſèrt à nourrir les fleurs & les fruits. Les coins ſont compôſez de quelques principes aſſez volatiles & *éxaltez*. Le tèrroir des lieux d'où nous viennent les oranges eſt chargé de beaucoup de ſoulfres *éxaltez* & de ſèls volatils. Lémery.

ÉXAMEN, ſ. m. Pèrquiſition, diſcuſſion, rechèrche éxacte, & ſoigneuſe, pour tâcher de découvrir la vérité d'une chôſe. *Examen, inquiſitio.* Cet homme a été volé, il a fait un ſévère *éxamen* de tous ſes domeſtiques, pour découvrir le coupable. Si les hommes ne ſe hâtoient point tant de décider après un *éxamen* ſupèrficiel, ils ne ſe tromperoient pas ſi ſouvent. S. Evr. Il y a de la témérité à ſoumettre la Religion à l'*éxamen* de la raiſon. Nic. La voye de l'autorité eſt ſans comparaiſon plus facile, & plus proportionnée à la portée des ſimples & des ignorans, que la voye de diſcuſſion, & d'*éxamen*. Id. Les régles de conduite que ſuivent la plûpart des hommes, n'ont d'autre principe qu'une coutume qu'ils ont embraſſée ſans *éxamen*. Nic.

Examen de conſcience, eſt le compte qu'un bon Chrétien doit ſe rendre à ſoi-même de toutes les actions de la journée, comme auſſi la préparation qu'il doit faire avant que de ſe préparer au Sacrement de Pénitence, pour confeſſer les péchez qu'il a faits depuis ſa dèrnière confeſſion. Saint Ignace appelle cela l'*éxamen* général, qu'il réduit à cinq points. Dans le 1er, on remèrcie Dieu de ſes bienfaits. Dans le 2e, on demande la grâce & la lumière pour connoître ſes péchez. Dans le 3e, on parcourt ſes occupations, ſes actions, ſes penſées, & ſes paroles, pour y découvrir ce qui a pû déplaire à Dieu. Dans le 4e, on en demande pardon à la Divine Majeſté, & on tâche de concevoir un

un véritable regrèt de l'avoir offenſée. Dans le 5ᵉ, on prend la réſolution fèrme de ne plus offenſer Dieu, & d'éviter ſur tout les pechez qui ſont les plus griefs, ou auxquels on eſt le plus ſujèt. Saint Ignace a encore établi l'*éxamen* particuliér de la conſcience, & il en a donné la méthode dans ſes éxercices. Cet *éxamen* particulier conſiſte à faire la guèrre au vice qui nous domine davantage, en l'attaquant ſeul, & le combattant ſans relâche par une attention continuelle ſur ſoi-même, pour n'y pas tomber ; par un retour douloureux vèrs Dieu toutes les fois qu'on y tombe ; par une ſupputation éxacte de ſes chûtes, comme Saint Ignace l'enſeigne en détail.

ÉXAMEN, ſe dit auſſi de l'épreuve, de la capacité de celui qu'il faut promouvoir aux Ordres, ou recevoir en quelque charge, qui aſpire à quelques degrez dans les Écoles ; ce qui ſe fait par des diſputes, des argumens, des intèrrogations, des thémes, ou compoſitions, &c. Il faut ſubir un rude *éxamen* quand on veut être reçû Docteur. L'*éxamen* des Conſeillers du Grand Conſeil ſe fait ſur le Droit Civil & Canon. Les écoliers compôſent pour l'*éxamen* qui ſe fait au bout de l'année, pour juger s'ils ſont capables de monter dans une plus haute claſſe.

ÉXAMEN, ſignifie auſſi quelquefois, Cenſure, critique. En ce ſens il a ſèrvi de titre à pluſieurs livres. L'*Exâmen* des éſprits, & l'*Examen* de l'*Examen* des éſprits.

En tèrmes de Palais on appelloit autrefois *éxamen à futur*, une enquête qui ſe faiſoit en vèrtu de lettres royaux, pour avoir preuve de la vérité d'un fait par la dépoſition des témoins qu'on avoit en main, de peur qu'elle ne dépérît par leur mort, ou par leur abſence ; & cela avant qu'on eût intenté le procès dans lequel cette enquête devoit être produite. L'uſage de cette preuve par *éxamen à futur* a été abrogé par la dèrniére Ordonnance de l'an 1667. C'eſt en ce ſens qu'on dit, l'*éxamen* des témoins ; pour dire, leurs dépoſitions. L'*éxamen* d'un compte, eſt la diſcuſſion de tous ſes articles l'un après l'autre.

ÉXAMEN, ſe dit auſſi chez les Ouvriérs de la languette d'une balance. Ou plûtôt *éxamen* eſt en Latin ce que nous appellons en François la languette d'une balance, mais je ne ſçache pas qu'aucun bon Auteur ſe ſèrve en François du mot d'*éxamen* en cette ſignification.

ÉXAMILION. ſ. m. Muraille célébre que l'Empereur Emmanuel fit élever ſur l'Iſthme de Corinthe, l'an 1413. & qui fut ainſi nommée de ἑξ, ſix, & μίλιον, qui en Grèc vulgaire ſignifie un mille, du Latin *mille*. Cette muraille avoit ſix milles, c'eſt-à-dire, deux lieuës de long. *Examilion*. L'*Examilion* fut bâti pour garantir le Péloponèſe de l'incurſion des Barbâres, il commençoit au port Lechée à 16 ſtades de Corinthe, & finiſſoit au port Cenchrée vèrs le Golfe Saronique. Amurat II. ayant levé le ſiége de Conſtantinople en 1424. fit démolir l'*Examilion*, quoiqu'il eût conclu la paix avec l'Empereur Grèc. Les Vénitiens le firent rétablir l'an 1463. En quinze jours de tems l'ouvrage fut achevé par trente mille ouvriers, couvèrts par l'armée commandée par Bèrtoldo d'Eſte, Général des troupes de tèrre, & Loüis Lorédano Général de la mèr. Les Infidelles firent des efforts pour détruire ce rempart, mais ils fûrent repouſſez, & contraints de ſe retrancher aux environs ; mais Bèrtoldo ayant été tué au ſiége de Corinthe qu'on fit enſuite, & Bèrtino de Calcinato ayant pris le commandement de l'armée, abandonna à l'approche du Beglèrbey le ſiége & la défenſe de la muraille, pour laquelle on avoit fait tant de dépenſe. Voyez le P. Coronelli, dans ſa Deſcription de la Morée.

ÉXAMINATEUR. ſ. m. Celui qui éxamine. *Inquiſitor*, *explorator*, *judex*. Il y a quatre *Examinateurs* en l'Univèrſité pour éprouver la capacité des aſpirans à être graduez. On a des ſpectateurs, & des *éxaminateurs*, à proportion que l'on eſt élevé. S. Évr.

On appelle les Commiſſaires du Châtelet de Paris, Commiſſaires *Examinateurs*, parcequ'une des principales fonctions de leurs charges, c'eſt d'oüir la dépoſition des témoins, & de faire des informations, & qu'ils éxaminent les comptes. *Examinateur* des Évêques, eſt un office en Cour de Rome où l'on fait l'éxamen des Évêques. Les Évêques ont auſſi des *Examinateurs* des Ordinants ; ce ſont des Prêtres vèrtueux & habiles, choiſis du Clèrgé ſeculier, ou régulier, & prépoſez par l'Évêque pour éxaminer ceux qui ſe préſentent pour être promûs aux Ordres.

L'*Examinateur* étoit autrefois un titre d'Office & de Charge à la Cour des Lombards, comme on le peut voir dans Du Cange. C'en eſt encore un dans la Chancelerie de Rome, où les *Examinateurs* ſont chargez du ſoin de conférer les Bulles. Voyez les Macri au mot *Abbreviator*.

ÉXAMINATION. ſ. f. *Examen*. Ce mot ſe trouve dans Ablancourt ; mais on ne croit pas qu'on s'en puiſſe ſèrvir. Ainſi au lieu de dire avec cet Auteur l'*éxamination* d'un procès, on doit dire l'*éxamen* d'un procès. Il ſemble qu'*éxamination* ait quelque chôſe d'extraordinaire & de choquant.

ÉXAMINER. v. act. Faire une éxacte pèrquiſition ou rechèrche de quelque chôſe. *Examinare*, *inquirere*, *diſcutere*. Il eſt du devoir d'un Juge de bien *éxaminer* les témoins, de les tourner de tous côtez, pour ſçavoir bien la vérité d'un fait, pour informer à charge & à décharge. J'ai bien *éxaminé* ma conſcience, je me trouve nèt de tout crime ; je ne crains que la calomnie.

Lorſque je m'éxamine,
Je crois de ce déſordre entrevoir l'origine. Rac.

ÉXAMINER, ſignifie auſſi, Éprouver la ſcience & la capacité de quelqu'un. Ce Conſeiller a été *éxaminé* ſur la loi. On doit doréſnavant *éxaminer* ſur le Droit François.

ÉXAMINER, ſignifie auſſi, Regarder attentivement. *Inſpicere*. Il y a longtems que j'*éxamine* cette pèrſonne, il me ſemble que je connois ſon viſage.

ÉXAMINER, ſe dit figurément en chôſes morales. Éplucher une queſtion ; rechèrcher toutes les beautez, les èrreurs d'un livre : conſidérer attentivement, peſer mûrement. On a envoyé ce livre en Sorbonne pour l'*éxaminer*, on y a trouvé bien des èrreurs. Mille gens aiment mieux ſuppôſer les chôſes véritables, que d'avoir la peine de les *éxaminer*. Log. On doit non à la fauſſeté de cèrtaines opinions, mais au mérite de ceux qui les ſoutiennent, la juſtice de les *éxaminer* ; & il eſt raiſonnable d'acheter par la peine de les apprendre, le droit de les mépriſer. Id. On n'*éxamine* d'ordinaire les opinions des autres qu'avec une ſecrette envie de trouver qu'on a raiſon ſoi-même. Bay. C'eſt un mauvais caractère, que d'*éxaminer* avec une curioſité maligne tout ce que font les autres, pour les cenſurer. Bell. Quand le cœur réſiſte à une vérité, l'eſprit l'*éxamine*, ou négligemment, ou malignement. Jaq. Rien n'eſt plus ordinaire que la pareſſe d'*éxaminer* le fond des affaires, & une hâte indiſcréte d'en juger. S. Réal. La paſſion de tout *éxaminer* conduit enfin à l'incrédulité. Le P. Thom. Il y a plus d'orgueil que de ſageſſe dans la prétention d'*éxaminer* avant que de croire. Id. Si nous nous *éxaminions* nous-mêmes avec le même ſoin que nous *éxaminons* les autres, nous n'aurions pas la ſotte vanité de nous croire ſi accomplis. Bell.

ÉXAMINER. v. n. ſignifie, Uſer ; & ſe dit des étoffes. *Atterere*, *deterere*, *excutere*. Cet habit eſt fort *éxaminé*, il s'y va faire des trous en beaucoup d'endroits. On dit auſſi, Mon argent eſt bien *éxaminé*, il ne m'en reſte plus guères.

ÉXAMINÉ, ÉE part. paſſ. & adj. *Examinatus*, *diſcuſſus*.

ÉXAPLES. ſ. m. pl. Ou plutôt héxaples. *Hexapla*. Tèrme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. C'étoit une Bible diſpôſée en ſix colonnes par Origéne, ſur la prémiére colonne étoit le texte Hébreu écrit en caractères Hébreux ; ſur la 2ᵉ colonne le texte Hébreu écrit en caractères Grècs ; ſur la 3ᵉ colonne la vèrſion d'Aquila ; ſur la 4ᵉ la vèrſion de Symmaque ; ſur la 5ᵉ la vèrſion des Septante, & ſur la 6ᵉ la vèrſion de Théodotion. Voyez l'Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Euſébe, & les Prolégoménes de Walton.

ÉXARQUAT. L'Académie écrit ÉXARCHAT ; d'autres écrivent EXARCAT. ſ. m. Charge & Gouvèrnement de l'Éxarque. *Exarchatus*. L'*Exarquat* contenoit les villes de Ravenne, de Cezenne, Créme, Imole, Boulogne, Modéne, &c. Depuis, le Roi Pepin donna au Pape toutes les tèrres de l'*Exarquat*, en 756.

ÉXARQUE. ſ. m. Vicaire de l'Empereur d'Orient, ou Préfet qu'il envoyoit en Italie, & qui demeuroit à Ravenne pour la défendre contre les Lombards, qui avoient conquis toute l'Italie, à la reſèrve de Rome & de Ravenne. *Exarchus*. Le prémiér *Exarque* fut le Patrice Longin envoyé par Juſtin le Jeune en 568. Les *Exarques* ſubſiſtèrent environ 185 ans, juſqu'à ce qu'Aiſtulphe Roi des Lombards prit Ravenne par force l'an 752. Eutychius étoit pour lors *Exarque* de Ravenne, & ce fut le dèrniér.

Le P. Papebroch dans le *Propylæum ad Acta Sanct. Maii*, a fait une Diſſertation ſur le pouvoir & les fonctions de l'*Exarqut* d'Italie dans l'élection & l'Ordination du Pape. C'eſt la 16ᵉ Diſſèrtation de cet ouvrage p. 116. & ſuiv. En 752. Aſtolfe Roi des Lombards, Prince plein d'ambition & de courage, voyant que l'Empereur Conſtantin Copronyme occupé des affaires d'Orient, abandonnoit préſque entiérement celles d'Italie, il vint avec une grande armée aſſiéger dans Ravenne l'*Exarque* Eutychius, qui après une aſſez vigoureuſe défenſe, fut obligé de ſe rendre faute de ſecours ; & en lui finit cette eſpéce de gouvèrnement, qu'on appelloit l'*Exarcat*, environ 185 ans après qu'il eut été établi. P. Dan. *Hiſt. de Fr. T. I. p.* 397.

L'Empereur Frédéric créa Héraclius Archevêque de Lyon, de l'Illuſtre Maiſon de Montboiſſier ; il le créa, dis-je, *Exarque* dans

tout le Royaume de Bourgogne. Cette dignité n'avoit été connuë juſqu'alors qu'en Italie dans la ville de Ravenne. P. Meneſtr. *Hiſt. de Lyon p. 277.*

Éxarque, étoit auſſi une dignité militaire. Voyez Du Cange.

L'Éxarque d'un Dioceſe étoit la même choſe que le Primat : cette dignité Eccléſiaſtique étoit moindre que la Patriarchale, & plus grande que la Métropolitaine, comme prouvent Juſtel, & le P. Sirmond. L'*Exarque* préſidoit ſur pluſieurs Provinces. Il étoit au deſſus du Métropolitain.

L'*Exarque* aujourd'hui chez les Grècs eſt une eſpéce de Legat *à latere* du Patriarche, qui fait la viſite des Provinces qui lui ſont ſoumiſes, qui s'informe des mœurs des Clèrcs, des cauſes Eccléſiaſtiques, de la maniére dont le ſervice divin ſe fait, des mariages & des divorces, des differends entre les Prélats & le peuple, de l'obſervance des Canons, de l'adminiſtration des Sacremens, ſur tout de la Confeſſion, de la maniére dont la diſcipline monaſtique ſe garde dans les Monaſtères, des loix des Égliſes éxemptes de la juriſdiction de l'Ordinaire, &c. & qui pendant le tems de ſa viſite fait des Reglemens ſur tout cela ; mais ſur tout qui ſe fait rendre compte de tous les revenus que le Patriarche tire de chaque Égliſe, & de tout ce qui les concèrne, qui les léve, & qui ſouvent après s'être fort enrichi dans cette charge, parvient lui-même au Patriarcat. Voyez le P. Gretſer Jeſ. dans ſes Obſervations ſur Codin C. XII. n. 4. & le P. Goar dans ſes Notes ſur Codin p. 15. not. 53.

ÉXARQUE, eſt auſſi dans l'Antiquité Eccléſiaſtique d'Orient un Supérieur général de pluſieurs Monaſtères. *Exarchus.* Celui qui étoit prépoſé ſur pluſieurs Monaſtères, & qu'on appelloit *Archimandrita*, leſquels les Patriarches de Conſtantinople avoient affranchis de la juriſdiction de l'Évêque, comme le ſont aujourd'hui les Généraux d'Ordres. En 493. Sebas fut établi *Exarque*, ou Chef de tous les Anachorètes du tèrritoire de Jéruſalem. Du Bois.

Éxarque, dans Codin L. IV. de l'édition du Louvre, eſt encore un des dèrniérs Officiérs de l'Égliſe, puiſque de 46 qu'il nomme, il n'eſt que le 41e.

Ce mot vient du Grèc ἔξαρχος, qui ſignifioit *Chef*, ou *Commandant*, & ſur tout dans les factions d'Italie. Homère, Philon, & d'autres Auteurs, donnent le nom d'*Exarque* au Maître des Chantres d'un chœur, ou à celui qui chante le prémiér. Car le vèrbe Grèc ἄρχω, ou ἄρχομαι, ſignifie également commencer & commander.

Éxarque, eſt le nom que les Grècs donnent aujourd'hui aux Députez ou Déleguez de leur Patriarche, pour la viſite des Égliſes, & des Monaſtères. Voyez M^r. Simon.

ÉXASTYLE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Portique qui a ſix colonnes de front. *Hexaſtylus.*

Ce mot vient de στύλος, colonne, & de ἕξ, ſix. Il faudroit écrire *héxaſtyle.*

ÉXAUCEMENT. ſ. m. Action d'éxaucer. *Exauditio.* Les méchans n'obtiennent pas ſouvent l'*éxaucement* de leurs priéres. Ce mot n'eſt au plus en uſage qu'en cette phraſe, quoique bien des gens prennent *éxaucement* pour l'élévation, la hauteur, *evectio*, *altitudo*, mais il ne faut pas confondre l'un & l'autre, *éxaucement* & exhauſſement. Voyez ci-deſſus Éxhausſement.

ÉXAUCER. v. act. Accorder les demandes de celui qui prie avec fèrveur. *Exaudire.* Il ne ſe dit guères qu'en matiére de Religion. Dieu *éxauce* les priéres de ceux qui les font avec une vive foi. Si mes vœux pouvoient être *éxaucez*, vous reviendriez bien-tôt en ſanté. Dieu *éxaucera* les priéres des gens de bien. *Exaucez*-moi, mon Dieu, lorſque je vous invoque. Port-R.

Que le Seigneur t'exauce au jour de la tempête,
Que l'ombre de ſon nom mette à couvert ta tête. God.

EXC.

ÉXCALCÉATION. ſ. f. Action de déchauſſer le ſouliér. *Excalceatio.* Parmi les Hébreux il y avoit une loi, par laquelle une veuve, que le frère de ſon mari refuſoit d'épouſer, avoit droit de l'appeller en Juſtice, & ſur ſon refus elle lui déchauſſoit un de ſes ſouliérs, & lui crachoit au viſage. On appelloit la maiſon de celui qui avoit refuſé, la maiſon du déchauſſé. Cette loi de l'*éxcalcéation* avoit quelque choſe d'ignominieux. Courtin, *ſur Grotius.*

ÉXCAVATION. ſ. f. L'action de creuſer, ou le creux qui a été fait dans quelque tèrrain. *Excavatio, cavatio.* L'*éxcavation* des fondemens de ce bâtiment a coûté tant. On a fait de profondes *éxcavations* dans les mines de Hongrie pour en tirer le métal.

ÉXCÉDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Ce qui reſte après qu'on a levé une petite ou une moindre quantité d'une plus grande. *Excedens, exceſſus.* En la ſouſtraction il faut qu'il y ait une ſomme *éxcédante* & plus grande que l'autre. Payez une telle ſomme ſur l'argent que vous avez à moi, & m'envoyez l'*éxcédant.* Il a traité à forfait de ce droit juſqu'à cinq cens mille livres, à la charge de compter de l'*éxcédant.*

ÉXCÉDER. v. act. Être plus grand ; aller au delà d'une cèrtaine choſe qui doit être réglée. *Excedere, ſuperare.* Il n'*éxcéde* pas le plus haut prix des étoffes de cette ſorte. Pasc. La meſure d'avoine *éxcéde* celle de blé. La pinte de S. Denis *éxcéde* celle de Paris, eſt plus grande. La taille de Saül *éxcédoit* celle des autres hommes de toute la tête. Un vendeur ne doit pas *éxcéder* le prix taxé des denrées.

Excéder ſe met avec les pronoms pèrſonnels, comme les vèrbes qu'on appelle réciproques. Un jour il s'*éxcéda* de fatigue pour des pauvres qu'il traitoit. Fonten. *Excéder* dans ces occaſions ſignifie aller au delà de ſes forces, faire quelque éxcès de travail.

Éxcéder, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Aller au delà, outrepaſſer. *Prætergredi, exire.* Un Procureur qui *éxcéde* ſon pouvoir eſt ſujet à déſaveu. Les précèptes de la Loi n'*éxcédent* point nos forces, on les peut aiſément accomplir. A Rome les maîtres pèrdoient le droit qu'ils avoient ſur leurs éſclaves, quand ils *éxcédoient* la modération avec laquelle ils les devoient corriger. Du Bois.

Éxcéder, en tèrmes de Palais, ſignifie, Battre, outrager. *Mulctare, indignis modis afficere.* Il a fait informer de ce qu'on l'avoit battu & *éxcédé.*

Éxcédé, ée. part. paſſ. & adj. *Superatus, mulctatus, &c.*

ÉXCÉLLEMMENT. adv. D'une maniére achevée & éxcéllente. *Eximiè.* S. Thomas a traité *éxcéllemment* la Théologie Scholaſtique. S. Paul dit que la gloire que Dieu deſtine à ſes enfans eſt *éxcéllemment* éxcéllente.

ÉXCÉLLENCE. ſ. f. Qualité éxtraordinaire que peut avoir une choſe, qui lui donne de l'avantage ſur toutes celles de même genre. *Excellentia, præſtantia.* L'*éxcellence* de ce reméde, c'eſt qu'il purge doucement, & ſans qu'on s'en appèrçoive. La bonté, la ſageſſe, ſe diſent de Dieu par *éxcéllence.* Ce qui fait déſirer aux hommes l'approbation des autres avec tant de paſſion, c'eſt qu'elle les affèrmit, & les fortifie dans l'idée qu'ils ont de leur *éxcéllence* propre. Nic. J'admire l'*éxcéllence* de ſon éſprit. Abl. L'amour de nôtre propre *éxcéllence* doit être ſubordonné à nôtre fin principale, qui eſt Dieu. Fen.

Ce mot s'employe auſſi abſolument. Ce n'eſt pas tout que de vouloir choiſir une profeſſion, l'*éxcéllence* eſt d'y réüſſir.

Éxcéllence, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donnoit particuliérement aux Ambaſſadeurs, & autres pèrſonnes qu'on ne peut pas traiter d'Alteſſe, parcequ'ils ne ſont pas Princes, & qu'on veut pourtant élever au deſſus des autres grandeurs. On le marque en abregé par un ſimple *E. S. E.* Son *excéllence*, *V. E.* vôtre *excéllence*, &c. On ne le donne en France qu'aux Ambaſſadeurs ; mais il eſt fort commun en Allemagne. Ceux à qui le titre d'*Excéllence* a été d'abord affecté ſont les Princes du ſang de France, & des autres Maiſons Souveraines. Ils le quittérent pour prendre celui d'Alteſſe, parce que pluſieurs Grands Seigneurs qui n'étoient pas Princes, prirent celui d'*Excéllence.* Les Ambaſſadeurs de France à Rome donnoient autrefois de l'*Excéllence* aux parens du Pape régnant, au Connétable Colonne, au Duc de Bracciano, à tous les fils aînez de ces Seigneurs, au Prince de Carbognagno, aux Ducs Savelli, & Céſarini, & aux Princes des Maiſons Papales : ils ont été plus réſèrvez depuis ; mais ils le donnent à toutes les Princeſſes Romaines. Les Vicerois de Naples ne traitent point d'*Excéllence* les Seigneurs Romains qui ont des fiefs dans ce Royaume. On donna l'*Excéllence* aux niéces du Pape Clément IX. pendant qu'on ne traitoit leurs maris que d'Illuſtriſſimes. Après ſa mort on continua de donner l'*Excéllence* à ſon neveu, quoiqu'il n'eût ni Duché, ni Principauté. Les Ducs & Pairs de France ont eû à Rome le titre d'*Excéllence.* L'Évêque de Laon ayant prétendu le même titre, il l'eut des Seigneurs Romains, mais peu de Cardinaux le lui donnérent. On prétend par là que ce titre eſt ſeculiér.

Les Ambaſſadeurs ne l'ont eû que depuis 1593. qu'Henry IV. envoya au Pape le Duc de Nevèrs, à qui on le donna à cauſe de ſa qualité. Depuis il a paſſé à tous les Ambaſſadeurs qui s'y ſont maintenus. Ceux de Veniſe ne l'ont que depuis 1636. que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne y conſentirent. Les Ambaſſadeurs des Têtes couronnées diſputent ce titre aux Ambaſſadeurs des Princes d'Italie, parceque cet uſage n'y eſt pas établi. La Cour de Rome ne veut pas non plus traiter d'*Excéllence* les Ambaſſadeurs Eccléſiaſtiques, pour la raiſon qu'on a dit ci-deſſus. Les Cardinaux & les Princes Romains donnent le titre d'*Excéllence* au Chancelier, aux Miniſtres & Secretaires d'Etat, aux Prémiers Préſidens des Cours Souveraines de France, aux Préſidens des

Conſeils

Conſeils d'Eſpagne ; au Chancelièr de Pologne, & à ceux qui ſont revêtus des prémières dignitez des États, s'ils ne ſont point Écléſiaſtiques. Les Ambaſſadeurs ſe traitent réciproquement d'*Excellence* ; ceux de l'Empereur ne donnent pas cette qualité indifféremment ; ils la donnent aux Ambaſſadeurs des Électeurs. Ceux de France l'ont refuſée aux Ambaſſadeurs des Provinces Unies. WICQ.

Ce mot d'*Excellence* étoit autrefois un titre des Princes & des Empereurs, & Anaſtâſe le Bibliothécaire p. 106. a appellé Charlemagne, Son *Excellence*. L'Archevêque de Rheims, en qualité de prémiér Duc & Pair Écléſiaſtique, ſe fait donner le titre d'*Excellence*. On le donne auſſi au Sénat de Véniſe, où après avoir ſalué le Dôge ſous le titre de Séréniſſime Prince, on dit aux Sénateurs *vos Excellences*. Le *Liber Diurnus Pontificum Rom.* donne le titre d'*Excellence* aux Patrices & aux Éxarques, *C. I. Tit.* 3. & 4.

ÉXCÈLLENT, ENTE. adj. Éxquis ; qui eſt de plus grande valeur que les autres chôſes de même eſpéce ; qui a avantage ſur elles. *Eximius, præſtans, excellens, exquiſitus, luculentus.* Ce reméde eſt *éxcèllent* contre la goutte. Ariſtote eſt le plus *éxcèllent* Philoſophe des Anciens, Deſcartes le plus *éxcèllent* des Modèrnes. Chacun doit s'éforcer d'être *éxcèllent* en ſon genre. La malice des hommes n'eſt jamais plus haïſſable, que lorſqu'elle abuſe des chôſes les plus *éxcèllentes*. S. RÉAL. Le bon ſens eſt la faculté la plus *éxcèllente* de l'homme, & par conſéquent on la doit principalement cultiver. LOCKE.

EXCELLENTE BURY. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt un pourpre noir ſur un fin blanc, qui n'eſt point fort détaché : ſa plante eſt difficile à élever, étant ſujette à la pourriture. Quatre boutons lui ſuffiſent. MORIN.

ÉXCÈLLENTISSIME. adj. m. & f. Tèrme ſupèrlatif d'*éxcellent*, qui ſèrt à exaggérer toutes les chôſes. *Supereminens, excellentiſſimus.* Ce pâté eſt *éxcèllentiſſime*, il eſt un peu burleſque, ou du moins du ſtile familiér dans le ſens propre.

C'eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne à des pèrſonnes de très-grande qualité. *Excèllentiſſime* Seigneur. On donnoit le titre d'*Excèllentiſſime* à nos Rois de la prémière & de la ſecondè race. Charlemagne & Alain l'ont auſſi donné au Pape Hadrien ; Kérulphe, Roi des Mèrciens à Léon III. & Yves de Chartres à Paſchal II. Fulbèrt de Chartres le donne à Lutheric, Archevêque de Sens, & S. Bèrnard à Ricuin Évêque de Toul, le *Liber Diurnus Pontificum. C. I. Tit.* 3. le donne à un Patrice, & à l'Éxarque, *C. II. T.* 1. Ce qui montre que ce n'étoit point un titre affecté à aucune dignité, mais une épithéte, que l'on donnoit à ſon gré à qui l'on vouloit.

ÉXCÈLLER. v. n. Surpaſſer les autres ; être le prémiér ou des plus habiles en quelque art, ou profeſſion ; ſçavoir parfaitement quelque chôſe. *Excellere, exſuperare, præſtare, eminere, ſupereminere.* Celui qui *éxcèlle* en vèrs, n'*éxcèlle* pas ordinairement en prôſe. Cet Ouvrier *éxcèlle* à faire des miroirs ; ce Prédicateur à faire des Sèrmons. Cet Orateur a *éxcèllé* en ſon tems. Il ne faut pas affecter de parler des chôſes où l'on *éxcèlle* ; il ſemble qu'on chèrche à ſe faire loüer. LE CH. DE M. Sans le ſecours des paſſions l'on ne peut *éxcèller* en rien ; & s'il eſt vrai qu'on puiſſe vivre ſans peine, on vit auſſi ſans gloire & ſans plaiſir. M. SCUD. Pour *éxcèller* en quelque chôſe, il ne faut pas imiter. LE CH. DE M. Les Modèrnes ont *éxcèllé* dans les Ouvrages de Théâtre. S. ÉVR. Il vaut mieux *éxcèller* en un art, en une ſcience, en une profeſſion, quelle qu'elle ſoit, lorſqu'on en eſt capable, que chèrcher à contenter ſa curioſité en ſçachant un peu de tout, ne faiſant jamais rien de parfait, & ne ſçachant jamais rien à fond. C'eſt pour cela que Pibrac vouloit qu'on ne s'attachât qu'à une chôſe, afin de pouvoir plus aiſément y réüſſir, & y *éxcèller*.

Car excèller *n'eſt pas chôſe petite.*

On le dit auſſi des chôſes inanimées. Le diamant *éxcèlle* ſur toutes les pièrres. La Géométrie *éxcèlle* ſur toutes les autres ſciences par ſes démonſtrations.

ÉXCENTRICITÉ. ſ. f. La diſtance qu'il y a entre les deux centres des cèrcles, ou des globes qui n'ont point le même centre. *Excentricitas.* Ce qui fait qu'une Planéte n'eſt pas toûjours également éloignée de la tèrre, c'eſt que ſon mouvement propre ſe fait dans un cèrcle qu'on appelle déférent, & qui n'eſt pas concentrique à la tèrre. Or la diſtance du centre de ce cèrcle au centre de la tèrre eſt ce qu'on appelle *éxcentricité*. Un des plus admirables problêmes de l'Aſtronomie eſt de trouver ſûrement l'*éxcentricité* du ſoleil par la Trigonométrie.

Excentricité ſimple, c'eſt dans la nouvelle Aſtronomie, ou dans le ſyſtême des éllipſes, la diſtance qu'il y a entre le centre de l'éllipſe & le *focus*, ou foyér ; ou bien entre le ſoleil & le centre de l'excentrique. *Excentricité double*, c'eſt la diſtance qu'il y a entre les foyérs dans l'éllipſe, diſtance qui eſt égale au double de l'*excentricité* ſimple.

M. Caſſini a donné la méthode de trouver l'*éxcentricité* des planétes, & elle a été inſérée dans les Tranſactions Philoſophiques *N.* 57. Dans le même Ouvrage *N.* 128. il y a une autre méthode géométrique de trouver les aphélies, les *éxcentricitez*, & les proportions des orbites des principales planétes. Elle eſt de M. Halley, Anglois.

ÉXCENTRIQUE. adj. m. & f. *Excentricus.* Tèrme relatif, qui ſe dit de deux cèrcles, ou corps ronds qui n'ont pas le même centre. Au lieu de cèrcle *éxcentrique*, les Modèrnes ont inventé un cèrcle ovale, ou élliptique, pour expliquer l'irrégularité apparente des Planétes, & leurs divèrſes diſtances à l'égard de la tèrre. Le cèrcle *éxcentrique* de l'hypothèſe de Ptolomée s'appelle auſſi *déferent*, parcequ'il ſemble déférer, c'eſt-à-dire, porter, charrier la planéte dans ſa circonférence. L'orbite du ſoleil eſt *éxcentrique* à l'égard du globe de la tèrre. Mars eſt fort *éxcentrique* à l'égard du ſoleil ; c'eſt-à-dire, ſon mouvement ne ſe fait pas autour du même centre. L'oppoſé d'*éxcentrique* eſt concentrique.

Équation *éxcentrique*, c'eſt dans l'ancienne Aſtronomie, l'angle que font deux lignes tirées, l'une du centre de la tèrre, & l'autre du centre de l'*éxcentrique*, & aboutiſſant toutes deux au corps, ou à la place d'une planéte. C'eſt la même chôſe que la proſtaphérèſe ; & cet angle eſt égal à la différence qu'il y a dans un arc de l'*éxcentrique* entre le lieu véritable de la planéte, & ſon lieu apparent. HARRIS.

Le lieu *éxcentrique* d'une planéte, c'eſt le vrai point de l'orbite, ſur lequel le cèrcle d'inclination partant du lieu de la planéte dans ſon orbite, tombe à angle droit. ID.

ÉXCÉPTER. v. act. Tirer, mettre hors de la regle ordinaire. *Excipere.* Les cas privilégiez ſont *éxceptez* de la loi. Les vèrbes anomaux ſont *éxceptez* de la régle générale de la Grammaire.

ÉXCÉPTER, ſignifie auſſi, Réſèrver. *Demere, ſervare, ſeponere, eximere.* Il lui a donné tout ſon bien, mais il en a *éxcépté* une telle tèrre ; il en a *éxcépté* l'uſufruit, qu'il s'eſt réſèrvé.

On dit provèrbialement, Qui dit tout, n'*éxcépte* rien.

ÉXCÉPTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exceptus, demptus.*

ÉXCÉPTÉ. adv. Hormis, à la réſèrve. *Præterquam.* Il faut être prêt à ſèrvir ſes amis en toutes chôſes, *éxcépté* contre ſa conſcience. Il eſt auſſi prépoſition. *Præter.* J'ai tout pèrdu, *éxcépté* un fils.

ÉXCÉPTION. ſ. f. Réſèrve ; ce qui eſt mis à part, & tiré hors de la régle. *Exceptio.* Ce cas tombe dans l'*éxcéption* de la loi. L'*éxcéption* eſt une preuve, & une confirmation de la régle. Comme il y a du danger à ſuivre l'*éxcéption* préférablement à la régle, il faut être ſévère, & contraire à l'*éxcéption* ; cependant parce qu'il eſt cèrtain qu'il y a des *éxcéptions* de la régle, il en faut juger ſévèrement, mais juſtement. Quand il y a le moindre doute dans les actions morales, il faut toujours ſuivre la régle, & non pas l'*éxcéption*. NIC. Il eſt râre que la loi du ſecrèt reçoive des *éxcéptions*.

ÉXCÉPTION, ſe dit des pèrſonnes, pour ſignifier qu'elles ſont éxceptées de ce qu'on a dit, indiqué, marqué auparavant. Racine eſt une *éxcéption* de ce que j'ai avancé touchant le Théâtre François. P. DE COURBEV.

ÉXCÉPTION. Tèrme de Palais. Ce mot comprend généralement toutes ſortes de défenſes, que celui qui eſt appellé en Juſtice peut oppoſer à l'action qui eſt intentée contre lui, pour en empêcher, ou pour en retarder l'éffet. Il y en a de trois ſortes : les *éxcéptions* déclinatoires, les dilatoires, & les péremptoires. Les *éxcéptions déclinatoires*, ſont celles par leſquelles le demandeur décline la Juriſdiction du Juge, devant lequel il a été appellé, & demande ſon renvoi devant ſon Juge naturel, ou devant un Juge de privilége. Les *éxcéptions dilatoires*, ſont celles qui ne tendent qu'à éloigner pour quelque tems le jugement de l'inſtance ; comme lorſqu'un Procureur, au lieu de défendre, y fournit ſeulement des *éxcéptions*, par leſquelles il demande communication des piéces. Ce plaideur a toujours quelque *éxcéption* dilatoire pour fuir, pour chicaner. Les *éxcéptions péremptoires*, ſont des défenſes pèrtinentes fondées ſur des fins de non recevoir, comme ſur la préſcription qu'on oppoſe ; ſur le défaut de qualité en la pèrſonne qui agit ; pour dol & fraude ; ce qui peut faire juger l'affaire ſans entrer dans la diſcuſſion du droit au fond. Être reçu dans ſes *éxcéptions*. Être débouté de ſes *éxcéptions*.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de régle ſi générale qui n'ait ſon *éxcéption* ; pour dire, qu'on ne peut comprendre tous les cas particuliers ſous une même maxime.

ÉXCÈS. ſ. m. La partie par laquelle une quantité eſt plus grande qu'une autre. *Exceſſus.* Cette ligne eſt plus grande que celle-là ; mais l'*éxcès* n'en eſt pas conſidérable.

ÉXCÈS, ſe dit en Morale, & ſignifie, Déréglement, déſordre: ce qui paſſe au delà des juſtes bornes, & des meſures préſcriptes à chaque chôſe. *Intemperantia, incontinentia.* On le met quelquefois avec un régime. Les *éxcès* de vin, de femmes, de travail, ſont nuiſibles à la ſanté. L'*éxcès* des déſirs fait manquer les plaiſirs. S. Évr. Quelquefois *éxcès* ſe met ſans régime.

*On ne voit plus qu'*excès *en France,*
*Tout juſqu'à l'*excès *eſt monté.* L'Ab. Régn.

L'ambition qui n'a point de bornes emporte les hommes à des *éxcès* dangereux. Nic. Nos *éxcès* ne viennent pas de la nature: elle ne les conſeille point. S. Évr. On aime les loüanges par *éxcès.* Bell. On meurt par un *éxcès* de joye, auſſi bien que par un *éxcès* de douleur. Pourquoi faire parade de vos *éxcès*, & de vos débauches? Boss. Il ne faut pas pouſſer la bravoure dans l'*éxcès.* Un *éxcès* de ſévérité. Il y a de l'*éxcès* dans cette condamnation. L'*éxcès* de ſa paſſion fait qu'il n'ôſe la déclarer. B. Rab. M. de Vaugelas étoit civil, & reſpectueux juſqu'à l'*éxcès.* Pel. Il y a des malheurs auxquels les hommes approuvent qu'on ſoit ſenſible juſqu'à l'*éxcès.* Disc. d'El. Quand il s'agit de faire du bien, le procédé héroïque aime l'*éxcès*, & ne chèrche ni régle, ni meſure. Ch. de M. Clovis ſe jetta dans les *éxcès* où l'ambition & la bonne fortune précipitent les Conquérans. Le P. Dan. Cette femme ſe rendroit illuſtre par l'*éxcès* de ſon affliction. S. Évr. Les hypèrboles ſont d'ordinaire fauſſes, ou trop hardies, à moins qu'on n'y mette quelque adouciſſement qui en tempère l'*éxcès.* Bouh. Le milieu entre l'*éxcès* de contrainte, & de libèrté, eſt difficile à trouver. Bell. Sarazin a dit, un *éxcès* de beauté.

Fuyez en toute chôſe un ridicule excès. Boil.

Néron, tant déteſté,
N'a point à cet excès *pouſſé ſa cruauté.*

Éxcès, en tèrmes de Théologie, ſignifie un relâchement de Morale. Pluſieurs gens de bien ſe ſont écriez contre les *éxcès* de quelques nouveaux Caſuiſtes.

Éxcès, en tèrmes de Palais ſignifie, Bleſſures, outrages. *Contumelia.* Il a eû de grandes reparations pour les *éxcès* commis en ſa perſonne.

Ce mot vient de *exceſſus*, c'eſt-à-dire, *outre meſure*; comme par la même raiſon on a dit *outrage* dans le même ſens.

ÉXCÉSSIF, ive. adj. Qui eſt porté dans l'excès. *Immoderatus.* C'eſt une dépenſe *éxcéſſive.* Il ne faut point m'imputer des ſentimens *éxcéſſifs.* Fen. L'éſprit humain n'eſt jamais plus *éxcéſſif* dans la flatterie, que quand il eſt préocupé par la tèrreur. Ben. Il fait un froid *éxcéſſif.* Ce prodigue fait des préſens *éxcéſſifs.* Il n'y eut que l'*éxcéſſive* grandeur de Rome qui fut cauſe de ſa ruine. Bouh. La nation accoutumée à une libèrté *éxcéſſive*, étoit toûjours prête à ſe révolter. Ab. de V. Aléxandre le Grand étoit *éxcéſſif* en tout, ſoit pour le bien, ſoit pour le mal. Abl. Tout ce qui eſt *éxcéſſif* eſt vicieux, juſqu'à la vèrtu, qui ceſſe d'être vèrtu dès qu'elle va aux extrémitez. Bouh. La dépenſe des repas d'Antoine & de Cléopatre étoit *éxcéſſive.* Citri. L'éxpreſſion eſt forte; mais je ne crois pas qu'elle ſoit *éxcéſſive.* Ab. de la Trap.

ÉXCÉSSIVEMENT. adv. D'une manière éxcéſſive. *Intemperanter, immoderatè.* Cet homme a été battu *éxcéſſivement.* Les flatteurs loüent *éxcéſſivement.* Cet homme eſt ſi *éxcéſſivement* complaiſant, qu'il a fait un défaut d'une bonne qualité. M. Scud.

ÉXCÉSTÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Anglétèrre, qu'on appelle autrement *Exon. Exonia, Iſſaca*, ou *Iſca Damnoniorum.* Elle eſt ſur la rivière d'Ex, à trois ou quatre lieuës de ſon embouchure. *Excéſtèr* eſt capitale du Comté de Déron, & il a un Évêché ſuffragant de Cantorbery. Maty.

ÉXCIPER. v. n. Tèrme de Palais. Fournir des éxceptions. *Excipere.* Ce Procureur a *éxcipé* contre ma demande par un déclinatoire, par une dénégation de ma qualité d'héritiér, par la demande d'un délai pour délibérer. On n'eſt par reçu à *éxciper* du droit d'autrui.

Ce mot vient du Latin *excipere.* Le déffendeur eſt celui qui *éxcipe* & qui fournit des défenſes.

ÉXCITATIF, ive. adj. Qui éxcite. *Excitans, excitativus.* Ce remède eſt trop violent, trop *éxcitatif* des humeurs.

ÉXCITATION. ſ. f. Action de ce qui éxcite. *Excitatio.* L'*éxcitation* des humeurs eſt dangereuſe, quand on eſt enrhumé. Cet homme agira aſſez en cette affaire par ſon propre intérêt, il ne lui faut point d'autre *éxcitation.* Les plus parfaits ſe font de continuelles *éxcitations* à eux-mêmes pour ranimer leur piété. Boss.

ÉXCITER. v. act. Provoquer, cauſer quelque éffet. *Excitare, creare, facere.* Le tabac, la bétoine, *éxcitent* l'éternuement. Les acides *éxcitent* la toux. Les vents *éxcitent* les orages. Un peu d'eau ſur un grand feu l'*éxcite* davantage, le rend plus vif. Les ſalines *éxcitent* la ſoif, l'appétit.

Éxciter, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Inciter, allumer, encourager, animer. *Accendere, animos addere, commovere.* L'éloquence *éxcite* les paſſions. Les ſéditieux *éxcitent* le peuple à la révolte. L'émulation *éxcite* à l'étude, au combat. Cet homme eſt lent & pareſſeux, il n'agit point ſi on ne l'*éxcite.* Il faut s'*éxciter* à la vûë de la pèrfection, & avoir du moins la fèrveur des déſirs, ſi l'on ne peut avoir la grandeur des œuvres. Fléch. Qu'on voye tomber des larmes de nos yeux, lorſque l'éxcès de nôtre douleur nous les fait répandre; mais ne nous *éxcitons* jamais à pleurer. M. Esp. Rien n'attire tant l'avèrſion que l'amour propre: il ne ſçauroit ſe môntrer ſans l'*éxciter.* Nic. Les paſſions à demi touchées n'*éxcitent* en nos âmes que des mouvemens imparfaits. S. Évr. Les motifs intéreſſez dans l'amour de Dieu ſervent à *éxciter* la pareſſe des hommes. Fen. Dieu a répandu des ténèbres dans l'Écriture pour *éxciter* nôtre diligence. Nic. Le criminel, tout indigne qu'il étoit de la clémence du Roi, *éxcitoit* encore ſa tendreſſe, & ſa compaſſion.

Éxcité, ée. part. & adj. *Excitatus, ardens, commotus.*

ÉXCLAMATION. ſ. f. Élévation de la voix, qu'on fait pour témoigner quelque ſurpriſe violente, ſoit d'admiration, ſoit d'indignation, ſoit de douleur, de peur, de déſir, &c. *Exclamatio.* Les *éxclamations* ſont des figures qui conviennent bien à un Orateur. A l'arrivée de ſon ami il fit de grandes *éxclamations* de joye. Cette femme crut voir un phantôme, elle fit une grande *éxclamation.* Il ne faut point aller juſqu'aux *éxclamations*, quand on ne fait qu'approuver. S. Évr. La flatterie a un langage qui lui eſt propre: elle ne loüe jamais que par des *éxclamations.* M. Scud. Les *éxclamations* concèrtées des flatteurs paroiſſent fades aux gens de bon goût. Bell. Ces mauvais déclamateurs font de lugubres *éxclamations* aux moindres réfléxions douloureuſes. S. Évr.

ÉXCLAMER. v. n. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois s'*écrier*, pouſſer des cris cauſez par quelque émotion extraordinaire de l'âme. *Exclamare.*

ÉXCLURRE. v. act. *J'éxclus, j'ai éxclus, j'éxclurrai.* S'oppoſer aux prétentions de quelqu'un; l'en faire décheoir, & débouter. *Excludere.* Ses ennemis l'ont fait *éxclurre* de cette dignité où il croyoit être élû. *Exclurre* quelqu'un d'un emploi par de cèrtains biais. Roch. On l'a *éxclus* du gouvèrnement. Abl. *Exclurre* un Prêtre de l'autel. *Exclurre* des Sacremens.

Ce mot vient du Latin *excludere.*

On le dit auſſi des obſtacles naturels, ou légitimes. La loi *éxclud* les bâtards des ſucceſſions, des Bénéfices. L'héritiér pur & ſimple *éxclud* le bénéficiaire.

Éxclurre, ſignifie auſſi, Éxcépter. Le Roi a accordé un pardon aux rebelles d'un tel lieu, mais les Chefs en ſont *éxclus* & éxceptez.

Éxclurre, ſignifie auſſi, Refuſer l'entrée, chaſſer d'une maiſon. Les mauvais Anges ont été *éxclus* du Paradis. Les pécheurs en ſeront *éxclus* pour jamais.

On dit qu'un homme a été *éxclus* d'une ſucceſſion; pour dire qu'il a été déshérité.

Éxclus, use. part. & adj. *Excluſus.*

ÉXCLUSIF, ive. adj. Qui a la force d'éxclurre. *Excludens, excluſivus.* Cette loi porte une défenſe *éxcluſive.* Les Souverains ont des voix *éxcluſives* dans l'élection des Papes. Ce teſtament a une clauſe *éxcluſive.* Hormis eſt un mot *éxcluſif.*

ÉXCLUSIVEMENT. adv. D'une manière qui exclud, qui excépte. *Excluſivè.* Cette loi prononce *éxcluſivement.* Les noces ſont pèrmiſes juſqu'au prémiér jour de Carême *éxcluſivement*; c'eſt-à-dire, que le jour des Cendres n'eſt pas compris dans la pèrmiſſion. La Cour a renvoyé un tel priſonniér par devant le Juge ordinaire pour lui faire ſon procès juſqu'à ſentence définitive *éxcluſivement*; pour dire, qu'elle n'a renvoyé que l'inſtruction, qu'elle s'eſt réſèrvé le jugement.

ÉXCLUSION. ſ. f. Ce qui fait qu'on eſt éxclus de quelque chôſe. *Excluſio.* La loi lui donne l'*éxcluſion.* Cette couronne a donné l'*éxcluſion* de la Papauté à un tel ſujet. Il a inſtitué un tel ſon hèritiér à l'*éxcluſion* de ſes autres parens.

Éxclusion, ſignifie auſſi, Éxcéption. On peut diſpoſer de ſon bien à l'*éxcluſion* des quatre quints de ſes propres.

ÉXCOMMUNICATION. ſ. f. Anathême, peine, ou cenſure Écléſiaſtique, par laquelle on retranche les Hérétiques de la ſocieté des Fidéles, ou les pécheurs obſtinez de la communion de l'Égliſe, & de l'uſage des Sacremens. *Excommunicatio, anathema.* L'*éxcommunication* doit être précédée de trois monitions publiées au moins à deux jours d'intèrvalle l'une de l'autre. Celui qui la prononce doit avoir juriſdiction contentieuſe. Cela s'entend

s'entend des *éxcommunications* impoſées par le Juge. Mais celles qui ſont portées par la loi ſont encouruës de plein droit, dès que l'action eſt commiſe. On les appelle *éxcommunications* du canon, ou *lata ſententia.* Elles ſont en ſi grand nombre qu'il ſeroit difficile, même aux plus ſçavans Canoniſtes, d'en faire un dénombrement éxact. Il y en a 50 dans les Clémentines, 20 dans la Bulle *In cœna Domini*, &c. Rebuffe ſur le Concordat rapporte ſoixante peines qui ſuivent l'*éxcommunication.*

Quand on parle abſolument de l'*éxcommunication*, cela s'entend, ſelon quelques-uns, de la *majeure*, qui ſépare de la communion des Fidelles, *cap. 54. de ſentent. excommun.* au lieu que la *mineure* eſt une ſimple intèrdiction des Sacremens. L'*éxcommunication majeure*, que l'on appelle *ab homine*, eſt quand le Prélat éxcommunie pèrſonnellement quelqu'un, & le ſépare de la communion des Fidelles, & de la participation des Sacremens; & l'*éxcommunication mineure*, eſt encouruë de plein droit, quand quelqu'un communique avec des éxcommuniez d'*éxcommunication majeure*, ce qui emporte auſſi privation des Sacremens; mais non pas l'intèrdiction de l'entrée de l'Égliſe, ni du commèrce des Fidelles. Elle n'eſt point reçuë en France. Autrefois les éxcommuniez étoient obligez d'impétrer dans l'année leur abſolution des Évêques, & de ſatisfaire à l'Égliſe, autrement ils y étoient contraints par les Juges ſéculiérs, par ſaiſie de leurs biens, & empriſonnement de leurs pèrſonnes, ſuivant un Édit de S. Louïs de l'an 1228. En Anglétèrre ils n'avoient que quarante jours. Les ſujèts étoient diſpenſez du ſèrment de fidélité qu'ils devoient à leurs Seigneurs dominans, qui étoient mis en poſſeſſion de leurs fiefs juſqu'à ce qu'ils euſſent obéï. En Eſpagne celui qui ne ſe fait pas abſoudre de l'*éxcommunication* dans l'an, eſt tenu pour Hérétique.

Il y a eû un tems où on étoit entêté de cette opinion, que le corps des éxcommuniez, s'ils n'étoient abſous, ne pouvoit pourrir, mais demeuroit entier pendant pluſieurs ſiécles pour ſèrvir d'un horrible ſpéctacle à la poſtérité, comme témoignent Matthieu Paris, & d'autres Auteurs. Les Grècs ſont encore dans cette opinion, & diſent qu'ils en ont une infinité d'expériences, comme prouve Du Cange par le témoignage d'un très-grand nombre d'Auteurs.

Dans l'ancienne Égliſe l'*éxcommunication* avoit divèrs degrez, ce n'étoit pas toûjours un retranchement des Sacremens; mais une ſéparation, & une éſpéce de ſchiſme entre les Égliſes, ou de ſuſpenſe du commèrce ſpirituel entre les Évêques. Depuis, les caûſes d'*éxcommunication* ſont devenuës plus fréquentes, & on en a uſé avec moins de circonſpection. Dans le neuviême ſiécle les Écléſiaſtiques employèrent ſouvent ces armes ſpirituelles pour repouſſer les violences qu'on leur faiſoit. La dureté croiſſant toûjours, on paſſa à des rigueurs peu connuës à l'antiquité: comme d'éxcommunier des familles entières, ou des Provinces, ou d'y intèrdire l'éxèrcice de la Religion, & d'accompagner les *éxcommunications* de cérémonies tèrribles.

Préſentement on n'a ni les mêmes frayeurs, ni les mêmes reſpècts pour l'*éxcommunication*, & on en appelle comme d'abus, lorſqu'on la pratique mal-à-propos. Par éxemple, l'Official de Toulouſe ayant éxcommunié les Officiers de la Sénéchauſſée de Toulouſe, ſur leur refus de lui rendre un priſonnier, l'Official fut condamné à lever l'*éxcommunication*, & à la révoquer. Il y auroit de même abus ſi l'*éxcommunication* étoit fulminée contre le Roi, ou le Royaume, ou contre les Officiérs royaux dans les chôſes qui concèrnent l'éxèrcice de leur charge. Tout ceci eſt de Fevret. On n'en doit venir que rârement & ſobrement au remède éxtrême de l'*éxcommunication.* La forme de l'*éxcommunication*, c'eſt d'avoir des cièrges allumez, de les jetter avec des malédictions & des anathêmes: de les éteindre, & les fouler aux piéds au ſon des cloches. Aux *éxcommunications* décèrnées en conſéquence des monitoires publiez pour avoir révélation de quelque chôſe, on n'obſèrve pas les cérémonies éxtraordinaires.

On craignoit autrefois autant l'*éxcommunication* de S. Martin, que celle du Pape, comme on voit dans Sulpice Sévère. Pièrre de Blois témoigne qu'autrefois en Anglétèrre on ſe contentoit d'éxcommunier ceux qui avoient tué un Ecléſiaſtique; au lieu qu'on puniſſoit de mort ceux qui avoient tué un Laïque. C'eſt qu'on croyoit alors que la peine d'*éxcommunication* étoit plus grande que celle de la mort. Il y a eû des Évêques qui ont prononcé des *éxcommunications* contre des chenilles & autres inſectes, après une procédure juridique, & avoir donné à ces animaux un Avocat, & un Procureur pour ſe déffendre. Févret rapporte divèrs éxemples de pareilles *éxcommunications*, ou contre des rats qui infectoient le païs, ou contre d'autres animaux. Voyez la forme de ces *éxcommunications* dans cet Auteur. L'*éxcommunication* eſt fondée ſur un droit naturel qu'ont toutes les ſocietez de bannir de leur corps ceux qui en violent les loix.

Dans l'ancienne Égliſe on diſtinguoit deux ſortes d'*éxcommunications*: l'une par laquelle ceux qui convaincus de leur crime par leur propre confeſſion, s'éloignoient de la communion, & on l'appelloit *médicinale*: l'autre ſe lançoit contre les rebelles qui pèrſiſtoient opiniâtrément dans leurs èrreurs: & on l'appelloit *mortelle.* Le pouvoir d'éxcommunier appartenoit à toute l'Égliſe en général; c'eſt à dire, que les Évêques, & les Prêtres, en avoient le droit du conſentement du peuple. Cela ſe pratiquoit encore du tems de S. Cyprien. Depuis on ne conſulta plus le peuple. L'Évêque & le Clèrgé s'en attribuèrent le pouvoir. Cette *éxcommunication* conſiſtoit à être banni de la ſociété, & de l'aſſemblée des Fidelles. On pouvoit avoir recours au Synode de la Province, qui jugeoit de la validité de l'*éxcommunication.* Il eſt ſouvent arrivé que des Égliſes s'éxcommunioient mutuellement: c'eſt-à-dire, qu'elles rompoient la communion qui étoit entr'elles. Il y a divèrs éxemples de ces ſortes d'*excommunications.* Alors on pouvoit douter lequel des deux partis étoit éxcommunié, & ſéparé de l'Égliſe. Du Pin. Les Papes en uſant de l'*éxcommunication* trop legèrement, & ſans diſcrétion, l'ont renduë indifférente, ou moins redoutable. Pasq. La régle de S. Benoît nomme *éxcommunication*, l'excluſion de l'Oratoire, ou de la table commune. C'étoit la peine des Moines qui venoient trop tard. Fleuri.

L'*éxcommunication* étoit en uſage chez les Juifs, & ils chaſſoient de la Synagogue ceux qui avoient commis de grands crimes. Voyez l'Évangile de S. Jean IX. 22. XII. 42. XVI. 2. & Joſeph. *Antiq. Jud.* L. IX. C. 22. L. XVI. C. 2. Les Eſſéniens, quand ils étoient éxcommuniez, n'oſoient même recevoir à manger de pèrſonne, pour ne pas violer leur ſèrment, & ſe contentoient de vivre d'hèrbes: enſorte que quelquefois on les laiſſoit mourir miſérablement. Voyez Joſephe, *De Bello. L. II. C.* 12. Thomas Godwin dans ſon *Moſes and Aaron L. V. C.* 2. en diſtingue trois degrez, ou trois éſpéces d'*éxcommunication* chez les Juifs. Il trouve la prémière dans S. Jean IX. 22. la ſeconde dans S. Paul 1. Cor. V. 5. & la troiſiême dans la 1. aux Cor. XVI. 22.

Éxcommunication, Ou le retranchement de la participation aux myſtères, étoit auſſi en uſage dans le Paganiſme. On déffendoit à ceux que l'on éxcommunioit d'aſſiſter aux ſacrifices, d'entrer dans les temples, & enſuite on les livroit aux Démons & aux Furies des Enfèrs avec de cèrtaines imprécations: c'eſt ce qu'on appelloit *diris devovere.* Les Druïdes des anciens Gaulois uſoient auſſi de l'*éxcommunication* contre les rebelles, & intèrdiſoient la communion de leurs myſtères à ceux qui refuſoient d'acquiéſcer à leurs jugemens.

ÉXCOMMUNIEMENT. Tèrme populaire, qui ſe dit des menaces d'éxcommunications qui ſe font au prône, tant en vèrtu de lettres monitoires contre ceux qui ne viendront pas à révélation, que de celles qui ſont contenuës dans le Rituel contre les Uſuriérs, Devins, &c. On a jetté des *éxcommuniemens* pour avoir preuve de ce recelé.

ÉXCOMMUNIER. Vèrbe act. Retrancher quelqu'un de la communion des Fidelles. *Excommunicare, ferire anathemate.* Il y a de grandes cenſures dans le Droit contre ceux qui communiquent avec les gens qui ſont *éxcommuniez*, qui ſont toutefois limitées par le Concordat. Le Roi ne peut être *éxcommunié.* L'Ordre de Cîteaux, & quelques autres Ordres Religieux, ne peuvent être *éxcommuniez* par les Évêques, à caûſe d'une éxemption ſpéciale émanée du Saint Siége. Févret. S. Athanâſe *éxcommunia* un Gouvèrneur, ou Général d'armée dans la Libye, qui y commettoit beaucoup de crimes par ſes cruautez & par ſes débaûches, & en écrivit à S. Baſile, ou plûtôt à toute l'Égliſe, pour déplorer le malheur de cet Officier, & demander qu'on n'eût communion avec lui, ni de feu, ni d'eau, ni de couvèrt, comme parle S. Baſile. Car ce Saint ayant reçu la lettre de S. Athanâſe, lui récrivit, & lui promit que lui & tout ſon peuple, à qui il avoit montré cette lettre, le traiteroient de la ſorte, pour voir ſi cette condamnation univèrſelle le pourroit faire rentrer en lui même. Tillemont, *Hiſt. Eccl. T. VIII. p.* 246.

Éxcommunié, part. paſſ. adj. & ſ. Anciennement il étoit déffendu de boire & de manger avec un *éxcommunié*, & de le saluer. Pasq. En fuyant tout commèrce avec l'*éxcommunié*, l'on n'a d'autre but que de le couvrir d'une ſalutaire confuſion. Fleuri. Dans le Xe & XIe ſiécle, on pouſſa bien loin la ſévérité contre les *éxcommuniez.* Pèrſonne ne devoit approcher d'eux, non pas même leurs domeſtiques, leurs femmes, ni leurs enfans. Ils ne pouvoient éſter en jugement, ni uſer de leurs droits, & ils étoient éxclûs de toutes ſortes d'emplois; par là un Roi *éxcommunié* ſe voyoit réduit à l'état d'un ſimple particuliér. Ainſi à force d'étendre la puiſſance de l'Égliſe, on la rendit mépriſable. Gregoire VII. apporta ce tempérament;

c'eſt qu'il éxempta de l'éxcommunication les femmes, & les enfans des *éxcommuniez*, & leur pèrmit d'avoir commèrce avec eux. Id. Pour rendre les *éxcommuniez* plus odieux, le Prêtre étoit obligé de ceſſer, d'intèrrompre le Sèrvice, ſi un *éxcommunié* entroit dans l'Égliſe. On ne remarque point cette avèrſion exceſſive dans la primitive Égliſe. Du Bois. On dit un viſage d'*éxcommunié*, auſſi bien qu'on dit un viſage d'*appellant*; pour dire, un viſage pâle & déffait. On appelloit autrefois un ſcélérat, un *éxcommunié*.

On dit provèrbialement, qu'un fagot eſt *éxcommunié*, quand on ne le peut faire brûler.

ÉXCOMpTE. ſ. f. Prononcez *Eſcomte*. Tèrme de Négoce. C'eſt la remiſe que fait le porteur d'un billet de change, quand il en demande le payement avant l'échéance, ou quand la dette eſt douteuſe & difficile à éxiger. *Pecunia remiſſio*. L'*éxcompte* eſt ſouvent un prétexte pour colorer l'uſure. L'*éxcompte* eſt encore en uſage dans le négoce; & ſe dit lorſqu'un Marchand prend de la marchandiſe à crédit par trois, ſix, neuf, douze ou qüinze mois, à la charge d'en faire l'*éxcompte* à châque payement; c'eſt à dire, rabattre ſur le billet deux & demi pour cent, qui tiennent lieu d'intérêt à proportion qu'il paye. L'*éxcompte* diffère du *change*, en ce que le *change* ſe paye par avance, & l'*éxcompte* à meſure qu'on s'acquitte. Voyez Savary, Irſon, Barreme, Gobain, & ſemblables Auteurs.

ÉXCOMpTER. v. n. Tèrme de Négoce. Déduire, rabattre une ſomme d'un compte. Payer une dette, ou lettre de change, à la reſèrve & déduction de ce qui a été ſtipulé pour l'éxcompte ou la remiſe. *Pro anticipatâ ſolutione*.

Pluſieurs écrivent *éſcompte*, *éſcompter*, pour *éxcompte*, & *éxcompter*.

ÉXCORIATION. ſ. f. Écorchure. *Excoriatio*. Ce Chirurgien a fait ſon rapport que les bleſſures étoient légères, qu'il n'y avoit que de ſimples *éxcoriations*.

ÉXCRÉMENT. ſ. m. Ce qui ſort des corps des animaux, lorſqu'ils ont fait leur digeſtion, ou ce qui leur eſt d'ailleurs ſupèrflu & nuiſible. *Excrementum*, *excretio*. L'urine & les matières fécales ſont les gros *éxcrémens* qui ſortent de la veſſie, ou du ventre.

Les Médecins appellent auſſi *éxcrémens*, divèrſes humeurs qui ſe ſéparent du ſang par le moyen de différens couloirs, & qui ſèrvent à pluſieurs uſages, telles ſont la ſalive, la bile, le ſuc pancréatique, la lymphe, la ſémence, &c. Quelques-uns tiennent que l'ambre gris eſt un *éxcrément* de balaine, ou un *éxcrément* de la Mèr.

On appelle figurément *éxcrément* de la tèrre, *fungus*, *terræ filius*, une pèrſonne vile, ou méchante, qu'on veut mépriſer, ou injurier. Balzac blâme Malhèrbe, qui avoit employé cette éxpreſſion, *éxcrément de la tèrre*, en parlant d'un Favori, lequel avoit abuſé de ſa faveur, & de ſon crédit. Ce mot, dit-il, me ſemble trop bas pour un ſcélérat illuſtre, plus haï, que mépriſé. Le mot *éxcrément* eſt d'ailleurs trop ſâle, & d'aſſez mauvaiſe ôdeur. Dans ſa plus honnête ſignification il ne s'entend que des vèrmiſſeaux, & autres créatures imparfaites, qui ſe forment de la corruption de la tèrre.

En tèrme de Philoſophie hèrmétique on appelle le tartre *éxcrément* du ſuc du plan de Janus.

ÉXCRÉMENTEUX, euse. adj. Qui tient de l'éxcrément. *Excretus*, *excrementitius*. Ainſi on appelle quelquefois du ſang *éxcrémenteux*, quand la nature ſe décharge d'un ſang ſupèrflu. Toutes les humeurs ont deux parties, l'une alimenteuſe, l'autre *éxcrémenteuſe*.

ÉXCRÉMENTICIEL, elle. Adj. m. & f. C'eſt la même chôſe qu'éxcrémenteux. *Excrementitius*. Ils veulent que ces principes étant mêlez avec un autre éſprit qu'ils trouvent dans ce liquide *éxcrémenticiel*. Dionis. Les fèrmens ſe trouvant mal conditionnez la ſéparation de la ſéroſité *éxcrémenticielle* du ſang en eſt intèrceptée. Id.

ÉXCRÉMENTIEL, elle. Adj. m. & f. C'eſt la même chôſe qu'*éxcrémenteux*. *Excrementitius*. *Excrémentiel* ſe trouve dans des Auteurs de nos jours qui écrivent bien. Quand cet oiſeau (l'oye) eſt trop jeune, ſa chair eſt viſqueuſe, & propre à produire des humeurs groſſières & *éxcrémentielles*. Lémery.

Ce mot, & les deux qui précédent, ſont dérivez du mot *éxcrément*.

ÉXCRÉSCENCE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt une chair ſupèrfluë qui naît en quelques endroits du corps des animaux contre l'ordinaire diſpoſition de la nature, comme les loupes, les gros porreaux, &c. *Caruncula adnaſcens*, *excreſcens*. Les Médecins appellent *apophyſes*, les *éxcréſcences* naturelles, comme celles des os, &c.

ÉXCRÉTION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de l'action par laquelle la nature pouſſe au dehors les mauvaiſes humeurs qui lui nuiſent. *Excretio*. La plûpart des criſes ſe font par *éxcrétion*, comme flus de ſang, d'urine, de ventre, ſueurs & vômiſſemens.

On dit *éxcrétion* en chirurgie, en parlant des playes, pour éxprimer les écoulemens de pus & autres matières qui ſe font par les playes. Les *éxcrétions* ſont des marques cèrtaines de la nature de la partie bleſſée. Dionis.

ÉXCRÉTOIRE. Adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. *Excretorius*. On le dit des glandes, des vaiſſeaux qui ſèrvent à filtrer, à ſéparer les ſucs, les liqueurs, les humeurs dans le corps des animaux. Quand les muſcles de ces deux os viennent à s'accourcir, ils preſſent le ſac, & forcent la liqueur à en ſortir par deux canaux *éxcrétoires* qui aboutiſſent dans les deux gencives des grandes dents de la vipère. Lémery. Ces glandes ſéparoient & filtroient une partie des impuretez du ſang, leſquelles étoient vèrſées par les vaiſſeaux *éxcrétoires* de ces filtres dans le rectum. Dionis.

Ce mot vient du Latin *excernere*, ſéparer. *Excrétion* en vient auſſi.

ÉXCROC, ÉXCROQUER. Voyez ÉSCROC, ÉSCROQUER.

ÉXCURSION. ſ. f. Courſe, irruption, incurſion, ſortie ſur le païs ennemi. *Excurſus*, *incurſio*.

ÉXCUSABLE. adj. m. & f. Celui ou celle qui ſont dignes d'éxcuſe, qui peuvent être éxcuſez, qui ont des raiſons ſuffiſantes pour ſe juſtifier de quelque crime, ou de quelque faute commiſe. *Tolerabilis*, *dignus excuſatione*, *venia*. Il a tué ce voleur en ſon corps déffendant, il eſt *éxcuſable* par toutes les loix. Sa faute n'eſt pas *éxcuſable*. Ablanc. Celui qui pardonne contre la juſtice, eſt plus *éxcuſable* que celui qui condamne injuſtement. Courtin.

ÉXCUSATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence, qui ſe dit des raiſons que quelqu'un allégue pour n'être pas chargé d'une tutelle, ou d'une autre charge. *Excuſatio*, *cauſa*, *exceptio*. Il y a des tîtres dans le Droit de l'*éxcuſation* des Tuteurs.

ÉXCUSE. ſ. f. Raiſon par laquelle on tâche de ſe juſtifier, prétexte ſpécieux pour pallier quelque crime, ou quelque faute commiſe. *Excuſatio*, *purgatio*. Les *éxcuſes* de ce criminel ne ſont point valables. La plûpart des débiteurs donnent des *éxcuſes* en payement. N'alléguez point pour vous diſpenſer de vos devoirs ces vaines *éxcuſes* dont l'amour propre ſe fait un fragile appui. Port-R. Vos *éxcuſes* partent plutôt de vôtre pareſſe, que de la défiance que vous avez de vôtre éſprit. Ablan.

Quand l'amour eſt ardent, aiſément il s'abuſe;
Il croit ce qu'il ſouhaitte, & prend tout pour éxcuſe. Corn.

Vainquons par valeur ou par ruſe:
Le ſuccès ſera nôtre éxcuſe. Scar.

On a mis en uſage une façon de parler impèrtinente, je vous demande *éxcuſe*; on n'a plus qu'à y ajoûter, je vous fais pardon: au lieu qu'on doit dire, je vous demande pardon, je vous fais mes *éxcuſes*, &c. Demander *éxcuſe*, eſt un vrai galimathias, qui choque également l'uſage, & la raiſon: il n'y a que les bourgeois & la populace qui le diſent. Bouh. Il eſt vrai que ce ne ſéroit pas manquer abſolument de politeſſe que de dire, *je vous demande éxcuſe*, dans le ſens de cette phrâſe, *je vous demande pardon*; mais l'autorité du P. Bouhours jointe à celle de M. Ménage ſuffit pour s'en abſtenir, ou pour s'en ſèrvir rârement. *Je vous prie de m'éxcuſer*, eſt auſſi commode. Au reſte, ſoit que l'on condamne, ou que l'on approuve, *demander éxcuſe*, il faut remarquer qu'il y a des occaſions où cette façon de parler ne peut être confonduë avec *demander pardon*. La prémière n'eſt pas aſſez reſpectueuſe pour la mettre dans la bouche d'un inférieur à l'égard de ſon ſupérieur: & la ſeconde dit un peu trop pour la mettre dans la bouche d'un ſupérieur parlant à ſon inférieur. Un enfant ne peut pas dire à ſon père *je vous demande éxcuſe*, ni un père à ſon enfant, *je vous demande pardon*.

Le mot *excuſare*, *éxcuſer*, eſt tiré du Celtique *Eſcuzo*, qui veut dire, la même chôſe. Pezron. Ou plûtôt le prétendu Celtique *eſcuzo* vient du Latin *excuſare*.

ÉXCUSER. v. act. Pallier, amoindrir le crime, ou la faute de quelqu'un; le juſtifier en quelque ſorte: chèrcher des raiſons pour rendre une faute pardonnable. *Excuſare*, *probare*, *purgare*. On ne peut pas *éxcuſer* les crimes capitaux. Il faut *éxcuſer* cette petite incivilité, on doit *éxcuſer* ſa jeuneſſe. La droiture de l'intention n'*éxcuſe* point le crime. Port-Royal. Par le dogme de la probabilité on *éxcuſeroit* bien des péchez. Pasc. On doit pardonner aux prémiérs mouvemens de la douleur, quelque violens qu'ils ſoient; mais on ne ſçauroit les *éxcuſer* lorſqu'ils continuent. S. Évr. Quelles éxcuſes ne trouverois-je point en vous, ſi le crime pouvoit s'*éxcuſer*? Elles envoyèrent des Députez pour s'*éxcuſer* de ce qu'elles avoient prêté l'oreille à la révolte. Ablanc. Vous chèrchez à *éxcuſer* ce que vous n'oſeriez approuver. Boss.

On dit communément, quand on eſt d'un avis contraire à quelqu'un

qu'un à qui on doit de la civilité, *excuſez-moi*, ſi je vous dis que &c.

On dit, *s'excuſer* ſur quelqu'un; *rejicere culpam*, pour dire, Remettre la faute ſur lui. Ce Capitaine s'eſt *excuſé* ſur ſon Lieutenant, qui a mal gardé le poſte avancé où il l'avoit mis.

S'EXCUSER, ſignifie auſſi Refuſer honnêtement; prendre quelque prétexte pour ſe diſculper. *Deprecari.* On m'a prié de ſolliciter contre vous, je m'en ſuis *excuſé.* On l'a prié de cette noce, mais il s'eſt *excuſé* d'y aller. Il s'*excuſe* ſur ſa pauvreté. ABLANC. Elle s'*excuſa* ſur ce qu'elle n'avoit jamais vû le Roi. VAUG.

EXCUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Excuſatus.* Je vous prie de me tenir pour *excuſé.*

EXCUSER. ſ. m. Qui excuſe. *Excuſator.* Voiture s'en eſt ſèrvi en badinant, dans une lettre à Monſieur Chapelain: Quand je penſe que cette lettre s'adreſſe au plus indulgent de tous les hommes, à l'*excuſeur* de toutes les fautes, au loüeur de tous les Ouvrages. Je ne ſçai ſi on le trouve autre part.

EXE.

ÉXÉAT. ſ. m. Tèrme de la Diſcipline Eccléſiaſtique, qui eſt purement Latin, & qui ſe dit de la pèrmiſſion que donne un Évêque à un Prêtre pour ſortir de ſon Dioceſe; un Abbé à un Religieux, pour ſortir de ſon Monaſtère: ce qu'on appelle autrement une *obédience.* Ce tèrme s'employe auſſi dans les Colleges de Paris, quand on donne à un écolier la liberté de ſortir. Son Précepteur lui a donné un *éxéat.*

ÉXÉCRABLE. adj. m. & f. Qui eſt à déteſter, qu'on doit avoir en horreur. *Deteſtabilis, execrandus.* C'eſt un blaſphémateur *éxécrable* & abominable, qui a des mœurs & des ſentimens *éxécrables.*

Contraint (Néron) de s'arracher une éxécrable *vie,*
Sa lâche main chèrchoit une main plus hardie. VILL.

ÉXÉCRABLEMENT. adv. D'une manière éxécrable. *Horribilem, deteſtabilem, execrandum in modum.* Ces joüeurs jurent & renient Dieu *éxécrablement.*

ÉXÉCRATION. ſ. f. Horreur, déteſtation de ce qui eſt méchant, abominable. *Execratio.* Les ſentimens de ces Hérétiques ſont dignes d'une perpétuelle *éxécration.* Ton nom eſt en *éxécration* à ta patrie. ABLANC.

ÉXÉCRATION, ſe dit auſſi d'un ſerment violent & horrible qu'on n'oſeroit violer. Il a prouvé ſon innocence avec tous les ſermens & *éxécrations* poſſibles. Il m'a donné ſa foi avec tant de ſermens & d'*éxécrations*, qu'il faut bien qu'il me la garde.

ÉXÉCUTER. Vèrbe act. Accomplir les ordres, les commandemens de quelqu'un. *Exequi.* Les ordres du Roi ſeront ponctuellement *éxécutez.*

ÉXÉCUTER, ſignifie auſſi, Réduire en pratique la théorie d'une ſcience; effectuer les deſſeins, les entrepriſes qu'on a imaginées. *Perficere, implere.* Ce n'eſt pas le tout que d'avoir conçu un grand deſſein, il le faut *éxécuter*, le réduire en pratique. Henri VIII. entreprit & *éxécuta* des grandes chôſes. DE LARREY. Quand on donne une fois ſa parole, il la faut *éxécuter*, il la faut tenir. *Exécuter* un Traitté. ABLANC. Ils veulent qu'on *éxécute* le teſtament. LE MAI. Cette machine a été *éxécutée* en grand, & a rëüſſi. Quand on confirme une ſentence, on dit qu'elle ſera *éxécutée* ſelon ſa forme & teneur. Les proviſions s'*éxécutent* nonobſtant l'appel.

ÉXÉCUTER, ſe dit auſſi des actes que font les Sèrgens, quand en vèrtu de quelque contrainte ils font ſaiſir & enlever les meubles d'un débiteur, à moins qu'il ne donne un gardien ſolvable. *Auferre pignora.* On ne peut *éxécuter* des meubles que pour des ſommes liquides en vèrtu d'obligations, ou de jugemens, ou de contraintes décèrnées par ceux qui ont autorité pour le faire.

On dit en ce ſens, qu'un homme s'*éxécute* lui-même, quand il vend une partie de ſon bien pour ſatisfaire ſes créanciérs, & éviter les frais de Juſtice.

ÉXÉCUTER un canon, c'eſt en tèrmes d'Artillerie, le ſèrvir.

ÉXÉCUTER, ſe dit auſſi des ſupplices qu'on fait ſouffrir par ordre de Juſtice. *Plectere, afficere extremo ſupplicio, animadvertere pœnâ capitis.* Il y a eû trois hommes qui ont été *éxécutez* aujourd'hui, deux pendus, & un brûlé.

ÉXÉCUTÉ, ÉE part. & adj. *Perfectus*, &c.

ÉXÉCUTEUR. ſ. m. Commiſſaire qui a ordre d'éxécuter les ordres d'un Prince. *Executor, adminiſter, rei faciendæ præfectus, rei exequendæ curator.* Le Chancelièr de l'Univèrſité eſt *éxécuteur* des Reſcrits & Bulles Apoſtoliques. Le Pape nomme dans ſes Bulles trois *éxécuteurs* pour les fulminer. Les Commiſſaires départis dans les Provinces ſont les *éxécuteurs* des ordres de la Cour. Néron traînoit après lui ceux qui lui conſeilloient ſes crimes, & qui en étoient les *éxécuteurs.* S. ÉVR. Ce n'eſt point aux enfans à être les *éxécuteurs* de la vengeance du Ciel contre leur père. DAC.

ÉXÉCUTEUR, ſe dit auſſi d'un moindre Officièr ou Sèrgent qui éxécute un ordre de Juſtice. *Accenſus, lictor, pignerator.* Le Sèrgent porteur & *éxécuteur* de cette contrainte a fait une deſcription des meubles.

ÉXÉCUTEUR, ſe dit abſolument de celui qui éxécute les ſentences criminelles, qu'on appelle autrement *le Maître des hautes œuvres*, & en ſon vrai nom *le Bourreau*, celui qui pend, roüe, décolle les criminels condamnez. *Lictor, Carnifex.* Le P. Vèrjus a dit auſſi *Exécutrice* en ce ſens, mais figurément. Il remèrcioit Dieu de ce que ſes créatures (les ardeurs du ſoleil, les gelées, les neiges, les pluyes) qu'il regardoit comme d'aimables *éxécutrices* de ſa juſtice, l'aidoient ainſi à loüer ſa miſéricorde, en lui donnant moyen d'expier ſes fautes en cette vie. P. VERJ.

ÉXÉCUTEUR, ÉXÉCUTRICE, ſe dit au maſculin & au féminin, de celui ou celle qui ſont nommez par un teſtateur pour avoir ſoin de faire éxécuter ſon teſtament. *Curator exequendi teſtamenti.* Un *éxécuteur* teſtamentaire doit être ſaiſi de tous les meubles du déffunt pendant un an, au bout duquel il eſt tenu d'en rendre compte. Pour la validité d'un teſtament il n'eſt point néceſſaire qu'il y ait un *éxécuteur* teſtamentaire. Des Teſtamens faits en Latin au XIVe ſiécle appellent les *Exécuteurs Teſtamentaires Proviſores.*

ÉXÉCUTION. ſ. f. Action par laquelle on éxécute; achevement, accompliſſement d'une chôſe qu'on doit faire. *Executio.* Il a été commis pour l'*éxécution* des ordres de Sa Majeſté. Il a été chargé par le teſtateur de l'*éxécution* de ce teſtament. Le Roi ſe montra fort ſévère à maintenir l'*éxécution* des loix. Ils demandoient l'*éxécution* du Traité. ABL. L'Architecture pratique, eſt la connoiſſance qu'on a acquiſe par l'*éxécution* & la conduite des bâtimens.

ÉXÉCUTION, ſignifie auſſi une ſaiſie & enlevement de meubles, faits par un Sèrgent, & par autorité de Juſtice. *Pignorum ablatio, pigneratio.* Il a été ordonné que l'*éxécution* encommencée ſera parachevée, & les meubles ſaiſis vendus. Les *éxécutions* militaires ſont celles qui ſe font promptement & ſans formalitez, où l'on vend les meubles au même tems qu'on les ſaiſit au ſon du tambour.

Exécution militaire, en tèrmes de guèrre, ſe dit du pillage d'un païs fait par les ennemis. On a demandé aux bourgs & villages de cette Châtellenie la contribution, ſous peine d'*éxécution militaire.*

On appelle, au Palais, frais & miſes d'*éxécution*, les dépens qu'on fait en éxécutant des contrats, ou des jugemens.

Le P. Vèrjus, dans la vie de Saint François de Borgia L. II. p. 274. le dit d'un Teſtament. Le P. François ne ſe chargea pas auſſi volontiers de l'*éxécution* du Teſtament de Charles-Quint, qu'il s'étoit chargé de ſon oraiſon funèbre.

ÉXÉCUTION, ſe dit auſſi en parlant des ſupplices qui ſont ſouffèrts par des condamnez en Juſtice. *Animadverſio.* Il y a eû une *éxécution* de deux voleurs roüez à la Gréve, de deux déſerteurs paſſez par les armes.

ÉXÉCUTION, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on éxécute une entrepriſe hardie. Ce Général eſt de bon conſeil, & il a un tel Brigadièr, qui eſt un homme d'*éxécution.* Les périls, & les fatigues, ſont d'ordinaire inſéparables de l'*éxécution* des grands deſſeins. BOUH. Cromwel étoit prudent, & ſage dans le conſeil, & brâve dans l'*éxécution.* AB. RAG. Il faut ſe déffier de ces détèrminez, qui ſont gens de main, gens d'*éxécution.*

ÉXÉCUTION, ſignifie quelquefois, Carnage. *Strages.* Si ces deux Chefs animez ſe rencontrent, il ſe fera une ſanglante *éxécution*, un grand carnage.

ÉXÉCUTION. Ce mot ſe dit en parlant de Muſique, & de chant. C'eſt la manière de chanter. Pour la manière de chanter, qu'on appelle en France *éxécution*, aucune nation ne ſçauroit raiſonnablement la diſputer aux François. S. ÉVR. Les François trouvent dans le ſecrèt de l'*éxécution*, comme un charme pour nôtre âme, & je ne ſçai quoi de touchant qu'ils ſçavent porter juſqu'au cœur. ID. Nous avons profité du commèrce des Italiens pour une plus grande & plus hardie compoſition, comme ils ont tiré avantage du nôtre pour la propreté d'une *éxécution* polie. ID.

ÉXÉCUTOIRE. ſ. m. Tèrme de Palais. Qui a droit, ou autorité ſuffiſante pour être éxécuté. *Validus, authoritate præditus.* Le ſcel du Châtelet de Paris eſt *éxécutoire* par tout le Royaume de France. Un contrat n'eſt *éxécutoire* que quand il eſt en forme & ſcellé.

ÉXÉCUTOIRE, ſe dit auſſi d'une contrainte en vèrtu de laquelle on éxécute. *Litteræ pigneratitiâ autoritate.* C'eſt un mandement de Juſtice délivré en forme pour faire payer une ſomme liquide. Un *éxécutoire* de dépens, eſt la contrainte qu'on donne pour payer

payer la ſomme à quoi ſe montent des dépens taxez. On délivre des *éxécutoires* de cèrtaines ſommes contre des témoins qui ne comparoiſſent pas. On en délivre contre les Procureurs qui ne veulent pas rendre les ſacs qu'on leur a donné en communication. Les Traitans délivrent des contraintes & *éxécutoires* contre les redevables des droits du Roi.

ÉXÉDRES. C'étoient chez les Anciens des lieux où diſputoient les Philoſophes, les Rhétoriciens, &c. *Exedra*, comme aujourd'hui les claſſes, & les Colléges. Mr. Pèrrault dit que c'étoient de petites Académies où les gens de lettres conféroient enſemble.

Ce mot eſt tout Grèc, ἐξέδρα. Budée croit que ce que les anciens appelloient *éxédres*, convient aſſez avec ce que nous appellons chapîtres, dans les Cloîtres de Moines, ou de Chanoines. Voyez Vitruve liv. 5. chap. 11. & ailleurs.

Il ſe ſèrt de ce mot en pluſieurs ſignifications.

ÉXÉGÈSE. ſ. f. Éxplication, *Explicatio*, *Exegeſis*. Les ſçavans ſe ſèrvent quelquefois de ce mot. M. Chaſtelain l'employe dans ſon Martyrologe. Pluſieurs Intèrprétes de l'Écriture prétendent que dans les trois endroits de l'Écriture où il y a *Abba*, *pater*, deux mots, le prémièr Syriaque, & le ſecond Grèc, ou Latin, qui ſignifie la même chôſe, le ſecond eſt une *éxégèſe* du prémièr. On appelle auſſi *éxégèſe* un diſcours entier, fait pour éxpliquer quelque chôſe, un Commentaire.

ÉXÉGÉTE. ſ. m. *Exegetes*. Ce mot ſignifie proprement Qui éxplique, du Grèc Ἐξηγητὴς, qui vient d'ἐξηγέομαι, *J'éxplique*. On appelloit *Exégetes* à Athènes des Gens habiles dans les Loix des Juriſconſultes que les Juges avoient coutume de conſulter dans les caûſes capitales, comme on le peut voir dans Roſſæus *Archæol. Attic. L. III. C. 3. S. 2.* Samuel Petit *Comm. in Leg. Attic. L. VII. tit. 1. de Sicariis.*

Les *Exégétes* étoient encore chez les Athéniens des Prêtres, ſous l'Hiérophante, auſſi bien que ceux qu'ils appelloient Prophêtes.

ÉXÉGÉTIQUE. adj. m. & f. *Exegeticus*. Ce tèrme eſt dogmatique, & purement Grèc, formé du vèrbe ἐξηγοῦμαι, qui entre autres chôſes ſignifie raconter, éxpliquer, intèrpréter. *Exégétique* eſt donc ce qui ſèrt à éxpliquer, ou à raconter, ce qui y a rapport. Ainſi on dit en tèrmes dogmatiques, des notes *éxégétiques*, un commentaire *éxégétique*. Viéte, qui eſt l'auteur de ce qu'on appelle la nouvelle Algébre, a introduit dans ſa méthode bien des mots Grècs, la Thétique, la Zététique, l'*éxégétique*, &c. Et en ce ſens l'*éxégétique* eſt un ſubſtantif féminin, ou un adjectif, en ſouſentendant partie, la partie *exégétique* de l'Algébre. L'*éxégétique* en Algébre eſt la manière de trouver en nombre ou en lignes les racines de l'Équation du problême, ſelon qu'il eſt d'Arithmétique ou de Géométrie.

ÉXEMPLAIRE. adj. m. & f. Qui donne éxemple. *In exemplum conſtitutus.* On déffend à tous ceux qui ſont notez en Juſtice de récidiver, à peine de punition corporelle & *éxemplaire*. Les Saints ont mené une vie *éxemplaire*. Dieu avoit élevé la Reine au plus haut faîte des grandeurs, pour rendre la régularité de ſa vie plus éclatante, & plus *éxemplaire*. Boss.

Éxemplaire. ſ. m. Modéle, original à imiter. *Exemplar*, *exemplum*, *ſpecimen*, Cette femme eſt un *éxemplaire* de vèrtu.

Éxemplaire, ſignifie auſſi une copie d'un livre, ou écrit. Les priviléges des livres contiennent la claûſe de mettre deux *éxemplaires* des livres qu'on imprime en la Bibliothéque du Roi. Les Critiques ont rétabli les Auteurs anciens, en les conférant avec pluſieurs *éxemplaires* manuſcrits.

ÉXEMPLAIREMENT. adv. D'une manière éxemplaire. *Ad exemplum*. Les crimes ſcandaleux doivent être punis *éxemplairement*.

ÉXEMPLE. ſ. m. Modéle de conduite ; action vicieuſe, ou vèrtueuſe, qui eſt propoſée à imiter ou à éviter. *Exemplum*. L'*éxemple* ne doit jamais ſèrvir de loi, ni de raiſon. Les hommes ſont trop ſujèts à faillir. S. Évr. Les pèrſonnes du monde ſur qui on ne prend point *éxemple*, ne ſont coupables que de leurs propres péchez. Nic. Les Poëtes ont fait les Dieux vicieux, pour faillir avec *éxemple*. S. Évr. Quand un homme fait fortune par ſon aſſiduité, par ſa ſoumiſſion, c'eſt un *éxemple* à ſuivre. Le ſupplice des malfaiteurs en public eſt un *éxemple* pour le peuple, afin qu'il ne faſſe pas de même. Cette action eſt ſans *éxemple*. Combien de Chrétiens qui ne le ſont que par la ſeule impreſſion de l'*éxemple* ? Nic. L'*éxemple* d'une bonne vie eſt une inſtruction pour le genre humain. Boss. Le meilleur moyen d'élever les enfans à avoir de l'horreur pour le vice, c'eſt de leur rendre le vice ſenſible par des *éxemples*. Dac. Les vices ont coûtume de s'autoriſer par l'*éxemple*. Il n'y a rien de ſi éloquent que le bon *éxemple*. Le plus puiſſant moyen d'introduire la vèrtu dans un Empire, c'eſt le bon *éxemple* du Prince. Les hommes croyent plus leurs yeux que leurs oreilles, & par conſequent le chemin des préceptes eſt plus long que celui des *éxemples*. Port-R. Il eſt difficile de diminuer l'impreſſion que fait la force de l'*éxemple*. Boss. Quoique les *éxemples* ne ſoient pas des raiſons, les hommes croyent pourtant pouvoir faire avec juſtice ce qui n'eſt pas ſans *éxemple*. Les bons *éxemples* ſont voir tout enſemble, & que la vèrtu eſt poſſible, & qu'elle eſt approuvée. S. Réal. L'*éxemple* nous conduit, au lieu que la raiſon nous devroit conduire : nous faiſons ce qu'on fait, & non pas ce que nous devons faire. M. Esp. Je veux vous obliger à regarder la vèrtu comme dans un miroir dans la vie des autres, & à apprendre par leur *éxemple* à faire le bien, & à fuir le mal. Dac. L'*éxemple* des bons écrivains eſt plus contagieux que celui des autres, & on ne ſçauroit trop ſe précautionner contre cèrtaines locutions, qui toutes méchantes qu'elles ſont paſſent pour bonnes, parcequ'elles ſe trouvent dans d'éxcéllens livres. Bouh.

> L'éxemple *bien ſouvent n'eſt qu'un miroir trompeur,*
> *Et l'ordre du deſtin qui gêne nos penſées,*
> *N'eſt pas toûjours écrit dans les chôſes paſſées.* Corn.

> *Ma jeuneſſe nourrie à la Cour de Néron,*
> *S'égaroit, chèr Paulin, par l'*éxemple *abuſée,*
> *Et ſuivoit du plaiſir la pente trop aiſée.* Rac.

> *Les* éxemples *vivans ont bien plus de pouvoir.* Corn.

Éxemple. Comparaiſon qui aide à concevoir, à imaginer. Quand on veut inſtruire par des paroles, le chemin eſt long, il eſt bien plus court par les *éxemples*. Cela ſe dit auſſi des *éxemples* pris dans le prémièr ſens. *Longum iter per præcepta, breve per exempla.*

On dit, Faire un *éxemple* ſur des gens de néant ; *Exemplum edere in animâ vili*, pour dire, en punir quelques-uns des moins conſidérables, pour donner *éxemple* aux autres.

Éxemple, en tèrmes d'Écriture, eſt une ligne ou deux qu'écrit un Maître Écrivain au haut d'une page pour donner à imiter à ſes écoliers. Il eſt féminin en ce ſens.

Éxemple, eſt auſſi le travail que font les écolièrs en rempliſſant la page où on leur a donné l'*éxemple*. Les Maîtres donnent congé à leurs écoliers, quand ils ont bien fait leur *éxemple*. Il eſt encore là féminin.

Par éxemple, façon de parler advèrbiale, dont on ſe ſèrt pour faire une comparaiſon. *Verbi gratiâ.*

ÉXEMpT, empte. adj. & même beaucoup d'Auteurs écrivent *éxemt*. Qui n'eſt point aſtreint, obligé, ſujet à quelque chôſe. *Exemptus*, *immunis*. Le Procureur d'un Monaſtère eſt *éxempt* d'aſſiſter au Sèrvice. Les Chartreux ne ſont jamais *éxempts*, ni par vieilleſſe, ni par maladie, d'obſèrver leur Régle. On délivre ſouvent des mandemens qui comprennent les *éxempts* & non *éxempts*. Chez les Anciens pas un n'étoit *éxempt* d'aller à la guèrre. Les Académiciens ſont *éxempts* de guet & de garde.

Éxempt, ſe dit auſſi de ceux qui ſont délivrez de quelques peines, ou douleurs. Les corps glorieux, les Anges, ſont *éxempts* de nos infirmitez, de la mort. Celui qui vit dans le célibat eſt *éxempt* de beaucoup de ſoucis, & d'importunitez. Un ſeptuagénaire eſt *éxempt* de la priſon. On condamne avec plus de chaleur les défauts dont on ſe croit *éxempt*, que ceux qu'on reconnoît en ſoi. S. Évr. La tranquillité de la vie conſiſte à être *éxempt* des ſoins, & des prévoyances inquiétes de la prudence humaine. Fen. L'âme du Sage eſt *éxempte* du tumulte, & de l'agitation des paſſions. Bay. En cenſurant les défauts d'autrui l'on veut faire comprendre qu'on en eſt *éxempt* ſoi-même. S. Évr. On eſt *éxempt* de péché, quand on ne fait point d'attention éxpreſſe à la malignité de l'action. Port-R.

ÉXEMPT. ſ. m. eſt auſſi un Officièr établi dans les Compagnies des Gardes du Corps, dans celles des Prévôts & autres Officièrs. *Prætorianus immunis*. Ils commandent en l'abſence des Capitaines & Lieutenans, & ils ſont ordinairement employez à faire des captures, ou autres éxécutions, à la tête de quelques Gardes, ou Archers. Il y a 48 *Exempts* dans les 4 Compagnies des Gardes du Corps : c'eſt à dire, 12 dans châque Compagnie.

On dit provèrbialement, & en raillerie, d'un homme qui ſe tient inutile, tandis que ſes compagnons travaillent, qu'il eſt *éxempt* de bien faire.

ÉXEMpTER. v. act. Donner privilége ; diſpenſer quelqu'un de faire, ou de payer, ou de ſouffrir quelque chôſe, à quoi ſont ſujèts ceux de ſa même condition. *Eximere*, *abſolvere*, *liberare*, *levare*. Cet Officièr a été *éxempté* de ſèrvir cette année, à caûſe de ſa bleſſure. On a *éxempté* les Officièrs commenſaux du payement de la taille. Ce remede l'a *éxempté* des douleurs de ſa goutte, quoiqu'il ne l'ait pas guéri. Je vous *éxempterai* de la peine d'aller là, j'y irai pour vous.

ÉXEMPTION. ſ. f. Privilége, diſpenſe qui éxempte, qui éxcépte de la régle générale. *Exemptio*, *immunitas*. Les Élûs ne

jouiſſent

jouïſſent plus de l'*éxemptions* des tailles. On a revoqué toutes les *éxemptions.* La tranquillité d'Épicure n'étoit qu'une *éxemption* de trouble. S. Év r. Ne nous flattons jamais de l'entière *exemption* d'aucun vice, ni de l'amortiſſement total d'aucune paſſion. Nic.

Éxemption, ſe dit auſſi des Égliſes & Monaſtères qui ont un privilége du Pape qui les éxempte de la juriſdiction de leur Évêque diocéſain. Dans le Diocèſe de Roüen il y a bien des *éxemptions.* L'*éxemption* de Feſcamp a un grand tèrritoire. Sᵗ Bèrnard diſoit que par ces *éxemptions* les Papes prouvent bien qu'ils ont la plénitude de puiſſance; mais que peut-être ne montrent-ils pas qu'ils ayent la plénitude de la juſtice. Le Concile de Conſtance revoqua toutes les *éxemptions*, pour redonner à la loi générale affoiblie, & diminuée par le relâchement des ſiécles, ſa force, & ſon ancienne vigueur, & la faire valoir en tous lieux dans toute ſon étenduë. G. G. Les *éxemptions* diminuënt le reſpect que les inférieurs doivent à leurs ſupérieurs, & renvèrſent l'ordre de la Hiérarchie Eccléſiaſtique. Les premières *éxemptions* qui ont été accordées aux Moines n'étoient que pour la liberté d'élire leur Abbé indépendamment de l'Évêque, & non pas pour les éxempter de la Juriſdiction des Évêques.

Le prétexte de ces *éxemptions* a été que les Évêques abuſoient de leur autorité, & éxigeoient cèrtains droits des Monaſtères qui étoient dans leur dépendance. Il eſt peut-être plus vrai de dire, que les Monaſtères s'étant relâchez de la vigueur de leur régle; ils ne voulûrent point d'inſpecteurs ſi proches, & ils ſollicitèrent ces *éxemptions* pour n'être ſoumis qu'au Saint Siége. Comme c'étoit déroger au droit commun, les Papes étoient fort retenus, & fort réſèrvez à accorder ces priviléges. Ils ne le faiſoient même d'ordinaire que du conſentement des Évêques. Mais peu-à-peu les Papes ſe ſont attribué le pouvoir d'accorder ces *éxemptions*, & ont profité de l'indulgence des Évêques, qui n'en conſidéroient pas toutes les conſéquences. Ainſi ils ont favoriſé du privilége d'*éxemption* des Ordres entiers, comme Cîteaux, Cluni, les Dominicains, les Chartreux, les Jeſuites, &c. Les chôſes étoient venuës à un point que l'on fut obligé de reſtreindre ces *éxemptions*, & le Concile de Trente les a prohibées, & déclarées nulles pour l'avenir: confirmant celles qui ſont fondées en juſte titre, & en vèrtu d'une conceſſion en forme du Saint Siége. Aujourd'hui telles conceſſions ſans le conſentement du Roi, & de l'Évêque Diocéſain, qui eſt le Supérieur naturel, ſeroient nulles, & abuſives. Fevret.

Avant le Pontificat de Saint Grégoire le Grand les Moines étoient ſoumis à la juriſdiction des Évêques en toutes chôſes. Mais ce Saint Pape, qui avoit fondé pluſieurs Monaſtères, & qui en avoit gouvèrné en qualité d'Abbé, ayant connu par ſa propre expérience les mauvais traitemens que les Moines recevoient des Évêques Diocéſains, & voulant y apporter un remède éfficace pour l'avenir, aſſembla un Concile à Rome en 601. En ce Concile Saint Grégoire fit une conſtitution en faveur des Moines, qui n'eſt preſque qu'une extenſion du Privilége accordé trois ans auparavant au Monaſtère de Claſſe, qui avoit ſouffèrt beaucoup de véxations des Évêques Diocéſains. Saint Grégoire dans ſon Concile dit d'abord, qu'ayant lui-même gouvèrné des Monaſtères il ſçait combien il eſt néceſſaire de pourvoir à leur repos, & parceque, dit-il, nous ſçavons que dans pluſieurs Monaſtères les Evêques ont commis beaucoup d'injuſtices, & de véxations contre les Moines, il faut y mettre ordre pour l'avenir par un réglement ſalutaire. C'eſt pourquoi, ajoûte-t-il, nous déffendons au nom de nôtre-Seigneur Jesus-Christ, & par l'autorité du bien-heureux Pièrre Prince des Apôtres; à aucun Évêque de rien diminuer des biens, tèrres, revenus, ou titres des Monaſtères. S'ils ont quelque différend, pour des tèrres qu'ils prétendent appartenir à leurs Égliſes, qu'ils choiſiſſent des Abbez, ou d'autres arbitres craignans Dieu, pour le tèrminer promptement, en préſence des ſaints Évangiles. On ne pourra ôter à l'Abbé aucun de ſes Moines malgré lui, pour gouvèrner d'autres Monaſtères; pour l'élever aux Ordres ſacrez, ou pour entrer dans le Clèrgé. Nous défendons auſſi à l'Évêque de célébrer des Meſſes publiques dans le Monaſtère. Que l'Évêque ne prétende pas y mettre ſa chaire, où y faire le moindre réglement. Nous voulons que ce Décrèt ſoit inviolablement obſèrvé par tous les Évêques, dans tous les ſiécles avenir. Tous les Évêques du Concile répondirent, nous nous conjoüiſſons de la libèrté des Moines, & nous confirmons ce que vôtre Sainteté vient d'en ordonner. M. l'Abbé Fleuri, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, dit que ce Concile peut être regardé comme le modéle des prémiers Priviléges accordez aux Monaſtères. Les Papes dans la ſuite ont étendu & augmenté ces ſortes d'*éxemptions*, ſelon qu'ils l'ont jugé à propos pour la gloire de Dieu & le bien de l'Égliſe. On ne peut point oppoſer à ces *éxemptions* le 4. Canon du Concile de Calcédoine, parceque la diſcipline de ce Concile dans ce point, auſſi bien que dans quelques autres, n'a pas été reçûe en Occident. Le Concile de Trente n'eſt point contraire aux *éxemptions* des Réguliers; il eſt vrai qu'il y apporte quelque modification dans de cèrtains points; mais il ne les détruit point, & les Réguliérs ſont demeurez dans leur poſſeſſion.

Éxemptions. En quelques Coûtumes, on appelle *éxemptions* les tèrres qui étant enclavées dans un Bailliage, ou Sénéchauſſée, ſont pourtant éxemptes de la Juſtice, & n'en relévent point pour la Juriſdiction. La Coutume de Nivèrnois eſt intitulée, *Coutume du Comté de Nivèrnois, enclaves, & éxemptions d'icelui.*

ÉXÈRCER. v. act. Faire prendre à quelqu'un une habitude pour le faire bien réüſſir à quelque chôſe. *Exercitare, aſſuefacere, docere.* On *éxèrce* les chevaux à la courſe; les hommes à l'éſcrime, à la lutte, à la danſe, &c. Il s'*éxèrce* au travail, à ſouffrir le froid & le chaud, il s'y endurcit. S'*éxèrcer* à la chaſſe. Ablanc.

Le mot *exercere*, *éxèrcer*, eſt pris du Celtique *Eſerci.* Pezron. Mais *éſerci* eſt il Celtique? N'eſt-il point plûtôt pris du Latin par les Gaulois depuis qu'ils fûrent ſujets aux Romains?

Éxèrcer, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Il a *éxèrcé* ſon éſprit ſur un beau ſujèt. Dieu pèrmet que nous ſoyons tentez, pour éprouver & pour *éxèrcer* nôtre vèrtu. Labr. On n'étudie la Théologie que pour s'*éxèrcer* à la diſpute. S. Évr. La mémoire ſe pèrd, ſi on ne l'*éxèrce* ſouvent. Le vèrtu la plus difficile à *éxèrcer* c'eſt la patience. On propoſe des énigmes aux écoliers, pour *éxèrcer* leur éſprit, & le ſubtiliſer.

Éxèrcer, ſignifie encore Donner de l'emploi, obliger à quelque travail, cauſer quelque peine. Ce Maître donne à ſes compagnons aſſez de beſogne pour *éxèrcer* leurs bras. Ce meſſager a beau ſujet d'*éxèrcer* ſes jambes. Sa partie lui a ſuſcité tant d'affaires, qu'elle a bien *éxèrcé* ſa patience. *Exèrcer* une armée par des travaux, par des marches. Dieu ſouffre les méchans pour *éxèrcer* les bons.

Éxèrcer, en tèrmes de Palais, ſe dit des actions & des procédures qu'on fait au nom d'autrui, lorſqu'on a ceſſion de ſes droits, ou qu'on les a ſaiſis, & quand on eſt en ſa place. *Fungi vice alicujus; munere, locum obtinere.* Il agit en cette affaire comme *éxèrçant* les noms & actions de ſon debiteur. Il *éxèrce* ce Greffe par commiſſion au nom du propriétaire.

Éxèrcer, ſignifie encore, S'appliquer à un cèrtain genre de vie, à une profeſſion, à un métier. Ce Magiſtrat *éxèrce* fort noblement ſa charge. Cet Artiſans *éxèrce* fort honorablement ſon métier. Ce dévot s'*éxèrce* à la piété, ce curieux à l'étude, ils s'y occupent continuellement. L'amour de Dieu pur, & déſintéreſſé, *éxèrce* les vertus ſans aucun motif de propre intérêt. Fen.

Éxèrcer, Pratiquer, mettre quelque chôſe en éxécution, en uſage, en pratique. *Exequi, facere, uti.* Les femmes *éxèrcent* ſur nous un pouvoir un peu tyrannique. S. Évr. Le Roi prêta ſon autorité à ſes Miniſtres, pour *éxèrcer* des concuſſions violentes. De Larrey. Henri VIII. *éxèrça* le pouvoir arbitraire dans toute ſon étenduë. Id. Ce ſévère cenſeur *éxèrce* une impitoyable critique ſur tout le genre humain. Bay.

> *La force tenant lieu de droit, & d'équité,*
> *Le meurtre s'éxèrçoit avec impunité.* Boil.

Éxèrcer, ſe dit auſſi abſolument avec le pronom pèrſonnel, pour, S'appliquer à quelque chôſe, s'en occuper. *Occupari, verſari, eſſe in aliquâ re.*

> *Mais que vos yeux ſur moi ſe ſont bien éxèrcez,*
> *Et qu'ils m'ont vendu chèr les pleurs que vous vèrſez.*

Éxèrcé, ée. part. paſſ. & adj.

ÉXERCICE. ſ. m. Occupation, travail ordinaire. *Exercitium, labor, munus.* Le ſeul *éxèrcice* d'un Officier eſt de bien vaquer aux fonctions de ſa charge. Le principal *éxèrcice* de cet Auteur eſt l'étude. Les gens du monde ſont dans un *éxèrcice* continuel de civilité. Nic. La poëſie a fait vôtre amuſement, & vôtre *éxèrcice* le plus agréable dès vos premières années. Bouh.

En ce ſens on dit qu'un Officier eſt en ſon année d'*éxèrcice*, dans le tems qu'il éxèrce éffectivement ſa charge: qu'on a commis un tel à l'*éxèrcice* d'un Greffe, ou d'une autre charge; pour dire, qu'on lui en fait faire les fonctions.

Éxèrcice, ſignifie encore l'agitation du corps qui ſèrt à diſſiper les humeurs. *Exercitatio.* Il faut prendre un peu d'*éxèrcice* après le repas, agir, ſe promener. Il ſurmontoit les incommoditez par la tempérance, & par l'*éxèrcice.* Sar. L'*éxèrcice* du corps réveille l'éſprit. Bouh. Cet homme eſt ſédentaire, & ne fait point d'*éxèrcice*, c'eſt ce qui le rend ſujèt aux fluxions. La paume, la chaſſe, ſont des *éxèrcices* bien violens. On déffend les jeux de haſard, & on pèrmet les jeux d'*éxèrcice.*

Éxèrcice, ſignifie auſſi, Peine, travail, affliction. *Labor, ægritudo, cura.* Un bon chicaneur donne bien de l'*éxèrcice* à ſes parties, il les fait bien courir. Cet homme a des enfans débauchez qui

qui lui donnent bien de l'*éxèrcice*, de l'affliction. De tant d'heureux jours paſſez, il ne me reſte plus que le pénible *éxèrcice* d'en éffacer de mon éſprit la trace profonde.

ÉXERCICE, ſe dit auſſi en matière de dévotion, & ſignifie, Pratique. *Exercitium, praxis, vita quotidianæ inſtitutum.* L'*éxèrcice* du Chrétien, c'eſt ce que doit faire un Chrétien tous les jours. Il vacque à tous les *éxèrcices* de piété. L'*éxercice* des vèrtus. Le Roi a éteint l'*éxèrcice* de la Religion Proteſtante. La contemplation paſſive n'eſt que l'*éxèrcice* paiſible de l'amour pur & déſintéreſſé. FEN. Quelque charme qu'on trouve dans l'*éxèrcice* de la vèrtu, l'ambition enviſage toûjours la récompenſe qui la ſuit. S. ÉVR.

ÉXÈRCICE, ſe dit auſſi des études, des conférences qu'on fait pour ſe pèrfectionner dans les lettres. Ces jeunes gens font tous les Jeudis des *éxèrcices* académiques où ils profitent beaucoup.

ÉXÈRCICES, au pluriel, ſe dit plus particulièrement de ce qui s'apprend dans les Académies d'Écuyers aux Gentilhommes, à monter à cheval, à danſer, à faire des armes, à voltiger, tracer des fortifications, &c. Ce Seigneur a fort bien appris tous ſes *éxèrcices*. On dit auſſi dans les Colléges, qu'il n'y a point d'*éxèrcices*, quand il n'y a point de Maîtres qui enſeignent.

ÉXÈRCICES, en matière de piété, ſont cèrtains jours de retraite que l'on prend pour méditer & faire des revûës ſur ſa conduite. On dit, faire les *éxèrcices* ſpirituels de huit, de dix jours. On dit ſunplement faire les *éxèrcices*, être aux *éxèrcices*. Saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jéſus, a introduit l'uſage de ces *éxèrcices*. Il a fait un ouvrage de Méditations pour un mois que l'on nomme *éxèrcices* ſpirituels, ce livre a été imprimé en Latin de l'impreſſion du Louvre.

On a fait depuis pluſieurs Livres ſur l'idée de celui-là, que l'on a intitulez les *éxèrcices* ſpirituels de S. Ignace; Retraite de huit jours, &c. Le P. Bartoli, en Italien, & le P. Bouhours en François, ont donné dans la vie de S. Ignace le plan admirable de ſes *Exèrcices* ſpirituels. Les *éxèrcices* ſpirituels de S. Ignace ne ſont pas un ſimple recueil de méditations ou de conſidérations Chrétiennes. C'eſt une ſuite, un enchaînement de méditations, une méthode ſûre pour la réformation des mœurs. S. Ignace y a réduit comme en art la convèrſion d'un pécheur; il y a établi une voye par laquelle l'homme avec le ſecours de la grâce ſort de ſon péché, & monte juſqu'au plus haut point de la pèrfection. BOUH. Cet Ouvrage n'eſt autre chôſe qu'un Recueil d'enſeignemens ou d'*éxèrcices* tîrez de l'Écriture, & des expériences de la vie ſpirituelle, & réduits en un ordre qui les rend très-propres à éxciter les cœurs des fidelles à la piété. P. VÈRJ. Le P. Bouhours a donné le plan & l'ordre des *Exèrcices* de S. Ignace dans la Vie de ce Saint L. I. & il montre qu'ils ſont différens d'un Livre de D. Garcie de Cineros, Religieux de S. Benoît & Abbé de Montſèrrat.

ÉXÈRCICE, en tèrmes de Guèrre, eſt une aſſemblée d'un corps de ſoldats qu'on range en bataille pour leur faire faire les mouvemens & les évolutions militaires, & les divèrs maniemens de leurs armes; pour ſçavoir éxécuter les commandemens qui leur ſeront faits dans les occaſions. C'eſt ce que P. Végéce & les Auteurs Latins appellent *meditatio*. Le Régiment des Gardes fait toutes les Fêtes l'*éxèrcice*. On appelle de même ſur mèr l'*éxèrcice de la manœuvre*, la démonſtration, ou la répréſentation de tous les mouvemens néceſſaires pour appareiller un vaiſſeau, & de tout ce que châcun doit faire dans l'occaſion.

ÉXÈRCITATION. ſ. f. Diſſèrtation, Traité fait ſur quelque matière pour éxèrcer ſon génie, ſa critique. *Exercitatio*. Les Auteurs ont intitulé pluſieurs de leurs Ouvrages, des *Exèrcitations*, comme celles de Scaliger contre Cardan. On a dit auſſi *éxèrciter* pour *éxèrcer*, parce qu'on dit en Latin *exercitare*, & *exercere*. On diſoit auſſi autrefois *éxèrcité* pour armée, du Latin *exèrcitus*. Tout cela eſt vieux, & ne ſe dit plus du tout.

ÉXÉRÈSE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. *Exhæreſis*. L'*éxérèſe* eſt une opération qui ôte du corps humain ce qui eſt étranger, nuiſible, inutile. L'*éxérèſe* ſe fait en deux manières; par éxtraction, en ôtant du corps ce qui s'y eſt formé; & par détraction, en ôtant du corps ce qui y a été introduit du dehors.

Le nom d'*éxéreſe* vient du Grèc ἐξαίρεσις.

ÉXÈRGUE. ſ. f. *Exergum, ſubſcriptio*. Tèrme de Médailliſte, qui ſignifie un petit éſpace hors d'œuvre qui ſe pratique dans la médaille pour y mettre quelque inſcription, chiffre, ou déviſe, ou datte.

Ce mot vient de ἐξ & de ἔργον, & ſignifie hors d'œuvre.

EXF.

ÉXFOLIATIF, IVE. Adj. Tèrme de Chirurgie. Qui éxfolie, qui eſt propre à éxfolier. Trépan *éxfoliatif*, eſt un trépan qui pèrce l'os en le ratiſſant, & en enlevant pluſieurs feuilles les unes après les autres. L'uſage du trépan *éxfoliatif* eſt dangereux, parce que cet inſtrument peut beaucoup ébranler la tête.

ÉXFOLIATION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. *Exfoliatio*. Séparation des parties d'un os qui ſe détachent par feuilles. L'uſage des poudres céphaliques eſt inutile pour avancer l'*éxfoliation*. DIONIS. Ce qui a été découvèrt de la ſurface du crâne ſouffre l'*éxfoliation*. ID.

ÉXFOLIER. v. neut. Tèrme de Chirurgie, qui ſe dit ſeulement des os qui ſe lévent, ou qui tombent par feuilles. *Exfoliare*. On le dit avec un pronom pèrſonnel comme un vèrbe réciproque. Il ne faut point trop tamponner la playe, laiſſant à l'os la libèrté de ſe recouvrir, ce qu'il fait quelquefois ſans *s'éxfolier*, ſur tout aux enfans. DIONIS.

ÉXFUMER, ou ESFUMER. Vèrbe act. Tèrme de Peinture. C'eſt, Éteindre une partie de quelque portrait, ou d'autre ouvrage, qui paroit trop. *Colores eluere*. Il faut *éxfumer* cette partie-là, parce qu'elle paroit trop forte en couleur.

EXH.

ÉXHALAISON. ſ. f. Air ſubtil, & ſpiritueux, qui s'éxhale des corps. *Exhalatio, vapor*. En entrant chez un Parfumeur, on ſent une douce *éxhalaiſon* qui frappe l'odorat. On reſpire dans les mines des *éxhalaiſons* vitrioliques, & arſénicales, qui ſont dangereuſes.

ÉXHALAISON, en tèrmes dogmatiques, ſe dit particulièrement de ces corps ſécs, ou atômes que la tèrre pouſſe continuellement de l'air, ou que les aſtres attirent: ou de ces particules ſulphureuſes qui ont été ſeparées des corps tèrreſtres par la chaleur du ſoleil, ou par l'agitation de la matière ſubtile. Les vapeurs s'élévent des eaux, & les *éxhalaiſons* de la tèrre: ce ſont des parties graſſes, oléagineuſes & ſulfurées, qui ſèrvent de matière aux foudres & à quelques autres météores.

ÉXHALATION. ſ. f. Tèrme de Chymie, eſt une opération qui ne ſe pratique que ſur les matières ſeches, par laquelle on fait élever & diſſiper les parties les plus volatiles des ſubſtances, par le moyen de la chaleur. *Expiratio*.

ÉXHALER. v. act. Pouſſer en l'air quelque vapeur, haleine, ou corps ſubtil. *Exhalare, ſpirare*. Ce cloaque *éxhale* une mauvaiſe ôdeur. Nôtre poumon *éxhale* l'air, après qu'il s'eſt rafraîchi. Il s'*éxhale* des vapeurs des liqueurs échauffées. Le Veſuve *éxhale* des flammes.

s'ÉXHALER, ſignifie auſſi, s'évaporer, s'élever en l'air, ſe diſſiper, ſortir hors de ſoi. *Diſpergi in auras, diffundi*. L'eſprit de vin, l'eſprit de nitre, s'*éxhalent* bientôt, ſi les vaiſſeaux ne ſont bien boûchez. L'éſprit d'urine a un ſèl fort volatil qui s'*éxhale* facilement. Sa grande âme s'*éxhale*. BENSERADE.

ÉXHALER, ſe dit figurément en chôſes morales. La triſteſſe, la douleur, s'*éxhalent* par les ſoupirs. La colère *s'éxhale* en injures, en invéctives, en menaces.

Du ſein d'un Prêtre, émû d'une divine horreur,
Apollon par des vèrs exhala *ſa fureur.* BOIL.

Cette belle affligée
En ſanglots mal formez éxhala *ſa douleur.* CORN.

ÉXHALER SA BILE, ſe dit pour paſſer ſa mauvaiſe humeur, ſon chagrin à quelque chôſe, en faire ſon occupation pour ſatisfaire ſa colère.

L'Eſpagnol triſte & foible, en chicane inutile,
En frivoles procés exhalera ſa bile. RECUEIL DE VÈRS.

Horace après Lucile
Éxhaloit *en bons mots les vapeurs de ſa bile.* BOIL.

ÉXHALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Diffuſus, exhalatus*.

ÉXHAUSSEMENT. adv. Élévation d'un plancher, d'une voûte. *Altitudo*. Les planchèrs qui ont trop d'*éxhauſſement* rendent les chambres trop froides en hivèr.

ÉXHAUSSEMENT, eſt auſſi une hauteur, ou élévation ajoutée ſur le dèrnièr plinthe d'un mur de face, pour rendre l'étage en galetas plus logeable. *Superſtructio*.

ÉXHAUSSER. v. act. Élever bien haut une Égliſe, une maiſon, un planchèr. *Efferre, excitare*. Le défaut de l'Égliſe de Saint Euſtache, c'eſt que la voûte eſt trop *éxhauſſée*, elle eſt de vingt-deux toiſes. Ce pavillon n'eſt pas aſſez *éxhauſſé* à proportion du reſte du bâtiment.

ÉXHAUSSÉ, ÉE. part. & adj. *Elatus, altus, excitatus*.

ÉXHÉRÉDATION. ſ. f. Éxcluſion qu'un père donne à ſon fils, de ſa ſucceſſion. *Exhæredatio*. Il y a quatorze caûſes d'*éxhérédation* portées dans la Novelle 115 de Juſtinien. Il a voulu que l'*éxhérédation* fût nulle, à moins que l'une des caûſes fixées dans cette Novelle ne fût directement éxprimée. Une *éxhérédation* ſans caûſe eſt nulle, on fait caſſer le teſtament comme inofficieux, *Teſtamentum inofficioſum*, c'eſt ainſi que parlent les Juriſconſultes, anciens & modèrnes. L'*éxhérédation* eſt le fondre-

dre de la puiſſance paternelle pour contenir les enfans dans le devoir, ou pour châtier leur déſobéïſſance, & leur ingratitude. De Laun. La cauſe de l'*exhérédation* doit être véritable, autrement l'*exhérédation* eſt nulle. C. B. Par l'ancien droit Romain les pères avoient le pouvoir de prononcer l'*exhérédation* ſans cauſe. Leur volonté étoit une loi ſouveraine qu'il falloit reſpecter, toute rigoureuſe qu'elle étoit. Mais la rigueur de cet ancien droit a été corrigée par Juſtinien, qui a voulu que les enfans fuſſent ou compris dans l'inſtitution, ou exhérédez avec cauſe, à peine de nullité.

ÉXHÉRÉDER. v. act. Déshériter un fils; le priver de ſa ſucceſſion pour cauſe légitime. *Exhæredare.* Il a été *exhérédé* pour s'être marié malgré ſon père. Un fils doit être *exhérédé* nommément, & formellement. Avant la Novelle 115 de Juſtinien, le père pouvoit *exhéréder* ſon fils par un jugement ferme & réſolu, ſans en rendre d'autre raiſon que ſa volonté. Si les enfans ne ſont ni inſtituez, ni *exhérédez* expreſſément, le teſtament eſt nul; la prétérition des enfans le rend invalide, de même que la prétérition des petits-enfans, lorſque le fils *exhérédé* meurt avant le Teſtateur.

Éxhérédé, ée. part. paſſ. & adj. *Hæreditate dejectus, excluſus.*

ÉXHIBER. v. act. Terme de Palais. Montrer les piéces, les preuves dont on ſe veut ſervir dans un procès; repréſenter des regîtres, des minutes. *Exhibere, oſtendere, præbere, proferre, producere.* Les parties ſont ſouvent condamnées à *éxhiber* leurs titres. Les Notaires ſont obligez en vertu de compulſoires d'*éxhiber* leurs regîtres pour en tirer des copies collationnées. Il y a un titre au Digeſte *de exhibendo.* Dieu nous donne, nous *éxhibe* (c'eſt ainſi que Calvin parle) réellement ſa chair & ſon ſang; mais ſa chair & ſon ſang ne ſont pas en ce qu'il nous donne, cela ne ſe peut imaginer, ni comprendre &c. Pélisson.

ÉXHIBITION. ſ. f. Montre des piéces. *Exhibitio, productio, editio.* Ce Gréffier a fait l'*éxhibition* de ſon regître ſur le Bureau. Les parties ont fait *éxhibition* devant les arbitres de leurs titres & capacitez. On a dit autrefois *éxhibition* d'une tragédie, d'une comédie, & de tout autre ſemblable ſpectacle. On diſoit auſſi *éxhiber* des jeux, *ludos edere*, mais cela ne ſe dit plus. Ces expréſſions ſont encore dans les anciens Dictionnaires de Nicod, de Pomey. *Exhibition* d'une piéce eſt plus ſupportable que *éxhiber* une piéce. Je n'en puis trouver d'autre raiſon que l'uſage, qui eſt le maître des langues.

ÉXHORTATION. ſ. f. Diſcours qui tend à perſuader quelqu'un de faire quelque chôſe qui eſt honnête, avantageuſe. *Adhortatio, cohortatio.* Je reçois de tout mon cœur les *éxhortations* que vous me faites là-deſſus. Voit. Un homme ſage doit faire ſon devoir ſans autre *éxhortation.* Dès que les peuples ſont perſécutez, de ſimples *éxhortations* à la patience ne ſuffiſent plus pour les contenir. Bouh.

Éxhortation, ſignifie auſſi un petit Sermon qui ſe fait avec plus de familiarité, & plus en particuliér, que ceux qui ſe font dans les chaires, & qui éxcite à pratiquer les vertus chrétiennes, les éxercices de piété.

Éxhortation, eſt auſſi une figure de Rhétorique, qui conſiſte à preſſer l'auditeur, & à éxciter par des figures, & des penſées pathétiques, les mouvemens, & les affections qu'on lui veut inſpirer.

ÉXHORTER. v. act. Pouſſer, éxciter à faire, à entreprendre quelque chôſe. *Hortari, impellere, excitare.* Démoſthene, & les autres Orateurs, haranguoient le peuple, pour l'*éxhorter* tantôt à la guèrre, tantôt à la paix. Les Prédicateurs *éxhortent* les Chrétiens à bien vivre, à être fidéles dans la foi, à faire des aumônes, à bien mourir. Il n'y a rien qui *éxhorte* tant à bien mourir, que de n'avoir point de plaiſir à vivre. Voit. Il m'*éxhorta* à me faire violence. Pasc. De bons Auteurs conſtruiſent auſſi ce mot avec la particule *de.* Oxortes voyant le Satrape étonné, l'*éxhorta* d'éprouver plutôt la foi des Macédoniens, que leurs armes. Vaug. Il l'*éxhortoit* d'entreprendre quelque chôſe digne de ſa naiſſance. Id. Quand ce mot eſt joint à quelque ſubſtantif, alors il ne ſe conſtruit jamais qu'avec la particule *à. Exhorter à* l'union, *à* la patience, *à* la mort. Le P. Bouhours a remarqué qu'on dit également bien en François *éxhorter* à faire quelque chôſe, & *éxhorter* de faire quelque chôſe. *Exhorter à* eſt plus commun, on trouve cependant *éxhorter* de, dans Vaugelas & dans pluſieurs bons Ecrivains.

Éxhorté, ée. part. & adj. *Excitatus, impulſus.*

ÉXHUMATION. ſ. f. Action par laquelle on déterre un corps enterré en lieu ſaint, par Ordonnance de juſtice. *Exhumatio.* On ordonne l'*éxhumation* d'un corps enterré, quand on prouve qu'il a été tué en duel. Un Curé a droit de demander l'*éxhumation* du corps d'un de ſes parroiſſiens enterré hors de la Parroiſſe & ſans ſa permiſſion.

par l'autorité de Juſtice. *Exhumare.* On a ordonné que ce corps ſeroit *éxhumé* pour le viſiter, & voir s'il n'eſt point mort de poiſon.

Éxhumé, ée. part. paſſ. & adj. *Exhumatus.*

EXI.

ÉXIDEUIL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France dans le Périgord. *Exidolium. Exideüil* eſt ſitué ſur la rivière de Loulour, à huit lieües de la ville de Périgueux, vers les frontières du Limouſin. Quelques Géographes écrivent *Eſſideuil*, c'eſt que dans la prononciation de ce nom on adoucit le ſon de l'*x.*

ÉX-JÉSUITE. ſ. m. Celui qui eſt ſorti de chez les Jéſuites. C'eſt un *Ex-Jéſuite.* Ce mot n'eſt guère en uſage, & ſent bien le païs Latin. On dit il a été Jéſuite.

ÉXIGENCE. ſ. f. Terme de Palais. Ce qu'une chôſe demande, ce qui lui eſt convenable. *Exigentia.* On a renvoyé ces criminels devant leurs Juges, pour être punis ſuivant l'*éxigence* des cas.

ÉXIGER. v. act. Demander ſon payement, obliger, contraindre à payer. *Exigere, flagitare, repetere.* Il eſt tems d'*éxiger* le payement de cette dette, de cette lettre de change, le terme eſt échu. Cet homme n'*éxige* que ce qui lui eſt dû.

Éxiger, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, quand on fait payer des ſommes qui ne ſont pas dûës, ou des droits & ſalaires illégitimes. Il eſt défendu d'*éxiger* des intérêts des obligations, des purs prêts. Les Procureurs *éxigent* bien des droits au delà de ceux qui leur ſont taxez.

Éxiger, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. *Poſtulare.* L'honnêteté *éxige* qu'il faſſe les avances. Son devoir *éxige* qu'il faſſe une telle ſatisfaction. La civilité eſt une eſpéce de dette que nous ne devons jamais *éxiger.* Nic. Les loix de la ſociété *éxigent* qu'on ſe ménage obligeamment les uns les autres. Bell. Nous ne pouvons *éxiger* des autres qu'ils ſe rendent à nos ſentimens. Nic. Il ne faut pas s'aviſer d'*éxiger* une probité ſcrupuleuſe des gens de Cour. S. Évr.

Éxigé, ée. part. & adj. *Exactus, poſtulatus, repetitus.*

ÉXIGIBLE. adj. m. & f. Qui ſe peut éxiger, faire payer. *Qui poteſt exigi.* Ce Marchand a montré pour cinquante mille écus d'effets tous bons & *éxigibles.* La dette eſt créée, mais elle n'eſt pas encore *éxigible.* Pat.

ÉXIGU, ue, adj. Terme dogmatique, ou burleſque, qui ſe dit des chôſes qui ſont en petite quantité. Ce Pédant avoit des auditeurs en nombre *éxigu.* Il eſt entièrement Latin, *Exiguus*, & on ne s'en ſert guères en François.

ÉXIGUER. v. act. Terme de Coutumes, qui ſignifie, Faire le partage des bêtes baillées à moitié, ou à chepteil, ou en réſoudre le traitté.

Ce mot vient du Latin *exigere*, qui ſignifie *faire ſortir de l'étable.*

ÉXIL. ſ. m. Banniſſement. *Exilium, fuga.* Les Athéniens ont envoyé ſouvent en *éxil* leurs Capitaines par l'envie qu'ils leur portoient. Un *éxil* perpétuel eſt une mort civile, il emporte confiſcation. On dit auſſi, qu'on envoye quelqu'un en *éxil*, quand on le relégue en quelque place, lorſqu'on l'oblige de demeurer en quelque lieu qu'on lui aſſigne; celui-ci ne porte point note d'infamie. Il faut remarquer auſſi qu'il y a de la différence entre *éxil*, & *banniſſement. Banniſſement* ne ſe dit que des condamnations faites en Juſtice; & *éxil* n'eſt qu'un éloignement cauſé par quelque diſgrâce de la Cour. L'Académ. Un homme relégué a pour domicile néceſſaire pendant ſon *éxil* le lieu où il eſt relégué: cependant le lieu de ſon *éxil* n'eſt point réputé ſon domicile pour les effets civils de ſa ſucceſſion, parceque pour cela il faut du choix, & de la deſtination, & qu'au contraire, celui qui eſt en *éxil* eſt toûjours cenſé avoir l'eſprit de retour. C. B. *Animum revertendi*, comme parle le Droit, même des bêtes, qui ſortent de l'étable, de la maiſon, & qui reviennent enſuite.

Ovide, c'eſt à tort que tu veux mettre Auguſte
Au rang des Immortels:
Ton éxil *nous apprend, qu'il étoit trop injuſte*
Pour avoir des autels. De Lingendes.

Ce mot vient du Latin *exilium*, d'*éxil*, qu'on a écrit *exul*, d'*extra ſolum*, hors du païs natal, de la terre.

On appelle figurément un *éxil* honorable, un emploi qu'on donne à quelqu'un qui oblige à réſidence dans des lieux éloignez, ou peu agréables. Sous le régne de Tibère, les emplois éloignez étoient des *éxils* myſtérieux. S. Évr. Un petit Évêché dans les montagnes eſt un honnête *éxil.* Une réſidence, une Ambaſſade chez les peuples barbares, eſt une eſpéce d'*éxil.* L'*éxil* de la Cour eſt l'enfer des Courtiſans.

En termes de dévotion on appelle la terre, le lieu de nôtre *éxil*, & le tems de nôtre *éxil*, ou nôtre *éxil*, le tems que nous vivons ſur

Seigneur dans cet exil *je ſoupire après vous.*
RECUEIL DE VERS.

On a donné pour déviſe à une perſonne devenuë célèbre par ſon *éxil*, une Lune au plein dans ſon oppoſition au Soleil, avec ce mot, *Clara, potenſque receſſu*, ou *Clarius elucet longè*; ou ce mot Italien, *Quanto più s'allontana, più riſplende.*

ÉXILER. v. act. Envoyer quelqu'un en éxil, ou le reléguer en cèrtain lieu où on l'oblige de demeurer. *Mittere in exilium, patriâ pellere.* On a *éxilé* un tel Magiſtrat pour s'être oppôſé aux ordres du Roi.

Ce mot vient de *exiliare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour dire, *envoyer en éxil.*

On dit auſſi, que les mauvais Anges ont été *éxilez* du ciel; pour dire, qu'on les en a chaſſez; que nous avons été *éxilez* de nôtre patrie par le péché originel. On dit encore, qu'un homme s'eſt *éxilé* volontairement du monde; pour dire, qu'il eſt allé vivre en retraitte, qu'il s'eſt mis dans un Monaſtère. Sa Maîtreſſe l'a *éxilé*, pour dire, lui a défendu de la venir voir.

ÉXILÉ, ÉE. adj. *Exul, actus in exilium.*

Autrefois Scipion retrouva dans Lélie,
Loin de Rome exilé, *ſa gloire, & ſa patrie.* VILL.

Ma raiſon loin de moi ſe tenoit exilée. VOIT.

ÉXILÉ, ÉE, eſt auſſi ſ. On fit rappeller les *éxilez*. ABL.

ÉXILLES. ſ. m. Bourg de Dauphiné en France. *Ocelum.* Céſar l'appelle la dèrnière ville de la Province citérieure. *Exilles* eſt ſur la Doire dans le Briançonnois, à deux lieües au deſſus de la ville de Suze, vèrs les confins du Piédmont, & il a un château très-bien fortifié: Vigenère, Hadrien de Valois, & Audiffret, le prennent pour l'ancien *Ocelum*, Ὄκελον, & le ſecond traite de ridicule l'opinion de Marlien, qui met *Ocelum* à Novalèſe, *Novalicium*, ou comme il l'appelle, *Novaleſium.* Quelques-uns écrivent *Eſſilles*, & d'autres *Eyſilles.*

ÉXISTANT, ANTE. Qui eſt dans l'être des chôſes. *Exiſtens.* On a fait un inventaire éxact de tous les meubles *éxiſtans* qui ſe ſont trouvez en nature dans cette maiſon. On le dit auſſi de ce qui n'eſt plus en la poſſeſſion de quelqu'un. Vous ne ſçauriez rien ſaiſir ſur lui, il n'a aucuns meubles *éxiſtans*, il les a tous vendus.

ÉXISTÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une anémone à peluche. L'*Exiſtée* eſt une Pèrſiquine nouvelle & très-belle. MORIN, *Cult. des fleurs c.* 7.

ÉXISTENCE. ſ. f. Ce qui fait qu'une chôſe éxiſte. *Exiſtentia.* L'*éxiſtence* de Dieu eſt de ſon eſſence, il ne ſçauroit être qu'il n'éxiſte. *L'éxiſtence* des créatures n'eſt qu'accidentelle & paſſagère. Ces meubles ne ſont plus en *éxiſtence*, on ne les peut plus repréſenter. Une ode ſur l'Immortalité de l'âme après le témoignage de tous les Sages dit,

Oſez mettre dans la balance
Des témoignages ſi conſtans.
Douterez vous d'une éxiſtence
Qui n'a d'ennemis que vos ſens?

ÉXISTER. v. n. Être en la nature. *Exiſtere.* Dieu *éxiſte* par lui-même, par ſon infinité. Il y a eû pluſieurs villes autrefois qui n'*éxiſtent* plus à préſent.

ÉXISTIMATEUR. ſ. m. *Exiſtimator.* Le P. Pomey dit que ce mot ſe trouve dans M. Le Maître. Injuſtes *éxiſtimateurs.* Il arrive ſouvent que ceux qui ſont accoutumez à la lecture des bons Auteurs Latins, haſardent ainſi quelques tèrmes qui ſont purement Latins, & que cèrtaines circonſtances rendent plus tolérables. Quoi qu'il en ſoit, celui-ci n'a pas fait fortune.

ÉXITIRIES. ſ. f. & pl. Nom d'une fête chez les Anciens Grècs, à laquelle on offroit aux Dieux les prémices des fruits de la tèrre. *Exitiria.*

EXL.

EXLAQUAIS. ſ. m. Qui a été Laquais. *Nuper ſervus.* On attribuë l'invention de ce mot à M. de Mézerai. Il ne ſe dit qu'en badinant.

Penſe-tu que mon cœur ſoit ſi fort au rabais,
Que de borner ſon vol aux vœux d'un exlaquais? P. COM.

EXO.

ÉXOCATACŒLE, ou EXOCATACELE. ſ. m. Nom générique, que l'on donnoit autrefois à Conſtantinople au Grand Œconôme, au Grand Sacellaire, ou Grand Maître de la Chapelle, au Grand Scévophylac, ou Garde des Vaſes, dont néanmoins Codin ne parle point C. I. p. 8. au Grand Cartophylax, au Maître de la petite Chapelle, & au Protecdique, ou Prémièr Défenſeur de l'Égliſe. *Exocatacœlus.* Les *Exocatacœles* étoient d'une grande autorité. Dans les aſſemblées publiques ils avoient le pas ſur les Evêques, & dans le Patriarchat de Conſtantinople ils faiſoient les fonctions de Diâcres. Ils ſont nommez Cardinaux de Conſtantinople dans la lettre de Jean IX. à l'Empereur Baſile Léon. Il en eſt parlé dans les actes du Concile de Florence. Les *Exocatacœles* avoient été Prêtres d'abord; mais je ne ſçai quel Patriarche de Conſtantinople, que Codin ne nomme point, voulut qu'à l'avenir ils ne fûſſent que Diâcres. La raiſon fut qu'étant Prêtres ils avoient tous châcun leurs Égliſes, où ils officioient dans toutes les grandes fêtes, de ſorte qu'injuſtement aux jours les plus célèbres, le Patriarche ſe trouvoit ſans ſes principaux Miniſtres, ou Officièrs, & qu'il ne paroiſſoit jamais avec moins de ſuite à l'Autel. Au reſte, bien qu'ils ne fuſſent que Diâcres, il leur pèrmettoit en les ordonnant de portèr la chaſuble, que les Grècs appellent *phelone*, mais non pas l'étolle, qu'ils nomment *Epitrachele*, ἐπιτραχήλιον.

On ne convient point de la raiſon qui leur fit donner ce nom, & de ſon étymologie. Junius dans ſon édition de Codin p. 131. & 133. ſépare ce mot en deux, & lit, ἐξ Κατάκοιλοι, ſix *Catacœles*; mais cette leçon eſt fautive, quoi qu'elle ſe trouve dans les manuſcrits de la Bibliothéque du Roi & de celle du Duc de Bavière, tous les autres manuſcrits n'en font qu'un mot, & ces Officièrs ſont nommez *Exocatacœles*, lors même qu'ils n'étoient que cinq, & par Codin qui n'en compte que quatre C. 1. p. 8. de l'édition du Louvre. Le même Junius prétend que le mot *Catacele* vient de ce que ces Officièrs demeuroient dans les Vallées, κατὰ τὰς κοιλάδας, comme ſi les Cures de Conſtantinople avoient toutes été dans les vallées: & de plus on ne doit point ſéparer ce mot comme nous avons dit. *Petrus Gregorius Toloſanus L. XV. c. 9. Syntagm. Univerſi juris* croit que ce mot vient de καταλεαίνω, *permulceo, ſuavitate animum delinio*, & en effet on trouve ce mot écrit Ἐξωκαλάκηλος; mais Gretſer répond que cette leçon eſt vitieuſe, & cette étymologie ſans fondement. Il propoſe enſuite une conjecture, qu'il n'avance que timidement; il lit ἐξωκατακοίλους au lieu d'ἐξωκατακοίτους, comme s'ils étoient appellez ainſi parce qu'ils couchoient ou demeuroient hors du palais Patriarchal. Il avoüe cependant qu'on ne trouve point ἐξωκατακοιτεῖν en ce ſens; mais ἐξωκοιτεῖν.

Le P. Goar rejette un peu durement cette opinion pour cette raiſon; mais, dira-t-on, avant Léon l'Arménien les Clèrcs ne demeuroient point dans le palais. Il eſt vrai; mais depuis lui ils y demeurèrent; il n'y auroit donc plus eû d'*Exocatacœles* ou *Exocatacœtes*; cependant on en trouve encore après lui. De plus, il ne s'agit pas du palais de l'Empereur, mais de celui de Patriarche. Cet Auteur aimeroit mieux que l'on dît qu'il faut lire Ἐξωκατακέλλους, & qu'ils ſont ainſi nommez par oppoſition au Syncélle qui couchoit dans l'appartement du Patriarche, au lieu qu'eux n'y couchoient point: mais il ne croit pas que des Officièrs ſi diſtinguez ayent pris leur nom d'une chôſe qui marque le défaut d'un privilége qu'ils n'avoient pas. Ainſi il aimeroit encore mieux dire que tous les Clèrcs inférieurs s'appelloient *Catacéles*, Κατάκοιλοι, c'eſt à dire, Gens qui ſont dans un rang bas, & que ceux-ci qui leur étoient ſupérieurs ſe nommoient *Exocatacéles*, c'eſt à dire, des gens qui ſont hors des *Catacéles*, qui ſont au deſſus d'eux, qui ne ſont point de leur nombre, mais dans un rang plus élevé. Enfin il conclut à s'en tenir au ſentimens de George Coréſius, qui dit que le Palais Patriarchal & les appartemens du Syncélle & de tous les Moines qui étoient au ſervice du Patriarche, occupoient un endroit de la ville fort bas, & qui au regard du reſte paroiſſoit une vallée & comme un gouffre; que les Grands Officièrs dont nous parlons avoient leurs hôtels, ou palais particulièrs ἔξω hors de cette vallée, & en d'autres quartiers, & que ce fut la raiſon pourquoi on les nomma *Exocatacéles.* C'eſt en effèt ce qui paroît de plus raiſonnable.

M. Du Cange croit que ce nom vient de ce que dans les Aſſemblées ils étoient hors de pair, hors du rang des autres Clèrcs, mais aſſis en des places plus élevées & plus honorables aux côtez du Patriarche. Ces deux dèrnières étymologies ſont les plus vraiſemblables. Voyez ſur les *Exocatacœles* Codin c. 1. les Notes de Gretſer ſur cèt Auteur Liv. I. c. 2. celles du P. Goar; le Père Morin *De Sacris Ordinat. P. III. Exercit. III. c. 4. n.* 5. Habèrt Archierat. p. 32. le Gloſſaire Grèc de Du Cange &c.

ÉXOCIONITE. ſ. m. & ſ. *Exocionita.* Il y avoit à Conſtantinople un lieu nommé *Exocionium.* C'étoit un Monaſtère, dit Meurſius dans ſon Gloſſaire; & les prémièrs qui fûrent appellez *Exocionites*, fûrent les Moines de ce monaſtère. Mais il s'eſt trompé, comme on le vèrra dans l'étymologie de ce mot. Ce ſont les Arriens qui fûrent appellez *Exocionites*, parce que chaſſez par Théodôſe le Grand, ils ſe retirèrent dans le lieu appellé *Exocionium*, & qu'ils y tenoient leurs aſſemblées. C'eſt Théodoret qui nous l'apprend.

dit la même chôſe à la prémière année de Théodôſe. Elle appelle encore les Arriens *Exocionites* à l'an X. de Leon le Grand ; & à l'an onzième de Zénon. Juſtinien donna aux Orthodoxes toutes les Égliſes des hérétiques, excepté celles des *Exocionites*. THEOPHANE, CEDRENUS. Voyez le Gloſſaire Grèc de Du Cange, & ſa Conſtantinople Chrétienne, Meurſius, Suicerus.

M. Tillemont hiſt. Eccl. T. VI. p. 520. dit *Exacionites*, ou *Exocionites*. Il faut peutêtre diſtinguer les Éxoucontiens de ſecte auſſi bien que de nom de ceux qu'on a appellez Exacionites, ou *Exocionites*, & qui étoient, ſelon Théodoret, les mêmes que les Eudoxiens, c'eſt à dire, l'ancienne ſecte des Ariens, dont tous les autres s'étoient ſeparez. TILLEM. La Chronique d'Aléxandrie parle diverſes fois des Ariens *Exocionites*, & Théophane les marque en quelques endroits. ID.

Ce mot vient de ἐξακιόνιον, ou ἐξωκιόνιον, nom du lieu dont nous avons parlé. Codin dans ſes Origines de Conſtantinople p. 26. de l'édition du Louvre dit, que l'*Exocionium* étoit un endroit entouré de murailles, bâti & doré par Conſtantin, qu'en dehors de cette enceinte de muraille il y avoit une colomne avec une ſtatuë de cet Empereur, & que c'eſt de là que vint à ce lieu le nom d'*Exocionium*, de ἔξω, dehors, & κίων, colomne. Ce n'étoit donc point un monaſtère. Au reſte, l'*Exocionium* ne dura que trente deux ans, c'eſt à dire, juſqu'à Théodôſe le jeune. Il y avoit un grand nombre de colomnes, & deſſus des ſtatuës apportées de Cyzique. M. Tillemont dit que ce lieu étoit ainſi nommé parce qu'il étoit peutêtre orné de ſix colomnes. Mais que feroit dans ἐξακιόνιον, ou ἐξακιόνιον, cet ω, ou cet α, entre ἕξ, ſix, & κίων, colomne ? De plus, s'il venoit de ἕξ, *ſix*, il ſeroit aſpiré. Godefroy prétend que Théodoret ſe trompe, lorſqu'il dit que les Ariens appellez Éxacionites, ou *Exocionites*, avoient tîré ce nom du lieu où ils s'aſſembloient ; & il veut que ce nom ſoit le même que celui d'Exoucontiens, donné auſſi aux Ariens, parce qu'ils diſoient que le fils étoit tîré du néant, ἐξ οὐκ ὄντων, Godefroy fonde cette cenſure ſur ſon autorité, qui ne nous paroît pas aſſez grande pour condamner d'èrreur un homme auſſi habile que Theodoret. TILLEMONT, *Tom. VI. p.* 788.

ÉXODE. ſ. m. Le ſecond des cinq Livres de Moïſe. *Exodus*. Ce mot ſignifie, Sortie, ou voyâge ; parceque ce Livre contient la ſortie des Iſraëlites hors d'Égypte. L'*Exode* contient outre cela l'hiſtoire de ce qui ſe paſſa en Égypte depuis la mort de Joſeph juſqu'à la ſortie des Iſraëlites, & dans le deſèrt, ſur tout au mont Sinaï, juſqu'à la conſtruction & l'érèction du Tabèrnacle. Les Hébreux l'appellent *veelle ſemoth*, parceque ce livre commence en Hébreu par ces mots *veelle ſemoth*, qui ſignifient *& hæc nomina*. C'eſt par la même raiſon que les Hébreux appellent la Génèſe *Bereſith*, ce qui ſignifie *in principio* ; parce que la Génèſe commence par ces mots.

ÉXODE. ſ. m. C'étoit l'une des quatre parties de l'ancienne Tragédie. *Exodium*. Ariſtote dit, que l'*Exode* eſt ce qu'on diſoit après que le chœur avoit ceſſé de chanter pour ne plus reprendre. Ainſi l'*éxode* dans la Tragédie Grécque, & ſelon le ſentiment d'Ariſtote, ne peut être pris pour l'épilogue, comme bien des gens l'ont crû. L'*éxode* eſt tout ce qui renfèrme le denoüement & la cataſtrophe de la piéce : ce denoüement dans les piéces bien compôſées commence toûjours après le dèrniér chant du chœur, & cela répond éxactement à nôtre dèrniér & cinquième acte. Voyez Mr Dacier pag. 166. de ſon commentaire ſur la poëtique d'Ariſtote. Parmi les Latins *éxode* a été pris dans un autre ſens. C'étoit parmi eux à peu-près ce que la farce eſt parmi nous. Après qu'on avoit joüé la Tragédie on faiſoit venir le farceur, qu'on appelloit *Exodiaire*, qui par ſes grimaces, ſes plaiſanteries, ſes bons mots, divèrtiſſoit le peuple, eſſuyoit les larmes que le ſpéctacle tragique avoit fait vèrſer. C'eſt ce que dit le Scholiaſte de Juvénal, *ut quid quid lacrymarum ac triſtitiæ cepiſſent ex Tragicis affectibus hujus ſpectaculi viſus detergeret*.

Exodes, c'étoient cèrtains vèrs plaiſans que la jeuneſſe récitoit à la fin des Comédies Atellanes, & qui répondoient à nos farces. VIGENÈRE, *ſur T. Live p.* 297. Le même Auteur dit ailleurs p. 1695. Les *Exodes* étoient les entremèts, qui ſe repréſentoient ès pôſes d'entre les Actes, partie de fâbles & plaiſanteries, partie de Muſique, partie de feintes, comme pour faire reprendre haleine aux ſpectateurs. Suetone dans la vie de Domitien C. 10. Juvenal Sat. VI. v. 71. & Feſtus, font mention de ces *Exodes*.

Le mot d'*éxode* eſt Grèc, ἔξοδος ſignifie *ſortie*, ou bien *digreſſion*, *écart du chemin*, d'ἐξ, & ὁδὸς, *chemin*.

ÉXODE, *Exodium*, dans les Septante, ſignifie la fin, la concluſion d'une fête, *Théodoret*, *in Levit. q.* 32. *& Nonius*. C'étoit le 8e jour de la Fête des Tabèrnacles, que l'on célébroit, dit-on, en mémoire de l'*Exode*, ou de la ſortie d'Egypte ; cela néan-

Exode, *Exodium*, étoit auſſi le nom d'une chanſon, ou d'un mot, qui ſe chantoit à la fin d'un repas.

ÉXODIAIRE. ſ. m. Tèrme de l'ancienne Tragédie Latine. Farceur ; Acteur, qui paroiſſoit après la tragédie finie, & faiſoit ce que l'on appelloit l'Exode, ou la concluſion du ſpectâcle, en divèrtiſſant le ſpectateur. *Exodiarius*. Voyez EXODE.

ÉXOINE. ſ. f. Tèrme de Palais. Éxcuſe qu'on préſente en Juſtice, quand on eſt obligé d'y comparoir en pèrſonne, & quand on a une raiſon légitime qui en empêche. *Ejuratio vadimonii*, *excuſatio cauſaria*. Il faut envoyer un homme éxprès fondé de procuration ſpéciale, pour préſenter ſon *éxoine* en Juſtice, avec la preuve en main de l'empêchement qui eſt caûſe qu'on n'y peut comparoir en pèrſonne ; comme un cèrtificat de Médecins, ſi l'empêchement eſt caûſé par maladie.

ÉXOINE, ſe dit auſſi en d'autres cas, comme lorſque le Seigneur mande ſon vaſſal pour le venir accompagner à la guèrre, pour lui rendre la foi & hommage, ou autres devoirs auxquèls il eſt obligé. Ce mot ſe dit différemment dans les Coutumes, où on trouve *enſoigne* ; *enſoingne*, *enſonie*, *enſoing*, ou *enſougnie*, ou *eſſoine*, & dans ſes dérivez, *éxonier*, *éſſonier*, *éxoineur* & *éxoiniateur*.

Ce mot vient, ſelon Budée, Périonius & Nicod, de ἐξόμνυσθαι, jurer, à caûſe du ſèrment qu'on étoit obligé de faire pour l'*éxoine*, & ce mot étoit auſſi en uſage chez les Grècs dans le même ſens, comme le prouve Nicod. Cujas le dérive de *exidoneare*, ou *exonerare*, parceque c'eſt en effèt décharger d'une aſſignation ; Saumaiſe de *ſonnia*, qu'on a dit par corruption *à ſonte*, qui ſe dit en Latin pour *empêchement*, ou *éxcuſe*. Voſſius dit qu'il vient de l'Allemand *ſunnis*, qui ſignifie *empêchement néceſſaire*. D'autres le dérivent *à ſontico morbo*, qui éxcuſoit de comparoître en Juſtice. MÉN. On diſoit autrefois *eſſoine*, pour ſignifier *abſence*. Du Cange condamne toutes ces étymologies, & dit qu'il vient de *eſſonnia*, *exonia*, & *exonium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

ÉXOINER. Vèrbe act. Éxcuſer quelqu'un de ce qu'il ne comparoît pas en pèrſonne, être porteur de ſon éxoine. *Jurejurando aliquem excuſare qui vocatus judicio non adeſt*, *vadimonium ejurare*. On a dit auſſi *éſſoiner*, & on le trouve même ainſi écrit. Voyez ci-deſſus *eſcondire*.

ÉXOINER, ou ÉXONIER, ſignifie auſſi, ſelon Nicod, dédommager.

ÉXOINEUR. ſ. m. Celui qui éxcuſe. *Excuſator*. C'eſt un tèrme qui ſe trouve dans les Coutumes. On trouve auſſi dans le même ſens *éxoniateur*, & *éxonier*.

ÉXOMOLOGÈSE. ſ. f. Ce mot eſt peu uſité, mais on le dit quelquefois en parlant des rits anciens de la Pénitence, dont l'*Exomologèſe* eſt une partie. Il ſignifie Confeſſion. *Exomologeſis*, du mot Grèc ἐξομολόγησις, qui vient d'ἐξομολογέω, *Je confeſſe*. S. Cyprien le prend en ce ſens L. III. ép. 14. & L. I. ép. 3. D'autres, comme Tertullien dans ſon Traité de la Pénitence C. 9. y donnent un ſens plus étendu, comme nous faiſons auſſi ſouvent au mot Confeſſion ; & le prennent en général pour Pénitence. L'*Exomologèſe* publique n'a jamais été commandée, ou ordonnée par l'Egliſe pour des péchez cachez, comme on le peut voir dans les Capitulaires de Charle-Magne, dans pluſieurs Conciles, & dans celui de Trente Seſſ. XIV. C. 5.

ÉXOMPHALE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Exomphalus*. C'eſt un mot générique de maladie, il ſignifie toute ſorte de tumeur, qui arrive contre nature à l'ombilic. On peut diſtinguer trois ſortes d'*éxomphales* ; la prémière eſt des tumeurs qui ſe forment de parties ; il y en a trois eſpéces, l'entéromphale, l'epiplomphale, & l'entéro-épiplomphale : la ſeconde ſorte d'*éxomphale* eſt des tumeurs qui ſe forment par des amas d'humeurs : il y en a quatre eſpéces, qui ſont l'hydromphale, la pneumatomphale, la ſèrcomphale, & la varicomphale : la troiſième ſorte d'*éxomphale*, eſt de celles qui renfèrment les deux autres ſortes, qui ſont l'entéro-hydromphale, & l'épiploſarcomphale. Voyez M. Dionis ſur toutes ces maladies, & la manière de les guérir.

Cet Auteur, dans ſon éxcellent ouvrage des opérations de Chirurgie, fait le mot *éxomphale* & tous ſes compôſez du genre féminin ; quoique ſuivant l'étymologie ils dûſſent être du genre maſculin.

ÉXORABLE. adj. m. & f. *Exorabilis*. Qui ſe laiſſe vaincre & pèrſuader par les raiſons, les prières, ou la compaſſion. Ce Prince étoit fort irrité, mais enfin il s'eſt rendu *éxorable* ; il s'eſt rendu aux remontrances & aux prières, & il a fait grâce à ſon peuple. Il eſt moins en uſage que ſon contraire *inéxorable*.

ÉXORATORIEN. ſ. m. Celui qui a quitté la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, qui en eſt ſorti, ou qui en a été congédié. *Dimiſſus*, ou *Egreſſus ex Oratorii Congregatione*. M. Du Gué, Au-

mettons ſur la foi de celui qui l'envoye, en avertiſſant néanmoins qu'il nous paroît ſentir bien le Collége, & que nous doutons qu'il ſoit beaucoup en uſage, ou du moins dans le bel uſage.

ÉXORBITAMMENT. adv. D'une manière éxorbitante. *Ultra modum, ultra vires, ſortem.* Cet homme a été taxé *éxorbitamment*, à des ſommes plus fortes qu'il ne peut payer.

ÉXORBITANT, ANTE. adj. Exceſſif : qui eſt au delà de la régle, de la portée, de la croyance ordinaire. *Exſuperans, immanis, immenſus, enormis, abhorrens.* Il a laiſſé des biens *éxorbitans*. On donne à Xerxès une armée ſi nombreuſe que cela eſt *éxorbitant*, & paſſe toute croyance.

Ce mot vient du Latin *exorbitare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour dire, *recedere ab eo quod rectum eſt, quod eſt extra orbitam*, être hors du droit chemin, du ſentier commun.

ÉXORCISER. v. act. Faire des conjurations au nom de Dieu contre le Démon, pour le faire ſortir du corps d'un poſſédé, ou pour purifier des créatures immondes. *Exorciſmos, ſacras obteſtationes adhibere.* Les Prélats ſont ceux qui *éxorciſent* les démoniaques. Le Curé *éxorciſe* l'eau pluſieurs fois quand il la bénit.

Ce mot vient du Grèc ἐξορκίζειν, *adjurare*.

ÉXORCISER, ſe dit auſſi figurément & en riant, pour, Exhorter fortement ; conjurer quelqu'un de faire ou de ne pas faire de certaines choſes. *Adhortari etiam atque etiam.* Il y a quelques heures au jour où le bon Pere m'*éxorciſe*. VOIT.

ÉXORCISME. ſ. m. Oraiſons, prières, ou conjurations qu'on fait en éxorciſant, ou pour chaſſer le Démon, ou pour préſerver de quelque danger. *Exorciſmus, obteſtatio ſacra, ritè concepta.* Le Démon a réſiſté longtems aux *éxorciſmes*, avant que de quitter ce poſſédé. On fait les *éxorciſmes* en faiſant de l'eau bénite, & autres conſécrations. On a fait auſſi autrefois des *éxorciſmes* pour tirer la preuve, ou la vérité des accuſez. C'étoit une eſpéce de pain conjuré & éxorciſé ; car on croyoit alors qu'un coupable ne pouvoit pas avaler un morceau de ſemblable pain. Cela ſe pratiquoit du tems d'Edouard III. Roi d'Angleterre : & c'eſt ce qu'en Anglois on appelloit *Corſned*. Lindenbrock rapporte un exemple de l'*éxorciſme* d'un pain d'orge, ou d'un fromage, pour avoir preuve de la vérité : & il ſe peut faire que de là ſoit venuë cette façon de parler, Que ce morceau de pain m'étrangle, ſi je ne dis vrai.

On ne peut diſconvenir que l'uſage des *éxorciſmes* ne ſoit auſſi ancien que l'Égliſe. On s'en ſervoit pour chaſſer les maladies des hommes, & des bêtes, & pour chaſſer les animaux qui nuiſent aux biens de la terre. M. Thiers, *Traité des ſuperſtitions*, rapporte diverſes formules de ces *éxorciſmes* ; & il cite l'éxemple de S. Grat, qui avoit obtenu de Dieu la grâce, qu'il n'y avoit point de taupe dans le païs d'Aoſt, ni trois mille pas à l'entour. On peut, ſelon lui, uſer encore aujourd'hui très-utilement de ces *éxorciſmes* ; & conjurer les rats, les ſauterelles, les chenilles, les tempêtes &c. Mais pour cela il faut avoir un caractère, & être approuvé de l'Égliſe ; & de plus il faut ſe ſervir des oraiſons, & des paroles autoriſées par l'Égliſe : autrement les *éxorciſmes* ſont des ſuperſtitions très-condamnables.

Dans le Dictionnaire de Moréri on a mis *Exorciſmes*, ou Conjurations, comme deux ſynonymes : mais proprement la Conjuration n'eſt qu'une partie de l'*Exorciſme* ; & l'*Exorciſme* la cérémonie toute entière. Je ne trouve pas même que nos Rituels François ſe ſervent jamais du mot de *Conjuration* ; la partie même à laquelle on pourroit particulièrement donner ce nom, c'eſt-à-dire, la formule par laquelle on conjure le Démon, on lui commande de ſortir, ils l'appellent toujours *Exorciſme*, & non point Conjuration.

ÉXORCISTE. ſ. m. C'eſt un Clèrc tonſuré à qui on a conféré les quatre Ordres mineurs, l'un deſquels eſt celui d'*Exorciſte*. *Exorciſta.* On le dit auſſi du Prélat qui éxorciſe effectivement un poſſédé.

Quelques Auteurs ont cru que l'Égliſe Grècque n'a point eû d'*Exorciſtes*, mais les anciens Auteurs Grècs en parlent d'une manière qui ne laiſſe aucun doute là deſſus. S. Denis ch. 3. de ſa Hiérarchie Ecléſiaſtique, S. Ignace Martyr dans ſon épître à ceux d'Antioche. Voyez les notes du P. Goar ſur l'Euchologe.

L'ordination des *Exorciſtes* ſe fait pendant la Meſſe comme les autres, on trouve les mêmes cérémonies marquées dans préſque tous les Pontificaux, & les Rituels ; s'il y a quelque différence, elle n'eſt qu'accidentelle. Comme les *Exorciſtes* ſont deſtinez à chaſſer les Démons, le IVe Concile de Carthage can. 7. a réglé que dans l'ordination des *Exorciſtes* l'Evêque en leur mettant entre les mains le livre des Exorciſmes diroit ces paroles, *Recevez & conſervez dans vôtre mémoire, & ayez le pouvoir d'impoſer les mains aux Energuménes, ſoit baptiſez, ſoit Catécuménes.* Et c'eſt ainſi qu'on ordonne aujourd'hui les *Exorciſtes*.

ſentera le Pontifical à ceux qu'on fait *Exorciſtes*, & dans le Pontifical revû par ordre de Clément VIII. il eſt marqué que ce ſera le Pontifical, ou le Miſſel ; ce qui eſt indifférent, parce que c'eſt un ſymbole qui ſignifie le pouvoir qu'on donne aux *Exorciſtes*, & d'ailleurs dans l'Evangile on voit que JÉSUS-CHRIST a donné à ſon Égliſe & à ſes Miniſtres le pouvoir de chaſſer les Démons. Voyez l'ouvrage du P. Martene des anciens rits de l'Égliſe, Tom. II. & le Pontifical Romain.

Il y avoit autrefois parmi les Juifs des gens qui couroient le monde, faiſant profeſſion de chaſſer les Démons par des invocations, qu'ils prétendoient avoir été enſeignées par Salomon : on les nommoit *Exorciſtes*. FLEURY. Voyez Joſephe, *Antiq. Jud. L. VIII. C. 2.* Origéne *Tract. XXXV. in Matth. XXVII.* 63.

ÉXORDE. ſ. m. Entrée, préambule, commencement d'un diſcours, d'une harangue, pour préparer les auditeurs à ce qu'on va dire. *Exordium, prologus, præludium, proœmium.* C'eſt le préambule des Orateurs, qui doit ſervir comme d'introduction à la matière qu'ils entreprennent de traitter. C'eſt un défaut où les Anciens ſont très-ſouvent tombez, de faire des *éxordes* qui n'avoient rien de commun avec leur ſujèt, & qui ſe pouvoient appliquer par tout. Parmi les Ouvrages de Démoſthéne nous avons un Recueil d'*éxordes*, dont quelques-uns lui ont ſervi dans les harangues qui nous reſtent de lui. Cicéron nous a appris qu'il en avoit un volume de réſerve : enſorte qu'ayant envoyé un Traité de la Gloire à Atticus, où il avoit mis le même *éxorde*, & la même préface qu'il avoit déja employée à la tête du troiſiéme livre de ſes queſtions Académiques, il le prie aſſez plaiſamment de la couper, & d'y en coller une autre qu'il lui envoye. Les Grècs étoient encore plus licentieux dans leurs *éxordes* que les Latins : au lieu de deſcendre doucement & comme par degrez dans leur matière, ils s'y précipitent, & briſant tout d'un coup le raiſonnement général qui leur ſert d'*éxorde*, ils entament bruſquement leur ſujèt, au lieu d'y conduire inſenſiblement le lecteur. Si l'on ôtoit à Platon ſes longues préfaces, & ſes importunes digreſſions, on l'accourciroit de la moitié.

Un Orateur dans ſon *éxorde* doit gagner la bienveillance, & l'attention de ſon auditeur, ſans promettre plus qu'il ne peut tenir. La mémoire lui a manqué, il eſt demeuré court dès ſon *éxorde*. Il faut que l'*éxorde* ſoit ſimple, & que l'on en banniſſe les figures, & les métaphores trop hardies. On n'y doit pas employer un ſtile trop élevé, ni qui aille juſqu'à l'enflûre, parceque l'eſprit de l'Auditeur étant encore froid, & dans ſon aſſiette naturelle, ne peut pas s'échauffer d'abord. Il étoit défendu de faire des *éxordes* dans l'Aréopage, parceque c'eſt une manière indirecte & impèrceptible de ſurprendre l'auditeur. L'*éxorde* eſt néceſſaire pour ne point entrer bruſquement en matière ſans aucune préparation.

> *Souvent pris de trop loin un* exorde *bizarre ;*
> *Jette hors du ſujèt l'Orateur qui s'égare ;*
> *Et ſouvent trop pompeux, il dérobe l'éclat,*
> *Au reſte du Sermon, qu'il fait paroître plat.* VILL.

ÉXOTIQUE. adj. m. & f. Il ne ſe dit guères que dans le dogmatique, & ſignifie, Étranger. *Extraneus, exoticus, adventitius.* Il ne ſe faut pas ſervir de termes *éxotiques* & barbares. Il ſe dit auſſi en Botanique, une plante *éxotique* eſt une plante étrangère, telles que celles qu'on apporte de l'Amérique, des Indes Orientales, & qui ne croiſſent point en Europe.

Ce mot vient du Grèc ἔξω, ἔξωθεν, *extra*. Les Grècs ont dit auſſi ἐξωτικός.

ÉXOUCONTIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte Arienne. *Exoucontius.* Les *Exoucontiens* étoient une ſecte Arienne, qui vouloit que l'on dît que le fils de Dieu avoit été fait ἐξ οὐκ ὄντων, de nulle ſubſtance, de rien qui éxiſtât, & c'eſt de ces trois mots Grècs que leur nom fut formé.

EXP.

ÉXPANSIF, IVE. adj. Qui a la force de s'étendre, ou de faire étendre un autre corps. C'eſt un terme de Chymie. *Expandendi vim habens, Expanſivus.* L'évaporation qu'on fait des eaux de Bourbon au feu de ſable, ne laiſſe au fond du vaſe que quelques grains d'un ſel fixe, mêlé d'un peu de terre blanche & légère. Il faut donc que l'autre principe qui eſt comme l'âme de cette eau, qui la rend ſi animée, ſi pénétrante, ſi *expanſive*, ſoit une crême de ſouffre, une fleur de bitume épurée, une quinteſſence de baume extrêmement exaltée, qui cachée dans les pôres de ce ſel alkali cauſe en ſe fermentant avec lui cette chaleur & ces ébullitions qu'on remarque dans les puits. MÉM. DE TR.

ÉXPANSION. ſ. f. *Expanſio, Productio.* Ce mot ſe trouve dans le Journal de 1695. & dans quelques autres Auteurs : il ſe prend

cèrveau) qui corrompt infailliblement la ſpinale, qui n'en eſt qu'une *éxpanſion*. Les vaiſſeaux gonflez qu'on y appèrçoit (au cancèr) reſſemblent à des *éxpanſions* de pattes d'écreviſſe. Dionis.

ÉXPATRIATION. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie abſence, éloignement de ſon païs, ſoit par banniſſement, ſoit par empriſonnement, ſoit pour le bien public, par ordre du Prince, &c. *Extra patriam commoratio.*

ÉXPATRIÉ, ÉE. adj. Qui eſt hors de ſon païs, pour quelque caûſe que ce ſoit. Voyez ci-deſſus *éxpatriation*. Ces deux mots ſe trouvent en la Somme rurale, & dans quelques Coutumes.

ÉXPÉCTANT. ſ. m. Qui attend l'accompliſſement d'une grâce, d'une collation qui lui eſt duë, ou promiſe. *Expectans*. Il y a deux *éxpéctans* ſur la nomination de ce Chapître, l'un pour l'indult, l'autre pour le ſèrment de fidélité.

ÉXPÉCTATION. ſ. f. Attente. *Expectatio, ſpes*. Ce mot ne ſe dit que des grands évenemens, des chôſes extraordinaires. Le Meſſie étoit l'*éxpéctation* des Juifs. Les peuples ſont dans une grande *éxpéctation* de cet événement. Ceux qui parlent bien ne ſe ſèrvent jamais de ce tèrme.

ÉXPÉCTATIF, IVE. adj. Il n'eſt en uſage qu'au féminin, & même il ne l'eſt guères qu'en cette phrâſe, *grâces éxpectatives*. Voyez Éxpéctative.

ÉXPÉCTATION. ſ. f. Attente. *Expectatio*. La fête de l'*Expectation* de la Sacrée Vièrge eſt une fête que l'on célébre en Eſpagne avec beaucoup de dévotion le 18ᵉ jour de Décembre, ſept jours avant Noël. Godeau hiſt. Eccl. VIIᵉ ſiécle L. I. n. CIII. remarque que cette Fête pourroit bien s'être établie & conſèrvée en conſéquence du decret du Xᵉ Concile de Tolede tenu l'an 657, par lequel il fut ordonné que l'on célébreroit la Fête de l'Annonciation de la Sainte Vièrge huit jours avant celle de la Nativité de N. S. parceque le tems auquel ce myſtère avoit été effectivement accompli tomboit dans le mois de Mars, qui eſt celui de Carême ou de la Pâque, deſtiné par l'Égliſe aux éxercices de la pénitence, ou à la ſolemnité de la Réſurrection de N. S. ce qui ne fut pas obſèrvé longtems; mais qui s'eſt peutêtre conſèrvé en Éſpagne dans cette Fête de l'*Expectation* de la Sainte Vièrge. *Expectation* ne ſe dit point en aucune autre phrâſe; encore en celle-ci eſt-ce un mot Eſpagnol, ou Latin, plutôt que François. On fait, je crois, cette Fête en quelques maiſons religieuſes en France, peutêtre de celles qui ſont venuës d'Éſpagne, & on l'appelle l'Attente des Couches de la Sainte Vièrge. Il ſeroit mieux de parler ainſi que de dire en François *Expectation*.

ÉXPÉCTATIVE. adj. & ſ. f. Attente, grâce promiſe, dont on attend l'accompliſſement. *Spes, ſive jus obtinendæ rei quæ prima vacaverit*. Les grâces *éxpéctatives* ſe donnoient anciennement par les Papes, pour obtenir les Bénéfices qui viendroient à vaquer. Ainſi c'eſt l'éſpérance, & le droit au prémier Bénéfice vacant. Les grâces *éxpéctatives* déplaiſoient fort aux Évêques, parcequ'elles entreprenoient ſur leurs droits. Fr. Elles ſont odieuſes, parcequ'elles induiſent à ſouhaitter la mort d'autrui. On ne reçoit point en France les réſèrves, mandats & autres grâces *éxpéctatives* de Cour de Rome. L'uſage des *éxpéctatives* eſt fort ancien, quoi qu'il ne fût pas ſi fréquent dans les prémiers tems qu'il l'eſt aujourd'hui. Ce ne fûrent d'abord que de ſimples prières de la part des Rois, que les Évêques acceptoient avec d'autant plus de ſoumiſſion, que les Rois ne leur préſentoient que des ſujèts capables de bien ſèrvir l'Égliſe : de là vient qu'on nommê encore aujourd'hui le droit de l'*éxpéctative*, du ſèrment de fidélité, ou de joyeux avénement à la couronne, *jus primarum precum*. Mais l'éxèrcice fréquent de ce droit l'ayant fait paſſer en coutume, on le regarda inſenſiblement comme un droit d'obligation, & de néceſſité. En 1599. quelques-uns ayant ôſé révoquer en doute une coutume ſi ancienne, le Roi Henri IV. fit éxpédier ſes patentes pour les confirmer, & elles fûrent vérifiées au Conſeil ſans reſtriction, ni modification. Depuis ce tems-là elles ont toûjours été obſèrvées inviolablement. C'eſt un privilége que l'Égliſe accorde au Roi à ſon avénement à la couronne, ou lorſqu'il reçoit le ſèrment de fidélité des Évêques, de pouvoir nommer à deux Canonicats de chaque Égliſe Cathédrale. C. B. On prétend que quand la nomination aux prébendes appartient au Chapître conjointement avec l'Évêque, elles ne ſont point ſujettes à l'*éxpéctative* Royale du ſèrment de fidélité, parceque cette *éxpéctative* eſt une dette pèrſonnelle de l'Évêque, à laquelle le Chapître ne doit pas contribuer. Id.

On doit mettre au nombre des grâces *éxpéctatives* les Indults accordez au Chancelièr de France, aux Maîtres des Requêtes, aux Préſidens & aux Conſeillers du Parlement de Paris, & à quelques autres Officiers de ce même Parlement. On n'a point reçu en France là deſſus le Concile de Trente, qui a aboli toutes

ce *éxpéctative* en France, ſçavoir, les Privileges accordez à ceux qui ont étudié un cèrtain nombre d'années dans quelque Univèrſité fameuſe du Royaume, & qu'on nomme graduez. Voyez Graduez.

Éxpéctative, eſt quelquefois un droit acquis, & non pas une grâce. Droit d'*éxpéctative*, ou d'Attente. La République de Pologne a un Droit d'*éxpéctative* ſur la ſouveraineté de la Pruſſe Ducale.

ÉXPÉDIENT. ſ. m. Moyen, voye qu'on trouve pour ſortir d'une affaire difficile. *Ratio, modus explicandæ rei, conficiendæ, expediendæ*. Donner des *éxpédiens*. Les habiles négociateurs trouvent toûjours quelque *éxpédient* pour accommoder les chôſes, pour tèrminer une affaire. On prit l'*éxpédient* de négotier par les Deputez. De la Rochef.

Éxpédient. adj. Signifie quelquefois, Utile. Il eſt *éxpédient* pour la République de bannir ce ſéditieux. *Expedit Reipublicæ*.

Éxpédient, en tèrme de Palais, ſignifie un arbitrage ſommaire auquel on renvoye les cauſes de légère diſcuſſion, ſuivant l'Ordonnance; c'eſt-à-dire, qu'on oblige les Avocats à en paſſer par l'avis d'un ancien. Les déſèrtions, péremptions d'inſtance, &c. ſont des caûſes qni doivent être jugées à l'*éxpédient*.

ÉXPÉDIER. v. act. Faire beaucoup d'affaires en peu de tems. *Conficere, expedire, abſolvere*. Ce Conſeiller *éxpédie* bien des procès. Cet ouvrièr *éxpédie* bien de la beſogne. On dit auſſi, Il faut *éxpédier* matière; pour dire, finir promptement quelque chôſe.

Expédier un Courièr, c'eſt-à-dire, le dépêcher promptement, l'envoyer à quelqu'un avec les lettres & inſtructions ſuffiſantes. *Abſolvere, dimittere tabellarium*. Il *éxpédia* auſſitôt à Rome le même Courièr. L'Ab. Régn.

Éxpédier, ſignifie auſſi, Éxécuter à mort. *Conficere, perimere, morte mulctare*. Il y a eû aujourd'hui quatre hommes *éxpédiez* à la Gréve. Il ſe dit ſur tout pour, Faire mourir vîte. Ce patient n'eut pas à languir longtems, il fut promptement *éxpédié*.

Redoutable aux filoux, tèrrible aux aſſaſſins,
Il éxpédioit *plus de monde*
Que n'auroient fait quatre bons Médecins.

Éxpédier, ſignifie auſſi Tuër, faire mourir, ſans ordre de Juſtice. On le dit des Médecins, des duélliſtes, des aſſaſſins, des empoiſonneurs, des maladies même. Il n'en faut pas davantage pour *éxpédier* un homme. Ces maladies ſont très-violentes, & elles *éxpédient* leurs malades en peu de tems. Dionis.

Éxpédier, ſignifie encore, Manger goulument. On eut beau ſèrvir à ces goinfres un grand repas, ils l'eurent bientôt *éxpédié*.

Éxpédier, ſignifie auſſi, Délivrer des actes tîrez d'un dépôt public. *Apographum conficere, exemplar deſcrîbere*. Il eſt allé faire *éxpédier* ſon brevèt chez le Sécretaire d'État; *éxpédier* ſon arrêt par le Greffièr; *éxpédier* une ſeconde groſſe de ſon contrat par le Notaire.

On dit provèrbialement & en raillerie parmi les joüeurs, *éxpédier* un homme en forme commune; pour dire, lui gagner tout ſon argent.

ÉXPÉDITIF, IVE. adj. Qui éxpédie, qui fait beaucoup d'affaires en peu de tems. *Induſtrius, ſolers, celer in agendo, minimè cunctator*. Ce Rapporteur eſt fort *éxpéditif*, il ne fait point languir ſes parties. Il n'eſt pas de ces Médecins qui marchandent les malades, c'eſt un homme *éxpéditif*, qui aime à dépêcher les malades; & quand on a à mourir, cela ſe fait avec lui le plus vîte du monde. Mol. D'autres peignent ſeulement de pratique par une habitude *éxpéditive* qu'ils ont contractée. De Piles.

ÉXPÉDITION. ſ. f. Entrepriſe militaire. *Expeditio militaris*. On peut ſe ſèrvir de ce tèrme ſans y ajoûter l'épithète *militaire*, comme le recommande Vaugelas, pourvû que la matière détèrmine le lecteur à une entrepriſe de guèrre : Il ne s'eſt jamais vû d'*éxpéditions* plus hardies, ni plus heureuſes, que celles d'Aléxandre. Bouh. L'*éxpédition* de Cyrus contre Xèrxès. Ablanc. L'*éxpédition* de Xèrxès contre la Gréce fut malheureuſe. S. Louïs alla en pèrſonne à l'*éxpédition* de la Tèrre Sainte. Cet Officièr eſt un homme d'*éxpédition*, courageux & entreprenant. Céſar lui-même, au milieu de ſes *éxpéditions* dans les Gaules, compoſa deux livres de l'Analogie des mots. L'Ab. Regn.

Éxpédition, ſignifie auſſi, Diligence à éxpédier, à tèrminer les affaires. *Agendi celeritas*. Ce Miniſtre eſt un homme d'*éxpédition*. En faiſant mes livres je n'ai chèrché que l'*éxpédition*. La Serre.

Éxpédition, ſe dit auſſi de la diligence qu'on apporte à faire pluſieurs autres chôſes, & ſur tout à manger. Les domeſtiques à une ſeconde tâble ont fait bientôt *éxpédition* de ce qu'on leur a

Expédition, ſe dit auſſi des lettres & actes qu'on délivre en Juſtice, ſoit en original, ou en copie. *Apographum, exemplar deſcriptum.* Ce Secretaire m'a rendu toutes mes *expéditions*, m'a fait tant payer pour le ſceau & l'*expédition* de mes lettres. Je ne veux point ce contrat en forme, je n'en veux qu'une ſimple *expédition* en papier.

On dit auſſi au Palais, qu'un Procureur ſigne ſes *expéditions*, quand il ſigne les copies des actes qu'il donne à ſignifier.

EXPÉDITIONNAIRE. ſ. m. Qui fait expédier des lettres & des actes en Cour de Rome, ſoit en Chancelerie, ſoit en Pénitencerie. *Expeditionarius.* On a créé en titre d'office des Banquiers *Expéditionaires* en Cour de Rome, & en Légation d'Avignon.

EXPÉRIENCE. ſ. f. Eſſai, épreuve réïterée de quelque effet qui ſert à nôtre raiſonnement, pour venir à la connoiſſance de la cauſe. *Uſus, experientia.* La vie de l'homme eſt courte, & l'*expérience* longue, dit Hippocrate. La Phyſique moderne eſt préférable à celle des Anciens, en ce que celle-ci commençoit à raiſonner ſur les cauſes, & celle-là ne raiſonne que ſur les *expériences*. Deſcartes diſoit qu'il faiſoit plus de cas des *expériences* des Artiſans, que des ſpéculations de tous les Doctes. Il y a un curieux Recueil fait par Sturmius des découvertes & *expériences* qui ont été faites en ce ſiécle, intitulé *Collegium experimentale*. Les *expériences* ſont devenuës ſi célébres & ſi communes depuis 50 ou 60 ans, que le mot d'*expérience* eſt devenu comme un terme d'art en Phyſique & en pluſieurs parties des Mathématiques. On dit d'un raiſonnement qui paroit démonſtratif, mais qui ne s'accorde pas à ce que l'on a vû, ce raiſonnement eſt bon, mais il eſt contraire à l'*expérience*. Il y a depuis quelque tems des gens curieux & oiſifs, qui prennent le nom de Philoſophes, & dont toute la Philoſophie conſiſte à faire des *expériences*, ſur la gravité de l'air, ſur l'équilibre des liqueurs, ſur l'aiman. Mr Dacier au commencement de ſon diſcours ſur Platon, qui eſt comme la préface de ſa traduction de Platon, eſt indigné de voir que ces faiſeurs d'*expériences* s'attribuent le beau nom de Philoſophes.

Expérience, eſt auſſi une connoiſſance acquiſe par un long uſage. L'*expérience* n'eſt autre choſe que les idées qu'on a de tout ce qu'on a vû, ou lû, ſur leſquelles le jugement réfléchit pour en faire un bon uſage. Sans le jugement, & ſans la réfléxion, l'*expérience* ne ſert de rien. M. Scud. Il n'eſt rien de plus utile à l'inſtruction des hommes, que de joindre aux exemples des ſiécles paſſez les *expériences* qu'ils font tous les jours. Boss. La Phyſique, & la Médecine ont beſoin d'être aidées par les *expériences* que le haſard ſeul fait naître, & qu'il n'amène pas à point nommé. Font. La plus grande partie de la capacité des hommes n'eſt fondée que ſur leur *expérience*, & ils raiſonnent rarement juſte ſur la prémiére affaire qui leur paſſe par les mains. S. Réal. L'*expérience* n'eſt néceſſaire qu'aux âmes ordinaires, & la vertu des Héros ne monte point par degrez. Voi. Il faut beaucoup de jugement pour appliquer l'*expérience* du paſſé au préſent ; les faits varient beaucoup. Mont. Malheureuſement l'*expérience* ne vient qu'avec l'âge. S. Évr. La ſageſſe eſt communément le fruit de l'*expérience*. Id.

On appelle un homme d'*expérience*, celui qui a vécu, & raiſonné longtems ; qui a vû & lû beaucoup de choſes ; qui connoit le monde par ſa propre *expérience*. Il eſt dangereux d'avoir à ſoutenir les obſervations d'un Miniſtre ſupérieur par l'avantage du poſte, & par celui de l'*expérience*. S. Évr.

Expérience, parmi les Artiſans & les Corps de métier, ſignifie un demi chef d'œuvre. *Experimentum, tentamen.* Les compagnons aſpirans à la Maîtriſe ſont obligez de faire un chef-d'œuvre : les fils de Maître ne font qu'une ſimple *expérience*, une légére *expérience*.

EXPÉRIMENTAL, ale. adj. *Experimentalis.* Qui eſt fondé ſur des expériences. La Médecine eſt une ſcience conjecturale & *expérimentale*.

EXPÉRIMENTER. v. act. Eſſayer, éprouver quelque choſe ; faire pluſieurs remarques & obſervations des divers effets de la nature. *Experiri, tentare, facere periculum.* On *expérimente* les remédes ſur des perſonnes de peu d'importance.

Expérimenté, ée. part. & adj. *Expertus, edoctus uſu, probatus.* Il ſe dit tant des perſonnes que des choſes. Les remédes les plus communs ſont les plus ſûrs, parcequ'ils ſont les plus *expérimentez*. Il ne faut pas ſe flatter ; les plus *expérimentez* dans les affaires font des fautes capitales. S. Évr. Ils étoient *expérimentez* au fait de la guerre. Vaug.

EXPERT, erte. adj. Qui eſt habile en ſon art. *Expertus, induſtrius.* Le Maréchal *expert*. Ce Chirurgien eſt fort *expert* en ſon art.

Expert, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie un homme habile & connoiſſant en quelque choſe, qu'on nomme pour la viſiter & en faire le rapport.

Il faudra des *Experts* pour ſçavoir ſi le fondement eſt ruiné. Pélisson. Les réparations ſeront viſitées par *Experts* & gens à ce connoiſſans. On paye les fruits du rachat d'un relief au dire des *Experts*. Il faut deux *Experts* pour la validité d'un rapport : ſi l'une des parties refuſe de convenir d'un *Expert*, le Juge le nomme d'office. Par arrêt du Conſeil en 1690. le Roi a créé un certain nombre d'*Experts jurez* pour chaque ville du Royaume, & 50 pour celle de Paris : c'eſt-à-dire, 25 Architectes, & 25 Entrepreneurs, Maçons, & Charpentiers, qui ſeuls peuvent être nommez d'office pour être arbitres des conteſtations entre les Bourgeois. Ces *Experts* dans leurs deſcentes & viſites doivent être accompagnez d'un Gréffier des bâtimens, dit de l'Écritoire, pour écrire la minute de leur rapport, & lors qu'ils ne conviennent pas, on nomme un tiers pour décider la conteſtation.

EXPIATION. ſ. f. Action par laquelle on ſouffre la peine de ſes crimes. *Expiatio, piaculum.* Les âmes paſſent par le Purgatoire pour l'*expiation* de la peine dûë à leurs péchez. Il a été condamné à la mort pour l'*expiation* de ſes crimes.

Expiation, ſe dit auſſi des ſacrifices qui ſe font à Dieu pour implorer ſa miſéricorde, & la rémiſſion des péchez, *Sacrificia piacularia*.

La Fête de l'*Expiation* chez les Juifs ſe célébroit le dixiéme jour du ſeptiéme mois de l'année Juifve, qui commençoit à l'équinoxe du printems ; ce mois s'appelloit Tiſri, & répondoit à peu-près à nôtre mois de Septembre. Dieu ordonne cette Fête dans le Lévitique CXXIII. v. 27e juſqu'au 33e. En ce jour le Grand Prêtre, figure de Jésus-Christ, confeſſoit ſes péchez, & après pluſieurs cérémonies il faiſoit l'*expiation* pour tout le peuple, pour les laver de tous leurs péchez. Les Iſraëlites, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, Levit. XXIII. 27. affligeoient leurs âmes ce jour là, c'eſt-à-dire, entroient dans des ſentimens de componction & de pénitence, & en faiſoient des actes. C'eſt par la même raiſon que Jérémie XXXVI. 6. l'appelle un jour de jeûne, auſſi bien que S. Paul, Act. XXVII. 9. ſelon l'interprétation de quelques Auteurs. On offroit un holocauſte ce jour là, & l'on ne faiſoit aucune œuvre ſervile. C'étoit le ſeul jour que le Grand Prêtre entrât dans le *Sancta Sanctorum*, c'eſt-à-dire, dans l'intérieur du Sanctuaire, le lieu le plus Saint du temple. Après s'être lavé, il ſe revêtoit de ſa tunique de lin, de ſon habillement intérieur de lin auſſi, d'un ceinturon & d'un ornement de tête de fin lin. Enſuite il prenoit un jeune taureau roux pour l'offrir en *expiation* du péché, & un belier en holocauſte. L'aſſemblée du peuple lui préſentoit deux boucs pour le péché, & un belier pour l'offrir en holocauſte. Il conduiſoit les deux boucs à la porte du tabernacle, & jettoit le ſort ſur ces deux victimes, dont l'une étoit pour Dieu, & l'autre étoit pour le bouc émiſſaire. Il ſacrifioit alors le prémier, Pour l'autre, il le préſentoit tout vivant au Seigneur : il ſacrifioit le jeune taureau pour ſoi, & pour ſa famille ; & ces deux ſacrifices étant achevez, mettant ſes mains ſur la tête de l'autre bouc, il confeſſoit toutes les iniquitez d'Iſraël, puis il faiſoit abandonner ce bouc, & le faiſoit chaſſer dans le déſert. Telle étoit la Fête de l'*Expiation* dans l'ancien Teſtament, & telles les principales cérémonies qui s'y pratiquoient, rapportées dans le Lévitique XVI. 19. XXIII. 26. Nombr. XXIX. 7. Voyez auſſi les Notes de Fagius ſur le Chap. XVI. du Lévitique.

Les Juifs aujourd'hui n'obſervent plus ces cérémonies ; mais pour victimes ils offrent un coq. Ils jeûnent depuis le prémier jour du mois juſqu'au dixiéme ; ils prient beaucoup, ils récitent ſouvent la formule de la Confeſſion de leurs péchez, & ne mangent point pendant tout ce tems-là de pain fait par les Chrétiens, ce qui eſt pour eux une obſervance d'une grande pureté. Le 9e jour ils vont de grand matin à leurs Écoles, y chantent & y prient beaucoup. Enſuite ils reviennent dans leurs maiſons. Tous les mâles prennent un coq entre leurs mains, les femmes une poule, & celles qui ſont groſſes un coq & une poule. Le Pére de famille en diſant quelques mots de priéres, frappe trois fois la tête de la tête de ſon coq, une fois pour ſoi, une autre pour ſes enfans, & la troiſiéme pour les abſens. Enſuite mettant les mains ſur le coq, comme le Prêtre le faiſoit ſur la tête du bouc, il le ſacrifie, le rôtit, & jette ſes inteſtins ſur le toit de la maiſon, afin que les corbeaux les emportent dans le déſert, comme on y chaſſoit autrefois le bouc émiſſaire. La raiſon pourquoi ils prennent un coq, c'eſt qu'en Chaldéen il s'appelle *gheber*, comme un homme en Latin ; ainſi ils le ſubſtituent à leur place. L'*expiation* faite ils vont prier à leur cimetiére ; & donnent le prix du coq aux pauvres, & l'ayant ainſi racheté de Dieu, à qui il étoit offert, ils le font cuire, boüilli, ou rôti, & le mangent. Voyez Buxtorf, *Synag. Jud. C.* 25. & 26.

Expiation, chez les Payens, étoit une purification pour effacer & abolir un crime. L'*Expiation* ſe faiſoit avec

tions pour les villes, auſſi bien que pour les perſonnes coupables. Après que le jeune Horace eut été abſous par le peuple du meurtre de ſa ſœur, il fut encore purifié par toutes les *éxpiations* que les loix des Pontifes avoient préſcrites pour les meurtres involontaires. On peut voir la cérémonie de cette *éxpiation* dans Denys d'Halicarnaſſe.

ÉXPIATOIRE. adj. m. & f. Sacrifice, offrande qui ſert à rendre pur & net de péché. *Piaculare.* Le grand ſacrifice *éxpiatoire* a été fait ſur l'arbre de la Croix, & ſe renouvelle tous les jours ſur nos Autels.

ÉXPIER. v. act. Éffacer les péchez, ou ſouffrir la peine qu'ils ont méritée. *Expiare, piare.* La mort a *éxpié* tous ſes crimes. Le Sauveur en mourant a *éxpié* tous les péchez des hommes. Ma repentance doit *éxpier* ma faute. La Reine faiſant un rigoureux éxamen de ſes péchez, les *éxpioit* par la pénitence, & par les aumônes. Boss. J'ai fait le crime, & je vais l'*éxpier*. Rac. Il a *éxpié* ſon crime par ſa mort. Abl.

ÉXPILATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Action de celui qui divèrtit, & qui ſouſtrait les biens d'une ſucceſſion avant qu'aucun ſe ſoit déclaré hèritièr. *Expilatio, ſubtractio.* C'étoit une eſpéce particulière de larcin, parcequ'il ne peut y avoir de larcin d'une chôſe héréditaire qui n'étoit poſſédée de perſonne, avant l'acceptation d'hérédité. Ainſi le Droit Romain a introduit l'action d'*éxpilation* d'hérédité, pour punir cette eſpéce particulière de crime.

ÉXPIRANT. ſ. m. Nom d'une éſpéce de raiſin. Des Gennefins, des Chaſſelats, des *Expirants*, des raiſins Grècs, des Malvoiſies, des Corinthes. La Quint.

ÉXPIRATION. ſ. f. Fin du tèrme accordé, jugé, ou convenu. *Exitus, finis, terminus.* Il n'y a plus que huit jours juſqu'à l'*éxpiration* du tèrme de ſon banniſſement, juſqu'à l'*éxpiration* de ſon bail.

Éxpiration, ſignifie auſſi la mort, quand on y joint le mot de *dèrnière*. *Vita terminus.* Ce ſaint homme a eû toûjours le nom de Jésus en la bouche juſqu'à ſa dèrnière *éxpiration*.

Éxpiration. Tèrme de Phyſique. *Expiratio.* Mouvement par lequel l'animal fait ſortir l'air qui étoit entré dans ſes poumons par l'inſpiration. *Expiratio.* L'*éxpiration* eſt la moitié de la reſpiration, qui a deux parties; ſçavoir, l'*inſpiration*, celle par laquelle l'air eſt attiré; & l'*éxpiration*, celle par laquelle il eſt rejetté. Dans le mouvement altèrnatif d'inſpiration & d'*éxpiration*, l'air ſert à entretenir la circulation du ſang dans les poumons. Lémery. Le poumon dans ſes deux mouvemens altèrnatifs d'inſpiration & d'*éxpiration*, reçoit l'air au dedans, & le rejette enſuite au dehors, à peu près de la même manière qu'un ſoufflèt. Id.

En Chymie, *éxpiration* ſignifie toute ſorte d'évaporation, & ſéparation qui ſe fait de ce qui eſt de plus ſubtil dans tous les corps, & qui ſe mêle dans l'air.

ÉXPIRER. v. n. Finir, être à la fin, au bout d'un tems. *Expirare.* Le tèrme de cette obligation *éxpire* dans deux jours, n'*éxpirera* de longtems. La tyrannie *éxpire*, la fin de nos maux arrive. On veut que la ſubſtitution ſoit *éxpirée* au prémièr degré. Pat. Dès qu'elle a paru, j'ai oublié tout mon courroux, & mes reproches ont *éxpiré* dans ma bouche. S. Évr.

Éxpirer, ſignifie auſſi, Mourir, rendre l'éſprit. *Obire, animam expirare, edere ſpiritum.* Jésus-Christ a *éxpiré* ſur l'arbre de la croix. Cet homme eſt venu *éxpirer* dans ſa patrie entre les bras de ſes parens. *Expirer* de douleur, & d'amour. Sar.

Dès que ma flâme éxpire, *un mot la fait renaître.* Corn.
Qu'il n'ait en éxpirant *que mes cris pour adieux.* Rac.

ÉXPLICABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut éxpliquer. *Explicatu facilis, qui poteſt explicari.* L'Apocalypſe eſt *éxplicable* en pluſieurs ſens. Il n'eſt pas ſi uſité que ſon contraire *inéxplicable*. Il eſt même moins en uſage dans l'affirmative, que dans la négative. Ce paſſage n'eſt pas *éxplicable*.

ÉXPLICATIF, ive. adj. Qui s'éxplique, qui eſt ſujèt à éxplication. *Aptus ad explicandum.* Ce ſont des indults plutôt *éxplicatifs*, qu'ampliatifs. Patru.

ÉXPLICATION. ſ. f. Intèrprétation d'une chôſe qui a quelque obſcurité, ambiguité, ou divèrſité de langage. *Explicatio, interpretatio.* Les Dictionnaires ſèrvent à l'*éxplication* des mots. Les Prophètes, les Oracles, ont parlé obſcurément, il a fallu que l'évènement ait fait l'*éxplication* de leurs paroles. On propoſe des prix à ceux qui feront l'*éxplication* des énigmes qu'on éxpoſe en public.

Éxplication, ſe dit auſſi des diſcours que font les Profeſſeurs après leurs dictées, pour en faciliter l'intelligence à leurs Écoliers. Ce n'eſt pas aſſez de lire les Commentateurs d'importance, pour en pénétrer le ſens. Les Pères ont donné pluſieurs ſens & *éxplications* aux paſſages de l'Écriture, des *éxplications* morales, allégoriques, &c. Parmi les Calviniſtes châque Fidèlle eſt devenu l'intèrpréte de l'Écriture, & croit que le S. Éſprit lui en dicte l'*éxplication*. Fl. On appelle auſſi en tèrmes de vèrſification Françoiſe *éxplication* de l'allégorie, les cinq ou ſept vèrs qui tèrminent la Balade & le Chant Royal. C'eſt ce qu'on appelloit autrefois envoy. On met cette *éxplication* après les trois couplèts de la Balade, & les cinq couplèts du Chant Royal. On l'appelle *éxplication* de l'allégorie, parceque le ſujèt de la Balade, & ſur tout du Chant Royal, eſt pris ordinairement de la fable, des métamorphôſes, ou de quelque trait éclatant de l'hiſtoire des héros, d'où l'on tire à la fin quelque moralité. P. Mourgues.

Éxplication, parmi les brâves, ſe dit des éclairciſſemens qu'ils demandent à ceux qu'ils croyent les avoir voulu choquer. Ce Cavalièr eſt allé demander l'*éxplication* des paroles qu'un autre avoit dites contre lui.

Éxplication, en tèrmes de Phyſique, ſe dit dans le ſens propre & naturel de ſon étymologie, & ſe prend pour étenduë, développement de quelque chôſe. Les générations des plantes qui arrivent dans la ſuite des tems, ne ſont que des *éxplications* de la production des prémièrs gèrmes. Lémery.

ÉXPLICITE. adj. m. & f. Tèrme de l'École. Clair, formel, diſtinct, développé. *Explicitus.* Il y a une volonté *éxplicite* qui eſt claire & bien expliquée par les paroles, & une *implicite*, qui ne ſe connoît que par les ſuites & les conſéquences. Il faut préférer Dieu à toutes chôſes: mais il n'eſt pas néceſſaire que cette préférence de Dieu à nous, & à nos interêts, ſoit toujours *éxplicite*. Fen. Tous les Juifs n'avoient point une connoiſſance *éxplicite* de Jésus-Christ: mais ils en avoient du moins une connoiſſance implicite.

ÉXPLICITEMENT. adv. D'une manière éxplicite, en tèrmes clairs, formèls, & précis. *Explicitè.* Ce Teſtateur a déclaré ſa volonté *éxplicitement*, en tèrmes formèls, il ne faut point recourir aux éxplications.

ÉXPLIQUER. v. act. Intèrpréter, donner l'intelligence de ſa penſée, ou de quelque écrit: faire comprendre, s'énoncer, parler. *Explicare, declarare, interpretari.* Cet écolier *éxplique* le Latin à livre ouvèrt; il *éxplique* Homère tout courant. Cet homme n'a pas le don de s'*éxpliquer*. On dit ſouvent dans le diſcours ordinaire, Je ne ſçai ſi je m'*éxplique*. Pèrmettez à mon cœur de s'*éxpliquer* de toute ſa tendreſſe. Voi. Souvent les Commentateurs n'*éxpliquent* pas les plus grandes difficultez. Elle s'*éxpliqua* mieux par ſes larmes & par ſes gémiſſemens, que par ſes paroles. Le Mai. Tes Ouvrages ont beſoin d'un devin qui les *éxplique*. Main.

Son malheureux Amant éxpliquoit *ſes déſirs,*
Moitié par ſes diſcours, moitié par ſes ſoupirs. La Font.

Éxpliquer, ſe dit auſſi en parlant des divèrs ſens qu'on donne à quelques paroles. Il n'y a guères de chôſes qu'on ne puiſſe *éxpliquer* en bien & en mal. La haine fait mal *éxpliquer* tout ce qui vient des gens dont on croit avoir ſujèt de ſe plaindre. Le Ch. de M. On *éxplique* divèrſement les ſonges, les énigmes, les prophéties. Un brâve oblige ſa partie à s'*éxpliquer*, quand il lui demande un éclairciſſement. Les mots équivoques ſont ceux qui s'*éxpliquent* en pluſieurs façons.

Éxpliquer, ſignifie auſſi, Éclaircir, déclarer nettement ſa volonté. Le Roi a donné une déclaration pour *éxpliquer* ſon Édit précédent.

On le dit auſſi d'un abouchement, d'une conférence qu'on fait pour conſommer une affaire. Ces Miniſtres ſe ſont vûs, & ſe ſont *éxpliquez* de leurs difficultez.

Il ſe dit auſſi des déclarations que l'on fait de ſes ſentimens, de ſes penſées. Ils ne s'en *éxpliquent* pas à nous, à peine s'en *éxpliquent*-ils à eux-mêmes. Péliss.

Éxpliqué, ée. part. paſſ. & adj.

ÉXPLOIT. ſ. m. Action grande, ſignalée, mémorable, éclatante. *Facinus magnum & memorabile, res præclara, præclarè geſta.* Il ſe dit principalement des actions que fait un Capitaine, un Général d'armée. Aléxandre & Céſar ont fait de grands *éxploits* de guèrre. Les Hiſtoriens ont écrit les grands *éxploits* militaires des Capitaines de l'Antiquité.

Grand Roi, qui par toi même illuſtre,
De ton mérite ſeul empruntes tout ton luſtre,
Et parois encore plus grand
Par tes éxploits, *que par ton rang.*

On s'ennuye aux éxploits *d'un Conquérant vulgaire.* Boil.

Pourquoi nous vanter la ſageſſe
Des Héros de l'Antiquité?
C'eſt à leur folle vanité
Qu'on doit tous les éxploits *de Rome, & de la Gréce.*
L'Ab. Tétu.

Éxploit, ſe dit auſſi des actes & expéditions que font les Sèrgens. *Denuntiatio.* Un *exploit* d'aſſignation. Un *exploit* de demande doit être libellé. Un *exploit* de ſaiſie & d'exécution ; *exploit* d'empriſonnement, d'offres, de ſommation. Les *exploits* doivent être ſignez du Sèrgent & de deux Records, & controllez. On dit au Palais, qu'un Avocat viendra au prémiér jour à l'Audience à peine de l'*exploit*, dont le profit ſera jugé ſur le champ.

ÉXPLOITABLE. adj. m. & f. Qui peut être ſaiſi, éxécuté & vendu. *Vendibilis.* On oblige par les baux le locataire d'une maiſon de la garnir de meubles *exploitables* pour la ſûreté des loyérs.

Éxploitable, ſe dit auſſi des fèrmes qui ſont en bon état, qu'on peut faire valoir. Tous les bâtimens de cette Seigneurie ſont en ruine. La fèrme n'en eſt pas *exploitable*, ſi on n'y fait beaucoup de réparations.

ÉXPLOITANT. adj. m. Qui fait des éxploits. *Capax obeundi muneris, denunciandi, conficiendi acta*, &c. C'eſt la qualité qu'on donne ordinairement aux Sèrgens. Les Huiſſiérs du Conſeil, les Huiſſiérs du Châtelet de Paris, ſont *exploitans* par tout le Royaume de France.

C'eſt un des Sèrgens de la Mort
Éxploitant *par tout ce bas monde,*
Qui faiſant dans Paris la ronde
En paſſant eſt venu m'avertir de mon ſort.
Pavillon.

ÉXPLOITATION. ſ. f. Tèrme de Palais. L'action d'exploiter des tèrres, des bois, des biens. *Procuratio, adminiſtratio.* Ceux qui autrefois étoient envoyez pour connoître des abus, qui ſe commettoient dans l'uſage, ou l'*éxploitation* des bois, furent nommez *Inquiſitores foreſtarum.* De la Mare.

ÉXPLOITER. v. act. Donner des éxploits, des aſſignations. *Denunciare.* Les Sèrgens des Juſtices ordinaires ne peuvent *éxploiter* que dans leur reſſort. Ce Sèrgent *éxploite*, éxécute, vèrbaliſe bien.

Éxploiter, ſe dit auſſi des fèrmes & biens de campagne qu'on fait valoir. *Procurare.* Ce Fèrmiér n'a pas la force d'*exploiter* par ſes mains, qu'une tèrre à deux charruës, il doit donner les autres à fèrme. Ce Marchand de bois n'a que cinq ans pour *éxploiter* toute cette forêt, pour l'abatre.

On dit en Juriſprudence féodale, qu'un Seigneur *éxploite* le fief de ſon vaſſal, quand il l'a ſaiſi féodalement faute de foi & hommage, parcequ'alors il fait les fruits ſiens.

On appelloit en vieux François *éxplèts*, ou *éxploits*, les fruits & revenus d'une tèrre, d'où eſt venu le mot d'*éxploiter* en ce ſens : & les Auteurs de la baſſe Latinité on dit *expletum, expletium*, & *expletare* en la même ſignification.

On dit auſſi de ceux qui mangent de bon apétit, vîtement & goulument, qu'ils *éxploitent*, qu'ils officient bien. *Conficere.* On le dit auſſi en d'autres affaires. Vous avez vrayement bien *éxploité*, vous avez fait une belle beſogne. Il ne ſe dit en ce ſens que par raillerie.

Éxploité, ée. part. paſſ. & adj. *Confectus, denunciatus*, &c.

On dit provèrbialement en ce ſens, A mal *éxploiter*, bien écrire, pour dire, que quand les Sèrgens ont fait des fautes dans leurs éxécutions, ils les couvrent en faiſant de faux éxploits auxquels on ajoûte foi.

ÉXPLOITEUR. ſ. m. Celui qui éxploite. *Denunciator.* Ce mot d'*éxploiteur* ſe trouve dans quelques Coutumes.

ÉXPLOSION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Action d'une chôſe qui en chaſſe une autre de la place qu'elle occupoit. *Exploſio.*

ÉXPOLITION. ſ. f. Figure de Rhétorique ; qui éxplique une même chôſe par differentes phrâſes & expreſſions, pour la faire mieux connoître. *Expolitio, exornatio.* L'*éxpolition* étoit la figure favorite de Balzac. Pour peu qu'on ſoit fait au ſtile de l'Écriture, on ſçait que ce n'eſt là qu'une *expolition*, pour parler avec les Maîtres de l'art, c'eſt à-dire, une figure par laquelle l'Auteur ſacré éxplique la même chôſe en differens tèrmes ſynonymes ; l'Écriture eſt pleine de ces ſortes de figures, & je ne penſe pas qu'elle en ait de plus ordinaire. P. Souciet, *Diſſert.* p. 408.

ÉXPORLE. Ancien tèrme, déclaration de cens. Droit d'*éxporle*, droit de déclaration dû à un Seigneur par un cenſiaire. *Profeſſio.*

ÉXPÔSANT, ante. adj. Tèrme de Chancelerie, qui ſe dit de celui qui impètre des lettres, ou qui forme quelque demande. *Orator, reus, cujus res eſt.* Le Roi veut qu'on remétte l'*éxpôſant* en l'état où il étoit, ſi ce qu'il expôſe eſt véritable.

Éxpôsant. Tèrme d'Arithmétique. C'eſt le nombre qui exprime le degré de la puiſſance. Ainſi l'*éxpôſant* d'un nombre quarré eſt 2, & l'*éxpôſant* d'un nombre cubique eſt 3. parceque le quarré eſt puiſſance du ſecond degré, & le cube eſt puiſſance du troiſiéme degré.

ÉXPÔSER. v. act. Mettre une chôſe à la vuë du public ; faire voir, découvrir, montrer. *Exponere, proponere.* On *éxpôſe* les malfaiteurs ou banqueroutiérs au carcan, au pilori, à la riſée publique. Les meubles qu'on vend à l'encan par autorité de Juſtice doivent être *éxpôſez* en place publique & à l'heure du marché. On dit auſſi, que les Marchands, que les bourgeois, *éxpôſent* en vente leurs marchandiſes, lorſqu'ils les étalent dans leurs boutiques, ou qu'ils les envoyent vendre dans les maiſons. Il eſt déffendu d'*éxpôſer* de la monnoye fauſſe, ou rognée. On dit auſſi, qu'on *éxpôſe* le S. Sacrement, quand on le fait voir en public & à découvèrt aux jours de Fête, & pendant les indulgences plénières. On dit auſſi, qu'on *éxpôſe* un Prince défunt à la vûë du peuple dans ſon lit de parade. *Expôſer* l'état de ſa conſcience à ſon Confeſſeur. *Expôſer* le fait de ſa câuſe. Le Mait. *Expôſer* un livre, c'eſt le faire imprimer, le rendre public.

Éxpôser, ſe dit auſſi des enfans que les mères abandonnent & laiſſent dans les ruës à deſſein de les pèrdre, ou de ſe décharger de leur nourriture. Moïſe étant enfant fut *éxpôſé* ſur le Nil, & ſauvé par la fille de Pharaon. On fait le procès aux marâtres qui *éxpôſent* leurs enfans.

Éxpôser, ſe dit encore de la ſituation d'une chôſe, & du côté vèrs lequel elle eſt tournée. *Opponere.* Cette chambre eſt *éxpôſée* au Nord.

Éxpôser, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſans déffenſe. *Objicere.* Cette maiſon eſt fort élevée, & en belle vûë, mais elle eſt *éxpôſée* aux quatre vents, ou aux grandes chaleurs du ſoleil. Cette ville eſt frontière & démantelée, elle eſt *éxpôſée* aux inſultes de tous les gens de guèrre qui paſſent.

S'éxpôser, ſignifie auſſi, Courir le dangér, ſe mettre au hazard d'une chôſe. *Adire periculum, offerre diſcrimini.* Ce Prince s'*éxpôſe* trop, il va au feu comme un ſoldat. Les brâves font vanité de s'*éxpôſer*. Un Auteur s'*éxpôſe* beaucoup, quand il donne quelque chôſe au public. Ceux qui ſont dans les grands emplois ſont *éxpôſez* à la haine & à l'envie. Le monde eſt aujourd'hui ſi rafiné qu'on y eſt ſouvent *éxpôſé* à être pris pour dupe. Bell. Les périls à quoi les brâves ſont *éxpôſez* méritent bien qu'on leur céde le pas. S. Évr. Les perſonnes ſages ſe ſçavent bon gré de n'être point *éxpôſées* au dégoût, & au repentir, qui ſuivent d'ordinaire les plaiſirs. Id. La vèrtu eſt trop *éxpôſée* à la vanité ſur le théâtre du monde. Id. Il eſt bien dangereux d'être *éxpôſée* à l'importunité d'un ſoupirant qui eſt aimable. Bell. Ceux qui ſont dans une place élevée ne ſçauroient guères ſe cacher : leurs actions ſont plus *éxpôſées* à la cenſure. Id. Il y a de la folie à croire que Dieu nous délivre d'un dangér où nous nous *éxpôſons* volontairement. Nic.

Éxpôser, ſignifie auſſi, Intèrpréter. *Explicare, interpretari.* Ce Commentateur *éxpôſe* fort bien ſon texte, il a *éxpôſé* clairement la difficulté de ce paſſage.

Éxpôser, ſignifie encore, Narrer, réciter, déduire un fait. Voilà comme il nous a *éxpôſé* que l'hiſtoire s'étoit paſſée. Dans les lettres de grâce il faut *éxpôſer* le fait conformément aux informations. Quand on *éxpôſe* faux au Pape, l'impétration eſt nulle & ſubreptice.

Éxpôsé, ée. part. paſſ. & adj. *Expoſitus, projectus.* Proſateur n'eſt pas un de ces enfans *éxpôſez*, dont on ne connoit ni le père ni la mère. Bouh.

On dit en tèrmes de Jardiniér, un mur bien *éxpôſé*, un mur mal *éxpôſé*, un mur *éxpôſé* au midi, au levant, &c. Voyez Éxpôsition.

Éxpôsé. ſ. m. ſe dit auſſi au Palais, du narré d'un fait contenu dans une requête, dans des lettres de Chancelerie. *Narratio, oratio.* Quand l'*éxpôſé* d'une partie ne ſe trouve pas conforme à ſes titres, aux informations, on la déboute de ſes demandes. Ceux qui obtiennent des diſpenſes ſur des *éxpôſez* qui ne ſont pas ſincères, n'obtiennent rien qui les mette à couvèrt, ni qui les délie au jugement de Dieu, quoi qu'ils paroiſſent libres au jugement des hommes. Abbé de la Trape.

ÉXPÔSITEUR. ſ. m. Éxpôsitrice. ſ. f. Celui ou celle qui diſtribuë la fauſſe monnoye, & qui eſt d'intelligence avec les faux monnoyeurs. *Propoſitor.*

ÉXPÔSITION. ſ. f. Action d'éxpôſer, de faire voir en public. *Expoſitio.* Il faut trois *éxpôſitions* à l'encan par trois jours de marché, avant que d'adjuger des chevaux, ou des pièrreries. L'*éxpôſition*, le débit de la fauſſe monnoye, eſt un crime capital.

L'*expôſition* du S. Sacrement ne ſe doit point faire ſans pèrmiſſion de l'Évêque.

EXPÔSITION, ſe dit auſſi des enfans abandonnez. *Projectio.* Un Commiſſaire fait ſon procès vèrbal de l'*expôſition* d'un enfant, & puis il le fait porter aux conches ordinaires de la ville, c'eſt-à-dire, aux enfans trouvez. Les *expôſitions* des enfans ſont cruelles, & ordinaires parmi les Chrétiens. LE MAIT.

EXPÔSITION, ſe dit auſſi en tèrmes de guèrre de ce qui eſt expôſé & découvèrt. Ce Général a été obligé de changer ſon camp, à cauſe de ſon *expôſition* à la batterie des ennemis. On doute de l'uſage de ce mot en ce ſens.

EXPÔSITION, ſignifie auſſi, Intèrprétation. *Explicatio.* Les Saints Pères ont fait pluſieurs *expôſitions* de ce paſſage de la Bible, des intèrprétations différentes.

EXPÔSITION, ſe dit auſſi d'un narré, d'un récit. *Narratio.* Ce Rapporteur ne s'eſt pas contenté d'une ſimple *expôſition* & déduction du fait de ce procès, il en a relevé juſqu'aux moindres circonſtances. Ce Voyageur nous a fait une *expôſition* naïve & ſincère de ſes aventures. Quelle grandeur & quelle élévation ne faut-il point dans le ſtyle? quelle netteté dans l'*expôſition*? quelle préciſion & quelle brièveté dans la narration? LE P. DAN.

EXPÔSITION, en tèrmes de Jardinage, eſt la ſituation d'un endroit où le ſoleil donne. *Objectio, oppoſitio.* L'*expôſition* au Levant eſt la muraille qui eſt vûë du ſoleil depuis le matin juſqu'à midi. On le dit dans le même ſens d'un bâtiment, par rapport à la manière dont il eſt expôſé au ſoleil, ou aux vents.

Il y a régulièrement quatre ſortes d'*expôſitions*; ſçavoir, le levant, le couchant, le midi, & le nord; mais chez les Jardiniers ces tèrmes ſignifient tout le contraire de ce qu'ils ſignifient chez les Aſtrologues & chez les Géographes; car les Jardiniérs ne donnent pas ces noms de levant, de couchant, &c. aux endroits où eſt le ſoleil, mais à ceux ſur leſquels il donne, & ils regardent de quelle manière il y donne, ſoit à l'égard de tout le jardin, ſoit à l'égard de quelqu'un de ſes côtez. Si les Jardiniérs voyent que le ſoleil à ſon lever, & pendant toute la prémière moitié du jour continuë de luire ſur un côté, ils appellent ce côté le côté du levant, & c'eſt en effet en matière de jardins le véritable levant; enſorte que ſi le ſoleil y commence plus tard, ou s'il finit plutôt, cela ne ſe doit point appeller levant, & par la même raiſon ils appellent couchant le côté ſur lequel le ſoleil luit pendant toute la ſeconde moitié du jour, c'eſt-à-dire, depuis midi juſqu'au ſoir; & ſelon le même uſage de parler ils appellent midi l'endroit où le ſoleil donne, depuis environ neuf heures du matin juſqu'au ſoir, ou même l'endroit où il donne le plus longtems de toute la journée, à quelque heure qu'il commence, ou qu'il ceſſe d'y donner. Enfin, ils appellent le côté du nord celui qui eſt le moins favoriſé des rayons du ſoleil, car il n'en joüit qu'environ une ou deux heures le matin, & autant le ſoir. Voilà au vrai ce que c'eſt qu'*expôſitions* en fait de Jardinage, & particulièrement en fait de murailles de jardins, & par là on entend ce que veut dire cette manière de parler ſi ordinaire parmi les Jardiniérs; Mes fruits du levant ſont meilleurs que ceux du couchant; mes eſpaliérs du levant ſont moins ſouvent arrôſez des pluyes, que ceux du couchant, &c. LA QUINT. *II. Part. Ch. 6.* où il traite des *Expôſitions* de jardin. L'*expôſition* du midi & celle du levant ſont, du conſentement de tous les Jardiniérs, les deux principales, & l'emportent ſur les deux autres. ID. L'*expôſition* du couchant n'eſt pas mauvaiſe; au moins elle eſt plus conſidérable que celle du nord, qui eſt la moins bonne de toutes. ID. au même endroit, où il décrit tous les avantages & toutes les incommoditez de chacune de ces *expôſitions*.

De plus, ces noms d'*expôſitions* marquent encore quels ſont les vents qui peuvent le plus ou le moins donner ſur les jardins, & par conſéquent leur faire plus ou moins de préjudice. LA QUINT. *au même Chap.* L'*expôſition* du midi, généralement parlant, eſt ſujette à de grands vents depuis la my-Août, juſqu'à la my-Octobre. ID. L'*expôſition* du couchant craint non-ſeulement & au printems le vent de galèrne, vent ſi pèrnicieux pour les arbres en fleur, & en automne les vents de la ſaiſon, ces grands abateurs de fruits, mais auſſi, & cela particulièrement dans les tèrres froides & humides, elle craint les grandes pluyes. ID. L'*expôſition* du levant, quelque mèrveilleuſe qu'elle ſoit, ne laiſſe pas d'avoir ſes affections. Au printems elle eſt ſujette à des vents de nord-eſt &c. ID. L'*expôſition* du nord en fait d'eſpaliérs, ſi d'un côté elle eſt tolérable pour tous les fruits d'été & pour quelques-uns d'automne, que n'a-t-elle point à craindre pour la beauté & le bon goût de ceux d'hyvèr? Mais auſſi quels avantages n'a-t-elle point pendant les grandes chaleurs, pour les légumes & pour les fruits rouges, qu'on veut faire durer longtems; ſçavoir, les fraiſes, framboiſes, groſeilles &c.

EXPRÈS, ESSE. adj. Qui eſt précis, en tèrmes formels pour une cauſe ou un deſſein particuliér. *Expreſſus, certus, diſertus, nominatus.* Je lui ai dit cela en tèrmes *exprès.* Je lui ai donné une commiſſion *expreſſe.* Il a eû un ordre *exprès* de faire telle chôſe. On a dépêché un couriér *exprès.* Il faut faire mention *expreſſe* & de mot-à-mot dans un teſtament d'une clauſe dérogatoire. Cicéron, par une lettre *expreſſe*, écrivit des nouvelles à Brutus. SOR. On dit auſſi au ſubſt. Envoyer un *exprès*; pour dire, un couriér.

EXPRÈS, ſe dit auſſi advèrbialement. Expréſſément, à deſſein. *De induſtriâ, datâ operâ, nominatim.* Il eſt allé *exprès* en un tel endroit pour un tel deſſein. J'ai dit cela tout *exprès*, pour voir ce qu'il diroit. Les païſans d'Athènes diſoient qu'il ne falloit point ſe fier à la mort de Philippe, Roi de Macédoine, & qu'il s'étoit fait tuer tout *exprès*, pour attraper les Athéniens. BAL. C'eſt une de mes connoiſſances que j'ai voulu renouveller *exprès.* Un ſyſtème de Religion ſi commode ſemble fait *exprès* pour applanir le chemin du ciel. LA BR.

EXPRESSÉMENT. adv. Formellement, poſitivement. *Nominatim.* C'eſt la même chôſe qu'*exprès.* Je lui ai recommandé cela *expreſſément*; pour dire, ſur tout, & en tèrmes précis. Il a dit cela *expreſſément* pour faire parler les autres. Les hommes n'enviſagent jamais *expreſſément* les bornes de leur vie: ils ſont bien aiſes de les oublier, & de n'y penſer jamais. NIC.

EXPREſSIF, IVE. adj. Qui explique bien la penſée. *Aptus ad ſignificandum.* Ces tèrmes ſont fort *expreſſifs*, ont bien de la force pour faire comprendre la chôſe. La force d'un diſcours conſiſte en un ſtile ſèrré & *expreſſif.*

EXPREſSION. ſ. f. Manière de faire entendre ſa penſée. *Expreſſio, declaratio, enunciatio.* Cet Ingénieur a de belles penſées, mais il a de la peine à en faire l'*expreſſion.* La délicateſſe d'un Roman conſiſte dans la tendre & amoureuſe *expreſſion* des ſentimens. S. ÉVR. La ſimplicité de l'*expreſſion* fait ſouvent ſentir la grandeur des chôſes. BOUH. Souvent le tour & l'*expreſſion* ſera toute la beauté d'une penſée, qui ſera toute renfèrmée dans un mot. LE P. LE B. La force de l'*expreſſion* contribuë quelquefois à la hauteur de la penſée. BOUH.

EXPREſSION, ſe dit auſſi de l'éducation, de la diction, du choix des paroles, qui eſt requis pour faire un diſcours éloquent. *Elocutio, dictio, verborum elegantia, delectus.* Ce n'eſt pas aſſez à un Orateur, ou à un Poëte, d'avoir de belles penſées, il faut encore qu'il ait une heureuſe *expreſſion.* L'*expreſſion* doit être accommodée aux matières que l'on traitte. LE P. LE B. La nobleſſe de l'*expreſſion* a deux parties; le choix des mots, & la diction élégante, & figurée. BOIL. Les défauts de l'*expreſſion* viennent bien ſouvent des défauts de l'imagination. LE P. R. Il y a une ſimplicité d'*expreſſion* qui n'ôte rien à la grandeur des penſées. S. ÉVR. L'*expreſſion* doit être noble & élevée dans le poëme épique. LE P. LE B. La plûpart des Beautez des Anciens ſont attachées, ou à une *expreſſion* particulière à leur langue, ou à des rapports qui ne nous étant pas familiérs, comme à eux, ne nous ſçauroient faire le même plaiſir. DE LA MOTTE.

EXPREſSION, ſe prend auſſi pour un ſeul mot, un tèrme, une parole. Cette *expreſſion* eſt barbâre. On le dit auſſi au pluriel, Je ne m'accommode point de vos *expreſſions* brutales. MOL. Il en eſt des *expreſſions* à l'égard des penſées, comme des habits à l'égard des pèrſonnes: ces ornemens extérieurs attirent du reſpèct. Les grandes *expreſſions* ſans de grands ſentimens, ſont comme ces vaiſſeaux trop peu chargez, qui ne voguent pas ſûrement. LE P. R. Les *expreſſions* guindées & contraintes ennuyent, & fatiguent l'eſprit. BELL. Pour un diſcours public il faut des penſées brillantes & des *expreſſions* hardies. S. ÉVR. Les *expreſſions* de Montagne ſont irregulières, mais hardies & agréables. MALEB. Dans les livres qu'on ne lit que pour s'amuſer, on ne s'accommode point d'*expreſſions* embarraſſées, qui demandent pour être entenduës une attention particulière. S. ÉVR.

*Tout ce pompeux amas d'*expreſſions *frivoles,*
Sont d'un déclamateur amoureux de paroles. BOIL.

EXPREſSION, en Peinture, eſt la repréſentation naturelle de ce que l'on veut faire voir. Elle s'étend à repréſenter un corps avec toutes ſes parties dans l'action qui lui eſt convenable; à faire voir ſur le viſage les paſſions néceſſaires aux figures que l'on peint, & à bien obſèrver les mouvemens qu'elles impriment au dehors. FEL. L'*expreſſion* vive des paſſions eſt comme l'âme de la Peinture, & cette connoiſſance ſuffit à ceux qui ne veulent apprendre que la théorie de cet art. ID. Raphaël a excéllé dans l'*expreſſion*, & les autres Peintres n'ont fait que le copier. ID. Les gens d'eſprit, non contens de la ſeule imitation des objets, veulent que le choix en ſoit juſte pour l'*expreſſion* du ſujet. DE PILES. Le mot d'*expreſſion* ſe confond ordinairement en par-

lant de Peinture avec cèlui de paſſion. Ils diffèrent néanmoins, en ce qu'*éxpreſſion* eſt un tèrme général, qui ſignifie la repréſentation d'un objèt ſelon le caractère de ſa nature, & ſelon le tour que le Peintre a deſſein de lui donner pour la convenance de ſon ouvrage : & la paſſion, en Peinture, eſt un mouvement du corps accompagné de cèrtains traits ſur le viſage qui marquent une agitation de l'âme. Ainſi toute paſſion eſt une *éxpreſſion*, mais toute *éxpreſſion* n'eſt pas une paſſion. Id.

Éxpreſſion, en tèrmes de Médecine & de Chymie, & même dans l'uſage ordinaire, ſignifie l'action par laquelle on tire le ſuc des fruits & des plantes en les preſſant. *Expreſſio.* Après avoir laiſſé infuſer ces hèrbes, il en faut tirer le ſuc par *éxpreſſion* avec un linge, ou par la preſſe. Quand les raiſins ont acquis une parfaite maturité, on les cueille, & enſuite l'on en tire par *éxpreſſion* un ſuc doux & agréable au goût, qui n'a rien de ſpiritueux. Lémery.

ÉXPRIMABLE. adj. Qui ſe peut éxprimer; dire, déclarer. *Qui poteſt enuntiari, exprimi.*

Une douce ſurpriſe, un déſordre agréable,
Par une émotion qui n'eſt point éxprimable,
Allume un feu ſecrèt dans le fond de mon cœur. La Suze.

Ce mot n'eſt guères en uſage, & nôtre langue n'aime point la plûpart de ces adjectifs en *able* formez des vèrbes, il n'eſt guères pèrmis d'en former de nouveaux.

ÉXPRIMER. v. act. Expôſer, éxpliquer, repréſenter ſes penſées; décrire bien quelque action. *Exprimere, enuntiare.* Il faut ſuppoſer que quand on nous avèrtit de nos défauts, on ne s'*éxprime* qu'à demi. Nic. Les Orateurs doivent s'*éxprimer* en beaux tèrmes clairs, nèts, & choiſis. Un Peintre *éxprime* avec des couleurs les paſſions que le Poëte *éxprime* avec des paroles. Il y a des chôſes que l'éloquence même la plus forte ne peut *éxprimer* d'une manière aſſez forte. Bouh. Nous penſons plus fortement que nous ne nous *éxprimons* : il y a toûjours une partie de nôtre penſée qui nous demeure. S. Évr. Quand un homme s'*éxprime* avec peine, on travaille avec lui, & on reſſent une partie de ſa peine; mais s'il s'*éxprime* d'une manière ſi naturelle & ſi facile qu'il ſemble que châque mot ſoit venu prendre ſa place, cette facilité plaît infiniment. Port-R. Quand on n'a que de bons & éxcéllens modéles, il faut comme par néceſſité qu'on s'*éxprime* d'une manière noble, & élevée. Nic. Il y a une cèrtaine manière de s'*éxprimer* facile, & naturelle, qui va droit au cœur, parce qu'il ſemble que la nature parle elle-même. Bell.

Et ce je ne ſçai quoi qu'on ne peut éxprimer. La Suze.

Ce mot vient du Latin *exprimere.*

Éxprimer, en tèrmes de Phyſique, ſignifie, Tirer le jus de quelque ſubſtance. *Exprimere, elicere.* On *éxprime* tout le ſuc du raiſin avec le preſſoir; tout le jus des hèrbes infuſées ou bouillies dans une ſèrviètte.

Éxprimé, ée. part. paſſ. & adj. *Expreſſus, enunciatus, elicitus.*

ÉXPROVINCIAL. ſ. m. Qui a fait ſon tems de Supérieur de la Province dans un Monaſtère, ou Communauté Religieuſe. *Exprovincialis.* Ce Réverend Père a paſſé par les charges, il eſt *Exprovincial* de Guyenne. Il ſe dit dans tous les Ordres de Religieux qui ont pluſieurs Couvens, ou Maiſons, dans une même Province, qui ſont ſous la direction d'un même Supérieur.

ÉXPULSER. v. act. Chaſſer avec violence, contraindre à ſortir. *Expellere, exturbare, extrudere.* Les ſéditieux ont *éxpulſé* de la ville les meilleurs Magiſtrats. Ce Chanoine a été *éxpulſé* du Chapître de l'Égliſe pour quelque indignité qu'il y a commiſe. Les créanciérs de ce Gentilhomme l'ont *éxpulſé* de ſon bien par arrêt. Ce mot n'eſt guères en uſage que dans la Médecine & dans la Pratique.

ÉXPULSIF, ive. adj. Tèrme dogmatique. Qui pouſſe dehors, qui fait ſortir. *Expellens.* Remède *éxpulſif.*

ÉXPULSION. ſ. f. Action d'éxpulſer, par laquelle on chaſſe avec violence un homme d'une ville, d'une compagnie, de ſon héritage. *Expulſio, extruſio.*

Éxpulsion, eſt auſſi un tèrme de Médecine. C'eſt l'action par laquelle une chôſe eſt pouſſée avec effort du lieu où elle eſt. La matrice fait l'*éxpulſion* de l'enfant. Mauriceau. Si l'*éxpulſion* du fœtus arrive entre le ſeptième jour de la conception, on la nomme pèrte de ſang, ou faux gèrme. Degori.

ÉXPULTRICE. adj. Qui ne ſe dit qu'au féminin. C'eſt un tèrme de Médecine, qui veut dire, qui a la force d'éxpulſer. *Expultrix.* Vèrtu *éxpultrice.* Faculté *éxpultrice.* La faculté *éxpultrice* de la matrice ſe trouve alors incommodée & irritée. Degori.

ÉXPURGATION. ſ. f. *Expurgatio, emerſio.* Il y a des gens qui regardent ce tèrme comme un tèrme d'Aſtronomie, & qui appellent *éxpurgation*, lorſque le ſoleil après avoir été éclipſé, & entièrement caché par l'intèrpoſition de la lune, recommence à paroître, ou quand la lune commence à ſortir de l'ombre de la tèrre. Les bons Aſtronomes appellent cela *émerſion*, & non pas *éxpurgation.* On dit auſſi récupération, recouvrement de lumière, &c. Cependant Mr Ozanam dans ſon Dictionnaire appelle minutes d'*éxpurgation* dans une éclipſe partiale de lune, le chemin que la lune fait depuis ſa vraye conjonction avec le nadir du ſoleil, juſqu'à ce qu'elle ſoit tout-à-fait hors de l'ombre de la tèrre, & dans une Éclipſe de ſoleil, le chemin que la lune fait depuis la conjonction apparente, juſqu'à ce que le ſoleil paroiſſe tout entier.

E X Q.

ÉXQUILIES. Voyez ÉSQUILIES.

ÉXQUIS, ise. adj. Éxcellent, râre, précieux, fin, choiſi. *Exquiſitus, eximius.* Il a un cabinet garni de tableaux *éxquis.* Il a dans ſa maiſon des meubles *éxquis.* Sa tâble eſt ſèrvie de mèts *éxquis.* C'eſt une fille à laquelle il ne faudra ni tâble bien ſèrvie, ni conſommez *éxquis*, ni orges mondez pèrpétuels. Mol.

Éxquis, ſe dit auſſi des chôſes ſpirituelles & morales. *Elegans, delicatus.* Tout ce livre eſt plein de penſées *éxquiſes*, de ſentimens *éxquis*, d'obſèrvations, d'expériences *éxquiſes* & curieuſes. Ovide a quelquefois une délicateſſe de ſentimens très-*éxquiſe.* Bouh. On goûte un plaiſir *éxquis* & délicat dans le commèrce des pèrſonnes polies. Bell. La politeſſe demande une connoiſſance *éxquiſe* de ſes devoirs. Id. Son action fut applaudie par un auditoire compoſé de ce qu'il y a de plus *éxquis* dans le monde ſpirituel. Charp. Ce livre contient une érudition fort *éxquiſe.* Bay.

ÉXQUISEMENT. adverb. D'une manière éxquiſe. *Exquiſitè, eximiè.* Cet ami nous a traitté *éxquiſement*, de mèts éxquis. On doute de l'uſage de ce mot. On ne l'employe que parcequ'il eſt dans Pomey, & dans d'autres Auteurs, qui s'attachent au Latin plus qu'à l'uſage préſent du François.

E X S.

ÉXSÉQUIA. ſ. & nom propre d'un lac que Samſon dans ſes petites cartes place ſur les confins de la Turcomanie & de la Géorgie, entre la ville de Cars & celle de Dèrbent. *Exſechia lacus*, anciennement *Lychnites*, ou *Lychnitis palus.* Samſon met auſſi ſur le bord oriental de ce lac une ville de même nom. Il ſemble à Mary que ce lac eſt le même que celui que Viſchèr, dans ſa carte de la Turquie, appelle Gigaguni.

ÉXSICCATION. On ſe ſèrt de ce mot en Chymie pour dire *deſſéchement.* *Exſiccatio.* Le mot Latin a fait former le mot François.

E X T.

ÉXTANT, ante. adj. Qui eſt [illegible] nature. *Extans, exiſtens.* On ne le dit guères qu'au Palais. On a ſaiſi tous les meubles *éxtans* de cette ſucceſſion, ſauf à ſe pourvoir pour ceux qu'on a diſſipez & détournez. Ce mot eſt tout Latin.

ÉXTASE. ſ. f. Raviſſement d'éſprit hors de ſon aſſiette naturelle; tranſport hors de ſoi-même qui ſuſpend la fonction des ſens. *Extaſis, raptus animi extra ſenſus.* Pluſieurs Saints ont été ravis en *éxtâſe* pendant pluſieurs jours. Les *éxtâſes* contemplatives des Myſtiques. La contemplation paſſive eſt une éſpèce d'*éxtâſe* continuelle, & une ligature miraculeuſe des puiſſances, qui les met dans une impuiſſance réelle d'opérer librement. Fen. L'action intèrne du S. Éſprit n'eſt point une *éxtâſe*, ni un enthouſiaſme prophétique. Boss. Toſtat traite de différentes éſpèces de revélations & de l'*éxtaſe* ſur le IIIe Liv. des Rois C. IX. q. 2. & Voſſius d'après lui, *De Idolol. L. I. C.* 10. à la fin.

On le dit auſſi des chôſes qui caûſent une ſi grande joye qu'il ſemble que l'on en ſoit hors de ſoi-même. *Vehemens animi motus.* Un beau concèrt ravit en *éxtâſe* ceux qui aiment la muſique. Il eſt dans une *éxtâſe* pèrpétuelle auprès de ce qu'il aime : toûjours également ravi & enchanté. Le Ch. d'H. Il y a des *éxtâſes* caûſées par la véhémence des paſſions, qui ſèrvent à diſtraire l'âme, & à la rendre moins ſenſible à la douleur. M. Esp.

Ainſi mourant, ne mourant pas,
Je me ſens ravir en éxtâſe,
Entre la vie & le trépas. Desm. Vis.

Éxtase, Tèrme de Médecine. *Extaſis.* C'eſt une maladie ſemblable à la catalépſie [illegible] qui n'en diffère qu'en ce que les véritables cataleptiques n'ont aucun ſentiment éxtérieur, & ne ſe ſouviennent point de ce qui s'eſt paſſé lors du paroxiſme, au lieu que les Statiques ſont toujours occupez d'une idée très-vive, dont ils ſe reſſouviennent hors de l'accident. Dans l'*éxtâſe* il doit néceſſairement y avoir une trop grande tenſion des fibres de l'em-

porium,

pórium, comme dans toutes les fortes contenſions d'éſprit & la plûpart des délires.

ÉXTASIER. v. n. Être ravi en éxtâſe par la conſidération de quelque objèt éxtraordinaire. *Rapi extra ſenſus, alienari, abripi à ſenſibus.* On dit auſſi être *éxtaſié*, & *s'éxtaſier*, Cet homme eſt *éxtaſié*, quand il contemple cet objet. Ce ſot *s'éxtaſie* ſur un galimatias dès qu'on parle. Le Ch. d'Her. Ce curieux *s'éxtaſie* devant les tableaux de Raphaël. Un flatteur groſſiér ſe récrie ſur les moindres bagatelles, & les penſées les plus communes le font *éxtaſier*. Bell.

Chaque vèrs qu'il entend le fait extaſier. Boil.

ÉXTATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'éxtâſe. *Extaticus.* Tranſport *éxtatique*. Les tranſports d'une âme qui ſe ſent élevée à la plus ſublime oraiſon par un amour *éxtatique*, ne peuvent être compris que par l'éxpérience. Boss. La contemplation paſſive n'eſt point une ſuſpenſion *éxtatique*, ou une ligature miraculeuſe de l'âme qui la conſtituë dans une impuiſſance actuelle de rien opérer. Fen. Deſmarêts a dit dans les Viſionnaires,

Favori d'Apollon, dont la vèrve éxtatique.

ÉXTENSEUR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Extenſor.* On le dit des nèrfs & des tendons qui ſèrvent à étendre les parties auxquelles ils ſont attachez. Une playe tranſvèrſale ſur le dos de la main qui aura coupé le tendon *éxtenſeur* du doigt du milieu. Dionis. Le troiſiéme des vingt-trois muſcles des doigts eſt le grand *éxtenſeur* commun, ainſi nommé, parce qu'il eſt le plus grand, & qu'il étend les quatre doigts; il prend ſon origine de la partie poſtérieure du condile éxtèrne & inférieur de l'humerus, il ſe diviſe avant que d'arriver au poignet, en quatre tendons plats & comme membraneux, qui paſſant ſous le ligament annulaire, vont à la deuxiéme & troiſiéme phalange des doigts qu'ils redreſſent & étendent. Dionis. Les tendons de ce muſcle ſont plats, afin qu'ils paroiſſent moins ſur le dos de la main par où ils paſſent; ce qui auroit été difforme, s'ils euſſent été ronds. Id. Il n'y a qu'un *éxtenſeur*, parceque la force de la main conſiſte dans la fléxion. Id. Le petit doigt a encore un *éxtenſeur* propre; il prend ſon origine de la partie inférieure du condile éxtèrne de l'humerus, & couché entre les os du coude, & du rayon, il paſſe par deſſous le ligament annulaire, & s'inſère par un tendon double à la ſeconde articulation du petit doigt. Id.

Les orteils, ou les doigts du piéd, ont auſſi leurs *éxtenſeurs*. Ils ont deux *éxtenſeurs*, dont le prémiér eſt appellé *éxtenſeur* commun, parcequ'il étend les quatre doigts. Il prend ſon origine de la partie ſupérieure & antérieure du tibia, à l'endroit où il ſe joint au péroné; puis deſcendant le long du péroné, ſe diviſant en quatre tendons, & paſſant ſous le ligament annulaire, va s'inſerer aux quatre articulations des quatre orteils, qu'il étend. Id. Le ſecond *éxtenſeur* des orteils eſt le pédieux. Voyez ce nom. Le gros orteil a encore ſon *éxtenſeur* propre. Il prend ſon origine de la partie antérieure & ſupérieure du péroné, entre le tibia & le péroné, & ſe traînant par deſſus le piéd, va s'inſérer à la partie ſupérieure du prémiér os du poûce pour l'étendre.

ÉXTENSIBLE. adj. Qui eſt capable d'éxtenſion, qui peut être étendu. *Extendi capax*, ou *potens.* Une embrocation d'huile d'amandes douces aidera la réduction en rendant les fibres de cet organe plus molaſſes & plus *éxtenſibles*. Dionis. L'uſage de ce mot eſt râre, & on ne doit s'en ſèrvir que dans les matiéres de Phyſique.

ÉXTENSION. ſ. f. Étenduë, qualité de la chôſe étenduë qui occupe un lieu. *Extenſio.* L'eſſence de la quantité ne conſiſte que dans l'*éxtenſion*. Un corps ne ſçauroit être ſans *éxtenſion* naturellement. Il y a trois *éxtenſions*, longueur, largeur, & profondeur. L'*éxtenſion* d'une toiſe eſt de ſix piéds. La ſphère d'activité ne va que juſqu'à une cèrtaine *éxtenſion*.

Éxtension, ſignifie auſſi l'action d'un corps qui s'allonge. Pour bien éſcrimer, il faut avoir l'*éxtenſion* du corps libre. On allonge une botte par l'*éxtenſion* du bras. Un nèrf retiré empêche l'*éxtenſion* de la jambe.

Éxtension, ſe dit figurément en chôſes morales. Le droit ſouffre l'*éxtenſion* dans les cas favorables. Le Roi a fait de tems en tems des *éxtenſions* de priviléges. On ne ſçauroit appliquer cette loi à nôtre éſpéce, ſans une trop violente *éxtenſion*. C'eſt une chôſe qui ne peut recevoir d'*éxtenſion*. Pat. Il n'y avoit point d'*éxtenſion* à faire. Mauc.

ÉXTÉNUATION. ſ. f. Diminution de force, de vigueur, d'embonpoint. *Extenuatio, diminutio.* L'âge apporte de l'*éxténuation* dans la vigueur, dans la chaleur naturelle. Cette fiévre lente lui a cauſé une grande *éxténuation*, ou maigreur.

Éxténuation, eſt auſſi une figure de Rhétorique oppoſée à l'hypèrbole, par laquelle on diminuë, on amoindrit les chôſes: les Grècs l'appellent λιτότης.

ÉXTÉNUER. v. act. Ôter, diminuer les forces. *Extenuare, elevare, attenuare, deprimere.* La fiévre quarte a fort *éxténué* ce malade, l'a fort affoibli, amaigri. Elle étoit toute *éxténuée* par une longue abſtinence. S. Évr.

Éxténuer, ſe dit auſſi figurément pour, Amoindrir, diminuer. *Elevare, attenuare, deprimere.* On *éxténuë* les chôſes, quand on ſe ſèrt de la figure de Rhétorique appellée éxténuation. Il *éxténuë* la force de mes argumens. La mauvaiſe conduite des Chrétiens vient des doutes qui travèrſent, & qui *éxténuent* leur foi. Vill. Un Hiſtorien adroit peut *éxténuer* les défauts, ſans les diſſimuler abſolument. S. Évr.

Éxténué, ée. part. & adject. *Extenuatus.* Viſage *éxténué*. La Chamb. *Facies macilenta, macie deformis.*

ÉXTÉRIEUR, eûre. adj. & ſubſt. Tèrme relatif. La partie, ou ſurface du corps qui paroît au dehors, à nos yeux, & qui eſt oppoſée à l'intérieure qui eſt cachée. *Exterior, externus.* La face *éxtérieure* de ce bâtiment eſt bèlle, mais l'intérieure n'y répond pas. S'il y a un abſès dans ce corps, il n'en paroît rien à l'*éxtérieur*. La plupart des hommes ne ſe détèrminent point à un ſentiment par des raiſons ſolides & eſſentielles; mais par cèrtaines marques *éxtérieures* & étrangères, qu'ils jugent plus convenables à la vérité. La raiſon eſt que la vérité intérieure des chôſes eſt ſouvent aſſez cachée; au lieu que ces marques *éxtérieures* ſont claires & ſenſibles: deſorte que les hommes ſe portent à ce qui leur eſt plus facile, & ſe rangent prèſque toûjours du côté où ils voyent les marques *éxtérieures* qu'ils diſcèrnent facilement. Log. L'homme *éxtérieur*, ſelon le langage de l'Écriture, ſe prend pour le corps, & pour les ſens: Quoique dans nous l'homme *éxtérieur* ſe détruiſe, néanmoins l'homme intérieur ſe renouvelle de jour en jour. Un homme *éxtérieur* peut ſignifier encore, un homme qui n'eſt pas ſolide, qui eſt ſupèrficiel: ou un homme un peu fourbe, & qui a une apparence trompeuſe. Bouh.

On dit auſſi, dans le for intérieur, ou dans le for *éxtérieur*; pour dire, en conſcience, ou devant la Juſtice des hommes.

En tèrmes de ſpiritualité on appelle *Chôſes éxtérieures*, les affaires, les embarras, les objèts du monde, & tout ce qui empêche le recueillement, l'attention à Dieu, à l'oraiſon. Quand Dieu voit une âme dégagée des chôſes *éxtérieures*, qui ne ſont propres qu'à la remplir d'embarras & de nuages, il ſe communique à elle. Ab. de la Tr.

Éxtérieur, ſignifie encore, Dehors, apparence, air, mine. *Facies, vultus, oris & totius corporis compoſitio, comparatio, ſpecies.* Un *éxtérieur* poli impôſe beaucoup. Bouh. L'air, & l'*éxtérieur*, doivent être une expréſſion naturelle de ce qui ſe paſſe au dedans. S. Évr. La douceur fait que l'*éxtérieur* demeure toûjours paiſible. M. Esp. Quoique l'*éxtérieur* ne faſſe que la moindre partie du mérite d'un honnête homme, cependant on ne peut négliger de cèrtains dehors ſans s'avilir, & ſe dégrader ſoi-même. Bell. Il ne ſuffit pas à une femme d'avoir un *éxtérieur* modeſte, & compoſé, quand elle nourrit dans le cœur de véritables attachemens. Id. L'affèctation d'un grâve *éxtérieur* eſt un ſoupçon d'hypocriſie. S. Évr. Un *éxtérieur* trop ſévère eſt inutile à la vèrtu; il ne ſèrt qu'à en rebuter. M. Scud. Il y a des gens qui ont de bonnes qualitez ſous des dehors mal compoſez, & avec un *éxtérieur* négligé & rebutant. Bell. L'*éxtérieur* des hypocrites eſt un piége groſſiér, où les gens un peu pénétrans ne ſe laiſſent plus ſurprendre. S. Évr. On fait dire aux hypocrites,

De la dévotion ayez moins de frayeur;
Elle eſt rude pour le vulgaire:
*Mais pour nous, il ne faut qu'un peu d'*éxtérieur. Des-H.

ÉXTÉRIEUREMENT. adv. Au dehors. *Extrà, exteriùs.* Toutes les maniéres des Courtiſans ſont belles *éxtérieurement*; mais il ne faut pas trop ſe fier à leurs promeſſes. L'honnêteté humaine imite *éxtérieurement* la conduite de la charité. Nic.

ÉXTÈRMINATEUR. ſ. m. Qui ruine, qui détruit pleinement. *Deſtructor, everſor, deletor.* L'Ange *éxtèrminateur* qui défit l'armée de Sennacherib. Le glaive *éxtèrminateur*.

Un chat éxtèrminateur,
Eſt redouté des rats une lieuë à la ronde. La Font.

ÉXTÈRMINATION. ſ. f. Action de l'éxtèrminateur. *Everſio, deſtructio.* L'*éxtèrmination* des Hérétiques ſera impoſſible, ſi Dieu n'envoye encore ſon Ange éxtèrminateur.

ÉXTÈRMINER. v. act. Détruire abſolument une nation, une race, une engeance. *Delere funditùs, exterminare.* On a chaſſé, *éxtèrminé* les Juifs de Portugal; les Môres d'Eſpagne; les Albigeois en France. On a *éxtèrminé* la race de ces rebelles. Il *éxtèr-*

mins toute la nation. Ablanc. Philippe le Bel Roi de France, pour ſe vanger des Templiers, prit en 1307. la réſolution de les *éxtèrminer* dans ſon Royaume, à la faveur du Pape Clément. Il en *éxtèrmina* la plupart, & les fit cruellement brûler. Mezerai. On ne ſçauroit *éxtèrminer* la vèrmine, les charençons d'un grenier à blé, les fourmis d'un jardin, &c.

On le dit figurément des chôſes morales. Ce Prince a *éxtèrminé* les juremens, les débaûches & les autres vices de ſon État, de ſa Cour. La politeſſe du ſiécle préſent a *éxtèrminé* la barbarie de celui de nos pères.

Éxtèrminé, ée. part. & adj. *Exterminatus, deletus, abolitus.*

ÉXTÈRNE. adj. m. & f. Tèrme relatif. Qui paroit au dehors; & eſt oppôſé à *intèrne*, qui eſt caché au dedans. *Externus, extraneus.* La maladie de cet homme n'eſt pas *éxtèrne*, il n'en paroît rien aux yeux.

Éxtèrne, ſignifie auſſi ce qui vient du dehors. La ſource de ce mal vient d'une caûſe *éxtèrne*.

Éxtèrne, en tèrmes de Collége, & d'Académie, ſe dit au ſubſtantif des écoliérs qui ne demeurent pas dans le Collége, qui ne ſont pas penſionnaires dans l'Académie, mais qui y viennent prendre leurs leçons, & y faire leurs éxèrcices de dehors.

ÉXTINCTION. ſ. f. Action par laquelle on éteint une chôſe. *Extinctio.* Le P. Bouhours a remarqué fort judicieuſement que ce tèrme ne s'employe guère dans le propre, & qu'on ne dit point, l'*éxtinction* d'un grand incendie ſe fait difficilement; il faut dire, un grand incendie s'éteint difficilement. Les fèrmes du Roi s'adjugent à l'*éxtinction* de la chandelle; & on dit *au prémiér feu, au ſecond feu*, quand on allume de petites bougies pendant la durée deſquelles on reçoit les enchères. On fulmine auſſi les éxcommunications à l'*éxtinction* de la chandelle. C'eſt en ce ſens un mot d'art: car on ne dit point, J'ai lû juſqu'à l'*éxtinction* de ma chandelle, ni l'*éxtinction* d'un flambeau. Bouh. La mort d'un vieillard vient de l'*éxtinction* de la chaleur naturelle. *Extinction* de voix.

On dit auſſi en Morale, & dans le figuré, l'*éxtinction* d'une penſion, d'une rente: lorſqu'elles ſont amorties, ou rachetées, ou qu'elles ceſſent. L'*éxtinction* d'une charge, d'un droit, d'une impoſition, lorſqu'on les révoque, qu'on les ſupprime, qu'on les éteint. L'*éxtinction* d'une famille, l'*éxtinction* de l'héréſie. Le Père Bouhours approuve toutes ces phrâſes, mais il ne croyoit pas qu'on pût mettre *éxtinction* à tout indifféremment dans le figuré, quoique de très-bons Auteurs n'en ayent point fait de ſcrupule. C'eſt une *éxtinction* entière de raiſon que de ne ſe point mettre en peine de ce qui arrivera à la fin de cette vie. S. Évr. Les gens du monde ſe trouvent dans la diſſipation, dans la ſécheresſe, & par des ſuites néceſſaires dans l'endurciſſement, dans l'inſenſibilité du cœur, & dans l'*éxtinction* de toute piété. Fl. La ſainte indifférence des dévôts contemplatifs n'eſt point une éxcluſion de tous déſirs, ni une *éxtinction* de toute volonté. Fen. Une indifférence ſi inſenſée tend plûtôt à l'*éxtinction* du Chriſtianiſme, qu'à la pèrfection Évangélique. Id. La ſageſſe des vieillards n'eſt qu'une *éxtinction* des ſentimens, & une incapacité de ſentir. S. Évr. Une telle *éxtinction* de la nature épouvante. Ils ſeront plus à leur aiſe dans le monaſtère qu'ils n'étoient dans le ſiécle; ce qui eſt préciſément la ruine du deſſein de leur retraite, & l'*éxtinction* de l'éſprit de pénitence.

Éxtinction, ſe dit auſſi en Chymie & en Pharmacie, lorſqu'on éteint dans quelque liqueur des mineraux, ou chôſes ſemblables, rougis au feu, ſoit pour adoucit leur acrimonie, comme la tutie, qui eſt faite de perles, ſoit pour communiquer leur vèrtu à la liqueur, comme celle de l'aciér à l'eau, celle des briques à l'huile; ſoit pour leur donner quelque trempe, comme à l'acier, qui ſe fait par l'*éxtinction* d'un fèr chaud dans de l'eau ou dans quelque préparation convenable.

Éxtinction, ſe dit encore, quand on mêle ſi bien du vif argent dans de la térébenthine, ou dans de la graiſſe, qu'il eſt rendu impèrceptible.

ÉXTIRPATEUR. ſubſt. m. Qui détruit, qui déracine. Les Rois Très-Chrétiens ont été les plus grands *éxtirpateurs* des héréſies; ceux qui ont fait le plus la guèrre aux Hérétiques.

ÉXTIRPATION. ſ. f. Déſtruction juſqu'à la racine. *Extirpatio.* Dans les prières du Jubilé, on en met une pour l'*éxtirpation* des héréſies. Prier Dieu pour l'*éxtirpation* des héréſies. Arn. Ces éxemples font voir que les tèrmes *éxtirpateur*, & *éxtirpation*, ne s'employent que dans le figuré, & ſur tout lorſqu'il s'agit des héréſies. On peut cependant s'en ſervir en d'autres matières.

ÉXTIRPER. v. act. Défricher un champ, en arracher les mauvaiſes plantes, le mauvais bois. *Extirpare, evellere.* Le chiendent eſt une racine difficile à *éxtirper*.

Ce mot n'eſt pas ſi uſité dans le propre que dans le figuré, il vient du Latin *extirpare*.

Éxtirper, ſe dit plus ſouvent en Morale, & ſignifie, Détruire, ruiner les héréſies, les Sectes; bannir, éteindre les vices, les paſſions. On a *extirpé* autrefois les Albigeois, on les a détruits abſolument. Sous prétexte d'*éxtirper* tous les déſirs, & de dépoüiller l'homme de toute volonté, il eſt dangereux de le conſtituer dans l'indolence, & dans l'inaction. Boss. On n'*éxtirpe* guères tout-à-fait les vices originels: on les cache, & on les couvre ſeulement. Mont.

Éxtirper, eſt auſſi un tèrme de Chirurgie. *Extirper* un cancer, une loupe; c'eſt, les déraciner, les arracher entièrement.

Éxtirpé, ée. part. paſſ. & adj. *Stirpitùs evulſus, extirpatus.*

ÉXTISPICE. ſ. m. Celui qui conſidère les entrailles des animaux pour en tirer des préſages de l'avenir. *Extiſpex.* Cette ſorte de divination fut fort en vogue dans la Gréce, où il y avoit deux familles, celle des Jamides, & celle des Clytides, qui y étoient conſacrées. En Italie les prémiérs *Extiſpices* fûrent les Étruriens; où cet art eut auſſi fort grand cours. Lucain donne une image d'une de ces opérations dans ſon prémiér Livre. Voici comment Brébeuf l'a renduë; elle fera comprendre en quoi conſiſtoit cet art, & combien il étoit vain.

La victime s'approche & le couteau tout prêt,
On ſent qu'elle réſiſte à ce cruel arrêt,
Par de rudes éfforts trouble ſon ſacrifice,
Et refuſe ſon ſang à ce funeſte office;
Qu'elle ne peut ſouffrir les yeux des immortels,
Et qu'un ſecret inſtinct l'arrache des Autels.
Elle tombe pourtant ſous le coup des Miniſtres;
Mais ô prodige affreux! ſpectacles trop ſiniſtres!
On voit en même tems de ſon goſier ouvert
Couler à gros boüillons un poiſon noir & vèrt;
Le Prophête arrachant les entrailles vivantes
Examine le foye & ſes fibres mouvantes,
Il cherche dans le cœur & dans les inteſtins
La colère des Dieux, & l'arrêt des Deſtins;
D'un ſang noir & pourri leurs membranes tachées,
Les poumons altérez, & leurs fibres cachées,
Le cœur ſans mouvement, les veines ſans couleur,
Portent dans ſon éſprit le trouble & la douleur.
Au côté qu'il aſſigne à la force ennemie
La couleur eſt vermeille, & la chair affermie;
L'autre eſt tout languiſſant & tout défiguré,
Et ce qui lui prononce un malheur aſſuré,
A la tête du foye un autre eſt attachée,
L'une à demi pourrie & préſque deſſéchée,
L'autre dans ſa vigueur & dans ſon mouvement
Explique les progrès d'un cruel changement.

Ce mot vient du Latin *exta*, qui ſignifie entrailles; & *ſpicere, ſpicio*, regarder, conſidérer.

ÉXTORQUER. v. act. Arracher avec violence, tirer par force. *Extorquere, auferre per vim, eripere.* On *éxtorque* la vérité de la bouche des criminels par les tourmens de la queſtion. On a *éxtorqué* le conſentement de cette fille par menaces, & par importunité. Quand on prouve qu'on a *éxtorqué*, ou ſuggéré un teſtament, on le déclare nul. Ce ſont des grâces que les preſſantes néceſſitez de l'État ont *éxtorquées*. Pat.

Éxtorqué, ée. part. & adj. *Ereptus, extortus.*

EXTORSION. ſubſt. féminin. Action par laquelle on éxtorque par force, par menace, par autorité. *Extorſio, rapina, uſurpatio, ablatio violenta.* Les ſoldats font pluſieurs pillages & *éxtorſions* ſur le païſan. Les Sèrgens font des *éxtorſions*, quand ils éxécutent. Ce Juge n'eſt riche que des *éxtorſions* qu'il a faites ſur le tièrs & le quart. Les Grands Jours ſont établis pour faire juſtice des *éxtorſions* qu'on a faites ſur le peuple.

ÉXTRA. ſ. m. Tèrme de Palais. Jour éxtraordinaire auquel on tient l'audience. Les audiences qui ſe tiennent pendant les vacations s'appellent *éxtra*, & dans les ſentences on dit, les Parties ont été renvoyées au prochain *éxtra*.

Ce mot vient ou du mot *éxtraordinaire*, dont il eſt un abregé, parceque les audiences appellées *éxtra* ſont éxtraordinaires, ou de la prépoſition Latine *extrà*, qui veut dire *hors*, parceque ces audiences ſe tiennent hors du tems ordinaire.

ÉXTRACTION, ſ. f. Operation de Chymie par laquelle on éxtrait les éſſences, les teintures, & les autres qualitez des corps naturels. *Extractio.* C'eſt en éffêt une ſéparation des parties les plus pures & les plus éſſentielles du médicament, d'avec les groſſières & tèrreſtres, par le moyen de quelque menſtruë propre. C'eſt par ſon moyen que ſe font les éxtraits de rhubarbe, de ſené, d'éllébôre, &c.

En tèrmes du Grand Art *éxtraction* ſe dit de l'état où eſt l'ouvrage lorſque la couleur noire paroit & que la putréfaction de la matière ſe fait.

On dit auſſi en Chirurgie, l'*extraction* d'une pierre de la veſſie. En Chirurgie l'*extraction* eſt une opération par laquelle on ôte du corps ce qui s'y eſt formé, & qui cependant eſt étranger au corps, comme une pierre qui ſe forme dans la veſſie, dans les reins. L'*extraction* appartient à l'exérèſe comme l'eſpèce au genre.

On le dit auſſi des métaux & des minéraux. Quand une mine n'eſt pas riche, l'*extraction* du métal coûte plus qu'il ne vaut.

EXTRACTION, ſe dit figurément en Généalogie, de la ſouche, de la branche, de la famille dont on eſt ſorti. *Stirps, origo, genus.* Il faut prouver la nobleſſe de ſon *extraction*, quand on veut entrer dans les Ordres de Chevalerie, ou dans certains Chapitres.

EXTRACTION, en tèrmes d'Arithmétique & d'Algébre, eſt la manière de trouver les racines d'un nombre donné. L'*extraction* de la racine quarrée, de la racine cubique, &c. On forme le quarré, le cube, & les autres puiſſances, en multipliant continuellement le nombre donné par lui-même. Cette multiplication compoſe les puiſſances, l'*extraction* de racine les décompoſe. L'*extraction* de racine eſt à la multiplication de puiſſances, ce que l'analyſe eſt à la ſynthèſe. Ainſi, 4, par 4, fait 16, qui eſt le quarré de 4, ou le produit de 4, par lui-même, & 16, par 4, fait 64, qui eſt le cube de 4, ou le produit de 4, par ſon quarré. Voilà la compoſition des puiſſances. La racine quarrée de 16, eſt 4, parceque 4, eſt le quotient de 16, diviſé par 4, & la racine cubique de 64, eſt auſſi 4, parceque 4, eſt quotient de 64, diviſé par le quarré de 4. Voilà l'*extraction* de racine.

EXTRADOS. ſ. m. Curvité extérieure d'une voûte, au côté du vouſſoir qui fait le deſſus, & qui forme le cintre de la voûte. *Facies exterior fornicis.* On l'appelle auſſi doüelle extérieure.

EXTRADOSSÉ, ÉE. adj. On ne trouve ce mot qu'au féminin, *Voûte extradoſſée*, eſt une voûte dont le dehors n'eſt pas brut; c'eſt à dire, que les queuës des pièrres ſont couppées également, enſorte que le parement extérieur eſt auſſi uni que celui de la doüelle. *Fornix utraque ex parte laboratus, politus.*

EXTRAIRE. v. act. Tirer artiſtement le jus, la vèrtu, les qualitez d'un corps naturel. *Extrahere, exprimere.* Il y a pluſieurs moyens d'*extraire* la vèrtu des végétaux & des minéraux, ſoit par la preſſion, infuſion, lotion, calcination, diſtillation, cohobation, ou autres opérations qu'enſeignent la Pharmacie, ou la Chymie.

EXTRAIRE, ſe dit figurément en Morale, de la ſubſtance, de l'abregé qu'on tire de tout ce qu'il y a de bon dans un livre. *Redigere in epitomen, in compendium, deſcribere, exſcribere.* Cet homme a fait *extraire* pluſieurs titres du Tréſor des Chartres, des Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi. Il a *extrait* des ſentences de l'Écriture, des Pères, des Auteurs profanes, des Poëtes, des Hiſtoriens, des Philoſophes: ce qu'on appelle autrement des *lieux communs.* Cela a été *extrait* des Regîtres du Parlement.

EXTRAIT, AITE. part. paſſ. & adj. *Natus, ortus, ſatus, oriundus.* On dit qu'un homme eſt *extrait* de noble race, d'une illuſtre famille; pour dire, qu'il eſt né Gentilhomme, iſſu de parens illuſtres.

EXTRAIT. ſ. m. En tèrmes de Pharmacie, c'eſt la partie la plus pure des végétaux, qu'on a ſéparée des groſſières & diſſoute dans quelque menſtruë propre par le moyen de la digeſtion, & réduite en une conſiſtence épaiſſe & humide par la diſtillation, ou évaporation de l'humidité du menſtruë. *Extractum.* La Pharmacie donne l'art de préparer une infinité d'*extraits*, tant des végétaux, que des autres corps naturels. On a trouvé depuis quelque tems la manière de faire des *extraits* de viande boüillie, ces *extraits* ſont en tablettes, & on peut les porter commodément ſur tèrre & ſur mèr. Ils ſe conſervent aſſez longtems; & par le moyen de ces *extraits* on a quand on veut de bons boüillons, des conſommez; & cette invention eſt dûë à Mr. Du Buiſſon. Il la montra à l'Académie Royale des Sciences en 1675. Voyez l'hiſtoire de Mr. Duhamel pag. 145. Les *extraits* diffèrent des principes chymiques en ce que les *extraits* ſont encore joints fort intimement à d'autres principes, & que chacun des principes chymiques eſt ſéparé des autres principes, ou n'en contient pas tant, quand on a fait l'analyſe entière d'un corps naturel.

EXTRAIT, ſe dit auſſi de ce qui eſt tiré d'un livre, d'un regître. *Sententia, compendium, epitome.* Ce Docteur a fait un *extrait* des paſſages des Pères qui confirment ſon opinion. Cet écolier a fait un *extrait*, un précis de tout ce qu'il y a de beau dans Cicéron, dans Tite-Live; il a fait un *extrait*, un abregé de ſon cours. J'ai fait un *extrait* des coutumes des Lacédémoniens. ABL. La Cour eſt pour ainſi dire un *extrait* de tout le Royaume: tout ce qu'il y a de plus fin & de plus pur s'y rencontre. S. ÉVR.

EXTRAIT, ſe dit auſſi au Palais des copies entières des arrêts, ou des titres enregîtrez qu'on tire des dépôts & actes publics. *Deſcriptum, apographum.* Voilà un *extrait* d'un tel arrêt, d'un tel Édit, qui a été vérifié & enregîtré. Un *extrait* baptiſtaire, ou un *extrait* des regîtres mortuaires d'une telle Paroiſſe. Tu portes ſur ton front ton *extrait* baptiſtaire. S. ÉVR. Un arrêt par *extrait*, eſt celui qui n'eſt pas éxécutoire ſans une commiſſion qui y doit être attachée, & qui eſt intitulé, *Extrait* des Regîtres du Parlement, du Conſeil, à la différence de ceux qui ſont en forme, qui portent leur commiſſion & qui commencent ainſi, *Loüis, par la grace de Dieu* &c.

EXTRAIT, ſe dit auſſi de l'abregé d'un procès que doit faire un Rapporteur, qui contient la datte & la ſubſtance des piéces pour ſoulager ſa mémoire lorſqu'il le rapporte ſur le Bureau. *Summa capita.* Les bons Rapporteurs devroient faire eux-mêmes leurs *extraits.* On voit dans le ſtile des Cours des Lettres patentes du Roi pour diſpenſer un Conſeiller de faire lui-même ſes *extraits*, à cauſe qu'il avoit la vûë baſſe. Elles ne ſont que de l'année 1625. Quand une production a été perduë, on ordonne que foi ſera ajoûtée à l'*extrait.*

EXTRAIT, dans quelques coutumes, ſignifie le droit que les Seigneurs ont de partager les biens d'un bâtard décédé ſans enfans, & ſans teſtament.

EXTRAORDINAIRE. adj. m. & f. & ſ. Richelet prétend qu'il faut prononcer & même écrire *extrordinaire*; bien des gens prononcent ainſi, & ſur tout en vèrs ne font *extraordinaire* que de cinq ſyllabes, mais l'Académie dit poſitivement qu'il faut prononcer *extraordinaire*; & par conſéquent, c'eſt ainſi que les gens qui parlent bien prononceront toujours, au moins dans les diſcours graves. *Extraordinaire* donc, ſignifie, Râre, ſurprenant; qui n'eſt pas commun, qui n'arrive pas tous les jours; ce qui ſe voit rârement. *Inuſitatus, extraordinarius, inſignis.* Il naît de tems en tems de grands génies, des hommes *extraordinaires* en toutes ſciences & profeſſions. Il arrive bien des cas, des accidens *extraordinaires*, que les loix ne peuvent prévoir. On a vû en tous les ſiécles des fortunes *extraordinaires.* Les Comètes n'ont rien d'*extraordinaire*, de prodigieux, qu'à l'égard du peuple. Rien n'eſt ſi commun, rien ne paroît ſi aiſé à un Philoſophe, que de faire un ſyſtème ſur tout ce qui paroît d'*extraordinaire.* Le peuple ſouffriroit plutôt un vice commun, qu'une vèrtu *extraordinaire.* VOIT. On ne s'accommode des hommes *extraordinaires*, qu'autant qu'on leur reſſemble. S. RÉAL. L'impoſſible ne paroiſſoit qu'*extraordinaire* à Catilina, & l'*extraordinaire* lui ſembloit commun, & facile. S. ÉVR. Il y a je ne ſçai quelle malignité dans le cœur, qui fait qu'on ne peut ſouffrir dans les autres un mérite *extraordinaire.* BELL. On appelle auſſi un Ambaſſadeur *extraordinaire*, celui qu'on envoye ou qu'on reçoit pour traiter de quelque affaire particulière & importante, ou pour quelque cérémonie, pour un mariage de Princes, ou pour des complimens de condoleance. On appelle auſſi Couriers *extraordinaires*, ceux qu'on envoye exprès & en diligence pour quelque affaire preſſée.

En tèrmes de Palais, on appelle une procédure *extraordinaire*, une procédure irréguliere, nouvelle, défectueuſe. Mais plus ſouvent procédure *extraordinaire* s'entend au Palais de la procédure criminelle, Procéder à l'*extraordinaire.* Et quand on a civiliſé une affaire, & que les parties ſont reçûës en procès ordinaire; on ajoute toujours, Sauf à reprendre l'*extraordinaire*, s'il y a lieu, c'eſt-à-dire, s'il ſurvient quelque nouvelle preuve.

On dit auſſi, quand on rend des jugemens à la charge de l'appel, qu'on juge à l'*ordinaire*; mais quand c'eſt au ſouverain, qu'on juge à l'*extraordinaire*, comme on fait aux Requêtes de l'Hôtel.

On appelle Juges *extraordinaires*, ceux qui jugent en vèrtu d'une commiſſion *extraordinaire* qui leur en a donné le pouvoir, comme les Commiſſaires du Conſeil, les Chambres Royales des Francfiefs, du Domaine, de la Marine, les Requêtes du Palais; à la différence des Juges ordinaires du domicile des parties.

On appelle frais *extraordinaires* des criées, ceux qui ſont faits pour vuider les oppoſitions, ou pour faire l'ordre & les collocations des créanciers. On appelle les requêtes civiles, les propoſitions d'erreur, des remédes *extraordinaires* de droit.

On qualifioit autrefois d'*extraordinaire* toutes les appellations qui ſe jugeoient au Parlement; & les Procureurs cottent encore les doſſiers qu'ils ont de ces cauſes par ce mot *extraordinaire.*

Tréſorier de l'*extraordinaire* de la guèrre, les Commiſſaires *extraordinaires* de guèrre, ſont des Officiers deſtinez à ſervir dans les occaſions de la guèrre, & pour la dépenſe *extraordinaire* qu'il y faut faire, des ſoins *extraordinaires* qu'il en faut avoir.

EXTRAORDINAIRE, ſignifie quelquefois, Caſuel. *Caducus, fortuitus, adventitius.* Les quints & requints, laods & ventes, amandes, confiſcations, ſont des revenus caſuels *extraordinaires* d'une Seigneurie.

EXTRAORDINAIRE, ſe dit auſſi de ce qui ſe dépenſe dans une maiſon hors de l'ordinaire. Il faut mettre mille écus tous les ans pour ce qui ſe dépenſe d'*extraordinaire* dans cette maiſon pour les ſurvenans. J'irai bien dîner chez vous, mais je veux que vous ne mettiez rien d'*extraordinaire.*

On

On dit auſſi abſolument, C'eſt un *extraordinaire* pour lui de ſe lever matin, de faire quatre repas, de boire du vin pur. C'eſt un *éxtraordinaire* de vous voir de ſi belle humeur.

ÉXTRAORDINAIRE, ſe dit auſſi d'une cèrtaine feuïlle volante qui contient des nouvelles, & qu'on donne à lire comme la gazette. On fait un *éxtraordinaire* après les grands évènemens, pour en ſçavoir le détail qu'on ne trouve pas dans les gazettes ordinaires. Mr. de Bautru avoit l'inſpection ſur les gazettes, & ſur les *éxtraordinaires* de France. MÉNAGE. Lire l'*Extraordinaire*. On dit auſſi nouvelle *éxtraordinaire*, gazette *éxtraordinaire*, le mèrcure galant *éxtraordinaire*, le Journal des ſçavans *éxtraordinaire* &c.

ÉXTRAORDINAIREMENT. adv. D'une manière râre & éxtraordinaire. *Extraordinariè, mirum in modum.* Il eſt *extraordinairement* ſçavant, *éxtraordinairement* chicaneur, affamé, vilain, *éxtraordinairement* malade. Ceux qui occupent les prémières places de la Cour ne ſont pas toûjours d'un mérite à ne point craindre ceux qui en ont *éxtraordinairement*. S. RÉAL. Il y a une éſpèce délicate de colère qui vient d'une humeur *éxtraordinairement* difficile. M. ESP. Les dévots ſont ſuſcéptibles d'un cèrtain orgueïl ſubtil qui tend à ſe flatter, qu'ils ſont des âmes *éxtraordinairement* conduites. FEN.

Il ſignifie en tèrmes de palais, Criminellement. On a ordonné qu'il ſeroit procédé contre lui *éxtraordinairement*.

ÉXTRATEMPORA. ſ. m. Tèrme de Chancelerie Romaine. C'eſt un indult ou grâce du Pape accordée par une ſimple ſignature, par laquelle il pèrmet de prendre la Tonſure ou les Ordres ſacrez hors les tems portez par les loix canoniques; & par quelque Évêque que ce ſoit, pourvû qu'il ſoit de la communion de l'Égliſe Romaine.

ÉXTRAVAGAMMENT. adv. Follement, d'une manière éxtravagante. *Stultè, inſanè, ineptè.* C'eſt le propre des fous de parler *éxtravagamment*. Il eſt *éxtravagamment* jaloux. PAT.

ÉXTRAVAGANCE. ſ. f. Folie, impèrtinence, ſottiſe, diſcours hors du bon ſens; chôſe dite, ou faite mal à propos. *Stultitia, inſania, ineptia.* Les emportemens des jeunes gens leur font faire beaucoup d'*éxtravagances*. Il ne faut pas prendre pour des ſaillies d'éſprit les *éxtravagances* d'une imagination déréglée. G. G. On ne ſçauroit trop ſouvent préſenter le miroir aux hommes, pour les faire appèrcevoir de leurs *éxtravagances*. BELL. Si nous n'avons pas le courage de détromper nos amis, n'applaudiſſons pas du moins à leurs *éxtravagances*. ID. Les égaremens de ce Poëte ne vont pas loin de l'*éxtravagance*. G. G. La Poëſie doit parler le langage des Dieux ſans s'égarer, & ſans dire des *éxtravagances*. S. ÉVR. La Comédie étant faite pour nous divèrtir, pourvû que le vraiſemblable ſoit gardé, & que l'*éxtratravagance* ſoit évitée, c'eſt aſſez. ID.

ÉXTRAVAGANT, ANTE. adj. & ſub. Fou, impèrtinent, qui dit & fait ce qu'il ne faudroit pas qu'il dit ni qu'il fit. *Stultus, inſanus, ineptus, vecors, inſulſus.* Il faut un aſſez grand amas d'impèrtinences pour faire un *éxtravagant*. M. SCUD. Rien n'eſt plus *éxtravagant*, ni plus inſenſé, qu'un vain ſon de paroles, qui n'eſt point ſoutenu par le bon ſens. BOUH. L'amour eſt moins *éxtravagant* en France que parmi les Eſpagnols, qui s'y abandonnent davantage. S. ÉVR. On ne met plus guères de difference entre un Poëte, & un *éxtravagant*. G. G.

Parbleu, s'il faut parler des gens éxtravagans,
Je viens d'en eſſuyer un des plus fatigans. MOL.

ÉXTRAVAGANTE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une anémone à peluche, ainſi nommée, à cauſe que ſa peluche eſt d'une figure toute éxtraordinaire, ſa couleur étant blanche, rouge & vèrte. MORIN, *Cult. des fleurs Ch. 7.*

ÉXTRAVAGANTES. Partie du Droit Canonique, qui contient pluſieurs Conſtitutions des Papes qui ſont hors du Corps du Droit. *Extravagantes: Quaſi extra corpus juris vagantes:* ce qui les a fait appeller ainſi. Elles ſont compriſes dans le *Sexte* qui eſt le troiſième volume du Droit Canonique. Elles ſont diviſées en deux parties. La prémière contient vingt Conſtitutions de Jean XXII. Et la ſeconde d'autres Conſtitutions du même Jean XXII. & des Papes qui lui ont ſuccédé. Ces *Extravagantes* tiennent lieu de loix dans la Juriſprudence canonique, & dans le for extérieur.

ÉXTRAVAGUER. v. neut. Dire ou faire quelque chôſe mal à-propos, indiſcrétement & contre le bons ſens, ou la ſuite du diſcours, ou la bienſéance. *Inſanire, ineptire, abhorrere.* Il y a des fous qui diſcourent bien quelque tems, à la fin on connoit qu'ils *éxtravaguent*.

On n'extravague plus en vèrs impunément. P. MOURGUES.

ÉXTRAVASATION. ſ. m. *Eruptio.* Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Action, mouvement par lequel le ſang s'éxtravâſe, ſort de ſes vaiſſeaux ordinaires. L'*Extravaſation* pouvant être arrêtée par le ſimple affaiſſement des vaiſſeaux déſemplis. JOURN. *de* 1695.

ÉXTRAVASER. v. n. paſſ. Tèrme de Jardinièr, qui ſignifie, S'étendre, ſe repandre. *Effundi, diffundi.* La gomme s'*éxtravâſe* à la partie de la branche rompuë, ou écorchée. LA QUINT.

ÉXTRAVASER, ſe dit auſſi en Medecine avec le pronom pèrſonnel. Il faut ſaigner afin d'empêcher que le ſang trop abondant ne s'*éxtravâſe*. L'action qu'il aura faite, aura obligé le ſang de s'échaper de la veine, qui n'ayant pû ſortir au dehors à cauſe du bandage, ſe ſera *éxtravâſé* entre la veine & la peau. DIONIS.

ÉXTRAVASÉ, ÉE. adj. Tèrme de Médecine, qui ne ſe dit que du ſang qui eſt ſorti de ſes vaiſſeaux ordinaires, c'eſt-à-dire, des artères, & des veines, & qui demeure dans le corps: car le ſang qui coule hors du corps, ou qu'on en tire par la ſaignée, ne s'appelle point *éxtravâſé*. *Sanguis effuſus extra venas.* Tout ſang *éxtravâſé* ſe corrompt & ſe tourne en apoſtume. Il faut ſaigner pour empêcher que le ſang qui eſt trop abondant ne s'*éxtravâſe*. Le ſang *éxtravâſé* aura pourri les fibres délicates de cette moële. JOURN. *de* 1695.

ÉXTRAVASION. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Eruptio.* C'eſt la même chôſe qu'*éxtravâſation*. Il faut (dans les playes à la tête) beaucoup ſaigner pour empêcher l'*éxtravaſion* du ſang dans le cèrveau. DIONIS.

ÉXTRÉMADOURE. Voyez ÉSTRÉMADOURE.

ÉXTRÊME. adj. m. & f. Ce qui eſt le dèrnièr en quelque chôſe, ce qui la finit, qui la tèrmine, au-delà duquel on ne peut aller. *Extremus.* On ne ſçauroit aller d'un *éxtrême* à l'autre ſans paſſer par le milieu. On ne doit âvoir recours à des remédes *éxtrêmes*, que quand le mal eſt *éxtrême*. Les *éxtrêmes* bien-faits ſont des ennemis. MERÉ.

ÉXTRÊME, ſignifie auſſi, Violent au dèrnièr point, éxcéſſif, grand, ſenſible. *Immenſus, vehemens, ingens, ſummus, extremus.* Sa douleur eſt *éxtrême*. Cette avarice eſt *éxtrême*. Son amour, ſa paſſion eſt *éxtrême*. Souffrir des peines *éxtrêmes*. Il s'eſt jetté dans les plus *éxtrêmes* périls. Une *extrême* chaleur, un froid *éxtrême*. Salluſte dit que Catilina ne ſe portoit qu'à des chôſes *éxtrêmes*, & au deſſus de l'ambition & de la fortune d'un particuliér. BOUH. Quand l'amour eſt *éxtrême*, il mépriſe les bienſéances, & l'on n'aime que foiblement, quand les pèrſécutions ſont encore les maîtreſſes du tranſport. VILL. Henri VIII. Roi d'Anglèterre étoit *éxtrême* en tout. DE LARREY. Balzac dit d'un ton grâve des chôſes *éxtrêmes*, & où il n'y a nulle apparence de vérité. BOUH.

ÉXTRÊMES. ſ. m. pl. Ce qui eſt oppôſé, contraire à quelque chôſe. Ce mot a été mis en uſage au maſculin, comme beaucoup d'autres qui ſe diſent fort aujourd'hui, le *grand*, le *ſublime*, le *ſérieux*, le *vrai*, l'*agréable*, le *ridicule*, &c. Tous ces mots, quand ils ſont ſubſtantifs, ne ſe diſent qu'au ſingulier, mais *éxtrêmes* ne ſe dit bien qu'au pluriel, & il faut dire un des deux *éxtrêmes*, & non pas un *éxtrême*. L'Auteur des amuſemens ſérieux & comiques parle dans ſon ouvrage d'unir les deux *éxtrêmes*, le ſérieux & le comique.

ÉXTRÊMEMENT. adv. D'une manière éxtrême. *Vehementer, maximè.* Il eſt *éxtrêmement* robuſte. Il a pleu *éxtrêmement*, c'eſt-à dire, beaucoup. Cela eſt *éxtrêmement* ſubtil. M. de Vaugelas s'eſt trompé en décidant qu'il faut dire *éxtrémément*. Il eſt ſans doute qu'il faut dire *éxtrêmement*. MÉN. Il a *éxtrêmement* de l'éſprit, ou il a *éxtrêmement* d'éſprit: il y a de ſi grands ſuffrages des deux côtez, que je n'ôſe condamner ni l'un ni l'autre. BOUH.

ÉXTRÊME-ONCTION, ou ÉXTRÉMONCTION. ſubſt. fém. *Extrema unctio.* Eſt un Sacrement de l'Égliſe, le cinquième en ordre, qu'on donne à ceux qui ſont dangereuſement malades, avec des huiles ſacrées, & en faiſant pour eux pluſieurs prières.

Caucus Archevêque de Corfou a prétendu que les Grècs ne connoiſſent point le Sacrement d'*éxtrême-onction*, en quoi il s'eſt trompé: car toute l'Égliſe Orientale met au nombre des Sacremens cette onction, mais elle ne lui donne point le nom d'*éxtrême-onction*. Auſſi les Orientaux n'attendent-ils pas que leurs malades ſoient à l'éxtrémité pour les oindre; les malades vont recevoir ce Sacrement à l'Égliſe quand ils peuvent y aller commodément, & on le leur adminiſtre toutes les fois qu'ils ſont malades, parcequ'ils croyent que S. Jacques parle des malades en général dans ſon Epître. Il eſt vrai que le P. Jérôme Dandini ch. 28. de ſon voyage du mont Liban diſtingue deux ſortes d'onctions des malades chez les Maronites, dont l'une s'appelle onction de l'huile de la lampe. Ils font, dit-il, un petit gâteau un peu plus grand qu'une Hoſtie, où ils dreſſent ſept mèches entortillées à de petites pailles, & mettent tout cela dans un baſſin avec de l'huile, puis récitant une épître de S. Paul, une Évangile & quelques prières, ils allument toutes ces mé-

ches, ce qui étant fini ils oignent de cette huile au front, à la poitrine, & aux bras, tous ceux qui s'y trouvent préſens, & celui qui eſt malade, diſant *que Dieu par cette onction te pardonne tes péchez, qu'il t'affermiſſe & fortifie les membres, comme il affermit & fortifia ceux du paralytique.* Après cela, continuë le P. Jérôme Dandini, on laiſſe brûler la lampe tant qu'il y a de l'huile. Il eſt bien vrai que cette huile n'eſt bénite que par un ſimple Prêtre. Mais auſſi cette onction n'eſt-elle pas l'onction du Sacrement, qu'on donne ordinairement à ceux qui ſont à l'extrémité, puiſqu'on la donne à tous ceux qui ſont préſens & qui ſe portent fort bien, & au Prêtre même qui donne la bénédiction ? Il y a une autre onction qui n'eſt que pour les malades, & celle là eſt un Sacrement ; elle ſe fait avec de l'huile conſacrée le Jeudy Saint par le ſeul Évêque.

Cette onction de l'huile de la lampe n'eſt pas ſeulement en uſage chez les Maronites, mais les Grècs & tous les autres Chrétiens d'Orient l'obſèrvent religieuſement. Il ſemble même qu'ils n'ayent point d'autre Sacrement d'*éxtréme-onction*, que celui là ; quoi qu'elle ne ſoit qu'une cérémonie à l'égard de ceux qui ſe portent bien, elle eſt un véritable Sacrement à l'égard du malade. Conſultez l'Euchologe Grèc du P. Goar, où vous trouverez le rit de cette onction de la manière qu'il s'obſèrve parmi les Grècs. Ils ont dans leurs grandes Égliſes une lampe où l'on conſèrve cette huile des malades, & on appelle cette lampe, Κανδήλα τῦ εὐχελαίυ, c'eſt-à-dire, *la lampe de l'huile jointe à la priere* ; car ce que nous appellons *éxtréme-onction*, les Grècs le nomment εὐχέλαιον, ἅγιον ἔλαιον, c'eſt-à-dire, l'*huile avec la prière, la ſainte huile.* L'Auteur des notes ſur le Voyage du mont Liban corrige ſur cet endroit le P. Dandini ; il remarque que dans les commencemens il n'y a eû qu'une ſorte d'huile, qui a été étenduë dans la ſuite à pluſieurs uſages, la forme même dont on ſe ſèrt, ajoute-t-il, dans l'onction de l'huile de la lampe, eſt une preuve convaincante que c'eſt ſans fondement qu'on diſtingue ces deux huiles, comme ſi l'une n'étoit qu'une ſimple Cérémonie, & l'autre un véritable Sacrement.

Il eſt d'une grande importance de faire cette réflexion, parce qu'autrement toute l'Égliſe Orientale n'auroit point le Sacrement d'*éxtréme-onction.* Or il eſt conſtant que leurs rituels & leurs meilleurs écrivains reconnoiſſent ce Sacrement. Arcudius n'a pas rendu juſtice aux Grècs, lorſqu'il a rejetté avec beaucoup d'aigreur cette onction de l'huile de la lampe. Au reſte, la bénédiction de cette huile n'eſt point réſèrvée à l'Évêque parmi les Orientaux, & le Pape Clément VIII. a ordonné dans une de ſes Bulles qu'on n'obligeroit point les Grècs à prendre de la main des Évêques d'autres huiles, que celle de la Confirmation, & il ſe fonde ſur ce que c'eſt une ancienne coûtume parmi eux que les Prêtres béniſſent les autres huiles ; d'où l'on conclurra que le P. Dandini auroit pû ne pas obliger les Maronites dans un Synode à ne ſe ſèrvir d'autre huile pour l'*éxtréme-onction*, que de celle qui auroit été bénite le Jeudy Saint par l'Évêque.

Le Sacrement de l'*extréme-onction* eſt marqué bien clairement dans l'Épitre de S. Jacques, v. 14.

Nous avons vû une Dame parmi eux (les Calviniſtes) ſe faire donner à la mort par ſon Miniſtre & ſes Anciens, une *éxtréme-onction* à ſa manière, ne pouvant déſobéir, diſoit-elle, au précepte ſi formel de S. Jacques. PÉLISSON.

On le nomme *éxtréme-onction*, parceque c'eſt le dèrnier des Sacremens que l'on donne communément aux malades. Au XIIIe ſiécle on l'appelloit encore l'*onction des malades*, & non point *éxtréme-onction.* Car dans les prémiers tems on la donnoit avant le ſaint Viatique. Ce n'eſt que dans le XIIIe ſiécle que cet uſage a changé, dit le P. Mabillon, & voici ſes conjectures ſur cela. Il ſe répandit en ce ſiécle-là des opinions que nous trouvons marquées & condamnées dans les Conciles d'Anglètèrre. On ſe pèrſuada que ceux qui avoient reçu ce Sacrement, s'ils revenoient en ſanté, ne pouvoient plus uſer du mariage, ni manger de viande, ni aller nuds piéds. De là vint qu'on ne voulut plus le recevoir que dans la dèrnière éxtrémité, & cet uſage l'emporta. Voyez les Conciles de Worcheſter, d'Exceſter de l'an 1287. de Winceſter de l'an 1308. & le P. Mabillon, *Acta Sanct. Bened. Sec. III. P. I. Praef. §. IX. n. 97. p. 47. & ſuiv.*

S. Jean Chriſoſtôme parle de ce Sacrement au L. III. du Sacèrdoce, auſſi bien que le Pape Innocent I. *Ep. 1. ad Decentium Eugubium*, & S. Auguſtin *in ſpeculo.* S. Grégoire dans ſon Sacramentaire preſcrit la manière de bénir la matière de ce Sacrement, comme on le fait encore à préſent. Théodore de Cantorbéri dans ſon Livre Pénitentiel, Crodegand de Mèts dans ſa Régle pour les Chanoines C. 61. dans les Capitulaires de Charlemagne C. 75. & 76. dans les Conciles de Châlons en 813. Can. 48. d'Aix-la-Chapelle en 836. Can. 5. de Mayence en 847. *Cap.* 26. &c. Il y en a des éxemples dans Bollandus au 2e de Févrièr, portée par Surius C. 14. dans celle de S. Oſwald &c. De Sainte Beuve, Docteur de Sorbonne, a fait un Traité Latin de l'*Extréme-Onction*, imprimé à Paris en 1686. *in* 4°. Voyez auſſi Bellarmin dans ſes Controvèrſes.

La matière éloignée de l'*éxtréme-onction* eſt l'huile bénite, la matière prochaine ſont les onctions, une ſeule ſuffit pour l'effet du Sacrement. La forme de l'*éxtréme-onction* eſt aujourd'hui déprécative dans l'Égliſe Latine & dans l'Égliſe Grécque. Autrefois elle étoit abſoluë, & comme parlent les Théologiens, indicative dans l'Égliſe Latine, comme il paroît par la forme Ambroſienne en uſage au IVe ſiécle dans l'Égliſe de Milan, par les anciens Rituèls d'Allemagne, & le *Sacramentale* de Veniſe approuvé par Léon X. Voyez Arcudius L. V. C. 5. Le P. Mabillon dans ſes Annales des Benedictins à l'an 1044. parle d'un Pontifical manuſcrit qui a plus de 700 ans, où la forme de ce Sacrement eſt abſoluë & indicative. Elle fut enſuite déprécative & indicative tout enſemble. Elle eſt telle 1°, dans un ancien manuſcrit fait ſous Loüis le Débonnaire, & cité par Sérarius, & 2°, dans le Sacramentaire de S. Grégoire. Depuis pluſieurs ſiécles elle n'eſt que déprécative en Occident.

ÉXTRÉMITÉ. ſ. f. Le bout, la fin, le lieu le plus éloigné ; ce qui tèrmine une chôſe. *Terminus, finis, extremum.* Il a voyagé juſqu'aux *éxtrémitez* de la tèrre. Les deux *éxtrémitez* d'une ligne, d'un bâton. Les deux *éxtrémitez* d'une piéce d'étoffe ne ſont jamais ſi bonnes que le reſte. Comme il eſt impoſſible à l'éſprit humain de marquer où ſont les *éxtrémitez* du monde, il eſt impoſſible auſſi de ſçavoir ſi la tèrre eſt dans le centre. BAY. S. Xavier a étendu l'Empire de JÉSUS CHRIST juſqu'aux *éxtrémitez* de la tèrre. BOU.

On le dit auſſi figurément en chôſes morales, de l'éxcès, de ce qui eſt outré & pouſſé trop loin. La vèrtu tient le milieu, les vices ſont aux *éxtrémitez. Virtus eſt medium vitiorum, & utrinque reductum.* Il ne faut jamais pouſſer les chôſes dans l'*éxtrémité*, & dans la dèrnière rigueur. Il faut fuir toutes les *éxtrémitez.* Comment, pendart, c'eſt toi qui t'abandonne à ces coupables *éxtrémitez* ? MOL. Je n'approuve point la dévotion précipitée de ces pèrſonnes, qui ſe jettent ſans prudence dans des *éxtrémitez* de dévotion, & de piété, que leur propre violence rallentit bien-tôt. FL. Les *éxtrémitez* ſont tellement vicieuſes en toutes chôſes, qu'il y a même de l'injuſtice à vouloir être trop juſte. S. ÉVR. L'*éxtrémité* de la Philoſophie eſt dangereuſe, & celui qui paſſe le but, le manque auſſi bien que celui qui n'y arrive pas. MONT.

La parfaite raiſon fuit toute éxtrémité,
Et veut que l'on ſoit ſage avec ſobriété. MOL.

ÉXTRÉMITÉ, ſignifie encore, Violence, emportement. La jalouſie les a portez à en venir à de grandes *éxtrémitez.*

On dit auſſi, qu'un homme eſt à l'*éxtrémité*, *in extremis poſitus* ; pour dire, qu'il eſt à l'agonie ; qu'il a été à l'*éxtrémité* ; pour dire, qu'il a été bien près de la mort. Cette ville eſt réduite à l'*éxtrémité*, eſt prête à ſe rendre. On ſçait à quelles *éxtrémitez* le bon ſens dans les lettres fut réduit par le débordement des Barbâres. LE P. RAP.

On dit advèrbialement, A toute *éxtrémité*, à la dèrnière *éxtrémité* ; pour dire, Au pis aller, au plus haut point que la chôſe puiſſe aller. A toute *éxtrémité*, j'en ſerai quitte pour une telle ſomme. Ils répondîrent qu'à toute *éxtrémité*, ils étoient réſolus de mourir. VAUG.

ÉXTRÉMITÉ, ſe dit auſſi en Anatomie des bras & des jambes. *Extremitates, extrema.* On appelle les bras, les *éxtrémitez* ſupérieures ; & les jambes, les *éxtrémitez* inférieures.

Les *éxtrémitez* ſupérieures ſont compôſées de ſoixante & deux os, dont il y en a trente un à châcune, qui ſont l'omoplate, l'humerus, le cubitus, le radius, huit au carpe, quatre au métacarpe, & quinze aux doigts. Les *éxtrémitez* inférieures en ont ſoixante ; c'eſt-à-dire, qu'il y en a trente à châcune ; ſçavoir, le fémur, la rotule, le tibia, le péroné, ſept au tarſe, cinq au métatarſe, & quatorze aux doigts. DIONIS.

ÉXTRÉMOS. Voyez ÉSTRÉMOS.

ÉXTRINSÉQUE. adj. m. & f. Qui vient de dehors. *Extrinſecus, extraneus, externus.* Il y a des maladies intrinſéques, ou cachées, & d'autres *éxtrinſéques*, qui paroiſſent au dehors, qui viennent de caûſes *éxtrinſéques*, & non de la corruption du dedans.

ÉXTUCA. ſ. & nom propre d'une contrée du Biledulgerid, en Afrique. *Extuca.* Elle eſt dans le Royaume de Sus, qui fait partie du Teſſet. L'*Extuca* eſt ſur l'Océan Atlantique, entre la contrée de Nun au midi, & celle d'Idantquérit au nord, c'eſt un païs de pâturages. MATY.

EXU.

ÉXUBA. Voyez ÉSTOMBAR.

damia. Cet Avocat ne s'eſt ſervi d'un tel moyen, n'a produit une telle piéce que par *éxuberance* de droit, il pouvoit bien gagner ſa cauſe ſans cela.

ÉXULCÉRATIF. adj. m. ÉXULCÉRATIVE. fém. *Exulcerans, exulceratorius.* Pomey.

ÉXULCÉRATION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Ce qui cauſe des ulcères. *Exulceratio.* Les *éxulcérations* qui ſe trouvent dans les entrailles ſont des marques de poiſon.

ÉXULCÉRER. v. act. Cauſer des ulcères. *Exulcerare, exacerbare, exaſperare.* L'arſénic *éxulcere* les inteſtins. Les humeurs âcres *éxulcerent* la peau.

ÉXULTATION. ſ. f. Grande joye. *Exultatio.* Il ne ſe dit que dans le dogmatique, & en parlant de dévotion. L'*éxultation* de la Vièrge, de Saint Jean Baptiſte, au tems de la Viſitation. Il vaut encore mieux ne ſe point ſervir de ce mot, & je ne crois pas qu'un Auteur qui parleroit bien, voulût l'employer aujourd'hui, même dans le dogmatique & en parlant de dévotion.

ÉXULTER. v. n. Treſſaillir de joye, reſſentir une grande joye. *Exultare, lætitiis incedere, triumphare gaudio.* Ce tèrme n'eſt bon qu'en matière de dévotion, & dans une traduction trop ſimple & trop littérale des livres Saints. Il eſt encore moins François que *éuxltation.*

ÉXUPÈRE. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Exuperius.* Il y a S. *Exupere* martyr. *Exupère* Évêque de Cahors, & S. *Exupere* Évêque de Toulouſe. S. *Exupere* Martyr étoit Enſeigne de la Légion des Thébains.

ÉXUPÉRIE. ſ. m. Nom propre de femme. *Exuperia.* Sainte *Exupérie* ſouffrit le martyre ſous Gallien & Valérien.

E Y C.

EYCHELSTEIN. ſ. f. Reſte de Pyramide qui ſe voit dans la Citadelle de Mayence, & qu'on dit être le tombeau de Druſus fondateur de cette ville. *Eychelſtenium, Druſi monumentum.* Maty.

EYCHSTAT, ou AECHSTAT. ſ. m. Petit État du Cèrcle de Franconie en Allemagne. *Aiſtadienſis ditio, Quercopolitanus Epiſcopatus.* Cet État s'étend d'orient en occident le long de la rivière d'Altmoul, l'eſpace de dix-huit lieuës. Sa largeur n'eſt pas grande; il a environ cinq lieuës vèrs l'orient, & trois du côté de l'occident. Il eſt environné du côté du levant par le Marquiſat d'Anſpach, & vèrs le levant par le Duché de Neubourg & le Palatinat de Bavière. Ses villes principales ſont Gutzenhauſen, Doluſtein, & Aichſtat ou *Eychſtat* qui en eſt capitale, & lui donne ſon nom. Weiſſembourg y eſt enclavé, mais n'en dépend pas. L'Évêché d'*Eychſtat* eſt ſuffragant de Mayence. Il fut fondé par un Archevêque de ce ſiége en 748. Son Évêque eſt Prince de l'Empire. Maty.

E Y D.

EYDER. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Eydera, Eydora.* Elle a ſa ſource vèrs la mèr Baltique à deux lieuës de Kiel, coule d'orient en occident entre les Duchez d'Holſtein, & de Sleſwick, baigne Rendſbourg, Friderickſtat & Tonningen, & ſe décharge dans la mèr d'Allemagne. Maty.

EYDÈRSTÉDE. ſ. & nom propre d'un petit païs du Duché de Sleſwick en Dannemarc. *Eyderſtadia, Eyderanus ager.* Il s'étend le long du bord Septentrional de l'Eyder, qui lui donne ſon nom, & Tonningen en eſt la capitale.

Le Gouvèrnement d'*Eydèrſtéde* eſt une prèſqu'iſle formée par l'Eyder & par la mèr d'Allemagne. Il comprend l'*Eydèrſtéde*, qui lui donne ſon nom, le pays d'Èvèrshop, au nord de l'*Eydèrſtéde*, & celui d'Utholm, qui eſt au levant des deux autres. Ce païs s'appelloit autrefois Petite Friſe, *Friſia minor*, Cimbrique Septentrionale, *Cymbrica Septentrionalis*, & Cymbrique de l'Eyder, *Cymbrica Eyderenſis.*

E Y G.

EYGUÈS, ou EIGUÈS, ou AIGUÈS. ſubſt. m. Nom propre d'une rivière de France. *Icarus, Eigarus, Aigarus.* Elle a ſa ſource dans le Dauphiné, elle traverſe une petite partie du Comté Venaiſſin & de la Principauté d'Orange, & ſe décharge dans le Rhône par deux embouchures, dont l'une paſſe à Orange.

E Y L.

EYLE. Voyez HALY.

E Y M.

EYMBECK. ſ. m. Et nom propre d'une petite ville du Duché de Brunſwick, en Baſſe Saxe. *Eimbeca.* Elle eſt dans le Quartier de Grubenagen, près de la Leyne, entre Gottingen & Hildeshein. *Eymbeck* dépend de la maiſon de Brunſwick, & n'eſt plus ville impériale & libre comme autrefois. Maty.

EYMOTIÈRS. ſ. m. *Antimonaſterium.* Bourg de France, dans le Limouſin, ſur la Vienne, à ſept lieuës au levant de Limoges. Il y a un Monaſtère, ou Abbaye, d'où ſon nom lui eſt venu.

E Y R.

EYRIEU, ou plutôt EIRIEU, comme d'autres écrivent. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, qui eſt dans le Dauphiné. *Erierum.* Elle eſt à quelques lieuës de Lion ſur le chemin de Grenoble.

E Y S.

EYSACH, ou EYSOCH. ſ. m. & nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Eiſachus, Iſochus.* Elle paſſe à Brixen dans le Tirol, & à Bolſano dans l'Évêché de Trente, après quoi elle va ſe décharger dans l'Adige. Maty.

EYSENACH. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Haute Saxe en Allemagne. *Eiſenacum, Iſenacum.* C'eſt la capitale du Duché d'*Eyſenach* en Thuringe. *Eyſenach* eſt ſitué à l'embouchure de l'Horſel dans la Neſſa.

Le Duché d'*Eyſenach*, *Eyſenacenſis*, ou *Iſonacenſis Ducatus*, eſt un petit État de la Thuringe, dans le Cèrcle de la Haute Saxe. Il appartient à la Maiſon de Saxe Weimar, & eſt ſitué entre le Duché de Gotha & la Heſſe. *Eyſenach* en eſt la capitale; Marckſul, château ſur la Vèrra, eſt la réſidence des Ducs.

EYSILLES. Voyez ÉXILLES.

E Z A.

ÉZAN. ſ. m. Tèrme de Relation. Proclamation de la prière chez les Turcs, Avèrtiſſement de prier que les Muezzins donnent de deſſus les minarèts ou tours des Moſquées. Voyez Ricaud, de l'Empire Ottoman.

Ce mot eſt Arabe, אזן, *azana*, qui vient de l'Hébreu אזן, *oreille*, ſignifie *Entendre, écouter*, &c. & à la ſeconde conjugaiſon *appeller, publier*, ou *proclamer à haute voix, appeller à la prière, Avèrtir d'y venir*, & de là le mot אזאן, & avec l'article אלאזאן, *azan*, ou *ezan*, & *alézan*, le cri qui ſe fait, l'avèrtiſſement qui ſe donne pour faire venir à la prière, ou pour éxciter à la faire.

E Z E.

ÉZÉCH. ſ. m. Nom propre de ville. *Eſſechium, Ezechium*, anciennement *Murſa*, ou *Murſia.* Quelques Auteurs écrivent en François *Eſſech*, ou *Ezech*, mais pendant les dèrnières guèrres, que l'on a beaucoup parlé de cette ville, j'ai toujours oüi dire *Eſſech.* Voyez ce mot.

ÉZÉCHIEL. ſ. m. Nom propre d'homme. Prononcez chi comme dans chien, Chine, chicane &c. *Ezechiel. Ezéchiel* eſt le troiſième des Grands Prophêtes. Il prophétiſa à Babylone pendant la Captivité. *Ezéchiel* ſe dit auſſi du Livre d'*Ezéchiel*, de ſa Prophétie. *Ezéchiel* eſt un Livre canonique. *Ezéchiel* eſt dans tous les Canons, dans celui des Juifs, & dans ceux des Chrétiens. Villalpandus Jéſuite a fait de ſçavans Commentaires ſur *Ezéchiel*, dans leſquels on trouve quantité de Rechèrches ſur les Antiquitez Hébraïques, principalement ſur le temple, ſur les poids, les meſures, les monnoyes des Iſraëlites.

ÉZÉRO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Theſſalie, en Gréce. *Ezerus, Boebe.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale. Elle eſt ſur un petit lac, qui porte ſon nom, entre le golfe d'Armiro, & la ville de Lariſſe, qui étoit ſa métropole.

E Z L.

EZLA. Voyez ESLA.

E Z R.

EZRA. ſ. m. Nom propre d'homme, que nous diſons des Rabins qui portent le même nom que le Pontife de l'Écriture que nous appellons Eſdras. Voyez ce nom. *Ezra.* Ainſi quoi qu'on diſe toujours Eſdras en parlant du Pontife qui ramena les Juifs de la captivité de Babylone, parceque les vèrſions Grecques & Latines éxpriment ainſi ce nom, on dit toujours *Ezra*, comme en Hébreu, en parlant des Juifs poſtérieurs. Aben *Ezra* mourut l'an du monde 5934. ſelon la Chronologie de R. David Ganz, ou l'an 1174. de l'ère de J. C. P. Souciet. *Diſſert. Crit. pag.* 376.

E Z T.

ÉZTÉRI. ſ. m. Pièrre qui ſemble être une éſpèce de jaſpe vèrd avec cèrtains points de couleur de ſang. On la trouve dans la Nouvelle Eſpagne, & les Méxicains aſſûrent qu'en la portant liée au bras, ou au cou, elle arrête toute ſorte de flux de ſang. Cela eſt cauſe que quand ils ſaignent éxtraordinairement, ils ſe mettent dans les narines de la poudre de cette pièrre.

F.

F Subſt. fém. Sixiême lettre de l'Alphabet, & la quatriême des conſones. On prononce *eſſe*. Une grande *F*, une petite *f*, une *F* capitale, une *F* finale.

Encore pour F, *patience,*
C'eſt par elle que ſe commence,
France, climat heureux, & doux.
VOIT.

*Depuis dix ans deſſus l'*F *on travaille,*
Et le deſtin m'auroit fort obligé,
S'il m'avoit dit tu vivras juſqu'au G.
BOIS-ROBERT.

On peut conſiderer cette lettre ou abſolument, & ſans rapport à aucune langue en particulier, ou par rapport aux langues qui l'ont dans leur alphabet. Parlant en géneral quelques-uns mettent cette lettre parmi les muettes, comme le Φ dans les Grammairiens Grècs; & d'autres lui donnent la qualité de ſemi-voyelle. Jean Conrad Aman, dans ſa Diſſèrtation *De Loquelâ*, diſtingue les conſones en ſimples & en doubles; les ſimples en ſifflantes & en éxploſives, & parmi celles qu'il appelle ſifflantes, il en eſt qui ſe prononçent par l'application des dents d'enhaut à la lévre d'en bas; c'eſt l'*f* & le *ph*. Quelques Auteurs diſent que chez les Anciens le ſon du *ph* étoit different de celui de l'*f*. La raiſon qui fait que quelques Auteurs font de l'*f* une demi-voyelle, & qu'Aman la place avec les ſifflantes, c'eſt que ſans autre mouvement des organes que celui qui eſt néceſſaire à la prononciation de l'*f*, on peut proférer un petit ſon, & qu'on le profère en effet; de même que du mouvement ſeul qui forme l'*s*, ou l'*r*, il s'en forme un qui les fait appeller l'une ſémi-voyelle, & l'autre ſifflante & ſémi-voyelle.

Cette lettre nous vient des Romains, qui l'avoient priſe des Éoliens, comme beaucoup d'autres chôſes; car l'*F* n'eſt point différente du digamma des Éoliens, c'eſt-à-dire, d'un double gamma, ou d'un gamma enté l'un ſur l'autre; & le digamma des Éoliens n'étoit, à mon ſens, que le Φ des Grècs, qui ſe faiſant à trois differentes repriſes, avoit dégénéré dans la figure *F*, qu'on appelle digamma, ou double gamma, parcequ'en effet elle reſſemble à un gamma pôſé ſur un autre gamma. Et de vrai la lettre Φ étant compôſée d'un O *o micron*, travèrſé d'une ligne pèrpendiculaire, ſi l'on fait d'abord cette ligne droite, puis qu'on forme l'O à deux fois, la partie ſupérieure d'abord, enſuite l'inférieure, ces deux parties ne ſe joindront plus, & ne feront plus un O, ou cèrcle exactement formé, & au lieu de cela le Φ n'aura plus eû que deux lignes travèrſales courbées, l'une en haut, l'autre au milieu de la pèrpendiculaire. En écrivant vîte & couramment rien n'eſt plus ordinaire que de faire droites les lignes courbes, cela ſe fait tout naturellement, parceque cela ſe fait plus aiſément & plus vîte, & que la nature tend toujours à la plus grande commodité, comme l'a remarqué, en matière toute ſemblable, l'Auteur d'un Recueil de Diſſèrtation imprimé à Paris en 1715. *in* 4°. p. 116, dans une Diſſèrtation ſur les prémières lettres Hébraïques. C'eſt ainſi que la travèrſale du Ψ Grèc eſt ſouvent toute droite, en ſorte que cette lettre a la forme d'une croix †. Mais ce qui confirme encore mieux ce que je dis du paſſage du Φ en *F*, c'eſt que j'ai ſouvent remarqué que ſur les médailles de Philippe, & ſur celles des Rois de Syrie dans ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ & ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ, le phi, Φ, a ſouvent la forme que je dis: il n'a point un cèrcle, ou un O *micron*; mais ſa pèrpendiculaire eſt travèrſée par le milieu par une ligne droite, formée ſouvent ſeulement de deux points, l'un à droite, & l'autre à gaûche, & pour travèrſale d'enhaut, il n'a qu'un gros point qui tèrmine la pèrpendiculaire. Ce qui fait la figure d'une croix †. Telle eſt, à mon ſens, l'origine de la lettre F, qui par conſéquent n'eſt autre que le Φ des Grècs ainſi formé par corruption. Auſſi ſur les médailles des Faliſques l'F eſt miſe au lieu du Φ des Grècs. Au reſte, quoique ce fut la même lettre, elle avoit chez les Latins un ſon plus doux, comme l'obſèrve Térentien.

Les Romains pendant quelque tems mîrent une F renvèrſée, Ⅎ, à la place d'un V conſone, qui n'avoit point de figure propre dans leur Alphabet. Juſte Lipſe dans ſon Commentaire ſur le L. XI. des Annales de Corneille Tacite, Covarruvias, Dauſquius en ſon Traité de l'Ortographe, diſent que ce fut l'Empereur Claude qui inventa cette lettre. En éffet, Tacite dans ce Livre C. 14. ſelon l'édition de Blacu *in* 12. l'an 1649. & C. 4. ſelon d'autres éditions plus anciennes; & Suétone dans la vie de Claude C. 41. diſent que ce Prince inventa trois lettres. Sur quoi Juſte Lipſe chèrchant quelles ſont ces trois lettres, montre que d'abord on ne peut douter que le digamma Éolique n'en ſoit une, 1°. Parce que Quintilien le dit poſitivement en deux endroits. 2°. Parce qu'on trouve dans des Inſcriptions de Claude le digamma renvèrſé, ou l'F renvèrſée employée à cet uſage, dans les mots TERMINAℲIT, AMPLIAℲIT, DIℲI. Auparavant Claude Varron avoit voulu introduire cet uſage, comme Lipſe le remarque ſur le témoignage d'Annæus Cornutus; mais il n'en put venir à bout. Il fallut toute l'autorité d'un Empereur pour le faire recevoir, encore ne dura-t-il guère. Après la mort de Claude il s'abolit: Tacite nous l'aſſure; & Quintilien témoigne qu'il avoit été rejetté, & que de ſon tems il ne ſubſiſtoit plus; tant il eſt vrai que l'uſage ne s'aſſujettit pas même aux maîtres du monde. Au reſte, tout ceci ne doit s'entendre que de Ⅎ, ou de l'F renvèrſée pour l'V conſone; car ſi l'on prétendoit que l'F étoit inconnuë aux Romains avant Claude, ce ſeroit une èrreur, que des milliers de médailles & d'inſcriptions plus anciennes que Claude réfuteroient.

Néanmoins dans la ſuite on a ſouvent confondu en Latin l'F avec le *ph*, qui répondoit au Φ Grèc, & l'on trouve dans les anciennes Glôſes *Falanx*, *Filoſophia*, &c.

Quelques-uns parmi nous les confondent auſſi, ſur tout les femmes, & ceux qui n'ont point étudié; ils écrivent Filoſophie, Filippe, Falange, Fare, Epifane, Faraon, Faramond, &c. Ce n'eſt pourtant pas l'ordinaire. D'autres veulent que dans les noms qui viennent du Grèc, comme *Ph*ilippe, *Ph*iladelphe, Épi*ph*ane, *ph*are, *ph*alange, &c. on conſèrve le *ph*, & qu'aux autres qui ſont ou Latins, ou dérivez du Latin, on mette une *f*. Ce ſentiment eſt le plus éxact, & le plus ordinairement ſuivi; ainſi c'eſt encore l'uſage, au moins pour le grand nombre; car quelques-uns venant du Grèc s'écrivent conſtamment de tout le monde par une *f*, comme frenéſie, fantaiſie, fiole, filtre, &c. Voyez la Grammaire de M. l'Abbé Regnier.

La lettre F ſe prononce en approchant les lévres l'une de l'autre; & en faiſant toucher la lévre d'en bas aux dents d'enhaut. La prononciation de l'*f* eſt prèſque la même que celle de l'*v* conſone, mais il faut un peu plus d'éffort pour prononcer l'*f*, que pour prononcer l'*v*; on peut s'en convaincre en faiſant attention à la manière dont on prononce les mots ſuivans. *Fa*veur, *va*nité; *fé*licité, *vé*rité; *fi*délité, *vi*ce; *fo*menter, *vo*guer; *fu*tur, *vu*lneraire.

Il y a pluſieurs mots François tîrez des langues étrangères, & qui ont une *f* à la fin: dans ces mots l'*f* ſe met à la place d'un *v* conſone qui étoit dans la dèrnière ſyllabe de ces mots étrangers; en voici des éxemples. Cheti*f*, *cattivo*; neu*f*, *novus*; *novem*, neu*f*, ne*f*, *navis*; nominati*f*, géniti*f*, &c. *nominativus*, *genitivus*; cle*f*, *clavis*, &c.

Cette lettre ſe trouvant à la fin des mots, ſe fait ſentir devant ceux qui commencent par une conſone, auſſi bien que devant ceux qui commencent par une voyelle. *Juif*, *neuf*, *éſquif*, *chèf*, *fief*, *nèf*, *canif*, *nominatif*, *génitif*, *datif*, *&c. Indicatif*, *impératif*, *&c.* avec quelques adjectifs dont l'*f* ſe prononce dans le maſculin, & ſe pèrd dans le féminin, comme *lucratif*, ive, *oiſif*, ive; *naïf*, ive; *vif*, ive. Il en faut pourtant éxcépter *apprentif*, *cléf*, *Baillif*, qui ſe prononcent, *apprenti*, *clé*, *Bailli*, & peut-être encore quelques autres. Dans le mot, *cléf* nom ſeulement l'*f* ſe pèrd entièrement dans la prononciation, mais l'*e* qui dans les autres mots eſt ouvèrt, comme dans *nèrf*, *cèrf*, eſt fèrmé dans celui-ci, & on prononce *clé*; il y en a même qui l'écrivent aujourd'hui. Dans le mot *neuf*, *novem*, l'*f*, ſe prononce, ſi ce mot n'eſt ſuivi d'aucun autre dans la même phrâſe ſans aucune intèrruption; par éxemple, Ils étoient *neuf*; elle ſe prononce auſſi, lorſque ce mot eſt ſuivi de ſon ſubſtantif, & que ce ſubſtantif commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'eſt point aſpirée, mais alors l'*f* prend le ſon de l'*v*, conſone, ou un ſon qui eſt prèſque le même, *neuf* Étrangers, *neuf* éſcadrons, *neuf* hommes, prononcez *neu-v'étrangèrs*; *neu-v'éſcadrons* &c. Si le ſubſtantif qui ſuit commence par une conſone le ſon de l'*f* ſe pèrd entièrement, *neuf* bataillons, *neuf* François, &c. Dans le mot de *Chef-d'œuvre*, l'*f* ne ſe prononce point du tout, & l'*e* qui la précede, a le ſon de l'*e* fèrmé, *chéd'œuvre*. Et dans le mot *chef*

l'*f* ſe fait ſentir, & elle donne à l'*e* qui la précéde un ſon mitoyen entre l'*e* fort ouvert, & l'*e* tout a fait fermé.

En Juriſprudence deux *ff* jointes enſemble ſignifient *Digeſte*. Voyez-en la raiſon à *Digeſte*.

F, *ut*, *fa*, en Muſique, eſt la troiſiéme des clefs qu'on met ſur la Tablature.

Cette lettre chez ceux qui nous ont donné la valeur numérale des lettres, ſignifioit 40, ſuivant ce vers,

Sexta quaterdenos gerit quæ diſtat ab alpha.

Et quand on mettoit un titre au deſſus, elle ſignifioit 40 mille.

Les deux ouvertures qui ſont ſur la table d'un violon, ou d'une viole, ont la figure d'une *f*. Les ouvriers les appellent *Ouïes*, quand il s'agit de viole; car quand il s'agit de poche, de violon, de baſſe de violon, on appelle ordinairement leurs ouvertures, des *effes*.

F. eſt la marque d'Angers, pour les piéces de monnoye, & dans le Calendrier Eccléſiaſtique c'eſt la ſixiéme lettre Dominicale.

F A.

F A. Note de Muſique. C'eſt le quatriéme ton, en montant dans la table de la gamme, ut, re, mi, *fa*.

F A B.

FABA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de Judée, qu'on nommoit autrefois *Aphéca*. *Faba* eſt à ſept ou huit lieuës à l'orient d'Acre.

Campo de Faba, c'eſt à dire, Campagne de *faba*. C'eſt une grande plaine, dans la Galilée, ſituée entre la Samarie & la mer de Galilée, les montagnes du Liban & le mont Carmel. Les Anciens l'appelloient Eſdrelon, ou Grande Campagne, *Campus magnus*.

FABEL. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *fable*, *Roman*.

Hueſpiancelles qui trouva
Cil fabel par raiſon prouva. HUESPIANC.

Il s'étoit fait de *fabella*, ou de *fabula*. Car ſouvent l'*a* ſe change en *e*.

FABIA. ſ. f. Nom d'une famille Romaine. *Gens Fabia*. Voyez FABIUS.

FABIA. ſ. f. Nom d'une Tribu Romaine. *Tribus Fabia*. Celui-ci a beaucoup de crédit dans la Tribu *Fabia*, & celui-là dans la Tribu Velina. Horace L. I. ép. 6. à la fin; Suétone dans Auguſte C. 96. appelle Fabiens, *Fabiani*, ceux qui étoient de cette Tribu. Elle avoit pris ſon nom de l'illuſtre famille des Fabius, qui en étoit, & qui apparemment y tenoit le prémier rang.

FABIEN. ſ. m. *Fabianus*. Nom propre d'homme. Saint *Fabien* Pape, qui ſuccéda à Anthère l'an 236. de J. C. tint le Pontificat 15 ans cinq jours ſelon quelques-uns. Euſébe ne lui donne que 13 ans, les Catalogues de Bucherius & du P. Mabillon 14 ans un mois, & dix jours. Saint *Fabien* mourut au commencement de la perſécution de Déce, c'eſt à dire, l'an 250. le 20 Janvier. Euſébe hiſt. Eccl. L. VI. C. 22. Anaſtaſe, Oroſe L. VII. Baronius à l'an 238. Du Pin. Bibl. des Aut. Eccl.

On appella auſſi *Fabiens* à Rome ceux de la Tribu Fabia. Voyez Suétone dans Auguſte C. 40; mais non pas ceux de la famille Fabia. Voyez FABIUS.

Une partie des Lupèrques porta encore ce nom; car ils fûrent diviſez en deux parties, dont l'une fut appellée les *Fabiens*, de Fabius leur chef, comme l'autre les Quintiliens, de leur chef Quintilius. Les *Fabiens* étoient pour Romulus, & les Quintiliens pour Rémus. Voyez LUPERQUE.

FABIUS. ſ. m. Nom propre de ceux qui étoient de la famille Fabia. *Fabius*. Il ne faut point nommer Fabiens les Romains qui ont porté le nom *Fabius*. Nous ſommes obligez de faire ſouvent une pareille remarque, parceque quelques-uns de nos Livres y manquent. *Fabius* & *Fabianus* ſont deux noms fort differens, & ſi l'on traduit le prémier *Fabien*, comment les diſtinguera-t-on? Qui jamais a dit en nôtre langue que Fabien Maxime ſurnommé le Temporiſeur déſeſpéra Annibal par ſa conduite & ſa prudence, & rétablit les affaires des Romains? On dit Fabius Maximus; & au pluriel les *Fabius*. Nos Antiquaires & les habiles gens parlent toujours ainſi.

Les *Fabius* tiroient leur nom du mot *faba*, qui ſignifie une féve, parceque le prémier de cette famille s'entendoit à cultiver & à élever des féves: car dans ces prémiers tems les Romains s'adonnoient tout à l'agriculture. D'autres dérivent ce nom de *Fabius* fils d'Hèrcule, qui fut le chef de cette famille; & quelques-uns diſent qu'il fut appellé *Favius*, d'où l'on fit *Fabius*, & que *Favius* venoit de *fovea*, foſſe, parceque ce fut dans une foſſe qu'il fut conçu; & quelques autres parcequ'il trouva & enſeigna l'art de prendre les ours & les loups dans des foſſes. Les *Fabius* étoient ſi puiſſans à Rome, que ſeuls avec leurs amis, ou leurs cliens, ils entreprirent la guèrre contre les Veïentes. Ils remportèrent d'abord quelques avantages, mais ayant donné bataille ſur les bords du Cremera, aujourd'hui Baccano, l'an 277 de Rome, 475 avant J. C. de trois cent ſept *Fabius* qu'ils étoient, tous périrent, à la réſerve d'un, qui rétablit cette famille, qui fut encore dans la ſuite très-nombreuſe & très-puiſſante. Denys d'Halicarnaſſe L. IX. T. Live L. I. & II. Florus L. I. C. 12. Aurel. Victor C. 14. Oroſius L. II. Pline L. XVIII. C. 3. Ovide *Faſt. L. II. v.* 235. Macrobe L. I. C. 6. rapportent ce fait. On ne trouve plus de *Fabius* après Tibère. La famille Fabia étoit patricienne, & même des prémières patriciennes, qu'on appelle *majorum gentium*. Elle ſe diviſoit en cinq branches dont on ne trouve guère ſur les médailles. Les Maximes, les Labéons, & les Pictores. Voyez Patin, Fam. Rom. p. 107. & Vaillant dans ſes Familles Rom. & *Numiſm. Imp. p.* 26. Les *Fabius* prétendoient deſcendre d'Hèrcule & d'une fille d'Évandre. Plutarque dans la Vie de *Fabius* Maximus rapporte que quelques-uns diſoient que les *Fabius* avoient été appellez d'abord *Fodius*, de ce qu'ils travailloient à la terre & au labourage, & que de *Fodius* s'étoit fait *Fabius*. *Fodere*, *Fodio*, bêcher, remuer la terre.

FABLE. ſ. f. Conte, narration fabuleuſe; chôſe feinte & inventée pour inſtruire, ou pour divèrtir; fiction d'un entretien entre des animaux, ou des chôſes inanimées, d'où on tire quelque moralité, ou plaiſanterie. *Fabula*. Il y a de belles moralitez dans les *Fâbles* d'Éſope, de Phédre. La Fontaine les a traduites en François d'une manière fort enjouée, & fort ingénieuſe. Les Sçavans doutent que les *Fâbles* qui paſſent ſous le nom d'Éſope, ſoyent de lui; la matière & l'invention ſont d'Éſope: mais ni le ſtile ni le tour n'en ſont pas. Le Grèc eſt de Planude, & c'eſt de fort mauvais Grèc, au jugement du P. Vavaſſeur, *de ludicra dict.* Voyez ſur les *Fâbles* d'Éſope & ſur leur Auteur, la Préface des *fâbles* de La Fontaine; & la vie d'Éſope par le même Auteur, qui l'a tirée de Planude. Après Phédre Avienus a traité le même ſujet, & mis en vèrs élégiaques les *fâbles* d'Éſope. Locman, Auteur Arabe, que quelques-uns croyent n'être point différent d'Éſope, a auſſi écrit des *fâbles*, dont pluſieurs ſont les mêmes que celles d'Éſope. Le Prophète Nathan ſe ſèrvit d'une *Fable* pour amener David à ſe condamner lui-même ſur la mort d'Urie. On n'ôſe parler aux Princes d'Orient de leurs défauts que ſous le voîle des *Fâbles*, comme on l'apprend par celles de Pilpay Indien. On prétend que les *Fâbles* doivent leur origine aux Phéniciens, qui décrivoient des chôſes ordinaires d'une manière toute figurée, & toute hyperbolique. Les *Fâbles* répandent inſenſiblement la vèrtu dans une âme, & lui apprennent à ſe connoître, ſans qu'elle s'appèrçoive de cette étude, & tandis qu'elle croit ſeulement ſe divèrtir. LA FONT.

Les Fâbles *ne ſont pas ce qu'elles ſemblent être:*
Le plus ſimple animal nous y tient lieu de maître. LA FONT.

Les *Fâbles* ont été inventées pour aider la foibleſſe des enfans, qui ne pouvant pas encore ſoutenir la gravité des préceptes, ni s'embarraſſer d'une longue ſuitte de régles de Morale, reçoivent les prémières impreſſions de la vèrtu, lors-même qu'ils s'imaginent qu'on ne ſonge qu'à les amuſer. S. ÉVR. Les *Fâbles* ſèrvent d'enveloppe à d'importantes véritez, & l'utile y eſt déguiſé ſous l'appas du plaiſir. FONT. La *Fâble* eſt un détour pour ménager la délicateſſe du cœur humain, qui ne ſe révolte point contre la cenſure indirecte de la *Fâble*. S. ÉVR.

Le mot de *fâble* vient du Latin *fabula*. Dans les mots qui ont en Latin à la pénultième ſyllabe un *u* devant la conſone *l* qui commence la dèrnière ſyllabe, nous retranchons cet *u*, & nous leur donnons la tèrminaiſon propre de nôtre langue: c'eſt ainſi qu'ont été formez les mots de *tâble*, *cèrcle*, *régle*, *ongle*, *tabèrnacle* &c. des noms Latins *tabula*, *circulus*, *regula*, *ungula*, *tabernaculum*, &c. D'abord cet *u* s'eſt changé en *e* muet, puis on l'a retranché, *fabula*, *fabule*, *fabele*, *fâble*.

FABLE, ſe dit auſſi de l'action qui ſèrt de ſujet aux Poëmes Épiques, & Dramatiques, & aux Romans. La belle diſpoſition de la *Fâble* eſt auſſi néceſſaire dans un Poëme, que celle des figures dans un tableau. La *Fâble* eſt un diſcours inventé pour former les mœurs, par des inſtructions déguiſées ſous les allégories d'une action. LE P. LEB. Pour bien conſtruire la *Fâble*, il faut bien choiſir l'inſtruction, & le point de Morale qui lui doit ſèrvir de fond. ID. Pour faire ce déguiſement avec adreſſe, & ſous l'idée de la vérité, il faut chèrcher dans l'Hiſtoire les noms de quelques pèrſonnes à qui la chôſe ſoit vraiſemblablement arrivée, & la raconter ſous ces noms connus avec des circonſtances qui ne changent rien au but principal de la *Fâble*, & de la Morale. ID. Ariſtote ordonne même d'inventer avant toutes chôſes, & de faire le projet de la *Fâble*, avant que d'impôſer les noms; & alors ſi les pèrſonnes que le Poëte introduit, ont fait des actions qui ſe

ſe rapportent à ſon deſſein, il doit s'en ſervir, & les accommoder à ſon plan. Id. La *Fáble* eſt l'âme de la Poëſie, c'eſt une fiction qui ſert de pèrſonnes agiſſantes pour conduire une intrigue, qui enveloppe l'action. Elle développe cette action pour ſervir d'inſtruction Morale, ou pour propôſer un modéle de vèrtu à imiter, ou quelque vice à fuir & à éviter. La *Fáble* ne doit guères ſortir des bornes du vrai-ſemblable, ſi ce n'eſt quand pour donner dans le mèrveilleux on y introduit des Dieux de l'ancienne *Fáble*, ou quand on fait des pèrſonnages vivans & agiſſans des êtres abſtraits, comme ſont les vèrtus, les paſſions, les opérations de l'âme, les vices, &c. Les anciens Comédiens ſe ſèrvent de ces ſortes de pèrſonnages. On en trouve encore dans Ariſtophane. Il y en avoit auſſi dans les autres Auteurs de l'ancienne Comédie, Cratin, Eupolis, &c. cela n'eſt plus d'uſage. La *fáble* dans l'Énéïde n'a pas cette ſimplicité qu'Ariſtote a trouvé ſi divine dans Homère. Mlle Dacier.

Fable, ſe prend auſſi dans un ſens collectif, pour ſignifier toutes les *Fábles* de l'Antiquité Payenne, ou l'Hiſtoire fabuleuſe, l'Hiſtoire Poëtique; auquel ſens il n'a point de plurier; c'eſt la Théologie des Payens. Il eſt ſçavant dans la *Fable*, il poſſéde bien la *Fáble*. Sans la *Fable* on ne peut entendre les Poëtes. Ronſard en ſe ſèrvant trop fréquemment de la *Fáble*, au lieu d'acquérir la réputation de Poëte, a acquis celle de pédant. Mén.

La Fáble *offre à l'éſprit mille agrémens divèrs.* Boil.

Il faut choiſir dans un Poëme entre le Chriſtianiſme, & la *Fáble*. Dès qu'on s'eſt engagé avec Apollon, & avec les Muſes, il ne faut plus retourner aux idées Chrétiennes. On n'approuve point ce mélange dans quelques Poëtes Latins modèrnes, qui ſont d'ailleurs aſſez bons. Pluſieurs Auteurs ont tâché de découvrir l'origine des *fábles*. Les uns la chèrchent dans l'Écriture, d'autres dans l'hiſtoire; quelques-uns dans l'Aſtrologie, d'autres dans la Phyſique, d'autres dans la Politique, ou la Morale, d'autres dans tout cela. C'eſt le meilleur parti. Voyez ſur ce ſujet le Traité de Grotius *De veritate Religionis*, la Démonſtration Évangélique de M. Huet, les Notes de Barlæus ſur la Théogonie d'Héſiode, Seldenus *De Diis Syris Proleg. III.* l'Explication hiſtorique des *fábles* par M. l'Abbé Bannieres imprimée à Paris en 2. vol. 1412. &c.

Fable, ſignifie auſſi abſolument, Conte, fauſſeté. Tout ce que les Payens ont dit de leurs Dieux ſont des *fábles*. Je me repais ici de *fables*, & de chiméres. Port-R. L'hiſtoire du lion batiſé par S. Paul, que quelques-uns attribuoient à S. Luc, eſt une *fáble*, dit S. Jérôme *de Script. Eccleſ.* Cela ſent extrémement la *fáble*. Voit.

On dit qu'un homme eſt la *fáble* du peuple; pour dire, qu'il eſt le joüet de toutes les compagnies où on parle de lui, qu'il y eſt tourné en ridicule, qu'il y eſt mépriſé. Nous allons ſèrvir de *fáble* & de riſée à tout le monde. Mol.

Suis-je ſans le ſçavoir la fáble *de l'armée.* Rac.

Les Latins ont dit tout de même, *Fabula fies*.

Ce mot vient du Latin *fabula*, qui a ſignifié auſſi Entretien, comme on voit dans ce provèrbe, *Lupus in fabula*, qui répond au nôtre, *Qui parle du loup en voit la queuë*, d'où on a fait *confabulari* & *confabulatio*, & les Italiens *favella*, pour dire, Paroles, langage ordinaire. Les Éſpagnols diſent, *Morir ſin fabla*, ou *fabula*; pour dire, Mourir inteſtat.

FABLIAU. ſ. m. On dit au pluriel *fabliaux*. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois des compoſitions & contes faits à plaiſir que faiſoient les anciens Poëtes Provençaux, appellez *Froubadours*, ou *Trouvères*, c'eſt-à-dire, trouveurs, ou inventifs. Les Chantres, ou Ménétriers, alloient chanter les *fabliaux* dans les maiſons des Princes & Grands Seigneurs.

Fabliaux *ſont or,* [illegible] *en corſe*
Maint deniers en ont en borſe. Garin.

Voyez Fauchet des Poëtes François, il en rapporte pluſieurs. Voyez auſſi le traité de Mr Daniel Huet, ſur l'origine des Romans.

FABRIANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Italie. *Fabrianum*. Il eſt de l'État de l'Égliſe, dans la marche d'Ancône, & du diocèſe de Camerino. *Fabriano* eſt ſitué proche des ſources du Fiumeſino, à cinq lieuës au couchant de Sanſévèrino, & à ſix de Matélica. Nicolas V. répara & agrandit *Fabriano*; Aléxandre VI. l'embellit de pluſieurs bâtimens; & ce bourg vaut mieux que pluſieurs lieux qui ont titre de ville. On fabrique du papier à *Fabriano*. Le corps de S. Romuald repôſe à *Fabriano* dans l'Égliſe de ſon Ordre. C'eſt là auſſi qu'eſt l'Abbaye chef de la Congrégation Sylveſtrine, Ordre de S. Benoît. C'eſt la patrie de Gentil de *Fabriano*, Peintre qui a de la réputation. Maty, Corn.

FABRICATEUR. ſ. m. Qui fabrique. *Fabricator*, *opifex*, *artifex*, *faber*. Les *Fabricateurs* des monnoyes ſont reſponſables de la bonté des éſpéces. On le dit plus ſouvent de ceux qui fabriquent de la fauſſe monnoye, ou qui font de faux actes en Juſtice, des calomnies, & généralement de toutes ſortes de fauſſetez.

Fabricateur Souverain. Tèrme dont on ſe ſert pour déſigner Dieu. Le Créateur de toutes chôſes. Le *Fabricateur Souverain* nous créa tous de même manière. La Font. Cette expreſſion étant trop rechèrchée n'eſt bonne tout au plus qu'en vèrs: la langue Françoiſe ne ſouffre pas qu'on diſe par une périphrâſe guindée ce qu'on peut dire ſimplement.

FABRICATION. ſ. f. Action de fabriquer. *Fabricatio*. Il ne ſe dit guères que des monnoyes. La *fabrication* de la monnoye au moulin eſt bien plus prompte que celle du marteau.

On le dit auſſi en mauvaiſe part en matière de fauſſetez. La *fabrication* d'un acte faux, d'une calomnie, d'une nouvelle.

Fabrication, ſe dit encore pour ſignifier la peine, le tems qu'on a employé à fabriquer. Payer les frais de la *fabrication* de la monnoye. Bouterouë.

FABRICE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Fabricius*. Quelques-uns de nos Auteurs récens appellent *Fabrices*, les Modèrnes qui portent le nom de *Fabricius*, & ils diſent que *Fabrice* ou *Fabricius*, eſt la même chôſe que Fabri ou le Fevre. *Faber* & *Fabricius* ſont néanmoins differens. D'autres, & c'eſt le plus ordinaire, diſent Fabricius. M. Fabricius Profeſſeur de Théologie à Hambourg a donné pluſieurs Ouvrages depuis quinze ou vingt ans. L'art Poëtique de George Fabricius. Henri Fabricius Médecin Allemand de Bergzabern. La Bibliothéque Latine de Fabricius eſt une Notice des Auteurs Latins, la Bibliothéque Grécque du même Jean Albèrt Fabricius eſt une Notice des Auteurs Grècs en 7 volumes *in* 4°. Ces ouvrages ſont utiles. Tous les Journaux, qui tout récemment ont parlé de ces ouvrages, diſent toûjours *Fabricius*, & jamais *Fabrice*. Le mieux eſt de les imiter; mais ſurtout il ne faut jamais dire *Fabrice*, quand on parle des anciens Romains qui ont porté le nom de *Fabricius*. Ceux même qui ſe ſèrvent de *Fabrice*, dans les occaſions que nous avons marquées, ne le diſent jamais, quand il s'agit de l'Antiquité.

FABRICE. ſ. f. Voyez FABRIQUE. Temporel d'une Égliſe.

FABRICIEN. ſ. m. On nomme ainſi dans les Chapîtres, Égliſes, Parroiſſes, & Confrairies, ceux qui ont ſoin des revenus de l'œuvre, ceux qui ont l'Intendance des édifices. C'eſt à peu-près ce que les anciens appelloient *ædituus*. A Paris on dit Marguillier. Voyez ci-deſſus Fabrique.

FABRICIÉR. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans quelques Auteurs, c'eſt la même chôſe que *Fabricien*. *Fabriciér* d'honneur, *Fabricier* comptable. L'Auteur des définitions du Droit Canon ſe ſert de ce mot, Févret dit toujours *Fabricien*.

FABRICIUS, FABRICIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Fabricius*, *Fabricia Gens*. La famille *Fabricia* étoit Conſulaire. Vaillant. C. *Fabricius* Luſcus ou Luſcinius, ſi renommé pour ſa frugalité, fut Conſul l'an 471 & 475. de Rome, & Cenſeur l'an 478. C'eſt ce *Fabricius* qui commandant l'armée contre Pyrrus lui renvoya ſon Médecin, qui promettoit de l'empoiſonner, ſi on lui vouloit promettre quelque récompenſe. Voyez encore Fabrice.

FABRINIUS, FABRINIA. Nom propre d'une famille Romaine, dont le nom ne ſe trouve nulle part que ſur deux médailles rapportées par Papin page 109. avec cette inſcription M FABRINI. Encore cet Auteur croit que ce peut être une faute du Monétaire, mais cela n'eſt pas probable.

FABRIQUE. ſ. f. Manière de conſtruire quelque ouvrage. *Fabrica*, *opus*. La *fabrique* des draps d'Éſpagne eſt meilleure que celle de Hollande. On invente tous les jours de nouvelles *fabriques* d'étoffes. Il n'y a que des Officiers qui ont ſerment à Juſtice, qui ôſent travailler à la *fabrique* des monnoyes.

Ce mot vient du Latin *fabrica*, qui proprement ſignifie *forge*: & de là vient ſans doute que le mot de *fabrique* ſe prend quelquefois pour le lieu où l'on *fabrique* la monnoye, qu'on appelle Monnoye, ou Hôtel de la Monnoye, *Cudendæ monetæ officina*. Les Anciens érigeoient des autels au milieu des *fabriques* de la monnoye. Bouterouë.

Fabrique, ſe dit auſſi pour Conſtruction d'un édifice; mais il ne ſe dit guères qu'en parlant des Égliſes. Ce fonds eſt deſtiné pour la *fabrique* d'une Égliſe Parroiſſiale. L'Ac. Ce mot ſe dit en Italie de tout bâtiment conſidérable. Il ſignifie auſſi en François, la manière de conſtruire. Cet édifice eſt d'une belle *fabrique*. Toute la ſtructure de la *fabrique* paroit riche. Daviler.

Fabrique, en tèrmes de Peinture, ſe dit des bâtimens en général, mais plus particulièrement de ceux qui ont quelque régularité d'Architecture, ou du moins qui ſont plus apparens. Les *fabriques* ſont d'un grand ornement dans le païſage. De Piles. Le Pouſſin a peint dans ſes ouvrages des *fabriques* Romaines d'une

ne grande élégance, & Bourdon des *fabriques* Gottiques, qui, toutes Gottiques qu'elles ſont, ne laiſſent pas de jetter un air ſublime dans ſes païſages. Id.

Fabrique, ſignifie auſſi, le temporel, le revenu affecté à l'entretien d'une Égliſe Parroiſſiale, tant pour les réparations, que pour la célébration du Sèrvice. Il eſt gouvèrné par des laïques qu'on nomme *Marguilliers* à Paris, Fabriciens dans quelques Provinces, ou Procureurs Fabriciens, & à la campagne *Gagers*. On met des troncs & des baſſins pour recevoir les aumônes qu'on fait à la *fabrique*. On quête pour l'œuvre & *fabrique* de la Parroiſſe.

Les *fabriques* des Égliſes paroiſſiales étoient autrefois gouvèrnées par les Évêques, enſuite on en donna le ſoin aux Archidiâcres, puis aux Curez; enfin, l'adminiſtration de ces revenus a paſſé à des pèrſonnes notables, qu'on appelle Marguilliers: ils doivent rendre compte des deniers de la *fabrique* tous les ans pardevant l'Évêque, ou ſon Archidiâcre. Voyez le Canon *Quoniam*. 17. *qu*. 7. le Concile de Trente *ſeſſ*. 22. *de reform. c*. 9. les Édits & Déclarations de nos Rois du 3. Octob. 1571. Février 1580. Mars 1609. Septembre 1619.

Dans les provinces on dit *fabrice* pour *fabrique*, c'eſt un mauvais uſage.

Je te veux, cher ami, faire avoir la pratique
Des Pains bénits de la Fabrique:
Ils ſont payez fort graſſement;
Et je ne veux pour ce ſèrvice
Qu'une brioche, c'eſt juſtice,
Fête & Dimanche ſeulement. N. Ch. De vers.

On dit figurément & provèrbialement, & en mauvaiſe part, de deux vauriens, qu'ils ſont de même *fabrique*; pour dire, qu'ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

FABRIQUER. v. act. Travailler à faire cèrtaines ſortes d'ouvrages. *Fabricare, facere, fabrefacere*. Il ne ſe dit guère que de l'emploi des métaux pour les monnoyes, médailles, & quelques vâſes, ou de celui des laines, ſoyes, &c. pour faire des étoffes, des chapeaux, des tapiſſeries, &c. Les belles étoffes ſe *fabriquent* à Veniſe, à Lyon, à Tours. Les belles tapiſſeries ſe *fabriquent* aux Gobelins. Le pouvoir de *fabriquer* monnoye appartient de droit aux Princes ſouverains & aux Républiques. Bouteroue.

Fabriquer, ſe prend auſſi pour Faire; mais dans un ſens figuré & ſouvent comique.

Le Ciel, dont nous voyons que l'ordre eſt tout puiſſant,
Pour différens emplois nous fabrique *en naiſſant.* Mol.

Fabriquer, ſe dit figurément en Morale; pour dire, Inventer une calomnie, une hiſtoire, une médiſance. *Comminiſci, fingere*. C'eſt une hiſtoire *fabriquée* à plaiſir que celle de l'Aſne d'or d'Apulée. Il y a des gens qui citent des loix, des autoritez qu'ils ont eux-mêmes *fabriquées*.

On dit en tèrmes du Palais, *Fabriquer* un contrat, un teſtament; pour dire, Faire un faux contrat, un faux teſtament, un faux acte. *Conſingere*. On ne le dit point en parlant d'une piéce véritable.

Fabriqué, ée. part. paſſ. & adj. *Fabricatus*.

FABRIQUEUR. ſ. m. Fabricien, Procureur Fabricien ou de la Fabrique; Celui qui eſt chargé du ſoin de la Fabrique; c'eſt à dire, du temporel, des biens d'une Égliſe. *Procurator Eccleſiæ*. Dans un tître de la Chambre des Comptes de Nantes fait en 1419. le Duc de Bretagne charge ſes Receveurs préſens & à venir de Vannes & de Kimperelé de payer pendant de ſon fils Pièrre de Bretagne C. S. chaque année aux *Fabriqueurs* de Monſieur S. Julien de la tèrre de Kaer près Vannes, *Hiſt. de Bret. T. II. pag*. 917. *Fabriqueur* eſt ce qu'on appelle aujourd'hui en quelques lieux Fabricien, Procureur Fabricien, Procureur de la Fabrique, & à Paris Marguilliers.

FABULATEUR. ſ. m. Conteur de fâbles. *Fabularum artifex, blatero, conſarcinator*. M. Chaſtelain s'en eſt ſèrvi dans ſon Martyrologe, comme de bien d'autres mots, qui ne ſont pas plus en uſage que celui-ci.

FABULEUSEMENT. Adv. D'une manière fabuleuſe, qui ſent la fable. *Fabuloſè*. L'uſage de ce mot eſt râre. Cette hiſtoire eſt écrite *fabuleuſement*. On diroit que c'eſt une fâble. Pour vouloir mettre du mèrveilleux dans vos narrations, vous racontez tout *fabuleuſement*.

FABULEUX, euse. adj. Qui eſt faux, inventé à plaiſir: qui concèrne la fâble. *Fabuloſus, fictus, commentitius*. L'antiquité *fabuleuſe* a bien abuſé de la crédulité des peuples. Les myſtères des Dieux *fabuleux* des Payens ne laiſſoient pas de contenir quelques véritez morales. Le ſtile *fabuleux* eſt plus égayé, & plus figuré que le ſtile Chrétien. S. Évr. L'apologue eſt un éxemple *fabuleux*, pour faire comprendre aux hommes leur devoir par ce détour. S. Évr.

Là tout eſt mis en œuvre, & provèrbes des hâles,
Et récits fabuleux, *& pointes triviales.* Vill.

Fabuleux, ſe dit auſſi pour, Rempli de fâbles. Varron a diviſé la durée du monde en trois périodes, la prémière eſt celle du temps obſcur & incèrtain, ἄδηλον, qui comprend tout ce qui s'eſt paſſé juſqu'au déluge. Car les Payens avoient quelque idée du déluge, & une éſpéce de tradition là-deſſus, mais ils ne ſçavoient rien du tout de ce qui s'étoit paſſé avant ce tems-là. La ſeconde période eſt celle qu'il appelle le tems *fabuleux*, μυθικὸν, & cela comprend tout le tems qui s'eſt écoulé depuis le déluge, juſqu'à la prémière Olympiade; c'eſt à dire, 1552 ans ſelon le P. Petau. Cette époque de la ruine de Troye arrivée environ l'an 308 après la ſortie d'Égypte, & 1164 ans après le déluge, eſt conſidérable, tant à cauſe de l'importance d'un ſi grand événement célébré par les deux plus grands Poëtes de la Gréce & de l'Italie, qu'à caûſe qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les tems appellez *fabuleux*, ou héroïques; *fabuleux* à caûſe des fâbles dont les hiſtoires de ces tems ſont envelopées; héroïques, à caûſe de ceux que les Poëtes ont appellé les enfans des Dieux, & les héros. Leur vie n'eſt pas éloignée de cette priſe. Bossuet.

Fabuleux, eſt auſſi quelquefois un ſubſtantif. m. Nous outrons le *fabuleux* par un aſſemblage confus de Dieux, de Bèrgérs, de Héros, d'Enchanteurs, de Furies, de Démons. S. Évr.

FABULIN, ou FABULINUS. ſ. m. Tèrme de Mythologie. Nom propre d'un Dieu qui étoit honoré chez les Romains; Dieu de la parole. *Fabulinus*. Varron dit qu'on faiſoit des ſacrifices à *Fabulin* quand les enfans avoient commencé à parler. C'étoit un des Dieux qui préſidoient à l'éducation des enfans. Celui-ci leur aidoit à parler & à apprendre à parler. Ainſi lors qu'un enfant commençoit à begayer quelques mots, on faiſoit des ſacrifices au Dieu *Fabulin*. Nonius Marcellus C. XII. n. 56. d'après Caton & Varon L. II. Lil. Gyral. *Hiſt. Deorum Synt. I. p*. 47.

Ce nom vient de *fabula*, dérivé de *fari*, parler, caûſer.

FABULISTE. ſ. m. Auteur qui écrit des fâbles, en prenant ce nom dans le ſens d'apologue. *Fabularum ſcriptor*. La Fontaine a fait ce mot, ou du moins s'en eſt ſèrvi dans la Préface de ſes fâbles. Ariſtote, dit-il, n'admet dans la fâble que des animaux, il en éxclut les hommes & les plantes. Cette régle eſt moins de néceſſité que de bienſéance, puiſque ni Eſope, ni Phédre, ni aucuns des *fabuliſtes* ne l'a gardée.

FAC.

FAÇADE. ſ. f. La partie éxtérieure d'un grand bâtiment, le côté par où on y entre. *Frons, facies ædificii*. La *façade* du devant du Louvre eſt un des plus beaux morceaux d'Architecture qui ſoit dans le monde. On l'appelle quelquefois *ordonnance*, *compoſitio*, ou *colonnaiſon*, *columnarum ſeries*. Il y a des *façades* ſimples; c'eſt à dire, avec peu de moulures, ou d'ornemens: & des *façades* riches, qui ſont enrichies de bas relièfs, de trophées, &c. Il y a des bâtimens qui ont des *façades* à portiques, les Latins les appellent *proſtylos*, il y en a qui n'en ont point, *in antis* en Latin, il y en a qui ont des *façades* à colonnes devant & dèrrière ou de différens côtez, *amphiproſtylos*. Voyez Vitruve l. 3. ch. 1. Palladio L. 4. ch. 3. &c. *Façade*, eſt ce qu'on nomme auſſi frontiſpice, du Latin *frontiſpicium*. Et l'on dit le frontiſpice d'un livre, pour le tître, ou prémière feüille, principalement quand elle a une éſtampe, ou quelque figure gravée.

Ce mot vient de l'Italien *facciata*, qui ſignifie la même chôſe, & ce mot Italien eſt formé de *facies*, *face*.

FACALHAD. Nom d'une montagne & d'un cap de l'Arabie heureuſe. *Facalhadum promontorium*, anciennement *Siagros extrema*. Le Cap de *Facalhad* eſt ſur la côte méridionale de l'Arabie heureuſe, dans la contrée de Jaman, à l'embouchure du Prim, du côté du midi, entre le cap Fartach & celui de Dos Puntos, ou des deux pointes. Il eſt formé par la montagne *Falcalhad*, ou *Sachalad*, nommée par les Anciens *Prionotus*. Maty.

FACE. ſ. f. Supèrficie, la prémière chôſe que les corps préſentent à nos yeux. *Facies, ſuperficies, ſpecies*. La *face* du monde, de la tèrre, des eaux. Les corps qu'on appelle *polyèdres* ſont à pluſieurs *faces*. Un dé a ſix *faces*.

Face, ſe dit auſſi du devant d'un bâtiment, & relativement à ce qui lui eſt oppôſé. La *face* de ce Palais eſt fort magnifique. Ce Château a en *face* une belle avenuë, c'eſt à dire, vis-à-vis. On dit auſſi *face* d'une partie conſidérable du bâtiment qui eſt en vûë.

En tèrmes d'Architecture il ſe dit encore d'un membre plat qui a beaucoup de largeur & peu de ſaillie. Harris.

Face, ſignifie auſſi le viſage, comme étant la ſeule partie du corps de l'homme qui paroît découvèrte à nos yeux. *Facies, vultus, os*. Aux autres animaux on dit *bèc*, ou *muſeau*, ou *hure*. On l'appelle *l'image de l'ame*, à cauſe que c'eſt le ſiége des principaux

paux

paux organes des ſens. Car la fierté paroît aux ſourcils, la pudeur aux joües, la majeſté au front, &c. Elle fait juger du ſéxe, de l'âge, de la beauté, du tempérament, de la ſanté, ou de la maladie. Les Médecins la diviſent en deux parties. Ils appellent la ſupérieure, le *front*. Ils comprennent dans la partie inférieure les yeux, le nez, les oreilles, les lévres, la bouche & le menton. Le mot de *face* dans la ſignification de *viſage* a un peu vieilli. On ne s'en ſert guères que dans des vèrs ſérieux, & lorſqu'on parle d'un viſage majeſtueux. On dit *la face* toute défigurée: voir Dieu *face à face*. Mais il ſemble que ce n'eſt qu'en ces phrâſes conſacrées. Malhèrbe l'a employé dans le ſens figuré: La *face* déſerte des champs. VAUG. CORN. On s'en ſervoit autrefois dans les diſcours ordinaires, mais cela n'eſt plus d'uſage. On dit, Réſiſter, ſoutenir en *face*, regarder en *face*; mais toûjours ſans la particule *la*. Hors ces phrâſes, on ne s'en ſert guères qu'en raillant, & en parlant d'un viſage gros & large: cet homme a une *face* reſplendiſſante. Ce mot ne ſe doit point employer pour ſignifier un viſage, ſur tout dans des vèrs d'amour, & en parlant du viſage d'une Maîtreſſe. C'eſt en raillant, & dans le ſtile Comique & bouffon, que Molière fait dire dans l'Amphytrion,

Il nous feroit beau voir attaché face à face
A pouſſer de beaux ſentimens.

On ne peut s'en ſervir que dans le ſérieux, en parlant d'un Dieu, ou d'un Héros. Malhèrbe a dit de Dieu, Les rayons de grandeur qui ſortent de ſa *face*.

Il n'eſt plus de Ciel pour lui,
Loin de la face *adorable,*
Dont le regard favorable
Remplit le cœur des Elus;
Dans la plus cruelle peine
Il eſt l'objet de la haine
D'un Dieu qu'il ne vèrra plus.

NOUVEAU CHOIX DE VÈRS. *Ode ſur l'Enfer.*

Les Rois, à l'exemple de Moïſe, mettent quelquefois un voile ſur leur *face*, afin que leur majeſté n'ébloüiſſe pas trop ceux qui en approchent. Ces phrâſes ſont imitées de celles de l'Écriture, dont les expreſſions nous deviennent familières, & très-connuës, parceque nous les liſons & les entendons ſouvent, cela rend plus ſupportable l'uſage de cèrtains tèrmes.

On dit pourtant en ce ſens, Regarder en *face* quelqu'un; pour dire, ſoutenir ſes regards. Un criminel n'oſeroit regarder la *face* de ſon Juge.

On appelle *face* d'Hippocrate, un homme qui a le nez affilé, les yeux enfoncez, les tempes creûſées, la peau du front dure & ſéche, le tein pâle & livide, de couleur de plomb, ou noir &c. *Blanchard, & Harris d'après lui.*

FACE, ſe dit figurément en Morale, prémièrement de la préſence de Dieu. Les bienheureux verront Dieu en *face*, ou *face à face*, ou la *face* de Dieu. Les Chérubins ſe voilent devant ſa *face*, ſe couvrent de leurs aîles.

FACE, ſe dit auſſi de toute autre préſence, *Conſpectus, præſentia.* Les Tyrans commettoient leurs crimes à la *face* de tout un peuple; de tout l'Empire. *Coram.* Il y a de la groſſiéreté à loüer les gens en *face*. Les mariages ſont clandeſtins, quand ils ne ſont pas célébrez en *face* d'Égliſe. Il a ſoutenu cette fauſſeté à la *face* de la Juſtice. Il eſt difficile de déffendre un ouvrage de ténèbres à la *face* de tant de Juges éclairez. PAT. Ils ont exèrcé leurs violences ſacriléges à la *face* de toute la ville. ID.

FACE, ſe dit auſſi figurément des affaires, & prémièrement du côté par où on les regarde. Il n'y a point d'affaire qui n'ait deux *faces*, qu'on ne puiſſe tourner en deux façons. Il faut enviſager un dogme par toutes ſes *faces*, pour en juger avec plus de cèrtitude.

On le dit auſſi de l'état où ſe trouvent les affaires publiques. Sous le gouvèrnement de ce Miniſtre l'État a changé de *face*, les affaires ont pris toute une autre *face*. Céſar changea la *face* du gouvèrnement de Rome. Armand Cardinal de Richelieu changeoit alors la *face* de l'Europe. DE FENELON.

Oüi, puiſque je retrouve un ami ſi fidelle,
Ma fortune va prendre une face *nouvelle.* RAC.

En tèrmes de guèrre on dit qu'un bataillon fait *face*, *frontem*, quand il ſe préſente pour réſiſter à l'ennemi; qu'on l'a attaqué en *face* & en flanc, quand on l'a attaqué de front & de côté. La *face* du bataillon s'appelle auſſi front du bataillon, ou chèf de files.

FACE, en tèrmes de Fortification, eſt le côté du poligone de la place qui ſe préſente à la vûë. La *face* de la place comprend la courtine, les deux flancs, & les deux pans de baſtion qui ſe regardent, & qui forment l'angle de tenaille. Ainſi l'on dit que les aſſiégeans firent deux attaques ſur une même *face* de la ville.

FACE PROLONGÉE. Tèrme de Fortification. C'eſt la partie de la ligne d'une défenſe razante, qui eſt entre l'angle de l'épaule d'un baſtion & la courtine: ou bien c'eſt la ligne d'une défenſe razante coupée par la longueur de la face.

On appelle auſſi plus ordinairement *face*, ou pan de baſtion, de ravelin, ou des demi-baſtions, des ouvrages à corne & à couronne, la partie de ces ouvrages qui eſt tèrminée par l'angle de l'épaule, & par l'angle flanqué, ou qui eſt entre la pointe du baſtion & le flanc. Et la *face* prolongée eſt la ligne de la défenſe razante diminuée de la *face*, c'eſt à dire, entre l'angle de l'épaule & la courtine.

FACE, en termes des Eaux & Forêts, ſe dit du côté de l'arbre piédcornier où on a appliqué le miroir, ou la marque du marteau, pour en tirer un alignement juſqu'à un autre ſemblable.

FACE, en tèrmes de Manége, ſe prend quelquefois pour Chamfrein. Cheval belle *face*, c'eſt celui qui a un chamfrein blanc.

FACE, en tèrmes d'Aſtrologie, ſignifie la troiſième partie d'une planéte. *Facies.* Les Aſtrologues ont diviſé chàque planéte en trois *faces*: les dix prémiers degrez compôſent la prémière *face*, les dix ſuivans compôſent la ſeconde, & les dix dèrniers compôſent la troiſième. Vénus eſt dans la troiſième *face* du Taureau; c'eſt à dire, eſt dans les dix dèrniers degrez du Taureau.

EN FACE. adv. En préſence. *Coram.* Réſiſter *en face*, reprocher *en face*, ſoutenir *en face* de quelqu'un, pour dire, lui réſiſter, lui reprocher, lui ſoutenir quelque chôſe hardiment en ſa préſence. Saint Paul dit qu'il réſiſta *en face* à S. Pièrre, parcequ'il étoit digne de repréhenſion.

Ce mot vient du Latin *facies*.

On dit provèrbialement, Face d'homme fait vèrtu; pour dire, que les ouvriers travaillent mieux en préſence du maître qu'en ſon abſence.

On appelle auſſi *Volte-face*, en tèrmes d'évolution militaire, un quart de convèrſion, ou un demi-tour à gauche, ou à droit.

De prime *face*, adv. Dès l'entrée, d'abord. *Primâ facie*, *primo aſpectu*, *primâ inſpectione*. On voit dans ce Palais de prime *face* un corps de logis flanqué de deux pavillons.

FACÉ, ÉE. adj. C'eſt une expreſſion nouvelle & de pure convèrſation, pour exprimer la phyſionomie. Il ne ſe dit qu'avec bien, ou mal. C'eſt un homme bien *facé*, pour dire, un homme qui a un air de probité, qui ſe préſente bien, qui ne paroît pas trompeur. *Vultu mores*, ou *animum*, ou *probitatem vel nequitiam præferens.*

FACE, FACIÉ, en Tèrmes de Blaſon & d'Architecture. Voyez FASCE, FASCIÉ.

FACÉTIE. ſubſt. fém. Plaiſanterie qui divèrtit, & qui fait rire, ſoit qu'elle conſiſte en paroles, ou en actions. *Jocus, facetia.* Les Comédiens ont ſouvent appellé leurs farces, de petites *facéties*. Les Contes du Pogge Florentin, de Bonaventure, de Périers, de Douville, ſont des livres pleins d'agréables *facéties*. La *facétie* eſt baſſe, & même trop comique pour un infortuné. SCAR. Un éſprit élégant trouve des ſujets de *facétie* dans les matières mêmes qui en ſont les plus éloignées. DU PERRON.

Les *facéties* du Domanichi ſont un ouvrage Italien rempli de contes, & de chôſes ſemblables.

Ce mot vient du Latin *Facetiæ*, qui ſignifie la même chôſe.

FACÉTIEUX, EUSE. adj. Plaiſant, bouffon, qui fait ou qui dit des chôſes pour faire rire. *Facetus.* Homme *facétieux*. Éſprit *facétieux*. Conte *facétieux*. Hiſtoire *facétieuſe*. Saint Jérôme dit que les paroles folles, ridicules, & extravagantes, auſſi bien que celles qu'on appelle agréables & *facétieuſes*, ſont intèrdites aux pèrſonnes qui font profeſſion de piété. AB. DE LA TR.

FACÉTIEUSEMENT. adv. D'une manière facétieuſe. *Facetè.*

FACÉTTE. ſ. fém. Petite face, ou ſupèrficie d'un corps taillé à pluſieurs angles. *Latus*, *angulus*. Les lunettes qui multiplient les objèts ſont faites de vèrres taillez à *facéttes*. Les diamans ſe taillent à *facéttes* ou en tâbles.

FACÉTTER. v. act. Tèrme de Diamantaire, qui ſignifie, Tailler à facettes. *Scalpere in varia latera.* Si vous *facettez* bien cette pièrre, elle fera un bel effèt.

FACHER. Voyez FASCHER.

FACHS. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville du Royaume de Tunis. *Faſcha.* Elle eſt ſur le Golfe de Capès, au midi d'Elmadia, & c'eſt peutêtre la même que celle qui eſt appellée Aſfacuſa dans les Cartes de Samſon. MATY. On croit que c'eſt l'ancienne Taphra, ou Taphrura. CORN.

FACIALCAÇAR. ſ. m. & nom propre de lieu. *Facialcaſará*, *Salpeſa*; *Flavium Salpeſanum*. Ce ſont les ruines de l'ancienne Alpeſa, petite ville de la Bétique, province d'Éſpagne. On la trouve dans l'Andalouſie, entre les bourgs d'Utera & de Coronil, à ſept ou huit lieües de Seville, du côté du midi. MATY.

FACIENDAIRE. ſ. m. Quelques Religieux nomment *Faciendaire*, celui qu'ils chargent des Commiſſions pour les Maiſons étrangères de leur Ordre. *Procurator*.

FACIENDE. ſ. f. Qui ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, d'une cabale, d'une ſocieté de gens méchans, & fripons, qui s'aſſocient pour tromper, ou pour faire quelque méchante action. Il ne ſe faut pas fier à ces gens-là, il ſont tous de même *faciende*. Il eſt bas. On dit auſſi, Cet homme là n'a point de *faciende*, pour dire, qu'il n'a point d'intrigue, qu'il ne ſe donne point de mouvement pour tèrminer une affaire, qu'il n'eſt point propre au commèrce du monde, &c.

FACILE. adj. m. & f. Aiſé, qui ne donne point de peine à faire, à entendre, à gouvèrner. *Facilis*. Il eſt *facile* d'ajoûter aux inventions des autres. *Facile eſt inventis addere*. Cicéron & Virgile ſont des Auteurs *faciles* à entendre. C'eſt un homme *facile*, avec qui il eſt aiſé de traiter.

FACILE, ſe dit au figuré des chôſes ſpirituelles. C'eſt un Poëte qui a un éſprit, un génie *facile*, un ſtile *facile*; c'eſt à dire, naturel, doux, & coulant; qui n'eſt aucunement forcé, ni contraint.

FACILE, ſe prend quelquefois pour Doux, indulgent, condéſcendant.

Ah! quittez d'un cenſeur la triſte diligence,
D'une mère facile *affectez l'indulgence.* RAC.

Que les Dieux ſont cruèls quand ils ſont trop faciles,
Hélas! que leurs refus ſont quelquefois utiles. QUIN.

FACILE, ſignifie quelquefois, Foible, mol, imbécille. Ils ont eû à faire à un homme *facile*, ils lui ont fait faire tout ce qu'ils ont voulu. On s'eſt fait aujourd'hui une vèrtu *facile*. Quelquefois les Princes dans la crainte d'être trop *faciles*, ſe rendent infléxibles à la raiſon. BOSS. Le ſtupide Empereur (Claudius) déshérita ſon fils Britannicus, & adopta Néron fils d'Agrippine. En récompenſe elle empoiſonna ce trop *facile mari*. ID. Les Latins ont dit *facilis* dans tous ces ſens-là.

FACILEMENT. adv. D'une manière facile, aiſée. *Facilè*. Le ſage vit *facilement* avec peu de bien. Les ſens emportent trop *facilement* la raiſon. BOSS.

FACILITÉ. ſ. f. Diſpoſition qu'on trouve dans les chôſes pour les faire, pour les entendre, pour les faire agir ſans peine. *Facilitas*. Il faut apporter des *facilitez* dans les affaires, ſi on les veut conclurre. Un Commentaire apporte beaucoup de *facilité* pour entendre un Auteur. On a blâmé ſimplement la *facilité* qu'ont la plûpart des Religieux pour entrer dans les affaires. L'AB. DE LA TRAP.

On dit auſſi au figuré, une *facilité* d'éſprit, de génie, de mœurs, de ſtile. Ne vous piquez point d'une malheureuſe *facilité* d'écrire, ces Ouvrages faits à la hâte ne durent guères. DAC. Une *facilité* affectée ne peut être qu'un faux naturel. S. ÉVR. Ceux qui ont la *facilité* de parler entraînent la multitude, parcequ'elle ne manque jamais de donner la raiſon à celui qui a l'avantage de la parole. NIC. Les éſprits durs & farouches n'entrent point dans le charme, & la *facilité* des fâbles de La Fontaine. M. DE SCUD. Les agrémens qui viennent de la *facilité* du génie ne vous touchent point. S. ÉVR. Pour rendre un diſcours élégant il faut parler avec *facilité*. Cette *facilité* ſe fait ſentir lorſqu'on ſe ſert d'expreſſions naturelles; que l'on évite celles qui ſemblent recherchées, & qui portent les marques ſenſibles d'un éſprit qui fait les chôſes avec peine. PORT-R. Pour parler avec *facilité* il faut ſçavoir une grande abondance de mots. On dit encore, Abuſer de la *facilité* de quelqu'un; pour dire, Tirer avantage de la foibleſſe, de la ſimplicité, de la molleſſe de quelqu'un, & le ſurprendre. C'eſt une perſonne ſimple, & crédule, dont la forte *facilité* eſt èternellement abuſée. S. ÉVR.

Le P. Buffier appelle *facilité* de ſtile, une qualité du ſtile qui ſuppôſe la clarté, & qui conſiſte à arranger les mots les uns après les autres, de la manière la plus propre pour ſe préſenter naturellement à l'imagination. La *facilité* du ſtile eſt plus eſſentielle au François qu'à quelque autre langue que ce ſoit, parcequ'il arrange communément les mots dans le diſcours, comme nos idées s'arrangent par elles mêmes dans nôtre éſprit. Voyez la Grammaire Françoiſe de ce Père, où il traite ce qui regarde la *facilité* du ſtile.

FACILITER. v. act. Rendre facile, lever l'obſtacle, la peine qu'il y auroit à faire quelque chôſe. *Facile aliquid reddere*. La vie retirée du monde *facilite* le chemin du ciel. Les richeſſes *facilitent* le paſſage aux grands emplois, aux grandes dignitez. Il vous *facilitera* les moyens de vous ſauver. SCAV.

FACILITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Complanatus, facilis redditus*.

FACINE, FACINER. Voyez FASCINE, FASCINER.

FAÇON. ſ. f. Manière d'agir. *Modus agendi, ratio*. Il ne faut pas agir de la même *façon* avec toute ſorte de perſonnes. Nos *façons* de faire ſont bien differentes de celles des Orientaux. Il faut tourner une affaire de toutes les *façons* pour la faire réüſſir.

FAÇON, ſe dit auſſi de divers ornemens, des diverſes figures ou enrichiſſemens qu'on donne à un ouvrage, de la manière de le faire.

FAÇON A LA REINE. Tèrme de Vitriér. Manière de tailler les piéces de vèrre, & de les arranger pour former une vitre, de ſorte que châque loſange ait les deux pointes coupées horizontalement, qu'elle ſoit entourée de quatre carreaux longs, taillez en pointe à châque bout, & qu'entre les loſanges il y ait des quarrez longs de vèrre accompagnez de deux autres moins longs & auſſi larges, l'un au deſſus, & l'autre au deſſous. *Opera, labor, ornatus, ornamentum*. Il y a bien des *façons* en cette broderie, en cette dentelle, en cet habit, en cette vaiſſelle ciſélée.

FAÇON, ſignifie auſſi, le travail de l'artiſan qui a fait l'ouvrage. *Opera*. J'ai payé tant pour la *façon* de mon habit. Il faut payer le poids de l'argent, & la *façon* à part.

FAÇON, ſe dit auſſi de la manière dont une chôſe eſt faite. Vous voilà vêtu d'une étrange *façon*.

Un papier griſonné d'une telle façon,
Qu'il faudroit pour le lire, être pis qu'un Démon. MOL.

FAÇON, ſignifie encore, Compoſition, invention. Ces vèrs ſont de la *façon* de Racine. Cette hiſtoire eſt de vôtre *façon*; c'eſt-à-dire, vous l'avez inventée. Ce Poëte nous a lû un ſonnet de ſa *façon*; c'eſt à dire, dont il eſt Auteur.

FAÇON, en tèrmes de Grammaire, ſe dit d'une manière de parler; du tour d'une expreſſion; d'une phrâſe qui n'eſt pas tout-à-fait ordinaire. Cette *façon* de parler eſt un galliciſme. On dit auſſi, Faire ſon thême en pluſieurs *façons*; pour dire, en pluſieurs manières differentes.

En tèrmes du Palais on dit, la *façon* d'un décrèt, d'un arrêt, d'une ſentence; pour dire, le ſalaire du Gréffiér qui les a dreſſez, ou mis en peau, ſans y comprendre la ſignature. *Merces, pretium ſcriptura*.

En tèrmes d'Agriculture on dit, qu'une tèrre eſt labourée de ſes trois *façons*, pour dire, qu'elle eſt prête à y recevoir du blé. On donne auſſi trois *façons* à la vigne pour la bien cultiver.

En tèrmes d'Architecture on dit, Bâtir à la *façon* des Romains, *Romano more*, fortifier une place à la *façon* de Hollande; pour dire, Bâtir, fortifier à la manière de ces nations-là.

FAÇONS d'un vaiſſeau, ce ſont les diminutions que l'on voit à l'avant, & à l'arrière du deſſous d'un vaiſſeau, les endroits où le vaiſſeau commence à diminuer plus ſenſiblement.

FAÇON, ſignifie auſſi, la mine, l'air, la taille, le port, la contenance d'une perſonne, ſes manières d'agir, de marcher, de parler. *Compoſitio, forma, ſpecies*. Il m'eſt venu voir un homme de bonne *façon*. J'ai jugé à ſa *façon* qu'il étoit de qualité. C'eſt un tèrme de convèrſation ſeulement.

Je n'ai d'un vieux Docteur ni l'air ni les façons,
Et ne me ſens point propre à donner des leçons.
Mlle. DE LA VIG.

FAÇON, ſignifie encore, Cérémonie, compliment, formalité. Les honnêtes gens ont abregé les *façons*, & les complimens, pour la commodité de la ſocieté. BELL. Ne venez pas plus loin, ce ſont toutes *façons*, dont je n'ai pas beſoin. MOL. Auguſte ayant été reçû, & traitté par un de ſes Miniſtres ſans beaucoup de *façon*, lui dit en ſortant, Je ne penſois pas que nous fuſſions ſi bons amis. MÉN. Une perſonne modeſte agit uniment, & ſans *façon*. BELL.

Voulez vous dans vôtre maiſon
Faire à vos amis bonne chère;
Vivez avec eux ſans façon,
Donnez liberté toute entière;
Loin de les ſuivre pas à pas
Souvent ne les voyez pas.

FAÇON, ſe dit auſſi des grimaces; des manières d'agir compôſées, affectées pour impôſer; Affetterie. Croyez-moi, celles qui font tant de *façons* ne ſont pas eſtimées les plus femmes de bien. MOL. Les coquettes font mille *façons*, & minauderies.

Point de façons, *je vous conjure,*
Entrez vite dans la maiſon. MOL.

FAÇON, ſe prend quelquefois, pour Manière agréable, ſur tout quand on y joint le mot de *petite*. Elle a mille petites *façons* qui lui gagnent le cœur de tout le monde. SCAR. Il y a des femmes qui veulent tout devoir à leur beauté, & qui négligent les petites *façons*, & les ſimagrées. Tout ce qu'on appelle des *façons*, doit avoir un ſens fin, & même un but: autrement c'eſt

comme ſi on parloit ſans rien dire. Le Ch. de M.

Façon, ſe dit auſſi en général pour, Conduite, procedé, comportement.

Madame, voulez-vous que je vous parle net?
De vos façons *d'agit je ſuis mal ſatisfait.* Mol.

FAÇON DE FAIRE; a le même ſens. *Agendi ratio.* Il ſe dit même des animaux, & l'on en trouvera pluſieurs éxemples dans les articles de fauconnerie que nous avons ajoutez à cette édition. Cet oiſeau a toutes les *façons de faire* du faiſan.

On dit auſſi abſolument, Je ne ſçaurois ſouffrir cette femme en aucune *façon*, je veux rompre avec elle de *façon* ou d'autre, je la traitterai de *façon* qu'elle me laiſſera en repos. Cela n'eſt pas ſoutenable en *façon* quelconque.

De *façon* que, *ita ut.* Conjonction qui ſert à tirer une concluſion, qui ſignifie, De manière que, &c. Ces gens ont fait cent difficultez en ce pourparler, de *façon* que l'affaire eſt abſolument rompuë. Cette locution n'eſt pas très élegante. Il y a pourtant de bons Auteurs qui l'employent. Bouh. Il vaut mieux dire, de ſorte que. Vau.

On dit provèrbialement, Je lui en ai donné d'une *façon*; pour dire, Je l'ai mal traitté. Cette éxpreſſion eſt baſſe. M. Ménage fait venir *façon* de *factio*, comme *leçon* de *lectio*, cuiſſon de *coctio*, maudiſſon & beniſſon de *maledictio* & *benedictio.*

Mal-Façon. Tèrme des Arts. Mauvaiſe *façon*, méchante *façon*, méchante conſtruction, la mauvaiſe manière dont un ouvrage eſt fait. Maſſonnerie peu ſolide par la *mal façon.* Frézièr.

FAÇOnNER. v. act. Donner à un ouvrage ſa façon, ſa figure, ſes ornemens. *Operi formam addere.* Cet habit, ce baſſin, ſont bien *façonnez*, il y a bien de la façon, du travail. Du ruban *façonné.*

Tous les ans je dois lui donner
Une guirlande nouvelle.
Qu'avec plaiſir j'irai la façonner!
Nouveau choix de vèrs.

Façonnèr, ſe dit figurément de l'éſprit, & des mœurs, des manières, de l'air, & des talens de l'éſprit, des qualitez du corps, & ſignifie former, polir. *Mollire, erudire, inſtituere, formare, polire.* La convèrſation des Dames *façonne* bien un jeune homme. C'eſt à la Cour qu'on ſe *façonne.*

J'ai de plaiſir de ſatisfaire
A l'hommage que je lui dois;
Si j'ai quelque talent pour ce que j'ôſe faire,
Ce Mâitre a façonné *ma voix.* Rec. de vèrs.

M. Huet dit *façonner* l'éſprit, les mœurs.

Façonner, ſe dit auſſi pour, Faire quelqu'un aux façons d'un autre, l'y accoutumer.

Au joug depuis longtems ils ſe ſont façonnez. Rac.

Façonner, ſe dit auſſi de ceux qui font des cérémonies, & des complimens incommodes. Il faut trop *faconner* avec les étrangèrs. On ne *faconne* point avec ſes amis. On ne *façonne* pas davantage. Bens.

Façonner, ſe dit auſſi de ceux qui dans les affaires cachent leurs ſentimens, & avec qui il eſt difficile de traitter, ou qui ſe déffendent le plus qu'ils peuvent de faire une chôſe. *Diſſimulare, moras trahere.* Ce mariage eût été conclu, ſi ce père n'eût point tant *façonné*, tant barguigné.

C'eſt en vain qu'on façonne,
Tout flécbit ſous l'Amour, il n'éxempte pèrſonne. Bens.

Façonné, ée. Adj. & part. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. Les ouvrages les plus hardis & les plus *façonnez* du Gothique ne ſont pas les meilleurs. De Fénelon.

Sur une tâble longue & façonnée *exprès*
D'un tournoi de baſſette ordonner les aprêts. Des-Pr.

FAÇOnNIÉR. ſ. m. Artiſan ou compagnon qui travaille aux façons de Manufactures de toutes ſortes d'étoffes, ſoit or, argent, ſoye, ou laine. *Artiſex, panni textor.* Il y a des réglemens qui concèrnent les *façonniérs* dans l'Ordonnance des Manufactures, & ils ſont tenus au ſortir du foulon à l'égard des étoffes, d'apporter leurs marchandiſes aux bureaux des jurez Drappiérs, pour être viſitées & marquées.

Façonniér, ière. adj. Cérémonieux, grimaciér. *Nimius officiorum affectator, urbanitatum.* Que vous êtes *façonniér.* Les pèrſonnes du vieux tems ſont plus formaliſtes, & plus *façonnières* que les modèrnes, qui ne ſçauroient s'aſſujettir à ces grimaces concèrtées. Bell.

De tous vos façonniérs *je ne ſuis point l'eſclave.* Mol.

Peu façonniér, *aimant le badinage.*
Nouveau choix de vèrs.

Les précieuſes ſont ridicules, parce qu'elles ſont trop *façonnières.*

FACQUE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *poche*, ou quelque chôſe de ſemblable. *Pera.*

Ce mot & le ſuivant viennent, ſelon quelques-uns, de l'Allemand *fach*, qu'ils éxpliquent par les mots d'*étui* & de *boëte*; *fâcher* eſt plutôt que *fach* la racine du mot de *facque*, car *fâcher* ſignifie en Allemand *tiroirs, caſſéttes, petites armoires*, & *fach* ſignifie du moins aujourd'hui l'éſpace qui eſt entre deux colonnes.

FACTEUR. ſubſt. m. Dans le Droit ce mot ſignifie celui qui eſt chargé d'une procuration qui lui donne pouvoir d'agir au nom d'un autre: dans l'uſage il ſignifie, Commiſſionnaire de Marchand; celui qui achéte pour d'autres Marchands des marchandiſes, ou qui les vend en leur nom. *Inſtitor.* Quelques-uns maintenant par honneur les appellent *Commis.* Le *facteur* n'eſt point reçu à faire ceſſion contre ſon commettant. C. B. Celui qui établit un *facteur*, eſt tenu du fait du *facteur* dans l'étenduë de ſa fonction. La minorité n'éxcuſe pas le *facteur*, & ne le diſpenſe pas de payer. Les *facteurs* des Marchands forains de vivres ſont défendus par la Police de Paris. De la Mare, *Tr. de Police L. V. Tit. I. c. 2. p. 657.* Ces *facteurs* ſont Porteurs, Gagnedeniers & autres gens attitrez. Ib. Le même Auteur au même Livre T. XXIII. c. 9. traite des Règlemens qui concèrnent les Courtiers & *facteurs* de marchandiſes, de volailles, de gibier, d'agneaux, de chevreaux & de cochons de lait, & de celle d'œufs, de beurre & de fromage, &c.

Facteur, ſe dit auſſi de celui qui tient le bureau, & les regîtres des Meſſagérs, & qui diſtribuë les lettres.

Facteur d'orgues, eſt l'ouvriér qui fait toute la machine des orgues, à la réſèrve du buffet.

Autrefois *facteur* s'eſt dit pour *criminel.* Forjurer les *facteurs.* Voyez Forjurer.

Les Arithméticiens Anglois appellent *facteurs*, le multiplicand & le multiplicateur, parceque c'eſt par eux que ſe fait le produit. Harris, *au mot factors.*

FACTICE. adj. maſc. & f. Qui eſt fait par art, par machine, qui n'eſt point naturel. *Factitius.* Un mot *factice*, c'eſt un mot qui n'eſt pas de la langue ordinaire; mais qu'on fait éxprès, & ſur le champ, pour bien éxprimer ſa penſée. Rabelais a fait un chapître des chevaux *factices* de Gargantua. En Chymie on appelle cinnabre *factice* celui qui eſt fait par les Chymiſtes, & qu'on diſtingue du cinnabre naturel. Les eaux diſtillées &c. ſont des eaux de liqueurs *factices.* Une boiſſon *factice* eſt oppôſée à une boiſſon naturelle. Le vin eſt une boiſſon *factice*, auſſi bien que le cidre, la bière, le poiré, &c.

Factice, ſe prend auſſi, ou plutôt ſe prenoit du tems de Nicod, en bonne part, pour dire beau, propre, bien-fait. Nicod l'écrit *faictiz*, & voici les éxemples qu'il apporte. Un corps beau & faictiz, c'eſt à dire, bienfait.

Faictiſſement. adv. Proprement, *concinnè*, une chôſe ouvrée bien *faictiſſement*, c'eſt à dire, bien proprement. Damoiſelles bien & *faictiſſement* parées.

On dit auſſi *faitis* & *faitiſſier* dans le même ſens.

M. Ménage dit que *faitiſſier* a encore un autre ſens, comme quand on dit ſèrge *faitiſſiere*, à la différence des étoffes étrangères. Je crois qu'on pourroit dire *factice* dans le même ſens, pour dire ce qui eſt fait dans le lieu, qui ne vient point d'ailleurs.

FACTIEUX, euse. adj. Séditieux, remuant, celui qui forme des cabales, & des factions, ou qui adhère à leur parti. *Factioſus.* Les États ſeroient toûjours en repos ſans les éſprits *factieux.*

Factieux, euse. ſ. m. & f. Ce mot eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, ou plutôt un adj. dont on n'éxprime point le ſubſtantif. C'eſt un *factieux.* On a banni tous les *factieux.* Patru dans ſon 16e. Plaidoyé, appelle *factieuſe*, une Religieuſe qui s'étoit révoltée contre ſa Supérieure.

FACTION. ſ. f. Sèrvice de ſimple ſoldat à l'armée pour faire ſentinelle, les rondes, la patroüille. *Munus, opera.* Être en *faction*, ſignifie, Être en ſentinelle.

Faction, ſignifie auſſi, une cabale; un parti qu'on forme dans un État pour troubler le repos public. *Factio; ſeditio.* Toute *faction* eſt paſſionnée. Saint Évr. Les *factions* des Guelphes & des Gibelins ont troublé toute l'Italie pendant pluſieurs ſiécles.

M. Fléchier a pris ce mot de *faction* dans une ſignification plus générale, & plus étenduë, pour guèrre, parti, diviſion entre différens États, quand il a dit,

Au milieu de la paix je vois naître la guèrre ,
Je vois des factions *qui partagent la tèrre.*

FACTION, ſe dit auſſi des cabales , & brigues particulières qui ſe font pour les élections des chèfs des compagnies. Ces Moines étoient diviſez en deux *factions* pour l'élection d'un Abbé. L'Académie eſt partagée en trois *factions* pour donner un ſucceſſeur à un Académicien.

FACTIONS. C'étoient autrefois à Rome les différentes troupes des combattans aux jeux du Cirque. Il y en avoit quatre : la *Faction verte* , la *Faction bleuë*, la *Faction rouge* , & la *Faction blanche*. Voyez ci-deſſus au mot CIRQUE *T. I. p.* 830. On abolit depuis ces *factions* , parceque l'émulation qui étoit d'abord entre elles ſe convèrtit en haine , elles en vinrent aux mains du tems de Juſtinien.

FACTION DE L'OEUVRE DIVIN , en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique , ſignifie accompliſſement , pèrfection , achevement. *Perfectio.*

FACTIONNAIRE. ſ. m. Simple ſoldat qui eſt obligé à tous les ſèrvices de la guèrre , ou qui eſt actuellement en faction.

FACTIONNAIRE , Dans l'Hiſtoire Romaine , eſt le nom qu'on donne à ceux qui compôſent les factions. *Factionarius.* Il y avoit auſſi des chèfs des *factionnaires* , ou chèfs de factions , qu'on appelloit *Domini factionum*. Nous dirions chèfs de quadrilles.

FACTISTE. ſ. m. *Comicus poeta.* NICOD. Voyez ci-deſſous FATISTE , car c'étoit la même chôſe.

FACTORERIE. ſubſt. fém. *Officina.* Bureau de Marchands où leurs Facteurs font pour eux le commèrce. Les François , les Hollandois , les Anglois , ont châcun leurs *Factoreries* à Surate. On appelle auſſi ces bureaux , *comptoirs.*

FACTOTUM. ſubſt. m. Il faut prononcer FACTOTON. Homme qui ſe mêle de tout dans une maiſon , qui eſt un ſèrviteur à tout faire. *Omnium officiorum adminiſter.* Ce mot n'eſt bon que dans le comique & le bùrleſque. Les valèts haïſſent fort les *factotums*. Je connois de plus en plus par tes diſcours que tu es non ſeulement mouchard , mais encore Conſeiller , Émiſſaire , Advocat , *factotum* , Secretaire du C. M. MASC. *p.* 379. Par ma foi , Monſieur l'Intendant , vous nous obligerez de nous faire voir ce ſecret , & de prendre mon office de Cuiſinier ; auſſi bien vous mêlez-vous céans d'être le *factotum*. MOL.

Vous qui du Roi Créſus êtes le factoton ,
Je vous prie en payant de me rendre un ſervice.
BOURSAULT.

FACTUM. ſ. m. Prononcez FACTON. Mémoire imprimé qu'on donne aux Juges, qui contient le fait du Procès raconté ſommairement , où on ajoûte quelquefois les moyens de droit. *Factum* , *expoſitio facti* , *apologeticus liber.* On l'a appellé *factum* , parcequ'originairement il ne contenoit que le fait. Loyſel a remarqué que La Vèrgne eſt le prémiér qui a fait imprimer un *factum* contre M. Le Maître , Prémiér Préſident ſon beau-pere.

M. Ménage dans ſes obſèrvations dit qu'on écrit au pluriel *factons* , on trouve *factums* dans quelques Auteurs plus récens, il n'y a point ſur cela d'uſage bien détèrminé , mais la prononciation eſt toûjours la même , c'eſt-à-dire que la dèrnière ſyllabe doit être allongée , & que *l'u* s'y prononce comme un *o*.

Thyrſis je ſuis ravi que par vôtre moyen
Mon factum *quelque tems ait ſervi d'entretien.* DE LINIER.

FACTURE. ſubſt. fém. État des marchandiſes qu'un Facteur envoye à ſon maître , ou un Marchand à un autre Marchand. *Index mercium.*

FACTURE , eſt auſſi une liaſſe de lèttres d'avis , d'envoi , de demande &c. que l'on attache enſemble à un lacet. *Faſciculus epiſtolarum.* Un Marchand recevant une lettre dit , Mettez-la aux *factures*.

FACTURE. Tèrme d'Orgues. *Modus , modulus , ratio.* C'eſt la qualité , l'étenduë , la largeur , la groſſeur des tuyaux. Les jeux de la petite *facture* ſont ceux dont les tuyaux ſont étroits , les jeux de la groſſe *facture* ſont ceux dont les tuyaux ſont larges.

Autrefois *facture* s'eſt dit de toutes ſortes de chôſes , & ce mot dans l'uſage ordinaire ſignifioit la *façon* , la *manière* dont les chôſes ſont faites.

FACULE. ſ. f. *Facula.* Tèrme d'Aſtronomie , eſt un nom que Scheiner & les autres après lui ont donné aux taches qui paroiſſent ſur le ſoleil , à cauſe qu'elles paroiſſent & ſe diſſipent de tems en tems. Le mot de *facules* ne ſe doit pas entendre des taches , mais des parties du diſque ſolaire plus claires que le reſte du corps , & qui paroiſſent après que les taches ont diſparu , & au même lieu. Les *facules* paroiſſent ſur la ſurface , ou autour de la ſurface du ſoleil. HARRIS. Les *facules* ſe voyent rârement. IDEM.

Ce mot vient du Latin *facula* , qui eſt un diminutif de *fax* , flambeau , lumière. Il nous reſte l'épigramme d'un ancien Poëte , *Quid praſers faculam phileros , quâ nil opus nobis* , &c.

FACULTATIF , IVE. adj. Qui donne la faculté. Il n'a guères d'uſage qu'en cette phrâſe, *Bref facultatif*, qui ſe dit d'un Bréf par lequel le Pape donne un droit , un pouvoir qu'on n'auroit pas ſans cette diſpenſe.

FACULTÉ. ſ. f. *Facultas.* Tèrme dont les anciens Philoſophes ſe ſèrvoient pour expliquer les actions des corps naturels. Ainſi ils s'étoient imaginé dans l'éſtomac une *Faculté* digéſtive , dans les nèrfs une *faculté* motrice , &c.

FACULTÉ , ſe dit encore à préſent de toutes les vèrtus ſecrétes des plantes , des mineraux , & autres corps dont la Philoſophie n'a pû encore trouver les véritables caûſes. Ainſi on dit que le ſéné , la rhubarbe , ont la *faculté* de purger. L'épine-vinette a une *faculté* aſtringente. Ceux qui ne font point profeſſion de ſcience , & à qui l'ignorance n'eſt pas honteuſe , avoüent franchement qu'ils ne ſçavent pas la caûſe de cèrtains effèts qu'ils vôyent arriver. Mais ceux qui rougiroient d'en dire autant , ont inventé un mot général de *vertu* , ou *faculté* , par lequel ils prètendent avoir expliqué ce qu'ils ne comprennent pas. LOC.

FACULTÉ , ſignifie auſſi , Facilité , ſuivant le mot Latin *facilis* , d'où il eſt dérivé. Un paralytique n'a pas la *faculté* d'agir , de ſe mouvoir ; pour dire , la facilité de faire ces chôſes. *Facilitas* , *facultas.*

FACULTÉ , en Tèrme du Palais , ſignifie puiſſance morale , droit qu'on a de faire , ou de retenir quelque chôſe. *Jus.* Une femme en puiſſance de mari n'a pas la *faculté* de contracter , d'agir en Juſtice, ſi elle n'eſt autoriſée pour cela. Une veuve a par ſon contrat la *faculté* de renoncer à la communauté de ſon mari ; elle a la *faculté* de prendre des meubles pour ſon préciput ſuivant la priſée & ſans cruë. Le Domaine du Roi ne s'aliéne qu'à *faculté* de rachat pèrpétuel. Un contrat à *faculté* de reméré. La *faculté* de racheter une rente conſtituée ne ſe peut préſcrire. DE LANGE. En ce ſens on dit , que quand un Légat vient en France , il faut qu'il faſſe vérifier au Parlement ſon pouvoir & ſes *facultez* , avant que de faire aucune fonction de ſa Légation.

FACULTEZ , au plurier , ſe dit encore au Palais des biens d'une pèrſonne. *Res , bona.* Quand on préſente une caûtion en Juſtice , on eſt obligé de donner un état de ſes biens & *facultez*. On ne doit porter des charges publiques qu'à proportion de ſes *facultez*.

FACULTÉ , en tèrmes d'École , ſe dit des membres d'une Univèrſité , diviſez ſelon les divèrs arts , ou ſciences qu'on y enſeigne. Il y a quatre *Facultez* à Paris ; la *Faculté* des Arts qui comprend les Humanitez , & la Philoſophie , & qui eſt la plus anciennne , la plus étenduë , & proprement l'Univèrſité. Elle eſt diviſée en quatre nations : la nation de France ; la nation de Picardie ; la nation de Normandie ; la nation d'Allemagne , qui comprend toutes les nations étrangères , les Anglois , Hibèrnois &c. Le Recteur eſt toûjours pris de cette *Faculté* , à l'excluſion des trois autres. Les trois autres *Facultez* ſont celle de Médecine, de Juriſprudence , & de Théologie. C'eſt de cette dèrnière que parle Mr. Paſcal , quand il dit dans ſa prémière Provinciale , que les aſſemblées d'une Compagnie auſſi célébre que la *Faculté* de Paris , en font concevoir une haute idée. C'eſt en parlant de la *Faculté* de Médecine que Molière repréſente un Médecin menaçant un homme d'encourir la diſgrâce de la *Faculté* ; & qu'il fait dire à un Apoticaire , qu'un malade , qui a refuſé un remede , eſt criminel de *leze-Faculté*. Châque *Faculté* a ſes Officiérs qu'on appelle Sindics , Doyens , Bedeaux. Il y a ſix Regens, qui font tous les jours leçon au Collége de Sorbonne , & quatre au Collége de Navarre. Il y a de même ſix Régens faiſant leçon dans la *Faculté* de Droit. Dans la *Faculté* de Médecine il y a des Profeſſeurs en Médecine , Chirurgie , Pharmacie , Botanique &c. Originairement il n'y avoit que deux *Facultez* dans l'Univèrſité de Paris , celle de Théologie , & celle des Arts. PASQ. *Faculté* de Montpellier. Un Docteur de Théologie de la *Faculté* de Paris , ſoit de Sorbone , de Navarre , des Cholèrs , &c. En ce ſens il a ſignifié d'abord Licence , ou pèrmiſſion d'enſeigner.

Les animaux ont-ils des Univèrſitez ?
Voit-on fleurir chez eux les quatre Facultez ? BOIL.

FAD.

FADAISE. ſ. f. Chôſe fade ; folie , ſottiſe , bagatelle. *Ineptia , inſulſitas , fatuitas.* C'eſt une grande *fadaiſe* d'ajoûter foi à tous les conteurs de nouvelles. Cet Auteur a rempli ſon livre de mille *fadaiſes*. C'eſt ignorer le goût du peuple que de ne pas hazarder quelquefois de grandes *fadaiſes*. LA BRUY. Un fat ſe fâcheroit de leurs *fadaiſes* impèrtinentes. COSTARD.

Oui , mabile s'échauffe à toutes ſes fadaiſes. MOL.

FADE. adj. m. & f. Inſipide : qui eſt ſans ſel , ſans poivre , ou au-

tres

tres acides qui piquent, & qui irritent le goût. *Ineptus, inſulſus, fatuus.* La viande ſans ſel eſt *fade*. Liqueur *fade*.

A côté de ce plat paroiſſoient deux ſalades,
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'hèrbes fades. DESPR.

FADE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Ennuyeux, languiſſant, dégoûtant. La convèrſation d'un ſot, & d'un ignorant, eſt fort *fade*. Il n'y a rien de ſi *fade* que des vèrs proſaïques. La comparaiſon eſt *fade*. Ces Épigrammes ſont *fades*, il n'y a point de ſèl, point de pointe. La raillerie eſt un ſèl qui rend la converſation moins *fade*, & plus piquante. S. ÉVR. C'eſt une douceur bien *fade*, que ce calme qui vous plaît tant. La beauté de la mèr en cet état reſſemble tout au plus à celle de ces pèrſonnes qui n'ont ni éſprit, ni vivacité. BOUH. Il y a des flatteurs de tempérament qui ne penſent à rien en particuliér, & qui par un deſſein général de plaire à tout le monde, ont une cèrtaine complaiſance *fade* qui déplaît. M. SCUD. L'amitié eſt *fade* quand on a ſenti de l'amour. ROCH. Une complaiſance trop générale eſt *fade*, & ennuyeuſe en convèrſation. S. ÉVR. Les mauvais Auteurs gâtent le goût du public en l'accoutumant à des chôſes *fades*, & inſipides. LA BRUY. Une indolence *fade* régnoit dans toutes ſes actions. Mlle L'HÉRITIÉR. Rien n'eſt plus capable d'affoiblir la piété que les convèrſations vaines & *fades*. AB. DE LA TR.

Tel tu dois mépriſant mille fades *rimeurs,*
Oüir ſans t'émouvoir leurs frivoles clameurs.
Jamais mieux de ſon tems Horace après Lucile
Sur les fades *Auteurs ne déchargea ſa bile.*

Ce mot *fade* ſe prend depuis long-tems dans un ſens moral, & Pathelin en parlant de l'air d'une pèrſonne, dit,

En faiſant une mine fade.

Ce mot vient de *fatuus*. NICOD. Ménage le dérive de *fatuicia*, qu'on a dit pour *fadaiſe*. Voyez encore ci-deſſous FAËRIE.

On dit auſſi, une beauté *fade*, qui n'a rien d'éveillé, ni de piquant: un blond *fade*, un blond de filaſſe: couleur *fade*, qui n'a point d'éclat, ni de vivacité.

FADEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fade, de ce qui eſt inſipide. *Suavitas fatua*. Il faut à cette viande une ſauce de haut goût pour en corriger la *fadeur*.

FADEUR, ſe dit auſſi figurément de pluſieurs chôſes differentes. La *fadeur* de ſa mine, de ſes manières, de ſa convèrſation, eſt inſupportable. Il y a de la *fadeur* dans ſes loüanges, dans ſes complaiſances, dans ſes railleries.

FADEUR. ſ. f. Inſipidité. Une cèrtaine manière baſſe de plaiſanter a paſſé du peuple à la Cour, qu'elle a déja infectée: il eſt vrai qu'il y entre trop de *fadeur* pour craindre qu'elle s'étende plus loin. LA BRUY.

FADIUS, FADIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Gens Fadia*. La famille *Fadia* étoit plébeïenne; car il y eut un T. *Fadius* Gallus Tribun du peuple l'an 696 de Rome. VAILLANT.

FADRIN. ſ. m. Vieux mot, qui eſt encore en uſage à Barcelonne, où M. Ménage témoigne qu'on dit, c'eſt un bon *fadrin*, pour dire, un bon garçon. Cela me fait croire que *fadrin* eſt la même chôſe que frère, & qu'on dit bon *fadrin*, comme on dit quelquefois bon frère.

FAE.

FAECES. ſ. f. & plur. Mot purement Latin, du ſingulier *fex, facis*, la lie. Il ſe dit en Médecine des éxcrémens, & en Chymie, des groſſes matières qui ſe fixent après la fèrmentation, ou qui reſtent après la diſtillation. HARRIS. On le dit en François, par ce que nous n'avons point de tèrme pour éxprimer commodément ces chôſes.

FAENZA. ſ. f. Voyez FAIENCE.

FAËRIE, ou FÉERIE. ſ. f. Se diſoit autrefois des prodiges, qu'on attribuoit aux *Fées*. Le don de *faërie*. Gèrvais de Tilbury qui écrivit ſes recréations Impériales pour délaſſer l'éſprit de l'Empereur Othon IV. dit que de ſon tems il y avoit des amateurs de ces contes de *Fées*. *Quoſdam hujuſmodi larvarum, quas fadas nominant, amatores audivimus.* Le mot de *Fée* eſt aujourd'hui tout féminin, mais autrefois il y avoit des *Fées*, ou hommes éxtraordinaires, comme on l'apprend du même Gèrvais de Tilbury. Peut être que le mot de fadaiſe tire ſon nom des *Fées*, en Latin *fada*, & on peut ſans leur faire tort les mettre au rang des fadaiſes: des contes de *Fées*, & des fadaiſes, ſont bien à peu près la même chôſe.

Pluſieurs parlent de Guenart,
De lou, de l'âſne, de renart,
De faëries*, & de ſonges;*
De fantoſmes, & de menſonges. GUYART.

Par *féerie* & deſtinée. *Fataliter*. NICOD.

FAG.

FAGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fagius*. Les Auteurs du Moréri appellent ainſi un Miniſtre Proteſtant du XVIe ſiécle, que tous nos Écrivains nomment en François, comme en Latin, *Fagius*. Paul *Fagius* n'a pas fait des remarques ſur toute la Bible comme Munſter, mais ſeulement ſur les cinq livres de Moyſe, & même ces remarques ſont ſur la Paraphraſe Chaldaïque d'Onkelos, qu'il a traduite en Latin, & non pas ſur le texte Hébreu. Sa méthode eſt ſelon les loix de la Critique... Il ne cite d'ordinaire que des Rabbins, dont il a fait un choix aſſez judicieux pour n'éxpliquer que ce qui regarde le ſens littéral. SIMON. La vèrſion d'Onkelos par *Fagius* avec ſes Notes furent imprimées *in fol.* en 1546. à Strasbourg. On a mis les Notes dans les *Critici Sacri* imprimez en Anglетèrre. On ne parle jamais autrement, jamais on ne dit *Fage*, mais *Fagius*. *Fagius* avoit plus de connoiſſance des langues Hébraïque & Chaldaïque, que Munſter. Il faut ſuivre l'uſage. *Fagius*, originaire de Rheinzabern, ou Savèrne ſur le Rhin, s'appelloit Buchlin: à l'éxemple des ſçavants de ſon tems il changea ſon nom en Latin. Buch en Alleman eſt la même chôſe que *fagus* en Latin, fau ou fouteau en François, & Buchlin la même chôſe que *fagus*, qui appartient au fau ou fouteau. D'ailleurs *Fage* ſeroit plutôt *Fagus* que *Fagius*. Enfin, ſi l'on vouloit mettre ſon nom en François il faudroit De Fau, ou De Fouteau, ou De Hêtre, & non pas Fage, qui n'eſt point François.

FAGGIANO. ſ. m. Bourg ou village de la Calabre citérieure dans le Royaume de Naples. Pluſieurs le prennent pour l'ancien *Uſſagum*, ville des Brutiens.

FAGNAUX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, dans le Languedoc. *Faniolum*. *Fagnaux* eſt dans le diocèſe de Mirepoix, à trois lieuës au ſud de Caſtelnaudari. CORN.

FAGNE. ſ. f. Nom propre d'une petite contrée du païs de Liége. *Fania*. Elle eſt dans la forêt des Ardennes, aux confins de la Champagne, entre la Meuſe & les villes de Philippeville & de Mariembourg. La *Fagne* a été venduë aux Évêques de Liége par les anciens Comtes de Hainault. MATY.

FAGNE, ou FAIGNE. ſ. f. Ancien nom propre d'une forêt & d'un bourg de France. Petite contrée de France, voiſine de Tiérache, & où il y avoit une forêt & un village de même nom. *Fania*. Elle étoit dans le Haynault & du diocèſe de Cambray, non loin de Maubeuge. Il y a encore Le Mouſtier en *Faigne*, *Monaſterium in Fania*, qui eſt le Monaſtère de Lobes, d'où dépend une maiſon où l'on a transféré les reſtes d'un Ancien monaſtère appellé *Waſter*, qui étoit autrefois dans la forêt de *Faigne*, & qui eſt détruit depuis longtems. *Hadr. Vales. Not. Gall. p.* 192.

FAGONA. Le Cap de *Fagona*, *fagonium*, anciennement *Poſidonium promontorium*. Ce Cap eſt dans l'Anatolie; il s'avance dans la mèr de Marmara, à l'entrée du golfe de Nicomédie du côté du midi.

FAGONE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Nom que l'on donne à une glande, *fagona*, ou *fagonia*. La *fagone* eſt une glande conglomerée, un peu plus molle que le pancréas, ſituée à la partie ſupérieure du thorax, ſous les clavicules, à l'endroit où la groſſe artère ſe diviſe en rameaux ſouclaviers, on la nomme thymus, parce qu'elle reſſemble à la feüille de thim. DIONIS.

FAGOT. ſ. m. Faiſceau, aſſemblage de pluſieurs chôſes menuës enſemble par quelque hart ou lien, ou enveloppe. *Manipulus, faſcis lignorum*, &c. Des *fagots* de bois. Des *fagots* d'hèrbes. Des *fagots* de linge. Des *fagots* de hardes. Il eſt bas dans les trois dèrniérs éxemples.

FAGOTS, Menus bois ou broutilles liez enſemble dont on fait du feu clair. Les *fagots* deſtinez pour Paris doivent avoir trois piéds & demi de long, & 17. à 18. pouces de groſſeur vèrs la hart, & doivent être garnis de paremens raiſonnables. On appelle l'ame d'un *fagot*, le milieu, le menu bois d'un *fagot*. Balzac a appellé un *fagot*, un ſoleil de la nuit.

Ménage tient que ce mot vient du Latin *facottus*, qui a été formé du Grèc φακὸς. Nicod le dérive de *faſciculus*, parce qu'on diſoit autrefois *faſcot*. D'autres le dérivent de *fagus*, parceque le fau, ou le hêtre, eſt le bois qui brûle le mieux, & qui fait du feu clair. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *fagatum* & *fagotum*. Les Anglois diſent auſſi *fagot*. Guichart dit que *fagot* vient peut-être du mot אגד, *agad*, qui veut dire, *ramaſſer, raſſembler*.

On dit auſſi dans le ſtile bas & familiér, qu'un homme eſt tout en un *fagot*, lorſqu'il eſt accroupi, ramaſſé en rond, & qu'il tient peu de place, comme s'il étoit lié à la manière d'un *fagot*. On le dit auſſi d'une femme.

En tèrmes de Marine on dit, Porter une barque, une chalouppe, ou même une maiſon en *fagot*, quand on a déſaſſemblé toute la charpente qui les compôſe, pour la tranſporter plus facilement dans un navire, afin de la raſſembler quand on en aura beſoin, ou quand on voudra faire quelque habitation.

FAGOT, ſe dit auſſi d'un baſſon ou baſſe de haut-bois, quand il eſt démonté, briſé, ou porté en *fagot*.

On dit provèrbialement qu'un homme nous conte des *fagots*, quand il nous dit des chôſes fabuleuſes, ou dont nous ne faiſons point d'état: qu'un homme ſent le *fagot*; pour dire, qu'il a des ſentimens d'hérétique. Ce provèrbe s'introduiſit en France du tems de François premier, parcequ'en ce tems-là on brûloit les hérétiques. Marot ſe plaignoit qu'on ne prêchoit que des *fagots, contre ces pauvres hérétiques*. On dit qu'il y a bien de la différence entre une femme & un *fagot*, en parlant de deux chôſes fort diſſemblables. Mais la plus grande différence que l'on y trouve, c'eſt qu'une femme toûjours parle, & un *fagot* ne dit mot. On dit auſſi, Prendre l'air d'un *fagot*; pour dire, Se chauffer légèrement & en paſſant. On dit auſſi qu'il y a *fagots & fagots*. On dit de deux pèrſonnes qui ſont parens dans un degré fort éloigné, qu'ils ſont couſins de ſi loin, qu'il s'en faut un cent de *fagots* qu'ils ne ſoyent de la même branche.

FAGOTAGE. ſ. m. L'action, le travail du fagoteur. *Compactio*. Il faut donner tant pour le *fagotage* d'un millier de fagots.

FAGOTAILLE. ſ. f. *Septum faſciculorum ligneorum*. On appelle ainſi dans quelques endroits la garniture de la chauſſée d'un étang, parcequ'elle ſe fait avec des fagots.

FAGOtTER. v. act. Mettre du bois en fagots. *Alligare in manipulos, in faſciculos, in faſces aſtringere*. Le millier de fagots coûte tant à *fagotter*.

FAGOtTER, ſe dit auſſi figurément & baſſement pour, Mettre en mauvais ordre, mal arranger, habiller d'une façon plaiſante, & ridicule. *Inconcinnè, ineptè componere, ſtruere*. Qui a *fagotté* cela de la ſorte? Voilà qui eſt bien mal *fagotté*. Qui vous a *fagotté* comme cela? MOL. On dit qu'un homme eſt *fagotté* d'une étrange ſorte, quand il eſt mal-fait, mal bâti.

Se Fagotter de quelqu'un. Mot très-bas; pour dire, Se moquer de quelqu'un. *Illudere*. Vous vous *fagottez* de moi.

FAGOTTÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Aſtrictus*.

FAGOtTEUR. ſ. m. Bucheron, homme de peine qui travaille dans les forêts à faire des fagots. *Faſcium ſtructor, lignator*.

FAGOTTEUR, ſe dit auſſi de celui qui fait mal quelque chôſe, qui s'en acquite mal.

> *Cy gît la pauvre carcaſſe*
> *D'un petit* fagoteur *de vèrs,*
> *Qui mit ſon eſprit à l'envers,*
> *Voulant grimper ſur le Parnaſſe.*

FAGOtTIN. ſ. f. Valèt d'Opérateur qui monte ſur le théâtre dans quelque place publique pour amuſer les ſots. *Mimus, hiſtrio, ludio, ludius*.

> *Là dans le Carnaval vous pourrez eſpérer,*
> *Le bal, & la grand bande, à ſçavoir deux muſettes,*
> *Et par fois* fagotin, *& les marionnettes.* MOL.

On le dit auſſi par mépris de tout homme qui fait le mimique, le plaiſant. Quel petit *fagottin*! Ce petit *fagottin* m'indigne, je ne le puis ſouffrir.

FAGOUË. ſ. f. Glande qui eſt ſous la gorge des animaux. Aux veaux on l'appelle le *ris de veau*. Aux hommes les Médecins l'appellent *thymum*, & les Grècs θύμος, ou θυμὸς.

FAGUENAS. Quelques-uns diſent *Faguena*. ſ. m. Odeur fade, pourrie, corrompuë, comme la ſenteur qui ſort d'un corps malpropre & mal diſpôſé d'un pied de meſſager, d'un hôpital, &c. *fœtor*. Sentir le *faguenas*. BUSSI.

M. Ménage advouë que l'origine de ce mot lui eſt tout-à-fait inconnuë.

FAI.

FAICTIS, ou *faictiz*, ou *faitis*. Voyez FACTICE.

FAÏENCE. Voyez FAYENCE, FAYANCE.

FAILLE. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *faute, manquement*. Sans *faille*, c'eſt à dire, ſans *faute*.

FAILLIR. *Deficere, errare, labi, aberrare, peccare*. Ce vèrbe eſt ordinairement neutre, & quelquefois actif. Richelet prétend qu'il n'eſt uſité au préſent de l'Indicatif qu'au plurier; & il a raiſon. Car à la réſèrve d'un ou deux provèrbes, & de cette phrâſe, Le cœur lui *faut*, & peut-être encore de celle-ci, Le jour me *faut*, deſquelles même on ne ſe ſèrt prèſque plus, même dans le ſtile familier, & au lieu deſquelles on dit, Le cœur lui manque, le jour me manque, tous les autres exemples par leſquels on prétend prouver que ce vèrbe eſt en uſage au ſingulier, du moins à la troiſiême pèrſonne *faut*, ne ſont point du vèrbe faillir, mais du vèrbe falloir, comme on le vèrra par les remarques que nous allons faire tout à l'heure. Ce Vèrbe ſe doit conjuguer ainſi: *Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent. J'ai failli, je faillis, je faillirai, que je faille, que je failliſſe, je faillirois*, au participe du paſſé, on dit *failli*.

Quelques Auteurs donnent encore à ce vèrbe d'autres tems, qu'il prend, diſent-ils, du vèrbe *falloir*, confondant ainſi ces deux vèrbes. Ces tems ſont le futur de l'indicatif, *Je faudrai*, & les tems compôſez du vèrbe auxiliaire & ſubſtantif *être*, & du participe *fallu*. Les exemples qu'ils en donnent ſont, Cet ami ne lui *faudra* pas au beſoin. Il s'en *faudra* peu. Peu s'en eſt *fallu*. Mais il ne faut point confondre ces deux vèrbes, qui ont à la vérité du rapport & pour la ſignification & pour la conjugaiſon, mais qui ſont pourtant différens. Quant à la ſignification, *falloir* répond au Latin *opus eſt, neceſſarium eſt, deeſt, abeſt*; & veut dire, avoir beſoin, être néceſſaire, être requis pour quelque chôſe; & parce qu'on n'a pas ce qu'on requiert, il ſe dit pour manquer, n'être pas préſent, n'être pas dans la puiſſance, ni à la diſpoſition de quelqu'un. Pour *faillir*, il répond au *peccare* ou au *deficere* des Latins, & à l'ἁμαρτάνειν des Grècs. Et parceque manquer, *deeſſe*, n'être pas prêt & préſent au beſoin, c'eſt une eſpéce de faute, que c'eſt une chôſe toute ſemblable à ce que ſeroit l'action d'un agent libre, qui manqueroit au beſoin à quelqu'un & qui par là *failliroit*, pécheroit à ſon égard, on a dit auſſi *faillir* des autres chôſes quand elles manquent, qu'on ne les a pas, ou qu'on ne les a plus. L'eau nous *faillit* en tel endroit. Le pain nous a *failli* après trois jours de marche. Les vivres commençoient à nous *faillir*. Le jour *faillit*. C'eſt à dire, nous manqua, nous a manqué, commençoit à nous manquer, à ceſſer d'être pour nous. Tous ces tems, ou modes, *faillit, a failli, faillir*, ne ſont pas aſſurément des tems ni des modes du vèrbe *falloir*, ils appartiennent au vèrbe *faillir*, mais ils ont le même ſens qu'ont ſouvent ceux du vèrbe *falloir*, comme dans ces phrâſes, Cet ami ne lui *faudra* pas au beſoin &c. Quoi qu'ils ſoient donc très-differens, ils ont néanmoins du rapport dans leur ſignification ſecondaire; ou pour parler plus net, quoique très-différens, ils ſignifient cependant quelquefois la même chôſe, comme bien d'autres.

Ils ont auſſi, comme beaucoup d'autres dans toutes les langues, quelque rapport dans leur conjugaiſon, ou quelques tems ſemblables, quoique ce ſoyent deux différens vèrbes. Car le ſingulier du préſent de l'indicatif eſt le même dans tous les deux. *Je faus, tu faus, il faut*. Cela ſe prouve parceque ces pèrſonnes ont les ſignifications dans leſquelles ces vèrbes ne conviennent point, comme il *faut* beaucoup de complaiſance dans le commerce du monde: & il *faut* en cela, c'eſt à dire, il péche, Le cœur lui *faut*. Mais il ne s'enſuit pas que le futur *faudrai*, qui ne ſe dit communément qu'à la troiſiême pèrſonne du ſingulier *faudra*, & le participe *fallu*, avec les tems qui en ſont compoſez, ſont des tems & des modes du vèrbe *falloir* ſeul, & il ne faut point les communiquer au vèrbe *faillir*. Les éxemples qu'on apporte ne le demandent point. Cet ami ne lui *faudra* pas au beſoin; c'eſt le futur de *falloir*, & non pas de *faillir*, & il veut dire, qu'il ne le requèrera pas, parcequ'il l'aura à ſa diſpoſition, & prêt à le ſèrvir, qu'il ne lui manquera pas. Peu s'en *faudra* a le même ſens. Peu de chôſes manqueront, ſeront à déſirer, ne ſeront point préſentes, ni en la puiſſance de celui dont il s'agit, & qui en aura beſoin; & de même, peu s'en eſt *fallu*; car pour le dire en un mot, dans ces trois phrâſes, & les ſemblables, *faudra*, & *fallu* ſont le même vèrbe, & ont la même ſignification que *faut, faudroit, faudra*, dans celles-ci, Il me *faut*, ou il me *faudra* peu de chôſes pour ce voyage. Que vous *faut* il encore? Je vous le fournirai. Il ne me *faut* plus que deux ou trois cens écus &c. Il me *faudroit* un ami auprès de ce Seigneur, pour obtenir cette grâce. Il lui *auroit* fallu quelque recommandation. Or on ne dira pas, je croi, que dans ces dernières phrâſes *faut, faudra, faudroit, auroit fallu*, ſoient des tems du vèrbe *faillir*, & l'on conviendra aiſément qu'ils appartiennent au vèrbe *falloir*. Il n'y a pas plus de difficulté à dire qu'ils en ſont dans ces autres; cet ami ne lui *faudra* pas au beſoin, Peu s'en *faudra*, Peu s'en eſt *fallu*. Et par conſéquent nulle néceſſité de confondre ces deux vèrbes.

Celui-ci, c'eſt à dire, *faillir*, ſignifie, Faire quelque chôſe contre les loix, contre ſon devoir; pécher, manquer, commettre des fautes. S'il a *failli*, il faut qu'il ſoit châtié. C'eſt une chôſe humaine que de *faillir*. La repentance eſt le remède du pécheur qui a *failli*. ABL. Les Poëtes ont fait les Dieux méchans, afin de *faillir* avec éxemple. S. ÉVR. Il briguoit l'amitié des Grands pour pouvoir *faillir* plus impunément. ABL. Annibal qui avoit fait faire des fautes aux autres, ſe reſſentit de la foibleſſe humaine, & ne put s'empêcher de *faillir* lui même. S. ÉVR. Les Épicuriens avoient pèrdu juſqu'à la honte de *faillir*. ID. Les hommes ont cru que l'éminence de leur ſèxe conſiſte en la libèrté de *faillir*. LE MAIT. J'ai *failli*, Madame, je l'avouë. BUSSI RAB.

> *Aucuns monſtres pour moi domptez juſqu'aujourd'hui,*
> *Ne m'ont aquis le droit de* faillir *comme lui.* RAC.

Ménage dérive ce mot de *faillire*, qui ſe trouve en la Loi Salique, qui vient de l'Allemand *falen*, ou *falieren*, ſignifiant la même chôſe.

chôſe. On lit dans la Loi Salique tit. 19. *De vulneribus* §. 1. *Si quis voluerit alterum occidere, & colpus ei* fallierit, *vel cum ſagitta tixicatâ eum percutere voluerit, & ei ictus* fallierit, &c. Dans les Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque on trouve *falliare* pour *faillir, manquer* à ſon devoir; & *fallia*, une faillire, une faute, un défaut, un manquement. Au commencement du IIIe T. des *Act. Sanct. Junii* les Bollandiſtes ont imprimé ces Loix. Voyez la IVe Partie n. 228. M. Huet le dérive de *fallere*, d'où s'eſt fait *fallir*. Ajoutez & le *fallire* de la baſſe Latinité.

Faillir, a auſſi toutes les autres ſignifications de *manquer*. Le cœur lui *faut*, lui a *failli*, lui a manqué; c'eſt-à-dire, Il n'a pas eû aſſez de force ni de courage. Sa mémoire lui a *failli*, lui a manqué au beſoin. Il n'a pas *failli* d'un mot. Ce mur a *failli* par le fondement, par le bas. Il a *failli* ce marché; c'eſt à dire, il a manqué à le conclurre. Cet Auteur a *failli* en beaucoup d'endroits; pour dire, il a manqué, il s'eſt trompé ſouvent. L'Égliſe eſt infaillible, puiſque parmi tant d'héréſies elle n'a jamais *failli*, & qu'elle n'a jamais *failli*, parce qu'elle étoit infaillible. Pélisson. Cet homme a *failli* ſon coup; pour dire, il a manqué à le faire. On dit auſſi, Montereau *Faut*-Yonne; pour dire, que cette ville eſt proche de l'embouchure d'Yonne, de l'endroit où elle *faut*, c'eſt à dire, où elle manque.

On dit auſſi qu'une chôſe a *failli* d'arriver. *Penè accidit, nihil fuit propius quam ut: propè abſuit*, &c. pour dire, qu'elle a été ſur le point d'arriver, qu'il a tenu à peu qu'elle n'arrivât. Il a *failli* à arriver un grand malheur. On dit dans le même ſens, Il a *failli* à être tué, il a *failli* à mourir, il a *failli* à ſe rompre le cou. Il a *failli* a être lapidé. Ablanc. La nouvelle de ſa mort *faillit* à le faire mourir. Bussi. Le Cardinal Impérial avoit *failli* à périr par la tempête. L'Ab. Regn.

Faillir, parmi les Marchands ſignifie, Manquer à payer des lèttres de change, les laiſſer venir à protêt: ce qui eſt une eſpéce de banqueroute, mais qui n'eſt pas ſi odieuſe, quand elle arrive par impuiſſance. Ce Marchand a *failli*, a manqué. *Æs alienum non diſſolvit, decoxit.*

On dit en provèrbe, Au bout de l'aûne *faut* le drap; pour dire, qu'il faut aller juſqu'à la fin d'une affaire. C'eſt une affaire *faillie*, pour dire, c'eſt une affaire manquée. Il ne s'en *faut* pas la queuë d'un *i*; pour dire, il n'y manque rien, le nombre eſt complèt. Celui-ci peut être du vèrbe falloir.

On dit ironiquement, Je ne manquerai pas d'y *faillir*; pour dire, Je ne ferai rien de ce que vous déſirez.

Tant s'en *faut*. *Tantum abeſt*. Phrâſe advèrbiale. Bien loin. Elle eſt oppôſée à *au contraire*. Tant s'en *faut* qu'un Chrétien doive haïr ſon ennemi, qu'au contraire il eſt obligé de le ſecourir.

Peu s'en *faut*. Autre phrâſe advèrbiale. Il ne s'en manque guères. Peu s'en *faut* que cet ouvrage ne ſoit achevé. Peu s'en eſt *fallu* qu'un tel Cardinal n'ait été Pape.

Failli, ie. part. & adj. *Deficiens*. Il eſt arrivé à jour *failli*, pour dire, à l'entrée de la nuit. C'eſt une affaire *faillie*.

FAILLI. ſ. m. Eſt un Marchand qui a fait faillite. *Decoctor*. A Lyon il y a un réglement, que les *faillis*, ou banqueroutiérs, ou qui demandent du tems, ne peuvent entrer dans la loge du Change. Le *failli* doit donner un état de ſes biens à ſes créanciérs, & en dreſſer le bilan en débit & crédit.

Outre les ſignifications du vèrbe, il vouloit dire encore autrefois *méchant*. Ce *failli* glouton d'Arnaldus. Voiture. M. Ménage dit que les quatre vèrs dont celui-ci eſt le prémier, ſont de M. le Comte de ſaint Agnan, qui a été depuis Duc. Ce mot de *failli* ſignifie encore la même chôſe dans quelques provinces. On dit en Bretagne, un *failli* gars; pour dire, un mauvais garçon. On dit auſſi il eſt tout *failli*, pour dire tout malade, *cui vires ſunt exhauſtæ, defecerunt*. On trouve encore dans Nicod *cœur-failli* ſ. m. & cœur *failli* en adjectif.

Failli, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des chevrons rompus en leurs montans.

FAILLITE. ſ. f. Tèrme de Marchand. C'eſt une éſpéce de banqueroute. *Inopia, penuria diſſolvendi æris alieni*. La *faillite* eſt pourtant bien diſtinguée de la banqueroute, même par l'Ordonnance de 1673. Il n'y a que ceux qui ſont pèrdre frauduleuſement le dû de leurs créanciers, ou qui leur font une ceſſion générale de biens en Juſtice, qui ſoient réputez avoir fait banqueroute: & l'on dit qu'un Marchand a fait *faillite*, lorſque ſans fraude, & par impuiſſance arrivée par incendie, guèrre, pèrte de vaiſſeau, ou par la faute de ſes débiteurs, il ne ſe trouve pas ſolvable pour payer tous ſes créanciérs.

FAILLOISE. Tèrme de Marine, qui ſe dit de l'endroit où le ſoleil ſe couche. *Regio ſolis occidui*. Ce tèrme eſt vieux.

FAIM. ſ. f. Ce nom n'eſt en uſage qu'au ſingulier. Appétit, beſoin de manger; déſir naturel de l'animal qui le porte à rechèrcher les alimens néceſſaires pour ſe nourrir. *Fames, eſuritio*. Appaiſer la *faim*. God. Mourir de *faim*. Ablanc. Reveiller la *faim*. Id. L'auſtérité de ces Religieux va juſqu'à ne manger uniquément que pour la *faim*; ils s'arrêtent à la néceſſité ſans aller juſqu'au plaiſir. Fl. Monſieur le Duc d'Orleans diſoit de deux pèrſonnes pauvres qui s'étoient mariées enſemble, Que la *faim* avoit épouſé la ſoif.

Et la fiévre bientôt tèrminant ſon deſtin;
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la faim. Boil.

La *faim* ſe fait ſentir lorſque des particules âcres & ſalines picotent les membranes de l'éſtomac, ce qui arrive lorſqu'il y a quelque tems qu'on n'a mangé, & cela arrive pour les raiſons ſuivantes; 1° toute la maſſe du ſang eſt alors plus âcre, parceque ſes parties huileuſes & balſamiques ont été portées dans toutes les parties du corps pour ſèrvir à leur nutrition, c'eſt à dire, à la réparation de celles qui s'étoient détachées & diſſipées. 2° Le ſang, étant plus en mouvement, lorſqu'il y a longtems qu'on n'a mangé, que lorſque la digeſtion ſe faiſoit, les ſèls dont il eſt chargé, auſſi bien que la ſalive, qui vient immédiatement du ſang, agiſſent bien plus violemment qu'auparavant. Il ſuit de là; 1° que ceux qui ſont d'un tempérament bilieux, les jeunes gens, & ceux qui travaillent beaucoup, doivent reſſentir plutôt la *faim* que les autres. 2° Que la *faim*, ſi elle dure longtems, doit caûſer une grande chaleur, & même la fiévre. 3° Que ceux dont les humeurs ſont lentes & viſqueuſes doivent être moins incommodez de la *faim* que les autres; on remarque en éffèt que cèrtains animaux dont les humeurs ſont telles qu'on vient de dire, vivent très-longtems ſans prendre de nourriture. A l'égard de l'homme on croit communément qu'il ne peut pas vivre plus de ſix ou ſept jours ſans prendre d'aliment ſolide, au bout déſquels il meurt de *faim*.

La *faim*, ſelon M. Hécquet, partiſan de la digeſtion par trituration, eſt une affection *ſpaſmodique* des fibres de l'éſtomac, ou de ce qu'elles ſont trop abreuvées de ſéroſité, & renduës inhabiles à leur fonction. Mais il arrive rârement que les organes deſtinez aux mouvements naturèls ſoient atteints de paralyſie; & les ſpaſmes accidentèls, comme dans l'épilepſie, ſont de peu de durée; l'abondance de ſéroſité ne peut entièrement arrêter le mouvement des fibres, non plus qu'une corde ne ſçauroit être ſi fortement tenduë, qu'elle ne ſe courbe.

Ce mot eſt tiré du Latin *fames*, qui vient du verbe Grèc φαγεῖν, *manducare*, manger.

Il y a une *faim naturelle*, qui eſt le picotement des parois du ventricule par l'éſprit acide volatile; & une *faim animale*, qui eſt la ſenſation ou pèrception de ce picotement, & le déſir des alimens qui en dépend. La *faim* eſt une mauvaiſe conſeillère. Les Indiens trompent leur *faim* par le moyen de pilules compôſées de feuilles de tabac, & de coquillages calcinez. Ces pilules détruiſent l'appétit, parceque d'un côté les feüilles de tabac ôtent le ſentiment à l'éſtomac, & que de l'autre les coquillages calcinez abſorbent, & émouſſent la pointe ſalinoacide du levain de l'éſtomac; ce qui ſuſpend l'appétit pour quelques jours. De même les ſoldats fument du tabac pour tromper leur *faim*, & non pour la raſſaſier, car le tabac ne nourrit point; mais comme il fait beaucoup cracher, ſur tout quand on le prend en fumée, ou qu'on le mâche, il décharge le corps de ces humeurs âcres & ſalines qui caûſent la *faim*. Voyez ſur la *faim* la préface du traité des alimens par M. Lémery.

Faim canine, eſt une *faim* inſatiable caûſée par l'acide de l'éſtomac devenu corroſif. Elle eſt ainſi appellée, parceque ceux qui y ſont ſujets rejettent ſouvent les alimens comme les chiens: en quoi elle diffère de la boulimie, qui n'eſt pas accompagnée de vômiſſement, mais de défaillance.

Faim, Tèrme de Mythologie. Nom d'une Déeſſe chez les Anciens. Ils la plaçoient aux portes de l'Enfèr avec la vieilleſſe, les ſoins, les Chagrins, les Pleurs, les Maladies, la Crainte, la Pauvreté & autres ſemblables Divinitez. *Voſſius De Idol. L. VIII. C. 5. à la fin.* Les Lacédemoniens avoient un Tableau de la *faim* à Chalcioeque dans le Temple de Minèrve. Elle y étoit repréſentée ſous la figure d'une femme hâve & pâle, d'une maigreur affreuſe, & qui avoit les mains liées dèrrière le dos, dit Polyœnus L. II. dans Hippodamas. Si les Anciens n'en faiſoient pas une Déeſſe, les Poëtes au moins la pèrſonnifient; Ovide Métam. L. VI. la repréſente ſous la figure d'une femme ſéche, qui a le viſage pâle, & hâve, les yeux enfoncez, le corps maigre, & décharné. Virgile l'appelle une mauvaiſe conſeillère, *maleſuada fames*, & la place à l'entrée des Enfèrs, comme on a dit.

Faim-vale. ſ. f. Sorte de maladie incurable qui vient aux chevaux. Solleisel.

Faim, ſe dit figurément en Morale de la paſſion pour les richeſſes, les honneurs, pour dire, le déſir paſſionné de les obtenir. *Cupiditas, libido*; *fames & ſitis* ſe diſent en Latin dans le même ſens, en tèrmes de dévotion & de ſpiritualité; on dit fort-bien

une ſainte *faim* de la vèrtu, de la juſtice, de la pèrfection. Cette expreſſion vient de ce qui eſt dans l'Évangile, Bienheureux ſont ceux qui ont *faim* & ſoif de la juſtice, parce qu'ils ſeront raſſaſiez. On ne le dit guères même que dans ce ſens, & *faim* eſt devenu comme un tèrme conſacré dans le figuré. On dit encore, Avoir une grande *faim* de la parole de Dieu.

En tèrme de Chymie on appelle *faim* des Philoſophes, le grand déſir qu'ils ont d'apprendre.

On dit auſſi par hypèrbole, Mourir de *faim*; pour dire, être paûvre, être dans la néceſſité. Ce Prince meurt de *faim*; c'eſt à dire, n'eſt pas riche à proportion de ſa condition. C'eſt un meurt de *faim*, d'un homme qui n'a pas de quoi vivre. On dit auſſi, Crier à la *faim*; pour dire, être preſſé de la néceſſité.

On dit provèrbialement, que la *faim* chaſſe le loup hors du bois; pour dire, oblige les plus fainéans à travailler pour vivre. Ce provèrbe vient de ce que les loups & autres bêtes carnacières ſortent des bois pour venir chèrcher leur proye. On dit, Mourir de *faim* auprès de ſon bien: pour dire, Être avâre, & n'ôſer toucher à ſon bien pour vivre. On le dit auſſi de ceux qui ont du bien embrouillé, & hypothéqué, qui n'en peuvent rien tirer pour vivre. Quand deux pèrſonnes fort pauvres ſe ſont mariées enſemble, on dit que la *faim* a épouſé la ſoif.

FAIN. ſ. m. a ſignifié autrefois un hêtre, ou le fruit de cet arbre. *Fagus*.

Fain eſt formé du Latin *Fagus*, *faginus*, *fagina*.

FAIN, s'eſt auſſi dit autrefois pour *foin*; alors il vient de *fœnum*, & a une prononciation moins pleine que *foin*, comme on le prononce aujourd'hui.

FAINAM. ſ. m. C'eſt un Cap de Macédoine qui eſt près de l'embouchure du Cabro, & qui s'avance dans le golfe de Saloniki entre la ville de ce nom & celle de Caſſandria. C'eſt là qu'étoit autrefois *Eogoſpotamos*. Voyez ce nom.

FAINDRE. v. act. *Fingere*. Il faut écrire *feindre*. Voyez FEINDRE.

FAINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Fanchea*. On célébre la mémoire de Sainte *Faine* de tems immémorial en l'Égliſe paroiſſiale de Roſairthir au Diocèſe de Clogre en Ultonie, & à Kilhaine près le mont de Bregh aux confins du Comté de Meath, où l'on conſèrve ſon corps, & où l'on croit qu'elle a été Abbeſſe. Bollandus n'a pas connu cette Sainte, ni même Vareus en ſes Antiquitez Hibèrniques. CHASTELAIN, T. I. p. 27. 28.

FAINE. ſ. f. *Glans fagea*. Le fruit que porte le hêtre, qui eſt une eſpéce de gland, & dont on engraiſſe les pourceaux, auſſi bien qu'avec du gland. On écrit auſſi *faine*, & c'eſt un tèrme de coutume, un des uſages des bois. *Les uſances des bois ſont les pâtis, la Faine & les glandées*. Il eſt parlé des *faines* dans la coutume d'Auvèrgne chap. 31. Article 38.

Ce mot vient du Latin *fagina*. On l'a appellé autrefois *fain*, & *faye*. Le mot de *faye* ſignifie encore à préſent un lieu planté de hêtres, *ſilva ex fagis*. Il y a pluſieurs pèrſonnes qui ont pris leur nom de là.

FAINÉANT, ANTE. adj. Pareſſeux, qui ne fait rien, ou qui ne veut rien faire. En une République bien policée on doit punir les *fainéans*. *Piger*, *deſes*, *deſidioſus*. Il y a des Ordonnances contre les *fainéans* & vagabonds. Il y a eû des Rois de la prémière Race qu'on a appellez *Fainéans*. Ce Conſeiller a vendu ſa charge, il veut vivre *fainéant*. Un *fainéant* eſt proprement un homme, ou ſans vèrtu, ou ſans cœur, ou ſans éſprit, ou ſans adreſſe. M. SCUD. L'inutilité fait regarder un homme comme un *fainéant* mépriſable. S. ÉVR. Ce mot eſt compôſé de *faire*, & de *néant*, qui ſignifie, rien. Voyez Fauchet liv. 10. de ſes antiquitez Franc. chap. 16. On trouve dans les anciens titres & dans les chroniques, *Ludovicus nihil faciens*, Loüis le *fainéant*; on écrivoit même autrefois *futnéant*. Aimoin Moine de Fleuri dans le ſecond livre des miracles de Saint Benoit, *Auguſto Karolo rebus humanis exempto, filius ejus Ludovicus ſucceſſit, qui* nihil feciſſe *prænomen ſortitus eſt, ſive quod vix duobus annis regno potitus nil ſtrenuè geſſit, ſive quod ſanctimonialem quandam, ſicuti à majoribus accepimus, Kale monaſterio puellarum abſtractam, conjugio copulans ſuo, peccatum quod nihil eſſe noſcitur, perpetravit*. Boileau appelle les Chanoines, de pieux *fainéans*.

> *Ce n'eſt pas que mon cœur du travail ennemi*
> *Approuve un* fainéant *ſur le trône endormi*. BOIL.

FAINÉANTER. v. n. Être fainéant. *Otio indulgere*, *torpere*. Ce mot n'eſt pas du bol uſage.

FAINÉANTISE. ſ. f. Oiſiveté, pareſſe. *Deſidia*. La *fainéantiſe* accoûtume les gens à la débauche. Sans les paſſions on ſeroit toûjours dans une langueur d'éſprit, & dans une agréable *fainéantiſe*, qui auroit quelque chôſe de charmant. M. SCUD. C'eſt l'amour du luxe qui eſt caûſe de cette *fainéantiſe* où les eſprits croupiſſent aujourd'hui. BOIL. Je ne vois rien de plus ennuyeux qu'une *fainéantiſe* étèrnelle. M. SCUD.

FAINTIS. ſ. m. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *trompeur*. *Fallax*. C'étoit un dérivé de *faindre*, que nous écrivons *feindre*.

FAIRE. v. act. *Je fais*, ou *je fai*, *tu fais*, *il fait*, *nous faiſons*, *vous faites*, *ils font*. *Je faiſois*. *J'ai fait*, *je fis*. *Je ferai*. *Que je faſſe*, *que je fiſſe*, *je ferois*, à la ſeconde pèrſonne de l'impératif *fai*, *fac*, il prend une *s* devant une voyelle, *faites*, *facite*, & à la troiſiême qu'il *faſſe*, *facias*, qu'ils *faſſent*, *faciant*. Créer, produire, *Facere*. Dieu a *fait* de rien toutes chôſes: c'eſt lui qui *fait* naître, qui produit tout ce qu'il y a au ciel & en la tèrre. La parole *a été faite* chair. PÉLISSON. On dit communément, Le vèrbe s'eſt *fait* chair, comme a traduit le P. Bouhours.

La prémière ſyllabe du participe *faiſant*, & de toutes les pèrſonnes de l'imparfait *faiſois* &c. ſe prononcent comme ſi elles étoient écrites avec un *e* muet, *feſans*, *feſois*, &c. & quelques-uns même l'écrivent ainſi, mais ce n'eſt pas l'uſage le plus univèrſel. A l'impératif on dit & on écrit *fai*, ou *fai* ſans *s*, *fai* donc ce qu'on te dit, comme *vien* ça, *vien* donc, *croi* moi, &c.

> *Va cours, & tâche d'apprendre*
> *Ce qui paſſe d'Aléxandre*
> *Les combats victorieux;*
> *Et* fai *que l'on te raconte*
> *Une gloire qui fait honte*
> *A celle des Demi-Dieux*. TÉTU.

FAIRE, ſe dit auſſi des caûſes ſecondes qui produiſent, qui engendrent quelque chôſe. Châque eſpéce d'animaux & de plantes *fait*, produit & engendre ſon ſemblable. Cet homme a *fait* un enfant à ſa femme, il l'a renduë enceinte. Cette femme a *fait* un enfant à ſon mari; c'eſt-à-dire, elle eſt accouchée.

FAIRE, ſignifie auſſi, Agir, travailler, tant à l'égard des hommes que des animaux. Monſieur Vaugelas trouve ces deux manières également bonnes: *ont*-ils pas *fait*; ou *n'ont*-ils pas *fait*? avec, ou ſans la négative *ne*. Mrs de l'Académie préfèrent la négative *n'ont*-ils pas *fait*?

> *Cy giſt l'homme heureux tout à fait*
> *Qui laiſſe dire, & toujours* fait.

Ce grand Capitaine a *fait* mille belles actions. C'eſt Philibèrt de Lorme qui a *fait* le Palais des Tuilleries, qui l'a bâti. *Faire* un portrait, une horloge. *Faire* un chéf-d'œuvre. C'eſt un homme qui ne ſçait rien *faire*. Un valèt à tout *faire*. Il ne ſçait ce qu'il *fait*, ni ce qu'il dit. Ce cheval *fait* bien le manége. Je n'y ſçaurois que *faire*; pour dire, je n'en ſuis pas caûſe. Que vous ai-je *fait* pour me haïr?

> *Et toujours mécontent de ce qu'il vient de* faire,
> *Il plait à tout le monde & ne ſçauroit ſe plaire*. DESPR.

> *Mon cœur, que le Ciel fit délicat & ſincère,*
> *N'aimeroit que trop bien, ſi je le laiſſois* faire. DES-H.

On a dit au Médecin de feu Monſeigneur, fils du Roi Loüis Le Grand,

> *En conſervant une tête ſi chère,*
> *Point ne ſera trop fatigante affaire,*
> *Voulez vous plaire à la cour, à l'Etat,*
> Faites *ſi bien que n'ayez rien à* faire.

FAIRE, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. Ce moulin *fait* un ſeptier de farine par heure. La quinte & la quarte *font* une octave. Deux & deux *font* quatre. Les parties *font* ou compôſent le tout. Deux lignes inclinées *font* un angle. Ce mur *fait* un coude. Ce bâtiment *fait* face ſur la rivière. Ces deux figures ont une belle ſymétrie. Le fèr trempé *fait* reſſort.

FAIRE, ſe dit auſſi en parlant des chôſes ſpirituelles. *Faire* ſon oraiſon à Dieu, lui *faire* un préſent de ſon cœur. *Faire* un poême, un livre, un ſèrmon. *Faire* une énigme. *Faire* ſon thême. *Faire* un raiſonnement, une réfléxion. *Faire* un édit, une loi, une ordonnance. *Faire* un compromis, un acte. *Faire* bien un conte. *Faire* des hiſtoires, des contes jaûnes, bleus, violèts, à pèrte de vuë, c'eſt les inventer à plaiſir. Cette raiſon *fait* pour moi; c'eſt-à-dire, me favoriſe. *Faire* ſèrment en Juſtice. *Faire* reprimende. *Faire* réparation d'honneur.

Il ſe dit auſſi de la plûpart des ouvrages des Arts méchaniques, *faire* une porte, *faire* un coffre; *faire* une ſèrrure, *faire* un pont. Néanmoins pour les grands ouvrages d'Architecture on dit plûtôt conſtruire, ou bâtir, élever, ériger que *faire*: Bâtir une ville, ou une maiſon, conſtruire une Égliſe, ériger des temples & des autels, élever des arcs de triomphe, des monumens à la gloire des Héros, eſt mieux que *faire* une maiſon, une ville, &c.

FAIRE, ſignifie encore, Caûſer, être caûſe. L'antimoine *fait* vômir. La mal-propreté *fait* mal au cœur. Il a *fait* enſorte que ſon

affaire

affaire a réüſſi. La gelée *fait* fendre les pièrres. La vie *fait* le plus petit de mes ſoins. Voit.

Faire, ſignifie auſſi, Contribuer à l'action de quelque agent. La qualité de la tèrre *fait* beaucoup pour rendre les fruits meilleurs. Dans les opérations chymiques le ménagement du feu *fait* tout. Cette piéce, cette recommandation, a *fait* beaucoup au jugement de ce procès. La joye *fait* beaucoup pour la ſanté. On dit auſſi, *faire* pour un autre; pour dire, agir pour lui. On *fait* ſouvent par autrui ce qu'on ne peut *faire* par ſoi-même. Cela ne *fait* rien à l'affaire; pour dire, n'y ſèrt de rien.

Faire, ſe dit auſſi négativement d'une ceſſation d'agir, ou de quelque manquement. *Faire* la méridienne. *Faire* l'école buiſſonnière; pour dire, s'abſenter de la claſſe, ou comme diſent les écoliérs dans quelques Provinces, fripper ſa leçon. *Faire* des fautes, un ſolécíſme. *Faire* un pas de Clèrc, un faux pas. Cet homme paſſe les jours entiérs à ne rien *faire*, ou à rien *faire*, il y a des occaſions où *à rien faire* ſans négation vaut mieux, & a plus de grâce, qu'*à ne rien faire* avec une négation, c'eſt le ſentiment de l'Académie Françoiſe, qui l'a ainſi décidé à l'occaſion de ce vèrs, *Paſſer*,

Les nuits à bien dormir, & les jours à rien faire.
Les nuits à bien dormir, les jours à ne rien faire.

Le prémiér vèrs fut préféré au ſecond.

Faire, ſe dit auſſi de la manière d'agir dans les chôſes, ſoit en bien, ou en mal. Ainſi on dit, Voilà bien des façons de *faire*. *Faire* le pied de veau, la révérence. *Faire* des cérémonies. *Faire* du bien ou du mal. *Faire* plaiſir. *Faire* de la peine. *Faire* la grâce, la courtoiſie. *Faire* un préſent. *Faire* bonne meſure. *Faire* des avances. *Faire* des démarches. Au contraire, *faire* affront. *Faire* incartade. *Faire* la grimace. *Faire* la moüe, la morgue. *Faire* les cornes. *Faire* la mine. *Faire* la nique. *Faire* la figue à quelqu'un. Voyez Figue. *Faire* le pied de gruë. On dit auſſi, Envoyer *faire* panſer, envoyer *faire faire*, quand on chaſſe quelqu'un indignement. Cette dèrnière façon de parler a quelque chôſe d'obſcène. On dit encore, Cet homme *fait* plus qu'il ne peut; pour dire, qu'il fait des éfforts extraordinaires, ſoit de travail, ſoit de dépenſe. Il a *fait* tous ſes cinq ſens de nature. Il *fera* pour vous l'impoſſible; c'eſt-à-dire, il tentera tout.

Faire, ſignifie auſſi, Contrefaire, vouloir paroître; prétendre paroître autre qu'on n'eſt. *Faire* le bon. *Faire* le bon Apôtre. *Faire* le chien couchant, la ſainte Nitouche. *Faire* l'homme de bien, l'habile homme, le brave, le fanfaron. *Faire* le niais. *Faire* le beau. *Faire* le mort. *Faire* le ſot, *Faire* la bête, c'eſt *faire* quelque action imprudente. *Faire* le mauvais; c'eſt-à-dire, menacer, paroitre plus méchant qu'on n'eſt. Ne *faire* ſemblant de rien.

Faire, ſe dit en parlant du choix d'un genre de vie, & même de la bonne ou mauvaiſe manière d'y réüſſir. Il a fait profeſſion dans un Monaſtère. Il *fait* profeſſion d'honneur. Il *fait* la Médecine, la banque, la marchandiſe. Il fait le métier d'Avocat. Ce Magiſtrat *fait* bien ſa charge. Il a *fait* ſon année, ſon quartier, ſon ſemeſtre. On ſe *fait* bien à la Cour. Les affaires *font* les hommes. Ce valèt *fait* bien ſon devoir. Ce Prédicateur *fait* mèrveilles.

Faire, ſignifie encore, Employer un cèrtain eſpace de tems à venir à bout de quelque chôſe. Le ſoleil *fait* ſon cours en un an. Cet écolier a *fait* ſes études. Ce Courièr a bien *fait* du chemin en peu d'heures, il a *fait* grande diligence. Cet homme *fait* bien ſa cour, eſt aſſidu auprès du Prince. Son tems eſt *fait*; pour dire, il a achevé le tems qu'il devoit ſervir; ou pour dire, il eſt vieux, il n'eſt plus à la mode.

Faire, ſe met avec les noms de chemin. J'ai *fait* bien du chemin en peu de tems. J'ai *fait* aujourd'hui quatorze lieuës, je n'en *ferai* demain que dix. Un Courièr ne peut *faire* plus de quarante lieuës par jour. *Faire* une longue traite.

La Mort en faiſant *ſa tournée,*
Chemin faiſant *paſſa chez moi.*
Elle y trouva la fiévre accompagnée
De tous les maux qu'elle entraîne après ſoi.
Nouveau choix de vèrs.

Faire, ſe dit ſouvent de la chôſe ſur laquelle tombe une action, ſans exprimer le nom de l'action. Ainſi l'on dit, Pour gagner le jubilé dans l'année Sainte il faut *faire* les ſept Égliſes de Rome; c'eſt-à-dire, *faire* la viſite des ſept Égliſes. Cet Évêque n'eſt pas avancé dans ſa viſite, il n'a encore *fait* que cent Parroiſſes; c'eſt-à-dire, *fait* la viſite que de cent Parroiſſes. Vos invitations ſont elles achevées? A peine ai-je commencé. Je n'ai *fait* que vingt maiſons; c'eſt-à-dire, Je n'ai *fait* des invitations qu'en vingt maiſons. Les examens finiront bientôt, nous avons *fait* aujourd'hui dix écoliérs; *fait* l'éxamen de dix écoliérs. Le Commiſſaire n'a *fait* que deux Régimens, n'a *fait* la revûë que de deux Régimens. Aurez-vous bientôt *fait* ce livre? *fait* la lecture de ce livre. Je ne puis vous rendre ſitôt compte de cet ouvrage, je n'ai *fait* que trois livres; c'eſt-à-dire, je n'ai *fait* la critique, l'éxamen que de trois livres; je n'ai lû que trois livres.

Faire, ſignifie auſſi, Diſpoſer abſolument d'une chôſe. Cet homme eſt facile à gouvèrner, on en *fait* tout ce qu'on veut. Il l'a livré à ſon ennemi pour en *faire* à ſon plaiſir. Il en *fait* comme des choux de ſon jardin, veut dire, il en diſpôſe abſolument. Cette expreſſion eſt baſſe. Vous *ferez* de moi tout ce qu'il vous plaira. Voit. On ne ſçauroit rien *faire* d'une armée ſans diſcipline. Un Muſicien ſe vantant de *faire* de ſa voix tout ce qu'il vouloit, une pèrſonne qui le vit fort mal habillé, lui dit de s'en *faire* une culotte. Abl. Il délibera ce qu'il devoit *faire* de moi. Id. Il *fait* le maître. Il *fait* la loi aux autres. Il *fait* la part au plus jeune. Il lui *fera* encore longtems leçon.

Faire, s'employe auſſi pour ſignifier, Cultiver, recueillir. *Faire* ſes bléz, ſes Mars, c'eſt labourer & ſemer en automne & au printems, c'eſt auſſi recueillir. *Faire* ſes foins, ſon Août, ſa recolte, ſes vendanges.

Faire, ſignifie auſſi, Avoir ſoin de quelque affaire particulière & la mettre en ordre, la ranger, la diſpôſer, comme l'uſage qu'on en veut faire, la néceſſité, la bienſéance, la coutume le demandent. *Faire* la dépenſe. *Faire* ſon ménage. *Faire* la cuiſine.

Faire le fruit, ſignifie préparer le deſſert dans les repas, l'arranger, en regler l'ordonnance, la diſpoſition. *Faire* des liqueurs, ſe dit de celles qu'on boit, & ſignifie les préparer; on dit auſſi *faire* toutes ſortes d'eaux.

Faire, ſignifie auſſi, Finir, tèrminer, rompre. Cet homme a *fait* avec moi, je veux rompre tout commèrce avec lui. Cela vaut *fait*. C'eſt *fait* de lui, pour dire, ſa vie, ou ſa fortune ſont déſeſpérées.

Ma foi c'eſt fait *de moi, car Iſabeau*
M'a conjuré de lui faire *un rondeau.* Voit.

On n'a jamais *fait* avec lui; pour dire, il ne finit rien, ou il demande toûjours. Auſſi-tôt dit, auſſi-tôt *fait*. Je *ferai* tant que j'en viendrai à bout. Il ne *fait* que d'arriver; pour dire, il vient d'arriver. On dit, Ce qui eſt *fait* n'eſt pas à *faire*; pour dire, qu'il faut toujours gagner tems, & avancer ſa beſogne: &, Ce qui eſt *fait* eſt *fait*; pour dire, il n'y a point de remède.

Faire ſe prend pour eſtimer, juger. On le *fait* riche de cent mille écus; c'eſt-à-dire, on eſtime qu'il a cent mille écus de bien: cela eſt du ſtile familiér. Dans un ſtile plus élevé, en parlant de voyage, de route, de navigation, on ſe ſèrt du mot de *faire* dans le même ſens. Je me *faiſois* alors à 50 lieuës du Cap blanc. Frézièr; c'eſt-à-dire, j'eſtimois que j'étois à 50 lieuës du Cap blanc.

Faire, ſe dit auſſi en pluſieurs ſolennitez. *Faire* les Rois, la Saint Martin. *Faire* grand chère. *Faire* carrouſſe. *Faire* beau blé. *Faire* noces. *Faire* des feux de joye.

Faire, ſuppoſer. *Facere*, *ſumere*, *ſupponere*. *Faites* que cela ſoit: quel mal y a-t-il? *faiſons* aujourd'hui qu'un Zuinglien ait à nous dire les mêmes chôſes, comment ſe ſoutiendront-elles? Pélisson.

Faire, ſe dit abſolument en pluſieurs phrâſes. Il *fait* chaud. Il *fait* beau. Il *fait* mauvais marcher. Il y *fait* bon, donnons, &c. Il *fait* nuit.

En tèrmes de guèrre on dit qu'un Capitaine *fait* des ſoldats, *fait* des troupes, *fait* une compagnie, un régiment; pour dire, qu'il léve des ſoldats, qu'il les enrôlle pour ſervir: qu'un Général *fait* ſon train, *fait* ſon équippage: qu'on a *fait* tant de chevaux d'artillerie, &c. On dit auſſi, *Faire* des armes, eſcrimer. *Faire* aſſaut. *Faire* un coup d'épée, un coup de piſtolèt. *Faire* feu de la courtine, du flanc. *Faire* ſentinelle. *Faire* le guèt.

En tèrmes de Marine on dit qu'on va *faire* voile, quand on ſe met en mèr pour voyager, ou continuer ſon voyage. *Faire* voile, c'eſt aller ſur mèr, voyager ſur mèr, avancer ſur mèr en ſe ſèrvant des voiles. *Faire* voile de l'artimont, c'eſt avancer ſa route, ſon chemin, en ſe ſèrvant de la voile de l'artimont. *Faire* force de voiles & de rames; pour dire, employer toutes ſes forces pour avancer chemin. Nous vîmes l'avant-garde des Ennemis, qui ſe ſéparant du corps de bataille *faiſoit* force de voiles pour tomber ſur la tête de nôtre avant garde. M. le Comte de Toulou. *Faire* ſignal, c'eſt donner un ſignal dont on eſt convenu, comme de tirer cèrtain nombre de coups de canon, mettre des fanaux, &c. *Faire* ſignal d'incommodité, c'eſt avèrtir par quelque ſignal qu'on eſt incommodé, qu'on a beſoin de ſecours, ce qui ſe fait par éxemple, lorſque le vaiſſeau *fait* eau, lorſqu'on a pèrdu quelque mât, des voiles, des varangues, &c. par un coup de vent, par la tempête, &c. *Faire* des vivres, c'eſt dans le cours d'un voyage, d'une navigation, aller

chèrcher

chèrcher des vivres, dont on manque, ou dont on doit manquer bientôt.

On dit auſſi, *faire* le Nord, *faire* le Sud; pour dire, Courir, naviger, ou gouvèrner ſuivant un cèrtain rumb de vent. *Faire* vent arrière. *Faire* ſon quart, ſe dit des matelots qui doivent travailler de ſuite quatre heures, ſoit pour la garde du vaiſſeau, ſoit pour les manœuvres. *Faire* eau, ſe dit d'un vaiſſeau mal joint, & où il entre de l'eau. *Faire* de l'eau en tèrmes de Marine, veut dire, aller chèrcher de l'eau douce, faire proviſion d'eau douce pour le vaiſſeau. Nous crûmes aller *faire* de l'eau à un ruiſſeau qui coule dans une petite anſe. Frézièr. Outre cette ſignification, cette expréſſion de *faire* de l'eau en a une autre dans l'uſage ordinaire. Voyez plus bas.

Faire du bois, en tèrmes de Marine, ſignifie *faire* proviſion de bois, pour brûler ſur un vaiſſeau pendant le cours de la navigation. Pendant qu'on *faiſoit* l'eau, on *fit* auſſi du bois. Frézièr. On dit auſſi, comme il paroît, *faire* l'eau, *faire* le bois. *Faire* du vin, de la farine, &c. ſe dit dans le même ſens. *Faire* du biſcuit, ſe dit quand on deſcend en tèrre pour prendre du biſcuit, quand on en a beſoin. On dit auſſi, *faire* canal, quand les galères prennent le largue ſur la mèr. *Faire* filer un câble, ne point *faire* travèrſer le vaiſſeau afin que le câble venant d'être aboſſé ne *faſſe* pas trop de force ſur l'écubiér, &c. Le navire *fait* chappe, lorſqu'au lieu de virer vent dèrrière, il fait tout le tour, & ſe trouve dans la même ſituation qu'il étoit; ce qui n'arrive guères que par une mauvaiſe manœuvre. On dit encore *faire* ſervir, en parlant des vaiſſeaux, qui après s'être arrêtez quelque tems en pane, ſe remettent en route. On dit *faire* abordage, lorſqu'un vaiſſeau donne contre un autre par accident, aller à l'abordage ſe dit dans un autre ſens, lorſqu'on fait inſulte à un vaiſſeau ennemi. On dit ſimplement aborder dans l'un & dans l'autre ſens. Vent *fait*. Voyez Fait.

En tèrmes de Peinture, *faire*, ſignifie travailler, s'appliquer à quelque chôſe. Ce Peintre *fait* l'hiſtoire, cet autre fait des animaux. De Piles. On le dit de même dans tous les Arts, lorſqu'un ouvrier s'applique à une ſorte d'ouvrage en particuliér.

Au jeu on dit *faire* un doublet, *faire* rafle, quand on améne deux ou trois points ſemblables au jeu de dez. Au picquet on dit, *faire* pic & repic, *faire* capot. *Faire* les cartes, c'eſt lever le plus de mains. *Faire* la bête, c'eſt *faire* joüer, & entreprendre de gagner, & pèrdre enſuite. *Faire* le talon, c'eſt lever la dèrnière main. Et on dit abſolument, C'eſt à vous à *faire*; pour dire, à battre les cartes. *Faire* la vôle, la dévôle, ou virevôle.

Faire, en tèrmes de jeu de billard, ſignifie mettre une bille dans la belouſe. *In cavum trudere.* On le dit de la bille, & de la pèrſonne même, qu'on prend pour la bille. J'ai été *fait* vingt fois en un quart d'heure. Il m'a *fait*, il a *fait* ma bille. M'allez vous encore *faire*?

Faire fenêtre. Tèrme de la Science Heraldique, qui ſe dit d'une cérémonie des anciens tournois, lorſque les Chevaliérs pendoient leurs Ecus aux fenêtres des maiſons les plus proches de la lice pendant quelques jours, afin qu'on connût les principaux tenans, ou aſſaillans.

On dit auſſi en tèrmes de Marchands, Vous me *faites* cela trop chèr, je n'en veux rien offrir; pour dire, Vous le priſez exceſſivement. Je n'en *fais* point à moins de tant; pour dire, Le moins que je le puiſſe vendre, j'en veux avoir tant. On dit auſſi, qu'un Marchand *fait* pour un autre; pour dire, qu'il vend en ſon nom, qu'il eſt ſon commiſſionnaire; qu'il *fait* les deniers bons, la maille bonne; pour dire, qu'il en rend bon compte, & paye le déchet. *Faire* faillite, *faire* banqueroute, *faire* ceſſion de biens. Il a *fait* un trou à la nuit, un trou à la lune, il s'eſt évadé.

Faire, en tèrmes de Bonneteur, eſt la même chôſe que filouter. *Decipere, circumvenire, fraudare.* Quand les Bonneteurs voyent des Provinciaux ils diſent qu'ils ſont bons à *faire*. *Ad fraudem idoneos, opportunos eſſe.* Cet homme a déja été *fait* plus de cent fois, ſans en être plus ſage, ni plus éxpérimenté.

On dit en tèrmes de Palais, qu'on *fait* à ſçavoir dans toutes les publications qui ſe font en Juſtice. Sçavoir *faiſons*, eſt la formule par où commencent les ſentences. Ce *faiſant*, & vous *ferez* bien, c'eſt la fin de toutes les Requêtes; & on dit, Soit *fait* ainſi qu'il eſt requis, quand on les entérine. On dit auſſi, *Faire* & parfaire le procès à quelqu'un; pour dire, Inſtruire quelque accuſation contre luj, & donner ſentence. On dit auſſi, *Faire* défaut, *faire* ſa comparution pèrſonnelle, *faire* ſa plainte, ſon enquête, ſon information, *faire* intèrroger ſa partie. On l'a fait mourir par Juſtice, il a été éxécuté à mort.

En tèrmes de Charpenterie *faire* tirer ſes tenons, c'eſt pèrcer le trou de biais vèrs l'épaulement, pour mieux faire joindre les bois.

Faire ensorte que, dit plus que *faire* ſimplement, c'eſt donner ſes ſoins à une chôſe, avoir attention particulière pour la faire réüſſir, prendre des moyens pour l'éxécuter. On le dit des chôſes morales & des chôſes phyſiques. *Faites enſorte que* ma maiſon ſoit achevée dans ſix mois, *faites enſorte que* j'obtienne la grâce que je demande. Quelquefois *faire* ſe met pour *faire enſorte*. *Faites* que je ſois content.

Faire, ſignifie quelquefois *attribuer*. Il m'a *fait* dire des chôſes à quoi je n'ai jamais penſé.

Faire, précédé d'un *que* & d'une négation, marque le beſoin, ſignifie beſoin. Je *n'ai que faire* de vôtre argent, &c.

Faire, mis avec le pronom pèrſonnel, & ſuivi d'un datif, ſignifie ſe former, s'accoutumer. *Aſſueſcere.* *Se faire* à la fatigue, aux affaires, &c. J'ai bien eû de la peine à me *faire* aux manières de cet homme là. Enfin je m'y ſuis *fait*. On dit d'un homme qui eſt accoutumé à quelque chôſe, qu'il eſt *fait* au badinage.

Faire, ſe met pour le vèrbe, qui a déja été énoncé. Je lui ai écrit, & je le *ferai* encore. On n'écrit point mieux que *fait* Cicéron.

Ce vèrbe eſt le plus étendu de la langue, & a encore une infinité d'autres ſens, ſuivant les divèrſes applications qu'il a avec preſque tous les noms & les vèrbes. Voici des éxemples des principaux.

Faire affaire, c'eſt conclurre un marché. *Faire* ſes affaires, c'eſt s'enrichir, c'eſt auſſi aller à la garderobe. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *fait* des affaires avec quelqu'un; pour dire, qu'il s'eſt brouillé avec lui, qu'il s'eſt embaraſſé en de méchantes affaires envèrs lui.

Faire agir, c'eſt employer quelqu'un, remuer quelques reſſorts pour venir à bout de quelque chôſe.

Faire amitié, c'eſt donner des démonſtrations d'amitié. *Faites* moi cette amitié a un ſens tout différent, & ſignifie *faites*-moi ce plaiſir, rendez-moi ce ſervice. Toutes ces expreſſions ſont des tèrmes de familiarité, & ne ſont en uſage qu'entre des amis, entre des pèrſonnes égales, ou à peu près égales.

Faire l'amour, c'eſt tâcher de plaire à quelque Dame, & de s'en *faire* aimer. Plus ordinairement *faire* l'amour à une fille, ou à une femme, c'eſt la rechèrcher en mariage. *Faire* des amitiez, c'eſt careſſer quelqu'un pour l'engager à nous aimer. *Faire* les doux yeux, c'eſt regarder amoureuſement une femme.

Faire de l'argent, c'eſt recueillir de l'argent, ou vendre quelques hardes pour en avoir. Cet homme *fait* argent de tout.

Faire des armes, c'eſt éſcrimer, apprendre à *faire* des armes, c'eſt joindre l'art à la vèrtu.

Faire la barbe à quelqu'un, c'eſt le râſer, lui couper, lui tondre la barbe. *Barbam tondere, radere.* On dit auſſi *faire* le poil, *faire* les cheveux. Les Chirurgiens, & Perruquiers, mettent à leurs enſeignes, Ici on *fait* le poil & les cheveux proprement. *Faire* la barbe à quelqu'un eſt une expréſſion métaphorique, & provèrbiale, qui ſemble fort ancienne, & être venuë de ce qu'autrefois, comme il eſt marqué dans les loix d'Allemagne Tit. 66. il étoit défendu de tondre un homme libre; car *faire* bien la barbe à quelqu'un, c'eſt le braver, le dompter, le réduire. On dit tondre au même ſens. Voyez Paſquier, *Rech. L. VIII. Chap.* 10.

On a beau *faire*; pour dire, quelque éffort qu'on *faſſe*. Il *fait* beau voir; pour dire, c'eſt une chôſe agréable à voir. En ce ſens il eſt ſouvent ironique.

> *Il nous* feroit *beau voir attachez face à face,*
> *A pouſſer de beaux ſentimens.* Mol.

Faire le bèc; c'eſt-a-dire, inſtruire quelqu'un de ce qu'il doit dire. On dit quelquefois emboucher. Voyez Emboucher.

Faire branche, en tèrme de Jardinage & d'Agriculture, ſe dit des arbres qui commencent à pouſſer, à jetter des branches, *frondere, frondeſcere, rameſcere.* Quand ils ſont trop de branches, il faut en couper une partie, *luxuriem ramorum compeſcere, depaſcere.*

Faire du bruit, c'eſt non ſeulement offenſer l'oreille, mais encore *faire* quelque pleinte qui *faſſe* de l'éclat.

Faire bon, c'eſt être caûtion de quelqu'un, ou prometttre de payer ſoi-même.

Faire à ſon badinage, c'eſt accoutumer quelqu'un à être complaiſant à toutes ſes humeurs & volontez. *Faire* des complimens de quelqu'un à une autre pèrſonne, eſt la ſaluer de ſa part, lui faire honnêteté. Je vous prie de *faire* mes complimens à un tel, de l'aſſurer de mes reſpects, de le ſaluer de ma part. Un tel vous *fait* ſes complimens, ou bien m'a chargé de vous *faire* ſes complimens. L'une & l'autre phrâſe s'employe également, & ſignifie la même chôſe. On dit auſſi faire des remercimens.

Sa belle & ſon aimable mere,
M'a donné charge de vous faire
Mille & mille remercimens,
Cent & cent mille complimens;
Ce ſont en tout deux cent deux mille,
Mais c'eſt que la Dame eſt civile. VOIT.

Faire la Comédie, c'eſt être Comédien, *faire* un tel pèrſonnage, *faire* le plaiſant, le bouffon. *Faire* Achille, Aléxandre, c'eſt-à-dire, les repréſenter. Les Comédiens diſent qu'ils ont *fait* un four, quand ils n'ont pû repréſenter faute d'audîteurs.

Faire corps neuf, c'eſt ſe rétablir en ſanté après une grande maladie, & avoir purgé toutes les mauvaiſes humeurs qu'on avoit auparavant.

Faire la cour, ou *faire* ſa cour à quelqu'un, n'eſt pas ſeulement être aſſidu auprès de lui, y être ſouvent, y employer beaucoup de tems, comme on l'a dit dans un des articles précédents, c'eſt encore avoir, prendre des manières, faire & dire des chôſes qui lui ſoient agréables, qui lui rendênt agréable la pèrſonne qui a ces manières, qui fait ou dit ces chôſes. *Faire* ſa cour, c'eſt par ſes aſſiduitez, ſes déférences, ſes complaiſances, ſes paroles, ſes actions, ſes ſèrvices & toutes ſes manières, par ſes préſens même, ſe rendre agréable à une pèrſonne, la diſpôſer bien en ſa faveur, mériter & gagner ſon amitié, ſes bonnes grâces, ſa protection. Il ſe dit prémièrement par rapport au Roi, puis aux Grands Seigneurs, aux Supérieurs, quels qu'ils ſoient, & quelquefois par une plus grande politeſſe, ou par un élégant badinage on l'employe en parlant des égaux. Ce Courtiſan eſt un éſprit agréable & délicat; pèrſonne ne *fait* mieux, ne *fait* ſi bien ſa cour au Prince que lui. Cet homme apparemment attend quelque chôſe d'un tel Seigneur; car il lui *fait* très régulièrement la cour. Ce Gentilhomme eſt adroit, il ſçait *faire* la cour de tout à ſon maitre: auſſi pèrſonne n'eſt-il ſi bien auprès de lui. Je lui en ai *fait* ma cour, Je lui ai *fait* ma cour de cela; c'eſt-à-dire, Je lui ai fait compliment ſur cela, J'ai eû ſur cela des ménagemens de complaiſances pour lui; ou bien, Je lui ai donné, je lui a fait préſent de telle chôſe, dont il avoit envie, qui devoit ou qui pouvoit lui faire plaiſir. Je lui *fais* ma cour régulièrement deux fois la ſemaine; c'eſt à dire, Je me rends auprès de ſa pèrſonne.

On dit au contraire des chôſes qui ne peuvent ou ne doivent pas être agréables, que les dire, ou les faire, ce n'eſt pas *faire* ſa cour aux gens, que ce n'eſt point entendre à *faire* ſa cour, que c'eſt mal *faire* ſa cour. Ce n'étoit guères bien *faire* vôtre cour que de lui répondre comme vous avez fait. Vous lui avez bien mal *fait* vôtre cour, de lui refuſer cela, ou en lui refuſant cela.

Faire le Diâble, *faire* l'enragé, c'eſt vouloir tout pèrdre, ruiner, ſaccager. Il ſe dit auſſi en bonne part de ceux qui *font* quelque chôſe d'extraordinaire, & qui paroît au delà de la force humaine.

Faire difficulté, c'eſt balancer à *faire* quelque chôſe. *Faire* une difficulté, c'eſt y propoſer un obſtacle.

Faire de l'eau, outre la ſignification que cette phrâſe a dans la marine, elle ſignifie à l'ordinaire, Uriner, lâcher ſon eau. Et on dit de celui qui entreprend une affaire au delà de ſes forces, qu'il n'y *fera* que l'eau toute claire. On dit auſſi, *Faire* du vin de Nazaret, quand on rend du vin par le nez.

Faire ſes éxèrcices, c'eſt apprendre à monter à cheval, à faire des armes, à danſer, & autres chôſes qu'on apprend aux Académies.

Faire les éxèrcices, en tèrmes de dévotion, c'eſt *faire* la retraite, les *éxèrcices* de S. Ignace. Voyez ÉXÈRCICE.

FAIRE ÉTAT, ſignifie la réſolution qu'on a priſe de faire quelque chôſe. *Je fais état* de partir demain, pour dire, j'ai réſolu de &c. *Faire* état, ſignifie auſſi éſtimer, croire, être pèrſuadé, pôſer pour chôſe cèrtaine. *Exiſtimare, pro certo habere.* Je *fais* état que mes vignes me produiront cette année cent piéces de vin. *Faites* état qu'ils ſont plus animez contre vous que jamais. *Faites* état qu'on n'eſtime même dans le monde que la vèrtu, & qu'on n'a que du mépris pour le vice.

Faire faire, c'eſt commander de *faire* quelque chôſe. Il a *fait faire* des ſouliérs, des habits.

Faire fête, c'eſt *faire* careſſe à quelqu'un. Se *faire* de fête, c'eſt ſe mêler de *faire* quelque chôſe ſans y être invité de pèrſonne.

Faire figure dans le monde, à la Cour, c'eſt y tenir un rang conſiderable.

Faire florès, c'eſt paroître avec éclat, & *faire* plus de dépenſe qu'on ne peut.

Faire fonds ſur quelqu'un, c'eſt s'aſſûrer ſur ſa parole, ſur ſa bonne foi. *Faire* un fonds, c'eſt amaſſer de l'argent, & le deſtiner à quelque emploi. On a *fait* un fonds de telle ſomme pour l'artillerie.

Il y aura fort à *faire*; pour dire, que le travail ſera fort difficile.

Se *faire* fort de quelqu'un, c'eſt répondre de lui, être aſſûré qu'il agréera ce qu'on *fera* en ſon nom, qu'on lui *fera* trouver bon.

Faire fortune, c'eſt, s'avancer en biens & en honneurs.

Faire de la tèrre le foſſé; c'eſt-à-dire, Trouver le moyen de *faire* une dépenſe qu'on prend ſur la chôſe même. C'eſt une expreſſion provèrbiale.

Faire foi & hommage, c'eſt, Jurer fidélité à ſon Seigneur en entrant en poſſeſſion d'un fiéf.

Faire gras, c'eſt manger de la chair aux jours déffendus; *faire* maigre, c'eſt s'en abſtenir; & *faire* carême, c'eſt jeûner éxactement les quarante jours.

Faire le gros Monſieur, *faire* le gros dôs, le raminagrobis, c'eſt vouloir paroître riche.

Faire la guèrre, *faire* la paix, *faire* un procès, un accord, c'eſt attaquer quelqu'un, ou s'accommoder avec lui. On dit auſſi, *faire* la guèrre à l'œil; pour dire, Obſèrver les conjonctures favorables.

Se *faire* honneur de quelque chôſe, c'eſt *faire* paroître qu'on l'a *faite*, en tîrer vanité.

Faire joüer une mine, un feu d'artifice, *Faire* joüer des Comédies, des machines.

Faire jour, il *fait* jour, c'eſt-à-dire, que le ſoleil eſt levé; & ſe *faire* jour, c'eſt ſe *faire* paſſage par force en quelque lieu.

Faire juſtice, c'eſt éxécuter quelqu'un à mort en public. On le dit auſſi des Juges qui rendent à chacun ce qui lui appartient.

FAIRE une chambre, c'eſt la balier, l'approprier, en nettoyer & en arranger les meubles. Ma chambre eſt-elle *faite*? Allez *faire* ma chambre.

Faire un lit, ce n'eſt pas ſeulement ce que fait l'ouvrier, qui bâtit quand il conſtruit un lit, mais ce que font les valèts ou les ſèrvantes lorſqu'ils en remuent la plume, les matelats, la paillaſſe, l'oreillet, qu'ils en accommodent les draps, les couvèrtures, la courtepointe, qu'ils le mettent en état qu'on puiſſe y coucher. *Lectum, ou cubile ſternere.* L'Hôpital des Incurables fut le partage de Xavier: non content de s'occuper tout le jour à panſer les playes des malades, à *faire* leurs lits; & à leur rendre d'autres ſèrvices plus bas, il paſſoit les nuits entières auprès d'eux. BOUHOURS. Ce ſont les valèts de chambre, ou les filles de chambre, qui *font* les lits dans les maiſons de qualité.

Faire ſa main, c'eſt voler, profiter induëment de quelque maniement qui nous a été confié. *Faire* main baſſe, c'eſt ne donner point de quartier à ſes ennemis, les tuer.

Faire ſa maiſon, c'eſt établir, enrichir ſa famille, la rendre puiſſante. On le dit chez les Princes, quand on *fait* un état des Officiérs qui les doivent ſèrvir. *Faire* maiſon nette, c'eſt chaſſer tous ſes valèts pour en prendre d'autres. On dit auſſi, quand on a tous pris ou enlevé les meubles d'une maiſon, qu'on y a *fait* maiſon nette.

Faire mal, c'eſt faire une méchante action; c'eſt auſſi caûſer de la douleur à quelque partie du corps. L'épaule me *fait* grand mal. On dit au contraire, Cela me *fait* grand bien.

Faire métier & marchandiſe de quelque chôſe, c'eſt s'y occuper beaucoup, y mettre tout, ou prèſque tout ſon tems, la faire ſouvent.

Qu'un honnête homme une fois en ſa vie
Faſſe un ſonnet, une Ode, une Elégie,
Je le crois bien:
Mais que l'on ait la tête bien raſſiſe
Quand on en fait métier *& marchandiſe,*
Je n'en crois rien. L'AB. RÉGN.

On l'a *fait* mort; pour dire, qu'on a *fait* courir un bruit qu'il étoit mort.

Il ne *fait* œuvre de ſes dix doigts, c'eſt-à-dire, Il ne *fait* rien du tout. Cela n'y *fait* pas œuvre, c'eſt-à-dire, n'eſt rien à comparaiſon.

Faire l'Office, c'eſt célébrer le Sèrvice divin: & on le dit plus particulièrement du Prêtre ou Curé qui officie, qui préſide à l'Office, & du Semainier.

Faire les Ordres, c'eſt conférer les Ordres en public & en cérémonie à divèrſes pèrſonnes.

Faire ſes Pâques, c'eſt ſe confeſſer & communier à Pâques: & *faire* ſon bon jour, c'eſt éxèrcer la même dévotion les autres jours de l'année. On diſoit autrefois, *faire* ſes Pâques tous les jours qu'on communioit. Cela n'eſt plus d'uſage en François. Les Italiens, & ſur tout les Eſpagnols, le diſent encore, & chez eux toutes les bonnes fêtes s'appellent les Pâques. *Faire* ſes dévotions, c'eſt ſe confeſſer, & communier.

Faire ſon pacquèt, ſes adieux, c'eſt ſe préparer à s'en aller; & *Faire* gilles, c'eſt-à-dire, s'enfuir bruſquement & ſecrèttement. On dit auſſi, *Faire* du pis qu'on peut, jouër à pis *faire*; pour dire, chèrcher l'occaſion de nuire.

Faire place, c'eſt écarter la foule pour *faire* paſſer quelqu'un, ou plûtôt ſe retirer. *Cedere*.

Faire la planche, c'eſt montrer le chemin, entrer le prémier dans une affaire douteuſe. *Faire* ſon profit. *Faire* d'une chôſe à ſon plaiſir, en diſpôſer.

Faire le poil, les cheveux, c'eſt les couper proprement avec des ciſeaux. Voyez ci-deſſus, *faire la barbe*.

Faire le procès à quelqu'un, c'eſt approfondir & vérifier une accuſation *faite* contre lui. On le dit auſſi de ceux qui dans les accuſations condamnent les actions de quelqu'un.

Faire quarantaine, c'eſt demeurer quarante jours pour s'airier en tems de peſte, hors d'un païs, ou d'une ville où on veut entrer.

On dit qu'une Quêteuſe a *fait* tant à ſa quête; pour dire, qu'elle a recueilli une telle ſomme d'argent.

Faire queue, c'eſt-à-dire, demeurer en reſte de payer, de dire, ou de *faire* quelque chôſe.

Faire raiſon, c'eſt donner ſatisfaction. *Faire faire* raiſon, c'eſt faire en ſorte qu'on donne ſatisfaction.

Faire réflexion, eſt la même chôſe que réfléchir. Le P. Bouhours avoit cru quelque tems que réfléchir n'étoit pas un trop bon mot pour ſignifier, *faire* réflexion. Il s'eſt depuis retracté, & on peut ſe ſervir indifferemment de l'un ou de l'autre.

Faire la roquette, c'eſt jetter des fuſées pendant la nuit pour donner ſignal de quelque chôſe à ceux qui ſont éloignez. Chardin dans ſon voyage de Pèrſe dit que les Vénitiens *faiſoient* la roquette, lorſqu'ils étoient dans les ports de l'Archipel, pour avèrtir les Corſaires Chrétiens de ſe retirer. *Roquetta* en Italien ſignifie *fuſée*.

Faire route. Cette expreſſion eſt fort en uſage dans la Marine, pour dire, *aller*, *voguer*, *naviguer*. *Curſum tenere*, *navigare*. *Faire* route à l'Eſt, au Nord, pour l'Anglетèrre, &c.

Faire le ſaut, c'eſt-à-dire, Haſarder ſon coup. Il ſe dit auſſi de ceux qui *font* banqueroute.

Faire des ſiennes, c'eſt *faire* quelque action ſotte, mauvaiſe, ou violente, en ſuivant ſon inclination ordinaire.

Faire tort, c'eſt dérober, ou apporter quelque pèrte ou dommage à quelqu'un. Les héritiers préſomptifs diſent qu'on leur *fait* tort, quand on diſpôſe de ſon bien au profit des pèrſonnes étrangères.

On dit qu'un malade *fait* tout ſous lui; pour dire qu'il ne peut retenir ſes excrémens; qu'il a bien *fait* de la bile. Mol. pour dire, qu'il en a beaucoup jetté par le fondement.

Faire la vie, c'eſt ſe réjouir, *faire* la débauche. Il faut *faire* vie qui dure. Il ſe *fait* vieux; pour dire, Il commence à vieillir. Il *fait* bon vivre en un tel lieu; pour dire, on y vit à bon marché.

Faire tout uni, c'eſt n'avantager perſonne.

On dit auſſi abſolument à celui qu'on rencontre en quelque lieu, Que *faites*-vous ici? pour dire, Quelle occaſion vous y amene? Que *faites*-vous cette après-dînée, à quoi voulez-vous que nous nous divèrtiſſions?

Faire, ſe prend quelquefois dans un ſens libre & obſcène, & pour lors on ſouſentend ce qu'on n'ôſe exprimer. Nous devons ſçavoir bon gré à nôtre langue d'être pour ainſi dire la plus chaſte de toutes les langues. Il eſt de l'honneur de nos écrivains de la maintenir dans cet avantage.

Faire, eſt auſſi un tèrme de Bouchér, qui ſignifie, Travailler ſur quelque bête, la tuër & l'accommoder comme il faut. *Faire* le bœuf.

Faire. Les Lunetiérs ſe ſèrvent de ce tèrme pour, *Faire* voir, *faire* paroitre. Ces lunettes *font* trop gros; & celles-ci *font* trop petit. Car cela eſt dit par figure, & veut dire, *font voir*, *font paroitre* les objets trop gros, trop petits.

Faire le faut. ſ. m. Phrâſe qui ſe prend ſubſtantivement, & ſignifie neceſſité. *Neceſſe*, *neceſſitas*. C'eſt un *faire le faut*; c'eſt une néceſſité, il faut en paſſer par là; c'eſt une chôſe qu'il faut faire, dont on ne peut ſe diſpenſer.

> *Bongré, malgré, c'eſt un* faire le faut. P. Du Cerc.

Sçavoir faire. ſ. m. Autre phrâſe, qui ſe prend ſubſtantivement. Adreſſe, induſtrie, intelligence dans les affaires, prudence; activité prudente. *Induſtria*, *dexteritas*. Cet homme a du *ſçavoir faire*, il a beaucoup de *ſçavoir faire*. Fiez-vous à lui de cette commiſſion, il vous en rendra bon compte. C'eſt ſon *ſçavoir faire* qui l'a enrichi; pour dire, ſon adreſſe, ſon induſtrie.

Faire, ſe joint auſſi avec la plûpart des vèrbes de la langue, tant actifs que paſſifs; & ſur tout il eſt propre aux vèrbes neutres & abſolus. *Faire* aimer. *Faire* boire. *Faire* mourir. *Faire* ſouffrir. On en *fait* bien accroire au peuple. On *fait* parler ſouvent les gens contre leur penſée. On leur *fait faire* bien des chôſes malgré eux. *Faire* revivre une dette.

Faire, ſe joint encore très-ſouvent avec *voir*, & ſignifie, Montrer. Avec *paroitre*, & ſignifie, Produire, mettre en lumière. Avec *aller*, & ſignifie, Porter, entraîner, pouſſer. Avec *paitre*, & on s'en ſèrt pour marquer qu'on n'eſt pas content.

> *Allez, brebis, vous* faire paître,
> *Je ne ſuis plus vôtre Bergér.*

Avec *Faire*, & ſignifie, Commander, ordonner; contraindre, obliger. Je me ſuis *fait faire* un habit, des ſouliers, des bottes. La pauvreté *fait faire* bien des chôſes. C'eſt la colère qui lui a *fait faire* cela.

On le joint ſouvent avec la patricule *à*. C'eſt à *faire* à être battu, je m'y réſous. Il aura à *faire* à moi. Il aura à *faire* à forte partie. Il a à *faire* à la veuve & aux héritiérs. C'eſt bien à vous à *faire* de telles entrepriſes. Il a fort à *faire*. Abl. L'Empereur Tacite ayant été refuſé d'une grâce qu'il demandoit au Sénat; c'eſt, dit-il, que le Sénat ſçait bien qu'il a à *faire* à un Prince capable de le ſouffrir. Id. Tu auras à *faire* à un Juge qui ne t'épargnera guères. Id. C'eſt à *faire* à lui à produire ſes titres. Masc.

Avoir *à faire*. C'eſt auſſi, Avoir beſoin. Ne vous éloignez pas, j'ai à *faire* de vous. Sa Majeſté n'a que *faire* de toutes nos dédicaces. Mol. Voyez Affaire. Car bien des gens confondent avoir à *faire*, & avoir affaire. On devroit les diſtinguer en diſant j'ai *affaire* à vous, & j'ai à *faire* de vous. Qu'avez vous *affaire* là. *Quid tibi iſtic eſt negotii?* Je n'ai point à *faire* de cette adreſſe. *Nihil mihi iſta opus eſt arte.*

Faire, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes expliquées la pluſpart ailleurs. *Faire* de la tèrre le foſſé. Voyez ci-deſſus. Qui bien *fera*, bien trouvera. Qui ſe *fait* brebis, le loup le mange. On dit que Paris ne fut pas *fait* tout en un jour, pour dire, Il faut donner du tems pour *faire* les grandes affaires. On dit auſſi, *faire* bonne mine en mauvais jeu; pour dire, Diſſimuler ſon mécontentement; cacher ſa mauvaiſe fortune. On dit auſſi, Quand chacun *fait* ſon métiér, les vaches ſont bien gardées; pour dire, qu'il faut que chacun ſe mêle ſeulement de ce qui eſt de ſa profeſſion. On dit auſſi, que les riches *font* leur paradis en ce monde. Quand les mots ſont dits, l'eau bénite eſt *faite*; pour dire, qu'il faut convenir de toutes les claûſes d'un marché avant que de le conclurre. On dit auſſi, Maiſon *faite*, & femme à *faire*; pour dire, qu'il faut inſtruire ſoi-même ſa femme, & qu'elle ait du bien acquis. On dit auſſi, que le bon oiſeau ſe *fait* de lui-même; pour dire, qu'on n'a pas beſoin de le dreſſer. On dit auſſi, *faire* & dire ſont deux chôſes. *Faire* bien, & laiſſer dire, laiſſons les dire, pourveu qu'ils nous laiſſent *faire*. C'eſt à moi à *faire*, & à vous à vous taire. Il faut beaucoup *faire*, & peu parler. Il en *fait* métiér & marchandiſe. Il faut *faire* le bien pour le mal; ne *faire* à autrui que ce que nous voudrions qu'il nous *fit*. *Faire* de cent ſous quatre livres, & de quatre livres rien. *Faire* d'une pièrre deux coups, c'eſt arriver à deux fins, les obtenir par un ſeul moyen. A bien *faire* fort y a.

> *Il eſt aiſé de me reprendre,*
> *Difficile de* faire mieux,

diſoit le bon homme Ronſard. N'a pas *fait* qui commence. Maſcurat p. 485. dit, Ce n'eſt pas *fait*, qui commence. On dit auſſi en parlant de chôſes égales, Qui a *fait* l'un a *fait* l'autre, ou qui *fit* l'un, *fit* l'autre. Qui *fait* le plus, *fait* le moins. Qui *fait* un pot, *fait* bien une poele. On dit d'un opiniâtre, Il eſt comme le bonnetier, il n'en *fait* qu'à ſa tête, à ſa fantaiſie. Il ne *fait* plaiſir qui ne veut. *Faire* de néceſſité vèrtu, quand on eſt dans la néceſſité de *faire* quelque chôſe qui eſt bonne, & qu'on ne peut s'en diſpenſer. On *fait* du cuir d'autrui large courroye. Il a *fait* comme Robin *fit* à la danſe, du mieux qu'il pût. On dit auſſi, *Faire* la ſauce à quelqu'un; pour dire, lui *faire* une forte reprimende. Quand on *fait* ce qu'on peut, on n'eſt pas obligé à davantage. *Faire* d'une mouche un éléphant, c'eſt groſſir les chôſes par ſes paroles, ſes expreſſions. Il ne *fait* que croître & embellir. *Faire* du feu violet. L'occaſion *fait* le larron. On ſe *fait* pendre par compagnie. Tout ſe *fait* avec le tems. On ne peut *faire* qu'en *faiſant*. Comme il te *fera*, *fais* lui. Il eſt *fait* comme quatre œufs, c'eſt-à-dire, il eſt mal habillé, mal peigné, ſes habits ſont mal en ordre. *Faire* des châteaux en Eſpagne. Voyez Chasteau, où ſe trouve l'origine de ce provèrbe. On dit bâtir des châteaux en Eſpagne plûtôt que *faire*. *Faire* ſon orge, être en une occaſion où on peut s'enrichir. Et une infinité d'autres.

FAIRE. ſ. f. autrement FORELAND. ſ. m. Nom d'un Cap d'Irlande. *Fara promontorium*. Les Anciens l'appelloient *Rhobogdium Promontorium*. Le Cap de *Faire* eſt dans l'Ultonie, ſur la côte du Comté d'Antrim, vis-à-vis la pointe de la prèſqu'iſle de Cantys en Écoſſe. Maty, Corn.

FAIREILE. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de l'Océan Septentrional.

trional. *Fara Caloneſus*, anciennement *Dumna*. On l'appelle auſſi *Fayerbil*. Elle eſt dans l'Océan Calédonien au nord de l'Écoſſe, entre les Orcades & les Iſles Schétlandiques, ou de Schétland, & n'a pour tout lieu conſidérable que le château de Dumo.

Faire-ile & *Fayerbil* ſont la même choſe que Belle-Iſle. De là vient qu'un Géographe récent l'appelle en François *Belle-iſle*, mais mal.

FAIS. Vieux mot, qui eſt hors d'uſage; il ſignifie, *façon*, *artifice*. *Modus*, *ratio*, *ars*, *artificium*.

FAISABLE. adj. m. & f. Qui eſt facile, dont on ſe peut promettre la réüſſite. *Facilis*, *patrabilis*, *factu facilis*. Ce mot regarde ſeulement l'action, & non pas le devoir; on entend par là que la choſe ſe peut faire; c'eſt-à-dire, qu'elle n'eſt pas impoſſible, impraticable, & point du tout qu'il ſoit pèrmis de la faire. VAU. La jonction des mèrs qu'on avoit crue impoſſible s'eſt trouvée *faiſable*. La réduction des Coutumes en une ſeule eſt un deſſein utile; mais peu *faiſable*.

FAISAN, ANDE, ou ANNE. ſ. m. & f. Il y en a qui écrivent Phaiſan. Oiſeau, ou coq ſauvage forêtier & montagnard, de la groſſeur de nos poules, & dont la chair eſt fort délicate. *Phaſianus*, *avis phaſiana*. Il a les plumes du col vèrtes, le bèc long d'un travèrs de poûce, & recourbé en ſon extrémité. Il paroît noir, mais au ſoleil il ſemble noir, bleu, vèrd, & de couleur de feu. Il a auſſi une queuë longue & de divèrſes couleurs. Le mâle a des petites cornes de plumes; il eſt plus gros, plus beau, & plus agréable au goût que la fémelle.

On l'a appellé en Latin, *gallus ſilveſtris*, & *phaſianus*, parcequ'il y avoit beaucoup de ces oiſeaux vèrs l'embouchure du Phaſis, fleuve de la Colchide, d'où l'on dit que les Argonautes l'apportèrent en Grece, ce que Martial éxprime ainſi,

Argivâ primum ſum transportata carinâ:
Ante, mihi notum, nil niſi phaſis erat.

D'autres dérivent le nom de *faiſan* de *faſanus*, c'eſt le nom qu'ils lui donnent en Latin, & *faſanus*, diſent-ils, vient de *faciens ſanum*, parcequ'il n'y a point d'animal qui ait la chair plus ſaine que le *faiſan*. La prémière étymologie eſt la plus reçuë, & la plus vraye. Voyez le Traité des alimens de M. Lémery.

La femelle du *faiſan* eſt ſans crête. Au féminin on dit *faiſanne* & *faiſande*. Les *faiſans* ſe nourriſſent principalement d'œufs de fourmis. *Faiſan* gentil, *faiſan* bruyant.

Ariſtote dit que le *faiſan* meurt s'il ne s'époudre, à cauſe qu'il eſt très-ſujet à la vèrmine.

Cet oiſeau n'a pas moins de beauté que le Paon, ſon bèc eſt d'une couleur approchant celle de la corne, d'une moyenne groſſeur; il a une membrane charnuë, élevée par l'endroit auquel il eſt joint à la tête, ſous laquelle les narines ſont cachées, le deſſous du bèc eſt plus court que le deſſus, le ſommet de la tête eſt d'une belle couleur cendrée; ſçavoir, au deſſus de cette belle couleur d'écarlatte, de laquelle nous parlerons ci-après; proche du bèc eſt une couleur vèrte de laquelle le col eſt couvèrt, qui eſt changeante ſuivant les mouvemens divèrs & les différens jours qui donnent deſſus; il a des deux côtez de la tête approchant des oüies des plumes élevées comme des oreilles, ou des cornes, ainſi que Pline les appelle, au deſſous deſquelles ſe voit une petite peau, qui n'eſt autre choſe qu'un muſcle qui ſèrt à donner du mouvement à ſes cornes, il a les oreilles longues, profondes & rondes; elles ſont couvèrtes de quelques plumes plus longues que les autres. Ses yeux ſont prèſque au milieu de cette couleur rouge, ils ont pourtant une tache vèrte deſſous, comme eſt le deſſus du cou; ils ſont bleüâtres & très-profonds. Les plumes de ſon col par le deſſous ſont compoſées de trois couleurs; ſçavoir, de brun près de la racine, dorées enſuite & puis vèrtes. Plus elles approchent du dos, plus elles ſont grandes. Elles ont une tache blanche ovale, les tuyaux des plumes du cou & du dos ſont dorez, ce qui donne encore de l'ornement à cet oiſeau; celles qui ſuivent en deſcendant ſur le dèrrière ſont différentes en figures, en couleur, & en grandeur; car elles ſont prèſque toutes de couleur de roüille tirant ſur le roux, & n'ont pas de taches blanches, elles ſont plus longues, & finiſſent par de petits filamens, & ont cela de commun avec les autres qu'elles conſèrvent cette couleur vèrte, & leurs tuyaux ſont d'un jaûne très-doré, & ſont tout-à-fait obſcures à leurs racines, ſa queuë eſt longue, & les plumes en ſont faites en tuyaux d'orgues, à cauſe de leurs longueurs différentes, les plus grandes étant au milieu, & allant en diminuant par les côtez, elles ſont de couleur cendrée, & par les bords de couleur de roüille avec des taches noires proche des tuyaux, qui paroiſſent de part & d'autre dans les grandes. Aux petites elles ne ſont que d'un côté. Les aîles à l'endroit où elles ſont attachées au corps ſont de même couleur que le commencement du dos; celles qui ſuivent ſont comme celles du bas du dos; celles des côtez ſont comme les plumes de la pèrdrix, les grandes pennes ſont auſſi de la même couleur; ſçavoir, d'un cendré un peu obſcur, avec des taches blanches ſemées en pluſieurs endroits: ce qui eſt à remarquer aux plumes du bas du col, c'eſt que celles qui ſont d'une couleur de feu ſont beaucoup plus courtes; la poitrine & le ventre & les parties couvèrtes des aîles ſont de ſemblable couleur que le col, mais beaucoup plus brune, & les plumes en ſont plus grandes; les cuiſſes & le col ſont d'une couleur de roüille brune, les jambes, les pieds, les doigts, les ongles, ſont de couleur de corne, qui eſt plus obſcure aux doigts & aux ongles, & la membrane qui tient les doigts plus grande qu'à aucun oiſeau qui s'époudre. Il a des éperons aux jambes plus petits que ceux du coq, qui ſont noirs & très-aigus, bien qu'Ariſtote & Albèrt ayent dit qu'il n'en a point.

La *Faiſande* eſt plus petite que le *Faiſan*, & ſon panage eſt comme celui de la pèrdrix griſe.

Les *Faiſans* ſe pèrchent la nuit dans les hautes fûtayes, & le jour ils fréquentent les taillis, les buiſſons, & les lieux remplis de broſſailles. Ils font toûjours un cèrtain bruit avec leurs femelles qui s'entend d'aſſez loin en battant leurs aîles, & l'on reconnoît de cèrtaines petites fentes qu'ils font pour leurs paſſages; quand les Chaſſeurs ont la connoiſſance de ces lieux ils y mettent des lacs de crin de cheval compoſez de même façon que ceux qui ſèrvent à prendre des grives; on doit ſeulement bien obſèrver la grandeur & la hauteur de ces fentes: les mêmes lacs ſèrvent à prendre toutes ſortes d'oiſeaux dans le nid, les ajuſtant au deſſus du nid, & les ſèrrant de manière qu'il y ait une ouvèrture d'environ deux doigts. Le *Faiſan* aime extrémement les landes & les bruyères, & quand il eſt pris jeune il ſe rend auſſi domeſtique que les poules. Quand on en veut avoir de la race on les met dans de petits parcs, & l'on donne pour l'ordinaire cinq poules à un coq, parce que cet oiſeau eſt fort chaud. Ils ne manquent pas de faire des faiſandeaux, qui ſont très-difficiles à élever d'abord. Il leur faut donner des œufs de fourmis, & de la compoſition, & les élever comme l'on fait les pèrdreaux. Lors qu'ils ſont grands ils ne font plus de peine, & ſe nourriſſent de tout indifféremment, ils aiment extrémement toutes ſortes de grappes, & chèrchent l'avoine bien plus que toute autre ſemence. Le *Faiſan* eſt du même naturel que la pèrdrix, & n'eſt pas plus ruſé qu'elle.

L'on connoit facilement quand le *faiſan* eſt en amour, parce que ſa tête devient extrémement rouge, auſſi bien que ſes yeux, qui ſont étincelans comme du feu.

FAISAN BRUANT, autrement COCQ DE BOIS, ou DE BRUYÈRE. *Urogallus*, *Urogallina*. Le *Faiſan bruant* fait ſa demeure pour l'ordinaire dans les montagnes élevées & dans les grands païs de bois. L'on tient qu'ils ſe plaiſent fort en Allemagne & dans les païs Septentrionaux, & en France dans les montagnes de Forêt & celles du Dauphiné, & en quelques autres Provinces.

Quant à ſa figure, il a les plumes fort noires, mais néanmoins d'une couleur changeante, ſes ſourcils ſont rouges comme de l'écarlatte, il eſt plus gros & plus rempli de chair que le *faiſan*, il a le deſſus des yeux rouges, & non le deſſous, comme le *faiſan* & la pèrdrix rouge; ſes plumes ſont doubles, & il en ſort deux d'un tuyau; ſon bèc eſt gros & tranchant, & d'une couleur plombée pâle; les plumes de ſon col & de ſon dos ſont mouchetées de cendré, mais le fond en eſt brun, ſes jambes ſont entièrement couvèrtes de plumes brunes, quelques Auteurs rapportent qu'il a de trois ſortes de goûts différens; ſçavoir, le prémier de bœuf, l'autre de pèrdrix; & l'autre de *faiſan*, le Cocq de cette eſpèce jette & vômit le ſpèrme par le bèc lors qu'il eſt en amour, & appelle ſes fémelles avec grand cry, ainſi que fait le cocq domeſtique lors qu'il trouve du grain, & lors qu'elles ſont arrivées, elles levent de tèrre avec leur bèc le ſpèrme que le cocq a jetté, & l'avalent; & c'eſt de cette manière qu'elles conçoivent, le cocq ne laiſſe pas enſuite de les couvrir & cocher les unes après les autres en ſe joüant & les careſſant, comme pour donner de la force à la ſemence qu'elles ont avalée, ſans avoir d'autre conjonction avec elles. Il y en a d'une autre eſpèce plus petite que celui-ci, nous allons en parler à l'article ſuivant.

FAISAN BRUANT, ou Cocq de bois de la petite eſpèce. *Urogallus minor*. Cette eſpèce de *faiſan* a les ſourcils beaucoup plus grands que le précédent, ils ſont d'une pellicule rougeâtre, qui paroît quelquefois bleuë, il a le ſommet de la tête couvèrt de plumes noires, ſon bèc eſt noir, & long du travèrs du poûce, ſon col eſt long de cinq ou ſix doigts, & revêtu de plumes bleüâtres; au bas du cou juſqu'au milieu du dos & ſur les aîles, ſes plumes ſont bleüâtres, la moitié de ſes aîles a des plumes blanches, auſſi bien que le dedans; ſon ventre eſt couvèrt de plumes noires; après le milieu du dos, que nous avons dit être noirâtre, l'on voit des plumes bleües, ainſi que celles du col, non

pas par tout, mais le long de leurs bords & à leur extrémité ſeulement, ainſi que ſont celles des paons; ſa queuë eſt noire, & compôſée de quantité de plumes courtes par le milieu, qui ſe peuvent étendre. Il y en a trois plus longues, qui ſe courbent de part & d'autre, & s'étendent davantage que les autres, & forment la figure d'un lis, il a quantité de plumes autour du croupion & des cuiſſes le long des genoux qui deſcendent juſqu e ſur les doigts des piéds, & les garentiſſent du froid, ſes doigts & ſes jambes ſont couvèrtes d'une eſpéce d'écaille comme la queuë des Cancres & des Écreviſſes; les plumes de ſes pieds ſont noirâtres, & couvèrtes de petites taches blanches.

La *Faiſanne*, ou fémelle de cette eſpéce, *Vrogallina minor*, eſt ſemblable au mâle, mais elle eſt plus brune, & ne tire pas tant néanmoins ſur le noir. Olaüs Magnus rapporte qu'au ſeptentrion & aux extrémitez de la Norvége il ſe rencontre de ces ſortes d'oiſeaux qui vivent des trois mois entiers ſous les neiges; on les prend à la manière des *faiſans* avec le lacet.

Le Francolin eſt encore une eſpéce de *Faiſan*. Voyez FRANCOLIN.

Outre ces différentes eſpéces il y a un oiſeau approchant du *faiſan*, qu'on appelle en Latin *Grigallus major*, & il eſt de deux eſpéces. L'un eſt grand, & l'autre petit. Quant au grand, un Poëte nommé Nameſien a décrit la figure de cet oiſeau en vèrs, & il le nomme *Tetrax*; il eſt très-beau, & approche de la grandeur de l'oye, ſon panage eſt fort ſemblable à celui de l'épèrvier, ſon bèc eſt un peu courbé, élevé & noirâtre; ſa tête eſt plate par les côtez depuis le bèc juſques aux ouvèrtures des oreilles, elle eſt d'un gris cendré couvèrt de taches noires; le col, la poitrine, le ventre, & les cuiſſes, ſont de couleur rouſſe, avec des taches noires & blanches miſes altèrnativement; au bas du col par devant il n'y a aucunes taches; ſon dos & ſes aîles ſont cendrées, avec des taches de pareille couleur, qui ſont très-grandes; quelques plumes des aîles ſont blanchâtres à leurs extrémitez, les grandes pennes ſont noires & cendrées de part & d'autre, ſa queuë eſt rouſſe, mais elle tire davantage au châtain que le reſte du corps, & eſt couvèrte de grandes taches noires, ſes jambes ſont ornées de plumes cendrées & de tablettes noires, ſes doigts ſont cendrez & déſnuez. Les ſourcils de ſes yeux ſont environnez d'une couleur de pourpre. Cet oiſeau reſſembleroit entièrement à un oiſeau de proye s'il avoit le bèc & les ongles crochus.

Pour la petite eſpéce, l'Auteur Allemand qu'Aldroüard cite ſouvent dans le traité qu'il a fait des oiſeaux, l'appelle *Grigallus minor*, à cauſe de la grande reſſemblance qu'il a avec celui duquel nous venons de parler, dont il n'eſt différent qu'en groſſeur. On en trouve abondamment dans les montagnes des Suiſſes. Il a plus de rouſſeur que la pèrdrix. Aux environs de Cologne on lui donne le nom de *Poule de Bétulie*; mais ce ſont autant de différentes eſpéces de *faiſans*, parce qu'ils ont les mêmes façons de faire, s'époudrent comme eux, & fréquentent les mêmes païs de bois & de montagnes.

Les *faiſans* (de la Cafrerie en Afrique) ſont un peu plus gros que les hirondelles, & ont le plumage blanc, moucheté de gris. DAPPER, *p.* 385. Ces *faiſans*, dit le même Auteur, ſont de ceux qui ne s'éloignent guère de la côte, ce qui fait qu'il les appelle *faiſans* aquatiques; mais il y a beaucoup d'apparence qu'ils ne ſont point de l'eſpéce des *faiſans*, & que Dapper n'a pas dû les y mettre.

Tous les *faiſans* ſont un très-bon manger, leur chair a un goût éxquis & délicieux, elle eſt courte & ſeche, elle abonde en ſel volatile, & en parties huileuſes & balſamiques, ce qui la rend très-nourriſſante, & très-aiſée à digérer. La graiſſe de *faiſan* appliquée éxtérieurement fortifie les nèrfs, réſout les tumeurs, & diſſipe les humeurs du rumatiſme. On eſtime la chair de *faiſan* plus délicate que celle de la pèrdrix. Nous en avons en pluſieurs endroits de la France: mais la plûpart de ceux que l'on mange viennent de *faiſans* nourris.

L'ISLE DES FAISANS. *Phaſianorum inſula*. Petite Iſle formée par la rivière de Bidaſſe, ou d'Andaye, à une lieüe de Fontarabie & de la mèr de Biſcaye. Cette iſle eſt très-petite. Elle eſt entre les Royaumes de France & d'Éſpagne, & c'eſt dans cette iſle qu'en 1659. les Plénipotentiares des deux couronnes tinrent les Conférences pour la paix des Pyrénées, & que les Rois de France & d'Éſpagne eurent une entrevûë. On conſtruiſit pour cela deux ponts, l'un du côté de France, & l'autre du côté d'Éſpagne, & un palais de bois dans l'Iſle.

FAISAN D'HÈRMÈS. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. *Phaſianus Hermeticus*. C'eſt le Mèrcure des Philoſophes; il eſt ainſi appellé, diſent les ſages, parceque comme l'oiſeau appellé *faiſan* a communément ſon plumage doré, de même le *faiſan* d'hèrmès contient en ſoi l'or, ou la pièrre philoſophale.

FAISANCE. ſ. f. eſt un tèrme dont on ſe ſert dans la plûpart des baux des tèrres & biens de la campagne, qui ſe dit des charges & obligations à quoi un Fèrmiér s'oblige au delà du prix de ſon bail, comme de faire quelques réparations, de faire dire des Meſſes, acquiter des rentes, donner quelques poulets, beurre, chanvre, ou autres menuës denrées, ſans déduction du prix de ſa fèrme. Ce mot dans les vieux titres ſignifioit *corvée*. RAGUEAU. *Faiſance* & raquit de rentes ſignifie dans la Coututume de Normandie, *payemens* & continuation de rentes. *Solutio cenſûs annui*.

FAISANCE, ſignifioit autrefois Datte ou facture, la marque du lieu, du jour & du tems auquel un Acte a été fait, & qui ſe met à la fin de l'Acte. *Loci ac temporis nota*. La *faiſance* de ces Letres. LOBINEAU. *Gloſſ.* Dans l'Acte qu'il cite, & qu'il rapporte hiſt. de Bret. T. II. p. 794, qui eſt de l'an 1397, il y a dou commencement dou monde juſqu'au *faiſance* d'iceſtes (Letres) On écrit auſſi *feſance*. Après la *feſance* des articles avant dites, dans le Traité entre Richard II. Roi d'Anglètèrre & le Duc Jean de Bretagne en 1378. ID. p. 591. mais dans le même Traité rapporté par Rymer dans ſes *Acta Publica T. VII. p.* 190. & ſuiv. il eſt écrit *faiſance* p. 192.

FAISANDE. ſ. f. Voyez FAISAN.

FAISANDEAU. ſ. m. Jeune faiſan. *Avis phaſiana junior, pullus phaſianus*. Les *Faiſandeaux* ſont très-difficiles à élever d'abord: il faut leur donner des œufs de fourmis, & les élever de la même manière que les pèrdreaux.

FAISANDER. v. n. Mortifier, corrompre à demi. *Macerare, corrumpere*. Il ne ſe dit que des viandes qu'on garde juſqu'à ce qu'elles ſoient attendries, & qui commencent à ſentir quelque chôſe du goût du faiſan. Cette éclanche eſt un peu trop *faiſandée*.

FAISANDERIE. ſ. f. Lieu fèrmé où on nourrit des faiſans domeſtiques. *Aviarium phaſianorum*.

FAISANDIÉR. ſ. m. Celui qui chaſſe, qui vend, qui nourrit & éléve des faiſans. *Phaſianorum propola, phaſianarius*. On trouve toûjours quelques *Faiſandiérs* à la Vallée de miſère à Paris.

FAISAnNE. ſ. f. Voyez FAISAN.

FAISCEAU. ſ. m. Paquet ou fagot de pluſieurs chôſes qui tiennent enſemble par le moyen de quelque lien ou de quelque enveloppe: trouſſeau de cèrtaines chôſes liées enſemble. *Faſcis, faſciculus*, d'où le mot François eſt formé. Un *faiſceau* d'hèrbes pour les vaches. Un *faiſceau* de linge qu'on porte à blanchir. Un *faiſceau* de hardes. Un *faiſceau* de fléches. Le lion tenant un *faiſceau* de ſèpt fléches, qui ſèrt de ſceau aux États Généraux des Provinces-Unies, eſt le ſymbole de leur alliance & de leur union.

Colonne en *faiſceau*, en Architecture, eſt un gros piliér Gothique entouré de pluſieurs petites colonnes iſolées qui reçoivent les retombées de nèrvures des voûtes.

On appelloit *faiſceaux* Romains, *faſces*, des haches liées avec quelques vèrges ou baguettes, qui étoient des marques de Magiſtrature. L'uſage des *faiſceaux* fut introduit par le vieux Tarquin, le cinquiême Roi de Rome. FLORUS, *L. I. c.* 5. Ils étoient alors la marque de la ſouveraine dignité. DAC. Les Préteurs, & les Conſuls, faiſoient porter devant eux des *faiſceaux* de vèrges, & des haches par des Licteurs. ID. Il y en avoit douze portez par autant d'Huiſſiers, ou de Licteurs. *Denys d'Halic. L. III. c.* 84. *Silius Ital. L. VIII. v.* 486. Quelques-uns diſent que Romulus fut l'Auteur de cette inſtitution; qu'il la prit des Étruriens, & que le nombre de douze répondoit au nombre des oiſeaux qui lui pronoſtiquèrent ſon regne & ſon élevation; ou des douze peuples d'Étrurie qui en le créant Roi, lui donnèrent châcun un Officiér pour lui ſèrvir de Licteur, ou Porte-faiſceau. Silius Italicus à l'endroit cité, en attribuë l'invention à une ville d'Étrurie nommée *Vétulonie*. Ces *faiſceaux* étoient compôſez de branches d'orme, au milieu deſquelles étoit une hache, dont le fèr ſortoit par en haut, Plutarque rapporte des raiſons de cette diſpoſition dans ſes Problêmes. Après les Rois les Conſuls les prîrent. Publicola en fit ôter les haches, dit Plutarque, pour ôter au peuple tout ſujet de tèrreur, & les Préteurs n'en avoient que deux, ſelon Cenſorin *De Die Natali*. Polybe & Plutarque leur en donnent ſix. Dans le gouvèrnement des Décemvirs, d'abord il n'y en avoit qu'un devant qui l'on portât les *faiſceaux*. Enſuite ils en prîrent châcun douze comme les Rois. Voyez Freinsheimius ſur Florus Liv. I. c. 5. Roſin, antiqq. Rom. L. VII. c. 3. & 19. Rhodigin. L. XII. c. 7. Godwin. *Anthol. Rom. L. III. c.* 2. *ſ.* 2. *Caſ. Paſchal. De Coronis*. Prendre les *faiſceaux*, c'étoit Être élevé à la dignité de Conſul. Rendre les *faiſceaux*, étoit ſe démettre du Conſulat, du ſouverain pouvoir.

FAISEUR. ſ. m. EUSE. ſ. f. Celui ou celle qui fait quelque ouvrage qui ne donne point de nom particuliér à ſa vacation. *Factor, autor, effector*. Un *faiſeur* de claveſſins, d'inſtrumens de Géométrie

métrie. Des collets de la bonne *faiſeuſe* ; des *faiſeurs* d'affaires. Cette coquette achete le rouge de ſon viſage chez la bonne *faiſeuſe*. Bell. Un *faiſeur* de liqueurs, eſt un homme qui fait toutes ſortes d'eaux, tant fortes que rafraichiſſantes, des ratafiats, des eaux glacées, &c. Nous aurons auſſi une harangue du bon *faiſeur*, diſoit la femme d'un Magiſtrat à celle d'un autre Magiſtrat qui avoit fait une belle harangue. Voyez Mén. T. 3.

Faiseur, ſe dit par mépris de ceux qui font mal quelque chôſe, ou qui n'eſt point éſtimée. Un *faiſeur* de vèrs. *Poetaſter*. Je ne penſois pas que la juriſdiction d'un *faiſeur* de livres s'étendît ſi loin. G. G. Un *faiſeur* d'almanacs, un *faiſeur* de contes. Le P. Bouhours s'eſt quelquefois ſèrviſérieuſement du mot *faiſeur*, pour marquer les pèrſonnes les plus habiles & les plus intelligentes ; mais il a lui même reconnu dans ſes remarques nouvelles pag. 446. que ce tèrme n'eſt bon ſelon le génie de nôtre langue que pour ſe moquer des ignorans qui font le habiles ; & qu'ainſi on ne diroit pas bien un *faiſeur* de tableaux, pour dire un éxcèllent Peintre ; ni un *faiſeur* de diſcours, pour dire un grand Orateur ; mais qu'on diroit bien un *faiſeur* d'obſèrvations, un *faiſeur* de réfléxions, en parlant d'un Grammairien que l'on n'éſtimeroit guères. Bouh.

> Faiſeurs *de vèrs, le monde nous accuſé,*
> *D'avoir un peu mauvais bruit ſur ce point ;*
> *J'oſe pourtant en éxcépter ma Muſe ;*
> *Elle vaut peu, mais elle ne ment point.* P. Du Cerc.

Dans les mots *faiſeur* & *faiſeuſe* l'*ai* de la prémière ſyllabe ne ſe prononce pas ouvèrt comme dans *faire*, mais muet comme dans les mots *faiſant*, *faiſois*, &c.

FAIſNE, ou FOIſNE. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans les Coutumes ; c'eſt ce qu'on appelle aûtrement *fau*, ou *fouteau*. *Fagus*. Quelques-uns l'expliquent *gland de fouteau*, ou *fruit de hêtre*. Voyez Hêtre.

FAIſSELLE. ſ. f. Vaiſſeau à faire des fromages. *Caſei formella*. Les *faiſſelles* ſont des vaiſſeaux de tèrre ouvèrts par deſſus, ronds dans leur tour, plats par deſſous, & pèrcez de petits trous pour faire écouler le petit lait, ou la ſéroſité du lait. On écrit quelquefois *feſſelle*.

FAIſTAGE, ou FAITAGE. ſ. m. *Faſtigium, culmen*, en tèrmes d'Architecture, ſe dit du toit, de la couvèrture du bâtiment, & de toute la charpente aſſemblée. Le *faitage* s'étend de fèrme en fèrme. On a appellé auſſi *faitage*, un droit ou tribut qu'on payoit pour châque maiſon, ou pignon. Dans les vieux titres on appelle ce droit *feſtagium*.

Faiſtage, eſt auſſi parmi les Charpentiérs, une piéce de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment, où les chevrons ſont arrêtez par en haut.

Faiſtage, eſt auſſi un tèrme de Couvreur, qui ſignifie une piéce de plomb creûſe, que l'on met ſur le faîte des maiſons.

FAîſTE, ſ. m. Sommèt, le comble, le plus haut d'une maiſon, d'une montagne, ou autre grandeur élevée, & généralement de quelque chôſe que ce ſoit, ſur tout des bâtimens.

Ce mot eſt très-long en François. On prononce ce mot de *faiſte* comme le mot de *feſte*, *feſtum*, ſans faire ſentir l'*s*, mais il faut toûjours garder la différence dans l'écriture. Quand on eſt parvenu au *faite* de la montagne. Il faut rebâtir cette maiſon depuis les fondemens juſqu'au *faite*. Les Poëtes diſent que Jupitèr en colère fit trembler le ciel juſqu'au *faite*. Les Grècs appelloient *acrotère* ce que nous appellons *faite*.

Ce mot vient de *faſtigium*. Nic.

Faîte, ou Faîſtage, ſe dit en particuliér de la plus haute piéce de charpente qui forme le toit, & qui s'étend depuis une fèrme juſqu'à une autre, & qui eſt aſſemblée dans le poinçon, où les chevrons s'arrêtent par enhaut, & qu'on fortifie par une autre piéce de bois qui eſt pôſée en même ſens, mais plus bas, qu'on appelle *ſous-faite*. Les *faites* doivent être de ſix ou ſept pouces en quarré. Savot.

Faîſte, ſe dit en particulier de la partie la plus haute des arbres, *cyma*, *ſummitas*, *faſtigium*. Le menu bois de *faite* de l'arbre, & ce qui eſt plus expôſé au vent, eſt ce que Virgile appelle *ſumma flagella*.

Faîſte, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales, pour le point, le degré le plus haut d'une chôſe. Il eſt monté au *faite* des honneurs, des grandeurs. Il eſt parvenu au *faite*, au comble de la gloire. Ce tyran étoit monté au *faite* de la ſouveraine puiſſance. Monter au *faite* de la grandeur. Abl. Déchoir du *faite* de la gloire. Vaug. Précipiter quelqu'un du *faite* de la gloire dans l'abîme du néant. Abl.

> *Au* faîte *des grandeurs un Héros indomtable*
> *Peut voir tous ſes lauriers ſe flêtrir dans ſes mains.*
> *La mort, la ſeule mort, met le ſceau véritable*
> *Aux grandeurs des Humains.* R.

Faîſte, en Latin *culmen*, eſt auſſi un nom, un titre porté anciennement par les Empereurs & les Rois de France. Ce titre eſt de la nature de ceux de grandeur, de celſitude, d'Alteſſe, & de Hauteſſe, & ne ſe donnoit qu'à ceux qui avoient la dignité de Rois, qui étoit le *faite* ou le comble des honneurs. Ils diſoient nôtre *faite* en Latin, *culmen noſtrum*, comme on diroit aujourd'hui nôtre majeſté. On trouve ce titre fort commun ſous la ſeconde race, mais il eſt très-râre ſous la troiſiéme On a quelques titres François où il eſt éxprimé. Les Conſtitutions Impériales donnent le titre de *faite* aux prémiérs magiſtrats, comme ayant le *faite* ou comble des honneurs de la robe.

FAîſTIÈRE. ſ. f. Tuille courbée en rond, qui ſèrt à couvrir le *faite* des maiſons, & qui reçoit l'eau pour la faire écouler des deux côtez du toit. *Imbrex*. On dit auſſi quelquefois une tuile *faitière*, & en ce ſens il eſt adjectif. Les *faitières* ſe mettent au haut du toit, pour couvrir le faite.

Faîtière, eſt auſſi une ſorte de colonne, qui pôſe ſur le mât d'une tente. *Columna teſtudinata*.

FAIT, faite, part. & adj. *Factus*. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. Dieu ne fit que dire, que la lumière ſoit *faite*, & incontinent elle fut créée. Cette affaire n'eſt ni *faite*, ni faillie ; elle s'en va *faite* ; je la tiens *faite*. Il doit rendre cet ouvrage *fait* & parfait dans tel tems.

On dit auſſi ; C'eſt un homme *fait* ; pour dire, C'eſt un homme qui n'eſt plus écoliér, qui ſçait vivre dans le monde, qui ſçait ſe conduire.

Bién *fait*, mal *fait*, ſe dit de celui qui a bonne ou mauvaiſe mine, qui eſt de belle ou de vilaine taille. *Benè*, *malè confirmatus*, *compoſitus*, *conſtitutus*. On dit d'un homme parfaitement bien *fait*, qu'il eſt *fait* à plaiſir, qu'il eſt *fait* à peindre. Et d'un homme mal vétu, & de mauvais air, qu'il eſt *fait*, comme il plaît à Dieu. Et en parlant d'une chôſe dont un homme tire vanité, on dit par ironie, que cela lui rend la jambe bien *faite*.

On dit, qu'une femme eſt bien *faite*, quand elle eſt belle, & de grande taille ; mal *faite*, quand elle eſt laide & petite, ou boſſuë, & on appelle *contrefait*, ou *contrefaite*, un homme ou une femme qui a quelque difformité conſidérable, comme un boiteux, un boſſu, &c.

On dit, qu'un homme eſt tout mal *fait* ; pour dire, qu'il eſt indiſpôſé, qu'il ne ſe porte pas bien, ſans qu'il connoiſſe ſa maladie, cela eſt du ſtile familier ; qu'il a la tête mal *faite* ; pour dire, qu'il eſt un peu fou, qu'il n'a point de jugement. On dit auſſi d'un enfant, C'eſt le père tout *fait*, tout craché ; pour dire, qu'il reſſemble parfaitement à ſon père. Ces éxpreſſions ſont baſſes. On dit d'un homme ſingulier dans ſa conduitte, dans ſes façons d'agir, que c'eſt un homme *fait* à ſa manière, & à ſa mode ; qu'il eſt *fait* aux manières d'un autre, pour dire, qu'il s'y accoutume, qu'il s'en accommode ; & qu'il eſt *fait* au badinage ; pour dire, qu'il a pris d'un autre cèrtaine façon d'agir, ou qu'il eſt de concèrt & d'intelligence avec lui.

> *Les hommes, la plupart, ſont étrangement* faits,
> *Dans la juſte nature on ne les voit jamais.* Moi.

Vent *fait* en tèrmes de Marine, eſt un vent conſtant, qui ne varie point, qui ne change point, qui demeure toûjours au même rumb. Si deux armées nombreuſes ſe battent d'un vent *fait* & maniable, celle qui eſt au vent, a un très-grand avantage ſur l'autre. P. Hoste. Quand le vent a changé, il retombe quelquefois au même rumb un moment aprés. C'eſt pourquoi l'armée ſe tiendra durant quelque tems dans le même ordre, en *faiſant* autant qu'on pourra ſa route, juſqu'à ce qu'on ait examiné ſi le vent eſt *fait*. Id.

Prix *fait*, eſt une taxe *faite* par la Police d'une marchandiſe à un prix cèrtain & raiſonnable, ou par les Marchands mêmes. On ne ſurfait point cette marchandiſe, c'eſt un prix *fait*.

Il ſe dit auſſi d'un marché qu'on fait de quelque chôſe à cèrtaines conditions, & moyennant un cèrtain prix. Je n'ai point voulu faire faire mon bâtiment à la journée, j'ai un prix *fait* avec un Maçon. Ce Traittant a pris ce recouvrement à forfait pour un cèrtain prix *fait* & convenu.

Vin *fait* qui eſt dans le tems qu'on le peut boire, qui ne travaille plus, qui a la qualité qu'il pouvoit acquérir avec le tems. Un melon *fait*, eſt un melon qui a le degré de maturité qu'il doit avoir pour être bon à manger. *Maturus*, *probè maturus*. En général on dit le mot *fait*, en parlant de pluſieurs chôſes, pour marquer l'état où elles doivent être, les qualitez & la pèrfection qu'elles doivent avoir pour être employées à l'uſage auquel elles ſont deſtinées.

FAIT. ſ. m. Action particulière de quelqu'un. *Factum*. On nous a aſſuré cela comme un *fait* poſitif & conſtant. Une fille eſt mal fondée à vouloir qu'un homme l'épouſe, ſous ce ſeul prétexte qu'elle eſt groſſe de ſon *fait*. Quand il y a eû rapt, ou ſéduction,

 c'eſt

c'eſt un autre *fait*, c'eſt un *fait* à part. La bonne volonté eſt reputée pour le *fait*. On dit auſſi, que pèrſonne ne répond que de ſon *fait*, qu'on n'eſt point garent du *fait* d'autrui, ni du *fait* du Prince, mais châcun eſt garent de ſes *faits* & promeſſes. Il y a quelque chôſe dans mon *fait* qui ne va pas bien. B. RAB. Ce chagrin, & cette humeur critique, qui ne vous abandonne jamais, ne ſont guères le *fait* d'une Dame. BOIL. On dit, Prendre le *fait* & cauſe d'une pèrſonne. ABL. C'eſt agir pour une pèrſonne, entrer en caûſe pour une pèrſonne, pour ſes intérêts. On dit encore, Prendre ſur le *fait*, en flagrant délit. Voyez plus bas.

On dit encore, qu'il faut diſtinguer le *fait* d'avec le droit; c'eſt une queſtion de *fait*. Il faut éxaminer & établir le *fait*, avant que de juger ſur le droit, *ex facto jus oritur*. Dans l'affaire du Janſéniſme le *fait* eſt inſéparable du droit. M. l'Abbé Du Mas a ajoûté à ſon hiſtoire dès cinq Propoſitions, un éclairciſſement ſur le *fait* des Janſéniſtes; il prouve ce *fait*, ſçavoir, qu'avant la condamnation des cinq Propoſitions les Janſéniſtes convenoient avec leurs advèrſaires du ſens de Janſenius, & que toute la conteſtation n'étoit que de ſçavoir ſi ce ſens étoit hérétique, ou orthodoxe. Qu'un Bénéfice vacque en Régale, quand il n'eſt pas rempli de droit & de *fait*; pour dire, quand il eſt litigieux; que les voyes de *fait* ſont défenduës; pour dire, qu'il ne faut pas ſe faire juſtice à ſoi-même, ni par violence & de ſon autorité privée. Mèttre en *fait*, pôſer en *fait*, c'eſt, Avancer, ſoutenir un *fait*. Je mèts en *fait* qu'une honnête femme ne ſçauroit ouïr cette Comédie. MOL. On accuſe le *fait* du Juge, quand il y a eû quelque prévarication de ſa part. Les Conſuls ne jugent que du *fait* de marchandiſe. Il eſt bien ſûr de ſon *fait*, de ce qu'il dit, de ce qu'il a entrepris.

Prendre ſur le *fait*, c'eſt à dire, ſurprendre quelqu'un lorſqu'il fait quelque chôſe qu'il ne vouloit pas qui fût decouvèrte. On a pris ce voleur ſur le *fait*, cela veut dire lorſqu'il voloit actuellement. *In flagranti delicto deprehenſus*, en flagrant délit.

Il ne peut ſe laſſer, on le prend ſur le fait.
Voilà la méche découvèrte.
Ce ſpectacle nouveau rend tout le monde alèrte.
REC. DE VÈRS.

FAIT, ſignifie auſſi, la narration d'un Orateur, ou d'un Avocat. Il eſt encore dans le *fait*, il viendra bientôt aux moyens. Il ne ſort point de ſon *fait*, de ſon éſpéce. Venons au *fait*. Voici le *fait*. Il ne faut pas diſputer ſur le *fait*. Au *fait*, au *fait* Avocat, au *fait*. RAC.

Je ſuois ſang & eau pour voir ſi du Japon
Il viendroit à bon port au fait *de ſon chapon.* ID.

Quand d'un ſtile ſi nèt,
D'une caûſe embroüillée il éxpôſe le fait,
Et ramaſſe en deux mots ce qu'on a dit en mille. VILL.

FAIT, ſe dit auſſi d'une part de quelque chôſe qu'on a partagée enſemble. *Pars, portio*. Les deux frères ont partagé la ſucceſſion de leur père, ils ont eû châcun leur *fait*. Le cadet entend bien ſon *fait*. L'aîné a déja mangé ſon *fait*.

FAIT, ſe dit auſſi de ce qui eſt propre, convenable. Voilà vôtre vrai *fait*, ce qu'il vous faut. Cette fille n'eſt pas vôtre *fait* pour l'épouſer.

On appelle un Maître en *fait* d'armes, un Maître d'éſcrime. On dit auſſi, En *fait* de guèrre, En *fait* de finances; pour dire, En parlant de guèrre, de finances.

FAIT-FORT. Tèrme de Monnoyes, c'eſt le prix de la fèrme des Monnoyes, que le Maître doit donner au Roi, ſoit qu'il ait ouvré, ou non. Voyez Gelée, Maître des Comptes, dans ſes Annotations. Le tèrme de *fait-fort* étoit en uſage avant l'année 1647. parce qu'alors le Maître de la Monnoye ſe faiſoit-fort de fabriquer cèrtaine quantité de marcs l'or portant l'argent, par éxemple 3000 marcs, pour leſquels il ſe chargeoit de payer au Roi dix ſous par marc pour le Seigneuriage, qu'il étoit tenu de payer, quand même il n'auroit pas fabriqué les 3000 marcs, & même l'excédant de trois mille marcs, à quelque quantité qu'il pût monter: enſemble les foiblages & écharcetez ſur le piéd du nombre des marcs mentionnez aux Regiſtres des délivrances. Et c'eſt ce qu'on appelloit *fait-fort*.

Mais depuis ce tems-là, les adjudications ont été faites à fort-fait, c'eſt à dire, pour cèrtaine quantité de marcs l'or portant l'argent, ſur le même piéd de dix ſols par marc pour le Seigneuriage; mais il ne doit rien de l'excédant, à quelque ſomme qu'il puiſſe monter, parce qu'il eſt adjudicataire ſur ce piéd. Ainſi il n'eſt redevable que de dix ſols par marc, enſemble des foiblages & écharcetez mentionnez aux Regiſtres des délivrances. BOIZARD *P. I. c.* 14.

On dit provèrbialement, Donner, ou dire le *fait* à quelqu'un; pour dire, Se vanger de quelque injure, ſoit par la voye de raillerie, ſoit par des coups de main. Il me donna un ſoufflet; mais je lui dis bien ſon *fait*. MOL.

FAITS, au plurier, & parlant ſérieuſement, ſignifie des actions héroïques. *Geſta, res præclarè geſta*. Les *faits* & geſtes de Charlemagne. Les hauts *Faits* d'armes de neuf Preux. Ces trois *faits* d'armes triomphans. VOIT. *Faits* d'armes glorieux. ID. Tu chantes hautement les *faits* de nos guèrriérs. SAR. On a appellé auſſi *faits* d'armes, les combats qui ſe faiſoient dans les joûtes & tournois. On le dit pourtant en ſtile commun. J'ai oüi parler de vos *faits*; pour dire, de vos galanteries, de vos fredaines. Les *faits* & dits, ſont les actions, les paroles remarquables d'un Roi, d'un Philoſophe. M. l'Abbé Regnier fit autrefois les Dits & *faits* du Prince d'Orange. On l'a pris quelquefois en raillant, pour marquer que les promeſſes, les paroles d'un homme, ne s'accordoient pas avec ſes actions. Ce fanfaron nous a étourdis de ſes beaux *faits*; c'eſt à dire, de ſes proüeſſes amoureuſes, &c.

En tèrmes du Palais on dit, des *faits* & intendits: ce ſont des écritures où l'on traitte une queſtion de *fait*, & où on pôſe les *faits* qu'on a intention de prouver, quand on eſt appointé en *faits* contraires. Donner des *faits* pour faire intèrroger ſa partie. Faute de venir répondre, les *faits* demeurent pour confeſſez & avérez. On a abrogé les Lettres de Chancellerie pour articuler *faits* nouveaux. Il eſt pèrmis aux Parties de ſe faire intèrroger, en tout état de caûſe, ſur *faits* & articles pèrtinens. ORDON. *de* 1667.

FAITS JUSTIFICATIFS. Ce ſont, en tèrmes de Palais, les preuves qu'une pèrſonne accuſée apporte de ſon innocence. Être reçu à ſes *faits* juſtificatifs. Le Juge a ordonné la preuve des *faits* juſtificatifs.

FAIT-A-FAIT. adv. A meſure, à proportion. *Qua proportione*. J'ai promis de payer mon Maçon *fait-à-fait* que mon bâtiment s'avancera.

DE FAIT. adv. En effet, cèrtainement. *Et verò*, [illegible]*-verò*. Je croi ce que vous me dites, & *de fait* je m'apperçois bien que... Ce mot ſèrt auſſi quelquefois de tranſition au commencement d'une période. C'eſt une liaiſon très-commode dans le diſcours, & nos meilleurs écrivains s'en ſèrvent. BOUH.

EN FAIT. adv. En matière. *In; quod attinet, ſpectat*. *En fait* de procès. *En fait* de littérature. *En fait* de Religion.

SI FAIT. adv. Qui a cours dans le bas ſtile, & qui ſignifie, Excuſez-moi, pardonnez-moi. *Imò, quinimò*. Vous ne me connoiſſez pas, *ſi fait*, je vous connois. MOL.

TOUT-A-FAIT. adv. Entièrement. *Prorſus, penitùs*. Il eſt dans un état *tout-à-fait* déplorable, il eſt *tout-à-fait* ruiné. Cela eſt *tout-à-fait* achevé.

FAITARDISE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie, Faineantiſe, lâche pareſſe. *Deſidia*. Ce Gentilhomme a vécu trente ans enfèrmé dans ſon château dans une honteuſe *faitardiſe*. On a dit auſſi *Faitard*, pour, pareſſeux.

De bien boire ne fut enquis
Car de lire je ſuis faitard. VILLON.

M. Ménage fait venir ce mot de *faciens tardè*, *faitard*. ID.

FAITEMENT. Vieux advèrbe qui eſt hors d'uſage; il ſignifie *parfaitement*.

FAITIS, ou FAITISSIER. adj. Ces tèrmes ſont vieux, & ſignifient la même chôſe que *factice*. Quelquefois *faitis* paroit être advèrbe & ſignifie, *exprès*.

Je l'ai fait faire tout faitis. PATHELIN.

Faitis pourroit être encore un nom dans cet éxemple, où tout *faitis* ſignifieroit, tout *joli*, tout *agréable*. Ménage dit que *faitiſſier* eſt un mot fort uſité dans la Province d'Anjou. Voyez FACTICE.

FAITNEANT. Voyez FAINEANT.

FAITURE. ſ. f. Ce mot eſt hors d'uſage. Il ſignifie la *façon* d'une chôſe, l'artifice. *Ars, modus, ratio*.

FAITURIER. ſ. maſc. On appelle ainſi en Normandie le Syndic d'une confrairie, de *facturarius*. HUET.

FAIX. ſ. m. Charge, corps peſant qui poſe ſur quelque chôſe, & qui la charge. *Onus, pondus*. Les colonnes du périſtile du Louvre portent un *faix* prodigieux. Ce crocheteur, ce porte-faix, ſuccombe ſous le *faix* dont ſes épaules ſont chargées.

Ce mot vient de *faſcis*. NICOD.

FAIX, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Ce Miniſtre eſt chargé de tout le *faix* des affaires. Cette Province ſuccombe ſous le *faix* des impôts. Ce vieillard gemit ſous le *faix* des années. On approuve tout ce que diſent les Grands par un abaiſſement de l'eſprit, qui plie ſous le *faix* de leur grandeur. PORT-R. Il ne peut porter ſeul le *faix* de tant de grandes affaires. PATRU. Après avoir long-tems porté le *faix* de l'Etat, il n'eſt pas même courbé ſous la charge. BOSS.

Ta

Tu fais honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui ſont accablez du faix de leur couronne. Boil.

Vous ne ſçauriez avec conſtance,
Porter le faix de mon abſence. Voit.

Ecoute mes ennuis, ſoulages-en le faix. La Suze.

On dit auſſi qu'une maiſon, qu'un bâtiment a pris ſon *faix*; pour dire, qu'elle s'eſt affaiſſée, *Moles ſedimentum fecit, ſedimentum molis factum eſt.* Nicod.

FAK.

FAKIR. ſ. m. Eſpèce de Dèrvis, ou Religieux Mahométan, qui court le païs, & vit d'aumônes. *Fakir, Fakirus.* Ou plutôt *fakir* & Dèrviche eſt la même chôſe, & comme D'Hèrbelot l'a remarqué dans ſa Bibliothéque Orientale. Les Pèrſans & les Turcs appellent Dèrviſche, un pauvre en général, tant celui qui l'eſt par néceſſité, que celui qui l'eſt par choix & par profeſſion: & les Arabes diſent *fakir* dans le même ſens. C'eſt pourquoi il y a des païs dans le Muſulmaniſme où les Religieux ſont nommez Dèrviches, & d'autres, où on les nomme *fakirs*, comme l'on fait particulièrement dans les États du Mogol. D'Hèrb. Les *Fakirs* vont quelque fois ſeuls, & quelquefois en troupe. Quand ils vont en troupe ils ont un chèf, ou ſupérieur. Les ſimples *Fakirs* n'ont pour habit qu'un morceau de toile, qui leur pend depuis la ceinture, où il eſt attaché par une corde juſqu'aux genoux. Le Supérieur & les principaux *Fakirs* ont quelques aunes de toile couleur d'orange, dont ils s'entourent, & ſe font comme des ceintures, ou des écharpes; ils ont encore une peau de tigre ſur les épaules, qu'ils attachent ſous le menton. Chaque *Fakir* porte un cor, dont il ſonne, quand il arrive en quelque lieu, & quand il en ſort: ils ont auſſi une eſpèce de racloir, ou truelle, pour racler la tèrre de l'endroit où ils s'aſſeyent, & où ils ſe couchent. Quand ils ſont en bande, ils diſtribuënt les aumônes également entre eux, donnent tous les ſoirs le reſte aux paûvres, & ne réſèrvent rien pour le lendemain.

Il y a auſſi aux Indes des *Fakirs* idolâtres. Ils vont preſque tous nuds, n'ont aucune retraite aſſurée, & s'abandonnent ſans pudeur à toutes ſortes d'impuretez, prêchant même que c'eſt là un de leurs privileges, & qu'ils ne pèchent point en le faiſant. Il y en a d'autres qui ſont vétus de robes de pluſieurs pieces qui leur vont juſqu'à mi jambes, & qui couvrent des haillons, qu'ils portent deſſous ces robes. Leur Chèf ſe diſtingue par un plus grand nombre de pièces à ſa robe, & par une chaîne de fèr de plus de deux aunes qu'il traîne attachée à la jambe. Aſſis ſur des tapis qu'il fait étendre, dans les lieux où il arrive, il écoute ceux qui viennent le conſulter, tandis que ſes diſciples courent dans tous les lieux circonvoiſins annoncer l'arrivée de leur maître, ſes vèrtus, & les faveurs extraordinaires qu'il reçoit du Ciel. Tel *Fakir* a plus de deux cens diſciples qu'il aſſemble au ſon du tambour & du cor, & qui marchent armez de lances & autres armes & portant ſon étendart. Il y a, dit-on, dans les Indes huit cens mille *Fakirs* Mahométans, & douze cens mille idolâtres.

Une autre eſpèce de *Fakirs* dans les Indes ſont des jeunes gens pauvres, qui pour devenir Moulas, ou Docteurs, & avoir de quoi ſubſiſter, ſe retirent dans les Moſquées, où ils vivent d'aumône, & paſſent le tems à l'étude de leur loi, à lire l'Alcoran, à l'apprendre par cœur, & à acquerir quelque connoiſſance des chôſes naturelles. Ceux-ci ſont plus réglez, & doivent même avoir la réputation de gens de bien à la Mahométane pour parvenir à la dignité de Moulas & de Juges de la loi.

Il y a encore des *Fakirs* pénitens, dont la pénitence & la mortification conſiſte à ſe tenir jour & nuit dans des poſtures très-gênantes. D'autres *Fakirs* qui les accompagnent, pour les aſſiſter & les ſervir au beſoin.

Les gens de qualité ſe font auſſi quelquefois *Fakirs*, mais ils ſçavent adoucir la vie de *Fakir*. Cinq Seigneurs de la Cour de Chaiaham grand père du Mogol aujourd'hui regnant (en 1716) ſe firent *Fakirs*, pour éviter la cruauté de cet Empereur. Ils avoient trois chevaux richement enharnachez, & ceux qui les ſervoient, étoient armez d'arcs, de fléches, de mouſquèts & de demi piques. Le fameux Oramgzeb lui-même avant que de monter ſur le thrône, faiſoit courir le bruit qu'il ſe vouloit faire *Fakir*.

Quelques Auteurs écrivent *Faquir*, auſſi diſoit-on qu'il (Oramgzeb) s'étoit fait inſcrire au nombre des *Faquirs*, & qu'auſſi-tôt qu'il pourroit ſe délivrer des ſoins du ſiécle, il iroit paſſer ſes jours dans la pénitence, près du tombeau de Mahomet. P. Catrou. Les *Faquirs*, diſoit-on, parmi leſquels Oramgzeb ſe mêloit ſouvent, étoient les confidens & les miniſtres de ſes débauches. Id. Un jour il raſſembla tous les *Faquirs* du païs pour leur faire une groſſe aumône, & pour avoir la conſolation de manger du ris & du ſel avec eux. C'étoit ainſi qu'il s'exprimoit... Quand on eut mangé il leur déclara qu'il vouloit leur donner à tous un habit neuf, & leur faire changer les haillons dont ils étoient mal-proprement couvèrts. Oramgzeb n'ignoroit pas que la plûpart de ces gueux cachent d'ordinaire dans leurs vétemens des roupies d'or, qui ſont la recolte de leur mendicité. En effet, pluſieurs ſe défendirent de quitter leurs vieilles hardes, & prétextèrent l'eſprit de paûvreté, qui fait l'eſſentiel de leur profeſſion. On n'écouta point leurs repréſentations. Le Prince s'obſtina à faire la bonne œuvre toute entière. On dépouilla les *Faquirs* de leurs vieux habits, & on les obligea de vétir les nouveaux, qu'on leur diſtribua. Alors on fit un monceau de toute la dépouille des *Faquirs*, on y mit le feu, & l'on trouva dans les cendres une ſomme ſi conſidérable, que ſi l'on en croit quelques Écrivains du païs, ce fut un des principaux ſecours qu'eut Oramgzeb pour faire la guèrre à ſes frères. Id.

Le mot *Fakir* eſt Arabe, il ſignifie *un paûvre*, & vient du vèrbe פקר, *Fakara*, qui veut dire être paûvre, être dans l'indigence. Dans une lettre écrite par le P. Carlinus de Grimaldis ſur la mort de trois Pères Cordeliers martyriſez à Arſenga en Armenie par les Sarazins, & rapportée par Wading dans ſes Annales, on trouve *Tunc Cadi vocatis Senioribus Saracenorum & Falqueriis, id eſt Religioſis.* N'y a-t-il point une faute? *Faqueriis* au lieu de *Falqueriis* ne ſeroit-il pas mieux? Car on dit *Fakir*, & non pas *Falkir*.

FAL.

FALACRE. ſ. m. Nom propre d'une divinité des Anciens. *Falacer.* On ne ſçait quel étoit le Dieu *Falacre*. Turnèbe *Adverſ. L. VI. C. 6.* croit que c'étoit le Dieu qui préſidoit à un lieu nommé Falacer, ou Falacrin, dont Antonin fait mention dans ſon Itinéraire, & qui n'étoit pas éloigné de Rome, nommé Falacrine. Voyez ce mot.

FALACRALE. adj. Qui appartient au Dieu *Falacre*. Ce nom ſe dit du Prêtre de ce Dieu. *Falacralis.* Varron *L. IV. de ling. Lat.* parle du *Flamine Falacrale*.

FALACRINE. ſ. f. Nom propre d'un village de l'État de l'Égliſe en Italie. *Phalacrina. Falacrine* étoit autrefois du païs des Sabins; elle eſt maintenant dans le Duché de Spoléte, vèrs l'Abruzze, & la petite ville de *Civita Regale*. *Falacrine* a donné naiſſance à l'Empereur Veſpaſien & à Tite ſon fils.

La vallée de *Falacrine*, petite vallée qui prend ſon nom de la ville dont on vient de parler.

FALAISE. ſ. f. Bord de la mèr fort haut & éſcarpé, taillé en précipice, ſoit qu'il conſiſte en des tèrres, ſoit qu'il conſiſte en des rochérs. *Litus prominens, abruptum.* Une *falaiſe* éſcarpée. On a élevé ſi haut le clochér de l'Égliſe de Dunquèrque, que l'éminence des *falaiſes* n'empêche pas qu'on ne le voye de la mèr. Sar. Du mot de *falaiſe* vient cette expréſſion, affaler à la côte.

Falaise. ſ. f. Ville de France, dans la baſſe Normandie. *Faleſia.* Guillaume Le Breton dans le VIIIe Livre de ſa Philippide l'appelle *Faleſa*, apparemment à cauſe de la meſure du vèrs. *Falaiſe* eſt ſituée ſur la petite rivière d'Ante, entre Caën & Seez, & dépend de la prémière de ces villes pour la juriſdiction, & de la ſeconde pour le ſpirituel. C'eſt à ce que l'on prétend l'une des plus anciennes villes de la province. Elle eſt conſtruite en forme de nèf, ou de navire, dont ſon château, forte place autrefois où les anciens Ducs de Normandie faiſoient ſouvent leur réſidence, repréſente la pouppe. On dit que ce château, & un donjon foſſoyé qui ſubſiſte encore, ont été bâtis par Jules Céſar. C'eſt dans le fauxbourg de Guibray, l'un des trois qu'a cette ville, que ſe tient la fameuſe foire de Guibray. *Falaiſe* a une Élection, qui comprend deux cent trente ſix paroiſſes. Le château de *Falaiſe* fut un des dèrniers que les Anglois conquîrent, & le dèrnier qu'ils rendîrent à Charles VII. C'étoit Tailbot qui le défendoit. *Du Cheſne Antiq. des villes de France P. II. L. VII. C. 13. Hadr. Val. Not. Gall. p. 191. Corn.*

Ce mot vient de *fales*, ou *fels*, Allemand, qui ſignifie une *roche*, & qui s'eſt dit prémièrement ſur les côtes de Normandie, comme croit Scaliger, & Du Cange après lui; ou bien de *phalis*, ou *falis*, qui ſont des tours fort élevées. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité, *faleſia*, & ce mot eſt demeuré à la ville de *Falaiſe* en Normandie. On diſoit autrefois *faloiſe* & *faliſe*, & on a auſſi appliqué ce mot à des roches couvèrtes de mouſſe, ou à des côtaux maritimes. On appelle auſſi en Normandie *falaiſes* ces monceaux de neige que le vent forme, & en Touraine, particulièrement à Amboiſe, on appelle de la *falaiſe*, du ſable menu. Mén.

FALAISER. v. n. Tèrme de mèr, qui ſe dit lorſque la mèr ſe vient rompre contre une falaiſe, ou côte éſcarpée, & lorſqu'il n'y a point de ſable, ou de greve ſur ſes bords, *mare præruptum*.

FALANGE. Voyez PHALANGE.

FALARE. Voyez FALÈRE.

FALARIQUE. ſ. f. Nom d'une ancienne arme. *Falarica.* Grégoire de Tours en parle, *hiſt. Francor. L. IX. C.* 35. & il ſemble que ce ſoit une éſpèce de lance, de hallebarde, ou de pèrtuiſane. Au moins Grégoire de Tours en cet endroit fait *Falarica* ſynonyme de *Lancea*, lance. Il paroit encore par cet Auteur que c'étoit une arme aſſez longue pour pèrcer un homme d'outre en outre. Nonius & Iſidôre diſent en effet que c'étoit une arme très-grande; & Iſidore qu'elle ſe faiſoit au tour, que le fèr dont elle étoit armée étoit d'une coudée de long, qu'elle avoit à l'autre bout une boulle de plomb. Sulpitius dans ſes Notes ſur Lucain dit qu'elle reſſembloit à une lance, ou pique, *haſta*, armée d'un puiſſant fèr, que l'on enduiſoit ſon bois de ſouffre, de réſine, de bitume, & qu'on l'entouroit d'étoupes ſur leſquèls on vèrſoit de l'huile, qu'on appelloit incendiaire, *infuſo oleo, quod incendiarium vocant*, & qu'on le décochoit avec une baliſte. D'un autre côté il ſemble que c'étoit plûtôt une fleche que l'on lançoit contre les tours de bois, qu'une arme dont on les défendoit; car T. Live L. XXXIV. C. 14. dit que le trait appellé *falarique* étoit tèrrible, quand même il ne ſeroit entré que dans le bouclier ſans toucher l'homme. La raiſon qu'il en apporte, eſt qu'on le lançoit demi-enflammé, & que le feu s'augmentant en l'air par le mouvement, on étoit obligé de jetter ſes armes pour n'être pas brûlé, & de demeurer ainſi ſans armes & à découvèrt, expôſé aux coups, ſuivant que l'ennemi voudroit porter. Et Végèce dit L. IV. C. 18. que ſouvent on mettoit le feu aux machines faites en forme de tours par le moyen des *falariques*. T. Live à l'endroit que j'ai cité parle de la *falarique* des Saguntains: ainſi de cet Auteur & de Grégoire de Tours on peut infèrer que c'étoit une arme propre des Celtes, ou Gaulois, & des Éſpagnols; & peutêtre ceux-ci l'avoient-ils reçuë des Celtes, qui s'établirent le long de l'Ébre.

On écrit auſſi *phalarique*, *phalarica*, & quelques-uns diſent que c'étoit une arme luiſante, & que ce nom venoit de φαλὸς, ou φαλὸν, qui vient de φάω, *luceo*; *ſplendeo*. Si cela eſt, il ſeroit plus vraiſemblable de dire qu'on lui donna ce nom, parceque c'étoit une arme enflammée. Feſtus va encore plus loin, il écrit que les tours s'appelloient *fala*, à raiſon de leur hauteur, & du mot *falendum*, qui en Étrurien ſignifioit le ciel. Le. P. Ruinart dans ſa Note ſur Grégoire de Tours, dit que la *falarique* étoit proprement une flèche qui ſe lançoit, & dont ſe ſèrvoient ceux qui défendoient des tours; que ce mot vient de *phala*, qui ſignifie une *tour*. Il a pris cette note de Dadin de Hauteſèrre dans ſes Obſèrvations ſur Grégoire de Tours. Et en effet Sèrvius ſur le IXe Liv. de l'Énéide v. 705. dit que c'étoit une arme dont l'on combattoit de deſſus les tours, qui comme on le ſçait, ſont appellées fales, *falæ*. Feſtus, Nonius & Iſidôre, conviennent de cette étymologie: Feſtus & Iſidôre diſent, comme Sèrvius, que l'on en combattoit de deſſus les tours. Feſtus ajoute même que c'étoit un trait à lancer, *telum miſſile*. Le vèrs de Virgile, & un d'Ennius rapporté par Nonnius, montrent qu'on lançoit en effet la *falarique*, & Iſidôre infère auſſi du vèrs de Virgile qu'on la lançoit de la main. Un vèrs de Lucain L. VI. v. 198. montre que c'étoit auſſi une arme fort grande & fort groſſe que l'on lançoit par le moyen des baliſtes, & il l'oppôſe aux flèches qui ſe lançoient avec la main. De tout ceci il réſulte que *falarique* étoit un mot générique qui convenoit à pluſieurs ſortes d'armes, ou qu'il y avoit des *falariques* de pluſieurs éſpèces.

FALBALA. ſ. m. Bande d'étoffe pliſſée, & froncée, que les femmes ont mis d'abord pour ornement au bas de leurs juppes, & qu'elles mettent préſentement prèſque tout au haut. Elles en portent auſſi ſur leurs petits tabliers. Des pèrſonnes ſçavantes ſe ſont donné bien de la peine pour trouver l'étymologie de ce tèrme, qui n'en a aucune; c'eſt un tèrme de pur caprice.

M. De la Mare, dans ſon Traité de Police T. I. p. 383. trouve que les Romains ont eû auſſi des *falbalas*, que les guèrres que Valérien eut à ſoutenir en Orient apportèrent à Rome; & qui armèrent dans la ſuite toute la ſévérité des loix pour en corriger l'abus. Cette nouvelle mode venuë de Syrie, ou ſelon quelques autres des Parthes, ou des Pèrſes, ajoutoit ſur le fond de l'habit, quelque beau qu'il fût, une autre étoffe de différentes couleurs, ou plus riche, coupée par bandes, gaudronnée, & appliquée en forme de cèrcles de diſtance en diſtance. On lui conſèrva le nom de *paragauda*, qu'elle avoit dans l'Orient. Les plus modeſtes ne mettoient ſur leurs habits qu'une de ces bandes: d'autres en mettoient deux, trois, quatre, & juſqu'à ſept, d'où les habits avoient tiré les noms de *monolores*, *dilores*, *trilores*, *tetralores*, *pentalores*, *hexlores*, *heptalores*, pour exprimer le nombre des bandes dont ils étoient ornez. On ne peut donner, dit-il, une plus juſte idée de cette mode, qu'en la comparant à celle que nous avons vû naître ſur la fin du dèrnier ſiécle & au commencement de celui-ci, ſous les noms bizarres de *falbala* & de pretintailles. Ceci eſt pris de Vopiſcus dans la vie d'Aurélien, ſur quoi il faut remarquer 1°. Que *paragauda*, *paragaudea*, comme il eſt dans Pollion, ou *paragaudes*, ne ſignifie pas le *falbala*, ou la bande d'étoffe, mais tout l'habit: le *falbala*, c'eſt proprement *lorum*. 2°. Que ces noms monolores, dilores, &c. ne ſont point pris des langues orientales, comme prétend M. De la Mare, mais formez partie du Grèc & partie du Latin, c'eſt-à-dire, de μόνος, un, δὶς, deux, τρεῖς, trois, τέσσαρες, quatre, πέντε, cinq, ἓξ, ſix, ἑπτὰ, ſept, & de *lorum*, bande. Nous pouvons donc appeller *falbala*, *lorum*, *lorum criſpatum*; & l'habit qui a un *falbala*, *monoloris*; celui qui en a deux, *diloris*; celui qui en a trois, *triloris*; quatre, *tetraloris*; cinq, *penteloris*; ſix, *hexaloris*; ſept, *heptaloris*. On peut encore appeller le *falbala* en Latin *pannus*, ou *pannus criſpatus*. Car Horace appelle ainſi une bande d'étoffe que l'on met ſur un habit.

Purpureus latè qui ſplendeat unus & alter
Aſſuitur pannus.

Ce qui montre que cette mode étoit plus ancienne qu'Aurélien & que Valérien. Bien plus, ſi l'on en croit Virgile, c'étoit la mode du tems d'Énée. Eneïde Liv. V. v. 250. Ce héros donne pour prix de la courſe navale une robe.

Quam plurima circum
Purpura Meandro duplici Melibœa cucurrit.

Quoique le *meandro duplici* ſignifie apparemment une bande diſpôſée ou découppée en zigzag, il peut auſſi aſſez bien exprimer le *falbala*. Au reſte, quoiqu'il en ſoit de l'antiquité de ces modes, celle de nos *falbalas* n'en eſt pas plus ſage.

FALBOURG. Voyez VAUBOURG.

FALCADE. ſ. f. Tèrme de Manége. Action des hanches, & des jambes du cheval, qui ſe plient fort bas en coulant lorſqu'on l'arrête.

FALCAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. *Falcarius.* Les Anciens appelloient *Falcaires* ceux qui avoient des épées courbes comme les cimetèrres.

Ce mot vient de *fax*, *falcis*, une faulx, parce que ces épées avoient la forme d'une faulx.

FALCES. ſ. Nom propre d'un bourg de Navarre, en Éſpagne, ſur la rivière d'Arragon.

FALCIDIE. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Portion que l'hérítiér inſtitué pouvoit retenir ſur les legs faits par le Teſtateur; c'étoit le quart. *Falcidia.* La *falcidie* eſt la même chôſe que la quarte Trebellianique. Comme il étoit libre à Rome de diſpôſer de tous ſes biens ſans reſtriction, la loi *Furia*, & la loi *Voconia*, avoient apporté quelque reſtriction à cette liberté. Enfin le Tribun Falcidius du tems d'Auguſte, en abrogeant ces deux loix, ordonna que l'héritier auroit la faculté de retenir la quatrième partie de tous les legs, lorſque le Teſtateur avoit épuiſé ſa ſucceſſion par des legs, ou legué au delà des trois quarts; & cela afin que la qualité d'héritiér ne fût pas vaine, & infructueuſe. C'eſt ce qu'on appelle la quarte *Falcidie*, du nom de Falcidius, qui porta la loi appellée *Falcidie*.

FALCKENBÈRG. Voyez FAUQUEMONT, & FALKENBÈRG.

FALCKLAND. ſ. m. Nom d'un bourg de l'Écoſſe méridionale. *Falcklandia.* Il eſt dans le Comté de Fefe, près de la rivière d'Éden, à cinq lieuës à l'oüeſt de la ville de S. André.

FALÇO. Voyez MONTE-FALCO.

FALCONARA. ſ. f. Nom propre d'une rivière & d'un bourg de Sicile. La rivière s'appelle auſſi Noto. *Falconarius*, ou *Notus fluvius*, anciennement *Aſſinarius*. Elle coule dans la vallée de Noto, baigne la ville de Noto, & ſe décharge dans la mèr de Sicile, au bourg de *Falconara*. Quelques Auteurs conjecturent que la *Falconara* eſt l'Achetas de Silius Italicus.

FALCONARA. Nom propre d'une iſle de l'Archipel, ſituée au Septentrion de celle de Standia. *Falconaria.* Elle eſt petite & déſèrte. Les Anciens la nommoient *Polygagos*, à caûſe de la quantité de chevreuils qu'on y trouvoit.

FALCONNER. On donne le genre féminin à ce mot, qui eſt le nom d'un ragoût. Des œufs à la *falconner*, ſont des œufs frais dont on prend le jaûne que l'on délaye dans un plat, & on y mêle du ſucre, à la proportion d'une once pour deux œufs, un peu d'eau de fleur d'orange & d'ambre préparé, le tout étant bien mêlé enſemble, on le met ſur un petit feu, pour former de petites boules de la groſſeur d'un jaûne d'œuf, puis on vèrſe du ſucre au caramel ſur châcune de ces boules.

FALCORDE. Oiſeau d'eau. *Gavia.* POMEY. C'eſt le même oiſeau que l'on appelle moüette, & plus communément, poule d'eau.

FALDSTRANDT. ſ. m. Bon bourg de Dannemarck, avec un hâvre & un petit fort qui le défend. *Faldſtrandia.* Il eſt ſur la côte

orientale du Jutland ſeptentrional, entre le cap de Schagen & l'entrée du golfe d'Alborg.

FALE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fidolus.* Saint *Fale*, que l'on nommoit Fidole en ſa langue, étoit né à Clèrmont, de l'une des bonnes maiſons de l'Auvergne, vèrs le commencement du VIe ſiécle. Il fut Prieur, & enſuite Abbé d'un Monaſtère, qui eſt à deux lieuës de Troyes, dépendant de l'Abbaye de Moleſmes. Le P. Henſchenius, dans les *Acta Sanct. Maii* T. III. p. 588. dit qu'il y a dans le Diocèſe de Langres une paroiſſe qui ſe nomme S. Fidol d'Eſtineis, d'où il ſuit que l'on dit auſſi *Fidol* en François, & non pas ſeulement *Fale*, comme a mis Baillet.

FALE. ſ. f. Mot Normand, pour dire, *Jabot. Inglavies.* L'origine de ce mot n'eſt pas connuë. Mén.

FALEMPIN. ſ. m. Village avec Abbaye. *Falempinum.* Il eſt dans la Flandre Walone, à trois lieuës au midi de Lille.

FALÈRE, ou FALARE. ſ. f. Ville de l'État Ècléſiaſtique en Italie. On l'appelle autrement Civita Caſtellana. *Civitas Caſtellana, Falaris, Faleris, Faliſca, Faleria.* Elle eſt dans la Province du Patrimoine de S. Pièrre, près du Tibre, à ſept lieuës au deſſus de Rome. Maty écrit que c'eſt une petite ville, mais bonne, & épiſcopale; & M. Corneille dit qu'aujourd'hui *Falère* eſt ruinée, que ſon Évêché a été transferé à Civita Caſtellana, diſtinguant deux villes où Maty n'en fait qu'une, & cite les Tables Géographiques du P. Lubin.

FALÈRNE. ſ. m. & ancien nom propre d'une montagne & d'une campagne de la Tèrre de Labour en Italie. *Falernus, Maſſicus mons.* Elle étoit près de l'ancienne ville de Sinneſſa, & remarquable par ſes vins délicieux. On l'appelle aujourd'hui Rocca di Mondragone. Corn. On la nomme auſſi Monte Maſſico. Maty. Elle eſt près de la côte maritime entre les embouchures du Guarigliano, & du Saone. Corn. Quelques-uns la placent maintenant près de Pouzzol, & d'autres vèrs la petite ville de Carinola. Voyez les Tables Géographiques du P. Lubin; Maty, Corn. *Falerne* étoit entre Sinneſſe & Caléne. Il y avoit de trois ſortes de vins de *Falerne*; de dur, de doux, & de délicat. Quelques-uns n'appelloient vin de *Falèrne* que celui qui croiſſoit dans la partie la plus baſſe de ces collines. Ils appelloient vin de Gaure celui qui venoit au haut de ces mêmes collines, & vin de Fauſtianum celui des vignes du milieu. Le vin de *Falèrne* étoit le ſecond des bons vins d'Italie, & parmi celui de *Falèrne* le plus eſtimé étoit celui de Fauſtianum. Voyez Pline L. XIV. C. 6.

FALISQUE. ſ. m. & ſ. Nom propre de peuple. *Faliſcus, a.* Les *Faliſques* étoient un peuple de l'ancienne Étrurie, en Italie. Ils habitoient près du Tibre, & autour de la petite rivière de Tercia, entre Rome & Otricoli, dans le païs qu'on appelle aujourd'hui le Patrimoine de S. Pièrre. Selon quelques Géographes *Faleria, Hortanum & Feſcennia*, étoient leurs villes: mais d'autres, comme le P. Lubin, prétendent que *Faleria* n'étoit point de la dépendance ni du tèrritoire des *Faliſques*, & que la ville des *Faliſques* étoit différente de *Falerium*, ou *Faleria.* Ils ſe fondent ſur Strabon, qui dans ſon Ve Livre a remarqué que quelques Auteurs ne mettent pas les Falériens dans l'Étrurie, & que les *Faliſques* étoient une nation particulière. Ils s'avançoient juſque vers Galèſe & S. Oreſte, où étoit la montagne qu'on appelloit *Faliſcorum mons*, montagne des *Faliſques.* D'autres dont le ſentiment eſt rejetté par Holſtenius, les placent à Monte Fiaſcone. *P. Lubin, Maty, Corn.* Les *Faliſques* que Camille aſſiegeoit l'an de Rome 360, ſe donnèrent à lui, touchez de ce qu'il leur avoit renvoyé leurs enfans, qu'un Maître d'École lui avoit livrez. Bossuet.

FALKENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Falkenberga.* Elle eſt ſur la Manche de Dannemarck, à l'embouchure d'une grande rivière, entre Wardſbourg & Halmſtadt. Maty.

Falkenbèrg. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Siléſie, qui a un château, & tître de Duché. *Falkemberga.* Elle eſt dans la principauté d'Oppélen, à cinq lieuës au couchant d'Oppélen. Maty.

FALKENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Falkemburgum.* Elle eſt dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, ſur la rivière de Trega, aux confins de la Caſſubie, à cinq lieuës au nord de Kalis. Maty. M. Corneille écrit *Falkembourg*, & *Falkemburgum*; quoiqu'il écrive *Falkemberg.* Le Château de *Falkenbourg* eſt bon & fort. Cluvier & Simler dans ſes ſcholies ſur l'Itinéraire d'Æthicus, croyent que *Falkenbourg* eſt l'ancien *Corinvallum*, ou *Cortovallium*; que Godefroy Wandelin dans ſon Commentaire ſur les Loix Saliques met à Drelenbourg, & Mirée à Aix la Chapelle, & d'autres à Moylandt. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 160.

FALKENSTEIN. ſ. m. & nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Falconis petra.* Le bourg de *Falkenſtein* eſt le lieu principal du Comté de *Falkenſtein.* Il a un château placé ſur une hauteur. Le Comté de *Falkenſtein* eſt enclavé dans le Palatinat du Rhin, vèrs le mont Donèrſbèrg, entre la petite ville de Rockenhauſen & celle de Gelheim. Les Comtes de *Falkenſtein* relèvent de la Souveraineté de la Baſſe Alſace. Ils tiroient leur origine de Wirich de Daun, Seigneur d'Obèrſtein, qui épouſa Irmgarde, fille de Philippe, Seigneur de *Falkenſtein*, laquelle lui porta en dot la moitié de cette Seigneurie, qui étoit un Fief immédiat de l'Empire, & qui en 1458, devint arrière-Fief du Duché de Lorraine, par la conceſſion que l'Empereur Frédéric III. en fit au Duc de Lorraine, & que Maximilien I. confirma en 1498. Wirich II. fut le prémier qui en fut inveſti par le Duc de Lorraine. Imhoff traite du Comté & de la famille de *Falckenſtein* dans ſa Notice de l'Empire L. V. C. 3. L. VI. C. 3. & 4. L. IX. C. IV. n. 17. Le dèrnier Comte de *Falkenſtein* mourut en 1682. & en lui la famille s'eſt éteinte.

Falkenstein, eſt auſſi un Bourg de Suiſſe dans le Canton de Soleure.

FALLACE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie. Vice d'un argument captieux & ſophiſtique. *Fallacia, ſtropha.* La Logique enſeigne à découvrir la *fallace* des argumens. On le diſoit autrefois de toute ſorte de fraude, de tromperie.

> *Qui s'étudie à uſer de* fallace,
> *En ma maiſon point ne trouvera place.* Marot.

FALLACIEUSEMENT. adv. D'une manière fallacieuſe. *Fallaciter.*

FALLACIEUX, euse. adj. *Fallax, ſophiſticus.* Argument ſophiſtique. Des diſcours, des propos *fallacieux.* Ces trois mots, *fallace, fallacieuſement*, & *fallacieux*, commencent à vieillir, & ne ſont prèſque plus d'uſage, au moins dans le ſtile ordinaire; mais on pourroit encore l'employer en Poëſie dans le ſtile élevé, comme a fait Corneille dans Rodogune.

> *Sermens* fallacieux, *ſalutaire contrainte.* Corn.

En proſe il ne faudroit pas s'en ſervir.

FALLEKOPING. ſ. m. & nom propre d'une petite ville de Suéde dans la Weſtro-Gothie. *Falcopinga.* Elle eſt entre les lacs de Weter, & de Wener, au midi de la ville de Scara, & au couchant de celle d'Hio. Prononcez *Falcoping*; on peut auſſi l'écrire ainſi en François.

FALLÉRÉ. adj. Ce mot ſe trouve dans quelques-uns de nos vieux Auteurs, & ſignifie *enharnaché. Phaleratus.*

Ce mot vient du Latin *phaleratus*, qui ſignifie la même chôſe.

FALLOIR. v. n. & impèrſonel, qui ne ſe dit plus à l'infinitif, mais dans quelques autres tems. Voici comme il ſe conjugue: *Il faut, il falloit, il fallut, il a fallu, il eût fallu, il faudra, qu'il faille, qu'il fallût, il faudroit.* Il ſe dit des chôſes qu'on eſt obligé de faire, ou par neceſſité, ou par devoir. *Oportere.* Il *faut* aimer Dieu ſur toutes chôſes, & ſon prochain comme ſoi-même. Il nous *faudra* tous mourir quelque jour. Quand nous eûmes dîné, il *fallut* payer. Il *falloit* plûtôt mourir que de faire cette action. Il a *fallu* céder à la néceſſité.

> *Je vois bien que mon cœur aſpire à l'impoſſible,*
> *Et que tous ſes deſſeins oſent plus qu'il ne* faut. Gom.

Il ſe dit auſſi des beſoins que l'on a pour quelque chôſe. Il *faut* peu de chôſe pour vivre à un homme ſobre. Combien *faut*-il à cet artiſan pour ſa journée? Cet homme ſe plaint toûjours, on ne ſçait ce qu'il lui *faut.*

> *Mais ſans ceſſe ignorant de nos propres beſoins,*
> *Nous demandons au Ciel ce qu'il nous* faut *le moins.* Boil.

Guichart dérive le mot de *falloir* du Chaldaïque בלו, *vale*, en changeant le ו ou l'*v* conſone en f, & en donnant une tèrminaiſon Françoiſe de *vale* on a fait *falloir.*

Falloir. Ce mot ſignifie quelquefois, Manquer. Peu s'en *fallut. Parum abfuit.* Peu s'en *faudra.* Vaug. Rem. On dit de la même manière & avec la même conſtruction. Il s'*en faut* beaucoup que &c. il s'en *faut* peu que &c. Il y en a qui mettent dans ces phrâſes une négation avec le vèrbe qui eſt après *que*, & d'autres n'en mettent point. Quoiqu'il s'en *faille* beaucoup que je ne ſois de ſon avis. Ménage, & l'Éditeur du livre Intitulé *Ménagiana*, qui eſt de l'Académie Françoiſe, dans une de ſes additions au *Ménagiana*, dit en parlant de Bèrni, Poëte Italien, il s'en *faut* beaucoup *que* ſon poëme de Roland l'amoureux ait été auſſi eſtimé. Voyez Faillir.

Si faut-il. Façon de parler familière, dont on ſe ſert, pour dire, quoi qu'il en ſoit il faut, il eſt néceſſaire. *Si faut-il* que je ſçache pourquoi il a fait cela! *Si faut-il* qu'il me rende raiſon de ſa conduite.

On dit en provèrbe, C'eſt un faitz le *faut*; pour dire, C'eſt une néceſſité abſoluë de faire telle chôſe. On dit ironiquement, C'eſt

pour ſon nez, il lui en *faut*; pour dire, qu'il ne mérite pas d'avoir ce qu'il demande.

FALMOUTH. ſ. m. & nom propre d'un port renommé d'Anglètèrre, dans le Comté de Cornoüaille. *Falmutum*, *Volmutum*, & ſelon quelques-uns *Volubaportus*. Ce port giſt entre le Cap du Lezard au levant & celui de Cornoüaille. *Falmouth* eſt un bourg qui a un bon & grand port, dont l'entrée eſt défenduë par deux châteaux, celui de Pendenis, & celui de Mauſe, qui ſont vis-à-vis l'un de l'autre. C'eſt Henri VIII. qui les fit bâtir.

FALOISE. ſ. f. Vieux mot. Voyez FALAISE. C'eſt la même chôſe.

FALOT. ſ. m. Eſpéce de grande lantèrne, que l'on porte ordinairement au bout d'un bâton, ou d'un manche de bois. *Laterna*. On appelle auſſi *falots*, des lumières qu'on allume pour éclairer dans les cours & lieux ſpacieux, qui ſont dans des vâſes pleins de ſuif, ou autres matières combuſtibles. On appelle auſſi *falot*, ou *fanal*, le feu de l'Amiral. Voyez FANAL.

Ce mot vient de *phanotus*, Latin tiré du Grèc φανὸς, *phanus*, *phanuttus*, *phanottus*, *fanot*, comme on a dit autrefois, *falot*. MÉNAGE. D'autres le dérivent du Grèc φαλλός. On peut auſſi le dériver de φαλὸς, qui ſignifie luiſant, auſſi bien que φανὸς. Du Cange dit que ce mot ſignifioit autrefois des lantèrnes de camp, que les Anciens appelloient *phares*, dont l'invention eſt attribuée à Manuel Empereur, ſelon Cinnamus; & qu'on appelloit *Cercophalum*, un *Falot de cire*. Icquez dérive le mot de *falot* de l'ancien mot Saxon *bal*, ou *bæl*, d'où les Francs formèrent *balo* dans leur langue: ces mots veulent dire *bucher*, *grande flamme*, on y a changé le *b* en *v*, & enſuite l'*v* en *f*, & l'on a formé ainſi le mot de *falot*. Guichart prend une autre route qu'Icquez, & il amène le mot de *falot* de Chaldée en France par le chemin que voici. De לפיד, *lappid*, on fait פלד, *peled*, par la tranſpoſition de quelques lettres; c'eſt le moins qu'on puiſſe accorder, & il ne falloit pas habiller tout d'un coup ce mot à la Françoiſe, en le faiſant paſſer par tant de païs differens; de *peled* on a fait *falot*, en prononçant le פ comme *ph*, & en changeant le *d* en *t*, ce changement eſt ordinaire dans les langues, & c'étoit là le ſeul changement qu'il fallût faire pour faire paſſer le mot de *falot* dans la langue Françoiſe, on pourroit donner cette étymologie pour vraye, לפיד, ou לפוד, ſignifient en Chaldaïque *lampas*, *tæda*, *torche*, *flambeau*.

FALOT, fat; homme ridicule, & qui ſert de joüet aux autres, mauvais plaiſant. *Inſulſus*, *ineptus*, *ridiculus*. On dit par injure, Vous êtes un plaiſant *falot*, à celui qui eſt fort mépriſable.

Et quoi! plaiſant falot,
Vous jâſerez toujours & je ne dirai mot.
TH. CORN. dans le Jodelet Prince.

FALOT, OTE. adj. Groteſque, impèrtinent, capable de faire rire. Viſage *falot*. SAR. Eſprit *falot*. Conte *falot*. Il eſt bas & populaire.

Par quelque chanſon falote,
Nous célébrons la vertu
Qu'on tire de ce bois tortu. S. AMANT.

FALOTIÉR. ſ. m. Officiér qui met les falots, ou les lumières en differens endroits du Louvre ſur les éſcaliérs. *Laternarum curator*.

FALOUQUE. ſ. f. Petit vaiſſeau de bas bord à aller ſur la mèr. *Phaſelus*, *actuariolum*. On prononce ordinairement *felouque*. Voyez FELOUQUE.

FALOUR. Vieux mot, qui veut dire *fot*, il eſt hors d'uſage. *Ineptus*.

FALOURDE. ſ. f. Gros fagot lié par les deux bouts, fait de pèrches couppées, ou de quelques rondins joints enſemble. *Virgultorum faſcis*. On s'en ſervoit autrefois pour combler les foſſez des ennemis, comme témoigne Froiſſard. Nicod dit que ce mot vient de *faix lourd*.

Et le gay Bucheron embraſſant ſa falourde,
Pour retourner chez lui ſur ſon dos la jetta,
Cette charge jamais ne lui parut moins lourde. PERRAUT.

FALOUSE. ſ. f. C'eſt le nom d'une plante qu'on appelle en Latin *elaphoboſcum*, ou *pabulum cervi*. Voyez ELAPHOBOSCUM.

FALQUER. v. n. Tèrme de Manege. C'eſt, Donner un mouvement au cheval quand on eſt prêt de l'arrêter, en le faiſant couler ſur les hanches en deux ou trois tems, & en formant un arrêt ou demi-arrêt. On appelle *falcade*, cette action des hanches & des jambes qui ſe plient fort bas lors qu'on arrête un cheval, en faiſant de petites courbettes.

FALQUET. ſ. m. C'eſt un nom que quelques-uns donnent au hobereau. Voyez HOBEREAU.

FALSIFICATEUR. ſ. m. Celui qui falſifie, qui contrefait ou altère ſoit des écritures, ſoit des drogues, &c. *Adulterator*.

FALSIFICATION. ſ. f. Chôſe qui eſt falſifiée, action de falſifier, *Adulteratio*. Il ſe dit des écritures & des drogues. Il y a de la *falſification* dans cette datte, dans ces épiçeries. Voilà une *falſification*. *Falſification* du vin. DE LA MARE. Les Réglemens de Police pour empêcher la *falſification* des vins, ſe trouvent dans cet Auteur, *Tr. de Police L. IV. Tit. IX. T. I. p. 580. & ſuiv.*

FALSIFIER. v. act. Faire un faux acte, une fauſſe piéce, en imitant la véritable. *Adulterare*, *corrumpere*, *falſare*. *Falſifier* un teſtament, ſuppoſer un faux teſtament. *Falſifier* un paſſage de l'Écriture.

FALSIFIER, ſe dit auſſi de la ſimple altération d'un acte. Il a *falſifié* cette obligation à l'égard de la datte; il en a *falſifié* une clauſe. Il ſe dit même en ce ſens plus ſouvent que dans l'autre. Un acte *falſifié* ſe prend ordinairement non pas pour un acte fabriqué à plaiſir & entièrement ſuppoſé, mais pour un acte auquel on a ajoûté, ou dont on retranche quelque chôſe. C'eſt ainſi à proportion qu'on ſe ſert du mot de *falſifier* avec ſes autres régimes. On ne dit pas proprement qu'un cabaretiér *falſifie* du vin d'Éſpagne, lorſqu'il le vend pour vin d'Éſpagne, & qui ne l'eſt point du tout, mais lorſqu'il mêle du vin d'Éſpagne avec d'autres drogues, & liqueurs, enſorte que de deux bouteilles de véritable vin d'Éſpagne il en fait trois de vin d'Éſpagne *falſifié*.

FALSIFIER, ſignifie auſſi, Déguiſer des drogues qu'on fait paſſer pour autres qu'elles ne ſont; ou qui ſont mêlées de quelque autre chôſe de moindre prix. Le ſang de dragon, la tèrre ſigillée, le muſc, le bezoard, le baume, & prèſque toutes les drogues d'Orient, ſont déjà *falſifiées* ſur les lieux. Les Cabaretiérs *falſifient* le vin d'Éſpagne, & en font avec du miel.

FALSIFIER, ſe dit auſſi de la monnoye, quand on l'altère par un mauvais mélange, ou quand on la frape ſans autorité du Souverain, & qu'on ſe ſert pour cela de coins faux.

FALSO. Capo falſo. Voyez FAUX.

FALSTER. ſ. m. & nom propre d'une iſle de Dannemark. *Falſtria*. Elle eſt dans la mèr Baltique, entre les iſles de Zeelande, de Lalande, & de Mône. *Falſter* peut avoir ſept lieuës de long ſur trois de large; & eſt abondant en grains. Le lieu principal de l'Iſle eſt Nykoping.

FALVATERA. ſ. f. Petit bourg de l'État de l'Égliſe, dans la Champagne. *Fabrateria*. Il eſt près du Guariglan & de la tèrre de Labour, à quatre lieuës au couchant d'Aquino. Ce fut autrefois une colonie de Volſques.

F A M.

FAMAGOUSTE. ſ. f. Nom propre d'une ville Épiſcopale de l'Iſle de Chipre. *Fama Auguſta*. *Hamacoſtos*, anciennement *Arſinoe*. Elle eſt ſituée ſur la côte orientale de l'iſle, à douze lieuës de Nicoſie, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. *Famagouſte* eſt quarrée, fortifiée à l'antique par de bonnes murailles flanquées de 13 tours & environnées d'un bon foſſé fort profond. C'eſt le meilleur port de Chypre. Les Génois prîrent *Famagouſte* vèrs l'an 1372. & la conſervèrent près de cent ans. Les Vénitiens en fûrent enſuite les maîtres juſqu'en 1571. que Selim l'emporta, malgré la réſiſtance extraordinaire des aſſiegez. Voyez M. De Thou hiſt. L. XLIX. Tavèrnier Voyage de Pèrſe L. II. Les Italiens l'appellent *Famacgoſta*.

D'Ablancourt dans ſa Traduction de Marmol L. II. p. 505. & ſuiv. dit *Famagoſte*; Le Pelletier dans ſa Traduction de la Guèrre de Chypre dit *Famagouſte*, & il paroit que c'eſt aujourd'hui le plus ordinaire. Voyez cet Auteur L. III. p. 215. *Famagouſte* eſt ſituée ſur la côte qui regarde la Syrie; & la mèr lave le pied de ſes murailles. Des rochers qui s'étendent depuis un petit promontoire qui eſt à la droite de la ville y forment un port fort ſûr & d'une aſſez grande étenduë. Deux bancs s'élévent dèrrière ces rochers, l'un deſquels avance aſſez loin dans la mèr, l'autre qui joint la citadelle & qui touche le rivage ſert de digue, & ſerre tellement l'entrée du port, qu'à peine les vaiſſeaux y trouvent un paſſage. Ce canal eſt défendu par un château bâti de l'autre côté qui répond à la citadelle. La ville peut avoir deux milles de circuit. Elle eſt enfèrmée d'un profond foſſé, & de murs de pièrre de taille fortifiez de pluſieurs tours bâties à l'antique de plus de parade que de défenſe, & dont les matériaux ſont aiſément briſez par le Canon. LE PELLETIÉR.

FAMASTRO. Voyez SAMASTRO.

FAME. ſ. f. Vieux tèrme du Palais, qui ſignifie, Réputation, *Fama*. Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe: Il a été rétabli en ſa bonne *fame* & renommée. On le trouve dans nos vieux Auteurs.

Comme maint homme, & mainte femme,
Qui ont bon los & bonne fame. FONT. DES AM.

De ce mot eſt venu l'adj. *famé*, *ée*, qui ne ſe dit qu'avec l'advèrbe

bien ou *mal.* Il eſt vieux auſſi. Les hôtes de cette maiſon ſont mal *famez*, ou bien *famez* & renommez. C'eſt un mot d'où ſont dérivez, *infame*, *infamie*, *diffamer*, &c.

FAMÉLIQUE. adj. m. & f. Affamé, qui a grand faim. *Famelicus*, *eſuritor*. Ventre *famélique*, éſtomac *famélique*, mine *famélique*, tâble *famélique*. GON. c'eſt à dire, Tâble où il n'y a pas de quoi manger.

FAMEUX, EUSE. adj. Illuſtre, qui eſt en vogue, qui eſt connu, qui eſt renommé, qui eſt en réputation, bonne, ou mauvaiſe. *Illuſtris*, *nobilis*, *celebratus*, *clarus*. C'eſt un *fameux* Auteur, un *fameux* Capitaine; un voleur *fameux*. Iris vous devenez *fameûſe*. GON. Un vin *fameux*. La *fameûſe* Laïs. MÉN.

> *Au creux de ce vallon eſt un temple* fameux. CER.
>
> Le cabaret le plus *fameux* de la ville. PATR.
>
> *La* fameûſe *Macette à la Cour ſi connuë.* REGN.
>
> *En mille écrits* fameux *la ſageſſe tracée*
> *Fut à l'aide des vèrs aux mortels annoncée.* BOIL.
>
> *Nous laiſſons donc aux plus* fameux *éſprits*
> *A vous* (Mgr le Dauphin) *loüer dans leurs doctes écrits.*
> *Puiſſe l'ouvrage égaler la matière.* P. LANGUEDOC J.

Ces rochérs ne ſont *fameux* que par des naufrages. *Infames ſcopuli.* Cette forêt n'eſt *fameuſe* que par les meurtres qui y ont été commis. Il y a pluſieurs lieux qui ne ſont devenus *fameux* que par les batailles qui y ont été livrées.

FAMEUX. Tèrme de Collége. Les écoliérs appellent *fameux* ceux d'entre eux qui ont les manières des Petits-Maîtres, c'eſt à dire, qui affectent de faire paroître dans leurs manières quelque chôſe de fat, d'étourdi, & de fanfaron tout enſemble. *Ardelio*, *traſo*.

FAMIL. Adj. m. Tèrme de fauconnerie, familiér, doméſtique. *Domeſticus*, *cicur*. Un Oiſeau *famil*, c'eſt à dire, un Oiſeau domeſtique.

FAMILIARISER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se rendre familier. *Vivere familiariter.* Les Princes ne veulent pas qu'on ſe *familiariſe* avec eux. Celui qui ſe *familiariſe* pèrd la ſupériorité que lui donnoit ſon air ſérieux. CH. DE M.

On dit figurément, Se *familiariſer* avec un Auteur; pour dire, Se le rendre familier, & le poſſeder parfaitement. Se *familiariſer* avec la goutte; pour dire, S'accoûtumer à la ſouffrir. Il ſe trouve des hommes qui ſoûtiennent facilement le poids de l'autorité, & qui ſe *familiariſent* avec leur propre grandeur. LA BRUY. L'âme ſe *familiariſe* inſenſiblement avec le danger, à force de le conſidérer. S. RÉAL.

FAMILIARITÉ. ſ. f. Privauté, manière, accès libre qu'on a chez quelqu'un & avec lequel on vit ſans façon. *Familiaritas*, *conſuetudo*. Il ne faut pas abuſer de la *familiarité* dont les Grands nous honorent. Être fort avant dans la *familiarité* de quelqu'un. Il faut avoir une cèrtaine *familiarité* hardie, qui ſans rien tenir de l'audace ait quelque chôſe qui plaiſe. M. SCUD. Un impèrtinent confond un air libre avec la *familiarité* exceſſive. ID. L'uſage fréquent, & pour ainſi dire cette *familiarité* des Myſtères ſacrez, bien loin de diminuer ſa ferveur, la rendoit plus reſpectueuſe & plus circonſpecte. FLECH. Dieu s'émeut plus ſenſiblement ſur les pécheurs convèrtis, qui ſont ſa nouvelle conquête; mais il réſèrve une plus douce *familiarité* aux juſtes. ID.

On dit provèrbialement, *familiarité* engendre mépris.

FAMILIÉR, IÈRE. adj. Celui qui vit avec un autre en grande privauté, en grande union, ſans cérémonie, ſans compliment. *Familiaris*, *neceſſarius*, *domeſticus*. On ne doit dire ſes affaires qu'à ſes plus *familiérs* amis. On dit en ce ſens du diſcours *familiér*, des Epîtres *familières*; un ſtile *familiér*, c'eſt à dire, de la convèrſation ordinaire, aiſé, & ſans affectation d'ornemens, ou d'expreſſions. Il y a une cèrtaine dignité même dans le langage ordinaire, & *familiér*, que les honnêtes gens ſont obligez de garder. VAUG. La prononciation aiſée & *familière* ſuprime quelques ſyllabes qu'il faut reſpecter quand on récite des vèrs, de peur qu'ils ne paroiſſent tronquez & défectueux. On ne penſeroit pas que c'en fût un ſi quelqu'un prononçoit,

> *Les foibles & les forts meur égalemen*t,
>
> Au lieu de dire,
>
> *Les foibles & les forts meurent également.* P. MOURGUES.

On appelloit autrefois *familiers* du Roi, les gens de ſa ſuite, ſes domeſtiques, ſes Courtiſans ordinaires qui compoſoient ſa famille. Voyez du Cange. *Familiares qui erant ex familia.*

FAMILIÉR, ſe dit auſſi des chôſes qui nous ſont très-connuës, ou que nous poſſédons ſi bien qu'elles ſont toûjours préſentes à nôtre éſprit. Il s'eſt rendu la langue Latine ſi *familière*, qu'il ſemble que ce ſoit ſa langue naturelle. Il faut ſe rendre la mort *familière* par une fréquente méditation: cela en ôte la peur. BAL. Plutarque inſinuë doucement la ſageſſe, & veut rendre la vèrtu *familière* dans les plaiſirs mêmes. S. ÉVR.

FAMILIÉR. ſ. m. eſt le nom qu'on donne aux Sèrgens, ou autres moindres Officiérs de l'Inquiſition. *Familiaris.* Ces Offices ſont éxèrcez par la Nobleſſe, qui pour cela a de grands privilèges, & qui peut être pourſuivie en un autre tribunal.

On dit en provèrbe, qu'un homme eſt *familier* comme une Epître de Cicéron, pour dire, qu'il a une familiarité incommode, ou incivile. Voyez la remarque ſur ce provèrbe, au mot ÉPÎTRE.

FAMILIÈREMENT. adv. D'une manière familière. *Familiariter.* Parler, agir, s'entretenir *familièrement*, en libèrté, ſans cérémonies. Il y a des occaſions où les Rois eux-mêmes ſe plaiſent à ſe communiquer *familièrement*. WICQ.

FAMILLE. ſ. f. Maiſon noble, ancienne race. *Gens*, *domus*. La *famille* des Scipions, des Fabiens. On a fait un beau recueil des médailles des *familles* Romaines. On ſe ſèrt du mot *familles*, à l'égard des anciens Romains, plutôt que de celui de *maiſon*. La *famille* des Céſars. Urſin a diſpoſé les médailles conſulaires par l'ordre alphabétique des *familles* Romaines. Le P. JOBERT.

En France il ne ſe dit guères que des Maiſons de robbe, ou bourgeoiſes. Il y a eû pluſieurs Conſeillers & Préſidens dans cette *famille*. C'eſt une des plus riches *familles* de Paris. Ce ſeroit parler improprement, que de dire d'un grand Seigneur, Il eſt de la *famille* de... pour marquer ſa race. M. le Maître a pourtant dit, Les grandes *familles* ſont les colomnes de l'État.

FAMILLE, ſe prend plus particulièrement pour un ménage compoſé d'un chèf & de ſes domeſtiques, ſoit femmes, enfans ou ſèrviteurs. Et les Latins diſoient auſſi *familia* dans ce ſens plûtôt que dans un autre. Un père de *famille*, un fils de *famille*. Abraham s'en alla avec toute ſa *famille*, &c. Les grandes *familles* ſont de petits États, comme les États ſont de grandes *familles*. LE MAI. Chez les Pèrſonnes de qualité on comprend ſous le nom de *famille* tous les domeſtiques, tous les Officiérs, grands & petits. Les prétendus éxcès commis par la nation (Françoiſe) & par la *famille* de M. l'Ambaſſadeur. L'AB. RÉGN. Le bon ordre qu'il (M. l'Ambaſſadeur) avoit donné pour contenir dans le devoir une auſſi nombreuſe *famille* que la ſienne. ID. Divèrſes querelles ſurvenuës à peu près dans le même tems, entre les François de la baſſe *famille* de l'Ambaſſadeur, & les ſoldats Corſes, &c. ID.

FAMILLE, ſe prend encore plus étroitement pour les plus proches parens. En ce ſens il ſe dit des pèrſonnes de qualité, auſſi bien que des Bourgeois & du peuple. Cet homme étoit à tâble avec ſa *famille*, dînoit ce jour-là en *famille*. C'eſt une affaire de *famille*. Il a aſſemblé ſa *famille* pour conclurre ce mariage. La *famille* Royale. On comprend ſous ce nom les enfans & les petits-enfans des Rois. *Famille* dans ce ſens a moins d'étenduë que *maiſon*, car ce mot de *maiſon* comprend tous les Princes & toutes les Princeſſes qui ſont du même ſang, de la même branche: ainſi on dit la *famille* royale, *familia regia*, & la maiſon de Bourbon, la maiſon de Valois, &c. *Gens Borbonia*, *gens Valeſia*, &c.

Dans l'Antiquité Eccléſiaſtique *famille* ſe dit pour une cèrtaine quantité de Moines d'un même monaſtère, qui avoient ſous l'Abbé, ou Superieur général, leurs Chèfs, ou Supérieurs particuliérs, & qui demeuroient dans un même corps de logis. *Familia Monachorum.* Les Monaſtères (de Saint Pachôme) étoient diviſez châcun en pluſieurs maiſons, claſſes, ou *familles*, & trois ou quatre *familles* unies enſemble faiſoient ce qu'on appelloit une tribu. Châque *famille* avoit ſon Chèf, ou Prévôt, avec un ſecond pour l'aider. TILLEMONT, *hiſt. Eccl. T. VII. p.* 179. Il paroît que châque *famille* avoit ſa maiſon, ou ſon corps de logis à part. ID. Ceux qui faiſoient le même métier étoient tous dans la même *famille*, & ils alloient tous enſemble à leur ouvrage. Les *familles* ſe ſuccédoient les unes aux autres par ſemaine dans les ſèrvices & les ouvrages communs. ID. La prémière *famille* étoit de ceux qui avoient ſoin de la tâble & de la cuiſine; la ſeconde des Infirmiérs, la troiſième des Portiérs. ID. Il y avoit d'autres *familles* pour faire les nattes, & les autres métiérs néceſſaires. ID. On prétend que dans châque monaſtère il y avoit trente ou quarante *familles*. ID.

La Sainte *famille*. C'eſt, en tèrmes de Peinture, un tableau qui repréſente nôtre Seigneur, la Vièrge, Saint Joſéph, & Saint Jean. Une ſainte *famille* de Raphaël, du Pouſſin.

FAMILLE, ſe dit auſſi figurément des chôſes qui ont quelque alliance entre-elles, ou quelque dépendance, comme en Grammaire d'un mot & de ſes derivez, ou compôſez. Dans les Dictionnaires qui ſe font par racines, on met prémièrement le mot, & puis toute ſa *famille*.

En matière d'Ordres on dit Saint François & toute ſa *famille*; pour dire, les Religieux de ſon Ordre. Saint Benoît a une grande *famille*. La ſocieté Religieuſe eſt une *famille* myſtique. CL. Les

Latins diſoient tout de même *familia*, pour les ſectes des Philoſophes. *Platonis familia*, les Platoniciens.

Les Chymiſtes diviſent la nature en trois *familles*, ou régnes, les minéraux, les végétaux, & les animaux. Cette expreſſion a paſſé de la Chymie dans la Médecine & la Botanique, & elle eſt aujourd'hui fort en uſage.

FAMILLEUX, EUSE. adj. Tèrme de fauconnerie, qui ſe dit du faucon qui veut toujours manger. *Eſuriens, famelicus*. Les faucons *familleux* ſont les meilleurs.

FAMINE. ſ. f. Diſette générale de fruits, de blez, ou d'autres alimens. *Fames*. La *famine* fut générale ſept ans durant en Égypte. On a pris cette ville par *famine*. ABLANC.

On vèrra par quels ſoins ta ſage prévoyance,
Au fort de la famine *entretient l'abondance*. BOIL.

On dit provèrbialement, Crier *famine* ſur un tas de blé, en parlant des avâres, qui ſe plaignent de la néceſſité du tems, quoiqu'ils ayent aſſez chez eux de quoi vivre.

Les Anciens ont fait une pèrſonne de la *Famine*, comme de l'honneur, de la victoire, & Un de nos Poëtes a dit dans ce ſyſtême poëtique,

La Famine *au corps ſec, aux pas mal aſſurez*. REC. DE VERS.
Voyez FAIM.

FAMINE, ou FAMÉNE. ſ. f. Petite contrée des Païs-Bas dans le Duché de Luxembourg. *Falemania, Falmannia, Falmennia, Falemannenſis Ager*, ou *Tractus Fahinienſis*. On n'en ſçait pas les limites, ſeulement les petites villes de Marche en *Famine*, & de la Roche en *Famine*, qui en conſèrvent le nom, montrent qu'elles étoient dans ce diſtrict. *Hadr. De Val. Not. Gall. p.* 191. Il écrit *Faménne*, ou *Faminne*.

On appelle Port-*famine* un lieu de la tèrre Magellanique où les Éſpagnols établîrent une Colonie l'an 1585, & dans lequel ils bâtîrent *Ciudad del Rey Felipe*, autrement Saint Philippe. Voyez ce mot.

FAMIS. adj. *Famelicus, fame rabidus*. Eſt un vieux mot, qui ſignifie la même chôſe que famélique, affamé.

Par nos grands loups raviſſans & famis,
Qui aiment plus cent ſols que cent amis. MAR.

FAMMARS. Voyez FAN, & FANMARS.

FAN.

FAN. ſubſt. maſc. Le petit d'une biche. On le dit auſſi du petit d'un chevreuil. *Hinnulus, catulus, pullus cervæ*. On écrivoit autrefois *faon*, & pluſieurs l'écrivent encore avec l'Académie, comme *paon*, *laon*, qu'on prononce *pan*, *lan*, comme laye, ourſe, lionne, Éléphante. On appelle auſſi *fan*, le petit d'un éléphant. Cependant Nicod dit que le mot de *fan* ne convient point aux bêtes mordantes.

Une Lionne ſort qui gronde & fait du bruit......
Le ſujet de ſa plainte & du deuil qu'elle ſent,
Eſt le faon *qui lui vient de mourir en naiſſant.*
Elle le tient des dents, & ſemble avec murmure
D'une ſi prompte mort accuſer la nature. P. LE MOINE.

Ce mot vient du Latin *infans*. Voyez Ménage. Il ſemble, dit Guichart, que des radicales [illegible], *vaham, faon, fan*, pourroit avoir dégénéré en François. De [illegible] les Hébreux on fait בהמה, *behema*, qui ſignifie une bête, ce qui doit s'entendre des bêtes à quatre piéds, en tant qu'on les diſtingue des reptiles.

FAN, ſelon Borel, s'eſt dit autrefois pour *temple*, du Latin *fanum*.

FAN. ſ. m. Nom propre d'un village des Païs Bas, dans le Haynaut, que quelques-uns appellent auſſi Fammars. Cluvier & de Valois croyent que c'eſt l'ancien *fanum Martis*, ainſi nommé parce qu'il y avoit un temple de Mars. On appelle auſſi *Pagus fanomartenſis*, un petit païs aux environs de *fan*. L'Abbé Fulcuin, qui a écrit les Vies des Abbez de Lobes, dit que dans la ſuite on l'a appellé Haynou, du nom de la rivière de Haynau, ou Haynou. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 192.

FANAGE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt proprement tout le feuillage de la plante. Le *fanage* de cette plante eſt beau & agréable.

Ce mot vient de *fane*, qui ſe dit auſſi de la feuille. Voye FANE.

FANAGE. ſ. m. Action de faner l'hèrbe d'un pré fauché, & le ſalaire de ceux qui ſont employez à cette beſogne. *Fœniſecium*. Il faut trois jours de beau tems pour faire le *fanage* de ce pré. On a payé deux écus aux faneurs pour leur *fanage*, pour leur travail. Le *Fœniſecium* eſt marqué dans l'ancien Calendriér Romain au mois de Juillet. Et c'eſt encore à préſent le tems du *fanage*, ou plûtôt de la *fanaiſon*, car on dit fanaiſon en François, ce qui eſt auſſi *fœniſecium*, pour dire la ſaiſon propre à faner, comme on dit la haranguaiſon pour le tems, la ſaiſon propre à pêcher les harengs. On écrivoit autrefois *fener, feneur, fenage, fenaiſon*, mais on a toujours prononcé *faner, faneur, fanage, & fanaiſon*. Voyez Nicod. Ainſi il eſt plus dans l'analogie de nôtre langue d'écrire par un *a*, *faner, faneur, fanage*; pour *fanaiſon*, il me paroît un peu plus rude, & j'aimerois mieux dire & écrire *fenaiſon*. Il eſt plus aiſé de dire que c'eſt là mon goût, & que l'uſage me paroît tel, que d'en donner une bonne raiſon, qu'il ne ſeroit pas cependant difficile de trouver dans le génie de nôtre langue. Quoi qu'il en ſoit, voyez FENAISON.

FANAGE. ſ. m. Ancien droit. *Fenagium*. LOBIN. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 197. *& Gloſſ.* L'un des droits des foreſtiérs étoit le *fanage*. ID. *T. I. p.* 203.

FANAL. ſ. m. Feu allumé ſur de hautes tours, ou à des ports de mèr, pour ſèrvir de guide aux vaiſſeaux. *Fax, lucerna, pharus*. La tour de Cordoüan ſur la rivière de Bourdeaux eſt un *fanal* fort utile à ceux qui navigent en ces quartiers là. Dans les échelles du Levant on appelle ces ſortes de tours *Phâres*, du nom de celle que Ptolomée Philadelphe fit bâtir à l'embouchure du Nil.

FANAL, eſt auſſi un falot, ou un feu allumé dans une groſſe lantèrne, que les vaiſſeaux portent au plus haut de la pouppe pour ſe guider la nuit. Quand on dit généralement le *fanal*, c'eſt le *fanal* de pouppe. Le *fanal de hune*, eſt celui de la grande hune du Commandant pour faire des ſignaux. L'Amiral porte trois *fanaux*, afin de ſe faire ſuivre des autres vaiſſeaux de la flotte; le Vice-Amiral deux; les autres navires de guèrre un. La galère Réale en porte trois.

Ménage le dérive de *phanalium*, qu'on a dit du Grèc φανάριον, qui ſignifie une petite lampe, une lumière, φανὸς ſignifie auſſi une torche, une lampe.

Faire *fanal*; c'eſt, en tèrmes de Marine, Allumer le *fanal*, ou marcher devant avec le *fanal*, afin de guider.

FANALE. ſ. m. Cap de l'iſle de Scio, dans l'Archipel. *Phana*. C'eſt le coin de cette iſle, qui joint ſa côte méridionale avec l'occidentale. MATY.

FANAR. ſ. m. & nom propre d'un lac & d'une rivière. Le lac *Fanar*, chez les Anciens, *Palus Acheruſia*, eſt dans l'Épire en Gréce. Il en ſort une rivière, qu'on nomme auſſi *fanar*, & dans l'Antiquité *Acheron*. Le *Fanar* ſe décharge dans un petit golfe de la mèr Ionienne, entre la ville de Pèrga & celle de Preveſa. On appelle encore & la rivière & le lac d'où elle ſort Jalona.

FANATIQUE. adj. m. & f. Fou, extravagant; aliéné d'éſprit; viſionnaire, qui s'imagine avoir des révélations, & des inſpirations, qui ſe croit tranſporté d'une fureur divine. *Fanaticus, delirus, inſanus*. Les *fanatiques* qui n'ont ni convulſions, ni extâſes prophétiques, ſont les plus ſuſpects de fourberie. BAY. Les *fanatiques* en ſe guindant dans la Région des méditatifs, & des ſpéculatifs, ont-ils le privilége de fouler aux piéds la puiſſance Eccléſiaſtique? BOSS. Les Décies qui ſe dévouèrent pour l'intérêt d'une ſocieté dont ils alloient n'être plus, me ſemblent de vrais *fanatiques*. S. ÉVR. Ces *fanatiques* qui contrefont les inſpirez, ſont des ſéditieux capables de tout entreprendre pour éxécuter leurs prétenduës révélations. S. ÉVR. C'eſt ainſi qu'on en voit en France parmi ceux qui ſont reſtez attachez à l'héréſie de Calvin, depuis la révocation de l'édit de Nantes. Tels ont été les *Fanatiques* des Cévennes, excitez par les prétenduës prophéties de Jurieu.

Ce mot vient de *fanum*, Latin, qui ſignifioit un temple des Payens. Les prémiérs Chrétiens appelloient par cette raiſon tous les Gentils, *fanatiques*. Les vieilles Chroniques de France ont appellé Clovis, *fanatique*, & Payen. M. Peliſſon écrit *Phanatiques*, T. II. p. 208. 209. Les *Phanatiques*, les Sociniens, les Photiniens d'aujourd'hui, n'ont point encore d'aſſemblées réglées, ni de police, ni d'union enſemble. PELISSON. Ce n'eſt pas l'uſage.

FANATIQUE, eſt auſſi un nom de ſecte. Il y a beaucoup de *fanatiques* en Anglerèrre, en Hollande & en Allemagne. Wigélius & Jacques Bohm, ſont les principaux chéfs des *fanatiques* d'Allemagne. Celui-ci de ſavetiér qu'il étoit, étant devenu prophête, a publié quelques livres en ſa langue. Il en a publié un qui a pour titre, *le grand myſtère*. Il prend la qualité de *Philoſophe Teutonique*, ou Allemand. Quand on parle de ſes livres en France, on les appelle *la Philoſophie du Savetiér*, ces deux fameux chéfs de la ſecte des *fanatiques* ſont ſortis de l'école de Paracelſe. Wigélius eſt le pére de ceux qu'on nomme les frères de la Roſe-croix. Voyez Spanheim dans ſon abregé des controvèrſes de la Religion.

On appelloit *fanatiques* chez les Anciens des éſpéces de devins, ou prétendus Prophêtes, de qui le nom a paſſé enſuite à toutes les autres ſignifications qu'on lui a données. Ils étoient ainſi nommez du mot Latin *fanum*, temple, parcequ'ils demeuroient toûjours dans les temples. *Struvius Antiq. Roman. Synt. C. 6. p.* 312. C'étoient ſur tout les Prêtres d'Iſis, de la Mère des Dieux, de Bellone; & quelques autres qu'on nommoit *fanatiques*. Il y a dans

Grutèr p. CCCXII. n. 7. une inſcription dans laquelle un L. Cornelius Januarius eſt appellé *fanaticus* AB ISIS, SERAPIS. ABAEDEM BELLONE. On trouve p. DCLIV. n. 7. *fanaticus ex Vico Bellona*, & p. CCCXIII. n. 1. *fanaticus de Aede Bellona*. On les nommoit *fanatiques*, parcequ'ils faiſoient leurs ſacrifices d'une manière fanatique, comme il paroît par Lampridius dans Commode C. 9. *Struvius Ib. C. 12. p. 637. & 638.* ou plûtôt on les nomma d'abord *fanatiques*, parce qu'ils étoient dans les temples. Enſuite parcequ'ils paroiſſoient furieux & extravagans dans leurs ſacrifices, on nomma *fanatiques* tous les furieux & les extravagans.

FANATISME. ſ. m. Viſion, inſpiration imaginaire, entouſiaſme. *Fanatiſmus.* Le *fanatiſme* de ces gens à illuminations, & à prophéties, eſt pernicieux & à la Religion, & à la ſocieté. BAY. On a écrit l'Hiſtoire du *fanatiſme* de France, c'eſt un reſte du Calviniſme. Outre l'hiſtoire des *fanatiques* des Cévennes par M. De Brueys, il y en a deux imprimées à Paris en 1712. & 1713. Avant tout cela il y en a eu une intitulée *Fanatiſme renouvellé*.

FANCHON. ſ. m. diminutif de François. Nom propre que l'on donne à un petit Garçon qui s'appelle François, Petit François. *franciſcus. Fanchon* eſt fort Joli.

FANCHON. ſ. f. diminutif de Françoiſe. Nom que l'on donne à une petite fille qui ſe nomme Françoiſe. *Franciſca.* Écoute ma petite *Fanchon. Fanchon* devient grande. C'eſt un tèrme populaire dont l'uſage eſt très-ordinaire pour nommer des filles, ſur tout ſi elles ſont jeunes.

FANDESTEUF. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans la Chronique de Flandres; il ſignifie ſiège du Roi, ou Royal, trône. *Thronus, ſedes regia, faldiſtorium.*

De *faldiſtorium* on a fait *fandeſteuf*, enſuite *fandeſteuil*, & enfin *afuteuil*. Skinner dérive le mot de *faldiſtorium* de deux mots de la langue Anglo-Saxonne, *falde*, *ſeptum*, & *ſtoy*, *locus*, lieu fèrmé, parceque le *fandeſteuf* étoit un ſiége à bras enfermé d'un baluſtre, ou de quelque chôſe de ſemblable.

FANE. ſ. f. On s'en ſert indifféremment en Jardinage pour *effeuille*. La *fane*, ou la feuille de cette plante, eſt large; la *fane*, ou la feuille de cette plante, eſt différente de celle de cette autre. LA QUINT. Je n'ai point lû ce mot ailleurs. MÉN. Il pouvoit bien venir de *fœnum*, d'où nous avons fait venir *faner*, *faneur* &c. *fanage* ſignifie & les feuillages de la plante, & l'action de faner le foin. Il ſe dit auſſi des fleurs. Voyez ci-deſſus.

FANE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. *Fana.* Martianus Capella joint les *fanes* aux Pans, aux Faunes, aux Satyres, aux Sylvains, aux Nymphes, & aux autres éſpéces de Divinitez ou de Génies, qui vivoient dans les bois & les forêts.

FANÉGA, ou FANÉGUE. Tèrme de Commèrce. C'eſt le nom d'une meſure d'Eſpagne, pour les chôſes ſeches, comme blé, avoine, noix, pois, &c. dit Covarruvias. Ce mot ſe trouve dans nos gazettes depuis quelques années, il eſt toujours joint à des noms de nombre, ſans qu'il y ait aucun adjectif qui faſſe connoître le genre qu'on lui donne en François; en Eſpagnol il eſt de genre féminin. Selon Ricard dans ſon traité du commèrce cinquante *fanegas* valent dix-neuf ſetiers de Paris, ainſi une *fanega* vaut neuf boiſſeaux de Paris, & un tiers, ou un peu plus: M. Frézier, dans ſa Relation du voyage de la mèr du Sud, a donné une tèrminaiſon Françoiſe à ce mot, & il dit *fanégue*, & non pas *fanéga*: il ajoute que ſix mille *fanégues* font trois mille charges de mule, & qu'elles ſuffiſent pour nourrir environ ſix mille hommes par an, c'eſt à dire, que deux *fanégues* ſont la charge d'une mule, & qu'une *fanégue* qui pèſe cent cinquante livres ſuffit par année à un homme pour ſa nourriture.

FANER. v. act. & n. Étendre l'hèrbe d'un pré fauché, & la remuer pour la faire ſécher, & en faire des veillotes & des meulons. *Herbam fœniſecio ſectam furcillis inſolandam verſare, Demetere fœnum, fœnum verſare furcillis. Inſolare.* On a été huit jours à *faner* cette prairie. Il a fait beau *faner* cette année, le tems a été ſec.

FANER, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit auſſi des fleurs & des fruits qui ſe ſéchent, ou ſe flétriſſent. *Marceſcere, defloreſcere, flacceſcere.* Une rôſe cueillie ſe *fane* bientôt. Le grand hâle *fane* les fleurs. Les Fleuriſtes étendent des toiles ſur leurs beaux carreaux de tulipes, pour empêcher qu'elles ne ſe *fanent*. Il y a des fruits qui ſe *fanent* en meuriſſant.

FANER, ſe dit figurément de la beauté, du teint, & même de toute la pèrſonne, de ſa vigueur, de ſon embonpoint, & de la fleur de ſon âge, qui ſe paſſe & ſe flétrit. Quand une femme paſſe 40 ans, ſon teint ſe *fane*, ſa beauté eſt *fanée*, eſt paſſée. Les débauchez paſſent en un moment de l'enfance à la vieilleſſe, & ſe *fanent* en leur fleur. ABLANC.

Tout ce que prête l'art à tes beautez fanées,
Ne te ramène point tes prémières années. CORN.

Quelques-uns on dérivé ce mot de *vaneſcere*, en le prononçant *faneſcere*. D'autres ont cru qu'on avoit dit *faner*, au lieu de *fouiner*, faire du *foin*. Ou bien *faner* ſe dit dans le ſens propre du foin, *fœnum*, & parceque le foin quand on le *fanne* ſe ſéche, pèrd ſa couleur, devient pâle & blafarre, comme parle Nicod, on a dit auſſi dans le ſens figuré *faner* de tout ce qui pèrdoit ſa prémière couleur, ſa beauté, ſon air vif. Voyez Nicod.

FANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Marcidus, flaccidus, tabefactus.*

Ce froid, cette langueur, & ce teint tout fané.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

FANÉROMINI. Voyez FARÉNOMINI.

FANESTRIA. ſ. f. Village d'Italie, dans la Romagne. *Faneſtria.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale.

FANEUR, EUSE. ſ. m. & f. Gens de journée qu'on loue pour faner. *Herba ſecta inſolator, verſator, fœniſex.* On donne tant aux *faneurs*, & tant aux *faneuſes* pour faner. Les *faneurs* doivent avoir une fourche & un râteau.

FANFAN. ſ. m. & f. Tèrme populaire dont les pères & les maris ſe ſèrvent pour careſſer leurs femmes & leurs enfans. Les femmes & les mères s'en ſèrvent auſſi à l'égard de leurs enfans & de leurs maris. On a vû des vieilles ſe rendre ridicules pour appeller encore leurs maris *fanfan*.

Mais le moyen qu'on s'en défende!
C'eſt le Papa, c'eſt la Maman,
C'eſt le pauvre petit fanfan,
Qui par ſes cris me le demande.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Ce mot eſt formé de *fan*, & de ſon réduplicatif, & *fan* eſt l'abbrégé ou la dèrnière ſyllabe d'enfant, la répétition de cette dèrnière ſyllabe eſt une eſpèce de mignardiſe, comme dans papa, mamman, tata, joujou, & autres tèrmes dont on ſe ſèrt avec les enfans qui commencent à parler. Je crois que ce ſont les enfans eux mêmes en quelque ſorte qui ont formé, ou qui ont donné occaſion de former ces mots, parceque quand ils commencent à parler ils ne diſent que quelques ſyllabes des mots qu'on leur ſuggère, la prémière, ou la dèrnière, & la répétent aſſez ſouvent deux fois, ſur tout, quand ils s'animent.

FANFARE. ſ. f. Bruit ou concèrt d'inſtrumens militaires, comme trompettes, fifres, tambours, timbales, ou hautbois. *Tubarum, lituorum, &c. concentus, clangor.* La réception de cet Officiér Général ſe fit avec pluſieurs *fanfâres*. Il ſe dit plus particulièrement du ſon des clairons.

Vous avez beau faire fanfâre, fanfâre, fanfâre,
Trompettes, trompettes & tambours,
J'abhorre vôtre tintamâre, tintin, tintamâre;
Il na parle que d'abreger le cours de nos pauvres jours.
Vous avez beau faire fanfâre, &c.

Le P. Ménetrier dérive *fanfâre* du mot de faire. Voyez FAR. Nicod dit que *fanfâre* proprement eſt quand ceux qui veulent joûter ſe montrent en la lice avec trompettes & clairons.

FANFARE, ſignifie figurément, une vaine oſtentation, ou grande réjouiſſance. *Oſtentatio, pompa.* Cette noce s'eſt faite avec grande *fanfâre*, avec grande réjouiſſance. Un Eſpagnol fait de grandes *fanfâres* pour peu de chôſe.

FANFARER. v. neut. ſe trouve dans Nicod pour faire fanfâre, auſſi bien que dans Pomey. *Tubis clangere, clangorem edere.* Au regard de *fanfarer* & faire les petits popiſmes, &c. RABEL.

FANFARON. ſ. m. Homme vain, qui prône ſa bravoure, ſa naiſſance, ſes richeſſes, ſes prouëſſes, ſes bonnes qualitez. *Glorioſus, vaniloquus, jactator, oſtentator, Thraſo.* Sénéque eſt un *fanfaron*, qui tremble de peur à la vûë de la mort. S. ÉVR. Un *fanfaron* ne court au péril que pour faire dire qu'il a bien fait. BOUH. Le monde eſt tout plein de *fanfarons*, & d'hypocrites en amitié. S. ÉVR. *Fanfaron* de doctrine, & d'érudition. BAY. Les menaces d'un *fanfaron* ne ſont pas dangereuſes.

Vous me parlez d'un air, s'il faut que je le nomme,
Qui ſent le fanfaron, *plus que le Gentilhomme.* BOURS.

Les vrais dévots de cœur ſont aiſez à connoître;
Ce ne ſont point du tout fanfarons *de vèrtu.*

Ce mot eſt pur Eſpagnol, & il eſt originairement Arabe, où il ſignifie un homme légér & hâbleur qui promet plus qu'il ne peut tenir. MÉNAGE.

On le dit figurément en chôſes ſpirituelles. Cet Auteur a un ſtile *fanfaron*, ampoulé, rempli de grands mots qui ne diſent rien.

FANFARON, ONE. adj. On ne diſconvient pas qu'il ne ſoit brâve; mais il eſt un peu trop *fanfaron*. Toutes ſes manières ſont

 fanfaronnes,

fanfaronnes. La valeur d'Énée n'eſt ni *fanfaronne*, ni téméraire. Le P. B. La langue Caſtillane abonde en expreſſions hautaines & *fanfarones*. Bouh.

FANFARONNADE. ſ. f. Action de fanfaron; vanité mal fondée; rodomontade; vanterie en paroles. *Jactantia, oſtentatio putida, ſuperbiloquium.* Les François ne s'étonnent point des *fanfaronnades* des Eſpagnols. Dans le combat des Dieux, un des combattans dit à ſon advèrſaire les mêmes *fanfaronnades* que quelque Grèc a dit à un Troyen. De la Motte.

FANFARONNERIE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *fanfaronnade*. Ce n'eſt que *fanfaronnerie*. L'Acad. Les ſuccès ordinaires de la *fanfaronnerie*. Bussi Rab.

C'eſt pure fanfaronnerie,
De vouloir profiter de la poltronnerie
De ceux qu'attaque nôtre bras. Mol.

FANFELUS. Dans nos vieux Auteurs ce mot ſignifie *moqueries*, il eſt tout-à-fait hors d'uſage. *Irriſiones.*

FANFRELUCHE. ſ. f. Il s'eſt dit originairement des flammêches qui s'élèvent en l'air quand on brûle des feuilles, comme témoigne le Dictionnaire de *la Cruſca* ſur ce mot *fanfaluga*, qui ſignifie la même chôſe en Italien. On l'a étendu par reſſemblance aux chôſes mondaines qui n'ont que de la vanité, & un faux éclat. Et en ce ſens il eſt bas & burleſque.

Ménage dérive ce mot de *fralucere* par réduplication. Tripault le dérive du Grèc πομφόλυξ, qui ſignifie *flammêche*. Du Cange témoigne qu'on a dit dans la baſſe Latinité *fanfaluga* & *fanfoluca*; & que ces mots ſont tirez du Saxon, où ils ſignifient une chôſe de rien, une ordure; & qu'on en a fait *fanfreluche*. Le ſecond chapitre de Rabelais eſt intitulé, les *fanfreluches* antidotées, trouvées en un monument antique.

Aujourd'hui le mot de *fanfreluches*, ou de *freluches*, ſe dit ſeulement dans une éſpéce de ſens propre ou ſérieux, de cèrtains boutons à queuë qui aboutiſſent à une petite houppe de ſoye, ou plutôt de cette houppe de ſoye, & non pas des boutons. On appelloit autrefois *freluque*, un floquet de cheveux. *Fanfreluches* ſe prend en général pour des bagatelles, des babioles.

FANGE. ſ. f. Boüe de campagne qu'on trouve dans les tèrres graſſes, & lieux humides, & marécageux; bourbe. *Cœnum, lutum, limus.* Les pluyes ont rompu les chemins, tout eſt plein de *fange* à la campagne, on ne ſe peut tirer des *fanges*. Il naquit de la *fange* un ſèrpent nommé Pithon. Bens.

Tout eſt dans mon déſert ou marais, ou montagne,
Un ſeul chemin de fange *fait toute ma campagne.*
Senlec.

Ils (les canards) *vont tous de concèrt au plus prochain marais*
Se plonger à l'envi dans un limon épais,
Puis la troupe plaine de fange
Doucement & ſans bruit près du Cygne ſe range.
Rec. de vers.

Ce mot vient du Latin *phanum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, comme témoigne Du Cange; ou de *fangue*, qui eſt un vieux mot François qui ſignifioit *lac* & *marécage*; ce qu'on appelloit encore en Flandres *faignes*; ou plutôt de *fancq*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *fange*.

Fange, au figuré & dans les diſcours de piété, ſignifie quelquefois les ordures du péché. Il m'a tiré d'un abîme de *fange* & de boüe. Port-R. Je me roulois dans la *fange* des voluptez du monde. Id. La *fange* des vices.

Fange, ſe dit encore au figuré en parlant de la naiſſance des gens, & ſignifie la lie du peuple, la plus baſſe naiſſance. Il eſt né dans la *fange*. Il a été tiré de la *fange*.

Fange, ſe dit auſſi pour, Baſſeſſe d'éſprit, de ſtile, de langage, &c.

Et, qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,
On rampe dans la fange *avec l'Abbé De Pure.* Boil.

FANGEUX. adj. Plein de fange. *Limoſus, cœnoſus, lutoſus.* Il roule ſur un tèrrein *fangeux*. Boil. Des chemins bourbeux & *fangeux*. Des alimens bourbeux & *fangeux*, ſont des alimens qui ont l'ôdeur, le goût, les qualitez de la fange. M. Lémery employe cette expreſſion dans ſon traité des alimens.

S. FANGON, ou San Fangon. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Léon en Éſpagne. *Sancti facundi fanum.* Elle eſt ſur la Crea, entre Léon & Palentia.

Ce mot eſt corrompu de *facundus*, *facund*, *facon*, *fagon*, *fangon*.

FANJAUX. ſ. m. Nom propre d'une ville de France en Languedoc. *Fanum Jovis.* *Fanjaux* eſt près de Toulouſe. Il eſt du Comté de Lauragais. *Davity*, *Maty*, *Corneille*. Il eſt dans le diocèſe de Mirepoix, & il a pris ſon nom d'un temple célèbre que Jupitèr y avoit. C'eſt ainſi que dans le Haynaut l'ancien *fanum Martis* s'appelle encore *fan*. Hadrien De Valois écrit Fan-Jaux. Voyez ſa *Notit. Gall.* p. 192. Tous les autres écrivent *fanjaux*. *Fanjaux* eſt appellé *fanum Jovis*, tant par Pièrre Moine de Valſernay, que par Guillaume de Puylaurens, & dans un ancien titre *fanum Jovis Idæi.* Catel, *Mém. de l'hiſt. de Lang. L. II. pag.* 547.

FANION. ſ. m. Tèrme de Guèrre. C'eſt un étendart qu'un valèt de châque brigade de cavalerie ou d'infanterie porte à la tête des menus bagages de la brigade, lorſqu'on fait marcher les bagages de l'armée pour leur faire obſèrver leur ordre, & éviter l'embarras de la marche des équipages. Il eſt de ſerge, & de la couleur des livrées du Brigadier ou du Commandant.

Ce mot vient apparemment de *gonfanone*, Italien, qui ſignifie *bannière*. *Fane* en Allemand ſignifie *étendart*, & on a dit dans la baſſe Latinité *fano*, *fanonis*, dans le même ſens. Mén.

FANMARS. ſ. m. Bourg ou Village du Hainaut, dans les Païs-Bas. *Fanum Martis.* On le trouve à une lieuë de Valencienne du côté du midi. *Fanmars* étoit autrefois une ville des Nèrviens. On écrit auſſi Fammars. Voyez ce mot ci-deſſus.

FANNA. ſ. f. Bourg d'Italie dans le Frioul, Province de l'État de Veniſe. *Fanna.* Il eſt environ à deux lieuës de Monte Regale, & de la frontière du Bellunois. Maty. *Fanna* peut être l'ancienne *Vannia*, capitale des Vanniens.

FANNIA. ſ. f. Nom d'une famille Romaine. *Fannia gens.* La famille *Fannia* étoit plébeïenne, & ſes médailles ne ſont pas communes, Patin n'en avoit trouvé que deux. Voyez ſes familles Rom. p. 109. & celles de Vaillant.

FANO. ſ. m. Petite ville d'Italie dans l'État Eccléſiaſtique. *Fanum, Fanum fortunæ, Colonia Faneſtris, Julia Faneſtris.* C'eſt une ville Épiſcopale. *Fano* eſt ſur le golfe de Veniſe, entre Peſaro & Sinigalia. Cette ville a pris ſon nom d'un temple de la fortune que les Romains y firent bâtir en mémoire d'une victoire ſignalée qu'ils remportèrent ſur Aſdrubal, frère d'Annibal, dans la ſeconde guèrre Punique, l'an de Rome 547. On y voit encore un arc de triomphe, haut de trente coudées, tout de marbre, & l'un des plus magnifiques & des plus entiers d'Italie, quoiqu'il ait été un peu endommagé par le canon dans la guèrre que le Pape Paul V. fit aux habitans de cette ville. *Fano* eſt capitale d'un petit Tèrritoire, enclavé dans le Duché d'Urbain, & qui porte le nom de Parte d'ella Chieſa, parcequ'il appartenoit au Pape, avant qu'il fût maître du Duché d'Urbain. Marcel II. & Clément VIII. étoient de *Fano*.

Fano, ou Montefano. *Fanum montanum*, eſt un bourg de l'État de l'Égliſe ſitué ſur une montagne, entre Oſimo & Macerata. On prétend que ce lieu, ou celui de Monte-Granario, qui eſt dans ſon voiſinage, a été la ville capitale des peuples nommez anciennement *Veragrani*, ou *Veregrani*. Maty.

FANON. ſ. m. Le devant d'un bœuf, d'un taureau.

La peau d'un gras fanon *lui bat ſur les genoux.*
Ramp. *dans ſes Idyl.*

Les Latins l'appellent *paleare*, ou *palearium*.

Fanon, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un gros toupèt de poil, ou de crin, qui vient au dèrrière du boulet de pluſieurs chevaux. Les chevaux de carroſſe ont ſouvent de gros *fanons*.

Fanon, ſe dit auſſi des barbes de baleine, qui pendent des deux côtez de la gueule de ce monſtre. Le cent peſant de *fanons* de baleine a été reglé par Arrêt du Conſeil à 67 liv. 10 ſols. C'eſt ce qui ſert à mettre dans des corps de juppe des femmes, & à pluſieurs ſortes d'ouvrages où on a beſoin d'une matière pliante & qui faſſe reſſort.

Fanon, en tèrmes de Marine, eſt un raccourciſſement du point d'une voile, & particulièrement de celle d'artimon, lorſqu'on la trouſſe & ramaſſe avec des garcettes pour prendre moins de vent. Ces *fanons* ſont des bouts de corde diviſez en pluſieurs articles ou marticles attachez aux grandes voiles, qui les embraſſent & ſèrrent quand il eſt de beſoin.

Fanon, en tèrmes d'Égliſe, ſignifie un manipule ou ornement ſacèrdotal, que les Prêtres, les Diâcres, & Sous-Diâcres, mettent au bras gauche en officiant. Il eſt fait en forme de petite étole. Voyez Manipule, où on a fait voir que c'étoit autrefois une éſpéce de mouchoir blanc, comme témoigne Durandus. Son primitif eſt *pannus*, dont les Allemans ont fait *fannus*, parce qu'ils changent ordinairement le *p* en *f*. On ne dit plus que *manipule*, hors dans le blâſon, où le mot de *fanon* eſt demeuré.

Fanon, ſe dit auſſi des deux pendans qui ſont au dèrrière de la mitre d'un Évêque, & auſſi du bonnèt ou de la couronne de l'Empereur.

Fanon, en tèrmes de blâſon, eſt un large braſſelèt fait à la manière du *fanon* de Prêtre, pendant du bras droit, au lieu que celui

celui du Prêtre pend du bras gauche. C'étoit autrefois une manche pendante qu'on portoit près du poignèt, ſur tout en Allemagne, d'où ce nom nous eſt venu, parceque les Allemands appellent *fanen*, une piéce de linge, ou d'étoffe, & quelquefois une banniére. On l'appelloit autrement *dextrochère*.

FANON, ſe prend auſſi quelquefois pour *gonfanon*. Voyez GONFANON. Et en ce ſens Borel le dérive du Grèc *φαίνω*, *appareo*, parcequ'on le voit de loin étant au bout d'une pique.

FANON. Monnoye des Indes qui vaut environ cinq ſous de nôtre monnoye. *Lettres édiſiant. & curieuſ. T. XII. p. 66. Nummus aſſium quinque.*

FANSHAA. ſ. m. Arbre grand & haut, qui croît dans l'Iſle de Madagaſcar, & qui rend une liqueur rougeâtre longtems aprês qu'on l'a abatu. Il a ſes feüilles ſemblables à la fougère, & ſon bois eſt plein de veines & fort dur, excepté vèrs le milieu où il eſt tendre.

FANSHÉRE. ſ. m. Nom propre d'une rivière & d'un Bourg ou village de l'Iſle de Madagaſcar. *Fanshera*, ou *Fanſera*. Il eſt ſitué ſur la côte orientale de l'Iſle, un peu au nord du fort Dauphin, & à l'embouchure de la rivière de *Fanshére*. MATY.

FANTAISIE. ſ. f. L'imagination; la ſeconde des puiſſances qu'on attribuë à l'âme ſenſitive, ou raiſonnable. *Phantaſia, mentis facultas formatrix imaginum*. Les éſpéces, ou images des corps, font leur dèrnière impreſſion dans la *fantaiſie*.

Ce mot vient du Grèc *φαντασία*, qui ſignifie *imagination*. NICOD.

FANTAISIE, ſignifie encore, la dètèrmination de l'éſprit à croire, ou à vouloir les chôſes ſelon les impreſſions des ſens. *Arbitrium, arbitratus, conſilium, ratio, voluntas, animus, mens.* Châcun juge des ouvrages ſelon ſon ſens, ſelon ſa *fantaiſie*. Quand un malade eſt déſeſpéré, on le laiſſe vivre à ſa *fantaiſie*. Il lui faut laiſſer paſſer cette *fantaiſie*. Je veux me laiſſer aller à ma *fantaiſie*, pourvu que ma *fantaiſie* n'aille pas juſqu'à l'extravagance. S. ÉVR. Les Épicuriens tenoient que les Dieux ne ſe mêlent point des chôſes d'ici bas, & ne ſe mettent point en peine que châcun vive à ſa *fantaiſie*. PORT-R.

Il trouve vôtre Poeſie,
Tout-à fait à ſa fantaiſie. VOIT.

C'eſt-à-dire, qu'elle lui plaît, lui eſt agréable.

FANTAISIE, eſt auſſi quelquefois ce qui eſt oppoſé à la raiſon, & ſignifie, Caprice, bizarrerie, boutade, folie. *Vitioſa libido, cupido.* Il y a bien des gens qui ne conſultent jamais la raiſon, mais qui ſe laiſſent emporter à leurs *fantaiſies*. Les hommes ſuivent téméairement leurs paſſions, & leurs *fantaiſies*. NIC.

FANTAISIE, eſt auſſi une piéce de Muſique qui eſt compôſée d'accords agréables; mais qui ne peut être réduite ſous aucun genre des piéces réglées. On le dit auſſi, mais plus rârement, de quelques piéces de Poëſie, ou de Peinture. Horace a dit de Pindare,

Numeriſque fertur lege ſolutis.

On appelle provèrbialement des *fantaiſies* muſquées, des bizarreries des pèrſonnes de condition qu'on n'ôſe condamner.

FANTASIEUX. Autrefois ce mot s'eſt dit pour *fantaſque*.

FANTASQUE. adj. m. & f. Capricieux, bourru, qui a des manières ou des humeurs éxtraordinaires. *Cerebroſus, difficilis, moroſus, exlex.* On a de la peine à gouvèrner un *fantaſque*. Les maſques affèctent d'avoir des habits *fantaſques*. Les Cabaliſtes ont des opinions *fantaſques* & extravagantes. Éſprit *fantaſque*. ABL. Déciſion *fantaſque*. PASC.

On dit provèrbialement qu'un homme eſt *fantaſque* comme une mule, parceque cet animal eſt ſujèt à pluſieurs caprices. On dit auſſi, qu'il y a de quoi contenter les *fantaſques*, quand on donne à choiſir de pluſieurs chôſes différentes.

Ce mot vient du Latin *phantaſticus*.

FANTASQUEMENT. adv. d'une manière fantaſque. *Ex libidine, nulla lege, nullo more certo ac modo.* Tous les danſeurs de ce ballèt étoient *fantaſquement* vêtus.

FANTASSIN. ſ. m. Soldat qui marche & combat à piéd. *Pedes.* C'eſt de *fantaſſins* qu'eſt compôſée toute l'infanterie.

Ce mot vient de *fante*, Italien, qui ſignifie la même chôſe, & originairement, *jeune homme*, le diminutif de *fante* eſt *fantaſſin*. Icques remonte plus haut, & dit que *fante* vient de *fantur*; ce mot des anciennes langues du nord ſignifie *garde, archer, ſatelles*. De *fantur* on a auſſi formé *infanterie*.

FANTASTIQUE. adj. maſc. & fem. Imaginaire, qui n'a que l'apparence. *Commentitius, fictus, falſus.* Les éſprits foibles ſont ſujèts à avoir pluſieurs viſions *fantaſtiques*, il leur apparoît des Éſprits qui n'ont que des corps *fantaſtiques*.

FANTASTIQUER. v. act. *Imaginari, fingere, comminiſci.* Suivre ſa fantaiſie dans un deſſein, dans un ouvrage, s'abandonner à ſon imagination ſans ſuivre les règles de l'art, ſans s'arrêter aux uſages reçus, aux coûtumes les mieux autoriſées, au ſentiment, au goût des plus habiles connoiſſeurs. Je ne crois pas que *fantaſtiquer* ſe puiſſe dire dans le diſcours ordinaire. Ce tèrme paroît factice, & ne ſe peut dire qu'en badinant. Il peut auſſi être un tèrme de cèrtains arts, & de ceux principalement qui demandent beaucoup de fantaiſie & d'imagination, comme ſont la peinture & l'architecture. *Fantaſtiquer* ſe dit en mauvaiſe part. Ainſi Mr Freart dans l'avant-propos de ſon paralléle de l'architecture, ſe moquant des architectes qui dédaignent ſuivre les meilleurs éxemples de l'antiquité, diſent qu'ils veulent tout compôſer à leur fantaiſie, & penſent que l'imitation eſt un travail d'apprentif; que pour être maître il faut néceſſairement produire quelque nouveauté; paûvres gens qu'ils ſont de croire qu'en *fantaſtiquant* une éſpéce de corniche particulière, ou telle autre chôſe, ils ayent fait un ordre nouveau, & qu'en cela ſeulement conſiſte ce qu'on appelle inventer.

FANTESQUE. ſ. f. Vieux mot, qui ſelon Nicod ſe prend pour femme d'intrigue. *Lena.*

FANTI. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire & de Commèrce. Les *Fanti* ſont à Veniſe les ſèrviteurs du Collége du Commèrce: ils ſont comme les facteurs de ce Collége. Les proteſtations ou proteſts des lettres de change ſe font à Veniſe par les *Fanti*.

FANTIN. ſ. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume dont elle eſt capitale. *Fantinum. Fantin* eſt une ville, ou plûtôt un village de la côte d'or en Guinée. Il eſt un peu au nord du fort Naſſaw, & ſitué à 6 lieuës de la côte, au milieu de pluſieurs autres. C'eſt à *Fantin* que le Roi fait ſa demeure ordinaire.

Le Royaume de *Fantin* eſt ſur la côte d'or. Il a Sabou au couchant; Ati, Aqua, & Fonqua au nord, la mèr au midi, & Agwana au levant. C'eſt un païs fort peuplé, qui prend ſon nom de la ville de *Fantin* ſa capitale. La principale habitation n'eſt pourtant pas *Fantin*, c'eſt Cormantin. On y trouve auſſi le fort Naſſaw, S. George de la Mine, & le village d'Anemabo, un mille au couchant de Cormantin. Il y a dans ce Royaume deux quartiers, l'un habité par des Pêcheurs de la Mine; l'autre par des Negres de *Fantin*, qui s'addonnent auſſi à la Pêche. Le fort Naſſaw eſt aux Hollandois; il a un bon port. Le village où il eſt s'appelle Adja. Entre Adja & Anemabo il y a un autre village nommé Janaſia, où les Anglois ont auſſi un fort. Le Gouvèrnement de *Fantin* eſt prèſque ariſtocratique; & dépend de pluſieurs Chèfs, dont il y en a un au deſſus de tous les autres, qui eſt le Roi. Sa domination ne s'étend que quinze ou ſeize lieuës à la ronde. Il peut mettre au plus huit ou dix mille hommes ſur piéd. Ses revenus conſiſtent dans cèrtains droits que lui payent les habitans, & dans les impôts des marchandiſes, dont le négoce ſe fait à Mouré, à Anémabo, & à Cormantin. De la Croix parle de ce Royaume dans ſa Relation de l'Afrique T. III.

FANTÔſME, ou PHANTÔME. ſ. m. Tèrme de Philoſophie. L'image qui ſe forme en nôtre éſprit par l'impreſſion que font les objèts ſur nos ſens. *Phantaſma, ſimulacrum, imago vana, ſpectrum.* L'âme ne connoît rien que par les *fantômes*.

Ce mot vient de *phantaſma*, mot dérivé du vèrbe *φαίνω*, *je parois*.

FANTÔſME, eſt auſſi un ſpectre, une viſion, une apparition, qui nous trouble, & nous épouvante, quoi que ce ne ſoit rien en éffèt. Un *fantôme* troubla Caſſius à la bataille de Philippes. Orphée croyoit emmener ſon Euridice, & ce n'étoit qu'un vain *fantôme*.

Fantôme *injurieux qui trouble mon repos*. TRISTAN.

On dit figurément d'une pèrſonne maigre & décharnée, que ce n'eſt plus qu'un *fantôme*, comme ſi elle n'avoit plus de corps.

FANTÔſME, ſignifie encore, une vaine image, une repréſentation, un pèrſonnage ſuppôſé; une chimère, une fantaiſie. Écartez ces *fantômes* ridicules qui travèrſent vos plaiſirs. Ce *fantôme* qu'on met aujourd'hui ſur la ſcéne eſt un ouvrage de fraude, & d'artifice. PAT. Le Dôge de Veniſe eſt une image, & un véritable *fantôme* de la Majeſté du Prince, dont la République a retenu toute l'autorité. S. DIDIER. Toutes les grandeurs du monde ne ſont que de vains *fantômes*. NIC. Quel *fantôme* de devoir oppôſez-vous à mon bonheur? P. DE CL. Il n'y a rien de plus ordinaire que de voir ces vains *fantômes* de gloire compôſez des faux jugemens des hommes, donner le branle aux plus grandes entrepriſes, & ſervir de principal objèt à toute la conduite de la vie des hommes. LOC. L'éſprit de ceux qui n'aiment que le monde, n'a pour objèt que de vain *fantômes*, qui l'amuſent & l'occupent miſérablement, en ne le repaiſſant que d'illuſions & de ſonges. ID. Il a plû aux Stoïciens d'appeller Sage, le *fantôme* de vèrtu & de conſtance qu'ils avoient imaginé. LA BR.

Souvent ſur des fantômes vains
Nôtre raiſon ſéduite avec plaiſir s'égare,
Et cette illuſion pour quelque tems répare,
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordez aux humains. Font.

. . . . . *Pourquoi m'alleguez-vous*
Ces fantômes d'honneur, & ces vaines chimères? Corn.

On dit auſſi d'une chôſe qui a dégénéré, qui n'a plus ni le luſtre, ni l'éclat qu'elle avoit autrefois, ou d'une perſonne qui ſoutient mal ſon rang & ſa dignité, que ce n'eſt plus qu'un *fantôme*. L'Empire d'Occident n'eſt plus qu'un *fantôme*. Les Miniſtres d'Etat ſous un Roi foible ſont toutes les affaires, le Roi n'eſt qu'un *fantôme*.

Fantôme, eſt auſſi un homme d'oſier, ou de paille, dont on ſe ſert dans les éxécutions pour la repréſentation de ceux qui ſont condamnez à être brulez, ou écartelez, quand on ne les a pû attraper.

FANU, ou MERLÈRE FANU. Nom propre d'une petite Iſle de la mèr Ionienne. *Thoronus*, *Othronus*, *Fana*. Elle eſt à dix lieuës de l'Iſle de Corfou, en tirant vèrs Otrante. Maty.

FANUS. ſ. m. Nom d'un Dieu des Payens. *Fanus*. Ce Dieu préſidoit à l'année, & aux voyages: les Phéniciens le repréſentoient ſous la figure d'un ſerpent qui mord ſa queuë. Voyez Macrobe.

FANZARA. ſ. f. Bourg, ou petite ville de la Province de Fèz en Barbarie: *Fanzara*. Elle eſt environ à 6 lieuës de Salé, du côté du Sud-eſt. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Banaſa, ou Banaſſa, ville de la Mauritanie Tingitane, que d'autres placent à Teſelfelta. Maty.

FAO.

FAON. Voyez Fan.

FAOnNER. v. n. Qui ſe dit des biches, des fémelles des chevreuils, qui mettent bas leur fruit, ou leur fan, ou faon. *Catulum, hinnulum, partum edere*. *Faonner* ſe prononce comme il eſt écrit. Cependant Mr Ménage dit qu'aujourd'hui à Paris on prononce *fanner*. Je ne ſçai où il a pris cela. Il eſt mieux de retenir l'autre prononciation, pour éviter toute équivoque.

FAQ.

FAQUIN. ſubſt. maſc. Crocheteur, homme de la lie du peuple, vil & mépriſable. *Bajulus, vilis homo*. Il y a beaucoup de Grands Seigneurs qui ont des âmes de *faquins*.

Ce mot vient de l'Italien *facchino*, qui ſignifie *porte-faix*, qui a été formé de *faſculino*, diminutif de *faſciculus*. Selon M. Huet ce mot vient de l'Arabe *fakiron, gueux, mendians*.

Faquin, ſe dit auſſi en quelque ſorte au figuré, pour un homme ſans mérite, ſans honneur, ſans cœur, digne de toute ſorte de mépris. C'eſt un *faquin* à nazardes. Mol. Traiter quelqu'un comme un *faquin*.

Il croyoit ce tems favorable
Pour trouver à la cour moins de faquins *d'eſprits.*
Mlle L'Héritier.

Je ne ſçai point en lâche eſſuyer les outrages,
D'un faquin *orgueilleux qui me tient à ſes gages.* Boil.

Qu'on faſſe d'un faquin *un Conſeiller du Roi*
Il ſe reſſent toujours de ſon prémiér emploi. Id.

Quel avantage a-t-on qu'un homme vous careſſe,
Lors qu'au prémiér faquin *il court en faire autant?* Mol.

Petit faquin, *qui t'imagines*
Etre un eſprit ſupérieur,
Sot grimaciér, fade rieur,
De grâce fais trêve à tes mines.
Nouveau choix de vers.

Faquin, eſt auſſi un fantôme, ou un homme de bois qui tourne ſur un pivot, & qui ſert à faire les éxercices de manège, contre lequel on court, pour paſſer ſa lance dans un trou qui y eſt fait exprès. *Pugil durateus*. On appelle cette figure *faquin*, parcequ'on ſe ſervoit autrefois de quelque gros *faquin* armé de toutes piéces, contre lequel on couroit. Courre le *faquin*. Monet. Il y a des courſes de *faquins* où le coup dans l'œil en vaut trois, de l'œil au bout du nez deux, du nez au menton un. Voyez Quintaine. On dit que les Filoux pour éxercer leurs jeunes apprentifs ont un *faquin* de paille, pendu par une ficelle au plancher, & qu'ils les éxercent à tirer au *faquin* ce qu'il a dans ſes poches ſans le faire remuer, faute de quoi ils les fouettent d'importance.

FAQUIRS. Tèrme de Relations. Cè ſont cèrtains dévots èrrans dans les Indes, qui ſouffrent des mortifications, & font des pénitences outrées & incroyables. Ils vont en trouppes avec des étendards & des armes; & tel eſt ſuivi de plus de 200 diſciples. Ils campent aux lieux où leur maître ſe veut repôſer. Voyez Fakir.

Il y a aux Indes huit cens mille *Faquirs* Mahométans, & douze cens mille Idolâtres. Ils vont tous nuds l'hivèr & l'été, couchent ſur la tèrre, ſur laquelle ils étendent un peu de cendre. Il y en a qui paſſent pluſieurs années ſans ſe coucher ni jour ni nuit, mais qui s'appuyent ſeulement ſur une corde qui eſt ſuſpenduë; d'autres qui s'enferment dans une fôſſe neuf ou dix jours, ſans boire ni manger, d'autres qui tiennent les bras élevez au ciel ſi longtems, qu'ils ne les peuvent plus abaiſſer quand ils veulent; d'autres qui ſe mettent du feu ſur la tête, & ſe laiſſent brûler juſqu'à l'os. Ils ne brûlent pas même du bois, de peur qu'il ne s'y trouve quelque petit animal enfermé. Il y en a qui ſe roulent tout nuds ſur des épines. Ils ſe vantent d'avoir l'eſprit prophétique, & d'enſeigner aux femmes l'art de ſe faire aimer, & d'avoir des enfans. Ils deviennent fous, ou bêtes, & hébetez. Tavèrniér, & prèſque tous les autres Voyageurs, en racontent des chôſes très-ſingulières. Voyez Fakir.

FAR.

FARABO. ſ. m. & nom propre d'une ville & d'une Province du Zagathay, dans la Grande Tartarie. *Faraba*. La ville de *Farabo* eſt ſituée ſur le bord ſeptentrional du Cheſel, environ à quinze lieuës de la mèr Caſpienne. Maty. *Farabo* eſt capitale de la Province à laquelle elle donne ſon nom.

FARAGLIONI. ſ. m. & pl. Nom de trois petits écueils de la mèr de Sicile. *Cyclopum Scopuli*. Rochèrs des Cyclopes. C'eſt le nom que l'Antiquité leur donnoit. On les trouve ſur la côte orientale de la vallée de Démona, à quatre lieuës des ruines de Catania. Maty.

FARAILDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Faraildis*. Sainte *Faraïlde*, Vièrge, & veuve, fille de Thièrry Duc de Lorraine, & de Sainte Amelbèrge, & Sœur de S. Emebèrt de Cambray, de Sainte Reinelde & de Sainte Gudule, mourut dans une extrême vieilleſſe au commencement du VIIIe ſiécle. Chastelain, *au 4e de Janv*. Le petit peuple de Gand l'appelle Sainte Verilde: Id. *Notes p. 72*. Il dit encore qu'on l'appelle Fréande. On repréſente Sainte *Faraïlde* avec un oiſeau que Molan dit s'appeller en Flâmand *eer trap gans*, qui ſignifie une vieille Outarde. Id.

FARAILLON. ſ. m. *Pharus, ſpecula*. Eſt un Fâre, ou une Tour élevée ſur le bord de la mèr, dans laquelle on allume du feu, ou un fanal, la nuit, pour avèrtir les Pilotes que la côte eſt dangereuſe, afin qu'ils l'évitent. En la ville des ſables d'Olonne, qui eſt un Port de Mèr du Poitou, appartenant à Mr le Duc de Châtillon, il y a une ſemblable Tour ou fâre que l'on nomme la Tour du *Faraillon*, on y met toutes les nuits un fanal.

De Fâre, ou Phâre, on a fait *Pharillon*, qui veut dire un petit Fâre, & dans la ſuite par corruption on a dit *Faraillon*. Le mot de *fare*, ou *phâre*, vient de l'Iſle de Phâros, près de la ville d'Aléxandrie en Egypte. Il y avoit dans cette Iſle une Tour d'une grande hauteur, que Ptolomée Philadelphe avoit fait élever; on allumoit toutes les nuits au haut de cette Tour des lumières & des fanaux, qu'on voyoit de loin en mèr, & qui aſſuroient la navigation. Cette Tour s'appelloit auſſi Phâros, ou Phâre, de même que l'Iſle; & c'eſt de là qu'on a donné le nom de *phâre*, ou *fâre*, à quelques Tours & hauteurs qui ſont ſur le bord de la mèr, & qui ſervent à la même fin que la Tour de l'Iſle de Phâros. Le *fare*, ou *far* de Meſſine.

FARAISON. ſ. f. Tèrme de Vèrrerie. C'eſt la prémière figure que l'on donne par le moyen du ſouffle à la matière que l'on tîre au bout de la canne.

FARAIXA. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Afrique dans la Province du Sus. *Faraixa*. Elle fut bâtie par le Schérif Mahomet, avant qu'il eût été élevé à la dignité de Roi de Maroc. De la Croix. Corn.

FARAMAN, ans. ſ. m. Nom que l'on donna dans le VIe ſiécle à une partie des anciens habitans de la Province Viennoiſe dans les Gaules, après que les Bourguignons en furent les maîtres. *Faramanus*. Les Bourguignons s'étant rendus maîtres de la Province Viennoiſe, firent environ l'an 425 un Traité avec Conſtance, qui avoit ſuccedé à Stilicon, & commandoit dans les Gaules pour les Empereurs Romains. Par ce Traité les Bourguignons devoient avoir les deux tiers de toutes les tèrres de cette province, & le tiers des ſerfs. Mais ce traité qui déſoloit tant de familles, ne fut pas éxécuté rigoureuſement, ni en tous lieux; en quelques-uns on introduiſit un nouveau droit, qui

fut

fut appellé l'hoſpitalité. Là les prémiers habitans demeurèrent propriétaires de leurs poſſeſſions, & de là ils fûrent appellez *Faramans*, où *Arimans*. Mais ils fûrent chargez de l'entretien de cèrtain nombre de Bourguignons, qui leur fûrent envoyez, & le nom d'hoſtes leur fut affecté. CHORIER, *Hiſt. de Dauph. T. I. p.* 557.

Fara ſignifie Génération; *Man*, homme; & ces deux mots joints ſignifient les habitans originaires naturels de condition libre. C'eſt ce qu'apprennent les loix des Lombards, où en divèrs endroits il eſt parlé des Arimans; qui ſont la même chôſe que *Faramans*. Une Paroiſſe de Dauphiné, non loin du bourg de la Côte S. André, à ſix lieuës de Vienne, eſt appellée *Faraman*, ſans doute parceque ſous la domination des prémiers Bourguignons ſes habitans ne fûrent point troublez dans la poſſeſſion de leur fonds. CHORIER, *Hiſt. de Dauph. T. I. pag.* 460.

FARAMINA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Faramina*, anciennement *Rhinocorura*, *Rhinocolura*. C'eſt une petite ville, ou un bourg fort ancien, dans la baſſe Égypte, ſur la mèr méditèrranée, entre Damiette & Gâze.

FARAMOND, ſ. m. Nom propre d'homme. *Faramundus. Faramond* eſt le prémier Roi de France, il régnoit ſur les François en 418 de Jéſus-Chriſt.

Ce nom de *Faramond* eſt compoſé de deux mots des langues du nord, *fair* en Anglois ſignifie *beau*, & *mund* en Allemand ſignifie bouche; ainſi *Faramond* veut dire Prince, ou homme *à la belle bouche*. Voyez Skinnèr.

FARAN. Voyez PHARAN.

FARATS. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Rabelais, qui dit un *farats* de patenoſtres, un gros *farats* de clefs. Ce mot dans cet Auteur ſignifie *amas* de pluſieurs chôſes.

FARBO. Voyez FARIBO.

FARCE. ſ. f. Tèrme de cuiſine. C'eſt un aſſaiſonnement de viandes hachées menu avec des hèrbes, des œufs, des épices. *Fartum*, *farcimen*. On met des poulèts, des cochons, des carpes à la *farce*. On fait des œufs à la *farce*, qu'on appelle *farcis*.

FARCE, ſe dit auſſi de ces petites facéties que donnent les charlatans en place publique pour y amaſſer le monde, parcequ'elles ſont remplies de pluſieurs pointes & de mots de gueule. *Mimi, ludus mimicus*, *fabula*. Les Comédiens en ont fait de plus régulières qui ont gardé le même nom chez le peuple, & qu'ils appellent plus honnêtement de petites Pièces Cômiques. Ce ſont des pièces dramatiques qui repréſentent une action plaiſante, dont le but eſt de divèrtir. Les *farces* de Tabarin, de Marroquin, de Turlupin, &c. la *farce* du Baron de la Craſſe, du ſouper mal apprêté, &c. Les vieux Poëtes ont fait grand cas de la *farce* de Patelin. Paſquier en ſes Recherches L. VIII. C. 59. égale, ou pour parler comme lui, oppôſe la *farce* de Maître Pièrre Patelin à toutes les Comédies Grécques.

Ce mot vient de *facetia*, ſelon quelques Auteurs, ou plutôt il vient de *farco*, qui en langue Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie *moquerie*, où on appelle auſſi un bouſon, *faruel*. Cela eſt plus probable que de le tirer, comme le P. Lobineau, du Latin *farcire*.

FARCE, ſe dit auſſi au figuré de toutes les conteſtations ridicules. Ces deux Auteurs ſe ſont dit mille injures, c'étoit une *farce* de les voir diſputer. Il y a des cauſes à l'Officialité ſi plaiſantes, que ce ſont des vrayes *farces*. Ce Poëte avec ſa figure groteſque, donne des *farces* au peuple toutes les fois qu'il s'expôſe en public. G. G. Tout eſt *farce* dans ce monde: chacun va en maſque. MAUC.

On dit en provèrbe, Tirez le rideau, la *farce* eſt jouée; pour dire, que la Comédie eſt achevée, que l'affaire eſt tèrminée.

FARCER. v. neut. Vieux mot, qui ſignifie ſe *mocquer*, faire des farces, des bouffonneries.

FARCEUR. ſubſt. m. Bouffon qui jouë la farce, qui donne la farce, qui dit des plaiſanteries outrées, ou indécentes. *Mimus*, *hiſtrio*, *hiſter*. La trop grande facilité de Nèrva lui fit accorder aux inſtances de tout le peuple le rétabliſſement des ſpectacles des *farceurs*, que Domitien avoit ôtez. Pline qui ne veut pas le blâmer, ne l'excuſe qu'en diſant qu'une chôſe auſſi utile qu'étoit l'aboliſſement des *farceurs* étoit odieuſe, parceque c'étoit Domitien qui l'avoit faite, & en forçant les inclinations du peuple. Auſſi ceux mêmes qui avoient preſſé Nèrva avec chaleur de rétablir les *farceurs*, reconnurent auſſi-tôt combien ces divèrtiſſemens qui efféminent les hommes étoient & dangereux & honteux, & ils preſſèrent Trajan avec la même ardeur de les abolir de nouveau. TILLEM. *Emp. T. II. p.* 144. Ce qu'il appelle *farceurs* en nôtre langue ſont les Pantomimes, comme il l'explique lui-même à la marge. Voyez encore p. 169.

FARCI. Voyez après FARCIR.

FARCIN. ſ. m. Maladie des chevaux, ou des bœufs. *Scabies*, *elephantia*, *farcimen*. Végéce l'appelle *morbus farciminoſus*. C'eſt un venin ou corruption du ſang qui paroît en forme de boutons, ou de cordes, le long des veines, & par des ulcères qu'on guérit à peine en y faiſant entrer un fèr ardent. Il y a *farcin* volant qui ſe répand par tout le corps du cheval, *farcin* intérieur, *farcin* cordé, *farcin* de poule. Le *farcin* ſe gagne aiſément, & eſt une vraye peſte pour les chevaux.

Un Poëte dans une piéce ſur la galle, dit figurément & métaphoriquement de l'amour,

> *C'eſt la gangréne de nôtre âme,*
> *C'eſt le* farcin *de la raiſon.*

NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

J'eſtime, dit Guichart, que de חרס, *heres*, *harſin*, changeant l'aſpiration en un digamma (c'eſt-à-dire en une *f*) *farcin* pourroit être formé en François: il ajoute que Geſnèr dérive ce mot de *farcin*, d'une maladie du cheval qui eſt appellée *varices*.

FARCINEUX, EUSE. Qui a le farcin. *Scabioſus*, *elephantiacus*. Un cheval *farcineux* communique bientôt ſon mal aux autres.

FARCIR. v. act. Aſſaiſonner, accommoder quelque mèts avec de la farce. *Farcire*, *indere farcimen*. *Farcir* un oiſon, des œufs, &c.

On dit auſſi, *farcir* ſon éſtomac de viandes; pour dire, l'emplir de viande, comme ſi on le vouloit lui-même mettre à la farce. *Opplere*, *infercire*.

FARCIR, ſe dit encore de pluſieurs chôſes dont le monde eſt plein, qui ſont éparſes çà & là. Toute la tèrre eſt *farcie* de Juifs. Toute cette ville eſt *farcie* de méchans faiſeurs de vèrs.

FARCIR, ſe dit figurément en chôſes morales. Un livre, un diſcours, eſt *farci* de Grèc & de Latin, d'autoritez, de méchantes pointes; pour dire, qu'il en eſt plein, ou qu'il y en a pluſieurs ſemées çà & là. Ce qui a décrié Rabelais, c'eſt qu'il eſt *farci* d'impiétez, d'impuretez. Je ſuis *farci* de ſentences, & de maximes, & il ne tient qu'à moi d'en être gâté. B. RAB. Ces deux dèrnières ſignifications ſe prennent toûjours en mauvaiſe part.

FARCIR, en tèrmes de Pharmacie, ſignifie, Remplir quelque cavité vuide de chôſes de ſenteur, ou d'autres, ſelon l'intention du Médecin; comme, par éxemple, lorſqu'on ôte le cœur de cèrtaines racines, & qu'on met à la place quelques aromates, comme des girofles & de la canelle qu'on a fait tremper auparavant. On *farcit* auſſi les animaux: on prend, par éxemple, une oye, & on lui tire les entrailles, au lieu deſquelles on la *farcit* de la chair d'un vieux chat & d'hèrbes nèrvales, ce qui donne bien de la vèrtu à la graiſſe qui en découle. On *farcit* de même des ſachèts de cotton en forme de petits bonnèts que l'on applique ſur la tête, pour la fortifier, ou pour la réchauffer, ce que l'on appelle *coëffe*, en Latin *cucupha*.

FARCI, IE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe, au propre & au figuré. *Fartus*, *refertus*, *oppletus*. Oiſon *farci*. Livre *farci* de Grèc, Province *farcie* d'Hérétiques. Homme *farci* d'écus. Carpe *farcie* &c.

Tous ces mots viennent par corruption de *farcimen*. MÉNAGE, après SCALIGER; ou plûtôt de *farcire*.

FARCISSEUR. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier celui qui farcit. *Fartor*, & FARCISSEUSE. ſ. f. *Fartura*.

FARD. ſ. m. Compoſition qu'on met ſur le viſage pour l'embellir. Les vieilles ſe ſèrvent de *fards* & de pommades pour paroître jeunes. *Fucus*, *pigmentum*, *ceruſſa*. Le *fard* fait avec la céruſe eſt corroſif. Les Chymiſtes trompent les femmes, en leur vendant de l'huile de talc comme un *fard* excellent. Pline dit que le *fard* des Dames Romaines étoit une tèrre blanche, ou une eſpéce de craye de Chio, ou de Samos, qui ſe diſſoud facilement dans l'eau.

Elle lava tout le *fard* qu'elle avoit ſur le viſage, & elle quitta tout ſes ornemens. TILLEMONT. Le viſage tout couvèrt de *fard*. ID.

> *D'où peut venir vôtre triſteſſe?*
> *On voit encore ſur vôtre teint*
> *Le même* fard, *dont la jeuneſſe*
> *Dans vos plus beaux jours l'avoit peint.*

NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Guichart croit qu'on peut trouver l'étymologie du mot de *fard* dans le mot Hébreu ברד, *farad* (en changeant le *b* ou l'*v* conſone en *f*) en attendant qu'il ſe trouve quelque meilleure origine de ce mot, comme *farb* en Allemand.

FARD DE SOLIMAN. Eſpéce de *fard*, qui eſt une compoſition de ſublimé préparé. *Solimani fucus*. Les Eſpagnoles du Pérou font grand uſage du *fard de Soliman*.

FARD, ſignifie figurément, toute ſorte d'artifice dont on ſe ſert pour déguiſer une chôſe, & la faire paroître autre, & plus belle qu'elle n'eſt en effèt. *Fucus* ſignifie la même chôſe en Latin. L'éloquence eſt un cèrtain *fard* qui embellit & qui agrandit les chôſes. C'eſt un homme adroit & diſſimulé, qui ne parle jamais ſans *fard*. Je hais encore plus le *fard* dans l'âme, que ſur le viſage. S. Évr. La ſage & la chaſte éloquence ne met point de *fard* & de mouches ſur ſon viſage pour paroître agréable. Idem. Le portrait que Sénéque fait de Caton n'eſt que du *fard* qui donne dans la vuë. Malh.

Un eſprit né ſans fard, *ſans baſſe complaiſance,*
Fuit ce ton radouci que prend la médiſance. Boil.

Soyez ſimple avec art,
Sublime ſans orgueil, agréable ſans fard. Id.

Que j'aimerois à faire une fidelle image
Du fond de leurs perfides cœurs,
Moi qui hais le fard *dans les mœurs*
Encor plus que ſur le viſage. Des-Houl.

Dans le ſein d'une paix profonde,
Ici ſe ranime ma foi,
Et ſans fard *ſe preſente à moi*
La vaine image de ce monde. De Villiers.

FARDEAU. ſ. m. Grand poids, charge qu'on ſupporte. *Sarcina, onus, pondus.* Ces colonnes ne ſont pas aſſez fortes pour ſoutenir un ſi peſant *fardeau*. Ce crocheteur porte de gros *fardeaux* ſur ſes épaules. La Méchanique a trouvé les moyens de lever toutes ſortes de *fardeaux* par le moyen des mouſles, des vèrrins, des tours, & des leviérs.

FARDEAU, ſe dit figurément en Morale de toutes les chôſes qui nous ſont onéreuſes, qui fâchent, qui chagrinent, qui ſont trop difficiles à faire, à gouverner, à ſoutenir, & qui demandent beaucoup de ſoin, de travail d'éſprit & de corps pour s'en bien acquiter. Cet homme eſt veuf d'une méchante femme, il eſt déchargé d'un peſant *fardeau*. Les Évêchez, les Magiſtratures, ſont de peſans *fardeaux* qu'on met ſur ſa tête. Quand on a fait une bonne confeſſion, on a la conſcience déchargée d'un grand *fardeau*. Me voilà délivré d'un grand *fardeau*. Mol. Le *fardeau* étoit trop peſant pour une ſeule tête. Vaug. Un ſecrèt confié à une femme eſt un *fardeau* qui lui pèſe : elle ne tarde guères à s'en ſoulager. Bell.

L'ambitieux courbé ſous le fardeau *des ans,*
De la fortune encor écoute les promeſſes. Des-Houl.

Voudrois-je de la terre inutile fardeau,
Attendre chez mon père une obſcure vieilleſſe? Rac.

Mais je ſçai peu loüer, & ma Muſe tremblante,
Fuit d'un ſi grand fardeau *la charge trop peſante.* Boil.

FARDELIÉR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie ce qu'on appelle aujourd'hui *Crocheteur*, ou *Porte-faix. Bajulus.*
Ce mot de *Fardeliér* vient de *fardeau*.

FARDER. v. act. Appliquer du fard. *Fucare, illinere fuco.* Les jeunes femmes qui ſe *fardent* deviennent ridées avant le tems.

FARDER, ſignifie auſſi, Employer de l'artifice pour faire paroître une chôſe plus belle qu'elle n'eſt. Cet Orateur dans ce Panégyrique a bien *fardé* ſon Héros, ſon diſcours étoit bien *fardé*. Les Poëtes Italiens ne ſont guères naturels, ils *fardent* tout. Bouh. Tu n'éblouis pas tes Lecteurs avec la céruſe & le plâtre, dont la plûpart des Auteurs *fardent* leurs piéces. Mai. En *fardant* ainſi cette penſée, il l'a rendu baſſe & fleurie, de tèrrible qu'elle étoit. Boil. Cicéron a dit, *Inurère calamiſtris*, dans le même ſens. Des tèrmes rechèrchez, des tours étudiez, trop de penſées jettées dans la narration, *fardent* un ouvrage, ſur tout un ouvrage hiſtorique, & lui ôtent plus de beauté qu'ils ne lui en donnent.

Affreuſe image du trépas,
Qu'un triſte honneur m'avoit fardée,
Surprenantes horreurs, épouvantable idée &c. Corn.

On dit auſſi *Farder* des marchandiſes, en leur donnant quelque faux luſtre qui en cache les défauts. *Mangonizare.*

FARDER, ſe dit auſſi en tèrmes de maçonnerie, d'une maſſe qui s'apeſantit, & qui ſe détruit & s'abaiſſe par ſon propre poids & par ſa peſanteur. Ce mur *farde*, c'eſt à dire, il crève en différens endroits. Les Latins appelloient cela, *fatiſcere, labare*, &c.

FARDÉ, ÉE. part. & adj. Les femmes *fardées* ne ſont naturelles que dans le tems des ténébres : elles laiſſent leurs appas ſur leur toilette en ſe couchant. Le Ch. d'H. Les femmes ont l'âme auſſi *fardée* que leur viſage. S. Évr. La plupart des hommes n'ont que des vices *fardez*. Id. *Fardé* ſe dit encore en tèrmes de Droit. Acte *fardé*, piéce miſe à néant, ou annulée, ou acte de nulle valeur. Exécution *fardée*, exécution qui devient nulle.

On dit en provèrbe, Tems pommelé, pomme ridée, & femme *fardée*, ne ſont pas de longue durée.

FARDIET. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *fard*, *Fucus.*

Au matin la va voir, ains qu'elle ſoit levée
Neque de ſon fardet, *ſoit ointe ne fardée.* Guiart.

FARDEUR. adj. Qui farde & déguiſe quelque marchandiſe. *Fucator, mango, fuci illinendi artifex.* Les maquignons, les fripiérs, ſont de grands *fardeurs* de ce qu'ils vendent. Ce mot eſt de peu d'uſage.

FARDEMENT. ſ. m. L'Action de farder. *Fuci inductio; Pigmentorum illitus.* Il eſt encore moins uſité que *fardeur*. Il ſe trouve dans Pomey.

FARE. Voyez Phare, & Ferro.

FARE. Tèrme de pêche. C'eſt une fête de Pêcheurs qui ſe faiſoit vèrs le mois de Mai, où les Pêcheurs s'aſſembloient, & quelquefois les Officiérs des Eaux & Forêts, pour faire une pêche ſolennelle & de réjoüiſſance. Il eſt défendu par la dèrnière Ordonnance de 1679. d'aller à la *fáre*, à cauſe que cela dépeuploit les rivières. Au reſte ce tèrme de *fáre* eſt l'occaſion du mot de *fanfáre*, parceque l'on faiſoit ces *fáres*, ou fêtes de pêches, avec grand bruit de trompettes, de tambours, de haut-bois, de flûtes, & autres inſtrumens, & le peuple diſoit *fanfáre*, pour dire, ils font *fáre*. P. Ménést.

LA FARE. ſ. f. Eſpéce de poire. *La fáre* eſt un fruit d'hyvèr. La Quint. *T. I. p.* 337.

FARHEAD, C'eſt à dire, Le Cap de Fàre. *Fare promontorium*; anciennement *Virvedrum promontorium*. C'eſt un Cap de l'Écoſſe Septentrionale, ſur la côte du Comté de Stratenhawern. Quelques Géographes le prennent pour le Tarvedrum, ou l'*Orcas promontorium* des Anciens, que d'autres mettent plus vraiſemblablement au Cap de Dungiſby qui eſt vis à vis des Iſles Orcades, dans le Comté des Caitnes.

FARe MOUſTIER, ou FARMOUſTIER, ou FRÉMOUſTIER. ſ. m. Bourg ou village de France, avec une Abbaye. *Fara Monaſterium.* Il eſt en Champagne, ſur une rivière nommée le petit Morin, à cinq lieuës au midi de Meaux. On prend communément ce lieu pour celui qu'on appelloit anciennement *Ebroicus*. L'Abbaye de *Farmouſtier* eſt un monaſtère de filles Bénédictines fondé par Sainte Fàre, qui mourut vèrs l'an 670. Et c'eſt de cette Sainte Fondatrice que lui vient ſon nom de *Faremouſtier*, qui ſignifie Monaſtère de Fàre. C'eſt Hadrien de Valois qui aſſure qu'on dit auſſi *fre-Moutier*. Bede l'appelle *Brige*, & *Monaſterium Brigenſe*, parcequ'il eſt en Brie. Avant Sainte Fàre ce lieu s'appelloit *Evoriaca*, *Evoriaca Meldorum*, *Eboriacum*. Il eſt entre le Grand Morin & l'Aubetin, ou l'Aubete, ainſi que du tems du Moine Jonas qui l'a décrit. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 189. & 190. *Farmouſtier* en Brie à 12 lieuës de Paris. De la Mare. *Farmouſtier* a la même meſure que Colomiers, c'eſt à dire, que les huit boiſſeaux font le ſeptier du païs, qui pèſe deux cens livres : il en faut dix pour le ſeptier de Paris. On y racle la meſure grains ſur bord. De la Mare, *Tr. de Police T. II. p.* 745. & *p.* 980. où il dit qu'il ne faut que neuf boiſſeaux de *Faremouſtier* pour faire le ſeptier de Paris. Il y a èrreur de part ou d'autre.

FARÉNOMINI, ou FANÉROMINI. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Meſſénie dans le Peloponèſe, ou comme nous parlons aujourd'hui dans la Morée. *Farenomina*, anciennement *Aſine.* Cette ville eſt ruinée, il n'y reſte plus qu'un petit village nommé Anchora, ou *farénomini*, qui eſt ſur le golfe de Coron, à deux lieuës au ſud de la ville de ce nom.

FARFA. ſ. m. Et nom propre d'une petite rivière & d'un bourg de la Sabine dans l'État de l'Égliſe. *Farfarus, fabaris.* Elle a ſa ſource à un lieu nommé Capo de *Farfa*, & ſe décharge dans le Tibre vis à vis de Torreta après avoir baigné le bourg de *Farfa*, ſitué à ſept lieuës au ſeptentrion de Rome, & dans lequel il y a une célèbre Abbaye.

FARFADET. ſ. m. Petit Démon, ou Éſprit folet qui fait peur aux pèrſonnes ſimples, qui croyent le voir ou entendre la nuit. *Lemur.* Beaucoup de Voyageurs prétendent que les Indes ſont pleines de ces *Farfadets*, & qu'ils ont un commèrce familiér avec les hommes. Ils diſent qu'il y en a de bons & de méchans.

M. Ménage fait venir *farfadet* de *fadus*, qu'on trouve à peu près dans la même ſignification. Voyez le Gloſſaire de Du Cange au mot *fadus*. *Fada*, ou *fata*, a auſſi ſignifié une fée, & les Éſpagnols l'appellent encore *hada*.

FARFADET, ſe dit figurément d'un homme frivole, d'un éſprit de bagatelle. L'Acad. *Frivolus, vanus, levis.*

FARFAIR. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville d'Écoſſe, qui avoit ſéance au Parlement du Royaume avant la réunion. *Forfarium.*

Forfarium. Il eſt ſitué à trois lieuës de Brechin, vèrs l'occident. On y voit pluſieurs marques d'antiquité, & on le prend pour l'ancienne *Orrhea*, ou *Orrea*, ville des Vèrnicons. Maty. Davity, & Corneille après lui, écrivent auſſi *farfar*, & M. De l'Iſle *forfar* dans ſa Carte, d'autres *Forfair*.

FARFAR. ſ. m. Et nom propre d'une rivière de Syrie, nommée autrefois Oronte, nom dont nous nous ſèrvons encore le plus ſouvent, & toujours en parlant de l'Antiquité. *Farfarus, Orontes.* Le *Farfar* a ſa ſource dans le Beglèrbéglic de Tripoli, où il arrôſe Hems, & Hama; enſuite il paſſe à Antioche, & ſe décharge peu après dans la Méditèrranée. Maty. On peut auſſi écrire *Pharphar*. Du reſte voyez Oronte.

FARFOUILLER. v. act. Fouiller en quelque endroit confuſément & en y cauſant du déſordre; chifonner, manier, patiner. *Miſcerè, ſubagitare, ſubigere, confundere, rimari, perveſtigare, quæritare.* Tous les papiers de ce cabinet ſont en confuſion, quelqu'un y eſt venu *farfouiller*. Il eſt bas.

Nicod écrit *fatrouiller*, & le fait venir de *fatras*. Il vaut mieux le faire venir de feuille. *Farfoüiller* c'eſt comme *parfouiller*, ou foüiller par tout. M. Ménage le fait venir du Latin *perfodiculare*, qui eſt le diminutif de *perfodere*.

FARGANA, ou FÈRGANA. ſ. f. & nom propre d'une ville du Zagathay dans la grande Tartarie, *Fargana, Fergana.* Elle eſt capitale d'une province qui porte ſon nom, & ſituée au nord du Chéſel, vèrs ſa ſource. Cette ville porte auſſi le nom d'Achſiket. Maty.

FARGEAU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus.* Saint *Fargeau* fut diſciple de Saint Irénée, Évêque de Lyon & prémièr Docteur de l'Égliſe des Gaules, & ce Saint l'ordonna Prêtre, & l'envoya avec Saint Fèrgeon prêcher l'Évangile à Beſançon. Ils y fûrent martyriſez l'an 211. de J. C. qui fut la prémière de Caracalle. Bolland. *Act. Sanct. Jun. T. III. p.* 5. Baillet, 16e *Juin.* Le Dictionnaire de Moréri dit Saint *Forget*, ou Saint *Fargeu*, mais ce n'eſt point l'uſage, on dit toûjours *Fargeau*.

FARGEU. Voyez FARGEAU, & FORGET.

FARGIER. v. act. Vieux mot, il a la même ſignification que *forger. Cudere, fabricare.*

FARGUES. ſ. f. pl. Tèrme de Marine. Ce ſont des planches, ou des bordages que l'on met ſur le bord du vaiſſeau, à deſſein de le hauſſer.

FARIBO, ou FARBO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de Macédoine. *Pharibus.* Elle ſe décharge à Stadia, ou Diu, dans le golfe de Saloniki. Cette rivière autrefois s'appelloit Hélicon vèrs ſa ſource, & après s'être cachée en tèrre à trois lieuës audeſſous de l'endroit où elle naiſſoit, elle en reſſortoit une lieuë plus bas ſous le nom de *Pharybus*, ou *Baphyrus*, ou *Bephyrus*.

FARIBOLES. ſ. f. Contes; chôſes vaines qui ne méritent aucune conſidération. *Nenia, quiſquiliæ.* Au lieu de bonnes raiſons, cet Auteur ne dit que des *fariboles*. Il eſt homme à donner dans toutes les *fariboles* qu'on s'aviſera de lui dire. Mol.

> *Là jamais on n'entend de pieuſes paroles;*
> *Ce ſont propos oiſifs, chanſons, &* fariboles. Id.

Ce mot eſt bas. Henri Étienne croit qu'il vient par corruption du Grèc παραβολή. Tripault donne la même étymologie. De Valois le dérive de chôſes frivoles, telles que les diſcours des charlatans. Ce qui peut confirmer cette étymologie, c'eſt qu'autrefois *frivole*, nom ſubſtantif, ſe diſoit dans le même ſens que *faribole* ſe dit aujourd'hui. Du Cange & M. Caſeneuve le dérivent de *faria*, mot de la baſſe Latinité, qui dans les Glôſes d'Iſidôre & de Papias, ſignifie une grande confuſion de paroles. M. Ménage fait venir *fariboles* de *frivola*, par l'inſèrtion de l'*e*. *Frivola, ferivola, farivola, faribola, fariboles.*

Autrefois *faribole* avoit le même ſens qu'a aujourd'hui le mot de *parabole*.

FARIMA. ſ. m. Nom propre d'une ville du Japon. *farima.* Elle eſt dans l'Iſle de Niphon, à vingt lieuës au couchant de Méaco. *Farima* donne ſon nom à un Royaume, dont elle eſt capitale, & qui a eû ſon Roi particulier. Maty.

FARINA. ſ. f. Porto *Farina*. Nom d'un bourg d'Afrique, où il y a un bon port. *Farinæ portus.* Il eſt dans le Royaume de Tunis en Barbarie, ſur la pointe d'un petit Cap, qui eſt à l'embouchure du Magrada, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne Utique, que d'autres mettent à Biſèrte. Maty.

FARINE. ſ. f. Blé moulu, légume réduit en poudre. *Farina.* *Farine* de froment, *ſimilago*; *farine* d'orge, *polenta*, *farine* de ſégle. Le gruau ſe fait de *farine* d'avoine. La poudre à déſſéchér les cheveux ſe fait de *farine* de féves, qu'on appelle en Latin *lamentum*. Le blutoir ſépare le ſon d'avec la *farine*. Athénée dit qu'on éleva autrefois des ſtatuës dans la ville de Scolon en Béotie, à l'honneur de Mégalarte & de Mogalomaſe, pour avoir été les inventeurs du pain & de la *farine*.

On dit des *farines* bonnes, loyales & marchandes. De la Mare. *Farine* blutée. Tout ce qui concèrne la police des *farines* eſt traité par M. de La Mare dans ſon Tr. de Police L. V. Tit. IX. tout entier.

Ce mot vient du Latin *farina*, dérivé de *far*, froment, bléd; & *far*; ſelon Étienne Guichard, de l'Hébreu בר, *bar*, qui ſignifie du bléd, du froment, de ברר, être pur. Ce ſentiment eſt très-vraiſemblable, le *b* ſe change aiſément en *v*, & l'*v*, en *f*, *bar, var, far*.

Folle *farine*, eſt la *farine* la plus menuë que le vent enléve, & qui s'attache aux parois du moulin. *Pollen.*

On dit provèrbialement, qu'une femme a donné ſa *farine*, & qu'elle vend ſon ſon; pour dire, qu'elle fait plus la rencherie en vieilleſſe que quand elle étoit jeune. On dit auſſi, Ce ſont des gens de même *farine*; pour dire, que ce ſont des vauriens, des pèrſonnes également prêtes à mal faire. On dit auſſi par un tèrme de mépris, Je ne veux point avoir affaire à des gens de cette *farine*. On dit de même en Latin *ejus farinæ homines*.

FARINER. v. act. Tèrme de Cuiſiniér. Jetter de la farine ſur le poiſſon avant que de le frire.

FARINET. Eſpéce de dé à joüer qui n'a qu'une de ſes faces marquée de points. Joüer aux *farinèts*; on en prend ordinairement ſix.

FARINEUX, euse. adj. Qui eſt blanc de farine. *Farinoſus.* Ce pain eſt tout *farineux* par deſſous. L'habit d'un Meûnier eſt ordinairement *farineux*.

Farineux, euse. Ce mot ſe dit auſſi de cèrtains fruits, qui ayant paſſé leur maturité, ou étant venus ſur un mauvais fonds n'ont plus la quantité d'eau, & la fineſſe de la chair qu'ils devroient avoir. *Exſuccus.* Ces poires ſont *farineuſes*. On appelle auſſi des châtaignes *farineuſes*, celles qui s'en vont prèſque tout en farine, quand elles ſont bouillies.

Farineux, euse, ſe dit encore de cèrtaines chôſes, dont il ſort une éſpéce de pouſſière blanche ſemblable à de la farine. Ainſi on dit, Avoir la peau *farineuſe*. On dit auſſi, Dartre *farineuſe*, en parlant de celle qui en ſe ſechant laiſſe une craſſe blanche qui reſſemble à la farine.

Farineux, euse, ſe dit auſſi en Sculpture d'une figure de cire, lorſque quelques particules du plâtre du moule s'y ſont attachées. La figure devient ordinairement *farineuſe*, parce que la cire aſpire toûjours quelque partie du plâtre, ou le plâtre une partie de la cire. Pour y remédier il faut émboire le moule de cire. Fel.

Enfin, on dit *farineux* de tout ce qui a la nature & les qualitez de la farine, ou qui fournit de matière à la farine des fruits, des ſemences, &c. La ſève qui eſt un mélange de l'humeur de la tèrre avec les humeurs, & avec les parties *farineuſes* de la ſemence, en étend &c. Lémery.

FARINIER. ſ. m. Marchand de blé moulu. *Farinarius.* Ce Meûnier a la chalandiſe des *Fariniérs*, qui font moudre du blé pour venir vendre de la farine à la halle. Il y a un Édit de Charles VII. de 1440. portant réglement pour les Boulangers, Meûniers, *Fariniérs*, &c. Voyez le Recueil des Ordonnances de la ville de Paris.

FARINIÈRE. ſ. f. *Cella farinaria.* Pomey. L'endroit où on ſèrre la farine.

FARION. Voyez PHARION.

FARLISTAN. Voyez FARS.

FARLOUSE. ſ. f. *Alauda pratenſis.* C'eſt une aloüette ſans crête. On l'appelle auſſi aloüette de prez, parcequ'elle fait ordinairement ſon nid dans l'hèrbe des prez; on l'appelle encore *falloppe*. Cette aloüette des prez eſt différente en grandeur & en couleur de l'alouette commune; car elle eſt un peu jaûnâtre, & il ſemble qu'elle ſoit de differente éſpéce; elle eſt couvèrte de taches rouſsâtres, de jaûnâtres, & de noires; il eſt très-difficile d'en nourrir. Elle chante toutefois fort agréablement. Elle a l'éſperon de même que les autres aloüettes; les plumes de ſa queuë ſont blanchâtres à leurs extrémitez, ſon bèc eſt menu & longuet, comme aux alloüettes, toutes ſes plumes ſont noires à la racine. Elle ne ſe branche jamais, ſi ce n'eſt lorſqu'elle appèrçoit l'Éſpèrviér; car alors elle ſe cache dans les arbres les plus proches qu'elle rencontre. Elle eſt appellée des Oiſeliers aloüette de pré à cauſe qu'elle fait ſon nid dans les prez. C'eſt la plus petite de toutes les eſpéces d'aloüettes.

FARMACO. Voyez FÈRMACO.

FARNASIE, ou Farnaſia. ſ. f. Petite iſle de la mèr noire. *Farnaſia*, anciennement *Thynias*, ou *Bithynida*. C'étoit autrefois une iſle du Pont-Euxin que Ptolémée place à 57^{d} 40′ de longitude, & à 43^{d} 30′ de latitude. C'eſt la plus orientale de cette mèr. On voit près de cette iſle au levant quelques écueils que les Anciens nommoient *Erithini*, & qui s'appellent aujourd'hui *Farnaſii*.

FARNE. ſ. f. Petite iſle de la mèr d'Allemagne. *Farnia.* Elle eſt ſur la

la côte du Comté de Northumbèrland en Anglетèrre près de Bamburg, à trois lieües au midi de l'iſle d'Holy. Elle eſt entourée de rochers. Béde dans la vie de Saint Cutbèrt rapporte que c'eſt le Saint Évêque d'Holy Iland qui commença à s'établir dans l'Iſle de *Farne*, & qui s'y fit un oratoire & une maiſon. Voyez Cambden, *De Inſulis Angliæ p.* 851.

FARNÈSE. ſ. m. Nom propre d'un bourg & d'une Maiſon illuſtre d'Italie. Le bourg s'appelle *Caſtel Farneſe*, Château *Farnèſe*. Il eſt ſitué ſur une colline, où il y a un château, & dont le piéd eſt baigné par la rivière d'Olpita. Il eſt dans le Duché de Caſtro, à deux lieües au nord de la ville de ce nom; & il a pris le nom *Farnèſe* des Ducs de Parme à qui le Duché de Caſtro a longtems appartenu. D'autres au contraire croyent que les *Farnèſes* ont pris leur nom de celui de *Farneto*, nom ancien de ce château, qui a depuis été changé en celui de *Farnèſe*. Ce ſentiment, qu'ils croyent le plus probable, montre auſſi que la Maiſon *Farneſe* n'eſt point originaire d'Allemagne, comme quelques-uns l'ont cru, mais de Toſcane. Elle a fourni des Conſuls d'Orviette au XIIe ſiécle, des Généraux de la Republique de Florence & de Sienne dans le XIVe & le XVe ſiécle, des Cardinaux, & un Pape, à qui elle doit ſa principale grandeur. C'eſt Alexandre *Farnèſe* qui prit le nom de Paul III.

FARNÉSIENNE. Nom de fleur. Voyez GIGANTINE, ou Morin p. 40.

FARNHAM. ſ. m. Bourg du Comté de Sutrey, en Anglетèrre, ſitué entre Londres & Winchestre. *Farnhama*.

FARNUS. Voyez PHARNUS.

FARO. ſ. m. Nom propre d'une ville de Portugal. *Pharus*. Elle eſt ſur la côte méridionale du Royaume des Algarbes, entre Tavira & Lagos. *Fáro* a un Évêché, dont le Royaume renfèrme tout le Royaume des Algarbes, & qui eſt ſuffragant d'Évora. On prend communément *Fáro* pour l'ancienne Éſuris, qu'André Reſendius place néanmoins à Xérès de Guadiane.

FARO, Capo di *Faro*. Cap de la vallée de Démona en Sicile. *Phari promontorium*; anciennement *Pelorum Promontorium*. Il eſt au ſeptentrion de Meſſine à l'entrée du detroit de ce nom vis à vis du Cap de Seiglio, en Calabre. Ce Cap prend ſon nom d'un bourg qui y eſt ſitué, & dans lequel on a élevé un Phâre pour éclairer les Pilotes pendant la nuit. C'eſt entre le Cap de *Fáro* & Meſſine qu'eſt le fameux écueil de Caribdes dont nous avons parlé à ſa place.

FAROUCHE. adject. m. & f. Qualité des animaux ſauvages, & cruèls, des bêtes féroces qui ſe retirent dans les forêts, les déſèrts, & les cavèrnes. *Ferox*, *agreſtis*, *ferus*. Les Lions, les tigres & les ours, ſont des animaux *farouches* & cruèls. Pluſieurs Martyrs ont été expôſez aux bêtes *farouches*.

Ce mot vient de *ferox*. NICOD.

FAROUCHE, ſe dit auſſi des animaux timides & ſauvages, qu'on a de la peine à aprivoiſer, ou qui n'étant pas encore apprivoiſez s'épouvantent, & s'enfuyent, quand on les approche. Parmi les oiſeaux & les animaux domeſtiques il y en a de *farouches* qu'on ne peut apprivoiſer. On appelle un cheval *farouche*, *indomitus*, lorſqu'il n'a pas encore été dompté. Les bœufs & les chiens qu'on a laiſſez dans les Iſles de l'Amérique ſont devenus *farouches*. Il n'y a rien de ſi *farouche* qu'un moineau qui n'eſt point privé.

FAROUCHE, ſe dit auſſi des hommes qui ont quelque chôſe de féroce. Les Tyrans ont été d'un naturel *farouche* & cruèl. Il avoit un regard furieux, & un air menaçant & *farouche*. M. ÉSPRIT.

FAROUCHE, ſe dit des hommes bourrus, fantaſques, & ennemis de la ſociété civile. *Durus*, *aſper*, *horridus*. Il n'emporte ni cruauté ni férocité: il marque ſeulement une humeur ſombre & retîrée. La plupart des Philoſophes pédans ſont des gens *farouches* qui fuyent le monde. Un extérieur en déſordre eſt la marque infaillible d'un mérite *farouche*, & d'un ſçavoir capricieux. ST. ÉVR. Il y a des gens timides qui ont un éſprit *farouche*, qui s'éffarouchent de tout. Il n'y a point d'animaux ſi *farouches* que cèrtaines gens qui font profeſſion de mépris, & d'avèrſion pour tout le genre humain. S. ÉVR. Vous n'êtes pas de ces Sçavans *farouches* qui ne daignent s'humaniſer pour pèrſonne. P. COM.

FAROUCHE, ſe dit quelquefois en bonne part. *Severus*, *atrox*. Les Catons avoient une vèrtu *farouche*, ſévère, & inflèxible. Horace a dit en ce ſens,

> *Et cuncta terrarum ſubacta,*
> *Præter* atrocem *animum Catonis.*

Cette Dame eſt *farouche*, elle ne ſouffre aucune galanterie. La vérité eſt trop incivile & trop *farouche* pour ſe préſenter aux hommes: ſi elle veut être reçuë, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flatterie. GOD. Caton alloit droit au bien public, mais d'un air *farouche*. S. ÉVR. Il y a cèrtaines prudes qui s'eſtiment beaucoup, ſeulement parcequ'elles ſont *farouches*. CH. DE M. Il n'eſt pas néceſſaire d'être triſte & *farouche*, pour être ſage. S. ÉVR. Ces femmes ſi *farouches* ne ſont pas toûjours les plus ſages. BELL.

Le monde ne nous repréſente la Religion comme *farouche*, & ennemie des commoditez de la vie, que pour la rendre moins aimable. FL.

> *En même tems que ſa bouche*
> *Me diſoit, je ne veux pas;*
> *Ses yeux me diſoient tout bas,*
> *Je ne ſuis pas ſi* farouche. LA SABL.

On dit auſſi quelquefois, un œil *farouche*, ou un regard *farouche*. Il y a quelque chôſe de *farouche* dans la mine, dans les paroles de cet homme-là.

> *Entre les deux partis Calchas s'eſt avancé,*
> *L'œil* farouche, *l'air ſombre, & le poil hériſſé.* RAC.

FAROUCHE, ſignifie encore, Difficile, peu acceſſible, épineux. Il y a des gens ſi délicats, & ſi *farouches* ſur leurs défauts, qu'ils viennent à haïr ceux qui haſardent des conſeils auprès d'eux. S. ÉVR.

FARRE, ou FOARRE. ſ. m. *Stramen*, *ſtramentum*. C'eſt la longue paille du bléd & des autres grains. Nicod croit qu'il faudroit écrire *far*, & que ce mot *farre*, ou *foarre*, vient du Latin *far*, qui ſignifie une éſpéce de froment.

Autrefois *farre* s'eſt dit auſſi pour *farine*.

FARRE. Voyez FÉRO.

FARRÉAGE. ſ. m. On appelle en Breſſe *farréage* quatre ou cinq meſures de blé que les Métayers retiennent pour payer le Maréchal qui forgera & raccommodera pendant l'année les ſocs & les fèrs de la charruë.

FARRÉATION. Voyez CONFARRÉATION, c'eſt la même chôſe, & outre Vigenère cité en cet endroit voyez Lilio Gyraldi, *Hiſt. Deor. Synt. XVII. p.* 487.

FARS, ou FARSISTAN. ſ. m. C'eſt la Pèrſe propre, Province du Royaume de Pèrſe en Aſie. *Perſis propria*. Le *Fars* eſt borné au levant par le Khèrman; au nord par le Yerak Agémi; au couchant par le Chuſiſtan; le golfe de Balſora le baigne au midi. MATY. Le *Farſiſtan* eſt une des plus fèrtiles Provinces de Pèrſe. Il eſt renommé principalement pour ſes bons vins. On y trouve du Bezoar, & un éxcellent contrepoiſon, que Samſon qui l'appelle Momie prétieuſe, dit être toute réſèrvée pour le Roi de Pèrſe. La rivière de Bendinis travèrſe toute cette province du ſeptentrion au midi. ID. Le *Fars* s'étend au S. O. juſqu'au ſein Pèrſique, & commence à quatre journées d'Iſpahan à un vallon large de mille pas, & long de 15 ou 20 lieuës. Avant que Cha-Abas eût conquis le Royaume de Lar, le *Farſiſtan* ne s'étendoit pas ſi loin, & ſe tèrminoit à Rénarou à deux journées de Lar. Les principales villes de *Fars* ſont Schiras, capitale, Caſeron, Benarou, Firuſabat, Duraguier, Aſtackar, & Lar. Voyez le voyage de Pèrſe de Tavèrniér L. IV.

FARSA. Voyez PHARSALES.

FARSANGUE. ſ. f. Tèrme de Relations. *Paraſanga*. C'eſt une meſure des chemins & des tèrres. Une *farſangue*, diſent les Auteurs, eſt de trente ſtades, & par conſequent de trois mille ſix cens pas, ou environ, châque ſtade ayant cent vingt ou cent vingt-cinq pas.

FARSANNE. ſ. m. Chevaliér, Cavaliér. *Eques*. Les Maures appellent les Chevaliérs Chrétiens *Farſannes*. GOLLUT, *Mém. des Bourg. L. IX. C.* 32. Il y a *Farſannes* dans cet Auteur, mais apparemment qu'il a voulu dire *Farſannes*; car פרס, *pharas*, en Arabe ſignifie un cheval, & פארס, *pharis*, un Cavaliér, & au pluriel פארסין, *pharisin*, ou *phariſonna*.

FARSISTAN. Voyez FARS.

FARSULEIA. ſ. f. Nom propre d'une famille Romaine. *Farſuleia*. Une médaille dans Patin p. III. & une ancienne inſcription trouvée à Sutri, & la bâſe d'une ſtatuë de Veſpaſien, font mention des *Farſuleins*. Ce ſont les ſeuls monumens où l'on trouve cette famille, d'ailleurs inconnuë.

FARTACH, comme écrit Maty, & ſelon Monſieur Corneille FARTAQUE. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuſe. *Fartachium*. Elle eſt dans les tèrres environ à 20 lieuës d'un cap auquel elle a donné ſon nom, & à cent de la ville d'Aden, du côté du levant. Elle eſt capitale d'un païs qui porte ſon nom, & auquel quelques Géographes donnent le titre de Royaume, & les autres de Principauté. On écrit auſſi *Fertach*.

Le païs, le Royaume ou la Principauté de *Fartaque*, eſt ſitué depuis le 15e degré de latitude nord juſqu'au 18, le long de la côte de l'Arabie. Du côté du nord il s'étend vèrs les montagnes. Ce Royaume ne paye point de tribut au Grand Seigneur, il lui fournit ſeulement 5000 hommes, quand il les demande; mais ſans les payer, ni les entretenir: c'eſt le Grand Seigneur qui le fait. Voyez les Mém. de Thom. Rhoe, Ambaſſ. d'Anglet. au Mogol. Outre *Fartaque* il comprend encore les villes de Xéſequi, de Diuphar, ou Diulphar, qui ſont ſur la côte.

Le

Le Cap de *Fartaque* eſt une pointe de tèrre qui s'avance dans la mèr, vèrs le 14ᵉ degré de latitude nord, entre Aden à l'oüeſt & le cap Falcalhad à l'eſt.

FARTAQUIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt du païs où eſt la ville de Fartaque. *Fartaquinus, a.* Les *Fartaquins* ſont vaillans, ils ont de bonnes armes & de bons chevaux, & s'en ſçavent très-bien ſèrvir. CORN.

FARWEL. ſ. m. Le Cap *Farwel*, c'eſt-à-dire, le Cap d'adieu. *Farwelum promontorium.* C'eſt le cap le plus méridional des Tèrres Arctiques. Il s'avance dans la mèr de Canada, vis-à-vis la pointe la plus orientale de l'Éſtotilande.

FAS.

FAS. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une Déeſſe des anciens Romains. *Fas.* C'étoit un nom qu'ils donnoient à la Juſtice, ou à Thémis, parce qu'elle apprenoit aux hommes à démander ce qui eſt licite & pèrmis. *Fas* en Latin, comme en Grèc Θέμις, ſignifie ce qui eſt pèrmis. Voyez Feſtus au mot *Thémis*, & Auſone *Technopægn. Eidyll. XII. de Diis*, & Struvius *Synt. Antiqq. Rom. C. I. p.* 139. Le vieux Gloſſaire Grèc & Latin traduit Θέμις, *Fas, Juſtitia.*

FASCE. ſ. f. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des friſes, & des trois bandes, ou parties, qui compôſent l'architrâve. *Faſcia.* Vitruve n'admet point de *faſces* dans l'ordre Toſcan, Palladio & quelques autres ne l'ont pas imité en cela.

Ce mot de *faſce* vient du Latin *faſcia*, qui ſignifie *bande*, ou *bandelette*, parce que les *faſces* reſſemblent à des bandes. Voyez plus bas.

FASCE, en tèrmes de Blâſon, eſt une des piéces principales, & honorables de l'Écu, qui le coupe horiſontalement par le milieu, & ſepare le chèf de la pointe. Quand il n'y a aucune autre piéce ſur l'Écu, elle en doit contenir le tièrs. Que ſi elle eſt plus étroite, elle ſera priſe pour déviſe. *Tæniola tranſverſa.* Les anciens Blaſonneurs l'appellent auſſi *faiſſe*, ou *feſſe*. On dit auſſi *face* par corruption pour *faſce*. D'Aubigny porte d'argent à une *feſſe*, ou *faiſſe*, ou *faſce*, de gueules. Rubenpré porte d'argent à trois *feſſes* jumelles de gueules. On ne dit plus *feſſe* en ce ſens-là, on dit *faſce*. Bien des gens l'écrivent *face*. C'eſt un abus. Sainte Maure & Béthune portent d'or à la *faſce* de gueules.

Ce mot Latin *faſcia* ſignifie une *bandelette de toile*, qui eſt la *faſce* en Blâſon. D'autres, comme Scohier, diſent que la *faſce* eſt ce que les Latins nomment *faſcem ſeu trabem tranſverſalem*; parcequ'elle reſſemble à une poutre miſe au travèrs de l'Écu. Cette dèrnière étymologie convient à la *faſce* d'Architecture.

FASCÉ, ou FASCIÉ. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un Écu chargé également de pluſieurs faſces de différent émail. *Faſciatus.* On en met au nombre de quatre, de ſix, & de huit. S'il y en a dix ou douze, on dit *burellé*.

On dit, *Faſcé contrefaſcé*, lorſque l'Écu *faſcé* eſt parti par un trait par lequel l'émail des faſces eſt changé, de ſorte que le métal eſt oppoſé à la couleur, & la couleur au métal. Tanneguy du Chatel portoit d'or à trois faſces de gueules, à la bordure contrefaſcée de même.

Faſcé denché, ſe dit lors que toutes les faſces ſont dentées, & de telle façon, que l'Écu en eſt autant plein que vuide. Il y a auſſi des faſces *denchées* au haut & au bas; d'autres ſeulement d'un côté, qu'on appelle *feuilles de ſcie*. Il y en a auſſi de breteſſées, crénelées, engrêlées, échiquetées, ondées, frétées, maçonnées, loſangées, & autres. En mèr on a beſoin d'avoir pluſieurs ſortes de pavillons pour multiplier les ſignaux. On ne les met que de trois couleurs, blanc, rouge, & bleu, parcequ'on ne peut diſtinguer que ces trois couleurs à la mèr. Pour les varier, on mélange ces couleurs, & on a des pavillons écartelez, bordez, pèrcez, *faſciez*, croiſez, rayez, ſelon la combinaiſon de ces trois couleurs, ce qui fournit un très-grand nombre de ſignaux. Voyez le projèt du P. Hôte à la fin de ſon traité des évolutions pag. 418. & les ſuivantes.

FASCÉ, eſt auſſi un tèrme de Baſſette & de Pharaon, *faſcer* ſe dit auſſi dans ces jeux.

FAſCHER. v. act. *Lædere, commovere animos, afferre moleſtiam.* Choquer, offenſer quelqu'un, lui donner un ſujèt de chagrin, ou de colère. Il eſt dangereux de *fâcher* ceux de qui on dépend. Il me *fâche* bien de payer cette taxe. Il faut quitter le monde quand il vous rit, & non pas quand il vous *fâche*. M. SCUD.

> Fâche-*t-on un dévot, c'eſt Dieu qu'on* fâche *en lui.* DES H.

On met fort bien un *que* après ce vèrbe. Je ſuis bien *fâché* que je n'aye rien à vous dire de bon. BUSSI RAB. Je ſuis *fâchée* qu'un Poëte, comme ... ait défiguré les trois plus beaux diſcours qu'on ait jamais lûs. Mˡˡᵉ DACIER. On dit provèrbialement, S'il ſe *fâche*, il aura deux peines. S'il ſe *fâche* qu'il prenne des cartes, qu'il ſe couche auprès.

Ménage avoit crû que ce mot venoit de *fatigare*, dont les Latins ont uſé, pour dire, Offenſer & piquer par brocards & railleries. D'autres le font venir de *faſtidire*, ou de *faſcinare*. Ménage aime mieux le faire venir de *faſcis*, après Henri Étienne & M. Caſeneuve. L'étymologie de *fatigare* eſt de Mr. de Valois le jeune & de quelques autres. Guichart, qui donne ſouvent des étymologies fondées ſur les plus foibles conjectures, dit que *fâcher* pourroit bien venir de פח, *pac*, mot Chaldaïque, en donnant à la lettre פ le ſon des lettres *ph*, & au mot entièr la ſignification de *contriſtavit*. Quoique פח ſignifie en quelque endroit de l'Écriture, *faire de la peine, contriſter*, ce n'eſt pas à dire que le mot de *fâcher* en vienne.

FAſCHÉ, ÉE. part. & adj. *Iratus, infenſus.*

FAſCHERIE. ſ. f. Colère, chagrin, déplaiſir. *Moleſtia, ægritudo, mœſtitia.* L'affront ſanglant qu'on lui a fait lui a bien donné de la *fâcherie*. La douleur l'a tellement ſaiſi, qu'il eſt mort de *fâcherie*.

FAſCHEUX, EUSE. adj. Qui donne de la fâcherie; qui cauſe de l'ennui, de la peine, & de la difficulté. *Moleſtus.* Il ſe dit des pèrſonnes. C'eſt un homme *fâcheux*, un éſprit *fâcheux*, qui eſt fantaſque, bourru; avec qui on ne peut vivre.

> *Cenſeur un peu* fâcheux, *mais ſouvent néceſſaire.* BOIL.

Il ſe dit auſſi des chôſes. Les Alpes ſont *fâcheuſes* à travèrſer. Les chevaux ſont *fâcheux* à dompter, les roſſignols à nourrir. L'obſèrvation de la loi Moſaïque étoit un joug *fâcheux*, & inſupportable. CL.

> *Ah! qu'un cœur combatu, qui veut & ne veut pas,*
> *Eprouve de* fâcheux *& funeſtes combats.* L'AB. TÉTU.

FAſCHEUX, ſubſtantif. Un importun, un homme odieux & qui déplaît. Les pèrſonnes publiques ſont ſouvent éxpôſées à la pèrſécution des *fâcheux*. BOUH.

> *Vous en ſerez, ô quêteurs & quêteuſes,*
> *Du nombre affreux des* fâcheux *&* fâcheuſes. SCAR.

Molière a fait une Comédie qui a pour tître *les Fâcheux*, dans laquelle il joüe un grand nombre de *fâcheux*; c'eſt-à dire, de cèrtaines gens qui ſemblent n'être au monde que pour fatiguer, & importuner les autres. Cette Comédie commence par ces deux vèrs,

> *Sous quel aſtre, bon Dieu! faut-il que je ſois né,*
> *Pour être de* fâcheux *toûjours environné?*

On dit auſſi abſolument, Il eſt *fâcheux* de pèrdre ſon bien. Cela eſt *fâcheux*, de paſſer toute ſa vie à plaider.

FASCIA LATA. Tèrme d'Anatomie, qui ſont deux mots Latins, qui ſignifient *Bande large*. C'eſt le nom qu'on donne à un des onze muſcles de la jambe. *Faſcia lata.* Le prémièr des abducteurs de la jambe eſt le membraneux, ou *faſcia lata*, ainſi appellé, parce qu'il eſt fait comme une bande large qui enveloppe les muſcles de la cuiſſe; il prend ſon origine de la partie extèrne & latérale de la lévre de l'os des îles, & va s'inſérer par une membrane fort large à la partie ſupérieure, & extèrne du péroné, & il deſcend quelquefois juſque ſur le piéd. DIONIS.

FASCICULE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une meſure d'hèrbes par laquelle on entend ce qui peut être embraſſé par un bras ployé contre le haut de la hanche. *Faſciculus.* Les Médecins le déſignent dans leurs ordonnances par *faſc.*

FASCIÉ. Voyez FASCÉ.

FASCIN, ou FASCINUS. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Anciens Romains. *Faſcinus.* C'étoit le Dieu que l'on croyoit défendre les gens des faſcinations. On le pendoit ſur tout au cou des enfans. On en attachoit auſſi une figure au char de ceux qui triomphoient, ſur la tête deſquels elle pendoit, à ce que dit Pline L. XXVIII. C. 4. C'étoient les Veſtales qui lui ſacrifioient, aux fêtes Romaines. La figure de ce Dieu étoit tout à-fait ſâle. Ils lui attribuoient le pouvoir de troubler & d'empêcher les plus grandes chôſes. Voyez Héliodore, *Æthiop. L. III.* Varron *L. VI.* Barthol. *De Puerperio Vet.* Turneb. *Adverſ. L. IX. C.* 28. Dempſter *Paralip. In Joan. Roſini Antiqq. Roman. L. X.* Heraldus ſur Martial, *L. VI. Epigr.* 29.

FAſCINAGE. ſ. m. C'eſt l'action & la façon de faire des faſcines. *Colligatio virgultorum.* Préparer le *faſcinage*. L'ARCH. MIL.

FASCINATION. ſ. f. Charme qui empêche qu'on ne voye les chôſes comme elles ſont en éffèt. *Faſcinatio.* Les mèrveilles qu'on dit que les ſorcièrs font voir n'ont point de réalité, c'eſt une ſimple *faſcination*. Linder, Médecin Suédois, traite des *Faſcinations* au VIIIᵉ Chapitre de ſon petit Ouvrage *De Venenis*.

Ce mot prend ſon origine du Grèc, étant tiré immédiatement du Latin *faſcino*, du vèrbe *faſcinare*; originairement du Grèc βασκαίνω, qui ſignifie la même chôſe.

Fascination, ſe dit figurément en Morale du trouble des ſens cauſé par une violente paſſion, qui nous fait appèrcevoir les chôſes autrement qu'elles ne ſont. On ne peut pas avoir tant d'amour pour cette laide ſans *faſcination*.

FAſCINE. ſ. f. Fagot de menu branchage, dont on ſe ſert à l'armée pour ſe couvrir, ou pour brûler des logemens, combler des foſſez, &c. *Virgultorum faſciculus*. Une *faſcine* gouderonnée eſt d'un piéd & demi de tour. Une *faſcine* d'épaulement eſt de deux ou trois piéds. On commande des ſoldats pour aller à la *faſcine*. En la baſſe Latinité on a dit *faſcenina*, *faſcennia* & *faſcinata*, pour ſignifier ces pals de bois & *faſcines* qui ſervoient de clôtures aux anciens châteaux ou métairies.

FASCINER. v. act. Faire cèrtains charmes qui font paroître les chôſes autrement qu'elles ne ſont à nos yeux, à nôtre imagination. *Faſcinare*, *faſcina lædere*. Les ſorciérs *faſcinent* les yeux pour faire apparoir des Démons.

On le dit auſſi au figuré, il ſignifie, Éblouïr, préoccuper, tromper. Les paſſions nous *faſcinent* l'éſprit. Il faut que cette femme avec tout ſon fard vous ait *faſciné* les yeux. S. Évr.

Fasciné, ée. part. & adj. *Faſcinatus*. Yeux *faſcinez*.

FASÉOL D'INDE NACARAT. Éſpéce de fleur. Morin, *Cult. des fleurs p.* 19. *Phaſeolus Indicus*. Morin, comme on voit, ne met point d'*e* à la fin.

FASÉOLE. ſ. f. Eſpéce de légume qui eſt de la nature des féves. En Latin *phaſelus*, *phaſeolus*. Il croît aux Antilles de pluſieurs éſpéces de féves & de *faſéoles* qu'on ne voit point en France. Louv. de Poincy. *p.* 213. Voyez Féve.

FASIER. v. n. Tèrme de Marine. *Vacillare*, *hærere*. On dit que les voiles *faſient*, lorſque le vent ne donne pas dans les voiles, & que la ralingue vacille inceſſamment.

FAſLOT, ou VAſLOT. *Vaſlote* de Brabant. *Faſlot* du Duc. C'eſt un ancien tître de nobleſſe qui tîre apparemment ſon étymologie du mot de *vaſſalis*. Il y en a qui croyent que le mot de *fallot* vient de là; *vaſſalis*, *vaſlot*, *faſlot*, *fallot*, & qu'enſuite la ſignification de *faſlot* a changé. On a des éxemples de pluſieurs changemens ſemblables.

FASQUIER. ſ. m. Tèrme de Marine. Inſtrument qui a la figure d'une carde de cardeur de laine. Il eſt à jour, étant formé de trois petites bandes dans ſa hauteur, & de cinq dans ſa largeur. Le *faſquier* ſèrt à bruſquer.

FASSArRY. ſ. f. Nom que l'on donnoit à une femme qui travailloit aux ſalines de Bourgogne. *Factrix*. Quand la cuîte du ſel eſt faite, on le tîre dehors avec des râteaux, puis avec des éſcoulées qu'on appelle baſtines, on le porte à l'ouvroir prochain, deſtiné à la barne, on le renvèrſe en un lieu triangulaire ſuffiſamment large & long, appellé la ſille, & on le remuë deux ou trois fois, de crainte qu'il ne ſe conglutine, & ſe mette en boulons & diminutions. Quatre femmes le travaillent dans la ſille, elles ſe relevent & travaillent deux à deux. L'une eſt appellée Metarry (comme *metatrix*.) C'eſt celle qui prend le ſel dans ſa meſure, & forme de ſalé ou ſalignon, le faiſant moindre d'un quatrième à un cinquième que celui du puits à muire, & plus petit d'un tièrs que celui du gros ſel chaudrette, comme j'ai vû dans un tître de Philippe Roi de Caſtille de l'an 1501. L'autre femme eſt appellée *faſſari*; (comme *factrix*) c'eſt celle qui façonne & donne le tour au ſalignon. Gollut, *Annal. de Bourg. L. II. C.* 27. *p.* 107.

FASSIO. ſ. m. Nom propre d'un Golfe de l'Archipel, qu'on nomme auſſi le Golfe de Monte Santo, *Sinus Montis Sancti*, *Sinus Singiticus*. Petit golfe de l'Archipel, ſur les côtes de la Macédoine, entre la prèſqu'iſle de Monte Santo, ou du mont Athos, au nord, & celle de Caſtel Rampano au Sud. On l'appelle auſſi Golfe de Doari.

Fassio. ſ. m. Place de Macédoine, qui donne ſon nom à un Golfe dont on va parler, & qui en eſt proche.

FASSO. Voyez PHASE.

FASTE. ſ. m. Orgueil; magnificence apparente, & extérieure; affectation de vanité, d'un éclat qui paſoît aux yeux des hommes. *Faſtus*, *ſuperbia*, *tumor*. Il n'a point de pluriel. Les hypocrites donnent l'aumône avec *faſte*, comme faiſoient les Phariſiens. L'indolence des Stoïciens n'étoit que *faſte* & vanité. Toutes les nations haïſſent le *faſte* des Eſpagnols. Je répons que vous n'aurez point à ſouffrir le *faſte*, & les fiérs regards des Macédoniens. Vau. Dans les hommes délicatement ambitieux, la modeſtie eſt un *faſte* fin, & délié, qui leur fait mépriſer le *faſte* des autres. M. Esp.

Toûjours un peu de faste entre parmi les pleurs. La Fon.

Ce mot vient du Latin *faſtus*, qui ſe tire, ſelon Martinus, du vèrbe *fari*. Le mot de *faſtus* s'eſt pris d'abord *pro inani jactantia*, pour une vaine & ridicule vanterie.

Faste, quelquefois ſe prend en bonne part, & ſignifie ſimplement, Magnificence, *Pompa*, *magnificentia*. Il faut qu'un Ambaſſadeur paroiſſe avec *faſte*, pour faire honneur à ſon Maître. Le *faſte* de la Cour de France montre la puiſſance de ſon Roi. Les Rois gênez par les regards curieux de la foule qui les environne, n'ôſent guères déſcendre de la gravité attachée au *faſte* de la Majeſté Royale. S. Évr.

Faste, ſe dit auſſi du diſcours & du ſtile qui eſt haut & ampoullé. *Ampulla*. Cet Orateur a commencé ſon diſcours avec beaucoup de *faſte* & de grands mots. Le ſtile de Lucain a trop de *faſte* pour être naturel. Il y a bien de la difference entre la majeſté & le *faſte*, entre la fauſſe & la véritable grandeur. Bouh.

FASTES. ſ. m. pl. Calendriér des Romains où étoient marquez jour par jour leurs Fêtes, leurs Jeux, & leurs Cérémonies. *Faſti*. C'étoient auſſi des tablettes où on y marquoit les années par les Conſuls, & on y rapportoit tout ce qui s'étoit paſſé pendant l'année de leur conſulat. C'eſt dommage que nous ayons pèrdu les ſix dèrniérs livres des *Faſtes* d'Ovide, ſuppôſé qu'il les ait faits.

Il y avoit à Rome de grands & de petits *faſtes*. Les grands *faſtes* s'appelloient auſſi *faſtes* des Magiſtrats, & les petits *faſtes*, *faſtes* Calendaires, *faſti Kalendares*. Les *faſtes* Calendaires, qui étoient proprement ce qu'on appelloit les *faſtes*, étoient ſelon la définition de Feſtus Pompeïus des livres où l'on marquoit la deſcription de toute l'année. Numa en étoit l'Auteur, & il en donne le ſoin au Souverain Pontife. Voyez T. Live L. I. C. 19. & XX. & le peuple l'alloit conſulter ſur tout ce qu'il avoit à faire. Cela dura juſqu'à l'an 550 de Rome, que C. Flavius, Écrivain des Pontifes, éxpôſa dans la place publique une liſte des jours où il étoit pèrmis d'agir; ce qui fut ſi agréable au peuple qu'il le fit Édile Curule. T. Live L. IX. C. 46.

Ces *faſtes* s'appelloient les *faſtes* de la ville, *Faſti urbani*, parcequ'ils étoient publiquement éxpôſez dans la ville; & par les endroits differens où l'on en a trouvé gravez ſur des pièrres antiques, on juge qu'ils étoient éxpôſez non ſeulement en differens lieux publics de Rome, mais même chez des particuliérs. C'étoit ſur ces *faſtes* de ville qu'avoient travaillé Ovide, dont il nous reſte ſix livres, L. Cincius Alimentatus, cité par Macrobe Saturn. L. I. C. 16. Fulvius Nobilior, cité par le même au même endroit; Maſurius Sabinus, cité encore par Macrobe Saturn. L. I. C. 4. Cornelius Labéon, C. Licinianus, dont il parle Saturn. L. I. C. 16. Niſus L. I. C. 12. & d'autres encore, dont il a conſèrvé quelques fragmens; auſſi bien que Bæbius Marcus, dont Fulgence *De Priſco ſermone N.* 6. cite un ouvrage intitulé *De faſtis diebus*. On marquoit ſur ceux-ci tous les noms des Fêtes, & ce qui regardoit les Dieux & la Religion, les Magiſtrats, ce qui leur fit donner le nom de *faſtes* des Magiſtrats. On y mit auſſi les Empereurs, le jour de leur naiſſance, leurs Charges, les jours qui leur étoient conſacrez, les fêtes & les ſacrifices établis à leur honneur, ou pour leur proſpérité &c. & la flaterie chargea & corrompit les *faſtes* de tout cela. Ainſi parce qu'ils contenoient beaucoup plus de chôſes que les autres, on les nomma Grands *faſtes*, à la diſtinction des *faſtes* purement Calendaires qu'on appelloit petits *faſtes*, *Minores faſti*.

Faſtes ruſtiques, ou *faſtes* de la Campagne, *Faſti ruſtici*. C'étoient des *faſtes* où l'on ne marquoit que les fêtes des gens de la campagne; car occupez au travail des champs, ils étoient obligez à moins de ſacrifices de fêtes & de cérémonies que les habitans des villes, & ils en avoient quelques-unes de propres, & qu'on ne faiſoit point à Rome. Ainſi les *faſtes* ruſtiques ne contenoient guères que les cérémonies des Calendes, des Nones, des Ides; les Foires, les ſignes du Zodiaque, l'accroiſſement ou le décroiſſement des jours, les Dieux tutélaires de châque mois, & cèrtaines chôſes à faire châque mois dans le ménage de la campagne. C'eſt ainſi que nous appellons Almanach du Bèrgér, un petit Almanach qui ſe fait à l'uſage de nos païſans.

Pluſieurs Sçavans ont travaillé ſur les *faſtes* des Romains, ou nous en ont donné. Entre autres Sibrandus, Tetardus, Siccama, Friſon en 1599. Roſinus dans ſon IVe Liv. des Antiq. Rom. Thomas, Dempſter, le P. Pétau, Gaſſendi, *Joannes Georgius Herwartus ab Hockenbourg*, que le P. Pétau a fait imprimer dans ſon Uranalogie; *Ægidius Bucherius*, à Anvèrs 1633. *Petrus Lambecius* dans ſa Bibliothéque Impériale, *Petrus Viola*, dont le Traité imprimé à Veniſe en 1546. eſt très-râre, *Hadrianus Junius* à Bâle 1556. *Joannes Lalamantius*, *Jacobus Chriſtmannus*, Scaliger *De Veteri anno Romanor.* que le P. Pétau a réfuté *De Doctr. Temp. L. II. L. IX. & ſuiv.* Samuel Petit, Longius, Puteanus, *Lilius Gregorius Gyraldi*, *Struvius*, *Antiq. Rom. Synt.* C. 8. &c. Onuphrius Panvinius, Bighius & Janſon d'Almelowcen, Juriſconſulte Hollandois, nous ont donné des *faſtes* Conſulaires, les deux prémiérs avec de longs & ſçavans Commentaires. Ils y marquent non ſeulement les Conſuls, mais encore les Dictateurs, les Colonels Généraux de la Cavalerie, les

Triomphes

Triomphes & les Ovations. Pighius y joint même les autres Magiſtrats qu'il a pû trouver, Prêteurs, Tribuns, &c. Janſon s'eſt plus borné, il ne met que les Conſuls, avec de petites notes courtes, mais fort bonnes.

Ce mot Latin *faſti, faſtorum*, vient du vèrbe *fari, parler*. Les jours *faſtes* étoient parmi les Romains, ceux durant leſquels il étoit pèrmis de pourſuivre quelque affaire en Juſtice, & auxquels le Prêteur pouvoit dire ces trois paroles, *Do, dico, addico*.

Ille nefaſtus erit per quem tria verba ſilentur,
Faſtus erit per quem Lege licebit agi. OVID.

Ces jours *faſtes* étoient marquez par une *F.* ſur le calendrier de Jules Céſar, ou par *F. P.* c'eſt-à-dire, *Faſtus primò*, quand on ne pouvoit rendre, ou demander juſtice que pendant la prémière partie du jour.

On appelle auſſi le Catalogue ou l'Hiſtoire Chronologique de la ſuite des Conſuls, les *Faſtes* Conſulaires.

On appelle encore *Faſtes*, les Archives, & les Regîtres publics où ſont conſervez les Mémoires hiſtoriques des chôſes les plus mémorables arrivées en chaque nation. Dans ce même ſens on appelle le Martyrologe, les *Faſtes* ſacrez de l'Égliſe. Le P. Du Londel, Jéſuite, a fait les *Faſtes* de Loüis le Grand, & les *Faſtes* de nos dèrniers Rois de la maiſon d'Orléans & de celle de Bourbon.

FASTIDIEUX, EUSE. adj. Importun, ennuyeux, fatigant par ſes diſcours, & par ſes actions. *Faſtidioſus, moleſtus, faſtidium creans & ſatietatem.* Cet Ouvrage eſt auſſi *faſtidieux* que ſon Auteur. Il ſe dit principalement d'un homme déſagréable, qui a méchant air, qui veut faire le plaiſant mal à-propos, & qui s'applaudit de ſes ſottiſes. Cela va plus à l'éſprit qu'au corps. BOUH. Ce mot eſt beau, & a quelque chôſe de pompeux: mais l'uſage n'a point encore adouci ce qu'il a d'étranger. REFL. Ce qui rend les entretiens ordinaires ſi *faſtidieux*, c'eſt l'applaudiſſement qu'on donne à des ſottiſes. BELL. Rien n'eſt moins ſelon Dieu & ſelon le monde, que d'appuyer tout ce que l'on dit, par de longs & de *faſtidieux* ſermens. LA BR. Le chagrin de la vieilleſſe ſe répand ſur la pèrſonne des vieillards, & rend *faſtidieux* tout ce qu'ils diſent. BELL.

Faſtidieux, Faſtidioſus, eſt auſſi le nom propre d'un Évêque Arrien du VIe ſiécle. Voyez Tillemont, *Hiſt. Eccl. T. VI. pag.* 192.

FASTUEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de faſte; qui eſt plein de faſte. *Ambitioſus, ſuperbus, faſtu tumidus, turgens.* Il ne ſe dit que des pèrſonnes, & toûjours en mauvaiſe part. Éloge *faſtueux*. BOIL. *Faſtueuſe* préeminence. PAT. Défiez-vous de cette vaine & *faſtueuſe* Religion, qui ſe répand toute au dehors, & qui n'a que la ſupèrficie des bonnes œuvres. FL. Les Stoïciens ſe paroient d'une patience *faſtueuſe*. DISC. D'ÉL. Dieu ne demande aux pèrſonnes de vôtre ſexe, ni une ſublime raiſon, ni une ſcience *faſtueuſe*: mais une dévotion tendre, & une foi ſimple. FLECH.

Mes amoureux ſoupirs
Ne troubleront jamais vos faſtueux *plaiſirs.* VILL.

Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuſe,
Donne pour leur prochain une horreur faſtueuſe. ID.

Ceſſez, Stoïque Paganiſme,
De nous vanter vôtre vèrtu;
Vôtre faſtueux *héroïſme,*
D'un vain éclat eſt revêtu. N. CH. DE VÈRS.

Madame Des-Houlières dit dans ſon Épitre au R. P. de la Chaize,

Vous, dont la pieté ſolide,
Loin d'étaler aux yeux de faſtueux *dehors,*
Et d'avoir d'indiſcrèts tranſports,
Eſt pour juger d'autrui toûjours lente & timide, &c.

FASTUEUSEMENT. adv. D'une manière faſtueuſe. *Tumidè, ſuperbè, faſtuoſè.*

FAT.

FAT. adj. & ſubſt. Prononcez le *t* final. Sot, ſans éſprit, qui ne dit que des fadaiſes. *Fatuus, bardus, ſtolidus.* Un *fat* eſt celui que les ſots croyent un homme de mérite. LA BRUY. Le *fat* eſt entre l'impèrtinent, & le ſot: il eſt compôſé de l'un & de l'autre. ID. Il n'a d'uſage qu'au maſculin. Cet homme s'eſt marié à une gueûſe, c'eſt un *fat*, il a fait le *fat*. Il nous eſt venu faire un diſcours qui ſent bien le *fat*. Tout *fat* me déplait & me choque. BOIL. Qui voudra faire le *fat*, le faſſe; il eſt pèrmis. BENS. Quelle horrible peine à un homme de mérite, de ſe faire jour à travers l'obſcurité où il ſe trouve, & de venir au niveau d'un *fat* qui eſt en crédit? LA BRUY.

La ſatire ne ſert qu'à rendre un fat *illuſtre.* BOIL.

Ecoutez tout le monde, aſſidu conſultant,
Un fat quelquefois ouvre un avis important. ID.

Toi ſeul ſçais, Deſpreaux, à l'aide d'un bon vèrs,
Rendre un fat ridicule aux yeux de l'univèrs.

J'imite l'importunité
Des fats que je viens de décrire,
Vous êtes en droit de me dire, &c. DE MALEZ.

Là je ris de ce fat *qu'on voit à tous propos*
Careſſer ſa penſée, & rire à tous ſes mots. SENLEC.

Dans la bouche d'un fat Bourdaloüe n'eſt qu'un ſot. VILL

Ce mot ſe dit auſſi des chôſes.

Pour finir un poëme il forge une bataille,
Et prenant chez Barbin les armes du combat,
Achève en Arlequin un ouvrage ſi fat.

Ce mot vient du Latin *fatuus*.

FATAGAR, ou FATIGAR. ſ. m. Nom d'un Royaume, ou contrée de l'Abyſſinie. *Fatigara.* Le Royaume de *Fatigar* eſt entre le païs de Dobas au nord, le Royaume d'Angote au couchant, celui de Xoa au midi, & la côte d'Ajan au levant. D'autres diſent qu'il a la rivière d'Aoane au nord, le Royaume d'Ogge à l'oueſt, au ſud la Province de Gamat. Voyez la Relation d'Afrique par De la Croix Tom. III.

FATAL, ALE. adj. Ce qui doit arriver néceſſairement par un arrêt de la deſtinée, qu'on ne peut éviter. Ainſi dans la véritable Religion, où l'on reconnoit que Dieu ne néceſſite point les volontez, *Fatal* ne ſçauroit être pris en ce ſens. Mais les Anciens Payens l'y prenoient ſouvent. *Fatalis.* C'eſt par un decrêt *fatal* des Dieux que cette ville a été ruinée. Le cheveu *fatal* de Niſſus. Le dard *fatal* de Céphale. Le tiſon *fatal* de Méléagre. Le nom des Scipions étoit *fatal* à l'Afrique. Sort *fatal*. Deſtin *fatal*. Loi *fatale*. Decrêt *fatal*. Arrêt *fatal*. Son inſtant *fatal*. Le jour *fatal*. ACADÉMIE.

Remarquez que l'on ne dit point *fataux* au plur. On trouve pourtant parmi les Oeuvres de Jean d'Éſpagne un Traité qui a pour titre, Exemples des jours qui ont été *fataux*. Cela n'eſt point à imiter. Lorſqu'il n'a pas un ſens fâcheux, il ſignifie ſeulement que la chôſe a été ordonnée par une Puiſſance ſupérieure, à laquelle l'homme eſt aſſujetti: par éxemple, C'étoit une chôſe *fatale* à la race de Brutus, de délivrer la République. VAUG.

Caron dans la fatale *barque*
Paſſe le Bèrgér comme le Monarque. BOIL.

Il tenoit pour cèrtain que la couronne ſainte,
Devoit être à la ſienne une fatale *enceinte,*
Qui pourroit la munir contre tous les dangérs &c.
P. LE MOINE.

FATAL, ſignifie auſſi, Fâcheux, malheureux, funeſte. *Funeſtus, fatalis.* Ce jour-là a été *fatal* à la République. La bataille d'Arbelles fut *fatale* aux Pèrſes. On ne ſçauroit trop déplorer les *fatales* diviſions du Chriſtianiſme partagé en tant de ſectes, qui ſe ſont malheureuſement ſéparées de la vraye Égliſe. Je ne puis me délivrer de cette *fatale* paſſion qui me pèrſécute. VILL.

Sans ce métiér fatal *au repos de ma vie*
Mes jours pleins de loiſir couleroient ſans envie. DÉSPR.

FATAL, ſignifie encore, qui met fin, qui cauſe la mort. On a beau appeller le Médecin, quand l'heure *fatale* eſt venuë, il faut mourir.

Et que devant ton jour fatal,
Cent révolutions ſolaires
Eclairent ſur ſon vèrtical.

Ce ſont des vèrs des Viſionnaires.

Ton rival a des armes fatales
Teintes dans les eaux infernales. DE FONTEN.

FATALEMENT. adv. D'une manière fatale. *Fataliter.* Être conduit *fatalement* chez une pèrſonne. MOL. C'eſt-à-dire, malheureuſement.

FATALISER. v. act. *Fato deſtinare.* Ronſard s'eſt ſèrvi de ce mot pour dire deſtiner. C'eſt auſſi ce qu'on appelloit autrement *féer*. Car fatal & fée eſt la même chôſe.

FATALITÉ. ſ. f. Néceſſité d'un événement, dont on ne ſçait point la cauſe, & que les Anciens attribuoient à la deſtinée. *Fatum, fati neceſſitas.* Je ne ſçai par quelle *fatalité* mes deſſeins échoüent toûjours. Les Anciens donnoient tout à la *fatalité*. Les Stoïciens

qui

qui admettoient une Providence, l'aſſujettiſſoient pourtant à la *fatalité* du deſtin. S. Évr. L'opinion qu'avoient les Stoïciens, que toutes chôſes étoient gouvèrnées par une *fatalité* immuable, faiſoit qu'ils s'y ſoumettoient comme des eſclaves attachez à leur chaîne. Disc. d'El. Jamais les Stoïciens n'ont fait leur *fatalité* plus roide, ni plus infléxible, que la prédeſtination des Calviniſtes. Boss. Quand l'inévitable arrêt de ma *fatalité* m'aura porté dans les champs Éliſées. Main.

FATHIMITE, ou FATHÉMITE. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Qui eſt deſcendu de Mahomet par *Fathima*, ou *Fathemah*. *Fathimita*. La dynaſtie des *Fathimites*, c'eſt-à-dire, des Princes qui prétendoient deſcendre en ligne directe d'Ali, & de Fathima, fille de Mahomet ſon épouſe, commença en Afrique l'an de l'hégire 296. de Jésus-Christ 908. par Abon Mohammed Obeidallah. Les *Fathimites* conquîrent enſuite l'Égypte, & s'y établîrent en qualité de Kalifes. D'Hèrbelot, *au mot Fathemiah*. Les Califes *Fatimites* d'Égypte finîrent en Abed l'an 567. de l'hégire, de Jesus-Christ 1171. après avoir regné 208 ans depuis la conquête de Moèz. Fleury. Et 268 ans depuis leur établiſſement en Afrique, ſuivant ce qu'on vient de rapporter de D'Hèrbelot.

FATIDIQUE. adj. Qui prophétiſe ou annonce les arrêts des deſtinées. *Fatidicus*. Il ne ſe dit que des divinations profanes des Anciens, qui ſe faiſoient par le vol des oiſeaux, des trepiéds, & autres chôſes qui ſèrvoient de fondement à leurs prédictions, à leurs vains oracles.

FATIGANT, ou FATIGUANT, ante. adj. Importun, ennuyeux, qui nous eſt à charge. *Moleſtus*. Les ſots Panégyriſtes ſont bien *fatiguans*. C'eſt une chôſe bien *fatiguante* que les longues viſites. Les femmes pleurent leurs maris par oſtentation : c'eſt une triſte & *fatiguante* vanité. S. Évr. La vie *fatiguante* des Courtiſans, & les rebuts qu'ils ſouffrent, ne les dégoûtent point de la Cour. M. Ésp. Une vèrtu *fatigante*. Mol.

Il eſt d'autres maris, volages, infidèlles,
Fatiguants *damerets, tyrans nez des ruelles.* R.

FATIGUE. ſ. f. Peine, travail de corps qui laſſe & qui travaille. *Moleſtia, labor, laſſitudo, defatigatio*. On ne doit point aller à la guèrre, qu'on n'ait le corps fait à la *fatigue*. Les chevaux de manège ne ſont pas propres pour la *fatigue*. Une longue contention d'éſprit eſt d'une grande *fatigue*. J'ai été éxpôſé à la *fatigue* d'éſſuyer une mauvaiſe harangue. Cail. La vie des chèfs de parti eſt une *fatigue* honorable. M. Esp. Que celui donc qui voudra voir s'il eſt pauvre d'éſprit, regarde s'il aime les ſuites & les effèts ordinaires de la pauvreté, qui ſont la faim, la ſoif, le froid, la *fatigue* & le dénuement de toutes chôſes. M. L'Ab. Regn. C'eſt une *fatigue* que d'avoir à ſe venger, & à ſoutenir le rôlle d'un ennemi déclaré. Bell. Pomey dit auſſi *fatigation*; ce mot n'eſt plus en uſage, & je ne ſçai s'il y a jamais été.

Fatigue, ſe dit auſſi en pàrlant des hardes & habits qui réſiſtent au mauvais tems, ou qu'on ne ſe ſoucie pas de ſâlir & de gâter. C'eſt un gros habit de *fatigue* qui ne ſèrt que pour la pluye, ou quand on ravaude dans le ménage.

FATIGUER. v. act. Harceler, laſſer. *Fatigare, laſſare*. Ce Partiſan *fatigue* les ennemis par ſes courſes continuelles. Le meilleur cheval ſe *fatigue*. Il eſt auſſi quelquefois neutre, & ſignifie, travailler, ſupporter la fatigue, *laborem tolerare*. Les filles & les femmes *fatiguoient* comme de ſimples ouvriers. Bouh. Cet homme ne durera pas au travail, il *fatigue* trop.

Ce mot vient du Latin *fatigare*. On a appellé auſſi *fatigia*, les travaux, peines & *fatigues*. Du Cange.

Fatiguer, ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles. L'éſprit ſe *fatigue* auſſi bien que le corps. Tous ces diſcours inutiles ont bien *fatigué* les auditeurs. Les grandes aſſemblées *fatiguent* : on n'y ſçauroit parler que de chôſes générales qui ennuyent prèſque toûjours. Bell. Vous croyez que quand vous ſerez *fatigué* de vos paſſions, quelques ſoupirs pouſſez du fond d'une conſcience éffrayée, fléchiront à-propos la juſtice de Dieu. Flech. Il y a communément dans nos Hiſtoriens un cèrtain embarras qui *fatigue* l'éſprit, & qui le dégoûte. Le P. Dan. Ce Marquis avec ſon air empreſſé vous *fatigue* de ſes embraſſades & de ſes baiſers. Bell.

De victimes, d'encens, j'ai fatigué *les Dieux.* Des-H.

Il fatigue *les gens du récit de ſes vèrs.* Scar.

Fatigué, ée. part. paſſ. & adj. *Fatigatus, laſſus*.

FATISTE, ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *Poëte*, & ſur tout celui qui faiſoit des vèrs pour diſputer le prix des Jeux Floraux & autres. Il y en a qui diſent que ce mot ſignifie *Farceur*, *Bâteleur*, ce qui revient au prémier ſens, parce qu'autrefois nos Poëtes alloient dans les compagnies, & ſe trouvoient aux réjoüiſſances & aux fêtes, où ils récitoient leurs vèrs en faiſant des grimaces & des geſtes plaiſans & éxtraordinaires.

Ce mot ſe trouve ſouvent dans Paſquier & autres Auteurs. Il étoit fait à l'imitation du ποιητὴς des Grècs, qui ſignifie, *faiſeur*. Nicod écrit *factiſte*, & l'explique en Latin par *comicus poeta*. Voyez Ménage ſur le mot Fatiste, Paſquier ſe ſèrt de ce mot dans ſes Rechèrches L. V. C. 5. M. Le Gendre dans ſes Mœurs & Cout. des Franç. p. 263. prétend que ce mot ne ſignifie pas en général un Poëte, mais une éſpéce particulière de Poëtes. D'autres Poëtes nommez *Fatiſtes* faiſoient, dit-il, de petites piéces qui étoient chantées par des chœurs. Ces petits ouvrages, ajoute-t-il, étoient d'autant plus éſtimez que le Poëte y mêloit ſouvent des traits picquants contre le vice, & des éloges de la vèrtu.

FATRAS. ſ. m. Ce mot s'eſt dit originairement d'une ſorte de vèrs anciens, où un vèrs étoit ſouvent répété, comme aux Chants Royaux, ſelon Borel. En voici un éxemple.

Le priſonnier
Qui n'a argent,
Eſt en danger
Le priſonnier;
Pendre ou noyer
Le fait l'argent,
Le priſonnier
Qui n'a argent.

Borel ajoute au même endroit qu'on diſoit *fatriſer*, pour faire ces ſortes de vèrs, rime *fatriſée*, eſt ce que Richelet & d'autres ont appellé rime fratèrniſée, apparemment parcequ'ils ont crû que ce mot venoit du Latin *frater*, & non pas de *fatras*, il faut même dire *fétriſée*, & non pas *fatriſée*, ni *fratèrniſée*. Les piéces de rimes fatriſées étoient de vrai *fatras*, *ſatyra*, *ſaturum carmen*. Pièrre Le Févre, Curé de Mérai, dans ſon Art de pleine Rhétorique, parle de ces ſortes de piéces de vèrs qu'on appelloit *fatras*.

Ménage fait venir *fatras* de *farcio*, *Farcio*, *farſi*, *fartum*, *farta*, *fartacium*, *fartas*, *fatras*.

Fatras, maintenant ſignifie ſeulement, Bagatelles, chôſes vaines, inutiles, & ſupèrfluës, qui ne ſont d'aucune valeur. *Nugæ*, *varietas indigeſta*, *gerra*. Il n'a rempli ſon cabinet que d'un *fatras* de tableaux, & d'antiquitez. Tout ce livre eſt plein de *fatras*, de citations, de rapſodies qui ne ſont d'aucune conſidération.

Pourquoi d'un travail inutile,
S.... *fatiguer ton éſprit,*
Pour faire châque jour courir de maint écrit
Le nouveau fatras *par la ville.* Trad. du P. Comm.

De grâce évitons ce fatras,
De ſi fades raiſons ne m'accommodent pas. Bours.

Comment donc vous répondre ? Oh je ne le ſçai pas.
Au plus je ne ſçai que quelques vieux fatras
Et contes de ma mère l'oye. D. D. S.

... *Ne replique point, je connois ton* fatras,
Combats ſur ma parole, & tu l'emporteras. Boil.

FATRASSER. v. n. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour, S'occuper à des bagatelles. *Nugis diſtineri*. Cet homme ne fait que *fatraſſer*.

FATRASSEUR. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, & ſe dit en éffèt familièrement d'un diſeur de bagatelles, d'un homme qui s'occupe à des bagatelles, à des riens. *Gerro*, *Ardelio*. C'eſt un *fatraſſeur*; je ne veux point avoir affaire à lui.

FATRISER. Vieux mot. Faire des piéces de vèrs appellées FATRAS. Voyez ce mot.

FATROULER. Vieux mot, qui eſt hors d'uſage, il ſignifie manier des bagatelles, s'occuper de bagatelles.

FATUA. ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité des anciens Romains. *Fatua*. C'étoit la même que la Bonne Déeſſe, ou Faune, & la tèrre, & l'ancienne Veſta, Opis, Proſèrpine. Voyez ces mots, on l'appelloit *Fatua à Fatu*, parce qu'elle parloit, & rendoit des oracles, *Fari*, parler. *Voſſius de Idol. L. I. C. XII.* p. 50. Struvius ſyntagm. Antiqq. Rom. C. I. p. 122. Arnobe *L. I. & L. V.* Macrobe *Saturn. L. I. C.* 12. S. Auguſtin *De Civitate Dei L. VI. C.* 24. rapportent ces noms divèrs.

FATUAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. *Fatuarius*. Les *Fatuaires* étoient chez les Anciens ceux qui paroiſſant inſpirez annonçoient les chôſes futures.

Ce nom de *Fatuaires* vient de *Fatua*, femme du Dieu Faune, laquelle prédiſoit aux femmes l'avenir, comme Faune le prédiſoit aux hommes.

FATUEL. ſ. m. Nom d'un faux Dieu de l'Antiquité. *Fatuellus*.

C'eſt Faûne que les Romains nommèrent ainſi, & Fauna ſa femme Fatua, parcequ'ils prédiſoient l'avenir ; de *Fari*, qui eſt la même chôſe que *vaticinari*, prophétiſer, prédire. *Servius ſur le 47ᵉ vèrs du L. VII. de l'Enéide.*

FATUITÉ. ſ. f. Sottiſe, impèrtinence. *Fatuitas, ineptia, ſtoliditas.* On ne peut trop blâmer la *fatuité* de ceux qui parlent toûjours, & qui ne ſçavent rien. L'entêtement aveugle & ridicule que nous avons pour nous-mêmes, eſt une èſpèce de *fatuité*. Bell. Un voluptueux étant à la chaſſe demandoit à ſes gens, ay-je du plaiſir ? Ce ſont des *fatuitez* des Grands, qu'il eſt bon de remarquer. Nic. Le Père Bouhours a douté ſi *fatuité* eſt François. L'uſage l'a confirmé. Nous n'avons point d'autre tèrme qui èxprime ſi bien ce que l'on entend par-là. La *fatuité* de cèrtaines femmes eſt pire que la groſſièreté, ou la ruſticité des villageoiſes ; elle a l'affectation de plus. La Br. Il faut avoir bien du mérite pour ne tomber pas dans des *fatuitez* biſarres, quand on eſt tout d'un coup elevé à une grande fortune. Bell.

F A U.

FAU. ſ. m. Arbre de haute futaye. *Fagus, eſculus.* C'eſt la même chôſe que *fouteau*, ou *bêtre*. Voyez Hestre. M. Ménage regarde *fau* comme un mot ancien & hors d'uſage ; car au mot *fouteau* il dit que nos anciens diſoient *fau* & *fou*. On a dit auſſi *fain*. Voyez M. Ménage au mot *faine*. Nicod dit *fayart*.

FAVAGNONA, ou FAVAGNANA. ſ. f. & nom propre d'une iſle. *Favaniana*, anciennement *Æguſa*. Elle eſt dans la mèr de Sardaigne, ſur la côte occidentale de Sicile, vis à vis de Capo Coco.

FAVARA. ſ. f. Nom propre d'une ſource, d'où ſort une petite rivière de même nom. *Favara*, anciennement, *Fons Dianæ*. Elle coule dans la vallée de Noto en Sicile, & ſe décharge dans la mèr d'Afrique, entre l'embouchure du Maulo, & celle du Fraſcolar, Maty.

FAVATERIA. Voyez FALVATERA.

FAUBERT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une èſpèce de balai dont on nettoye le vaiſſeau. *Scopula nautica.* Il eſt fait de vieux cordages défilez, qu'on appelle autrement *eſcouppes*, ou *vadrouilles*. De-là on dit *faubèrter*, c'eſt-à-dire, balayer, nèttoyer avec un *faubert*.

FAUBLOYER. Ce mot, qui étoit autrefois en uſage, ſignifie, *dire, réciter, parler*.

Il vient de *fabulari*, qui ſignifie la même chôſe en Latin.

FAUCHAGE. ſ. m. Action de faûcher. *Fœni meſſis, fœniſecium, fœniſectura.* Un tems pluvieux n'eſt pas propre pour le *faûchage* des prez. Il a tant payé pour le *faûchage* de ſes avoines.

FAUCHE. ſ. f. Se dit auſſi de l'action de faûcher, ou de ce qu'un homme peut faûcher en un jour. La plupart des prez de France ſe meſurent par tant d'hommes de *faûche*.

Ce mot eſt derivé du Latin *falx*.

FAUCHER. v. act. Coupper l'hèrbe des prez, ou les avoines avec la faulx. *Demetere, ſecare, falce deſecare.* Il y a des prez qu'on *faûche* deux ou trois fois l'année, comme ceux de la Luyſerne.

On dit figurément, que la mort, que le tems, *faûchent* toutes chôſes.

Faucher, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui traîne en demi-rond une de ſes jambes de devant, & qui boite en marchant pour avoir été entr'ouvèrt, ou avoir fait quelque éffort.

Fauché, ée. part. *Meſſus, ſectus.*

On dit quelquefois ironiquement, que les prez ſont *faûchez*, que les avoines ſont *fauchées* ; pour dire, qu'ils ſont pèrdus, ruinez, qu'il n'y en aura point cette année.

FAUCHET. ſ. m. Èſpèce de râteau avec des dents de bois, qui ſèrt aux faneurs à amaſſer l'hèrbe faûchée & fanée pour la mèttre en meulons. *Raſtellum.* Les batteurs en grange ont auſſi beſoin d'un *faûchet* pour ſéparer la paille battuë d'avec le blé. Le célébre Faûchet, qui a recueilli nos antiquitez Gauloiſes, avoit pris pour déviſe par rapport à ſon nom un de ces faûchèts, avec ces mots, *diſperſa & neglecta coegi.* P. Ménest.

FAUCHEUR. ſ. m. Celui qui faûche les prez & les avoines. *Falcarius, meſſor, deſecator.*

FAUCHEUX, eſt une èſpèce d'araignée à longues pattes.

FAUCHON. ſ. m. Èſpèce d'épée courbe, dont on ſe ſèrvoit autrefois. *Falcula.* On l'appelloit *faûchon*, parcequ'elle étoit faite en faucille, ou parcequ'elle faûchoit la vie des hommes. Le Préſident Faûcher rapporte ces vèrs de l'auteur du pélerinage de l'âme,

> *Ou le* faûchon *je te coindrai,*
> *Ou ta vie je faûcherai.*

On trouve dans les glôſes d'Iſidôre, *Falcarius, gladiator falcem gerens.* Men.

FAUCIA. ſ. f. Nom de l'une des Tribus Romaines. *Tribus Faucia.* La Tribu *Faucia* eſt célébre par de grands malheurs. Voyez *Alexand. ab Alexand. Dier. Gen. L. I. c. 7.*

FAUCILLE. ſ. f. Inſtrument qu'on manie d'une main, & avec lequel on ſcie les blez. *Falcula, ſecula.* Il eſt fait en demi cèrcle, & emmanché d'un petit manche de bois. Il a des petites dents plus délicates que celles des ſcies. En Provence la *faûcille* n'a point de dents. Elle couppe comme un couteau bien affilé. C'étoit la ſaiſon où les èpis tomboient ſous les *faûcilles*. Les Moiſſonneurs ont déja la *faûcille* à la main. Il eſt tems de mettre la *faûcille* dans la moiſſon.

> *Le même grain que les glaçons,*
> *Sembloient dérober aux moiſſons,*
> *Tombe enfin deſſous la* faûcille,
> *Et le diligent Laboureur,*
> *Se ſert des mains de ſa famille,*
> *Pour recueillir tout ſon bonheur.*

Ce mot vient de *falcula*, ou de *falcilla*, diminutif de *falx*. Nicod.

En Anatomie on appelle *Faûcille*, cette portion de la dure mère qui fait la ſéparation des parties de devant du cèrveau, à câuſe qu'elle a la figure d'une *faûcille*.

On dit figurément, Mettre la *faûcille* dans la moiſſon d'autrui ; pour dire, Entreprendre ſur le métièr, ſur les fonctions d'autrui. *Mittere falcem in meſſem alienam.*

On dit provèrbialement & ironiquement, quand quelqu'un fait une action mauvaiſe, qu'il ira droit en Paradis comme une *faûcille*, ou d'une chôſe tortuë, qu'elle eſt droite comme une *faûcille*.

Le mont Faûcilles, eſt une partie des montagnes de Vauge. Voyez Vauge.

FAUCILLON. ſ. m. Inſtrument fait en forme de faûcille. *Falcilla.* On appelle du bois à *faûcillon*, un menu bois taillis aiſé à coupper avec cet inſtrument.

FAUCON. ſ. m. *Falco.* Oiſeau tant de leurre que de poing, qui a le plus beau vol, & qui eſt le plus noble, & le plus eſtimé entre les oiſeaux de proye. Il ſurpaſſe tous les autres en bonté, en grandeur de courage, & en ce qu'il eſt le plus familier & le plus domeſtique de tous ; c'eſt pourquoi il donne le nom à la *Fauconnerie*. Il a les pieds jaûnes, la tête noire, & eſt ſemé ſur le dos de pluſieurs taches. Le bon *faûcon* a la tête ronde, le bèc court & gros, le col long, les épaules larges, les pennes des aîles ſubtiles & déliées, les cuiſſes longues, les jambes courtes, les piéds, ou mains, longs, larges & grands. Le *faûcon* vôle pour les champs, pour rivière, pour milan, pour corneille, pour héron, pour pie. *Faûcon* ne ſe dit que de la fèmelle ; car pour le mâle on l'appelle Tièrcelet de *faûcon*, *tertiarius falconis, tertiatus falco*, comme moindre, & plus foible que la fèmelle. Pomey. Il y a des *faûcons* rivièreux, d'autres champêtres, propres à voler ſur les rivières, ou les campagnes : en Latin *falco, triorches, buteo*, & en général *accipiter*, qui eſt le nom de la meilleure èſpèce, qui a donné le nom aux autres. Le mot de *faucon* ſe peut auſſi attribuer particulièrement à châque èſpèce, & l'on dit *faûcon* gentil, *faûcon* pèlerin, *faûcon* de Tartarie, *faûcon* de Barbarie, *faûcon* Gèrfault, *faûcon* ſacre, *faûcon* lanier, *faûcon* tuniſien, & ainſi des autres.

Il n'appartient qu'aux Rois, & aux Princes, de tenir des *faûcons* pour leurs divèrtiſſemens, ſoit au vol pour champs, ſoit pour rivières. Cet oiſeau, qui eſt de la plus grande entrepriſe, qui ſe ſoûtient le mieux, & qui fond avec le plus d'impétuoſité ſur tout ce qu'il appèrçoit, eſt auſſi pour cela le plus noble de tous les oiſeaux qui ſont à l'uſage de la fauconnerie.

Jean de Janua & pluſieurs autres diſent que ce nom vient de ce que cet oiſeau a les ongles recourbez qui reſſemblent à une faulx. Giraldus le dérive à *falcando*, parcequ'il vôle en tournant comme une faulx. L'Empereur Fridéric Barberouſſe a bien écrit des *faûcons* en ſon Art de la Chaſſe ; Albèrt le Grand, Jacques Auguſte de Thou dans ſa *Fauconnerie*, &c.

Bellon diviſe les *faûcons* en trois èſpèces ; il appelle les uns paſſagèrs, d'autres champêtres, & les dèrniers *faûcons* de marais. Nous en avons en France que nous appellons *faûcons* de repaire, ainſi appellez à câuſe qu'ils ſe plaiſent d'habiter un lieu particulier, pour la facilité qu'ils y rencontrent à prendre leur proye, & ce qui eſt commode à leur nourriture. Nous mettons parmi les paſſagèrs, qui ſont du prémièr genre, les *faûcons* hautains, que nous appellons héronnièrs & gruyèrs, parce qu'ils ſont propres au vol du Héron & de la Gruë.

Albèrt le Grand les diviſe pareillement en trois genres ; ſçavoir, les nobles, deſquels il établit dix èſpèces, ceux qui ſont ſans cœur & coüards, & les dèrniers ſont entre les deux èſpèces, parce qu'ils ſont engendrez des nobles & des coüars, & participent au naturel des uns & des autres.

Il met dans la prémiére de ces trois claſſes le *faûcon* ſacre, le Gêrfault, le *faucon* de montagne, le pélerin ou paſſagér, le boſſu, le blanc, le rouge, le *faûcon* aux pieds bleus, le *faûcon* d'arbre & le *faûcon* de roche.

Entre les coüars il met les oiſeaux nocturnes, les pies grieſhes, & les quêrcerelles, mettant ainſi & confondant les *faûcons* avec des eſpéces d'épêrviers.

Pour les troiſiémes, qui ſont engendrez d'un oiſeau noble & d'un coüard, il n'en nomme aucune eſpéce diſtincte, à cauſe qu'ils changent tous les jours, ſuivant les eſpéces différentes deſquelles ils ſont engendrez, ce qui fait qu'il eſt impoſſible d'en établir quelque chôſe de cêrtain.

Tous ces *faûcons* différens, ainſi que les autres oiſeaux de proye, ont une triple différence, priſe de leur âge. Les uns s'appellent *faûcons* ſors, les autres *faûcons* niais, & les autres *faûcons* muez.

L'on peut apporter encore une autre différence entre les *faûcons*, car quelques-uns peuvent être appellez Grands, ainſi que les Gêrfaults, les pélerins, & ceux de pareille eſpéce: les autres médiocres, les autres petits, les autres longs, les autres de grand corſage, les autres ronds. Il ſe rencontre enfin une grande divêrſité & différence de couleurs dans leurs pannages, dans toutes les eſpéces; car des pélerins, auſſi bien que d'autres, il s'en rencontre de rouges, d'autres obſcurs, d'autres tachetez.

Le *faûcon* qui eſt pris petit avant la muë eſt le meilleur. La bonne forme du *faûcon* eſt d'avoir la tête ronde & pleine ſur le haut, le bêc gros & court, le col fort long & la poitrine bien large, groſſe, charnuë & nêrveuſe, dure & forte d'oſſemens, enſorte que ſe confiant à ſa poitrine il en frape ſa proye. Il doit avoir la hanche pleine, les aîles longues & qui croiſſent ſur la queuë, qui doit être courte & fort mobile, la cuiſſe groſſe, la jambe courte, la plante large, molle & vêrte, la plume légére. Un tel *faucon* prendra les gruës & les grands oiſeaux.

Le *faûcon* a dix eſpéces, qui ſont l'Oubier, l'Eſmerillon, le Lanier, le Tuniſien, le Gentil, le Pélerin, le *faûcon* de paſſage, le *faûcon* de montagne, le Sacre, le Gêrfault, proprement *Buſel*, ſelon M. de Sainte Marthe.

Le *faûcon* qui a la plume blanche eſt hardi & bon; & quand il eſt ſor, il ne le faut pas faire voler qu'il n'ait mué, car il eſt bon après la muë.

La couleur qui convient le plus aux *faûcons* eſt d'avoir des taches noires auprès du bêc, ou comme dit Albêrt le Grand, des gouttes noires dans la face, & des marques blanches autour des yeux, & de part & d'autre du bêc, & la peau qui couvre les yeux noire & d'un cendré tirant ſur le noir ſur le crâne, le dos & la partie extérieure des aîles & de la queuë, & aux autres parties du corps il eſt divêrſifié, & a comme de petites vêrges ou lignes intêrrompuës; mais ſa couleur dominante eſt toûjours le noir.

Les *faûcons* noirs ſont tenus pour les plus vaillans oiſeaux qui ſoient, & les plus blanchâtres ſont les plus paiſibles, & qui moins vont à l'arbre; quant à la beauté des oiſeaux, les épêrviérs, autours, tiércelets & *faûcons*, doivent être blancs tannez tirant à la rouſſeur des volailles, & doivent être grands & longs, & de gros plumage bien marqué & bien formé, la queuë groſſe & courte, gros bêc, larges narilles, petite tête & platte, les yeux enfoncez, le col long, ſubtil, gros eſtomac, larges épaules, & les reins larges, courte jambe, & longue ſêrre bien fenduë, les ongles déliez & aigus, & ſi vous trouvez oiſeau brun qui ſoit de cette forme, achetez le autant que le blanc, bien que de tous paſſages il s'en trouve de bons, pourveu qu'on les ſçache bien gouvêrner, & leur donner de bon paſt.

La prémiére année le *faûcon* eſt d'un roux qui n'eſt pas fort rouge, & qui tire plûtôt ſur le pâle, il blanchit inſenſiblement à meſure qu'il avance en âge, & plus il a de muës. La couleur des yeux eſt fort jaunâtre, & approchant du ſaffran, en telle ſorte qu'ils en paroiſſent rouges, la paupiére en eſt noirâtre, les piéds ſont d'un jaûne pâle & blanchâtre. Il eſt à remarquer que moins le *faûcon* a les piéds blanchâtres & moins il eſt hardi. Si il tire pareillement ſur la couleur bleüe), il eſt auſſi moins courageux, bien que quelques-uns ſont d'une autre opinion.

Tous les *faûcons* généralement doivent avoir la tête groſſe & le col court, le bec ſemblablement gros & court, la poitrine large, & l'os de la poitrine aigu, par ce que c'eſt le naturel du *faûcon*, de fraper & heurter de la poitrine. La nature lui a donné & l'a muni d'un os large & fort, de figure triangulaire, dont le haut & l'angle droit eſt dans la partie ſupérieure du corps, qui eſt très-dure & très-fêrme. Il a encore ceci de particulier, que ſes aîles ſont fort longues, & ſa queüe très-courte, ſes jambes courtes & renforcées à proportion de ſon corps, ce qui n'eſt pas ainſi aux autres oiſeaux de proye; la main bien ouvêrte, forte, & bien nêrveuſe aux articles, les ongles fêrmes, & un peu plus courbez à la partie intérieure de la main, qu'il regarde ſouvent.

Les *faûcons* ſont meilleurs ſelon les païs & régions deſquelles ils viennent, ainſi que nous avons ci-devant dit des épêrviérs. Les marques du bon ſont quand il eſt de moyenne taille, large deſſous & deſſus, bien relevé de mahuttes & deliées, court enjointé, la main grande, ſéche & déliée, la tête petite & ronde, de gros yeux de Connil, le bêc gros & court, les naſeaux grands, le freſſon gros, la couronne groſſe & large, le corps court, l'épinette grande, le vol long, bien affilé, qu'il ne croiſſe guère; ſon pannage d'une piéce ſur le derriére les mailles, de gros cœurs par devant, le champ de ſon pannage tirant ſur le brun, qu'il ſoit bien couvêrt de manteaux, & les auvans larges. Auguſte de Thou dans ſa fauconnerie *in Hieracoſophii Libro*, décrit ainſi la bonne eſpéce de *faûcons*,

> *Depreſſus capitis vertex, oblongaque toto*
> *Corpore pennarum ſeries, pallentia crura,*
> *Et graciles digiti ac ſparſi, nareſque rotunda.*

On apporte les *faûcons* de Barbarie, de Tartarie, d'Allemagne, de Savoye, & autres païs éloignez; il s'en rencontre dans les montagnes de Dauphiné.

Le *faûcon* a ſon tiércelet qui eſt le mâle, auſſi bien que les autres oiſeaux de proye, à l'exception de l'Eſmerillon. Il doit être choiſi le plus grand, & approchant le plus du pennage de la figure du *faûcon* que l'on pourra. Les Latins les appellent *Pumiliones*, c'eſt à dire, petits oiſeaux; ils n'ont rien de différent que la grandeur, & quelque chôſe dans le pennage.

Le Tiércelet, ou mâle du *faûcon*, a les pennes bien madrées, la tête noire, les yeux noirs, cendré par le dos & deſſus la queuë, laquelle eſt toutefois madrée. Il eſt de leurre ainſi que le *faûcon*, ſes jambes & ſes mains ſont jaûnes, & il a communément la poitrine pâle, il porte deux taches noires à côté des yeux.

Pour rendre le *Faucon* & généralement tous les oiſeaux de proye domeſtiques, il eſt néceſſaire de les tenir fréquemment ſur le poing, leur avoir la main douce, & ne les pas contredire.

Il y a quelques *faûcons*, ſuivant l'opinion de Martino, qui naturellement veulent voler haut & gras, & les autres plus maigres, ce qui fait qu'il les faut bien connoître, parceque tous les *faûcons* ſont propres à prendre toutes ſortes d'oiſeaux, car les *Faucons* noirs ſont d'une nature, les lavez d'une autre. Il aſſûre que les plus mêrveilleux & les plus hautains ſont blancs. Ils veulent être tenus plus haut & plus gras au voler que les autres, & vous trouverez le *faûcon* blanc paſt pour paſt plus gras & plus haut que nul autre oiſeau, de quelque compléxion qu'il ſoit; la raiſon eſt que le *faûcon* blanc eſt plus doux & plus paiſible, plus agréable en toutes ſes actions envêrs ſon Maître qu'aucun des autres, ce qui fait qu'il s'entretient en meilleur état & plus haut naturellement.

On dit *faûcon* qui va au change, qui ne va pas au gibiér. *Qui prædam dimittit, non ſequitur.* On dit jetter le *faûcon* & lâcher l'Autour; Main de *faûcon* & piéd d'Autour; Lier le *faûcon* & impiéter l'Autour. Il ne faut pas donner gorge de groſſe chair aux *faûcons*; car ils ne l'enduiſent pas bien.

Le Saavédra pour marquer que ſelon le mot de Tacite il nuit prêſque autant d'avoir beaucoup de reputation que d'en avoir une mauvaiſe, a fait la déviſe d'un *faucon* qui tâche de ſe détacher les ſonnettes des piéds, avec ce mot, *fama nocet*.

Le *faûcon* étoit chez les Anciens un oiſeau de très-bon augure.

FAUCON dit ALPHANET. Voyez FAUCON TUNISIEN.

Faucon antanaire, ou *antenaire*, qui eſt pris au printems avant la muë.

FAUCON D'ARBRE, *falco arborarius*. Il eſt ainſi nommé parcequ'il fréquente & fait ſa demeure dans les arbres, & y conſtruit ſon aire. Il eſt d'une taille & d'une vigueur moyenne entre le Hagar & l'Eſmerillon. C'eſt ce qu'Albêrt le Grand en dit.

FAUCON DE BARBARIE. Voyez FAUCON TARTAROT.

FAUCON BASTARD, *Falco Nothus, falco hybris*, ou *promiſcuo coitu genitus*. Les *faûcons* bâtards ſont ceux qui ſont iſſus de parens de différentes eſpéces, quelques uns les appellent mixtes, les Latins les nomment hybrides; les Italiens & quelques uns de leurs Auteurs, comme Carcan, les nomment *faûcons* de travêrs, parce qu'ils ſont engendrez d'un pelerin & d'un montain, encore que, comme dit Albert, les animaux changent de mœurs & de pennage, ſuivant les païs auxquels ils naiſſent, toutefois la principale cauſe de toutes ces eſpéces différentes eſt le mélange des accouplemens, comme il ſe reconnoît facilement dans les autres animaux, & ce mélange ſe fait quand des *faûcons* de différentes eſpéces s'accouplent au tems qu'ils ſont en amour, & qu'ils ne rencontrent pas le ſexe qui eſt de leur eſpéce pour s'y joindre; & il n'eſt pas ſeulement probable que cela ſe faſſe du mélange des *faûcons* entre ceux de leur genre, mais encore par l'accouplement des *faûcons* avec les autours, les milans, & les aigles, & pour cette cauſe nous conjecturons que l'on voit tant d'eſpéces différentes d'oiſeaux de rapine, & des *faûcons* de tant de ſortes dans

dans les païs & les régions diverſes, principalement des *faûcons* pélerins, parce qu'ils ſont chaſſez de leurs parens ſitôt qu'ils peuvent chercher leur vie; & comme ils ne rencontrent pas ceux de leur eſpéce, ils ſe joignent facilement à une autre la plus approchante de la leur qu'ils peuvent rencontrer; que ſi un pélerin s'accouple avec un *faûcon* à main bleuë, ils engendreront un oiſeau prêſque ſemblable au pélerin; ſi c'eſt avec un Laniér noir, il en naîtra un *faûcon* noir, ou ſemblable au Laniér noir, de peu de courage; ſi c'eſt avec un Laniér blanc, il ſera ſemblable au *faûcon* blanc; ſi enfin avec un laniér rouge, ce ſera un oiſeau ſemblable au *faûcon* rouge, & ces *faûcons* mixtes ſont enſeignez plus facilement que les oiſeaux qui procédent de part & d'autre de parens ſans cœur, & principalement ſi le mâle eſt noble, parce qu'ils tiennent pour la plûpart de leurs pères.

FAUCON BLANC. *Falco albus.* Aldroüand dit en avoir eû un, qui avoit tout le pennage blanc comme du lait avec des taches rouſſes, leſquelles néanmoins n'étant point regardées de près paroiſſoient blanches, ſes manteaux étoient ſemblables aux aîles des plus beaux éſpèrviérs, mais ils étoient très-blancs & ſans taches, il avoit douze pannes à la queuë ſemblablement blanches & ſemées de taches jaûnes, leſquelles étoient cachées d'une très-grande qui étoit blanche, qui leur ſèrvoit comme de couvèrture, & qui les enfèrmoit, comme ſi elles euſſent été dans une gaîne; il avoit le bèc plûtôt blanchâtre que bluâtre, ſes ongles & ſes mains étoient jaûnes & noirs, & ce jaûne paroiſſoit plus foncé & plus couvèrt qu'à un éſpèrviér qui n'a point mué, que nous appellons communément ſor, encore que ce ne fût pas la penſée d'Aldroüand qu'il fût ſor, il étoit de taille Eſclame, grand & ſupèrbe, & ne mangeoit que chaperonné, comme c'eſt la coûtume; il tuoit des poules avec grande avidité, ſi on le conſidéroit d'un peu loin ſon panage paroiſſoit plus blanc qu'un cigne, d'où vient que quelques-uns ont eſtimé (& non trop mal à propos) que ce pouvoit être un épèrviér de Tartarie, d'autant que l'on aſſûre qu'en ce païs-là les oiſeaux y ſont blancs, forts, & de grande taille; il étoit plus grand que le pélerin, & le ſurpaſſoit en force, en hardieſſe, & en grandeur de courage. Ces eſpéces de *faûcons* viennent des parties ſeptentrionales, comme de la Norvége, de la Suéde, de l'Eſtonie, & des bois & forêts les plus reculées & des montagnes les plus inacceſſibles; il n'avoit pas le vol ſi roide, mais il étoit de longue haleine. Ces éſpéces de *faûcons* ne ſont pas dans leur bonté qu'ils n'ayent paſſé un an ou deux. Bajazet aimoit la volerie, la fauconnerie, & la groſſe chaſſe, & ſur tout les *faûcons* blancs, qu'on nomme Gèrfaux. PARADIN.

FAUCON BOSSU. Voyez FAUCON HAGAR.

FAUCON BRANCHIER, ou BRANCHER, ou BRANCHE. Voyez FAUCON RAMAGE.

FAUCON FAMILLEUX. *Famelicus.* C'eſt un *faûcon* famelic, ou ſujet à la faim.

FAUCON GENTIL. *Elegans.* Il eſt de paſſage, vient des païs circonvoiſins, eſt le plus aiſé à dreſſer, & qui eſt pris en Août, ou en Septembre.

Quelques-uns diſent en Latin *Falco Gentilis.* Le *Faûcon* Gentil a de la valeur & de la nobleſſe; il a tant de rapport avec le pélerin, que les meilleurs Fauconniérs s'y trompent le plus ſouvent, & n'en peuvent faire la diſtinction. Carcan Vicentin, qui a paſſé pour très expèrt en l'art de Fauconnerie, dit que les *Faûcons* d'Allemagne pour la plûpart ſont de grande taille, & ſont prêſque tous éſclames & très-ſemblables aux pélerins, quant à la figure, auſſi bien que par la tête, le bèc & les mains; les cuîſſes ſont revétuës en dedans de pannes blanches, ils ont le vol long, la queuë longue, la plus grande partie de leurs pannes ſont d'une couleur obſcure, & excepté la tête & les mahuttes, qu'ils ont plus obſcures que les *faûcons* pélerins, ils leur reſſemblent prêſque entièrement, ils ont une petite couronne blanchâtre entre la tête & le col, les gouttes & les taches qu'ils ont à la poitrine ſont brunes, & grandes à pluſieurs, quelques-[illegible] les ont de couleur de roüille. Ceux qui ont mué ont la tête, le vol & les mahuttes obſcures, le dos bluâtre avec des marques brunes, qui travèrſent leur pannage, leur goſier eſt blanchâtre, marqué de groſſes lignes, la poitrine ſemblable au pélerin, hormis qu'il eſt plus obſcur; mais lèurs mains ſont comme celles du pélerin. Les mâles, ou Tièrcelets de ces *faûcons*-ci, ne peuvent en aucune façon être diſcèrnez des pélerins, tant ils ont de rapport & de reſſemblance entre eux. Voilà ce que Carcan en dit.

Il y en a qui ſont divèrſifiez de taches rouges, d'autres qui ont des gouttes, ou des marques pâles. Il y en a qui ont le champ du panage ſimplement roux, ou d'un roux tirant ſur le noir. Il y en a qui ſont tout à fait fauves, ou d'un fauve rougeâtre, & ſont tachetez ſur le dos, les aîles & la queuë, quelques uns ne le ſont point; de ceux qui ſont tachetez quelq[illegible]-uns ont leurs tâches rougeâtres, les autres pâles, les uns les ont rondes, les autres longues, les uns en ont peu, les autres beaucoup, les uns petites, les autres grandes. Quelques-uns de ceux qui ſont bruns ont les plumes du dos, des manteaux & de la queuë marquetées de taches blanchâtres, ou rougeâtres, & quelques-uns les ont grandes, les autres petites, mais aſſez remarquables, principalement à leurs extrémitez.

Le *faûcon* gentil aime naturellement à voler le héron, & eſt bon à héronner, & à d'autres oiſeaux plus grands que les hérons; ils ont les jambes & la main rouge, le bèc comme celui du Papegay; le ventre de plumage blanc, un peu couvert de rouge, & le dos comme une Cigogne; il eſt bon particulièrement à vol pour rivière. Le *faûcon* gentil niais ſe peut mettre à la gruë, car ſi il n'étoit niais, il n'auroit pas tant de hardieſſe, à cauſe qu'il n'a jamais rien connu, quand vous l'enoiſelez ſur une gruë il penſe que ce ſoit un autre gibier, c'eſt ce qui le rend plus vaillant & meilleur Gruyér.

Il y a de cèrtains *faûcons* gentils appellez montagnérs, qui ſont de grand courage, mais ils ſont d'une nature très-mauvaiſe; ils ſont appellez autrement *faûcons* gentils d'étrange païs, & Martino raporte que cette éſpèce de *faûcons* eſt très-difficile à garder, & qu'à peine ils ſe gardent ſains comme les autres, mais ils veulent être tenus maigres & haut, & doivent être tenus ſur le poing & voler ſouvent, car ils en vaudroient mieux, & s'il arrive qu'ils ſoient attaquez des maladies qui viennent aux autres, ne leur faites aucun remède, mais prenez quelque pigeon, & leur en faites boire le ſang, & après cela prenez un pot neuf plein d'eau; & la faites boüillir au feu ſans fumée, puis la mettez dans quelque vaiſſeau ou baſſin bien net devant l'oiſeau, & la laiſſez refroidir juſqu'à ce qu'elle ſoit tiéde; ſi l'oiſeau en boit, vous le pouvez curer, & donner les medecines des autres oiſeaux; toutefois quand l'oiſeau malade boit, quelquefois c'eſt ſigne de mort; ſçavoir ſi l'oiſeau eſt fort malade, & que la bouche lui devienne blanche & pâle, & ſi le *faûcon* ſe peut tenir ſain, vous verrez qu'il ſera des meilleurs, & pour le bien tenir oignez le gant de Miſchaco, & ne le laiſſez jamais dehors de nuit, & quand vous le voudrez faire voler qu'il ſoit peu de volaille avec cure de plume, & s'il eſt en état de voler, laiſſez le aller avec les autres oiſeaux ſur aîle çà & là à ſa volonté, & s'il ne fait bien ſon devoir & ne prend rien, ne vous en étonnez pas d'abord, car à la fin il ſera très-bon, ſi vous le continuez bien en ſon vol.

Le *faûcon* gentil eſt ainſi appellé à cauſe qu'il eſt plus petit que le pélerin, & qu'il ne laiſſe pas d'avoir le cœur noble.

FAUCON GERFAUT. Voyez GERFAUT.

FAUCON HAGARD, c'eſt à dire, *fier* & *biſarre. Ferus.* Celui qui n'eſt plus ſor quand on le prend, qui a mué ou changé de plumes. On l'appelle encore *faûcon de repaire.* On l'appelle auſſi *faûcon* boſſu. *Falco gibboſus.* Ce genre de *faûcon* eſt de petite taille, & n'a guère plus de chair qu'un éſpèrviér. Il a des gouttes à la face, ainſi que le pélerin, & les autres éſpèces de *faûcon*; il a la tête groſſe à proportion du reſte du corps, il a le bèc fort court & rond, il a le vol long & bien affilé, les plumes du vol ſortent beaucoup en dehors, ſa queuë eſt courte, ſes cuiſſes ſont fortes, & ſes jambes longues, eû égard aux autres membres, & ſont en quelque façon pleines d'écailles, comme celles des ſèrpens & des léſards, par les côtes de leur ventre, il a les mains noüeuſes, principalement aux articles des doigts & par le deſſous, il a les yeux ardens & flamboyans, le champ de ſon panage eſt de la couleur de celui des *faûcons* pélerins, il a le deſſus du crâne & le dèrrière de la tête uni & plane, ſans aucune élevation, il eſt tout d'une piéce avec le col, c'eſt ainſi qu'Albèrt en parle.

FAUCON LANIÉR. Voyez LANIÉR.

FAUCON MARIN, *haliæetus marinus.* Il reſſemble fort au laniér, & on ne les diſtingue que parceque le laniér ne mange point de poiſſon, qui ſont la nourriture du *faûcon* marin.

FAUCON MONTAIN, ou Montagnard, ou Montanier, ou Montagner, *Falco Montanus.* Quoique je trouve *montain* & *montagner* dans des Fauconiers, je crois que *montagnard* & *montanier* valent mieux. Celui-ci a la tête groſſe, le ſommèt de la tête rond & long, un peu courbé & élevé inſenſiblement en haut, ce que Carcan lui attribuë ſemblablement. Il a le bèc gros, court, noir & robuſte, environ de la groſſeur du pouce, duquel la partie courbée n'eſt point trop aiguë, mais forte, en telle ſorte qu'il eſt douteux ſi aucun autre *faûcon* a le bèc plus fort, gros, & mieux ramaſſé que celui-ci; ſes nazeaux ſont fort ouvèrts, & environnez d'une membrâne jaûne, l'Iris de l'œil très-noire, les ciles ou les petites membrânes qui couvrent ſes yeux ſont de couleur jaûne; le corps, pour en parler univèrſellement, & le champ de ſon pannage d'une ſeule couleur, ſçavoir, d'un gris blanc ou cendré tirant un peu ſur le brun, plus lavé, ou plus obſcur, ſelon qu'il recevoit la lumière, ſon gôſier, ſa poitrine, ſon ventre & ſon dos, ou pour mieux dire, tout ſon corps, étoit fort gros, & ſelon que dit Albèrt, il eſt plus raſſemblé & maſſif,

rond & diſpôs, ſa poitrine eſt fort longue, & grande, les mahuttes ſont élevées & larges, un peu moins aiguës que les autres, il avoit le vol long & bien affilé, & qui deſcend juſques au milieu de ſa queuë, ou un peu davantage; ſa queuë eſt médiocre, ſes mains à proportion du corps ſont grêles, déliées, jaûnes, & couvèrtes de tablettes; pour ce qui eſt des ongles, ils ſont très-noirs.

Le *faûcon* montagner eſt d'une couleur brune, & s'il eſt ſain, il eſt éxcellent, il eſt grand & hardi, ne s'attachant qu'aux grands oiſeaux, mais il eſt difficile à gouvèrner & à garder, il le faut faire porter & veiller, & il doit être entretenu entre gras & maigre.

FAUCON MUÉ. Ce ſont ceux qui ont déja changé de pannage, quand on les prend. La plûpart des paſſagers ſont ainſi, & non les niais, c'eſt pourquoi ils ſont beaucoup plus vîtes, mais d'ailleurs plus hagars. On l'appelle *Faûcon mué* en main d'homme, ſimplement *faûcon mué*: quand il eſt mué des champs, & puis pris au paſſage, il ſe dit *ardoiſé*, *madré*, ou *fleuri hors de connoiſſance*, & *vieux faûcon*.

FAUCON NÉBLIE. Voyez FAUCON DU PÉROU.

FAUCON NIAIS, *nidularius*, *nidarius*, qui n'a jamais été à ſoi, qui eſt pris au nid, ou dans le roc, quand il eſt fort petit. On l'appelle auſſi *Faûcon Royal*, parce qu'on l'éléve facilement. Ils ſont appellez *niais*, parce qu'ils ſont pris dans le nid, & ſont aprivoiſez, rendus, & domeſtiques d'abord. Les *faûcons* niais doivent être mis à la muë à la fin de Mars, & muënt plus facilement que les *faûcons* hagars & paſſagérs. Les *faucons* niais ſont très-excellens & de grande entrepriſe, ils ſont fort bons au vol pour pie.

FAUCON de nuit, ou Calcis, appellé par quelques-uns Cybindis. Ariſtote, qu'a ſuivi Bellon, rapporte dans ſes remarques que cet oiſeau ne vôle que de nuit, parcequ'il a la vûë trop foible de jour. Il a guèrre pèrpétuelle avec l'aigle, & on les trouve quelquefois attachez par leurs ſèrres. Il fait ſon nid dans les lieux remplis de rochers où il y a des cavèrnes, & ne fait que deux œufs. Il n'apparoît guères aux hommes, parce qu'il ſe retire dans les hautes montagnes, & dans les lieux déſerts & inhabitez, & ne paroît outre cela que de nuit. Il a le champ de ſon plumage noir, & eſt de la taille d'un *faûcon*. Les Ioniens l'appellent *Cymindys* ou *Cybindis*; il eſt auſſi appellé *Phinx*. Homère en fait mention dans ſon Iliade, il porte un colier de plume deſſous la gorge de même façon que le hibou.

Dans les hautes montagnes du Dauphiné il ſe rencontre un oiſeau de nuit que les habitans du païs appellent Arpens, qui fait ſon nid dans des païs de montagne éſcarpées, dans les ouvèrtures des rochérs, qui pourroit bien être de cette eſpéce.

FAUCON PAſSAGÉR, *fugitivus*, qui vient du Pélerin & du montaniér. Il eſt d'autant meilleur qu'il approche plus du montaniér.

FAUCON PÉLERIN, *falco peregrinus*. Le *Faûcon* pélerin eſt naturellement vaillant, hardi, & de grande entrepriſe. Il eſt très-courtois à ſon maître; il eſt appellé pélerin à cauſe qu'il eſt pris de paſſage. Quelques uns tiennent que pèrſonne n'a jamais vû l'aire de ce *faûcon*. On en prend tous les ans en la ſaiſon qu'ils font leur paſſage, qui eſt au mois de Septembre, il vôle pour rivière & pour champs, & eſt franc à tout, bien gracieux & bien doux. Le *faûcon* pélerin ſe prend en Candie, à Rhodes, & dans les autres Iſles de l'Archipel. Il eſt plus petit que tous les autres *Faûcons*, ayant les aîles & les cuiſſes longuettes, les jambes & la queuë petite, la tête fort groſſe. Les meilleurs ont le bèc de couleur bleuë. Ceux de Chypre, qui ſont petits, & qui ont le pannage roux, ſont plus hardis que les autres.

Le *Faûcon* pélerin émeutit ſur le poing, & le gentil fait le contraire. Le pélerin ſe connoît à la mûë, car il muë en Août, & le gentil commence dès Mars, ou plûtôt. Le pélerin eſt plus plein ſur les épaules que les autres *faûcons* de petites plumes bordées de rouſſeur, ou de jaûne, ou d'autre couleur, ſelon ſa couvèrture, & a grands yeux & grands piéds fort fendus & bien onglez. Le pelérin a les yeux enfoncez & le bèc de couleur vèrte plombée.

Albèrt le Grand le décrit ainſi en peu de mots. Il eſt ordinairement plus petit que celui de montagne, il a la queuë courte, le vol long, la tête groſſe, les cuiſſes longues, les jambes courtes, & les mains blanchâtres. L'on fait plus de cas de celui qui a les jambes noüeuſes.

Bellon & les autres Fauconniérs François veulent qu'il ſoit large deſſous & deſſus, bien relevé de mahuttes, le vol long, tout d'une piéce ſur le dèrrière, & couché ſur les extrémitez de la queuë, laquelle doit être garnie de groſſes pannes aſſez longues, finiſſant inſenſiblement en pointe, ainſi que celle de l'Épèrviér, & compôſée de pannes très-larges, deſquelles l'éxtrémité ne ſoit pas entièrement blanche, & dont le tuyau ſoit au milieu d'une couleur rouge, qu'il aye les mains de la même couleur que les piéds du Butor, & teintes d'une couleur entre le jaûne & le plombé, ou pour mieux dire, d'un vèrd paſſe de telle ſorte toutefois qu'il tire en quelque façon à la couleur bleuë, & encore qu'elles ſoient blanchâtres de pâleur, elles n'en ſont pas à blâmer. Que les doigts des mains ſoient grêles, les ongles grands, noirs & bien aigus, que le bèc & les ongles ſoient de ſemblable couleur, les cuiſſes longues, les jambes grêles, que l'ouvèrture du bèc ſoit grande & le bèc gros, les naſeaux grands & ouvèrts, les ſourcils un peu élevez & grands, les yeux pareillement grands & profonds, que le ſommèt de la tête ſoit rond & un peu élevé en voûte. Sitôt qu'il ſera en âge capable de voler vous lui vèrrez de cèrtaines petites plumes en forme de barbes vèrs la partie ſupérieure du bèc. Qu'il ait le col long, la poitrine large, & d'une rondeur longue vèrs les omoplattes à l'endroit où elles ſe joignent avec le col, qu'il ſoit un peu panché en arrière, étant ſur le poing qu'il ſoit alaigre, mordant, & toûjours affamé, que les ſourcils & les mâchoires ſoient blanchâtres, mêlées d'un peu de rougeur, qu'il ait les yeux noîrâtres avec le cèrcle qui les environne bleu, la tête d'un gris cendré, ainſi qu'au *faûcon* ſacre, le dos de même d'une couleur un peu livide, à la manière des plumes du dèrrière de l'oye, & qu'il ſoit vêtu de pannes rondes & larges. Le *Faûcon* pélerin, ou paſſagér, a beaucoup plus de peine à la muë que les *faûcons*, d'autant que quand ils jettent une panne l'autre ne tombe point que la prémière ne ſoit revenuë.

La différence du pélerin & du gentil conſiſte en ce que le pélerin eſt plus grand & plus gros, plus long en jambes; il a d'aſſez grandes mains & plus lôngs doigts, long col, la tête longue, & ſubtile, le bèc plus long, il n'a pas les longues pannes des aîles, ni le vol ſi long que le gentil, mais il a la queuë un peu plus grande, & ſon vol que n'a le gentil. Le pannage du pélerin grand & pétit eſt tout bordé, & davantage que celui du gentil ſor & mué, & ſe tient en ſor plus qu'en mué, le gentil a la cuiſſe platte, le pélerin l'a ronde; regardez lui tout le long du plat de la cuiſſe, & ſi vous trouvez tout le duvet entièrement blanc ſans tache & ſans divèrſité aucune aſſurez qu'il eſt pélerin. Ces différences ſuffiſent pour diſcèrner le pélerin du gentil.

Le pélerin tient plus long tems ſur ſon aîle & remuë plus à loiſir les mahutes que le gentil. Le gentil eſt plûtôt ſur l'aîle que le pélerin.

Le pélerin & le *faûcon* de paſſage peuvent voler tous le mois de Mai, & de Juin, pour ce qu'ils ſont tardifs à leurs muës, & quand ils commencent à muer, ils ſe dépoüillent préſentement.

FAÛCON DU PÉROU. Il y a des *faucons* qu'on appelle *du Pérou*, *Peruviani*, & autrement *neblies*, qui vôlent plus haut que les autres, qui ont des ſèrres fortes, & une couleur tîrant ſur le noir.

FAÛCON A PIÉDS BLEUS, *Falco cyanopos*, *Cyanopus*. Sur ce que l'on rapporte de ſon naturel & de ſes mœurs, il eſt facile de conjecturer qu'il eſt plûtôt du genre des laniers que de celui des *faûcons*, d'autant qu'il eſt mol au vent, & dégénère en courage & en façons de faire ordinaires aux *faûcons*.

Albèrt dit que cette éſpéce de *faûcon* a les mains bleües, & de pareille taille que le pélerin, que ſa figure eſt de même, toutefois qu'il lui eſt différent en ce que il a moins de noirceur au dôs & au deſſus des manteaux, & qu'il a la poitrine plus blanchâtre & le vol plus court; quant à ſa queüe elle eſt de quelque peu plus longue, les mains ſont azurées ainſi que j'ai dit.

Il y en a un autre fort différent de celui dont nous venons de parler, & duquel Albèrt fait mention. Stumphius rapporte qu'il s'en rencontre en pluſieurs endroits de la Suiſſe; ils prennent non ſeulement des pèrdrix, des colombes, des corneilles, & des oyes, mais auſſi des faiſans, ce qui donne à connoître qu'ils ſont de bonne race & d'excellente origine; ils ont leurs aires dans des roches élevées proche des eaux & des vallées profondes: lors qu'ils ſont pris niais, ils ſe rendent très familiérs & domeſtiques, & s'aſſurent facilement.

FAÛCON RAMAGE, ou branchier, ou branchet. *Falco Ramalis*. Ce ſont ceux qui étant encore tous jeunes ont été pris voltigeans de branches en branches autour de leur nid. Ils ſont plus vîtes que les niais.

FAÛCON DE ROCHE, *Falco lapidarius*. Le *Faûcon* de pièrre, ou de roche, a été ainſi appellé à cauſe qu'il fait ſa demeure ordinaire dans des rochérs inacceſſibles. Le *faûcon* de roche eſt d'une taille moyenne entre l'épèrviér & le hagar.

FAÛCON ROUGE, *Falco Ruber*, *Rubeus*. Ce *faûcon* a été appellé rouge, à cauſe des taches dont le champ de ſon panage eſt parſemé, & parce qu'il a le vol aſſez roide, & qu'il a beaucoup de force & de courage; on peut le mettre au nombre des grands *faûcons*; Albèrt rapporte qu'il n'eſt pas de grande taille, qu'il eſt plus petit que le pélerin. Il eſt, dit-il, appellé *faûcon* rouge par les anciens; ce n'eſt pas pour cela qu'il ſoit entièrement rouge, mais parceque les gouttes qui ſont blanches aux autres ſont à ceux de cette eſpéce rouges & noires, & ne ſont pas diſpôſées de

de la même manière des autres ſur le dos ni ſur les manteaux ; car en ce tems ils paroiſſent d'un rouge obſcur. Encore que ce *faûcon* ne ſoit pas de grande taille, & qu'il ſoit plus petit que le pélerin, il ne laiſſe d'avoir le bèc, les mains & les ongles bien forts, il a le vol aſſez légèr, mais il n'eſt pas de longue haleine, & ne pèrſévère pas longtems. Le *faûcon rouge* fréquente les plaines & les marais, il eſt hardi, mais difficile à gouvèrner. Il le faut purger, & mettre en lieu obſcur quelque tems avant que le faire voler.

Aldroüand fait mention de deux autres *faûcons* rouges qu'il dit être venus des Indes. Le prémier duquel je vais parler étoit une femelle, ainſi qu'il ſe peut reconnoître par toutes ſes parties. Elle avoit la tête grande, le ſommet large & prèſque plat ſans aucune éminence au dèrrière, ainſi qu'il ſe rencontre en quelques-uns, la couleur de ſon panage étoit d'un cendré tirant ſur le brun, auſſi bien que ſon col, tout ſon dôs & le deſſus de ſes manteaux : ſon bèc étoit fort gros, proche de la tête, le deſſus & le deſſous du bèc étoient entièrement faûves, ſa pointe étoit mediocrement courbée & de couleur cendrée par le devant. Il n'étoit revêtu d'aucune membrâne, la prunelle de l'œil étoit très-noire, l'iris ou le tour étoit brun & mêlé de tanné, la tunique qui couvre les yeux étoit jaûne, tout au tour aux deux coins du dedans & du dehors des yeux il y avoit deux taches longues de la même couleur qu'étoit ſa poitrine, laquelle avec le haut du dedans des manteaux, le ventre, le croupion, les cuiſſes & les jambes, étoient d'une couleur faûve rougeâtre tirant ſur le cinabre, un peu pâle néanmoins, le deſſous de ſa gorge étoit marqué d'une tache cendrée aſſez longue, qui paroiſſoit dans ce rouge, & qui finiſſoit en bas, la poitrine étoit pareillement marquée de quelques taches de pareille couleur cendrée, comme auſſi les cotez qui étoient couvèrts de la moitié des manteaux, qui étoient très-longs & bien affilez, & leurs extrémitez paſſoient le milieu de la queuë, & ſe croiſoient en forme d'X, à l'extrémité du dôs, la queuë étoit longue, châcune de ſes panes étoit divèrſifiée de taches noires & étroites en forme de demi-cèrcle, & altèrnativement de taches cendrées plus grandes, ſes jambes & ſes mains étoient jaûnes, aſſez groſſes & fortes, ſes ongles étoient noirs & très-aigus.

L'autre qu'Aldroüand eſtimoit être un mâle étoit plus petit environ de la troiſième partie, que celui duquel nous venons de parler, le champ de ſon panage étoit orné à peu près des mêmes couleurs aux mêmes parties, ſi ce n'eſt que celui-ci avoit un rouge plus éclatant & plus vif; les endroits qui paroiſſoient en l'autre de cendré obſcur, étoient en celui-ci entièrement noirs, ainſi qu'étoient les mahuttes, la tête, le dôs, & la queuë; il avoit néanmoins quelques marques particulières, qui le rendoient différent de l'autre. Il avoit en prémiér lieu le bèc entièrement bleu, excepté une petite membrane jaûne qui environnoit les narilles. Il avoit le commencement du bèc dentelé comme une ſcie, & le deſſus du gôſier étoit d'un rouge plus lavé & tirant un peu ſur le cendré, mais n'avoit point de marques comme le prémiér. Le dedans des grandes pannes étoit blanchâtre, & divèrſifié de taches brunes, qui paroiſſoient en travers par intèrvalles égaux, le reſte du haut du vol ou les aîles étoient d'un faûve obſcur, ou de couleur de brique; la partie de la queuë qui panchoit en devant étoit embellie de deux ſortes de taches, qui étoient blanches & cendrées, qui tîroient un peu ſur le bleu; & étoient placées altèrnativement, celui-ci avoit les mains & les jambes d'un jaûne plus lavé que l'autre.

Ces deux *faûcons* avoient été apportez des Indes, & avoient été donnez à Fèrdinand, Grand Duc de Toſcane, qui les envoya peints au naturel à Uliſſe Aldroüand, qui faiſoit la rechèrche en ce tems-là de toutes ſortes d'oiſeaux.

FAÛCON ROYAL. Voyez FAÛCON NIAIS.

FAÛCON SACRE. Voyez SACRE.

FAÛCON SAFFIR. Selon quelques Fauconniers, le *faûcon* ſaffir ſe connoit à ce qu'il a les couſteaux plus longs que la queuë, & a les ſignes ſemblables au pélerin, ſinon qu'il eſt plus petit, & de la taille du Gentil, & eſt meilleur que le pélerin.

FAÛCON SAHIN. Voyez FAÛCON TARTAROT.

FAÛCON SOR, ou neuf. C'eſt un *faûcon* qui a encore ſon prémiér plumage, les pennes du prémiér an. En Latin *annotinus*, *annículus*. On dit auſſi *ſorus*, à cauſe de leur couleur enfumée ils ſont appellez *ſors*, qui ſont d'une année & domeſtiques avant que de muer : ſi ils ſont pris quelque tems après avoir quitté leur nid ils ſeront excellens à dreſſer.

FAÛCON TAGAROT. C'eſt un oiſeau fort long & flouët d'une éſpéce particulière. On l'apporte du côté d'Egypte.

FAÛCON TARTAROT, ou de Barbarie. *Falco Barbaricus. Scythicus.* C'eſt un grand oiſeau dit de haute maille, appellé des Turcs *faûcon Sahin*. M. de Sainte Marte l'appelle *Tartaret*.

Le *faûcon Tartarot* n'eſt pas fort commun, il eſt de paſſage comme le pélerin, mais il eſt plus grand & plus gros, tous deſſous les aîles, il eſt fort empiété, & bien garni de longs doigts, il peut voler à tout ainſi que le pélerin, il eſt vaillant & hardi, le pélerin & le *Tartarot* peuvent voler les mois de Mai & de Juin, à cauſe qu'ils ſont tardifs au muer, & quand ils muënt ils ſe dépoüillent promptement. Un de ſes noms lui vient de ce qu'il fait ſon paſſage communément en Barbarie & dans le Royaume de Thunis, & l'autre de ce qu'il vient de Tartarie. On le prend le plus communément ainſi qu'ès iſles de Candie, de Rhode, & de Chypre. L'on ſe ſert volontiers du *tartarot* & du pélerin à cauſe qu'ils ſont bons Gruyers, & que la Nobleſſe de ces païs s'adonne à voler les grues, & ne ſe ſervent point des *faûcons* niais. Candie eſt le lieu où ſe prennent les meilleurs *faûcons* de paſſage.

FAÛCON TUNISIEN, ou THUNISIEN. *Falco Tunetanus.* Le *Faûcon* Tuniſien eſt approchant de la nature du Lanier de France, il eſt d'une taille plus petite, mais il a le pannage & la main de ſemblable couleur. Il a le vol plus long & mieux croiſé, il a la tête groſſe & ronde, il eſt appellé ainſi parce qu'il eſt de Barbarie, dont la ville capitale eſt appellée Thunis. Les Seigneurs du païs ſe ſèrvent plus volontiers de ce *faûcon* que d'aucun autre. Ils ſont bons pour rivière, & bien montans ſur aîle, ils ſèrvent auſſi pour champs, & ſe plaiſent à chaſſer le liévre & tout autre gibier de campagne. Ils ne ſont pas ſi communs en tous les païs que les autres oiſeaux, ſi ce n'eſt en Barbarie. On le nomme auſſi *alphanet*, & d'*alpha*, prémière lettre des Grècs, parceque les Grècs le mettent au prémiér rang des *faûcons*.

FAUCON VILAIN. *Synobilis.*

FAUCON ZAPHAR. Voyez ZAPHAR.

FAUCON. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. Éſpèce de canon qui a trois poûces de diamètre, & qui porte une livre & demie de balle. *Falco bellicus*, *tormentum falconium*.

FAUCONNEAU. ſ. m. *Falconculus*, ou ſelon Nicod, *falconcellus*. Piéce d'artillerie, qui tient le ſixiéme rang entre les canons, qui a ſix à ſept pieds de long, & deux poûces de diamètre, dont la balle pèſe environ une livre & demie; mais ſelon Hanzelet, c'eſt une huitième de coulevrine qui a 35 calibres de long, qui tire deux livres & demie de fer avec deux livres de poudre; & le Bâtard à 30 calibres, tire trois livres de fer avec autant de poudre.

FAUCONNEAU, chez les Maçons, eſt la piéce de bois pôſée en travèrs ſur le haut d'un engin à élever des fardeaux. *Arrectaria ergata*. Elle porte les deux poulies par où paſſent les câbles.

FAUCONNERIE. ſ. f. L'art de dreſſer, d'affaiter, de gouvèrner, d'apprivoiſer, d'aſſûrer les oiſeaux de proye, & de les employer à-propos à la volerie du gibiér. *Accipitraria*, *aucupiaria*. Deſparon a bien écrit de la *Faûconnerie*. Jean Franchière, Guillaume Tardif, Artelouche, Dalagona, en ont traitté auſſi avec réputation. M. de Sainte Marthe a mis en beaux vèrs Latins les principes de cet art. Il intitule ſon livre *Hieracoſophion*, *ſive de re accipitraria libri tres*. On trouve à la fin du Dictionnaire Royal de Pomey une éſpèce de Traitté ſur la *Faûconnerie*, où il enſeigne en peu de mots tout ce qu'il y a de plus eſſentiel dans cet art. La *Faûconnerie* a été inconnuë aux Grècs & aux Latins de la manière dont elle ſe pratique parmi nous. Tous leurs livres ne peuvent pas ſeulement fournir un mot propre pour la nommer, bien loin de nous en apprendre tous les tèrmes. La langue Françoiſe ſeule a des mots ſinguliérs pour éxprimer tout ce qui regarde la Vénerie, & la *Faûconnerie*. BOUH.

FAUCONNERIE, ſe dit auſſi de la chaſſe qui ſe fait avec les oiſeaux de proye, & de tout ce qui appartient à l'équippage de cette chaſſe. La *Faûconnerie*, & la Venerie, ſont de grande déſpenſe. Ce Prince aime la *Fauconnerie*, il a beaucoup d'Officiérs de *Faûconnerie*. La *Faûconnerie* du Roi eſt en tel endroit. La *Faûconnerie* eſt auſſi le bâtiment où l'on nourrit les faûcons, & où logent les Officiérs de la *Faûconnerie*.

FAUCONNIER. ſ. m. Affaiteur, ou apprivoiſeur d'oiſeaux, celui qui dreſſe & qui gouvèrne, ou qui a le ſoin des oiſeaux de proye. *Auceps falconius*, *accipitrarius venator*. Des gans de *Fauconniér*. Le Grand Seigneur entretient ordinairement ſix mille *Fauconniérs*, & le moins qu'il en ait eû, c'eſt trois mille.

On appelle chez le Roi, le Grand *Faûconniér*, l'Officiér qui a ſoin de toute ſa Faûconnerie. Cette charge a été démembrée de celle de Grand Veneur. Le Grand *Faûconniér* prête ſèrment de fidélité entre les mains du Roi. Il nomme à toutes les charges de chefs de vol, vacantes par mort. Tous les Marchands *Faûconniérs* ſont obligez, ſous peine de confiſcation de leurs oiſeaux, de les préſenter au Grand *Faûconniér*, qui les peut retenir s'il le trouve à propos. Les droits & prérogatives du Grand *Faûconniér* ſont tirez d'une Hiſtoire manuſcrite de Robèrt de la Marx Grand *Faûconniér* ſous Louis XII. & François prémiér. Cette charge eſt

trés ancienne. On trouve dans le Roman de Guérin le Lorrain *Faûconniér* mêtre, ou maître, pour dire Grand *Faûconniér*.

Branconier meſtre en fit li Rois Pepin,
Les chiens li baille, cil volontiers les priſt,
Li Dus Gilbert richement en ſervi,
Celui meſtier, li Rois li retoli,
Faûconniér *meſtre de ſes oiſiax en fit.*

Le P. Anſelme, dans ſon hiſtoire des Grands Officiérs de la Couronne, compte XXXV Grands *Faûconiérs* de France depuis Jean de Beaune, qui fut pourvû de cette charge en 1250, juſqu'à François Dauvet Comte des Marêts en 1688.

On dit en têrmes de Manége, Monter à cheval en *Faûconniér*; pour dire, Monter du piéd droit.

FAUCONNIÈRE. ſ. f. Poche ou bourſe de Faûconniér. *Pera, ſacculus, vidulus.*

On appelle auſſi *Faûconnière*, une éſpéce de biſſac de cuir ou double gibecière qu'on porte à cheval, & qu'on met des deux côtez de l'arçon de la ſelle, où on ſerre les menuës hardes néceſſaires pour un voyage.

FAUCRE. ſubſt. m. Vieux mot, qui ſignifie, *arrêt* de la lance. *Fulcrum.*

Et met la lance el faûcre, *& point.* PERCEV.

Eſcu au col, lance ſor faûcre. ID.

Ce mot vient de *fulcrum*, qui veut dire en Latin *appuy*.

FAUDE. ſ. f. Eſt un ancien mot, qui ſignifie *giron. Gremium.* Voici ce que M. Ménage rapporte du Dictionnaire du P. Monet, & qui mérite d'être mis ici tout du long. FAÛDE, giron; *faûdierre*, garde chauſſe, *Faûde*, ſiége creux de chaire à guiſe de giron enfoncé. *Faudar* en Savoye, *faudeau* en Provence, Dauphiné, Languedoc, eſt un devantiér, tablier à garantir la *faûde*, le giron de la robbe & les environs. *Fauder*, façonner en guiſe de giron enfoncé. *Faûder* une chaire, lui façonner le ſiége en *faude*, *Faudetueil*, chaire doſſière, ayant ſiége de ſangles entrelaſſées, couvèrt de riche étoffe, & à *faûde* enfoncé. Voyez le Dictionnaire du P. Monet, & Borel ſur ce mot *faûde*.

FAUDETEUIL, ou FAUDESTEUIL. ſ. m. *Faldiſtorium*, ou *faltiſterium.* Monet l'appelle *ſella regia, ſella pratoria, cathedra honoraria, honorarium ſolium, hemicyclus baſilicus.* C'eſt le vieux mot d'où le mot de *fauteüil* a été formé. D'autre part étoit aſſiſe ſur un *faudeſteüil* une noble Dame. R. DE MERLIN.

FAUDOAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg & Château, du païs de Lomagne en France, dans le Quèrcy.

Le Château de *Faudoas* eſt la prémière Baronie du païs de Lomagne, dans le Diocèſe de Montauban, & donne le nom à la noble & ancienne maiſon de *Faudoas*, dont les Seigneurs ſont connus depuis Raymond Arnauld Baron de *Faudoas*, qui vivoit ſur la fin de l'onziéme ſiécle.

FAVÉLE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *fáble*, *menſonge*.

Il eſt formé de *fabula*, qui ſignifie *fáble*.

FAVERISÉ, ÉE. adj. C'eſt un nom que Philippe de Comines donne aux Écoſſois que Charles VII. retint pour ſa garde, il les nomme ainſi parceque leurs hoquetons étoient couvèrts de paillettes d'or & d'argent. *Auro argentoque diſtincta, illuſa chlamys.*

FAVÈRNACH. ſ. m. Nom propre d'un village prés de Fribourg. *Faverniacum*, ou *Faberniacum. Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 193.

FAVÈRNAY. ſ. m. Bourg ou village de Bourgogne entre Dijon & Auxône. *Faverniacum*, ou *Faberniacum.* Il eſt entre l'Ouſche & la Saone. Il ne faut point le confondre avec Favèrney.

FAVÈRNEY. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg ou village, célebre par une Abbaye. *Fauriniacum, Faverniacum, Faberniacum.* Ce lieu eſt ſur la petite rivière de Lantaine prés de Conflans & de Luxeüil, dans le Comté de Bourgogne, & du Diocèſe de Bezançon. Il y a une lettre de Saint Bèrnard à l'Abbeſſe de *Favèrney*; ce qui montre que l'Abbaye fut d'abord une maiſon de filles. Vèrs l'an 1132. on y introduiſit des Moines Bénédictins. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 193.

FAVEUR. ſ. f. Grâce qu'on fait à quelqu'un; bon office qu'on lui rend; bienfait; marque d'amitié, de bienveillance. *Munus, beneficium, venia, gratia.* Il faut demander au Ciel qu'il nous faſſe largeſſe de ſes *faveurs*. Les Princes font des *faveurs* à qui il leur plaît. On ſe trompe fort, ſi on compte les *faveurs* de la Fortune pour de vrais biens. VOIT.

Le Ciel qui mieux que nous connoit ce que nous ſommes,
Meſure ſes faveurs *au mérite des hommes.* CORN.

FAVEUR, ſe dit quelquefois d'une ſimple courtoiſie. Faites moi la *faveur* de croire que je ſuis tout à vous.

FAVEUR, ſe dit auſſi de l'équité, de l'adouciſſement des loix, par oppoſition à la rigueur, & ſur tout en matière de Juſtice. *Æquitas.* On dit ſur le fait des Graduez, *Mois de faveur*, ceux dans leſquèls un Collateur peut choiſir quelqu'un entre les Graduez pour lui conférer un Bénéfice, qui ſont Avril & Octobre; & *Mois de rigueur*, ceux où il eſt obligé de le conférer au plus ancien; ſçavoir, Janvier & Juillet. On appelle auſſi, *Jours de faveur*, les dix jours que l'Ordonnance accorde aux Marchands & Banquiérs après l'échéance de leurs lèttres de change pour les faire proteſter. Il y a des quéſtions problématiques où on peut faire *faveur* à ſon ami. Il a eû des lèttres de *faveur* pour tous ſes Juges; c'eſt à dire, des lèttres de recommandation. Il s'agiſſoit de l'état d'un enfant, la *faveur* de la cauſe l'a emporté.

FAVEUR, ſignifie auſſi, Approbation, affection, éſtime. *Benevolentia, ſtudium.* Les Grands briguent ſouvent la *faveur* du peuple. Un bon Orateur ménage la *faveur* de ſon auditoire.

FAVEUR, ſignifie auſſi la bienveillance d'un puiſſant, d'un ſupérieur, le crédit qu'on a ſur ſon éſprit. *Gratia.* Un tel Officiér eſt maintenant en *faveur* auprès de ſon Maître.

FAVEUR, ſe dit plus particulièrement du crédit, de l'accès, du pouvoir qu'on a à la Cour, ou auprès du Roi. Cet homme eſt bien en Cour, il eſt de la *faveur*; il eſt en *faveur* auprès du Roi. Il faut regarder la *faveur* avec le même reſpéct qui n'eſt dû qu'au mérite. S. RÉAL. La *faveur* inſpire naturellement l'orgueil & la fiérté. BELL. La haine des favoris n'eſt autre chôſe que l'amour de la *faveur*, le dépit de ne la poſſéder pas ſe conſole par le mépris que l'on témoigne pour ceux qui la poſſédent. ROCH. La *faveur* des Princes n'exclud pas le mérite, & ne le ſuppôſe pas auſſi. LA BRUY. On voit des hommes que le vent de la *faveur* poûſſe d'abord à pleines voiles, & à qui elle fait pèrdre la terre de vuë en un moment. ID. A meſure que la *faveur* croît, on devient plus mépriſant & plus hautain. BELL.

FAVEUR, ſe dit ordinairement en amour de tout ce qu'une Maîtreſſe accorde à celui qu'elle aime. Combien de femmes ont payé par de grandes *faveurs* quelques fauſſes loüanges, & quelques paroles obligeantes? BELL. En ce ſens on dit les dèrnières *faveurs*, pour dire, les plus grandes marques qu'une femme puiſſe donner de ſa paſſion à un homme. ACADÉM. Il a eû les dèrnières *faveurs* de cette Dame; c'eſt à dire, qu'il a eû les dèrnières privautez.

Combien en voyons nous ſe laiſſer pas-à-pas,
Ravir juſqu'aux faveurs *dèrnieres,*
Qui dans l'abord ne croyoient pas
Pouvoir accorder les prémières? LA FONT.

On appelle auſſi en mauvaiſe part *faveurs* de Vénus, les mauvais maux qui ſe prennent par la fréquentation des femmes.

On appelle encore *faveurs*, cèrtains petits préſens que font les Dames. Ils portoient tous des *faveurs* de leurs Dames. ACADÉM. Ce portrait, ce ruban, eſt une *faveur* de cette Dame.

On appelle même *faveurs*, cèrtains rubans fort étroits qu'on nomme autrement *nompareille*.

EN FAVEUR. adv. En conſidération, à l'avantage. *Cauſâ, gratiâ, in favorem, propter.* Il a donné dix mille écus à ſa fille en *faveur* de mariage. Les réſignations d'un Bénéfice en *faveur* de quelqu'un ne ſe peuvent admettre que par le Pape. Pour moi je lui paſſe de bon cœur cette négligence, ou cette licence, *en faveur* des beautez de toute la piéce. BOUH.

A LA FAVEUR. adv. A l'aide, par le ſecours de quelque chôſe. *Præſidio.* Il a ſurpris cette place *à la faveur* de la nuit; c'eſt à dire, par l'avantage que lui a donné l'obſcurité. La fáble a été inventée pour inſinuer un précepte de morale à la *faveur* d'un conte. FONT.

FAVEUR, ſubſt. m. Fauſſe Divinité des Anciens. *Favor.* C'étoit un Dieu, & non pas une Déeſſe, comme quelques-uns de nos Auteurs de Dictionnaires le font entendre. *Favor* en Latin n'eſt pas féminin, comme en François *faveur*; mais maſculin. Lilio Giraldi, *hiſt. Deor. Syntag. I. p.* 52. dit qu'il a lû quelque part qu'Apelles avoit point ce Dieu; & il en rapporte une deſcription en vèrs Latins, où le Poëte dit qu'on ne ſçait pas bien quelle eſt l'origine de ce Dieu; que les uns le font fils de la beauté, & d'autres de la fortune; que les uns diſent qu'il naît par hazard, & les autres que c'eſt une production des qualitez de l'éſprit; qu'il a à ſes côtez la flaterie, qu'il eſt ſuivi de l'envie, & entouré de l'opulence, du faſte, des honneurs, des loix & de la volupté mère des crimes; qu'il a des ailes, parce qu'il ſe tient toûjours haut, élevé en l'air, & ne ſçauroit s'abaiſſer, qu'il eſt aveugle, & méconnoit ſes amis, quand il s'éléve; qu'à l'exemple de la fortune il eſt appuyé ſur une roüe, & qu'il ſuit cette Déeſſe par tout où elle va. Enfin, il craint toujours, quoi qu'à l'extérieur il affecte une contenance aſſurée & de grands airs.

FAUFEL. ſ. m. Eſpéce de noiſette qui vient aux Indes Orientales, & qu'on appelle autrement *areca*. L'arbre qui porte le *faufel*

faufel eſt droit, d'une ſubſtance ſpongieuſe, ayant les feüilles ſemblables à celles de la palme, le fruit comme la noix muſcade, mais un peu plus petit; dur au dedans, & parſemé de veines blanches, & rougeâtres: il n'eſt pas entièrement rond, mais plat d'un côté: il eſt enveloppé d'une couvèrture fort veluë, jaunâtre au dehors, & fort ſemblable aux dattes, quand il eſt meur, & avant qu'il ſoit ſèc. Les Indiens font beaucoup de cas de ce fruit: ils en mâchent continuellement avec des feüilles de bétel, & ils diſent que par ce moyen ils ſe fortifient le cèrveau & l'eſtomac, & qu'ils s'affèrmiſſent les gencives. Les plus riches ſe font faire des pilules, ou trochiſques, avec du *faufel*, du lycium, du camphre, du bois d'aloës, & quelque peu d'ambre qu'ils mâchent. Le *faufel* n'étant pas encore meur, étourdit & enyvre.

FAUFELUE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *fanfreluche*, *ſottiſe*. *Nugæ*, *Res nihili*.

FAUFILER. Voyez FAUX-FILER.

FAVIANE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne Ville de Gèrmanie. *Fabiana*. *Faviane* étoit une ville ſur le Danube environ à 20 lieuës au deſſus de Vienne en Autriche, & peutêtre à huit de Hollentbourg. Tillemont.

FAVIEN. ſ. m. Nom que l'on donnoit à quelques jeunes gens de l'ancienne Rome, qui dans les ſacrifices que l'on faiſoit au Dieu Faûne couroient d'une manière peu décente prèſque nuds, & couvèrts ſeulement de peaux, *Faviani*. Les *Faviens* étoient d'une inſtitution auſſi ancienne que Rome même. Romulus & Remus en étoient les Auteurs. Voyez *Alex. ab Alex. Gen. Dier. L. IV. c.* 12.

FAVISSE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. *Faviſſa, Theſaurus; Orchivus Theſaurus, foſſa, crypta hypogæa*. Fôſſe, ou plûtôt Chambre, voûte ſoutèrraine, dans laquelle on garde quelque chôſe de prétieux. C'étoit à peu près ce que nous appellons le thréſor dans nos Égliſes, & ce que les Anciens Payens, Grècs & Romains, appelloient auſſi Θησαυρὸς, *Theſaurus*, Tréſor. Il y avoit des *faviſſes* au Capitôle. C'étoient des lieux ſoutèrrains, murez, & voûtez, qui n'avoient d'entrée & de jour que par un trou qui étoit au haut, & que l'on boûchoit d'une grande pièrre. Elles étoient ainſi pratiquées pour y conſèrver les vieilles ſtatuës uſées qui tomboient, & les autres vieux meubles & utenſiles conſacrez, qui avoient ſèrvi à l'uſage de ce temple; tant les Romains reſpectoient & conſèrvoient religieuſement ce qu'ils croyoient ſacré. Catulus voulut abaiſſer le rez de chauſſée du Capitôle, mais les *faviſſes* l'en empêchèrent. Feſtus en donne une autre idée, & dit que c'étoit un lieu proche des temples, dans lequel il y avoit de l'eau. Il rapporte auſſi ce que nous en avons dit avec Varron & Aulu-Gelle. Il y avoit quelque chôſe de ſemblable à un des côtez de celui de Delphe. Voyez Varron *De Ling. Lat. L. VI.* Les Grècs l'appelloient Ὀμφαλὸς, Nombril, parceque c'étoit un trou rond, & Varron dit que ce lieu reſſembloit un Tréſor. Aulu-Gelle L. II. c. 10. décrit ces *faviſſes*. Il les appelle Ciſternes comme Feſtus; mais apparemment parcequ'elles en avoient la figure. Le tréſor dans les temples des Anciens Grècs étoit auſſi une éſpéce de citèrne, de réſèrvoir d'eau, de bain ou de ſale proche du temple, dans laquelle il y avoit un réſèrvoir d'eau, où ceux qui entroient au temple ſe purifioient.

Quelques-uns croyent que *faviſſa* s'eſt dit pour *flaviſſa*, parce qu'on y ſèrroit dans les *faviſſes* l'argent monnoyé, *flata ſignataque pecunia*. Mais *flatus* à *flaviſſa* eſt un mauvais rapport, une mauvaiſe convenance, & l'uſage des *flaviſſes* n'étoit point tel, comme il paroit par Aulu-Gelle. Ainſi il y a plus d'apparence que *flaviſſa* s'eſt dit pour *foviſſa*, petite fôſſe, de *fovea*, fôſſe. Les autres qui parlent des *faviſſes* ſont ceux que nous avons citez, *Nardin. Rom. Vet. V.* 15. *Borrichius Antiq. Urb. fac. C. X.* §. 8. *Marlian. Topogr. Urb. Rom. II.* 7. *Lilius Gyrald. hiſt. Deor. Synt. XVII. p.* 475. *Salmaſ.* ſur Solin *p.* 852. *A. B. Faunus Antiq. Urb. Rom. II.* 7. *Laurent. Var. Sacra Gent. c.* 5. *&* 10. *Hoffman*, *Pitiſcus*.

FAUIDES. ſ. f. pl. *Foſſæ carbonariæ*, *ſcrobes*. Tèrme des Eaux & Forêts. C'eſt un nom qu'on donne aux fôſſes charbonnières où on fait le charbon.

Faûlde, ſignifie encore un parc, un lieu fèrmé où l'on retient le bétail à la campagne. *Septum*.

Faûlde, ou faûde, ſe prend encore pour un *garde-chauſſe*; un mantelet, ou plûtôt un devantier qui prenoit depuis la ceinture juſqu'aux genoux, dont on ſe ſervoit autrefois pour garantir les chauſſes, & rejetter la pluye, quand on alloit à cheval. *Gremium*, *Equeſtre ſubligaculum*, *Campeſtre*. Le P. Monet écrit *faûde*.

On a écrit auſſi Faûlde pour *faûde*. Voyez Faûde.

FAUITRAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Éſpéce de droit. Voyez PRÉAGE.

FAUIX, ou FAUX. ſ. f. Inſtrument de fèr avec lequel on couppe l'hèrbe des prez, & les avoines &c. *Falx*. C'eſt un fèr tranchant fort mince & acéré, large d'environ trois doigts, un peu arcué par le bout, & qui eſt emmanché d'un long bâton. Il faut éguiſer ſa *faûx* à tous momens. Un chariot armé de *faûx* étoit une machine de guèrre des Anciens. Cette machine étoit fort ancienne. Dans Joſué XVII. 16. au Liv. des Juges l. 19. IV. 3. 13. il eſt parlé de chariots de fèr qu'avoient les Chananéens, & à cauſe deſquels les Iſraëlites ne les pouvoient chaſſer de cèrtains lieux. Par ces chariots de fèr רכב ברזל, *Recheb barzel*, on ne peut entendre que des chariots armez d'inſtrumens de fèr tranchants & coupants, ou ce qui revient au même, de *faûx*; comme l'ont entendu S. Jerôme, Bonfrerius, Cornelius à Lapide, Tirin, Mariana, Sa, Menochius, &c. Tite Live Livre XXXVII. c. 41. Quinte-Curce Liv. IV. c. 9. Diodôre de Sicile Liv. XVII. c. 58. Xénophon L. VI. de la Cyropédie, Végéce Liv. III. c. 24. & d'autres, ont décrit ces machines. Voyez auſſi Bonfrerius ſur Joſuë XVII. 16. où non ſeulement il les décrit, mais il apprend ce que l'on avoit inventé pour ſe garentir de ces tèrribles machines. Une *faûx* emmanchée à rebours eſt une arme dangereuſe.

L'on tourne en fers ſanglans la faûx *du moiſſonneur,*
Et les champs délaiſſez languiſſent ſans honneur.

Recueil de vèrs.

La *faûx* qui ſèrt à coupper les foins eſt quelquefois repréſentée dans les Écus emmanchée; & alors il faut exprimer la couleur du manche en blaſonnant, quand il eſt d'un autre émail; & quand elle n'a point de manche, on l'appelle *ranchier*.

Faulx, ſe dit figurément en chôſes morales. On peint la mort, le tems, & Saturne, avec une *faûx*, parcequ'ils ſemblent faûcher les hommes, & généralement détruire toutes chôſes.

Nicod vouloit qu'on écrivît ce mot *faulx*, & non pas *fauls*, en gardant l'*x*, quoi qu'on ne la prononce que comme une *s*, afin de diſtinguer *faulx*, *falx*, de *fauls*, *falſus*. Il dit auſſi qu'on devroit écrire *faûx*, & non pas *faulx*, *falx*. Maintenant nous ne diſtinguons point *faûx*, *falx*, & *faux*, *falſus*. Car nous avons retranché l'*l* & mis l'*x* de part & d'autre.

Faulx. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une partie de la dure-mère. La dure-mère ne ſépare pas ſeulement le cèrveau d'avec le cèrvelet; mais elle ſe replie au ſommet de la tête, & le ſépare encore en partie droite & en partie gauche: c'eſt en cet endroit qu'elle reſſemble à une *faulx*, parceque ce redoublement eſt large du côté de l'occiput, & s'étrecit peu à peu en allant vèrs le devant de la tête, où il s'attache par ſa pointe à une apophyſe qu'on appelle *criſta galli*: c'eſt ce redoublement qu'on appelle la *faulx*. Dionis.

Faulx. ſ. f. Nom d'un oiſeau. *Avis falcata*. Les Oiſeleurs Italiens appellent la petite *faux* en Italien *Facinello*. Cet oiſeau eſt de la grandeur ou approchant de la taille du héron, il a toutes les mêmes façons de faire que lui, ſon bèc n'ui eſt pas ſemblable, ſa tête, ſon col, ſon dos, ſa poitrine, ſon ventre & ſes cuiſſes, ſont d'un beau rouge un peu foncé & tirant ſur le brun, mais ſon col & ſa poitrine ſont couvèrts de taches brunes, qui ſont longues, au milieu de ſon dôs il y a une cèrtaine tache d'un vèrd obſcur. Cette couleur ſe voit pareillement en quelques endroits de ſes aîles & de ſa queuë: ſon bèc eſt noirâtre & fort long, & fait en manière de faûlx par le devant; c'eſt de là que le nom de *faûx* lui a été donné; ſes jambes & les doigts de ſes piéds ſont de ſemblable couleur, & d'une étenduë aſſez grande.

FAUNALES. ſ. f. plur. Fêtes que les Romains célébroient le 5. de Décembre en l'honneur du Dieu Faûne. *Faunalia*. Les *Faûnales*, ſelon quelques Auteurs, ſe célébroient le jour des Nones de Décembre, c'eſt à dire, le 5e de ce mois. On y ſacrifioit un chevreüil au Dieu *Faûne*; on y faiſoit des libations de vin, & on y brûloit de l'encens. C'étoit une fête de la campagne, qui ſe célébroit dans les prez, & tous les villages étoient dans la joye. Horace en fait une deſcription toute riante dans la XVIIIe Ode de ſon troiſiême Livre. Voyez ſur cette piéce le Grammairien Acron, le Commentateur d'Horace, Cruquius, & Lambin; *Alexand. ab Alexand. Dier. Genial. L. III. C.* 18. *Struvius Antiq. Rom. Synt. C. VIII. p.* 354. marque dans ſon Calendrier Romain une fête de *Faûne* le jour des Ides de Février, ou le 13e de ce mois; & les *Faunales* le 5e des Ides de Décembre, ou le 9e de ce mois, & non pas le 5e, qui ſont les Nones, comme Hoffman & d'autres. Et dans ſon C. IX. il montre qu'il y avoit en éffet deux *Faûnales*, l'une au mois de Février, dont Ovide parle *Faſt. L. VI. v.* 246. le 13e jour de ce mois auquel on ſacrifioit à *Faûne* une jeune brebis, ou un bouc: l'autre le 9e de Novembre, dont parle Horace *Carm. L. III. Od.* 18.

FAUNE. ſ. m. Nom propre d'homme & de Dieu. *Faunus*. *Faûne*, fils de Picus, & petit fils de Saturne & arrière petit fils de Janus, eſt un ancien Roi des Aborigénes, peuple d'Italie, qui regnoit environ 60 ans avant la priſe de Troye, & environ 1387 ans

avant

avant J. C. & par conſéquent vèrs le tems du Juge Othoniel. *Faûne* avoit coutume de dire cèrtains vèrs auxquels il mêloit des prophéties, ce qui lui fit donner le nom de *Faûne*, de *fari*, parler. Il étoit fort retiré & fort ſolitaire, & d'ailleurs il inventa & établit beaucoup de cérémonies de Religion : de là vint qu'on le confondit avec le Dieu Pan, Dieu des *Faûnes* dont nous allons parler. Manéthon, Denis d'Halicarnaſſe, & d'autres, parlent encore d'un autre *Faûne* Roi des Aborigénes, poſtérieur à celui-ci. Ce prémiér *Faune* étoit un homme ſage, qui par le moyen des vèrs & du chant inſtruiſit & civiliſa les Italiens encore barbares & féroces. Sous ſon régne Évandre vint avec quelques Arcadiens s'établir en Italie. Après ſa mort les peuples, & dans la ſuite les Romains, l'honorèrent par des vèrs & des ſacrifices comme un Dieu du païs, & ceux-ci le regardèrent comme l'Auteur des tèrreurs qu'ils appellèrent paniques, de ſon nom Grèc Pan. Quelque tems après Romulus on lui érigea un temple ſur le mont Cœlius. Il étoit rond, & entouré d'une colonnade. Domitius Aœhenobarbus & Scribonius pendant leur édilité lui en bâtîrent un ſecond dans l'Iſle du Tibre, de l'argent des Amendes. Voyez Denys d'Halic. L. I. Aurel. Victor. Lactance *De F. R. L. I. C.* 22. Roſin. Antiq. Rom. L. II. C. 17. *Natal. Com. Mythol. L. V. C.* 9. Saumaiſe ſur Solin p. 413. *Lilio Giraldi hiſt. Deor, Synt. XV. p.* 487. *Faûne*, & chez les Grècs Pan, paſſoit pour le Dieu de la Chaſſe des oiſeaux, & de celle du Liévre. Probus dit que c'eſt lui qui le prémiér conſacra des édifices & des bois aux Dieux, & que c'eſt de ſon nom qu'on les appelle *fana*, temples. Il mit au nombre des Dieux Picus ſon Père & *Faûne* ſa ſœur & ſa femme. Sèrvius dit qu'on le nommoit auſſi *fatuellus*. Voyez FATUEL.

Virgile, Éneïde L. VII. v. 47. donne pour femme à *Faûne*, non pas Fauna, mais Marica, que Sèrvius dit être une Déeſſe de la Côte de Minturne ; mais que le Poëte a mis Marica pour éviter les mots *fauna*, & *fatua*, qui ſont trop durs ; qu'au reſte on ne peut dire que Marica fut femme de *Faûne*, parceque les Dieux topiques, ou locaux, ne paſſent point d'un lieu à un autre, mais que ce peut être une licence poëtique ; qu'enfin d'autres diſent que Marica eſt Vénus, qui avoit un temple proche de Marique. Le Dieu *Faûne* ne fut jamais Roi des Aborigénes, ſelon Voſſius, mais c'eſt le même Dieu que Pan, qui n'eſt autre chôſe que la nature en tant qu'elle a une vèrtu active, comme Fauna eſt la même Divinité, & la Nature entant qu'elle a une vèrtu paſſive. L'un eſt le Dieu *Tellumo*, & l'autre *Tellus*, ou la Tèrre. Voyez Voſſius *De Idol. L. I. C. XII.* C'eſt Évandre qui introduiſit le culte du Dieu *Faûne*. ID.

Dans Cicéron, *De Nat. Deorum L. III. n.* 15. Cotta l'Épicurien, ou qui en fait le pèrſonnage, pour réfuter ce qu'avoit dit le Stoïcien Balbus en prouvant qu'il y avoit des Dieux, qu'on avoit entendu les voix des *Faûnes*, répond qu'il ne ſçait ce que c'eſt que *Faûne*, & nie qu'on ait entendu leur voix. Cependant les hommes ſauvages peuvent avoir donné occaſion à ce qu'on a dit des *Faûnes* & des Satyres. Voyez HOMME SAUVAGE & SATYRE.

FAUNE. ſubſt. m. Sorte de Satyre. *Faûnus*. Un vieux *Faûne*. VOIT.

Les *Faûnes*, ou Sylvains, étoient des Demi-Dieux qui habitoient dans les forêts. Ils n'étoient point connus des Grècs. Les Latins les repréſentent comme demi-hommes & demi-chévres, c'eſt à dire, qu'ils leurs donnoient des cornes & des oreilles, des piéds, & une queüe de chévre, un nez fort camard, & du poil. *Faûne* chez les Romains étoit la même chôſe que *Pan* chez les Grècs. De Méziriac, qui étoit de ce ſentiment, a mis pour cette raiſon dans ſa vèrſion Françoiſe des Épitres d'Ovide *Pan* au lieu du mot de *Faunus* ; mon opinion, dit ce ſçavant homme, eſt fondée ſur de bonnes autoritez ; car Probus ſur le 1er des Géorgiques de Virgile dit, que *quelques-uns tiennent pour un même Dieu Pan, Inuus & Faunus.* Ce qui ſe confirme auſſi par le témoignage de Sèrvius ſur le 6e de l'Énéide. Ovide a donné une couronne de pin à *Faunus.* Or le pin étoit un arbre conſacré particulièrement à *Pan.* Le pin & l'olivier ſauvage étoient conſacrez aux *Faunes. Voſſ. De Idolol. L. V. C.* 48. Les Poëtes parlent ſouvent au pluriér des *Faûnes* & des *Pans*, parcequ'il y a eû en éffet pluſieurs *Faûnes*, ou *Pans*, qui ſont déſcendus tous du prémiér & principal. Ovide dit au pluriér dans ſon Épitre de Phédre.

Aut quas ſemideæ Dryades Faunique bicornes
Numine contactas attonuere ſuo.

On appelloit les *faûnes* en Latin *Fauni*, *Ficarii*, *Fauni Ficarii*, & on les appelloit *ficarii*, non pas du mot Latin *ficus ficûs*, une figue, un fruit du figuiér, comme quelques-uns l'ont penſé, mais de *ficus fici*, que Galien definit une tumeur charnuë, une excreſcence de chair qui vient aux paupières. Elle vient auſſi ſelon d'autres en d'autres endroits du corps. Les *faûnes* avoient de ces éxcreſcences, ou on leur en donnoit dans les figures qu'on faiſoit d'eux, & c'eſt de là que ce nom leur vint. Les *faûnes* étoient Compagnons de *Pan*. Quoi que les *faûnes* paſſaſſent pour des Demi-Dieux, on croyoit cependant qu'ils mouroient après une longue vie. Arnobe a montré que leur père n'avoit vécu que 120 ans. Conſultez Gaſpar Barthius ſur la Thébaïde de Stace L. VI. v. 96. Bochart *Hieroz. P. II. L. VI. C.* 6. Voyez ſur les *Faûnes Lilius Gregorius Giraldus hiſt. Deor. Syntagm. XV. Natalis Comes Mythol. L. V. C.* 9. La Philoſophie des Jéſuites de Conimbre *Phyſic. L. II. C. IX.* 9. *V. art.* 3. où ils éxaminent s'il ſe peut faire qu'il y ait des hommes dont le corps ait en partie la figure d'homme & en partie celle de bête, *Delrio Diſquiſit. Magic. T. I. L. II. Q. XXVII. Sect.* 2. Struvius *Synt. Ant. Rom. C. I. p.* 146. 147. 161. 162.

FAUNE, ou FAUNA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité Payenne. *Fauna*. Les Romains adoroient la Déeſſe *Faûne*. C'étoient les Dames Romaines qui lui faiſoient des ſacrifices, la nuit ſeulement, & dans un lieu fèrmé. C'étoit un crime capital à un homme non ſeulement de ſe trouver à ces fêtes, mais même de regarder dans le temple de cette Déeſſe. Macrobe en rapporte la raiſon Saturn. L. I. C. 12. *Faûne*, dit-il, fut femme de *Faûne*, ou *Faunus*. Lactance dit qu'elle étoit auſſi ſa ſœur. Elle fut d'une chaſteté ſi grande, qu'elle reſta toujours dans ſon appartement avec ſes femmes, ſans jamais voir aucun homme que ſon mari. Varron croit que *Faûne* n'étoit point différente de la Tèrre, que les Romains l'adoroient ſous ce nom. On l'appelloit auſſi *fatua*, de *fari*, parler, parceque les enfans ne commencent à parler que lorſqu'ils commencent à ſe tenir ſur la terre ; ou ſelon C. Baſſus, *quod mulieribus fata canere conſueviſſet, ut Faunus viris*, ou du vèrbe *fari*, parler, parce qu'elle parloit & rendoit des Oracles, & ſelon Voſſius pour la même raiſon *fauna*, de φαύω, qui s'eſt dit pour φάω, & qui ſignifie la même chôſe, *fari*, parler ; & Bonne Déeſſe, parce qu'elle fournit toutes les chôſes néceſſaires à la vie. Voyez BONNE DÉESSE au mot BON *T. I. p.* 1107. Ce fut *Faûne* ſon mari qui la fit honorer comme Déeſſe. Son temple étoit ſur le mont Aventin. Lil. Gyr. *hiſt. Deor. Synt. XV. p.* 487. *Faûna* étoit auſſi, ſelon Voſſius, la même chôſe que *Pan*, c'eſt à dire, la Nature, mais conſidérée ſelon ſa vèrtu paſſive. Voyez cet Auteur *De Idol. L. I. C. XII.*

FAVONE. Porto *Favone*, ou Navone. Port de l'Iſle de Corſe. *Favonius*, ou *Philonius portus.* Il eſt ſur la côte orientale de l'Iſle, entre Porto Vecchio, & Aleria diſtructa.

FAVORABLE. adj. m. & f. Qui fait faveur ; qui eſt propice, qui nous fournit des avantages. *Propitius, facilis, æquus, favens, præſens, ſecundus.* Dieu eſt *favorable* à ceux qui le reclament. Il y a du plaiſir à naviger par un vent *favorable*. Les caûſes *favorables* reçoivent de l'extenſion, les odieuſes de la reſtriction. Ce Préſident lui a donné une *favorable* audience. Ce Rapporteur lui a été *favorable*. Les Dieux nous doivent être *favorables* contre les parjures. ABL. Le plus ſûr moyen de ſe rendre les gens *favorables*, c'eſt de témoigner qu'on les aime, & qu'on les eſtime. S. EVR. Pour s'humilier, il n'y a qu'à ouvrir les yeux ſur les jugemens peu *favorables* qu'on forme de nous. NIC.

Je chante tes biensfaits, favorable *Pareſſe*,
Toi ſeule dans mon cœur as rétabli la paix ;
C'eſt par toi que j'éſpère une heureuſe vieilleſſe,
Tu vas me devenir plus chère que jamais. N. CH. DE VERS.

Favorable *autrefois aux chanſons de ma Muſe,*
Grand Roi tu daignas l'écouter,
Et ce doux ſouvenir dont mon ame eſt confuſe
L'enhardit encore à chanter. DE R.

On appelle un coup *favorable*, celui dont la bleſſure n'eſt point dangereuſe. Un coup d'arme offenſive qui ne bleſſe point, ou qui ne bleſſe que fort légèrement. ACAD. Une bleſſure *favorable*, une bleſſure qui n'eſt point dangereuſe. ID.

FAVORABLEMENT. adv. D'une manière *favorable*. *In bonam partem.* Il faut toujours juger en bonne part & *favorablement* ſes amis, intèrpréter les chôſes douteuſes *favorablement*.

FAVORI, ITE. Ce mot eſt tantôt ſubſt. & tantôt adj. ce que l'on démêlera aſſez par les exemples qu'on en va rapporter. Il ſignifie, celui ou celle qui a la préférence ; qui a les bonnes grâces d'un Prince, d'une pèrſonne puiſſante, d'une Maîtreſſe ; & généralement d'un ſupérieur à qui pluſieurs s'éfforcent de plaire, & qui ne plaiſent pas également. *Gratioſus.* Les Grands Seigneurs ont toûjours de la jalouſie contre les *favoris*. C'eſt une triſte chûte que celle d'un *favori* diſgracié. Cette Dame a toûjours quelque *favori*. On appelle auſſi un Poëte un *favori* d'Appollon ou *favori* des Muſes. Un *favori* eſt ſans engagemens, ſans liaiſons ; il ne tient pèrſonne, il eſt détaché de tout, & comme iſolé. LA BRUY. Un *favori* qui a de l'élévation, ſe trouve ſouvent confus des baſſeſſes, & de la flatterie de ceux qui s'attachent à lui. ID. C'eſt la deſtinée des *favoris* de ne pas conſerver leur faveurs juſqu'à la fin, ſoit que les Princes ſe laſſent d'eux ; quand

quand ils leurs ont tout donné, ſoit que les *favoris* eux-mêmes ſe laſſent des Princes, quand ils n'ont plus rien à en eſpérer. Bouh. Les *favoris* n'ont aucune relation directe avec le public: toutes leurs fonctions ne regardent que la pèrſonne, & la vie privée du Prince. S. Réal. Un ſage *favori* doit éviter la pompe, & le faſte, pour ne pas irriter l'envie. Mr Esp. Un *favori* ſans mérite, eſt un homme qui ne paroît pas digne des grâces, des bienfaits qu'il reçoit, du bonheur qu'il a. Cette expreſſion eſt une éſpece de provèrbe. On le dit auſſi des chôſes qu'on chérit le plus. Les paſſions *favorites* des Anciens, & qu'ils aimoient à èxciter ſur les théâtres, c'étoient la tèrreur, & la piété. La Bruy. L'hyperbole eſt la *favorite* des jeunes gens qui aiment les èxaggerations. Chev. Vous êtes les brebis *favorites* à qui le ſouverain Paſteur a réſèrvé ſes plus fèrtiles pâturages. Flech. Tous les hommes ont une paſſion chérie, & *favorite*. S. Évr. L'ironie étoit la figure *favorite* de Socrate. Cos. L'hypèrbole & l'enthithèſe ont été les figures *favorites* de Balſac. On dit auſſi, c'eſt ſon livre *favori*, celui dont la lecture lui plaît le plus; & généralement de toutes les chôſes pour leſquelles on a de la prédilection.

Joüet d'une attente importune
Le favori *de la fortune*
Ne connoît point les vrais plaiſirs. N. Ch. de vèrs.

De quelle ſorte de mérite
N'eſt-il pas revêtu? (Louis XIV.)

Sa principale favorite
Plus que jamais eſt la vèrtu. De la Font.

Loüis ſera toujours l'amour de l'Univèrs,
Et ſur ſa ville favorite
Sans ceſſe aura les yeux ouvèrts. Rec. de vèrs.

La Favorite, eſt auſſi le nom d'un des Palais de l'Empereur dans un fauxbourg de Vienne.

FAVORISER. v. act. *Favere.* Faire grâce, plaiſir, faveur à quelqu'un; lui aider; l'appuyer de ſon crédit. Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. Un bon Juge ne doit *favoriſer* pèrſonne. Vénus *favoriſe* ſur tout les buveurs d'eau. Voit. La Fortune qui eſt aveugle ne *favoriſe* pas toûjours les gens de mérite. On eſt au déſeſpoir de voir *favoriſer* ſon rival. On dit auſſi, *Favoriſer* un parti; pour dire, l'approuver, l'appuyer, le protéger, s'y ranger. *Favoriſer* une opinion. Pasc.

Favorisé, ée. part. paſſ. & adj. *adjutus, ſuſtentatus, auctus beneficio.* Le Prince de Condé dans un petit corps peu *favoriſé* de la nature, avoit une âme grande & hautaine. P. de Cl.

FAU-PERDRIEU. ſ. m. *Falco perdicarius.* C'eſt une eſpéce d'oiſeau de rapine. Mr. Ménage croit qu'il a été ainſi nommé de *falco perditiolus*, comme qui diroit faûcon de pèrdrix, à caûſe qu'il prend les pèrdrix.

FAUQUEMONT. ſ. m. nom propre d'une petite ville des Païs-Bas, qu'on appelle auſſi Valckenbourg, ou Falkenbèrg. *Falcamontium, Falcaburgum, Falconis mons*, anciennement *Coriovallum.* Elle eſt dans le Limbourg Hollandois, dont elle eſt capitale. *Fauquemont* eſt ſitué ſur la rivière de Geul, entre Aix-la-Chapelle & Maeſtric. *Fauquemont* avoit un château qui fut pris & détruit par les François en 1672. Maty.

FAUS. Voyez FAUX.

FAUSSAIRE. ſ. m. Qui fait des actes faux, ou qui les altère. *Falſarius.* Un Notaire qui eſt *fauſſaire* eſt pendu ſans rémiſſion.

Là vous vous inſtruirez dans l'art d'être fauſſaire,
D'avoir un éſprit double, une âme téméraire. Vill.

FAUSSEMENT. advèrbe. D'une manière fauſſe. *Falsò.* Ceux qui ont été *fauſſement* accuſez, doivent obtenir une réparation d'honneur.

FAUSSEMENT, ſ. m. Tèrme de Charpentèrie. Le *fauſſement* eſt dans la Charpenterie, ce que le décolement eſt dans la Menuiſerie. Faire un *fauſſement* à un tenon, c'eſt en couper une partie, afin qu'étant moins large on ne voye pas la mortoiſe qui demeure cachée par l'endroit de la piéce, où le *fauſſement* a été fait.

FAUSSER. v. act. Manquer de foi, de fidélité envèrs quelqu'un. *Fallere, violare, infringere, deſerere.* Un homme qui a *fauſſé* ſa promeſſe, ne mérite plus qu'on ſe fie à lui. *Fauſſer* ſa foi. Ablanc. *Fauſſer* ſon ſèrment. *Fauſſer* la fidélité du mariage.

Fauſſer compagnie; c'eſt à dire, Quitter une pèrſonne à qui on avoit promis de l'accompagner. *Deſerere, Relinquere.* Eſt-ce ainſi que vous *fauſſez* compagnie à vos amis?

Dès que mon muid vient à la lie,
Amis, parens, mes propres fils,
Chacun me fauſſe *compagnie.*

Cette expreſſion eſt du ſtile familiér.

Fausser, ſe dit auſſi des armes qu'on plie, qu'on pèrce, qu'on enfonce, ou qu'on gâte. *Inflectere, corrumpere, trajicere.* De ce coup de lance ſa cuiraſſe a été *fauſſée.* Ce coup de piſtolet n'a pas pèrcé ſa cuiraſſe, elle n'a été que *fauſſée.* Il *fauſſa* ſon épée en voulant pèrcer ce buffle, elle eſt encore toute tortuë. Les coups d'épée *fauſſèrent* ſes armes en divèrs endroits. Bouh. La fléche *fauſſant* ſa cuiraſſe, lui entra bien avant dans le corps. Vaug. Paſquier Rech. L. VIII. C. 62. prétend qu'il ſe dit en ce ſens par corruption pour forcer, comme on a dit ſaiſir un homme par le faux du corps, pour dire par le fort du corps.

On le dit encore, mais improprement, d'une clef, ou d'une ſèrrure que l'on gâte. Il vaut mieux dire *forcer.* On écrivoit autrefois *fauſſer*, & c'eſt ainſi que Nicod l'écrit.

Nicod dit auſſi que *fauſſer* eſt proprement faire un acte faux, que c'eſt ainſi qu'on dit *fauſſer* des lettres, *litteras corrumpere, adulterare, falſare.* On ne dit plus *fauſſer* en ce ſens, on dit falſifier un acte, & non pas *fauſſer.*

Autrefois *fauſſer* ſe diſoit pour taxer, accuſer de faux. *Fauſſer* la Cour, ou le jugement, c'eſt ſoutenir que le jugement eſt mal rendu, n'eſt pas équitable.

FAUSSET. ſ. m. Tèrme de Muſicien. Voix aiguë qui contrefait le deſſus en un concèrt, & qui d'ordinaire eſt déſagréable & diſcordante; parcequ'elle n'eſt pas naturelle. *Vox acutam vocem ementiens, æmulans falſa vocula.*

Quelques-uns dérivent ce mot à *faucibus*, par où ſort la voix la plus aigre.

L'un traîne en longs fredons une voix glapiſſante,
Et l'autre l'appuyant de ſon aigre fauſſet,
Semble un violon faux qui jure ſous l'archet. Boil.

Où ſa façon de rire & ſon ton de fauſſet,
Ont ils de vous toûcher ſçû trouver le ſecret? Mol.

Fausset, ſe dit auſſi de celui qui fait le *fauſſet.* Mr tel eſt un agréable *fauſſet.*

Fausset, ſignifie auſſi, une petite cheville pointuë qui ſèrt à boûcher le petit trou d'un muid qu'on a fait avec un foret. *Fibula, veruculum doliare.* On tire du vin au *fauſſet*, avant que d'y mettre la fontaine.

FAUSSETÉ. ſ. f. Déguiſement de la vérité, menſonge; altération d'une chôſe vraye. *Falſitas.* Toutes ces écritures ſont remplies d'impoſtures & de *fauſſetez.* La *fauſſeté* de ces titres a été ſuffiſamment vérifiée. Il y'a des *fauſſetez* ſi bien déguiſées, que ce ſeroit mal juger que de ne s'y laiſſer pas tromper. Roch. Il y a bien de la difference entre la *fauſſeté*, & la fiction; l'une imite la nature, & l'autre la gâte, & la défigure entièrement. Bouh.

Ah! traître, oſes-tu bien par cette fauſſeté
Vouloir de ſa vèrtu tèrnir la pureté? Mol.

FAUSSIGNY. ſ. m. nom propre d'un Château & d'une province de Savoye, qui a titre de Baronie. *Fauciniacus*, ou *Foſſiniacus pagus, ager*, ou *tractus; focunatium, faucignium.* Le *fauſſigni*, ou *Foucigny*, ſelon M. Corneille, eſt borné au nord par le Chablais, au couchant par le Genevois; au midi par le Comté de Tarentaiſe, & au levant par le païs de Valais, dont il eſt ſeparé par de grandes montagnes qu'on nomme les Glacières, parcequ'en tout tems elles ſont couvèrtes de neiges. La rivière d'Arve travèrſe tout le *Fauſſigny*, dont les lieux principaux ſont Cluſe, Bonne ville, & le Château de *Fauſſigny*, qui lui donne ſon nom, & qui eſt à une ou deux lieuës de Bonneville, du côté du nord. Maty.

FAUSSURE. ſ. f. Tèrme de Fonderie, qui ſe dit des traits ou courbures des cloches aux endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUSTE. ſ. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Fauſtus, Fauſta.* S. Auguſtin a écrit contre *Fauſte* Evêque des Manichéens en Afrique. C'eſt cet ouvrage de ce Pére, que l'on appelle les Livres contre *Fauſte.* Conſtantin eut Criſpus de Minèrvine qu'il ne tenoit pas comme ſa femme. *Fauſte* fille de Maximien Hèrcule lui donna Conſtantin, Conſtance, & Conſtans pour fils; & Conſtantine, & Heléne pour filles. Godeau. Les medailles de *Fauſte* ſont communes en bronze, & râres en or & en argent. Nos Antiquaires diſent auſſi *Fauſta*, & nos Hiſtoriens *Fauſtus*, au lieu de *Fauſte.*

FAUSTIN, ine. ſ. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Fauſtinus, Fauſtina.* Adrien entrant dans les Gaules fit mourir au païs des Griſons *Fauſtin* Prêtre, & Jovite Diacre. Godeau. Il y a plusieurs *Fauſtines* Impèratrices, ou Auguſtes. *Fauſtine* troiſiême femme, ou ſelon d'autres ſœur d'Elagabale, appellée Annia Aurelia Fauſtina, dont le P. Chamillart a un beau médaillon Grèc qui a fait tant de bruit parmi les Antiquaires depuis quelques années. Les deux autres ſont femmes l'une d'Antonin Pie, & l'autre de Marc Aurèle. Nos Médailliſtes appellent la prémière *Fauſtine* la mère, & l'autre *Fauſtine* la jeune. C'eſt celle qui a pour revèrs d'une de ſes médailles Matri Castrorum. Toutes

tes ſes autres médailles ſont communes, auſſi bien que la plûpart de celles de *Fauſtine* la mère. Les médailles de *Fauſtine*, ſeconde femme de Conſtantius, & mère d'une autre *Fauſtine*, qui épouſa Gratien, ne ſe trouvent prêſque point.

FAUSTINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe d'un colombin rougeâtre & blanc ſatiné ſur un fond de bleu. Elle eſt fort bien panachée. MORIN.

FAUSTINOPLE. ſ. f. Nom propre d'une ville ancienne, bâtie à la mémoire de Fauſtine la jeune. *Fauſtinopolis.* L'an de J. C. 175. Marc Auréle mena avec lui en Orient ſon fils Commode & Fauſtine ſa femme, qui fut emportée par une mort ſubite au piéd du mont Taurus dans un bourg nommé Halale, dont M. Auréle fit depuis une Colonie, & une ville nommée *Fauſtinople.* Les uns la mettent dans la Cilicie, ou plutôt dans l'Iſaurie; & les autres dans la Cappadoce près de Tyanes. TILLEM. *Emp. T. II. p.* 422.

FAUT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe que défaut. Saiſir le fief par *faut*, ou défaût d'homme, ſe dit lorſque le Seigneur ſaiſit le fief de ſon homme, c'eſt-à-dire, de ſon vaſſal qui a manqué de lui rendre foi & hommage. *Culpa negati obſequii*, ou *clientela negata.*

FAUTE. ſ. f. Péché, crime, action faite contre la Loi divine, ou humaine. *Peccatum, culpa.* Nous devons prier Dieu ſans ceſſe qu'il nous pardonne nos *fautes.* Combien d'indiſcrèts ſe font un ſecond plaiſir de raconter leurs *faûtes*, loin de s'en accuſer avec humilité?

Sçachez,
Que qui donne à la fille un mari qu'elle hait,
Eſt reſponſable au Ciel des faûtes *qu'elle fait.* MOL.

A ces mots mais trop tard reconnoiſſant ma faûte,
Je le ſuis en tremblant dans une chambre haûte. DESPR.

FAUTE, ſe dit dans le Droit d'un manquement, d'une offenſe qui ſe fait imprudemment, mais qu'on auroit pû éviter. *Faute* en ce ſens eſt quelque chôſe de différent de crime, & de cas fortuit. Les Interprétes du Droit diſtinguent trois ſortes de *faûtes*, qu'ils appellent *culpa lata, levis, leviſſima.*

FAÛTE, ſe dit auſſi de toutes ſortes de manquemens, de bévuës, de défectuoſitez, & d'impèrfections. L'éſprit fait moins de *faûtes* que le cœur. Nous oublions aiſément nos *faûtes*, lorſqu'elles ne ſont ſçûës que de nous. GRAC. Les mauvais amis ſont les prémiers à faire mention de nos *faûtes.* Le P. Bouhours dans ſa Préface du recueil de vèrs choiſis, a dit qu'il faut reſpecter en quelque façon les hardieſſes & même les *faûtes* des grands maîtres, s'ils ſont capables d'en faire, mais qu'il ne faut pas les imiter. Il dit encore, la *faûte* qui s'y rencontre n'eſt point échappée à l'Auteur manque de ſçavoir les régles de la vèrſification. Ce livre eſt rempli de *faûtes.* La ſcience pour bien gouvèrner ne s'acquièrt que par une longue éxpérience, & par une infinité de *faûtes* dont les peuples ont tèrriblement à ſouffrir. VAL. Comme les *faûtes* des grands hommes font plus d'impreſſion ſur l'éſprit, elles inſtruiſent davantage. DAC. Il vaut mieux punir une *faûte* par raiſon, que de la punir par caprice. CAIL. L'éſprit fait moins de *faûtes* que le cœur. BELL. Le ſecrèt dépit que nous avons qu'on s'appèrçoive de nos *faûtes*, fait que nous aimons toûjours un peu moins ceux qui nous les font remarquer. VOI. Il n'y a rien de ſi ordinaire que de faire des récits de *faûtes* ingénieuſes que l'on a faites, afin de faire conclure de là que l'on a de l'éſprit. NIC. On juge de la conduite par le ſuccès; & ſi l'événement n'eſt pas heureux, la mauvaiſe fortune tient lieu de *faûte.* S. ÉVR. Rien n'eſt plus honnête que de faire des *faûtes* de bonté. AMELOT. Tout le monde fait des *faûtes*; mais on ne s'appèrçoit que des plus groſſières. LE CH. DE M. Les plus ſages ſont ceux qui profitent de leurs propres *faûtes*, pour ſe mieux conduire à l'avenir. AB. DE S. R. Les *faûtes* des grands hommes ſont les plus dangereuſes. DAC. On dit, Table des *faûtes* d'impreſſion, *faûtes* à corriger. Le mot Latin *errata* eſt introduit dans nôtre langue comme un tèrme d'art. Voilà une *faûte* contre les régles de l'art. Cet écolier eſt congru, il fait ſon thême ſans *faûte.* On ne l'a jamais trouvé en *faûte.* Une *faûte* de jugement.

FAÛTE, ſe dit auſſi des manquemens & beſoins. *Inopia, penuria.* Cette place a été priſe, parce qu'elle a eû *faûte* de vivres, de ſecours. Aléxandre n'eût pas *faûte* de ſoldats. VAUG.

FAÛTE, eſt auſſi une ſorte d'advèrbe, après lequel on met *de* ſuivi d'un nom ou d'un vèrbe. Pluſieurs en particulier *faûte* d'étudier aſſez les régles & la pratique du ſtile écrivent peu intelligiblement. P. BUFFIÉR.

Faûte *d'argent, on n'eſt qu'un ſot,*
Dans ce maudit ſiécle de fèr. SCAR.

Et faûte *d'admirer les Grècs & les Romains*
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins. LA FONT.

Ils trouvèrent tout le monde à tâble avec des guirlandes ſur leurs têtes, faites d'hèrbes ſeches *faûte* de fleurs. ABLANC. Il n'a pas achevé ce deſſein *faûte* d'argent. Si cet homme eſt ignorant, ce n'eſt pas *faûte* de maîtres & de bonnes inſtructions. Une *faûte*, un manquement de mémoire. Il a pèrdu la partie *faûte* d'un point, d'une carte. Il eſt mort *faûte* de ſecours.

On dit en provèrbe *faûte* d'un point Martin pèrdit ſon âne.

FAÛTE, ſe dit auſſi des manquemens qui arrivent par la fin, ou la foibleſſe de quelque chôſe. Ce mur eſt bien appuyé, il n'en viendra pas *faûte.* Ce ſeroit dommage s'il venoit *faûte* de ce Prince.

Faûte de quoi, ſe dit d'une chôſe dont on a parlé, qu'on a nommée, déſignée; par éxemple, Il faut bien panſer & étriller un cheval, *faûte de quoi* il dépérit; c'eſt-à-dire, *faûte* de le panſer, ſi on manque à le panſer, &c. Et en cette phrâſe *faûte* eſt pris advèrbialement, comme on l'a dit cy-deſſus.

On dit auſſi, n'en faites *faûte*, Ne vous en faites pas *faûte*; pour dire, ne l'épargnez pas. J'ai de l'argent à vôtre ſèrvice, ne vous en faites pas *faûte*; c'eſt-à-dire, n'en manquez pas. Je lui ai donné tout ce que j'avois, je m'en ſuis fait *faûte*; c'eſt-à-dire, j'en ai manqué.

En bon païs de fine Normandie
J'ai fait mon cours, dont j'ai de bons témoins.
Là, de promettre, & même ſur la vie,
Quand de tenir on n'auroit nulle envie,
On ne fait faûte *en ſes petits beſoins.*
P. DU CERC.

A FAÛTE. Tèrme de Palais advèrbial & comminatoire, qui ſignifie; En cas qu'on y manque. *A faûte* d'accepter les offres dans huitaine, l'option ſera référée. *A faûte* de donner caûtion par un dévolutaire, il eſt débouté de ſa demande, de ſon droit. On donne défaut *à faûte* de comparoir, de défendre, de conclurre, &c. *A faûte* de s'oppoſer à un décrèt, de veiller à ſes hypothéques; on pèrd ſa dette. La preſcription s'acquièrt *à faûte* de pourſuites. *A faûte* de faire la foi & hommage, on peut ſaiſir feodalement un fief.

PAR FAÛTE. Autre ſorte d'advèrbe. C'eſt la même chôſe que *faûte*; mais on ne dit guères *par faûte* de payer; on dit ſimplement *faûte* de payer. VAUG. REM.

C'eſt encore une formule des Lettres de cachet, & des ordres qu'on donne, Si n'y ferez *faûte.* Dans l'aſſurance que vous n'y ferez *faûte*; pour dire, que vous n'y manquerez pas. On dit auſſi, Sans *faûte*; pour dire, Aſſurément, préciſément, ſans manquer.

On dit provèrbialement, que toutes les *faûtes* ſont pèrſonnelles; pour dire, qu'on ne doit répondre que de ſon fait. On dit, que les *faûtes* ſont faites pour le jeu; pour dire, qu'on n'y pardonne rien. On dit, Marquez quinze, c'eſt une *faûte*, par une métaphôre tirée du jeu de paûme, où on prend quinze à toutes les *faûtes.* La tèrre couvre les *faûtes* des Médecins; pour dire, qu'on entèrre tous ceux qu'ils tuënt, & que les morts ne s'en plaignent point. On dit auſſi, que les Pêcheurs, les Chaſſeurs, & les preneurs de taûpes, feroient de beaux coups ſans les *faûtes.* Qui fait la *faûte* la boit, celà ſignifie que celui qui fait une *faûte* ſouffre les peines, les dommages, les pèrtes qui ſont attachées à ſa *faûte*, qui en ſuivent.

FAUTEAU. ſ. m. Piéce de bois ſuſpenduë en l'air, & qui étant agitée, & pouſſée avec violence, ſèrt à abattre des murailles, ou des portes; comme l'on faiſoit autrefois avec le belier. *Aries.*

FAUTEUIL. ſ. m. Chaiſe à bras avec un doſſier. *Sella, cathedra commodior, honoraria.* Un meuble de chambre doit conſiſter en *faûteuils*, chaiſes & ſiéges plians. On préſente le *fauteuil* aux pèrſonnes de qualité comme le ſiége le plus honorable. Pluſieurs femmes ſe ſont querellées pour le rang, pour le *fauteuil.* Cet incivil s'établit par tout familièrement dans un *fauteuil*, & ne l'abandonne jamais à pèrſonne. LA BR. On diſoit autrefois, *faûdeſteuil* & *faûdeſtuef*, d'où par contraction on a fait *fauteuil.* Nicod écrit *fauldetueil.* Voyez ces anciens mots ci-deſſus en leur place.

Ce mot vient de *faldiſterium, faltiſterium, ou faldiſtorium*, qui eſt une chaiſe Épiſcopale, ou de l'Officier célébrant, pôſée à côté de l'autel. Il eſt dérivé de l'Allemand *fald*, qui ſignifie *clôs, enceinte*, & tout lieu fèrmé, à caûſe que les chaires des Evêques étoient fèrmées de baluſtres. MÉNAGE, après le P. Sirmond, & SPELMANNUS. Du Cange le dérive de l'Allemand *faldan*, qui ſignifioit un *ſiége pliant*; que Covarruvias dérive de l'Eſpagnol *falda*, qui ſignifie une robbe de femme ayant pluſieurs plis. Dans la baſſe Latinité on l'appelloit *faudeſtola.*

Voyez

Voyez Nicod & Ménage, & ci-deſſus Faude. Dans l'ancienne langue Provinciale on diſoit *fadeſtol*. Voyez Mr de Caſeneuve.

FAUTEUR, ſ. m. Celui qui appuye & favoriſe une mauvaiſe opinion, un mauvais parti. *Fautor*. S'il n'eſt Hérétique, il eſt du moins *fauteur* d'Hérétiques. On a condamné ces rebelles, & tous leurs *fauteurs* & adhérans. Si Rufin n'eût été puni, on alloit appeller les Dieux en Juſtice, comme *fauteurs*, & complices de Rufin. Bal. Les *fauteurs* de l'impudicité du Roi étoient comblez de biens. Maucroix.

Ce mot de *fauteur* ne ſe dit guères qu'en mauvaiſe part.

FAUTIF, ive. adj. Sujet à faire des fautes. *Obnoxius culpæ, fallax*. Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. Il n'y a rien de ſi *fautif* que l'homme.

> *L'homme eſt* faûtif : *nul vivant ne peut dire*
> *N'avoir failli : ès hommes plus parfaits,*
> *Examinant & leurs dits & leurs faits,*
> *Tu trouveras, ſi tu veux, à redire.* Pybrac.

La docilité bien reglée eſt l'unique voye qui reſte à l'homme naturellement *faûtif*, pour arriver à la perfection. Cette horloge eſt *fautive*. D'ordinaire les pêches ſont plus *faûtives* que les poires. La Quint. *L. I. p.* 306. c'eſt à dire, manquent plus ſouvent de porter du fruit. Il eſt un peu bas en ce ſens.

Fautif, ive, ſignifie auſſi, qui eſt plein de fautes; auquel ſens il ne ſe dit que des chôſes. *Scatens erroribus*. Impreſſion *faûtive*. La tâble de ce livre eſt *faûtive*.

Faûtif, ou *fauteux*, ou *flache*, eſt auſſi un tèrme de Charpenterie, qui ſe dit d'une piéce de bois défectueuſe, qui n'eſt pas à vive arrête, qui a de l'aubier. Félib.

FAUTRAGE. ſ. m. Tèrme de coûtume. C'eſt le droit qu'ont les Seigneurs de mettre des bêtes chevalines & vaches aux prez de leurs ſujèts, & même avant que les prez ſoient fauchez. Voyez Ménage, qui fait venir *faûtrage* de *falcitragium*.

FAUTRICE. ſ. f. *Fautrix*. Celle qui favoriſe, qui appuye quelque parti, Ce mot, qui eſt mis au rang des mots nouveaux par Danet, quoiqu'il ſoit dans Pomey, ne ſe dit guères qu'en mauvaiſe part, non plus que *Fauteur*. Nous la déclarons *fautrice* d'Hérétiques. Maucroix.

FAUVE. adj. m. & f. Couleur qui tire ſur le roux. *Fulvus*. Un lion *fauve*. Un livre rélié en veau *faûve*, c'eſt-à-dire, non coloré, tel qu'il vient de chez le Marchand. Les Teinturiers font le *faûve*, la couleur de racine, ou de noiſette, avec la racine, l'écorce & les feuilles de noyer, ou coques de noix. On en fait auſſi avec de la ſuye de cheminée. Il ne ſe tire point de nuance de la couleur *faûve*. Du rouge & du *faûve* ſe compôſe la couleur de canelle, couleur de châtaigne, couleur de muſc & poil d'ours.

Faûve, ſe dit particulièrement en tèrmes de Venerie. Chaſſer aux bêtes *faûves*; c'eſt-à-dire, aux cèrfs, biches, daims, chevreuils, &c. Les bêtes *faûves* ravagent tous les blez d'autour de la forêt.

Ce mot vient du Latin *flavus*, ou de *fulvus*.

Faûve, eſt auſſi un ſubſt. collectif, dont on ſe ſèrt pour ſignifier, Bêtes *faûves*. Il n'y a pas beaucoup de *faûves* dans cette forêt. On parle de la ſorte à la différence des autres bêtes noires, comme les ſangliers; ou rouſſes, comme les renards. Ce mot n'a point de plurier. Bête *faûve*, c'eſt cèrf, daim, & chevreuil, y compris les femelles. Salnove. Cet Auteur le dit au plurier comme au ſingulier, & c'eſt l'uſage. On dit ſimplement *faûves* pour bêtes *faûves*. Fientes de *faûves*. Salnove, où l'on voit *faûves* & au pluriel, & dit abſolument.

Faûve. ſ. m. Oiſeau des Iſles Antilles, ainſi appellé à caûſe de ſon plumage. Il eſt gros comme une poule d'eau. Il a le ventre blanc. Les *faûves* ſont naturellement ſi maigres qu'il n'y a que leurs plumes qui les faſſent valoir. Ils ont les piéds comme les cannes, & le bèc pointu, comme les bécaſſes. Ce ſont les plus ſtupides de tous les oiſeaux des Antilles; car ſoit qu'ils ſe laſſent facilement de voler, ou qu'ils prennent les navires pour des rochèrs flotans, auſſi-tôt qu'ils en apèrçoivent quelqu'un, ſur tout ſi la nuit approche, ils viennent incontinent ſe pôſer deſſus. Et ils ſont ſi étourdis qu'ils ſe laiſſent prendre ſans peine. Lonv. de Poincy. *Hiſt. Nat. des Antilles L. I. C. XV. art.* 2.

FAUVET. ſ. m. Mâle de la faûvette. *Mas Curruca*. Ce mot de *faûvet* a été introduit dans la langue Françoiſe par le Chevalier de la Rivière, & a été fort bien reçu des honnêtes gens. Le *faûvet* eſt un petit oiſeau éveillé, qui eſt beau, & qui a le chant doux & charmant. Il a une particulière connoiſſance pour la perſonne qui le gouvèrne. Il vit ordinairement cinq on ſix ans. Olina, dans ſon Traité des Oiſeaux, appelle celui-ci, *il maſchio de la capinera*, & d'autres le nomment *capinero*.

> *On ſçait fort bien que les* faûvets,
> *Sont de très-illuſtre famille,*
> *Et que celle des roitelets,*
> *Eſt la dèrnière en volatille.* Chev. de la Riv.

FAUVETTE. ſ. f. Petit oiſeau de couleur faûve qui chante agréablement. *Curruca*.

> *Plus vîte qu'une hirondelle,*
> *Je viens avec les beaux jours,*
> *Comme* faûvette *fidelle,*
> *Avant le mois des amours.* M. Scud.

La *faûvette* de Sappho, c'eſt-à-dire, de l'incomparable Mad. Scudery, a fait bien du bruit, a éxèrcé longtems les beaux éſprits. On a fait des vèrs & des galanteries de toutes les façons ſur cette *faûvette*.

> *Pourriez-vous ſoupçonner la conſtante* faûvette,
> *De n'avoir plus de goût pour l'aimable retraite?*
> De Malezieu.

> *Voici quel eſt mon compliment,*
> *Pour la plus belle des* faûvettes,
> *Quand elle revient où vous êtes.*
> *Ah! m'écriai-je avec étonnement,*
> *N'en deplaiſe à mon oncle, elle a du jugement.*
> Mlle Descartes.

On dit que les béquefigues, & les oiſeaux qu'on appelle meuriers en Gaſcogne, ſont des éſpéces de *faûvettes*.

Fauvette a tête noire. *Melancoryphos. Atri-Capillaria, ficedula*. Les Italiens l'appellent *Caponero*, Tête noire. La *Faûvette* à tête noire eſt un des plus jolis oiſeaux que l'on tienne en cage, ſon chant eſt très-agréable, elle eſt belle, & très divèrtiſſante à voir, elle fait ſon nid deux fois l'an, ſçavoir, vèrs le mois de Mai & à la fin d'Août. Elle le conſtruit dans des arbriſſeaux, ou dans des touffes de lièrres, ou de laurier, ſelon le païs & la ſaiſon; elles le font les unes plûtôt les autres plus tard; elles le compôſent de racines d'hèrbes très-délicates, ou bien avec de l'écorce de vigne, ſuivant la commodité des lieux auxquels elles ſe nichent. Elles font juſques à cinq petits, ou moins; elles parcourent volontiers leur ailler, ou buiſſon, étant toujours au tour pendant le printems. Celles qui ſont priſes jeunes avec la têts ſont les meilleures, auſſi-tôt qu'elles ſont priſes, il leur faut lier le bout des aîles, afin qu'elles ne ſe tourmentent point. Pour leur vivre, on leur donnera de la même pâte qu'au Roſſignol, avec du cœur, & il les faut élever tout de même. Quand elles ſont en volière elles mangent de toutes ſortes de graines comme les autres oiſeaux, & ſont très-friandes de chenevy, elles prendront le chant du boccage, & feront toute ſorte de ramage. Celles qui ſont priſes niaiſes apprennent tout ce qu'on leur enſeigne. On appelle cette *Faûvette* tête noire à cauſe d'une grande tache noire qu'elle a ſur la tête, ſon dos, ſa queuë & les grandes pannes de ſes aîles, ſont noires, le haut en eſt tout verdâtre, ſon ventre eſt jaunâtre, & ſon cul blanchâtre, ſon bèc eſt noir, & médiocrement recourbé, ſes jambes, ſes piéds & ſes ongles ſont noirs.

Pour diſtinguer le mâle de la *faûvette* d'un autre oiſeau appellé des Italiens *occhio cotto*, qui a la tête noire de même, & lui reſſemble, il faut ſçavoir que la *faûvette* aura le dedans du bèc de couleur rouge bien vive, & l'occhio cotto aura le dedans du bèc de couleur jaûne. Pluſieurs pèrſonnes s'y trompent. Elle vit juſqu'à cinq & ſix ans, quand elle eſt bien gouvèrnée.

Fauvette rousse. *Cannevarola*. Elle chante tout le jour fort agréablement dans les chenevières, & vôle de côté & d'autre par les buiſſons & les petits arbriſſeaux, chèrchant des vèrs; elle eſt ſi ſemblable en toutes les actions au Roſſignol, que ſi elle n'étoit pas plus petite que lui, & n'étoit pas ſi rouſſâtre, il ſembleroit que ce ſeroit le Roſſignol, toutes les parties de devant, ſçavoir, ſa gorge, ſa poitrine & ſon ventre, ſont d'un blanc jaûnâtre; tout le deſſus, ſçavoir, ſa tête, ſon col, ſon dos & ſes aîles, ſont d'un jaûne brun; ſon bèc eſt jaûnâtre & longuet; ſa tête eſt platte, ſa queuë eſt courte & jaûnâtre par le deſſous, & par le deſſus elle eſt de couleur de roüille; elle eſt noirâtre proche des côtez des cuiſſes, ſes piéds ſont longuèts, déliez, & d'un jaûne pâle, ainſi que ſes doigts, qui ſont longuèts, & prèſque d'égale grandeur; ſes ongles ſont noirs.

La *Faûvette rouſſe* eſt l'un des plus petits oiſeaux, le mâle de cette eſpéce eſt plus rougeâtre que la femelle. Il tire ſa nourriture de petits vèrmiſſeaux. La femelle fait quantité d'œufs, qui ſont cendrez, & marquetez de noir. Elle fait ſon nid dans les buiſſons des jardins, ou dans des maſures, ou dèrrière des murailles des villes & des villages. Elle le compôſe avec beaucoup d'artifice de

de crin de cheval, à peine a-t-elle plus de chair que la groſſeur de l'extrémité du doigt. Le champ de ſon plumage eſt tout d'une couleur, comme eſt la queuë du roſſignol, on ne la voit point l'hyver non plus que le roſſignol & la *fauvette*.

Bellon appelle cette *fauvette* paſſereau troglodite, & dit qu'elle fait ſon nid avec tant d'induſtrie qu'il eſt percé à claire voye comme un ſas, tellement que quand les petits vuident leurs excrémens ils paſſent à travers, & de cette façon demeurent toujours propres.

Fauvette à têste de chastain. *Ficedula caſtaneo vertice*. Celle-ci eſt tout-à-fait ſemblable à la précédente, hormis qu'elle a le ſommet de la tête de couleur de châtain, ce qui me fait croire que ce pourroit être une jeune *fauvette*, ou bien une femelle. Car outre que pluſieurs Auteurs rapportent que les femelles ont la tête rougeâtre, lorſqu'elles ſont jeunes, j'en ai vû qui l'avoient auſſi de châtain, & elle leur demeure toûjours de cette couleur; ce que je trouve de remarquable, c'eſt que quand ces oiſeaux couvent, la femelle couve un jour entier, & le mâle le jour ſuivant; mais pour donner la mangeaille à leurs petits, ils la donnent l'un & l'autre ſans diſtinction.

On parle d'une *fauvette*, qui avoit le ſommet de la tête noir, mais elle avoit une tache blanche fort remarquable au deſſus du bec, à la partie que l'on pourroit appeller le front; ſa poitrine & ſon ventre étoient blanchâtres; elle avoit le col environné comme d'un collier blanc. Il y avoit pareillement quelque chôſe de blanc dans les aîles & à la queuë, le reſte étoit noir.

Aldroüand fait mention d'un mâle & d'une femelle qui avoient tout le deſſus du corps, ſçavoir, la tête, le dôs, les aîles & la queuë, d'un brun tirant ſur le châtain. La femelle étoit entièrement blanchâtre par le devant; le mâle étoit d'un blanc tirant ſur le cendré, & avoit les grandes pannes des aîles noires, avec quelques taches blanches, ſemées en pluſieurs endroits, qui tirent ſur le châtain à la femelle, auſſi bien que ſa queuë, laquelle eſt noire au mâle, tout au contraire des pieds, qui ſont châtains au mâle, & noirs à la femelle.

L'on pourroit appeller celle-ci *fauvette* diverſifiée, parceque tout le champ de ſon panage eſt entièrement compoſé de blanc & de noir, qui font un mélange tout à-fait agréable. Pour ce qui eſt de ſa taille & de ſes façons de faire, elle eſt ſemblable aux autres *fauvettes*.

On appelle proverbialement, un dénicheur de *fauvettes*, un homme adroit & d'intrigue, qui fait des découvertes, & ſur tout en matière de galanterie.

FAUX, ou Fausse. adj. Contraire à la vérité. *Falſus*. On écrivoit autrefois *fauls*, ou *faulx*. Voyez Nicod. Une grande partie des citations qu'on trouve dans les Auteurs ſont *fauſſes*. Un maître ne doit point croire à tous les *faux* rapports que lui font ſes gens. Il y a bien des Nobles à *faux* titre. La perte des *fauſſes* joyes nous aſſure bien mieux la poſſeſſion des véritables.

Faux aveu, en terme de Juriſprudence féodale, ſe dit de l'aveu que fait un vaſſal en avoüant un autre Seigneur que celui dont il tient fief.

Faûx, ſe dit auſſi de tout ce qui a été alteré, falſifié, contrefait, & qui diminuë le prix de quelque chôſe. Un *faux* poids. *Fauſſe* meſure. *Faux* or. *Faûx* argent. Un œil *faûx*. *Fauſſe* monnoye. *Nummus adulterinus*.

En tèrmes de jeux de cartes *faûx* & *fauſſe*, ſe diſent dans les phrâſes ſuivantes, *Fauſſe* quinte, eſt une quinte à laquelle il manque un point pour être véritable. *Fauſſe* impériale, ſe dit lorſqu'il s'en faût une carte qu'elle ne ſoit véritable. *Faux* trente, *faux* quarante, *faux* ſoixante, ſe dit lorſqu'on n'a que trente-neuf, quarante-neuf, cinquante-neuf de point. *Mutilus*, *mancus*, *deficiens*.

En tèrmes de Muſique un *faux* ton, eſt un ton différent de celui qu'il faut prendre. Et lorſqu'on entend quelqu'un qui prend un *faux* ton, on dit cela eſt *faux*, ah que cela eſt *faux*!

Faûx, ſe dit auſſi au figuré de l'eſprit, des penſées, des vèrtus, & autres chôſes de cette nature, quand elles ne ſont pas telles qu'elles devroient être. Une *fauſſe* pointe. Une *fauſſe* éloquence. Une *fauſſe* galanterie. Une *fauſſe* raillerie. On dit auſſi, qu'une penſée eſt *fauſſe*, quand elle n'eſt pas juſte: qu'un argument eſt *faux*, lorſqu'il conclut mal, ou qu'il pêche dans la forme. Dès qu'on ſort de la nature, tout devient *faux* dans l'éloquence: la chaleur des mouvemens les plus paſſionez, n'eſt qu'une *fauſſe* chaleur: l'éclat le plus brillant de ſes figures, n'eſt qu'un *faux* éclat. Le P. Ra. On rencontre par tout ces éſprits *faûx*, qui n'ont prêſque aucun diſcèrnement de la vérité, qui prennent les chôſes d'un mauvais biais, qui ſe laiſſent emporter par les moindres apparences, & qui ſont toujours dans l'éxcès, & dans les extrémitez. Loc. Il à ſuivi de *fauſſes* lumières, qui n'ont ſervi qu'à l'égarer. Port-R. La vérité vient quelquefois incommoder l'orgueil, & troubler le *faux* repos qu'il s'éfforce de ſe procurer. Nic. La poſſeſſion des *faux* biens du monde ne peut procurer aux hommes qu'une *fauſſe* & trompeuſe félicité. Id. La jalouſie n'a jamais eû aſſez de force ſur mon éſprit pour me donner de *fauſſes* allarmes. G. G. Une *fauſſe* modeſtie n'eſt guères moins rebutante qu'une ſotte vanité. Bell.

Faux, ſe dit encore figurément des ſimples apparences des chôſes, lorſqu'elles ſont feintes, & contrefaites. *Fauſſe* dévotion. *Faux* dévot, ou hypocrite. La *fauſſe* humilité ne met plus en crédit. Un *faux* zèle, qui eſt indiſcrèt, trop ardent. Ce ſcélérat a ébloui tout le monde par l'éclat de ſes *fauſſes* vèrtus. On a dit d'un grand menteur, qu'il étoit né d'une *fauſſe* couche, qu'il avoit été batiſé avec de *faux* ſel, qu'il ne logeoit jamais que dans un *faux*-bourg, qu'il paſſoit toujours par de *fauſſes* portes, qu'il cherchoit toujours les *faux*-fuyans, qu'il ne ſe plaiſoit qu'avec des *fauſſaires* & des *faux*-ſauniers, & qu'il ne chantoit jamais qu'en *faux*-bourdon. Ceux qui ont tant fait de turlupinades ſur un menteur pouvoient en faire bien d'autres, & dire qu'il ne vendoit jamais qu'à *faux* poids & meſure, qu'il n'étoit malade que de *fauſſes* pleureſies, & qu'il devoit être tué un jour à la guerre à quelque *fauſſe* attaque, ou en déffendant une *fauſſe* braye.

Faux, ſe prend auſſi ſimplement pour un hypocrite, un menteur, un homme fièr ſur lequel on ne peut compter, dont les actions ne s'accordent point avec les paroles, dont les apparences ſont trompeuſes. Je ne veux point avoir d'affaire avec lui; c'eſt un homme *faux*. Madame Des Houlieres s'eſt ſervie fort élégamment de cette éxpreſſion, en parlant des hypocrites qui ſe joüent de la religion.

> *Ils ont un air pieux répandu ſur le front,*
> *Que leurs actions deſavouënt;*
> *Ils ſont* faûx *en tout ce qu'ils ſont.*

On appelle en fait de jugemens & de penſée, Un eſprit *faux*, un homme qui penſe *faux* ſur tout, ou ſur pluſieurs chôſes, qui donne ſouvent dans le *faux*.

Faux, ſe dit quelquefois par antiphrâſe pour augmenter la vérité de quelque chôſe; mais toûjours en mauvaiſe part, & ſignifie, Fin, ruſé, méchant: comme, un *faux* pendart, ſe dit d'un homme qui mérite en effet la corde: une *fauſſe* lame, une *fauſſe* piece, un *faux* merle, une *fauſſe* bête, une *fauſſe* peſte; un *faux* glouton, un *faux* borgne. *Faux* Normand. Scar.

> *Et vous voyant, beau Comte, en maints endroits,*
> *De faux gloutons faire déconfiture.* Voit.

Faux, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & eſt particulièrement en uſage au Palais. Le crime de *faux*, *crimen falſi*, eſt une ſuppoſition frauduleuſe pour obſcurcir la vérité, & faire paroître les chôſes autrement qu'elles ne ſont. Le crime de *faux* ſe commet en trois manières; par paroles, par écritures, ou par actions. Par paroles, quand les témoins dépoſent contre la vérité. Par écriture, quand on fabrique, ou qu'on altère, ou qu'on antidatte un contrat, ou quelque autre piéce. Par fait, quand on vend à *faux* poids, ou à *fauſſe* meſure, ou qu'on altère la monnoye. Le crime de *faux* ſe preſcrit par 20 ans, après leſquels l'accuſé ne peut plus être puni, ni pourſuivi criminellement. Par le Droit Romain on pouvoit inſtruire le crime de *faux* civilement: mais en France, & ſur tout depuis l'Ordonnance de 1670. l'accuſation de *faux* ſe fait dans la même forme que les autres crimes. Inſtruire & approfondir l'inſcription, en bailler des moyens de *faux*. On peut pourſuivre la rejection d'une piéce par inſcription en *faux*, & criminellement; c'eſt pourquoi le demandeur doit conſigner une amende de 100 liv. aux Cours ſouveraines, & 60 liv. aux Juriſdictions inférieures ſuivant l'art. 5. t. 9. de l'Ordonnance de 1670. Les Juges ont ſouvent de la peine à diſcèrner le vrai d'avec le *faux*. Le *faux* eſt revêtu de couleurs ſi ſemblables à celles du vrai, que l'on s'y trompe ſouvent. Nic. S'inſcrire en *faux*, en tèrmes de Palais, eſt prétendre qu'un titre, un contract, une ſignature, une piéce eſt *fauſſe* & ſuppoſée. On dit dans la convèrſation, Je m'inſcris en *faux* contre cela; pour dire ſimplement, Je ſoutiens que cela n'eſt pas vrai.

Faux, ſe dit auſſi ſubſtantivement en matière de penſées, d'ouvrages d'éſprit, de raiſonnemens, de compoſitions. Que de *faûx* dans ce raiſonnement! Il y a bien du *faux* dans cet ouvrage; il eſt plein de *faux*. Cet Auteur a bien du *faux* dans l'eſprit.

On dit auſſi le *faux* du corps, l'endroit où les côtes manquent. *Medium corporis ab oſſium tutelâ imbecille*. Il l'a pris par le *faux* du corps. Paſquier croit qu'on a dit ce mot par corruption pour le *fort* du corps. Voyez ſes Rech. L. VIII. C. 62. Mais il ſe trompe; car c'eſt l'endroit qui eſt au deſſous des *fauſſes* côtes, & où les côtes manquent, c'eſt la partie du corps la plus déſarmée.

armée. Ménage ſoutient qu'on dit à Paris *fois du corps*. Il ne blâme pourtant pas *faûx* du corps. On ne dit plus *fois* du corps.

Non, mais un eſprit d'équité
A combatre le faux *inceſſamment m'attache,*
Et fait qu'à tout hazard j'écris ce que m'arrache
La force de la vérité. Des-Houl.

Faux, ſe prend auſſi advèrbialement. Raiſonner *faux*. Jurer *faux*. Datter *faux*. Penſer *faux*.

A Faux. adv. On dit qu'une chôſe porte *à faux*, *pravo tubicine fulta*, *malè ſuſpenſa*, *inani nec ſatis firmo fulcro nitens*, quand elle n'eſt pas ſoutenuë par un appui convenable. Cette poutre, cette colonne porte *à faux*, & menace ruïne.

On dit figurément, qu'un raiſonnement porte *à faux*, *argumentum ficulneum*, quand il n'eſt pas appuyé ſur de bons principes.

On dit auſſi, Accuſer *à faux*; *calumniari*, pour dire, Calomnier.

Faux côté, dans un Vaiſſeau, eſt le côté qui eſt plus foible que l'autre.

On dit auſſi en tèrmes de Manége, Galoper *faux*; pour dire, Galoper ſur le mauvais piéd, changer de piéd, traîner les hanches, & ſe déſunir.

On dit en tèrmes de Chaſſe, qu'un chien appelle *en faux*, quand il abboye en un lieu où les perdrix ont été, & ne ſont plus.

Ce mot entre en pluſieurs compoſitions de mots où il a divèrſes ſignifications, qui aboutiſſent la plûpart à n'être pas conformes à la vérité, & au vrai & naturel état des chôſes. En voici des exemples.

Faûx-Accord. *Faûx-ton*, *Fauſſe-corde*. Diſſonance. En ce même ſens on dit, Chanter *faux*; pour dire, Ne chanter pas juſte, & préciſément comme il eſt marqué dans la note.

Faûſſe-Alarme, eſt une épouvante qui prend à une armée, à une ville, lorſqu'elle croit qu'on la va attaquer, & cependant il n'en eſt rien.

On le dit auſſi figurément de toutes les autres peurs qu'on a des accidens qui peuvent arriver. Cette femme penſoit accoucher cette nuit, mais ce n'a été qu'une *fauſſe alarme*.

On appelle en tèrmes de Blâſon, *Fauſſes armes*, celles où les principales régles de l'art ne ſont pas obſèrvées, ce qui les fait appeller *Armes à enquèrre*, *Erotematicum ſymbolum*, *teſſera poſtulatitia*: ce qui n'appartient qu'aux Princes, comme celles où on met métal ſur métal, ou couleur ſur couleur. On pourroit cependant diſtinguer les *fauſſes* armes des armes à enquèrre. Car 1°, Toutes les armes à enquèrre ne ſont pas *fauſſes*, & toutes les *fauſſes* ne ſont pas à enquèrre, ce qui n'eſt point Blâſon principal, ni vrayes armoiries, peut être indifféremment couleur ſur couleur, & métal ſur métal, ou couleur ſur métal, & métal ſous couleur, parce qu'on ne s'en met point en peine, & que telles armoiries ne tirent pas à conſéquence : telles ſont les éſpéces d'Armoiries que les particuliérs prennent ſans l'autorité du Prince. 2°, Le pourpre, du moins en France, eſt couleur ou métal, c'eſt-à-dire, couleur quand il eſt ſur métal, & métal quand il eſt ſur couleur. Ainſi pourpre de quelque maniére qu'il ſoit, n'eſt jamais contre les régles. 3°, Les vrayes armoiries ne ſont proprement ſelon la définition du P. Menetrier, que des marques de vraye nobleſſe accordées par les Souverains, pour récompenſe d'une valeur guèrrière, ou d'une vèrtu notable, & continuée de père en fils pour la diſtinction des familles. Il eſt cèrtain qu'une des loix du Blâſon eſt de ne point mettre couleur ſur couleur, ni métal ſur métal; ainſi lorſqu'il ſe préſente un blâſon qui péche contre cette régle, on a droit de dire qu'il eſt *faux*, ou qu'il eſt à enquèrre. Il eſt *faux*, s'il n'a point été fait par des Herauts, & par des gens ayant autorité, parce qu'on doit préſumer que les Hérauts ſçavent leur métiér, & qu'ils n'auront pas violé cette régle; mais ſi ce Blâſon eſt conſtamment fait par les Hérauts, donné par des Souverains, dans une occaſion remarquable, à des gens de valeur, dans une famille de diſtinction, les armes ne ſont pas *fauſſes*, mais elles ſont à enquèrre, c'eſt-à-dire, on doit préſumer que cette faûte contre les loix ordinaires du Blâſon a été faite éxprès, & qu'on a donné ces armoiries irréguliéres à deſſein, & pour obliger les gens de s'enquérir, de demander pourquoi, & à quelle occaſion, de telles armoiries ont été données: ainſi les armes *fauſſes* ne valent rien, & ſont ſuppôſées: les armes à enquèrre ſont, pour ainſi dire, meilleures & plus vrayes que les autres, parce qu'elles perpétuënt plus efficacement le ſouvenir des belles actions qui en ont été l'occaſion.

Fauſſe-attaque. ſ. f. Eſt une attaque feinte pour attirer toutes les forces d'un ennemi d'un côté, tandis qu'on l'attaque en effet par un autre endroit.

Faûx-Bois. ſ. m. Tèrme de Jardiniér. Branche d'arbre qui eſt venuë dans un endroit où elle ne devoit pas venir, & qui d'ordinaire devient beaucoup plus groſſe & plus longue que toutes les autres branches de l'arbre, à qui elle vôle une partie de leur nourriture. Faites la guèrre aux branches de *faûx-bois*, à moins que vous n'ayez deſſein de rajeûnir l'arbre, & d'ôter toutes les vieilles branches pour ne conſerver que la fauſſe. Quint. Les mauvaiſes branches ſont celles qui viennent contre l'ordre de la nature; elles ont yeux plats & fort éloignez, ce qui fait qu'on les nomme branches de *faûx-bois*. Pour entendre cet ordre de la nature, il faut ſçavoir, 1°, Que les branches ne doivent venir que ſur celles qui ont été racourcies à la dèrnière taille; ainſi toutes celles qui viennent en d'autres endroits ſont branches de *faûx-bois*. 2°, L'ordre naturel des branches eſt que s'il y en a plus d'une, celle de l'extrémité ſoit plus groſſe & plus longue que celle qui eſt immédiatement au deſſous, & celle-ci plus que la troiſième, &c. celle qui ne ſuit pas cet ordre eſt branche de *faûx-bois*. Voyez *La Quint. P. I. C. III. art. 9.*

Faûx-Bond. ſ. m. *Saltus fallax*, *ineptus*, eſt un bond que fait une balle dans un jeu de paûme, ſoit par l'inégalité du tèrrain, ſoit par la maniére dont elle eſt pouſſée, elle ne ſe reflêchit pas comme elle devroit à angles égaux, & trompe le jugement qu'en avoit fait le joüeur.

Faûx-bond, ſe dit auſſi d'une faûte qu'un homme fait dans ſa condition: mais en ce ſens il n'entre que dans le ſtile ſimple & comique. Une fille fait *faûx-bond* à ſon honneur. Un ami fait *faûx bond* à ſon ami, quand il le trompe. Un Marchand fait *faûx-bond* à ſes créanciérs, quand il fait banqueroute.

Faûx-bourdon. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt une muſique qu'on appelle autrement, *Simple contrepoint*, quand les différentes parties chantent note contre note de même que le deſſus, & n'ont ni ſyncopes, ni diviſions de crochuës, ou doubles crochuës.

Faûxbourg. ſ. m. La partie d'une ville qui eſt au delà de ſes portes, & de ſon enceinte, ou les bâtimens qui ſont ſur les avenuës de la ville. *Suburbium.* On a déja enfèrmé pluſieurs fois les *faûxbourgs* de Paris dans la ville. Les places de guèrre ne doivent point avoir de *faûxbourgs*.

On diſoit autrefois *forsbourg*, comme qui diroit *hors le bourg*, ou hors de la ville, d'où eſt venu ce mot par corruption. Pasq. On trouve *forsbourg* dans quelques ânciens livres. Mr de Valois le jeune croyoit que les *faûxbourgs* ont été ainſi nommez, non pas parce qu'ils étoient hors du bourg, ou de la ville, mais parce que c'étoient des bourgs bâtis hors de l'enceinte des villes. Mén. Julien Taboet écrit *faûxbourg*, c'eſt-à-dire, *Fictus vicus & burgus*, au rapport de Mr de Caſeneuve.

Faûxbourg, ſe dit figurément & baſſement, de ce qui eſt proche ou qui environne quelque chôſe. Ce livre a tant d'éloges & de préfaces, que les *faûxbourgs* ſont plus grands que la ville. Il y a longtems qu'il chèrche cette invention, s'il n'y eſt arrivé, il eſt du moins aux *faûxbourgs*.

Faûſſe-branche. ſ. f. Voyez Faux-bois.

Faûſſe-braye. ſ. f. Tèrme de Fortification. C'eſt une ſeconde muraille, ou rempart, au deſſous de la prémière, qui fait le tour de la place, pour défendre le foſſé, & qui ne s'éleve que juſqu'au rez de chauſſée, du côté de la campagne. *Propugnaculum muro prætentum.* C'eſt un eſpace qu'on laiſſe au piéd du rempart, ou de la muraille, on le couvre d'un parapèt. Cet ouvrage eſt fait pour empêcher l'approche de la contreſcarpe qu'il défend par un feu raſant, & pour empêcher que les ruïnes des courtines & autres ouvrages ne rempliſſent le foſſé. On l'appelle autrement *Baſſe enceinte*. Une *fauſſe braye* eſt large ordinairement de trois ou quatre toiſes. On ne fait plus guères de *fauſſes-brayes* devant la face des baſtions. *Fauſſe-braye*, en Architecture civile, eſt une tèrraſſe continuë entre le foſſé, & le piéd d'un château, pour s'y promener.

Faux-brillant. ſ. m. C'eſt une penſée ſubtile, qui ſurprend agréablement l'eſprit, & qui n'a point de ſolidité.

Le Cap Faux, ou Capo falſo, eſt ſur la côte méridionale du païs des Câfres en Afrique. *Promontorium falſum.* Le Cap *faûx* eſt à l'orient de celui de Bonne Eſpérance; & on le nomme ainſi parcequ'il trompe ſouvent les Nautoniérs, qui le prennent pour celui de Bonne Eſpérance.

Fauſſe côte. ſ. f. Eſt une des cinq côtes inférieures, ainſi appellées, parcequ'elles ſont plus petites, plus molles & plus courtes que les autres, & qu'elles ne vont pas juſqu'au ſtèrnum; ce qui fait qu'elles n'ont qu'une articulation fort lâche. Elles ſont attachées poſtérieurement aux vèrtébres, & en devant elles ſe tèrminent en des cartilages longs & mous, qui ſe recourbent en haut & s'uniſſent aux côtes ſupérieures, comme s'ils y étoient collez, excepté la dèrnière, qui étant la plus petite de toutes, n'eſt point adhérante par devant à aucune autre.

Fauſſe couche. ſ. f. Accouchement d'une femme avant tèrme par quelque accident, ou d'un enfant qui n'eſt pas encore bien formé. *Abortus*, *partus immaturus*.

Fauſse-couppe. Tèrme de Menuiſerie. Eſpèce d'aſſemblage qui n'eſt ni à l'équerre, ni à onglet. Les *fauſſes-couppes* ſe tracent avec la ſauterelle.

Coup faux, eſt un coup qui n'a pas réüſſi, qui n'a pas porté. Quand au piquèt le prémièr a fait peu de points, on dit qu'il a fait un coup *faux*.

Fauſse-coye. ſ. f. Vieux mot, qui ſe trouve dans quelques Coutumes, il ſignifie ce qu'on appelle *foſſe d'aiſance*, *chambre aiſée*. *Latrina*.

Faûx diamant. ſ. m. Diamant contrefait, qui n'a pas les vrayes qualitez d'un diamant. On le dit auſſi des autres pièrres précieuſes.

Faux-dragan. ſ. m. Tèrme de Marine.

Faux et double employ. Tèrme de Finances, eſt une partie employée deux fois dans un compte ſous divèrs noms, ou une fois ſous un nom ſuppoſé.

Fauſses enseignes. Marques ſuppoſées. C'eſt la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en allant lui dire ou faire faire quelque chôſe de la part d'une autre pèrſonne, à ſon inſçu, & ſans qu'elle en ait donné charge. Il l'alla trouver, & l'obligea de venir, *à fauſſes enſeignes*.

Faux donné a entendre, C'eſt la tromperie qu'on fait à quelqu'un, en lui faiſant entendre les chôſes autrement qu'elles ne ſont.

Fauſse équerre. C'eſt une équerre dont les deux bras ſont mobiles dans une charnière, comme un compas, & qui ſert à faire des angles aigus ou obtus. La *fauſſe équerre* des Menuiſiers eſt de bois: elle a ſon mouvement par le moyen d'un clou qui joint les deux parties, de ſorte qu'elles puiſſent tourner. La *fauſſe-équerre* s'appelle auſſi *ſauterelle* chez les Tailleurs de pièrre.

Faûx étay, en tèrmes de marine, eſt un étay qu'on ajoûte au grand étay pour le renforcer, & pour ſuppléer à ſon défaut. C'eſt auſſi une manœuvre qu'on met le long des grands étays pour placer les voiles d'étay.

Faûſse fenêtre, eſt une fenêtre bouchée à qui il n'en reſte que la figure par dehors pour garder la ſymmétrie.

Faûxfiler. v. act. ou *faûfiler*. Faire une *fauſſe* couture à longs points, & en attendant qu'on en faſſe une autre tout à bon. On ne fait que *faûxfiler* les habits de femmes, afin de les eſſayer, voir ſi la coupe en eſt bonne.

On dit figurément que deux pèrſonnes ſont *faûxfilées* enſemble; pour dire, qu'elles ſont toûjours enſemble, & liées d'amitié, ou d'intérêt. *Pulchrè ambobus convenit*.

Se faûxfiler, ſe mêler, s'inſinuer parmi d'autres, dans une foule, une troupe de gens, une compagnie. Je me ſuis *faûxfilé* parmi eux, & je ſuis entré comme un d'eux, & à leur faveur, à cette cérémonie. Il ſe *faûxfila* dans la foule, & on le pèrdit de vûë.

> *Je vous les livre tous ici;*
> *Leurs femmes, & le diable auſſi,*
> *Qui s'eſt* faûxfilé *dans la bande.*
>
> Nouveau choix de vèrs.

Ces rimeurs faûxfilez *l'un l'autre ſe chatouillent.*

Faûſse fleur. C'eſt une fleur qui ne tient à aucun embrion, comme ſont les fleurs des melons & des concombres qui ne ſont pas noüées. Ou bien c'eſt une fleur qui n'eſt point fleur d'un fruit, comme la fleur du meurier, la fleur du noyer, &c.

Faux-fourreau de piſtolet, d'épée. Ce ſont des couvèrtures de cuir, ou de laine, qu'on met pour conſèrver des piſtolèts, des épées, &c.

Faux frais. Sont de menus frais qu'on fait dans les affaires, qui n'entrent point en taxe, ou qu'on n'allouë point dans les comptes.

Faux-frere. Qui trahit quelqu'un de ſa compagnie, de ſa ſocieté, qui jouë à la *fauſſe* compagnie, qui abandonne ceux de ſon parti.

Faux-fuyant. En tèrmes de Chaſſe, c'eſt, ſelon Salnove, une ſente à pied dans le bois. *Semita, diverſiculum*. Mais en général il ſe dit de tout chemin écarté, ou lieu ſecret par où on ſe dérobe pour accourcir ſon chemin, ou éviter la rencontre de quelqu'un. *Subterfugium, ſecretus callis*.

Faux-fuyant, ſe dit auſſi au figuré des adreſſes, des échapatoires, des ruſes, des chicanes, pour ſe tirer d'une diſpute, ou de quelque mauvaiſe affaire. Il eſt bon de s'abſtenir ordinairement de cèrtaines expreſſions, pour ne pas donner ſujet aux équivoques & aux *faux fuyans* de l'héréſie. Pélis.

> *Ah! cèrtes le détour eſt d'eſprit, je l'avouë,*
> *Ce ſubtil* faûx-fuyant *mérite qu'on le louë.* Mol.

Faux-germe. Conception imparfaite d'un enfant; matière informe provenant d'une conception défectueuſe.

Fauſse-joye. ſ. f. Eſt une joye véritable qu'on a de quelque chôſe à l'occaſion d'une nouvelle qui enſuite ſe trouve *fauſſe*.

Faux-jour. ſ. m. Lumière, clarté ſombre, & oblique, qui donne une autre couleur, un autre luſtre aux chôſes, que celui qu'elles ont naturellement.

On dit auſſi un *faux jour* à l'égard des tableaux, quand ils ne ſont pas placez, enſorte que le jour, ou la lumière naturelle, éclaire le tableau de la même manière qu'il éclaireroit les objets peints, s'ils étoient naturellement à la place du tableau. Un tableau eſt toujours dans ſon jour, quand la lumière qui vient, par exemple, de la fenêtre, donne ſur le tableau, comme le jour ou la lumière du tableau. On connoit la lumière du tableau par les couleurs vives qui ſont ſur cèrtains endroits, & les ombres qui ſont ſur d'autres. Toute autre diſpoſition du tableau eſt un *faux jour*.

Faûx jour, ſe dit figurément pour fauſſe raiſon, fauſſe apparence de vérité, ou de bonté.

> *Mélédin de ſon cœur digère le poiſon,*
> *Donne à ſa cruauté le tour de la raiſon;*
> *Et met par les* faux-jours *de ſes fauſſes maximes*
> *De l'ordre en ſa malice & de l'art en ſes crimes.*
>
> P. Le Moine.

Fauſses-lances. En tèrmes de mèr, ce ſont des canons de bois faits au tour, bronzez, & reſſemblans aux canons de fonte vèrte, ou de fèr cèrclé, qui ſèrvent ſeulement à faire peur.

Fauſses-manches. Ce ſont des manches que les femmes mettent par deſſus les autres pour avoir les bras plus chaudement. On le dit auſſi des manches de toile qui ne ſont point attachées à la chemiſe, & des manches qu'on met par deſſus les autres pour les conſèrver.

Fauſse-marche, eſt une marche feinte qu'on fait pour tromper l'ennemi.

Faux-manteau. ſ. m. Tèrme d'Architecture, eſt la hotte de la cheminée qui eſt en dedans, & couvèrte du *manteau*.

Faux-marqué, ſignifie mal marqué, ou marqué contre les régles, contre la coûtume. C'eſt en particuliér un tèrme de venerie. On dit qu'un cèrf eſt *faux marqué*, lorſqu'il a plus de cors d'un côté que d'autre, comme s'il en a ſix d'un côté & ſept de l'autre.

Faux-monnoyeur. Celui qui fait de la fauſſe monnoye. *Adulterator monetæ*. On ne pardonne pas aux *faux monnoyeurs*.

Fauſse monnoye, eſt celle qui n'eſt pas au titre porté par l'ordonnance du Prince, ou qui eſt faite par autres que par les Officiers commis à cet effet.

Faux-pas, eſt un pas mal aſſuré qui fait qu'on tombe, ou qu'on eſt en danger de tomber. On dit auſſi au figuré, Faire un *faux-pas*, ou une *fauſſe démarche*; pour dire, Faire quelque chôſe en une affaire qui la gâte, qui la ruine.

On dit auſſi, *Fauſſe perruque*, d'une pèrruque véritable; c'eſt-à-dire, des cheveux *faux* qui ne tiennent point à la tête. On dit la même chôſe d'une *fauſſe* barbe.

Fauſse-pleurésie. ſ. f. C'eſt une maladie qui vient de quelque ſang extravaſé, ou des vents qui ſe fourrent dans les muſcles, qui n'entrent point dans la pleure qui entoure la poitrine; ce qui fait qu'elle n'a pas de dangereuſes ſuites.

Faux-pli. ſ. m. Eſt un pli d'une étoffe qui n'eſt pas où il doit être, & qui en défigure la beauté. On dit auſſi au figuré, qu'un jeune homme a pris un *faux-pli*, *Se conſuetudine devinxit malâ*, lorſqu'il eſt libèrtin & débauché, qu'il a eû une mauvaiſe éducation pour les mœurs.

Faux-pont. C'eſt un pont qui eſt au haut de la montée d'un moulin à vent au devant du moulin.

Fauſse-porte. ſ. f. Prémière porte d'une ville qui eſt à l'extrémité des fauxbourgs. La *fauſſe porte* du fauxbourg S. Jacques. On appelle auſſi *Fauſſe porte*, *poſticum*, *cæca fores*, une ſecrette iſſuë d'une maiſon, d'un château, d'une place forte, d'une citadelle, & de quelque lieu que ce ſoit. On a fait ſauver cet homme par une *fauſſe porte*, tandis que les Archèrs le guettoient à la grande porte du logis. On appelle auſſi *Fauſſe porte*, une double porte faite de drap pour empêcher le vent.

Fauſse-position, eſt une régle d'Arithmétique qui enſeigne par la ſuppoſition de deux nombres faux & pris à fantaiſie, à trouver le véritable nombre inconnu qu'on cherchoit. Cette méthode fait la meilleure partie de l'Algébre, ou plutôt elle en eſt le fondement, & a donné occaſion de la pèrfectionner. Il y a la *fauſſe poſition* ſimple, & la *fauſſe poſition* double. Voyez l'Arithmétique pratique de Clavius, & des autres bons Arithméticiens.

Arithméticiens. La voye de la nouvelle Algébre eſt bien plus courte.

FAUX-PROPHÉTE. ſ. m. Celui qui annonce quelques myſtéres d'une nouvelle Religion ſans avoir la miſſion divine, ou contre la volonté de Dieu. Judas & Théodas étoient des *faux-Prophétes*, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres. Mahomet a été le plus dangereux des *faux-Prophétes*. Le Seigneur recommande qu'on ſe donne garde des *faux-Prophétes*. On le dit auſſi de celui qui devine mal. Je voudrois bien avoir été *faux-Prophéte*, quand je lui ai prédit que ce malheur lui arriveroit.

FAUX-REMBUCHEMENT. Térme de Venerie. C'eſt lorſqu'une bête entre dans un fort dix ou douze pas, & revient tout court ſur elle pour ſe rembucher dans un autre lieu. SALNOVE.

FAUX-SCEAU, eſt un ſceau contrefait, auſſi bien que le *faux ſeing*.

FAUX-SEL, eſt du ſel qui n'eſt point gabellé, qui n'eſt point entré dans les greniers du Roi, & dont on veut frauder les impôts. On appelle *Faux-ſaunier*, celui qui vend en cachette ce *faux-ſel*; & *Faux-ſaunage*, le commerce qui s'en fait. Du Cange dit qu'on les appelle *Falſonarii*.

FAUX-SEMBLANT, eſt une apparence trompeuſe d'un homme qui veut paroître vértueux, ou ami, & qui cependant eſt méchant & traître.

On appelle *Teintures fauſſes*, les mauvaiſes teintures qui ſe font avec des drogues défenduës, ſoit dans le grand, ſoit dans le petit teint, comme ſont le bois de Breſil, rocourt, le ſafran bâtard, tourneſol, orcanette, limaille de fér & de cuivre, moulée de taillandiers, vieux rodoul, & vieux ſumach, qui ont ſervi à paſſer les maroquins ou autres cuirs, parcequ'elles falſifient les couleurs, durciſſent les laines, ou dégradent les étoffes.

FAUX-TÉMOIN. Celui qui dépôſe en Juſtice des chôſes qu'il dit avoir vûës, quoiqu'elles ne ſoient pas vrayes, qui rend un *faux* témoignage.

FAUX-VISAGE. ſ. m. Viſage contrefait, défiguré, ſoit par un maſque, ou autrement.

FAUX. ſ. f. *Falx*. Voyez FAULX, ci-devant.

FAY.

FAYAL. ſ. m. & nom propre d'une ville & d'une iſle de l'Océan Atlantique. *Fayalia*. C'eſt une des Açores, ou Tèrcéres, & la plus grande aprés Tèrcère & S. Michel, ſon étenduë n'eſt pas grande, mais ſon tèrroir eſt fèrtile. Il y a un Volcan. Ses lieux principaux ſont Cruz, *Fayal*, & la Trinidad. L'iſle de *Fayal* eſt vèrs l'O. S. O. de celle de S. George. Le commèrce de paſtel y eſt aſſez bon. Elle fut d'abord découvèrte & habitée par des Flamans, & il y en reſte encore des familles, telles que celles qui portent les noms de Bruyn, d'Utrecht, &c. Voyez Mandeſlo, voyage des Indes L. III. & Linſchot C. 97.

FAYANT. ſ. m. *Fagus*. C'eſt la même chôſe que fouteau, ou hêtre. NICOD. Voyez FAU, & HESTRE.

FAYART. ſubſt. m. On appelle ainſi le hêtre dans le Lionnois. Voyez HESTRE.

FAYD. ſubſt. m. Ville de Syrie, en Aſie. *Palmyra*, *Hadrianopolis*. C'eſt l'ancienne Palmyre. Elle eſt dans le Beglierbéglic de Tripoli, vèrs les confins de l'Arabie Pétrée, & de la déſerte, à quarante lieuës à l'orient de Damas, dont ſon Évêché étoit autrefois ſuffragant.

FAYE. ſ. f. *Eſculetum*. Vieux mot, qui ſignifioit un lieu foreſtier. *Eſculis*, *Fagutal*, *fagis conſitum*. Il y a pluſieurs lieux en France qui ſe nomment encore aujourd'hui *Faye*, *belle Faye*, *Faye la vineuſe*. *Faye* ſignifioit auſſi ſimplement une forêt, *ſilva*, comme on l'apprend d'une charte du Cartulaire de Cahors, par laquelle on accorde dans *la Faye* la nourriture de quarante porcs par an.

Il y avoit à Rome ſur le mont Eſquilin une *Faye*, ou lieu planté de fouteau, ou de hêtres, qu'on nommoit *Fagutal*; *Lucus Fagutalis*, dans lequel il y avoit un petit temple de Jupitèr, auquel on donnoit à cauſe de cela le titre de *Jupiter Fagutalis*, comme qui diroit, Jupiter de la *Faye*. Il ſera mieux en nôtre langue de retenir le mot Latin, & de dire, On ne ſçait quand ni par qui fut bâti le temple de Jupitèr Fagutalis. Pline en parle L. II. C. 5. L. XVI. C. 10. Solin C. 2. & Roſinus *Antiq. Roman. L. I. C. 9.*

FAYENCE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe en Italie, que les Italiens appellent *Faenza*, nom formé par corruption de ſon nom Latin *Faventia*. Elle eſt dans la Romagne, ſur la riviére d'Amone, entre Forli & Imola. *Fayence* eſt renommée pour les beaux lins que produit ſon tèrritoire, & par la belle vaiſſelle de tèrre qui s'y fait, & qui en a pris ſon nom. Maty écrit *Fajence*, c'eſt une faute ; il faut *Fayence* par un *y* Grèc, ou *Faïence*, comme M. Corneille, & ne point faire l'*j* conſone dans la prononciation, mais voyelle, & ne le point joindre à l'*a* comme ſi c'étoit la même diphtongue que dans *faire*, *taire*. On peut auſſi dire en François *Faenza*.

FAYENCE, ou FAYANCE. ſ. f. Eſpéce de poterie fine faite de tèrre vèrniſſée, dont l'invention eſt venuë de *Fayence*, ville d'Italie auprès de Boulogne. *Fictilia vaſa Faventina*. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On fait de fort belles *fayences* à Nevèrs & en Hollande, qu'on appelle de fauſſes porcelaines, & qu'on a quelquefois de la peine à diſtinguer des vrayes. On a établi en France beaucoup de manufactures de *fayence*. Celle de S. Cloud a fort bien réüſſi. On y fait auſſi des porcelaines, que bien des gens préfèrent même aux porcelaines de la Chine. La propreté va juſqu'au point de paver des cabinèts de *fayence*, de faire des quaiſſes de *fayence*.

FAYENCIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait de la fayence, ou le Marchand qui vend de la fayence & des vaiſſeaux de vèrre. *Figulina faventinæ artifex*, *propola*.

FAYERHIL. Voyez FAIRE-ILE.

FAYFENA. ſ. f. Eſpéce de flibot, ou de petite galère Japonoiſe. *Triremis Japonica*. Les flibots que les Japonois appellent *fayfena* ſont ordinairement de 20 rames de chaque côté. La prouë eſt faite en forme d'éléphant, & ils ont à la poupe un miroir aſſez grand. Il y a une chambre & un gouvèrnail à la maniére des Portugais. Quelques-uns de ces *fayfenas* ont juſqu'à trente rames par banc, & davantage, & vont d'une vîteſſe qui n'eſt pas croyable, faiſant en douze jours le voyage d'Oſaca à Nangaſa, qui eſt de deux cents vingt lieuës. *Ambaſſ. de Holl. au Japon L. I. p. 61.*

FAYMIDROIT. ſ. m. Tèrme de Coutumes & de Juriſprudence féodale ; Nom de juriſdiction. C'eſt la baſſe juſtice foncière qui appartient aux Seigneurs de fief ſur leurs ſujets qui leur doivent cens, rente, ou autre devoir. *Jus infimi dominii*. On l'appelle autrement *ſemi droit*.

FAYNE. Tèrme de coûtume. Voyez FAINE.

FAYOL, ou FAYOLE. ſ. m. Eſpéce de légume, de féve.

FAZE. Voyez PHASE.

FE.

FÉ. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *foi*, *fides*. On s'en ſervoit autrefois dans les juremens. Par la *fé* Dieu. On le dit encore dans quelques Provinces de France, où on prononce ma *fé*, pour ma *foi*.

On trouve auſſi *fé* pour *fief*. Jouan de Cogles, donne quittance de 20 livres à lui deuës pour un *fé* tenu du Duc (de Bretagne) *hiſt. de Bret. T. II. p.* 458. En ce ſens il eſt maſculin, comme on le voit par cet exemple, en l'autre il eſt féminin.

FÈ, ou FO. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Chinois Idolâtres. *Fè*, ou *Fò*. C'eſt le prémiér des Dieux, & comme le Jupitèr des Chinois. Ils le dépeignent avec un air auguſte & plein de majeſté, & entouré d'un grand nombre de Dieux & de Déeſſes, qu'ils prennent pour des Héros des prémiérs ſiécles, & qu'ils diſent être de race divine, & fils des Dieux. Les Dieux inférieurs obéiſſent à *Fè*, & éxécutent ſes ordres. Ils le repréſentent les mains pôſées ſur ſa poitrine & couvèrtes ſous ſon grand manteau, pour exprimer ſa force inviſible dans toute la nature. Ils lui mettent auſſi en tête une couronne enrichie de piérres prétieuſes. *Kirker China illuſtrata P. III. C. 2. p. 136. 137.* Il y a dans la Province de Fokien proche de la ville de Tunchuen, au bord du fleuve Feu, une montagne qui repréſente le Dieu *Fò*, mais nud, une couronne en tête, de longs cheveux qui lui pendent ſur les épaules, les mains croiſées ſur la poitrine, aſſis ſur ſes piéds mis en croix. Le P. Martinius le rapporte dans ſon *Atlas Sinicus*. Le P. Kirkèr ne croit point que cela ait été fait de main d'homme, mais que c'eſt une montagne qui de loin paroit avoir cette figure, comme beaucoup d'autres ailleurs, auxquelles on donne les noms des chôſes qu'elles ſemblent repréſenter. *Kirker cit. L. IV. C. 4. p. 172. 173.*

Ce nom *Fè*, ou *Fò*, ſignifie Sauveur en Chinois. *Kirkèr cité p.* 136.

FEA.

FÉATERD. Voyez FÉTHARD.

FÉAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt l'héritage, qui ſe tient en fief. Ainſi on dit, Lieu & *féage* noble, par *féage*, ou noble fief : bailler à *féage*, ou *afféager*. *Prædium feodale*. Ce mot de *féage* ſignifie auſſi, *contract d'inféodation*. *Inſtrumentum*, ou *contractus infeodationis*.

FÉAL. adj. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un tèrme de Chancelerie dont ſe ſèrt le Roi en adreſſant ſes Lettres à ſes Officiers. Ce mot ſignifie celui qui doit foi & obéïſſance. *Fidelis*, *fide obligatus*, *feodalis*. Autrefois on a dit auſſi *féable*, mais il n'eſt plus en uſage nulle part, pas même dans le ſtile de la Chancellerie. A nos

nos amez & *feaux* les gens tenans nôtre Cour de Parlement. Quelquefois des Lettres de cachet portent, Nôtre amé & *féal*. On l'a dit autrefois des vaſſaux qui avoient prêté la foi à un Seigneur, & on les appelloit auſſi *féaux*, ou *loyaux*, comme qui diroit, *gens vivans ſelon les loix*. Les *féaux* ou vaſſaux étoient obligez de ſuivre leur Seigneur à la guèrre. Loy.

Féal, ale. adj. Ce mot s'employe auſſi quelquefois dans le burleſque. Mon chèr & *féal* ami. Scar.

FÉATARD. ſ. m. Bourg de la Lagénie en Irlande. *Featardum*. Il eſt dans le Comté de Vexford, ſur une petite prèſqu'iſle ſituée entre la baye de Beaune & celle de Vexford. *Féatard* a droit d'élire des députez pour le Parlement d'Irlande. Maty.

FEAUMENT. Vieux advèrbe. Fidellement. *Fideliter*. Lobin. *Gloſſ. & hiſt. de Bret. T. II. p.* 402.

FÉAUTÉ, ou FÉAULTÉ. ſ. f. *Fides*, *fidelitas*. Ancien tèrme. Le ſèrment de *féauté*, eſt le ſèrment que le vaſſal doit à ſon Seigneur féodal de lui être féal, c'eſt-à-dire, fidéle; recevoir les *féautez*, c'eſt recevoir les hommages.

F E B.

FÉBRICITANT. adj. *Febricitans*. Qui a la fièvre, ou qui attend un accès de fièvre. Il ſe dit particulièrement de ceux qui ont des fièvres lentes ou des fièvres intèrmittentes qui laiſſent au malade quelques bons intèrvales. Les groſeilles ſont propres aux *fébricitans*, en les mêlant dans leurs bouillons. Lémery. Le ſuc de citron rafraîchit, déſaltère, & convient aux *fébricitans*. Id.

FÉBRIFUGE. adj. & ſ. m. Glaſèr écrit *fébrifugue*, mais l'uſage eſt pour *fébrifuge*. Tèrme de médecine, qui ſe dit d'un remède ſpécifique contre la fièvre, & qui la chaſſe. *Febrifugium*. Le quinquina eſt le plus ſûr de tous les remédes *fébrifuges*, c'eſt un ſouverain *fébrifuge*. La petite centaurée eſt appellée auſſi par les Médecins *fébrifuge*. La petite centaurée (du Chily) m'a paru plus amère que celle de France, par conſéquent plus abondante en ſèl, éſtimé un excellent *fébrifuge*. Frézièr. Le Ginſeng eſt encore un excellent *fébrifuge*.

FÉBRILE. Adj. Tèrme de Médecine. On n'a trouvé ce mot que pour ſignifier ce qui caûſe la fièvre, c'eſt dans l'article VI. du Journal de 1695. p. 239. Cet article eſt bien écrit, on y lit ces mots, Lorſque l'humeur *fébrile* n'eſt pas extrémement piquante, la fièvre ceſſe au bout de quelques heures &c. *Febrilis*, *febrem inducens*.

FÉBRUA, ou FÉBRUË. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Divinité des Romains. *Februa*, *æ*. C'étoit la Déeſſe des purifications; & l'on croyoit qu'elle avoit ſoin en particulièr de délivrer les mères de l'arrière faix après l'enfantement. Soit que cette Déeſſe fût Junon, ſoit qu'ils les confondiſſent, ou qu'ils donnaſſent le même emploi à deux divinitez différentes, les Latins donnent ſouvent à cette Déeſſe le nom de Junon, ou à Junon le ſurnom de *Fébruë*, *Februa*, ou de Februle, *Februla* & *Februlis*, ou de *Februale*, *Februalis*, ou de Februée, c'eſt-à-dire, Purifiée, *Februata*. Voyez Cédrénus *L.* 1. *p.* 168. *Alex. ab Alex. Dier. Gen. L. IV. C.* 12.

FEBRUA, ou FEBRUËS. ſ. f. & pl. C'eſt-à-dire, Purifications, *Februa*, *orum*, eſt le nom d'une Fête que les Romains célébroient au mois de Févrièr, pour les mânes des morts. On y faiſoit des ſacrifices, & on rendoit les dèrnièrs devoirs aux âmes des défunts, dit Macrobe *Satur. L. I. C.* 13. & c'eſt de cette fête que le mois de Févrièr avoit pris ſon nom. On peut croire que ces ſacrifices ſe faiſoient pour rendre les Dieux infèrnaux propices aux morts, comme Pline l'écrit, plûtôt que pour appaiſer les morts, comme quelques Modèrnes ſemblent le dire, & qu'ils s'offroient à ces Dieux; car on donne à Pluton le ſurnom de *Februus*. Ces fêtes ou ſacrifices duroient douze jours. Ovide les décrit *Faſt. L. II. v.* 1. & ſuiv. Voyez encore ſur ces Fêtes le Lexicon de Fabricius au mot *Februus*.

Ce mot eſt fort ancien dans la langue Latine, où dès l'origine de Rome on diſoit *Februa*, purification, & *Februare*, purifier. Varron nous apprend, *De ling. lat. L. V.* qu'il venoit des Sabins. Voſſius & pluſieurs autres croyent qu'il s'étoit formé de *Ferveo*, je ſuis chaûd, par le changement de l'*v* en *b* & la tranſpoſition de cette lettre; *Ferveo*, *Ferbeo*, d'où *Ferbuum*, & enſuite *Februum*; & que l'on s'eſt ſèrvi de ce mot pour ſignifier purification, parceque les purifications ſe faiſoient par le feu, ou avec l'eau chaûde. Rien n'eſt plus vraiſemblable; mais on peut remonter encore plus haut; & ces mots pourroient bien deſcendre de פור, *phur*, ou *phavar*, qui en Syriaque & en Arabe ſignifient la même chôſe que *Ferbuit*, *efferbuit*; & peut-être a-t-il eû dans ces langues le ſens de purifier; car ce verbe *phavar* ſignifie en Arabe préparer un cèrtain mèts particulier à une femme en couche, & peutêtre que du ſens de purifier les Arabes en ont tiré celui-ci, parceque ce mèts aide les femmes à ſe délivrer de l'arrière faix, & des autres impuretez qui peuvent reſter dans la matrice après l'enfantement; de même que les Romains ont donné le nom de *Februa* à la divinité qui ſelon leur opinion délivroit les femmes de ces mêmes impuretez. Ovide, *Faſt. L. II. v.* 4. dit qu'anciennement *Februa*, ſignifioit de la laine, & que ce nom fut donné aux purifications, parce qu'on s'y ſèrvoit de laine.

FÉBRUUS. ſ. m. Nom propre & ſurnom de faux Dieux. *Februus*. C'étoit le Dieu des Purifications, *Februus*, *Deus qui purificationum potens creditur*, dit Macrobe *Saturn. L. I. C.* 13. Mais étoit-ce la même divinité que Fébrua, que les uns faiſoient Dieu, & les autres Déeſſe, ou tantôt d'un ſèxe & tantôt de l'autre? ou bien étoient-ce deux divinitez différentes pour le même emploi? C'eſt ce qu'il eſt difficile de décider. La prémière opinion paroit aſſez vraiſemblable, parce que cela étoit ordinaire. Quoi qu'il en ſoit, on donnoit auſſi à Pluton le ſurnom de *Februus*, ou parce qu'il avoit auſſi intendance ſur les Purifications; ou parce que le Dieu *Fébruus* étoit Pluton; ou parce que les Fébrua, ou ſacrifices dont nous avons parlé, s'offroient à Pluton. Sèrvius reconnoit auſſi un Dieu *Fébruus*, qu'il dit être Dis, ou Pluton, auquel on offroit des ſacrifices au mois de Février. C'eſt ſur le 93e vèrs du I. Liv. des Géorgiques.

Cédrénus dit d'après Aniſius que *Fébruus* en langue Étrurienne ſignifie, qui eſt dans les enfèrs; que dans ce mois on faiſoit une fête pour les morts. Que Labéon croit que le mois de Février eſt ainſi nommé du nom *Fébruus*, qui en langage Romain ſignifioit douleur.

FÉBVE. FÉBVRIER. Voyez FÉVE. FÉVRIER.

F E C.

FÉCALE. adj. Ce mot ne ſe dit jamais qu'en y joignant celui de *matière*, & ne ſe dit guère que par les Médecins & les Apoticaires, pour ſignifier les gros excrémens de l'homme. *Fæces*, *fæcalis materia*, *ſtercora*. Il y a des gens ſi affamez de dons, qu'ils ont obtenu le don de toutes les matières *fécales* de Paris par Lettres patentes vérifiées & ſignifiées aux Officièrs de Police, ſous le nom de Jacques Toulmoy Juré Vuidangeur du Roi.

FÈCES. ſ. f. plur. Tèrme de Chymie & de Médecine. Ce ſont les matières groſſières & impures qui ſe trouvent au fond des compoſitions de l'une & de l'autre Pharmacie. C'eſt auſſi le marc, la lie, la craſſe, les impuretez, le limon, les ordures, l'excrément, les parties étrangères qui reſtent dans l'alembic après la diſtillation. *Fæces*. Opium chargé de *feces*. Jetter les *feces* qui ſont dans l'alembic. On preſſe les olives plus fortement qu'auparavant, & il découle une huile chargée de *fèces*, & moins bonne qu'aucune. Lémery.

FÉCIALE, ou FÉCIALIEN. ſ. m. Amiot, qui dans ſa traduction de Plutarque dit *Fécialiens*, écrit *Féciales* & *Fécialiens* dans ſa Tâble.

FÉCIALIEN. ſ. m. Nom d'un Officièr public chez les Anciens Romains. *Fetialis*, *Facialis*, *Fecialis*. Les *Fécialiens*, ou hérauts, étoient chez les Romains des gens ſacrez & inviolables, comme de l'ordre de leurs Écclésiaſtiques & Prêtres. *Vigenère Annot. ſur Céſar. p.* 125. *col.* 1. C'étoient des hérauts d'armes, ou Rois d'armes, leſquels, comme dit Varron, lorſque les Romains avoient quelque différend avec leurs voiſins, alloient d'abord redemander la chôſe que l'on prétendoit avoir été uſurpée, ou demander juſtice du tort qu'on croyoit avoir reçu; ſi l'on ne ſatisfaiſoit pas le Sénat & le peuple, ils alloient par leur ordre déclarer la guèrre; & de même quand on faiſoit la paix, c'étoit eux qui faiſoient le traité. Plutarque dans la vie de Numa & Denys d'Halicarnaſſe L. II. diſent que ce fut ce Prince qui les inſtitua. Celui-ci ajoute qu'on les choiſiſſoit des meilleures familles, que leur charge qu'il nomme Sacèrdoce, ne finiſſoit qu'avec la vie; qu'ils devoient avoir ſoin que la République ne déclarât point de guèrre injuſte; que c'étoit à eux à recevoir les plaintes des peuples qui prétendoient avoir reçu quelque injure des Romains, & qui devoient, ſi les plaintes étoient juſtes, ſe ſaiſir des coupables, & les livrer à ceux qui avoient été léſez; qu'ils connoiſſoient encore du droit des Ambaſſadeurs & des Envoyez, qu'ils faiſoient les traitez de paix, & d'alliance, qu'ils avoient ſoin qu'on les obſèrvât, qu'enfin ils les caſſoient s'ils n'étoient pas équitables. Varron dit que de ſon tems ces fonctions des *Fécialiens* étoient abolies, comme celles des hérauts d'armes le ſont chez nous. Plutarque dit néanmoins qu'ils avoient encore quelque autorité de ſon tems. Ils ſe couronnoient de vèrveine quand ils alloient déclarer la guèrre. Virg. Énéïde XII. v. 120. & ſe couvroient la tête d'un voile, la couronne par deſſus. En cet équipage ils s'avançoient ſur la frontière, & lançoient un dard enſanglanté ſur les tèrres de ceux auxquels ils dénonçoient la guèrre. On trouve dans les anciens Auteurs, ſur tout dans Tite-Live & dans les nouveaux Critiques & Grammairiens, les formules dont on ſe ſèrvoit pour ces ſortes de déclarations.

Voyez Diodore de Sicile L. VII. C. 2. Amm. Marcellin L. XIX. C. 1. Roſinus *Antiq. Rom. L. III. C.* 21. avec les *Paralipomenes* de Dempſter Struvius *Antiq. Rom. Synt. C.* 12. *p.* 635.

Feſtus tire ce nom de *Ferio*, parce que *ferire fœdus* ſignifie, faire un Traité, de ſorte qu'il faut, ſelon lui, qu'on ait dit *Fetiales* pour *Feriales*. D'autres le dérivent de *fœdus*, qui s'écrivoit anciennement *fedus*, ou de *fides*, foi, d'où l'on aura fait *fetialis*, en changeant le *d* en *t*. C'eſt l'opinion de Varron. D'autres veulent qu'il vienne de *facio*, *feci*, faire, d'où s'eſt fait *fecialis*, parce qu'ils faiſoient la guèrre & la paix. Voſſius aime mieux le faire deſcendre de *fatu*, du vèrbe *fari*, parler, enſorte que *Feciales* ſoit la même chôſe qu'*Oratores*; ce qu'il confirme par l'autorité de Varron, qui dit qu'on les appelloit également *Feciales* & *Oratores*; *De Vita populi Rom. L. II.*

FÉCOND, ONDE. adj. Fèrtile, abondant. *Fœcundus*, *fertilis*. Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. Sara devint *féconde* à cent ans. Ce champ eſt *fécond* en blé. La tèrre *féconde* nous donne de groſſes moiſſons. Source *féconde* & qui donne de l'eau abondamment. On dit auſſi, la chaleur *féconde* du ſoleil, pour marquer que la chaleur du ſoleil contribuë extrémement à toutes les productions de la tèrre. On dit auſſi, par la même raiſon, des pluyes *fécondes*.

Ce mot vient du Latin *fœcundus*, de *fœtus*, de *fero*, ſelon Ovide, quand il dit,

Forda ferens bos eſt, fœcundaque dicta ferendo.

FÉCOND, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. Archiméde étoit un eſprit *fécond* en belles inventions. Les vèrs d'Ovide couloient d'une ſource *féconde*, *venâ facili*, d'un génie *fécond*. La vie du Roi eſt une matière *féconde* en mèrveilles. Les eſprits les plus *féconds* ne ſont pas toujours les plus raiſonnables, ni les plus fins. Il y a des tems *féconds* en crimes. Un homme de condition de l'Académie Françoiſe dit ſouvent qu'un principe vrai eſt un principe *fécond*, c'eſt-à-dire, d'où il s'enſuit beaucoup de chôſes, qui découvre, qui fait trouver beaucoup de veritez, d'où l'on tire beaucoup de connoiſſances.

Je chante cette guèrre en cruautez féconde,
Où Pharſale jugea de l'Empire du monde. Bréb.

Ne ſçais-tu pas que la vèrtu,
Des plaiſirs & des biens eſt la ſource féconde?
L'Ab. Tétu.

Quoi! châque étoile eſt-elle un Monde,
Ainſi que ce Monde habité?
Car, qui, Seigneur, a limité
De ton bras la vèrtu féconde? De Villiérs.

FÉCONDITÉ. ſ. f. Abondance, fèrtilité; qualité d'une chôſe féconde. *Fœcunditas*, *fertilitas*. C'eſt une étrange *fécondité* que celle des truyes, des lapins, & des inſectes. La trop grande *fécondité* de la tèrre de l'Amérique empêche que les blez ne meuriſſent.

On dit auſſi, la *fécondité* d'un eſprit, d'un ſujet, d'un Peintre, d'un Auteur. Il y a une cèrtaine *fécondité* de paroles, & de bagatelles, qui arrête & qui ébloüit ceux qui jugent, plus par l'impreſſion ſenſible, que par une réflexion judicieuſe. Val. J'admire plus dans un long diſcours la patience de l'auditeur, que la *fécondité* de l'Orateur. S. Évr. Cette grande *fécondité* dégénère le plus ſouvent en une abondance vicieuſe, & en une profuſion de fauſſes penſées. Bouh. Il y a dans la lune une tache que les Aſtronomes appellent la mèr de *fécondité*. Voyez la Sélenographie de Riccioli.

On dit en Géométrie & dans la plûpart des ſciences ſpéculatives, qu'un principe, une méthode, eſt d'une grande *fécondité*, lorſqu'on en tire pluſieurs concluſions, pluſieurs véritez. Le calcul intégral, & le calcul différentiel, ſont d'une grande *fécondité*.

La *fécondité* a paſſé pour une Déeſſe chez les Romains, & Tacite rapporte que la flaterie alla ſi loin à l'égard de Néron, que l'on érigea un temple à la *fécondité* de Poppée. Il y a des médailles de Julia Donna où la *fécondité* eſt repréſentée avec tous ſes attributs. C'eſt une Déeſſe repréſentée nuë juſqu'au deſſous de la ceinture, & à demi couchée par tèrre. Elle s'appuye du bras gauche ſur un panier plein d'épics & autres fruits, auprès d'un arbre ou ſep de vigne qui l'ombrage; & de ſon bras droit elle embraſſe un globe ceint du Zodiaque, illuſtré & orné de quelques étoiles; autour duquel ſont quatre petits enfans. Mr. Triſtan qui les décrit & les explique T. II, p. 126. & ſuiv. dit que cette Déeſſe appellée *fécondité* eſt la Déeſſe *Tellus*, c'eſt-à-dire, la Tèrre, que l'on appelle avec raiſon la *fécondité* même, ou le Génie de la *fécondité*, puiſqu'elle la conçoit & enfèrme dans ſes entrailles, & la produit par ſaiſons; & que Cérès encore & la Tèrre ne ſont qu'une même Déité.

FÉCULA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe du Japon. *Fecula*. L'hiſtoire de *Fécula* rapportée dans l'Ambaſſ. des Holl. au Japon P. II. p. 82. ſemble avoir du rapport à celle d'Éve.

FÉCULENT, ENTE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit ſeulement du ſang, & des humeurs qui ont des féces, ou de la lie, qui n'ont pas la pureté qu'ils doivent avoir. *Faculentus*.

FÉCULES. ſ. f. plur. Tèrme de Pharmacie. *Fæculæ*. C'eſt une ſubſtance blanche & farineuſe deſcenduë, & entaſſée au fond du ſuc, ou de la liqueur de pluſieurs racines; comme ſont celles de brionia, d'aron, d'iris, &c. On déſſeche cette ſubſtance au ſoleil, après en avoir ſéparé la liqueur par inclination, & on en fait des remédes. *Fécules* eſt le diminutif de féces.

FED.

FÉDÉRIC. Voyez FRIDÉRIC.

FÉDÈRZÉE. ſ. m. Petit lac de Suabe en Allemagne. *Federzea*, *Plumarius lacus*. Il eſt près de la ville de Buchaw, entre Ulm & Conſtance.

FEE.

FÉE, ſe trouve dans les anciens livres pour dire la foi, la fidélité. On prétend que c'eſt de-là que vient le mot de fief, & même *fée* a quelquefois ſignifié *fief*.

FÉE. ſ. f. *Fœmina, fatidica, divina, fada, fatifera*. Tèrme qu'on trouve dans les vieux Romans, qui s'eſt dit de cèrtaines femmes ayant le ſecrèt de faire des chôſes ſurprenantes. Le peuple croyoit qu'elles tenoient cette vèrtu par quelque communication avec des Divinitez imaginaires. C'étoit en effet un nom honnête de Sorcières, ou Enchantereſſes. La *Fée* Alcine. La *Fée* Morgane. Les bonnes gens de Baſſe Normandie croyent que le château de Pirou a été bâti par les *Fées* bien des années avant que les Normans vinſſent habiter la Neuſtrie. Ils diſent que ces *Fées* étoient filles d'un grand Seigneur du païs, célébre Magicien, & qu'elles ſe métamorphoſèrent en oyes ſauvages, quand les Normans deſcendirent à Pirou. Vign. de Marv. Les enfans aiment les contes qu'on leur fait des *Fées*. Depuis quelque tems on a renouvellé en France, & on a mis en proſe & en vèrs des hiſtoires de *Fées*, des contes de *Fées* de toutes les façons. Il y en a qui ont fort bien réüſſi. Les Auteurs ont voulu par-là faire leur cour à de jeunes Princes & Princeſſes, qui prenoient plaiſir à cela. Les contes de *Fées* par Madame la Baronne d'Aunoy. Les *Fées* ne ſont pas moins en droit de faire des prodiges, que les Dieux de la fable. Mlle L'Héritiér. Les conſeils d'une ſage *Fée* font naître mille incidens où il y a du mèrveilleux. Mlle L'Héritiér.

Il n'eſt pas beſoin qu'on vous die,
Ce qu'étoit une Fée *en ces bien-heureux tems,*
Car je ſuis ſûr que vôtre Mie,
Vous l'aura dit dès vos plus jeunes ans. M. Perrault.

Pourquoi faut-il s'émerveiller,
Que la raiſon la mieux ſenſée,
Laſſe ſouvent de trop veiller,
Par des contes d'Ogre & de Fée,
Ingenieuſement bercée,
Prenne plaiſir à ſommeiller? Id.

Les Arabes débitent beaucoup de contes touchant les *Fées* & les dragons. S. Jean Damaſcéne en a fait une réfutation. Voyez auſſi dans d'Hèrbelot Biblioth. Orient. ce que les Pèrſes en diſent au mot Peri. Cependant au mot Scheitan il diſtingue les *Fées* des Peri, parmi les Ouvrages de S. Jean Damaſcéne de la dernière édition, le P. Le Quien a imprimé cette réfutation des contes que les Arabes débitoient de ſon tems ſur les dragons & les *Fées*.

La Philoſophie me défend de croire qu'il y ait jamais eû de tels monſtres en nature, mais comme les ſupèrſtitions & folles créances des anciens n'étoient pas ſi tètriques & ſi fâcheuſes que les nôtres, ni leur Enfèr & furies ſi tèrribles & malfaiſantes que nos Diables; auſſi au lieu de nos ſorcières, qui ne font rien que du mal, rien que des ſaletez & ordures, ils avoient ces belles Déeſſes, que quelques Auteurs Latins appellent *Albas Dominas*, qui ne faiſoient ordinairement que du bien & des chôſes belles & honnêtes, telles qu'étoient cette Lamia, & la Nymphe Égérie, ſur leſquelles on a depuis moulé & patroné la *Fée* Morgue, Alcine Dame du lac Avalon, la Fata Manto, dont parle Arioſte, & toutes ces autres *Fées* que les Romains, tant François qu'Anglois, feignent ſe trouver ordinairement à la nativité des jeunes Princes & Cavaliers, pour les inſtruire de leur bonne ou mauvaiſe fortune, ou plûtôt de leur deſtinée, comme faiſoient anciennement les trois Parques, témoin Hyginus C. 171. & 174. Ce qui montre bien que la fable de nos *Fées* d'aujourd'hui a ſuc-

cédé à celle des Parques des Anciens, & qu'elles ſont auſſi bien les unes que les autres ambaſſadrices & interprêtes des volontez céleſtes envèrs les hommes. Mascur. *p.* 54. 55. N'en déplaiſe à Naudé les Anciens ne manquoient point de ſorcières auſſi mauvaiſes, & auſſi impudiques que les nôtres, témoin la Canidie d'Horace *Epod. L. Od. V. & Satyr. L. I. Sat.* 10. & Ovide *Heroid. VI. vèrs* 91. & d'autres encore. Voyez Saumaiſe ſur le *Didius Julianus* de Spartien C. 7. & ſur Solin p. 1088. Les *Fées* n'ont point ſuccédé aux ſorcières, mais aux Nymphes des Anciens; Lamia, Égerie, étoient des Nymphes. Il eſt pourtant vrai que dans nos Romans les *Fées* ſont d'honêtes ſorcières. Si par *Fée* on n'entend qu'un Monſtre moitié femme & moitié poiſſon, l'on a découvèrt qu'il y en a. Voyez Homme marin.

Ménage dérive ce mot de *fata*, qui a été fait de *fateor*, qui vient du Grec φατὸς, *fatus*. M. Gaumin dit qu'il vient de *fatuus*, à cauſe que les prophéties des *Fées* étoient fort fades, ou *fates*; ou *à fando*. Nicod dit qu'il vient de *fatum*, comme qui diroit, *fato ſubmiſſus*. Et il eſt cèrtain que fatal & *fée* ſont la même chôſe dans nôtre ancien langage. Du Cange dit qu'il peut venir de *Nympha*. On a dit dans la baſſe Latinité *fadus* & *fada*. Les Eſpagnols diſent encore *hada* une *fée*. *Hada* eſt manifeſtement dérivé du Latin *fada*. Car les Eſpagnols mettent ſouvent dans leur langue une *h* au lieu de l'*f* du Latin. Les Italiens diſent *fata*, mettant le *t* au lieu du *d*. Voyez Caſeneuve.

Fée. adj. Chôſe enchantée par quelque puiſſance ſupérieure. *Fatalis, fato deſtinatus, obſtrictus, fatifer.* Des armes *fées* qui ne pouvoient être pèrcées. Les vieux Romans diſent que Fèrragut étoit *fée*; que les armes de Mambrun étoient *fées*. Le bruit couroit que le Duc d'Épèrnon étoit *fée*, & qu'il avoit un démon en poche qu'il conſultoit. Vign. de Marv. On fait un conte du lièvre *fée* qui ne pouvoit être pris; & du chien *fée*, qui devoit prendre tous les lièvres qui furent lâchez l'un devant l'autre, & qui courent encore. Il eſt dans Rabelais. On parle auſſi des hommes *fées*. Voyez Faërie.

Les Poëtes ont appellé quelquefois les Muſes, les neuf belles *Fées*, ou les doctes *Fées*. Ils s'en ſèrvent auſſi dans la ſignification de Nymphes.

Le Dieu des vèrs ſourit. C'eſt aux ſçavantes Fées
D'en être ſeules les Orphées,
Non aux hommes, dit-il, je t'apprends que ton Roi
Fera plus pour ſon nom, que tes pareils, ni toi.
Nouv. ch. de vèrs.

Ce Bèrgèr que guidoit une charmante Fée,
Deſcendit aux Enfers ſur les traces d'Orphée
Heureux! s'il m'apprenoit par quels ſçavans accords
Sa voix ſe fit entendre aux rivages des morts.
Ibidem.

FÉEL. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *ami, fidel ami.* Un de nos vieux Poëtes a dit,

Les commandemens de la Loy
Quel tranſmet au peuple Iſraël
Par Moiſe ſon grand feel.

FÉER. v. act. *Fato deſtinare, obſtringere.* Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois en parlant de cèrtains enchantemens qu'on attribuoit aux *Fées*. Il n'a d'uſage que dans cette phrâſe priſe des vieux contes de *Fées:* Je vous *fée* & *refée*.

FÉERIE. ſ. f. Art, ſcience des Fées, leur profeſſion, leur état. Cela, Madame, me ſemble n'avoir pû ſe faire que par *féerie*, & vous aimer comme je fais, & être content ſans vous voir, n'eſt pas une chôſe qui puiſſe arriver naturellement. Voit. Je crains que ceux qui connoiſſent vos beaux talens, n'aillent s'imaginer que c'eſt par art de *féerie* que vous parlez avec tant d'agrément & de juſteſſe. Mlle L'Héritièr. Pour être d'une famille fort ſçavante dans l'art de *féerie*, il n'étoit pas pour cela plus habile dans cet art. Id.

On a dit auſſi autrefois & on écrit encore ordinairement *faërie*, & cette écriture approche davantage de l'étymologie de *fatalis*. Voyez Faërie.

FÉEZ. Tèrmes de Coutumes. Charges féodales & foncières, & généralement toutes charges réelles. *Féez* & charges d'héritages. *Feudorum, prædiorum onera.*

FEF.

FÉFÉ. ſ. m. Eſpèce de ſatyre qui ſe trouve, dit-on, dans la Chine. *Satyrus.* Le Royaume de Gannan produit un animal nommé *féfé* par les habitans, qui a preſque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir & velu. Il marche légèrement & fort vîte, & dévore les hommes tout en riant. *Ambaſſ. des Holl. à la Chine P. II. C. XIV. p.* 97.

FEG.

FÉGADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fœgadius, Phœbadius.* On peut préſumer que *Fœgadius*, qui eſt nommé le prémier dans l'inſcription des Lettres du Concile, eſt S. *Phébade*, ou *Fégade* d'Agen, à qui le reſpect de ſon âge, de ſa piété, & de ſa ſcience, aura acquis un rang entre ſes confrères, que la dignité de ſon Siége ne lui eût pas pû donner. Tillemont, *Mem. pour l'hiſt. Eccl. T. VIII. p.* 554.

FEI.

FEINDRE. v. act. & neut. *Fingere, diſſimulare, imitari, mentiri. Je feins, tu feins, il feint, nous feignons, vous feignez, ils feignent. Je feignois. Je feignis. J'ai feint. Je feindrai. Que je feigne. Que je feigniſſe. Je feindrois.* Il a à l'impératif *fein* ou *feins*, le dèrnier eſt le meilleur. Vaug. Corn. Il ſignifie, Prendre les apparences, contrefaire, faire ſemblant, diſſimuler. Ce fourbe *feint* d'être mon ami pour me tromper avec plus de ſûreté. Ce n'eſt pas ſçavoir régner que de ne ſçavoir pas *feindre*, diſoit le Roi Louïs XI. Il eſt pèrmis de *feindre* galamment auprès des Dames. S. Évr. Le ſage qui ne ſçait ni *feindre*, ni flatter, demeure dans l'obſcurité, & dans l'indigence. Id. Celui qui *feint* d'aimer eſt la dupe de celui qui aime en effet: outre la contrainte de *feindre*, qui eſt un rôle peu honnête, il ne goûte aucun vrai plaiſir. Le Ch. de M.

Mais qui peut longtems feindre *aux yeux de ſon Amante?*
Cer.

Si cette mort, (de J. C.) *pécheur, ne régle tes déſirs,*
Ou demeure d'accord que tu feins *de la croire,*
Ou pour prouver ta foi renonce à tes plaiſirs. L'Ab. Têtu.

Je ne ſçai ni tromper, ni feindre, *ni mentir,*
Et quand je le ſçaurois, je n'y puis conſentir. Despr.

Les vices n'ont plus de cenſeurs,
Le monde n'eſt rempli que de lâches flateurs
Sçavoir vivre, c'eſt ſçavoir feindre,
Ruiſſeau, ce n'eſt plus que chez vous,
Qu'on trouve encor de la franchiſe. Des-Houl.

Feindre, ſignifie auſſi Imaginer, inventer, des chôſes fauſſes. Il faut *feindre* ingénieuſement, & vraiſemblablement. Le principal point de la Poëſie eſt de ſçavoir bien *feindre*, bien inventer un ſujèt. C'eſt un eſprit foible qui ſe *feint* mille chimères. Les Payens ont *feint* des Dieux à leur fantaiſie.

Feindre, ſignifie auſſi, Craindre. *Timere, dubitare.* Un brâve homme ne *feint* point d'aller à l'aſſaut. C'eſt un homme franc, qui ne *feint* point de dire ce qu'il penſe. Dans ce ſens il eſt plus ſouvent du ſtile familièr. On peut cependant l'employer dans le diſcours ſérieux, je ne *feindrai* point de dire, &c.

Feindre, ſignifie auſſi, Boiter. *Claudicare.* Il n'eſt pas bien guéri de ſa bleſſure, il *feint* encore du piéd droit. Il ſe dit auſſi des chevaux.

Feint, Feinte. adj. Déguiſé, contrefait, apparent, diſſimulé. *Fictus, mentitus.* J'ai été l'objèt infortuné de vos *feintes* tendreſſes. Vil. Les hommes par leurs artifices & leurs *feintes* paſſions, ſont cauſe du malheur de celles qui ſe laiſſent tromper. M. Scud. La *feinte* douceur de cette âme hypocrite. Mol.

Eprouve avec quel art une rupture feinte,
Sçait ranimer l'ardeur par le tems preſqu'éteinte. Vill.

On appelle *colonne feinte*, en matière de Pèrſpective & de Décorations, une colonne qui par la peinture plate, ou de relief, ſur un chaſſis cylindrique, imite le marbre, & dont la baſe, & le chapiteau ſont dorez, ou en couleur de bronze. Change *feint*. *Cambium fictum.* C'eſt la même chôſe que change ſec. Voyez Change.

FEINTE. ſ. f. Déguiſement, apparence, diſſimulation. *Fictio, diſſimulatio, ſimulatio.* Les *feintes* troublent fort la ſociété civile. Sa probité apparente n'eſt qu'artifices & que *feinte*. Vous ne ſçauriez vous déguiſer avec tant d'art qu'on ne s'appèrçoive de vos *feintes*. S. Évr. On ne peut concevoir tant d'ardeur dans une même pèrſonne, avec tant de *feinte* & de diſſimulation. S. Évr. La *feinte* qui employe des moyens réels, & véritables, eſt difficile à découvrir. Le Ch. de M. La *feinte* en matière de Religion n'eſt point excuſable. G. G. Il n'y a que la *feinte* qui faſſe priſer la perſpective.

Feinte, en tèrmes de Muſique, eſt un demi-ton, & la même chôſe que la *dièſe*. *Dieſis.* Les Facteurs d'orgues appellent auſſi *feintes*, les demi-touches qui ſont ſur les grandes touches d'un clavièr d'orgues, ou d'épinette, qui marquent en effet les *feintes*, ou dièſes. Lancelot diſtingue neuf *feintes* dans la Muſique.

En tèrmes d'Imprimerie, on dit que l'ouvriér a fait une *feinte*, lorſqu'il n'a pas touché également les formes.

Feinte, eſt auſſi une figure de Rhetorique, qui ſe fait lorſqu'on feint de paſſer ſous ſilence une chôſe, qu'on ne laiſſe pas de dire. *Prætermiſſio.* La *feinte* veut être faite d'une manière fine & délicate, autrement elle ſent le collége.

Feinte, en tèrmes d'éſcrime, eſt une fauſſe attaque, deſſein apparent de porter une botte en un endroit pour faire découvrir ſon ennemi, afin de porter le coup en un autre. *Simulatio.* Attirer ſon ennemi par des *feintes.* Parer une *feinte.* Liancourt. Il y a des *feintes* ſimples, les autres doubles, tant hautes que baſſes, & dehors, deſſus & deſſous; des *feintes* en prime, en tièrce, en quarte; qui ſe font tantôt par le quart, tantôt par le demi & par le cèrcle entier, en un, deux ou trois temps. La *feinte* ſimple ſe fait par un ſeul mouvement du poignet, ſans bouger le piéd, contre celui qui s'attache trop à l'épée, ſoit en l'abattant pour pouſſer, ſoit en l'engageant pour paſſer. La *feinte* double ſe fait par un double mouvement de poignet à la pointe de l'épée, ne partant le piéd qu'au ſecond tems, & une autre fois en donnant le coup. La *feinte* de deux tems ſe fait en battant une fois du piéd, & la finiſſant du poignèt & de l'épée, & encore une autre fois en donnant le coup. La *feinte* en trois tems ſe fait par un double mouvement du piéd contre ceux qui reculent, & d'un autre en donnant le coup ayant atteint la meſure.

FEINTISE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie la même chôſe que *feinte*, *ſimulatio*, *fictio*, qui ne ſe dit guères qu'en cette phraſe, Parlons ſans *feintiſe*, ſans déguiſement: encore eſt-il bien mieux de dire, Parlons ſans feinte.

FEISIN. ſ. m. Nom propre d'un village qui étoit ſitué ſur le Rhône entre Lyon & Vienne, mais plus près de Lyon. *Faſiana*, ou *Phaſiana*, Ville. S. Didier Évêque de Vienne donna *Feiſin* à ſon Égliſe par teſtament il y a huit cens ans & plus. Peut-être fut-il ainſi appellé, ſelon la conjecture d'Hadrien de Valois *Notit. Gall. p.* 192. à câuſe de la multitude de faiſans qui s'y trouvoient; ou plûtôt peut être parceque ce fut la Faiſanderie de quelque Seigneur du païs.

FEITURE. ſ. f. Forme, figure d'une chôſe, la façon dont elle eſt faite. *Forma, ratio.* Ce mot n'eſt plus en uſage.

> *Et voit-on ſans couvertures*
> *Leurs ſemblances, & leurs* faitures. R. de la R.

FÉKYÈRKÉRÈS. Voyez KÉRÈS.

FEL.

FELELLE. Adj. m. & f. Vieux mot qui s'eſt dit autrefois pour *felon*, *cruel*, *colère.*

> *Car s'ils ſont* fel *& orgueilleux*,
> *Depiteux & mal ſemilleux.* R. de la Rôse.
>
> *Vilain eſt* fel *& ſans pitié.* Id.

FELBÈRTAURN. ſ. m. Nom de Montagnes d'Allemagne. *Felbertaurus.* Elles ſont entre la Carinthie & l'Archevêché de Saltzbourg. On croit qu'anciennement elles étoient habitées par les Noriques, que l'on ſurnommoit Tauriques, *Norici Taurici.*

FELDKIRCH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne, *Feldkirchia.* Elle eſt dans le Tirol, aux confins de la Suiſſe, & à l'Orient de la ville d'Appenzel. Maty. *Feldkirch* eſt capitale d'un Comté de même nom. Id. *Feldkirch* eſt ſitué ſur l'Ill, *Illus*, qui peu après ſe décharge dans le Rhin.

Le Comté de *Feldkirch* eſt ſitué en Nebligow au païs des anciens Eshons, dans la vallée qu'on nommoit autrefois Druſienne, où Druſus combattit les Rhétes, ſur la fin du païs de Valgow, au Nord-oüeſt de Pludentz & de Sonnenberg. Ce Comté eſt de la Maiſon d'Autriche, & uni au Tirol depuis 1373. que Léopold Duc d'Autriche l'acheta pour ſeize mille florins des Comtes de Montfort. *Corn. Maty.* M. Corneille écrit *Feldkirk.*

FÉLÉNIE. ſ. f. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *félonnie*, c'eſt la même chôſe.

FÊLER. v. act. Voyez FESLER.

FÉLICITATION. ſ. f. Compliment de joye qu'on fait à une pèrſonne ſur le bonheur qui lui eſt arrivé. *Gratulatio*, *applauſus.* Furetière dit dans ſon art Épiſtolaire, J'ai cru pouvoir faire *félicitation* de mon autorité, depuis que *féliciter* a été autoriſé par l'uſage. Ce tèrme eſt fort commode, & ſouvent même néceſſaire; c'eſt pourquoi il s'établit tous les jours, mais il eſt vrai qu'il n'eſt pas encore tout-à-fait établi, & ainſi il eſt bon de ne l'employer qu'avec quelque adouciſſement.

FÉLICITÉ. ſ. f. Joüiſſance des biens qui peuvent ſatisfaire le corps & l'éſprit. *Felicitas*, *fors*, *fortuna bona.* Les Anciens en ont fait une Divinité. On ne trouve point de parfaite *félicité* en ce monde. Il n'y a que la *félicité* éternelle dont on ſe doive mettre en peine. On confond ſouvent le ſouverain bien avec la *félicité.* On regarde la poſſeſſion de ce qu'on aime, comme la ſuprême *félicité.* Ne manger que des hèrbes, dans la vûë d'acquerir par là une éternelle *félicité.* S. Évr. La *félicité* conſiſte à être libre, Abl. La *félicité* eſt dans le goût, & non pas dans les chôſes, *non in caro nidore voluptas ſumma ſed in te ipſo eſt.* Hor. Nous faiſons conſiſter nôtre *félicité* dans l'opinion que les autres ont de nous. S. Évr. Quelques-uns ont bravé les horreurs de la mort, pour aller joüir plutôt des *félicitez* de l'autre vie qu'on leur promettoit. S. Évr. Il n'y a point de *félicité* humaine qui puiſſe ſoutenir la vûë de ſoi-même. Nicod. Ignorer ſes défauts lorſque pèrſonne ne les ignôre, c'eſt ce qui fait la *félicité* des gens du monde. Nic. Il n'y a point de proportion entre la proſpérité de cette vie, & la *félicité* que promet la Religion; & cependant on fait tout pour l'une, & prèſque rien pour l'autre. Mor. de P.

> *O Dieux! comment ſortir d'une captivité,*
> *Dont ma propre raiſon fait ſa* félicité? Vill.
>
> *Allez, bonneurs, plaiſirs, qui me livrez la guèrre,*
> *Toute vôtre* félicité,
> *Sujette à l'inſtabilité,*
> *En un moment tombe par terre.* Corn.

Félicité. Tèrme de Mythologie. Nom propre d'une Déeſſe. La *Félicité* publique fut miſe parmi les Dieux chez les Romains. Voſſius *De Idol. L. VIII. C.* 18. ne la croit point différente de la Déeſſe *Salus*, ou Salut publique. S. Auguſtin de la Cité de Dieu L. IV. C. 18. dit que la *Félicité* eut des temples, des autels & des ſacrifices convenables. Il ajoute au Ch. 23. que ſon temple lui fut bâti par L. Licinius Lucullus qui étoit Conſul, ſelon la remarque de Vivès l'an 680 de Rome, ou ſelon d'autres 679, & non pas l'an 666. Pline rapporte L. XXXV. C. 12. qu'il fit marché avec Arcéſilaüs d'une Statuë de la *Félicité* pour la ſomme HS LX de ſoixante mille ſeſtèrces, qui reviennent à 6000 livres de nôtre monnoye. Dion raconte L. XLIV. que Jules Céſar avoit deſſein de bâtir un temple à la *Félicité* dans la place du palais nommée Curia Hoſtilia, & qu'après ſa mort M. Lépidus l'éxécuta lorſqu'il étoit Général de la Cavalerie. Pline écrit L. XXXIV. C. 8. que ſous l'Empire de Claude il y eut un temple de la *Félicité* qui fut brûlé. *Voſſ. De Idol. L. VIII. C.* 18. vèrs la fin. Struvius, *Ch. I. p.* 141. *Antiq. Romm. Synt.* Un Sacrificateur de Cérès promettant une félicité ſans pareille après la mort à ceux qui ſe faiſoient initiér dans les myſtères de la Déeſſe *Félicité*, on lui répondit; Que ne te laiſſes tu donc mourir pour aller joüir de la félicité que tu promets aux autres.

Félicité, chez les Fleuriſtes, eſt une tulippe rouge mort, & jaûne bordé d'un filèt rouge. Morin.

FÉLICITER. v. act. Témoigner à quelqu'un qu'on eſt bien aiſe d'une bonne fortune qui lui eſt nouvellement arrivée. *Gratulari.* Les Princes s'envoyent des Ambaſſadeurs pour ſe *féliciter* ſur leurs mariages, ſur leur avénement à la Couronne. Si le mot *féliciter* n'eſt pas encore François, il le ſera l'année qui vient. Mr. de Vaugelas m'a promis de ne lui être pas contraire quand nous ſolliciterons ſa reception. Bal. En éffèt on croit que c'eſt Balzac qui a introduit ce mot, *féliciter*, dans nôtre Langue, où il eſt préſentement tout-à-fait établi. C'étoit pour le *féliciter* de ſes victoires, qu'ils vinrent trouver Céſar. Ablanc. Je vous *félicite* de la nouvelle charge qu'on vous a donnée. L'Academ.

FÉLICUR. Voyez. FÉNICUSA.

FELIN. ſ. m. Poids de ſept grains & un cinquième de grain ou demi-obole Françoiſe. *Hemi-obolum gallicum.* Ce mot eſt en uſage chez les Orfévres & à la Monnoye. Il en faut deux pour faire une maille, deux mailles pour faire un éſtelin, & vingt éſtelins pour faire une once. Nicod dit que le *félin* eſt la quatrième partie de l'éſtelin, & contient deux Karas ſelon le poids de pièrrerie; & que ſelon une autre diviſion il contient ſept grains & un quart de grain.

FÉLIN, ou VELLIN. ſ. m. Nom propre de Ville & de rivière. *Felinum*, *Vellinum.* La ville de *Félin* eſt dans l'Éſtonie, en Livonie, ſur la rivière de *Félin*, en Latin *Fela. Félin* eſt ſitué entre Pèrnaw & Dèrpt.

FÉLIX. ſ. m. Nom propre d'Homme purement Latin. *Felix.* Il ſignifie *heureux.* Nous le conſervons dans nôtre langue. S. *Félix* De Valois & S. Jean De Matha, inſtituèrent l'Ordre de la Sainte Trinité.

Il eſt auſſi ſubſtantif féminin, & nom propre de femme. La Ducheſſe de Montmoranci Marie *Felix* des Urſins, fille de Virginie des Urſins Duc de Braciano, après la mort tragique de ſon mari, ſe retira dans le Monaſtère de la Viſitation de Moulins, où il fut entèrré; & 25 ans après elle s'y fit religieuſe, & y mourut Su-

périeure en réputation de Sainteté le cinquiême Juin 1666. *P. Helyot. T. IV. p.* 322.

SAINT FÉLIX, ou *San Félice.* Nom propre d'un bourg de la Champagne de Rome. *Caſtrum Sancti Felicis.* Il eſt dans la Palu-Pontine, ſur le cap de Monte-Circello, au couchant de Tèrracine. *Saint Félix*, ou San Félice, eſt bâti ſur les ruines d'une ancienne ville des Volſques, nommée *Circei*, *Circeii*, *Circæum*, *Circeium.* MATY.

FELOGNE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement éclaire, ou chélidoine, Voyez. CHÉLIDOINE.

FÉLON. adj. maſc. vieux mot. Vaſſal qui ne veut pas reconnoître ſon Seigneur, ou qui viole le ſèrment de fidélité qu'il lui a juré. *In fide capitalis.* Je ſuis ravi quand je puis faire avec ma plume, ce que les Chevaliérs èrrans faiſoient avec leur épée, venger les torts contre les *félons.* MACÉ.

Quelques-uns le dérivent de l'Hébreu *noſel* par metathêſe, qui ſignifie, *traitre*, qui abandonne ſon Seigneur. D'autres le dérivent de *fel*, qui eſt le ſiége de la bile & de la colère, qui eſt la ſource de la cruauté. Skinner le fait venir de l'Allemand *feblen*, ou de l'Anglo Saxon *ſalen* : ces deux mots ſignifient dans ces langues *manquer*, *faire une faûte.*

FÉLON, ſignifioit auſſi autrefois, Cruel & inhumain. *Trux*, *truculentus*, *ſævus*, *atrox.* Les anciens Romans parlent ſouvent de Géans *félons*, qui avoient un cœur *félon.* Il vieillit auſſi en ce ſens. On lit dans un Manuſcrit qui eſt en Angletèrre, Qui ſont vèrs lui (le Roi Richard) ſi *félons* & crueux...... ne conſentez ne que je pèrde mon païs ne ma vie par ces *félons* traîtres.

On trouve dans quelques vieux Auteurs *félonneſſe* au féminin, pour dire *cruelle*; on le trouve auſſi joint au mot de *tèrre*, tèrre *félonneſſe*, c'eſt à dire, ſtérile, comme ſi une tèrre ſtérile étoit infidelle à ſon maître, & qu'en ne rapportant pas, elle manquât à ce qu'elle lui doit.

FÉLONIE. ſ. f. Action violente & injurieuſe du vaſſal envèrs ſon Seigneur. *Scelus clientis capitale, fidei in accipiendo beneficio jure jurando præſtitæ fractio, noxa commiſſoria. Félonie*, petite trahiſon, crime au deſſous de celui de *léze majeſté*, ou de *haute trahiſon.* Le crime de *félonnie* emporte la confiſcation du fief ſèrvant au profit du Seigneur dominant. Il faut que l'injure ſoit atroce pour emporter la commiſe. C'eſt *félonnie* ſi le vaſſal attente à la pèrſonne de ſon Seigneur. Qui à éſcient fait faux adveu, commet *félonnie.* INSTIT. COUT.

FÉLONNIE, ſe dit auſſi du forfait, & de l'injure du Seigneur envèrs ſon vaſſal. *Atrox injuria.* En ce cas le Seigneur pèrd ſon hommage; car ce droit retourne au Souverain du Seigneur qui a commis la *félonnie.* Fidélité & *félonie* ſont réciproques entre le Seigneur & le vaſſal, & comme le fief ſe confiſque par le vaſſal, ainſi la tenure féodale par le Seigneur. INSTIT. COUT.

Ménage dérive ce mot de *felonia*, qui vient de *felo*, ou *fello*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve; & croit qu'il a été fait de *feelen* Allemand, qui ſignifie, Faillir. Quelques uns le dérivent du Latin *vilania.* D'autres le font venir du Grèc. Nicod le fait vènir de *fel*, mot Latin ſignifiant fiel & colère, d'où eſt venu l'ancien mot François *felle*, qui ſignifie cruel, dédaigneux, & dépit: Nicod écrit auſſi *fellon* & *fellonie*, & remarque que les Italiens diſent *fello* & *fellone*, comme nos anciens ont dit *felle* & *fellon.*

Quelques-uns tîrent ce nom du Grèc; il vient, diſent-ils, de φήλειν, tromper, ſe mocquer de quelqu'un, & φήλειν vient de φήληξ, qui eſt le nom d'une éſpéce de figue qui trompe en ce qu'elle paroit meure, lorſqu'elle n'eſt rien moins que cela.

Félonie a un ſens différent dans les Loix d'Anglетèrre, c'eſt le crime qui ſuit cèlui de petite trahiſon, & elle comprend le meurtre, le vol, l'homicide de ſoi même, la Sodomie, le rapt, l'incendie prémédité d'une maiſon, & autres crimes ſemblables. HARRIS.

FÉLONIE, ſe dit auſſi pour, Cruauté, férocité. *Atrocitas*, *ſævitia*, *feritas*, *ferocia.* L'air d'Afrique m'a inſpiré quelque *félonie.* VOIT.

FELOUQUE. ſubſt. f. Quelques-uns diſent *falouque*, c'eſt un petit vaiſſeau à ſix rames, & qui eſt ſans couvèrture, dont on ſe ſèrt ſur la mèr Méditèrranée. *Faſelus*, *actuariolum.* Ce vaiſſeau peut porter ſon gouvèrnail de deux côtez, parceque ſon étrave, & ſon étambord, ſont également garnis de panture pour le ſoûtenir, & on le porte de l'arrière à l'avant ſelon le beſoin. C'eſt le moindre de tous les vaiſſeaux à rame. Il eſt de la grandeur d'une chaloupe. On compte ainſi les vaiſſeaux en rames, par rapport à leur grandeur, galeaſſe, galère, galiote, fuſte, brigantin, fregate, & *felouque.* Il y a d'autres éſpéces de vaiſſeaux à rames, qui ſe rapportent à ceux là.

Ce mot de *felouque* vient de l'Arabe *felkon*, *navire.* HUET.

FELSTEIN. ſ. m. Petite ville ou bourg de Pologne. *Felſtinum. Felſtin* eſt dans le Palatinat de Lembourg, en la Ruſſie rouge, ſur une petite rivière à neuf lieuës de Premiſſie. MATY.

FELSTIR. ſ. m. Petite ville ou bourg de Pologne. *Felſtira.* Elle eſt dans la Podolie, en la Ruſſie rouge, ſur la rivière de Smotrzicz à ſeize lieuës au deſſus de Kaminiekz. ID.

FELTRE. ſ. m. Tèrme de Guèrre & d'Hiſtoire. *Feltrum.* Le *feltre* étoit une arme défenſive. Rigaut croit que c'étoit une cuiraſſe faite de laine foulée, qu'on rendoit impénétrable aux armes trenchantes avec du vinaigre, comme dit Pline. Voyez Lipſe l. 3. de la Milice des Romains.

FELTRI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Italie. *Feltria.* Cette ville, qui a un Evêché ſuffragant d'Aquilée, eſt capitale du *Feltrin. Feltri* eſt ſitué ſur la petite rivière d'Aſon, en Latin *Aſo*, au piéd des Alpes, à ſix lieuës au nord de Trévigni.

FELTRIN. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée d'Italie. *Feltrinus ager*, *tractus*, *pagus.* Le *Feltrin* fait partie de la Marche Tréviſane, & ſe trouve entre le Tréviſan propre, le Bellunois, & le Tridentin. Le *Feltrin* a peu d'étenduë, beaucoup de montagnes, quelques mines de fèr, & aprés Feltriſſa capitale de laquelle il prend ſon nom, Vedana eſt le lieu le plus conſidérable qu'on y voye.

FELTRO. Monte *Feltro.* Petit païs de l'État de l'Égliſe en Italie. *Mons Feretranus.* Il eſt dans le Duché d'Urbin aux confins de la Romagne. Il n'y a de conſidérable que la ville de Saint Léon. MATY. Le Monte *Feltro* eſt aux environs de la Marecchia, prés de l'Apennin, au nord de cette montagne. M. Corneille a dit ſur l'autorité de Maty, édition de 1701, que l'Évêque du païs ſuffragant d'Urbin, faiſoit autrefois ſa réſidence à Saint Leon, mais que depuis plus d'un ſiécle il l'a établie à la Penna de Billi. Cependant des cartes fort récentes marquent encore Saint Leon Évêché, & Maty ne dit point dans l'édition de 1712. ce qu'on cite de l'édition de 1701.

FÉLUGA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr méditèrranée. *Féluga*, anciennement *Diabate*, ou *Diabete*, dans Étienne de Byzance, qui dit qu'elle eſt plus occidentale que la Sardaigne & que Corſe. En éffèt elle eſt prés de la côte occidentale de la premiére, & du cap della Cacca.

FEM.

FÉMEIN. ſ. f. Vieux mot. Femme. *Mulier*, *uxor*, *fœmina.* L'hiſt. de Bret. T. II. p. 587. rapporte un Acte de l'an 1372. où on lit ces mots, Le Roi lui baillant obligation que ſez ſubgetz lui ſoient obeïſſantz, & rendront fraunchement & quittement à lui où a ſes heres de ſoun corps procréez, ou à ſa *fémein*, leſditz Chaſtiaux, forteresſes &c.

FÉMELLE. ſ. f. Ce mot ne ſe dit proprement que des animaux. Il ſignifie le ſexe qui conçoit, & qui porte ſon fruit. *Fœmina.* L'animal qui engendre en ſoi s'appelle *fémelle*, & celui qui engendre en autrui s'appelle le mâle. Quand Dieu créa l'homme, il le créa mâle & *fémelle.* Les pigeons, les pèrdrix, s'apparient mâle & *fémelle.* La brebis eſt la *fémelle* du bélier, & la vache la *fémelle* du taureau. La *fémelle* eſt ordinairement plus foible que le mâle. La *fémelle* des oiſeaux de proye eſt plus grande, plus forte, plus hardie & plus adroite que ſon mâle; mais la *fémelle* des oiſeaux qui ne vivent point de rapine, eſt plus petite, & moins belle que ſon mâle. TARDIF. FAUC.

FÉMELLE. Ce mot ſe dit, en tèrmes burleſques, d'une fille ou d'une femme. Une gentille *fémelle.* VOIT. Il aime les *fémelles.* SCAR. C'eſt une étrange *fémelle.* ABL. Une fine *fémelle.* Une fauſſe *fémelle.* On s'en ſèrt en ce ſens par raillerie, & point autrement.

FÉMELLE DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, qui ne ſignifie autre chôſe que le mèrcure, lequel avec le ſouphre donne le mèrcure philoſophal. *Mercurius*, *hydrargyrum.*

FÉMELLE, eſt auſſi quelquefois adjectif de tout genre. Un ſerin mâle, un ſerin *fémelle.* Une pèrdrix mâle, une pèrdrix *fémelle.* Il ſe dit auſſi improprement de quelques plantes & de quelques minéraux. De l'encens mâle, de l'encens *fémelle.* Le palmiér ne porte point, s'il n'y en a un mâle & un *femelle*, l'un auprès de l'autre. Il y a de l'antimoine mâle, & de l'antimoine *fémelle.*

FÉMÉLLES, en tèrmes de Marine, ſe dit des anneaux qui portent le gouvèrnail: les fèrs qui entrent dedans s'appellant des *mâles.*

On dit provèrbialement, que les éffèts ſont des mâles, & que les promeſſes ſont des *fémelles*, C'eſt à dire, que les promeſſes ſont foibles, & peu éfficaces, ſi elles ne ſont ſuivies des éffèts. Le provèrbe eſt fondé ſur ce que dans nôtre langue *éffèt* eſt de maſculin & *promeſſe* de féminin.

On dit en Fauconnerie, Mariage d'épèrviér, la *fémelle* vaut mieux que le mâle.

FÉMELOT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un diminutif de *fémelle*, tèrme de Marine: les *fémelots* ne ſont rien autre chôſe que de petites *fémelles.*

FÉMÈRN,

FÉMÈRN, que l'on écrit auſſi FÉMEREN. ſ. m. & nom propre d'une petite iſle de la mèr Baltique. *Famaria, Fimeria, Fimera, Fimbria.* C'eſt une iſle du Duché d'Holſtein, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de deux milles. Maty lui donne quatre ou cinq lieuës de long, ſur deux de large; mais M. Deshayes dans ſon voyage de Dannemarc, dit qu'elle n'en a qu'une & demie de long & une de large, & qu'elle eſt aſſez fèrtile en grains, même en froment; l'Iſle de *Fémèrn* appartient au Duc de Holſtein Gottorp; ſon principal lieu eſt Borg. On y voit encore les ruines du Château de Glabek, bonne citadelle qu'on y avoit autrefois bâtie. Le Roi de Dannemarc tient garniſon dans l'iſle de *Fémèrn*, ainſi que dans tous les lieux qui dépendent de l'Évêché de Lubec, comme cette iſle; il laiſſe les revenus à l'Évêque. Quelques Géographes ont cru que cette iſle étoit la Burchana de Pline, iſle des Cimbres, que les Romains appelloient *Fabaria*, à cauſe qu'il y croiſſoit une éſpece de légume ſemblable à des féves. Voyez *Deshayes cité, Audifret Tom. III. Maty, Corn. Pline L. IV. c. 7.* D'autres croyent que le nom *Fémern* s'eſt formé de *Fimbria*, ſon nom Latin eſt celui de *Cimbria*, ancien nom qu'elle a porté, & dont enſuite on a fait *Fimbria*, par le changement d'une lettre. Voyez Pontanus dans ſa Géographie de Dannemarc.

FÉMÈRSUND. ſ. m. Détroit de la mèr Baltique. *Fimbriæ Fretum.* Le *Fémèrſund* eſt le Canal qui ſépare l'iſle de *Fémèrn* du Holſtein, & qui n'a que deux milles dans l'endroit le plus étroit. Ce nom eſt compoſé du nom de l'iſle *Fémern*, & de *Sund*, ou *Suund*, qui en Danois ſignifie détroit; *Fermerſund*, Détroit de *Fémern*.

FÉMINAUX. ſ. pl. m. *Mulieribus dediti, mulieroſi.* Vieux mot uſité chez nos pères, en forme d'injure, pour ceux qui étoient adonnez aux femmes.

FÉMININ, INE. adj. m. & f. Ce qui appartient à la femme. *Muliebris, femininus.* La crainte eſt une foibleſſe du ſexe *féminin*. On ne voyoit aux entèrremens des Lacédémoniens ni deüil, ni lamentations *féminines*. ABLANC.

> *Las! je crois que les Dieux ardemment courroucez,*
> *Pour punir des humains l'inſolence, & l'audace,*
> *Firent naître ici-bas la* féminine *race.* DESPORTES.

Dans le ſens propre on ne ſe ſert plus guères de ce mot. On ne diroit plus ſi élégamment le ſexe *féminin*, des lamentations *féminines*. *Féminin* ne ſe prend plus guères que pour ce qui reſſemble à la femme, & pour un tèrme d'art de grammaire & de vèrſification Françoiſe, comme on le va voir. On diſoit autrefois *fémelin*, qui ſe trouve dans Nicod, &c.

FÉMININ, ſe dit auſſi de ce qui reſſemble à la femme. Cet homme a le viſage *féminin*. Les châtrez ont la voix *féminine*.

En Grammaire on dit, le genre *féminin*, de pluſieurs mots qui ont la tèrminaiſon *féminine*, qui eſt l'*e* muet, ou qui ſignifient des chôſes d'éſpèce *féminine*, de ſexe *féminin*, comme brebis, chévre, cavalle, barrière, tulippes: ce qui ſouffre pourtant beaucoup d'éxceptions. La régle la plus ſûre pour connoître le genre *féminin*, eſt de voir ſi on joint à ces mots l'article *la*, qui eſt la marque du *féminin* genre. Mais c'eſt cela même qu'on demande, quand on veut ſçavoir ſi un mot eſt de maſculin ou de *féminin*. Nous n'avons point en François de genre neutre, comme il y en a en Grèc & en Latin, tout eſt maſculin ou *féminin* en François.

En Poëſie on appelle vèrs *féminins*, ceux qui ſont tèrminez par une rime *féminine*; c'eſt à dire, par des mots qui finiſſent par un *E* muët & obſcur, dont la prononciation eſt ſourde, imparfaite, qui ſouffre l'éliſion devant une voyelle; on l'appelle pour cela un vèrs *féminin*. Les vèrs *féminins* ont toûjours une ſyllabe de plus que les vèrs maſculins. Dans la rime *féminine* la dèrnière ſyllabe ne ſuffit pas pour la rime avec un autre mot. Il faut encore la convenance de la ſyllabe qui précéde la dèrnière. *Langage* ne rime point avec *transfuge*, quoique la dèrnière ſyllabe *ge* ſoit la même. Voyez le traité du Père Mourgues de la Poëſie Françoiſe.

FÉMINISER. v. act. *Ad fœmininum genus transferre, adſcribere generi fœminino.* Tèrme factice dont on ſe ſert en parlant de l'affectation de ceux qui veulent rendre féminins des mots qui originairement ſont maſculins. M. Furetière prétend que le génie de nôtre langue eſt de *féminiſer* les mots autant que l'on peut. Je n'ai point remarqué cela, & les éxemples qu'il rapporte ne prouvent point, *affaire* eſt en Latin de *féminin*, *res*, ou de neutre, *negotium*. Ainſi il n'y a point d'affectation à faire *affaire* de *féminin*, & ce mot n'a point d'autre genre aujourd'hui. *Navire* n'eſt point du tout *féminin*, *foudre* eſt de neutre en Latin, & en François nous le faiſons maſculin & *féminin*, ſelon les régles que nous vèrrons au mot de FOUDRE. Pour *comète* & *planète*, il eſt vrai que nous les faiſons féminins, quoiqu'en Latin & en Grèc ils ſoient maſculins; la raiſon eſt que la tèrminaiſon eſt *féminine* tant en François qu'en Latin, outre que le mot Grèc qui ſignifie étoile étant maſculin, il n'eſt pas étonnant que les Grecs ayent fait ces mots maſculins, parce qu'ils ſouſentendoient en quelque ſorte le mot ἀστὴρ, au lieu que le mot d'étoile eſt *féminin* en François.

Le mot de *féminiſer* n'eſt point un mot de l'uſage ordinaire, c'eſt un tèrme burleſque qui a bien l'air d'avoir été inventé par M. Ménage, lorſqu'il a dit dans ſa requête des Dictionnaires,

> *Et le délicat Serizay,*
> *Eût chaque mot* féminiſé,
> *Sans reſpect ni d'analogie,*
> *Ni d'aucune étymologie.*

FEMME. ſubſt. f. Prononcez *fame*. On l'écrivoit autrefois ainſi. Voyez Ménage, qui cite Carondas. La fémelle de l'homme. *Fœmina, mulier.* Créature raiſonnable faite de la main de Dieu pour tenir compagnie à l'homme, & pour engendrer des enfans par ſa conjonction avec lui; celle qui conçoit & qui porte les enfans dans ſon ventre. Dieu tira la *femme* de la côte d'Adam. Saint Auguſtin appelle les *femmes*, le ſexe dévot, c'eſt l'opinion du peuple, mais il y a plus d'apparence que dans cette prière, qu'on attribuë à Saint Auguſtin, & que l'Égliſe récite à la Sainte Vièrge, on entend par ces mots, *intercede pro devoto fœmineo ſexu*, des femmes conſacrées à Dieu, & qui n'étoient pas aſſez bien déſignées par les mots de *peuple*, & de *Clergé*, *ora pro populo, interveni pro Clero*. En Orient on n'entre point dans l'appartement des *femmes*.

> *Il n'eſt pas bien bonnête, & pour beaucoup de cauſes*
> *Qu'une* femme *étudie, & ſçache pluſieurs chôſes.*
> *Former aux bonnes mœurs l'eſprit de ſes enfans,*
> *Faire aller ſon ménage, avoir l'œil ſur ſes gens,*
> *Et régler ſa dépenſe avec œconomie,*
> *Doit être ſon étude & ſa Philoſophie.*

Une tradition vulgaire des Mahométans laquelle a grand crédit parmi eux eſt, que les *femmes* n'entreront point en Paradis. D'HERB. Les Marcionites pèrmettoient aux *femmes* de baptiſer, dit Saint Épiphane *hær.* 42. *c.* 4. Les Montaniſtes admettoient les *femmes* à la Prêtriſe & à l'Épiſcopat. TILLEM. S. *Epiph. hær.* 49. *c.* 2. Le P. Loüis Jacob a fait un Livre intitulé la Bibliothéque des *femmes*. Carpzovius, Hahnius, Strychius, & George Melchior Ludolf, ont fait des Traitez de droit & de Politique ſur les *femmes* de qualité. Ménage a donné un Traité des *femmes* Philoſophes. C'eſt un petit Livre très-maigre, & qui ſe ſent fort de la vieilleſſe de l'Auteur. VIGN. DE MARV. Mademoiſelle Schurman, fille ſçavante, a fait un petit Traité ſur ce problême: *Num fœmina Chriſtianæ conveniat ſtudium literarum*, Si l'étude convient à une *femme* Chrétienne? Éraſme a traité ce ſujet dans une de ſes lettres à Budée. Loüis Vivès, dans ſon Inſtitution de la *femme* Chrétienne, a fait un Chapitre éxprès où il traite la même queſtion. Pluſieurs *femmes* ſçavantes ont été d'une mauvaiſe conduite. C'eſt que les première études ſe faiſant dans des livres tachez d'impuretez, il eſt prèſque impoſſible que l'éſprit humain ne ſe ſente de cette corruption.

> *Rien ne pèſe tant qu'un ſecrét;*
> *Le porter loin eſt difficile aux Dames;*
> *Et je ſçai même ſur ce fait*
> *Bon nombre d'hommes qui ſont* femmes.

FEMME, ſe dit quelquefois de tout le ſexe féminin, ſans diſtinction de femmes, & de filles. La chaſteté eſt la gloire & le partage des *femmes*. LE MAI. Un homme ne ſçait jamais bien vivre à moins que les *femmes* ne s'en ſoient mêlées. LE CH. DE M. La convèrſation avec les *femmes* doit être un peu flateuſe, & avoir je ne ſçai quoi de retenu. ID. Je vais entrer dans un âge où je ne ſerai plus guères *femme*, & auquel je pourrai faire des amitiez, ſans qu'on en puiſſe médire. M. SCUD. La Fortune eſt *femme*; elle ſe plaît a être importunée, pour ne pas dire forcée. S. RÉAL. C'eſt principalement auprès des *femmes* qu'on apprend à être agréable. S. ÉVR.

> *Cy giſt qui de* femme *n'eut rien*
> *Que d'avoir donné la lumière*
> *A quelques enfans gens de bien.*
>
> *Sçais-tu bien ce que peut une* femme *en fureur?* CORN.

Furens quid fœmina poſſit. Salomon dit que de mille hommes il en a trouvé un bon, & de toutes les *femmes* pas une. Prudemment il ne faut point déclamer contre les *femmes* avant 60 ans: nous ſommes trop éxpoſez à leur vengeance. Pourquoi faire profeſſion de ne point eſtimer les *femmes*, quand on ſent qu'on les peut aimer? CH. D'H. La vraye ſcience d'une *femme*, c'eſt d'être belle; l'étude & les livres ne ſèrvent qu'à la rendre inſupportable

table. P. Com. en ce ſens on dit, Il y avoit trente pérſonnes, tant hommes, que *femmes.* Il y a cent mille habitans dans cette ville, ſans les *femmes* & les petits enfans. Un Tailleur pour *femmes*, eſt celui qui habille les *femmes* : en ce cas les filles y ſont compriſes. Il y a auſſi des Cordonniérs pour *femmes*, &c.

Un Auteur Anonyme, mais Proteſtant, fit ſur la fin du XVIe ſiécle une petite diſſertation dans laquelle il prétend prouver que les *femmes* ne ſont pas hommes ; c'eſt-à-dire, animaux raiſonnables, *Diſſertatio perjucunda qua Anonymus probare nititur, Mulieres homines non eſſe.* Il tâche de prouver auſſi ce qui s'enſuit naturellement de ſon principe, qu'elles ne ſeront point ſauvées, qu'il n'y a point de bonheur éternel ni d'autre vie pour elles. Toutes ſes prétenduës preuves ſont tirées de l'Écriture, ou fondées ſur l'Écriture. Le but de cet Auteur n'eſt pas tant après tout de dégrader les *femmes* à la condition des bêtes, que de montrer le ridicule & le faux du principe & de la méthode des Proteſtans, & principalement, dit-il, des Anabaptiſtes, dans les matières dogmatiques, qui eſt de s'en tenir à l'Écriture ſeule, & de l'expliquer châcun à ſa manière, ſans vouloir reconnoitre de Juge des Controvèrſes. Ce deſſein eſt ſenſible, ſur tout dans la concluſion de l'ouvrage, que voici. *Probavi, opinor, invictiſſimis SS. literarum teſtimoniis, mulierem non eſſe hominem, nec eam ſalvari : Quod ſi non effeci, oſtendi tamen univerſo mundo, quomodo hujus temporis hæretici, & præſertim Anabaptiſtæ, ſacram ſoleant explicare ſcripturam, & quâ utantur methodo ad ſtabilienda ſua execranda dogmata.* Simon Gediceus, Luthérien, réfuta très ſérieuſement cet Auteur en 1595. ſur ce qui regarde les *femmes* ; mais il ne dit pas un mot qui puiſſe juſtifier le principe & la méthode des Proteſtants. Dans la ſuite le Livre de l'Anonyme fut traduit en Italien & condamné par l'Inquiſition.

Femme, ſe dit plus particulièrement de celles qui ſont ou ont été mariées. *Uxor.* Le mari & la *femme* ſont deux pèrſonnes en une chair. Les *femmes* en France ſont en la tutelle pèrpétuelle de leurs maris. Il n'y a ſouvent que la prudence & la diſcrétion des maris, qui mettent de la différence entre les *femmes.* Vill. On n'a point vû d'homme s'entèrrer tout vif après la mort de ſa *femme.* S. Évr. On dit que Caton prêta ſa *femme* à Hortenſius. Bay. Quelque rude que ſoit la loy d'Anglètèrre à l'égard des *femmes*, cependant Édoüard Chambèrlayne prétend que la condition des *femmes* d'Anglètèrre eſt la plus heureuſe du monde, juſques-là, que s'il y avoit un pont ſur la mèr, il y a de l'apparence que toutes les *femmes* de l'Europe iroient ſe rendre en Anglètèrre, qu'il appelle le Paradis des *femmes.* Tèrtulien a fait deux Livres des Ornemens des *femmes.* Dans le ſecond il dit qu'une *femme* Chrétienne ne peut en conſcience déſirer de plaire, par la beauté, qu'elle ſçait être naturellement propre à éxciter les mauvais déſirs ; qu'elle doit non ſeulement rejetter la parure affectée ; mais cacher & obſcurcir la beauté naturelle en la négligeant. Fleury. Voyez ſur les *femmes* Indiennes les Lettres Édifiant. & Cur. T. XII. p. 74. & ſuiv.

Femme, au figuré. On dit d'un homme mol, efféminé, ſans force, & ſans courage, que c'eſt une *femme. Mulier, mollis.* On le dit principalement par rapport à la foibleſſe du ſèxe. Il faut qu'une *femme* ſoit plus que *femme*, pour entendre loüer ſans envie une beauté naiſſante. Bell. On a dit des François, qu'ils ſont plus qu'hommè dans la prémière ardeur, & dans la proſpérité, & moins que *femmes* dans la diſgrace, & dans les revèrs. Mez.

On dit, prendre à *femme*, ou prendre *femme* ; pour dire, Se marier. *Uxorem ducere.*

> *Prendre* femme *eſt étrange chôſe,*
> *Il y faut penſer meurement ;*
> *Sages gens, en qui je me fie,*
> *M'ont dit, que c'eſt fait prudemment*
> *Que d'y penſer toute ſa vie.* Mauc r.

On dit auſſi, Être addonné aux *femmes* ; pour dire, Enclin à la débauche ; une *femme* abandonnée ; pour dire, proſtituée.

On appelle *femme* de chambre, ou abſolument *femme*, une *femme* ou une fille qui ſert une Dame à la chambre : c'eſt elle qui l'habille, la coëffe, lui met ſes parures, ſes ajuſtemens ; elle eſt chargée du menu linge, des habits, des hardes, des pièrreries, des colliers, &c. & généralement de tout ce qui ſert à la toilette. La Reine, qui vit qu'elle étoit ſi long tems ſans revenir à elle, la laiſſa entre les mains de ſes *femmes.* Mlle l'Héritiér. On appelle *femme* de charge, celle qui a ſoin du linge de table, du gros linge, de la vaiſſelle, elle eſt chargée de nettoyer les appartemens & de les tenir propres, elle aide à la *femme* de chambre à faire le lit & la chambre de ſa maîtreſſe, elle fait auſſi dans la maiſon l'office de Sommelier.

Femme enchantée, en Aſtronomie, eſt la même chôſe qu'Andromède, qui eſt la vingtième des vingt-une Conſtellations ſèptentrionales.

Sage-Femme. ſ. f. Matrone. Celle qui aide les *femmes* à accoucher. *Obſtetrix.* Il faut envoyer querir une *Sage-femme.* Ce mot a au plurier *Sage-femmes*, & non pas *Sages-femmes*, M. Ménage diſoit au Père Ayrault Jéſuite, & ſon parent, qui l'aſſiſtoit à la mort, qu'on avoit beſoin d'une *Sage-femme* pour entrer au monde, & d'un homme ſage pour en ſortir.

Ces deux mots de *ſage* & de *femme*, pris dans le ſens qui vient d'être expliqué, n'en ſont qu'un en François, & on ne peut les tranſpôſer ſans en changer tout à fait le ſens, car *femme ſage* ſignifie une *femme* dont la conduite eſt régulière, mais cette expreſſion de *femme ſage* n'eſt pas du bel uſage. Au reſte, jamais le mot de *ſage* ne ſe met devant celui de *femme* pour ſignifier une *femme* dont la conduite eſt régulière.

Femme, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un appétit de *femme* groſſe ; pour dire, un appétit déréglé. On dit lorſqu'il pleut, & qu'il fait ſoleil, que le Diâble bat ſa *femme.* Tems pommelé, & *femme* fardée, ne ſont pas de longue durée. On dit auſſi, qu'un homme fait la *femme*, lorſqu'il eſt lâche, oiſif & efféminé, qu'il ſe délicate trop.

Femme blanche, En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, ces mots ſignifient le mèrcure. *Mercurius.*

Femme de corps. Tèrme de Coutume. Femme qui eſt de condition ſerve, en quoi elle diffère de celle qui eſt ſerve à caûſe de ſes héritages. *Mulier ſervilis conditionis, originis.*

Femme franche. Tèrme de Coutumes. *Femme* qui poſſède un fief, qu'elle a aquis avant ſon mariage, ou qu'elle a eû par ſucceſſion héréditaire, depuis qu'elle eſt mariée.

FEMMELETTE. Tèrme de mépris. Femme ſimple, pauvre d'éſprit, de petit ſens. *Muliercula.* La moindre *femmelette* ſçait cela. Vous gouvèrnez-vous par les avis d'une *femmelette* ? Il s'employe auſſi quelquefois ſimplement pour marquer le peu de capacité & d'expérience d'une femme, ſans avoir aucun deſſein de la mépriſer. Une ſimple *femmelette* eſt quelquefois plus éclairée des lumières du ciel, que les hommes les plus ſçavans.

FÉMORALES. ſ. f. plur. Tèrme de Feüillant, & de quelques autres Religieux, qui ne portent point ordinairement de linge, & vont nuds piéds. Ils appellent *fémorales* le haut de chauſſe qu'ils mettent lorſqu'ils vont en campagne. Il faut préparer mes *fémorales.* Il vient du Latin *femoralia.* M. Fleuri dit *fémoraux*, en parlant de l'habillement des Moines.

FÉMUR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Femur.* Os de la cuiſſe qui s'appelle en Latin *femur*, ce nom ſans aucun changement a été donné en François à l'os de la cuiſſe. Le *fémur* eſt le plus grand & le plus fort de tous les os du corps de l'homme. Le *fémur* a des articulations proportionnées à ſa grandeur & à ſa groſſeur. Il en a deux ſortes par ſes deux éxtrémitez. La prémière eſt par celle d'enhaut, & s'appelle enarthrôſe : elle ſe fait par le moyen d'une très groſſe tête, qui eſt reçûë dans une grande cavité ; la tête eſt au bout du *fémur*, & la cavité eſt dans la partie latérale des os des îles : cette cavité a un bord cartilagineux pour mieux embraſſer cette tête, & pour empêcher qu'elle ne ſorte de ſa place. Il y a de plus un fort ligament qui attache cette tête au fond de la cavité. La ſeconde connéxion du *fémur* ſe fait à ſon éxtrémité inférieure par ginglime, ayant deux têtes, qui ſont reçûës dans deux cavitez qui ſont à la partie ſupérieure & éxtrême du tibia. Entre ces deux têtes il y a une cavité, qui reçoit une éminence du même tibia, & qui fait le ginglime. Dionis.

Le *fémur* ſe diviſe en trois parties ; la ſupérieure, la moyenne, & l'inférieure. A la ſupérieure il a une tête, un col, & une apophyſe. La tête eſt groſſe & ronde, elle ſe forme de l'appendice qui s'inſère dans la boëte de la hanche ; la petite fôſſe qui eſt dans ſon milieu eſt l'endroit d'où ſort le ligament qui la lie avec l'os des îles. Elle a la figure d'une tête, & eſt plus groſſe que le col qui la ſoutient, quoi qu'il ſoit fort gros & fort long. Il ſe jette en dehors & il eſt oblique, parceque la cavité de l'iſchion n'étant pas en ligne droite, la tête du *fémur* n'auroit pû y entrer : d'ailleurs le col ſe portant ainſi en dehors, il écarte ces deux os les uns des autres, & fait que tout le reſte de l'os deſcendant en ligne droite, le corps eſt porté commodément & ſeurement. Les deux apophyſes qui ſont dèrrière le col du *fémur* ſont nommées trocanters. Voyez ce mot. Il y a à la partie intèrne du *fémur* une ligne aiguë, qui ſèrt à l'inſèrtion des muſcles.

La partie moyenne du *fémur* eſt ronde, polie, unie dans ſa partie antérieure, & inégale dans ſa poſtérieure, où l'on remarque une ligne tout le long de l'os, comme nous l'avons déja dit. Cet os a une grande cavité dans toute ſa longueur, qui contient de la moëlle, comme tous les autres. Il eſt convexe en dehors, & un peu courbé en dedans ; de ſorte qu'il ſèrt d'arcboutant à nôtre corps pour empêcher qu'il ne tombe & ne ſe porte trop en devant. Il faut que les Chirurgiens remarquent que dans les fractures qui s'y font, ils ne doivent pas s'efforcer à lui donner une figure droite, puiſqu'il ne l'a pas naturellement.

A la partie inférieure du *fémur* il y a deux apophiſes, qu'on appelle condiles; elles ſont le ginglime, dont nous avons parlé. Il y a entre ces deux condiles une cavité qui reçoit l'éminence du tibia. L'on trouve auſſi à la partie poſtérieure du *fémur* un eſpace qui donne paſſage aux vaiſſeaux qui vont à la jambe. Dionis.

Fémur, ſelon Dionis, vient de *fero*, je porte, parceque cet os porte tout le poids du corps. On dit au pluriel les *fémurs*, c'eſt à dire, les deux os qui portent le nom de *fémur*, l'un à la cuiſſe droite, & l'autre à la gauche.

FÉMY. ſ. m. Nom propre d'un village de Picardie, diocèſe de Cambray. *Fidemium*. Il eſt près de la ſource de la Sambre, aux confins du Haynaut, à deux lieuës de Landrecy au ſud. Maty. *Fémy* eſt remarquable par une Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît. Corn. Il eſt parlé auſſi de la forêt de *Fémy*, *Sylva Fidemenſis*, ou plutôt *Fidemienſis*. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 193.

FEN.

FÉNABRÉGUE. ſ. m. On appelle ainſi dans quelques endroits du Languedoc l'arbre qu'on appelle communément *aliſier*.

FÉNAGE. Voyez FANAGE.

FENAISON. ſ. f. Le tems où l'on féne ou on fane les foins, & l'action de fener. *Fœniſecium*. L'été eſt fort ſec, voilà un beau tems pour la *fenaiſon*. J'ai dit ci-deſſus qu'il faut dire *faner*, *faneur*, *fanage*, mais que *fenaiſon* me paroît mieux. Voyez Fanage.

FENDANT. ſ. m. Fanfaron, homme qui menace. *Toraſo*. Les faux brâves ſont bien les *fendans*, quand ils n'ont pèrſonne en tête capable de leur réſiſter. Depuis le plus chetif juſqu'au plus *fendant*. Regn. Ce mot eſt vieux, bas, & n'a guères d'uſage qu'en cette phraſe burleſque, Faire le *fendant*.

Les *fendants*, en Anglois Krakers, C'étoit une troupe d'Avanturiers Anglois de la garniſon de Calais en 1524. Ils étoient ſi déterminez que rien ne pouvoit leur réſiſter. Ils furent envelopez par le Comte de Danmartin à la tête de 800 chevaux & 1500 hommes de piéd. Ils n'étoient que 175 hommes de piéd & vingt chevaux. Cette inégalité ne les empêcha pas de ſe deffendre, & de rendre la Victoire douteuſe. Ils ne voulûrent point de quartiér, & il fallut tout tuer juſqu'au dèrniér. Larrey.

Fendant, ſe dit auſſi d'un coup donné du tranchant d'une épée de haut en bas, c'eſt ce que Végéce appelle *cæſa*. Il fut bleſſé dangereuſement du *fendant* qu'il reçut dans le combat. L'Acad.

FENDERIE. ſ. f. Lieu qui eſt dans les forges, où l'on fend les gueuſes qu'on y a tranſportées, pour les mettre en barres, en vèrges, ou en autres ouvrages. *Fiſſura*. Ce mot ſignifie auſſi l'art & l'action de fendre le fèr, & de le ſéparer en vèrges, après qu'il a été mis en barre. Un Ouvriér qui entend bien la *fenderie*. Mettre du fèr à la *fenderie*.

FENDEUR. ſ. m. Qui fend: *Sciſſor*, *fiſſor*. Un *fendeur* de bois, bucheron. On appelle ironiquement *fendeur* de nazeaux, un faux brâve, un fanfaron qui menace.

FENDRE. v. act. & neut. *Je fends. Je fendis. J'ai fendu. Je fendrai. Que je fende*. Coupper, diviſer en deux ou pluſieurs piéces, ſoit en long, ſoit en large. *Scindere*, *findere*. *Fendre* avec les coins, avec la hache. Il y a des moulins à pluſieurs ſcies qui *fendent* les poutres pour en faire des ais. Il faut attendre que le feu ait *fendu* cette bûche, & nous aurons des tiſons. *Fendre* du fèr dans une forge. *Fendre* la tête d'un coup de cimetèrre. *Fendre* un pourpoint, l'ouvrir par le dos & par les manches.

Fendre, ſe dit auſſi des chôſes qui s'entrouvrent d'elles-mêmes. La trop grande ſécheresse fait *fendre* la tèrre. Il a gelé à pièrre *fendre*. Les tèrraſſes ſe *fendent*, quand elles ne ſont pas aſſez fortes. *Hiant*, *debiſcunt*. C'eſt la force du bois qui a fait *fendre* cette poutre.

Se FENDRE, ou s'ouvrir, ſe dit, des Pêches, des Prunes, &c. quand elles quittent bien le noyau. *Aperire*, *relinquere nucleum*. La pêche ſe *fend*; la pavie ne ſe *fend* point. La prune de pèrdrigon bien mûre ne ſe *fend* pas bien nèt; la prune de diaprée, la rochecourbon ne ſe *fendent* point du tout. Les damas, les prunes d'abricot &c. ſe *fendent* nèt. La Quint. *T. I. p.* 96.

Fendre, ſe dit auſſi des chôſes liquides qu'on ne fait que travèrſer, & qui ſe remettent auſſitôt en même état. *Tranare*, *dividere*, *ſcindere*, *ſecare*. Ce navire *fendoit* les mèrs. L'aigle *fend* les airs d'un vol rapide. J'ai *fendu* la preſſe pour arriver juſqu'à l'autel. C'eſt en ce ſens qu'on demande en méchanique d'où vient la peine que les corps ont à *fendre* le milieu, & en hydroſtatique, pourquoi les corps *fendent* plus aiſément l'air que l'eau, pourquoi cèrtaines figures ſont plus propres à *fendre* l'eau que d'autres.

Fendre, ſe dit auſſi, mais figurément, en parlant des douleurs qui ſe reſſentent en pluſieurs parties, comme ſi on les fendoit. La tête me *fend* d'une violente migraine. Le cœur me *fend* de pitié, quand je vois ces miſérables qui ſouffrent. Le cœur *fend* de tendreſſe à un Amant auprès de ſa Maîtreſſe. Il eſt neutre dans toutes ces phraſes.

Qu'un affreux Serruriér, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente ſoif du gain,
Avec un fèr maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête. Despr.

On dit provèrbialement, *Fendre* un cheveu en deux; pour dire, Faire des diviſions trop ſubtiles. On dit auſſi, qu'un homme a la gueule *fenduë* juſqu'aux oreilles; pour dire, qu'il a la bouche par trop grande. On dit auſſi d'un banqueroutier, ou fugitif, qu'il a *fendu* le vent.

Fendu, uë. part. & adj. *Sciſſus*. On appelle au triquetrac, Margot la *fenduë*, une câſe vuide au milieu de deux autres remplies.

FÉNEK, ou FENK. ſ. m. Tèrme de Relation. Dix millième partie d'un jour. *Decies milleſima diei pars*. Les Aſtronomes du Cathai & de Igur partagent les 24 heures du jour d'un minuit à l'autre en dix mille parties, dont châcune eſt nommée *fenk*. D'Herbelot. C'eſt une de leurs diviſions.

FÉNÉO. ſ. m. Nom d'une petite ville & d'un lac de la Zaconie en Morée. *Pheneus*. La ville de *Feneo* eſt dans l'ancienne Arcadie, ſur le lac de *Féneo*, à l'endroit d'où la rivière de Ladon en ſort. Maty.

FENÉR. Voyez Faner.

FENÉSIA. ſ. f. Rivière de l'Anatolie propre, dans l'Aſie mineure. *Feneſia*, & anciennement *Pſyllis*. Elle ſe décharge dans la mèr noire à dix ou douze lieuës du Canal de Conſtantinople. Maty.

FENEſTRAGE. ſ. m. Tèrme collectif dont on ſe ſert pour parler de toutes les fenêtres d'un bâtiment. *Univerſa ædium feneſtra*. Le *fenêtrage* de la Sainte Chapelle eſt extraordinaire.

Feneſtrage, ſe dit auſſi de l'ordre, de la diſpoſition pour les jours, pour les fenêtres d'une maiſon. *Feneſtrarum ſitus*, *poſitura*. Le *fenêtrage* de ce bâtiment eſt mal entendu, mal ordonné.

Feneſtrage, en tèrmes de Coutumes, ſignifie droit de faire ou d'avoir des fenêtres, ce qui s'entend en deux manières, ou des fenêtres, c'eſt à dire, des ouvertures qu'on fait dans les bois, afin d'y tendre des filèts pour prendre des bécaſſes qui paſſent le matin & le ſoir dans ces fenêtres; ou des ouvertures, fenêtres ou boutiques qu'on fait ſur la ruë pour y expôſer des marchandiſes en vente. Le mot de *fenêtrage* ſe trouve en ce dèrniér ſens dans les livres des Cens & Coutumes de la ville de Chartres qui eſt à la Chambre des Comptes.

FÉNESTRANGE. ſ. m. Bourg de Lorraine, qu'on appelle auſſi Viſtingen. *Finſtinga*, *Viſtinga*, *Viſtringa*. Il eſt ſur la Sâre à ſept lieuës de Marſal du côté du levant, & autant des Deuxponts du côté du midi. Maty.

La Seigneurie de *Fenéſtrange* eſt un ancien fief de l'Évêché de Mèts, qui s'étend le long de la Sâre, entre les Comtez de Sarverden & de Sarbourg, & qui a eû longtems des Seigneurs particuliers. Voyez Audiffret Géogr. T. II.

FENEſTRE. ſ. f. Ouvèrture qui ſe fait dans les bâtimens pour leur donner du jour. *Feneſtra*. Cette maiſon eſt bien pèrcée, il y a des *fenêtres* ſur la cour & ſur le jardin. *Fenêtre* de vèrre. *Specularе*. *Fenêtre* de fil d'archal. *Feneſtra reticulata*. Une *fenêtre cintrée*, eſt une *fenêtre* en anſe de panier, ou en plein cintre. Une *fenêtre bombée*, eſt une *fenêtre* un peu courbe, & qui n'a qu'une portion d'arc. *Fenêtre quarrée*, eſt celle dont la largeur & la hauteur ſont égales. *Fenêtre ronde*, eſt celle dont l'ouvèrture eſt un cèrcle parfait. *Fenêtre ovale*, eſt celle dont la baye eſt une ellipſe, ou ovale. *Fenêtre embraſée*, eſt celle dont les tableaux n'étant pas parallèles, ſont en embraſure par dehors. *Fenêtre biaiſe*, eſt celle dont les tableaux, quoique parallèles, ne ſont pas d'équèrre avec le mur de face pour faciliter le jour. *Fenêtre rampante*, eſt celle dont l'appui & la fèrmeture ſont en pente par quelque ſujettion. *Fenêtre ruſtique*, celle qui a pour chambranle des boſſages, ou pièrres de refend. *Fenêtre avec ordre*, celle qui outre ſon chambranle eſt enrichie de petits pilaſtres, ou colonnes, avec entablement, ſelon quelque ordre d'Architecture. *Fenêtre à balcon*, celle dont l'appui en dehors eſt fèrmé de baluſtres. *Fenêtre en Tribune*, celle qui ſans appui au milieu d'une façade, a un balcon en ſaillie au devant. *Fenêtre en abajour*, celle dont l'appui eſt à cinq piéds du planchér, à câuſe d'une ſèrvitude, & qui eſt en glacis par dedans pour donner plus de jour. Les Anciens ouvroient quelquefois leurs *fenêtres* juſqu'en bas, comme les portes; c'eſt à dire, qu'elles étoient ſans appui: ce qui ſe pratique encore ſouvent.

Fenêtre Flamande, eſt une eſpèce de *fenêtre* faite de charpenterie en façon de lucarne, iſſant en forme pentagone de la couvèrture d'une maiſon, d'une étable, ou d'un greniér, enfaiſtée de tuile, aſſiſe bord à bord de la muraille, ſur laquelle l'égout de ladite couvèrture eſt porté. On voit par tout dans les villages de ces ſortes de *fenêtres* Flamandes. Nicod.

On dit des *fenêtres* à menaux, des *fenêtres* grillées, à jalouſie, à paniérs, ou filets de fil d'archal, à vèrre dormant. Les *fenêtres* doivent

doivent avoir quatre piéds d'ouvèrture entre les deux tàbleaux, ou piéds droits.

On le dit auſſi des vîtres & volèts qui fèrment ces ouvèrtures. Cette maiſon eſt bien délabrée, il n'y a ni portes ni *fenêtres*.

Ce nom vient du Grèc φαινίςρα, qui vient du vèrbe φαινίζω. Les Anciens diſoient *feneſtra*, & *feſtra*, en Grèc φαίςρα, qui vient de φαίςρος, qui ſignifie *perlucidus*, diaphane, un corps au travèrs duquel la lumière paſſe.

On dit figurément, que les yeux ſont les *fenêtres* de l'âme.

On appelle *fenêtres*, des endroits vuides qu'on laiſſe dans les écrits, pour y mettre ce qu'on n'a pas eû loiſir d'y écrire. Il y a bien des *fenêtres* dans mes Cayers. Ce mot eſt ancien en ce ſens dans la langue. Voyez Feneſtré.

En tèrmes d'Anatomie on appelle *fenêtres*, deux trous ou ouvèrtures qui ſe trouvent dans l'oreille intérieure, & qui pèrcent l'os des temples. Elles ont toûjours une figure régulière, l'une étant ronde, l'autre ovale.

Faire *fenêtre*, ſe diſoit du tems des anciens tournois, quand on expôſoit les jours des courſes ſur les *fenêtres* des maiſons les plus proches de la lice, les Écus & les Bannières des principaux tenans, ou aſſaillans. On faiſoit *fenêtre* le Lundi pour tournoyer le Mardi. On diſoit auſſi, *fenêtrer* les Bannières.

On dit provèrbialement d'un importun, que ſi on le chaſſe par la porte, il entre par la *fenêtre*. On dit auſſi d'un homme indigne qui ſe fait recevoir dans un corps illuſtre par brigues & artifices, qu'il y eſt entré par les *fenêtres*. On dit auſſi pour expliquer la néceſſité qu'il y a de faire une chôſe, qu'il faut paſſer par là, ou par la *fenêtre*. On dit en ſe mocquant d'un fanfaron, que ſi on n'y prend garde, il jettera la maiſon par les *fenêtres*. On dit d'un bon ménager, qu'il ne jettera pas ſon bien par les *fenêtres*. On dit populairement, Il eſt demain fête, les marmouſèts ſont aux *fenêtres*, quand on voit bien des gens qui regardent par la *fenêtre*. Étude de feu, étude de jeu, étude de *fenêtre*, ne firent jamais un ſçavant Prêtre. Voyez Estude.

Fausse-Fenêtre. C'eſt une *fenêtre* bouchée, à qui il n'en reſte que la figure par dehors, pour garder la ſymmétrie. Ce logis eſt plein de *fauſſes fenêtres*, ceux qui font de fauſſes antithêſes, en forçant les mots, imitent ceux qui font de *fauſſes fenêtres* pour la ſymmetrie. Pasc.

FÉNEſTRÉ, ÉE. adj. *Feneſtratus*. Pèrcé, ouvèrt. Nicod. Ce tèrme eſt en uſage aujourd'hui dans la Chirurgie. On appelle emplâtre *feneſtré*, un emplâtre qui eſt pèrcé au milieu : on s'en ſèrt aux fractûres avec playe ; cette ouvèrture fait qu'on peut panſer la playe ſans lever l'emplâtre qui couvre les parties voiſines. Compreſſe *feneſtrée*, eſt une compreſſe qui a une ouvèrture dans ſon milieu : on l'employe après l'opération de la bronchotomie, pour laiſſer à l'air la libèrté d'entrer dans la trachée artère, & d'en ſortir. Bandage *feneſtré*, eſt un bandage qui eſt pèrcé au milieu.

Feneſtré, ée. adj. Qui a des fenêtres, c'eſt à dire, des endroits vuides. Il s'eſt dit des papiers où on laiſſoit des fenêtres, ou des blancs, pour les remplir de ce qu'on voudroit. *Interciſus, interalbicans, intervacans*. L'information faite en 1463. contre Chovin Chancelier du Duc de Bretagne porte qu'il a bien oſé envoyer des ſaufconduits en Anglètèrre contre la forme requiſe, & qui pis eſt les a baillez *feneſtrez*, pour y mettre tels hommes que les aucuns vourront eſlire & adviſer &c.

FÉNÉSTREILE. ſ. f. *Feneſtella*. Nicod. C'eſt à dire, une petite fenêtre.

FÉNÉSTREILES. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg de France dans le Dauphiné. *Feneſtrella*. Il eſt ſitué dans la vallée & ſur la rivière de Cluſon, environ à ſix lieuës de Pignerol. Maty. Loüis le Grand a fait bâtir une Citadelle à *Féneſtrelles*.

FÉNICUSA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Toſcane, qu'on nomme auſſi Félicur. *Fœnicuſa*, *Fenicuſa*, *Felicur*, dans Fazelle, & *Phœnicodos* dans Ptolémée. *Fenicuſe* eſt une des Iſles d'Éole, ou Éoliennes, aujourd'hui iſles de Lipara, ou Lipari, ſituées vèrs le midi de la Sicile. *Fenicuſe* eſt abondante en pâturages, & Pline dit qu'elle nourriſſoit autrefois les cinq ou ſix iſles Éoliennes ſes voiſines. Strabon la place entre Éricuſe & Didyme ; & Pline ſemble la mettre entre Éricuſe & Lipara. Elle eſt en éffèt entre l'une & l'autre, parceque Didyme & Lipari ſont fort voiſines. Samſon, dans ſa Carte de la Meditèrranée, écrit *Fénicoſa*. Pline L. III. C. 9. Strabon L. VI.

Ce nom pourroit faire croire que cette iſle a été habitée, ou poſſédée par les Phéniciens ; car *Fénicuſe*, φοινικοῦσσα, ſignifie qui phénicize, ſi l'on peut ainſi parler. Mais Strabon L. VI. p. 276. dit qu'elle fut ainſi nommée des palmiers qui y croiſſoient, & qui s'appellent en Grèc φοίνιξ.

FENIL. ſubſt. m. Galerie, greniér, ou autre lieu où on ſèrre les foins.

Ce mot vient du Latin *fœnile*, qui ſignifie la même chôſe.

FÉNIN. ſ. m. Monnoye d'Allemagne. *Denarius*. Le *fenin* de Vienne en Autriche vaut un deniér.

FENISON. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt le tems où il eſt défendu de mener les bêtes dans les prez, le tems où les prez ſont déffenſables à l'égard de toutes ſortes de bêtes. *Tempus pabulationis interdicta, vetita*. La *feniſon* dure toute l'année pour les porcs, parcequ'ils gâtent le fonds en foüillant, mais pour les autres bêtes, elle commence à la Nôtre Dame de Mars, & dure juſques à ce que les prez ſoient fauchez, ou que le regain ſoit coupé & enlevé : durant ce tems là on dit que les prez ſont en *feniſon*.

FÉNIUS, Fénia. Nom propre d'une famille Romaine peu connuë. *Gens Fenia*. Tacite L. XIII. & L. XV. parle d'un *Fénius* Rufus Préfet de l'Annone, & puis du Prétoire, ſous Néron. Une médaille de Colonie d'Auguſte citée par Vaillant dans ſes Colonies p. 36. porte C. Valeri. C. Feni II vir.

FÉNOMÉNE. Voyez PHÉNOMÉNE.

FENOUIL. ſ. m. *Fœniculum* ſ. n. Plante umbellifère, dont les racines ſont vivaces, longues, branchuës, aromatiques. Leurs tiges ſont hautes de quatre à cinq piéds, branchuës par intèrvalles, vèrtes, moëlleuſes, garnies de feuilles âſſez larges, d'un vèrd foncé, découpées en une infinité de lanières longues & très-étroites. L'extrémité des branches & des tiges porte des umbelles de fleurs jaunâtres à cinq petites pétales ſoutenuës par un fruit compoſé de deux ſemences longuettes, étroites, cannelées & arrondies ſur leurs dos, & applaties par l'endroit qu'elles ſe joignent. On vend à Paris les umbelles du *Fenouil* ordinaire garnies de leurs ſemences pour celles de l'Apis. Le *Fenouil* doux ſe diſtingue du *Fenouil* ordinaire par le goût des ſemences, qui eſt âcre dans celui-ci, & doux dans celui-là ; d'ailleurs les tiges du *Fenouil* doux ſont plus hautes, les feuilles plus amples & en plus grand nombre. On mange en Italie les jeunes pouſſes blanchies de ce *Fenouil*. Les racines du *Fenouil* ſont apéritives ; ſes feuilles, auſſi bien que ſes ſemences, ſont carminatives. On a regardé la ſemence de *Fenouil* comme le correctif du ſené & de la plus part des purgatifs végétaux : elle a à peu près les mêmes éffèts que l'anis ; on l'employe dans les remèdes, & dans les ragoûts.

Ce mot vient de *fœnum*, ou plûtôt de *fœniculum*, qui eſt le nom Latin de cette plante.

Le *fenouil* paroît du foin ſec. On peut faire avec de la ſemence de *fenouil* une boiſſon fortifiante ; elle ſe prépare comme le thé, & ſe prend avec du ſucre, ou ſans ſucre.

Fenoüil Marin, eſt un autre genre de plante, qu'on appelle autrement *bacille*, en Latin *crithmum*. Voyez Bacille. *Fenouil* ſauvage, *hippomarathrum*.

FENOUILLÈDES. ſ. & nom propre d'une petite contrée de France, dans le Languedoc. *Fenoliadenſis pagus*. Elle eſt au piéd des monts, dans le diocèſe d'Alet, vèrs les frontières de Rouſſillon. S. Paul de *fenouillèdes* en eſt le ſeul lieu un peu remarquable. Hadr. de Valois *Notit. Gall.* p. 339. au mot Minerva castrum, écrit *fenolhèdes*. *Fonoliadenſis pagus*, & p. 371. *Fenouller*, *Fenollerenſis Archidiaconus*. C'étoit un Archidiaconé du Diocèſe de Narbonne. Je ne ſçai où M. Corneille a trouvé que les Latins appellent cette contrée *feniculetum*. Apparemment c'eſt lui qui a forgé ce mot.

FENOUILLET. ſ. m. Sorte de pomme venuë d'Anjou, ainſi appellée à cauſe de ſon goût. *Pomum fœniculatum*. Le *fenouillet* gris eſt une bonne pomme. Elle ſent l'anis, & on l'appelle quelquefois pomme d'anis. Il y a du *fenouillet* blanc, il y en a auſſi de jaûne, & de gris rouſſâtre. Le *fenouillet* ſe mange durant l'hivèr, il eſt ſujèt à ſe faner. Le *fenouillet*, ou pomme d'anis, eſt d'une couleur qu'on ne ſçauroit bien expliquer ; il eſt gris, rouſſâtre par tout, tirant à la couleur de ventre de biche, ne prenant guères jamais de couleur vive, il ne vient pas fort gros, & paroit un peu longuet. La chair en eſt très fine, & l'eau fort ſucrée, avec un petit parfum de ces plantes dont il porte le nom. La pomme commence d'être bonne depuis le commencement de Décembre ; elle ſe garde juſqu'en Février : c'eſt une jolie pomme, elle le ſeroit davantage ſi elle ne ſe fannoit pas ſi aiſément qu'elle fait. *La Quint. T. I. p.* 390.

API-FENOUILLET. Eſpèce de pomme que La Quintinie T. I. p. 369. met parmi les bonnes.

FENOUILLETTE. ſ. f. Nom d'une liqueur forte, où il entre du fenouil. *Liquor fœniculo conditus*. Pour faire la *fenouillette*, on prend une livre de fenoüil de Florence, nouveau & vèrd, une once de régliſſe, trois pintes de bonne eau de vie, deux pintes de vin blanc ; on diſtille le tout dans l'alembic, pour en tirer deux pintes d'éſſence ; puis on mêle une pinte de cette éſſence avec ſix pintes de bonne eau de vie, une pinte d'éſprit de vin, & une pinte d'eau boüillie, dans laquelle, quand elle eſt refroidie, on met une pinte de ſucre clarifié, & ayant mêlé & broüillé une demie livre d'amendes douces avec cinq ou ſix pintes d'eau cruë, on paſſe ce mélange par la chauſſe, & ſur la fin on y paſſe auſſi

auſſi la *fenouillette*. On peut augmenter ou diminuer la dôſe des chôſes qui ſont marquées, ſelon qu'on veut que la *fenouillette* ait plus ou moins de force.

Le nom de *fenouillette* vient du mot de *fenouil*, quoique la *fenouillette* qu'on apporte de l'Iſle de Ré ſente plus l'anis que le fenouil.

FENTE. ſ. m. Crevaſſe, ouvèrture en long, intèrvalle qui eſt entre deux chôſes mal jointes. *Fiſſura*. Ces portes ne valent rien, il y a de grandes *fentes*. L'eau s'écoule des montagnes par la *fente* des rochers. On fait une *fente* aux arbres gras pour en tirer la réſine.

On dit auſſi la *fente* d'une chemiſe, d'un pourpoint, d'un haut de chauſſes, en parlant des ouvèrtures qu'on y fait. On dit auſſi, Bois de *fente*. *Lignum fiſſile*. Enter ou greffer en *fente*. *In fiſſum, in fiſſuram inſerere*.

La *fente* irréguliére du ſphénoïde, c'eſt en Anatomie un trou qui eſt à la tête de l'homme au deſſous du nèrf optique. Les moteurs des yeux paſſent par la *fente* irréguliére du ſphénoïde.

FENTON. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie qui ſe dit des morceaux de fèr, ou de bois, que les Maçons mettent dans le corps des murs pour ſoutenir le plâtre des corniches qu'ils y veulent appliquer. Il y a des *fentons* potencez.

FENTON. Les Sèrruriérs appellent ainſi un morceau de fèr diſpôſé pour faire des clefs & autres ouvrâges. Chez les Charpentiers les *fentons* ſont des morceaux de bois coupez de longueur avant qu'ils ſoient arrondis pour faire des chevilles.

FÉNUGRÈC. ſ. m. *Fœnum Græcum. ſ. n.* Plante médecinale à fleurs légumineuſes. Sa racine eſt fibreuſe, & périt tous les ans. Elle pouſſe une tige haute d'un piéd, ordinairement branchuë dès ſon milieu, chargée par intèrvalles de feüilles qui ſont au nombre de trois portées ſur une queuë. Elles ſont vèrd pâle, & ont demi poûce de longueur ſur trois à quatre lignes de largeur. Ses fleurs ſont petites, pâles, blanchâtres, & de peu d'ôdeur. A ces fleurs ſuccédent des gouſſes longues, applaties, tèrminées par une pointe en maniére de corne, & compoſées de deux coſſes vèrtes qui renfèrment pluſieurs ſemences rhomboïdes, jaunâtres. La farine de ces ſemences leſquelles on nomme ſenegré dans quelques endroits du Royaume, eſt employée en Médecine dans lés cataplâmes maturatifs & réſolutifs, pour ramollir, pour digerer, pour meurir: on en met dans les cataplâmes, & dans les cliſtères ramolliſſans: on en tire auſſi un mucilage dont on ſe ſèrt dans l'inflammation des yeux, & en pluſieurs autres occaſions. Il y a d'autres éſpéces de *fenugrèc*. On l'appelle auſſi ſenegré.

Le *Fenugrec* eſt ainſi appellé, comme qui diroit foin de Gréce, à cauſe que la ſemence de cette plante a été apportée de Gréce. La farine de la ſemence de *fenugrèc* eſt en uſage en Medecine; elle eſt bonne.

FEO.

FÉODAL, ALE. adj. Qui appartient au fief. *Clientelaris, fiduciarius*. Un Seigneur *féodal*, faute de foi & hommage de ſon vaſſal, fait les fruits ſiens pendant la ſaiſie *féodale*. Un retrait *féodal*, c'eſt l'action qu'a le Seigneur de retirer le fief mouvant de lui par puiſſance de fief, quand il eſt aliené par vaſſal, en payant le même prix. Matière *féodale*. Juriſprudence *féodale*. Un Docteur Napolitain, nommé Caravita, a fait ces dernières années un Traité Latin du droit *féodal*, qu'il appelle *Prælectiones feodales*.

FÉODALEMENT. adv. D'une manière féodale. *Fiduciariè*. Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe, Saiſir *féodalement*, *ex jure fiduciario*.

FER.

FÈR. ſ. m. Ce mot n'a point de plurier, lorſqu'il ſignifie ce métal dur qui ſe fond & qui ſe forge, & dont on fait preſque tous les outils des artiſans pour coupper & pour battre. *Ferrum*. Le *fer* eſt compôſé d'une tèrre, d'un ſel & d'un ſoufre impurs, mal digérez & mal unis, ce qui le rend ſujet à la roüille. Il eſt le plus dur, le plus ſec & le plus difficile à fondre de tous les métaux. Le *fèr* s'amollit & devient doux étant mis pluſieurs fois au feu, & battu, & en le laiſſant refroidrir après. Il ſe durcit en l'éteignant dans l'eau. Il ſe blanchit, ſi on l'étend dans de la poudre de ſel armoniac, & de la chaux vive. On fait des canons de *fer*. Les boulets ſont de *fèr* fondu. La lime ne mord point ſur les piéces de *fèr* de fonte. La plus forte trempe du *fèr* ſe fait dans le jus de réfort, ou du ſuc de vèrs pilez. Le *fer* ardent appliqué à un magdalon de ſoufre, ſe diſtille & tombe en grenaille. Il y a du *fèr* doux, & du *fèr* aigre, & des Officiers Royaux ou prud'hommes établis pour le marquer. Le *fèr* a grande ſympathie avec le cuivre, & on a de la peine à les ſéparer, quand ils ſont ſoudez enſemble: de là vient la grande amitié que les Poëtes ont feint que Mars avoit avec Venus. Le *fèr* attire l'aiman, ou l'aiman attire le *fèr*. Le *fèr* frotté d'aiman attire un autre *fèr*. R o H. Le *fer* eſt même un aiman imparfait, & ces deux corps ont beaucoup de reſſemblance. I D. Le *fer* expôſé longtems dans une cèrtaine ſituation devient aiman, témoin le *fèr* du Clocher de nôtre Dame de Chartres.

Il y a du *fèr* en pluſieurs endroits de France, celui de Suéde & d'Allemagne eſt le meilleur. Le *fer* dont on ſe ſèrt ordinairement pour les ouvrages eſt en bârre, ou en botte: ces bârres ſont de differentes longueurs. Le *fer* plat a 9 à 10 piéds de long, quelquefois plus, ſur deux poûces & demi de large, & environ quatre lignes d'épaiſſeur. Le *fer* quarré eſt en bârre de divèrſes longueurs, il a environ deux poûces en quarré. Le *fer* quarré bâtard a neuf piéds de long, & ſeize à dix huit lignes en quarré. Le *fer* cornette a huit ou neuf piéds de long, trois poûces de large, & quatre à cinq lignes d'épaiſſeur. Le *fèr* rond a ſix à ſept piéds de long, & neuf lignes de diamétre. Le *fer* de carillon eſt un petit *fer* qui n'a que huit à neuf lignes. Le *fer* de courçon eſt par gros morceaux de deux, trois, & quatre piéds de long, & de deux poûces & demi en quarré. Le *fer* tôle eſt en feuilles, & de differentes largeurs & hauteurs. Le *fèr* en bòtte ſèrt pour faire des vèrges de vitres, & autres ouvrages.

Les qualitez du *fèr* en général ſont éxprimées par les mots ſuivans. *Fer* bon, & ployant; *fer* rouverain, c'eſt-à-dire, qui a des gèrſures, il eſt caſſant à chaud, & difficile à forger: *fer* maniable à froid, & à la lime; *fer* cendreux, eſt celui qui ne devient pas clair quand il eſt poli; *fèr* caſſant, dur, roide; *fer* à gros grain; à petit grain; *fer* ployant à froid, caſſant à froid, tendre au feu, aiſé à ſe rouiller, à ſe manger; *fer* caſſant à chaud; *fer* pailleux, le *fèr* d'Eſpagne eſt ſujet à être de cette qualité, & à avoir de gros grains difficiles à limer.

Le *fèr* de France a les qualitez ſuivantes, ſelon les differentes mines dont il eſt tiré. Le *fer* de Senonches eſt fort doux & ployant, celui de Vibray eſt plus fèrme & de bonne qualité; le *fer* de Saint Dizier eſt plus caſſant, & a le grain plus gros, celui qui vient du Nivèrnois eſt doux, & tient beaucoup de l'acier, il eſt propre à faire des épées, & des canons de mouſquet; le *fer* de Bourgogne eſt médiocrement doux, celui de Champagne eſt plus caſſant; le *fer* de Roche eſt doux & fin, celui de Normandie eſt ordinairement fort caſſant.

Le *fèr* de Suéde, & celui d'Allemagne, eſt meilleur & plus ployant que celui de France; le *fer* d'Eſpagne eſt de même, mais il eſt aſſez ſouvent rouverain, caſſant à chaud, & plein de grains d'acier difficiles à limer.

Par rapport aux ouvrages qu'on fait de *fèr* il eſt bon de remarquer ce qui ſuit, le *fer* cendreux ne ſçauroit ſe polir, le *fer* qui paroit à la caſſe gris, noir, & tirant ſur le blanc, eſt bon pour les Maréchaux, les Taillandiers, & ceux qui travaillent de groſſes œuvres noires; le *fer* qui paroit mêlé à la caſſe, dont une partie eſt griſe, l'autre noire, & l'autre blanche, & qui a les grains un peu gros, eſt ſouvent le meilleur pour la forge, pour la lime, & pour ſe bien polir; le *fer* qui a le grain petit, qui eſt ployant à froid, & qui greſille lorſqu'il commence à être chaud, eſt difficile à employer à la forge & à la lime, il ne ſe ſoude pas facilement, mais il eſt bon pour ceux qui font de gros ouvrages pour travailler à la tèrre; le *fer* dont le grain eſt gros, & qui eſt clair à la caſſe, ne vaut guères pour quelque ouvrage que ce ſoit, parcequ'il eſt caſſant à froid, tendre au feu, ſujet à ſe roüiller, & à ſe manger, il ne ſçauroit ſouffrir une grande chaleur ſans ſe brûler.

Une gueuſe de *fer*, eſt le gros lingot qui ſort de la forge. *Porca*. La roüille de *fer*, ou *mâche-fer*, *ferrugo*; les grains de *fer* qui ſe détachent quand on le bat, ou étincelles de *fer*, *ſtrictura*. La ſoudure de *fer*, *ferrumen*, *ferruminatio*. *Fer* chaud ou bouton de feu, *cauterium*.

Comme il y a des pétrifications, il y a auſſi des *ferrifications*, ſi l'on ôſe parler ainſi, mais elles ſont plus râres. Dans le Cabinet de la Société Royale de Londres il y a deux os de piéd d'homme changez en *fer*.

Le *fèr*, dans l'Antiquité payenne, étoit conſacré à Mars. Voyez ce qu'en dit Voſſius *De Idolol. L. VI. C.* 5. 31. 32. 40.

Diodôre de Sicile dit, L. V. p. 230. que ce ſont les Cabires qui apprîrent la manière de fabriquer le *fèr*, mais nous apprenons de la Geneſe C. IV. v. 22. que Tubalcain l'avoit inventée avant le déluge, & par conſequent longtems avant les Cabires.

L'Areſio a fait une déviſe d'un *fer* tout rouge, ſur l'enclume, prêt à recevoir les coups de marteau, avec ce vèrs Italien,

Foco al ſembliante, e cera a i colpi ſembra.

A l'apparence c'eſt du feu, ſous les coups il ſemble de la cire; pour marquer un homme ardent & hautain dans ſes querelles, mais qui revient aiſément. Les idées de feu & de cire ſont trop diſparates pour une bonne déviſe. Les Uniformi de Rome ont pris

 pour

pour déviſe un *fèr* ſur l'enclume, frappé à coups de marteaux, *Et dant vulnera formam*, pour ſignifier que les peines, les infirmitez, les travaux, pèrfectionnent une âme chrétienne.

En tèrmes du Grand Art *fer* des Philoſophes ſignifie l'ouvrage de la pièrre des Sages.

FÈR BLANC, eſt du *fèr* doux battu, & réduit en lames déliées, & trempées dans de l'étain fondu. On le trempe auparavant un peu dans l'eau forte, parceque s'il étoit trop poli, la teinture ne s'y arrêteroit pas.

Il y a auſſi du *fer* battu en lames, qui diffère de l'autre *fèr* qu'on met en gros ouvrages. On l'appelle autrement *Tole*.

FIL DE FÈR, eſt du *fer* délié qu'on a paſſé par la filière, comme le fil d'archal.

FÈR D'AIGUILLETTE. C'eſt une petite piéce mince de *fèr* blanc, ou de cuivre, ou d'argent, dont on garnit les aiguillettes par le bout. On dit le *fer* d'une pique, le *fer* d'une lance, le *fer* d'une flêche; pour dire, la pointe de *fer* qui eſt au bout d'une pique, d'une lance, d'une flêche. *Cuſpis*, *mucro*, *ſpicum*.

On appelle auſſi *fer* abſolument, pluſieurs piéces de *fèr* particulières qui ſèrvent à divèrs uſages. Un *fer* à repaſſer le linge. Un *fer* à friſer les cheveux, *calamiſtrum*; un *fèr* à relever la mouſtache, & de même des outils d'artiſans. *Fers* à ſouder, *fers* à retondre pour les Tailleurs de pièrre. Des *fèrs* à roüet de Sèrruriérs. *Fèrs* ronds, quarrez, en triangle, crochus, &c. Des *fèrs* de Patiſſier, qui ſèrvent à marquer le pain à chanter & les gauffres. Des *fèrs* de Découppeur, de Doreur, qui ſèrvent à tailler, à dorer, à râcler le parchemin, &c.

On dit, qu'une piéce de monnoye eſt entre deux *fèrs*; pour dire, en équilibre, entre les deux *fèrs* de la balance. Les Jardiniérs diſent un *fèr* de beſche, pour dire l'éſpace, la longueur du *fèr* de la beſche. On appelle en tèrmes de jardinage rigole, une tranchée plus ou moins profonde, & large ſeulement d'un *fèr* de beſche, & deſtinée à y recevoir quelque plant.

On appelle auſſi abſolument *fèrs*, les chaînes, carcans, entraves, & menottes, qui ſèrvent à retenir les priſonniers, & les éſclaves. *Vincula*, *compedes*, *catenæ*. Auquel ſens il n'a point de ſingulier. On a mis à ce criminel les *fèrs* aux piéds & aux mains. Il languit dans les *fèrs* parmi les Turcs. On le dit auſſi dans un ſens figuré de ce qui gêne, qui dompte, qui contraint les ſentimens, les inclinations, les paſſions.

Ah! quand briſerez vous nos fèrs. QUIN.

En ce ſens il ſignifie figurément toute ſorte d'*éſclavage*, & ſe dit particulièrement en matière d'amour. Cet Amant bénit ſes *fèrs*, aime ſes *fèrs*. Il a briſé ſes *fèrs*.

L'amour me retient dans vos fèrs. VOIT.

Romps tes fèrs *bien qu'ils ſoient dorez.* MAI.

Ma triſte raiſon...
N'a pû ſauver des fèrs *ma douce libèrté.* VILL.

Non, Princes, ce n'eſt point au bout de l'Univèrs,
Que Rome fait ſentir tout le poids de ſes fèrs. RAC.

Il s'employe auſſi fort particulièrement en matière de piété, pour ſignifier l'éſclavage où le Diâble, le monde, le péché retiennent les hommes. Je jure de rompre mes *fers*, mais mes paſſions qui m'emportent me font bientôt oublier ce que j'ai promis à Dieu. AB. TÉTU.

Et préfère de voir ſes paſſions aux fèrs
A la fauſſe grandeur de domter l'Univèrs.

FÈR, ſe dit abſolument des *fèrs* qu'on met aux piéds des chevaux pour leur conſèrver la corne. *Solea ferrea.* On les forge convenablement à la forme du piéd qu'ils doivent couvrir. Un *fèr* eſt arrondi du côté de la pince, & ouvèrt du côté du talon. Un *fèr* à tous piéds, eſt un *fèr* compôſé de deux piéces mobiles ſur un clou rivé du côté de la pince, qui ſe peut accommoder à toutes ſortes de piéds. Cette éſpéce de *fèr* s'appelle *fèr* d'argent, quand la matière en eſt d'argent. Les chevaux de cet Ambaſſadeur avoient des *fèrs* d'argent.

Un *fèr* de cheval que l'on applique tout rouge ſur un bois, afin qu'il y imprime ſa figure, & pour ame, *Format ignitum*, eſt une deviſe d'Alcibiade Lucarini, qui ſignifie que pour toucher les autres il faut être touché ſoi même; *ſi vis me flere*, dit Horace, *dolendum eſt*.

FÈR A CHEVAL, en tèrmes de Fortifications, eſt un ouvrage de figure ronde, ou ovale, bordé d'un parapèt ſèrvant à couvrir une porte, à y loger un corps de garde, ou à déffendre un foſſé. On appelle auſſi *fèr à cheval*, une tèrraſſe circulaire à deux rampes en pente douce, & les autres éſpaces qui ont la figure d'un *fèr à cheval*, comme dans un partèrre, un bois, &c. *Fèr* à cheval ne ſe dit point des *fèrs* qu'on met aux piéds des chevaux, il faut dire, un *fèr* de cheval.

FÈR A CHEVAL. Tèrme de Chaſſe. C'eſt un plumage rouge, en forme de fèr à cheval, qui vient ſur le ventre du pèrdreau. *Semicirculus. Hemyſiclus.* Les pèrdreaux commencent à être bons, ils ont le *fèr à cheval* tout formé.

FÈR DE CHEVAL. ſ. m. Plante à fleurs légumineuſes. *Ferrum Equinum.* L'éſpéce de ce genre la plus connuë ſous ce nom, & qui répréſente mieux un *fer* de cheval, eſt annuelle, ſa racine eſt fibreuſe, elle pouſſe quelques petites tiges couchées par tèrre, branchuës, garnies de feüilles pareilles à celles de la lentille, plus charnuës, d'un vèrd plus gai; ſes fleurs ſont petites, jaûnes, & à ces fleurs ſuccédent des gouſſes comme articulées, dont châque piéce eſt taillée en fèr de cheval, compôſée de deux coſſes qui renfèrment une ſemence qui à la figure d'un rein. C. Bauhin l'appelle *ferrum equinum ſiliquâ ſingulari*. Il y a d'autres eſpéces de *fèr de cheval*.

FÈR, ſe dit auſſi quelquefois abſolument d'une épée, & des armes. Ce païs a été ravagé par le *fèr* & par le feu. Prens ce *fèr*, dit Trajan au Gouvèrneur de Rome, & t'en ſèrs pour moi ſi je fais bien, & contre moi ſi je fais mal. ABL. Cet hypocrite veut nous aſſaſſiner avec un *fèr* ſacré. MOL.

Prens ce fèr *que mon bras ne peut plus ſoutenir.* CORN.

On ſe menace, on court, l'air gémit, le fèr *brille.* RAC.

Grenade & l'Aragon tremblent quand ce fèr *brille.* CORN.

On dit encore, Manier le *fèr*; pour dire, Suivre la profeſſion des armes; Battre le *fèr*; pour dire, S'èxèrcer aux armes. Et en ce ſens on le dit auſſi au figuré de tous les autres èxèrcices où on s'eſt appliqué. Il a bien battu le *fèr* dans les écôles avant que de ſoutenir cette thèſe.

On dit auſſi ſe battre à *fèr* émoulu; pour dire, Se battre tout de bon; & cela tant au propre qu'au figuré; ſoit avec la lance, comme on faiſoit autrefois; ſoit dans toute autre ſorte de combats & diſputes. On appelloit autrefois *fèr* de guèrre le *fèr* émoulu de la lance dont on ſe ſèrvoit dans les guèrres, & dans les combats à outrance, pour le diſtinguer du *fer* dont on ſe ſèrvoit dans les lices & les tournois, & qu'on appelloit *fèr* non émoulu, *fèr* ſans émoulure, *fèr* rebouché, *fer* de rochet, ou de roquet. *Mucro retuſus.* C'eſt encore ce qu'on appelloit *courtois roquets*, ou *lances courtoiſes*, dont les pointes & *fers* ſont rabbatus, mouſſes & non émoulus, deſquels on combat ſoit en lice ou en behourd pour plaiſir, & déduire ſoy & les Dames. On voit bien que ceci eſt tiré d'Auteurs d'ancien langage. Enguèrrand de Monſtrelet liv. 1. chap. 38. dit que le Duc de Bourgogne fit peindre ſur l'huis de ſon logis par dehors deux lances, dont l'une ſi avoit *fèr de guèrre*, & l'autre ſi avoit *fèr de rochet*, en ſignifiance que qui voudroit avoir à lui paix ou guèrre, ſi la prenſiſt. NICOD, ſur le mot courtois.

On dit en tèrme de Marine, Demeurer ſur le *fèr*, pour dire, à l'ancre.

FÈR, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de pluſieurs ſortes de *fèrs*, comme de cheval, de flêche, de javelot, de lance, & de pique, dont on charge les Écus. Le *fer* de cheval ſe repréſente ordinairement la pince en haut; & lorſque les places des clous ſont d'autre couleur ou métal, on le blaſonne *cloüé*.

FÈR DE MOULIN, ou *croix de moulin*, eſt ce *fèr* qui ſe pôſe au milieu de la meule, comme deux ancres adoſſées qui ſe ſont jointes avec deux petites branches, en telle diſtance, qu'il ſe fait une ouvèrture quarrée au milieu, qui eſt caûſe que pluſieurs l'appellent *croix anille*. Il s'en trouve ſur pluſieurs Écus.

FÈR MAILLÉ. Grille de *fèr* faite en mailles, ou rezeau, qu'on met à la fenêtre, laquelle eſt une ſèrvitude, ou ſouffrance pour un voiſin. C'eſt un treillis de *fèr* dont les trous ne peuvent être que de 4. pouces en tout ſens avec un vèrre dormant ſcêllé en plâtre, pèrmis par la coutume de Paris, art. 201.

FÈR, en tèrmes de Chymie, a le nom de Mars, & ſouffre pluſieurs préparations. Le ſel de Mars, ou de *fèr*, eſt compôſé du ſel de l'éſprit de vinaigre & des particules d'aciér, que le même éſprit a diſſoutes. Il eſt propre à ouvrir les obſtructions. Le ſafran de Mars, ou *crocus Martis*, eſt la rouille de l'aciér ſur lequel on a vèrſé de l'eau: c'eſt auſſi celui qu'on ramaſſe ſur les barres de *fèr* qui ont été longtems expoſées au feu, comme celles qui ont porté les vaiſſeaux dans les fourneaux de revèrbère. On en fait auſſi avec la limaille d'aciér, qu'on fait demeurer longtems dans un fourneau de vèrrerie.

FÈR, ſe dit figurément en Morale, de ce qui a une grande dureté. Ainſi les Anciens ont appellé le ſiécle de *fèr*, celui où les hommes étoient durs & cruels. On dit qu'un homme a le corps de *fèr*; pour dire, qu'il eſt capable de réſiſter aux plus grandes fatigues; qu'il a la tête de *fèr*, quand il réſiſte aux fatigues de tête que cauſe

ſe

ſe la multitude des affaires. Il uſeroit du *fèr*; pour dire, Il uſe beaucoup.

On nomme auſſi en quelques endroits, Beſtiaux de *fèr*, ceux qu'on a donnez à des Fèrmiérs, à la charge que le croît ſèrvira à remplacer ceux qui périront. Ainſi il y a pluſieurs métairies en Berry, où il y a des beſtiaux qui conſèrvent toûjours.

FÈR ARDENT, ou FÈR CHAUD. L'épreuve ou la preuve du *fèr ardent*, ou du *fèr chaud*. C'étoit anciennement une épreuve qu'on faiſoit en Juſtice pour prouver ſon innocence par le moyen d'un *fèr* chaud : ce qu'on faiſoit en pluſieurs façons : quelquefois on marchoit ſur douze ſocs de charruë ardens : quelquefois on prenoit une barre de *fèr* ardente en main, & on la jettoit par deux ou trois fois dans l'éſpace de neuf pas : quelquefois ce *fèr* chaud avoit la forme d'un gand, dans lequel on fourroit la main & le bras. C'étoit une coutume fort ancienne : car l'un des articles de la Loi Salique porte, *De manu ab æneo redimendâ*, parcequ'on rachetoit quelquefois la rigueur du *fer* chaud, ou airain chaud, moyennant cèrtaine ſomme de deniérs. Les Auteurs rapportent une infinité de ces jugemens, comme on voit dans Paſquier, Du Cange, & autres, qui les ont appellez, *Judicium ferri calidi*, *ferri candentis*, *chalibis examen*, *ferrum ignitum*, *judicium ignitum*, *igniferum judicium*, *ferreum judicium*, *ferrum judiciale*, &c. Ce ſèrment regardoit particulièrement ceux qui ne pouvoient plus ſe battre en duel, ſoit à caûſe de leur âge, ou de quelque maladie, ou de quelque impèrfection du corps ; & ſur tout ceux qui étoient de condition libre, & même les Moines & les Ecclèſiaſtiques. Car pour les païſans, on leur faiſoit faire l'épreuve de l'eau froide. On le faiſoit auſſi bien pour les procès civils que pour les criminels ; & cela avec pluſieurs cérémonies Ecclèſiaſtiques ordonnées par les loix & coutumes de pluſieurs nations, & mêmes par les Conciles.

On ne faiſoit point ce jugement dans des ſemaines où il y avoit des Fêtes. On faiſoit plus ou moins rougir ſelon l'énormité du crime, ou ſelon les préſomptions qu'il y avoit contre l'accuſé. Ce *fèr* étoit béni, & gardé fort ſoigneuſement par les Ecclèſiaſtiques qui avoient droit d'en avoir un. Tous n'avoient pas ce droit : c'étoit une diſtinction auſſi utile qu'honorable ; car avant que de toucher ce *fèr* on payoit une ſomme à l'Égliſe, à laquelle il appartenoit. La preuve par le *fèr* étoit la preuve des Nobles, des Prêtres, & autres gens libres, que l'on diſpenſoit du combat. Trois jours avant que de la faire on jeûnoit au pain & à l'eau. Le jour qu'elle ſe faiſoit l'accuſé entendoit la Meſſe, & avant que d'y communier il proteſtoit à haute voix qu'il étoit innocent du crime dont on l'accuſoit. La Meſſe finie les Prêtres chantant d'un ton lugubre le conduiſoient fort lentement à l'endroit de l'Égliſe deſtiné à faire ces preuves. L'Accuſé en y arrivant baiſoit le livre des Évangiles ; il y beuvoit de l'eau bénite, on lui en jettoit ſur le viſage, ſur la tête, ſur ſes habits, & plus encore ſur la main dont il devoit toucher le *fèr*. Ce *fèr* étoit un gantelet dans lequel on fourroit la main, ou une barre plus ou moins groſſe. L'Accuſé ſoulevoit cette barre, une, deux ou trois fois, ſelon que portoit l'arrêt, puis mettoit ſa main dans un ſac, que l'on fèrmoit exactement. Le Juge & la partie appoſoient leurs ſceaux ſur le ſac, & les ôtoient trois jours après, ſi ſur la main de l'accuſé il ne paroiſſoit point de brulure, il étoit renvoyé abſous ; s'il y en paroiſſoit, il étoit déclaré coupable. LE GENDRE, *Mœurs & Cout. de Franc. p. 46. & ſuiv.*

Ces jugemens ont été déffendus par les Papes, les Conciles, & les Princes, comme par les Papes Étienne, Alexandre III. Innocent III. Honoré III. le Concile de Latran, & celui de Bayeux en 1300. par Fédéric I. Empereur, Jacques I. Roi d'Arragon, Aléxandre II. Roi d'Écoſſe : le tout un peu auparavant le régne de Saint Louis. Voyez l'Hiſtoire critique des pratiques ſupèrſtitieuſes par le P. le Brun ; & ci-deſſus au mot ÉPREUVE.

FÈR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Mettre les *fèrs* au feu, quand on commence ſérieuſement à vouloir faire réüſſir quelque affaire. On dit, qu'un homme a toûjours quelque *fèr* qui loche ; pour dire, qu'il eſt infirme, qu'il ſe plaint toûjours de quelque mal. On dit d'un cheval qui eſt tombé, qu'il a été renvèrſé les quatre *fèrs* en l'air ; & figurément il ſe dit auſſi d'un homme. On dit auſſi, qu'il faut battre le *fèr* tandis qu'il eſt chaud ; pour dire, qu'il ne faut pas pèrdre une bonne occaſion, une conjoncture favorable. On dit d'une chôſe qu'on mépriſe, qu'on n'en donneroit pas un *fèr* d'aiguillette. On dit auſſi, qu'il faut employer le *fèr* & le feu à quelque mal ; pour dire, qu'il y faut appliquer les remédes les plus violens. On dit auſſi, Quand on quitte un Maréchal, il faut payer les vieux *fèrs*, pour dire, qu'il faut payer les parties d'un ouvriér quand on le change. On dit qu'une pèrſonne n'eſt pas de *fèr* ; pour dire, qu'elle n'eſt pas infatigable.

On diſoit autrefois les ſix deniers aux *fèrs* le Roi, pour exprimer un droit, ou une redevance de ſix deniers que les Ouvriers compris ſous le nom de *Fevres* payoient au Roi à la Pentecôte, dans la ſuite le Maître Maréchal profita de cette redevance. Voyez FEVRE.

FÈR DE GALÈRE. C'eſt la même chôſe qu'ancre de Galère. *Anchora. Fèr d'audriveau*, eſt une petite ancre de Galère.

FÈR A BRAS, ou bras de *fèr*, eſt un ſurnom pris par quelques grands Seigneurs qui avoient ſignalé leur courage, & fait ſentir la force de leur bras dans les batailles. Baudouin Bras de *fèr* eſt regardé comme le prémiér Comte de Flandres. Quelques Auteurs l'appellent *fèr à bras*. Huës Chapel n'étoit pas ſeulement fort à tête, mais grand *fèr à bras*. Hiſtoire de France ms. Guillaume frère de Robèrt Guiſcard porta le ſurnom de *fèr à bras* à cauſe de ſa valeur, comme le rapporte Guillaume de la Pouille au prémiér livre des Geſtes des Normans. C'eſt peut-être là l'origine du mot de *fièr à bras*, que l'on donne aux fanfarons. On a dit d'abord *fèr à bras*.

LE CAP DE FÈR, ou Capo fèrrato. *Promontorium candidum*, ou *ferratum*, anciennement *Tretum*, ou *Tritum*, Cap du Royaume de Conſtantine, Province de celui d'Algèr, en Barbarie. Le *Cap de fèr* eſt à l'entrée orientale du petit golfe de Stora, & au ſeptentrion de la ville de ce nom. MATY. Voyez auſſi Paſquier Rech. L. IV. C. 2.

L'ISLE DE FÈR. *Pluitalia* dans Ptolémée, *Pluvialia* dans Pline *L. VI. C.* 32. C'eſt une iſle de l'océan Atlantique, la plus occidentale, & la plus méridionale des Canaries ; autrefois l'une des iſles Fortunées. Son principal lieu porte le même nom qu'elle. Nos Géographes font paſſer par cette iſle le prémiér méridien, où commence le prémiér degré de longitude. Lanzerotta l'appelle en Latin *Nigro*.

POIRE DE FÈR. Nom d'une éſpéce de poire qu'on mange cuîte pendant l'hiver.

FÉRAH. ſ. f. Ville de Pèrſe que les Géographes du païs mettent à 80 degrez 15 minutes de longitude, & à 39 degrez 15 minutes de latitude. *Tavernier, Voyages de Pèrſe L. III.* On peut l'appeller en Latin *Fera*.

FÉRACHIO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'iſle de Rhodes. *Ferachia*. Quelques Géographes prennent *Férachio* pour l'ancienne *Camirus*, l'une des trois principales villes de l'iſle de Rhodes, qui prit ſon nom de Camirus fils d'Hèrcule, & d'Iole fille d'Eurytus. D'autres prétendent qu'elle fut ainſi nommée par les Phéniciens de חמר, *hhomer*, ou *chomer*, qui veut dire, *argille*, parcequ'elle étoit ſituée dans un tèrritoire argilleux, que c'eſt pour cela qu'Homère, dont les épithétes ſont toujours propres, Iliad. B. v. 647. l'appelle ἀργινόεντα Κάμειρον, Camire l'argilleux, que le ח hhet des Phéniciens s'eſt changé en *c*, comme en Tapaſcus, & Malaca. *Bochart Chan. L. I. C.* 7. Mais ἀργινοεὶς, qui vient d'ἀργὸς, *blanc*, & ſignifie la même chôſe, n'eſt jamais pris pour argilleux dans Homère, où il ſe trouve encore quelquefois. Du reſte, *Férachio*, eſt ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle de Rhodes.

FÈR-AGUT. ſubſt. m. Tèrme uſité dans quelques Provinces, où l'on appelle de ce nom un bretteur de profeſſion. *Thraſo*, *gladiator*.

Ce nom de *Fèr-agut* vient de deux mots Latins, *ferrum acutum*, qui veulent dire, *fèr aigu*.

FÉRAIN, mot inuſité, qui ſignifioit autrefois une bête ſauvage. Philippe Mouskes, Évêque de Tournai, dans l'Hiſtoire de France, qu'il a écrite en vieux vèrs François, & qui eſt conſèrvée à la Bibliothèque du Roi, dit en parlant de Guillaume le Roux Roi d'Anglètèrre,

Ciers i miſt, & biſſes, & dains,
Puis counins, liévres, & férains,
Et manière de ſauvaigne.

Il eſt clair que *férain* vient de *fera*, *ferinum genus. Secla ferarum.* On a dit auſſi *férain* pour *cruel*. Borel écrit *ferrin*.

FÉRALES. ſ. f. & pl. Nom d'une fête que les anciens Romains célébroient le 21. Févriér à l'honneur des morts. *Feralia*. Macrobe *Saturn. L. I. C.* 13. en rapporte l'origine à Numa Pompilius. Ovide dans ſes faſtes L. II. v. 233. & ſuivants remonte juſqu'à Énée pour en trouver l'origine, & les décrit. Il dit encore au même endroit qu'en ce jour on faiſoit auſſi un ſacrifice à la Déeſſe *Muta*, ou Muette, & que c'étoit une vieille femme accompagnée de jeunes filles, qui faiſoit ce ſacrifice. Voyez *Roſin. Antiq. Rom. L. IV. C. 6. Struv. Synt. Ant. Rom. C. IX. p.* 417.

Varron dérive ce mot de *inferi*, ou de *fero*, parcequ'on portoit un repas au ſépulcre de ceux auxquels on rendoit ce jour-là les dèrniers devoirs. Feſtus le dérive de *fero* pour la même raiſon, ou de *ferio*, parcequ'on immoloit des victimes. Voſſius dit que les Romains appelloient la mort *fera*, cruelle, & que de là peut venir *feralia*.

FÉRAN, & AUFÉRAN. ſubſt. m. *Afer*, *Africanus equus*. Ce

mot ſe trouve dans nos vieux Romanciérs, il ſignifie un cheval d'Afrique, nous diſons aujourd'hui un *barbe*. Les beaux *férans* étoient pommelez.

Les mots de *féran* & d'*auferan* ſont dérivez d'*Aſeranus*, pris dans le ſens d'*Africanus*, ou d'*Afer*, dont il a été formé.

FÈRANDINE. ſ. f. Étoffe légère dont toute la chaîne eſt de ſoye, mais qui eſt tremée de laine, qui diffère en cela du pout de ſoye, dont la chaîne & la trême ſont tout de ſoye.

FÈRANDINIÉR. ſ. m. Ouvriér qui travaille en fèrandine, qui fait de la fèrandine.

FÈR-ARMÉ. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie, dit Borel, un homme armé à crud.

Ainçois en y morront dix mille fèr-armé. R. DE DOON.

FÉRAULT. Liais *férault*, eſt une éſpéce de pièrre dont le blanc a un pied de haut, & qui ſe trouve ſous le liais. Elle eſt un peu pôreuſe & rougeâtre.

FÈRBLANTIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait toutes ſortes d'ouvrages avec du fèr blanc. Ouvriér en fèr blanc. Taillandiér en fèr blanc. *Ferri ſtanno illiti opifex, propola.* Le peuple de Pàris dit *Ferblantier*; mais les gens du métiér diſent Taillandiér en fèr blanc. C'eſt un ouvriér qui travaille en fèr blanc, qui fait & vend des lantèrnes, des entonnoirs, des plats, des couvre-plats, des rapes, &c.

FÈRDEN, ou Vèrden. ſ. m. Nom propre d'une ville du cèrcle de la Baſſe Saxe en Allemagne. *Verda.* Elle eſt ſur l'Aller, entre Brême & Zell. *Ferden* eſt aſſez grand, & diviſé en deux, le vieux & le nouveau *Fèrden*. Ç'a été une ville libre & impériale; mais ſoumiſe autrefois par ſes Évêques, elle a paſſé aux Rois de Suéde, dont elle dépend aujourd'hui. Les Ducs de Lunebourg la prîrent en 1676. mais ils la rendîrent en 1679. *Ferden* eſt capitale du Duché, dont l'on va parler.

Le Duché, ou la Principauté de *Ferden, Ducatus*, ou *Principatus Verdenſis*, eſt un petit païs du Cèrcle de la Baſſe Saxe, en Allemagne, borné au midi par le Comté d'Hoye, au couchant par le Duché de Brême, & ailleurs par celui de Lunebourg. *Ferden* ſa capitale, & Rodembourg, en ſont les lieux principaux. La confeſſion d'Auſbourg ayant été reçûë dans ce païs, l'Évêché de *Ferden*, fondé par Charlemagne, dans le VIIIe ſiécle, fut ſéculariſé, & enſuite cédé aux Suédois par la paix de Weſtphalie. Voyez *Audifret Geogr. T. III. Maty, Corn.*

FÈRDINAND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ferdinandus.* Ce nom, ſi l'on en croit les Macri dans leur *Hierolexicon*, eſt Arabe. Il vient de *ferh-din-handu*, qui ſignifie *Gaudium fidei habet ipſe*, de l'Arabe פרח, *farah*, *gaudium*, דין, Religion, *fides* הנה, *ille*, & דן. *habet*, *præditus eſt*; ou bien, diſent encore ces Auteurs, *Gaudium fidei apud eum*; c'eſt-à-dire, que *Fèrdinand* veut dire, *Il a la joye de la foi*, ou *La joye de la foi eſt en lui.* Le prémier, ajoutent-ils, qui porta ce nom, eſt *Ferdinand* I. Roi de Caſtille & de Léon, ſecond fils de Sanche III. Roi de Navarre, & de Nuña Princeſſe de Caſtille, qui le fit héritiér de ces Royaumes. Il vivoit au milieu de l'onziéme ſiécle, & on lui donna le nom de *Fèrdinand*, parcequ'il prit Conimbre ſur les Maûres, & qu'il pouſſa ſes conquêtes ſur eux juſqu'au Mondego, rivière de Portugal. Il y fut aidé par Ebles, Comte de Ronet, & d'autres François venus à ſon ſecours. Si ce mot eſt Arabe j'aimerois mieux le tîrer plus ſimplement de פרח, *ferh*, joye, דין, *din*, religion, foi, & דן, du pronom démonſtratif; de ſorte que *Fèrdinand* ſignifie, *Gaudium religionis ipſe*, Il eſt la joye de la religion. Cela eſt plus dans le goût de la langue Arabe. Mais Covarruvias prétend que ce mot eſt Goth. Skinner le dérive de deux mots Allemands, *pferd*, cheval, & *dienen*, ſèrvir.

Il y a cinq *Fèrdinands* Rois d'Éſpagne, tous grands Princes; quatre Empereurs, trois Rois de Naples & de Sicile, & beaucoup d'autres Princes du même nom.

De *Ferdinand*, qui eſt un nom très-commun en Eſpagne, les Eſpagnols ont fait *Fernandez*, *Fernando*, *Fèrnan*, & nous *Fèrnand*, & *Fèrrand*. Car nous diſons *Ferdinand*, *Fèrnand*, ou *Fèrrand* I. Roi de Naples & de Sicile, fils naturel d'Alphonſe V. Roi d'Arragon. Charles *Fèrdinand*, ou *Fèrrand*, Bénédictin natif de Bruges, qui vivoit dans le XVe ſiécle, & dont nous avons quelques ouvrages, & entre autres deux livres de l'Immaculée Conception. Ainſi le P. Daniel, en parlant du Comte de Flandre pris par Philippe Auguſte à la bataille de Bovines, l'appelle tantôt *Fèrdinand*, & tantôt *Fèrrand*. Mezeray l'appelle auſſi *Ferrand* de Portugal Comte de Flandre, fils de Sanche Roi de Portugal. *T. I. p.* 513. C'eſt de là qu'ont pris leur nom tant de familles en France qui ſe nomment *Fèrrand*.

FÈRDON. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoye. *Ferdonus.* Le *Ferdon* étoit le quart d'un marc; c'eſt-à-dire, de deux onces. Guntherius en parle dans ſon Hiſtoire de Conſtantinople, que Caniſius a imprimée dans le Ve tôme de ſes *Antiquæ Lectiones*.

FÈRE. ſ. f. *Fara.* Ce mot eſt originairement Allemand, ou Franc, & ſignifie l'habitation de pluſieurs pèrſonnes d'un même païs, d'une même famille. Voyez Mr de Valois, dans ſa Notice des Gaules, au mot *fara*. C'eſt de là que le mot de *Fère* nous eſt reſté dans beaucoup de noms de villes & de bourgs. La *Fère* Champenoiſe; la *Fere* en Tardenois; la *Fère* Briange, la *Fère* en Picardie, &c. Paul Diâcre dit que les François, les Lombards, & autres peuples Gèrmains, appelloient toute une famille *fara*.

FÈRE. ſ. f. La *Fère*. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans le Comté de Thiérache, en Picardie. *Fara, Vara, Wara.* Elle eſt entre Noyon & S. Quentin ſur-l'Oiſe. La *Fère* eſt une place forte par ſa ſituation dans des marais fèrmez par l'Oiſe, & une autre petite rivière qu'elle reçoit, & par de bons baſtions dont elle eſt revêtuë. Le Roi Eudes mourut à la *Fère* en 898. Ce nom s'eſt fait du Latin *fara*. Il y a plus de 600 ans qu'on a changé l'*a* en *e*, & qu'on dit *Fère* pour *Fare*. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 192.

LA FÈRE CHAMPENOISE. Petite ville de France, dans la Champagne. *Fara Campanenſis*, ou *Campana*, ou *Campania*. Elle eſt entre la Marne & la Seine, à ſept lieuës de Chaalons au ſud-oüeſt, au midi d'Épèrnay, & au couchant de S. Dizier. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 192.

LA FÈRE EN TARTENOIS, ou TARDENOIS. *Fara in Tardeniaco*, eſt une petite ville de Champagne, avec un beau château, entre Meaux & Rheims. *Valeſ. ibid.*

LA FÈRE BRIANGE. *Fara Briengia.* Elle eſt entre la *Fère* en Tartenois & la *Fere* Champenoiſe, & plus proche de la ſeconde. On l'a appellée *Fère Briange*, parcequ'elle eſt aux confins de la Brie, *in finibus Briegii pagi*. Voyez De Valois cité aux mots précédents.

FÈRE SAGE. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſignifie *inſtruire*, il eſt ſuivi de la particule *de*, comme *inſtruire*. *Fere ſage* de l'état des querelles, c'eſt inſtruire de l'état, &c.

FÉRENDAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. *Ferendarius.* Jean Lydius dit que les *Férendaires* étoient ceux qui étoient chargez par quelqu'un de quelque affaire, comme de porter la nouvelle de quelque victoire.

FÉRENTAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie. *Ferentanus.* Ils étoient ſituez le long de la mèr Adriatique, ayant les Marucins au couchant, la Poüille Daunie au levant, & le Samnium au midi. Leurs villes étoient *Anxanum*, *Lavinum*, *Ortona*, & *Hiſtonium*. Leur païs répondoit à l'Abruſe Citerieure, & à la partie de la Capitanate qui s'étend juſqu'au Fortore. MATY. Au reſte, il faut dire *Férentain*, Les *Férentains*, & non pas *Frentan*. Les *Frentans*: car en Latin l'on diſoit *Frentanus*, & quoique Silius Italicus L. VIII. v. 521. ait dit *Frentanus*, il ne l'a fait que forcé par la meſure du vèrs, & c'eſt une licence poëtique, de laquelle on ne doit point conclurre que *Frentanus* fut le nom de ce peuple, ni conſéquemment on doive dire *Frentan* en François, comme font Maty & les Auteurs du Moréri.

FÉRENTAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. *Ferentarius.* Les *Férentaires* étoient chez les Romains des troupes auxiliaires armées à la légère. Leurs armes étoient l'épée, les fléches, la fronde, qui ſont des armes plus légères & moins embaraſſantes que le bouclier, la hache, la pique, &c.

Le nom de *Férentaires* vient de ce que ces ſoldats étoient troupes auxiliaires, *à ferendo auxilio*. Varron dit que ce nom leur fut donné parceque la fronde & les pièrres ſe portent, & ne s'empoignent pas, *feruntur non tenentur*. Il y avoit une autre eſpéce de *Férentaires*, dont l'emploi étoit de porter des armes à la ſuite des armées, afin d'en fournir aux ſoldats dans les combats. Jean Lydius appelle *Férentaire* des Cavaliérs armez de piéd en cape, armez peſamment. *Cataphracti equites.*

FÉRENTIN, INE. ſubſt. maſc. & f. Qui eſt de Ferento. *Ferentinus, a.*

FÉRENTINO. ſubſt. maſc. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Ferentinum.* Elle eſt dans la Champagne de Rome, ſur une colline, à deux lieuës au levant d'Agnanie. L'Évêque de *Férentino* eſt ſuffragant du Pape.

FÉRENTO. ſ. m. Nom propre d'une ville autrefois Épiſcopale, dont il ne reſte plus que quelques maiſons. *Ferentia*, & *Ferentinum* dans Pline L. III. C. 5. & dans Strabon L. V. *Ferentinum* dans Tacite *L. II. Annal.* & dans Ptolémée: c'eſt apparemment une faute de Copiſte. Strabon la place ſur la voye Appie. Elle eſt dans le Patrimoine de S. Pièrre près de Vitèrbe, où ſon Évêché a été transféré. *Férento* fut détruit en 1074. par ceux de Vitèrbe, parceque les Férentins étoient accuſez d'héréſie.

FÉRENZUOLA, ou FIÉRENZUÉLA. ſ. f. Petite ville, avec Abbaye & Évêché. *Ferenzuola.* Elle eſt du Royaume de Naples, dans la Capitanate, au couchant de Manfrédonia.

FÉRER. v. act. & n. C'eſt un vieux mot, qui ſignifie *frapper*, *piquer*. *Ferire.*

S'en vient férant *des eſperons*. PERCEVAL.

Peut être que Borel s'eſt trompé en diſant *férer*, car *férant* peut venir de *férir*, comme *ſentant* viênt de *ſentir*.

FERET. ſ. m. Tèrme de Vèrrerie. C'eſt une vèrge de fèr qui n'eſt point pèrcée, comme les cannes; & duquel on ſe ſèrt pour lever de la matière du vèrre, & ajoûter des ornemens aux ouvrages que l'on veut faire. *Virgula ferrea.*

FÈRGANA. Voyez FARGANA.

FÈRGENT. ſ. m. & nom propre d'homme, qui comme le marque M. Chaſtelain dans ſon Martyrologe, eſt le même que Fulgence. *Fulgentius.*

Le P. Lobineau, Hiſt. de Bret. T. II. Gloſſ. dit que *Fèrgent* eſt un ſobriquet, éxpliqué par quelques Auteurs par le tèrme de moindre, ou plus jeune. Alain *Fèrgent*, ou *Fèrgant*, Duc de Bretagne. *Ib. p.* 124. & 284. Ne ſeroit-ce point plûtôt deux noms propres & la même chôſe qu'Alain Fulgent?

FÈRGEON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ferrutio*, *Ferrucius*. Saint *Fergeon*, diſciple & diâcre de ſaint Irenée Évêque de Lion, alla par ſon ordre avec S. Fargeau prêcher l'Évangile à Beſançon, où ils furent martyriſez la prémière année de Caracalla, qui fut l'an 211. de J. C.

FÉRIA. ſ. & nom propre. Bourg d'Éſpagne, qui a tître de Duché. *Feria.* Il eſt dans l'Éſtramadoure, à cinq lieuës au nord de Badajoz. Quelques Géographes prennent *feria* pour la ville nommée anciennement *Seria*, & *Julia Fama*, que d'autres placent à Xérés de Guadiana.

FÉRIABLE. Vieux adj. m. & f. Chomable. LOBIN. *Gloſſ.* Que l'on doit chomer. *Feſtus.*

Car nous devons bien aviſer
Comment le dimanche eſt fériable. GUILL. DE S. ANDRÉ.
dans l'hiſt. de Jean IV. D. de Bret.

FÉRIAGE. ſ. m. Vieux tèrme, dont on ne ſçait pas bien la ſignification, il y a apparence que c'eſt la même chôſe que *féage*. Voyez ce mot. On trouve dans quelques actes, ou piéces, *fériage* royal.

FÉRIAL, ALE. adj. Qui regarde la férie; qui eſt de férie. *Ferialis.* Tèrme de Bréviaire, & de Chant. Un jour *férial*, eſt un jour de ſimple férie; les prières *fériales*, ſont les prières qu'on dit à genoux les jours de férie, d'avent, de carême, des quatre tems & des vigiles jeûnées. L'office *férial* eſt l'office de la férie. Ton *férial*, eſt le ton ſur lequel on chante cèrtaines chôſes les jours de férie. Tèrminaiſon *fériale*. Quand le ſaint (Benoit) dit qu'on ne dira point d'*Alleluia* aux Répons, ſi ce n'eſt depuis Pâques juſqu'à la Pentecôte, il l'entend ſans doute non ſeulement des jours *fériaux*, mais encore des ſolennitez des Dimanches & des Fêtes. AB. DE LA TRAPPE.

FÉRIE. ſ. f. Tèrme de Bréviaire. C'eſt ainſi qu'on nomme les jours de la ſemaine qui ſuivent le Dimanche. *Feria.* Le Lundi eſt la ſeconde *Férie*, le Mardi la troiſième, &c. On dit, Faire de la *Férie*, quand on fait l'Office ſimplement de la *Férie*, ſans aucune célébration de Fête, ni d'Octave.

Les *Féries majeures*, ſont les trois dèrnièrs jours de la Semaine Sainte, les deux jours d'après Pâques & la Pentecôte qui ſont fêtez, & la ſeconde *Férie* des Rogations, qui a ſon Office particulièr.

FÉRIES. C'étoient chez les Romains des jours où l'on s'abſtenoit de travailler. *Feriæ.* Ces jours-là étoient principalement marquez par le repos. Au lieu que les jours de fêtes étoient celebrez par des ſacrifices, ou des jeux, auſſi bien que par la ceſſation du travail. Ainſi il y avoit des jours de *Féries* qui n'étoient pourtant pas jours de fête. DAC.

Il y avoit auſſi pluſieurs ſortes de *Féries* chez les Romains. Voici leurs noms, au moins des principales. *Æſtivales*, Les *Féries* d'Été; *Annivèrſaria*, Les *Féries* annivèrſaires; *Compitalitia*, Les compitalices, ou fêtes & *Féries* des ruës, ou des carrefours; *Conceptivæ*, Les *Féries* votives que les Magiſtrats promettoient châque année; *Denicales*, pour l'éxpiation des familles polluées par un mort; *Imperativæ*, ou *Indictivæ*, celles que le Magiſtrat ordonnoit, *Latinæ*, Les *Féries* Latines, inſtituées par Tarquin le Supèrbe pour tous les Latins, qui montoient à plus de 50 peuples. Elles ſe célébroient ſur le mont d'Albe, en mémoire du Traité de paix fait par Tarquin le Supèrbe entre les Romains, & les peuples du Latium. Ces *Féries* duroient quatre jours. ID. *Meſſis feriæ*, Les *Féries* de la Moiſſon; Les Paganales, *Paganales feriæ*, ou *Paganalia*, dont nous parlerons en leur lieu; *Precidaneæ*, qui étoient proprement ce que nous appellons la vigile d'une fête. Voyez Aulu Gelle L. IV. C. 6. Les *Féries* particulières, ou propres, *Privatæ*, *propriæ*, celles que châque famille avoit en particulier; Les Publiques, *Publicæ*, que tout le monde gardoit, ou que l'on obſèrvoit pour le bien & le ſalut public: celles que l'on célébroit pour les Semailles le 25 de Janvièr, & qu'on nommoit *ſementivæ*; Les fixes, & qui ſe célébroient toujours au même jour, *ſtativæ*; Les *Féries* des études, ou les vacances, *ſtudiorum feriæ*; Les ſaturnales, dont nous pourrons parler, *ſaturnales*; Les *Féries* des foux, ou des ſots, qui ſe célébroient le 17e de Févrièr, & qu'on nommoit auſſi Quirinales, *ſtultorum feriæ*; *Quirinalia*; Celles de la Victoire au mois d'Aouſt, *Victoriæ feriæ*; Celles des Vandanges, *Vindemiales*, depuis le 20e d'Août juſqu'au 15e d'Octobre; Les *Féries* de Vulcain, *Vulcani feriæ*, qui tomboient le 22e de Mai.

Férie s'eſt dit chez les Romains pour un jour de foire, parcequ'on tenoit les foires les jours de *férie*, comme on fait encore ſouvent. Voyez Hoffman au mot *feriæ*, Struvius *Synt. Antiqq. Romann. C. IX. p.* 425. 443. 444.

Une loi de Theodôſe du 7e d'Août 389. diminuë le nombre des *Féries*, c'eſt-à-dire, des jours où l'on ne plaidoit point. On ne dit point combien il y en avoit alors; mais on voit que M. Aurèle, qui avoit eû le même deſſein que Théodôſe, avoit cru faire beaucoup de les réduire à 135. Théodôſe n'en mit que 125, partie de ſolennitez profanes, partie de Chrétiennes. Les profanes étoient un mois de vacations durant les chaleurs de l'été, & un autre en automne pour recueillir les fruits, & ces mois étoient différens ſelon les différens païs. Il y ajouta les jours de la naiſſance des Empereurs & de leur avènement à l'Empire, le 21e d'Avril, & le 11e de Mai, à cauſe de la fondation de Rome & de Conſtantinople, & le prémièr jour de l'an, qui à ce qu'on prétend, emportoit auſſi la veille avec le 3e de Janvièr. Pour les ſolennitez Chrétiennes, il marque ſeulement Pâques, avec les ſept jours qui le précédent & qui le ſuivent, & tous les Dimanches de l'année. TILLEM. *Emp. T. V. p.* 307.

Le mot de *Férie* revient au mot de Sabbath, dont les Iſraëlites ſe ſèrvoient, non ſeulement pour ſignifier le dèrnièr jour de la ſemaine, qu'ils chomoient; mais encore pour toute la ſemaine.

Ce mot vient, ſelon Du Cange, de *Feria*, qui ſignifioit autrefois *Fête*, ou ſolennité, où on étoit obligé à la ceſſation de tout travail: d'où vient que le Dimanche eſt la prémière *Férie*. Car autrefois toute la ſemaine de Pâques étoit fêtée par une Ordonnance de l'Empereur Conſtantin; ainſi on appella ces ſept jours *Féries*. Le Dimanche étoit la prémière, le Lundi la ſeconde, &c. Et comme cette ſemaine étoit alors la prémière de l'année Ecléſiaſtique, on s'accoutuma à appeller les jours des autres ſemaines 2. 3. & 4. *Feries*. D'autres diſent que les jours de la ſemaine n'ont point été appellez *Féries* de ce qu'on les fêtoit, ou qu'on les chomoit; c'eſt-à-dire, non pas qu'il y eût obligation de s'abſtenir d'œuvres ſèrviles, & qu'on s'en abſtint tous les jours; mais pour avèrtir les fidelles qu'ils doivent s'abſtenir de pécher. Voyez Durand *De Off. Div. L. VIII. C.* 1. Iſidôre croit que ce nom vient de *Fari*, parler, parceque ce ſont des jours où il faut dire, célébrer les loüanges de Dieu. C'eſt une étymologie d'Iſidôre, c'eſt tout dire. Les jours en général, & quoi qu'ils ne fûſſent point jours de fêtes, ont été appellez anciennement *Feſtæ*, ou comme Voſſius veut qu'on liſe, *Feſiæ*. C'eſt de là, ſelon cet Auteur, que s'eſt fait *Feria*.

Ce mot nous eſt reſté de l'uſage des anciens Romains, qui ont dit *feria*, *à feriendis victimis*. Martinius dit que *feriæ dictæ ſunt velut*, *ἱερὰς*, *ἡμέρας*, *dies ſacri*.

En quelques païs les vacations s'appellent *féries*. *Férie*, *féria*, ſelon le P. Lobineau dans ſon Gloſſaire, vient de l'ancien mot Breton *ffair*, qui ſignifie la même chôſe. Mais *ffair* ne ſeroit-il point pris du Latin *feria*?

FÉRIE. adj. maſc. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *fêté*. *Feriatus*, *feſtus*. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phrâſe. On donne pèrmiſſion aux artiſans qui travaillent pour la guèrre, de travailler, tant aux jours *fériez* que non *fériez*. Et encore on dit plus ordinairement, tant aux jours *fêtez* que non *fêtez*.

FÉRIMACO, ou FÈRMACO. ſ. m. & nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Ferimaca.* Elle eſt ſur la côte de la Natolie, près de Melazzo. On croit aſſez vraiſemblablement qu'elle eſt l'ancienne *Lade*, ou l'ancienne *Pharmacuſa*, proche de laquelle Jules Céſar fut pris par des pyrates. MATY.

FÉRIR. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit *Frapper*. *Ferire*, *percutere*. Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe, Il a remporté la place ſans coup *férir*; pour dire, ſans combattre. S. Amant l'a pourtant employé en raillerie.

--- *& puis mourut*,
D'une broche qui le férut.

On trouve les tems ſuivant de ce vèrbe, l'infinitif *férir*. Et pour les *férir* droit aux yeux. MAROT. Le pretérit défini *féry*, *percuſſi*.

 Aſſez

Aſſez y *féry* & heurtay. R. de la Rôze. La troiſiême pèrſonne ſingulière du préſent *fiert*, *férit*. Le Dragon le *fiert* de ſa couë. Font. des Am. La prémière du même tems, je *fiere*, *ferio*. Qui me tient que je ne *fiere*. Villon.

FÉRU, ue. part. paſſ. Bleſſé. *Percuſſus*, *ictus*. Il ne ſe dit qu'en cette phrâſe badine : Il eſt bien *féru* de cette femme ; pour dire, Il en eſt bien amoureux : &, Son cœur eſt *féru* ; pour dire, Il eſt bleſſé par l'amour. Je ſuis *féru*, j'en ai dans l'aîle. S. Amant.

On dit *féru* pour choqué contre quelqu'un, ou ſur quelque chôſe. Quand cet homme eſt *féru* ſur quelque chôſe, ou bien contre quelqu'un, il n'y a pas moyen de le faire revenir. En ce ſens on a dit de Juvénal,

On ſçait que c'eſt un vieux bourru,
Dont l'âpre & bouillante colère,
Quand une fois il eſt féru
Ne feroit pas grâce à ſon Père. P. Du Cèrc.

FÈRJUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus*. S. *Fèrjus* Évêque de Grenoble a ſuccédé à Clarus, qui ſouſcrivit au Concile de Châlons ſur Saone tenu en 650. Chastelain, *Martyrol. p.* 810. Son véritable nom eſt *Ferreolus*, comme on le lit dans l'ancien Catalogue des Évêques de Grenoble publié par D. Mabillon au 1. T. de ſes Analectes ; & non *Fergeolus*, mot barbâre employé au Nouveau Propre de Grenoble, forgé ſur le nom François vulgaire *Fèrjus*, qui a été formé ainſi en conſonifiant l'*i* de *Ferriolus*, qu'on a dit pour *Ferreolus*, comme on a dit *Calciata* pour *Calceata*, *Catechuminus* pour *Catechumenus*, & tant d'autres ; & comme les Grècs diſent depuis pluſieurs ſiécles *Paraclitos* pour *Paracletos*, *ita* pour *eta*, *alpha vita* pour *alpha beta*. Id. Fériol, nom de famille, eſt une preuve que l'on a dit *Ferriolus* pour *Ferreolus*.

FÈRLA, ou FÉRULA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de Sicile, dans la Vallée de Noto. *Ferula*. Ce lieu eſt ſur l'Anapo, à ſix lieuës au couchant de Syracuſe.

FÈRLER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt, Plier les voîles ſous l'antenne, les mettre en fagot. On dit auſſi fréler. Car quand on ne fait que les trouſſer, cela s'appelle *carguer*. On le dit auſſi des ponts de corde, quand on les plie. L'Ordonnance de la Marine ſe ſert du mot de *fréler*. Le contraire eſt *défréler*, ou *défèrler*.

Skinner dit que ce mot vient peutêtre des mots Latins *preſſus*, *preſſulus*. Quoique dans toutes les langues le changement du *p* en *f* ſoit ordinaire, cette étymologie paroit forcée. Le même Auteur dit que les Anglois ont formé de *fèrler* leur vèrbe *furl*, qui ſignifie *plier*, *ramaſſer*, *aſſembler* : mais il faut rendre aux Anglois un bien qui leur appartient ; on a dit ailleurs que pluſieurs tèrmes François de Marine ſont venus des langues du nord, & il eſt plus naturel de dériver *fèrler* de *furl*, que *furl* de *fèrler*.

FÈRLIN. Vieille monnoye qui valoit le quart d'un deniér, mais qui n'a plus cours aujourd'hui. Elle eſt mal appellée *Frelin* dans la Chronique de Bèrtrand du Gueſclin. On diſoit auſſi un *fèrlin* de tèrre, comme on diſoit une livrée & une ſoudée, des mots de livre & de ſous. Le *fèrlin* de tèrre contenoit trente-deux acres.

FÈRMACO. Voyez FÉRIMACO.

FÈRMAGE. ſ. m. Le prix qu'on a promis de payer pour un droit, ou un héritage appartenant à autrui, qu'on s'eſt chargé de recueillir, ou de faire valoir. *Redemptio*, *conductio*, *locatio*. Il eſt pèrmis de ſtipuler une contrainte par corps pour raiſon des *fèrmages* par l'Ordonnance.

FÈRMAIL. ſ. m. Tèrme qui eſt reſté dans le Blâſon, & qui ſe dit des fèrmoirs, agraffes, ou boucles garnies de leurs ardillons qui ſe mettent aux manteaux, aux chappes, aux baudriers ou ceintures pour les attacher. *Fibula*. Elles ſont ordinairement repréſentées rondes, & quelquefois en loſange : ce qu'alors il faut ſpécifier en blaſonnant. Le *fèrmail* étoit anciennement une marque de dignité, & on s'en ſèrvoit pour faire de riches préſens aux pèrſonnes conſidérables. On trouve auſſi *fèrmal* & *farmail*.

Quelques-uns appellent un Écu *fèrmaillé*, quand il eſt chargé de pluſieurs *fèrmaux*. Nicod le fait de féminin *fèrmaille*, & en forme le vèrbe *fèrmailler*, qui ſignifie, garnir d'une ou de pluſieurs *fermailles*, ou boucles d'or, ou d'argent. On dit encore *fèrmaillé*, & on le trouve dans les anciens Blaſonneurs. Stuard, Comte de Buchnam, portoit de France à la bordure de gueules, *fèrmaillée* d'or, qui eſt de durgel, on dit maintenant ſemée de boucles d'or. Nic. *Fèrmail*, ou *fèrmaille*, & *fèrmailler*, c'eſt-à-dire, *garnir de fèrmailles*, *infibulare*, *fibulâ inſtruère*, ſe trouve auſſi dans Pomey.

FÈRMAILLÉ. ſ. m. Treillis de fèr dont les troûs ſelon la Coutume de Paris art. 201. ne peuvent être que de quatre poûces en tout ſens. *Cancelli ferrei*.

Ce mot vient de *fèr*, & de *maillé*, qui veut dire, qui eſt à mailles, qui a des mailles ; on a joint ces deux mots enſemble, & on a formé le mot de *fèrmaillé*.

FÈRMAILLET. Voyez FÈRMEILLET.

FÈRMANAGH. ſ. m. & nom propre. M. De L'Iſle écrit *Farmanagh* dans ſa Carte d'Irlande, Cambden *Fèrmanagh*. Le Comté de *Fèrmanagh* eſt une contrée de l'Ultonie, en Irlande. Il eſt borné au levant par celui de Monaghan, au nord par celui de Tyrone, au couchant par celui de Tirconel, & il a au midi ceux de Letrin & de Cavan. Il eſt prèſque tout occupé par des lacs, principalement par celui d'Éarne. On n'y remarque que la petite ville d'Eniskilling, qui en eſt la capitale. Maty.

FÈRMANCE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Nom de cèrtains Officiérs qui ordonnoient, ou faiſoient des ajournemens. On diſoit *Fèrmance* véſalière.

FÈRMANT, ante. adj. & part. Il a les ſignifications du vèrbe *fermer*. A nuit *fèrmante*, *Inſtante*, *imminente nocte*, eſt une éxpréſſion qui marque le tems où la nuit approche, & où elle n'eſt pas encore venuë ; c'eſt la fin du crépuſcule, quand il eſt fini on dit qu'il eſt nuit fèrmée. Le mot de *fèrmante* ſe prend dans un ſens métaphorique dans ces phrâſes, Il eſt nuit *fèrmante*, à nuit *fèrmante*.

FÈRME. adj. m. & f. Qui eſt fort, qui tient bien, qui eſt difficile à ébranler. *Firmus*. Ce cavalier a la main *fèrme*, les reins *fèrmes*, eſt *fèrme* ſur les étriérs. On ne ſçauroit faire un fondement *fèrme* en bâtiſſant ſur le ſable. On dit auſſi, une voix *fèrme*, un ton *ferme*, une action *fèrme* & aſſurée. Avoir le regard *fèrme*, la contenance *ferme*.

Fèrme, ſe dit auſſi de ce qui a quelque dureté. On peut paſſer par ce chemin, la tèrre y eſt *fèrme*, on n'y enfonce point. La glace eſt *fèrme* ; c'eſt-à-dire, elle porte. On dit d'une pèrſonne graſſe & qui ſe porte bien, qu'elle a la chair *fèrme* ; que du poiſſon doit être *fèrme* ; pour dire, qu'il ne doit point être mollaſſe. On dit auſſi d'une viande qui eſt mal cuîte, ou dure, qu'elle eſt *fèrme*.

Fèrme, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Conſtant, inébranlable. *Impavidus*, *conſtans*, *imperterritus*, *ſtabilis*. Un Philoſophe doit avoir l'âme *fèrme*, l'éſprit *fèrme*, Il eſt des éſprits rudes qui penſent être *fèrmes*. S. Évr. La vèrtu eſt une diſpoſition *fèrme* & conſtante, d'éxécuter ce que la raiſon ordonne. M. Ésp. On regarde les gens *fèrmes* comme des âmes héroïques, dont les réſolutions ſont immuables. Id. Les hommes n'admirent les perſonnes *fèrmes*, que parcequ'ils ſe ſentent eux-mêmes foibles, & inconſtans. Id. La conduite du Cardinal de Richelieu fut *fèrme*, & intrépide. Le Cl. Un pénitent doit faire une *fèrme* réſolution, un *fèrme* propos de ne plus pécher, de ſe tenir *fèrme* dans la foi. On dit auſſi, On ne ſçauroit faire un *fèrme* fondement, un *fèrme* jugement ſur ſes paroles ; pour dire, On n'eſt jamais aſſuré de ce qu'il dit. On dit, qu'un homme eſt *fèrme* & entier, quand il ne démord jamais de ce qu'il a réſolu. Il eſt important que vous ſoyez *fèrmes* ſur une pratique, qui eſt un des principaux fondemens de vôtre état. Ab. de la Tr.

En tèrmes de Guèrre on dit, Faire *fèrme*, attendre ſon ennemi de piéd *fèrme*, combattre de piéd *fèrme* ; pour dire, avec réſolution & ſans reculer. On dit auſſi tenir *ferme*, en parlant de combats, & d'actions qui ſe font avec éffort. Franciſque & Brandini, qui agiſſoient par des motifs plus puiſſans que tous les autres, leur dîrent de tenir *fèrme*. Le Noble.

En tèrmes de Manége on dit, qu'un cheval ſaute, cabriole & manie de *fèrme* à *fèrme* ; pour dire, ſur le même tèrrain, ſans partir d'une place.

En tèrmes de Géographie, la tèrre *fèrme* ſignifie le *continent*, ce qui n'eſt point environné entièrement de la mèr. Les Eſpagnols ont commencé la conquête de l'Amérique par les Iſles, & puis ſont paſſez en tèrre *fèrme*.

FÈRME. adv. D'une manière *fèrme*, aſſurée. *Firmiter*. Ce pieu tient *fèrme* dans la tèrre. Ces ennemis ſe ſont battus fort & *fèrme*. Pouſſez *fèrme*. Courage, tenez *fèrme*. *Macte*. Il a fait *fèrme* en ce paſſage. Il a nié cela fort & *fèrme*. Ce cavalier ſe tient *fèrme* à cheval. Mille gens *tiennent fèrme* pour la vérité, plus parceque c'eſt le hazard qui les y attache, qu'une ſolide lumière. Log.

Allons fèrme, *mon cœur, point de foibleſſe humaine.* Moi.

Je dis cent ans ; ſi devant tèrme
Par avanture vous mourez
Prenez y garde, & tenez fèrme
A vieillir tant que vous pourrez.
Nouveau choix de vèrs.

Fèrme, pris dans les ſens qui viennent d'être expliquez, vient du Latin *firmus*, qui ſignifie la même chôſe.

FÈRME. ſ. f. Petit Domaine de campagne, métairie ou héritage conſiſtant en tèrres, prez, vignes, bois. *Colonia*, *villa*. Il y a pluſieurs *fèrmes*, ou métairies, qui dépendent de cette maiſon, ou château.

Ce mot vient originairement de *firmus*. *Firma* a ſignifié dans la baſſe Latinité, un lieu clôs & fèrmé. On appelle encore en cèrtaines Provinces *clôſerie*, ce qu'on appelle ailleurs une *fèrme*, c'eſt le ſentiment de Ménage. Spelman & Skinner dérivent ce mot des langues du Nord. *Feorm*, & *fearme*, ſignifient *nourriture* dans la langue des Anglo-Saxons, & dans la même langue, *fearman*, & *feorman* veut dire fournir ce qui eſt néceſſaire à la vie, & comme autrefois les gens de la campagne payoient leurs maîtres en denrées, & non pas en argent, on a appellé *fèrme* le lieu qui fournit les denrées à ſon maître, ou à ſon Seigneur. *Fèrme*, ſelon le P. Lobineau, vient de l'ancien mot Breton ffèrus, maiſon à la campagne.

Fèrme, eſt auſſi un bail ou loüage qu'on fait d'héritage, ou de toutes ſortes de droits, moyennant cèrtains prix ou redevances qu'on paye tous les ans au propriétaire. *Prædii redemptio*, *merces*, *præſtatio*, *locatio*. La *fèrme* d'une telle Seigneurie, d'un tel champart, d'une telle forge.

Fèrme a ſignifié non ſeulement le domaine qu'on louë, mais la ſomme qu'on en retire par an, le prix qu'en donne le locataire. En Anglетèrre c'étoit auſſi le nom d'une ſomme d'argent. Voyez Du Cange au mot *firma*, & les Bollandiſtes *Jun. T. IV. p.* 531. *A.* où ils diſent que la ſomme appellée autrefois *fèrme* étoit de 40 ſols. On le dit auſſi des droits du Roi. La *fèrme* du Domaine, la *fèrme* des Aydes, des Gabelles, &c. *Redemptura regia*. Selon Spelmanus, ce mot eſt originaire Saxon, & ſignifie toute ſorte de vivres: diſant que les tèrres des Seigneurs étoient autrefois affèrmées, non pas à l'argent, mais à condition de fournir des vivres en éſpéce. Les Normans donnent encore le nom de blanche-*fèrme* à celle qui ſe paye en argent, & non en grains. Ménage tient qu'il vient du mauvais Latin *firma*, ſignifiant un lieu fèrmé, en parlant de chôſes roturières, ou d'une clôſerie, comme on a dit *emphytéôſe*, en parlant de l'engagement des Seigneuries & tèrres nobles: de même on a dit *firmitas*, pour un bourg ou village fèrmé de murailles: d'où eſt venu le mot de la *Fèrté*. On a dit auſſi *firmare*; pour dire, Clôrre, d'où ſont venus les mots de *fèrmer* & *fèrmoir*. Ou peut-être l'a-t-on nommée ainſi, à caûſe de l'aſſurance que donnoit le propriétaire de ne point expulſer le fèrmiér pendant le tems du bail. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *ferma*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie *loüage*; & *fermi*, *loüer*. Nicod dit que *fèrme* en ce ſens eſt purement François. Voyez ſur le mot *firma*, & ſur la phraſe *ad firmam dari*, le Gloſſaire de Spelman, où il montre que *firma* a ſignifié non ſeulement ce que nous appellons une *fèrme*, mais encore un feſtin que le fèrmiér donnoit au propriétaire cèrtain nombre de jours & à cèrtain prix.

En tèrmes de Chàrpenterie, une *fèrme*, eſt un aſſemblage en triangle des piéces de bois qui ſont au deſſus de châque travée. C'eſt ſur elle que pôſent les autres piéces qui portent la couvèrture. Il y en a de deux ſortes: l'une compôſée de deux jambes de force, pôſée ſur les poutres, l'autre pôſée ſur les plattes formes: & alors il y en a autant que de chevrons. Celles-ci ne ſont en uſage que pour les galeries & les Dômes. Une maîtreſſe *fèrme* ordinaire eſt compôſée de deux jambes de force, & d'un entrait ou tirant châcun de dix à douze poûces de gros, deux liens & un poinçon de huit à neuf poûces, deux chevrons de *fèrme* de cinq à ſept pouces, deux contrefiches & deux forces de deſſus de même groſſeur, deux jambettes de huit à neuf poûces; deux taſſeaux & deux chantignolles. Il y a auſſi des *fèrmes* rondes, dont on ſe ſèrt dans les bâtimens de charpente. Elles avancent de deux piéds & demi en ſaillie au delà du pan de bois, & pôſent ſur un blochet, trois racinales & trois conſoles. Entre les maîtreſſes *fèrmes*, il y a des *fèrmes* de remplage, qui ſont eſpacées entr'elles de deux en deux piéds, & ſont garnies de pareilles piéces, hormis que les poinçons, les entraits & les chevrons ne ſont pas ſi gros. On fait auſſi des demi-*fèrmes* dans les crouppes des bâtimens.

Fèrme. Tèrme de coutumes. Affirmation faite, témoignage rendu par le déffendeur en touchant la main du Juge, pour aſſurer qu'il a bon droit. Quand c'eſt le demandeur qui donne ce témoignage, on l'appelle *contre-ferme*. *Aſſeveratio juridica*; on trouve dans l'ancien for de Bearn, *firma*.

FÈRMEILLET, ſ. m. ou FÈRMAILLET. *Diadema gemmatum muliebre*. Chaîne, ou carcan d'or enrichi de pèrles, de pièrres précieuſes, ou d'émail, que les Dames mettoient autour de la tête ſur leur coëffure pour la tenir fèrme & arrêtée. Le *fèrmeillet* a été depuis appellé ſèrre tête; on le nommoit *fèrmeillet*, parcequ'il ſe fèrmoit par le moyen d'une petite boucle qu'on appelloit *fèrmeille* ou *fèrmaille*. Nicod. Voyez ci-deſſus Fèrmail.

FÈRMEMENT. adv. D'une manière fèrme, conſtante & cèrtaine. *Firmiter*, *certè*. Cela eſt attaché *fèrmement* au gros mur. Il lui a répondu *fèrmement*. Vous diriez *fèrmement* que c'eſt lui, tant ce portrait lui reſſemble. Il a ſoûtenu *fèrmement* ſa calomnie. On diſoit autrefois *fèrment*, & Voiture s'en eſt ſèrvi dans ſes vèrs en vieux langage.

Je croy fèrment *que je m'y mêlerois.*

FÈRMENT. ſ. m. *Fermentum*. Tèrme de Phyſique, qui ſe dit proprement de tout ce qui peut faire qu'un corps ſe gonfle par le moyen de quelques-unes de ſes parties les plus mobiles & les plus pénétrantes, leſquelles étant agitées & diviſées, agitent auſſi & diviſent les plus groſſières. L'acide qui eſt dans la pâte eſt le *fèrment* qui la fait lever. L'humidité qui eſt dans le foin eſt le *fèrment* qui l'échauffe & le fait fumer. Quelques obſtructions formées dans le bas ventre, altèrent notablement toutes les liqueurs du corps, & en particuliér le *fèrment* de l'éſtômac. Lémery.

La vèrtu du *fèrment* vient de ce qu'il donne occaſion aux principes qui ſont dans le corps de ſe mouvoir autrement qu'ils ne faiſoient, & de prendre un autre arrangement. Il fait comme celui qui ouvre les portes d'une ville aux ennemis qui y caûſent des déſordres. Ainſi la morſure du chien enragé excite dans le ſang une fèrmentation lente, par laquelle les divèrſes liqueurs dont il eſt compoſé pèrdent l'union néceſſaire pour la ſanté, & caûſent un déréglement dans les éſprits, d'où viennent les craintes & les fureurs, & autres paſſions qui agitent le malade. Le peuple l'appelle *levain*, parcequ'il fait lever la pâte.

Il eſt auſſi en uſage au figuré. Nôtre Seigneur s'en eſt ſèrvi dans l'Évangile, lorſqu'il dit à ſes Apôtres, *cavete à fermento Phariſæorum*. On ne ſe ſèrt cependant guères en François de ce mot dans le ſens figuré, & on diroit plutôt le *levain*, que le *fèrment* d'une haine, d'une colère, &c.

En tèrmes du Grand Art *fèrment* a pluſieurs ſignifications, & ſe dit en pluſieurs phrâſes. On appelle *fèrment* la partie fine de la pièrre, on le dit auſſi des imbitions de la pièrre parfaite, de l'âme du compôt, du ſoleil & de la lune, quoi qu'à proprement parler il n'y ait que le ſoleil qui ſoit *fèrment*, la lune n'eſt que la racine du *fèrment*. Le nom de *fèrment* ſe donne encore à la rougeur cachée ſous l'élixir blanc. *Fèrment* des Philoſophes, ſignifie toute chôſe éxaltée, cette expreſſion ſignifie auſſi l'élixir parfait.

FÈRMENTAIRE. ſ. m. Nom que les Latins ont quelquefois donné aux Grècs, à caûſe qu'ils conſacrent du pain fèrmenté, *fermentarius*, *fermentaceus*. Comme les Grècs appellent les Latins Azymites, les Latins ont appellé les Grècs *fèrmentaires*, ou *fèrmentacez*. Ce mot ſe trouve dans Rigord, Moine de S. Denys, à l'an 1201.

FÈRMENTATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. C'eſt un mouvement des parties inſenſibles & hétérogènes des corps qui ſe fèrmentent, lequel leur ſurvient ſans aucune caûſe ſenſible, & y produit une altération conſidérable. *Fermentatio*. Il eſt néceſſaire pour une *fèrmentation* que la liqueur ait de l'acide, & des éſprits ardents, que ſon mouvement ſoit tumultueux, qu'elle ſe faſſe dans un lieu ſpatieux, & à l'aide de l'air, qu'elle ſerve à dépurer la liqueur, qu'elle produiſe des éſprits ardens, ou vineux, &c. Ce ſont là des proprietez & des conditions des *fèrmentations* particulières, mais préciſément & en général pour une *fèrmentation* il ne faut qu'un corps, ou une liqueur, qui ne ſoit pas homogène, c'eſt-à-dire, qui ſoit compôſée de différens principes; que leur arrangement ſoit tel, qu'ils ne donnent entrée qu'à la ſeule matière du prémiér élément, ou comme parlent d'autres Philoſophes, à la matière ſubtile; que ſes parties ſe meuvent d'un mouvement troublé & irréguliér; & enfin que ce mouvement produiſe quelque altération ou changement dans le mixte.

Selon M. Harris il n'y a jamais de *fèrmentation* violente. Quand le mouvement eſt violent c'eſt ébullition, ou effèrveſcence, & non plus *fèrmentation* ſeulement. La *fèrmentation*, dit-il, eſt un mouvement aiſé, lent, doux, des parties intérieures d'un mixte, caûſé ordinairement par l'opération de quelque acide actif, lequel raréfie, éxalte & ſubtiliſe les parties molles & ſulphureuſes de ce corps; comme quand le levain ou la leveure raréfiée, rendent légère, & font fèrmenter la pâte, ou la bière. Et ce mouvement, continuë-t-il, diffère beaucoup de celui qu'on nomme communément ébullition, ou éffèrveſcence, qui eſt un violent boüillonnement, un violent combat entre les acides & les alkalis mêlez enſemble. C'eſt de là qu'on appelle *fèrmentation* un mouvement lent des parties du ſang, ou des ſucs d'un corps, caûſé par quelque chôſe qui aide à les clarifier, les éxalter, les ſubtiliſer,

ſubtiliſer, & les réduire à un état ſalutaire & naturel ; & ce mot ſe dit non ſeulement du ſang, mais auſſi du ſuc des fruits, &c. Il conclut en remarquant que M. Lémery confond l'éffèrveſcence & la *fermentation*, & il prétend que c'eſt une èrreur.

Il y a de pluſieurs ſortes de *fèrmentation* : il y en a une *cachée*, qui ne ſe fait connoître que par les éffèts, & une *ſenſible* : une *véhémente* & une *médiocre* : une *chaûde* & une *froide* : une *naturelle* & une *artificielle*. La *fèrmentation* des végétaux ſe fait quand leur ſuc s'échauffe par l'action de leurs ſels de différente nature. Ainſi le foin qu'on ſèrre étant vèrd, s'échauffe & ſe pourrit ; le fumiér ſe met en chaleur ; le ſuc des raiſins bout dans le tonneau. L'huile de vitriol & le ſel de tartre mêlez enſemble ſe fèrmentent & s'échauffent éxtraordinairement. Dans les pèrſonnes maigres le ſang chyle ſe tourne très-vîte en ſang, à cauſe de la *fèrmentation* conſidérable qu'il y ſubit. Lémery. Willis a fait un beau Traité de la *fèrmentation*. On a fait depuis peu de belles éxpériences ſur les *fermentations* froides.

En tèrmes de Chymie *fèrmentation* ſignifie quelquefois l'action par laquelle on fèrmente quelque chôſe : & en tèrmes du Grand Art, c'eſt-à-dire, de la Chymie la plus myſtérieuſe, ce mot ſignifie l'union intèrne & ſpiritueuſe de divèrſes ſubſtances en un ſeul corps.

FÈRMENTER. v. act. Tèrme de Phyſique, Médecine, & Chymie, ſoit qu'il ſoit actif, ſôit qu'il ſoit neutre. Caûſer la fèrmentation ; donner le mouvement de fèrmentation à quelque corps. *Fermentare*, *laxare*, *ſolvere*. Le levain *fèrmente* la pâte. Le levain de l'éſtomac *fèrmente* les alimens.

Fèrmenter, eſt auſſi v. neut. & ſignifie, Avoir le mouvement de fèrmentation ; c'eſt ſelon Glaſèr, réduire les parties volatiles & ſpiritueuſes des mixtes de puiſſance en acte, & les déveloper des parties tèrreſtres & groſſières. *Fermentari*, *ſolvi*, *laxari*. Les viandes *fèrmentent*, ou *ſe fermentent* dans l'éſtomac & dans les inteſtins. Le mouſt & pluſieurs autres ſucs s'échauffent & ſe *fermentent* d'eux-mêmes. Le ſang *fèrmente* éxtraordinairement dans la fiévre. Les acides *fèrmentent* avec les alkalis. Le ſang venant à *fèrmenter*, & irritant par ſon acrimonie les muſcles. Journ. de 1695. La maſſe du ſang manquant d'eſprits & de ſucs nourriciers, ne *fèrmente* plus que foiblement. Lémery. Dans les pèrſonnes grâſſes le ſang ne *fèrmente* que modérément. Id. Les amandes amères contenant plus de ſel que les douces, leur huile en eſt auſſi plus chargée, & moins ſujette à ſe *fèrmenter*, & à ſe corrompre. Id. Quand le mouſt a *fermenté*, & qu'il eſt devenu vin ;.... la liqueur eſt piquante, claire, & ſpiritueuſe. Id.

Fèrmenté, ée. part. paſſ. & adj. *Fermentatus*, *laxatus*, *ſolutus*. Un Chymiſte modèrne a beaucoup fait valoir les analyſes *fermentées* par l'addition du miel, & il apprend quelques préparations aſſez utiles, ſur tout celle de l'opium. Toute l'utilité de ces ſortes d'analyſes *fèrmentées* avec le miel paroit à un Médecin modèrne conſiſter en ce qu'elles procurent les principes ſalins & ſulphureux des végétaux dégagez de la partie tèrreuſe qui les envelope ordinairement.

FÈRMER. v. act. Clôrre, boûcher, entourer, mettre un obſtacle à l'entrée, ou à la ſortie de quelque pèrſonne, ou de quelque chôſe. *Obſtruere*, *obdere*, *claudere*, *obturare*.

Fèrmer une chambre, c'eſt clôrre la porte ; & on dit, qu'une chambre eſt bien *fèrmée*, quand il n'y entre point de vent, quand les portes & les fenêtres joignent bien. *Fèrmer* une ville, un parc, c'eſt les entourer de murailles. *Fèrmer* un coffre, c'eſt joindre le coffre avec ſon couvèrcle par une ſèrrure, ou cadenat, pour empêcher qu'on n'y fouille. *Fèrmer* un paſſage, c'eſt en boûcher les avenuës. *Obſepire iter*, *intercludere*. *Fermer* les *rideaux*, c'eſt tirer les rideaux dont un lit eſt entouré. *Fèrmer* ſa bourſe, c'eſt en ſèrrer l'ouverture par des cordons. *Fèrmer* une parenthêſe, c'eſt finir, clôrre une parenthêſe avec la marque ordinaire.

Fèrmer, ſignifie auſſi, Joindre. *Obſerare*. *Fèrmer* les levres, la bouche, les paupières, une playe. *Fèrmer* un livre qui étoit ouvèrt. *Fèrmer* une lettre, c'eſt la plier & la cacheter. *Fèrmer* la main, c'eſt joindre les doigts contre les paumes de la main. *Fèrmer* les ports, c'eſt empêcher l'entrée & la ſortie des vaiſſeaux, intèrdire le commèrce.

Fèrmer, a ſignifié autrefois fortifier, comme *fèrmeté*, ou *fèrmeté*, ſignifioit fortereſſe. Voyez Fèrmeté.

Fèrmer, ſe dit auſſi figurément en la plûpart des phrâſes ci-deſſus. *Fèrmer* la Porte aux abus & aux malvèrſations ; c'eſt faire de bons réglemens qui empêchent qu'on ne commétte quelques abus. Élie, Éliſée, & pluſieurs autres Prophétes ouvroient & *fèrmoient* le Ciel à leur parole, pour en faire deſcendre tantôt la pluye, tantôt le feu. Pélis. *Fèrmer* la porte aux mauvaiſes penſées, aux mauvais conſeils, aux tentations, c'eſt les rejetter. Le mot d'*homoouſios*, c'eſt-à-dire, conſubſtantiel au Père, fèrmoit la porte aux équivoques des Ariens. Pélisson. *Fèrmer* la porte a quelqu'un, pour dire, lui déffendre l'entrée d'une maiſon. *Fèrmer* les oreilles, c'eſt n'écouter aucunes prières, ſollicitations, ni remontrances. *Fèrmer* la bouche à quelqu'un, c'eſt lui impôſer ſilence, ou dans la diſpute lui repliquer ſi fortement, qu'il ſoit convaincu, & n'ait plus le mot à dire. *Fermer* les yeux, c'eſt faire ſemblant qu'on ne voit pas quelque chôſe, ou qu'elle eſt de ſi peu d'importance, qu'elle ne mérite pas qu'on s'y arrête. On dit que les bourſes ſont *fèrmées*, quand on ne trouve plus d'argent à emprunter, à négotier.

On dit auſſi, qu'un Marchand à *fèrmé* ſa boutique, quand il a quitté le traffic, ou qu'il a fait banqueroute. *Fèrmer* le Palais, *fèrmer* les claſſes ; pour dire, Ceſſer les plaidoiries, les études, ſoit en tems de vacations, ſoit en tems de peſte, &c. *Fèrmer* les atteliers ; pour dire, faire déffenſe de bâtir.

On dit, *Fèrmer* le chemin, le paſſage à quelqu'un ; pour dire, venir à la travèrſe, mettre un obſtacle à ſon deſſein, à ſes entrepriſes.

On s'en ſèrt auſſi en ces phrâſes, Je n'ai pû *fèrmer* l'œil de toute la nuit, *ſomnum oculis non vidi* ; pour dire, Je n'ai pû dormir. *Fèrmer* la porte au nez de quelqu'un ; pour dire, lui faire l'affront de l'empêcher d'entrer quelque part.

Fèrmer la porte ſur ſoi, c'eſt ſe ſèrvir de la déffenſe d'une porte ; lorſqu'on ſe ſauve de la pourſuite d'un ennemi ; ou qu'on empêche qu'il ne ſurprenne.

On dit auſſi, Se *fèrmer* ; pour dire, S'arrêter, ſe fixer à quelque chôſe. Il ne veut donner que dix mille écus de cette charge, il s'eſt *fèrmé* là. Il a dit ſon avis, il s'eſt *fèrmé* là, il n'en démordra point. Cette éxpreſſion n'eſt pas fort ordinaire ; elle eſt venuë des Italiens, chez leſquels *fèrmar* ſignifie arrêter, *fatto fermato*, un fait arrêté.

On ſe ſèrt encore de ce mot en quelques occaſions. *Fèrmer* les yeux à quelqu'un, c'eſt lui rendre les dèrnières aſſiſtances juſqu'à l'agonie, & juſqu'à ce qu'on lui *fèrme* les yeux en éffèt.

Fèrmer la bouche à un Cardinal, ſe dit des Cardinaux nouvellement nommez, qui n'ont point de voix dans les affaires juſqu'à ce que le Pape ait fait la cérémonie de leur ouvrir la bouche. *Fèrmer* la marche, *agmen claudere* ; c'eſt-à-dire, Être au dèrniér rang dans quelque cavalcade, ou autre marche de cérémonie, ou d'armée.

On dit auſſi au manége, *Fèrmer* une paſſade ; pour dire, la tèrminer avec juſteſſe, avec une demi-volte, &c.

Fèrmer, ſe dit quelquefois neutralement. C'eſt une maiſon qui *fèrme* bien. Ce flacon *fèrme* à vis. Cette ſèrrure *fèrme* à double tour.

Fèrmer. Tèrme de Coutumes, auſſi bien que *contre-fermer*. C'eſt rendre les témoignages appellez *ferme* & *contre-ferme*. Voyez ces mots. *Apud judicem aſſeverare*, *juridice affirmare*.

On dit provèrbialement & ironiquement, Il eſt tems de *fèrmer* l'étable quand les chevaux s'en ſont enfuis ; pour dire, qu'un reméde vient trop tard quand l'accident eſt arrivé.

Fèrmé, ée. part. & adj. *Clauſus*, *occluſus*. Il ne faut pas tenir les yeux de l'éſprit *fermez* à la vérité. Port-R.

Je penſois qu'à l'amour ſon cœur toûjours fèrmé,
Fût contre tout mon ſéxe également armé. Rac.

On appelle un *e fermé*, celui qui eſt accentué. Voyez ce que nous avons remarqué ſur la lettre E. Dans nôtre vèrſification toutes les rimes qui appuyent ſur l'*é fermé*, doivent être riches, parceque cet *é*, s'il n'eſt appuyé de quelques conſones qui le précedent, il ne ſçauroit ſuffire pour la rime, l'*é fermé* eſt la même chôſe que l'é maſculin. On l'appelle maſculin, parcequ'il marque le genre maſculin dans pluſieurs participes & adjectifs, *armé*, *charmé*, *aiſé*, *rûſé*. P. Mourgues.

Nuit *fèrmée*. Éxpreſſion métaphorique, qui ſignifie qu'il eſt entièrement nuit, tout-à-fait nuit, qu'il n'y a plus de jour. La nuit *fèrmée* commence lorſque le crépuſcule du ſoir finit. A nuit *fermée*. Le tems que dure le crépuſcule du ſoir, ou du moins la fin de ce tems, eſt ce qu'on appelle nuit *fermante* ; & le tems qu'il y a depuis la fin du crépuſcule du ſoir, juſqu'au commencement du crépuſcule du matin, eſt ce qu'on appelle nuit *fèrmée*.

FÈRMETÉ. ſ. f. Solidité, dureté. *Firmitas*. On ne peut bâtir en cette place, c'eſt un ſable mouvant qui n'a point de *fèrmeté*. Le poiſſon cuit dans le vin acquièrt de la *fèrmeté*. Ce mot dans le vieux langage ſignifioit *fortereſſe*. On écrivoit auſſi Fèrmté.

Riches eſt li Sires qui à tel fèrmté. *Roman de Guerin le Lorain.*

Et ailleurs,

Donjon, ne marche, recet ne fèrmté.

Ce mot vient de *Firmitas*, Fortereſſe, *firmare*, fortifier. *Ubicumque major & jurati villam* (de roya) firmare *voluerint*, *in cujuſcumque ſit terrâ*, *firmabitur*. Cartul. de Phil. Aug. fol. 48. verſo.

Il

Il ſe dit figurément des chôſes immatérielles, & ſignifie, Aſſurance, courage, conſtance, réſolution. La *fermeté* eſt une réſolution invariable de ſuivre la raiſon, de ne l'abandonner jamais, & de ſe rendre à elle dès qu'on la vèrra paroître. M. Esp. La *fèrmeté* raiſonnable, bien loin d'être une inflexibilité, n'eſt pas oppoſée au changement, & tout changement n'eſt pas inconſtance, comme le vulgaire ſe l'imagine. Id. Il a de la *fèrmeté* dans l'eſprit, de la *fèrmeté* dans ſes réſolutions. Il les étonna par la *fèrmeté* de ſon courage & de ſes regards. Vaug. La véritable *fèrmeté* doit être ſans audace, & ſans orgueil. S. Évr. La *fèrmeté* eſt ſouvent ou préſomption, ou opiniâtreté naturelle. M. Esp. On prend quelquefois de la dureté, pour de la *fèrmeté*, & de la violence, pour de la vigueur; ne confondez pas des chôſes ſi différentes. Bal. Il faut bien prendre garde ſi la *fèrmeté* qu'on a dans le malheur eſt tranquille, & ſi ce n'eſt point plutôt un orgueil déguiſé, qu'une véritable conſtance. M. Scud. La *fèrmeté* ſe convèrtit quelquefois en opiniâtreté. S. Évr. Pétrone ne ſe piqua point d'une *fèrmeté* affectée à la vuë de la mort; c'étoit une indifférence molle, & nonchalante. Id. La protection, l'aſſiſtance de ſa grâce, (de Dieu) la grandeur de leur ſainteté, & la *fèrmeté* de leur foi. Ab. de la Tr.

Ton cœur te promet-il aſſez de fèrmeté? Rac.

L'amour dans un cœur veut de la *fèrmeté*. Mol. Quoique j'aye de la *fermete* de reſte, je ſerai bien aiſe qu'on ne me donne pas de nouveaux ſujets de l'exèrcer. Bussi.

Ceux qui écrivent bien ont un ſtile également ſèrré & poli; ils joignent enſemble la pureté de Céſar, & la *fèrmeté* de Tacite. Le mot de *fèrmeté* eſt impropre en cet endroit; car il regarde plutôt l'humeur que le ſtile. Il ſignifie plutôt réſolution & conſtance, que force d'expreſſion & de penſée. On dit bien, un ſtile *fèrme*; mais je doute que *fèrmeté* de ſtile ſoit bon. Bouh.

FÈRMETTE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. C'eſt une petite fèrme qui ſèrt aux lucarnes, ou à un faux comble.

FÈRMETURE. ſ. f. Clôture qui fèrme quelque ouvèrture, ou paſſage. *Clauſura, clauſtrum.* La *fèrmeture* des Chapelles de cette Égliſe eſt de fèr doré & ouvragé. La *fèrmeture* de cette boutique eſt d'une belle menuiſerie. Jean Errard dans ſes Fortifications enſeigne le moyen de faire une belle *fermeture* de camp par le moyen des chevaux de Friſe, dont s'eſt ſèrvi le Prince d'Orange.

Fèrmeture, s'entend en particuliér, de la manière dont la baye d'une porte, ou d'une croiſée, eſt fèrmée ſur ſes piédroits. La *fermeture* de menuiſerie, eſt l'aſſemblage du dormant, du chaſſis, & des ventaux d'une porte, ou d'une croiſée. *Fermeture* d'une cheminée, c'eſt une dale de pièrre pèrcée, qui ſèrt à fèrmer, & à couronner la ſouche d'une cheminée.

Fèrmeture, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine. Il faut tant de bordage pour faire la *fèrmeture* des ſabords.

Fèrmeture enfin eſt un tèrme de differens Arts, & ſignifie en général ce qui fèrme, ſèrre, retient quelque chôſe, de ſorte que piéce de *fèrmeture* en ce ſens ſignifie la même chôſe que *clef*; car ce mot a un ſens qui s'étend à beaucoup de chôſes dans les Arts. Voyez Clef. *Fibula.*

FÈRMEUR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un des muſcles de la paupière ſupérieure, qui la tire en bas & couvre l'œil. *Clauſor.* On l'appelle autrement *l'abbaiſſeur*. On fera une inciſion en croiſſant, ſelon la diréction des fibres du muſcle *fèrmeur*. Dionis.

FÈRMIÉR, ière. ſubſt. Celui ou celle qui prend à fèrme ou quelques droits, ou des tèrres, & qui en jouït en payant le prix convenu. *Redemptor, villicus, colonus.* On trouve *firmarius* dans la baſſe Latinité. Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 144. & 213. Les *fèrmiérs* Généraux des Aydes ſont gens riches. La *fèrmière* d'une métairie. Un *fèrmiér judiciaire*, eſt celui à qui l'on a ajugé la jouïſſance des biens ſaiſis en Juſtice, & qui a un bail judiciaire. Un avâre qui ſe prive de l'uſage de ſes biens eſt comme le *fèrmiér* de ſes héritiers. Bell.

Pour moi je lis la Bible autant que l'Alcoran,
Je ſçai ce qu'un fèrmiér *me doit rendre par an.* Despr.

Tout ce qu'on boit eſt bon, tout ce qu'on mange eſt ſain,
La maiſon le fournit, la fèrmière *l'ordonne.* Id.

FÈRMO. ſ. m. & nom propre d'une ville Archiépiſcopale de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Firmum*, ou plutôt *Firmium*. Elle eſt dans la Marche d'Ancône, à ſix lieuës de Lorette, vèrs le ſudeſt, & à une lieuë du Golfe de Veniſe. Les ruines de l'ancienne *Fèrmo* ſont un peu au delà de la ville de *Fermo* d'aujourd'hui. Voyez *Leander Albert. Deſcript. Ital. p. 279. & ſuiv. de l'édition de Veniſe de* 1581. Ceux de *Fermo*, *Firmini* dans Plin. L. III. C. 13. & *Firmiani* dans T. Live. *Porto Fermo* eſt un bourg de la Marche d'Ancône, à une lieuë de *Fermo* ſur la côte. *Firmanorum caſtellum.* Quelques Géographes prennent *Porto Fermo* pour l'ancien *Fermo*.

FÈRMOIR. ſ. m. Agraffe, courroye, ou bouton, qui ſèrvent à fèrmer des livres, des tablettes, des lutrins &c. *Fibula.*

Fèrmoir, eſt auſſi un outil de Menuiſiér, ou de Sculpteur, qui eſt un ciſeau fort tranchant. Il y en a de pluſieurs figures. Le P. Plumiér dans ſon traité de l'Art de tourner &c. dit *formoir* & *fèrmoir*, c'eſt aux Ouvriérs à décider.

FÈRMOSELLO. Voyez HÈRMOSELLO.

FÈRNAMBOUC. Voyez PÈRNAMBOUC. *Fernambucum.* On appelle du *Fèrnambouc*, du tabac de *Fèrnambouc*, & du bois de *Fèrnambouc*.

FÈRNAN.
FÈRNAND.
FÈRNANDEZ. } *Voyez* { FÈRDINAND.

FÈRNANDINE. Voyez FÈRANDINE.

FÈRNANDO NOROGNE. L'Iſle de *Fèrnando Norogne*, ou Noronha. C'eſt une iſle de la mèr du Bréſil. *Inſula Ferdinandi Noronha.* Elle eſt à ſoixante & dix lieuës de la côte de Rio Grande. Maty.

Fèrnando Pao. L'Iſle de *Fèrnando Pao*. Iſle d'Afrique. *Inſula Ferdinandi Pao.* Elle eſt dans la mèr de Guinée, vèrs l'embouchure de la mèr de Camérones, à douze lieuës des côtes de Bénin. Maty. Les Portugais en ſont les maîtres.

FÈRNE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de Syrie. *Ferna*, anciennement *Pharphar*, & *Chryſorroas*. La *Fèrne* a ſa ſource dans le mont Liban, & ſe diviſe en pluſieurs branches, dont l'une baigne les murailles de Damas, l'autre travèrſe cette ville, & une troiſième arroſe les campagnes du côté du nord. Ses eaux ſe pèrdent en partie dans un petit lac, qui eſt à l'orient de Damas, en partie dans la campagne, qu'elles rendent très-fèrtile. Maty.

FÈRNÈS. ſubſt. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale de la Lagénie en Irlande. *Ferna*, *Ferne*. Quelques Auteurs écrivent *Fèrnes* ou *Féarnes*; mais ſur toutes les cartes que j'ai conſultées, même celles de Cambden, j'ai trouvé *Fèrnès*. Cette ville eſt dans le Comté de Wexford, à ſix ou ſept lieuës au nord de la ville de même nom. L'Évêché de *Fèrnès*, ſuffragant de Dublin, eſt uni à celui de Laghlin depuis 1600. Maty.

FÉRO, ou FARRE. Maty écrit Fèrro. Les Iſles de *Fèrro*, de *Féro*, ou de *Farre*, *Farenſes inſulæ*, anciennement *Gleſſariæ inſulæ*, ſont dans l'Océan Calédonien, entre l'Écoſſe, ou les Orcades, & l'Iſlande. On en compte juſqu'à douze, dont les principales ſont Stromo, Sando, Sudro, Bordo, & Fulo. Maty. L'air y eſt ſi bon, que beaucoup de gens y vieilliſſent juſqu'à une extrême vieilleſſe. Elles ſont fèrtiles en orge & en avoine. Les Iſles de *Féro* dépendent de la couronne de Norvége, & appartiennent au Roi de Dannemarck.

FÉROCE. adj. maſc. & fem. Cruel, qui ne ſe dit au propre que des bêtes. *Ferox, ferus.* Les lions, les tigres, les léopards, ſont des bêtes *féroces*. Les ours ſont d'un naturel *féroce*. Il vient du Latin *ferox*.

Féroce, ſe dit figurément des hommes cruels, inacceſſibles, ou peu traitables, ou d'un mauvais naturel. C'eſt un eſprit *féroce*. La ſolitude rend un eſprit *féroce*. Les Tartares ſont cruels, & d'un naturel *féroce*. Humeur *féroce*. Ablanc. Achille étoit vaillant & *féroce*. S. Évr. Les jeunes gens ont aujourd'hui je ne ſçai quoi de dur & de *féroce*: l'air guèrriér ne les quitte point. Bell. Les bêtes *féroces* ne ſont pas plus ennemies entre elles que les hommes entre eux. S. Évr.

FÉROCITÉ. ſ. f. Naturel féroce, qui ſe dit tant au propre des bêtes farouches, qu'au figuré des hommes cruels, & intraitables. *Ferocitas, feritas.* Cette nation mépriſe les périls que ſa *férocité* lui fait ſouvent ignorer. Sar. Toute la libèrté que j'ai priſe, a été d'adoucir un peu la *férocité* de Pyrrhus. Rac. Il y a des gens qu'une eſpèce de *férocité* rend intraittables: on ne ſçait comment les aborder. Bell.

FÉROCOSE. ſ. m. Arbriſſeau de l'Iſle de Madagaſcar, qui porte cèrtaines petites gouſſes rondes, bonnes à manger.

LAC DE FÉRONE, *Feronia Lacus.* Petit lac de la Campagne de Rome en Italie. Il eſt à une lieuë de Tèrraine, & a pris ſon nom de l'ancienne *Feronia*, qui ne ſubſiſte plus.

FÉRONIA, ou FÉRONIE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Feronia*. Sèrvius dit ſur le 564e vèrs du VIIIe L. de l'Énéide, que c'étoit une Nymphe de Campanie. On la nommoit auſſi *Junon Féronie*. Une ancienne Inſcription rapportée par Spon ſect. III. n. 23. porte

JVNONI FERON.
BARBIA L. F SECVNDA
AEDEM. SIGNVM. PORTICVS.
D. P. S. P.

Elle avoit un temple ſur le mont Soracte. Strabon dit que ceux que *Féronie* rempliſſoit de ſa divinité, marchoient nuds pieds ſur des charbons ardents ſans ſe brûler. *Féronie* étoit Déeſſe des forêts, & elle ſe nommoit, dit-on, *Féronie, à ferendis arboribus*. Elle étoit auſſi la Déeſſe des Affranchis. Elle avoit des femmes pour Prêtreſſes. Voyez Gruter p. CCCVIII. Inſcript. 3. Tout cela marque que quoi qu'on la nommât Junon, elle étoit différente de Junon femme de Jupitèr. *Struvius Antt. Romann. Synt. C. I. p.* 162. 163. Denys d'Halycarnaſſe en parlant du Roi Tullus Hoſtilius, & de la guèrre qu'il eut contre les Sabins, dit que les Grècs appelloient la Déeſſe *Féronie* Anthephore, Ἀνθηφόρος, Porte-fleurs, & φιλοςέφανος, Qui aime les couronnes.

Le nom de *Feronia* vient du Latin *ferre, porter, tranſporter:* les Poëtes diſent qu'un bois où cette Déeſſe étoit honorée d'un culte particulièr ayant été conſumé par le feu, on voulut tranſporter ailleurs la ſtatuë de la Déeſſe, mais le bois ayant paru auſſitôt couvert de feuilles, on changea de deſſein, & on laiſſa la ſtatuë où elle étoit. Virgile dit que *Feronia* prend plaiſir à demeurer dans des bois agréables.

. . . . *Et viridi gaudens* Feronia *luco.*

FÈRRAGE. ſ. m. Tèrme de Monnoye. Droit établi pour les Tailleurs particuliérs qui ſont obligez de fournir les fèrs pour monnoyer les éſpèces. Ce droit eſt de 16 deniers pour marc d'or, & de 8 deniers pour marc d'argent.

FÈRRAILLE. ſ. f. Vieux fèrs inutiles & rouillez; de quelque figure ou uſage qu'ils ſoient, qu'il faut renvoyer aux forges. *Ferramenta vetera, ſcruta.*

FÈRRAILLER. v. n. S'éxèrcer continuellement à l'éſcrime. *Digladiari, armaturam exercere.* Il ſe dit quelquefois des querelleurs, qui ont ſouvent l'occaſion de ſe battre. Ces gens ne font que *fèrrailler*; mais en ce ſens il ſignifie ſeulement, Donner ſur les lâmes des épées pour faire beaucoup de bruit.

FÈRRAILLEUR. ſ. m. Celui qui fèrraille, qui ſe veut battre continuellement. *Digladiator.* Bèrgerac étoit un grand *fèrrailleur.* MÉN.

FÈRRAND. Voyez FÈRDINAND.

FÈRRANDINE. Voyez FÈRANDINE.

FÈRRANDINE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Naples, qu'on nomme auſſi *Fernandine. Fèrandina, Ferdinanda.* Ce lieu eſt dans la Baſilicate, près de la rivière de Baſiento. MATY. Il a pris ſon nom de Fèrnandin, ou Fèrdinand, Duc de Calabre, & fils d'Alphonſe II. Roi de Naples, qui la bâtit, auſſi bien que ſon château.

FÈRRANT. ſ. m. Qui fèrre les chevaux. *Solearum ferrearum aptator, equorum calceator.* Maréchal *fèrrant.* En Éſpagne il y a deux ſortes de Maréchaux pour les chevaux: les uns qui ne font que fèrrer, qu'ils appellent *Herradores*, ou *fèrrans:* les autres qui les panſent de leurs maladies, qu'ils appellent *Abeytars.*

FÈRRANT, a auſſi autrefois ſignifié un cheval de guèrre, comme le croit M. Beſly, ou une cèrtaine couleur de poil de cheval. M. du Cange croit que c'eſt le poil pommelé. M. Ménage croit que c'eſt le *color ferrugineus* des Latins, couleur de gris de fèr. Quoi qu'il en ſoit, *ferrant* a ſignifié un cheval, ſoit d'une cèrtaine éſpèce, ſoit d'une cèrtaine couleur, & c'eſt ſur l'équivoque de ce tèrme que roule l'inſulte que les Pariſiens firent à Fèrrand Comte de Flandres, qui fut pris à la bataille de Bovines par Philippe Auguſte. Ce Comte étant traîné dans une littière par deux chevaux *fèrrants*, le peuple diſoit que deux *fèrrants* emportoient le tièrs *fèrrand*, & que le *fèrrand* étoit enfèrré. Voyez du Cange & Ménage. Les vieux Romanciérs appellent chevaux *fèrrans* les chevaux d'Arabie, qui étoient fort éſtimez autrefois, & qui le ſont encore. Voyez FÉRAN.

FÈRRARE. ſ. f. Nom propre de ville. *Ferraria*, autrefois *Ferrariola*, & *Forum Alieni*, ſelon Bocace & d'autres. *Fèrrâre* eſt ſituée ſur la plus petite branche du Pô appellée *Po morto*, à neuf ou dix lieuës au nord de Boulogne. *Fèrrâre* eſt bien bâtie & bien fortifiée. Elle a une Univèrſité fondée l'an 1390. un Évêché dont l'Évêque eſt Acéphale, & dépend immédiatement du Pape, & une citadelle conſtruite par Clément VIII. *Fèrrâre* eſt capitale d'un Duché, dont nous parlerons au mot FÈRRAROIS. On prononce *Férâre* ou *Fèrrâre.* Le dèrniér eſt mieux. Voyez ſur cette ville Leander Alberti, *Deſcript. Italia p.* 345. Les Manuſcrits de l'Académie des Sciences placent *Fèrrâre* à 29 d. 45 min. de longitude, & 44 d. 54 min. de latitude nord. Le ſiége épiſcopal de Vicovenza a été transféré à *Fèrrâre* ſous le Pape Vitalien l'an 657. TILLEMONT, *Hiſt. Eccleſ. T. XV. p.* 191.

FÈRRARI, ou FÈRRATO, Capo *Ferrari*, Capo *Fèrrato*, ou le Cap de Carbonara, eſt un Cap de l'iſle de Sardaigne, avec un port. *Carbonara*, ou *Ferraria Promontorium*, anciennement *Herculis portus.* Le Cap *Fèrrari*, ou *Ferrato*, eſt à l'entrée du golfe de Cagliari, du côté du Septentrion. Il prend ſes noms de Carbonera, ou Carbonara, petit lieu ſur ce cap, & de l'ancienne *Fèrraria*, qu'on croit y avoir été. MATY.

FÈRRAROIS. ſ. m. Nom propre de païs. Duché de Fèrrâre. *Ducatus Ferrarienſis.* C'eſt une Province de l'État de l'Égliſe en Italie. Le *Fèrrarois* eſt borné au nord par l'État de Veniſe; au couchant par les Duchez de Mantouë & de la Mirandole, au midi par le Boulenois & par la Romagne, dont il faiſoit autrefois partie; au levant par le Golfe de Veniſe. Le *Fèrrarois* eſt preſque tout renfèrmé entre les branches du Pô qui forme le lac de Comachio, & qui y rendent l'air fort mal ſain, auſſi ce Duché eſt-il mal peuplé, & peu cultivé, quoiqu'il ſoit très-fèrtile en grains, en légumes & en chanvres. Fèrrâre en eſt la capitale. Le Duché de Fèrrâre appartenoit autrefois à la maiſon d'Eſt, qui l'a poſſédé pendant plus de deux ſiécles depuis 1336. Les Vénitiens s'emparèrent de la Potéſine l'an 1500 & en 1598, après Alphonſe II. Duc de Fèrrâre, mort ſans enfans l'année précedente, le Pape réünit à l'État de l'Égliſe le *Fèrrarois* qui en étoit un fiéf; quelque chôſe qu'Alfonſe eût fait pour tâcher de faire paſſer ſes tèrres à Céſar d'Eſt Duc de Modéne; comme ſon père n'étoit que fils naturel d'Alphonſe I. Duc de Fèrrâre, le Pape ne jugea pas Céſar capable de ſuccéder à ce Duché.

FÈRRAROIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Fèrrâre, ou du *Fèrrarois*, originaire de Fèrrâre, ou du *Fèrrarois*; Qui eſt habitué dans ce païs, ou dans cette ville. *Ferrarienſis.* Les Boulenois & les *Fèrrarois* ont ſouvent des querelles au ſujet des eaux qui inondent le païs. Le Cardinal Gui Bentivoglio, dont nous avons une hiſtoire Italienne des guèrres civiles de Flandres, des lettres pleines d'éſprit, & quelques autres ouvrages tous élégants & très-bien écrits, étoit *Fèrrarois.* L'Arioſte, & le Guarini, Poëtes célèbres, étoient auſſi *Fèrrarois.*

FÈRREMENT. ſ. m. Qui ſe dit de toutes ſortes d'outils de fèr qui ſèrvent à forcer ou à crocheter des portes. *Ferrum, ferramentum.* Les voleurs de nuit qu'on ſaiſit avec des *fèrremens* méritent la corde.

FÈRREMENS, ſe dit auſſi de tous les fèrs dont ſe ſèrvent les Chirurgiens pour trepaner, ſcier les membres, ſonder les playes, arracher les dents, &c. & même de la plupart des outils des artiſans.

Dans la dèrnière édition de Rabelais il eſt dit que les païſans de Poitou par une métaphore groſſière appellent *fèrremens* de la Meſſe, ce que l'on appelle ordinairement *ornemens.*

FÈRREMENTE. ſ. f. Tèrme de Marine. La *fèrremente* comprend tout ce qui eſt de fèr, bronze, airain, cuivre, ſur un bâtiment. *Ferramenta, Æramenta navis.*

FÈRRÉOL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus.* S. *Fèrréol*, Évêque d'Uzès ſur la fin du VIe ſiécle, que des calomniateurs firent éxiler à Paris. CHASTELAIN, *Martyrol. p.* 808. Voyez encore FÈRJUS, & FORGET.

FÈRRER. vèrbe act. Garnir de fèr; mettre les fèrs néceſſaires à quelque chôſe. *Ferro munire, armare, inſtruere. Fèrrer* une porte, y mettre la ſèrrure, les gonds, les clous, les vèrroux, les bârres. *Fèrrer* un train de carroſſe. *Fèrrer* des rouës. *Fèrrer* des aiguillettes; c'eſt en garnir les éxtrémitez de quelque métal, ſoit de fèr blanc, ſoit de cuivre, ſoit d'argent.

On dit abſolument *Fèrrer*, pour dire, Mettre des fèrs aux piéds des chevaux. On a dit *ferrare* dans la baſſe Latinité avec la même ſignification. *Fèrrer* à glace, c'eſt leur mettre des fèrs avec des crampons. *Fèrrer* à lunette, en pantoufle, à fèr voûté, à patin, à bèc de corbin, ce ſont divèrſes manières de *fèrrer* qu'ont inventé les Écuyérs. Autrefois on ne *fèrroit* point les chevaux avec des clous, on ſe contentoit d'attacher les fèrs avec des liens, à peu près comme les ſouliérs. Voyez Ménage, qui rapporte un endroit de Scaliger là-deſſus. Charles IX. *fèrroit* fort bien ſon cheval. MASCUR.

La coutume de *fèrrer* les chevaux ne paroit introduite qu'environ l'empire de Sévère. M. Fabrotti aſſure qu'il n'en a découvèrt aucun veſtige ſur la colonne de Trajan. Les Grècs ne *fèrroient* pas non plus les chevaux. Xénophon dans le Livre qu'il a compôſé de la manière de les élever, recommande de jetter devant la porte de l'écurie quatre ou cinq chartées de petites pièrres, pour endurcir la corne des poulins en paſſant deſſus. Il eſt vrai qu'il avèrtit de les arrêter d'un bord de fèr, ce que Voſſius entend de la corne des chevaux, qui devoit être défenduë tout au tour d'un tour de fèr, liſant περικνημώσας σιδήρῳ, au lieu de περικυλίσας; mais il s'agit des pièrres, & non de la corne des chevaux, ce qui ne convient point à l'endroit de Xénophon, & ne feroit aucun ſens.

On dit auſſi quelquefois, *Fèrrer* d'argent, en parlant d'une canne, d'un livre, d'une caſſette, & même des chevaux; pour dire, les garnir d'argent aux endroits où les autres ſe contentent de mettre du fèr. Par la même raiſon on dit auſſi *fèrrer* d'or. L'ACADEM.

On dit provèrbialement, *Fèrrer* la mule, quand les valèts ou les commiſſion-

commiſſionnaires trompent ſur le prix des marchandiſes, & les comptent plus qu'il ne les ont achetées. Ce provèrbe vient d'une action que fit autrefois le Muletier de Veſpaſien, au rapport de Suétone, qui ſous prétexte qu'une des mules étoit déferrée, arrêta longtems la littière de cet Empereur, & par là fit avoir audience à celui à qui il l'avoit promiſe moyennant quelque ſomme d'argent; dont l'Empereur ayant connoiſſance, il voulut partager avec lui le gain qu'il avoit fait à *fèrrer* la mule.

On dit qu'un homme eſt bien *fèrré*, eſt *fèrré* à glace; pour dire, qu'il eſt extrémement fort ſur la matière ſur laquelle on l'attaque. Voiture paſſoit pour un railleur des mieux *fèrrez*. MÉN. M. de Racan, qui d'ailleurs n'étoit pas trop *fèrré* parleur, fut ſi étonné. ID. On dit qu'un homme eſt difficile à *ferrer*; pour dire, qu'il ne ſe laiſſe pas gouvèrner aiſément.

FÈRRÉ, ÉE. part. *Ferratus.*

On appelle un chemin *fèrré*, celui qui eſt pavé, ou dont le fond eſt dur, ou de roche, ou pièrreux, où les chevaux n'enfoncent point. On dit en ce ſens, un gué *fèrré*.

Ainſi on a appellé chemins *fèrrez*, les grands chemins de l'Empire bâtis par les Romains dans les Provinces, tant à caûſe de leur dureté, que parce qu'ils étoient conſtruits de pièrre noire qui avoit la couleur de fèr.

On appelle figurément un ſtile *fèrré*, un ſtile dur & trop fèrme. *Stylus præfractior*. Pluſieurs on dit que Tèrtulien avoit un ſtile *fèrré*.

On appelle de l'eau *fèrrée*, celle où on a trempé une bille d'aciér rougie au feu. *Aqua chalybeata, aqua ferraria*, elle eſt fort aſtringente.

On appelle en provèrbe, un avaleur de charrettes *fèrrées*, un grand mangeur, & auſſi un grand fanfaron qui menace.

On appelle auſſi, Gueule *fèrrée*, Celui qui mange ſon potage trop chaud, ou qui eſt avantageux en paroles, qui parle toûjours, ou qui rompt en viſière à ceux qui lui contrediſent.

FÈRRET. ſ.m. Fèr qu'on met au bout des lacets & des aiguillettes pour les paſſer dans des œillets. *Ferramentum.*

FÈRRET, eſt auſſi dans l'Architecture une éſpéce de durillon, qui ſe trouve dans des pièrres, qui eſt plus dur que le reſte de la pièrre, à-peu près comme un nœud dans le bois des àrbres. Les Tailleurs de pièrres ſe plaignent des *fèrrets*, jurent contre les *fèrrets*, parceque les *fèrrets* gâtent leurs inſtrumens.

FÈRRET, eſt auſſi un tèrme de vèrrerie. Voyez FERET.

FÈRRETE, ou FÈRRETTE. ſubſt. f. Vieux mot, qui veut dire *épée*. On a appellé autrefois une épée du nom de *ferrete*, à caûſe que les épées ſont de fèr, ou d'aciér, qui eſt une éſpéce de fèr, comme on dit en Latin *ferrum* pour ſignifier une épée.

FÈRRÉTE. ſ.f. Nom propre d'une petite ville d'Alſace, province de France. *Fierritum, Ferretum.* Les Allemans la nomment Pfirt. *Ferréte* eſt ſituée à la ſource de la rivière d'Ill, à trois lieuës au couchant de Bâle. Elle eſt capitale d'un Comté, qu'on appelle du nom de cette ville, Comté de *Fèrréte*, mais plus connu aujourd'hui ſous celui de Suntgaw, ou Sondgaw, que quelques Auteurs diſtinguent cependant du Comté de *Fèrréte*. Le Comté de *Fèrréte*, *Fierritenſis Comitatus*, a eû ſes Comtes particuliérs juſqu'à Ulric, qui mourut ſans enfans mâles. Sa fille Johanne porta ce Comté avec le Suntgaw à Albert d'Auſtriche ſon mari, Sigiſmond Archiduc d'Auſtriche, frère de Fridéric IIIe. le vendit cent mille écus d'or à Charles le Hardi Duc de Bourgogne. Par la paix de Munſter il a été cédé à la France, malgré les oppoſitions de l'Evêque de Bâle, à qui le domaine direct appartenoit. Voyez Pfanner *De Præcip. German. Principum Gentibus* c. 1. & le mot SUNTGAW. & Hadr. De Valois Not. Gall. p. 365. au mot *Myra*, p. 538. au mot *Sagentenſis pagus*. Hoffman & Maty l'appellent en Latin *Ferreta*, mais le mot Allemand Pfirt montre que *Fierretum* eſt ſon véritable nom Latin.

FÈRRETIER. ſ. m. Marteau de Maréchal qui lui ſert à ajuſter ſes fèrs ſur l'enclume à chaûd, & à froid. *Malleus ferrarius.*

FÈRREUR, EUSE. ſubſt. Qui fèrre. *Ferreur* d'aiguillettes. *Fèrreuſe* de mule.

FÈRRI. ſ. m. Nom propre d'homme. C'eſt la même chôſe que *Fédéric*, ou *Frédéric. Fridericus*. Guyot dans ſa Bible dit l'Empereur *Fèrri*. Dans la Maiſon des Comtes de Vaudemont, branche de celle de Lorraine, il y a deux ou trois Princes nommez Frédéric, ou *Fèrry*. Frédéric ou *Fèrri* de Lorraine, prémiér de ce nom, Comte de Vaudemont, Seigneur de Guiſe &c. ſurnommé le Courageux, fils puiſné de Jean Duc de Lorraine & de Sophie de Vittemberg, qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25. Octobre de l'an 1415. *Fèrri* de Lorraine, Seigneur de Rumigny, ſecond fils de celui-ci, & de Marguerite Joinville Comteſſe de Vaudemont ſa femme. Frédéric ou *Fèrri* de Lorraine IIe. du nom, Comte de Vaudemont &c. petit fils de *Fèrri I.* & de Marie d'Harcourt, qui épouſa en 1444. Ioland d'Anjou, Ducheſſe de Lorraine, fille de René le Bon Roi de Naples, de Sicile, & d'Arragon.

De *Fridericus* on a fait *Fridéric*, *Frédéric*, *Fédéric*, *Féderic*, *Fédric*, *Ferric*, *Ferri*.

FÈRRIER. ſ. m. Nom de famille qui s'eſt formé de *Ferrarius*, Ouvrier en fèr, Sèrruriér, comme Fèrrières eſt venu de *Ferraria*.

FÈRRIÈRE. ſ. f. Sac de cuir, que ceux qui ont équippage portent à la campagne, pour refèrrer les chevaux qui ont pèrdu leurs fèrs, quand cela arrive en des lieux éloignez de Maréchaux. *Saccus ferrarius*. On y met un brochoir, des tricoiſes, des clous à pointes, & des fèrs à tous piéds, dont on ſe ſèrt au beſoin.

FÈRRIÈRE, eſt auſſi une groſſe bouteille de métal, & ordinairement d'argent, dans laquelle on porte du vin chez le Roi. Elle eſt quarrée, ou demi-ronde d'un côté, & platte de l'autre. On en orne les buffèts, & les Dames en mettent de petites ſur leurs toilettes; elles ſont remplies de fleur d'orange. La *ferriere* n'eſt differente du flacon que par la figure. Dans Rabelais la *fèrriere* eſt un flacon de cuir. Panurge appelle ſa *fèrrière vade mecum*.

FÈRRIÈRES. ſ. m. Nom propre de differens lieux de France, ainſi nommez apparemment parce qu'autrefois il y avoit des mines ou des manufactures de fèr. *Ferraria*. Un bourg, ou petite ville du Gâtinois, à deux lieuës au nord de Montargis, ſe nomme *Fèrrières*. C'eſt là qu'eſt l'Abbaye de *Fèrrières*, Ordre de S. Benoît, qui ſe nomma d'abord Béthléem. *Ferrieres* eſt auſſi un bourg de Provence, & l'un de ceux qui compôſent la ville de Martigues. *Fèrrière* eſt encore un village du Laudunois, avec une Abbaye de Bénédictins. Il eſt ſitué ſur la rivière d'Argenton. *Fèrrieres* eſt un lieu du Dauphiné dans le Diocèſe de Grenoble, célébre par ſes mines de fèr, il donne auſſi ſon nom à un village voiſin qu'on appelle La *Fèrrière*, & qui eſt aux confins de la Savoye, dans les Alpes, au delà de l'Iſère. Voyez Hadrien de Vallois dans ſa Notice des Gaules au mot *Ferraria* p. 193.

FÈRRILAND. ſ. m. Si l'on dit *Fèrrilande* il le faut faire feminin, ſuivant la remarque que nous ferons au mot LAND. Maty écrit *Ferry land*, mais mal. C'eſt une contrée de l'iſle de Tèrre Neuve dans l'Amérique ſeptentrionale. *Ferrilandia. Ferri*, ou *Ferrea terra*. Les Anglois ont quelques colonies dans le *Fèrriland*, & ce ſont eux qui ont donné ce nom à ce canton, ou parce qu'ils y trouvèrent du fèr, ou parce que la tèrre eſt couleur de fèr.

FÈRRO, Fiume del *fèrro*, ou de Salefo. Rivière de fèr. C'eſt une rivière de l'Anatolie en Aſie. *Fluvius Ferreus*, anciennement *Calycadnus*. Elle coule dans la petite Caramanie, & ſe décharge dans la mèr de Cypre environ à 14 lieuës au levant de Scalemure. MATY. Voyez encore FERO.

FÈRROL. ſ. m. Petite ville ou bourg d'Éſpagne, avec un aſſez bon port. *Ferrolium, Forneli*. Elle eſt dans la Galice, ſur le même Golfe que la Corogne, mais au Septentrion, à l'embouchure de la Juvia.

FÈRRONNERIE. ſ. f. Lieu où on vend, ou celui où ſe fabriquent les ouvrages de fèr. *Officina ferraria*. Il y a à Paris la ruë de la *fèrronnerie*.

FÈRRONNIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Marchand qui vend les gros ouvrages de fèr & de cuîvre. *Ferrarius mercator*. On dit auſſi *ferron*. POMEY.

FÈRRUGINEUX, EUSE. adj. Qui tient en quelque chôſe de la nature du fèr. Qui eſt mêlé de parties de fèr. *Fèrrugineus*. On le dit de cèrtaines fontaines minérales, dont les eaux paſſant dans la tèrre par des mines de fèr, entraînent des parties de ce métal, & s'imprégnent de ſes principes. Les eaux de forges, celles de la fontaine de fèr à Bourges, celles de Tunbridge-Wels en Anglètèrre, ſont *fèrrugineuſes*.

FÈRRURE. ſ.f. Garniture de fèr; tout le fèr qui s'employe à quelque chôſe. *Ferramentum*. Toute la *fèrrure* de ce bâtiment coûtera tant. La *fèrrure* d'une porte, d'une caſſette. On dit auſſi une *fèrrure* de cuîvre, d'argent, &c. pour dire, une garniture de cuîvre, d'argent, &c.

FÈRRURE, ſignifie quelquefois, la manière d'employer le fèr, & ſur tout celle de fèrrer les chevaux. Une *fèrrure* à la Turque.

FÈRRURE, ſignifie auſſi, le travail de l'ouvriér qui fèrre. Il coûte vingt écus par an pour la *fèrrure* de deux chevaux de carroſſe.

FÈRSE *de toile*. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un lé de toile. Cette voile a tant de *fèrſes*, & chàque *fèrſe* tant de cannes; pour dire, tant de largeur, & tant de hauteur.

FÈRT. Déviſe des Ducs de Savoye. Quelques-uns l'attribuënt au Comte Amé le Grand, en mémoire de la priſe de Rhodes, & diſent que ce ſont des lettres initiales de ces quatre mots *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. D'autres diſent qu'elle eſt de l'invention du Comte Vèrd, à caûſe du colliér honteux qu'il fit porter au Marquis de Saluces, lorſqu'il reçut ſon hommage, comme s'il eût voulu dire *fert*, il le porte. Favin en attribuant l'Ordre du colliér de Savoye à une amourette, explique la déviſe par ces quatre mots, *frapez, entrez, rompez tout*. Mais ce ſont là tous contes faits à plaiſir, & on la trouve dans des monnoyes du

Comte Thomas, de Louis de Savoye Baron de Vaud, & de Thomas II. Comte de Morienne, père d'Amé le Grand, dès le 13ᵉ ſiécle. Voyez Guichenon. *Fert* eſt un vieux mot, qui ſignifioit un aſſez bon augure, comme on l'apprend de Michel Scot, lequel vivoit ſous l'Empereur Fréderic II. Selon le mſ. 516. de la Bibliothéque de S. Germain des prez. *Medium inter utrumque, ut fert.* C'étoit là la ſituation que les Comtes de Savoye avoient alors. Ils tenoient un milieu entre les Princes de leur tems. Ils n'étoient ni Rois, ni petits Seigneurs, & *fert* étoit le milieu entre la grandeur & la petiteſſe.

FÈRTACH. Voyez FARTACH.

FÈRTE. ſubſt. f. Nom que l'on donne dans l'Ordre de Malthe à une aumône que l'on quête à l'Offertoire de la Meſſe. *Ferta.* Ce mot s'eſt fait par abbréviation & par corruption d'*offerta*, offerte, offertoire.

FÈRTE. ſ. f. *Firmitas.* S'eſt dit autrefois pour *fermeté*, & reſte encore dans pluſieurs noms de lieux & de familles de France. La *Fèrté* Bèrnard, *Bernardi firmitas*; on a dit auſſi quelquefois *feritas Bernardi*, *Milonis*, &c. Originairement c'eſt *firmitas*. La *Fèrté* d'Alais; la *Fèrté* Sennecterre; la *Fèrté* ſur aube; la *Fèrté* Gaucher; la *Fèrté* Saint Aubin; la *Fèrté* ſous Jouarre; la *Fèrté* Milon. *Fèrmeté* dans l'ancien langage ſignifioit fortereſſe, comme nous l'avons déja dit. On lit dans l'hiſtoire de Bèrtrand du Gueſclin, Bèrtrand alloit autour de la *fermeté*: & dans Froiſſard, villes, *fermetez*, ou fortereſſes.

Fèrté, eſt donc vieux mot, qui ſignifioit fortereſſe. On diſtinguoit anciennement de cinq ſortes de fortereſſes. La *Fèrté*, la marche, le rollai, le recet, & le Donjon. Les meilleures & les plus fortes places s'appelloient *Fèrtez*.

Le ſiége a mis environ la *Fèrté*, Roman de Garin le Loheranes. Quelques lieux de France retiennent encore aujourd'hui le nom de *Fèrté*. Le Seigneur de la *Fèrté*. Macé eſt appellé *Dominus de feritate Matthai.* Dans le Cartulaire de Philippe Auguſte fol. 23. on y joint ordinairement dans l'uſage le nom de celui qui a fait bâtir la fortereſſe, comme la *Fèrté* Anjou, la *Fèrté* Milon, la *Fèrté* Baudoüin, la *Fèrté* Gaucher &c. De *Firmitas* on a dit *Fèrmeté*, *fermté*, & enſuite *ferté*. Voyez Fèrmeté. Et Paſquier Rech. Liv. VIII. c. 37. On donnoit ce nom comme aujourd'hui celui de château, & celui de fort, aux lieux que l'on fortifioit, que l'on mettoit hors d'inſulte, & où l'on tenoit garniſon pour arrêter les ennemis, ou les brigands de la campagne. De là vient que tant de lieux le portent encore à préſent. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 194. Quelques Auteurs les appellent *Feritas*, au lieu de *firmitas*. C'eſt une faute. Id.

La *Fèrté Alais*, ou *Aleſt*, par corruption pour le fort, ou la *Fèrté* d'Adélaïde, ou d'Alix. *Firmitas Adelaidis.* Maty écrit auſſi la *Fèrté Aleps*, & l'appelle en Latin *firmitas Aleppia*, ſans rapporter, & ſans qu'on voye l'origine & la raiſon de ce nom.

Hadrien de Valois, dans ſa Notice de France dit, que ce lieu fut appellé Alais de la Comteſſe Adelaïde femme de Gui Le Rouge, de Rochefort frère d'Odon Comte de Corbeil, ou de la Reine Adelaïde épouſe de Louis VII. & mère de Philippe Auguſte. *Hadr. De Valois Not. Gall. p.* 194. Il dit qu'elle fut encore appellée la *Fèrté* Baudoüin.

La *Fèrté Aurain*, bourg de France dans le Blaiſois. *Firmitas Aurini.* Il eſt à ſept lieuës au midi d'Orléans. De Valois p. 195. dit La *Fèrté* Aurrain, & la place dans l'Archidiaconé de Sully.

La *Fèrté* Baudoüin, ſelon Hadr. de Valois *Not. Gall. p.* 195. C'eſt la même chôſe que la *Fèrté* Alais.

La *Fèrté Bèrnard*, que l'on prononce quelquefois Bénard, eſt une petite ville de France dans le Maine. *Firmitas Bernardi.* Elle eſt ſur la rivière d'Huiſne, aux confins du Pèrche, & on l'appelle auſſi La *Fèrté* ſur Huiſne; c'eſt une Baronie érigée, en Pairie. Il y a un ſiége Royal dont les appellations vont directement au Parlement de Paris. Robèrt Garniér, qui floriſſoit ſur la fin du XVIᵉ ſiécle, & qui a paſſé pour le prémier Poëte Tragique de ſon tems, étoit de la *Fèrté Bèrnard.* Le Tèrritoire de La *Fèrté* Bernard s'appelle Le Fèrtois. *Hadr. de Valois Not. Gall. p.* 194.

La *Fèrté en Bray.* Bourg de Normandie dans le Diocèſe de Roüen, *Firmitas in Braio*, c'eſt à dire, *in luto*, *in paludibus.* Il eſt entre Gournay & Neuchâtel, à une lieuë de Forges, & à demi lieuë de Rouvray & de Sigy. La *Fèrté* en Bray a titre de Vicomté, Châtellenie & haute juſtice. Le Vicomté de la *Fèrté* en Bray comprend cinquante deux paroiſſes. Corn.

La *Fèrté Freſnay*, Bourg de France dans la haute Normandie, *Firmitas Fraxineti*, ou *Fraxinata*, ou *Fraxinoſa.* Il eſt du Diocèſe d'Évreux, à une grande lieuë de Saint Evroul, & à quatre de Lyre. Il y a un ancien château entouré d'eau. Corn.

La *Fèrté* Gaucher, Bourg de la Brie Champenoiſe en France. *Feritas*, ou *Firmitas Galterii.* Il eſt ſur la rivière de Morin, à cinq lieuës au midi de Château Thierry, & à quatre au deſſus de Colomiers. Maty, Corn.

La *Fèrté* Hubèrt eſt dans la Sologne. *Hadr. De Val. Not. Gall. p.* 195.

La *Fèrté Imbault*, ou comme on prononce La *Fèrté Imbaut.* Bourg de France dans le Blaiſois à quatre ou cinq lieuës de Remorentin vèrs le levant. *Firmitas Imbaldi.* Maty. On y voit un beau Château. Corn.

La *Fèrté Milon*, Ville de l'Iſle de France. *Firmitas Milonis*, ou *Mellonis.* Elle a un bon Château, & eſt ſituée ſur la petite rivière d'Ourche, entre Soiſſons & Meaux. Maty. L'Ourche diviſe la *Fèrté Milon* en haute & baſſe ville. On dit qu'elle fut bâtie ſous le régne de Loüis VI. ſurnommé le Gros par un Comte Milon, dont elle retient le nom. Elle a appartenu au XIIᵉ ſiécle à Hugues, ou Huës Le Blanc, qui y fonda le Prieuré de Valgis en 1110. Racine étoit de la *Fèrté Milon.*

La *Fèrté Nabert*, *Firmitas Naberti*, étoit autrefois un lieu du Diocèſe d'Orléans, & dans le païs Chartrain. Voyez la Notice des Gaules d'Hadrien de Valois p. 195.

La *Fèrté S. Aubin*, Bourg d'Orléans en France, *Firmitas Sancti Albini.* Il eſt entre Orléans & la *Fèrté Aurain.*

La *Fèrté* ſous Joüarre, ville de France dans la Brie inférieure. *Firmitas ſub Jotro*, *Firmitas ſubter Jotrum.* Maty l'appelle auſſi La *Fèrté Aucoul*, ou comme on le voit dans le Traité de Police T. II. p. 980. *Fèrté au col*, à 14 lieuës de Paris. Voyez ci-deſſus. La *Fèrté ſous Jouârre* eſt ſur la Marne, à l'endroit où elle reçoit le petit Morin. Il y a à la *Fèrté* ſous Joüarre, ville, cité & univèrſité. La cité eſt une iſle, preſque toute occupée par un fort beau château bâti à la moderne. De Valois écrit La *Fèrté ſous Jouerre.* On meſure à la *Fèrté ſous Jouârre* par boiſſeau, & par bichet; le bichèt tient deux boiſſeaux, quatre bichèts font le ſeſtier du païs, & il en faut ſix pour le ſeſtier de Paris. De la Mare, *à l'endroit cité.* La *Fèrté* ſur Aube. Petite ville ou bourg de France en Champagne. *Firmitas ad Albulam.* Elle eſt ainſi nommée, parce qu'elle eſt ſciſe ſur la rivière d'Aube, vèrs les frontières de Bourgogne, à quelques lieuës au deſſus de Bar ſur Aube.

La *Fèrté* ſur Groſne. Bourg avec Abbaye. *Firmitas ad Gronam.* Il eſt dans le Duché de Bourgogne, à deux lieuës de Châlons du côté du Sud, ſur la petite rivière de Groſne.

La *Fèrté* Aucoul, *Firmitas Anculphi.* Maty la confond avec La *Fèrté* ſous Jouârre; Hadr. De Valois ſemble les diſtinguer, ſans dire où celle-ci eſt ſituée.

La *Fèrte* au Vidame. *Firmitas Vicedomini.* Lieu ainſi appellé parce qu'il appartenoit au Vidame de l'Égliſe de Chartres. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 194.

FÈRTELLE, meſure plus connuë dans le Brabant que partout ailleurs. C'eſt un quart de boiſſeau.

FÈRTEU. ſ. m. Nom propre d'un lac de Hongrie que l'on nomme ſur nos Cartes Neuſidlerzée. Voyez ce mot. *Fèrteu* vient de *Ferto*, l'un des noms Latins qu'a eû ce lac.

FÈRTILE. adj. m. & f. Fécond, abondant; qui rapporte beaucoup, qui fait bien profiter la ſemence qu'on y met. *Fertilis*, *ferax.* La culture, les amendemens, rendent les tèrres plus *fertiles.* Contrée *fertile* en toutes ſortes de chôſes. Abl. Il y a des arbres qui ſont plus *fertiles* les uns que les autres. On diſtingue dans le Jardinage les plantes *fertiles* & les ſauvages. Ce que Virgile appelle *feraces figere humo plantas*, Charles Etienne l'appelle en François *aſſier*, *afficher*, piquer des plantes *fertiles.* Arbre *fertile*, ſe prend pour arbre fruitier, ou pour arbre qui porte beaucoup, qui eſt bien chargé de fruits. On dit auſſi une année *fertile*, celle où les fruits de la terre ont bien donné, où on a bien recueilli des vins, des blez, &c.

Fertile, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. Il a un eſprit *fertile* en belles penſées; c'eſt à dire, abondant, & capable de produire facilement. Les eſprits les plus *fertiles* viennent à s'épuiſer à la fin, & nous font tomber avec eux dans la langueur. S. Evr. Le panégyrique de ce Prince eſt un ſujet bien *fertile*, une matière abondante & *fertile.*

Trop heureux Scuderi! dont la fertile *plume,*
Peut tous les mois ſans peine enfanter un volume. Boil.

Nôtre ſiécle eſt fertile *en ſots admirateurs.* Id.

FERTILEMENT. adv. Abondamment, avec fertilité. *Fertiliter.*

FERTILISER. v. act. Rendre fertile. *Fecundare.* La marne jettée bien à propos engraiſſe & *fertiliſe* les terres. On compare la charité à un grand fleuve qui roulant ſes eaux ſans bruit, *fertiliſe* les campagnes, & porte l'abondance dans les villes. Bour. On demande à Dieu la pluye, ou le beau tems, pour *fertiliſer* ſon champ, avec plus de véhémence que les vertus Chrétiennes. De Vvré.

Fertiliser, ſe dit auſſi figurément de l'eſprit. Les préceptes de

de la Rhétorique ſont propres à former, & à *fertiliſer* l'éſprit; elle ouvre des ſources d'invention. Cl.

FÈRTILITÉ. ſ. f. Abondance. *Fertilitas, feracitas.* La bonne culture eſt cauſe de la *fertilité* de tèrres. La *fertilité* de l'année ſera grande. Le Perou a tant de *fertilité*, qu'en quelques endroits une mine de blé qu'on y a ſemé, en a rapporté 300. & même juſqu'à 500. dans les prémières années qu'ils ont été défrichez. Thalès avoit prévû qu'il y auroit une grande *fertilité* d'olives. Les Peintres ſe ſervent de la corne d'Amalthée pour figurer la *fertilité*. Cent volumes que j'ai mis au jour ne prouvent que trop la *fertilité* de ma plume. G. G.

FÈRTILITÉ, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. La *fertilité* d'un éſprit, d'une matière.

FÈRTOIS. ſubſt. m. Le *Fertois*, c'eſt le tèrritoire de la Fèrté Bèrnard, *Agèr Firmitatenſis*, dans Hadr. De Valois, *Not. Gall. p.* 194.

FÉRU, UË. Voyez FÉRIR.

FÈRVAQUES. ſ. m. Bourg de Normandie. *Fervaquia.* Il eſt ſitué ſur la rivière de Touques, entre Liſieux & Vimouſtier.

FÈRVAQUES, *Fervaquia.* Abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux en Picardie, dans le Diocèſe de Noyon; elle étoit autrefois à deux lieuës de S. Quentin, en un lieu où il ne reſte plus qu'une fèrme, dont la cour a au milieu une fort belle fontaine, qui eſt la ſource de la Somme. L'Abbaye a été transferée à S. Quentin.

FÈRVEMMENT. adv. D'une manière fèrvente. *Ferventer, fervidè.* Ce bon Religieux prie *fèrvemment* & avec aſſiduité.

FÈRVENT, ENTE. adj. Qui a de l'ardeur, de l'empreſſement à faire quelque chôſe. On le dit particulièrement en matière de dévotion. *Fervens.* Une *fèrvente* prière obtient la grâce qu'on demande. C'eſt un zèle *fèrvent* qui anime les Miſſionnaires à aller prêcher l'Évangile. Une charité *fèrvente*, eſt celle qui donne un prompt ſecours. L'amour de Dieu nous rend plus *fèrvens* à remplir nos devoirs. Port-R.

FÈRVEUR. ſ. f. Ardeur, zèle, ſentiment vif & affectueux, avec lequel on ſe porte aux chôſes qui regardent la piété, la charité, &c. action empreſſée qu'on a pour faire quelque bonne œuvre. *Fervor, æſtus, ſtudium.* La véritable *fèrveur* eſt tempérée par la prudence; elle n'eſt point bruyante, & ne s'empreſſe point à faire de l'éclat; mais les hypocrites ont des *fèrveurs* indiſcretes, pour ſe faire une réputation de zèle par leurs emportemens. De Vill. Il eſt difficile que les occupations du dehors ne rallentiſſent la *fèrveur* du dedans, & que le cœur ne ſe reſſente de la divèrſité de tant d'objets qu'on lui préſente. Fl. Il ne faut pas confondre la *fèrveur* d'une piété raiſonnable, avec les excès d'un zèle indiſcret. Boss. L'uſage fréquent des Sacremens bien loin de diminuer ſa *fèrveur*, la rendoit plus circonſpecte, & plus reſpectueuſe. Fl. Il faut apporter un tempérament judicieux à vôtre *fèrveur*. C'eſt un chaud ami qui fait plaiſir avec *fèrveur*. Cet écolier étudie avec trop de *fèrveur*; cela ne durera pas. On dit quelquefois la *fèrveur* de l'âge; pour dire, la chaleur de la jeuneſſe. Cela eſt pris du Latin, *fervor ætatis.*

FÈRVEUR, Se prend aſſez ordinairement & par abus pour un excès de zèle qui n'eſt point réglé par la ſageſſe & par la prudence, pour une piété indiſcrete, pour une vèrtu peu ſolide. C'eſt ce qui a fait dire au P. d'Orléans dans la vie du B. Stanislas Koſka, On ſe trompe quand on dit que la *fèrveur* eſt la vèrtu des Novices; on la devroit plûtôt appeller la vèrtu des parfaits, puiſqu'elle n'eſt rien autre chôſe que la charité, à laquelle on donne le nom de *fèrveur* quand elle eſt parfaite, & qu'elle eſt devenuë maitreſſe de tous les mouvemens du cœur. Cette èrreur vient de ce que l'on confond aſſez ſouvent la *fèrveur* avec une cèrtaine impétuoſité naturelle, par laquelle les commençans ſe ſentent portez à entreprendre beaucoup de chôſes, bien moins pour plaire à Dieu que pour contenter leur amour propre, qui leur inſpire un déſir ſecret de ſe contenter par des actions que les autres ne font pas, & dans leſquels la nouveauté leur fait trouver quelque ſorte de plaiſir.

FÉRULA. Voyez FÈRLA.

FÉRULE. ſ. f. Petite palette de bois, aſſez épaiſſe, ſceptre de pédant, dont il ſe ſert pour frapper dans la main des écoliérs qui ont manqué à leur devoir. *Ferula.* On le dit auſſi du coup qui fait la correction. Tu vas paſſer pour ridicule chez les Rois du païs Latin, dont le ſceptre eſt une *férule*. Mais Mr Perrault appelle les Pédagogues, la gent porte *férule*. Le mot Latin *ferula* a ſervi auſſi pour ſignifier la croſſe & le bâton des Prélats.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme eſt ſous la *férule* de quelqu'un, pour dire, qu'il eſt ſous ſa diſcipline, ſous ſa correction, qu'il dépend de lui.

FÉRULE. ſ. f. *Ferula.* Plante umbellifère, dont la plûpart des eſpèces connuës ſont fort hautes. La plus ordinaire, *Ferula fœmina Plinii* C. B. a ſes racines longues, un peu branchuës, vivaces; elles pouſſent des tiges moëlleuſes, légères, hautes de ſept à huit piéds, garnies des leur [illegible] de feuilles fort grandes, branchuës, découpées en une infinité de lanières larges d'une ligne: ces feuilles embraſſent la tige par leur queuë, qui eſt creûſée en manière de goutière. Elles ſont d'un vèrd foncé & plombé. L'extrémité de la tige eſt garnie de branches qui ſont ſoutenuës par de petites feuilles coupées en quelques lanières; ces branches portent des umbelles de fleurs compoſées chacune de cinq petites pétales jaunâtres ſoutenuës par un fruit compoſé de deux ſemences applaties, longues d'un demi pouce ſur quatre lignes de largeur.

Il y a d'autres éſpèces de *férule*. En quelques endroits les *férules* deviennent auſſi grandes que des arbres; & ceux de la Pouille les brûlent en guiſe d'autre bois. Pline dit que les ânes aiment fort les *férules*, mais que c'eſt un poiſon à toute autre bête de charge: & que pour cette raiſon les ânes fûrent conſacrez à Bacchus, à qui les *férules* ſont dédiées. Comme le bois de la *férule* eſt très légér, & néanmoins fèrme, Pline dit L. XIII. C. 22. que les vieillards s'en ſervoient ordinairement pour bâton. On l'attribuoit à Pluton, apparemment, dit Triſtan, pour conduire les morts, ou parcequ'il étoit toujours repréſenté ſous la figure d'un vieillard. Voyez cet Auteur T. I. p. 46. & 47. où il y a pluſieurs remarques ſur la *férule*.

Ce mot *ferula* vient, à ce que l'on prétend, de *ferire, fraper*, car anciennement on châtioit les enfans avec les tiges de ces ſortes de plantes, & c'eſt de là que le mot de *férule* eſt demeuré à l'inſtrument ſoit de bois, ſoit de cuir, dont on ſe ſert pour châtier les enfans.

La *férule* dans le bas Empire étoit le ſceptre des Empereurs; comme on peut le remarquer ſur les médailles. C'eſt une tige aſſez longue, dont le haut eſt plat, & quarré. L'uſage en eſt fort ancien parmi les Grècs, qui appelloient leurs Princes ναρθηκοφόροι, c'eſt à dire, *porte-férules*.

En tèrmes de Liturgies *férule* ſignifie dans l'Égliſe orientale un lieu ſéparé de l'Égliſe où s'aſſembloient les Fidelles. Les Pénitens du ſecond ordre appellez *Ecoutans, auſcultantes*, ἀκροώμενοι, ſe tenoient dans la *férule*, & n'avoient pas pèrmiſſion d'entrer dans l'Égliſe. Voyez le Triode, & l'Eucologe des Grècs.

Le nom de *férule* fut donné à ce lieu parceque ceux qui s'y tenoient étoient en pénitence par ordre de l'Égliſe, *ſub ferula erant Eccleſiæ*.

FÈRZE. ſ. f. Tèrme de Marine uſité ſur la mèr Méditèrranée. On dit *fèrze de Catonine*, c'eſt une largeur de toile pour faire des voiles. *Tela velis idonea, apta.*

F E S.

FÉSANCE. Voyez FAISANCE.

FÉSCAMP. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, qui a un château, une Abbaye, un port de mèr, & titre de Baronie. *Fiſci campus, Fiſcamnum.* Prononcez *Fécan*. Il eſt ſur la côte de Normandie, entre le hâvre de Grâce & Dieppe, ſur une petite rivière, qui a ſa ſource un peu audeſſus de l'Abbaye de Valmont. Le port eſt ſéparé de la ville par un grand marais. L'Abbaye de *Féſcamp* eſt une Abbaye Royale de Benédictins, qui eſt dans l'enceinte du château.

Cette Abbaye fut fondée pour des filles par Waning Conſeiller de Clotaire III. à la prière de S. Ouen Évêque de Roüen, & dédiée à la Sainte Trinité. Voyez Hadrien de Valois *Not. Gallor.* Richard II. Duc de Normandie fit rebâtir cette Abbaye, y mit des Chanoines Réguliers, & transfera les Religieuſes à Mouſtiervilliers, où il leur fit conſtruire une Abbaye. Robert III. ſon ſucceſſeur augmenta beaucoup les biens de l'Abbaye de *Féſcamp*, & y fit venir des Moines de l'Abbaye de S. Bénigne de Dijon. Il la fit exempter auſſi de la juriſdiction de l'Ordinaire, & obtint cette grâce de Jean XVII. *Du Cheſne Antiq. des Villes de Fr. L. VII. C.* 6. Non ſeulement l'Abbaye de *Féſcamp* eſt exempte de la juriſdiction épiſcopale; mais elle exèrce une juriſdiction comme épiſcopale ſur les dix paroiſſes de la ville, & ſur ſeize autres ſituées dans le diocèſe de Roüen, ſuivant la conceſſion faite à Henri Abbé de *Féſcamp* par Hugues Archevêque de Roüen. L'Official de *Féſcamp* a droit de viſite ſur toutes ces paroiſſes, & peut y tenir des Synodes & des Aſſemblées de Curez, & y faire des réglemens. Corn.

FESCENNIEN. Tèrme d'Hiſtoire. On appelle vèrs *Feſcenniens*, des vèrs ſatyriques & pleins de paroles trop libres & groſſières, qu'on récitoit au tems des nôces chez les Romains. *Feſcennini verſus.*

Le mot de *Feſcennien* vient du Latin *Feſcenninus*, formé ſelon Macrobe de *Faſcinum*, *charme*, enſorcèlement. Le peuple croyoit que les vèrs *Feſcennins* étoient propres à écarter les maléfices, & à en empêcher l'effet.

FESENSAC. [illegible] Village de France, dans l'Armagnac, avec titre de Comté. [illegible], *Fidentiacum* ou *Fidentiacenſis Vicus*.

Le Comté de *Feſenſac* comprenoit [illegible] tout l'Armagnac &

 tout

tout l'Aſtarack. *Comitatus Fidentiacenſis. Pagus Fidentiacenſis, Fidentiacum.* Le village de *Feſenſac* qu'on nomme communément Le *Vic Feſenſac*, étoit autrefois conſidérable; les guèrres civiles l'ont ruiné. La ville d'Auſch étoit du Comté & tèrritoire de *Féſenſac. Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 193.

FÉSIÈRES. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *faiſeur*, *artiſan*, celui qui fait une chôſe. *Artifex*, *opifex*, *factor*.

> *Mes donc qu'en je n'en ſuis feſières,*
> *J'en puis bien être recetières.* R. DE LA RÔSE.

FÊſLER, FÊILER. v. act. Endommager une chôſe fragile en la heurtant, enſorte qu'elle ſoit à demi caſſée, ou en dangér d'être caſſée tout à fait; fendre un vâſe, un criſtal, un vèrre &c. en telle ſorte que les piéces en demeurent encore étroitement jointes l'une avec l'autre. *Findere tenuiter, ſubtiliter frangere, ſcindere.* Cette bouteille eſt *fêlée*. C'eſt mèrveille que cette porcelaine n'ait été *fêlée* en tombant.

FÊſLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Rimoſus, fiſſus.* Les femmes ne ſçauroient garder le ſecrèt, & reſſemblent à ces vaiſſeaux *fêlez* qui s'enfuyent à meſure qu'on les remplit. M. ESP.

On dit provèrbialement, qu'une marmite *fêlée* dure longtems: ce qui ſe dit figurément d'un homme valétudinaire, qui a grand ſoin de conſerver ſa ſanté. Un homme *fêlé* eſt un homme vieux; & caſſé.

On dit auſſi, qu'un homme a la tête *fêlée*, le timbre *fêlé*; pour dire, qu'il eſt un peu fou, que ſa raiſon commence à s'altérer.

FÊſLURE, ou FÊLURE. ſ. f. Petite marque ou raye qui ſe fait ſur les vèrres, ou poteries, quand on les fêle; & l'endroit par où elle ſe ſépare quand on les caſſe tout à fait.

Ce mot vient de *fiſſulare*, ſelon M. Ménage. *Fiſſulare*, *fiſſulatum*, *fiſſulatura*, *feſlure*, ou *fellure*. D'autres le font venir de fil, comme ſi on diſoit *filure*, parceque la *fellure* eſt une éſpéce de fil, de filament.

Fêlure ſe dit auſſi en parlant des os du corps des animaux. Cette ſonde nous fait connoître quand il y a des ſciſſures, ou *fêlures* aux os. DIONIS.

FÉSOLI. Voyez FIESOLI.

FEſSE. ſ. f. *Clunis, nates.* La partie charnuë qui eſt au dèrrière de l'homme, ou de la femme, ſur laquelle on s'aſſied. Les Grècs ont cru bien louer Vénus en l'appellant καλλίπυγος; c'eſt à dire, aux belles *feſſes*. On le dit auſſi de quelques animaux, comme du cheval; mais non pas en tous. Au bœuf elle s'appelle *cimier*, au mouton *éclanche*, au cochon *jambon*, &c.

Ce mot vient du Latin *fiſſile*, ou *fiſſa*, parceque ces parties ſont fenduës. Guichart le dérive du mot Hébreu משפחה, *miſcaha*, qui ſignifie la même chôſe. Ce mot Hébreu vient de la racine פסע, *paſa*, ou *faſa*. D'autres le font venir du mot Latin *feſſus*, *las*, parceque ceux qui ſont las ſe repôſent ſur cette partie en s'aſſeiant.

On dit provèrbialement & baſſement d'un homme, qu'il ne va que d'une *feſſe*, quand il s'applique négligemment à quelque travail. On appelle fils de quatre *feſſes*, celui à qui on veut dire une légère injure. On dit auſſi d'un homme qui a gâté quelque beſogne, Il en a pour cent écus dans les *feſſes*, ſi on lui fait payer cent écus.

Dans l'ancien blâſon on appelloit autrefois *feſſe*, ou *faiſſe*, ce qu'on appelle maintenant *faſce*, & en Latin *faſcia*.

Les Médecins appellent auſſi *feſſes*, deux petits corps ronds, & un peu durs, qui ſont dans le cèrveau, & touchent à la glande pinéale, ou *conarium*.

FESSE. Tèrme de Vanièr. Ôſiér tors au milieu des paniérs, des clayes, & autres ouvrages. *Viminei texti pars ima.* Faire la *feſſe* d'un panier.

On appelle *feſſe-cahier*, un copiſte qui écrit des rôlles diligemment, & le plus au large qu'il peut, pour gagner au plus vite ſon argent. Un *feſſe-pinte*, celui qui a bientôt bû une pinte.

On appelle auſſi, *feſſe-Matthieu*, un homme qui prête à gros intérêt, & qu'on ne veut pas nommer ouvèrtement uſurier. C'eſt un tèrme qu'on a dit par corruption, au lieu de dire, Il fait le S. Matthieu, ou ce que S. Matthieu faiſoit avant ſa converſion: car on tient qu'il étoit uſurier.

FEſSÉE. ſ. f. Tèrme bas & populaire qui ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe, J'aurai le foüet, & vous la *feſſée*. Ce mot ſignifie des coups de foüet qu'on reçoit. Le peuple dit auſſi, Il a eu la *feſſée*, il aura la *feſſée*. Il faut prononcer le prémier *e* muet, comme s'il y avoit *feſſée*.

FEſSER. v. act. Foüeter, donner ſur les feſſes. *Flagellare, flagello verberare, cadere.* On *feſſe* les écoliers pour les châtier. Ce cocher *feſſe* trop ſes chevaux.

FESSER, ſe dit auſſi de ce qu'on a bientôt expédié. *Conficere, abſolvere.* Les écoliers ont bientôt *feſſé* leur déjeûner, leur miche; pour dire, qu'ils l'ont bientôt mangée.

On dit provèrbialement à des petits écoliers, qu'ils s'en aillent à l'école *feſſer* le maître.

FEſSER. v. n. Se dit des liqueurs qui forment des féces, de la lie, au fond deſquelles il ſe trouve, il ſe forme de féces, de la lie. Il y a des liqueurs qui ne *feſſent* pas ſitôt que d'autres.

Ce mot vient de *féces*, en Latin *feces*, & on devroit écrire *fécer*, mais on trouve *feſſer* avec deux *ſſ*.

FEſSÉ, ÉE. part. & adj. *Flagello exceptus, verberatus, paſſus tergo verbera.* Cu *feſſé*.

FEſSEUR. ſ. m. Qui ſe plait à feſſer. *Plagoſus.* Ce pédant eſt en réputation d'un grand *feſſeur*.

> *Témoin Montmaur, ce Profeſſeur,*
> *Qui ſeroit un pauvre* feſſeur,
> *S'il n'avoit point les trois Eſtiennes,*
> *Avecque les glôſes anciennes.* MÉNAGE.

FEſSIÉR. ſ. m. Les deux feſſes, le dèrrière, Une paire de groſſes feſſes. *Tergum.*

FESSIÉR, ſe dit auſſi des muſcles èxtenſeurs de la cuiſſe. Il y a le grand *feſſiér*, le moyen *feſſiér*, le petit *feſſiér*. Le grand *feſſiér* eſt ainſi nommé, parcequ'il fait la plus grande partie de la *feſſe*. Ce muſcle eſt le plus épais de tous ceux du corps. Le moyen *feſſiér* tient le milieu, tant en groſſeur qu'en ſituation, entre le grand & le petit *feſſiér*. Le petit *feſſiér* eſt ainſi appellé, parcequ'il eſt le plus petit des trois. Ces trois muſcles font l'èxtenſion de la cuiſſe, en la retirant en arrière, & ils forment les feſſes.

FESSONE, ou FESSONIE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romans. *Feſſonia.* Ce nom vient de *feſſus*, las, fatigué. *Feſſonie* étoit une Divinité qu'on invoquoit dans la laſſitude. Les gens de guèrre ſur tout l'invoquoient dans les travaux, & dans les fatigues de leur metiér. Saint Auguſtin en parle dans la Cité de Dieu L. IV. C. 21. Quelques manuſcrits l'appellent Feſſone, *Feſſona*, au lieu de *Feſſonie*.

FEſSU, UË. adj. Qui a de grôſſes feſſes. *Natibus probè inſtructus.* Un homme *feſſu*, une femme *feſſuë*.

FÊſT, ou FÊſTE. Au lieu de *faiſte*, *Faſtigium.* Voyez Ménage.

FÊſTAGE. ſ. m. *Jus accipiendi epuli.* Ce mot ſe prend pour le droit de feſtin. POMEY. En pluſieurs endroits le Chapitre a droit de *feſtage* pluſieurs fois l'année, & l'Évêque doit le traiter.

FÊſTAGE ſignifie auſſi un droit qui ſe leve ſur châcun fêſt, ou faiſt de maiſon. *Feſtagium.*

Ce mot de *fêſtage* dans ce dèrniér ſens vient de *faſtigium*.

FÊſTE. ſ. f. *Feſtum.* Solennité ou réjoüiſſance qu'on fait dans l'Égliſe, en l'honneur de Dieu, ou d'un Saint. Bien des gens prennent le concours qui ſe fait dans nos Égliſes à l'occaſion de la *fête* des Saints, pour des aſſemblées de cérémonie, plutôt que de dévotion: comme ſi ces ſolennitez ne ſe faiſoient que pour le ſpectacle, & non pour l'èxemple. FL. Les jours de *fête* ne doivent point être des occaſions de débauche, & de libèrtinage.

Le mot *fête* vient du Latin *feſtum*, que quelques-uns dérivent de *feriari*, fêter, chomer, célébrer une *fête*; d'autres le tirent du Grèc ἑστιᾶν, qui ſignifie la même chôſe, & qui vient d'ἑστία, *foyer*, & *Veſta*. Pour ἑστία il en eſt qui le font venir de l'Hebreu אש יה, *feu de Dieu*.

FESTE-DIEU, ou *Fête du Saint Sacrement*. Chorier Hiſt. de Dauphiné T. II. p. 217. l'appelle *fête* du corps de Dieu & du prétieux Corps de Dieu. C'eſt une *Fête* célèbre dans laquelle on fait des Repoſoirs & des Proceſſions, en l'honneur du Saint Sacrement. Cette *fête* eſt la même, que la *fête* du corps de CHRIST. Elle a été inſtituée par Urbain IV. l'an 1264. Elle fut célébrée prémiérement au Diocèſe de Liège en 1246. ſur les révélations d'une Recluſe du païs nommé Julienne. Elle a été confirmée au Concile de Vienne en 1311. & par Jean XXII. en 1318. Voyez Du Cange au mot de *Fête*, où il rapporte la cauſe, l'inſtitution & les cérémonies de pluſieurs *fêtes*, & de leur tranſlation. Voyez ci-deſſus au mot DIEU, p. 786. & les Bollandiſtes *Propylæum Maii P. II. p.* 51. *& ſuiv.* Et dans leurs *Paralipomena ad Conatum in Catalogum Pontificum, Diſſert.* 43. p. 104.

Fête fêtée, ou *Fête de commandement*, c'eſt un jour où il eſt déffendu de travailler, & où l'on eſt obligé de vacquer au ſervice divin. *Fête d'Égliſe*, ou *de Patron*, c'eſt une *fête* qu'on célèbre dans une Égliſe particulière le jour du Patron de cette Égliſe. Ou bien *fête de Patron*, c'eſt le jour du Saint dont porte le nom celui qui la chome, ou qui la fête. *Fête de Patron*, eſt encore la *fête* d'une Confrairie, où les Confrères célèbrent le Saint ſous la protection duquel ils ſont, ou bien le Saint ou le myſtère dont la Confrairie porte le nom, ou qu'elle a choiſi pour l'honorer particuliérement. *Fête chomée*, c'eſt la même chôſe que *fête fêtée*. Voyez CHÔMER. Les quatre *Fêtes* ſolennelles, c'eſt Pâques, la Pentecôte, la Touſſaint, & Noël. On les appelle quelquefois des fêtes annuelles, du mot *natal*, qui ne convient proprement qu'au jour de Noël. Les Eſpagnols les appellent *Paſcuas*, c'eſt à dire, les

les Pâques. *Fête double*, c'eſt une *fête* plus ſolennelle qu'une autre, où on double les Antiennes. *Fête demi-double*, celle où on ne les double point. Il y a dans cèrtains bréviaires des *fêtes* triples, dans leſquelles on dit trois fois l'antienne de *Magnificat*. Petite *fête*, c'eſt d'ordinaire une Octave, comme la petite *Fête-Dieu*, qui eſt l'Octave de la *fête* du Saint Sacrement, & qu'on appelle petite, tant parcequ'elle n'eſt pas fêtée tout le jour, que pour la diſtinguer du jour du Saint Sacrement, qui eſt la grande *fête-Dieu*. *Fête mobile*, eſt une *fête* qui ne tombe pas toûjours au même jour du mois, qui n'a point de jour fixe; comme la *fête* de Pâques, & les autres qui en dépendent.

Il y a des *fêtes* qui ſont ordonnées par l'Égliſe, & d'autres qui ne ſont que de police, ou de dévotion du peuple. Ainſi les jours que cèrtaines villes ont fait des vœux, ont été délivrées de la peſte ou de quelque autre malheur &c. ſont fêtez, ſont chomez par ordre du Magiſtrat. Saint Roch au moins en bien des endroits n'eſt qu'une *fête* de police, ou de la dévotion du peuple.

Violer une *fête*, c'eſt travailler contre les commandemens de l'Égliſe.

Les Payens avoient auſſi leurs *fêtes*; les Bacchanales, Saturnales, &c. Ils avoient auſſi leurs *fêtes* inſtituées à divèrſes fins. Les unes étoient établies pour rendre graces aux Dieux de quelque bienfait, ou pour leur demander du ſecours, ou pour appaiſer leur colère en leur préſentant des offrandes. On en célébroit d'autres à l'honneur de quelque Héros, ou pour conſerver la mémoire de quelque événement célébre. Comme on n'écrivoit point l'Hiſtoire en ce tems-là, ces cérémonies parlantes ſervoient au peuple de livres, & de lecture. Il y avoit auſſi des *fêtes* ou plûtôt féries uniquement établies pour délaſſer le peuple de ſon travail. Leurs *fêtes* étoient diviſées en jours de ſacrifices, & jours de banquets; en jours de jeux, & en jours de féries.

Les *Fêtes* du Palais, ce ſont les jours où le Parlement ſe repoſe & n'entre point.

La *Fête* d'une pèrſonne, ou la *fête* de ſon nom, eſt la *fête* du Saint dont elle porte le nom, & Payer ſa *Fête*, c'eſt régaler ce jour-là ſes amis.

Fêſte, en matière profane, eſt une réjoüiſſance que le peuple fait aux entrées, aux naiſſances des Rois, ou pour quelque autre ſujet de joye. On le dit en particulier des aſſemblées qui ſe font pour ſe divèrtir en des occaſions de noces, de baptêmes, de bals, de chaſſe, &c. On fit une grande *fête* ce jour-là chez Mr. un tel. J'étois prié de cette *fête*. Les *fêtes* de Vèrſailles ont été fort galantes & magnifiques. Le Roi a donné une *fête* aux Dames. Mol. Se trouver à des *fêtes* de taureaux. Voit. Je ne puis m'empêcher de vous particulariſer un peu la *fête*, ou plutôt pluſieurs *fêtes* enſemble qui ſe donnèrent ici (à Seaux) Dimanche paſſé. Genest. Vous voulez que je vous inſtruiſe des particularitez de la *fête* de Châtenay. Id. Vous imaginerez aiſément ſans moi toutes les beautez & tous les agrémens de cette *fête*. Id. Quoique les *fêtes* que donnoit le Prince fûſſent bien véritablement de ſon goût. Mlle. L'Héritier. Troubler la *fête* ſe dit pour, Troubler le plaiſir de quelque compagnie, de quelque aſſemblée.

Fêſte, ſe dit auſſi des accidens fâcheux qui nous ſurprennent. Nous ne fûmes jamais à telle *fête*.

> *Arrachons, déchirons tous ces vains ornemens*
> *Qui parent nôtre tête,*
> *Revêtons nous d'habillemens,*
> *Conformes à l'horrible* fête,
> *Que l'impie Aman nous aprête.* Rac.

Faire fête, ſignifie, Careſſer, faire un accueil. Quand ſes amis le viennent voir, il ne ſçait quelle *fête* leur faire, quelle chère leur faire. Il ſignifie encore, Donner des éſpérances. Il y a longtems qu'il nous fait *fête* d'un repas qu'il nous promet. On dit auſſi, qu'un chien fait *fête* à ſon maître, quand il le careſſe à ſa manière.

Faire *fête* à quelqu'un de quelque chôſe, C'eſt auſſi lui en marquer de la joye, l'en féliciter, la lui vanter.

> *Qu'on ne m'en faſſe plus* fête,
> *Cette beauté n'eſt qu'une bête.* Corn.
> ......*de la tête*
> *L'animal ſoupirant comme il peut me fait* fête.
> P. Le Moine.

Se faire de fêſte, ſignifie marquer la joye qu'on a de ce qu'une chôſe eſt arrivée, ou l'éſperance qu'on a qu'elle arrivera. Mademoiſelle de la Vigne dit en parlant de la Philoſophie de Deſcartes, qu'elle eſpère voir reçûë & enſeignée dans les Écôles,

> *Alors ſans faire bruit, ſans* me faire de fête,
> *Je chanterai tout bas vôtre illuſtre conquête.*

Fêſte, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cet homme ſe fait de *fête*; pour dire, qu'il veut ſe rendre néceſſaire, ou ſe mêler d'une chôſe où il n'eſt point appellé. On dit auſſi de celui qui fait ou voit faire quelque chôſe qui lui eſt fort agréable, qu'il eſt à la *fête*. Quand il entend médire de ſon rival, il eſt à la *fête*, il eſt à la joye de ſon cœur.

On dit, que les jours de jeûne il eſt *fête* au Palais, par une méchante pointe, à cauſe que le palais de la bouche ne travaille point. Et on appelle *Trouble-fête*, un homme chagrin qui ſurvient dans une aſſemblée de plaiſir. Valèts de *fête* ſont ceux qui ſe parent pour faire honneur à la *fête*, au mariage de leurs parens. On dit auſſi, Aux bonnes *fêtes* les bons coups; pour dire, que la bonne *fête* n'empêche pas qu'on ne faſſe de méchantes actions. On dit auſſi de celui qui nous apprend les chôſes que nous ſçavons, que c'eſt un bon Aſtrologue, il devine les *Fêtes* quand elles ſont venuës. On dit auſſi à des gens craintifs, & qui s'affligent des chôſes qui n'arriveront peutêtre pas, qu'il ſera aſſez tems de chommer les *Fêtes* quand elles ſeront venuës. On dit auſſi, Il n'eſt pas tous les jours *fête*; pour dire, qu'on ne fait pas la même chôſe pour tout le monde.

Fêſte a baſtons. Cela s'eſt dit pour *fête* ſolennelle, grande *fête*, parcequ'en ces jours-là, ceux qui ont la dignité de Chantre, ou qui en font les fonctions, ſont au chœur avec un grand bâton en façon de bourdon.

Fêſte des Aſnes, Cérémonie qui ſe faiſoit autrefois à Roüen dans la Cathédrale, le jour de Noël. Elle conſiſtoit en une proceſſion, où des Eccléſiaſtiques choiſis pour cela, repréſentoient les Prophétes de l'ancien Teſtament, qui avoient prédit la naiſſance du Meſſie. Et parceque Balaam y paroiſſoit avec les autres, monté ſur une âneſſe; on donna à cette cérémonie le nom de *fête des ânes*. On joignoit aux Prophétes la Sybille Érythrée, & Virgile même à cauſe de ſa VIe. Éclogue &c. Quand la proceſſion étoit rentrée dans l'Égliſe les Chantres diſoient quelque chôſe aux Juifs & aux Gentils, qui étoient cenſez repréſentez par le peuple qui étoit à droit & à gauche. Après quoi ils appelloient les Prophétes l'un après l'autre qui récitoient chacun une prophétie concèrnant le Meſſie. Tous les autres venoient enſuite, & la Sibylle la dèrnière. La *fête* finiſſoit par un motet que chantoient enſemble les Prophétes & les Chantres. Voyez le Gloſſaire Latin de Du Cange.

Fêſte des Foux. *Stultorum feria*, ou *feſtum*. Deux *fêtes* ont porté ce nom, l'une dans le Paganiſme, & l'autre dans le Chriſtianiſme. La prémière, qu'on nommoit *féries des foux*, ou plûtôt des *ſots*, s'appelloit auſſi Quirinales, *Quirinalia*, comme nous l'avons remarqué au mot Férie. Elle ſe faiſoit pour le petit peuple, les ſots, qui ne ſçavoient pas de quelle Curie ils étoient, & ne faiſoient pas les ſacrifices particuliers avec leur Curie aux fornacales, qui étoit le jour que chaque Curie faiſoit les ſiens, ceux-ci donc qui ignoroient de quelle Curie ils étoient, & ne ſçavoient à quelle Curie ſe joindre aux fornacales, les faiſoient tous enſemble un autre jour, qui étoit le 17. Fevriér, qu'on appelloit les *féries des foux*, ou *des ſots*, & les Quirinales.

La ſeconde, que l'on appelloit en France la fête des Sousdiâcres, étoit une réjoüiſſance pleine d'impietez, que les Clercs, les Diâcres, & les Prêtres même, faiſoient dans quelques Égliſes pendant l'Office divin, un jour entre Noël & les Rois, principalement le prémier jour de l'an, ce qui faiſoit qu'on la nommoit encore la *fête des Calendes*. Une lettre circulaire écrite en 1444. par les Docteurs de Paris à tous les Évêques de France, Belet Docteur de Paris, Du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, & Thièrs dans ſon Traité des Jeux, décrivent les ſacriléges & les impietez qui s'y commettoient. Voyez auſſi l'hiſt. de Bret. T. I. p. 586.

La *fête* des Foux a duré en France plus de 150 ans. Mézeray en parle en ces tèrmes: Les Prêtres & les Clercs alloient en maſque à l'Égliſe, & au ſortir de là ſe promenoient dans des chariots par les ruës, & montoient ſur des théâtres, chantant toutes les chanſons les plus vilaines, & faiſant toutes les poſtures, & toutes les bouffonneries les plus effrontées dont les Bateleurs ayent accotumé de divèrtir la populace.

La *fête* des Innocens ſe célébroit dans quelques Monaſtères de Provence à peu près comme la *fête* des foux dans les Cathédrales & les Collégiales. Voyez la Lettre de Naudé à Gaſſendi, & le Traité des Jeux de Thièrs.

Fêſte des O. Voyez O.

Fêſte du Pèroquet, ou de l'Arc. C'eſt ainſi qu'on nomme à Montpellier le divèrtiſſement ou l'éxèrcice public inſtitué pour éxèrcer la jeuneſſe à tirer juſte, & qu'on nomme ailleurs le Papeguay, en d'autres éndroits l'oiſeau. Cet éxèrcice a été inſtitué à Montpelier par les Rois d'Arragon, lorſqu'ils en étoient maîtres. Et ce qu'il y a de particulier, c'eſt que le pèroquet s'y tire encore avec l'arc, au lieu qu'ailleurs depuis l'invention de la poudre à canon, on l'abat avec le fuſil; & qu'à Montpelier

Montpelier non ſeulement le peuple & les artiſans ſont de ce divèrtiſſement, mais le Capitaine èſt toûjours un Seigneur du païs, qui a ſous lui un Lieutenant, un Enſeigne & autres Officiérs. Voyez Moréri.

Fêſte du Sacre. On appelle ainſi en Anjou la Fête du Saint Sacrement, la Fête-Dieu qui ſe célébre le Jeudy après le Dimanche de la Trinité. *Feſtum corporis Chriſti.*

FESTE. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez FESTUS.

FÊſTER. v. act. Chommer une Fête. *Feſtum diem agere.* Le Patron d'une ville, d'une Égliſe, n'eſt *fêté* que dans le Diocêſe, ou dans ſon Égliſe. Il y a des Saints qu'on *fête* à Rome, qu'on ne *fête* point en France.

Il fête *en ſes ſermens tous les Saints de l'Égliſe.* Boil.

On dit provèrbialement, C'eſt un Saint qu'on ne *fête* point; pour dire, C'eſt un homme qui n'a aucun crédit.

Fêſté, ée. part. *Feſtus.*

FESTILOGE. ſ. m. Prononcez l'*s*. Diſcours, livre, ouvrage ſur les fêtes. *Feſtilogium.* C'eſt le titre d'un livre fait autrefois en Anglètèrre, contenant les fêtes de divèrs Saints. Chastelain.

Ce mot eſt moitié Latin & moitié Grèc, de *feſtum*, *fête*, & λόγος, *diſcours*.

FESTIN. ſ. m. Grand repas qu'on donne avec cérémonie. *Epulum, convivium.* N'attendez pas un *feſtin* par ordre, je ne vous donnerai que mon ordinaire, vous n'aurez qu'un chapon pour tout *feſtin*. Il y a pluſieurs Coutumes & Arrêts qui obligent les Prélats & les Chapîtres à faire un cèrtain nombre de *feſtins* châque année. Un ſupèrbe *feſtin*, un *feſtin* magnifique. J'abhorre ces *feſtins* où la joye reſſemble à la fureur, & où le libèrtinage prend la place de la libèrté. M. Scud.

Bourreau de vôtre fille, il ne vous reſte enfin,
Que d'en faire à ſa mère un horrible feſtin. Rac.

Dans l'Antiquité, tant profane que ſacrée, les ſacrifices n'étoient ordinairement que des *feſtins* ſacrez. Il y a un Traité des *feſtins* par M. Muret. Heis dans ſon hiſt. de l'Empire Liv. II. c. 27. décrit le *feſtin* que Charles IV. fit après qu'il eut fait la Bulle d'or, & où tous les Électeurs firent leurs fonctions. Jamais les Pèrſes ne diſcouroient d'affaires ſérieuſes qu'au milieu des *feſtins*, & ils ne laiſſoient pas d'y rencontrer, auſſi bien que les Atheniens, quoiqu'ils y apportaſſent beaucoup plus de cérémonies. Mascur. *p.* 711.

Ce mot vient de *feſtum*, à cauſe que les prémiérs Chrétiens faiſoient des *feſtins* les jours de Fête, qu'ils appelloient *Agapes.* M. Huet le dérive de *feſtinare*, qu'on trouve dans l'ancien Intèrpréte Latin du commentaire d'Origéne ſur S. Matthieu, *ut veniens illuc Jeſus feſtinet cum diſcipulis ſuis.*

L'Écriture repréſente la beatitude de la vie à venir ſous l'idée d'un *feſtin*. Les Payens ont auſſi parlé des *feſtins* des Dieux immortels, comme de la ſuprême félicité. Il n'y a point de nation qui approche des Anglois pour la magnificence des *feſtins*. Ceux qu'ils font à préſent ne ſont rien en comparaiſon des *feſtins* qu'on faiſoit autrefois en Anglètèrre. Les *feſtins* qui ſe font au ſacre des Rois, à la cérémonie des Chevaliérs de l'Ordre de la Jarretiére, des conſécrations d'Évêques, traitemens d'Ambaſſadeurs &c. Les *feſtins* du Maire de Londres ſont décrits dans les lettres de Grégorio Léti & ailleurs. Voyez auſſi l'état d'Anglètèrre, où l'on fait le détail prodigieux de tout ce qu'on ſèrt dans les *feſtins* du Roi. L'Auteur ajoûte qu'il a été néceſſaire que le Roi d'Anglètèrre gagnât ainſi les Anglois qui aiment les *feſtins*, comme les Princes d'Italie amuſent leurs ſujets par des Comédies qu'ils aiment fort.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a tel *feſtin* que de gens chiches; tel *feſtin* que de gueux, quand toutes leurs bribes ſont ramaſſées. On dit auſſi, Il n'y avoit que cela pour tout *feſtin*; pour dire, Il n'y avoit que cela à manger. Molière a fait une Comédie ſous le nom de *feſtin* de Pièrre.

FESTINER. v. n. Faire feſtin. *Epulum agere, epulari, inire epulas.* Cette noce dura huit jours, pendant leſquels on ne fit que danſer, *feſtiner*, & ſe réjouïr. Il n'eſt plus guères en uſage, que dans le ſtile bas. Il étoit auſſi v. act. *Feſtiner*, ou feſtoyer ſes amis, *adhibere in convivium, excipere convivio.* Pomey. Autrefois on a dit *feſtier*, & *feſtier*, pour *feſtiner*. Les deux prémiérs mots ſont hors d'uſage, & le dèrniér eſt bas.

FESTO. ſ. m. Nom propre de deux anciennes villes, dont il ne reſte que des ruines. *Phaſtum.* L'une étoit dans le tèrritoire de la ville de Candie, & l'autre en Macédoine.

FESTON. ſ. m. Ornement compôſé de fleurs, de fruits & de feüilles entremêlées enſemble, qu'on mettoit aux portes des temples où on faiſoit quelque fête, ou réjoüiſſance. On en mettoit auſſi dans tous les endroits où l'on vouloit donner des marques de réjoüiſſance publique. *Encarpus, corollæ foliatæ.* Il fit joncher les chemins de fleurs & de *feſtons*. Vaug. On en mettoit auſſi ſur la tête des victimes aux ſacrifices des Payens. Saint Paulin dans ſon troiſième poëme ſur S. Félix n'oublie point de remarquer les *feſtons*, & les couronnes de fleurs qu'on mettoit à la porte de l'Égliſe & ſur le tombeau du Saint. Tillem. *hiſt. Eccl. T. XIV. p.* 72.

De feſtons *odieux ma fille eſt couronnée.* Rac.

On met encore des *feſtons* de lièrre garnis d'oripeau, ou de clinquant, aux portes des Égliſes où il ſe fait quelque ſolennité. On les appelle *feſtons poſtiches*. Les Italiens ont des décorateurs qu'ils nomment *Feſtaroli*, qui ſont des gens qui font des *feſtons*, & autres ornemens pour les fêtes.

Feston, en tèrmes d'Architecture, eſt un ornement dont les Architectes, les Peintres & les Menuiſiérs enrichiſſent leurs ouvrages; ce ſont des cordons ou faiſceaux de fleurs, de fruits, & de feüilles, liez enſemble plus gros par le milieu, & ſuſpendus par les éxtrémitez, d'où il retombe des chutes à plomb à châque bout. Cet ornement de ſculpture repréſente les *feſtons*, ou longs bouquets que les Anciens mettoient autrefois aux portes des temples, ou des lieux où on faiſoit quelque fête. Les *feſtons* ſe mettent ordinairement dans les friſes le long des bordures, & aux autres lieux vuides qu'on veut orner.

FEſTOYER. v. act. Régaler, faire bonne chère à ceux qui viennent en quelque maiſon. *Hilarè excipere, comiter habere, adhibere in convivium.* Ce mot eſt vieux.

On dit en provèrbe d'un grand mangeur, Il a toûjours dix aunes de boyaux vuides pour *fêtoyer* ſes bons amis.

FEſTU. ſ. m. Petit brin de paille. *Feſtuca.* Nous voyons un *fêtu* dans l'œil de nôtre prochain, & nous ne voyons pas un poutre qui créve le nôtre, dit l'Évangile.

Ce mot vient du Latin *feſtuca*, qui étoit autrefois une marque de tradition, d'inveſtiture, & de miſe en poſſeſſion: & ce mot *feſtuca* a été dit pour *fiſtuca*, de *findo*, ſelon Martinius; *feſtuca* en Latin ſignifie proprement un brin d'un jeune rameau. *Paſquier, Recherch. L. VIII. c.* 58. & Chiflet *Gloſſ. Salic.* où il y a beaucoup de chôſes ſur ce mot p. 152. On trouve dans la baſſe Latinité *fettuccia*, que les Bollandiſtes diſent être un diminutif de *fetta*, mot Italien, qui ſignifie un petit brin, une petite partie de quelque chôſe que ce ſoit.

On dit d'une chôſe de peu de valeur pour la mépriſer, qu'elle ne vaut pas un *fêtu*, *hilum*, *titivilicium*.

Elevé dans la vèrtu,
Et malheureux avec elle,
Je diſois à quoi ſers-tu,
Pauvre & ſtérile vèrtu?
Ta droiture & tout ton Zéle,
Ne vallent pas un fetu;
Mais voyant que l'on couronne,
Aujourd'hui le grand Pompone,
Auſſi-tôt je me ſuis tû,
A quelque chôſe elle eſt bonne.
M. le Laboureur.

On dit provèrbialement Tirer au court *fêtu*, ou à la courte paille, pour dire, Tirer au haſard, pour ſçavoir ce qu'on doit faire en quelque occaſion. Rompre le *fêtu*, ou la paille avec quelqu'un; c'eſt ſe broüiller. Pasq. On appelle auſſi *Cogne-fêtu* qui ſe tuë, & ne fait rien, Celui qui travaille beaucop à une chôſe qui ne rapporte aucun profit.

Feſtu, eſt auſſi, en tèrmes de Bourreau, la barre de fèr avec quoi on rouë les criminels.

Feſtu e[illegible]cul. Nom que les matelots donnent à un oiſeau, qu'on appelle auſſi oiſeau du Tropique, parcequ'on ne le trouve qu'entre les Tropiques. Il eſt d'une blancheur admirable, & de la groſſeur d'un pigeonneau.

FESTUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Feſtus. Feſtus* donc étant arrivé dans la province vingt trois jours après de Céſarée à Jéruſalem. Port-R. Le P. Bouhours, M. Simon, & généralement tous nos Traducteurs, parlent ainſi. Je ne ſçache que M. Tillemont qui dit *Feſte*, au lieu de *Feſtus*.

FÊT.

FETFA. Tèrme de Relations. On appelle ainſi en Pèrſe les déciſions que donnent les Modarès, ou Pontifes ſubaltèrnes, ſur les affaires des particuliérs, ſans quoi les Gouvèrneurs & les Juges Laïcs ne ſçauroient rendre de jugement. *Perſicorum Pontificum decretum.*

FÊTHARD. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Irlande, que M. De l'Iſle écrit dans ſa Carte *Featerd*, *Fethardum*. Il eſt dans le

Comté

Comté de Tipperari en Mommonie, à quelques lieuës au levant de Caſhel. Il a ſéance au Parlement d'Irlande.

FÉTICHE. ſ. f. Idôle, fauſſe Divinité des peuples de la Guinée & des Iſſinois. Il eſt difficile de dire ce que les Iſſinois appellent *Fétiche*. C'eſt ou une Divinité inférieure, ou un génie qui fait le bien & le mal. Châcun s'en choiſit une à ſa fantaiſie; un morceau de bois rouge, ou jaûne, une dent, ou un os de chien, ou de tigre, ou d'un autre animal; une branche d'épine, des cordelettes faites d'écorce d'arbre, ou chôſes ſemblables. Ils placent ces *fétiches* ſur des autels, n'en approchent qu'avec reſpèct, leur font des ſacrifices, & tous les matins leur ſervent à manger ce qu'ils ont de meilleur. Ils s'impôſent très-ordinairement des abſtinences & des jeûnes en leur honneur. Quand ils ont juré par leur *fétiche*, & principalement quand ils l'ont mangée, ils gardent religieuſement leur parole. Manger ſa *fétiche*, en racler un peu, mettre la râclure dans l'eau, ou ſur un morceau de pain, & boire l'une ou manger l'autre. Il y a des *fétiches* pour les Provinces, & d'autres pour les familles. Voyez Dappèr Deſcript. de l'Afrique, & un voyage au Royaume d'Iſſiny compoſé ces dèrnières années par un Jacobin.

FÉTIDE. adj. m. & f. *Fœtidus*. Ce qui eſt sâle & puant. Une ôdeur *fétide*. Un cachot eſt un lieu *fétide*. Une ſanie *fétide* d'une horrible puanteur. DIONIS.

Ce mot vient du Latin *fœtidus*.

FÉTIS, ISSE. adj. m. & f. Ce mot eſt hors d'uſage, il ſignifie fait exprès, ou depuis peu, beau, joli, agréable, bienfait. *Concinnus, elegans, pulcher, formoſus*. On trouve dans nos vieux Auteurs, Une femme *fétiſſe*, des yeux *fétis*.

FÉTIS, ou FÉTIZ. ſ. m. Vieux mot. Ce qui ſe faiſoit à la main dans la maiſon, pour éviter la dépenſe de l'acheter au marché. LOBINEAU, *Gloſſ.* Pourra chacun par ſon eſtorement & *fétiz* avoir un four en ſa maiſon. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 1579. *dans un Acte de* 1513.

FÉTU, ou FUTU. ſ. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume d'Afrique. *Fetum*. La ville de *Fétu* eſt dans la côte d'or, en Guinée, au nord-eſt de Saint George della Mina. Le Royaume de *Fétu* a celui de Guafo au couchant, Ati au nord, Sabou au levant, & la mèr au midi. Voyez De la Croix, *Relat. d'Afrique T. III.*

FÉTUS. ſ. m. Prononcez l'*s* finale dans ce mot, pour le diſtinguer par la prononciation de *feſtu*. Tèrme de Médecine. Il ſe dit en général de l'animal qui eſt encore dans le ventre de la mère; mais on le dit plus particulièrement de l'enfant qui eſt encore imparfait, qu'on nomme *Embrium*. *Fœtus*. La génération du *fétus*, ſelon les Médecins modèrnes, ſe fait par le moyen des œufs qui ſont contenus dans les ovaires des femelles, & qui ſont rendus féconds par la ſemence du mâle. Ces œufs contiennent en raccourci toutes les parties de l'animal; deſorte que la ſemence du mâle ne fait que les étendre & les développer; ils paſſent des ovaires par les trompes de Fallope dans la cavité de la matrice, où ils prennent leur nourriture & leur accroiſſement. Le *fétus* eſt enveloppé de deux membranes, qui ſont le *chorion* & l'*amnios*: il y en a une troiſième dans quelques animaux appellée *allantoide*: elle reçoit l'urine du *fétus*, laquelle y eſt portée par l'ouraque. On trouve dans les *fétus* quelques chôſes particulières, qu'on ne voit point dans les adultes. A l'embouchure de la veine câve, il y a le trou ovale par lequel cette veine ſe joint avec la veine pulmonaire. Il y a auſſi une communication entre l'artère du poumon, & l'aorte, par le moyen d'un canal artérieux qui eſt éloigné de deux doigts de la bâſe du cœur, & qui ſort de l'artère pulmonaire, & va s'inſérer dans l'artère aorte, pour y porter le ſang qui ſort du ventricule droit. C'eſt par le moyen de ces deux paſſages que le ſang circule, pendant que le *fétus* eſt enfèrmé dans la matrice; mais quelque tems après qu'il eſt né, ils ſe bouchent. Le *fétus* ſe nourrit par la bouche: il reçoit auſſi une partie du ſuc nutritif dont il a beſoin par la veine umbilicale: il ne reſpire point. Voyez Gaſpar Bartholin, *Specimen hiſtoriæ anatomicæ*, imprimé à Copenhague en 1701. *in* 4°. Albèrt le Grand dit qu'une femme jetta dans un baſſin 150 *fétus*, ou embrions tous formez, grands comme le petit doigt. Et quant à ce qu'on dit de Marguèrite Comteſſe de Hollande, qui accoucha de 364 enfans qui fûrent baptiſez, on croit ordinairement que c'eſt une fâble. On voit pourtant encore un tableau de ce fameux accouchement dans l'Égliſe de Loſdune, pour ſervir de monument de cette avanture. Antonius Deuſingius a écrit un livre fort curieux de la génération du *fétus*; Deſcartes en a fait auſſi un Traitté. Drelincourt a fait un nouveau Syſtême du *fétus* humain, imprimé à Leiden en 168[illegible]. Les curieux conſèrvent des *fétus* dans une bouteille avec de l'eau de vie.

FEU.

FEU. ſ. m. Élement chaud & ſèc, qui entre en la compôſition de tous les corps naturels, & ſur tout de ceux qui ſont animez. *Ignis*. Les Anciens ont cru qu'il y avoit un *feu* élementaire dans le concâve de la lune: ce qui eſt une pure viſion établie ſans fondement. Le *feu* n'eſt autre chôſe qu'une matière ſubtile & violemment agitée. Il eſt clair que le *feu* nous fait avoir le ſentiment de la chaleur, par l'impreſſion qu'il fait ſur nos ſens; mais il n'eſt nullement clair, que le *feu* ait rien en lui qui ſoit ſemblable à ce ſentiment de chaleur. Loc dans les Memoires de l'Académie des Sciences de 1712. M. Lémery ſuppôſe que le *feu* n'eſt pas *feu* par le mouvement, mais par ſa nature. Le *feu* eſt le plus violent de tous les acides.

Les Poëtes diſent que Prométhée déroba, ou prit le *feu*, & l'apporta du Ciel en tèrre, pour animer la ſtatuë de tèrre qu'il avoit formée, & en faire un homme; ayant allumé une torche à la roüe du char du ſoleil, Héſiode dans ſes Ἔργα v. 47. & ſuiv. & dans ſa Théogonie v. 566. dit que ce fut à Jupitèr, qui l'avoit caché, qu'il le déroba, pour l'uſage des hommes. Diodore de Sicile L. V. p. 230, dit que ce fûrent les Cabires qui en apprîrent l'uſage aux hommes. Mais nous ſçavons qu'ils le connoiſſoient & l'avoient longtems avant ces prétendus inventeurs; puiſqu'immédiatement après le déluge Noé offre des holocauſtes, & qu'avant même le déluge Tubalcain travailloit l'airain & le fèr, ce qui ne ſe peut faire ſans le feu. *Gen. VIII.* 20. & *IV.* 22.

On tîre du *feu* des pièrres; aux Indes Orientales on en fait en frottant deux morceaux de bois de canbou l'un contre l'autre: aux Occidentales, avec un autre bois qu'on appelle *Vyaca*, qui reſſemble à la canelle, & qui ſèrt de fuſil. Mathiole dit que les Anciens avant l'invention de l'aciér tîroient le *feu* d'un bois dur frotté avec un bois tendre, ſpongieux, tel que le bois de la vigne ſauvage. Le P. Caſati, dans ſa Diſſèrtation *du Feu*, ſoutient que le *feu élémentaire* eſt plus peſant que les trois autres élémens d'Ariſtote; & que par conſéquent il a ſon ſiége au centre de la tèrre. Il trouve abſurde de placer un élement ſi actif entre la lune, & la plus haute région de l'air, où il n'eſt bon à rien: & par conſéquent l'Auteur de la nature auroit agi avec moins de ſimplicité, & de ſageſſe, en diſpèrſant le *feu* dans les vaſtes éſpaces ſublunaires, qu'en le ramaſſant au centre du monde, où les corpuſcules ignées ont plus de force, étant condenſez, que lorſqu'ils ſont épars, & raréfiez. C'eſt, ſelon lui, ce *feu* central que fomente la fécondité de la tèrre, & il eſt là comme le foyer au milieu du monde.

Les Pèrſes adoroient Dieu ſous l'imâge du *feu*; parceque c'eſt le *feu* qui donne le mouvement à toute la nature. Voyez ce que dit là-deſſus M. Hyde dans ſon *Hiſtoria Religionis veterum Perſarum*, imprimée à Auxfort en 1700. *in* 4°. On portoit autrefois du *feu*, ou un braſiér, devant les Empereurs Romains, comme la marque de la ſouveraine autorité. DAC. On imprima il y a quelques années à Paris un Livre intitulé La Méchanique du *feu*, ou l'Art d'en augmenter les èffèts, & d'en diminuer la dépenſe.

Ce mot de *feu* vient, ſelon Du Bois, du Latin *focus*, qui ſignifie le lieu où on fait le *feu*, de *focus* on a formé *fou*, & enſuite *feu*.

FEU CLAIR. Se dit d'un *feu* de flamme, d'un *feu* accompagné d'une flamme claire, à la différence du *feu* de charbon, qui fait un *feu* de braſiér. Le bois, quand il eſt ſèc & menu, fait un *feu clair*.

FEU, en tèrmes de Chymie, ſe dit des degrez de la chaleur, qui ſervent à en faire les opérations. Ainſi les Chymiſtes appellent *Feu de digeſtion*, le fumiér, qu'ils nomment autrement *Ventre de cheval*, dont la chaleur eſt telle, qu'on ne ſçauroit tenir la main dans le milieu d'un grand tas de fumiér échauffé, ni ſouffrir dans la main une vèrge de fèr qu'on y aura introduite & tenuë quelques momens. Le ſecond *feu*, eſt celui du bain Marie, du bain de cendre, du bain de ſable, du bain de limaille, & autres qui ſont expliquez à *Bain*. Le troiſième eſt le *feu nud*, ou *immédiat*, qui eſt le *feu* ordinaire qu'on applique ſous le vaiſſeau. Le quatrième *feu*, eſt le *feu de lampe*, qui eſt modéré & égal, qu'on peut augmenter par la groſſeur & le nombre des mêches qu'on allume. C'eſt celui qui ſèrt aux émailleurs. Le cinquième eſt le *feu de roue*, qu'on allume en rond autour d'un creuſèt, qu'on approche peu-à-peu autour du vaiſſeau, pour l'échauffer également. Le ſixième *feu* eſt nommé de *ſuppreſſion*, qui ſe donne lorſque non ſeulement on environne le vaiſſeau, mais auſſi lorſqu'on le couvre tout-à-fait de charbons allumez, dont on augmente la force ſuivant le beſoin. Le ſeptième *feu* eſt celui de *révèrbère clos*, qui ſe fait dans un fourneau, où non ſeulement il frappe le vaiſſeau, mais encore il ſe reflèchit & le refrappe par deſſus & tout autour. Il y a encore un *feu de révèrbère ouvert*, qui ſe fait dans un fourneau qui n'a point de couvèrture. Le huitième *feu* eſt le *feu de flamme*, ou de *fuſion*, qui ſe fait pour

la fuſion & la calcination des métaux & minéraux. On l'appelle auſſi, *Feu d'atteinte.* Le neuviême *feu* eſt celui des grandes vèrreries, qui ſèrt à vitrifier les cendres des plantes, les ſables & les caillous, qui eſt plus violent que tous les autres. Le *feu Olympique* eſt celui des rayons du ſoleil, qu'on ramaſſe avec des miroirs ardens.

A PETIT FEU, ſe dit dans l'uſage ordinaire, & dans les Arts, de la préparation, de la cuiſſon de cèrtaines chôſes qu'on prépare avec un *feu* qui n'eſt pas violent, qui n'a que peu de force, qui eſt en petite quantité, & qui n'agit que lentement. Faire cuîre quelque chôſe *à petit feu.* Les Tyrans ont quelquefois fait brûler les Martyrs *à petit feu. Lento igne torrere, comburere, coquere. A petit fou*, c'eſt à dire, avec un *feu* lent.

Un bon *feu*, n'eſt pas un *feu* utile, qui produit de bons éffèts, mais un *feu* grand & ardent, qui agit fortement.

On dit, Meſurer le *feu*, donner le *feu* par degrez; pour dire, le donner plus ou moins violent, en ouvrant ou fèrmant les regîtres ou trous du fourneau: & on l'appelle alors un *feu gradué.*

On croit auſſi en Chymie, qu'il y a un *feu central* qui cuit & produit les métaux & les minéraux, qu'on nomme *l'Archée.* On dit auſſi, qu'on éprouve les mètaux par le *feu*: qu'il faut qu'ils ſouffrent le *feu*; pour dire, la coupelle.

Il y a encore dans la Chymie & dans la Philoſophie Hèrmétique bien d'autres éxpreſſions qui regardent le *feu*, ſes éſpéces, ſes degrez, ſes qualitez: voici les principales. Le *feu* de lampe eſt continuel, humide, vaporeux, aërien, & artificiel à trouver. Le *feu* de cendres eſt doux, digérant, & altérant, c'eſt celui ſur lequel l'œuf philoſophal demeure aſſis. Le *feu* naturel, appellé auſſi contre nature, parce qu'il eſt eau, eſt minéral, & ſulphureux; il a la force de rompre, de congeler, de diſſoudre, de calciner tout, il eſt pénétrant, ſubtil, & ne brûle pas. Le nom de *feu* contre nature ſe donne auſſi aux eaux fortes qui détruiſent la nature; & le nom de *feu* naturel, à la lumière du ſoleil. Quelques Auteurs Chymiſtes appellent *feu* contre nature, le *feu* de charbon; *feu* naturel, celui qui eſt naturellement dans les chôſes, & *feu* non naturel, celui de bain, de lampe, & de fumiér, ils l'appellent auſſi *feu* miniſtrant, ſèrviteur, extèrne. *Feu* végétal, c'eſt le tartre; *feu* matériel, c'eſt celui des cendres; *feu* infèrnal, c'eſt un lieu médiocrement chaud; *feu* azotique, c'eſt le *feu* de ſuppreſſion, voyez ci deſſus; *feu* céleſte enclôs dans une eau, c'eſt le mèrcure, ou le mèrcure des Sages; *feu* ſecrèt & de génération, c'eſt le *feu* de lampe; *feu* naturel, ou *feu* de nature, c'eſt le *feu* du mèrcure, ou la lumière du ſoleil, ou le ſouphre: *feu* humide & naturel, ſe dit du *feu* de lampe, du fumier de cheval, du bain, & du mèrcure; *feu* ſec, c'eſt le *feu* de flamme, ou un *feu* violent; *fèu* ſecrèt & occulte, ſignifie le mèrcure philoſophal, ou le *feu* minéral; *feu* ſimplement, & ſans rien ajouter, ſe dit du ſouphre; *feu* central de la tèrre, c'eſt un *feu* humide qui tient également du ſouphre & du mèrcure. Glâſer, dans ſon traité de la Chymie, diſtingue auſſi les différens *feux* par rapport à leur ardeur, ou à leur degré de force, laquelle vient & de la matière du *feu*, & de la manière dont il agit. Voici l'ordre qu'il leur donne, en commençant par le plus doux, ou le plus foible. *Feu* de bain vaporeux, *feu* de bain-marie, *feu* de cendres, *feu* de ſable, *feu* de limaille de fèr, *feu* de révèrbère clôs, *feu* de flamme, ou de fuſion. Ces *feux*, qui ont châcun en particulier leurs différens degrez, ſuffiſent pour toutes les opérations de Chymie, les autres *feux* comme celui de lampe, de fumiér, de miroir ardent, &c. ne ſont pas abſolument néceſſaires, on peut s'en paſſer. Les anciens Chymiſtes ne diſtinguoient que quatre degrez de *feu*, & ils rapportoient à ces quatre degrez tous les degrez & les eſpéces de *feu* que l'on a diſtingué dans la ſuite.

En autres occaſions on dit de cèrtaines chôſes, qu'il faut qu'elles paſſent par le *feu*, ſur le *feu*; pour dire, qu'il faut les préſenter au *feu*, afin de les purger du mauvais air.

On a vû ces dèrnières années quelques Charlatans à Paris qui ont mangé du *feu*, qui ont marché ſur le *feu*, qui ont lavé leurs mains de plomb fondu. Le plus fameux a été Richartſon, Anglois, dont le ſecrèt ne conſiſte qu'en un pur éſprit de ſoufre dont on ſe frotte les mains & les parties qui doivent toucher le *feu*, parcequ'il brûle & cautériſe l'épidèrme, & l'endurcit auſſi bien que le cuir, & le fait réſiſter au *feu*, comme il eſt dit dans le 21e Journal des Sçavans de l'année 1680. D'ailleurs ce n'eſt pas un ſecrèt nouveau, puis qu'Ambroiſe Paré dit avoir éprouvé ſur lui-même, qu'après avoir lavé ſes mains de ſon urine, ou bien avec de l'*unguentum aureum*, on les peut laver ſûrement de plomb fondu. Il dit auſſi qu'il fit diſtiller du lard fondu avec une pelle rouge ſur ſes mains, après les avoir lavées du *jus d'oignon.*

FEU, ſignifie auſſi, incendie, embraſement. Le *feu* a pris à la maiſon, à la cheminée. On ſonne le tocſin, on crie au *feu*, quand le *feu* eſt quelque part. Une petite bluette, une étincelle de *feu* caûſe ſouvent un grand incendie. Il a fallu abbatre ce corps de logis; à caûſe que le *feu* gagnoit.

FEU D'ARTIFICES, ou *Feu de joye*, ſont des *feux* faits artiſtement avec de la poudre à canon, qu'on tire dans les rejouïſſances publiques, ou dans les régals magnifiques. *Ignes artificioſi.* Ils ſont compôſez de fuſées volantes, ſauciſſons, petards, lances à *feu*, pots à *feu*, girandoles, &c. accompagnez pour l'ornement, de pluſieurs figures & Déviſes. On fait à la Gréve un *feu de joye* la veille de la S. Jean: on en fait aux naiſſances, entrées & mariages des Rois, dont les compoſitions ſe trouvent dans les pyrotecnies de Hanzelet, *Vanoccio*, *Maltus*, & ſur tout de *Caſimir Simieiroivics*, Polonois, qui en a fait un éxcellent livre *in folio.* On dit auſſi au figuré, qu'un homme fait des *feux de joye* dans ſon cœur, quand il ſe réjouït ſecrettement dans ſon âme de quelque chôſe qui eſt arrivée. On dit quelquefois ſimplement *feu* pour *feu de joye*, ou *feu d'artifice*, qui ſe fait pour le plaiſir: la ſuite du diſcours détèrmine la ſignification de ce mot *feu.* C'eſt M. de Villeras qui ordonne & qui conduit tous ces *feux*, (qui ſe font à Seaux) GENEST.

FEU, ſe dit ſouvent en tèrmes de Guèrre. On voyoit les *feux* de l'armée, c'eſt à dire, les *feux* qu'on allume la nuit dans un camp. Les ennemis firent des *feux* ſur la crouppe des montagnes. ABLANC. Les armes à *feu* ſont celles qu'on charge de poudre, comme piſtolets, mouſquèts, canons, grenades, bombes & carcaſſes. On appelle auſſi les fuſils, les carabines, Bâtons à *feu.* On dit des villes priſes d'aſſaut, qu'on y a mis tout *à feu & à ſang*, c'eſt à dire, que rien n'en eſt demeuré, qu'on y a tout raſé, que le *feu* a conſumé ce que l'épée n'avoit pû détruire. On à dit dans le même ſens, publier la guèrre à *feu* & à ſang, faire la guèrre à *feu* & à ſang. Nicod rapporte de l'abregé des Chroniques de France, que Charles Duc de Bourgogne voulant faire la guèrre aux Liégois, fit crier ban & arrière ban en ſes pays, tenant cil qui faiſoit le cry, une épée à une main, & une torche à l'autre, ſignifiant que tout ſeroit mis à *feu* & à ſang, comme advint. Car en la cité de Liége furent faites les plus grandes cruautés & inhumanités, que jamais furent faites en ville, dont chronique faſſe mention. NICOD.

Le *feu* de la place, c'eſt le flanc, ou la partie de la courtine où aboutit la ligne de défſenſe, d'où on fait *feu* pour déffendre la face du baſtion oppoſé. La meilleure façon de fortifier eſt celle qui donne le plus de *feu.* En cet aſſaut la courtine étoit tout en *feu.* Faire *feu*, c'eſt tirer de toute l'Artillerie. Il fallut ſoutenir, eſſuyer le *feu* de cette demi-lune. Cette trenchée étoit enfilée, éxpôſée au *feu* de la place.

Sur mèr, faire *feu*, c'eſt tirer des deux côtez du vaiſſeau. Mais faire des *feux*, c'eſt donner un ſignal pour être ſecouru. *Feu* par tout, eſt le commandement que le Capitaine donne dans un vaiſſeau, lorſqu'il veut que tous les canoniérs d'un bord lâchent la bordée. Porter le *feu*, ſe dit ſur la mèr du fanal de pouppe: c'eſt d'ordinaire le Commandant qui le porte pour être ſuivi du reſte de la flotte. L'Amiral porte quatre *feux*, fait fanal de quatre *feux.* Le Vice-Amiral, le Contre-Amiral & le Chef d'Eſcadre; en portent châcun trois. Les autres vaiſſeaux n'en portent qu'un. Le *feu* ſèrt auſſi de ſignal pour régler la route, la voiture & la manœuvre. On les met en divèrs endroits & aux haubans de divèrs mâts, ſuivant qu'il a été concèrté entre les Officiérs. On dit des grands vaiſſeaux, qu'ils ne craignent que la tèrre & le *feu.* Un Corſaire qui craint la corde, s'il eſt pris, met le *feu* aux poudres, & fait ſauter le vaiſſeau. On appelle auſſi *feux*, ces fanaux qui ſont allumez ſur le haut d'une tour ſur la côte, ou à l'entrée des ports & des rivières, pour éclairer & guider pendant la nuit les vaiſſeaux dans leur route.

On dit d'un homme brâve & intrépide, qu'il ne craint point le *feu*, qu'il va au *feu* comme à la noce.

Le *feu Grégeois*, eſt un *feu* d'artifice qui brûle juſques dans la mèr, & qui augmente ſa violence dans l'eau. Il a un mouvement contraire à celui du feu naturel; parcequ'il ſe porte en bas à droit & à gauche, ſelon qu'on le jette. Il a été appellé *Grégeois*, parceque les Grècs s'en ſont ſèrvis les prémiérs vèrs l'an 660. comme remarque le Père Petau, fondé ſur l'autorité de Nicètas, de Zonare, de Théophanes, & de Cédrénus, & qu'il fut inventé par un Ingénieur de Heliopolis en Syrie nommé Callinicus, qui s'en ſèrvit ſi bien dans les batailles que les Généraux de l'armée navalle de Conſtantin Pogonat livrèrent aux *Sarrazins* auprès de Cizique en l'Helleſpont, qu'il brûla toute leur flotte, ſur laquelle il y avoit 30 mille hommes: quoique d'autres ſoutiennent qu'il eſt plus ancien, & qu'il fut inventé par Marcus Gracchus. En éffet, il y a quelques Auteurs qui font mention que les Grècs & les Romains s'en ſont ſèrvis dans leurs guèrres. Il eſt compoſé de ſoufre, de naphte, de poix, de gomme, de bitume. Voyez Jûles Scaliger en ſes Éxèrcitations contre Cardan. Les ſucceſſeurs de Conſtantin ne s'en ſèrvîrent pas moins utile-

ment

ment que lui en divèrſes occaſions, & ce qui me ſemble digne de remarque, ils avoient été ſi heureux à garder le ſecrèt de cette compoſition, qu'encore l'an 940. elle étoit ignorée des autres peuples. Hugues Roi de Bourgogne, demandant des navires à l'Empereur Léon pour le ſiége de Freſne, lui demanda de même du *feu Grèc*. Chorier, *hiſt. de Dauphiné. T. I. p.* 730. Le P. Daniel en décrivant le ſiége de Damiette par S. Loüis, dit, Ce fut quelque chôſe de bien plus épouvantable, lorſque les Turcs eurent préparé leur *feu Grégeois*, qui étoit d'un artifice tout particuliér, & dont le ſecrèt s'eſt pèrdu. Ils le jettoient avec une éſpéce de mortiér, ou de pièrriér, ou bien avec des arbalêtes à tour, ainſi qu'on les appelloit, deſquels on le décochoit, après les avoir fortement bandées par le moyen d'une manivelle, qui avoit pour cela beaucoup plus de force que le bras ſeul. Celui principalement qu'on lançoit avec le mortiér, paroiſſoit quelquefois en l'air de la groſſeur d'un tonneau avec une longue queuë, & un bruit ſemblable à celui du tonnèrre. Nos François ſçavoient le ſecrèt de l'éteindre, & ils y reüſsîrent divèrſes fois. Voyez auſſi Joinville, de qui tout cela eſt tiré. Les Turcs recommencèrent à faire joüer leurs batteries, & leur *feu Grégeois*. Id. Le *feu Grégeois* eſt inéxtinguible, ſi ce n'eſt avec du vinaigre mêlé de ſable & d'urine, ou avec des cuirs vèrds. Voyez M. Du Cange p. 306. de ſes obſèrvations ſur Villehardoüin, & les *varia obſervationes* d'Iſaac Voſſius.

Feu, ſignifie quelquefois ſimplement, la lumière d'une bougie, d'une chandelle, d'un flambeau. Dans les villes policées il eſt déffendu de marcher la nuit ſans *feu*, ſans flambeau, & ſans lantèrne. On demande du *feu* pour cacheter une lettre. Les *Fèrmes* du Roi s'ajugent au prémiér *feu*, au ſecond *feu*; c'eſt à dire, à l'extinction de la prémière ou de la ſeconde bougie qu'on allume pendant les enchères. Il eſt déffendu de pêcher, de chaſſer au *feu*; c'eſt à dire, la nuit avec de la lumière. Chez les Teinturiers on dit qu'il faut paſſer une étoffe ſur un *feu*; c'eſt à dire, la mettre une fois ſeulement dans un bain chaud.

Feu, ſignifie quelquefois, la cheminée. Il y a tant de *feux* en cette maiſon; c'eſt à dire, tant de chambres à *feu*, à cheminées. Quelquefois il ſe dit du *feu* actuel qu'on entretient dans un âtre. Il me faut 20 voyes de bois par an, car j'ai toûjours deux *feux* jour & nuit. Quelquefois il ſe dit des utenciles qui ſèrvent à attiſer, détiſer, entretenir & ſouffler le *feu*, comme grille, pelle, pincettes, tenailles, ſoufflet. Un *feu* garni d'argent.

Feu, ſe dit aſſez ordinairement d'un ménage de toute une famille. Il y a tant de *feux* en cette Parroiſſe. Le beau-père & ſon gendre ne font qu'un *feu*; c'eſt à dire, vivent enſemble, ne font qu'un ménage. Ce mot vient du Latin *focus*. Voyez Paſquier Recherche, Liv. VIII. c. 48.

Dans les dénombremens des villages des Diocèſes de Provence, que Bouche a rapportez dans l'hiſt. de cette Province Chorogr. Liv. IV. c. 2. il y a des bourgs ou villages qui ne ſont que pour trois ou quatre *feux*, ou même pour un *feu*. D'autres pour un demi *feu*, un quart de *feu*, trois quarts de *feu*, un tiers de *feu*, un *feu* & demi, deux *feux* un quart, quatre *feux*, un tiers de *feu*, & même deux *feux* & une douzième de *feu*. Ce qui montre que *feu* ſe prend auſſi pour une cèrtaine ſomme qu'on impoſoit par un cèrtain nombre de maiſons & de familles.

On dit provèrbialement en ce ſens, Être ſans *feu*, ſans leu. Pasq. C'eſt à dire, Être èrrant & vagabond, n'avoir point de domicile.

Feu, en tèrmes de Théologie, ſe dit des *feux* dont Dieu ſe ſèrt pour punir les méchans. Les *feux* d'Enfèr & du Purgatoire ſont des *feux* inéxtinguibles, qui brûlent les coupables ſans les conſumer. Le monde doit périr par un déluge de *feu*. Sodome & Gomorrhe fûrent punis par le *feu* du ciel; ils avoient fait des crimes qui méritoient le *feu*. Dieu apparut à Moïſe ſous la figure d'un *feu* ardent en un buiſſon. Le Saint Éſprit deſcendit ſur les Apôtres en langues de *feu*. Le camp des Iſraélites étoit guidé par une colonne de *feu* pendant la nuit. Les Hébreux conſèrvoient un *feu* ſacré dans le temple. Les Payens ont adoré le *feu*. Les Veſtales gardoient le *feu* ſacré des Romains. Les Pèrſes ont encore des *feux* qui brûlent depuis plus de mille ans ſur des montagnes.

Feu, ſe dit auſſi des aſtres & des météores, des planètes même, mais plutôt en Poëſie qu'en Prôſe. Les Poëtes appellent tous les aſtres, les *feux* du firmament, les *feux* de la nuit, des globes de *feu*. La lune eſt un des moindres *feux* du ciel. Les *feux* de la nuit pâlîrent dans les cieux. Voit. Les *feux follets*, ou *ardens*, ſont des éxhalaiſons qui s'enflamment, *Ignes erratici*. On dit, que le ciel eſt tout en *feu*; pour dire, qu'il tonne, & éclaire beaucoup. On appelle ſur la mèr le *feu S. Elme*, cèrtains *feux* volans autour des mâts & des manœuvres, & de la cage, cauſez apparemment par quelques éxhalaiſons qui reſtent après une tempête, & qui en préſagent la fin. Les Mariniérs les appellent *Saint Nicolas*, *Sainte Claire*, *Sainte Héléne*; les Italiens *Hermo*; les Caſtillans *Sans Elmo*; les Anciens *Caſtor & Pollux*. Quand il n'en paroît qu'un, on l'appelle *Furolle* ou *Héléne*: ce qu'on tient de mauvais préſage. Quand il en paroît deux, les Mariniérs s'en réjoüiſſent & les ſaluënt avec leurs ſifflèts. Voyez Élme.

Feu, ſe dit auſſi des chaleurs éxcéſſives de l'été.

L'été n'a point de feu, *l'hyvèr n'a point de glace,*
Qui puiſſe retenir ſa vigilante audace. Boil.

Feu, ſe dit auſſi en Médecine & en Chirurgie. Le *feu Saint Antoine*, eſt le nom que le vulgaire donne à l'éryſipele. Voyez Érysipele. Le *feu S. Antoine* eſt encore appellé *feu ſacré*, & dans un Acte de l'an 1254. concèrnant l'hôpital qui étoit autrefois dans l'Égliſe de S. Antoine à Marſeille, cette maladie eſt appellée *feu d'Enfèr*, *Ignis infernalis*. Cette maladie fit de grands ravages en France dans le XIe & le XIIe ſiécle. C'eſt pour ſoulager les malades qui en étoient attaquez, que l'Ordre Religieux de S. Antoine de Viennois prit naiſſance l'an 1093. ſous le Pontificat d'Urbain II. Le *feu* ſacré cauſoit la pèrte du membre auquel il s'attachoit: il devenoit noir & ſec comme s'il avoit été brûlé; & l'on dit qu'on voit encore aujourd'hui de ces membres déſſéchez dans l'hôpital du bourg de Saint Antoine en Dauphiné, qui eſt l'Abbaye Chèf d'Ordre de la Congrégation dont nous parlions tout à l'heure. Voyez le P. Hélyot T. II. c. 16.

Feu ſacré appellé autrement le mal des Ardens. Voyez Ardens *T. I.* & Mezerai *T. I. p.* 334.

Le *feu volage*, eſt une éſpéce de dartre qui s'enflamme, & qui vient ſur tout au viſage. On ôte le vin aux malades, de crainte de mettre le *feu* dans une playe, d'augmenter le *feu* de la fiévre. L'arſenic met le *feu* dans la bouche, dans les entrailles. Il y a des playes qui ne ſe guériſſent qu'avec le *feu*. Le *feu actuel*, eſt un bouton de *feu*, un fèr chaud. Un *feu potentiel*, eſt celui qui eſt enfèrmé dans les remédes cauſtiques, comme les cautères, & en quelques minéraux ou plantes corroſives. On dit auſſi, Donner le *feu* à un cheval, quand on lui applique un bouton ou un couteau de *feu* pour guérir du farcin, ou de quelques autres maladies. Les Curieux de ce qu'on appelle ſciences ſecrettes, qui ne ſont guères que de vrayes folies, diſent que les ſalamandres ſont compoſées des plus ſubtiles parties de la ſphère du *feu*, conglobées & organiſées par l'action du *feu* univèrſel, qui eſt le principe de tous les mouvemens de la nature; que ſi l'on veut recouvrer l'empire ſur les ſalamandres, il faut purifier & éxalter l'élément du *feu* qui eſt en nous, & relever le ton de cette corde relâchée. C'eſt ainſi qu'on les fait parler dans les entretiens ſur les ſciences ſecréttes.

Feu, ſe dit en tèrmes de Lapidaires, de l'éclat, de la vivacité de quelque corps, de la lumière qu'il jette, ou qu'il réfléchit. *Fulgor*. Un diamant fin jette bien du *feu*, de l'éclat. L'éſcarboucle eſt une pièrre imaginaire, qu'on dit jetter aſſez de *feu* pour éclairer une chambre. Des yeux vifs & brillans jettent du *feu*. Les vèrs luiſans, la pièrre de Boulogne, le phoſphôre, jettent du *feu* la nuit. On appelle couleur de *feu*, un rouge vif & foncé qui a l'éclat du *feu*. Les couleurs de *feu*, orangé & nacarat, ſont feintes avec bourre & garence ſans les mêler. De Fustel.

Feu, ou couleur de *feu*, eſt un beau rouge éclatant, vif, & point foncé. *Color igneus*.

Feu, ſe dit auſſi de cèrtains poils roux, qui viennent autour des yeux des petits chiens, qui les font beaucoup éſtimer par ceux qui en ſont curieux.

Feu, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, de la vivacité de l'éſprit, de l'ardeur des paſſions. Cet Avocat a bien du *feu*, c'eſt un éſprit tout de *feu*. Ce Poëte n'a point de genie, il n'eut jamais de *feu*.

Auſſi-tôt malgré moi tout mon feu *ſe rallume.* Boil.

Je croyois qu'il auroit jetté le prémiér *feu* de la jeuneſſe. *Sperabam jam deferbuiſſe adoleſcentiam*. Port-R. Le *feu* brille par tout dans ſes Écrits. Il a l'âme échauffée d'un beau *feu*, d'un noble *feu*.

Ménage bien ton feu *: ſouvent un Orateur,*
Croit par de durs éfforts échauffer la froideur,
Et manquant au beſoin de ce feu *néceſſaire,*
Emprunte en s'agitant, une ardeur étrangère. Vill.

Il ſe dit auſſi des chevaux, quand on veut marquer qu'ils ont de l'ardeur. Cheval qui a du *feu*. Ablanc.

On dit d'un homme en colère, qu'il a les yeux tout en *feu*, que le *feu* lui a monté au viſage, qu'il jette *feu & flammes*, qu'il lui faut laiſſer jetter ſon *feu*. Je ſçai que la nation des Poëtes eſt une nation farouche, & qui prend *feu* aiſément. Boil. Horace a dit *genus irritabile vatum*. L'Écriture dans ce ſens appelle Dieu un

un *feu* conſumant. On dit auſſi d'un homme amoureux, qu'il brûle d'un beau *feu*, qu'il nourrit un *feu* diſcret, un *feu* caché ſous la cendre, un *feu* qui le dévôre. L'oiſiveté étoit le funeſte aliment des *feux* criminels qui me brûloient.

Tout céde, amour, à tes feux criminels. Vill.

De mes feux mal éteints je reconnus la trace. Racine.

Il craignoit que le *feu* mal éteint de ſes paſſions ne ſe rallumât. La bonne morale veut qu'on éteigne le *feu* de la concupiſcence.

Quel feu *mal étouffé dans mon cœur ſe réveille?* Id.

On appelle auſſi *feu* tout ce qui eſt chaud, tout ce qui échauffe, ſur tout le vin, & les autres boiſſons, tant naturelles qu'artificielles, qui échauffent, qui mettent le *feu* dans le corps de ceux qui les boivent.

L'eſprit de vin rectifié,
Eſt déſormais qualifié
De boiſſon douce & délectable;
Le feu *par art liquefié*
Devient une liqueur potable. L'Abbé Régn.

On dit auſſi, Brûler d'un *feu* divin, d'un *feu* celeſte, d'un amour divin. Saint Athanaſe inſpira le prémier l'amour de la vie religieuſe, & alluma les prémières étincelles de ce *feu* céleſte, dont tant de cœurs fûrent embraſez. Herman. La charité eſt un *feu* qui a beſoin d'être entretenu pour ne s'éteindre pas. Nic.

Le ſoleil a fini ſa courſe,
La nuit régne où régnoit le jour,
Mais je vois luire encore les feux *de vôtre amour,*
Et mille ardens rayons partir de cette ſource. L'Ab. Têtu.

On dit en ce ſens, qu'il faut laiſſer paſſer le *feu* de la jeuneſſe, ſes emportemens. Le *feu* ſe dit auſſi du courage. On a de la peine à ſoutenir le prémier *feu*, la prémière impétuoſité des François.

Feu, ſe dit auſſi des troubles, des ſéditions. Pendant les guèrres des Huguenots, tout le Royaume étoit en *feu*, des Prédicans ſéditieux mettoient le *feu* par tout. Le Roi a éteint enfin le *feu* de la ſédition. Deux puiſſances, ſans ſubordination, pouvoient un jour mettre en *feu* toute la Province. Pat. Quand on uſe en ces occaſions de remédes violens, on dit qu'il y faut appliquer le fèr & le *feu*.

Vous allumez un feu *qui ne pourra s'éteindre.* Racine.

On dit au lanſquenèt, que le prémier Roi qui viendra, fera *feu*; pour dire, qu'il fera gagner ou pèrdre quelque coup notable.

Garde-feu. ſ. m. Petite grille de fèr, qu'on attache au devant de l'ouvèrture de la cheminée, pour empêcher que les enfans ne tombent dans le *feu*.

Couvre-feu. ſ. m. Utencile de cuivre, ou de fèr, qu'on met ſur le *feu* pour le couvrir & le conſèrver la nuit. On dit auſſi *couvre feu*, de l'action de couvrir le *feu*, Sonner le *couvre-feu*, c'eſt donner le ſignal pour couvrir le *feu*, pour ſe retirer. Guillaume le Conquérant faiſoit ſonner le *couvre-feu*.

Lance a feu. ſ. f. Eſpece de fuſée qu'on attache au tour des *feux* d'artifice pour les éclairer, & qui jette de tems en tems de petites étoiles.

Donner le *feu* à un navire; c'eſt, Porter un petit fagot enflammé autour du bordage d'un vaiſſeau, pour l'échauffer avant que de l'enduire de brai.

Feu de Sainte Brigide. C'eſt un feu pèrpétuel que les Religieuſes de Sainte Brigide du monaſtère de Kildar en Irlande entretenoient au tombeau de cette Sainte qu'elles avoient dans leur maiſon, à laquelle on donna à caûſe de cela le nom de la Maiſon du *feu*. Elles y entretinrent ce *feu* par la tolérance des Évêques juſqu'en 1220. qu'Henty Loundres, Archevêque de Dublin, le fit éteindre, pour ôter tout lieu à la ſupèrſtition. *P. Hélyot, T. II. p.* 148.

Tèrre de feu. On a crû que la *Tèrre de feu* étoit un aſſemblage de pluſieurs iſles, & Maty le dit encore dans ſa dèrnière édition, mais nos dèrniérs Voyageurs à la mer du Sud diſent que ce n'eſt qu'une grande iſle. *Terra ignium, Terra ignita.* Elle eſt vis à vis la pointe la plus méridionale de l'Amérique, ou les tèrres Magellaniques, & forme avec ces tèrres la partie Orientale du détroit de Magellan; une autre grande iſle, à laquelle nos dèrniérs Navigateurs ne donnent point de nom, forme le reſte du côté de l'oüeſt. Elle a cette iſle au couchant, celle qu'on nomme la Tèrre des États, eſt vis à vis la pointe ſa plus orientale, & forme avec elle le détroit de le Maire. Au milieu de ſa côte méridionale eſt le cap de Horn, qui eſt la pointe de la *Tèrre de feu*, la plus avancée vèrs le midi. Cette iſle s'étend du midi au nord environ depuis 52^{d} 30' juſqu'au 55^{d} 35 ou 40 min. de latitude Sud, & du couchant au levant depuis environ le 307 juſqu'au 315e d. & plus du méridien de Téneriffe. Les Volcans que les vaiſſeaux qui voguent dans ces mèrs y voyent jetter du *feu* & des flammes en abondance, eſt apparemment ce qui lui a fait donner le nom de *Tèrre de feu*. M. Fréziér l'appelle auſſi *Iſle de feu*. La *Terre de feu* eſt de moyenne hauteur, éſcarpée en falaiſes ſur les bords de la mèr, elle paroît boiſée par bouquèts; par deſſus cette prémière côte on voit des hautes montagnes, prèſque toujours couvèrtes de neiges. On pèut détèrminer le giſſement de cette côte de l'*Iſle de feu* au NO ¼ & SE ¼ S. (c'eſt à dire, au nord-oüeſt quart nord & Sud eſt quart ſud) du monde depuis le détroit de Magellan à celui de le Maire, en corrigeant un demi rumb, ou 23^{d}. de variation NE. Fréziér. Cet Auteur ſemble quelquefois, comme Maty, & les autres, appeller *Terre de feu* toutes les Iſles qui ſont au ſud du détroit de Magellan. Voyez à la p. 263. de ſon voyage, où il parle d'un nouveau canal découvèrt en 1713. dans la *Terre de feu*. Nous ne connoiſſons que les côtes de la *Terre de feu*, & peu ou point du tout le dedans de cette iſle, où les Européans n'ont aucune Colonie. On dit qu'il y a des peuples d'une taille giganteſque. Il eſt cèrtain qu'il y en a dans les Tèrres de l'Amérique voiſines, comme M. Freziér le montre p. 79. & 80. Ceux-ci ſont, dit-on, prèſqu'entièrement barbâres, & vont tous nuds, quoique le climat ſoit fort froid.

Feu, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un *feu* à rôtir un bœuf, c'eſt un grand *feu* & fort violent. On l'appelle encore, un *feu* de reculée, parce qu'on eſt obligé de ſe reculer. On dit auſſi, Il n'eſt *feu* que de gros bois. Il n'eſt *feu* que de bois vèrd. On dit des débâuchez, qu'ils font grande chère & bon *feu*. On dit auſſi, qu'un homme a mis le *feu* à la cheminée; pour dire qu'il a mangé des viandes trop ſalées, ou trop épicées, & qu'il s'eſt mis le goſier, le palais en *feu*. On dit auſſi, C'eſt un *feu* de paille, d'une émotion qui ne dure pas longtems, d'une entrepriſe qu'on n'achevera point. On dit auſſi, Faire du *feu* violèt; pour dire, Faire quelque chôſe avec viguèur, ou éclat, à caûſe que le *feu* de bois vèrd, qui eſt le plus violent, tire ſur le violèt. On dit encore, Le bois tortu fait le le *feu* droit. On dit d'un homme qui s'enfuit fort vîte, qu'il court comme s'il avoit le *feu* au cul. On dit de deux pèrſonnes ennemies qu'ils ne ſe ſçauroient ſouffrir; que c'eſt le *feu* & l'eau. On dit auſſi, Dites-lui cela, & vous allez chauffer au coin de ſon *feu*; pour dire, Allez lui reprocher cela en face. On dit d'une maiſon qu'on trouve en déſordre, il n'y a ni pot au *feu* ni écuelles lavées. On dit d'un homme qui n'a ni retraite, ni demeure aſſûrée, qu'il n'a ni *feu*, ni lieu: on diſoit autrefois ni leu. Pasq. ci-deſſus.

Scarron par la grâce de Dieu
Malade indigne de la Reine,
Homme n'ayant ni feu*, ni lieu.* Scar.

Pour moi, grâce au deſtin, qui n'ay ni feu*, ni lieu,*
Je me loge où je puis, & comme il plait à Dieu. Boil.

Etude de feu*, étude de jeu, étude de fenêtre,*
Ne firent jamais un ſçavant Prêtre. Voyez Étude.

On dit de celui qui n'a point voyagé, qui n'a point vû le grand monde, qui n'a point été à la guèrre, que c'eſt un cagnardiér qui n'a jamais bougé du coin de ſon *feu*. On dit, Faire mourir quelqu'un à petit *feu*; pour dire, le faire languir dans une longue attente d'une chôſe dont il a beſoin. On dit que le *feu* ne va point ſans fumée; pour dire, qu'il paroît toûjours quelque ſigne au dehors d'une violente paſſion qu'on a dans l'âme, & qu'il y a toûjours quelque chôſe de vrai de ce qu'on dit publiquement. On dit auſſi, je ne ſçai de quel bois il ſe chauffe, ou de quel bois eſt ſon *feu*, pour dire, Je ne le connois pas, je ne ſçai de quelle humeur il eſt. On dit encore, Mettre les fèrs au *feu*, en parlant d'une affaire; pour dire, Commencer à la remuër, ou s'y appliquer vigoureuſement. On dit auſſi, que le *feu* eſt à une marchandiſe; pour dire, qu'il y a preſſe à l'acheter, qu'on y court comme au *feu*. On dit auſſi, Mettre le *feu* aux étouppes, mettre le *feu* aux poudres, jetter de l'huile ſur le *feu*, mettre le *feu* ſous le ventre à quelqu'un; pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque action à laquelle il étoit déjà porté d'ailleurs; animer ſa colère, ſa paſſion. On dit, qu'un homme ſe mettroit au *feu* pour ſon ami; pour dire, qu'il eſt prêt de le ſervir dans les chôſes les plus difficiles, & qu'il mettroit la main au *feu*, ſon doigt au *feu*, quand il propôſe quelque chôſe dont il eſt très-aſſûré. Ce provèrbe ſe dit par alluſion à une coûtume qu'on avoit autrefois de ſe purger d'une accuſation par l'attouchement du fèr chaud. Cunegonde femme de l'Empereur Henri de Bavière, ſe purgea du ſoupçon que ſon mari avoit contre elle, en marchant les piéds nuds ſur douze ſocs de charruë ardens. Naudé a dit provèrbialement, Tu mèts bien du bois au *feu* tout d'un coup, pour

pour dire ; Tu me propoſes bien des chôſes à la fois.

FEU. ſ.m. S'eſt dit autrefois pour fief. *Feudum, Fevum, Fevatares.* LOBIN. Gloſſ. & T. II. p. 395.

FEU ardent, ou couleurée blanche. *Bryonia, vitis alba.* NICOD.

FEU CROISSANT, & FEU VACANT. Térmes de Coutumes. Droit d'une gèrbe de froment, ou d'une bicherée meſure de Châteauneuf, que les hommes de main-morte, ou affranchis, doivent au Seigneur dans quelques Cantons de Breſſe. *Jus manipuli*, ou *modii exigendi.*

L'origine de ces tèrmes, *feu croiſſant & feu vacant*, eſt fort obſcure & fort incèrtaine. Le ſentiment de Philbèrt Collet, dans ſon commentaire ſur les ſtatuts de Savoye, eſt que ces mots ſignifient la vie d'un homme, qui eſt ſujet à ce devoir depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort ; ou bien que par ces mots, *feu croiſſant*, on marque que ceux qui demeurent dans ce canton, & qui augmentent le nombre des habitans & des *feux*, ſont ſujets à ce devoir ; & que ceux qui vont demeurer ailleurs, & par là font *feu vacant*, n'en ſont pas éxemts.

FEU DE PAILLE, ſe dit dans un ſens métaphorique d'une colère qui dure peu. On tâche de perſuader que les colères des François ſont des *feux de paille*. M. DE LIONNE.

FEU, FEÜE, ſubſt. Tèrme indéclinable, dont on ſe ſert en parlant des déffunts, dont la mémoire eſt encore aſſez récente. *Defunctus.* Le *feu* Roi ſe dit du Roi dèrniér mort. La *feue* Reine. *Feu* mon pére, *feu* mon oncle. Cela ſe borne aux pèrſonnes que nous avons vûës, ou que nous avons pû voir. Qui diroit *feu* Virgile, ou *déffunt* Charles-Quint, ſe rendroit ridicule. C'eſt une licence du ſtile burleſque, que de dire *feu* Adam, ou comme Scarron, *feu* Saint Thomas. On diſpute s'il faut dire *feu*, ou *feuë*, en parlant d'une femme. Ceux qui tiennent qu'il vient de *fuit* ; à cauſe que les Italiens diſent, *la fù Madama*, ſont pour *feu Madame*. M. Ménage ſoutient que *feu* avec un ſubſtantif féminin eſt un monſtre de Grammaire, & qu'il vient de *felix*, par rapport au μακαρίτης des Grecs, & au *felicis memoriæ* des Latins. M. de Gombaud, M. Patru, M. Chapelain, le P. Bouhours, & M. de Segrais, tiennent pour *feu* la Reine, & l'on ne riſque rien après eux ; cependant on dit la *feuë* Reine. Voyez les raiſons de M. Ménage, qui cite M. de Balzac pour lui, & qui inſiſte fortement à dire *feuë* Madame. Il rapporte auſſi ce que le P. Bouhours lui a objecté là-deſſus. Les Notaires de quelques Provinces diſent encore au plurier *furent*, en parlant de deux pèrſonnes conjointes & décédées ; ce qui marque que ce mot vient de *fuit* & de *fuerunt*. Nicod prétend qu'il vient de *defunctus*, au lieu de *fato functus*.

FÉUCHERIE. ſ.f. *Filix.* NICOD. C'eſt ce qu'on appelle maintenant *fougère*. Voyez FOUGÈRE. *Feuchière* femelle. *Thelypteris.*

FÉUDAL. Journées *Feudales* de Mètz, jours auxquels ſe tiennent les Aſſiſes de l'Évêché de Mèts. On a dit autrefois *féudal* pour *féodal*. Voyez FÉODAL.

FÉUDATAIRE. ſ.m. Vaſſal, celui qui tient à titre & hommage une ſeigneurie, un droit en fief dépendant d'un Seigneur dominant. *Clientelaris ; fiduciarius, cliens.* Les *Feudataires* de la Couronne ne pouvoient autrefois recevoir les hommages de leurs Vaſſaux avant que d'avoir fait eux mêmes hommage au Roi ; & Loüis Comte de Flandre ſous Charles IV. fut mis en arrêt au château du Louvre pour ce ſujet. Charles VII. défendit au Comte d'Armagnac de ſe dire dans ſes titres Comte d'Armagnac par la grâce de Dieu : ces tèrmes, qui ſembloient exclurre toute dépendance, excepté de Dieu, étant une innovation préjudiciable au droit du ſouverain, & dont juſqu'alors il n'avoit été pèrmis de ſe ſervir à aucun Duc, ni Comte, qui fût *Feudataire* de quelque couronne. P. DANIEL, *hiſt. de Fr. T. II. p.* 1162.

FÉUDISTE. adj. m. Docteur, ou Juriſconſulte qui a écrit des fiéfs. Du Moulin eſt un grand Docteur *féudiſte*.

FÉVE. ſ.f. *Faba.* Sorte de légume dont les racines ſont fibreuſes & périſſent toutes les années ; elles pouſſent une ou deux tiges hautes de deux à trois piéds, quarrées, droites, vèrtes, creûſes en dedans, garnies de feuilles arrondies, épaiſſes, d'un vèrd obſcur, & rangées par paire ſur une côte tèrminée par une pointe. De l'aiſſelle de ces côtes ſortent des bouquets compoſez de trois à quatres fleurs légumineuſes, blanches, avec une tache brune ou noirâtre au milieu. A ces fleurs ſuccédent des gouſſes vèrtes, aſſez groſſes, longues, arrondies, à deux coſſes, qui renfèrment des groſſes ſemences taillées en forme de rein, applaties, blanches d'abord, puis brunes, ou noirâtres, étant deſſéchées. Cette éſpèce ſe nomme *Faba major*, en François *Féve de marais*, pour la diſtinguer d'une petite eſpèce appellée *Faba minor, ſive equina*, que l'on nomme Feverolles.

Faba vient du Grèc φάγω, je mange ; & on a donné ce nom à la *féve*, parceque c'eſt un des legumes que l'on mange le plus communément. Selon Scaliger ce mot a été dit comme *faba*, à *paſcendo*.

Il y a deux éſpèces de *féves*, les unes croiſſent dans les jardins, & les autres dans les champs. Les prémières ont été décrites ci deſſus. Les ſecondes ſont rondes & oblongues, noirâtres, blanchâtres ou jaûnâtres ; les gouſſes qui les contiennent ſont d'une figure oblongue, arrondie, & plus petites que les gouſſes des *féves* de l'autre eſpèce. Elles ont les unes & les autres les mêmes qualitez & les mêmes effèts, ſoit bons, ſoit mauvais. Voyez ſur les *féves* Voſſius *De Idolol. L. III. C.* 35. *L. IV. C.* 97. *L. V. C.* 11. 12. 25, & 49.

Les *féves* adouciſſent l'âcreté des humeurs, & ſont propres à appaiſer la migraine, & à provoquer le ſommeil. Les Anciens croyoient que les *féves* cauſoient des ſonges incommodes, & fâcheux. On ſe ſert en Médecine de divèrſes parties de la *féve*. L'eau diſtilée de ſes fleurs eſt diurétique, & très-propre pour éffacer les taches du viſage. Les *féves* priſes en décoction détèrgent & reſſèrrent, & priſes en ſubſtance elles ſont venteuſes, & cauſent des coliques. Ces éffèts, bons ou mauvais, viennent des principes qu'elles contiennent ; on en tire beaucoup d'huile, de ſel acide, & de ſel volatil alcali ; mais elles ont une ſubſtance un peu viſqueuſe. La farine de *féves*, qui eſt faite de la ſemence, eſt emplaſtique & réſolutive. On tire des cendres des gouſſes qu'on a fait brûler un ſel qui eſt fort bon dans la gravelle, dans la retention d'urine, & dans l'hydropiſie. Il y a une autre eſpèce de *féve* qui eſt ſemblable à la précédente ; mais qui eſt plus petite. C. Bauhin l'appelle *faba minor ſeu equina*.

FÉVE D'ÉGYPTE. *Faba Ægyptiaca.* La plante que Proſper Alpin a décrite ſous ce nom, & qu'il ſoupçonne être le vrai Lotus des Égyptiens, reſſemble tout-à-fait à nôtre Nénufar blanc ; elle n'en diffère que par ſes racines, qui ſont arrondies, charnuës, & bonnes à manger, & par ſes feüilles qui ſont crenelées & dentelées ſur leur bord. La principale différence eſt dans le fruit, qui eſt ſemblable à la moitié d'un globe, de couleur vèrte, & diviſé en pluſieurs petites cavitez, chacune deſquelles contient un fruit ſemblable à un gland. La *féve d'Egypte* croît dans des lieux marécageux, & aux bords des rivières. Bontius l'appelle *nymphea Indica flore purpureo*. Mr de Tournefort fait un genre particuliér de cette plante, & différent de la *nymphea*. Il l'appelle *Nelumbo zeylanenſium*, *Inſtitut. rei herbariæ* 261. D'autres appellent les *féves* d'Égypte *colocaria*, comme le P. Rapin dans ſes jardins.

FÉVE DE LOUP, c'eſt ce qu'on appelle autrement grave. *Hediſarum, ſecuridaca.* P. RAPIN.

On appelle *féves de baricot*, ou *féves de Rome*, les ſemences de haricot : elles reſſemblent à un petit rein, & il y en a de blanches, de noires, & de divèrſes autres couleurs. Voyez HARICOT.

Le Nélumbo, plante ainſi appellée à Ceylan, & qui croît dans le Malabar & dans le Miſſiſipi, eſt bien d'un autre caractère, ſes feuilles ſont tout-à-fait rondes en forme de diſque, portées par des queuës placées à leur centre, ſes fleurs ont quelque rapport avec le Nénufar, mais elles ſont purpurines, & leur fruit eſt un cône renverſé, c'eſt-à-dire, la pointe du cône tient au pédicule. Ce fruit eſt diviſé à ſa partie ſupérieure en pluſieurs petites niches qui renfèrment chacune une ſemence arrondie. Hèrman la croit être la vraye *féve* d'Égypte dont parle Théophraſte.

Il vient en Amérique une éſpèce de *féves* qui ont la même couleur & la même figure que les nôtres, mais elles ſont plus petites. Cette *féve* eſt ſéparée par le milieu d'une petite peau déliée ; elle purge violemment par haut & par bas.

Il croît aux Antilles de pluſieurs éſpèces de *féves* & de faſéoles, qu'on ne voit point en France. Les plus communes ſont des blanches, à qui les prémiers habitans ont donné un non malhonnête, à cauſe de leur figure. Elles produiſent leur fruit, qui eſt bon à manger ſix ſemaines après qu'elles ont été plantées. Les autres ſont diverſifiées de pluſieurs belles & différentes couleurs, comme celles que l'on nomme *féves* de Rome, ou de Lombardie.

FÉVE DE SEPT ANS. Eſpéce de *féve* qui croît aux Antilles, & qui eſt ainſi nommée, parce qu'une même tige porte ſept ans entiers ſans ſe laſſer. Elle s'étend ſur les arbres, ſur les rochers, & par tout où elle peut atteindre. En tout tems on y trouve du fruit en fleur, du fruit vèrd, & du fruit en maturité ; de ſorte qu'on y peut admirer

Le printems & l'automne en un même rameau. LONVILLIERS DE POINCY, *Hiſt. Nat. des Ant. L. I. C. XII. art.* 7.

Dans la Province de Suchuen à la Chine, non loin de la ville de Chinhung, on trouve des arbres qui produiſent des *féves*, ou faſéoles, que les Chinois nomment pierreuſes, à cauſe de leur

dureté.

dureté. Les Médecins en uſent heureuſement contre les défaillances de cœur. *Ambaſſ. des Holl. à la Chine. P. II. C.* 13. *p.* 81.

Fraiſer des *féves*, c'eſt ôter la petite peau blanche qui les couvre. Nicod prétend que ce mot de *féves* fraiſées, ou comme il l'écrit *féves* fraſées, vient du Latin *faba freſſa*, ou *freſa*, *id eſt*, *fracta*.

On s'eſt ſervi autrefois de *féves* pour recueillir les ſuffrages des peuples. La blanche ſignifioit abſolution, & la noire condamnation. A Athènes on créoit les Magiſtrats au ſort de la *féve*. Aujourd'hui on s'en ſert encore pour élire un Roi, qu'on fait au hazard à la cérémonie des Rois.

On appelle un Roi de la *féve*, un homme qui fait le vain, & dont on ne fait pas grand état, qui n'a aucune autorité. On l'a dit dans le ſens propre de celui qui eſt Roi du feſtin de la fête des Rois, parceque la *féve* du gâteau lui eſt venuë.

Le Roi voulant donner à ſon deüil quelque trêve,
Et divertir toute la Cour,
Dans Verſaille, ce riche & ſuperbe ſéjour,
Avec grand aparat fit un Roi de la féve.

Les Romains appelloient le prémier jour de Juin les Calendes des *féves*, *fabariæ calendæ*, parcequ'on faiſoit ce jour là un ſacrifice de *féves* à la Déeſſe Carne, ou Carna. Voyez Nonnius au mot *Macto*.

On dit auſſi proverbialement, qu'un homme croit avoir trouvé la *féve* au gâteau, quand il croit avoir trouvé la réſolution de quelque queſtion difficile, ou quelque penſée heureuſe.

On reproche auſſi la folie ou foibleſſe d'eſprit à quelqu'un, quand on lui dit que les *féves* ſont en fleur, ſuivant le proverbe Latin, *cum faba floreſcit ſtultorum copia creſcit*.

Un des ſymboles de Pythagore ordonnoit de s'abſtenir des *féves*. On a donné diverſes interprétations à ce précepte, & entr'autres, qu'il ſe falloit abſtenir des élections de Magiſtrats qu'on faiſoit alors avec des *féves*; entendant par là qu'il valoit mieux demeurer dans une vie privée, où il y a plus de ſureté, que de briguer la magiſtrature; où il y a plus d'embarras, & de danger.

Féve, eſt auſſi une maladie de cheval, une enflure qui lui vient dans le haut de la bouche derrière les pinces de la mâchoire ſupérieure. On l'appelle auſſi le *lampas*.

On appelle, *Germe de féve*, la marque noire qui vient dans les creux des coins d'un cheval, & qui s'y étant formée vers les cinq ans, s'y conſerve juſqu'à ſept ou huit, juſqu'auquel tems on dit que le cheval marque.

FÉVEROLE. ſ. f. Diminutif. Petite féve, ou féve de haricot. *Siliqua*. C'eſt la *féve* du haricot. Voyez ce mot.

FÉVERSHAM. ſ. m. Bourg du Comté de Kent en Angleterre. *Fevershamum*, *Favershamum*. Il a titre de Comté, & eſt ſitué entre la ville de Cantorbery & celle de Rocheſter. Maty.

FEUILLAGE. ſ. m. Abondance de feuilles qui ſont ſur les arbres, qui donnent de l'ombre. Il ſe prend auſſi pour la qualité de la feuille. *Folia*, *frondes*. Les châtaigners ont un beau *feuillage*, ſont bien de l'ombre par leur *feuillage*.

Oiſeaux qui volez dans les airs,
Et qui chantez ſous ces feuillages verds,
Sans remords vous paſſez vôtre innocente vie.
Rec. de vers.

On le dit auſſi figurément des ouvrages des artiſans qui imitent ou repréſentent des feuilles, comme en Architecture, Menuiſerie, Broderie, &c. Du damas à ramages, à *feuillages*.

FEUILLANS. ſ. m. Bourg ou village de France dans le Languedoc. *Fulium*. Il eſt à ſix lieuës de Toulouſe vers le midi, & renommé pour ſon Abbaye, qui eſt chef d'Ordre des Feuillans, qui en ont pris leur nom.

FEUILLANS. ſ. m. Ordre de Religieux vêtus de blanc & déchauſſez, qui vivent ſous l'étroite obſervance de la Régle de S. Bernard. *Fulienſes*. Ce nom eſt venu d'une réforme de cet Ordre qui a été prémièrement faite en l'Abbaye de Feuillans à cinq lieuës de Toulouſe, par le Sr Barrière qui en étoit Abbé en 1589. Le Pape Sixte V. l'approuva; & les Papes Clement VIII. & Paul V. lui accordèrent des Supérieurs particuliers. Le Roi Henri II. fonda un couvent de cet Ordre au Fauxbourg de S. Honoré à Paris. Le P. Goulu, Général des *Feuillans*, eut de grandes diſputes avec Mr de Balzac, & quelques autres beaux eſprits, dans les livres qu'il imprima contre eux, il ſe cacha ſous le nom de Phyllarque. Ses adverſaires l'appelloient le Prince des feuilles. φύλλον ſignifie feuille en Grec, & ἄρχων, Prince, ou Commandant. L'Abbaye de *Feuillans* dans le païs, s'appelle *Huelans*. Mén. Spond. à l'an 1586. nombre IV. Les Sainte-Marthe *Gall. Chriſt. T. III. p.* 447. *& ſuiv.* Miræus *Hiſt. Relig.* D'Oſſat *Epitre à Jean De la Barrière*, parlent des *Feuillans*.

Quelques-uns écrivent *Feuillens*, & diſent Religieux des *Feuillens*, l'Ordre de *Feuillens*, comme Catel. L'Abbaye de la Charité de *Feuillens*, diocèſe de Rieux, à cinq lieuës de Toulouſe; le Monaſtère de S. Benoit de *Feuillens*. Id.

FEUILLANTINE. ſ. f. Fille d'un Ordre de Religieuſes qui ont ſuivi la même réforme que les Feüillans. *Moniales Fulienſes*. Le prémier couvent de cet Ordre fut établi en 1590. proche de Toulouſe, & puis transferé à Toulouſe. Voyez ſur les *Feuillantines* Hilarion de Coſte *Eloges des femmes illuſtres T. I.* & Les Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. T. III. p.* 430.

On appelle à Paris *Feuillantine*, une eſpèce de pâtiſſerie feuilletée faite en forme de tarte, ou de tourte de viande hâchée. On y fait entrer des macarons, de la crême, de l'écorce de citron, du ſucre, & d'autres aſſaiſonnemens.

FEUILLE. ſ. f. C'eſt cette partie des plantes, le plus ſouvent plate & mince, qui vient ordinairement au printems, & qui tombe au commencement de l'automne. Il y a des plantes qui n'ont point de *feuilles*, comme les trufes, & quelques eſpèces de Champignons. Une *feuille* de chêne. Une *feuille* de vigne. Un ſolitaire qui ne connoît d'autres viciſſitudes que la chûte, & la naiſſance des *feuilles* dans le changement des ſaiſons, joüit d'un calme que rien ne peut troubler. M. Scud. Les arbres meurent, quand au printems on leur ôte toutes leurs *feuilles*, comme on voit arriver aux meuriers qu'on dépouille pour nourrir les vers à ſoye.

On trouve dans quelques Coutumes le mot de *feuilles*, pour dire *années*, comme les Poëtes prennent les étez, les autonnes, & les autres ſaiſons, les moiſſons, & autres choſes ſemblables qui n'arrivent qu'une fois en une année, pour l'année même. Le Seigneur coupera les bois taillis accoutumez d'être payez, pourveu qu'ils ayent quatre *feuilles*, & quatre mois de May paſſez. *Loudun. tit.* 14. *art.* 3.

Le mot de *feuille* vient du Latin *folium*, qui ſignifie la même choſe.

Mr Grew a remarqué ſix parties différentes, que la nature a deſtinées à la conſervation des bourgeons; ſçavoir, les *feuilles*, les *ſurfeuilles*, les *entrefeuilles*, les tiges des *feuilles*, les chapperons, & les petits manteaux ou voiles qui les couvrent. La peau des *feuilles* n'eſt autre choſe que la même peau de la branche qui s'étend, comme l'or battu ſe réduit en *feuilles*. Elles ſont pliées dans le bourgeon quelquefois en deux, quelquefois en pluſieurs plis, comme un éventail. Si les *feuilles* ſont trop épaiſſes pour ſe plier commodément en deux, & pour ſe ranger les unes contre les autres; ou ſi elles ſont en trop petit nombre, & que leurs fibres ſoient trop délicates, au lieu de ſe plier elles ſe roulent, & forment un ſeul rouleau, comme les *feuilles* de l'oreille d'ours, qui ſont épaiſſes, ou deux rouleaux qui commencent à chacune des extrémitez de la *feuille*, & qui ſe rencontrent au milieu. Il y a des plantes dont les *feuilles* forment trois rouleaux, comme la fougère. Quelques-unes ont des poils de différente figure. La lavande & l'olivier ſauvage ont des poils qui reſſemblent à des étoiles. On voit des globules ſur les *feuilles* de toute ſorte d'arroches.

Les Botaniſtes conſidèrent les *feuilles* des plantes par rapport à leur ſtructure, à leur ſuperficie, à leur figure, à leur conſiſtence, à leurs découpures, à leur ſituation & à leur grandeur.

Par rapport à leur ſtructure, les *feuilles* ſont ſimples, ou compoſées.

Les *feuilles* ſimples ſont celles qui naiſſent ſeules ſur la même queuë, ou qui ſont attachées immédiatement à la tige & aux branches, ſans être ſubdiviſées en d'autres *feuilles*; telles ſont les *feuilles* du poirier, du pommier, &c. Remarquez que l'on appelle quelquefois queuë, ce qui eſt l'origine de la *feuille*, parcequ'elle eſt fort étroite à cet endroit.

Les *feuilles* compoſées ſont rangées pluſieurs enſemble ſur la même queuë, ou ſur la même côte, ou bien elles ſont diviſées en pluſieurs autres *feuilles*, enſorte que le tout enſemble ſe prend pour une ſeule *feuille*; telles ſont les *feuilles* du roſier, du perſil, de l'angelique, &c.

Feuilles compoſées, ſont auſſi celles qui étant découpées en des ſegmens, ſemblent être à pluſieurs *feuilles* ſoutenuës par des brins, quoique toutes ces piéces tiennent intimement à leurs branches, de manière qu'aucun des lobes ou ſegments ne ſe ſépare du tout.

Par rapport à la ſuperficie, les *feuilles* ſont plates, creuſes, en boſſe, liſſes, rudes, veluës, &c.

Les *feuilles* plates conſiderées par rapport à leur figure ſont rondes, comme celles de la nummulaire; rondes à oreillons, comme celles du cabaret; en fer de pique, celles de l'origan; oblongues, celles de l'*Androſæmum*; à pans, celles de la *Bryonia Canadenſis*; pointuës par les deux bouts, & larges vers le milieu, celles du laurier-roſe; étroites & longues, celles de l'œillet & du

du chien-dent ; preſque ovales terminées en pointes, celles du *cannabis lutea fertilis*.

Les *feuilles* creuſes ſont ou fiſtuleuſes, comme celles de l'oignon, &c. ou pliées en goutiére, comme celles de l'aſfodele commun.

Les *feuilles* en boſſe ſont cylindriques dans quelques plantes, comme celles de pluſieurs ſortes de ſoude, de ſalicot & de joubarbe. Elles ſont quelquefois à trois coins, comme on le voit dans quelques eſpéces de *ficoides*.

Par rapport à la conſiſtence, les *feuilles* ſont ou minces & déliées, comme celles du millepèrtuis & du chien-dent ; ou épaiſſes, comme celles du pourpier ; ou charnuës, comme celles de pluſieurs ſortes de joubarbes ; ou drapées, comme celles du bouillon blanc.

Par rapport aux découppures, les *feuilles* ſont découppées légérement ou profondément.

Les *feuilles* découppées légérement ſont crenelées, dentelées, friſées & pliſſées.

Les *feuilles* crenelées ont les découppures à anſe, à paniér, ou en tiers-point, comme celles des eſpéces de *geum*.

Les *feuilles* dentelées ſont découpées à dent de ſcie, plus ou moins réguliérement, comme celles du roſiér, & du *cannabis lutea fertilis*.

Les *feuilles* découppées profondément, ſont découppées juſques à la côte, ou juſques à la baſe, ou d'une maniére particuliére ; ſçavoir, en trefle, en fléche, &c.

Les *feuilles* compoſées ſont ſoutenuës par une queuë, ou rangées ſur une côte ſimple, ou ſur une côte branchuë.

Les *feuilles* ſoutenuës ſur une queuë ſont ou deux à deux, comme celles du *fabage*, ou trois à trois, comme celles du trefle, ou cinq ſur la même queuë, comme celles de l'*agnus caſtus*, ou en plus grand nombre diſpoſées en éventail ouvert, ſçavoir, celles de la plûpart des eſpéces d'ellebore noir.

Les *feuilles* rangées ſur une côte, ſont rangées par paires, ou elles naiſſent altèrnativement ſur une côte.

La côte de celles qui ſont rangées par paires eſt términée par une ſeule *feuille*, comme celle de la régliſſe, ou términée par une paire de *feuilles*, comme celle de *ſophera*, de l'orobe, &c.

Les *feuilles* compoſées de pluſieurs *feuilles* rangées ſur une côte branchuë ſont ou à grandes *feuilles*, ou à petites *feuilles*, ou bien elles ſont laciniées, c'eſt-à-dire, compoſées de *feuilles* étroites & longues comme des laniéres. Celles de l'*angelica Alpina ad nodos florida*, ſont à grandes *feuilles* : celles du pèrſil, ou de la ciguë, ſont à petites *feuilles* : celles du fenoüil & du *meum* ſont laciniées ou decouppées en laniéres fort étroites.

Par rapport à la ſituation, les *feuilles* ſont ou altèrnes, c'eſt-à-dire, rangées altèrnativement le long des tiges & des branches comme celles de l'alatèrne, ou oppoſées deux à deux comme celles de la *phyllyrea*, ou oppoſées en plus grand nombre & diſpoſées en rayon, ou en fraiſe, comme celles des eſpéces de *rubia*.

Par rapport à la grandeur, les *feuilles* ſont ou très-grandes, comme celles de *colocaſia*, de *ſphondylium*, &c. ou médiocres comme celles du pied de veau, de la biſtorte, du figuiér, &c. ou petites, comme celles du pommiér, du poiriér, du pêchér, &c. ou enfin très-menuës, comme celles du millepèrtuis, de la renouée, & de pluſieurs autres plantes.

F e u i l l e, ſe dit auſſi des parties qui ordinairement ſont les plus ſenſibles & les plus agréables des fleurs. Toutes les fleurs n'ont pas des *feuilles*. Il eſt même bien difficile de détèrminer en pluſieurs rencontres ce qu'il faut appeller les *feuilles* de la fleur, & ce qu'il faut nommer le calice de la même fleur. Des rôſes à cent *feuilles*, une *feuille* de tulippe. Pour ne pas confondre les *feuilles* de la fleur avec celles du reſte de la plante, on les a appellées *pétales*, du mot Grèc que les Botaniſtes ont adopté dans leurs déſcriptions Latines lorſqu'il s'agit des *feuilles* de la fleur. Car lorſque les Botaniſtes parlent des *feuilles* des plantes, ils les appellent *folium* en Latin, & *folia* au pluriel ; mais quand ils parlent des *feuilles* des fleurs, ils les appellent *petalum* & *petala*. Ce dèrniér eſt tout Grèc, *πεταλον*.

On appelle du vin de deux *feuilles*, de trois *feuilles*, &c. du vin de deux ans, de trois ans &c. parceque la vigne a changé deux fois, trois fois &c. de *feuilles*, pendant ces deux, ces trois années.

F e u i l l e, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des *feuilles* de chêne, de houx, & d'autres arbres dont un Écu eſt chargé. Il y a auſſi de tièrces *feuilles*, des quartes *feuilles* doubles, des quintes *feuilles*, & des *angemmes*, ou *angenins*. Et on appelle *Feuille de ſcie*, des faſces ou bandes qui ſont denchées ſeulement d'un côté comme des fèrs de ſcie. On appelle un Écu *feuillé*, lorſqu'il y a des fleurs ſoutenuës des tiges & des *feuilles* de leur plante. On appelle auſſi, Plantes *feuillées*, celles qui ont leurs *feuilles*.

F e u i l l e, ſe dit auſſi par extenſion des chôſes qui ſont plattes & fort minces. Une *feuille* de papiér. Ainſi on dit, qu'un livre a tant de *feuilles* d'impreſſion, que châque *feuille* coûte tant. On lui a donné ce nom de *feuille*, parceque les Anciens écrivoient ſur la *feuille* de la plante *papyrus*, dont ils en mettoient 25. à la main, comme nous faiſons à la main de papiér. Une *feuille* de fèr blanc. Une *feuille* d'or, & de l'or en *feuille*. Une *feuille* d'étain dont on étame les miroirs. Une *feuille* de carton. Une *feuille* de vèrmillon. Une *feuille* de four ſur laquelle on range de petites piéces de four, que les Confiſeurs font, comme maſſepains, biſcuits, &c.

F e u i l l e, ſe dit encore des chôſes qui ſe peuvent diviſer en des parties très-minces : comme, le talc ſe léve par *feuilles*. Les faux monnoyeurs trouvent moyen avec du ſoufre d'enlever une ou pluſieurs *feuilles* des monnoyes d'or ou d'argent. On met une *feuille* de quelque piérre précieuſe ſous des criſtaux pour contrefaire des piérreries. Les Orfévres ne peuvent mettre ſous améthyſte ni ſous grenat *feuille* vèrmeille, ni d'autre couleur, ſuivant leurs ſtatuts.

F e u i l l e, ſe dit auſſi, en Tèrmes de Chirurgie, de cette petite ſupèrficie qui ſe léve & qui ſe détache quelquefois d'un os, lorſqu'il a été offenſé. L'os s'eſt levé par *feuilles*, ou s'eſt effolié, éxfolié.

On appelle auſſi, *Feuille volante*, des *feuilles* de papiér tant qu'elles ne ſont point reliées enſemble, comme celles des écoliérs où ils écrivent leur glôſe. Ce titre qu'on a produit ne fait point de foi, ce n'eſt qu'une *feuille volante*.

On appelle la *feuille* d'un Sécretaire d'État, d'un Gréffiér, d'un Treſoriér, ou Payeur, ce qui leur ſert de minute, de plumitif, ou d'état de payement ; comme, C'eſt un tel Secretaire d'État qui ce mois-ci tient la *feuille*, ou le mémoire des grâces accordées par le Roi. Le Gréffiér n'a pû délivrer cet arrêt parceque le Préſident n'a pas encore viſé, arrêté ſa *feuille*, c'eſt ſon plumitif qu'il a écrit ſous lui à l'audience. Vous ne ſerez pas aujourd'hui payé, vous n'êtes pas ſur la *feuille* du Payeur.

On appelle auſſi *feuille*, le cahiér ſur lequel eſt la liſte des Bénéfices vacans, & de ceux qui les demandent. Être ſur la *feuille*, mettre ſur la *feuille*. La *feuille* eſt fort chargée pour la premiére nomination. Le P. Confeſſeur a fait ſigner la *feuille*, porter la *feuille*.

F e u i l l e, ſe dit, en tèrmes d'Aydes, d'un mémoire. *Scheda*. Les Commis aux Aydes ſont obligez de laiſſer une *feuille* aux Cabaretiérs & Débitans, lorſqu'ils le demandent, ſur laquelle ils écrivent la continance des futailles.

On appelle auſſi des *feuilles de paravant*, châcune des piéces des chaſſis qui les compôſent, parcequ'elles ſe plient les unes ſur les autres comme un livre.

En tèrmes d'Architecture, on appelle *Feuilles*, & *Feuillages*, tous les ornemens d'Architecture, ou de Menuiſerie, qui imitent & repréſentent des *feuilles*, comme, des feſtons de *feuilles* de chêne, de lauriér. Les *feuilles* d'acanthe, de pèrſil découppées, de lauriér refenduës par trois *feuilles* à châque bouquèt, & d'olivier par cinq, ſont les ornemens ordinaires des chapiteaux, ſelon les divèrs ordres d'Architecture. *Feuille*, en menuiſerie, eſt un aſſemblage qui fait partie d'une fèrmeture de boutique, &c.

On appelle *Feuille*, l'extrémité du manche des cuillières & des fourchettes un peu étendu pour y graver des armoiries.

F e u i l l e, ſe dit auſſi d'un petit ornèment d'argent fort délié qu'on étend ſur le piéd des éguières, & de quelques autres ouvrages.

F e u i l l e, en tèrmes de Pêche, ſignifie en Breſſe le poiſſon qui a trois mois. *Piſcis, piſciculus trimus*.

F e u i l l e d'E s d i n e. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe d'un beau nacarat & rouge brun. M o r i n.

F e u i l l e d e s a u g e. Éſpéce de pioche pointuë par le bout, & s'élargiſſant un peu en approchant du manche ; il en eſt d'autres qui ſont plates à l'endroit où la *feuille de ſauge* eſt pointuë, & s'appellent du ſeul nom de pioche. Ces *feuilles de ſauge* ſont propres à fouiller dans les fonds piérreux, & les pioches ſont bonnes à fouiller dans les terroirs qui ſont ſimplement durs ſans être piérreux. L a Q u i n t. On le dit auſſi d'une piéce de fèr qui entre en la compoſition d'une ſèrrure. *Feuille morte*, eſt une couleur pareille à celle des *feuilles* ſeches. C'eſt auſſi le nom d'un inſtrument d'arracheur de dents.

F e u i l l e d'I n d e, ou *Folium Indum*. C'eſt la *feuille* d'un grand arbre qui croît au païs de Cambaie, & en pluſieurs autres endroits des Indes. Elle eſt ſemblable à la feuille du citronnier, mais plus étroite au ſommèt, de couleur vèrd pâle, ayant trois côtes tout de ſon long, liſſe & luiſante par deſſus, un peu rude au deſſous, d'un goût aromatique, & d'une ôdeur qui approche du girofle. La *feuille d'Inde* ne nage pas ſur l'eau comme la lentille de marais, ainſi que Dioſcoride & Pline l'ont écrit. L'arbre

bre

bre qui la porte vient loin des eaux & en des lieux ſècs. Elle eſt fort diurétique, & bonne contre la puanteur de l'haleine, pour garantir les habits des vèrs. C'eſt un des ingrédiens de la thériaque. On l'appelle auſſi *malabathrum*. Ce mot vient de *tamalapatra*, qui eſt le nom que les Indiens lui ont donné.

CHÉVRE-FEUILLE. ſ. m. *Caprifolium*. Sorte de plante qui porte des fleurs odoriférantes, & dont on ſe ſèrt pour des bèrceaux de jardin &c. Voyez au mot CHÉVRE.

MILLE-FEUILLE. ſ. f. *Millefolium*. Sorte de plante médecinale. Voyez au mot MILLE. Il y a auſſi des rôſes qu'on appelle rôſes de cent *feuilles*, rôſes de mille *feuilles*. P. RAPIN.

FEUILLE DE MIRTHE. Tèrme de Chirurgie. C'eſt le nom d'un inſtrument qui a tîré ſon nom de la reſſemblance qu'il a avec une feuille de mirthe. Il y a deux ſortes de *feuilles de mirthe*, dont l'une eſt plus grande que l'autre : cet inſtrument ſèrt à nettoyer une playe. Il a une façon de cure-oreille à ſon extrémité, avec quoi on peut tîrer les corps étranges qui ſont entrez dans les oreilles, & les petites pièrres qui ſont arrêtées dans l'uretère. L'autre *feuille de mirthe* eſt ſi mince qu'elle eſt à demi trenchante, elle eſt crochuë à ſon extrémité en forme de déchauſſoir. Outre l'uſage qu'elle a de commun avec la prémière, elle ſèrt encore dans les diſſections, lorſqu'on veut ſéparer des membranes & des filamens. Mr Dionis dit qu'il s'en eſt toujours ſèrvi heureuſement dans les opérations du bubonocéle. Voyez cet Auteur dans ſon traité des opérations de Chirurgie.

PORTE-FEUILLE. Voyez au mot PORTE.

SUR-FEUILLE. Voyez au mot SUR. Et au commencement du préſent article.

On dit provèrbialement, Qui a peur des *feuilles*, ne doit point aller au bois ; pour dire, qu'il ne faut pas s'engager en des entrepriſes dont on craint de faire les frais. On dit, qu'un homme tremble comme la *feuille* ; pour dire, que c'eſt un poltron. On dit auſſi, que la monnoye du ſabat, ce ſont des *feuilles* de chêne, qui n'ont que l'apparence de l'or. On dit auſſi d'un malade qui languit, qu'il s'en ira avec les *feuilles* ; pour dire, qu'il traînera juſqu'à l'automne.

FEUILLÉ, ÉE. adj. m. & f. Tèrme de Blâſon, ſe dit des feuilles des plantes lorſqu'elles ſont d'un émail different. *Foliis ornatus*; *frondoſus*, *foliatus*. Thumeri porte 4 tulipes tigées, & *feuillées* de ſinople.

FEUILLÉE. ſ. f. Un couvèrt d'arbres, ſoit qu'ils ſoient ſur piéd, ſoit qu'on les ait fraîchement coupez, pour orner ou couvrir quelque lieu de feuilles, & y ſèrvir de tapiſſerie ou d'ombrage. *Frondeum umbraculum*, *frondea pergula*. Ils danſoient ſous la vèrte *feuillée*. Mr Ménage fait venir *feuillée* de *foliata*.

FEUILLERET. ſ. m. Eſpéce de rabot, outil à fût ſèrvant aux Menuiſiers à pouſſer des feuillures.

FEUILLET. ſ. m. Partie d'une feuille pliée en deux, quatre, ſix ou huit parties. *Foliolum*. C'eſt dans un livre ce qu'on eſt obligé de tourner, quand il a été lû d'un côté. Les Regîtres des Banquiérs, & des Marchands, doivent être paraphez par le Juge à tous les *feuillèts*, ſuivant l'Ordonnance.

On appelle *Feuillèt* à la boucherie, un des ventricules du bœuf qui a pluſieurs *feuillets*, & eſt contigu à la caillette. On l'appelle autrement *Melier* & *Pſautier*.

FEUILLET. Parmi les Menuiſiérs, eſt une bordure très-déliée, & comme aiguiſée en feuille.

FEUILLETE. Voyez FOLIT.

FEUILLETE. ſ. f. *Feuillette* de vin. Voyez FILLETTE.

FEUILLETAGE. ſ. m. *Placenta foliacea*. Les Pâtiſſiers appellent ainſi la pâte feuilletée.

FEUILLETER. v. act. *Evolvere*, *verſare manu*. Manier un livre, ou des papiérs, & en tourner les feuillèts. Il ſignifie quelquefois, Parcourir un livre ; & quelquefois le lire, l'étudier. Ce Docteur a bien *feuilleté* ſa Bible, il la ſçait par cœur. *Feuilleter* les Auteurs. SCAR.

> *J'ai* feuilleté *tous mes mémoires,*
> *J'ai repaſſé tous mes papiérs,*
> *Et mis dans mes doctes grimoires*
> *Tout le ciel en douze quartiérs.* P. DU CERC.

On dit auſſi, *Feuilleter* la pâte, *Foliaceam facere*, *foliis diſtinguere*, quand on la manie de telle ſorte qu'elle ſe léve par feuillèts.

FEUILLETER, eſt auſſi un tèrme de Rotiſſeur. Il ſignifie, Couper le lard par petites tranches fort déliées pour en faire des lardons à piquer la viande.

FEUILLETÉ, ÉE. Part. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. Voilà un livre qui a été bien *feuilleté*. Un gâteau *feuilleté*, qui eſt une eſpéce de gâteau qui ſe léve par feuilles.

On dit encore *feuilleté*, ce qui eſt compôſé de pluſieurs feuillèts appliquez parallélement les uns ſur les autres. Mr Tournefort

ſe ſèrt de ce tèrme pour décrire cèrtains fruits dont l'intérieur eſt garni de feuillèts. Le fruit du pavot a ſa cavité *feuilletée*.

FEUILLETTE. ſ. f. Cèrtaine meſure de vin. Quelquefois c'eſt une grande meſure qui contient demi-muid, ou 120 pintes de Paris, comme en Bourgogne. En quelques Provinces c'eſt une petite meſure, ou la moitié d'une pinte de Paris, comme on dit à Lyon. Ménage dérive ce mot de l'Italien *follietta*, qui eſt chez eux une éſpéce de meſure. Borel le dérive de *phiala*. Pomey le tourne en Latin par *cotyla*, ou *hemina*.

FEUILLIR. v. n. Ce mot, qui n'eſt plus en uſage, ſignifie jetter des feuilles.

FEUILLU, UE. adj. *Folioſus*, *frondoſus*. Qui a beaucoup de feuilles. Arbre *feuillu*.

Colonne *feuilluë*, en Architecture, eſt une colonne dont le fût eſt taillé de feuilles de refend, ou d'eau, qui ſe recouvrent en manière d'écailles, ou comme les feuilles de la tige d'un palmiér.

FEUILLURE. ſ. f. *Foliatio*. Qui ſe dit des canelures, ou entailles à angles droits qui ſe font aux bords des portes, fenêtres, volèts, & de toutes les chôſes que l'on veut faire fèrmer juſte, qui entrent les unes dans les autres. Les *feuillures* des fenêttres doivent avoir deux poûces, afin de conſèrver davantage de force aux membrures, & chaſſis de bois qui portent les volèts de menuiſerie.

FEUR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *for*, *forum*. Décliner *feur*, *Forum excipere*. A *feur*, veut dire, à raiſon de, à meſure. Au *feur* l'amplage, ſignifie à proportion, au *prorata* de ce dont il s'agit. Voyez FOR, FUEUR, FUR, FUREMPLAGE. En cette ſignification Mr Ménage fait venir *feurre*, ou *feur*, de *forum*. Au *feur*, c'eſt à dire, *fori more*. Nicod écrit *feur*, & remarque que ce mot au pluriel *feurs* ſignifie les frais faits pour la culture, production & recueils des fruits, comme dans les Coûtumes de Paris, chap. 1. art. 58. Le Seigneur féodal qui met en ſa main par faute d'hommes, droits & devoirs non faits, le fief tenu de lui, auquel a des tèrres emblavées par aucun fèrmier, ou laboureur, auquel ſont données à fèrme, icelui Seigneur féodal s'il veut avoir les gaignages d'icelles tèrres, eſt tenu rendre au fèrmiér & laboureur ſes *feurs* & ſemences. C'eſt ainſi que Charles du Moulin éxplique le mot de *feurs*.

FEUR, ſignifie auſſi prix, valeur. *Pretium*. Nous diſons quelquefois au *feur*, c'eſt à dire, au prix, & peu de pèrſonnes ſçavent pourquoi. Mais le mot d'affeurer ſignifioit acheter. Dedans le vieux Couſtumier de Normandie Ch. XX. titre des Uſuriers. Tel a affeuré ſon cheval au *feur* &c. c'eſt-à-dire, qu'il a acheté ſon cheval au prix. PASQUIER, *Recherch. L. VIII. C. I.*

FEUR. Rolle, vient du Latin *forum*, *feurs*, devis & marchez. LOBIN. *Gloſſ.* & T. II. p. 1407. dans un Acte de l'an 1482.

On trouve dans quelques Coutumes *feurs* au pluriel, il ſignifie dans ces endroits *fumiers*, *fourages* ; en Latin *ſtramina*, *ſtramenta*. Quelquefois il ſe prend pour tout ce qui eſt néceſſaire pour la production des fruits, c'eſt lorſqu'il eſt joint avec *labours* & *ſemences*. Il y en a qui diſtinguent entre *feur* & *feurre* ; *feur*, ſelon eux, ſignifie *prix*, *impenſe*, du Latin *forum* ; & *feurre* ſignifie *fumier*, du mot de la baſſe Latinité *fodrum*.

FÉVRE, ou *febure*. ſ. m. Ouvrier en quelque métal ; *faber*. Ce mot n'eſt plus en uſage, on le trouve dans Nicod & dans Pomey, qui l'éxplique par *ouvrier* en beſogne de fèr. Borel l'éxplique par faiſeur d'épées, ou Maréchal, ou Forgeron. *Faber ferrarius*. On le trouve dans De Beaumanoir. Eſt-il avenant que le marteau ſe rebelle à ſon *févre*.

Ce mot s'eſt formé du Latin *faber*, *fabre*, *fébre*, *févre*. Il entre dans la compoſition du nom Orfévre qui ſignifie, Ouvrier, Artiſan en or. Il eſt auſſi devenu le nom de pluſieurs familles. Il nous en reſte ſeulement des veſtiges dans le mot d'Orfévre, c'eſt-à-dire, *fevre* en or, *Auri faber*, & dans le *febre*, ou le *fevre*, qui eſt un nom propre très-commun.

Autrefois ſous le nom de *févres* on comprenoit les Maréchaux, les Gréffiérs, les Heaumiérs, les Villiérs, & les Groſſiérs. Les *févres*, c'eſt-à-dire, châque Maître parmi les Ouvriers qu'on vient de nommer, devoient ſix deniers aux fèrs le Roi. Voyez FER.

Ce mot ſe trouve quelquefois écrit avec un *i*, *féivre*.

FÉVRIÉR. ſ. m. *Februarius*. On écrivoit autrefois *febriet*. C'eſt le nom du ſecond mois de l'année, à commencer par Janviér. Il n'a que 28 jours dans les années ordinaires, & dans les biſſextiles il en a 29, à cauſe d'un jour intércalaire qu'on y ajoûte. Auſſi le peuple dit en provèrbe, *Févriér* le court, & le pire de tous, on entend pour la gelée, ou le mauvais tems. Le mois de *Févriér* n'étoit point dans le calendriér de Romulus. Il fut ajoûté par Numa Pompilius. Voyez les faſtes d'Ovide.

FEURMARIAGE. Voyez FORMARIAGE.

FEURRE, ou FOARRE. ſ. m. *Stramen*, *palea*. Paille longue

gue de blé, qui ſert à nourrir l'hiver les moutons & autres beſtiaux.

On dit proverbialement, Faire gèrbe de *feurre* à Dieu; pour dire, lui donner ce qu'on a de pire, ou une gerbe qui n'a que la paille ſans grain, quand on paye la dixme au Curé.

FEUTRE, ſignifioit autrefois fourage. On diſoit aller en *fuërre*, ou *Feurre*, pour dire, aller au fourage. Ce mot étoit en uſage il y a près de ſix cens ans, dans le Roman de Guarin de Loherancs, on lit,

Alés en fuërre, ſ'il vos plait, le matin.

Les fourageurs s'appelloient *feurriers*, & quelquefois *fourriers*.

Li fourriers viennent, qui gâtent le païs.

FEUTRE. ſ. f. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois le taux, le prix & l'eſtimation que la Police mettoit aux denrées, qui par extenſion a ſignifié auſſi, Proportion. *Conſtitutio pretii*, *æſtimatio mercis*. Voyez *feur*.

FEURS. ſ. m. Ville de France dans le haut Foreſt, dont quelques-uns la nomment capitale. C'eſt le *Forum Seguſianorum* des Anciens, & ſon nom s'eſt formé de là par abbréviation & corruption. *Feurs* eſt ſitué ſur la Loire, à l'endroit où elle reçoit le Lignon, entre Roüanne au ſeptentrion & S. Etienne au midi. Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 100. écrit *feur* ſans *s*, & dit qu'on écrit auſſi & qu'on dit quelquefois *furs*. C'eſt de ce nom de ville que le païs de ſa dépendance a pris le nom de Forès, *Forenſis pagus*.

FEUTRAIT. Adj. Vieux mot, qui ſignifie chaſſé hors de ſon païs. *Foras traductus*.

FEUTRAITE. ſ. f. Droit de *feutraitte*, eſt un droit qui eſt dû en certain endroit de l'Abbaye de Molême pour tirer de la mine de fer qui ſert à entretenir les fourneaux.

FEUTRE. ſ. f. *Coactile*, *pannus coactilis*, *impilia*. Etoffe foulée & collée enſemble avec de la lie ſans filure, ni tiſſure, mais façonnée par l'eau & le feu ſur le baſſin. Voyez Baif *de Re veſtiaria* chap. 21. On en fait des chapeaux qui garentiſſent de la pluye, & quelquefois des étoffes, des ſouliers, des chauſſons. On en fait de toutes ſortes de laines & de poils, comme de chameau, de lapin, de caſtor, de vigogne, &c.

Ménage dérive ce mot de *feltrum*, ou *filtrum*, qui ſignifie chez les Auteurs de la baſſe Latinité, une étoffe faite de poils foulez avec du vinaigre: ce qui vient de l'Allemand *filt*, ſignifiant la même choſe chez les Saxons & les Anglois, comme témoigne Du Cange, qui dit qu'on a nommé auſſi cette étoffe *filtrus* & *filtra*, *pheltrum* & *philtrum*, *viltrum*, & qu'elle réſiſtoit au fer, ſelon le témoignage de Pline; & que les Auteurs appellent du même nom certaine étoffe dont étoit faite une arme deffenſive que décrit Nicétas, que nos Anciens appelloient *gambeſon*. Les Payens en faiſoient auſſi des idôles.

FEUTRE, ſe dit quelquefois par dériſion d'un méchant chapeau, alors ce mot eſt du genre maſculin. Un *feutre* noir, blanc de vieilleſſe, couvroit ſa hure. S. AMANT.

Et ſon feutre à grands poils ombragé d'un pannache. BOIL.

On écrivoit autrefois *feautre*, chapeau de *feautre*. MÉN. On a auſſi écrit autrefois *feultre* pour *feutre*.

FEUTRE, eſt auſſi une maniére de bourre, dont les Selliérs ſe ſervent pour feutrer les ſelles.

FEUTRER. v. act. *Coactile indere*. C'eſt, Mettre du feutre dans le ſiége d'une ſelle. *Feutrer* une ſelle.

FEUTRIER. ſ. m. On a appellé ainſi autrefois les ouvriérs qui faiſoient l'étoffe appellée *feutre*.

FEUTRIERE. ſ. f. Terme de Chapeliér. Morceau de toile qu'on met ſur le lambeau, & qui ſert à fabriquer les chapeaux.

FEY.

FEYRA, ou AFEYRA. ſ. m. Bourg de Portugal. *Feyra*. Il eſt dans la Province de Beyra, près de la côte, à quatre lieuës de la ville de Porto, du côté du midi. MATY. Quelques Auteurs prennent *Feyra* pour l'ancienne ville nommée *Lancobrica*, ou *Lancobriga*, que d'autres placent au bourg de Langroiva entre Porto & Talaga; & d'autres à Lago proche de Talaga.

FEZ.

FÈZ. ſ. m. Dans les Tables que l'on a miſes à la fin de la Traduction de Marmol on a fait *Fèz* une fois féminin: mais D'Ablancourt le fait toujours maſculin dans la Traduction même. Quoique ce nom s'écrive avec un *z*, & que le *z* final rende ordinairement l'*e* qui le précéde aigu, ou fermé, ainſi qu'il paroît par tous nos noms pluriels, dignitez, véritez, aſſiegez, & par les ſecondes perſonnes des verbes aimez, ferez, abandonnez &c. où nous mettons *ez* pour *és*, néanmoins dans *Fez* l'*e* eſt très ouvert, comme dans dès, procès, décès &c. D'un autre côté non ſeulement Maty, ſur l'autorité duquel je ne compterois pas beaucoup en ces ſortes de choſes, quoiqu'il écrive aſſez exactement nôtre langue; & le Traducteur de l'hiſtoire des Chérifs, compoſée en Caſtillan par Diego de Torres, ce Traducteur, dis-je, qui étoit homme de qualité, & qui parloit bien, fait le nom *Fèz* féminin; & quoique ſon ouvrage ait été imprimé en 1637. & que ſon ſtile ſoit aujourd'hui un peu ſuranné, cela ne fait rien au genre des noms. D'ailleurs M. Corneille, de l'Académie Françoiſe, tout récemment dans ſon Dictionnaire Géographique imprimé en 1708. a donné à *Fèz* les deux genres, diſant d'abord La vieille & la nouvelle *Fèz*, & enſuite le vieux, le Nouveau *Fèz*.

FÈZ, VIEUX FÈZ. Nom propre de Ville, *Fezza*, anciennement *Volubilis*, *Volobilis*, *Volubile*, eſt une ville d'Afrique, en Barbarie, dans la Province & ſur la riviére de *Fèz*, environ à trente cinq lieuës de l'océan & de la méditerranée. Elle paſſe pour la plus grande & la plus belle d'Afrique, excepté peutêtre le Caire. Elle a environ quatre lieuës de circuit, & s'étend à droite & à gauche de la riviére, ſur le penchant de deux collines. Les ruës en ſont étroites, mais les maiſons en ſont aſſez bien bâties. *Fèz* eſt une ville de commerce. Il y a une Académie où l'on apprend pour toute ſcience le pur Arabe de l'Alcoran. MATY. Les Mahométans l'appellent La Cour du Ponant. On tient qu'elle fut fondée par Muley Drice, le prémier Roi Arabe qui tint ce païs ſous ſa domination. On la nomme le vieux *Fèz*, *Fezza vetus*, à la différence du nouveau *Fèz*, dont nous allons parler. La ville de *Fèz* eſt ſituée à 18 degrez de longitude, & à 32 & 3 min. de latitude ſeptentrionale, ſelon les Tables Arabiques. D'HERB. *Fèz* a été fondé par Idris parent de Mahomet l'an 185. de l'Egire, 793 de J. C. MARMOL, *T. I. L. I. pag.* 20 *L. II. p.* 109.

Quelques-uns prétendent que ce nom ſe dit en Arabe, comme en Hébreu פז, *phaz*, pour ſignifier de l'or, & qu'on le donna à cette ville à cauſe que le jour qu'on en poſa les fondements, on y en trouva beaucoup de caché. D'autres veulent que ce nom vienne de la riviére de *Fèz*, qui paſſe au milieu de cette ville. Cette opinion a plus de vraiſemblance.

NOUVEAU FÈZ. *Nova Fezza*. Ville d'Afrique bâtie un mille au deſſus de la vieille *Fèz*, dont elle eſt en quelque ſorte la citadelle. C'étoit le ſéjour ordinaire du Roi de *Fèz* & de ſa Cour, avant la conquête du Royaume de *Fèz* par le Roi de Tafilet, qui réſide maintenant à Miquenez.

FÈZ, Riviére d'Afrique, dans le Royaume & la Province de Fèz; *Fezza*. Elle prend ſa ſource près des montagnes d'Atlas, paſſe à la ville de Fèz qu'elle partage en deux, & où on la diviſe en ſix branches pour fournir une, & quelquefois pluſieurs fontaines à chaque maiſon. Elle ſe décharge dans le Suba. La Riviére de *Fèz*; *Fezza*, ou *Fezzanus fluvius*, s'appelle auſſi la riviére des pèrles, ou comme dit Maty, la Riviére des Unions, *Unionum fluvius*.

FÈZ. ſ. f. Province d'Afrique, dans le Royaume d'Afrique. *Fezzana Provincia*. Elle eſt bornée à l'Occident par le fleuve de Burregreg, qui la ſépare de celle de Témeſne. Elle s'étend à l'Orient juſqu'à la riviére d'Ynavan; au ſeptentrion elle touche à la riviére de Suba, & à la partie de la mèr qui eſt entre Salé & Mumore; au midi elle confine avec le Grand Atlas. Sa ville la plus ancienne eſt Salé, ſa capitale Fèz. La Province de *Fèz* eſt entre celle d'Aſgara, d'Habata, d'Errif, de Chaux, & de Témeſne. Son étenduë n'eſt pas grande, mais elle eſt fertile & bien peuplée. Les Arabes appellent la Province de *Fèz* Magreb al' Acſa, le dernier occident. D'HERBELOT.

FÈZ. Royaume. *Fezzanum Regnum*. Royaume de Barbarie en Afrique. C'eſt une partie de l'ancienne Mauritanie Tingitane, & il a pour bornes au midi le Royaume de Maroc, & le Ségelmeſſe; au levant le Royaume d'Algér: la mèr méditerranée le baigne au nord, & l'Océan Atlantique au couchant. L'air y eſt tempéré & ſain. Le païs plein de montagnes, principalement vèrs le couchant & le midi, où eſt le mont Atlas. MATY. Ces montagnes n'empêchent pas que ce ne ſoit le païs de toute la Barbarie le plus peuplé & le plus fertile. Il eſt arroſé de pluſieurs riviéres, dont les principales ſont la Mulvia, le Nocor, la Suba, le Buragrag, ou Burregrég, & l'Ommirabi. On diviſe le Royaume de *Fèz* en ſept Provinces, dont trois, Temeſne, *Fèz*, & Aſgara, ſont ſur l'Océan; une ſur le détroit de Gibraltar, qui eſt celle d'Habata, deux ſur la Méditerranée, qui ſont celle d'Errif & celle de Gareta. Chaus, la ſeptiéme, preſque auſſi grande que toutes les autres enſemble, ſe trouve dans les tèrres, vèrs le Ségelmeſſe. Les villes principales de ce Royaume ſont Fèz, capitale; Miquenez, réſidence du Roi depuis la conquête,

quête, Theſa, Mamorre, Larrache, Salé, Tangèr, Ceuta, Alcaſſar, & Tétouan.

La conquête dont nous avons parlé eſt celle du Roi de Tafilet, qui s'eſt rendu maître des Royaumes de *Fèz* & de Maroc. Il prend les titres d'Empereur d'Afrique, de Roi de *Fèz*, de Maroc, de Tafilet, de Sus, de Seigneur de Gago, de Dara', de Guinée, & de Chérif de Mahomet. Conſultez De la Croix, Hiſt. d'Afrique, Pidou de S. Olon, État de l'Empire de Maroc, Mouette, hiſt. du Royaume de Maroc, *Marmol. L. I. C. 6. p.* 10. Voyez Marmol, L. IV. C. 22. où il fait une belle deſcription de toutes ces *Fèz*; & l'Hiſtoire des Chérifs, ou Relation de l'origine & ſuccès des Chérifs dans les Royaumes de Maroc, *Fèz* & Tarudant, par Diego de Torres, c. 1. 2. & ſur tout 70. & 71.

FEZ. Tèrme de Marine. C'eſt la même chôſe que *cueille*. Voyez ce mot.

FÉZZEN. ſ. m. Contrée du Bildulgérid en Afrique. *Fezzana regio, Fezzanum deſertum*. Elle a au couchant le Gademez, & au levant le Teorrégu; le Zara la confine au midi, & le Royaume de Tripoli au nord. Ce païs, qui eſt entre les montagnes de l'Atlas, renfèrme la petite contrée de Jaſſiten, & forme un état libre, où l'on aſſure qu'il y a plus de cinquante villes ou bourgs fèrmez, & plus de cent villages.

FEZZEN. Nom propre d'une ville d'Afrique, capitale de la contrée dont on vient de parler. *Fezza*.

Ce nom ne viendroit-il point du mot Arabe פאז, *phaz*, qui ſignifie déſèrt, ſolitude?

F I.

FI, ou FY. *Apage*. Particule qui ſèrt à faire une éxclamation pour témoigner le mépris, la répugnance, l'avèrſion, l'horreur, qu'on a pour quelque pèrſonne, ou quelque chôſe. *Fi* le vilain. *Fi* la vilaine. SCAR. Un fils de Juge! Hà *fi*. RAC. *Fi*, poüa. MOL. *Fi*, tout cela ne vaut rien. ID. *Fi*, cela eſt du dèrniér bourgeois. Et *fi*, Monſieur Grôs-Jean, venir troubler une convèrſation. COM. EN. PROV.

Fi *de l'honneur, vive la vie.* MAROT.

Adieu donc : fi *du plaiſir*
Que la crainte peut corrompre. LA FONT.

Je n'ai prèſque dans mes tiroirs
Que fidéles petits miroirs
Qui font voir les défauts. Fi, *dit le Dieu Comique,*
Un fidéle miroir eſt un Garde-boutique.
NOUV. CH. DE VÈRS.

On dit provèrbialement, *Fi* de l'avarice, c'eſt un vilain vice. Ce tèrme eſt bas. On le redouble, quand on veut marquer plus d'avèrſion.

Quoi! rien ne vous corrigera?
Et le tems, Jupitèr, ne peut vous rendra ſage?
Fi, fi, *devez vous, à vôtre âge,*
Songer à ces ſottiſes là.? NOUV. CH. DE VÈRS.

Ménage dérive ce mot de *firmus*, j'aimerois mieux le faire venir du Grèc φεῦ. On écrivoit autrefois *fi*, ce qui approche davantage du Grèc. Les Anglois diſent *fie*, les Italiens *fi*, les Eſpagnols *fai*, les Allemands *fey*, les Flamands *foei*, qui viennent de même ſource. Paſquier dit qu'on a appellé Maître *Fi fi*, celui qui fait métier de curer les latrines. Voyez ſès Rechèrches L. VIII. ch. 26. où il rapporte ces vèrs de Hugues de Bèrcy, Moine de Saint Gèrmain des Préz, dans ſa ſatyre qu'il appelle la Bible Guyot, où parlant des Médecins qu'on appelloit alors Phyſiciens, il dit,

Fiſiciens ſont appellez,
Sans fi *ne ſont-ils point nommez,*
De fi *dont toute ordure naitre,*
Et de fi *Fiſique doit être :*
De fi *Fiſique me défie,*
Fol eſt qui en tel art ſe fie,
Où il n'y a rien qu'il n'y ait fi;
Don ſuis-je fol, ſi je m'y fi.

FI, ou FY. ſ. m. Maladie qui vient aux bœufs. *Boum lepra*, ou *elephantiaſis*. Le *fy* eſt aux bœufs ce que la ladrerie eſt aux porcs. DE LA MARE, *Tr. de Pol. L. IV. Tit. V. C. I. p.* 572. Il eſt défendu aux Bouchérs de tuer, ni expôſer en vente aucune chair qui ait le *fy*, ſous peine de dix écus d'amende. C'eſt un Article des Statuts des Bouchérs qui leur fûrent donnez par Henry III. par Lettres Patentes du mois de Févirér 1587. ID.

F I A.

FIACÔNE. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Italie. *Fiacconium*. Anciennement *Aliamus*. Il eſt de l'État de Gènnes, dans les montagnes de l'Apennin, aux confins du Milanois, entre Gènnes & Tortône. MATY.

FIACRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fiacrius, Fefrus*. Saint *Fiacre* vivoit au VIIe ſiècle, & vivoit ſolitaire au Diocêſe de Meaux. Il s'appelloit Féfre, & n'a été connu dans l'Égliſe ſous le nom de *Fiacre* que cinq ou ſix cens ans aprés ſa mort. *Baillet, au* 30e *d'Août*. M. Catherinot, dans un petit Traité qu'il appelle *Les Doublèts de la langue, p.* 2. écrit que *Fiacre* vient de Phœbade, auſſi bien que *Fieri*. Ainſi ce Saint ſe ſeroit appellé *Phœbadius*. S. *Fiacre* eſt le patron des Jardiniérs. Le plus ancien Auteur qui parle de S. *Fiacre* eſt Hildegaire Évêque de Meaux, qui vivoit ſous Charles le Chauve. Fulcoius de Beauvais, Diacre de Meaux, en parle auſſi, tous deux dans la vie de S. Faron qu'ils ont écrite, le prémiér en prôſe, & l'autre en vèrs. Surius a tîré une vie de S. *Fiacre* d'un manuſcrit d'Utrech, ou de Maeſtrich, *Trajectenſi*. Il l'a publié dans ſon IVe Tome, & aprés lui le P. Mabillon, *Act. Sanct. Bened. T. II. p.* 599. *&c*. Elle eſt récente.

Le P. Mabillon croit qu'on a changé le nom *Féfre* en celui de *Fiacre*, parce que le prémiér étoit trop rude. Le ſecond ne l'eſt guères moins, ſi même il ne l'eſt plus.

S. FIACRE eſt un lieu à une lieuë de Meaux, où S. Fiacre bâtit un Monaſtère qui l'a rendu célébre. Il ſe nommoit *Broilum*; c'eſt S. Faron qui le donna à S. *Fiacre*. *Hadr. de Val. Notit. Gall.* Voyez auſſi le P. Mabillon cité ci-deſſus.

FIACRE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné depuis peu aux carroſſes de loüage, du nom d'un fameux Loüeur de carroſſes qui s'appelloit ainſi; ou plûtôt, comme l'atteſte M. Ménage, & dont il ſe dit témoin oculaire, du nom de l'image de *S. Fiacre* qui ſèrvoit d'enſeigne à un cèrtain logis de la ruë S. Antoine de Paris, où l'on a prémièrement loüé ces ſortes de carroſſes. Quoi qu'il en ſoit, quand on parle d'un carroſſe mal-propre, ou mal attelé, on l'appelle par mépris un *Fiacre*. On dit auſſi d'un homme par mépris & par dédain, C'eſt un *Fiacre*. Cela eſt trés-bas. On appelle *fiacre* tant le cochér que le carroſſe de loüage. On ne le dit que des carroſſes qui tout le jour ſont ſur la place, c'eſt-à-dire, dans cèrtaines places publiques de Paris; car les carroſſes de loüage qui ſont dans les maiſons s'appellent carroſſes de remiſe, & non pas *fiacres*.

Le peuple appelle *mal de S. Fiacre*, une excroiſcence de chair qui ſe nomme autrement *fic*, ou *fungus*. Voyez ces mots.

FIAMETTE. ſ. f. Couleur rouge qui imite celle du feu clair. *Color flammeus*.

Ce mot de *fiamette* vient de l'Italien *fiametta, flammula*. HUET.

FIANÇAILLES. ſ. f. plur. Promeſſe de mariage futur qui ſe fait en face d'Égliſe; promeſſe réciproque de mariage; préparation, introduction aux noces. *Sponſalia*. L'Ordonnance de Blois, art. 44. déffend les *fiançailles*, & les promeſſes de préſent, qui font le mariage, autoriſées par le Droit Canonique. Faire les *fiançailles*. Célébrer les *fiançailles*. Les *fiançailles* n'engagent pas abſolument à accomplir les noces. On peut contracter les *fiançailles* à l'âge de ſept ans.

On le dit auſſi du feſtin & de la rejoüiſſance qui ſe fait entre les parens & amis le jour de cette cérémonie.

FIANCE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Aſſurance qu'on avoit de la fidélité de quelqu'un. *Fides*. Ce Prince avoit grande *fiance* à ſon Écuyér. Il faut mettre toute ſa *fiance* en Dieu. Le Roi montroit avoir entière *fiance* de ſes ennemis, afin qu'ils la priſſent de lui. MONT.

Vous en qui ſeul git toute ſa fiance. MAROT.

Ce mot vient du Latin *fidentia*, & de *fidere*.

FIANCER. v. act. Promettre d'épouſer en face d'Égliſe: ce qui ſe dit non ſeulement de ceux qui promettent, mais auſſi du Prêtre qui reçoit ces promeſſes, & qui fait en conſequence les cérémonies accoutumées. *Deſponſare, ſponſalia celebrare, deſpondere*. Le Cardinal de Bourbon *fiança* au Louvre en 1572. Henri de Bourbon Roi de Navarre & Marguerite de Valois. Ce jeune homme avoit *fiancé* Mademoiſelle telle; mais il veut la quitter; il s'en veut dédire.

Autrefois on a dit *fiancer* priſon, pour ſignifier, ſe rendre priſonniér.

FIANCÉ, ÉE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui ſe ſont promis mariage par paroles de futur devant le Prêtre. *Sponſus*. Au IVe Article de la lèttre du Pape Sirice à Hinière Évêque de Tarragône, écrite le 11e Févriér de l'année 385, & qui eſt la prémière de toutes les Décretales des Papes que les Sçavans reconnoiſſent aujourd'hui pour véritables, ce Souverain Pontife déclare que l'on empêche autant qu'on pourra, qu'une fille *fiancée*, qui a reçu la bénédiction du Prêtre pour épouſer une pèrſonne, n'en épouſe une autre.

On dit provèrbialement, Fille *fiancée* n'eſt priſe ni laiſſée, car tel fiance qui n'épouſe pas.

FIANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Italie, qui a titre de Duché. *Fanum*, & peut-être anciennement *Fanum*; car on croit que

que c'eſt là, ou dans le voiſinage, qu'étoit le temple de la Déeſſe *Feronia*, ſi reſpectée par les Eſclaves, parceque c'étoit dans ce temple que ſe faiſoit la cérémonie de leur affranchiſſement, en leur donnant le chapeau, ou bonnet, qui étoit le ſymbole & la marque de leur liberté. Là étoit auſſi l'ancienne *Feronia* du Latium, & le *lacus Feroniæ*, dans lequel étoit le temple de la Déeſſe *Fanum*, d'où apparemment s'eſt fait *Fiano*.

FIANONA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, qui a un port fortifié. *Flanona*, *Flavona*. Elle étoit autrefois dans la Liburnie, elle eſt aujourd'hui dans une prèſqu'iſle de l'Iſtrie, à ſept lieuës au nord de Pola, & ſur le Golfe de Carnero, auquel elle a donné autrefois le nom de Golfe Flanétique. Maty. *Sinus Flaneticus*.

FIARI. ſ. m. Nom propre d'homme, *Phœbadius*, *Fœgadius*. *Phœbadius*, que les Copiſtes de Sulpice Sévère ont appellé mal à propos *Fégadius*, & ceux de S. Jérôme *Sœbadius*, de S. Ambroiſe *Figadius*, & que le vulgaire de Guyenne nomme Saint *Fiari*, étoit né non en Eſpagne, comme ſe l'eſt imaginé Baronius, mais dans l'Aquitaine. Il fut fait Évêque d'Agen vèrs le milieu du IVe ſiécle. Il écrivit d'excellens ouvrages contre les Ariens, & aſſiſta au Concile de Rimini tenu en 359. & comme il avoit été le dèrnièr à ſouſcrire à la formule impie que l'on préſenta aux Évêques après le Concile fini, il fut auſſi des prémièrs à ſe relever de cette chûte. Il aſſiſta depuis au Concile de Valence de l'an 375. & à celui de Saragoſſe de l'an 380. contre les Priſcillianiſtes. Il vécut juſqu'à la fin du IVe ſiècle, & en 392. que S. Jérôme écrivoit ſon Catalogue des Écrivains Eccléſiaſtiques il vivoit encore, mais il étoit fort vieux, comme ce Père le témoigne C. 108. Sulpice Sévère en parle auſſi, *hiſt. Eccleſ. L. II.* comme MM. De Sainte Marthe Tom. II, p. 70. les Bollandiſtes *April. T. III. p.* 365. & Baillet au 25e d'Avril; Tillemont, hiſt. Eccl. T. VI. p. 347. & ſuiv.

FIARNAUD. ſ. m. On appelle dans l'Ordre de Malthe *Fiarnaux* les dèrnièrs qui ont fait profeſſion dans l'Ordre. *Recens profeſſus.*

Le nom de *Fiarnaud* eſt un ancien mot François, qui ſignifie ceux qui venoient d'outremer dans la Tèrre-Sainte. Voyez l'hiſtoire de Malthe.

FIASCÔNE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe en Italie, & qu'on nomme *Monte Fiaſcone*, en Latin *Mons Flaſconis*, ou *Faliſcorum*, *Mons Phiſcon*. Elle eſt ſur une colline, près du bord oriental du Lac de Bolſena, à trois lieuës d'Orviéte, du côté du midi. Maty. *Fiaſcône* a d'excellens vins muſcats. C'eſt un Évêché ſuffragant du Pape, & auquel celui de Cornéto a été uni.

FIAT. ſ. m. Eſt un tèrme Latin, qui ne ſe dit qu'en cette phràſe baſſe & tout-à-fait populaire. Il n'y a point de *fiat*, pour dire, qu'on ne ſe doit pas fier à quelque chôſe, qu'elle n'eſt point aſſurée. Il n'y a point de *fiat* à paſſer ſur cette planche, à donner des lettres à ce meſſager. On dit encore bâſſement d'un homme auquel on ne ſe veut pas fier, qu'il n'y a point de *fiat* en ſon *pater*.

F I B.

FIBRE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Les *fibres* ſont de petits filèts, ou filamens, dont les membranes & les muſcles ſont entretiſſus, qui ſèrvent à différens uſages. *Fibra*. Dionis fait ce nom maſculin. Les *fibres* du maſſeter s'entre-croiſent en forme d'un X, parceque ceux qui viennent de la pomette vont à l'angle de la mâchoire. Dionis. C'eſt une faute. *Fibre* eſt féminin en François, comme en Latin *fibra*; & Dionis lui-même par tout ailleurs le fait féminin. Il y a des *fibres charnuës*, ou *motrices*, & des *fibres nèrveuſes*. Le mouvement des muſcles ſe fait lorſque les *fibres charnuës* ſe racourciſſent & ſe retirent vèrs leur principe. La contraction de l'eſtomac & des inteſtins ſe fait auſſi par la contraction des *fibres charnuës* de ces parties. Les *fibres* ont divèrſes ſituations. Quand elles vont en long, elles ſont appellées *droites*, & *longues*. Si elles croiſent les droites ſelon leur largeur, on les appelle *tranſvèrſales*. Quand elles les coupent à angles inégaux, on les appelle *obliques*, ou *biaiſantes*. Les membranes ont leurs fils tellement mêlez, que ce ne ſont rien que des *fibres nèrveuſes* jointes enſemble. Dans l'enfance les *fibres* du cèrveau ſont molles, & fléxibles. Avec l'âge elles deviennent plus ſèches, & plus dures; mais dans la vieilleſſe elles ſont inflexibles, & groſſières. Maleb. Plus les *fibres* du cèrveau ſont fines, & délicates, plus l'imagination eſt vive, & féconde. Val. Les femmes qui ont les *fibres* plus déliées, & plus fléxibles, ont auſſi d'ordinaire l'éſprit poli, & ſupèrficiel. Id. Les *fibres* nèrveuſes de la langue.

Par imitation on donne auſſi ce nom en Phyſique à tous les filamens, ou parties longues & déliées qui compôſent les corps naturels, & qui empêchent qu'ils ne ſoient caſſans, comme les pièrres, les métaux, & même le corps entièr de la tèrre. Les arbres, les plantes & les fruits, ont auſſi des *fibres*, *fibras*, *capillamenta*, qui ſont des modifications de leurs corps ligneux qui pénètrent leur parenchyme. En l'uſage commun on ne le dit que des plus menuës racines des plantes & des arbres. Kepler donne même des *fibres* aux aſtres, & explique pluſieurs de leurs mouvemens par la ſituation de leurs *fibres*.

FIBRÉ, ée. Adj. Qui a des fibres, qui eſt compôſé de fibres. Racine *fibrée*.

FIBREUX, euſe. adj. Corps qui eſt compôſé de fibres ſenſibles, & apparentes. *Fibroſus*. Il ſe dit particulièrement des racines déliées des plantes.

FIBRILLE. ſ. f. Fibre fort déliée. *Fibrilla*, *fibra tenuis*. Les groſeilles excitent l'appétit, parceque leur ſel picote légèrement les *fibrilles* de l'eſtomac. Lémery. Le ſuc d'oranges amères fait ſentir aux *fibrilles* nèrveuſes de la langue prèſque toute ſon acidité. Id. M. Dionis écrit *fibrile*. Ce ſont ces *fibriles* qui vèrſent quelquefois quelques goutes de ſang. Dionis.

F I C.

FIC. ſ. m. Eſpèce de vèrruë, ou d'excroiſcence qui jette une ſanie fort puante, & qui ſurvient ſouvent aux fractures du crâne, mais particulièrement autour du fondement & des parties honteuſes. *Sarcoma*. Le peuple l'appelle le *mal Saint Fiacre*. Voyez Sarcoma, qui eſt un mot tout Grèc, σάρκωμα, ou σάρκωσις, de σὰρξ, qui ſignifie *chair*.

Fic, eſt auſſi une excroiſcence de chair ſpongieuſe, & fibreuſe, quelquefois en formé de poireau, qui vient prèſque toûjours à la fourchette du cheval, au haut, ou à côté. Il en vient auſſi ſous la ſole, & quelquefois par tout le corps du cheval en grand nombre. Les *fics* ſont ordinairement l'égout des humeurs corrompuës du corps du cheval, qui ſe jettent en abondance ſur cette partie.

FICARI. ſ. m. Nom propre d'un bourg, qui eſt port de mèr. *Ficaria*, *Fiſera*. Il eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Corſe, au couchant de Bonifacio, & à l'embouchure de la petite rivière de Ficari, nommée par les Latins *Ticarius*, ou *Ficarius fluvius*. On dit auſſi *Figari*.

FICELLE. ſ. f. Petite corde déliée qui ſèrt à lier des pacquets, à faire des ſangles, des filèts, & autres chôſes ſemblables, & qui eſt compôſée de trois fils câblez enſemble. *Funiculus*, *reſticula*. Câbles de la *ficelle*.

Ce mot vient de *filicella*, comme qui diroit *ficelle*, Ménage; ou plutôt de *fichell*, qui en langage Celtique ou Bas Breton ſignifie la même chôſe. M. Huet le dérive de *fides*, d'où l'on a fait *fidicula*, *fidicella*.

Ficelle. Les Chapelièrs appellent auſſi de ce nom la marque que la *ficelle* a faite au bas de la forme du chapeau, lorſqu'on l'a enficelé. Quelques-uns appellent auſſi cette marque, *Lien*. On écrit quelquefois *fiſcelle* & *fiſſelle*.

FICELER. v. act. Lier avec de la ficelle. *Funiculo colligare*. Il n'eſt guères en uſage qu'au participe. Cela n'eſt pas bien *ficellé*. Les Cuiſiniers ſe ſèrvent auſſi de ce tèrme en quelques occaſions: exemple, quand on met un poulet d'Inde à la daube, il faut le bien *ficeller* pour le retourner aiſément, & ne le mettre point en pièces.

FICHANT, ante. adj. Qui ſe dit en tèrmes de Fortification. Flanc *fichant*, ligne de déffenſe *fichante*, *Figens*; c'eſt le lieu d'où ſe tirent les coups qui ne râſent pas ſeulement la face oppoſée qu'on veut déffendre, mais encore qui entrent dedans. Dans le plan du P. Feuillée les ruës de Callao ſont toutes dérangées, & le baſtion de S. Loüis a une face ſans défenſe, quoiqu'elle en ait une *fichante* ſur les lieux. Frézièr.

FICHE. ſ. f. Pièce de fèr, ou de cuivre, qu'on fait entrer dans le bois pour attacher des portes, des volets, ou faire autres aſſemblages de menuiſerie. *Fibula*, *cuſpis*. Les *fiches* ſont compoſées de deux ailes jointes par une charnière, & arrêtées par une rivûre ou lacet qui paſſe dans ſes nœuds. Il y a des *fiches* à gond, à doubles nœuds, &c.

Ce mot vient du Latin *fixa*.

Fiche, eſt auſſi un outil de fèr plat, long & pointu, qui ſèrt aux Maçons à faire entrer le mortier dans les joints des pièrres.

On appelle auſſi *Fiches*, des marques qu'on donne en pluſieurs jeux pour marquer ſon jeu. *Fiche* de triquetrac, c'eſt celle qu'on met dans les trous pour marquer combien on a de parties. *Fiche* aux cartes, eſt une marque d'os, d'yvoire, ou de cartes, qui vaut dix des autres marques, ou jettons.

FICHER. v. act. Enfoncer; faire entrer par la pointe. *Figere*, *defigere*, *pungere*. On *fiche* des pieux en tèrre pour faire des paliſſades. *Ficher* des échalas. Cette femme ne ſçait pas *ficher* un point d'aiguille.

Ce mot vient du Latin *fixare*, ou de *figere*.

Fɪᴄʜᴇʀ, ſe dit quelquefois, mais bâſſement, en parlant des pèrſonnes qui ſont debout & immobiles. Qui eſt-ce qui vous a *fiché* en cet endroit-là. On dit auſſi, Il eſt toûjours *fiché* dans cette maiſon, pour dire, il y eſt pèrpétuellement.

Fɪᴄʜᴇʀ, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Jamais on ne lui a pû *ficher* dans l'éſprit cette opinion, cette doctrine, cette ſcience. Il eſt auſſi bas.

Fɪᴄʜᴇʀ, ſignifie quelquefois, Fixer & arrêter ſa vûë : mais il n'eſt en uſage qu'au participe. Ce mélancolique a toûjours les yeux *fichez* en tèrre. Cet Amant a toûjours les yeux *fichez* ſur ſa Maîtreſſe. Avoir les yeux *fichez* ou attachez ſur quelqu'un. Aʙʟᴀɴᴄ. Les Latins on dit tout de même, *Defixos oculos*, *defigere lumina*.

Les Maçons diſent auſſi, *Ficher* le mortiér, quand ils le font entrer dans les joints des pièrres.

Fɪᴄʜé, éᴇ. part. En tèrmes de Blâſon on appelle *Fiché*, ce qui a une pointe ou fiche qui le rend propre à être *fiché* en quelque chôſe. *Acutus*, *cuſpidatus*. Les croix *fichées*, ou au piéd *fiché*, ſont fort communes en Blâſon. On le dit auſſi des *croiſettes* qui ont le piéd aiguiſé.

FICHERON. ſ. m. Petit fèr en façon de cheville quarrée endentée, dont la tête eſt pèrcée d'un trou. *Ficheron* pour affût, *ficheron* en pointe.

FICHÉRUOLO. ſ. m. ou FICHÉRUOLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville fortifiée de l'État de l'Égliſe en Italie. *Fichariolum*. Elle eſt dans le Fèrrarois ſur le Pô, à cinq lieuës au deſſus de Fèrrâre, & aux confins du Mantouan.

On conjecture que ce lieu eſt le *Vicus Varianus* des Anciens, & que ſon nom s'eſt formé de là par corruption.

FICHET. ſ. m. Quelques uns appellent de ce nom un petit morceau de papiér pointu, dont on ſe ſèrvoit ci-devant pour cachetter les lettres. On mettoit ce *fichet* dans le trou qu'on faiſoit à la lettre avec la pointe du canif, lorſqu'elle étoit pliée, & puis on le cachetoit. Cette mode eſt à peu près paſſée, & n'eſt reſtée que dans les Communautez qui gardent leurs anciens uſages.

FICHEUR. ſ. m. Ouvriér qui ſèrt à faire entrer le mortier dans le joint des pièrres. *Inſertor cæmentarius*.

FICHOIR. ſ. m. Tèrme d'Imagér qui étale. *Fibula*. C'eſt un petit morceau de bois fendu dont il ſe ſèrt pour faire tenir ſes images, ſes éſtampes à une corde, afin de les expôſer aux yeux des paſſans.

FICHU, ᴜë. adj. *Ineptus*, *ridiculus*. Tèrme bas & populaire, qui ſe dit par mépris des chôſes & des pèrſonnes mal faites, mal ordonnées, ridicules, impèrtinentes. Voilà une femme bien *fichue*, un éſprit bien *fichu*, un logis bien *fichu*.

Cadedis, maudit ſoit qui t'a fait,
Fichuë *pyramide d'Hocſtet.*
Si Loüis pour telles vetilles,
Batailles, ou priſes de villes,
Avoit dreſſé pareilles piles,
Le païs ennemi ſeroit un jeu de quilles.

Fɪᴄʜᴜ. ſ. m. Les femmes appellent de ce nom, une manière de mouchoir en pointe, de ſoye, d'indienne, ou de quelque autre étoffe legère, qu'elles ſe mettent ſur le cou, quand elles ſont en déshabillé. Ce tèrme & cet uſage ne ſont venu que depuis peu d'années.

FICHUMENT. adv. D'une manière fichuë. *Ridiculè*, *ineptè*. Cela eſt *fichument* fait. Il eſt très-bas.

FICHURE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt une éſpéce de trident avec lequel les pêcheurs dardent le poiſſon dans les étangs ſalez. *Tridens*. C'eſt la même chôſe que la *foüine*.

FICTION. ſ. f. Menſonge; impoſture. *Fictio*, *commentum*. Il m'a parlé du cœur & ſans *fiction*. Tout ce qu'il dit eſt pure hâblèrie & *fiction*. Il faut du moins feindre de l'amitié pour nos bienfaicteurs : ſi la *fiction* eſt excuſable, c'eſt en cela. Lᴀ Bʀ.

Fɪᴄᴛɪᴏɴ, ſe dit auſſi des inventions poëtiques, des productions de l'imagination. *Fabula*. Dans le Poëme Épique la vérité marche toûjours avec la *fiction*. Dᴀᴄ. Les Anciens avoient un champ libre pour leurs *fictions*. Toutes les avantures de leurs Dieux n'étoient que *fictions*. La *fiction* imite, & pèrfectionne même quelquefois la nature; ſur tout quand elle eſt vraiſemblable, & qu'elle cache quelque vérité. Bᴏᴜʜ. Les fâbles ſont des *fictions* ingénieuſes pour inſtruire, ſous prétexte de réjoüir l'éſprit. Lᴀ Fᴏɴ. On accuſe la Poëſie d'avoir tellement gâté l'éſprit, que la vérité lui paroît inſipide : enſorte qu'il ſe faut nourrir de *fiction*, qui eſt ſon aliment naturel. Bᴀɪʟ. Cette ſage Princeſſe mépriſoit les froides & dangereuſes *fictions* des Romans. Bᴏss. Walhèr, Poëte Anglois, ayant fait des vèrs à la loüange de Charles II. il les préſenta à ce Prince, qui lui fit des reproches de ce qu'il en avoit fait de meilleurs pour Cromwel. Sire, répondit Walhèr, nous autres Poëtes, nous réüſſiſſons mieux en *fictions*, qu'en véritez.

La Poëſie Epique,
Se ſoutient par la Fâble, & vit de Fiction. Bᴏɪʟ.

Ainſi dans cet amas de nobles fictions,
Le Poete s'égaye en mille inventions. Iᴅ.

On appelle auſſi *Fictions* de Droit, cèrtaine qualité que la Loi, ou le Magiſtrat ſuppôſe aux chôſes, & qui ne leur eſt pas naturelle, & cela pour établir une cèrtaine diſpoſition, ou jugement. *Fictiones Juris*. Ces ſortes de *fictions* ne ſont introduites que pour la facilite, & l'avantage de la ſocieté civile. Par éxemple, une ſimple ſtipulation, & conſtitution de propre au profit d'une fèrme. En ce cas les deniérs ne deviennent propres que par *fiction* & à l'égard du mari, pour empêcher qu'ils n'entrent dans la communauté : mais après que la *fiction* a eû ſon éffèt, ils retournent à leur prémière nature de meubles. Dans les ſucceſſions le vivant repréſente le déffunt comme ſi c'étoit lui-même, c'eſt une *fiction* de Droit. Il y a cette différence entre la *fiction* de l'homme, & la *fiction* de la loi, c'eſt que la *fiction* de l'homme ſe tèrmine au ſeul éffèt pour lequel elle a été faite. En ce cas on n'autoriſe point une *fiction* par une autre *fiction*. Mais la *fiction* de la loi opère les mêmes éffèts que la vérité. C. B.

FICTIONNAIRE. adj. Ce mot ſe trouve dans M. De Courtin. Droit *fictionnaire*, eſt un Droit établi & fondé ſur des fictions de Droit.

F I D.

FIDARI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de Livadie, en Gréce. *Fidarius fluvius*, anciennement *Eremus*, *Licormas*. Elle a ſa ſource près du Bourg d'Eantas, baigne la ville de Neocaſtro, & ſe décharge dans le golfe de Patras, au nord des iſles Curſolaires. Mᴀᴛʏ.

FIDEI-COMMIS. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. Inſtitution d'héritiér, ou legs fait à quelqu'un, à la charge de remettre la ſucceſſion, ou le legs, à une autre pèrſonne, ſuivant l'intention du Teſtateur. Hérédité laiſſée en confidence à quelqu'un pour la faire paſſer à un autre. Dᴇ Cᴏᴜʀᴛɪɴ. *Fidei-Commiſſum*. C'eſt une donation oblique, & indirecte; ou une éſpéce de ſubſtitution. Les *fidéi-commis* ſont fort en uſage dans le Droit Romain. Les *fidéi-commis* ſont odieux dans le Droit François. En éffèt, le principe en étoit mauvais; car c'eſt une invention introduite pour favoriſer des pèrſonnes à qui il étoit déffendu de donner par les loix. Ainſi on s'aviſa de choiſir un ami à la bonne foi duquel on ſe confioit en l'inſtituant héritiér, ſous une paction tacite de reſtituer la ſucceſſion à la pèrſonne prohibée par la loi. Enſuite on s'en ſèrvit à l'égard même des pèrſonnes qui étoient capables de recevoir, & auxquelles pourtant le Teſtateur, pour des conſidérations particulières, ne vouloit pas laiſſer directement ſa ſucceſſion. Mais parceque ſouvent les Fidéi-commiſſaires ne reſtituoient pas toûjours fidellement ce qu'on avoit commis à leur bonne foi, Auguſte ordonna la néceſſité & la contrainte pour obliger le Fidéi commiſſaire à éxécuter ce qu'il avoit promis au Teſtateur. On créa même un Préteur dont la compétence étoit bornée à la matière des *fidéi-commis*. Inſt. L. 2. T. 23. Il y avoit des *fidéi-commis* univèrſels, c'eſt-à-dire, de toute la ſucceſſion; & des *fidéi-commis* particuliers; c'eſt-à-dire, d'une portion ſeulement. Iᴅ. En France on appelle *fidéi-commis tacite*, une donation faite à une pèrſonne intèrpoſée, & laquelle prête ſon nom pour faire paſſer la chôſe donnée à une autre pèrſonne, à qui le Donateur ne pouvoit donner ſelon la diſpoſition de la loi. Ainſi comme ces ſortes de *fidéi-commis* ſont des artifices, & des fraudes pour éluder les loix, & les rendre inutiles, & ſans éffèt, on uſe de ſévérité pour en réprimer l'abus. Mais ces déguiſemens, & ces ſimulations ne ſe prouvent que par conjectures, & parceque ce ſont des actes frauduleux, on les pratique avec beaucoup de ſecrèt; on les envèloppe d'épaiſſes ténèbres, & on y apporte toutes les précautions imaginables pour en cacher la vérité. Si un mari, par éxemple, emprunte le nom d'un parent de ſa femme, la qualité de parent ſuffit pour ſoupçonner que c'eſt un *fidéi-commis* tacite, & une donation indirecte en faveur de la femme. G. G.

Ce mot vient du Latin *fidei-commiſſum*, qui ſignifie, ce qui eſt commis à la foi d'autrui.

FIDÉI-COMMISSAIRE. ſ. m. Héritiér intèrpoſé, inſtitué à la charge de rendre la ſucceſſion à une pèrſonne. *Fideicommiſſarius, cujus fidei-commiſſum eſt aliquid*. Un héritiér *fidéi-commiſſaire* a droit de retenir à ſon profit la quarte Trébellianique, ou le quart de la ſucceſſion. Comme un teſtament étoit nul ſans l'inſtitution d'héritiér, il arrivoit ſouvent que l'héritiér *fidéi-commiſſaire*,

miſſaire, chargé de reſtituer toute l'hérédité, refuſoit de l'accepter, & en ce cas le fidéi-commis devenoit nul. Pour l'engager par quelque utilité à l'accepter, le Sénatuſconſulte Pégaſien ordonna que l'héritiér *fidéi-commiſſaire* retiendroit le quart du fidéi-commis : & par le ſénatuſconſulte Trébellien, le *fidéi-commiſſaire* fut déchargé de toutes les actions actives & paſſives, qui paſſèrent en la perſonne de celui en faveur duquel étoit fait le fidéi-commis, lequel auparavant n'étoit conſidéré que comme un ſimple légataire. Depuis les deux ſénatuſconſultes, Pégaſien & Trébellien, ont été confondus ſous le nom de Trébellien, & les Interprétes appellent *quarte Trébellianique*, la portion que l'héritiér eſt en droit de retenir. C'eſt la même chôſe que la *Falcidie*.

FIDÉJUSSEUR. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſignifie ce qu'on nomme aujourd'hui Caûtion. *Fidejuſſor, ſponſor, vas, pras*. C'eſt celui qui s'oblige pour autrui, & qui garentit le payement de la ſomme principale.

FIDÉJUSSION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence, Caûtion; garentie. *Fidejuſſio, cautio*.

FIDÉILE. adj. m. & f. Qui a de la fidélité; qui obſèrve exactement ſa promeſſe; qui garde la foi promiſe; celui qui fait bien ſon devoir. *Fidelis, fidus*. Le ſèrviteur *fidélle* eſt appellé dans l'Évangile, celui qui fait valoir le bien de ſon maître. Un chien eſt auſſi appellé *fidélle*. Abl. Être *fidélle* à ſon Roi. Vaug. Quand on délibère, ſi on demeurera *fidélle* à ſon Prince, on eſt déjà criminel. Till. Détrompez-vous du faux mérite d'être *fidélle* en amour. S. Évr. Si je rencontre jamais un ami *fidélle*, je défie la fortune de me rendre malheureux. Id.

Fidéile, ſignifie auſſi, Véritable. *Verus, verax*. Un témoin *fidélle*, eſt celui qui fait le véritable récit de ce qu'il a vû. Un Hiſtorien *fidélle*. Un portrait *fidélle*, eſt un portrait bien reſſemblant. Une traduction *fidélle*, eſt celle qui ne change point le ſens de l'Auteur, qui n'y ajoûte, ni n'y diminuë. Rendre un bon & *fidélle* compte.

Fidéile, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles. Une mémoire *fidélle*, eſt celle qui ſe reſſouvient à propos des chôſes dont on a beſoin. *Fidélle* en la foi, c'eſt-à-dire, Conſtant.

En ce ſens on appelle *Fidélle*, Celui qui eſt dans la vraye Religion. *Fidelis*. Les Hebreux ſont nommez par toute l'Écriture, Le peuple *fidélle*. L'homme *fidélle* ne doit point convèrſer avec l'Infidélle.

Fidéile. ſ. m. ſe dit au même ſens; & il ne ſignifie pas généralement celui qui a la foi & qui croit en Jésus-Christ, car un Catecumène avant ſon baptême a la foi & croit en Jésus-Christ; il n'eſt pourtant pas encore du nombre de ceux qu'on appelle *fidélles*. On ne comprend ſous ce nom que ceux qui ſont baptiſez & Catholiques. *Fidelis, Chriſtianus baptizatus, & Catholicus*. Dans le Concile d'Élvire canon 39. & 45. 46. le Catécumène eſt appellé Chrétien, & ceux qui ſont baptiſez *fidélles*. Au plurier on le dit ſubſtantivement. L'Égliſe eſt l'Aſſemblée des *Fidélles*.

En tèrmes de Liturgies *fidélles* ſe prend dans un ſens plus étroit, & la ſignification de ce mot exclut non ſeulement les Catécumènes, mais auſſi les Pénitens, qui ne pouvoient ni les uns ni les autres aſſiſter à la Meſſe des *Fidélles* : cette Meſſe des *Fidélles* commençoit après l'Évangile, c'eſt proprement là que commence le ſacrifice par l'offèrtoire, ce qui précède n'eſt qu'inſtruction & prière préparatoire. Les *Fidélles* étoient donc les Chrétiens dont la vie étoit irréprochable, & qui avoient droit pour cette raiſon d'aſſiſter à toute la meſſe.

FIDÉILE. ſ. f. On dit chez les Cuiſiniers & les Traiteurs, potage de *fidélles*.

FIDÉILEMENT. adv. D'une manière fidélle. Avec fidélité. *Fideliter*. Ce valèt a un cèrtificat, qu'il a bien & *fidéllement* ſèrvi ſon Maître. J'aime *fidéllement* en quatre ou cinq lieux à la fois. Voit.

FIDÉLITÉ. ſ. f. Foi, loyauté, *Fides*; ſorte de vèrtu qui conſiſte à obſèrver exactement & ſincèrement ce qu'on a promis, ce qu'on eſt obligé de faire : entretien des ſèrmens qu'on a faits, des paroles qu'on a données. On fait tacitement un ſèrment de *fidélité* au Roi, & à ſa patrie en naiſſant. Le chien eſt le ſymbole de la *fidélité*. La conſtante *fidélité* n'eſt pas la vèrtu de la Cour. Cail. Chez cette bonne nation les maris payent la *fidélité* de leurs femmes par un grand aſſujettiſſement. S. Évr. Vous avez aſſez éprouvé ma conſtance, & vous m'avez fait faire mes preuves de *fidélité*. B. Rab. Que d'ennuis accompagnent la *fidélité*, cette vèrtu que les Amans vantent ſi fort. S. Évr. Je trouve quelque chôſe d'héroïque dans la triſte *fidélité* dont une jeune femme a le courage de ſe piquer envèrs un vieux mari. P. Com. Quoi ! toute vôtre *fidélité* ne ſe réduit qu'à quelques boutades de tendreſſe, & à deux, ou trois accès de déſeſpoir. Id. Une exacte *fidélité* eſt bien rare dans le monde, & la *fidélité* des ſages du ſiécle, eſt plutôt intérêt, ou vanité, qu'une vèrtu véritable. M. Ésp.

Fidélité, ſignifie auſſi, une vérité éxacte & ſincère. Ces dépoſitions ont été rédigées par écrit avec grande *fidélité*.

On appelle droit de ſèrment de *fidélité*, le droit que le Roi a de nommer à la première Prébende vacante dans l'Égliſe de l'Évêque, qui fait le ſèrment de *fidélité* au Roi pour entrer dans ſa Prélature. Il faut que cette Prébende ſoit à la nomination de l'Évêque, & non du Chapitre. Le Grand Conſeil maintient toûjours ce droit-là. Du Cange remarque que les Évêques, & les Prêtres, ne doivent au Roi que la *fidélité*, même pour leûrs propres fiefs, & que l'hommage eſt dû par les Seigneurs laïques.

Fidélité. Nom propre d'un Ordre de Chevalerie. *Fidelitatis Ordo, Ordo militaris à Fidelitate dictus*. L'Ordre de la *Fidélité* fut inſtitué en 1670, par Frédéric III. Roi de Dannemarck. Il eſt compôſé de dix-neuf principaux Seigneurs & Officiérs du Royaume, qui doivent porter au cou une Croix blanche attachée à un ruban blanc & rouge, en mémoire de celle qu'on dit avoir miraculeuſement apparu au Roi Valdemar II. lorſqu'il faiſoit la guèrre aux Payens de Livonie. *André de la Roque, Moréri*.

Fidélité. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de Rome payenne. *Fides*. C'eſt Numa qui le prémiér bâtit un temple & des autèls à la *Fidélité*. On ne répandoit point de ſang, on ne tuoit point d'animaux dans ſes ſacrifices. Les Prêtres, qui les offroient, ſe couvroient d'un voile blanc; & on les conduiſoit avec beaucoup de pompe au lieu du ſacrifice, dans un char en arc, ayant la main envelopée juſqu'aux doigts. On repréſentoit la *Fidélité* par deux mains qui ſe joignoient, tels qu'on les voit ſur pluſieurs médailles, par exemple, dans Antoine, dans Vitellius, dans Veſpaſien, &c. avec FIDES EXERCITVVM, dans Antoine avec FIDES PRAETORIANORVM, & dans Oſtilien, avec FIDES SENATVS. On la repréſentoit encore par une figure debout tenant de la main une patère, & quelquefois de l'autre une corne d'abondance, comme dans Veſpaſien avec FIDES PVBLICA, quelquefois un caducée, ſouvent une ou pluſieurs aigles Romaines, & pluſieurs autres ſymboles; ou attributs, comme on le peut voir ſur un nombre infini de médailles qui ont pour inſcription *Fides*, ou *Fidei Aug. mutua, publica*, ou *Equit. Exerciti, Exercitus, Exercituum, ad Militum, Praetorianorum, Cohortium, Legionum*. Quelquefois avec ces inſcriptions on trouve deux figures qui joignent la main enſemble. La *Fidélité* étoit un Divinité différente du Dieu *Fidius*. La *Fidélité* avoit un temple ſur le Capitole, près de celui de Jupitér. Silvius Italicus dit qu'elle étoit au monde avant Jupitér. Denys d'Halicarnaſſe, qui en parle L. II. Tite-Live & Plutarque diſent que ce fut Numa, qui lui érigea le temple dont nous avons parlé; mais Cicéron au II. L. *De Nat. Deor.* écrit qu'il lui fut dédié par Attilius Calatinus; c'eſt qu'il le rétablit. Mais l'Hiſtorien de Cyzique Agatocle remontoit plus haut, & prétendoit, au rapport de Feſtus Pompeïus, que c'étoit Roma fille d'Énée qui la première bâtit un temple à la *Fidélité*, après l'établiſſement de ſon père en Italie. Voſſius juge avec raiſon que c'eſt là un conte. Voyez cet Auteur *De Idol. L. VIII. C.* 13. Struvius *Antiq. Rom. ſynt. C.* 1. *p.* 143.

FIDÉLIUM. ſ. m. Nom Latin qui eſt le prémiér mot de l'Oraiſon que l'Égliſe dit pour les morts, *Fidelium Deus omnium conditor & redemptor, &c.* On appelle cette Oraiſon un *Fidélium*. Et l'on dit en provèrbe, Paſſer pluſieurs chôſes par un *Fidélium*, quand au lieu de nous acquiter de pluſieurs charges, auxquelles nous ſommes obligez, nous les paſſons à la légère, on dit que nous les avons toutes paſſées pour un *Fidélium*. Nous avons emprunté ce provèrbe des faûtes que font nos Curez, quand ils ne rendent le devoir qu'ils doivent au morts; quand pour acquiter pluſieurs fondations ils ne diſent qu'une Meſſe. Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 33. Peut-être auſſi que ce provèrbe vient de la pieuſe pratique de pluſieurs gens de bien, qui pour réparer les négligences qui ſe gliſſent dans leurs prières, ou autres actions, prient à la fin pour les âmes du purgatoire, & diſent un *Fidélium*.

FIDÉNATE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Qui eſt de Fidéne. *Fidenas*. Les Fidénates étoient une Colonie des Albains, ou de la ville d'Albe. Tite-Live dit qu'ils étoient Étruriens. Les *Fidenates* firent pluſieurs fois la guèrre aux Romains, & tâchèrent de détruire Rome dès ſes commencemens; mais ils fûrent détruits eux-mêmes. Voyez Tite-Live L. I. & II. Florus L. I. C. 2. & 12.

FIDÉNE, ou **FIDÉNES**. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville du païs des Sabins, en Italie. *Fidena, Fidenæ*. Cette ville, qui a été pluſieurs fois ruinée, & pluſieurs fois rebâtie ſur ſes ruines, étoit au lieu où eſt à préſent *Caſtel Giubileo*, à deux lieuës au nord de Rome.

FIDICULE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. *Fidicula.* C'eſt le nom d'une étoile de la Lyre.

FIDIUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Payens. *Fidius.* Les Mythologiſtes diſent que *Fidius* étoit fils de Jupitèr. On célébroit à Rome une fête à l'honneur du Dieu *Fidius* le 5e de Juin ſur le mont Quirinal. Voyez Ovide L. 6. des faſtes.

Le Nom de *Fidius*, ſelon quelques-uns, vient du Latin *fides*, *fidélité*, *bonne-foi.*

Le Dieu *Fidius* étoit fils de Jupitèr, & ſe nommoit ainſi, parcequ'il étoit le Dieu de la bonne foi, de la fidélité. Les Sabins l'honoroient avant les Romains, & ſi l'on en croit Ovide Faſt. L. VI. v. 215. c'eſt eux qui les prémiérs lui donnèrent un temple, ſur le mont Quirinal. Le même Auteur dit que les Sabins lui donnoient trois noms, *Sancus*, ou *Sanctus*, *Fidius*, & *Semus*, ou *Semo.* Quelques-uns ajoutent qu'il étoit encore nommé Sabus, & Caton dit que c'eſt de ce nom que les Sabins avoient pris leur nom; mais il diſtingue Sabus de Sancus. Celui-ci étoit le père, & l'autre le fils. Du reſte, c'étoit, comme il paroit par ce fragment des Origines de Caton, un de leurs compatriotes que les Sabins avoient déifié. Une inſcription trouvée à Rieti en Italie l'appelle *Semipater* & *Sancus*, & porte SEMIPATRI SANCO. On trouva à Rome dans le ſiécle paſſé une ſtatuë de ce Dieu avec cette inſcription, SEMONI DEO SANCO FID. Les Sçavans croyent que la Statuë que S. Juſtin vit à Rome, & qu'il prit pour une Statuë de Simon le Magicien, étoit quelque figure du Dieu *Fidius* ſemblable à celle-ci. Un marbre qui ſe voit encore à Rome, & qui a pour inſcription SIMVLACRVM FIDII, répréſente ce Dieu ſous une ingénieuſe emblême. On y voit ſous une éſpéce de pavillon, l'Honneur à droit ſous la figure d'un homme fait: la Vérité à gaûche couronnée de laurier & donnant la main à l'Honneur; au milieu d'eux eſt l'Amour ſous la figure d'un enfant, pour marquer à mon ſens que le Dieu *Fidius*, ou de la bonne foi, n'eſt autre chôſe que l'amour de l'honneur & de la vérité. Denys D'Halicarnaſſe l'appelle Ζεὺς Πίστιος. *Fidius*, a été dit comme *fidei Deus.* D'autres croyent qu'il vient de *fides diei*; quelques-uns que dans *Medius Fidius*, *Fidius* eſt mis pour *filius*, de ſorte que *Dius Fidius* ſoit la même chôſe que Διὸς *filius*, c'eſt-à-dire, fils de Jupitèr, & que *Me* eſt le μὰ des Grècs, particule qu'ils employoient dans les juremens, comme les Latins *per*, & que ce fils de Jupitèr par lequel on jure en prononçant ces mots eſt Hèrcule. Voyez Feſtus & Scaliger ſur cet Auteur, le Léxique de Martinius, & Voſſius *De Idolol. L. VIII. C.* 13. où il parle de ce Dieu. Tarquin le ſupèrbe bâtit un temple à Rome à Jupitèr *Fidius*, & Spurius Poſthumius le dédia. Voyez ſur ce Dieu & ſur *Semo Sanctus Fidius*, le I. Livre de Voſſius *De Idolol. C.* 12. & le VIIIe *L. C.* 13. Et Struvius *Antiqq. Romann. Synt. C. I. p.* 125. *& ſuiv.* Le Dieu *Fidius* étoit aux Sabins, dit Lactance L. I. C. 11. ce qu'étoit Quirinus aux Romains.

FIDOL, ou FIDOLE. Voyez FALE.

FIDONISI. ſ. m. Nom propre d'une prèſqu'iſle des Tartares Noguais en Europe. On dit auſſi *Sidoniſi. Fidoniſa*, *Sidoniſa*; anciennement *Achillea*, ou *Achillis curſus.* La prèſqu'iſle de *Fidoniſi* s'étend d'orient en occident, entre le Golfe de Nigrépoli & l'embouchure du Boriſtène. Elle a environ trente lieuës de long, trois au plus de large, & l'iſthme qui la joint à la tèrre fèrme n'eſt large que d'une lieuë.

FIE.

FIÉBLÉCHE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *foibleſſe.* Il eſt dérivé de *fiéble*, autre vieux mot, qui ſignifie *foible.*

FIECHTELBÈRG. ſ. m. C'eſt-à-dire, Montagnes de Fiechtel. *Fiechteli montes.* Ce ſont des montagnes d'Allemagne, ſituées entre la Bohême & la Franconie. C'eſt une partie de celles que les Anciens appelloient *Sudeti*, ou *Hercinii montes.* Les rivières d'Égra, de Meyn, de Nab, & de Sala, ſortent du *Fiechtelbèrg.* Les Allemans prononcent *Fichtelbèrg.*

FIÉE. ſ. f. Ce mot n'eſt plus en uſage, il ſignifioit *fois.* Mainte *fiée*, c'eſt-à-dire, *maintefois*, *ſouvent. Sapè*, *multoties.*

FIÉF. ſ. m. Tèrre, Seigneurie, ou droits qu'on tient d'un Seigneur dominant à la charge de foi & hommage, ou de quelques redevances. CUJAS. *Prædium beneficiarium*, *juris clientelaris.* On a dit *feudum* dans la baſſe Latinité. Autrefois les *fiéſs* n'étoient que viagers. Les *fiéſs* ſont établis dans toutes les Coutumes de France. C'eſt un point d'Hiſtoire fort obſcur, & fort embarraſſé, & ſur lequel les Auteurs ſont fort partagez, que l'origine des *fiéſs.* Les uns en ont attribué l'invention aux Lombards: les autres ont chèrché une idée des devoirs du vaſſal à l'égard de ſon Seigneur dans les liaiſons qui étoient entre le Patron, & ſon client: & d'autres en ont chèrché le principe & le commencement dans l'antiquité Romaine. Les Empereurs Romains diſtribuoient des tèrres aux vieilles bandes, à condition de prendre les armes pour la déffenſe des frontières de l'Empire. C'eſt là une image des *fiéſs*: & ſelon toutes les apparences ils n'étoient pas autre chôſe dans leur prémière origine. Mais dans la ſuite ils ont changé de nature, & on y a attaché des droits qui n'y étoient pas originairement. Du Moulin ne doute point que ces diſtributions de tèrres, qu'on appelloit bénéfices, n'ayent été la matière prémière des *fiéſs*, & c'eſt pourquoi il confond le bénéfice & le *fiéf* comme une ſeule & même chôſe. Cependant il y avoit une très-grande différence entre le bénéfice & le *fiéf*; puiſque ni la foi, & hommage, ni tous les autres droits féodaux, n'étoient point annéxez au bénéfice, & que le bénéfice même n'étoit point héréditaire. Il eſt du moins cèrtain que ſi les bénéfices ont été érigez en *fiéſs*, le mot de *fiéf* ne ſe trouve dans aucun Auteur plus ancien que Hugues Capet, ou Charles le Simple. Peut-être qu'on commença à appeller les bénéfices des *fiéſs*, parce qu'alors ils devinrent héréditaires, & que ceux qui poſſédoient ces bénéfices éxigèrent de leurs inférieurs la *fé*, c'eſt-à-dire, la foi, & hommage: d'où l'on a formé le mot de *fiéf.* En éffèt, dans le vieux langage de la Coutume Normande, les *fiéſs* ſont appellez *fée.* On ne peut pas marquer préciſément le tems où arrivèrent tous ces changemens. Les *fiéſs*, tels qu'ils ſont aujourd'hui, ne s'établîrent pas tout-d'un-coup. Les grands Seigneurs, après avoir uſurpé la propriété de leurs bénéfices ſous les dèrniérs Rois de la ſeconde race, s'emparèrent auſſi de la Juriſdiction, & s'aſſujettîrent des vaſſaux; enſorte qu'ils s'érigèrent prèſqu'en Souverains, châcun dans l'étenduë de ſon tèrritoire. La donation des *fiéſs* à la Nobleſſe, pour récompenſe de ſèrvice, commença ſous la principauté de Charles Martel. *Mézeray T. I. p.* 138. 139. Hugues Capet lorſqu'il fut parvenu à la couronne, étoit lui-même ſi peu affèrmi ſur le trône, qu'il n'ôſa s'oppoſer à ces uſurpations, & fut contraint de ſouffrir ce qu'il ne pouvoit empêcher. Voyez le Févre de *l'Origine des fiéſs.* Voyez auſſi les Rechèrches de Paſquier L. II. De Hauteſèrre *Origines feudorum pro moribus Galliæ Liber ſingularis.* Il ſe trouve à la fin de ſes trois Livres *De Ducibus & Comitibus Provincialibus Galliæ* imprimez *in* 4°. à Toulouſe en 1643. Lorſque l'uſage des *fiéſs* fut abſolument établi en France, on voulut l'étendre encore plus loin: car prèſque tous les grands offices de la Couronne fûrent faits féodaux. On y annéxa la Juſtice, & quelques revenus annuels. Le but de ces inféodations étoit de rendre ces offices héréditaires, à l'éxemple des *fiéſs* qui l'étoient devenus. Il arriva en éffèt que les Grands Seigneurs prétendîrent poſſéder les charges héréditairement; comme celle de Grand Chambellan, de Grand Boutelier &c. Voyez Loyſeau. Il y a des *fiéſs* d'honneur, des *fiéſs* de retour, des *fiéſs* de retraites, des *fiéſs* liges. Voyez Guichenon dans ſon hiſtoire de Breſſe pag. 21. On trouve auſſi dans les anciens livres des *fiéſs* d'amitié, qu'on appelloit autrement *drueries.* Les drus étoient ceux qui joüiſſoient d'un *fiéf* d'amitié.

La principale diviſion des *fiéſs* eſt en *fiéſs* de dignité, & en *fiéſs* ſimples. Autrefois on diviſoit les *fiéſs* en *fiéſs* tèrtiens ou tèrriaux, *fiéſs* de revenus, & *fiéſs* de Maîtres ou d'Officiers, ou *fiéſs* des offices.

> *Moult de* feaux à tèrriaux
> *Si en a de* Magiſteriaux
> *Puis clame li de* revenuë. CHASTEL DE COUCY.

Cambden rapporte l'origine des *fiéſs* en Anglетèrre à Aléxandre Sévère; car d'abord cet Empereur fit élever une muraille dans le nord d'Anglетèrre, où eſt aujourd'hui le Cumbèrland, pour arrêter les courſes des Pictes; mais quelque-tems après il négligea ces fortifications, ou ces lignes, & donna, dit Lampridius dans ſa vie, les tèrres que l'on avoit conquiſes ſur les ennemis, à de ſes Capitaines & à de ſes ſoldats, que cet Auteur appelle *Limitanei Duces & milites*, Capitaines & ſoldats de frontières: mais il ne les leur donna qu'à condition que leurs héritiérs ſèrviroient, & qu'elles ne paſſeroient jamais à des gens privez, c'eſt-à-dire, qui ne portaſſent point les armes. La raiſon de Sévère fut que des gens qui auroient à défendre ſèrviroient avec beaucoup plus de ſoin & d'affection que d'autres. Tel eſt l'origine des *fiéſs*, ſelon Cambden, dans ſa *Britannia*, en parlant du Cumbèrland & du Pictes Wal, ou murailles des Pictes, p. 651.

Ce mot eſt dérivé, ſelon quelques-uns, de *fœdus*, comme venant d'un Traitté & d'une alliance faite avec le Seigneur; ſelon d'autres de *fides*, comme Cujas & Jean de Janua, à caûſe de la foi qu'on eſt obligé de porter & de garder à celui dont on reléve; c'eſt auſſi le ſentiment de M. De Courtin. Bodin tient que le mot *fedum*, Latin, vient par la contraction de ces lettres initiales, *Fidelis ero domino vero meo*; qui eſt une ancienne formule de la foi & hommage. Nicod tient qu'il vient de *feld*, Allemand, ſignifiant la même chôſe; Hotoman de *feed*, mot Allemand, qui ſignifie la *guerre.* Pontanus le dérive de *feide*, mot Danois, qui ſignifie *Milice*; d'autres du mot Hongrois *feeld*, qui ſignifie *tèrre*;

terre; d'autres de *fedan*, qui ſignifie *nourrir*; & Seldenus du Saxon *feon*, qui ſignifie *ſtipendium*, le *fief* étant une eſpéce de Prébende pour vivre : car ce mot de *fief* a ſignifié autrefois des gages & appointemens d'Officiérs. Quelques Auteurs Latins ont dit *feũum*, d'où nous avons fait *fief*, au lieu de *feudum*, dont les Bourguignons ont fait *fied*. On lit dans des Titres *fedum*, & non *feudum*, & *fedum* a un rapport viſible avec *fed*. Chorier, *hiſt. de Dauph. L. XI. T. I. p.* 844.

Fiéf Impérial, en Allemagne, eſt un *fief* qui reléve immédiatement de l'Empereur.

Mon petit bien n'eſt pas un fiéf impérial. Le Pays.

Fiéf en Parage, c'eſt-à-dire, en parentage. Voyez Parage, & Paſquier Rech. L. VIII. C. 37.

Fiéf simple, *Sine mero & mixto imperio.* Il n'attribuoit que le droit de connoître les différends meus à l'occaſion des fonds qui en relevoient. Valbonnet, *p.* 5.

Fiéf dominant, eſt celui à qui on doit foi & hommage: *Fiéf ſervant*, celui qui reléve d'un autre *fief*, ou qui n'a ſous ſoi que des rotures. Un *fiéf en nueſſe* ou *de Haubèrt*, eſt le plus noble après les *fiefs* de dignité. C'eſt un *fiéf* tenu immédiatement du Prince ſans moyen, ce qui lui a fait donner le nom de *fiéd de nud à nud*. On l'appelle auſſi *fiéf* de plein Chevaliér, ou plein *fief* de Chevaliér; c'eſt celui pour lequel le Feudataire eſt obligé de faire un homme d'armes. Il n'y a que le plein *fiéf de Haubert*, à qui appartient abſolument, & ſans autre titre, le Droit de Colombiér. En Normandie le plein *fiéf* de Haubèrt peut être diviſé en huit portions entre filles ſeulement, & non entre mâles; l'aînée rend la foi & hommage pour les autres. On dit auſſi, relever *de nud à nud*, quand on tient du Roi ſa Seigneurie en plein *fiéf*: ce qu'on appelle auſſi, *Fiéf chevet*, en Latin *feudum lorica*, ou *feudum planum*. La plupart des *fiéfs de Haubert* relévent immédiatement du Roi. *Fiéf* de dignité, eſt un *fiéf* auquel eſt attaché un titre de dignité, comme le titre de Duché, de Comté, de Marquiſat, de Principauté, de Baronnie, &c. *Fiéf en chéf*, ou *fiéf chevel*, *feudum capitale*, eſt un *fiéf* qui eſt en titre de *fiéf* noble ayant juſtice, comme les *fiéfs de Haubèrt*, Comtez, Baronies, &c.

Fiéf noble, ou Rural, eſt celui qui eſt tenu en plein hommage, ou Pairie, ou en plein lige, où il y a Juſtice, maiſon ou Château notable, motte, foſſez, ou autres ſignes de Nobleſſe & d'ancienneté. On appelle les autres *fiéfs*, *ruraux & non nobles*, qu'on appelle quelquefois *Fiéfs reſtraints* ou *abregez*. Quelquefois *Fiéf* abregé, abregié, reſtreint, s'entend d'un *fiéf* pour lequel on doit des ſèrvices qui ont été diminuez, limitez.

La cenſive eſt appellée *fiéf non noble* dans quelques actes du Parlement de Paris.

On a appellé auſſi *Fiéfs roturiérs*, des Mairies; & *Fiéfs bourſiers*, ou *bourſeaux*, des *fiéfs*, qu'on appelle en pluſieurs lieux *couſtumiérs*, & qui étant ſans domaine conſiſtent ſeulement en quelques émolumens pécuniaires. Ragueau dit que c'eſt le *fiéf*, ou la portion de *fiéf* qui appartient aux puiſnez. M. Hévin croit que c'eſt la rente que l'aîné aſſigne à ſes puiſnez pour leur tenir lieu de part, & portion ſur le *fiéf*. On appelloit *fiéfs de camera*, des rentes, ou penſions que les Seigneurs donnoient à leurs éſtafiérs, qui les tenoient d'eux en forme de *fiéfs*, & à charge de foi, & hommage. C'étoient des *fiéfs* improprement; on les appelloit auſſi *fiéfs de revenus*. La raiſon eſt qu'anciennement on inféodoit des rentes & des penſions auſſi bien que des héritages. Loyseau. Les portions de *fiéfs* qui appartiennent aux aînez & qu'ils donnent à leurs cadets, s'appellent auſſi bourſaux en la Coutume du Grand Pèrche & du Maine. *Fiéf de corps*, eſt un *fiéf* dont le poſſeſſeur doit rendre lui même en pèrſonne les ſèrvices à ſon Seigneur, aller lui même à la guèrre, &c.

Fiéf Epiſcopal, ou *Presbyteral*, on appelloit ainſi des biens Eccléſiaſtiques, quelquefois même des bénéfices, des Chapelles que les Seigneurs laïcs avoient uſurpé ſur la fin de la ſeconde race de nos Rois.

Fiéf fèrme, ſignifie une tèrre, un héritage, un fond affèrmé à longues années. A l'occaſion de ce mot il faut remarquer que *fiéf* ne veut pas toujours dire une tèrre noble, mais qu'il ſignifie quelquefois, ſur tout en Normandie, & en Anglètèrre, ſimplement un héritage.

Fiéf de condition feudale, eſt un *fiéf* qui admet ſucceſſion. *Feudum proprium quod ſucceſſionem habet. Fiéf jurable & rendable*, eſt un *fiéf* que le vaſſal eſt obligé par ſèrment de rendre à ſon Seigneur pour s'en ſèrvir dans ſes guèrres. *Fiéf jurable*, chez les Ultramontains, eſt un *fiéf* pour lequel on doit au Seigneur ſèrment de fidélité. *Feudum jurabile. Fiéf depaiſſe*, eſt un *fiéf* chargé tous les ans d'un ou pluſieurs repas envèrs une Communauté. *Feudum procurationis.*

Fiéf de dévotion, ou *de piété*. On a appellé ainſi autrefois les Etats, les Principautez que des Souverains reconnoiſſoient par humilité tenir de Dieu à la charge de l'hommage & de quelques redevances, comme de la cire, &c. *Fiéfs revanchables*, *égalables*, *chéans*, *& levans*, ſont *fiéfs*, dont les poſſeſſeurs ſont de même condition, ſont aſtreints aux mêmes devoirs. Voyez D'Argentré ſur l'ancienne Coutume de Bretagne.

Franc fiéf. Cette épithète eſt donnée aux *fiéfs*, parceque'ils ne doivent être tenus que par pèrſonnes franches, & nobles de race, ou annoblies, qui ſont franches, libres, & exemptes de tailles, aides & ſubſides. Après l'accroiſſement, & le parfait établiſſement des *fiéfs*, ceux qui en étoient les poſſeſſeurs ſe qualifiérent Gentils-hommes, & furent réputez ſeuls nobles. Ils obtinrent même que les *fiéfs* ne ſeroient poſſedez que par des pèrſonnes nobles, à l'excluſion des roturiérs; enſorte que la poſſeſſion d'un *fiéf* étoit une preuve de nobleſſe. Mais la néceſſité où furent réduits les Gentilshommes de vendre leurs *fiéfs* pour les voyages de la tèrre Sainte, fut une occaſion aux roturiérs de pouvoir poſſeder des *fiéfs*. Les Papes qui ſollicitoient les Croiſades obtinrent le conſentement des Rois en faveur des Roturiérs. Philippe le Hardi en 1275. donna pèrmiſſion aux Roturiérs de poſſéder des *fiéfs*, en payant une cèrtaine finance, qu'on appelle encore aujourd'hui *droit de francs fiéfs*. Et en 1579. Henri III. ordonna qu'à l'avenir les *fiéfs* n'annobliroient plus. Ainſi on appelle droit de *francs fiéfs*, *& nouveaux acquêſts*, la taxe qu'on fait tous les 30 ou 40 ans ſur les roturiérs, les Egliſes, les Communautez, & gens de main-morte, pour les *fiéfs* qu'ils tiennent, ou qu'ils ont acquis de nouveau, qui ne ſont point amortis, afin qu'ils ne ſoient point obligez d'en vuider leurs mains. Cette taxe ſe fait ſur le piéd du revenu de ſix années à l'égard des *fiéfs* qui ſont tenus du Roi nuëment; & de trois ans à l'égard de ceux qui n'en relevent qu'en *arrière-fiéf*.

Quelques Auteurs ſurannez, comme de Saint Julien dans ſon hiſtoire de Bourgogne, écrivent *fied*, *fied* de Haulbert, *fied* Souverain.

Autrefois on écrivoit & on prononçoit *fié*, pour *fiéf*. On trouve *fé* dans de vieux Titres. Voyez Fé. Dans une Charte de l'an 1424. rapportée parmi les preuves de l'hiſt. de Bretagne T. II. p. 75. on lit *fiſcus* pour ſignifier *fiéf*, à ce que prétend le P. Lobineau, *beneficia*, *& fiſcos*, *& prædia*; mais *fiſcus* ne ſignifie là autre choſe que des revenus, & pour les *fiéfs* ils ſont éxprimez par le mot propre *beneficia*. Freherus n'a pas eû raiſon de croire que le mot de *feudum* n'a commencé à être en uſage que ſous le régne de Fréderic I. puiſqu'il ſe trouve dans un Acte paſſé entre Guy Archevêque de Vienne & Geoffroy Seigneur de Moraine, il l'étoit déja dès le commencement de l'onziéme ſiécle. *Chorier*, *T. II. p.* 48.

Piéd de fiéf, eſt un *fiéf* dépecé & démembré, dont il eſt fait ſouvent mention en la Coutume de Tours.

Fiéf de danger, eſt celui dont on ne peut prendre poſſeſſion qu'après avoir fait la foi & hommage, comme on voit dans les Coutumes de Troyes, de Chaumont, &c. & qu'on ne peut aliener ſans le congé du Seigneur; autrement il eſt confiſqué.

Relever un *fiéf*, eſt en faire foy & hommage. De ſon domaine faire ſon *fiéf*, c'eſt donner en *arrière-fiéf* une partie de ſon *fiéf*, faire de ſon *plein fiéf* un *arrière-fiéf*. De ſon *fiéf* faire ſon domaine, ſignifie réunir l'arrière *fiéf* à ſon *fiéf*. Qui *fiéf* nie, ou *fiéf* rogne, *fiéf* pèrd, eſt un ancien dict qui ſignifie que celui qui déſavoüe ſon Seigneur feudal, confiſque ſon *fiéf*.

Il y a des *fiéfs* à vie, d'autres qu'on appelle *Fiéfs morts*, qui ſont des héritages tenus à rente ſeche, qui ne portent point de profit de cens, ni de rente fonciére. On dit qu'un Seigneur, de ſon domaine fait ſon *fiéf*, quand de ſon plein *fiéf* il en donne une partie à un vaſſal pour en faire un *arrière-fiéf*: & au contraire, que de ſon *fiéf* il fait ſon domaine, quand il y réunit un *arrière-fiéf*, ou quand il le retire par puiſſance de *fiéf*.

Il y a auſſi des *fiéfs* en régale, ou des *fiéfs* de dignité, comme étoit autrefois la charge de Connêtable, que le Roi donnoit en *fiéf*, & dont on lui faiſoit foi & hommage.

Fiéf en l'air. C'eſt un *fiéf* qui n'a point de château, ou principal manoir, où les tenanciérs ſoient obligez de venir faire les devoirs, & payer les droits.

Profit de fiéf, ſe dit des droits ſeigneuriaux, comme quints & requints, rachats, laods & ventes, qui ſe payent à chaque mutation des héritages ou *fiéfs ſèrvans*, quand le *fiéf* eſt ouvèrt, ou vacant. On dit auſſi, qu'un Seigneur peut ſe joüer de ſon *fiéf*, pour dire, le démembrer.

Puiſſance de fiéf, eſt un droit ſeigneurial qui donne pouvoir à un Seigneur de retirer & de prendre un héritage dépendant de lui, pour le même prix qu'il eſt vendu à un Etranger, & non lignager de celui qui vend, ou du vaſſal.

Commiſe de fiéf. C'eſt la dénégation que fait un vaſſal de tenir un *fiéf* de ſon Seigneur; ce qui en emporte confiſcation : d'où eſt venu ce

ce provèrbe, Qui *fiéf* nie, ou *fiéf* rogne, *fiéf* pèrd ; c'eſt à dire, que celui qui refuſe de reconnoître ſon Seigneur, pèrd ſon *fiéf*.

Arrière-fiéf, eſt un *fiéf* relevant d'un autre *fiéf*, lequel en a encore un autre au deſſus de lui.

Plein-fiéf a quelquefois une ſignification oppôſée à celle d'*arrière-fiéf* ; quelquefois auſſi *plein-fiéf* ſe dit à la différence de *menu fiéf* qui n'eſt point de pareille valeur, & qui n'a aucune juriſdiction. Vaſſal de *plein-fiéf* eſt celui qui eſt à pur, & ſans moyen, ou comme dit la Coutume de Normandie, qui tient de ſon Seigneur *nu à nu*, & non par moyen. *Immediatè, nullo intermedio.*

On dit par manière d'axiôme, ou de provèrbe, Qui *fiéf* dénie, *fiéf* pèrd.

FIÉFAL, ALE. adj. *Clientelaris*. Juriſdiction *fiéfale*, eſt la juriſdiction qu'un Seigneur a ſur ceux qui demeurent dans ſon *fiéf*, & pour faire droit ſur les plaintes qui appartiennent à ſon *fiéf*. Poſſeſſion *fiéfale*, ſe dit parcequ'il y a des *fiéfs* héréditaires, & d'autres à vie pour la juſtice, & la juriſdiction attachée à cèrtaines charges.

FIÉFFER. v. act. Donner en *fiéf* une tèrre, un droit, à la charge de foi & hommage, & de quelque redevance. *Clientelari, beneficiario jure mancipare, tradere.*

Selon les loix d'Anglètèrre, *fiéffer*, c'eſt donner quelques honneurs, Châteaux, maiſons, métairies ou fèrmes, tèrres, ou autres immeubles de ſemblable nature, à un autre, à condition de la foi ſimple ; c'eſt à dire, à lui & à ſes héritiérs pour toujours, en l'en mettant en poſſeſſion ; & cette donation doit être faite par un Acte, & par écrit. HARRIS.

FIÉFFÉ, ÉE. Adj. & part. On trouve dans quelques vieux tîtres, & quelques vieux livres *fiefvé* pour *fiéffé*. Un Officiér, un Sèrgent *fiéffé*, ſont ceux qui dépendent d'un *fiéf*. *Cliens, ſacramento aſtrictus, prærogativam adeptus.* Il y a quantité d'offices *fiéffez* & héréditaires. On a appellé tailleur *fiéffé*, celui qui tenoit en foi & hommage du Roi le pouvoir de tailler les monnoyes de France. Homme *fiéffé*, c'eſt un *vaſſal*, ou *feudal*, qui tient un héritage en foi & hommage. *Cliens. Héritiér fiefvé*, eſt un *Vaſſal* propriétaire de *fiéfs* dont il a été adhérité ; c'eſt à dire, ſaiſi & vêtu par le Seigneur feudal.

FIÉFFÉ, ÉE. ſe dit auſſi par injure de ceux qui ont quelque vice, quelque mauvaiſe habitude au ſuprême degré ; de ceux qui ſont en quelque ſorte profeſſion d'être de malhonnêtes gens. Ainſi *fiéffé* ſignifie achevé, qui eſt tout à fait ce qu'il eſt, & ne ſe prend jamais qu'en mauvaiſe part. C'eſt un Coquin *fiéffé*. C'eſt un Fripon *fiéffé*. C'eſt une coquette *fiéffée*. Il eſt bas.

FIEFFE. ſ. f. vieux tèrme de Coutumes qui ſignifie *bail à rente*.

FIÉGARD. ſ. m. Place commune, chôſe commune, comme une rivière, &c. Ce mot ſe trouve dans les Coutumes, & dans les Chartres.

FIÉL. ſ. m. *Fel, bilis.* Humeur jaunâtre & amère contenuë dans un vaiſſeau rond, & un peu long, qui a la figure d'une petite poire, & qui eſt ſitué au deſſous du grand lobe du foye dans ſa partie concave. On appelle autrement cette humeur, *bile*, & le vaiſſeau qui la contient, *véſicule du fiel*, en Latin *folliculus fellis*. Le *fiél* ſe ſépare dans les glandes du foye, d'où il eſt porté partie dans ſa véſicule, & partie dans l'inteſtin duodénum, pour aider à la digeſtion des alimens & pour les rendre plus fluides. Il y a des animaux qui n'ont point de véſicule du *fiél*, comme les cèrfs, les chevaux, ânes, mulets, daims, chameaux, & entre les poiſſons les veaux de mèr & les dauphins ; mais leur *fiél* eſt renfèrmé dans des conduits qui ſe tèrminent aux inteſtins. Dans le *fiél* du taureau on trouve quelquefois une pièrre recommandée pour la jaûniſſe. Le *fiél* de carpe, d'anguille, ou de bœuf, ſéché, & puis détrempé avec de l'eau de vie & des couleurs, empêche qu'elles ne s'écaillent. Le *fiél* de vache ſèrt d'une excellente ſauce, ou moutarde, aux Princes d'Éthiopie, pour manger de la chair de vache cruë, qui leur eſt un grand régal, à ce que dit le Père Alméida dans ſa Relation d'Éthiopie. Le *fiél* de cochon fait croître les cheveux, déterge & guérit les ulcères de l'oreille. Celui d'agneau eſt éſtimé propre pour l'épilépſie, celui de brochet pour les fièvres intèrmittentes ; celui de carpe éclaircit la vûë ; celui de chevreau mêlé avec du pain, du blanc d'œuf, & de l'huile de laurier, & appliqué en forme de cataplâme ſur le nombril, eſt un reméde pour la fièvre quotidienne. On ſe ſèrt de celui de chevreuil pour les bruiſſemens d'oreille, pour les maux de dents ; les nuages des yeux, les taches du viſage. Celui de coq eſt éſtimé propre pour les maladies des yeux, & pour ôter les taches de la peau. Celui de daim déterge, & conſume les nuages & les cataractes des yeux ; celui de ſanglier appliqué extérieurement eſt réſolutif, & propre pour les tumeurs ſcrophulaires, & la gratelle ; celui de lièvre éclaircit la vûë, & emporte les taches & les nuages des yeux ; celui de mouton & de perdrix s'employe pour déterger les ulcères des yeux ; celui de raye eſt bon pour les maladies d'oreille. Pour les venins & poiſons les Mahométans de la Tèrre Sainte prennent ſept ou huit goutes de *fiél* d'ours avec un peu de miel. P. ROGER, *La Tèrre Sainte p.* 314.

FIÉL, ſignifie figurément en Morale, Haine, avèrſion contre quelqu'un ; injure, outrage. Cet homme n'a point de *fiél* ; il n'eſt point vindicatif. Il a vômi tout ſon *fiél* ; c'eſt à dire, beaucoup d'injures, & témoigné beaucoup de paſſion contre ſon advèrſaire.

Tant de fiél entre-t-il dans l'âme des dévots ? BOIL.

Un cœur humble & ſans fiél, & dont la vèrtu pure
Se faſſe un point d'honneur d'oublier une injure.

Des torrens de *fiél*, & de bile, coulent de ſa plume. S. ÉVR.

FIÉL, ſe prend auſſi pour, Amèrtume, chagrin, déplaiſir. Il boit à longs traits & le *fiél* & l'abſinthe. S. ÉVR.

Me nourriſſant de fiél ; de larmes abbreuvée. RACINE.

FIÉL DE TÈRRE, eſt un nom qu'on donne à la petite centaurée, à cauſe de ſon amèrtume. Voyez CENTAURÉE.

FIÉL DE VÈRRE. C'eſt une écume ſéparée de deſſus la matière du vèrre, avant qu'elle ſe vitrifie. On l'appelle autrement axonge, ou ſel de vèrre.

FIÉLUN, Voyez KOPERSBÈRG.

FIENNES. Nom de lieu. *Fielna*. Au commencement du XIIIe ſiécle on diſoit encore *Fielnes* en François, d'où l'on a fait *Fiennes*, en changeant l'*l* en *n*. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 193. C'eſt un bourg dans le Comté de Guines, en Picardie. IBID.

FIENT. ſ. m. ou FIENTE. Quelques uns écrivent *fiante*, comme on prononce. ſ. f. Fumiér, éxcrément des animaux. *Fimus, ſtercus* ; prononcez *fiant*, ou *fiantes*. On dit des chôſes qu'on mépriſe, qu'on les éſtime comme du *fient*. Les *fientes* de vaches, de pigeons, ſont bonnes à fumer les tèrres. Il eſt déffendu aux jardiniérs de ſe ſèrvir de *fiante* de pourceaux pour fumer leurs jardins & leurs couches. Quelques Médecins appellent auſſi *fiente*, l'excrément de l'homme, à laquelle ils donnent le nom de *civette occidentale*, *Zybetum occidentale Paracelſi*, lorſqu'étant déſſéchée au ſoleil, elle a changé ſa mauvaiſe ôdeur en une bonne. Au reſte, *fient* n'a guères d'uſage qu'en cette phraſe baſſe & provèrbiale, Ce n'eſt pas le *fient* de vos canes ; ce qui ſe dit lorſqu'on veut faire entendre à quelqu'un que ce qu'on lui demande eſt fort peu de chôſe pour lui. *Fiente* eſt donc le plus uſité.

La *fiente* de caille étant ſéchée & pulvériſée eſt éſtimée propre pour l'épilepſie ; celle de chévre eſt réſolutive, détèrſive, déſſicative, digeſtive ; celle de cochon étant appliquée extérieurement eſt réſolutive, elle eſt propre pour le ſaignement de nez, pour la ſquinancie, pour la galle ; celle de lièvre priſe intérieurement eſt bonne pour la pièrre, & pour l'épilépſie ; celle de pigeon eſt employée dans les cataplâmes réſolutifs, fortifians, & diſcuſſifs ; celle des outardes eſt propre pour la galle ; celle de mulet entre dans la compoſition des moules des canons.

FIENTE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit proprement des vuidanges, ou éxcrémens des loups & des bêtes puantes, comme renards &c. A l'égard des bêtes mordantes, comme ſangliérs, on les nomme *leſſes*, celles des bêtes qui vivent de brout, *fumées* ; celles de la loutre, *épreintes* ; celles des liévres & lapins, *crottes*.

FIENTER. v. act. Prononcez *Fianter*. Rendre des excrémens. *Stercus emittere*. Il ſe dit plus ſouvent des bêtes & des oiſeaux que des pèrſonnes.

FIER. v. act. Ce mot eſt diſſyllabe. Confier ; donner, ou laiſſer quelque chôſe à un autre ſur la bonne opinion qu'on a de ſa fidélité ; ſe repoſer ſur ſa bonne foi. *Fidere, habere fidem, credere.* On l'employe plus ordinairement avec le pronom pèrſonnel. On ne doit *fier* ſa vie, ou ſon honneur à ſes amis, qu'après les avoir bien éprouvez. Celui qui ſe *fie* à tout le monde veut bien être trompé. Antipatèr ayant appris qu'Aléxandre le Grand avoit fait mourir Parménion, qu'il ſoupçonnoit d'avoir conjuré contre ſa pèrſonne, s'écria, Si Parménion eſt coupable, à qui les Princes ſe *fieront-ils* ? & s'il eſt innocent, qui eſt le Prince à qui l'on ſe *fiera* ? ABL. On ne peut ſe *fier* à ceux qui ſont amoureux, ni s'aſſûrer de leur ſecrèt. P. DE CL.

Ce mot vient de *fidare*, qu'on a dit pour *fidere*. MÉNAGE.

FIER, ſignifie auſſi, S'aſſûrer, ſe flatter. Se *fier* ſur ſon crédit, ſur ſes amis, ſur ſa fortune ; pour dire, S'aſſûrer, ſe flatter qu'on a des amis, du crédit, que ſa fortune durera toujours. Céſar ſe *fioit* trop à lui-même, & à ſa bonne fortune. MONT.

On dit provèrbialement & à contre-ſens, *Fiez*-vous-y ? Fou qui s'y *fie* ; pour dire, qu'il ne faut pas s'y *fier*.

Puis fiez-vous à rimeur qui promet. LA FONT.

Il en eſt à mines diſcrettes,
Et d'un entretien décevant ;
Mais fiez-vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte le vent. DE LA VIGNE.

FIÈR,

FIER, ERE. adj. monoſyllabe. Orgueilleux, vain, préſomptueux, hautain, altier. *Ferox*, *ſuperbus*. Un gueux enrichi eſt toujours *fier*. Il ſe prend quelquefois en bonne part, & dans ſa ſignification la plus fine, il ſignifie quelque chôſe de grand, de noble, d'élevé dans les manières & dans les ſentimens. M. l'Abbé de Choiſi dit dans une épître dédicatoire que le Roi (Louis XIV.) a le cœur auſſi humble devant Dieu, qu'il l'a *fier* & grand devant les hommes. Cèrtainement ce Prince n'avoit rien de féroce & de cruel, de préſomptueux, il avoit un air de majeſté mêlée de douceur, qui le faiſoit aimer & reſpecter tout enſemble: & cet exemple juſtifie la ſeconde notion qui a été donnée du mot de *fier*. Un courage *fier*, une beauté *fière*, une mine haute & *fière*. Les vèrtus des Payens étoient des vèrtus *fières*. Si la pèrſonne qui a de la fièrté n'a pas l'éſprit bien fait, elle ſera aigre, au lieu d'être *fière*. M. SCUD. Le Roi avoit la démarche noble, & *fière*. Céſar ſubjugua tout l'Univèrs, excepté l'âme *fière* & indomptable de Caton. BOUH. *Et cuncta terrarum ſubacta, præter atrocem animum Catonis*. Alors il n'a rien de choquant, & c'eſt plutôt une loüange qu'une injure; il ſignifie quelque chôſe de noble, de délicat & de vèrtueux: s'il y entre de l'orgueil, & de l'audace, c'eſt un noble orgueil, & une audace mêlée de pudeur. Une même pèrſonne peut avoir tout enſemble je ne ſçai quoi de *fier* & de modeſte. BOUH. Il ne faut pas qu'une femme ſoit *fière* juſqu'à la rudeſſe, & à l'incivilité. M. SCUD. Nos Hiſtoriens n'oublîront pas les guèrres de Hongrie, où M. le Prince de Conty s'eſt ſignalé à la vûë de tant de *fières* nations. DIV. DE SCEAUX.

Ces caractères fièrs *des Héros du théâtre*
Pourroient être applaudis chez un peuple idolâtre.

C'eſt lui. Voilà ſon image.
Quels traits! Quelle majeſté!
Que j'aime ce fièr *courage*
Tempéré par la bonté! ROY.

Des ſentimens d'un cœur ſi fièr *, ſi dédaigneux.*
Peux-tu me demander le déſaveu honteux? RAC.

Quelquefois on le dit en mauvaiſe part. C'eſt un éſprit *fier*, intraittable. Il eſt *fier* de ſes richeſſes. Un regard *fier*, & mépriſant pour dire, Orgueilleux. Une proſpérité continuelle rend plus *fier*, & moins prévoyant. BOUH. La foi anéantit les *fières* prétentions de la raiſon humaine, qui veut décider de tout. JUV. Une jolie femme qui ne fait point parade de ſon mérite, eſt plus aimable qu'une beauté *fière*, qui prétend que tout rende hommage à ſes charmes. BELL. La jeune Reine *fière* de ſa beauté & de ſon crédit gardoit peu de meſures. P. DE CL.

Son orgueil triomphoit, & fièr *de cent conquêtes*. VILL.

Je porte dans les yeux un feu vif & brillant:
Je ſuis promt, je ſuis fièr, *généreux & conſtant.*

Ce mot de *fier*, auſſi bien que l'Italien *fiero*, vient du Latin *ferus*; mais *ferus* n'a pas les ſignifications du mot *fier*. Il y a des gens ſi *fiers*, & ſi délicats, que la moindre chôſe les bleſſe. BELL.

FIER, ſignifie, Cruël, implacable. *Intractabilis*. C'eſt un *fier* ennemi; pour dire, un ennemi dangereux. En ce ſens il vient du Latin *ferox*, ou plûtôt de *ferus*.

FIER, ſe dit auſſi des Animaux.

Qu'un fièr *ſanglier dans ſa rage*
Des chiens, des filêts ſe dégage.
L'acier tonne, il ſçait l'arrêter. N. CH. DE VERS.

En tèrme de Blaſon on appelle un lion *fier*, quand il a le poil heriſſé.

FIER, ſe dit d'un cheval boüillant, & plein de courage. *Animoſus, audax, generoſus*.

FIER, eſt auſſi un tèrme de Sculpture. C'eſt une épithéte qu'on donne au marbre fort dur, ou à la pièrre. Le liais féraut, eſt une pièrre très-*fière*; elle ſe caſſe, elle s'éclate aiſément.

On le dit auſſi d'autres pièrres. Parmi des morceaux de rocher tirez des fondemens des maiſons voiſines des fontaines de Bourbon, & parmi d'anciens débris tranſportez hors la ville lors qu'on tailla le rocher de la ſource, & qu'on donna aux puits la forme qu'ils ont; je trouvai des morceaux d'un roc dur, *fier*, caſſant, compôſé de lames poſées & preſſées les unes contre les autres, & tranſparent comme du talc; mais d'un vèrd d'émeraude vif & agréable à la vûë. MÉM. DE TR.

FIER, eſt auſſi un tèrme de Peinture. Toutes les figures de Jules Romain étoient *fières* & hardies. PEL. La tête du Chriſt eſt tournée d'une manière *fière*. FEL. On dit que les touches d'un tableau ſont *fières*, quand les couleurs ſont heurtées, & que les teintes ne ſont pas adoucies & noyées enſemble. On dit auſſi pour ſignifier la même chôſe, que le tableau eſt touché fièrement, qu'il a de la fièrté.

On dit provèrbialement *fièr* comme un Écoſſois. Ce provèrbe eſt fondé ſur la fièrté de la nation, ſur tout dans le tems que les Écoſſois étant alliez avec la France pendant nos guèrres contre l'Anglétèrre, faiſoient aſſez valloir leurs ſèrvices.

Le mot de *fièr* vient de *ferus*, dans la ſuite on a donné au mot de *fièr* des ſignifications éloignées de celle du mot de *ferus*.

FIER. ſ. m. Nom d'une ſorte de raiſin; dans quelques endroits on l'appelle *figer*, & dans quelques autres *raiſin goût de figue*.

FIERABRAS. ſ. m. *Glorioſus*, *jactator*. Tèrme populaire, qui ſe dit d'un fanfaron qui fait le brâve & le furieux, qui ſe veut faire craindre par ſes menaces. Voyez Du Cange, Ménage.

Ce mot vient de Guillaume *Fierabrach*, c'eſt à dire, Bras de fèr, qui étoit frère de Robèrt Guiſcard, qui conquit la Sicile, & étoit un fort vaillant homme. Voyez FERABRAS. Guillaume de Poitiers, dit *Fièrabras*, IV. du nom ſelon Beſly. MÉNAGE. Hiſt. de Sablé. L. III. C. 10. p. 67. Bollandus & Henſchenius appellent *Fièrabras* Guillaume Le Grand Duc de Guienne & Comte de Poitiers, en quoi ils ſe trompent. ID.

Fièrabras, c'eſt *Ferreum brachium*. On a dit *Fièrabras* de *Ferreum brachium*, comme fourche fière, de *furca ferrea*. MÉN. Hiſt. de Sablé p. 67.

FIÈREMENT. adv. *Ferociter*, *ſuperbè*. D'une manière fière. Il l'a traitté *fièrement*; pour dire, de haut en bas. Il eſt plus aiſé de braver *fièrement* la Fortune, que de badiner tranquillement avec elle. CORN.

Moi, qui contre l'amour fièrement *révolté*,
Aux fèrs de ſes captifs ai longtems inſulté. RAC.

On dit en peinture qu'un tableau eſt touché *fièrement*; ou que les touches en ſont fières. Voyez FIER, tèrme de Peinture.

FIÉRENZULA. Voyez FÉRENZUOLA.

FIERS. ſ. pl. Sorte de raiſins. Voyez Ménage.

FIERTABLE. adj. On dit à Roüen qu'un crime eſt *fiertable*, lorſqu'on peut en obtenir la rémiſſion en levant la fièrte de S. Romain. Voyez FIERTE. Les crimes de léze Majeſté, de duel, &c. étoient autrefois *fiertables*, Ils ne le ſont plus maintenant.

FIERTÉ. ſ. f. *Superbia*, *feritas*, *ferocitas*, *majeſtas*, *gravitas*. Orgueil, vanité, préſomption. Il a une ſotte *fierté*; une *fierté* ridicule. La *fierté* de cette femme reſſemble bien à de l'orgueil, & approche fort d'une ſotte vanité. Défaites-vous de cette *fierté* magiſtrale, & pédanteſque. BAY. Il m'a répondu avec une *fierté*, & une inſolence que je ne puis oublier. S. ÉVR. Nous ſerions moins implacables ſi nôtre *fierté* naturelle pouvoit rabattre un peu de ce qu'elle prétend lui être dû. MORALE DE P. En général le mot de *fierté*, ſans une épithéte qui en détèrmine la ſignification, a un mauvais ſens.

FIERTÉ, dans un bon ſens, & en parlant d'un homme, ſignifie particulièrement, Hauteur d'âme, paſſion pour la gloire; je ne ſçai quoi de grand & de vif dans les ſentimens, & dans l'air, qu'on ne ſçauroit bien exprimer que par le mot de *fierté*. BOUH. Il y a bien de la différence entre la *fierté* d'un Héros, & celle d'un brutal. CAIL. Jamais homme ne mourut avec une *fierté* plus noble que Catilina. S. ÉVR. L'extérieur d'un Philoſophe doit être armé d'une gracieuſe *fierté*. MONT. Quand la *fierté* eſt mal ſoutenuë, c'eſt plutôt orgueil, que grandeur d'âme. WICQ. La *fierté* de Montagne eſt une *fierté* d'honnête homme. MALEB. Il faut nourrir l'éſprit au grand, & le tenir toujours plein d'une cèrtaine *fierté* noble, & généreuſe. BOIL. Les autres paſſions corrompent cette beauté mâle que l'homme doit avoir naturellement: la ſeule hardieſſe lui donne cet air majeſtueux, cette agréable *fierté*, & ce bel orgueil qui conviennent à ſon ſexe. LA CHAM. Pompone de Bellièvre étoit fièr de cette noble *fierté* qui ſied bien à la vèrtu, & qui n'a rien de rude, & d'incivil. BOUH. La *fierté* de ſes regards marquoit que ſon cœur étoit éxempt de crainte. S. ÉVR. Nous n'avons pû nous diſpenſer de lui parler de cet air majeſtueux, de cette noble *fierté*, de cet agrément qui anime vos moindres actions. P. LE COMTE, Jéſuite.

De tant d'inſignes nourriſſons
Que Mars & que Phœbus [illegible]nent par leurs leçons,
Les uns emportez par leur zele,
Un jour ſous tes drapeaux, iront avec fièrté
Affronter s'il le faut la mort la plus cruelle. R. DE VERS.

Là d'illuſtres captifs dans l'excès de leur peines
S'efforçant de traîner ou de rompre leurs chaînes
Gardent dans leur malheur encor quelque fièrté,
Et ſemblent murmurer de leur captivité. FLÉCH.

FIERTÉ, en parlant des femmes, ſignifie quelquefois ſimplement, Sageſſe, vèrtu ſévère. *Severitas*, *pudor*. Mes ſoins n'ont pû venir à bout de ſa *fierté*. Depuis le jour fatal où ma *fierté* vaincuë &c. VILL.

Rigoureuſe fièrté *qu'êtes vous devenuë?* La Suze.

Il eſt inutile à une femme de contrefaire la ſévère, & de ſe parer d'une *fierté* ſcrupuleuſe: c'eſt une politique uſée. Bell.

Fierté, dans un ſens encore plus délicat, ſignifie une ſévérité mélée de nobleſſe, de douceur & de modeſtie. Cette *fierté* eſt dans les femmes une élevation d'éſprit & de cœur, une grandeur d'âme, qui leur fait mépriſer la bagatelle, les amuſemens frivoles, la coquétterie, la galanterie. Les femmes ne ſçauroient trop conſèrver une cèrtaine *fierté* modeſte qui leur ſied ſi bien, & qui déconcèrte les plus hardis, & leur inſpire de la timidité. Bell. Racine fait dire par Andromaque à Pyrrhus,

Pardonnez à l'éclat d'une illuſtre fortune,
Un reſte de fièrté *qui craint d'être importune.*

Fierté, ſe dit auſſi en Peinture. Voyez ci-deſſus Fier, tèrme de Peinture.

On dit auſſi d'un cheval courageux qu'il a de la *fierté*.

FIERTE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une châſſe. *Feretrum.* Il n'eſt plus en uſage qu'en Normandie, en parlant de la *fierte* de Saint Romain Archevêque de Roüen, en faveur duquel on accorde grâce à un criminel le jour qu'on porte ſa châſſe par la ville: & on dit par reproche à un homme, qu'il a levé la *Fierte*; pour dire, qu'il a fait quelque crime qui avoit mérité la mort. La *fierte* S. Romain. Mascur. *p.* 321.

Ce mot vient de *feretrum*. On trouve dans quelques vieux Auteurs *fiertre* pour *fierte*.

Cet uſage de lever la *fierte* vient de ce que ſous le régne du Roi Clotaire il y eut un dragon qu'on a depuis appellé la *Gargouille*, qui faiſoit une infinité de maux aux environs de Roüen. Saint Romain le combattit, étant ſeulement armé d'un ſurplis, & d'une étole, qu'il mit autour du cou de la bête, qui obéït, & fut amenée juſques dans la ville, où elle fut brûlée en préſence du peuple. Il la donna à conduire à un priſonnier condamné à mort, pour caûſe de meurtre, qu'il avoit demandé pour l'accompagner, dont il obtint enſuite la libèrté: & en mémoire de ce miracle, Saint Oüen ſon ſucceſſeur obtint de Dagobert fils de Clotaire II. le privilége de délivrer un meurtrier qui ſe trouveroit dans les priſons, à la charge de lever la *fierte* de Saint Romain à la proceſſion qu'on fait en ſon honneur tous les ans le jour de l'Aſcenſion. Il y a pluſieurs Auteurs qui tiennent celà fabuleux, & entre autres Paſquier. Mais quel que ſoit l'origine de cet uſage, il eſt ſeurement trés-ancien. On a diſputé quelques circonſtances du privilége de la *fierte* qu'on a reſtreint depuis quelque tems. Le procès n'eſt pas encore entièrement vuidé. Les Factums qu'on a faits de part & d'autre ſont fort curieux. La vie de S. Oüen ſucceſſeur de S. Romain, miſe au jour par Surius, parle de cette conceſſion. Dadré dit que l'Hiſtoire du miracle ſe trouve dans un manuſcrit de l'Abbaye d'Oſmont, où S. Anſbèrt ſecond ſucceſſeur de S. Romain ſe retîra, & on dit qu'il eſt encore parlé du privilége dans un manuſcrit de Jumiéges. Mais Mr de Thou dit qu'on n'en trouve rien avant des lettres de Charles VIII. Il dit que le Préſident de la Guèrle en 1583. parla fortement contre cet uſage, qu'il traitta d'abominable. Et il ajoûte que le Parlement de Paris en avoit dèſlors fait ſouvent des plaintes. Bodin a écrit contre ce privilége. De Montreüil en 1608. écrivit pour déffendre le miracle, la conceſſion & la poſſeſſion du privilége. Mais Bouthillier & Foulé lui firent des réponſes ſçavantes, & nièrent le miracle & la conceſſion. Le Chapitre fit imprimer une déffenſe du Privilége, contre Bouthillier, & à la fin de cette déffenſe il y a une réponſe aux raiſons que Bodin avoit alléguées contre le Privilége. Bouthillier fit une ample réponſe à cet ouvrage. Rigaut fit en 1609. imprimer une ancienne vie de S. Romain, dans laquelle il n'étoit pas parlé du miracle, & dans ſa préface il rejetta & le miracle & la conceſſion, & avança qu'on n'en trouve aucune mémoire que mille ans après la mort de S. Romain. Mornac ſoutient que tout cela n'eſt qu'une pure fable. Dans le Journal du Palais il y a un Arrêt du grand Conſeil du 15. Septembre 1672. pour des cas déclarez *Fiertables*, & le plaidoyé en ſubſtance de Mr Foucaut Avocat Général ſur ce ſujet. Behot, grand Archidiâcre de Roüen, à fait une Apologie pour S. Romain contre Rigaut.

FIÈRTÉE. adj. f. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de la baleine, lorſqu'elle a les dents, les aillons & la queuë de gueules.

FIÈRTON. ſ. m. Ancien tèrme des Monnoyes. Poids qui contenoit au juſte le poids que devoient avoir les éſpéces, comme ce qu'on appelle aujourd'hui deneraux. *Pondus moneta.* Cet Ancien poids de *fierton* contenoit le trébuchant des éſpéces. Le Blanc. Voyez Fièrtonneur.

FIÈRTONNEUR. ſ. m. Nom d'un ancien Officiér des Monnoyes établi par Philippe Le Bel en 1214. au mois de Juillet. *Moneta ponderator, examinator ad trutinam.* L'Office des *Fièrtonneurs*, ainſi que porte l'Ordonnance de Philippe Le Bel, étoit de viſiter le matin & de relevée les Officiérs de châque fournaiſe: & il ordonna que ces *Fièrtonneurs* ſeroient garnis châcun de balances, pour recevoir au poids du fièrton l'ouvrage qui ſeroit devant les Ouvriérs, lequel fièrton contiendroit en ſoi le poids du remède de l'ouvrage, qui ſeroit ordonné être forgé en monnoye. Voyez Le Blanc, *P. I. C.* 26.

FIÉRUND. ſ. m. Nom propre d'une contrée de l'Uplande, en Suéde. *Fierundia.* Elle eſt au nord du lac Melèr. Sa capitale eſt Encoping.

FIESCO. Voyez FISCIO.

FIÉSOLAN, ane. ſ. m. & f. Qui eſt de Fiéſoli, habitant, citoyen, originaire de Fiéſoli. *Faſulanus, a.* Fiéſoli, autrefois l'une des douze prémières villes de la Toſcane, & le ſéjour des Augures & des devins Toſcans, étoit ſi puiſſante, qu'avec le ſecours de ſes habitans, Stilicon défit Radagaiſe Roi des Goths: mais dans la ſuite des tems les Florentins étant devenus plus puiſſans que les *Fiéſolans*, ils détruiſirent Fiéſoli l'an 1060. pour accroître Florence. P. Hélyot, *T. IV. p.* 19. 20. Voyez Jean Villani dans ſa Chronique.

FIÉSOLI, ou FÉSOLI, ou FIESOLE, & FÉSOLE. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale d'Italie. *Faſula, Faſula, Feſula.* Elle eſt dans le Florentin, en Toſcane, à quatre ou cinq lieuës au nord de Florence. Aujourd'hui *Fiéſoli* eſt prèſque détruit. Voyez *Léand. Albert. Deſcript. Ital. p.* 48 *& ſuiv.* On dit auſſi *Fiéſole*, & *Féſole* en nôtre langue. M. Chaſtelain écrit *Fiéſoles.* Janv. p. 89.

La Congrégation de *Fiéſoli*, ou *Féſoli*, eſt une Gongrégation de Religieux qu'on nomme auſſi les frères Mandiants de S. Jérôme, ils fûrent inſtituez par le B. Charles fils du Comte de Montgranello, qui ſe retîra dans la ſolitude, au milieu des montagnes de *Fiéſoli*, vèrs l'an 1386. où il fut ſuivi de quelques autres gens pieux qui commencèrent ſous ſa conduite cet Ordre Religieux, qu'Innocent VII. approuva l'an 1406. & que Grégoire XII. en 1415. & Eugene IV. ont confirmé ſous la régle de S. Auguſtin. Sponde & Le Mire en parlent; celui-là à l'an 1386. & celui-ci *Hiſt. Rel. Liv.* 1. *C.* 22. Voyez auſſi le P. Hélyot, T. IV. C. 3.

FIEU. ſ. m. *Filius.* Ce mot s'eſt dit autrefois pour fils, & le peuple le dit encore dans quelques Provinces.

Bicau Sire leu, n'eſcoutez mie
Mere tenchant ſon fieu *qui crie.* La Font.

FIÉVÉS, *Feodati.* Tèrme de coûtumes. Gaya de Tréville a fait un livre ſur les huit *fiévés* de l'Abbaye de ſaint Corneille de Compiegne, ce ſont, dit-il, les Barons de l'Abbaye. L'Abbaye de S. Hubèrt en Ardenne à ſix *fiévés*, & les tèrres ſont nommées les ſix feautez, ou mairies, dans un Acte du 30 d'Avril 1563. On peut voir dans Huſſen l'Écoſſois les noms des pairs *fiévés* du Duché de Lorraine qui entroient aux Aſſiſes, & joüiſſoient des mêmes Priviléges que ceux de l'ancienne Chevalerie de Lorraine. Les dénombremens des *fiévés* de Compiegne portent, que *ſont tenus les fieffez de porter la vèrge aux proceſſions après le Révérend Pète en Dieu Monſieur l'Abbé de Saint Corneille, ou celui qui chante la grand'Meſſe, & en la fin deſdites proceſſions, mener icelui R. P. en Dieu en ſon Oratoire, là où il a coûtume de ſoy revêtir, & icelui revêtu, ramener la vèrge tenant, au grand Autel de la dite Egliſe, & à la fin de ladite Meſſe, ramener audit Oratoire.* Pairs & *fiévés* des Évêques. Voyez Baluze *Miſcell.* liv. v. p. 347. & 374.

FIÉVRE. ſ. f. Fèrmentation éxtraordinaire du ſang & des humeurs, accompagnée de la fréquence du poulx, & le plus ſouvent d'une chaleur éxceſſive qui ſe fait ſentir dans tout le corps, ou dans ſes principales parties. *Febris.* La *fiévre* lui prit, & comme la nature étoit épuiſée, le mal devint ſi violent en peu de jours qu'on déſeſpera de ſa vie. Bouh.

Il faut, pour nous donner le vivre & les habits,
Qu'Eſculape, ou la fiévre, *égorge nos brebis.* Senlecq.

Cependant à l'entendre il ſe ſoutient à peine,
Il eut encore hièr la fiévre, *& la migraine.* Despr.

Le peuple dit, il a les *fiévres*, en parlant d'une manière vague & indétèrminée d'une pèrſonne qui eſt malade de quelque *fiévre*, ſur tout ſi c'eſt depuis quelque tems. Cela ne ſe dit que des *fiévres* reglées & intèrmittentes, comme les tièrces, les quartes, &c. car en parlant d'une *fiévre* continuë, le peuple, auſſi bien que les honnêtes gens, dit; Il a la *fiévre*, il a la *fiévre* depuis tel tems.

Ce mot eſt dérivé du Latin *febris*, & on écrivoit autrefois *fiebure* en François. Il vient de *fervere*, *bouillir*; ce qui montre fort bien l'analogie

l'analogie du mot que les Grècs employent pour ſignifier la même chôſe ; ſçavoir, πυρετὸς, de πῦρ, *ignis*, *feu*. La caûſe la plus ordinaire de la *fiévre* eſt l'éxaltation des parties ſulphureuſes du ſang, & leur mélange avec des ſels acides, ou d'autres de différente nature.

Il y a pluſieurs éſpéces de *fiévre*, dont le nom & la diſtinction viennent de la caûſe qui la produit, du tems qu'elle dure, de ſes accès ou redoublemens, & de ſes différens ſymptômes : & comme les Anciens mettoient quatre ſortes d'humeurs, auſſi ils établiſſoient quatre ſortes de *fiévres*, la ſanguine, la bilieuſe, la pituiteuſe & la mélancolique.

On diviſe la *fiévre* en *eſſentielle* & en *ſymptomatique*.

La *fiévre eſſentielle*, eſt celle dont la caûſe eſt contenuë originairement dans le ſang.

La *fiévre ſymptomatique*, ſurvient comme quelque accident à une autre maladie qui la précéde, comme à un phlegmon, à une éréſipele, à un abſcès, &c. d'où vient qu'on l'appelle *phlegmoneuſe*, *éréſipelateuſe*, *purulente*, &c.

La *fiévre eſſentielle* eſt, ou *continuë*, ou *intèrmittente*.

La *fiévre continuë* eſt une *fiévre* qui ne donne point de relâche au malade : elle eſt *putride*, ou *non putride*.

La *fiévre continuë non putride*, eſt celle dans laquelle les parties du ſang ne ſont pas ſi fort déſunies qu'il ne ſe faſſe une diſſipation des plus conſidérables. Il y en a de deux ſortes, *l'éphémère*, & la *ſynoque ſimple*. Pluſieurs y ajoûtent la *fiévre étique*.

La *fiévre éphémère* eſt une *fiévre* qui ne dure ordinairement que vingt-quatre heures. On l'appelle auſſi *diaire*, du mot Latin *dies*, comme éphémère, du mot Grèc ἡμέρα, jour. Si elle continuë quelques jours, on la nomme *éphémere étenduë*, ou *ſynoque* ſimple. Ces deux éſpéces de *fiévres* viennent de l'éffèrveſcence des parties les plus volatiles du ſang.

La *fiévre étique* eſt une *fiévre* lente qui exténuë peu-à-peu le corps. Elle eſt ainſi nommée du mot Grèc ἕξις, qui ſignifie *habitude*, parcequ'il eſt difficile de la chaſſer. Elle a trois degrez, le prémier eſt, quand elle conſume l'humidité des parties : le ſecond, quand elle dévôre leur ſubſtance charneuſe : le troiſiême, quand elle s'attache aux parties ſolides & les détruit, & alors elle eſt incurable. Elle fait comme la flamme, qui conſume d'abord l'huile d'une lampe, puis l'humidité du lumignon, & enfin le lumignon même.

La *fiévre continuë putride* eſt une *fiévre* dans laquelle la tiſſure du ſang a été renduë ſi lâche, que ſes principales parties ſe diſſipent. Elle eſt *ſimple*, ou *compoſée*.

La *fiévre ſimple* n'a qu'un même degré de chaleur depuis ſon commencement juſqu'à la fin. La *compoſée* a des redoublemens & des remiſſions. Il y a pluſieurs éſpéces de *fiévre continuë putride compoſée*, la quotidienne continuë, la tièrce continuë, & la quarte continuë, leſquelles ne ſont autre chôſe qu'une *fiévre continuë*, qui a des accès ou redoublemens tous les jours, ou de deux jours l'un, ou deux fois en quatre jours.

Il y a pluſieurs autres éſpéces de *fiévres continuës* plus compoſées, ſçavoir, la *double* ou *triple-quotidienne*, la *double* ou *triple-tièrce*, la *double* ou *triple-quarte*, & *l'hemitritée*, du mot Grèc ἡμιτριταῖος, qui ſignifie *demi tièrce*.

La *fiévre continuë double*, ou *triple-quotidienne*, eſt celle qui a deux ou trois redoublemens tous les jours.

La *fiévre continuë double*, ou *triple-tièrce*, eſt celle qui a deux ou trois redoublemens de deux jours l'un.

La *fiévre continuë double*, ou *triple-quarte*, eſt celle qui a deux ou trois redoublemens chàque quatriême jour.

La *fiévre hemitritée*, ou *demi-tièrce*, eſt une *fiévre* compoſée d'une continuë & de deux intèrmittentes de différente nature, comme d'une quotidienne & d'une tièrce. Ceux qui en ſont attaquez, outre la continuë ont tous les jours un redoublement, & de deux en deux jours ils en ont deux.

La *fiévre intèrmittente*, eſt une *fiévre* qui vient à divèrſes repriſes. Elle eſt de pluſieurs ſortes.

La *quotidienne*, qui prend tous les jours.

La *fiévre double quotidienne*, eſt celle qui prend deux fois en 24 heures.

La *fiévre tièrce*, qui ne prend que de deux jours l'un. Elle eſt ou *légitime*, ou *bâtarde*.

La *fiévre tièrce légitime*, ne dure que douze heures, & eſt ſuivie d'une entière rémiſſion.

La *fiévre tièrce bâtarde*, ou *illégitime*, va au delà de douze heures, & en dure ſouvent 18 ou 20.

La *fiévre double-tièrce*, eſt une *fiévre* qui donne deux accès de deux jours l'un. On appelle auſſi *double-tièrce*, une *fiévre* qui prend tous les jours comme la quotidienne, avec cette différence que celle-ci prend à-peu-près à la même heure, au lieu que la *double-tièrce* prend en des tems différens, le troiſiême accès répondant au prémier, & le quatriême au ſecond.

La *fiévre triple-tièrce*, eſt une *fiévre* qui donne trois accès de deux jours l'un. On appelle auſſi *triple-tièrce*, une *fiévre* qui donne trois accès en deux jours.

La *fiévre quarte*, eſt une *fiévre* qui ne vient que le quatriême jour, & qui laiſſe deux jours de repos. Autrefois on diſoit *fiévre quartaine*, pour *fiévre quarte*, cela ne ſe dit point aujourd'hui.

La *fiévre double-quarte*, eſt une *fiévre* qui donne deux accès chàque quatriême jour. On donne auſſi ce nom à une *fiévre* qui prend le malade deux jours conſécutifs, & ne lui en laiſſe qu'un de bon.

La *fiévre triple-quarte*, eſt une *fiévre* qui donne trois accès chàque quatriême jour. On appelle auſſi *triple-quarte*, une *fiévre* qui prend tous les jours, comme la quotidienne & la double-tièrce : elle en diffère par le retour de ſes accès, le quatriême répondant au prémier, le cinquiême au ſecond, & le ſixiême au troiſiême.

Il y a encore des *fiévres intèrmittentes*, qui prennent de cinq en cinq jours, ou de ſix en ſix, ou de ſept en ſept, & en d'autres intèrvalles.

La *fiévre confuſe*, eſt une *fiévre* qui n'a point de période reglé.

La *fiévre chaude*, que les Médecins appellent *fiévre ardente*, & en Grèc καῦσος, eſt une *fiévre* fort aiguë, accompagnée d'une ſoif inéxtinguible.

La *fiévre lipirie*, eſt une éſpèce de *fiévre ardente*, dans laquelle la chaleur eſt fort grande au dedans, pendant que les parties extérieures ſont froides.

La *fiévre aſſodes*, eſt auſſi une éſpèce de *fiévre ardente* accompagnée de fréquentes inquiétudes, & le plus ſouvent de nauſées & de vômiſſemens.

La *fiévre élodes*, eſt une *fiévre* dans laquelle les malades ſuent continuellement.

La *fiévre ſyncopale*, eſt une *fiévre* qui eſt accompagnée de fréquentes ſyncopes.

La *fiévre épiale*, eſt une *fiévre* dans laquelle on ſent en même-tems de la chaleur & du froid dans les mêmes parties.

La *fiévre lente*, eſt une fort petite *fiévre* qui conſume peu à peu le malade. Elle vient d'obſtruction, ou d'un ulcère du poulmon, du foye, de la ratte, ou de quelque autre partie. C'eſt ſouvent la même chôſe que la *fiévre* étique, ou héctique.

On appelle *fiévre erratique*, une *fiévre* qui vient aux filles par la ſupreſſion de leurs mois, laquelle ne garde aucun ordre.

Fiévre de ſaint Valier, *ſan Valeriana febris*. C'eſt une *fiévre* violente, dangereuſe. Cette expréſſion eſt populaire & provèrbiale. M. De Thou en rapporte l'origine au 3. l. de ſon hiſtoire, où il dit, que Jean de Poitiers, Seigneur de ſaint Valier, ayant été condamné à mort, ſa fille qui étoit d'une grande beauté, obtint ſa grâce de François I, mais ſaint Valier revint du lieu du ſupplice, où il avoit été conduit, avec une *fiévre* ſi maligne & ſi opiniâtre, qu'il en penſa pèrdre l'eſprit, & qu'on eut bien de la peine à le guérir : ce qui donna occaſion d'appeller *fiévres de ſaint Valier*, les *fiévres* dangereuſes, violentes, & opiniâtres. *Unde ſan Valeriana febris in proverbium abiit.* Voyez *Ménagiana t. 3.*

Enfin, il y a des *fiévres* éxtraordinaires, comme les *peſtilentielles*, *malignes*, *purpurées* ; celles de *pleureſie*, de *coqueluche*, *l'éphémère* des Anglois, &c. qui ont divèrſes caûſes & complications, & des ſymptômes dangereux & mortels. On tient que pèrſonne ne meurt ſans *fiévre*, non pas même ceux qui meurent de mort violente. Anthoine Menjot, ſçavant Médecin, a fait une Hiſtoire des *fiévres* malignes, & de leur cure.

On appelle *foyer de la fiévre*, le lieu où eſt ſon ſiége, où réſide l'humeur qui la caûſe, comme le méſentère, &c. Et *accès de fiévre*, un éffort que fait la nature irritée pour ſe délivrer, ou débaraſſer de l'humeur qui la tourmente.

On dit au pluriel, Avoir les *fiévres* ; pour dire, Avoir la *fiévre* tièrce, ou quarte, lorſqu'on en a pluſieurs accès, & qu'elles tirent en longueur. Le meilleur remède qu'on a trouvé contre la *fiévre*, eſt le quinquina. On l'appelloit ſimplement le fébrifuge par une éſpèce d'antonomaſie.

Donner la *fiévre*, ſe dit non ſeulement au propre, pour ſignifier, caûſer la *fiévre*, ou la communiquer, mais auſſi au figuré ; pour dire, faire peur, donner l'alarme à quelqu'un. On a donné avis à ce Prieur, qu'on avoit jetté un dévolut ſur ſon Benéfice, cela lui a donné la *fiévre*, l'a allarmé.

On dit auſſi provèrbialement, vos *fiévres* quartaines, quand on veut faire une imprécation contre quelqu'un, laquelle eſt particulière aux François, parcequ'étant naturellement prompts & impatiens, ils croyent ſouhaiter plus de mal à leur ennemi en leur ſouhaitant une maladie de longue durée, telle qu'eſt la *fiévre* quarte, que s'ils leur ſouhaittoient une maladie plus courte & plus dangereuſe. On dit auſſi, Quand on ne jouëroit que des *fiévres* quartaines, que chàcun les veut gagner. On dit d'un

pareſſeux, ou poltron, qu'il a la *fiévre* de veau, qu'il tremble quand il eſt ſaoul. On dit encore, Tomber de *fiévre* en chaud mal; pour dire, Changer de malheur, en évitet un, pour tomber en un autre. Ce vèrs répond à un fameux provèrbe Latin,

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Ce vèrs ſi célébre eſt tiré d'un Auteur aſſez obſcur, nommé Galterus, ancien Poëte qui écrivit en vèrs la vie d'Aléxandre. On dit d'un homme qui mérite le mal qu'il ſouffre, que cela eſt employé comme *fiévre* en corps de Moine. On dit, que les lions & les liévres ont toûjours la *fiévre*; les prémiers par ardeur de courage, les autres par timidité.

FIÉVRE. ſ. f. Nom propre d'une Divinité payenne. *Febris.* Les Romains firent de la *Fiévre* une Déeſſe, & l'honorèrent, pour l'engager à moins nuire, comme dit Valère Maxime L. II. C. V. n. 6. Il y avoit à Rome pluſieurs temples de cette Déeſſe, & au tems de cet Auteur, c'eſt-à-dire, ſous Auguſte & Tibère, trois ſubſiſtoient encore, l'un ſur le mont Palatin, l'autre dans la place des monuments de Marius, & le troiſiéme au haut de la ruë longue. On y portoit les remédes, qui avoient été appliquez ſur le corps des malades. Au reſte, cela ſervoit plus, ſelon la remarque de Valère lui même, à guérir l'eſprit & l'inquiétude, qu'à guérir le corps, & ces anciens Romains qui mirent la *fiévre* entre les Dieux dûrent leur ſanté bien plus à leur frugalité qu'à la protection de la Déeſſe *Fiévre*. Cicéron *De Naturâ Deor. L. III.* 63. parle du prémier de ces temples, & trouve une erreur intolérable à mettre des chôſes pèrnicieuſes au nombre des Dieux. Voyez encore Pline L. III. C. 7. Élien L. XII. C. 11. S. Auguſtin de la Cité de Dieu L. IV. C. 23. Dans Gruter p. XCVII. une inſcription trouvée en Tranſylvanie donne à la *fiévre* les noms de Déeſſe, de Sainte & de Grande.

FEBRI DIVAE FEBRI
SANCTAE FEBRI MAGNAE
CAMILLA AMATA PRO
FILIO MALE AFFECTO P

Les Anciens diſoient que la *fiévre* quarte étoit fille de Saturne, parceque la planéte de Saturne paſſoit pour être froide & ſéche, & qu'ils croyoient qu'elle dominoit ſur la bile & la mélancolie, qu'ils regardoient comme les cauſes de cette *fiévre*. *Voſſius De Idolol. L. II. C. 34. p. 246.* Struv. Ant. Rom. C. I. p. 168. Octavius Horatianus, ou ſelon d'autres Theodorus Priſcianus *L. IV. de Phyſica*, écrit que l'antiquité a cru que les *fiévres* quartes étoient filles de Jupitèr. C'eſt une agréable fiction, dit Triſtan T. I. p. 44. Car ces *fiévres* prennent leur origine d'une mélancolie chagrine & toute Saturnienne.

FIÉVREUX, EUSE. adj. Qui a la fiévre, ou qui en attend quelque accès. *Febriens, febri laborans, febriculoſus.* On le dit auſſi des alimens qui peuvent donner la fiévre. Les abricots, les melons, ſont *fiévreux*. L'automne eſt la ſaiſon de l'année la plus *fiévreuſe*. *Adducit febres, & teſtamenta reſignat.* HOR.

FIEUX. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *fils*. Ce mot eſt encore en uſage dans quelques Provinces parmi le peuple & à la campagne. *Fiex* s'eſt auſſi dit autrefois pour *fils*. *Filius*.

FIF.

FIFE. ſ. f. Nom propre d'une Province de l'Écoſſe méridionale. *Fiſa.* On l'appelloit autrefois Roſſ, *Roſſia*; c'eſt-à-dire, preſqu'iſle, & effectivement c'en eſt une formée par le golfe du Tay au nord, la mèr d'Allemagne au levant, & le golfe de Fort au midi: du côté du couchant elle confine avec les Comtez de Mentheit, & de Strathèrn. Son tèrroir eſt fèrtile, & quelque petite qu'elle ſoit, elle a plus de villes & de bons bourgs qu'aucune autre Province d'Écoſſe. Saint André eſt ſa capitale. On y diſtingue encore Couper, Careil, Anſtruder, Dyſart, Kirkardi, Kingorn, Bruntyland, Dunfermeling & Cultoſſ, qui avoient tous ſéance au Parlement avant l'union.

FIFRE. ſ. m. Eſpéce de flûte d'Allemand qui rend un ſon aigu, & qui eſt pèrcée par les deux bouts. *Tibia militaris.* Elle s'embouche par le prémier trou pèrcé ſur ſa longueur. C'eſt-à-dire, que pour en jouër, il la faut mettre de travèrs ſur les lévres, & mettre la lévre d'embas ſur ſon prémier trou. Elle n'eſt en uſage qu'à la guèrre, & ſeulement dans l'Infanterie, pour accompagner les tambours, & ſur tout parmi les Suiſſes. Le *fifre* fait des ſons plus vifs & plus éclatans que la flûte d'Allemand, parcequ'il eſt plus court & plus étroit.

FIFRE. *Tibicen.* Ce mot ſe dit auſſi de celui qui jouë du *fifre*. C'eſt le *Fifre* de nôtre Compagnie. Nous avons un excellent *Fifre*. On dit d'un homme pour ſe moquer de lui, qu'il eſt un plaiſant *fifre*.

FIG.

FIGALLO, Capo Figallo. Nom propre d'un cap, qui eſt ſur la côte du Royaume d'Algèr, en Barbarie, *Figallum* ou *Figallenſe promontorium*. Il eſt au nord-eſt de Télenſin.

FIGALLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville qui eſt ſur le Cap de Figallo, & qu'on croit être l'ancienne Céſarée de Mauritanie. *Figallum, Caſarea Mauritania Caſarienſis, Julia Caſarea.*

Le Cap fameux nommé autrefois *Actium*, s'appelle auſſi maintenant *Capo Figallo*. Voyez ACTIUM.

FIGARI, Voyez FICARI.

FIGARUOLA. Voyez FICHERUOLA.

FIGÉAC. ſ. m. Nom d'une petite ville de France. *Figeacum, Figiacum.* Elle eſt dans le Quèrcy ſur la Selle, à neuf lieuës de Cahors, vèrs le levant. *Figeac* eſt célébre par un ancien monaſtère. DE VALOIS, *Not. Gall. p. 315.*

FIGEMENT. ſ. m. Action par laquelle une chôſe graſſe ſe fige, s'épaiſſit. *Congelatio, concretio.* Les Médecins diſent que la graiſſe ſe fait par le *figement* des parties les plus ſubtiles, & les plus aërées du ſang.

FIGEN. ſ. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume du Japon. *Figenum, Fiſenum. Figen*, capitale du Royaume de *Figen*, eſt ſitué dans l'iſle de Saycock, vis-à-vis celle de Firando. MATY. Le Royaume de *Figen*, *Figenſe regnum*, comprenoit autrefois l'iſle de Firando. Voyez Maffée, *Hiſt. Ind. L. XIV.*

FIGENA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg & d'une montagne de Natolie, en Aſie. *Phygela, Pygella.* Le bourg eſt près de la ville d'Éphèſe & de la montagne de *Figena*, que les Anciens nommoient *Pactyes mons*. MATY.

FIGER. Vèrbe act. Condenſer, congeler, coaguler, arrêter le mouvement des parties des chôſes liquides. *Congelare, condenſare, coagulare, cogere.* Le venin des vipères tuë, parcequ'il *fige*, & coagule le ſang, & empêche ſa circulation. La peur lui a *figé* le ſang dans les veines. Le beurre, la cire, ſe *figent* en ſe refroidiſſant. Quand on mange trop de graiſſe, elle ſe *fige* dans l'éſtomac, & cauſe le vômiſſement. M. Ménage dit qu'en Anjou, on dit *fliger* pour *figer*. Cet uſage eſt mauvais.

Ce mot vient du Latin *figere*. Une chôſe *figée* eſt comme fichée, ou fixée & arrêtée, tellement qu'elle ne peut couler. Mr Ménage dit que Nicod a pris cette étymologie mot pour mot de Robèrt Eſtienne. Guichart donne la même origine au mot de *figer*, & il ajoute que *figo* eſt formé de πήγω, & πήγω de קפא, *kapa*, dont on a formé par tranſpoſition de quelques lettres *paca*, le *p* dans la ſuite a été changé en *f*, & le *k* ou le *c* en *g*. Pour les tèrminaiſons de קפא, πήγω, *figo*, *figer*, elles ſont toutes propres des langues d'où ces mots ſont tirez.

FIGERA. ſ. f. C'eſt le nom du cap le plus oriental du Négrepont. *Figerum*, ou *Figerianum promontorium*, anciennement *Caphareum promontorium*. Il regarde les iſles de Schiro & d'Andros, & eſt tellement environné de rochèrs que l'abord en eſt dangereux.

FIGO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la Méditèrranée. *Figa.* Elle eſt dans le détroit de S. Bonifacio ſur la côte ſeptentrionale de Sardaigne. Quelques Géographes la prennent pour l'iſle que les Anciens nommoient *Phintonis inſula*, que d'autres croyent être la Cabriera, petite iſle du Golfe de Langofardo.

FIGUË. ſ. f. Fruit mol & doux que porte le figuièr, il vient en forme de petite poire. *Ficus, carica, groſſus.* Il y a des *figues* blanches & des *figues* violettes. Il y en a auſſi de noires & de couleur de pourpre, de vèrtes, de rouſſâtres, de pâles, & de pluſieurs autres couleurs. On les cueille en automne, & on les met ſur des clayes pour ſecher. Un cabat de *figues*. La *figue* la plus hâtive eſt la *figue* blanche, qu'on nomme *Figue fleur*, qui eſt de trois ſortes, la groſſe à courte queuë, celle à longue queuë, & la petite de Marſeille. Toutes trois ſont blanches dehors, & dedans ſucrées, & fondantes. Ce ſont les prémières qui viennent pendant les mois de Juillet & d'Août, qu'on nomme *figues fleurs*. LA QUINT. *T. I. p. 414.* Les ſecondes qui viennent au mois de Septembre & d'Octobre ſont les meilleures. ID. Les qualitez d'une bonne *figue* ſont d'être délicate, moëlleuſe, fort ſucrée, & d'un goût relevé. ID. p. 415. Les plus mauvaiſes de toutes ſont la groſſe violette longue, & la platte, qui vaut un peu mieux. ID. La groſſe blanche eſt la plus eſtimée, il y en a de deux ſortes, de rondes & de longues; on préfère les longues, parceque les pluyes chaudes font crever celles qui ſont rondes, & leur font pèrdre leur ôdeur & leur ſuc. La *figue* jaûne eſt très-groſſe, un peu rouge dedans, de couleur de grenade, a les pepins plus gros, & eſt très-bonne. La *figue* violette platte eſt de médiocre groſſeur, & la violette longue, eſt très-groſſe, appellée *figue d'Eſpagne*, & a de la peine à meurir. La *figue* vèrte, dite *brugeotte*, eſt plus courte & plus petite, toûjours vèrte dehors, & très-rouge dedans. La *figue* de

de Bourdeaux, dite l'*Angelique*, ou *de langon*, eſt violette, longue, & menuë, rouge dedans, & des plus exquiſes. Vèrs le milieu & vèrs le nord de la France la groſſe violette, qu'on appelle *goureau*, ou *figue-poire*, ou *figue de Bourdeaux*, n'eſt pas délicate, elle a le grain trop gros, & elle eſt trop ſéche. En fait de *figues* celles qui ſont blanches dedans & dehors, ſçavoir, la longue & la ronde, ſont les meilleures pour ce païs-ci. La Quint. *T. I. p.* 45. Il écrivoit à Vèrſailles. Le Chap. V^e de la troiſième partie de l'Inſtruction de La Quintinie eſt un Traité des *figues*.

Parmi les moins bonnes la noire tient le prémiér lieu : elle eſt fort longue & aſſez groſſe, & tellement colorée d'un rouge brun, qu'on lui en a donné le nom de noire. Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi rouge en dedans qu'en dehors ; elle eſt fort ſucrée, mais un peu plus ſéche que nos bonnes blanches.

Les groſſes jaûnes ſont un peu teintes, & carnées en dedans, mais peu délicates.

Les groſſes violettes, tant rondes que plates, ont la chair fort groſſière.

La *figue* vèrte a la queüe longue, la chair vèrmeille, elle eſt aſſez ſucrée ; mais elle rapporte peu.

La petite *figue* griſe approche du tané, ſa chair eſt rouge, on l'appelle Méllére en Gaſcogne : elle rapporte peu, & n'eſt pas doüillette.

Il y en a une qu'on y appelle Médot, elle eſt jaûne dedans & dehors. Une qui eſt aſſez noire, ayant ſeulement la peau un peu foüettée de gris, la chair en eſt fort rouge. Une petite blanche, dont le goût eſt plûtôt fade que ſucré : on l'appelle précoce ; elle ne l'eſt guères. La petite Bourjaſſotte eſt noirâtre, ou plûtôt d'un violet obſcur, tel qu'eſt celui de cèrtaines prunes, elle eſt fort délicate, mais elle ne rapporte guère au printems, & meurit rârement en automne. L'Angélique eſt violette & longue, peu groſſe, la chair rouge & paſſablement bonne. La Quint. *à l'endroit cité*.

Figues de Carême, *figue* de Gennes, autrement dite, *figue-fiévre*, ou *aubiçon*. La *figue* appellée la noire, la groſſe jaûne, ou l'incarnadine, la bourjaſſotte, la *figue* griſe, autrement la mélétte, la petite *figue* mignonne, la précoce, la *figue* médot, la *figue* de madère, la vèrniſingue, la vèrdalle, ou *figue* d'Eſpagne, &c. La Quint.

Figue d'Inde, c'eſt le fruit du Figuier d'Inde, autrement Cardaſſe, ou Raquette, en Latin *Opuntia*. Voyez Cardasse.

La plûpart des *figues*, ſur tout celles d'Europe, ſont bonnes à manger. Les *figues* contiennent beaucoup de flégme, peu de ſel volatile alkali, & une médiocre quantité d'huile. Elles ſont fort nourriſſantes, elles adouciſſent les âcretez de la poitrine. On s'en ſèrt dans la médecine, pour faire des gargariſmes contre les maux de gorge & de la bouche. On les applique extérieurement pour amollir, digérer, & hâter la ſupuration.

On fait ſécher les *figues* au four, où au ſoleil ; les Latins les appellent *caricæ*, ou *ficus paſſæ*, quand elles ſont ainſi déſſechées. Dans cet état elles ſèrvent en médecine, & pour les alimens : elles ſont alors plus ſaines, & plus aiſées à digérer, étant privées de quantité de parties aqueuſes, lentes & viſqueuſes. Voyez ce que l'Antiquité a dit des *figues* & du figuier ; dans Voſſius *De Idolol. L. V. C.* 5. 9. 13. 20. 23. 25. 48.

Figue graſſe, eſt une vieille *figue*, une *figue* d'antan, ou groſſe *figue*, qui ſèrt à meurir les abſcès.

On dit provèrbialement, Moitié *figues*, moitié raiſins ; pour dire, qu'une chôſe a été faite aſſez bien, ou aſſez mal, en partie de gré, en partie par force.

On dit auſſi, Faire la *figue* à quelqu'un ; pour, Se mocquer de lui. On *fait la figue* à quelqu'un, quand on ſe mocque de lui en faiſant quelque ſorte de grimace.

> *Leur langage franc & net,*
> Fait la figue *à la contrainte*. Ma[illegible]

Ce provèrbe vient de l'Italien *Far la fica*. Il ti[illegible] origine, à ce que dit Munſter & autres Auteurs, de ce que les Milanois s'étant revoltez contre Fréderic, avoient chaſſé ignominieuſement hors de leur ville l'Impératrice ſa femme montée ſur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le dèrrière tourné vèrs la tête de la mule, & le viſage vèrs la croupière. Fréderic les ayant ſubjuguez, fit mettre une *figue* aux parties honteuſes de *Tacor*, & obligea tous les Milanois captifs d'arracher publiquement cette *figue* avec les dents, & de la remettre au même lieu ſans l'aide de leurs mains, à peine d'être pendus & étranglez ſur le champ : & ils étoient obligez de dire au Bourreau qui étoit preſent, *Ecco la fica*. C'eſt la plus grande injure qu'on puiſſe faire aux Milanois que de leur faire la *figue* ; ce qu'on fait en leur montrant le bout du poûce ſèrré entre les deux doigts voiſins. De là ce provèrbe eſt paſſé aux autres nations, & même aux Eſpagnols, qui diſent *Dars las bigas*. Les Latins par dériſion montroient la moitié de l'ongle, comme on voit dans ce paſſage de Juvenal, *mediumque oſtenderet unguem*. Les François font les cornes, en montrant deux doigts étendus pour faire le même ſigne.

Figue musquée. Nom d'une ſorte de poire d'été. Elle eſt jaûne, foüettée de rouge, & d'un goût aſſez relevé : on lui a donné des noms qui marquent ſes qualitez ; car on l'appelle *Belliſſime* à cauſe de ſa beauté, & *Bonne deux fois l'an*, parcequ'elle fleurit & porte du fruit deux fois l'année.

FIGUÉRAS. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Eſpagne, que nous n'appellons point *Figuieres*, comme a cru Maty. Jovin, Corneille, &c. diſent *Figueras* ; c'eſt en Latin *Ficuaria*. Elle eſt en Catalogne dans le Lampourdan, à quatre lieuës au couchant de Rôſe.

FIGUERIE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Figuiérie* ; mais *figuerie* eſt le véritable mot. C'eſt un jardin particuliér deſtiné à mettre ſeulement des figuiérs, ſoit qu'ils ſoient en pleine tèrre, ſoit qu'ils ſoient dans des caiſſes. *Ficetum*. J'ai une fort belle *figuerie*. Allons nous promener à la *figuerie*. C'eſt un tèrme nouveau introduit à l'imitation de celui d'orangerie. La Quint.

FIGUIÉR. ſ. m. Arbre qui porte des figues. Ses racines ne s'enfonçent pas fort avant en tèrre, elles poûſſent pluſieurs jèts ou troncs fort fragiles, legèrs, branchus, plus ou moins élevez ſuivant le païs & l'expoſition où ils ſe trouvent, cet arbre étant fort tendre & craignant la gelée : les feüilles naiſſent altèrnativement le long des branches, les plus grandes de ces feüilles n'ont pas plus de huit à neuf poûces de diamétre ; elles ſont arrondies, d'un vèrd foncé, rudes au toucher, échancrées plus ou moins profondément en trois ou cinq lobes. Ses fruits qui naiſſent le long des branches ſont mols, & renfèrment en dedans pluſieurs petits grains de ſemences enveloppez par une coëffe tèrminée par un filet qui leur ſèrt de piſtile. Vèrs le haut du fruit, & dans ſon intérieur, ſont rangées pluſieurs écailles. Ces fruits, lorſqu'ils ſont murs, ont un goût de miel, & ils ſont plus ou moins bons, & de différentes couleurs, ſuivant l'éſpece d'arbre qui les porte. Les branches, les feüilles, & les jeunes fruits coupez, donnent du lait abondamment ; ce lait eſt fort âcre, & enleve la peau. On cultive le *Figuiér* dans les païs chauds & dans les païs temperez ; mais ſon fruit eſt beaucoup meilleur quand il eſt venu dans les païs chauds.

Le *Figuiér* ſauvage, ou *Caprificus*, porte des fruits que l'on ne ſçauroit manger dans le Languedoc & en Provence, au lieu que dans le Levant ils deviennent bons après qu'ils ont été picquez par des éſpéces de mouches. Voyez les Mémoires de l'Académie ſur la caprification des Anciens qui ſe pratique encore dans le Levant. Monſieur Tournefort, qui a fait cette relation, mérite bien d'être cru.

Il y a dans l'Amérique pluſieurs éſpéces de *Figuiérs* très-differens des nôtres, non ſeulement par leurs fruits, mais même par leurs feüilles. Cèrtaines éſpéces produiſent des forêts conſiderables par le moyen de leurs branches, qui en ſe recourbant & s'étendant ſur la tèrre y prennent racine, & forment un nouveau tronc qui jette des branches. On appelle ces ſortes d'arbres *Figuiérs* admirables, ou Paretuviers. Il n'y a guère que les oiſeaux qui puiſſent goûter de leurs fruits. Prèſque tous les Voyageurs des Indes nous ont parlé de ces arbres.

Il y a pluſieurs autres éſpéces de *figuiér*. Le lait de *figuiér*, tant privé que ſauvage, fait prendre le lait comme la preſure, & diſſout celui qui eſt caillé comme le vinaigre. On appelle le *figuiér*, le plus ſage des arbres, parcequ'il ne pouſſe ſes feüilles qu'après que les gelées ſont paſſées. On dit que le *figuiér* eſt exempt de la foudre, auſſi bien que le lauriér. Adam après ſon péché ſe fit des habits de feüilles de *figuiér*. L'opinion de quelques Intèrpretes eſt qu'il ſe ſèrvit de feüilles de bananiér, qui eſt une éſpece de *figuiér* d'Orient ; parce que les feüilles de cette plante ſont très-grandes, & plus propres à couvrir que celles d'aucun arbre. Jésus-Christ maudit le *figuiér* qu'il trouva ſans fruit. Le *figuiér* étoit conſacré à Mèrcure ; d'où vient qu'on l'appelle Mèrcurial, *Mercurialis*.

Figuiér d'Adam, c'eſt le *Muſa Serapionis*. Voyez Bananiér. Les Bananiérs s'appellent auſſi dans les Antilles Planes, *figuiers*, ou pommiérs de Paradis. Lonv.-de Poincy, *L. I. C. IX. Art.* 3.

Les noms de *figue* & de *figuiér* viennent du mot Latin *ficus*, qui ſignifie la même chôſe, & ce mot eſt dérivé de φύω, je *produis*, parceque le *figuiér* multiplie beaucoup, & porte ordinairement deux fois l'année.

Figuiér d'Inde, eſt une autre ſorte de plante qui croît dans la plûpart des Provinces & des Iſles de l'Amérique, & à preſent en pluſieurs endroits de l'Europe. Ses feüilles ſont grandes, longues d'un piéd, & quelquefois d'un piéd & demi, larges

d'un demi piéd, épaiſſes d'un poûce, oblongues & rondes, remplies d'un ſuc de couleur d'hèrbe & viſqueux, armées de petites épines blanches & aiguës. Ces feuilles ſortent les unes des autres, & forment elles-mêmes le tronc & les branches. Avec le tems elles deviennent plus groſſes & plus rondes, & acquièrent une ſubſtance ligneuſe. Ses fleurs ſont en grand nombre, de couleur jaûne, compôſées de feuilles ſemblables à celles des rôſes. Son fruit reſſemble à une figue, mais il eſt plus gros; il contient une pulpe imbibée d'un ſuc rouge qui teint les mains comme les meures, & qui rend ce fruit rouge en dedans, & en dehors, d'un goût un peu doux, mais moins agréable que celui des figues. L'écorce de ce *figuiér* ſèrt à faire des étoffes. Bauhin appelle cette plante *Opuntia vulgò Herbariorum*. On lui a donné ce nom à cauſe que ſes feuilles produiſent des racines quand on les met en tèrre; ainſi qu'une plante dont Théophraſte fait mention, & que l'on nommoit autrefois *opuntia*, parcequ'elle ſe trouvoit autour d'une ville de Gréce appellée *Opus*, ou *Opuns*.

Il y a pluſieurs autres éſpèces de *figuiér d'Inde*. Théophraſte, Strabon & Pline, font mention d'un *figuiér d'Inde*, qui tous les ans laiſſe tomber ſes branches à tèrre, où elles ſe recourbent, ſe reprennent, & rejettent de telle façon, qu'il fait quelquefois une petite forêt en forme d'une voûte ou arcade d'une exceſſive grandeur. Son ombre eſt quelquefois de deux ſtades, & le tour de ſon tronc eſt ſouvent de 60 pas. Sa feuille eſt large comme une targe d'Amazone, & il porte un petit fruit ſemblable à la *figue*.

Ce que nos Européans appellent aux Indes Orientales *figuiér* des Indes ou Mauglé, ou l'Arbre de Goa, eſt un arbre qui pouſſe ſes branches fort haut, & fait un tronc bien gros; enſuite il jette ſes branches de côté & d'autre, & il en ſort de petits filamens ſemblables à la goutte de lin. Ils ſont jaûnes tandis qu'ils ſont frais; quands ils ſont parvenus à toucher la tèrre, ils prennent racine, & font comme un arbre de nouveau, qui à ſon tour ſe multiplie auſſi de même, & ainſi conſécutivement; de ſorte qu'un ſeûl arbre par ce moyen peût couvrir la largeur d'un mille d'Italie. On reconnoit le père de tous ces arbres à la groſſeur de ſon tronc. Les feuilles de cet arbre reſſemblent à celles du Coigniér, & ſont vèrtes par deſſus, & blanchâtres par deſſous, & couvèrtes d'une bourre dont les éléphans ſont fort friands. Son fruit eſt gros comme le bout du gros orteil, & plein de grains comme les figues communes; mais il n'eſt pas ſi agréable au goût. *Ambaſſ. de Holland. à la Chine P. II. C. 13. p.* 86, 87. C. Bauhin *Pinac* 457. l'appelle *ficus Indica, foliis mali cotonei ſimilibus fructu ficubus ſimili*, *in Goa*.

Les Relations d'Orient portent auſſi qu'aux Maldives il y a un ſemblable *figuiér* qui produit une racine à la cime de ſes branches, qui retombe en tèrre, & en produit d'autres. C'eſt l'arbre dont nous venons de parler. Aléxandre trouva des forêts de ces arbres dans les Indes, comme Quinte-Curce le rapporte. Il en croît de même dans les Iſles de l'Amérique, mais les feuilles ne ſont pas plus grandes ques celles des orangérs & citroniérs, & les figues groſſes & rondes prèſque comme des noiſettes.

On a fait une déviſe de cet arbre avec ce mot *fronde parit ſylvam*; pour exprimer la force de l'éxemple.

Lonvillers de Poinci, *Hiſt. Nat. des Antilles C. VI. Art. II.* décrit ainſi le *figuiér d'Inde*. On voit dans la plûpart de ces iſles un gros arbre que les Européens ont nommé *figuiér d'Inde*, à cauſe qu'il porte un petit fruit ſans noyau, qui a la figure & le goût approchant des figues de France. D'ailleurs il ne reſſemble en rien à nos *figuiérs*; car outre que la feuille eſt de différente figure, & beaucoup plus étroite, il croît en des lieux ſi démeſurément gros, qu'il s'en rencontre qu'à peine pluſieurs hommes pourroient embraſſer, parceque le tronc, qui le plus ſouvent n'eſt pas uni en ſa circonférence, pouſſe à ſes côtez depuis la racine juſqu'à l'endroit où ſes branches prennent leur naiſſance, cèrtaines arêtes ou ſaillies qui s'avancent juſqu'à 4 ou 5 piéds aux environs, & forment par ce moyen de profondes canelures, enfoncées comme des niches. Ces ſaillies, qui ſont de la même éſpèce que le corps de l'arbre, ſont auſſi couvèrtes de la même écorce qui le couvre, & elles ſont de l'épaiſſeur de ſept à huit poûces, à proportion de la groſſeur du tronc qu'elles entourent. Le bois de cet arbre eſt au dedans blanc & mollaſſe, & l'on coupe ordinairement de ces longues piéces qu'il pouſſe hors de ſon tronc pour faire des planches, des portes & des tables, ſans crainte que l'arbre meure. Car il recouvre en peu de tems ſi proprement de ſon écorce la bréche qui a été faite, qu'à peine peut on s'apèrcevoir que l'on en ait rien enlevé. Il ajoute qu'il y en a un dans l'iſle de la Tortue qui peut facilement tenir à couvèrt deux cens hommes ſous l'ombre de ſes branches, qui ſont toujours chargées de pluſieurs feuilles fort touffues. On en a coupé un depuis quelques années au cul de ſac de la Trinité à la Martinique prèſque au commencement du bourg en venant du Fort ſainte Marie. Ce *figuiér* avoit douze troncs plus épais & plus gros que le corps d'un homme. Tout ſon branchage tenoit bien deux cent pas de circuit. On les coupa prèſque tous pour bâtir des maiſons, & on n'en réſèrva guères que ce qui étoit plus au bord de la mèr.

Ludolf, dans ſon hiſt. d'Éthiopie L. I. C. 9. n. 21. & ſuiv. parle d'un *figuiér d'Inde* que les Arabes appellent מוז, *Muz*, ou *Mauz*, dont le fruit eſt éxcellent. Ce fruit eſt de la groſſeur d'un concombre, d'une ôdeur & d'un goût admirable. Le P. De Radzevill dit dans ſon Voyage qu'il en vit près de Damas, que néanmoins ils y ſont râres, parcequ'ils demandent un climat plus chaud. Ludolf ne doute point que ce ſoient les דודאים, *dudaim*, de l'Écriture, *Gen.* XXX. 14. que la Vulgate appelle mandragore. Voyez encore le Commentaire de Ludolf ſur ſon hiſt. *L. I. N. LXXII. & ſuiv.*

FIGUIÉR. Le *Figuiér*, nom propre d'un cap de la côte de Guipuſcoa en Eſpagne. *Ficuarium promontorium*, *Ficus promontorium*. Il eſt aux confins de France tout près de Fontarabie. Quelques Géographes le prennent pour le *Pyrene promontorium* des Anciens, que Baudran après quelques autres aime mieux placer un peu plus bas à S. Sebaſtien.

FIGULINE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour ſignifier l'Art de Potiér. *Figulina*. Ce mot ſent bien le païs Latin; & l'on ne voit pas que l'uſage l'ait approuvé.

FIGURATIF, IVE. adj. Qui nous enſeigne quelque chôſe par d'obſcures reſſemblances. *Figuram exhibens*. Il ne ſe dit que des myſtères & des figures de l'ancienne Loi. La manne étoit *figurative* de l'Euchariſtie. On dit auſſi d'une figure, d'un plan éxact & qui repréſente un païs, un bois, une tèrre, que c'eſt un plan *figuratif*. Les propriétaires ſont obligez de donner & de laiſſer au Greffe un plan *figuratif* de leurs bois. Quand on eſt en procès ſur des limites de tèrres, il faut en faire faire un plan *figuratif*. C'eſt ce que Nicod appelle en vieux tèrmes de Palais, vûë *figurée*, & *figure* accordée.

FIGURATIVE. ſ. f. *Character, figurativa, characteriſtica*. Tèrme de Grammaire Grécque, qu'on nomme autrement la caractériſtique. C'eſt une lettre qui caractériſe cèrtains tems des vèrbes Grècs, qui les diſtingue, qui les ſpécifie, qui ſèrt à les former. Dans la prémière conjugaiſon des vèrbes barytones le φ eſt la caractériſtique du prétérit, le ψ eſt la caractériſtique ou *figurative* du futur. Τύπτω, par exemple, τέτυφα au prétérit, & τύψω au futur.

FIGURATIVE, eſt auſſi un tèrme d'Arithmétique. Dans les Logarithmes lorſqu'on fait des progréſſions en ajoutant des chiffres à la droite, leſquels ſont ſéparez par un point de ceux qui ſont à la gauche, ces points de la gauche ainſi ſéparez s'appellent *figuratives*. Diminuer l'unité de la *figurative* de châcun logarithme. BOUGUER. Le logarithme de 13. diminué de l'unité dans ſa *figurative* ſera 1139433. pour log. de $1\frac{3}{10}$. ID.

FIGURATIVEMENT. adv. D'une manière figurée. *Per figuram*. Tous les myſtères de la nouvelle Loi ſont compris *figurativement* dans l'ancienne.

FIGURE. ſ. f. *Figura*. En Géométrie, c'eſt une ſupèrficie enfèrmée entre une ou pluſieurs lignes, une *figure* circulaire, curviligne; une *figure* quarrée, triangulaire, héxagone, pentagone, elliptique, &c. Les Mathématiques ne ſe peuvent bien enſeigner qu'avec des *figures*.

FIGURE, eſt auſſi la ſupèrficie, & la forme extérieure de tous les corps. Les atômes ſont des corps qui ont toutes ſortes de *figures*. La tèrre eſt de *figure* ſphérique. Saturne paroît quelquefois de *figure* élliptique, ou oblongue.

FIGURE, ſe dit auſſi en peinture des lignes qui forment la repréſentation des hommes, des animaux. Ce tableau contient plus de cent *figures*. Une telle *figure* eſt éſtropiée. Mais il ſe dit particuliérement des repréſentations des corps humains. Ainſi l'on dit qu'un tableau eſt rempli de *figures*, lorſqu'il y a pluſieurs pèrſonnages; & qu'un païſage eſt ſans *figures*, lorſqu'il n'y a que des arbres.

FIGURE, ſe dit encore des repréſentations qui ſe font par des corps ſolides, comme ſont les ſtatuës. Des *figures* de bronze, de marbre, de ſtuc, de plâtre. Mais en ce ſens il ſe dit plus ſouvent des pèrſonnes que des autres chôſes. On dit pourtant, une *figure* équeſtre, d'un homme repréſenté ſur un cheval.

FIGURE, ſe dit en général de toutes éſtampes & repréſentations en images de quelque chôſe que ce ſoit, comme, Ce Romain eſt imprimé avec des *figures*. Ce livre de machines eſt chèr à cauſe des *figures*. Ce cachet a imprimé ſur la cire la *figure* de Céſar, d'un tel chiffre. L'Autour d'un Recueil de Diſſertations imprimé en 1715. à Paris, montre dans la I. Diſſ. ſur les Médailles Hébraïques p. 66. & ſuiv. qu'il étoit pèrmis aux Juifs de ſe faire des

figures

figures d'arbres, de plantes, de fleurs, de bâtimens, & autres, éxcepté des *figures* d'animaux, du Soleil, de la Lune & des Aſtres. Cet Auteur a employé ſouvent le mot de *figure* abſolument, pour des images & des repréſentations de quelque chôſe que ce ſoit en général ſans y ajouter le nom de la chôſe figurée.

On diſoit du tems de Nicod en tèrmes de Palais, vûë *figure*, *rei præſentis deſcriptio*, & *figure* accordée, *forma loci controverſi deſcripta, de quâ inter partes convenit.*

FIGURE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des piéces dont un Écu eſt chargé, qui repréſentent une face humaine, comme un ſoleil, un vent, un viſage d'Ange, &c. *Species.*

Les Maîtres en fait d'armes appellent *figures*, *ſitus*, les différentes gardes, poſtures ou diſpoſitions du corps, du bras ou de l'épée, où on ſe met en tîrant des armes.

FIGURE, en tèrmes de Phyſique, eſt oppôſée à la forme eſſentielle, & ſignifie ſeulement, la configuration des corps. Il y a des corps de même nature, mais qui ſont ſeulement de *figure* diffèrente.

FIGURE, en tèrmes de Logique, ſe dit de cèrtaines manières de faire des ſyllogiſmes. On admet ordinairement trois *figures* d'argumens, & quelques-uns y ajoûtent une quatrième *figure*, qu'on nomme la *figure* Galénique, ou de Galien.

FIGURE, en tèrmes de Rhétorique, eſt un ornement ou un tour du diſcours différent de celui qu'on employe, quand on parle naturellement, & ſans émotion. *Tropus, ſchema.* La Métaphore eſt la Reine des *figures*. L'Allégorie eſt une *figure* qui régne dans tout le Cantique des Cantiques. Quand on fait parler une pèrſonne émuë de paſſion, il faut donner à ſon diſcours toutes les *figures* propres à donner une éxacte peinture de cette paſſion. PORT-R. On ne doit employer les grandes *figures* que dans les grandes occaſions. ID. Les *figures* ſèrvent à ébranler l'âme, & à y imprimer plus fortement la vérité. PORT-R. Il ne faut pas que les *figures* ſoient trop compaſſées, & trop meſurées. Ces ſortes de *figures* ſont des *figures* de Théâtre. ID. Les *figures* reveillent l'éſprit, & le frappent ſi vivement, qu'elles l'obligent à être attentif. PORT-R. Un diſcours dépouillé de toutes ſortes de *figures* eſt froid, & languiſſant. ID. Les Juges de l'Aréopage défendoient aux Avocats de ſe ſèrvir de *figures* trompeûſes. MALEB. Il faut prendre bien garde à éviter même ſcrupuleuſement les *figures* qui laiſſent quelque idée ſâle, & obſcéne dans l'éſprit: & ſelon le précépte de Quintilien, non ſeulement dans les paroles, mais encore dans la ſignification: *obſcenitas à verbis non tantum abeſſe debet, ſed etiam à ſignificatione.* LOG. Les *figures* rendent le diſcours plus animé, & plus pathétique. BOIL. Pindâre employe les *figures* les plus audacieûſes. ID. Il eſt à craindre que les *figures* ne forment inſenſiblement les jeunes gens à ne dire jamais les chôſes en tèrmes juſtes, & naturèls. S. ÉVR. En matière de *figure* la nature de l'éſprit humain, & l'ordre de nos penſées, eſt qu'elles ne ſe portent jamais tout d'un coup aux métaphôres éxtraordinaires, hardies, & violentes, on y va par degrez, on s'en approche peu à peu, à meſure que l'éſprit s'échauffe d'expreſſion en éxpréſſion, d'idée en idée juſqu'à la plus forte, &c. PÉLISSON. Une *figure* opiniâtrée lâſſe, dégoûte, refroidit l'éſprit, & éfface d'elle même toute l'idée qu'elle avoit pû produire. ID.

> *De* figures *ſans nombre égayez vôtre Ouvrage,*
> *Que tout y faſſe aux yeux une riante image.* BOIL.

Il y a des *figures* de mots, & des *figures* de ſentences. Voyez Ariſtote, Cicéron, Quintilien, & les modèrnes qui ont donné des préceptes de Rhétorique.

Mr l'Abbé Regnier dit dans ſon hiſtoire des démeſlez de la Cour de France avec la Cour de Rome, ſans forme, ni *figure* de procès. Ces deux mots de *forme* & de *figure* ſont ſynonymes en cet endroit. Communément on n'y joint point le mot de *figure*, & l'on dit ſimplement ſans forme de procès, ſans autre forme de procès. Voilà l'uſage.

FIGURE, en tèrmes de Grammaire, eſt une éxpreſſion qui s'éloigne des régles ordinaires, & naturelles, pour ſuivre cèrtains tours plus courts, & plus élégans. La connoiſſance de ces *figures* eſt ſi néceſſaire, que ſans elle il n'eſt prèſque pas poſſible d'entendre bien les Auteurs, ou d'écrire purement. Les plus éxacts Grammairiens comptent quatre *figures*: l'*Ellipſe*, le *Pléonaſme*, la *Syllepſe*, & l'*Hypèrbate*. Quelques-uns ajoûtent l'*Antipôſe*, & l'*Enallage*.

FIGURE, en tèrmes de Fortification, eſt le plan de la place fortifiée, ou le polygône intérieur. La *figure* régulière, eſt celle qui a les côtez & les angles égaux; irrégulière, qui eſt au contraire. On dit en Aſtronomie, la *figure* d'une éclipſe, pour dire la repréſentation qu'on fait ſur le papiér du chemin ou de l'orbite du ſoleil & de la lune pendant le tems de l'éclipſe. On voit dans cette *figure* le nombre des doigts écliptiques, le commencement, le milieu & la fin de l'éclipſe. La *figure* de la lune pleine, telle qu'elle eſt vûë par la lunette à deux vèrres convéxes, ſèrt pour les obſèrvations des éclipſes, & des conjonctions de la lune avec les autres aſtres. Cette *figure* de lune repréſente ce qu'on appelle les taches de la lune marquées par des nombres; commençant par les taches qui ordinairement ſont les prémières à entrer dans l'ombre au tems des grandes éclipſes, & ſont auſſi les prémières à en ſortir. Cette *figure* ſe trouve dans la Sélénographie du P. Riccioli, dans Hévélius, dans Hartſoéker, dans la connoiſſance des tems de 1702. &c.

FIGURE, en tèrmes d'Aſtrologie, ou *figure* céleſte, ſe dit de la déſcription, de l'état & de la diſpoſition du ciel à cèrtaine heure, où l'on marque les lieux des planétes & des étoiles en une *figure* de douze triangles, qui s'appellent *Maiſons*. On la nomme autrement, *Horoſcope*, *Thême céleſte*, ou *figure* de la nativité.

FIGURE, en tèrmes de Géomance, ſe dit des éxtrémitez des points, lignes ou nombres qui ont été jettez ou faits au haſard, ſur la combinaiſon ou variation deſquels les Géomantiens fondent leurs fantaſtiques divinations.

FIGURE, en tèrmes de Marine, ſe dit des cordes qui travèrſent les haubans, en façon d'échellons, & forment des échelles de cordes. On les appelle auſſi *Figules*, ou *Enflêchures*.

FIGURE, en tèrmes d'Arithmétique & d'Écriture & de Déchiffreurs, ſont les caractères qui forment les nombres, les lèttres, & autres chôſes qui les ſignifient. Ainſi pour écrire 1000. il faut 4 *figures*. Il faut en Arithmétique mettre les *figures* par colonnes, & l'une ſur l'autre. En déchiffrant il faut compter le nombre de châque *figure*. Les Chinois ont quatre vingt mille *figures* ou caractères dans leur langue, quoiqu'ils n'ayent que trois cent trente ſyllabes; mais les diffèrens accents ou tons qu'ils donnent à ces ſyllabes leur donnent une grande abondance de mots différens. Les *figures* hiéroglyphiques des Anciens nous ſont la plûpart inconnuës. Les notes d'Algébre, de Chymie, & des autres ſciences, ſe font avec différentes ſortes de *figures*.

FIGURE, en tèrmes de Négromantie, ſe dit des viſions étranges ſous leſquelles les Démons paroiſſent, ou ſemblent paroître à nôtre imagination. La Pythoniſſe fit paroître le Démon ſous la *figure* de Samuël, ſelon quelques Intèrprétes, & Samuël lui-même, ſelon le plus grand nombre des Intèrprétes & des Pères. Les ſorciérs adôrent le Diâble ſous la *figure* d'un bouc. La lantèrne magique fait paroître mille ſpectres & *figures* horribles.

FIGURE, ſe dit auſſi des apparitions ſaintes. JÉSUS-CHRIST apparut ſous la *figure* d'un pélerin aux Diſciples qui alloient à Emmaüs.

FIGURE, en tèrmes de Palais, ſe dit d'un plan des bâtimens ou des lieux qui ſont en conteſtation, qu'on ordonne être viſitez par un Conſeiller & des Expèrts, qui font une déſcente ſur les lieux. Ce procès a été jugé ſous la *figure* de l'Arpenteur, qui a été rapportée. On l'appelle auſſi plan figuratif.

On dit auſſi, qu'un criminel a fait l'amende honorable avec les *figures*, quand il l'a fait la torche allumée, & la corde au cou. On dit encore d'un criminel, qu'il a été éxécuté en *figure*, ou en éffigie & repréſentation, quand on écartéle un fantôme d'ôſiér, au lieu du criminel qui eſt en fuitte. Le P. Cauſſin à traité fort au long des *figures* dans ſes Paralléles de l'Éloquence &c.

FIGURE, en tèrmes de Danſes & de Balèts, ſe dit des pas différens que font les danſeurs en ordre & cadence; qui marquent divèrſes *figures* ſur le planchér.

FIGURE, en tèrmes de brodetie & d'ouvrages, ſe dit des divèrs déſſeins, ſoit de fleurs, ſoit de groteſque, qui ſont repréſentez ſur du linge damaſſé, du velours, des paſſemens, ou autres ouvrages brodez & figurez.

FIGURE, en tèrmes de Morale, ſignifie ſeulement l'extérieur, la repréſentation, l'apparence. *Species.* La *figure* du monde paſſoit devant ſes yeux, ſans qu'elle s'y arrêtât. FLÉCH. Il n'y a point de vèrtu dont ce ruſé d'amour n'emprunte la *figure*; il ſe ſèrt de tout, juſqu'à la dévotion. VILL. Cet hypocrite a la *figure* d'un homme de bien. On contrefait le libéral, & le brâve, pour faire ſa fortune; il n'y a point de *figure* qu'on ne faſſe pour cela. S. ÉVR. On ſe met ſous toutes ſortes de *figures* pour ſe faire éſtimer des hommes. BELL. Éſope étoit tout difforme, & ayant à peine *figure* d'homme. LA FONT.

FIGURE, ſe dit auſſi des pèrſonnes mêmes. *Species, forma.* Ce jeune garçon eſt d'une *figure* agréable, d'une aimable *figure*.

> *Sans ceſſe on prend le maſque, & quittant la nature;*
> *On craint de ſe montrer ſous ſa propre* figure. BOIL.

C'eſt-à-dire, qu'on ne veut pas ſe montrer tel que l'on eſt. Cela va plus à l'éſprit qu'au corps.

On

On dit ironiquement d'un homme laid, mal bâti, mal habillé, Voilà une plaiſante *figure*, une affreûſe *figure*. Dom Quichot s'appelloit le Chevalier de la triſte *figure*. Eſt-il poſſible qu'un éſprit auſſi cultivé que le vôtre habite une *figure* ſi négligée? P. Com. La *figure* groteſque des Poëtes les rend la riſée des gens du monde. G.G.

On appelle en tèrmes de Théologie, *figure*, les myſtères qui nous ont été annoncez ou repréſentez obſcurement ſous cèrtains types, ou cèrtaines actions du Vieux Teſtament. *Figura*, *typus*, *imago*. La manne étoit une *figure* de l'Euchariſtie. La mort d'Abel étoit une *figure* de la mort du Juſte, de la paſſion de Jésus-Christ. Les Juifs n'ont eû que les ombres, & les *figures* dont nous avons les véritez. On le dit auſſi en matières profanes des emblêmes, énigmes & fâbles des Anciens, qui ſignifioient pluſieurs chôſes. En ce ſens *figure* & réalité ſont oppôſez. Une réalité & non pas une *figure*. Pélisson.

Figure, ſe dit en Morale, du bon ou du mauvais état de la fortune, ou des affaires d'une pèrſonne, de l'eſtime ou du mépris qu'elle a acquis dans le monde. *Perſona*. Quand on a du bien, ou de la valeur, on fait une belle *figure* dans le monde. Sans bien on fait une *figure* bien triſte. Quelle *figure* peut faire un vieux barbon dans le mariage? ou plutôt, quelle *figure* peut faire une jeune pèrſonne auprès d'un époux qui n'ouvre la bouche que pour la contredire? Com.

On dit auſſi abſolument, *Faire figure*; pour dire, *Faire* une bonne *figure*, être dans une ſituation conſidérable, avantageuſe. Ce Gentilhomme n'eſt pas de ceux qui font *figure* dans ſa province. Il eſt de bonne maiſon, mais il n'eſt pas aſſez riche. Jurieu a fait un ſyſtême de l'Égliſe, dans lequel il fait entrer toutes les communions qui ſe diſent Chrétiennes. Il n'en éxclut les Sociniens, que parcequ'ils ne ſont pas encore en aſſez grand nombre. Il dit que le Socinianiſme ne peut renfèrmer d'Élus dans ſon ſein, parcequ'il ne *fait* pas *figure* dans le monde. La penſée eſt ridicule, & le raiſonnement impèrtinent. Pour l'éxpreſſion, il y a de bons Auteurs qui croyent que *Faire figure* ne ſe dit plus guères en ce ſens, ou qu'il ne ſe dit qu'en riant.

FIGURÉMENT. adv. *Figuratè*. Par figure; d'une façon figurée. Il ne ſe dit que du diſcours, & des emblêmes, ou myſtères qui cachent quelques ſens obſcurs. La plûpart des Orientaux parlent *figurément*. Ce mot eſt pris *figurément*. Vaug. L'Écriture nous enſeigne *figurément* pluſieurs myſtères. Ce Peintre nous montre *figurément* les actions de ce Prince dans les tableaux de cette galerie.

FIGURER. v. act. Faire, tracer des figures, ou des repréſentations de quelque chôſe. *Figuras deſcribere*, *figuris ornare*. Il ne ſe dit au propre qu'en peu de phrâſes. Il a été ordonné une déſcente ſur les lieux en queſtion, & que les lieux ſeroient *figurez*. *Figurer* du velours, du damas, du linge.

Figurer, ſe dit auſſi en parlant des myſtères, & des repréſentations énigmatiques. *Exhibere per figuram*. L'Euchariſtie nous a été *figurée* par la manducation de l'Agneau Paſcal. Les emblêmes, les fâbles des Anciens, nous *figurent* de belles moralitez.

Figurer, ſe dit en parlant du ſtile, ou diſcours. C'eſt l'orner de figures, & lui donner le caractère des paſſions qu'on veut émouvoir. Pour rendre le diſcours éfficace, il faut le *figurer*. Port-R.

Figurer. v.n. Faire figure; paroître, ſe montrer. *Perſonam ſuſtinere*, *agere*. Cela *figure* mal. Les jeunes gens ſe mocquent d'une vieille pèrſonne qui veut faire l'agréable, & *figurer* parmi la jeuneſſe avec un viſage uſé, & ridé. Bell. On ne le trouve guères en ce ſens.

Figurer, ſe dit en tèrmes de danſe. Un tel danſe mieux que celui qui *figure* avec lui. On dit *figurer* une courante.

Figurer, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, ſe repréſenter, s'imaginer, ſe mettre quelque chôſe dans l'éſprit. *Sibi fingere*. L'éſprit de l'homme ſe *figure* mille chimères qui ne font que le tourmenter. Il ſe *figure* bien des chôſes qui n'arriveront pas. Ablanc. *Figure* toi que les ennemis ſont dans la Province. Id. Ce péché qui eſt petit à ce que l'on ſe *figure*, ne fait point de peur. Ab. de la Tr.

Non ne t'abuſe pas juſqu'à te figurer
Qu'à des plaintes ſans fruit j'en veuille demeurer.

Figurer, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie auſſi quelquefois, Se promettre, éſpérer. *Sibi perſuadere*. Je m'étois *figuré* que cet ami ne me manqueroit pas au beſoin.

Figuré, ée. part. Ouvrage *figuré*, *Figuratus*, *figuris ornatus*, *diſtinctus*. Velours *figuré*. Myſtère *figuré*. Courante *figurée*. Copie *figurée*, c'eſt une copie qui ne contient pas ſeulement les mêmes chôſes que l'original, mais encore la même diſpoſition des mots, des renvois, des ſignatures, &c.

On dit auſſi, Stile *figuré*, plein de figures. Le ſtile *figuré* n'eſt pas le

plus juſte, ni le meilleur. C'eſt pourquoi Cicéron renvoye aux Anciens, qui ne s'étant point encore aviſez d'employer des éxpreſſions *figurées*, & ſuivant les plus ſimples, & les plus naturelles, ont prèſque tous bien parlé. *Sunt enim illi veteres, quia nondum ornare poterant ea quæ dicebant, omnes propè præclarè loquuti*. Bouh. Un long uſage, diſent les Grammairiens, rend propre en toutes les langues, ce qui au commencement étoit *figuré*. Pélisson. Les mêmes penſées nous paroiſſent beaucoup plus vives quand elles ſont éxprimées par une *figure*, que ſi elles étoient renfèrmées dans des éxpreſſions toutes ſimples. Cela vient de ce que les éxpreſſions *figurées* ſignifient outre la chôſe principale, le mouvement & la paſſion de celui qui parle. C'eſt pourquoi il eſt ridicule de s'en ſèrvir dans les matières purement ſpéculatives, que l'on regarde d'un œil tranquille, & qui ne produiſent aucun mouvement dans l'éſprit. Log. Le *figuré* n'eſt pas faux. Bouh. Le *figuré* adoucit ce que le propre a de rude. Id. Le mélange du propre, & du *figuré*, fait quelquefois un agrément. Id.

Ce ſtile figuré, *dont on fait vanité,*
Sort du bon caractère, & de la vérité;
Et ce n'eſt point ainſi que parle la nature. Mol.

Les tèrmes *figurez* ont meilleure grâce que les autres, & ils font l'ornement du diſcours; ils touchent plus, parcequ'on y eſt moins accoûtumé, & qu'ils attribuent plus aux chôſes où ils ſont liez, que ne font les tèrmes propres & naturels. Bouh.

Figuré, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du ſoleil ſur lequel on éxprime la figure du viſage humain. Il ſe dit de même des tourteaux, des beſans, & autres chôſes ſur leſquelles la même figure paroît, comme ſeroit un miroir. Gamin porte de gueules à trois beſans d'or *figurez* châcun d'un viſage humain.

F I L.

FIL. ſ. m. *Filum*. Petit corps long & délié reſſemblant à une ligne qu'on fait en tortillant des matières molles & douces, comme du chanvre, du lin, du cotton, du poil, de la laine & de la ſoye. Ainſi on dit, Une poignée de *fil* d'Épinay, qui eſt fort blanc & délié, & propre à coudre. On le fait à Épinay, Bourg ſitué entre Anvèrs & Malines. Le *fil* de Malines, & celui de Bayonne, ſont fort déliez, & ſèrvent à faire de la dentelle. Un écheveau de gros *fil*, de *fil* de chanvre, de lin, d'étouppe. Du *fil* retors, *fil* écru, *fil* de poil de vache, de cheval. Une bobine, un peloton, une aiguillée de *fil*. Du *fil* d'arbalête. Du *fil* de chênettes. Toutes les toiles, étoffes & broderies, ſe font de pluſieurs *fils* divèrſement tiſſus ou mêlez enſemble. Le *fil* à marquer, qu'on appelle auſſi *Fil pers*, doit être teint avec inde, ou indigo.

Fil de carret, eſt un *fil* de chanvre de grand uſage ſur la mèr, qui eſt tiré d'un des cordons de quelques vieux câbles couppez par pièces, dont on ſe ſèrt pour raccommoder les manœuvres.

Fil, ſe dit auſſi de ces parties des métaux qui ſe façonnent & s'étendent en une longueur fort menuë & déliée, en les paſſant par des trous fort étroits qu'on nomme *Filières*; comme du *fil* d'or & d'argent, du *fil* de fèr. Une demi-once d'argent paſſé par la filière s'étend juſqu'à cent toiſes & plus.

On dit des fineſſes groſſières qu'il eſt aiſé de découvrir, qu'elles ſont couſuës de *fil* blanc.

Fil d'archal. ſ. m. Menu *fil* de fèr, ou de letton, paſſé par la filière. Les cordes de claveſſin, de pſalterion, ſont faites de *fil d'archal*, de fèr, ou de cuivre. Quand on veut lier fortement une chôſe, on le fait avec du *fil d'archal*.

Ce mot vient de *filum*, & d'*aurichalcum*, qui ſignifie maintenant *Léton*, & qui ne s'entend pas de ce métal imaginaire plus précieux que l'or, que les Anciens ont appellé *Airain de Corinthe*. Voyez M. Ménage.

On appelle auſſi le *fil* des araignées, ces corps déliez dont elles font leurs toiles.

Un *fil* de pèrles, eſt un colliér de pèrles enfilées enſemble pour mettre ſur la gorge. M. l'Abbé Fleury dans ſon hiſt. Eccleſ. L. V. p. 56. a dit filèt de pèrles; je ne ſçai (dit Tertullien, dans ſon ſecond Livre Des Ornemens des femmes) ſi les mains accoutumées à des bracelèts, pourront ſouffrir les menottes; ſi une jambe ornée de bandelettes s'accommodera des entraves; je crains qu'une tête ſi chargées de *filèts* de pèrles & d'émeraudes ne donne pas de place à l'épée. Fleury. On n'a trouvé filet de pèrles qu'en cet Auteur.

Fil, ſe dit auſſi de ce qui va en droite ligne comme du *fil* étendu. *Linea*, *amuſſis*. Ainſi on dit, qu'une ruë, un chemin, une rivière, vont le droit *fil*, quand ils ſont dans un même allignement. Coupper une étoffe de droit *fil*. Dans la pièrre, & dans le marbre, le *fil* eſt une veine qui les couppe. Dans le bois le *fil* eſt le ſens du bois conſidéré par la longueur de ſa tige; & on appelle

appelle bois de *fil*, celui qui eſt employé plus long que large. On dit auſſi, Aller au *fil* de l'eau; pour dire, au milieu, au courant de l'eau, parcequ'elle va droit ordinairement, ſi elle ne trouve quelque obſtacle.

Fil, ſe dit auſſi de ce qui eſt délié & trenchant. *Acies.* On a paſſé tous les vaincus au *fil* de l'épée. Ces couteaux ſont de bon aciér, mais il les faut paſſer ſur la pièrre pour leur donner le *fil.* Il faut à tous coups donner le *fil* à une faux, à un raſoir.

Fil, ſe dit figurément en chôſes morales. *Series, filum.* Le *fil* d'un diſcours, d'une narration, la ſuitte droite & naturelle des parties qui compôſent un diſcours. Il faudroit intèrrompre le *fil* des affaires de l'Aſie. Vaug. On dit auſſi, le *fil* d'une affaire, en parlant du train naturel d'une affaire qu'on examine par ordre. On voit mieux le *fil* & la liaiſon des chôſes. Ablanc. Dans les affaires il faut aller de droit *fil*, c'eſt-à-dire, y agir ſincèrement, aller droit en beſogne. On dit, Aller de droit *fil* au Roi; pour dire, S'adreſſer directement au Roi ſans l'entremiſe d'autre pèrſonne. On dit, Donner le *fil*; pour dire, Farder; ou embellir une chôſe pour la mettre en état de plaire ou d'être venduë, comme on fait aux couteaux qu'on expôſe en vente.

On dit auſſi figurément, que les Parques tiennent dans leurs mains le *fil* de nos jours. Bens. Mais il eſt plus de la Poëſie, que de la Prôſe. *Filatrium ſororum.*

On dit provèrbialement, Conter quelque chôſe de *fil* en aiguille; pour dire, la conter par ordre, ſans en obmettre aucunes circonſtances: & Tomber de *fil* en aiguille; c'eſt-à-dire, d'un propos en un autre. On dit qu'on a bien donné du *fil* à retordre à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a donné bien de la peine, & de l'embarras. On dit auſſi, qu'il faut fournir de *fil* & d'aiguille à quelqu'un; pour dire, qu'il lui faut fournir tous les outils & matériaux, ou toutes les chôſes dont il a beſoin. On dit encore, que du beurre eſt jaûne comme *fil* d'or; pour dire, qu'il eſt fort jaûne.

Fil, en tèrmes de Marine, ſe dit d'une longue piéce de bois endentée en dehors, & aſſez ſemblable au *filaret*, dont le nom eſt un diminutif de celui de *fil*, qui eſt une piéce plus groſſe que le *filaret.*

FILACTÈRE. Voyez PHILACTÈRE, & FILATIRE.

S. FILADELFE, ou SAN FILADELFO. Voyez PHILADELPHE.

FILADIÈRE. ſ. f. Petite barque à fond plat, qui ne navige que ſur les rivières. *Lembus minor.*

FILAGE. ſ. m. Manière ou Travail, action de filer les laines, fils, ou ſoyes. *Fili ducendi ratio.* Le *filage* de la laine deſtinée pour faire la chaîne d'une étoffe, eſt diffèrent de celui de la trame. On paye tant pour le *filage.*

FILAMENT. ſ. m. *Filamentum, fibra tenuis, ſubtilis.* Tèrme de Médecine, d'Anatomie, de Botanique, de Phyſique, qui ſe dit des menus filèts qui compôſent le tiſſu des chairs, des nèrfs, des peaux, des plantes, & des racines. Il y a des fleurs & des plantes qui ont des *filamens*, les gouſſes des pois ont des *filamens* qu'on leur ôte, quand on veut les cuîre avec leurs gouſſes. Cette feuille de mirthe ſèrt dans les diſſections, quand on veut ſéparer des membranes, ou des *filamens.* Dionis. La fougère, arbre à pinules dentelées, a de très petites fleurs griſes compoſées d'une ſeule feuille creûſe comme une petite coupe hémiſphérique, & pleine de quantité de très-petits *filamens* gris. Plumiér.

Ainſi c'eſt un abus de ne pas retrancher
Ces petits filamens *où l'on n'ôſe toucher.* Perrault.

On dit d'une chôſe entièrement détruite qu'il n'en reſte pas un *filament.*

FILAMENTEUX, eûse. adj. Tèrme de Phyſiologie & ſur tout de Botanique, & d'Anatomie. Qui eſt compôſé, rempli de filamens. Une ſubſtance *filamenteuſe* connuë ſous le nom de coton. Fréziér.

FILANDIÈRE. ſ. f. Femme ou fille dont le métier eſt de filer. *Fili artifex.* Une habile *filandière.* C'eſt auſſi un tèrme poëtique que nos vieux Poëtes donnoient pour épithète aux Parques; qu'ils s'imaginoient préſider à la vie, & en filer le cours: de ſorte qu'ils diſoient pour ſouhaiter une vie heureuſe à quelqu'un; que ſes jours ſoient filez d'or & de ſoye. On le dit encore, comme on le vèrra au mot Filer.

FILANDRES. Tèrme de Marine. Ce ſont des hèrbes de mèr qui s'attachent ſous le vaiſſeau, & qui retardent ſon cours.

FILANDRES. ſ. f. pl. Maladie d'oiſeau de Fauconnerie, filamens de ſang caillé & déſſeché, après la rupture violente de quelques veines, qui ſe figent en guiſe d'aiguilles, & lui travaillent le corps, les reins, & les cuiſſes. *Aculei ſanguinei.*

Filandres, ſont auſſi des vèrs fort déliez qui incommodent fort les oiſeaux dans le goſiér, autour du cœur, du foye & des poulmons, & qui leur ſont quelquefois néceſſaires quand ils ſont pleins, parcequ'ils dévorent les ſupèrfluitez de telles parties. *Accipitrarii viſcerum vermiculi.* Il y a quatre éſpéces de ces *filandres*, ou petits vèrs. L'une eſt en la gorge de l'oiſeau, l'autre au ventre, l'autre aux reins, la quatrième eſt nommée aiguilles, qui ſont pareillement des vèrs très-petits. Les ſignes de la première éſpéce de *filandres* ſont que l'oiſeau bâille ſouvent, frotte ſes yeux & ſon aîle, gratte ſes narilles, & lorſqu'il eſt pû, & que les *filandres* ſentent la chair fraîche, elles ſe remuënt tellement que l'oiſeau tâche de les jetter dehors, & en ouvrant la bouche de l'oiſeau vous les appercevrez facilement. La cauſe d'où procédent les *filandres* ſont les mauvaiſes humeurs qui s'engendrent au corps de l'oiſeau par mauvais paſt, Ces *filandres* montent au goſiér de l'oiſeau juſqu'au conduit de l'haleine, & le picquent en cet endroit & au cerveau. Pour y donner reméde il faut broyer de la menthe, & le jus ôté, mêlez le marc avec vinaigre, & le donnez à l'oiſeau, la mettant dans de la chair de pouſſin; ou bien prenez bois de ruë bien gros, & y faites un petit creux, & le rempliſſez d'eau, puis mettez cette ruë deſſus les charbons ardens l'eſpace de demi heure, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien cuite, & ſi l'eau ſort, ou tombe, ou diminuë, rempliſſez le petit creux d'autre eau, puis prenez cette eau & tout le jus de la ruë bien épreinte, & y mêlez de poudre de ſaffran la quantité d'un grôs poix, trempez dans cette eau la chair du paſt de l'oiſeau, & lui en donnez demi gorgée, & ſi il fait difficulté de la manger, gardez-la juſqu'à ce qu'il ait apétit, puis vous la lui préſenterez derechef, & continuërez cette recepte trois ou quatre jours, ou bien trempez ſon paſt en eau de ſouffre & ſuc de grenade.

L'oiſeau vous donnera connoiſſance qu'il a des *filandres* dans le corps lorſqu'il fera ceci, crac, crac, & quand il ſèrre vôtre poing, quand vous le portez le matin, & fait ſemblant de ſe coucher deſſus, qui eſt un ſigne évident que les *filandres* le tourmentent beaucoup, & eſt en danger de mort; il plume auſſi ſon ventre, & vous vèrrez en ſa cure vèrs, ou chair rouge, qui n'eſt autre chôſe que vèrs. Pour les faire mourir, faites de la poudre de lentilles des plus rouſſes, & mêlez-y un peu moins de poudre de vèrs, & les délayez dans du miel, & en faites un emplâtre, après plumez le ventre de l'oiſeau, & l'y mettez, puis faites du jus de ruë & de feuille de pêcher, avec lequel mêlez poudre de vèrs, & emplâtre, & la mettez ſur les reins de l'oiſeau, leſquels ſeront plumez auparavant, & vous renouvellerez l'emplâtre par cinq ou ſix jours; mettez enſuite dedans un boyau de poulet, de la Thériaque, poudre d'aloës & poudre de vèrs, & liez le boyau par les deux bouts, & les faites avaler à l'oiſeau, & trempez la chair de ſon paſt en jus d'hèrbe vèrte de froment.

Quand l'oiſeau plume ſouvent ſes cuiſſes, c'eſt ſigne qu'il y a des *filandres*; la cauſe vient de ce qu'il s'eſt trop débattu ſur la pèrche, ou ſur le poing, & s'eſt rompu quelque veine des cuiſſes, il faut curer l'oiſeau ainſi qu'il a été dit ci-deſſus, & laver ſes cuiſſes de jus de ruë, & d'autres hèrbes qu'on a dit avec poudre de vèrs, & mettre deſſus le marc de ces hèrbes.

Le ſaffran fait mourir les *filandres.* La poudre aux vèrs eſt bonne pareillement contre les *filandres.* La blanche aloine appaiſe les *filandres*, & donne auſſi appétit à l'oiſeau. La vèrveine appaiſe auſſi les *filandres.* Les feuilles de pêcher ſont encore bonnes contre les *filandres.*

Mr Ménage prend auſſi *filandres* pour cèrtains crêpes qui volent en l'air, & qu'on nomme ainſi, parcequ'ils reſſemblent à des filèts.

Les *filandres* ſont des crêpes qui tombent de l'air, & s'attachent ſur les voyes d'une bête, ce qui les fait connoître vieilles. Salnove.

FILANDRE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui a ſes panaches très fins d'un beau pourpre ſur du blanc. Morin.

FILARDEUX. adj. Eſt une épitète que les Maçons donnent aux pièrres, lorſqu'elles ont des fils, & ne ſont pas également pleines. *Filorum plenus.*

FILARET. ſ. m. Tèrme de Marine. Les *filarèts* ſur les Galères ſont des piéces de bois qui forment une éſpéce de baluſtrade, ils ſont pôſez horiſontalement, & portent ſur d'autres piéces de bois pôſées pèrpendiculairement comme des poteaux, ou des baluſtres. *Filaret* de la rambade, *filaret* du baſtion de retranchement, *filaret* de la bande, *filaret* de la planche pour entrer en galère, *filaret* des eſpales, *filaret* du couroir, *filaret* de roujeole, *filaret* de bataillolles de fèr à la bande, *filaret* pour la croix des rambadetes.

FILASSE. ſ. f. Filamens qu'on tire de cèrtaines plantes, comme en France, du chanvre, du lin, des orties, pour après être battus & préparez les mettre en une quenouille, & en faire du fil. *Filum depexum, flos lanæ carminata.*

On dit figurément des viandes inſipides, ou qui ſe tirent par longs filèts, que ce n'eſt que de la *filaſſe.*

FILATIRE. Vieux mot qui ſignifioit reliquaire.

Ne filatire, *ne crucifis dorez.*

Roman de Guarin le Lorain, Du Cange 26. Diſſertation ſur le Joinville pag. 310. Ce mot vient de Phylacterium, φυλακτήριον, dans un ancien Compte d'Éſtienne de la Fontaine Argentier du Roi de l'an 1352. on trouve le mot de *Filatiere*, mais c'eſt dans un autre ſens. *Le ſourtail de quinze filatieres qui ſont armoiées aux armes d'Eſpaingne & de Bourbon*; & dans un autre endroit du même compte, *Pour la chambre de Monſegneur le Dauphin, ou il a grant couſtepointe, & un cheveciel, qui fait demy ciel ouvré de meſmes la couſtepointe, & ou milieu a une fillatiere, ou ſon tymbre eſt armoié de ſes armes.*

FILATRICE. Tèrme de Marchands. C'eſt une eſpéce de fleuret, ou de padouë, qu'on appelle en quelques endroits *filoſéle. Filum ſericum craſſius.*

FILBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Filibertus*, & non pas *Philibertus*. BAILLET, *au 20e d'Août.* Saint Filbèrt étoit né dans l'ancienne ville d'Euſe, autrefois métropole de la troiſiéme Aquitaine, que nous appellons Gaſcogne, & dont le ſiége avec la dignité a été tranſporté à Auch. ID. Il étoit fils de Filibaud Evêque de Vic, & fut prémiér Abbé de Jumiéges & de Nèrmoutier au IXe ſiécle. Voyez D. Mabillon *Act. Sanct. Bened. Sec II. p.* 818. *&c.*

FILE. ſ. f. Longue ſuitte de pèrſonnes, ou de chôſes, principalement de celles qui ſont diſpoſées en droite ligne. *Ordo, ſeries.* Il y avoit une longue *file* de maiſons dans cette ruë, une longue *file* de chambres dans cet appartement, d'arbres dans cette allée, de Prêtres à cette proceſſion.

D'où vient cet embarras, ces caroſſes de file?
Quel ſpectacle nouveau fait accourir la ville? VILL.
Vingt caroſſes bientôt arrivant à la file
Y ſont en moins de rien ſuivis de plus de mille. DESPR.

FILE, en tèrmes de guèrre, eſt une ligne que font les ſoldats placez l'un devant l'autre, qui compôſent la hauteur d'un bataillon, qui eſt ordinairement de ſix pour l'Infanterie, & de trois pour la Cavalerie. *Verſus, ſeries perrecta.* On dit, Sèrrer les *files*; pour dire, les mettre plus près. Doubler les *files*; pour dire, Doubler la hauteur d'un bataillon, & en diminuër le front de moitié.

Après eux d'Aſpremont, Sainte More & Joinville
De leurs bandes ſuivis arrivent à la file. P. LE MOINE.

Chef de *file*, c'eſt le ſoldat qui eſt à la tête de la *file*: *Serre-file*, celui qui eſt à la queue: Chef de *demi-file*, celui qui eſt le prémiér, quand le bataillon eſt diviſé en deux.

On dit, Aller à la *file*; pour dire un à un, l'un après l'autre. On va à la *file* adorer la croix, baiſer les reliques.

FILE A' FILE. adv. File après file. Défiler *file à file.*

FILEA. ſ. f. Cap de la Romanie, dans la Turquie d'Europe. *Philia.* Il s'avance dans la mèr noire près de Finopoli, & de l'embouchure de la rivière de Delcon.

FILER. v. act. Réduire de la filaſſe en fil. *Nere, fila ducere, torquere.* On le dit auſſi de l'étaim, ou laine, de la ſoye & autres chôſes dont ont fait du fil. Ce fil eſt *filé* bien délié. Les artiſans appellent *filer ſec*, quand ils *filent* de la laine qui a été auparavant dégraiſſée avec du ſavon noir.

FILER, ſe dit auſſi des vèrs à ſoye, quand ils tirent la ſoye de leur éſtomac, & des araignées qui font leurs toiles.

On dit poëtiquement, que les Parques *filent* nos jours, qu'elles les *filent* d'or & de ſoye pour ceux qui jouïſſent d'une vie heureuſe. Les Parques *filent* nôtre vie. ABLANC. Il reſte encore à la Parque de quoi *filer*. BOIL. C'eſt à dire, Il me reſte encore quelques années de vie. *Dum ſupereſt Lacheſi quod torqueat.* JUVEN.

Mettons fin à des jours que la Parque elle-même,
Des jours, A pitié de filer. MALH.
Dont les mains de l'amour devoient filer *le cours.* VILL.
C'eſt dans ce beau ſéjour que mon éſprit tranquille,
Met à profit les jours que la Parque me file. BOIL.

On dit auſſi ſe *filer* des jours, l'éxpreſſion eſt poëtique, elle a quelque fois beaucoup de grâce dans la prôſe.

C'eſt là, que toujours ignoré,
. . . .
. . . .
Et que vous cachant aux Mortels
Vôtre âme innocente & paiſible,
Se file *des jours étèrnels.* DE VILLIÉRS.

On le dit auſſi poë[illegible] tes.

Leurs cimiers s'élevoient de pannaches couvèrts,
Plus blancs que les floccons que filent *les hyvèrs.* P. LE MOINE.

Ménage dérive ce mot de *filare*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont employé en cette ſignification de *filer*. Mais ſans aller au vèrbe *filare*, les Latins ont dit *filum*, & cela nous ſuffit.

En tèrmes de Marine, on appelle *Filer*, ou *Larguer* les manœuvres, quand on lâche les cordes, ou câbles qui les ſoutiennent. *Rudentes laxare. Filer l'écoute*, c'eſt la faire ſortir du vaiſſeau au gré du vent. On dit, *Filer* le câble qui tient l'ancre, quand on en lâche ſuffiſamment pour tenir le vaiſſeau en état. On dit auſſi, *Filer* le câble bout pour bout, lorſqu'on lâche & qu'on abandonne tout le câble avec l'ancre, & lorſqu'on n'a pas le loiſir de le lever. Dans ce ſens on dit d'une pèrſonne qui a pris la fuite, Il a *filé* le câble: ce n'eſt qu'en badinant. Nous *filâmes* 40 braſſes de ſonde ſans trouver fond. FRÉZIÉR.

FILER, eſt auſſi un tèrme de Ciriér. C'eſt, Faire paſſer de la bougie par les trous des filières. *Filer* de la bougie.

FILER, ſe dit auſſi par les Tonneliérs, pour Deſcendre du vin dans la câve avec des câbles & un poulin. *Filer* du vin.

FILER, ſe dit neutralement des chôſes onctueuſes qui s'épandent en longs filèts continus: comme, Le fromage d'Auvèrgne mis en ſouppe *file*, ou fait de grands filèts. Ce ſyrop *file*, c'eſt une marque qu'il eſt cuit. Ce vin *file*, c'eſt un ſigne qu'il eſt gras.

FILER, ſignifie encore, Aller à la *file* l'un après l'autre. Les troupes *filent* du côté d'Italie. Ils *filoient* ſur les flancs pour éviter l'embarras. ABLANC. Le bagage *filoit* dèrrière. ID. La prêſſe étoit grande à cette porte, elle a été un quart d'heure à *filer*. Il y avoit un grand embarras ſur ce pont, mais les carroſſes commencèrent à *filer*.

FILER. Tirer quelque chôſe en long comme ſi c'étoit du fil, ou lier une chôſe, en y mêlant quelque autre chôſe, en la faiſant cuire, en l'accommodant de telle ſorte, qu'elle puiſſe s'allonger, & être tirée en long. *Filer* de la pâte, c'eſt une manière de préparer la pâte pour en faire un mèts: on y mêle des œufs, du fromage &c. on la fait cuire dans un poëlon, on la *file*, puis on la fait frire. *Filer* de la pâte, ſe dit auſſi ſimplement de toute ſorte de pâte qu'on allonge comme un lacet, ou une petite corde, afin de faire differentes figures.

FILER, ſignifie encore, Tirer en longueur, ou ménager & donner par le menu. *Ducere.* Il faut *filer* cette affaire. Il faut faire *filer* ce peu d'argent que j'ai, juſqu'à ce qu'il en vienne d'autre.

On dit encore, *Filer* doux; pour dire, Se taire, obéïr avec ſoumiſſion devant un plus fort que ſoi. Se retîrer ſans bruit, ne point faire d'éclat. Ce tèrme eſt bas.

Ah qu'il fit bien, ce drôle de filoux;
Et voleur contrefait en acheteur de ſoye,
De s'en aller en filant doux,
Après avoir manqué ſa proye.

FILER la Carte. Tèrme de Bonneteur, ou de filou. Ce n'eſt pas, comme on l'a dit dans la prémière édition de ce livre, tirer doucement les cartes & l'une après l'autre, pour profiter de l'avantage de la connoître par l'envèrs. Au contraire, les Bonneteurs *filent* ſi vîte la carte, que l'œil ne peut rien apèrcevoir. *Filer* la carte eſt donc retenir une carte marquée pour ſe la donner, au lieu de la donner à ſa partie, à ſon advèrſaire, à qui elle tomboit ſelon l'ordre naturel. *Cartam ſubducere.* Au Picquet les filoux marquent les as, & lorſqu'ils les voyent tomber en partage à leur partie, ils les retiennent avec le doigt, & en donnent ſubtilement deux autres, C'eſt là *filer* la carte.

On dit provèrbialement, qu'un homme *file* ſa corde; pour dire, qu'il fait des méchantes actions. On dit auſſi, qu'un homme *file* le parfait amour; pour dire, qu'il cageolle une femme dans les formes. On dit auſſi aux femmes qui ſe veulent mêler des chôſes qui regardent le ſoin des hommes, Allez vous-en *filer* vôtre quenouille. Du tems que Bèrthe *filoit*; c'eſt à dire, au vieux tems. On trouve encore dans une ancienne charte, que Bèrte mère de Charlemagne *filoit* elle-même pour orner les Égliſes, *filabat*. De là eſt venu le provèrbe.

FILÉ, ÉE. Part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. Du lin *filé*, de la ſoye *filée*, de la pâte *filée*, &c. Des œufs *filez*, ſont des œufs battus cuits avec du ſucre, du vin blanc; ils ſe ſèrvent en piramide, comme la pâte *filée*.

Vos jours filez *d'or & de ſoye*
S'écouleront tous dans la joye. P. DU CÈRC.

FILÈT. ſ. m. diminutif de *fil*, qui ſignifie un fil délié. *Tenue filum.* Il voyoit une épée ſur ſa tête qui ne tenoit qu'à un *filèt*. L'Abbé Fleury a dit *filet* de pèrle, pour *fil* de pèrles. Voyez FIL.

FILÈT, eſt quelquefois [illegible] gros *fil*, ou une ficelle dont on fait des reſeaux [illegible]

FILÈT,

Filèt, ſe dit auſſi de ces reſeaux qui ſont faits de *filèt* pour prendre du poiſſon, comme les trubles, ſennes, épérviers, tramails, &c. ou pour la chaſſe, comme les tiraſſes, traineaux, cordelettes, rêts, pochettes, bourſette, ou bourſe, &c. *Rete*.

> *Qu'un fiér ſangliér dans ſa rage*
> *Des chiens, des* filèts *ſe dégage*. N. Ch. de Vèrs.

On s'en ſêrt auſſi pour retenir les balles dans les jeux de paume. Il a donné dans les *filèts*.

Filèt, ſe dit auſſi figurément pour, Piéges, embuches. *Inſidiæ*. Seigneur, faites que j'échappe des *filèts* que mes ennemis m'ont tendus. Port-R. On le dit auſſi de tous les petits artifices que le ſéxe met en uſage pour inſpirer de l'amour aux hommes.

> *Jeunes beautez en vain tendent* filèts;
> *D'être indolent chácun ſe félicite* Des-H.

On le dit figurément des agrémens qui gagnent, qui engagent.

> *Il eſt prompt à promettre, à donner il eſt prompt,*
> *Rien n'échappe aux* filèts *que les Grâces lui ſont*. P. Le Moine.

Filèt de mèrlin, eſt un tèrme de Marine. Il ſêrt à fêrler les voiles dans les marticles.

On appelle auſſi *filèts*, de petits fils ou filamens qui ſont dans les chairs, dans les plantes. Cette viande eſt trop cuite, elle s'en va toute par *filèts*.

On met des *filèts* d'or ſur les livres qu'on relie proprement. On met pareillement des *filèts* d'or ſur les ouvrages d'Architecture & de Menuiſerie.

Filèt, ſe dit auſſi de ce qui eſt menu & délié en pluſieurs occaſions. *Stilla*. Comme, cette ſource ne donne qu'un *filèt* d'eau. Cette fontaine ne jette en l'air qu'un *filèt*. On dit auſſi faire un *filèt* d'eau; pour dire, Lâcher ſon urine: un *filèt* de vinaigre; pour dire, un peu de vinaigre.

On dit auſſi, un *filèt* de voix; pour dire, une voix foible & délicate. La veine de ce Poëte n'eſt qu'un *filèt*, elle ne coule que par gouttes; une élégie la met bien ſouvent à ſéc. G. G. Sarazin dit au Prince de Condé,

> *A chanter tes fameux éxploits*
> *J'emploirois toute ma vie;*
> *Mais je n'ai qu'un* filèt *de voix,*
> *Et ne chante que pour Sylvie.*

Filèt, en tèrmes d'Architecture, eſt un petit membre, ou ornement quarré dont on ſe ſêrt en divêrſes occaſions, & qui accompagne, ou couronne une moulure plus grande. On l'appelle autrement *réglèt*, ou *liſteau*. Les Italiens l'appellent *liſta*, ou *liſtello*, bande, bandelette. On appelle encore en tèrme d'Architecture & de Maçonnerie, *filèts de mur*, les rebords qui ſe font au haut d'un mur mitoyen: s'il y a des *filèts* des deux côtez, cela marque que le mur appartient à l'un & à l'autre voiſin; s'il n'y en a que d'un côté, c'eſt une marque que le mur n'appartient qu'à celui du côté duquel ſont les *filèts*.

Filèt, ſe dit auſſi de la partie élevée de la vis qui régne autour de ſon cylindre, & qui entre dans les écrous. Quelquefois ces *filèts* ſont tranchans, & quelquefois quarrez, comme dans les grands étaux de Sêrruriérs.

Filèt, en tèrmes de Couvreurs, eſt la partie de la couvèrture qui aboutit contre le mur, & eſt couvèrte de plâtre, ce qui eſt compté pour un pied.

On dit figurément, un *filèt* de vie; pour dire, qu'un homme eſt valétudinaire: & que ſa vie ne tient qu'à un *filèt*; pour dire, qu'il eſt entre les mains d'ennemis puiſſans, ou de gens cruëls, & qu'il eſt ſans ceſſe en dangér de mort.

On le dit auſſi des affaires. Son procès s'en va pêrdu, il ne tient plus qu'à un *filèt*. Sa fortune s'en va ruinée, elle ne tient plus qu'à un *filèt*. Cela ſe dit par alluſion à l'hiſtoire de Denys le Tyran, qui mit une épée pendante à un *filèt* ſur la tête de Damocles.

Filèt, en tèrmes d'Anatomie, eſt l'extrémité du ligament membraneux qui eſt ſous la langue, & qu'on appelle autrement le *frein*. On trouve ſouvent aux enfans nouveaux nez le *filèt* ſi long, qu'il s'étend prèſque juſqu'au bout de leur langue, ce qui les empêche de pouvoir teter facilement. Pour y remédier on le couppe avec la pointe des ciſeaux. Voyez Ménage.

Filèt, en tèrmes de Botanique, ſe dit de ces fils qui ſont ordinairement placez dans le milieu de la fleur, comme on le voit dans le lis, dans la rôſe, & dans une infinité d'autres fleurs. Il y en a de deux ſortes. Ceux qui ſoutiennent des ſommèts, s'appellent des étamines. Ceux qui n'en ſoutiennent point, s'appellent ſimplement des *filèts*.

On dit en tèrmes de chaſſe, un *filet* de cèrf, de ſangliér: c'eſt le morceau de chair qui ſe couppe le long des vèrtébres du dôs. Il y a grands *filèts* & petits *filèts*. Les grands *filèts* ſont la chair qui ſe léve audeſſus des reins du cèrf, & les petits *filèts* ſe levent au dedans des reins. Salnove. On dit auſſi *filèt* de chevreuil. Ce mot de *filèt* a paſſé chez les Rotiſſeurs & les Traiteurs qui s'en ſèrvent ordinairement en parlant de cette partie des cèrfs, des chevreuils, que les chaſſeurs appellent *filèt*.

On appelle à la Boucherie le *filèt* de bœuf, la partie qui ſe léve ſur le bœuf depuis le haut du foye juſqu'au bas du col le long de l'épine, & qui tient avec les hampes & l'onglet. Les Pâtiſſiérs s'en ſêrvent, car il y a de la graiſſe & de la chair. On dit auſſi *filèt* de poiſſon, on en fait des ſalades auſſi bien que d'anchois.

En tèrmes de Manége, *filèt* eſt une petite bride dont l'embouchure eſt accompagnée de deux branches toutes droites avec une gourmette. On met les chevaux au *filèt* pour les panſer, pour les mener à la riviére. On dit, les tenir au *filèt*, ou les tourner au *filèt*; pour dire, les mettre entre deux piliérs, leur tourner la crouppe vèrs la mangeoire. Un *filèt* à l'Angloiſe, eſt une embouchure fort menuë & ſans branches, dont on ſe ſêrt en Anglètèrre, & qu'on nomme autrement *bridon*.

Filèt, dans quelques Coutumes, ſignifie un petit brochèt, un brocheton. Les *filèts* ſont les petits brochèts après leur naiſſance, lorſqu'ils ſont formez.

Filèt, en tèrmes de Blaſon, *Taniola*, eſt une éſpéce d'orle, ou de bordure, qui ne contient en largeur que le tiêrs, ou le quart de la bordure ordinaire, qui eſt retiré en dedans, & qui eſt d'un autre émail que le champ de l'Écu. Il régne tout autour en approchant de ſes bords, comme un paſſement ſur un manteau.

Filèt, ſe prend auſſi pour un trait qui ſe tire comme la barre de la pointe gauche du chêf à travêrs l'Écu, ainſi qu'une écharpe. On le met ordinairement ſur les Écus des bâtards. Néanmoins on le voit ſouvent en bandes, en croix, en faſces, & en autre aſſiette; & il ne doit avoir que le quart de la largeur de la piéce. Ainſi quand cela arrive à la croix, on l'appelle *filèt en croix*.

Filèt, en tèrmes de Monnoye, eſt la même chôſe que le cordon qui régne autour de la circonférence d'une éſpéce.

Enfin, l'on appelle quelquefois *filèt*, ou *fil*, une ſuite de chôſes rangées ſur une même ligne, ou les chôſes mêmes ainſi rangées. *Series*.

On dit provèrbialement d'un grand parleur, qu'il n'a pas le *filèt*; pour dire, qu'il n'y a rien qui l'empêche de parler: qu'un homme eſt tombé dans les *filèts* de quelqu'un; pour dire, qu'il eſt tombé dans les piéges qu'on lui avoit préparez: qu'un Officier de Juſtice a fait un beau coup de *filèt*; pour dire, qu'il a pris quelque chêf de voleurs, ou pluſieurs voleurs enſemble: qu'un homme nous tient au *filèt*; pour dire, qu'il nous fait attendre, ou qu'il nous amuſe de belles eſpérances: & par la même raiſon, Demeurer au *filèt*, c'eſt, attendre, & demeurer ſans rien faire. Être au *filèt*, c'eſt être à table ſans avoir de quoi manger. Voyez Ménage.

Demeurer au *filèt*, c'eſt manquer de mémoire, demeurer court en récitant quelque chôſe. Un Magiſtrat prononçant une harangue qu'il avoit fait faire par un habile Avocat demeura au *filèt*; & dit tout haut, Diâble ſoit de l'Avocat; pourquoi me l'a-t-il faite ſi longue? Vign. de Marv.

FILÉTE. ſ. f. Nom d'une meſure de vin qu'on appelle dans quelques endroits du Languedoc *fouillète*. Voyez Fillette.

FÎLEUR, euse. adj. Qui file ou réduit en longs filèts; & ſe dit tant du fil que de la ſoye, de l'or, du fêr, des boyaux, & autres chôſes qui ſe préparent en long fils ou filèts. *Aptator artifex fili*.

FILEURE. ſ. f. Voyez Filure.

FILEUX. Tèrme de Marine. Ce ſont des crochèts de bois attachez au vibord, qui ſêrvent à amarrer les manœuvres. On les appelle autrement *Taquèts*.

FILIAL, ale. adj. Qui appartient au fils, à l'enfant. *Filialis*. On doit avoir une obéïſſance *filiale* envers ſes pêre & mère. Les Théologiens diſtinguent ordinairement entre une crainte ſervile, & une crainte *filiale*. Les plus ſcélérats peuvent avoir une crainte ſêrvile, une crainte d'éſclave pour Dieu, ou du moins ce que les Théologiens appellent une crainte ſêrvilement ſêrvile; mais ils n'ont point une crainte *filiale* pour lui; c'eſt à dire, une crainte d'amour, & de reſpect.

FILIALEMENT. adv. D'une maniére filiale. *Ut filium decet*. On a quelquefois enjoint à des marâtres de traitter leurs enfans *filialement*.

FILIATION. ſ. f. Déſcendance de pêre en fils. *Genus, filiatio*. Dans la queſtion de l'état d'une perſone, il faut prouver ſa *filiation* par actes authentiques. On appelle auſſi *filiations* les degrez d'une généalogie.

On le dit figurément des Égliſes qui dépendent les unes des autres par droit de patronage ou de fondation. S. Mèrri & S. Benoît ſont de la *filiation* de l'Égliſe de Paris. L'Abbaye de Chalivoy eſt de *filiation* de Pontigny.

FILIÈRE. ſ. f. eſt un morceau de fer percé de pluſieurs trous d'inégale grandeur, par où on tire & on fait paſſer l'or, l'argent, le

cuivre & le fèr, pour le réduire en fils ſi menus qu'on veut, comme on voit le fil d'archal, les cordes d'épinettes, & les fils d'or & d'argent, dont on fait les dentelles, & les étoffes. *Laminia forata, tractilis.* La plus grande ouvèrture d'un trou de la *filiere* par où entre le fil, s'appelle *pèrtuis*; la plus petite par où il ſort, s'appelle *œil.* Il y a plus de ſept-vingt trous de *filiere* par où il faut que le lingot paſſe pour porter le fil juſqu'au ſupèrfin. Les plus gros pèrtuis ſèrvent à tirer à l'argue. Les petits s'appellent *rats*, & les dèrniers s'appellent *prégatons.*

Filière, en tèrmes de Fauconnerie, eſt une ficelle d'environ dix toiſes, qu'on tient attachée au piéd de l'oiſeau pendant qu'on le reclame, juſqu'à ce qu'il ſoit aſſuré. *Retinaculus funiculus, reſticula emiſſaria.* On l'appelle auſſi *Creance* & *Tien le bien.*

Filière, eſt auſſi un inſtrument de Ciriér. Il y a de même divèrs trous, les uns plus gros, les autres plus petits, au travèrs deſquels on fait paſſer la bougie, lorſqu'on la veut petite, ou groſſe. Apprêtez la *filière* pour filer la bougie.

Filières, eſt auſſi un tèrme de Carriér, qui ſignifie les veines & les crevaſſes par où l'eau diſtile, & qui intèrrompent les lits de piérre des carrières.

Filières de comble, ſont les pannes, ou piéces de bois, qui portent les chevrons d'un faux comble d'une manſarde.

Filières. Ce ſont encore des morceaux d'aciér bien trempez, où il y a pluſieurs écrous, dans leſquèls on fait les vis. Les *filières* ſèrvent à faire les vis, comme les tarots à faire les écrous.

Filière, en tèrmes de Blâſon, ſe dit quelquefois du diminutif de la bordure, lorſqu'elle ne contient que la troiſiéme partie de la largeur de la bordure ordinaire. *Striata, reſticula.*

FILIGRANE. ſ. m. Quelques-uns diſent *Filigramme*; mais l'uſage eſt pour *Filigrane*. Piéce d'orfévrerie d'or, ou d'argent, travaillée délicatement en forme de petits grains, ou de petits filèts. *Filatim elaboratum opus, argentum, aurum.* Ce cabinèt eſt fort riche, & orné de pluſieurs belles piéces de *filigrane*. Des corbeilles, des flambeaux de *filigrane.*

FILIPENDULE. ſ. f. Plante qui eſt ainſi appellée, parceque ſes racines ont quelques tubercules attachez à des fibres aſſez déliées, d'où elles pendent comme ſi elles ne tenoient qu'à un filèt. Ses feuilles ſont rangées ſur une côte comme par paires, & entremêlées de quelques autres plus petites feuilles: elles reſſemblent à celles de la pimprenelle, mais elles ſont plus étroites & découpées plus profondément. Sa tige eſt droite, haute d'un piéd, ou d'un piéd & demi; elle porte à ſon extrémité un bouquèt compoſé de fleurs à ſix petites pétales blanches, d'une ôdeur douce & agréable. Ses ſemences ſont aplaties, ramaſſées en manière de tête, & rangées comme les douves d'un petit muid. La *filipendule* eſt fort diuretique & fort apéritive. On en recommande l'uſage pour l'épilépſie. Sa racine eſt bonne pour les fleurs blanches & pour la diſſenterie. C. Bauhin l'appelle *filipendula vulgaris, an molon Plinii.* C. B. pin. 16.

SAN FILIPPO DARGIRONE. Voyez PHILIPPE.

FILATRE, ou comme écrit Nicod, *filiaſtre*, eſt ce qu'on appelle maintenant beau-fils. *Privignus.* Voyez FILLATRE.

FILLETTE. Voyez après FILLE dans l'article FILS.

FILOPENDULE. ſ. m. *Filopendulum.* C'eſt un mot que Rabelais a fait, & dont il s'eſt ſèrvi pour ſignifier un *contrepoids.*

Ce mot eſt formé & compoſé de deux mots Latins, *filum, fil,* & *pendulus, qui pend.*

FILOSELLE. ſ. f. Nom qu'on donne en Avignon à une éſpece de fleurèt, ou de groſſe ſoye. *Filum ſericum craſſius.* On l'appelle ailleurs *filatrice* & *padouë.* Il y a des Officiérs de Galères qui écrivent *filozelle.* On ſe ſèrt de *filoſelle* rouge pour le tendellet de cordillat.

FILOTIÈRES. ſ. f. pl. Ce ſont dans les compartimens des vitres & les bordures d'un panneau de forme de vitrail.

FILOU. ſ. m. Ce mot originairement & proprement ſignifie un petit corps d'yvoire large de quatre doigts, de figure priſmatique, qui a ſix pans ou cannelures, dont on a fait un jeu en le roulant ſur une tâble unie, où l'on ne gagne que quand il s'arrête ſur une autre cannelure que celle qui eſt marquée de noir. Mais comme à ce jeu le maître peut facilement tromper, ſoit en chargeant de plomb quelqu'un des endroits de ce petit corps, ſoit en inclinant un peu le plan ſur lequel on le pouſſe, on a appellé *filoux*, tous ceux qui ſe ſèrvent de quelque tromperie pour gagner au jeu. *Graſſatores, deceptores, fallaces.*

Filou, ſe dit par éxtenſion d'un trompeur ſubtil, d'un éſcroc, & de tous ceux qui ſe ſèrvent de mauvaiſes voyes pour s'emparer du bien d'autrui: comme de ceux qui ſous prétexte de belles eſpérances trompent les gens imprudens, & de bonne foi, en les engageant dans des affaires dont ils tirent tout le profit par devèrs eux.

Filou, ſe dit auſſi d'un coupeur de bourſe, de celui qui vole par adreſſe, ou par ſurpriſe. Il eſt difficile de purger une grande

ville de *filoux*, & de coupeurs de bourſes. On dit en Provence, *Filou* pris, *filou* pendu.

Afin d'écarter de chez vous
Tous les voleurs & les filoux,
Vous prenez grand ſoin de répandre
Que vous n'avez pour bien que l'eſprit & le cœur. Rec. de vèrs.

Ce mot vient du Grèc φιλήτης, ou φηλήτης, qui ſignifie *larron, pipeur.* Voyez-en d'autres origines dans Ménage. Du Cange croit qu'il pourroit venir du Latin *fillones*, qui s'eſt dit pour *nebulones, fripons.*

FILOUTER. v. act. Tirer la laine, ou voler & tromper quelqu'un par de mauvaiſes voyes & artifices. *Subducere, graſſari, decipere.*

Filouté, ée. part. paſſ. & adj. *Subductus, per fraudem ablatus.*

FILOUTERIE. ſ. f. Vol ſubtil, action de filou par laquelle on trompe adroitement. *Latrocinium, fraus, ars mala.* Les plus grands gains qui ſe font au jeu viennent d'ordinaire de *filouterie*. Ceux qui promettent la piérre philoſophale font une pure *filouterie.*

FILS, Fille. ſ. m. & f. Enfant mâle, ou femelle; tèrme relatif, qui ſe dit de celui ou celle dont on eſt le père, ou la mère, & qui nous doivent la naiſſance. *Filius, filia.* On dit que c'eſt un ſouhait de Roi, que d'avoir *fils, fille. Fils* de France, ou *Fille* de France, ce ſont les enfans de nos Rois. On traite les *fils de France*, d'Alteſſe Royale. Ils ont Chambre des Comptes, Chancelièr, Conſeil, compagnie des Gardes, &c.

Le Duc d'Anjou dans les lettres de retabliſſement de la Chambre des Comptes de Tours, du 15. Octobre 1581. ſe qualifie François *Fils de France*, frère unique du Roi, Duc d'Anjou, Touraine, Bèrry, & Alençon, Seigneur Souverain du Païs de Cambreſis. Dès le commencement de la troiſiéme race les *fils de France* ſe diſoient ſeulement *fils* du Roi du vivant de leur père, & frères du Roi lorſque leurs frères régnoient. Les petits fils des Rois s'appellent *petits fils de France*, & les filles, *petites filles de France*. Ils donnent Audience aux Ambaſſadeurs, & ſont traitez d'Alteſſes Royales. M^r le Duc d'Orleans, aujourd'hui Régent du Royaume, eſt le prémier qui ait porté le titre de *petit fils de France*. Du Tillet dit que *le ſurnom de France appartient aux* filles *des Rois de France, ſoient nées avant, ou durant le régne. Vrai eſt que ſi elles ſont nées auparavant, ne le prennent qu'apres l'avenement à la Couronne, & ſi elles ſont* filles *de fils ainé du Roi, ſont appellées Mes Dames dès-leur naiſſance, pour l'aſſurance de la Couronne à leur père ſans ſa mort. Les autres ne ſont appellées que Mes Damoiſelles, & apres l'avenement Mes Dames, avec le ſurnom de France.* Aujourd'hui les *Filles* de France ſont appellées Mes-Dames, & les petites *filles* de France Mes Demoiſelles. Il y a 400 ans que les *filles* de France ſont appellées Mes-Dames. Et dans une charte de l'an 1326. Jean Lenge eſt qualifié Chevalier le Roi, Maître d'Hôtel de Nos Dames. *Filles* le Roi. Le titre de Mes Demoiſelles porté par les *petites filles* de France, n'eſt pas ancien. Il n'y a pas 200 ans que les Évêques mêmes marchoient devant les *Fils* de France. Du Perron. Les *Filles* de France étoient autrefois appellées Reines. Mezeray *T. I. p.* 43. en rapporte la raiſon. C'eſt, dit il, que les Enfans de France partageoient les Provinces en façon de Royaumes, la majeſté de cette auguſte Maiſon étant en effèt telle, qu'elle ne produit que des Rois.

Fils légitime, eſt celui qui eſt venu en légitime mariage. *Fils* naturel, ou bâtard, *nothus*, qui eſt né hors du mariage. *Fils* adultérin, celui dont le père, ou la mère, étoient déja mariez ailleurs, & non enſemble.

Ce mot, ſelon Martinius, vient du Grèc φῦλον, *gens, natio, génération*, de φύω, *naſcor*, d'où vient le *fio* des Latins.

Fils de famille, eſt celui qui eſt encore ſous la puiſſance patèrnelle. *Filius familias. Fils* émancipé, celui qui en eſt ſorti. *Fils* poſthume, qui eſt né après la mort du père.

Fils adoptif, celui qu'on a adopté, comme on faiſoit autrefois à Rome, & comme on fait encore en quelques endroits d'Allemagne, & de Lorraine. Voyez Adoption.

Fils du prémiér lit, ou du ſecond lit, &c. ſe dit de ceux qui ſont nez d'un prémiér, ou d'un ſecond mariage, &c.

Beaufils. *Privignus*, celui dont on a épouſé le père, ou la mère, qui étoit né d'un prémiér mariage de l'un ou de l'autre.

Beaufils, *Nepos*, celui qui eſt né de ſon *fils*, ou de ſa *fille* à l'égard d'un ayeul.

PETIT-FILS. Tèrme de Géomance. *Nepos.* Les quatre *petits-fils*, en tèrmes de Géomance, ſont quatre figures du thême Géomancien qui ſont audeſſous des figures appellées *mères & filles.* On les appelle *petits-fils*, parcequ'elles ſont compôſées de cèrtain nombre de points, qui ſe trouvent dans les figures des mères & des filles: mais parceque les figures des deux prémiers *petits-fils* ſont compôſées de points, qui ſe trouvent dans les figures

gures des mères, ou dans les figures appellées mères, on devroit les appeller fils, & non pas *petits-fils*. Voyez Robèrt Flud. t. 1. dans le Traité de Géomance.

Arrière-petit-Fils. Eſt le *fils* du *petit fils*. *Abnepos*. Loüis XV. eſt ſucceſſeur & *arrière-petit-fils* de Loüis XIV. ſon arrière grand père.

Fils, pris abſolument, ſignifie par éxcellence, un enfant mâle. Il n'a eû qu'un *fils* de ce mariage, & trois filles. Les quatre *fils* Aymond.

> *Vien mon* fils, *vien mon ſang, vien réparer ma bonte.* Corn.
> *Tout me trahit ici,*
> *Pharnace, amis, Maitreſſe, & toi mon* fils *auſſi.* Rac.

Fils, ſe dit auſſi, en tèrmes de careſſe, des enfans que nous aimons, quoique nous ne ſoyons point leurs pères; & ſignifie, Mignon. Venez, mon *fils*, venez mon mignon, que je vous embraſſe.

Quoique *fils* ſignifie proprement un enfant mâle au prémiér degré, cependant les Juriſconſultes ont éſtimé que le nom de *fils* devoit auſſi convenir au *petitfils* à l'éffet de repréſenter le père. C'eſt pourquoi dans la conceſſion des *fiéfs*, avant qu'ils fûſſent perpétuels, ſi le titre portoit que ce fût pour le vaſſal & ſes *fils*, on étendoit cette diſpoſition à tous les deſcendans en ligne directe juſqu'à l'infini.

Fils de Dieu, ſignifie pluſieurs chôſes dans l'Écriture. 1° Le Vèrbe, la ſeconde pèrſonne de l'adorable Trinité, égale en tout au Père, qui l'engendre de toute éternité, & qui eſt avec lui de toute éternité, principe du Saint Eſprit, & ce nom lui convient & devant & après l'incarnation; car l'on peut dire Le *fils* de Dieu eſt de toute éternité; le *fils* de Dieu a créé le monde avec ſon Père; Le *fils* de Dieu s'eſt incarné, s'eſt fait homme; & Le *fils* de Dieu a vécu 33 ans ſur la tèrre, a été crucifié, & eſt mort ſous Ponce Pilate. On baptiſe les Chrétiens au nom du Père, du *Fils*, & du Saint Éſprit.

2° Pluſieurs créatures ſont auſſi appellées *Fils de Dieu*, non qu'elles le ſoient par nature & par génération; mais à divèrs autres égards. Ainſi les Anges ſont dits *Fils de Dieu* en Job I. 6. & XXXVIII. 7. à raiſon de leur création, de leur adoption, & parce qu'ils ſont toujours dans le Ciel autour de lui, comme des enfans chez leur père. Les Grands, les puiſſants, ſont appellez *fils* de Dieu. Pſeaume 11. 7. XXVIII. 1. LXXXI. 6. LXXXVIII. 7. parcequ'ils ſont les Lieutenans de Dieu, dépoſitaires de ſon autorité. *Fils de Dieu*, ſont auſſi ceux qui ſont dans la vraye Égliſe, dans la vraye Religion. Gen. VI. 2. au ſentiment de pluſieurs Interprétes. Saint Jean. XI. 52. Éxod. IV. 22. 23. Deut. XIV. 1. XXXII. 19. Ézéch. XVI. 20. 21. &c. Les Gens de bien, les Saints, ſont *fils* de Dieu 2. L. des Rois VII. 14. 1. Paral. XVII. 13. XXII. 10. XXVIII. 6. Iſ. I. 2. Apoc. XXI. 7. & peut être Pſ. II. 7. parce qu'ils ſont adoptez, aimez, traitez de Dieu comme ſes *fils*. Et pour les mêmes raiſons on donne encore plus particulièrement aux élus & aux Bienheureux la qualité de *fils* de Dieu, Luc XX.

Fils & Fille, ou enfant, dans l'Écriture & dans les langues orientales, ſe prend en bien des ſens qui ne ſont point propres de nôtre langue, & que nous diſons néanmoins comme des phrâſes conſacrées par l'Écriture, ou autoriſées par l'uſage en cèrtaines rencontres, & ſur tout dans des Livres de dévotion, des Sèrmons, des Traductions de l'Écriture, des Diſſèrtations ſur l'Écriture ou ſur des matières qui y ont rapport, & ſemblables diſcours. Ainſi *fils* non ſeulement au ſingulier, mais au pluriel, ſe dit d'un ſeul enfant. On cite pour éxemple Gen. XXI. 7. où Sara parlant d'Iſaac dit en Hébreu, *Qui croiroit que jamais on eût dû dire à Abraham que Sara lui allaiteroit des fils ou des enfans? Car je lui en ai enfanté un dans ſa vieilleſſe*: mais Sara parle là en général, & ſans détèrminer ſon diſcours à celui ſeul qu'elle avoit eû. *Gen. XLVI.* 23. eſt cité plus à propos: Moyſe dit dans le dénombrement des enfans de Jacob qui entrèrent en Égypte avec lui, *Les fils de Dan* ſont *Huſim* tout ſeul. Et de même 1 *Paral. II.* 8. *Les fils d'Ethan* ſont *Azarias*.

Fils ſe dit pour *petit fils* Gen. XXIX. 5. Laban eſt appellé *fils* de Nachor, quoiqu'il fût *fils* de Bathuel, qui étoit *fils* de Nachor. Gen. XXII. 22. & XXVIII. 5. Voyez encore 1. des Rois XIX. 24. 2. Paral. XXII. 9. Eſdr. V. 1. & comparez-le avec Zach. I. 1. Prov. XIII. 22. XVII. 6. Jerem. XXVII. 7. Ézéch. XXXVII. 25. Dan. V. 22. &c.

Fils ſe dit pour deſcendant à quelque degré que ce ſoit. Matth. I. 1. La Généalogie de J.C. *fils* de David, *fils* d'Abraham. Bouh. Voyez auſſi Gen. X. 20. XXXVI. 10. Joſ. XIV. 9. 2. Paral. XIII. 4. Ézéch. XLIV. 8. XLVIII. 11. Joël 1. 3. &c. C'eſt ainſi qu'on dit *fils* d'Iſraël, *fils* d'Ammon, *fils* de Moab, *fils* des Égyptiens, [illegible] cob, *fils* des Grècs, &c. C'eſt à dire, Iſraelites, Ammonites, Moabites, Égyptiens, &c.

Fils du *fils*, & au pluriel *fils* des *fils*, ſignifient petit *fils*, ou petits *fils*. Gen. XLV. 10. XLVI. 7. Éxod. X. 2. Lév. XVIII. 10. Deut. IV. 9. Jud. VIII. 22. Prov. XVIII. 6. Jérém. II. 9. XXVII. 7. Les Grècs en uſent de même, comme on le peut voir dans le Tréſor d'Henri Étienne au mot Παῖς.

Fils des *fils*, ſignifie auſſi toute la poſtérité, à quelque degré que ce ſoit; & il ſe prend en ce ſens Pſ. CII. 18. Prov. XIII. 22. Ézéch. XXXVII. 25. Ce qui ſe trouve auſſi dans les Auteurs Grècs.

Les *fils*, ou les enfans d'Adam, c'eſt à dire, les hommes. Deut. XXXII. 8. Saci traduit les enfans des hommes, mais il y a dans le texte les enfans ou les *fils* d'Adam.

Fils de l'homme, ſignifie homme, & eſt un tèrme dont l'Écriture ſe ſèrt pour marquer non ſeulement la nature, mais auſſi la fragilité de l'homme. C'eſt une expreſſion commune aux Hébreux & aux Chaldéens. Elle ſe trouve dans Job XXV. 6. Pſ. VIII. 5. LXXXIX. 3. CXLV. 3. Iſ. LI. 12. Hébr. II. 6. Apoc. XIV. 14. Daniel, Ézéchiel, & Jéſus-Chriſt en particuliér, ſont ainſi nommez. Le prémiér une fois VIII, 17. Ézéchiel & J. C. très-ſouvent; & J.C. eſt ainſi appellé même après ſon Aſcenſion par S. Étienne Act. VII. 56. & S. Jean. Apoc. I. 13. & XIV. 14. dit qu'il eſt ſemblable au *fils* de l'homme; parcequ'il eſt véritablement homme, & qu'il n'a point quitté la nature humaine dans le ſéjour de ſa gloire. De même au pluriel *fils* des hommes n'eſt autre chôſe que hommes. Quelquefois néanmoins il ſignifie, les impies, les pécheurs, & il eſt contraire à ceux que l'Écriture appelle *fils* de Dieu, comme Gen. VI. 2. 4. XI. 5. Pſ. XXX. 20. LVII. 2. Il ſe prend auſſi pour des gens de baſſe condition, comme en Latin *fils* de la tèrre, & en Hebreu *fils* du peuple. Voyez Prov. VIII. 4. Ézéch. XXXI. 14. Jer. XXVI. 23. & il eſt oppôſé à *fils* des hommes forts, ou des forts, des puiſſans.

Le nom *fils* mis devant un nom de qualité, de profeſſion, de condition, d'état, de dignité, ſignifie un homme qui eſt doüé de cette qualité, bonne ou mauvaiſe, qui profeſſe un art, qui poſſède une dignité &c. Les *fils* des Rois, eſt la même chôſe que les Rois. Les *fils* des Muſiciens 2. Eſdr. XII. 28. c'eſt les Muſiciens. C'eſt ainſi que les Médecins, υἱοὶ ἰατρῶν, les *fils* des Médecins; *Fils* de la réſurrection en S. Luc XX. 36. veut dire les Saints reſſuſcitez après la réſurrection générale. *Fils* ſe met quelquefois pour diſciple; *fils* des Prophétes; c'eſt à dire, diſciples des Prophétes, 4. L. des Rois II. 3, 5, 7, 15. IV. 38.

Le même mot *fils* mis devant un nom de lieu ſignifie un homme né dans ce lieu, natif, originaire de ce lieu, habitant de ce lieu. *Fils* de la maiſon, Gen. XV. 3. ſe dit du *fils* d'un éſclave, qui lui eſt né depuis qu'il eſt au maître qu'il ſèrt, ce que les Latins appellent *Verña*, *vernula*. *Fils* de la Province, 2 Eſdr. VII. 6. ce ſont des Juifs nez hors de la Tèrre Sainte dans la Babylonie. *Fils* d'Aſſur, ou de l'Aſſyrie, les habitans de l'Aſſyrie, les Aſſyriens; *Fils* de Babylone, Ézéch. XXIII. 15, 17, 23. *fils* de Jéruſalem, *fils* de Sion, Joël III. 6. Matth. XXIII. 37. pour habitans Citoyens de Babylone, de Jéruſalem, de Sion. Les Orientaux, les peuples qui habitoient à l'orient de la Tèrre promiſe, ſont appellez *fils* de l'Orient, בני קדם *filii Orientis*, Gen. XXIX. 1. Jug. VI. 3. 33. VII. 12. VIII. 10. 3. L. des Rois IV. 30. Job. I. 3. Iſaïe XI. 14. Jérém. XLIX. 28. Ezech. XXV. 4. 10. En S. Matth. XII. 27. Que ſi je chaſſe les Démons au nom de Belzébuth, au nom de qui vos *fils*, ou vos enfans, les chaſſent-ils? C'eſt à dire, vos Concitoyens, vos compatriotes.

On le dit même au ſens précédent des animaux; ainſi dans le Deutéronome XXXII. 14. les moutons ſont appellez *fils* de Baſan, parcequ'ils étoient produits, nourris dans cette contrée, qu'ils en venoient, qu'elle en nourriſſoit beaucoup à cauſe de la fèrtilité de ſes pâturages.

Le mot *fils*, ou fille, mis devant un nom de tems, marque l'âge de celui dont on parle, & ſe dit tant des animaux que des hommes. *Fils* d'un an, enfant d'un an, âgé d'un an; *fils* de huit jours, enfant qui n'a que huit jours; *fils* de cent ans, homme âgé de 100 ans.

Il ſignifie auſſi l'âge du père, ou de la mère, l'âge auquel il leur eſt né. *Fils* de la jeuneſſe, *fils* de la vieilleſſe, veut dire un enfant que ſon père a eû dans ſa jeuneſſe, ou dans ſa vieilleſſe.

Fils mis devant un nom de qualité, bonne ou mauvaiſe, de vèrtu ou de vice, marque un homme doüé de ces qualitez, qui a ces vèrtus, ou ces vices. Prov. X. 5. Celui qui amaſſe pendant la moiſſon eſt ſage (il y a dans le texte eſt un *fils* ſage) celui qui dort pendant l'été eſt un *fils* de confuſion. Des *fils* de Belial, 4 des Rois XXI. 10. ce ſont de méchants hommes. Voyez Bélial. Des *fils* de contumace & de rebellion, ce ſont des ſéditieux, des rebelles, aux Épheſ. II. 2. V. 6. aux Coloſſ. III. 6. *Fils* de conſolation, Act. IV. 36. c'eſt un homme qui a le talent de conſoler [illegible] 1 Paral. XVII. 9. Pſalm. LXXXVIII. 23. Oſée X. 9. c'eſt un méchant homme, un ſcélérat. *Fils* de lumière, Luc. XVI. 8. c'eſt

celui que le S. Eſprit éclaire, ou a éclairé de ſes lumières. *Fils* de malédiction, d'exécration; maudit, éxécrable, 2e Ep. de S.Piérre II. 4. *Fils* de paix, pacifique, Luc X. 6. *Fils* de force, Jug. XXI. 10. 1. des Rois XIV. 52. &c. *Fils* de ſageſſe, Matth. XI. 19. Luc VI. 35. Gens robuſtes, forts; Gens ſages, aviſez.

Quand *fils* eſt mis devant un nom qui ſignifie la génération, outre qu'il pourroit avoir le ſens précédent, il marque plus ordinairement la voye par laquelle un enfant a été mis au jour. Ainſi *fils* de fornication, *fils* d'adultère, n'eſt pas un voluptueux, un débauché, un adultère; mais un bâtard né de fornication, ou d'adultère. *Fils* de la chair, homme né par la voye ordinaire.

Le même mot *fils* mis devant un nom de récompenſe, ou de punition, de châtiment, ſignifie un homme qui mérite cette récompenſe, ou ce châtiment. *Fils* de mort, c'eſt à dire, qui mérite la mort, coupable d'un crime capital, 1. des Rois XX. 31. XXVI. 16. 2 des Rois XII. 5. Il ſignifie auſſi un homme deſtiné à mourir, qui va mourir, qui eſt en très-grand danger de mort, & comme nous diſons un homme déſeſperé, Pſ. LXVIII. 11. C I. 21. *Fils* du foüet, qui doit être puni du foüet, qui en eſt digne, Deut. XXV. 2. *fils* de pèrdition Jean. XVII. 12. digne de pèrdition, qui a mérité ſa pèrte, qui s'eſt pèrdu. J'ai eû ſoin de ceux que vous m'avez donnez; & nul d'eux ne s'eſt pèrdu, hors le *fils* de pèrdition. Bouh.

Fils ſe dit auſſi pour gendre. Au Ier L. des Rois XXIV. 17. Saül dit à David ſon gendre, Eſt-ce là vôtre voix, mon *fils* David? Ruth I. 11. 12. appelle ſes bras *Mes filles.* Un Auteur récent prétend que *fils* eſt pris en ce ſens dans S. Luc en deux endroits; car cet Evangeliſte III. 27. dit que Salathiel fut *fils* de Neri, & S. Mathieu I. 12. écrit que le pére de Salathiel fut Jéchonias. Et S. Luc III. 23. dit que Joſeph fut *fils* d'Héli, quoique S. Mathieu diſe I. 16. que Jacob engendra Joſeph. Un homme ne peut pas avoir deux pères. Il faut donc que Salathiel fût *fils* de Jéchonias & gendre de Neri, & Joſeph *fils* de Jacob & gendre d'Héli. Les Romains, dit-il encore, en ont uſé de même, & l'on en trouve la preuve juſque ſur les médailles, où Conſtantin eſt appellé CONSTANTINUS FIL. AUGG. *fils* de deux Auguſtes; & Maximin de même MAXIMINUS FIL. AUGG. C'eſt à dire, ſelon cet Auteur, que l'un & l'autre étoit *fils* d'un Auguſte & gendre d'un autre.

La vèrſion de Mons prend le mot de *fils* pour *ami* en S. Matthieu IX. 15. en S. Marc II. 19. & en S. Luc V. 34. appellant amis de l'époux ceux que la Vulgate nomme *fils* de l'époux, & le Grèc οἱ υἱοὶ τοῦ νυμφῶνος, *filii thalami.* M. Simon en S. Matthieu & en S. Luc a traduit, Ceux qui accompagnent l'époux, & quelques autres Ecrivains prétendent que *fils* eſt pris quelquefois pour compagnon. Le même Traducteur explique encore ainſi ce mot dans ſa Note ſur S. Mathieu, Les enfans de l'époux. c. d. ceux qui ſont admis dans la chambre de l'époux & de l'épouſe comme amis. Mais ces Traductions, ou explications, ne ſont point aſſez exactes. Des gens qui ſe marient invitent ſouvent à leurs nopces des pèrſonnes qui ne ſont pas fort leurs amis, mais que la bienſéance ou d'autres raiſons ne leur pèrmettent pas d'oublier. Les diſciples de Jéſus fûrent invitez aux noces de Cana: apparemment qu'ils n'étoient pas même connus des nouveaux époux; mais invitant le Maître ils ne pouvoient ſe diſpenſer de prier auſſi ſes diſciples. Ils étoient donc *fils* de l'époux ſans en être même connus. Comment cela? c'eſt que *fils* de l'époux ſignifie généralement tous les conviez aux noces. Cela paroit par ce que J.C. dit aux endroits citez, car il y appelle *fils* de l'époux, tous ceux qui ſont du feſtin des noces, qui y mangent & y boivent, ce que font tous ceux qui s'y trouvent, quels qu'ils ſoient, amis ou non, connus ou inconnus. Ainſi les *fils* de l'époux ſont proprement ce que nous appellons, *Les gens de la noce*, comme a mis le Père Bouhours en S. Marc. Cette phrâſe eſt un peu populaire, mais elle eſt d'un uſage très-reçu, & répond parfaitement à celle des Textes de l'Écriture. M. Simon l'a bien ſenti lui même, & en S. Marc il a traduit fort exactement, *Ceux qui ſont de la noce*, à l'imitation du P. Bouhours. Il faudroit bien traveſtir l'Écriture, ſi l'on en changeoit toutes les expreſſions populaires; la ſimplicité de ſon ſtyle fait une de ſes beautez, & même ſelon pluſieurs une des preuves qu'elle eſt divine.

On appelle le Roi Très-Chrétien, le *Fils* aîné de l'Égliſe.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique on appelle les *fils des Philoſophes*, ceux qui font profeſſion de leur ſcience, & on donne au mercure les noms de *fils de ſouphre*, & de *fils de la Vièrge.*

On dit provèrbialement, Il eſt *fils* de ſon pére, pour dire, Il reſſemble à ſon pére tant par le viſage que par les inclinations. On dit, *fils* de bon père & de bonne mère, mais l'enfant ne vaut guères; comme auſſi, Il n'eſt *fils* de bonne mère qui ne voulût accourir à un tel ſpectacle. On dit encore, qu'un homme ſe fait beau *fils*, pour dire, qu'il ſe ruine, qu'il mange ſon bien. On dit auſſi, qu'il fait le beau *fils*, pour dire, qu'il fait le beau.

Fils de Putain. *Scortogenitus, ſcorti filius.* Tèrme groſſier, bas & populaire, dont la canaille & le bas peuple ſe ſert pour dire une injure, ce n'eſt pas que dans l'uſage de ce tèrme on le prenne dans toute ſa ſignification, car ſouvent on l'employe & contre ceux dont on ne connoit pas la naiſſance, parce qu'on ne les connoit pas eux mêmes, & contre ceux qu'on ſçait être nez d'un mariage légitime. Les honnêtes gens ne ſe ſèrvent jamais de ce tèrme; cependant M. d'Ablancourt l'a employé dans la traduction qu'il a faite des apophtegmes des Anciens, voici ſes tèrmes. Un *fils de putain* jettant des piérres dans la ruë: Prens garde, dit-il, (Diogéne) que tu ne bleſſes ton père. Il eſt vrai que le mot Grèc & le mot Latin de la vèrſion en Latin des apophtegmes, ſignifient préciſément ce que M. d'Ablancourt a dit en François, mais l'uſage des langues eſt différent, & la nôtre eſt plus ſage, & plus réſèrvée que la Grécque, & la Latine.

FILLATRE. ſ. m. Vieux mot. Fils du mari, ou de la femme, ſorti d'un prémiér mariage de l'un ou de l'autre. *Privignus.* Nous avons appauvri nôtre langue de ce mot. Pasq.

FILLE. ſ. f. Tèrme relatif, qui ſe dit d'une pèrſonne du ſéxe féminin, par rapport au père & à la mère. *Filia.* La mère & la *fille* ſont toujours enſemble. Pour ne point répéter ici pluſieurs chôſes inutiles, voyez ce qui a été dit ſur les mots de *fils*, de *beau-fils*, de *petit-fils*, &c. & l'appliquez au mot de *fille*, de *belle-fille*, de *petite-fille*, &c.

Fille, ſe dit pour marquer ſimplement le ſéxe féminin. *Puella.* Elle eſt accouchée d'une *fille.*

Fille, ſe dit abſolument de l'état de celle qui n'a point été mariée. *Virgo, puella.* Croyez-moi, ne préférez point le nom de *fille* ſçavante à celui de femme raiſonnable. P. Com. L'état des *filles* eſt un état de contrainte, & de ſujettion. M. Esp. Une jeune *fille* qui s'ennuye de la diſcipline domeſtique, chèrche à s'affranchir de ce joug par le mariage. Bell. Une vieille *fille* fait une ennuyeuſe figure dans le monde.

Sçachez que d'une fille *on riſque la vèrtu,*
Lorſque dans un hymen ſon goût eſt combatu. Mol.

On appelle auſſi *Filles*, les pèrſonnes qui ſe ſont conſacrées à Dieu, qui ont fait vœu de virginité, ſoit qu'elles ſoient enfèrmées dans un Couvent, ſoit qu'elles vivent ſous la conduite de quelque Père ſpirituel. Une Abbaye de *Filles.* Les *Filles* de la Viſitation, de la Miſéricorde. Les *Filles* de la Charité, des Malades. Les *Filles* Beguines de Flandres.

Il ſe dit plus particuliérement de quelques Ordres ou Communautez ſemblables qui ſont les filles de l'Annonciation, ou plutôt de l'Annonciade. Les *Filles* de l'Annonciation, ſont des Religieuſes établies en 1499. par Jeanne épouſe de Loüis XII. Le mariage de cette Princeſſe ayant été déclaré nul avec ce Roi, elle ſe retira à Bourges, où elle fonda des Religieuſes, qu'on appelle les *Filles* de l'Annonciation; on dit plus ordinairement de l'Annonciade. Elle prit enſuite le voile, & mourut dans le Monaſtère qu'elle avoit fondé. Mez.

Les *filles* de l'Aſſomption de Nôtre-Dame, autrefois Religieuſes Haudriettes. Voyez Haudriette.

Les *filles* de la Providence. Voyez Providence.

Les *filles* des Sept douleurs de la Sainte Vièrge. S. Philippe Benizi, Propagateur, & l'un des Généraux de l'Ordre des Sèrvites, établit en pluſieurs lieux des Confrairies en honneur des Sept douleurs de la Sainte Vièrge, ſans qu'il y eût de Communauté ſous ce nom. Dona Camille Virginie Savelli Farnèſe, fille de Jean Savelli Marquis de Palombara, & femme de Piérre Farnèſe dèrniér Duc de Latere petit village dans l'État de Caſtro proche de Farnèſe & de Monteſiaſcone, au-delà du Lac de Bolzène, en fonda une à Rome vèrs l'an 1652. Ces filles ne font qu'une oblation de leurs pèrſonnes ſans engagement de vœux. De là vient qu'on les nomme auſſi *filles* oblates des Sept douleurs. Elles promettent une pèrpétuelle ſtabilité, la convèrſion de leurs mœurs, & l'obéïſſance à la Supérieure. Elles n'ont point de clôture. Elles peuvent aller viſiter les trois principales Egliſes de Rome; mais jamais ſortir hors des portes de la ville. Elles pratiquent à cela près toutes les obſèrvances régulières comme des Religieuſes. Elles ſuivent la Régle de S. Auguſtin, avec des Conſtitutions qui leur ont été données par la fondatrice, approuvées par Alexandre VII. & Clement IX. & confirmées par Clement X. le 25. Mars 1671. *P. Bonnani Catal. Ord. Relig. P. II. Le P. Hélyot, T. IV. C. 46.*

Les *filles* de la Trinité Créée. Voyez Trinité.

Les *filles* de la Viſitation. Voyez Visitation. On travaille à l'hiſtoire des *filles* de la Viſitation.

Filles. Se dit de pluſieurs Religieuſes, de ſœurs Communautez ou Sociétez régulières de filles dont quelques-unes ne font point les vœux de Religion, & ne ſont point érigées en Ordre Religieux.

Religieux. Pluſieurs Écrivains prétendent que Sainte Syncletique a fondé les prémiérs Monaſtères de *filles*, comme S. Antoine a fondé les prémiérs monaſtères de Solitaires. Mais tous n'en demeurent pas d'accord. Voyez Hèrman, Vie de S. Athanâſe T. II. p. 638. Arnaud D'Andilly Vies des PP. T. II. Préface de la vie de cette Sainte. Baronius Martyrol. Rom. 5. Janv. Bollandus au même jour: le P. Aléxandre *hiſt. Eccl. Sæc. IV. C. 6. art.* 8. De Tillemont Hiſt. Eccl. T. VIII. p. 711. le P. Hélyot, Hiſt. des Ordr. Rel. T. I. p. 48. & ſuiv. Il y a dix Communautez, ou Maiſons de *filles* dans cette Ville. Il y a peu de Monaſtères de *filles* à la campagne.

FILLE-DIEU. Comme on donnoit anciennement aux hôpitaux les noms d'Hôtels-Dieu, que l'on donne encore à ceux des malades, & de Maiſon-Dieu, on appelloit auſſi ceux & celles qui y demeuroient *Filles-Dieu* & Enfans-Dieu. Il y a eû pluſieurs maiſons ſous le nom de *filles Dieu*. Les *filles-Dieu* de Paris fûrent fondez par S. Loüis, au nombre de deux cens religieuſes. Il les plaça hors la ville entre S. Lazare & S. Laurent, & leur aſſigna 400 livres pariſis tous les ans pour leur entretien à prendre ſur ſon tréſor. Environ cinquante ans aprés l'Evêque de Paris, vû leur misère, les réduiſit à ſoixante. Leur monaſtère ayant été démoli pendant les guèrres des Anglois on les transféra dans Paris, & on leur donna le ſoin d'un hôpital pour les femmes mandiantes, dans la ruë S. Denys. Elles en eurent ſoin juſqu'en 1483. que leur Monaſtère & leur Hôpital fut donné aux Religieuſes de Fontévraud, parceque les *filles-Dieu* étoient réduites à quatre. Voyez les Antiquit. de Paris, & le P. Hélyot T. II. p. 296. 297. Ces Religieuſes de Fontévraud ont ſuccédé au nom de *filles-Dieu*, & on les appelle encore ainſi.

Les *Filles Dieu* de Roüen reçûrent auſſi de grands biens de Saint Loüis & de Blanche ſa mère. Elles ont toujours ſuivi la régle de S. Auguſtin. Elles portent un manteau doublé d'hèrmine. Voyez le P. Du Moulinet & le P. Hélyot T. II. p. 297. 298.

L'on a auſſi donné le nom de *filles-Dieu* aux Hoſpitalières de l'hôtel-Dieu d'Orléans, qui étoit autrefois l'Infirmerie des Chanoines de la Cathédrale d'Orléans, qui lorſqu'ils fûrent ſéculariſez la donnèrent aux Pauvres de la ville. Les *filles-Dieu* d'Orléans portent une robe blanche avec un rochet de toile, & à l'Égliſe, ou en ville, un manteau noir de drap ou de ſerge ayant au côté droit une croix dans un croiſſant faite de ſoye blanche & rouge, & par deſſus ce manteau, outre leur voile ordinaire, qui eſt noir doublé d'une toile blanche, un autre grand voile d'étamine qui leur couvre le viſage, & deſcend par dèrrière juſqu'à la ceinture. A cèrtaines grandes fêtes elles ont au lieu de ſurplis une robe noire avec des manches larges redoublées ſur le poignet. La Supérieure porte cette robe toutes les fêtes & dimanches. Voyez leurs Conſtitutions, qui ont été imprimées, & le P. Hélyot T. II. p. 299.

Les *filles* hoſpitalières, dites de la ſociété de S. Thomas de Villeneuve, du Tiers Ordre de S. Auguſtin. *P. Hélyot. T. III. C.* 11.

Les *filles* de Saint Joſeph, ou de la Société de Saint Joſeph. Voyez JOSEPH. On les appelle à Paris *filles* de la Providence. Voyez PROVIDENCE.

Les *filles* Pénitentes, ou REPENTIES. Voyez PÉNITENTE.

Les *filles* de la Préſentation de N. D. Voyez PRÉSENTATION.

Filles de la Reine & des Princeſſes, ſont des *filles* d'honneur qu'on met auprès d'elles pour être élevées à la Cour. On appelle dans des etages plus bas, Demoiſelles, & *filles* de chambre, celles qui ſervent des Dames à la chambre, ou qui les ſuivent: Leur emploi eſt de coëffer, peigner, habiller leur maîtreſſe: elles ont ſoin du linge & des hardes, elles racommodent les dentelles, elles doivent ſçavoir coudre, & blanchir, au moins le linge fin, elles diſtribuënt aux domeſtiques le linge, comme nappes, draps, ſèrviettes, & lorſqu'il n'y a point de Maître d'Hôtel, elles ont ordinairement les clefs des proviſions. En deſcendant aux conditions plus baſſes, on appelle *filles*, celles qui ſèrvent les lingères, tapiſſières, & autres qui font des ouvrages propres à des *filles*, & c'eſt ce qu'on appelle ordinairement *filles* de boutique. Enfin, toutes ſortes de ſèrvantes, même celles d'hôtelleries, s'appellent *filles*. Il faut donner quelque chôſe aux *filles* pour leurs épingles.

On appelle *filles* de joye, les pèrſonnes qui ſe proſtituënt dans les lieux publics. *Meretrices*.

On appelle poëtiquement les *Filles* de mémoire, les Muſes, qui ſont *Filles* de Jupitèr; & les Furies, les *Filles* de l'enfèr.

> *Ce beaux choix vous comble de gloire,*
> *Et ſe fait approuver des* Filles *de mémoire.* Mlle DE SCUDERY.

> *Saint Aignan ſuit une vie*
> *Qui fut toujours d'honneurs & de plaiſirs ſuivie.*

> *Mais laiſſons ſon éloge, il n'en a pas beſoin,*
> *Les* filles *de mémoire*
> *Prendront pour lui le même ſoin*
> *Qu'il prit autrefois pour leur gloire.* M. LE CAMUS.

Les Muſes ſont appellées *filles* de mémoire, parceque les Poëtes ont feint qu'elles étoient *filles* de Mnémoſyne Μνημοσύνη en Grèc veut dire *mémoire*, & *Mnémoſyne*, mère des Muſes.

> *Que je vois de vèrtus, qui brillent ſur ta trace,*
> *Charité, fille de la Grâce!*
> *Avec toy marche la douceur,*
> *Que ſuit avec un air affable*
> *La patience inſéparable*
> *De la paix ſon aimable ſœur.* N. CH. DE VÈRS.

FILLES, ſe dit figurément de cèrtaines Égliſes qui dépendent des autres comme leurs fondatrices. Les quatre *Filles* de Nôtre Dame ſont obligées d'aſſiſter à ſes Proceſſions. Les quatre *filles* de Citeaux ſont Clèrvaux, la Fèrté, Pontigny, & Morimont, qui ſont toutes Abbayes, Chefs d'Ordre. L'Abbaye de trois Fontaines eſt *fille* de Clèrvaux.

On dit provèrbialement d'une chôſe qu'on met à l'enchère, & qui eſt venduë à prix d'argent, C'eſt la *fille* au vilain, qui en donnera le plus l'aura. On dit par mépris vous n'êtes qu'une petite *fille*, c'eſt une ſimple *fille*, de cele qui n'a rien qui la diſtingue, ou qui n'eſt pas mariée, comme on dit une *fille* ſimple, qui a peu d'eſprit, ou qui a l'air villageois & niais.

FILLE, en tèrmes de Géomance, eſt le nom qu'on donne à quatre figures du thême Géomancien, qui ſont ſur la même ligne orizontale que les quatre figures des mères, mais après elles en allant de droit à gauche; ainſi les quatre figures des *filles* ſe trouvent audeſſus des figures des deux dèrniers *petits-fils*. Les figures appellées *filles* ſont ainſi nommées, parcequ'elles ſont formées & compoſées de points tirez des figures appellées mères. Voyez Robèrt Flud *t.* 1. dans le Traité de la Géomance.

FILLE-DIEU. ſ. f. Nom d'une ſorte de poire d'Autonne.

FILLE D'HIPPOCRATE, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, ſignifie la pièrre qui eſt arrivée au blanc parfait.

FILLE DE PLATON. Tèrme du Grand Art. C'eſt le mèrcure des Philoſophes.

FILLE DU GRAND SECRET, c'eſt dans le langage des ſages la même chôſe que *fille d'Hippocrate*.

FILLETTE. ſ. f. Diminutif. Jeune fille, petite fille. *Puellula, adoleſcentula*. La *fillette* eſt ſujette au changement.

Ce mot ſe dit d'ordinaire dans un ſens de débauche; Voir la *fillette*. On ne s'en ſèrt qu'en badinant, ou dans les chanſons de débauche.

On dit provèrbialement, Bonjour lunèttes, à Dieu *fillèttes*, Ovide a dit en Latin, *turpe ſenilis amor*. Cela veut dire que les débauches de la jeuneſſe ne conviennent pas aux vieillards, qu'elles choquent encore davantage dans ceux qui ſe ſèrvent de lunettes.

COUTUMES DE FILLETTES. On appelle ainſi dans la Coutume de Dunois l'obligation qu'ont les *filles*, & les femmes veuves, de dénoncer leur groſſeſſe à la juſtice, à peine d'un écu d'amande.

On appelle auſſi *fillette*, le peuple, ou le norrain, ou le petit poiſſon qui ſèrt à repeupler les etangs.

FILLETTE, eſt auſſi une meſure de vin. Charles Eſtienne fait venir ce mot du Latin *fidelia*, & dit qu'à Lyon la *fillette* n'eſt que la moitié d'une pinte, & c'eſt à dire que la *fillette* de Lyon eſt une chopine. A Paris on prononce *feuillette* & *feillette*, qu'on prend pour un demi muid.

M. Ménage fait venir ce mot de l'Italien *foglietta*, qui ſignifie la même chôſe. Mais il ſoupçonne que les Italiens peuvent auſſibien avoir pris ce mot des François, que les François des Italiens, d'autant plus que *foglietta* n'eſt pas un tèrme fort ancien dans leur langue. MÉN.

Fillette, ou poupée, ſe prend auſſi dans le diſcours familiér, pour ce petit linge dont on enveloppe le bout du doigt quand on y a mal. MÉN.

FILLEUIL. FILLEULE. ſ. m. & f. Il y en a qui écrivent *filleul* au maſculin. Celui ou celle qu'on a tenu ſur les fonts de Baptême, & à qui on a donné le nom. *Filius luſtricus, baptiſmi agnatione, adoptione junctus*. On a dit *filiolus* dans la baſſe Latinité. Il ſe contracte une alliance ſpirituelle entre le parrain, la *filleule*, ou la pèrſonne baptiſée, & ſa mère, qui empêche qu'ils ne puiſſent contracter mariage entre eux ſans diſpenſe; item entre la marraine, le *filleul* ou la pèrſonne baptiſée, & ſon Père, avec le même empêchement; item entre celui qui baptize, la pèrſonne baptizée, & le père & la mère de cette pèrſonne. Voyez le Concile de Trente, ſeſſ. 24. chap. 2.

Il y en a qui prononcent *fillol* & *fillole*. C'eſt très-mal parler. VAUG.
CORN.

Corn. Cependant dans beaucoup d'endroits on ne dit point autrement.

Ce mot vient de *filiolus*, *filiola*.

On nomme *filleules* les cayeux des bulbes, racines, & oignons de fleurs qui ſèrvent à les provigner.

FILON. ſ. m. On appelle ainſi les filèts de métal qui compôſent la veine d'une mine, & qui pénétrent la tèrre, la piérre, & les autres corps qu'ils rencontrent. *Vena metalli in fodinis.* On avoit trouvé trois figures humaines, de la même matière dont les *filons* de la mine ſont compôſez. Frézièr. Ces figures avoient leurs *filons* particuliérs. Id.

M. Chambon, dans ſon Traité des Minéraux & des métaux, dit qu'étant allé voir par curioſité une mine d'or & d'argent, les ouvriérs lui racontèrent une tradition dont ils ne doutoient point, & qui eſt que trois figures humaines y avoient été trouvées de la même matière dont les *filons* de la mine ſont compôſez. On a trouvé des *filons* d'or en quelques ouvèrtures des montagnes du Briançonnois, & il en paroît d'autres en des endroits inacceſſibles, où ils ſemblent n'avoir été produits que pour irriter l'avarice. Chorier, *hiſt. de Daupb. L. I. p. 69.*

FILON. Voyez FAVONE. C'eſt la même chôſe que Porto Favone.

FILOPOLI. Voyez FINOPOLI.

FILOTIÉR, tiere. ſ. m. & f. Prononcez *Filotié*. On appelle *Filotiérs*, ceux qui vont acheter du fils dans les marchez.

FILTRATION. ſ. f. Action de filtrer, eſpéce de diſtillation qui ſe fait par le filtre, par le linge, le drap, ou le papiér gris. *Filtratio, percolatio.* La *filtration* eſt l'action de paſſer une liqueur dans une chauſſe de drap, ou dans un cornèt de papiér gris, pour la purifier, ou la clarifier. Pluſieurs croyent que toutes les ſources des fontaines ſe font par *filtration*. La *filtration* la plus commode ſe fait par le papiér gris dans l'entonnoir de vèrre. Pitearn tient que la différence des *filtrations* ne dépend point de la divèrſe configuration des pôres, mais de l'ouvèrture plus ou moins grande des paſſages.

On fait auſſi des *filtrations* à travèrs d'une cèrtaine quantité de vèrre pilé & pôſé au bas d'un entonnoir, comme celle des éſprits de vitriol de ſel & de nitre. La *filtration* & la *tranſcolation* ſont la même chôſe.

FILTRE. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt un morceau de drap, de mêche, ou de linge tortillé, qu'on mouille prémiérement; puis l'ayant exprimé, on en met un bout tremper dans un vaiſſeau, où eſt contenuë la liqueur qu'on veut filtrer. *Filtrum.* L'autre bout doit être dehors, & deſcendre plus bas que la ſurface de la liqueur. Par ce moyen ce qu'il y a de plus clair ſort goutte à goutte du vaiſſeau, les parties les plus groſſiéres étant retenuës. Ce *filtre* eſt une éſpéce de ſyphon. On ſe ſért du *filtre* pour les chôſes liquides. Le tamis fait le même éffèt à l'égard des chôſes ſéches.

Le *filtre* eſt quelquefois un ſimple papiér gris, ou chauſſe de drap ou de toile, qui ſért à couler, à paſſer, & à épurer les liqueurs.

M. Dionis appèlle *filtre* naturel, ce qui ſért dans le corps humain à filtrer les humeurs, ou les humeurs mêmes, quand elles ſont filtrées. On pourroit appliquer ce mot dans le même ſens à tous les corps naturels. Vice des fèrmens, & des *filtres* naturels. Dionis.

On appelle auſſi un *filtre* amoureux, cèrtain breuvage compôſé par des charlatans, qu'on prétend donner de l'amour, ou avoir la vèrtu de faire aimer. *Philtrum, poculum amatorium.* On dit auſſi ſimplement *filtre* en ce ſens.

Ce mot vient de φίλτρον, mot Grèc, qui ſignifie la même chôſe, & qui eſt dérivé de φιλέω, *Amo*.

Filtre, ſe dit figurément des divèrs charmes d'une beauté. Ses regards ſont des *filtres* amoureux qui inſenſiblement gagnent le cœur. Cela ne ſe dit plus guéres.

FILTRER. v. act. Paſſer par le filtre. *Percolare, ſubigere.* On appelle auſſi quelquefois *filtrer*, couler ſimplement une liqueur par un morceau de drap, ſoit en pointe, qu'on nomme une chauſſe, par le moyen duquel la liqueur qui coule ſe clarifie, & le plus épais ou impur demeure dans la chauſſe. Quand la matière eſt en petite quantité, ou peu peſante, on la *filtre* avec du papier gris qui eſt ſans colle: c'eſt par où on paſſe les chôſes les plus prétieuſes.

En tèrme de Philoſophie hèrmétique *filtrer* par la carte emporétique, c'eſt *filtrer* par le papiér gris.

FILURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt filé. *Fili ductio, deductio in ſtamina.* La *filure* de cet argent eſt très-déliée. La *filure* de cette laine eſt trop groſſe. On connoît le drap à la *filure*, & la ſerge à la croiſure.

FIM.

FIMES. Voyez FISMES.

FIMPI. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar, où il croît de la hauteur d'un oliviér. Le bois en eſt très-blanc & dur, & rend une ôdeur fort agréable. Son écorce eſt griſe, ſentant le muſc, & d'un goût plus piquant que le poivre. On la fait ſécher au ſoleil comme la canelle, & brûlée, ou non, elle ſent auſſi fort bon. Les feuilles ont même ôdeur que l'écorce, & que le bois d'aloès. A Ghalemboulle il ſort de cet arbre une gomme très-odorante, qui eſt employée dans les parfums: elle eſt noire, mais quand on la rompt, elle eſt blanche & griſe.

FIMPORT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Formalité de procédure conſiſtant en ce que le Demandeur étoit obligé de faire venir & joindre tous ceux qui avoient intérêt à l'action qu'il intentoit, & juſqu'à ce qu'ils ſe fûſſent joints, le déffendeur n'étoit pas tenu de répondre.

FIMY. Voyez FÉMY.

FIN.

FIN. ſ. f. Bout, extrémité; ce qui tèrmine toutes chôſes. *Finis, terminus, pars extrema.* Dieu eſt ſans commencement, & ſans *fin*. Il n'y a rien en ce monde qui ne prenne *fin*. Cet ouvrage tire à ſa *fin*; c'eſt à dire, ſera bientôt achevé: on dit, qu'un homme tire à la *fin*; pour dire, qu'il ſe meurt. Qu'il a fait une bonne *fin*; pour dire, qu'il eſt mort d'une manière édifiante. Mithridate chèrchoit à périr avec éclat, & à faire une *fin* digne d'un ſi grand Roi. Racine. La *fin* de la campagne, de l'automne. La *fin* d'un livre. Les *fins*, ou les bornes, les extrémitez, les limites d'un païs, ne veut pas toujours dire extrémité. Il ſignifie quelquefois contrée. Voyez Mandajors, nouv. découv. ſur l'état de l'ancienne Gaule, Troiſiéme éclairciſſement.

Le mot de *fin* en ce ſens vient de *finis*, qui ſignifie en Latin la même chôſe.

On dit, qu'il faut faire *fin* à une affaire, la mettre à *fin*; pour dire, la terminer. Mettre *fin* à ſes travaux. Ablanc. Il faut attendre juſqu'à la *fin*; pour dire, juſqu'au bout. On dit auſſi, juſqu'à la *fin* du jugement.

En tèrmes de Chaſſe, on dit qu'un cèrf eſt ſur ſes *fins*, lorſqu'il eſt làs, & qu'il eſt prêt d'être pris. On le dit figurément des affaires, Ce procès eſt ſur ſes *fins*; c'eſt à dire, Il va être jugé, ou la partie veut s'accommoder dans l'impuiſſance de pourſuivre.

En Méchanique, on appelle une vis ſans *fin*, une machine compôſée d'une rouë dont les dents entrent dans une vis qui eſt ſur un treuil, ou tour.

On dit auſſi, les quatre *Fins* de l'homme, la Mort, le Jugement, le Paradis, & l'Enfér.

Fin, ſignifie auſſi, l'objèt ou la câuſe qui nous fait agir. A quelle *fin* Dieu a-t-il créé l'homme? Il faut faire toutes chôſes à bonne *fin*. La *fin* de la Médecine, c'eſt de guérir; celle de la Rhétorique, de pèrſuader. Il a fait cela à bonne *fin*; pour dire, à bonne intention. Quelque bonne *fin* que l'on ſe propôſe, il n'eſt jamais pèrmis d'employer des ſoupçons, & des jugemens téméraires, pour faire pèrdre la réputation d'autrui. Bail.

On dit, qu'un homme va à ſes *fins*, qu'il tend à ſes *fins*, lorſqu'il a un interêt ſecrèt de faire quelque chôſe, & qu'il couvre ſon intèntion de quelque autre prétexte ſpécieux. Nul ne fait le bien pour le bien ſeulement: tous les hommes ont leurs *fins*. Gom.

Fin, eſt auſſi un ancien tèrme de coûtume, pour ſignifier un petit tèrritoire qui avoit ſon chef lieu. Le *Fin* ou territoire d'Iſſy. Il falloit un cèrtain nombre de *Fins*, pour former un ancien Comté, ou païs, & un cèrtain nombre de Comtez pour former un Duché. Les *Fins* avoient plus ou moins d'étenduë auſſi bien que les Païs, & Provinces. La Goëlle étoit un *Fin* du Pariſis, ou païs de Paris. Le *Fin* de Goëlle eſt Sis ou Pariſis. On dit aujourd'hui *Finage*, au lieu de *Fin*. Dans la Cronique de Bèze qui eſt en manuſcrit à la Bibliothéque du Roi, *Res ſitas in Fine Vendouren ſi*, & *in Fine Pontenſi*, & *in Fine Lulenſi*. Les Chartes ſont pleines de cette expreſſion, & prouvent que les *Finages* étoient les tèrritoires ſubordonnez aux Comtez & Païs. Voyez Finage.

FINS, en tèrmes de Palais, ſignifient toutes ſortes de demandes & de prétentions. *Poſtulata.* A ces *fins* le Demandeur produit telle & telle piéce. Toutes ſes écritures concluënt à ce que ſes *fins* & concluſions lui ſoient adjugées.

On dit auſſi, qu'en Cour ſouveraine il faut défendre à toutes *fins*, non ſeulement ſur les déclinatoires, mais encore aux moyens du fonds.

En attendant que tout cela ſoit décidé, où eſt-ce, encore une fois, qu'il mettra les cléfs du Ciel, ſi ce n'eſt qu'il veuille bien ſe charger de les garder lui-même comme en dépôt, & par proviſion, pour les donner quelque jour & en *fin* de câuſe, à qui il appartiendra? Pélisson.

Fins de non-recevoir. [illegible] *ſua depellentis*. Sont des éxceptions qu'on propoſe, par leſquelles ſans entrer dans les moyens du fond, on ſoutient que la partie n'eſt pas recevable en ſa demande, ſoit pour venir à tard, & après que

que les preſcriptions ont été acquiſes, ſoit pour n'avoir pas les qualitez requiſes pour former une demande : comme à l'égard du tems, quand on demande des arrérages de rente après cinq ans, des parties d'Apoticaire après un an ; & à l'égard de la qualité, quand une femme fait une action en Juſtice ſans être autoriſée de ſon mari, ou quand un autre que le mari la veut accuſer d'adultère. Il eſt très vrai que la queſtion de l'Égliſe juge toutes les autres. Il ne faudroit devant un tribunal légitime que cette ſeule *fin de non recevoir*, ou que cette preſcription, comme parle Tèrtulien en Juriſconſulte. PÉLISSON. C'eſt aſſez d'avoir marqué la *fin de non recevoir*, & d'en avoir proteſté, pour y revenir encore, ſi on le croit néceſſaire. ID. Nous pourrions en demeurer là comme ſur une *fin de non recevoir*. ID. Proteſter d'une *fin de non recevoir*. ID.

FINS DE NON PROCÉDER, ou *Fins déclinatoires. Exceptiones, præſcriptiones fori.* Ce ſont des moyens que la partie propôſe pour ne point plaider en la Juriſdiction où elle eſt aſſignée, & pour être renvoyée devant ſon Juge naturel. Il faut toujours les propôſer avant que d'entrer en conteſtation au fond : autrement on n'y eſt plus recevable. Par exemple, ſi on intente une action pétitoire en matière bénéficiale devant un Juge laïc, on peut apporter pour *fin de non proceder*, l'état, la qualité du Juge, qui doit être Eccléſiaſtique quand il s'agit du pétitoire, de ſorte qu'on ne peut pas procéder dans ces matières devant les Juges Laïcs.

On dit provèrbialement, que la *fin* couronne l'œuvre ; pour dire, qu'on regarde plutôt le ſuccès des affaires, que le deſſein de les entreprendre. On dit auſſi, Telle vie, telle *fin* ; pour dire, que les méchans finiſſent mal.

FIN, INE. adj. Ce qui eſt pur, purifié de tout mélange ; & ſe dit particulièrement de l'or & de l'argent. *Purus, ſubtilis, purgatus.* L'or *fin* doit être à 24 carats, mais il ne s'en trouve point qui aille juſque là. Le titre de l'argent *fin* eſt de 12 deniers. L'or *fin* eſt mol & difficile à travailler.

Et en ce ſens il eſt quelquefois ſubſtantif. En cette monnoye on ne travaille que ſur le *fin* : il y a dans cet écu tant de déniers de *fin*. En ce ſens, Titre, loi, *fin* & bonté intérieure, ſont des tèrmes ſynonimes. BOIZARD, P. I. C. 4.

On dit auſſi de l'étain *fin*, à la différence du commun mêlé de plomb.

Un tems *fin*, ſignifie un air pur, clair, ſerain, qui n'eſt point embrumé, nébuleux. *Aer purus, cœlum ſerenum.*

FIN, ſignifie auſſi, Vrai, naturel, qui n'eſt point contrefait. *Merus, verus, geminus.* Un diamant *fin*, une pièrre *fine*. Cette broderie eſt de faux or, & j'en veux du *fin*. De l'azur *fin*, qui eſt fait véritablement de la pièrre lazuli.

FIN, ſignifie auſſi, Ce qui eſt le plus excellent en ſon genre, le mieux fait, le plus recherché, le plus délicat, le plus exquis, & qui eſt oppôſé à *commun, groſſiér. Eximius, excellens, præſtans, elegans.* Un cheval *fin*, eſt un cheval de prix. Une taille *fine*, & aiſée, eſt une taille déliée, dégagée. Avoir les traits du viſage *fins*, & délicats. Une peinture *fine*, c'eſt un tableau fait par quelque excellent maître. Du vin *fin* ; pour dire, délicat, exquis. On dit auſſi des hèrbes *fines*, qui ſont fortes à l'odorat ; *fine* épice, *fine* moutarde. Des confitures *fines*. *Fin* ſe dit encore de toutes les chôſes qui ont des ſels volatils qui montent au nez & au cèrveau. C'eſt dans ce ſens qu'on appèlle *fines* épices, une proportion convenable de poivre noir, de muſcade, de gérofle, de gingembre, d'anis vèrd, & de coriandre.

FIN, ſignifie encore, Subtil, délié, menu, mince. *Exilis, tenuis, ſubtilis.* Papiér *fin* ; des cartes *fines*. La toile de Hollande eſt fort *fine*. Le fil d'Epinay eſt filé fort *fin*. De la *fine* fleur de farine ; de la poudre *fine*, c'eſt à dire, fort déliée. Des dentelles *fines*, c'eſt à dire, délicatement travaillées. Des épingles *fines*, des lames *fines*. On dit *fin* dans le ſens qui vient d'être expliqué dans cet article & dans le précédent, en parlant des fruits. Des poires qui ont la chair *fine* & délicate. Des pêches dont le goût eſt fin & agréable. La pomme d'api eſt *fine*, a la chair *fine*.

On le dit auſſi des organes des ſens. Il a le nez *fin* ; pour dire, qu'il a l'odorat èxquis ; l'oreille *fine* ; qui juge bien de la muſique ; le goût fin, qui juge bien des ſaveurs. Un teint *fin*, ou délié. Les yeux *fins* ; pour dire, vifs & brillans.

FIN, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. C'eſt un éſprit *fin*, pour dire, ſubtil, délicat, ingénieux. Il a le goût *fin* ; le diſcèrnement *fin* : cette raillerie eſt *fine*. Il eſt râre que les éſprits *fins* ſoient Géomètres ; le détail des définitions & des principes géométriques les dégoûte trop. PASQ. Il y a des penſées bien *fines* dans ces Epigrammes.

Et ſur l'eſprit & les mœurs
On pourroit défier les plus fins connoiſſeurs
De vous ſouhaiter quelque chôſe. DES-HOUL.

N'en déplaiſe aux Docteurs Cordeliérs, Jacobins :
Ma foi les plus grands Clercs ne ſont pas les plus fins. REGN.

FIN, ſignifie auſſi, Ruſé, adroit, pénétrant. Depuis que vous paſſez pour *fin*, vous ne pouvez plus l'être utilement : on eſt trop en garde contre vous. S. ÉVR. Nous avons un maître dont les yeux ſont ſi *fins* que rien ne lui peut échapper. LE CH. DE M. On dit, Sera bien *fin* qui l'attrapera. Je le donne au plus *fin*. Jouer au plus *fin*, ſe dit de deux perſonnes qui chèrchent à ſe ſurprendre, ſe ſupplanter l'une l'autre par leurs ruſes & adreſſes. Les *fineſſes* d'une langue ſont connuës de peu de perſonnes.

FIN, ſe dit auſſi au ſubſtantif. Entendre le *fin* d'une affaire ; pour dire, ce qu'il y a de plus caché, de plus ſubtil, de plus ſecrèt : & de même, le *fin* d'une ſcience, le *fin* d'un jeu, & tirer le *fin* du *fin*. La probabilité eſt le plus *fin* de la Théologie. PASC. Sçavoir le fort & le *fin* d'un art. BOIL.

Quand Segrais dégagé des céleſtes liens,
Deſcendit plein de gloire aux champs Eliſiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue ;
Et comme à ce diſcours Segrais parut ſurpris ;
Si je ſçai, lui dit-il, le fin *de vôtre langue,*
C'eſt vous, qui me l'avez apris.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

FIN, ſe dit quelquefois en mauvaiſe part de pluſieurs chôſes. Il a la galle, & de la plus *fine*. De la plus *fine* vérole. Quand on dit abſolument de la plus *fine*, on entend parler honnêtement des éxcremens du corps humain.

On dit, qu'un homme a joüé au *fin*, au plus *fin* ; pour dire, qu'il a ſuivi le meilleur conſeil. Ce criminel s'en eſt enfui, il a joué au plus *fin*.

On dit auſſi, Faire le *fin* ; pour dire, Ne vouloir pas éxpliquer ſes ſentimens. Il fait le *fin* avec moi de cette intrigue, il ne m'en a jamais voulu faire confidence. Elle fait ordinairement la *fine* avec ſes meilleures amies.

Mais vous éſpérez donc avec ce beau deſſein
Laiſſer ici l'ennui qui vous dévore ?
Oui ſans doute.... hé mon Dieu, n'en faites pas le fin,
Vous allez à Paris vous ennuyer encore.
DE VALINCOURT.

Ce mot en ce ſens vient du langage Celtique, ou Bas-Breton, où *fin* ſignifie *cauteleux*.

On dit en tèrmes de mèr, qu'un vaiſſeau eſt *fin* de voiles ; pour dire, qu'il eſt légèr à la voile, qu'il eſt bon voilièr.

FIN, ſe dit auſſi quelquefois advèrbialement pour donner plus de force à l'expreſſion. Il s'en eſt allé tout *fin* ſeul. Ce chemin va tout *fin* droit où vous déſirez. Il eſt bas.

On dit auſſi, *afin*, ou *afin que*, *enfin*, pour concluſion. Voyez ces conjonctions en leur place.

FIN, ſe trouve auſſi dans les anciens livres, & ſur tout dans le roman de Meſquin pour juſques, *uſque*. Depuis le principe du monde *fin* au jour du jugement. NICOD. Il eſt aiſé de voir que cela eſt pris de l'Italien *fino*. Rien n'eſt ſi ordinaire, ſur tout aux Traducteurs, que de faire paſſer un mot d'une langue dans une autre. On le fait ſans y prendre garde, lorſque la néceſſité y oblige, *propter egeſtatem linguæ, & rerum novitatem.* L'uſage authoriſe ſouvent ces ſortes de licences. Il faut cependant uſer de précaution, & ne pas gâter ſa langue ſous prétexte de l'enrichir.

FIN, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, C'eſt un *fin* mèrle, une *fine* mouche, une *fine* piéce, une *fine* lame, un *fin* matois, un *fin* renard, une *fine* bête, une *fine* épice. On dit auſſi, Il eſt *fin* à dorer, Une *fine* fémelle. On dit, qu'un homme eſt un gros *fin*, ou qu'il eſt *fin* comme une dague de plomb ; pour dire, qu'on découvre aiſément les chôſes qu'il croit cacher adroittement : Que *fin* contre *fin* n'eſt pas bon à faire doublure ; pour dire, qu'il ne faut pas entreprendre de tromper auſſi *fin* que ſoi. Il ne faut pas mettre *fin* ſur *fin*.

Le mot de *fin*, quand il eſt adjectif, vient de l'Allemand *fein*, qui a les mêmes ſignifications de menu, délié, délicat, &c. Les Eſpagnols & les Italiens diſent *fino*.

FIN-OR D'HIVÈR. ſ. m. Nom d'une ſorte de poires. Voyez FRANC-REAL, c'eſt la même chôſe.

FINAGE. ſ. m. Étenduë d'une Juriſdiction, ou tèrritoire juſqu'aux confins d'une autre. *Fines.* Cette maiſon, cette Seigneurie, eſt dans le *finage* de cette Élection, de ce Préſidial, de cette Paroiſſe. Voyez ci-deſſus FIN.

FINAGE, ſignifie auſſi un droit qui ſe lève ſur les bornes, les limites.

Ce mot de *finage*, pris dans ces deux ſens, vient du Latin *finis*, *fines*.

FINAIGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Finis agri, territorii.* Borne, limite, étenduë de juriſdiction d'un canton, d'un tèrritoire. On dit par maniére d'axiôme que bêtes blanches peuvent être menées ſi loin qu'on veut, pourveu qu'elles retournent de jour au giſte, en leur *finaige*. Voyez FINAGE. Quelquefois *finaige* ſe prend pour parroiſſe, étenduë de parroiſſe.

FINAL, ALE. adj. Ce qui tèrmine, ou qui eſt le dèrniér en quelque chôſe. *Extremus.* Le Jugement *final* doit ſe faire à la fin du monde. L'impénitence *finale*, c'eſt celle des Reprouvez, parcequ'elle dure juſqu'à la fin de leur vie. État *final*, c'eſt la clôture & l'arrêté de compte ſur lequel on délivre les éxécutoires. En *finale* révision de compte. La caûſe *finale*, eſt la premiére en l'intention, & la dèrniére en l'éxécution. La gloire de Dieu doit être la caûſe *finale* de toutes nos actions, c'eſt-à-dire, le but où nous devons tendre en tout ce que nous faiſons. Les Hébreux ont cinq lettres finales, qui quand elles ſont à la fin d'un mot, ont une figure différente de celle qu'elles ont au commencement ou au milieu, ך, ם, ן, ף, ץ, *caph, mem, nun, pe, tſade.* Ailleurs qu'à la fin elles ſe forment ainſi, כ, מ, נ, פ, צ. *Finale* ſignifie auſſi quelque lettre que ce ſoit qui ſe trouve à la fin d'un mot, & il ſe dit abſolument & ſans ſubſtantif, ou ſubſtantivement. La *finale*, les *finales*, au lieu de La lettre *finale*, les lettres *finales*. Dans les manuſcrits Hébreux, les *finales* ſont ſouvent allongées pour remplir les vuides. *Finale*, ainſi employée ſubſtantivement, ſignifie auſſi la dèrniére ſyllabe d'un mot. La figure qu'on nomme Apocope conſiſte dans le retranchement des *finales*, comme δῶ pour δῶμα. Cet Acteur déclame fort bien, mais il n'appuye point aſſez ſur les *finales*; il ne fait point ſentir, point entendre les *finales*: c'eſt ſon défaut.

FINALE. ſ. f. En tèrmes de Muſique eſt le nom qu'on donne à un des quatre ſons eſſentiels du mode, ce ſon s'appelle auſſi la *corde fondamentale. Finalis.* La *finale* eſt la note ou le degré par lequel l'air que l'on chante finit, & la régle pour connoître en quel ton l'on chante. PRINC. DE MUS.

On dit populairement, qu'à la *fin finale*, *Tandem aliquando*, un homme s'eſt rendu, a fait quelque chôſe; pour dire, à l'extrémité, quand il ne s'en eſt pû défendre davantage. On dit auſſi, enfin *final*; ce qui ne veut pas plus dire qu'*enfin*.

> *Enfin* final, *approuvâtes mon dire*,
> *Il vous parut ſermon non pas ſatire.* DE VILL.

FINAL. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Italie, Capitale d'un Marquiſat auquel elle donne ſon nom. *Finalium, Finarium*, & anciennement *Pollupice*, ſi l'on en croit Simler & quelques autres. *Final* eſt ſitué entre Albenga & Nôle. *Final* eſt diviſé en deux parties: l'une, qui eſt dans les tèrres, eſt environnée de bonnes murailles, & défenduë par un bon château, élevé ſur une montagne, dont les avenuës ſont gardées par deux forts. L'autre, qu'on nomme la Marine de *Final*, n'eſt qu'un bourg ſitué ſur la côte, & défendu par deux forts. MATY. Quelques-uns écrivent *Final*, ou *Finales*.

Le Marquiſat de *Final*, *Marchionatus Finalienſis*, eſt un petit État d'Italie enclavé dans celui de Gennes, & au couchant de cette ville. Il a la figure d'un triangle. Il a eû autrefois des Marquis particuliérs de la Maiſon de Carreto. Les Éſpagnols s'en emparérent en 1602. Il eſt aujourd'hui entre les mains de l'Empereur.

FINAL DE MODÉNE. *Finalium Mutinenſe.* Petite ville du Modénois en Italie. Elle eſt ſituée aux confins du Fèrrarois ſur la riviére de Panara, à cinq lieuës au deſſous de Modéne. MATY.

FINALEMENT. adv. Enfin, en dèrniér lieu, concluſion d'un diſcours, ou d'une de ſes parties. Il eſt vieux. *Denique.* Autrefois on écrivoit *finablement*.

FINANA. Voyez FINIANA.

FINANCE. ſ. f. Argent monnoyé. Les jeunes gens ne ſont guéres chargez de *finance*. *Pecunia, æ.* Ce mot eſt un peu burleſque en ce ſens, & ne ſe peut dire que dans le familiér.

> *Il faut que la* finance *joüe*,
> *Autrement elles font la moüe*
> *Aux Amans qu'elles ont vaincus.* MAI.
>
> *Que ſi ma dèrniére ordonnance*
> *Ne me produit quelque* finance,
> *Que ferai-je ſans ton ſecours?* BOIS-R.
>
> *Il peut me conſerver ma gloire, & ma* finance,
> *Mettre ces deux Auteurs en bonne intelligence.* BOIL.

FINANCE, ſe dit plus ordinairement des deniérs publics du Roi, de l'État, & en cê ſens il n'a point de ſinguliér. *Ærarium.* La guèrre épuiſe bien les *finances* d'un État. Ce qui eſt le plus à ſouhaitter dans le Royaume, c'eſt que les *finances* ſoient bien réglées. Les *finances* ordinaires, ce ſont des Domaines qui étoient autrefois tout le revenu des Rois de France: & les *finances* éxtraordinaires, ce ſont les Tailles, les Aides, les Gabelles, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *finantz*, & *financiér* de *finantzer*, qui ſignifie *Uſuriér*. Mais Du Cange croit qu'il vient de *financia*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifie *præſtatio pecuniaria*. Dans les *Acta Sanct. Jun. T. III.* aux Notes ſur la IVe Partie des Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque n. 228. les Bollandiſtes ajoutent au ſentiment de M. Du Cange qu'il leur ſemble que *financia* s'eſt dit à *finiendo*, & que proprement *financia*, *finance*, ſignifie un compte achevé, fini, conclu, arrêté, *computus finitus*, *ſeu concluſus*; & en effet, diſent-ils, *finare* ſe trouve aux mêmes loix n. 230. pour dire arrêter un compte.

FINANCE, ſignifie auſſi la ſomme qui eſt entrée aux coffres du Roi pour la vente des Offices de ſes Domaines, ou autres Droits. Le Roi rentre dans tous ſes Droits & Domaines aliénez en rembourſant la *finance*. Cette charge de Conſeiller n'a que deux mille écus de *finance*, il faut faire liquider ſa *finance*. Cet impôt produit une *finance* de deux millions.

FINANCE, ſe dit auſſi pour ſignifier ce qui appartient aux *Finances*, ce qui les regarde. Le Conſeil des *Finances*. La grande, la petite direction des *Finances*. Les états des *Finances*. Les gens de *Finances* ſont tous ceux qui ſont occupez à manier les *Finances*. Le Surintendant des *Finances*. Le Contrôlleur Général des *Finances*, eſt l'Officiér qui contrôlle toutes les quittances des *Finances* du Roi. Receveur Général des *Finances*, eſt l'Officiér commis en châque Généralité pour recevoir les *Finances* de tous les Receveurs de châque ville, ou Élection. Commis aux *Finances*, celui qui ſuit les *Finances*. Bureaux des *Finances*, ce ſont les Siéges & la Juriſdiction des Tréſoriérs de France qui ſont établis en châque Généralité. On les appelle auſſi, Généraux des *Finances*. Voyez au mot GÉNÉRAL. On appelle le Tréſor Royal, ou l'Épargne, la Mèr des *Finances* où ſe portent tous les deniérs de l'État. On dit auſſi, Écriture de *Finances*, en parlant de la lettre ronde & bien liſible. Chifre de *Finances*, c'eſt le chifre Romain, qui eſt plus difficile à altérer que le chifre Arabe, dont on ſe ſèrt en l'Arithmétique ordinaire. Le Guidon des *Finances*, eſt un livre où on commence d'apprendre le ſtile des *Finances*.

> *Vous qui dédiez*
> *A Meſſieurs les gens de* Finances
> *Des livres bien payez.* DE LA FONT.
>
> *Nous apprentifs du grand art de* Finance
> *Qui languiſſons au ſein de l'opulence;*
> *Et qui n'avons encore pour nôtre part,*
> *Que le travail, l'envie, & l'indigence.*
> NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

FINANCER. v. act. *Pecuniam præbere, erogare, dare.* Fournir de l'argent aux coffres du Roi. Cette charge eſt taxée à tant, qu'il faut *financer* au Tréſor Royal. On fait *financer* les Officiérs dans les néceſſitez de l'État.

FINANCIÉR. ſ. m. Homme qui manie les Finances, qui eſt dans les Fèrmes, dans les affaires du Roi. *Quæſtorius, ærarii collector.* La Chambre de Juſtice eſt établie pour la rechèrche des malvèrſations des *Financiérs*. Je butte à quelque gros *Financiér* qui faſſe rouler mon mérite en carroſſe. COM. Je ne ſçai comment les femmes des *Financiérs* l'entendent; mais j'aurois de la peine à broder mes juppes des malheurs du public. P. COM.

> *Le Savetier alors en chantant s'éveilloit,*
> *Et le* Financiér *ſe plaignoit*
> *Que les ſoins de la Providence*
> *N'euſſent pas au marché fait vendre le dormir.*
> DE LA FONT.

FINASSER. v. act. *Agere fraudulenter, aſtutè, vafrè, veteratoriè, occultè, aſtu, dolis rem tractare.* Ce mot commence à s'introduire; mais il eſt cèrtain que *Fineſſer* eſt encore le plus uſité parmi les honnêtes gens. Quoi qu'il en ſoit, il ne ſe prend jamais qu'en mauvaiſe part, & ſignifie, Faire le fin; uſer de méchantes ruſes & adreſſes. On ne peut parler d'affaire avec un tel homme, il ne fait que *finaſſer*, il ne parle point ſincérement. on diſoit d'un homme qui n'étoit pas arrivé à ſes fins pour avoir plus ſongé à s'avancer par ſes adreſſes, que par des offres d'argent, qu'il avoit trop *finaſſé* & trop peu *financé* pour obtenir ce qu'il déſiroit.

M. Ménage prétend qu'il faut dire *fineſſer*, plutôt que *finaſſer*: aujourd'hui l'uſage eſt pour *finaſſer*.

FINDA. ſ. f. Nom propre d'une ville & d'un Royaume dont elle eſt capitale. *Finda.* Le Royaume de *Finda* eſt dans la contrée de

de Jeſſingo, en l'iſle de Niphon, la principale de celle du Japon. Maty.

FINÉ. ſ. m. Porto *Finé*, Port-Dauphin. Nom propre d'un bourg qui a un bon port & une citadelle. *Delphini portus.* Porto *Finé* eſt dans l'État de Gennes à quelques lieuës au levant de cette ville ſur le golfe de Rapallo, tout près du cap de Porto *Finé*. Ce nom *Finé* eſt une corruption de *Delphini*. On dit auſſi Fino, Porto Fino, qui ſe trouve ſur pluſieurs Cartes d'Italie.

FINEMENT. adv. D'une manière fine, délicate, ingénieuſe. *Cautè, ſubdolè, ſagaciter, ingenioſè, acutè, prudenter, ſolerter, eleganter, delicatè.* Cet Auteur écrit *finement*, délicatement. Il a conduit cette entrepriſe *finement*. Cette dentelle eſt travaillée fort *finement*. Cet Auteur raille *finement*, penſe *finement*. Les Italiens veulent toûjours avoir de l'éſprit, & dire les chôſes *finement*. Le P. R. Il faut écouter d'un air qui faſſe comprendre qu'on entre *finement* dans tout ce qu'on dit. Bell.

Finement. Adroitement, ſubtilement. Il y a moins de péché à faillir *finement*, & ſubtilement.

FINER. v. act. *Conficere, conſumere, ad finem perducere.* Vieux mot inuſité à préſent, mais qui ſignifioit autrefois venir à bout de quelque chôſe. *Cent. nouv. num.* 47. Victor Brodeau s'en eſt auſſi ſervi dans ſa réponſe au rondeau qui commence, *Au bon vieux tems*,

La femme étoit trop ſotte ou trop peu fine,
Le tems depuis, qui tout fine *& affine,*
Lui a montré à faire ſes acqueſts.

Ménage a auſſi remarqué qu'on diſoit anciennement *finer* pour *finir*.

FINESSE. ſ. f. Délicateſſe, ſubtilité de quelque chôſe. *Tenuitas, ſubtilitas, elegantia, ſagacitas, ſolertia.* La *fineſſe* de cette toile, de ces cheveux, de ce fil d'argent, eſt admirable.

Fineſſe, ſe dit figurément des chôſes d'éſprit, & ſignifie, Délicateſſe d'éſprit. *Elegantia, ſubtilitas, acumen.* Cela eſt écrit avec *fineſſe*. Cela eſt tourné avec *fineſſe*. L'Acad. Nôtre ſiécle, délicat juſqu'au ſcrupule, n'aime point ces jeux d'éſprit dont l'ambiguité fait toute la *fineſſe*. Bouh.

Fineſſe, ſe dit auſſi figurément en Morale, de tout ce qui eſt de plus fin, de plus délicat, de plus ſecret en quelque ſcience, en quelque langue. *Elegantia, deliciæ, amœnitates, Artis alicujus adyta, penetralia.* Cet homme ſçait toutes les *fineſſes* de ſon art. Abl. Le néceſſaire d'une langue coûte peu à apprendre : ce ſont les *fineſſes*, & les délicateſſes qui coûtent le plus.

Il ſe dit auſſi en mauvaiſe part, & ſignifie, Ruſe, adreſſe, artifice. *Dolus, fraus, aſtus.* La meilleure *fineſſe* dans les affaires, c'eſt de n'en point avoir. La *fineſſe* n'eſt ni une trop bonne, ni une trop mauvaiſe qualité ; elle flotte entre le vice, & la vèrtu. La Bruy. La *fineſſe* eſt l'occaſion prochaine de la fourberie ; de l'une à l'autre le pas eſt gliſſant. Id. La *fineſſe* tient le milieu entre la prudence & la tromperie. Pasq. On ne ſe ſèrt de *fineſſes* qu'au défaut d'habileté. La Roch. On confond ſouvent la *fineſſe* avec l'habileté. Bay. La *fineſſe* devroit être bannie du commèrce des honnêtes gens : c'eſt une qualité équivoque entre le vice, & la vèrtu, & qui pour l'ordinaire altère la probité. Bell. Cet homme fait *fineſſe* de tout ; c'eſt à-dire, fait un myſtère d'une chôſe qui ne demande point de ſecrèt. Je n'y entens point de *fineſſe* ; pour dire, Je parle ſincèrement. Les femmes concèrtées ſont ſuſpectes : celles qui ſont véritablement ſages n'y entendent pas tant de *fineſſe* : elles agiſſent avec moins de myſtère & de deſſein. Bell. On s'éléve dans le Ciel par la ſimplicité de ſon cœur, comme c'eſt par la *fineſſe* & par la mauvaiſe foi qu'on s'avance ſur la tèrre. Ab. de la Tr.

On dit provèrbialement, une *fineſſe* couſuë de fil blanc ; pour dire, une ruſe groſſière dont tout le monde s'appèrçoit. Il eſt au bout de ſes *fineſſes* ; pour dire, au bout de ſes inventions pour tromper. On dit auſſi ironiquement, Vous y entendez *fineſſe* ; pour dire, Vous n'entendez rien en ce métiér-là.

FINESSER. Voyez plus haut Finasser.

FINET, ette. adj. Qui fait le *fin*, le ruſé, & qui ne l'eſt que médiocrement. *Subdolus.* C'eſt un *finèt* dont on découvre aiſément les artifices.

FINGA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Japon & d'un Royaume, dont elle eſt capitale. *Finga.* Le Royaume de *Finga*, *Fingenſe Regnum*, eſt dans l'Iſle de Ximo. La ville de *Finga* eſt dans la partie méridionale de cette iſle, vèrs la côte orientale. Maty.

FINIANA, ou *Finana*. ſ. f. Bourg du Royaume de Grenade en Éſpagne. *Finiana*, anciennement *Accitum*. Il eſt environ à trois lieuës au midi de Baça. Maty.

FINICHIA. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg de l'Iſle de Candie. *Phœnicius portus*, c'eſt-à-dire, Port des Phéniciens. *Finichia* eſt une corruption du Latin *Phœnicius*. Il eſt ſur la côte méridionale de l'iſle, dans le tèrritoire de la Canée, & à cinq lieuës au ſud de la ville de ce nom. Maty.

FINIMENT. Tèrme de Peinture, qui ſe dit des ouvrages bien finis, & particulièrement de ceux qui ſont en émail. Il y a un grand *finiment* dans cet ouvrage. Fel. *Nihil deeſt, nihil poteſt adjici.*

FINIR. v. act. Tèrminer, achever, mettre à fin quelque affaire, quelque diſcours, quelque ouvrâge, *Finire, conficere.* Il faut *finir* cette affaire, *finir* ce raiſonnement. La Reine de Suéde ayant écouté une longue harangue, dit qu'il falloit qu'elle donnât quelque chôſe à l'Auteur, à caûſe qu'il avoit *fini*. Colom. Il veut *finir* ſes jours dans un Monaſtère, c'eſt-à-dire, *mourir.*

Je veux finir *mes jours en l'amour d'Uranie.* Voit.

Je ne me laſſe point de vous (les tombeaux) entretenir ;
Et j'aime à vous entendre dire,
Ne te plains plus des maux que tu verras finir.
L'Ab. Tétu.

Finir, ſignifie auſſi, Pèrfectionner, achever, mettre la dèrnière main. *Perficere, extremam manum adhibere.* Et ſe dit particulièrement des tableaux, des ſtatuës, & des Ouvrages d'éſprit. Ce tableau ; ce deſſein eſt bien achevé, bien *fini*. Fel. Tacite fait des tableaux trop *finis*, où il ne manque rien à l'art ; mais où il donne trop peu au naturel. S. Évr. Ce Peintre, cet Auteur, ont de beaux deſſeins ; mais ils ne *finiſſent* point leurs ouvrages.

Finir, ſe dit quelquefois abſolument, & eſt quelquefois act. & quelquefois neut. Il ſignifie, Mettre fin, prendre fin. C'eſt un homme lent, ou babillard, qui ne *finit* point. Ce chemin, cette ruë, *finit* à la rivière. Il faut enfin *finir*. Lucien a cela des déclamateurs : c'eſt qu'il veut tout dire, & qu'il ne *finit* pas toûjours où il faut, ce vice vient de trop d'éſprit, & de ſçavoir. Abl. Tous les êtres *finiront* un jour. Il faut bien *finir* comme on a commencé. Le Sèrmon *finiſſoit* lorſqu'il entra. Son bail *finira* à Pâques. La vie *finit* en peu de tems. C'eſt un méchant homme qui *finira* mal.

Finir, quoique ſeul, ſignifie auſſi Mourir. *Obire, mori, diem claudere.* Il aima mieux *finir* par une action de courage, que de vivre par lâcheté. Ablanc. La ſeule penſée qu'il faut *finir*, & que la mort s'approche à châque pas, eſt bien propre à inſpirer le dégoût du monde. S. Évr.

Fini, ie. part. *Finitus, clauſus, perfectus.* Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe.

Fini, ie, eſt outre cela adj. & ſignifie, qui eſt limité, détèrminé, borné. *Finitus, certus, intra limites concluſus.* Un être *fini*. Un nombre *fini*.

FINISSEMENT. ſ. m. Achevement ; dèrnière pèrfection d'un ouvrage. *Finis, perfectio, concluſio.* Une peinture qui a tous ſes *finiſſemens*. Pomey.

FINISTÈRRE. ſ. m. Nom d'un cap & d'un bourg. *Finiſterra.* Le cap de *Finiſtèrre*, *Finiſterræ promontorium*, anciennement *Norium*, *Celticum*, ou *Artabrum promontorium*. Cap de Galice en Éſpagne. C'eſt le plus avancé dans l'Océan Atlantique, qui ſoit en Europe. C'eſt pour cela que dans des ſiécles où l'on ne connoiſſoit point de continent à l'occident du nôtre, on appella ce cap Le bout du monde, *finis terræ*, d'où s'eſt fait *Finiſterre*.

FINITEUR. ſ. m. *Finitor, horiſon.* Tèrme d'Aſtrologie. C'eſt ainſi que pluſieurs appellent l'horiſon, parcequ'il tèrmine, ou finit la vûë. C'eſt auſſi ce qui l'a fait nommer horiſon, qui ſignifie en Grèc ce que *finitor* ſignifie en Latin : & finiteur en François : ὁρίζω, *finio.*

On appelle auſſi dans le Manége, *finiteur*, le bout de la carrière.

FINITO. ſ. m. Tèrme de Pratique. C'eſt l'arrêté, ou l'état final d'un compte. Il eſt redevable de tant par le *finito* de ſon compte.

Ce mot eſt Italien, comme la plûpart des tèrmes de commèrce, parceque ce ſont les Italiens qui l'on réduit en art, & qui en ont appris les tèrmes aux autres nations de l'Europe.

FINLANDE. ſ. f. Nom propre d'un grand païs de l'Europe ſeptentrionale. *Finlandia, Finnonia, Finnia, Eningia, Feningia, Finningia.* La *Finlande* eſt bornée au nord par la Laponie Suédoiſe, au levant par la Moſcovie ; au midi par l'Ingrie, & par le golfe de *Finlande* ; & au levant par celui de Bothnie. On la diviſe en ſept provinces. La Cajanie, la Bothnie orientale, la *Finlande* propre, la Nilande & la Carélie ſe trouvent ſur les côtes. Les trois autres, qu'on nomme la Tavaſthie, le Savolax, & la Kexholmie, ſont dans les tèrres. Ces trois dèrnières provinces ſont fort coupées de lacs & de marais. En général néanmoins la *Finlande* paſſe pour un païs fèrtile en grains & en pâturages. Il y a auſſi des mines de divèrs métaux. La *Finlande* a eû autrefois ſes Rois particuliérs, maintenant elle a titre de Duché & dépend de la couronne de Suéde, depuis 1384. qu'Erric Roi de Suéde la ſubjugua.

La *Finlande* propre, qui eſt une des ſept Provinces du Duché de *Finlande*, a la Cajanie au nord, la Tavaſthie & la Nilande au levant, le golfe de *Finlande* au midi, & celui de Bothnie au couchant. On la diviſe en méridionale & en ſeptentrionale. Biorneborg eſt la ſeule ville remarquable qui ſe trouve dans la ſeptentrionale. Abo, capitale de tout le Duché, eſt dans la méridionale.

Le Golfe de *Finlande*, *Finnicum mare*, *ſinus Finnicus*, eſt la partie la plus orientale de la Mèr Baltique, entre la Livonie & l'Ingrie au midi, & la *Finlande* propre avec la Carélie au nord, il s'étend de l'oüeſt à l'eſt.

Ce nom eſt le même que *Feinland*, mais un peu changé, ſuivant l'analogie de nôtre langue. *Feinland* dans les langues du Nord, eſt un mot compôſé de deux autres, qui ſignifient *beau païs*.

FINLANDOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom propre des peuples de Finlande. *Finlandus*, *Finnus*, *Eningus*, *Feningus*, *Finningus*. Quatre peuples compoſoient l'ancienne nation *Finlandoiſe*, & occupoient la Finlande. Les Finnes, ou *Finlandois* propres, & les Scrres, qui occupoient les côtes du golfe de Bothnie, les Carbanes & les Hirres, étoient au levant des deux prémiérs. MATY. Les *Finlandois* ſont fort différens des Suédois, & pour les mœurs & pour le langage. Voyez la XVe Lettre du Pape Aléxandre III. ſur le Chriſtianiſme des *Finlandois* dans le XIIe ſiécle.

FINMARCHIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de Norwége, dans le nord d'Europe. *Finmarchia*. La *Finmarchie* s'étend tout le long de la côte du Gouvèrnement de Wardhuis, & renferme les iſles de Maggèr, ou de Tonnacs, de Suroy, & quelques autres. La *Finmarchie* n'eſt qu'un affreux déſèrt, qui n'a ni bourgs, ni villes. On dit que la plûpart de ce païs n'a point de propriétaire, & que ceux qui en cultivent quelque morceau en retirent les fruits. Au reſte, il faut dire *Finmarchie*, & non pas *Finmarche*; c'eſt l'uſage, ſur lequel Maty s'eſt trompé. La *Finmarchie* ſe diviſe en ſeptentrionale & en méridionale. Celle-ci eſt aux Danois, & l'autre aux Suédois.

Ce mot eſt compôſé de *fin*, beau, & *marchia*, *marche*, qui ſignifie confins, limites, extrémité.

FINMARCHOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Originaire, habitant de la Finmarchie. *Finmarchus*; *Chadenus*, ou *Cadenus*; car les *Finmarchois* ſont le peuple que les Anciens nommoient *Chadenus*, ou *Cadenus*. La plûpart des *Finmarchois* ſont encore idolâtres. Ils ont un Dieu particuliér, peut-être eſt-ce le Finnus des Anciens Saxons. Les *Finmarchois* ſont tous couvèrts de peaux en hyvèr, ils ne laiſſent à leur habillement qu'une petite ouvèrture pour les yeux. Toute leur occupation eſt de paître des beſtiaux, ou de chaſſer, pour vendre les peaux & les fourrures aux Suédois, dans les foires qui ſe tiennent deux fois l'année dans la Province de Jemptland. *Audiffret, T. I. Maty, Corn. Hoffman.*

FINNIE, ou FINNINGIE. Voyez FINLANDE.

FINO. Porto *fino*. Voyez FINÉ.

FINOPOLI. ſ. f. Nom propre d'une Ville ancienne, maintenant réduite en Village. *Phinopolis*. Quelques-uns la nomment *Filopoli*, ou même *Flipoli*, au rapport d'Hoffinan. *Filopoli* eſt dans la Romanie, Province de Turquie en Europe, ſur la mèr noire, du Delcon, ou Dèrcon, du côté du midi. C'étoit autrefois une ville de la Thrace, ſituée ſur le promontoire qu'on nommoit Philias.

Ce nom ſignifie ville de Phinée, il eſt Grèc, compôſé de φινὺς, Phinée, fils d'Agénor, ou ſelon Héſiode de Phœnix & de Caſſiopée, qui la bâtit, ou qui la découvrit, ou à l'honneur duquel on lui donna ce nom; & de πόλις, ville. Pour φινὺς, *Phineus*, c'eſt un nom Phénicien, & apparemment le même que פנחס, *Phinhhas*, ſelon la prononciation Hébraïque & Maſſorétique, & *Phinées*, ſelon celle des Intèrprétes Grècs & Latins; d'où il eſt aiſé qu'on ait fait φινὺς en Grèc, *Phineus*.

FINOT D'HIVER. Voyez FRANC RÉAL.

FIN-PORTER. ſ. m. Vieux mot. Requête, ou Aveu des proches parens de la partie, qui conſentoient qu'un tel ſe chargeât de la pourſuite d'une affaire, & ſe déclaroient parties, en cas que celui-là ne pût achever la pourſuite. LOBINEAU, *Gloſſ. Vadimonii ſpecies*, *Vadimonium*. Et emprez l'ajournement connu demanda celui Tournemine *fin porter* ou requeſte des conſins & prochains dudit feu de Beaumanoir, à qui reponds en puſt compéter & apartenir; lequel *fin porter* ou requeſte fut jugé. ID. *T. II. p. 664. dans un Acte de* 1386.

FIO.

FIOLE, ou PHIOLE. ſ. f. Petite bouteille de vèrre dont on ſe ſert, particuliérement chez les Apoticaires, dans laquelle ils envoyent leurs médecines, potions ou ſyrops aux malades. *Ampulla vitrea*, *phiala*.

FIONDA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie en Aſie. *Fionda* anciennement *Phaſelis*, *Phaſelide*. Pomponius Méla L. I. C. 14. la place ſur la frontière de Pamphilie au delà des deux fleuves appellez Ceſtros & Cataractes. D'autres la mettent dans la Lycie, & d'autres dans la Cilicie, parceque d'abord elle fut habitée par des Lyciens, & fut attribuée à la Lycie. Les Pamphyliens s'étant rendus maîtres de toute cette côte de l'Aſie mineure, elle fut cenſée de la Pamphylie, quoi que ſes habitans fuſſent Lyciens. Enſuite leur ſituation avantageuſe les ayant invitez à faire la pyraterie comme les Ciliciens, ou du moins ayant fait de leur part une retraite aux pyrates, & rompu leur alliance & leurs liaiſons avec les autres Lyciens pour ſe joindre aux Ciliciens, ils furent mis au nombre des villes de Cilicie. Sèrvilius la ruina, & du tems de Lucain elle étoit fort petite & fort déſerte, comme il paroit par ce qu'il en dit dans la Pharſale L. VIII. v. 251. Au tems de Strabon elle s'étoit rétablie, & Penconius Pédianus dit que c'étoit une des grandes villes de Cilicie. Voyez Voſſius ſur Méla. Dans la ſuite elle eut un Évêque. Aujourd'hui *Fionda* eſt fort déchûë. Elle eſt ſur le Golfe Satalia, environ à 20 lieuës de la ville de ce nom du côté du couchant. MATY. Méla dit qu'elle fut bâtie par Mopſus.

FIONIE. ſ. f. Nom propre d'une des Iſles du Dannemarck. *Fionia*. On la nomme auſſi Funen & Fuinen. Elle eſt entre le grand Belt, qui la ſépare de l'iſle de Zéelande, & le petit Belt, qui la ſépare de la Jutlande ſeptentrionale. Sa figure approche d'un ovale. Elle peut avoir 14 lieuës de long & dix dans ſa plus grande largeur. La *Fionie* eſt fèrtile en blez, & produit quantité de pommes, dont on fait du cidre. On y fait auſſi de l'hydromel. Les chevaux de *Fionie* ſont eſtimez en Allemagne. La *Fionie* eſt un des principaux Gouvèrnemens de Dannemarck, & l'appanage du fils aîné des Rois. Ses villes ſont Odenzée, capitale; Nibourg, Schwinberg, Middelfar, & Aſſens.

Olaüs Magnus & Stephanius dans ſes Notes ſur le Grammairien Saxon p. 19. diſent que le nom de *Fionie* vient de Fion, qui ſignifie ſéparation; parcequ'elle eſt ſéparée de la tèrre fèrme & de l'iſle de Zéelande par deux détroits. Peut-être lui donna-t-on ce nom parceque c'eſt une ſéparation que fit la mèr d'une portion de la Zéelande, ou de la Jutlande, qu'elle ſépara, qu'elle détacha, & dont elle fit une iſle particulière.

FIONISSI. Voyez FOGNISSI.

FIONOUTS. ſ. m. Hèrbe de l'Iſle de Madagaſcar, qui a l'odeur du mélilot, dont les feuilles ſont fort graſſes, & les fleurs jaûnes. Les femmes appliquent cette hèrbe ſur les parties de leur corps, dont elles veulent faire tomber le poil. Elles la brûlent auſſi quand elle eſt vèrte pour en tirer les cendres, qui ſe mettent toutes en pain étant brûlées. Ces cendres ſervent à mêler dans la leſſive.

FIORE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de Toſcane. *Flora*, anciennement *Oſſa*. Le *Fiore* a ſa ſource dans le Siennois, paſſe près de Sovana, & des ruines de Caſtro, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, au couchant de l'Arno. MATY.

FIORENZO. ſ. m. *San Fiorenzo*. Nom propre d'une petite ville de l'iſle de Corſe, *Sancti Florentii fanum*, en François nous dirions ſaint Florent. *San Fiorenzo* eſt ſitué dans la partie ſeptentrionale de l'iſle, ſur le golfe Nébio, à deux lieuës de Baſtia. Il eſt mal peuplé, à câuſe du mauvais air. L'Évêque de Nébio y fait ſa réſidence, depuis que Nébio eſt ruiné. On prend *San Fiorenzo* pour l'ancienne *Canelate*, *Canelata*, ou *Canellata*. MATY.

On donne le même nom à une rivière de Corſe qui ſe décharge dans le fond du golfe de Nébio. *Fluvius ſancti Florentii*, & dans Ptolémée *Volerius fluvius*. On le donne auſſi au golfe de Nébio. Voyez NÉBIO.

FIORENZUOLA, ou FIRENZUOLA. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples, qui fut autrefois une ville Épiſcopale de l'Apouille. *Florentia*, *Florentinum*, *Farentinum*. Ce lieu eſt dans la Capitanate, près de Nocera, à l'Évêché de laquelle le ſien a été uni.

FIORENZUOLA, ou FIRENZUOLA. Nom propre d'une petite ville de la Romagne Florentine, en Italie. *Florentiola*. Elle eſt dans l'État de Buſſeto, qui fait partie de celui de Parme, entre Plaiſance & Parme.

FIQ.

FIQUErTE. Par ma *fiquette*. Sèrmens que font beaucoup de femmes, & ſur tout en Provence. Elles ne l'entendent pas. Il vient de *ficha*, ou *fichetta*; tèrme obſcéne chez les Italiens. Voyez Ménage.

FIR.

FIRANDO. ſ. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume du Japon. *Firandum*. La ville de *Firando* eſt dans une petite iſle ſituée

tuée ſur la côte occidentale de celle de Xinio, vèrs le nord. Le Royaume de *Firando*; *Firandenſe Regnum*, dont elle eſt capitale, prend ſon nom. Le P. Bouhours appelle cette ville Le Port de *Firando*. Le Roi de *Firando*, à qui les Portugais firent entendre combien celui qu'ils lui préſentoient (S. François Xavier) étoit puiſſant auprès de leur maître, le traita d'autant plus favorablement qu'il ſçut que le Roi de Cangoxima l'avoit obligé de ſortir de ſes états. Bouh. En moins de vingt jours il baptiſa plus d'infidelles à *Firando*, qu'il n'avoit fait en toute une année à Cangoxima. Id.

FIRENZUOLA. Voyez FIORENZUOLA.

FIRMAMENT. ſ. m. Le huitième ciel; la huitième ſphère, où les étoiles fixes ſont attachées. *Firmamentum*. On l'appelle le huitième ciel par rapport aux ſept cieux des ſept Planétes qu'il environne. Outre le mouvement journalièr que lui imprime le prémièr mobile, d'Orient en Occident autour des pôles de l'Écliptique, il a un ſecond mouvement oppôſé au mouvement journalièr, & qui ſe fait d'Occident en Orient. Il achevera ce ſecond mouvement en 25412 ans ſelon Tycho-Brahé: en 36000 ans ſelon Ptolomée, en 25800 ans ſelon Copèrnic, après leſquèls les étoiles fixes retourneront au même point où elles étoient au commencement. La hauteur du *firmament* eſt incompréhenſible à l'éſprit humain. Képler ſoutient qu'il faut qu'il ſoit éloigné de nous de plus de 60 millions de lieuës. Rien n'eſt ſi beau ſous le *firmament*. Voit. Les cieux racontent la gloire de Dieu, & le *firmament* publie l'excellence des œuvres de ſes mains. Port-R.

Alors je vous vèrrai ſur la mouvante rouë,
Tantôt au firmament, *& tantôt dans la bouë.* Vill.

Dans un ſalon du firmament
Où les Dieux aſſemblez tenoient appartement,
On vit entrer le Dieu Mèrcure,
Qui d'un Marchand forain avoit pris la figure.
Nouveau choix de vèrs.

Il y a pluſieurs endroits de l'Écriture où le mot de *firmament* s'entend quelquefois de la moyenne région de l'air. Pluſieurs Anciens ont crû, auſſi bien que les Philoſophes modèrnes, que le *firmament* étoit d'une matière fluide. Mais il paroît que ceux qui lui ont donné le nom de *firmament*, croyoient qu'il étoit d'une matière ſolide.

Firmament. Ornement de pièrreries que les femmes & les filles de qualité mettent dans leurs cheveux autour de leur tête. On lui a donné ce nom par abus, parcequ'il eſt orné de diamans, qui étincellent comme les étoiles du *firmament*.

FIRMAN. ſ. m. Tèrme de Relations. On appelle aux Indes les lettres patentes du Prince, *firman royal*. *Diploma*.

FIRMANO. Voyez FERMO.

FIS.

FISARDO. ſ. m. Monte *Fiſardo*. Nom propre d'une montagne du Royaume de Naples. *Elibanus mons*. Le Monte *Fiſardo* eſt dans la Calabre ultérieure près de Séverino. Maty.

FISC, ou FISQUE. ſ. m. Tréſor du Roi, ou de l'État, où vont toutes les chôſes qui tombent par quelque raiſon en la main publique. *Fiſcus*, *ærarium*. Ce Domaine a été adjugé au *fiſc* par un tel arrêt. Il faut juger contre le *fiſque* dans les queſtions douteuſes. Le Mai. La caûſe du *fiſque* eſt mauvaiſe ſous un bon Prince. Id. On aſſure que Trajan ne fit jamais la moindre injuſtice en faveur du *fiſc*, qui eſt le nom que l'on donnoit alors au tréſor, & au domaine particulièr de l'Empereur. Ce *fiſc*, dit Pline, n'a jamais tort que ſous un bon Prince. Mais ni le *fiſc*, ni le tréſor public, n'avoient point de privilége ſous Trajan. Tillem. *Emp. T. II.* p. 151. Par le Droit civil, il n'y a que le Souverain qui ait droit d'avoir un *fiſque*, ou un tréſor public. A Rome ſous les Empereurs on appelloit *ærarium*, les revenus deſtinez à ſubvenir aux charges de l'Empire, & *fiſcum*, ceux qui étoient deſtinez à l'entretien du Prince en particulièr. Ces deux ſortes de domaine ſont mêlez, & confondus en France, & tous les revenus du Roi ſont compris ſous le nom de *fiſque*. Un privilége du *fiſque*, c'eſt d'avoir la préférence ſur tous les créancièrs chirographaîres, & non pas ſur les créancièrs hypotéchaires. Les Seigneurs féodaux qui ont droit de faire rendre la Juſtice, ont auſſi un *fiſque*. Dans les chôſes lucratives le *fiſc* eſt traité moins favorablement que les particulièrs, mais dans les chôſes onéreuſes il leur eſt préféré. Quand on dit que l'Égliſe n'a ni *fiſc* ni tèrritoire, le ſens de ces paroles eſt que l'Égliſe ne peut ni confiſquer, ni bannir. Il parut il y a quelques années à Zell en Allemagne un Recueil des Écrits de pluſieurs célébres Juriſconſultes ſur les vrais & ſur les faux priviléges du *fiſc*, intitulé *Tractatus ſelecti de Privilegiis & Pſeudoprivilegiis fiſci*.

Autrefois le *fiſc*, *fiſcus*, étoit différent du tréſor public, *ærarium*: le *fiſc* appartenoit au Prince, & le tréſor public au peuple. Cette différence entre ces deux chôſes que l'on remarque dans l'Empire Romain ne ſe trouve point en France, où le Roi diſpôſe avec une autorité ſouveraine du tréſor public pour le bien de l'État. Le domaine du Roi eſt ce qu'on peut appeller *fiſc* dans le ſens que les Romains donnoient au mot *fiſcus*.

Fisc, ſe prend encore pour tous les biens qui appartiennent au Prince, de quelque nature qu'ils ſoient, & en particulièr pour les fonds que nous appellons le *domaine*.

Fisc, ſignifie auſſi, l'intérêt du public, des mineurs, des Hôpitaux, & des Communautez qui ſont ſous la protection du Roi, & des Officièrs qu'il commet à cette fin. Les Avocats Généraux parlent en toutes les affaires pour l'intérêt du *fiſc*. Il eſt fait mention dans quelques Auteurs du *fiſc* de l'Évêque.

Ce mot vient du Latin *fiſcus*, qu'Iſidôre, Papias & Joannes de Janua, diſent ſignifier un ſac public que portoient les Receveurs, pour y mettre la finance du Tréſor public. Il eſt dérivé du Grèc φίσκος, qui ſignifie un *grand panier*, & qui a été pris figurément pour le tréſor public. Ménage. Du Cange dit que *fiſco* a été dit auſſi pour une paillaſſe, laquelle eſt auſſi appellée *ſaccus* dans la Régle des Templièrs.

FISCAL, ale. adj. Qui ſe dit au Palais de tout ce qui concèrne l'intérêt du Roi, d'un Seigneur particulièr, ou du public. *Fiſcalis*. Maintenant le Procureur, & Avocat *Fiſcal*, ſe diſent ſeulement des Officièrs des Siéges ſubaltèrnes, ou des Seigneurs, & qui ont ſoin de l'intérêt public. Dans les Préſidiaux on les appelle *Procureurs & Avocats du Roi*; & dans les Cours Souveraines, *Avocats & Procureurs Généraux*. Mais quoi qu'ils ayent changé de nom, ils n'ont pas changé de fonction. On appelle même en Angletèrre, & en Hollande, le *Fiſcal*, celui qui a en main la défenſe de l'intérêt public. C'eſt l'Empereur Hadrien qui créa la charge d'Avocat *Fiſcal* dans l'Empire Romain.

On dit d'un homme fort attaché à ce qui regarde l'intérêt du fiſc, qu'il eſt extrêmement *Fiſcal*.

FISCALIN, ine. adj. ou ſubſt. m. & f. Qui appartient au fiſc. *Fiſcalinus*, *a*. On donnoit autrefois ce nom en Allemagne aux ſèrfs, qui appartenoient au Roi. Un *Fiſcalin*. Un ſèrf *Fiſcalin*. C'eſt un ſèrf du Roi.

FISCEILE, ou *Fiſelle*. Voyez Ficelle. *Fiſſura*.

FISCELLO. Monte *Fiſcello*. Voyez SIBILLE, montagne.

FISCHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe ducale. *Fiſchuſa*. Elle eſt dans l'Arabie, ſur la côte ſeptentrionale du Friſch Haff. *Fiſchauſen* eſt éloigné de trois lieuës de la fortereſſe de Pilaw, & de huit ou neuf de Koninſbèrg, du côté de l'oüeſt.

FISCIO, ou PHISCIO. ſ. m. ou FISCIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Phuſca*, *Fuſca*. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, c'eſt maintenant un bourg de la Natolie propre. Elle eſt ſur la côte, vis-à-vis l'iſle de Rhodes. Les Cartes de Samſon l'appellent Pſiſchio; mais mal, Maty. *Fieſco*, ou *Fiſcia*, ou *Phiſcio*, *Fiſcio*, ou *Fiſchio*, eſt ſon vrai nom.

FISE. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Bouton de fondement. *Ani tuber*.

FISMES. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville de France, en Champagne, dans le Remois. *Fimmæ*, *ad fines*, *Fines*. On dit que ce qui lui a fait donner ces deux noms, qui ſignifient *bornes*, *terme*, c'eſt que là étoient les bornes du Rhemois, ou parcequ'il y a près de cette ville une pièrre qui marque les bornes des Évêchez de Rheims, de Laon, & de Soiſſons; car pour les deux prémièrs noms Latins, ils ſont modèrnes, forgez ſur le François *Fiſmes*, qui n'eſt qu'une corruption du mot *Fines*, qui eſt ſon vrai nom Latin. *Fiſmes*, que quelques-uns écrivent *Fimmes*, ſitué ſur la Veſle, *ad Vidulam*, eſt aux confins de l'iſle de France, entre Rheims & Soiſſons. Il y a eû deux Conciles à *Fiſmes*, en 881. & en 935. dans l'Égliſe de ſainte Macre, qui a illuſtré ce lieu par ſon martyre. Samſon croit que *Fiſmes* eſt la *Bibrax* des Anciens, que d'autres placent au bourg de Braine, entre *Fiſmes* & Soiſſons. De Vallois écrit *Fimmes*. Voyez *Notit. Gall. pag.* 194.

FISSURE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Solution de continuité dans un os, lorſqu'il ne fait que ſe fendre. Elle eſt de deux ſortes; l'une apparente, appellée ῥωγμή, ou ῥῆξις, en Grèc, *ſciſſura* en Latin; & l'autre eſt ſi petite qu'elle ne paroît pas, & ſe nomme τριχισμός, ou τριχίασις, *capilaire*, parcequ'elle reſſemble à un cheveu. Les caûſes de la *fiſſure* ſont la chute, le ſaut, & la contuſion d'un membre contre quelque corps dur. La *fiſſure* ſe fait en la partie où a été donné le coup, ou en la partie oppoſée à celle qui a été frappée. Celle qui eſt en la partie oppôſée, s'appelle *contrefente*, ἀντήχημα Grèc, *reſonatio* en Latin. Les vieillards ſont plus ſujèts aux *fiſſures*; parcequ'ils ont les os ſècs, & arides. Quand on connoit les *fiſſures*, ce ſont les plus

aiſées

aiſées à guérir de toutes les fractures ; mais ſi on ne les connoît pas, ſi on les néglige, & ſi on ne les traitte pas méthodiquement, elles traînent après ſoi un ulcère, & ſi la carie ſurvient aux *fiſſures*, elle ſont pour lors très-dangereuſes, & il en faut venir à l'extirpation du membre. On appelle autrement la *fiſſure*, *fente*.

FISTEILE. ſ. f. Nom que les Bérébères donnent à Tefza. Voyez Tefza.

FISTON. ſ. m. *Nebulo*, *verbero*. Pomey. Ce tèrme n'eſt point en uſage à Paris. Il ne l'eſt apparemment qu'en quelques Provinces.

FISTULE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt un ulcère calleux, profond & cavèrneux, qui d'une entrée étroite ſe tèrmine en un fond large, & ſpacieux, rendant pour l'ordinaire une matière âcre, & virulente. *Fiſtula*. Les *fiſtules* attaquent indifféremment toutes les parties du corps, particulièrement le trou lacrimal, la poitrine, l'anus, &c. La cauſe des fiſtules en général vient prèſque toujours d'un ulcère tortueux, qui eſt formé, & entretenu par la partie du ſang la plus âcre, & la plus ſalée. La cure de la *fiſtule* conſiſte à conſumer le calus, & à conſolider enſuite l'ulcère avec des mondificatifs & des ſarcotiques convenables.

Les Anciens ont donné le nom de *fiſtule* à cette ſorte d'ulcères, à cauſe de la reſſemblance qu'ils ont par leur profondeur, avec une flute qui eſt longue & creuſe, & que les Latins appellent *fiſtula*.

Fistule de l'anus, eſt une *fiſtule* qui vient au fondement, elle eſt de quatre ſortes ; l'une eſt dite *borgne interne*, l'autre *borgne éxterne*, la troiſième *compléte*, & la quatrième *à clapiérs*. La *borgne interne* eſt ouvèrte au dehors, & n'a point d'ouvèrture dans le rectum. La *borgne éxterne* eſt ouvèrte dans l'inteſtin, & fèrmée au dehors. La *compléte* eſt ouvèrte à l'anus, & à l'inteſtin. La quatrième eſt *à clapiérs* ou à pluſieurs ſinus, leſquels ſe déchargent dans un ſac qui en eſt comme la ſource, & le concours.

Fistule lacrymale, eſt une *fiſtule* qui vient au grand coin de l'œil. *Ægilopis*. C'eſt un petit ulcère calleux & profond à l'endroit où eſt la glande lacrymale. La *fiſtule lacrymale* vient ſouvent, & toujours même, ſelon M. Dionis, après un abſcès qui s'y forme, ce qui cauſe enſuite un ulcère qui dégénère en *fiſtule*. Un Chirurgien François, nommé Anel, a trouvé une nouvelle manière de guérir les *fiſtules* lacrymales ſans avoir recours au bandage compreſſif, au cauſtique, au fèr, ni au feu. Il a découvèrt que le pus ſortoit par les points lacrymaux, & a trouvé le ſecrèt d'introduire par ces points dans le ſac lacrymal, une ſonde, & une ſeringue d'une délicateſſe inconcevable.

FISTULEUX, euse. Adj. Tèrme de Chirurgie, qui ſe dit des playes, des ulcères où il ſe forme des fiſtules. *Fiſtuloſus*, *in modum fiſtulæ cavatus*. Il faut prendre garde de ne pas laiſſer le ſeton trop longtems dans la playe, car elle deviendroit calleuſe & *fiſtuleuſe*. Dionis.

Fistuleux, euse. adj. Tèrme de Botanique, qui ſe dit des feuilles de plantes qui ſont rondes & creuſes en dedans, comme un tuyau, comme une fiſtule, ou une flute. *Fiſtulæ ſimilis*, *fiſtulam referens*. Les feuilles d'oignon ſont *fiſtuleuſes*.

FIT.

FIT. C'eſt la troiſième pèrſonne du prétérit indéfini du vèrbe *faire*. Nos anciens Auteurs ſe ſont ſèrvis de *fit-il*, *fit-elle*, pour dit-il & dit-elle, dit, qui n'eſt plus d'uſage que parmi les gens groſſiers, & qui a été autrefois uſité à la Cour. Ils diſent auſſi, Ce *fit-il*, ce *fit-elle*, comme ils diſent, Ce dit-il, ce dit-elle,

Sire, fit elle, *dans Bernard de Neſſil.*
M'a les dangiée devant le Roy Pepin. Roman *de Guerin de Lorraine.*

On dit encore baſſement & dans quelques Provinces, ce me *fit-il*. Cela n'eſt plus d'uſage que dans les Comédies, lorſqu'on fait parler des payſans, comme le Matthieu Gareau de Cyrano de Bergerac &c.

Ce mot à mon ſens vient du Latin *infit*, vieux mot, dont les Poëtes ſe ſèrvent au tems même de la meilleure Latinité, comme Virgile Énéide V. v. 708. & ailleurs. Tite-Live s'en eſt auſſi ſèrvi. Selon Feſtus *infit* eſt un vèrbe défectif, qui ſignifie la même chôſe qu'*incipit*, il commence.

FITACHI. ſ. m. Nom propre de ville & de Royaume. *Fitachium*, *Fitacum*. La ville de *Fitachi* eſt dans l'Iſle de Niphon, la principale de celles qui compoſent le Japon. *Fitachi*, ſitué ſur la côte orientale d'une contrée nommée l'Ochio, eſt capitale du Royaume de *Fitachi*. Le Royaume de *Fitachi*, *Fitachienſe*, ou *Fitacenſe Regnum*, eſt dans la même contrée, entre les Royaumes ou Provinces de Ximola au midi, de Nivara au couchant, & de Vonu au ſeptentrion. La mèr le baigne du côté du levant. Voyez la Géographie du P. Priet Jéſ.

FITADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fitadius*, *Phebadius*. On ne fait pas difficulté de reconnoître que *Fitade*, qui eſt nommé le premiér dans le Concile de Saragoce en 381, eſt Saint Phébade d'Agen, & que c'eſt lui encore à qui S. Ambroiſe écrit conjointement avec Delphin Évêque de Bourdeaux, qui eſt nommé après S. Phébade, quoiqu'il fût ſon métropolitain. Tillem. *hiſt. Eccl. T. VIII. p.* 554.

FITELCO. ſ. m. Nom propre d'un petit lieu de Theſſalie, en Gréce. *Fitelcum*. Il eſt ſur le golfe de Vollo, & quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Phthelcon*, autrement *Sperchia*. On dit auſſi *Fiteleo*, & *Fitleo*.

FITÉLEO. Voyez FITELCO.

FITLEO. Voyez FITELCO.

FIV.

FIVATIÉR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Tenanciér, & ſujet du Seigneur Cavier, auquel il doit cens, rente, & autres devoirs.

FIVELINGO. ſ. m. Nom propre d'une contrée des Ommelandes, dans la Seigneurie de Groningue, l'une des Provinces Unies des Païs-Bas. *Fivelinga*. Le *Fivelingo* eſt borné par le Hunſingo, par le tèrritoire de Groningue, par l'Olde-Ampt, par l'embouchure de l'Embes, & par une petite partie de la mèr d'Allemagne. Maty. La petite ville de Dam, & la forteresse de Delfziil, ſont les lieux principaux du *Fivelingo*.

FIUM, & avec l'article Arabe *El fium*. ſ. m. Nom propre d'une ville de la moyenne Égypte. *Fiuma*, anciennement *Abydos*, ſelon Gaſtaldus & Moletius, ce qui paroit aſſez probable, parce qu'on l'appelle encore aujourd'hui *Abutich*, qui paroit corrompu d'Abydos. Néanmoins Ortelius prend *Elſnim* pour l'ancienne *Abydos*. Quoi qu'il en ſoit, *Fium*, ou *Abutich*, ſitué ſur le Nil à douze lieuës au deſſus du Caire, eſt capitale d'un Gouvèrnement, qui porte ſon nom. Si c'eſt l'ancienne Abyde, cette ville a été fameuſe dans l'Antiquité. Là étoit le palais de Memnon, le ſépulcre d'Oſiris, qui avoit auſſi un temple célébre, & les tombeaux des Grands qui y aimoient s'y faire inhumer, pour avoir leur ſépulture proche de celle d'Oſiris, comme Plutarque nous l'apprend dans ſon Traité d'Iſis & d'Oſiris.

Il y a un autre *Fium* dans la haute Égypte, quarante lieuës au deſſus de celui-ci.

FIUMARA DI MURO, ou DE MORO. Nom propre d'un ancien Bourg des Brutiens, en Italie. *Fiumara muri*, anciennement *Cœnis*. Il eſt dans la Calabre ultérieure, ſur la rivière de Cénis, à une lieuë du phare de Meſſine, & à trois de Regio, du côté du nord.

FIUMÉ. ſ. m. Voyez S. WEITH, & TÈRSACK.

FIUMÉSINO, ou ÉSINO. ſ. m. Nom propre d'une rivière des États de l'Égliſe en Italie. *Æſis*, *Eſis*. Le *Fiumeſino* coule dans la Marche d'Ancone, baigne Jéſi, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe entre la ville d'Ancone & celle de Sinigaglia. Maty.

FIX.

FIXATION. ſ. f. *Decretum*, *ſtatutum*, *finitio*. Action de fixer. La *fixation* des Offices à un cèrtain prix a été ſagement établie. La *fixation* du tems pour payer eſt néceſſaire dans un contrat. La *fixation* du prix des marchandiſes appartient à la Police. Voyez-en les Réglemens dans le Commiſſaire De La Mare, T. II. p. 725. 987. & 989. par rapport aux blez.

Fixation, en tèrmes de Chymie, eſt une préparation du mèrcure pour le mettre en état de ſouffrir le marteau, & le feu, ſans s'altérer, ou s'éxhaler. Les Chymiſtes croyent que s'ils avoient une vraye *fixation* du mèrcure, ils auroient la Pièrre Philoſophale. On le dit auſſi de tout ce qui fixe, & arrête ce qui étoit de ſa nature volatil, & qui réſiſte quelque tems au feu, & de ce qui eſt fixé : dans l'un, c'eſt l'action, ou l'operation par laquelle il fixe ; dans l'autre c'eſt la diſpoſition qu'il acquiert lorſqu'il devient fixé. Selon Géber la *fixation* eſt une opération par laquelle une chôſe volatile, & qui ne peut ſouffrir le feu, eſt renduë capable de le ſouffrir : & en général, c'eſt le changement du corps volatile en fixe ; c'eſt-à-dire, pèrſévérant aux flammes. Les élémens peſans contribuent plus à la *fixation* que les autres.

Perféction de Fixation. Tèrme du Grand Art. C'eſt-à-dire, incération de la pièrre, lorſqu'ayant été miſe au feu des Vèrriérs durant deux jours dans un creuſet d'adaptation, qui eſt un creuſet couvèrt d'un autre & lutté, elle eſt conduite au rouge parfait.

FIXE. adj. m. & f. Fèrme, immobile. *Fixus*, *firmus*, *immotus*. Archimède ne démandoit qu'un point *fixe* hors de la tèrre pour la remuer toute entière. Les étoiles *fixes* ſont toujours attachées à un cèrtain point du firmament, & on les appelle *fixes*, parce-qu'elles

qu'elles ſemblent toujours garder une même ſituation entre elles. On ne ſçauroit trouver les longitudes, faute d'un point *fixe* dans le ciel, comme on trouve les latitudes, à caûſe que les Pôles ſont *fixes*. En Chronologie on compte les tems depuis un point *fixe*, comme ſont les Époques de la Naiſſance du Sauveur, de la Fondation de Rome, de l'Hégire, ou fuite de Mahomet.

Année ſydérale *fixe*, c'eſt le tems qui s'écoule depuis la conjonction d'une étoile avec le ſoleil, juſqu'à la prochaine conjonction.

Fixe, ſe dit auſſi de ce qui eſt détèrminé, aſſuré, & arrêté. *Certus*, *Statutus*. Il faut qu'une aſſignation ſoit donnée à un jour *fixe* & précis; que la demande ſoit d'une ſomme *fixe* & cèrtaine; qu'on éliſe un domicile *fixe* & arrêté. Le Magiſtrat doit mettre aux denrées un prix *fixe*; c'eſt-à dire, les taxer raiſonnablement. Un éſprit *fixe*, eſt celui qui ne change point. Un regard *fixe*, aſſûré. Dieu ne pèrmet pas que les hommes goûtent ici bas un bonheur cèrtain, afin que n'y trouvant rien de *fixe* ils aſpirent à une félicité plus durable. Nic.

En tèrme de fortification la ligne *fixe* de défenſe eſt une ligne qui tîrée le long de la face d'un baſtion, ſe tèrmine ſur la courtine. Harris.

En Chymie on diſtingue les ſèls *fixes* d'avec les volatils. Les ſèls *fixes* ſont ceux qui ſe tîrent après la calcination. Ils ſont appellez *fixes*, parceque le feu ne les fait pas ſublimer. Les ſèls volatils ſont ceux qui ſe ſubliment facilement, quand ils ſont échauffez, comme le ſèl des animaux.

FIXÉMENT. adv. D'une manière fixe. *Acerrimè*. Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe; Regarder *fixément*. *Defixis*, *intentis*, *irretortis oculis*. On ne peut regarder *fixément* le ſoleil ni la mort. La Rochef.

FIXER. v. act. Rendre fèrme, & immobile. *Figere*, *firmare*, *decernere*. Il faut *fixer* le globe ſur un cèrtain point.

Ce mot vient du Latin *fixare*, de *figere*, *figo*, *fixi*, *fixum*.

En tèrmes de Marine *fixer* ſe dit des vents, par oppoſition à *varier*, lorſqu'ils ſoufflent d'un même côté durant quelque tems. En attendant que les vents qui varioient à tous momens ſe fûſſent *fixez* en un endroit. Frézier.

En tèrmes de Chymie, c'eſt arrêter quelque corps volatile de ſoi, enſorte qu'il puiſſe réſiſter au feu, cette opération s'accomplit par le moyen des corps fixes. Glaser. *Fixer* le mèrcure; c'eſt-à-dire, Arrêter ſa fluidité; le rendre ſolide & dur, ou malléable. On dit auſſi, *Fixer* les ſèls volatils.

En tèrmes du Grand Art *fixer*, c'eſt cuîre la noirceur juſqu'à ce que le blanc parfait paroiſſe.

Fixer, ſe dit figurément en Morale, avec & ſans le pronom pèrſonnel, & il ſignifie, arrêter, détèrminer, attacher. *Coercere*, *retinere*, *cohibere*. Il faut vous *fixer* à un cèrtain point. Il y a longtems que vous changez de deſſein, il faut enfin ſe *fixer*. On le dit auſſi de l'éſprit. C'eſt un éſprit qu'on ne peut pas *fixer* aiſément. *Fixer* une imagination volage. *Fixer* ſes goûts, ſes déſirs, ſes inclinations; c'eſt en choiſir une & s'y arrêter. L'emportement d'Alcibiade a toujours été *fixé* en la préſence de Socrate, dont la vèrtu *fixoit* ſon éſprit pour un tems. M. Scud. La loüange qu'on nous donne, ſèrt au moins à nous *fixer* dans la pratique des vèrtus. La Roch. Il eſt impoſſible de *fixer* les langues vivantes, & d'empêcher qu'elles ne changent. Il faut que vous vous *fixiez*, &c. c'eſt-à-dire, que vous vous arrêtiez à quelque chôſe; que vous preniez un état, une condition de vie, conſtante & durable.

> *Et nous ſommes heureux que ſon autorité*
> Fixe *de nos eſprits la vaine liberté.* Genest.

> *C'eſt bien fait il eſt tems de* fixer *tes déſirs.* Despr.

On dit auſſi, *Fixer* le prix d'un Office, *Statuere*, *ponere*, pour dire, le taxer à un cèrtain prix, au delà duquel on ne puiſſe le vendre. On le dit auſſi quand on met un prix cèrtain aux denrées.

Fixer, ſignifie auſſi, Préfinir, détèrminer. Il faut *fixer* un cèrtain tems pour faire ce payement.

Fixé, ée. part. paſſ. & adj. *Fixus*, *poſitus*, *ſtatutus*, *coercitus*. Mèrcure *fixé*. Office *fixé*. Éſprit *fixé*. Imagination *fixée*.

FIXION. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans quelques livres du Grand Art, pour *fixation*. Voyez Fixation en tèrmes de Chymie, &c.

Fixité. ſ. f. Tèrme de Chymie. Qualité de ce qui eſt fixe. *Gelu*, *coagulatio*, *congelatio*. Mr. Chambon dans ſon Traité des Minéraux & des métaux donne quelques remédes contre la *fixité* du tartre. Mém. de Tr. La *fixité* eſt la qualité oppôſée à la qualité de ce qui eſt volatile, & ſi l'on peut parler ainſi, à la volatilité. Harris. Boile a expliqué les caûſes de la *fixité*, ou les chôſes qui contribuent à rendre fixe quelque portion de matière. Les principales ſont 1°. Que ſes corpuſcules ou parties ayent chacune une maſſe ou groſſeur proportionnée. 2°. Qu'ils ayent auſſi un degré de peſanteur, ou de ſolidité proportionnée. 3°. Que leur figure ſoit telle qu'elle les rende incapables de s'évaporer, les uns étant branchus, les autres crochus, tortus, &c. en ſorte qu'étant entortillez & embarraſſez les uns dans les autres, ils ne puiſſent aiſément ſe débarraſſer & ſe ſéparer.

F L A.

FLABE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *fâble*, par une tranſpoſition de lettres.

FLAC. Mot bas, imaginé pour repréſenter les coups que l'on donne à quelqu'un. Il lui a donné un grand coup ſur le nez, *flac*. Il ne ſe dit guère ſeul; mais on le joint ordinairement avec *flic*. Voyez Flic.

On dit auſſi *flac* pour *flaſque*. Voyez Flasque. On diſoit autrefois *flac*, pour foible, ou ſelon le P. Lobineau *Gloſſ.* affoibli par la faim. Mr Guillaume de S. André dans ſon hiſtoire de Jean IV. Duc de Bretagne écrite en vèrs en décrivant ſon expédition ſur Charlac dit,

> *Trop pou leur tenoit de chanter,*
> *Grand talent avoient de manger,*
> *Chaicun cheval étoit bien* flac.
> *Il va aller droit à Charlac*
> *Pour cuider la trouver bon pas.*

FLACARGNE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *brocart*, *injure*. *Scomma*, *convitium*, *dicterium*.

FLACHE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. Ce ſont des endroits du bois voiſins de l'écorce, qu'on nomme l'*aubier*, l'*aubour*, ou le *lard du bois*, qui doit être ôté en équarriſſant les arbres. *Alburnum*. Caron dans ſon traité des bois fait le nom de *flache* du genre maſculin.

Flache, ſe dit auſſi du pavé enfoncé ou briſé. Quelquefois on repave à neuf, quelquefois on ſe contente de réparer les *flaches*, ou pavez rompus.

FLACHE. adj. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *flaſque*, *mol*, *lâche*. *Flaccidus*.

FLACHÉUX. adj. m. Eſt une épithète qu'on donne aux bois qui ne ſont qu'à demi battus & équarris, qui ne ſont pas bien quarrez, ni faciles à toiſer & à réduire au cent.

FLACON. ſ. m. Groſſe bouteille qui ſe fèrme à vis. *Lagena*. Il faut mettre rafraîchir le vin dans ce *flacon* d'argent. Les goinfres dans les chanſons Bacchiques joignent ſouvent les *flacons* & les pots. On écrit auſſi *flaccon* & *flaſcon*; mais il ne faut faire ſentir le double *cc*, ni l'*s*, dans la prononciation.

Ce mot vient de *flaſco*, qui a été formé de l'Allemand *flaſch*, qui ſignifie *bouteille de vin*. Ménage, après Bollandus *Act. Sanct. Febr. T. II. p. 616.* où il remarque que *flaſco* ſe trouve dans la vie de S. Villebrord par Alcuin, dans celle de S. Rémi par Hincmar, & dans celle de S. Omer par Walfroy; tous Auteurs du IXe ſiécle: ce qui montre combien le mot *flacon* eſt ancien. Le P. Lobineau Gloſſ. croit que ce mot vient du mot Breton *flacced*, qui ſignifie une bouteille, une cruche. Nicot dérive ce mot du Grèc φακὸς, qui eſt intèrprété *lenticula* au IVe des Rois ch. 9. Du Cange le tîre de *flaſca*, *flaſcula*, ou *flaſco*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens. On trouve dans Héſychius φλάσκαν εἶδος ποτηρίου. Martinius dit que les Grècs ont dit auſſi dans le même ſens φλασκη & φλασκίον. Il faut que ce ſoient les Grècs modèrnes. L'Eſpagnol dit *flaſcon*, l'Italien *fiaſcone*, les Allemands *flaſche*, les Flamands *fleſche*, les Polonois *flasha*, les Bohémiens *flaſſe*, les Hongrois *palaſſk*, les Anglois *flagon*. Voyez Martinius ſur le mot *flaſca*, & Mr Ménage.

FLAEL. ſ. m. *Flagellum*. Vieux mot, qui ſignifie *fleau* à battre le blé. On a dit auſſi *flagel*, & *flayel* dans le même ſens.

FLAGELLATION. ſ. f. La ſouffrance de Jesus-Christ lorſqu'il fut foüetté & flagellé par les Juifs. *Flagellatio*. Un tableau de la *flagellation*. On dit auſſi ſimplement une *flagellation*, pour dire, un tableau, ou une éſtampe qui repréſente ce tourment du Sauveur du Monde. Voilà une belle *flagellation*. Et dans ce ſens on dit, La *flagellation* d'un tel Peintre, pour dire, celle qu'il a peinte.

Flagellation, ſe dit auſſi de la peine volontaire du foüet, ou de la diſcipline, que prennent ou que prenoient autrefois des pénitens. Le Parlement de Paris a défendu les *flagellations* publiques par un arrêt donné en 1601. Voyez l'Article ſuivant. Il ſe tuë de prouver des chôſes dont pèrſonne ne doute. Il ſe propoſe, par exemple, de nous montrer que la *flagellation* volontaire étoit en uſage chez les Payens; & il commence d'abord par dire qu'il eſt hors de doute que la *flagellation* forcée étoit un ſupplice chez les idolâtres. Lettre *contre l'hiſt. des flagell.*

FLAGELLANS. Secte d'Hérétiques qui ſe foüettoient & diſciplinoient

plinoient publiquement. La ſecte des *Flagellans* commença en 1260. à Perouſe, & l'on en fait Auteur un Hèrmite nommé Rainier. Ce ne fut d'abord que l'effet d'un zele peut-être trop indiſcret. Un grand nombre d'hommes de tout âge firent des proceſſions, dans leſquelles ils marchoient deux à deux les épaules découvèrtes, & ſe fouettant juſqu'au ſang, pour implorer la miſéricorde de Dieu, & appaiſer ſa juſtice irritée contre la pèrvèrſité du ſiécle. Ils fûrent appellez les Dévots, & ayant établi un Supérieur, il fut nommé le Général de la Dévotion. Les femmes & les filles ne paroiſſoient point dans ces Aſſemblées publiques. Elles ne laiſſoient pas d'éxèrcer les mêmes pénitences; mais en particulier, & dans leurs maiſons. Au milieu du XIVe ſiécle la ſecte des *Flagellans* ſe renouvella, à l'occaſion d'une grande mortalité, & ſe répandit dans toutes les parties de l'Europe. Les Prélats & les Magiſtrats jugèrent à propos de s'oppoſer à ces excès. Les Docteurs écrivîrent contre; mais les *Flagellans* ſe roidirent contre tout ce que l'on put faire pour les arrêter; & d'aſſemblées, peut-être innocentes dans leurs commencemens, leur opiniâtreté, leur orgueil, leur révolte, & le mélange des Béguards hérétiques, en fit une ſecte dangereuſe. Ils diſoient que le ſang qu'ils répandoient étoit mêlé avec celui de Jesus-Christ; que par une flagellation de trente-quatre jours ils gagnoient le pardon de tous leurs péchez. Clement VI. défendit ces flagellations publiques. Gèrſon écrivit un Traité contre les flagellations publiques. Sigonius *De Regn. Ital. L. XIX.* & *De Epiſcop. Bonon.* Sponde, Bzovius, & Rainaldi à l'an 1260. & 1349. & 1341. parlent de ces *Flagellans.*

Flagellant. part. Ce mot ſe trouve dans quelques Auteurs récens qui parlent de ceux qui font des flagellations publiques. On a vû en France de ces ſortes de *Flagellans* qui n'étoient point Hérétiques. On les appelle plus communément *Pénitens.* L'Abbé Boileau Chanoine de la Sainte Chapelle, mort depuis peu (1716,) a fait en Latin une hiſtoire des *Flagellans*, à laquelle on a trouvé à redire, parcequ'il ſemble y blâmer non ſeulement la ſecte des *Flagellans*, mais les macérations corporelles, que l'Égliſe a canoniſées dans tant de Saints, qui les ont autoriſées & ſanctifiées par leur exemple; & parce qu'il eſt plein de deſcriptions & de repréſentations obſcénes, & qui ne ſçauroient produire que de mauvais éffets. Voyez la Lettre d'un Anonyme ſur le livre intitulé *Hiſtoria flagellantium.*

FLAGELLER. v. act. Fouetter; qui ne ſe dit qu'en tèrmes de dévotion en parlant de la paſſion de Nôtre Seigneur qui fut fouetté par les Juifs. *Flagellare, virgis cædere.* On le dit auſſi des Martyrs. L'Acad.

Mr Lémery employe ce tèrme ailleurs que dans les matières de dévotion lorſqu'il dit, Les Anciens s'imaginant que le venin de la vipère étoit répandu par tout ſon corps, la *flagelloient* dans une baſſine chaude.... Pluſieurs pèrſonnes mangent impunément des vipères non *flagellées* avec leur tête & leur queuë, ſans en reſſentir d'incommodité. Ce tèrme eſt peu en uſage.

FLAGeOLET. ſ. m. Prononcez flajolèt ſans faire ſentir l'*e*, qui n'eſt là que pour empêcher qu'on ne donne au *G* le ſon fort qu'il a devant *o*. Éſpèce de petite flute dont ſe ſèrvent les bèrgers, dont le ſon eſt clair & agréable. *Fiſtula.* Il eſt fait de buis, d'yvoire, & de toute ſorte de bois dur. Il a ſix trous, ſans comprendre l'embouchure, la lumière, & celui de la pate ou d'enbas.

> *Eutèrpe de ſon* flageolet
> *Sur ſon groüin lui décharge un ſoufflet.* Rec. de vèrs.

> *Des Odes de clinquant, des tambours, des trompettes,*
> *Nipper d'Eclogue des boulettes,*
> *Petits chiens & petits moutons*
> *Flutes,* flageolets *& muſettes.*
> Nouv. ch. de vèrs.

Flageolet, eſt auſſi un des jeux de l'orgue qui eſt ouvèrt, & a un pied de tuyau accordé à la 29. de la montre. Le tuyau du *flageolet* eſt auſſi large que ceux d'étoffe, il eſt d'étain fin & ouvèrt. Le *flageolet* eſt ce qu'on appelle un jeu à bouche, ou de mutation.

FLAGeOlLEUR. ſ. m. *Fiſtulator.* Joüeur de flageollet. Prononcez *Flajolleur.*

FLAGORNER. v. n. Vieux mot & populaire, qui ſignifie, Faire de mauvais rapports à ſon maître des autres doméſtiques pour faire le bon valet. *Delationibus occupari, captare benevolentiam heri.* *Flagorner* ſe prend auſſi pour chèrcher de franches lippées. *Paraſitari, agere paraſitum.* *Flagornerie* & *flagorneur* ſe prennent auſſi dans le même ſens. Ces mots ſont très-bas, & vieux.

FLAGORNERIE. ſ. f. Flaterie baſſe qui ſe fait par de faux rapports. *Aucupatio, captatio benevolentia per delationes.* Il s'eſt introduit dans cette maiſon par ſes *flagorneries.* Il eſt bas.

FLAGORNEUR. ſ. m. Valet ou Paraſite qui fait de mauvais rapports à un maître pour ſe mettre dans ſon éſprit aux dépens d'autrui. *Aſſentatorius delator, paraſitus, paraſitaſtes.*

> *Grand dommage eſt qu'en ce rang de Princeſſe*
> *Soyez toujours emmy les* flagorneurs,
> *L'oreille ouvèrte aux diſcours ſuborneurs.*
> *De vôtre rang c'eſt le laid appanage,*
> *Prince voit-on tant aviſé, tant ſage,*
> *N'écouter ja ces* flagorneurs *maudits.* De Villiers.

FLAGRANT. adj. m. *Flagrans.* Vieux mot, qui n'eſt en uſage qu'en cette formule, Il a été pris en *flagrant* délit; pour dire, ſur le fait.

FLAJOLEUX. Autrefois ce mot s'eſt dit pour *flatteur*, *diſeur* de bagatelles, *conteur* de ſornettes. *Adulator, aſſentator, nugator.*

FLAIR. ſ. m. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du ſentiment des chiens qui ſentent le gibiér. *Odoratus.* Il eſt vieux.

FLAIRER, ou FLEURER. v. act. On prononce ordinairement *fleurer.* L'Acad. C'eſt, Sentir par l'odorat. *Odorari.* Les chiens *flairent* le gibiér dès qu'il a paſſé en quelque lieu. Il vieillit. Auſſitôt que l'on voit, que l'on *flaire*, que l'on goûte de nouveau ces mêmes alimens, les éſprits ſe meuvent avec violence. Lémery.

Flairer, s'eſt dit auſſi au figuré dans cette ſignification, ſur tout lorſqu'on veut tourner à la lettre cèrtains paſſages de l'Écriture. *Odoratus eſt Dominus odorem ſuavitatis.*

Flairer, ſe dit auſſi au neutre; pour dire, rendre une ôdeur agréable. *Olere.* Les rôſes, les œillets, les tubéreuſes *flairent* bon. Cela *flaire* comme baûme, ſe dit non ſeulement de ce qui ſent bon, mais auſſi de tout ce qu'on offre qui eſt agréable, ou avantageux. Il ſe dit encore moins en ce ſens qu'en l'autre; & même à préſent on ne le fait jamais neutre.

Flairer, ſe dit auſſi au figuré; pour dire, Connoître en quelque manière que ce ſoit. Dès que cet homme eut *flairé* les écus de cette veuve, il ſe mit à la rechèrcher.

FLAIREUR. ſ. m. Ce mot ne ſe dit qu'en parlant d'un paraſite. *Paraſitus.*

> *Quoi! tu viens mettre ici ton nez,*
> *Impudent* flaireur *de cuiſine?* Mol.

Les éditions de Molière ont *fleureur* pour *flaireur.*

FLAIZ. ſ. m. L'iſle de *Flaiz*, en Latin *Flaicus inſula, inſula Flaici.* Elle eſt dans la Xaintonge, au milieu des marais, & elle appartenoit aux Moines de Vendôme dans le XIIe ſiécle. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 195.

FLAMAN. ſ. m. Sorte d'oiſeau aquatique, rouge & blanc, qui a un long béc, & des jambes fort hautes. Voyez Flammant.

FLAMAND, ande. ſ. m. & f. Habitant de Flandre, qui eſt de Flandre. *Flander, Flandrenſis, Flamingus, Flamincus, Flamio,* dans Nicétas. On dit auſſi maintenant *Belga.* Il faut écrire *Flamand* & non pas *Flamen*, comme fait Baile au moins quelquefois, ni même *Flamend*, comme fait encore le même Auteur. Les *Flamans* ſont corpulens, communément gros & gras, d'un naturel peſant, & aſſez lents dans leurs manières d'agir, quoique laborieux, ſoit pour la culture de la tèrre, ſoit pour les manufactures & le commèrce, que nulle nation n'entend mieux qu'eux. Ils ſont amateurs de la liberté, & grands ennemis de la ſèrvitude. Corn. Les *Flamandes* ont plus d'éſprit & de plus belles qualitez que les hommes, & ſont ſages par tempérament & par vèrtu. Id. Les *Flamans* ne manquent pourtant pas d'éſprit. Ils ont eû préſque en tout genre de litérature de grands hommes.

Hadrien de Valois croit qu'on ne peut trouver l'étymologie du nom *Flamand.* Selon Skinner il pourroit bien venir de l'Anglo-Saxon *Flyming*, qui veut dire *fugitif*, éxilé. Les peuples de la baſſe Allemagne ayant été obligez de changer ſouvent de demeure à cauſe des inondations de la mèr, on les a appellé *Flamands*, c'eſt-à-dire *fugitifs.* Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Flandreman*, homme de Flandre, dont on a fait ſucceſſivement *Flandeman, Flandman, Flanman*, & enfin *Flaman*, ou *Flamand.* Voyez au mot Flandre ſon étymologie.

Flamand, ande. adj. Qui appartient aux Flamands. *Flandrenſis, Flandricus.* La langue *Flamande* eſt ce qu'on appelle le bas Allemand, pour la diſtinguer de la langue Allemande, qu'on appelle ſimplement l'Alleman, ou le haut Alleman, & dont elle eſt une corruption & une éſpéce de dialecte. Elle diffère du Walon, qui eſt un François corrompu. Les troupes *Flamandes* ſont bonnes. Un Régiment *Flamand.* Les villes *Flamandes* ne ſont pas ſi magnifiques, qu'elles ſont propres & commodes. Cet homme a bien les manières *Flamandes*; je ſuis trompé s'il n'eſt Walon. Lille n'eſt plus guères *Flamande*, elle a tout l'air d'une ville Françoiſe. Il y a pluſieurs traductions *Flamandes* de la Bible, Catholiques & hérétiques. En l'année 1618. il fut ordonné dans le Synode de Dordrecht par ceux de la R. P. R. qui s'étoient

ſ'étoient aſſemblez de differentes Provinces en ce lieu-là qu'on travailleroit à une nouvelle vèrſion *Flamande* de toute l'Écriture, parceque l'ancienne Traduction *Flamande*, qui avoit été priſe ſur celle de Luthèr, étoit remplie de quantité de fautes. En effet pluſieurs pèrſonnes habiles dans les langues Grecque, & Hébraïque, exécutèrent ce deſſein, & la nouvelle Traduction *Flamande* fut imprimée avec des Notes en 1637. SIMON. Cette Bible *Flamande* eſt fort eſtimée des Calviniſtes de Hollande; elle eſt cependant, comme l'a remarqué Mr Simon, fort éloignée de la pèrfection que doit avoir une bonne & fidéle Traduction de l'Écriture.

Matthieu vainqueur d'Othon, & dompteur de Fèrrand,
Jonche de Walons morts la plaine de Bovines;
Et fait du ſang Flamand *ondoyer des ravines.* P. LE MOINE.

A la Flamande, phrâſe advèrbiale; à la manière Flamande, ou des Flamans. Ce Capitaine de vaiſſeau m'a régalé *à la Flamande* ſur ſon bord.

FLAMANDES. Les Iſles *Flamandes*. Voyez AÇORES.

FLAMAND. ſ. m. La langue *Flamande*. *Lingua Flandrica*. Le *Flaman* n'eſt pas une belle langue. On parle *Flaman* dans tous les Païs-Bas. Le *Flamand* du Dictionnaire de Vanden Eude vaut mieux que ſon François.

FLAMAND FLAMINGANT, ANTE. Voyez FLAMINGANT.

FLAMANDE. adj. f. On appelle porte *flamande*, une porte compôſée de deux jambages, avec un couronnement, & une fèrmeture de grilles de fèr.

FLAMBANT, ANTE. adj. Qui a de la flamme. *Ardens*, *inflammatus*, *incenſus*. Il a vû cette maiſon toute *flambante*, cette ville *flambante* dans un incendie. Il eſt bas & populaire.

FLAMBANT, ſe dit auſſi en tèrmes de Blâſon, des pals ondez, & aiguiſez en forme de flammes, & d'ordinaire mouvans du bas de l'Écu vèrs le chèf.

FLAMBANT, eſt auſſi le nom d'un oiſeau. Voyez FLAMMANT.

FLAMBART. ſ. m. Charbon qui n'a été qu'à demi conſumé, qui jette encore de la flamme & de la fumée. *Flambart* ſignifie auſſi feu follet.

FLAMBART, eſt auſſi une éſpéce de graiſſe qu'on employe quelquefois pour l'enſimage des draps & des ſerges contre la défenſe des ſtatuts, qui pèrmettent ſeulement le ſaindoux de porc.

FLAMBE. ſ. f. *Iris*. Plante dont la racine eſt charnuë, groſſe comme le doigt, ridée, traçante, garnie de quelques fibres, & d'une ôdeur de violette lorſqu'elle eſt ſéche. Elle pouſſe des feuilles qui ont la figure d'une épée plate à deux trenchans, larges d'un poûce ou deux, longues d'un piéd & demi, pointus à leur extrémité, & de couleur de vèrd de mèr. La tige eſt arrondie, garnie à ſon extrémité de quelques boutons de fleurs qui ſont enveloppez d'une coëffe membraneuſe, ſéche & comme tranſparente. Ces fleurs ſont d'une ſeule piéce, en forme d'entonnoir, découpées en ſix quartiers, dont trois ſont courbez & rabatus ſur le calice, & les trois autres ſont comme droits. Le piſtile qui occupe le centre ſe diviſe en trois cornes rabatuës ſur les trois prémières découpures de la fleur, laquelle porte ſur un fruit qui lui ſèrt de bâſe, & eſt diviſé en trois loges, ou cellules remplies de ſemences applaties pour l'ordinaire. La *flambe* ordinaire, ou *iris vulgaris*, porte ſes fleurs d'un pourpre tirant ſur le violet; elles ſont cependant couvèrtes vèrs leur centre d'un poil jaûne ſur un fond blanc rayé de quelques lignes bleuës, ce qui donne à cette fleur le nom d'iris, ce mélange de couleurs ayant quelque rapport avec celles de l'arc-en-ciel. Les autres éſpéces de *flambe* ſont ou plus grandes, ou plus baſſes, ou donnent des fleurs jaûnes panachées, ou blanches; ou bluâtres &c. Mr Tournefort en rapporte ſoixante & ſeize éſpéces, ou variétez. La *flambe* de Marais, *acorus adulterinus*, a ſes fleurs jaûnes, & ſes racines rougeâtres, ſemblables à celles de l'*acorus verus*. L'iris de Florence diffère de la *flambe* ordinaire par ſes fleurs, qui ſont blanches, & par ſes racines plus charnuës, blanches lorſqu'elles ſont ſéches, & d'une ôdeur de violette très-agréable. Nicot la nomme *raptunilis*, une autre *iris*, ou *gladiolus*, & la *flambe* baſtarde ou glayeul de rivières & de marais, *acorum*. La racine de la *flambe* eſt fort bonne pour vuider les eaux des hydropiques. Il y a une éſpéce de *flambe* qu'on appelle *flambe*, ou *iris de Florence*, qui eſt ſemblable à la précédente, excepté que ſes fleurs ne ſont pas de divèrſes couleurs; mais blanches comme la neige. Sa racine eſt auſſi un peu plus petite & de fort bonne ôdeur, ſur tout étant ſéche. On s'en ſèrt dans la toux, dans l'aſtme, dans la retention des mois, & dans les trenchées des petits enfans. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *flambe*.

Il y en a qui prennent le nom de *flambe* pour un nom générique, qui ſignifie la même chôſe qu'*iris*.

FLAMBE. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois la flamme du feu. *Flamma*. Il eſt hors du bel uſage.

Ce mot vient de *flamma*, d'où on a dérivé un diminutif *flammellum*, qui nous a donné le mot de *flambeau*. MÉNAGE.

FLAMBEAU. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs groſſes mêches entourées de beaucoup de cire, qui ſèrt à éclairer la nuit dans les ruës, & à la campagne, & on le nomme *flambeau* de poing, quand on le porte à la main. *Fax*, *lampas*, *funale*. Un *flambeau* de chambre, eſt celui qu'on met dans les chandeliérs. On fait auſſi des *flambeaux* de poix, ou de branches de pin, ou autres bois réſineux. Malhèrbe a écrit *tuer un flambeau*: il falloit dire *éteindre*: cette façon de parler figurée eſt trop commune, & n'eſt pas aſſez noble. MÉN.

Les *flambeaux* des anciens n'étoient pas comme les nôtres, ils étoient faits de bois ſéchez au four, ou autrement. On les faiſoit de differens bois; le plus ſouvent de bois d'épine. Pline dit que de ſon tems ils étoient communément de bois de charme; & de coudrier. Il eſt parlé dans le liv. 7. de l'Énéide d'un *flambeau* de bois de pin. Sèrvius a remarqué qu'on en faiſoit auſſi de bois de Cornoüillier.

FLAMBEAU, ſe dit auſſi d'un chandeliér qui porte une groſſe bougie, ou chandelle. Un *flambeau* d'argent, de filigrane. Un *flambeau* d'étain. Il eſt compôſé d'une embouchure, ou bobêche, où ſe met la chandelle, d'un tuyau, & d'une patte, ou piéd rond, ou quarré, ou octogone.

FLAMBEAU, ſe dit auſſi de pluſieurs lumières qui éclairent en un lieu. Les Comédies ſont plus belles quand on les jouë aux *flambleaux*. On fait auſſi jouër des grottes aux *flambeaux*.

FLAMBEAU, ſe dit figurément des pèrſonnes qui ont brillé & éclaté dans l'Égliſe, & dans l'État, par leur doctrine & par leur vèrtu, leur bon goût, leur érudition: mais c'eſt ſeulement dans le ſtile ſublime, & dans la Poëſie. *Lumen*. S. Auguſtin étoit un des plus grands *flambeaux* qui ayent éclairé l'Égliſe primitive. S. Athanaſe fut comme un *flambeau* que Dieu alluma ſur le chandeliér de ſon Égliſe. HERMAN. On dit auſſi, le *flambeau* de la vèrtu; Le *flambeau* de la parole de Dieu. Eſt-ce que le monde n'a plus beſoin du *flambeau* de la doctrine? PATRU.

L'illuſtre D'Ablancourt repôſe en ce tombeau,
Son génie à ſon ſiécle a ſervi de flambeau.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. *Fax*. Ce ſéditieux a été le *flambeau* de la guèrre civile. Ce fut de là que Darius, & Xèrxès, avoient apporté le *flambeau* d'une déteſtable guèrre. VAUG. Pâris fut le *flambeau* fatal qui alluma la guèrre de Troye. Les téméritez heureuſes ſont des *flambeaux* allumez ſur les écueils, qui font faire naufrage aux nouveaux pilotes. BAL. Le *flambeau* de la diſcorde s'allume de toutes parts. FLÉCH. La diſcorde éteindra ſon *flambeau*. S. ÉVR. Les *Furies* ſont peintes avec un *flambeau* à la main.

Les Hollandois hardis, & les fiers Allemans,
Allumoient le flambeau *de leurs triſtes querelles,*
Et ſembloient commencer des guèrres éternelles. FLÉCH.

On dit auſſi, le *flambeau* de Cupidon; pour dire, les flammes de l'amour, de la concupiſcence. L'amour ſe mêla de l'entrepriſe, & prêta ſon *flambeau* pour allumer la guèrre. MEZ.

De nôtre amour mutuelle
On ne verra jamais éteindre le flambeau.

On dit auſſi, le *flambeau* de l'hymen.

Ils n'ont point à nos yeux
Allumé le flambeau *d'un* hymen *odieux.* RAC.

On dit auſſi par reproche à un homme, qu'il a porté le *flambeau*; pour dire, qu'il a été laquais, ou valèt, qui a porté un *flambeau* devant ſon maître.

On appelle auſſi poëtiquement le ſoleil, le *flambeau* du jour.

Sous ces climats glacez, où le flambeau *du monde*
Répand avec regrèt ſa lumiere féconde. CER.

Du Bartas a ainſi appellé les étoiles, quand il a dit de Dieu, Toi qui guides le cours du ciel porte-*flambeaux*. *Cœlum ſtellis ardentibus aptum*.

On appelle auſſi les *flambeaux* de Sainte Reine, cèrtains météores qui s'enflamment la nuit ſur les montagnes voiſines de cette Égliſe.

FLAMBEAU, eſt auſſi le nom qu'on a donné à un arbre qui ſe trouve dans l'Iſle de Sainte Catherine, au Perou & ailleurs, on l'appelle autrement *cierge épineux*. *Cereus ſpinoſus*. Ses feuilles ſont faites comme une torche compôſée de quatre chandelles, & ſon plan eſt une croix arrondie par ſes angles. Ces éſpéces de feuilles naiſſent comme celles des raquèttes les unes des autres, elles ont depuis huit juſqu'à quinze piéds de longueur, & donnent un fruit qui reſſemble à une figue, ou noix vèrte. FRÉZIÉR. On en voit quantité dans le Pérou à ſix côtes, tels que le Père

Du Tèrtre les a deſſiné dans ſon Hiſtoire des Antilles. Id. Cet arbre eſt connu au jardin du Roi ſous le nom de *cierge*. Ceux qu'on y voit ont des côtes formées par des pans creuïez & enfoncez : ſur les côtes dans leur longueur il y a de petits bouquèts d'épines dont les pointes s'avancent de tous côtez, comme celles des chauſſes-trappes, mais elles ſont en bien plus grand nombre, & très-fines. Voyez au mot Cierge.

Flambeau de la mèr, eſt le nom d'un ouvrage ou d'un livre qu'a fait Voogt pour l'uſage des Pilotes. C'eſt un livre de route de mèr.

La rivière des flambeaux. Voyez Hacha rivière.

FLAMBER. v. n. Jetter de la flamme. *Ardere*. Il faut ſouffler le feu pour le faire *flamber*.

On le dit auſſi à l'actif, & c'eſt un tèrme de Rotiſſeur, qui ſignifie, Paſſer par deſſus la flamme d'un feu clair, quelque volaille, ou quelqu'autre oiſeau plumé, pour en ôter ſeulement les petits poils qu'on n'a pû arracher avec les mains. *Uſtulare, flammis adurere, flammas addere, accendere. Flamber* un chapon, un canard au feu. On dit auſſi *Flamber* un cochon, ou autre viande qui rôtit ; pour dire, y faire tomber quelques gouttes de lard qu'on allume & qu'on fait *flamber* par deſſus.

Flamber, ſe dit auſſi de toutes les chôſes qu'on paſſe par deſſus le feu pour en ôter le mauvais air, ou l'humidité. Il faut *flamber* une lettre, quand elle vient d'un païs ſuſpèct de mal contagieux. *Flamber* une chemiſe qui n'eſt pas bien ſeche.

Flamber une piéce de canon, c'eſt en tèrme d'Artillerie, y faire brûler de la poudre pour la nettoyer avant que de la charger.

Flambé, ée. part. paſſ. & adj. *Uſtulatus*.

On dit provèrbialement, qu'une affaire eſt *flambée*, qu'un homme eſt *flambé* ; pour dire, qu'une affaire eſt pèrduë, qu'un homme eſt confiſqué, qu'on n'en peut rien éſpérer de bon. On le dit auſſi des pèrſonnes. Je ſuis *flambé*, c'eſt à dire, Je ſuis pèrdu. Un des livres qui fûrent faits contre le C. Mazarin pendant les troubles de la Minorité de Louïs XIV. avoit pour titre Le Miniſtre *flambé*. Ces expreſſions ſont baſſes & populaires.

FLAMBÈRGE. ſ. f. *Machæra*. Groſſe épée du Chevaliér Regnaut de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon.

On dit provèrbialement, Mettre *flambèrge* au vent ; pour dire, Dégaîner, tirer l'épée.

> Flambèrge *au vent deux Suiſſes but à but,*
> *Après bon vin ſe battoient dans la ruë.*
> *Mû de pitié le gros Simon courut*
> *Les ſéparer à travèrs la cohuë.* R. de V.

FLAMBOYANT, ante, adj. Qui jette des flammes, ou qui éclatte comme la flamme. *Rutilans, fulgens, flammis ardens*. Bombe *flamboyante*. Les éclairs étoient ſi fréquens, pendant cette tempête, que le ciel paroiſſoit tout *flamboyant*. Les Cométes ſont des aſtres *flamboyans*. Cela ſe dit encore plus ordinairement des météores enflammez. On dit auſſi, une épée *flamboyante*, & particulièrement celle qu'avoit l'Ange commis à la garde du Paradis tèrréſtre. Malhèrbe a dit, Le ſoleil *flamboyant* ; quelques-uns ont blâmé ce mot, & l'ont voulu tourner en ridicule. Il eſt très-beau, & très-poëtique. Mén. Chapelain a dit du Roi,

> *Quel aſtre* flamboyant *ſur nos Provinces èrre ?*

Les Chevaliérs ſe battent avec des épées *flamboyantes* : tout ſe réduit en feu, & ainſi ſe tèrmine le combat, ou l'enchantement. Genest.

Flamboyante. Nom que les Fleuriſtes donnent à divèrſes tulippes. La *Flamboyante* tout court eſt colombin & blanc. La *flamboyante* blanche eſt panachée d'un beau rouge brun ſur du blanc. La *flamboyante* colombine eſt d'un beau colombin & blanc. *Flamboyante* Maximis minime brulé, feuille morte & citron ; le tout brouillé. *Flamboyante* du ſautier, rouge & jaûne fort vif. *Flamboyante* de Tuder, rouge & jaûne régulière. *Flamboynte* de Tunis, rouge brûlé & jaûne brouillé tirant ſur la couleur de citron. Morin.

FLAMBOYER. v. n. Jetter des flammes. *Rutilare, ardere, fulgere, micare flammis*. Il n'eſt pas de grand uſage, & on ne le dit guères au propre que des volcans, ou des grands incendies. On voyoit *flamboyer* autrefois le mont Etna de 20 lieuës.

On le dit plus ſouvent au figuré de l'éclat des épées, & des autres chôſes polies & luiſantes. Dans cette rencontre on voyoit *flamboyer* les épées de toutes parts. Ce diamant ſemble *flamboyer*, jetter des flammes.

> *L'aigle des Colignis, altier & plein d'audace,*
> *Sur la cime élevé, d'or bruni* flamboyoit. P. Le Moine.

FLAMINE. ſ. m. Prêtre, ſacrificateur, chez les Anciens Romains. *Flamen*. Il y avoit autant de ſortes de *Flamines* à Rome, qu'il y avoit de Dieux, qui avoient des Sacrificateurs & des Prêtres. D'abord Numa en inſtitua trois, un pour Jupitèr, *Flamen Dialis* ; un autre pour Mars, *Flamen Martialis* ; & le troiſiéme pour Romulus, ou Quirinus, *Flamen Quirinalis*. Voyez Tite-Live L. I. C. 20. Denys D'Halicarnaſſe L. I. Dans la ſuite on en ajouta douze autres, ce qui fit quinze *Flamines*. Les trois prémiérs étoient tirez des Patrices, & étoient d'un rang, d'une diſtinction & d'une conſidération plus grande que les autres. On les appelloit *Flamines* majeurs, ou Grands *Flamines*, en Latin *Flamines Majores*. Les douze autres, qu'on nommoit petits *Flamines*, *Flamines* Mineurs, *Flamines Minores*, étoient ordinairement plébéïens, à ce que dit Feſtus. Le *Flamine* de Jupitèr avoit été le prémiér inſtitué, & c'étoit le plus conſidérable & le plus reſpectable de tous. Il portoit un ornement de tête nommé bonnèt, ou chapeau blanc, *Albogalerus*, qui devoit être fait d'une victime blanche immolée à Jupiter. Le bonnèt des autres s'appelloit *Flamineum*, ou *Galerum* ; il étoit fait d'une peau de brebis avec ſa laine. On y attachoit, dit Feſtus, une petite branche d'olivier. Celui du *Flamine* de Jupitèr ſe tèrminoit en pointe, qu'on appelloit *Tutulus*. Ils le lioient ſous le menton avec des cordons, afin qu'il ne pût tomber. Ils ne pouvoient le porter à la mort, il falloit le quitter. Pendant l'été il n'étoit que de fil de laine, dont ils ſe couvroient & s'entouroient la tête : car ils ne pouvoient paroître tête nuë. C'eſt de là, au rapport de Feſtus, qu'on leur donna le nom de *filamen*, dont on fit enſuite *flamen*, du mot Latin *filum*, fil. Le bonnèt que l'on voit avec les vaſes pontificaux, ſur quelques médailles ; par éxemple, ſur celles de Céſar, que l'on met communément parmi les Conſulaires dans la famille Julia ; ce bonnèt, dis je, eſt apparemment l'*Albogalerus* des *Flamines*.

Le dèrniér de tous étoit le *flamine* de Pomone, *Flamen Pomonalis*. Quoique ces *Flamines* portaſſent le même nom, ils ne faiſoient un corps enſemble. Châque Dieu avoit ſes ſacrifices, ſes fêtes, ſes cérémonies particulières, & châque *Flamine* n'avoit point de rapport aux autres ; mais tous étoient ſubordonnez au ſouverain Pontife, comme il paroit par T. Live L. I. C. 20. & L. XXXI. C. 50. Aulu-Gelle nous apprend que c'étoit le peuple qui les créoit dans les Comices des Curies. Le Souverain Pontife les conſacroit. Leur ſacèrdoce étoit pèrpétuel : on pouvoit néanmoins les dépôſer pour cèrtaines caûſes.

Souvent dans nôtre langue, quand nous parlons de ces Prêtres, au lieu de dire le *Flamine* de Jupitèr, le *Flamine* de Mars, &c. nous retenons le mot & l'épithéte Latine, & nous diſons le *Flamen Dialis*, le *Flamen Martialis*. On en uſe ainſi, principalement dans des Ouvrages d'érudition, & nos Antiquaires n'en font point de difficulté.

Voici tous les noms des *Flamines*. Les trois Grands *Flamines* étoient le *Flamen Dialis*, le *Flamen Martialis*, & le *Flamen Quirinalis*. Les douze petits étoient le *Flamen Carmentalis*, ou Prêtre de la Déeſſe Carmenta ; Cicéron en parle dans ſon *Brutus* ; le *Flamen Falacer*, ſacrificateur du Dieu Falacre, nom dont Varron dit que l'origine eſt inconnuë ; le *Flamen Floralis*, ou de Flôre ; le *Flamen Furinalis*, dont l'étymologie eſt inconnuë, dit encore Varron ; le *Flamen Levinalis* ; le *Flamen Lucullaris*, dont on trouve les noms dans quelques inſcriptions rapportées par Onuphrius ; le *Flamen Palatualis* dans Varron, qui avoüe qu'il n'en ſçait point l'origine, & que quelques Modèrnes diſent être le Prêtre de la Déeſſe qui préſidoit au Palais ; le *Flamen Pomonalis*, ou de Pomone, Déeſſe des fruits ; le *Flamen Virbialis*, ou Prêtre de Virbius, qu'on prétend être le même qu'Hippolyte ; le *Flamen Volcanalis*, ou de Vulcain, le *Flamen Volturnalis*, ou Prêtre du Dieu Vulturnus ; car Varron *De Ling. Lat. L. VI.* dit qu'ils portent les noms des Dieux qu'ils ſèrvoient. Roſin. Antiq. Rom. L. III. C. 15. 16. traite de ces *Flamines*. Voyez encore Aulu-Gelle L. I. C. 10. & les Notes de Jacques Oiſel ſur cet Auteur, auſſi bien que Struvius *Antiqq. Roman. Synt. C. XII. p. 607. & ſuiv.*

Flamine. ſ. f. *Flaminique*, femme d'un Flamine, ou Prêtreſſe de quelque Divinité. *Flamina*. Ce mot ſe trouve ſur un ancien marbre cité par Gruter p. CCCCLIX. n. 9. pour une Prêtreſſe, & dans le même Auteur p. CCCVIII. n. 3. la Prêtreſſe de la Déeſſe Féronie eſt appellée Flam. Feron. *Flamina*, ou *Flaminica Feronia*. Struvius Antiqq. Romann. C. XII. p. 609. On dit auſſi Flaminique. Voyez ce mot.

FLAMINGANT, ante. adj. Tèrme qui ſe dit très-peu, & ne ſe dit qu'avec les noms *Flamand*, ou Flandre, auxquels on le joint comme épithéte, pour marquer un vray & pur Flamand, un homme qui eſt de Flandre, & qui a toutes les mœurs, les manières, les inclinations Flamandes, qui n'a point celles des François, & qui eſt même contraire, & oppoſé à la France. *Flamingus ; purus putuſque Flamingus*. Je ne ſuis point ſurpris qu'il vous ait tenu ces diſcours, qu'il vous ait ainſi parlé des François ; c'eſt un Flamand *flamingant*. On dit auſſi quelquefois, La Flandre-*flamingante* ; Le païs *flamingant*. Ces noms ſe trouvent dans la Traduction de Guichardin. Voyez Flandre Flamingante. Ce mot s'eſt formé de *flameng*, *Flamand*.

FLAMINIA.

FLAMINIA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne famille de Rome. *Flaminia gens.* La famille *Flaminienne* étoit plébeïenne. La famille *Flaminienne* portoit le ſurnom de *Chilo*, ou *Cilo*, qui veut dire qui a une groſſe lippe, du Grèc χείλη, les lévres, la lippe, ainſi que Feſtus l'explique.

FLAMINIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne province d'Italie. *Flaminia.* La *Flaminie* étoit la ſixiême région d'Italie, dans la diviſion qu'en fit Auguſte. Elle étoit ainſi nommée, parceque la Voye Flaminienne la travèrſoit. La ville de Ravenne étoit dès l'an 408. au moins métropole de la Province appellée *Flaminie*, où elle eſt ſituée. TILLEMONT, *Hiſt. Eccl. T. XV. p.* 190. Les Évêques de la *Flaminie* reconnûrent celui de Milan pour leur métropolitain juſqu'environ 431. que ce titre fut conféré à celui de Ravenne. La *Flaminie* étoit compriſe dans la Gaule Ciſalpine, que l'on appelloit alors le Vicariat d'Italie. ID. Léandre dans ſa deſcription d'Italie écrit que la Romagne eſt l'ancienne *Flaminie*.

FLAMINIEN, ENNE. adj. Qui ſe dit du grand chemin qui conduiſoit de Rome à Rimini, qui fut appellé la *Voye Flaminienne*, parceque Flaminius, celui qui fut défait par Hannibal à la journée du lac de Traſiméne, le fit paver pendant ſon Conſulat. *Via Flaminia.* Il ſe diſoit auſſi des maiſons des Flamines, qu'on appelloit *Flaminiennes. Ædes Flaminia.* Il ſe diſoit même ſubſtantivement de leurs Valets, qu'on nommoit *Flaminiens, Flaminii.* Struvius *Antiqq. Romann. C. XII. p.609.*

FLAMINIQUE. ſ. f. Femme d'un Flamine, ou Prêtre appellé Flamen. *Flaminica.* La *Flaminique* ne pouvoit faire divorce avec ſon mari. Elle portoit le même ornement de tête que le Flamine. On donnoit aux *Flaminiques* les mêmes ſurnoms qu'à leurs maris, *Dialis*, *Martialis*, &c. Voyez Roſin Antiq. Rom. Liv. I. c. 15. & Aulu-Gelle Liv. I. c. 10. avec les Notes de Jacques Oiſel. Struvius *Antiqq. Romann. Synt. C. XII. p.* 609.

FLAMMANT. ſ. m. Oiſeau de montagne, ou plutôt de marais, de la grandeur du héron, au plumage cendré, qui a les aîles, les jambes & les piéds rouges, avec un long bèc un peu courbé, qui a la chair délicate. En Latin *phœnicopterus.* Mr. Ménage l'appelle auſſi *flambant*: ainſi nommé à cauſe de la couleur de ſes plumes qui eſt comme flamboyante. Ses plumes ſont d'un beau blanc & d'un beau rouge. L'on trouve dans quelques Auteurs que les Romains faiſoient grand cas de cet oiſeau dans leurs banquèts, à caûſe de ſa bonté & délicateſſe. Il a les jambes longues & rouges, auſſi bien que le bèc. Il n'eſt pas plus grand qu'un Courlis, la couleur de ſon panage eſt compôſée d'orangé, & de tanné, nous ne voyons pas de ces oiſeaux en France, mais en Italie, & principalement en Eſpagne ils ſont plus communs. Ariſtote n'en parle point, à moins que ce ne ſoit celui qu'il appelle *Glottis.*

Il y a une éſpéce de *Flammans* dans les Antilles que Lonvillèrs de Poincy décrit, *Hiſt. Nat. de Ant. L. I. C. XV. art.* 6. Ce ſont de beaux & grands oiſeaux qui ont le corps de la groſſeur des oyes ſauvages, & de la figure de ceux que les Hollandois nomment Lepelaco, à caûſe de la forme de leur bèc, qui eſt recourbé en façon d'une cuiller; car ils ont le bèc tout pareil, le cou fort long, les jambes & les cuîſſes ſi hautes, que le reſte de leur corps eſt élevé de tèrre d'environ trois piéds. Ils ont le plumage blanc quand ils ſont jeunes, à meſure qu'ils croiſſent il devient de couleur de rôſe, & enfin quand ils ſont âgez il eſt tout incarnat. Il ſe trouve de ces oiſeaux près de Montpellier, qui ont ſeulement le deſſous des aîles & du corps incarnat, & le deſſus noir. Il s'en voit auſſi aux Iſles qui ont les aîles mêlées de quelques plumes blanches & noires. On les rencontre prèſque toujours en troupe, & ils ont l'ouïe & l'odorat ſi ſubtils qu'ils éventent de loin les chaſſeurs & les armes à feu. Pour éviter toute ſurpriſe ils ſe mettent en des lieux découverts, & au milieu des marécages, d'où ils peuvent apèrcevoir de loin leurs ennemis, & il y en a toujours un de la bande qui fait le guet. Auſſitôt qu'il entend le moindre bruit, ou qu'il voit un homme, il prend l'eſſor, & jette un cri qui ſèrt de ſignal aux autres pour le ſuivre. Ils ſont gras, & ont la chair aſſez délicate. On conſèrve leur peau, qui eſt couvèrte d'un mol duvèt, pour être employée aux mêmes uſages que celles du Cigne, & du Vautour.

FLAMME. ſubſt. f. La partie la plus ſubtile du feu qui s'éléve en haut, & fait une figure pyramidale, *Flamma.* M. Chaſtelain dans l'Avèrtiſſement de ſon Martyrologe veut que l'on prononce flâmme avec un *â* long; mais c'eſt une prononciation du peuple de Paris, qui eſt mauvaiſe: l'*a* doit toûjours être brèf en ce nom, la *flamme*, les *flammes* d'enfèr, ou du moins plus brèf que n'eſt l'*â* ainſi accentué; car quelques-uns prétendent que dans ce mot flamme l'*a* eſt mitoyen entre le long & le brèf. L'émail ſe fait à la *flamme* de la lampe. La pointe de la *flamme* eſt le point où elle a le plus de vivacité.

On appelle l'Enfèr, les *flammes* étèrnelles, quoiqu'on diſe que c'eſt un feu qui eſt ſans lumière.

On dit figurément, la *flamme* de l'amour; & il ſe dit prémiérement de l'amour divin. Une *flamme* céleſte. Seigneur, que je brûle de vos *flammes*.

> *Mais c'eſt à toi, Seigneur, d'inſpirer dans mon âme,*
> *Cette féconde ardeur, cette divine* flamme,
> *Qui va dans les rêplis du cœur les plus cachez,*
> *En changeant le pécheur, conſumer ſes péchez.*
> L'AB. TÉTU.

Il ſe dit communément de l'amour profane. Cet Amant brûle d'une *flamme* innocente pour cette fille. *Digne puer meliore flamma.* HOR.

> *Comme a-t-elle reçu les offres de ma* flamme? CORN.

> *Le déſir des grandeurs étouffe vôtre* flamme. VILL.

> *Des mépris d'un ingrat ma* flamme *ſe nourrit.* CORNEILLE

Il ne faut point allumer, ni nourrir une *flamme* criminelle. Une *flamme* conſtante, eſt un amour fidelle.

> *Qu'une* flamme *mal éteinte*
> *Eſt facile à rallumer!*
> *Et qu'avec peu de contrainte*
> *On recommence d'aimer!* REC. DE P. G.

> *A ſa prémière* flamme *on s'arrache avec peine.* CORN.

FLAMME, ſignifie auſſi, Éclat, vivacité. *Ardor, fulgor.* Ses yeux étoient pleins de *flamme*, étoient vifs & brillans. Ces pierreries jettoient des *flammes*, brilloient de tous côtez.

FLAMME, s'employe auſſi en parlant de trouble, de déſordre. Ce faux rapport avoit mis en *flamme* toute la maiſon. Les ſéditieux avoient mis en *flamme* toute la Province.

FLAMME, ſe dit auſſi des repréſentations de *flamme* qui ſe font en des ouvrages de broderie, *Flammula*, comme, Le manteau des Chevaliers de l'Ordre du S. Éſprit eſt tout ſemé de *flammes*.

On le dit auſſi en tèrmes d'Architecture, de cèrtains ornemens qui reſſemblent à des *flammes*. Des pots de *flammes*. Des *flammes* de cuivre.

FLAMME, eſt auſſi un petit inſtrument de Maréchal compoſé de deux ou trois lancettes mobiles pour ſaigner un cheval, & lui faire quelques inciſions.

FLAMME, en tèrmes de Marine, eſt une longue banderolle fourchuë, qu'on arbore aux vèrgues, & aux hunes, ſoit pour l'ornement, ſoit pour faire ſignal. Les vaiſſeaux montez par les Commandans lorſqu'ils n'ont point de pavillon aux mâts, portent des *flammes* blanches, qui ont le guindant de la moitié de la cornette, & le batant du moins de dix aunes. On l'appelle autrement *pendant*. On appelle *flamme d'ordre*, la *flamme* que le Commandant de l'Eſcadre fait arborer au haut de la vèrgue d'artimon pour avèrtir les Officiers de chaque vaiſſeau d'aller à l'ordre. On appelloit autrefois *flamina*, les bannières des Égliſes; & on a nommé en Latin *flammulum*, un étendart qui aboutiſſoit en pointe comme la *flamme*, tel qu'eſt celui qui eſt peint à Saint Jean de Latran, que Saint Pièrre donne à Charlemagne. C'eſt apparemment de là qu'eſt venu le mot d'ori-*flamme*, dont il eſt tant parlé dans nôtre ancienne hiſtoire, & celui de *flamme*, dont on ſe ſèrt encore ſur mèr, comme on vient de dire. Nous avions arboré pavillon Anglois avec la *flamme* au grand mât. FRÉZIÉR.

FLAMME, dans la Milice Grécque du tems du bas Empire, étoit un ornement & une marque qui ſèrvoit à diſtinguer les compagnies, les régimens, les bataillons, &c. *Flamula*, en Grèc φλάμουλον. La *flamme* ſe mettoit quelquefois ſur le caſque, quelquefois ſur la cuiraſſe, quelquefois au bout d'une pique. Quand la *flamme* n'étoit qu'un ornement, les ſoldats la quittoient devant le combat, de peur qu'elle ne les embarraſſât. L'Empereur Maurice avoit ordonné que les *flammes* de châque diviſion fûſſent d'une couleur particulière qui les diſtinguât des autres bataillons, ou des autres brigades. φλάμουλα ἑκάστης μοίρας ἰδιόχροα εἶναι. Les Cavaliérs mettoient auſſi des *flammes* ſur leurs chevaux qui ſèrvoient à diſtinguer de quel corps de troupes étoient ces Cavaliérs.

On dit provèrbialement, qu'un homme jette feu & *flamme* contre quelqu'un; pour dire, qu'il eſt fort en colère, qu'il invective fort contre lui. On dit auſſi d'un homme reſſerré dans une étroite priſon, qu'il ne voit ni feu ni *flamme*.

La déviſe d'une grande charge qui apporte en même tems & beaubeaucoup d'honneur & beaucoup de ſoins & de peines, eſt une *flamme* dans un faiſſeau, avec ce mot Italien *ſe ſplende amor conſuma*, ou bien en renvèrſant la phrâſe; *ſe conſuma amor ſplende.* Elle eſt de Carlo Rancati.

FLAMME. Tèrme d'Aſtronomie. *Flammula.* On appelle *flamme*, ou *flammeche*, de petites pointes faites en forme de *flammes* qui

ſont attachées au ret de l'Aſtrolabe, & qui déſignent les principales étoiles fixes.

On appelle auſſi *flamme* une racine qui entre dans le ſirop qu'on appelle de longue vie.

FLAMMÉCHE. ſ. f. Petite étincelle de feu qui s'élève en l'air, & qui ſe convèrtit en cendre. *Scintilla, facilla ardens.* C'eſt la partie la plus oléagineuſe & ſulphurée du bois, qui eſt plus aiſée à s'enflammer & à brûler. Quelques-uns ont dérivé ce mot à *falſis muſcis*, comme ſi c'étoit de fauſſes moûches; & ſe ſont fondez ſur ce qu'ils ont trouvé qu'on les a appellées autrefois *Falemouches*. Le Bon, *dans ſon petit Etymologique.*

Flamméche. Tèrme d'Aſtronomie. Voyez Flamme, Tèrme d'Aſtronomie.

FLAMMÉROLE. ſ. f. Feux folèts, & volans. *Ignis fatuus.* Ce ſont des petits météores qu'on appelle d'un autre nom *ardens.* On les appelle ſur mèr, *Feux S. Elme, flambarts, furoles.*

FLAMMÉTTE. ſubſt. f. Tèrme de Chirurgie. Petit inſtrument; dont on ſe ſèrt pour faire des mouchetures dans les endroits où on a appliqué des ventouſes. *Scalprum.* Les Allemans ſont adroits à donner différentes figures ou mouchetures qu'ils font avec une *flammétte*; les unes repréſentent un lac d'amour, d'autres un cœur, d'autres des chiffres, &c. Voyez M. Dionis des opérations de Chirurgie.

FLAMMULA. ſ. f. Plante qui eſt ainſi appellée, à cauſe qu'étant appliquée ſur la peau, elle l'ulcère, & y excite des veſſies, de même que la flamme. C'eſt une éſpèce de clématite. Il y a une *flammula* qui fait des tiges comme des ſarmens, ſouples, menues & tendres, & qui ne peut point ſe tenir droite ſans être appuyée. Ses feüilles ſont longues & larges, ſoutenuës trois ou quatre ſur une même queuë. Ses fleurs ſont à quatre feuilles, blanches & odoriférantes. Sa ſemence eſt tèrminée par une queuë ſemblable à une plume. Sa racine eſt grêle, pectine & fibreuſe. C. Bauhin *pinac.* 300. l'appelle *clematitis, ſeu flammula repens.* Il y a une autre éſpèce de *flammula* qui reſſemble à la précédente, ſinon qu'elle a les feuilles plus grandes, & les tiges plus fèrmes, n'ayant point beſoin d'appuy. C. Bauhin la nomme *clematis recta.* On appelle la *flammula*, l'hèrbe aux Gueux.

FLAN. ſ. m. *Intrita, ſcriblita.* Sorte de pâtiſſerie platte, faite tantôt avec du lait, tantôt avec des prunaux, comme les *flans* de Rheims. On a dit en Latin *fladones*, & on écrivoit autrefois *flaons.*

Il y en a qui dérivent ce mot de *planus*, à cauſe que cette pâtiſſerie eſt platte. Borel dit qu'on les appelle auſſi *flandrelets.* Du Cange les appelle en Latin *flantones* & *flatones*, d'où il croit que le mot eſt dérivé. Mr. Ménage avouë qu'il n'en ſçait point de bonne étymologie, & il ne fait que rapporter ce que les autres ont dit. Dans un écrit d'Henri Abbé de S. Riquier fait en 831. ſur les revenus de ſon monaſtère, & rapporté par Bollandus *Act. Sanctor. Febr. T. III. p.* 105. on lit *Flatones.* Sur quoi Bollandus dit que c'eſt la pâtiſſerie que les François appellent *flan*, ou *flaon*, & les Allemans *vlaeyen*; que peutêtre faut-il lire *flaones* en Latin ſans *t* & non *flatones*; que Capella dit *flannos, ſive tartas.* Les Flamans diſent *flay*, & c'eſt leur coutume de manger de ces ſortes de pâtiſſeries à Pâques comme des œufs. Elle eſt ancienne, & il en eſt parlé dans la vie de S. Bèrnard le Pénitent Liv. I. c. 3. n. 26. *Bollandiſtes, Act. Sanct. April. T. II. p.* 679. *C. &* 680. *D.*

Flan, eſt auſſi une pièce d'or, ou d'argent taillé en rond, de la grandeur, & épaiſſeur dont doit être l'éſpèce, & préparée pour faire de la monnoye. *Taleola, Tœniola, plagula monetalis, nummaria.* Avant que de marquer les *flans*, on les recuit, on les fait boüillir dans de l'eau ſeconde. On ne commence à l'appeller *flan*, que lorſqu'elle eſt tellement préparée, qu'il n'y manque plus que l'image du Prince. Lorſqu'on fabriquoit les monnoyes, au marteau, & non point au moulin, avant que les pièces euſſent été flaties, on les nommoit quarreaux. Quand les quarreaux avoient été flatis, alors on les appelloit *flaons.* Voyez Boizard, *Tr. des Monnoyes P. I. c.* 16. *&* 18.

En ce ſens ce mot vient à *flando.* Pluſieurs écrivent encore *flaon*, comme on diſoit autrefois; mais on prononce toûjours *flan.* Quelques-uns croyent que ce nom vient de *flattir*, à cauſe qu'on n'appelle *flan*, que l'éſpèce qui ſort de deſſous le flattoir, qui eſt la dernière façon qu'on lui donne avant qu'elle ſoit marquée.

Flan. Mot populaire, inventé pour marquer la roideur avec laquelle on donne quelque coup. Il lui donna un grand coup de poing, *flan.*

FLANC. ſ. m. Côté de l'animal, qui ſe dit proprement des chevaux. *Latus.* Ce cheval bat du *flanc*, c'eſt à dire, commence à être pouſſif. Ce cheval a peu de *flanc*, peu de corps, peu de ventre, peu de boyaux; il a les côtes plattes, ſerrées & raccourcies. On appelle auſſi ce cheval, *Eſtrac.* Le lion ſe bat les *flancs* de ſa queuë pour s'exciter au combat.

On le dit ſeulement en Poëſie de l'homme. Il s'eſt pèrcé le *flanc.*

Je vois que vôtre honneur giſt à vèrſer mon ſang,
Que tout le mien conſiſte à vous pèrcer le flanc. Corn.

Flanc, ſignifie quelquefois, le ventre, à l'égard des femmes enceintes. *Uterus, viſcera, ilia.* La Vièrge a porté nôtre Sauveur neuf mois dans ſes *flancs* ſacrez.

Il mêle avec l'orgueil, qu'il a pris dans leur ſang,
La fièrté des Nerons qu'il puiſa dans mon flanc. Rac.

Le Bon, Médecin, dérive ce mot de *flaccus*, parceque les *flancs* ſont vuides le plus ſouvent. Ménage le dérive du Grèc λαγὼν. Guichart le fait venir du Chaldaïque כפלא, *caphela*, formé & dérivé, de כפל, *cephal* en Chaldaïque, ou *caphal* en Hébreu. *Caphela* veut dire, *ilia, lumbus*, les *flancs*, le *dôs*.

En Anatomie on appelle *flancs* les côtez de l'ypogaſtre, qu'on nomme autrement les iſles. Voyez Dionis *I. Demonſtr. des Parties contenantes.*

Flanc, en tèrmes de Guèrre, ſignifie par ſimilitude & par analogie, le côté d'un bataillon, d'une armée. *Latus.* Les ennemis nous prîrent en *flanc.* Il faut couvrir le *flanc* de l'Infanterie par des aîles de Cavalerie. On a bon marché d'une armée qui prête le *flanc.* Les Princes ſe mettoient *flanc* à *flanc* des Haſtaires, & les Triaires au corps de réſèrve. Loüis xiv.

Flanc, en tèrmes de Fortification, c'eſt la partie qui eſt entre la face du baſtion, & la courtine, & qui ſèrt à déffendre tant la courtine, que la face du baſtion oppoſé. Rompre les *flancs* d'un baſtion à coups de canon. Il y a deux ſortes de *flancs.* Le *flanc* raſant, eſt le point d'où commence la ligne de déffenſe, & d'où le coup que l'on tire râſe la face du baſtion. *Flanc* fichant, eſt tout le reſte de ce qui eſt au delà qui ſèrt à flancquer; d'où les coups peuvent entrer dans le baſtion. On appelle auſſi *flanc* raſant, ou *flanc* oblique, la partie de la courtine qui ſèrt de *flanc*, quand la ligne de déffenſe ſe tire d'une partie de la courtine. On l'appelle auſſi *flanc* de la courtine, ou *feu* de la courtine. On appelle *flancs* bas ou *flancs* retirez, les *flancs* qui ſont couvèrts d'un orillon, ou ceux dont la platte forme eſt retirée en dedans du baſtion. On les appelle autrement *Caſemates.*

On dit auſſi le *flanc* d'un navire. L'Acad. C'eſt la partie qui ſe préſente à la vûë de la pouppe à la prouë.

FLANCHÉ, FLANQUÉ, ou FLANQUES. Tèrmes de Blâſon, qui ſe diſent de l'Écu écartelé en ſautoir, ou lorſqu'une figure diviſe l'Écu du côté des *flancs*, tantôt par deux demi-ovales ou quarts de rond, tantôt par deux demi-loſanges qui prennent leurs racines aux angles ſupérieurs du chef, & finiſſent au bas de l'Écu, à l'endroit où il commence à ſe courber pour faire la pointe, enſorte qu'il s'y trouve deux diagonales qui font une croix Saint André.

FLANCHET. ſ. m. Partie de la moruë.

Flanchet, tèrme de Boucherie. C'eſt une partie qu'on coupe au bas bout du bœuf vèrs les cuiſſes, & qui fait une partie de la ſurlonge.

FLANCHIS. ſ. m. Tèrme de Blâſon. Diminutif de ſautoir. *Decuſſis parva, decuſſicula.*

FLANCONNADE. ſ. f. Tèrme de Maître d'armes. Coup porté dans le flanc. *Lateris inſultus, petitio.* Il lui a donné une rude *flanconnade.* Recevoir une *flanconnade.* Liancourt.

FLANDRE. ſubſt. f. On écrit auſſi Flandres avec une *s*, mais alors on ne donne à ce mot ni genre, ni article, ni nombre. Ceux qui ſe piquent d'écrire exactement, mettent de la différence dans l'uſage qu'ils font de ces deux mots. Ils prétendent qu'on doit écrire *Flandre*, en parlant d'une Province particulière des Païs Bas qui a titre de Comté, & qui eſt entre la mèr & l'Eſcaut, qui la ſépare du Brabant. La *Flandre* eſt un bon païs. La *Flandre* eſt le plus beau Comté de l'Europe. Gand eſt la capitale de la *Flandre.* Bruges eſt une riche & grande ville de *Flandre.* Mais ils veulent qu'on écrive *Flandres* avec une *s*, quand on ſe ſèrt de ce mot pour déſigner en général les Païs-Bas Catholiques: ainſi en parlant du ſiége de Mons, capitale du Hainaut, que le Roi prit en 1691, il faudroit écrire, ſelon eux, le Roi eſt parti pour aller en *Flandres.* Selon ces Auteurs on pourroit appeller la *Flandre*, *Flandria*, & ce ſeroit du mot de *Belgium* en parlant de *Flandres.* C'eſt à l'uſage à décider ces ſortes de queſtions. Guichardin remarque après Meyer que dans les Auteurs anciens, *Flandre* ne ſe trouve point au ſingulier, mais toujours *Flandres* au pluriel.

Flandre n'irrite plus ce Monarque puiſſant
Qui ſçait l'art de te vaincre en ſe divertiſſant. Fléch.

Cet illuſtre Auteur employe dans cet exemple le mot de *Flandre* ſans *s*, pour ſignifier tous les Païs-Bas en général.

Flandre, ou Flandres ſ. m. Nom propre d'une Province des Païs-

Païs-Bas. *Flandria*, *Flandra*. La *Flandre* eſt bornée au midi par la contrée de Picardie, qu'on appelle Païs reconquis, & par l'Artois; au levant par le Haynaut; au nord par le Brabant; & au couchant par l'embouchure occidentale de l'Eſcaut, qui la ſépare de la Zélande, & par la mèr d'Allemagne. On lui donne environ 22 lieuës de long & autant de large; l'air en eſt fort bon, & le tèrroir fort fèrtile en grains, & en pâturages. Maty. La *Flandre* eſt très-fèrtile, & a ſur tout d'excellens pâturages. Le beurre de *Flandre*, ſur tout celui de Dixmude, eſt fort eſtimé. La *Flandre* eſt éxtrémement peuplée. On y compte vingt huit ou trente villes murées, & pluſieurs autres aſſez conſidérables, onze cent cinquante huit villages, quarante huit Abbayes, & un grand nombre de Prieurez, de Colléges & de monaſtères. Les Eſpagnols, qui y ſuivirent Philippe II. diſoient que toute la *Flandre* n'étoit qu'une ville, tant elle leur paroiſſoit peuplée en comparaiſon des Provinces d'Eſpagne. Id. Guichardin donne trois Capitales à la *Flandre*, Gand, Bruges, & Ipre; cinq Vicomtez fort anciennes, Gand, Ipre, Wèrne; Berghe de S. Winoc, & Harlebec; trois Principautez, Steenhuiſe, Gauve, Eſpinoy; quatre principaux ports de mèr, l'Eſcluſe, Nieuport, Dunquèrke, & Oſtende. Il appelle les quatre prémiers de *Flandres* les quatre principaux Barons & anciennes familles du Comté, qui ſont celles de Pamelle, Ciſoin, Heine & Boulaer. Et les membres de *Flandres*, les quatre Etats de ce Comté, à ſçavoir, les Prélats, les Nobles, les villes & les Châtellenies.

La *Flandre* ſe prend ou s'eſt priſe ſouvent, pour tout ce qui eſt compris entre la France, l'Allemagne & l'Océan, c'eſt à dire, pour toutes les XVII. Provinces des Païs-Bas que les habitans appellent la Baſſe Allemagne. *Germania inferior*. C'eſt ainſi que Carneto intitule ſon hiſtoire Eſpagnole des Guerres Civiles des Païs-Bas, *Hiſtoria de las guerras civiles que ha avido en los Eſtados de Flandes*, & que Bentivoglio *Della Guerra de Fiandria*, & qu'il dit, *le Provincie unite di Flandria*; & que Du Ryer intitule ſa Traduction de Strada *De Bello Belgico*, hiſtoire des Guèrres de *Flandres*. Cependant la *Flandre* à proprement parler, n'eſt que l'une de ces Provinces, & n'a que les bornes que nous venons de lui donner. C'eſt ainſi que nous diſons ordinairement la Hollande & les Hollandois, pour toute la République & tous les États des Provinces Unies.

La *Flandre* s'eſt diviſée différemment, & ſes différentes parties ont eû differens noms en differens tems. On la diviſoit autrefois en *Flandre* Comté & *Flandre* propriétaire, & *Flandre* Domaine, ou bien en particulière & propriétaire. La *Flandre* particulière, ou le Comté de *Flandre*, ſe diviſoit en *Flandre* Gallicane, ou Walone, & en *Flandre* Téutonique. La *Flandre* Téutonique ſe diviſoit en Téutonique propre, en *Flandre* Impériale, & en celle qu'on nommoit le Domaine. Depuis le dèrniér ſiécle, la *Flandre* ſe diviſe en *Flandre* Walone, *Flandre* Françoiſe, & *Flandre* Éſpagnole. La *Flandre* Éſpagnole ſe ſubdiviſe en *Flandre* Eſpagnole propre & *Flandre* Hollandoiſe. Nous allons expliquer tous ces noms ci-deſſous par ordre alphabetique, Guichardin ne la diviſe qu'en trois portions, qui ſont la *Flandre* Flamande, ou Flamingante, la *Flandre* Gallicane, & l'Impériale.

La *Flandre* étoit anciennement le Païs des Ménapiens, & des Grudiens, & ſelon Guichardin ſeulement des Morins. Charlemagne y établit un Grand Foreſtiér, qui fut Lideric de Harlebec. Quelques-uns diſent que la *Flandre* fut érigée en Comté par Louïs le Débonnaire en faveur de Baudoüin, qui avoit épouſé la Princeſſe Judith ſa fille, femme en prémières nôces d'Ethelulphe Roi d'Anglèterre; mais ils ſe trompent. D'autres, que c'eſt Charlemagne qui fit cette érection l'an 793. en faveur de Lideric de Harlebec, qu'il fit Comte & Grand Foreſtiér de *Flandre*, & qui fut la tige des Comtes de *Flandres*. D'autres que Charlemagne le fit ſeulement Grand Foreſtier, & que ce n'eſt que Charles le Chauve qui érigea la *Flandre* en Comté, car Odoacre fils d'Enguèrrand n'ayant point eû de poſtérité, Charles le Chauve érigea la *Flandre* en Comté, & en inveſtit Baudoüin Bras-de-fèr, à condition de le tenir à foi & homage de la *Flandre*. Il fit auſſi le Comte de *Flandre* Pair de France, & c'étoit lui qui ceignoit l'épée au Roi dans la cérémonie de ſon ſacre, & qui la portoit devant lui dans les cérémonies. *Buzelin, Gallo-Flandria L. III. c.* 1. Marguerite fille unique de Louïs le Maſle dèrniér Comte de *Flandres* de la Maiſon de Béthune, ayant été accordée en 1352. à l'âge de quatre ans, à Philippe Duc de Bourgogne & Comte d'Artois qui n'avoit que ſept ans, elle lui porta le Comté de *Flandres*. Marie fille unique de Charles le Tèrrible, dèrniér Duc de Bourgogne mort en 1477, le porta dans la Maiſon d'Autriche par ſon mariage avec Maximilien I. Voyez le P. Buzelin Jéſ. dans ſes *Annales Gallo-Flandr.* Guichardin dans ſa Deſcription des Païs-Bas, qui a été traduite & imprimée *in folio* à Anvèrs chez Plantin en 1582. Hadr. De Valois *Not, Gall. p.* 195. 196. La *Flandre* reçut la foi de S. Victrice Évêque de Roüen vèrs le milieu du IVe ſiécle. Voyez Tillemont *Hiſt. Eccl. T. X. p.* 667. *& ſuiv.*

On varie ſur l'origine du nom de *Flandre*. Quelques-uns diſent qu'il vient de Flamdebèrt, Flandebèrt, ou Flantdebèrt, fils d'un cèrtain Claude Roi des Gaulois; car Céſar ayant fait aſſiéger Bavay, alors ville des Bevaques, par C. Antiſtius Reginus ſon Lieutenant, & les aſſiégez étant éxtrémement preſſez de la famine, on dit qu'Andromade Roi de la nation, fit ſortir de la ville par des chemins ſoutèrrains la plus grande partie des Bourgeois avec une éſcorte de ſoldats, ſous la conduite de Flandebèrt ou Flantdebèrt, & de Flamincus; qu'ils s'arrêtèrent dans les Campagnes du Lys, près de Bailleul; que Flandebèrt fit un Traité avec Antiſtius à des conditions avantageuſes; qu'il en obtint tout ce qui s'étendoit depuis l'Eſcaut juſqu'à la mèr, & qui n'étoit qu'une épaiſſe forêt, qu'il la défricha, cultiva la tèrre ſur tout proche du Lys, & qu'il y bâtit la ville de Lille, & que s'étant ainſi fait là un État, le païs prit ſon nom. D'autres prétendent qu'il l'a pris de Flandrine fille de Lideric II. Grand Foreſtier de ce païs, ſous Charlemagne & Loüis le Débonnaire. Mais d'autres croyent que ſelon l'opinion la plus ſaine la *Flandre*, que les habitans appellent *Vlaenderen*, ou *Vlaanderen*, a pris ſon nom des vents qui ſouffloient avec impétuoſité contre les forêts dont elle étoit autrefois couvèrte, ou bien de ces mots Latins *fluctus*, ou *flatus*, ſçavoir, des ondes flottantes de la mèr, ou des vents marins & occidentaux qui y régnent. Corneille Schéppèr dérive ce nom du mot Alleman *flaiddren*, qui ſignifie *flèches*, cette étymologie a plû à pluſieurs, & entre autres à Pièrre Nannie, parcequ'on uſoit autrefois d'arcs & de flèches en ce païs. Voyez Guichardin dans ſa Deſcription de *Flandres*, & Meyer dans ſon Hiſt. de *Flandres*.

Flandre nommée le Domaine, *Dominatus*. Elle n'étoit pas toute au delà de l'Éſcaut, comme l'a écrit M. Corneille dans ſon Diction. Géogr. T. II. p. 100. Cette partie de *Flandre* comprenoit plus de païs, de villes & de bourgs, que le Comté & la *Flandre* propriétaire. Elle avoit au delà de l'Éſcaut beaucoup de campagnes, & le Comté d'Aloſt, les deux villes d'Aloſt & de Ninove, & au moins 172 bourgs, ou villages. En deçà de l'Éſcaut elle avoit le païs de Was, ou Waes, le tèrritoire de Beveren, & ce que le P. Buzelin appelle *Quatuor Officia*, Sanderus *Quatuor Ambacta*, d'autres *Quatuor Opificia*, & les Flamans *De Vier Ambachten*, & en François les Quatre Offices. Le Domaine a dans le païs de Was Rupelmonde, & dans les quatre Métiers Axele & Hulſt. Buzelin dit que le domaine eſt la même chôſe que la *Flandre* Impériale.

On ne ſçait pas bien pourquoi cette partie de la *Flandre* a été appellée le *Domaine*, *Dominatus*. Quelques-uns, diſent que c'eſt parce qu'elle étoit partagée entre pluſieurs petits Seigneurs, auxquels elle appartenoit. D'autres prétendent que c'eſt parceque les Princes de *Flandres* avoient plus de pouvoir & d'autorité dans ce païs, que dans le reſte de leurs États. Voyez le P. Buzelin Jéſ. *Gallo-Flandr. L. I. c.* 1. Comme cet Auteur dit que ce païs fut appellé *Flandre* Impériale, parceque les Empereurs en avoient la ſouveraineté, & qu'il relevoit d'eux; que c'étoit un fief impérial; & d'ailleurs comme il dit encore, la *Flandre* propriétaire fut ainſi appellée, parceque les Comtes de Flandres avoient cette partie en toute ſouveraineté, ſans dépendre ni relever d'aucun autre Prince, Empereur, ou Roi, il y a plus d'apparence que le *Domaine* a été ainſi appellé, par oppoſition à la *Flandre* propriétaire, & parce qu'il relevoit de l'Empereur.

Flandre Espagnolle, *Flandria Hiſpanica*, Partie du Comté de *Flandre* qui eſt entre la *Flandre* Françoiſe & la *Flandre* Hollandoiſe. On y trouve les Châtellenies d'Oudenarde, de Courtray, & de Gand, avec le tèrritoire & le Franc de Bruges. Depuis le Traité de Raſtad tout ce que l'Éſpagne poſſedoit auparavant dans les Païs-Bas eſt à l'Empereur.

Flandre Flamande, ou Flamingante. La principale partie de *Flandres*, eſt la *Flandre Flamande*, ou *Flamingante*, ainſi appellée parce qu'on y parle Flamand. Traduct. *de Guichardin. Flandre Flamingante*, quartier de *Flandres* où l'on parle Téuton, eſt bornée vèrs le ſeptentrion de l'Océan, au midi par la rivière du Lys & la *Flandre* Gallicane; au levant lui giſt l'Éſcaut & la *Flandre* Impériale; & au ponant la foſſe neuve & le païs d'Artois. Id. Limites de la *Flandre Flamingante*, villes qui ſont au païs *Flamingant*. Id. En ce quartier ſont les trois villes Capitales, & les quatre membres de *Flandres*, y ſont encore les quatre ports de mèr, & la Seigneurie de Bèrghe S. Winoc, & pluſieurs villes, tant murées que ſans murs. Id. Voyez encore Flandre Téutonique; car c'eſt la même chôſe.

Flandre Françoise. *Flandria Francica*. C'eſt la partie méridionale du Comté de *Flandre*, entre la *Flandre* Éſpagnolle, & la mèr au nord, le païs reconquis & l'occident, l'Artois au midi, & le Haynaut au levant; elle comprend les Baillages de Furnes,

de Bèrg S. Vinox, de Bourbourg, de Caſſel, de Belle Bayeuil, Lille ſa capitale, & Douay.

Flandre Gallicane. Voyez Flandre Walone, c'eſt la même chôſe, & c'eſt l'uſage de dire *Flandre* Walonne. Le Traducteur de Guichardin dit *Gallicane*, M. Corneille dit *Gallicane*, ou Walonne; & l'on peut dire avec lui *Gallicane* en parlant de ſiécles plus reculez: mais en parlant de nos tems, il faut toûjours dire *Flandre Walone*.

Flandre Hollandoise. *Flandria Hollandica*, *Batavica*. C'eſt la partie ſeptentrionale de *Flandre*, qui renferme l'Ecluſe, le ſac de Gand & quelques autres villes moins conſidérables, avec la contrée qu'on nomme les Quatre Offices, & l'iſle de Cadſandt.

Flandre Impériale. *Flandria Imperialis*, anciennement *Impériale*. Elle a eû ce nom parce que les Empereurs la poſſédoient. C'eſt une contrée de *Flandre*, ſituée entre la *Flandre* Teutonique, le Haynaut & le Brabant, & qui comprend le païs de Vacs, la *Flandre* Propriétaire, où ſont les villes de Dendèrmonde & de Grammont, & le Comté d'Aloſt, où l'on trouve Aloſt & Ninove. Maty. Avant le traité de Raſtad elle étoit aux Eſpagnols.

Flandre Particulière. *Flandria propria*. Dans les anciennes diviſions de *Flandre* c'étoit la contrée qui s'étend depuis l'Artois juſqu'à l'emboûchure de l'Eſcaut. Elle étoit ſouſdiviſée en Gallicane & en Teutonique, que la rivière du Lys ſéparoit, ce qui les faiſoit appeller par quelques-uns *Flandre* deçà le Lys, & *Flandre* de là le Lys. Corn.

Flandre Propriétaire. C'étoit la plus petite partie de la *Flandre*, & la plus orientale, qui touchoit au Brabant & au Haynaut. Elle n'avoit que deux villes, Dendèrmonde & Grammont, & quelques villages. C'eſt ce qu'en dit le P. Buzelin dans ſa *Gallo Flandria L. I. c.* 1. M. Corneille ajoute aux Châtellenies de Dendèrmonde & de Grammont celle de Dornheim. Il dit qu'elle fut appellée *Flandre Propriétaire*, à cauſe qu'elle ne reconnoiſſoit point d'autres Seigneurs que les Comtes de *Flandres*, qui, ajoute-t-il, l'avoient acquiſe par divèrs achats. Le P. Buzelin dit que c'étoit parceque ces Comtes y avoient un pouvoir abſolu, ſans relever d'aucun autre Seigneur, Prince, Roi, ou Empereur.

Flandre Téutonique, *Flandria Teutonica*. C'eſt dans le P. Buzelin tout ce qui eſt à la gauche du Lys, depuis ce fleuve juſqu'à l'Océan; ou comme écrit Maty, c'eſt la partie de *Flandre* renfèrmée entre le Lys, l'embouchure occidentale de l'Eſcaut, la mèr d'Allemagne, le païs reconquis, & l'Artois. Elle eſt aujourd'hui partagée entre trois différens Souverains, le Roi de France, l'Empereur, & la Republique de Hollande, & comprend la *Flandre* Françoiſe, la *Flandre* Eſpagnole, & la *Flandre* Hollandoiſe. Le P. Buzelin dit que c'eſt la *Flandre* où l'on parle l'Alleman, ou le langage Teutonique, & ſemble vouloir dire que c'eſt là l'origine de ſon nom. Le Traducteur de Guichardin l'appelle *Flandre Flamande*, ou *Flandre Flamingante*. Voyez ci-deſſus à ce mot ce que Guichardin en dit.

Flandre Wallonne, ou Valonne. *Gallo-Flandria*, *Flandria Gallicana*, ou *Walonica*, *Gallia Tranſliſana*. On l'appelloit auſſi autrefois *Flandre Gallicane*, aujourd'hui *Wallone* eſt plus en uſage. La partie de *Flandre* où l'on parle François, ou plûtôt où l'on parloit autrefois François; car depuis les guèrres & les conquêtes du feu Roi de ce côté là toute la *Flandre* parle François. Elle a à l'Orient la *Flandre* Teutonique & le Tournéſis; au midi le Haynaut & l'Artois; & la *Flandre* Teutonique encore au nord & au levant. Sa Capitale eſt Lille. C'eſt la deſcription qu'en fait le P. Buzelin *Gallo-Fl. L. I. c.* 1. *p.* 2. Maty la décrit autrement. C'eſt, dit-il, la partie la plus orientale du Comté de *Flandre*. Elle a pris ſon nom du langage qu'on y parle, qui eſt un vieux Gaulois, ou un François plus corrompu que celui de Picardie. Cette partie de la *Flandre* appartient toute à la France. Elle eſt renfèrmée entre le Lys & l'Eſcaut, & elle comprend le territoire de Tournay, le Baillage de Doüay, & la Châtellenie de Lille. Ses lieux principaux ſont Lille, Tournay, Doüay, Orchies, S. Amand, la Baſſée, Armentières, & Menin. Maty. Tournay & Menin ne ſont plus à la France. Le P. Buzelin y donne des bornes plus étenduës. A la verité le Lys la ſépare de la *Flandre* Teutonique, mais ſelon lui elle s'étend au de là l'Eſcaut.

La *Flandre Walone*, Sacrée & Profane de ce Père, *Gallo Flandria Sacra & Profana*, eſt un ouvrage Latin qui comprend la Deſcription de ce païs & de toutes ſes villes, châteaux, bourgs & villages principaux, en trois Livres imprimez *in fol.* à Doüay en 1624, & qui parurent en 1625. Il a fait auſſi en douze livres les Annales de la *Flandre Walonne*, qui parûrent au même endroit en 1624. Voyez auſſi la *Flandria illuſtrata de Sanderus*, les *Antiquitates Flandriæ* de Grammaye, & dans la Deſcription des Païs-Bas par Guichardin, la Deſcription particulière de la *Flandre*.

On dit provèrbialement, faire *Flandre*; pour dire, Faire banqueroute, s'enfuir.

> *Car on dit que dans cette eſclandre*
> *Pluſieurs Hollandois firent* Flandre;
> *Ou pour parler plus nèttement*,
> *Se retirèrent doucement.* Loret.

FLANDRELET. ſ. m. Sorte de tarte faite de farine, de lait & d'œufs. *Libum*, *placenta*.

Ce mot de *Flandrelet* vient, ſelon Borel, ou de ce que ces ſortes de tartes ont été inventées en Flandres, où le lait abonde, ou bien de ces mots *flan de let*, qui faiſoient le nom de ces ſortes de tartes, & qu'on a enſuite unis en un ſeul, en y ajoutant une *r*, d'où s'eſt formé le nom de *flandrelet*.

FLANDRIN, Injure que le vulgaire dit aux hommes élancez. C'eſt un grand *flandrin*, un grand malbâti, un vilain mal peigné. Il s'en faut bien que ces paroles ſoient dans la bouche des pèrſonnes délicates.

FLANELLE. ſ. f. Etoffe légère de laine. Prèſque tous les Anglois portent des chemiſes de *flanelle*. Les chemiſes & les chemiſettes ou camiſolles de *flanelle*, ſont auſſi venuës à la mode en *France* depuis quelques années; parce qu'on prétend qu'elles ſont fort bonnes contre les rhumatiſmes.

FLANET. ſ. m. Sorte de gâteau, qu'on a apparemment ainſi nommé parce qu'il y entre du flan, c'eſt à dire, du lait & des œufs, de ſorte que le mot de *flanet* eſt un diminutif qui veut dire *petit flan*. *Libum*, *placenta*.

FLANÉTIQUE. Voyez FIANONA.

FLANGE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie une ſorte de pâtiſſerie où il entre du lait, gâteau au lait. *Libum lacteum*, *placenta lacte diluta*, *condita*.

Ce mot vient de *flan*. Voyez ci-deſſus.

FLANQUER. v. act. Tèrme de Fortification, qui ſignifie, Défendre, mettre aux côtez, garnir. *Munire latera*. Il ſe dit des baſtions & autres pareils ouvrages; & c'eſt, les diſpoſer enſorte qu'on les puiſſe déffendre aiſément. *Flanquer* une muraille de fortes tours. Ce baſtion eſt *flanqué* par le flanc oppôſé, & par une demi-lune. Cet ouvrage à corne eſt *flanqué* par la courtine. La place n'étoit défenduë que par une muraille *flanquée* de tours, & par un foſſé rempli d'eau. Sar. Une dune qui *flanquoit* la chemiſe &c. Bussi Rab. Ce ne ſont proprement que des murs de retranchement, ſuivant le contour de la hauteur, qui ne ſe *flanquent* que peu, & ſouvent point du tout. Frezièr.

On le dit auſſi des bataillons qui ſont *flanquez* par des aîles de Cavallerie.

On dit auſſi, qu'un corps de logis eſt *flanqué* de deux pavillons, de deux galeries; pour dire, qu'il a deux pavillons & deux galeries à ſes côtez.

Le mot de *flanquer* vient de flanc, *latus*, duquel on a formé *flanquer*, qui ſignifie *mettre à côté*.

Flanquer, ſignifie auſſi baſſement, Se venir placer en quelque endroit mal à-propos. *Irruere*, *irrumpere*, *ingruere*. Nous étions aſſis en nos places, quand cet étourdi s'eſt venu *flanquer* au milieu de nous.

On dit auſſi populairement, Il lui a *flanqué* un bon ſoufflèt, un coup de pied; pour dire, Il lui a appliqué un ſoufflèt, un coup de pied avec violence. *Infligere*, *impringere*.

Flanqué, ſe dit auſſi en tèrmes de Blaſon, des paux, arbres, & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtez. Les paux d'Arragon ſont *flanquez* de deux aigles dans les Armoiries de Sicile. Voyez Flanché.

En général on le peut dire de tout ce qui a quelque chôſe à ſes côtez. Un retranchement *flanqué* de petits redans. Bussi Rab. La nature y a fait des foſſez & des dehors *flanquez* d'eux mêmes. Frezièr. Cet ancien fortin eſt un carré de maçonnerie de 15 toiſes de côté, *flanqué* à l'antique d'une demi tour ſur le milieu de chaque pan. Id.

> *Sur un liévre* flanqué *de ſix poulèts étiques*,
> *S'élevoient trois Lapins*, *animaux domeſtiques.* Boil.

FLAON. Prononcez & voyez FLAN.

FLAQUE. ſ. f. *Eluvies*, *lama*, *palus*. On appelle une *flaque* d'eau, une eſpéce de petit marais, où il y a de l'eau prèſque toute l'année. Ces *flaques* tendent les places de guèrre plus inacceſſibles, plus difficiles à aſſiéger. Il y a deux *flaques* d'eau aux côtez de Charleroy qui en défendent l'approche.

On a dit *flacco* dans la baſſe Latinité, comme l'a remarqué M. Du Cange. M. Ménage dit que *flaque* eſt un mot Flamand, qui ſignifie un lieu marécageux.

FLAQUE. Tèrme de Marine.

FLAQUER. v. act. Jetter d'une cèrtaine maniére. *Ejaculari*, *conſpergere*. Il eſt bas, & ne ſe dit guères que des liqueurs. S'il trouve

trouve qu'on lui a donné trop de vin, il en *flaque* plus de la moitié au viſage de celui qui eſt à ſa droite, & boit le reſte tranquillement. LA BRUY. Au reſte, ce mot ne ſe trouve encore dans aucun Dictionnaire. J'ai ſeulement remarqué que Nicod ſur le mot *flac*, met cet éxemple, il la vous *flacca* là. *Appleſam fregit feriem.*

FLAICON. ſ. m. Voyez FLACON.

FLASQUE. ſ. f. Petit vaiſſeau de cuir où on met de la poudre pour charger un fuſil quand on va à la chaſſe. *Sulfurariæ pulveris capſula, theca.* POMEY.

FLASQUE. ſ. m. en tèrme d'Artillerie, ſe dit de deux gros madriers, aſſemblez par des entretoiſes, qui compoſent l'affût d'un canon, entre leſquels il eſt poſé & mis en équilibre ſur ſes tourillons. Les uns font ce mot maſculin en ce ſens, & les autres feminin. Daveloût dans ſon Traitté d'Artillerie a dit, Le *flaſque* eſt de bois d'orme. Et l'Auteur des Travaux de Mars a écrit, Les *flaſques* longues de quatorze piéds & demi, &c.

FLASQUE. adj. m. & f. Prononcez l'*s*. Qui n'a point de forces dans les reins, dans les jambes, qui eſt ſans vigueur. *Flaccidus, enervatus, mollis.* Il a le corps *flaſque*.

Ce mot vient du Latin *flaccidus*, *foible*, qui n'a point de force, qui a de la peine à ſe ſoutenir.

FLASQUE, ſe dit auſſi des pareſſeux, qui vont au travail avec peine, & négligemment. Il faut chaſſer ce valèt, c'eſt un grand *flaſque* qui ne veut rien faire. Il eſt ſubſtantif dans cet exemple.

FLAISAIE. ſ. f. *Lodix.* On trouve ce vieux mot dans le petit Dictionnaire Latin François publié par le P. Labbe. LODIX. M. Ménage explique *flaſſaye* par loudier.

FLASTRER, ou FLATRER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie, Marquer d'un fèr chaud. *Ferro adurere, calidum ferrum applicare, imprimere ſtigmata, notare.* Autrefois on marquoit les criminels d'une lettre au front avec un fèr chaud: ce qu'on appelloit *flâtrer*; & maintenant on dit, qu'un criminel eſt condamné à être *flétri* d'une fleur de lis ſur le dôs, quand on le marque d'une fleur de lis, qui eſt le ſupplice des couppeurs de bourſe.

Ce mot vient de *flaſtra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *écraſer*.

On dit encore à préſent, *Flâtrer* un chien, quand on lui applique un fèr rouge après avoir été mordu d'un chien enragé, dans la créance qu'on a que cela le préſerve de la rage.

On trouve auſſi *Flaſtrir*. Ce mot ne ſe dit plus que pour les chiens, au front deſquels on applique la clèf de Saint Hubert pour les préſerver de la rage. On dit *flâtrir* un chien. Un chien *flâtri*. La flâtriſſure eſt l'impreſſion que le chien porte. Ce mot eſt plus connu dans les Ardennes, en Champagne, en Flandre, dans le Luxembourg & en Lorraine, qu'ici. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot eſt le même que *flétrir*, qui nous eſt reſté, & dans le propre & dans le figuré. Nicod nous apprend que de ſon tems *flâtrer*, *flâtrir* & *fleutrir*, étoient la même chôſe. On lit dans des Coutumes, meſures de vin *flâtries*, pour dire, *marquées*. On trouve auſſi *flatir*, & *fleutrier*, dans le même ſens que *fleſtrir* a aujourd'hui.

FLASTRURE, ou FLATURE, ou FLASTRISSURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe. Lieu où le gibier pourſuivi par des chiens courans s'arrête, & ſe met ſur le ventre. SAL. Salnove dit *flaſture*, & il ne le dit que du liévre & du loup.

FLATER. v. act. Attribuer à une perſonne de bonnes qualitez qu'elle n'a pas, l'en loüer, l'en féliciter. *Adulari, blandiri.* Il n'y a point d'Hiſtorien qui ne *flate* ceux qui les payent. Tous les hommes veulent être *flatez*.

Ménage dérive ce mot de *flagitare*, ou plutôt de *lactare*. Il n'en dit pas la raiſon. Nicod croit qu'il vient de *flatare*, fréquentatif de *flo*, parce que les flatteurs ſoufflent toujours quelque chôſe aux oreilles de ceux qui les veulent oüir. D'autres le dérivent du Grèc πλάττειν, qui ſignifie *oblinere*, *fingere*. D'autres de *flatra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *flater*.

FLATER, ſignifie auſſi, Excuſer par complaiſance les défauts qui ſont en quelqu'un; careſſer, cajoler, loüer exceſſivement dans le deſſein de plaire, & de ſe rendre agréable. *Flater* les Grands. ABLANC. La ſociété n'eſt proprement qu'un commèrce de menſonges officieux, & de fauſſes loüanges, où les hommes *flatent* pour être *flatez*. FL. L'amour veut toujours *flater*, & les belles veulent toujours être *flatées*. Laiſſe aux Poëtes gagez l'art de *flater*. S. ÉVR. Le Maréchal d'Ancre diſoit à un flateur, Tu me *flates*, mais tu me plais. M. ÉSP. On dit auſſi qu'un miroir *flate*, qu'un Peintre *flate*, quand il ne fait pas voir les défauts qui ſont dans l'objet.

FLATER, ſignifie prèſque en ce ſens, Être indulgent à ceux qu'on devroit châtier. Le Confeſſeur qui *flate* ſon pénitent eſt cauſe de ſa damnation. Un Médecin qui *flate* une playe, qui ne couppe pas ce qui eſt à couper, tuë ſon malade. Il ne faut point *flater* un peuple ſéditieux, il le faut punir ſévèrement.

FLATER, ſignifie encore, Déguiſer une vérité qui ſeroit déſagréable à celui qui eſt intereſſé; lui donner meilleure opinion d'une chôſe qu'il n'en doit avoir. Prèſque tous les plaideurs ſe trompent, ſe *flatent* dans leurs affaires. On *flate* ce jeune homme de l'eſpérance de lui faire épouſer cette fille; mais il n'y réüſſira pas.

FLATER, ſe dit auſſi des careſſes corporelles qu'on fait à quelqu'un: ce qui ſe dit tant de l'homme que de la bête. Cette mère *flate* ſes enfans jour & nuit. Le chien de Tobie venoit *flater* ſon maître.

FLATER, ſe dit auſſi de ce qui touche agréablement les ſens. La muſique, les parfums *flatent* agréablement l'oreille, l'odorat. Tu m'as *flaté* d'un doux ſon. ABLANC.

FLATER, en tèrmes de Muſique, a encore une ſignification toute differente de celle qui vient d'être expliquée, & il ſe dit de la voix & des inſtrumens, & ſignifie la manière douce & agréable de fléchir, de manier la voix, de toucher un inſtrument, d'où réſulte l'agrément qui flatte l'oreille. Dans les airs gais il faut animer la cadence, dans les airs tendres & languiſſans il la faut *flater*.

FLATER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Flater* ſa douleur; c'eſt à dire, l'adoucir par quelques reflexions morales. *Flater* ſon amour, c'eſt à dire, Se repaître d'eſpérance. *Flatter* ſon imagination; c'eſt la remplir de chimères agréables. J'ai eû tort de croire qu'il y eût un homme capable de cacher ce qui *flate* ſa gloire. P. DE CL. Les hommes veulent qu'on *flate* leurs défauts. NIC. Les Courtiſans irritent les paſſions du Prince en le *flatant*. ID. L'éſprit une fois élevé ne veut rien pèrdre d'une impreſſion qui *flate* ſon amour propre. DE LA MOTTE. C'eſt à dire, qui fait plaiſir, qui eſt agréable à ſon amour propre: ce qui eſt conforme, favorable aux inclinations & aux ſentimens de ſon amour propre.

Ce triſte objèt vous ſuit juſques dans vos plaiſirs,
Au milieu des feſtins, au milieu des délices;
Et lorſque tout conſpire à flater vos déſirs,
Il ſçait vous préparer les plus affreux ſupplices. M. L. P.

Que l'éſpoir dont vous me flattez,
Adoucit la rigueur de mon cruel martyre! L'AB. TÉTU.

On dit auſſi, que l'apparence *flate*; pour dire, nous trompe. Nous fûmes *flatez* par la bonace de nous aller promener ſur la mèr, mais en un moment elle s'enfla, elle devint orageuſe. Cette penſée n'eſt propre que pour autoriſer, & pour *flater* la prétention des Anciens. AB. DE LA TR. *Flater* veut dire ici autoriſer, favoriſer.

On dit provèrbialement, & figurément, qu'il ne faut point *flater* le dé; pour dire, qu'il faut parler franchement.

SE FLATER de quelque chôſe, c'eſt éſpérer qu'elle arrivera. Je me *flate* que vous voudrez bien me faire cette grâce.

Ils ne ſe flattoient pas d'une vaine éſpérance
Ces ennemis ſi fiers, & ſi fort irritez,
Lorſqu'ils comptoient d'entrer en France.
REC. DE VÈRS.

FLATÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſens de ſon vèrbe. On dit un portrait *flaté*. Un viſage *flaté*. Un tel s'eſt fait tirer, Il eſt aſſez bien pris, mais il eſt un peu *flaté*.

Tous prétendoient ſe voir dans un tableau flaté,
Et tous ſe trouvoient peints ſelon la vérité;
Pouvoit-il éſperer de plaire? N. CH. DE VÈRS.

FLATERIE. ſ. f. Cajollerie, loüange éxceſſive, loüange fauſſe qu'on donne dans le deſſein de plaire à quelqu'un, en lui attribuant une bonne qualité qu'il n'a pas. *Adulatio, aſſentatio.* La Cour eſt un lieu où la *flaterie* eſt bien en vogue. La *flaterie* reſſent la baſſeſſe & la diſſimulation. S. ÉVR. La *flaterie* eſt un piége que tout le monde apperçoit, & dans lequel pourtant les plus déliez ne laiſſent pas de donner. M. ÉSP. La complaiſance de ceux qui veulent tout ce que veulent les Grands, eſt une *flaterie* d'actions plus délicate que celle des paroles. ID. L'éſprit humain n'eſt jamais plus éxceſſif dans la *flaterie*, que quand il eſt préoccupé de tèrreur. BEN. La *flaterie* déguiſe tout; enſorte que le monde n'eſt prèſque plus qu'un commèrce de fauſſes complaiſances, où les hommes s'entêtent des loüanges qu'ils ſe donnent les uns aux autres. FL. Comme il y a une *flaterie* de parole qui porte à loüer ceux qui gouvèrnent, du bien même qu'ils ne font pas, il y a auſſi une *flaterie* d'action, par laquelle on prétend ſe faire un mérite, d'approuver, & d'imiter le mal qu'ils font. ID. La *flaterie* lâche, baſſe, intereſſée, ſuit toujours la faveur. M. ESP. La plûpart des femmes doivent plus à nos *flateries* qu'à leur mérite. S. ÉVR. La *flaterie* veut être un peu enveloppée. BELL. La *flaterie* ſérieuſe eſt la plus dangereuſe de toutes. La *flaterie*

flaterie eſt le poiſon de l'amitié. Nous connoiſſons bien quand on flate les autres, mais la *flaterie* nous trompe & nous ſurprend toujours. La *flaterie* a la voix douce, il eſt difficile de lui refuſer l'oreille.

On le dit auſſi des careſſes corporelles, tant des perſonnes que des bêtes. *Blanditiæ, blandimenta.* Cette mère gâte ſes enfans par ſes careſſes & ſes *flateries.* On aime les petits chiens, à cauſe de leurs *flateries.*

FLATEUR, EÛSE. adj. Celui, ou celle qui flatte, ſoit par des loüanges, ſoit par des complaiſances, ſoit par des careſſes. *Aſſentator, adulator.* Cet homme eſt trop *flateur*; défiez-vous de ſes douceurs. En châcun la prévention imitera la foi, comme le *flateur* imite l'ami; & le *flateur* en ſera ordinairement plus que l'ami. PÉLISSON. On dit qu'une femme eſt douce, & *flateuſe*; c'eſt à dire, qu'elle eſt très-honnête, & très-complaiſante.

O! trois fois heureux ce bel âge,
Où ſur les charmes trop puiſſans
Du flateur *Empire des ſens*
La raiſon avoit l'avantage.

Un Poëte a dit au ſommeil,

Tu ſatisfais nos paſſions;
Tes biens ne coûtent point d'allarmes,
Et tu ne vends point à nos larmes
Tes flateuſes *illuſions.* N. CH. DE VERS.

FLATEUR, ſe dit auſſi des animaux. *Blandus.* Ce chien eſt careſſant, & *flateur.*

FLATEUR, ſe dit des écrits, des pinceaux, des miroirs, &c. Un miroir, un livre *flateur*, une eſpérance *flateuſe.* Combien de gens ont l'art de faire inceſſamment des portraits *flateurs* d'eux-mêmes, pour ſe donner de la réputation? FL.

Un poëme inſipide, & ſottement flateur,
Deshonore à la fois le Héros & l'Auteur. BOIL.

Cet éloge flateur, *que ton cœur déſavouë,*
Condamne ton Héros, & la voix qui le louë. VILL.

FLATEUR, EÛSE. ſ. m. & f. ſe dit plus ordinairement des hommes. Le caractère d'un *flateur* eſt de renoncer à la verité ſans nul ſcrupule; de ne parler que par rapport à lui, & à ſon interêt: il n'a point de temperament particulier: il devient ce que ſon interêt demande qu'il ſoit, ſérieux avec ceux qui le ſont; gay avec les enjoüez: excepté qu'il n'eſt jamais malheureux avec ceux qui le deviennent. M. SCUD. A voir les ſoupleſſes, & les filouteries des *flateurs*, ce ſont des vrais joüeurs de gobelets. Il faut ſe défier des *flateurs*, & encore plus des *flateurs* ſérieux, que des *flateurs* enjoüez. M. SCUD. L'amour propre eſt le plus perſuaſif de tous les *flateurs.* Le monde n'eſt guères rempli que de lâches *flateurs.* Sçavoir vivre, c'eſt ſçavoir feindre. La ſource tarie le fleuve ſe ſeche. La richeſſe diſſipée, le *flateur* ſe retire. Le métier de *flateur* eſt bas, & honteux; mais il ſemble que ce ſoit un métier néceſſaire, parce que tous les hommes veulent être flatez. BELL. Les *flateurs* ſont des peſtes qu'il faudroit extérminer. ABLANC. On dit dans un portrait du Sage,

Il ignore le vil commèrce,
Que ſont les hommes de leur cœur;
Et ne ſçait point comment s'éxerce
L'infame métier de flateur. NOUV. CH. DE VERS.

FLATEUSEMENT. adv. *Blandè.* D'une manière flateuſe. Parler *flateuſement.* L'ACAD. Il y a dans les lettres du jeune Pline un air de vanité qu'on ne doit pas approuver; je le veux; mais dans ce genre d'écrire, où à toute heure on a occaſion de parler de ſoi-même, il eſt bien difficile qu'on n'en parle pas *flateuſement* & avec quelque excès. VIGN. DE MARV.

FLATIN. ſ. m. Eſt un petit couteau de poche pliant & emmenché de corne. Ces ſortes de couteaux s'appellent *flatins*, de Denis *Flatin* Coutelier de S. Etienne en Forêts, qui en fut l'inventeur. Ce nom de Denis *Flatin* eſt gravé ſur la lame de ces couteaux. MÉN.

FLATIR. v. act. Tèrme de Monnoyeur. C'eſt, Battre une piece de monnoye ſur le tas, ſur l'enclume, avec le marteau, ou le flatoir, pour lui faire prendre le volume & l'épaiſſeur qu'elle doit avoir. *Latitudinem idoneam & craſſitudinem nummo dare, imprimere.* C'eſt la cinquième façon qu'on donne aux monnoyes au marteau, après laquelle les carreaux prennent le nom de *flaons*, ou *flans*, à cauſe que c'eſt ce marteau qui leur donne leur volume. L'Ordonnance veut que les carreaux ſoient *flatis* deux fois.

FLATOIR. ſ. m. Outil d'Artiſan qui travaille en métal. *Sculptorum malleus, manculus, tudes cernutus.* C'eſt un petit marteau dont ſe ſervent particulièrement les Graveurs. Celui des Monnoyeurs eſt un gros marteau peſant ſept ou huit livres. Il eſt fait en façon de corne de bœuf, large par le bas du côté qu'on frappe, & pointu de l'autre.

FLATUEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſujèt aux flatuoſitez. *Flatuoſus.* L'eſtomac des gens qui ſont ſur l'âge eſt ſujèt à être *flatueux.*

FLATUEUX, ſe dit auſſi de ce qui cauſe des flatuoſitez. Les pois, les fèves, ſont des alimens *flatueux. Flatus generans.* Lorſqu'on a mangé des chôſes *flatueuſes*, ou indigeſtes, comme des legumes, de cèrtains fruits, du laitage, de la pâtiſſerie &c.

FLATUS, ou FLATUOSITÉ. Tèrme de Médecine. Vents qui ſortent du corps humain, ſoit par haut, ſoit par bas. *Flatus.*

FLAVE. ſ. m. Voyez FLAVIUS.

FLAVELAGE. Vieux mot, qui ſignifie *fable, fornette. Fabula, nugæ.*

FLAVÉLE. ſ. f. Nom qu'on donnoit autrefois à un oiſeau que les Latins appellent *Rubecula.*

FLAVIANO. ſ. m. Nom que l'on donne aux ruines de *Caſtrum Novum*, ville des Anciens Picentins. *Flavianum.* Ce lieu eſt dans l'Abruzze ultérieure, Province du Royaume de Naples, près de la petite ville de Giulia Nuova, à l'embouchure du Tordino, ou Trontino, ſur le Golfe de Venize.

FLAVIE. Voyez FLAVIUS.

FLAVIGNY. ſ. m. Nom propre d'une ville de France en Bourgogne. *Flaviniacum.* Quelques uns ont crû que *Flavigny* étoit l'ancienne *Flavia Æduorum*; mais il eſt clair par le Panegyrique d'Eumenius à Conſtantin n. 1. 2. 14. que *Flavia Æduorum* eſt la ville d'Autun. *Flavigny* eſt éloigné de cinq lieües de Semeur, du côté du levant. L'Abbaye de *Flavigny*, Ordre de S. Benoît, eſt fort ancienne, *Flaviniacenſe Monaſterium.*

FLAVIOPOLI. Voyez FLIOPOLI.

FLAVIOPOLIS. ſ. f. Nom de pluſieurs villes anciennes. *Flaviopolis.* Ptolémée en met une en Bithynie, & une autre en Cilicie, qui eſt aujourd'hui Fliopoli. Il y en avoit auſſi une en Thrace, qui étoit une Colonie Romaine placée dans la ville qu'on appelloit auparavant Zelie. *Pline. L. IV. C. II.* Elle y fut envoyée apparemment par Tite, ou par Veſpaſien, dont elle prit le nom de *Flaviopolis*, ou ville de Flavius. M. Tillemont dit *Flaviade*, ou *Flaviople.*

FLAVIUS, FLAVIA; FLAVE, FLAVIE. ſ. m. & f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Flavius, Flavia.* La famille *Flavia* étoit obſcure, & ſans nobleſſe, dit Suetone dans Veſpaſien C. 1. Le prémier qui ait eû quelque nom fut T. *Flavius* Petronius bourgeois de Réaté, aujourd'hui Riéti. Il étoit Centurion dans l'Armée de Pompée, & prit la fuite à Pharſale. Lui & ſon fils ſe mirent dans les finances. Celui ci eut deux fils, Sabinus & Veſpaſien, dont l'un fut Préfet de Rome, & l'autre Empereur. C'eſt là la prémière élévation des *Flavius.* Claude le Gothique porta auſſi le nom de *Flavius*, qui de lui paſſa à Conſtantius Chlorus père du Grand Conſtantin, & à tous ſes deſcendans. Ce nom fut d'abord un ſobriquet qui fut donné à quelqu'un de leurs ancêtres, ou à ſa famille, à cauſe de leurs cheveux blonds, du mot *flavus*, jaune, blond. *Flavie* Domitille fut brûlée pour la foi. On dit auſſi *Flave*, au maſculin, mais non pas Flavien, qui eſt Flavianus, nom tout différent. Les *Flaves* montèrent ſur le thrône avec Veſpaſien.

Entre ceux qui ont ſouffèrt dans la pèrſécution de Domitien il n'y en a guères eû de plus illuſtres que *Flavius* Clément ſon couſin gèrmain, & les deux *Flavius* Domitilles, l'une femme & l'autre niéce de Clément. TILLEM. La famille *Flavia* étoit plébeïenne. *Patin p.* 113.

FLAY. ſ. m. ou S. Gèrmèr de *Flay.* Nom propre de lieu dans le Diocèſe de Beauvais, *Flaviacum, Sanctus Geremarus de Flaviaco.* L'Abbaye de *Flay* fut fondée ſous le regne de Clovis par S. Gèrmair, ou Gèrmèr, qui en fut prémièr Abbé.

FLAYAU. Voyez FLEAU.

FLE.

FLEAU. ſ. m. Inſtrument propre à battre du blé en grange. *Flagellum, baculus excuſſorius.* Il eſt compôſé de deux bâtons, dont l'un eſt mobile au bout de l'autre: l'un ſert de manche, l'autre frappe ſur les gèrbes. Nicod l'écrit *flayau. Fleau* ne ſe prononce guères que comme une ſyllabe dans le diſcours ordinaire. Je dis prèſque, parcequ'en effèt on fait un peu ſentir l'*e* même dans la prôſe, & pour les vèrs on fait toujours *fleau* de deux ſyllabes. Au moins le P. Mourgues a remarqué dans ſon traité de la Poëſie Françoiſe que tel étoit l'uſage de nos bons Auteurs.

Etre l'effroy du monde & le fleau *de Dieu.* CORN.

Puis ſur leurs pas ſoudain arrivent les remors,
Et bien-tôt avec eux tous les fleaux *du corps.* BOIL.

Ce mot vient du Latin *flagellum*, qui a été fait de *fligere.* Voyez AFFLIGER.

FLEAU, eſt auſſi la piéce de fèr poli en équilibre, avec une éguille au milieu, & deux trous à châque extrémité, où ſont ſuſpendus

dus

dus & attachez les deux baſſins de la balance ordinaire. On l'appelle auſſi le travèrſin. Le *fleau* eſt auſſi le bâton marqué de pluſieurs diviſions, qui fait la balance Romaine.

FLEAU, eſt auſſi une barre de fèr qui ſèrt à fèrmer les portes cochères, qui eſt mobile par le moyen d'un boulon, & qui donne ſur les deux battans.

Les Vitriérs àppellent auſſi *fleaux*, une éſpéce de petits crochèts qui leur ſèrvent à tranſporter leur panneau de vitres.

FLEAU, ſignifie figurément, une affliction envoyée du Ciel. La guèrre, la peſte, & la famine, ſont les trois *fleaux* dont Dieu ſe ſèrt dans ſa colère pour châtier les hommes. Attila ſe faiſoit appeller le *Fleau* de Dieu.

FLEAU, ſe dit auſſi par éxaggération de toutes les pèrſonnes, & de toutes les chôſes qui incommodent & pèrſécutent. Il n'y a pas un plus grand *fleau* pour moi que ce chicaneur, qui me ruine. Ce Gentilhomme eſt un petit tyran, qui eſt le *fleau* de la Province. Vous demandez la ſanté d'un fils dont vous faites vôtre idôle, & qui ſera peut-être un jour le *fleau* de vôtre vieilleſſe. FL. Molière a été le *fleau* du ridicule. LA BR. La calomnie eſt un des plus grands *fleaux* de la vie. Il eſt hors des atteintes de l'injuſtice, de l'envie, & des autres *fleaux* de la vie humaine. PAT. C'eſt le *fleau* des âmes vulgaires. MAI. L'Arétin ſe diſoit le *fleau* des Princes, & ſe vantoit de les avoir mis à contribution par la tèrreur de ſes ſatires. BAY.

FLEAU. Ce mot ſe trouve auſſi dans Nicod & autres, pour ſignifier le tendon dont la vigne s'attache à tout ce qui la touche. *Viticulum, vitis flagellum, capreolus.*

FLEAUX, au plur. Ce mot ſe trouve encore dans quelques Dictionnaires, pour ſignifier les nageoires de cèrtains poiſſons. *Brachia, vel crines*, dit Nicod.

FLÉBE. adj. Quelques-uns diſoient & écrivoient *flébe* du tems de Nicod au lieu de féble, ou foible. Voyez *foible*. Il ne faut point écrire *féble*, & encore bien moins *flebe*.

FLÉBOTOMISER. v. act. C'eſt à dire, ſaigner, tirer du ſang. C'eſt un tèrme de Médecine & de Chirurgie. Il eſt entièrement Grèc.

FLÉCHE, ou FLÉSCHE. ſ. f. Tout le monde écrit aujourd'hui ce mot comme on le prononce *Fléche*. Petite vèrge de bois armée d'un fèr pointu, qui ſe décoche par le moyen d'un arc qu'on bande, ou avec quelque plus forte machine. *Sagitta*. Il tomboit en cette bataille une nuée de *fléches*. Les Anciens pouſſoient de groſſes *fléches* avec leurs baliſtes. Décocher, encocher une *fléche*. Vuider ſon carquois de *fléches*.

On taille la lourde maſſuë;
On courbe en arc un bois pliant,
On y poſe la fléche *aiguë*
Que le nerf envoye en ſifflant. N. CH. DE VERS.

Nicod croit que ce nom eſt factice, & formé ſur le ſon que fait la *fléche* quand on la décoche, parcequ'on l'appelloit autrefois *flic*. Ménage tient qu'il vient de l'Allemand *flits*, qui ſignifie la même chôſe; ou de l'Eſpagnol *flecha*. Il faut remarquer qu'il y a une grande différence entre les *fléches* & les dards, tant à cauſe de leur matière, que de leurs figures, qui ſont d'une infinité de ſortes. Ceux qui ſeront curieux de les voir, les trouveront repréſentées dans l'onzième livre d'Ambroiſe Paré.

On appelle le Dauphin, la *Fleche* de la mèr, à cauſe de la promptitude de ſon mouvement.

FLÉCHE, ſe dit auſſi figurément en Morale. Les *fléches* de Cupidon, de l'Amour, ſont des traits inviſibles, qu'on ſe figure qui pèrcent le cœur des Amans.

On appelle en tèrmes de l'Écriture, les *fléches* de la colère de Dieu; les fleaux qu'il envoye aux hommes pour les punir. *Sagitta potentis acuta.*

FLÉCHE, ſe dit auſſi pour des traits de médiſance & de calomnie, pour des actions de malice, de méchanceté. David ſe plaint en mille endroits de ſes Pſeaumes des *fléches* acerées & envenimées que ſes ennemis décochoient contre lui. Vous avez oüi dire quelles *fléches* & quels dards le Diable *décocha* contre Job. MAUCROIX.

En tèrmes d'Arpentage on appelle *fléches*, les piquèts dont les Arpenteurs portent à leur côté une pleine trouſſe, qui ſont faits en forme de *fléches*, & qu'ils fichent en tèrre toutes les fois qu'ils tranſportent leur chaine. *Pertica.*

FLÉCHE, ſe dit auſſi de pluſieurs ſortes de groſſes piéces de bois qui ſèrvent dans les machines.

FLÉCHE de carroſſe, eſt une groſſe piéce de bois de charronnage qui joint le train de devant à celui de dèrrière. *Temo, ſcapus jugarius.* On la débite en grume. Elle eſt de dix à douze piéds de long pour les carroſſes à arc, & de douze à quinze pour les autres. Elle doit être courbée, ſans nœuds, & d'un beau braquement. Ce carroſſe porte ſur la *fléche*.

FLÉCHE, en tèrmes d'Artillerie, ſe dit de deux piéces de bois montées ſur deux roues, qui ſèrvent à attacher le petard à un pont, ou à une porte de ville.

FLÉCHE, eſt auſſi le principal arbre d'une gruë, ou autre machine ſemblable, qui eſt pôſé à plomb, & ſur lequel la gruë tourne. *Stipes, ſcapus arrectarius.*

FLÉCHE d'un pont levis, eſt la piéce de bois qui va depuis la baſcule juſqu'aux chaînes, & qui tourne ſur un pivot pour lever le pont. Quelques-uns appellent auſſi *fléche*, le fût ou le tronc de la colonne. On appelle auſſi *fléche*, la piéce de fèr qui ſoutient la potence d'un minot, qui doit être contrerivée par deſſous ſur une platine de fèr de tole.

On appelle encore *fléche* d'arbre ou de plante, la tige, le tronc de l'arbre.

FLÉCHE, en tèrmes de Marine, ſignifie, la polaine d'un navire. C'eſt une piéce de bois ſortant hors de la prouë qui ſèrt à ſèrrer le beaupré & la ſivadière ou voile penchante en mèr. On le dit auſſi de cette partie de l'éperon qui eſt compriſe entre les hèrſes ou baluſtres, & la friſe qui eſt l'ornement qui la tèrmine. On donne encore le nom de *fléche* à une piéce de la poupe d'une galère qui en ſoutient le tendelet étant pôſée horizontalement, ou un peu inclinée.

FLÉCHE, ſignifie auſſi, le montant ou le plus grand des bâtons de l'arbalète ou bâton de Jacob avec lequel on obſèrve ſur mèr.

FLÉCHE, en tèrmes de Manége, ſe dit de la partie pointuë d'une lance. On diviſe la lance en trois parties, la poignée, les aîles, & la *fléche*.

FLÉCHE, ſignifie auſſi, un clochér de charpenterie qui aboutit en pointe, & qui ſe couvre de plomb, ou d'ardoiſe. On met la *fléche* ſur la croiſée, ſur le devant, ſur la crouppe de l'Égliſe. On l'appelle *pyramide* quand elle eſt quarrée.

FLÉCHE, en tèrmes de Géometrie, eſt dans un cèrcle la partie d'un diamètre qui eſt coupée par la corde d'un arc, la *fléche* eſt ce qui s'appelle autrement & plus ordinairement le *ſinus verſe*.

FLÉCHE de lard, c'eſt toute la piéce qu'on léve ſur l'un des côtez d'un cochon, depuis l'épaule juſqu'à la cuiſſe. On l'appelloit autrefois *fliche*, & en Picardie *flique*. *Succidia*. NICOD. Voyez auſſi M. Ménage.

FLÉCHE, eſt auſſi un météore enflammé qui a la figure d'une *fléche*.

FLÉCHE, eſt auſſi une conſtellation ſeptentrionale proche de l'aigle à 39 degrez de latitude. Elle eſt compôſée de cinq étoiles, dont il n'y en a aucune conſidérable.

On dit provèrbialement, qu'un homme ne ſçait plus de quel bois faire *fléche*, pour dire, qu'il ne ſçait plus quel métièr prendre pour ſubſiſter.

LA FLÉCHE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Flecchia, caſtrum, Flexia, Fixa, Fiſſa.* Quelques-uns diſent *Fixa Andegavorum*. La *Fléche* eſt dans l'Anjou, ſur le Loir, à neuf lieües ou environ au nord de Saumur, à quatre ou cinq de Baugé, à quatre du Lude, & à trois de Duretal. Ce mot ne ſe dit jamais ſans l'article. La *Fléche* eſt une jolie ville & un ſejour très-agréable. Le Collége des Jeſuites de la *Fléche* étoit une maiſon d'Henry IV. que ce Prince leur donna en 1603. & qu'il chargea le Marquis de la Varanne de faire bâtir. Le cœur d'Henry IV. & celui de Marie de Médicis ſa femme ſont à la *Fléche* dans l'Égliſe des Jéſuites. Voyez Jovin de Rochefort, Voyage d'Eſpagne & de Portugal; Had. De Val. *Not. Gall. p.* 196. 197. M. Ménage croit qu'on dit *la Fléche* pour la *féche*, comme on dit en Anjou *fliger* pour *figer*, on peut appuyer cette conjecture du ſentiment de ceux qui appellent en Latin *la Fléche*, *Fixa Andegavorum*.

FLÉCHOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Fléche. *Flexienſis*. Il ne ſe dit guères. M. Corneille dit, Les habitans de la Fléche, & non pas les *Fléchois*, ſont très-ſociables & prévenants pour les étrangers.

FLÉDORP. ſ. m. Voyez OOSTEYNDE.

FLÉGART. ſ. m. Tèrme de Coutumes qui ſignifie *place commune & grand chemin. Area. Via publica.* On trouve auſſi *flegard*.

FLÉGETON. ſ. m. Tèrme de Mythologie. *Plegeton*. C'eſt le nom d'un des fleuves des Enfèrs, ſelon la Fable & les Poëtes.

Ne parlons point de Phlégéton,
Ni d'Avèrne, ni de Pluton. LE DUC DE NEVERS.

Ce mot eſt Grèc: φλεγέθων ſignifie la même chôſe en Grèc; il eſt formé de φλέγω, *je brule*.

FLÉGMAGOGUE. ſ. m. & Adj. m. & f. Médicament, reméde propre pour purger la pituite. L'agaric, les hèrmodactes, le turbith, la ſemence de Carthame, ſont des *flegmagogues*, des remédes *flegmagogues*.

Ce mot vient de φλέγμα, *flegme*, pituite, & d'ἄγειν, pouſſer hors, chaſſer.

FLÉGMATIQUE. adj. m. & f. Qui eſt humide, abondant en

en pituite. *Phlegmaticus*, *pituitoſus*. Les gens *flégmatiques* n'ont pas de la diſpoſition aux armes. Un tempérament *flégmatique* eſt ſujèt aux rhûmes & aux fluxions. Le poiſſon eſt *flégmatique*.

FLÉGMATIQUE, ſe dit au figuré d'un homme froid, tranquille, qui ne s'émeut point. Un homme ſi *flégmatique* m'impatiente, & me déſeſpère. S. ÉVR. On le dit de l'éſprit, de l'humeur qui ſe reſſent du tempérament *flégmatique*, & ſignifie *froid*, *morne*, d'où on l'a dit de l'homme à caûſe de ſon éſprit & de ſon humeur.

Loin ces rimeurs craintifs dont l'éſprit flégmatique
Garde dans ſes fureurs un ordre didactique.

FLÉGME. ſ. f. En langage ordinaire ſignifie un crachat épais, & qu'on tire avec éffort du goſiér; on le dit de ces gros crachats épais que jettent les gens enrhumez, & les malades du poumon. *Phlegma*, *pituita*. Le menu peuple les appelle quelquefois *fleumes*, & Nicod écrit auſſi *fleume* pour *flégme*. Les pulmoniques, les enrhumez crachent de gros *flégmes*. Il faut craindre qu'un *flégme* ne l'étouffe. Ce *flégme* eſt teint de ſang.

FLÉGME. ſ. m. Tèrme de Chymie, eſt un des principes paſſifs de la Chymie. C'eſt l'humidité fade, & inſipide, qui ſort des corps naturels par la diſtillation. Le *flégme* qui paroit inutile, & même nuiſible dans les corps naturels, ne laiſſe pas d'avoir ſes uſages. C'eſt par le *flégme* que le ſel ſe diſſout & s'incorpore avec l'éſprit & l'huile, que le ſel après leur union retiendroit par trop, & empêcheroit leur action & mouvement végétatif, s'ils n'étoient corrigez par l'eau. GLASER. Le *flégme* corrige l'acrimonie du ſel & de l'éſprit, & empêche l'inflammabilité de l'huile. Le *flégme* eſt donc cette humidité aqueûſe que les Chymiſtes prétendent ſe trouver dans tous les corps, *Phlegma, aquoſitas*. Quand on diſtille le vinaigre, le *flégme* monte le prémiér, parcequ'il eſt plus légér que le ſel acide, qui compôſe la liqueur qu'on appelle éſprit; mais dans la diſtillation du vin, le *flégme* ne monte qu'après l'éſprit, parcequ'il eſt plus peſant.

FLÉGME, en tèrmes de Médecine, eſt l'une des quatre humeurs, dont les Anciens diſoient que la maſſe du ſang étoit compoſée, & qui en eſt la partie la plus cruë, froide, humide, inſipide, & la plus douce. On l'appelle autrement *pituite*.

Ce mot eſt dit par antiphrâſe du vèrbe Grèc φλέγω, *uro*, *quaſi ſit pituita minimè uſta*.

FLÉGME, ſe dit auſſi de ces humeurs aqueûſes, épaiſſes & gluantes qu'on jette par le nez, & par la bouche. On trouve ſouvent auſſi beaucoup de *flégme* dans les ſelles & dans les urines.

FLÉGME, ſe dit figurément de la douceur, de la patience, de la tranquillité d'âme, de l'humeur d'un homme froid, patient, & pacifique, qui s'échauffe difficilement; qui ne s'émeut point. Cet homme a entendu les injures de ſa partie avec le plus grand *flégme* du monde. Un Ambaſſadeur qui a du *flégme*, & de la patience, ne ſe laſſe point, & s'endurciſſant contre les lenteurs, & les difficultez, il fatigue les autres pour les amener où il veut. LA BR. On admire ſon *flégme*. Voilà un homme qui me ſurprend avec ſon *flégme*; il ne rit jamais quelque plaiſanterie qu'on lui conte; il ne ſe fâche de rien. *Tardus ad iram, ad riſum*. Un conte eſt plus agréable quand on le fait avec un grand *flégme* & fort ſérieuſement. C'eſt un Stoïque, qui a reçu la nouvelle de la mort de ſon fils avec ſon *flégme* ordinaire, & ſans en être émeu. *Tranquillo animo*. Le *flégme* des vieillards paſſe pour ſageſſe.

Quoiqu'on trouve dans pluſieurs livres bien écrits au commencement de ce mot, *ph*, au lieu d'une *f*, on a ſuivi ici l'uſage d'aujourd'hui, qui eſt pour *flégme*.

Mais ce flégme, *Monſieur, qui raiſonne ſi bien*,
Ce flégme *pourra-t-il ne s'échauffer de rien?* MOL.

FLÉGMON. Voyez PHLÉGMON.

FLENSBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Dannemarck. *Flensburgum*. Elle eſt dans le Duché de Sleſwick, partie du Jutland. *Flensbourg* eſt éloigné de cinq ou ſix lieuës de Sleſwick, du côté du nord. MATY. Il eſt à quatre lieuës à l'oüeſt de l'Iſle d'Alſen, & à neuf de l'Odenzée, vèrs le midi. HOFMAN. *Flensbourg* a une citadelle aſſez régulière, & un bon port. Le Golfe de *Flensbourg* eſt une petite partie de la mèr Baltique, ſur la côte du Duché de Sleſwick, dans le Jutland, vis-à-vis de *Flensbourg*, & de l'iſle d'Alſen. *Sinus Flensburgenſis*, en langage du païs *Flensburgerwich*.

FLEON. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *ruiſſeau*. *Rivus*.

Glorieux Fléon, *glorieuſe Eve*,
Qui lavâs ce qu'Adam & Eve
Ont par leur peché ordoyé. J. DE MEHUN.

Ce mot, ſelon Borel, vient de *fluviolus*, d'où il croit qu'on a fait *flleuron*, & enſuite *fléon*.

FLÉRUS. Voyez FLEURUS.

FLÉſCHIR. v. act. & neutre. Plier, céder, adorer, obéïr, dompter, ſoumettre. *Flectere*. Il n'a point *fléchi* les genoux devant Baal. Il ne ſe dit au propre que dans cette phrâſe, *fléchir* les genoux devant Dieu. Le figuré même s'y rencontre: car on veut dire, adorer Dieu, ou s'humilier devant lui. Ainſi à proprement parler Il ne s'employe point au propre tout pur. BOUH. Il y a des pèrſonnes qui ſçavent, & qui parlent bien la langue Françoiſe, qui prétendent que *fléchir* les genoux ne ſe dit point du tout dans le ſens propre, & qu'il faut dire *faire une génuflexion* devant le S. Sacrement, & non pas *fléchir* les genoux. Ils ajoutent que *fléchir* les genoux, ou *fléchir* le genou, éxpreſſion plus noble encore que la prémière, ſe prend dans un ſens moral, & ſignifie marquer ſon reſpèct, ſa vénération, ſoit par la poſture en ployant les genoux, ſoit d'une autre manière, comme par des prières, des vœux, des ſacrifices, & que c'eſt en ce ſens, qu'il faut entendre cette éxpreſſion, *fléchir* le genou devant l'idôle, c'eſt-à-dire, dans le ſtile ſérieux, reconnoître une idôle pour ſon Dieu, & lui rendre le culte qui n'eſt dû qu'à Dieu; & dans le ſtile familier, marquer ſon reſpèct à une pèrſonne élevée à un haut rang, ſur tout ſi dans la manière de le marquer, il y a quelque chôſe de bas & de rampant, ou qu'on parle dans le ſtile familiér. S'il ſe voit en priſon, il ſera contraint de *fléchir*. PAT.

Tout fléchit *ſous les loix des fières déſtinées*. CER.

La grâce ſubjugue les paſſions, & *fléchit* le cœur comme il luî plaît. PORT-R. Tout tremble, tout *fléchit* devant ce Conquérant.

FLÉſCHIR, ſignifie auſſi, plier, courber. Ce bois eſt ſi dur qu'on ne le peut *fléchir*. C'eſt du fèr aigre qui rompra plûtôt que de *fléchir*.

Ce mot vient du Grèc πλέκειν, qui ſe dit des branches d'arbres qu'on plie.

FLÉſCHIR, ſe dit figurément en Morale. Appaiſer, adoucir, toucher. La Rhétorique a le pouvoir de *fléchir* les cœurs les plus barbares. Ce cruèl s'eſt laiſſé *fléchir* par mes larmes. *Fléchir* ſon Juge.

Non, non, tu ne vois rien en moi
Qui puiſſe fléchir *ta colère*. L'AB. TÉTU.

Vous pouviez le fléchir *en demandant la paix*,
Mais les armes en main, vous ne vaincrez jamais.
Mme DE SCUD.

FLÉCHIR, pris dans un ſens figuré ſignifie auſſi, S'accommoder, s'ajuſter. Ce n'eſt pas à la régle à ſe *fléchir* pour convenir au ſujèt. La réſolution de ne point plier, & de ne point *fléchir*, eſt ſouvent ſoutenuë par la vanité. M. ÉSP. Il faut *fléchir* au tems ſans obſtination. MOL.

FLÉCHI, IE. part. paſſ. *Flexus*.

FLÉſCHIſSEMENT. ſ. m. Action de fléchir qui ne ſe dit que des genoux. *Flexio*, *flexus*, *inflexio*. On n'a pû obtenir des Martyrs le *fléchiſſement* des genoux devant les Idôles.

FLÉſCHISSEUR. adj. m. *Flexor*. C'eſt une épithète que les Médecins donnent à des muſcles qui ſèrvent à fléchir quelques parties du corps, comme ceux des genoux, du coude, &c. Ce mot s'employe comme ſubſtantif, les *fléchiſſeurs* ſans ajouter le mot de *muſcle*. Les muſcles dont les fibres charnuës ſont plus longues & moins tenduës ſont deſtinez à produire des mouvemens lents & foibles... Cela ſe trouve dans les *fléchiſſeurs* des cuiſſes & des jambes. JOURN. de 1695. Borelli, ſuivant le calcul propre de l'équilibre des liqueurs, a démontré que la force du muſcle *fléchiſſeur* de la dèrnière articulation du poûce eſt égal à 3720 livres. Ce *fléchiſſeur* du poûce prend ſon origine de la partie ſupérieure & intèrne du rayon, & paſſant ſous le ligament annulaire, & ſous le tenar, va s'inſérer au prémiér & au ſecond os de ce doigt, qu'il fléchit. Le *fléchiſſeur* du poûce du piéd, ou du gros orteil, prend ſon origine de la partie poſtérieure & ſupérieure du péroné, & s'avançant, par la malleole intèrne, à la plante du piéd, va s'inſérer à l'os de la dèrnière phalange du poûce, qu'il fléchit. DIONIS.

FLEſSINGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'iſle de Valcheren, en Zéelande, *Fleſſinga*, *Fliſſinga*, *Uliſſinga*. Elle eſt à une lieuë au midi de Middelbourg. *Fleſſingue* a un bon port, & un grand canal qui travèrſe toute la ville, & qui eſt aſſez large & aſſez profond pour mettre à couvèrt une flotte entière. Le Prince d'Orange avoit le domaine utile de *Fleſſingue*, & les Hollandois la Souveraineté. *Fleſſingue* eſt ſituée ſur l'entrée d'un des bras de l'Eſcaut, & tient le paſſage de cette rivière & de la plus grande partie de la Zéelande, & des Païs-Bas. C'eſt pourquoi elle a été nommée autrefois la Cléf de la mèr. Ce n'étoit anciennement

nement qu'un petit bourg, qui fut fèrmé de murailles l'an 1210. Lipſe dans ſes Notes ſur Tacite, dit qu'elle fut bâtie par Uliſſe. C'eſt une alluſion à ſon nom *Uliſſinga*, qu'il ne fait pas ſérieuſement. *Hadr. De Val. Not. Gall. p. 616.*

Le mot *Fleſſingue* vient, à ce que l'on prétend, de *Vles*, ou *Fles*, & *Vleſchen*, ou *Fleſchen*, qui en Flamand ſignifie *bouteille, flacon.* Cette ville porte des bouteilles ou flacons dans ſes armes.

D'autres le dérivent du vèrbe Flamand *fluyſen*, couler avec impétuoſité. Le tèrrein où cette ville eſt bâtie, & tout le païs de Zéelande, eſt tellement battu des flots de la mèr, qu'il en ſeroit ſouvent couvèrt, ſi les habitans n'avoient fait des digues, avec des dépenſes immenſes & une patience admirable.

Les Hollandois avoient conſtruit une fortereſſe dans l'iſle de Tabago, en Amérique, qu'ils nommoient La Nouvelle *Fleſſingue.* Les François s'en emparèrent en 1677. ſous la conduite du Maréchal d'Eſtrée, & la râſèrent.

FLÉſSINGOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Fléſſingue. Qui appartient à Fléſſingue. *Fleſſingus, Fleſſingenſis.* On dit que les *Fléſſingois* ont une coutume fort particulière. Quand il meurt quelqu'un ils mettent une botte de paille à la porte, ſi c'eſt un homme, ils tournent les épis du côté de la ruë; ſi c'eſt une femme, ils regardent la maiſon. Voyez Jovin de Rochefort. Un *Fléſſingois* ſe dit ſouvent pour un vaiſſeau *Fléſſingois*, ou un Corſaire *Fléſſingois.* Nous nous battimes pendant deux heures contre un *Fléſſingois*, que nous prîmes à l'abordage. Nous rentrâmes deux jours après dans le port avec une priſe *Fléſſingoiſe.* Une flûte *Fléſſingoiſe.*

FLÉſTRIR, ou FLÉTRIR. v. act. Faner, ſécher, tèrnir, ôter, ou faire pèrdre l'éclat, la vivacité des chôſes. *Violare, marcorem inducere, deterere.* Le ſatin eſt beau quand il eſt neuf; mais il ſe *flétrit* aiſément. Le teint le plus délicat eſt celui qui ſe *flétrit* le plutôt. La pluye, le vent, le ſoleil trop chaûd, *flétriſſent* les fleurs. Il n'y a rien qu'on ne puiſſe *flétrir* en le traduiſant plattement & baſſement. Mlle DACIER.

Si quelquefois par de legérs éffors,
Ses petits flots pouſſez juſque dans la prairie,
Vont par d'étroits canaux ſe pèrdre & s'abimer,
Ce n'eſt que pour y ranimer
L'hèrbe que l'hyver a flétrie.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

FLÉſTRIR, eſt auſſi quelquefois neutre. *Marcere, areſcere.* Les fleurs *flétriſſent* bien vîte. Sa beauté commence à *flétrir.* Son teint *flétrit.*

FLÉſTRIR, ſe dit figurément en Morale, pour Déshonnorer. *Labefactare, deturpare, corrumpere, labem inurere.* Les privautez qu'il ſe vante d'avoir eû avec cette fille ont beaucoup *flétri* ſa réputation. Aléxandre ne pouvoit traiter durement la femme de Darius ſans ſe *flétrir.* M. ÉSP. *Flétrir* la mémoire, la gloire de quelqu'un. Un opprobre ſi ſcandaleux les *flétrit.* PAT.

Eſt-ce par intérêt pour d'indignes neveux
Qui ſeuls de ces grands noms joüiſſent,
Qui ne les font valoir qu'en des diſcours pompeux,
Et qui toujours plongez dans un déſordre affreux
Par des lâchetez les flétriſſent? DES-HOUL.

On dit en tèrmes de Palais, qu'un homme eſt condamné à être *flétri*; c'eſt-à dire, à être marqué ſur l'épaule d'une fleur de lis appliquée avec un fèr chaûd. On diſoit autrefois *flatré*, qui ſignifioit la même chôſe que *marquer.* Voyez FLASTRER.

Selon Paſquier dans ſes Rech. L. VIII. C. 37. *flétrir* eſt une abreviation de fleurdeliſer.

FLÉſTRI, IE. part. paſſ. & adj. *Violatus, marcidus.*

FLÉſTRIſSURE. ſ. f. L'altération qui arrive dans la fraicheur & dans la vivacité des fleurs, des couleurs, & dans la beauté & la délicateſſe du teint & de la peau. *Marcor.* La *flétriſſure* des fleurs. Le tems n'a pas apporté la moindre *flétriſſure* à la beauté de ſon teint.

FLÉſTRIſSURE, ſignifie figurément, Soüillure, tache à la réputation. *Labes.* Voilà une grande *flétriſſure* à ſon honneur. Si une Congrégation de neuf Cardinaux juge plus à propos d'établir l'éxemple, qu'un crime qui ſera à jamais déteſté par toutes les nations, & qui a mortellement offenſé la propre pèrſonne de ſa Majeſté, doive demeurer impuni dans Rome, ſa Majeſté n'y trouvera pas beaucoup à dire, & n'en ſera fâchée que pour la *flétriſſure* qui en réſultera à l'honneur de l'Égliſe. M. DE LIONNE.

FLÉſTRIſSURE, ſe dit auſſi de la marque d'un fèr chaûd, imprimé ſur l'épaule d'un criminel. *Traductio ſtigmatica.* On lui a trouvé deux *flétriſſures* ſur les épaules.

FLET. ſ. m. Petit poiſſon de mèr fort plat comme une limande. *Hippogloſſum.* Voyez *Flez.*

FLÉTELET. ſ. m. Nom d'un poiſſon. Le *Flételet* ne diffère du *Flez* qu'en ce qu'il eſt plus petit. Ces deux poiſſons & la limande ſont les trois éſpéces qui ſe réduiſent au genre de ceux qu'on appelle *Paſſeres ſquamoſi.* Ils ont tous trois à peu près les mêmes qualitez, & ſont aſſez bons, la limande eſt meilleure & plus agréable au goût que les deux autres.

FLÉTTE. ſ. f. Se dit d'un batteau qui ſèrt de voiture publique ſur l'eau pour aller d'un lieu à un autre: c'eſt un coche d'eau. *Cimba vectoria.* Il y a dans les *fléttes* des ſiéges pour la commodité. Les *fléttes* ſont couvèrtes comme les cabanes.

Ce mot vient de *flot*, comme étant un petit bateau éxpôſé ſur les *flots.* D'autres le dérivent de *flûte*, vaiſſeau de mèr, comme ſi c'étoit ſon diminutif.

FLEUME. Voyez FLEGME.

FLEUR. ſubſt. f. *Flos.* C'eſt proprement la partie de la plante qui renfèrme les parties propres pour la multiplication de l'éſpéce. Les parties éxtérieures des *fleurs* ſèrvent d'enveloppe, & comme elles ſont le plus ſouvent colorées, on les a priſes pour la *fleur* même, & on a appellé calice les enveloppes les plus éxtérieures, enſorte qu'il y a des *fleurs* ſans calice & d'autres à calice, ce qui caûſe quelquefois des difficultez dans la Botanique. Les parties qu'on regarde comme intèrnes dans les *fleurs*, & qui ſont les plus eſſentielles, ſont les étamines, dont le ſommet eſt une bourſe remplie de pouſſière; ces étamines accompagnent ordinairement un piſtile qui eſt lui même ou le plein fruit, ou l'éxtrémité du fruit. Ce piſtile eſt nommé ſtilet par Malpighi. De ces *fleurs* les unes ſont ſtériles, comme parle Grévet; & les autres fèrtiles, celles-ci amenent un fruit après elles, & celles-là ne ſèrvent qu'à répandre une pouſſière qui ſèrt à vivifier les jeunes fruits qui ſont placez dans des endroits éloignez de la *fleur.* S. Paulin dans ſon troiſième Poëme ſur S. Felix n'oublie point de remarquer les feſtons, & les couronnes de *fleurs*, qu'on mettoit à la porte de l'Égliſe & ſur le tombeau du Saint. TILLEMONT, *Hiſt. Eccleſ. T. XIV. p. 71. 72.* L'émail des *fleurs* d'une prairie réjoüit la vûë. Les pluyes qui tombent quand la vigne eſt en *fleur*, la font couler. Il y a des plantes qui ne portent point de *fleurs*, comme les éſpéces de fougère, de capillaire, de polipode, &c. Dans les plantes, les tiges préparent le ſuc pour les feüilles, & les feüilles pour les *fleurs.* LÉMERY. On peut conſidérer les *fleurs* comme des viſcères deſtinez pour les ſemences. ID. Morin a fait une inſtruction pour la culture des *fleurs.* Elle a été imprimée à la ſuite de l'Inſtruction pour les jardins fruitiérs & potagérs par La Quintinie.

Ce mot vient du Latin *flos*, du Grèc φλὸξ, *flamma, flamme.* Les *fleurs* jettent un éclat qui a du rapport à celui de la flamme.

Vous avez beau charmer, vous aurez le deſtin
De ces fleurs *ſi fraiches, ſi belles,*
Qui ne durent qu'un matin:
Comme elles vous plaiſez, vous paſſerez comme elles.
Que vôtre éclat eſt peu durable,
Charmantes fleurs, *honneurs de nos jardins!* MAD. DES-H.

FLEUR EN CAMPANE. C'eſt une *fleur* qui a la figure d'une campane.

FLEUR EN CLOCHE. C'eſt une *fleur* qui a la figure d'une cloche.

FLEUR COMPÔSÉE, eſt celle qui dans ſon calice renfèrme des fleurons ou des demi-fleurons, & ſouvent les deux enſemble: telles ſont les *fleurs* à fleurons, à demi-fleurons, & les *fleurs* radiées.

FLEURS EN CROIX. Ce ſont des *fleurs* compoſées de quatre feuilles: leur calice eſt auſſi à quatre feuilles, & leur piſtile devient toûjours fruit; telles ſont les *fleurs* du giroflier, du chou, &c.

FLEUR CUCURBITACÉE, eſt celle qui a rapport à la fleur de la courge, & qui a la même conformation. *Flos cucurbitaceus.*

FLEUR A DEMI-FLEURON. Voyez ci-deſſous après FLEURS A FLÉURON.

FLEUR EN ENTONNOIR. C'eſt une *fleur* qui approche de la figure d'un entonnoir, c'eſt-à-dire, qui eſt évâſée en pavillon ſur le haut, & qui eſt retrécie en tuyau par le bas. La *fleur* de l'oreille d'ours eſt une *fleur* en entonnoir.

FLEURS A ÉTAMINES. Ce ſont des *fleurs* qui ne ſont point compôſées de feüilles, mais ſeulement de quelques filèts chargez de ſommèts. Les feüilles qui ſont autour de ces étamines ne doivent point être priſes pour les feuilles de ces ſortes de *fleurs*, mais bien pour leur calice, parceque ces feuilles deviennent dans la ſuite une enveloppe ou capſule qui renfèrme leurs ſemences, ce qui ne convient qu'au calice des *fleurs.* Il eſt eſſentiel aux feuilles des *fleurs* de ne point ſèrvir d'enveloppe aux ſemences qui ſuccédent à ces mêmes *fleurs*; & c'eſt par ce ſeul endroit que l'on peut diſtinguer les feuilles des *fleurs* d'avec leur calice.

Il eſt conſtant que la couleur particulière des feuilles des *fleurs* n'eſt pas une marque ſur laquelle on puiſſe décider ſi les parties conteſtées ſont les feuilles des *fleurs*, ou ſi elles ſont le calice de ces mêmes *fleurs*, puiſqu'il y a quelques feuilles des *fleurs* qui ſont vèrdâtres ainſi que le calice; & puiſqu'il y a quelques calices qui ſont colorez d'une manière particulière ainſi que les feuilles des *fleurs*.

FLEURS A FEUILLES. Ce ſont des *fleurs* qui ſont compoſées de feuilles; & il eſt eſſentiel à ces feuilles de ne point ſèrvir d'enveloppe ni de capſule aux ſemences qui ſuccédent à ces mêmes *fleurs*.

FLEUR FLEURDELISÉE, eſt une *fleur* à cinq feuilles inégales, diſpoſées en *fleur* de lis de France à l'extrémité du calice, telles ſont les *fleurs* du ſcandix, du cèrfeuil, de la carote, &c.

FLEUR A FLEURONS. Ce ſont des *fleurs* compôſées de fleurons; telles ſont les *fleurs* de l'abſinte & du bleüet.

FEUR A DEMI-FLEURON. C'eſt un bouquet compôſé de demi-fleurons. Les *fleurs* de la dent de lion, du laitron, de la laitüe, ſont des *fleurs* à demi-fleurons.

FLEUR EN GRELOT. C'eſt une *fleur* qui a la figure de cette éſpéce de ſonnette qu'on appelle grelot. La *fleur* de l'arbouſier & celle de la bruyère ſont des *fleurs* en grelot.

FLEURS EN GUEULE, ſont de petits tuyaux pèrcez ordinairement dans le fond, tèrminez en devant par une éſpéce de maſque qui reſſemble aſſez à la gueule des monſtres & des groteſques que les Peintres & les Sculpteurs repréſentent dans leurs ornemens. Le calice de ces *fleurs* eſt un tuyau, ou cornet, du fond duquel ſort un piſtil compôſé de quatre embrions qui s'emboêtent dans un trou qui eſt au bas de la *fleur*, & qui deviennent lorſqu'elle eſt paſſée autant de ſemences qui meuriſſent dans le calice de la *fleur*, comme dans une capſule: telles ſont les *fleurs* de la ſauge, de l'ormin, du marrube, &c.

FLEUR IRRÉGULIÈRE. Voyez FLEUR RÉGULIÈRE.

FLEURS LÉGUMINEUSES. On appelle *fleurs légumineuſes*, celles des plantes légumineuſes. Ces *fleurs* ont en quelque manière la figure d'un papillon volant, c'eſt pourquoi on les nomme en Latin *flores papilonacei*. Les *fleurs légumineuſes* ſont compôſées de quatre ou cinq feuilles. La feuille d'enhaut ou la feuille ſupérieure s'appelle *vexillum*, ou étendart. La feuille inférieure eſt double, & a été nommée *carina* en Latin, à caûſe qu'elle a la figure du fond d'un bateau. Les feuilles qui ſe trouvent entre la feuille ſupérieure & l'inférieure ont reçu le nom de feuilles latérales, en Latin *alæ*. Le calice des *fleurs légumineuſes* eſt un cornet, du fond duquel ſort le piſtil enveloppé d'une gaîne frangée en étamines. Ce piſtil devient toûjours le fruit, & ce fruit s'appelle ordinairement la gouſſe, en Latin *ſiliqua*. Les *fleurs* des pois, des féves, des aſtragales, ſont des *fleurs légumineuſes*.

FLEURS EN LIS, ſont les *fleurs* de toutes les plantes bulbeuſes, tubereuſes, & autres qui en approchent. Ces *fleurs* ſont d'une ſeule piéce découppée en ſix parties ou de ſix feuilles, & rârement de trois. Leur calice ou leur piſtil devient toûjours un fruit diviſé en trois loges remplies de ſemences. Les *fleurs* de la jacinte, du narciſſe, de la tulippe, ſont des *fleurs en lis*.

FLEURS EN MUFLE, ſont des tuyaux pèrcez ordinairement dans le fond, & tèrminez en devant par une eſpéce de maſque qui reſſemble aſſez à ces mufles ou maſques ſculpez ſur la clef des portes cintrées, ou qui ſèrvent d'ornement aux fontaines. Le calice de ces *fleurs* eſt un tuyau dentelé ſur les bords, ou bien il eſt compoſé de cinq feuilles: mais c'eſt le piſtil qui diſtingue eſſentiellement les *fleurs en mufle* des *fleurs* en gueule: car ce piſtil dans les *fleurs en mufle* devient une capſule tout-à-fait différente du calice, & cette capſule renfèrme les ſemences; au lieu que dans les *fleurs* en gueule, le piſtil eſt compôſé de quatre embrions qui deviennent autant de ſemences, à quoi ce même calice ſèrt de capſule. Les *fleurs* du mufle de veau, de la linaire, de l'eufraiſe ſont des *fleurs en mufle*.

FLEUR NOUÉE, eſt une *fleur* qui eſt jointe à l'embrion du fruit, comme celles des melons & des concombres qui portent ſur les jeunes fruits.

FLEURS EN ŒILLET. Ce ſont des *fleurs* compôſées de pluſieurs feuilles, diſpoſées à peu-près comme celle de l'œillet; telles ſont les *fleurs* du *lychnis*, de la *ſtatice*, *du limonium*.

FLEURS EN PARASOL, ou *en Umbelle. Flos umbelliformis.* Ce ſont des *fleurs* à pluſieurs feuilles diſpoſées en rôſe, & dont le calice devient eſſentiellement un fruit à deux ſemences unies enſemble avant leur maturité, & qui ſe ſéparent facilement l'une de l'autre lorſqu'elles ſont meures. On les appelle *fleurs en paraſol*, parceque la plûpart de ces *fleurs* ſont ſoutenuës par des brins ou filets qui partant du même centre, ſont diſpoſez à peu-près comme les bâtons d'un paraſol, & forment un bouquèt dont la ſurface eſt un peu convéxe. Les *fleurs* du fenouil, de l'angélique, du pèrſil, &c. ſont des *fleurs en paraſol*.

FLEURS A PÉTALES, ſont celles qui ſont compôſées de feüilles qui ſe ſéparent les unes des autres. *Flos polypetalos.*

FLEURS RADIÉES, ſont des bouquèts compoſez de deux parties. Celle qui en occupe le centre s'appelle le diſque ou le baſſin de la *fleur*, & il eſt formé par un amas de fleurons. Celle qui en occupe la circonférence ou le tour eſt nommée la couronne, & cette couronne eſt formée par pluſieurs demi-fleurons diſpôſez en rayons. Les *fleurs* des éſpéces d'aſter, de doronic, de jacobée, &c. ſont des *fleurs radiées*.

LES FLEURS RÉGULIÈRES, & FLEURS IRRÉGULIÈRES. Les *fleurs régulières*, ſont celles dont le tour paroît à-peu-près également éloigné de cette partie que l'on peut regarder comme le centre de la fleur; telles ſont les *fleurs* de l'œillet, les roſes, &c. Les *fleurs irrégulieres* ſont celles où cette proportion ne ſe trouve pas, comme ſont les *fleurs* de la digitale, de l'ariſtoloche, de l'aconit, &c.

FLEURS EN RÔSE. Ce ſont des *fleurs* compôſées de pluſieurs feuilles diſpoſées à-peu-près comme celles de la rôſe; telles ſont les *fleurs* du poirier, du pommier, des renoncules, &c.

FLEURS EN ROSETTE, ſont des *fleurs* d'une ſeule feüille coupée en roſette, ou molette d'éperon; telles ſont les *fleurs* de bourache, du mouron, &c.

FLEURS SIMPLES. Ce ſont des *fleurs* qui ne renfèrment qu'une ſeule *fleur* dans le même calice, ou pour parler plus éxactement, qui ne ſont point compoſées de fleurons, ni de demi-fleurons, comme ſont les *fleurs* du pêcher, de la renoncule, &c. La fleur ſimple & la fleur double ſont de même ſtructure, & ne différent que par le nombre des feuilles, comme on le voit dans les œillets, dans les renoncules, &c. ainſi la *fleur* ſimple n'eſt pas oppoſée à la fleur double, mais ſeulement à la *fleur* compoſée.

FLEUR EN SOUCOUPE. C'eſt une fleur dont la figure approche de celle d'une ſoucoupe, comme la *fleur* de la primevère, &c.

FLEURS VÈRTICILLÉES. Ce ſont des *fleurs* qui ſont rangées par étage, & comme par anneaux, ou rayons, le long des tiges: telles ſont les *fleurs* du marrube, de l'ormin, &c.

FLEURS EN UMBELLE. Voyez FLEURS EN PARASOL.

DOUBLE FLEUR. Nom propre d'une éſpéce de poiriér & de poire. Quelques pèrſonnes eſtiment la *double fleur* cruë, d'autres non. C'eſt une belle poire groſſe, plate, à queuë longue & droite, la peau liſſe, colorée d'un côté & jaûne de l'autre. Voyez *La Quint. P. III. p.* 342.

FLEUR DE GUIGNE. Nom d'une ſorte de poire qu'on appelle auſſi poire ſans peau, & rouſſelet hâtif. Elle eſt longuette & de couleur rouſſâtre, en quoi elle reſſemble au rouſſelet. Sa chair eſt fort tendre, & ſon eau douce.

FLEUR DE MAY. Nom qu'on donne dans l'Iſle de Saint Domingue à une éſpéce de Liane, à cauſe qu'elle fleurit dans le mois de Mai, elle ſèrt pour lors d'ornement aux arbres qu'elle couvre.

FLEUR DE PARADIS. *Flos Paradiſi.* Nom d'un arbre qui ſe trouve au Pérou. Il porte trente ou quarante fleurs toutes différentes, & de divèrſes couleurs, jointes enſemble comme une grape de dates. C'eſt apparemment cette variété ſurprenante de fleurs & de couleurs qui lui a fait donner le nom de *fleur de Paradis*. Les Éſpagnols l'appellent *Flor del Paraiſſo.*

FLEURS DE LA PASSION. *Granadilla*, ou *Flos Paſſionis*. Plante qui grimpe ſur les arbres & les corps qui lui ſont voiſins. Elle eſt vivace, & jette pluſieurs ſarments menus, garnis de feüilles découpées en main ouvèrte; les fleurs dans leſquelles on prétend trouver la plus grande partie des inſtrumens de la paſſion de nôtre Seigneur, ſont compôſées de pluſieurs pétales blanchâtres ſoutenuës par un calice à feüilles vèrdâtres. Le piſtil qui s'éleve du milieu de cette fleur eſt le jeune fruit, garni à ſa bâſe d'une couronne frangée que l'on compare à la couronne d'épines, ou aux foüets; le jeune fruit tient lieu du pilier où Nôtre Seigneur fut lié, l'éxtrémité du fruit ou piſtil diviſé en trois repréſente les trois cloux, & les étamines chargées de leurs ſarments repréſentent en quelque façon des marteaux. Le jeune fruit en groſſiſſant devient bon à manger, du moins ſi l'on en croit les voyageurs, la liqueur, & les ſemences qu'il renfèrme, ſont d'un goût pareil à celui de la Grenade, d'où vient ſon nom de *Granadilla*. Le P. Rapin l'appelle auſſi *Granadilla* en Latin, dans la deſcription qu'il en a faite au prémiér livre de ſes jardins. On l'appelle auſſi *flos paſſionis*. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *fleurs de la paſſion*.

La *fleur de la paſſion* eſt une éſpéce de Liane, mais cette éſpéce doit être conſidérée elle même comme un genre par rapport aux éſpéces particulières qui portent le nom de *fleur de la paſſion*, qui ſont celles qui ſuivent; Grande *fleur de la paſſion*, à feuilles refenduës, & à fruit de coloquinte, *Clematitis Indica, polyphy-*

la major, flore clavato, fructu colocynthidis. Fleur de la paſſion à citrons, *Clematitis Indica fructu citriformi, foliis oblongis; Fleur de la paſſion* à feuilles refenduës, & à fleur friſée, *Clematitis Indica polyphylla, flore criſpato; Fleur de la paſſion* à larges feuilles; & à fruit à pomme, *Clematitis Indica, flore clavato, fructu maliformi. Fleur de la paſſion*, à feuilles cornuës, *Clematitis Indica flore clavato, ſuave rubente, fructu hexagono, coccineo, folio bicorni*; Grande *fleur de la paſſion*, à feuilles de lièrre, *Clematitis Indica, folio hederaceo, major, fructu oliva-formi; Fleur de la paſſion*, veluë, & puante, *Clematitis Indica, hirſuta, fœtida; Fleur de la paſſion* couleur d'écarlate, à feuilles en croiſſant, *Clematitis Indica, flore puniceo, folio lunato; Fleur de la paſſion*, à petite *fleur* pâle, *Clematitis Indica flore minimo pallido; Fleur de la paſſion* à pluſieurs *fleurs* parfumées, *Clematitis Indica, polyanthos, odoratiſſima.* Voyez le P. Plumier dans la déſcription des plantes de l'Amérique, M. Tournefort, Feuillée, &c.

Fleur du soleil. Plante qui a été apportée de l'Amérique, & à laquelle on a donné ce nom, parcequ'elle a de la reſſemblance avec le ſoleil, & qu'elle ſe tourne toûjours de ſon côté. Elle ne fait qu'une tige qui eſt de la groſſeur du bras, & de la hauteur de dix ou douze piéds. On la trouve en Éſpagne haute de vingt quatre piéds. Ses feuilles ſont larges d'un piéd, & longues d'un piéd & demi, âpres, aiguës & veluës. Au ſommêt de la tige il vient une *fleur*, ronde, & ſi grande qu'elle a un piéd de diamètre: les feuilles qui en occupent le tour ſont couleur d'or, & celles qui en occupent le centre, ſont d'un jaûne plus obſcur. Ses ſemences ſont oblongues, aplaties, noires, & quelquefois blanches: on en a trouvé dans une *fleur* juſques à 2362. Les fleurs & les queuës tendres des feuilles de cette plante ſont fort bonnes à manger, on les prépare avec du ſel, de l'huile & des aromats. En Latin *flos ſolis*, ou *corona ſolis*. Tabern. icon. 763. Il y a pluſieurs autres éſpèces de *fleur du ſoleil.*

Fleur de veuve. Voyez Scabieuse.

Fleur, ſe dit auſſi de ce qui repréſente les *fleurs.* Damas, brocard & ſatin à *fleurs.* Des *fleurs* de dentelle. Des broderies, des ornemens de *fleurs* en Menuiſerie, en Architecture. Cet Écuſſon eſt chargé de *fleurs* de lis.

Fleur, eſt auſſi une cèrtaine petite blancheur, une cèrtaine fraîcheur que les fruits ont ſur les arbres, & avant que d'être maniez ou fanez. Ces prunes ont encore leur *fleur.* Ces abricots ſont fanez & ont pèrdu leur *fleur.*

On appelle *fleur* de cuir, le côté du cuir où étoit le poil, ſa partie éxtérieure.

Fleur, ſe dit figurément de l'éclat du teint, de la jeuneſſe, de la nouveauté. Le viſage, le teint de cette fille, eſt encore dans ſa *fleur.* Elle eſt en la *fleur* de ſon âge, de ſa jeuneſſe.

La coquette tendit ſes lacs tous les matins;
Compôſa de ſa main les fleurs *de ſon viſage.* Boil.

Je touche aux dèrniérs inſtans
De mes plus belles années;
Et déja de mon printems
Toutes les fleurs *ſont fanées.*
Nouveau choix de vèrs.

Fleur, ſe dit auſſi de ce qui eſt le plus éxcellent & le plus à choiſir dans chaque chôſe. Le Chevaliér Bayard étoit la fine *fleur* de Chevalerie. Ronſard étoit la *fleur* des Poëtes de ſon tems. Ce Général prit la *fleur* ou l'élite de ſes troupes pour faire cette éxpédition. Il donna la *fleur* de la Cavalerie à un homme de qui il n'étoit pas aſſuré. Abl. Il eſt la *fleur* des jeunes gens de ſon âge. Id. Être dans la *fleur* de ſa fortune. Mauc r. C'eſt la politeſſe qui donne cette *fleur* de réputation qui répand une douce ôdeur ſur tout le reſte de ſa vie. Bell. Voilà de la fine *fleur* de farine. Vous aurez la *fleur* de ma boutique, de mon panier.

Bornons ici nôtre carrière;
Les longs ouvrages me font peur;
Loin d'épuiſer une matière
On n'en doit prendre que la fleur. La Font.

On dit auſſi, que la virginité eſt une *fleur* qu'on ne cueille qu'une fois.

On appelle auſſi *fleurs*, les purgations ordinaires des femmes, leurs mois, leurs menſtruës. *Menſtrua muliebria, purgationes menſtrua.* Les *fleurs* blanches, c'eſt une de leurs maladies.

Nicod tient que ce mot vient de *fluer*, parcequ'autrefois, on diſoit *fluers.* D'autres diſent qu'on les nomme ainſi, à câuſe que les femmes ne conçoivent point que les *fleurs* n'ayent coulé, & qu'ainſi ce ſont des avantcoureurs de leurs fruits. Les Anciens avoient une Déeſſe qui préſidoit aux *fleurs* des femmes, qu'ils appelloient *Mena*, ou *Fille de Jupiter.*

On appelle *fleurs* de Rhétorique, les figures, les ornemens du diſcours. *Floſculi.* Il s'eſt ſèrvi de toutes les *fleurs* de ſa Rhétorique pour me pèrſuader ſon opinion.

Le Poëte embellit, aggrandit toutes chôſes,
Et trouve ſous ſa main des fleurs *toûjours écloſes.* Boil.

Ce mot a ſèrvi auſſi de titre à pluſieurs livres, Les *Fleurs* des Saints. Les *Fleurs* Poëtiques, &c.

On appelle en tèrmes de Manége un cheval aubère de poil de *fleurs* de pêchér, de poil de mille *fleurs*, qui a le poil blanc ſemé d'alzan & de bay.

Fleurs d'un vaisseau. Ce ſont les parties du vaiſſeau qui ſont faites par les éxtrémitez des varangues, ou par les empatures des varangues avec les genoux de fond.

Fleur, eſt encore un ornement très-ordinaire en Architecture. On met une *fleur*, ou fleuron, pour ſèrvir d'amortiſſement à un dôme. On y a ſubſtitué une boule, ou un vâſe. Les *fleurs* ſont quelquefois naturelles, & imitées d'après nature; ou artificielles, comme les groteſques. On place des *fleurs* en forme de rôſe dans le milieu des faces du tailloir du chapiteau Corinthien.

En tèrmes de Chymie on appelle *fleurs* de ſoufre, *fleurs* d'antimoine, les parties les plus ſubtiles du ſoufre, de l'antimoine, qui s'élevent par le moyen du feu, & qui s'attachent au haut de l'alambic. Un principe des eaux de Bourbon eſt une crême de ſoufre, une *fleur* de bitume épurée, une quinteſſence de baume éxtrémement éxaltée. Mém. de Tr.

On dit auſſi, *Fleur* de ſel. Voyez Sel.

Fleur de Bronze. Voyez Bronze.

Fleur de coin. Tèrme de Monnoye. C'eſt le brillant qui ſe voit ſur la partie du champ qui n'eſt point occupée par les figures, & qui la rend éclatante, & ſemblable à de l'or, ou à de l'argent bruni. Ce poli qui fait la *fleur* du coin vient du poli du coin des médailles & des monnoyes. *Nitor.*

Fleur de coin. Tèrme d'Antiquaire Médailliſte. Qualité, Beauté d'une médaille, qui eſt ſi bien conſèrvée qu'elle paroit toute neuve, qu'il ſemble qu'elle ſort des mains de l'ouvriér. *Eximia pulcritudo, egregia integritas.* Ah! la belle médaille! Elle eſt à *fleur de coin.* Ce Curieux a la plus belle ſuite de grand bronze qui ſe puiſſe voir, toutes ſes médailles ſont à *fleur de coin.* On ne dit guère ou point ce mot qu'en cette phrâſe, Être à *fleur* de coin, *Eſſe ſumma integritate ac pulcritudine.* Et cela ne s'entend point de la beauté du travail; mais de la beauté de la conſèrvation. Et pour uſer de ce tèrme en fait de médailles, il n'eſt pas néceſſaire que le poli du coin reſte & paroiſſe encore ſur la médaille, cela ne ſe peut, & il n'y a point de médailles à *fleur de coin* en ce ſens; mais il ſuffit que la médaille ſoit d'une grande conſèrvation.

En tèrmes du Grand Art, *fleurs du Magiſtère*, c'eſt-à-dire, les eſprits enfèrmez dans la matière. On dit qu'il faut ſe donner garde de les brûler, c'eſt-à-dire, de leur donner un feu trop violent qui les altère, & les oblige de rompre les vaiſſeaux où ils ſont enfèrmez. *Fleur de l'or*, ſignifie, ou le mèrcure des Philoſophes, ou la couleur qui ſuccéde à la couleur citrine dans l'opération de la pièrre des ſages, ou la blancheur étincelante de la Lune. *Fleur de pêcher*, c'eſt le mèrcure. *Fleur de ſapience*, c'eſt l'élixir parfait. *Fleur du ſel des Philoſophes*, c'eſt la pièrre philoſophale. *Fleur du Soleil*, c'eſt la blancheur de la pièrre blanche parfaite, cette blancheur eſt fort éclatante.

On dit auſſi, que les fêves ſont en *fleur*, pour accuſer un homme d'un accès de folie.

A FLEUR. advèrbe. De niveau. *Ad ſummum, ex æquo ad faſtigium.* Des yeux *à fleur* de tête. Ce bateau eſt ſi chargé, qu'il eſt prêſque *à fleur* d'eau. L'ouvrage étoit *à fleur* d'eau. Vaug. Mille petits Amours ſont venus voltiger autour de lui *à fleur* d'eau. Voit. Cette balle a paſſé *à fleur* de corde; c'eſt-à-dire, peu s'en eſt fallu qu'elle n'ait été arrêtée à la corde. Une batterie *à fleur* d'eau, en tèrmes de fortifications & d'Artillerie, eſt une batterie qui râſe la ſupèrficie de l'eau par la ligne que décrivent les boulets qu'elle envoye. En ce ſens on dit, qu'une affaire, qu'un avis, qu'une élection a paſſé *à fleur* de corde; pour dire, qu'il s'en eſt peu fallu qu'elle n'ait manqué, qu'elle n'a eû qu'autant de voix qu'il lui en falloit pour réüſſir.

Fleur, eſt auſſi une tèrminaiſon de pluſieurs lieux maritimes de Normandie, *Honfleur, Harfleur, Barfleur, Ficfleur.* Dans les anciens titres ces noms ſont tèrminez en *flot*, *flot* s'eſt changé en *fleut*, & de *fleut* eſt venu *fleur*, qui eſt une tèrminaiſon à laquelle nôtre langue ſe porte volontiérs. Huet.

FLEURDELISER. v. act. Tèrme de Blâſon. Semer de fleurs de lis. *Liliis diſtinguere.* Un tel Chevalier portoit un Écu *fleurdeliſé.* Le Grand Étendart, la Bannière de France, les tapiſſeries des Juſtices Royales & des maiſons des Chanceliers, ſont *fleurdeliſées.* Les Bâtons des Maréchaux de France ſont *fleurdeliſez.*

Fleurdeliser, ſignifie auſſi, Marquer un criminel d'une fleur de lis ſur l'épaule. Tous ces coupeurs de bourſes ont été *fleurdeliſez*.

En têrmes de Blâſon, *fleurdeliſé*, *florencé*, *fleuronné*, *fleureté*, & *fleuré*, ſont des mots qui ſignifient, Bordé ou têrminé en fleur, comme une croix, un bâton, un trécheur, &c. On appelle proprement *fleurdeliſé*, la croix ou le bâton garni d'une fleur de lis; & *florencé*, celle qui eſt garnie de toute autre fleur, quoi qu'on n'en trouve guères de cette nature; & on doit appeller *fleuronnez*, ces croix ou bâtons qui aboutiſſent en trèfles. Nous avons un Sceau original de Hugues Capet.... Il porte ſur la tête une couronne *fleurdeliſée*. P. Dan. *Hiſt. de Fr. T. I. p.* 1016.

Fleurdeliſée. Têrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe couleur de rôſe, tirant ſur le colombin & le blanc, Morin.

FLEURET. ſ. m. Épée dont la lame eſt quarrée & émouſſée, ayant le bout couvêrt d'un bouton de cuir, qui ſêrt à eſcrimer, ou à apprendre à tirer des armes. *Rudis*. Les parties du *fleurèt* ſont la poignée, le pommeau, la ſoye, la garde, la lame, le bouton. Le fort & le foible du *fleurèt*. *Fleurèt* lourd, *fleurèt* légér. *Fleurèt* de leçon, c'eſt le *fleurèt* de l'Écolier qui n'a point de garde. Tenir le *fleuret* de bonne grâce. Préſenter le *fleurèt*. Faire un coup de *fleurèt*. Il y a bien de la différence de ſe battre au *fleurèt*, ou avec l'épée blanche.

Fleurèt, eſt auſſi le cocon de la ſoye, l'enveloppe de la vraye ſoye. Il eſt blanc, & la vraye ſoye eſt jaûne.

Fleurèt, ſignifie auſſi du fil fait de la bourre de ſoye, qu'on mêle avec de la ſoye ou de la laine en beaucoup d'étoffes & de paſſemens. On appelle auſſi du ruban qui eſt fait de ce même fil, *fleurèt*, & autrement *padouë*.

Fleurèt, eſt auſſi le nom d'un pas qu'on fait à la danſe; ou plutôt ce ſont trois pas joints enſemble, mais il n'y a qu'un mouvement, c'eſt la bourée des Baſques.

Vois-tu ce petit trait, ce fleurèt, *ces coupez*? Mol.

FLEURETIS. On dit c'eſt du *fleuretis* pour une chôſe mince, particulièrement en fait de diſcours où l'on affecte plutôt des pointes que du raiſonnement ſolide.

Fleuretis. Têrme de Muſique. *Cantus floridus*. C'eſt ſelon quelques Muſiciens le contrepoint figuré, entant qu'il eſt oppôſé au contrepoint ſimple. C'eſt un chant où il y a des accords fort variez avec fredons, roulemens, martellemens, tremblemens, &c.

FLEURETTE. ſ. f. Diminutif. Petite fleur. *Floſculus*. Il ne ſe dit guères au propre que dans la Poëſie Paſtorale. Cueillir les *fleurettes* des prez.

Fleurette, ſe dit au figuré de cêrtains petits ornemens du langage, ou des galanteries, & des têrmes doucereux dont on ſe ſêrt ordinairement pour cajoller les femmes. *Blandimenta, verba ſuavia, compoſita, blanda, amatoria, mellita*. C'eſt un diſeur de *fleurettes*. Il conte *fleurettes* à cette Dame; c'eſt-à-dire, Il lui fait l'amour. Ne ſoyez pas la dupe des *fleurettes* que l'on ne vous débite que pour vous ſurprendre. S. Évr. Vos paſſages Grècs & Latins ſont de jolies *fleurettes* pour gagner un cœur. Boil. Son ridicule penchant pour la *fleurette* l'entraînant toujours dans quelque intrigue, elle eut une liaiſon qui fit du fracas. Mlle L'Hérítiér.

Mais fiez-vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte le vent. De la Vigne.

Quoi! Nous rediriez-vous ces fleurettes *contées*
Du tems d'Heléne & de Paris?
Ah! ces fades douceurs des ſçavans reſpectées
Le ſeroient peu de nos Iris.
Nouveau choix de vèrs.

FLEURICOURT. ſ. m. Têrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe qui a ſes panaches d'un beau pourpre ſur un blanc de lait.

FLEURIMONT. ſ. m. Nom que les Fleuriſtes donnent à une Tulippe, qui eſt d'un haut pourpre & blanc.

FLEURIR. v. n. Être en fleur. *Florere, floreſcere, induere ſe in florem*. Pluſieurs arbres *fleuriſſent* avant que de reverdir. On dit auſſi *florir*, mais *fleurir* vaut mieux.

Fleurir, ſignifie au figuré, Être en vogue, en crédit. *Vigere*. Les Lettres *fleuriſſoient* autrefois en Grèce & en Italie: maintenant elles *fleuriſſent* en France, en Angletêrre, en Hollande. Cicéron *fleuriſſoit* ſur le déclin de la Republique Romaine. J'abuſerois du tems ſi je comptois tous les Hiſtoriens qui ont *fleuri* juſqu'au quinzième ſiécle. Mde Dacier.

Que pour ſon bonheur tout conſpire,
Et que le Ciel faſſe toujours fleurir
Et ſes jardins, & ſon Empire. De la Motte.

De pouvoir, en voyant par tout fleurir *la paix,*
Dire, tous ces heureux, c'eſt moi qui les ay faits.
Rec. de vèrs.

Ainſi ſe répandant ſur un cœur deſſéché
La Grâce éteint les feux qu'y porta le péché;
Et dans ce champ fécond, ſa divine influence
Fait gèrmer les vertus, & fleurir *l'innocence.* Ibidem.

Fleurir, ſe dit quelquefois en riant, & en ſtile comique & burleſque, de la barbe, & veut dire, Blanchir, ou pouſſer. Sa barbe commence déjà un pêu à *fleurir*. Abl. Un jeune homme dont le poil va *fleurir*. Boil.

Un bon vieillard à la barbe fleurie,
Autant pour ſes voiſins que pour ſoi ſe marie.

Fleuri, ie. part. *Floridus, floreus, floridulus*. Arbre *fleuri*. Teint *fleuri*.

Qu'eſt devenu ce teint, dont la couleur fleurie,
Sembloit d'ortolans ſeuls & de biſques nourrie? Boil.

On dit auſſi un diſcours *fleuri*. *Ornatus, compoſitus, factus ex arte*. Les plaidoyérs de Patru ſont trop ſecs; ceux de Mr Le Maître ſont plus *fleuris*. Mén. Un ſtile *fleuri*, eſt un ſtile orné de fleurs de Rhétorique. Il ſe dit quelquefois pour ſignifier un ſtile fardé, un ſtile affecté; car un ſtile trop *fleuri* n'eſt point éſtimable, & c'eſt le moins propre à toucher les paſſions. On a dit en parlant des Œuvres de Balzac, Il eſt à craindre que ce grand nombre de têrmes *fleuris*, & d'imaginations éclatantes, n'ébloüiſſent les jeunes éſprits. Longin confond un ſtile fardé avec un ſtile *fleuri*. Il n'y a pêrſonne, dit-il, qui ne voye que ce diſcours eſt plus fardé & plus *fleuri*, que grand & ſublime. Il n'y a rien de plus contraire à la véritable éloquence qu'un ſtile trop *fleuri*. Un ſtile trop *fleuri* peut plaire à l'imagination, mais il n'eſt propre, ni à convaincre l'éſprit, ni à toucher le cœur. Ceux qui ont un ſtile trop *fleuri* peuvent tout au plus être diſêrts, mais ils ne ſçauroient être éloquens. Il y a pluſieurs ſciences ſur leſquelles on ne ſçauroit écrire d'une manière *fleurie*, comme la Géographie, la Muſique, l'Algebre, la Géométrie, &c. Ménage.

Fleuri, en têrmes de Blâſon, ſe dit des roſiers & autres plantes chargées de fleurs. *Florens*.

Pomme sans fleurir. Nom qu'on donne à une éſpèce de pomme. Elle eſt vêrte & n'eſt pas fort bonne, elle ſe garde longtems. On l'appelle autrement *pomme-figue*.

FLEURISETTE. ſ. f. Têrme de Fleuriſte. Tulippe gris, incarnat, & chamois.

FLEURISME. ſ. m. La curioſité que l'on a pour les *fleurs*. *Florum ſtudium*. Ce têrme n'eſt uſité que parmi les Fleuriſtes. Donner dans le *fleuriſme*. Être entêté du *fleuriſme*.

FLEURISON. ſ. f. Têrme de Fleuriſte. C'eſt le tems que les fleurs fleuriſſent. *Florum tempeſtas*. A la *fleuriſon* des tulipes ne laiſſez point de places vuides dans vos planches. Cult. des Fleurs.

FLEURISSANT, ante. adj. Qui fleurit. *Florens*. Il ne ſe dit qu'au propre. Les jardins, les prez, ſont agréables quand ils ſont *fleuriſſans*. Arbre *fleuriſſant*. Vaug. Rem. Au figuré il faut dire *floriſſant*, ante. Voyez ce mot.

FLEURISTE. ſ. m. & f. C'eſt une pêrſonne qui eſt curieuſe en fleurs râres, ou celle qui en fait trafic. *Florum ſtudioſus*. Ce *Fleuriſte* a un beau carreau de tulippes, ce que les *Fleuriſtes* appellent une planche de tulippes.

FLEURMONT, ou FLORIMOND. ſ. m. Nom d'un bourg d'Alſace, qu'on appelle en Alleman Blumbèrg, qui eſt en cette langue la même chôſe que *Fleurmont* en François. *Florimontium*. Il eſt dans le Sundgauw, entre Ferrette & Montbelliard. Il a un château. Maty & Corneille diſent *Fleurmont*, & nos Cartes *Florimont*.

FLEURON. ſ. m. Ornement de quelque chôſe que ce ſoit qui imite des fleurs. *Flos*. Les couronnes des Ducs ſont bordées de *fleurons*. Ce point de France, cette broderie, eſt compoſée de beaux *fleurons*. Cette friſe eſt ornée de pluſieurs *fleurons*, qui ſont des ornemens d'architecture, de menuiſerie, de dorure, de broderie, & qui repréſentent des branches d'arbres qu'on appelle auſſi *rameaux*, ou *rinceaux*. Les Imprimeurs appellent particulièrement *fleurons*, ces petits ornemens qu'ils mettent à la fin des Chapitres, lorſqu'il reſte du vuide dans la page. Les Relieurs appellent auſſi *fleurons*, de petits bouquets qu'ils pouſſent avec des fêrs ſur le dôs des livres.

Fleuron, ſe dit au figuré des droits les plus importans d'un État. La Régale eſt un des plus beaux *fleurons* de la Couronne de France. Le Roi d'Éſpagne a pêrdu un des plus beaux *fleurons* de ſa Couronne en pêrdant la Franche-Comté.

Fleuron, en tèrmes de Botanique, ſe dit d'une éſpéce de petites fleurs. *Floſculus.* Les *fleurons* ſont ordinairement des tuyaux évaſez ſur le haut & découpez en pointes. Il s'en trouve quelques-uns qui reſſemblent à de petites veſſies. La plûpart des *fleurons* portent ſur un embrion de graine, & ſont garnis d'un autre tuyau plus délié, que l'on appelle la gaine du *fleuron.* Voyez les élémens de Botanique. 541.

FLEURS. Voyez FLEURUS.

FLEURTI. ſ. m. Tèrme de Muſique. Chant figuré. *Cantus floridus.* Voyez Fleuretis.

FLEURUS. ſ. m. que quelques-uns écrivent & prononcent *Flérus.* Nom propre d'un village avec une Abbaye. *Fleurus, Fleruſium.* Il eſt dans le Comté de Namur, entre Charleroy & Gemblours. La bataille de *Flérus* eſt une bataille gagnée par le Maréchal Duc de Luxembourg le prémier de Juillet 1690. ſur l'armée de l'Empereur, du Roi d'Eſpagne, & des États Généraux, commandée par Gaſpar Prince de Valdec. Les Flamans prononcent *Fleurs*, mais nous mettons toujours un *u*, *Fleurus.* Une Relation de la bataille dont on vient de parler, publiée dans le tems, dit toujours *Flérus*, & une autre toujours *Fleurus.*

FLEURY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Floriacum.* Il y a bien des lieux en France qui portent ce nom. Il y a *Fleury* dans le Gâtinois, contrée de l'Orléanois. C'eſt un bourg ſitué ſur la Loire, à trois lieuës au deſſus de Gèrgeau, entre Gèrgeau & Sully. Il y a une Abbaye de Bénédictins, qui lui donne auſſi un autre nom: Car on dit *Fleuri* ſur Loire, & S. Benoît ſur Loire, & il y a plus de 900 ans qu'on lui donne ce dèrniér nom. *Fleuri* fut acheté de Clovis II. fils de Dagobèrt, par S. Leodebode Abbé de Saint Agnan d'Orléans, qui y bâtit ce monaſtère. C'eſt depuis qu'on y eut appporté du Mont Caſſin les reliques de S. Benoît qu'on lui donna le nom de ce Saint. Son prémier nom étoit anciennement Vallée d'or, *Vallis aurea*, comme il paroît par Aimoin *De Miraculis Sancti Benedicti.* Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 197.

Fleury, dans le Duché de Bourgogne, eſt un bourg à trois lieuës au couchant de Dijon, ſur la rivière d'Ouche. De Valois *Not. Gall. p.* 197. écrit *Florey.*

Fleury, dans le Véxin Normand, eſt à cinq lieuës de Roüen vèrs l'orient.

Fleury eſt encore un village proche de Meudon, à une lieuë à l'oüeſt de Paris.

FLEUVE. ſ. m. Abondance, ou amas d'eaux douces qui coulent dans un lit, & qui ſe rendent à la mèr. *Fluvius, flumen.* Quand ces eaux ſont en médiocre quantité, on les appelle *rivières.* Quand il y a pluſieurs rivières jointes enſemble, on les appelle *fleuves.* D'autres diſent que cet amas d'eaux s'appelle *fleuve*, quand il conſèrve ſon même nom depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure; & *riviere*, quand il pèrd ſon nom en entrant dans quelqu'autre. On appelle *fleuves*, dit M. Corneille, de l'Académie Françoiſe, dans ſon Dictionnaire Géographique, les grandes rivières, & ſur tout celles qui ont leur embouchure dans la mèr, ſans tomber dans une autre rivière. On donne ce nom, continuë-t-il, aux rivières anciennes, comme à l'Araxe, à l'Iſter; mais toutes les rivières ſont auſſi anciennes les unes que les autres, c'eſt-à-dire, auſſi anciennes que le monde, ou pour le moins que le déluge. Il veut dire que quand on parle de l'Antiquité & qu'on ſe ſèrt du nom ancien d'une rivière, on y joint le mot *fleuve* plûtôt que celui de rivière; & cela eſt vrai. On dit le *fleuve* Araxe, & non pas la rivière d'Araxe, le *fleuve* Iſter, & non pas la rivière Iſter; le *fleuve* Indus, le *fleuve* du Gange, &c. On ne dit point le *fleuve* de l'Euphrate, mais ſimplement l'Euphrate. Il eſt aſſez difficile de détèrminer précifément quand on doit ſe ſèrvir du mot de *fleuve*: voici ce qui eſt plus établi par l'uſage. 1°. *Fleuve* ne ſe dit que des grandes rivières, & jamais des petites, on ne dit point le *fleuve* des Gobelins, mais la rivière des Gobelins. 2°. En Poëſie *fleuve* ſe dit auſſi des rivières, au moins de celles qui ſont médiocres. 3°. Il faut toujours dire *fleuve* en parlant d'une Divinité qui préſide aux rivières, ſoit grandes, ſoit petites.

La ſeigneurie, & la ſouveraineté des *fleuves*, appartient au Roi. Le Bret. Quatre *fleuves* ſortoient du Paradis Tèrreſtre. Tel qu'à vagues épanduës marche un *fleuve* imperieux. Malh.

Les principaux *fleuves* d'Europe ſont le Danube, le Rhin, l'Elbe, l'Oder, l'Ems & le Wéſer, qui travèrſent l'Allemagne; le Rhône, la Garonne, la Loire & la Seine, qui arrôſent divèrſes Provinces de France; la Meuſe & l'Éſcaut qui coulent dans les Païs Bas; la Tamiſe en Anglètèrre; l'Ébre, le Tage, le Guadalquivir & la Guadiane en Éſpagne; le Pô & l'Arno en Italie, la Viſtule en Pologne; le Boriſthène ou Niéper dans la Ruſſie; le Don ou le Tanaïs, qui ſépare l'Europe & l'Aſie; & le Volga, qui vient de Moſcovie.

Les plus célèbres *fleuves* d'Aſie, ſont l'Euphrate, le Tigre, le Gange, l'Indus, ou l'Inde, l'Oby, le Tartar, qui a donné ſon nom à la Tartarie. Ceux d'Afrique ſont le Nil, le Niger. Ceux d'Amérique, la rivière de la Plata, celle des Amazones, la Paria, le Miſſiſipi, le *fleuve* de S. Laurent.

Remarquez que les *Fleuves* qui ſont du genre maſculin, & qui commencent par une conſone, ont *du* au génitif, & non pas *de.* Les rives *du* Danube, *du* Tage. Mén.

Un *fleuve* navigable, c'eſt lorſque ſon cours eſt uni, & qu'il porte de grands bateaux ſans obſtacles. Le grand *fleuve* de Saint Laurent n'eſt pas navigable par tout, à cauſe des ſauts qui s'y rencontrent. L'Euphrate eſt un *fleuve* qu'on ne navige qu'avec des radeaux & des outres. Un *fleuve*, avec ce mot, *creſcit eundo*, eſt la déviſe d'un homme qui fait des progrès en quelque matière que ce ſoit.

Fleuve, ſe dit figurément pour, Abondance. On appelloit Saint Grégoire de Nazianze, un *fleuve* de paroles, à cauſe qu'il étoit fort abondant en paroles. Herman.

Fleuve. Dans le ſyſtême de la Fâble eſt un Dieu qui préſide à châque rivière. Ce Dieu eſt repréſenté ſous la figure d'un vénérable vieillard, pour marquer que les rivières ſont auſſi anciennes que le Monde; c'eſt pour cette raiſon que les Poëtes Latins appellent les *Fleuves* du nom de Père (*Da nunc Tybri pater*, Virg. En. L. X.) Les Poëtes & les Peintres peignent les *fleuves* en vieillards, qui ont la barbe & la chevelure longues & traînantes, parce qu'on les ſuppôſe mouillées, ils ſont couronnez de joncs, couchez à tèrre, appuyez ſur une urne d'où ſort l'eau, qui forme la rivière à laquelle préſide ce Dieu. On les repréſente encore ainſi dans les balèts où il y a des entrées de *fleuves.* On attribuë à ces Dieux les ſentimens & les paſſions qu'on attribuë aux autres Dieux, & aux hommes. Les Anciens ont donné des cornes aux *fleuves*, & les ont peints en forme de taureaux. Les uns diſent, que c'eſt parceque le bruit de leurs eaux reſſemble au mugiſſement du taureau; les autres parceque les branches d'un *fleuve* qui ſe diviſe reſſemblent aux cornes d'un taureau.

FLÉXIBLE. adj. maſc. & fem. Qui eſt ſouple, qui eſt ployant, qui fléchit, qui plie, qui obéït. *Flexilis, lentus.* Il ſe dit au propre & au figuré. Un ôſier *fléxible*, une canne *fléxible.* Comme les fibres ſont plus déliées, & plus *fléxibles* dans les femmes, elles ont plus de fineſſe, & de délicateſſe d'éſprit. Les bois qui croiſſent près des eaux, comme le ſaule, le peuplier, ſont plus *fléxibles* que les autres. Une voix *fléxible* réüſſit bien en Muſique. Un éſprit *fléxible* & ſoûmis fait mieux ſes affaires, qu'un dur & un arrogant. L'Égliſe, par une prudence *fléxible* ſelon l'occurrence des événemens, a cru ſe pouvoir quelquefois abſtenir de la dèrnière rigueur de la Diſcipline. Herman.

FLÉXIBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fléxible. *Flexibilitas, mollities.* Hypéride a une *fléxibilité* admirable pour les digreſſions; il ſe détourne, & reprend haleine où il veut. Boil.

FLÉXION. ſ. f. Tèrme de Phyſique, & d'Anatomie. Mouvement par lequel un membre ſe plie. *Flexio, flexus.* C'eſt auſſi la ſituation d'un membre plié. Le bras a un mouvement de *fléxion*, & un mouvement d'éxtenſion: le mouvement de *fléxion* ſe fait lorſque le radius & l'humerus s'approchant forment un angle au coude. On dit auſſi *fléxion* en parlant des muſcles, des nèrfs, &c. Les tendons recevant à châque tour & retour des fibres une impreſſion pour être attirez l'un vèrs l'autre, & ces *fléxions* ſe faiſant prêſque une infinité de fois &c. Journ. *de* 1695.

FLEZ. Éſpéce de poiſſon plat. *Tertia ſpecies paſſeris.* Nicod. Voyez Rondelet XI. 9. Mr Ménage. Le *flez* eſt un poiſſon d'une des trois éſpéces de ceux qu'on appelle en Latin *paſſeres ſquamoſi.* Il eſt couvèrt de petites écailles noires, marbrées de rouge, il reſſemble fort au quarelet pour la figure, mais il eſt plus petit.

F L I.

FLIBOT. ſ. m. *Myoparo.* Petit bâtiment de mèr de 80 ou 100 tonneaux, qui eſt une éſpéce de flute, ou vaiſſeau rond qui n'a aucune quarrure. C'eſt un mot Anglois.

FLIBUSTIÉR. ſ. m. *Curſor, pirata.* Tèrme de Marine. C'eſt un nom qu'on donne aux Corſaires, ou Avanturiers qui courent les mèrs des Antilles, & de l'Amérique. Ce qui vient de l'Anglois *Flibet*; parceque les prémiers avanturiers François de l'Iſle de Saint Domingue faiſoient leurs courſes ſur des *flibots*, qu'ils avoient pris aux Anglois. On dit auſſi *flibuſter* en prononçant l'*s*, pour dire aller en courſe, pirater, être avec les *flibuſtiérs.* Ils diſent encore aller en *flibuſt*, pour ſignifier la même chôſe. Il y en a qui écrivent & qui prononcent *flibuſt.* Furetière a mis dans ſon Dictionnaire *flibot* & *fribuſt*; il falloit au moins renvoyer de l'un à l'autre.

FLIC. Vieux mot, qui ſignifie *fléche.* On trouve auſſi *flis* dans le même ſens. *Sagitta.*

FLIC-FLAC. adv. Ce ſont des mots inventez pour repréſenter les coups drus & menus qu'on donne à quelqu'un. Il lui a donné deux

deux ou trois ſoufflets *flic & flac* ſur la jouë. Il a eû *flic-flac* ſur le nez. Cela eſt bas & populaire.

FLICTE, ou FLIQUE de lard. Voyez FLÉSCHE de lard.

FLICZ. ſ. m. Nom propre d'une montagne de Morlaquie. *Phlygadia.* Le *Flicz* eſt ſitué près de la côte vis-à-vis de la ville d'Altre dans l'Abruzze. Il eſt célébre par ſa hauteur.

FLIE, ou HET FLIE, FLIET. ſ. m. Nom propre de l'une des embouchures du Rhin. *Flerus.* Voyez Pline L. IV. C. XV. C'eſt auſſi le nom d'un lac que forme le Rhin. Cluvier remarque que les Flamans appellent *Vliet*, ou *Fliet*, & *Flée*, les lieux maritimes, que la mèr couvre & abandonne dans ſon flux & reflux. Voyez *Hadr, De Val. Not. Gall. p.* 197. Corbulon pour occuper ſes ſoldats leur fit faire (vèrs l'an 47. de JESUS-CHRIST) un canal d'environ huit lieuës entre la Meuſe & le Rhin, pour recevoir les eaux de la mèr quand elle croiſſoit. On croit que c'eſt le canal appellé *Fliet*, qui va depuis Sluïs ſur la Meûſe juſqu'à Leiden ſur le Rhin. TILLEM. Voyez VLIE, VLIELANDE.

FLIEU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Flavius*, Flavius de Rouen eſt honoré dans ſon Égliſe ſous le nom de S. *Flieu*, & ſon corps eſt à S. Martin de Pontoiſe. FLEURY. S. *Flieu* de Rouen aſſiſta au II. Concile d'Orleans tenu en 533. où préſidoit Honorat Archevêque de Bourges.

Ce mot s'eſt formé par corruption de *Flavius*; mais il ne le faut dire que de ce Saint.

FLIN. Une pièrre de foudre dont les armuriers ſe ſèrvent pour fourbir les épées. C'eſt ce que Pline appelle brontia. NICOD. Voyez Ménage.

FLINS. ſ. m. Faux Dieu des anciens Vandales. *Flins.* Ces peuples repréſentoient cette idôle ſur une grande pièrre, ſous la figure de la mort, couvèrte d'un manteau, tenant en main un bâton, avec une veſſie de porc enflée, & ayant ſur ſes épaules un lion, qui repréſentoit une divinité, par qui ces barbâres croyoient devoir être reſſuſcitez.

Ce mot *Flins* en langue Saxone ſignifie pièrre. *Morèri, où l'on cite une Chronique Saxo-Gèrmanique.*

FLINT. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville capitale du Comté de *Flint* en Anglетèrre. *Flintum.* Il faut prononcer le *t* final en François. *Flint* eſt ſitué à l'embouchure de la Dée, au midi, entre S. Aſaph & Cheſter, & défendu par un château.

Le Comté de *Flint*, que les Anglois appellent *Flint-Shire*, en Latin *Flintenſis Comitatus*, eſt une petite province de la Principauté de Galles en Anglетèrre; elle en occupe la pártie ſeptentrionale entre le Comté de Cheſter au levant, & la mèr d'Irlande au couchant, & le Comté de Dembigh au midi & l'embouchure de la Dée au nord. Son tèrroir eſt fort fèrtile en grains & en pâturages. *Flint* & S. Aſaph, qui ont ſeance au Parlement, en ſont les lieux principaux. Il ſe trouve du miel dans ce Comté dont les habitans font une ſorte de vin doux, qu'ils nomment Matheglin, dit Mr Corneille.

FLION. ſ. f. Petites moulettes qui ſe trouvent ſur le bord de la mèr.

Ce mot vient de *felina*, *pelina*, *pelinio*, *flion.*

FLIOPOLI, ou FLAVIOPOLI. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de l'Anatolie. *Flavias*, *Flaviòpolis.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de Cilicie ſous la Métropole de Séleucie. Ce n'eſt plus qu'un petit village de la petite Caramanie. *Fliopoli* eſt ſituée ſur le Fèrro, environ à dix lieuës de ſon embouchure dans la mèr de Chypre. MATY. Ptolémée en fait mention.

Fliopoli eſt corrompu de *Flaviopolis*, compôſé de Flavius, nom de famille, de Tite, de Veſpaſien, de Conſtantin &c. & de πόλις ville, *Fliopoli*, ou *Flaviopoli*, ville de Flavius. Ce n'eſt pas de Conſtantin que cette ville avoit pris ſon nom, puiſque Ptolémée, qui vivoit ſous Antonin Pie, & ſous Marc Aurèle, la nomme ainſi; mais apparemment de Veſpaſien, ou de Tite. Voyez FLAVIOPOLIS.

Fliopoli, ou *Flipoli*, eſt auſſi la même chôſe que *Finopoli.* Voyez ce mot.

FLIX. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Catalogne en Éſpagne. *Flixa.* *Flix* eſt ſur l'Ebre, au midi de ce fleuve, entre Tortôſe & Méquinança. *Flix* eſt fortifié. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne *Ibera*, ou *Hibera*, ville des Ilercons, que d'autres placent à Tortôſe. MATY. Voyez encore FLAY.

FLO.

FLOBÈRT. Voyez FROBÈRT.

FLOC. Voyez FLOTZ.

FLOC, ou FLOCON. ſ. m. Pelote ou petite touffe, ou amas de neige, de laine, de ſoye & autres chôſes ſemblables. *Floccus.* Les moutons laiſſent des *flocons* de laine dans les lieux épineux où ils paſſent. La neige tomboit en gros *flocons*. On fait des houppes avec des *flocons* de ſoye.

Le tems n'eſt plus de la belle ſaiſon :
L'hyvèr approche, & neige à gros floccon
Tombe du ciel &c.

Plus blancs que les floccons *que filent les hyvèrs.*
P. LE MOINE.

Ce mot vient de *floccus*, ſelon Joannes de Janua, qui ſignifie une chôſe légère que le vent pouſſe deçà & delà; ou ſelon Ménage, après Mr Bochart, du Grèc πλόκαμος & πλοκὴ, ou plûtôt du mot François *fleur*. Le bouton ou hupe de lame s'appelle auſſi *floc*. NICOD.

FLOCHE. Ce mot n'eſt plus en uſage, il ſignifie *chôſe veluë*: il veut dire auſſi la même chôſe que *floc* & *flocon*.

FLOFLOTER. v. n. Vieux mot, qui n'a guère été en uſage, & qui fut fait au XVIe ſiécle par les Poëtes François par onomatopée pour éxprimer le choc, le bruit des flots de la mèr. *Stridere, murmurare.* *Floſloter* mis en uſage par les Poëtes de nôtre tems pour repréſenter le heurt tumultuaire (c'eſt-à-dire le choc tumultueux) des flots d'une mèr, ou grande rivière courroucée. PASQUIER, *Rech. L. VIII. C.* 6. Du Bartas a dit le *floſlotant* Nerée.

FLORALES. ſ. pl. *Floralia.* C'eſt le nom des jeux qu'on faiſoit à l'honneur de Flôre, c'eſt auſſi le nom de la fête de cette Déeſſe, & de toutes les cérémonies qui ſe faiſôient pour l'honorer. Les *Florales* s'appelloient autrement *Anthiſteſes*: on les célébroit ſur la fin du mois d'Avril, ſur quoi Ovide a dit au 4e Liv. des Faſtes,

Exit & in Maias feſtum Florale calendas.

En éffèt les *Florales* commençoient le 28e d'Avril, & duroient ſix jours. Ceux qui étoient de la cérémonie des *Florales* ſe couronnoient de lièrre, & faiſoient pluſieurs chôſes fort indécentes, ce qui étoit ordinaire dans les fêtes des Payens.

Il ſemble qu'en parlant des fêtes de Flôre, on doit dire plutôt *Florales* avec M. Blondel, que *Floraux*: le nom de *Florales* eſt formé ſelon l'analogie des autres noms de fêtes qui ont la même tèrminaiſon en Latin, les *Baccanales*, les *Lupèrcales*, les *Saturnales*, &c. Il faut réſèrver le nom de *Floraux* pour éxprimer les jeux qui ont été en uſage en France. D'ailleurs le nom de *Florales* eſt ſubſtantif, & ſe met ſeul, & le nom de *Floraux* eſt adjectif, & ne s'employe point ſeul, on y ajoute le nom de jeux. Cependant pluſieurs Ecrivains en uſent autrement & diſent FLORAUX. Voyez l'article ſuivant.

FLORAUX. adj. m. Il ne ſe dit que des *jeux Floraux*. *Florales ludi*, *floralia.* Les jeux *Floraux* dans l'Antiquité ſont les jeux qui ſe célébroient à l'honneur de Flôre, Déeſſe des fleurs. *Floralia*, *ludi Florales.* Les jeux *Floraux* ſe célébroient avec des débaûches éffroyables, on ne ſe contentoit pas des diſcours les plus diſſolus, on aſſembloit au ſon d'une trompette (dit Juvenal, *ſat. VI. v.* 249.) les courtiſanes, elles paroiſſoient nuës en public, & y donnoient au peuple des ſpectacles abominables. Les Comédiennes paroiſſoient auſſi de même ſur le théâtre, & Valère Maxime L. II. C. 10. n. 8. remarque que Caton s'étant une fois trouvé à la comédie ce jour-là, le peuple eut honte de demander ce plaiſir infâme en ſa préſence. Rien n'eût été plus honorable à Caton, ſi avèrti par un de ſes amis du reſpect & de la retenuë qu'il inſpiroit au peuple, il n'eût tèrni lui même toute la gloire d'un ſi beau trait, en ſortant du théâtre, pour ne priver point le peuple par ſa préſence du plaiſir ordinaire. On donnoit encore beaucoup d'autres ſortes de divèrtiſſemens au peuple, & ſi l'on en croit Suétone dans Galba C. 6. & Vopiſcus dans Carin, ces Princes y firent paroître des éléphans qui danſoient ſur la corde.

Les jeux *Floraux*, ſelon Pline, L. XVIII. C. 29. furent inſtituez ſur un oracle des Sybilles le 28e d'Avril l'an de Rome non pas IↃXVI. comme on lit dans les anciennes éditions de cet Auteur, ni IↃXIV. comme a corrigé le P. Hardouin; mais comme Voſſius l'a fort bien dit, l'an 513. trois ans après le Conſulat de Torquatus & de Sempronius, dit Velleius Patèrculus L. I. C. 16. Conſulat qui tombe l'an de Rome 510. ſelon Pline. On les célébroit la nuit aux flambeaux dans la ruë Patricienne. Quelques-uns diſent qu'il y avoit un cirque deſtiné à ces jeux ſur la colline appellée *hortulorum*, c'eſt-à-dire, des jardinèts, ou petits jardins. Pluſieurs ſçavans Auteurs ont traité des jeux *Floraux*, Ovide les décrit *Faſt. L. V. v.* 326. *& ſuiv.* Lactance en parle *L. I. C.* 20. Valère Maxime *L. II. C.* 5. Roſin. *Antiqq. Rom. L. II. C.* 20. L. IV. C. 8. L. V. C. 15. Thomas Godwin *Antholog. Rom. L. II. C.* 3. *ſ.* 3. Hoſpinien *De Origine feſtor.* Juſte Lipſe *Elect. L. I.* Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 12. où il remarque qu'il paroît par l'endroit d'Ovide que nous avons cité, que ces jeux ne fûrent point fondez de l'argent que legua pour cela une Courtiſanne nommée Flôre, mais des confiſcations faites ſur ceux

qui

qui étoient condamnez de péculat, pour s'être emparez des tèrres appartenantes au Peuple Romain. Voyez encore ſur ces jeux Struvius *Synt. Antiqq. Rom. C. IX. p.* 436. & l'article précedent Floraleſ.

Paſquier prétend que par un reſte de paganiſme, en quelques villes, & nommément en celle de Lagny, on repréſentoit des jeux *Floraux* le jour de la Pentecôte. Car, dit-il, dès le matin le peuple au lieu d'aller à l'Égliſe va au bois cueillir des rameaux, & l'aprês dînée fait une infinité d'éxercices de corps plaiſans; voire même y a cèrtains payſans en chemiſe qui courent un jeu de prix: coutume qui fut défenduë par Arrêt de la Cour de Parlement. Il ajoute que les anciens Conciles ne ſe plaignent d'autre chôſe que de telles folaſtries, & cite le IVe de Carthage & le IVe de Tolède.

Jeux Floraux. Nous avons auſſi en France des jeux *floraux*. Ils fùrent inſtituez en 1324. On en doit le projet & l'établiſſement à ſept hommes de condition, amateurs des belles lettres, qui vèrs la Touſſaint de l'an 1323. réſolûrent d'inviter par une lettre circulaire tous les Trouvères, ou Poëtes de Languedoc, à ſe trouver à Toulouſe le premier de mai de l'année ſuivante, pour y réciter les piéces de vèrs qu'ils auroient faites, promettant une violette d'or à celui dont la piéce ſeroit jugée la plus belle. Les Capitoux trouvèrent ce deſſein ſi utile & ſi beau, qu'ils firent réſoudre au Conſeil de ville qu'on le continueroit aux dépens de la ville; ce qui ſe pratique encore d'une manière qui fait honneur à cette ville. Le prémiér qui ait remporté le prix aux *jeux floraux* l'an 1324. fut Arnaud Vidal de Caſtelnaudary, qui récita un Poëme à l'honneur de la Sainte Vièrge. En 1325. on créa un Chancelier & un Sécretaire de cette nouvelle Académie. Les ſept Inſtituteurs prîrent le nom de *Mainteneurs*, pour marquer qu'ils ſe chargeoient du ſoin de maintenir l'Académie naiſſante. Dans la ſuite on ajouta deux autres prix à la violette; une églantine pour ſecond prix, & une fleur de ſouci pour troiſième. Il fut auſſi réglé que celui qui remporteroit le prémiér prix pourroit demander à être Bachelier, & que quiconque les remporteroit tous trois ſeroit créé Docteur en *Gaye ſcience*, s'il le vouloit, c'eſt-à-dire, en Poëſie. Il y a un Regiſtre de ces jeux à Toulouſe, qui rapporte ainſi leur établiſſement. D'autres diſent que c'étoit une ancienne coutume que les Poëtes de la Province s'aſſemblaſſent à Toulouſe pour lire leurs vèrs, & en recevoir le prix, qui ſe donnoit au jugement des Anciens; que ce ne fut que vèrs 1540. qu'une Dame de condition nommée Clémence légua la meilleure partie de ſon bien à la ville de Toulouſe, pour étèrniſer cet uſage, & faire les frais des prix, qui ſeroient une églantine, ou Ancolie, un ſouci, une violette, & un œillet, le tout de vèrmeil. Les trois prémiérs ont une coudée de hauteur, avec un piéd de vèrmeil auſſi, ſur lequel les armes de la ville ſont gravées, & valent au moins quinze piſtoles châcune. L'œillet eſt plus petit. Il ſe donne aux enfans & par faveur.

La cérémonie des jeux *floraux* commence le prémiér de Mai par une Meſſe ſolemnelle & en Muſique. Le Corps de ville y aſſiſte. Tout le jour on récite des piéces. Le 3e du mois on donne un dîner magnifique aux pèrſonnes les plus conſidérables de la ville, deſquelles ſont toujours un Préſident au mortier, & quatre Conſeillers au Parlement. Ce jour-là on juge des piéces, pendant l'éxamen deſquelles les Pretendans aux prix enfermez dans une grande ſalle, ſont obligez de faire un ſonnet ſur un vèrs qu'on leur donne, & par lequel il doit finir. Quand le jugement eſt porté, on ſert deux collations, l'une à ceux qui prétendent aux prix, & l'autre à la jeuneſſe, qui a récité quelques vèrs. Enſuite on va dans la grande ſalle, où eſt une ſtatuë de marbre de la Fondatrice, & l'on diſtribuë les prix avec des acclamations de l'aſſemblée, des fanfares de trompettes, & une ſymphonie de violons & de hautbois, qui reconduit les victorieux chez eux. Ils ont droit d'aſſiſter les années ſuivantes aux Aſſemblées, & d'y donnner leur ſuffrage. Voyez la Faye, Annales de Toul.

Maître aux jeux *floraux*, c'eſt celui qui a remporté les trois prix. Ils ſe donnent à trois differentes piéces de vèrs, qui ſont un poëme, une éclogue, & une ode.

Paſquier dans ſes Recherches L. VII. C. 5. dit qu'anciennement on célébroit en pluſieurs endroits de France des jeux *floraux*, où celui qui avoit remporté l'honneur de mieux écrire étoit appellé tantôt Roi tantôt Prieur, & quand il falloit renouveller les jeux donnoit ordinairement le ſujèt des piéces.

FLÔRE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Divinité de l'Antiquité payenne. *Flora*. Les Grècs nommoient *Cloris*, la Déeſſe que les Romains appelloient *Flôre*. Ils en faiſoient la Déeſſe des fleurs, & c'eſt de là qu'ils lui donnoient les noms de *Flôre*, du mot *flos*, une fleur, & *Chloris* en Grèc, comme on le peut voir en ſon lieu.

Ovide *Faſt. L. V. v.* 195. croit que *Flora* s'eſt formé de *Chloris*. D'autres croyent que *Flôre* fût une fameûſe Courtiſane de Rome, qui ayant gagné beaucoup de bien par ſes débauches, fit le Peuple Romain ſon héritiér, à condition que l'on célébreroit tous les ans le jour de ſa naiſſance, par des jeux que l'on nomma floraux, & dont nous parlons ci-deſſus. Dans la ſuite le Sénat trouva cette fondation indigne de la majeſté du peuple Romain, & pour annoblir cette cérémonie on ſuppôſa une Déeſſe *Flôre*, qui préſidoit aux fleurs, & qu'il falloit ſe rendre propice, afin qu'elle eût ſoin des arbres, des vignes & des plantes. *Flôre* avoit un temple à Rome, proche d'une colonne qui étoit dans la ruë de Tivoli, ou Tiburtine, & vis-à-vis du Capitole, ainſi qu'il paroit dans la 23e épigramme du L. III. de Martial.

Voſſius ne peut convenir que *Flôre* eût été la Courtiſanne dont on a parlé. Il croit que le culte de *Flôre* commença à Rome dès le tems de Romulus, & qu'on le prit des Sabins. Sa raiſon eſt que Varron dans ſon L. IV. de la langue Lat. met *Flôre* au nombre des Dieux auxquels Tatius Roi des Sabins fit des vœux avant que de combattre contre les Romains. De plus dès le tems de Romulus & de Numa *Flôre* avoit ſes Prêtres & ſes ſacrifices à Rome, comme il paroit par un autre endroit de Varron L. VI. du même Ouvrage. Voyez Voſſius *De Idolol. L. I. C. XII.* Struvius *Synt. Antiqq. Romann. C. I. p.* 151. *& p.* 179. Lactance *L. I. C.* 20.

> .... *C'eſt la brillante* Flôre,
> *Les fleurs que ſous nos pas la Terre fait éclôrre*
> *M'annoncent ſon retour.*
> Ballet *des quatre Saiſons.*

> *De* Flôre *ni du Zéphire,*
> *De l'Aurôre & de ſes pleurs,*
> *Je n'occupe plus ma lyre*
> *Ma Muſe m'appelle ailleurs.* Téstu.

> Flôre *de mille fleurs enrichit la vèrdure.*
> Nouv. ch. de vèrs.

> *A peine la brillante Aurôre*
> *Du jour répand les prémiérs traits,*
> *Sur l'émail odorant de* Flôre
> *Une Nymphe tend ſes filets.* Ibid.

> *L'émail riche & brillant que nos champs font éclorre*
> *N'eſt encore réſervé qu'au triomphe de* Flôre. Ibid.

> *Sous les habits de* Flôre *il déguiſe* Pomone. Ibid.

FLOREBÈRTINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un très-bel œillet pourpre brun ſur un grand blanc fort rond, & large, garni de feuilles; ſes panaches ne ſont pas bien détachez, mais ſa fleur a grand éclat par l'arrangement de ſes feuilles & par la beauté de ſes couleurs. Morin. On ne lui laiſſe que quatre boutons. Id.

FLORENCE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Toſcane, en Italie. *Florentia*. Elle s'appelloit autrefois *Fluentia*, parcequ'elle eſt ſituée *ad Arni fluenta*, ſur l'Arno, qui la partage en deux parties inégales, jointes par quatre beaux ponts de pièrre. *Florence* eſt à deux lieuës au nord de Sienne. *Florence* eſt très peuplée, fortifiée, & défenduë par trois bonnes citadelles. C'eſt une des plus grandes villes d'Italie. Elle eſt capitale de Toſcane; de là vient qu'au lieu de Grand Duché & Grand Duc de Toſcane, on dit ſouvent Grand Duché de *Florence*, Grand Duc de *Florence*. Ses bâtimens ſont magnifiques, ce qui fait qu'entre les villes d'Italie, on la nomme *Florence la Belle*. *Florence* eſt la ville d'Italie où l'on parle le plus purement & le plus élégamment Italien, mais on ne l'y prononce pas ſi bien, ni ſi agréablement qu'à Rome, d'où vient le provèrbe *La lengua Toſcana in bocca Romana*, La langue de *Florence* dans une bouche Romaine. C'eſt aux ſoins de ſon illuſtre Académie, nommée della Cruſca, que *Florence* eſt redevable de la pureté & de l'élégance de ſon langage. Le Grand Duc fait ordinairement ſa réſidence à *Florence*. C'eſt le Siége d'un Archevêque. *Florence* étoit autrefois une République floriſſante. Il y a plus de deux cens ans que la Maiſon de Médicis en eſt ſouveraine. *Florence* a produit de Grands hommes; entre autres quatre Souverains Pontifes, Leon X, Clement VII, Leon XI, tous trois de la Maiſon de Médicis, & Urbain VIII, qui étoit Barberin: dans les Sciences & les beaux Arts, Dante, Guichardin, Galilée, & Lulli Aligheri, ce Muſicien ſi célébre en France ſous le régne de Loüis le Grand. Machiavel étoit auſſi Florentin. Le Concile de *Florence* eſt un Concile Général tenu en 1439. à Florence, où la réünion des Grècs avec les Latins fut faite. Selon Meſſieurs de l'Académie des Sciences la longitude de *Florence* eſt de 29 d. 30 min. & ſa latitude 43 d. 41 min.

Florence. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Florentia*.

Il eſt dans l'Armagnac, en Gaſcogne, ſur la rivière de Giers, entre Lectoure & Auch. Maty.

FLORENCE. Iris de *Florence*, *Iris Hetruſca*, *Florentina*, eſt une racine blanche groſſe comme le pouce, oblongue, laquelle on nous apporte ſéche de *Florence*, où elle croît ſans culture. Sa tige eſt ſemblable à celle de l'Iris ordinaire, *iris noſtras*, mais ſes feuilles ſont plus étroites, & ſes fleurs blanches. Cette racine quand on la tire de tèrre eſt parſemée de pluſieurs fibres, leſquelles on coupe avec la ſupèrficie qui eſt rouſſâtre; puis on la fait ſécher. On doit la choiſir bien nourrie, peſante, compacte, nètte, fort blanche, ayant une ôdeur de violette, douce & agréable, d'un goût un peu piquant & amèr. Elle contient beaucoup d'huile éxaltée & de ſel eſſentiel. Elle eſt inciſive, atténuante, pénétrante. Elle amollit, détèrge, elle éxcite le crachat, elle aide à la reſpiration; elle réſiſte au venin; elle provoque l'urine & les mois aux femmes; elle donne bonne bouche étant mâchée, les parfumeurs s'en ſèrvent ſouvent à cauſe de ſa bonne ôdeur. Lémery.

FLORENCE. ſ. m. Nom d'une eſpèce de tafetas qui ſe fabrique à Lion.

FLORENCE. Voyez FLORENT.

FLORENCÉ. Voyez FLEURDELISÉ.

FLORENNES. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Haynaut. *Florina*. Elle eſt de l'Évêché de Liége, dans le païs d'entre Sambre & Meuſe, à une lieuë au nord de Philippeville. L'Abbaye de *Florennes* eſt de l'Ordre de S. Benoît. *Florennes* fut renduë ſur la fin de l'onzième ſiécle par Baudouin Comte de Haynaut à Otbèrt Évêque de Liége.

FLORENSAC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, dans le Languedoc. *Florentiacum*. *Florenſac* eſt ſitué entre Pezenas & Agde ſur un bras de l'Érant. Cette ville a titre de Baronie, & appartient au Duc d'Uzès, à qui elle donne Séance aux États de la Province. Elle donne auſſi le nom aux Marquis de *Florenſac*, branche de la Maiſon d'Uzès.

FLORENT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Florentius*. Mr Baillet au 9e d'Août dit S. *Florent*, ou *Florence*, fut martyriſé l'an 250. à Pérouſe en Italie; Mr Chaſtelain dit auſſi *Florence* au 23e de Février, mais l'uſage eſt contraire. On dit toujours *Florent*, & jamais *Florence*; & les lieux qui portent le nom de ce Saint s'appellent S. *Florent*, & non Saint *Florence*. L'analogie eſt d'accord avec l'uſage; car quoique *Maxentius* ſe ſoit changé en Maxence, & Prudentius en Prudence, néanmoins on forme auſſi de cette tèrminaiſon Latine, des noms en *ent*, quand ils paſſent dans nôtre langue. Ainſi de *Laurentius* on a fait Laurent, Vincent de *Vincentius*, &c. Mr Chaſtelain au 3e Janv. p. 49. & 52. dit *Florent*; & il ſemble qu'il faut réſèrver *Florence* pour le féminin *Florentia*. Quelques uns diſent & écrivent *Fleuret*. Ainſi l'on trouve ſur quelques Cartes de Géographie Saint *Fleurent* au lieu de S. *Florent* en Bèrry; c'eſt même aſſez l'uſage dans cette Province de prononcer ainſi; mais c'eſt un mauvais uſage, qui n'eſt pas celui de ceux qui écrivent, & qui n'eſt point ſuivi par ceux qui parlent bien, ni même communément ailleurs.

S. Florent. Nom d'un bourg de France, dans le Bèrry, entre Bourges & Iſſoudun. *S. Florentii fanum*. Il eſt ſur le Chèr. Voyez encore San Fiorenzo.

S. Florent, *Sancti Florentii*, ou ſelon d'autres *Florentini fanum*, ou *monaſterium Glomna*, *Glomna*, eſt encore un bourg du Poitou, proche de la Loire, entre Chalone à l'orient, & Chanteauceaux à l'occident. *Hadr. De Val. Not. Gall. p. 497. col. 2.*

FLORENTIN, ine. adj. Qui appartient à Florence, ou aux Florentins. *Florentinus*. La Romagne *Florentine* eſt une partie de la Romagne qui touche le tèrritoire de Florence. C'eſt un petit païs au delà de l'Apennin, dont *Fiorenzuola* & *Citta del ſole* ſont les lieux principaux. Maty.

FLORENTIN, ine. ſ. m. & f. Qui eſt de Florence, Originaire, Citoyen, habitant de Florence. *Florentinus*, *a*. Galilée Galilei, ſçavant Mathématicien, né vèrs l'an 1564, étoit fils naturel de Vincenzo Galilei, Noble *Florentin*.

Florentin. ſ. m. Tèrritoire de Florence; l'une des trois Provinces du Duché de Florence, en Italie, & celle dont Florence, qui lui donne ſon nom, eſt la capitale. *Florentinus ager*. Le Piſan & le Siennois confinent le *Florentin* du côté du midi. Il a au couchant la Republique de Lucques, & une partie du Duché de Modéne; au nord l'Apennin, qui le ſépare du Boulenois & de la Romagne; & au levant une partie du Duché d'Urbin, le Comté de *Citta di Caſtello*, & le Pérugin. Le *Florentin* eſt plus grand tout ſeul que le Piſan & le Siennois enſemble. Outre Florence, le *Florentin* renfèrme les villes d'Empoli, de Piſtoye, de Prato, de Fiéſole, de Borgo San-Sepolcro, & de Cortone, qui ſont autant d'Évêchez. On joint pour l'ordinaire au *Florentin* la Romagne Florentine.

Florentin. ſ. m. eſt auſſi une petite ville de Languedoc en France. *Florentinum*. Elle appartient aux Marquis de Mirepoix. Davity, Corn.

S. *Florentin* eſt une petite ville de Champagne dans le Sénonois, ſur l'Armençon, entre Joigny & Flogny. *Sancti Florentini fanum*, ou *oppidum*. Dès le tems de S. Bèrnard elle portoit ce nom. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p. 197.* Voyez auſſi Florent.

FLORENTINE. ſ. f. Nom que les Fleuriſtes donnent à une tulippe qui eſt colombin clair avec beaucoup de blanc.

FLORER. v. act. ou *Donner le flore*. *Illinere ſebo*. Tèrme de Marine, qui ſignifie la même chôſe qu'eſpalmer, ou donner le ſuif à un vaiſſeau.

FLÔRÈS. ſ. f. Tèrme de raillerie, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Faire *flôrès*; pour dire, faire de la dépenſe qui éclatte, qui donne de l'avantage ſur les autres de même condition. Il fait *florès* dans les ruelles des Dames; c'eſt-à-dire, il y brille, il y paroît beaucoup. *Flores* eſt l'accuſatif pluriel du Latin *flos*.

Flôrès. L'Iſle de Florès. *Florum inſula*. C'eſt le nom de pluſieurs iſles. Il y en a une dans l'Océan Atlantique à 80 lieuës à l'oüeſt de Tercère. C'eſt une des Açores. Une autre dans l'Océan Indien, à l'eſt de celle de Java, & au ſud de celle de Borneo. On la met communément au nombre des Moluques, ſes lieux principaux ſont Batuliar, & Luſataia, ou La Sataia ſa Capitale.

FLOREY. Voyez FLEURY.

FLORIDE. ſ. f. Nom propre d'un grand païs de l'Amérique ſeptentrionale. *Florida*. La *Floride* eſt renfèrmée entre le 25e & le 40e degré de latitude nord; & entre le 270e & le 297e de longitude. La *Floride* eſt bornée au couchant & au nord par une grande chaîne de montagnes, qui la ſéparent du Nouveau Méxique au couchant & de la Nouvelle France au nord. Le Golfe du Méxique la baigne au midi, & la mèr du Méxique au levant. Jean Ponce de Léon découvrit la *Floride* la première fois l'an 1512. le jour des Rameaux que l'on appelle Pâques fleuries, ce qui fut la cauſe qu'il la nomma *Floride*. D'autres diſent que ce fut parce qu'en y entrant il y trouva les campagnes couvèrtes de fleurs, ou ſelon d'autres à cauſe de ſa beauté & de ſa vèrdure. Le païs néanmoins eſt ſtérile, ſur tout ſur les côtes. On diviſe ce païs en *Floride* Françoiſe & *Floride* Eſpagnole. La première eſt aux confins de la Virginie. La ſeconde occupe tout le reſte du païs. Jean Ribaut eſt le prémier François qui ſe ſoit établi dans la *Floride*. Il y bâtit un petit fort en 1562. & le nomma Carolin, à l'honneur de Charles IX, qui régnoit alors.

Le Golfe de la *Floride*, *Floridæ ſinus*, eſt une partie de la mèr du Nord. Il s'avance dans les côtes de la *Floride* Françoiſe & de la Preſqu'iſle de Tégeſte. S. Mather, & Agoſtino, Colonies Eſpagnoles de la *Floride*, ſont ſur ce Golfe. Maty.

Le Cap de la *Floride*, *Floridæ promontorium*, c'eſt la pointe méridionale de la prèſqu'iſle de Tégeſte, & vis-à-vis de l'iſle Cuba, dont il eſt éloigné de trente lieuës environ, & avec laquelle il forme l'entrée du Golfe de Méxique, ou le Canal de Bahama, fameux par tant de naufrages.

FLORIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Florianus*. Florien ſuccéda à Tacite ſon frère dans l'Empire. Les médailles de *Florien* ſont râres en tout métal, mais moins en petit bronze.

Florien, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Florinianus*, *a*, & dans Philaſtrius *Florianus*, *a*. *Florien*, *enne*. C'eſt une ſecte du IIe ſiécle, qui a pris ſon nom de ſon Auteur Florin, Prêtre de l'Égliſe Romaine, dépôſé avec Blaſtus pour ſes èrreurs. Florin avoit été diſciple de S. Polycarpe avec S. Irénée. Florin mettoit un Dieu auteur du mal, & par conſéquent deux principes. Fleury. Selon Philaſtrius les *Floriens* nioient auſſi le jugement & la réſurrection, ils ne croyoient point que Jesus-Christ fût né d'une Vièrge; la réſurrection, à ce qu'ils penſoient, n'étoit autre que la génération; & ils célébroient le ſoir & dans les ténébres de criminelles aſſemblées, & donnoient dans le Judaïſme, dans les rêveries du paganiſme, & dans les diſſolutions les plus brutales. On leur donne encore differens noms. Philaſtrius dit que ce ſont les mêmes que les Carpophoriens; il ajoute qu'on les appella auſſi ſoldats, *milites*, *quia de militaribus fuerunt*. S. Irénée les nomme Gnoſtiques, S. Epiphane Phibionites, Theodoret Borboriens, à cauſe des ordures de leur vie; & dit qu'il n'eſt pèrſonne aſſez malheureux pour ôſer parler de leurs myſtères infames. S. Irenée écrivit une lettre à Florin, qu'il intitula de la Monarchie, c'eſt-à-dire, de l'unité de principe. Euſébe hiſt. Eccléſ. L. V. C. 14. 15. 19. 20. S. Irenée L. III. C. 3. Theodoret *L. I. hæret. fab.* S. Auguſt. her. 69. Philaſtrius P. 3. C. 10. traitent des *Floriniens*, ou *Floriens*. *Florinien* paroîtroit mieux. Cependant Meſſieurs Fleury & Tillemont diſent *Floriens*. Voyez Florinien, *hiſt. Eccl. T. II. p. 53.*

FLORILÉGE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. *Florilegium*. Allatius appelle *florilége*, ce qu'Arcudius & beaucoup d'autres appellent *Anthologe*, ἀνθολόγιον. Le *florilége* eſt une eſpèce de Bréviaire

qu'Arcudius

qu'Arcudius a compoſé & compilé pour la commodité des Prêtres & des Moines Grècs, qui ne peuvent porter en voyage tous les volumes où les offices de leur Égliſe ſe trouvent diſpèrſez. Le *florilége* comprend les rubriques générales, le Pſeautier, & les Cantiques de la vèrſion des Septante, l'horloge, l'office des féries, & les autres offices de l'Égliſe Grécque, parmi leſquèls ſe trouve l'office des morts. Cet ouvrage fut achevé ſous les ordres du Cardinal Santorius Protecteur de la Nation Grécque. Voyez Allatius *de Libris Eccleſiaſt. Græc.*

On a auſſi donné le nom de *florilége* à des Recueils de piéces choiſies, pour marquer que c'étoit ce qu'il y avoit de plus beau, & de plus fleuri dans leur genre.

FLORIMONT. Voyez FLEURMONT.

FLORIN. ſ. m. Eſpéce de monnoye de divèrs prix ſelon les divèrs païs. *Florenus*. Il y a des *florins* d'or & des *florins* d'argent. Les autres *florins* étoient d'or pur, ou de vingt-quatre carats. Les *florins* du Rhin ſont ceux qui ont été battus de l'autorité des quatre Électeurs du Rhin, celui de Mayence, de Tréves, de Cologne, & du Comte Palatin. Les *florins* d'or ont été frappez les prémiérs à Florence, marquez d'une fleur de lis d'un côté, & de l'autre de l'image de Saint Jean Baptiſte, vèrs l'an 1252. ſelon Villani; mais on en trouve de l'année 1067. & dès ce tems-là on appelle *francs*, ou *florins*, les monnoyes d'or qu'on appelloit *ſols* auparavant. Ils valoient alors dix ſols pariſis. Jean XXII. Pape fit auſſi en l'an 1322. des *florins* d'or qu'on appelloit *florins de la chambre*. Les *florins* de France ont été appellez *deniérs*, & ont eû divèrs prix & marques. Le *florin* de France valoit autrefois douze ſols, dont les cinq font un écu. On compte encore en Dauphiné, en Provence & en Languedoc par *florins*. A Genève il ne vaut que ſix ſols. En Allemagne il y en avoit de 35 & de 40 ſols. Le *florin* d'or valoit 21 ſols, & celui d'argent quinze ſols. Les *florins* d'or à la maſſe valoient 21 ſols 3 d. Il y en avoit 26 au marc. Et les *florins* à la chaize valoient deux Florentins, dont châcun valoit 12 ſ. 2 d. & il y en avoit 70 au marc en 1308.

Philippes le Bel fit battre une monnoye qu'on appella *florin*, parce que d'un côté il y avoit une croix fleurdeliſée. Voyez M[r] le Blanc & Ménage. Il y en a qui diſent que le mot de *florin* vient de ce qu'à Florence on battoit autrefois une cèrtaine monnoye ſur laquelle on voyoit des fleurs repréſentées, & du nom de ces fleurs & de celui de Florence on la nomma *florin*.

Il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Malthe de *florins* de Rhodes. Ce *florin* vaut vingt aſpres de Turquie, & l'aſpre vaut ſeize deniers de Rhodes; & trois *florins* de Rhodes, ſix aſpres, & huit deniers font un écu au ſoleil, lequel peſoit deux deniers, dix-ſept grains, valant trente-trois ſols tournois. Le *florin* de Hollande monnoye réelle vaut vingt ſols. Le *florin* de Francfort ſur le Mein monnoye de change & réelle vaut ſoixante creutzèrs, ou vingt ſols, de même que le *florin* de Nurembèrg. Le *florin* de Palèrme & de Meſſine vaut ſix tarins, ou douze carlins, & châque carlin vaut dix grains. Le *florin* de Vienne en Autriche vaut vingt ſols, car ce *florin* vaut ſoixante crutzèrs, & châque crutzèr vaut quatre deniers.

Florin, eſt auſſi une monnoye de Comte, & eſt eſtimé ordinairement 25 ſols de la monnoye de France. En Hollande il vaut 20 ſols monnoye du païs. Le *florin* de Savoye eſt de 12 ſols; en Italie de 20 ou 25 ſols. A Francfort & à Nuremberg les Marchands tiennent leurs livres par *florins*, ſols & deniers, & le *florin* y vaut vingt ſols.

FLORINIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte; l'un de ceux que l'on donna aux Gnoſtiques. *Florinianus, a.* On leur a donné divèrs noms, comme de Borborites, ou Bourbeux, à cauſe de leurs ſaletez; de Coddiens, d'un mot qui en Syriaque ſignifie un plat, ou une marmite..... On les a encore appellez *Floriens*, Phibionites, Zacquéens & Barbelites, de quoi il eſt difficile, & peu important de ſçavoir les raiſons particulières. Tillemont. Voyez Florien. Meſſieurs Fleury, Tillemont, &c. diſent *Floriens*; cependant il ſemble qu'il faudroit dire *Flori[illegible]*, puiſqu'ils ont pris leur nom de Florin, *Florinus*, d'où ſe doit faire ſelon les régles *Florinianus*, & non pas *Florianus*. Mais Philaſtrius a dit, ou ſes Copiſtes ont écrit *Florianus*, & on le ſuit.

FLORIPONDIO. ſ. m. Nom d'un arbre qui ſe trouve en Amérique au Chily. Mr Fréziér en parle ſans en donner la déſcription. Les ſuaves odeurs des orangérs, & des *floripondios* qui embaument les maiſons. Fréziér.

FLORIR. v. n. Ce mot ne ſe dit qu'au figuré, & ſignifie, Être dans un état heureux; être en honneur & en réputation; être en crédit & en vogue. *Florere*. Un tel *floriſſoit* ſous un tel régne. Vaug. *Rem.* L'éloquence, l'art militaire *floriſſoit* en un tel tems. Id. Avant Cicéron, Hortenſius *floriſſoit* dans le barreau de Rome. Pomey. On dit plus ordinairement *fleurir* dans le ſens propre, & *florir* dans le figuré. Cependant cette régle n'eſt pas ſeure.

FLORIſSANT, ante. adj. Il ne ſe dit qu'au figuré, comme Florir, dont il a les mêmes ſignifications. État *floriſſant*. Ablanc. Armée *floriſſante*. Vaug. *Rem.* La langue Grécque ſe maintint encore aſſez *floriſſante* juſqu'à la priſe de Conſtantinople en 1453........ Cette langue ne s'eſt pas conſèrvée moins *floriſſante* dans les écrits des Hiſtoriens & des Philoſophes. M[de] Daciér. Ville *floriſſante* pour les Lettres. Pat. La République Romaine n'a jamais été plus *floriſſante* que quand elle a été prête de pèrdre ſa libèrté. Il y a des endroits où *fleuriſſant* ſeroit auſſi bien que *floriſſant*. Patru.

FLORUS. Voyez FLOUR.

FLOS. Tèrme de Coutumes. Voyez FROT, c'eſt la même chôſe.

FLÔT. ſ. m. Onde, vague, eau agitée par le vent, ou par quelque obſtacle qu'elle trouve en ſon cours. *Fluctus*. On le dit de la mèr, des lacs, & grandes rivières. Ce vaiſſeau eſt à la mèrci des *flôts*. Laiſſer gronder les *flôts*. God. Céſar ſe confioit aſſez à ſa fortune pour aller braver les vents & les *flôts*. S. Évr. Le vent étant fort impétueux rouloit des *flôts* épouvantables contre le rivage. Vaug. Les figures différentes des *flôts* qui ſe pouſſent régulièrement les uns les autres, ont je ne ſçai quoi de ſurprenant. Bouh. Les *flôts* de la mèr ſe venoient rompre à leurs pieds, & rentroient dans ce vaſte élément. Abl. Ôtera-t-on à Neptune l'empire des *flôts*, & à Pluton celui des Enfèrs? Corn. Les *flôts* d'un lac agité par la tempête, ne ſont pas moins à craindre que les *flôts* de la mèr. Nos années ſe pouſſent ſucceſſivement comme les *flôts* de la mèr. Boss. Le lendemain nous vîmes encore les triſtes débris du vaiſſeau couché ſur le côté, battu par les *flôts* qui le mîrent en piéces. Fréziér.

Le matelot troublé, que ſon art abandonne,
Croit voir dans chaque flôt *la mort qui l'environne.* Boil.

On dit auſſi des torrens, qu'ils roulent des *flôts* impétueux, à cauſe de la violence de leurs cours.

Flot, ſignifie auſſi, la pointe de marée, ou le flus de la mèr qui vient de l'Océan. *Flôt*, c'eſt le flus de la mèr lorſqu'elle monte. Fréziér. Dans ce ſens on dit un quart, un tiers de *flôt*. *Flôt & juſant, Fluxus & refluxus, venilia & ſalacia, æſtus reciprocus*, c'eſt le flux & le reflux. Il y a *flôt*, c'eſt-à-dire, la mèr monte. Dans les ports où l'on craint de manquer d'eau, il ne faut appareiller que quand il y a encore du *flôt*, c'eſt-à-dire, quand la mèr monte, quand il y a flux. Le *flôt* entre avec grande violence dans la Seine, & là il s'appelle *la barre*, & ſur la Dordogne, *le maſcaret*. Le grand *flôt* vient à la lunaiſon la plus proche des Équinoxes le 21e Mars & le 21e Septembre. On dit auſſi qu'il eſt baſſe mèr, lorſque la mèr ceſſe de déſcendre; qu'il eſt commencement de *flôt*, lorſqu'elle commence à monter; que la mèr eſt haute, qu'elle eſt pleine, ou qu'il eſt pleine mèr, lorſque la mèr ceſſe de monter.

On dit auſſi, Mettre un vaiſſeau à *flôt*; pour dire, le mettre en un lieu où il y ait aſſez d'eau pour le porter, *ubi fluctuet*. Ce vaiſſeau tire ſix pieds d'eau quand il eſt à *flôt*. L'arrivée du flux l'a mis à *flôt*. C'eſt une queſtion de Marine très-curieuſe, de ſçavoir combien les vaiſſeaux de différent calibre, & de plus, ou de moins de port, doivent tirer d'eau pour être à *flôt*, & pouvoir voguer. La Guill. Nôtre navire prend trois braſſes & demie par le dèrrière, l'avant eſt à *flôt*. De Choisi. Le Chevalier... vint ſur les ſix heures du ſoir mouiller ſon ancre de juſant auprès de nôtre *flôt*. Fréziér.

Flôt, ſe prend figurément pour, Agitation, péril. Après avoir vêcu toute ſa vie au milieu des *flôts*, ne faut-il pas venir mourir au port? Mont.

L'homme a comme la mèr ſes flôts *& ſes caprices.* Boil.

Les goutières couloient à grands *flôts*. L'eau couloit des goutières à grands *flôts*.

Flôt, ſe dit d'une cèrtaine quantité de bois qu'on conduit par eau en l'y jettant afin que l'eau l'entraîne. Il eſt pèrmis par l'Ordonnance de 1672. aux Marchands de pêcher les bois de leurs *flôts* qui auront été à fond d'eau, pendant quarante jours, après que le dit *flôt* ſera paſſé. Ces bois de *flôts* qui vont au fond de l'eau, s'appellent *bois-canards*.

Flôt, ſe prend auſſi pour, Quantité, multitude, abondance. Les larmes lui couloient à grands *flôts* des yeux. Ablanc. On fait dire à un hypocrite.

Voyez quel privilége au nôtre peut atteindre,
Avec des mots choiſis auſſi doux que le miel,
Sur les gens d'un mérite à craindre,
On répand à grands flôts *le fiel.* Des Houl.

Hé quoi? quand Juvénal de ſa mordante plume,
Faiſoit couler des flôts *de fiel, & d'amertume.* Boil.

Cotin à ſes Sermons traînant toute la terre,
Fend les flôts d'Auditeurs pour aller à ſa chaire. ID.

FLÔT. Tèrme de Coutumes. Les ſentimens ſont partagez ſur la ſignification de ce mot. Ragueau dans ſon Indice dit que les *flôts*, ou *frôcs*, ſont les *fleuves*, *torrents*, *rivières*, *étangs*, & *fontaines*. Mr de Laurière dans ſes notes ſur Ragueau pretend que *flôts* & *frôcs* ne ſont pas des *fleuves*, mais des *lieux en friche*, & des *chemins publics* : dans la prémière ſignification on peut l'entendre de lieux qui n'étant point cultivez, ſont des pâturages communs. On a dit dans le même ſens *fraux*, *fros*, *frocs*, *froux*, *fréches*.

FLÔT. Tèrme de Bâtier. C'eſt une ſorte de houpe de laine qu'on met à la têtière des mulets.

FLOTTABLE. adj. On appelle un port *flottable*, un port, un endroit où l'on peut faire flotter le bois, & le conduire, le voiturer, comme on conduit le bois flotté.

FLOTTAGE. ſ. m. Tèrme des Eaux Forêts. Conduite de bois ſur l'eau, lorſqu'on le fait flotter. Il eſt pèrmis aux Marchands de bois de ſe ſervir des eaux des étangs pour le *flottage* du bois. Les Propriétaires des héritages ſituez ſur le bord des ruiſſeaux ſont obligez de laiſſer un chemin de quatre piéds pour faciliter le *flottage* du bois à ceux qui le conduiſent. Voyez l'Ordonnance pour les Eaux Forêts.

FLOTTAISON. ſ. f. *Summum aquæ faſtigium.* Tèrme de Marine. C'eſt l'endroit du vaiſſeau qui ſe trouve à la ſurface de l'eau, ou le plan qui diviſe la partie du vaiſſeau qui eſt dans l'eau, de celle qui eſt hors de l'eau. Quand on ſoufle un vaiſſeau, pour lui faire mieux porter la voile, on lui ajoûte en dehors & vèrs la *flottaiſon* du bois, qu'on appelle le ſouflage.

FLOTTANT, ANTE. adj. *Fluctuans.* Qui flotte. Il ſe dit de toutes ſortes de vaiſſeaux qui ſont à flôt, ou des autres chôſes qui ſont ſur l'eau. On voyoit des corps *flottans* du débris de ce naufrage.

FLOTTANT, ſe dit auſſi figurément d'un éſprit irréſolu, ſur lequel on ne peut fonder aucune aſſurance. *Incertus*, *inſtabilis.* Ils étonnèrent les courages encore *flottans* & incèrtains. Il étoit *flottant* entre l'éſpérance & la crainte. Une fortune *flottante* & mal aſſurée.

Son cœur toûjours flottant *entre mille embarras,*
Ne ſçait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas. BOIL.

Errant à la mèrci d'une amour inſenſée,
J'étois toûjours flottant *de penſée en penſée.* L'AB. TÊTU.

FLOTTANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des vaiſſeaux & des poiſſons ſur les eaux. Paris porte d'argent au navire équipé d'argent, *flottant* ſur les ondes de même.

FLOTTER. v. n. Être porté ſur l'eau. *Fluctuare*, *jactari fluctibus.* Un vaiſſeau qui *flotte* ſur les mèrs. Le liége & les autres bois légérs *flottent* ſur l'eau.

Ce mot vient de l'Allemand *flotten*, qui ſignifie la même chôſe. MÉNAGE, aprés Voſſius.

FLOTTER, ſe dit auſſi des bois à brûler, ou de charpente, qu'on fait deſcendre en trains & radeaux, & écluſées ſur des rivières navigables; & de celui qu'on jette à bois perdu ou bûche à bûche dans les petites, qui ſuit le fil de l'eau juſqu'à ce que l'on l'arrête aux lieux où on le met en train. On a trouvé l'invention de faire *flotter* le bois, & l'amener à Paris, ſeulement l'année 1618. On dit *flotter* de tout ce qui eſt ſur l'eau, qui en ſuit le cours, ou qui eſt porté au gré des vents, on le dit des débris d'un vaiſſeau, des corps morts, &c. Les glaçons que nous vîmes *flotter* tribord, & babord du vaiſſeau, ne laiſſèrent plus lieu d'en douter. FRÉZIÉR.

FLOTTER, ſe dit auſſi figurément de toutes les chôſes légères qui ſont agitées des vents. *Fluctuare*, *moveri*, *agitari.* On voyoit dans l'armée *flotter* les étendarts. Les plumes des cavaliérs *flottoient* au gré des vents. Apollon avoit de longs cheveux blonds qui lui *flottoient* ſur les épaules. Europe empoignoit d'une main l'une des cornes du Taureau, & de l'autre elle arrêtoit ſon voile qui *flottoit* au gré du vent. ABLANC.

A voir ſi près de nous flotter *ſes étendarts*
A quelque noble éffort qui n'auroit dû s'attendre?
P. BUFFIÉR.

FLOTTER, ſe dit encore figurément des agitations d'éſprit, & des irréſolutions. *Nutare*, *fluctuare*, *vacillare*, *moveri*, *agitari.* La plûpart des éſprits foibles *flottent* toûjours entre diverſes paſſions. Son éſprit *flotte* depuis longtems ſur le choix d'une profeſſion. La fineſſe n'eſt ni trop bonne, ni trop mauvaiſe, elle *flotte* entre le vice & la vèrtu. LA BRUY.

Et de tes noirs forfaits la peinture étenduë
Ne laiſſe plus flotter *ma haine ſuſpenduë.* CORN.

Entre un devoir auſtère, & l'amour des plaiſirs
Un cœur flotte, *incèrtain de ſes propres déſirs.*
NOUV. CH. DE VÈRS.

FLOTTER, ſe dit au figuré de ce qui eſt mitoyen, de ce qui eſt entre deux chôſes, dont il participe, ſans être ni l'une ni l'autre. *Intereſſe*, *medium eſſe.* L'opinion de Calvin n'eſt pas celle de Zuingle, & tout ce qui ſemble *flotter* entre les deux ne ſera que l'une ou l'autre des deux opinions à demi expliquée, ou tout au plus je ne ſçai quoi de bizarre formé ſur l'une & ſur l'autre, qui peut varier à l'infini ſuivant la penſée de chaque particulier, & n'a aucune autorité publique. PÉLISSON.

FLOTTÉ, ÉE. adj. *Jactatus fluctibus*, *undis.* Ce mot n'a d'uſage qu'en cette phrâſe, Bois *flotté*, qui ſe dit du bois à brûler qui eſt venu à flôt par la rivière. Le bois *flotté* n'eſt pas ſi bon à brûler que le bois que l'on voiture par le moyen des charriots, & des batteaux.

On dit baſſement & par dériſion, qu'un homme eſt un viſage de bois *flotté*; pour dire, qu'il eſt d'une figure, d'une mine peu agréable.

FLOTTE. ſ. f. Nombre conſidérable de vaiſſeaux qui vont enſemble, ſoit en guèrre, ſoit en marchandiſe. *Navium claſſis.* Salomon fit équipper une grande *flotte*. On a vû des *flottes* en Orient de 3000 vaiſſeaux. La *flotte* de Philippe II. qui échoüa en Anglètèrre, étoit de mille vaiſſeaux. On dit, Aller de *flotte*, aller de conſèrve; pour dire, Naviger de compagnie.

En Éſpagne il y a la grande & la petite *flotte* pour faire le commèrce des Indes occidentales : la petite *flotte* s'appelle en Éſpagnol *Armadilla*, c'eſt un nom diminutif qui veut dire *petit armement*.

Ce mot eſt un dérivé de *flot*, & de *fluer*, ou de *fluctus.* Voyez FLUSTE, vaiſſeau.

FLOTTE, ſe dit figurément & par mépris de pluſieurs pèrſonnes qui viennent enſemble. *Turba*, *gens*, *numerus.* Il eſt venu chez moi une *flotte* de gens me demander à ſouper. Il vint en ce tems-là une *flotte* d'Auteurs, de Poëtes, de Comédiens. Deſmarais a dit dans les Viſionnaires, Une *flotte* d'Amans vient de vous arriver. Et anciennement ce mot ſignifioit, une *troupe d'hommes.*

On dit en quelques Provinces *flotte* de ſoye, pour un paquet, ou Écheveau.

FLOTTE, ſe dit encore des trains de bois qu'on conduit en le faiſant flotter. Il y a trois ſortes de manières de conduire le bois, la prémière eſt par charois, la ſeconde par bateau, & la troiſième par *flotte*.... On conduit par *flottes* les bois qui ſont éloignez. CARON.

FLOTZ, ou FLOC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Flotia.* Elle eſt dans la Valaquie ſur la rivière de Jauniſſa, près de ſon embouchure dans le Danube, vis-à-vis de la ville d'Axiopoli. MATY.

FLOU. Tèrme de Peinture, qui ſe dit avec la particule *à*, & qui fait une ſorte d'advèrbe. Peindre *à flou*, c'eſt peindre d'une manière tendre, légère, noyée, & oppôſée à cette autre manière que l'on appelle dure, & ſeche. Ce qui ſe fait avec une petite broſſe de poils beaucoup plus légers que ceux du pinceau ordinaire, laquelle broſſe on repaſſe légèrement par deſſus tout ce que le pinceau a prémièrement éxécuté.

FLOU. ſ. m. Nom propre d'homme. S. *Flou*, Évêque d'Orléans. Le nom de ce ſaint Évêque d'Orléans eſt en tous les éxemplaires connus du Martyrologe, dit de S. Jérôme; en celui de S. Vilbrod d'Èſternach il eſt nommé *Floſculus*; en celui de Corbie, *Fuſculus*; en celui de S. Vandrille porté à Lucques, *Fluſculus*; dans l'Uſuard manuſcrit de S. Gèrmain des Prez, qu'on croit être autographe, il eſt appellé *Fuſcolus*; dans celui de la prémière édition de Molan *Floſcolus*; dans celui de la ſeconde *Floſculus.* Les Modèrnes ont bien autrement déguiſé ſon nom. Le Belin de Padouë de l'édition de Veniſe a *Fulcolus*; celui de l'édition de Paris, *Floſtolus*; Galéſinius, de même; Felicius *Furcolus*; Vytford *Fruſtolus*; un Martyrologe manuſcrit de Pragues peu ancien, *Eſtoſculus.* Adrien de Valois ſoutenoit que *Fuſculus* étoit le ſeul véritable; toutefois l'Égliſe Paroiſſiale de ſon nom, qui eſt à Orléans, l'appelle *Floſculus* dans l'Office. CHASTELAIN, *Martyrol. p.* 501, 502.

FLOUET, ETTE. adj. Corps délicat, de mauvaiſe conſtitution & peu robuſte. *Imbecillus*, *tener*, *delicatus.* Quelques-uns diſent *fluet*. L'Académie dit l'un & l'autre. C'eſt un homme trop *flouet* pour réſiſter aux fatigues de la guèrre. Damoiſeau *flouet*. MOL. On croit que *fluet* ſe dit plus ordinairement.

Ce mot vient de *fluxa & non firma ſanitatis.*

FLOUETTE. ſ. f. Nom que quelques-uns donnent ſur mèr à une girouette.

FLOUR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Florus.* Mr. Plantevit de la Pauſe, Évêque de Lodève au XVIIe ſiécle, écrit dans l'hiſtoire de

de ſon Égliſe que *S. Flour* étoit contemporain des Apôtres. D'autres, comme Baillet, prétendent qu'il n'eſt que du IVe ſiécle. *S. Flour* prêcha l'Évangile dans la Gaule Narbonnoiſe & les Provinces voiſines. On prétend qu'il s'arrêta principalement au lieu où l'on a depuis bâti une ville, à qui l'on a fait porter ſon nom, au lieu de celui d'Indiac, ou d'Indiciac, qu'elle portoit alors. Le corps de *S. Flour* s'eſt toujours inviolablement conſervé dans cette ville : c'eſt ce qui fut vérifié par l'Évêque Charles de Noailles, qui ouvrit la châſſe pour en faire la viſite du tems de Louis XIII. Il y trouva tous les os en leur place, le reſte du corps s'étoit conſumé. Baillet, *au 3e de Nov.*

On ne change rien en nôtre langue au nom Latin des autres hommes qui ont porté le même nom *Florus* ; ainſi l'on dit, *Florus*, Hiſtorien Romain, Eſpagnol de nation, & de la famille des Annéens, comme les Seneques & Lucain, vivoit deux cens ans après Auguſte. *Florus*, Diacre de l'Égliſe de Lyon, écrivit ſur les matières de la prédeſtination dans le IXe ſiécle.

S. Flour. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale de France en Auvèrgne. *Floropolis*, *S. Flori fanum Indiciacum*, ou *S. Flori oppidum apud Indiciacum*. Elle eſt au piéd du mont Cental, ſur la petite rivière de Larder, à vingt lieuës au midi de Clèrmont. L'Évêque de *S. Flour* eſt ſuffragant de Bourges. Quelques-uns prennent *S. Flour* pour l'*Indiciacus* des Anciens. Maty. C'eſt Jean XXIIe qui établit un Évêque à *S. Flour*. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 578. C'eſt le ſecond Siége d'Auvèrgne.

Pluſieurs ont eſtimé que le *Rueſſium* de Ptolémée étoit la ville de *S. Flour* en Auvèrgne ; mais le P. Odo Jéſ. dans ſes Antiquitez de Nôtre-Dame du Puis prétend que *S. Flour* eſt une ville nouvelle, & que ce n'étoit anciennement qu'un village aſſis ſur un rocher, nommé *Mons Planus*, où il y avoit un Prieuré. Ce village s'étant peuplé à cauſe de ce Prieuré, & depuis fèrmé de murailles, fut enfin créé ville & Évêché par Jean XXIIe. C'eſt le ſecond Siége d'Auvèrgne ; il eſt ſuffragant de Bourges. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 578. *Catel, Mém. de l'Hiſt. de Langued. L. II. C.* 12.

FLOYON. ſ. m. & nom propre de lieu. *Fleon*, *Fleo*. Le Grand *Floyon*, *Fleo major*, le petit *Floyon*, *Fleo minor*, village de la Tiérache en Picardie. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 549.

FLU.

FLUCTUATION. ſ. f. Ce mot dans ſon origine ſignifie agitation ſemblable à celle des flôts, mais il n'eſt point en uſage en ce ſens. Mr Dionis s'en eſt ſèrvi en parlant des fiſtules & des abſcès, lorſqu'il dit, il faut ouvrir ces abſcès (à l'anus) de bonne heure ; & n'attendre point une grande *fluctuation* comme aux autres abſcès. Dionis. Ce mot ne peut ſignifier ici que deux chôſes, ou l'abondance des humeurs qui ſont portées à l'endroit où eſt l'abſcès, & qui ſe répandent d'un côté, ou d'un autre, quand on y porte la main, & qu'on preſſe ; ou ce grand élancement, & ce battement douloureux qu'on ſent quand les humeurs qui forment l'abſcès cauſent par leur malignité & par leur quantité une violente tenſion à la partie qu'elles affligent. Ailleurs le même Auteur dit qu'en cèrtaines occaſions il faut faire à la mammelle une ouvèrture avec une lancette, auſſi-tôt qu'on y ſent de la *fluctuation*, & de même aux glandes qui ſont aux deux côtez de la luette. Voyez cet Auteur dans ſon traité des opérations de Chirurgie.

FLUCTUEUX, euse. adj. Qui eſt agité de mouvemens contraires, ou violens. *Fluctuans*. Le Détroit de Magellan eſt continuellement *fluctueux* & orageux.

On le dit auſſi au figuré d'un eſprit inconſtant & irréſolu, qui ne ſçait à quoi ſe déterminer. Nous ne trouvons pourtant point ce mot en ce ſens, & nous doutons qu'il fût bien.

FLUER. v. n. Couler. *Fluere*, *labi*. Il y a des rivières qui *fluent* du Midi au Septentrion, comme le Rhin ; d'autres *fluent* de l'Occident au Levant, comme le Pau & le Danube. Comme la tèrre a plus de maſſe, elle a auſſi plus de vîteſſe que l'athmoſphère de l'air qui l'environne ; on doit donc ſentir de la réſiſtance (dans la zône torride) comme ſi l'air *fluoit* ſur un corps immobile. Frézier. Les courans que l'on remarque vèrs les côtes de la Guiane ſèrvent à remplacer les eaux qui *fluent* par ce détroit. (De Baham). Id.

Ce mot vient du Latin *fluere*. En parlant de l'eau, il n'eſt guère en uſage qu'en cette phrâſe. La mèr *flue* & *reflue*. L'Acad.

Fluer, eſt auſſi un tèrme de Médecine, qui ſe dit de l'écoulement de quelque humeur par quelque partie du corps, ou quelque playe. Les humeurs *fluent* en abondance du cèrveau pendant le rhume. Sa playe, ſa fiſtule *fluent* toûjours. Quand les hémorroïdes ne *fluent* que médiocrement, il n'y faut point toucher. Dionis.

FLUIDE. adj. m. & f. Qui n'eſt pas ſolide, mais coulant, & diſpôſé à ſe mouvoir ; qui coule aiſément. *Fluidus*. L'air & l'eau ſont des élémens *fluides*. La région planétaire doit être *fluide*. Cette encre eſt trop épaiſſe, il faut la rendre plus *fluide*. Un tas de ſable eſt un corps *fluide*, différent des corps liquides, en ce que les parties de ceux-ci ſe meuvent actuellement, & que celles de l'autre ne ſont que diſpôſées à ſe mouvoir. Régis. C'eſt la configuration des parties dont un corps eſt compôſé, qui fait la fluidité. Lorſque la ſurface de ces particules eſt ronde, & unie, le corps qui naît de leur aſſemblage eſt *fluide*. Borell.

Fluide, ſe dit auſſi figurément en Morale des diſcours coulans & naturels. Ce Poëte a un ſtile *fluide*, ſes vèrs ne ſont point durs ni forcez. La plume de cet Auteur eſt fort *fluide*. Il vaut mieux dire un ſtile coulant qu'un ſtile *fluide*. Plume *fluide* ne ſe dit guères, ou point du tout.

Fluide. ſ. m. Corps liquide, qui coule, qui peut couler, qui a de la fluidité. *Fluidum*. Ce *fluide* (l'air) renfèrmé dans les pôres des alimens ſe dilate par la chaleur de l'eſtomac. Lémery.

FLUIDITÉ. ſ. f. Qualité des chôſes liquides & fluides, qui leur donne la facilité de ſe mouvoir. *Fluiditas*. La gelée arrête la *fluidité* de l'eau. Un ſyrop trop cuit s'épaiſſit & perd ſa *fluidité*.

Fluidité, ſe dit auſſi de la qualité de la région céleſte & éthérée. Les nouveaux Aſtronomes ont été forcez d'avoüer la *fluidité* des cieux pour expliquer le phénoméne de Mars acronique.

Fluidité, ſe dit figurément en Morale, du ſtile, du diſcours, quand il eſt naturel & coulant. Cet Orateur parle bien & avec une grande *fluidité*, avec une ſuitte de paroles fort naturelles.

FLUIN. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *rivière*. *Fluvius*.

FLUM. ſ. m. Rivière. Vieux mot qui eſt hors d'uſage. Il vient de *flumen*, dont il a la ſignification.

FLUONIA, ou FLUONIE. ſubſt. f. Tèrme de Mythologie. Nom que l'on donnoit à Junon, par rapport au ſèrvice qu'elle rendoit dans les accouchemens. *Juno Fluonia*. Les femmes invoquoient & honoroient Junon ſous le nom de *Fluonie*, parce-qu'elles croyoient qu'elle arrêtoit le ſang, ſoit dans la conception, ſoit dans leurs ordinaires. Voyez Feſtus à ce mot, Arnobe L. III. Voſſius *De Idololatriâ L. II. C.* 26. Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p.* 154.

Ce mot vient *à fluore ſanguinis quem cohibere credebatur*.

FLUS, ou FLUX. ſ. m. *fluxus*, *fluctus*, *æſtus*. Qui ſe dit de ce mouvement périodique, & réglé de la mèr, qui ſe fait deux fois pendant le jour, en pouſſant les eaux vèrs le rivage ; & c'eſt le *flux*, qu'on appèlle auſſi le *flot*, ou le *montant* ; ou en ſe retirant du rivage, & ce mouvement s'appelle *reflus* ou le *jouſant*, le *juſſant*, l'*ébe*, le *deſcendant*. Il y a toujours une eſpéce de repos qui dure un quart d'heure entre le *flus*, & le *reflus*, & alors comme la mèr eſt dans plus grande hauteur, on l'appelle *pleine mèr*. Le *flux* arrive lors que les eaux de la mèr venant de l'Équateur, & coulant vèrs les pôles des deux côtez du monde, ſe répandent, & s'élévent ſur les côtes. Le *flus* eſt un mouvement des eaux qui ſe fait des Tropiques vèrs les pôles ; le *reflus* eſt un mouvement contraire. Roh. Ce mouvement ſuit en quelque façon le cours de la lune, car il recule chaque jour de trois quarts d'heure. Il s'éleve davantage dans les pleines lunes, & encore plus dans les Équinoxes. Ce *flus* eſt ordinaire dans l'Océan, où il croît beaucoup. Au mont Saint Michel il s'éléve de 80 piéds, & remonte en quelques fleuves plus de quarante lieuës. Il eſt plus râre dans la Méditèrranée. Il eſt fort ſenſible à Veniſe, & un peu ſur la côte de Gennes & de Provence, où il n'eſt que de deux ou trois doigts. Il n'y en a point du tout vèrs la Morée, quoiqu'il y en ait dans l'Euripe ; & les courans y ſont ſi fort ſenſibles & changeans, qu'on a débité qu'Ariſtote s'y étoit jetté pour ne les pouvoir pas comprendre. En pleine mèr l'eau ne s'éleve jamais que d'un piéd ou deux. Au milieu du Détroit de Magellan les deux *flus* venant de deux mèrs contraires, ſe heurtent avec grande violence.

Les vents augmentent beaucoup les marées quand ils portent vèrs les côtes, & ils les diminuent quand ils portent au large. Les différens détours qu'il faut que les courans prennent dans les côtes lorſque la mèr monte dans l'Océan, retardent l'heure de la pleine mèr dans différens endroits, de ſorte que plus les ports ſont avancez dans les tèrres & leurs embouchures étroites, plus la mèr eſt longtems à y monter, & moins elle y eſt haute.

Les différentes manières dont les courans frappent les côtes, & ſont renvoyez vèrs d'autres côtes, y font monter la mèr beaucoup plus haut. Par exemple, les courans de l'Océan allant frapper les côtes d'Anglètèrre, ſont renvoyez ſur les côtes de France, & y font monter les eaux juſqu'à 45 piéds en quelques endroits des côtes du nord de Bretagne, quoiqu'elles ne montent qu'à 16 ou 18 piéds ſur les côtes du ſud de Bretagne, & juſqu'à 12 ou 15 piéds ſur les côtes du nord d'Eſpagne.

L'établiſſement des marées, ou l'heure de la pleine mèr en nouvelle & en pleine Lune, eſt ſur les côtes de France de la manière qui ſuit.

A 3 heures. o. m. Dans toutes les côtes de Gaſcogne & de Poitou, elle monte 15 piéds.

3 h. 45 m. Dans les ports de Bayonne, Arcaſſon, Royan, aux entrées des rivières de Charente, de Seutre, de Garonne, dans les rades de l'Iſle Dée, de Chef de bois, & de la Rochelle, elle monte 15 piéds.

3 h. 45 m. A l'entrée de la rivière de Loire, à la bonne Ance.

5 h. o. m. A Mendin.

5 h. 30 m. A Penbœuf.

8 h. o. m. A Nantes.

3 h. o. m. Le long de la côte du Sud de Bretagne, depuis l'entrée de la rivière de Loire, juſqu'au Ras de Fontenay, elle monte 18 piéds.

3 h. 45 m. Dans les entrées des rivières de cette côte, & dans le Ras de Fontenay.

4 h. o. m. Dans Lyroiſe, & le paſſage du four, elle monte 18 piéds.

3 h. o. m. Dans les rades de Douarnénez, & de Bèrtaume, elle monte 20 piéds.

5 h. o. m. A l'Iſle de Bas, elle monte 25 piéds.

5 h. 15 m. Aux ſept Iſles; elle monte 30 piéds.

6 h. o. m. A Bréhat, Saint Malo, & Cancale, elle monte 45 piéds.

6 h. . . . A Granville, elle monte 40 piéds.

6 h. 45 m. Dans le Ras de Blanchart, & au Cap de la Hague, elle monte 40 piéds.

9 h. 30 m. Aux Iſles d'Ornay, de Jarſée, & de Garneſée, elle monte 40 piéds.

8 h. o. m. A Chèrbour, & à la Hougue, elle monte 40 piéds.

9 h. o. m. Dans toute la côte depuis la Hougue juſqu'au Cap de Caux, ou d'Entifèr, elle monte 18 piéds.

11 h. o. m. Le long de la côte depuis le Cap de Caux juſqu'au pas de Calais, elle monte 18 piéds.

4 h. o. m. Dans le pas de Calais, elle monte 18 piéds.

3 h. o. m. Dans toutes les Canaries, elle monte juſqu'à 7 ou 8 piéds.

2 h. 15 m. Le long des côtes de Barbarie depuis le Cap Géèr juſqu'au détroit de Gibraltar, elle monte 10 piéds.

1. h. 30 m. Le long des côtes d'Eſpagne depuis le détroit de Gibraltar juſqu'au Cap de Sainte Marie, & une heure plus tard dans les rades, elle monte 10 piéds.

3 h. o. m. Le long de toutes les côtes de Portugal à l'entrée des rivières & des ports, & une heure plus tard dans les rades depuis le Cap de Sainte Marie juſqu'au Cap de Finiſtèrre, elle monte 10 piéds.

3 h. o. m. Le long des côtes depuis le Cap Finiſtèrre juſqu'à Saint Jean de Luz, elle monte 15 piéds.

3 h. 45 m. Dans les ports de la Corogne, de Bitance, de Férol, de Fontaine, de Vivèrs, de Ribadeus, à Villa Sant Andero, à Bilbao, elle monte 15 piéds.

Depuis 4 h. 30 m. juſqu'à 5 h. o. m. & une demie heure plus tard dans les ports, aux Iſles Sorlingues, & depuis le bout de l'Angletèrre de ce côté là juſqu'à Gouſtard, elle monte 20 ou 24 piéds.

7 h. o. m. & ſucceſſivement à 9 h. o. m. 10 h. 30 m. 11 h. 30 m. depuis Gouſtard à Porlan, l'Iſle de Wicht, à la rade de Sainte Hélèrme, juſqu'à Douvre, elle monte 24 piéds & ſuccéſſivement 18, & 16.

Du côté de l'orient d'Angletèrre à 11 h. o. m. à la rade des Dunes, elle monte 12 piéds. A 12 h. o. m. depuis l'Iſle de Tanet juſque devant la Tamiſe, elle monte 12 piéds auſſi. A 10 h. o. m. depuis la Tamiſe juſques devant Yarmouth, & la pointe de Vint-erton, elle monte 15 piéds. A 9 h. o. m. de Vint-erton juſqu'à la pointe de Trimingham, elle monte 15 piéds. A 3 h. o. m. aux entrées des rivières de Thées & de Tine, elle monte 18 piéds.

3 h. o. m. Le long des côtes du nord d'Écoſſe, & des Iſles Orcades, elle monte 18 piéds.

Sur les côtes d'Irlande 6 h. 30 min. du côté du nord depuis l'Iſle Raghlins juſqu'au Nord-Cap. A 4 h. o. m. dans toutes les côtes de l'oueſt, du ſud, du Sudeſt depuis le Nord-Cap juſqu'au Cap Carnarot, & toujours plus tard dans les ports, & dans les rivières, à meſure qu'elles ſont plus avancées dans les tèrres. A 9 h. o. m. Le long de la côte de l'Eſt d'Irlande, depuis le Cap Carnarot juſqu'à l'Iſle Raghlins, & dans la côte d'Écoſſe & d'Angletèrre depuis le cap Cantir juſqu'à l'Iſle d'Anglezey, elle monte 18 piéds. A 6 h. 30 m. depuis l'Iſle d'Anglezey juſqu'au Cap de Saint David. A 5 h. 45 m. à Penbrok, à l'Iſle Londey, & dans la baye de Briſtol. A 5 h. o. m. depuis la pointe de Hartland juſqu'au cap de Cornoüaille.

Sur les côtes de Flandre à 12 h. o. m. en dedans des bancs depuis le pas de Calais juſqu'à l'embouchure de l'Eſcaut elle monte 18 piéds, & au large des bancs de Flandre en la route, elle monte 15 piéds.

Sur les côtes de Hollande à 1 h. o. m. à l'embouchure de l'Eſcaut elle monte 20 piéds. A l'embouchure de la Meuſe à 1 h. 45 m. elle monte 20 piéds. Hors le Téxel à la côte à 6 h. o. m. elle monte 20 piéds. En rade des Marchands en dedans du Téxel à 8 h. o. m. elle monte Devant Médemblic à 10 h. 30 m. elle monte 15 piéds. A Horn à 12 h. o. m. elle monte 15 piéds. A Amſtèrdam à 3 h. o. m. elle monte 7 piéds. Sur toutes les autres côtes de Hollande, & ſur celles d'Allemagne & de Danemarc à 12 h. o. m. elle monte 15 piéds.

Sur la côte du ſud de Tèrre neuve à 7 h. 30 m. elle monte 6 à 7 piéds.

Dans les mèrs Méditèrranées, dans la mèr Baltique, & aux Iſles de l'Amérique le *flus* n'eſt point réglé, il y eſt cauſé par les vents, & les marées ne montent pas ſenſiblement.

Aux Iſles fort éloignées des tèrres la mèr ne monte ordinairement depuis la baſſe juſqu'à la pleine mèr que de 6 à 7 piéds.

On dit qu'aux Indes, & aux côtes de Malabar, & de Coromandel, elle ne monte que de 9 à 10 piéds.

A l'iſle de Sainte Catherine au Bréſil, les marées ſont fort ſenſibles, mais peu réglées, ou peu connues. FRÉZIÉR.

L'an 1609. il y eut *flus* & *reflus* deux fois en une heure dans la Tamiſe. Le ſecond n'étoit apparemment qu'un reſte du prémiér, & tous deux n'étoient que la décharge de la même marée; mais qui l'avoit ainſi coupée en deux. *Larrey, hiſt. d'Anglet.*

Les Anciens feignoient que Neptune avoit deux femmes, pour figurer le *flus* & *reflus* de la mèr: *Venilia, cùm venit ad terram, Salacia, cum redit ad ſalum.* Céſar Draconus a fait un nouveau ſyſtême du *flus* & du *reflus* de la mèr, où il éxplique fort bien toutes ſes irrégularitez. Voyez les nouveaux Philoſophes, Deſcartes, Gaſſendi, Régis, &c. & les Mathématiciens qui ont traité de la mèr, le P. De Chales Jéſuite, M. Bouguer dans ſon Traité complet de la Navigation, &c.

La queſtion du *flus* & *reflus*, ou *flux*, & *reflux*, eſt l'écueil de la Philoſophie, & l'abîme où ſe pèrd l'eſprit humain. BOUH. Pluſieurs penſent que les rivières ſont la cauſe du *flux* & du *reflux*; comme ſi en ſortant de la mèr, elles la faiſoient couler avec elles, & qu'en y retournant elles la fiſſent rebrouſſer, & ſe replier ſur elle-même. Quelques Docteurs Arabes attribuent *le flus* & *reflus* à la révolution journalière du prémier mobile, comme ſi le ciel en tournant donnoit le branle aux eaux auſſi bien qu'aux aſtres. Un Mathématicien de nôtre tems penſe que *le flus* & *le reflus* vient du balancement que le globe de la tèrre a ſur ſon axe: comme ſi la tèrre s'inclinant deux fois le jour du midi au ſeptentrion, & puis ſe relevant du ſeptentrion au midi, faiſoit aller & revenir les eaux ſelon la divèrſité de ces mouvemens. D'autres ne pouvant comprendre *le flus* & *reflus*, diſent ſans tant de façon, que la mèr a d'elle-même cette agitation périodique; ou qu'un Ange n'a d'autre affaire que de balancer ainſi les flôts. Enfin, Deſcartes ſoutient que la Lune paſſant ſur la mèr preſſe l'air entre ſon globe & cet élément; que l'air preſſé pouſſe l'eau, & la fait couler des deux côtez; ce qui fait le *flus*: qu'enſuite l'eau ſe remet peu-à-peu en ſa prémière ſituation à meſure que la Lune paſſe, & qu'elle ceſſe de preſſer l'air; ce qui fait le *reflus*. Du reſte Apulée dans ſon Livre *De Mundo* avoit inſinué ce ſentiment longtems avant Deſcartes. Mais les bizarreries du *flus* & *reflus* ſont encore plus étranges que celles de la Lune, & on ne voit pas que cet aſtre, tout changeant qu'il eſt, puiſſe être la cauſe de tant de divèrſes agitations. Pour bien démêler un mouvement ſi réguliér, & ſi irréguliér tout enſemble, il faudroit trouver une cauſe qui en expliquât tous les accidens, & c'eſt ce que les Philoſophes ne feront peut-être jamais. Voyez l'entretien ſur la mèr parmi les Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne, il y a pluſieurs chôſes ſur le *flus* & le *reflus* de la mèr, qui ſont dites d'une manière fort agréable.

FLUS ET REFLUS, s'employent auſſi figurément. Lorſque la paſſion agite l'éſprit, elle l'entraîne ſans ceſſe de côté & d'autre, & dans ce *flus* & *reflus* pèrpétuel de ſentimens oppôſez, il change à tous momens de langage & de penſée. BOIL. M. Ménage n'approuve pas trop *flus* & *reflus* dans le figuré; & blâme Malhèrbe pour avoir dit d'une femme,

> *Que ſon ame incèrtaine,*
> *A, comme l'Ocean, ſon* flus, *& ſon* reflus.

FLUS, en tèrmes de Médecine, eſt un écoulement d'humeurs, qui cauſe une maladie différente ſelon l'endroit où il ſe fait, & l'humeur qui en découle, comme *flus* de ventre, ou dévoyement. *Fluxus, rheuma, fluor, profluvium.* Les *flus* de ventre ſont de quatre ſortes, differens de nature, de cauſe & de noms; ſçavoir, *lienterie, celiaque, diarrhée, & dyſenterie*; expliquez à leur ordre. On dit auſſi, le *flus* hépatique. Les femmes ſont ſujettes à [illegible] ſortes de *flus*. Le prémier arrive tous les mois, & s'appelle [illegible] *menſtruel*. On l'appelle auſſi leurs *purgations*, leurs *tems*, leurs *ſemaines*, parceque ils viennent tous les mois, & durent ſouvent

ſept

ſept jours aux femmes graſſes & gourmandes. On les appelle auſſi leurs *fleurs*, ſoit que ce mot ait été pris pour *flueurs*, ſoit parce-qu'elles précédent la conception, comme les *fleurs* des plantes précédent les fruits. Le ſecond *flus* arrive en leur accouchement. Le troiſiême eſt déſordonné, & faute d'autre nom s'appelle par les Médecins *flus muliébre*, & populairement *fleurs blanches*. Il procéde de quelque humeur corrompuë qui ſort ſans ordre & limitation de tems, laquelle eſt tantôt claire & blanchâtre, comme du petit lait, ou du coulis d'orge mondé, tantôt jaûne ou pâle, tantôt vèrdoyante, & le plus ſouvent ſi cuiſante & brûlante, qu'elle écorche prèſque toutes les parties qu'elle touche. Les fleurs blanches & ſanieuſes procédent de pituite; les pâles, jaûnes & cuiſantes, de bile; les noires & épaiſſes, de mélancolie.

FLUS DE BOUCHE, autrement *ſalivation*, eſt un écoulement copieux de ſalive & d'autres humeurs impures qui ſe fait par la bouche. Il y a des maladies dans leſquelles le *flus de bouche* vient quelquefois de ſoi même. On provoque ordinairement le *flus de bouche* par le moyen du mèrcure, pour la guériſon des maladies vénériennes.

On dit *donner le flus de bouche*; pour dire, éxciter le *flus de bouche*.

On dit figurément, qu'un homme a un grand *flus* de bouche, quand il veut toujours parler, & ne point laiſſer parler les autres. *Loquacitas, proſluentia verborum, volubilitas linguæ*. On dit auſſi, un grand *flus* de paroles.

Flus de bouche, *flux* de paroles, *Logodiarrhoea*. MASC. Un *flus* de bourſe, en parlant d'une dépenſe qui ſe fait avec profuſion. Ce dèrniér eſt burleſque. *Flus* de larmes, ne ſe dit point élegamment. MÉN.

FLUS, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux de cartes, quand il y en a pluſieurs de ſuite de même couleur. Joüer à la Belle, au *flus*, & au trente & un. La même choſe au Hoc s'appelle *ſéquence*, au Picquet *quinte*, *quarte*, *tièrce*. Au jeu d'Ombre être à *flus*, c'eſt n'avoir que des triomphes, & ne pouvoir lâcher.

FLUſTE, ou FLUTE. ſ. f. *Fiſtula*. Inſtrument de Muſique, le plus ſimpſe des inſtrumens à vent, dans lequel on ſouffle pour le faire joüer, & dont on change les tons en ouvrant ou en bouchant avec les doigts les trous qui ſont diſpôſez éxprès dans ſa longueur.

Ce mot vient du Latin *fiſtula*. Borel ſoûtient qu'il vient de *flutta*, qui ſignifie une lamproye, ainſi dit *à fluitando in fluviis*, parce que la *flûte* eſt longue comme la lamproye, & a pluſieurs trous comme ce poiſſon, qui en a le corps garni de part & d'autre. Du Cange le dérive de *flora*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

Il y a pluſieurs ſortes de *flutes*. La ſimple eſt celle qu'on appelle *flute de Pan*, & ordinairement le *ſifflet de Chaudronnier*. Elle conſiſte en pluſieurs tuyaux joints enſemble faits de cuîvre, de fèr blanc, ou d'une aîle d'oye coupée. Ces tuyaux ſont ſoudez enſemble, & bouchez par en bas, & ont une lumière par enhaut ſemblable à celle des flageolèts. On les aſſemble au nombre de huit ou de douze, & le prémiér avec le douziême eſt en proportion de trois à un. On dit que Pan a été inventeur de la *flute* à neuf trous. *Pan primus calamos cera conjungere plures inſtituit.*

Il y a une autre *flûte* qui n'a point de trous que celui par où on l'embouche, celui de la lumière, & celui de la pate, ou d'embas, qui ne font des ſons diffèrens que par la différente force du vent qu'on lui donne. Il y a auſſi une *flûte* qui ne fait point d'autre ſon que celui de la bouche, ou de la langue, qui parle ou qui chante en ſoufflant dedans, laquelle augmente ſeulement la force & la réſonance de la voix par le moyen de ſa longueur & de ſa capacité, & par une peau de cuir mince & déliée comme la peau d'un oignon, dont on affuble le haut par une petite boëte ou pavillon qui ſèrt à la couvrir. On y ajoûte quelquefois trois trous, deux par devant, & un par dèrrière. On peut faire quatre ou cinq parties avec ces *flûtes*, & en faire un concèrt entiér, parceque c'eſt en éffèt un concèrt de voix, auquel il ne manque que la ſeule prononciation. Cette peau donne un nouvel agrément à la voix, car elle ſèrt comme d'un petit tambour qui lui fait faire pluſieurs tremblemens. On appelle auſſi cette *flûte*, *eunuque*, ou *flûte à l'oignon*, ou *flûte à trois trous.*

La *flûte* d'Allemand, ou *flûte* Allemande, ne s'embouche point par le bout, qui au contraire eſt bouché d'un tampon; mais on applique la lévre inférieure à un trou qui en eſt éloigné de ſix lignes. Sa longueur eſt environ d'un pied. Elle eſt d'une égale groſſeur, & pèrcée de ſix trous, ſans compter celui de l'embouchure. Elle ſèrt de deſſus quand il y en a pluſieurs dans les parties. Ses baſſes ſont doubles ou quadruples en longueur. On fait des concèrts avec des *flûtes* d'Allemand; mais à cauſe que leur baſſe ſeroit trop longue, on uſe de la ſaquebute, ou du ſèrpent. La *flûte* Allemande s'appelle auſſi *flûte* travèrſiére, à cauſe de la manière dont on en joüe.

Il y a dans les jeux de l'orgue une *flûte* d'Allemand qui a quatre piéds, qui eſt un tuyau à cheminée, c'eſt à dire, que ſon corps à deux groſſeurs. Il y a auſſi une *flûte pédale* de quatre piéds boûchez.

La *flûte* à bèc eſt ainſi nommée à cauſe de ſa figure. *Roſtrata.*

Les *flûtes* d'Anglетèrre, qu'on appelle autrement *flûtes douces*, ont un petit jeu & un grand jeu. Le petit jeu, eſt compôſé de trois *flûtes*; & la baſſe du petit jeu ſèrt de deſſus au grand jeu, qui commence où l'autre finit. La grande baſſe a ſept ou huit piéds de haut depuis la boëte juſqu'à la pate. Les grandes *flûtes* ont été envoyées d'Anglетèrre à un de nos Rois, auſſi bien que les *flageolèts* & les fifres.

On dit qu'en Sicile on embouche en même tems deux ou trois *flûtes* de cannes, dont les ſons ſont fort agréables. A Rome l'on employoit les *flûtes* pour la muſique des Comédies, comme il paroît par le tître des piéces de Térence. On doute que les Grècs ſe ſoient ſèrvis de *flûtes* pour leurs Comédies. DAC. On trouve à la tête des piéces de Térence, qu'elles ont été joüées avec les *flutes* égales, ou inégales, droites, ou gaûches. La *flûte* qu'on touchoit de la main droite, s'appelloit *droite*; elle n'avoit que peu de trous, & rendoit un ſon grâve. Celle qu'on touchoit de la main gaûche s'appelloit *gaûche*. Elle avoit pluſieurs trous, & rendoit un ſon plus clair, & plus aigu. Ainſi quand les Muſiciens joüoient de ces deux *flûtes* de différent ſon, on diſoit que la piéce avoit été joüée avec des *flûtes* inégales, droites, & gaûches. Quand ils joüoient de deux *flûtes* de même ſon, de deux droites ou de deux gaûches, on diſoit qu'elle avoit été joüée avec des *flutes* égales droites, ou gaûches. ID.

FLÛſTE. Tèrme d'orgues. C'eſt un jeu à bouche, ou de mutation, dont les tuyaux ſont de bois, ou d'étoffe, c'eſt à dire, de plomb mêlé d'un douziême d'étain. Le jeu de la *flûte* eſt un des jeux ſimples de l'orgue.

FLÛſTE, ſe dit auſſi d'un vèrre long & étroit qui tient une chopine.

FLÛſTE, en tèrme de Marine, ſignifie auſſi un vaiſſeau long à platte varangue, rond par dèrrière, & enflé par le ventre, qui ſèrt à porter des vivres dans les éſcâdres de navires. On s'en ſèrt auſſi pour tranſporter des marchandiſes. *Fluta navis.* Les *flûtes* de Hollande ſont des vaiſſeaux à cul rond du port de 300 tonneaux, on les appelle auſſi *floques.*

Ce mot de *fluſte* pris pour une ſorte de bateau, ſelon Borel, viene de *flette*, qui ſignifie un petit bateau. Dans le Procès verbal des miracles de Sainte Catherine de Suéde fait au XIIe ſiécle on lit, *Unus equum ſuum una cum mercibus magni ponderis introduxit ſuper inſtrumentum de lignis fabricatum, vulgariter dictum fluta.* Sur quoi les Bollandiſtes remarquent qu'en quelques éxemplaires on lit *flotta*, inſtrument que les Latins appelloient *rattis*; que ce mot *flutta*, ou *flotta*, vient de *flotten*, ou *vlotten*, ſurnager; qu'on le dit métaphoriquement de toute une armée navale, parce que les navires voguent conjointement enſemble, comme les poutres qui compôſent l'eſpéce de bateau qu'on nommoit *flote*, ou *flute*. *Acta Sanct. T. III. p. 525.*

On appelle auſſi un vaiſſeau armé en *flûte*, ou équippé en *flute*, tout bâtiment qui ſèrt de magaſin ou d'hôpital à l'armée navale, ou à tranſporter des troupes, quoi qu'il ſoit à pouppe quarrée, & ait été armé en guèrre.

FLÛſTE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Il ſouvient toûjours à Robin de ſes *flûtes*. On dit auſſi, Ce qui vient par la *flûte*, s'en reva par le tambour. On dit auſſi de deux pèrſonnes qui ſe veulent du mal, que leurs *flûtes* ne s'accordent pas enſemble.

Mettez, pour me joüer, vos flûtes *mieux d'accord.* MOL.

On dit auſſi, qu'il y a de l'ordure à ſa *flûte*; pour dire, qu'il y a quelque vérité en l'accuſation qu'on fait contre quelqu'un. On dit, Avoir toûjours la *flûte* au dèrrière; c'eſt, prendre ſouvent des lavemens.

Greffer en *flûte*, tèrme de Jardiniér. Tout le monde ſçait que la manière de greffer les Châtaigniers eſt en *flûte*, & ſe fait à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai, quand l'écorce commence à ſe détacher aiſément. LA QUINT. *T. I. p. 55.*

FLUſTER, ou FLUTER. v. n. Joüer de la flûte. *Ludere fiſtula*. Il eſt vieux, & ne ſe dit guère qu'en raillerie, & par mépris.

On dit, ſe faire *flûter* au dèrrière; pour dire, en tèrmes burleſques, ſe faire donner un lavement.

On dit auſſi *flûter* en vèrbe actif, pour dire pèrdre, dépenſer, conſumer. Il a *flûté* tout ſon bien, tout ſon patrimoine; pour dire, il s'eſt ruiné en folles dépenſes.

FLUſTER. Tèrme populaire, dont ſe ſèrvent les Commis des Aydes en viſitant cèrtaines chôſes. *Fluter* un pot de beurre, c'eſt le ſonder pour voir s'il n'y a point au fond du ſel, ou autre marchandiſe de contrebande. *Explorare butyrum.*

On dit *flûter* abſolument pour boire. Il a *flûté* toute l'aprês dînée. Il va *flûter* au cabaret. Ces expreſſions ſont baſſes & populaires.

FLUſTEUR. ſ. m. Qui joüe de la flûte. *Tibicen, fiſtulator.* Il ne ſe dit qu'en riant & par mépris. On dit un joüeur de flûte, en parlant ſérieuſement. *Fluteur* eſt offenſant. On dit provèrbialement, En la maiſon du *Flûteur* tout le monde danſe. Ce provèrbe vient d'Eſpagne, où on dit, *En caſa del alboguero todos ſon baylatores.*

FLUVIA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de Catalogne en Éſpagne. *Fluvia*, anciennement *Albia.* Elle a ſa ſource dans la Viguerie de Campredon, travèrſe le Lampourdan, & ſe décharge dans la Méditèrranée à Ampurias. MATY.

FLUXION. ſ. f. Chute d'humeurs ſur quelque partie du corps. *Fluxus, epiphora.* Les *fluxions* ſur le poumon ſont dangereûſes. Il lui eſt tombé ſur les yeux une *fluxion* qui le rend prèſque aveugle. On dit auſſi *défluxion*, mais il n'eſt guère en uſage que parmi le peuple.

FLY, ou FLIX, autrement FLAY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Flavianum.* Saint Gèrmèr de *Flay*, ou par corruption *Fly*, ou *Flix*, eſt une Abbaye de France dans le Beauvaiſis, dont Saint Gèrmèr a été le prémiér Abbé au VIIe. ſiécle.

Ces mots ſe ſont faits par corruption du Latin *Flavianum. Flavian, Flavy, Flay, Fli*, que quelques-uns ont écrit enſuite *Flix.*

F O.

FO. Voyez FE.

F O A.

FOA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Afrique, dans la baſſe Égypte, & qu'on appelle auſſi Fura. *Foa, Fura*, anciennement *Nicii, Nic a villa, Nicii vicus.* Elle eſt dans le Delta, ſur la branche occidentale du Nil; elle eſt à treize lieuës environ du Caire vèrs le ſudoüeſt, & à quarante cinq de Roſette. *Maty, De la Croix hiſt. d'Afriq. T. I. Corn.*

FOARRE, ou FOUÈRRE, ou FEURRE. ſ. m. Paille de ſeigle, de froment. Tous les baux des métairies doivent porter une claûſe de convèrtir tous les *foárres* en engrais. La ruë du *Foárre* eſt celle où on vendoit autrefois la paille. Ce mot vieillit. Il vient de *farrago*, ſelon Nicod. On l'a auſſi appellé en Latin *fodrum, ſtramen, palea, farrago.* Voyez FEURRE.

On dit provèrbialement, Faire gèrbe de *foárre* à Dieu; pour dire, Payer les dîmes à ſon Curé avec la plus mauvaiſe gèrbe, où il n'y a que de la paille, & peu de grain. Ce qui ſignifie dans un ſens ſpirituel, Traitter les chôſes de la Religion avec irrévérence.

On a auſſi corrompu ce provèrbe, & on a dit, Faire, *barbe de foárre*, au lieu de *gèrbe de foárre.*

F O B.

BOBOURG, ou FOBURG, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Dannemarck, ſituée ſur la côte méridionale de l'iſle de Funen. *Foburgum. Faubourg* eſt placé ſur un petit golfe, vis à vis de l'iſle d'Arroe. MATY. COR.

F O C.

FOCAFOCAS. ſ. m. Fruit de la forme & de la groſſeur d'une poire de bon chrétien, qui ſe trouve dans l'Iſle de Formoſa. Il rampe à tèrre comme les melons, il eſt de couleur de pourpre, & d'un très-éxcellent goût.

FOCAGE. Voyez FOUAGE.

FOCESCHIO. Voyez FUCÉCHIO.

FOCHEU. ſ. m. Nom propre d'une grande ville de la Chine. *Focheum.* C'eſt la capitale de la province de Fokien. Maty écrit que *Focheu* eſt ſitué ſur une rivière de même nom; mais l'Auteur de l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine c. 52. dit que cette ville eſt arroſée des eaux du Min & de celles de l'Océan, qui par une large embouchure porte de grands vaiſſeaux juſqu'à ſes murailles. Cet Auteur dit que la magnificence des bâtimens publics de *Focheu*, le grand nombre de Marchands qui y trafiquent, la quantité de gens doctes qui s'y trouvent, la ſomptuoſité de ſes ponts, dont l'un a cinquante pèrches de longueur, la fèrtilité de ſon tèrroir, & l'opulence de ſes habitans, lui donnent place entre les plus nobles villes de l'Empire Chinois.

FOCHIA. Voyez FOÏA.

FOCHIEN. Voyez FOKIEN.

FOCILE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt le nom que les Médecins Arabes donnent aux os du bras qui s'étendent depuis le coude juſqu'au poignèt. Le plus grand, qui s'appelle proprement le *coude*, eſt le grand *focile.* Le moindre, qui ſe nomme auſſi *rayon*, eſt le petit *focile.* Il en eſt de même des os de la jambe, dont le plus grand, que les Latins nomment *tibia*, s'appelle le grand *focile*; & le moindre, ou l'os de l'éperon ou de la ſous-gréve, le petit *focile*, & en Latin *fibula.* C'eſt l'apophyſe ou l'éminence qui eſt en la partie inférieure de celui-ci qui forme la cheville éxtèrne du piéd. La cheville intèrne eſt formée par l'apophyſe qui eſt en la partie inférieure & latérale du *tibia.*

FODRINGAYE. Voyez FOTHERINGE.

F O E.

FOÉTUS. Voyez FÉTUS.

FOÊULX. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *fau.* C'eſt le nom d'un arbre que les Latins appellent *fagus.*

FOÊURRE. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *fourrage.*

F O F.

FOFE. ſubſt. m. Animal qui ſe trouve à la Chine. Il a prèſque la forme humaine; les bras fort longs, & le corps noir, & velu. Il marche avec beaucoup de légèreté & de vîteſſe. Il dévore les hommes.

F O G.

FOGGIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, en Italie. *Foggia, Fovea. Foggia* eſt dans la Capitanate, ſur une rivière que Maty nomme Cèrvaro, & quelques Cartes Cerraro; elle eſt dans les tèrres, non pas à l'orient de Manufredonia, comme dit Maty, mais à ſon midi; à l'Orient il n'y a que la mèr. Charles d'Anjou Roi de Sicile mourut à *Foggia* l'an 1285. le 7e. Mai.

FOGIA. Voyez FOIA.

FOGLIA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Italie. *Foglia*, anciennement *Piſaurus*, ou *Iſaurus.* Elle a ſa ſource aux confins ſeptentrionaux de Toſcane, au nord de Borgo, travèrſe le Duché d'Urbin, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe à Péſaro. Voyez auſſi FOIA.

F O I.

FOI. Voyez FOY.

FOIA. ſ. f. Nom propre d'anciennes villes de l'Aſie mineure. Il y a deux *Foia* dans l'Anatolie; *Foia nuova*, la nouvelle *Foia*, que, ſelon Maty, on appelle auſſi *Foglia*, ou *Fochia nova*, & *Foia Vecchia*, ou *Foia* la vieille.

Foia nuova, en Latin *Foia nova*, & anciennement *Cuma*, ou *Cyme*, eſt une ancienne ville de l'Éolide, qui étoit autrefois épiſcopale, de la Province d'Éphèſe. Elle eſt aujourd'hui dans la Natolie propre, ſur le golfe de Smyrne, à douze lieuës au nord de la ville de ce nom. *Foia nuova* eſt encore conſidérable par la bonté de ſon port, & d'une citadelle qui la défend.

Foia Vecchia, ou Phocée, *Phocaa, Phocis*, Ville autrefois de l'Éolide, qui avoit un Évêché ſous la Métropole de Smyrne, n'eſt plus qu'un village, qui a pourtant un bon port, ſitué ſur le golfe de Smyrne, entre *Foia nuova* & cette ville. Samſon dans ſa Carte de la Meditèrranée écrit *Fochia.* Bèrthelot, Profeſſeur d'Hydrographie à Marſeille, dans ſa Carte marine de la Meditèrranée nomme ces villes *Fogia*; mais les Grècs modèrnes prononcent le *g* comme nous faiſans l'*i* voyelle; Caloger, Caloyer. Michelot & Thérin, Pilotes ſur les Galères du Roi, dans leurs Cartes marines de la Meditèrranée appellent ces villes *Fotie.*

FOIBLAGE. ſ. m. Tèrme de Monnoyes, qui ſe dit quand chaque éſpéce n'eſt pas préciſément du poids porté par l'Ordonnance. *Levitas, diminutio.* Le *foiblage* de poids eſt de deux ſortes: l'un dans le remède; c'eſt à dire, qui eſt dans l'étenduë du remède accordé aux Monnoyeurs: l'autre hors de remède, quand il eſt plus grand que le remède pèrmis.

Il y a auſſi un *foiblage* d'aloy, quand la monnoye n'eſt pas au titre requis. *Mixtio, temperatio adulterina, impuritas.*

FOIBLE. adj. m. & f. Prononcez *féble.* Qui eſt débile; qui a peu de force. *Debilis, infirmus, invalidus.* Il ſe dit au propre du corps des animaux, & de ſes parties. Les reins *foibles.* Les jambes *foibles*, la vûë *foible.* Ce malade eſt encore *foible.* Ce fardeau eſt trop lourd pour des épaules ſi *foibles.* Ce cheval eſt bien *foible.* Voix *foible*, eſt une voix pouſſée avec peu d'éffort, ou qu'on ne peut poûſſer avec force.

Ce mot de *foible* & [illegible] mot *fievola* des Italiens, viennent du Latin *flebilis.*

FOIBLE, ſe dit figurément en Morale de l'éſprit. L'homme eſt *foible*, & vain. NIC. Un éſprit *foible*, qui ſe laiſſe aiſément pèrſuader, qui ne peut ſoûtenir les advèrſitez, qui ſe choque ou ſe ſcandaliſe facilement. Ne confiez par vôtre ſecrèt à des gens *foibles*, & qui n'ont pas la force de le retenir. M. ÉSP. Une mémoire *foible*, qui ne retient pas les idées qu'on lui a imprimées. Une imagination *foible*, qui eſt ſujette à des diviſions. Sous l'appui des loix mit la *foible* innocence. BOIL. Toutes les autres paſſions ſont *foibles* & languiſſantes en comparaiſon de l'amour. M. ÉSP.

On dit au plurier, Il ne faut pas laiſſer opprimer les *foibles* par les puiſſans. Il faut prendre garde de ſcandaliſer les *foibles.* On le dit

auſſi

auſſi quelquefois au ſingulier. La juſtice ne regarde ni le fort, ni le *foible*. Patru.

Je ſuis père, Seigneur, & foible, comme un autre.
Mon cœur ſe met ſans peine en la place du vôtre. Rac.

On dit auſſi, un eſprit *foible*; pour dire, un imbécille. On dit, une eſpérance *foible*; pour dire, qui eſt ſans apparence. Un âge *foible*, pour marquer l'enfance, ou la vieilleſſe. Le ſexe *foible*, *ſexus ſequior*, *infirmior*, c'eſt le ſexe féminin. La chair eſt *foible*, c'eſt à dire, eſt ſujette à ſuccomber aux tentations. Qu'y a-t-il de plus *foible* qu'un cœur amoureux? S. Évr. On croit faire des vèrs aiſez, & naturèls, quand on n'en fait que de *foibles*, & languiſſans. Un diſcours *foible*. Une piéce bien *foible*. Cette raiſon, cet argument eſt ſi *foible* qu'on ne ſçait comment vous pouvez le propôſer.

Foible, ſe dit auſſi des chôſes inanimées, ou de quèlques corps. Quand un arbre eſt trop *foible*, il le faut étayer. Ce mur eſt trop *foible* pour ſoûtenir une voûte. Une armée *foible* doit être bien retranchée. Les ennemis étoient *foibles* d'infanterie. Ablanc. c'eſt à dire, avoient peu d'infanterie. Une monnoye *foible*, qui eſt légère, ou rognée. Des armes *foibles*, des remédes *foibles*, qui ne ſont pas ſuffiſans pour nous défendre, ou nous guérir. On dit auſſi une *foible* lumière; pour dire, petite, & qui ne ſuffit pas pour éclairer. À peine un *foible* jour vous éclaire, & me guide. Rac.

Foible. ſ. m. Le principal défaut d'une pèrſonne, ou d'une chôſe; l'endroit par où on la peut prendre plus aiſément. *Nævus*, *error*, *vitium*. Chaque pèrſonne a ſes *foibles*: le grand ſecrèt eſt de les cacher finement. Bell. Il faut connoître le fort & le *foible* d'une pèrſonne avant que de lui donner de l'emploi. On ne doit pas faire ſentir aux gens qu'on connoît leur *foible*; c'eſt une incivilité. S. Évr. On gagne les Princes par la flatterie; c'eſt leur *foible*. Un Stoïque ne laiſſoit point remarquer de *foible* dans ſon eſprit. Chacun a ſon *foible*. *Suus cuique attributus eſt error.* Mon *foible* eſt d'appeller les chôſes par leur nom. Le *foible* des jeunes gens c'eſt le plaiſir. Le *foible* des vieillards, c'eſt l'avarice. Le *foible* des Grands & des Sçavans, c'eſt la vanité. Le *foible* du petit peuple, c'eſt la médiſance. Le *foible* des femmes & des filles, c'eſt la coquetterie, & la paſſion d'avoir des Amans.

Foible, ſe dit quelquefois en bonne part des affections honnêtes & loüables. Cet homme aime éperduëment ſa femme, ſes enfans; c'eſt ſon *foible*.

Foible, ſubſt. ſe dit auſſi des chôſes inanimées. Les Généraux vont en pèrſonne reconnoître une place pour en découvrir le *foible*. Un bon Rapporteur a bientôt connu le *foible* d'un procès.

On dit le *foible* de la boule; pour dire, le côté où le bois eſt le plus léger. Dans la balance Romaine on appelle le *foible*, le côté où le ſoûtien eſt le plus éloigné du poids qu'on veut peſer, qui eſt attaché au crochet. On dit auſſi dans l'eſcrime, le *foible* de l'épée, la partie qui eſt depuis le milieu juſqu'à la pointe.

Les Jardiniers appellent un arbre *foible*, un arbre languiſſant, qui pouſſe très peu de jèts & prèſque tous petits. Voyez La Quint. P. IV. C. IX. où il èxplique les tèrmes de fort & de force, de *foible* & de foibleſſe.

On dit advèrbialement, Du fort au *foible*, ou le fort portant le *foible*; pour dire, Toutes chôſes étant compenſées de part & d'autre.

FOIBLEMENT. adv. D'une manière foible. Cet homme a recommandé *foiblement* mon affaire. Il a agi *foiblement* en cette rencontre.

FOIBLESSE. ſ. f. Prononcez *fébleſſe*. Manque de forces, impuiſſance; qualité de ce qui eſt foible. *Debilitas*, *infirmitas*, *imbecillitas*. Il a prèſque les mêmes ſignifications, tant au propre, qu'au figuré. *Foibleſſe* du corps, de voix, de cèrveau, de reins. La *foibleſſe* du poux. Deg. La *foibleſſe* de l'âge, du ſèxe. La *foibleſſe* d'une place. La *foibleſſe* d'un raiſonnement, d'une piéce tragique. La *foibleſſe* d'une République, d'un gouvèrnement. Nous ne reconnoiſſons que trop les *foibleſſes* de nôtre miſérable raiſon. S. Évr. Rien ne fait mieux voir la *foibleſſe* de la nature humaine, qu'on ſoit convaincu de la raiſon, & qu'on ne la ſuive pas. B. Rab.

Quoi! crains-tu d'un vieillard l'impuiſſante foibleſſe? Corn.

Ce qu'on appelle ſageſſe n'eſt bien ſouvent que l'effet de la *foibleſſe* qui rend nos déſirs impuiſſans. Par.

Foibleſſe d'eſprit, ſignifie auſſi, Inconſtance, imbécillité, moleſſe, facilité de ſe laiſſer aller, de croire. *Levitas*, *facilitas*, *lenitas*. La *foibleſſe* eſt plus oppôſée à la vèrtu que le vice. Roch. Ceux qui croyent avoir de la bonté n'ont d'ordinaire que de la complaiſance, ou de la *foibleſſe*. Id. Il n'y a que les gens de bien, qui connoiſſent leur *foibleſſe*, parce qu'il n'y a qu'eux qui s'efforcent de la ſurmonter. Nic. Quand on n'a pas aſſez d'empire ſur ſoi pour ſe guérir de ſes *foibleſſes*, il faut du moins avoir la diſcrétion de les cacher. Bell.

Ah! que vous ſçavez bien ici contre moi-même,
Perfide, vous ſervir de ma foibleſſe *extrême.* Mol.

Je me flattois ſans ceſſe,
Qu'un ſilence éternel cacheroit ma foibleſſe. Rac.

On dit encore, qu'un homme a fait une grande *foibleſſe*; pour dire, une grande lâcheté, une action honteuſe, indigne d'un homme d'honneur; Et qu'une femme a eû de la *foibleſſe* pour un homme, quand elle a ſuccombé à la paſſion qu'elle avoit pour lui. Le cœur le plus fort a des momens de *foibleſſe*. Scar. Ménager les *foibleſſes* du cœur. Mol. Flater les *foibleſſes* des hommes. Abl. Autoriſer ſes *foibleſſes*. Scar. Combien de femmes qui ſe croyoient au deſſus des *foibleſſes* communes, ont été ſéduites par de fauſſes loüanges? Bell.

Vains efforts, qui ne ſont que m'inſtruire,
Des foibleſſes *d'un cœur qui chèrche à ſe ſéduire.* Rac.

Foibleſſe, ſignifie encore, Syncope, défaillance, évanoüiſſement, pâmoiſon. *Defectio virium.* La mère apprenant la mort de ſon fils, tomba en *foibleſſe*.

FOIE, FOIER. Voyez Foye, Foyer.

FOIÉE. ſ. f. Autrefois ce mot s'eſt dit pour *fois*.

Par trois foiées *li criat.* Gauvin.

FOIGNAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fullanus*, *Foillanus*. Foillan, que nous prononçons plus communément *Foignan*, étoit fils de Fyltan petit Roi de Mounſter, ou Momonie en Irlande, & frère de Saint Furſy, & de S. Outain. Baill. *au 31 d'Oct.* Étant venu en France vèrs l'an 650. pour prêcher l'Évangile & la pénitence, il y fut cruellement aſſaſſiné dans la forêt qu'on appelloit de Souëf, l'an 655.

FOIGNY. ſ. m. Nom propre d'un village de la Tiérache en Picardie. *Fuſniacum*, *Fuiſniacus*. On l'appelle auſſi *Foiſny*. Il eſt du Diocèſe de Laon, recommandable par ſes pâturages & ſes eaux, & plus encore par un ancien monaſtère de Clairvaux. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 212.

FOIL, ou FOILE. ſ. m. Nom propre d'un grand lac, ou golfe de l'Ultonie en Irlande. *Foilus lacus*, ou *Sinus*. Le lac *Foil* eſt dans le Comté de Londondery, entre la ville de ce nom & l'Océan Calédonien, dans lequel il ſe décharge. Ce lac reçoit du côté du midi la rivière de Dirg, ou Dèrg, laquelle depuis le confluant du Glan porte le nom de lac de *Foile*, de même que ce lac.

FOILLAN. Voyez FOIGNAN.

FOI-MENTEUR. } *Voyez* { FOY-MENTEUR.
FOI-MENTIE. } *Voyez* { FOY-MENTIE.
FOI-MENTIR. } *Voyez* { FOY-MENTIR.

FOIN. ſ. m. Hèrbe ſéche des prez, qui ſèrt de nourriture aux beſtiaux. *Fœnum.* Le *foin* nouveau eſt dangereux aux chevaux. Une botte de *foin*, un cent de *foin*, qu'on vend à la botte, ou à la livre.

On appelle auſſi *foin* dans un artichaud, cette partie qui eſt entre le cul & les feuilles, qu'on retranche quand on les ſèrt ſur table. Il y a des Jurez Commiſſaires de la Marchandiſe de *foin*. De la Mare, *T. I. p.* 177. Voyez au même endroit L. I. Tit. VIII. c. 3. p. 124. ce que la Police a réglé pour le *foin*.

Ce mot ſe tire du Latin *fœnum*, à *fœnore*, diſent quelques-uns, parceque l'hèrbe demeurant la même, elle ne laiſſe pas de repouſſer pluſieurs fois en une même année.

Foins, au plurier, eſt la moiſſon des hèrbes. Il faut faire les *foins* de bonne heure, de peur qu'il n'arrive des pluyes.

Foin, ſe dit auſſi par mépris, pour marquer une chôſe de néant, peu eſtimable. C'eſt un bel Avocat de *foin*, comme on dit de *paille*, de *brin*, & autres chôſes ſemblables. Il eſt vieux. Les Latins diſent *fœneus*, *ficulneus*, *nihili*.

On dit en provèrbe, Chèrcher une aiguille dans une charretée de *foin*; pour dire, Chèrcher une chôſe difficile à trouver.

On dit, Il a bien mis du *foin* dans ſes bottes, de la paille dans ſes ſouliers; pour dire, Il s'eſt fort enrichi: ce qui ne ſe dit d'ordinaire que de ceux qui ſont venus de bas lieu, qui ont fait de grandes fortunes, par des voyes illicites.

Sain-foin, ou *Bourgogne*, eſt èxpliqué à l'S.

FOIN. Intèrjection. Tèrme de repentir & d'indignation, qu'on dit, lorſqu'on a fait quelque chôſe qui déplaît contre celui qu'on accuſe d'en être cauſe. *Foin* de moi. *Væ mihi.* *Foin* de vous. *Malè ſit tibi.* *Foin* de vôtre conſeil. Cela eſt bas.

FOINE. ſ. f. Eſpèce de trident qui ſert à darder le poiſſon, & à harponner le marſoüin. *Triceps fuſcina.* Quelques-uns écrivent *Foeſne*, d'autres *Foüine*. Voyez Foüine.

FOIRE. ſ. f. Lieu public où des Marchands s'aſſemblent à cèrtains jours pour vendre en liberté leurs marchandiſes. *Nundinæ.* La *Foire* de Beaucaire, la *Foire* de la Guibray, & la *Foire* Saint Gèrmain, ſont les trois plus fameûſes *Foires* de France. La *Foire* de Saint Gèrmain a commencé en 1482. ſous Louïs XI. Il y eut diferend avec les Religieux de Saint Denis pour le tems auquel elle ſe tiendroit; & par arrêt du Parlement de Paris, du 12. Mars 1484. il fut ordonné qu'elle commenceroit le 3. Févriér; c'eſt à dire, le lendemain de la Chandeleur; & cela s'eſt toûjours obſèrvé depuis. Du Brüeil, *Ant. de Paris.* Il y a de grands privilèges aux *Foires* de Lyon: elles ont un Juge particulier, qu'on appelle *Conſervateur* du privilége des *foires*; & ſa juſtice la *Conſervation.* Le Roi ſeul peut octroyer la pèrmiſſion de tenir les *Foires* & marchez. Voyez Bacquet.

Les *Foires* de Francfort ſont célébres, principalement par le grand nombre de livres qui s'y portent & qui s'y débitent. Le catalogue de la *Foire* de Francfort, c'eſt un Catalogue des livres qui doivent ſe vendre à cette *Foire*, & qui s'imprime tous les ans. Il y en a pluſieurs volumes *in* 4°. On prétend qu'il y a dans ces Catalogues bien de faux ouvrages annoncez, & des titres de livres purement imaginaires. Il y a auſſi de faux Catalogues de la *Foire* de Francfort, qui ſont des ſatyres.

Ericus Puteanus a fait un petit Livre fort bon des *Foires* des Romains, *De Nundinis Romanorum*, qu'il appelle *Nova faſtorum facula.*

A Paris la *Foire* de Saint Gèrmain, la *Foire* de S. Laurent, ſont des noms qui ſe donnent également & à la *Foire* même, c'eſt à dire, à tout l'aſſemblage des marchandiſes, des boutiques, des marchands & des ſpectacles qui ſe trouvent à ces *Foires*, & aux tems qu'elles ſe tiennent, & aux lieux où elles ſe tiennent. Ainſi l'on dit la *Foire* eſt belle. La *Foire* de Saint Gèrmain commence le 3ᵉ de Févriér, & finit la ſemaine de la Paſſion. Pendant la *Foire* de S. Laurent. Paſſons par la *Foire.* Pour abbreger le chemin il faut paſſer par la *Foire* de S. Gèrmain.

La *Foire* au lard, eſt une *Foire* qui ſe tient le Jeudi abſolu, au parvis de Nôtre-Dame, pour la vente du lard.

Ce mot vient du Latin *forum*, *marché*, ou bien *à feriis*, parceque de tout tems les *Foires* ſe ſont tenuës aux lieux où on célébroit les fêtes ou les dédicaces de l'Égliſe. *Foire*, *Feria*, vient de l'ancien mot Breton *Ffair*, qui ſignifie la même chôſe. Lobineau, *Gloſſaire.* Oüi, pourveu que *Ffair* ſoit Breton, & qu'il ne ſoit pas pris du Latin *Feria.*

On dit provèrbialement, S'entendre comme larrons en *Foire*; pour dire, Être liez d'une grande intelligence. On dit encore, Allez vîte, la *Foire* eſt ſur le pont, en ſe moquant de ceux qui s'empreſſent pour une affaire de néant. On dit auſſi, la *Foire* ſera bonne, voici bien des Marchands, quand pluſieurs pèrſonnes de connoiſſance arrivent en même tems en un même lieu. On dit auſſi, Il ne ſçait pas toutes les *Foires* de Champagne, d'un homme qui ignôre beaucoup de chôſes qui ſe trouvent à ſon préjudice. Ce provèrbe vient de ce que les *Foires* de Champagne étoient autrefois les plus fameûſes de France, comme celle de Mai à Provins, de Saint Jean à Troyes, de S. Remi à Rheims, de Lagni, & de Bar ſur Aube. On dit encore Donner la *foire* à quelqu'un; pour dire, lui faire un préſent de quelque chôſe venant de la *Foire*, ou au tems de la *Foire.* On ne s'en va pas des *Foires* comme des marchez, ſe dit pour marquer la diférence qu'il y a entre deux chôſes, ou celle qu'il y a dans la maniére de faire, de traiter les affaires diférentes. Ce provèrbe vient de ce que les petits marchands prennent ſouvent à crédit ce qu'ils achetent des gros marchands du lieu, les jours ordinaires de marché; mais les jours de *Foire*, ils payent aux marchands venus d'ailleurs ce qu'ils prennent d'eux.

Foire, en tèrmes de Médecine, ſignifie, Cours de ventre. *Alvei profluvium.* Il eſt dangereux de boire du vin doux, il donne la *foire.*

Foire, eſt auſſi l'excrément liquide qui ſort dans les cours de ventre. *Liquidum ſtercus.*

Ce mot ſe tire du Latin *foria*, qui ſignifie des excrémens prèſque tout liquides, & qui vient de l'advèrbe *foras*, *dehors*; *quòd foras ejiciantur hujuſcemodi excrementa.* On pourroit encore y ajoûter l'étymologie de Martinius, qui fait venir ce mot de *foire* du Grec φορβὴ, qui ſignifie les viandes qu'on a mangé. Ces excrémens ne ſont que des reſtes d'une nourriture mal digérée.

FOIRER, v. n. Jetter par le fondement des excrémens liquides, mal liez. *Liquidum ſtercus egerere.*

FOIREUX, euse. adj. Qui a la foire, ou qui a le viſage d'une pèrſonne qui a la foire. *Forii inquinatus*, *foriolus.* On appelle une mine *foireuſe*, un homme qui a un viſage chagrin, ou malade.

En tèrmes de jeux de carte on appelle coupe *foireuſe*, celle où en coupant les cartes on en laiſſe tomber quelques-unes. *Diviſio chartarum incerta*, *& ambigua.* Au Piquet on appelle un ſoixante *foireux*, lorſqu'on ne fait que juſtement ſoixante, & qu'on pèrd les cartes.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt bon à vendre vache *foireuſe*, lorſqu'il ne rit point, & qu'il dit ſérieuſement des chôſes plaiſantes.

Foireux, euse, eſt auſſi ſubſt. C'eſt un *foireux.* C'eſt une *foireuſe.*

FOIS. ſ. f. *Vice*, & indéclinable, qui marque la réïtération des actions, & les tems où elles ont été faites. N'écrire qu'une *fois* en quatre ans. Voit. Je l'ai oüi dire plus de cent *fois* en ma vie. Je le connois, je l'ai vû & entretenu pluſieurs *fois.* Combien de *fois* vous ai-je avèrti de vôtre devoir? Il ne faut pas faire d'une chôſe à deux *fois*, c'eſt à dire, à divèrſes repriſes. Il ne lui faut pas dire deux *fois*, c'eſt à dire, Il eſt prompt à obéïr. Il n'en fit pas à deux *fois*, c'eſt à dire, Il les expédia tout d'un coup. Portez cela à deux *fois*, c'eſt à dire, à deux voyages. Il faut communier une *fois* l'an au moins.

> *Quand je l'aurois voulu, falloit-il y ſouſcrire?*
> *N'as-tu pas dû cent* fois *te le faire redire?* Rac.

Ce mot vient *à vice*, Nicod; parceque les Allemands avec qui les François ont grande communication, changent ordinairement l'*v* en *f.*

On le dit auſſi des actions ſinguliéres. Je vous le dis pour une bonne *fois*, c'eſt à dire, Je ne veux pas vous le dire davantage. On dit en ce même ſens, Une *fois* pour toutes, une *fois* entre les autres.

De ce mot il ſe fait pluſieurs phrâſes advèrbiales & advèrbes. Il m'eſt arrivé pluſieurs affaires à la *fois*; pour dire, en même tems. On dit auſſi, tout à la *fois*; pour dire, en une *fois*, d'un ſeul coup. Ce Prévôt a pris trois voleurs tout à la *fois*, d'un ſeul coup de filet.

> *Ma colère revient, & je me reconnois;*
> *Immolons en parlant trois ingrats à la fois.* Rac.

Une fois, ſe dit en convèrſation, d'une chôſe qui peut être arrivée pluſieurs *fois*; lorſqu'on parle de quelqu'une de ces *fois* là en particulier. J'étois *une fois* à Vèrſailles. J'allai *une fois* chez un tel. Les contes que les Gouvèrnantes diſent aux enfans qu'elles élévent commencent aſſez ſouvent par ces tèrmes, Il y avoit *une fois* un Roi & une Reine &c. *Contigit ut, fuit, olim, aliquando.* On dit, *Autrefois*; pour dire, Au tems paſſé. Il arrive *quelquefois*; pour dire, en cèrtaines occaſions. On dit au même ſens, *Aucune fois*, *De fois à autre*, pour dire, De tems en tems, l'un & l'autre vieillit déja, auſſi bien que *par fois.*

Maintefois & *ſouventefois*; pour dire, Ordinairement, commencent à vieillir, auſſi bien que *quantefois*; pour dire, Combien de *fois*; dont Malhèrbe s'eſt pourtant ſèrvi.

Toutefois. Conjonction advèrſative, qui ſemble reprendre & corriger ce qu'on a dit, & qui ſignifie la même chôſe que *néanmoins.* Il n'eſt défendu d'aller à la Comédie: *toutefois* il eſt plus ſeur de n'y point aller.

Toutesfois et quantes, c'eſt à dire, Toutes les *fois.*

On dit provèrbialement, Une *fois* n'eſt pas coutume. Qui donne promptement, donne deux *fois. Qui citò dat, bis dat.*

Fois *du corps*, *Faux du corps*, *Faix du corps. Fort du corps.* Tous ces mots ſe diſent; mais les plus uſitez ſont *faix* & *fois*, & de ces deux-là *fois* eſt encore le plus en uſage. Il ſignifie le milieu du corps. Prendre une pèrſonne par le *fois du corps*, ou à *foix de corps*, c'eſt à dire, par le milieu du corps. L'un & l'autre ſe diſent dans le ſtile familier & comique. Voyez Ménage, & Paſquier cité au mot Faux.

FOISNE. ſ. *Gladius*, *enſis.* Le peuple en Normandie appelle ainſi par dériſion une épée.

Ce mot vient de φόνος, *meurtre.* Huet.

FOISON. ſ. f. nom indéclinable. Abondance. *Copia*, *ſeges*, *abundantia*, *ubertas.* Il y a eu cette année grande *foiſon* de fruits; pour dire, grande abondance. Il a peu d'uſage.

Ce mot vient du Latin *fœtus*, ſelon quelques-uns: mais Ménage le dérive de *fuſio*, comme *maiſon* de *manſio.*

A Foison. adv. En abondance. Toutes les chôſes néceſſaires à la vie ſe trouvent à *foiſon* dans la France.

> *Quand on a du vin* à foiſon,
> *Ce n'eſt pas un grand crime,*
> *En gardant un peu de raiſon,*
> *De négliger la rime.* De Malézieu.

> *Et des Couvreurs grimpez au toit d'une maiſon*
> *En font pleuvoir l'ardoiſe, & la tuile* à foiſon. Boil.

FOISONNER. v. n. Abonder, avoir en quantité. *Abundare.* La France *foiſonne* en brâves ſoldats, en beaux éſprits.

En

En parlant des animaux, & des plantes. *Foiſonner* ſignifie, Multiplier. *Eſſe ferax.* Il n'y a point d'animaux qui *foiſonnent* tant que les lapins. Les poiſſons *foiſonnent* beaucoup. On dit auſſi de l'anémone, qu'elle *foiſonne* en graines ; pour dire, qu'elle en produit beaucoup.

Tout en foiſonne,
L'année eſt bonne. VOIT.

Le Printems eſt chargé de fleurs
D'épics l'Eſté, de fruits l'Autonne,
L'Hyver de glaçons foiſonne,
Et l'Amour abonde en pleurs. CHARPEN.

On dit provèrbialement, que chèrté *foiſonne* ; pour dire, qu'on ménage les chôſes quand elles ſont chères ; & que d'ailleurs les Marchands apportent quantité de marchandiſes aux lieux où on en a prompt débit.

FOIX. ſubſt. m. Nom propre d'une ville, & d'un païs & Comté de France. *Foix*, en Latin *Fluxium*, ou *Fuxum*, *Caſtrum Fuxenſe*; eſt une petite ville du Comté de *Foix*, dont elle eſt capitale. *Foix* eſt ſitué ſur l'Auriége ou l'Arriége, entre Pamiérs & Taraſcon. *Hadr. De Valois. Not. Gall. p. 212.* Le Comté de *Foix*, *Fuxienſis*, ou *Fuxenſis Comitatus*, eſt une Province ou Contrée de France, qui fait un Gouvèrnement particulier. Quelques-uns néanmoins en font une partie du Languedoc. Ce Comté eſt entre le Touloùſain au levant, & au couchant le Conſerans, dont il faiſoit autrefois partie. Il a le Comté de Comminges au nord, les Pyrénées & le Rouſſillon au midi. Elle renfèrme auſſi la petite vallée d'Andorre au delà des Pyrénées. Les Comtes de *Foix*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres maiſons de France, deſcendoient des anciens Comtes de Carcaſſone. Bèrnard fils puîné de Roger II. Comte de Carcaſſone fut le premiér Comte de *Foix* en 1062. Après le XIVe. de cette maiſon, ce Comté paſſa par les femmes à celle de Grailly vèrs le commencement du XV. ſiécle, & elle lui donna ſept Comtes juſqu'en 1512. Le Comté de *Foix* fut réüni à la Couronne par Louis XIII. qui en étoit l'héritiér légitime par Henri IV. à qui ils étoient venus par ſa mère Jeanne d'Albret fille unique d'Henri II. Roi de Navarre & Comté de *Foix*, & de Marguerite d'Orleans-Angoulême ſœur de François I. & veuve de Charles Duc d'Alençon.

Foix, capitale, Pamiers & Taraſcon en ſont les villes principales. Quelques Géographes y joignent Rieux & Mirepoix, que d'autres renfèrment dans le Languedoc. On y trouve encore Maſères, Savèrdan & Vic de-ſon.

Du Cheſne dans ſes Antiquitez des villes de France P. II. c. 15. p. 45. croit que les *Eluſates*, qu'il appelle *Fluſtates*, dont il eſt parlé dans Ceſar *De Bello Gall. L. III.* à la fin, ſont les habitans de *Foix*. Scaliger dans ſes *Auſoniana Lectiones* traite ce ſentiment d'extravagant. Voyez auſſi De Marca, hiſt. de Bearn. Liv. VIII. c. 8. 9. 10. &c. où il parle ſçavamment du païs & de la Maiſon de *Foix*; & Catel, Mém. de l'hiſt. de Langued. L. II. p. 347. &c.

FOK.

FOKIEN, ou FOCHIEN. ſ. m. De quelque manière que l'on écrive il faut prononcer *Fokien. Fokienſis provincia.* C'eſt le nom propre d'une des quinze grandes Provinces de la Chine. Le *Fokien* eſt borné au levant par la mèr de la Chine, au couchant par le Kiangſi, par le Chekian au nord, & par le Quantung au midi. Le *Fokien*, quoique montagneux, ne laiſſe pas d'être fertile : on y trouve de l'or, du bois de Calemba, du ſucre &c. Focheu eſt la capitale du *Fokien*; elle a ſous ſa juriſdiction huit grandes villes, deſquelles dépendent quarante huit autres d'un rang inférieur. Voyez l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine c. 52.

FOL.

FOL, Folle Voyez. Fou.

Ce mot de *fol*, ſelon quelques-uns, vient de *Faunulus*, diminutif de *Faunus*. Le caractère des Faunes a d'abord fait nommer, *fols* & *follâtres*, ceux qui ont l'humeur trop enjoüée, & enſuite ceux qui ont tout à fait perdu l'eſprit.

FOL DE SÉJOUR. L'Auteur des notes ſur Rabelais dit qu'on appelle en Languedoc & en Dauphiné *fols de ſéjour*, ceux qui ſont de loiſir, qui n'ont rien à faire, qui ſont oiſifs. *Otioſus, deſidioſus.*

FOLAſTRE, ou FOLATRE. adj. m. & f. Qui a l'humeur plaiſante, badine, qui eſt peu ſérieux, qui eſt étourdi. *Procax, hilaris, laſciviens, promptus.* On aime dans les compagnies les pèrſonnes *folâtres*. Un humeur *folâtre*.

FOLAſTRER, ou FOLATRER. v. n. Faire des actions, ou avoir des entretiens folâtres, plaiſans, agréables, peu ſérieux ; badiner, faire de petites folies. *Ludere, jocari, laſcivire.* Lorſque nous fûmes au lit, elles commencèrent à *folâtrer*. ABL. Il *folâtroit* devant la porte de l'Académie avec ſa Maîtreſſe. ID. Les Plaiſirs nonchalans *folâtrent* à l'entour. BOIL.

Ne renverſez point l'ordre établi par l'uſage,
Hé que peut-on faire de mieux
Que de folâtrer à vôtre âge ? DES-HOUL.

FOLAſTRERIE. ſ. f. Action de folâtre, jeux de parole ou de main qui tendent au divèrtiſſement. *Ludus, laſcivia, jocus, temeritas.* Il fit, il dit mille *folatreries*.

FOLCELLI, ou FOSSELLI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca, en Barbarie. *Forcella.* Elle eſt ſur la côte, à l'embouchure du Nachel, à dix lieües au levant de Bonandrea. On croit que *Folcelli* eſt le lieu de la Cirénaïque, que l'on nommoit anciennement Erythron. MATY. Samſon l'appelle *Folſelli* dans ſa Carte de la Méditèrranée. La Carte marine de Bèrthelot, Profeſſeur d'Hydrographie à Marſeille, & celle de Michelot & de Thérin Pilotes ſur les Galères du Roi, écrivent auſſi *Folcelli*; ainſi c'eſt *Folſelli* qu'il faut dire, & non pas *Forcelli*; comme Maty & après lui Corneille.

FOLCKMARK. Voyez VOLCKMARCK.

FOLEMBRAY, ou FOLLEMBRAY. ſ. m. Nom propre d'une maiſon Royale de François I. & d'Henry II. ſituée dans le Laonois, contrée de Picardie, à une lieüe à l'occident de Couci. *Follanebrarium.* Hincmare de Laon en parle dans ſa lettre à Hincmare de Rheims. La maiſon Royale de *Follembray* eſt négligée aujourd'hui. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p. 95. Corneille Dict. Géogr.*

FOLIE. ſ. f. Demence, extravagance, aliénation d'eſprit, dérèglement de la raiſon. *Stultitia, amentia, inſania.* La *folie* achevée conſiſte dans le dérèglement de l'imagination, qui vient de ce que les images qu'elle préſente ſont ſi vives, que l'eſprit ne diſtingue plus les fauſſes des véritables. NIC. La *folie* des vieux n'eſt autre chôſe, qu'une inconſtance, & une agitation continuelle de l'eſprit. DAC. La *folie* de cet homme va à un excès qui fait honte à la raiſon humaine. S. ÉVR. La vraye *folie* excuſe tout : ce qui n'eſt pas un petit avantage. ABL. Cet homme a un grain de *folie* dans la tête. Il lui prend quelquefois des accès de *folie*. Ce JÉSUS-CHRIST crucifié, *folie* aux Gentils, ſcandale aux Juifs, portoit en cela même les marques du véritable Chriſt. PÉLISS.

FOLIE, ſignifie quelquefois, Imprudence, témérité. C'eſt une *folie* de vouloir réformer le monde, une *folie* d'aller affronter les périls ſans néceſſité. Il a fait une *folie* de ſe marier avec une telle.

FOLIE, ſignifie quelquefois, une action folâtre, des paroles plaiſantes, agréables, divèrtiſſantes. En ce ſens il ne s'employe ordinairement qu'au plurier. On fait bien des *folies* en ſa jeuneſſe. On a dit mille *folies* agréables dans cette convèrſation. Quand on a du feu dans l'imagination, & de l'agrément dans l'eſprit, on dit cent *folies*, qui égayent & qui animent les convèrſations les plus ſérieuſes. On entend de ces *folies* qui bien loin de choquer la bienſéance, partent d'un eſprit poli & délicat. BOUH. Une *folie* dite de bonne grâce ſuffit pour ériger en bel eſprit. ID.

FOLIE, eſt auſſi une paſſion dominante. Un tel aime les tableaux avec excès, c'eſt ſa *folie*. Il ſe ruine en bâtimens, c'eſt ſa *folie*. Vous pourriez être laide que je ne m'en appèrcevrois pas : car je vous aime juſqu'à la *folie*. LE CH. D'H.

Châcun veut en ſageſſe ériger ſa folie,
La folie *d'un joueur lui tient lieu de ſuplice.* BOIL.

Il y a pluſieurs maiſons que le public a baptiſées du nom de la *folie*, quand quelqu'un y a fait plus de dépenſe qu'il ne pouvoit, ou quand il a bâti de quelque manière extravagante.

On dit auſſi, La *folie* du ſiécle, la *folie* du monde ; pour dire, la paſſion, le goût extravagant du monde, du ſiécle. On le dit auſſi d'un homme en particulier. Cet homme aime les tableaux ; c'eſt ſa *folie*.

FOLIE, quand ce mot eſt joint avec quelque épithéte qui en détèrmine le ſens, il ſignifie Amour, débauche de cœur.

FOLIES D'ÉSPAGNE. C'eſt une ſorte de danſe où l'on danſe ſeul, comme la ſarabande. Danſer les *folies* d'Eſpagne. Chanter ſur l'air des *folies* d'Eſpagne.

On dit provèrbialement, La ſageſſe du monde n'eſt que *folie* devant Dieu. Les plus courtes *folies* ſont toûjours les meilleures. On dit que parler tout ſeul eſt un ſigne de *folie*. On dit auſſi, qu'une pèrſonne n'a jamais fait *folie* de ſon corps ; pour dire, qu'elle a vécu chaſtement.

FOLIER. v. act. & n. Vieux tèrme, qui ſe trouve dans les Coutumes, il ſignifie *railler, badiner, folâtrer. Ridere, irridere, nugari.* De *folier* ne faet on droet a la paerioze, mes ſi mauvas home, ou mauvaſe fame *folie* prud'hom, ou prodefeme &c. ANC. COUT. DE BERRY. Il ſignifie auſſi *errer, ſe tromper. Errare.* Se li arbitres *foloie* à donner ſe ſe ſentence &c. DES FONTAINES. M. De Laurière explique ces mots par ceux-ci, *ſi arbiter erraverit*

rit in ſententia dicenda. Le mot de *foloie* ne vient pas de *folier*, mais de *foloier*, & ces deux mots ſont auſſi différens que *plier*, & *ploier*.

FOLIGNI. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Italie. *Fulginium*, *Fulginia*, *Fullinium*. Quelques-uns diſent, comme les Italiens, *Foligno*, ou *Fuligno*; mais mal : nous diſons *Foligni* en nôtre langue. *Foligni* eſt petit, mais bien bâti, bien peuplé & marchand. C'eſt une ancienne ville de l'État de l'Égliſe, dans le Duché de Spoléte, ſur le Topino, entre Spoléte & Aſſiſe. L'Évêque de *Foligni* eſt ſuffragant du Saint Siége. Les Confitures de *Foligni* ſont eſtimées. La Bien-heureuſe Angele de *Foligny*. Elle eſt inconſidérément qualifiée Vièrge dans les additions d'Uſuard.

FOLILET. ſ. m. Tèrme de Vénerie. Les *Folilèts* ſont ce qu'on léve le long des épaûles d'un cèrf après qu'il eſt dépouillé. SALNOVE. *Armus cervi*, *Armus cervinus*.

FOLIO. ſ. m. Tèrme du Palais, qui ſignifie, Feuillet. On dit, *Folio recto*, pour dire, la prémière page d'un feuillet; *Folio verſo*, le revèrs, ou la ſeconde page du feuillet. Ces mots ſont auſſi en uſage dans l'Imprimerie.

On appelle auſſi Livres in *folio*, les livres imprimez & reliez ſuivant toute l'étenduë de la feuille, laquelle eſt ſeulement pliée en deux pour être aſſemblée. Il y a des livres en grand *folio*, quand le papiér eſt grand : des petits *in ſolio*, quand le papiér eſt petit. C'eſt un *in folio*. C'eſt un gros *in folio*.

FOLIOT. ſ. m. Tèrme de Sèrruriér. C'eſt une partie des reſſorts d'une ſèrrure.

FOLIT. Caſtel *folit*, Caſtel *follit*, ou Caſtel-feuillette. Bourg ou petite ville d'Eſpagne en Catalogne. *Caſtelſollitum*. On croit que *Caſtelſollit* eſt l'ancienne *Egoſa*, petite ville des Caſtellans. *Caſtelſollit* eſt ſitué ſur la rivière de Fluvia, entre Girone & Campredon. Il eſt ſur une hauteur.

FOLIUM INDICUM. ſubſt. m. feuille d'un grand arbre qui croît au païs de Cambaïe, & en pluſieurs autres endroits des Indes. On l'appelle autrement *feuille d'Inde*, ou *malabathrum*. Voyez FEUILLE D'INDE.

FOLKER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Folkera*. *Folker* eſt ſitué dans la Geſtricie, ſur la rivière de Dalecarle, environ à dix lieuës d'Aroſio, du côté du nord.

FOLLEMENT. adv. D'une manière folle, extravagante, ou déraiſonnable. *Stulte*, *inſane*. Il a entrepris un tel deſſein *follement*. Il s'eſt *follement* engagé dans cette affaire. MOL. Un Poëte *follement* pompeux. BOIL.

On le dit au Palais avec cette formule, Le Juge a été déclaré *follement* intimé. *Præter jus & æquum*.

FOLLER. v. n. Viéux mot, qui ſignifie faire le fou, paſſer le tems.

FOLLES. ſ. f. Filèts à grandes mailles duquel les pêcheurs établis ſur les côtes de l'Océan ſe ſèrvent pour prendre des rayes, & d'autres grands poiſſons plats, ou la tortuë. *Retia majora*.

Les Portugais appellent auſſi *folles*, une ſorte de fruit qui vient au Païs des Noirs dans les ſaiſons pluvieuſes. Il reſſemble fort aux oranges en couleur & en groſſeur, mais le ſuc en eſt plus aigu & l'écorce bien plus dure.

FOLLET, ETTE. adj. diminutif de *fou*. Qui eſt un peu fou, ou gaillard. Il eſt badin, gaillard & *follet*. Cette fille eſt enjouée & *follette*. Ce tèrme n'eſt en uſage que dans la convèrſation familière, & dans de petites chanſons.

On appelle, Eſprit *follet*, *lemur*, un Démon, ou Lutin, qui fait peur à des enfans, ou à gens foibles, par des viſions, ou par des actions, dont ils ne ſçavent point la caûſe. Ainſi on croit qu'il y a des Eſprits *follets* qui panſent les chevaux, qui font du bruit la nuit, qui tirent les rideaux & la couvèrture.

Puis qu'il en avoit tant d'envie
Vint danſer avec ſon folet,
Et ſa burleſque compagnie
Une figure de balet. DE CHAULIEU.

On appelle auſſi le poil *follet*, *lanugo*, la barbe qui commence à poindre aux jeunes gens, le poil délié qui vient ſur le reſte du corps, le duvet ou la petite plume des oiſeaux.

Vent *follet*, eſt une cèrtaine agitation de l'air qui le fait tourner ſpiralement.

On appelle feu *follet*, *ignis fatuus*, cèrtaine éxhalaiſon onctueuſe qui s'enflamme dans l'air, comme ſur les cordages des navires, qu'on appelle autrement le *feu Saint Elme*, ſur les cheveux, comme celui dont il eſt parlé au ſecond de l'Énéïde.

Tuctuque innoxia molli,
Lambere flamma comas, & circum tempora paſci.

On appelle auſſi *follet*, cèrtain météore qu'on nomme autrement un *ardent*, qui eſt une pareille éxhalaiſon enflamée qu'on voit en été en des lieux marécageux, qui luit comme une chandelle.

Il y en a qui dérivent le mot de *follet* de *Faunulettus*, diminutif de *Faunus*. Voyez FOL.

FOLLETTE. Plante. Voyez ARROCHE.

FOLLICHON. ſ. f. Petite fille folâtre.

FOLLICULE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt un nom qu'on donne à la veſſie qui contient le fiel. *Follis*, *folliculus*.

FOLOYANCE. ſ. f. Ce mot dans ſon origine ſignifie *égarement*, *aberratio*, *deerratio*. On l'a dit autrefois pour *folie*, *Inſania*, *ſtultitia*, parceque la folie eſt un égarement de raiſon.

FOLOYER. Ce vèrbe, qui étoit autrefois en uſage, ſignifie *s'égarer*. *Aberrare*, *deviare*.

FOM.

FOMENTATION. ſ. f. Reméde liquide qu'on applique ſur quélque partie malade. *Fotus*, *fomentum*, *fomentatio*. Il y a des *fomentations ſimples* & des *compoſées*. Les *fomentations ſimples*, ſe font avec de l'eau tiéde, du lait, de l'huile, de l'oxicrat, ou avec quelque autre liqueur ſemblable. Les *fomentations compôſées* ſont des décoctions de racines, de feuilles, de fleurs, de ſemences, &c. qu'on fait dans l'eau ſimple, ou dans quelque autre liqueur convenable : on y ajoûte quelquefois des ſèls, des axonges, des huiles, &c. Pour s'en ſèrvir on y trempe des linges, & on les étend chaûdement ſur les parties malades. On fait des *fomentations* d'une autre ſorte : on enfèrme les médicamens qu'on veut dans des ſachèts de toile, & après les avoir fait bouillir, on les applique. On en fait encore qu'on appelle *fomentations ſéches*, ce ſont des ſachèts dans leſquèls on enfèrme auſſi quelques médicamens, mais on ne les fait point bouillir : on les arrôſe quelquefois d'un peu de vin, ou d'eau de vie. On a donné aux *fomentations* le nom de *bains locaux*, parce qu'étant appliquées ſur l'endroit malade, elles y font un éffèt approchant de celui que le bain ou le demi-bain peuvent faire à pluſieurs parties du corps à la fois. On employe les *fomentations* pour ramolir, réſoudre, rafraîchir, calmer, fortifier, reſſèrrer, & pour pluſieurs autres uſages.

FOMENTER. v. act. Tèrme de Médecine. Appliquer une fomentation ſur une partie malade. *Fovere*, *recreare fomentis*.

FOMENTER, ſignifie auſſi, Entretenir, faire durer. Il y a des Charlatans qui *fomentent* le mal, au lieu de le guérir.

FOMENTER, ſe dit figurément en Morale. Les procès *fomentent* la diviſion dans une famille. Il faut punir ou éloigner ces brouillons qui *fomentent* la diviſion dans l'État. *Fomenter* la paix, l'amitié, la concorde.

FOMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Fotus*.

FOMILLAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou village de la Province de Tra los-montes en Portugal. *Fomillanum*. Il eſt dans le tèrritoire de Chiaves aux confins de la Galice, & on le prend pour la petite ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, que les Anciens nommoient *Forum Bibalorum*. MATY, & *Hoffman d'après Moletius*.

FON.

FONCALDE. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye du Languedoc en France. *Fons Calidus*. Elle eſt de l'Ordre de Prémontré, dans le diocêſe de S. Pons de Tomiérs ſelon quelques-uns, & dans celui de Narbonne ſelon d'autres. CORN.

FONCEAU. ſ. m. Le bout d'une emboûchure de cheval faite à canon. POMEY.

FONCER. v. act. Payer, fournir, débourcer. *Præbere ſumptum*. Pomey & autres écrivent *fonſer*. Ce Tuteur n'a rien reçu, cependant il a toûjours *foncé* pour l'entretien de ſes mineurs. Ce mot n'a guères d'uſage que dans la phrâſe provèrbiale qui ſuit.

On dit provèrbialement, *Foncer* à l'appointement; pour dire, Fournir aux dépenſes néceſſaires. C'eſt une partie ſecrette qui a *foncé* à l'appointement de ce procès. Cette femme fait grande dépenſe, mais c'eſt ſon galant qui *fonce* à l'appointement.

FONCER. v. act. Ce mot ſe dit au propre, & ſignifie mettre un fond. *Fundo munire*. *Foncer* un tonneau, une cuve &c.

FONCER. v. neut. Ce mot, pour, Donner ſur, fondre ſur, eſt ſouffèrt de quelques uns, & condamné de quelques autres. *Irruere*, *irrumpere*. On croit que ceux qui le condamnent ont plus de raiſon que ceux qui l'approuvent; & qu'il eſt mieux de dire, *Donner ſur* l'ennemi, ou *Fondre ſur* l'ennemi l'épée à la main, que de dire, *Foncer ſur* l'ennemi, qui s'il s'eſt dit, ne ſe dit aſſurément plus par ceux qui parlent bien.

FONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a bien du fonds. Ce Banquiér, ce Marchand eſt bien *foncé*, il ne fera pas banqueroute. On le dit au figuré d'un homme profond en quelque ſcience. Il eſt difficile à déſèrrer ſur la controvèrſe, car il eſt bien *foncé*.

FONCÉ, ſe dit auſſi en matière de couleurs, quand elles ſont fortes, obſcures, & rembrunies. Un rouge *foncé* tirant ſur le brun. Vèrd *foncé*. Dans ces occaſions où *foncé* ſe dit des couleurs; il eſt contraire à *vif*, *clair*, *éclatant*, on peut l'exprimer par ce mot

ſubobſcurus,

ſubobſcurus, & peutêtre par celui de *ſaturo colore infectus*, qui ſignifie auſſi ce qu'on appelle *gros*, un *gros* rouge, &c.

FONCÉE. ſ. f. Tèrme de gens qui tirent l'ardoiſe. La *foncée* eſt un creux qu'on fait dans une pèrrière, ou carrière, lorſqu'on en tire l'ardoiſe. La *foncée* a 9 ou 10 piéds de profondeur. Faire des *foncées*.

FONCET. ſ. m. C'eſt le plus grand des bateaux qui ſervent à naviger ſur les rivières. *Navigium majus fluviatile*. Il en vient de Normandie & de Picardie ſur la Seine & l'Oiſe en remontant juſqu'aux ponts de Paris. Il y a des *foncets* qui ont juſques à 27 toiſes entre chef & quille, c'eſt à dire, plus de longueur que les plus grands vaiſſeaux de l'Océan, qui n'en ont que 22 ou 23. Ils conſomment juſques à 2200 piéces de bois miſes en œuvre, & réduites ſelon les uſages de Charpenterie.

FONCET, ou FOND-SEC. Tèrme de Sèrrurier, eſt une plaque de fèr qui ſert de couvèrture aux rateaux & autres pieces de la ſerrure dans leſquelles tourne la cléf.

FONCIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Charge ou rente aſſignée ſur un fonds, & qui n'eſt point rachetable. *Quod ad fundum pertinet*. Une Charge ou rente *foncière*. *Vectigal quotannis pendendum fundi domino*. Les cens & rentes dûs au Seigneur ſont des charges *foncieres*. La rente *fonciere* eſt celle qui eſt dûe par un bail à rente, provenant de l'aliénation du fonds; comme quand l'héritage eſt vendu à la charge de payer une cèrtaine rente annuelle; en ce cas la rente eſt cenſée *fonciere*.

On appelle auſſi, Seigneur *foncier*, le bailleur de fonds, celui à qui la rente eſt dûe. Seigneurie *fonciere*.

Il y a auſſi une Juſtice *fonciere*, qui eſt une Juriſdiction qui appartient au Seigneur bailleur de fonds. Elle eſt la moindre de toutes, & c'eſt la même chôſe que *Baſſe-Juſtice*. Nicot l'appelle *juriſdictio inermis*.

On appelle Seigneur *très foncier*, ou comme écrit Nicot *treſoncier*, le propriétaire du fonds, quoiqu'il n'ait pas la Juſtice. Nicot ajoûte que ce mot a lieu en cas de roture.

FONCIÈRE. ſ. f. Tèrme des Ouvriérs qui tirent l'ardoiſe, c'eſt la couche, le lit de l'ardoiſe. *Stratum*. Il eſt ordonné que l'ardoiſe ſera tirée de la troiſiéme *foncière* de chaque mine.

FONCOMBAUD. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou village de France. *Fons Gombaldi* en Latin. *Foncombaud* eſt dans le Bèrry, ſur la Creuſe, à dix lieuës audeſſous du Blanc en Bèrry. L'Abbaye de *Foncombaud* eſt de l'Ordre de S. Benoît.

FONCTION. ſ. f. L'action de l'agent qui fait la chôſe à laquelle il eſt deſtiné, ou obligé. *Munus, functio*. Cet eſtomac fait bien ſes *fonctions*, il digère bien. Les fumées du vin empêchent que le cèrveau ne faſſe ſes *fonctions*, ne raiſonne. C'eſt un homme qui fait bien ſes *fonctions*, qui boit, qui mange, qui dort bien.

FONCTION, ſe dit figurément en chôſes morales, en parlant des actes, des devoirs, des occupations où l'on eſt engagé. C'eſt un Magiſtrat qui fait bien toutes les *fonctions* de ſa charge. Quand un Bailli eſt interdit, c'eſt ſon Lieutenant qui fait ſa *fonction*. Il y a des gens laborieux ſur leſquels les Princes ſe déchargent des plus groſſières *fonctions* de la Royauté. BAL. Il faut diſtinguer entre les *fonctions*, & les actions de l'Ambaſſadeur: les unes ont rapport à ſon caractère, & les autres à ſa perſonne. WICQ. Après que l'Ambaſſadeur a bien joüé ſon rôlle dans les *fonctions* de ſon caractère, il doit faire l'honnête homme lorſqu'il ne joüe plus la comédie. ID.

FONCTION, ſignifie auſſi, une ſimple commiſſion ou ordre qu'on éxécute. Ce Sèrgent avoit ordre de ſaiſir en cette maiſon: dès qu'il eut fait ſa *fonction*, il ſe retira.

RECEVOIR FONCTION. C'eſt quand une chôſe ſe rend par une autre de même genre, comme ſi l'on a prêté du blé & que l'on rende du blé, ce blé rendu fait *fonction* du blé prêté.

FOND. ſ. m. *Fundum*. Vaugelas fait un long diſcours pour montrer que *fond*, & *fonds*, ſont deux chôſes différentes, que l'on confond mal à-propos; parceque l'un ſignifie une portion de tèrre, & l'autre la partie la plus baſſe de ce qui contient, ou peut contenir quelque chôſe. Cette obſervation paroît fauſſe à bien des gens, qui diſent indifféremment *fond*, & *fonds*, ſuivant l'autorité de Ménage & de Corneille. Cependant, comme l'Académie ne les confond nullement, puiſqu'elle fait une colonne du mot de *fond*, & une autre de celui de *fonds*, on pourroit bien s'en tenir à cette déciſion de Vaugelas ſans faillir; d'autant plus que Furetière lui-même avoit déja pris ce parti, comme on le peut voir en ſuivant ſon ordre alphabétique. C'eſt donc en nous y aſſujettiſſant que nous dirons que *Fond* ſignifie, la partie baſſe des corps qui ont trois dimenſions. Il y a des endroits dans la mèr où on ne trouve point de *fond*. Le *fond* de cette rivière eſt tantôt ſablonneux, tantôt ce n'eſt que de la vâſe. Les maiſons bâties dans un *fond* ſont mal ſaines. Un abîme ſans *fond*. Voilà le *fond* du tonneau, du paniér, du ſac, &c. Il faut mettre un autre *fond* à ce tonneau, à ce ſeau.

Les Aſtronomes appellent *fond du ciel*, le point oppoſé de l'Écliptique où elle ſe trouve coupée par le Méridien audeſſous de l'Horizon: comme ils appellent *point culminant*, ou *ſommet du ciel*, le point de l'Écliptique où elle ſe trouve couppée par le Méridien audeſſus de l'Horizon.

FOND, ſignifie auſſi, l'extrémité d'un lieu étendu en longueur, du moins à l'égard de la vûë qui n'y peut pénétrer. Le *fond* d'une allée. Enfin *fond* de forêts. Combien y en a-t-il, qui s'étant retirez dans le *fond* de la ſolitude y auroient fait naufrage? AB. DE LA TRAPE. Dans cette dèrnière phrâſe le mot de *fond* a une ſignification phyſique & morale, naturelle & figurée en même tems, de même que dans celle qui ſuit, qui eſt du même Auteur. C'eſt dans la ſéparation du monde, & dans le *fond* des cloîtres, qu'on peut réformer ſes mœurs.

On renvoye un Sçavant dans le fond *d'un Collége.* BOIL.

Et nous fûmes coucher ſur le païs éxprès,
C'eſt à dire, mon chèr, en fin fond *de forêts.* MOL.

Du fond *de l'Orient, & des confins du Monde,*
Sapho, j'ai voyagé ſur la terre & ſur l'onde. REC. DE VERS.

Du fond *de ſon deſert un humble Solitaire,*
Vous préſente, grand Roi, ce gage précieux
De l'amitié la plus ſincere
Que l'on vit jamais ſous les cieux. IBID.

FOND, ſe dit auſſi de ce qui ſert de bâſe & de fondement à quelque chôſe, & de ce qui paroît ou eſt en éffet la partie la plus baſſe ſur laquelle une autre eſt pôſée. Le *fond* d'un tableau eſt ce qu'on appelle auſſi le *champ* ou le dèrrière du tableau, qui en eſt la partie la plus obſcure: c'eſt auſſi ce qui eſt dèrrière les objèts en particulier; & l'on dit qu'une drapperie fait *fond* à un bras, qu'une terraſſe fait *fond* à une figure, ou un ciel à un arbre; pour dire, que l'une de ces chôſes eſt peinte ſur les autres. Une ſupèrbe tapiſſerie ſervoit de *fond* à une infinité de tableaux ornez de bordures. FEL. La bile mêlée avec le ſang forme dans le cèrveau une eſpéce de glace polie, & luiſante, à laquelle la mélancolie ſert comme de *fond*. BOUH.

On le dit auſſi d'une étoffe. Un brocard à *fond* d'or. Une broderie à *fond* d'argent. Le *fond* d'un damas eſt de taffetas, & les fleurs de ſatin.

On appelle auſſi, *fond* de miroir, le dèrrière du miroir.

FOND, ſignifie quelquefois abſolument, Profondeur. Cet haut-de-chauſſes n'a pas aſſez de *fond*, il lui faut donner du *fond* davantage.

FOND, ſe dit en tèrme d'Anatomie, de la partie intèrne baſſe, de quelques cavitez qui ſont dans le corps. Le *fond* de la matrice eſt ſon propre corps & ſa principale partie, pour laquelle toutes les autres ſont faites; elle eſt plus ample, plus large & plus élevée que les autres. DIONIS. Le *fond* de la veſſie eſt la partie la plus ample & la plus propre à contenir l'urine. Aux hommes il eſt placé ſur le rectum, & aux femmes ſur la matrice; il eſt d'une grandeur & d'une largeur raiſonnable; il s'étrécit peu à peu, & vient ſe tèrminer au col. ID. Le *fond* de la véſicule du fiel eſt rond, & placé en la partie inférieure du foye, lors qu'il eſt dans ſa ſituation naturelle. Ce *fond* eſt teint de la couleur de la bile qu'il contient. ID. Le *fond* du ventricule eſt ſa partie ronde & charnuë, qui eſt entre les deux orifices, c'eſt l'endroit où eſt le magazin du boire & du manger, & où ſe fait la digeſtion des alimens. Ce *fond* s'étend & ſe reſſèrre à proportion des alimens qu'il reçoit. Il eſt unique, & s'il s'eſt trouvé quelquefois ſéparé en deux, cela eſt râre & contre nature. ID.

FOND, ſe dit au jeu d'Ombre en cette phrâſe, Aller à *fond*, c'eſt à dire, écarter, & remplacer ſon écart par autant de cartes qu'on prend dans le talon. Je *vais à fond* avec quatre matadors. Je *ſuis allé à fond* avec quatre matadors cinquiémes, mais il ne m'eſt rien rentré.

On appelle un foſſé à *fond* de cuve, un foſſé ſec & éſcarpé de deux côtez.

On dit auſſi, Déjeûner à *fond* de cuve; pour dire, Faire un ample repas à déjeûner.

On dit en Architecture, Bâtir de *fond* en comble, démolir de *fond* en comble. *Funditùs*. Pour dire, depuis les fondemens juſqu'à la couvèrture. Ce ſens s'étend auſſi au figuré, quand on dit qu'une chôſe eſt ruinée de *fond* en comble; pour dire, entièrement. On appelle *fond d'ornemens* le champ où l'on taille des ornemens: comme armes, chiffres, &c.

En tèrmes de Marine, on appelle *fond* de cale, la partie la plus baſſe du vaiſſeau où l'on met les marchandiſes. On dit, Couler à *fond*, ſoit lorſque le vaiſſeau s'entrouvre lui-même, ſoit lorſqu'on l'ouvre à coups de canon. Cependant il vaut mieux dire, comme le P. Hoſte l'a remarqué, couler bas dans la ſignification neutre,

neutre, en parlant d'un vaiſſeau qui s'étant rempli d'eau, s'enfonce dans la mèr; & couler à *fond*, dans la ſignification active, en parlant des grandes ouvèrtures qu'on fait dans le corps d'un vaiſſeau, en ſorte qu'il ſe remplit d'eau & s'enfonce. Prendre *fond*, c'eſt jetter des ancres, qui s'attachent, s'accrochent au *fond* de la mèr. L'orin qui par mégarde étoit encore amarré ſur le bord, l'ayant empêché de prendre *fond*. Frézièr. Le câble ſe caſſa auſſitôt que l'ancre eut pris *fond*. Id. Nous ſondâmes ſans trouver *fond*. Id. Un bon *fond*; pour dire, Un bon ancrage. Un *fond* de pré, eſt un *fond* de l'eau où il y a de l'hèrbe. *Fond vâſart*, eſt un *fond* où il y a de la vâſe. Haut *fond*, eſt celui qui s'approche de la ſurface de l'eau. Frézièr. *Fond* de cours, ou curé, ſe dit lors que le *fond* de la mèr eſt net de vâſe, & de ſable fin. Bon *fond*, mauvais *fond*, *fond* plein de rochèrs, *fond* de ſable, de vâſe, de coquillage, &c. Ce *fond* eſt de coquillage, de mauvaiſe tenue. Le vaiſſeau are, laboure, chaſſe ſur ſon ancre, ou a pèrdu *fond*. Il faut jetter la ſonde pour connoître la nature du *fond*. Il faut plus de *fond* pour les vaiſſeaux ronds, tels que ſont ceux de la Méditèrranée, & moins pour ceux qui ont la carêne longue & plate, telle que ceux de l'Océan. Point de *fond*, eſt une manière de parler; pour dire, qu'on ne trouve point de *fond* avec la ſonde. On dit auſſi, Donner *fond*; pour dire, Ancrer. Le vaiſſeau preſſé par la violence du vent, & par la néceſſité de ſe radouber, vint donner *fond* à Spatara. La Guill. On dit encore les *fonds* des voiles. Larguer les garcettes des *fonds* de miſaine, laiſſer tomber les *fonds*, affaler les *fonds*, & les cargueboulines, carguer les *fonds* &c. Ce mot de *fond* s'employe en une infinité de phrâſes en tèrmes de Marine. On dit, En ſondant on a trouvé tant de braſſes d'eau, *fond* vâſeux, *fond* de ſable, *fond* de coquillage, &c.

Fond, ſe dit auſſi d'une partie de cèrtains meubles. Le *fond* d'une chaiſe eſt la partie où l'on s'aſſied, & l'étoffe ou la tapiſſerie qu'on met deſſus. Un carroſſe, une litière à deux *fonds*, où l'on ſe peut aſſeoir de deux côtez. Le *fond* du lit, c'eſt le ciel, ou ce qui couvre le lit par enhaut.

Fond, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. Les myſtères ſacrez ſont une mèr qui n'a ni *fond*, ni rive. Dieu eſt le ſeul qui connoit le *fond* des cœurs. Vous m'avez fait Chrétien en apparence; mais vous avez relégué dans le *fond* de mon cœur les ſentimens de ma Religion. G. G. Il n'y a de bonnes prières que celles qui ſe font du *fond* du cœur, c'eſt à dire, avec ſincérité, avec affection. Les femmes ne ſongent qu'à plaire, & la coquetterie eſt le *fond* de leur humeur. Com.

Percé juſques au fond *du cœur.* Corn.

Et tel en vous liſant admire chaque trait,
Qui dans le fond *de l'âme, & vous craint, & vous hait.* Boil.

Si je veux de ma mort laiſſer quelque vengeur,
Je ne le cherche ingrat qu'au fond *de vôtre cœur.* Rac.

On le dit auſſi de ce qui eſt le plus caché dans une affaire, dans une ſcience. *Penetralia.* Ce Rapporteur a bien pénétré dans le *fond* de cette affaire. Il travaille à faire connoître le *fond* de l'art qu'il traitte. Port-R. Rien n'eſt ſi ordinaire que la pareſſe d'éxaminer le *fond* des affaires, & une impatience déréglée de les tèrminer à quelque prix que ce ſoit. S. Réal. Ce Phyſicien a recherché le *fond* des chôſes, le *fond* de la nature.

Fond, en tèrmes de Palais, ſe dit par oppoſition à *forme*. Telle requête civile ne vaut rien dans la forme, quoique l'affaire ſoit bonne au *fond*.

On le dit auſſi du nœud de la difficulté d'une affaire, & quelquefois de ſa ſource & de ſon origine. Le *fond* de cette accuſation vient de ce qu'on le veut dépouiller de ſon Bénéfice. Le *fond* de cette action en ſéparation, c'eſt que cette femme veut vivre en libèrté. Avocat, venez au *fond*, plaidez le *fond*.

Fond, ſe dit dans d'autres matières que celles du Palais, dans une ſignification à peu près ſemblable à celle qui vient d'être expliquée; alors il ſignifie la nature, l'eſſence d'une chôſe, ce qui eſt principal & plus important. Pourveu qu'on ne laiſſe pas de tendre à la pèrfection, comme on y eſt obligé par le *fond* de l'état & de la profeſſion. (Religieuſe) Ab. de la Trape.

On dit en provèrbe, qu'il ne faut point qu'on ſçache le *fond* de nôtre bourſe; pour dire, qu'on ſçache ce que nous avons de bien. On dit d'une affaire, qu'il faut voir le *fond* du ſac; pour dire, en examiner toutes les circonſtances, voir juſqu'à la dernière piéce.

A Fond. adv. Pleinement, parfaitement. *Penitùs, planè.* Il poſſéde cette ſcience *à fond*. Il nous a parlé de cette ſcience *à fond*. On ne peut pas connoître *à fond* tous les myſtères de la Religion. Il faut éxaminer *à fond* ſi la Religion eſt de ces chôſes que le peuple croit par une ſimplicité crédule, ou de celles qui ont un fondement très-ſolide. Pasc.

Au Fond, adv. D'ailleurs, d'autre côté. Ce valèt a eû tort de parler ſi hardiment à ſon maître, mais *au fond* on ne le devoit pas battre ſi cruellement pour cela. *Au fond* il eſt vrai que, &c. En ce ſens c'eſt un advèrbe aſſomptif.

Fond. Ce mot écrit avec une *s* à la fin, a encore d'autres ſignifications. Voyez donc Fonds ſuivant l'ordre alphabétique; & conſultez le prémier article du mot *fond*, où vous trouverez la raiſon de cette diffèrence.

Bas Fond. Tèrme de Marine. Endroit de la mèr où il y a peu d'eau. La tempête pouſſa une partie de la flotte ſur des iſles environnées d'écueils & de *bas fond*.

FONDALITÉ. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt le droit de *directe*, qui appartient au Seigneur foncier & direct.

FONDAMENTAL, ale. adj. Principal, & qui ſèrt de bâſe, d'appui, de ſoutien, de fondement à tout le reſte. *Fundamentalis, primarius.* Une pièrre *fondamentale*, ou pièrre angulaire, qui eſt celle de la prémière aſſiſe du fond, & qui eſt dans l'angle.

Fondamental, ſe dit auſſi au figuré. Saint Pièrre a été appellé la pièrre *fondamentale* de l'Égliſe, non ſeulement parceque c'eſt lui qui a eû l'honneur de jetter le prémier le fondement de l'Égliſe Chrètienne chez les Juifs, & chez les Gentils, mais auſſi parceque Jéſus-Chriſt lui a dit en changeant ſon nom de *Simon* en celui de *Cephas* ou *Pierre*, vous êtes Pièrre, & ſur cette pièrre je bâtirai mon Égliſe, & les portes de l'Enfèr ne prévaudront point contre elle, & je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux. Ce que vous aurez lié ſur la tèrre ſera lié dans les Cieux, & ce que vous aurez délié ſur la tèrre, ſera auſſi délié dans les Cieux. Le Symbole des Apôtres contient les points *fondamentaux* de la Religion. La Loi Salique eſt la loi *fondamentale* de l'État. J'ai pèrdu les piéces *fondamentales* de mon procès. En matière de controvèrſe on appelle points *fondamentaux*, ou vèritez *fondamentales*, les vèritez ſans leſquelles l'Égliſe ne ſçauroit ſubſiſter, & dont la créance diſtincte eſt néceſſaire pour être ſauvé. Ils parlent ſouvent à la vérité de cèrtains points qu'ils nomment *fondamentaux*, néceſſaires à ſalut; mais ces points *fondamentaux* quels ils ſont; ou ne ſont pas, nulle autorité publique ne l'a encore décidé parmi eux; nul particuliér, que l'on ſçache, ne l'a même bien préciſément marqué dans ſes Écrits. Pélisson.

Fondamental. Tèrme de Muſique. *Fundamentalis, finalis.* On appelle *fondamental* un des quatre ſons eſſentiels du mode. Ces ſons s'appellent cordes, & la corde *fondamentale* eſt ordinairement la finale.

FONDAMENTALEMENT. adv. D'une manière fondamentale. *Funditùs.* L'unité de l'Égliſe eſt *fondamentalement* néceſſaire pour le repos des Fidelles. Cet Auteur a renvèrſé *fondamentalement* la doctrine de ces Hérétiques.

FONDANT, ante. Adj. & part. preſent du vèrbe *fondre*. Ce tèrme ſe prend dans une ſignification paſſive, & ſignifie ce qui ſe fond, ſe diſſout. Il ſe dit des fruits qui ont beaucoup d'eau, qui ſe réſolvent aiſément & promptement en eau dans la bouche. *Liqueſcens, facilè liqueſcens, quod facilè ſolvitur.* Il y a de cèrtains fruits qui ſont *fondans*, c'eſt à dire, qui ſe fondent dans la bouche, il y en a d'autres qui ſont fèrmes. Une bonne prune doit avoir la chair fine, tendre, & bien *fondante*. L'Ambrette a la chair fine, *fondante*, & un cèrtain goût relevé qui charme. La Quint. *T. I. p.* 308.

FONDANT. ſ. m. Quand ce mot eſt ſubſtantif il ſe prend activement, & ſignifie la même chôſe que *diſſolvant*. En ce ſens un *fondant* eſt une chôſe qui fond, qui diſſout, comme les eaux fortes. Il y a des mines où on ſe ſèrt de feu & de *fondans* pour ſéparer le métal de la pièrre qui le renfèrme.

FONDANTE DE BREST. ſ. f. C'eſt le nom d'une ſorte de poire. La *fondante de Breſt* eſt une poire d'Été qui vient au mois d'Août, & de Septembre: elle eſt un peu plus longue que ronde, & reſſemble aſſez à la poire à deux têtes, mais elle eſt plus longue, & plus rouge. Sa chair eſt caſſante, & nullement beurrée, quoique ſon nom ſemble le marquer.

FONDATEUR, atrice. ſubſt. m. & f. Qui a fondé ou doté une Égliſe, ou quelques prières ou œuvres pies. *Fundator, conditor.* Les *fondateurs* d'une Égliſe ſe peuvent reſèrver le droit de Patronage pour conférer le Bénéfice; & y avoir les droits honorifiques. On prie toûjours pour l'âme des *fondateurs*. Le *fondateur* d'un obit. C'eſt aux *fondateurs* à donner le nom à leurs fondations. Le Mait. La République fut vèrtueuſe tant qu'elle obſèrva les loix de ſes ſages *fondateurs*. M. Esp. Énée étoit un pauvre Héros dans le Paganiſme, & plus digne *fondateur* d'un Ordre Religieux que d'un État. S. Évr. Les Communautez Religieuſes nomment les Auteurs de leurs inſtituts leurs *fondateurs*,

dateurs, ainſi les filles de la Viſitation nomment ordinairement Saint François de Sales leur Saint *fondateur*, nôtre Saint *fondateur*.

FONDATEUR, ſe dit auſſi en matière prophane. Conſtantin a été le *fondateur* de l'Empire d'Orient.

FONDATION. ſ. f. Partie du bâtiment qui eſt au deſſous du rez de chauſſée. *Fundamenta*, *fundatio*. Les *fondations* de ce Palais ne ſont pas encore achevées. On prétend que c'eſt mal parler, & qu'il faut dire *fondement*. Cependant l'Académie ſe ſert de *fondation* dans ce même ſens, & ne le condamne point. Mr Félibien obſerve qu'il n'y a que les Ouvriers qui diſent *fondation* dans ce ſens; & que ſi l'on peut s'en ſervir c'eſt ſeulement en parlant des fondemens d'un bâtiment où l'on travaille actuellement. Les *fondations* ſont bien avancées. Mais quand on parle d'un édifice achevé, on dit, les *fondemens*. La remarque eſt vraye & judicieuſe.

On le dit auſſi du creux du foſſé ou de la trenchée qu'on prépare pour la conſtruction. On a dejà creûſé la *fondation*, on n'attend que les matériaux pour bâtir.

FONDATION, ſe dit fort bien de l'établiſſement d'une ville, ou d'un Empire. Les Romains comptoient leurs années depuis la *fondation* de Rome, *ab urbe condita*, ce qu'on exprime ſouvent ainſi *Ab. v. c.* On compte 479 ans depuis la ſortie d'Égypte juſqu'à la *fondation* du temple. Ainſi la *fondation* dans ce ſens, eſt une action qui paſſe, & diſtincte des fondémens, qui ſont une chôſe pèrmanente.

FONDATION, figurément, ſignifie les dons ou lègs qu'on fait en fonds ou en argent pour faire ſubſiſter quelque Communauté, ou faire quelque ouvrage de piété: les rentes annuelles qu'on aſſigne pour l'entretien de quelque chôſe. Il y a aux Auguſtins une *fondation* pour marier les pauvres filles; une autre pour fournir des brayers aux pauvres qui ont des hèrnies, ou déſcentes. Loin d'ici ces riches du monde, qui par des *fondations* veulent faire encore croire qu'une orgueilleuſe avarice, eſt une libéralité pieuſe. FL. Il y a quelquefois de la vanité à faire des *fondations*. L'amour propre chèrche à pèrpétuer ſa mémoire. Il n'y a pas longtems que l'on fonde des Meſſes. Autrefois on donnoit en ſe recommandant ſimplement aux prières de l'Égliſe, & ces libéralitez étoient plus ſaintes, & plus déſintéreſſées. PAVILLON.

On dit provèrbialement des vieilles *fondations* de Sèrvices qu'on ne dit plus, qu'elles ſont paſſées par un *fidelium*; pour dire, qu'on s'eſt contenté de dire la dèrnière oraiſon pour les morts, qui commence par ce mot *fidelium*, parcequ'en effet il n'y auroit pas aſſez de Miniſtres dans l'Égliſe pour ſatisfaire à toutes les *fondations* qui ont été faites à pèrpétuité. Voyez Paſquier en ſes Recherches.

FONDE. Voyez FRONDE. On prononce encore *fonde* en quelques endroits.

FONDE. Tèrme de Marine. La *fonde* ſignifie ce qui eſt oppôſé à la pleine mer. Un vaiſſeau à la *fonde*, une Galère à la *fonde*.

FONDEMENT. ſ. m. *Fundamentum*. Maſſe de pièrre enfermée dans la tèrre, qui porte tout un bâtiment, & qui va juſqu'au rez de chauſſée. Jetter les *fondemens* d'une Égliſe, d'un Palais. L'Architecte juge quelle profondeur eſt néceſſaire aux *fondemens*, ſelon la nature du tèrrain. On leur donne d'ordinaire la ſixième partie de la hauteur de l'édifice. Pour l'épaiſſeur on leur donne le double de celle du mur qui doit être élevé deſſus.

On dit qu'un tonnèrre, qu'un orage a ébranlé la tèrre juſques dans ſes *fondemens*; pour dire, qu'il a bien fait du ravage, qu'il a été accompagné de quelque tremblement de tèrre.

FONDEMENT, s'eſt dit autrefois pour fondation, établiſſement. CCCC. l. pour le *fondement* & le douaire de la joye de Nôtre Dame prés Hennebon. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 400.

Il ſignifie auſſi l'*anus*, le trou par où l'homme décharge ſon ventre. *Anus*, *podex*. Il avoit une fiſtule dans le *fondement*.

FONDEMENT, ſe dit figurément du commencement des Empires, des villes. Pharamond a jetté les prémiers *fondemens* de la Monarchie Françoiſe.

FONDEMENT, ſe dit auſſi des chôſes ſpirituelles. La connoiſſance de ſoi même eſt le *fondement* de toutes les vèrtus. NIC. La juſtice bien obſèrvée eſt le principal *fondement* d'un État. Jetter les *fondemens* de la paix. Le Cardinal jettoit les *fondemens* de la pèrte de &c. LA ROCHEF. La vûë de nos défauts eſt le *fondement* de l'humilité. NIC.

FONDEMENT, ſignifie auſſi, Apparence, vraiſemblance, probabilité, raiſon. Il y a du *fondement* à ce que vous dites. Cette nouvelle, ce bruit eſt ſans *fondement*, ſans apparence.

En ce ſens il ſignifie auſſi, Raiſon. Mon prémier *fondement* eſt que, &c. Ce ne fut pas ſans *fondement* que l'on conſidera ſon crédit. LA ROCHEF.

Il ſignifie auſſi, Principe. Les *fondemens* de la Judiciaire, de la Chiromance, ne ſont point ſolides: ceux de la Géometrie ſont démonſtratifs.

FONDEMENT, ſe dit auſſi d'une aſſurance qu'on a ſur quelque chôſe. Il ne faut pas faire grand *fondement* ſur ſes paroles, il ne fait rien de ce qu'il dit. La fortune eſt ſi changeante, qu'on ne peut établir aucun *fondement* ſur ſes careſſes. Faire un *fondement* ſolide ſur l'amitié de quelqu'un. LA ROCHEF.

On dit en provèrbe d'un homme qui mange beaucoup de ſoupe, qu'il veut faire un bon *fondement*, pour bien boire par après.

FONDER. v. act. Pôſer le fondement d'un édifice. Bâtir cette prémière partie d'un édifice qui eſt au deſſous du rez de chauſſée. *Fundare*, *fundamenta jacere*. Les maiſons qu'on bâtit en lieu marécageux doivent ſe *fonder* ſur pilotis.

FONDER, ſignifie figurément, Commencer à établir. *Condere*, *initium dare*. Céſar a *fondé* l'Empire de Rome ſur les ruines de la République. La ville de Rome a été *fondée* par Romulus. J'ai ôſé *fonder* une colonie ſçavante dans une des prémières villes du Royaume. M. LE DUC DE LA FORCE. Il parle de l'Académie de Bourdeaux.

On a dit autrefois fondre au même ſens. Voyez l'Hiſt. de Bret. T. II. p. 438.

FONDER, ſignifie auſſi, Donner des fonds pour établir, ou faire faire quelque chôſe qui dure long-tems. *Fonder* un Monaſtère. *Fonder* des Meſſes, des Vêpres, un Salut.

FONDER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales; & ſignifie, Établir, appuyer. *Ponere*, *ſtabilire*. Il faut *fonder* en Dieu tout ſon eſpoir. La bonne doctrine eſt *fondée* ſur l'Évangile & ſur l'autorité de l'Égliſe. Sa Nobleſſe eſt *fondée* ſur un bon titre. La Géométrie eſt *fondée* ſur des principes infaillibles. La Chymie eſt *fondée* en raiſon & en expérience viſible. Cette cauſe eſt *fondée* en droit & en raiſon. Il eſt *fondé* en arrêt. Un Avocat prétend que ſon advèrſaire eſt non recevable & ſubordinément mal *fondé* en ſa demande.

SE FONDER, en raiſon, en autorité, pour faire ou prétendre quelque chôſe. *Niti*.

Enfin, quoi qu'il en ſoit, & ſur quoi qu'on ſe fonde,
Vous trouvez des raiſons pour ſouffrir tout le monde. MOL.

Pécheur, on ne ſçauroit comprendre
Sur quoi tu fonde ton orgueil,
Toi que tous les momens conduiſent au cercueil,
Et qui n'es que poudre & que cendre. L'AB. TÉTU.

FONDÉ, ÉE. part. & adj. *Nixus*, *poſitus*.

FONDERIE. ſ. f. Lieu où on fond les métaux. *Fuſura*. Il ſe dit particulièrement des forges, des endroits où l'on fond le fèr de la mine, & où l'on fait la gueuſe. Il ſe dit auſſi dans les monnoyes, & c'eſt le lieu où ſont les fourneaux à fondre les matières & billons. *Fuſoriæ fornaces monetales*.

On le dit encore dans les grandes Imprimeries, du lieu où l'on fond les caractères.

FONDERIE, ſignifie encore, l'art de fondre, les ſecrets de fondre les métaux. *Ars fuſoria*. Il entend bien la *fonderie*.

FONDEUR. ſ. m. Artiſan qui ſçait l'art de fondre les métaux *Fuſor*. Ils ſont appellez *ſtatuarii* dans la Loi 30. au Digeſte *De Origine Juris*. *Fondeur* dans les monnoyes, *fondeur* de ſtatuës.

On dit provèrbialement, de celui qui ne réuſſit pas dans ſes entrepriſes, qui eſt ſurpris de quelque chôſe à quoi il ne s'attendoit pas, qu'il eſt étonné comme un *fondeur* de cloches, parcequ'en effet il eſt fort mécontent quand ſon ouvrage a manqué

A ce diſcours Godart mille fois plus ſurpris
Que ne l'eſt un fondeur *de cloche,*
Tire ſix écus de ſa poche.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

FONDI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Tèrre de Labour dans le Royaume de Naples en Italie. *Fundi*. C'eſt une ancienne ville dont Strabon L. III. Silius Italicus L. VIII. v. 530. Horace *Sermon. L. III. Sat. V. v.* 34. & Martial L. XIII. épigr. 114. ont parlé. Ce dèrnier loüe les vins qui y croiſſoient. *Fondi* étoit ſitué ſur la voye Apienne, proche de Gajète, ou Gaëte. C'eſt aujourd'hui un Évêché ſuffragant de Capouë, à trois lieuës de Tèrracine, près des montagnes de *Fondi*, & d'un petit lac de même nom qui ſe décharge dans le Golfe de Gaëte. Le lac de *Fondi* a cinq ou ſix milles.

FONDIQUE. ſ. m. Tèrme de négoce. C'eſt une maiſon commune où les Marchands s'aſſemblent pour leur commèrce, & où ils dépoſent l'argent & la marchandiſe de leur compagnie.

Ce mot vient de *funda*, qui a ſignifié autrefois *Bourſe*; d'où vient qu'on dit encore, la Bourſe d'Anvèrs, la Bourſe d'Amſtèrdam; & ſur tout on a attribué ce mot aux magazins où ſe ſèrrent les marchandiſes apportées des Indes. Originairement ce mot vient des

des Sarrazins, qui ont appellé *alfondiga*, ce que les Italiens ont appellé *fondico*; les Eſpagnols l'appellent *el mercado*.

FONDIS. ſ. m. Eſpéce d'abîme qui ſe fait ſous quelque édifice, ſoit par un éboulement de tèrre, ſoit par quelque ſource d'eau qui ſe trouve ſous les fondemens d'un bâtiment. *Gurges, hiatus.* On le dit auſſi de la tèrre qui fond dans une carrière, & quand cet éboulement y fait un trou par où l'on peut en découvrir le fond, cela s'appelle *fondis* à jour. On dit auſſi *fontis*, ou *fonte*.

FONDOIR. ſ. m. Eſt un lieu dans les boucheries où les Bouchérs fondent leur graiſſe pour faire leur ſuif. *Liquatorium.*

FONDRE. v. act. & neut. *Fundere, liquefacere, liquare. Je fonds, je fondis, j'ai fondu.* Liquéfier, faire pèrdre à quelque chôſe ſa dureté & ſa conſiſtence, la rendre liquide. Il eſt difficile de *fondre* l'or, ſi on n'y ajoute quelque drogue, comme le borax. La pluye fait *fondre* les neiges. Le feu fait *fondre* la cire. *Igne cera liqueſcit.* Les humeurs qui ſe *fondent* ſont caûſes de grandes maladies. Il y a des cataplâmes, des plantes réſolutives, qui font *fondre* les tumeurs.

Combien de fois la bête a vû l'homme hypocondre,
Adorer le métal que lui-même fit fondre? Boil.

Fondre, ſignifie auſſi, Amaigrir, pèrdre de ſa graiſſe, de ſon embonpoint. *Effundi.* Cet homme eſt bien *fondu* depuis quelque tems. Il *fond* à vûë d'œil, comme le beurre dans la poële. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Se *fondre* en larmes; pour dire, Pleurer beaucoup.

Fondre, ſignifie auſſi, Périr, s'affaiſſer, s'abîmer. *Perire, dehiſcere.* La tèrre *fondit* ſous lui. L'Empire d'Aléxandre *fondit* en peu de tems. Vous venez de manier ce livre, eſt-ce qu'il eſt *fondu* entre vos mains? Tous les grands biens de cette famille ſont *fondus*, on ne ſçait comment. On vit *fondre* cette famille opulente, qui étoit la prémière du païs. Ablanc.

On dit auſſi, qu'une maiſon noble eſt *fonduë* dans une autre, pour dire, qu'elle eſt tombée en une autre maiſon, qu'elle y a été entée par le mariage de quelque fille; ou qu'elle eſt tout-à-fait *fonduë*, pour dire, qu'elle eſt tout à fait éteinte.

Fondre, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie, Périr, pourrir par le piéd. Mes piéds de melons *fondent*.

Fondre, en abîme, ſe dit des Chandeliérs, qui font leur chandelle en la trempant dans un vaiſſeau qu'ils appellent un abîme, où il y a du ſuif fondu.

Fondre, ſignifie auſſi, Se jetter avec impétuoſité ſur quelque chôſe. *Irruere, impetum facere, irrumpere, involare, inſilire.* Un oiſeau de proye *fond* ſur la pèrdrix. On voyoit deux épèrviers d'or qui ſembloient *fondre* l'un ſur l'autre. Vaug. On dit auſſi, Dévoler, deſcendre à bas d'un vol droit, roide & vigoureux. Toute l'armée lui vint *fondre* ſur les bras. *Fondre* ſur l'ennemi. Ablanc. Quand on vit cette ligue redoutable *fondre* de toutes parts ſur nos frontières. P. D'Orléans, Jéſ.

On dit prêſque en même ſens. Toute cette compagnie devoit aller dîner à la campagne, mais la pluye l'a obligée à venir *fondre* chez moi.

Fondre, ſe dit figurément en Morale. *Ruere, ingruere.* Tous les malheurs imaginables ſont venus *fondre* en même tems ſur cette pèrſonne, quand il lui en eſt arrivé pluſieurs à la fois. Tous les dépens de ce procès tomberont, *fondront* ſur vous. Si tous vos créanciérs viennent à la fois *fondre* ſur vous, vous êtes ruiné. Voilà un nuage bien épais, on ne ſçait où il ira *fondre*. On dit auſſi, quand on voit un grand apprêt de guèrre, qu'on ne ſçait où ira *fondre* cet orage. *Fondre* ſe dit avec orage, tant au propre qu'au figuré; mais ce n'eſt pas parler aſſez correctement que de dire, les vents ont ſoufflé & ſont venus *fondre* ſur cette maiſon, un grand tourbillon de vent vint tout d'un coup *fondre* ſur le lac. Le vent n'étant point viſible ne *fond* point, à parler exactement, cela ſe pourroit dire d'une pluye furieuſe mêlée de grêle. Bouh.

Fondre s'eſt dit autrefois pour fonder, établir quelque chôſe, & fondement pour fondation. *Lobin. Gloſſ.*

On dit en provèrbe, qu'il faut *fondre* la cloche; pour dire, qu'il faut tèrminer, achever une affaire, la faire juger, la conſommer.

Fondu, uë. part. On appelle gras *fondu*, en un cheval, quand il devient fourbu à caûſe de la graiſſe qui eſt *fonduë* ſur ſes jambes.

On appelle auſſi un jeu d'enfans, le cheval *fondu*, quand les uns ſautent à cheval ſur le corps des autres, qui ſe baiſſent & ſe courbent pour cela. On y mêle d'autres divèrtiſſemens, comme vous diriez le *cheval fondu*, le cochon cochonnet, &c. De Choisi.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique on dit que le corps eſt *fondu*, pour dire que la matière eſt très-blanche, qu'elle eſt déliée, ſubtile, qu'elle eſt *fonduë* en eau.

FONDRIÈRE. ſ. f. Lieu creux où la tèrre s'eſt fonduë ou abîmée. *Gurges, lacuna.* Les *fondrières* arrivent dans les lieux où il y a eû des carrières, où l'on a fouillé de la pièrre. Dans les tremblemens de tèrre il ſe fait pluſieurs *fondrieres*. Il y a de grandes *fondrières*, qu'il ſe falloit réſoudre à remplir. Vaug. Il falloit paſſer une *fondrière*. Ablanc.

FONDRILLES. ſ. f. plurier. Ordures, ou petits grains & atômes, qu'on trouve dans les vaiſſeaux mal rincez, ou dans les eaux mal nettes. *Retrimenta, fæces.* On l'a dit originairement des féces, ou ſédimens, qui ſe trouvent au fond des liqueurs raſſiſes, comme du vin, de l'huile, des urines, &c.

FONDS. ſ. m. La ſupèrficie de la tèrre, la ſol d'un champ, d'un héritage. *Solum, fundus.* Le *fonds* en langage ordinaire ſignifie proprement le tèrrain nud; & l'on nomme ſupèrficie ce qui s'éleve au deſſus de ce tèrrain. Il ſèrt de bâſe & de ſoutien à la ſupèrficie. Tour. Toute cette ſuccèſſion conſiſte en *fonds* de tèrre. Ces blez viennent bien, car ils ſont dans un bon *fonds*. Quand on bâtit ſur le *fonds* d'autrui, on eſt obligé à démolir. Ce Prince eſt riche en *fonds* de tèrre, en domaines. Le *fonds* emporte la ſupèrficie pour l'Architecture; mais la ſupèrficie emporte le *fonds* pour le Peintre. Tour.

Fonds, ſignifie auſſi, Propriété, & eſt oppôſé à *uſufruit*. Une veuve n'a que l'uſufruit de ſon doüaire; le *fonds* & la proprieté ſont aux enfans.

Jean s'en alla, comme il étoit venu,
Mangea ſon fonds après ſon revenu,
Et crut les biens chôſe peu neceſſaire.
La Font. *dans ſon Epitaphe.*

Fonds. Ce mot ſe dit encore entre Jardiniérs, & ſignifie, Tèrroir. *Solum.* Ce *fonds* eſt bon. Ce *fonds* eſt mauvais: il y a trop de tuf & d'argille.

Fonds, ſe dit quelquefois de l'argent amaſſé & deſtiné à cèrtains uſages. On a fait divèrs *fonds* au Conſeil pour les néceſſitez de la guèrre. On a aſſigné des *fonds* pour l'artillerie, pour les vivres, on eſt occupé à en chèrcher pour la flotte. Nous avons fait un *fonds* pour nous divèrtir cet hivèr. Ce deſſein ruineroit les entrepreneurs, ſi ce n'étoit qu'ils ont un grand *fonds*, bien du *fonds*. Et on dit qu'un joüeur eſt en *fonds*; quand il a bien de l'argent comptant.

Fonds, ſe dit encore d'une ſomme d'argent aliénée, comme ſi c'étoit un héritage, à la charge d'en payer une rente qui tient lieu de fruits. *Sors, caput.* En payant les arrérages d'une rente, on ne ſçauroit en demander le *fonds*, le capital. On dit, Donner de l'argent à *fonds* pèrdu; pour dire, le donner à rente viagère, un deniér fort.

Fonds, ſe dit auſſi de toutes les marchandiſes d'un Marchand. Un tel s'eſt retiré du négoce, il a vendu ſon *fonds* à un tel. Il ſe dit auſſi de ceux qui ont des machines, métiérs, ou autres utenciles qui ſèrvent à une grande entrepriſe de Manufactures, comme de ſucrerie, ou autres ſemblables.

Fonds, ſe dit auſſi des chôſes ſpirituelles & morales. *Vis, copia.* Il ſe prend en bien des ſens differens, comme, Il a un grand *fonds* d'éſprit & de probité. Ablanc. Un grand *fonds* de ſcience; pour dire, une grande proviſion de ſcience. La poëſie n'a que de l'agrément: les traits inſtructifs de morale ne ſont pas de ſon *fonds*. S. Évr. Pour travailler à un Dictionnaire, il faut un grand *fonds*, avoir bien des matières préparées. Le tréſor de l'Égliſe eſt un *fonds* inépuiſable de grâces. Cet homme dans le *fonds* de l'âme eſt fort bon, fort ſcrupuleux. Donner à un homme des loüanges qu'il ne mérite pas; c'eſt croire qu'il a un grand *fonds* d'une ſotte vanité. Bell. Cacher un grand *fonds* de pèrfidie ſous des apparences de droiture. Bouh. Pluſieurs doivent à un tempérament heureux le *fonds* de politeſſe qui les rend ſi aimables. Bell. Un procédé ſi déſobligeant marque un grand *fonds* de malignité. Id. Avoir un *fonds* inépuiſable de piété, & de zéle. Boil. Les hommes ſe ſont fauſſement pèrſuadez que leur nature eſt un *fonds* excellent, capable de produire des vèrtus pures, & véritables. M. Ésp. Je n'ai jamais remarqué en pèrſonne un ſi grand *fonds* de ſatisfaction qu'il en paroiſſoit en toutes ſes manières. Elle ne ſçavoit ni agir, ni penſer. Faute de trouver du *fonds* chez elle pour s'amuſer, le jeu faiſoit ſa paſſion dominante. Mlle L'Héritiér.

On dit auſſi, Faire *fonds* ſur quelque chôſe; pour dire, en être aſſuré. Il ne faut pas faire grand *fonds* ſur tout ce qu'il dit. Je faiſois *fonds* ſur ſon amitié, ſur ſes promeſſes. Il ne faut pas faire grand *fonds* ſur les pèrſonnes qui n'ont qu'une politeſſe extérieure. Bell.

On dit, le *fonds* & le *très-fonds*, pour ſignifier non ſeulement la ſupèrficie d'une chôſe, mais auſſi tout ce qui en peut dépendre, ſoit au deſſus, ſoit au deſſous. Quand on vend le *fonds & très-fonds* d'un héritage; on vend les carrières qu'on y peut fouiller, les mines, métaux & minéraux qui y ſont.

On

On dit auſſi au figuré, qu'un homme ſçait le *fonds*, le *très-fonds* d'une affaire, d'une ſcience ; pour dire, tout ce qu'on en peut ſçavoir.

FONDS DE TERRE. Terme de Coutumes. Nos anciens Juriſconſultes entendent par ces termes, le *premier cens.* Autrefois l'ayde qu'on voulut impoſer en 1412. ſur chaque arpent de terre fut appellée *fonds de terre.*

FONDS. Si l'on veut voir les autres ſignifications de ce mot, voyez FOND ſuivant l'ordre alphabétique, & conſultez en le premier article, où l'on dit ce que l'on penſe de ces deux manières d'écrire ce mot.

FONGUEUX, EUSE. adj. Terme de Phyſiologie. Qui approche de la nature du champignon; qui en a les qualitez. Chair *fongueuſe*, ſubſtance *fongueuſe. Fungoſus.* La tumeur qu'on appelle ſarcocéle, eſt quelquefois produite d'une chair *fongueuſe.* DIONIS.

FONING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Foningum.* Elle eſt dans la Province de Fokien, près de la côte. Voyez l'*Ambaſſade des Hollandois à la Chine C.* 52.

FONSER. Voyez FONCER.

FONSIER, IERE. Voyez FONCIER, IERE.

FONT. ſ. m. Qui ne ſe dit qu'au pluriel. Voyez FONTS.

FONTAINE. ſ. f. *Fons.* Source d'eau vive qui ſort de la terre. Il y a pluſieurs *fontaines* qui naiſſent dans ces prez, dans ces rochers. On appelle eau de *fontaine*, celle qui vient de ſource, & qui conſerve ſa pureté. Selon quelques Philoſophes l'eau de *fontaine* ne vient que de la pluye, ſelon d'autres les eaux de *fontaine* ſont les eaux de la mer, qui ayant coulé par leur poids juſques ſous la racine des montagnes, ont été converties en vapeurs par la chaleur intérieure de la terre, & enſuite condenſées par la froideur de l'air, d'où elles coulent ſuivant la pente des lits qui les conduiſent juſqu'à l'ouverture qu'elles ſe ſont faite, ou ſur la pente, ou au pied des montagnes. Ainſi c'eſt la mer qui fournit d'eau à toutes les *fontaines.* Voyez Rohault, & la Diſſertation de Gaſpard Bartholin *de origine fontium ex pluviis.* On appelle *fontaine en ſource*, une eſpèce de gouffre d'eau qui ſort de l'ouverture d'un mur, ou d'une pierre, avec impétuoſité. *Fontaine jailliſſante*, eſt une *fontaine* dont l'eau jaillit, & s'élance par un, ou pluſieurs jets, & retombe par gargouillée, nape, pluye &c. *Fontaine à coupe*, eſt celle qui outre ſon baſſin, a une coupe d'une ſeule pierre, ou de marbre, portée ſur une tige, ou piedéſtal, laquelle reçoit un jet qui s'élance du milieu, & forme une nape en tombant. *Fontaine en pyramide*, eſt une *fontaine* faite de pluſieurs baſſins par étagés, en diminuant, portez par une tige creuſe. *Fontaine ruſtique*, eſt une *fontaine* compoſée de rocailles, coquillages, &c.

On voit à la Chine une *fontaine* dont l'eau eſt extrêmement froide au deſſus, & ſi chaude au fond, qu'à peine y peut-on tenir la main. Il y a auſſi des *fontaines* ſalées, vitriolées, &c. Q. Curce parle de la *fontaine* d'Égypte, qu'on appelloit Eau du Soleil.

Chez les Anciens les *fontaines*, les ſources des rivières, étoient ſacrées, & des eſpèces de Divinitez que l'on honoroit. Sénéque le témoigne dans ſa Lettre 41e, & Cicéron dit *L. III. De Natura Deor. C.* 20. que les Augures dans leur prière invoquoient les noms du Tibre & des autres rivières voiſines de Rome. La 7e Inſcription de la p. XCIV. de Gruter porte FONTI DIVINO ET GENIO NUMINIS FONTIS. On ſe faiſoit un ſcrupule de troubler leurs eaux en ſe baignant, ou en s'y lavant. Tacite en rapporte un exemple de Néron, *Annal. L. IV. C.* 22. Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p.* 167.

Les Poëtes appellent la *fontaine* d'Hippocrène, d'Hélicon, des *fontaines* qui étoient en des lieux conſacrez aux Muſes, dont il croyoient que l'eau avoit la vertu d'inſpirer le génie poëtique, ἱπποκρήνη, ſignifie *fontaine* du cheval.

A la fontaine *où l'on puiſe cette eau,*
Qui fait rimer & Racine, & Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guere.

Ce mot vient de *fontana*, formé de *fons*, comme de *mons* on a fait *montana.* MENAGE.

Une *fontaine*, & pour ame, *Nil ſibi*, ou *fundit in omnes*, eſt l'image de la libéralité, de la charité, d'une libéralité égale envers tous.

On appelle auſſi *fontaine couverte*, un baſſin, un regard, un bâtiment où on a fait amaſſer & couler des eaux de ſource, pour les diſtribuer au public, ou pour les faire jaillir en haut pour l'embelliſſement des jardins. La *fontaine* Saint Michel eſt le regard où ſe diſtribuent les eaux d'Arcueil. La *fontaine* Saint Benoiſt, de Saint Séverin. Ce jardin a pluſieurs *fontaines*, des jets d'eau. Il y a une *fontaine* qui vient dans les cuiſines de cet Hôtel. L'Ordonnance de la ville veut que dans chaque regard de *fontaine* il y ait une plaque de cuivre qui marque la quantité des eaux tant du public que des particuliers, & que les baſſinets ſoient ouverts par des cuivreaux qui ne contiendront que la jauge de la conceſſion. Le Maître des Œuvres eſt tenu de viſiter les aqueducs, pierrées, conduits, regards & réſervoirs, pour les faire tenir nets & en bon état. Voyez les réglemens de Police anciens & nouveaux pour les *fontaines* dans La Mare Tr. de Police L. I. Titr. IV. C. 4. T. VI. C. 8. T. IX. C. 6. & ſur tout L. IV. Titr. III. C. 3. Il y a d'excellentes choſes ſur les *fontaines*, & ſur la conduite des eaux, dans le théatre d'Agriculture d'Olivier de Serres, & dans le mouvement des eaux de Mr Mariotte. Voyez FONTENIER.

FONTAINE, ſe dit auſſi de la canule par où coule la liqueur d'un muid, ou autre vaiſſeau qu'on a percé. Le robinet de la *fontaine.*

FONTAINE, eſt auſſi le vaiſſeau où on garde l'eau deſtinée au ſervice de la maiſon pendant la journée. Une *fontaine* d'argent, de cuivre.

FONTAINE, ſe dit auſſi des liqueurs qui coulent par les petites ouvertures d'un vaiſſeau mal bouché, à l'imitation d'une *fontaine.* Ce muid s'enfuit, voilà une petite *fontaine* de ce côté-là. J'ai un rhume ſi violent, que mon nez eſt une *fontaine.* On lui a fait une bonne ſaignée, le ſang ſortoit par la veine qu'on avoit ouverte comme une petite *fontaine.*

FONTAINE DE LA TESTE, eſt l'endroit où aboutiſſent la ſuture coronale & la ſuture ſagitale. Cet endroit eſt très-mol aux enfans, & on y ſent batte la partie antérieure du cerveau. Il ne s'oſſifie ou ne ſe durcit que vers la deuxième ou troiſième année. Pour en trouver juſtement l'endroit, il faut appliquer le poignet ſur le bout du nez, & l'extrémité du plus grand des doigts aboutira à la *fontaine* de la tête.

En termes de Philoſophie hermétique *fontaine de Flamel*, c'eſt la retorte; *fontaine des métaux*, ou *fontaine du Comte Treviſan*, c'eſt le mercure ; *fontaine de jouvence*, c'eſt l'élixir parfait ; on lui a donné le nom de *fontaine de jouvence*, parcequ'on dit qu'il rajeûnit ceux qui en uſent ; *fontaine du torrent*, c'eſt la *fontaine* des Philoſophes.

On dit proverbialement, qu'un homme déja âgé eſt allé à la *fontaine* de Jouvence, lorſqu'il ſe porte bien, & qu'il ſemble qu'il rajeûnit. Il eſt fait mention de cette *fontaine* fabuleuſe dans les anciens Romans, & entr'autres en celui de Huon de Bordeaux.

FONTAINE. Ce mot eſt ſouvent nom de lieu, ou entre dans la compoſition des noms de lieu, & s'eſt donné à des villes, ou Bourgs, villages, Abbayes &c. bâties proche de quelque fontaine, comme on le va voir dans les noms ſuivans.

FONTAINE ARDENTE. ſ. f. Nom propre d'une fontaine de Dauphiné. *Fons ardens.* Elle eſt à deux lieuës & demie ou trois lieuës de Grenoble, près de la rivière de Grèce, & à un petit quart de lieuë au deſſus du village de Vif. Elle ſort d'un rocher plein de crevaſſes, d'où il ſort auſſi quelquefois des flammes, comme le témoignent pluſieurs perſonnes qui aſſurent l'avoir vû, & comme on en peut juger par les noirceurs fuligineuſes qui paroiſſent autour de ces trous. Les eaux nitreuſes & ſulphureuſes de cette fontaine s'échauffent quelquefois ſi fort qu'on y pourroit cuire des œufs. Hors de là elles ſont preſque toujours froides, & ne diffèrent en rien de l'eau commune. *Corn. Du Mont Voyage de France.* On appelle auſſi cette *fontaine* la *fontaine* qui brûle. Belleforêt la regarde comme l'écueil de la Philoſophie, & le déſeſpoir des eſprits les plus pénétrans. On prétend que cette *fontaine* allume les flambeaux éteints, & éteint ceux qui ſont allumez. On en parloit avec admiration dès le tems de S. Auguſtin, & la crédulité a beaucoup ajoûté à ce qu'il y a de vrai. Voyez-en la vraye explication dans le P. Le Brun pag. 303. de l'Hiſtoire critique des pratiques ſuperſtitieuſes.

FONTAINEBLEAU. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France dans le Gâtinois, ainſi appellé à cauſe de ſes belles eaux. *Fons Bellaqueus, fons Bliaudi, Caſtrum de Blaudiaco, Fons Bleaudi, Fons Blaudi, fons Blaudi. Fontainebleau* eſt ſitué dans une forêt, à une lieuë de la Seine, à quatre de Melun, à ſept de Corbeil, & à quatorze de Paris, du côté du midi tirant au ſudeſt. Le Roi y a un château des plus magnifiques. Quoique quelques uns diſent que Louïs VII. en jetta les fondements en 1137, on ne laiſſe pas d'en attribuer le commencement à François I. qui fit le Château, qu'on appelle La Cour du donjon, comme en font foi les Salamandres qu'on y voit, & qui comme l'on ſçait, faiſoient ſa deviſe. Quelques H couronnées donnent lieu de croire qu'Henri IV. a embelli ce Château. Louïs le Grand y fit faire il y a quelques années un nouveau bâtiment qu'on appelle l'Apartement des Princes. La Cour y alloit alors paſſer la meilleure partie de l'automne, ce qui s'appelloit Le voyage de *Fontainebleau.* On diſoit être du voyage de *Fontainebleau*, aller à *Fontainebleau.* La minorité du Roi qui regne aujourd'hui, interrompt cette coutume. La forêt de *Fontainebleau* ſe nommoit anciennement

Bieria Sylva. La Conférence de *Fontainebleau*, eſt une Conférence tenue à *Fontainebleau* par permiſſion d'Henri IV, entre Jacque Davy du Pèrron, Évêque d'Évreux & depuis Cardinal, & Du Pleſſis Mornay, dans laquelle l'Évêque montra pluſieurs falſifications eſſentielles dans les paſſages des Peres citez par Du Pleſſis dans ſon Ouvrage contre la Meſſe.

Henri Étienne appelle en Latin *Fontaine Bleau Callirhoë*, mot Grèc, qui ſignifie *Belle Fontaine*. Philander ſur Vitruve *Fons Blerius*, *Fons Bellus*, ou *Callirhoe*. Mr De Thou, & Ramus, ou De la Ramée, *Fons Bellaqueus*, ou *Bellaquenſis*, Génebrard *Fontenablæum*, Poſſevin *Fons Bellus*, ou *Belleus*, & d'autres *Fontanobella*: mais tout cela ne vaut rien, dit *Hadr. De Valeſ. Not. Gall. p.* 198. puis qu'on trouve les noms que nous rapportons cideſſus dans les Actes ou Auteurs Latins qui en parlent, quoique dans le moyen âge, ou la baſſe Latinité. Ceux qui prétendent que *Fontainebleau* a été ainſi nommé à cauſe de ſes belles eaux, l'appellent en Latin *Fons bellaqueus*, & écrivent quelquefois *Fontaine belleau*, qui eſt un mot compoſé de ces trois unis enſemble, *fontaine*, *belle*, *eau*. D'autres, pour trouver l'origine de ce mot, ont recours à l'ancienne ortographe, ſelon laquelle on écrivoit *Fontaine bliau*, en Latin *Fons Bliaudi*, ils penſent que *Bliaud* eſt un nom propre, dont on a formé avec le mot de *fontaine* le nom de *Fontaine bliau*, qu'on a enſuite adouci en prononçant *Fontainebleau*, & peut-être que la beauté des eaux a fait oublier l'ancienne origine de ce nom, & a fait croire qu'elles avoient donné le nom à ce lieu. Quoi qu'il en ſoit de l'étymologie, on écrit & on prononce aujourd'hui *Fontainebleau*, en donnant aux trois dèrnières lettres le même ſon qu'elles ont dans le mot *eau*, *aqua*.

FONTAINE-BOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Fontium Burgus*, ou *Fontisburgus*. Il eſt dans le païs de Caux en Normandie, ſur la petite rivière de Cailly, à trois lieuës de Roüen, entre Gouville & Tandos. *Fontaine-bourg* a titre de Baronnie, avec château, Sénéchauſſée, & haute juſtice. Il dépend de l'Abbaye de Fécamp pour le ſpirituel, avec éxemption de la Juriſdiction épiſcopale; elle en a auſſi la Seigneurie temporelle.

FONTAINE FRANÇOISE. Bourg ou village de France, dans le Duché de Bourgogne, vèrs les confins de Champagne, à 5 ou 6 lieuës de Dijon du côté du nord nord-eſt. *Fons Gallicus*, ou *Francicus*. La journée de *Fontaine-Françoiſe* eſt un combat d'Henri IV. contre les Éſpagnols, donné en ce lieu l'an 1595. Il y a une Relation du Sieur Baltazar de la Journée de *Fontaine-Françoiſe* au Baron de Roſni.

FONTAINE-GUÉRARD. Nom propre d'une Abbaye de Religieuſes Bèrnardines en Normandie. *Fons-Gerardi*. Elle eſt à quatre lieuës au midi de Roüen, ſur la rivière d'Andelle, entre Pont S. Pièrre & Fleury. L'Abbaye de *Fontaine-Guérard* fut fondée l'an 1187. par Amaury de Meulent, Comte du Lieu, de Beaumont le Roger, & de Noyon ſur Andelle. Voyez Farin dans ſon Hiſt. de Roüen.

FONTAINE JAILLISSANTE. La Congrégation de la *Fontaine jailliſſante*. *Congregatio Fontis Salientis*. Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliers qui a pris ſon origine des Clèrcs de la vie commune, dont nous avons parlé T. I. p. 1860. Ces Clèrcs avoient une Maiſon à Munſter, une à Cologne, & une à Weſel. Ces trois Maiſons s'unirent enſemble pour vivre à la manière des Chanoines, & formèrent une Congrégation qui fut approuvée l'an 1439. par Eugéne IV. & à laquelle ce Pontife donna le nom de Congrégation des Chanoines de la *Fontaine jailliſſante*. Elle étoit compoſée de trois ſortes de pèrſonnes, de Frères perpétuels, de Chanoines & de domeſtiques. Voyez Aubert Le Mire *Reg. & Conſtit. Clericor. in communi viventium*; & le P. Helyot T. II. C. 54.

FONTAINE-JEAN. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux à ſix lieuës de Montargis dans le Gâtinois. *Fons Joannis*. Elle eſt de fondation Royale. Pièrre de Courtenay la bâtit, & y fit de grands biens en 1124, avant ſon voyage de la tèrre Sainte. *Fontaine-Jean* eſt la ſépulture de pluſieurs Princes de cette illuſtre Maiſon. Voyez *Morin hiſt. du Gâtinois*.

FONTAINE-L'ÉVÊSQUE. ſ. f. Nom propre d'un bourg des Païs-Bas. *Fons Epiſcopi*. Il eſt dans le Hainaut, à une lieuë au couchant de Charleroy.

FONTAINE QUI BRUSLE. Voyez FONTAINE ARDENTE.

FONTAINE DE RÔGEL. Voyez RÔGEL.

FONTAINE-SCELLÉE. *Fons ſignatus*. On lit dans le C. IV. du Cantique des Cantiques v. 12. *Ma ſœur, mon épouſe eſt un jardin clôs, elle eſt un jardin clôs, & une fontaine ſcellée*. Sur ces mots l'on a donné le nom de *fontaine-ſcellée* à une ſource qui eſt à demi lieuë de Jéruſalem, en tirant du côté de Béthléem; & l'on a ſuppoſé que cette fontaine portoit ce nom au tems de Salomon; qu'il lui fut donné parce qu'il la ſcelloit de ſon anneau, pour que pèrſonne n'y pût entrer, & qu'enfin il en fit conduire les eaux au temple pour ſèrvir aux Prêtres & aux Lévites. Mais tout cela ne ſe trouve point dans l'Écriture.

FONTAINE VINEUSE. Nom propre d'une fontaine de France. *Fons vinoſus*. Elle eſt dans le Gapençois en Dauphiné. On aſſure qu'elle a un goût approchant de celui d'un petit vin aigrelet; & qu'étant mélée avec de bon vin rouge, moitié d'un, moitié d'autre, elle ne diminuë pas beaucoup la force du vin. C'eſt là ce qui la fait nommer *fontaine Vineuſe*. *Du Mont*, *Voyage de France*. *Corn.*

FONTAINES. ſ. m. Nom propre de differens lieux en France. *Fontes* en Latin. *Fontaines*, bourg, ou village du Duché de Bourgogne, eſt ſitué ſur une petite colline à une lieuë de Dijon. Saint Bèrnard nâquit à *Fontaines* l'an 1091. *Fontaines* eſt ſur l'Aube, entre Clairvaux & Bar ſur Aube. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 198. *Fontaines*, bourg de France, dans la Sologne, ſitué ſur une montagne, à une lieuë des bourgs de Cour & de Chevèrny, & à cinq de Blois du côté du levant.

Il y a encore au païs de Liége un bourg de ce nom. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 198.

FONTANA, ou Aqua di Trévi. ſ. f. Grande ſource de la Champagne de Rome. *Aqua Virginea*. Elle eſt entre Freſcati & Rome, à laquelle elle fournit beaucoup d'eau.

FONTANELLE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. La partie ſupérieure de la tête, du crâne. *Apex capitis*. Bien des gens diſent *fontaine* de la tête, pour *fontanelle*. Les playes ſont très-dangereuſes ſur le ſommèt de la tête, au droit de la *fontanelle*, parceque l'os y eſt très-mince, & que le coup y tombe plus à plomb. DIONIS.

On a donné le nom de *fontanelle* à cette partie de la tête, parceque quand les enfans ſont encore fort jeunes, l'ôs de cette partie eſt tendre, & plutôt un cartilage qu'un ôs, de ſorte qu'en appliquant la main deſſus, il céde, & il ſe forme un creux qu'on appelle la *fontanelle* de la tête. Voyez *fontaine de la tête*.

FONTANETO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Fontanetum*, *fontes*. Il eſt ſur la rivière de Goni, environ à deux lieuës au midi de le ville d'Arona. *Fontaneto* a pris ſon nom de la quantité de ſources qui s'y rencontrent. MATY. Et il ſignifie la même chôſe en Italien que Fontenay en François.

FONTANGE. ſ. f. C'eſt un nœud de ruban que les femmes, qui ſe mettent proprement, portent ſur le devant de leur coëffure, & un peu audeſſus du front, & qui lie la coëffure. Ce mot vient de Mademoiſelle de Fontange qui la prémière porta ce nœud, lorſqu'elle commença de paroître à la Cour. Une *fontange* jaûne, rouge, bleuë, &c.

FONTARABIE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne. *Fontarabia*, *Fons rapidus*; c'eſt-à-dire, fontaine rapide. *Fontarabie* eſt ſciſe dans la Province de Guipoſcoa à l'embouchure de la rivière d'Andaye, ou de Bidaſſe, ou Bidaſſoa, ou Vidouze dans la mèr de Biſcaye, aux confins de France, entre Saint Sebaſtien & Bayone. Les Éſpagnols diſent *Fuenterabia*, & Mr De Marca dit *Fonterabie* dans ſon hiſtoire de Béarn. Ce n'eſt pas l'uſage.

POIRE-FONTARABIE. Éſpece de poire d'hyvèr qui ſe mange cuite, & en compôte.

FONT-DOUCE. ſ. f. qui ſignifie fontaine douce. C'eſt le nom propre d'un bourg, ou village de France, dans la Saintonge. *Fons dulcis*. Il eſt à quatre lieuës à l'orient de Saintes. Il y a une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît.

FONTE. ſ. f. Action de fondre. *Fuſio*. La *fonte* des neiges ne ſe fait qu'en été dans les montagnes. La *fonte* des métaux ſe fait différemment ſelon leurs différentes qualitez. Il faut remettre ces canons à la *fonte*, il y a des chambres. On tient que ce fut un nommé Théodôre Samien fils de Téléclès, qui a enſeigné le prémiér le ſecrèt de la *fonte*.

FONTE, ſignifie encore le métal fondu en certaine quantité. On a fait une *fonte* de tant de marcs à la Monnoye.

On appelle auſſi en tèrmes d'Imprimerie, une *fonte*, une cèrtaine quantité de caractères aſſortis pour remplir les caſſes des Imprimeurs. Il a fait faire une *fonte* neuve pour réimprimer les Conciles. Ce mot vient de *funta*, qui en la baſſe Latinité ſignifie la même chôſe. MÉNAGE, après Saumaiſe.

FONTE, ſe dit auſſi de la matière ou de l'ouvrage qui a été fondu. *Æs fuſile*. Des marmites, des chandeliérs de *fonte*. Des canons de fèr de *fonte*. Le fèr de *fonte* ne ſe lime point, la lime n'y mord pas.

FONTE, eſt auſſi une compoſition ou mêlange de métal qui eſt différente ſelon les ouvrages que l'on fond: comme, Pour les canons de *fonte* il faut mettre ſur cent livres d'airain, dix ou douze livres d'étain; pour les cloches vingt ou vingt-quatre, à quoi on ajoûte deux livres d'antimoine, pour rendre le ſon plus doux; & pour la *fonte* des utenciles de cuiſine, on met ſeulement trois ou quatre livres d'étain ſur chaque cent. Pour faire la *fonte* vèrte,

te, on ſe ſert de cuivre appellé *peloſum*, qui eſt tel qu'il vient de la mine, avec moins d'étain.

Quand on dit abſolument, Canons de *fonte*, on entend des canons de cuivre, tels que ſont les canons ordinaires de l'armée.

FONTEINE. ſ. f. *Fons*. Nos bons Auteurs pour la plûpart écrivent *Fontaine*, & c'eſt le mieux, à cauſe de ſon étymologie. Voyez FONTAINE.

FONTEIVS, FONTEIA. Nom de famille Romaine. *Fonteia gens*. La famille *Fonteia* étoit plébeïenne, puiſque P. Clodius ennemi de Cicéron ſe fit adopter par un *Fonteius* pour devenir plebeïen, & pouvoir être Tribun du peuple, & avoir l'occaſion & le pouvoir de perdre ſon ennemi. Les médailles de la famille *Fonteia* ſont aſſez communes. Le ſurnom des *Fonteius* étoit *Capito*, Teſtu, Hutin.

FONTENAY. ſ. m. Nom propre de pluſieurs lieux en France. *Fontenaum*, *Fontenæa*, *Fontanidum*, *Fontanetum*, *Fontaniacum*, *Fontinata*. *Fontenay*, ou *Vontenet*, Bourg du Duché de Bourgogne en France, à ſix lieuës au midi d'Auxerre. Il eſt remarquable par la bataille qui s'y donna l'an 841. entre trois fils & un petit fils de l'Empereur Loüis le Débonnaire. *Fontenay* en Auxerrois, *Hadr. Valeſ. Not. Gall. Fontenay le Comte*, Ville de France, capitale du bas Poitou. *Fontanetum*, *Fontaniacum*, eſt ſitué ſur la Vendée, entre Niort & Luçon, à deux ou trois lieuës au N. N. O. de Maillezais.

Ce nom ſignifie un lieu où il y a une fontaine, ou des fontaines, des ſources, de *fons*, fontaine. Voyez Hadr. de Val. *Not. Gall. p.* 198. *&* 199. où il parle de ces lieux.

FONTENELLE. ſ. f. *Fontanella*. Ancien nom de l'Abbaye de S. Vandrille. Voyez ce mot, & Hadr. de Val. *Not. Gall. p.* 198. *Fontenelle* en Hainault, *Fontanella in Hainoo*, célèbre Abbaye des Païs-Bas, où Jeanne ſœur de Philippe VIe Roi de France, & femme de Guillaume le Bon Comte de Hollande, Zélande & Hainaut, prit l'habit après la mort de ſon mari.

FONTENIER, ou FONTAINIÉR. ſ. m. Celui qui ſçait l'Hydraulique; qui a ſoin des fontaines, & des eaux, ſoit pour le public, ſoit pour les maiſons de plaiſance. *Aquilex*. Il y a un *Fonteniér* gagé par la ville. Il y a un *Fonteniér* à Verſailles. L'Académie dit ſeulement, *Fonteniér*. Les *Fonteniérs* meſurent les eaux courantes par poûces & par lignes d'eau. Les poûces & les lignes d'eau ſe prennent des poûces & des lignes circulaires que contiennent les ſections ou les ſurfaces des ouvertures rondes, par où l'eau coule ſans avoir d'autre charge, ou d'autre hauteur que celle qui lui eſt néceſſaire pour remplir préciſément toute l'ouverture en coulant. Voyez JET.

FONT-ESTORGUES. ſ. m. Nom propre d'une fontaine extraordinaire qui ſe voit près de Beleſtra, dans le Diocèſe de Mirepoix. Elle peut être regardée comme la principale ſource du Lèrs, qui juſque-là n'eſt qu'un ruiſſeau. C'eſt un torrent, qui ſort du fond d'un antre profond & éxhauſſé, comme s'il ſortoit d'un puits, & qui dès ſa ſource fait moudre pluſieurs moulins. Ce torrent coule pendant neuf mois de l'année avec la même force. Vers la fin du mois d'Août juſqu'à la fin du mois d'Octobre, ou au commencement de Novembre, il coule & s'arrête par intervalles, qui n'ont rien de périodique, quoique les gens du païs donnent à cela le nom de flux & reflux.

Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 393. dit qu'on l'appelle Fons Aſtorgue, ou Font-Eſtorgues. Il croit que c'eſt le *Fons Orge* dont Pline parle L. XVIII. C. 22. & il croit que ſi cela eſt il faut écrire *Fontaſt Orgue*, ou *Fonteſt Orgue*, plutôt que *Font-Aſtorgue*, ou *Font-Eſtorgues*. Mr Corneille écrit *Font-Eſtorbes*, mais il faut plûtôt en croire De Valois.

FONTEVRAUIT. ſ. m. Nom d'une Abbaye célèbre en France. *Fons Ebraldi*, *Ebraudi*. *Fontevrault* eſt ſur les confins de la Touraine, de l'Anjou & du Poitou, à une lieuë au midi de la Loire, & à trois au ſud-eſt de Saumur. L'Abbaye de *Fontevraut* eſt Chêf d'Ordre. Elle fut fondée au commencement du XIIe ſiécle par le B. Robèrt d'Arbriſſel. Parmi les Abbeſſes de *Fontevraut* on compte quatorze Princeſſes, dont cinq ſont de la Maiſon Royale de Bourbon. *Fontevraut* eſt du Diocèſe de Poitiers: quelques-uns le mettent dans le Poitou; c'eſt le plus ordinaire: d'autres dans l'Anjou.

FONTEVRAUIT, eſt auſſi un bourg bâti près de l'Abbaye dont on vient de parler. On trouve quelquefois *Fontevraux* pour *Fontevraut*; mais mal. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 198.

FONTEVRAUIT. Nom d'un Ordre Religieux fondé en 1100. ſous la régle de S. Benoît, par le B. Robèrt d'Arbriſſel, qui ayant eû miſſion du Pape Urbain II. pour inſtruire les peuples, fut ſuivi d'un nombre infini de gens de l'un & de l'autre ſexe, auxquels il bâtit des cellules dans les bois de *Fontevraut*. Enſuite il renfèrma les femmes à part, & en forma l'Abbaye de *Fontevraut*, qui eſt le Chêf de tout l'Ordre. Il y a pluſieurs Couvents & cent cinquante Prieurez qui en dépendent. Les Religieux de cet Ordre de quelques monaſtères qu'ils ſoient s'appellent Religieux de *Fontevraut*. Les hommes ſont ſoumis à l'Abbeſſe de *Fontevraut*, auſſi bien que les femmes, & ils la reconnoiſſent pour Génerale. On dit un *Fontevraut* tout court, dans le diſcours familier & ordinaire, pour dire, un Religieux de *Fontevraut*, & il n'a point de pluriel, même en ce ſens. Qui ſont ces deux Pères, qui viennent à nous? Ce ſont deux *Fontevraut*.

FONTICULE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. *Fonticulus*. Quelques Chirurgiens appellent les cautères des *fonticules*, les Italiens les appellent *fontanelle*.

Ces noms, le François & l'Italien, viennent de ce qu'il découle toujours quelque chôſe d'un cautère comme d'une fontaine.

FONTINALES. ſ. f. & plur. Nom propre d'une fête que les Romains célébroient à l'honneur des Nymphes qui préſidoient aux fontaines & aux ſources. *Fontinalia*, *Fontanalia*. Voyez Feſtus & Varron *De ling. Lat. L. V.* Cet Auteur dit qu'on avoit coutume de couronner les puits ce jour-là, & de jetter des couronnes dans les fontaines. Scaliger dans ſes Conjectures ſur Varron croit que ce n'eſt point la fête des fontaines, comme dit Feſtus; mais de la fontaine, qui avoit un temple à Rome proche de la porte Capene, que l'on appelloit à cauſe de cela *Porte Fontinale*, & que c'eſt de cette fontaine dont parle Cicéron au L. II. Des Loix. Les *Fontinales* ſe faiſoient le 13e d'Octobre qui étoit le 3e jour devant les Ides. Voyez les Auteurs citez, & Struvius Antiqq. Rom Synt. C. VIII. p. 356. C. IX. p. 438. & 439.

FONTON. ſ. m. Nom d'un oiſeau qui ſe voit, dit-on, en Afrique. *Fonto*. Dappèr dans ſa Deſcription d'Affrique, en parlant du Royaume de Quoia en Guinée, dit qu'on y voit un oiſeau nommé par les habitans *Fonton*; que cet oiſeau eſt de la groſſeur d'une allouëtte, que quand il a découvèrt quelque bête dans une forêt, un buffle, un éléphant, un tigre, un ſèrpent, ou même une ruche d'abeilles dans quelque arbre, & quelque chôſe que ce ſoit, bon ou mauvais, il va ſur le champ chèrcher un homme, & quand il en a trouvé quelqu'un, il vole tout autour de lui en chantant & en l'appellant; que les Éthiopiens accoutumez à ſon petit manége, le ſuivent en diſant *Fonton Kerre*, *Fonton Kerre*, pour lui marquer qu'ils le ſuivront. Le petit animal va devant eux en criant toujours juſqu'à ce qu'ils ſoient arrivez à la bête. Si l'on pèrd la bête, elle revient, & méne le chaſſeur en chèrcher quelque autre. Quand elle en trouve, elle ſe perche ſur un arbre, & ſe met à chanter, pour avèrtir que la proye eſt là, & qu'ils la chèrchent. Ludolf, qui dans ſon Commentaire ſur ſon hiſt. d'Éthiopie L. I. N. XCI. p. 163. rapporte ceci d'après Dappèr, dit que ſon Éthiopien lui avoit conté la même chôſe, mais qu'il n'avoit oſé l'écrire d'abord, de crainte qu'on ne la traitât de fable.

FONT-ROUGE. ſ. m. *Fons Rogi*. Nom d'un ancien lieu, dont il eſt fait mention dans la vie de S. Maur; mais c'eſt un ouvrage informe & plein de fautes, ſur lequel on ne peut ſe fonder. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 198.

FONTS. ſ. m. plur. *Fontes luſtrales*, *piſcina luſtralis*, *fons ſacer*, *fontes ſacri*, *fons* ou *fontes baptiſmatis*. Vaiſſeau de pièrre, ou de marbre, qui eſt au bas des Égliſes Parroiſſiales, & où l'on conſerve l'eau dont les Miniſtres de l'Égliſe ſe ſèrvent pour baptiſer. On dit les *fonts* baptiſmaux, ou ſimplement les *fonts*, comme on le va voir par des exemples. Les *fonts* baptiſmaux ſont la marque d'une Égliſe paroiſſiale, les *fonts* baptiſmaux ſont aujourd'hui au bas de l'Égliſe, dans l'Égliſe même, ou dans une Chapelle de l'Égliſe: mais autrefois ils étoient dans une petite Égliſe différente de la grande, mais voiſine, & qu'on nommoit Baptiſtère. Voyez ce mot. Il étoit aſſez ordinaire dans les premiérs ſiécles de l'Égliſe que les *fonts* baptiſmaux ſe rempliſſent miraculeuſement à Pâques. Poſſevin Évêque de Lilybée dit par deux fois en l'an 443. qu'il y eut èrreur en 417, en la fête de Pâques, ſous le pontificat de Zozime, & qu'on la fit le 25e de Mars, au lieu qu'elle devoit être le 22e d'Avril, auquel on la fit à Conſtantinople. Il remarque que Dieu fit voir cette èrreur en un village, où les *fonts*, qui avoient accoutumé de ſe remplir miraculeuſement à Pâques, ne ſe trouvèrent pleins que la nuit du 23e d'Avril. Baronius rapporte divèrs éxemples de ces *fonts* miraculeux. TILLEMONT, *Hiſt. Eccleſ. T. X. p.* 678. *&* 679. Voyez Gregoire de Tours p. 320, 516, 746, 747, 950, 1063. Baronius aux années 417. 554. & 558. Les *fonts* baptiſmaux ſont aujourd'hui communément des baſſins de pièrre ronds, & élevez de tèrre ſur une baſe, ou ſur un pilier d'un pied & demi ou deux piéds. Quant à leur forme ancienne voyez ci-deſſus au mot BAPTESME, Tom. I. p. 851. & au mot BAPTISTÈRE, Tom. I. p. 856. où l'on trouvera auſſi le reſte de ce qui concèrne les *fonts* baptiſmaux.

On dit, Tenir ſur les *fonts* un enfant; pour dire, lui ſèrvir de parrain, ou de marraine au Baptême.

On dit auſſi figurément & baſſement, Tenir quelqu'un ſur les *fonts*; pour

pour dire, le dauber, le railler en compagnie. Il ſe dit dit auſſi en bonne part, & alors il ſignifie, Parler bien de quelqu'un. L'Acad.

FONTS. ſ. m. En termes de Maçon, eſt un creux, ou un abîme qui ſe fait quelquefois ſous un bâtiment dans le terrain qui n'eſt pas ferme. Voyez Fonds.

FONVENZ. Voyez FOUVENT.

FOO.

FOORAHA. ſ. m. Arbre qui croît dans l'Iſle de Madagaſcar, & qui jette un baume vèrd ſouverain pour les playes, couppeures & contuſions. Les femmes en fondent parmi leurs huiles pour s'en oindre les cheveux, & auſſi quand elles ont quelque douleur. Le fruit eſt gros comme une noix.

FOORN. Voyez VOORN.

FOORNLAND. Voyez VOORNLAND.

FOQ.

FOQUEUX. ſ. m. Nom propre d'une ſecte du Japon. *Foquexus.* Cette ſecte a pris ſon nom d'un livre que les Japonois nomment *Foqueux*. Les *Foqueux* adôrent l'idôle Xaca, & ils croyent que pour obtenir la béatitude, il ſuffit de prononcer avec dévotion ces cinq mots Naum, Mio, Foren, Qui, & Quio, quoique juſqu'ici pas un Japonois n'en ait connu le ſens & l'énergie, parceque ce ſont des mots Indiens. *Kirker. China illuſtr. p.* 139. Le Moréri appelle cette ſecte *Foiriao*, ou *Foquenus*. Je ne ſçai d'où le prémier mot eſt pris, le ſecond eſt le mot Latin que le P. Kirkèr a donné à cette ſecte, dont le veritable nom eſt *Foqueux*.

FOQUI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Japon, capitale d'un petit Royaume qui prend ſon nom. *Fochium.* Elle eſt dans l'iſle de Niphon, dans la contrée de Jamayſoit, près de la côte ſeptentrionale. Maty.

FOR.

FOR. ſ. m. Vieux terme dogmatique, qui ſignifie, Juriſdiction. *Forum.* Il y en a qui écrivent *fore*. Le *for* intérieur, ou interne, eſt bien différent du *for* externe, ou extérieur. Il y a bien des chôſes qu'on ne condamne pas dans le *for* extérieur, qui ſont bien criminelles dans le *for* intérieur. Encore qu'ils ſoient pardonnez devant les hommes *in foro fori*, je ne crois pas toutefois qu'ils le ſoient *in foro poli*, devant Dieu. Masc. *p.* 657. Le *for* extérieur eſt le tribunal des hommes, & il y a deux ſortes de *for* extérieur; ſçavoir, le Civil & l'Eccléſiaſtique, tout de même il y a deux ſortes de *for* intérieur, le *for* de la conſcience, & le *for* de la pénitence, ou de la confeſſion Sacramentelle. Ainſi, par exemple, l'abſolution qu'on donne des cenſures hors le Sacrement de la pénitence regarde aſſurément le *for* de la conſcience, & par conſéquent le *for* intérieur; & l'abſolution qu'on donne des péchez dans le Sacrement de la pénitence après la Confeſſion, regarde le *for* intérieur de la pénitence. Voyez Navarre, Sanchez, & les bons Caſuiſtes & Canoniſtes. Voyez les Auteurs de Droit, de Recherches de nos uſages, nos Coutumes &c.

For, en termes de Droit, ſignifie auſſi Coutume. *Conſuetudo, jus conſuetudinarium.* Mr De Marca le prend ſouvent en ce ſens dans ſon hiſt. de Béarn. Voyez L. V. C. I. Les *fors* ou Coutumes de ce païs. Le païs de Béarn a été depuis quelques ſiécles régi & gouvèrné par *fors* & coutumes. Outre le *for* général il y avoit encore le *for* de Morlas, la ville d'Oleron avec ſa Beguarie jouiſſoit d'un *for* particulier; comme auſſi les deux vallées d'Oſſau & d'Aſpe avoient châcune un *for* diſtinct & ſeparé. De Marca. Tous les Cahyers de ces *fors* furent rédigez en un corps, dès le tems de Madame Marguerite de Bearn l'an 1306. Id.

Ce mot vient du Latin *forum*, qui étoit une place publique où on rendoit la juſtice; d'où vient qu'on appelle le *For-l'Evêque*, le lieu où s'èxerce la Juſtice de la temporalité de l'Archevêché de Paris, *Forum Epiſcopi*. Le peuple dit *Four-l'Evêque*, quelques Auteurs croyent que c'eſt par corruption, d'autres au contraire croyent que c'eſt ainſi qu'il faut dire, non pas *for-l'Evêque*, ni *Fort-l'Evêque*, mais *Four-l'Evêque*, *Furnus Epiſcopi*. Voyez Ménage. Borel dit que *for*, quand il ſignifie *marché*, vient de *forum*, & que *forum* vient de *foras*, qui ſignifie *dehors*; parceque les gens de *dehors* s'aſſemblent au marché.

FORAGE. ſ. m. Terme de Coûtumes. C'eſt un droit Seigneurial que léve le Seigneur ſur ſes ſujets vendant vin en broche, ou en détail, & en gros. En Bèrry on l'appelle *jallage*. Borel dit que le *forage* eſt un impôt ſur le vin qui vient de dehors, & il inſinuë par là que *forage* vient du Latin *foras*.

FORAIN, aine. adj. & ſubſt. Étranger, de dehors. *Extraneus, hoſpes, advena.* Il ſe dit particuliérement d'un Marchand, non ſeulement de celui qui eſt d'un autre Royaume, mais de tout autre qui n'eſt pas du lieu où il vient faire trafic.

Ce mot vient de *fors*, ou de *forum*, *qui vient de dehors*, ou qui fréquente les foires. La plûpart des Marchands *forains* ſont tenus d'apporter leurs marchandiſes en un Bureau, pour y être lotties entre les maîtres du même métièr. Les Marchands *forains* ne peuvent mettre leurs marchandiſes en magaſins, chantièrs, gréniers, câves ou celliérs, à l'éxception des bois flottez à brûler, par les Ordonnances de la ville.

On appelle en quelques Univèrſitez Docteurs *forains*, ceux qui ne ſont point réſidens dans le lieu où eſt l'Univèrſité, qui ne prennent les degrez, que pour poſſeder des bénéfices ailleurs. On trouve dans la vie de S. Paul Évêque de Vèrdun écrite par un Anonyme, & tirée par Bollandus d'un manuſcrit de plus de 400 ans C. 5. *Forenſis Presbyter*, pour dire, un Prêtre étranger, qui vient d'ailleurs, qui n'eſt pas du lieu. Voyez *Acta SS. Febr. T. II. p.* 177. F, & la Note de Bollandus p. 178. E, où il remarque que S. Ambroiſe prend le mot *forenſis* pour *exterior*.

Un Poëte a dit *forain* pour provincial, homme demeurant en Province, & non à la Cour, ou à Paris.

Jugez par là de mon étonnement,
Lorſqu'en diſcours ſortis de vôtre bouche,
A nous forains *tranſmis fidellement,*
J'ai trouvé tout énoncé clairement,
Rien de forcé, rien d'obſcur, rien de louche.

P. Du Cerc.

On appelle, Traitte *foraine*, un droit domanial du vingtiême du prix des marchandiſes qui entrent, ou qui ſortent du Royaume. Voyez Traitte. On dit auſſi ſimplement la *foraine*, au moins en quelques lieux, comme en Languedoc, & à Touloûſe, où l'on donne auſſi ce nom au lieu où le Grand Maître des ports & paſſages èxerce ſa charge. Voyez Catel, *Mém. de l'Hiſt. du Lang. L. II. p.* 155. On dit le Bureau de la *foraine* de Toulouſe; le Bureau général de la *foraine*. Id.

On appelle provèrbialement des alibi *forains*, de méchantes excuſes, ou du galimathias qu'on donne à ceux qui intèrrogent.

FORBAN. ſ. m. Pirate, Corſaire, Écumeur de mèr, qui attaque indifféremment amis, & ennemis. *Pirata, prædo maritimus.* Un Capitaine qui porte differens pavillons, qui ſe trouve chargé de commiſſions de partis contraires, paſſe pour *Forban*, & doit être pendu comme un voleur, ſuivant l'Ordonnance. La priſe de *Forban à Forban* eſt fort bonne, & ſans répétition.

Forban, ſe prend auſſi pour èxil, *fuga*, *exilium*, & pour le commandement qu'on fait à un mal-faiteur de ſortir du païs & d'aller en èxil, *proſcriptio*, *edictum vertendi ſoli*. Pomey. Droit de *forban*, en tèrmes de Coutumes, c'eſt droit de banniſſement, de punir de la peine de banniſſement. La forme du *forban* étoit autrefois en Bretagne de faire conduire l'éxilé par un Sèrgent au delà de la rivière de Coiſnon. *Lobineau Hiſt. de Bret. Gloſſ. & p.* 789.

FORBANNIE. ſ. f. Vieux mot François. Banniſſement, èxil, bannie. *Exilium*, *Relegatio.* Ces mots de ban, bannie, *forbannie*, bannière, ſont tous François. Pasquier, *Rech. L. VIII. Chap.* 2.

FORBANNIR. v. act. Vieux mot. Éxiler, Reléguer. *In exilium pellere*, *Exilii damnare.* Ce mot ſe trouve dans Pomey.

Ce mot vient de *foris*, hors, & *bannir*; éxiler; *fort bannir*, Éxiler hors. Voyez l'étymologie de bannir au mot Ban.

Dans les Coûtumes d'Anjou, & de Normandie, *forbannir* ſignifie la même chôſe que *bannir*, & *releguer*. Du Cange dit que *forbannitus*, qui eſt employé dans la loi Salique, ſignifie, Celui qui a achevé ſon ban; ce qu'il appelle, *in foris banno eſſe*.

FORBANNISEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe que *banniſſement*, *èxil. Exilium.*

Faire Forbanu, ſignifie dans les Établiſſemens de France, *bannir*, *faire un banni*. *Exilio mulctare*, dans la baſſe Latinité *forbanire*.

FORBAT. ſ. m. Nom prope d'un Cap qui eſt ſur la côte du Royaume de Valence en Éſpagne. *Forbatum promontorium.* Le Cap *Forbat* eſt près du bourg de Péniſcola, à trois lieuës de la Catalogne. Quelques Géographes, que Baudrand a ſuivis, prennent le Cap *Forbat*, pour le *promontorium Tenebrium* des Anciens, qui étoit dans l'Éſpagne Tarraconoiſe, ſur la côte des *Ilercons*; mais d'autres, comme Moletius, croyent que c'eſt celui qu'on nomme aujourd'hui *Cabo de Alfaquez*.

FORBISHER. Le Détroit de *Forbisher*. Détroit de l'Océan ſeptentrional. *Forbisherii fretum.* Il eſt entre la côte méridionale du vieux Groenland, & une iſle à laquelle on ne donne point de nom ſur les cartes. Il porte le nom de Martin *Forbisher*, Anglois, qui le découvrit l'an 1577. Maty.

FORBU, uë. Voyez Fourbu, uë.

FORBURE. Voyez Fourbure.

FORÇAGE. ſ. m. Tèrme de Monnoye. Il ſe dit du monnoyage qui

qui ſe fait ſur le fort, quand on taille les éſpéces, ou les flans plûtôt trop forts, que trop foibles. Il y a des païs où on donne les Fermes des Monnoyes au *forçage*, où on ne donne point de reméde de poids.

Dans les titres de Marmouſtier citez en l'Hiſt. de Bret. T. II. p. 212. il y a un droit nommé en Latin *forcagium*. Le P. Lobineau dans ſon *Gloſſ.* ſans éxpliquer quel étoit ce droit, ni en quoi il conſiſtoit, prétend que ce mot vient du Breton *fforch*, qui veut dire, une *fourche*. On comptoit parmi les droits des Seigneurs, l'eſmage, le *forçage*, & l'avenage. Lobin. *Hiſt. de Bret. T. I. pag.* 201.

FORCALQUIÉR. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Foricalcarium*, *Forcalquerium*. C'eſt une petite ville de Provence. *Forcalquiér* eſt ſitué ſur une hauteur, au bas de laquelle paſſe la petite riviére de Laye, qui va ſe jetter dans la Durance deux lieuës au deſſous. Il eſt à ſix lieuës de Manoſque, entre Siſteron au levant d'été, & Apt au couchant d'hivèr, à douze lieuës au nord d'Aix. *Forcalquiér* a une Sénéchauſſée. L'Égliſe Collégiale de *Forcalquiér* eſt Concathédrale de celle de Siſteron depuis l'Évêque Girard. Corn. Quelques Géographes prennent *Forcalquiér* pour le *Forum Neronis* des Anciens, ou pour le *Forum Elicorum*. Hoffman l'appelle encore en Latin *Fons Qualquerius*, ou *Fons Caldarius*; il a voulu dire apparemment *Calcarius*, qui ſe trouve dans une ancienne Chronique, auſſi bien que *Fons Qualquerius*. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 459.

Le Comté de *Forcalquiér* étoit autrefois un petit État qui avoit ſon Comte particuliér diſtingué de celui de Provence. Il avoit plus d'étenduë qu'on ne lui en donne aujourd'hui: il renfèrmoit tout ce qui ſe trouve entre la Durance, le Rhône, l'Iſère, & les Alpes; mais les Comtez de Die, de Gap, d'Avignon & d'Ambrun, en ont été ſéparez. Les Comtes de *Forcalquiér* tiroient leur origine de ceux de Provence. Guillaume I. en fut inveſti par Bozon I. Comte de Provence. *Audiffret*, *Corn.* Le Roi prend le titre de Comte de Provence, de *Forcalquiér* &c. dans les Actes qui concèrnent la Provence. Dans les anciens titres les Comtes de *Forcalquiér* ſont auſſi appellez Comtes d'Arles, *Comites Arelatenſes*, ou *Arelatenſium*, parce qu'Arles étoit la capitale de leurs États.

FORCASSI. Voyez Ste MARIE DE FORCASSI.

FORÇAT. ſ. m. ou FOURCATS. Tèrme de Marine. Ce ſont des côtes du vaiſſeau qui joignent les varangues aculées, & qui en font la continuation juſques aux deux éxtrémitez du vaiſſeau. *Coſtæ navis*. Elles ſont nommées *fourçats*, ou *fourques*, à cauſe que ce ſont des fourches d'arbres qui ont trois branches convenables; ſçavoir, le piéd, ou bâſe, qui eſt pôſé ſur la quille; & les deux autres font le même éffet que les varangues aculées, ſi non qu'elles ne ſont pas tant ouvèrtes, d'autant que le vaiſſeau va en étréciſſant.

Forçat. ſ. m. Galérien, homme condamné aux galères, qui tire à la rame par force. *Remex*. Travailler comme un *forçat*. Un pauvre *forçat*.

> *L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine;*
> *Tiennent comme un* forçat *ſon éſprit à la chaine.* Boil.

On dit en quelques jeux, comme à la Bête, Joüer au *forçat*, quand on s'aſſujettit à cèrtaines régles qui ne ſont pas abſolument du jeu, comme quand on eſt forcé de mettre une carte au deſſus de ſon compagnon pour prendre; ou une triomphe, quand on n'en a pas de plus haute. Joüer au *forçat* eſt oppôſé à joüer au plaiſant.

FORCE. ſ. f. Vigueur, ſanté de corps, pour porter de grands fardeaux, abatre, & renvèrſer ce qui lui réſiſte. *Vis*, *fortitudo*, *firmitas*. L'homme eſt dans ſa *force* à vingt ou trente ans. Une défaillance de *forces*. Reprendre ſes *forces*. La *force* de Samſon conſiſtoit en ſes cheveux. Les luitteurs combattoient à *force* de corps.

> *Tous les hommes ſuivant la groſſière nature,*
> *La* force *tenoit lieu de droit, & d'équité.* Boil.

Ce mot vient de *Forcia*, dérivé de *Fortia*, qui ſe trouve dans les Capitulaires. Ménage.

Force, ſe dit auſſi de la voix, du ſon qui ſort de la bouche de l'homme pour exprimer ſa penſée; & ſignifie Étenduë. La voix de ce Prédicateur n'a pas aſſez de *force* pour remplir un ſi grand auditoire.

> *Ménageant de ſa voix la* force, *& l'étenduë,*
> *Fais que par tout ſans peine elle ſoit entenduë.* Vill.

Force, en tèrmes de Peinture. On dit qu'un tableau a beaucoup de *force*, & de relief. Fel.

Force, ſe dit auſſi des chôſes inanimées qui ſont ſolides & capables de réſiſter aux attaques de dehors. Il n'y a point de rempart qui ait la *force* de réſiſter au canon, qui vient à bout à la fin de le renvèrſer. Un poitrail de charpente a la *force* de ſoûtenir toute une maiſon. Les couvèrtures ſe ſoûtiennent ſur des jambes de *force*. Cette étoffe durera longtems, elle a de la *force*, elle réſiſtera bien à l'eau.

Force, en tèrmes de Juriſprudence, ſignifie, Violence. *Injuria*. On diſtingue le crime de *force publique*, & le crime de *force privée*. Le prémier ſe commet en éxcitant le peuple à la ſédition, & en prenant les armes contre le Souverain. Les Juges Royaux en ſont ſeuls compétens. Le ſecond ſe commet ſans armes & par un homme ſeul; ou en éxtorquant une dette par *force*, ou en entrant dans une maiſon par *force*, &c. Le rapt eſt une *force privée*.

Force, ſe dit auſſi d'une puiſſance ſupérieure à laquelle on ne peut réſiſter, & de toute autre violence. Pèrſonne n'eſt garant du fait du Prince; c'eſt une *force* majeure. Attaquer quelqu'un à *force* ouvèrte. Oppôſer la *force* à la *force*. Il faut céder à la *force* de la néceſſité Bell. L'Empire que les Romains ont établi par la *force* eſt péri, & ils régnent encore par la juſtice de leurs loix. S. Évr.

> *L'amour prétend partout naître ſans dépendance,*
> *Et jamais par la* force *on n'entra dans un cœur.* Mol.

On dit en tèrmes de Marine, Faire *force* de voiles; pour dire, Se ſervir de toutes les voiles qu'on peut pour faire diligence. Faire *force* de rames; pour dire, Obliger les forçats à ramer de toutes leurs *forces*. Les bittes ſont *force*, c'eſt-à-dire, ont à ſoûtenir un grand éffort. Il ne faut mouiller la groſſe ancre, que lorſque le grêlin de l'ancre à toüer commence à faire *force*, c'eſt-à dire, à ſe roidir.

Force, ſignifie encore, Néceſſité, contrainte. Il m'eſt bien *force* de faire telles chôſes. Cette éxpréſſion eſt un peu plus du ſtile familier.

Force, en tèrmes de Mathématique, ſignifie la puiſſance avec laquelle on éleve des fardeaux au delà de ce qu'on feroit avec les *forces* naturelles. Pluſieurs Auteurs ont fait de beaux Traittez des *forces mouvantes* pour accroitre, & multiplier la *force* du mouvement, entre autres Salomon de Caux, le Père Pardies, Mr Varignon, Mr De la Hire, &c. La *force* des moufles, d'une vis, d'un reſſort.

Force, en tèrmes de Grammaire, & de quelques autres Arts, ſe dit de ce qui tient la place, de ce qui a le même éffet qu'un autre. *Vis*, *poteſtas*. En nôtre langue l'*s* entre deux voyelles a la *force* du *z*, & eſt ſouvent miſe pour un *z*, comme dans *horiſon*, *baptiſer*, &c. En Hébreu le *dageſch*, en Arabe le *teſdid*, ont la *force* d'une lettre ſupprimée. Un chifre devant un ou deux zéro a la *force* d'une dizaine, d'une centaine.

Force, en tèrmes d'Aſtrologie, ſe dit des degrez de dignité qu'une planéte a dans l'horoſcope. Cette planéte a vingt degrez de *force*, c'eſt-à-dire, vingt degrez de dignitez dans l'horoſcope. Cette planéte a beaucoup de *force* dans cette figure, cette autre n'en a prêſque pas.

Force, en tèrmes du Grand Art, ſe dit en pluſieurs phrâſes qui ont un ſens particulier & myſtérieux. Prendre la *force* des chôſes ſupérieures & inférieures, c'eſt faire des circulations réitérées, par leſquelles quelque chôſe s'éleve & ſe ſubtiliſe, puis retombant ſur quelque matière la ſubtiliſe & la ſpiritualiſe. On dit du blanc parfait que toute ſa *force* eſt convèrtie en tèrre, c'eſt-à-dire, eſt devenue fixe. La *force* forte de toute *force*, eſt un nom qu'on donne à l'élixir parfait au rouge, pour éxprimer la vèrtu qu'il a de forcer ſes ennemis de faire la paix avec lui; ſes ennemis ſont les métaux imparfaits.

Jambe de *force*. Tèrme de Charpenterie. Voyez Jambe. On dit quelquefois ſimplement *force* pour *jambe de force*.

Force, ſignifie encore, Vèrtu, faculté naturelle de faire quelque chôſe; pouvoir, énergie, pénétration, vigueur. Le feu a la *force* de diſſoudre tous les corps. Au printems les arbres ſont dans leur *force*. Ce vin eſt dans ſa *force*. On dit la *force* du ſang; pour dire, un mouvement ſecrèt de la nature, entre les pèrſonnes les plus proches. La *force* du ſang le fit jetter au milieu des épées pour ſauver ſon fils. Ce mot, cette expréſſion a beaucoup de *force*. L'éſprit humain n'a pas aſſez de *force* pour pèrcer l'avenir. Quand l'éſprit commence à pèrdre ſa *force*, il aime à dire ce qui ne coûte rien à penſer. S. Évr. Cicéron triomphoit par la *force* & les charmes de ſon éloquence. Id. Dieu fait ſentir aux Fidelles la *force* éfficace de ſa grâce. Port-R. Les génies naturellement les plus élevez tombent quelquefois, quand la *force* de l'éſprit vient à s'éteindre. Boil. On dit connoitre la *force* de quelque chôſe, pour dire, ce qu'elle peut faire, & produire, ce qui en peut revenir. La *force* d'une tèrre, c'eſt ce qu'elle peut rapporter. Connoitre la *force* de quelqu'un, ſe dit tant en parlant des *forces* du corps que de celles de l'éſprit, comme pénétration, éloquence, &c.

Forc e, ſe dit en Morale d'une des quatre vèrtus cardinales, qui conſiſte en une grandeur d'âme, & de courage, pour ſoutenir les revèrs, pour ſupporter les afflictions; ou une audace ſans témérité pour entreprendre de grandes chôſes. *Fortitudo.* Les éſpéces de *force* ſont la magnanimité, la conſtance, la clémence & la patience. Il faut une grande *force* d'éſprit pour pardonner à un homme dont on a reçu un affront ſanglant. M. Ésp. La valeur n'eſt pas une *force* vèrtueuſe. Id.

On dit auſſi, La *force* d'un raiſonnement. La *force* de la raiſon ſuffit ſeule pour réſiſter à la *force* du mauvais éxemple. M. Ésp. Il fait des vèrs d'une grande *force.* Cette coûtume a *force* de loi. Cette ſentence a *force* de chôſe jugée.

La Force paſſoit pour une divinité chez les Anciens. Elle étoit fille de Thémis, & ſœur de la Tempérance & de la Juſtice. Elle porta d'abord le nom de *Virtus*, Vèrtu, Courage, dit Voſſius *L. VIII. De Idolol. C.* 13.

Forces, au pluriér, ſe dit des armées qu'un Prince peut mettre ſur piéd. *Copiæ, vires, opes.* Ce Prince eſt entré dans un tel païs avec toutes ſes *forces.* Il a de grandes *forces*, de grandes richeſſes. Pompée traînoit après lui toutes les *forces* de l'Orient. S. Évr.

Forces, ſe dit encore au pluriér non ſeulement au propre, mais auſſi au figuré, de la vigueur naturelle, du pouvoir que le corps & l'éſprit ont de faire quelque chôſe. Se fier à ſes *forces.* Entreprendre par deſſus ſes *forces.* Meſurer ſes *forces.* Connoitre ſes *forces.* La colère prête ſes *forces* à l'homme pour l'aider à repouſſer les injures. M. Ésp.

Forces, ſont auſſi des éſpéces de ciſeaux compôſez de deux fèrs trenchans qui n'ont point de clou au milieu, mais qui ſont joints par un demi cèrcle qui fait reſſort, & qui les approche ou éloigne ſuivant le beſoin. *Forcipes, forfices.* Les Tondeurs de drap ſe ſèrvent de grandes *forces.* On tond les moutons, on fait le crin des chevaux avec des *forces.* Il y a auſſi de petites *forces* qu'on met dans les étuis de poche.

En ce ſens ce mot vient par corruption du Latin *forfices.*

FORCE, ſorte d'adjectif indéclinable, qui ſignifie, Beaucoup; d'une manière abondante. Il a *force* argent. Il y a *force* gens qui ne ſont pas de cet avis. Il y aura *force* blez cette année. Il court *force* fluxions. Dire *force* mal de la Comédie. Mol. Il s'y noya *force* gens. Bussi Rab. Même vent. La mèr aſſez haute. *Force* poiſſons volans. On ne peut ni pêcher, ni harponner. De Choisi. Cela ſe pratique aujourd'hui par *force* gens de bien.

Force, en ce ſens vieillit un peu, & on ne le dit plus guères que dans le diſcours familiér.

A Force, ou de Force. Sorte d'adv. Il s'eſt crevé *à force* de boire. On viendra à bout d'un ſi grand deſſein *à force* de travail, de ſoin, d'argent. Philippe Roi de Macédoine diſoit qu'il avoit l'obligation aux Orateurs d'Athènes, de l'avoir corrigé de ſes défauts *à force* de les lui reprocher. Ablanc. *A force* de ſe faire admirer on devient inſupportable. Le Ch. de M. Une mère dégoûte quelquefois ſa fille de la vèrtu *à force* de la prêcher. Fén. Mr de Saumaiſe ne pouvoit finir *à force* de citer des paſſages. Mén. *A force* de reſpècts un Amant devient coupable. S. Évr. Les plus belles chôſes *à force* d'être redites ne piquent plus. Bouh.

> *Cy gît qui compôſa maint livre,*
> *Et mourut* à force *de vivre.*
>
> *On nuit* à force *de careſſe,*
> *Et l'on étouffe en embraſſant.* P. du Cerc.
>
> *Un homme aſſurément,*
> *Ne m'épouſeroit pas de* force *impunément.* Mol.

On dit provèrbialement, C'eſt le ſoleil de Janvier, il n'a ni *force* ni vèrtu. On dit auſſi, C'eſt la *force* du bois, quand quelque chôſe ſe fait par la ſeule impétuoſité de nature. On dit auſſi, Tout par amour, & rien par *force*, de ce qu'on fait volontairement.

FORCELLI. Voyez FOLCELLI.

FORCÉMENT. adv. Il faut écrire ce mot avec un accent aigu ſur le premiér E. D'une manière forcée. *Coactè.* Il a fait une telle action, mais c'eſt *forcément.* Ce mot ſe dit bien peu, ſi même il ſe dit.

FORCENÉ. Voyez Forsené.

FORCER. v. act. Emporter quelque chôſe par éffort, ou violence. *Expugnare, vincere. Forcer* une place, un poſte, une armée. *Forcer* la garde. Comme on les penſoit *forcer* dans leur retranchement, on eut quelque déſavantage. Ablanc. *Forcer* les priſons. *Forcer* un coffre. *Perfringere.*

Forcer, ſignifie auſſi, Violer une femme, une fille, la prendre par *force*, lui ravir ſon honneur. *Stuprare, ſtuprum offerre, vim inferre.*

Forcer, ſignifie auſſi, Contraindre, violenter. *Cogere, adigere, compellere, adhibere vim.* L'intempérance du malade *force* quelquefois le Médecin d'être cruel. Pat. Il faut *forcer* nôtre éſprit; & le porter malgré lui à envisager la vérité. Nic. Dieu a enſeigné les hommes à le connoître; mais il ne les y a point *forcez.* Le P. Thomassin. Que mes larmes, ô Dieu, *te forcent* d'oublier mes funeſtes plaiſirs. Ab. Têtu. Il me *force* à faire des chôſes que je ne ferois point ſans lui. Vous *forcerez* ce penchant. Pélisson.

> *Pourquoi me* forcez-*vous vous-même à vous trahir?* Rac.

Le P. Bouhours remarque que dans l'actif, on dit également bien *forcer à*, & *forcer de* faire quelque chôſe, mais que dans le paſſif, on dit ordinairement *forcé de* comme *obligé* & *contraint de*, & non pas *forcé à.*

On dit auſſi, *forcer* un cèrf, un liévre, les prendre à la courſe & à force de chiens, ſans les vouloir tirer, quand on le peut faire. On dit encore, *Forcer* un cheval; pour dire, l'outrer, le pouſſer au delà de ſes forces.

Forcer, avec un génitif ſuivant, marque l'éxcès, la grande quantité de la chôſe éxprimée par ce mot au génitif. En été pour faire promptement glacer des eaux, il faut *forcer* de ſel, c'eſt-à-dire, en mettre en grande quantité.

On dit ſur la mèr, *Forcer* de voiles, *Forcer* de rames; pour dire, Faire tout l'éffort qu'on peut avec les voiles, & les rames, faire ſèrvir le plus de voiles, le plus de rames qu'il eſt poſſible, pour aller plus vîte. M. le Marquis de Villette voyant le mouvement de l'avant-garde des ennemis *força* de voiles avec la nôtre au plus près. M. le Comte de Toulouse. On dit auſſi, que le vent *force*; pour dire, qu'il eſt contraire, & oblige à relâcher; ou qu'il devient violent. On dit qu'on *Force* un paſſage, lorſqu'on fait paſſer un détroit ou quelque autre paſſage à un vaiſſeau, ou à une flotte, malgré une flotte ennemie, qui s'y oppôſe. On dit auſſi qu'on *force* l'ennemi au combat, lorſqu'on l'oblige de ſe battre malgré qu'il en ait, ce qu'on peut faire ſur mèr plus aiſément que ſur tèrre.

Forcer, ſe dit auſſi en tèrmes d'éſcrime. Les jeunes Académiſtes *forcent* toujours le fèr, parcequ'ils s'attendent qu'on viendra à la parade. Le beau jeu eſt d'engager adroitement l'épée ſans la *forcer. Forcer* la pointe de tièrce ou de quarte, & dégager & fournir pendant que l'épée forcée fait un mouvement pour revenir à ſa ſituation.

Forcer, ſe dit en divèrs jeux. En tèrmes de jeu d'ombre, *forcer*, c'eſt obliger de joüer ſans prendre. A l'Impériale on dit qu'on eſt obligé de *forcer*, c'eſt-à-dire, de mettre les cartes ſupérieures, quand on en a; on y eſt auſſi obligé à la Bête, quand on joüe au forçat.

Forcer une clef, ou une ſèrrure, ſe dit quand on en rompt les gardes, ou qu'on fauſſe la clef: & on dit la même chôſe des inſtrumens. Vous *forcerez* ce compas, ces ciſeaux.

Forcer un coup, ſe dit à la paûme; pour dire, le poûſſer de toute ſa force.

Forcer, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Forcer* ſon éſprit, c'eſt lui faire faire un trop grand éffort pour lui faire trouver des penſées qui ne ſont pas naturelles. *Forcer* ſon ſtile, ſon génie; c'eſt y donner un air, un tour géné, & contraint. Il a prodigué des tréſors pour embellir ſes maiſons, & *forcé* la nature & les élemens, pour orner ſa ſolitude. Fl. *Forcer* un paſſage, *torquere*, c'eſt lui donner un autre ſens que celui de l'Auteur.

> *Hâtez-vous. Que le corps, l'eſprit, & le courage,*
> Forcent *les loix du tems, & les régles de l'âge.* Scuderi.

Forcé, ée. part. paſſ. & adj. *Coactus, tortus.* Il y a une des Comédies de Molière, qui s'appelle le Mariage *forcé*, c'eſt-à-dire, fait par force, par contrainte. On appelle un génie *forcé*, un génie qui n'eſt pas naturel, mais guindé, affecté, ou contraint: un raiſonnement *forcé*, une comparaiſon *forcée*, lorſqu'on les fait venir de loin, qu'on les tire par les cheveux. Poëſie *forcée.* Ablanc. Vèrs *forcez.* Boil. Combien faut-il eſſuyer de rebuts à la Cour, & combien faut-il rendre de reſpècts *forcez*? De Vill. Le diſcours *forcé* de Sénéque me communique une éſpéce de contrainte. S. Évr. On eſt revenu du galimathias, & du ſtile *forcé.* Mén. Ce Courtiſan n'a qu'un ris *forcé*, & des careſſes contrefaites. La Br. Aujourd'hui, comme autrefois, la guèrre fournit à vôtre hiſtoire (de Loüis XIV.) des places *forcées.* P. d'Orléans Jéſ. Voix *forcée*, eſt une voix pouſſée avec éxcès, avec un trop grand éffort.

> *Ne m'importune plus de tes raiſons* forcées. Rac.
>
> *Je hais ces vains Auteurs, dont la Muſe* forcée,
> *M'entretient de ſes feux toujours froids & glacée.* Boil.

En tèrmes de marine, on dit tems *forcé*, un vent *forcé*, pour dire, un mauvais tems, lorſque la mèr eſt groſſe & agitée, le vent violent & contraire. Nous fûmes fort heureux de ne pas trouver les tèrres embrumées, & un vent d'oüeſt *forcé*. Frézier.

Forcé, ſe dit dans les jeux. Au jeu d'ombre, jouer ſpadille *forcé*, ſe dit lorſque l'on eſt obligé de faire joüer toutes les fois qu'on a ſpadille. Codille *forcé*, ſe dit lorſqu'on eſt obligé de gagner codille, ſans quoi l'ombre gagneroit.

FORCERET. ſ. m. Ancien nom, diminutif de Forcier. Petit coffre. *Capſula*. Dans l'inventaire des biens du Duc de Bretagne Jean II. il y a un *Forceret* couvert de ſoye, ou menuës pieces de reliques. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 455.

FORCETTES. ſ. f. pl. *Forſicula*. Petites ciſeaux, petites forces. Voyez Forces.

FORCHEIM. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Franconie en Allemagne. *Forchæmum*, *Forchena*. Elle eſt dans l'angle que forment les rivières de Reduits & de Weſent, quand elles ſe joignent, environ à ſix lieuës au deſſus de Bambèrg. *Forcheim* étoit autrefois ville Impériale & libre ; elle dépend maintenant de l'Évêque de Bambèrg. Maty. Il y a des Géographes qui la prennent pour l'ancienne *Trutavia*, qu'on nommoit auſſi *Locoritum*. Cluvier n'eſt pas de ce ſentiment. Selon lui Lohr, bourg du Comté de Reineck en Franconie, eſt l'ancien *Lucoritum*, ou *Trutavia*. Je trouve ce nom différemment écrit, *Forchaim* dans Maty, *Forcheim* ſur des Cartes, & *Forchen* dans Ortélius.

Forchette. ſ. f. Tèrme de Marine. Fourche à deux fourchons, qui ſert à déſarborer. *Furca*. On doit attribuer à l'uſage ſeul des Gens de mèr qu'on diſe & qu'on écrive *forchette* au lieu de *fourchette*. La *forchette* eſt de fèr. Il y a auſſi des *forchettes* de pièrrier, qui ſont de petits inſtrumens à trois branches, dont il y en a une pointuë, & les deux autres plattes, arrondies & percées d'un trou.

Forciér. ſ. m. Coffre, Caſſette. *Capſa*. Dans l'Inventaire des biens de Jean II. Duc de Bretagne. Item un *forciér* o onze bourſes de ſoye. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 455. Item ou quint *forciér* furent trouvez. Ib. p. 454.

FORCIFÈRE, ou Porte-ciseau. Nom de Religieux d'un Ordre ſuppôſé, dont Schoonebeck a parlé dans ſa ſeconde édition, après Abraham Bruin, Michel Colin, Joſſe Ammanus ; mais cet Ordre n'a jamais éxiſté, dit le P. Hélyot dans la Préface de ſon I^r Tome de l'Hiſt. des Ordres Religieux. Du reſte, il faudroit dire *forſicifere*, & non pas *forcifère*, en Latin *forſicifer*. Mais on dit *forcifère* pour *forſicifère*, comme on dit forces de *forſices*.

FORCLÔRRE. v. act. *Excludere*, *prohibere*. Empêcher l'entrée, fèrmer l'entrée, éxclurre. Ce mot n'eſt plus d'uſage dans ce ſens propre & général, c'eſt uniquement un tèrme de Palais, qui ne ſe dit plus qu'à l'infinitif *forclôrre*, & au participe *forclôs*. Sommer une partie d'écrire, de produire, ou de contredire dans un cèrtain tems, à faute de quoi on lui déclare qu'elle n'y ſera plus reçûë, qu'on jugera le procès. Un procès ne peut être en état, ſans *forclôrre* les parties de produire, & de contredire, de fournir des griefs ou des réponſes. On dit auſſi, *Forclôrre* de faire enquête, & autres procédures ordonnées par le Juge.

FORCLÔS, ÔSE. Part. & adj. Il ne ſe dit guères qu'au maſculin. Éxclus ; qui eſt en demeure de produire, ou de contredire, ou de faire les autres procédures ordonnées par le Juge. *Excluſus*. L'Ordonnance veut qu'on produiſe dans la huitaine, autrement *forclôs*. Il a été *forclôs* de faire l'enquête qui lui avoit été pèrmiſe.

Ce mot de *forclôs* vient du Latin *excluſus à foro*, *foro excluſus*.

FORCLUSION. ſ. f. Procédure de Juſtice, ou Requête ſur laquelle on ordonne de faire commandement à une partie de produire, d'écrire, contredire, faire enquête, ou autres ſemblables actes. *Excluſio*, *repulſio de jure causâ deinceps probandâ*. *Forcluſion* pure & ſimple. Ce procès eſt en état par *Forcluſion*, a été jugé par *Forcluſion*. Autrefois en refondant cèrt livres, on revenoit contre tous les arrêts donnez au Conſeil par *Forcluſion*. La différence qu'il y a entre défaut & *Forcluſion* conſiſte en ce que le défaut contre le Défendeur, & le congé contre le Demandeur, ne s'obtiennent qu'avant conteſtation en cauſe, & que la *Forcluſion* s'acquièrt après, contre l'un ou l'autre des défaillans indiſtinctement.

FORCOMMAND. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Ordonnance, Mandement d'un Juge pour débouter quelqu'un de ſa poſſeſſion en cas & en matière de revindication. *Mandatum*.

FORCOMMANDER. Tèrme de Coutumes. Faire une Ordonnance appellée *Forcommand*. Voyez ce mot. *Mandare*.

FORCONE, ou FORCONIO. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Italie. *Forconium*, *Avia*. C'étoit autrefois une ville des Veſtiniens. Elle eut un Évêché, & les Lombards la ruinèrent. On en voit les reſtes dans l'Abruzze ultérieure, ſur la rivière de Peſcara, environ à trois lieuës d'Aquilée, où ſon Évêché a été transféré. Maty.

FORCONSEILLER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie *donner mauvais conſeil*. *Male conſulere*.

FORCULE. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Anciens Romains. S. Auguſtin de la Cité de Dieu. L. IV. C. 8. dit que les Romains avoient trois Dieux pour la garde de leurs portes ; *Forcule*, qui préſidoit aux batans des portes ; Cardea, qui avoit ſoin des gonds ; & Limentin, qui avoit le ſoin du ſeüil de la porte. Un portier ſeul, tout homme qu'il eſt, ſuffit à la garde de la porte ; & il y falloit trois Dieux ; un ſeul y eût été trop empêché.

FORDICIDES. ſ. m. Nom d'une fête de Rome payenne. *Fordicidia*. Elle ſe célébroit le 17e des Calendes de Mai, c'eſt-à-dire, le 15e d'Avril. Elle s'appelloit *fordicides*, du mot Latin *forda*, une vache pleine, & de *cædo*, j'immole, parcequ'on immoloit ce jour-là des vaches pleines à la Tèrre. *Forda*, vache pleine ; vient de *fero*, Je porte, dit Ovide *Faſt. L. IV. v.* 629. ou plutôt ; comme ont penſé Scaliger & Saumaiſe, du Grèc φορὰς, φοράδος, qui ſignifie la même chôſe. Varron dit qu'on immoloit pluſieurs vaches pleines dans les Curies. Tite Live & Denys d'Halicarnaſſe écrivent qu'on en immoloit une dans chaque Curie, & par conſequent trente, comme le dit en effet Ovide *Faſtor L. IV. v.* 635. C'eſt Numa, qui dans le tems d'une ſtérilité commune aux campagnes & aux beſtiaux, inſtitua les *fordicides*. Ovide les décrit à l'endroit que l'on a cité. Là même v. 635. il dit qu'on immoloit auſſi ce jour là une partie de ces vaches pleines dans le temple de Jupitèr, c'eſt-à-dire, au Capitôle. Voyez les Auteurs citez, & Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. IX. p.* 439. & dans ſon Calendrier *C. VIII. p.* 356.

FORDINGIANO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Fordingianum*, anciennement *Aquæ Hipſitanæ*. C'étoit autrefois une ville, c'eſt maintenant un petit bourg de Sardaigne, ſitué vèrs le milieu de l'iſle, près de la rivière du Thyrſo, à onze lieuës d'Oriſtagni, du côté du levant.

FORDUN. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Écoſſe. *Fordunium*. M. de Liſle écrit Forden dans ſa Carte. *Fordun* dans le Comté de Mèrnis, à trois lieuës au nord de Bréchin.

FORE. Voyez For.

Fore, dans les anciens titres a quelquefois la ſignification de *feurre*, & ſignifie *Droit de fourage pour les chevaux*. *Fodrum*, *fodrium*.

FÔRE, ou FOORE. ſ. f. Et nom propre d'un bourg d'Irlande. *Fora*. Il eſt ſitué près deux petits lacs dans le Comté de Weſtmeath, en Lagénie, à quelques lieuës au ſudoueſt de Molingar. *Fôre* envoye des députez au Parlement d'Irlande.

FÔRE, ou VOOREN. Iſle de la mèr d'Allemagne, ſituée ſur la côte occidentale de Sleſwick, entre les iſles de Nordſtrand & de Sylt. Toute petite qu'eſt cette iſle elle a deux Souverains. Le Roi de Danemarck poſſède la partie occidentale, qu'on nomme Le Weſter Harde, où il y a trois villages ; & le Duc d'Holſtein Gottorp eſt maître de l'Oſter Harde, ou de la partie orientale, qui n'a que deux villages. *Audiffret*, *Maty*, *Corn.*

FORELAND. Voyez FAIRE.

FORENZA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de l'Apoüille, en Italie. *Ferentum*. Il eſt dans la Baſilicate, province du Royaume de Naples, à deux lieuës au nord de Cirenza. Maty. Horace dit que ce lieu eſt bas, & que le tèrroir y eſt gras, Liv. III. Od. 4. v. 15.

FORER. v. act. Tèrme de Sèrrurier. Pèrcer, faire un trou qui plus ſouvent ne pèrce pas de part en part. *Forare*, *perforare*. *Forer* une clef, un canon de mouſquet, de fuſil, un gros canon. On *fôre* avec le tour, & avec des moulins, & autres machines. *Forer* des tuyaux d'aune pour conduire des eaux.

Foré, ée. *Foratus*, *perforatus*. Cette clef n'a pas été *forée* aſſez avant.

FORER. v. act. Vieux mot, qui s'eſt dit pour fourrager. On diſoit auſſi fourrer. *Populari*. La Chronique de Flandres c. 67. Quand les Maréchaux fûrent venus de *forer*, ſi s'en allèrent aiſer. Du Cange *ſur Ville-hard*. Voyez Fourrer.

FORÊT. ſ. f. Grande étenduë de tèrre couvèrte de bois, de haute fûtaye. *Sylva*. La *Forêt* Hèrcinie contenoit autrefois prèſque toute l'Europe. La *Forêt* d'Orléans eſt prèſque toute réduite en taillis. Les Anciens révéroient les *Forêts*, parce qu'ils s'imaginoient que leurs Dieux habitoient quelquefois dans le fond des *forêts* les plus épaiſſes, & les plus ombrageuſes. Le Bret. On bâtiſſoit autrefois des temples dans les plus ſombres *forêts* ; parceque l'ombrage, & le ſilence qui y régnent, inſpirent des ſentimens éxtraordinaires de dévotion, & font rentrer les hommes en eux mêmes. Id. Les Druides faiſoient leur ſéjour dans la ſolitude des *forêts*, & y faiſoient leurs ſacrifices. Id.

Du diſcours enfin l'harmonieuſe adreſſe,
Raſſembla les humains dans les forêts épars. Boil.

Nos Matelots appellent l'Archipel, la *forêt* des Larrons, parceque c'eſt une retraite de pirates.

Ce mot *forêt* vient de *foreſta*, qui ſe trouve dans les Capitulaires, qui eſt dérivé de l'Allemand *forſt*, ſignifiant la même chôſe, & qui nous a été amené par les Normands. Spelmannus dit qu'il vient du Latin *foris reſtat*, parceque les *forêts* ſont hors les villes. Du Moulin appelle en Latin les Maîtres des Eaux & *Forêts*, *Magiſtri aquarum & foreſtarum*; & quand il en parle en François, il les nomme *Maitres des Eaux & des ſelves*. Les *forêts* ſont des lieux où les bêtes ſauvages ne ſont point enfèrmées; & ainſi ce mot eſt oppôſé à *parc*, qui eſt un lieu clôs où elles ſont retenuës, deſorte que quelques-uns, comme Okam, ont crû qu'on a dit *foreſta à feris quaſi fereſta, quòd ſit tuta ferarum ſtatio*. Cambden n'approuve pas cette étymologie, on ne paroit pas l'approuver. Voyez ſa *Britannia p.* 210.

Maiſtre des Eaux et Forêts, eſt l'Officièr qui a ſoin de conſèrver les *forêts* du Roi & des Communautez, de les viſiter, & d'en ordonner les couppes dans les tems & ſelon les ordres préſcrits par les Ordonnances des Eaux & *Forêts*. Le Grand Maître des Eaux & *Forêts*, eſt celui qui a pluſieurs Provinces ſous ſa Juriſdiction. Le Maître particulier, eſt celui dont le reſſort eſt enfèrmé en une Province particulière. Il y a à Paris une générale réformation des Eaux & *Forêts*, qu'on appelle autrement *la Table de marbre*, où ſe jugent les appellations de toutes les maîtriſes particulières.

Forêſt, ſe diſoit autrefois du droit qu'avoit le Seigneur d'empêcher de coupper du bois dans ſes tèrres, ni de pêcher dans ſes eaux: & il y a de vieux tîtres qui portent conceſſion de *forêts*, c'eſt à dire, la pèrmiſſion d'abattre du bois, ou de pêcher. De là vient qu'on n'a fait qu'une ſeule Juriſdiction des eaux & *forêts*, parce qu'autrefois le mot de *forêt* portoit auſſi bien le droit d'excluſion de pêcher dans la rivière, que de chaſſer, ou de coupper des bois. Car en vieux François le mot de *forêt* ſignifioit auſſi bien les eaux que les bois. On a donné à l'Abbaye de Saint Gèrmain Deſprez la *forêt* d'eau depuis le pont de Paris juſqu'au Ru de Sévre, qu'on a depuis appellé *Seure*, & la *forêt* des poiſſons de la rivière. Du Cange dit qu'on a appellé *foreſte* & *foreſtia*, ou *foreſt* d'eau, un vivier où on garde du poiſſon.

Garde Forêſt. ſ. m. Petit Officièr ou Sèrgent commis à la garde des *forêts*.

Forêſt, ſe dit auſſi de la multitude de charpente qui compôſe le comble des Égliſes, ou autres grands édifices. La *forêt* de la grande Égliſe de *Chartres* eſt toute de bois de chataigner, il ne s'y trouve jamais d'araignées.

On appelle figurément *forêt*, un couppe-gorge, un lieu où l'on fait des violences, des éxactions. Avant qu'on eût établi la police à Paris, c'étoit une vraye *forêt*, on y aſſommoit le monde impunément. Ces chicaneurs volent ſi impunément, qu'il ſemble qu'on ſoit dans une *forêt*.

Forêſt, eſt auſſi un nom propre de pluſieurs lieux en France, ainſi nommez parce qu'ils ſont, ou qu'ils étoient autrefois dans des forêts. Ainſi La *Forêt* eſt un bourg ou village de Bèrry, à quelque lieües au nord de Bourges. Les pommes de reinettes de La *Forêt* ſont eſtimées en Bèrry. Et de là auſſi vient le nom de pluſieurs familles.

Foreſt-mouſtier. ſ. m. Nom propre de lieu, en Picardie. *Foreſtis monaſterium*, *Foreſtis cella*. Il eſt dans la forêt de Creſſy, quelques lieües au nord de S. Riquier. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 144.

Foreſt Noire. Grande Forêt ou Grand païs d'Allemagne, que les Alemans appellent Schwartzwaldt, *Noire Forêt*, *Sylva nigra*, anciennement *Sylva Martiana*. La *Forêt Noire* eſt dans le Cèrcle de Suabe, entre le Comté de Furſtembèrg, & le Duché de Vurtenbèrg, vèrs l'orient, & le Briſgaw, avec l'Ortnaw vèrs le couchant. On lui a donné le nom de *Schwartwaldt*, *Forêt* obſcure, ou noire, à cauſe de l'épaiſſeur de ſes bois. Elle s'étendoit autrefois juſqu'au Rhin, & les villes de Reinfelden, de Seckingen, de Lauffenbourg, & de Valdshut, ne ſe nomment Villes Foreſtières que parce qu'elles étoient renfèrmées dans la *Forêt* noire. C'étoit anciennement une partie de la *Forêt* Hèrcinie, comme on le juge par le nom du village de Hèrcingen, proche de la ville de Waldſée. Quelques Géographes la nomment le Déſert des Helvétiens; ou plutôt Pencer & Althamer croyent que c'eſt le païs que Ptolémée appelle le déſert des Helvétiens. Quoi qu'il en ſoit, il eſt plein de grandes montagnes, qui s'avancent du couchant juſqu'au Briſgaw. Il eſt couvèrt de grands arbres, principalement de pins en pluſieurs endroits. Les vallées ſont très-fèrtiles en pâturages, & peu en tout le reſte. On prétend que le tèrroir en eſt amèr, & qu'il gâte les ſemences, à moins qu'on n'y mette le feu. Voyez *B. Rhenanus Rer. Germ. Nov. Antiqq. L. III.* avec les Notes d'Otton p. 412. & ſuiv.

Forêſt de Windsor. Contrée du Bark-Shire, ou Comté de Bark en Anglètèrre. *Foreſta Windeſora*, *Sylva Windeſora*. La *Forêt* de Windſor eſt à l'Orient du Comté de Bark, entre la Tamiſe & le Lodden, & n'a de lieu conſidérable qu'Okingham, renommé par ſes manufactures de draps. *Camden, Brit. p.* 210.

FORESTAGE. ſ. m. Ancien mot hors d'uſage. Le droit des Foreſtièrs. *Foreſtagium*, *Foreſtarii jus*, *Curatoris Saltuenſis jura*. Le mot *Foreſtagium*, & *Foreſtagium habere*, *Foreſtarium acquietare*, ſe trouve dans l'hiſt. de Bret. T. II. p. 307. en un acte paſſé en 1167. ce qui montre que le tèrme de *Foreſtage* étoit alors en uſage. En Bretagne l'office de Foreſtièr étoit poſſédé par des Gentils-hommes diſtinguez, qui pour leur *Foreſtage* fourniſſoient au Seigneur, quand il tenoit ſa Cour plénière, des taſſes & des écuelles. Lobineau, *T. I. p.* 203.

FORESTIÉR. ſ. m. Cèrtain Officièr qui étoit autrefois dans les forêts. Prononcez l'*s*. *Curator ſaltuenſis*. Dans pluſieurs Coutumes il ſe dit d'un Sèrgent qui a la garde des bois & forêts, & y peut faire priſe de bétail, ou de gages, & les déférer en Juſtice. C'eſt ce qu'on nomme auſſi *Gruyer*. En Latin dans les anciens tîtres *foreſtarii*.

Les François ayant ſubjugué les Gaules, leurs Princes réduiſirent la Flandre à quelque ſorte de gouvèrnement, & donnèrent la qualité de *Foreſtièr* avec une partie de la Flandre à leurs plus brâves Capitaines. Cette qualité de Seigneur *Foreſtièr* dura juſqu'à Charle-Magne, ou ſelon d'autres juſqu'à Charles le Chauve, auquel tems la Flandre étant érigée en Comté, on changea le tître de *Foreſtièr* en celui de Comte. Chev. Temple. Voyez ſur cela Paſquier dans ſes Rechèrches Liv. II. c. 14. & Du Tillet dans ſon Recueil P. I. p. 212. & p. 365. ſuivi & cité par Paſquier. Les droits des *Foreſtièrs* étoient en grand nombre. On les appelle dans les Tîtres l'hèrbage, le pâturage, le bois mort, le cocage, le ſeptimage, & le fanage. Il n'y a point de doute que le paſnage n'en fût auſſi. *Hiſt. de Bret. T. I. p.* 203.

Il eſt auſſi adjectif, & on appelle les villes *Foreſtières* d'Allemagne, quatre villes de l'Empire, qui ſont dans la forêt Noire; ſçavoir, Rhinfeld ſur le Rhin, Valdſuſt, Sekinghen, & Lauffembourg entre Conſtance, & Bâle, ou plutôt parce qu'elles étoient autrefois dans la forêt Noire, lorſqu'on leur donna ce nom; la forêt Noire ne s'étend plus juſque là. Voyez Foreſt Noire.

Foreſtiér, ſignifie auſſi quelquefois, un étranger; mais il n'eſt plus guère en uſage en cette ſignification. Les Pères Capucins & quelques autres Religieux ſe ſèrvent de ce mot pour marquer ceux qui ſont d'une maiſon, & qui vont loger dans une autre en paſſant.

FORET. ſ. m. Outil de fèr pointu en forme de vis. Petit inſtrument de fèr dont la longeur n'eſt pas détèrminée: on s'en ſèrt pour pèrcer, faire des trous, des ouvèrtures profondes, on non. *Terebra*, *Terebellum*. Il y a des *forets* tout ronds qu'on appelle autrement *gibelettes*. Il y en a d'autres qui ſont plats, & aigus en forme de ciſeau, qui ſèrvent à forer les mouſquèts & les canons. On dit, Donner un coup de *foret* à une piéce de vin; pour dire, en tirer pour en faire eſſay.

Foret, eſt auſſi un tèrme d'Horlogér. C'eſt un inſtrument d'aciér aſſez menu, quarré, & de la longueur d'un demi pied, ou environ. Cet inſtrument a par un bout une ſorte de pointe, & par l'autre une petite polie de leton, qui ſèrt à mettre la corde pour tourner le *foret*.

FOREURE. ſ. f. Voyez Forure.

FOREZ. ſ. m. Qui s'écrit mal pour la prononciation: car l'*e* eſt très ouvèrt dans ce mot, & le *z* au contraire après un *e* à la fin d'un mot rend cet *e* fèrmé, ou aigu, ou plutôt marque qu'il eſt fèrmé; c'eſt pour cela qu'on le met aujourd'hui au lieu d'une *s* à tous les pluriels, dont la dernière eſt aiguë. *Aimez, députez, invitez, degrez, prez, foſſez* &c. *Forêz* donc, ou *Forês*, eſt le propre d'une contrée de France qui a tître de Comté. *Foriſium*, *Foreſium*, *Forenſis Regio*, *plaga*, *provincia*, *patria*, *Forenſes*, *Foreſii*. On borne le *Forez* au midi par le Velay & par le Vivarais; au nord par le Duché de Bourgogne & le Bourbonnois; au couchant par l'Auvèrgne; & au levant par le Lionnois propre & le Beaujolois. Je dis le Lionnois propre; car le Lionnois en général comprend le *Forez*, auſſi bien que le Beaujolois. Le *Forez* eſt baigné de la Loire & de pluſieurs autres rivières, qui en font un païs fèrtile. Il y a beaucoup de mines de fèr, d'aciér, de charbon de pièrre, ce qui fait qu'on y travaille beaucoup d'armes, ſur tout de mouſquèts. Artaud Comte de Lion étoit auſſi Comte de *Forez* dès l'an 990. Depuis ce tems là ce païs a eû ſes Comtes particulièrs, juſqu'au commencement du XVI. ſiecle, que François I. le réünit à la couronne, l'ayant eû par le droit de Louïſe de Savoye ſa mère, hèritière de Suſanne, qui étoit fille de Pièrre, dèrnièr Comte de *Forez* & d'Anne de France fille de Louïs XI.

Il y a haut & bas *Forez*. Le haut *Forez* eſt au midi, & le bas *Forez* au nord. Les principales villes du haut *Forez* ſont Feurs & Saint Étienne. Le Bas *Forez* a Roüanne & Montbriſon, Capitale de tout le païs. Jean Papon, Papire, Jean Le Maſſon, & Honoré d'Urfé, Auteur de l'Aſtrée, étoient du *Forez*.

Ce nom vient ſelon quelques-uns, de ce qu'on y adoroit autrefois le

le Dieu des *Forêts*, Sylvain; ou ſelon d'autres des *Forêts*, dont il eſt plein; ce qui montre qu'il eſt mieux d'écrire *Forêts*, que *Forez*; l'uſage cependant eſt pour le moins partagé ſur cela.

C'eſt pour cela que quelques Auteurs, comme M. Corneille, de l'Académie Françoiſe, dans ſon Dictionnaire Géographique, écrivent *Foreſt* ſuivant la prononciation; car *Forez* ne diffère point quant à la prononciation de *Foreſt*, nom appellatif, qui ſignifie un lieu plein de bois. Mais l'uſage eſt pour *Forez*. Voici ce qu'en écrit De la Muſe dans ſon hiſt. du Païs de *Forez* Liv. III. c.1, 2, 3, 4. Sous les Ducs de Bourbon qui tenoient le païs de *Forez* avant qu'il fût uni à la Couronne, le nom de ce païs s'écrivoit déja *Forez*, comme nous l'écrivons par un ſimple *z*. Auparavant ſous les vieux Comtes du nom de *Forez* il s'écrivoit *Fourais*, ou *Fourez*; enfin, le plus vieux nom en François que je trouve de ce païs tiré d'un titre de l'an 1120. s'écrit ſimplement *Forès*, *Provincia vocata Fores*, porte ce titre ancien, comme pluſieurs autres qui l'ont ſuivi: car c'eſt ainſi, comme l'obſerve très-bien l'Auteur du Livre intitulé Nouvel Atlas, qu'il le faudroit écrire, & comme il s'écrit en effet dans les Dictionnaires plus communs du P. Monet, & du Père Pajot Jéſuites. Cet Auteur ajoute que la vraye manière d'écrire ce nom eſt *Fores*, ou *Forez*; que le nom appellatif de Forizien en eſt une preuve; que *Forès* eſt plus conforme au nom Latin *Foriſium*, & du depuis *Foreſium*, d'où s'eſt formé le nom François *Fores*; que ce nom n'a point été donné à ce païs à cauſe des *Forêts*, dont il étoit plein, que ſon nom Latin n'a rien d'approchant de cette ſignification, que ce ſeroit *Patria Sylvanectenſis*, & non pas *Forenſis*, ou *Foriſienſis*; que le premier nom que l'on trouve de ce païs eſt donc *Patria Forenſis*, enſuite *Forenſium*, ou *Patria Foriſienſis*, & enfin *Foreſium*; que le nom de *Forez* vient de celui de la ville de Feurs, qui eſt le *Forum Segoſiano rum*, ou *Seguſianorum*, de Ptolemée Liv. VIII. Table 3. qu'ainſi *Forez* vient de *Forum*; que c'eſt le ſentiment d'Ortelius, de Du Cheſne, du P. Foderé, Cordelier, en ſa deſcription de la Province de S. Bonaventure, de Paul Mérula, de Papyre Maſſon, de François Des Ruës, & de l'Auteur du Nouvel Atlas.

Le *Forez* eſt l'ancien païs des Séguſiens, comme le montre une inſcription tirée, à ce que dit de La Mure, des reſtes d'un ancien temple qui étoit à Feurs placée dans le bâtiment de l'Égliſe de cette ville ſur la ruë. Elle porte,

NVM. AVG.
DEO. SILVANO.
FABRI. TIGNVAR.
QVI. FORO. SEGVS.
CONSISTVNT
D. S. P. P.

Par où l'on voit auſſi qu'on y adoroit particuliérement le Dieu Silvain. Voyez l'hiſtoire Univerſelle Civile & Eccléſiaſtique du Païs de *Forez* par Jean Marie De la Mure, imprimée *in* 4° à Lion en 1674.

FORÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt du païs de Forez, ou qui y appartient. *Forenſis, Foriſienſis, Foreſienſis*. Les noms de *Foreſianus*, & *Foreſius*, que ſe donnent le P. Coton, Papire Maſſon & André Valladier, célébres Écrivains du païs de *Forez*, ſont modernes. De La Mure. Cet Auteur dans ſon hiſt. de *Forez* P.I. Liv.III. c. 1. dit que l'on ſe ſert communément du nom adjectif & appellatif *Forizien*, pour exprimer ou les chôſes qui ont dépendance, ou les perſonnes qui tirent leur naiſſance du païs de *Forez*, & cependant dans ſa ſeconde Partie, qui traite des hommes & femmes conſidérables du Forez, il dit toujours *Foréſien* & *Foreſienne*, & non *Foriſien* & *Foriſienne*.

FORFAIR. Voyez FARFAIR.

FORFAIRE. v. n. Pécher, manquer à ſon devoir. *Peccare, delinquere*. Il ne ſe dit qu'en parlant de certains crimes; comme d'un Magiſtrat, quand il prévarique; d'un vaſſal, quand il fait quelque chôſe contre ce qu'il doit à ſon Seigneur; ou d'une fille quand elle n'a pas conſervé ſon honneur. Si un Juge vient à *forfaire*. Ce vaſſal a *forfait* contre ſon Seigneur. Si ma fille avoit *forfait* à ſon honneur, je l'étranglerois de mes propres mains. Mol. On a dit auſſi *ſe forfaire*. *Forfaire* ſimplement vaut mieux. *Forfaire* ſe trouve ſouvent dans nos vieux Auteurs, Villehardoüin, Froiſſard. Le Roman de Guill. Guiart. Voyez le Pere Sirmond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve p. 57. & Spelman.

Ce mot vient d'un méchant Latin *foriſfacere*, qui ſelon Iſidore ſignifie, Nuire, offenſer, ou *facere contra rationem*; de même que *forfait*, de *foriſfactum*, comme les Italiens de *foriſfaciente* on fait *forfante*. Ménage. Dans une relation d'un miracle fait à Bruxelle par Sainte Faraïlde on trouve *foreſfactum* pour forfait, délict, peché. Peut-être a-t-il été formé de *foris*, hors, & *facere*, faire, comme qui diroit une action hors des régles, contre les régles. Voyez les *Acta Sanct.* 4. *Janv.* On trouve *foriſfactum* dans la vie de Saint Valric *Acta SS. April. T. I. p.* 19. *B.* qui peut être environ du XIIe ſiecle. *Foriſfactura* ſe trouve dans la vie de

Saint Anſelme par Edmer ſon contemporain. Voyez *Act. Sanct. April. T. II. p.* 938. E. Borel prétend qu'il vient d'*uſer de force & de violence*. Le P. Lobineau dans ſon Gloſſ. dit que *forsfacta*, *forsfaitura*, & *forſfactura*, ſignifie non pas forfait, mais amende pour les forfaits, & que ces noms ſont pris du mot Breton *forſfed*, qui ſignifie peine, punition, amende.

FORFAIRE, ſignifie auſſi, Confiſquer. *Forfaire* ſon fief, ſe dit quand il tombe en commiſe. *Forfaire* le doüaire, corps & avoir, ou autre chôſe; pour dire, les perdre pour quelque crime ou faute commiſe. On trouve auſſi dans les Coûtumes, *Forfaire* l'amende; pour dire, l'encourir. Voyez Du Cange. *Forfaire* ſa marchandiſe. *Mercem fiſco committere*. C'eſt en mériter la confiſcation, donner ſujet de la confiſquer, comme font ceux qui veulent frauder les droits du Roi, ne point payer l'entrée.

FORFAIT. ſ. m. *Scelus, facinus, turpe commiſſum*, & dans la baſſe Latinité *foriſfactum*, *foreſfactum*. Se dit des crimes en général. Ce ſcélérat a été pris, & a été puni de tous ſes *forfaits*. Il fut touché de l'énormité de leurs *forfaits*. Vaug. L'aſſaſſinat commis en la perſonne de mon couſin le Duc de Crequi mon Ambaſſadeur extraordinaire... eſt un *forfait* ſi énorme en toutes ſes circonſtances, &c. Louis XIV. Ce mot, qui ne ſignifioit autrefois qu'un crime en général, ne s'employe aujourd'hui dans la proſe que pour exprimer les plus grands crimes, & les attentats énormes: il eſt plus en uſage dans la Poëſie.

Mais le Ciel nous demande une vertu ſi pure,
Que l'ombre du forfait *eſt pour nous une injure.* Corn.

Et de tes noirs forfaits *la peinture étenduë,*
Ne laiſſe plus flotter ma haine ſuſpenduë. Id.

Du plus grand des forfaits *je la croyois coupable.* Mol.

Ne regarde point mes forfaits,
Regarde ta bonté qui ne tarit jamais. God.

FORFAIT, ſignifie auſſi, Un traitté, une vente de pluſieurs droits & recouvremens qu'on fait à quelqu'un moyennant un prix certain. *Redemptio*. Et de là eſt venu cette ſorte d'adverbe *à forfait*. Ce Traittant a pris les droits de francs fiéfs *à forfait*. Ce bâtiment a été entrepris *à forfait*, à la charge de rendre les clefs à la main. En ce ſens il vient de *feur* ou *feurre*, vieux mot François qui ſignifioit, *prix & taxe des denrées*. Voyez Feurre.

On appelle *fait fort*, le prix de la ferme des monnoyes que le maître doit donner au Roi, lorſque le Fermier ſe *fait fort* de fabriquer une certaine quantité de marcs pendant chacune année de ſon bail, moyennant certain droit de Seigneuriage, & s'il en faiſoit fabriquer davantage, il payoit le même droit par marc, à quelque quantité que le nombre des marcs fabriquez pût monter, dont il rendoit compte. Et en cela il diffère du *forfait*, où il n'eſt pas obligé de compter, mais ſeulement de payer le prix de ſon adjudication. Voyez Faitfort.

FORFAITURE. ſ. f. *Scelus clientelare, multa commiſſo*, & dans la baſſe Latinité *foriſfactura*, *forſfactura*, *forfaictura*. Eſpéce de crime commis par un vaſſal contre ſon Seigneur, ou par un Officier contre le devoir de ſa charge. La *forfaiture* eſt auſſi la privation de l'Office par ſentence du Juge, pour une faute de celui qui en eſt revêtu. La *forfaiture* eſt la même chôſe à l'égard des charges, que le dévolut à l'égard des Bénéfices. Loyseau. Un fief eſt vacant par la *forfaiture*, ou rébellion du vaſſal. Un Officier eſt deſtituable pour concuſſion, ou pour *forfaiture*. Henri III. donna la charge du Duc de Nemours par *forfaiture* à Charles de Valois. Bussi Rab. Par ordonnance de Louïs XII. il étoit déclaré que les charges ſe perdoient par mort, par démiſſion volontaire, & par *forfaiture*: aujourd'hui qu'elles ſont vénales, elles ne ſe perdent pas par mort, ni par démiſſion volontaire.

Guillaume de Malmesbury *Geſt. Reg. Angl. L. II. C.* 2. ſe ſert de *foriſfactura* pour ſignifier Juriſdiction, Juſtice.

FORFANTE. ſ. m. Terme injurieux emprunté de l'Italien *forfante*, qui ſignifie, *maraut*, *coquin*, *ſcélérat*. Il y a un titre de Droit que les Italiens appellent, *di tre forfanti, nautæ, caupones, ſtabularii*. Les Mariniers, Cabaretiers & les Hôteliers ſont de grands *forfantes*. On le prend ordinairement en François pour fanfaron, qui ſe vante de faire plus qu'il ne peut, de ſçavoir plus qu'il ne ſçait, qui veut impoſer aux gens par de grands mots, par de belles paroles, de grandes promeſſes, qui ſe fait de fête, & veut ſe faire valoir.

FORFANTERIE. ſ. m. Action de forfante. Les Comédiens Italiens font mille *forfanteries* ſur le théatre. Découvrir les *forfanteries* de la Médecine. Mol. Que d'affectation & de *forfanterie*? Id.

FORFIAMMA. San Giovani in Forfiamma. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville d'Ombrie. *Forum Flaminii. Sanctus Joannes in foro Flaminii*. Ce nom s'eſt fait par corruption de *forum Flaminii*. C'étoit une ville épiſcopale. Les Lombards la detruiſirent en 740. on en voit les ruines à une lieuë de Foligno, à l'Évêché de

laquelle celui de *Forſianna* a été joint, & que quelques-uns prennent pour *forum Flaminii*, quoique Pline & les ſouſcriptions de differens Conciles marquent que c'étoient deux villes & deux Évêchez differens dans le même tems. Baudrand dit en François *Forſlamme*.

FORFLAMME. Voyez FORFIAMMA.

FORGAGE, ou FORGAS. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit de racheter un gage, Repriſe d'un gage, action par laquelle on retire un gage qu'on avoit dépôſé. Le tems du *forgas*, eſt le tems pendant lequel on peut reprendre ſon gage. *Jus recipiendi pignoris. Jus redimendi pignus*. En Normandie un homme dont on a ſaiſi & vendu les meubles peut à droit de *forgage* les retirer dans la huitaine.

FORGAGEMENT. ſ. m. Forgage, forgas. Voyez ces mots, & forgager.

FORGAGER. Ce mot ſe trouve dans Pomey. Il ſignifie, Racheter un gage. *Redimere pignus*. On y trouve auſſi *forgas* & *forgagement*, pour, Rachat de gage.

FORGAGNER, ou FOURGAGNER. v. act. Vieux tèrme de Coutumes. *Prendre, confiſquer*. *Forgagner* un héritage par faute de rente non opoſée. *Fiſco addicere*.

FORGAS. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Voyez FORGAGE.

FORGE. ſ. f. Grand fourneau où l'on fond le fèr, qui ſort des mines, & où on le réduit en gueuſe. *Uſtrina*. C'eſt un grand revenu qu'une *forge*, quand elle eſt bien entretenuë. Le feu de ces *forges* ne ſe fait qu'avec du charbon.

Ce mot vient de *fabrica*, & de *fabricare*. MÉN. Du Cange le dérive de *forgia*, mot de la baſſe Latinité.

FORGE, ſignifie auſſi, le petit fourneau où tous les ouvriérs qui travaillent avec le feu font chauffer leur fèr, pour le mettre en œuvre. *Officina*. La *forge* d'un Sèrruriér. On le dit auſſi des autres métaux. La *forge* d'un Orfèvre, d'un Fondeur. La conceſſion de bâtir le Pont au Change de Paris a été accordée pour ſix-vingts *forges* d'Orfèvres.

On dit particuliérement des Maréchaux, Il faut mener ce cheval à la *forge* pour le faire fèrrer.

FORGER. v. act. Battre le fèr ſur l'enclume après l'avoir fait chauffer & rougir, pour le travailler, & réduire en telle forme qu'on veut. *Fingere, procudere, fabrefacere*. Les arcs de carroſſe *forgez* à froid ſont les meilleurs. Les Poëtes diſent que Vulcain *forgea* les armes d'Achille & d'Énée. On dit auſſi, *Forger* de la vaiſſelle d'étain, ou d'argent.

> *Le Dieu qui* forge *le tonnèrre,*
> *Senſible à vôtre ardeur, met ſes ſoins les plus doux*
> *A préparer pour vous*
> *Les foudres de la guèrre.* P. DU CERC.

FORGER, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui avance trop les piéds de dèrrière, & porte leurs pinces contre l'éponge des fèrs des piéds de devant.

FORGER, figurément ſignifie, Inventer, imaginer, controuver, ſuppôſer. *Comminiſci, fingere*. *Forger* une bourde, une calomnie. Le ſoldat oiſif *forge* des nouvelles. VAUG. Se *forger* mille chimères.

On dit provèrbialement, Se *forger* des chimères; pour dire, Avoir des viſions creûſes, faire des deſſeins imaginaires, avoir des tèrreurs paniques. On dit auſſi, A *forger* on devient forgeron; pour dire, qu'à force de faire un métier on l'apprend.

FORGÉ, ÉE. part. & adj. *Fictus, formatus, fabrefactus*.

FORGERON. ſ. m. Ouvriér qui travaille à forger le fèr. *Faber ferrarius, malleator ad uſtrinam*. On dit poëtiquement, que les Cyclopes étoient les *forgerons* de Vulcain. *Ferrum exercebant*.

FORGES. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France dans la haute Normandie. *Forges* eſt ſitué dans le petit païs de Bray, à neuf lieuës au nord-eſt de Rouen, & à une lieuë de la Fèrté en Bray, entre Gournay en Bray & Neuchâtel. *Forges* eſt renommé par ſes eaux minérales, qui ſont très-ſalutaires pour la gravelle & pluſieurs autres maladies, & il y a toujours pendant l'été un grand concours de François & d'Étrangers. On dit les Eaux de *Forges*, aller aux Eaux de *Forges*, Prendre les eaux de *Forges*. On tranſporte auſſi ces eaux, & on prend les eaux de *Forges* à Paris, & ailleurs.

FORGET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ferreolus*. Saint Fèrréol, que l'on appelle en France Saint *Forget*, Saint Forgey, Saint Forgueux, & Saint Fargeu, étoit Tribun à Vienne à la fin du IIIe ſiécle. Il y fut martyriſé l'an 287. ou l'an 304. Voyez Baillet au 18e de Sept. Il y a un S. Fèrréol Évêque de Limoges au VIe ſiécle, & un S. Fèrréol Évêque d'Uzès au même ſiécle, dont je ne trouve point que l'uſage ait changé le nom. Baillet en parle au 18e de Sept. Voyez encore FARGEAU.

FORGEUR. ſ. m. Ouvriér qui forge le fèr, ou l'étain, ou l'argent, pour en faire de petits ouvrages, comme épées, ciſeaux, raſoirs, vaiſſelle, &c. *Fictor, faber, opifex*.

On dit auſſi figurément, un *forgeur* de nouvelles, de bourdes, de calomnies, en parlant de celui qui les invente par plaiſir, ou par méchanceté.

FORGEY. Voyez FORGET.

FORGIÈRE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *forgeron. Faber*.

FORGUEUX. Voyez FORGET.

FORHUER. v. act. Tèrme de Vénerie. Appeller les chiens à la chaſſe, leur donner quelque ſignal. *Vocare, ciere canes*. *Forhuer* du cor, du cornet, du huchet, de la bouche. C'eſt le devoir du picqueur de crier, hucher, & *forhuer* en mots longs, & ſons du cor.

FORHUS. ſ. m. Cri ou ſon du cor qu'on fait pour appeller les chiens. *Canarii accitus ſignum*. Le prémier, le ſecond *forhus*, ou appel de chiens. On a fait le *forhus* en un tel endroit.

On appelle auſſi le *forhus*, le lieu où ſe fait ce cri & appel des chiens.

FORHUS, ſe dit auſſi d'une partie de la proye ou des inteſtins du cèrf portez au bout d'un bâton par un valèt, qui s'écarte de la curée pour obliger les chiens à le ſuivre & à obéïr. On fait la curée du *forhus*, qui eſt la carcaſſe; les dedans ſont encore pour la curée. Salnove écrit *forhu* ſans *s*. *Forhu* ſont les petits boyaux du cèrf que l'on donne aux chiens au bout d'une fourche émouſſée durant le printems & l'été après qu'ils ont mangé la mouée & le coffre du cèrf. SALNOVE.

FORICULE. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Romains. *Foriculus*. Le Dieu *Foricule* préſidoit aux portes, & les avoit ſous ſa protection.

Le nom de *Foricule* vient de *fores*, mot Latin, qui ſignifie porte.

FORIÈRE. ſ. f. vieux mot, qui ſignifie tèrre deſtinée à la pâture des animaux.

Ce mot vient de *fodrum*, ou *fodrium*, qui veut dire *fourage, pabulum*.

FORGET, ou FORJETTURE. Tèrme d'Architecture. Saillie hors d'alignement. *Projectura*. POMEY.

FORJETTER. v. n. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des bâtimens qui ſe jettent en dehors, en ſaillie, & hors l'alignement. *Projicere*. Les Voyèrs ont inſpection ſur toutes les conſtructions qui ſe *forjettent* en dehors, & ſur les voyes publiques. Ce tèrme s'employe quelqueſois dans l'uſage ordinaire, en parlant de différentes chôſes qui s'avancent trop, & ſortent de la ligne où leur ſituation ordinaire les met.

FORISIEN, ENNE. Voyez FORÉSIEN.

FORJUGER. v. act. Tèrme de Coutumes, qui ſignifie quelqueſois *déguerpir*, & quelqueſois *adjuger*. Il y en a qui diſent que *forjuger* s'eſt dit pour *juger à tort, injuſtement, mal à propos*, comme *forfaire* ſignifie *faire mal*.

FORJUGÉ, ÉE. Part. & adj. Dans l'hiſtoire de Guines des tèrres *forjugées* ſont des tèrres *confiſquées*. Une vieille Chronique dit, Fut *forjugée* au Roy d'Anglèterre toute la Gaſcoigne. Dans les Aſſiſes de Jéruſalem on appelle *forjugez* ceux qui ſont *condamnez*.

FORJUR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Action, formalité par laquelle les parens éxcuſent & déffendent en juſtice ceux qui après avoir commis un meurtre, ou y avoir aſſiſté, ſe ſont retîrez en lieu de ſeureté. Voyez FORJURER.

FORJUREMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Abandon du païs, retraite hors de ſon païs. *Fuga, ſeceſſus*.

FORJURER. v. act. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſignifioit autrefois, Délaiſſer & abandonner le païs. *Ejurare*. *Forjurer* ſon héritage, c'eſt à dire, le vendre & aliener. En Normandie on diſoit *forjurer*, ou *forjuger*, quand on condamnoit un abſent, ou contumax. Ragueau dans ſon Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux dit que *forjurer* les facteurs, c'eſt de la part des parens d'un criminel qui s'eſt retîré en lieu de ſeureté, l'excuſer, le déffendre en juſtice, *Tueri, defendere*: mais M. De Laurière ſur Ragueau prétend au contraire que *forjurer* les facteurs, c'eſt les renier, renoncer à leur parenté, ne les pas reconnoitre, & comme les abjurer. *Ejurare*. Si le mot de *forjurer* a les deux ſens qui viennent d'être rapportez, ou ſeulement un des deux, Forjur en doit auſſi avoir deux, ou ſeulement un qui ait rapport à celui que l'on donne à *forjurer*.

FORLANCER. v. act. Tèrme de chaſſe. Faire ſortir une bête de ſon gîte. *Extrudere*. Le liévre demeure fèrme & râſé dans ſon gîte, & ne ſe *forlance* point, s'il n'eſt bien quêté.

FORLANE. ſ. f. Tèrme de Muſique & de Danſe. La *forlâne* de l'Europe galante. Dancer la *Forlâne*.

FORLI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Forum Livii*. Elle eſt dans la Romagne, près de la rivière de Ronco, à cinq lieuës de Ravenne du côté du midi. MATY. *Forli* eſt aſſez bien bâti, & aſſez agréable. L'Évêque de *Forli* eſt ſuffragant de Ravenne.

Le nom de *Forli* eſt formé du Latin *Forum Livii*, & cette ville fut ainſi appellée parcequ'elle fut fondée par le Conſul Livius Salinator, qui avec Néron ſon collégue défit & tua Aſdrubal en cet endroit. *Forli* a eû ſes Seigneurs particuliérs, enſuite elle a appartenu

tenu ſucceſſivement aux Romains & aux Boulonnois, au Pape, aux Manfrédi, aux Ordelaſi. Sixte IV. donna *Forli* à Jérôme Riavio. Céſar Borgia fils d'Aléxandre VI. s'en empara par force; cette ville revint au S. Siége ſous le Pontificat de Jules II. Le Poëte Cornelius Gallus, Guy Bonato, célébre Aſtronome, Flavus Blondus, & André Fachineus fameux Juriſconſulte, étoient de *Forli*. Ceux de *Forli*, *Foroliviensſes*. Voyez Léandre, dans ſa Deſcription d'Italie.

FORLIGNER. v. n. Dégénérer, ne pas ſuivre la vèrtu & les bons éxemples de ſes ancêtres, de ceux dont on eſt iſſu; faire quelque chôſe indigne de leur race. *Degenerare, eſſe degenerem.* Le caractère d'une vraye Nobleſſe conſiſte à ne point *forligner*. MASC. La Nobleſſe de cette maiſon eſt fort pure, il n'y en a pas un qui ait *forligné*. Je l'étranglerois de mes mains s'il *falloit* qu'elle *forlignat*. MOL. On le dit particulièrement de ceux qui ſe ſont méſalliez. On trouve *forliner* au lieu de *forligner*.

FORLIMPOLI. ſ. m. Nom de lieu formé du Latin *Forum Popilii*, ou *Pompilii*. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale; aujourd'hui ce n'eſt qu'un petit bourg de l'État de l'Égliſe. Il eſt dans la Romagne, entre Forli & Bèrtinoro, où ſon Évêché a été transféré. MATY. *Forlimpoli* a été détruit deux fois, 1°, l'an 700. par Grimoald Roi des Lombards; 2°, l'an 1270. par le Cardinal Gilles Légat d'Italie. Qui eſt de *Forlimpoli*, *Foropopilienſis*. *Pline L. III. C. 5.*

FORLONGER. v. act. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel, du cèrf qui tire de longue, & qui mene bien loin la chaſſe & les Chaſſeurs, ou qui s'éloigne fort des chiens. *Diſcedere longiùs.* On dit auſſi, qu'un chien chaſſe de *forlonge*, qu'il va de *forlonge*; pour dire, qu'il chaſſe de loin, qu'il ſent de loin.

Ce mot vient de *fort* & de *loin*.

FORMALISER. v. neutre, qui ne ſe dit qu'avec le pronom poſſeſſif. Se ſcandaliſer, s'offenſer de quelque chôſe. *Iraſci, ſuccenſere, offendi, expoſtulare.* Ce parent s'eſt *formaliſé* de ce qu'on ne l'a pas traitté avec aſſez de cérémonie.

Vôtre chagrin de tout ſe formaliſe. VOIT.

FORMALISTE. adj. m. & f. Celui qui s'attache éxactement aux formes, & qui n'en veut point démordre. *Diligens cautor formularum, affectator putidus.* Ce n'eſt pas être bon Juge, que d'être ſi *formaliſte*.

FORMALISTE, ſe dit auſſi d'un homme cérémonieux, & façonnièr, qui veut qu'on ait pour lui de grands égards, & avec qui on ne peut vivre franchement, & en libèrté. C'eſt un *formaliſte* qui ſe fâche, quand on ne lui rend pas ſa viſite. Il y a des pèrſonnes ſi *formaliſtes*, qu'elles croyent qu'on leur manque de reſpèct, quand on ne leur rend pas tous les devoirs qu'elles éxigent. BELL. Il y a une cèrtaine civilité *formaliſte*, & façonnière, qui eſt à charge par des régles & par des mines ridicules. S. ÉVR. Si les gens *formaliſtes* ſentoient combien ils ſont incommodes, peut être s'appliqueroient-ils à ſe corriger d'un vice qui gêne tout le monde. BELL.

FORMALITÉ. ſ. f. Formule de droit; régle préſcrite pour faire des procédures judiciaires. *Juris formula, præſcripta ratio.* Dans les contrats de Droit étroit on doit garder éxactement toutes les *formalitez*. L'omiſſion de la moindre *formalité* ruine une action en retrait lignager. Les *formalitez* détruiſent les matérialitez: raillerie morale de Rabelais.

FORMALITÉ, ſe dit auſſi d'un cèrtain ordre, de cèrtaines bienſéances, de cèrtaines cérémonies qu'on obſèrve. Il y a des gens qui veulent qu'on garde avec eux toutes les *formalitez*, & juſqu'aux moindres cérémonies. Si vous êtes trop circonſpèct ſur les *formalitez*, on vous fuira comme un miſantrope. BELL. Ceux qui ſçavent bien uſer de l'empire négligent les *formalitez*. S. RÉAL. Vous voyez des gens paſſer leur vie en *formalitez*, & en bienſéances; ils ne vous pardonnent pas une cérémonie. S. ÉVR. Ce compôſé de *formalitez*, de bienſéances, & de circonſpections, peut bien former un pédant politique; mais non pas un parfait Ambaſſadeur, qui doit être galant homme. WICQ.

FORMALITÉ, eſt auſſi un tèrme de ſcholaſtique, ſur tout parmi les Scotiſtes, qui oppôſent leurs *formalitez* aux virtualitez des Thomiſtes. Les Scotiſtes diſent que les degrez métaphyſiques dans l'homme ſont autant de *formalitez*, qu'ils ſont diſtinguez formellement; ils diſent la même chôſe des attributs de Dieu.

FORMARIAGE. ſ. m. *Matrimonium contra leges initum.* Vieux tèrme de Juriſprudence Coûtumière, qui ſe dit de la célébration d'un mariage fait contre la Loi & la Coûtume, ou le droit des Seigneurs. Voyez l'article ſuivant.

FORMARIER. v. neutre, qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Pomey éxplique *formariet* par ſe marier avec une pèrſonne de meilleure condition, *Ad melioris conditionis conjugem tranſcendere, tranſvolare.* Il éxplique *formariage* dans le même ſens. Il prend auſſi *formariage* pour l'amende à laquelle on condamnoit celui qui s'étoit *formarié*. *Multa irrepentis ad potiores ſorte ſua nuptias.* Par les Coûtumes de Bourgogne & de Meaux, de Vitry, de Troyes, de Chaumont, les gens de ſèrve condition ne ſe peuvent marier à femmes franches, ni hors la juſtice du Seigneur ſans ſa pèrmiſſion, & doivent l'amende de *formariage*, ou un cèrtain droit qui porte le même nom. En quelques lieux on dit *Feurmariage*, & *meſmariage*.

De *formariage* & *formarier* on a dit *reformarier*.

FORMATION. ſ. f. Tèrme dogmatique de Phyſique & de Grammaire. Action par laquelle une chôſe ſe forme. *Formatio.* La *formation* des métaux ſe fait dans les veines de la tèrre par de cèrtaines vapeurs qui y ſont fixées par la chaleur du ſoleil. La *formation* d'un abſcès dans le corps. La *formation* d'un *fœtus*. On dit auſſi en Grammaire, La *formation* d'un mot dérivé, d'un tems, d'un vèrbe. On éxaminera d'abord le nombre, la nature, & la valeur des lettres qui entrent dans la *formation* des mots François. L'AB. RÉGN.

FORMATRICE. adj. fém. *Formatrix.* Tèrme de Phyſique. Les anciens Philoſophes admettoient une vèrtu *formatrice* qui donnoit la forme à tous les corps.

FORME. ſ. f. *Forma.* Tèrme de Phyſique. C'eſt, ſelon Ariſtote, le ſecond principe, qui étant joint à la matière compôſe tous les corps naturèls. La *forme* d'un être eſt ce qui le fait être en particulier ce qu'il eſt, & qui le rend different de toute autre chôſe. ROH. Il n'y a rien qui n'ait ſa matière & ſa *forme*. On diſpute fort au Collége, pour ſçavoir s'il y a un cèrtain genre de ſubſtances, qu'on appelle dans l'École, des *formes* ſubſtancielles, ſéparées, & indépendantes de la matière; ou s'il y a des *formes* qui ſoient de véritables ſubſtances, & qui ayent une éxiſtence diſtincte de l'éxiſtence de la matière. On diviſe les *formes* en ſimples, & compôſées. Les ſimples ſont celles des êtres ſimples, & qui ſont capables de peu de propriétez. Les *formes* compôſées ſont celles des êtres compôſez, ou qui ſont capables d'un plus grand nombre de propriétez. Quelques-uns diviſent les *formes* en naturelles, & artificielles. Les naturelles ſont celles où l'induſtrie des hommes ne contribuë rien; les artificielles ſont celles qui ſont des éffèts de l'art.

Je vais voir décider la cauſe des atômes,
La matiere prémiere & ſes divèrs ſymptômes,
Les formes *d'Ariſtote, & tous ſes accidens,*
Mes tourbillons enfin, & tous mes élémens.
Mlle DESCAR.

FORME, en tèrmes de Théologie, ſe dit d'une des parties eſſentielles des Sacremens, qui leur donne l'être ſacramentel. Ce ſont les paroles que le Miniſtre prononce en les conférant. *Forma.* En quelques Sacremens la *forme* eſt abſoluë & indicative, en d'autres déprécative. Les Pères & les Anciens Théologiens diſoient que les Sacremens étoient compôſez de chôſes & des paroles, *Rebus & verbis.* Guillaume d'Auxèrre eſt le prémiér qui au commencement du XIIIe ſiécle ſe ſoit ſèrvi des noms de matière & de *forme*, qui ſignifient la même chôſe.

FORME, eſt auſſi l'apparence éxtérieure de tous les corps, & ce qui en diſpôſe les parties ſelon leur quantité, étenduë en longueur, largeur, & profondeur. Ainſi on dit, qu'un corps eſt de *forme* ſphérique, cylindrique; que les Diâbles ſe font voir en mille étranges *formes*; que Prothée changeoit de *forme*. Il n'eſt point de *forme* ſous laquelle l'amour ne ſe déguiſe pour s'inſinuer dans un cœur, non pas même celle de la raiſon & de la vèrtu. S. RÉAL. Tant que vous paroîtrez ſous la *forme* de Demoiſelle, il n'y en aura point de ſi accomplie que vous. VOIT. Sous divèrſes *formes* je vis une affliction ſans meſure. BOSS. La Reine vit avancer la mort à pas lents, & ſous la *forme* la plus affreûſe. ID. On emprunte des attraits lorſqu'on auroit honte de ſe montrer ſous ſa véritable *forme*. BELL.

Ce mot vient du Latin *forma*, qu'on prétend venir par métathêſe du Grèc μορφή.

FORME. Tèrme de Mécanique, qui eſt en uſage dans pluſieurs Arts, il ſignifie quelquefois, un moule, un modéle, & ſe dit particulièrement de ceux des ſouliérs, & des chapeaux, des bas, d'un luth, d'une guitarre, &c. même il ſe dit de la figure qu'ils ont acquiſe ſur le moule. Remettre un chapeau en *forme*. Mon Cordonnièr a fait faire une *forme* éxprès pour moi, pour me chauſſer. La *forme* de ce ſouliér eſt corrompuë.

FORME, ſe dit particulièrement en tèrme de Chapeliér, de la partie du chapeau qui eſt élevée au deſſus des bords, & dans laquelle entre la tête. La mode des chapeaux change ſouvent par la *forme*, qui eſt tantôt haute & tantôt baſſe, & par les bords, qui ſont tantôt grands & tantôt petits. Molière dans ſon *Mariage*

riage forcé, introduit plaiſamment un Philoſophe Ariſtotélicien, diſputant avec un emportement extrême pour ſçavoir s'il faut dire la *forme*, ou la figure d'un chapeau.

On appelle au Manége la *forme*, une dureté ou calus qui vient au pâturon du cheval, entre la corne & le boulet ſur les deux tendons qui ſe joignent en cet endroit, & qui ſouvent l'eſtropie. Soleisel.

Forme, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales de la manière d'être, de parler, de ſe comporter, d'agir. Cette République a changé la *forme* de ſon gouvèrnement : c'eſt-à-dire, la conſtitution, l'ancien ordre. La grâce, ingénieuſe à prendre divèrſes *formes*, ne ſe répand-elle pas ſur tous les états. Roy.

Forme. Façon, manière de faire les chôſes. *Modus*, *ratio*, *formula*. Ces lèttres portent abolition d'un tel crime en quelque *forme* & manière qu'il ait été commis, On ne voit guère de Traitez, de Teſtamens, de Donations, où il ne ſoit dit qu'on prétend que les chôſes ſe faſſent en la meilleure *forme* & manière que faire ſe peut. On dit auſſi, Il a dit cela par *forme* d'entretien. Il lui a rendu viſite par la *forme*; *dicis cauſa*; c'eſt à dire, par manière d'acquit. Rechèrche de mariage dans les *formes*. Garder la même *forme* de gouvèrnement. D'Ablanc. Donner un bal dans les *formes*.

Forme, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit de cèrtaines régles établies par les Ordonnances pour faire les procédures de Juſtice; & en ce cas il eſt oppôſé au fond & à la matière dont il s'agit. On a éxaminé la *forme*, il faut venir au fond. Il faut qu'il y ait ouvèrture de Requête civile dans la *forme*, avant que d'être reçû à conteſter ſur le fond. On l'a dépoüillé de ſon bien ſans *forme* ni figure de procès; pour dire, violemment & ſans procédures. C'eſt une maxime au Palais, que la *forme* emporte le fond : la maxime directement contraire devroit être véritable. La Br.

> *Et dans l'amas confus de chicanes énormes,*
> *Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les* formes. Boi.

> *Là deſſus au fond des forêts,*
> *Le loup l'emporte, & puis le mange,*
> *Sans autre* forme *de proces.* La Font.

En tèrmes de Chancellerie Romaine, on appelle des proviſions en *forme* gratieuſe, celles qui ſont éxpédiées enſuite d'une information de vie & mœurs, faite ſur les lieux, de ſorte qu'on n'a point beſoin dans l'éxécution d'avoir un *viſa* de l'Ordinaire, comme en celles qu'on appelle *in forma dignum*.

On appelle un arrêt en *forme*, un contrat en *forme*, ceux qui ſont en parchemin, en groſſe, ſignez & ſcellez en *forme* probante, & authentique.

En ce ſens on le dit de toutes les autres chôſes où il y a quelques régles d'agir établies, ſoit par les principes d'un art, ſoit pour des précautions qui ſont à prendre, ſoit ſimplement pour la bienſéance. Ainſi on dit, que les ennemis de la Médecine appellent les Médecins, quand ils ſont malades, parcequ'ils veulent mourir dans les *formes* : que la rechèrche d'une fille, ou ſon mariage, a été fait dans les *formes*; pour dire, dans la bienſéance & la régularité.

On dit auſſi qu'un Cavalier s'eſt battu dans les *formes*; pour dire, ſans ſupèrcherie; qu'un Docteur a été reçu dans les *formes*; pour dire, après avoir été éxaminé & paſſé par les degrez; qu'une ville a été priſe dans les *formes*; pour dire, après un ſiége régulier. Ils ſe ſont élevez par les *formes* juſqu'aux prèmiers emplois de la République. De Choisi. C'eſt à-dire, par degrez.

On dit en tèrmes de Logique, qu'un argument eſt en *forme*; pour dire, qu'il eſt ſelon les régles que la Logique préſcrit. Mettez vôtre argument en *forme*. Vôtre argument n'eſt pas en *forme*.

Forme, en tèrmes de Chaſſe, eſt le gîte d'un liévre, où il eſt couché & immobile, tant la nuit que le jour; & c'eſt d'ordinaire entre deux ſillons. *Leporis cubile*. On appelle auſſi *forme*, le lieu où repôſe le renard.

Forme, en tèrmes de Menuiſerie, ſe dit des ſiéges qui ſont dans les Chœurs des Égliſes pour aſſeoir les Prêtres, les Chanoines & Religieux. C'eſt un tel Menuiſier qui a fait les *formes* d'une telle Égliſe. Du Cange dit qu'on leur a donné ce nom, à cauſe qu'à leur dos il y avoit pluſieurs images de Sculpture ou de Peinture qu'on appelloit en Latin *forma*, *typus*.

C'eſt auſſi un banc étendu en longueur & ſans doſſier, qu'on tranſporte & qu'on range dans les lieux où on veut faire aſſeoir pluſieurs pèrſonnes; & il eſt quelquefois garni de bourre, ou de crin, & couvèrt de tapiſſerie ou d'étoffe. Du Cange croit que ce nom a été emprunté *à formis Monachorum*.

Dans la vie de S. Guillaume de Roſchild on trouve *forma* pour ſignifier le ſiége, ſur lequel un Écléſiaſtique, un Religieux, ou Religieuſe eſt aſſis au chœur; & *formula* au même ſens dans celle de S. Lupicin 21. Mars n. 2. dans celle de S. Eugene 1. Janv. n. 4. & dans la Régle du Monaſtère de ſainte Céſaire 12 Janv. n. 35. la Religieuſe qui préſide au chœur eſt appellée *Primiceria vel formaria*. Voyez les *Acta Sanct.* aux endroits marquez, & *April. T. I. p. 639. F. & 641. D.*

Forme, en tèrmes d'Imprimerie, eſt une planche compôſée des caractères d'Imprimerie ſelon l'ordre qu'on déſire, qui ſont enfèrmez dans un chaſſis de fèr, & ſur laquelle on tire les feüilles. Une feüille d'impreſſion eſt compôſée de deux *formes*. Il a fallu remanier cette *forme* pour la corriger.

Forme, ſe dit auſſi parmi les Paveurs. Et c'eſt l'étenduë de ſable qu'on met avant que de pôſer le pavé. Faire la *forme*. Remuer la *forme*. Foüiller la *forme*.

Forme, en tèrmes de Marine, eſt une partie d'un arſenal fèrmé de murailles, où on fait la conſtruction & le radoub des vaiſſeaux, dans laquelle on fait entrer la mèr par une écluſe, quand les œuvres vives ſont faites, pour mettre par ce moyen le vaiſſeau à flot.

FORMEL, elle. adj. Qui donne la forme, qui fait qu'elle eſt telle. *Formalis*, qui concerne la forme. La cauſe *formelle* ſe joignant à la matérielle, produit le corps, ou le compôſé.

Formel, ſe dit figurément en Morale. *Expreſſus*, *aptus*. Un paſſage *formel*, un texte *formel*, une loi *formelle*; pour dire, poſitif, éxprès, & précis, & en la meilleure forme qu'on le peut ſouhaiter. Dans le même ſens on dit, Donner une parole *formelle*; pour dire, poſitive, & aſſurée : une dénégation *formelle*; pour dire, entière dénégation. Déſaveu *formel*, c'eſt-à-dire, éxprès; garent *formel*, c'eſt-à dire, qui prend abſolument la garentie; partage *formel*, c'eſt-à-dire, réel, actuel, parfait; contradiction *formelle*, c'eſt à-dire, éxpreſſe; partie *formelle*. Voyez ci-deſſous Partie formée, c'eſt la même chôſe; exploit, ou ajournement *formel*, ſe dit à la différence des ſimples ajournemens. Toutes ces éxpreſſions ſont des tèrmes de Droit, de Coutumes, & de la pratique du Palais.

FORMELLEMENT. adv. D'une manière formelle, aſſurée. *Formaliter*. En Philoſophie telle propoſition eſt vraye *formellement*, qui eſt fauſſe matériellement.

On dit, Nier une propoſition *formellement*; pour dire, entièrement, tout à plat : S'oppôſer *formellement* à quelque chôſe; pour dire, l'empêcher autant qu'on peut.

Il ſignifie auſſi, Éxpreſſément, préciſément. Cette loi eſt *formellement* contraire à vos allégations.

FORMELLO. ſ. m. Bourg ou village d'Italie à ſept lieuës de Storta dans le voiſinage de Rome. *Formellum*. L'huile d'olive de *Formello* eſt excellente. On garde à *Formello* le froment dans des trous ſemblables à des puits, que l'on couvre d'une pièrre avec grand ſoin. Quand on les ouvre il faut les laiſſer évaporer pendant une heure. Qui y entreroit auſſi tôt, mourroit. *Corneille ſur un Journal manuſcrit de M. de l'Anglade de l'Académie des Sciences.*

FORMENER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie *mal mener*, *maltraiter*, *vexer*. Il ſe dit des victorieux, des Seigneurs, des Magiſtrats, par raport aux pèrſonnes, & aux lieux. *Vexare*. *Formener* un païs; *formener* des ſujets.

FORMENTERA, ou FROMENTERA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la Méditèrranée. *Formentaria*, *Fromentaria*, *Formentera*. Elle eſt ſur la côte d'Éſpagne, à une lieuë & demi au midi de l'iſle d'Yvique. *Formentera* eſt petite, & inhabitée, à cauſe de la quantité de ſèrpents dont elle eſt pleine. C'eſt pour cela que les Anciens la nommoient *Ophiuſa*, c'eſt-à-dire, l'iſle aux ſèrpens. On dit qu'il y a auſſi beaucoup d'ânes ſauvages, & de forêts.

FORMER. v. act. & quelquefois neut. Donner la forme, l'être, la naiſſance à quelque chôſe. *Formare*. Tout ce qui s'engendre ſe *forme* de quelque autre chôſe qui ſe corrompt. Dieu a *formé* l'homme à ſon image. Arn.

Former, ſe dit auſſi pour ſignifier ſimplement la figure. Le Potier *forme* ſes vaiſſeaux comme il lui plaît. Ces caractères ſont bien *formez*. La Géométrie enſeigne à *former* toutes ſortes de figures. Un embrion n'a pas encore tous les traits bien *formez*.

Former un ſiége, en tèrmes de Guèrre, c'eſt, Faire des lignes de circonvallation pour fortifier ſon camp, & ſe diſpôſer aux attaques de la place dans les formes. *Inſtruere obſidionem*. On dit auſſi *former* un éſcadron, un bataillon, pour dire, ranger des ſoldats en ſorte qu'ils *forment* un éſcadron, un bataillon. On dit encore ſe *former*, en parlant des troupes qui n'étant point rangées en bataillons & en éſcadrons, s'y rangent, en prennent la forme, ſe mettent en ordre de bataille pour agir, pour combattre. Il fit avancer ſes troupes vèrs les ennemis, qui s'arrêtèrent, & ſe formèrent, dès qu'ils virent ce mouvement. Tr. de Hon.

Former, ſe dit auſſi pour, Aſſembler pluſieurs parties pour leur

leur donner la forme d'un corps. *Former* une armée, une conſpiration. *Former* un éſcadron. *Former* les ordres d'une armée navale, c'eſt les arranger.

FORMER. Tèrme de Jardiniér. Façonner. Il faut avoir le ſoin de bien *former* les arbres, c'eſt-à-dire, de leur donner une bonne forme, ſoit en buiſſon, ſoit en éſpaliér, ou en quelque autre forme, ſelon la différente éſpéce d'arbres & de fruits.

FORMER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Produire, concevoir, propôſer ce qu'on a conçu, donner la forme à quelque chôſe. *Agitare, creare, conſtituere.* Il *forme* dans ſon éſprit de grands deſſeins. Il ſe *forme* des monſtres pour les combattre. Corneille eſt déſcendu dans le cœur des hommes pour y voir *former* les paſſions. S. ÉVR. Ce Juge a eû de la peine à *former* ſon avis. Il a *formé* beaucoup de difficultez. Tous les éxèrcices, & les actions de piété qui *forment* l'état de leur vie. (des Moines) AB. DE LA TRAPE. C'eſt la cupidité qui inſpire prèſque tous ceux qui ſont engagez dans le monde, elle les dirige, & *forme* toutes leurs inclinations, & tous leurs déſirs. ID.

Il ſignifie auſſi, Prendre pour modéle; dreſſer, inſtruire, façonner, propôſer des éxemples à imiter. *Inſtituere, exprimere.* Ce Précepteur a bien *formé* l'éſprit de ſon diſciple. Il a *formé* ſon ſtile ſur celui de Cicéron. Il s'eſt *formé* ſur de bons modéles. Il *formoit* ſon éſprit ſur les actions des grands hommes. ABL. Un jeune homme bien *formé* pour le monde. *Former* à la vèrtu.

FORMER, ſe dit au Palais des procédures qui ſe font ſous cèrtaines formes. *Adicere, denunciare.* Il a *formé* ſa plainte. Il a *formé* ſon inſcription en faux, ſon oppoſition aux criées.

FORMER, ſe dit auſſi en Grammaire de cèrtains tems des vèrbes qui ſe font des autres en changeant quelques lettres. Le préſent ſe *forme* de l'infinitif. On le dit auſſi des mots compôſez, dérivez, & de ceux qui ont même étymologie, qu'ils en ſont *formez.*

FORMER, ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Être produit; recevoir, prendre forme. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré. Le poulet *ſe forme* dans l'œuf. Le tonnèrre *ſe forme* des exhalaiſons. Les traits de ſon viſage commencent à *ſe former.* Ce jeune homme *s'eſt* bien *formé* en peu de tems. Il *ſe formera* en voyant le monde. Il a ſoin de *ſe former* ſur les meilleurs modéles, &c.

FORMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Formatus, procreatus, expreſſus.*

FORMÉ, en tèrmes de Jardinage, ſe dit des fruits, & marque l'état où ils ſont après qu'ils ſont nouez, & avant qu'ils ayent acquis leur groſſeur naturelle. Fruits *formez*, poires, pommes *formées*, &c.

Lettres *formées*, en Latin *litteræ formatæ*, ou ſimplement *formatæ*. Dans les prémiérs ſiécles de l'Égliſe on nommoit lettres *formées* les lèttres patentes que l'on donnoit aux Chrétiens, particulièrement aux Clercs, Diacres, Prêtres, & autres Miniſtres de l'Égliſe, pour être reçus des fidéles dans les Égliſes des villes & provinces où ils alloient, pour pouvoir communiquer avec eux.

En tèrmes de Coutumes, partie *formée* veut dire *partie* civile qui pourſuit ſon intérêt contre l'accuſé.

Fumées *formées*, en tèrmes de venerie, ſont fientes de faûves, comme en crottes de chévres, mais plus groſſes. SALNOVE.

FORMÉE. ſ. m. Vieux tèrme de Coutume qui a été aboli, il ſignifie *ſervice* qu'on fait pour les morts. *Sacra pro mortuis, ſolennes preces, parentalia.*

M. De Laurière conjecture que ce mot de *formée* eſt dérivé de celui de *forme*, parceque dans les ſèrvices qu'on fait pour les morts il n'y a dans l'Égliſe que la forme, ou repréſentation du déffunt.

FORMÉES. Tèrme de Chaſſe. Il ſe prend comme adjectif, & comme ſubſtantif, on dit des fumées *formées*, ou ſimplement des *formées*: on entend par ce mot de fientes des bêtes faûves en forme de crotes de chévre.

FORMERET. ſ. m. Tèrme d'Architecture, eſt un arc ou nèrvure de voûte d'ogive, qui forme la voûte ou les arcades par une ligne diagonale.

FORMEZ, *Falcones fœminæ*, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie, les femelles des oiſeaux de proye qui donnent le nom à l'éſpéce; les mâles s'appellent *tiercelets*, en Latin *tertiarii, tertiati*: parcequ'en général la fémelle de l'oiſeau de proye eſt plus grande, plus forte & plus hardie que ſon mâle.

FORMI. ſ. m. Tèrme de chaſſe. Voyez FORMY.

FORMICA-LEO. ſ. m. Petit inſecte. Son corps eſt de figure ovale, compôſé de pluſieurs petits anneaux arrangez enſemble. Il a deux petites cornes qui lui ſèrvent de pinces. On en trouve un grand nombre dans les lieux ſècs, & ſablonneux, & dans les lieux èxpôſez au ſoleil. Il marche à reculons, & vit pluſieurs mois ſans manger.

FORMICOLÉ. ſ. m. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Formicolum.* Il eſt à un mille de la petite ville de Tropea ſur la côte de la Calabre ultérieure. MATY. On croit que c'eſt l'ancien Port d'Hèrcule, *Portus Herculis*, ville des Brutiens.

FORMIDABLE. adj. m. & f. Qui fait peur, qui eſt à redouter. *Terribilis, formidabilis.* Les jugemens de Dieu ſont *formidables.* Les forces de Xèrxès étoient *formidables* à la Gréce. Ce Prince eſt *formidable* à tous ſes voiſins. Des hommes *formidables* & violens me chèrchent pour m'ôter la vie. PORT-R. L'Empereur alloit avoir ſur les bras toutes les forces du Turc, qui marchoit en Hongrie avec une armée *formidable.* L'AB. RÉGN.

FORMIÉR. ſubſt. m. Ouvriér qui fait des formes & des talons pour ſèrvir aux ſouliérs. *Formarum artifex.*

FORMIGNANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Duché d'Urbin. *Formignanum.* Il eſt ſur le Métro, à quelques lieuës de Foſſombrone. On prend *Formignano* pour le *Firmanum* des Anciens, ville de l'Ombrie.

FORMIGNY. ſ. m. Quelques-uns prononcent *Fourmigny.* Nom propre d'un bourg ou village de France, en Baſſe Normandie. *Forminiacum.* Il eſt entre Iſigni & Bayeux. La Bataille de *Formigny*, eſt une bataille célébre dans nôtre hiſtoire, que les Anglois pèrdirent le 18e d'Avril 1450. & après laquelle le 16e de Mai ſuivant ils fûrent chaſſez de Bayeux. Voyez Hèrmand, hiſt. du Diocêſe de Bayeux.

FORMIGUE. Tèrme de Marine uſité ſur la mèr Méditèrranée. Michelot dans ſon Portulan de la mèr Méditèrranée dit que les *Formigues* ſont des rochérs bas & cachez ſous l'eau. *Syrtes.*

FORMIGUÉRA. ſ. m. Nom propre d'un village d'Éſpagne, dans le Comté de Cèrdagne en Catalogne. *Formigerra.* Dom Sanche, prémiér Roi de Majorque, mourut à *Formiguéra.*

FORMORT. Tèrme de Barreau & de Coutumes. On dit indifféremment *for-mort, for-motoure, for-moture, for-mouteure*, & *fremeteure*, Droit acquis par la mort de quelqu'un. Ce droit s'étend tant ſur les biens meubles, que ſur les immeubles. Cependant il y a quelques Coutumes, comme celle de Namur, où la *formouture* eſt reſtreinte à la portion héréditaire, ou de communauté mobiliaire.

FORMÔSE. ſ. f. Nom propre d'une iſle que quelques uns appellent Formoſa, Fermoſa, Bellile, & Paccauda. *Coloneſus, Inſula formoſa.* Elle eſt dans l'Océan Indien, ſur la côte de la Chine, environ à 25 lieuës de la Province de Fokien, dont elle dépendoit autrefois. L'iſle *Formôſe* peut avoir ſoixante lieuës du nord au ſud, & vingt du couchant au levant. MATY. Voyez Mandeſlo, voyage des Indes L. II.

FORMÔSO. Capo *Formôſo. Formoſum promontorium.* Cap de la Guinée en Afrique. Il eſt ſur la côte du Royaume de Benin, & ſépare le golfe de Benin de celui de S. Thomas.

FORMOTURE, FORMOTOURE, PORMOUTEURE. ſ. f. Voyez FORMORT, c'eſt la même chôſe.

FORMUER. v. act. Tèrme de Vénerie. Faire paſſer la muë à un oiſeau par artifice.

FORMUÉ, ÉE. Un oiſeau *formué* ne vaut rien.

FORMULAIRE. ſ. m. Écrit qui contient la forme du ſèrment qu'on doit faire en cèrtaines occaſions. *Formularium, codex formularius.* Un *formulaire* d'un acte de profeſſion de foi. Les Liturgies ſont les *formulaires* du ſervice public de l'Égliſe en toutes les nations. PÉLISSON. Ils reviendroient tous à l'Égliſe, diſent-ils quelquefois, ſi l'on changeoit le *formulaire* de l'abjuration qui fait peine à chacun ſur quelque article, ſuivant la délicateſſe de ſa conſcience, ou de ſon imagination. IDEM. On fait ſigner un *formulaire* fait en 1665. par Aléxandre VII. touchant la doctrine de la Grâce. Il y a auſſi des *formulaires* de dévotion, de priéres.

FORMULE. ſ. f. Régle; cèrtains tèrmes préſcrits, & ordonnez pour faire quelque acte de Juſtice. *Formula.* Le Droit Romain étoit tout plein de *formules.* Les ſtipulations, les divorces, ſe faiſoient avec cèrtaines *formules* & en cèrtains tèrmes. On fait grand cas des *formules* de Marculphe commentées par Mr Bignon. Cneïus Flavius avoit auſſi publié de ſon tems les *formules* du Droit Romain, qui fûrent fort bien reçuës: c'étoient des tèrmes concèrtez dans leſquèls il falloit faire les contrats; autrement le moindre défaut étoit capable de rendre nuls les actes les plus importans. Voyez Cicéron *pro Murena.*

FORMULE, ſe dit auſſi en tèrmes d'Hiſtoire Éccléſiaſtique & de Théologie, pour formulaire, profeſſion de foi. Le Concile de Séleucie fut rompu par Léonas, Commiſſaire de l'Empereur, ne pouvant venir à bout d'y faire ſigner la *formule.* PÉLISSON. Toutes leurs ſectes (des Arriens), ſe réüniſſent contre l'Égliſe. On dreſſe dans leurs Aſſemblées, ou publiques, ou particuliéres, en divèrs tems, à divèrſes fois, *formule* ſur *formule*, c'eſt-à-dire, profeſſion & éxpoſition de foi l'une ſur l'autre. PÉLISSON.

On appelle au Palais, Papiér *formulé*, le papiér marqué, ou tymbré,

bré, parceque le prémiér deſſein de ſon établiſſement étoit d'y écrire des formules pour toutes ſortes d'actes.

FORMULISTE. ſ. m. Qui ſe tient ric à ric aux formules. *Actionum auceps, formularum cautor.* POMEY.

FORMY. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit d'une maladie qui prend au bèc de l'oiſeau de proye.

FORNACALES, ou FORNICALES. ſ. f. & pl. Nom propre d'une fête chez les Anciens Romains. *Fornacalia, Fornicalia.* Les *Fornacales* ſe faiſoient à l'honneur de la Déeſſe Fournaiſe. On y faiſoit des ſacrifices devant une fournaiſe, ou devant le four, où l'on avoit coûtume de brûler le bléd, ou de cuîre le pain, & qui étoit dans les moulins. C'étoit une fête mobile, qui ne ſe faiſoit point à un jour fixe, mais que le Grand Curion indiquoit tous les ans le 12e des Calendes de Mars, c'eſt-à-dire, le 17e de Févriér. Les *Fornacales* avoient été inſtituées par Numa. On les appelle auſſi *Fornicales*, c'eſt-à-dire, que ce mot ſe fait de *fornax*, fournaiſe, ou de *fornix*, voûte, parceque les fours & les fournaiſes ſont en voûte. Les Quirinales étoient inſtituées pour ceux qui n'avoient pas fait ou fété les *Fornacales*. Voyez Varron *De Ling. Lat. L. V.* Ovide *Faſt. L. VI. v.* 314. Feſtus, Pline *L. XVIII. C.* 2. Plutarque *Probl. Rom. C.* 89. Lactance *Divin. Inſtit. C.* 20. Roſin *Antiq. Rom. L. IV. C.* 6. & Dempſter *in Paralip.* Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 61. tout à la fin, Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. IX. p.* 430.

FORNACUSA, ou Aréthuſe. ſ. f. Nom propre d'un village de Syrie qui étoit autrefois une ville Épiſcopale ſous la Métropole d'Apamée. *Arethuſa.* Il eſt près de Hama, qui eſt l'ancienne Apamée.

FORNASÉ, ou FORNACI. ſ. & nom propre d'un port de l'État de Veniſe en Italie. *Fornacum portus.* Il eſt dans la Poléſine de Rovigo, à l'embouchure du Po-delle Fornaſé, ou de Viero. Ce nom ſignifie fournaiſes.

FORNELLI. *I Fornelli, I Furni.* C'eſt-à-dire, les Petits fours, les fours. Nom que l'on donne à des écueils de l'Archipel, qui ſont au nord de Samo. *Fornelli, Furni*, anciennement *Melanthii ſcopuli*, Les Rochérs noirs.

FORNELLO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Fornellus fluvius.* Le *Fornello* eſt fort petit, & ne baigne que la ville de Naples, où il ſe diviſe en pluſieurs canaux, dont l'un qui coule le long de ſes murailles porte le nom de *Rio della Maddalena*, Ruiſſeau de la Magdelaine. Les autres travèrſent la ville.

FORNICATEUR. ſ. m. Celui qui commet fornication, qui a commèrce avec les femmes de mauvaiſe vie. *Fornicator, ſtuprator.* Les *fornicateurs* ni les idolâtres ne ſeront point héritiérs du Royaume du ciel. PORT-R.

Ce mot ne ſe dit que dans les diſcours grâves, & de piété.

Ce mot vient du Grèc πόρνος, qui ſignifie un *impudique* : il n'y a qu'à changer la tenuë en aſpirée. Cependant on le tîre ordinairement *à fornicibus, in quibus ſcorta proſtabant.* On raconte que Sainte Agnés fut menée aux voûtes du Cirque Agonal pour être violée, *in fornicibus Circi*, d'où on croit qu'eſt venu le mot de *fornicatio*.

FORNICATION. ſ. f. Tèrme de Théologie. C'eſt le péché de luxure qui ſe commet par deux pèrſonnes, dont ni l'une ni l'autre ne ſont point liées par le Sacrement de Mariage, ni par un vœu ſolennel. *Fornicatio.* Ce mot ne ſe dit que dans des matières grâves & ſaintes. Fuir la *fornication.* Les œuvres de la chair ſont l'adultère, la *fornication*, &c. S. Thomas prouve que la ſimple *fornication* eſt déffenduë de droit naturel. Ceux qui commettent les péchez de *fornication*, d'adultère, de molleſſe, n'entreront point au Royaume des cieux, dit Saint Paul.

En tèrmes de l'Écriture, *fornication* s'eſt dit quelquefois de l'idolatrie par métaphôre. Voyez les invectives que les Saints Prophétes faiſoient contre les Juifs, qui quittoient le ſèrvice de Dieu pour celui des Idôles. Cette éxpreſſion eſt fondée ſur ce que les Idolâtres s'attachent à un autre Dieu qu'à celui qui eſt le ſeul véritable Dieu. Dans les livres ſpirituels on appelle quelquefois *fornication* toute ſorte de péchez & de fautes, parcequ'on les regarde comme des infidélitez que l'âme commet à l'égard de Jéſus-Chriſt, qui eſt l'époux des âmes Chrétiennes.

Fornication, eſt quelquefois un tèrme générique qui comprend toutes les eſpéces de crimes qui ſont contre la chaſteté. Ces eſpéces ſont, 1°, La *fornication* ſimple, ou celle qui ſe commet avec pèrſonnes libres & débaûchées, *fornicatio.* 2°, Celle qui ſe commet avec des pèrſonnes libres & d'honnête condition, *ſtuprum.* 3°, Celle qui ſe commet avec des parentes, *inceſtus.* 4°, Celle qui ſe commet avec des pèrſonnes mariées, *adulterium.* 5°, Celle qui ſe commet avec des pèrſonnes conſacrées à Dieu, *ſacrilegium.* 6°, Celle qui ſe commet avec des pèrſonnes de même ſéxe, *ſodomia.* 7°, Celle qui ſe commet avec des bêtes, *beſtialitas.* Quand le mot de *fornication* ſe prend en général pour tout péché qui eſt contre la pureté, il ne ſe dit que dans les matières de pieté, & en cèrtaines occaſions où il eſt un tèrme conſacré. Vous avez été tenté par l'eſprit de *fornication*, par l'éſprit d'avarice. AB. DE LA TR. On ne diroit pas bien dans l'uſage ordinaire un péché de *fornication*, il faut dire, un péché d'impureté.

FORNOVÉ. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Italie. *Forum Novum, Foronovanum.* Il eſt ſur le Sporzano, dans le Duché de Parme, à trois lieuës de la ville de ce nom, du côté du couchant. MATY. A la journée de *Fornové* Charles VIII. revenant de la conquête du Royaume de Naples en 1495. défit avec neuf mille hommes l'armée ennemie de quarante mille combattans.

FOROLI. ſ. m. Nom propre d'un ancien village d'Italie. *Foruli.* Il eſt de l'État de l'Égliſe, dans la Sabine, à la ſource de la petite rivière d'Aia.

FORON. ſ. m. Nom propre d'un gros bourg, ſur les confins des Païs-Bas & d'Allemagne, près d'Aix la Chapelle & de Maeſtrick. *Furoni*, ou *Furonenſis villa, Forum Comitis.* Les Rois de France y avoient autrefois un palais, dont on voit encore les ruines, ſur une colline voiſine appellée *Opde Saele.* Loüis le Bégue, & Loüis fils du Roi Loüis s'abouchèrent à *Foron* l'an 879. le jour de la Touſſaint. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 212.

FORPAÏSER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. C'eſt un tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des bêtes qu'on pourſuit, & qui s'éloignent de leur gîte. *Epaſci, epaſtum ire.* Se *forpaiſer.* *A ſuis finibus, ſuâ terrâ digredi longiùs, in apertos campos exire.* Souvent un liévre ſe *forpaiſe* trois lieuës durant ſans s'arrêter. On dit auſſi qu'elles *forpaiſent*, lorſqu'elles quittent les bois & ſe jettent en campagne, ou qu'elles s'en vont en une forêt éloignée.

FORPAÏSÉ, ÉE. Vieux tèrme, qui ſignifie qui eſt hors de ſon païs. *Extraneus.* L'oume ſeroit *forpaiſé* toute ſa vie. ASSI.

FORPAÎſTRE, ou FORPAÎTRE. v. n. Tèrme de Vénerie, qui ſe dit des bêtes qui vont chèrcher leur pâture en des lieux éloignez & hors de leur retraite ordinaire. *Extra limites ſuos victum quarere, paſci.*

FORPAÏSER. Vèrbe neutre. *Gradum proferre, pedem provehere ultra finem, trans terminum.* Avancer le pas hors des limites. POMEY.

FORPRISE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire *tribut, impôt*, & comme dit le peuple, *maletôte.* *Tributum forpriſa* dans les Tîtres.

FORREZ, ou FORRÉS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Forra.* Elle avoit ſéance au Parlement d'Écoſſe avant la dèrnière réünion des deux Royaumes d'Écoſſe & d'Anglетèrre en un ſeul. *Forrez* eſt ſitué dans le Comté de Murray, entre Églin & Naion, ou Narne. On voit encore à *Forrez* les ruines d'un château où les Rois d'Écoſſe faiſoient ſouvent leur réſidence.

FOrRIÉR. ſ. m. Vieux mot. Fourrier, fourrageur. *Populator, Pabulator*; & dans la baſſe Latinité *fodrator, forrator*, qui ſont dans Guill. de Nangis. Ville Hardouin appelle les fourrageurs *forriers*, nom qui vient de fourre. Voyez l'étymologie à ce mot. Voyez auſſi FOURRIÉR.

FORS. Prépoſition. Hormis, éxcépté. *Prater.* Il faut faire toutes chôſes pour ſes amis, *fors* celles qui ſont contre l'honneur, & la conſcience. J'aime tous les divèrtiſſemens *fors* le jeu.

Ce mot vient du Latin *foris.* Il eſt banni aujourd'hui des vèrs, comme de la prôſe. Ceux qui éxcellent en poëſie bien loin de le trouver meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant. BOUH. Marot dit dans une épitre au Roi,

Ne m'eſt demeuré fors
Mon povre eſprit qui lamente, & ſoupire,
Et en pleurant tâche à vous faire rire.

Ce mot de *fors* ſe dit encore dans cèrtaines occaſions en ſtile de Palais.

FORSEN. Voyez PHORTZHEIM.

FORSENANT. Tèrme de Chaſſe, eſt une épithéte qu'on donne aux chiens courans qui ſont ardens & vigoureux à ſupporter le travail de la chaſſe, ſans ſe laſſer ni ſe rompre, ni pour la chaleur ni pour le bruit. *Acer, laboris patiens.*

FORSENÉ, ÉE. adj. Furieux, qui eſt emporté d'amour, de colère, ou d'une autre paſſion, juſqu'à en pèrdre le ſens & la raiſon. *Furens, furioſus, rabidus.* Ils courent tout *forſenez* ſe jetter ſur les Centurions. ABLANC. Il prit une envie *forſenée* à Beſſus de tuer le Roi. VAUG. Cicéron étoit *forſené* de paſſion pour la gloire. MONT.

Quelques-uns écrivent ce mot avec un *c*, mais mal à-propos; car il eſt évident qu'il vient de *ſens*, comme qui diroit, *hors du ſens.* Les Italiens diſent *fuor di ſenno.*

On

On appelle en Blâſon, un cheval *forſené*, ou éffrayé, quand il eſt peint rampant.

FORST. ſ. m. & nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême. *Forſta*. Elle eſt dans la Baſſe Luſace, ſur une petite iſle formée par la rivière de Neiſſe, entre les villes de Guben & de Prybus. MATY.

FORSTNOWE. ſ. m. & nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie; en Allemagne. *Forſtenova*. Elle eſt dans l'Évêché d'Oſnabrug.

FORT, FORTE. adj. Qui eſt de taille & de compléxion robuſte, qui a les nèrfs vigoureux & bien bandez, capables de porter de gros fardeaux, de faire de grands éfforts pour renvèrſer, démólir, travailler, &c. *Fortis, robuſtus*. Samſon étoit le plus *fort* des Hébreux. L'éléphant eſt le plus grand & le plus *fort* de tous les animaux. Milon Crotoniate étoit ſi *fort* qu'il portoit un bœuf. On a dit des géans, qu'ils avoient les bras *forts* & nèrveux. Ce garçon eſt *fort* & puiſſant pour ſon âge.

FORT, ſuivi de la particule *à*, marque la qualité, l'étenduë de la force. Il eſt *fort à* pouvoir étouffer un homme entre ſes bras, à pouvoir arrêter un cheval qui court, &c.

FORT, ſe dit auſſi dans les chôſes inanimées, de ce qui eſt ſolide, compacte, & qui peut ſoûtenir de grands fardeaux, ou réſiſter à des éfforts violens. Un poitrail de charpente eſt aſſez *fort* pour ſoûtenir toute un maiſon. Il faut de *forts* arcsboutans pour ſoûtenir une grande voûte. Les remparts d'une telle place ſont bien *forts*. Cette cuiraſſe eſt *forte*, elle eſt à l'épreuve du mouſquèt. La vache de Rouſſi eſt un cuir plus *fort*, plus épais que le marroquin.

FORT, ſe dit auſſi de ce qui eſt difficile, qui donne de la peine à cultiver, à travèrſer, à prendre, à faire. Les tèrres *fortes* ou gràſſes ſont difficiles à labourer, on a de la peine à y marcher. Les tèrres *fortes* ſont celles qui ſont médiocrement onctueuſes & adhérantes. *La Quint. T. I. p.* 139. Cette montagne eſt *forte* à monter, eſt trop rude. Les lieux de marécages, de roches & de forêts ſont *forts* d'aſſiette. On a rendu cette place ſi *forte*, qu'il eſt difficile de la prendre. Ce Seigneur eſt logé dans une maiſon *forte*, il ne craint point les Sèrgens. Maiſon *forte*, ſe prend dans un ſens tout différent, & ſignifie une maiſon où il y a beaucoup à travailler; ce tèrme eſt en uſage en parlant des Officièrs, des domeſtiques, & des ſèrvices qu'ils rendent. Il n'y a point de tems où les domeſtiques ne ſoient occupez dans les maiſons un peu *fortes*. Cet Officièr eſt trop foible, & n'a pas aſſez de ſanté pour une maiſon auſſi *forte* que la vôtre. Une priſon *forte*, bien fèrmée, eſt difficile à forcer.

Les Jardiniérs appellent un arbre *fort*, celui qui eſt vigoureux, qui pouſſe beaucoup de belles & de groſſes branches. Voyez *La Quint. P. IV. C.* 9. où il éxplique les mots de *fort* & de force, de foible & de foibleſſe.

FORT, ſe dit auſſi de ce qui eſt touffu & épais, copieux, abondant. Ce taillis eſt deja *fort*, il eſt prêt à mettre en couppe. Il eſt trop *fort*, trop touffu. Les blez qui viennent en tèrres gràſſes ſont plus *forts* que ceux qui viennent dans les ſables. Une barbe *forte*, eſt celle qui eſt picquante, ou touffuë. Un ſèrvice de table plus *fort* qu'un autre, eſt un ſèrvice où il y a plus de plats, de mèts, qu'à un autre.

FORT, ſe dit auſſi de ce qui a un mouvement, une agitation violente, & de ce qui agit beaucoup par ſes qualitez naturelles. *Validus, vehemens*. Le feu eſt le plus *fort* de tous les agens naturèls, il diſſout tous les corps. On a donné à cette viande un feu trop *fort*, elle eſt havie. Le vent eſt trop *fort*, il faut caler les voiles. Voilà une *forte* pluye qui nous menace d'une *forte* tempête. La gelée a été *forte* cet hivèr; c'eſt-à-dire, rude & violente. Ce malade a un pous *fort* violent, ſa fiévre eſt *forte*. Un vin *fort*, eſt un vin qui a beaucoup de force, de feu, qui eſt ſpiritueux, qui agit avec force ſur ceux qui en prennent. Les vins de Hongrie ſont *forts* & violens.

De cette ſignification du mot de *fort* il eſt aiſé de paſſer à la ſuivante, dans laquelle il ſignifie ce qui agit par ſes qualitez naturelles avec trop de violence & bleſſe les ſens. Une haleine *forte*, eſt celle qui eſt puante, qui bleſſe l'odorat. Le muſc, quand il eſt pur, eſt ſi *fort* qu'il bleſſe le cèrveau, il donne la migraine. Une ſouppe trop *forte* de ſel, du beurre *fort*, qui eſt vieux & corrompu, bleſſent le goût. Du vin, du vinaigre trop *forts* picquent la langue. Une voix trop *forte* ou trop aiguë bleſſe l'oreille. Une couleur trop *forte*, trop éclatante, trop foncée, ofſenſe les vûës foibles. Cette médecine étoit trop *forte*, elle a failli à faire crever ce malade. L'uſage trop fréquent des raiſins produit des coliques, & des vents, qui font enfler la ratte, & qui lui cauſent de *fortes* douleurs. LÉMERY.

FORT, ſe dit auſſi des puiſſances qui ſe forment par l'aſſemblage de pluſieurs chôſes. Une armée eſt *forte*, quand elle eſt nombreuſe. Ce Prince eſt *fort* en ſoldats, en richeſſes. Ce Marchand eſt *fort* en amis, en crédit. Ce Général étoit plus *fort* en Cavalerie qu'en Infanterie.

FORT, ſe dit auſſi relativement, de ce qui excéde ce qui eſt juſte & raiſonnable, ou du moins qui eſt fixe & cèrtain. La meſure de Paris eſt plus *forte* que celle de Chartres, elle eſt plus grande. Un uſurier prete ſon argent au denier *fort*, à un taux plus haut que celui qui eſt taxé par le Roi. Cette balance eſt trop *forte*, elle ne trebuche point facilement. Ce poids eſt trop *fort*, il n'eſt pas aſſez juſte. On dit qu'un écu n'eſt pas aſſez *fort*, quand il eſt légèr. On dit, qu'une taxe eſt trop *forte*, quand elle n'eſt pas proportionnée aux biens de celui ſur qui on la fait; qu'une ſomme eſt trop *forte*, lorſqu'elle eſt excéſſive, qu'on ne la peut pas payer.

On dit en tèrmes de Manége, qu'un cheval eſt *fort* en bouche, quand il n'obéït pas au Cavalier, lorſqu'il s'emporte.

FORT, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Dieu a pris ſouvent la qualité de *fort* & de puiſſant dans les batailles. On appelle une âme *forte*, un homme brâve, vaillant & intrépide. Salomon chèrchoit une femme *forte*, qui eût l'âme bien faite, qui n'eût point les foibleſſes des autres. Le Stoïque ſe vante d'être *fort*, parcequ'il ne ſe laiſſe point abbatre par le revèrs de la fortune. Il n'y a guères d'amitiez qui ſoient plus *fortes* que la crainte de la mort. S. RÉAL.

Eſprit *fort*, ſe prend quelquefois pour un homme guéri des opinions populaires, ou fondées ſur la préoccupation: mais on le dit plus ſouvent en mauvaiſe part d'un libèrtin, qui traitte de chimères les articles de foi. Les Éſprits *forts* ſçavent-ils qu'on les appelle ainſi par ironie? Quelle plus grande foibleſſe que d'être incèrtains quel eſt le principe de ſon être, de ſa vie, de ſes ſens, de ſes connoiſſances, & quelle en doit être la fin? LA BRUY. Voyez ÉSPRIT FORT.

On les appelle auſſi quelquefois non pas Éſprits *forts*, afin de ne point faire d'équivoque, mais prétendus Éſprits *forts*. Tous ces prétendus éſprits *forts*, qui quand ils parlent des chôſes divines, diſent plutôt ce qu'ils déſirent que ce qu'ils connoiſſent, ne veulent rien reconnoître de ſurhumain dans les oracles, de peur de reconnoître quelque chôſe au deſſus de l'homme.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *fort* dans une ſcience, en un art, quand il y eſt habile, quand il a de l'avantage ſur les autres. *Peritus, ſciens, expertus, doctus*. Il eſt *fort* en Géométrie, en Phyſique. Je ſuis tèrriblement *fort* ſur l'impromptu. MOL. Il eſt *fort* à la paûme, aux échècs; il eſt plus *fort* que vous d'un quinze, d'une tour. Cet écolièr eſt un des *forts* de ſa claſſe. Cet Avocat eſt *fort* en raiſons, il eſt *fort* en repliques: cet autre eſt *fort* en gueule; c'eſt-à-dire, en paroles. Ce dèrnièr eſt bas, & doit être mis au rang des Provèrbes.

> *Vous êtes, Mamie, une fille ſuivante,*
> *Un peu trop* forte *en gueule, & fort impèrtinente.* MOL.

FORT, ſe dit auſſi figurément de ce qui fait impreſſion ſur l'éſprit. Les jeunes gens ont les paſſions *fortes* & violentes. Ces pèrſonnes ſont liées d'une *forte* amitié, d'une *forte* amour. Une *forte* tentation.

On dit auſſi, Cette expréſſion eſt *forte*, ſoit en diſcours, ſoit en Peinture; pour dire, *fort* vive. Un ſtile *fort* & ſèrré. Un *fort* raiſonnement. On dit auſſi d'une aigre repartie, Cela eſt trop *fort*, ce diſcours eſt un peu *fort*. Cette injure eſt *forte*. On dit encore, A plus *forte* raiſon, & en tèrmes d'École, *à fortiori*, quand on argumente de plus petit au plus grand, quand on eſt en plus *forts* tèrmes. On dit auſſi, qu'un objèt fait une *forte* impreſſion ſur la mémoire, ſur l'imagination; pour dire, qu'on en conſèrvera longtems l'idée. La vérité eſt bien *forte*, elle prévaut à la fin.

FORT, a encore pluſieurs ſignifications ſelon les mots auxquèls on le joint.

Tête *forte*, eſt celle qui eſt bien ſaine & vigoureuſe, tant à l'égard du corps, que de l'éſprit. Cette homme boira juſqu'à demain ſans s'enyvrer, il a la tête *forte*. Il ne s'embarraſſe point du nombre des affaires, c'eſt une tête *forte*; c'eſt la plus *forte* tête du Parlement; pour dire, le plus habile.

On dit qu'un reſſort eſt *fort*, quand il eſt difficile à bander; un coffre *fort*, quand il eſt difficile à forcer, à cauſe des barres de fèr dont il eſt revêtu; ou difficile à ouvrir, à cauſe d'une ſèrrure à trois pênes, & où il y a quelque ſecrèt. On dit auſſi, qu'un ordinaire eſt *fort*; qu'un plat de rôti eſt *fort*, qu'une table qu'on tient eſt *forte*, lorſqu'il y a beaucoup à manger, que les plats ſont bien garnis, que châque piéce eſt groſſe. Un *fort* lapin. Une *forte* piéce de bœuf. Une éclanche de mouton qui n'eſt pas aſſez *forte*. Un bouillon *fort*, c'eſt-à-dire, ſucculent. La dôſe du poiſon étoit un peu trop *forte*.

FORT. Ce mot ſe dit entre les Aſtrologues en parlant des Planétes, & ſignifie, Qui a la force, qui a le pouvoir d'influer éfficacement.

cacement. Mèrcure eſt *fort* dans la naiſſance de Monſieur Tel. Vénus eſt *forte* dans la naiſſance de Madame Telle.

Eau *forte*. Les eaux *fortes* ſont des éſprits tirez de différens ſèls par la force du feu; elles ont la force de diſſoudre les métaux, c'eſt de là que leur vient le nom de *fortes*. Celle qu'on appelle communément eau *forte* eſt une eau compôſée ordinairement de nitre & de vitriol, d'où elle eſt tirée par diſtillation à force de feu. On y ajoûte quelquefois du ſèl commun, de l'alun, du ſèl armoniac, ou quelque autre chôſe de ſemblable. Elle ſert à graver ſur le cuivre. Voyez Eau.

Quelquefois en parlant des eaux & des liqueurs qu'on boit, on appelle liqueurs *fortes* celles qui ſont compôſées d'eau de vie, ou d'éſprit de vin, & dans leſquelles pour l'ordinaire il entre des aromâts. Les liqueurs que l'on prend ſe diviſent en *fortes* & en rafraîchiſſantes; les *fortes* ſont pour l'hyvèr, & les rafraîchiſſantes pour l'été.

La colle *forte*, eſt une matière viſqueuſe & ténace qui ſèrt à faire tenir enſemble le bois & autres chôſes ſemblables.

Main *forte*, ſe dit de l'aſſiſtance qu'on donne aux Officièrs pour éxécuter les ordres de la Juſtice. On a enjoint aux habitans de s'aſſembler, & de prêter main *forte* pour l'exécution d'un tel Arrêt. On dit auſſi, qu'une tèrre eſt en main *forte*; pour dire, qu'elle eſt poſſédée par une pèrſonne puiſſante; qu'on auroit à faire à *forte* partie, ſi on l'en vouloit chaſſer.

On dit provèrbialement, Il faut céder au plus *fort*. Le plus *fort* l'emporte. Il aura *fort* à faire. Il eſt le plus *fort*, il portera les coups. Il ſe met toujours du côté des plus *forts*. Jeuneſſe eſt *forte* à paſſer. On dit auſſi, qu'un enfant eſt *fort* comme un Turc; pour dire, qu'il eſt *fort* robuſte. Molière fait dire à M. Diaforus que ſon fils Thomas eſt *fort* comme un Turc ſur ſes principes. On dit auſſi, qu'un chien, qu'un coq, eſt bien *fort* ſur ſon pallier. On le dit auſſi de l'homme quand il eſt chez lui. On dit auſſi en faiſant une imprécation, Vos *fortes* fiévres quartaines.

Fort, ſ. m. Il ſe dit du principe par lequel une chôſe agit ou réſiſte le plus, de l'endroit, du côté par où elle eſt plus *forte*, plus dure, plus fèrme, plus ſolide, plus agiſſante, il marque auſſi vigueur, force, excellence, dans une chôſe qui agit & réſiſte puiſſamment. On prend ce mot de *fort* dans cette ſignification dans un ſens phyſique & naturel, & dans un ſens moral & figuré. Le *fort* de l'eau. Le *fort* de l'âge. Le *fort* de l'été. Le *fort* de la guèrre, de la peſte. Le *fort* de ſa colère, de ſon amour. Le *fort* de ſon mal, de ſon accès. Au *fort* de l'orage. Nos Hiſtoriens décriront avec quels applaudiſſemens nos ſoldats voyoient M. le Duc mêlé avec eux à la tête de la tranchée, & dans le *fort* des plus dangereuſes attaques. Div. de Seaux. C'eſt là ſon *fort*, je ſçai, je connois ſon *fort*, c'eſt à dire, en quoi il éxcelle particulièrement.

Je me couchois ſans feu dans le fort *de l'hyvèr*. Mol.

Cette éxpreſſion au *fort* de l'hyvèr a deux ſens; elle ſignifie 1° Dans ou durant le plus grand froid, 2° au milieu de l'hyvèr.

Au fort *de ma triſteſſe,*
Dans mes profonds ennuis,
A toi ſeul je m'adreſſe,
Et les jours & les nuits. Conrart.

A faire des heureux Louïs borne ſa gloire,
Lui-même il ſe déſarme au fort *de la victoire*. Rec. de vers.

En fait d'armes on appelle le *fort* de l'épée, la partie la plus proche de la garde, qui a environ un pied d'étenduë depuis la garde. Atraper, gagner, parer le *fort* de l'épée. *Pars enſis propior capulo.* On le dit auſſi de la lance, & de la pique, c'eſt le milieu de la pique.

Le *fort* d'un bois, ou les *forts*, ſont les endroits où le bois eſt le plus épais, & où ſe retirent les bêtes fauves. *Adyta, penetralia, intima.*

On appelle le *fort* de la balance Romaine, le côté le moins éloigné du centre de la balance. Le *fort* de la boule, eſt le côté où le bois eſt le plus ſerré, & vèrs lequel la boule panche toujours. On dit auſſi, Il faut mettre cette poutre ſur ſon *fort*, ſur le côté qui réſiſte le plus: ce qui ſe dit particulièrement du bois *bombé*, ou *courbé*, quand on met la partie la plus élevée par deſſus. Le *fort* du couteau, *tergum, dorſum.*

Fort, ſe dit auſſi d'un homme vaillant, ou robuſte. L'Écriture fait mention des trente *Forts* de David.

Fort des Halles. C'eſt la même chôſe que Gagne-denier. Voyez ce mot.

On appelle à Paris les *Forts*, cèrtains Crocheteurs qui ſe rendent maîtres des ports, & qui empêchent que d'autres qu'eux n'y travaillent. Il y a de ces *Forts* établis au port Saint Paul par autorité de la ville pour décharger des marchandiſes; & aux autres ports on les appelle *Compagnons de rivière.*

On dit, Il faut pouſſer à bout cette affaire; le plus *fort* en eſt fait; pour dire, le plus difficile.

Fort, ſignifie auſſi, un château, une petite place fortifiée par l'art, ou par la nature. *Arx.* Un *Fort* à étoile, Un *Fort* à cinq baſtions. Le *Fort* de Schenk. On fait des *Forts* de campagne pour garder des paſſages, pour déffendre des lignes de circonvallation.

Sur ſa rive eſt un fort *d'étonnante ſtructure,*
Que par de nouveaux ſoins l'art aidant la nature,
Crut enfin garentir d'être jamais repris. De la Monnoye.

Le nom de *fort* ſe prend ici pour une ville fortifiée, le Poëte parle de Philisbourg; cette licence eſt pèrmiſe aux Poëtes, car *fort* dans ſa ſignification propre veut dire un château, une citadelle, & ne ſe prend point en prôſe pour une ville fortifiée.

FORT. Ce nom entre dans le nom propre d'un très-grand nombre de lieux, où il y a, ou bien où il y a eû des *forts* ou des citadelles bâties, d'où ils ont pris leur nom, *Fort* Belgique, *Fort* Dauphin, *Fort* Louïs &c. Voyez-les châcun en ſa place ſelon l'ordre alphabetique.

FORTAVANTURE, ou FORTÉVENTURE. ſ. f. & nom propre d'une iſle de l'Océan Atlantique. *Forteventura.* C'eſt une des Canaries, ſituée entre Canarie & la côte du Teſſet dans le Bildulgérid, dont elle n'eſt éloignée que de vingt lieuës. *Fortaventure* eſt fèrtile, & peuplée de pluſieurs bourgs. On la prend pour celles des iſles fortunées, que les Anciens nommoient *Caſperia, Erbania,* & *Junonia.*

Fortaventure eſt auſſi un bourg, de l'iſle dont on vient de parler, & qui lui donne ſon nom.

FORT BELGIQUE. Forteresſe que les Hollandois ont conſtruite dans l'iſle de Nera, l'une des Moluques. *Arx Belgica.*

Fort Dauphin. Forteresſe de l'iſle de Madagaſcar bâtie par les François l'an 1644. *Arx Delphinia.* Le *Fort Dauphin* eſt ſur la pointe méridionale de la province d'Anoſſi. Elle joint une des pointes du Golfe de Tolangare, qui eſt à 25 degrez ſix minutes de latitude méridionale, vis à vis du cap d'Itapère, qui fait l'autre pointe, & qui eſt à 20 min. plus loin. Voyez l'*hiſt. de l'iſle de Madagaſcar, par Flacourt.* Si cette ſituation eſt éxacte, le *Fort Dauphin* eſt 1 d. 37′ 20″ au de là du Tropique du Capricorne.

Fort de l'Écluse. Forteresſe de France, ſituée ſur un grand rochér où il y avoit naturellement une grotte qui a fourni la place pour la bâtir. *Arx clauſula.* Elle eſt ſur le chemin de Genève, à la droite du Rhône, qui eſt en cet endroit là fort reſſèrré entre deux montagnes, celle ſur laquelle eſt le *Fort de l'Ecluſe*, eſt celle qu'on nomme le Pas des Échelles, parcequ'elle eſt extrémement éſcarpée. Le grand chemin de Genève paſſe ſur le pont levis du *Fort de l'Ecluſe.*

Fort-Louis ſ. f. m. Nom propre d'une forteresſe, ainſi nommée du nom de Louïs le Grand qui l'a fait conſtruire. *Arx Ludovicia*, ou *Ludovicæa.* On dit ce nom avec l'article & ſans l'article, *Fort-Louïs*, ou *Le Fort-Louïs*, eſt ſitué dans une petite iſle du Rhin, à huit lieuës audeſſous de Strasbourg, & à douze audeſſus de Philisbourg. J'ai ordre de me rendre à *Fort-Louïs* ou au *Fort-Louïs*, où mon Régiment eſt en garniſon. Le Gouvèrneur de *Fort-Louïs*, ou *du Fort-Louïs.*

Fort-Louis, eſt encore une forteresſe de l'Amérique méridionale dans l'iſle de Cayenne. Elle fut conſtruite par les François en 1643. à l'embouchure d'une rivière qui porte auſſi ſon nom. Cette Forteresſe eſt ſur le mont Céperoux, ce qui l'a fait appeller auſſi forteresſe de Céperoux.

FORT-MAURICE. ſ. m. auquel il faut toujours joindre l'article, Le *Fort Maurice*, du *Fort Maurice*, au *Fort Maurice.* Nom propre d'une forteresſe de l'Iſle de Machian, l'une des Moluques, vèrs la côte occidentale de l'iſle de Gilolo. *Arx Mauriciana.* Le *Fort-Maurice* a été bâti par les Hollandois, qui lui donnèrent le nom de Maurice de Naſſau Prince d'Orange.

Fort de Nassau, Forteresſe des Païs-Bas, dans le Brabant. *Arx Naſſavia*, ou *Naſſaviana.* Elle eſt ſur l'Éſcaut, dans des marais, entre Bèrgopzom & Tolen. Le *Fort de Naſſau* a été bâti par les Hollandois, auxquels il appartient. *Le Fort de Naſſau* eſt encore un fort que les Hollandois ont dans une iſle des Moluques, nommée Nera.

On donne encore ce nom à un fort, que l'on trouve ſur la côte de Guinée à quelques lieuës de Saint Georges de la Mine, & qui fut élevé par les Hollandois en 1612. Il y a un bon port, & ce fort eſt quelquefois appellé La Mourre.

Fort-Philippe. ſubſt. m. auquel il faut joindre l'article. *Arx Philippica.* Nom propre d'une forteresſe du Comté d'Oye en Picardie. Le *Fort Philippe* eſt ſitué aux frontières de Flandres, à demi lieuë de Gravelines, à l'endroit où la rivière d'Aa ſe décharge dans la mèr. Il fut bâti par les Éſpagnols ſur les tèrres de Flandres pendant la paix. La guèrre étant ſurvenuë les François le prîrent, & il leur reſta par le Traité des Pyrénées: il eſt maintenant détruit.

Fort-

Fort-Royal. ſ. m. auquel il faut joindre l'article. *Arx Regia. Le Fort Royal* eſt dans la Martinique, l'une des Antilles, ſur la côte méridionale de cette iſle, & ſur le bord ſeptentrional de la baye Royale.

Il y a encore un fort de même nom ſur la côte méridionale de la Guadaloupe. Il appartient aux François.

Fort de la Trinité. *Arx Trinitatis.* Forterèſſe que les Polonois ont fait conſtruire depuis peu d'années dans la Podolie, proche de Kaminieck, pour en reſſèrrer la garniſon.

Fort-Urbain. ſ. m. & nom propre d'une forterèſſe d'Italie, dans le Boulonois, ainſi appellée du nom du Pape Urbain VIII. qui la fit bâtir. *Arx Urbani.* Elle eſt ſituée ſur la frontière du Modenois, à un mille de Caſtel-Franco, & de la rivière de Panaro, ſur la route de Bologne.

FORT FAIT. Voyez FAIT-FORT.

Fort, en tèrme de Chaſſe, eſt un buiſſon *fort* & épais, où quelques bêtes ſauvages ſe retirent. Le ſanglier eſt dans ſon *Fort*.

On dit figurément, qu'un homme eſt dans ſon *Fort*, quand on l'attaque en quelque occaſion où il ſe ſçait bien deffendre. Vous l'avez fait aſſigner au Parlement où il a tous ſes parens, vous l'avez attaqué dans ſon *Fort*. Ne diſputez pas contre lui en Théologie, car c'eſt ſon *fort*.

Fort. Voyez Cucufat.

Fort. adv. augmentatif. Beaucoup, avec force, violence, fèrmeté. *Multum, valdè, vehementer.* Il pleut *fort*. Il vente de plus *fort* en plus *fort*. Il eſt *fort* juſte, *fort* beau. Il aime *fort* cette beauté, elle lui tient *fort* au cœur. Ils ont diſputé *fort* & fèrme; pour dire, longtems. Frapper *fort*, ſèrrer, preſſer *fort*, &c. Cet advèrbe a un uſage fort étendu pour marquer excès, violence, effort, contention, pèrfection, multitude, & généralement ce qui paſſe la quantité, la qualité, la meſure ordinaire des chôſes. *Fort* nombreux, *fort* laid, *fort* ſçavant, *fort* éloquent, *fort* cruel, &c.

On dit auſſi advèrbialement, Il ſe fait *fort* de ſes parens. Il a traité comme ſe faiſant & portant *fort* de ſa femme. Il ſe fait *fort* d'achever cette entrepriſe en tant de tems.

On dit provèrbialement, le *fort* portant le foible, ou, du *fort* au foible, pour dire, Faire une compenſation du bon avec le mauvais. Il en connoit le *fort* & le foible. On dit auſſi en guèrre, il s'eſt recommandé à nôtre-Dame de frappe *fort*.

Forte a connoiſtre. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe rouge & blanc.

Forte-clameur. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt une amande qui ſe paye en quelques endroits par celui qui ſuccombe dans quelque affaire, quand il y a eû ajournement. La *forte-clameur* eſt dûë au Roi, elle eſt de deux ſols ſix deniers.

Fort-Fuyance. ſ. f. Eſpèce de droit d'aubaine dont jouit le Duc de Lorraine.

Forte-Monnoye. ſ. f. Monnoye de compte qui étoit autrefois en uſage. La *forte-monnoye* valoit trois cinquièmes plus que la monnoye ordinaire de France: ainſi vingt cinq ſols *forts* valoient quarante ſols tournois, *Severus denarius.* Voyez l'ancienne Coutume de Bourgogne. Il y a auſſi dans la Monnoye des piéds *forts*. Voyez Piéds Forts. On appelle auſſi, Vilains *forts*, les monnoyes qui étoient d'un plus gros poids que celui de l'Ordonnance. On dit auſſi au ſubſtantif, Travailler ſur le *fort*, quand on taille des flans ou éſpèces qui pèſent plutôt plus que moins, & au delà du poids ordinaire.

FORTEMENT. adv. D'une manière fèrme, conſtante, & vigoureuſe. *Fortiter, vehementer, validè.* Il a ſoûtenu *fortement* ſon opinion. Les hommes ſont *fortement* prévenus de leurs propres penſées. Nic.

FORTERESSE. ſ. f. C'eſt un nom général dont on appelle toutes les places fortifiées ſoit par la nature, ſoit par l'art. *Arx.* Il eſt difficile de conquérir la Flandre, parcequ'elle eſt deffenduë par pluſieurs *Forterèſſes*. Une telle place étoit autrefois une *Forterèſſe* inéxpugnable. Il n'y a plus maintenant de *Forterèſſe* imprenable, ſi elle n'eſt ſecouruë.

FORTERET. adj. maſ. Qui ſe dit d'un cheval qui étant ſurmené, & outré de laſſitude, devient étroit de boyaux. Voyez Fortrait.

FORTH. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de l'Écoſſe méridionale. *Forthea.* Le *Forth* a ſa ſource près du lac de Tay, travèrſe le Comté de Mentheit, & une petite partie de celui de Stèrling, baigne la ville de Stèrling, & ſe décharge au fond du golfe d'Édimbourg, auquel il donne auſſi le nom de golfe de *Forth*. Maty.

FORTIFIANT. adj. Qui fortifie, qui augmente les forces. *Roborans, confirmans, augens vires.* Il ne ſe dit qu'en cette phraſe, Un reméde *fortifiant* l'éſtomac, le cœur, &c. On le dit auſſi des alimens. Le vin eſt un reméde & un aliment *fortifiant*. L'Acad.

FORTIFICATEUR. ſ. m. Ingénieur qui fortifie les places, ou qui écrit ſur les fortifications. *Munitionum, Munimentorum Conditor, ædificator.* Les plus célébres *fortificateurs* ſont M. le Maréchal de Vauban, Jean Errard, Marolois, Sterin, Marchi, Sardi, le Chevalier Antoine Deville, le Comte de Pagan, le Baron Minvo de Coëhorn, Dogen, Fritach, Mallet, Blondel, le Pere de Chales.

FORTIFICATION. ſ. f. La ſcience, ou l'art de fortifier. *Architectura militaris.* Cet Ingénieur entend fort bien la *Fortification*, le Maréchal de Vauban, qui a fait un livre intitulé, le Directeur Général des Fortifications, &c. Quelques uns ont fait pluſieurs ordres de *Fortifications* à l'imitation de l'Architecture, & en ont appellé les unes à la Françoiſe, les autres à la Hollandoiſe, les autres à l'Italienne, &c. La *Fortification* a été inventée, afin qu'un petit nombre réſiſtât à un plus grand. Le prémier principe de la *Fortification*, eſt que toutes les parties d'une place ſoient bien flanquées.

Il en eſt qui remontent juſqu'au commencement du monde pour y trouver l'auteur & l'origine des *Fortifications*. Selon eux l'auteur c'eſt Dieu même, & la première *fortification*, c'eſt le Jardin d'Éden, ou le Paradis tèrreſtre. Caïn l'imita en bâtiſſant la première ville. *Gen. IV.* 17. Après lui, vint Nemrod *Gen. X.* 12. Semiramis enſuite, au rapport de Polienus, *Stratagem. L. VIII. C.* 27. Les Chananéens *Nomb. XIII.* 19. *Deut. I.* 28. David *L. 2. des Rois V.* 9. Salomon 2. *Paral. II.* 3. 5. Roboam ſon fils 2. *Paral. XI.* 5. 10. & les autres Rois de Juda & d'Iſraël, & enfin les Grècs & les Romains. *Vitruv. L. X. C. dern. & L. I. C.* 5. Voilà, ſelon ces Auteurs, la ſuite de ceux qui ont fortifié des places. On pourroit y ajouter Pharaon, le pèrſécûteur des Iſraëlites, ou les Iſraëlites qui lui conſtruiſirent les villes de Phitom & de Ramesſes. *Exod. I.* 11.

Fortification, ſe dit auſſi de la place fortifiée, & de tous les travaux ou ouvrages, qui ſèrvent à la flanquer, ou défendre, & en éloigner l'ennemi. *Munimentum, propugnaculum.* C'eſt une *Fortification* régulière à cinq, à ſix baſtions. Il y a des *Fortifications* régulières, & d'autres irrégulières. Les *fortifications* à l'antique ne valoient rien, parce qu'elles n'étoient point flanquées.

Fortification, ſe dit auſſi de l'action de fortifier. *Munitio.* On travaille à la *Fortification* d'une telle place. Cette *fortification* eſt de grande dépenſe. Un Tréſorier, un Intendant des *Fortifications*.

FORTIFIER. v. act. Rendre une chôſe plus forte. *Roborare, firmare. Fortifier* une place, la munir de tout ce qui la peut rendre plus capable de ſe deffendre, de réſiſter aux attaques des ennemis.

Fortifier un poſte, un camp, une ville, un château. Cette place étoit régulièrement *fortifiée*. Ablanc.

Fortifier, ſe dit auſſi d'un mur, d'une poûtre, & autres chôſes qui ſupportent de grands fardeaux. Ce mur n'eſt pas aſſez épais, il le faut *fortifier* par des pilliers.

Fortifier vient de deux mots Latins, *fortis*, *fort*, & *facere*, *faire*, *rendre*; car *fortifier* dans le ſens propre & dans le ſens figuré, ne ſignifie autre chôſe que *rendre fort*.

Fortifier, ſignifie, Donner plus de force qu'on n'en avoit; & ſe dit de tout ce qui en donne, ſoit pour le corps, ſoit pour l'éſprit. Affèrmir. *Roborare, confirmare, vires augere.* Le bon vin *fortifie* l'éſtomac. La poudre de vipères le *fortifie* auſſi. La Philoſophie *fortifie* l'éſprit. La préſence du Chèf *fortifie* le courage des ſoldats. Les bonnes ôdeurs *fortifient* le cèrveau. *Fortifier* un parti. Abl. *Fortifier* une preuve. Cela *fortifie* ma crainte, mon raiſonnement, mon ſoupçon. *Fortifier* une accuſation. Vaug. Le déſir de mériter les louanges qu'on nous donne, *fortifie* nôtre vèrtu. La Rochef.

Fortifier, ſe dit auſſi ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Reprendre ſes forces. *Augeſcere, firmari, creſcere.* Ce malade ſe *fortifie* de jour en jour. On le dit auſſi de l'éſprit & des ſciences. Il s'eſt *fortifié* dans cette réſolution. Il s'eſt beaucoup *fortifié* dans l'étude de la ſageſſe. Il ſe *fortifie* dans la vèrtu. Le courage ſe *fortifie* par l'habitude. Il s'eſt *fortifié* dans ſon opinion, après avoir vû cette expérience.

Fortifier, eſt auſſi un tèrme de Peinture. C'eſt, Donner plus de force dans le deſſein, ou dans les couleurs. *Augere. Fortifier* les teintes d'un tableau. Quand le Peintre a une fois bien choiſi ſon ſujèt, il eſt très-à propos qu'il y faſſe entrer les circonſtances qui peuvent ſèrvir à *fortifier* le caractère de ce même deſſein. De Piles.

Fortifié, ée. part. paſſ. & adj. *Munitus.*

FORTIN. ſ. m. Diminutif de *Fort*. Petit *Fort* qu'on fait à la hâte pour défendre un camp, particulièrement dans un ſiége, où les principaux quartiers ſont joints par des lignes deffenduës de *Fortins*, & de Redoutes. *Caſtellum, caſtrum minus.* Un *Fortin* à étoile, dont les côtez ſe flanquent les uns les autres. Un *fortin* eſt auſſi un ouvrage qui n'eſt point fait à la hâte, mais à loiſir, & avec autant de ſoin que les autres qui ſont plus grands.

FORTÎTRER. v.n. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des cèrfs, ou autres bêtes, qui ne paſſent point dans les lieux où il y a des relais, ou des chiens frais atîtrez pour les courre. *Declinare canum ſtativa, ſtationem.* Ce Cèrf a *fortîtré* deux fois.

FORTORE. ſ.m. Rivière du Royaume de Naples. *Frento.* Le *Fortore* a ſa ſource dans le mont Appenin, aux confins de la Princi pauté ultérieure, travèrſe la Capitanate, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, à l'orient de l'embouchure du Tifèrna, entre Sainte Agathe & Leſina. MATY. Quelques Cartes le nomment Tripole.

FORTRAIRE le bien d'autrui. *Rem alienam avertere, ſubducere, ſuffurari.* C'eſt le prendre, s'en emparer, le détourner. POMEY.
Un cheval *fortrait*; c'eſt, ſelon le même Auteur, un cheval qui eſt devenu étroit de boyau pour avoir été ſurmené. Voyez FORTÉRET. Mr. Ligèr & autres écrivent auſſi *fortrait.* Vous trouverez auſſi dans M. Ligèr Tom. I. pag. 189. des remédes pour guérir un cheval *fortrait.*

FORTRAIRE a auſſi été pris quelquefois pour *attirer, ſuborner.* Aucuns *fortraient* les femmes d'autrui. DE BEAUM. Femme *fortraite* tirée de la maiſon de ſon mari. ID. Comme traiſtres li avoit ſa femme *fortraite.* ID. Li faiſant ſi grant honte que de feme *fortraire.* ID.

FORTUIT, UITE. adj. Inopiné, qui arrive par hazard; caſuel. *Fortuitus.* Un Fèrmiér n'eſt pas tenu des cas *fortuits*, s'il ne s'y eſt obligé. Les combats qui ſe font dans une rencontre *fortuite* ne peuvent paſſer pour duèls.

FORTUITEMENT. adv. D'une manière fortuite, par haſard. *Forte, fortuitò.* On n'eſt point reſponſable de ce qui arrive *fortuitement.*

FORTUNAL. ſ.m. Coup de mèr, fortune de mèr, tempête, ou orage.

FORTUNATITE. ſ.m. & f. Nom de ſecte parmi les Juifs. Celui qui adôre la fortune. *Fortunæ Cultor.* On nous a envoyé ce mot pour l'ajouter à ce Dictionnaire; mais nous doutons que pèrſonne l'ait jamais dit. Il eſt cèrtain que les Syriens honorèrent la fortune ſous le nom de *Gad*, qui veut dire, *félicité, Bonne fortune.* Voyez ce mot. Quelques Juifs donnèrent dans la même impiété, & c'eſt à eux qu'Iſaïe adreſſe la parole C. LXV. v. 10. Pour vous qui avez abandonné le Seigneur, qui avez oublié ma montagne Sainte, qui dreſſez à la fortune un autel, & qui y offrez des liqueurs en ſacrifice, je vous ferai paſſer l'un aprés l'autre par le fil de l'épée. Il y a dans l'Hebreu לגד, *Legad*, à Gad. Munſtèr traduit à Jupitèr; mais S. Jérôme a mis beaucoup mieux à la fortune; car *Gad* en Hébreu ſignifie félicité, bonne *fortune*, comme il paroit par la Gen. XXX. 11. Voyez Selden *De Diis Syris Synt. I. C.* 1. *p.* 68. 69. 80.
On pourroit dire auſſi *fortunathyte* en compôſant ce mot du Latin *Fortuna*, & du Grèc θύω, j'honore.

FORTUNE. ſ.f. Divinité aveugle, bizarre, & capricieuſe, qui ſelon les Payens préſidoit à tous les évènemens, & diſtribuoit les biens & les maux ſelon ſon caprice. *Fortuna, fors.* La Déeſſe *Fortune* eſt une chimère; les Chrétiens ne connoiſſent point d'autre *Fortune* que la Providence. BOUH. Un Prédicateur ne doit jamais attribuer au pèrſonnage de *Fortune* ce qui ne convient qu'à Dieu. ID. Quoique la *Fortune* ſe jouë de tout ce qui eſt ici bas, on ne laiſſe pas de l'adorer. ABLANC. Voſſius a ramaſſé toute la Mythologie de la *fortune* dans ſon *II. L. De Idolol. C.* 42. & 43.

La fortune *me fait encore moins de peur:*
Ce n'eſt qu'un ſpectre vain fabriqué par l'èrreur;
Et ſi Dieu quelquefois pèrmet qu'elle ſe joüe,
Il ſçait bien quand il veut l'attacher à ſa roüe.
P. LE MOINE.

Une Ode à la *fortune* commence ainſi,

Faut-il qu'éſclave de l'éxemple,
Je rende hommage à tes autels?
Fortune, *aux portes de ton temple,*
J'ai ſuivi d'aveugles mortels.
Flaté d'un éſpoir téméraire,
Pour entrer dans ton Sanctuaire,
J'ai longtems en vain combatu;
La peine a laſſé ma conſtance;
J'ai toujours vû la violence
Y triompher de la vèrtu. NOUV. CH. DE VÈRS.

Jouet d'une attente importune,
Le favori de la fortune
Ne connoit point les vrais plaiſirs;
Son eſpoir n'a rien de ſolide,
Et ſon cœur toujours plus avide
Fait ſon tourment de ſes déſirs. NOUV. CH. DE VÈRS.

En ce ſens on dit, Adorer la *Fortune*, ſacrifier à la *Fortune*. C'eſt une métaphôre, car ces phrâſes ſe diſent fort bien aujourd'hui, quoique nous ne reconnoiſſions point la Divinité qu'on appelle *Fortune.* On peignoit la *Fortune* en habit de femme, avec un bandeau ſur les yeux, pour faire entendre qu'elle agit ſans diſcèrnement, & les pieds ſur une rouë, pour marquer ſon inconſtance: d'où vient qu'on a dit, la rouë de la *Fortune*; Mettre un clou à ſa *Fortune*; pour dire, la fixer. On la repréſentoit auſſi comme une jeune fille; ſans doute, pour faire comprendre qu'elle n'aime point les vieillards. De là vient qu'on la compare à une coquette, qui ne careſſe que les jeunes gens. Plutarque a fait un livre de la *fortune* des Romains; pour montrer que la grandeur de leur Empire étoit l'ouvrage de la *Fortune*, auſſi bien que de la valeur. Marguerite d'Autriche fille de Maximilien prit pour deviſe ces paroles, *fortune, infortune, fors une.* Apparemment parce qu'elle avoit été fiancée à Charles Dauphin de France qui la renvoya lorſqu'elle n'avoit que douze ans, pour épouſer l'héritière de Bretagne; qu'elle épouſa enſuite Dom Jean Infant des Eſpagnes, qui la laiſſa veuve la même année 1497. & qu'enfin elle avoit épouſé le Duc de Savoye en 1501. On a fait une Diſſèrtation ſur les trois caûſes qui ſèrvent à faire *fortune*, qui ſont Dieu, le mérite, & l'occaſion.

Quelques-uns croyent que ce mot s'eſt dit pour *Vortuna.* Rien n'eſt plus ordinaire que de changer l'*V* conſonne en *F. Vortuna* viendra de *Vorto, verto*, Je tourne, je change, & fera un nom très-convenable à une Divinité changeante & légère.

Le nom de la *fortune*, τύχη, étoit inconnu dans l'Antiquité la plus éloignée, & on ne le trouve ni dans Homère, ni dans Héſiode, parcequ'il n'étoit pas encore inventé. Plutarque pour expliquer les Poëtes qui ſemblent faire Jupitèr l'auteur de tous les maux, au lieu de les rapporter à la *fortune*, obſèrve qu'avant que le nom de *fortune* fût en uſage, les hommes éprouvant qu'il leur étoit impoſſible d'échaper à l'extrême puiſſance d'une caûſe qui agit ſans ordre, & ſans régle, donnoient à cette caûſe le nom des Dieux. Il n'eſt pas aiſé de débrouiller ce que l'Antiquité vouloit dire par le nom de *Fortune.* Les Latins entendoient par là je ne ſçai quel principe par lequel les chôſes arrivent, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'elles arrivent. Mais on ignore quel étoit poſitivement ce principe: c'eſt pourquoi quelques Philoſophes ont dit, que les hommes ont fabriqué le phantôme de la *fortune*, pour couvrir leur ignorance; & qu'on appelle *Fortune*, ce qui arrive à châcun ſans ſçavoir pourquoi. Juvénal avouë que ce ſont les hommes, qui ont fait de la *fortune* une Divinité. *Nullum numen habes, ſi ſit prudentia, ſed te Nos facimus*, Fortuna, *Deam, cœloque locamus.* Ainſi, ſelon les payens, la *fortune* n'étoit que l'évenement des chôſes qui arrivent d'une manière ſubite, & inopinée, ſans qu'on en ſçache la caûſe, ni la raiſon: or ce qui agit ſans régle, & ſans intelligence, n'eſt rien. Cependant il eſt cèrtain qu'en divèrs endroits on voyoit des temples conſacrez à la *fortune*, comme à une Déeſſe. Cela ſuppôſe que les Payens la regardoient comme une Divinité, qui diſpôſoit à ſon gré du ſort des hommes. Voyez l'ode d'Horace, *o diva, gratum quæ regis Antium.* Qui eſt la 35e du I. L. & qu'il fit pour lui recommander Auguſte, qui partoit pour viſiter l'iſle de la Grande Bretagne.

On peut conclure de ces divèrs ſentimens, que les Anciens faiſoient de la *fortune*, tantôt une caûſe obſtinée à faire du bien aux uns, & à pèrſécuter les autres; & tantôt une caûſe aveugle, inconſtante, qui n'a rien de fixe, ni d'arrêté. Si donc ce mot de *fortune* ne ſignifioit rien de cèrtain dans la bouche de ceux qui lui dreſſoient des autèls, l'on peut encore moins définir ce qu'il ſignifie dans l'éſprit de ceux qui l'employent dans leurs écrits. Car ceux qui veulent mettre le nom de la Providence au lieu de celui de la *fortune*, ne pourroient pas donner un ſens raiſonnable à toutes ces phrâſes où le mot de *fortune* eſt employé. Par éxemple, Il faut ſe défier de la *fortune*, ſur tout lorſqu'elle nous flatte le plus. S. ÉVR. La *fortune* ne paroît jamais ſi aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien. LA ROCH. Le mépris des richeſſes étoit dans les Philoſophes un déſir caché de venger leur mérite de l'injuſtice de la *fortune*, par le mépris des mêmes biens dont elle les privoit. ID. La *fortune* eſt une folle, qui quelquefois récompenſe un honnête homme; mais qui le plus ſouvent éléve un ſot. B. RAB. Elle eſt ſi aveûgle, cette *fortune*, que parmi la foule où il n'y a qu'un ſage, il ne faut pas s'imaginer qu'elle aille le démêler pour le combler de ſes faveurs.

Vous ſuivez le parti de l'aveugle Fortune. VILL.

La fortune *s'en va de même qu'elle vient,*

Châcun la ſollicite, & nul ne la retient. P. LE MOINE.

Dans ces endroits l'on ne peut point ſubſtituer la Providence en la place de la *Fortune*. L'idée qui répond à l'expreſſion, eſt Payenne, auſſi bien que l'expreſſion. Par conſéquent il ſemble que dans

dans l'exactitude du diſcours, l'on ne doit point ſe ſervir d'un tèrme qui ne ſignifie rien; ou qui aſſocie la *Fortune* avec la Providence dans la conduite de l'Univèrs.

Horace dépeint cette Déeſſe, précédée de la Néceſſité, tenant de grands clous & des coins en ſes mains, avec un crampon de fèr & de plomb fondu pour l'attacher, rarement accompagnée de la fidélité, ſi ce n'eſt lorſqu'elle abandonne quelque maiſon; car alors la fidélité ne manque jamais de la ſuivre, auſſi bien que les femmes de plaiſirs, & les amis. On peint la *fortune* le piéd pôſé ſur une roüe, pour marquer ſon inſtabilité; c'eſt pour cela que l'on dit la roüe de la *fortune*. Il eſt ſur la roüe, ſe dit d'un homme que la *fortune* favoriſe; & au contraire de celui qu'elle abandonne, ou qu'elle maltraite, Il eſt ſous la roüe de la *fortune*; & au même ſens, La *roüe*, ou la *roüe* de la *fortune* a tourné. Les Romains repréſentoient la *fortune*, dit Lactance *L. III. C. 22.* avec une corne d'abondance & le timon d'un navire; pour marquer qu'elle donnoit les richeſſes, & qu'elle gouvèrne les affaires de ce monde. C'eſt en éffet avec ces caractères qu'on la voit ſur tant de médailles qui ont pour inſcription FORTUNA AUG. FORTUNA REDUX, FORTUNAE AUG, ou, REDUCIS. &c. & ſur leſquelles elle paroit debout en habit de femme portant ſur le bras gauche la corne d'abondance, & tenant de la droite le manche d'un timon qui porte à tèrre. Les Romains donnoient à la *fortune* différens titres, ou généraux, ou particuliers, que Struvius a ramaſſez, *Ant. Rom. Synt. C. I. p.* 137. 136.

Pauſanias dans ſes *Meſſeniaca* dit que c'eſt Homère qui a le prémier parlé de la Déeſſe *fortune*, & qu'elle eſt fille de l'Océan. On la faiſoit Déeſſe des richeſſes; c'eſt pour cela qu'on lui donnoit un timon de navire & une corne d'abondance. Les Lacédémoniens l'invoquoient en approchant la main de ſa ſtatuë, pour marquer qu'il faut tellement attendre du ſecours des Dieux, que nous coopérions auſſi de nôtre côté. *Vaillant dans ſes Colonies T. II. p.* 150.

La *fortune* a différentes épithètes ſur les médailles, *fortune* de retour, ou revenuë, ou comme dit Triſtan, *fortune* Reduce, *fortuna Redux*; *fortune* féminine, *fortuna muliebris*, dans Fauſtine la jeune; c'eſt une Déeſſe aſſiſe montrant un globe qui eſt devant ſes piéds, avec une vèrge géométrique, ou bien un Sceptre, & tenant de l'autre main une corne d'abondance. Voyez Denys d'Halicarnaſſe L. VIII. & Triſtan T. I. p. 657. & 658. ſur cette médaille. *Fortune* virile, *fortuna virilis*. Celle ci étoit honorée par les hommes, comme l'autre l'étoit par les Dames Romaines. Voyez les mêmes Auteurs, & Plutarque dans ſon Traité de la *fortune* des Romains. La *fortune* ſurnommée *Manens*, pèrmanente, ſtable, ſe voit ſur un revèrs de Commode retenant un cheval par les rennes.

La *fortune* & Néméſis n'étoient qu'une même Déïté, comme Dion le fait voir en ſa 64e Oraiſon. TRISTAN, *T. II, p.* 367. Claudien l'appelle Rhamanſie.

On trouve ſur des médailles Grècques la Bonne *fortune*, ΑΓΑΘΗ, ou ΚΑΛΗ ΤΥΧΗ. Voyez Triſtan T. I. p. 149. & T. II. p. 402. 403. Conſtantin donna le nom d'*Anthouſa*, c'eſt à dire, *floriſſante*, à la *fortune* de ſa Nouvelle ville de Conſtantinople, & y fit ériger une ſtatuë portant ſur ſa main une figure de cette *fortune*, ſi l'on en croit la Chronique Aléxandrine; mais cela n'a point d'apparence.

Iſis étoit la même que la *fortune* clairvoyante; & non pas la *fortune* aveugle, comme le dit un Prêtre d'Iſis à Apulée. Voyez auſſi Béger *Theſ. Brandeb. T. I. p.* 296.

Ce qui a fait introduire le tèrme de *Fortune*, c'eſt que les hommes voyant arriver des maux, & des déſordres, & n'óſant ſe plaindre directement de la Providence, ils s'en prenoient à la *Fortune*. D'ailleurs ne voulant point s'accuſer eux-mêmes d'être la caûſe de leurs propres malheurs, ils déchargeoient leur chagrin contre la *Fortune*, dont ils pouvoient dire impunément tout ce qu'il leur plaiſoit. Les Chrétiens ont adopté un langage ſi commode, & ſi favorable à leurs paſſions; & d'un côté entêtez d'eux-mêmes, & de l'autre faiſant ſcrupule d'accuſer Dieu d'injuſtice, ils chargent la *Fortune* de tous les maux qui leur arrivent, ſans approfondir quelle eſt cette caûſe aveugle, ſur laquelle ils déchargent leur chagrin. La Fontaine s'eſt mocqué de cette ridicule prévention contre la *Fortune*.

Il n'arrive rien dans le monde,
Qu'il ne faille qu'elle en réponde.
Elle eſt priſe à garent de toutes aventures,
Eſt-on ſot, étourdi, prend-on mal ſes meſures?
On penſe en être quitte, en accuſant ſon ſort:
Le bien nous le faiſons, le mal, c'eſt la Fortune.

On appelle donc maintenant *fortune* le bonheur, ou le malheur: ce qui arrive par hazard; qui eſt fortuit, & imprévû. Il faut être égal dans la bonne, & dans la mauvaiſe *fortune*. Il n'y a que les imprudens qui donnent tout à la *fortune*. Pluſieurs *Favoris* ont été le joüet de la *fortune*. Il faut plus de vèrtu pour ſoûtenir la bonne *fortune* que la mauvaiſe. ROCH. On admire trop la confiance héroïque, ou plûtôt la témérité de Céſar, qui pour raſſûrer ſon pilote épouvanté par la tempête, lui cria, Ne crains rien, tu portes Céſar & ſa *fortune*; c'eſt-à-dire, ſon bonheur, qui l'accompagnoit par tout. M. SCUD. On juge d'ordinaire de la conduite par le ſuccès: la mauvaiſe *fortune* tient lieu de faute. S. ÉVR. Quand la *fortune* ſe met à pèrſécuter les gens, il n'y a point de conſtance, dont elle ne vienne à bout. S. ÉVR. Cromwel ne laiſſoit rien à la *fortune* de ce qu'il lui pouvoit ôter par conſeil, & par prévoyance. FLÉCH. On ſe méprend dans la mauvaiſe *fortune* ſi on compte ſur des vieilles habitudes, qu'on nomme aſſez légèrement amitiez. S. ÉVR. Il faut avoir bien de la force d'éſprit pour réſiſter à cèrtains revèrs de *fortune*. BELL. On dit en ce ſens, Il eſt arrivé de bonne *fortune*; pour dire, lorſque je ne m'y attendois pas. Et on le dit pour le bien, & pour le mal. Il court *fortune* d'être grand Seigneur; Il court *fortune* d'être pendu. C'eſt à-dire, Il court hazard.

La fortune, *il eſt vrai, m'oubliera dans ces lieux.*
DE LA FONT.

FORTUNE, ſignifie auſſi en général toute ſorte de proſpérité, & de ſuccès. La paix concluë avec avantage, le calme & l'ordre dans vos États, une *fortune* conſtante dans tous vos projets. P. BOURD. Dieu a commandé à tous les Religieux de renoncer à toutes les *fortunes*, aux établiſſemens, aux affaires, aux plaiſirs, & aux prétentions de ce monde. AB. DE LA TR.

Les biens, & les préſens de la *fortune*, ce ſont les richeſſes: on le dit par éxtenſion, des honneurs, des dignitez, & de toutes les proſpéritez du monde. Il eſt difficile d'être modeſte dans une haute *fortune*. BELL. Cet homme eſt enyvré de ſa bonne *fortune*: la tête lui tourne. S. ÉVR. Un Stoïque mépriſe tous les biens de *fortune*. La calamité ſe plaint toûjours, & la bonne *fortune* eſt inſolente. VAUG. Les plus retenus s'oublient dans une grande *fortune*. S. ÉVR.

Va par tes cruautez mériter la fortune. BOIL.

FORTUNE, ſe dit dans le même ſens de l'établiſſement, du crédit, des biens qu'on a acquis ou par ſon mérite, ou par hazard. Cet homme fera *fortune*, *rem faciet*, pouſſera bien loin ſa *fortune*, ſçaura bien ménager ſa *fortune*, n'abuſera pas de ſa *fortune*. Beaucoup de gens ſont jettez hors de la carrière de la *fortune*, avant que de la fournir. S. RÉAL. Un homme ſage ſe contente d'une *fortune* médiocre. Une grande *fortune*, eſt une grande ſervitude. BOUH. Martin Tromp, homme célèbre ſur l'océan, & dont la vèrtu avoit élevé la *fortune*. SAR. Conſidérez cette révolution continuelle de conditions, & de *fortunes*, qui commencent, & qui finiſſent, qui ſe relévent, & qui retombent. FL. En vérité le monde, & la *fortune*, à qui les connoît bien, ne valent pas tant d'empreſſement. CH. DE M. Si les *fortunes* élevées enyvrent la vanité des uns, les *fortunes* abjectes révoltent la vanité des autres. DISC. D'ÉL. Sa *fortune* étoit ſi médiocre qu'il chèrcha à s'en faire une plus heureuſe par ſon induſtrie. FL. Vous étiez digne d'une meilleure *fortune*, ſi les *fortunes* de la tèrre étoient quelque chôſe. BOSS. Je vois en vous des chôſes plus grandes, & plus éclatantes que vôtre *fortune*. VOIT.

C'eſt vouloir, pour pàrler en langue un peu commune,
Prendre la lune avec les dents,
Que de vouloir en même tems
Faire l'amour & ſa fortune.

Travailler à faire ſa *fortune*, c'eſt travailler à acquérir des biens, du crédit, &c.

On dit provèrbialement & en tèrmes populaires, Buſquer *fortune*; c'eſt-à-dire, chèrcher quelque établiſſement, quelque heureuſe avanture; *buſcar* en Eſpagnol ſignifie *chèrcher*. Allons chèrcher *fortune*. Pouſſer ſa *fortune*, veut dire, réüſſir, faire ce qu'on peut, ce qu'il faut pour réüſſir. La *fortune* rit aux ſots, c'eſt une expreſſion figurée, qui ſignifie que les ſots, ceux qui n'ont ni eſprit, ni mérite, font *fortune*, s'avancent dans le monde, acquièrent des biens, du crédit, &c. La *fortune* fait & défait les Monarques. Le mot de *fortune* ſe prend en cette phrâſe pour les événemens de la vie, les guèrres, les ſéditions, ſoit qu'on ait pû les prévoir, & les éviter, ſoit qu'on ne l'ait pû. L'homme eſt le joüet de la *fortune*, veut dire que l'homme eſt expôſé à être tantôt heureux & tantôt malheureux, ſans qu'il y ait en cela du mérite, ou de la faûte de ſa part.

FORTUNE, ſignifie auſſi les gens mêmes puiſſans, & en crédit, les grandeurs, les favoris &c. Ainſi on dit, Se ſacrifier, s'attachet

cher à la *fortune* ; c'eſt-à-dire, ſe dévoüer tout entier à un Miniſtre, à un Prince, &c.

Je ne vois point au Louvre adorer la fortune. Boil.

Adorer la *fortune* ; ſe dit dans un ſens figuré pour, agir auprès de ceux qui peuvent nous faire avoir des richeſſes, du crédit, & tout ce qu'on appelle les biens de la *fortune*. C'eſt adorer la *fortune* que de faire aſſidument ſa cour aux Rois, aux Princes, aux Grands, aux Miniſtres. Pouſſer ſa *fortune*, c'eſt augmenter ſes biens, ſon crédit.

On appelle un homme de *fortune*, celui qui n'ayant ni naiſſance, ni bien, parvient à quelque grande charge, ou établiſſement. *Homo novus*. On a vû des ſoldats de *fortune* devenir Maréchaux de France. Dans ce ſens les Anciens appelloient *fils de la fortune*, ceux dont la naiſſance étoit obſcure, ou incèrtaine, & que la *fortune* avoit pris ſoin d'élever.

Fortune, ſignifie quelquefois, Gain, profit, *lucrum, lucellum*, comme en cette phrâſe, Il n'y a pas grande *fortune* à faire à ce marché-là ; pour dire, Il n'y a pas beaucoup à gagner.

On appelle en tèrmes de galanterie, Bonne *fortune*, les dèrnières faveurs d'une femme. Ce galant eſt fort bien fait, il eſt homme à bonnes *fortunes*. Je doute de tout ce que diſent ces gens à bonne *fortune*, qui ſe vantent qu'il n'eſt point de conquête difficile pour eux, & qui content cent avantures qui ne leur ſont point arrivées. M. Scud. Une jolie femme diſoit d'elle-même, qu'elle étoit une des meilleures *fortunes* de France. Id. Corneille a dit en faiſant parler une femme,

Et la même action entre eux, & nous commune,
Eſt pour nous déshonneur, pour eux bonne fortune.

Fortune, ſignifie encore, toute ſorte de travèrſe, de danger, d'avanture, de hazard. *Eventus, diſcrimen, periculum.* La place couroit *fortune* d'être priſe. D'Ablanc. Je mèts ma lettre entre les mains de la *fortune*. Voit. Je déſire que toutes mes *fortunes* ſoient jointes aux vôtres. Id. Cet homme a couru *fortune* de la vie en pluſieurs rencontres. Dieu vous garde de mal & de *fortune* ; c'eſt à-dire, de tout danger ou accident.

Dans les horoſcopes il y a une des douze maiſons, ou angles, que l'on nomme maiſon de *fortune*. *Domus fortunæ.*

Fortune, en tèrmes de Marine, ſignifie, Danger, tempête, le gros tems où le vent eſt forcé, qui cauſe les naufrages. Ce vaiſſeau eſt échoué par une *fortune* de mèr. On appelle auſſi, Voile de *fortune*, une voile quarrée d'une tartane, qui ne porte que de gros tems ; car ſes deux voiles ordinaires ſont latines, ou à tièrs point.

Fortune, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Contre *fortune* bon cœur ; pour dire, que le courage & la conſtance mettent à couvèrt de tous les revèrs de *fortune*.

Un revèrs de *fortune* eſt un accident, un malheur, qui fait paſſer quelqu'un d'un état de proſpérité à un état d'advèrſité. *Fortunæ caſus, ludibrium.*

On dit auſſi, qu'un homme eſt artiſan de ſa *fortune*, *fortunæ ſuæ artifex* ; pour dire, qu'il ne doit ſon avancement qu'à ſon mérite. On appelle auſſi communément la Cour, le théâtre de la *fortune*, parceque c'eſt là où l'on voit les plus grands évenemens de la *fortune*. On dit auſſi par raillerie à un homme qui fait beaucoup de promeſſes, Je n'ai que faire d'aller en Hollande, ma *fortune* eſt faite. On dit auſſi, Entreprendre quelque chôſe à ſes riſques, périls & *fortunes* ; pour dire, à ſes propres dépens.

Fortune d'argent, s'eſt dit autrefois pour de l'argent trouvé par hazard dans la tèrre. *Argentum inventum, effoſſum.* La *fortune d'argent* ſelon quelques Coutumes appartient au Baron.

Fortune d'or. Or trouvé par hazard dans la tèrre. *Aurum inventum effoſſum.* La *fortune d'or* ſelon quelques Coutumes appartient au Roi.

FORTUNÉ, ée. adj. Heureux. *Felix, fortunatus.* Prince *fortuné*. Amans *fortunez*. Vous raconterai-je la ſuite *fortunée* d'une entrepriſe ſi téméraire ? Flech. On s'en ſèrt rârement en prôſe ; mais en vèrs il eſt quelquefois plus noble que le tèrme d'heureux. Vaug.

Il (Titus) ſoupiroit le ſoir, ſi ſa main fortunée,
N'avoit de ſes bienfaits ſignalé la journée. Boil.

Les Voyages des Princes *fortunez* : c'eſt un vieux Roman.

Iſles Fortunées. Nom que les Anciens ont donné à des Iſles ſituées au delà du détroit de Gibraltar, dans l'Océan Atlantique. Le ſentiment commun eſt que ce ſont les Canaries. Il eſt fondé ſur la ſituation & ſur la chaleur de ces Iſles, qui fait qu'on n'y a pas beſoin d'habits ; & ſur ce qu'il y croît abondamment des citrons, des oranges, & d'autres fruits délicieux ; ce qui ſe rapporte à ce que les Anciens ont dit des pommes d'or, qui naiſſent dans les Iſles *fortunées* &c. Voyez Canaries.

Rudbects a pris un ſentiment bien oppôſé. Il ſoutient que les Iſles *fortunées* ſont la Suéde, & il croit que ces fruits délicieux, dont parlent les Anciens, ne ſignifient rien autre chôſe que la vèrtu, & les bonnes mœurs, qui floriſſoient dans la Nation Hypèrboréene.

FORVÉTU. ſ. m. Homme de néant & inconnu, à qui on a mis un bel habit ſur le corps pour le faire paſſer pour riche. La plûpart des caûtions qu'on préſente ſont des *forvétus*. Les uns croyent que ce mot vient de *forain*, ou étranger, inconnu ; les autres de *fort*, qui eſt une éſpéce de Crocheteur. Il eſt plus naturel de le faire venir de l'ancienne prépoſition Françoiſe *fors*.

On trouve encore dans Nicod *forconſeiller*, pour mal conſeiller, car *for*, dit Nicod, en compoſition ſignifie auſſi mal. Voyez Nicod ſur les mots *for*, *forchaſſer*, *forconſeiller*, *forjuger*, *forjurer*, &c. dont on a compôſé pluſieurs mots, ainſi de même que *formariage* eſt un mariage fors, c'eſt-à dire hors, au delà de la condition, de la naiſſance, *forvétu* eſt un homme vétu fors, c'eſt-à-dire hors, audelà de ſa condition. Forvoyer, ou comme on dit maintenant *fourvoyer*, *aberrare à viâ*, *extra viam*, c'eſt marcher hors du chemin.

FORURE. ſ. f. Tèrme de Sèrrurièr. C'eſt le trou de la cléf. *Foramen.* Cette cléf eſt aſſez bien limée ; mais la *forure* en eſt mal faite. Il y a des cléfs à double *forure*.

FORZA. ſ. f. La *Forza*, ou *Forza de Agro*. Nom propre d'un bourg de la vallée de Demona en Sicile. *Fortalitium*, *Fortalitium de agro*, autrefois *Agrilla*. La *Forza* eſt ſituée entre de hautes montagnes, à ſept lieuës au midi de Meſſine. Maty.

FOS.

FOS DE NOVO, ou FOSDINOVO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Italie enclavée dans le Duché de Carrara. *Foſdinovium.* *Foſdinovo* eſt un Marquiſat Souverain entre les tèrres de Gennes & celles de Toſcane. Le Marquis de *Foſdinovo* eſt de la Maiſon de Maleſpine.

FOS, ou FOS DU MARTIGUEZ. ſ. m. Nom propre d'un village de France, en Provence. *Foſſæ.* C'étoit autrefois une ville. Le *Fos du Martiguez* eſt entre la mèr du Martiguez & le port du Calajon près de la plage de *Fos*. Quelques Auteurs l'appellent *foſſæ Mariana*, mais Hadrien de Valois *Not. Gall. p.* 316. remarque qu'on l'appelloit autrefois ſeulement *Foſſæ*, parcequ'il étoit proche des *Foſſæ Marianæ*. Le tèrroir de *Fos*, *Foſſenſis ager.*

FOSCOLO. Monte *Foſcolo*. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Mons Fuſculus.* Il eſt dans la Principauté ultérieure à deux lieuës au midi de Bénevent, & c'eſt la réſidence ordinaire du Gouvèrneur de la province. Maty.

FOSSAIRE. ſ. m. Nom d'un emploi de l'Égliſe. *Foſſarius.* L'emploi des *Foſſaires* étoit de faire entèrrer les morts. Ciaconius dit que Conſtantin créa neuf cens cinquante *Foſſaires*, qu'il tîra de différens Colléges ou Corps de métiérs ; il ajoûte qu'ils étoient éxemts d'impôts & de charges publiques. Le P. Goar inſinuë dans ſes notes ſur l'Eucologe des Grècs que les *Foſſaires* ont été établis dès le tems des Apôtres, & que ces jeunes hommes qui emportèrent le corps d'Ananie, & ces hommes pleins de la crainte de Dieu qui entèrrèrent celui de ſaint Étienne, étoient des *Foſſaires*. S. Jérôme dit que le rang des *Foſſaires* eſt le prémiér parmi les Clèrcs, ce qui doit s'entendre de ceux qui étoient prépôſez pour faire entèrrer les Fidelles.

FOSSA NOVA. Nom d'un Monaſtère de l'Ordre de Cîteaux. *Foſſa Nova.* Il eſt dans la campagne de Rome, en Italie, près du bourg de Pipèrno & des Palus Pontines. S. Thomas d'Acquin mourut à *Foſſa Nova* en 1274. allant au ſecond Concile Général de Lion, par ordre de Grégoire X.

FOSSA PALTANA. Nom d'une petite rivière de l'État de Venize, en Italie. *Togiſonus.* Elle coule dans le Padouan, & ſe décharge dans le Golfe de Venize au bourg de Bebe. Maty.

FOSSANO. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Italie. *Foſſanum.* Elle eſt dans le Piédmont, ſur la Sture, à deux lieuës à l'orient de Savillan. *Foſſano* a une citadelle & un Évêché ſuffragant de Turin. Maty.

FOSSATO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Foſſatum.* Dans l'État de l'Égliſe *Foſſato* eſt un ancien bourg, aux confins du Duché d'Urbin, à quatre lieuës de Gubio, du côté du levant. *Foſſato*, dans la Romagne, eſt un village près de Ravennes.

FÔſSE. ſ. f. Profondeur, creux de tèrre au deſſous du rez de chauſſée. *Foſſa.* La tèrre s'eſt abîmée en un tel endroit, on y voit encore une grande *fôſſe*. Il y a pluſieurs Seigneuries qui s'appellent *De la Fôſſe*, à caûſe des *fôſſes* naturelles qui ſe ſont trouvées dans la tèrre. Il fait dangereux de ſe baigner en cet endroit de la rivière, il y a des *fôſſes*. Faire une *fôſſe*, creûſer une *fôſſe*.

Fôſſe, ſe dit auſſi des lieux que l'on crêuſe par art pour divèrs uſages. *Scrobs*, *foſſa*, *fovea*. On fait des *fôſſes* dans les jardins pour y planter des arbres ; des *fôſſes* dans les vignes pour les cultiver & provigner; des *fôſſes* dans les baſſes-cours pour y mettre du fumiér; des *fôſſes* d'aiſance dans une maiſon, pour y recevoir les éxcremens humains. Ce qu'on a appellé en Latin *foſſa caca*, *latrina*.

On appelle Bâſſes *fôſſes* dans les priſons, les plus creûx & les plus ſom bres des cachôts, où on enfèrme les criminèls : de là vient qu'on dit populaírement, Être dans un cu de *fôſſes*; pour dire, dans le fond d'un cachôt obſcur. Il y a des *fôſſes* que font les Fondeurs, Vèrriérs, Plombiérs, & autres, pour fondre leurs ouvrages.

Fôſſe, ſe dit plus parriculièrement du lieu qu'on crêuſe éxprès pour y entèrrer un mort, ſoit dans l'Égliſe, ſoit dans le cimetière, ou ailleurs ; & ſe dit même du lieu de la ſépulture. On va prier Dieu ſur les *fôſſes* des parens & amis trépaſſez. Mettre quelqu'un dans la *fôſſe*, c'eſt l'entèrrer.

Fôſſe, en tèrmes de Marine, ſe dit des éſpaces de mèr près des tèrres où les vaiſſeaux peuvent mouiller à l'abri, comme à la *fôſſe* Mardik, la *fôſſe* de Nantes. Il ſe dit auſſi de cèrtains endroits près des bancs où il n'y a point de fond : comme la *fôſſe Bertine* dans le grand Banc. On le dit encore des réduits qui ſont ſous le tillac des vaiſſeaux où l'on met les câbles, & le funin. Celle qui eſt vèrs le mât de miſaine s'appelle la *fôſſe aux câbles*, & eſt le lieu où on les enfèrme. Celle qui eſt à l'avant du vaiſſeau, s'appelle *fôſſe à lion*, où on ſèrre le funin, les poulies & les manœuvres de rechange, & où on loge le Contre-maître.

Fôſſe, en tèrmes d'Anatomie, eſt une cavité dans les ôs qui a une entrée, & qui n'a point de ſortie, & dont les bords ſont élevez par de petites éminences. Lorſque la cavité a une petite ouvèrture à l'entrée, & que le dedans eſt large, on la nomme *ſinus*. Il y a dans le crâne ſix *fôſſes* intèrnes & quatorze éxtèrnes. La cavité de l'orbite qui contient l'œil eſt une *fôſſe*.

Fôſſe, ſe dit auſſi d'une petite cavité qui eſt ſur le col au dèrrière de la tête. On appelle encore la *grande fôſſe*, ou *fôſſe naviculaire*, une cavité oblongue des parties naturelles des femmes, qu'on voit en écartant les deux levres, & au milieu de laquelle ſont les caruncules mirtiformes.

Fôſſe. Tèrme de Potiér d'étain. C'eſt une grande chaudière où on fond l'étain. Mettre le feu à la *fôſſe*.

Fôſſe. Tèrme de Tanneur. Creûx rond en tèrre, ou cuve en tèrre. La *fôſſe* des Tanneurs leur ſèrt à mettre les cuirs, ou à les coucher, comme ils diſent, puis ils les couvrent de tan, & les abreuvent.

On dit provèrbialement, qu'un homme a un piéd dans la *fôſſe*, qu'il eſt ſur le bord de ſa *fôſſe* ; pour dire, qu'il eſt vieux, proche de ſa fin. Un jeune homme dit auſſi, Je piſſerai ſur ſa *fôſſe* ; pour dire, Je le ſurvivrai. On dit auſſi, Mettre la cléf ſur la *fôſſe* de quelqu'un ; pour dire, Renoncer à ſes biens, à ſa ſucceſſion, à caûſe d'une cérémonie qu'on faiſoit autrefois, de mettre en ce cas les cléfs de la maiſon & des coffres d'un déffunt effectivement ſur la *fôſſe*.

Fôſſe. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'Évêché de Liége. *Foſſa*, *Foſſa*. Il eſt dans le païs d'entre Sambre & Meuſe, à une lieuë de cette dèrnière rivière, & à deux ou trois du Chaſtelet & de Namur. De Valois *Not. Gall. p.* 623. dit qu'on écrivoit autrefois *Foſſe* & aujourd'hui *Foſſ*, que cependant *Foſſes* au pluriel ſeroit mieux, parceque c'eſt en Latin *Foſſa*. Il y a un Monaſtère fondé par Gèrtrude fille de Pepin Maire du Palais. Il s'appelloit d'abord *Voſſuenſe monaſterium*, puis en changeant l'*V* en *F*, *Foſſenſe*, d'où s'eſt fait *Foſſa*, & *Foſſ*, ou *Foſſe*.

Poire de Fôſſe. Sorte de poire qui eſt d'un goût ſauvage. La Quint. *T. I. p.* 254.

FÔſSÉ. ſ. m. Fôſſe, ou ouvèrture de tèrre étenduë en longueur, qui ſèrt à empêcher un paſſage, ou à environner un champ pour en déffendre l'entrée. *Foſſa*. La Flandre eſt un païs tout entrecouppé de *foſſez* & de ouatregans. La crête d'un *foſſé*.

Ce mot vient de *foſſatum*, qui a été employé par pluſieurs Auteurs Latins. Ménage.

En tèrmes de Guèrre, on appelle *Fôſſé*, ce creûx qui eſt entre l'éſcarpe, & la contréſcarpe au deſſous du rempart. C'eſt la profondeur qui entoure une place fortifiée. Il y a des *fôſſez* éſcarpez ou à fond de cuve, & d'autres en talut. Les *fôſſez* ſècs, ou ſans eau, & les *fôſſez* pleins d'eau, ont châcun leurs avantages. La largeur d'un *fôſſé* doit être plus grande que la longueur du plus grand arbre : on la fait de quinze à vingt toiſes ; ſa profondeur de quinze à vingt piéds. On a fait une déſcente dans le *fôſſé* des travaux, des caponnières pour déffendre le *fôſſé*. Un *fôſſé* revêtu eſt celui dont l'éſcarpe & la contréſcarpe ſont revêtus de maçonnerie en talut.

FOſSERÉE. ſ. ſ. Tèrme de Coutumes. Cèrtaine étenduë de tèrre plantée de vignes.

FOſSETTE. ſ. f. Diminutif, eſt un petit trou qu'on fait en tèrre pour y jetter & y faire tenir des balles, des noix ou des noyaux à quelque diſtance. *Foſſula*, *ſcrobiculus*.

On appelle auſſi *Foſſettes*, cèrtains petits trous qui ſe forment au menton, & ſur les jouës en riant, & qu'on nomme dans le dogmatique le *gelaſin*, du mot Grèc γελᾷν, qui ſignifie rire ; ce qui rend un viſage plus agréable.

FOſSIGNY. Voyez FAUſSIGNY.

FOſSILE. adj. m. & f. Tèrme de Phyſique. Qui ſe trouve dans la tèrre quand on l'a creûſée. *Foſſilis*. Il y a un ſel *foſſile* dans la tèrre, comme dans le Duché de Cardonne. Tous les métaux, & minéraux ſont *foſſiles*, & ſe trouvent dans les veines de la tèrre. On trouve dans l'Orient du borax & du ſalpêtre *foſſile*, au lieu des artificièls qu'on fait par deçà. Voyez ſur les *foſſiles* Voſſius *De Idolol. L. VI. C.* 37. 89. 10. &c. juſqu'au 41e.

On trouve en bien des endroits dans la tèrre des *foſſiles*, qui ont bien éxèrcé la curioſité des plus habiles Phyſiciens, ou Naturaliſtes, depuis quelques années. Ces *foſſiles*, ſont des poiſſons pétrifiez dans des lieux fort éloignez de la mèr & ſur le ſommet des montagnes, des dents d'élephant, des os d'animaux qui ne ſe voyent que dans les païs du midi, trouvez bien avant dans la tèrre en des païs ſeptentrionaux, des coquillages juſque dans le centre des carrières, &c. Quelques uns prétendent que ces coquillages ſont de vrayes pièrres. Mais 1°, les coquillages qui ſe trouvent ſous tèrre conviennent en tout avec les coquillages de mèr, leur forme, leur ſubſtance, leur grandeur &c. ſont les mêmes. 2°. La ſubſtance de ces *foſſiles* diffère eſſentiellement de la ſubſtance des pièrres. Il eſt vrai qu'on les trouve quelquefois couvèrts d'une matière minerale, qui s'eſt inſinuée peu à peu dans les pôres, mais il eſt facile de diſtinguer cette matière de la ſubſtance même des coquillages. D'autres croyent, & c'eſt aujourd'hui le ſentiment le plus général, que ces *foſſiles*, & tous les autres corps étrangérs qui ſe trouvent dans la tèrre, comme les ôs des animaux tèrreſtres, les arbres, les plantes &c. y ont été enfouis au tems du déluge univèrſel, & la matière bitumineuſe qui ſe trouve principalement dans les lieux aquatiques, où les ſèls qui ſont dans la tèrre les ont pénétrez, conſèrvez dans leur entier, & quelquefois pétrifiez. Il y en a qui prétendent que les coquillages qui ſe trouvent dans les tèrres, & juſqu'au ſommèt des plus hautes montagnes, n'ont pû y être portez par les eaux même du déluge ; parceque ces animaux aquatiques par la peſanteur de leurs coquilles demeurent toujours au fond de l'eau, & ne ſe meuvent jamais qu'en ſillonant la vâſe ; mais ils penſent que le ſéjour d'un an que les eaux du déluge devenuës ſalées par le mélange de celles de la mèr ont fait ſur la tèrre, peut avoir fait naître des coquillages de différentes éſpéces en differens climats ; & que la ſalure univèrſelle des eaux eſt la caûſe de la reſſemblance qu'ils ont avec les coquillages de la mèr. Les étangs que l'on forme tous les jours par la rétention des eaux de pluyes, ou de fontaines, en produiſent de differentes eſpéces. Quelques autres diſent que les eaux de la mèr, des rivières, & celles qui tombèrent du Ciel, boulevèrſerent tout le globe de la tèrre, de même que la Loire & les rivières qui roulent ſur un fond ſabloneux boulevèrſent tous leurs ſables, & même les tèrres, dans leurs cruës & leurs débordemens ; que dans ce boulevèrſement elles ont entèrré là des coquilles, là des poiſſons, là des arbres, & les autres chôſes qu'elles y trouvoient, ou qu'elles y entraînoient. Voyez le Journ. des Sçav. M. DCCXV. p. 19. & ſuiv. & *Les Mém. de Trev.* 1713. *p.* 54. *& ſuivantes*.

Mais pèrſonne n'a mieux éxpliqué ce ſentiment que M. Woodward, dans ſon Hiſtoire naturelle de la Tèrre publiée d'abord en Anglois, traduite enſuite en Latin par M. Scheuſchzer, Profeſſeur en Mathématique à Zurich, & imprimée en 1704. ſous le titre de *Geographia Phyſica*, miſe enſuite en Latin par l'Auteur même, beaucoup augmentée, & imprimée à Londres en 1714. ſous le nom de *Naturalis hiſtoria Telluris illuſtrata & aucta* &c. Il prétend que toute la maſſe de la tèrre ayant été diſſoute par les eaux du déluge, il ſe forma enſuite une nouvelle tèrre dans le ſein de ces eaux, compôſée de differens lits, ou des differentes couches de la matière tèrreſtre, qui nageoit dans ce fluide, & que ces couches s'arrangèrent les unes ſur les autres, à peu près ſuivant leurs divèrs degrez de peſanteur, en ſorte que les plantes & les animaux, ſur tout les poiſſons & les coquillages qui n'avoient point encore été diſſouts comme le reſte, demeurèrent confondus avec les matières minérales & *foſſiles*, qui les ont conſèrvez dans leur entier, ou du moins qui en ont retenu les divèrſes empreintes, ſoit en creux, ſoit en relief. Voyez au mot Déluge.

M. Camerarius, qui a attaqué le ſentiment de M. Woodward, remonte plus haut que lui, & ſuppôſe, 1°. Que la plûpart des coquillages que l'on tire aujourd'hui de la tèrre, s'y ſont pla-

cez avant le déluge, c'eſt-à-dire, lorſque dans la création du monde Dieu ſépara la tèrre des eaux. 2°, Il ſoutient que ſans recourir à la diſſolution de la tèrre par le déluge, on peut ſuppôſer que la plûpart de ces coquillages qu'on tire des mines s'y ſont gliſſez par les fentes, & les crevaſſes qui arrivèrent à la tèrre, après que les eaux qui l'inondoient ſe fûrent retirées. 3°, Que quelques inondations particulières ont pû entraîner ces coquillages dans les lieux où nous les trouvons. 4°, Que la mèr par des conduits ſoutèrrains a pû pouſſer la plûpart de ces corps dans ces lieux. 5°, Enfin, que Dieu a créé parmi les *foſſiles* & les minéraux divèrs corps, ou pièrreux, ou métalliques, tout ſemblables aux végétaux & aux animaux que nous voyons ſur la tèrre & dans la mèr.

M. Woodward répond à toutes ces ſuppoſitions, 1°, Qu'il n'eſt pas vraiſemblable que Dieu eût créé à la fois un auſſi grand nombre de coquillages de la même éſpéce, qu'on en trouve, & cela uniquement dans la vûë de les détruire ſi peu de tems après; que parmi les coquillages *foſſiles* de même eſpéce on diſtingue aiſément leurs differens âges, & qu'on en remarque ſur tout un grand nombre qui paroiſſent préciſément tèls qu'on les voit au printems, ſaiſon où commença le déluge; qu'outre ces coquillages on tìre de la tèrte des os de quadrupédes, des plantes & des arbres d'une grandeur éxtraordinaire, & qui ne ſont point du nombre des aquatiques; qu'enfin les eaux fûrent ſéparées de la tèrre le troiſième jour, & que toutes ces chôſes ne fûrent créées qu'après, & les poiſſons même ſeulement le cinquième. 2°, Que dans la ſeconde ſuppoſition ces *coquillages* ſeroient diſpôſez pèrpendiculairement, & non pas horiſontalement, comme ils ſont toujours; qu'on en trouveroit quelques-uns dans les fentes de la tèrre, ce qui eſt ſans éxemple, ou ſi l'on y en trouve le coquillage eſt rompu & corporifié de part & d'autre, ce qui montre qu'il étoit dans la ſubſtance même de la pièrre avant qu'elle ſe fût fendue. 3°, Que l'on n'a aucune connoiſſance de ces prétendues inondations particulières; qu'elles n'auroient point tranſporté en Anglctèrre, & en d'autres lieux d'Europe, des *coquillages* d'Amérique, cèrtains cèrfs du même continent, des élephants, des pins, & des ſapins d'une grandeur énorme, arbres qui n'ont jamais cru en Anglctèrre. D'ailleurs, il faut que ces inondations ayent monté juſqu'au ſommet des plus hautes montagnes, & par conſéquent elles n'ont pû être que générales. 4°, Dans la 4e ſuppoſition il faudra dire que Dieu a voulu créer dans les entrailles de la tèrre non ſeulement tous ces differens corps en éntiér, mais encore leurs differentes parties ſeparées, & de ſimples fragmens de ces mêmes parties; un morceau de coquille, par éxemple; une ſeule piéce d'un coquillage, qui en a deux; un coquillage vuide du poiſſon qu'il devoit contenir, des barbes de blé ſans épi, des fragmens d'écorce de cédre, ſans bois; des morceaux de cuir de bœuf, ſans chair & ſans ôs; des peaux humaines ſans corps, des bras & des jambes ſans tronc; un ôs ſans le reſte du ſquélette, une dent ſans la mâchoire, &c. Car la tèrre recéle dans ſon ſein toutes ces ſortes de productions. De plus, les coquillages *foſſiles* ont avec les coquillages de la mèr des rapports eſſenciels, & qui ne ſont pas ſeulement de la reſſemblance éxtérieure; car par l'analyſe les unes & les autres donnent également du ſel marin. D'ailleurs, quel hazard heureux fait trouver parmi les dents *foſſiles* de poiſſons, des dents qui paroiſſent uſées, préciſément comme le ſont quelques-unes de celles qui ſe tìrent des mâchoires des poiſſons éffectifs, & dont on veut que les prémières ne ſoient que des repréſentations? Enfin, dans le coquillage appellé Pourpre eſt un poiſſon qui par le moyen d'une langue aſſez longue, & dont l'éxtrémité eſt oſſeuſe & fort aiguë, pèrce les autres coquillages, & en tìre les poiſſons pour ſe nourrir. Or l'on trouve en creûſant la tèrre pluſieurs de ces coquillages pèrcez, & tout ſemblables à ceux que les pourpres ont pèrcé dans la mèr. Attribuera-t-on cette reſſemblance à un jeu de nature? Voilà le précis de ce qu'on a écrit de meilleur ſur cette matière.

FOSSOMBRÔNE. ſ. m. & nom propre d'une ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe en Italie. *Foſſombrunum*. Elle eſt dans le Duché d'Urbin à trois lieuës de la ville de ce nom, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. *Foſſombrôné* a été bâti des ruines de l'ancien *Forum Sempronii*, qui étoit à cinq cens pas de là, & qui fut détruit par les Goths & les Lombards. Hoffman l'appelle en Latin *Foſſumbron*, *Foſſombrône*, *Foſſumbruno*. *Foſſumbrone* s'eſt fait par corruption de *Forum Sempronii*.

FOſSOYER. v. act. Fouir, creûſer en tèrre, faire des fôſſes, des fôſſez, enclorre un champ, un héritage de fôſſez. *Foveis circumdare*, *fodere*, *circumfodere*. Cette maiſon a été autrefois *foſſoyée*. Il a été ordonné de faire *foſſoyer* ſes bois, quand on en a de contigus à ceux du Roi, pour les ſéparer.

FOſSOYER une vigne, la fouïr. *Vineam foſſione exercere*, *ligone proſcindere*, *fodere*.

FOſSOYÉ, ÉE. part. adj. Qui eſt entouré de fôſſez. *Foveis circumdatus*, *cinctus*, *munitus*. La principale force d'une place, c'eſt d'être bien *foſſoyée*.

FOſSOYEUR. ſ. m. Celui qui fait les fôſſes & les bières pour entèrrer les morts. *Foſſor*. Que pourroit-on faire d'un ſi malotru animal, ſi l'on n'en fait un *foſſoyeur*? ABLANC. Du Cange dit que le prémiér dégré des Écclésiaſtiques chez les anciens Chrétiens, étoit celui de *foſſoyeur*, lequel avoit ſoin de l'inhumation des Fidelles, à l'éxemple de Tobie. Voyez FOſSAIRE.

FOT.

FOTÈRNE. ſ. f. Eſpéce d'ariſtoloche. Voyez ARISTOLOCHE.

FOTHERINGE, ou FODRINGAYE. ſ. m. Nom propre d'un château d'Anglctèrre. *Fotringaium*, *Fodringamum*. Il eſt dans le Comté de Northampton, entre la ville de ce nom & Pétèrbourg, ſur la rivière d'Avon. C'eſt à *Fotheringe* que Marie Stuard fut ſi longtems priſonnière, & enfin décapitée l'an 1587.

FOTIE. Voyez FOIA.

FOTOQUE. ſ. m. Dieu du prémiér ordre chéz les Japonois. *Fotoques Deus majorum Gentium apud Japones*. Les Japonois ont deux ordres de Dieux. Dans le prémiér ſont les grands Dieux, de qui ils éſpèrent les biens de la vie future. Ce ſont ceux là qu'ils appellent *Fotoques*. Dans le ſecond ordre ſont ceux auxquels ils demandent les biens de cette vie, la ſanté, des enfans, des richeſſes &c. Xaca & Amida ſont *Fotoques*. *Maffée Hiſt. des Indes L. XII.*

L'Auteur de l'Ambaſſ. des Holl. au Japon P. I. p. 216. dit que les Camis & les *Fotoqués* ne ſont que des Dieux ſubaltèrnes, que ce ſont de vaillans hommes qui ſe ſont acquis beaucoup de gloire par leurs belles actions, ou par les belles chôſes qu'ils ont inventées pour le bien de leur nation; & qu'ils n'ont d'emploi que celui de donner des bénédictions temporelles; au lieu que les prémiérs Dieux étoient des Prêtres, qui ont vécu autrefois en réputation de ſainteté; & que leur emploi eſt de fournir les chôſes néceſſaires au ſalut. Le même Auteur avoit dit néanmoins dès le commencement p. 48. qu'Amida & Xaca, & les autres Dieux du prémiér ordre, ſont appellez *Fotoqués*, & que ceux de l'ordre inférieur qui ne donnent que l'argent, la ſanté, les enfans, & les néceſſitez du corps, ſont appellez Camis. Il répete la même chôſe p. 101. & il paroît que c'eſt à cela qu'il s'en faut tenir. Maffée qui écrivoit ſur les Mémoires & les Relations des Portugais & des Miſſionnaires qui demeuroient au Japon, en peut être cru.

L'ancien Traducteur d'Oſorius dit *Fotoquies*, comme il dit Bonzies. Il faut dire *Fotoques*. Les uns rendent le culte divin au Soleil & à la Lune; les autres aux Camis, & aux *Fotoques*, les Dieux de la Chine. BOUH. & non pas *Fotoqués*, comme on lit dans l'Ambaſſade au Japon. Du reſte, je ne ſçai où le P. Bouhours a trouvé que les *Fotoques* ſont des Dieux de la Chine; juſqu'ici je n'ai rien lû de ſemblable, qu'il me ſouvienne. Spizelius *De Re Litterar. Sinenſ. Sect. XIII.* p. 269. 270. parle d'un *Fotoque* Legiſlateur des Japonois; c'eſt apparemment de lui que tous les autres Dieux ont été appellez *Fotoques*.

FOU.

FOU, FOL, FOLLE. adj. & ſ. m. & f. Inſenſé, qui a pèrdu l'éſprit, le ſens, la raiſon, le jugement. *Stultus*, *inſanus*, *demens*, *ſtolidus*, *hebes*. On dit *fol* au maſculin, & devant une voyelle. Un *fol* amour. Il y a des *fous* plaiſans, & des *fous* mélancholiques, des *fous* à lier. Quelques-uns ont dit que le monde n'étoit qu'un grand hôpital de *fous*. Entre l'état du plus ſage homme du monde, & celui d'un *fou* achevé, il n'y a de différence que de quelque degré de chaleur, & d'agitation d'éſprits. NIC. On enfèrme un *fou*, pour dérober à la vûë du monde l'imbécillité de nôtre condition, & la miſère de nôtre nature. S. ÉVR.

Ce mot eſt dérivé par le Bon, Médecin, du mot Grèc φοξὸς, qui ſignifie, *tête aiguë*, à caûſe que cette conformation de tête eſt la pire de toutes; & il ſoutient qu'en pluſieurs lieux on diſoit autrefois *fox*, au lieu de *fol* & de *fou*. Ménage le dérive de *follus*, mot de la baſſe Latinité, qui a été fait de *follis*, *ſoufflet*, à caûſe que la tête des *fous* eſt pleine de vent. Nicod eſt de même avis, à caûſe qu'on dit auſſi un éventé, pour dire, un *fou*. Du Cange a joûte, que *follis* eſt un vieux mot François, & que *infollare* eſt proprement *buccam inflare*: & parceque les ſoufflets s'empliſſent de vent, de là vient qu'on a appellé *fou* un ſot, un ſupèrbe enflé de vent: d'où vient auſſi qu'on a appellé, Éſprits *follets*, des Demons qui ont le corps aërien, & qui font des *folies*, & des illuſions. Icquez croit que le nom de *fou* ou *fol*, a été pris de la langue des [illegible], c'eſt-à-dire, de la langue qu'on parloit autrefois [illegible] Yarland, dans laquelle le mot *fol* ſignifie la même

me chôſe. Skinner le dérive de *faul*; ce mot dans la langue Tudeſque ſignifie *pareſſeux*, *negligent*, *lâche*; c'eſt ce que ſont ordinairement les inſenſez.

Fou, ſignifie quelquefois, Imprudent, extravagant, ſans jugement, emporté, ſoit dans la conduite, ſoit dans les mœurs; abandonné à ſes paſſions, ſot, impèrtinent, qui n'a point de conduite. Un vrai *fou* eſt celui qui ſuit aveuglément ſes paſſions, & qui ne connoît ni bornes, ni meſures. Dac. Les *fous* les plus dangereux ſont ceux dont la folie eſt cachée ſous les apparences de la raiſon, & du bon ſens. Id. Nous ſommes *fous* toutes les fois que nous ſommes en colère. M. Ésp. On ne fait point d'attention aux plaintes d'un *fou*; on préſume qu'il s'eſt attiré l'inſulte dont il ſe plaint. Font. Il vaut mieux être *fou* avec tout le monde, que d'être ſage, & ſe trouver ſeul. Mol. *Fou* à marotte. Les *fous* font les fêtes, & les ſages en ont le plaiſir, c'eſt une éſpéce de provèrbe. Charles V. diſoit que les François paroiſſoient *fous*, & étoient ſages.

Je hais ces vains Auteurs, qui fous *de ſens raſſis,*
S'érigent pour rimer en amoureux tranſis. Boil.

Mais quoi! tous les humains ſont fous *par quelque endroit?* Font.

Tous les hommes ſont fous, *& malgré tous leurs ſoins,*
Ne diffèrent entr'eux que du plus ou du moins. Boil.

Fou, ſignifie quelquefois ſimplement, Enjoüé, qui dit des plaiſanteries. C'eſt un *fou* recréatif, qui ne laiſſe pas d'avoir beaucoup d'éſprit. Faire le *fou*, le badin.

Fou, ſignifie auſſi, Maladviſé, étourdi, crédule. *Fou* qui s'y fie. Il a été ſi *fou*, qu'il s'eſt marié ſans prendre conſeil. Vous êtes bien *fou* de ſortir par la pluye. C'eſt un *fou* de ne vouloir pas accommoder cette affaire.

Ma foi ſur l'avenir bien fou *qui ſe fiera.* Rac.

Les ſages de ce monde ſont appellez des *fous* dans l'Évangile. Les mondains & les Libèrtins ſont les plus *fous* de tous les hommes. L'Évangile fait mention de cinq Vièrges prudentes, & de cinq *folles*.

Fou, ſe dit encore en pluſieurs occaſions. Ceux qui ont voulu coupper l'Iſthme de Corinthe ont fait une *folle* entrepriſe.

On appelle auſſi *fou*, celui qui aime trop paſſionnément quelque chôſe. Cet homme eſt *fou* des tableaux, des curioſitez, des livres, ou de tableaux, de curioſitez, de livres. Il aime ſa Maîtreſſe juſqu'à en être *fou*. Il eſt *fou* de ſes enfans. Son mari l'aimoit d'amour *folle*. La Font. Une paſſion *folle* lui fait violer toutes les loix de la nature. Nic.

On appelle auſſi un chien *fou*, un chien enragé, & on dit en ce ſens, Il écume, il bâve, il mord comme un chien *fou*.

On appelle *folle* farine, celle qui eſt ſi légère, qu'elle s'éleve en l'air, ou qui s'attache aux murs du moulin.

Folle enchère, c'eſt une enchère qu'on fait ſur une chôſe au delà de ſon prix raiſonnable, enchère faite follement, téméraitement. On dit, Crier une chôſe à la *folle* enchère de quelqu'un, lorſqu'il n'a pas eû le moyen de la payer, & qu'on la vend au rabais ſur lui, on dit *folle-miſe*.

On dit dans le ſens propre & naturel, payer la *folle* enchère, lors, par éxemple, que dans l'adjudication des bois du Roi, quelqu'un après avoir eû l'adjudication ſur l'enchère qu'il avoit faite, ſe repent de l'avoir faite, & retire ſa parole dans un cèrtain tems, en punition de quoi il paye une cèrtaine ſomme pour l'enchère qu'il avoit faite mal à propos & follement. Et dans le ſens figuré, on dit qu'un homme a porté la *folle* enchère de quelque chôſe, quand à ſon occaſion il lui en eſt arrivé quelque mal. Il a voulu ſéparer les gens qui ſe battoient, il a été bleſſé, il a porté la *folle* enchère de leur querelle.

On appelle Tête *folle*, un étourdi qui fait les chôſes ſans les bien éxaminer, ou qui a des plaiſanteries inconſiderées.

A la guèrre on appelle Garde *folle*, la Garde avancée.

Fol appel, eſt un appel mal fondé. Quand la ſentence eſt confirmée, on paye l'amande du *fol appel*, qui eſt de 12 livres.

Folle avoine. Voyez Avoine.

Folle inthimation, eſt une priſe à partie d'un Juge qui a jugé dans l'ordre & ſans prévarication. On condamnè toûjours aux dépens d'une *folle inthimation*.

En tèrmes de jeux de carte, on appelle à la Bête, dame *folle*, une dame de triomphe accompagnée de deux autres baſſes triomphes.

Fou, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie, Bouffon. *Sannio*, *morio*. Les Princes ont des *fous* auprès d'eux pour les divèrtir, des gens qui ſont ſemblant d'être *fous*, pour dire toutes ſortes de plaiſanteries en libèrté.

Fou, au jeu des échècs, eſt une piéce dont le mouvement eſt toûjours de côté & de guingois. On appelle le *fou noir*, celui qui marche toûjours ſur les quarreaux noirs du tablier; le *fou blanc*, celui qui marche ſur les blancs; le *fou du Roi*, celui qui eſt du côté du Roi; le *fou de la Reine*, celui qui eſt au côté de la Reine; de là vient qu'on dit,

Les fous *ſont aux échècs les plus proches des Rois.*

Les Italiens l'ont appellé *alfino*, & l'ont tîré du Latin *alphinus*, ſignifiant la même chôſe.

On appelle Garde *fou*, les barrières ou parapèts qui empêchent de tomber, qu'on met aux lieux élevez ou dangereux.

Fou, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A chaque *fou* ſa marotte. Tous les *fous* ne portent pas des marottes, ou bien tous les *fous* ne ſont pas aux Petites Maiſons. Bien *fou* qui s'oublie; pour dire, qu'il y a de la folie à ne pas ſonger à ſes intérêts. Il m'a penſé faire devenir *fou*, *fou* à courir les ruës; pour dire, Il m'a fait mille travèrſes, mille méchancetez capables de me faire pèrdre l'éſprit. J'y mettrois ma tête, qui eſt la gageure d'un *fou*. Cet homme eſt *fou*, ou le Roi n'eſt pas noble. Il eſt *fou* comme un jeune chien. Il eſt *fou* à lier, tel ſe croit ſage, qui eſt *fou*. Dieu aide à trois ſortes de pèrſonnes, aux *fous*, aux enfans, & aux yvrognes. Il y a plus de *fous* vendeurs que de *fous* acheteurs. On dit auſſi, A la preſſe vont les *fous*; pour dire, qu'il ne ſe faut pas empreſſer d'acheter les marchandiſes tandis que tout le monde en veut avoir. On dit auſſi, Tête de *fou* ne blanchit jamais. A *folle* demande il ne faut pont de réponſe. A barbe de *fou* l'on apprend à raire. On dit que les *fous* font les fêtes, & les ſages en ont le plaiſir. Les *fous* inventent les modes, & les ſages les ſuivent. Ne ſçavez vous pas bien le dire d'Ariſtote, *Qui advertit ad pauca, facile judicat?* Cela veut dire en François, De *fol* Juge briéve Sentence. Masc. *p.* 358. Tous les *fous* ne ſont pas aux Petites Maiſons, ou ne ſont pas enfermez aux Petites Maiſons. Idem. p. 455. Outre les *fous* à porter marotte il y en a une infinité d'autres. Id.

On appelle *Fou* de haute game, un *fou* achevé. On dit, que les *fous* & les enfans prophétiſent; pour dire, qu'ils diſent quelquefois la vérité, qu'un *fou* aviſe bien un ſage. On dit auſſi, Plus on eſt de *fous*, & plus on rit; pour dire que le nombre de gens ſert à s'éxciter l'un l'autre à la joye. On dit auſſi, que les *fous* ſont plus utiles aux ſages, que les ſages aux *fous*: c'eſt un dire de Caton l'ancien, parceque les ſages profitent des folies des autres; ce qui n'arrive pas aux *fous* à l'égard des ſages.

On dit auſſi en général, que les Poëtes ſont *fous*. On le dit auſſi des Aſtrologues, & des Chymiſtes, parceque pluſieurs ſont bourrus, ou trop entêtez de leur art, ou parcequ'il y a quelque chaleur ou fureur dans leur génie qui leur caûſe quelque déréglement d'éſprit, quelque manière de vie particulière. Être *fou* de quelque chôſe, c'eſt en être entêté, avoir une extrême paſſion pour quelque chôſe.

Bannir le bel éſprit de l'uſage ordinaire?
Le bannir? j'en ſuis folle, & je veux au contraire
Qu'on le faſſe briller par tout. S. Évrem.

FOU. ſ. m. Nom d'arbre qu'on appelle auſſi ou qu'on a appellé *fouteau*, *faine*, *feine*, *faux*, *fau*, & *hêtre*. Il n'y a point d'arbre qui ait eû tant de noms. *Fagus*.

FOU. ſubſt. m. Nom propre d'un gros bourg de Lorraine, à trois lieuës de Toul, ſur le chemin de Ligni en Barois.

FOUACE. Voyez Fouaſse.

FOUAGE. ſ. m. Droit qui eſt dû en quelques endroits au Roi, à un Seigneur ſur chaque feu, maiſon, ou famille. Contribution annuelle que l'on tîre de chaque feu. Pasquier. *Rech. L. VIII. C.* 48. *Vectigal, tributum in domos ſingulas.* On l'appelle en quelques lieux, *fournage*, à caûſe du fourneau & cheminée. La première fois qu'on s'eſt ſèrvi de ce mot de *fouage*, fut pour ſignifier un impôt que Charles V. en l'an 1379. leva ſur châque tête, ou châque feu, pour un an ſeulement, qui étoit d'un franc. Charles VI. en 1388. l'augmenta ſous le même nom: & depuis Charles VII. le rendit pèrpétuel, & on l'appella *taille*. Impôſer un *fouage* de 27 ſols 2 deniérs par feu. Savaron, *Orig. de Clairmont*. Il paroit par une Ordonnance de Humbert II. Dauphin, de 1334, que l'impoſition du *fouage* ſe fit alors par feu, ou par famille, *ſeu per lares focum habentes.* Valbonnet, *p.* 75. On l'a appellé en Latin *focagium pro ſingulis focis*. Et en Grèc καπνικὸν, de καπνὸς, *fumus*. On trouve auſſi *foagium* dans Guill. de Tyt *De Bello Sacro L. XXII. C.* 23. car les Rois de Jéruſalem l'impoſèrent auſſi à l'imitation de ceux de France. Les Comtes & les autres Seigneurs imitèrent auſſi les Rois. Voyez Flodoard *hiſt. Rhemens. L. IV. C.* 49. Froiſſard vol. 3. c. 244. 246. 279. Chez les Grècs ce fut le Général Nicéphôre qui l'établit, ainſi que le diſent Zonaras, & Cédrénus p. 394. Voyez-en l'uſage encore dans le même Cédrénus p. 411. ſous l'Empereur Michel le Bégue. De Hauteſerre

teſèrre traite de l'origine du droit de *fouage* dans ſon Ouvrage *De Ducibus & Comit. Provinc. L. II. C. 2. p. 122. & ſuiv.*

On a dit auſſi en François *effouage*, & on le trouve quelquefois ainſi dans les vieux titres.

De *Focus* s'eſt fait *feu*, *foyer*, *fouage*. PASQUIER, *Cité.* Apparemment qu'on a fait de foyer *foyage*, *foiage*, *fouage*.

Quelques-uns écrivent *fouaige*, mais mal.

Chorier hiſt. de Dauphiné T. II. p. 407. dit *focage*. Cet accord fut ſuivi d'une impoſition ſous le nom de *focage*, parceque le régalement s'en faiſoit par feux ſur les contribuables.

On a dit auſſi *fouage* en quelques Provinces, du droit de chauffage dans un bois.

Bouche appelle *affouagement* le régalement, ou le Roole du *fouage*. Voyez *Hiſt. de Prov. T. I. p. 246.*

FOUAILLE. ſ. f. Tèrme de Venerie. C'eſt le droit qu'on fait aux chiens d'un ſanglièr quand il eſt pris ; ainſi dit, parceque c'eſt une curée qui ſe fait ſur le feu, qu'on a auſſi nommé *cuierie*.

FOUAILLER. v. act. Fréquentatif. Donner ſouvent de grands coups de fouet. Ce tèrme eſt fort populaire, & vient pourtant du Latin *flagellare*.

FOUAſSE. ſ. f. ou FOUACE. Pain cuit ſous les cendres. *Panis ſubcinericius*, ce qu'on a dit auſſi de quelques gâteaux ou galèttes, telles qu'on en fait aux villages. On les appelle en quelques lieux *fougaſſe*. Voyez FOUGASSE. La Fontaine a dit Rendre feves pour pois, & pain blanc pour *fouaſſe*.

Ce mot vient du Latin *focacia*, ſelon Ménage & Du Cange, après Iſidore. On a dit auſſi *fogata*, *fogaſa*, *fugacia* & *fuacia*.

FOUAſSIER. ſ. m. Marchand de fouaſſe. Rabelais fait mention des *Fouaſſiers* de Lèrne.

FOUBÈR. ſ. m. Tèrme de Marine. Les *foubèrs* ſont de gros bâtons au bout deſquèls il y a de la toile, ou des bouts de corde uſez pour nettoyer le vaiſſeau. *Scopa nautica.*

FOUCADE. ſ. f. Voyez FOUGADE.

FOUCARMONT. ſ. m. & nom propre d'un bourg & d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux. *Fulcardi mons.* Il eſt en Normandie ſur la petite rivière d'Yère, à cinq lieuës au midy de la ville d'Eu. L'Abbaye de *Foucarmont*, fille de Savigny, fut fondée l'an 1130 par Henry Comte d'Eu.

FOUCHER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fulcherus. Foucher*, Patriarche Latin de Jéruſalem vèrs le milieu du XIIe ſiécle, eut des demêlez avec les Hoſpitalièrs de S. Jean de Jéruſalem.

FOUCIGNY. Voyez FAUſSIGNY.

FOUCQ. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *troupe*, aſſemblée. *Cœtus.* Bouteiller dans ſa ſomme liv. 2. ch. 19. apprend ce que c'eſt que *foucq*, lorſqu'il dit, pour avoir *foucq* ne faut avoir que aſſemblée de dix, ou par le nombre de dix ſe fait *foucq* d'aſſemblée.

FOUCQ s'eſt dit auſſi des troupeaux de bêtes. *Grex.* Pour une vache trois ſols, pour une brebis deux deniers, & ainſi de châcune, tant que *foucq* porte. BOUTEIL. Si c'étoient beſtes qui fuſſent en garde de paſteur, a donc ne devroit le *foucq* que une ſeule émende. ID. Ne prendre au plus prochain *foucq* de bêtes blanches qu'un mouton au plus. ID. Selon Beaumanoir on ne dit pas *foucq* de vaches, ne *foucq* de chevaux, mais l'en dit bien *foucq* de pourceau & *foucq* de brebis. Le même Auteur appelle *foucq* les bêtes de pluſieurs particulièrs, qui jointes enſemble font un troupeau.

FOUCQUES. Voyez FOULQUES.

FOUDRE. ſ. m. & f. *Fulmen.* Dans le propre on le fait aujourd'hui le plus ſouvent féminin : & dans le figuré toujours maſculin. MÉN. BOUH. L'Académie ſe contente de le faire maſculin & féminin ſans aucune diſtinction. En éffèt ſi on éxamine de près l'uſage que les meilleurs Auteurs ont fait de ce mot, on trouvera qu'ils ont plutôt conſulté leurs oreilles, qu'aucune autre chôſe, puiſqu'on le trouve ſoit au propre, ſoit au figuré, tantôt maſculin & tantôt féminin. Cependant on le croit plus ſouvent féminin au propre, & plus ſouvent maſculin au figuré. Il y a pourtant une occaſion où il ne peut être jamais que maſculin ; on la marquera. Quoi qu'il en ſoit, *foûdre* eſt une éxhalaiſon graſſe, nitreuſe, & ſulphurée, qui s'enflamme par le choc des nuës, & qui en ſortant avec violence fait un grand bruit, & des éffèts éxtraordinaires en tombant. On a toujours armé les Dieux Payens de la *foûdre*. Les Cyclopes mêloient le bruit, & l'épouvante dans la trempe des *foûdres* qu'ils forgeoient pour Jupitèr. TOURREIL. Cette penſée eſt priſe de Virgile, qui décrivant les Cyclopes travaillans à forger un *foûdre*, dit entre autres chôſes,

> *Fulgores nunc terrificos, ſonitumque metumque*
> *Miſcebant operi, flammis que ſequacibus iras.* Æn. VIII. 431.

> *Ces* foûdres *impuiſſans qu'en leurs mains vous peignez.* CORN.

> *Miniſtre du Dieu des tempêtes,*
> Foûdre *meurtrière, c'eſt toi*
> *Que j'entends & que j'apèrçoi*
> *Prête d'éclater ſur nos têtes :*
> *Fille des mouvemens jaloux*
> *De deux élemens en couroux*
> *Tu romps déja ta forte digue.* N. CH. DE VÈRS.

Les lieux touchez de la *foûdre* étoient éſtimez ſacrez chez les Anciens. Remarquez que *touché* de la *foûdre* ne ſe dit que des chôſes ſur leſquelles la *foudre* eſt ſimplement tombée, & non pas de celles que la *foûdre* a fracaſſées, & réduites en poudre. Le mot *touché* eſt trop foible pour repréſenter un ſi tèrrible accident. MÉNAGE. Les Cyclopes forgeoient les *foûdres* de Jupitèr. L'aigle portoit ſa *foûdre*. C'eſt un crime digne de la *foûdre*. On appelle le carreau de la *foûdre*, cette partie ſolide qu'on dit être caûſe des éffèts violens que fait la *foûdre* : d'où vient qu'on montre en quelques endroits des carreaux de la *foûdre* ; mais cela eſt fort ſuſpèct d'impoſture. Nigidius a écrit un traité fort curieux de la *foûdre*, qu'il appelle *Brontoſcopie*. Marſile Ficin & quelques autres ont prétendu que le coral diſſipe les tèrreurs paniques, écarte la *foûdre* & la grêle. Fortunio Licéti a entrepris d'en donner la raiſon phyſique. Le P. Le Brun prouve aiſément que ces Philoſophes ſe ſont trompez. La *foûdre* peut brûler les habits & les cheveux d'une pèrſonne ſans lui faire aucun mal. ROH. Voyez tout ce qu'a ramaſſé Voſſius ſur la *foûdre* dans ſon IIIe L. *De Idolol. C. 6. 7.* & 8.

Ce mot vient de *fulgure*, ablatif de *fulgur*. MÉNAGE. Jcquez le dérive de *fudr*, mot de la langue des Cimbres, qui ſont les anciens habitans du Jutland, & des païs voiſins. Dans cette langue ce mot ſignifie *chaleur*, *mouvement rapide* ; *fudra* dans la même langue veut dire, *brûler*, être porté avec rapidité comme la *foûdre*.

On trouve ſur les médailles que la *foûdre* y accompagne quelquefois la tête des Empereurs ; comme celle d'Auguſte. En ce cas c'eſt la marque de la ſouveraineté, & d'un pouvoir égal aux Dieux.

Le *foûdre* étoit la principale Divinité de Séleucie. C'eſt Appien qui nous l'apprend, ajoutant qu'encore de ſon tems il y étoit honoré avec des hymnes & des cérémonies toutes particulières. On voit ſur les médailles de cette ville un *foûdre* ſur une tâble, que Triſtan prend pour un Autel, & il regarde ces médailles comme un mouvement de ce culte ſubſiſtant encore ſous Élagabale & Caracalle, de qui elles ſont. Voyez *T. II. p. 330. & I. p. 645.* Appien dans ſon Livre des Guèrres de Syrie.

FOÛDRE, ſe dit figurément de la colère de Dieu, ou des Rois, & de ce qui a un grand éclat, & une grande force. Les prières des Fidelles à Dieu lui ont arraché, lui ont fait tomber la *foûdre* des mains.

> *Sæpe Jovem vidi, cum ſua mittere vellet,*
> Fulmina, *thure dato ſuſtinuiſſe manum.* OVID.

> *Les Dieux puniſſent la fierté,*
> *Il n'eſt pòint de grandeur, que le Ciel irrité*
> *N'abbaiſſe quand il veut, & ne réduiſe en poûdre ;*
> *Mais un prompt repentir,*
> *Peut arrêter* la foûdre *toute prête à partir.* QUIN.

> *Mais Louis en tout tems fait ouïr ſon tonnèrre,*
> *Et ſçait lancer la* foûdre *au plus fort des hyvèrs.* GENEST.

La *foûdre* étoit déja toute prête dans les mains de Dieu, pour ſe venger des pèrfides humains. AB. TÊTU. Ce Prince léve une puiſſante armée, on ne ſçait encore ſur qui la *foûdre* tombera. Ce jeune Aiglon eſt accoutumé de bonne heure au bruit, & à la lueur de la *foûdre*, s'il eſt deſtiné à porter celle de Jupitèr. GENEST, parlant d'un jeune Prince qui pourra bien un jour commander les armées.

> *Attens-tu que le Ciel lance deſſus ta tête,*
> *Les* foûdres *que déja ſa juſtice t'apprête ?* MOL.

> *Tout chargé de lauriérs craignez encore la* foûdre. CORN.

> *Et tandis que ton bras des peuples redouté,*
> *Va, la* foûdre *à la main, rétablir l'équité.* BOIL.

> *L'Eloquence à Démoſthènes*
> *Mit les* foûdres *à la main,*
> *Elle tranſporta d'Athènes*
> *Son trône chez le Romain.* ROY.

On dit auſſi, que les lieux élevez ſont plus ſouvent frappez de la *foûdre* ; pour dire, que ceux qui ſont les plus favoriſez des Princes, ſont les plus ſujèts aux grandes diſgrâces.

FOÛDRE, ornement de Sculpture. C'eſt une manière de flamme entortillée avec des dards. C'étoit dans les temples Payens l'attribut de Jupitèr.

On appelle auſſi figurément les *foûdres* du Vatican, les éxcommunications

nications qui viennent de la Cour de Rome ; & les *foûdres* de l'Égliſe en général, toutes les éxcommunications. Il a été frappé des *foûdres* de l'Égliſe. Patru. On dit auſſi que l'éxhérédation eſt la *foûdre* dont les pères ſe ſèrvent pour punir les enfans qui manquent à leur devôir.

On appelle auſſi dans un ſens figuré un grand Capitaine, brâve, & diligent, un *foûdre* de guèrre ; & un grand Orateur, un *foûdre*, un torrent d'éloquence. On a pris cette éxpreſſion des Latins, qui ont dit *fulmen eloquentiæ, verborum, orationis, duo fulmina belli*. Les Grècs ont dit la même chôſe de Péricles &c. En ce ſens le mot de *foûdre* ne peut jamais être que maſculin.

On dit auſſi, que les canons vômiſſent leur *foûdre* contre une place, quand ils la battent vigoureuſement.

Foûdre. ſ. m. ſignifie auſſi, un grand vent & éxtraordinaire, une tempête, quoiqu'il n'y ait ni tonnèrres, ni éclairs : ce qu'on appelle autrement un *ouragan*. On ne croit pas le mot de *foûdre* fort uſité en ce ſens.

On dit provèrbialement, qu'un homme ſe fait craindre comme la *foûdre*, lorſqu'il eſt violent, qu'il menace & bat ſouvent : qu'un homme, qu'un cheval, qu'un navire, vá vîte comme la *foudre* ; lorſqu'il court ou qu'il ſe meut avec grande impétuoſité.

Foûdre. ſ. m. eſt auſſi un grand vaiſſeau contenant pluſieurs muids de vin, dont on ſe ſèrt en Allemagne, qu'on ne vuide point, & où l'on met toûjours du vin nouveau ſur le vieux. Les Allemans appellent *foûdres* cèrtaines tonnes prodigieuſes, dans leſquelles ils conſèrvent leurs vins. Ces vaiſſeaux ſont ſi grands qu'on y deſcend par des éſcaliérs ; & ſi proprement peints & ornez au dehors, qu'il ſemble que ce ſoient les palais & les maiſons de plaiſance de Bacchus, plûtôt que des tonnes: Les Grands Seigneurs & les Évêques mêmes ſe picquent de faire conſtruire de ces vaiſſeaux pour la commodité du Public, & le ſoûlagement des bons Biberons. Mign. de Marv. Cet Auteur rapporte T. II. p. 191. une inſcription qui ſe lit ſur la porte d'un de ces *foûdres* que le Pr. & Archevêque de Saltzbourg a conſacré à l'immortalité. Dans les guèrres que nous avons eûës ſur le Rhin & audelà rien n'a plus irrité les Allemans, que la hardieſſe que nous avons eûë de brûler leurs *foûdres*. Id.

FOUDROYANT, ante. adj. Qui foûdroye, *Fulminans*. On dit poëtiquement, Jupitèr *foudroyant*. Et figurément, Bras *foudroyant*. Épées *foûdroyantes*. Canons *foûdroyans*. Bombes *foûdroyantes*. Péricles étoit appellé un Orateur *foûdroyant*. On dit des regards *foûdroyans*, des yeux *foûdroyans* ; pour dire, des regards tèrribles, des yeux pleins de colère. Attila jettoit çà & là des œillades *foudroyantes*, qui portoient la crainte dans l'âme des plus intrépides. Maim. Dans une éxtrême diſette d'eau que M. Aurèle ſouffrit en Gèrmanie, une Légion Chrétienne obtint une pluye capable d'étancher la ſoif de ſon armée, & accompagnée de coups de foûdre qui épouvantèrent ſes ennemis. Le nom de *foûdroyante* fut donné ou confirmé à la Légion par ce miracle. Bossuet. Ce mot eſt plus de la Poëſie, que de la Prôſe.

FOUDROYER. v. act. Lancer la foûdre. *Fulminare, fulmina jacere, torquere, jaculari*. Les Titans fûrent *foûdroyez* par Jupitèr ; à ce que diſent les Poëtes. *Foûdroyer* les méchans. Ablanc. Tu laiſſes impunis les parjures, & tu t'amuſes à *foûdroyer* les chênes & les rochérs. Id. Ce mot ne s'employe au propre que pour éxprimer qu'un homme a été frappé de la foûdre en punition de ſes crimes, & d'une manière qui marque un éffèt viſible de la juſtice divine. Autrement on ne dira point qu'une Égliſe a été *foûdroyée*, pour déſigner un accident ordinaire & naturel. Bouh. Cette remarque eſt vraye, ſoit qu'on parle dans les ſentimens de la véritable Religion, ſoit qu'on parle dans le ſyſtême de la Fâble.

Voyez au mot de *foûdre* l'étymologie de *foûdroyer*.

Foûdroyer, ſignifie figurément, Battre une ville en ruine avec des canons, bombes, & autres machines. Ce Baſtion fût *foûdroyé* & mis en poûdre en trois jours. L'artillerie a *foûdroyé* tous les travaux des ennemis.

Foûdroyer, ſignifie auſſi figurément, Renvèrſer, ruiner, tèrraſſer. Dieu *foûdroye* toutes nos grandeurs, & les réduit en poudre. Boss. C'eſt l'anathéme dont il fut *foûdroyé*. Pat. L'Égliſe a *foûdroyé* les èrreurs de Pélage. Port-R. Brébeuf dit en parlant d'Aléxandre,

La Parque avant le tems ayant vangé la tèrre,
Foûdroya *juſtement ce foûdre de la guèrre.*

On le dit auſſi en matière d'éloquence. Cet Orateur a *foûdroyé*, a détruit toutes les raiſons de ſon advèrſaire.

C'eſt un de ces Meſſieurs, qui dans l'Academie,
Foûdroyent *tous les jours l'ignorance ennemie.* Voit.

Foûdroyer, ſe dit quelquefois ſeul & abſolument, pour, Tempêter, mener du bruit, faire de l'éclat, tâcher par de grands éfforts, de venir à bout de quelque chôſe. Il s'eſt réſolu de vous

laiſſer *foûdroyer* & tonner tout ſeul. Costard. Il tonne, il *foûdroye*, il mêle le ciel & la tèrre. Pat. Durant qu'ils tonnent, & qu'ils *foûdroyent*, pour ainſi dire, ſouvent leur ardeur vient mal à-propos à s'éteindre. Boileau, parlant de Pindare & de Sophocle. Il menace, il *foudroye*, il crie, il fait du bruit. Vill.

Foûdroyé, ée. Frappé de la foûdre. *Ictus, tactus fulmine*. Un laurier *foûdroyé* a paſſé autrefois pour un prodige.

FOUDROYEMENT. ſ. m. *Excidium, fulminatio, everſio*. Action par laquelle une chôſe eſt foûdroyée. Le *foûdroyement* des Géans. Le *foûdroyement* de Phaëton. Le *foûdroyement* des cinq villes, à caûſe de leurs abominations.

FOUÉE. ſ. f. Sorte de chaſſe qui ſe fait la nuit à la clarté du feu le long des hayes avec des ravaux. Quelques-uns diſent *à la foye*.

FOUEſNE. Tèrme de Pêche. Inſtrument à pêcher. C'eſt un fèr à quatre ou cinq piquans, emmanché au bout d'un bâton. On l'appelle *ſalut* ſur les rivières.

FOUÈT. ſ. m. Prononcez *foit*, il en eſt de même des dérivez *fouetter, fouetté, fouetteur, fouètailler*, &c. qu'on prononce *foiter*, &c. Petite ficelle fort déliée, dont l'agitation fait une impreſſion dans l'air ſi violente, qu'elle y caûſe du bruit, & fait de la douleur ſur les corps des animaux qui la reçoivent. *Flagellum*. Cette ficelle eſt trop groſſe, je ne veux que du *foüèt*.

Il y a dans la Marine des boſſes à *foüet*, & des boſſes à boutons. Les boſſes à boutons ne font pas un grand éffort, parceque ne faiſant pas une demi-clef ſur le câble elles ſont plus ſujettes à gliſſer & à riper, & au contraire celles qui ſont à *foüet*, font une demi-clef ſur le câble, & le retiennent avec plus de force ſans gliſſer. Voſſius dit que les *fouets* ont ſèrvi autrefois à faire une éſpéce d'harmonie dans les Fêtes de Bacchus & de Cybele ; & qu'encore aujourd'hui les Tartares qui ont conquis la Chine ſe ſèrvent de *foüets* au lieu de trompettes, & que d'un ſeul coup ils forment trois ſons qui ſe font entendre l'un après l'autre.

Foüèt, ſe dit par éxtenſion, de tous les inſtrumens avec leſquels on fouette, des vèrges avec leſquèlles les Cochérs & les Charretiers touchent leurs chevaux, à caûſe d'un petit bout de cette ficelle qui y eſt attachée, & qui en fait le principal éffèt. Le *foüet* dont les Cochérs & les Charretiérs ſe ſèrvent eſt ordinairement une vèrge, ou un long manche de bois, avec une corde de chanvre, ou une courroye de cuir au bout, tèrminée par un morceau de ficelle. *Scutica*. On l'étend auſſi aux courroyes & lanières de cuir dont on fait les *foüèts* de poſtillon, & les *foüets* pour les ſabots des enfans.

Foüèt, ſe dit encore de tout autre inſtrument de correction, ou de mortification, comme vèrges de bouleau, de genêt, de parchemin tortillé, de cordes noüées. Cet enfant eſt ſi incorrigible, qu'il faut toujours avoir le *foüet* à la main. J'aurai le *foüet*, & vous la feſſée. S. Jérôme & les autres pénitens ſont peints avec des *foüèts* à la main. Il ne faut craindre ni les *foüets*, ni les gênes, pour ſoutenir la vérité.

Borel croit que ce mot de *foüet* pourroit bien venir de *fuſter*, qui eſt un vieux mot dérivé de *fuſtis, bâton, baguette* ; de *fuſter*, on a fait *fueſt*, & en prononçant l'*u* comme *ou*, on a dit, puis on a écrit *foüeſt*, & enſuite *foüet*. M. Huet le dérive de fou, *fagus*, les *foüets* ſe faiſant autrefois d'une branche de fouteau.

Foüèt, ſe dit auſſi de la correction même, & des coups qu'on donne avec le *foüèt*, ou les vèrges. *Flagrum, verbera*. Un écoliér mérite le *foüet*, quand il a manqué à ſa leçon. Les couppeurs de bourſe ont le *foüet* par la main du Bourreau. On lui a donné le *foüet* ſous la cuſtode, c'eſt à dire, dans la priſon, & non pas en public, *ſub cuſtodia*. Quand l'accuſé reçoit le *foüet* ſous la cuſtode, c'eſt plutôt une correction qu'une peine infamante, mais quand l'éxécution ſe fait en public, cette peine emporte infamie.

Foüèt, en vèrſification Françoiſe, ne fait qu'une ſyllabe.

Condamnez-le à l'amande, ou s'il le caſſe au foüèt. Rac.

La Maman gronde du haut ton ;
Le foüèt *à ce petit fripon :*
Mais on eſt fait à ce langage.
Elle a beau menacer ſouvent,
Autant en emporte le vent,
On n'en devient guères plus ſage. Nouv. Ch. de vèrs.

On dit provèrbialement, pour éxcuſer une faûte légère, que la corde & le *foüet* en ſont dehors. On dit, qu'un homme veut faire claquer ſon *foüet*, quand il affecte de faire du bruit par ſes actions : ce qui ſe dit particulièrement des Juges inférieurs, qui font quelques éxécutions d'éclat. On dit auſſi, *Faire claquer ſon foüet* ; pour dire, ſe faire valoir, ſoit par des actions, ſoit par des paroles.

Tout Picard que j'étois, j'étois un bon Apôtre,
Et je faiſois claquer mon foüèt *tout comme un autre.* Rac.

FOUËT. En Tèrme de chaſſe, c'eſt la queuë du Chien. *Canis Cauda; Caudæ flagellum.*

FOUETTER. v. act. Donner des coups de *foüet. Flagello excipere, flagellare.* Un bon Cochér ne doit guères *foüetter* ſes chevaux. Les écoliérs qu'on *foüette* trop s'endurciſſent aux coups. On dit aux petits écoliérs, qu'ils aillent à l'école *foüetter* le maître.

On dit auſſi *foüetter* de la crême, des œufs, &c. parcequ'on mêle, on brouille ces chôſes là avec de l'oſiér, ou des branches de bouleau.

On dit auſſi en Maçonnerie, *Foüetter* le plâtre; pour dire, le jetter contre un mur par aſpèrſion avec un balai, au lieu de le plaquer avec la truelle, pour faire les panneaux de crepi.

FOÜETTER, eſt auſſi un tèrme de Relieur, qui ſignifie, Lier un livre avec de la ficelle, pour en marquer les nèrfs. *Foüetter* un livre.

FOÜETTER, ſe dit auſſi d'un vent impétueux, qui en ſinglant couppe le viſage, & y fait des impreſſions ſemblables aux coups de foüet. Dans les détroits des montagnes le vent y *foüette* cruellement.

On le dit auſſi des canons & des àrmes à feu. Il y avoit des canons ſur un cavalier qui *foüettoient* dans la campagne, & qui empêchoient les approches.

Les Grècs ont dit figurément, que Xèrxès avoit *foüetté* la mèr; pour dire, qu'il l'avoit domptée, & qu'il y avoit jetté pluſieurs chaînes.

On dit provèrbialement, Il n'y a pas de quoi *foüetter* un chat, de quoi *foüetter* un Page; pour dire, qu'une faûte ou une accuſation ſont légères. Donner des vèrges pour être *foüetté*, ſignifie faire quelque chôſe, quelque plaiſir, quelque avantage, rendre quelque ſèrvice, dont on ſe ſèrt contre nous. *Foüetter* quelqu'un de ſes propres vèrges, s'entend dans le même ſens. On dit provèrbialement dans quelques Chapitres *foüetter* l'obit, pour dire, aſſiſter à tous les obits. Il faut *foüetter* l'obit pour retîrer cent écus de ce Benefice.

FOÜETTÉ, ÉE. part. & adj. *Flagellatus.* On appelle par ironie, un écoliér qui a eû le foüet, cul *foüetté.* On dit qu'un païs eſt *foüetté*, qu'il eſt *foüetté* du mauvais vent; pour dire, qu'on n'y recueillera point de fruits dans l'année.

On appèlle de la crême *foüettée*, celle qu'on a fait élever en l'air, qu'on a réduit en écume à force de la foüetter, à force de la battre avec un foüet fait d'oziér, de bouleau, ou de branches de quelque autre arbre, & figurément on appelle Crême *foüettée*, les chôſes qui ont belle apparence, & qui ne ſont rien en éffèt.

On appelle en tèrme de Jardinage, une tulippe *foüettée*, quand elle eſt marquée de petites rayes, particulièrement de rouge ſur le blanc, qui reſſemblent aux marques des coups de foüèt. On le dit auſſi des œillets & des autres fleurs. On le dit dans le même ſens des fruits. La pêche appellée violette tardive eſt ſouvent *foüettée* de rouge-violèt. Une figue aſſez noire ayant ſeulement la peau un peu *foüettée* de gris. LA QUINT.

En tèrme de jeux de carte on appelle un as, un Roi *foüetté*, lorſqu'il eſt ſeul de ſa couleur. *Unica ejuſdem coloris charta.*

FOUETTEUR. ſ. m. EUSE. Qui foüette, qui aime à foüetter. *Plagoſus.* Tempête étoit un grand *foüetteur* d'écoliérs au Collége de Montaigu, dit Rabelais.

FOUEUR. ſ. m. *Foſſor.* Ce mot eſt hors d'uſage, il ſignifie *foſſoyeur.*

FOUGADE, ou FOUGAſSE. ſ. f. Tèrme de Guèrre. C'eſt un petit fourneau fait en forme de puits, large de huit à dix piéds, & profond de dix à douze, qu'on prépare ſous un ouvrage qu'on veut faire ſauter, qu'on charge de barils ou ſacs de poudre, & qu'on recouvre de tèrre. On le fait joüer comme une mine par le moyen d'une ſauciſſe. Faire jouer une *fougade*, la *fougade* a joué.

Ce mot de *fougade*, ſelon M. Huet, vient de *focata.*

FOUGAſSE, ſe dit auſſi en Provence & en quelques autres Provinces pour ce qu'on appelle ailleurs *fouaſſe*; & même le mot de *fougaſſe* approche davantage de l'étymologie *focatia, quaſi panis coctus in foco*, du pain cuit au feu.

FOUGER. v. act. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du ſangliér, quand il arrache la racine des fougères & autres plantes. Ce qu'il léve avec ſon boutoir s'appelle *fouge*, & les fôſſes qu'il fait pour cela, *affouchies.* On appelle auſſi *fouge*, la paiſſon du ſangliér en racines. Quand il trouve de quoi manger ſans fouiller, on l'appelle *mangeure.*

FOUGER, ſe dit auſſi en parlant des cochons, & ſignifie fouiller, remuer la tèrre avec le grouin.

FOUGÈRE. ſ. f. Autrefois on a dit *fugère, fugière*, & *feuchière*, pour *fougère*, qu'on dit aujourd'hui. Quelques-uns diſent *feugère.* *Filix.* ſ. f. C'eſt un genre de plante qu'on peut nommer Capillaire, *ex Capillarium genere*, parcequ'elle a beaucoup de rapport avec le Capillaire ordinaire. Ce genre eſt très-nombreux; l'Amerique en poſſede une grande quantité d'éſpéces. On diſtinguoit anciennement la *Fougère* en mâle & en fémelle; la mâle, *Filix mas, Filix non ramoſa*, a ſes racines groſſes, brunes, comme écailleuſes, d'où naiſſent pluſieurs feuilles, & hautes de deux piéds, travèrſées dans leur longueur d'une côte ſur laquelle ſont rangées pluſieurs feuilles longuettes compoſées, pour ainſi dire, de petites pinnules dentelées ſur leurs bords, & au revèrs deſquelles eſt attaché un fruit fait en fèr de cheval, vèrdâtre, & qui dans ſa maturité ſe ride, & laiſſe appèrcevoir pluſieurs coques noires entourées d'un petit cordon élaſtique, dont le mouvement ſèrt à ouvrir la coque, qui eſt remplie dans ſon intérieur d'une pouſſière très-menuë. La *fougère* mâle naît le plus ſouvent au bord des ruiſſeaux, au lieu que la fémelle croît dans les bois & dans des tèrres à bléd, pour peu qu'elles ſoient humides. Les racines de celle-ci ſont longues, groſſes comme le doigt, brunes, gluantes, & un peu amères au goût; elles s'étendent beaucoup, & tracent conſidérablement. Ces racines coupées obliquement repréſentent l'image d'une aigle à deux têtes. Les feuilles qui en naiſſent ſont d'une pareille ſtructure que celles de la mâle, elle ne s'en diſtingue que par la hauteur de ſes queuës, qui ont quelquefois cinq piéds de haut; cette queüe eſt regardée comme tige, qui eſt branchue, ſur les branches deſquelles ſont rangées les feuilles compôſées de petites pinnules, dont les bords ſont entiérs, & ne ſont point dentelez. Cette *fougère* eſt la plus commune, c'eſt de ſes cendres que l'on fait un vèrre qui eſt vèrdâtre. L'une & l'autre de ces *fougères* ſèrvent en Médecine. Elles ſont apéritives, bonnes contre les vèrs; on a fait du pain avec leurs racines dans le tems de la diſette du grain.

Le P. Plumier, Minime, fort ſçavant dans la Botanique, & habile dans les Méchaniques, a décrit les differentes éſpéces de *fougères*, dans ſon ouvrage intitulé *Deſcription des plantes de l'Amérique.* Voyez cet ouvrage. Le nom ſeul de ces *fougères* ſuffit prèſque pour en marquer la différence, du moins aux yeux. *Fougère-arbre* à pinules dentelées, *Filix arboreſcens pinnulis dentatis. Fougère-arbre*, épineuſe, & à larges feüilles, *Filix arboreſcens, latifolia, aculeata.* Grande *Fougère* branchuë, noire & épineuſe, *Filix latifolia, ramoſa, cauliculis nigris & ſpinoſis. Fougère* à larges feüilles découpées, garnie d'une pointe tendre aux découpures, *Filix latifolia, laciniata, & ad lacinias molliter aculeata.* Grande *Fougère* noüeuſe, *Filix latifolia, nodoſa. Fougère* de marais, dorée, à feuilles de langue de cèrf, *Filix paluſtris, aurea, foliis linguæ cervina.* Grande *Fougère* à bord poudreux, *Filix latifolia, ad margines pulverulenta.* Grande *Fougère* non branchuë, parſemée de vèrruës noires, *Filix latifolia, non ramoſa, nigris tuberculis pulverulenta.* Grande *Fougère* à ſimples jèts, & à crénelures arrondies, *Filix latifolia, non ramoſa, rotondiùs crenata. Fougère* ſans branches, à feüilles comme la ſcolopendre, *Filix non ramoſa, ſcolopendrioides.* Grande *Fougère* montante, dentelée. *Filix ſcandens, latifolia, ſerrata.* Grande *Fougère* à longue queuë, à pinules de lonchitis, *Filix latifolia, caudata, pinnulis lonchitidis dentatis. Fougère* à pinules de lonchitis, émouſſées, poudreuſes par le bord, & ſans dentelures, *Filix pinnulis lonchitidis obtuſis, non dentatis, ad oras pulverulentis.* Grande *Fougère* ſans branches, à feüilles dentelées, & en façon de couteau. *Filix latifolia, non ramoſa, foliis gladiformibus ſerratis.* Grande *Fougère* ſans branches à larges dentelures, *Filix non ramoſa, latiùs dentata major. Fougère* ſans branches, à feüilles très-longues, étroites, & oreillées à la bâſe, *Filix non ramoſa, longiſſimis anguſtis & ad baſim auriculatis foliis. Fougère* à feüilles très-longues, étroites, & refeüilluës, *Filix longiſſimis, anguſtis, & ad baſim folioſis foliis. Fougère* fourchuë, à longues pinules non dentelées, *Filix furcata, pinnulis longiuſculis non dentatis. Fougère* branchuë, à pinules en bèc; *Filix ramoſa, pinnulis roſtratis. Fougère* branchuë, à longues pinules, quelques unes à oreillon, *Filix ramoſa, pinnulis longiuſculis partim auriculatis. Fougère* branchuë, & veluë, à dentelures arrondies, *Filix ramoſa, villoſa, major, crenis rotundis dentata.* Petite *Fougère* veluë, à longues dentelures, *Filix villoſa minor, pinnulis profunde dentatis. Fougère* à pinules crêtées, *Filix pinnulis criſtatis. Fougère* poudreuſe, à dentelures émouſſées, *Filix pulverulenta, pinnulis obtuſe dentatis.* Mentzelius parle d'une *Fougère* des Indes qui reſſemble au polypode, *Filix Indica polypodii facie.*

On dit, Danſer ſur la *fougère*; pour dire, Danſer ſur l'hèrbe. Ici la tendre *fougère* eſt priſe pour déſigner toute ſorte de petite hèrbe. Des vèrres de *fougère.*

FOUGÈRE DE CHÊNE, eſt une ſorte de *fougère* qui croît ſur les piéds, & parmi la mouſſe des chênes. On l'appelle autrement *dryopteris.* Voyez DRYOPTERIS.

FOUGÈRE. Ce mot au figuré ſe prend pour un vèrre fait de *fougère.* Le vin rit dans la *fougère.* BOIL.

FOUGÈRES. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Filiceria, Filicaria.* Elle eſt en Bretagne, ſur le Coëſnon, entre Rennes, Avranches & Dol, ſur les confins de la Normandie

die & du Maine. *Fougères* étoit fortifiée ſous les Ducs de Bretagne. Raoul de *Fougères* la fortifia, & Jean V. Duc de Bretagne la réünit à ſon domaine.

Ce nom vient de ce que ce lieu étoit plein de *fougères*, & qu'il en croiſſoit beaucoup autour de cette ville : ce qui eſt d'autant plus croyable qu'elle n'eſt point éloignée des landes, comme il paroit par le nom de deux villages voiſins, dont l'un s'appelle S. Sauveur des landes, & l'autre S. Gilles des landes ; or il croît beaucoup de *fougères* dans les landes, *Hadr. Valeſ. Not. Gall. pag.* 194.

FOUGON. ſ. m. Tèrme de Marine. Le foyer où la cuiſine du vaiſſeau placé aux deux côtez de l'avant vèrs le mât de miſaine.

FOUGUE. ſ. f. Impétuoſité, emportement de gens courageux, chauds, & bilieux, qui eſt de peu de durée. *Subitarius impetus, ardor animi.* Il eſt dangereux de combattre les François dans leur premiére *fougue*. Les *fougues* des jeunes gens ſe paſſent avec le tems. Tant que l'on eſt dans la *fougue* de l'âge, on chante, on rit. BENS.

Ce mot vient du Latin *fuga*.

FOUGUE, ſignifie auſſi, Fureur. Lycurgue mêla la Muſique parmi les armes, pour en modérer la *fougue*. ABL.

FOUGUE, ſe dit auſſi de quelques animaux, & particuliérement des chevaux, des taureaux, des buffles, des chameaux, des élephans, & ſur tout quand ils ſont en chaleur. On le dit auſſi des torrens enflez, & de la mèr agitée.

FOUGUE, en tèrmes de Marine, ſe dit du mât & de la vèrgue d'artimon, qu'on appelle ſouvent, Mât de *fougue*, ou de *foule*, Vèrgue de *fougue*, ou de *foule*.

FOUGUE, ſe dit, figurément des chôſes ſpirituelles. Quand un Poëte eſt en ſa *fougue*, il fait mèrveilles. Brebreuf a pouſſé la *fougue* de Lucain dans nôtre langue plus loin qu'elle ne va dans la ſienne. S. ÉVR.

La plupart emportez d'une fougue *inſenſée,*
Toujours loin du bon ſens vont chèrcher leur penſée. BOIL.

Quand la fougue *me quitte,*
Du plus haut au plus bas mon vèrs ſe précipite. REG.

FOUGUEUX, EUSE. adj. Emporté, violent, colère, ou ſujèt à entrer ſouvent en *fougue*. *Vehemens, fervidus, præfervidus, violentus.* Il ſe dit au propre, & au figuré. Un homme *fougueux*, un taureau *fougueux*. C'étoit un Prince plein de feu & d'ambition, & d'une jeuneſſe *fougueuſe* qui avoit beſoin d'être moderée. P. DE CL. La colère eſt une paſſion *fougueuſe*, qui court aux armes ſans attendre le conſentement de la raiſon. M. ÉSP. Un ſtile *fougueux* & emporté. L'homme eſt poſſédé d'un amour de lui-même aveugle, & violent, qui le rend *fougueux*, farouche, & inhumain. M. ÉSP. C'eſt un éſprit *fougueux*.

Le Tigre écumeux, & bruyant,
De ſa courſe fougueuſe *étonne ſon rivage.*

Je ſuis plus que content, d'avoir vû tant de fois
Leurs redoutables emiſſaires, (des Aquilons)
Des Nochers fougueux *adverſaires,*
Venir glacer nos champs, & dépouiller nos bois.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

FOVIE. ſ. m. Eſt un petit arbriſſeau dont les feuilles ſèrvent aux Teinturiérs pour teindre en noir.

FOVILLE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du païs de Caux, dans la haute Normandie. *Fovilla.* Il eſt à égale diſtance de Roüen, du Havre, & de Dieppe.

FOUILLE. ſ. f. Ouverture ; action de fouiller. *Foſſio.* La *fouille* des tèrres pour les fondemens de cette Égliſe a coûté tant. Faire une *fouille*. On appelle *fouille couvèrte*, un paſſage ſouterrain fait dans un maſſif de tèrre pour y pratiquer un aqueduc. On fait des *fouilles* pour chèrcher, découvrir des eaux.

FOUILLE-MERDE. ſ. m. *Scarabeus, eſcarbot.* Inſecte qui vit de fiente, & d'ordure.

On appelle figurément, & baſſement, *fouille-mèrde*, celui qui écrit ou qui traitte des affaires ſâles & déshonnêtes.

FOUILLER. v. act. & neut. Creûſer la tèrre. *Fodere.* On a commencé à *fouiller* les fondemens d'un grand édifice en tel lieu. Il faut *fouiller* juſqu'à ce qu'on trouve un bon fonds. Dans ce même ſens on dit, que les cochons, que les taupes *fouillent* la tèrre ; pour dire, qu'ils la remuënt. On met des clous ſur le grouin des pourceaux, pour les empêcher de *fouiller* les prez, & de les gâter.

Ce mot vient de *fodiculare*, diminutif de *fodicare* & de *fodere*. MÉNAGE. De Valois le dérive de *follare*, comme qui diroit, *manum in follem mittere*, *Mettre la main dans la poche.*

FOUILLER, ſignifie auſſi, Tirer quelque chôſe de la tèrre dans laquelle on creûſe. On a *fouillé* de la pièrre, de la marne dans tout ce canton. On *fouille* des mines pour en tirer l'or, l'argent, & les autres métaux. Tout ce champ a été *fouillé*, il eſt creûx par deſſous.

FOUILLER, en Sculpture, c'eſt Évider, & tailler profondément les ornemens & draperies pour leur donner un grand relief.

FOUILLER, ſignifie encore, Rechèrcher quelque chôſe en des lieux particuliérs. *Scrutari, excutere.* On a été *fouiller* dans toute la maiſon de ce faux Monnoyeur, pour voir ſi on n'y trouveroit point des outils. On a *fouillé* dans tous les papiers du cabinet de cet accuſé d'héréſie. On a *fouillé* ce voleur, on ne l'a trouvé ſaiſi de rien.

FOUILLER, ſignifie ſimplement, Chèrcher dans quelque lieu pour en tirer quelque chôſe. Il a *fouillé* dans ſa poche, & en a tiré un tel papiér. On eſt aſſez libéral de conſeils, mais quand il faut *fouiller* dans ſa bourſe, on en demeure-là. Je reconnois bien qu'on a *fouillé* dans mon coffre.

FOUILLER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Chèrcher, ſonder, pénétrer. *Inveſtigare, quæritare.* J'ai *fouillé* dans ma mémoire, & n'y ai rien trouvé de ce que vous dites. Cet Hiſtorien a *fouillé* juſques dans la plus obſcure Antiquité. FL. Il ne faut pas *fouiller* trop avant dans les myſtères de la Religion. La médiſance juge les intentions mêmes, qu'elle va préſomptueuſement *fouiller* dans les cœurs. FL. L'Aſtrologue veut *fouiller* dans l'avenir, & ne s'aſſûre pas du préſent. G. G.

On dit auſſi, *Fouiller* les tombeaux, *fouiller* les cendres des morts ; pour dire, Accuſer, rechèrcher les actions des deffunts. Faire une rechèrche odieuſe de la vie d'un homme mort.

FOUILLÉ, ÉE. part. & adj. *Excuſſus, inveſtigatus.*

FOUILLOUSE. ſ. f. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, Sac, ou poche. *Pera, ſaccus.* Il avoit de beaux écus en *fouillouſe*. RAP. Les gueux dans leur jargon qu'on appelle *Argo* diſent *felouſe* dans le même ſens.

Ce mot de *fouillouſe* vient de *fouiller*, parcequ'on fouille dans les poches pour en tirer ce qu'on y a mis. D'autres le dérivent de *follis*.

FOUÏNE. ſ. f. *Martes.* Animal ſauvage, gros comme un chat, mais plus long, qui fréquente les maiſons, qui fait grande guèrre aux pigeons, aux poulets, aux œufs. Son poil eſt fauve, noirâtre, & le deſſous de la gorge couvèrt de blanc. Il eſt éſtimé parmi les fourrures. Un manchon de *fouine*. Les excrémens de la *fouine* ſentent bon. La chaſſe de la *fouine* ſe fait avec des baſſets qui la vont chèrcher dans les granges, ou greniers, & juſqu'aux combles des Égliſes. En Latin *fuſcina*, *à fuſco pilo.* SAUMAISE. Nicot l'appelle auſſi *muſtula fœnaria*, & dit qu'il faut écrire *foine*, prétendant que cela vient de *foin*, *à fœno.*

FOUINE, eſt auſſi un inſtrument de fèr à deux ou trois fourchons fort aigus, qui eſt emmanché au bout d'une pèrche, qui ſèrt à élever les gèrbes de la grange ſur le tas, & à pèrcer de gros poiſſons qui s'endorment ſur le ſable dans des eaux claires & peu profondes, tant ſur la mèr que dans les rivières. Il vient de *fuſcinola*, *foſſina*, & *fuſcina*, qui ſignifie *fourche*, ou trident.

FOUIR. v. act. Creûſer la tèrre, y faire des foſſes. *Fouir* un puits. *Fodere.* On a beau *fouir* dans ce champ, on n'y peut trouver de l'eau. La principale façon des vignes, c'eſt de les *fouir* en tems & lieu. Il faut *fouir* la tèrre quand on n'a pas de quoi vivre. Continuë de *fouir*, tu trouveras un tréſor. ABLANC.

FOUI, IE. part. & adj. *Foſſus.*

FOULE. ſ. f. Multitude de pèrſonnes qui s'entrepouſſent ; preſſe, quantité de pluſieurs pèrſonnes en un même lieu. *Turba, multitudo.* La *foule* eſt grande aux Proceſſions du Jubilé. On court en *foule* pour entendre ce Prédicateur. Zachée ne pouvoit approcher du Sauveur, à cauſe de la *foule*. Il y a une *foule* de gens à ſa porte. ABLANC. J'étois connu de lui, comme on ſe connoit dans la *foule* ; ſans avoir rien de particuliér avec lui. LE CH. DE M. Les divèrtiſſemens de *foule* ne ſont pas agréables, & ſont ennemis des paſſions délicates. ID. La *foule* plaît dans un cèrtain âge où l'on aime à ſe répandre. S. ÉVR. On ſe ſoutient mal dans la *foule* par les qualitez de l'éſprit contre les avantages du corps. ID.

La foule *revoltée*
Ne donne à t'écouter qu'une oreille irritée. VILL.

On le dit auſſi de pluſieurs chôſes qui ſont en abondance en un même lieu. Les vivres venoient en *foule* dans le camp. Les biens viennent en *foule* dans cette maiſon. Il ne faut pas propoſer des préceptes en *foule* aux jeunes gens : cela ne ſèrt qu'à charger la mémoire, & à embarraſſer l'éſprit. PORT R. Une *foule* de mots barbâres. ABLANC. La *foule* des viſites l'accable. SCAR.

On dit figurément, qu'un homme s'eſt tiré de la *foule* ; pour dire, qu'il excelle en quelque chôſe, qu'il s'eſt ſignalé au deſſus des autres. *Foule*, en ce ſens ſignifie le Vulgaire, le commun du

peuple, parce qu'il fait le plus grand nombre. Ceux qui briguoient les charges à Rome flattoient le peuple, & tâchoient de plaire à la *foule*. S. Évr. La *foule* ne juge que par les apparences. Bell. Je me ſoucie peu des applaudiſſemens de la *foule*. G. G. Les Grands s'accoutument dès leur enfance à ſe regarder comme une éſpèce ſéparée des autres hommes : leur imagination ne les mêle jamais dans la *foule* du genre humain : ils ſont toûjours Comtes, ou Ducs à leurs yeux, & jamais ſimplement hommes. Log.

Foule. Action de fouler ; il ſe dit de la préparation des draps, des laines, des chapeaux, qu'on leur donne en les foulant ou preſſant pour les rendre plus fèrmes. *Tritura, deſquamatio, politio.* Il en coûte tant pour la *foule* d'une piéce de drap.

En tèrmes de Marine on appelle mât de *foule* & vèrgue de *foule*, le mât & la vèrgue du mât de l'arrière ou l'artimon. On dit auſſi mât & vèrgue de *fougue*. Voyez Fougue.

Foule, ſignifie auſſi, Surcharge, oppreſſion. *Damnum, vexatio.* Le Roi ne donne point de privileges qui aillent à la *foule* de ſes ſujèts. Les longueurs des procédures vont toûjours à la *foule* des parties.

En foule, A la foule. *Confertim.* Sortes d'advèrbes, qui ſignifient, En ſe preſſant, en grand nombre, en grande quantité, en multitude. Tout le monde ſortit *en foule* au devant de lui. Ils entrèrent *à la foule*. Les penſées, les raiſons lui venoient *en foule*. Ce Prédicateur eſt fameux, on y va *à la foule*.

On dit provèrbialement, Se mêler dans la *foule* ; pour dire, profiter dans le trouble & dans la confuſion.

FOULÉE. ſ. f. Tèrme de Venerie. C'eſt la marque ou legère impreſſion que fait le cèrf ſur l'hèrbe, ſur les feüilles, ſur le ſable qui marque ſa trace. On l'appelle auſſi *foulure*. On connoît le cèrf par les foulures, c'eſt-à-dire, par les abbatuës de broſſailles faites par le bas ventre du cèrf. Pomey. *Foulées*, c'eſt quand on revoit la forme du piéd d'une bête ſur l'hèrbe, ou ſur des feüilles, par où elle a paſſé, & ſi c'eſt en tèrre nette, cela s'appelle *voye*, pour cèrf, daim, chevreüil & lièvre ; & pour loup & renard *piſte*, & pour bête noire *trace*. Salnove.

FOULER. v. a. Preſſer quelque chôſe. *Conculcare, congerere, calcare, opprimere, vexare.* On a été bien *foulé* à cette Proceſſion, pour voir cette cérémonie. On *foule* les draps dans les moulins pour les rendre plus fèrmes. On *foule* la vendange dans les cuves pour en tirer la mère goutte. Il faudra bien *fouler* cette marchandiſe pour la faire entrer toute en cette quaiſſe.

On dit auſſi *Fouler* un chapeau quand on le fabrique. C'eſt le manier, le preſſer à force de bras ſur la fouloire afin de le former, & de le faire.

Fouler en tèrmes de Bonnetiér, c'eſt manier, accommoder la beſogne avec de l'eau dans la fouloire.

En tèrmes de Vigneron *fouler* une cuve, c'eſt écraſer avec les piéds ou avec quelqu'autre inſtrument les raiſins qui ſont dans une cuve, ou qu'on y veut mettre. *Fouler* des raiſins, c'eſt les écraſer de la manière qu'on vient de dire.

Ce mot vient du Latin *fullo*. Ménage après Scaliger. Icquez rejette avec mépris cette étymologie comme quelque chôſe de ridicule ; il dit que *foule* vient de *gebula*, ou *geſula*. Ce mot dans la langue des Francs, qui eſt celle que parloient les fondateurs de la Monarchie Françoiſe avant qu'ils euſſent paſſé le Rhin pour s'établir dans les Gaules, ſignifie *trouppe, multitude.* Icquez confirme ſon ſentiment par la ſignification de pluſieurs mots des anciennes langues de Germanie & du Nord : à quoi on peut ajouter que *fulle* en Allemand veut dire *abondance, affluence*, & que *full* en Suédois, & en Anglois, ſignifie *plein, abondant.* Ce ſont les Danois, & les Anglo-Saxons qui ont porté ce mot en Anglètèrre ; & dans la langue Angloiſe, quand il entre dans la compoſition des mots, il marque *plénitude, abondance*, par exemple, *doubtful, douteux, incèrtain*, plein de doutes, *doubtfully, douteuſement*, d'une manière pleine de doutes.

Fouler, ſignifie particulièrement preſſer avec les piéds. *Calcare, pedibus conculcare.* Cette juppe eſt toute ſalie, car elle a été *foulée* aux piéds. L'hèrbe de ce pré eſt toute *foulée*, toute gâtée, on a trop danſé deſſus. Mon lit eſt *foulé*, eſt défait, quelqu'un s'eſt jetté deſſus.

On dit auſſi, qu'on fera *fouler* la paille à un priſonniér ; pour dire, qu'on le mettra au cachot, où il couchera ſur la paille.

Fouler, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie, Rompre les montans & les feuilles de cèrtaines racines & des oignons, pour empêcher la ſève d'y monter davantage, afin que demeurant au dedans de la tèrre, elle ſoit toute employée à groſſir les racines & les oignons. C'eſt au commencement d'Août que l'on *foule* les oignons & les racines que l'on veut *fouler*.

Fouler la tèrre, ſignifie quelquefois, la paîtrir avec les piéds. Il faut *fouler* longtems la tèrre graſſe pour faire de la poterie, des tuilles, des bâtardeaux. On dit auſſi, *Fouler* la poudre, lorſqu'on charge des canons, & qu'on bat la poudre avec le refouloir.

Fouler, ſignifie auſſi, Offenſer quelque partie du corps par quelque effort, ou contuſion. *Oblidere.* En joüant à la paume, il s'eſt fait une détorſe, & il s'eſt *foulé* un nèrf. Et on le dit plus ſouvent des bêtes de ſomme qui ſont ſujettes à être *foulées* par le bât, ou par la ſelle. On dit auſſi que les jambes ſont *foulées* par trop de travail. On dit plus particulièrement *fouler* un cheval, c'eſt-à-dire, le laſſer, le fatiguer extrêmement. Cheval las & *foulé*.

On dit figurément, *Fouler* aux piéds les grandeurs, les vanitez du monde ; pour dire, les quitter. Je *foule* l'orgueil de Platon, diſoit Diogene en marchant ſur les magnifiques tapis de Platon ; Tu le *foules* par un plus grand orgueil, répondit Platon. Abl. Pendant la perſécution l'on s'étoit accoutumé à mépriſer les plus grands périls, & à *fouler* la mort ſous les piéds. Herman. *Fouler* aux piéds l'autorité de loix, les mépriſer. Ils *foulent* aux piéds les privileges des Mendians. Patru. La dignité d'un état ſi ſaint, avilie non ſeulement dans le ſentiment de ceux qui en *foulent* aux piéds les obligations les plus relevées ; mais &c. Ab. de la Tr.

Caligula, Néron,
foulèrent *à leurs piéds toutes les loix de Rome.* Racine.

Fouler, ſignifie auſſi, Surcharger, opprimer. *Vexare.* Les Princes d'Orient *foulent* extrêmement leurs ſujèts. Les petits tyrans de Province *foulent* bien les païſans.

Les peuples qu'il foula *contre lui s'élevèrent,*
Les ſoldats de la Porte aux peuples ſe mêlèrent.
P. le Moine.

On dit provèrbialement d'un homme doux & pacifique, que c'eſt un bon Prince, qui ne *foule* guères ſes ſujèts.

Foulé, ée. part. & adj. *Calcatus.* Tèrre *foulée.* *Foulé* aux piéds. Nèrf *foulé*.

FOULERIE. ſubſt. fém. Lieu où l'on *foule*. *Calcatorium.* Ce Fèrmiér a trois cuves dans ſa *foulerie*, pour ſes vendanges. Il faut porter ces draps à la *foulerie* pour les mettre en état d'être vendus.

FOULEUR. ſ. m. Ouvriér qui foule les draps. *Calcator.*

FOULICIEN, enne. ſ. m. & f. C'eſt ainſi que d'Hèrbelot *Bibl. Orient.* appelle conformément au mot Mahométan les Paulianiſtes, ou les Diſciples de Paul de Samoſate.

FOULOIR. ſ. m. Lieu où les Artiſans, Chapeliérs, Bonnetiérs, &c. foulent leurs marchandiſes, chapeaux, bonnèts, bas, &c. *Calcatorium.* Quelques-uns diſent *Fouloire*, & en font un ſubſtantif feminin. C'eſt plûtôt un vaiſſeau, un inſtrument, ou quelque chôſe de ſemblable où l'on foule, & avec quoi l'on foule. Chez les Bonnetiérs la *fouloire* eſt un grand cuviér, où il y a un râteliér de dents de bœuf pour fouler les bas & autres chôſes. Chez les Chapeliérs la *fouloire* eſt une table un peu inclinée, poſée ſur une chaudière de lie chaude, ſur laquelle on foule les chapeaux. Dans quelques Vignobles la *fouloire* eſt un pilon de bois gros à peu près comme la forme d'un chapeau, qui a un long manche, & dont on ſe ſert pour fouler la vendange, c'eſt-à-dire, écraſer les raiſins qui ſont dans les cuves, dans les tines, dans les tonneaux.

Fouloir, eſt auſſi le manche qui ſèrt au Canoniér à nettoyer, ou à charger le canon, & à battre la poudre. *Refouloir* vaut mieux.

FOULON. ſ. m. Ouvriér qui prépare les draps en les faiſant fouler. *Fullo.* Envoyer au *Foulon.* Ablanc. Ses vêtemens parûrent blancs comme la neige, & d'une blancheur que nul *Foulon* ſur la tèrre ne pourroit jamais égaler. Moulin à *foulon* : c'eſt un moulin lequel a une roüe dentée qui fait mouvoir deux ou pluſieurs gros maillets de bois, qui ſucceſſivement tombent ſur les draps qu'on met deſſous, qui deviennent par ce moyen plus fèrmes & plus unis. Les moulins à *Foulon* ont été appellez en Latin *fullonium*, & *fullentium.* Pline dit que ce fut un nommé Nicias fils d'Hèrmias qui inventa le premiér le mètier des *Foulons.* Les *foulons* chez les Romains lavoient, dégraiſſoient, & approprioient les habits, & cela parut ſi néceſſaire qu'on leur preſcrivit par des loix la manière dont ils le devoient faire ; telle eſt la Loi Metella *De fullonibus.* Voyez auſſi Pline *L. VII. C. 56. L. XXXV. c. 17.* Ulpien *l. 12. ff. de furtis l. 13. §. 6. locati l. 12. §. 6. ff. De inſtr. & inſtrum. leg. & l. 32. ad Edictum. l. 2. ff. de condict. ſine cauſa.*

Il y a une plante que l'on appelle hèrbe à *Foulon.* Voyez Hèrbe.

FOULQUE. ſ. m. Oiſeau de rivière que quelques-uns appellent *Diable*, à cauſe de ſa noirceur. *Fulica, larus niger, larus pullus.*

FOULQUE,

FOULQUE, ou **Foulques**. ſ. m. Eſt auſſi un nom propre d'homme. *Fulco*. Ce nom eſt connu dans nôtre hiſtoire, pluſieurs pèrſonnes l'ont porté. Sachiez que . . . al tens Felipe Roi de France & un ſainct home en France qui & nom *Folque* de Nuilli. Villehard. Cil preudom *Folque* parla enſi de Deu. Id. De *Folque* on a fait *Foulque* dans la ſuite. L'ortographe ancienne de ce nom peut en faire connoitre l'origine. Il y a cinq *Foulques* Comtes d'Anjou. *Foulques* Archevêque de Reims, ſuccéda à Hincmare l'an 883. Quelques-uns écrivent *Fouques*, ou *Foucques*, mais mal. Aujourd'hui nous y mettons une *l*, & nous la prononçons.

Quelques-uns le font venir de *volly*, qu'ils diſent être un mot Allemand qui ſignifie *généreux*. Skinnèr le dérive avec plus de vraiſemblance de l'Anglo-Saxon *folc*, qui ſignifie peuple, deſorte que le nom de *Foulque*, dit Skinnèr, répond au nom de *Publius* chez les Latins, & à ceux de *Damon* & de *Démophile* chez les Grècs: nous dirions en François *populaire*, *Publicola*. Le même Auteur ajoute qu'on peut faire venir le nom de *Foulque* de l'Anglo Saxon *folgián*, & de l'Allemand *folgen*, qui ſignifient *ſuivre*, *s'attacher*; ainſi le nom de *Foulque* aura la ſignification d'*aſſecla*, ou *Sectator*, laquelle dans un cèrtain ſens eſt la même que celle de *populaire*.

FOULURE. ſ. f. Bléſſure qui vient par quelque éffort, ou quelque contuſion. *Obtritio*, *obliſio*. La *foulure* de ce cheval vient de ce que l'on n'a pas rembourré la ſelle. Cette *foulure* de nèrf vient d'un éffort qui l'a allongé, ou diſloqué.

Foulure, ſe dit auſſi en tèrmes de Vénerie, pour ſignifier les abbatuës de broſſailles faites par le bas du ventre du cèrf. *Herbarii verticis dejectio*. On connoît le cèrf par les *foulures*. Pomey.

FOUPIR. v. act. Ôter le luſtre d'une étoffe à force de la manier, de la chiffonner. Cette femme a été à la preſſe, ſes habits, ſon linge ont été *foupis*. Nous ne trouvons point ce mot ailleurs, & nous ne ſçavons où Furetière l'a pris.

Foupi, ie. part. & adj.

FOUR. ſ. m. *Furnus*, *clibanus*. Lieu où on cuit le pain & la pâtiſſerie. C'eſt une petite conſtruction de bricque, de chaux, ou de plâtre, qui a une cavité ronde d'environ un piéd de hauteur, qui n'a qu'une ſeule ouvèrture. Mettre le pain au *four*. Chauffer le *four*. Mettre du pain dans le *four*. Manger des petits pâtez à la gueule du *four*; pour dire, tout chaûds. Un *four* d'armée qui eſt portatif. Tirer le pain du *four*. Le *four* eſt chaûd. Ce pain a eû trop de *four*, c'eſt-à-dire, a eû trop de feu, eſt trop cuit. Le Commiſſaire de la Mare traite de tout ce qui concèrne la police des *fours* dans ſon Tr. de Police L. V. Tit. XI. tout entier T. I. p. 818. & ſuiv.

Four bannal, ou *Four à ban*, eſt le *four* public de la Seigneurie, & où les habitans ſont obligez d'aller faire cuîre leur pain.

Four, ſe dit auſſi du lieu où eſt le *four* bannal. Au moulin & au *four* châcun va à ſon tour.

Four, ſe dit auſſi de quelques autres plus grandes conſtructions qu'on fait pour faire cuîre de la chaux, de la poterie, du plâtre, de la brique, &c.

Four de campagne. Utencile d'office qui ſe porte à la campagne où l'on ne trouve point de *fours* pour y faire cuîre cèrtaines chôſes. Un *four de campagne*, eſt un *four* portatif de cuîvre rouge, haut de trois ou quatre doigts, un peu élevé ſur ſes piéds pour qu'on puiſſe mettre du feu deſſous; ſon couvèrcle doit avoir des rebords pour tenir auſſi du feu. *Furnus geſtatorius*.

On appelle figurément & hypèrboliquement un *four*, un lieu obſcur & ſombre. Je ne veux point de cette chambre, c'eſt un *four*. On le dit auſſi d'un lieu chaûd.

On appelle, Piéces de *four*, cèrtaines piéces de pâtiſſerie, comme tous les gâteaux, tartes & poupelins, & non pas les pains bénits, brioches, pâtez, & autres piéces de ce métier.

On dit chez le Roi, *Four & fruit*; pour dire, le deſſèrt.

En tèrme de Comédiens, on dit, Faire un *four*; pour dire, qu'il eſt venu ſi peu de gens pour voir la repréſentation d'une piéce, qu'on a été obligé de les renvoyer ſans la jouër.

On nomme en fait de maſſonnerie une voûte ſaillante à dôs & arrondie, cul de *four*; & on dit qu'elle eſt faite en cul de *four*. On dit porter la pâte au *four*, pour être puni pour la faûte d'un autre.

Four. Tèrme de Charpenterie. C'eſt une piéce de bois faiſant partie d'un bateau. Le *four* eſt aſſemblé par les deux bouts aux hèrſilières, & ſèrt à entretenir la barbe.

On appelle *four* à Paris, une maiſon où des ſoldats attîrent ou pouſſent les gens, & les y retiennent en priſon pour les enrôller par force. On l'a jetté dans un *four* le ſoir lorſqu'il s'en retournoit chez lui, & on l'a enrôllé par force.

On dit provèrbialement, Ce n'eſt pas pour vous que le *four* chauffe; pour dire, Ne vous attendez pas d'avoir part à cette affaire. On dit auſſi d'une bouche trop fenduë, qu'elle eſt grande comme un *four*.

Le four ſacré, *furnus ſacer*, ἰπνὸς ἅγιος, dans l'hiſtoire Eccléſiaſtique des Grècs eſt un lieu pratiqué ſous l'autel, un petit caveau ſous l'autel, où l'on jettoit les chôſes ſacrées uſées, ou qui ſe corrompoient. Pachymère en parle dans l'hiſt. d'Andronique L. I. C. 28. ſur quoi Le P. Pouſſines Jéſ. a remarqué qu'on l'appelloit auſſi δεξαμενή, comme qui diroit Récéptacle, & chez les Latins Piſcine, *piſcina*.

FOURAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit de fourage, c'eſt la même chôſe que droit de *forage*. Voyez ce mot.

FOURBE. ſ. f. Tromperie, déguiſement de la verité. *Fraus*. Les honnêtes gens ſont ennemis de la *fourbe*. Faire une *fourbe* à quelqu'un.

Fourbe. adj. m. & f. & quelquefois ſ. Trompeur, impoſteur. *Vafer*, *veterator*, *fraudulentus*. C'eſt un *fourbe* inſigne. Lorſqu'on a découvèrt qu'un homme eſt un *fourbe*, qu'il a un éſprit *fourbe*, on n'a plus de créance en lui. Il faut bien conſèrver les noms injurieux de *fourbe*, & de traître, pour en faire honte à ceux qui les méritent. S. Évr. Il n'éſtimoit d'habiles que les *fourbes*. Ablanc. On n'a pour les *fourbes* ni confiance, ni eſtime. La Chetardie.

Mademoiſelle L'Héritier a dit *fourbiſſime* au ſupèrlatif, comme ſi le mot de *fourbe* étoit adjectif. N. qui étoit déja un habile *fourbe* rappella tout ſon éſprit depuis ſon avanture pour devenir *fourbiſſime*. Mlle L'Héritiér. C'eſt un de ces mots qu'on ſe donne la libèrté de forger dans la convèrſation, & que l'uſage n'établit pas. On fait ſur tout de ces ſortes de ſupèrlatifs de toute ſorte de noms.

Mais bien-tôt des humains la fortune adorée,
Mit le fourbe *en crédit*. Vill.

Ce mot vient de l'Italien *furbo*, qui peut avoit été fait du Latin *furvus*, qui ſignifie, *noir*; d'où vient qu'on dit, une âme *noire*, & *noircir* un homme; pour dire, le calomnier. Mén.

FOURBER. v. act. Tromper adroitement, finement, malhonnêtement. *Inducere in fraudem*, *fallere*, *ludificare*. Ceux qui agiſſent avec ſincérité, ſont ceux qu'on *fourbe* le plus aiſément. On dit que les Lapons *fourbent* les gens avec plaiſir. Hist. des Lap. Ces gens dont la ſeule ſcience étoit de *fourber* hardiment, trouvoient toujours beaucoup de croyance parmi les peuples. Mlle L'Héritiér.

Mais il vèrra le radoteux,
Quoiqu'à ſçavoir fourber *nuit & jour il s'occupe,*
Qui ſera dans ceci la dupe de nous deux. Ibid.

FOURBERIE. ſ. f. Tromperie, action de fourbe; coutume qu'on a de tromper, de déguiſer: *Fraus*, *dolus*, *ſtropha*. La *fourberie* eſt le vice des lâches, des gens de néant. Une pieuſe *fourberie*. Souvent l'inhumanité tient lieu de grandeur, & la *fourberie*, d'éſprit. La Br. Molière a fait une Comédie qui n'eſt qu'un tiſſu de *fourberies*, & qu'il a intitulée les *fourberies* de Scapin.

Je ne trouve par tout que lâche flaterie,
Qu'injuſtice, interêt, trahiſon, fourberie. Mol.

FOURBIR. v. act. Nettoyer, rendre poli & luiſant. *Detergere*, *polire*. C'eſt une bonne ſèrvante, elle *fourbit* ſans ceſſe ſes chenèts, ſa batterie de cuiſine, ſes meubles.

Fourbir, ſe dit plus particulièrement des armes. *Fourbir* une cuiraſſe, un caſque; & encore plutôt des épées. On *fourbit* ordinairement avec de l'émeri.

Ce mot, ſelon Icquez, eſt dérivé de *furben*, ce mot dans la langue des Francs ſignifie, *nettoyer*, *polir*. Les Anglois diſent à peu près dans le même ſens *to furbish*, & c'eſt le ſentiment de M. Huet que le mot de *fourbir* vient de ce mot Anglois. Skinnèr dit qu'il y a des Auteurs qui le dérivent des mots Latins *furvus*, & *fervor*; mais il aime mieux le faire venir des mots Allemans *farb*, *couleur*, & *farben*, *donner de la couleur*, *mettre en couleur*.

FOURBISSEUR, euse. ſ. m. & f. *Politor*, *ſamiarius*. Artiſan qui vend & qui *fourbit* des épées. De la Mare Tr. de Police L. I. Tit. VIII. C. 4. p. 128. & 129. rapporte des Réglemens faits pour les *fourbiſſeurs*.

On dit en provèrbe, Être tête à tête comme des *Fourbiſſeurs*, parceque les *fourbiſſeurs* ſont l'un devant l'autre quand ils fourbiſſent des épées. On dit auſſi, Se battre de l'épée qui eſt chez le *fourbiſſeur*; pour dire, Diſputer d'une chôſe qui n'eſt ni à l'un ni à l'autre de ceux qui conteſtent.

FOURBISSURE. ſ. f. Action de fourbir, nettoyement des armes, poliſſure. *Politura*. La *fourbiſſure* d'une lame.

FOURBU, UE. adj. Tèrme de Manége, qui ne ſe dit que des chevaux. *Forbu* eſt mal dit. MÉN. Voyez FOURBURE.

FOURBU, ſe dit auſſi quelquefois des hommes, mais ſeulement dans le ſtile burleſque; pour dire, incommodé de la fourbure.

Que je ſois fourbu & perclus,
Lorſque je ne boirai plus. SCAR.

FOURBUR. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit lorſqu'on fait venir les chiens où l'on veut par les cris & par le ſonner. Voyez FORHUS.

FOURBURE. ſ. f. Maladie de cheval, fluxion qui lui tombe ſur les nèrfs des jambes, qui les lui rend ſi roides, qu'elle leur ôte le mouvement. La *fourbure* vient au cheval qu'on a fait boire trop tôt après avoir eû chaud, ou qu'on l'a trop fatigué.

Borel dérive ce mot de *foras*, & de *via*, commme qui diroit, *hors de voye & d'état de cheminer.* En vieux François *fourbu* ſignifioit *fourvoyé.*

FOURC. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, toute chôſe qui faiſoit un angle aigu. *Furca*, *cornu*. Le *fourc* d'un arbre, des doigts, d'un chemin, des ruës: d'où viennent les mots de *fourche*, *fourcher*, *fourchu*, *fourchon*, & celui de *quarrefourc*, comme qui diroit, qui a quatre ruës, ou angles, faiſant un *fourc*.

FOURCAT. Voyez FOURQUE.

FOURCHAGE. ſ. m. Tèrme de Généalogies. Vieux mot, qui s'eſt dit lorſqu'il ſe forme une nouvelle branche dans une maiſon, dans une famille.

FOURCHE. ſ. f. Outil de fèr compôſé d'une douille, & de deux ou de trois fourchons, ou branches pointuës. *Furca*. Cet outil eſt emmanché d'un bâton de trois ou quatre piéds de longueur. Les *fourches* ſèrvent à fener, à étendre du linge, à remuer, ou à charger du fumier, &c. Il y a auſſi des *fourches* de bois qui n'ont que deux pointes, ou fourchons. Ces *fourches* ſont un morceau de bois d'où naiſſent deux branches éloignées l'une de l'autre d'un demi piéd; on les coupe de la longueur d'un piéd, ou d'un piéd & demi, & on les aiguiſe en pointe par le bout.

Le mot de *fourche* vient du Latin *furca*, qui ſignifie la même chôſe.

On dit provèrbialement, Panſer les chevaux à la *fourche*; pour dire, leur donner des coups de *fourche*, au lieu de les étriller. Et figurément on dit en ce ſens, Faire une chôſe à la *fourche*; pour dire, la faire mal. Être traité à la *fourche*, pour dire, être mal traité. D'autres croyent que ce provèrbe vient de ce que c'étoit anciennement la coutûme de faire paſſer les vaincus ſous le joug fait en forme de gibèt qu'on appelle autrement *fourche*. *Sub jugum, ſub furcam mittere*; comme les Samnites firent paſſer les Romains aux *fourches* Caudines: & en ce cas il ſignifie, *Maltraitter, mépriſer, & humilier.*

FOURCHES. ſ. f. & pl. Gibèt, colonnes de pièrre élevées pour marque d'une haute Juſtice. *Patibulum, gabalus, furca.* On y ajoûte le mot de *patibulaires*, parcequ'on y attache en éffèt les pendus, ou on y éxpôſe en public les ſuppliciez. Montfaucon étoit le lieu des *fourches* patibulaires de la Prévôté & Vicomté de Paris, où il y avoit ſeize piliérs. Il y en a d'autres à quatre, à trois, à deux; ſelon le titre des fiéfs qui ont droit d'en avoir. Les *fourches* à trois piliérs appartiennent aux Seigneurs Châtelains; celles à quatre piliers aux Barons; celles à ſix piliers aux Comtes: mais cela eſt différent ſelon les Coûtumes. Les Italiens diſent *le forche*, pour ſignifier le gibèt, & c'eſt peut-être d'eux que nous avons pris ce mot de *fourches* patibulaires, quoique nous n'ayons pas l'uſage qu'on garde en Italie & même dans la ville de Rome, où *le forche*, les *fourches* patibulaires, ſont de veritables *fourches*. Car on plante deux *fourches* en tèrre, & on met ſur les fourchons une travèrſe, à laquelle on attache la corde, & c'eſt ainſi qu'on fait en ce païs-là les gibèts qui ſèrvent à éxécuter ceux qui ſont condamnez à être pendus.

FOURCHE-FIERE. ſ. f. *Fourche* qui eſt de fèr par un bout à deux ou trois pointes, qui ſèrt à remuer le fumier, & autres uſages. Les Poëtes burleſques appellent le Trident de Neptune, une *fourche-fiére*. Ce mot a été dit par corruption de *fourche-ferrée*: & il eſt ainſi écrit en quelques Auteurs. MÉNAGE.

FOURCHE DE JARDINIÉR, eſt un outil de fèr compôſé d'une douille & de trois fourchons, ou branches pointuës un peu recourbées en dedans, & longues d'environ un piéd. Cet outil étant emmanché d'un manche de trois à quatre piéds ſèrt à remuer des fumiérs, ſoit pour chârger la hotte, ou le bar, ſoit pour faire les couches. Il ſèrt auſſi pour hèrſer ou remuer & rompre les mottes de tèrre nouvellement enſemencées de graines potagères, & les faire par ce moyen entrer au deſſous de la ſupèrficie où elles doivent gèrmer. LA QUINT.

FOURCHES dans cette phraſe, Les *fourches* Caudines. *Furca Caudina*. Étoit un lieu du païs des Samnites où les Romains fûrent enfèrmez & obligez de mettre les armes bas, & de ſe rendre à diſcrétion. C'eſt le lieu qu'on appelle aujourd'hui *Stretta d'Arpaja.*

FOURCHE. Le mont de la *fourche*. Montagne des Alpes au piéd de laquelle le Rhône prend ſa ſource. *Furca mons*, anciennement *Juberus*. Le mont de la *fourche* eſt aux confins du Païs des Suiſſes, & de celui de Valois, un peu au couchant du mont S. Godard, ſous lequel quelques-uns le comprennent. MATY.

FOURCHER. v. n. Se diviſer en deux ou pluſieurs branches. *Findi, dirimi in furcam.* Plus les arbres ſont couppez, & plus ils *fourchent*. Au contraire les cheveux *fourchent*, quand ils ne ſont pas couppez, & quand on les laiſſe trop croître. Il eſt auſſi neut. paſſif, & ſignifie, Finir en maniére de fourche. Mes chèveux ſe *fourchent*, ou commencent à ſe *fourcher*.

On dit auſſi, qu'un chemin *fourche*, quand il ſe diviſe en deux ou trois autres chemins, à la maniére d'une fourche.

On dit figurément que la langue a *fourché* à quelqu'un, *Vacillavit lingua*; pour dire, qu'il a pris un mot pour un autre, par une métaphôre tirée des chemins qui *fourchent*, où il eſt aiſé de ſe méprendre.

On dit auſſi d'une race, d'une famille, qu'elle n'a point *fourché*; pour dire, qu'elle n'a fait qu'une ſeule branche.

FOURCHÉ, ÉE. part. & adj. Cheveux *fourchez*.

On appelle, Piéd *fourché*, *biſulcus*, *bifidus*, les animaux dont l'ongle ou la corne eſt diviſée en deux parties, comme le bœuf, le mouton, *ungulâ terram fodiens biſulcâ*, &c. Moïſe a ordonné qu'on ne mangeât que des animaux qui avoient le piéd *fourché*, & qui ruminoient. On dit *fourché*, & *fourchu*.

On appelle auſſi, Piéd *fourché*, la Fèrme d'un droit qui eſt impôſé ſur les bêtes à piéd *fourché* qui entrent dans les villes pour y être conſommées.

En tèrmes de Blaſon, on appelle *fourché*, ou *fourchu*, ce qui eſt diviſé en deux. Il ſe dit particuliérement de la queuë du lion, qui ſe trouve ainſi repréſentée en pluſieurs Écus, & qui en quelques-uns eſt paſſée en ſautoir, comme en celui de Bournonville.

FOURCHERET. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt le nom qu'on donne à l'Autour, qui n'eſt que de la moyenne taille, qui eſt entre formé & tiercelet. *Aſterias*, ou *Accipiter Staturæ mediæ*.

FOURCHET. ſ. m. Apoſtume, froncle qui vient entre deux doigts de la main, où il ſe fait comme une fourchette.

FOURCHETTE. ſ. f. Petite fourche. *Furcula*, *furcilla*. La vigne pouſſe de petites *fourchettes* qui lui ſèrvent à s'attacher aux branches, ou aux pèrches qu'elle rencontre.

FOURCHETTE, eſt auſſi un petit inſtrument de cuiſine, ou de table, pour tirer la viande du pot, ou quelque autre mèts de dedans un plat pour le porter à ſa bouche. *Fuſcinula*. *Fourchette* de fèr. *Fourchette* d'argent. Anciennement l'uſage des *fourchettes* étoit intèrdit dans la Congrégation de Saint Maur, & il n'a prévalu que malgré les anciens Religieux, démeſurément zelez pour les vieilles traditions. LE P. DE VERT.

Les Chirurgiens ont un inſtrument qu'ils appellent *fourchette*: il reſſemble à une *fourchette* ordinaire à deux fourchons, excépté que ces fourchons ne ſont pas pointus; on s'en ſèrt pour élever & ſoutenir la langue d'un enfant quand on lui coupe le filèt.

En tèrmes de Mécanique *fourchette* eſt une partie d'un engin: elle conſiſte en trois piéces de bois qui s'engagent dans la ſole, ces quatre piéces ſèrvent à porter tout l'engin, & leur plan, eſt le plan de l'engin. La plus grande piéce de la *fourchette* joint la ſole par le milieu, & le diviſe à angles droits, les deux autres plus petites les joignent toutes deux.

En tèrmes de Sèrrurier *fourchette* eſt un inſtrument de fèr dont les Sèrruriers ſe ſèrvent pour tourner les brequins, les tariéres, les canons, &c. On tourne la *fourchette* de fèr en rond, ou en demi rond à chaud.

FOURCHETTE, en tèrmes de Guèrre, eſt un bâton fèrré d'un fèr fourchu qui ſèrvoit autrefois à tirer un mouſquet, afin de ſoutenir une partie de ſa peſanteur & de le faire porter plus juſte. Plus, trois gros mouſquets tout garnis de nacre de pèrles, avec trois *fourchettes* aſſortiſſantes. MOL.

FOURCHETTE, d'arbalête. Ce ſont deux petits morceaux de fèr en forme de petit bâton, au bout de la monture de l'Arbalête, au milieu deſquels il y a un fil où l'on met un grain pour conduire l'œil.

FOURCHETTES, plur. eſt auſſi un tèrme de Gantiér, qui ſignifie de petites bandes de cuir, qui ſont le long des doigts des gans. Faire des *fourchettes* pour une paire de gans.

FOURCHETTE, en Architecture, c'eſt l'endroit où les deux petites noües de la couvèrture d'une lucarne ſe joignent à celle d'un comble.

FOURCHETTE, eſt auſſi une partie du piéd du cheval: c'eſt une eſpéce de corne tendre qui fait une eſpéce d'arrête ſur le milieu de la ſole, & qui ſe partage en deux branches vèrs les talons en façon de fourche. Il vient pluſieurs maladies dangereuſes à la *fourchette* d'un cheval.

On

On appelle auſſi *Fourchette*, un petit ôs diviſé en deux pointes qui eſt entre les deux aîles des chapons & des autres volailles, & qui eſt le morceau le plus délicat. Il y a des Anatomiſtes qui appellent *fourchette* un cartilage attaché au troiſiême ôs du ſtèrnum. On l'appelle ordinairement xiphoïde, ou pointu, parcequ'il eſt aigu comme la pointe d'une épée, que les Grecs nomment ξίφ☉. Ce cartilage eſt le plus ſouvent triangulaire & oblong; quelquefois il eſt rond, & quelquefois auſſi fourchu & ſéparé en deux, ce qui lui a fait donner par quelques Auteurs le nom de *fourchette*. Voyez Dionis Anatomie de l'homme 94.

On appelle encore *fourchette* en tèrmes d'Anatomie, la partie inférieure de la vulve, parcequ'elle en a la figure: elle fait la ſéparation de la grande fente d'avec l'anus.

FOURCHETTE, eſt auſſi un morceau de bois garni de deux pointes de fèr, attaché à la fléche d'un carroſſe, qu'on lâche dans les montagnes pour empêcher qu'il ne recule.

FOURCHETTE, ſe dit encore de cèrtaines petites branches rondes & vèrtes que la vigne pouſſe: ce ſont de petits fourchez par leſquels elle s'attache en s'entortillant aux branches qu'elle rencontre.

FOURCHON. ſ. m. C'eſt une des pointes d'une fourche, ou fourchette. *Dens, cornu*. Une fourche à deux, trois, ou quatre *fourchons*.

FOURCHON, en tèrmes de Jardiniér, ſignifie auſſi l'endroit d'où ſortent les branches. Il faut prendre garde que le *fourchon* n'éclate. LA QUINT.

FOURCHU, UË. adj. Qui ſe diviſe en deux ou pluſieurs branches. *Bifidus, bicornis*. Les arbres des taillis ſont *fourchus* dès la racine. On dit qu'un homme n'eſt qu'un arbre *fourchu* & renvèrſé. Les vieux Poëtes appelloient auſſi Arbre *fourchu*, une éſpéce de virelai qui avoit un vèrs plus petit que les autres à l'endroit où la rime ſe changeoit. On employoit les lays ou arbres *fourchus* pour des ſujets lugubres, ou pour quelque grave moralité, en voici un exemple rapporté par le P. Mourgues,

Sur l'appuy du monde,
Que faut-il qu'on fonde,
D'eſpoir?
Cette mer profonde,
En debris féconde,
Fait voir,
Calme au matin l'onde,
Et l'orage y gronde,
Le ſoir.

Le bâton *fourchu*, ou la baguette divinatoire, a fait beaucoup de bruit dans les dèrnières années du ſiécle paſſé. D'Ablancourt appelle le Mont Parnaſſe, le Mont *fourchu*. Un chemin *fourchu*, eſt un chemin qui aboutit à deux ou pluſieurs chemins. *Via bifida, bivium, trivium*, &c.

FOURCHU, ſe dit en tèrmes de Blâſon, de la queuë du Lion, qui eſt diviſée. Voyez. FOURCHÉ.

PIÉ-FOURCHU. Voyez FOURCHÉ.

FOURCHURE. ſ. f. L'endroit où une chôſe commence à ſe fourcher, à ſe ſéparer en deux. *Diſcrimen, nexus, commiſſio*. La *fourchure* des doigts. La *fourchûre* des cheveux.

FOURER. v. act. Voyez FOURRER.

FOURG. ſ. m. Tèrme de Marine. Les *fourgs* ſont des piéces de bois en triangle qui pôſent ſur le tièrs de la quille vèrs l'arrière au lieu de varangue. On les appèlle autrement *ſanglons*.

FOURGANGNEMENT. ſ. m. Vieux tèrme de Coutumes. Confirmation d'un héritage, repriſe d'un fiéf par le Seigneur de la rente, auquel elle n'a pas été payée.

FOURGANGNER. v. act. Voyez FORGAGNER; c'eſt la même chôſe.

FOURGON. ſ. m. Éſpéce de charrette dont on ſe ſèrt pour porter du bagage & des munitions, ſoit à la campagne, ſoit à l'armée. *Carruca*. Elle eſt d'ordinaire à quatre rouës, & chargée d'un coffre couvèrt de planches en dôs d'âne.

FOURGON, eſt auſſi une piéce de fèr emmanchée qui ſèrt à diſpôſer le bois pour chauffer le four. *Contus, furnarius*.

On dit provèrbialement, que la pelle ſe mocque du *fourgon*, en parlant de deux pèrſonnes également ridicules, qui ſe mocquent l'une de l'autre.

FOURGONNER. v. neut. Remuer le bois & la braiſe d'un four avec le *fourgon* du four. Il ſignifie auſſi en tèrmes bas & populaires, Tiſonner, déciſer le feu ſous prétexte de le refaire d'une autre façon, en ſe ſèrvant de la pelle, des pincettes, du *fourgon*, ou de quelque autre fèrrement. *Furnarium lignum conto verſare*. C'eſt dans le ſens propre remuer le bois. Ne *fourgonez* pas tant dans ce feu.

FOURGONNER, ſignifie figurément, Brouiller, renvèrſer tout dans un coffre, dans un cabinet, ſous prétexte d'y chèrcher quelque chôſe. Il eſt des plus bas.

FOURMI. ſ. f. *Formica*. Petit inſecte tantôt rouge, tantôt noir, qui ſe trouve en prodigieuſe quantité dans les troncs des vieux chênes, & qu'on croit vivre enſemble avec une ſorte d'œconomie. La *fourmi* vient d'un œuf qui ſe change en vèr. Elle a douze petites inciſions ou petits anneaux dont ſon corps eſt compoſé. Elle a deux yeux, deux cornes, & des dents dans la tête, & ſix jambes qui ſortent de ſa poitrine. La première peau de la *fourmi* eſt parfaitement unie, enſuite on y remarque des rides & des éſpéces d'inciſions; & enfin elle ſe diviſe en pluſieurs parties. Elle ſe dépouille de divèrſes peaux dans des tems différens. Cette dèrnière peau devient dure, comme de la corne ou de l'os, juſques-là qu'il n'eſt pas poſſible de la pèrcer avec une lancette fort aiguë, non plus que celle des éſcarbots naſicornes, & quelques autres inſectes. Son bèc eſt compoſé de deux dents qui s'étendent au dehors, ſur chacune deſquelles on voit encore ſept inciſions qui paroiſſent comme autant de petites dents. Ses yeux ſont tout à fait noirs. Ses cornes qui ſont au deſſus des yeux ſont d'un châtain un peu brun, & ſont compôſées chacune de douze petites parties revêtuës de poils. Les jointures de la poitrine ſe diviſent chacune en ſix parties aiguës qui s'avancent dehors. Ses reins ſont compôſez de trois boutons, dont la figure approche un peu de celle des vèrtebres, & qui ſont par tout revêtus de poils aſſez roides. Ses jambes ſont fortes & veluës, compôſées de ſix parties, dont celle qui eſt à l'extrémité eſt armée de deux ongles, ou de deux pinces. Le ventre eſt un peu plus roux que le reſte du corps. Il eſt luiſant comme un miroir, & parſemé de petits poils. On n'y découvre aucune partie qui puiſſe marquer qu'elle ſoit mâle ou femelle; en quoi elle convient avec les abeilles. Mais il y a une autre *fourmi* mâle qui a quatre aîles, & des yeux beaucoup plus grands, ayant ſur ſa tête trois petites écailles ſemblables à des pèrles, qui la rendent différente des autres *fourmis*. Sa ſtructure & ſes jointures ſont auſſi toutes différentes. Ses deux aîles de devant ſont deux fois plus grandes & plus fortes que celles de dèrrière, & tout ſon corps eſt plus grand & d'une couleur plus noire. Les mâles des *fourmis* ne ſèrvent qu'à la propagation, & cette prétenduë ſupériorité qu'on leur attribuë, auſſi bien qu'aux Rois des abeilles, ne procéde que des mouvemens puiſſans qui les portent à la génération. La *fourmi* mère eſt encore plus groſſe que le mâle, qui a auſſi ſur la tête ces trois petites écailles qui ſont ſur la tête du mâle; & en cela elle diffère des *fourmis* ordinaires.

On dit qu'il y a des *fourmis* blanches qu'on voit ſur le haut du petit écueil de Pecno proche d'Athénes, dont le ſommet eſt plein d'un ſable d'une blancheur extraordinaire. Voyez ſur les *fourmis* Voſſius *De Idolol. L. IV. C.* 73. 77.

La *fourmi* a un zéle, & un amour ſi extraordinaire pour ſes petits, qu'elle les conduit dans les lieux où ils peuvent trouver leur nouriture convenable, & quand ils ſont couppez en deux, elle en remporte les piéces entre ſes bras.

On envoye les prodigues à l'école de la *fourmi*, qui fait des proviſions pendant l'été pour l'hivèr.

La Fourmi *tous les ans travèrſant les guérets,*
Groſſit ſes magaſins des tréſors de Cérès;
Et dès que l'Aquilon ramenant la froidure,
Vient de ſes noirs frimats attriſter la nature,
Cet animal tapi dans ſon obſcurité,
Jouit l'hyvèr des biens acquis durant l'été:
Mais on ne la voit point d'une humeur inconſtante,
Pareſſeuſe au printems, en hyvèr diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Ou demeurer oiſive au retour du Belier. BOIL.

On dit que la *fourmi* ronge le gèrme du blé, afin qu'il ne gèrme point dans la tèrre où elle le garde. Cedrenus dit p. 153. D. qu'il ſe trouve dans l'Inde des *fourmis* de la grandeur d'une palme. Voyez auſſi Ludolf *Comm. in hiſt. Æthiop. L. I. Not. XCVII*. On dit auſſi qu'il y a des *fourmis* d'Inde qui ſont aîlées, cornuës, & groſſes comme un loup, qui tirent l'or des mines. Mais cela eſt fabuleux. Il y a dans Angola un ſi grand nombre de *fourmis*, & ſi groſſes, qu'on a trouvé des ſquélettes de vaches qui en ont été mangées en une nuit. Il y a des *fourmis* dans la Chine & dans le Tunquin qui vôlent en troupes ſur des arbres, & y font une éſpéce de gomme, ou de cire, dont on compôſe la laque ſi connuë par les Teinturiérs, & qui eſt le principal ingrédient de la cire d'Éſpagne.

Il y a differentes préparations pour rendre les *fourmis* utiles en Médecine; & il eſt parlé dans les Nouv. Literaires de la Mèr Balt. 1701. p. 141. d'une diſpute *de formicarum uſu in Medicina*, dont la ſeconde partie traitoit de ces préparations.

On dit en provèrbe, qu'une pèrſonne a mangé des œufs de *fourmi*, quand elle lâche beaucoup de vents. On dit auſſi, qu'elle a des œufs de *fourmi* ſous les piéds, lorſqu'elle ne peut demeurer en place, qu'elle

qu'elle a grande envie de marcher. On dit, qu'on rendra un homme plus petit qu'une *fourmi*; pour dire, qu'on l'humiliera beaucoup, qu'on le ruinera. Et on dit auſſi d'un homme qui ſe tient dans un grand reſpect, dans une grande ſoumiſſion devant un autre, Qu'il eſt plus petit qu'une *fourmi* devant lui.

FOURMILLEMENT. ſubſt. m. Picotement, démangeaiſon, comme ſi on ſentoit des fourmis courir ſur la peau. *Formicatio.* Sentir un *fourmillement* par tout le corps.

FOURMILLER. v. n. Être en grande quantité en même lieu; abonder, paroître en grand nombre, & en manière d'une multitude de fourmis. *Affluere, abundare, ſcatere.* En ce ſens il ne ſe dit proprement que de ce qui a vie & mouvement. La France *fourmille* de beaux eſprits, de gens brâves. Les enfans *fourmillent* dans cette race. Les ruës de Paris *fourmillent* de peuple. Cette garenne *fourmille* de lapins. Cet étang *fourmille* de poiſſons. Tout *fourmille* d'eſprits folets. GOMB. Bien que tout *fourmille* de petits livres pour expliquer les régles de nôtre poëſie, à peine en ai-je vû auxquels il ne manquât pas des chôſes eſſentielles. BUFFIER, Jéſ.

Il faut fendre la preſſe,
D'un peuple d'importuns qui fourmillent *ſans ceſſe.* BOIL.

Ce mot vient de *formiculare*, diminutif de *formicare*, qui ſe trouve chez les Auteurs. MÉN.

FOURMILLER, Se dit auſſi figurément. Ce livre *fourmille* d'èrreurs, de faûtes; pour dire, qu'il en eſt tout plein.

FOURMILLER, ſe dit auſſi d'un cèrtain picotement entre cuir & chair, qu'on ſent quelquefois à la peau, & principalement aux piéds & aux mains. Toute la main me *fourmille*.

FOURMILLIÈRE. ſ. f. Lieu où naiſſent, où s'aſſemblent, où ſe tiennent les *fourmis*. *Formicarum nidus, cavus, cubile.* Les villes me paroiſſoient comme des *fourmillières*, où l'on voyoit des fourmis occupées à porter des grains de blé. ABLANC.

On le dit figurément de ce qui eſt en grande quantité en quelque lieu. Il y a une *fourmillière* d'Avocats dans la Salle du Palais. Il y a une *fourmillière* de vèrs, de charençons dans ce tas de blé.

FOURNAGE. ſ. m. Ce que l'on donne pour la cuîte du pain. *Merces furnacea, opera furnaceæ.* Avoir droit de *fournage*. POMEY.

FOURNAGE. ſ. m. Droit âncien, apellé dans les Titres de Bretagne *furnagium*, ou *furnaticum*. Hiſt. de Bret. T. II. p. 138. 208. *furnillum*, droit de four bannal. Là même, p. 217. *Lobineau, Gloſſ.* Le droit de *fournage* eſt un droit Seigneurial que doivent au Seigneur ceux qui étant obligez de faire cuîre leur pain à ſon four bannal, ont pèrmiſſion de le faire cuîre dans leurs maiſons, ou ailleurs.

FOURNAÎSE. ſ. f. *Fornax.* Sorte de four; lieu où l'on allume un grand feu. Il ne ſe dit guères qu'en ces deux phrâſes de l'Écriture, Le Bénédicite eſt le Cantique des trois Enfans dans la *fournaiſe*. DANIEL. Le Juſte s'éprouve dans l'advèrſité, comme l'or dans la *fournaiſe*. Dans ce dèrnier éxemple *fournaiſe* ſe prend pour creûſet.

FOURNAÎSE, chez les Monnoyeurs, eſt le lieu où ils travaillent, où eſt leur banc & leur enclume, tant pour battre carreaux, que pour flatir & rechauffer les flans, & donner les autres façons de la monnoye.

FOURNAÎSE. Tèrme de Mythologie. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Fornax.* Voſſius *De Idol. L. II. C. 61.* à la fin doute ſi cette Déeſſe eſt la Tèrre, ou le feu. Il panche vèrs ce dèrniér ſentiment; car dit-il, la Déeſſe *fournaiſe* préſidoit à la vérité au blé, mais c'étoit quand on le brûloit dans des fourneaux; car ſelon Virgile Georg. I. 267. & En. I. 183.

Frugeſque receptas
Et torrere parant flammis, & frangere ſaxa.

On brûloit le blé avant que de le broyer, pour le moudre plus aiſément, comme on fait aujourd'hui le caffé. La fête de cette Déeſſe s'appelloit *fornatales*. *Voyez ce mot.* Ovide parle de cette Déeſſe *Faſt. L. II. v.* 525. Voſſius cité, & Struvius Antiqq. Rom. Synt. C. I. p. 152.

FOURNEAU. ſ. m. C'eſt pour l'ordinaire une ſorte de petit four; vaiſſeau propre à contenir du feu, & particulièrement du charbon. *Caminus, fornacula.* Il y en a de pluſieurs ſortes.

Le *fourneau* domeſtique, ou d'Apoticaire, eſt celui dont on ſe ſert pour faire des confitures, pour mettre ſous une marmite, ou un chauderon. Il eſt ordinairement de fèr, & quelquefois de tèrre. Les *fourneaux* d'Orféyre, d'Affineur, ſont plus grands & d'une conſtruction differente. Les *fourneaux* à chaux, à plâtre, à briques & autres poteries, ſont de grandes conſtructions de brique ou de plâtre propres pour les cuîre.

Fourneau de Chymiſte, eſt un vaiſſeau de tèrre où l'on ménage le feu qu'on donne par degrez par le moyen de cèrtains trous qu'on nomme *regitres*, qu'on ouvre ou qu'on fèrme pour augmenter ou diminuer le feu. Il y en a de grands qui ſont immobiles, qu'on nomme *athanors*, & de portatifs, qu'on nomme *catholiques*, ou *univèrſels*, où on peut faire toutes ſortes d'opérations, quand il n'y a pas quantité de matière. *Fourneau* à vent, eſt un *fourneau* pour les fontes métalliques & minérales, & pour les vitrifications. Le cendrier de ce *fourneau* doit être aſſez haut, la porte du cendrier eſt aſſez grande pour que le vent y entre librement. Ce *fourneau* doit être rond en dedans: pour ce qui eſt de la grandeur, elle dépend de la quantité de matière qu'on veut fondre. Il doit y avoir audeſſus de la grille une porte pour introduire du charbon; le foyer doit avoir environ un piéd de haut, & être couvert d'un couvèrcle fort fait de deux piéces, & qui ſoit fait de bonne tèrre à creûſet: ce couvèrcle a la figure d'un dôme, & eſt pèrcé par le haut. *Fourneau* de rèvèrbère, eſt un *fourneau* dont la diſpoſition intérieure donne un feu de rèvèrbère. Voyez Glaſer dans ſon traité de la Chymie ch. 8. où il parle des differens *fourneaux* dont ſe ſert un Artiſte pour les opérations de la Chymie. Tout *fourneau* a ſon cendriér, ſa grille, ſon foyér, ſa porte, ſon dôme, ſes regîtres.

En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, on appelle *fourneau* ſec que l'on n'a jamais vû, le *fourneau* de la nature, le feu de la nature, qui étant répandu dans toutes les parties du monde produit tous les effets de la nature, ou contribuë à ſes productions. *Fourneau* ſecrèt des Philoſophes, c'eſt le *fourneau* à lampe.

FOURNEAUX de forge, ſont de grands lieux pèrpétuellement allumez avec du charbon, où l'on fond le fèr & les autres métaux. Il y a des forges où les *fourneaux* ſont en un lieu, & la fonderie en un autre. Les *fourneaux* ne s'entretiennent qu'à force de charbon de bois.

FOURNEAU de Vèrriér, eſt un lieu aſſez ample & élevé, où il y a un feu pèrpétuel de rèvèrbere clôs qui ſe fait avec du bois ſec, pour cuîre & y façonner le vèrre. Il eſt compôſé de pluſieurs parties, ſçavoir, de chemin, de tiſſonniérs, de la fôſſe, de l'œil, de la tourte, des arcades, de la couronne, de la lunelle, de l'arche, des piéds, de place, de bouche, des boucaſſins, des cuîſſes: toutes ces parties ſont expliquées châcune à leur ordre.

Ménage dérive ce mot de *fornalia*, qui ſe trouve dans quelques Auteurs.

FOURNEAU de Charbonniér, eſt un lieu qu'on creûſe dans tèrre, où on y arrange quantité de moyen branchage en forme de pyramide; puis on le couvre de tèrre; & on y met le feu par une ouvèrture qu'on y laiſſe, où petit à petit le bois ſe convèrtit en charbon. Il n'eſt pèrmis aux Charbonniérs de faire qu'un cèrtain nombre de *fourneaux* quand on abat une forêt.

FOURNEAU, en tèrme de Guèrre, eſt la partie de la mine où l'on met la poudre, & qu'on nomme autrement la *chambre*. Il a environ cinq ou ſix piéds cubes de vuide, & eſt chargé d'un millier de poudre ou environ, ſelon la nature du tèrrain à enlever. On appelle auſſi, *Fourneau* ſupèrficiel, un caiſſon qu'on entèrre ſous quelque travail, où l'on enfèrme de la poudre, ou des bombes, auquel on met le feu, quand l'ennemi s'eſt emparé du lieu où on l'a caché.

FOURNÉE. ſ. f. Le pain qui emplit le four à châque fois qu'on le chauffe. *Coctura unius operæ.* Vous n'aurez que le pain de la ſeconde *fournée*; celui de la prémière eſt retenu. On le dit tout de même de toutes les autres chôſes que l'on fait cuîre dans un four. Une *Fournée* d'échaûdez. Une *fournée* de petits pâtez. Une *fournée* de petits gâteaux, &c.

On dit provèrbialement, Il a pris un pain ſur la *fournée*, en parlant d'un homme qui a eû commèrce avec une fille avant la célébration du mariage, & qui en a eû un enfant.

FOURNÉER. v. act. & neut. Vieux tèrme de quelques Coutumes, qui ſignifie la même chôſe qu'*enfourner*, c'eſt à dire, mettre au four: & parceque *enfourner* ſe dit dans un ſens métaphorique pour *commencer* quelque chôſe, quelque affaire, y entrer, *fournéer* s'eſt dit dans le même ſens. Ces expreſſions ſont baſſes dans le ſens figuré.

FOURNELADOUX. ſ. m. Tèrme de Marine.

FOURNIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. *Furnarius*, ſe dit en Languedoc & autres Provinces du Boulangér. *Piſtor.* Il ſignifie ailleurs le Fèrmiér ou Fèrmière du four bannal de la Seigneurie. On le dit auſſi de celui ou de celle qui a le ſoin d'enfourner & de faire cuîre le pain des particuliérs qui ſont obligez de venir au four bannal.

Il y a un jeu de billard qu'on appelle la paſſe, dans ce jeu on appelle le *fourniér* celui qui paſſe la porte ou paſſe de fèr par dèrrière, avant que de l'avoir paſſé par devant. Il eſt obligé de la paſſer deux fois par devant, pour réparer ſa faûte, & juſqu'à ce qu'il ait paſſé une fois par devant on l'appelle *fournier*, quand il a paſſé on dit qu'il s'eſt *défourné*.

FOURNIL. ſ. m. Le lieu où eſt le four dans les maiſons particulières. *Furnarium cubiculum*, *furnile.*

Tous ces mots depuis *fournage* viennent de *four*, en Latin *furnus*.

FOURNIMENT. ſ. maſc. Flaſque, étui de bois, ou de corne, à mettre de la poudre, que portent ceux qui ont des armes à feu

pour

pour les charger. *Pyrii pulveris apparatus, conditorium, capſula.*

FOURNIR. v. n. & act. Livrer, donner ce qu'on nous demande; pourvoir, garnir des chôſes néceſſaires; ſubvenir, contribuer. *Præbere, ſuppeditare.* Ce Banquier m'a *fourni* de l'argent à bon compte. Le commèrce des femmes *fournit* le plus doux plaiſir. S. Év r. Ce mot de *Fournir* a trois conſtructions différentes; car on dit fort bien, La rivière leur *fournit* le ſél, leur *fournit* du ſél, & les *fournit* de ſél. Cette dèrnière façon de parler eſt la meilleure, ſelon Vaugelas. Mais cela n'eſt pas encore aſſez développé; parcequ'il y a des occaſions où chacune de ces façons de parler eſt préférable à l'autre, & où même une autre ne pourroit entrer. Par exemple, il faut dire, La rivière leur *fournit* tout le ſél dont ils ont beſoin, leur *fournit* du ſél pour tous leurs beſoins, les *fournit* de tout le ſél dont ils ont beſoin. Par où l'on peut voir qu'on ne doit préférer l'une à l'autre que ſelon la manière de s'en ſervir. Énée ne *fournit* que des larmes à tous les malheurs qui lui arrivent. S. Év r.

Les richeſſes, l'éſprit, la gloire, la beauté,
Tout cela n'eſt que vanité,
Et fournit *de matière à nôtre orgueil extrême.* L'Ab. Tétu.

On dit auſſi, Je ne ſçai comme cet homme peut *fournir* à la dépenſe qu'il fait. C'eſt le galant de cette femme qui *fournit* à l'appointement, comme ſi on diſoit, qui lui donne des gages, des appointemens. En ce ſens il ſe dit abſolument, & n'a point de régime.

Fournir, ſignifie auſſi, Achevér, parfaire. *Complere, perficere, abſolvere.* Ces ſacs ne ſont pas complets, voyez à les *fournir*, à y ajoûter ce qui y manque. Il faut encore dix écus pour *fournir* la ſomme entière. Il lui faut encore ſix ſoldats pour *fournir* ſa Compagnie.

En ce même ſens on dit en tèrme de Manége, qu'un cheval a bien *fourni* ſa carrière; pour dire, qu'il a fait une belle courſe.

La carrière fournie, *elle tourne viſage.* P. Le Moine.

On dit auſſi au figuré d'un homme qui a vécu avec honneur & avec éſtime juſqu'à la fin, & qui a toujours bien rempli les fonctions de ſa charge, qu'il a glorieuſement achevé, ou *fourni* ſa carrière. *Rectè munus ſuum adminiſtravit, partes implevit.*

Il ſignifie auſſi, Rendre plein, complèt, garni. Ce concèrt n'étoit pas bien *fourni*, il y avoit du vuide, du manque dans la ſymphonie. Cet étui n'eſt pas *fourni* de toutes ſes piéces, il y manque des ciſeaux. Du Cange dit que ce mot vient de *furnire*, de la baſſe Latinité, dérivé à *furnis*, *fours*, parcequ'on a coûtume de les emplir d'autant de pain qu'ils en peuvent tenir.

Fournir, en tèrmes de Palais, ſignifie, Donner quelques actes, ou écritures. *Producere.* On dit, *Fournir* des griefs de cauſes d'appel, des déffenſes. *Fournir* ſon dire. *Fournir* de déffenſes, ou exciper, c'eſt ce que fait le déffendeur en qualité de déffendeur. Il a pèrdu ſon procès par forcluſion, faute par lui de *fournir* ſa production, ſes titres & capacitez. *Fournir* & faire valoir, ſignifie une clauſe de garantie oppoſée dans un contract à l'effet de répondre de la ſolvabilité du débiteur à l'avenir. Ainſi *fournir* & faire valoir, diſent plus que garentir, car par ce dèrniér mot on entend ſeulement répondre que la chôſe eſt telle dans ſa ſubſtance, & dans ſes accidens, ou circonſtances, que le vendeur, le cédant, ou le copèrmutant la déſigne, mais on ne répond pas des accidens qui ſurviennent après le contract, ce qui ſe fait par les tèrmes de *fournir* & faire valoir.

Fournir, en tèrmes d'Eſcrime, ſignifie allonger ſuffiſamment la botte. *Legitimè brachium extendere.*

Fournir, ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles. Sa mémoire lui *fournit* toujours dequoi entretenir la compagnie. Son diſcours étoit bien *fourni*, plein de belles penſées. C'eſt un éſprit prompt, & vaſte, qui *fournit* à tout.

Du myſtère expliqué ſçache prendre l'éſprit:
Pour fournir *un ſermon, un myſtère ſuffit.* Vill.

Fournir, ſignifie encore, Suffire; & alors il eſt neutre. *Sufficere, parem eſſe.* Je n'y puis *fournir*, je ſuis accablé de travail. Il ne ſçauroit *fournir* à tout. Ce cheval *fournit* bien au travail.

On dit provèrbialement, qu'il faut *fournir* à quelqu'un de fil & d'aiguille; pour dire, qu'il lui faut *fournir* abſolument toutes chôſes.

Fourni, ie. part. & adj. *Inſtructus.* La boutique de ce Marchand eſt bien *fournie*. La table de ce Prélat eſt bien *fournie* de gibiér, &c. Un diſcours bien *fourni*. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien *fourni*, lorſqu'il eſt gràs & replèt, que tous ſes membres ont de l'embonpoint. Un homme bien *fourni* de graiſſe. Un bois bien *fourni*, bien touffu.

On dit auſſi un cent de foin, un cent de paille *fourni* de quatre au cent; pour dire, un cent de foin, un cent de paille, où il y a quatre bottes de foin, quatre bottes de paille, outre le cent.

FOURNISSEMENT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Danet, pour l'action de fournir. *Inſtructus, apparatus, præbitio.* On doute qu'il ſoit uſité. Il ne l'eſt pas dans l'uſage ordinaire, on le trouve dans les Coutumes, où il ſignifie ſequeſtre d'une chôſe contentieuſe, en matière poſſeſſoire, & rétabliſſement des fruits ès mains du Commiſſaire. On dit auſſi *fourniſſement* de complainte, ſentence de *fourniſſement*. Ces mots ſe trouvent dans les Édits de nos Rois.

FOURNISSEUR. ſ. m. Pomey employe ce mot pour ſignifier celui qui fournit. *Præbitor, redemptor alicujus rei præbendæ.* On doute de ſon uſage.

FOURNITURE. ſ. f. Proviſion; ce qui ſért à fournir, à pourvoir des chôſes néceſſaires pour un cèrtain beſoin. *Præbitio, ſuppeditatio.* Ce Traitant a entrepris la *fourniture* de l'armée de vivres, de blé, de poudres, &c. J'ai ma *fourniture* d'huile. Faites vôtre fourniture de beurre, il eſt à bon marché.

On dit auſſi, qu'un Banquiér a fait une groſſe *fourniture* d'argent, quand il a fait tenir de l'argent, & lorſqu'il l'a fourni en quelque lieu.

Fourniture, ſe dit auſſi des menuës chôſes qui accompagnent celle qui eſt principale. *Supplementum, appendix, additamentum.* Il faut payer tant à mon Tailleur pour les menuës *fournitures* de mon habit, les boutons, la ſoye, les poches, &c. Avec cette ſalade de laituës il faut de la *fourniture*, ou de menuës hèrbes, comme éſtragon, cèrfeuil, ciboulette, &c.

Fourniture, ſe dit auſſi par les Gantiérs, des morceaux de peau pour faire les poûces, les fourchettes, & les coins des gands.

En tèrmes d'Organiſtes, on appelle *Fourniture*, un jeu compôſé de pluſieurs rangs de tuyaux qui ſérvent à remplir, & à faire entendre les orguës juſqu'au bout des grandes Égliſes. Ce jeu a d'ordinaire quatre tuyaux ſur marche, dont le prémiér eſt ouvèrt, & long d'un piéd & demi, le ſecond d'un piéd, le troiſième de huit poûces & demi, le quatrième de demi piéd. Quelquefois on y met ſix tuyaux ſur marche, qui vont juſqu'à deux piéds, ou environ. La *fourniture* eſt un des trois jeux compôſez de l'orgue.

Les Marchands de vin appellent à Paris une *Fourniture*, 21 muids de vin; & les Marchands de blé en Anjou appellent *Fourniture*, 21 ſeptiers de grain.

FOURQUE, & FOURCAT. Ce dèrniér eſt maſculin. Tèrme de Marine. Ce ſont des piéces de charpenterie fourchuës qui entrent dans la conſtruction du vaiſſeau, & qu'on met ſur les extrémitez de la quille auprès des varangues où le vaiſſeau s'étrécit. *Furcæ.* On les appelle auſſi *Sanglons*. Il y a des *fourcats* à deux branches, il y en a à trois branches, ceux-ci ſont comme un bout d'arbre d'où naiſſent deux branches. *Fourcat* de prouë. On fait les *fourcats* de chêne pour les galères, comme pour les vaiſſeaux. Il y a des *fourcats* qu'on appelle ſanglons, ils ont les deux branches plus éloignées l'une de l'autre, que les autres *fourcats*. On dit allonge de *fourcats*, endentement de *fourcats*.

FOURQUINE. ſ. f. Petit inſtrument qui ſervoit autrefois à tirer les mouſquets. Mouſquet à *fourquine*.

FOURRAGE. ſ. m. Paille ou hèrbe ſéche qui ſért à nourrir les beſtiaux & les chevaux. *Pabulum, farrago, farragineum pabulum.* Il faut obliger les Fèrmiérs à conſommer tous leurs *fourrages* & pailles dans les métairies, afin d'avoir des engrais. Les *fourrages* ſont pailles de blé, coſſes de pois & de veſſes, & les grains qu'on donne aux chevaux & beſtiaux, des faiſſeaux d'hèrbes dont on nourrit les vaches.

Ce mot vient du Latin *far*, qui ſignifioit autrefois toute ſorte de blé, ou de grain. Ménage dit qu'il vient de *foderagium*, qui a été fait de *foderum*, ou *fodrum*; car les Latins ont appellé ainſi ce qu'on donnoit aux ſoldats tant pour leur nourriture, que pour celle de leurs chevaux, & en général aliment, d'où a été fait *foare*, ou *feure*, *fourrage* & *fourrier*.

Cujas & Du Cange le dérivent de l'Allemand *futer*, qui ſignifie ce que mangent les chevaux, ſoit grain, ou *fourrage*. Voſſius de l'Alleman *foden*, ou *voeden*, qui ſignifie, *paître*. Nicot le dérive de *farrago*, qui ſignifie la même chôſe en Latin dans le ſens propre, & qui a été pris dans le ſens figuré pour un mélange de toutes ſortes de chôſes. Icquez va chèrcher dans les langues du Nord l'origine du mot de *fourrage*. *Foder* dans la langue Tudeſque, *fodre* dans la langue Saxone, *fodder* dans la langue Angloiſe, ſignifient ce qu'on a appellé *fodrum* dans la Baſſe Latinité; ce mot, qui a la tèrminaiſon Latine, paroit évidemment formé des autres mots qui viennent d'être rapportez; de ces mots on a formé *fodrage*, puis *forage*, *fourage*, & *fourrage*.

En tèrme de Guèrre, on dit, mettre en quartier de *fourrage*; pour dire, Mettre des Cavaliers en un lieu où ils puiſſent nourrir commodément leurs chevaux. Aller au *fourrage*. Envoyer au *fourrage*. Abl. Pour dire, Aller ou envoyer chèrcher du *fourrage*. En ce ſens les foins & les grains y ſont compris. Une trouſſe de *four-*

rage. On appelle, Ration de *fourrage*, la portion de foin, de paille & d'avoine qu'on diſtribuë à chaque Cavalier pour faire ſubſiſter ſon cheval chaque jour, c'eſt douze livres de foin, autant de paille, & trois picotins d'avoine.

FOURRAGE, dans l'Artillerie eſt le foin, ou l'hèrbe dont on fait des tampons que l'on foûrre dans le canon, d'abord ſur la poudre, & puis ſur le boulet, pour les preſſer & les ſerrer enſemble. On ſe ſèrvoit autrefois de bourre.

FOURRAGER. v. act. Conſommer les feures & pailles d'une métairie. *Pabulari*. Il faut à ce Métayer deux cens moutons pour *fourrager* les pailles des blez qu'on y recueille. Les moutons ont *fourragé* ces gèrbes, ont mangé l'épi, le grain, ce qui eſt propre à leur nourriture.

FOURRAGER, en tèrme de Guèrre, ſignifie, Aller chèrcher du fourrage. *Comparare pabulum, conquirere, comportare ad caſtra*. On a *fourragé* aujourd'hui ce canton, demain on *fourragera* cet autre-là.

FOURRAGER, ſignifie auſſi, Ravager, déſoler, piller, ruiner un païs, y mettre tout en déſordre. *Deprædari, inferre vaſtitatem*. Les Suédois ont pluſieurs fois *fourragé* toute l'Allemagne. *Fourrager* la campagne. VAUG. *Fourrager* le plat païs. ABL.

FOURRAGER, ſe dit auſſi des bêtes faûves qui viennent gâter les blez, les jardins. *Vaſtare*. Ces cèrfs, ces ſangliérs ont *fourragé* tous les blez des villages voiſins de la forêt. Les lapins de cette garenne ſont venu tout *fourrager* mon jardin.

FOURRAGER, ſignifie figurément, Brouiller, mettre en déſordre une chambre, un cabinet. Cet homme eſt entré chez moi, il a brouillé, il a tout *fourragé* mes papiérs, mes livres. Ce tèrme eſt bas en ce ſens, & même peu uſité.

Skinner conjecture que ce mot de *fourrager* vient de *foras agere*, parcequ'on va chèrcher les fourrages à la Campagne. *Fourrager* a la même origine que fourrage.

FOURRAGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vaſtatus*.

FOURRAGEMENT. ſ. m. *Pabulatio*. POMEY.

FOURRAGEUR. ſ. m. *Pabulator*. Cavalier qui va chèrcher du fourrage. On a commandé tant de troupes pour éſcorter les *fourrageurs*. Nos *fourrageurs* ont été chargez par les ennemis. D'ABLANC.

FOURRE. ſ. m. Vieux mot. Fourage. *Pabulum*. Aller en *fourre*, c'étoit autrefois aller au fourrage; aller fourrager. *Ire populatum, pabulatum*. Au Roman d'Alexandre,

Les Soudoiers, mon Sire, dont quarante en i a
Se partirent d'icy ſitoſt qu'il ajourna,
En fourre *ſont allez lorſque il éclaira.* DU CANGE, *Sur Ville-hard.*

Ce mot, comme *fourrer* & *forer*, venoit de *fodrum*, qui ſignifie le manger des chevaux. DU CANGE, *ſur Ville-Hard*. Voyez les Capitulaires de Charles le Chauve Tit. XII. n. 13. le P. Sirmond ſur cet endroit, & Cujas *ad L. V. Feud.*

Le *feurre*, en Latin *foderum*, & *fodrum*, étoit originairement une levée qui ſe faiſoit chez les François & les Allemans pour une expédition militaire. De Hauteſerre en parle *De Ducib. & Comit. Prov. L. II. C. 2. p. 121.*

FOURREAU. ſ. m. Sorte de gaîne, d'étui, d'enveloppe; ce qui ſèrt à couvrir, à envelopper, à conſèrver quelque chôſe. *Vagina, theca*. Pour les armes, on dit un *fourreau* d'épée, des *fourreaux* de piſtolets, de faux *fourreaux*, des *fourreaux* d'arquebuſe. En fait de meubles, on dit des *fourreaux* de chaiſes, ou des houſſes, qui couvrent les chaiſes ſans être clouées; des *fourreaux* de quenouille de lit: en fait d'habits, des *fourreaux* de manches, des *fourreaux* d'enfans, pour empêcher qu'ils ne gâtent leurs habits.

Ce mot vient du Latin *forulus*. Jcquez le dérive d'un mot de l'ancienne langue Gothique *fouar*, ou *fuar*, d'où les Anglo-Saxons ont fait *fodder*; ces mots ſignifient boëte à enfèrmer quelque chôſe, *theca*. Il eſt bien plus naturel de le dériver de *fourrer*, parceque le fourreau eſt ce où l'on fourre, où l'on met une épée.

FOURREAU, en tèrme de Manége, eſt la peau du cheval qui couvre ſon membre. Quand un cheval a le *fourreau* enflé, il faut le mener à l'eau. Laver le *fourreau* d'un cheval. Ce cheval a tîré du *fourreau*.

FOURREAU D'ÉPI. C'eſt ce qui enfèrme & couvre l'épi qui n'eſt pas encore bien formé. Ainſi on dit que l'orge eſt en fourreau; pour dire, qu'il n'eſt pas encore épié.

FOURREAU, en tèrmes de Monnoye. Ce ſont deux morceaux de parchemin, en maniére de *fourreau*, dans leſquels on met les moules dont on ſe ſèrt pour réduire l'or en feuilles. *Boizard, page 291.*

FOURREAU, eſt auſſi un tèrme de Ceinturiér, qui ſignifie du papier roulé, ou autre pareille chôſe qu'on met dans les pendans du baudrier pour leur donner quelque grâce.

FOURREAU, eſt auſſi un morceau de peau en forme de manchon, deſtiné à couvrir un peu du trait du cheval de charroi, de peur que le trait venant à froter le ventre du cheval, ne lui en coupe le poil.

On dit en provèrbe, Il a couché comme l'épée du Roi dans ſon *fourreau*; pour dire; dans ſon habit, il ne s'eſt point déshabillé. On dit auſſi communément quand on a tîré l'épée contre ſon Prince, Il faut jetter ſi loin le *fourreau*, qu'on ne le trouve jamais; ou bien, il faut en brûler le *fourreau*, pour dire, que ce crime ne mérite point de pardon, & qu'il faut y réüſſir, ou y périr.

FAUX-FOURREAU. ſ. m. Une maniére d'enveloppe qui ſe met ſur le fourreau d'une épée, pour le garantir de la pluye.

FOURRELIER. ſ. m. Artiſan qui fait des fourreaux de piſtolets, & autres. *Vaginarum artifex, concinnator*. Les Maîtres Gaîniérs dans leurs Lettres prennent auſſi la qualité de Maîtres *Fourreliers*.

FOURRER. v. act. Faire entrer, introduire quelqu'un dans une maiſon; s'engager dans une affaire. *Inducere, inſerere, inſinuare*. Il a *foûrré* ſon fils en une bonne Commiſſion. Il s'eſt *foûrré* dans la Fèrme Générale. Ce jeune homme fera fortune, il eſt entrant, il ſe *foûrre* par tout, il eſt toûjours *foûrré* dans les bonnes compagnies. Se *fourrer* étourdîment parmi tout le monde. VOIT. Où venez-vous vous *foûrrer*? Vous êtes un ſot de venir vous *foûrrer* où vous n'avez que faire. MOL.

Ménage dérive ce mot de *furrare*, qui a été fait de *foderare*, & qui vient de l'Allemand *foeren*, ſignifiant la même chôſe. Ou plûtôt il vient de *fourra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie, *remplir*.

FOURRER, ſignifie auſſi, Mettre quelque chôſe dans une autre, l'y faire entrer. *Inducere*. Il lui a *foûrré* ſon épée au travèrs du corps. On ne ſçauroit plus rien *fourrer* dans ce coffre, dans ce ſac, il eſt trop plein.

FOURRER, ſignifie encore, cacher, mettre en quelque lieu étroit. Et avec le pronom pèrſonel, il ſignifie entrer quelque part, s'ingérer, s'engager dans quelque affaire. Au jour du Jugement le pécheur ne ſçaura où ſe *foûrrer*, il n'y aura point d'aſile pour lui. Quand on montre une épée à ce poltron, on le feroit *fourrer* dans un trou. Se *foûrrer* par tout. Se *foûrrer* étourdîment parmi tout le monde. VOIT. Vous êtes un ſot de venir vous *fourrer* où vous n'avez que faire. MOL. *Foûrrer* ſon nez par tout, ſignifier, s'ingérer par tout, ſe mêler de tout.

Nicod dérive ce mot de *ferre*, ou de *foras ire*.

FOURRER, ſignifie auſſi, Garnir de fourrures, ou d'autres chôſes qui gardent la chaleur. *Inſtruere, aſſuere, protegere, pelliculare veſtes*. Ce vieillard a fait *foûrrer* ſon juſtaucorps, il a ſon manteau doublé de panne, de ratine, il ſe *foûrre* bien de peur du froid. En ce ſens il vient du Latin *foderare*.

FOÛRRER, ſe dit auſſi en parlant d'une fraude qu'on pratique dans les monnoyes, quand des flans de cuivre ou de fèr, ou des métaux alliez, ſont couvèrts ou bordez de lames d'or ou d'argent, & enſuite paſſez dans les fèrs pour les monnoyer. *Bracteam inducere*. Les Anciens ont *foûrré* quelques monnoyes de cette façon. Les Médailliſtes les appellent médailles *foûrrées*, & en Latin *nummi bracteati*. On le dit auſſi des bottes de paille, de foin, & autres chôſes dont le dedans eſt de moindre valeur que le dehors.

FOÛRRER, ſe dit figurément en Morale des chôſes ſpirituelles. On ne ſçauroit rien *foûrrer* dans la tête de cet écoliér, tant il eſt ſtupide. Je ne ſçai qui lui a *foûrré* cette opinion dans l'éſprit. Ce Pédant a *foûrré* cent trippes de Latin en ſon diſcours.

On dit provèrbialement qu'un homme *foûrre* ſon nez par tout; pour dire, qu'il eſt incommode, qu'il ſe mêle des affaires où il n'eſt point appellé. On dit auſſi, Il a bien *foûrré* de la paille dans ſes ſouliérs; pour dire, Il s'eſt enrichi.

FOÛRRER. v. act. Vieux mot, qui s'eſt dit pour fourrager, piller. *Populari*. Monſtrelet à l'an 1431. Ils partîrent de Beauvais pour aller quérir leurs avantures, & *foûrrer* le païs. DU CANGE, *ſur Ville-Hard*.

FOURRÉ, ÉE. par. & adj. *Inductus, inſitus, fictus, ſimulatus*.

On appelle auſſi une paix *foûrrée*, une paix diſſimulée, qui n'eſt faite qu'en apparènce, & qui ne durera pas longtems. Un coup *foûrré*, un coup qu'on porte avec furie, & ſans ſe mettre en garde, enſorte qu'on en reçoit un autre en même tems. Une piéce de monnoye *foûrrée*, qui n'a que le deſſus & les bords d'or ou d'argent, & le reſte faux. Une médaille *foûrrée*, en Latin *nummus bracteatus*, eſt une bonne médaille, véritablement antique. Une botte de foin, de paille, ou autre marchandiſe *foûrrée*, quand on a mis le plus beau au dehors, & que le dedans eſt de moindre valeur.

On appelle en tèrme de Chaſſe, Lieux *foûrrez*, les épiniérs & les forts du bois où les bêtes noires ſont leur demeure. *Loca denſa*.

On appelle des langues *foûrrées*, cèrtaines langues de cochons qui viennent de Touraine, faites de cèrtain hachis de viande recou-

vèrt

vèrt de la même peau de la langue. Maſſepain *fourré*, eſt une ſorte de maſſepain dont la pâte eſt ſemblable à celle des autres maſſepains, & dans lequel on met quelque marmelade. *Fartus*.

On dit provèrbialement, un innocent *fourré* de malice, en parlant d'un homme qui eſt méchant dans l'âme, & qui ſemble en apparence être ſimple.

FOURREUR. ſ. m. Marchand Pelletiér qui vend des manchons, des habits foûrrez de peaux. *Pellio*. Les *Fourreurs* compôſent un des ſix corps des Marchands de Paris. Les compagnons *Foûrreurs* commencent à veiller ou à travailler après ſouper le lendemain de la Mi-Août.

FOURRIE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *écurie*. *Stabulum*.

FOURRIÉR. ſ. m. Officiér qui marque les logis pour le Roi, & toute ſa Cour, quand il voyage. *Deſignator hoſpitiorum*, *metator*. Les *Fourriers* ſont audeſſous des Maréchaux des logis. On eſt fort incommodé en ſuivant la Cour, quand on n'eſt point logé par *Fourriérs*. Il y a des *Fourriérs* du Corps, des *Fourriérs* de la Maiſon, & des *Fourriérs* ordinaires.

Ce mot eſt dérivé de l'Allemand *furirer*, & de *fuhren*, qui ſignifie, *conduire*. Ménage. Du Cange le dérive de *forarii qui ad fodrum exigendum pergunt*: les *Fourriérs* faiſant auſſi autrefois la charge de Pourvoyeurs.

Il y a auſſi des *Fourriérs* dans les Compagnies des gens de guèrre, qu'on nomme autrement *Maréchaux des logis*. Voyez Fourrage pour l'origine.

Fourrier, ou *forrier*, s'eſt dit autrefois pour *fourrageur*, ſoldat qui va en fourre, c'eſt à dire, au fourrage, ce que Guillaume de Nangis *Geſt. S. Lud. p.* 338. appelle *Fodrator*. Et les *Forriers* cerchièrent la contrée. Ville Hardouin, n. 71. Le Roman de Gautier de Nanteüil,

Plus d'une grande lieuë ſont li fourrier *couru*
Et prennent la vitaille qui par la terre fu. Du Cange *Sur Ville-Hard.* Voyez Forriér.

FOURRIÈRE. ſ. f. Nom d'une des ſept Offices de la maiſon du Roi. Lieu deſtiné à ſerrer le bois de chauffage dans la Maiſon du Roi, ou des Princes, & où s'en fait la diſtribution. *Cella lignaria*. Il y a un Chèf de *fourrière*, & autres Officiérs qui y ſervent dans la Maiſon du Roi. M. le Préſident de Valbonnet donne un état de la *fourrière* du Dauphin Humbèrt dans ſon hiſt. de Dauphiné p. 209.

Fourrière. Tèrme de Coûtumes. Saiſie de beſtiaux par laquelle on les enléve du lieu où on les met au fourage, pour les ôter de la poſſeſſion de celui ſur lequel ils ſont ſaiſis, juſqu'à ce qu'on puiſſe les vendre.

FOURRURE. ſ. f. Garniture de peaux qu'on met aux habits pour les rendre plus chauds, ou pour leur ſervir d'ornement. *Veſtis pellita*, & dans la baſſe Latinité *fodratura* & *fordatura*. La *fourrure* d'un manchon, d'un juſtaucorps, eſt fort néceſſaire pendant l'hivèr. Les manteaux des Ducs & Pairs ont des *fourrures* d'hèrmines pour être plus magnifiques.

Le droit de *fourrure* eſt un droit en uſage en Bretagne au XIIIe ſiécle. *Hiſt. de Bret. T. I. p.* 200.

Fourrure, ſignifie auſſi, les peaux mèmes dont on garnit les habits. *Pellis*. Les martres Zibellines & autres riches *fourrures* viennent de Moſcovie.

Du Cange dérive ce mot de *furrura*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On trouve dans la baſſe Latinité *forratura* pour ſignifier fourrure. Voyez dans les Bollandiſtes *Maii T. IV. p.* 540. *n.* 10. l'Abregé de la vie de S. Yves fait 28 ans après ſa mort, c'eſt à dire, au XIVe ſiécle. On trouve auſſi *foderata*, *fodratum*, *fodratura*, pour ſignifier doublure. Voyez les Bollandiſtes *Maii T. VII. p.* 526. &c. On trouve encore *fodra* pour un habit de deſſous. Les mêmes Auteurs diſent qu'il vient de l'Italien *fodera*, doublure. Dans les Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque P. VIe *De Veſtibus & aliis ornamentis*, il y a *foirare*, n. 254. au lieu de *fodrare*, ſur quoi les Bollandiſtes qui ont imprimé ces Loix au commencement du IIIe Tome des *Act. Sanct. Jun.* remarquent que c'eſt le prémiér endroit où le *d* ſoit changé en *l*. En nôtre langue *ol* s'eſt changé en *ou*, comme *al* en *au*. Ainſi de *foderare* s'eſt fait *fodrare*, *folrare*, *folrer*, *fourer*, & *foderatura*, *fodratura*, *folratura*, *fouratura*, *fourure*. Les Allemans de même en ont fait voedering, qui a le même ſens chez eux. *Foderatus* eſt dans Céſaire L. VIII. C. 59. *Foderatura* eſt dans la vie de Sainte Marie d'Oignies écrite au XIIIe ſiécle C. IV. n. 37. *fodratura* dans le Concile de Conſtance Seſſ. 43. *foratura* dans un manuſcrit de la vie de Sainte Marie d'Oignies cité par Le Mire, *Acta Sanct. Jun. T. IV. p.* 647.

Fourrure, eſt auſſi un habit que portent les Docteurs, & Bacheliérs d'une Univèrſité, qui ſont des marques de leur caractère, & de leur qualité. Un Bacheliér n'ôſeroit aller à un Acte dans ſa Licence, ſans avoir ſa *fourrure*.

Fourrure, eſt auſſi un tèrme de Blâſon. *Diphtera*, *villus*. Dans les Armoiries il y a deux métaux, cinq couleurs, & deux *fourrures*, pannes, ou peaux veluës; ſçavoir, l'hèrmine & vair, expliquées à leur ordre.

Fourrures, plur. en tèrmes de Marine, ſont des fils ou cordons de vieux câbles qu'on met en treſſe pour couvrir & envelopper les manœuvres & câbles de ſervice, & empêcher qu'ils ne s'uſent.

Fourrure. Les Critiques appellent *fourrures* des morceaux ajoutez aux Ouvrages des Anciens, des piéces fauſſes qu'on y a fourées, inſérées comme vrayes. *Suppoſitum aliquid*. Le Teſtament de S. Remy paroit à cet Auteur, comme au Pape Sylveſtre II. à Flodoard, au Préſident Briſſon, à Baronius, une piéce Authentique, quoiqu'il y ait quelques *fourrures*, comme par éxemple, la donation de Donzy par S. Clou. Mém. de Trev. Cet Auteur a un manuſcrit de Sèrvius éxempt des *fourrures* qui l'ont défiguré. Ibid.

FOURSY, ou FURSY. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Furſeus* Saint *Fourſy*, Abbé de Lagny & Patron de Péronne, eſt qualifié d'Évêque dans quelques Calendriers des Égliſes de France, & honoré comme tel à Cambray & en d'autres lieux. Il vivoit au VIIe ſiécle, & mourut en 653, ou plutôt en 650 le 16e de Janvier. Voyez Bollandus & Baillet à ce jour, & Bulteau L. III. C. 26.

FOURVOYEMENT. ſ. m. Égarement, ſortie du droit chemin. *Deerratio*. La faute du guide a été cauſe de nôtre *fourvoyement*.

FOURVOYER. v. act. Égarer, détourner du bon chemin. *A recta via deflectere*, *deducere*. La nuit nous a *fourvoyez*. L'Acad. Il ſe dit plus ordinairement avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, S'égarer, ſortir de ſon droit chemin. *Aberrare*. Il eſt aiſé de ſe *fourvoyer* dans les forêts. On doit prendre des guides pour empêcher qu'on ne ſe *fourvoye*, quand on voyage de nuit ou en païs inconnu. On le dit auſſi au figuré. Il eſt aiſé de ſe *fourvoyer*, de ſe pèrdre, quand on ſuit ſes paſſions & la raiſon humaine.

Ce mot viellit. Il vient de *foras* & *via*, c'eſt à dire, *hors la voye*. Nicot.

Fourvoyé, ée. part. paſſ. & adj. *Digreſſus*, *aberrans*.

FOUTEAU. ſ. m. *Fagus*. Arbre de haute fûtaye, qu'on appelle autrement *Fau*, ou *Hêtre*, qui eſt commun dans les forêts, dont le bois eſt fort ſec, rempli de pluſieurs petits brillans, ou endroits polis, & qui petille fort dans le feu. En Latin *fagus*. Voyez Hestre.

FOUVENT, autrefois FONVENZ. ſ. m. Nom propre de lieu dans le diocèſe de Langres, en Champagne. *Fons Venna*. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 280.

FOWEY. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglètèrre. *Foveium*. Il eſt à l'embouchure d'une petite rivière, qui porte ſon nom, dans le Comté de Cornuailles entre Falmouth & Plimouth. *Fowey* a droit d'envoyer deux députez au Parlement d'Anglètèrre.

FOUXACH. ſ. m. Nom propre d'une ville du Choraſan en Pèrſe. On la nomme auſſi Bounach, ou Bouxeng. *Buxenghum*.

FOY.

FOY, ou FOI. ſ. f. Tèrme dogmatique. *Fides*. Conſentement de l'éſprit, jugement que l'on forme, & dont le motif n'eſt point une évidence intrinſéque grande ou petite, mais l'autorité, le témoignage de quelqu'un qui a révélé, rapporté la chôſe que l'on croit. *Foy* divine, *foy* humaine.

Foy, ou Foi, *Fides*. La prémière vèrtu Théologale. C'eſt un don de Dieu, qui fait acquieſcer fèrmement aux veritez qu'il a révélées à ſon Égliſe. Saint Paul dit que la *foy* eſt le ſoûtien des chôſes que l'on éſpère, & une démonſtration de ce qui ne ſe voit point, aux Hébr. chap. 11. verſ. 1. Si on avoit de la *foi* gros comme un grain de moutarde, on tranſporteroit les montagnes dans la mèr, dit le Sauveur. La vie de la *foi*, qui eſt la vie des juſtes, conſiſte à ſervir Dieu ſans le connoître d'une manière ſenſible. Nic. Il ne faut pas prendre pour de la *foi* ce qui n'eſt bien ſouvent que de la ſupèrſtition. De Vill. A moins que la *foi* n'aſſujettiſſe la raiſon, nous paſſons la vie à croire, & à ne croire point. S. Évr. Si c'eſt l'autorité qui fait que l'éſprit embraſſe ce qui lui eſt propoſé, c'eſt ce qu'on appelle *foi*. Log. La *foi* ne triomphe pas de la raiſon; elle ne la renvèrſe, & ne l'anéantit pas. Cl. Souvent on débite ſous le nom de myſtère de la *foi*, ce qui n'eſt qu'un fruit de la foibleſſe humaine. Id. La mauvaiſe conduite des Chrétiens vient des doutes qui travèrſent, & exténuent leur *foi*. De Vill. Il eſt néceſſaire que la raiſon répande ſur les veritez de la *foi* la clarté de ſes lumières, afin qu'elle raſſure l'éſprit, & qu'elle lui apprenne du moins à ſe ſoumettre. Maleb. C'eſt la *foi* ſeule qui embraſſe vivement les myſtères de la Religion. Mont.

On appelle *Foi divine*, la créance qui eſt fondée ſur l'autorité de Dieu.

Foy humaine, eſt la créance qu'on donne au rapport des hommes. Il faut ajoûter *foi* à ce qu'un honnère homme affirme. Il y a une *foy humaine*, que l'on a nommée *Eccléſiaſtique*: c'eſt la

créance que les Fidéles donnent à cèrtains faits que l'Égliſe à décidez, & qu'elle propôſe à croire, comme lorſqu'elle oblige à reconnoître que des livres contiennent une doctrine hérétique, que des perſonnes jouiſſent de la gloire du Ciel. On croit ces faits ſur l'autorité de l'Égliſe, laquelle celui qui n'écoute pas, doit être tenu, ſelon la parole de Jesus-Christ, comme un Payen & un Publicain; & laquelle eſt ſelon Saint Paul, la colonne & l'appui de la vérité. Cette expreſſion de *foi Eccléſiaſtique* eſt nouvelle. M. De Péréfixe l'a introduite pour diſtinguer la *foy* par laquelle on croit les faits revélez, qu'on appelle *foy* divine, & la *foy* par laquelle on croit les faits ſur leſquels l'Égliſe prononce aſſiſtée du Saint Eſprit en vèrtu des promeſſes de Jesus-Christ.

On appelle Profeſſion de *Foi*, une formule qui contient tous les articles de la créance de l'Égliſe, qu'on fait lire, & jurer à ceux qui abjurent l'héréſie, ou à ceux qui entrent dans les dignitez Eccléſiaſtiques. Le Symbole de la *foi*, c'eſt le *Crédo*, ou le Symbole des Apôtres. On dit auſſi le Symbole de *foy*, ou ſimplement la *foy* de Nicée, de Conſtantinople, de Trente, pour dire, les articles de *foy* propôſez, éclaircis, ſoutenus, enſeignez par les Pères de ces Conciles.

Foy, ſignifie encore, Fidélité, aſſurance, promeſſe, ſerment, parole qu'on donne de faire quelque chôſe, & de l'éxécuter. On ne doit louër que ce qui eſt loüable: autrement on détruit toute la *foi* du langage, & l'on brouille toutes les idées des mots, en faiſant qu'ils ne ſoient plus des ſignes de nos penſées, & de nos jugemens. Log. Nulles perſonnes n'engagent leur *foi* avec plus d'oſtentation, que celles qui la violent davantage. Bouh. Quand la *foy* & l'aſſurance des promeſſes ſeroient bannies du monde, diſoit le Roi Jean, elles devroient toujours demeurer dans la bouche des Princes.

> *L'ardeur de s'enrichir chaſſa la bonne* foi,
> *Le Courtiſan n'eut plus de ſentiment à* ſoi. Boil.
> *La* foi, *ce nœud ſacré, ce lien précieux,*
> *N'eſt plus qu'un beau fantôme, & qu'un nom ſpécieux.* Breb.

Cet homme d'une vertu antique a ſçu joindre la politeſſe du tems à la bonne *foi* de nos pères. Fl. Une bonne *foi* trop crédule n'eſt point condamnable dans un Eccléſiaſtique. Font. Les équivoques ſont des obſcuritez artificieuſes, inventées pour bannir la bonne *foi* de la ſocieté. Port-R.

> *Ma* foi *auſſi pure & belle*
> *Comme le ſujet en eſt beau,*
> *Sera ma compagne éternelle,*
> *Et me ſuivra dans le tombeau.* Malh.

Bonne foy. Sentiment & diſpoſition d'un homme qui croit bien faire, quoiqu'il faſſe mal, qui n'a ni doute, ni ſcrupule ſur ſa conduite. *Bona fides, Conſcientia recta.* Un Poſſeſſeur de *bonne foi*, c'eſt celui qui poſſede quelque chôſe qui n'eſt pas à lui, mais qui le croit, & qui n'a point de raiſons d'en douter. Le poſſeſſeur de *bonne foi* n'eſt tenu à la reſtitution de ce qu'il a conſumé, ou appliqué à ſes uſages, qu'autant qu'il en eſt devenu plus riche; mais il doit rendre ce qui lui reſte entre les mains. Le poſſeſſeur de *bonne foy*, tant que la bonne *foy* dure, ne diffère point du véritable maître. Voyez la loi *Qui Scit. ff. de Uſuris*; & la 3ᵉ Regle du droit *in* 6°. Pour ce qui eſt du Poſſeſſeur de *bonne foi* on n'a jamais douté qu'il ne gagne les fruits qui proviennent par ſa culture, & ſon induſtrie, ſuivant la Loi *fructus ff. de Uſuris*, & la Loi *Bona fidei, De acquirendo rerum dominio*: mais on va plus avant, & c'eſt une chôſe reçûë dans le Royaume par une coutume générale, qu'il gagne encore les fruits qui croiſſent plutôt de leur propre nature, que par le travail & l'induſtrie. Bornier. Il l'a fait dans la *bonne foi*. J'étois dans la *bonne foi*. On eſt dans la *bonne foi*, quand on croit prudemment être maître de ce que l'on poſſede, ou qu'on ignore qu'il eſt à un autre, à moins que l'ignorance ne fût craſſe, ou affectée. *Bonne foi* ſe dit auſſi en d'autres matières; par exemple, en matière d'opinions & de religion. La *bonne foi* n'excuſe pas; ou pour mieux parler, n'eſt pas *bonne foi*, quand on n'a pas fait ce qu'on devoit pour être éclairci ſur tout après qu'on a été ſouvent avèrti. Pélisson.

En tèrmes de Juriſprudence, on dit auſſi qu'il y a des contrats de bonne *foi*, comme les ventes, échanges, loüages, & autres, où l'on ſe confie à la probité des contractans, & dont on interpréte favorablement les intentions; d'autres qui ſont de droit étroit, & qu'on doit éxécuter à la rigueur. La preſcription n'a lieu, que lorſqu'on poſſede de bonne *foi*. Parcequ'il y a peu de bonne *foi* parmi les hommes on dit de *foy* ſy, de pleige plaid, de gage reconfort, d'argent comptant paix & accord. Instit. Cout.

On dit auſſi, qu'une piéce revêtuë de ſes formes fait *foi*, *fidem facit*; pour dire, qu'on y ajoute *foi* en Juſtice, qu'on croit à ſon témoignage, c'eſt une formule qu'on met au bout des cèrtificats; lettres patentes &c. En *foi* de quoi on a fait appoſer le ſcel à ces préſentes.

Ma *foi*. Par ma *foi*. Sorte de ſermens. Façons de parler dont on ſe ſert abuſivement pour affirmer quelque chôſe. Jurez par vôtre *foi*, ſi vous voulez que je vous croye. Il en a juré ſa *foi*. Dans les anciens Édits on en promettoit l'éxécution en *foi* & parole de Roi. La *foi* de Gentilhomme, la *foi* de Marchand, étoient autrefois fort en crédit. Les Carthaginois renvoyèrent Attilius Régulus ſur ſa *foi*, & il revint ſe remettre priſonnier.

La *foi* conjugale, eſt la *foi* que le mari & la femme ſe donnent en ſe mariant.

> *Je ſçai qu'ils (les Sultans) ſe ſont fait une ſupèrbe* loi,
> *De ne point à l'hymen aſſujettir leur* foi. Racine.

Foy et hommage. Tèrme de Juriſprudence féodale. *Fides & hommagium, clientela exhibitio, profeſſio.* Reconnoiſſance que le vaſſal en qualité de vaſſal doit à ſon Seigneur. Par le mot de *foy* on entend la promeſſe & le ſerment que le vaſſal fait d'être fidèle à ſon Seigneur; & par le mot d'*hommage* on entend l'engagement qu'il prend en qualité de vaſſal d'être l'homme de ſon Seigneur, & de le ſervir en guèrre envèrs & contre tous fors contre le Roi, c'eſt ce qu'on appelle l'hommage lige, ce qui n'a point lieu aujourd'hui en France, où les Seigneurs particuliers n'ont pas droit de faire la guèrre, c'eſt un droit de ſouveraineté, & le Roi ſeul l'a en France. Rendre *foi & hommage. Fidem Jurare. Clientem ſe profiteri, Dominum agnoſcere.* Éxiger la *foi* & hommage d'un Vaſſal, Recevoir la *foi* & hommage faire la *foi* & hommage à ſon Seigneur. *Ex concepta juris formula Dominum agnoſcere, Clientem ſe illius profiteri.* Ce nom *foi* n'a point de pluriel, cependant l'hiſtoire de la Chancelerie T. II. imprimée en 1706. a dit au pluriel *foys* & hommages ne peuvent être reçus par les Chambres des Comptes ſans lèttres de Chancellerie. Ce n'eſt pourtant que dans la table, dans le texte il y a toujours *foi* & hommage au ſingulier; mais M. Mellier Tréſorier de France & Général des finances en Bretagne, a donné ces dernières années des Memoires *Des foys & hommages & des fiefs de la Province de Bretagne*; ce qui montre que *foi* a un pluriel pris en ce ſens.

On dit, un homme de *foi*; pour dire, un vaſſal qui a fait la *foi* & hommage, ou ſerment de fidélité à ſon Seigneur, pour un fief qu'il tient de lui à cettre condition. En tèrme de Juriſprudence féodale on joint preſque toujours enſemble ces deux mots, *foi & hommage*. Démiſſion de *foy*, eſt la diſpoſition libre qu'un vaſſal fait de ſon fief, ou en entier, ou en partie.

On dit, Laiſſer un homme ſur ſa *foi*; pour dire, l'abandonner à ſa conduite. On le dit auſſi d'un cheval qu'on laiſſe en liberté d'aller paître où il voudra.

On dit auſſi en tèrmes de Fauconnerie, qu'on laiſſe aller un oiſeau ſur ſa *foi*, lorſqu'on ne lui donne plus de filière, & qu'on le reclame en liberté.

On dit figurément,

> *Le plus ſage s'endort ſur la* foi *des Zéphirs*;

pour dire, ſur l'inconſtance de la Fortune.

On appelle auſſi *Foi* en tèrmes de Blâſon, de Sculpture &c. deux mains jointes enſemble, pour ſymbole d'alliance, & de fidelité. Il porte de gueules à la *foi* d'argent.

En bonne foy, De bonne foi. adv. Sincèrement. En bonne *foi*, croyez-vous cette extravagance? Voyez Bon. *T. I. p.* 110. Ce bruit a couru un tems toute l'armée, & de *bonne foi* tu le mérites bien. Mˡˡᵉ l'Hérit.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt fait à la bonne *foi*, ou vit bien à la bonne *foi*; pour dire, qu'il eſt bien niais de croire aux apparences, ou à tous ceux qui lui donnent des paroles, qui croit tout ce qu'on lui dit. On dit d'un méchant homme, qu'il n'a ni *foi*, ni loi; pour dire, qu'il n'a aucun ſentiment de religion, ni de probité.

> *Qui n'aime point Cotin, n'eſtime point ſon Roi,*
> *Et n'a ſelon Cotin, ni Dieu, ni* foi, *ni* loi. Boil.

Foy, eſt auſſi un nom propre que pluſieurs Saintes vièrges ont porté. *Fides, fidei*; Sainte *Foy*, née dans la ville d'Agen fut martyre avec S. Caprais au IIIᵉ ſiécle. *Hadr. de Valois Not. Gall. p.* 501. dit en Latin *Fides*, *Fidis* au génitif, & non pas *fidei*.

C'eſt du nom de cette Sainte, que *Sainte Foy*, village ou bourg de Guyenne, ſur la Dordogne, vèrs les confins du Périgort, a pris ſon nom, comme celui de Crapazi, qui eſt voiſin, l'a pris de S. Caprais. *Vicus Sanctæ Fidis. Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 501.

FOY. Nom propre d'une fauſſe Divinité des Anciens. *Fides*. Voyez FIDÉLITÉ.

Foy-menteur. ſ. m. Tèrme de Coutume. Vaſſal qui manque à la fidélité qu'il doit à ſon Seigneur. Foy menti, ou foy mentie, ſigni fie

ſignifie la même chôſe, *Perfidus*, *Perjurus*. Dans l'Acte de l'Acqueſt de Joſſelin par Olivier du Cliſſon fait en 1370. ce Seigneur dit à la fin, Et ſi je fais & ſouffre faire le contraire, je veuil être tenu & reputé parjure Chevalier, & *foi mentie*, *hiſt. de Bret. T. II. p.* 540.

FOY-MENTIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Deloyauté, Felonie, manquement à la foi qu'un vaſſal doit à ſon Seigneur. *Violatio fidei clientelaris*, *fides à cliente violata*.

FOY MENTIR. Ancien tèrme de coutume, composé du mot *foi*, & de celui de *mentir*. *Fidem fallere*, *mentiri*. Manquer à la foi ou fidélité qu'un vaſſal doit à ſon Seigneur direct. *Fidem mentiri*. Les chartes ſont pleines de cette éxpreſſion, dans les Aſſiſes de Jéruſalem lès parjures ſont appellez *foi-mentis*, Chap. 62.

Traitres, *parjures*, foi-menti. Rom.

Roman de *Guarin de Loberanes*.

Chevalier de la Sainte Foy, ou De la Foy de Jésus-Christ, & de la Croix de S. Pièrre Martyr. *Eques fidei Sanctæ*, *fidei Catholicæ*, ou *fidei Chriſti*. Aſſociation, Compagnie de Gentilshommes dans les Diocèſes de Milan, d'Yvrée & de Vèrceil, leſquels prenoient autrefois la qualité de *Chevaliers de la foi de J.C.* & de la Croix de S. Pièrre Martyr, & qui en recevant une croix faiſoient vœu de porter cette croix en l'honneur de N. S. Jesus-Christ pour l'éxaltation de la foi Catholique & la deſtruction des hérétiques, & s'engageoient d'éxpôſer leur vie & leurs biens pour la défenſe de la même foi, lorſqu'ils en étoient requis, & d'obéir à l'Inquiſiteur & à ſes Vicaires en tout ce qui regardoit l'Inquiſition. Il y a encore dans le Milanois une Compagnie de Gentilshommes, qui ſont officiers de l'Inquiſition, & qui faiſoient autrefois le vœu dont nous venons de parler, mais qui ne font plus préſentement qu'un ſèrment de ſèrvir l'Inquiſition, & de ce qu'ils ſçavent lui être préjudiciable. Quand ils arrêtent un priſonniér ils portent ſur leur habit une croix écartelée de noir & de blanc, à huit pointes comme celle de Malthe. Ce ſont comme les familiers de l'Inquiſition en Eſpagne. *P. Helyot T. III. C.* 31.

FOYE. ſ. m. Partie de l'animal, d'une grandeur conſidérable, ſituée dans l'hypocondre droit ſous le diaphragme & lès fauſſes côtes. *Jecur*. C'eſt un viſcère deſtiné à purifier la maſſe du ſang, en la déchargeant des humeurs bilieuſes qu'elle contient. Sa ſubſtance eſt continuë, quoiqu'Hippocrate le diviſe en cinq lobes; ce qui ne ſe trouve vrai qu'aux bêtes à quatre piéds. Elle reſſemble à du ſang figé, ou caillé, ce qui a fait qu'Éraſiſtrate le prémiér l'a appellé *parenchyme*, c'eſt à dire, *effuſion ou amas de ſang*. Mais les Modèrnes ont remarqué que toute la ſubſtance du *foye* n'étoit qu'un amas & un aſſemblage d'une infinité de petites glandes & de ramifications divèrſes de vaiſſeaux, & ils croyent avec beaucoup de raiſon que ces glandes ne ſèrvent qu'à la ſéparation de la bile. Platon a cru que c'étoit le principe de l'amour: d'où eſt venu ce mot Latin, *Cogit amare jecur*; Horace prend ſouvent le *foye* dans ce ſens, comme lorſqu'il dit, *ſi torrere jecur quæris idoneum*. Et on tient que les poltrons & les goulus l'ont plus grand que les autres. Sa figure eſt ronde du côté droit, mais du côté gauche il s'amenuiſe & aboutit prèſque en angle aigu. Sa partie de deſſous eſt câve, ou creûſe; mais la ſupérieure, qu'on appelle ſa tête, eſt gibbeuſe, polie & ronde comme une voûte: ce qui fait que les Grècs l'on appellé ἧπαρ, c'eſt à dire, *ſuſpendu* & *voûté*. Les Latins l'ont appellé *jecur*, comme qui diroit, *juxta cor*, c'eſt à dire, *auprès de l'eſtomac*, que les Anciens appelloient *cœur*.

Les François l'appellent *foye*, parceque, ſuivant le ſentiment des Anciens, c'eſt le *foyer* ou la cuiſine où ſe cuit & ſe prépare le ſang. Saumaiſe le dérive de *ficatum* Latin, ou du Grèc modèrne συκωτὸν, qui ſignifie *foye*. Les Médecins Grècs ont dit συκωτὸν ἧπαρ dans un autre ſens. Ménage & Guiete le dérivent de *feca*, qu'ils prétendent avoir été formé de ἧπαρ. Voyez leurs raiſons. Hippocrate l'appelle ſouvent par éxcellence *hypocondre*, parcequ'il eſt ſitué ſous le diaphragme, & les fauſſes côtes du côté droit.

Remarquez que les Anciens plaçoient le ſiége des paſſions dans le *foye*. C'eſt pourquoi Anacréon dit, L'Amour tendit ſon arc, & me frappa au milieu du *foye*. Nous dirions, au milieu du *cœur*. Platon, & ceux de ſa ſecte, mettoient auſſi l'amour dans le *foye*. Dac.

Dans les animaux, lorſqu'ils ſont jeunes & tendres, le *foye* eſt une partie délicate & de bon goût, mais quand ils ſont avancez en âge, c'eſt un aſſez mauvais aliment. Il y en a, comme les jeunes cochons qu'on nourrit de bons alimens, de farine, de lait, de fèves, de figues ſéches, dans ceux-là le *foye* eſt tendre, ſucculent & d'un goût agréable. Un *foye* de veau. On fait des ragoûts de *foyes* gras de chapons, poulèts & pigeons. Le *foye* d'un brochet, d'une raye, &c.

Le *foye* de mortèlle eſt fort éſtimé, il eſt délicat, & d'une ſaveur éxquiſe, & fort grand par rapport au reſte du corps de ce poiſſon; il en eſt de même du *foye* de la barbotte, celui de canard paſſe pour arrêter le flus hépatique, & eſt aſſez bon à manger, celui de daim eſt employé pour arrêter les cours de ventre, celui de liévre déſſeché, & mis en poudre, arrête la dyſenterie: il y en a qui diſent que celui de la raye eſt bon pour les démangeaiſons.

On dit, qu'un homme a des chaleurs de *foye*, quand il a quelques boutons au viſage qui proviennent d'un ſang aduſte. On le dit auſſi au figuré, pour dire, qu'il a des emportemens de colère.

On dit provèrbialement & bâſſement, Vous avez bon *foye*, Dieu vous ſauve la ratte, quand un homme eſt paiſible & va trop à la bonne foi, ou quand on parle de lui avec ironie.

Foye. ſ. m. Tèrme de pêche. Menu poiſſon, qui ſèrt d'apâſt aux Pêcheurs.

Foyes, en tèrme de Vénerie, ſont les trous & veſtiges des bêtes rouſſes, ou faûves. *Veſtigia cervina*.

FOYÉR. ſ. m. L'âtre de la cheminée d'une chambre où on fait le feu. *Focus*. Les Penates des Anciens étoient appellez les Dieux des *foyérs*.

Ce mot vient du Latin *foculare*. Ménage.

Foyér. Les Marbriérs appellent auſſi de ce nom une piéce de marbre, ou de pièrre commune, longue de quatre ou cinq piéds, large d'un bon piéd & demi, qu'on met devant l'âtre du feu, dans les chambres des pèrſonnes qui ſe logent proprement. Un *foyér* de marbre, un *foyér* de pièrre. Ce ſont les Marbriérs qui poliſſent les *foyérs*.

Foyér, ſe dit auſſi par les Potiérs & les Chymiſtes, de la partie du fourneau où l'on met le charbon.

Foyér, ſe prend quelquefois pour la maiſon. Ce Gentilhomme a envoyé ſes enfans à la guèrre, & il eſt demeuré pour garder ſon *foyér*. *Suos lares*, *ſuos penates*. Cela ſe dit auſſi des fainéans, ou poltrons, qui ne veulent point s'éloigner du coin de leur feu.

Foyér, en tèrmes de Marine, ſe dit des feux allumez au haut d'une tour éminente, pour donner la nuit par leur lumière l'adreſſe aux vaiſſeaux; comme la Tour de Cordoüan ſur la rivière de Bourdeaux, les Lantèrnes de la Rochelle, de Boulogne, de l'Ecluſe, le Phâre d'Aléxandrie, &c. On le dit auſſi des feux que ceux qui font le guèt ſur la côte doivent avoir pour faire des ſignaux. On appelle auſſi *foyér* dans les vaiſſeaux, l'endroit où on fait le feu.

Foyér, en tèrmes de Géométrie, ſe dit des centres des éllipſes, des paraboles, & des hypèrboles, où aboutiſſent les réfléxions des rayons qui tombent ſur leurs ſurfaces, & d'où on tîre des lignes qui ont de particulières proprietez amplement démontrées par Apollonius de Pèrge dans ſes Sections Coniques. Les éllipſes ont deux *foyérs*, ou centres, ſur leſquels la figure eſt décrite; ce ſont deux points marquez ſur le grand axe de l'éllipſe, d'où les lignes qui ſont tîrées à quelque endroit que ce ſoit de la circonférence égalent, étant priſes enſemble, le grand diamétre. Voyez Deſcartes, Schooten, De la Hire, & les autres Géométres qui ont traité des Sections Coniques.

On appelle auſſi *foyér* dans l'Optique, un point où s'aſſemblent pluſieurs rayons, ſoit qu'ils s'y ramaſſent par réflexion, ou par refraction. Ce point eſt ainſi appellé, parceque c'eſt en cet endroit-là que les miroirs ardens ſont capables de brûler. Le *foyér* eſt le point brûlant; c'eſt à dire, le point où ſe tèrminent les rayons en les prolongeant.

Le *foyér* Solaire, eſt un rond, ou cone d'une clarté brillante & fort vive, qui ſe forme des rayons de lumière briſez dans un vèrre ſphérique, & convèrgens, qui aboutiſſent à un point brûlant. C'eſt une èrreur de croire que ce *foyér* ſoit juſtement au centre du vèrre qui a cauſé la réfraction: il ne va que juſqu'au tiérs, ou au quart du rayon. Il faut que la retine ſoit au *foyér* du criſtallin, c'eſt à dire, à l'endroit des rayons qu'il a rompus, afin que la viſion ſoit parfaite.

Foyér Virtuel, Molineux dans ſa Nouvelle Dioptrique appelle dans une glace concave *foyér* virtuel, ou Point d'inclinaiſon, *Point of divergence*, le point, ou la ligne priſe de l'endroit où le rayon de lumière tombe ſur la glace, & tirée pèrpendiculairement à la ligne de réfraction, coupe l'axe de la glace. Voyez cet Auteur p. 56. & Harris au mot FOCUS & au mot VIRTUAL.

En tèrmes de Médecine, on appelle *foyér*, le lieu où on croit qu'eſt le principe, & le levain de la fiévre.

Foyér du peché. Tèrme de Théologie. *Fomes peccati*. On appelle *foyér* du péché, la concupiſcence, ou l'inclination naturelle au bien ſenſible qui eſt deffendu: quand on conſidère cette diſpoſition, ou cette inclination de l'appétit en elle même, c'eſt le *foyér* du péché en puiſſance, *in actu primo*; quand on conſidère les mouvemens indélibérez de l'appétit, qui nous portent au mal, c'eſt le *foyér* du péché en acte, *in actu ſecundo*.

FRA.

FRACAS. ſ. m. Grande déſtruction, faite avec bruit, & violence.

Fragor. Les bombes qu'on a jettées dans cette ville y ont fait un horrible *fracas.* Un canon chargé à cartouches fait un grand *fracas* dans un bataillon.

FRACAS, ſe dit auſſi pour, Bruit, tumulte, déſordre. *Strepitus, tumultus.* Il a fait un *fracas* horrible. ABL. Les loix ſe taiſent pendant le *fracas* des armes. *Silent leges inter arma.* CIC. Ce Prince étoit ſi livré à l'amour de la guèrre, & à celui des plaiſirs à *fracas* que &c. Mlle L'HÉRITIÉR.

Que le bruit, que le choc, que le fracas *des armes*
Retentiſſe de toutes parts. QUIN.

FRACAS, ſe dit figurément des chôſes qui font du bruit, & de l'éclat. Ce Seigneur eſt venu avec un grand train, il fait grand *fracas* à la Cour. Quand le Cid parut ſur le théâtre, il fit bien du *fracas* dans le monde.

Quand on eſt belle, on fait bien du fracas. BENS.

Je laiſſe à des femmes médiocrement touchées, ce *fracas* de géniſſemens, & cet appareil de triſteſſe, plus propres à affoiblir la douleur, qu'à l'exprimer. COM. Les hommes vains chèrchent à faire du *fracas* par quelque action d'éclat: mais la victoire ſecrette de leurs paſſions ne les touche guères. S. ÉVR. On ne fait pas revenir les inconſtans par des plaintes, & par du *fracas.* B. RAB. Il faut décrier cette vèrtu faſtueuſe, & qui fait tant de *fracas.* G. G.

J'ai de l'éſprit aſſez pour faire du fracas. MOL.

FRACASSER. v. act. Briſer en pluſieurs piéces. *Comminuere, frangere.* Ce Capitaine eut la tête *fracaſſée* d'un coup de mouſquèt. Les ſoldats ont tout *fracaſſé* dans ce village. Le globe de la tèrre fut *fracaſſé* par la commotion violente du Déluge.

FRACASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Comminutus, effractus.*

FRACTION. ſ. f. *Fractio.* Rupture, action par laquelle on rompt, on diviſe quelque chôſe. En ce ſens le mot de *fraction* n'a d'uſage qu'en quelques phrâſes conſacrées, comme quand on dit, La *fraction* de l'Hoſtie ſe fait par le Prêtre en trois parties. Le Sauveur ne ſe fit connoître aux Pelerins d'Emmaüs que lors de la *fraction* du pain, dit S. Luc.

FRACTION, en tèrmes d'Arithmétique, eſt la diviſion de l'unité, ou d'une chôſe entière en pluſieurs parties. Une *fraction* eſt toûjours compôſée de deux nombres, l'un qu'on nomme *numérateur*, & l'autre *dénominateur.* On les ſépare par une ligne en cette ſorte $\frac{29}{60}$ vingt neuf ſoixantièmes, 29. eſt le numérateur, parcequ'on compte 29. parties d'un tout qu'on ſuppoſe diviſé en ſoixante, 60 eſt le dénominateur parceque c'eſt le nombre qui donne la dénomination à ces parties, qui ſont des ſoixantièmes. Les *fractions* décimales, centéſimales, &c. ſont des *fractions* ou parties d'un tout diviſé en dix ou en cent parties. L'uſage des *fractions* décimales eſt fort aiſé, & abrége beaucoup dans les grands calculs. Voyez Ulac, Brigges, & les autres qui ont travaillé ſur les logarithmes.

FRACTURE. ſ. f. ſignifie auſſi, Rupture, mais en d'autres occaſions. *Fractura.* Il y a une *fracture* à ce mur qui fait qu'il menace ruine. Les voleurs qui entrent en une maiſon par bris & *fracture* des portes, méritent la mort. Les Juges ordonnent qu'on entrera dans une maiſon par bris & *fracture* de portes, quand on a fait refus de l'ouvrir aux Officiérs de Juſtice pour faire quelque éxécution.

Les Médecins appellent proprement *fracture*, la ſolution de continuité qui ſe fait en l'os, quand il eſt froiſſé, briſé, ou éaché par quelque cauſe extèrne.

FRACTURE, eſt un tèrme de Médecine & de Chirurgie, qui eſt devenu commun & populaire. On s'en ſert en parlant d'un ôs caſſé, ou rompu. Il y a *fracture.* Ce ne ſeroit pas parler François que de dire, Il y a rupture. La moëlle & la graiſſe de cèrf appliquées extérieurement ſont de très-bons remédes pour la goute ſciatique, & pour les *fractures.* LÉMERY. Les éſpéces de *fractures* du crâne ſont en grand nombre. DIONIS. Les *fractures*, de quelque nature qu'elles ſoient, auſſitôt qu'elles ſont réduites, ont beſoin de la ſaignée pour empêcher le dépôt ſur la partie maltraitée par la dilacération des fibres. ID.

On ne dit ni *fracture* ni *rupture* du traité de paix, on dit *infraction* du traité de paix. On dit bien cependant, on en vient à une *rupture*; la *rupture* des amis, la *rupture* des deux Couronnes. BOUH.

FRACTURÉ. Adj. Tèrme de Chirurgie. Il ſe dit des ôs où il y a fracture. *Ruptus, diſruptus, fractus, confractus.* Os *fracturé*, crâne *fracturé*, radius *fracturé*, &c. Si on ne trépane pas, quand on a le crâne *fracturé*, on meurt infailliblement. DIONIS. J'apèrçus deux grôſſes contuſions ſur les pariétaux, j'ouvris la plus grôſſe, & je trouvai l'ôs *fracturé.* ID.

FRAGA. ſ. m. & nom propre d'un Bourg, avec un château fortifié. *Fraga, Flavia Gallica.* Il eſt dans l'Arragon, en Eſpagne, ſur une montagne au piéd de laquelle, paſſe la rivière de Cinca, à trois lieuës de Lérida, du côté du couchant. Alphonſe VII. Roi d'Arragon fut battu à *Fraga*, & tué par les Maûres l'an 1134. Mary dit *fragues* ou *fraga*; mais Corneille, De L'Iſle dans ſa Carte d'Eſpagne, & nous, diſons toujours ainſi, Le Comte D'Egmont eſt mort de maladie à *Fraga*, ſans laiſſer d'enfans, & ainſi cette illuſtre maiſon eſt éteinte faûte d'hoirs mâles. GAZETTE de 1707. p. 491.

FRAGILE. adj. m. & f. Foible, qui ſe peut facilement briſer. *Fragilis, imbecillis, debilis.* Le vèrre eſt *fragile.* L'albâtre ſeroit la plus belle des pièrres, ſi elle n'étoit point molle, & *fragile.*

FRAGILE, ſe dit figurément en Morale, de la fortune, des biens, & des grandeurs de ce monde. *Vanus, periturus.* Il ne faut point ſe fier à des biens *fragiles*, & périſſables. Les ſcéptres ſont *fragiles* auſſi bien que les roſeaux. Ne me plaignez pas une félicité ſi *fragile* & ſi délicate. BENS. Il n'y a rien de plus *fragile* que l'amitié des hommes. Il y a des gens ſi pointilleux, qu'il faut toujours être ſur ſes gardes pour ne les pas bleſſer: tant leur amitié eſt *fragile.* S. ÉVR. Les hommes ne devroient faire aucun état de tout ce qui eſt appuyé ſur un fondement auſſi branlant, & auſſi *fragile* que leur vie. NIC. Son amitié eſt délicate ſans être *fragile.* S. ÉVR. Ces richeſſes ſont d'ailleurs ſi *fragiles*, que la raiſon ſeule devroit s'en déffier. ROY.

Helas! qu'on a de peine à trouver des Chrétiens,
Qui faſſent, pour jouir d'une gloire éternelle,
Ce que font les pécheurs pour de fragiles *biens.* L'AB. TÉTU.

FRAGILE, ſe dit auſſi de ce qui eſt foible ſpirituellement, qui eſt ſujèt à pécher; périſſable, peu fèrme. *Infirmus, inſtabilis, varius, mutabilis.* La femme eſt un ſexe *fragile.* Les enfans ſont dans un âge *fragile.* On ſçait que la chair eſt *fragile* quelquefois. MOL.

FRAGILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fragile. Facilité à ſe caſſer. *Fragilitas.* Si on pouvoit ôter au vèrre ſa *fragilité*, il ſeroit d'un prix ineſtimable. Dion Caſſius & quelques autres Auteurs rapportent qu'un artiſan avoit trouvé le moyen de remédier à la *fragilité* du vèrre en le rendant malléable. Bien des gens traittent cette hiſtoire d'apocryphe, & de fabuleuſe. Pline l'ancien dit, en parlant des vèrres de criſtal, que leur *fragilité* même leur donne du prix: & qu'on a mis la gloire du luxe à avoir des chôſes qui pûſſent tout d'un-coup périr entièrement.

FRAGILITÉ, ſe dit auſſi de la fortune, & des chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Foibleſſe, facilité, pente, inclination, diſpoſition à faillir, à faire des faûtes. *Infirmitas.* Dieu a égard à la *fragilité* humaine, quand il pardonne tant de fois. L'âge eſt un garent plus ſûr contre la *fragilité* du ſexe, que les vœux les plus ſolennels. S. ÉVR. Elle avoit eû pour quelque autre la même *fragilité* que j'avois eûë pour elle. BUSSI. Il échappe toujours quelque faûte à la *fragilité* humaine. BOSS.

Heureux qui ſe trouvant trop foible, ou trop tenté,
Du monde enfin ſe débaraſſe!
Heureux qui plein de Charité
Pour ſervir le prochain y conſerve ſa place!
Différens dans leur vûë, égaux en piété,
L'un eſpère tout de la grace,
L'autre aprèhende tout de ſa fragilité. PAVILLON.

FRAGMENT. ſ. m. Petit morceau d'une chôſe rompuë. *Fragmentum, particula.* Il ne ſe dit que de celles qui ſont précieuſes. Le Prêtre a grand ſoin de ramaſſer les *fragmens* de l'Hoſtie qui ſont ſur le corporal. Les Antiquaires recherchent curieuſement les *fragmens* des inſcriptions des ſtatuës, & autres monumens de l'antiquité.

FRAGMENT, ſe dit figurément des Ouvrages de l'éſprit. Il y a pluſieurs grands Auteurs de l'antiquité dont nous n'avons que des *fragmens.* La ſeule pèrvèrſité des mœurs a fait paſſer juſqu'à nous les *fragmens* de Pétrone. G. G. Theophile nous a laiſſé un *fragment* d'une Hiſtoire Comique qu'il n'a pas achevée.

FRAGMENS PRÉCIEUX, en tèrmes de Pharmacie, ſont les morceaux qui ſe ſéparent, quand on taille les hyacinthes, les émeraudes, les ſaphyrs, les grenats & la cornaline.

FRAI. Voyez FRAY.

FRAIMBAUd. Voyez FRAMBOURd.

FRAIRIE. ſ. f. Quelques-uns écrivent FRÉRIE. Tèrme populaire, qui ſignifie, Débauche, réjouïſſance. Il y a une grande *frairie* ce ſoir, dont je ſuis prié. En ce quartier-là ce ne ſont que bals & que *frairie.* C'eſt un goinfre qui n'aime que la *frairie* & le cabaret. On le dit auſſi des animaux, quand ils trouvent quelque bonne proye à manger avec d'autres animaux, & on leur applique ce tèrme, auſſi bien que les autres qui ne conviennent proprement qu'aux hommes, dont on leur attribuë les inclinations & le langage ſelon l'art de la fâble.

Et

Et ſi grand deüil la guerre avoit produit ,
Qu'il n'étoit plus ni jeux , ni braverie ,
Cadeaux , ni bals , bombances , ni frérie. Rec. de vers.

Un loup étant de frairie
Se preſſa tellement
Qu'il en penſa pèrdre la vie. De la Font.

FRAÎS, aîche. adj. Qui tient le milieu entre le chaûd & le froid, mais en ſorte pourtant que le froid eſt un peu plus ſenſible que le chaûd. *Frigidus , algidus , frigidulus.* Les matinées ſont *fraiches* au printems & en automne , parcequ'elles participent de l'été & de l'hyvèr. Dans les câves l'air ne paroît *frais* en été, que par l'oppoſition du chaûd qu'on vient de ſentir.

Fraîs , ſe dit auſſi de ce qui a une fraîcheur agréable , un degré de froid tel qu'on le ſouhaitte. Un air *frais*. De l'eau *fraiche*. Du vin *frais*.

Fraîs , ſignifie quelquefois, Nouveau , récent , doux & non ſalé. *Recens.* Des nouvelles *fraiches*, qui ſont de *fraiche* datte. L'éxemple eſt encore tout *frais*. Abl. Du beurre *frais*, des œufs *frais*, de la marée *fraiche* , du ſaumon *frais* , du porc *frais* , qui ne ſont point ſalez. On dit un fruit *frais* cueilli , c'eſt à dire , cueilli récemment , depuis peu. De l'argent *frais* , c'eſt de l'argent nouvellement reçu.

Et te voyant encor tout frais *ſorti de claſſe ,*
Je diſois Chapelain lui laiſſera ſa place. Boil.

Dans cet éxemple le mot de *frais* ſe peut prendre pour un advèrbe , & ſignifier *fraichement , récemment.*

Ce mot vient de *freſcum* , qui a été fait de *frigeo* , d'où les Italiens ont fait *freſco* , & les Allemans , *friſq* , ou *friſch*. Du Cange dit auſſi, qu'il vient de *friſcum* , qui ſignifie un champ non cultivé , un deſert qui n'a point été labouré ni défriché , & qu'on diſoit autrefois , Vignes en *frêche* ou *frichette* , d'où eſt venu le mot de *frais* , pour dire , *nouveau* ; & d'où vient auſſi qu'on appelle *Novales* , les tèrres nouvellement défrichées.

Fraîs , ſignifie auſſi , Sain , robuſte , repôſé , qui a repris des forces. *Quietus , integer.* Cet homme , quoiqu'âgé , eſt encore *frais* & gaillard , il a le teint *frais* ; c'eſt à dire , vif, bien coloré & ſans rides.

Un jeune gars frais , *gracieux , adroit.* Desm.

J'étois hier bien lâs , mais je ſuis auſſi *frais* que ſi je n'avois pas couru tout le jour. Il y avoit un corps de troupes *fraiches* qui gagna la bataille. Il lui venoit à toute heure des gens *frais* de la ville. Abl. Il a trouvé en cet endroit des chevaux *frais* ; pour dire , des relais.

On dit de cèrtaines chôſes , qu'elles ſe conſèrvent longtems *fraiches* ; pour dire , ſans ſe trop ſecher. Le pain de ſegle ſe conſèrve bien plus longtems *frais* , que le pain de froment.

Fraîs , ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. *Recens.* J'ai encore la mémoire toute *fraiche* de cette hiſtoire. Je ſuis encore tout *frais* de cette lecture. Il étoit encore tout *frais* de ſes leçons , de ſes exèrcices , de ſa Philoſophie. On dit auſſi des afflictions récentes , que la playe eſt encore toute *fraiche* , qu'elle ſaigne encore. Cela ſe dit dans le ſens propre & dans le figuré.

Vent *frais* , en tèrmes de Marine, eſt un vent favorable qui devient plus fort , & qui fait bien avancer le navire. Nous avions un vent *frais* & gaillard en pouppe. Il eſt oppôſé à vent *échars* , qui eſt trop foible , & à vent *forcé*, qui eſt au contraire plus fort qu'on ne voudroit. Les ennemis avoient le vent ſur l'armée du Roi qui a été *frais* pendant tout le combat. M. le C. de Toulouse. Les vents d'Eſt qui ſouffloient de bon *frais* nous tirèrent enfin des parages les plus dangereux. Frézier. Des vents aliſez de Nord & Nord Nord-Eſt , ſans faire élever la mèr nous pouſſoient de leur agreable *frais*. Id. Nous fîmes route pour les Iſles du Cap vèrd par un petit *frais* de Nord-Eſt. Id. Il ventoit de trop bon *frais*... pour envoyer des chaloupes. Id.

On dit en tèrmes de Manége , qu'un cheval a la bouche *fraiche* ; pour dire , qu'il jette de l'écume , ce qui eſt une marque de bon cheval.

Fraîs , eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie , un air doux & moins chaud. *Aura , frigus amœnum.* Il faut ſe mettre au *frais* ſous ce bèrceau , prendre le *frais* ſur le ſoir au bord de l'eau. Le *frais* eſt dangereux aux gens ſujèts aux fluxions.

A peine à la faveur du frais, *& du ſilence ,*
Souffroit-il du ſommeil la douce violence. Perrault,

Fraîs , Fraîche , eſt quelquefois advèrbial, *Recens.* Boire *frais*. Du vin *frais* pèrcé. Il ne faut pas marcher ſur ce plancher , il eſt tout *frais* fait. Du pain *frais* cuit. Du beûrre *frais* battu. Des hèrbes toutes *fraiches* cueillies. Une maiſon toute *fraiche* bâtie. Un livre tout *frais* imprimé. Un homme tout *frais* venu , tout *frais* relevé de maladie.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *frais* émoulu , quand il n'y a guères qu'il a fait ſes exèrcices , qu'il a nouvellement apris quelque art ou ſcience , ou qu'il a fait nouvellement quelque lecture.

On dit provèrbialement , Autant de *frais* , que de ſalé ; pour dire , Vous n'aurez ni de l'un ni de l'autre.

Frais , quand il ſignifie *récent , nouveau* , vient comme on l'a dit de l'Italien *freſco* , ou de l'Allemand *friſch* , qui ont la même ſignification. Les Anglois diſent *freſh* dans le même ſens. Quand il ſignifie qui eſt un peu froid , on peut croire qu'il a la même origine , puiſque les mots de *freſco* & de *friſch* ont la même ſignification. Skinnèr dérive le mot de *frais* pris dans ce ſecond ſens de l'Anglo-Saxon *friſan* , *avoir froid* , *algere* , & il dit que *friſan* vient de *frigeo*. Minſerus remonte plus haut , & il croit que φρίκη , qui ſignifie le tremblement que cauſe le froid , & le friſſon de la fiévre, eſt la racine de ce mot, mais il paroît s'égarer en faiſant tant de chemin.

FRAÎS. ſ. m. pl. Quelques-uns écrivent *Fraiz*. Dépens , argent qu'on eſt obligé d'avancer , de débourſer , pour faire quelque chôſe. *Sumptus , expenſa , impenſa*. On ne ſçauroit vivre à Paris , y bâtir qu'à grands *frais*. Les *frais* des moiſſons , des vendanges , des noces. Les *frais* funéraires , ſe dit de la dépenſe qu'on fait aux entèrremens.

Ce mot de *frais* ne ſe dit jamais qu'au plurier. De grands *frais* , ou une grande dépenſe.

Moi je tiens qu'ici bas ſans faire tant d'apprêts ,
La vertu ſe contente , & vit à peu de frais. Boil.

Du Cange dit que ce mot en ce ſens vient de *fried* , Allemand , qui ſignifie , *paix* , & que de là on a dit *fredum* , *freda* , *fredus* , pour ſignifier une cèrtaine amende , ou peine pécuniaire dont on compoſoit avec le fiſc , quand on avoit quelque diffèrend avec le Prince pour acheter de lui la paix ; que ſouvent cette peine ſe payoit au Juge , ou du moins ſa troiſiéme partie ; ce qui s'eſt étendu depuis à toutes ſortes d'exactions , & à toutes ſortes de *frais* & de procès , parce que cela en faiſoit la meilleure partie.

On dit , qu'un homme en ſera pour les *frais* , quand il a avancé beaucoup d'argent en quelque affaire , dont il y a apparence qu'il ne retirera rien.

Fraîs. Ce mot ſe prend quelquefois pour les avances que l'on fait dans les commèrces d'amour. On dit , qu'un homme a gagné ſon bien à peu de *frais* , pour dire , ſans peine , qu'il a acquis de la réputation à peu de *frais* ; pour dire , qu'il ne l'a guères méritée. Tous les hommes veulent être heureux , & le voudroient être à peu de *frais*. Font.

Fraîs , ſe dit particulièrement au Palais , pour ſignifier la dépenſe , le coût d'un procès : & il diffère des dépens , en ce que les dépens ſont les *frais* dont a obtenu condamnation ; & les *frais* ſimplement ſont ceux dont il n'y a point de taxe faite. Ainſi on dit , une déclaration de dépens , & un mémoire de *frais*. On dit , des *frais* & miſes d'éxécution , de ceux qu'on a faits en exécution des contrats & jugemens , & *frais* & loyaux coûts en retrait lignager. *Frais* , ſalaires & vacations d'un Procureur. *Frais* préjudiciaux , ſont des *frais* de défauts qu'il faut rembourſer avant le jugement. Intérêts , *frais* & dépens. Les *frais* ſont privilégiez , & ſe prélévent avant toutes chôſes. Un adjudicataire eſt tenu des *frais* ordinaires de criées ; les extraordinaires entrent dans l'ordre. On taxe les *frais* des voyages ſelon la qualité des pèrſonnes.

On appelle Faux *frais* , toutes les menuës dépenſes qu'on eſt obligé de faire , & qui n'entrent point en taxe.

On dit auſſi , Tous *frais* faits ; pour dire , après avoir rabatu tous les *frais* avancez. A moitié de *frais* ; pour dire , que châcun en payera ſa part. Dans l'uſage pour abreger on dit , *à moitié frais*.

Fraîs. Ce mot eſt auſſi fort uſité dans le jeu de Paume , pour ſignifier la dépenſe que l'on fait pour joüer , & qui conſiſte dans le nombre des balles que l'on pèrd en joüant. Joüer les *frais*. Pèrdre les *frais*. Sortir du jeu à moitié *frais*. Joüer ſur nouveaux *frais*.

On dit provèrbialement , Travailler ſur nouveaux *frais* ; pour dire , Recommencer ſa beſogne , comme s'il n'y avoit rien de fait. On dit , qu'un homme avâre ſe met en *frais* , quand il fait quelque petite dépenſe pour regaler ſes amis , & lorſqu'il le fait fort rârement.

FRAÎſCHEMENT. adv. *Frigidulè.* D'une manière fraîche. Il s'eſt mis en chemiſe pour être plus *fraichement*. Allons dans la ſalle , nous y ſerons plus *fraichement*.

Fraîſchement , ſignifie auſſi , Récemment , depuis peu ; *nuper , recens* ; & c'eſt la même chôſe que *frais* , advèrbe. Du pain *fraichement* cuit. Des lettres *fraichement* venuës. Il eſt arrivé *fraichement* des bords de la Garonne. Main. La Cour de Rome venoit tout *fraichement* de leur donner (aux Eſpagnols) du chagrin , par un bref , qu'un Moine Portugais avoit obtenu pour les Égliſes Épiſcopales de la nation. L'Ab. Regn.

FRAIſCHEUR.

FRAÎCHEUR. ſ. f. Douce température de l'air, ni chaud, ni froid. *Frigus opacum, amœnum, algor, aer frigidior.* Toutes les Caravanes d'Orient repôſent le jour pour marcher à la *fraicheur* de la nuit. La *fraicheur* du vin tèrnit le vèrre. Viens goûter la *fraicheur* des eaux, & des valons. SAR.

Quand pourrai-je joüir de la fraîcheur *des prez*
Sans craindre des ſoldats les injuſtes furies?
DE SILLERY ÉV. DE SOISS.

FRAÎCHEUR, en ce ſens ſe dit quelquefois abſolument, & ſignifie froidure, froid. *Frigus.* Il fait quelquefois des *fraicheurs* qui gâtent les vignes.

On dit en tèrmes de Marine, qu'un bateau va en *fraicheur*, quand il va également.

FRAÎCHEUR, ſignifie figurément, Santé, beauté, vivacité. *Juventus, vis.* Cette femme a encore de la *fraicheur* pour ſon âge. La *fraicheur* des rôſes nouvellement cueillies. La *fraicheur* du teint. VOIT.

L'été n'ôſe tèrnir ſur le teint de Philis,
L'éternelle fraîcheur *des rôſes, & des lis.* SAR.

FRAÎCHIR. v. n. Tèrme de Marine, qui ſe dit du vent quand il ſe renfonce ſans violence & ſans orage, lorſqu'il devient frais; c'eſt-à-dire, fort ſans tempête. Voyez *frais. Invaleſcere.* Nous fimes peu de chemin tout le jour; mais ſur le ſoir le vent *fraichit*; pour dire, devint plus fort. Le vent *fraichiſſoit* du Nord, & enfin devint forcé. Heureuſement les vents *fraichiſſant* à l'Oüeſt, nous pèrmirent de faire le Nord. FRÉZIÉR.

FRAÎSE. ſ. f. Petit fruit rouge, ou blanc, qui croît dans les jardins & dans les bois. *Fragum.* Il reſſemble au bout des mammelles des nourrices. Les premiérs fruits qu'on voit meurs à Paris ſont les *fraiſes.* C'eſt le plus hâtif & le plus délicieux fruit du printems. Il y en a de pluſieurs eſpéces. La *fraiſe* rouge, qui eſt de deux ſortes; l'une ronde, & l'autre longue. La *fraiſe* blanche, qui eſt le mâle, vient ordinairement plus groſſe. La *fraiſe* de bois eſt la meilleure & la plus naturelle. La *fraiſe* du capron eſt la *fraiſe* d'Anglètèrre, qui eſt la plus groſſe & la meilleure de toutes. Ce fruit eſt très ſain & rafraîchiſſant. On fait de l'eau de *fraiſe* qui eſt bonne à rafraîchir le teint. On connoit que les *fraiſes* ſont meures & bonnes à manger quand elles quittent la queuë ſans peine.

On trouvoit du Printems toutes les fleurs écloſes,
Et l'hyver au milieu des fraiſes *& des rôſes.* PERRAULT.

EAU DE FRAÎSE. Voyez EAU.

FRAÎSE, en tèrmes de Botanique, eſt un cordon de feuilles fort menuës, & fort courtes, qui ſe trouve entre la peluche & les grandes feuilles des fleurs des anémones doubles. On eſtime une anémone double qui a la *fraiſe.*

FRAÎSE, eſt auſſi un ornement de toile pliſſé de pluſieurs plis, qu'on mettoit autrefois autour du col en guiſe d'un colet, laquelle avoit trois ou quatre rangs, & étoit pliſſée, empeſée & gauderonnée. *Strilentia.* Les Eſpagnols ont encore retenu la mode des *fraiſes.* Les Magiſtrats & les Eccléſiaſtiques Luthériens portent des *fraiſes* en divèrs lieux d'Allemagne, comme Hambourg, &c. Gaudronner des *fraiſes.* Porter une *fraiſe.*

Ce mot vient du Grèc φράσσειν, à ce que l'on prétend, parcequ'il défend le col du froid. Il peut venir auſſi de ſa reſſemblance avec la *fraiſe* de veau.

FRAISE. On trouve dans la baſſe Latinité *freſia* pour une bande d'étoffe, telle peutêtre que celle qu'on nomme aujourd'hui *falbala.* Voyez dans les *Acta Sanctor. Jun. T. II. p.* 133. *E.*

FRAÎSE DE VEAU, eſt la peau ou membrane qui ſoutient & enveloppe les boyaux d'un veau: ce qu'on appelle dans le corps humain le *Meſantère.* On comprend auſſi ſous ce nom de *fraiſe de veau* toutes les entrailles d'un veau. Manger de la *fraiſe de veau.* Une bonne *fraiſe de veau.*

On diſoit populairement à Paris quand on portoit des *fraiſes*, Cet homme n'a pas tout mangé ſon veau, il en a encore la *fraiſe.*

FRAÎSE, en tèrmes de Guèrre, eſt une eſpéce de fortification faite de pieux pointus & prèſque parallèles à l'horiſon, qu'on fiche dans des retranchemens d'un camp, d'une demi-lune, pour empêcher l'approche & l'eſcalade. *Pali præfixi.* On ſe ſert particuliérement de *fraiſes* aux ouvrages de tèrre. Les *fraiſes* ſe placent au deſſous du parapet du rempart, & tiennent lieu de cordon de pièrre qu'on met aux ouvrages de maçonnerie. Il fortifia les endroits foibles avec des *fraiſes* & des paliſſades. REL. DES CAMP. DE ROCROI ET DE FRIBOURG.

FRAÎSES. ſ. f. pl. ou FRAÎSEMENS. ſ. m. plur. Sont encore des pieux que l'on met à l'entour des piles des ponts pour les contregarder.

FRAÎSE, eſt auſſi un outil des ouvriérs qui travaillent en fèr & en léton. Ils s'en ſèrvent pour élargir un trou d'un côté. Cet outil eſt fait ordinairement en cône, & quelquefois il eſt émouſſé & un peu arrondi vèrs la pointe. Il y a des *fraiſes* qui ſont à pans, & d'autres canelées, mais elles ſont toutes d'aciér trempé. On dit auſſi *fraiſer* pour élargir un trou d'un côté, afin que le rivet qu'on met dans ce trou, ne puiſſe pas ſortir. Quelques-uns diſent *fraſe & fraſer*, & on le trouve ainſi dans ce Dictionnaire. Mais les gens qui ont le plus d'uſage de ces ſortes de chôſes, m'ont aſſuré qu'il valoit mieux dire *fraiſe & fraiſer*, & que le nom de cet outil lui avoit été donné à cauſe de quelque reſſemblance qu'on lui trouve avec le fruit qui porte le même nom.

FRAÎSE, tèrme de Chaſſe, eſt la forme des meules & des pièrrures de la tête du cèrf, du daim & du chevreuil, qui eſt le plus proche de la tête, & que nous nommons maſſacre. Voyez *Salnove.*

FRAÎSER. v. act. Tèrme de Fortification. *Palis percingere.* Paliſſader un retranchement, une demi-lune en forme de fraîſes. Tous les dehors de cette place étoient *fraiſez* & palliſſadez. On appelle auſſi, en tèrmes d'évolution militaire, *Fraiſer* un bataillon, lorſqu'on le borde de Piquiérs pour couvrir les Mouſquetaires. *Fraiſer* un bataillon par tête & par queuë, à droit & à gauche. MARTINET, EXERC. POUR L'INF.

FRAÎSER, ſignifie auſſi, Pliſſer à la maniére d'une fraîſe. *Criſpare, concinnare in rugas.*

FRAÎSER, eſt encore un tèrme des ouvriérs qui travaillent en fèr & en léton. Voyez FRAÎSE.

FRAÎSER, ſe dit auſſi des féves, quand on leur ôte cèrtaine peau blanche qui les couvre. Le féves *fraiſées* ont tout un autre goût que les autres.

FRAÎSER, eſt auſſi un tèrme de Pâtiſſiér. *Fraiſer* la pâte, c'eſt la bien manier. Cette pâte eſt bien *fraiſée.*

FRAÎSÉ, ÉE. part. *Criſpatus, præcinctus.* Il a les ſignifications de ſon vèrbe. Des manchettes *fraiſées*, des féves *fraiſées.* Un baſtion *fraiſé* & palliſſadé. Ouvrages palliſſadez & *fraiſez.*

FRAÎSETTE. ſ. f. *Stria.* Petite fraiſe. On porte encore des *fraiſettes* effilées au lieu de manchettes dans le grand deuil.

FRAÎSIÉR. ſ. m. *Fragaria, fragus.* Plante qui porte les fraîſes, & qui croît dans les bois & dans les jardins. Il y en a pluſieurs eſpéces. Le *fraiſier* commun a ſes feuilles veinées, veluës, dentelées tout autour, vèrtes par deſſus, blanches par deſſous: la même queuë en ſoutient trois. Ses tiges ſont hautes de demi pied, branchuës, & portent des fleurs compôſées de pluſieurs petales blanches, ſoutenuës par un calice d'une ſeule piéce découpé en dix quartiérs. Le fruit naît du piſtile qui occupe le centre de la fleur, il eſt compôſé de pluſieurs ſemences menuës entaſſées les unes ſur les autres, & enveloppées d'une ſubſtance pleine de ſuc de bonne ôdeur & de bon goût. Ses racines ſont vivaces, ligneuſes, garnies de quelques fibres rougeâtres, aſtringentes au goût. La feuille du *fraiſier* rafraîchit & deſſèche: elle eſt diurétique, bonne dans l'ictère, dans les flus de ſang, dans la diſſenterie, &c.

En Latin *fragaria vulgaris, Fragaria* vient de *fragrare*, ſentir bon, & l'on a donné ce nom au *fraiſiér* commun, à cauſe de la bonne ôdeur des fraîſes. Il y a un *fraiſiér* à fleur double qui charge beaucoup, & qui a un fruit plus petit que l'ordinaire. Il y a un *fraiſiér* qui ne fait point ou peu de traînées. Il y en a un nommé *capron*, dont le fruit eſt plus fade, mais très-gros.

M. Fréziér a apporté du Chily une eſpéce de *fraiſiér* dont les fraîſes ſont groſſes comme des noix, & quelquefois comme des œufs de poule. Ils ſont d'un rouge blanchâtre, & moins délicats au goût que les nôtres. Ses feuilles ſont fort veluës, plus arrondies, & plus charnuës que celles de nos *fraiſiérs.*

FRAÎSIL. ſ. m. Prononcez *fraiſi.* Il y en a qui diſent *fraiſiér* pour *fraiſil*, l'uſage eſt pour ce dèrnier mot. Cendre de charbon de tèrre qui reſte dans les forges des ouvriérs qui travaillent ſur les métaux.

FRAISNES. Voyez FRAIſNET.

FRAIſNET. C'étoit autrefois un château très-fort. *Fraxinetum.* Il étoit dans la Provence, & ſèrvoit de retraite aux Sarraſins. On en voit les maſures à deux lieuës du golfe de Grimaud, près du village qu'on appelle la Garde du *Frainet*, & de la forêt qui porte le nom de Maures, à cauſe des Sarraſins. Voyez Hadrien De Valois *Notit. Gall.* au mot *Fraxinetum.*

Il y a encore d'autres lieux qui ont porté le même nom *Fraxinetum.* Tel eſt un bourg de l'Arragon, nommé aujourd'hui *Freſno*, & un autre dans l'Andalouſie. Tel encore un bourg d'Italie, nommé aujourd'hui *Fraſſineto*, ſur les confins du Milanois & du Piédmont, entre Caſal & Valence, & ſur le bord du Pô. Si l'on dit *Frainet*, il ſemble qu'il ne faut point forger le mot *fraxinet* du Latin *Fraxinetum*, pour le donner à ces lieux, puiſque l'uſage leur en a formé d'autres. Cependant Cordemoy & les Auteurs du Morèri, Bouche &c. diſent *Fraxinet.* Les Saraſins

s'étoient ſaiſis depuis l'an 891. d'une petite place appellée *Fraxinet*, ſituée ſur les côtes de Provence, près d'une grande & épaiſſe forêt, dont elle étoit couverte du côté de la terre. Cordemoy. Ce fut ſous Bozon II. Comte de Provence que les Saraſins s'emparèrent du *Fraxinet*, & ſous Guillaume I. qu'on les en chaſſa. Voyez Bouche hiſt. de Provence. Tous nos Auteurs en parlant de l'Antiquité ou du tems que les Saraſins occupoient ce lieu, diſent *Fraxinet*; mais aujourd'hui on dit *Fraiſnet*, *Fraiſnet* de Grimault, parceque Guillaume Comte de Provence l'ayant pris à l'aide d'un Grimault, il lui donna pour récompenſe toute la contrée où étoit ce *Fraxinet*, qui depuis a retenu ſon nom de Baronie & de Marquiſat de Grimault. Bouche, *hiſt. de Prov. T. I. p.* 805.

Choriér a crû que le *Fraxinetum* des Anciens étoit dans le Dauphiné au lieu qu'on nommoit *Fraiſnes*. Voyez Hiſt. de Dauf. L. X. p. 729.

Tous ces noms ont été formez de *Fraxinetum*, bois de frêne, lieu planté de frênes, & on l'a donné à ces lieux parce qu'il y avoit de ces arbres.

FRAISQUE, ou FRÉSQUE. Eſt une peinture faite ſur un enduit de mortiér encore frais, avec des couleurs détrempées dans de l'eau. Cette peinture venant à s'incorporer avec le mortiér, ne périt, & ne tombe qu'avec lui. On ne ſe ſert pour la *fraiſque* que de couleurs de terre, parce qu'elles s'incorporent avec le mortiér, le Machicot, la Laque fine, le Vérd de veſſie, & autres ſemblables couleurs s'évanouiſſent d'abord, les couleurs mêlées avec la coque d'œuf pulvériſée ſubſiſtent plus longtems. On ſe ſert d'émail pour le bleu, parceque le vèrre dure toûjours, du noir de forges, parceque celui de fumée ne ſubſiſte pas.

Ce mot vient de l'Italien *freſco*; la manière de cette peinture nous étant venuë d'Italie, auſſi bien que le tèrme pour l'éxprimer. On dit une *fraiſque*; c'eſt-à-dire, une peinture à *fraiſque*.

FRALATER. Voyez Nicod & FRELATER.

FRAMBOÎSE. ſ. f. Fruit rouge, & quelquefois blanc, qui croît ſur un arbriſſeau épineux. Ce fruit approche de la figure de la fraiſe, & vient en même ſaiſon. Son goût eſt un peu acide, & il eſt agréable à l'odorat. *Morum idæum idæi rubri*. On en fait des eaux, des conſèrves, des dragées, des confitures, &c. Les *framboiſes* rouges ſont les plus communes.

Le mot de *framboiſe* vient, ſelon quelques-uns, de *framboeſia*, mot formé de *fragrare*, & de *bonus*, *a*, *um*, *ſentir bon*.

On dit auſſi, qu'un vin ſent la *framboiſe*, lorſqu'il eſt éxcellent, & qu'il tient un peu du goût de ce fruit. Mais Paſquier prétend que ce mot a été dit par corruption, pour dire, *franc à boire*.

Eau de Framboîse. Voyez Eau.

FRAMBOÎSÉR. v. act. Mettre des framboîſes dans des liqueurs, dans des confitures, pour leur donner un meilleur goût. *Moris idæis conſpergere*. On fait de l'hypocras *framboiſé*, des ceriſes *framboiſées*.

FRAMBOÎSIÉR. ſ. m. *Rubus idæus*. Eſpéce de ronce qui ſe diſtingue de l'ordinaire par ſes tiges plus arrondies, plus minces, moins épineuſes, par ſes feuilles plus molles, blanchatres en deſſous; par ſes fleurs qui ſont blanches, & par ſes fruits qui ont une ôdeur fort agréable, & par leur goût. Quelquefois le *framboiſier* n'a point d'épines, principalement dans les rejettons qui n'ont pas encore un an. Ses feuilles ſont trois ou cinq ſur la même queuë, qui eſt longue d'un poûce & demi ou de deux poûces: elles reſſemblent aux feuilles de la ronce commune, mais elles ſont tendres, molles, vérd obſcur par deſſus, blanches par deſſous, & d'un goût auſtère. Ses fleurs ſont blanches à cinq feuilles diſpoſées en rôſe, & ſoutenuës par un calice découpé à cinq feuilles, au milieu deſquelles ſe trouve un piſtile entouré de pluſieurs étamines. Lorſque la fleur eſt paſſée, ce piſtile devient un fruit rond ou ovale, compôſé de pluſieurs petites bayes pleines de ſuc, entaſſées ſur un placenta, & qui renfèrment chacun une ſemence qui eſt ordinairement voûtée d'un côté, & applatie de l'autre, & ſon fruit qui vient après que les fleurs ſont paſſées, eſt rond, & il rougit en meuriſſant: il eſt plein d'un ſuc doux, vineux, de couleur de chair. On l'appelle *framboiſe*. Sa racine eſt longue, & s'étend beaucoup ſur les cōtez: elle pouſſe tous les ans des jèts qui portent la ſeconde année des fleurs & des fruits. Le *framboiſier* vient dans des lieux ſombres & humides. Il y a une eſpéce de *framboiſier* qui porte des framboiſes blanches, & qui ne diffère en aucune autre chôſe du précédent. *Rubus idæus fructu albo*. Voyez Ronce.

FRAMBOURd. ſ. m. Nom propre d'homme. *Frambaldus*. Saint *Frambourd*, appellé autrement S. Fraimbaud, du Latin *Frambaldus*, étoit né en Auvergne ſur la fin du Vᵉ ſiécle, de parens riches & qualifiez dans la Province. Baill. *au* 16ᵉ *d'Août*. Il vécut ſolitaire au Maine, & mourut dans un village du païs, où il alloit inſtruire les peuples, lieu que l'on appelle maintenant *Saint Frambourd ſur Peſſe*, vèrs le milieu du VIᵉ ſiécle, & fut entèrré dans l'Oratoire de ſa cellule, où l'on a depuis bâti une Égliſe qui s'appelle encore aujourd'hui *Saint Frambaud de Prieres*. Id.

FRANC, franche. adj. Prononcez *fran* devant une conſone. Sincère, qui ne déguiſe rien, qui parle ſans déguiſement, qui eſt véritable. *Sincerus*, *ingenuus*, *genuinus*. On dit que les Picards ſont *francs*.

Etre franc *& ſincère eſt mon plus grand talent*. Mol.

Franc, comme ôſiér, eſt une manière de parler provèrbiale & familière, pour dire un homme très-ſincère, qui parle & agit ſincèrement. Voiture l'a employée en parlant de Mr. le Duc de Montauſier.

> *Le fiér & brâve Montauſiér,*
> *Dont le cœur eſt* franc *comme bſiér;*
> *Il trouve vôtre Poëſie,*
> *Tout-à fait à ſa fantaiſie,*
> *Par-tout pleine d'art & d'eſprit.*
> *Et je croy ſelon qu'il le dit,*
> *Qu'il faut que la piéce ſoit bonne,*
> *Car onc il ne flatta perſonne,*
> *Et pour le Pape il ne diroit,*
> *Une chôſe qu'il ne croiroit.* Voit.

Franc, ſe dit auſſi pour, Libre, qui n'eſt point contraint. *Liber*, *ſpontaneus*. Ainſi tous les contrats portent, qu'un homme s'oblige de ſon bon gré, & *franche* volonté.

Franc, ſe dit auſſi pour éxagérer la vérité de quelque chôſe. *Verus*, *purus*, *merus*. Un *franc* mouton; pour dire, un vrai mouton: & ſouvent en mauvaiſe part, Une *franche* coquette, un *franc* maraud; pour dire, une vraye coquette, un vrai maraud. Il a pèrmiſſion d'être *franc* ſcélérat. Mol. Un *franc* fripon, un *franc* coquin. On dit auſſi un *franc* mâle; pour dire, un vrai mâle, un bon compagnon. Un *franc* Iſraëlite, *bonus Iſraelita*, *in quo dolus non eſt*. Un *franc* Gaulois; pour dire, un homme de bonne foi, qui vit dans la ſimplicité, qui a de la probité, & une cèrtaine droiture ſimple, ingenuë, telle qu'on ſuppôſe qu'étoit celle de nos Pères, des Anciens Gaulois. *Vir moribus antiquis*; *Vir priſca ſimplicitatis*. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois en mauvaiſe part, pour ſignifier un homme ſimple & groſſier. Ce qu'il vous a dit là eſt une *franche* défaite. Il parle ſon *franc* patois.

Franc, ſe dit auſſi dans la ſignification d'entier, de complet. *Totus*, *integer*. Il faut huit jours *francs*, ſans compter celui de l'aſſignation, ni celui de l'échéance. Trois jours *francs*, *triduum univerſum*. On dit qu'un homme ſaute tant de ſemelles *franches*; pour dire, qu'il les ſaute ſans qu'il y manque rien.

On dit d'un cheval, qu'il eſt *franc* du collier; pour dire, qu'il tire de lui-même ſans qu'on le hâte: & figurément on le dit d'un homme qui ſèrt promptement ſes amis, qui ſe bat pour eux ſans ſe faire tirer l'oreille.

Franc, ſignifie auſſi, qui eſt en libèrté. *Liber*, *ingenuus*, *ſui juris*. On n'a pas reçu le droit des eſclaves en France, tous les hommes y ſont *francs* & libres, c'eſt un païs *franc*. Les villes *franches* d'Allemagne, ſont villes libres, qui n'ont aucun Prince qui leur commande.

Franc, ſignifie auſſi, Libre, éxempt des charges, & impoſitions publiques, ou particulières. *Immunis*, *eximius*. Un noble par ſa qualité eſt *franc*, & éxempt de la taille. Les Foires *franches* de Lyon, de Champagne. Il a déclaré ſes héritages *francs* & quittes de toutes charges & hypothéques. En la Coûtume de Meaux il faut qu'un vendeur ſtipule le prix de ſes héritages en *francs* deniers; autrement c'eſt lui qui doit payer les laods & ventes. Il y a de cèrtaines villes qui portent le nom de *franche*; parcequ'en effet elles ſont éxemptes de toutes impoſitions & charges en conſidération de quelque événement. Par éxemple, on dit Montargis le *franc*, parceque cette ville, qui eſt à une journée & demi de Paris ſur le grand chemin de Lyon, eſt éxempte de tailles, en conſidération de ce qu'elle tint bon contre les Anglois du tems de la Pucelle. Il eſt dit dans les Inſtitutes Coutumières que moult plus eſt tenu le *franc* homme à ſon Seigneur par l'hommage & honneur qu'il lui doit, que n'eſt le vilain pour ſes rentes payant.

Deſmarèts a employé le mot de *franc* dans le ſens qui vient d'être expliqué, en parlant de chôſes morales. C'eſt dans les vèrs ſuivans, où il fait parler la Violette à Mademoiſelle de Rambouillet.

> *Modeſte en ma couleur, modeſte en mon ſéjour,*
> Franche *d'ambition, je me cache ſous l'herbe:*
> *Mais ſi ſur vôtre front je me puis voir un jour,*
> *La plus humble des fleurs ſera la plus ſuperbe.*
> Rec. de vers.

FRANC. Tèrme de Jardiniér. Arbre qui n'eſt point ſauvageon. *Arbor ſativa, ingenua, culta.* Enter ſur *franc.* Enter *franc* ſur *franc.* C'eſt enter une greffe priſe d'un arbre qui a été greffé, ſur un autre arbre qui l'a été auſſi. La Quintinie définit ceci différemment. *Franc* ſur *franc*, c'eſt un arbre greffé ſur un ſauvageon de ſon éſpéce, ou même ſur un autre arbre qui avoit été greffé d'une autre éſpéce : par éxemple, un poiriér ſur un poiriér ſauvage, de même auſſi un pommiér ſur un ſauvageon de pommiér, &c. LA QUINT. *T. I. p.* 98.

On dit provèrbialement, Enter *franc* ſur *franc*, quand un bâtard fait un autre bâtard.

En tèrmes de jardinage & de labourage les tèrres *franches* ſont celles qui ſont un peu plus onctueuſes & adhérantes que ne ſont celles qu'on nomme fortes, & moins que celles qu'on appelle argilleuſes, qui le ſont éxtrémement. LA QUINT. *T. I. p.* 139. Les tèrres *franches* ſont ſujettes à ſceller. ID. *p.* 148.

FRANC, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Le ſage eſt *franc* d'ambition, d'amour, & de toutes les paſſions qui travaillent les autres.

FRANC, ſe dit en pluſieurs autres ſignifications, ſelon les mots auxquels il eſt joint, dont voici quelques-unes des principales.

FRANC-ALLEU. C'eſt une tèrre qui ne reléve d'aucun Seigneur. Voyez ALLEU.

FRANC-ALLEU. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée de France. *Liberum Allodium.* Le *Franc-Alleu* eſt dans la Baſſe Auvèrgne, aux confins du Bourbonnois. Le *Franc-Alleu* eſt enclavé dans le païs de Combrailles. On n'y trouve aucun lieu conſidérable.

Ce païs eſt nommé *Franc-Alleu* à cauſe des éxemptions dont il joüit. CORN.

FRANC-ARBITRE. C'eſt la libèrté que Dieu a accordée à la volonté de l'homme. *Liberum arbitrium.* S. Thomas le définit ainſi. C'eſt une faculté éléctive qui a la puiſſance, quand elle trouve toutes les chôſes diſpoſées pour l'action d'agir, ou de ne pas agir. Quelques-uns diſent libéral arbitre. C'eſt mal parler, il faut dire *franc-arbitre*, ou libre arbitre. Voyez ARBITRE.

ARBRE-FRANC. C'eſt un arbre enté & cultivé dans les jardins, & qui eſt oppôſé à *ſauvageon.* On dit auſſi, *Franc* tout ſeul. Voyez plus haut.

FRANC-ARCHÉR. C'étoit autrefois un Archér qui étoit éxempt de guet & de garde, & de tailles, & entretenu par les habitans des Parroiſſes; moyennant quoi il étoit tenu de s'éxèrcer à tirer de l'arc pour ſèrvir le Roi en tems de guèrre. Cette milice fut établie par Charles VII. en 1448. & abolie par ſon fils Louis XI. Voyez ARCHER, & Mezeray T. III. p. 51. ou plûtôt Paſquier, Rech. L. II. C. 16. où il rapporte ce qu'en a écrit Alain Chartier en l'hiſtoire de ſon tems, & Favyn hiſt. de Nav. L. X. p. 546. Les Ducs de Bretagne eûrent auſſi des *Francs-Archérs* dans leurs troupes, & il en eſt ſouvent parlé dans leurs hiſtoires.

FRANC-ARGENT. Prix d'une chôſe venduë à telle condition entre le vendeur & l'acheteur, que la vente de cette chôſe ſera éxemte de tout droit envèrs le Seigneur.

FRANC-ARMÉNIEN. Voyez ci-après FRANC, ſubſtantif.

BOTTE FRANCHE. Coup de fleurèt qui a pòrté nèt, qu'on n'a pû parer.

FRANC-BOURGEOIS. Homme qui vit à la manière & dans les ſentimens d'un bourgeois.

FRANC-BOURGEOIS, en tèrmes de Coûtumes, s'eſt dit des habitans d'une Seigneurie qui étoient éxempts de cèrtaines redevances envèrs leur Seigneur, mais qui étoient obligez en pluſieurs lieux d'aller à leurs chaſſes, de pêcher les étangs, ou de contribuer entre eux pour faire les frais des jugemens criminels, quand il n'y avoit point de partie civile, à la décharge du Seigneur.

FRANC-BOURGEOIS. ſ. m. Nom de Faction parmi les Ligueurs d'Orléans, pendant les troubles de la Ligue. *Liber Civis.* Il y avoit à Orléans deux factions, l'une de Politiques compôſée de la plûpart des principaux de la ville, & qui s'appelloient *Francs-bourgeois*; & une autre qui répondoit à celle des ſeize; ceux qui en étoient s'appelloient les zélez, ou les gens du Cordon. P. DANIEL, *hiſt. de Fr. T. III. p.* 1586. Les *Francs-bourgeois* d'Orléans répondoient à ceux qu'on appelloit Politiques à Paris, & étoient pour le Roi. La Châtre Commandant pour la Ligue dans le Bèrry & dans l'Orléannois vint à Orléans ſur l'avis que d'Entragues Gouvèrneur de Baugency y avoit quelque intelligence avec les *Francs-bourgeois*, pour ſurprendre cette place, & que le Roi même s'approchoit de ce côté-là. P. DANIEL, *ibid.* 31.

FRANC-CANTON, en tèrmes de Blâſon, eſt la même chôſe que *Franc*-quartiér, excepté qu'il eſt plus petit. Voyez FRANC-QUARTIÉR ci-après.

COMPAGNIE FRANCHE, eſt une Compagnie qui n'eſt pas en corps de Régiment, & qui prend l'ordre de ſon Capitaine. Il y a des *Compagnies franches* de Suiſſes; des *Compagnies franches* réformées. Les Compagnies d'Ordonnances ſont des *Compagnies franches.*

FRANCHE-COMTÉ. ſ. f. Nom propre d'une partie de la Bourgogne. Comté de Bourgogne. *Liber Comitatus, Burgundia Comitatus.* Voyez BOURGOGNE *Comté.* On l'appelle auſſi la Comté, ou le Comté tout court. Voyez COMTÉ. Les Séquaniens, peuples des plus vaillans des Gaules, habitèrent anciennement ce qu'on appelle la *Franche-Comté.*

On a appellé ce païs *Franche-Comté*, comme le croyent quelques Auteurs, à cauſe des immunitez qui ont été accordées aux habitans du païs, des priviléges que n'ont pas ceux du Duché de Bourgogne, mais ce n'eſt pas là l'origine de ce nom, les Comtes de Bourgogne qui portoient le titre de Comtes Palatins ont eſſayé de ſe mettre dans l'indépendance, & c'eſt là l'origine du mot de *Franche-Comté.* Le Comté de Bourgogne faiſoit partie du Royaume de Bourgogne, qui étoit échu aux Empereurs. Le prémier Comte qu'ait eû la Bourgogne eſt Othon Guillaume fils d'Adelbèrt, Duc de Lombardie, & de Gèrbèrge Comteſſe de Nevèrs. Son fils Renaud I. Comte de Bourgogne ne voulut pas reconnoître l'Empereur Henri III. pour ſon ſouverain, prétendant que le Comté de Bourgogne étoit franc, & ne dépendoit pas de ſon Royaume, mais enfin il fut contraint de reconnoître l'Empereur pour ſon Souverain. Guillaume Teſte-hardie ſon fils eſt qualifié Prince d'audelà de la Saône dans une charte de S. Marcel de Châlons. Renaud III. Comte de Bourgogne, étant mandé par l'Empereur Lotaire ne voulut jamais aller à ſa Cour pour lui rendre hommage, mais ſoutint qu'il ne lui devoit aucune reconnoiſſance, & refuſa de lui faire hommage du Comté de Bourgogne. Il ſe maintint ſi bien après ce refus, malgré les éfforts de Conrad, Duc de Zéringhen, à qui cet Empereur avoit tranſporté ce Comté, qu'il conſèrva ſon indépendance, & ſe maintint *franc* & libre de tout hommage (dit Mr. du Chêne) & c'eſt de là qu'il conjecture que le Comté de Bourgogne a été appellé *Franche-Comté.* Car quelques Auteurs Anciens (ajoûte-t-il) remarquent qu'il eut en très-grande recommandation *la libèrté, & franchiſe de ſes ayeux, & ſe porta même comme Roi, fors qu'il n'en prit pas le nom.* D'autres le qualifient *Très-Grand & Souverain* Comte de Bezançon. En un mot, tous le célébrent comme Prince, qui réputoit indigne de rendre ſujettion à un autre. Maximilien ayant épouſé Marie fille unique de Charles le Tèrrible dèrniér Duc de Bourgogne, unit la *Franche-Comté* au Païs-Bas, & en fit le dixième Cèrcle de l'Empire, qu'on appelle le Cèrcle de Bourgogne. Les Rois d'Eſpagne ont joui de la *Franche-Comté* depuis Charles V. juſqu'en 1668. que Loüis le Grand s'en rendit maître pour les droits de la Reine Marie Thérêſe ſon épouſe. Elle retourna à l'Eſpagne la même année par le Traité d'Aix la Chapelle; mais Loüis le Grand l'ayant repriſe en 1674, elle eſt demeurée à la France par la paix de Nimégue. Les *Mémoires des Bourgongnons* de Gollut Avocat au Parlement de Dôle ſont une hiſtoire de la *Franche-Comté.* Le Chapître VII. de ſon ſecond Livre eſt une Déſcription de la *Franche-Comté.* Au L. VI. C. 6. après avoir rapporté la raiſon que nous avons donnée ci-deſſus de ce nom, il en ajoute deux autres par conjecture. 1°, L'éxemption des tailles & d'autres impoſitions. 2°, Parceque le Comte Renaud & ſes ſucceſſeurs ne voulûrent avoir aucun ſujet immédiat. Voyez BOURGOGNE *T. I. p.* 1172. où nous marquons la ſituation de ce païs, qu'on appelle auſſi la Comté de Bourgogne, ou ſimplement la Comté, ou le Comté. Voyez COMTE *T. II. p.* 75.

FRAN-COMTOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Franche-Comté, Bourguignon, de la Comté de Bourgogne. *Sequanus.* Quelques-uns écrivent *Francontois*, comme on prononce, & appellent ainſi même les anciens habitans de ce païs, qu'on nommoit *Séquanois*, ou *Séquaniens.* Ainſi Mr De Tillemont en parlant de la révolte des Gaules ſous Veſpaſien, dit, La défaite de ceux de Langres par les *Francontois* diminua beaucoup l'ardeur de cette revolte. *Emp. T. II. p.* 14. J'aimerois mieux dire Séquanois en parlant de l'Antiquité; c'eſt ainſi qu'en uſent toujours en pareille rencontre Mr de Cordemoy & pluſieurs autres. Il n'y avoit encore là ni Franche-Comté, ni *Francontois*, ni même de Bourguignons.

FRANCS-DEVOIRS, en tèrmes de Juriſprudence féodale, ſe dit d'un fief dont l'hommage a été changé en devoirs, ou donné à condition d'une ſimple rente; auquel cas n'eſt dû rachat, mais ſeulement laods & ventes. On appelle auſſi *francs-devoirs*, les charges que doivent les hommes de *franche* & libre condition, à cauſe de l'uſage des bois, de pacage, &c.

On appelle auſſi, *Franc-homme, Ingenuus*, celui qui eſt oppoſé à *vilain, roturier & paiſan.*

FRANC-ÉTABLE. Tèrme de Marine, qui ſe dit lorſque deux vaiſſeaux s'approchent en droiture pour s'enfèrrer par leurs éperons:

rons : ce qui s'appelle, S'aborder de *franc-étable*.

FRANCHE-FESTE. Têrmes de Coutumes. Foire, ou eſpéce de Foire où les marchandiſes ſont affranchies de tous droits. *Nundina immunes*.

FRANC-FIÉF, eſt un fief tenu par gens de *franche* condition autres que Nobles, à la différence des têrres, tenuës en roture, ou cenſive, qui peuvent être poſſédées par des païſans & mortaillables. Et on a appellé la rechêrche des *francs-fiefs*, une taxe qui ſe fait de tems en tems ſur les roturiers, ou gens de main-morte, afin qu'ils ne ſoient point obligez d'en vuider leurs mains. Il y a des villes, & entr'autres Paris, dont les bourgeois, quoique roturiêrs, peuvent tenir des fiefs par un privilége particuliêr. Voyez FIÉF.

FRANC-FUNIN. Têrme de Marine, eſt un gros cordage plus fort & plus arrondi que le cordage ordinaire, qui ſêrt aux rudes manœuvres pour embarquer le canon, attacher des ancres contre le vent, &c.

FRANC-HOMME. Voyez FRANC-DEVOIR.

La *Langue franche*, ou *Langage Franc*, ou *Langue Franque*, eſt un jargon qu'on parle ſur la Mer Méditêrranée, & dans toutes les côtes du Levant, compôſé du François, Italien, Eſpagnol, du Grèc vulgaire, & autres langues. On n'y employe jamais que l'infinitif de châque vêrbe, pour tous les tems, & les modes de la conjugaiſon. Cependant avec cette locution eſtropiée, ce jargon ne laiſſe pas d'être entendu, pour la commodité du trafic, par tous les Matelots, & Marchands, de quelque nation qu'ils ſoient. Ce qui vient de ce que les François étendirent autrefois bien loin leur Empire, deſorte que les Grècs, les Sarraſins, les Arabes, & les Abyſſins, appellèrent tous les Européans du nom de *Francs* vêrs le tems de Charlemagne, comme dit Du Cange, qui ajoûte qu'on appella alors la France Orientale, & la France Occidentale, & la France Latine, ou Romaine, à la différence de la Gêrmanique, ou de la France ancienne, qu'on appelloit *Franconie*. Le nom de *Francs* ſe donne encore à tous les Européans Chrêtiens qui ſont dans l'Empire des Turcs, dans la Pêrſe, &c. On y appelle *Francs* tous les Européans qui vont trafiquer dans les Échelles du Levant, non ſeulement les François, mais même les Anglois & les Hollandois. Quelques Auteurs ont fait cette remarque, & diſent qu'il eſt fort glorieux à la France, que c'eſt ſous ſes heureux auſpices que tous les Marchands de l'Europe trouvent les ports ouvêrts dans les États du Grand Seigneur. Le prémiêr qui en ait parlé en ces têrmes eſt Mr de Gêrmigny, Baron de Gêrmoles, qui fut envoyé Ambaſſadeur de France à la Porte en 1579.

FRANC-LEVAIN, eſt un levain qui ſe fait avec de l'eau & de la farine, lorſqu'on laiſſe aigrir la pâte, lequel agit plus lentement & fait un pain plus peſant & plus fêrme que la levure de bière.

LIGNE FRANCHE. C'eſt une ligne entière qu'on laiſſe dans les lettres, ou miſſives, pour faire honneur à celui à qui on écrit.

FRANCHE LIPPÉE. Repuë *franche*, repas qu'on ne paye point, que chêrchent les écornifleurs. Ce têrme eſt bas.

FRANCHE-MULE, autrement *Caillette*. Voyez CAILLETTE.

PART FRANCHE, eſt une part qu'on rêſêrve dans les traitez, ou dans les jeux, qui n'eſt chargée d'aucune contribution, & qu'on prélêve ſur le tout. Ainſi on dit, Joüer *part franche*, lorſque par éxemple, pluſieurs pêrſonnes joüant à qui aura quelque étoffe, quelque bijou, &c. conviennent que celui qui gagnera, ne payera rien pour ſa part; enſorte qu'il aura l'étoffe *franche*, ou le bijou *franc*, c'eſt-à-dire, ſans qu'il lui en coûte rien.

FRANC DU QUARREAU, eſt un quarré marqué ſur la têrre, dans lequel on jette un palet ou une piéce de monnoye par maniêre de jeu. On jouë au *franc quarreau*, ou au *franc du quarreau* ſur les pavez, ſur les carreaux; celui-là gagne, dont la piéce eſt ſur le milieu ou le *franc du quarreau*, ſur l'endroit le plus éloigné des rayes, ou extrémitez.

En têrmes de Blâſon, on appelle *Franc quartier*, ou *Canton d'honneur*, le prémiêr quartier de l'Écu qui eſt à la droite du côté du chêf, qui eſt pourtant un peu moindre qu'un vrai quartiêr d'écartelage. On y met d'ordinaire quelques autres Armes que celles du reſte de l'Écu; & on l'appelle autrement, *levure de quartiêr*. Novion porte d'azur à deux mains d'or au *franc quartiêr* échiqueté d'argent & d'azur.

FRANC-RÉAL, eſt une groſſe poire d'hivêr ronde, jaunâtre, tiquetée de petits points de rouſſeurs, elle ſe mange cuîte & cruë. Le *franc réal* ſe garde aſſez avant dans l'hyvêr. LA QUINT. *I. p.* 254. Le *franc-réal*, que quelques-uns nomment *finot d'hyvêr*, & *fin or d'hyvêr*, eſt une poire de grand rapport, elle a la queuë courte, le bois de l'arbre tout farineux. ID. *p.* 343.

FRANC-RÉAL D'ÉTÉ. Nom qu'on donne à une ſorte de poires d'été; on l'appelle autrement *groſſe mouille-bouche*: elle eſt ronde, vêrdâtre, fondante, & d'aſſez bon goût.

FRANC SALÉ, eſt un privilége que le Roi accorde à quelques Officiêrs, Communautez, & Provinces, de prendre du ſel ſans payer d'impôts, & d'être exemptes de la Gabelle.

FRANC-TAUPIN, étoit autrefois un ſoldat qu'on levoit dans un village. On a appellé au Palais l'Édit des *Francs-taupins*, une Ordonnance de Charles IX. de l'année 1566. qui donnoit une éxemption à deux ou trois pêrſonnes des Parroiſſes & villages, de toutes commiſſions publiques, dépôts & gardes de biens de Juſtice, de guêt & garde des portes, de logement de gens de guêrre, de corvées & fournitures de chevaux d'artillerie, &c Mais cet Édit n'a eû aucune vérification, ni éxécution. Il y a une vieille chanſon dont tous les couplêts commencent par ces mots, *Un Franc-taupin*. Les *Francs-taupins* étoient mauvais ſoldats, ils n'étoient bons qu'à creûſer la têrre, à faire des trenchées, des fôſſez, des mines, &c.

Ménage tient que ce mot vient de *talpinus*, qui ſignifie, un mineur qui creûſe comme une taupe, à cauſe que ce nom a été donné à quelques gens de l'équipage militaire. Naudé & Grégorius Toloſanus le dérivent du Grèc ταπεινὸς, à cauſe que ces gens étoient de miſérables païſans & bouviêrs. Borel croit que *Frantaupins* vient de *François des Alpes*, parceque les *Frantaupins* étoient des François qui habitoient les Alpes, qui travailloient ſur les Alpes.

FRANC-TILLAC, eſt le pont le plus proche de l'eau, ou à fleur d'eau, celui qui eſt élevé ſur le fond de câle. C'eſt comme l'étage du rez de chauſſée dans les bâtimens de têrre, puiſqu'il eſt à fleur d'eau. Tout autour ſont placez les plus gros canons, & l'on nomme cet endroit-là *la grande batterie*. C'eſt celui où ſe retirent & couchent les ſoldats & les matelots. Vêrs la pouppe eſt la gardiennerie, ou chambre des Canoniêrs, qu'on nomme *Sainte Barbe*.

FRANCHE VÉRITÉ. Têrme de Coûtumes, qui ſe dit lorſque le Seigneur Juſticiêr fait informer d'office par ſes Juges ſans aucune partie civile, des délits commis ſur ſes têrres: & on diſoit autrefois, Comparoir à la *franche vérité*; pour dire, à l'Audience; & Tenir *véritez*; pour dire, Tenir les aſſiſes.

On dit provêrbialement, Il eſt *franc* comme un maquereau: ce qui ſe dit d'un homme qui ne paye rien où il dîne, lorſque les autres payent. On dit auſſi d'un homme qui va à la bonne foi en toutes chôſes, & ſans y entendre fineſſe; qu'il y va à la *franche* marguerite. Il veut avoir ſes coudées *franches*, pour dire, qu'il ne veut rien qui incommode.

FRANC, CHE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Francus, a.* Anciens peuples de la Germanie, qui occupoient toute cette partie de l'Allemagne qui eſt entre le Rhin, l'Elbe, & l'Océan. Ce païs porta le nom de France dès le tems de Conſtantin le Grand, comme on le reconnoit par une médaille faite de ſon tems, où l'on trouve le nom de *Francia*, & par la table itineraite, qui met en l'an 430. *Francia* le long du bord du Rhin, du côté de la Gêrmanie. On a beaucoup écrit ſur l'origine des *Francs*. Étoit-ce un peuple particuliêr? & quel étoit ce peuple? où habitoit-il? Étoient-ce pluſieurs peuples auxquels on donnât le nom commun de *Francs*? & quels étoient ces peuples? ſans rapporter ici les Fâbles, qui font venir le nom de *Franc* de *Francus* ou *Francion*, fils d'Hector, ou ſelon d'autres, du Roi Priam, ni même toutes les opinions qu'on a débitées ſur cela, & qu'on peut voir dans les Auteurs qui ſont venus immédiatement après Grégoire de Tours, comme l'Auteur anonyme des Geſtes des Rois de France, Frédegaire dans ſon hiſtoire abregée, Paul Diâcre, Hincmar, & enſuite prêſque tous les autres juſqu'au dêrniêr ſiécle, dont on trouvera les opinions ramaſſées dans Limnæus, *Notit. Gall. L. I. C.* 1.

Il eſt cêrtain qu'on n'a point oüi parler de *Francs* avant le milieu du IIIe ſiécle vêrs l'an 260; que ce qu'on nommoit alors les *Francs* étoient des peuples de Gêrmanie, qui demeuroient à l'Orient du Rhin, & que depuis qu'ils commencèrent à faire parler d'eux, ils firent toujours la guêrre aux Romains tant en deçà qu'en delà du Rhin. De ces trois chôſes on peut conjecturer que dans le troiſiéme ſiécle il y eut une ligue de pluſieurs peuples de Gêrmanie qui s'alliêrent pour maintenir leur liberté contre les Romains, & que c'eſt cette ligue & les peuples qui y entrèrent qu'on appella les *Francs*, nom Gêrmanique, ou Teutonique, qui ſignifie libre; ou que ſans qu'il y eût de ligue, on appella *Francs*, tous les peuples de Gêrmanie qui ne ſe ſoumirent point aux Romains, & conſêrvèrent leur liberté & leur franchiſe. Les *Francs* ne fûrent donc point d'abord un ſeul peuple, mais un nom commun à pluſieurs peuples, comme celui de Gêrmain, celui de Celtes & de Gaulois. Mais quels étoient ces peuples? En général c'étoient tous ceux qui habitoient aux environs du Wéſer & du Rhin, & entre ces deux fleuves, juſques à la mêr, ſelon quelques-uns, qui prétendent que le nom de la ville de Francker en eſt une preuve. Et du côté du Midi juſqu'au Mein ou même juſqu'au Nécre. En particulier ces peuples étoient les Bructères,

Bructères, les Chauques, les Chamaves, les Cheruſques, les Chattes, les Amſivariens, les Angrivariens, les Dulgibines, les Chaſſuariens, les Saliens, les Teuctères, & les Uſipiens, ou Uſipères. Voyez Cluvier dans ſa *Gèrmania Antiqua*, & Hadrien De Valois *Notitia Gall.* au mot *Francus*, & *Francia*.

Grégoire de Tours L. II. C. 9. témoigne que c'étoit de ſon tems une tradition commune que les *Francs* étoient ſortis de la Pannonie, & qu'ils étoient venus s'habituer dans la Gèrmanie aux environs du Rhin. Si cette tradition eſt vraye il y avoit longtems que cette tranſmigration s'étoit faite lorſqu'ils fûrent appellez *Francs*; & ce n'eſt point ſous ce nom qu'ils le tîrent. Car les peuples dont nous venons de parler étoient dans la Gèrmanie, & aux lieux où nous les plaçons longtems avant que le nom de *Franc* fît du bruit dans le monde, ou même qu'il y fût connu.

Les *Francs* commençoient alors à ſe faire craindre (vèrs 274.) C'étoit une ligue de peuples Gèrmains, qui habitoient le long du Rhin. Leur nom montre qu'ils étoient unis par l'amour de la libèrté. Aurélien les avoit battus étant particulier, & les tint en crainte étant Empereur. Bossuet. Tout fléchit ſous un ſi grand Capitaine, (l'Empereur Probus.) Les Gèrmains & les *Francs*, qui vouloient entrer dans les Gaules, fûrent repouſſez. Id. Vers 358. les Allemans & les *Francs* tentèrent de toutes parts l'entrée des Gaules: Julien parent de l'Empereur les arrêta & les battit. Id. Les *Francs* ne s'oublièrent pas; (en 420.) Reſolus de faire de nouveaux éfforts pour s'ouvrir les Gaûles, ils élevèrent à la Royauté Pharamond fils de Marcomir; & la Monarchie de France la plus ancienne & la plus noble de toutes celles qui ſont au monde, commença ſous lui. Id.

Des armées nombreuſes de *Francs* paſsèrent ſouvent le Rhin, & non contens de ne point obéïr, ils attaquèrent les Romains dans les Gaules vèrs l'an 260, & un peu après ils livrèrent bataille à Aurélien, qui en tua 30000. En 271. un Sénateur de Trèves dont la femme avoit été débauchée par le Gouvèrneur, ou Préſident Romain, les appella, & ils ſe rendîrent maîtres de la ville. En 414. de Tréves ils ſe répandîrent dans la Celtique & dans la Belgique, & en 418, ou 419, ſous la conduite de Pharamond, qu'ils créèrent leur Roi, ils commencèrent leurs conquêtes dans les Gaules, & le puiſſant Empire qu'ils y ont formé, qui ſubſiſte toujours, & qui conſèrve leur nom en celui de France, & de François. Avant leur établiſſement l'uſage eſt de les appeller toujours *Francs*, auſſi bien que ceux qui ne paſſèrent point le Rhin, mais qui demeurèrent dans la Gèrmanie: mais depuis Pharamond & l'établiſſement de ces peuples en deçà du Rhin il ne faut plus nommer *Francs*, mais François, ceux qui le fìrent.

Ce fut vèrs l'an 495. que toutes les tèrres conquiſes par les *Francs* au deçà du Rhin commencèrent à porter le nom de France, & les Auteurs qui ont écrit en nôtre langue ne commencent ordinairement à donner aux *Francs* le nom de *François* que vèrs ce même tems. Cordemoy. Cet Auteur a pratiqué la régle que nous venons de donner; M. Boſſuet la ſuit auſſi, comme il paroit par les éxemples que nous avons rapportz; juſque-là ils diſent toujours *Francs*, & François enſuite. Godeau les appelle cependant François avant leur paſſage, diſant que le païs des François étoit celui des Sicambres qui occupoient une bonne partie de la Baſſe Allemagne entre le Rhin, l'Elbe & le Nécre. Tillemont en uſe de même. Voyez en cent endroits de ſon Ve Tome de l'hiſt. des Empereurs. Du tems de Ville-Hardouin on diſoit encore *Franc* pour François. N. 248. Si furent deſconfits li *Franc*. Procope *de Bello Vandal. L. I. C.* 3. dit qu'on appelloit de ſon tems *Francs*, ou François, ceux qu'on nommoit auparavant Gèrmains; ainſi il ſemble comprendre ſous ce nom tous les peuples de la Gèrmanie.

Sidonius Apollinaris fait une déſcription des *Francs* dans le Panégyrique de Majorien *Carm.* 5. Ils ont, dit-il, la taille haute, la peau fort blanche, & les yeux bleus: ils ne laiſſent qu'un peu de barbe ſur la lévre d'enhaut, ce qui fait deux mouſtaches fort petites; & tout le reſte du viſage eſt raſé. Leur chevelure eſt blonde, ils portent les cheveux fort courts par dèrrière, & fort longs par tout ailleurs, les ramenant du haut de la tête vèrs le front, & ſur les côtez. Ils ont des veſtes ſi ſèrrées, qu'on voit toute la forme de leur corps, elles ſont ſi courtes, qu'elles ne leur couvrent pas le genouil; & ils portent une large ceinture, qui ſèrt à attacher leur épée, & à leur ſèrrer le ventre. Ils ſont éxercez aux armes dès la première jeuneſſe; ſi adroits qu'ils frappent toujours où ils viſent; & ſi légèrs qu'ils arrivent avant leurs javelots où ils les ont lancez; au reſte ſi brâves, que jamais pour grand que ſoit le nombre de leurs ennemis, & le déſavantage des lieux où ils combattent, on ne les voit trembler: la mort les abat, non la peur; & ils peuvent pèrdre la vie, mais jamais ils ne pèrdent courage. Cordemoy.

Dans le tems que Gallus & Voluſianus fûrent ſupplantez par Émilien, qui le fut lui-même par Valérien, les Attuariens, les Bructères, les Chamaves, les Saliens, les Cattes, les Amſivariens, les Cauces, les Friſons, & d'autres peuples voiſins de ceux-là, commencèrent à ſe rendre redoutables ſous le nom de *Francs*, ſoit qu'ils eûſſent pris ce nom pour marquer leur indépendance, ſoit que ce fût un nom de ligue entre eux. Le païs que ces peuples habitoient avoit à l'orient l'Elbe & la rivière de Sala; au midi la Suéve, & ce qu'on appelloit alors l'Allemagne; à l'occident le Rhin & l'Océan Gèrmanique; & au ſeptentrion la même mèr à l'endroit où elle prend le nom de Septentrionale. Les Attuariens, les Bructères, les Chamaves, & les Saliens, étoient ſur le Rhin vèrs l'embouchure; les Friſons & les Cauces occupoient tous les bords de l'Océan; les Cattes, les Amſivariens & tous les autres peuples qui portoient le nom de *Francs*, occupoient les autres tèrres. On appelloit auſſi quelquefois Sicambres tous les peuples *Francs*; parce qu'en effet ils étoient deſcendus des Sicambres, & qu'ils occupoient encore un païs, qu'on avoit appellé Sicambrie. Cordemoy, *Hiſtoire des Francs*. Voyez auſſi Mézeray au commencement de ſon Hiſtoire de France, & Paſquier en ſes Rechèrches L. I. C. 6. Favyn hiſt. de Nav. L. I. p. 31. Du Tillet de l'Origine des François dans ſon Recueil L. I. p. 1. & ſuiv.

L'étymologie du nom des *Francs* n'eſt pas moins incèrtaine que leur origine. Le Sophiſte Libanius dit qu'elle vient du mot Grèc φρακτὸς, *munitus*, à caûſe des païs forts où ils demeuroient, qui ſont les iſles & les marécages du Rhin. Cèrtains Auteurs ont écrit avec plus de hardieſſe que de vérité qu'ils s'appelloient Sicambres, nom qui eſt la même chôſe que Cimbres; mais qu'ayant obtenu de grandes victoires contre les Goths, par la vaillance de leur Général Francus, ils prîrent depuis le nom de *Francs*, afin d'honorer la mémoire de ce Héros. Ceux qui diſent qu'ils ne ſe l'attribuèrent que du tems de Valentinien ſe ſont lourdement trompez; car encore qu'il puiſſe être vrai que cet Empereur ſe ſoit ſèrvi de leurs armes contre les Alains, & leur ait accordé éxemption pour dix ans, néanmoins ce ne peut être de là qu'ils ſe donnèrent ce glorieux titre de *Francs*, puiſqu'ils l'avoient déja plus d'un ſiecle auparavant. Quelques-uns plus probablement le rapportent à des peuples Cimbres nommez Vranques, & d'autres le trouvent dans la compoſition de ces deux mots Gèrmaniques, *freyen*, libre, & *Henſen*, demi Dieu, Héros. (Les Gots appelloient leurs Seigneurs *Henſen*.) comme qui diroit libre Seigneur. Mézeray, *T. I. p.* 2. *&* 3. *Franc* en vieux Alleman ſignifie fièr & belliqueux. Id. *Franc* en langage Teutonique, ou Gèrmanique, ſignifioit *Libre*, c'eſt là la véritable ſignification & étymologie de ce nom. Paſquier eſt de ce ſentiment, Rech. L. VIII. C. 2. & L. I. C. 6. On voit par ce que nous avons dit pourquoi le prîrent les peuples qui le portèrent. Et aujourd'hui tout le monde eſt d'accord ſur cette opinion.

Chifflet dans ſon *Gloſſar. Salicum p.* 154. 155. appuyé du Sophiſte Libanius, prétend que *Franc* vient d'un nom Atuatique *vranghe*, qui ſignifie âcre, feroce, truculent, fièr, cruel, *acerbus*, *aſper*; *trux*, *ferox*, & qu'il fut donné aux *Francs* par leurs voiſins, parcequ'ils étoient féroces & guèrriers. La langue Atuatique étoit la langue du païs de Liége & des environs.

Ludolf dans ſon Commentaire ſur ſon hiſtoire d'Éthiopie L. I. N. XIX. croit qu'on les appelloit en Gèrmanie *Franken*, & que ce nom eſt compôſé de *frey*, ou *fry*, qui ſignifie *libre*, & de l'ancien mot *ancke*, qui ſignifie homme; que de ces deux mots pour éviter la cacophonie on a fait par ſynaloephe *Franken*, homme libre; que *ancke* eſt encore en uſage en Saxe, où dans les Fèrmes celui qui eſt le prémiér après le maître Fèrmier s'appelle *der ancke*; & de même à Èrfort le ſecond d'une Baſſerie; que ſon diminutif *anckle'n* eſt encore aujourd'hui d'un uſage général dans toute l'Allemagne pour ſignifier *nepos*, comme qui diroit *virunculus*, ou petit homme. Althamerus avoit déja donné cette étymologie parmi celles qu'il a miſes à la fin de Tacite.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *farac*, qui ſignifie, *liberavit*. Le mot de *franc* veut dire, *habitant de France*, laquelle a été ainſi nommée ſelon quelques-uns, *quod ſit ferax*, *à ferendo grano*, *quaſi feracia*, comme Varron dérive *Ceres*, *à gerendo & ferendo grano*. La France en ce ſens ſe dit de l'Iſle de France, fort fèrtile en blez. *Gentis Francicæ nomen à frugibus: ſic enim Ennius & alii iſtius ævi loquebantur*, dit Clavier dans ſes *florida C.* 14. Il donne encore en ce Chapitre une autre étymologie; *Franci*, dit-il, s'eſt dit pour *frangi*, & *frangi* pour *frangonis*, qui eſt la même chôſe que *Pharangones*. Or *angos* eſt dans Suidas & dans Euſtathe une ſorte d'armes des François, ainſi *Pherangones* de φέρω & ἄγγος, *angos*, ſignifie des hommes qui portent une arme appellée *angos*.

Franc, dans nos hiſtoires, ſignifie quelquefois noble, & eſt oppôſé à roturiér, parceque les *Francs* étant devenus les Seigneurs après leurs conquêtes, les autres fûrent cenſez leurs ſèrfs, ou leurs

leurs vaſſaux. *Nobilis.* Les troupes ou les Milices des Seigneurs étoient compoſées de deux ſortes de perſonnes, de Nobles, ou *Francs*, & de roturiers. VALBONNET, *p.* 51.

De Hauteſerre dans ſon Traité *de Ducib. & Comitib. Prov. L. II. C.* 8. prétend que le nom de *Franc* fut auſſi donné aux Nobles Gaulois avec leſquels les François depuis leur conquête partagèrent preſque le gouvernement, comme les Romains leur avoient conſervé de grandes prérogatives avec le titre d'honorez, *honorati*, & la préſéance dans l'aſſemblée générale qui ſe tenoit tous les ans à Arles, mais ce qu'il apporte pour prouver cette attribution du nom de *Franc*, n'eſt pas fort évident. Il paroit bien plûtôt que ceux qu'on appelle ainſi ſont les Grands Seigneurs François, & non les Gaulois.

FRANCS, ou FRANKIS. *Franci.* Les Turcs donnent ce nom à tous les Européens occidentaux. On croit qu'il eſt né dans l'Aſie, au tems des Croiſades, les François ayant été les plus conſiderables des Croiſez; & depuis les Turcs l'ont donné à tous les Chrétiens Européens, & à l'Europe celui de Frankiſtan.

Les Arabes & les Mahométans appellent *Francs*, les François, les Européans, & les Latins en général, *Farange*, & *Afrange*. *Franc*, ou *Frenk*, un *Franc*, un François, & par extenſion un Européan ou plûtôt un Latin, à cauſe que la nation Françoiſe s'eſt fait connoître & diſtinguer entre toutes les autres qui ont porté les armes dans l'Orient, au tems des Croiſades. D'HERBELOT. D'autres diſent *Franqui*, comme le Traducteur de l'Ambaſſade de Figuéroa, ou *Frankis*.

Le P. Goar dans ſes Notes ſur Codin C. v. n. 43. obſerve que les Grecs n'appelloient d'abord *Francs* que les François, c'eſt à dire, les Allemans établis en France. Enſuite ils donnèrent le même nom aux Apuliens, & aux Calabrois, après que les Normans les eurent conquis. Cédrénus appelle auſſi les Germains *Francs*, comme Procope. Dans la ſuite ils ont donné ce nom à tous les Latins, & c'eſt ainſi qu'en uſe Anne Comnène & Curopalate, qui pour diſtinguer les François les appelle les *Francs* occidentaux.

FRANC. ſubſt. m. *Francus.* Signifie une piéce d'argent qui valoit vingt ſols autrefois, ou le tiers d'un écu. Le *Franc* d'or étoit le même que la livre d'or, 20 ſous. LOBIN. *Gloſſ.* & à préſent c'eſt une monnoye de compte. Cent *francs*, c'eſt autant de vingt ſols, ou de livres. Un ſac de mille *francs*. Quoique *franc* & *livre* ſoient purement ſynonymes, l'on ne les employe pas indifféremment. On ne dit point, Il a vingt mille *francs* de rente, mais 20000 livres de rente: *Francs* ne ſe met point avec *mille* & *rente*. On dit au contraire, Sa maiſon lui a coûté vingt mille *francs*.

On ajoûte à cette remarque du P. Bouhours, qu'on ne dit pas un *franc*, ni une *livre*; mais vingt *ſous*. On ne dit pas deux *francs* ni deux *livres*, mais quarante *ſous*. On ne dit pas trois *francs*, ni trois *livres*, mais un *écu*. On ne dit pas non plus cinq *francs* ni cinq *livres*, mais cent *ſous*. Hors de là on dit *franc*, pourvû que le mot de *franc* ne ſoit ſuivi d'aucun autre nombre. Ainſi dites, Cela me coute quatre *francs*, ſix *francs*, ſept *francs* &c. Mais ſi vous ajoutez quelque autre nombre, comme *cinq* ou *dix* &c. alors vous vous ſervirez du mot de *livre* au lieu de *franc*, & vous direz, J'ai acheté cela quatre *livres* cinq *ſous*, ſept *livres* dix *ſous*, & non quatre *francs* & cinq *ſous* &c. C'eſt le Roi Henri III. qui a fait forger les *francs* d'argent, qui avoient d'un côté la tête du Roi, & de l'autre une H. couronnée, du poids d'onze deniers deux grains. Il y avoit autrefois des *francs* d'or qui valoient autant & plus qu'un écu ſol d'à préſent. Il y en avoit de deux ſortes, des *francs* à pied, & des *francs* à cheval.

> *Blaiſe voyant à l'agonie*
> *Lucas qui lui devoit cent* francs,
> *Lui dit, toute honte bannie,*
> *Ça, payez-moi vite, il eſt tems.*

Ce mot vient d'une ancienne monnoye, où il y avoit un François repréſenté à cheval, & quelquefois à pied. Le prémier valoit le double, & le ſecond le ſimple. Bo[illegible]. En 1364. ſous le Roi Jean il y avoit des *francs* où le Roi ét[illegible]rmé, ayant l'épée à la main, ſur un cheval caparaçonné & fleurdeliſé, & ſur le revèrs une croix fleurdeliſée, du poids de trois deniers un grain, ou de 63 au marc, qui valoient 20 ſols.

FRANCS-D'ARANS, ſe dit à Dôle en Franche-Comté pour *francs* d'Arénes, ou des Arénes. *Arenarum Immunitas*, ou *Immunitates*, *Jus*, ou *Jura*. La place des Arénes de Dôle s'eſt appellée ainſi à cauſe de la prérogative qu'y avoit la Nobleſſe, dont les maiſons bordoient cette place. *Gollut, Ann. des Bourg. L. II. C.* 49. *p.* 203.

FRANC-ARCHER. Voyez ARCHER, & Paſquier *Recherch. L. II. C.* 16.

FRANC-ARMÉNIEN. L'Égliſe Arménienne eſt compoſée de deux ſortes de Chrétiens, dont les uns que l'on nomme *Francs-Arméniens*, ſont Catholiques, & les autres, qu'on appelle ſimplement Arméniens, ſont ſchiſmatiques. Les *francs-Arméniens* ſont les Arméniens que le P. Barthélemy de Boulogne Dominicain, envoyé par Jean XXII, convèrtit l'an 1330. & leur poſtérité, qui eſt toujours demeurée ferme dans la foi & l'union au S. Siége. Ils ont un Archevêque & un Clèrgé particulier, qui porte l'habit de S. Dominique, & qui obſerve la régle & les Conſtitutions de ſon Ordre, comme nous avons dit au mot ARMÉNIEN.

Les *francs-Arméniens* habitent auprès de Naxyvan, ville d'Arménie, ſous la domination de la Perſe, dans un Canton appellé Abrener, qui ne contient plus préſentement que douze villages Catholiques. Il y en avoit un plus grand nombre, mais la perſécution des ſchiſmatiques l'a fait diminuer.

Il y a encore des *francs-Arméniens* en Pologne qui ont un Archevêque particulier, qui ſe ſoumit à l'Egliſe Romaine l'an 1666, & fit abjuration de l'héréſie, & profeſſion de la foi Catholique entre les mains du P. Clement Galano Théatin, qu'Alexandre VII. envoya exprès de Rome à Léopold. Tous les *francs-Arméniens* ſuivent entiérement le Rit Romain & le Calendrier pour toutes les Cérémonies & les fêtes. Ce que nous avons dit de la ſignification du mot *franc* en Orient, fait voir pourquoi on les nomme *Francs-Arméniens*.

FRANC, le Franc. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Flandre Françoiſe. *Franconatus*, *Terra Franca*. Le *franc* fut cédé aux François par la paix des Pyrénées. Il comprend les Baillages de Bourbourg, de Bèrgues S. Winox, & de Furnes; & outre les villes capitales de ces Baillages, celles de Dunquèrque, & de Gravelines. MATY.

FRANC DE BRUGES, que les Flamans appellent *het Urie*. *Franconatus Brugenſis*. Contrée du Comté de Flandre. Elle eſt bornée au couchant par l'Ipèrlée, qui la ſépare du Baillage de Furnes; elle a au midi les Châtellenies d'Ypres, & de Courtray; au levant le Landgraviat de Gand, & la Zéelande; & au nord la mèr d'Allemagne. Ce païs renferme les villes de Bruges, d'Oſtende, de Nieuport, de Dixmude, de Damme, avec la Flandre Hollandoiſe, à la réſerve des quatre Offices.

Ce païs & le *Franc de Bruges* portent le nom de *Franc*, parce qu'autrefois ils ſecoüèrent le joug des Gantois, auxquels ils étoient ſoumis.

FRANC. adv. *Liberè*, *ingenuè*, *ſincerè*, *apertè*. D'une manière franche, libre, ſincère. Il lui a parlé *franc*, & dit nettement ſon intention. Il lui a dit tout *franc*, qu'il étoit un ſot.

> *Je vous parle un peu* franc, *mais c'eſt là mon humeur*,
> *Et je ne mâche point ce que j'ai ſur le cœur.* MOL.

Ce Chanoine gagne *franc*, c'eſt-à-dire, en exemption de tout, & ſans être chargé du Service. Il ſe bat *franc*, ſans ſupercherie, ſans ſe faire prier. Il ſauta le fauſſé *franc*, c'eſt-à-dire, entiérement.

FRANCATU. Nom propre d'une eſpèce de pommier & de ſon fruit. Les *francatu* ſont rouges d'un côté & jaunâtres de l'autre, ſe conſervent longtems; & voilà leur principal mérite. LA QUINT. *T. I. p.* 393. Ce fruit ſe conſerve longtems. Il y a un Auteur qui écrit *francatus* au pluriel.

FRANCA VILLA. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Franca villa*. Il eſt dans l'Abruzze Citérieure, près du Golfe de Veniſe, entre Peſcara & Ortonne, à deux lieuës de la dèrnière, & un peu moins de la prémière. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Ferentanum*, ou *Frentanum*, mais Baudrand juge que la ſituation de ces deux lieux ne s'accorde pas. MATY.

FRANCE. Nom propre de païs. *Francia*. C'eſt le païs des Francs, & ce nom convient à différentes contrées, & a plus ou moins d'étenduë, ſelon les différens tems dont on parle, ou les différentes épithétes qu'on y ajoute, comme on le va voir ci-après. Les Francs ayant conquis les Gaules, y tranſportèrent leur nom, où il eſt demeuré juſqu'à préſent. Ils le tranſportèrent auſſi à l'Allemagne, & à l'Italie, après les conquêtes de Charlemagne; mais ces païs le quittèrent peu après, lorſque les deſcendans de cet Empereur ceſſèrent d'en être les maîtres.

FRANCE, ou l'Empire de France, ou des François. *Imperium Francicum*. Cet Empire qui fut fondé par Charlemagne, & poſſédé par quelques-uns de ſes ſucceſſeurs, renfèrmoit une partie de l'Eſpagne Tarraconoiſe, le Royaume des Lombards en Italie, les Gaules, l'Allemagne, les deux Pannonies, & la Mœſie ſupérieure.

FRANCE, ſimplement & abſolument, *Gallia*, *Francia*, ou Royaume de *France*, *Regnum Galliæ*, ou *Franciæ*. C'eſt la plus puiſſante & la plus conſidérable Monarchie de l'Europe. On ne peut pas douter non plus qu'elle n'en ſoit la plus ancienne, puiſqu'elle dure depuis l'an 418. C'eſt à dire, depuis treize ſiécles entiers ſans intèrruption, ce qui eſt un des principaux titres, ſur leſquels eſt fondée la préſéance des Ambaſſadeurs de France ſur

tous ceux des Princes Chrétiens de l'Europe, à la réſerve de ceux de l'Empereur. Ce fut vèrs l'an 495 que toutes les tèrres conquiſes par les Francs au deça du Rhin, commencèrent à porter le nom de *France*. Cordem. Le P. Daniel croit que l'on commença un peu plus tard à donner à tous ces païs le nom de *France*, & ſelon lui ce ne fut qu'après la mort de Clovis, & le partage de ſon Royaume entre ſes quatre fils en 511. Il eſt au moins cèrtain, dit-il, qu'avant la fin de ce VIe ſiécle la Gaule Françoiſe fut appellée *France*. Voyez ſon hiſt. de Fr. T. I. *p.* 61. D'autres tiennent que ç'a été S. Grégoire le Grand qui le prémiér a appellé la Gaule *France, Francia*. Il y a auſſi une monnoye du tems de Conſtantin qui porte le mot de *France* ſur ſon revers, comme on l'a dit au mot Franc.

Cette Monarchie n'a pas eû la même étenduë pendant toute la longue ſuite de ſiécles qu'il y a qu'elle eſt établie. Sous la prémière race de nos Rois, elle renfèrmoit les Royaumes de Paris, de Soiſſons, d'Orléans, d'Aquitaine, de Bretagne, de Bourgogne, & d'Auſtraſie, ou de Mèts, lequel comprenoit toute la partie des Gaules qui eſt le long du Rhin, & en Gèrmanie la Souabe, la Thuringe, la Friſe, & une partie de la Saxe. Charlemagne, chef de la ſeconde race, y ajouta le reſte de l'Allemagne, les deux Pannonies, la Mœſie ſupérieure, le Royaume des Lombards en Italie, & une partie de l'Eſpagne Tarragonoiſe, & alors cette Monarchie prit le nom d'Empire des François, ou d'Empire de *France*. Mais elle fut démembrée par les partages qu'en firent entre eux les enfans de Charlemagne leurs ſucceſſeurs. Il ſe forma même dans les Gaules ſur la fin de la ſeconde race divèrſes Souverainetez, les Duchez de Lorraine, & de Normandie, & les Royaumes de Bourgogne, d'Arles &c. qui retrecîrent beaucoup les bornes du Royaume de *France*. Tous ces païs lui ont été rëunis ſous la troiſiéme race, comme cela paroîtra par la deſcription que nous allons faire de ce Royaume, tel qu'il ſe trouve maintenant.

Le Royaume de *France* eſt borné du côté du Nord par les Païs-Bas, & par la mèr Britannique; il a au couchant l'Océan Atlantique, au midi les monts Pyrénées, qui le ſéparent de l'Eſpagne, & la mèr Méditerranée, l'Italie, dont elle eſt ſéparée par les Alpes; le Duché de Savoye, la Suiſſe & l'Allemagne le confinent du côté du levant. Sa ſituation ſe trouve, ſelon l'Académie des Sciences entre le 13e & le 26e degré de longitude; & entre le 42 & le 51e de latitude. Ainſi elle doit avoir 300 lieuës de 20 au degré, ou d'une heure de chémin, du couchant au levant, & 200 lieuës pareilles du nord au ſud; mais elle ne remplit pas parfaitement tout cet eſpace, la Bretagne, la Picardie, & la Provence s'avançant plus que les autres Provinces de ce Royaume, la prémière vèrs le couchant, la ſeconde vèrs le nord, & la dernière vèrs le levant.

La ſeule religion Catholique y eſt ſouffèrte. Il y a ſeize provinces Eccléſiaſtiques, ou Archevêchez, ſans compter Cambray & Beſançon, qui ſont dans les païs conquis. Leurs ſiéges ſont Lyon, Sens, Paris, Rheims, Roüen, Tours, Bourges, Alby, Bourdeaux, Auch, Narbonne, Toulouſe, Arles, Aix, Vienne, & Ambrun. On y conte cent ſix Evêchez, ſans comprendre dans ce nombre ceux de Mèts, Toul, Vèrdun & Belay. Le Royaume de *France* peut être diviſé en Provinces Eccléſiaſtiques, ou en Généralitez; mais il eſt plus ordinaire de le diviſer en douze Gouvèrnemens Généraux, comme il parut dans les dèrniers États Généraux, tenus l'an 1614, & de renfèrmer dans ces Gouvèrnemens toutes ſes Provinces. On peut ranger ces Gouvèrnemens ſous trois ordres. Quatre ſont au Nord de la Loire, quatre autour de cette rivière, & quatre au midi. Les quatre Gouvèrnemens du Nord ſont 1. La Picardie; 2. la Normandie; 3. la Champagne, qui renfèrme la Brie; 4. l'Iſle de France. Les quatre qui ſont voiſins de la Loire ſont, 5. le Duché de Bourgogne, avec la Breſſe & le Bugey; 6. le Lyonnois, qui renfèrme le Lyonnois propre, le Beaujolois, le Forez, le Bourbonnois, l'Auvèrgne & la Marche; 7. l'Orléanois, où l'on trouve l'Orléanois particulier, le Blaiſois; le Pèrche, la Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, l'Angoumois, le Bèrry, le Nivèrnois; 8. la Bretagne. Enfin, les quatre qu'on trouve au midi de la Loire ſont, 9. le Dauphiné; 10. la Provence; 11. le Languedoc, qui contient auſſi le Vivarais, le Gévaudan, le Velai, & le Comté de Foix, 12. la Guyenne, & la Gaſcogne, ſous le Gouvèrnement deſquelles on comprend encore la Saintonge, le Limoſin, le Périgord, le Quèrcy, le Roüergue, & la Baſſe Navarre. Il y a un nombre étonnant de villages, de bourgs fèrmez, de Villes, grandes & petites. Les plus grandes & les plus conſidérables ſont, Paris Capitale de tout le Royaume, Toulouſe, Roüen, Lyon, Bourdeaux, Orléans, Amiens, Rennes, Angérs, Poitiers &c.

Outre ces douze Gouvèrnemens, qui ſont le corps du Royaume de France, la *France* poſſéde encore pluſieurs Provinces, qu'on peut appeller le païs conquis, dans les païs-Bas ils ſont maître de l'Artois, & d'une partie de la Flandre, du Hainaut, & du Luxembourg; dans l'Allemagne, ils tiennent l'Alſace, la Franche Comté, le Cambreſis, & la Principauté de Sedan; dans l'Eſpagne, le Rouſſillon, & une petite partie de la Catalogne. Ils ont encore Monaco dans l'Italie; la Nouvelle France, la Martinique, & quelques autres Antilles dans l'Amérique; quelques forts ſur la côte de Guinée, & de l'Iſle de Madagaſcar.

Le Royaume de *France* eſt une Monarchie proprement dite, parceque l'autorité publique eſt toute entre les mains d'un ſeul, le Roi eſt maître abſolu, & a ſeul les droits de ſouveraineté. La Monarchie Françoiſe eſt héréditaire; mais les ſeuls mâles ſont appellez à la ſucceſſion, & l'aîné qui porte le nom de Dauphin, y eſt conſtamment preféré aux cadets. Les femmes en ſont excluës par la Loi Salique, de là vient que l'on dit, que la Couronne de *France* ne tombe pas en quenoüille, & que les lys ne filent pas. Elle ne laiſſe pas d'avoir eû trois divèrſes familles régnantes, que l'on appelle les trois races.

Les Rois de *France* portent le nom de très-Chrétiens, & de fils aînez de l'Égliſe. C'eſt un beau titre, dont les Papes les ont honorez, en recompenſe des grands bienfaits qu'ils en ont reçû. Maty. Les Rois de *France* portent le titre de très-Chrétien, dont nous avons parlé au mot Chréſtien, & celui de fils aîné de l'Égliſe, parcequ'ils ſont les prémiers de tous les Rois qui ont reçu le Chriſtianiſme, en la perſonne de Clovis, l'an 499. ſelon la Chronologie de Du Tillet, & 497. ſelon d'autres. Clovis inſtruit par S. Vaaſt fut baptiſé à Rheims avec ſes François, par S. Remy Évêque de cette ancienne Métropole. Seul de tous les Princes du monde, il ſoutint la Foi Catholique, & mérita le titre de très-Chrétien à ſes ſucceſſeurs. Bossuet. Les Rois de *France* ont auſſi la préſeance ſur tous les autres Princes Chrétiens, à la réſerve de l'Empereur, dont le droit pourroit être conteſté. Corn. Voyez Bulteau de la Préſéance des Rois de *France*. Du Pleix, Mezeray, & le P. Daniel, nous ont donné des hiſtoires de *France* complétes juſqu'à Loüis XIII. Cordemoy & le P. Jourdan n'en ont donné que le commencement, Marquard Freher, Alleman, Pièrre Pithou, André Du Cheſne & François Du Cheſne ſon fils, le P. Labbe, Mendèrs, Alleman, dans ſon tréſor des Antiquitez Saxones & Françoiſes, ont donné des Recüeils des Auteurs qui concèrnent l'hiſtoire de *France*. Le P. Le Long prépare un Catalogne fort ample des Hiſtoriens de *France*. Lymnæus a traité de tout ce qui concèrne l'État de *France*. C'eſt une eſpéce d'État de *France* en Latin, & une aſſez bonne compilation de nos Auteurs, intitulée *Notitia Regni Franciæ*.

> ..... *Le fruit de ſes ſuccès divers* (de Loüis XIV.)
> *Eſt que la vérité régne en toute la* France,
> *Et la* France *en tout l'univers.* De la Fon.

France, ſe dit en particuliér de ce qu'on appelle l'Iſle de *France*, qui eſt une partie de la Province qui porte le même nom d'Iſle de *France*, & eſt compôſée de la *France*, ou l'Iſle de *France* propre, & de la Goële. En ce ſens la *France* comprend ce qui eſt depuis Saint Denys juſqu'à Roiſſy & Montmorency, & généralement ce qui s'étend entre la Seine, la Marne & l'Oiſe. Ce païs fut appellé *France*, parceque c'eſt le prémiér où les François s'établîrent, & d'où enſuite ils étendîrent leurs conquêtes & leur nom dans le reſte des Gaules, qui le porte aujourd'hui: & *Iſle de France*, parce qu'il étoit renfèrmé entre trois rivières. Le nom d'Iſle de *France* s'étend aujourd'hui plus loin, comme nous l'expliquerons au mot Iſle. Mais le nom particulièr de *France* ne s'étend encore qu'au païs que nous avons; excepté en quelques noms de lieux auxquels on l'ajoute, il ne ſe dit plus guères que par le peuple. J'ai oüi dire à des Fèrmiers des environs de Paris. Les blez ſont très bons cette année en Brie, mais ici en *France* les nôtres ne valent rien. Ils étendent auſſi ce nom aux campagnes voiſines de Paris au-delà de la Seine & à ſon midi; quoique proprement la *France* ſoit au nord de cette rivière, comme l'a fort bien marqué Samſon dans ſa Carte de l'Iſle de *France*. Les lieux qui portent encore le nom de *France*, ſont Saint Denys en *France*, Piſeux, le Pleſſis, Bonneüil, Roiſſy, Chenevières, Bailler, Belley, Cèrcelles, Senran, Jagny, Thieux, Villeroy, Mitry, Fontenay, Meſſy & Greſſy, tous ſurnommez en *France*, parce qu'ils ſont ſituez dans le païs dont nous parlons. Mais dans l'uſage ordinaire le plus ſouvent on ne leur donne point ce ſurnom; ce n'eſt guères que dans des Actes, pour les diſtinguer d'autres lieux de même nom qui ne ſont point en *France*, mais dans le Véxin, le Hurepoix, la Brie, ou quelque autre canton voiſin. Au lieu du ſurnom *en France* on met auſſi en Pariſis, comme a fait Samſon dans la Carte que nous avons citée, où il dit Roiſſy en Pariſis,

ſis, Louvres en Pariſis ; mais le Pariſis n'a pas tant d'étenduë que la *France*.

France. La grande Baye de *France*. *Sinus Francicus.* Partie de l'Océan, laquelle on nomme autrement la mèr de Gaſcogne. Voyez Gascogne.

France ancienne. *Francia Antiqua.* Toute cette partie de l'Allemagne qui eſt renfèrmée entre le Rhin, & l'Elbe, porta anciennement le nom de *France*, parceque les peuples qui y habitoient s'étant liguez enſemble contre les Romains, qui vouloient les ſubjuguer, prirent le nom de *Francs*, c'eſt à dire, libres. Ces peuples dont nous avons donné les noms au mot Franc, ayant fait divèrſes conquêtes dans les Gaules, & dans la Gèrmanie, donnèrent le nom de *France* à tous les païs qu'ils conquirent ; ainſi on trouve quatre grands païs qui ont porté anciennement ce nom ; la *France* Tranſrhénane, ou d'au-delà du Rhin, qui eſt celle que nous avons décrite ci-deſſus, la France Gauloiſe mineûre qui renfèrmoit la Baſſe Gèrmanie, & la plus grande partie de la Gaule Celtique, & s'étendoit depuis Duiſbourg juſqu'à Cambray ; la *France* Gauloiſe majeûre s'étendit plus avant dans les Gaules que la précédente. Lorſque les Francs l'eurent conquiſe, ils diviſèrent le Royaume de *France* en Auſtraſie & Neuſtrie, & en firent Paris la Capitale. Ces mêmes Francs ayant enſuite ſubjugué les Allemans, peuples de la Gèrmanie, appellèrent leur païs, la Nouvelle France ; nom que la Franconie a conſèrvé. Voyez Franc. Saint Jérôme en la vie de Saint Hilarion dit que ce qui avoit autrefois été appellé Gèrmanie, étoit de ſon tems appellé la *France*, comme ſi le François eût éſpandu ſon nom & valeur par toute la Gèrmanie, dit Paſquier, *Rech. L. I. c.6.*

Nouvelle France. Voyez CANADA. *T. I. p.* 1373.

France Occidentale. *Francia Occidentalis.* On donna anciennement ce nom à une partie du Royaume de France, laquelle fut appellée plus ordinairement Neuſtrie. Voyez ce mot.

France Orientale. On donna anciennement ce nom à la partie Orientale du Royaume de France. *Francia Orientalis.* C'eſt la même chôſe que celui d'Auſtraſie. Voyez Austrasie ci-deſſus *T. I. p.* 745.

Ce nom fut encore donné par les Anciens au païs des Allemans, lorſque les Francs les eurent ſubjugué. *Francia Orientalis.* C'eſt celui-là même qu'on nomme encore aujourd'hui Franconie. Sous la ſeconde race l'Empire des François renfèrmant toute l'Allemagne, elle porta auſſi le nom de *France Orientale*, comme Hofman l'a fait voir dans ſon Dictionnaire par les témoignages de pluſieurs Hiſtoriens.

En tèrmes de Généalogies ce mot de *France* ſignifie la branche, la famille qui regne en *France* : & quand une branche cadette parvient à la Couronne, elle quitte ſon nom particulier pour prendre celui de *France*. Suivant cette régle M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, s'appelle Philippe petit fils de *France*, Duc d'Orléans, &c. & non pas, Philippe petit-fils de Loüis de Bourbon, XIII. du nom, Roi de *France* &c. parceque la maiſon de Bourbon en montant ſur le trône dans la pèrſonne d'Henri IV. quitta ſon nom de *Bourbon*, pour prendre celui de *France*. Ce nom de *France* ſe prend encore dans une ſignification plus étenduë, & il veut dire non ſeulement la famille qui regne en France, mais auſſi toutes les branches de la maiſon qui régne, & qui ſont diſtinguées par des noms particuliérs, tous les Princes de la Maiſon, dont le Roi eſt le Chéf, & le prémiér né, ou l'aîné. *Domus Gallica*, ou *Francica*. Les Princes des maiſons d'Orléans, de Condé, de Conti, ſont de la maiſon de *France*. La maiſon de *France* eſt inconteſtablement la plus illuſtre qui ait jamais été au monde, & pour ſa dignité & pour ſa durée, à ne conſidérer même que ce qui en eſt connu évidemment & d'un conſentement unanime des Sçavans. Tous conviennent qu'elle ſort de Robèrt le Fort, tué l'an 867, Comte d'Orléans, d'Auxèrre, de Nevèrs, Duc & Marquis de *France*, père d'Eudes & de Robèrt, élûs Rois de *France*, l'un après l'autre, ayeul d'Emma, femme de Raoul, Duc de Bourgogne, élû encore Roi ; & enfin Biſayeul du Roi Hugues Capet, depuis lequel les Rois ſes deſcendans ſont venus à la Couronne par un droit de ſucceſſion univèrſellement reconnu. Ainſi le Roi Loüis XV. aujourd'hui régnant ſe trouve ſortir au 25ᵉ degré de Robèrt le Fort, par un grand nombre de Rois ſes ayeux, dans l'éſpace de plus de 900 ans, dont l'hiſtoire eſt plus avérée & plus autentique que nulle autre qui ait jamais paſſé à la mémoire des hommes ; ce qui répand ſur cette Auguſte Maiſon un éclat ſi brillant aux yeux de ceux qui y font attention, qu'il eſt ſolide & diſtingué par lui même. P. Buffier, *Introd. à l'Hiſt. des Maiſ. Souver.* Un Allemand en parlant de la Généalogie de Jesus Christ, a dit que c'eſt la plus authentique que l'on ait jamais connuë, & celle qui remonte le plus haut, ſans en éxcepter même celle de la *Maiſon de France*, la plus longue & la plus inconteſtable dont nous ayions connoiſſance. Le P. Buffier doit être entendu dans le même ſens ; car il n'y a que 900 ans de Robèrt le Fort juſqu'à nos jours, & ſans remonter plus haut il y en a près de mille depuis David ſeulement juſqu'à la naiſſance de Jesus-Christ, & plus de mille juſqu'à ſa mort.

Selon quelques Sçavans, Robèrt le Fort eut pour Biſayeul Childebrand frère de Charles Martel, de qui ſort la race des Carlovingiens, & Childebrand étoit iſſu au 6ᵉ degré d'Arnou & de Blitilde ſa femme, fille du Roi Clotaire, & petite fille du Roi Clovis le Grand. S'il eſt curieux de ne pas ignorer ces opinions, il eſt plus ſolide de s'en tenir à ce qui ne ſçauroit être conteſté, & qui fait d'ailleurs une origine auſſi éclatante, qu'elle eſt bien fondée, en regardant abſolument comme la tige de toute la Maiſon de France d'aujourd'hui, Robèrt ſurnommé le Fort. P. Buffiér. On peut ajouter qu'en ſuppoſant même qu'il eſt ſûr que Robèrt le Fort ne venoit pas des deux prémières races de nos Rois, il ne ſe peut faire qu'il fût un homme nouveau, & que ſes titres & ſes dignitez montrent que ſa famille étoit déja fort illuſtre.

FRANCFORT ſur le Mein. ſubſt. m. Nom propre d'une ville Impériale d'Allemagne, ſituée ſur le Mein. *Francofurtum ad Mœnum, Francofordia*, anciennement, *Helenopolis*. Prononcez le C comme s'il y avoit *Franquefort*. Cette ville eſt dans la Wétéravie, aux confins de la Franconie, entre la ville d'Hanaw, & celle de Mayence. *Francfort* eſt aſſez grand. Il eſt partagé en deux par le Mein, que l'on y paſſe ſur un beau pont de pierre. La partie qui eſt ſur le bord ſeptentrional du fleuve, porte proprement le nom de *Francfort* ; on appelle l'autre *Saxenhauſen*, c'eſt à dire, les maiſons des Saxons. Elles ſont toutes deux fortifiées avec des baſtions à l'antique, un bon foſſé plein d'eau, & un chemin couvèrt. Cette ville eſt fort peuplée & fort marchande. On y tient deux foires célébres toutes les années, l'une au printems, & l'autre en automne, où entre autres chôſes il ſe fait un grand débit de livres. On conſèrve à *Francfort* la célébre bulle d'or, faite par l'Empereur Charles IV, & on y fait, ſelon la diſpoſition de cet acte, l'élection des Empereurs & celle des Rois des Romains. *Francfort* embraſſa la Confeſſion d'Auſbourg l'an 1530. Le Magiſtrat, & preſque tout le peuple, ſont de cette Confeſſion ; les Réformez, les Catholiques Romains, & même les Juifs, ne laiſſent pas d'y habiter avec libèrté, quoiqu'ils n'y ayent point d'éxèrcice public de leurs Religions. Le Gouvèrnement y eſt entre les mains de quelques familles, qu'on appelle Patriciennes ; mais le choix des pèrſonnes particulières qui doivent remplir les charges, eſt fait par le corps des métiérs, ce qui rend ce Gouvèrnement Ariſtodémocratique.

Le nom de *Francfort* eſt compôſé de deux mots Allemands, *Franck*, ou *French*, & *furt*, qui ſignifient *gué des François*. Voyez Skinnèr. Ne pourroit-on pas dire que le nom de *Francfort* ſignifie *gué libre*, *éxemt*, *franc* : les deux villes qui portent le nom de *Francfort*, ſont ſituées ſur des rivières où le paſſage des marchandiſes a pû être libre & franc autrefois.

Le Tèrritoire de *Francfort*, *Francofurtenſis pagus*, *ditio*, petit païs de la Wétéravie en Allemagne. Il eſt entre l'Archevêché de Mayence, le Comté d'Hanaw, & le Landgraviat de Heſſe Darmſtat. Il n'a pas davantage de quatre lieuës de long, & autant de large, & il eſt partagé par le Mein en deux parties, dont la ſeptentrionale eſt aſſez peuplée ; mais l'autre n'eſt preſque qu'une forêt, où l'on aſſure que pèrſonne n'a le droit de prendre du bois, ni de chaſſer, ſans la pèrmiſſion du Comte d'Iſſembourg. La ville de *Francfort* eſt le ſeul lieu conſiderable de ſon tèrritoire.

Francfort ſur l'Oder. Autre ville d'Allemagne, autrefois Impériale & libre ; mais maintenant ſoûmiſe à l'Electeur de Brandebourg. *Francofurtum ad Oderam.* Elle eſt dans la moyenne Marche de Brandebourg, ſur l'Oder, à quinze lieuës de Bèrlin, vèrs l'Orient. L'Électeur Joachin I. y fonda une Univèrſité, qui eſt devenuë aſſez célébre, & en faveur de laquelle la ville eſt éxempte de toute ſorte d'impoſitions.

FRANCHEMENT. adv. ſignifie la même chôſe que *Franc*. *Verè*, *ſincerè*, *apertè*, *ſine ulla circuitione*, *audacter*. Il lui a parlé *franchement*, librement, & ſincèrement. Quand il s'agit de reconnoître un bienfait, pèrſonne n'avoüe *franchement* la dette. S. Évr. Parlons *franchement*, & ſans détour. Cette tèrre lui appartient *franchement*, & en éxemption de toutes charges, & dettes.

FRANCHIMONT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, ou petite ville du païs de Liége. *Francimontium*. Ce lieu, ſitué ſur la petite rivière de Then, à deux lieuës de la ville de Liége, eſt chef du Marquiſat de *Franchimont*, enclavé entre les Duchez de Limbourg & de Luxembourg, & où l'on trouve le bourg de Vèrviérs, & celui de Spa, célébre par ſes eaux minérales, avec ceux de Stablo & de Malmedi, célébres par leurs Abbayes.

FRANCHIPANE. Quelques-uns écrivent ainſi au lieu de FRANGIPANE. Voyez ce mot.

FRANCHIR. v. act. Sauter franc ; paſſer en ſautant par deſſus ; traverſer ; vaincre une difficulté, paſſer par deſſus par quelque violence ou agilité de corps, ou ſubtilité d'eſprit. *Tranſilire*, *prætergredi*, *ſuperare*. Il a *franchi* le prémier la barrière dans ce Tournoi. Il a *franchi* le foſſé pour aller aux ennemis. Il eſt venu à bout de ſon entrepriſe. Il a *franchi*, & ſurmonté tous les obſtacles que ſes ennemis lui oppoſoient.

Ce mot vient de *franchire*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *affranchir*, rendre un eſclave libre. On a dit auſſi *franchir* pour *affranchir*. *E ſervo liberum facere*. Voyez Nicot.

FRANCHIR, ſignifie auſſi, Traverſer vigoureuſement, hardiment, des lieux, des endroits difficiles. Ce Capitaine a *franchi* les Pyrénées, & a amené ſon armée au delà. Après avoir *franchi* les Alpes avec ſes troupes, il entra dans l'Italie. Il avoit *franchi* les montagnes de la Cilicie. VAUG. On le dit auſſi figurément en ce ſens. Un génie vif & plein de feu *franchit* & traverſe ce qui arrête les eſprits communs. VAI.

> *Quelquefois dans ſa courſe un eſprit vigoureux,*
> *Trop reſſerré par l'art, ſort des régles preſcrites,*
> *Et de l'art même apprend à* franchir *les limites.* BOIL.

On dit auſſi, tant au propre qu'au figuré, *Franchir* les limites, *franchir* les bornes ; pour dire, Paſſer par delà, aller plus loin. On eut beau convenir des limites, des bornes, il les *franchit* toutes. Toute la France voit avec étonnement cette Princeſſe, (Mᵉ. la Ducheſſe du Maine) un des plus riches ornemens de la Cour, née d'un ſang d'où ſont ſortis tant de Rois, parée des grâces & de la vertu, raſſembler encore en ſa perſonne tous les talens de l'eſprit. Elle a *franchi* les honteuſes limites, qu'un uſage capricieux ſemble avoir preſcrites aux perſonnes de ſon ſexe, & n'a pas dédaigné d'acquérir les plus belles connoiſſances. MARIOTTE. Quand il plaît à Dieu de *franchir* les bornes de la nature. PÉLISSON.

On dit figurément, *franchir* le pas, *franchir* le ſaut ; pour dire, Se réſoudre à quelque entrepriſe difficile, ou hardie, après avoir quelque tems déliberé. Celui qui n'a pas acquis l'habitude de pécher ſans remords, s'arrête à la vûë du crime, & n'oſe *franchir* le pas. *Franchir* le mot, c'eſt, Dire le mot eſſentiel qui conclud une affaire, un marché. On le dit auſſi en Morale de ceux qui ont eû quelque peine à dire quelque parole injurieuſe, & déshonnête, & qui la lâchent à la fin. On dit auſſi, Il a *franchi* les limites de la raiſon, de la bienſéance ; pour dire, qu'il a dit ou fait quelque choſe de déraiſonnable, ou d'indécent. *Franchir* les bornes de la pudeur. PATR.

> *Quiconque a pû* franchir *les bornes légitimes,*
> *Peut violer enfin les droits les plus ſacrez.* RAC.

FRANCHIR, en termes de Marine, ſe dit de l'eau qui s'épuiſe avec la pompe. Ce vaiſſeau faiſoit tant d'eau, qu'on ne l'a pû jamais *franchir*, ni épuiſer. *Exhaurire*. C'eſt à dire, vuider, rendre, pour ainſi dire, libre & franc d'eau, l'en délivrer.

FRANCHI, IE. part. *Superatus*.

FRANCHISE. ſ. f. Liberté, bonne foi, droiture, ſincérité, tant en ſes paroles, qu'en ſes actions. *Libertas, ingenuitas, veritas*. Je vous parle avec *franchiſe*, à cœur ouvert. Il ſert ſes amis avec *franchiſe*, il s'employe volontiers pour eux. Il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec *franchiſe*, qu'il n'y en a qui le demandent de cette ſorte. VAUG. La *franchiſe* veut que nous ouvrions nôtre cœur à nos amis ; mais elle ne s'étend point au-delà des bornes de l'amitié : car lorſqu'elle court comme une folle, & qu'elle traitte tout le monde également, elle perd le nom de *franchiſe*, & prend celui d'imprudence, ou de légereté. CAIL. Il n'y a preſque plus d'amitié qui ſoit à l'épreuve de la *franchiſe* d'un ami. FL.

> *Il eſt bien des endroits où la pleine* franchiſe
> *Deviendroit ridicule.* MOL.

Le vin donne de la *franchiſe* aux plus diſſimulez. S. ÉVR. *Arcani fides prodiga, pellucidior vitro*. HOR.

FRANCHISE, ſignifie chez les Poëtes, & les Amans, Liberté. Il a perdu ſa *franchiſe*. Il a engagé ſa *franchiſe*.

> *Mais quand je voi qu'amour ſes ſujets tyranniſe,*
> *J'eſtime bienheureux qui garde ſa* franchiſe. DES P.

FRANCHISE de pinceau, ſe dit chez les Peintres de cette liberté de pinceau qui fait paroître leur art, & un génie facile, & naturel.

FRANCHISE, ſignifie auſſi, Aſile, lieu ſaint, & privilégié, où on eſt en ſureté de ſa perſonne. Les Égliſes & les Monaſtères d'Eſpagne ſont des *franchiſes* pour les Criminels. Les *franchiſes* n'ont point de lieu en France par l'Ordonnance de François I. en 1539. Les *franchiſes* ſont odieuſes quand elles vont à rendre les crimes impunis. B. RAB. Un des plus remarquables Capitulaires que fit Charlemagne l'an 779. en ſon Palais d'Heriſtal, fut celui qui regarde les *franchiſes* des Égliſes. C'étoient des droits ſi ſacrez, que nos Rois les moins religieux les obſervérent toûjours avec ſcrupule ; mais l'abus qu'on en faiſoit étoit venu à un tel point, que Charlemagne crut qu'il falloit les modérer. Il défendit qu'on portât à manger aux criminels qui ſe retireroient dans une Égliſe. Une telle défenſe avoit paſſé juſqu'alors pour un violement de la *franchiſe*, mais on ne laiſſa pas de le faire. P. DANIEL, *Hiſt. de Fr. T. I. p. 456.*

FRANCHISE DES QUARTIERS. C'eſt à Rome un certain eſpace, ou une certaine étenduë des Hôtels des Ambaſſadeurs des Princes Chrêtiens, dans laquelle ceux qui ſe retirent ne peuvent être ni arrêtez par les Sbirres, ou Sergens, ni pourſuivis par la Juſtice. On prétend aujourd'hui à Rome que c'eſt une vieille uſurpation, & un privilége ſcandaleux, que les Ambaſſadeurs, par la jalouſie de leur pouvoir, étendirent fort loin dans le XV. ſiécle, en amplifiant inſenſiblement les dépendances de leurs palais, dans leſquels le droit d'aſile étoit autrefois renfermé. En 1552. Jules III. fulmina contre cet abus, qui avoit ſouſtrait de ſon autorité une partie conſidérable de la ville de Rome, devenuë par là une retraite de ſcélérats. Pie IV. & Grégoire XIII. ſuivirent le même exemple, & entre autres Sixte V. Il fit trembler les Souverains, & pendant ſon Pontificat aucun d'eux n'oſa défendre la *franchiſe des quartiers*. Elle ſembloit même abolie lorſque le Roi en 1662. y envoya le Duc de Crequi, lequel prétendit joüir d'un privilége que l'on tâchoit d'abolir. Innocent XI. parvenu au Pontificat, & choqué d'un abus qui faiſoit régner le crime impunément, réſolut de le faire ceſſer. Il ne voulut point priver de la *franchiſe des quartiers* ceux qui en joüiſſoient alors : mais il n'a point reçu de nouveaux Ambaſſadeurs ſans une renonciation expreſſe. L'Empire, l'Eſpagne, la Pologne, & la Reine de Suéde y renoncèrent. La mort de Mr. d'Eſtrée fit eſpérer à Rome que le Roi ſe relâcheroit auſſi en envoyant un nouvel Ambaſſadeur. Le Marquis de Lavardin, & depuis le Duc de Chaulnes y allérent, & tout s'accommoda à la ſatisfaction des deux Cours.

FRANCHISE *de Chaſlo S. Mard*. Beau privilége de Nobleſſe accordé par Philippe I. Roi de France à la famille d'Eude le Maire. Philippe I. fit vœu l'an 1086 d'aller viſiter à pied & tout armé le Saint Sépulchre de JESUS-CHRIST ; mais nos Évêques l'en empêchant, Eude le Maire l'un de ſes domeſtiques, Chaſtelain de Chaſlo Saint Mard (c'eſt l'abbregé de Médard) près d'Etampes, l'entreprit & l'exécuta. En faveur de quoi le Roi prit en ſa garde ſa femme & cinq filles qu'il laiſſoit, & lui donna la Terre de Chaſlo, & de grands priviléges à lui & à tous les ſiens ; ordonnant que les femmes de cette lignée auroient droit d'ennoblir tant leurs maris, fuſſent-ils fiſcalins, c'eſt à dire, ſerfs du fiſc, que les enfans qui en naîtroient. MEZERAY, *T. I. p. 420.* C'eſt ce qui s'appelle *Franchiſe de Chaſlo S. Mard*. Ce privilége a été aboli ſous Henri IV. l'an 1602. ID. Voyez encore ſur cela André Favyn, Hiſt. de Navarre Liv. XVIII. p. 1143. & 1146. où l'on trouvera la Chartre de cette *Franchiſe de Chaſlo S. Mard*.

On appelle auſſi *Franchiſes* certains endroits privilégiez dans les villes, où les compagnons de métier peuvent travailler ſans être Maîtres. La *Franchiſe* du temple, de Saint Jean de Latran.

FRANCHISE, ſignifie auſſi, Privilége, exemption, immunité. *Immunitas*. Les proviſions des Offices portent, qu'un Officier joüira des priviléges, *franchiſes* & immunitez attribuées à ſa charge. Ce mot en ce ſens eſt un terme de Droit & de Coûtumes.

On dit auſſi, qu'un apprentif a gagné ſa *franchiſe*, lorſqu'il a fait ſon tems d'apprentiſſage, & qu'il eſt en paſſe d'être Maître.

Il y a auſſi à la campagne pluſieurs champs ou portions de terre qu'on appelle des *franchiſes* : ce que Du Cange croit venir de ce que ces terres appartenoient à des gens libres & francs, ou étoient exemptes de charges, qu'en pluſieurs Coûtumes & en Angleterre on appelle encore *libres tenemens*, quoique depuis on leur ait impoſé quelques ſervitudes, ou charges.

FRANCICA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Francica*. Il eſt dans la Calabre ultérieure, à une lieuë de Mileto du côté du nord.

FRANCIQUE. adj. Titre d'honneur, qui ſignifie Dompteur des François. *Francicus*. Le ſujet de l'animoſité de Théodebert I. contre Juſtinien, étoit que ce Prince ſe laiſſoit donner par ſes flateurs le nom de *Francique*, c'eſt à dire, Dompteur des François.

FRANCISCO. Voyez FRANCISQUE. Nom propre d'homme.

FRANCISER. verbe actif. Terme grammatical. Rendre François, donner la forme & l'analogie Françoiſe à un mot étranger ;

ger ; l'habiller à la Françoiſe *Gallicum facere*. Nous avons bien des mots Latins & Italiens que l'on a *Franciſez*. Un homme fort zélé pour la perfection de ce Dictionnaire nous a envoyé ce mot pour l'y ajouter, mais il faut avertir qu'il ne ſe dit que dans le diſcours familier, & que l'on ne ſçache pas qu'en écrivant aucun Auteur l'ait encore employé.

FRANCISQUE. ſ. f. Arme faite en façon de hache, dont ſe ſervoient particulièrement les anciens François, qu'on appelloit autrement *Ancon. Securis*. Les *Francs* nommoient leur hache d'arme *franciſque* du nom de la nation. *P. Jourdan. T. II. p.* 15. Son fer avoit la figure d'une de nos fleurs de lis : & c'eſt de là que la plûpart des Auteurs ſçavans en Blâſon en tirent l'origine. Papias & Joannes de Janua la prennent pour ces enſeignes ou marques d'honneur qu'on portoit à Rome devant les Conſuls & les Magiſtrats.

On ne ſçait pas bien quelle étoit la figure de la *Franciſque*. Aimoin dit que la *franciſque* d'un ſoldat que Clovis jetta par terre, eſt la même choſe que ce qu'on appelloit *ſpata*, quelques manuſcrits expliquent le nom de *franciſca*, *franciſque*, par ces mots *telum quoddam*, une eſpèce de *trait*, de *dard*. Dans le tombeau de Childéric qui eſt dans la bibliothéque du Roi, on voit le fer d'une coignée toute roüillée & ſemblable aux nôtres, & une épée courte & large. On prend la coignée pour la *franciſque* de ce Prince. Lorſque le butin fut raſſemblé, & qu'on étoit ſur le point de tirer au ſort, ſelon la coutume de la nation, le Roi témoigna qu'on lui feroit plaiſir de mettre un certain vâſe à part & de le lui donner. Tous le lui accordèrent à l'inſtant, excepté un ſoldat, qui levant ſa *franciſque* (c'étoit une eſpéce de hache, dont les François ſe ſervoient dans le combat) en déchargea un grand coup ſur le vâſe en diſant inſolemment, que le Roi n'auroit rien que ce que le ſort lui donneroit. P. DANIEL, *Hiſt. de Fr. T. I. p.* 7. Environ un an après Clovis fit ſelon la coutume la revûë générale de ſes troupes dans le champ de Mars .... Dans cette revûë le Roi examinoit l'équipage de châque ſoldat, & voyoit ſi ſes armes étoient en état, ſi elles n'étoient point roüillées, ſi le bouclier étoit bon, ſi la *franciſque* étoit bien aiguiſée. Étant venu ſur la fin de la revûë à ce ſoldat, dont il trouva les armes mal en ordre, il l'en reprimenda, & lui ayant arraché ſa *franciſque*, il la jetta à terre. Le ſoldat s'étant baiſſé auſſi tôt pour la relever, le Roi prit la ſienne, & lui en fendit la tête, en lui diſant, ſouviens-toi du vâſe de Soiſſons. ID.

FRANCISQUE. ſ. m. Nom propre d'homme, François, *Franciſcus*. Les Italiens diſent *Franceſco*, & les Eſpagnols *Franciſco*, de là Favyn & quelques autres anciens Auteurs ont fait en François *Franciſque*, au lieu de *François*, en parlant des Italiens *Franciſque* Sforce, ſimple ſoldat de fortune, fils de Sforce Attendula, Cordonnier d'une petite ville appellée Cotignoles, s'empara de l'État de Milan, duquel il avoit les forces en main, & ſe maintint en ſon uſurpation contre la maiſon d'Orleans par le moyen de Loüis XIe. auquel étant Dauphin & abſent de France, il donnoit tous les ans une groſſe ſomme, en reconnoiſſance de laquelle Loüis étant parvenu à la couronne fit épouſer à Galeas-Marie fils aîné de ce *Franciſque*, Bonne de Savoye ſœur puiſnée de Charlotte ſeconde femme de Loüis XIe. *Franciſque* mourut au mois de Mars 1466. FAVYN, *Hiſt. de Navarre L. XI. p.* 630. & 631. & d'autres ont dit *Franciſque* de Souze, *Franciſque* Péreyre &c. Mais ce n'eſt point l'uſage, il faut dire François. Dom François, Le P. François, S. François Xavier. P. VERJ. P. BOUH. On retient plutôt le nom Italien & Eſpagnol *Franciſco*. Ainſi le cinquiême Prince d'Eſpagne, ou cinquiême fils du Roi d'Eſpagne Philippe V^e. qui eſt le prémier du ſecond lit, ayant eû au baptême le nom de François, nous l'appellons Dom *Franciſco*, & nos Gazettes ne parlent point autrement. L'Infant Dom *Franciſco* a eû ces jours-ci une légère indiſpoſition ; mais elle n'a pas eû de ſuite. GAZETTE 1717. *p.* 221. L'infant Dom *Franciſco* nacquit le 21e. Mars, & eſt mort le 21e. Avril de la même année 1717.

FRANCKENBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin. *Francoberga*, *Francorum mons*. Elle eſt dans la Heſſe ſur l'Eder, à ſept lieuës de Marpurg, du côté du Nord. On dit qu'elle a été fondée par Thierry Roi de France l'an 550.

FRANCKENDAL. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, ſituée dans le Palatinat du Rhin, à ſix lieuës d'Heidelberg, du côté du couchant. *Francodalia*, ou *Francorum vallis*. C'étoit anciennement une Abbaye, que Frédéric III. Électeur Palatin fit fortifier, & que ſes ſucceſſeurs avoient renduë une des plus fortes places d'Allemagne. Les François s'étant rendus maîtres de *Franckendal* l'an 1689. l'ont entiérement détruite ; mais l'Électeur Palatin l'a fait rebâtir. Davity écrit *Frankental*.

FRANCKENSTEIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Franckenſteinum*. Il eſt défendu par un bon Château, & ſitué ſur une montagne, dans le Duché de deux-ponts, entre Caſeloûtre & Neuſtat.

La Seigneurie de *Franckeſtein*. *Franckenſtienſe Dominium*. C'eſt un petit païs de la Franconie. Il eſt une partie du Comté de Henneberg, & il appartient au Landgrave de Heſſe-Caſſel, de même que la ville & le Baillage de Smalcalde.

FRANCLIAIS. ſ. m. Eſpéce de pierre fort dure.

FRANCO-CASTRO. ſ. m. & nom propre de lieu. *Franco-Caſtrum*, anciennement, *Stratonica*, *Stratonia*. C'étoit autrefois une ville, maintenant ce n'eſt qu'un petit lieu de la Macedoine, ſitué au pied du mont Athos, & ſur le Golfe de Monte-ſancto.

FRANÇOIS, OISE. ſ. m. Nom propre de peuple. *Francus*, *Gallus*. Prononcez *Français*, & ne dites *Françoés* que quand c'eſt un nom propre, dont nous parlerons ci-après. Cependant bien des gens ne font plus cette diſtinction, à laquelle on ne manquoit pas il y a 20 & 30 ans. *François* dans ſon origine étoit le nom des Francs, qui conquirent les Gaules ſur les Romains au commencement du XVe. ſiécle ; mais depuis cette conquête il s'eſt donné au peuple conquis auſſi bien qu'aux conquérans, & tous les hommes qui ont habité le païs que ces Conquérans ſoumîrent, Francs, Gaulois, ou autres, ſe ſont appellez *François*, du nom des Conquérans. En Latin il n'en eſt pas de même ; car encore aujourd'hui on retient l'ancien nom du peuple conquis, & on le dit pour le moins auſſi ſouvent que celui des Vainqueurs, c'eſt à dire, *Gallus* & *Gallia*, auſſi ordinairement que *Francus* & *Francia*. Quand on parle de ceux dont les *François* ſont ſortis, il eſt mieux de les appeller Francs, & de ne donner le nom de *François* qu'à ceux qui s'établirent dans les Gaules. Nous avons parlé de l'armure des *François*, au mot ARME. Voyez auſſi FRANCISQUE. Le P. Daniel écrit leur manière de camper dans ſon Hiſt. de Fr. T. I. p. 136. & leur manière de ranger leurs troupes en bataille p. 140. Leurs troupes & leurs armées ſous les fils de Clovis p. 197. Voyez auſſi ci-deſſus au mot ARMÉE. T. I. p. 578. 579. Il fait le devoir de bon *François*, il eſt attaché aux intérêts de ſa patrie.

Charles Quint diſoit que le *François* eſt ſage ſans le paroître, que l'Eſpagnol le paroit ſans l'être, mais que l'Italien l'eſt & le paroît.

On ne donne guères le nom de *François* qu'aux peuples qui habitent dans les douze Gouvernemens Généraux, que nous avons marquez ſur le Royaume de France.

Hunibaldus, Trithême après lui, Guaguin, Paul Émile &c. diſent que le nom de *François* vient de Francus fils d'Hector ; qui après la priſe de Troye vint dans le païs des Celtes, ſoumit ces peuples, & fut leur Roi. C'eſt ſur cette fable qu'eſt fondée la Franciade, poême de Ronſard. Voyez les Etymologies du mot FRANC.

FRANÇOIS, OISE, eſt auſſi adj. Le courage *François*, la bravoure *Françoiſe*. L'humeur *Françoiſe*, le génie *François*. Les François & les Gots ſe craignoient les uns les autres, & malgré la fierté que Théodoric avoit fait paroître en rompant d'abord avec Thiérri & en l'obligeant à conclure avec lui un traité déſavantageux, il n'aimoit point dans le fond à avoir affaire à la Nation *Françoiſe*. P. DANIEL.

FRANÇOIS, OISE. adj. Se dit en particulier de ce qui appartient à la France propre, & de quelques païs qui lui ont été attribuez dans la ſuite, ou plutôt peut-être qui furent les prémiers que les François conquirent, & qu'ils ajoutèrent à la France ou petite iſle, dans laquelle ils s'étoient établis d'abord. Ces païs ſont le Vexin *François*, oppoſé au Vexin Normand, le Gâtinois *François* au nord du Gâtinois propre, & la Brie *Françoiſe* au couchant de la Champenoiſe.

Le port FRANÇOIS, *portus Francicus* port de l'Amérique Méridionale. Il eſt dans le Pernambourg, province du Bréſil, à l'embouchure de la rivière de S. Michel. Il y en a un autre dans l'Iſle Eſpagnole, où les François ont établi quelques Colonies. MATY.

Cap FRANÇOIS, *promontorium Francicum*. Ce Cap eſt dans l'Amérique Septentrionale, ſur la côte de la Floride Françoiſe, au Midi de l'embouchure de la rivière de May. MATY.

La rivière des FRANÇOIS, *Fluvius Francorum*. Rivière du Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle ſort du Lac des Niſſipitiens, & ſe décharge dans celui des Hurons. MATY.

FRANÇOIS, ſ. m. ſe dit pour la langue Françoiſe, de la langue qu'on parle en France. *Lingua Gallica*, ou *Francica*. Apprendre le *François*. Sçavoir le *François*. Parler bon *François*. Tous les étrangers qui ont de l'eſprit ſe piquent de ſçavoir le *François*. BOUH. Il n'y a guères de païs en Europe où l'on n'entende le *François*. ID. Un Allemand qui écorche le *François*, nous fait moins de peine qu'un faux bel-eſprit qui ne dit que de beaux mots. ID. Le *François* eſt doux & élégant. Parler *François*, ſignifie deux choſes 1° Parler la langue des François, parler le langage des François. *Loqui Gallicè*. Cet Étranger ne parle point encore *François*, mais

il l'entend bien. Où avez-vous appris à parler ſi bien *François* ? Vous parlez *François* comme ſi vous aviez toujours été à la Cour. Les Normans, les Picards, les Provençaux, les Languedochiens, les Gaſcons, & la plûpart de nos Provinces du midi, parlent très-mal *François*, & le prononcent encore plus mal. Blois a paſſé pour une des Villes de France où l'on parloit le mieux *François*. 2° Parler *François* ſignifie parler nèt, dire franchement & nettement ce que l'on penſe, ſans detour, ſans équivoque, ſans ambiguité, en quelque langue ou jargon que l'on s'éxprime. *Clare, perſpicue loqui.* Ainſi l'on dit, Pourquoi tant de détours ? Parlez *François* ; qu'on vous entende. Ah ! voilà parler *François*, dit-on à un homme qui enfin parle nèt, accorde ou refuſe nettement ce qu'on lui demande. Cette expreſſion eſt du ſtile familier. On dit auſſi parler bon *François* dans ces deux ſens. Voyez ci-deſſous la phraſe advèrbiale *En bon François*.

Entendre le *François* ſe dit auſſi en deux ſens. 1°, Entendre la langue, le langage des François. *Scire, intelligere Gallicè.* Je commence à entendre le *François*, mais je ne le puis encore parler. 2°, Entendre le *François*, c'eſt entendre ce qu'on nous dit. S'il vous arrive jamais de prendre avec moi ces libèrtez, je vous traiterai comme vous le méritez. Entendez-vous le *François* ? c'eſt à dire, Concevez-vous ce que je vous dis, ce que je veux vous dire. Je ne voudrois point appeller *François*, ou langue *Françoiſe*, la langue des anciens Francs, telle qu'ils l'apportèrent d'au-delà du Rhin ; mais comme je voudrois les appeller eux-mêmes Francs avec M. de Cordemoy & Mézeray & d'autres, je voudrois auſſi appeller leur langue, la langue des Francs, ou le Franc, la langue Franche, ainſi qu'on l'a mis ci-deſſus : & je n'appellerois langue Françoiſe, ou *François*, que celle qui depuis la conquête des Francs s'eſt formée de l'ancien Gaulois, de la langue des Francs, qui étoit la langue Gèrmanique, & du Latin que les Romains avoient apporté dans les Gaules. Cependant nos Auteurs n'obſèrvent pas tous cette régle. Par éxemple, Paſquier *Rech. L. VII. C.* 3. dit, la langue des François n'étoit autre que celle des Gèrmains ; nôtre vulgaire *François* fut compôſé de trois langues, Walone, Latine, & *Françoiſe*.

On parle *François* dans toutes les Cours de l'Europe. Bouh. La langue Latine a ſuivi les conquêtes des Romains ; mais je ne vois pas qu'elle les ait jamais précédées. Les nations que ces Conquérans avoient vaincuës, apprenoient le Latin malgré elles ; au lieu que les peuples qui ne ſont pas encore ſoumis à la France, apprennent volontairement le *François*. Id.

Paſquier dit que le *François* eſt compôſé de la langue Grècque, Latine, de l'ancien Gaulois, & de la langue Gèrmanique, laquelle fut apportée dans les Gaules par les Francs, ou *François*, qui s'y ſont établis. Mais on y a apporté peu-à-peu des changemens ſi conſidérables, que l'ancien langage n'eſt plus intelligible aujourd'hui. Ainſi nos vieux Poëtes, qui n'euſſent jamais mis la main à la plume s'il n'euſſent cru rendre leurs Œuvres immortelles, ſe ſont éxtrémement trompez ; elles ſont préſentement enſevelies par les ans, & par le changement du langage, & il ne reſte plus de leurs écrits que les carcaſſes. Chacun s'imagine que la langue vulgaire de ſon tems eſt la plus parfaite ; mais il eſt difficile de marquer & de fixer ce point de pèrfection. Tout ce qu'on peut dire de plus vraiſemblable, c'eſt que l'abondance des bons Auteurs, qui ſe trouvent dans un ſiécle, autoriſe la langue de leur tems. La langue vulgaire de Rome fut en ſa pèrfection du tems de Cicéron, Céſar, Virgile, &c. Le Toſcan du tems de Pétrarque, & de Bocace. Nonobſtant les changemens arrivez à ces deux langues, leur pèrfection a toujours été rapportée au ſiécle de ces grands maîtres. De faire un pronoſtic de la nôtre, il ſeroit malaiſé. Pasq. Voyez le mot Gaulois. Le *François*, tel qu'il eſt aujourd'hui n'eſt point une langue originale, mais un jargon formé de pluſieurs langues, & il n'y en a guères dont il n'ait pris quelques mots, & peutêtre quelques tours & quelques phràſes. Les langues qui dominent dans le *François*, & qui en ſont la bâſe & le fondement, ſont 1°, la langue Celtique, ſoit qu'elle fût une langue particulière, ſoit qu'elle ne fût qu'un des dialectes qu'on parloit dans l'Occident & dans le Nord, & qui paroiſſent venir tous de l'ancienne langue des Gots. 2°, La langue Latine que les Romains portèrent dans les Gaules quand ils en firent la conquête, & qu'ils y mirent en uſage, après les avoir ſubjuguées. 3°, La langue Tudeſque, ou ce dialecte de la langue Tudeſque que les Francs parloient lors qu'ils paſſèrent le Rhin, & qu'ils s'établirent dans les Gaules il y a environ treize cens ans. De ces trois langues s'eſt formé dans l'eſpace de près de treize ſiécles le *François* tel qu'il eſt aujourd'hui. Ses progrès ont été lents, & l'Italien, auſſi bien que l'Eſpagnol, ont été des langues réguliè-res longtems avant le *François*. Paſquier dit que le *François* commença à ſe polir vèrs le milieu du régne de Philippe de Valois, & qu'on voit dans les Regiſtres de nôtre Chambre des Comptes une pureté qui approche de celle de nôtre âge.

Juſqu'au régne de François I. le *François* avoit néanmoins été une langue aſſez imparfaite. La coutume de parler Latin au barreau, & de faire en cette langue les actes publics dans les Cours de Juſtice, avoit fait négliger aux François leur propre langue. Les ſiécles précédens avoient été des ſiecles d'ignorance, que les longues & fâcheuſes guèrres que la France avoit faites ou ſoutenuës avoient répanduë par tout. La Nobleſſe Françoiſe ſe faiſoit un mérite de ne rien ſçavoir, & nos Généraux ne ſe mettoient point en peine d'écrire & de parler poliment, pourveu qu'ils ſçûſſent faire la guèrre. François I. qui fut le reſtaurateur des lettres, & le Père des ſçavans, changea la face des chôſes, & après ſon régne Henri Étienne imprima ſon livre *De la précellence du langage François* ſur les autres langues qui ſe parlent.

Le changement parut plus conſiderable à la fin du XVIe ſiécle & ſous Henri IV. Amiot Coeffeteau, & Malhèrbe, contribuèrent beaucoup à perfectionner la langue Françoiſe. Le Cardinal de Richelieu acheva par l'établiſſement de l'Académie Françoiſe ce qu'ils avoient ſi heureuſement commencé. Par les ſoins de cette illuſtre Compagnie, où l'on a vû entrer depuis ſon établiſſement tout ce que l'Égliſe, l'épée, & la Robbe, ont de plus diſtingué, la langue Françoiſe s'eſt défaite de tout ce qui la chargeoit ſans l'embellir, & elle s'eſt enrichie & parée de tout ce qui lui manquoit. Le long & floriſſant régne de Louïs XIV. a donné au *François* ſa pèrfection : les grandes qualitez de ce Prince, ſon goût pour les beaux Arts, & celui de tous les Princes de ſa maiſon, rendirent ſa Cour la plus polie & la plus ſpirituelle, comme elle étoit la prémière du monde : l'éſprit y brilla autant que la magnificence, & ſes Généraux auroient pû diſputer aux Grècs & aux Romains la gloire de bien écrire, comme ils leur avoient enlevé celle de bien faire la guèrre. De la Cour l'élégance & la pureté du langage s'eſt répanduë dans les Provinces : tout le monde aujourd'hui parle & écrit bien en France, & ce n'eſt plus un mérite ſingulier de le faire. Tels ont été les commencemens & les progrès du *François*, & cette langue en l'état où elle eſt aujourd'hui eſt la plus belle langue du Monde.

Nulle langue n'eſt plus naturelle que le *François*, on y range les mots dans le même ordre que les idées s'arrangent dans nôtre éſprit, en quoi il eſt bien différent du Grèc & du Latin, où le dérangement même, & le renvèrſement de l'ordre naturel des mots, eſt une beauté du diſcours : il eſt vrai que la langue Hébraïque égale & ſurpaſſe en cela le *François*, mais elle n'en a ni la richeſſe & l'abondance, ni la variété, ce qu'on doit attribuer à la ſimplicité des prémiers tems, aux nouvelles inventions, au commèrce, & à la pèrfection des Sciences & des Arts ; ainſi il eſt toujours vrai que le *François* l'emporte. Il faut avouër que pour l'analogie de la Grammaire, la ſimplicité avec laquelle les tems & les modes des vèrbes ſe forment, l'Anglois a l'avantage ſur toutes les langues, & il eſt en ce point la prémière langue du Monde, au moins de celles qu'on connoit ; car il n'eſt pas queſtion ici des langues des ſauvages qui n'ont point été réduites en art ; mais les tours, les expreſſions, les idiômes de l'Anglois ſont ſi extraordinaires, qu'il pèrd par-là les avantages que ſa ſimplicité grammaticale lui donnoit ſur les autres langues.

On peut écrire, & bien écrire en *François* dans tous les ſtiles, & ſur toutes ſortes de matières ; il n'y a point de caractère de ſtile en quoi l'on ne ſe ſoit éxèrcé, point de ſujèt, point d'Art, point de Science, ſur quoi l'on ne trouve quantité de bons livres, & bien écrits en *François*. Il eſt ſuſceptible de tous les agrémens & de tous les ornemens du diſcours ; le grand, le ſublime, la délicateſſe, l'élégance, le brillant ; & un Auteur qui ne ſortira point du caractère de la langue ne tombera pas dans les défauts oppôſez à ces qualitez.

Le *François* a peu de mots compôſez, il diffère fort en cela du Grèc & de l'Allemand ; ce n'eſt peutêtre pas un avantage pour le *François* ; car les langues Grècque & Allemande tirent beaucoup de force & d'énèrgie de la compoſition des mots, en éxprimant par un ſeul mot ce qu'on ne ſçauroit éxprimer en *François* que par une périphràſe.

Il y a en *François* auſſi peu de diminutifs que de compoſez, ceux qui nous reſtent aujourd'hui, comme *caſſette*, *tablette*, &c. n'ont plus la ſignification d'un diminutif de *caiſſe* & de *table*, ce ſont des mots ſimples qui ſignifient une chôſe particulière, qui n'eſt point une petite caiſſe, ou une petite table : préſque tous les diminutifs proprement dits ſont hors d'uſage, du moins ceux dont la tèrminaiſon & le ſon paroiſſent avoir quelque chôſe de petit, comme *hèrbette*, *fillètte*, *roſſignolet*, &c. Ceux qui nous reſtent peuvent être appellez des diminutifs de chôſe, & non pas de tèrminaiſon, *bleuâtre*, *rougeâtre*, *jaunâtre*, &c. ſont de ce caractère, ils marquent une qualité plus foible dans la chôſe dont on parle, & c'eſt une richeſſe au *François* d'avoir des mots qui éxpriment cette idée.

Quoique les hommes ayent plus d'idées qu'il n'y a de mots, dans quelque

quelque langue que ce ſoit, il n'y a prêſque rien qu'on ne puiſſe exprimer en *François* avec autant de juſteſſe & de vivacité qu'on le conçoit : pour s'en convaincre il ne faut que faire réflexion que depuis un ſiécle, il n'y a rien ſur quoi l'on n'ait bien écrit en *François*, ſans excepter ni les myſtères de la Religion, ni les matières les plus abſtraites de la Philoſophie.

Du reſte, on ne doit point attribuer au *François* comme une qualité particulière, l'uſage de cèrtains tèrmes de civilité, & de cèrtains titres de dignité ; cela vient du caractère des Nations, & non pas de celui des langues. Les François tiennent le milieu, & ils n'ont en cela ni la fièrté des Orientaux, ni l'affectation des Italiens.

Mais ce qui diſtingue ſur tout le *François*, & le doit faire infiniment eſtimer, c'eſt la juſteſſe, la modeſtie, & la pureté de ſes expreſſions. La juſteſſe bannit ces métaphôres outrées, ces hypèrboles qui ſont ſi fréquentes dans l'Italien, & dans l'Eſpagnol. La modeſtie ne pèrmet pas qu'on employe dans l'uſage ordinaire un tèrme obſcéne, ou une expreſſion trop libre, ou trop dure : cet avantage manque au Grèc & au Latin, qui ſur ce point peuvent être regardez comme des langues groſſières & barbàres.

Tant de qualitez qui rendent le *François* la plus belle langue du Monde, viennent de la douceur du climat de la France, de la bonté de ſon tèrroir, de la pureté de l'air qu'on y reſpire, & ſur tout du caractère des François, de la vivacité, de la pénétration de leur éſprit, de leur humeur libre, aiſée, engageante, de leur politeſſe, de la délicateſſe & de la nobleſſe de leurs ſentimens, de leur bon goût dans tout ce qui peut toucher l'éſprit, ou le cœur.

Le *François* eſt aujourd'hui la langue la plus connuë, & la plus étenduë qu'il y ait en Europe, car les peuples qui parlent Eſclavon, parlent moins une même langue, que les différens dialectes d'une même langue. Prèſque tous les honnêtes gens & les ſçavans en Europe entendent le *François* & le parlent. L'intérêt de la politique en a fait une langue néceſſaire aux Miniſtres des Princes étrangers, & aux Officiers qui ſèrvent dans leurs armées, ou qui commandent dans leurs places frontières. L'amour des ſciences a eû le même effet à l'égard des ſçavans, auxquels la connoiſſance du Grèc & du Latin ne ſuffit pas pour apprendre même les Sciences & les Arts dont les Grècs & les Latins ont parlé. En Allemagne & ailleurs les Princeſſes & les pèrſonnes de quelque condition ſe piquent de ſçavoir le *François*, on le leur apprend dans leur jeuneſſe, c'eſt une coutume prèſque univèrſelle dans toute l'Allemagne ; de là vient que le *François* n'eſt guères moins connu dans les Cours de l'Europe que la langue même du païs. La Cour de Vienne eſt en cela un peu différente des autres, & l'uſage du *François* y eſt plus rare qu'ailleurs. L'Empereur Léopold n'aimoit pas qu'on parlât *François* à ſa Cour. D'ailleurs un Empereur d'Occident croyoit qu'il étoit de ſon intérêt & de ſa grandeur d'entretenir à ſa Cour l'uſage de la langue Italienne & de la langue Latine. Quoique le Czar Pièrre qui régne aujourd'hui en Moſcovie n'ait vû la France qu'en 1717. il y a longtems qu'il a établi à Moſcou des écoles de la langue Françoiſe, où les Seigneurs envoyent leurs enfans : ce Prince n'a point trouvé de moyen plus ſeur pour inſpirer de la politeſſe à ſes peuples, & pour faire fleurir dans ſes Etats les Arts & les Sciences.

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que le *François* eſt une langue fort étenduë dans l'Europe, il y a longtems qu'il a cet avantage ſur toutes les langues qui s'y parlent. Guillaume le Conquérant donna à l'Angletèrre des loix en langage *François*. Les anciennes Coutumes des plus conſiderables Provinces des Païs Bas ſont écrites en *François*, & tous ces Peuples tant en deçà de la mèr qu'au delà portent encore ce caractère de la domination Françoiſe, ce qui les met dans la néceſſité d'apprendre le *François*.

Enfin, le *François* eſt la même langue partout dans toutes les Provinces de France, & dans tous les endroits où on le parle hors de France. Dans pluſieurs autres parties de l'Europe il y a autant & plus de langages differens que d'Etats, & l'on compte en Italie dix ou douze dialectes, dont quelques-uns ſont prèſque auſſi différens de ce qu'on appelle l'Italien vulgaire, qu'ils le ſont du *François*, ou de l'Eſpagnol ; de ſorte que les Italiens ſont étrangers dans leur propre païs, & les François ne le ſont pas par rapport au langage, même hors de France. En Hollande les Matelots de Rotterdam & des bords de la Meuſe n'entendent pas en bien des chôſes ceux d'Amſtèrdam & des côtes du Zuyder-zée. Ceux qui ſçavent le Caſtillan n'entendent point le langage de Catalogne & de Cerdagne, qu'on parloit auſſi dans tout le Rouſſillon il y a ſoixante ans. La langue Allemande n'eſt pas la même en Suiſſe, dans le Jutland, dans la baſſe Allemagne & à Lubec. La Bohême, la Hongrie, la Croatie &c. ſont des païs ſoumis à l'Empereur, & limitrophes de l'Autriche, & cependant l'on y parle des langues différentes de celle qui ſe parle à Vienne. Le Roi de Suéde, quand il parle ſa langue naturelle, ne ſçauroit ſe faire entendre de ſes ſujets qui ſont en Pomèranie, en Livonie, & en Laponie. Il en eſt à peu près de même du Roi de Danemarc par rapport à ſes ſujèts de Lapponie, des montagnes de Norvége, & de l'Iſlande ; mais au contraire à Québec, dans la Louiſiane, à la Martinique, à Saint Domingue, à Pondicheri, &c. on parle le même langage qu'à Paris, & dans tout le reſte de la France ; c'eſt l'avantage que produit l'union parfaite de toutes les parties de la Monarchie. Après cela les Etrangers ont-ils raiſon de nous reprocher la difficulté qu'il y a à apprendre le *François* ? Quand elle ſeroit auſſi grande qu'on le dit, une langue auſſi belle, & qui ſeule peut ſuffire pour le commèrce & pour les Sciences, mérite bien qu'on l'apprenne.

Ce ſeroit ici le lieu de dire quelque chôſe de l'ortographe, de la prononciation, & de la vèrſification Françoiſe. On trouvera ce qui regarde ces matières aux mots d'ORTOGRAPHE, de PRONONCIATION, & de VERSIFICATION.

Voyez ſur ce qui regarde le *François*, les Remarques de Vaugelas, & les Obſervations que M. Corneille a faites ſur ces remarques, les Remarques du P. Bouhours, tant les prémières que les nouvelles, les Doutes d'un Gentilhomme Bas-Breton par le même Père, & l'Entretien ſur la langue Françoiſe, qui eſt le ſecond des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, les Obſèrvations de M. Ménage, ſes Etymologies, celles qui ſe trouvent parmi les lettres de M. Huet dans une lettre qu'il écrivoit à M. Ménage, la Grammaire Françoiſe de M. l'Abbé Régnier, celle du P. Buffier Jéſuite, les deux diſcours de M. l'Abbé de Dangeau, l'un ſur les voyelles, l'autre ſur les conſones. La lecture de ces livres eſt néceſſaire à ceux qui veulent ſçavoir parfaitement le *François*.

Les Remarques de M. de Vaugelas ſont l'ouvrage d'un homme qui avoit naturellement du goût pour le *François*, & du génie pour l'apprendre & le bien parler. Sa politeſſe naturelle, & le caractère d'honnête homme qu'il avoit, ſont des talens qu'on doit avoir quand on veut bien ſçavoir & bien parler nôtre langue. Il y a pluſieurs chôſes dans les Remarques de M. de Vaugelas qui ſont contre l'uſage d'aujourd'hui, il faut voir ſur cela M. Corneille, & ce que M. Ménage en a dit dans ſes Obſèrvations, & le P. Bouhours dans ſes Remarques.

Les ouvrages du P. Bouhours ſur la langue Françoiſe apprennent l'uſage, & le bel uſage, ils ſont écrits avec beaucoup de pureté & de politeſſe, & rien de ce qui a été fait ſur la même matière ne les a ſurpaſſez.

Les Obſèrvations de M. Ménage, & ſes Etymologies ſont d'un homme ſçavant, & contiennent quantité de chôſes curieuſes ; mais il n'a pas toujours aſſez conſulté l'uſage, qui eſt la ſeule régle des langues vivantes. Par exemple, ſur le mot de *libéral arbitre*, il parle ainſi : *Ce mot eſt très bon & très-François. Tous nos Anciens s'en ſont ſervis. Cretin dans ſon épître* &c. De ce principe on devroit conclure que les mots de *li*, *jaçoit*, *illec*, *ains*, &c. ſont aujourd'hui *très-bons & très-François*, car *tous nos Anciens s'en ſont ſervis*. Dans les Etymologies M. Ménage ne s'eſt pas toûjours aſſez attaché aux lettres radicales, comme M. Huet lui a dit dans ſa lettre, cependant ce ſont les lettres radicales qui font connoitre l'origine des mots, & le degré de liaiſon qu'ils ont entre eux. Après tout il n'y a rien de plus extraordinaire dans les Etymologies que rapporte M. Ménage, que ce qu'on trouve dans celles de Guichart, & du P. Thomaſſin, & l'on ne prétend point diminuer l'eſtime qui eſt ſi juſtement dûë à M. Ménage, mais il étoit néceſſaire de marquer ici en général en quoi on ne doit pas le ſuivre.

Le Traité de la Grammaire Françoiſe par M. l'Abbé Regnier eſt un excellent recueil de remarques ſur la langue Françoiſe rapportées ſous les titres des huit parties d'oraiſon, de l'ortographe, & de la prononciation.

La Grammaire Françoiſe du P. Buffier eſt plus raiſonnée : comme il eſt le dèrniér de nos Auteurs qui ait fait une Grammaire Françoiſe, & qu'il n'a travaillé qu'après avoir obſèrvé l'uſage des pèrſonnes les plus polies, & conſulté ceux qui ſont plus vèrſez dans la connoiſſance de nôtre langue, ſon ouvrage a été bien reçu en France, & réimprimé, tant à Paris que dans les païs étrangers.

Les deux diſcours de M. l'Abbé de Dangeau ſont deux chef-d'œuvres, & nous n'avons rien de plus achevé en ce genre : la netteté, la juſteſſe, & la préciſion, régnent par tout ; & la vérité qu'il fait ſentir donne du goût pour une matière qui paroit ſi ſéche & ſi déſagréable.

La Baye FRANÇOISE. *Sinus Francicus*. Partie de la Mèr du Nord ; cette Baye s'avance beaucoup dans les tèrres, vèrs la ville de Port-Royal, entre les côtes de l'Acadie & de la Virginie en l'Amérique ſeptentrionale. Il y a une autre Baye *Françoiſe* dans la côte de la Guinée, près du Cap de Sièrra Liſna.

On dit advèrbialement, *En bon François* ; pour dire, Franchement, & en paroles claires & nettes. Il lui a dit *en bon François* qu'il étoit un frippon. Les Romains diſoient dans le même ſens, *more Romano loqui*.

On dit auſſi, qu'un homme parle *François* à un autre, quand il lui promet-

promet quelque argent ou quelque intérêt en une affaire. Je n'ai pû avoir raiſon de mon procès tant que je n'ai pas parlé *François* au Clèrc de mon Rapporteur.

A la Françoise. A la manière des François. S'habiller *à la Françoiſe*. Agir *à la Françoiſe*. Traitter *à la Françoiſe*.

FRANÇOIS. ſ. m. Nom propre. d'homme. *Franciſcus*. La dèrnière ſyllabe eſt pleine, & ſe prononce comme s'il y avoit *Franſouais*, ou *Françoès*. S. *François* d'Aſſiſe, Inſtituteur d'un Ordre Religieux partagé en pluſieurs Congrégations, naquit l'an 1182. à Aſſiſe en Ombrie, & mourut en 1226. S. *François* de Paule, Inſtituteur des Minimes, étoit de Calâbre, S. *François* Xaviér, Apôtre des Indes & du Japon, étoit de la Compagnie de Jesus, & l'un des prémiérs compagnons de S. Ignace de Loyola. Voyez ſa Vie écrite en François par le P. Bouhours. Saint *François* de Sales, Évêque de Genève, né le 21. Août de l'an 1567. mourut à Lyon le 27 Décembre de l'an 1622. Le P. Vèrjus a écrit la vie de S. *François* de Borgia.

François I. donna lieu au provèrbe qui dit, Tu as fait comme le Roi *François* devant Pavie, parce qu'il y tira juſqu'au dèrniér ſol. Masc. *p.* 548. Ce provèrbe n'eſt plus en uſage.

St. François. Le Cap S. *François*. *Sancti Franciſci promontorium*, eſt dans l'Amérique, ſur la côte orientale de l'iſle de Tèrre Neuve, vèrs le midi, entre le grand golfe & la Baye de la Conception. Maty.

Le Lac S. François eſt un lac de la Nouvelle France, en l'Amérique Septentrionale le long de la rivière de S. Laurent, entre le lac Ontario, & celui de S. Pièrre. *Lacus Sancti Franciſci*.

Il y a encore un cap de S. *François*, ou *San Franciſco*, ſur la côte méridionale des Caffres en Afrique, à l'eſt du Cap de Bonne Eſpérance, entre la Baye Formoſa & celle de Lagoa.

S. FRANÇOIS DE CAMPÊCHE, ou *San Franciſco* de Campêche, ou ſimplement Campêche. Voyez Campêche.

Le port de François Drac, *portus Franciſci Draci*. Port ou petit Golfe de l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt dans la côte occidentale de l'iſle de Californie, à l'endroit qui commence à tourner vèrs le Nord. François Drac Anglois y aborda, en faiſant le tour du monde, & il lui donna ſon nom. Maty.

S. FRANÇOIS DE QUITO, ou *San Franciſco* de Quito. Voyez Quito.

La Rivière de S. François, ou Rio de San Franciſco, ou Parapitinga. *Sancti Franciſci Fluvius*, *Parapitinga*. Grande rivière du Bréſil, qui a ſa ſource dans des tèrres inconnuës, d'où elle coule ſur les confins des Capitainies de Fernambuco, & de Sérégippe; & ſe décharge dans la mèr du Bréſil, entre Porto Calvo & Garcia da villa.

Saint François. ſ. m. Nom d'une ſorte de poire. Le *Saint-François* eſt un fruit d'automne. On dit auſſi poire de *Saint-François*. Le *Saint-François* eſt bon dans les compôtes.

FRANÇOISE. ſ. f. & nom propre de femme. *Franciſca*. Prononcez *Françoeſe*. Sainte *Françoiſe*, Dame Romaine & inſtitutrice des Collatines, ou des Oblates, nacquit à Rome l'an 1384. L'an 1425. elle fonda le Monaſtère des Oblates, où elle entra & prit l'habit religieux l'an 1437, après la mort de Laurent Ponzani, ou de Pontianis, ſon mari, arrivée l'année précédente. Ellé mourut l'an 1440. le 9e Mars. Voyez les Bollandiſtes T. II. de Mars p. 88. & ſuiv.

FRANCOLI. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Eſpagne. *Francolius fluvius*, anciennement *Tulcis*. Elle coule dans la Catalogne, où elle baigne Monblanc & Tèrragone, & ſe décharge peu après dans la mèr Méditerranée.

FRANCOLIN. ſ. m. Nom d'Oiſeau; *Attagen*, *Attagena*, *Phaſianus*, *Alpinus*. On pourroit dire auſſi *Phaſianus Pyrenæus*. Le *Francolin* eſt ſemblable au faiſan de taille & de façon de faire; ſon bèc eſt noir & court, & un peu courbé à l'extrémité, le chant de ſon panage eſt fort divèrſifié, ſa tête eſt fort agréable à voir, à cauſe qu'elle eſt ornée d'une crête élevée, qui eſt jaunâtre, & marquée de taches noires & blanches, la prunelle de l'œil eſt noire, ſes ſourcils ſont rouges, ainſi qu'au faiſan bruant & coq de bois. Le cèrcle qui environne la prunelle eſt jaûne ſous le bèc, & au commencement du goſier l'on voit de petites plumes menuës & très-délicates qui tombent en forme de barbe. Son col eſt aſſez longuet & fort menu à proportion du corps, la couleur en eſt cendrée, & couvèrte pareillement de taches noires & blanches, & differentes de celles de la tête en ce qu'elles ſont d'un noir plus foncé, la poitrine a des taches ſemblables qui ſont travèrſées d'autres taches de couleur de roüille. Son ventre, ſa queuë, ſes cuiſſes & ſes jambes, qui ſont revêtuës de plumes, ſont d'un cendré plombé & ſemé de taches noires. Les doigts de devant ſont longs, celui de dèrrière eſt court, & armé d'ongles crochus.

Un Auteur, nommé Nolanus, rapporte que le *Francolin* ſe purge avec de l'aconit, ce qui paroît difficile à croire; à cauſe que c'eſt un venin; mais d'ailleurs nous voyons dans quelques Auteurs que les Cailles uſent de ciguë pour leur nourriture, que nous ſçavons être un poiſon très-dangereux.

Cet oiſeau ſe retire dans les hautes montagnes, & nous n'en voyons que très-rarement en France, & lorſque l'on y en voit ils viennent des Monts Pirenées & des montagnes de Foix; l'on en prend auſſi quelques-uns dans les montagnes d'Auvèrgne. Il eſt beaucoup plus commun en Italie vèrs Boulogne la Graſſe & dans la Campagnie aux environs de Rome. Il y en a auſſi proche de Veniſe, & en plus grande quantité en Sicile.

Il ſe nourrit de toutes ſortes de graines, & ſe plaît à s'époudrer comme les pèrdrix & les poules, ſes jambes & ſes pieds ſont couvèrts de plumes comme au cocq de bois, on en trouve auſſi de tous blancs qui ne ſont pas fort differens de la pèrdrix blanche de Savoye.

Le *francolin* fait ſon nid en tèrre, & éleve autant de petits que la pèrdrix, l'on en faiſoit autrefois beaucoup d'eſtime dans les feſtins pour la délicateſſe de ſa chair, l'on éleve les petits de la même manière que les faiſandeaux. Le *francolin* eſt bon pour ceux qui ont l'eſtomac foible, ou la gravelle. Le *francolin* ne chante pas, il pouſſe ſeulement un cri qui n'eſt point un chant. Il y a beaucoup de *francolins* près de Tunis, ce qui fait qu'on appelle quelquefois le *francolin*, la pèrdrix de Barbarie. Voyez Olina Traité des oiſeaux.

FRANCOLINO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Francolinum*. C'étoit autrefois une bonne forteresſe de l'Italie, aujourd'hui ce n'eſt qu'un village de l'État de l'Égliſe, ſitué dans le Fèrrarois, ſur une des branches du Pô, à deux lieuës de Fèrrâre, du côté du nord.

FRANCOLISI. ſ. m. Nom propre d'un village où il y avoit autrefois des eaux minérales aſſez célèbres. *Francoliſia*, anciennement *Virena*. Il eſt dans la tèrre de Labour, Province du Royaume de Naples, entre Tiano & Catri, environ à une lieuë de la prémière, & à deux de la dèrnière.

FRANCOMATE. ſ. m. & f. Païſan de l'iſle de Chypre, affranchi, *Cyprius ruſticus*, *manumiſſus*. Les habitans de l'iſle de Chypre étoient ſeparez en quatre differens états, la Nobleſſe, le Peuple, les Affranchis & les Eſclaves. Les deux dèrniérs n'étoient occupez qu'au labourage, & les deux autres faiſoient la réſidence dans les villes, & avoient accoutumé les gens de la campagne contre le droit & la juſtice à la ſervitude & à l'eſclavage. Ils en affranchîrent enſuite la plûpart, qu'on appelloit *Francomates*. Ceux qui ne joüiſſoient pas encore de leur libèrté ſe nommoient Paréſiens. Le Pelletier, *Trad. de l'hiſt. de la Guerre de Chypre*.

FRANCONIE. ſ. f. Nom propre d'une Province d'Allemagne, que les Allemands appellent *Franckenland*. *Franconia*. C'eſt une des neuf grandes Provinces, qui compôſent aujourd'hui l'Empire d'Allemagne. Elle eſt au milieu de cet Empire, ayant au midi la Souabe; à l'orient la Bavière, & le Royaume de Bohême; au nord la haute Saxe; & au couchant la Heſſe, avec les Électorats de Mayence, & du Palatinat du Rhin. La figure de cette Province eſt prèſque ronde. Elle peut avoir environ trente-ſix lieuës, depuis les frontières de la Souabe, juſqu'à Thuringe; & environ quarante depuis le Royaume de Bohême, juſqu'à l'Archevêché de Mayence. Le Mein eſt la plus conſidérable de ſes rivières. Il y a encore le Tauber, le Rednitz, & la Sala, que quelques Géographes prétendent avoir donné le nom à la fameuſe Loi Salique, qui exclud les filles de la ſucceſſion à la Couronne de France. L'air eſt aſſez tempéré en *Franconie*. Elle eſt fort chargée de forêts, principalement vèrs les extrémitez; mais vèrs le milieu elle eſt fort fèrtile en blez, en pâturages, & même en vin. Le peuple y eſt paûvre; ce qui fait dire communément, que la *Franconie* fournit ſuffiſamment de mandians à toute l'Allemagne. La Religion Catholique Romaine, la Proteſtante, & la Réformée, y ſont dominantes, en des États differens; mais la Proteſtante eſt la plus étenduë des trois.

Le Cèrcle de *Franconie* eſt compôſé d'un grand nombre de Souverainetez, qui ſont les Évêchez de Wurtſburg, de Bamberg, & d'Aichſtet; les tèrres des Chevaliérs Teutoniques; les Marquiſats de Culembach, & d'Anſpach; les Comtez d'Hennebèrg, & d'Holach, de Caſtel, de Wertheim, d'Èrpach, & de Reinech; la Principauté de Wartzenberg, les Baronies de Limbourg, de Sinſheim, de Loewenſtein, les villes Impériales de Nurembèrg, de Rotenbourg, de Winsheim, de Schweinfurt, & de Weiſſenbourg. Les Directeurs de ce Cèrcle ſont l'Évêque de Bambèrg, & le Marquis de Brandebourg Culembach. Maty. Voyez Heis, *hiſt. de l'Emp. L. V. C. 7. p. 118.*

Quelques-uns croyent que la *Franconie*, a été auſſi appellée France Gèrmanique, ou France orientale, parce que c'étoit le païs des anciens Francs, ou du moins que c'en étoit une partie, à laquelle ce nom eſt reſté. D'autres croyent qu'elle n'a eû ce nom

que

que depuis que Clovis eut vaincu les Allemans, ou que les Francs eurent ſubjugué le païs; mais le P. Jourdan prétend que ces Auteurs ne peuvent donner de raiſon pourquoi le nom de France & de *Franconie* a été ſingulièrement attaché à cette Province; & pour lui, il croit que c'eſt parceque Sigiſmer fils de Clovis y regnoit, & s'y étoit fait un État avec les François.

L'Évêque de Vurtzbourg eſt Duc de *Franconie*, d'où vient le provèrbe en Allemagne *Herbipolis ſola judicat enſe & ſola.* Quelques-uns diſent que c'eſt Pepin qui le lui a donné, d'autres croyent qu'il eſt plus probable que cela ne s'eſt fait que ſous Frideric I. dans la Diette de Vurtzbourg. Voyez Imhoff, *Notit. Proc. Imp. L. II. C. IV. n.* 3. & 4. Heis, *hiſt. de l'Empire L. VI. C. VI. p.* 196.

FRANC-RÉAL. ſ. m. Nom d'une ſorte de poires. On dit *franc-réal* tout ſeul, ſans ajouter poires de *franc-réal*. C'eſt là du *franc-réal.*

FRANCSTÉIN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Bohême. *Franciſteinum.* Il eſt dans la Principauté de Monſtèrbèrg en Silicie, à deux lieuës de la ville de Monſtèrbèrg, vèrs le couchant.

FRANEKER, ou FRANEQUER. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces Unies. *Franekera*, ou *Franequera.* Elle eſt ſituée dans celle de Friſe, entre Leuwarde, & Harlingue, à deux lieuës de l'une & de l'autre. *Franeker* n'eſt pas une grande ville; mais elle eſt bonne. Elle joüit de beaux priviléges, & elle a une Univèrſité aſſez célébre, érigée l'an 1585.

FRANGE. ſ. f. Ornement qu'on met à l'éxtrémité des habits, ou des meubles, fait de pluſieurs filèts d'or, d'argent, de ſoye, de fil, ou de laine, arrêtez par un tiſſu qui eſt en haut. *Fimbria.* Les ſiéges, les lits ſe garniſſent de *frange*. Quand la *frange* eſt petite, on l'appelle *mollet*. Lorſqu'elle eſt grande, & que le tiſſu eſt ouvragé, on l'appelle *crépine*. La *frange* eſt compôſée d'une chaînette, d'une tête, & du corps de la *frange*. Belle *frange*, bonne *frange*, *frange* d'or, d'argent, de ſoye, de fil.

Ménage & Saumaiſe prétendent que ce mot vient du Latin *fimbria*; Du Cange qu'il vient de *auriſrigia*, ou *opus phrygium*, parcequ'on nommoit ainſi les *franges* d'or. D'autres dérivent le mot de *frange* du nom de France, parceque les *franges* ont été plus en uſage en France qu'ailleurs. Voyez Skinner.

FRANGER. v. act. Garnir de frange. *Fimbria prætexere. Franger* une pente de lit.

FRANGÉ, ÉE. adj. Découpé en manière de frange. *Fimbriatus.* Il y a des Botaniſtes qui ſe ſèrvent de ce tèrme dans la déſcription de cèrtaines fleurs.

FRANGÉ, ſe dit auſſi en tèrmes de Blâſon, des gonfanons qui ont des franges, dont il faut ſpécifier l'émail. Il porte d'or, à une croix patée de gueule, *frangée* de ſable. HARRIS.

FRANGÉE. ſ. f. Nom que les Fleuriſtes donnent à une tulippe chamois blanchiſſant & rouge brun. MORIN.

FRANGIÉR, l'Académie dit FRANGÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait de la frange, des campanes, des crépines, des fleurèts, des paſſemens, ou le Marchand qui la vend. *Fimbriarum concinnator, propola.*

FRANGIPANE. ſ. m. Eſt un parfum fort éxquis qu'on donne à des peaux pour faire des gands, des poches, des ſachèts, &c. Il a pris ſon nom d'un Seigneur Romain de la Maiſon fort ancienne des *Frangipani*, ou *Fricapane*, qui en a été l'inventeur. Les peaux du *Frangipane* ſont fort éſtimées par toute l'Europe. On fait auſſi des liqueurs parfumées, à qui les Limonadiérs ont donné ce nom pour les mettre en vogue, ou plutôt parceque l'invention en eſt dûë au petit fils de Mutio *Frangipani*, comme M^r le Laboureur le dit. Voyez l'article de *Frangipani* dans la 2e édition du Dictionnaire de Bayle.

On appelle auſſi tourtes de *frangipane*, des tourtes faites de crême, de piſtaches pilées, d'amendes, de ſel, en petite quantité, & de beaucoup de ſucre: on y mêle quelquefois des écorces confites de citron, ou d'orange, & d'autres chôſes ſemblables.

Il y a un roſſoly qu'on appelle roſſoly de *frangipane*. Dans ce roſſoly il entre quantité de fleurs & d'ôdeurs, mais tout ce qui y entre doit être tellement ménagé qu'aucune ôdeur ne domine, & ne l'emporte ſur les autres; ce mêlange parfait eſt ce qui fait donner au roſſoly le nom de *frangipane.*

Ce nom de *frangipane* eſt auſſi le nom d'une ſorte de poires d'été: elles ſont petites, vèrdâtres, & ont une eau fort bonne, & ſucrée.

FRANGIPANIER. ſ. m. *Plumeria. ſ. F.* Arbre d'Amérique qui a pris ſon nom François de l'ôdeur agréable de ſes fleurs; Mr Tournefort lui a donné celui de *Plumeria*, pour faire honneur à la mémoire du R. P. Plumier, Minime, à qui la Botanique doit beaucoup, à cauſe de la rechèrche qu'il a faite des plantes d'Amérique. Le *Frangipanier* eſt aſſez ſemblable à nôtre laurier rôſe, il l'en diſtingue cependant par ſes ſemences, qui ſont garnies d'un feuillet membraneux. Le *Frangipanier* à fleur rouge, a ſes feuilles du double plus larges que celles du lauriér rôſe, & le *frangipanier* à fleurs blanches les a bien plus longues, étroites & pointuës. Voyez *Tournefort.*

FRANGULA. ſ. f. Arbriſſeau qui poûſſe de ſes racines pluſieurs rejettons hauts de ſix ou de huit piéds, de la groſſeur du pouce, diviſez en petits rameaux, couvèrts d'une écorce déliée, brune, tachetée de vèrd, ſous laquelle il s'en trouve une autre qui eſt jaunâtre. Le bois de ces rejettons eſt blanc & fragile, ayant au milieu une moële rouſſâtre. Ses feuilles approchent de celle de l'aune, ou du cormier: elles ſont oblongues, de couleur brune, & finiſſent en pointe. Ses fleurs naiſſent trois ou quatre enſemble dans les aiſſelles des feuilles: châque fleur eſt à cinq petites petales blanchâtres, pointuës, & qui ont à peine une ligne de long. Son fruit eſt vèrd d'abord, puis noir, mou, doucèâtre, prèſque rond, du diamétre de deux lignes & demie, rempli ordinairement de deux ou trois ſemences plates, longues d'environ deux lignes, rouſsâtres, prèſque ovales. L'écorce moyenne de la *frangula* purge en fortifiant les viſcères & en emportant les obſtructions. Elle eſt bonne dans l'hydropyſie, dans la cachéxie & dans la jaûniſſe. Il faut la ſécher à l'ombre, la vèrte étant émétique. On aſſûre qu'étant pilée avec du vinaigre elle guérit immanquablement la galle & les maladies de la peau. On l'appelle autrement *aune noir*, en Latin *frangula*, ou *alnus nigra baccifera.* Il y a d'autres eſpéces de *frangula.*

Ce mot vient du Latin *frangere*, *rompre*, parce que le bois de cet arbriſſeau eſt facile à rompre.

FRANHOMATE. ſ. m. & f. Vieux mot, qui ſignifie *pèrſonne franche. Ingenuus, a.*

FRANKIS. Voyez FRANC.

FRANKISTAN. ſ. m. Tèrme de Relations. Le *Frankiſtan* eſt la même chôſe que l'Europe, que les peuples du Levant appellent *Frankiſtan. Europa.*

Ce nom de *Frankiſtan* eſt Turc, c'eſt ainſi que les Turcs forment en leur langue les noms de païs. *Indouſtan*, *Cabuleſtan*, *Arabiſtan*, *Turqueſtan*, *Gurgiſtan*, *Pharſiſtan*, tous ces noms ne ſont pas également en uſage en François, même dans les Relations.

FRANQUEMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de l'Évêché de Bâle en Suiſſe. *Francimontium.* Ce lieu eſt le Chef de la contrée de cet Évêché, laquelle on appelle les Franches Montagnes, & il eſt ſitué ſur la rivière de Doux, à deux ou trois lieuës de Delſpèrg, ou Deimont.

A LA FRANQUEtTE. Façon de parler advèrbiale & populaile; pour dire, Franchement, ingénument. *Ingenuè*, *liberè.* Parler *à la franquette.* Agir *à la franquette.* MOL.

. . . . En moi ne trouvant point
Ni beau flateur, ni conteur de ſornette,
Ains cœur qui va toujours à la franquette. DE VILLIÉRS.

FRANQUIÉſME. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Privilége, franchiſe, éxemption de droits, de charges. *Immunitas.*

FRAPON. ſ. m. Coup. *Ictus*, *percuſſio.* Le mot de *frapon* eſt très-vieux & n'eſt plus en uſage.

Si fier ſon oncle Fléxipon,
El pis li donne tel frapon,
Que préſent li a fet de mort. Voyez Borel.

FRApPART. ſ. m. Outre ce qui a été dit de ce mot, au mot de *frère*, on peut ajouter qu'il y en a qui diſent que ce nom de *frappart* eſt un ſobriquet que les Novices donnent à leurs Maîtres qu'ils trouvent trop ſevères: cette ſignification nous eſt inconnuë. Le mot de *frappart* ſe trouve dans Rabelais, on y trouve auſſi ceux de *frappeur*, & de *frappin*, qui ont à peu-près le même ſens, & qui ne méritent pas d'être éxpliquez dans un article à part.

FRAPPE. ſ. f. Tèrme des Monnoyes, qui ſe dit de la marque qu'on imprime ſur les eſpéces avec un marteau. *Effigies nummaria*, *imago.* On a fort eſtimé la *frappe* des anciens teſtons. La fauſſeté des monnoyes eſt ſouvent connuë à la *frappe.*

FRAPPE, ſe dit auſſi des caractères d'Imprimerie. Il nous reſte de Claude Garramont pluſieurs *frappes* & matrices qui portent ſon nom. DE LA CAILLE.

FRApPE-MAIN. ſ. m. Jeu d'enfant, où l'on devine celui qui a frappé dans la main qu'on met dèrrière le dôs.

FRApPEMENT. ſ. m. Qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Il y eut un grand *frappement* de mains; pour dire, un grand applaudiſſement. *Plauſus.*

FRApPER. v. act. & neut. Battre, heurter, donner des coups. *Verberare*, *ferire*, *pulſare*, *percutere. Frapper* ſon ennemi. Il le *frappa* avec un bâton. Ils ne ſe rendirent qu'après que le beliér eût *frappé* le mur. *Frapper* à la porte. *Frapper* ſur l'enclume. Il l'a *frappé* à la jouë. Il a été *frappé* de la foûdre.

Ménage dérive ce mot de *rapare* Latin. Voyez ſes raiſons.

FRAPPER, ſignifie encore, Faire impreſſion forte, ou légère,

ſur quelque chôſe. Ce bruit a *frappé* mon oreille. *Aures pepulit.* Les couleurs vives *frappent* les yeux. *Perſtringunt oculos.*

Frapper du piéd, en ſigne de colère. *Supplodere.* Les anciens Orateurs Romains frappoient du piéd quand ils étoient dans les grands mouvemens. Cicéron en parlant d'un diſcours qui n'étoit point animé, dit que l'Orateur ne *frappa* ſeulement pas du piéd, *pedis quod minimum eſt nulla ſupploſio.* Cette eſpéce de geſte n'eſt plus du tout du bel uſage. On *frappe* auſſi du piéd. Pompée diſoit qu'il n'avoit qu'à *frapper* du piéd pour avoir des Légions.

Frapper, ſe dit figurément des chôſes qui font de l'impreſſion ſur les ſens & ſur l'éſprit. Sa beauté *frappe* le cœur & les yeux. Scar. Cette penſée, cette raiſon, lui a *frappé* l'eſprit, l'a convaincu. Il eſt *frappé* de cette opinion, il en eſt pèrſuadé. Il a été *frappé* d'étonnement au récit de cette aventure. Ces diſtinctions éclatantes *frappent* bièn plus l'imagination, que le détail d'un ouvrage. De la Motte. *Frapper* l'imagination. C'eſt ainſi que Paul d'étonnement *frappoit* l'Aréopage. Vill. On dit auſſi *Frapper* d'anathême. Pasc. pour dire, Excommunier, parceque l'anathême eſt appellé foûdre par métaphôre, & comparé à la foûdre, & qu'on dit *frappé* de la foûdre.

Frapper, ſe dit auſſi des grandes maladies qui nous attaquent. Il a été *frappé* de la peſte, La ſœur de Moïſe fut *frappée* de lépre: Gieſi de même.

Frapper, en tèrmes de Marine, ſignifie, Attacher, ou lier les manœuvres dormantes; car à l'égard des autres, on dit *Amarrer.*

En tèrmes de Chaſſe, on dit, *Frapper* à route; pour dire, Remettre les chiens à la trace de la bête, & les ôter du défaut. On dit auſſi, *Frapper* aux briſées, quand on eſt aux lieux où on lance le cèrf.

Rouſſeau dans ſon traité de la viole dit *frapper* des accords; les *frapper* à propos, c'eſt les *frapper* juſtement & préciſément au tems qu'il faut; par éxemple, quand une voix accompagne un inſtrument, ſi on ne *frappe* pas les accords à propos, cela eſt fort déſagréable.

Frapper, ſe dit auſſi des monnoyes, quand on leur imprime la marque avec un marteau. On *frappoit* autrefois les monnoyes, maintenant on les preſſe ſous le balancièr. Voilà une monnoye qui eſt bien *frappée.*

On dit de même *frapper* en parlant des caractères d'Imprimerie.

Frapper, ſe dit encore des étoffes, des draps fins, & des tapiſſeries. Ce drap eſt lâche, il n'a pas été aſſez *frappé.* Cette haute lice eſt fine & bien *frappée.*

Frapper les éſprits, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt les trop poûſſer, leur donner un trop grand feu. Quand on *frappe* les éſprits, ils s'évanoüiſſent, c'eſt-à-dire, ils ſe diſſipent.

On dit provèrbialement, qu'un homme *frappe* comme un ſourd, qu'il *frappe* ſans dire mot; pour dire, qu'il bat avec violence, ou ſans en faire ſemblant: qu'un homme eſt *frappé* là; pour dire, que c'eſt ſa dèrnière réſolution, qu'il n'en démordra pas: que deux pèrſonnes ſont *frappées* à même coin; pour dire, qu'elles ſont de même nature, qu'elles ne vallent pas mieux l'une que l'autre. Et on appelle un Frère *frappart*, un Moine libèrtin & débaûché.

Frappé, ée. part. *Percuſſus, pulſatus, verberatus.*

Frappé. Qui a reçu quelque impreſſion, ſe dit dans un ſens particulier en parlant de cèrtains fruits. Un melon *frappé*, eſt un melon dans lequel on voit quelques marques de maturité, c'eſt à peu près ce qu'on appelle *tourné* dans le raiſin, avec cette différence qu'un melon *frappé* meurit de lui même quand on le conſèrve dans un lieu convenable, ce qui n'arrive pas au raiſin, à moins qu'il ne ſoit fort avancé. Il faut cueillir les melons plus ou moins *frappez*, ſelon le tems qu'on veut les garder, devant que de les manger.

FRAPPER. ſ. m. Tèrme de Muſique. *Percuſſio, manus demiſſio, depreſſio.* Le *frapper* eſt un des mouvemens qu'on fait en battant la meſure. Le *frapper* ſe fait en baîſſant la main. Monteclair. Les meſures triples ſe battent à trois tems égaux, deux *frappers* & un lever. Id.

Ce mot vient de ce que dans ce mouvement la main ſe baiſſe comme ſi elle frappoit.

FRAPPEUR. ſ. m. *Pulſator.* Pomey.

FRARACHAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Phraragium.* Qualité d'un partage qui ſe fait par frérage.

FRARACHAUX. On dit auſſi *frares cheux, freres-cheurs, frares-cheurs.* ſ. pl. Tèrme de Coutumes, qui ſignifie ceux qui partagent ou ſuccédent par frérage.

FRARAGER. v. act. Tèrme de Coutumes. Partager, partager par frérage. *Partiri, dividere.*

FRARAGE. Voyez Parage.

FRARECHEUR. ſ. m. Héritièr, avec ſes frères, cohéritièr. *Hæres.* Ce mot eſt un vieux tèrme qui ſe trouve dans les Coutumes, dans les Chartes, & dans quelques-uns de nos vieux Auteurs.

FRAREſCHE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. *Frareſchia, fratriagium.* C'eſt la même chôſe que *frérage*, ou *partage.*

FRAREſCHER. v. act. Vieux tèrme de Coutumes, c'eſt la même chôſe que *frarager.* Voyez ce mot.

FRAREſCHEUR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Celui qui poſſéde une partie d'un fiéf dépendant de quelque Seigneur. Quelquefois le *frareſcheur* eſt appellé *rentier*, parce qu'il doit cens & rente au Seigneur.

FRARIE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *fratèrnité.* Lien de deux ou de pluſieurs frères. *Fratrum vinculum.*

FRASCATI, ou FRESCATI. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe. *Tuſculum Novum, Fraſcata.* Elle eſt dans la Campagne de Rome, à quatre lieuës de la ville de ce nom, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. On voit environ à une lieuë de *Fraſcati* les ruines de l'ancienne *Tuſculum*, ou *Tuſculanum*, où Cicéron compoſa ſes Queſtions Tuſculanes. Au reſte *Fraſcati* n'eſt ni beau, ni bien peuplé; mais il eſt conſidérable par le grand nombre de beaux Palais que l'on a bâtis dans ſon tèrroir, entre leſquèls on remarque la vigne Ludoviſia, la vigne Borgheſe, & particulièrement la vigne Aldobrandine, qu'on appelle le Belvedère de *Fraſcati*, à cauſe de la beauté de ſa vûë. L'Évêché de *Fraſcati* eſt toujours poſſédé par un des ſix plus anciens Cardinaux.

Dans le Moréri on préfère *Freſcati*, mais nos Gazettes, Mr Corneille, & les autres Dictionnaires & Cartes Géographiques, diſent *Fraſcati.* L'an 1191. le mardi de Pâques l'Empereur Henri VI. donna au Pape Céleſtin III. la ville de *Tuſculum*, comme il avoit promis à ſon prédéceſſeur; & le mèrcredi le Pape la livra aux Romains, ſuivant le Traité fait avec eux par Clement III. ſon prédéceſſeur. Les Romains la détruiſîrent, parcequ'elle avoit tenu pour l'Empereur Frederic Barberouſſe contre le Pape Aléxandre III. Elle n'a jamais été rétablie depuis, ſeulement quelques-uns des habitans fîrent des feuillées dans les ruines d'un des fauxbourgs, d'où eſt venu le nom de *Fraſcati* au bourg qui eſt maintenant la réſidence de l'Évêque. Fleury. *Fraſché* en Italien ſignifie une branche d'arbre, un rameau, & *fraſcata*, ombrage, ramée, feuillage, feuillée. Mr Matthéi a donné l'hiſtoire de l'ancien *Tuſculum*, aujourd'hui *Fraſcati*, & travaille à celle du nouveau *Fraſcati.*

FRASCHEA. ſ. f. Nom propre d'un Cap de la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie. Punta della Fraſchea, ou della Fraſchea. *Fraſcheum Caput.* Il eſt à cinq lieuës de la ville de Candie, du côté du nord, & vis-à-vis de l'iſle de Santorini. Quelques Géographes y mettent le *Dion Promontorium* des Anciens, que d'autres placent au Cap de Saſſiſo, qui n'eſt qu'environ à deux lieuës de celui de *Fraſchea*, du côté du couchant.

FRASCOLARI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de Sicile. *Fraſcolarius*, anciennement, *Oanus.* Elle eſt dans la vallée de Noto, en Sicile. Elle a ſes ſources près du bourg de Monte Chiara, & elle ſe décharge dans la mèr d'Affrique, près de la ville de Camarana du côté du couchant.

FRASE. ſ. f. Outil, qui eſt d'acièr, & qui ſèrt à pèrcer les piéces de fèr. On dit auſſi *fraſer* pour *pèrcer.* Mais l'uſage le plus ordinaire eſt pour *fraiſe* & *fraiſer.* Voyez Fraîse.

FRASÈRBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Fraſerburgum.* Il eſt ſitué ſur la côte ſeptentrionale du Comté de Bouchan, à ſix ou ſept lieuës du bourg de Banf, vèrs l'orient.

FRASILONE, ou FRONSINONE. ſubſt. m. Nom de lieu. *Fruſino, Fruſinum.* C'étoit anciennement une ville des Volſques, en Italie. Elle fut Épiſcopale, & la patrie des Papes Hormiſdas & Silverius. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un bourg de la Campagne de Rome, ſitué ſur une montagne, près de la petite rivière de Coſa, environ à deux lieuës de la ville de Véroli, vèrs le midi occidental.

FRASQUE. ſ. f. Malice, mauvais tour qu'on fait à quelqu'un pour le tromper, le choquer, ou le trahir. *Injuria, querela.* Il n'eſt guères en uſage qu'avec le vèrbe *Faire.* Je ne me fierai jamais à cet homme-là après la *fraſque* qu'il m'a fait.

Ménage tient que ce mot vient du *fraſca* Italien, qui ſignifie, une *branche*, & figurément, une *bagatelle*, ou *embarras.*

FRASSINELLE. Voyez FRAXINELLE.

FRAſSINETO. Voyez FRAIſNET.

FRASSINETO, ou FRASCINETO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Italie. *Fraxinetum.* Il eſt dans le Monfèrrat, près du Pô, environ à une lieuë au deſſous de Caſal.

FRAT. Voyez EUPHRATE. On ne dit point autrement en François.

FRATÈR.

FRATÈR. ſ. m. Tèrme dont ſe ſèrvent les Barbiérs, & Chirurgiens, pour nommer leurs garçons, ou compagnons de boutique. Ce Chirurgien a renvoyé ſon *Fratèr*. Un *Fratèr* auroit été excuſable d'avoir eû cette ſoumiſſion, parceque ſes lumières ſont très-bornées ; mais un Maître Chirurgien doit être ſûr de ſon fait. Dionis.

FRATÈRNEL, elle. adj. Qui tient du frère. *Fraternus*. Il y a une union, une amitié *fratèrnelle* entre ces pèrſonnes. L'Évangile nous excite à la correction *fratèrnelle*.

FRATÈRNELLEMENT. adv. D'une manière fratèrnelle. *Fraternè*. Dans leur ſocieté ils vivent *fratèrnellement*.

Tandis que fratèrnellement,
Ses deux piéds s'entredéchauſſèrent.

FRATÈRNISER. v. neut. Vivre en frères, s'aimer en frères. *Convenire, fraterno more, fratrum ritu agere, vivere*. Ces deux hommes, ces deux corps *fratèrniſent*, vivent en bonne intelligence.

Fratèrniser. v.n. Se dit des Compagnies lorſqu'elles s'accordent l'une à l'autre réciproquement dans la pèrſonne de leurs membres cèrtains rangs, qu'elles ſe font cèrtaines civilitez &c. *L'Academie des Inſcriptions qui* fratèrniſe *avec la nôtre* (l'Académie Françoiſe.) Fleuri.

FRATÈRNISÉ, ée. Tèrme de Poëſie. Rime *fratèrniſée*, ſelon Richelet, eſt la rime du vèrs répetée dans les piéces anciennes qu'on appelloit *fatras*, voyez ce mot. Richelet & quelques autres Auteurs ont donné à ces ſortes de rimes le nom de *fratèrniſées*, ou fratriſées.

FRATÈRNITÉ. ſ. f. Intelligence, union entre deux frères, deux amis, deux compagnies. *Fraternitas*. Ils ont employé les mots de communauté, & de *fratèrnité*, pour exprimer une union ſi ſainte. Patin.

Fratèrnité, eſt auſſi un titre parmi les hommes. Les Rois & les Empereurs ſe le donnoient entre eux, auſſi bien que les Évêques & les Moines. On le trouve dans les Auteurs du bas Empire, ſoit Grècs, ſoit Latins, ἀδελφότης, *fraternitas*.

La *fraternité* d'armes étoit autrefois une alliance, une aſſociation d'armes que faiſoient deux Chevaliers en ſe promettant d'être toujours unis, & de s'entr'aider envèrs & contre tous. *Armorum fraternitas, ſocietas, fœdus*. Bèrtrand du Gueſclin & Olivier Cliſſon jurèrent tous deux une *fratèrnité* d'armes l'an 1379. en touchant les Évangiles. *Hiſt. de Bret. T. I. p.* 395. *T. II. p.* 538. Il y en a d'autres exemples, *T. I. p.* 853. On appelle ces Chevaliers frères d'armes.

FRATICELLE, ou FRATICELLI. ſ. m. Nom de ſecte. *Fraticellus*. Ce mot, qui eſt un diminutif Italien qui ſignifie la même chôſe qu'en François frérot, ou petit frère, ſe donna à la fin du XIIIe ſiécle à une ſecte d'hérétiques qui s'éleva dans la Marche d'Ancone vèrs l'an 1294. & il leur fut donné parceque c'étoient prèſque tous des Moines Apoſtats, & que les Italiens appellent les Moines *Fratelli*. Pièrre Maurato & Pièrre de Foſſombrone donnèrent commencement aux *Fraticelli*. Ayant obtenu de Céleſtin V. grand amateur de la retraite la pèrmiſſion de vivre dans des ſolitudes en hèrmites, & d'y pratiquer la régle de S. François dans toute ſa rigueur, pluſieurs Moines, fainéans & vagabonds, ſe joignirent à eux, vivans à leur fantaiſie, & faiſant conſiſter toute leur pèrfection dans la pauvreté. Boniface VIIIe les condamna, & ordonna aux Inquiſiteurs de procéder contre eux, comme contre des hérétiques. Ils ſe retirèrent en Sicile ; & lorſque Pièrre Jean Olive de Sérignan eut fait paroître ſon Commentaire ſur l'Apocalypſe, ils en adoptèrent les èrreurs. Ils traitèrent l'Égliſe Romaine de Babylone, ils en voulûrent établir une plus parfaite, ils ſoutinrent que la régle de S. François étoit la régle évangélique obſèrvée par Jesus-Christ & par ſes Apôtres. Ils élûrent même un Pape de leur nouvelle Égliſe, ſi l'on en croit quelques Auteurs. Ils ſe firent au moins un Général particuliér & des Supérieurs; bâtirent des monaſtères, & ſe donnèrent un habit fort étroit. Outre les èrreurs d'Olive ils ſoutinrent que les Sacremens de l'Égliſe étoient inutiles, parceque ceux qui les adminiſtroient n'avoient plus ni pouvoir, ni juriſdiction. A peine Jean XXIIe fut-il monté ſur la Chaire de S. Pièrre, qu'il les condamna ; mais pluſieurs s'étant retirez en Allemagne fûrent protégez par Loüis de Bavière. Ils joignirent la débauche à l'èrreur, ils approuvèrent la communauté des femmes, en attirèrent chez eux ſous prétexte de dévotion, & ils en abuſoient dans leurs Aſſemblées nocturnes. Voyez Sponde à l'an 1297.

Les *Fraticelles*, ou Frérots, s'appelloient de pluſieurs noms ; *Frérots*, parce qu'ils vivoient en commun, pour ſembler imiter les prémiérs Chrétiens ; *Dulcins*, du nom d'un de leurs Docteurs ; je ne ſçai pourquoi *Biſoches*. Mézeray, *T. I. p.* 717. Cet Auteur rapporte une médaille de Philippe le Bel qu'il prétend avoir été frappée en mémoire de l'extinction de la ſecte des Frérots; mais d'autres penſent qu'elle fut frappée pour l'abolition de l'Ordre des Templiers.

FRATRICIDE. ſ. m. Meurtre d'un frère. *Fratricidium*. Caïn a commis le prémiér *fratricide*. Ce mot ne ſe trouve point dans l'Académie, & Vaugelas l'a condamné, & ſubſtitué *parricide* ; mais il eſt bon en cèrtaines phrâſes : comme, L'Empire de Rome commença par un *fratricide* ; parcequ'il marque un évenement particuliér de la fondation de Rome. Corn. Ce fut le Démon de l'envie qui rendit les frères de Joſeph coupables d'un *fratricide*, que l'ordre de Dieu les empêcha d'exécuter. Ab. de la Tr.

Fratricide. ſ. m. Celui qui a tué ſon frère. *Fratricida*. Caïn a été le prémiér des aſſaſſinateurs, & des *fratricides*. Le Mait. La puiſſance Impériale ne put délivrer un Empereur *fratricide* d'une fin ſi tragique. Id. On peut dire ſur ce mot ce que l'on a dit dans l'article précédent.

FRATRISÉE, ou FRATÈRNISÉE. adj. f. On appelloit autrefois rime *fratriſée*, la rime d'un vèrs qui eſt répetée au commencement du vèrs ſuivant, ſoit en équivoque, ſoit autrement. Par exemple, cette épigramme de Marot,

Mets voile au vent, cingle vèrs nous Charon,
Car on *t'attend* &c.

Voyez Richelet & le P. Mourgues ſur la vèrſification Françoiſe, & ci-deſſus Fatras.

FRATTA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe en Italie. *Fratta*. Il eſt dans le Pérugin, entre Pérugia, & Citta di Caſtello, ſur le Tibre, où il a un pont. Cluvier a cru que ce lieu eſt la petite ville de l'ancienne Ombrie, nommée *Tuſicum* ; mais l'on aſſure que les maſures de l'ancien *Tuſicum* ſont dans la Marche d'Ancone, entre Fabriano & Matélica ; parce qu'on y a déterré des pièrres ſur leſquèlles on a trouvé le nom de *Tuſicum*.

FRAUDE. Tromperie cachée & ſubtile, dol pèrſonnel. *Fraus*. Selon les Juriſconſultes la *fraude* emporte tromperie avec ruſe, & fineſſe. Ce mot eſt plus uſité entre les Praticiens, qu'entre les gens qui parlent bien. Toutes les contrelettres ſont faites en *fraude* de quelqu'un. On eſt obligé d'affirmer dans les réſignations, qu'il n'y eſt intèrvenu aucun dol, *fraude*, ſimonie, ni autre paction illicite. On appelle des *fraudes* pieuſes, celles qui ſe font à l'avantage vrai ou prétendu de celui qui eſt fraudé.

On dit provèrbialement & ironiquement d'un homme qui meurt inſolvable, qu'il eſt mort en *fraude*.

FRAUDE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une Déeſſe des Anciens Payens, Grècs & Latins. Héſiode *Theog. v.* 224. & les Grècs la nommoient Ἀπάτη, *Apate*, & la faiſoient fille de la Nuit, qui la produiſit comme ſes autres enfans ſans avoir commèrce avec aucun Dieu, ni aucun homme. Les Romains l'appelloient *fraus*. On la repréſentoit avec un viſage humain, & l'apparence d'une pèrſonne équitable & juſte. Le reſte du corps étoit ſemblable à un ſerpent. C'eſt ainſi que quelques Graveurs ont repréſenté le ſerpent qui tenta Éve, dans quelques Bibles hiſtoriées & ornées de figures. La *fraude* avoit le corps tacheté de différentes marques & de divèrſes couleurs, & la queuë tèrminée en pointe de ſcorpion. Tout cela étoit ſymbolique, & ſignifioit la diſſimulation, les divèrſes ruſes, le poiſon de la tromperie & des trompeurs. L'élement de la *fraude* étoit le Cocyte où elle vivoit, n'ayant que la tête hors de l'eau, & le reſte du corps toujours plongé, pour marquer que les trompeurs ne montrent que de belles apparences, & cachent le mal qu'ils préparent.

FRAUDER. v. act. Tromper quelqu'un, lui faire quelque tort. *Fraudare*. La plûpart des débiteurs ne chèrchent qu'à *frauder* leurs créanciérs. On confiſque les marchandiſes de ceux qui s'éforcent de *frauder* les droits du Roi, les doüanes.

On dit provèrbialement & figurément, *Frauder* la gabelle, de tous ceux qui par tromperie ne ſatiſfont pas aux chôſes qu'ils doivent faire.

FRAUDULEUX, euse. adj. Trompeur, qui fait fraude, ou qui contient quelque fraude. *Fraudulentus*. C'eſt un contrat *frauduleux*, un créancier *frauduleux*.

FRAUDULEUSEMENT. adv. D'une manière frauduleuſe. *Fraudulenter*. Les donations, les ſéparations de biens, ſont prèſque toutes faites *frauduleuſement*. Il n'étoit que trop ordinaire aux Anciens de fabriquer *frauduleuſement* des livres ſous des noms illuſtres, pour leur donner plus de poids, & de crédit. S. Évr.

FRAULER, ou FRÔLER. v. act. Toucher légèrement en paſſant. *Perſtringere, leviter attingere*. La bâle lui *frôla* les cheveux. L'Acad. Vôtre habit eſt tout blanc, vous vous êtes *frôlé* contre du plâtre, quelque meûſnier vous a *frôlé*. Ce mot n'eſt bon que dans

dans le comique & le familiér. La lettre *r* ſe prononce en portant le bout de la langue juſqu'au haut du palais ; de ſorte qu'étant *frôlée* par l'air qui ſort avec force, elle lui céde, & revient toûjours au même endroit, faiſant une maniére de tremblement, *ra*, *ra*. Voyez Mol. Bourge. Gent.

FRAUX. ſ. m. pl. Tèrme de Coutumes. Tèrre inculte, pâturage. *Æger incultus*, & dans les Titres *froceus*, *friſcum*.

FRAWENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Fravenburgum*. Elle eſt dans la Pruſſe Royale, ſur le Friſch-Hoff, à ſix ou ſept lieuës de la ville d'Elbing, vèrs l'orient ſeptentrional. *Frawenbourg* eſt le Siége du Chapitre de l'Évêché de Warmie. Maty. Corneille dit *Frawemberg*.

FRAWENFELD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, Capitale du Thargaw, en Suiſſe. *Fravenferda*. Elle eſt ſur la riviére de Murg, à deux lieuës de ſon embouchure dans le Thur, & à cinq ou ſix lieuës de la ville de Conſtance, vèrs le couchant méridional. *Frawenfeld*, où l'on dit qu'Héléne, mère de Conſtantin le Grand, fit autrefois ſa réſidence, a un château dans lequel demeure le Baillif du Thurgaw. Maty.

FRAWENSTEIN. ſ. m. Nom propre. Bourg ou petite ville de la Miſnie, en Haute Saxe. *Franvenſteinum*. Ce lieu eſt dans l'Ertzburg, ou le Cèrcle des montagnes, ſur la Muke, à ſix lieuës de Drèſde, vèrs le midi.

FRAXINELLE. ſ. f. *Fraxinella*. Plante qui a été ainſi appellée, à cauſe de la reſſemblance de ſes feuilles avec celles du frêne, qu'on nomme en Latin *fraxinus* ; d'où vient qu'on lui a auſſi donné le nom de *petit frene*. On l'appelle encore *dictame blanc*. Ses racines ſont charnuës, blanches, entrelaſſées les unes avec les autres : elles pouſſent tous les ans pluſieurs tiges hautes de plus d'un piéd & demi, veluës, rougeâtres, & fort moëlleuſes. Ses feuilles naiſſent par paires ſur une côte tèrminée par une ſeule feuille, & ſont ſemblables à celles du frêne, vèrd obſcur par deſſus, plus claires & luiſantes par deſſous. Dès le milieu des tiges viennent des bouquèts de très belles fleurs, compôſées de cinq pétales de couleur de pourpre pâle & d'une odeur forte, rangées autour du piſtile. Ce piſtile ſort du milieu du calice accompagné de pluſieurs étamines courbes, qui donnent à cette fleur le port d'une fleur irréguliére. Lorſqu'elle eſt paſſée, le piſtile devient un fruit compôſé de pluſieurs graines plates, diſpôſées en maniére de laite. Chaque gaine renferme une capſule qui s'ouvre en deux parties. Ces parties ſe ſéparent le plus ſouvent l'une de l'autre, & pouſſent en ſe roulant ſur elles mêmes les ſemences aſſez loin de la plante. Ses ſemences ſont noires & luiſantes. *Fraxinella Cluſii*. 100. C. Bauhin l'appelle *dictamnus albus vulgò*, *ſive fraxinella*. La racine de la *fraxinelle* eſt bonne contre les venins & la morſure des animaux venimeux : elle tuë les vèrs, provoque les mois, & aide à l'accouchement. La plante que nous appellons *fraxinelle*, exhâle en été, quand elle eſt échauffée du ſoleil, une vapeur graſſe & ſubtile, qui s'enflamme comme de l'eau de vie, lorſqu'on en approche une chandelle allumée. Vign. de Marv.

Il y a auſſi une *fraxinelle* à fleurs blanches.

FRAXINET. Voyez Fraiſnet.

FRAY. ſ. m. Les œufs des poiſſons, & même le menu poiſſon qui en eſt provenu. *Piſcium ova*. On voit ſur le bord des étangs du *fray* de carpes. Le *fray* de grenoüilles eſt leur ſpèrme, ou leurs œufs, qu'on trouve au mois de Mars dans les marais nageant ſur les eaux, dont on fait des diſtillations, qui guériſſent pluſieurs maladies. *Sperma ranarum*. Ce n'eſt autre chôſe qu'une matière viſqueuſe, tranſparente, froide, gluante, & chargée de petits œufs. On l'employe fort dans la Médecine pour adoucir l'âcreté des humeurs, pour rafraîchir, pour humecter.

M. Lémery écrit *frais* au lieu de *fray*.

Skinner croit que le mot de *fray* pourroit bien venir du Danois *fraade*, écume, parceque le *fray* reſſemble à de l'écume, d'autres le dérivent du Grec ἀφρὸς. Ces étymologies ſont peu vraiſemblables, il eſt bien plus naturel de dire que *fray* vient de frayer, parceque les poiſſons ne s'accouplent qu'en frayant. Voyez encore *fro* au mot Frée.

Fray, en tèrmes de Monnoyes, ſignifie, l'altération qui ſe fait dans les monnoyes par une ſucceſſion de tems, & pour avoir été trop maniées. *Attritus*. Le Roi a fait une Déclaration portant qu'on recevra les monnoyes à ſix grains près de leur juſte poids, quand cette diminution vient de leur *fray* & maniement.

FRAYE. ſ. f. Le tems du coït, ou de la génération des poiſſons. *Piſcium mutua ad generationem frictio*. Le poiſſon eſt mollaſſe pendant le tems de *fraye*. Il eſt défendu par l'Ordonnance aux Pêcheurs de pêcher pendant le tems de *fraye*, & de mettre alors au bout de leurs dideaux des naſſes d'ôſier.

FRAYEMENT. ſ. m. *Frictus*, *frictio*. C'eſt la même chôſe que *fraye*. Pomey.

FRAYER. v. act. & neut. Prononcez *Fréiér*. Fournir aux frais & à la dépenſe de quelque chôſe. Il eſt juſte de payer ce qu'on a *frayé* & débourſé pour nous. On ne ſçait où Furetière a pris cette ſignification du mot de *frayer* : mais on ne la trouve nulle part. Apparemment qu'il l'a confondu avec *défrayer*, qui ſignifie effectivement, Payer les frais que d'autres font. Furetièren'a rien confondu, *frayer* a la ſignification qu'il lui donne, mais en ce ſens ce mot eſt vieux. Les habitans de Saint Malo dans leur députation à Loüis XII. diſent qu'outre ce que tous les habitateurs (de leur ville) ont pû payer & *frayer* de leur bien, ſe ſont conſtituez débteurs à pluſieurs pèrſonnes en grandes & importables ſommes d'argent. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 1556.

Frayer, ſignifie encore, Tracer, marquer le chemin. *Viam commonſtrare*, *deſignare*, *terere*, *oſtendere*. On ne s'égare guère dans les grandes routes, car il y a bien des gens qui ont *frayé* le chemin. Dans les neiges il faut avoir un guide qui vous montre, qui vous *fraye* le chemin.

Frayer, ſe dit auſſi figurément en ce ſens, de ceux qui diſpôſent les chôſes, de ſorte que leurs ſucceſſeurs, ou imitateurs, y peuvent facilement parvenir. Jules Céſar *fraya* le chemin à Auguſte pour parvenir à la ſouveraine puiſſance. Les anciens nous ont *frayé* le chemin à toutes les inventions modèrnes. Se *frayer* le chemin à la gloire.

Frayer, ſe dit abſolument en parlant de la jonction des poiſſons pour la génération des poiſſons, quand le mâle *fraye* avec la femelle. *Affrictu copulari ad conceptum*, *concipere per affrictum*. Le poiſſon ne vaut rien au tems qu'il *fraye*. L'anguille *fraye* avec le ſerpent.

Frayer, en tèrmes de Vénerie, ſe dit des cèrfs qui frottent leur bois contre des arbres, pour faire tomber par lambeaux une peau veluë qui couvroit une maſſe de chair, qui en s'allongeant a formé leur tête. *Ad arborum cornua ſquammoſa affricare*.

Ce mot vient du Latin *fricare*.

Frayer, ſignifie encore, Toucher doucement à quelque chôſe. *Atterere*, *affricare*, *ſtringere*. Pour peu qu'on *fraye* à cette muraille de craye, on ſe ſalit, on devient tout blanc. Cette balle ne l'a pas bleſſé, mais a *frayé* ſon chapeau. La marque de ces Piſtolles eſt effacée pour avoir été trop *frayées* & maniées. Il y en a qui écrivent *froyer*.

Frayer, eſt auſſi un tèrme de Fourbiſſeur. C'eſt, Frotter une lame avec de l'émeri, pour en ôter les traits de la meule. On paſſe les lames ſur la meule, on les *fraye* enſuite & on les fourbit.

FRAYEUR. ſ. f. Épouvante, grande peur qui vient ſubitement. *Terror*, *pavor*. La chûte du tonnèrre, la vûë d'un précipice, cauſent une grande *frayeur*. Les ſupplications & les ſacrifices ſont le recours des âmes timides, qui chèrchent à déguiſer leurs craintes & leurs *frayeurs* ſous le titre de piété. Le P. le B. Jetter la *frayeur* par tout. Ablanc. Il y eut quelque *frayeurs* dans le camp. Id. La *frayeur* me rend immôbile, je ne ſçaurois plus faire un pas. Cadm.

> *La* frayeur *de la mort, des* frayeurs *la plus dure,*
> *N'a jamais fait pâlir ces fieres nations.* Breb.

Frayeur ne ſe dit pas indifferemment pour *crainte*, & il n'en a pas le regime, qui eſt le genitif. On ne dit point *frayeur* de la mort, *frayeur* du danger, *frayeur* de tomber &c. il faut dire crainte de la mort, crainte du danger, crainte de tomber, &c. On dit bien les *frayeurs* de la mort, & ce mot ſignifie dans cette occaſion les peines, les inquiétudes qu'on a aux approches de la mort, & non pas ſeulement la crainte qu'on a de mourir. Le mot de *frayeur*, quand il ſe met pour celui de *crainte*, n'a de regime que quand il eſt joint au vèrbe *avoir* ; par éxemple, La *frayeur* qu'ont les Saints de la juſtice & des jugemens de Dieu ne ſe peut exprimer. Bouh.

FRAYEURE. *ſubſt. fem.* Action des cèrfs quand ils frayent, ou frottent leur bois contre les arbres. *Cornuum affricatio ad arbores*.

FRAYOIR. ſ. m. Lieu où les cèrfs vont frayer en ſe frottant leurs têtes contre les arbres. *Cornuariis affrictus veſtigia*, *locus*.

FRAZÉ, ou FRASÉ, ée. adj. On a dit autrefois ce mot pour *fraiſé*. Voyez Fraise.

FRE.

FRÉAUDE. ſ. f. Nom propre de femme, le même que Faraïlde, duquel il s'eſt fait, comme Brunehaud de Brunechilde. *Faraildis*. Voyez Faraïlde.

FRÊCHE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe que *flat*, *fraux*, &c. Voyez ces mots.

FRÊCHEUR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe que *fraréſcheur*. Voyez ce mot.

FREDAINE, ou FREDEINE. ſ. f. Débauche, action folle & emportée ; galanterie accompagnée de quelques tours, de quelques folies. *Petulantia*, *laſcivia*, *licentia*, *nugæ*. Il faut qu'un pére ſupporte les *fredaines* de la jeuneſſe. Cette fille ſera tant de *fredaines*

fredaines, qu'on la mettra aux Magdelonnettes. N'avez-vous pas dans vôtre tems fait des *fredaines* comme les autres ? Mol.

Mais me ſemblez à l'air un vieux pécheur,
Qui du vernis d'un langage hypocrite
Cherche à courir en vain ſur ſes vieux jours
Du jeune tems fredaines *&* *bon tours.* P. Du Cerc.

FRÉDDO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la vallée de Démona, en Sicile. *Frigidus*, anciennement, *Acis.* Elle ſe décharge dans le Golfe de S. Técle, entre celui de Catania, & l'embouchure de la rivière de Cantara. Maty.

FREDDO, FREDDANO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Toſcane. *Frigidus, Egelidus.* Elle eſt fort petite, & coule dans le tèrritoire d'Arezzo. Maty.

FRÉDEGONDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Fredegundis. Frédegonde*, troiſiême femme de Chilpéric I, & mère de Clotaire II, eſt fameuſe dans nôtre hiſtoire.

Le nom de *Frédegonde* eſt compôſé de deux mots Allemands, *fried*, paix, & *ganea*, *favoriſer.* Si l'on en croît pluſieurs de nos Hiſtoriens, *Frédegonde*, dont on vient de parler, n'a guères rempli la ſignification d'un ſi beau nom.

FRÉDENBÈRG. Voyez FREUDENBÈRG.

FRÉDÉRIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fredericus.* On dit auſſi quelquefois *Frideric*, à cauſe que le prémiér mot dont il eſt formé a un *e* & un *i* en Allemand. Les Éſpagnols diſent *Fadrique*, & quelques François par corruption, & pour adoucir le mot, prononcent *Fédéric.* Voyez Fridéric.

Ce mot vient de deux mots Allemans dont il eſt compôſé, *reich*, *riche*, *abondant*; & *freund*, *joye*, *plaiſir*; on prononce l'*eu* dans *freund* comme nous prononçons l'*ei* dans le mot de *frein.* Ce mot peut encore venir de *reich* & de frey, *libre*, *freyheit*, *liberté*, ou de *fried*, *paix*, & de *reich*, & ſelon cette étymologie, qui eſt la plus naturelle, le nom de *Frédéric* ſignifie *pacifique.* Pluſieurs Princes ont porté des noms qui ſignifient la même chôſe en différentes langues. Les Goths ont porté ce mot en Eſpagne, & les Eſpagnols qui ſe font honneur de deſcendre des Goths, donnent à ce mot une origine Gothique. André de Poça en parle ainſi dans ſon traité de l'ancien langage des Éſpagnes. *Federico, de qui en tenemos los Fadriques, fue derivado de Uredico, y ſignifica, Principe amigo de paz.*

FRÉDERICHSBOURG. ſ. m. Nom propre de lieu. Voyez *Fridérichsbourg* : & cherchez ſur *Fridéric*, tous les noms qui commencent par *Fridéric.*

FREDON. ſ. m. Tèrme de muſique. Caractère de tablature qui marque la diminution d'une notte en pluſieurs parties, pour faire autant de variations de voix, ou de ſons. *Criſpantis modi vocula*, *frequentamenta vocis.* On l'appelle autrement *Crochue*, ou *Double crochuë.*

Fredon, ſignifie auſſi, Cette modulation ou prompte variation de voix, ou de ſons, qui ſe fait en ſuivant ſes nottes. *Soni variatio.* Le roſſignol fait naturellement des *fredons.* Les Éſpagnols ont une diſpoſition de gorge admirable, mais avec leurs *fredons* & leurs roulemens, ils ſemblent dans leurs chants diſputer aux roſſignols la facilité du goſiér. S. Évr.

L'un traine en longs fredons *une voix glapiſſante.* Boil.

Fredon, eſt auſſi un tèrme de jeu de cartes. Ce ſont trois ou quatre cartes ſemblables, comme trois ou quatre Rois, trois ou quatre valets, trois ou quatre dix, &c. Par exemple, au jeu du Hoc trois valèts, font un *fredon*, qu'on appelle *fredon* troiſième, *fredon* quatrième. Avoir *fredon.* Ce mot a auſſi ſon uſage au jeu de Prime.

FREDONNER. v. neut. Faire des fredons. *Vocem criſpare.* Dans le double d'un air c'eſt où on *fredonne* davantage.

Quelques-uns dérivent ce mot de *fringultire.*

Et la trouppe à l'inſtant ceſſant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'eſt mis à raiſonner. Boil.

Fredonner, ſe dit auſſi figurément.

Ronſard ſur ſes pipeaux ruſtiques,
Vient encor fredonner *ſes Idiles Gothiques.* Id.

L'un du ſéxe attaqué faiſant l'apologie
En Chantre du Pont-neuf fredonne *une élégie.*

Ces mots de *fredon* & *fredonner* viennent, ſelon Guichart, ou du Latin *fritinnire*, ou de l'Hébreu *peret*, ou du Chaldaïque *parat*, ou *perat*; mais ces mots n'ont qu'une ſignification éloignée de celle du mot de *fredonner.*

Dans la vie de Saint Notker C. II. n. 14. *Act. Sanct. April. T. I. p.* 582. je trouve une éſpéce de chant nommé *Frigdora.* *Fredon* ne viendroit-il point de là ? Goldaſt, qui a fait des notes ſur cette vie, a ſçavamment obſèrvé, ſelon la remarque des Bollandiſtes, que le chant appellé *frigdora* venoit des Grècs, & qu'il étoit compôſé de celui qu'ils appelloient Phrygien, & de celui qu'ils nommoient Dorien; deux noms dont le nom *frigdora* s'étoit auſſi formé.

FRÉE, ou FREY, ou FREA. ſubſt. f. Nom propre d'une Déeſſe des Saxons. *Frea*, *Freya.* C'eſt de Paulus Warnefridus ou Paul Diacre Chancelier du Roi Didier, *de Geſtis Longobard. L. I. c.* 8. de Matthieu de Weſtmenſter, de Guillaume de Malmeſbury, du Grammairien Saxon Liv. I. & Liv. V. d'Odéricus Vitalis, L. IV. que nous apprenons le peu que nous ſçavons de cette Divinité. *Frée*, ou *Frey*, étoit femme de Wodan, c'eſt à dire, du Souverain des Dieux, chez les Saxons. Quelques-uns néanmoins veulent que Wodan fût le Mèrcure des Romains & des Grècs; mais ce ſentiment n'a point d'apparence. D'autres diſent que c'étoit Mars, & en ce cas *Frée* ſeroit Vénus. Et de vrai *frau* encore aujourd'hui en Alleman ſignifie une femme. Quoi qu'il en ſoit, on avoit donné ſon nom au ſixiême jour de la ſemaine, que les Allemans nomment encore *Freytag* le jour de *Frey*, comme les Romains le nommoient jour de Vénus, ce qui pourroit confirmer le ſentiment dont on vient de parler. Brynolf & Stephanius, qui croyent que *Frée* étoit la Vénus du ſeptentrion, rapportent qu'il en penſa coûter la vie à un Poëte pour l'avoir comparée à une chienne, ou à un renard; tant ſes peuples avoient de vénération pour cette Divinité. Ils prétendent auſſi que c'eſt de ſon nom que les Dames, ou les femmes de condition, s'appellent *fruer* en Danois, & que *fryd*, *voluptas*, & fro, *ſemen*, viennent encore du nom de cette Déeſſe. Voyez Wormius *faſti Danici L. I. c.* 15. *Monument. Dan. L. I. c.* 4. Cluvier *Germ. Ant. L. I. c.* 27. Voſſius *De Idol. L. I. c.* 37. Du Cange, les Macri, Brynolfus, Stephanus, Joannes Stephanius dans ſes Notes ſur le Grammairien Saxon, Hoffman.

FRÉGATE. ſ. f. Eſt un petit vaiſſeau à rames moindre que le brigantin. *Lembus velox, liburnica.* On a dit autrefois *fragate.* On s'en ſert ſur la Méditèrranée. Sur l'Océan c'eſt un vaiſſeau de guèrre un peu plus bas & plus long que les autres, qui eſt légér à la voile, & peu chargé de bois, qui n'a d'ordinaire que deux ponts. Une *frégate* n'a pas plus de ſoixante piéces de canon, un bâtiment qui en a plus s'appelle vaiſſeau, & même on donne ordinairement ce nom à ceux qui en ont plus de ſoixante, & il n'y a que ceux qui en ont moins qu'on nomme *frégates.* La *frégate* légère, eſt un petit vaiſſeau de guèrre, bon voiliér, qui n'a qu'un pont, & eſt monté depuis 16 piéces de canon, juſqu'à 25. Il y a des *frégates* qui vont à voiles & à rames. Les places maritimes ont des *frégates*, qu'on envoye au devant des vaiſſeaux qui veulent y aborder pour les reconnoître.

Dans l'uſage ordinaire on appelle *frégate* un petit vaiſſeau de guèrre qui a moins de cinquante piéces de canon. Capitaine de *frégates.* Les noms de *frégates* ſont ordinairement féminins, & ceux des gros vaiſſeaux, ou vaiſſeaux de ligne, ſont maſculins: La Sirène, la Maligne, &c. ſont des noms de *frégates.* Le Tèrrible, le Foudroyant, &c. ſont des noms de gros vaiſſeaux.

Frégate, eſt auſſi un gros oiſeau de couleur griſe, que les Voyageurs rencontrent ſur mèr en travèrſant des côtes de la Guinée au Bréſil. Cet oiſeau a les jambes courtes, les pates comme une oye, la queuë fourchuë, & ſes aîles ont quelquefois ſept à huit piéds d'envèrgeure. Il vôle avec beaucoup de vîteſſe, & l'on en voit juſqu'à 300 lieuës au large. Froger. On rencontre auſſi des *frégates* en allant d'Europe aux Iſles de l'Amérique. La graiſſe de ces oiſeaux, quand ils ſont petits, eſt éxcellente pour la ſciatique, la goute & les rhumatiſmes. On l'appelle huile de *frégate.* Ces *frégates* ſont ordinairement noirs, mais il y en a de gris à tête blanche. P. Plumiér. Voyez encore Lonvillèrs de Poincy, *Hiſt. Nat. des Antilles L. I. C. XV. art.* 1.

Frégate. On dit qu'un vaiſſeau eſt frégaté, lorſque ſa conſtruction, ſon gabaris approche de la *frégate.*

FREGATON. ſ. m. Bâtiment Vénitien couppé à couppe quarrée, qui porte un artimon, un maître & un beaupré, & qu'on charge juſqu'à dix mille quintaux.

FREIDENTÉIN. ſ. m. Nom propre de la Citadelle de la ville de Gotha. *Freidenſteinum.* Voyez Gotha.

FREIN. ſ. m. Fèr qui ſe met dans la bouche du cheval pour la tenir ſujette. *Frænum.* Ce mot au propre n'eſt pas ſi uſité que *mors.* En tèrme de manége, on l'appelle auſſi *Embouchure.* Ce cheval mâche ſon *frein.* Pline dit qu'un cèrtain Péléthronius inventa le *frein* & la ſelle des chevaux. Voyez Liv. VII. c. 56. Virgile *Georg. III. v.* 115. dit que ce fûrent les Lapithes auxquels il donne l'épithéte de *Pelethronii*, d'une montagne de Theſſalie appellée *Pelethronius*, où l'on commença à dompter les chevaux. Voyez Turnébe, *Adverſ. L. XXI. c.* 9.

Les Médecins & Anatomiſtes appellent auſſi le *frein* de la langue, le filèt qui eſt au bout du ligament qui la ſoutient. Voyez

Filet. Ils nomment auſſi le *frein*, ou le filèt de la vèrge, un petit ligament fort délié attaché ſous le gland. A la partie inférieure du clitoris, il y a auſſi un petit *frein*, comme à la vèrge. Dionis.

Frein, ſe dit auſſi d'un grand cèrcle de brin de châteignier, avec ſon écorce, qui environne le roüet d'un moulin, & ſèrt à l'arrêter tout d'un coup, quoique le vent donne à plein dans les volans.

En tèrmes de Marine, on appelle *Freins*, les houles ou vagues qui frappent rudement contre les rochérs, & qui bondiſſent bien loin.

Frein, ſe dit figurément de toutes les chôſes qui retiennent dans le devoir, qui commandent, qui tiennent en bride, & empêchent qu'on ne faſſe du mal, qu'on ne ſe révolte. Une citadelle eſt un *frein* qui retient une ville dans l'obéïſſance. Les loix ſont un *frein* qui retient les hommes dans leur devoir.

Quel frein *pourroit d'un peuple arrêter la licence?* Rac.

Seigneur, mettez un *frein* à ma langue. God. Ariſtote diſoit que Caliſtène avoit beſoin d'un aiguillon pour être excité, & Théophraſte d'un *frein* pour le retenir. Iſocrate diſoit la même chôſe de deux de ſes diſciples, Éphôre & Théopompe. Il faut que l'Orateur ſçache mettre un *frein* à ſa langue. S. Évr. Dès que la licence n'a plus de *frein*, les ſectes ſe multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté eſt invincible. Fl. Le ſoin de la réputation eſt un *frein* capable de retenir les femmes mêmes qui ont le plus de penchant à la galanterie. M. Ésp. Il faut donner un *frein* à l'éſprit humain pour le contenir; c'eſt pourquoi on le bride, & on le garotte de Religions, & de loix. Mont. La préſomption n'a point de bornes quand elle n'eſt pas retenuë par le *frein* de la connoiſſance de ſoi-même. Nic. La retenuë d'une femme qui a du mérite, eſt une éſpéce de *frein* pour contenir les plus hardis dans le devoir. Bell. Quand on a paſſé les bornes de la pudeur, on s'abandonne à de grands déſordres, parceque le *frein* qui nous retenoit eſt ôté. Id. La crainte de la mort eſt le premiér *frein* de l'amour propre. Nic.

Pour être heureux, pour être ſage,
Il faut ſçavoir donner un frein *à ſes deſirs.* Des-H.

On dit provèrbialement, Ronger ſon *frein*; pour dire, cacher le dépit qu'on a de quelque chôſe, le reſſentiment qu'on a d'une injure dont on ne ſe peut venger. On dit auſſi, prendre le *frein* aux dents; pour dire, s'emporter dans toute ſorte de licence. On le dit auſſi dans un ſens contraire & en bonne part, pour dire, Revenir d'un grand emportement, & s'appliquer fortement à l'étude, à ſa profeſſion. On dit auſſi, A vieille mule *frein* doré, pour ſe mocquer d'une vieille qui ſe pare encore pour faire la jeune: on le dit auſſi au propre, quand on pare bien une mule ou un cheval pour le mieux vendre.

FREINDRE. v. act. Rompre, briſer. *Frangere.* Ce vèrbe n'eſt plus en uſage, on en trouve quelques tems dans nos vieux Auteurs.

Que ſon eſcu lui pèrce & freint. Perceval.

A main forte lance fréte. (rompuë). Id.

FREISHEIM. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville du Palatinat, en Allemagne. *Freisheimum.* Ce lieu eſt ſur les confins du Comté de Linanges, à trois ou quatre lieuës de Franc kendal, ou de Wormes, du côté du couchant. Maty.

FREISINGEN. Voyez FRISINGUE.

FREISTAT. ſ. m. Nom propre de lieu. *Freiſtadium.* Petite ville ou bourg de la Pruſſe Ducale, ſituée dans la Poméranie, à ſix lieuës de la ville de Marienwèrdèr, & de celle de Graudents, du côté du levant. Il y a un autre lieu de même nom dans le quartiér de Muhl, en Autriche, à la ſource de la rivière de Waldayſt, & à ſix lieuës de la ville de Mathauſen, du côté du nord. Maty.

FRÉJUS. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de Gaules. *Forum Julii, Forojulium, Forojulienſis Civitas.* Elle eſt en France, ſur la côte de Provence, où elle a un petit port, à l'embouchure de la rivière d'Argents, dont elle eſt éloignée d'une lieuë, de ſept de la ville d'Antibe, & de quatorze de celle de Toulon. On voit en cette ville, qui a un Évêché ſuffragant d'Aix, un amphithéatre prèſqu'entier, un aqueduc de dix lieuës de longueur, qui y conduit des eaux de la rivière de Ciagne, & pluſieurs autres marques de ſon ancienneté. Maty. Samſon écrit Frejuls dans ſes Cartes. Ce n'eſt pas l'uſage. Voyez ſur *Fréjus* & le diocèſe de *Fréjus* Bouche, Hiſt. de Provence *T. I. p. 246. & ſuiv.* L'Égliſe de *Fréjus* ayant élû tout d'une voix pour ſon Évêque Accepte, les Pères du Concile de Valence tenu en 374. ne crûrent pas devoir violer le Canon qu'ils venoient d'établir, & en écrivîrent une lettre à l'Égliſe de *Fréjus.* C'eſt la prémière occaſion où l'hiſtoire de l'Égliſe parle de *Fréjus.* On en peut tirer avec beaucoup de probabilité qu'elle avoit déja eû des Évêques avant l'élection d'Accepte, mais on ne les connoit point. Tillem. *Hiſt. Eccl. T. VIII. p. 553.*

FRELAMPE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de menuë monnoye, qui valoit douze ou quinze deniérs, & qui étoit d'ordinaire entre les mains des pauvres gens, que le peuple appelle *Frelampiers.* C'eſt le peuple qui appelloit cette monnoye *frelampe. AS*, ou *AS cum quadrante.*

FRELAMPIER. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Celui qui avoit charge d'entretenir & d'allumer des lampes. *Rerum infirmarum adminiſter.* On croit qu'il s'eſt dit par corruption de *Frère lampiér*: Et parceque c'étoient des gens de baſſe étoffe qui exèrçoient cet office, on a appellé *Frelampiérs* les gens de néant. Quelques-uns appellent auſſi *Frelampiér*, un Charlatan. Le peuple appelle auſſi *frelampe*, une eſpécé de menuë monnoye qui valoit douze ou quinze deniérs, qui étoit d'ordinaire entre les mains des pauvres gens.

FRELATER. v. act. Mêler & ſophiſtiquer une liqueur, en corrompre la qualité naturelle, pour la faire paroître plus agréable à la vuë & au goût. *Condire, miſcere.* Il ſe dit particulièrement du vin. Le vin d'Éſpagne eſt *frelaté*, avant que d'arriver dans les ports. Un Cabaretiér ſe pendroit plûtôt qu'il n'eût *frelaté* ſon vin.

Naudé dit figurément dans ſon Maſcurat *p. 506.* Mon humeur eſt, quand je n'ôſe dire la vérité, de me taire, & de ne point parler plûtôt que de déguiſer & de *frelater* mon diſcours. Cela eſt bas, & du ſtile familiér.

FRELATÉ, ée. part. paſſ. & adj. *Adulterinus, tranſlatitius, fucatus, conditus.* Le vin *frelaté* eſt nuiſible au corps.

Ce mot vient de *tranſlatus* & de *tranſlare.* Nicod, tient qu'on diſoit *fralater*, & qu'originairement il ſignifioit ſeulement, Tirer le vin de deſſus la lie, & le tranſpotter dans un autre vaiſſeau tout neuf, *Elutriare, transfundere, tranſvaſare*; d'autres diſent qu'il vient de *foras latum.*

FRÊLE. Voyez Fresle.

FRÊLER. v. act. Tèrme de Marine. *Fréler* les voiles; c'eſt à dire, les plier contre les vèrgues. On dit auſſi *ferler.* Voyez Ferler.

FRÊLON. Voyez Freslon.

FRELORÉ, ée. Adj. Vieux mot, qui ſignifie *pèrdu, gâté*: peut être eſt-ce la même chôſe que *frélaté. Vitiatus.* On trouve *freloré* ſans accent ſur l'*e.* Clément Jennequin mit ce mot en vogue du tems de François I, dans la chanſon qu'il fit ſur la bataille de Marignan que ce Prince gagna ſur les Suiſſes.

Tout eſt frelore,
La tintelore
Tout eſt frelore &c. Jenneq.

Cela veut dire tout eſt pèrdu. Patelin dans ſa Farce dit

. . . *Dea ne bougez encore*
Notre fait ſeroit tout frelore.

FRELUCHE. ſ. f. Petit ornement en manière de houppe, ſortant d'un bouton, d'un bout, d'une gance, ou de quelque autre ouvrage. Bouton à *freluche.* Gance à *freluche.*

Freluches, ſe dit auſſi figurément de tous les petits fils qui vôlent en l'air au cœur de l'été.

J'entreprendrois plûtôt en un tems chaûd & clair,
Le vain calcul des freluches *de l'air.* S. Amant.

FRELUCHES. ſ. f. pl. Chôſes frivoles, & badines. *Quiſquilia, nugæ.* Mén.

FRELUQUET. ſ. m. Tèrme de mépris, qui ſignifie un homme vain, qui s'en fait accroire, qui n'a rien que de petit dans ſes manières, leſquelles ont de l'affectation. Un jeune homme qui fait le Damoiſeau, & qui n'a qu'un peu de brillant d'eſprit ſans nulle ſolidité. Ce mot ne ſe trouve dans aucun dictionnaire. On s'en ſèrt pourtant; mais ce n'eſt que dans le ſtile Comique ou familiér.

Un petit fat, un petit freluquet,
De qui tout le merite eſt un peu de caquet. Boursaut.

Ce freluquet *d'Imbert qui vient tant chez ſon père,*
Peut être aura trop ſçû lui plaire. Mlle. L'Héritiér.

FREMAIL. ſ. m. Vieux mot. Fèrmail, fèrmoir, agraffe. *Fibula.* Trois *fremails* d'or. L'Inventaire de Jean II. Duc de Bret. *Hiſt. T. II. p. 454.*

FREMAILLET. ſ. m. diminutif. Vieux mot; petit fremail, petit fèrmoir, petite agraffe. *Exigua, parva fibula.* La deſcription du Collier de l'Ordre de l'Hèrmine rapportée au II. T. de l'hiſt. de

de Bret. *p. 617.* commence ainſi. Un Collier d'or de Monſieur le Duc, qui eſt de ſon Ordre, garni de deux bons *fremaillets*, l'un devant & l'autre derrière, a une couronne ſur châcun, &c. Cette deſcription eſt du commencement du XVe ſiécle.

FREMETURE. Voyez. FORMORE.

FRÉMINCOURT. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une petite ville des Carnutes. *Fremincuria.* Les Rois de France y ont eû un Palais, qui eſt maintenant ruiné, & la ville eſt réduite en village. Il eſt dans l'Iſle de France, ſur l'Eure, où il y a un pont, à une lieuë de la ville de Dreux, du côté du levant. MATY.

FRÉMIR. v. n. Commencer à s'émouvoir, à boüillonner. *Fremere, coherrere.* Ce mot ſe dit prémiérement des liqueurs. Il faut ôter cette infuſion de deſſus le feu dès que l'eau commencera à *frémir*, à boüillonner. Ce lait s'élevera bientôt, il commence à *frémir*. On dit auſſi *frémir* des chôſes qu'on met dans des liqueurs ſur le feu pour les faire cuire, les préparer de cèrtaine façon. Ce tèrme eſt fort en uſage parmi les Confiſeurs, les Officiérs, &c. lorſqu'il s'agit de la préparation des compôtes, des confitures, &c. Faire *frémir* des abricots, des poires ſur le feu.

Ce mot vient de *fremere*, ou de *tremere*. NIÇOD.

On le dit auſſi de la mèr, quand elle commence à s'agiter, à boüillonner; & de la tèrre, quand elle eſt émuë par des vapeurs ſoutèrraines, qui préſagent qu'une tempête, un tremblement de tèrre arrivera bientôt. L'Océan *frémit*. La tèrre *frémit*.

FRÉMIR, ſe dit figurément en Morale, des paſſions de l'âme qui donnent de l'émotion, de l'horreur & de la crainte. Mes cheveux gris me font déja *frémir*. MAIN. Je ne puis ſans *frémir* parler des Auteurs d'un ſi éxécrable attentat. VAUG. Je vous vèrrai *frémir* de honte, & de courroux. BREB.

Mon cœur s'en éffarouche, & j'en frémis *d'horreur.* CORN.

Son nom ſeul fait frémir *nos veuves & nos filles,* RAC.

FRÉMISSEMENT. ſ. m. Tremblement qu'on ſent dans les membres, qui précéde ou accompagne le friſſon de la fiévre. *Fremitus, horror.* Je crains que la fiévre ne me reprenne, je ſens déja un petit *frémiſſement*.

FRÉMISSEMENT, ſe dit auſſi d'un mouvement inſenſible qui ſe fait dans chaque partie des corps naturèls qui rendent quelques ſons, qui font quelque ébullition. On démontre en Phyſique qu'une cloche ne ſonneroit point, s'il ne ſe faiſoit un petit *frémiſſement* dans toutes ſes parties.

FRÉMISSEMENT, ſe dit auſſi de l'air, lorſqu'il commence à s'agiter.

Les vents agitent l'air d'heureux frémiſſemens,
Et la mèr leur répond par des mugiſſemens. RAC.

FRÉMISSEMENT, ſe dit auſſi au figuré, du prémiér trouble, & de l'agitation que donnent les paſſions; comme la colère, l'horreur, la crainte. Il entendit cette nouvelle fâcheuſe avec un cèrtain *frémiſſement* qui marquoit ſa crainte.

D'un ciment éternel ton Egliſe eſt bâtie,
Et jamais de l'Enfer les noirs frémiſſemens,
N'en pourront ébranler les fèrmes fondemens. BOIL.

Je n'ay pour tout accueil que des frémiſſemens:
Tout fuit, tout ſe refuſe à mes embraſſemens. RAC.

FRÉMONA. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Afrique, dans l'Éthiopie. *Fremona.* Ludolf dans ſon hiſtoire d'Éthiopie dit qu'on l'appelle auſſi *Maignaga.* On croit que c'eſt la *Fremis magna*, ou *Premnis* de Pline, de Ptolémée & de Strabon. Voyez FROUMENT.

FRÉMONT. ſ. m. Nom de poire. Ce mot ne ſe met point ſeul, on dit *gros-frémont*. Le *gros-frémont* n'eſt bon que cuit & en compôtes. La poire de *gros-frémont* eſt grôſſe, aſſez longue, & jaunâtre. La compôte de poires de *gros-frémont* eſt un peu parfumée.

FRÉNÉSIE, ou PHRÉNÉSIE. ſ. f. Rêverie pèrpétuelle & violente, accompagnée d'une fiévre aiguë, de fureur, de veilles, & de pluſieurs autres fâcheux accidens. *Freneſis.* Elle eſt différente de la manie & de la mélancholie, parceque celles-ci ſont ſans fiévre. La *frénéſie* vient de l'inflammation & du mouvement déréglé des eſprits animaux. Les Anciens ont appellé la colère, une courte *frénéſie*. *Ira furor brevis eſt.* HOR.

Ce mot vient du Grèc φρὴν, qui ſignifie entendement.

FRÉNÉSIE, ſe dit figurément des troubles & égaremens d'éſprit caûſez par la violence des paſſions. L'amour, la colère, mettent d'étranges *frenéſies* dans la tête des hommes.

Fuyez ſur tout, fuyez ces baſſes jalouſies,
Des vulgaires éſprits malignes frénéſies. BOIL.

Oüy depuis le moment que cette frénéſie
De ſes noires vapeurs troubla ma fantaiſie. ID.

Qu'on a de peine à ſe guérir
D'une amoureuſe frénéſie. S. PAVIN.

FRÉNÉTIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui eſt atteint de frénéſie, ſoit qu'elle vienne de maladie, ſoit par la violence des paſſions. *Freneticus.* C'eſt un *frénétique*. Un éſprit *frénétique*.

On le dit auſſi de la fureur poëtique & de l'enthouſiaſme.

Non, non, je ne veux point ſur les bords du Pèrmeſſe,
Phœbus, te demander ta frénétique *yvreſſe;*
Sur d'autres va vèrſer tes ſçavantes fureurs,
La vérité n'a point beſoin de tes faveurs.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

FRENTANT, ANE. ſubſt. m. & f. Nom propre de peuple. Voyez FÉRENTAIN.

FRÉOUER. ſ. m. Tèrme de Vénérie & de Chaſſe. C'eſt une marque que le cèrf fait au bois quand il y touche de ſa tête, pour détacher & ôter cette peau veluë qui la couvre. Celui qui apporte le prémiér *fréoüer* à l'aſſemblée où eſt le Roi, & en laiſſe courre le cèrf, mérite un préſent du Roi; ſçavoir, un cheval à un Gentilhomme de la Vénérie, & un habit à un valet de limiér: ce qui s'eſt obſèrvé de tout tems. SALNOVE. On le dit auſſi du Chevreüil, & je trouve, au mois de Mars le chevreüil va au *fréoüer*, & brunit ſa tête.

FRÉQUENCE. ſ. f. Multitude, foule, abondance. *Frequentia.* Vieux mot, qui ſe ſouffre encore en ces phraſes, Ce Docteur a une grande *fréquence* d'auditeurs. Il eſt ſuivi d'une grande *fréquence* de peuple. Il ſeroit à ſouhaiter que ce mot fût bien reçû; car il épargneroit un détour de paroles pour exprimer ce qu'il ſignifie. Il ſeroit commode de pouvoir dire, la *fréquence* des viſites m'importune. CAIL. Quoi qu'il en ſoit, cela ne ſe dit point.

FRÉQUEMMENT. adv. Fort ſouvent. *Frequenter, ſæpè.* Cela arrive *fréquemmment*. Il va *fréquemment* en ce lieu là.

FRÉQUENT, ENTE. adj. Ce qui ſe fait ſouvent, d'ordinaire. *Frequens.* La peſte eſt un mal *fréquent* dans les païs chauds. Les naufrages ſont *fréquens* dans la Mèr Égée. Le changement trop *fréquent* de diſcours eſt la marque d'un petit génie qui n'approfondit rien. BELL. Les contes trop *fréquens* déplaiſent, & impatientent. ID. Il ne faut pas qu'une fille reçoive des viſites trop *fréquentes* d'un jeune homme. Le livre de la *fréquente* Communion de Monſieur Arnauld eſt toute autre chôſe que ce que le titre paroit promettre.

FRÉQUENT, ſe dit du pouls, quand on veut marquer qu'il bat plus vîte qu'à l'ordinaire. Le pouls de ce malade eſt bien *fréquent*.

FRÉQUENTATIF. adj. m. Tèrme de Grammaire, qui ſe dit des vèrbes qui marquent la réitération d'une action: comme Clignoter eſt le *fréquentatif* de Cligner. *Frequentativus.*

FRÉQUENTATION. ſ. f. Hantiſe, familiarité. *Familiaritas, neceſſitudo.* On apprend toûjours quelque chôſe en la *fréquentation* des Sçavans. La *fréquentation* des Hérétiques eſt contagieuſe. ARN.

FRÉQUENTER. Vèrbe act. Hanter quelqu'un, & avoir un fréquent commèrce avec lui; aller ſouvent en un même lieu. *Frequentare, ſæpè adire, viſere.* Il eſt avantageux de *fréquenter* les gens de bien, les Égliſes. Ce jeune homme *fréquente* en des lieux ſuſpècts. Un bon Chrétien doit *fréquenter* les Sacremens. Cet Avocat *fréquente* le Barreau, il s'attache au Palais, *fréquenter* les ſpectacles, les promenades, &c.

FRÉQUENTER, eſt auſſi neûtre, & alors il ſignifie, Faire de fréquentes viſites. Il *fréquente* chez un tel, dans la maiſon d'un tel. Il *fréquente* plus que jamais au logis. SCAR. Il *fréquentoit* au logis de l'intimé. PAT. Les beaux éſprits qui *fréquentoient* chez Mademoiſelle de Scudéri. MÉN.

FRÉQUENTÉ, ÉE. Part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. *Frequentatus, celeber,* &c. Port *fréquenté*, lieu *fréquenté*, marché fort *frequenté*, Égliſe *frequentée*, foire *fréquentée*, &c. Quoique ces parages ayent été *fréquentez* depuis quatorze ans en toute ſaiſon, très peu de navires ont trouvé des glaces. FRÉZIÉR.

FRÉRAGE. ſ. m. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſe dit des partages de frères, ou de cohéritiérs & lignagérs venans à même ſucceſſion. Quelquefois *frérage* s'eſt pris pour *partage* dans un ſens générique, & quelquefois dans un ſens particulier qui a été d'abord expliqué. Ce mot a été fort alteré en différens lieux: car on a dit *fraraſcheux*, ou *frereſcheurs*, ou *fraraſchaux*; pour dire, *cohéritiérs*; *fraraſche*, *fraraſchage*, *frareux*, & *frareuſeté*; pour dire, *ſucceſſion*, qui ſont tous hors d'uſage maintenant.

FRÈRE. ſ. m. Tèrme relatif entre deux enfans mâles qui ſont ſortis d'un même père, ou d'une même mère. *Frater.* Abel fut tué

par ſon *frère* Caïn. Euménes diſoit à ſes *frères* pour les tenir dans le reſpèct, Si vous me traittez en Roi, je vous traitterai en *frères*, & ſi vous me traittez en *frere*, je vous traitterai en Roi. D'Abl.

Ce mot, ſelon Scaliger & Gérard Voſſius, vient du Grèc φρήτηρ, pour φράτωρ, qui ſignifie proprement, Celui qui puiſe de l'eau dans un même puits. Car φρέαρ en Grèc ſignifie un *puits*; φρατρία, l'aſſemblée de ceux qui puiſent, ou qui ont droit de puiſer dans un même puits. Ce mot eſt venu de la ville d'Argos, où il n'y avoit que cèrtains puits diſtribuez dans differens quartiérs de la ville, n'y ayant point de fontaines. Les anciens appelloient *freres* prèſque tous ceux qui étoient joints par parentage en ligne collatérale, comme l'Oncle & le Neveu, les Couſins Gèrmains, &c. Cela ſe prouve non ſeulement par un grand nombre de paſſages de l'ancien teſtament; mais auſſi par les Auteurs profanes. Cicéron en ſes Philippiques dit, qu'Antonia étoit femme & ſœur de Marc Antoine, parce qu'elle étoit fille de ſon frère C. Antonius Pour ce qui eſt des couſins gèrmains, le Roi Tullus Hoſtilius dans Denis d'Halicarnaſſe appelle *frères* les Horaces & les Curiaces, parce qu'ils étoient couſins gèrmains, enfans des deux ſœurs. Voyez de Mézyriac dans ſes notes ſur la lettre d'Ovide intitulée *Hermione à Oreſte*. Hèrmione y appelle *Oreſte* ſon *frère*, parce qu'il étoit ſon couſin gèrmain.

Frère, eſt un titre que les Rois ſe donnent entre eux: le Roi le donnoit au Duc de Savoye, même avant qu'il fût Roi de Sicile. J'ai tout mis en uſage pour marquer à mon *frère*, le Duc de Savoye, avec quelle ardeur je déſirois voir renaître entre nous une intelligence établie depuis tant de ſiécles. Lett. du Roi *de l'an* 1696. Cet uſage n'eſt pas nouveau entre les Princes, & Ménandre rapporte une lettre de Coſroës Roi de Pèrſe à l'Empereur Juſtinien, qui commence par ces mots, Coſroës Roi des Rois &c. à l'Empereur Juſtinien mon *frère*. Les Rois le donnent auſſi aujourd'hui aux Électeurs de l'Empire.

Les Prédicateurs appellent auſſi leurs Auditeurs *Frères*, Mes *frères*. Mes chers *freres*, & quelquefois ils diſent au ſingulier Mon *frere*, Mon chèr *frère*.

Frères consanguins, ſont deux *frères* qui ont ſeulement le même père.

Frères utérins. Ce ſont ceux qui ſont ſeulement ſortis de la même mère.

Frère naturel, eſt un *frère* illégitime, bâtard.

Frères Jumeaux. Ce ſont *freres* nez du même accouchement.

Frères de lait, ſe dit de celui qui a teté une nourrice, & de l'enfant dont elle venoit d'accoucher, qu'elle a quitté pour prendre un nourriçon. Il y a auſſi des *frères* qui ne ſont tels que par adoption, lorſqu'un des deux a été adopté dans la famille de l'autre. C'eſt ainſi que Néron adopté par Claude devint *frère* de Britannicus.

A peine l'Empereur a vû venir ſon frère,
Il ſe léve, & l'embraſſe. Rac.

Beau-frère, qui eſt *frère* d'une femme à l'égard de ſon mari, ou qui eſt *frere* du mari à l'égard de ſa femme.

Dans le Droit par le mot de *frères* au pluriel on entendoit auſſi les *ſœurs*, comme par le mot *parens* on entendoit le père, ou la mère, & au pluriel l'un & l'autre. Lucius & Titia *frères*. *L.* 38. *D. famil. erciſo.* Trois *frères*, Titius, Mævius, & Seia. *L.* 35. *D. de pactis.*

Frère, ſe dit figurément en Morale à l'égard de ceux qui ſont unis par l'amitié, par la même Religion. Tous les Chrétiens ſont nos *frères* en Jesus Christ, *frères* ſpirituèls, nous les devons aimer comme nos *frères*, vivre avec eux en *frères*. On appelle les Hérétiques, nos paûvres *frères* èrrans. On le dit auſſi de tous les hommes du monde, qui ſont ſortis d'une même ſource, qui ſont *frères* en Adam.

Frère, ſe dit particulièrement des Religieux d'un même Convent. C'eſt le *Frère* Zacarie, le *Frère* Bonaventure. Ils ont emprunté ce nom des prémiérs Chrétiens, qui s'appelloient tous *freres*. Toutes les chôſes néceſſaires pour l'uſage de la communauté ſe rencontrent dans l'enceinte du Monaſtère, afin que les *Freres* n'ayent ni prétexte ni occaſion légitime d'en ſortir. Ab. de la Tr. On dit que S. Benoît envoyoit de ſes *Frères* pour prêcher les Idolâtres. Id. Ce mot de *Frère* ſe dit encore plus particulièrement de ceux qui ne ſont pas Prêtres, car on honore ordinairement les Prêtres du nom de *Pères*, au lieu qu'on nommè les autres ſimplement *Frères*.

Frère lay, ou Laïc, ou *Frère Convèrs*, eſt un Religieux qui ne parvient point aux Ordres, & qui ſèrt les autres; qu'on appelle ainſi par oppoſition à *Frère du Chœur*. Cet Ordre de *Frères lais* fut établi pour vaquer aux ouvrages pénibles & manuèls: ce ſont à proprement parler les valèts de la maiſon; & on ne prend d'ordinaire pour ce dèrniér emploi des Monaſtères que des gens de mériér, qui chèrchent à ſe conſacrer au ſèrvice de Dieu & à ſe retîrer du monde. Auſſi dans quelques Ordres on ſe contente de les engager par un contrat civil, & de les obliger pour toute leur vie. En d'autres on leur fait faire ou quatre années de probation, comme chez les Jacobins, ou ſept, comme chez les Fueillans, &c. Les Capucins ne les admettent qu'à l'âge de 19 ans. Les Jéſuites nomment les *frères* coadjuteurs temporèls, ou ſimplement coadjuteurs.

Frère donné, C'eſt chez les Chartreux un jeune homme couvèrt de drap Minime, & portant un chapeau, dont l'emploi eſt de ſèrvir dans la maiſon. C'eſt ce que quelques Religieux appellent *frère* oblat, ou ſimplement un donné.

Frère, ſe dit encore de cèrtains Ordres Religieux. Les Religieux de S. Dominique ſe font appeller les *Frères Prêcheurs*; ceux de S. François, les *Frères Mineurs*; on appelle ceux de la Charité, les *Frères Ignorans*. Voyez les Articles ſuivans.

Dans les Ordres Militaires les Chevaliérs s'appellent auſſi *Frères* quand ils ont fait leurs vœux: & dans l'Ordre de Malthe il y a des *Frères Sèrvans*, qui ſont les Chevaliérs du ſecond ordre, qui n'ont pas fait leurs preuves de Nobleſſe. En Latin on les appelle, *Fratres clientes.*

Frère agache ou à Gache. Voyez ci-après Frère Pie.

Frère de S. Aléxis. Les *Frères de S. Aléxis* étoient dans les Païs-Bas, un Ordre ou Societé de gens qui avoient ſoin des moribonds, & qui enſeveliſſoient les morts. *Frater à Sancto Alexio. Alexianus frater*, ou *ſocius*. Avant que l'héréſie eût fait revolter les Païs Bas, il y avoit à Utrecht des *Frères de S. Aléxis.*

Frère de l'Avé Maria. Voyez Sèrvite.

Frère de la Charité. Les *Frères de la Charité* étoient autrefois des Religieux Hoſpitaliérs fondez vèrs l'an 1297. par Guy de Jonville Seigneur de Dongiers, aujourd'hui Dongens, au Diocèſe de Châlons, & mis dans un Hôpital qu'il avoit fondé en 1297. à Boucheromont, ſur la rivière de Roignon au même Diocèſe. Philippe le Bel leur donna en 1299. ſa maiſon de la ruë des Jardins à Paris. Ce ſont ceux qu'on appelloit les Billettes. Leur Ordre ſe nomme dans les anciens titres l'Ordre de la Charité de Nôtre-Dame. Le Seigneur de Dongiers leur fit prendre le tièrs Ordre de S. François & le Scapulaire; & faire les trois vœux ordinaires ſans mandier. Voyez le Martyrologe de M. Chaſtelain au 1. de Janvier p. 30. & ſuiv.

Frère de la Charité. Aujourd'hui c'eſt un Religieux Hoſpitaliér ſèrvant les pauvres malades, tant en ce qui concèrne le ſpirituel, que le corporel, & vivant dans l'Ordre établi par S. Jean de Dieu. *Hoſpitalarius à Charitate dictus.* Les *Frères de la Charité*. C'eſt ainſi qu'on nomme en France ces Religieux Hoſpitaliers dont nous avons rapporté l'établiſſement au mot Charité. On les nomme *Frères*, & non pas Pères *de la Charité*, parcequ'ils ſont prèſque tous laïcs, ne pèrmettant qu'à un petit nombre d'entre eux d'être promûs au Sacèrdoce, pour adminiſtrer les Sacremens aux malades de leurs Hôpitaux; ces Prêtres ne peuvent être élûs aux dignitez de l'Ordre, afin que l'hoſpitalité, qui eſt le motif principal de leur inſtitution, n'en ſouffre point. Il n'y a ordinairement qu'un Prêtre dans châque maiſon; cependant les autres prétendent n'être ni *Frères* convèrs, ni *Frères* laïcs, parcequ'ils ne ſont point éxclus des Ordres Sacrez, & qu'ils peuvent y être deſtinez par leurs Supérieurs. C'eſt une queſtion de nom; les *Frères* convèrs ou laïcs dans les autres Ordres peuvent auſſi être promûs aux Ordres, & le ſont quelquefois par leurs Supérieurs. Les Sciences & les Arts que les *Frères de la Charité* cultivent ordinairement ſont la Botanique, la Chymie, la Pharmacie, l'Anatomie, & la Chirurgie, qu'ils pratiquent avec ſuccès. Les *Frères de la Charité* ſont appellez en Eſpagne *Frères de l'Hoſpitalité*, & en Italie *Fate ben Fratelli*, ou par abbréviation *Benfratelli*, parce qu'autrefois en demandant l'aumône, par une coutume qui venoit de leur Saint Fondateur, ils diſoient ce mot, qui ſignifie, *Faites bien*, ou *faites du bien, mes frères.*

Leur prémiér établiſſement fut fait à Grenade, par le Fondateur lui même. Le ſecond à Madrid en 1553. Pie V. approuva cet Ordre par une Bulle du 1. Janvier 1572. Grégoire XIII. ſon ſucceſſeur le confirma, & lui donna pluſieurs priviléges. Grégoire XIV. les confirma en 1591. Sixte V. leur pèrmit en 1586. de tenir un Chapitre Général à Rome, & de dreſſer des Conſtitutions. Grégoire XIV. par un Bref du 13e Fevrier 1592. leur défendit d'entrer dans les Ordres ſacrez, & de faire profeſſion ſolemnelle, voulant qu'à l'avenir ils ne fiſſent que vœu de pauvreté & d'hoſpitalité, & ordonna qu'ils ne ſeroient plus gouvèrnez par un Majeur, & qu'ils ſeroient ſoumis aux Évêques. En 1596. il les remit dans le droit d'élire un Général. En 1609. ils obtinrent de Paul V. la pèrmiſſion de faire promouvoir aux Ordres ſacrez quelques-uns de leurs *Frères* pour adminiſtrer les

Sacremens, tant à leurs Religieux, qu'aux malades; mais à condition que ces Prêtres ne pourroient exércer aucune charge. Le même Pape par un Bref du 7e Juillet 1611. leur rendit la permiſſion de faire la profeſſion ſolemnelle des vœux de Religion, en y ajoutant un quatrième, de ſervir les malades. En 1619. le 16e Mars il les éxempta de la juriſdiction des Évêques. Urbain VIII. en 1638. reſtreignit cette éxemption aux Hôpitaux où il y auroit au moins douze Religieux. Ce que Aléxandre VII. confirma le 5e Novembre 1659. Depuis le Bref de Clément VIII. de l'an 1592. les *Frères de la Charité* d'Éſpagne, ſont ſéparez des autres, & ont leur Général à part; ceux de France, d'Allemagne, de Pologne & d'Italie, en ont un autre qui réſide à Rome. Les prémiers ont deux Provinces en Europe, celle d'Andalouſie & celle de Caſtille; & quatre dans les Indes; celle du Pérou, celle de la Nouvelle Éſpagne, celle de la Tèrre fèrme, & celle des Philippines.

Les *Frères de la Charité* furent introduits en France l'an 1601. par Marie de Médicis, qui leur donna une Maiſon au Fauxbourg S. Germain, où ils ont bâti un fort bel hôpital. Henri IV. leur accorda des Lettres Patentes en 1602. & Loüis XIII. en 1617. La même année Paul V. approuva leurs Conſtitutions. Tout ceci, qui eſt tiré du P. Hélyot T. IV. C. 18. eſt plus éxact que ce que nous avons dit au mot CHARITÉ, où ſur tout il faut ôter ce que nous avons dit après le Moréri, que cet Ordre fut approuvé de Léon X. S. Jean de Dieu ne forma le plan du deſſein qu'il avoit pris de ſervir les pauvres qu'en 1539. & ne commença à l'éxécuter que l'année ſuivante; Léon X. étoit mort dès 1521. Et en 1522. Jean ſervoit au ſiége de Fontarabie dans les troupes de Charles V.

FRÈRE DE LA CHARITÉ DE S. HIPPOLYTE. Vèrs l'an 1585. Bèrnardin Alvarez, Bourgeois du Méxique, s'aſſocia quelques pèrſonnes pieuſes pour prendre ſoin des malades, & fonda un hôpital hors des murs de la ville, fit des réglemens que Grégoire XIII. approuva. Ce Pape étant mort avant que le Bref en fut expédié Sixte V. ſon ſucceſſeur le fit expédier. Le nombre des hôpitaux s'augmentant, il ſe forma une Congrégation ſous le titre de la Charité de S. Hippolyte, à cauſe que le prémiér Hôpital fut dédié à ce Saint, en mémoire de ce que la ville de Méxique tomba entre les mains des Chrétiens le 13e Août, Fête de ce Saint. En 1594. par un Bref du 2e d'Avril Clément VIII. leur accorda tous les privilèges des Frères de la Charité de S. Jean de Dieu. Ils ne faiſoient que deux vœux, l'un de charité, & l'autre de pauvreté, & ſortoient de la Congrégation quand bon leur ſembloit. Pour les y retenir Clement VIII. par une Bulle du 1. Octobre 1594. leur ordonna de faire les vœux de pèrpétuelle hoſpitalité & d'obéiſſance. En 1700. Innocent XII. leur pèrmit de faire les vœux ſolemnèls de chaſteté, pauvreté, obéiſſance, & d'hoſpitalité ſous la régle de S. Auguſtin. Il érigea leur Congrégation en Ordre Religieux, & la mit ſous la protection du S. Siége. Voyez le P. Bonnani *Catalog. Ord. Relig. P.* 1. & le P. Hélyot, T. IV. C. 19.

FRÈRE COUPE-CHOU. Tèrme bas & populaire. Nom qu'on donne par mépris à un *frère* lai. *Fraterculus.*

FRÈRE FRAPPART. Tèrme de mépris, pour déſigner un Religieux qui ne garde point les bienſéances de ſon état, qui n'eſt Religieux que de nom.

FRÈRE JOYEUX, autrement Chevalier de l'Ordre de la Glorieuſe Vièrge Marie. Voyez MARIE.

FRÈRES MINEURS. C'eſt le nom que S. François d'Aſſiſe a donné aux Religieux de l'Ordre dont il eſt Fondateur. *Fratres Minores.* Il n'y a que les Cordeliérs qui le portent.

FRÈRE DE LA MORT. Nom que l'on donne communément aux Religieux de l'Ordre de S. Paul, prémiér Hèrmite, qui ſont en France. *Frater à morte; Vir Religioſus à morte dictus.* On les nommoit *Frères de la mort*, parce qu'ils portoient la repréſentation d'une tête de mort, & qu'ils devoient toujours avoir dans la penſée le ſouvenir de la mort. On ne ſçait quelle a été leur origine: à en juger par leurs Conſtitutions, faites en 1620, il n'y avoit pas alors longtems qu'ils étoient établis. Paul V. approuva ces Conſtitutions le 18e Decembre 1620. & Loüis XIII. leur pèrmit de s'établir en France par Lettres Patentes données à Saumur au mois de Mai 1621. Il y a apparence que cet Ordre des *Frères de la mort* fut ſupprimé par la Pape Urbain VIII. Voyez le P. Hélyot T. III. C. 44.

FRÈRE DE LA PASSION DE N. S. JESUS-CHRIST. Voyez SÈRVITE.

FRÈRE DE LA PÉNITENCE, ou *de la Pénitence de* JESUS-CHRIST. C'eſt un nom commun à Toulouſe aux Religieux du tiers Ordre de S. François nommez auſſi Bequins, & à une Confrairie de Pénitens qui ſe tenoit dans une Chapelle de l'Égliſe du Tiers Ordre, & dont les Bequins étoient les Chefs & les Directeurs. On les appelloit auſſi Sachèts, ou Frères des ſacs, parce qu'ils en portoient. Voyez Catel, *Mém. de l'hiſt. du Lang. L. II. p.* 175. *& ſuiv.*

FRÈRE PERPÉTUEL. Nom que l'on donnoit dans la Congrégation de la Fontaine Jailliſſante à ceux qui étoient du prémiér des trois Ordres de pèrſonnes que l'on y recevoit, & qui la compoſoient. Voyez FONTAINE JAILLISSANTE, & *le P. Hélyot, T. II. C.* 54.

FRÈRE PIE, *Frater pius.* Les Anciens ont appellé *Frères pies*, tous les Moines qui étoient vêtus d'habits moitié blancs, & moitié noirs. Thomas Walſingham les appelle *Frères agaces*, ou *à gaches*, qui ſignifie *pies*.

FRÈRE PRÊSCHEUR. Voyez DOMINICAIN, & PRÊSCHEUR.

FRÈRES UNIS DE S. GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR. Ordre Religieux établi en Arménie au XIVe ſiécle, & ſupprimé, ou plûtôt réüni à celui de S. Dominique au XIVe ſiécle. En effet vèrs l'an 1328. le P. Dominique de Boulogne ayant été envoyé en Arménie par le Pape Jean XXII. qui le ſacra Évêque de Maraga, convèrtit pluſieurs Arméniens ſchiſmatiques, entre autres un Wartabied, nommé Jean, qui pèrſuada à pluſieurs autres Wartabieds & Religieux Arméniens d'embraſſer la Foi Catholique, & de ſe ſoumettre au Pape. Ils gagnèrent auſſi pluſieurs ſéculiers, & formèrent l'Égliſe des Arméniens Catholiliques qu'on nomme Francs-Arméniens. Voyez ce mot.

Le Wartabied Jean voyant l'Ordre de S. Baſile ſi déchû de ſon ancienne ſplendeur, eut deſſein de le réformer, mais il crut qu'il étoit plus à propos d'en établir un nouveau, dont la fin fut de conſerver la Foi Catholique que les Arméniens venoient d'embraſſer, & de l'étendre de plus en plus. C'eſt pourquoi il inſtitua un Ordre auquel on donna le nom de *Freres Unis de S. Grégoire l'Illuminateur*, à cauſe que ce Saint avoit été l'Apôtre de l'Arménie. Et comme ils devoient leur convèrſion après Dieu au P. Dominique de Boulogne & à ſes Compagnons de l'Ordre de S. Dominique, ils prirent leurs Conſtitutions avec la Régle de Saint Auguſtin; en firent profeſſion entre les mains du P. Jean Canus Évêque de Téflis, compagnon du P. Dominique; & changèrent leur habit de Moines Arméniens en celui de Frères Convèrs de l'Ordre de S. Dominique. Jean XXII. confirma tout ceci; & l'Ordre s'étendit beaucoup dans l'Arménie & la Géorgie. Mais les Turcs & les Pèrſes s'étant emparez de ces païs, les *Frères Unis* ſe renfermèrent dans le ſeul Nakſivan, Province de la Grande Arménie.

L'an 1356. ces *Frères Unis* ſe voyant dans une grande pauvreté, à cauſe de la domination des infidelles, députèrent à Rome pour demander à Innocent VIe qu'il leur fût pèrmis, ſous le bon plaiſir du Général de l'Ordre de S. Dominique, de paſſer dans cet Ordre, dont ils avoient déja l'habit, la Régle & les Conſtitutions: ce qui fut accordé; enſorte que depuis ce tems ils ne font plus qu'une Province de cet Ordre. Voyez Clement Galano, *Conciliatio Eccleſ. Armena cum Rom. P. I. C.* 30. & le P. Hélyot, *T. I. C. XXX. p.* 245. *& ſuiv.*

On ajoute quelquefois des noms propres au mot de *frère*, comme *frère* Lubin, *frère* Eugéne; &c. Ces noms propres ne déſignent pèrſonne en particulier; ils ont le même uſage dans le ſtile burleſque, & dans les chanſons, que les noms de *Titius*, de Caïus, & d'autres ſemblables ont chez les Juriſconſultes.

Pour faire plutôt mal que bien
Frère Lubin *le fera bien;*
Mais ſi c'eſt quelque bonne affaire
Frère Lubin *ne le peut faire.* MAROT.

On appelle Faux *frère*, un homme qui trahit ſes aſſociez, ſes compagnons.

FRÈRE ANDRÉ. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe printanière. Elle eſt d'un rouge obſcur mêlé de blanc. MORIN.

FRÈRE D'ARMES. On le dit de ceux qui ont fait ſocieté à la guèrre, & qui ſe ſont promis un ſervice & une aſſiſtance réciproque. *Frères d'armes*, ſont les Chevaliérs qui avoient fait & juré enſemble une fraternité d'armes. Voyez FRATERNITÉ.

FRÈRE ARVALE. Voyez ARVALE.

En tèrmes du Grand Art on appelle *frères éſtropiez* les métaux imparfaits. Les *frères éſtropiez* doivent être guéris par l'élixir parfait, c'eſt-à-dire, doivent être purifiez, ſéparez de leurs impuretez par l'élixir parfait.

FRÈRE BLANC. Nom de ſecte. Un Auteur Allemand, nommé Hartſnoch, dans un Ouvrage ſur l'origine de la Religion Chrétienne en Pruſſe, *Diſſert. XIV.* dit qu'il parut dans cette Province, au commencement du XIVe ſiécle des hommes qui ſe nommèrent, ou que l'on nomma les *Frères blancs*, parceque qu'ils portoient des manteaux blancs, ſur leſquels il y avoit une croix de S. André de couleur vèrte. Ils diſoient avoir des révélations particulières, par leſquelles Dieu leur ordonnoit d'aller

retîrer la Tèrre Sainte des mains des Infidelles. Il y eut beaucoup de ces *Frères blancs* en Allemagne ; mais cela ne dura point, & ils fûrent bientôt diſſipez.

FRÈRE CLAUDE. Nom que les Fleuriſtes donnent à une Tulippe de couleur de rôſe, rouge & bleuë, le tout brouïllé. MORIN.

FRÈRE-JEAN. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe ; couleur de lacque vif & blanc.

FRÈRE DE LA RÔSE CROIX, Chymiſtes & Cabaliſtes, qui ſe diſoient inviſibles, & qui avoient fait il y a quelque tems une ſociété qui a donné lieu à un très-ſçavant livre de Guillaume Naudé Bibliothécaire du Cardinal Mazarin. Les *Frères de la Roſe croix* étoient une ſociété de Charlatans viſionaires. Leur Chèf avoit fait le voyage du levant dans le XVe ſiécle, ou cent ans plûtôt, ſi on les en croit. Il avoit pris les idées de quelques Philoſophes Arabes, dont l'imagination échauffée par l'ardeur du climat & gâtée par les idées des dèrniérs Platoniciens, Procle, Jamblique, ſe repaît de chimères, ne penſe qu'à la pièrre philoſophale, à la Medecine univèrſelle, au ſecret de rajeûnir, de dominer ſur les Démons, de faire des prodiges. Ils joignent à cette Philoſophie bizarre une religion plus idolâtre que Mahométane. Le culte des génies dont ils rempliſſent les élémens eſt véritablement le culte des Démons, & s'ils ne le pouſſent pas juſqu'à la magie, ce n'eſt pas la volonté qui leur manque. Paracelſe contribua plus que pèrſonne à l'établiſſement de cette ſecte, qui tomba d'elle même. Les Juifs, & ſur tout les Juifs Cabaliſtes, avoient d'étroites liaiſons avec ces Philoſophes fanatiques. MÉM. DE TREV. 1715. *p.* 911. 912.

On dit provèrbialement qu'un homme eſt un bon *frère*, ou qu'il eſt *frere* de la jubilation ; pour dire, un bon vivant, un bon compagnon, qui n'aime qu'à rîre, & à faire bonne chère. On dit auſſi d'un Moine libèrtin, débaûché, que c'eſt un *frère* frappart. On appelle auſſi par mépris *frère* couppe chou, un Religieux qui n'a nul mérite, qui n'eſt d'aucune conſidération dans ſon Couvent. On dit auſſi, Partager en *freres* ; pour dire, Partager également.

FRÉRIE. Voyez FRAIRIE.

FRÉROT. ſ. m. Petit frère. Les *Frérots*. Voyez FRATICELLI, c'eſt la même chôſe.

FRÈS. ſ. m. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *orfrès*, *orfrois*. Voyez ces mots. *Aurum Phrygium*.

FRÉSAIE. ſ. f. *Strix*, ou *Caprimulgus*. Oiſeau de nuit de la groſſeur d'un coq, de figure de chevêche, qui a le plumage blanc, tacheté de noîr ſous le ventre, qui a une tête ronde & prèſque d'homme, mais qui eſt affreûſe, & entourée de plumes hériſſées, qui a les ongles & le bèc blanchâtres & crochus, les jambes & les piéds velus & couvèrts de plumes. On l'appelle auſſi *Effraye*, à caûſe de ſon cri éffroyable. C'eſt une éſpéce de chat-huant, mais d'une éſpéce fort différente des autres. Pendant le jour elle voit fort peu ou point du tout. Toutes ſes actions ne ſe font que la nuit ; comme ſon vol, ſa chaſſe pour attraper ſa proye ; elle ne ſucce non plus le laît des chevres qu'en ce tems. Un habile Faûconniér en décrit une dont la taille eſt un peu moindre que celle du Coucou, elle a tant de rapport avec lui qu'on aſſureroit que c'en eſt un, ſi la petiteſſe de ſes piéds & de ſes jambes, leur brieveté, & la maniere extraordinaire dont elles ſont conſtruites, ne la faiſoit diſtinguer de cet oiſeau. Son bèc eſt très-court en comparaiſon de ſon corps & de ſa tête, car à peine eſt-il plus grand que celui d'un paſſereau. Il eſt noir, & peu ou point crochu ; autour des naſeaux & au deſſous du bec ſont des plumes très-déliées, comme des poils, ou de la barbe, ſa tête eſt longue par le ſommet & platte, ſes yeux ſont fort grands, l'iris & la prunelle de l'œil ſont entièrement noirs, ce qui eſt ſi rare que ſon âge un peu avancé en pouvoit être caûſe. Les plumes dont ſon corps eſt revêtu ſont noires par le milieu, ſçavoir, tout le long du tuyau de part & d'autre, & blanches à leur éxtrémité, le reſte en eſt gris cendré, & c'eſt ce qui fait qu'elles ont quelque rapport avec celles de l'éprevier, les grandes pennes & les couteaux ſont noirs, ſemez de quelques taches jaûnâtres, les plumes du prémier & ſecond ordre qui les couvrent compôſent une ligne blanche qui travèrſe les aîles, tout le deſſous de l'oiſeau eſt d'une couleur de roüille lavée avec des marques, ou pour mieux dire, des lignes obſcures fort déliées qui les travèrſent d'un ordre intèrrompu, ainſi qu'il ſe voit en quelques épreviers. La queuë eſt auſſi ſemblable à celle des épreviers & de quelques oiſeaux de rapine nocturnes, & diviſée par intèrvalles égaux de taches noires & de couleur de roüille diſpoſées les unes enſuite des autres. Les grands couteaux paſſent la queuë de deux ou trois doigts, tant ils ont de longueur. La couleur de ſes jambes & de ſes petits piéds eſt de rouille. Ils ont trois doigts devant & un dèrrière, elle a l'ouvèrture du bèc & du gôſier fort ample.

Cette eſpéce d'oiſeau fait ſon nid parmi les rochérs dans les montagnes. Celle dont on vient de parler fut priſe dans les montagnes de Boulogne dans une étable de chévres, deſquelles elle ſuççoit le lait. Ariſtote rapporte la même chôſe, & dit que les chévres qui en ſont ſuccées, ou tîrées, en pèrdent leur lait, & quelquefois la vûë. Bellon en fait une deſcription différente de celle que nous venons de donner, & dit que cet oiſeau a les yeux ronds & éxtrémement petits, au contraire des autres oiſeaux de nuit, & qu'il fait ſon nid dans les creux des chênes & dans les trous des vieilles tours.

Ménage dérive ce mot de *preſaga*, à caûſe qu'elle eſt de mauvais augure.

FRÉSANGE. Tèrme de Coutumes. Droit de porc que les fèrmiérs de glandée doivent au Maitre des Eaux & Forêts en cèrtains cantons. *Freſcenga*, & *friſcinga*, *frecengagium*, dans les Titres. Dans quelques chartres on trouve *freſſenge* pour *freſange*.

FRÉSCATI. Voyez FRASCATI.

FRÉSILLON. ſ. m. Tèrme de Botanique. Voyez TROËSNE.

FRÉSINGUE. Voyez FRISINGUE.

FRÊLE. adj. m. & f. Fragile ; aiſé à caſſer, à rompre ; foible, peu aſſuré, peu durable. *Fragilis*. Il ſe dit au propre & au figuré. *Frêle* comme du vèrre. L'homme eſt *frêle* comme un roſeau. C'eſt un *frêle* fondement que la fortune pour bâtir de grands deſſeins. Des enlevemens ſont des épreuves trop fortes pour une chôſe auſſi *frêle* que la pudeur. G. G.

> *Des hommes inſenſez ſur de* frêles *vaiſſeaux*,
> *S'en vont loin de la tèrre habiter ſur les eaux.* BOIL.
>
> *Qui fragilem truci commiſit pelago ratem primus.*
>
> *La beauté du viſage eſt un* frêle *ornement.* MOL.

Ce mot de *frêle* vient du Latin *fragilis*, qui eſt formé de *fractu facilis*, *facile à rompre*.

FRÊſLON. ſ. m. On dit & on prononce *Frêlon*. Nicod l'écrit *froilon*. Grôſſe mouche ſauvage ennemie des abeilles. *Crabro*. Il a le devant de la tête jaûne. Sa poitrine eſt épaiſſe, & couvèrte de poil. Son ventre eſt compôſé de pluſieurs anneaux jaûnes, & marquetez de rouge au deſſus. Il a ſix cuiſſes, & quatre aîles membraneûſes, qui en couvrent d'autres plus petites. Ses yeux ſont bruns. Son aiguillon eſt caché dans la partie poſtérieure. Il ne vit guères plus de deux ans. Sa piqûre eſt venimeuſe ; ſur tout pendant les chaleurs de la Canicule, parcequ'alors les éſprits ſont plus agitez. Ces animaux ſont ſi gourmands, que lors même qu'ils ſont couppez en deux, ils ne laiſſent pas de manger ; & ſi l'aliment qu'ils prennent eſt humide, on le voit incontinent ſortir par la playe en forme de rôſée, comme le témoigne Swamèrdam. C'eſt un ancien provèrbe, qu'il ne faut pas irriter les *frêlons* : c'eſt-à-dire, qu'il eſt dangereux d'éxciter la colère de cèrtaines gens.

FRÊſLON. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt le poil qui ſort des naſeaux de l'oiſeau. *Pilus narium*.

FRAÎſNE. ſ. m. Grand arbre dont le tronc devient fort gros & fort haut, & qui a le bois blanc, plein de veines, couvèrt d'une écorce cendrée. *Fraxinus*. Ses feuilles ſont longues, larges, rangées par paires comme celles du ſorbier : il y en a quatre ou cinq paîres ſur la même côte qui eſt tèrminée par une ſeule feüille : elles ont un goût amèr, âcre & piquant. Ses fleurs ſont des grappes chargées de pluſieurs étamines, dont châcune ſoutient ordinairement deux ſommèts, parmi leſquels s'élevent en cèrtaines grappes des piſtiles en forme de pyramide, qui deviennent enſuite des fruits. Ces fruits ſont une manière de langue aplatie, longue d'un poûce & demi, membraneûſe & fort déliée dans la pointe : d'où vient qu'on les appelle *langue d'oiſeau*, *lingua avis*, ou *ornithogloſſa* : ils ſont attachez pluſieurs enſemble à la même queuë, & ont le même goût que les feuilles : dans l'épaiſſeur de leur bâſe ſont rénfèrmées les ſemences qui ſont aplaties & amères. On les nomme auſſi *langue d'oiſeau*. L'eau diſtillée du *frêne* guérit la jaûniſſe & le calcul. La décoction des feuilles dans du vin déſopile le foye & la rate. On ſe ſèrvoit autrefois dans les maux vénériens du bois de *frêne* en décoction comme de celui de gaïac. L'eau qui diſtille d'une branche fraîche de *frêne*, dont l'autre bout eſt allumé, eſt très-bonne pour la ſurdité ; il faut la ſeringuer dans l'oreille, & boûcher cette partie avec du cotton trempé dans la même eau. C. Bauhin appelle cette éſpéce de *frêne*, *fraxinus excelſior*. Les Anciens aſſurent qu'il y a une fort grande antipathie entre les ſèrpens & cet arbre, & Pline raporte que ſi on environne un ſèrpent de feuilles de *frêne* & de feu, il aimera mieux ſe jetter au feu que ſe ſauver parmi les feuilles. Quelques Modèrnes ont éprouvé le contraire. Les cantharides s'engendrent ſur les *frênes*. La mane purgative ſe recueille en Calabre, ſur une petite eſpèce de *frêne* dont

dont les feuilles ſont plus petites, plus arrondies que celles du *frêne* ordinaire. Andréas Marinus, qui a commenté Meſué, eſt entré dans un grand détail ſur tout ce qui regarde la manne, ſes différences, & la maniére de la ramaſſer.

Le *frêne* eſt un bois qui ſert au charronnage, qu'on débite en timons & moutons. On en fait auſſi des haquets, pour charger le vin, de huit à neuf poûces de diamétre. Les vieux *frênes* loupeux & noüailleux qui ſont bien ſains ſont fort recherchez par les Armuriers pour monter des armes, & par les Ébéniſtes pour faire de beaux ouvrages. Il en eſt de même du bois d'érable. Le ſel de *frêne* a une vèrtu cauſtique, qui ronge les chairs ſur leſquelles il eſt appliqué. On fait des piques de bois de *frêne*, parce qu'il jette dès le pied des branches fort droites & fort longues.

Picinellus dans ſon Monde ſymbolique Ch. *Du Frêne*, dit que l'ombre de cet arbre eſt fatale aux ſerpens, & cite ſur cela Plin. L. XVI. C. 13. Paracelſe dit la même chôſe. Voyez encore Voſſius *De Idolol. L. IV. C.* 60. En 1700. Daniel Crugèr Médecin de l'Électeur de Brandebourg en fit une heureuſe expérience. Une femme âgée de 24 ans proche de Dantzic dormant à la campagne un ſerpent lui entra par la bouche dans l'éſtomac, & y fit ſes petits. Pendant deux ou trois ans tous les Médecins tentèrent tout ce que leur art leur put ſuggérer pour chaſſer, ou pour faire mourir un hôte ſi incommode. Tous les remédes chauds ou âcres ne faiſoient que l'irriter. Il mordoit alors les membranes de l'eſtomac, en ſuccçoit le ſang, & cauſoit des maux inconcevables à cette pauvre femme. Enfin, un Opérateur entreprit de la guérir. Il lui donna du mèrcure avec du ſucre, ſans dire comment il étoit preparé, & attacha la femme ſur une chaire, à peine eut-elle pris le reméde que ſon ventre enfla conſidérablement, & qu'elle tomba en foibleſſe. L'Opérateur l'ayant fait revenir avec de l'eau apoplectique, & fait fondre ſur le feu une livre de beurre dans de la biére, il lui en fit prendre tant qu'elle put; à peine eut-elle avalé ce breuvage qu'elle le vômit, & en même tems dix petits ſerpens vifs, de la longueur d'une demie aune chacun. La violence du reméde ayant rebuté la malade elle ne voulut point continuer. Douze ſemaines après elle s'alla jetter pour dormir ſur du foin dans lequel il y avoit du trefle odoriférant, elle tenoit auſſi à ſa main du pain tout chaud. En cet état elle ſentit le ſerpent qui s'avançoit par l'œſophage dans ſa bouche, quand elle vit que ſa tête étoit aſſez ſortie hors de ſa bouche, elle la preſſa des dents, prit ſon mouchoir, & de la main tira le ſerpent de ſon éſtomac, il avoir un aune & un quart de long: en ſortant il mua & laiſſa ſa peau dans la gorge & dans l'eſtomac de la malade; un vômitif l'en délivra. Ce ne fut pas tout. Elle ſentoit encore des douleurs très-grandes, & quelque chôſe qui lui mordoit l'éſtomac comme auparavant. M. Crügèr ſur la connoiſſance qu'il avoit de la vèrtu du *frêne*, de laquelle j'ai parlé, lui donna un breuvage dont voici la compoſition. Cinq onces de racine de *frêne*, une poignée de petite çentaurée, autant de ſcordium, & autant d'abſynthe, le tout cuit dans de l'eau commune. Il faut le paſſer, & en prendre une livre. La prémiére fois la malade en prit ſix onces, qui lui excitèrent un grand tumulte dans le corps, & après quelques heures lui firent vômir trois ſerpens, longs d'une palme de la main, mais mort, enſuite differens purgatifs & vômitifs lui firent rendre des morceaux de ſerpens, des os, des peaux &c. M. Crügèr a donné une Relation curieuſe de cette cure dans les Nouvelles litéraires de la mèr Baltique 1700. Avril p. 100. & ſuiv.

FRESNO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Fraxinum*. Il y a en Eſpagne deux bourgs de ce nom, l'un dans la Caſtille vieille, à deux lieuës de Borgo d'Oſma, du côté du midi, & l'autre dans l'Andalouſie, à huit lieuës de la ville de Cordouë, du côté du nord. Quelques Géographes mettent en l'un ou en l'autre de ces bourgs l'ancienne *Fraxinetum*, célébre forteresſe des Sarraſins; d'autres la mettent à Fraſſineto en Italie; mais il eſt fort vraiſemblable qu'elle étoit au Frainet en Provence. Voyez Fraiſnet. Maty.

FRÉSQUE. Voyez Fraisque.

FREſSURE. ſ. f. Parties intérieures de cèrtains animaux, comme le foye, le cœur, la rate, le poumon, priſes enſemble. *Viſcera, exta.*

Freſsure de veau, ſe dit à la boucherie, de ce qui comprend le poumon, le foye, le cœur & les hampes de cet animal; ces hampes répondent au diaphragme: enſemble le cornet & l'hèrbier, qui ſont les deux tuyaux & conduits par où paſſent les alimens dans les ventricules.

La *freſſure* de bœuf contient le poumon, qu'on nomme autrement le *mou*, & le foye & la rate attachez par la chair qui tient au mou, qui ſe nomme *onglet*. Les parties du mou qui couvrent le foye & la rate ſe nomment les *hampes*. On les ſépare dans le bœuf, & on les laiſſe aux *freſſures* de veau & de mouton.

FRESTEL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie la flute à ſept tuyaux que les Poëtes donnent à Pan.

FRESTELER, & REFRESTELER. Ce mot s'eſt dit autrefois pour joüer du flageolet. *Fiſtulâ ludere, calamum inflare.*

FRÈT. ſ. m. *Conductio navis ad vecturam.* Tèrme de Marine. Loüage d'un navire pour voiturer des marchandiſes, ou des gens de guèrre, ſomme promiſe pour le loyer d'un vaiſſeau. Ce que l'on appelle *fret* ſur l'Océan, s'appelle *nolis* ſur la Méditerranée. Le *fret* d'un vaiſſeau ſe fait d'ordinaire par mois. Ce Marchand avoit deux vaiſſeaux à *frêt*; c'eſt-à-dire, à loüage. Le payement du *frêt* eſt préferable à toutes dettes ſur le prix de la cargaiſon. Pomey dit auſſi *fretage*.

Ce mot vient de *fretum*, qui ſignifie proprement un bras de mèr. Il y a bien plus d'apparence qu'il vient de l'Allemand *fracht*, ou du Flamand *vracht*, qui ſignifient *voiture*. Pluſieurs tèrmes de Marine, & en particulier les noms des vents, nous ſont venus des langues du Nord. Autrefois les villes Anſéatiques y ont fait fleurir le commèrce de mèr.

Frèt, ſe dit auſſi de l'équippement du navire. *Inſtructus, adornatio.* Pomey.

FRETE. Voyez FrèTE.

FRETELÉ, ée. adj. Vieux mot, que quelques-uns expliquent par ceux de *rompu, déchiré, mis, réduit en lambeaux*, &c. *Fractus, laceratus, diſruptus, &c.* On pourroit peutêtre l'expliquer auſſi bien par ceux de *marqué, taché, gâté*, &c. *Diſtinctus, variegatus, infectus, inquinatus*, &c. On en jugera par ces vèrs du Roman de la Rôſe,

Qui ont ces larges robes griſes
Toutes fretellées *de crottes,*
Houſeaulx froncis & larges bottes.

FRETILLANT, ante. adj. Qui fretille ſouvent, qui eſt ſujet à fretiller. *Irrequietus, levis inquies.*

FRETILLARD, arde. adj. Qui fretille, légèr, remuant, & figurément, animé. *Levis, alacris, irrequietus, agilis.*

Le gentil roſſignolet,
Doucelet,
Découpe deſſous l'ombrage,
Mille fredons babillards
Fretillards
Au doux ſon de ſon ramage. Belleau.

Ce mot n'eſt guères en uſage aujourd'hui.

FRETILLE. ſ. f. Se dit de la paille & autres pareilles chôſes. *Palea, ſtramen.* Coucher ſur la *fretille*.

FRETILLEMENT. ſ. m. Mouvement, action de ce qui a un mouvement prompt & agité. *Levitas, motus, mobilitas.* Le poiſſon d'eau douce dans la poële a encore quelque *fretillement*.

FRETILLER. v. n. Remuer ſans ceſſe, agiter tout ſon corps par un mouvement dru & menu. *Agitare motu vario & irrequieto, laſcivire.* Les enfans ſont ſujets à *fretiller*, à gambader, quand on les couche. Cette carpe étoit bien vive, elle *fretille* encore. Le chien *fretille* de la queuë.

On dit provèrbialement d'un homme, que les piéds lui *fretillent*; pour dire, qu'il a impatience d'aller: & que la langue lui *fretille*; pour dire, qu'il a grande envie de parler.

Ces mots viennent du Latin *fritillus*, qui ſignifie, un cornet qui ſert à remuer & à jetter les dez.

FRETIN. ſ. m. Rebut, chôſe vile & du moindre prix en chaque éſpèce. *Retrimentum, recrementum, merces rejectæ.* Il ſe dit proprement & originairement de la moruë, qui ſe diviſe en quatre degrez de bonté, meilleur *fretin*, grand *fretin*, *fretin* de rebut, & menu *fretin*; & par extenſion il s'eſt appliqué à toutes ſortes de chôſes. Ce Marchand a vendu le plus beau de ſa marchandiſe, il n'a plus que du *fretin*. Il eſt auſſi fort en uſage en parlant de poiſſon. Il n'y a plus que du *fretin* dans cet étang.

Ce mot ſe dit auſſi des livres, & veut dire des livres de rebut. Je me ſuis défait du *fretin* de ma Bibliothéque.

Ce mot eſt dit quelquefois des perſonnes par mépris, alors c'eſt une injure baſſe. Voyez ce *fretin*, on vient ici tout exprès pour l'abbreuver. Mlle L'Héritièr. Elle fait parler une perſonne à une autre en ſtile bas & groſſier dans l'endroit cité.

Fretin, ſe dit auſſi, en Jardinage, des branches inutiles, ou parcequ'elles ſont trop menuës, ou parcequ'elles ſont uſées de vieilleſſe. Il faut à la taille des arbres en ôter tout le *fretin*.

M[r]. Huet dérive ce mot de l'Anglois *farting*, qui ſignifie une petite monnoye Angloiſe qui vaut la quatrième partie d'un denier ſtèrlin.

FRÈTE. ſ. f. Cèrcle, lien ou barre de fèr qu'on chaſſe, qu'on applatit ſur deux piéces de bois qu'on veut attacher enſemble, ou ſur une autre qu'on veut tenir fèrme, & en état. *Clathrus.* On met

met pluſieurs *frettes* ſur des arbres de moulin, ſur les moyeux d'une roue.

FRÉTTES, en tèrmes de Blâſon, ſont des barreaux entrelacez en filèts. *Clathri retiti.* Pomey dit auſſi *frète* de toit, *tecti apex.* On l'a dit autrefois. Voyez FRETTÉ.

FRÉTTE, ſe dit auſſi des viroles, anneaux, mornettes, ou cercles de fèr qu'on mettoit autrefois aux lances qu'on appelloit *frettées*, *mornées*, ou *courtoiſes*, quand on ne combattoit pas à fèr émolu. *Armilla, annulus, fibula.*

FRÉTTÉ. adj. m. Tèrme de Blaſon, qui ſe dit des barres, ou barreaux croiſez, & entrelaſſez, ou des chaſſis pôſez obliquement ſur l'Ecu. *Clathratus, cancellatus.* Il porte d'argent *fretté* de gueules. On appelle autrement les écus de cette ſorte, *coticez & recoticez*, quand il y a ſix cotices miſes en bandes & en barres, qui ſe briſent & ſe travèrſent, formant un vrai treillis fait en loſange.

Ce mot vient de ce qu'on appelloit autrefois *frétte*, le comble d'un toit qui ſe fait le plus ſouvent de pèrches croiſées & entrelaſſées comme les *frèttes* du Blâſon: ou il vient de *fret*, qui en vieux François ſignifioit *rompu*, & étoit dérivé de *fractus.* Du Cange témoigne qu'on a appellé autrefois *fréttes*, une éſpèce de flèches, & que de là on a appellé des Écus *fréttez*, ceux qui étoient chargez de ces *fréttes* croiſées.

Le mot de *fretté*, qui ne ſe dit plus aujourd'hui que dans le Blâſon, ſe diſoit autrefois dans le langage ordinaire pour *fin*, *ruſé*, *adroit*, & comme il vient de *fractatus fréquentatif* de *fractus*, il avoit la ſignification de *fin* & *ruſé*, ou rompu aux ruſes & aux fineſſes.

FRÉTTEMENT. ſ. m. ſe dit du loüage d'un vaiſſeau. Voyez FRET.

FRÉTTER. v. act. Loüer, ou donner à loüage un vaiſſeau pour voiturer. *Navem conducere, locare.* C'eſt le propriétaire ou maître du navire qui *frétte*; & celui qui le prend à loüage eſt celui qui *affrétte.* On dit Frétter cap & queuë, quand on fait le *fréttement* de tout un vaiſſeau & ſans reſèrve.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *fraight*, qui ſignifie la même chôſe. Il vient plutôt du Latin *fretum, détroit*, ainſi dit, *eo quod fremat, vel quod ferveat*, ou plutôt de l'Allemand Wracht. Voyez FRET.

FRÉTTÉ, ÉE. part. adj. Vaiſſeau *fretté. Navis conducta.*

FRÉTTEUR. ſ. m. eſt le propriétaire du vaiſſeau, qu'il donne à loüage à un Marchand. *Navis dominus, locator.*

FREUDENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du bourg de la Franconie. *Freudenberga.* Ce lieu, ſitué ſur le Mein, eſt le principal d'un petit païs qui appartient à l'Évêque de Wurtzbourg, & qui eſt enclavé entre le Comté de Wèrtheim, & l'Archevêché de Mayence. MATY.

FREUDENBÈRG. Bourg des États de Naſſaw en Vétéravie. *Freudenberga.* Il eſt à une lieuë de la ville de Sigen, & aux confins des Duchez de Bèrg, & de Weſtphalie. MATY.

FREUS, ou FREUX. ſ. m. Graye, Grôle, ou Corneille de bois. *Cornix Frugilega*, ou *frugivora.* Encore que le *Freux* ſoit du genre des Corneilles, il eſt neanmoins plus grand, & ſon bèc n'eſt pas noir de tous les côtez comme le leur, mais il eſt blanchâtre; il ne ſe paît pas de viande immonde, ni de carnage, ne vivant que de fruits. Tout ſon corps eſt noir, à l'exception du bèc, ainſi que l'on a dit. L'on ne voit pas de ces Corneilles en Italie, mais en France elles ſont connuës, encore qu'elles ſe nourriſſent pour la plûpart du tems de fruits, elles ne laiſſent pas de manger des vèrs, & elles déracinent tous les grains. Cet oiſeau fait beaucoup de dégât de fruits, parce qu'il n'attend pas qu'ils ſoient mûrs, mais il les mange dès qu'ils ſont formez. Polidòre Virgile rapporte qu'il y en a quantité en Anglètèrre que l'on ne tuë pas (bien qu'elles faſſent beaucoup de deſtruction) à caûſe qu'elles dévôrent les vèrs, deſquèls il y a grande quantité par la grande humidité qu'ont les tèrres, en telle ſorte que les laboureurs les font chaſſer par leurs enfans; elles ſont conſèrvées encore par la raiſon que les hérons font leurs nids où elles ont niché, & que les grands ſe plaiſent à la chaſſe & au vol du Héron; mais depuis quelques années il fut ordonné en plein Conſeil que l'on donneroit une cèrtaine ſomme à ceux qui en tuëroient. Joannes Cornelius Batavus rapporte que les Laboureurs ſont contraints de les chaſſer en faiſant beaucoup de bruit avec des chaudrons, & toutes ſortes d'inſtrumens, & à coups de pièrre dans leurs nids, ou bien avec des machines qui ont des aîles comme des moulins à vent, qui font beaucoup de bruit, qu'ils attachent à des arbres, & enfin avec des épouvantaux habillez comme des Païſans, que les laboureurs plantent dans leurs champs.

FREWISE. ſ. f. Nom propre de femme. *Frideſwida.* Frideſwide, que nous appellons vulgairement Sainte *Freviſſe*, nacquit à Oxford de Didan Seigneur du lieu, & de Frideſwide. Elle mourut à Thornebury près d'Oxford l'an 735.

FREY. Voyez FRÉE.

FREYSTADT. ſ. m. Nom propre de lieu. *Freiſtadium.* Il y a deux bourgs, ou petites Villes de ce nom en Sileſie, province de la Bohême: l'un de ces lieux eſt ſur la rivière d'Elſa, dans la Principauté de Teſcen, à trois lieuës de la Ville de ce nom, du côté du Nord. L'autre eſt ſur la petite rivière de Siger, dans la principauté de Glogaw, & à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant Séptentrional. MATY.

FRI.

FRIABLE. adj. m. & f. Tèrme dogmatique. Corps caſſant, qui eſt facile à mettre en poudre, compôſé de parties ſèches & inégalement appliquées les unes aux aûtres, qui par cette raiſon s'en détachent facilement, parceque'elles ne ſont point onctueuſes, ni liées enſemble. *Friabilis.* Les pièrres calcinées ſont *friables* & aiſées à mettre en poûdre. Le ſable eſt compôſé de parties *friables.* Le ſel eſt *friable.* L'alun brûlé eſt *friable.*

FRIAND, ANDE. adj. Qui aime les morceaux délicats, & bien aſſaiſonnez. *Appetens cupediarum, delicatus.* Il ſe dit tant des pèrſonnes, que du goût, & de la chôſe goûtée. Et quand il ſe dit des chôſes, il ſignifie ce qui eſt délicat, de bon goût, bien aſſaiſonné. Un homme *friand* court les bonnes tables. Un bon gourmèt doit avoir le goût *friand.* Un faiſan eſt un *friand* morceau. Le vin de Condrieux eſt un vin *friand.*

Ménage dérive ce mot de *frigente*, ablatif de *frigens*, du vèrbe *frigere*, dont on a fait auſſi *frire.* D'autres le dérivent de *fritelle*, Italien, comme qui diroit, Amoureux de chôſes *frittes.*

> *Langues, cèrvelats, sauciſſons,*
> *Du pain frais de toutes façons,*
> *Et du* friant *jus de la treille*
> *A couleur ambrée & vermeille.* DE MALEZIEU.

FRIAND, ſe dit auſſi figurément d'une chôſe râre qui eſt d'un grand prix, d'un grand mérite.

> *Eloges tout ſucrez, &* friands *madrigaux,*
> *Portraits vrais, ou fardez, ſatyriques tableaux.*
> N. CH. DE VÈRS.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *friand* de quelque chôſe, quand il l'aime paſſionnément, quoiqu'elle ne tombe point dans le ſens du goût. *Cupidus, avidus.* Cet homme eſt *friand* de nouvelles, de muſique, de curioſitez. Il eſt *friand* de loüanges. MOL.

FRIAND, ſe dit encore en fait de Coûtellerie, pour dire, un fèr trenchant & bien affilé qui couppe aiſément. Un raſoir, un couteau *friand*, des ciſeaux *friands*, comme s'ils étoient *friands* de chair humaine où ils entrent volontièrs; car on ne le dira pas d'un ciſeau, d'un rabot, qui n'entrent que dans le bois.

FRIAND, ANDE, eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un *friand*, c'eſt une *friande.*

FRIANDÎSE. ſ. f. Paſſion, amour que l'on a pour les viandes délicates, ou de bon goût. *Cupedia, ciborum delicatiorum cupiditas.* La *friandiſe* eſt un défaut; mais il n'eſt pas ſi honteux que la gourmandiſe.

FRIANDISE, ſe dit auſſi de toutes les chôſes qu'on mange pour le plaiſir ſeulement, & non pour ſe nourrir: à l'égard des uns, ce ſont des ſucreries, des pâtiſſeries: à l'égard des autres, des cèrvelats, des jambons, des ramequins. Cet homme a toûjours quelques *friandiſes* dans la poche, dans ſon cabinet. Athénée dit qu'on doit l'invention des *friandiſes* à un nommé Paviars. Donner de petites *friandiſes* à des enfans.

On dit provèrbialement, qu'une femme a le nez tourné à la *friandiſe*; pour dire, à la mine, la phyſionomie d'être amoureuſe. On dit à Paris, que S. Jacques de l'Hôpital a le nez tourné à la *friandiſe*, parceque ſon image eſt vis à vis la ruë aux ours, où étoient autrefois de fameuſes rotiſſeries, & c'eſt pour cela qu'on l'appelloit la ruë au ouës, c'eſt à dire, aux oyes, qui anciennement étoient de *friands* morceaux. C'eſt par corruption qu'on l'appelle maintenant la ruë aux ours.

FRIAS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville qui a titre de Duché. *Frigida & Phrigia.* Elle eſt dans la Caſtille vieille, en Eſpagne, & ſur l'Ébre. MATY.

FRIBÈRG. Voyez FRIDBÈRG.

FRIBOUR. ſ. m. Nom que l'on donna dans le XVIe ſiécle à une faûſſe monnoye de cuivre, à de faûx doubles, que l'on fabriqua, & qui fûrent décriez. *Adulterinus terminus.* Ce nom leur fut donné par hazard, & ſans qu'on en ſçache la raiſon, comme Paſquier le dit, à l'endroit que l'on va rapporter.

On donna auſſi en Poitou ce nom aux Calviniſtes, ou Huguenots. Au païs de Poitou *Fribours*, où l'on avoit forgé des doubles faûx, qui fûrent décriez, & par hazard ayant été appellez *Fribours*, auſſi appella-t-on les Calviniſtes *Fribours*, comme étant entre nous par métaphôre une monnoye de mauvais alloy. PASQUIER, *Rech. L. VIII. C.* 55. Favyn dans ſon hiſt. de Navarre L. XIV. p. 833

833. écrit *Fribourg*, & rapporte une autre raiſon de ce nom. Ces Nouveaux Prédicans, dit-il, furent en France du commencement appellez *Fribourgs*, à cauſe que les prémiers Luthériens de France vinrent de *Fribourg* en Briſgaw. Cette raiſon eſt plus naturelle, & paroit meilleure que celle de Paſquier.

FRIBOURG. ſ. m. Nom propre d'une Ville d'Allemagne. *Friburgum*. Elle eſt capitale de Briſgaw, en Souabe, & ſituée au pied d'une montagne, ſur la rivière des Treiſeim. *Fribourg* a eû ſes Seigneurs particuliérs. Les Ducs de Zéringhen l'ont poſſédée juſqu'en 1218. Agnez fille de Berthold IV. Duc de Zéringhen la porta dans la Maiſon de Furſtenbérg par ſon mariage avec Egon IX. Comte de Furſtenbérg. L'an 1416. les Bourgeois s'étant mutinez ils rachetèrent leur liberté 2000 marcs d'argent, ſe donnèrent aux Ducs d'Autriche, qui y établîrent une Chancellerie. Albèrt VIe dit le Débonnaire y fonda une Univèrſité en 1450. *Fribourg* fut pris par les Suédois en 1632. Il le fut encore en 1634. & en 1638. Les combats de *Fribourg* qui ſe donnèrent à une lieuë de ſes murs le 3, le 4, & le 5e en 1644, & dans leſquèls le Grand Condé, alors Duc d'Enguien, défit les troupes Bavaroiſes, ont rendu cette ville fameûſe, auſſi bien que les différens ſiéges qu'elle a ſoutenus. *Fribourg* eſt bien fortifié, & déffendu par une bonne Citadelle, ſituée ſur le haut de la montagne, & par pluſieurs Forts conſtruits le long d'une petite vallée, qui s'étend depuis la Citadelle, juſqu'à la ville. Le Maréchal de Crequi le prit l'an 1677. Il fut cedé à la France par la paix de Nimégue, mais il eſt revenu ſous la domination de la maiſon d'Autriche par celle de Riſwick. Le Chapitre de Bâle fait ſa réſidence dans cette ville.

FRIBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville de Suiſſe, Capitale du Canton qui porte ſon nom. *Friburgum*. Elle eſt à ſix lieuës de la ville de Bèrne, du côté du Midi occidental, ſa ſituation ſur le penchant d'une montagne fort raboteûſe la rend aſſez incommode; car en allant par les ruës, l'on monte ou l'on deſcend continuellement. Il ne laiſſe pas pourtant d'y avoir de belles places, & quelques beaux bâtimens. La rivière Sana la ſépare d'un grand fauxbourg, qui peut paſſer pour une partie de la ville, étant enfèrmé dans ſes murailles. Cette ville eſt forte, plûtôt par ſa ſituation, que par ſes ouvrages, qui ſont fort irreguliérs. L'Évêque de Lauſane, & la meilleure partie de la Nobleſſe du païs y font leur réſidence. Les Jéſuites y ont un Collége, & les Chevaliérs de Malte une Commanderie. Cette ville, qui fût bâtie en 1179. par Berthold IV. Duc de Zéringhen a été Impériale, & Libre. Elle entra dans la Confédération des Suiſſes l'an 1481. Elle a ſon grand & ſon petit Conſeil. Le prémier, en qui la Souveraineté réſide, eſt compoſé de deux cent Conſeillers; le dèrniér, qui a l'adminiſtration ordinaire des affaires, n'eſt que de vingt-quatre Sénateurs. Il y a outre ces Magiſtrats deux Avoyers à vie, qui préſident à ces deux Conſeils altèrnativement, une année chacun, quatre Banderèts, qui ſont les Chefs de la Milice, & un Bourſier ou Thréſorier Général, qui a l'adminiſtration des revenus de l'État, & l'intendance des Bâtimens publics. *Fribourg* ayant été bâtie quelque peu de tems avant Bèrne, qui le fut en 1218. & par le même fondateur, ſçavoir Bèrthold dèrniér Duc de Zéringhen, tomba après ſa mort entre les mains des Comtes de Kybourg, qui la vendîrent à Rodolphe Roi des Romains, & par là elle demeura 200 ans ſous la domination de la Maiſon d'Autriche. Elle ne laiſſa pas l'an 1403. de faire une alliance perpétuelle avec les Bèrnois. HEIS, *Hiſt. de l'Emp. L. VI. C.* 27.

Le Canton de *Fribourg*. *Friburgenſis pagus*. C'eſt une des treize Républiques qui compoſent la Confédération des Suiſſes. Elle eſt enclavée dans le Canton de Bèrne, & elle peut avoir douze lieuës du ſud au nord, & huit du couchant au levant. Son terroir eſt abondant en grains, en fruits & en pâturages; auſſi ce païs eſt-il fort peuplé. On aſſure qu'il peut mettre dix-huit mille hommes ſur pied. Ses habitans ſont tous Catholiques Romains. On le diviſe en dix-huit Bailliages, & deux Seigneuries Médiates, qui ſont Cugie, & Prévaudan. Les Fribourgeois poſſedent encore dans le païs de Vaud quatre Bailliages en commun avec les Bèrnois. Le Gouvèrnement de ce Canton eſt proprement Ariſtocratique, la ville de *Fribourg* gouvèrnant tout le Canton par des Baillifs, qui ſont toujours des Bourgeois de la ville.

FRIBOURGEOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Fribourg, ou du Canton de Fribourg. *Friburgenſis*.

Le nom de *Fribourg* eſt compoſé de deux mots Allemands, qui ſignifient *Ville en Château libre frey & burg*.

POIRE DE FRIBOURG. Nom d'une ſorte de poire d'hivèr, elle eſt groſſe & belle; ſa couleur eſt jaûne ambré, ſa chair eſt caſſante, ſon eau éxcellente & ſucrée. Cette poire vient vèrs la mi-Août: elle eſt un peu longue, de couleur griſâtre, elle eſt ſujette à mollir. On l'appelle communément *Caſſolette*, on lui donne encore d'autres noms; en Poitou on l'appelle *Muſcat vèrd*; en Anjou la *vèrdette*, ou poire de *Tâte-Ribaud*.

FRIBUST. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un vaiſſeau armé en cours qui fréquente les Iſles de l'Amérique: & on appelle *Fribuſtiérs*, ou ſelon d'autres *Flibuſtriérs*, le Capitaine & les gens de l'équippage de l'armateur. Voyez FLIBOT & FLIBUSTIER.

FRIC. ſ. m. Nom propre d'homme & de lieu. Voyez FRIQUE.

FRIC, San-Fric. Voyez EFRIQUE.

FRIC-FRAC. Mot dont le peuple ſe ſert pour éxprimer un bruit qui ſe fait entendre de cette manière, ou qu'on fait en frapant à droite & à gauche. Il a donné un coup *fric-frac*. Il a déchiré cet habit *fric-frac*. On dit auſſi il a donné un ſoufflet *flic-flac*. Mais ces éxpreſſions ne ſe trouvent que dans la lie du peuple, & ne ſont pas plus riches que le *piſ-pouf* & le *piſ-paf* ſi uſitez parmi ces grands faiſeurs de deſcriptions, qui veulent éxprimer juſqu'au bruit qu'a fait un coup dont ils parlent. Ariſtophane a mis dans ſes Comédies pluſieurs éxpreſſions de cette nature.

FRICANDEAU. ſ. m. Tèrme de cuiſine. C'eſt une tranche de veau fort mince, & bien battuë, aſſaiſonnée avec pluſieurs hèrbes cuittes avec graiſſe de bœuf, ou mouton, dans une tèrrine, ou tourtière, & qui eſt liée avec des œufs cruds, & qu'on ſert aux entrées de table. On fait auſſi des potages aux *fricandeaux*, c'eſt à dire, garnis de *fricandeaux*. Voyez le Cuiſinier François: ceux-ci s'appellent *fricandeaux* en potage, & les autres *fricandeaux* en ragoût.

FRICANDERIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *friandiſe*, piéce de four délicate.

FRICASSÉE. ſ. f. Viande, ou mèts cuit promptement dans une poële, ou un chauderon, & aſſaiſonné avec beûrre, ou huile, ou autre graiſſe. *Frixum*. Une *fricaſſée* de poulèts, de grenouilles, de tanches, de trippes.

Le mot de *fricaſſée* vient de *frixatura*, mot Latin; enſuite de *fricaſſée* on a fait le vèrbe *fricaſſer*.

En tèrmes de Guèrre, Battre la *fricaſſée*, c'eſt, Battre le tambour avec tumulte & précipitation, pour amaſſer promptement les ſoldats, quand il arrive quelque pèrſonne de condition à qui on veut faire honneur.

On dit auſſi provèrbialement de ceux qui ſont un mélange de pluſieurs chôſes enſemble, qu'ils en font une *fricaſſée*. Il ſçait quatre ou cinq ſortes de langues, de ſciences, il en fait un mélange, une *fricaſſée*, où on ne connoit rien. On dit auſſi, qu'un homme ſe connoit en *fricaſſée*; pour dire, qu'il a le goût bon ſur pluſieurs ſortes de chôſes. On dit d'une chôſe qu'on veut mépriſer, Ce n'eſt pas là une grande *fricaſſée*. Toutes ces éxpreſſions provèrbiales ſont très-baſſes, & du plus petit peuple.

FRICASSER. v. act. Cuire promptement quelque mèts, ſoit dans la poële, ſoit dans un chauderon, avec un aſſaiſonnement convenable. *Frigere*. On *fricaſſe* des poulèts, des oeufs, des pois, des légumes, &c.

Fricaſſer vient de frit, qui a pris ſa ſource du ſon que le beûrre, ou la graiſſe fait dans les poëles, quand elle commence de ſe fondre. PASQ. *Rech. L. VIII. C.* 6.

FRICASSER, en ſtile populaire & burleſque, ſignifie préparer à manger. *Cibos parare*.

> *Je vais au Chœur, j'y prends ma place;*
> *Cependant mon valet* fricaſſe,
> *Et dès que l'Office eſt fini*,
> *Je trouve mon buffet garni.* DE MALEZIEU.

FRICASSER, ſignifie figurément, Conſommer ſon bien en débauche & en bonne chère, ou même en mauvais ménage. *Decoquere, abligurire*. Cette ſucceſſion opulente a été bientôt *fricaſſée* par les hérit́iérs. Il eſt bas, & ne peut entrer que dans le comique & le burleſque.

> *J'ai* fricaſſé *mon petit patrimoine;*
> *Et je ſerois bien heureux d'être Moine.* LIGNIÈRE.

FRICASSÉ, ÉE. part. & adj. *Frixus*.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe eſt *fricaſſée*; pour dire, qu'on n'en peut plus rien éſpérer, qu'elle eſt pèrduë. *Periit funditus*.

FRICASSEUR. ſ. m. Apprentif Cuiſiniér qui ne ſçait encore que tenir la poële, prépàrer les viandes d'une manière fort commune. *Culina adminiſter*. Il ne ſe dit ordinairement que par raillerie & par mépris.

FRICENTI, ou FRICENTO. ſ. m. Nom propre d'une petite Ville Épiſcopale du Royaume de Naples en Italie. *Fricentium*, *Frequentum*. Elle eſt dans la Principauté ultérieure, ſur la rivière de Tripalta, entre Conza & Bénevent, dont ſon Évêché uni à celui d'Avellino eſt ſuffragant. Cette ville eſt, ſelon Cluvier, l'ancienne *Æculanum*, ou *Eclanum*, ville des Hirpiniens, ou, ſelon Holſtenius, elle s'eſt agrandie par la ruine de cette ancienne ville, dont on voit les mâſures près du bourg de Mirabella, à quatre mille de *Fricenti*.

La vallée de *Fricenti*, *Fricentina vallis*, anciennement *Anſancti vallis*.

vallis. C'eſt une petite vallée de la Principauté ultérieure. Elle eſt près de la ville de *Fricenti.* On y voit une cavèrne que l'on appelle *Bocca di Luppo*, d'où il ſort des eaux corrompuës & peſtilentielles.

FRICHE. Qui n'eſt point cultivé. *Terra inculta, horrida vepribus, ſenta ſitu, obſoleta.* Une *friche*, eſt un champ négligé & inculte. Il ne ſe dit plus guères qu'advèrbialement en ces phraſes, Tèrre en *friche*, Vigne en *friche*.

On s'en ſert auſſi au figuré. Il ne faut pas laiſſer ſon éſprit en *friche*, c'eſt à dire, il le faut cultiver par l'étude des belles Lettres, ou par les méditations. Laiſſer une femme en *friche*, ſe dit en badinant, d'une femme que ſon mari néglige.

FRICHOUX. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fructuoſus.* C'eſt S. Fructueux de Tarragône, qu'en Languedoc on nomme Saint *Frichoux*, & il y a une Égliſe parroiſſiale de ce nom au Diocèſe de Carcaſſone. Chastelain, *au* 21. *Janv. p.*368. Voyez encore Fructueux, nom propre.

FRICTION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie & de Médecine. Action par laquelle on frotte quelque partie malade avec quelques huiles, onguens, ou autres drogues, pour la guérir, ou la ſoulager. *Frictio.* Les *frictions* ſont fort en uſage pour les maladies vénériennes. En général, la *friction* eſt une éſpece d'exèrcice, elle eſt bonne pour la ſanté, parcequ'elle éveille la chaleur naturelle, divèrtit la fluxion, & diſſipe les humeurs. On fait auſſi des *frictions* avec la main ſeule, ou avec du linge, ou autrement. Devant que de ſaigner le Chirurgien fait une *friction* avec ſa main droite ſur l'avant-bras de bas en haut pour faire monter le ſang &c. Dionis. Des *frictions* oléagineuſes. Id.

En tèrmes de Chymie on appelle *friction*, ce qu'en cuiſine on appelle *friture*: c'eſt une coction qui ſe fait dans la poêle avec addition de quelque liqueur onctueuſe, comme huile, ou graiſſe. La *friction* des médicamens ſe fait ſur un feu lent & modéré, & la *friture* des alimens ſe fait avec un feu prompt & vif.

FRIDBÈRG, ou FRIDBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de la haute Saxe, en Allemagne. *Fridberga.* Elle eſt dans la Miſnie, ſur la Multe, à cinq lieuës de Meſſein, vèrs le midi, & à ſix de Dreſde, vèrs le couchant. *Fridbèrg* eſt le lieu de la ſépulture des Électeurs de Saxe. Elle eſt aſſez bien fortifiée, & elle fut aſſiegée inutilement par les Suédois, dans la grande guèrre d'Allemagne.

Fridbèrg, ou Fridbèrg. ſ. m. & nom propre d'une ville Impériale de l'Allemagne. *Fridberga.* Elle eſt défenduë par un château qu'on nomme Friderichſbourg, & ſituée dans la Wétéravie, entre les tèrres de Mayence & d'Hanaw ſur la rivière d'Uſſ, environ à ſix lieuës de Francfort, du côté du ſeptentrion.

Fridbèrg, ou Fridbèrg. ſ. m. & Nom propre d'une autre petite ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Fridberga.* Elle eſt ſur une colline, près de la rivière d'Acha, à une ou deux lieuës de la ville d'Auſbourg, du côté de l'orient. Cette ville n'eſt pas ancienne, Louïs le Sévère Duc de Bavière la fonda l'an 1266.

FRIDECK. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Bohéme. *Friderícia.* Il eſt ſur la petite rivière d'Oſtra, dans la Principauté de Teſchen, en Siléſie. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Parienna*, petite ville des Gothins, ou Goths, laquelle d'autres placent à Barnbourg de la Moravie, ſitué vèrs la ſource de l'Odèr.

FRIDÉRIC, FRÉDÉRIC, FÉDÉRIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fridericus, Fredericus.* Ce nom eſt très-commun en Allemagne. Cordemoy dit *Frédéric*, le P. Daniel *Frédéric* & *Fédéric*, Dom *Fédéric* frère d'Alphonſe Roi de Naples ſous Charles VIII. & *Fédéric* d'Arragon Roi de Naples. Comme *Fédéric* eſt plus doux que *Fridéric*, ou *Frédéric*, on le dit ſouvent, dans le diſcours ordinaire. Mézeray dit toûjours *Fédéric*, auſſi bien que Paſquier dans ſes Rechèrches. On fait auſſi *Ferri* de *Fridericus.* Voyez Ferri.

FRIDÉRIcKt. Voyez FRIDERIcKSTAT. Voyez auſſi Paraiba, ville.

FRIDÉRICHSBOURG, ou *Friderichbourg.* ſ. m. Nom propre de lieu. *Fridericoburgum.* Fortereſſe où les Rois de Danemarc ont un beau Palais, & où ils demeurent tous les ans cinq ou ſix ſemaines pour y prendre le divèrtiſſement de la chaſſe. Elle eſt ſituée dans un petit lac de l'iſle de Zéelande, à quatre lieuës de la ville d'Elſeneur, du côté du couchant, & à ſept de Coppenhague vèrs le nord occidental. Maty.

Friderichsbourg, ou *Fridericbourg.* ſubſt. m. Nom propre d'un Bourg avec un bon fort des Danois. *Fridericoburgum.* Ce lieu eſt ſur la côte d'Or, en Guinée, près du Cap Corſe, on donne le même nom à la Citadelle de Manheim, voyez Manheim.

Friderichsbourg, ou *Fridericbourg.* ſubſt. m. Nom propre d'une fortereſſe du Palatinat du Rhin, ſituée près de la ville de Manheim. *Fridericoburgum.* Elle fut fondée par Frédéric IV. Électeur Palatin, & après avoir été ruinée par les Éſpagnols, elle fut rétablie par l'Électeur Charles Loüis.

FRIDERICHS-ODE. ſubſt. fém. Nom propre d'une bonne petite ville de la Nort-Jutlande, Province du Danemarc. *Friderici-Oda.* Elle eſt ſituée ſur le détroit du petit Beldt vis à vis de l'iſle de Fionie. Elle a pris ſon nom de Frédéric IV. Roi de Danemarc, qui en eſt le Fondateur. C'eſt le lieu ordinaire d'où l'on paſſe de la tèrre fèrme du Danemarc dans les iſles.

FRIDERICHSTADT. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Norvége. *Fridericoſtadium.* Elle eſt ſur la côte du Gouvèrnement d'Aggèrhus, à l'embouchure du Glammen dans la manche du Danemarc, entre la ville d'Anſlo, & celle de Bahus, à vingt lieuës de la prémière, & à vingt ſept de la dèrnière. *Friderichſtadt* eſt une ville fortifiée, & environnée de bons dehors, mais elle eſt commandée par une montagne. On la nomme auſſi Friderikſ-Hal.

Friderichstadt. Autre petite ville de la preſqu'iſle de Jutlande. *Fridericoſtadium, Fridericopolis.* Elle eſt dans le Duché de Sleſwich, au confluent de la rivière de Trenn, & de celle d'Eyder, à deux lieuës au deſſus de Tonninge. Cette ville eſt moderne, elle a été fondée l'an 1621. par Frédéric Duc de Holſtein-Gotorp, dont elle porte le nom.

Friderichstadt. Voyez Paraiba, ville.

FRIDÉRICKS HENDRICK-SCHANS. Nom propre d'un bon fort des Provinces Unies. *Arx Friderici Henrici.* Il eſt dans le Brabant Hollandois, à l'embouchure de l'Éſcaut, entre le fort de Lillo, & la ville de Sandtuliet, à trois ou quatre lieuës au deſſous d'Anvers.

FRIDÉRIKSHAL. Voyez Fridérickstadt.

FRIEDBÈRg. ſ. m. Nom propre d'un château aſſez fort. *Friedberga.* Il eſt ſitué dans la partie intérieure de la Baronie de Waldbourg, en Soüabe, entre les bourgs de Mengen & de Saulgen.

Friedbèrg. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville, capitale d'une Seigneurie du même nom. *Friedberga.* Ce lieu eſt ſur la rivière de Sala dans le Comté de Mansfeld, en Thuringe, aux confins de la Principauté d'Anhalt.

Friedbèrg. Voyez *Fridbèrg.*

FRIESACH, FREISACH. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château, ſur un rochér, & réſidence de l'Évêque de Lavamynd. *Frieſacum, Friſacum.* Ce lieu eſt au confluent de la rivière de Matnitz avec celle d'Oleza, dans la haute Carinthie. Quoique quelques autres le mettent dans l'Archevêché de Saltzbourg, parcequ'il appartient à l'Archevêque de ce nom.

FRIESOITE. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Oitha Friſica.* Il eſt dans l'Évêché de Munſter, ſur la petite rivière de Seſter, à ſix lieuës de la ville d'Oldenbourg, du coté du midi.

FRIESTETER-WALD, ſ. m. Qui ſignifie la forêt de Friſtet. *Frieſteta*, ou *Gabbreta ſylva.* C'eſt une partie de l'ancienne forêt Hèrcinienne. Elle eſt entre la Bohême, la Franconie, & la Thuringe.

FRIEZ. Vieux mot, qui ſignifie *friche.* Délaiſſer une tèrre en *friez*, ſignifie dans les coutumes laiſſer une tèrre en *friche.*

FRIGALER. v. act. Ce mot, qui ne ſe dit plus, ſignifie *gratter, frotter. Fricare.*

FRIGDIEN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Frigdianus*, Saint *Frigdien* étoit Évêque de Luque en Italie, au milieu du VIe Siécle.

La Congrégation de S. Frigdien de Luques. Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliers en Italie. L'an 566. Saint *Frigdien* fit bâtir à Luques, dont il étoit Évêque, une Égliſe à l'honneur des SS. Diàcres Étienne, Laurent, & Vincent. Il y mit des Clèrcs, avec leſquels on prétend qu'il vécut en commun juſqu'à ſa mort. La Congrégation de Saint *Frigdien* ne commença pourtant que ſous Aléxandre II, qui ayant été Évêque de Luque, & connoiſſant la piété des Chanoines de cette Égliſe, en fit venir à Rome pour réformer les Égliſes de Latran & de Sainte Croix de Jéruſalem. Aléxandre voulut néanmoins que celle de Saint Jean de Latran demeurât ſoumiſe immédiatement au Pape, ainſi il n'y eut que l'autre qui s'unit aux Chanoines de S. *Frigdien* de Luques, & qui commença avec eux la Congrégation qui porte ce nom. Le Monaſtère de Sainte Marie la Neuve dans l'enceinte de Rome, & douze autres, avec un grand nombre de Prieurez & de Cures y fûrent encore unis. Mais l'an 1507, le Prieur de S. *Frigdien* de Luques & ſes Religieux voyant que leur Congrégation diminuoit tous les jours, & que la plûpart de leurs monaſtères avoient été donnez en commande, s'unirent à ceux de Saint Jean de Latran, & leur cedèrent tout ce qui leur reſtoit. Voyez Penot, *Hiſtoria Tripart. Canon. Regul.* & le P. Hélyot T. II. c. 5.

FRIGÉFIER. Autrefois ce mot s'eſt dit pour *refroidir*: il eſt maintenant hors d'uſage. *Frigeſacere, frigus inducere.*

FRIGIEN,

FRIGIEN, ENNE. Voyez PHRYGIEN.

FRIGNANA. ſ. f. Nom propre d'une petite contrée de l'Italie. *Frinana.* C'eſt une des ſept petites Provinces qui compoſent l'État du Duc de Modéne. Elle eſt ſituée vèrs les confins du Boulonois, entre les ſources du Panaro. Ses lieux principaux ſont *Frignana*, qui lui a donné le nom, Aquaria & Seſtola, qui en eſt la Capitale.

FRIGORIFIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Phyſique. Qui cauſe le froid. *Frigorificus.* Il y a des corpuſcules *frigorifiques*, auſſi bien que des corpuſcules ignées, d'où procédent le froid & le chaud. LE CL.

FRIGOTTER. v. n. qui exprime le chant du pinſon. On pourroit dire en Latin *fringillare*, ou *frigillare*, de *fringilla*, ou *frigilla*, pinſon; quoique ce vèrbe ne ſe trouve dans aucun Auteur Latin, que l'on ſçache.

FRILLEUX, ou FRILEUX, EUSE. adj. L'Académie & tous les autres Dictionnaires diſent *frilleux*; & c'eſt ainſi qu'il faut dire. Ce mot eſt du ſtile familiér. Il ſignifie, Qui eſt délicat, qui n'eſt pas endurci au froid, qui eſt fort ſenſible, qui ne ſe peut pas paſſer du feu en hivèr. *Alſioſus, impatiens frigoris.* On dit auſſi voilà un tems *frilleux*; pour dire, un tems froid. On a dit anciennement *froidilleux*. Et *frilleux* s'eſt dit de là par abbréviation. PASQUIÉR, *Rech. L. VIII. c.* 37.

FRIMAS. ſ. m. Gelée blanche, air épais, ou vapeur condenſée, qui s'attache aux hèrbes, aux arbres, aux cheveux. *Pruina concreta.* Je vais chèrcher le calme au ſéjour des *frimas*. BOIL. Montagne couvèrte de neige & de *frimas*. VAUG. Il vient de ſes noirs *frimas* attriſter la nature. DESPR.

L'Aquilon ramenant la froidure,
Vient de ſes noirs frimas *attriſter la nature.* BOIL.

Ce mot vient *à fremitu*, parcequ'il fait frémir & friſſonner.

On appelle, Avaleur de *frimas*, Celui qui va en voyage, ou qui court les ruës, au tems que les *frimas* ſont dans l'air. Il eſt bas.

FRIME. ſ. f. Tèrme populaire, qui ſe dit en cette phraſe, il en fait la *frime*; pour dire, la mine & la contenance. *Species.* Il a fait la *frime* de s'en aller; pour dire, Il en fait ſemblant. On dit auſſi, Faire la *frime* à quelqu'un; pour dire, lui faire un mauvais accueil, témoigner par ſa mine qu'on n'eſt pas content de lui. On dit auſſi en ſtile bas, Il a bonne *frimouille*, pour dire bonne mine, d'autres diſent *frimouſe*.

FRINGANT, ANTE. adj. & ſ. Fort alèrte, gaillard, éveillé, qui s'agite continuellement, qui eſt toujours en action. *Mobilis, vividus, inquies, petulans, acer.* On le dit des pèrſonnes & des chevaux. Un jeune homme bien *fringant*; un cheval bien *fringant*, difficile à monter & à manier. Une femme *fringante*.

FRINGOTER. v. n. *Cantitare voculas multifariam, frangere & concidere.* Diminuer en chantant. NIC.

FRINGUER. v. act. Agiter, ſauter, remuer. Il ne ſe dit au propre qu'en cette phraſe. *Verſare, commovere, agitare.* Fringuer un vèrre: c'eſt l'agiter, & le remuer en jettant de l'eau deſſus pour achever de le rendre net.

Ce mot vient de *fricare*.

On le dit auſſi des pèrſonnes actives qui ne peuvent demeurer en une place, qui danſent, ſautillent, & ſont toûjours en actions. Il vient de *fringal*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie, *ſe donner du bon tems.*

FRINGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Verſatus.*

FRIO, CAPO-FRIO. Nom propre d'un Cap de l'Amérique Méridionale. *Frigidum promontorium.* Il eſt ſur la côte de la Capitanie de Rio Janero, Province du Breſil, à l'orient de la ville de S. Sebaſtien. Ce Cap joint la côte orientale du Breſil, avec la ſeptentrionale.

FRIOLET. ſ. m. Sorte de poire, que les pauvres Fruitières vendent à Paris dans les ruës.

FRION. ſ. m. Tèrme de Laboureur. C'eſt un petit fèr attaché au côté du ſep de la charruë.

FRIOUL. ſ. m. Nom propre d'une contrée, que les Italiens appellent patria di Friuli. *Forum Julium, Foro-Julienſis Provincia.* Province de l'État de Veniſe, en Italie. Elle eſt bornée au levant par la Comté de Gorice, par la Carniole, & par le Golfe de Trieſte; au midi par celui de Veniſe, au couchant par la Marche Tréviſane, le Feltrin, & le Cadorin, lequel quelques Géographes comprennent dans le *Frioul*. Elle a au nord une partie du Tirol, & la Carinthie. Ce païs peut avoir vingt trois lieuës du couchant au levant, & dix ſept du ſud au nord. Il eſt fort fèrtile, & arroſé par pluſieurs rivières, dont le Tajamento, & le Liſonzo ſont les principales. On y diſtingue les villes de Citta di Friuli, qui lui a donné le nom, d'Udine, qui en eſt aujourd'hui la Capitale, de Marano, & de Dalma Nuova. Les Archiducs d'Autriche y poſſédent Aquilée prèſque ruinée avec ſon tèrritoire. Ils enlevèrent ce païs avec le Comté de Gorice, & le Carlo, qui en dépendoient, aux Patriarches d'Aquilée, auxquels l'Empereur Conrard le Salique avoit donné tout le *Frioul* l'an 1028. L'an 1420, Loüis Techio Patriarche d'Aquilée & Duc du *Frioul*, s'étant engagé témérairement dans une guèrre contre les Vénitiens, pèrdit le reſte du *Frioul*, que les Vénitiens poſſédent encore aujourd'hui.

Ce nom s'eſt formé du Latin *Forum Julii*, en changeant l'*j* conſonne en *i* voyelle. *Forum Julii, For Jul., Foriul, Feriul, Friul*, que l'on prononce *Frioul*; quelques Auteurs prétendent que ce nom lui vient de Jules Céſar, qui y tenoit ſes troupes pendant l'été, ou qui y forma un de ces camps que les Romains faiſoient pour maintenir les peuples dans le devoir, & que nous nommerions aujourd'hui forterreſſe: mais tous ne ſont pas de cet avis.

Voyez Léandre dans ſa deſcription d'Italie p. 484. & ſuiv. de l'édition de Venize de l'an 1581. Cluvier *Introd. ad Geogr. L. III. c.* 35. &c. Hérodote Partheneo, *Deſcript. del Friuli.*

FRIOUL, FRIULI, ou Citta di FRIULI. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Italie dans le *Frioul*. *Forum Julii.* L'Évêché de *Frioul* eſt ſuffragant d'Aquilée. *Frioul* eſt ſitué au piéd des Alpes ſur la rivière de Natiſone.

FRIPPER. v. act. Uſer, gâter quelque habit ou meuble en s'en ſèrvant, en ôter la prémière fleur. *Terere, deterere, carpere.* Il n'eſt guères en uſage qu'au participe, & ſe dit des livres, des habits, des meubles *frippez* qui ont déjà ſèrvi.

FRIPPER, ſignifie auſſi chez Pomey regrater, repeigner une étoffe, *veſtem interpolare, inſtaurare, renovare interpolando*, Pomey prend auſſi frippement pour le regratement. *Interpolatio.*

FRIPPER, ſignifie auſſi, Manger goulument. *Ligurire.* Il y avoit à ce feſtin aſſez de quoi *fripper*. Dans la Batrachomyomachie Françoiſe le rat dit,

Je ſçai ronger un pain, croquer une galette,
Entamer un jambon, ravager une aſſiette,
Aſſaillir un poulet hériſſé de lardons,
Fripper *un bon morceau, croquer des macarons,*
Faire bréche au fromage, & d'une adreſſe extrême
Sans tomber dans le lait en enlever la creme.

FRIPPER, ſignifie auſſi, Diſſiper ſon bien, & particulièrement en débauche. *Abſumere, conficere, dilapidare.* Un prodigue a bientôt *frippé* ſon bien.

FRIPPER, ſe dit auſſi en parlant des Auteurs qui dérobent des autres, qui ont écrit devant eux, des penſées, des vèrs qui ont déjà ſèrvi, ou qui ſont uſez. *Subſurari.* Ce Poëte nous donne cette Épigramme comme ſienne; mais elle eſt *frippée* de Martial.

On dit provèrbialement dans quelques Colléges, ſur tout en Normandie, qu'un écolier *frippe* ſa leçon, *frippe* ſes claſſes; pour dire, qu'il ſe dérobe de la claſſe, qu'il manque d'y aller.

FRIPPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Detritus.* Un livre *frippé*, qui a déja ſèrvi, qui n'eſt pas neuf.

FRIPPER *le pouce*. Expreſſion baſſe & burleſque, qui ſignifie, faire la vie, faire bonne chère, folâtrer. *Pergræcari.*

FRIPPE-LIPPES. ſ. m. Vieux mot, qui eſt un tèrme bas: il ſignifie un goinfre, un homme qui aime les franches lippées. *Helluo.* Marot appelle ſon valet *frippe lippes.*

FRIPPE SAUCE. ſ. m. Tèrme bas & burleſque, qui ſignifie un égrillard, un goinfre, *Helluo, paraſitus.*

FRIPPERIE. ſ. f. Négoce de vieux habits, de vieux meubles, & l'art de les rapetaſſer & racommoder. *Veſtiarium mangonium. Ars interpolandi.*

Ce mot vient de *frivola*, parceque tout ce qui eſt à la *fripperie* eſt de peu de prix. Mais Du Cange croit qu'il vient de *afrepatæ veſtes*, qui ſignifie, *habits troüez*, ou *frippez*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité au lieu de *trepatas, terebratas*, ou *perforatas*; ou peutêtre de *fèrpe*, ou *fèrperie*, qui étoit autrefois un métiér à Paris diſtingué de la Pelleterie.

FRIPPERIE, eſt auſſi le lieu où ſe tiennent les Marchands qui font ce négoce & ce rabillage d'habits & de meubles. *Veſtiarii mangonii forum.*

FRIPPERIE, ſe dit auſſi des habits, meubles, curioſitez qui ſont uſées, ou qui ſont de peu de prix. *Scruta, quiſquiliæ.* Les meubles de cet avâre ne ſont que *fripperie*. Il n'y a rien dans le cabinet de ce curieux qui ſoit de valeur, ce n'eſt que de la *fripperie*.

On dit provèrbialement, Se jetter ſur la *fripperie* de quelqu'un; pour dire, le battre, le tirailler, lui déchirer ſes habits, & auſſi médire de lui, déchirer ſa réputation. Les prétieuſes ont accoutumé de ſe jetter ſur la *fripperie* des pauvres Auteurs, pour montrer leur bel eſprit.

FRIPPEUR. Qui frippe, qui uſe ſes habits. *Conſumptor, confector.* POMEY.

FRIPPIÉR, IERE. ſ. m. & f. Qui fait métier d'acheter, de revendre & de raccommoder de vieux habits, meubles, livres, &c. *Interpolator, veſtis interpolæ mango.* Les *Frippiérs* doivent avoir des Regiſtres. LA MARE, *Tr. de Police T. I. p.* 204. Il eſt défendu aux *Frippiérs* en tems de contagion d'acheter les meubles, ou hardes des malades, que la juſtice n'en ait ordonné. ID. *p.* 627.

FRIPPIÉR, ſe dit auſſi figurément pour celui qui pille les Auteurs, & qui les gâte en les pillant. *Frippiérs* d'écrits, impudent plagiaire. MOL.

On trouveroit encore à quelque vieux pilier
Son dernier habit vèrd pendu chez le frippiér.
DESPREAUX.

FRIPPON, ONNE. ſ. Méchant, maraut, fourbe, coquin; qui dérobe ſecrettement; qui tâche à tromper ceux qui ont à faire à lui; qui fait des gains illicites au jeu, ou dans le négoce, & qui eſt ſans honneur & ſans bonne foi. *Nequam, vafer.* Il y a bien des *frippons* parmi les chicaneurs, parmi les joueurs. Les pages, les laquais ſont ſouvent *frippons.* Il faut à la Cour des *frippons* auprès des Grands, & des Miniſtres, même les mieux intentionnez. LA BR. Quoi! ce *frippon* vous duppe avec audace? MOL. On dit auſſi au feminin une méchante *frippone*, une franche *friponne.*

FRIPPON, ſe dit auſſi d'un jeune écolier négligent, débauché, qui frippe ſes claſſes, qui vend ſes livres, & ce qu'il peut attraper à la maiſon; pour s'en divèrtir. *Nebulo.*

FRIPPON, eſt quelquefois adjectif, & c'eſt un terme de cageollerie & de badinage. Les Poëtes appellent l'Amour, un petit *frippon. Puer improbus.* VIRG. Ils diſent qu'une Dame a l'œil *frippon*, qu'elle eſt *frippone.*

FRIPPON. On nomme *frippons* de petites boëtes de cotignac d'Orléans.

FRIPPONNER. v. act. Voler, tromper, eſcroquer. *Furari, ſubducere, fallere, ſurripere.* Cet homme m'a *friponné* cent écus qu'il étoit allé recevoir pour moi. Où en a-t-on vû qui ayent fait mourir leur Cuiſinier pour avoir *fripponné* quelque chôſe. ABL.

FRIPPONNER, eſt auſſi en ce ſens un tèrme de careſſe, & de badinage, fort uſité parmi les Amans.

FRIPPONNER, ſignifie auſſi, Manger en cachette ou hors du repas quelque friandiſe. *Ligurire.* Les femmes ont toûjours dans leurs poches quelque chôſe de quoi *frippônner*. Ce galant a toujours dans ſon cabinet quelque langue de bœuf, quelques confitures pour *frippônner.*

FRIPPONNER, ſignifie auſſi, ſe débaucher, ne pas faire ſon devoir. *Munus negligere, tempus abſumere, terere.* Cet écolier, ce valet ne s'amuſe qu'à *frippônner*, au lieu d'étudier, de faire ſa beſogne.

FRIPPONNÉ, ÉE. part. & adj.

FRIPPONNERIE. ſ. f. Action de frippon, de coquin, de fourbe, de méchant, de pendart. *Nequitia, fraus, dolus.* Les chicaneurs, les joueurs, les écoliers, les laquais, font mille *fripponneries.* Il y a une certaine *fripponnerie* établie en commerce, que je n'approuve point. Ma ſincerité pâtit trop. LE CH. D'H. Les hommes ſe trouvent ſouvent entre la *fripponnerie*, & l'indigence: étrange ſituation! LA BR.

FRIQUE. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez AFRIGNE.

S. FRIQUE, ou S. AFRIQUE. Nom propre d'une petite ville de France. *Sancti Africani fanum.* Elle eſt dans le Rouèrgue, ſur la Sorgue, à une lieuë au Levant de Vâbres.

Ce mot eſt une corruption du nom Latin *Africanus.* On a dit *Africain, Afrique, Efrique, Frique.* Voyez AFRIGNE.

FRIQUENELLE. ſ. f. Vieux mot, qui a deux ſignifications, 1°. Il veut dire petite andoüille, 2°. Il ſignifie une jeune coquette, une petite coquette. Bèze l'a employé dans ce ſecond ſens.

FRIQUET. ſ. m. Eſpéce de Paſſereau, ou de Moineau de noyer qui ne fait que frétiller ſur l'arbre becquetant les noix. *Paſſerculus nucis.* Les Laboureurs & les gens de la campagne l'appellent, moineau de noyer, parce qu'il fait pour l'ordinaire ſa retraite dans ces ſortes d'arbres, ainſi que le moineau commun a de coutume de ſe retirer dans les villes & les villages, & le moineau de forêt dans les bois, tout de même le *Friquet* ne fait ſon nid & ſa retraite que dans de cèrtains arbres. Il a le bec extrémement court, noir & gros. Par les piéds, les cuiſſes, la tête & les aîles, il eſt tout ſemblable au moineau commun, excepté qu'il eſt plus rouſsâtre. Il n'eſt bon que pour ſervir à l'oiſeleur pour prendre les autres; il n'a point de chant, ni autre chôſe de recommandable.

FRIQUET, ſe dit auſſi d'un jeune galant fort mince qui n'a que du caquet, & de l'afféterie, & rien de ſolide. Ce petit *friquet* ne fera jamais homme à bonne fortune. On le dit auſſi au feminin. Une jeune *friquette*, une petite *friquette.* C'eſt toujours un tèrme de mépris qui marque la légèreté, l'humeur volage de ceux dont on le dit.

FRIQUET, eſt auſſi un utencile de cuiſine qui eſt plat, & pèrcé comme une écumoire, qui ſèrt à tirer de la poële les fritures.

FRÎRE. v. act. *Frigere.* C'eſt un vèrbe défectueux. *Je fri, tu fris, il frit*, nous faiſons *frire*, vous faites *frire*, ils font *frire.* Je faiſois *frire*, j'ai *frit.* C'eſt faire cuire promptement dans la poële avec une ſauſſe de beûrre, d'huile, de ſain doux, &c. *Frire* des bignets, des ſolles, des œufs.

Paſquier dérive ce mot par onomatopéę, du bruit que font le beûrre, ou la graiſſe qu'on fond dans les poëles. D'autres le dérivent de *frita*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie, *fricaſſer.*

FRÎRE, ſe dit auſſi en ces phrâſes provèrbiales, Ri-t'en, Jean, on te *frit* des œufs, pour ſe mocquer d'un niais qui rit ſans ſujet. On dit, qu'un homme n'a plus de quoi *frire*; pour dire, qu'il n'a plus de bien.

Peu de gens ſçachant bien écrire,
Ont abondamment de quoi frire. SCAR.

On dit qu'il n'y a rien à *frire* dans une maiſon, dans une affaire; pour dire, qu'il n'y a rien à manger, à profiter: & qu'un homme eſt *frit*; pour dire, qu'il eſt perdu, qu'il n'y a plus d'eſpérance de rétablir ſa faute, ou ſes affaires. Voilà de quoi *frire*, c'eſt à dire, voilà de quoi manger, de quoi faire bonne chère.

FRISCH-HAFF. ſ. m. Nom propre d'un Golfe. *Nerungiæ ſinus, Habus ſinus.* C'eſt un Golfe de la mèr Baltique, qui fait partie de celui que les anciens appelloient *Venedicus ſinus.* Il eſt renfèrmé entre les côtes de la Pruſſe, & l'iſle de Friſch Nérunge, & il n'a de communication avec la mèr, que par un petit détroit, large environ de demi lieuë. La longueur de ce Golfe du couchant méridional au levant ſeptentrional, eſt environ de vingt lieuës; mais ſa plus grande largeur ne paſſe guères trois lieuës. Il reçoit un grand nombre de rivières, dont les deux principales ſont les deux embouchures orientales de la Viſtule, & le Prégel.

FRISCH NÉRUNG. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de la Pruſſe. *Nerungia.* Elle eſt formée par les deux embouchures occidentales de la Viſtule, par le Golfe de *Friſch-Haff*, & par la mer Baltique. C'eſt une longue langue de tèrre, qui a environ 25 lieuës de longueur. Il n'y a rien de conſiderable dans cette Iſle que la forteresse de Nunde, ou de Weiſſeimunde, qui eſt ſur l'embouchure la plus occidentale de la Viſtule.

FRISCINGATIQUE. ſ. m. Ancien droit qui ſe levoit en Bretagne ſur les porcs. *Friſcingaticum.* Ce mot Latin ſe trouve dans un titre de Marmoutier, dont l'extrait ſe lit dans l'hiſt. de Bretagne T. II. p. 236. & le P. Lobineau dans ſon Gloſſ. l'éxplique, droit ſur les cochons, ajoutant que *Friſcingi* eſt la même chôſe que *porcelli.*

FRISE. ſ. f. C'eſt un membre d'Architecture qu'on appelle auſſi *faſce*, ou *platte bande*, qui régne le long d'un bâtiment entre la corniche & l'architrâve. *Faſcia, zophorus.* La *friſe liſſe* eſt unie, & ſans ornemens; & la *friſe ornée* a de la ſculpture. La *friſe ruſtique* eſt celle dont le parement eſt en manière de boſſage brut, comme la *friſe* de l'ordre Toſcan de Palladio. La *friſe hiſtoriée*, ou hiſtorique, eſt celle qui eſt ornée d'un bas relief lequel repreſente une hiſtoire, ou qui porte une inſcription. *Friſe ſymbolique*, eſt celle qui eſt ornée d'attributs du Paganiſme; ou qui a des attributs de nation, de dignité, &c. La *friſe* eſt ſuſceptible de pluſieurs ornemens. La *friſe* de l'ordre Dorique eſt chargée de métopes, & de triglîphes.

Philandèr veut que ce mot vienne de *Phrygium*, à câuſe que les ornemens des *friſes* reſſemblent à des broderies qui ſont venuës de *Phrygie*, où l'on excélloit dans cet art. Les Grècs la nomment *zophore* à câuſe des animaux qu'on y gravoit, ζωφόρος, c'eſt-à-dire, φέρων ζῷα eſt auſſi le nom qu'on donne au Zodiaque à peu près par la même râiſon.

FRISE, en tèrmes de Marine, eſt auſſi un ornement de Sculpture qui régne ſous l'aiguille de l'éperon du navire.

CHEVAL DE FRISE. Tèrme de fortification, eſt une groſſe piéce de bois qui eſt pèrcée par pluſieurs autres piéces de bois pointuës, & quelquefois fèrrées, qui ſèrt à boûcher un paſſage, une brèche, à retrancher un camp, &c. on en met quelquefois ſur des rouës pour les faire rouler d'une brèche dans les aſſauts.

FRISE. Toile forte & fèrme, moins forte que la véritable Hollande. Une bonne *friſe.*

FRISE. ſ. f. Eſpéce d'étoffe de ratine groſſière qui n'eſt pas croiſée, elle eſt faite de laine *friſée* d'un côté. *Criſpi villi, criſpa veſtis lanea, pannus criſpatus.*

Les Italiens appellent *freſoné*, un drap velû de deux côtez. MÉNAGE. Lipſe croit que ce mot vient de *phryxiana.* M. Huet croit que la *friſe* a pris ſon nom de ce qu'elle eſt veluë, & comme *friſée.*

ſee. Skinner conjecture que ceux de *Friſe* que nous appellons Frîſons ayant trouvé les prémiérs cette ſorte d'étoffe, on l'a appellée *friſe.* Menſerus croit que ce nom de *friſe* vient de celui de Phrygie, où l'on faiſoit cette ſorte d'étofle. Cette étymologie eſt moins naturelle que les autres.

Frîse, ſ. f. & nom propre de contrée. *Friſia.* C'eſt un païs de l'Europe ſitué au ſeptentrion du côté de la mèr d'Allemagne. Il ſe diviſe en pluſieurs parties qu'on nomme la *Friſe* propre, la *Friſe* orientale, la *Friſe* occidentale. La *Friſe* avoit alors (ſous Chilperic II. au commencement du VIIe ſiécle) ſes bornes beaucoup plus avancées en deça qu'elles ne le ſont aujourd'hui; elle eſt maintenant terminée par le golfe du Zuidèrzée, qui la ſépare de la Hollande. Nous apprenons par Éginard contemporain de Charlemagne, qu'elle s'étendoit le long de la mèr juſqu'à l'embouchure de l'Éſcaut; & par la vie de S. Éloy, encore plus ancienne, nous ſçavons que les Frîſons étoient frontières des Antuèrpiens, c'eſt à dire, du païs d'Anvèrs. P. Dan. *Hiſt. de Fr. T. I. p.* 351. La *Friſe* fut érigée en Comté par Charles Le Gras. *Favyn, hiſt. de Nav. L. III. p.* 123.

Frîse Occidentale, ou Westfrîse. Voyez Nort-Hollande au mot Hollande.

Frîse Occidentale particulière, ou la Weſtfrîſe propre. *Friſia occidentalis propria.* Grande contrée de la Nort-Hollande, à laquelle elle donnoit autrefois le nom de *Friſe* occidentale. Cette contrée eſt entre celles de Kennemèrland, de Watèrland, & la Zuidèrzée. C'eſt une éſpéce de prèſqu'iſle, où l'on voit les villes d'Horne, de Medenblick, & d'Henckhuiſe.

Frîse Orientale, autrement *Oosfriſe*, ou le Comté d'Embden. *Friſia orientalis, Comitatus Embdanus.* C'eſt un des États qui compôſent le Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. Il eſt baigné au Nord par la mèr d'Allemagne; ſes autres bornes ſont à l'orient le Comté d'Oldenbourg; au midi l'Évêché de Munſtèr, & au couchant le Golfe de Dollert, & l'embouchure de l'Embs, qui le ſeparent de la Seigneurie de Groningue. Ce païs peut avoir treize lieuës du ſud au nord, & dix du couchant au levant. Son tèrroir eſt aſſez fèrtile, particulièrement en pâturages. Ses lieux principaux ſont Leèr, Norden, Eſſens, Witmunde & Aurick Capitale. La ville d'Embde, qui eſt la plus conſidérable du païs, ſe gouvèrne en ville libre, ſous la protection des Provinces unies. La *Friſe* orientale fut érigée en Duché par l'Empereur Frideric III. l'an 1454. Fèrdinand III. donna la qualité de Prince de l'Empire à Ennon Loüis, à condition qu'il n'y auroit que les aînez de ſa branche qui porteroient ce tître. Ce privilége a été tranſporté l'an 1662. par l'Empereur George Chriſtian, frere & ſucceſſeur d'Ennon Loüis. Il y a une autre branche de cette maiſon, qui poſſéde la contrée de Nordeland, & qui n'a que la qualité de Comte.

On croit que la *Friſe* orientale eſt le païs des anciens peuples de la Gèrmanie appellez *Cauchi.*

Frîse propre, Que la plûpart des Géographes appellent la *Friſe* occidentale, mais mal; ce nom étant celui de la Nort-Hollande. *Friſia propria.* C'eſt une des Provinces unies des païs-Bas. Elle eſt bornée à l'orient par la rivière de Lauwèrs, qui la ſépare de la Seigneurie de Groningue, & elle a au midi l'Overiſſel, au couchant la Zuidèrzée, & au nord la mèr d'Allemagne. Cette Province peut avoir douze lieuës du ſud au nord, & onze du couchant au levant. Son tèrroir n'eſt pas beaucoup fèrtile en blez; mais il a de fort bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bœufs, & de chevaux de fort grande taille. On diviſe la *Friſe* en trois contrées; le Weſtèrgo eſt au couchant, l'Oeſtèrgo au levant, & le Sevenmolde au midi des deux autres. Les Iſles de Schéling, d'Ameland, & quelques autres moindres, ſont encore dépendantes de cette Province. Ses principales villes ſont Leuwarde Capitale, Franckèr, Dockum, Harlingue, & Staveren. La *Friſe propre* avoit autrefois une plus grande étenduë: elle comprenoit toute la Seigneurie de Groningue, & elle étoit diviſée en *Friſe* deçà & de là Lauwers. Ces deux Provinces avec une partie du païs de Drente, & de celui de Sallandt, étoient anciennement la demeure de ces Frîſons, qu'on appelle *Friſii*, ou *Phriſii majores*, c'eſt à dire, les grands Frîſons; & ce païs avec la Nort-Hollande, la Hollande Méridionale juſqu'au Rhin, la Province d'Utrecht, le Véſuve & l'Overiſſel, formèrent le Royaume des Frîſons, qui dura pendant quatre cens ans; & qui fut enfin ruiné & conquis par Charlemagne.

Frîse Cimbrique, Septentrionale, Fydèrſtéde mineure. Voyez Fydèrstéde.

Nouvelle Frîse. *Friſia nova.* C'eſt le nom que les Hollandois ont donné à la partie Orientale du Spitabèrg, qui eſt un païs des tèrres Arctiques; mais on n'y a établi aucune Colonie, on n'en a même que fort peu de connoiſſance.

Chevaliers de Frîse, ou de la Couronne. *Equites Friſiæ*, ou *Friſii; Equites à Corona dicti.* Ordre militaire prétendu. Mennenius, Michieli, Giuſtiniani T. I. c. 14. & quelques autres diſent, que Charlemagne en fut le fondateur, qu'il donna aux Chevaliérs pour marque de cet Ordre une couronne qu'ils devoient porter ſur un habit blanc, avec cette déviſe, *Coronabitur legitime certans*, Celui qui combat dûëment ſera récompenſé. Quelques-uns diſent que ce fut pour récompenſer les Frîſons, qui avoient été d'un grand ſeçours à ce Prince, dans les guèrres qu'il eut contre les Saxons. D'autres prétendent qu'il inſtitua l'Ordre de *Friſe* après ſa victoire ſur les Lombards & la priſe de Didier leur Roi. Giuſtiniani rapporte, après Hanconius, Hiſtorien de *Friſe*, que Charlemagne accorda à Rome l'an 802 un privilége à ces Chevaliérs, & il ajoute avec d'autres qu'il leur donna la Régle de Saint Baſile.

Mais outre qu'on ne reconnoit point d'Ordre militaire avant le XIIe. ſiécle, quelle apparence y a-t-il que Charlemagne eût donné à ces Chevaliérs la Régle de S. Baſile, lui qui étoit ſi zelé pour faire obſèrver celle de S. Benoît, & qui n'en reconnoiſſoit point d'autre dans ſes États?

Ces Auteurs diſent encore que les *Chevaliérs de Friſe*, faiſoient vœu d'obéïr à leur Prince, & de défendre la Religion Chrétienne aux dépens de leur ſang; la principale cérémonie qu'on obſèrvoit à leur reception, ſelon ces Écrivains, étoit de leur attacher le baudrier, & de leur mettre l'épée au côté. On leur donnoit un ſoufflet, qui fut changé depuis en un baiſer, & avec l'accolade, & on ne recevoit pèrſonne dans cet Ordre, qui n'eût ſèrvi l'Empereur cinq ans à ſes frais. Schronebeck dit de plus que les Rois de France s'attribuënt toujours la dignité de Grands Maîtres de cet Ordre, quoique le pouvoir de faire des Chevaliérs appartienne, ſelon lui, aux Empereurs, & ſoit attaché à la Couronne Impériale. Voyez Mennenius *Delic. Eq. Ord. fol.* 7. l'Abbé Giuſtiniani *hiſt. di Tutti gli Ord. milit. T. I. c.* 14. Andr. Mendo, Herman & Schoonebeck, dans leur hiſt. des Ordres milit. & Joſeph Michieli, *Teſor. Milit. di Caval.*

Quant à ce que dit Schoonebeck, on ne voit point que ni les Rois de France, ni les Empereurs, faſſent des Chevaliérs de *Friſe*, ni qu'ils ayent jamais pris la qualité de Grands Maîtres de cet Ordre. Ainſi l'Abbé Giuſtiniani pouvoit ſe diſpenſer d'en donner une ſuite Chronologique depuis Charlemagne juſqu'à Loüis XIV. & Léopold I. P. Hélyot, *T. I. p.* 271. 272.

FRÎSER. v. act. Tèrme de Drappiér. Rendre crépu, inégal. *Criſpare.* Cette ratine n'eſt pas aſſez *friſée.* Ce drap d'or eſt plus riche quand il eſt *friſé.* Il ſignifie auſſi, Faire venir de la laine à un drap en forme de coton.

Il y en a qui prétendent que ce mot de *friſer* vient du nom des Phrygiens, qui portoient les cheveux *friſez.* D'autres diſent la même chôſe des Francs & des Sicambres, qui habitoient autrefois la Friſe, & qui portoient les cheveux en boucle.

Frîser, ſe dit auſſi parmi les Maîtres d'Hôtel, pour, Plier d'une cèrtaine manière, qui faſſe, qui imite de petites ondes. *Friſer* une ſèrviette.

Frîser, ſe dit plus particulièrement des cheveux qu'on fait tenir en boucles ou par anneaux avec des fèrs, des gommes, ou des papillottes, quand ils ne le ſont pas naturellement.

On dit figurément, que le Zéphir *friſe* l'eau, *Aquam legit, perſtringit, criſpat, molliter impellit*, quand il ne fait que l'agiter par de petites ondes qui ne tiennent rien de la tempête.

Frîser, ſignifie auſſi, Approcher de bien près. *Perſtringere.* Cette balle de mouſquet lui a *friſe* la jouë, les cheveux. Cette balle a *friſé* la corde, peu s'en eſt fallu qu'elle n'ait été deſſous.

On le dit en ce ſens en chôſes ſpirituelles & morales.

Sans tracer de vaines figures
Pour fixer avec ſureté
Le point d'une nativité,
On peut ſur d'autres conjectures
Plus juſtes peut être & plus ſûres
Frîſer *au moins la vérité:*
Encor beaucoup pour qui la frîſe.
Dans vôtre métiér de devin
Tout eſt ſujet à la mépriſe. P. Du Cerc.

Frîser, ou friſſer, eſt auſſi un tèrme d'Imprimeur. Voyez Friſser.

Frîser, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Cette affaire a *friſé* la corde; pour dire, Cet arrêt n'a paſſé que d'une voix. Ce criminel a *friſé* la corde; pour dire, a failli à être pendu. On dit d'un diſcours trop ampoullé, qu'il *friſe* le galimathias, pour dire, qu'il n'en eſt pas loin.

Frîser *les ſabords*, ſe dit ſur mèr d'une bande d'étoffe qu'on met autour des ſabords, ſans la calfater, afin d'empêcher l'eau d'y entrer.

On diſoit autrefois *friſer*, pour marquer au viſage. Les Thraces *fri-*

ſent leurs femmes au viſage. Amiot. *Compungunt notis Threïciis.*

Ce mot de *friſer* ſe dit pour *fériſer*. Huet.

Friſé, ée. part. & adj. *Criſpatus, calamiſtratus, cincinnatus.* On eſtime les pèrruques de cheveux *friſez* naturellement. On dit du drap d'or *friſé*, qui n'eſt pas uni, & où le fil d'or eſt diſpoſé en maniére de petites boucles.

Chous *friſez*, ſont cèrtains chous crépus & vèrds qui viennent en hivèr.

FRISINGUE, ou FRÉSINGEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Bavière, en Allemagne. *Friſingua*, anciennement, *Fraxinum*. Elle eſt Capitale de l'Évêché de Friſingue, & ſituée au confluent du Moſach, & de l'Iſer, à ſix lieuës audeſſous de Munick. Cette ville n'eſt pas grande; mais elle eſt dans une ſituation agréable, partie ſur une coline, & partie le long de l'Iſèr. Elle a été Imperiale; mais maintenant elle dépend de ſon Évêque, qui eſt ſuffragant de Saltzbourg. Heis dit *Fréſingue*, & traite de cet Évêché dans ſon hiſt. de l'Emp. L. VI. C. 6.

L'Évêché de *Friſingue*. *Friſinganus*, ou *Fraxinenſis Epiſcopatus.* Petit Etat d'Allemagne, enclavé dans le Duché de Bavière, & ſitué le long de l'Iſer, entre la ville de Munick, & celle de Landshut. Cet État ne dépend que de ſon Évêque, qui eſt Prince de l'Empire, & qui ne peut être élû que par le Chapitre, & tiré du nombre de ſes Chanoines. Il n'y a rien de conſidérable dans cet État que les petites villes d'Iſmaning, & de Burckraim, & celle de *Friſingue*, qui en eſt la Capitale. Mais l'Évêque poſſede encore quelques petites tèrres détachées de cet État, le Château & le Comté de Wardenfeld, les bourgs de Mittenwald, de Parthenkirck, & quelques villages qui en dépendent, entre les rivières de Leck & d'Iſer, aux confins de Tirol, & de la Souabe, le lieu de Rottenfels ſur le Lavant dans la Haute Stirie, & celui de Biſcoſtach ſur le confluent du Zeir, & du Polan, dans la Haute-Carniole. Les Auteurs écrivent communément que l'Évêché de *Friſingue* ou *Friſingen* fut établi par S. Corbinien; mais on ne convient pas du tems. Hundius croit que ce fut ſous Grégoire IIIe & ſous Pepin. Voyez ſur cet Évêché Imhoff, *Not. Imp. L. III. C. XIII.*

FRISLAR, ou FRITZLAR. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, enclavée dans la Heſſe. *Friſlaria, Friteſlaria.* Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Edèr, entre Caſſel & Marpurg, à ſix lieuës de la premiére, & à douze de la dèrnière. Cette ville, qu'on conjecture être l'ancienne *Bogadium*, a été Impériale & libre; mais maintenant elle, & le petit tèrritoire qui en dépend, appartiennent à l'Archevêque de Mayence.

FRISLANDE. ſ. f. Nom propre d'une Iſle que l'on place vèrs les côtes de la Groenlande. *Friſlandia.* Mais comme les Pilotes qui fréquentent ces côtes n'en font point de mention, il y a de l'apparence qu'elle n'eſt point, ou qu'elle eſt quelque partie de la côte de Groenlande.

FRISON, onne. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Friſius, a. Friſo.* Ce nom ſe donne aux peuples qui habitent la *Friſe* ſelon les diviſions différentes qu'on en a fait en divèrs tems. Aujourd'hui on ne le dit que de ceux qui habitent une des ſept Provinces-Unies.

Les grands Friſons. *Friſii Majores.* Anciens peuples de la Gèrmanie. Ils étoient entre l'Océan & la rivière d'Ems, le Lac Flevo, ou la Zuidèrzée, & les Bataves, avec les Marſatiens. Ils occupoient la province de Friſe, celle de Groningue, avec les païs de Sallandt, & le Drente, en Overiſſel.

Les petits Friſons. *Friſii minores.* Anciens peuples de la Gèrmanie. Ils étoient au couchant des grands *Friſons*, entre le Lac Flevo, qui eſt la Zuidèrzée, l'Océan, & le Rhin, qui les ſéparoit des Bataves. Ainſi ils occupoient toute la partie du Comté de Hollande, qui eſt au nord du Rhin, & une partie de la Seigneurie d'Utrecht.

FRISON. ſ. m. Juppe fort courte qu'on met au deſſous des autres pour tenir chaud, & qui étoit anciennement de friſe, qu'on a fait depuis de ratine, d'hoüatte, de fourrures, & autres étoffes qui conſèrvent la chaleur. *Tunica muliebris interior.*

Friſons. *Criſpa tæniola.* Ce tèrme, ſelon Pomey, ſignifie auſſi une ſorte de canetille.

FRISON, en tèrmes de Marine, ce ſont des pots de tèrre, ou de métal, dont on ſe ſèrt dans les vaiſſeaux pour tenir la boiſſon. En Normandie ils contiennent deux pots.

FRISONAIRE, ou Frigdionien, Qui eſt dédié à S. Frigdien, qui lui eſt conſacré. *Frigdionianus.* Ce mot ne ſe dit qu'en cette phrâſe, La Congregation de Sainte Marie de *Friſonnaire*, ou la Congrégation *Frigdionienne*, nom d'un Ordre, ou d'une Congrégation de Chanoines Régulièrs en Italie. *Frigdioniana Congregatio.* La Congrégation *Frigdionienne*, ou de Sainte Marie de *Friſonaire*, eſt differente de celle de S. Frigdien de Luques, quoique ce ſoit à cauſe de ce Saint qu'elle a été appellée *Frigdionienne*; car on prétend qu'étant Evêque de Luques, il fit bâtir à trois milles de cette ville une Égliſe ſous le nom de Nôtre-Dame, qui par ſucceſſion de tems fut appellée à cauſe de ſon fondateur Sainte Marie *Frigdionnienne*, & par corruption *Friſonaire*. Cette Égliſe étoit deſſervie par des Chanoines Régulièrs qui fûrent longtems recommandables par leur ſainteté. Mais s'étant relâchez ils fûrent réformez dans le XIVe ſiécle par Barthelemy Colomne, de l'illuſtre Maiſon des Colomnes, à qui pour cela l'on a donné le titre de fondateur de la Congrégation de Sainte Marie de *Friſonaire*. Après cette réforme la ſainteté des Chanoines du Monaſtère de *Friſonnaire* les fit ſouhaiter en pluſieurs endroits, tant pour y faire de nouveaux établiſſemens, que pour réformer d'anciens monaſtères. L'an 1407 Grégoire XII. leur donna l'Abbaye de S. Léonard proche de Vérone. Ils eûrent en 1409 celle de Nôtre-Dame de la Charité à Veniſe; & en 1412 celle de Sainte Marie de Tremiti avec toutes ſes dépendances, & entre autres les Iſles qui lui ont donné ce nom, & dont ces Chanoines ſont Seigneurs pour le ſpirituel & pour le temporel. Eugene IV. leur donna en 1442 l'Égliſe de S. Sauveur à Rome, que nous appellons communément S. Jean de Latran. Voyez Latran, & le P. Hélyot T. II. C. 3. & IV.

FRISOTTER. v. act. Fréquentatif de friſer, qui ſe dit de ceux qui ſe friſent ſouvent & par menuës boucles. *Criſpare frequentiùs.* Il ne ſe dit guères que par raillerie. Il pèrd tout ſon tems à *ſe friſotter*.

FRISQUE. adj. Mot un peu vieux, & qui ne s'employe plus que dans le comique & le burleſque; il ſignifie, Joli, mignon, délibéré. *Acer; delicatulus.*

> *J'ai vû maint homme & mainte femme,*
> Friſques, *galans en leurs atours,*
> *Bruler de mutuelle flamme.* Nouv. du Parnasse.

FRISQUETTE. ſ. f. Tèrme d'Imprimérie, eſt une éſpèce de chaſſis qu'on met ſur le timpan, & ſur la feuille qu'on veut tirer, qui ne laiſſe que l'ouvèrture des formes, & couvre tout le papièr blanc qui doit être en marge, pour empêcher qu'il ne macule. *Prœli typici crates.*

Les faiſeurs de cartes à jouër ſe ſèrvent de cinq *friſquettes*, pour marquer les cinq couleurs qu'on voit ſur les cartes, chacune étant taillée ſelon les figures & couleurs ſeparées qu'on y veut appliquer, en paſſant la broche par deſſus.

FRISSER. v. n. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit lorſque les caractères vacillent pour n'être pas bien ſerrez dans la forme, & marquent la lettre double ou brouillée. *Non cohærere.* Je crois qu'il vaudroit mieux dire *friſer*, comme on le trouve dans quelques Dictionnaires.

FRISSON. ſ. m. Tremblement du corps provenant du froid. *Horror ex frigore.* Il ſe dit premièrement du froid qui précède un accès de fievre, & qui eſt le ſigne qu'elle doit venir bientôt. Le *friſſon* eſt un mouvement ſoudain & véhément, cauſé par la retraite de la chaleur. Degori.

Friſſon, ſe dit auſſi des tremblemens que les paſſions inſpirent, & ſur tout celles qui viennent d'une cauſe froide, comme la peur. Il y a eû de grands Capitaines qui n'ont jamais combattu ſans avoir le *friſſon*. La vûë des Archèrs donne le *friſſon* aux ſcélérats.

FRISSONNEMENT. ſ. m. ſignifie la même chôſe que *friſſon*, ſinon qu'il marque une émotion plus légère. *Commotio levior ex frigore.* Il n'a pas encore un vrai friſſon, mais un petit *friſſonnement*. En vèrs on prend *friſſonnement* & *friſſon* pour une même chôſe.

> *Quand le corps tout briſé de longs* friſſonnemens
> *Sent après ce grand froid d'affreux embraſemens.*

FRISSONNER. v. n. Avoir le friſſon, ſoit qu'il vienne du froid ordinaire, ou de celui qui précède la fievre, ou de celui qui eſt cauſé par la peur, ou par l'horreur qu'on a de quelque chôſe. *Cohorreſcere. Friſſonner* d'épouvante. Boil. Quand je ſonge au péril où je me ſuis trouvé, je *friſſonne* encore.

> *D'une ſecrette horreur je me ſens* friſſonner. Racine.

FRISURE. ſ. f. *Criſpatura.* Manière de friſer, ou la forme qu'ont les chôſes qui ſont friſées, & qui fait qu'on les appelle friſées. Il y a des pèrruques faites avec tant d'art, qu'elles conſervent toujours leur *friſure*.

Autrefois ce mot de *friſure* ſignifioit une marque faite avec le fèr. *Friſures* & égratignures au viſage. Amiot. *Nota ferro candente inuſta.*

FRIT. Tèrme indéclinable du jeu de Billard, qui ſe dit lorſque chacun a buté dans ſon rang, & que le coup eſt à recommencer. Nous ſommes *frit*. Quand on a fait *frit* le coup eſt nul, & celui qui avoit le devant joué enſuite le dèrnier.

Frît. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie, qui ſe dit de la retraite qu'on donne

donne à une muraille à meſure qu'on l'éléve. L'Académie. Ou du panchement d'une muraille en dedans vèrs le haut. *Summi parietis acclivitas, introrſum verſùs proclinatio.* Pomey. Le mur porte *frit*, c'eſt à dire, porte en dedans. Il ne faut pas élever un mur tout-à-fait à plomb, mais il lui faut donner un peu de *frit.* Voyez Fruit. Car les Auteurs diſent plutôt *fruit*, que *frit*, quoique l'ancien tèrme ſoit *frit*. Nicot met *frit*. Le mur porte *frit*.

Frît, îte. adj. *Frixus.* Frîcaſſé. Cuît dans la poële. Poiſſon *frit*. Artichaux *frits*. Poitrine de veau *frite*, &c. Voyez Frîre.

FRITILLAIRE. Il y en a qui diſent *fritelaire*. ſ. f. *Fritillaria.* Plante bulbeuſe qui eſt ainſi nommée à caûſe que les fleurs de la plûpart de ſes éſpéces ſont marbrées en échiquiér, comme un damiér qu'on appelle en Latin *fritillum.* La *fritillaire commune* a une racine bulbeuſe, ſolide, blanche, compôſée de deux tubèrcules charnus, du milieu deſquels ſort une tige haute d'environ un piéd, grêle, ronde, fongueuſe en dedans, portant cinq, ſix, ou ſept feuilles, médiocrement longues, étroites, d'un goût tîrant ſur l'aigre. Son ſommèt ne ſoutient ordînairement qu'une fleur, quelquefois deux ou trois: elle eſt fort belle, grande, compôſée de ſix pétales qui ſont diſpôſées en manière de cloche, panchée, marbrée en façon de damier, de divèrſes couleurs, purpurine, incarnate, rouge, blanche, très-agréable à la vûë. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il paroît un fruit oblong, anguleux, ou triangulaire, diviſé en trois loges remplies de ſemences pâles, très-applaties. En Latin *fritillaria præcox purpurea variegata*. C. B. pin. 64. Sa racine eſt émolliente, digeſtive & réſolutive. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *fritillaire*. Quelques-uns appellent cette plante *meleagris*, parce que ſes fleurs ſont panachées de divèrſes couleurs comme les plumes de l'oiſeau nommé *meleagris*.

L'Auteur de l'Inſtruction pour la culture des fleurs fait ce mot maſculin, diſant *fritillaires* communs *p.* 15. Le même Auteur p. 39 dit *fritelleria* féminin. Elle eſt encore appellée, dit-il, Narciſſe chaperonné, du nom de celui qui l'a trouvée. D'autres la nomment Lys marbré, & d'autres Méléagaride, qui veut dire Poule d'Afrique, parcequ'elle eſt tachée comme cet animal. Morin.

FRITTE. ſ. f. Tèrme de Vèrrerie. C'eſt une cuiſſon qui ſe fait dans de grands creuſèts des matières dont on fait le vèrre; ſçavoir, de trois parts de caillou ou de ſable blanc ſur une partie de ſel âlcali, ou de ſoude ou de fougère, leſquels au feu de fuſion font une maſſe opaque, qui rend une écume ſortant de la graiſſe ou fiel de vèrre, & qu'on jette hors du creuſet avec des cuilliers: quand la matière eſt bien préparée à faire du vèrre, on l'appelle *fritte*. *Frixio vitraria.* Il y a apparence que pluſieurs villages de France ont été appellez *Pierre fritte*, parce qu'il y a eû autrefois des vèrreries, & qu'on y a jetté de cette écume de pièrre *fritte*.

FRITTOLA. ſ. f. Nom propre de lieu. Ce ſont des Bains du Royaume de Naples, ſituez dans la tèrre de Labour, près de Baïes. *Frittolanæ aquæ*, anciennement *Myrteta*.

FRÎTURE. ſ. f. Ce qui eſt frît, & la ſauce qui ſèrt à frîre. *Frictura. Friture* à l'huîle. On fait du beûrre éxprès pour les *fritures*. Les jours maigres dans le ſèrvice de table la *friture* & les courbouillons tiennent lieu de rôt, & s'appellent rôt.

FRIVOLE. adj. m. & f. Inutile, vain; ce qui n'eſt d'aucune valeur, qui n'a rien de ſolide, ni qui mérite qu'on le conſidère. *Frivolus, futilis, vanus.* Une éxcuſe *frivole*. Entre amis on ne ſe doit point faire de procès ſur des chôſes *frivoles*. Bell. On n'objecte contre l'immortalité de l'âme que des argumens *frivoles*. Cet Auteur n'a écrit que ſur des matières *frivoles*. Si l'on ôtoit de la vie tout ce qu'il y a de vain & de *frivole*, il y reſteroit ſi peu de chôſe, que cela ne vaudroit pas la peine de la regretter. M. Scud. Loin d'ici cette dévotion vaine & *frivole*, qui laiſſe vivre au dedans les déſirs & les affections du ſiécle. Fléch.

Ne chèrchez point une frivole *gloire.* Mad. des-H.

Hà! vous vous ſaiſiſſez d'un prétexte frivole,
Pour vous autoriſer à manquer de parole. Mol.

Où ſont-ils tous ces Dieux frivoles,
A qui toujours ton cœur a donné de l'encens? L'Ab. Tetu.

Vaines réfléxions, inutiles diſcours,
L'Homme malgré vôtre ſecours
Du frivole *avenir ſera toujours la dupe.* Des-H.

Frivole. ſubſt. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *balivèrnes, bagatelles*, chôſes de peu de conſéquence. *Nugæ.*

Ce mot, tant le ſubſtantif que l'adjéctif, vient du Latin *frivolus*.

FRIXANO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Frixanum.* C'étoit autrefois une ville de Sardaigne. Elle eſt maintenant ruinée, & l'on en voit les mâſures au nord de l'iſle près de Caſtel Aragoneſe.

FRO.

FRO. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Anciens peuples du Nord. *Fro.* Le Grammairien Saxon *hiſt. Danicæ L. I. p.* 16. de l'édition de Stéphanius à Coppenhague 1644. dit que Hadingue huitiême Roi des Danois ayant été battu d'une furieuſe tempête, & fait des pèrtes conſidérables, ne trouva point de remède à de ſi grands maux qu'après qu'il eût offèrt un ſacrifice au Dieu *Fró*, dans lequel il lui immola des victimes noires; que dans la ſuite cela paſſa en coutume, & que tous les ans on offroit un ſacrifice ſemblâble, que lès Suéons ou Suédois appellèrent *Frobloth*. Ce *Fró*, dit Stephanius dans ſes Notes, étoit le Dieu des tempêtes & de l'air. Il en tîre la preuve de ſon nom; car *fró* en Allemand ſignifie le matin, & *frieren* avoir froid, d'où s'eſt formé en Danois *fryſſe* & *fraſt*, qui ſignifient froid. C'eſt pour cèla que Hadingue lui offroit un ſacrifice après une tempête pour l'appaiſer. *Frobloth* ſignifie ſacrifice à l'honneur de *Fró*, car dit Stéphanius, en ancien Danois *blothen*, ſignifie ſacrifice, oblation, & *blota* ſacrifier. Le Grammairien Saxon L. III. p. 42. l'appelle le Satrape des Dieux. *Fro Deorum Satrapa.* Sur quoi Stéphanius remarque que *Fró* étoit non ſeulement le Satrape des Dieux, mais encore Dieu lui-même, & Dieu des tempêtes. L'Hiſtorien Danois raconte que *Fró* avoit un temple proche d'Upſal où on lui offrit long-tems le ſacrifice dont nous avons parlé; mais que ſous le régne de Hothérus, Baldérus le changea en un ſacrifice abominable, lui ſacrifiant des hommes. Il ne fut pas cependant l'auteur de cette cruauté. Othin l'avoit inſtitué avant lui dans le ſeptentrion, comme il paroit à Stéphanius. Voyez les Notes de cet Auteur p. 92.

FROBÈRGE. Vieux mot, qui ſignifioit une épée. Les *Froberges* de Cologne étoient fort éſtimées ſous le Régne de Louïs le Jeune.

Frobèrge *pant à la ſelle d'or fin,*
Ceinte à une autre qui de Colougne vint.

Les épées des Princes & des Grands Seigneurs avoient des poignées d'or fin.

El cors li boute frobèrge *au pont d'or fin.*

Ces *frobèrges* ou épées étoient quelquefois appellées des blancs fourbis.

Et Biatrix li ceint li branc forbi.

Ce fut *frobèrge* la belle au pont d'or fin. Voyez Flambèrge.

FROBÈRT, ou FRODBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Frodobertus.* Saint *Fradbert*, ou *Frobèrt*, qu'on appelle auſſi *Flobert*, par un changement de l'*r* en *l* aſſez ordinaire, naquit à Troyes vèrs la fin du VIe ſiécle, ſous le régne de Clotaire II. de médiocre mais d'honnête famille. Baillet, *au* 31. *Dec.* Il fut Abbé à Troyes, & mourut le 8e Janvier de l'an 873. Voyez ſur ce S. M. Chaſtelain dans ſon Martyrologe T. I. p. 25. Ce nom s'eſt fait du Latin *Frodobertus, Frodobèrt, Frodebèrt, Frodbèrt, Frobèrt.*

FROC. ſ. m. Habit de Moine. *Scapulare.*

Froc, ſignifie auſſi en général la profeſſion de Religieux, le Couvent, un Moine. Ce jeune homme a pris le *froc*; c'eſt à dire, s'eſt fait Religieux. Il a quitté le *froc*; c'eſt à dire, il a renoncé à la profeſſion de Moine.

Aujourd'hui dans un caſque, & demain dans un froc. Boil.

Le Père Sirmond remarque que d'abord on a appellé *froc*, la robbe d'un Moine qui a des manches fort longues & fort amples.

Froc, ſe dit auſſi de la partie ſupérieure de l'habit du Moine qui couvre ſa tête. D'où vient, dit le même Auteur, qu'on a diſtingué le grand *froc* du petit *froc*; que c'eſt celui-ci, au bout duquel il y avoit une petite touffe, ou houppe, comme il y en a aux cappes Biarnoiſes. Nicot dit que *froc* eſt pour *floc*. On l'a appellé d'abord en Latin *floculus* & *flocelus*, & depuis *froſcus*. Ménage. On trouve dans la baſſe latinité *floccus, flocus, frocus.* Voyez la vie de Saint Pièrre Evêque de Policaſtro C. 2. *Act. Sanct. Mart. T. I. p.* 332. *A & F.* On trouve auſſi *froccus* & *frocea* pour la partie ſupérieure de l'habit d'un Moine, dont il ſe couvre la tête. Spelman dit dans ſon Gloſſaire que les porte-faix de Londres appellent la daumais, ou le juſte au corps de toile qu'ils mettent par deſſus leurs autres habits, à *froc*. Voyez *Acta Sanct. April. T. I. p.* 27. *E.*

Froc, eſt auſſi une éſpéce de groſſe étoffe qui ſe fabrique à Lizieux, à Bèrnay & en Beauce, dont les piéces doivent avoir demi-aune de large, & vingt-cinq de long, ſuivant les ſtatuts des Drapiérs.

On dit provèrbialement, qu'un homme a jetté le *froc* aux orties; pour dire, qu'il a apoſtaſié, qu'il a renoncé à ſes vœux, & qu'il eſt ſorti d'un Monaſtère ſans congé de ſes ſupérieurs, & par libèrtinage. Cela vient apparemment de ce que les Moines laiſſoient le *froc* dans les orties qui ſont ordinairement près des murs, qu'ils ſautoient en s'enfuyant.

FROC. Tèrme de Coutumes. Voyez FLOT. *Froc* ſe prend auſſi pour un lieu, ou un chemin rompu.

FROE. ſ. f. Vieux mot. Tèrre inculte, lande. *Sabuletum, terra inculta, vaſta.* Pâtures, landes, *froes. Hiſt. de Bret. T. II. p. 478. dans un Acte de* 1332.

FROID, OIDE. adj. & ſ. Prononcez *froit* Corps qui eſt privé de chaleur, qui ne contient aucunes parties ignées. *Frigidus.* Les Philoſophes modèrnes prétendent que le *froid* n'eſt qu'un tèrme négatif, & que ce n'eſt qu'une privation, ou diminution de chaleur, comme prouve Mr Mariotte en ſon troiſième Eſſai Phyſique. Le *froid* n'eſt pas ſeulement la privation de la chaleur, ou la ceſſation du mouvement des corpuſcules ignées; il faut qu'il y ait des corpuſcules frigorifiques, auſſi bien que des particules ignées d'où procèdent le *froid* & le chaud. Or ces corpuſcules frigorifiques non ſeulement arrêtent l'agitation des particules ignées qui ſe répandent des parties intérieures de l'animal vèrs les extérieures, & le repouſſent au dedans; mais de plus, comme elles ont une vèrtu élaſtique, elles ſe replient autour des filamens de la peau, les ſèrrent, & les tiraillent: ce qui cauſe ce ſentiment vif & piquant qu'on appelle *froid.* Le ſalpêtre augmente le *froid* de la neige. Le *froid* noir eſt celui qui enrhume le plus. Le propre du *froid* eſt de condenſer les parties, ou plutôt d'arrêter le mouvement de celles qui ſont liquides. Il y a une eſpèce de rudeſſe & de barbarie dans les païs *froids.* S. ÉVR. Cet homme eſt tout roide, tout tranſi de *froid*, meurt de *froid.* Le *froid* de la fièvre, c'eſt le friſſon. On appelle un *froid* ſec, lorſque la biſe ſouffle, & qu'il ne pleut point.

On dit qu'une chambre eſt *froide*; pour dire, qu'il entre bien du vent *froid* dans une chambre; ou qu'un habit eſt *froid*, lorſqu'il n'eſt pas capable de défendre du *froid.*

Ce mot eſt tiré du Latin *frigus*, du Grèc φρίκη, ou φρίξ, qui ſignifie la même chôſe.

GOUTTE FROIDE. Voyez GOUTTE.

SEMENCES FROIDES. On nomme ſemences *froides* en tèrme de Médecine, les graines de melon, de citrouille, de concombres, &c. Voyez SEMENCES.

FROID, ſe dit figurément de ce qui a peu de mouvement; qui eſt modéré, pôſé, peu empreſſé, ſérieux. *Severus, triſtis, lentus, ſedatus.* Il y a des gens qui ſont *froids* amis, & très-dangereux ennemis. MÉN. Les pèrſonnes d'une humeur *froide*, & humide, & dont la bile ne s'allume jamais, ne laiſſent pas de dire des chôſes très-piquantes à ceux qui les offenſent. M. ESP. Un air *froid* paſſe pour orgueil. B. RAB. Une mine *froide* & ſérieuſe peut nous donner un air de capacité. BELL. C'eſt un *froid* ami, qui agit lentement dans les occaſions. Il m'a reçu avec une mine fort *froide.* Il a un *froid* qui glace. Maynard a dit du *froid* de l'âge,

Et le froid *de mes années*
A paſſé dans mes chanſons.

On dit auſſi la *froide* vieilleſſe. On dit en ce ſens, Battre *froid*, faire *froid* à quelqu'un; pour dire, lui faire un mauvais accueil, lui témoigner peu de chaleur à le ſervir, peu de ſatisfaction de le voir, lui faire paroître de l'indifférence pour ſa pèrſonne, ſes intérêts. Il me glace avec ſon *froid*; c'eſt à dire, par la lenteur, & l'indifférence avec laquelle il parle, il agit. Quand je lui ai fait cette propoſition, je l'ai trouvé *froid*, il ne m'a rien répondu là-deſſus.

On dit auſſi figurément, qu'un eſprit eſt *froid*, qu'un ſtile eſt *froid*, qu'un diſcours eſt *froid*, qu'une pointe eſt *froide*, qu'une penſée eſt *froide*, un conte *froid*, un *froid* Orateur, pour dire, qu'ils ſont fades, puériles, inſipides, contraires au bon ſens; qu'ils n'ont rien qui pique, qui éveille l'eſprit, qui émeuve les paſſions. On dit auſſi qu'une loüange eſt *froide*, quand elle eſt exceſſive. BOIL. Il n'a manqué à Térence que d'être moins *froid*, & à Molière d'écrire purement. LA BRUY. C'eſt à dire que Térence n'eſt pas aſſez vif dans ſon ſtile, & n'émeut pas aſſez, au ſentiment de M. De la Bruyère. Il y a des gens qui ſont d'un goût bien différent, & qui trouvent que Térence n'eſt *froid* que comme il le doit être. Des applications *froides* & ſpéculatives ne ſuffiſent pour nous inſtruire de nos devoirs. NIC. Les exclamations de ce Prédicateur ſont bien *froides*, & ſes phrâſes bien inſipides. G. G. Le *froid* dans le figuré eſt une métaphore établie; mais il ne faut point qu'elle paſſe les bornes, & l'Italien qui diſoit à ſon retour de Pologne, que les pèrſonnes de ce païs-là étoient ſi *froides* que leur convèrſation l'avoit enrhumé, outroit la métaphore. On peut porter le même jugement de celui qui ſe plaignoit de s'être morfondu à la lecture d'un Poëte, dont les vèrs étoient fort *froids*, & fort languiſſans. BOUH. Les préceptes ſont des *froides* leçons; les exemples vivans inſtruiſent mieux. CORN. La raillerie me paroit auſſi *froide* que mal placée. DE LA MOT.

Un fou du moins fait rire, & peut nous égayer;
Mais un froid *Ecrivain ne ſçait rien qu'ennuyer.* BOIL.

FROID, ſe dit auſſi de l'effet des paſſions triſtes, & des ſurpriſes qui glacent le cœur, ou le refroidiſſent. A la nouvelle de la mort de ſon père, il demeura *froid*, & conſtèrné.

On appelle, Sang *froid*, le ſens raſſis, quand on fait quelque chôſe ſans colère, ſans paſſion, ſans agitation, ou après y avoir bien penſé, avec tranquilité & réflexion. Il l'a aſſaſſiné de ſang *froid.* Un Lecteur de ſens *froid*, eſt celui qui lit tranquillement, à loiſir, avec réflexion quelque ouvrage.

On dit auſſi que les poiſſons ont le ſang *froid*, & c'eſt l'opinion commune; mais fauſſe.

A FROID. adv. Sans feu, ſans chaleur. Du fèr battu à *froid*, pour dire, forgé ſur l'enclume ſans le faire chauffer. Pour faire les bonnes cuiraſſes & les arcs de carroſſe, il les faut battre *à froid.* Il faut infuſer *à froid*, pour faire cèrtaines digeſtions de plantes, ſans faire chauffer l'infuſion. Tremper *à froid.*

On dit provèrbialement, Il eſt *froid* comme un landier: c'étoit autrefois un gros chenet qui ne ſervoit qu'une fois l'année pour faire des feſtins de cérémonie annuelle. Il n'y a rien de plus *froid* que l'âtre; pour dire, qu'en une maiſon on y fait peu ou point de cuiſine. On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop chaud ni de trop *froid*; pour dire, que c'eſt un goinfre, un affamé, un écornifleur, qui trouve tout bon. On dit auſſi, *Froides* mains, chaudes amours, pour marquer, que la chaleur du dehors ſe retire en dedans quand on eſt fortement amoureux.

FROID. ſ. m. Qualité qui rend une chôſe froide. *Frigus.* Voyez *froideur.*

On dit provèrbialement qu'un homme ſouffle le *froid* & le chaud; pour dire, qu'il ſoûtient le pour & le contre, qu'il s'entend avec les deux parties contraires, qu'il eſt tantôt ami, & tantôt ennemi. Ce mot ſe dit auſſi dans un ſens figuré. Voyez ci-deſſus au mot *froid* adj.

FROIDEMENT. adv. Dans un état où l'on ſent la froidure, où l'on eſt expôſé au froid. *Frigidè.* Vous êtes logé bien *froidement.*

FROIDEMENT, eſt plus uſité au figuré, & ſignifie, D'une manière ſérieuſe, réſèrvée; d'une manière froide, ſans émotion, ſans étonnement. *Lentè; moderatè, oſcitanter.* Vous avez reçu mes avances bien *froidement.* Il m'a répondu bien *froidement.* Vous loüez les Oeuvres d'autrui *froidement.* GOMB. Il ſe mit à rire & me dit *froidement.* PASC. Les Stoïciens ſe vantoient de regarder *froidement* la mort, & comme une chôſe indifférente. LA BRUY. On lit d'ordinaire aſſez *froidement* l'hiſtoire des événemens qui n'intéreſſent plus nôtre ſiécle. FLECH.

Les François, dit l'un froidement,
Sont trop tôt en campagne, eſt on prêt de ſe battre?
Et l'autre ajoute bruſquement,
Ils y ſont trop longtems, on eſt las de combattre. P. BUFFIÉR.

FROIDEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt froid, & ſe dit au propre de la *froideur* des corps. *Frigus, algor.* La *froideur* du marbre. Quelques-uns ont douté que le mot de *froideur* fût bon au propre. Ils ont cru qu'il ne ſe devoit employer qu'au figuré; & qu'il falloit dire, le *froid* de la ſaiſon. Mais *froideur* au propre a été approuvé, & Meſſieurs de l'Académie l'ont confirmé. La *froideur* de l'hyvèr a été exceſſive.

FROIDEUR, eſt plus élegant au figuré, & ſignifie, indifférence, rigueur, inſenſibilité. *Remiſſio, languor.* Traitter quelqu'un, le regarder avec *froideur.* La *froideur* du ſtile. La *froideur* de la vieilleſſe. Les *froideurs* d'une Maîtreſſe. La malignité de l'homme regarde nos meilleures qualitez avec *froideur.* NIC. Il ne fut pas bleſſé de ce refus: une marque de *froideur* dans un tems où elle pouvoit avoir de la jalouſie, n'étoit pas un mauvais augure. P DE CL.

J'enrage quand je vois ſa piquante froideur. MOL.

La modération dans les négociations eſt une *froideur* habile, & politique. M. ÉSP. M. Paſcal admiroit la ſimplicité, & pour ainſi dire la *froideur*, avec laquelle JÉSUS-CHRIST parloit des chôſes les plus relevées. PREF.

FROIDILLEUX, EUSE. adj. Voyez FRILLEUX.

FROIDIR. v. act. & neutr. Pèrdre ſa chaleur, cauſer du froid. *Frigeſcère, frigefacere.* Le marbre *froidit* les mains quand on le touche. Il faut bien laiſſer *froidir* le fèr, avant que de ſe hazarder d'y toucher. Ce vèrbe, ſelon Vaugelas, n'eſt pas uſité, & en ſa place il faut dire *refroidir.* Cependant il ſe trouve dans le Dictionnaire de l'Académie avec ces éxemples: Ne laiſſe pas *froidir* le dîner. Vôtre bouillon *froidit.* Cela ſe *froidit.* Les viandes ſe *froidiſſent.*

FROIDI, IE. part. & adj. *Frigefactus.*

FROIDMONT. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye du Beauvaiſis en l'Iſle de France. *Frigidus mons.* Elle eſt ſur la petite rivière de Tera, à deux ou trois lieuës de la ville de Beauvais, vèrs l'orient méridional.

FROIDURE.

FROIDURE. ſ. f. Le froid. *Frigus, algor.* La *froidure* régne dans les lieux ſituez vèrs le Septentrion.

Miſérable troupeau, qui durant la froidure,
Vois ces champs ſans moiſſon, & ces prez ſans vèrdure. RACAN.

Sans zephirs & ſans vèrdure
Ma fauvette eſt dans mon bois
Qui malgré l'âpre froidure
M'enchante encor par ſa voix. REC. DE VÈRS.

FROIDUREUX, EUSE. adj. Frilleux, qui craint le froid. *Frigoris impatiens, algidus.*

FROILON. Voyez FRESLON.

FROIS. Voyez FRÈS, & ORFROIS.

FROISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on briſe, on froiſſe. *Frictus, friatio, tritura.* On explique en Phyſique la plûpart des effèts de la nature par le moyen du *froiſſement* des parties. On fait les bourdonnèts mollèts, pour ne point expôſer témérairement la partie au *froiſſement*, & à la contuſion. DIONIS.

FROISSER. v. act. Briſer, faire quelques ruptures, ou contuſions; meurtrir par une impreſſion violente. *Atterere, frangere, collidere.* Ce manœuvre eſt tombé du haut de ce bâtiment, il s'eſt tout *froiſſé* le corps. On a donné à cet homme cent coups de bâton, on l'a tout *froiſſé*; il a eû une côte *froiſſée*, enfoncée. L'un me heurte d'un ais dont je ſuis tout *froiſſé*. BOIL. Il y a des Chirurgiens qui diſent que les tentes meurtriſſent & *froiſſent* par leur dureté les chairs qui ſont délicates étant dépouillées de la peau. DIONIS.

FROISSER, ſe dit auſſi pour, Chifonner. *Froiſſer* du damas, du ſatin, à force de le maniér. Sa jupe étoit un peu *froiſſée*. B. RAB.

FROISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

FROISSURE. ſ. f. Action par laquelle on froiſſe, on briſe, ou effèt de cette action. *Frictus, attritus*, &c. Souvent c'eſt quelque coup, ou quelque *froiſſure*, qui donne lieu à la génération de cette tumeur. DIONIS.

FROMAGE. ſ. m. Lait caillé, ſéché, & durci. C'eſt auſſi un compôſé de lait, de crême, & de preſure. *Caſeus. Fromage* grâs, affiné, à la crême, à la pie.

Maitre Corbeau ſur un arbre perché
Tenoit en ſon bec un fromage. DE LA FONT.

Le *fromage* ſe fait de lait ſéparé de ſa ſéroſité qu'on appelle petit lait, *ſerum lactis*: ainſi c'eſt la partie du lait la plus ſolide, & la plus compacte, qui eſt employée pour faire le fromage. Quelquefois on y laiſſe la crême, ou la partie butyreuſe, & alors le *fromage* eſt plus délicat; quand elle n'y eſt pas employée, il eſt plus dur, plus compacte, & plus difficile à digérer. Le *fromage*, quand il eſt trop nouveau, charge l'eſtomac, à cauſe de l'humidité dont il eſt rempli, & quand il eſt trop vieux il échaufe à cauſe de ſes ſels; & pour le manger bon, il le faut manger quand il n'eſt ni trop nouveau, ni trop vieux; mais comme il nourrit beaucoup, & qu'il y a danger d'en être incommodé, il en faut manger en petite quantité, ce qui a été exprimé par ce vèrs Latin,

Caſeus ille bonus, quem dat avara manus.

Manès condamnoit l'uſage de toute ſorte de *fromage* & celui du vin, comme étant des créatures du mauvais principe. GODEAU.

Ce mot vient de *formaticum*, ou *formago*, dérivé de *forma*, qui eſt la forme & l'écliſſe où on fait le *fromage*. On diſoit autrefois *fourmage* & *formage*. MÉN.

On donne différens noms au *fromage*, pour marquer le lieu d'où il vient, & où il ſe fait, ſa qualité, ſa matière; quelque fois auſſi ces noms ſont purement arbitraires. On appelle *fromage* mou, ou petits *fromages* à la crême, ceux qui ſont ſeulement caillez avec de la preſure, qu'on mange tout frais faits: *fromage* écrêmé, ou *fromage* à la pie, celui qui eſt plus ſec, & ſans crême. Les *fromages* de Hollande, de Parme, de Gruyère, Vachelins, *fromages* de Brie, Pont l'Évêque, ſont tout-à-fait ſecs, durs, & de garde. *Fromage* affiné, eſt celui qu'on a mis en lieux humides pour le ramollir & le laiſſer à demi corrompre. Les Macarons d'Italie ſe font avec de la pâte ſans ſel, & ſe mangent cuits dans du bouillon, & avec du *fromage*. *Fromage* à la Ducheſſe, eſt un *fromage* fait de crême, de lait, d'abricots ſecs pilez, d'écorce de citron vèrd, de chair & de marmelade d'orange: toutes ces chôſes étant mêlées enſemble & paſſées par le tamis, on les fait un peu chauffer, puis avec de la preſure on fait prendre à cette matière la conſiſtence de *fromage*. *Fromage* à l'Angloiſe, eſt un *fromage* compôſé de crême douce, de lait, de ſucre, de jaûnes d'œufs; on met ſur le feu cette compoſition pour la réduire en petite bouillie, enſuite on la met à la glace dans un moule à la glace. *Fromage* de maiſon, eſt un *fromage* compôſé de lait, de crême, de ſucre, de jaunes d'œufs, de fleur d'orange; on fait tiédir le tout mêlé enſemble, puis on le fait cailler avec un peu de préſure. *Fromage* d'Anguin: il ſe fait avec des œufs fouettez, du lait, de la crême, du ſucre, du ſel, des zeſts de citrons, qu'on met dans une poêle ſur le feu, & quand cela commence à bouillir, on le fait prendre en y vèrſant du jus de citron, puis on le met dans des moules. *Fromage* au mortier, la manière dont on le fait lui a donné ſon nom. Ce *fromage* ſe fait d'un *fromage* caillé qu'on pîle dans un mortier avec des zeſts de citron tirez au ſec, on y mêle de la crême, & du ſucre, & quand le tout eſt bien mêlé & devenu liquide, on le met dans des moules. *Fromage* blanc, &c. Le Roquefort, le Parmeſan, le *fromage* de Saſſenage en Dauphiné, ſont des *fromages* fort eſtimez. *Fromage* d'Auvèrgne, de Suiſſe, de Hollande, &c. ſont des *fromages* qui prennent leur nom des lieux où ils ſe font. Il y a dans une petite Iſle qui eſt vis-à-vis l'Iſle de Zélande des familles Hollandoiſes établies, qui fourniſſent le beurre & le *fromage* pour la Cour de Danemarc.

On dit provèrbialement, qu'une fille a laiſſé aller le chat au *fromage*; pour dire, qu'elle a forfait à ſon honneur. On dit, Entre la poire & le *fromage*; pour dire, Pendant le deſſert, lorſqu'on eſt entre deux vins, qu'on dit les bons contes & les bons mots. C'eſt entre la poire & le *fromage* que l'on parle à cœur ouvèrt.

On dit auſſi, *Fromage*, poire & pain, repas de vilain, tiré de l'Italien *fromagio, peri, e pan, paſto da vilan.*

FROMAGÉR, ÈRE. *Caſearius.* Qui fait, ou qui vend des fromages. La Communauté des Marchands Fruitiérs, Orangérs, Beurriérs, *Fromagérs* & Coquetiérs de la ville & fauxbourgs de Paris. ARREST *du Conſ. du 9e Févr.* 1694. Comme cet Arrêt dit auſſi Fruitiérs-Orangérs, & le Commiſſaire De La Mare quelquefois Fruitiérs-Beurriérs, il ſemble qu'on peut auſſi dire *Fruitiér-Fromagér*, *Fruitiérs-Fromagérs.* Voyez le Tr. de Police de cet Auteur L. V. Titr. XXIII. C. 8. p. 1466. & ſuiv. Je vois dans Plutarque & dans Athénée que les plus doctes de ce tems-là tenoient des propôs auſſi ſérieux entre la poire & le *fromage*, & ayant le vèrre à la main, que tous les Académiſtes de Cicéron en ſes plus délicieuſes vignes, *In Tuſculano, in Cumano, in Arpinati.* MASCUR.

FROMAGERIE. ſ. f. *Caſeale.* Lieu où on deſſéche les fromages. On prend auſſi *fromagerie* pour le marché, le lieu où l'on vend les fromages. *Forum caſearium.*

FROMENT. ſ. m. Blé, le meilleur & le plus grôs de tous les grains, qui fait la farine la plus blanche. *Frumentum, triticum.* C'eſt celui qui eſt le plus eſtimé, & dont on fait le meilleur pain. Le *froment* pouſſe pluſieurs chalumeaux à la hauteur de quatre ou cinq piéds, aſſez gros, droits, entrecoupez de trois ou quatre nœuds, creux en dedans, accompagnez de quelques feuilles longues, étroites, & portant en leurs ſommets des épics longs, écailleux, compôſez de pluſieurs balles qui renferment chacune trois étamines chargées d'un ſommèt jaunâtre & long; le piſtile qui eſt au centre des balles devient une ſemence oblongue, arrondie ſur le dôs, ſillonée de l'autre côté, de couleur jaûne en dehors, blanche en dedans, farineuſe & propre à faire du pain. Ses racines ſont menuës, filamenteuſes. En Latin, *triticum hybernum ariſtis carens.* C. B. Les *fromens* ſont différens ſuivant les lieux où ils croiſſent. On dit qu'au de là de Bactra en Aſie, le grain de *froment* y eſt auſſi gros que le noyau d'une olive. Alentour de Sienne en Italie il y a des grains qui rendent 24 épis, & un muid en rend cent, & juſqu'à cent cinquante. Pline dit qu'un Gouvèrneur d'Afrique envoya à Auguſte un gèrme de *froment* qui contenoit 400 épis. Le mot Latin *triticum* vient de *triturare*, parceque l'on ſépare par trituration le grain du *froment* d'avec ſa bâle.

On appelle, Tèrres à *froment*, les bonnes tèrres, les tèrres graſſes. Le pain de *froment* eſt le pain le plus blanc. Le meteil eſt moitié *froment*, & moitié ſeigle.

FROMENT. En quelques Provinces les villageois nomment tèrres *fromentales* celles qui ſont propres à produire le *froment*, & païs *fromental* celui où le *froment* vient bien.

FROMENT D'INDE. Voyez MAYS.

FROMENT LOCAR, ou *Froment rouge*, eſt une eſpéce de *froment*, qui approche beaucoup de l'orge, & qui eſt appellé autrement, Épeautre. Voyez ÉPEAUTRE, ou ESPEAUTRE.

En tèrmes de Philoſophie hèrmétique on appelle le mèrcure des Sages, *Grain de froment des Philoſophes*, parceque comme le grain de *froment* naturel ne produit qu'après avoir pourri dans la tèrre, de même le mèrcure ne produit ſes effèts que par la putréfaction & après la putréfaction.

FROMENTACÉE. adj. f. On peut appeller plantes *fromentacées* toutes celles qui ont rapport avec le froment par leurs fructifications & par la diſpoſition de leurs feuilles & de leurs épics. Ainſi les orges, les chiendents, &c. ſont plantes *fromentacées.* *Frumentaceus, a.* Ce mot n'eſt en uſage qu'au féminin.

FROMENTAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit qui ſe léve en quelques endroits ſur les tèrres qui ſont dans le domaine d'autrui.

trui. Il y avoit un droit de *fromentage*, qui étoit en uſage en Bretagne. *Frumentagium.* Je devant dit Brien ai baillé, baille, & aſſigne de mon gré au dit Duc en pur & pèrpétuel hèritage à toujours mès toute ma Chaſtélenie & Baronie de Châteaulgiron, ſi comme elle ſe eſtant, & porſit, tant en rentes pour deniers, *fromentages*, arenages, gelinages, hébergemens, forteresſes &c. que en toutes autres choſes queles que eles ſoient touchantes & appartenantes à la dite Chaſtelenie, &c. *Echange entre le Duc de Bretagne & Brient de Chaſteaulgiron, dans l'hiſt. de Bret. Tom. II. p.* 474. Dès le XIIe ſiécle le *fromentage* étoit en uſage en Bretagne. *Hiſt. de Bret. T. I. p.* 201.

FROMENTÉE. ſ. f. Farine de froment dont on fait de la bouillie, ou autres mèts. *Polenta triticea.* Elle ſe fait particuliérement d'une eſpéce de froment qu'on appelle *Epeautre*, ou *Epeautre double.* Pline dit qu'on y mêloit de la craye & du plâtre. Galien dit que c'eſt une eſpéce de blé fort nutritif, que les Anciens faiſoient cuire avec de l'eau, du vin & de l'huile. On en faiſoit auſſi de toute ſorte de blez.

On l'appelloit en Latin *alica*, que Feſtus dérive *ab alendo*, à càuſe qu'elle eſt fort nutritive. Didier Chriſtol, qui a traduit le traité de Platine *De obſoniis*, décrit ainſi une ſorte de *fromentée*. Si tu veulx aulcunes fois manger & faire de la *fromentée*, prémièrement feras cuyre en eaue ton dit froment, après le mettras dedans le juſt ou broët de chair grâſſe, ou ſi ayme mieu lu, en laict d'amendes. Et en ceſte façon eſt potaige convenable en temps de jeuſne, pour ce qu'il ſe reſolviſt tardement, c'eſt à dire, eſt de dure digeſtion, & nourriſt beaucoup, &c. Une émulſion où il entreroit du froment ſeroit une ſorte de *fromentée*.

FROMENTERA. Voyez FORMENTERA.

FRONCE, & FRONSE. ſ. f. Ce mot, qui vient de *froncer*, s'eſt dit autrefois pour *ride. Ruga.*

FRONCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſe ride le front. *Corrugatio, caperatio.* Le *froncement* des ſourcils eſt une marque de colère, de ſévérité de mœurs, de chagrin. Ce mot ne ſe trouve ni dans le Dictionnaire de l'Académie, ni dans aucun de ceux que nous avons conſultez.

FRONCER. v. act. Tèrme de Tailleur. Faire des plis à la ceinture d'un habit, à des manches, & aux autres endroits où l'on veut que des étoffes ſoient plus reſſèrrées qu'en d'autres. *Sinuare.* On *fronce* les juppes, les chemiſes, les haut-de-chauſſes, les manches des robbes des Docteurs. Quelques uns dérivent ce mot de *frons*, à càuſe des rides qui s'y forment. MÉN.

FRONCER, ſe dit auſſi figurément des plis, & des rides qui ſe font ſur le front; marque qu'on a quelque chagrin; Se refroigner. *Corrugare, caperare, exarare rugis, aſperare. Froncer* le ſourcil. ABLANC. Il en *fronça* le ſourcil de chagrin, de colère. Ce mot en ce ſens ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe.

FRONCIS. ſ. m. Les plis que l'on fait à une robe, à une chemiſe, &c. en les fronçant. *Sinus, ruga.* Faire un *froncis* à une manche, à une juppe, à une robe.

FRONCLE. ſ. m. Petit abſcès, ou apoſtume qui ſort en dehors, & qui aboutit en une pointe, qui fait qu'on l'appelle auſſi un *clou. Clavus, furunculus.* Il vient de *furunculus.* NIC. Voyez FURONCLE.

FRONÇURE. ſ. f. qui ſe dit des plis d'étoffe qu'on fait aux habits aux endroits où ils doivent être ſerrez, comme aux manches, aux ceintures des juppes, des robbes, des hauts-de-chauſſes. *Sinus.* Ce mot, qui ſe trouve dans Danet, ne ſe trouve pas dans l'Académie; mais en ſa place elle ſe ſèrt de celui de *froncis*, pour ſignifier la même chôſe. Quelques-uns écrivent *fronſûre.*

FRONDE. ſ. f. Inſtrument de corde qui ſèrt à jetter des pièrres avec plus de violence. *Funda.* Pline L. VII. C. 56. dit que la *fronde* fut une invention des Phéniciens. Les Anciens attachoient des *frondes* à leurs baliſtes. Les armes des enfans & des Bèrgers ſont des *frondes.* David tua Goliath avec une *fronde.* Quelques-uns dérivent ce mot de *funda*, ou de l'Hébreu *nafad*, par métathèſe, qui ſignifie *impulit, agitavit.* On a appellé auſſi *fundabulum*, une machine à jetter des pièrres. Il n'y a pas long-tems qu'on diſoit encore *fonde.* Les *frondes* à main s'appelloient autrefois *bricoles.* Les habitans des Iſles Baléares ont été fameux chez les Anciens, pour ſçavoir bien manier la *fronde.* Végéce leur en attribuë l'invention, quoique d'autres la donnent aux Phéniciens. Florus & Strabon diſent qu'ils avoient trois ſortes de *frondes*, plus grandes & plus courtes, dont ils ſe ſèrvoient ſuivant qu'ils étoient proche ou éloignez de leurs ennemis. Diodore ajoûte que la prémière leur ſèrvoit de bandeau, la ſeconde de ceinture, & qu'ils portoient à la main la troiſième. Les mères ne donnoient à manger à leurs enfans que du gibiér qu'ils avoient abatu avec leur *fronde.* Végéce *De Re Militar. L. IV. C.* 22. Stewech dans ſon Commentaire ſur le même Auteur *L. III. C.* 14. Juſte Lipſe *Poliorc. L. IV. C.* 2. Hieron. Mercurialis *De Arte Gymn. L. II. C.* 12. ont traitté de la *fronde* & de ſes uſages chez les Anciens.

FRONDE. Tèrme de Chirurgie. Bandage à quatre chèfs, lequel étant appliqué reſſemble à une fronde. Il a tiré ſon nom de cette reſſemblance.

FRONDE, a été auſſi une ligue ou un parti contre le Miniſtère de France en l'année 1648. c'eſt-à-dire, contre le Cardinal Mazarin. La *Fronde* rentre en rut. MARIGNI, pour dire, la *Fronde* commence à reprendre courage. On diſoit de Mr de Rèts le Coadjuteur qu'il quittoit la croſſe & qu'il prenoit la *fronde.*

FRONDER. v. act. Jetter des pièrres avec une *fronde. Fundere, fundâ jacere, mittere, fundibulari.* C'eſt un petit libèrtin qui paſſe tout le jour à *fronder* des pièrres. On le dit auſſi abſolument, Il paſſe tout le jour à *fronder.*

FRONDER, ſe dit auſſi de tout ce qu'on jette avec violence. Il lui *fronda* une aſſiette à la tête. L'ACAD.

FRONDER, s'eſt dit auſſi fort communément depuis le parti de la Fronde, pour ſignifier, Contredire, combattre, réfuter, peſter, railler, blâmer, condamner, critiquer hautement. *Exagitare, elevare, inficiari.* Cet avis a été *frondé* par toute la compagnie. Cette piéce de Theâtre a été généralement *frondée.* Je ſuis le prémiér à *fronder* les ridicules de la Cour. MOL. Il ne ſe ſoucie pas qu'on *fronde* ſes piéces. ID. On a *frondé* ſa harangue. L'ACAD. *Fronder* l'attirail des coquettes. LA FONT. J'ai réſolu de *fronder* vos cagotteries. G. G.

Que dis-tu de l'ardeur, dont la Cour échauffée,
Frondoit *en ce tems-là les grands concèrts d'Orphée,*
Les longs paſſages d'Atto & de Leonora,
Et du déchaînement qu'on a pour l'opéra?

FRONDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Fundâ miſſus, ictus.*

FRONDERIE. ſ. f. Naudé a dit ce mot pour fronde, cabale, faction. *Factio.* Six mois de paix & ſans *fronderie* ne peuvent-ils pas remédier aux déſordres? MASC. *p.* 532.

FRONDEUR. ſ. m. Qui jette des pièrres avec une fronde. *Funditor, fundibularius.* Les *frondeurs* faiſoient une partie de la milice des Anciens. Ceux qui lançoient des javelots ne pouvoient atteindre les *frondeurs* de l'ennemi. ABL. Il s'enrôla juſqu'à deux cens *frondeurs.* ID. On a vû auſſi des *frondeurs* dans l'Amérique.

FRONDEUR, ſe dit auſſi de ceux qui ont formé & ſuivi le parti de la Fronde en France contre le gouvèrnement; c'eſt-à-dire, contre le Cardinal Mazarin. Ce mot eſt venu en uſage en l'année 1648. auquel tems on appella *Frondeurs*, les Conſeillers du Parlement qui opinoient contre le Miniſtère en l'abſence des Princes. Ménage dit que Monſieur de Bachaumont Conſeiller a été le parrein de la Fronde.

FRONDEUR, ſe dit auſſi de ceux qui contrediſent, qui critiquent. *Cenſor.* Cet Ouvrage a bien eû autant de *frondeurs* que d'approbateurs.

FRONRON. ſ. m. Tèrme de Cartier. C'eſt un outil où il y a pluſieurs bandes d'étoffe bien attachées & roulées les unes avec les autres, pour paſſer ſur la feuille de papier, & mouler des têtes de cartes.

FRONSAC. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans la Guyenne, ſur la Dordogne, au confluent de l'iſle, qui la ſépare de la petite ville de Libourne. *Frontiacum, Franciacum, Francianum, Francicum.* Ce Bourg fondé par Charlemagne a été érigé en Duché Pairie par Henri IV. Roi de France l'an 1598.

FRONT. ſ. m. Le haut du viſage; la partie qui eſt au deſſus des yeux depuis les ſourcils juſqu'aux cheveux. *Frons.* Le *front* donne de la majeſté & de la grâce à tout le viſage. Il ſèrt à en relever les traits. FÉNEL. Un *front* ſerain eſt celui qui paroit gai & uni. Son *front* ceint de lauriers. Le *front* d'un Philoſophe eſt moins en ſûreté contre les diſgrâces du mariage que celui des autres hommes. L. D'AB. En vain je m'étudie à vous plaire: on ne peut vous dérider le *front.* BELL. Le calme régna toûjours ſur le *front* du Prélat, & l'on n'y vit jamais ces nuages de chagrin qui écartent ceux qui voudroient l'approcher. LE P. GAIL. Neptune ridoit le *front*, & jettoit des regards pleins de menaces. G. G.

Que je hais ces Auteurs froids & melancoliques,
Dont les grâces jamais ne dérident le front! BOIL.

Les rides ſur ſon front *ont gravé ſes exploits.* CORN.

Le front *couronné d'olive,*
Il vient goûter ſur ta rive
Les doux charmes du repos. REC. DE VÈRS.

Ce mot vient du Latin *frons*, du Grèc φρονεῖν, *ſentire*, de φρὴν, *mens, éſprit, penſée.* Martinius pour expliquer cette étymologie, dit que l'on voit ſur le *front* des pèrſonnes ce qu'elles ſont capables de faire, qu'on y découvre ce qu'elles ſont, & à quoi elles penſent.

ſent. Du Laurens le dérive de *ferre*, parcequ'il porte des marques de ce que nous avons dans l'âme.

Front, ſe dit auſſi du devant de la tête de quelques animaux. Le *front* d'un cheval, d'un bœuf, d'un éléphant. Un cheval qui a une étoile au milieu du *front*. On dit auſſi, *front* de poiſſon, *front* de truite. Rond.

Front, ſignifie auſſi, Impudence, hardieſſe, témérité de ſoutenir en face à quelqu'un un menſonge, une calomnie, ou bien une verité fâcheuſe.

Quoi! vous avez le front *de trouver cela beau?* Mol.

Il a eû le *front* de lui ſoutenir qu'il avoit menti.

Je ne ſuis point de ces femmes hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont ſçu ſe faire un front *qui ne rougit jamais.* Rac.

Front, ſe dit encore de pluſieurs pèrſonnes ou chôſes qui ſont enſemble côte à côte, qui montrent leur *front*. Ces troupes rangées en bataille, faiſoient un grand *front*. Les trois Légions ſont ici rangées ſur deux lignes, ainſi que Céſar avoit coutume de le pratiquer, quand avec peu de troupes, il avoit beſoin d'étendre ſon *front*. Louis XIV. Le *front* de cette armée étoit compôſé de tant de bataillons & de tant d'eſcadrons. Les évolutions militaires enſeignent l'art de faire *front* de tous côtez, de préſenter les armes à l'ennemi de quelque côté qu'il attaque. Cet eſcadron a cinquante hommes de *front*, & trois de hauteur. On a pris les ennemis en *front* & flanc. La France n'eſt plus qu'une ſeule forteresſe qui montre de tous côtez un *front* redoutable. Boss.

Front, ſe dit auſſi de la face, de ce qui ſe préſente d'abord aux yeux. Dans ce Palais on trouve de *front* un grand corps de logis flanqué de deux pavillons & de deux aîles. On trouve de *front* une avant-cour, une avenuë d'arbres. On dit auſſi *front* de chauſſée. Vaug.

On dit advèrbialement, Ils ſe ſont rencontrez *front-à-front*; c'eſt-à-dire, tête à tête.

On dit auſſi, de *front*; pour dire, pardevant. Attaquer l'ennemi de *front*: choquer l'ennemi de *front*. Abl. Il ſignifie auſſi, côte-à-côte. Ce pont eſt aſſez large pour paſſer vingt pèrſonnes de *front*, trois carroſſes de *front*. Dans ce défilé on ne pouvoit paſſer que deux de *front*.

Front, en tèrmes de Pèrſpective, eſt la projection orthographique d'un objet ſur le plan parallele au tableau.

On dit provèrbialement, qu'un homme a le *front* d'airain, *Frons ærea, frons nulla*, pour dire, qu'il ne s'étonne point quoi qu'on lui diſe; qu'il eſt impudent, hardi, qu'il ne ſe déferre point.

FRONT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fronto*. Saint Fronton, que nous appellons vulgairement S. Front, eſt un des hommes Apoſtoliques, venus dans les Gaules pour y diſſiper les ténébres du paganiſme. Baillet, *au* 25. *d'Octobre*. La ville de Périgueux reconnoit S. *Front* pour ſon prémier Évêque.

FRONTAL. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom qu'on donne à l'ôs du front de l'homme, à l'ôs qui forme le front. On dit le *frontal*, & l'ôs *frontal*. *Os frontale*. Le *frontal* eſt le plus dur des ôs de la tête après l'occipital; ſa figure eſt demi circulaire, particuliérement en ſa partie ſupérieure & latérale; il eſt uni par dehors & inégal au dedans; il eſt ſitué en la partie ſupérieure de la face, & antérieure du crâne, d'où il forme le front, ce qui lui a donné le nom de *frontal*. Cet ôs eſt borné par en haut par la ſuture coronale, & en bas par la tranſvèrſale; la prémiére le joint aux ôs pariétaux & aux pétreux; & la ſeconde aux ôs du nez, & à ceux de la pomette. Il y a encore la ſuture ſphénoïdale, qui le joint à l'os ſphénoïde. Dionis.

On appelle auſſi muſcles *frontaux*, ceux qui ſèrvent aux mouvemens du front. Il y a deux muſcles *frontaux*, qui prennent leur origine de la partie ſupérieure de la tête, proche le vèrtex, & deſcendant par des fibres droites, ils viennent s'inſérer à la peau du front proche les ſourcils; lorſqu'ils agiſſent ils tirent la peau du front en haut & la font mouvoir avec eux, parcequ'ils y ſont adhérans. Ils ſont un peu ſeparez l'un de l'autre dans le milieu du front; ce qui fait que la peau ſe ride & ſe fronce en cet endroit, enſorte que les ſourcils s'entretouchent quelquefois, quand on eſt ſaiſi de crainte ou d'admiration. Dionis.

FRONTAL. ſ. m. Éſpéce de gêne que les ſoldats donnent aux païſans pour leur faire dire où ils ont caché leur argent. *Frontale*. C'eſt une corde noüée en pluſieurs endroits qu'on leur applique ſur le front, & qu'on ſèrre par dèrriére.

Ils donnent cent coups d'étrivières,
Le frontal *& les oſſelets.* Voyage de Mèrcure.

Ce mot vient de *frontale*, qu'on a dit en la même ſignification. Ménage.

FRONTEAU, ou FRONTAL. ſ. m. Reméde ſec qu'on applique ſur le front avec un bandeau pour guérir des maux de tête & la migraine. *Frontale*. On en fait de rôſes, de fleurs de ſureau, de bétoine, marjolaine, lavande, &c. qu'on enfèrme dans un linge pour couvrir le front & les temples. On en fait auſſi en liniment avec de l'onguent populeum, & de l'extrait d'opium, ou bien avec des pâtes, des ſemences, des poudres, &c. On mêle des noyaux de ceriſes dans les *fronteaux* pour appaiſer les douleurs de tête cauſées par l'ardeur de la fiévre. Lémery. On voit par l'ortographe que cet Auteur dit *frontal* au ſingulier.

Fronteau. Ce mot ſe dit en parlant des cérémonies Juives. Ce ſont quatre morceaux de vélin ſéparez, ſur châcun deſquels eſt écrit un paſſage de l'Écriture Sainte, qu'on pôſe tous quatre ſur un quarré de veau noir, qui a des courroyes, & que les Juifs ſe mettent au milieu du front, lorſqu'ils ſont dans la Synagogue, ſe ceignant la tête avec les courroyes de ce quarré. Les Juifs ſe mettent un *fronteau*, lorſqu'ils prient dans leur Synagogue. Le P. Simon. Les Religieuſes portent des *fronteaux* de toile, les Dames, principalement les veuves, en portoient autrefois de velours noir, & les bourgeoiſes de Paris, il n'y a pas un ſiécle, en portoient encore.

Fronteau, eſt auſſi un morceau d'étoffe qui couvre le front des chevaux en grand deuil.

Fronteau, eſt auſſi un tèrme de Bourrelier, qui ſignifie, la partie de la têtiére de la bride. C'eſt un morceau de cuir qui paſſe le long de la tête, & au deſſus des yeux du cheval.

Fronteau. Tèrme d'Artillerie. On appelle *fronteau de mire*, une éſpéce de bourrelet de cuivre, ou de bois, qu'on pôſe autour du collet d'une piéce de canon, & qui ſèrt à la pointer droit. Sa figure eſt ronde, & il a ſon diamétre égal à celui de la piéce du côté de la platte bande. On le diviſe en deux également, & on y laiſſe une ouvèrture proportionnée au collet du canon.

Fronteau, eſt auſſi en Architecture un petit fronton qu'on met quelquefois au deſſus des petites portes, ou fenêtres.

Fronteau, en tèrmes de Marine, eſt un appui de baluſtrades qui bordent le château d'avant & d'arriére, & qui ſe regardent de prouë en pouppe.

Ces mots de *frontal*, & de *fronteau*, viennent du mot de *front*, & ſignifient tous quelque chôſe qui a rapport au front, qui reſſemble au front, qui forme une éſpéce de front & d'avance.

FRONTENAC. ſ. m. Nom de lieu. Le fort de *Frontenac*. *Arx Frontenaca*. Forteresſe de la Nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt ſur le bord du lac de *Frontenac*, qu'on nomme plus ordinairement le lac d'Ontario, à l'endroit où le fleuve de S. Laurent ſort de ce lac du côté du Nord. Ce fort a été bâti par le Comte de *Frontenac*, l'an 1673. pour empêcher les courſes des Iroquois.

FRONTEVAL. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe qui eſt rouge couleur de rôſe & blanc. Morin.

FRONTIÈRE. adj. & ſubſt. f. L'extrémité d'un Royaume, d'une Province, que les ennemis trouvent de front quand ils y veulent entrer. *Fines, termini, confinia*. La Picardie étoit une Province *frontière*, avant la conquête de la Flandre. La Flandre eſt aujourd'hui Province *frontière*. Le Roi par ſes conquêtes a étendu, a reculé les *frontières* de ſon Royaume. Les déclarations de guèrre ſe font par un Héraut ſur la *frontière*. On dit auſſi une ville *frontière*, qui eſt ſituée proche les ennemis.

Qu'ont-ils gagné, ces éſprits orgueilleux,
Qui menaçoient d'armer la terre entière?
Ils ont vû de nouveau reſſerrer leur frontière. Racine.

Ce mot vient de *frontaria*, parcequ'elle eſt comme le front oppôſé aux ennemis. Ménage après Vossius. *Frontaria* ſe trouve dans les Actes de S. Iſidôre Martyr écrits par le Diacre Jean C. 3. n. 24. Ces Actes ſont du XIIIe ſiécle. Voyez les *Acta Sanctor.* des Jéſ. d'Anvèrs *Maii T. III. p.* 520. *F &* 421. *F.* Skinnèr dit que *frontière* vient de *front*, parceque la *frontière* eſt la partie extérieure & la plus avancée d'un État, de même que le front eſt la partie la plus apparente du viſage de l'homme.

FRONTIGNAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Frontinianum*. Elle eſt dans le Languedoc, ſur le lac de Maguellone, entre Montpellier & Agde, à cinq lieuës de la prémiére, & à ſept de la dèrniére. *Frontignan*, connuë par ſes bons vins muſcats, eſt priſe pour l'ancienne *Forum Domitii*. Quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville à Faleriques, bourg que l'on trouve à deux lieuës de Montpellier, du côté du couchant. Maty.

FRONTISPICE. ſ. m. Portail, la face principale d'un grand bâtiment, qui ſe préſente de front aux yeux des ſpectateurs. *Frons, facies adverſa*. Le défaut de ce bâtiment, c'eſt qu'il n'y a pas un beau *frontiſpice*. Le *frontiſpice* du Louvre eſt le plus beau morceau

morceau d'Architecture qui ſoit en France. Mr Félibien dit qu'on ne ſe ſèrt plus guères en Architecture du mot de *frontiſpice.*

Du Cange dérive ce mot de *frontiſpicium*, qui ſignifie, *frontis hominis inſpectio.*

On dit auſſi, le *frontiſpice* d'un livre, de la prémière page où eſt le tître gravé. Changer le *frontiſpice* d'un livre : y mettre un ſupèrbe *frontiſpice.* On le dit auſſi pour marquer ſimplement le devant d'un livre. Ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'eſt point chargé du *frontiſpice* faſtueux de *déciſions.* Vaug.

FRONTON. ſ. m. Ornement d'Architecture qu'on met au deſſus des portes, & des fenêtres, & en quelques autres endroits des bâtimens, ou pour couronner une ordonnance, ou tèrminer une façade : c'eſt une petite ſaillie en forme de corniche couvèrte en forme triangulaire, & quelquefois arondie par deſſus. *Frontale.* Le champ ou panneau du milieu s'appelle *tympan.*

Fronton, en tèrmes de Marine, eſt un quadre ou cartouche de menuiſerie placé ſur la voûte à l'arrière du vaiſſeau, chargé des armes du Prince qui l'a fait bâtir, ou de la figure dont il porte le nom. On l'appelle auſſi le *Dieu conduit*, ou le *miroir.*

FROQUEUR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Il ſignifie celui qui répâre les chemins rompus.

Ce mot de *froqueur* vient de *froc*, quand il ſignifie *chemin rompu.*

FROS. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Voyez Fraux, c'eſt la même chôſe.

FROSC, osce. adj. Vieux mot. Vuide, où il n'y a rien. *Vacuus.* Les baillées qu'il fera à Rennes des places *froſces* étant en ladite ville. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 1012. *dans un Acte de* 1427.

FROSINÔNE. Voyez Fraselône.

FROſSER. Vieux mot, qui ſignifie, ſelon Mr Du Cange, bâtir ſur une tèrre en fros, & ſelon d'autres creûſer, faire des foſſez. Voyez Mr Du Cange au mot *froccus*, & le mot *fros* ci-deſſus.

FROT. ſ. m. Tèrme de Coutumes, qui ſignifie chemin rompu, lieu rompu.

FROtTAGE. ſ. m. Action de celui qui frotte. *Fricatio, perfrictio.* Le *frottage* d'un plancher eſt une action fort pénible. Il faut tant donner pour le *frottage.*

FROtTEMENT. ſ. m. Action par laquelle deux corps ſe touchent rudement, ou s'uſent l'un l'autre ; manière de friction. *Frictus.* Il faut qu'un Ingénieur prenne garde que dans ſes machines le *frottement* des parties n'emporte l'équilibre, & n'en détruiſe l'éffèt. Le *frottement* de deux corps, qui ne ſont pas fort durs, produit leur embraſement. Roh. Il uſoit pour ſa ſanté de cèrtains *frottemens.* Taleman. Le *frottement* avec des onguens & choſes liquides, *illitus.*

FROtTER. v. act- Eſſuyer, nettoyer, décraſſer, gratter. *Fricare.* Les joûeurs de paume ſe font *frotter* par les marqueurs, pour ſe nettoyer quand ils ont ſué. Les gens propres font *frotter* leurs planchers, leurs meubles. Quand on *frotte* bien les jambes d'un cheval, cela le délâſſe & le fait bien porter. Il eſt bon de ſe *frotter* la tête tous les matins, de *frotter* ſes dents avec de l'opiat.

Ce mot vient de *frictare*, ou *fricare.* Ménage. C'eſt auſſi le ſentiment de Skinnèr, qui remarque que les Anglo-Saxons diſent *freothan* dans le même ſens, ſur quoi l'on peut obſèrver qu'il n'y a que la tèrminaiſon des deux infinitifs *frotter* & *freothan* qui ſoit différente, châque nation ayant donné au mot celle qui eſt propre de la langue qu'elle parle.

Frotter, ſignifie auſſi, Enduire de quelque liqueur ou onction. *Illinire.* On *frotte* de cire les lambris. Les violons *frottent* leur archet avec de la colophone. Les Romains ſe *frottoient* d'huiles parfumées en ſortant du bain.

Frotter, ſignifie auſſi figurément & baſſement, Battre. *Excipere, malè habere, dolare.* Les ennemis furent bien *frottez* au paſſage d'une telle rivière. Ces courtauts ſe ſont bien *frottez* & étrillez à coups de poing. *Frotter* quelqu'un dôs & ventre. Scar.

Frotter, ſe dit auſſi baſſement & au figuré de ceux qui s'attaquent à d'autres, ſoit pour les combattre, ſoit pour diſputer contr'eux, & alors il régit le datif. *Laceſſere, aggredi, provocare.* Depuis que cet Officier s'eſt ſi bien battu, pèrſonne n'ôſe plus ſe *frotter* à lui. Allez-vous *frotter* à ce Docteur ſur la Scholaſtique. Il ne fait pas bon ſe *frotter* à lui. Abl.

Frotter, ſignifie encore, S'allier, s'unir avec quelqu'un ; avoir à faire à lui. *Accedere ad aliquem.* Ne vous *frottez* point aux Financiérs ; leur fortune eſt ſujette à de grandes révolutions. Il ne faut point qu'un bourgeois ſe *frotte* à la Nobleſſe. Mol.

Frotter, ſe dit auſſi pour, Avoir commèrce, communication avec quelqu'un, & en prendre les bonnes qualitez. Il fait bon ſe *frotter* aux Sçavans, on apprend toûjours quelque chôſe. Il eſt auſſi bas en ce ſens, & n'a guères d'uſage qu'en cette phrâſe.

Baudouin de Crequi, Cavaliér célébre ; avoit pris pour déviſe, Nul ne s'y *frotte*, une épine, ou un chardon hériſſé de pointes, ou un porc épic ajoûté à ce mot feroit une déviſe régulière.

On dit provèrbialement, qu'un homme s'eſt *frotté* au pilier ; pour dire, qu'il a eû commèrce avec cèrtaine cabale de gens qui l'ont dreſſé à leur manière, qu'il ne vit plus comme il vivoit. On dit auſſi, qu'un mulet *frotte* l'autre, *mulus mulum fricat.*

Frotté, ée. part. & adj. *Illitus, terſus, peruncitus, perfrictus.*

FROtTEUR, euse. adj. Celui qui frotte. *Perfrictor, unctor.* Il faut donner tant par mois aux *frotteurs* pour entretenir les planchérs.

FROtTOIR. ſ. m. Linge qui ſèrt à frotter. *Peniculum.* On a des *frottoirs* de groſſe toile pour frotter la tête, pour mettre ſur le cou, &c. Il y a auſſi des *frottoirs* de camelot, d'étamine, ou d'autres étoffes pour décrotter & nettoyer des habits, des chapeaux, &c. Les Barbiérs appellent auſſi *frottoir*, le linge dont ils ſe ſèrvent pour eſſuyer leurs raſoirs, quand ils ont fait la barbe.

FROtTON. ſ. m. Tèrme de Cartiér. C'eſt un outil compôſé de pluſieurs bandes d'étoffe bien attachées, & bien roulées les unes avec les autres, enſorte que le haut ſe tèrmine en rond, & que le bas ſoit plat & uni, pour paſſer ſur la feuille de papiér qui eſt ſur le moule ; & mouler des têtes de cartes.

FROU. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe que *fraux, flot*, &c. Voyez ces mots.

FROUER. v. n. Tèrme d'Oiſeleur. C'eſt faire le ſifflement que l'on fait à la pipée. Imiter le cri de la chouette. *Inſerto inter labia folio ſibilare, noctuam imitari.* Pour prendre des roſſignols au trebuchet & les faire venir plus promptement, vous vous cacherez un peu loin du trebuchet, & vous ferez avec une feuille de lièrre le ſifflement que l'on a coutume de faire quand on fait la pipée, c'eſt ce que les pipeurs appellent *frouer.*

FROUILAY. ſ. m. Nom propre d'une Châtellenie du païs du Maine en France. *Frullaum.* Elle relève du Duché de Mayenne. Elle a donné ſon nom à une famille illuſtre, dont la branche cadette porte le nom de Teſſé, & dont la déviſe eſt *Pro Rege & pro fide*, pour marquer l'attachement de cette famille à la Religion Catholique & au ſèrvice de nos Rois.

FROUMENT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Frumentius.* Saint Frumence, ou S. *Froument*, Évêque d'Auxume au IVe ſiècle, Apôtre des Indes méridionales, c'eſt-à-dire, de l'Éthiopie & des Abyſſins. Baillet. Peut être ſeroit-il auſſi bien de l'appeller *Froment* ; car de *frumentum* nous avons fait *froment*, & non pas *froument*, qui n'eſt qu'une mauvaiſe prononciation de quelques Provinces, & ſur tout de celle dont étoit Baillet. Les Éthiopiens appellent Saint *Froment* en leur langue *Frémonat*, & encore *Salama*, qui ſignifie pacifique.

FROWARD. Le Cap *Froward*, ou autrement, le Cap d'Advance. Cap des tèrres Magellaniques, dans l'Amérique méridionale. *Promontorium Frowardenſe, Promontorium extenſum.* Ce cap eſt ſur la côte méridionale de l'Amérique, & celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan, & qui fait le coude de ce détroit. On y voit encore les ruines de la ville de S. Philippe que les Eſpagnols y bâtirent autrefois pour être maîtres du détroit. Mr Frézier écrit *Frouard* dans ſa Carte, & *Frouvard* dans ſon livre p. 263. & le place par le 54e degré de latitude & le 308d. 45 min. de longitude.

F R U.

FRUART. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de Lorraine, ſitué au confluent de la Moſelle, & de la Meurte, à deux lieuës au deſſous de Nancy. *Froardum.*

FRUCTÉSÉE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Fruteſea.* C'étoit une Déeſſe qu'on invoquoit, dit S. Auguſtin *De Civit. Dei L. IV. C.* 21. pour lui demander une recolte abondante des fruits de la tèrre. Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p.* 152. l'appelle *Fruteſea*, Fruteſque ; mais Vivès a remarqué il y a longtems que les Anciens manuſcrits de ce livre de S. Auguſtin portent *Divæ Fructeſeæ*, au lieu de *Divæ Fruges* qu'on liſoit auparavant. Gentian Hèrvet & De Ceriziers, Traducteurs de la Cité de Dieu, diſent *Fructéſée* en nôtre langue.

FRUCTIFIER. v. n. & act. Porter du fruit, profiter. *Fructum ferre, feracem eſſe.* Ce champ eſt fort fèrtile, les arbres y *fructifient* beaucoup, y viennent bien, y profitent.

Il faut connoître encore comment l'arbre prend vie,
Comment il ſe nourrit, comment il fructifie. Perraut.

Fructifier, ſe dit au figuré des chôſes ſpirituelles & morales. La grâce fait *fructifier* la foi dans nos cœurs. Les Apôtres en fort peu de tems ont fait *fructifier* l'Évangile. Si vous offrez à Dieu vôtre travail, il le fera *fructifier.* Arn.

FRUCTUEUX, euse. adj. Qui eſt fèrtile. *Fertilis, ferax.* Ce

terroir n'eſt guères *fructueux*, ſi on n'y met des amendemens. Il ne ſe dit guères au propre; & même il ne ſe trouve pas en ce ſens dans l'Académie.

FRUCTUEUX, ſe dit plûtôt au figuré de ce qui apporte de l'utilité, de l'avantage. *Utilis.* La Chiromance, la Judiciaire, & autres vaines ſciences, ſont des études qui ne ſont guères *fructueuſes*.

FRUCTUEUX. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fructuoſus.* Godeau a retenu dans nôtre langue ce mot Latin. *Fructuoſus* Evêque de Tarragône, Augurius & Eulogius ſes Diâcres, après avoir ſouffèrt une longue & incommode priſon, fûrent conſommez par le feu, comme des holocauſtes prétieux. GODEAU. Il eſt mieux de dire *Fructueux* avec Mr Tillemont. Les Actes Originaux de S. *Fructueux*. Voyez Baron. à l'an 262. Le ſixiéme hymne du *Periſtephanon* de Prudence eſt à l'honneur de S. *Fructueux* de Tarragône & de ſes Compagnons. En Languedoc on nomme ce Saint, Frichoux, pour *Fructueux*. CHASTELAIN, 21. *Janv. p.* 367, 368. Voyez encore FRUTOS.

FRUCTUEUSEMENT. adv. D'une manière fructueuſe; utilement, avec progrès, avec fruit. *Utiliter, commodè.* Ce Docteur a travaillé fort *fructueuſement* à la convèrſion de ces Hérétiques.

FRUGAL, ALE. adj. Sobre, tempérant à l'égard de la nourriture. *Frugalis, temperans, abſtinens, moderatus.* Il n'a point de pluriel au maſculin. Une vie *frugale* ſèrt beaucoup à conſèrver la ſanté. Il eſt facile à un homme *frugal* d'être continent.

Ce mot vient apparemment *à frugibus*, qui ſont la plus ſimple, la plus ſaine, la plus ancienne nourriture de l'homme.

On dit auſſi un repas *frugal*, une tâble *frugale*; pour dire, un repas, une tâble où il n'y a à manger que ce qu'il faut honnêtement pour le beſoin de la nourriture. Sa tâble étoit *frugale*, mais propre.

FRUGALEMENT. adv. Sobrement & avec tempérance. *Frugaliter, moderate.* La longue vie des Hèrmites eſt la récompenſe d'avoir vécu *frugalement*.

Il vit frugalement; *mais c'eſt par avarice.*
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

FRUGALITÉ. ſ. f. Sobriété, abſtinence, tempérance; ménagement ſur le boire, & ſur le manger. *Frugalitas, temperantia.* Cornaro Vénitien a été un grand exemple de *frugalité*; il a fait de belles leçons de *frugalité*. La *frugalité* eſt un ménagement du plaiſir, & non pas une abſtinence de mortification. DAC. La *frugalité* tant vantée des Romains, n'étoit point un retranchement, ou une abſtinence volontaire des chôſes ſupèrfluës; mais un uſage néceſſaire & groſſier de ce qu'ils avoient. S. EVR.

FRUIT. ſ. m. Sa plus générale ſignification eſt au pluriel, & ſignifie, Tout ce que la tèrre produit pour la nourriture de l'homme, & des animaux. *Fructus.* De tous les *fruits* du Paradis Tèrreſtre il n'y en eut qu'un défſendu à Adam. Les prières des Rogations ſont inſtituées pour la conſèrvation des *fruits* de la tèrre. En ce ſens on y comprend les blez, les foins, les avoines, veſſes, lin, legumes, &c. Tout ce que les Latins appellent *fruges*.

On voit ſouvent l'hyvèr fièr & mutin,
Qui s'en revient un beau matin,
Ramenant avec lui ſa maudite froidure
Geler & fleurs, & fruits, *& rendre impunément*
Des pauvres Jardiniers les eſpérances vaines.
DU TROUSS.

Les *fruits*, pour arriver à leur pèrfection, paſſent par différens états qui ſe ſuccédent. Les voici par ordre. *Fruit* en fleur, *fruit* noüé, voyez plus bas; [illegible] formé, c'eſt lorſqu'il a ſa figure naturelle, & non pas ſa groſſeur ordinaire, *fruits* à demi gros, *fruit* en maturité.

Dans le Droit on diſtingue trois ſortes de *fruits*, les fruits naturels, que la nature produit ſans qu'ils ayent beſoin d'être cultivez, comme ceux qui viennent aux arbres. Les *fruits* d'induſtrie, ils ſont naturels, mais ils ont beſoin de l'induſtrie des hommes pour profiter. Les *fruits* civils, qui ne ſont *fruits* que par la diſpoſition de la loi, comme les loyers, le fèrmage, &c.

On appelle en tèrmes de Juriſprudence, les *fruits* pendans par les racines, la recolte ou la vendange prochaine, leſquels on peut ſaiſir comme meubles, quand ils ſont proches de la maturité.

FRUITS, ſe dit encore de toutes les chôſes qui compôſent le revenu d'une tèrre, d'un Bénéfice, non ſeulement en grains, mais en cens, rentes, dîmes, bois, moulins, péages, &c. & autres droits & redevances. Le droit de rachat dû au Seigneur, celui de déport dû à un Archidiâcre, conſiſte en une année de *fruits* d'une tèrre, d'une Cure. C'eſt une vraye confidence, quand le titre d'un Bénéfice eſt d'un côté, & les *fruits* de l'autre. Les bois taillis, la collation des Bénéfices, fait partie des *fruits*. On l'a condamné à la reſtitution des *fruits*.

FRUIT, en Botanique, eſt proprement cette partie de la plante qui renfèrme la ſemence, ſoit qu'elle ſoit ſeule, ou qu'elle ſe trouve en grand nombre; ſoit qu'il ſoit ſec, ou qu'il ſoit mol. Le *fruit* ſe dit encore de l'aſſemblage des ſemences, comme dans les renoncules &c. Ces *fruits* n'ont qu'une cavité, ou ſont à pluſieurs loges. Tous ces *fruits* varient ſuivant que les plantes qui les portent ſont différentes.

FRUIT, ſe dit en particulier de toutes ſortes de graines, ſoit nuës, ſoit renfèrmées dans une enveloppe oſſeuſe, charnuë, ſemblable à du cuir, membraneuſe, ou d'autre nature. *Fruit* eſt la production que fait un arbre, ou une plante, tant pour la multiplication de ſon eſpéce, que pour la nourriture de l'homme; le *fruit* du Poirier eſt la poire, le *fruit* du pêcher eſt la pêche, le *fruit* du fraîſier eſt la fraîſe. LA QUINT. *T. I. p.* 98. La ſituation des *fruits* eſt la même que celle des fleurs. Les hommes ſe peuvent nourrir de *fruits* cruds & de *fruits* cuits. Les cochons ſe nourriſſent des *fruits* du chêne & du hètre, qui ſont le gland & la faine. La caſſe eſt un *fruit* qui ſèrt à purger. Le poivre, la muſcade, ſont des *fruits* qui ſèrvent aux aſſaiſonnemens. Les *fruits* de l'orme, de l'aune, du fileria; ne ſèrvent qu'à conſèrver l'eſpéce. On diſtingue les *fruits*, en *fruits* à noyau, à pepin; en *fruits* d'été, & *fruits* d'hivèr, ou de garde; en *fruits* à confire. Des *fruits* précoces, des *fruits* tardifs. On dit qu'un arbre ſe met à *fruit*, lorſqu'il commence à porter du *fruit*. Les anciens ſtatuts des Jardiniers de Paris confirmez par Lettres Patentes du mois de Novembre 1599. enjoignent aux Jurez de viſiter tous les jours & en tout tems les *fruits* & légumes qui arrivent & ſont expôſez en vente dans les marchez & places publiques. DE LA MARE, *Tr. de Police L. IV. Titre VIII.* qui concèrne la police des *fruits*.

On dit le *fruit* a coulé. Voyez COULER. Le *fruit* a bien noué, n'a pas noué. Voyez NOUER. Se mettre à *fruit*, ſe dit d'un arbre qui après avoir été longtems ſans faire de *fruit*, commence enfin d'en avoir. On dit de cèrtains arbres, par exemple, des robins ſur franc, des bourdons ſur franc, &c. qu'ils ſont très-difficiles à mettre à *fruit*, à ſe mettre à *fruit*. On dit d'autres arbres qu'ils ſe mettent aiſément à *fruit*; par exemple, le beurré, les oranges d'été &c. LA QUINT. Le *fruit* eſt mûr, c'eſt-à-dire, qu'il eſt bon à manger; & ſi on ne le prend en ce tems-là, on dit qu'il ſe paſſe, c'eſt-à-dire, qu'il devient mou & pourri; ainſi une poire molle eſt une poire paſſée. ID. *T. I. p.* 98, 99.

FRUIT EN GRAPPE. C'eſt un *fruit* dont les grains ſont diſpôſez comme ceux d'un raiſin.

FRUIT de vigne. C'eſt ainſi que l'on a traduit *genimen vitis* dans les vèrſions du Nouveau Teſtament, de Genève, de Louvain, de Mr de Marolles & de Mrs de P. R. Mais le P. Bouhours n'approuve point cette traduction. Il eſt vrai que c'eſt une de ces expreſſions que l'uſage familier de livres ſaints, & l'habitude qu'on a de les entendre & de les lire dans les traductions, rend plus ſupportables; on les reçoit comme des tèrmes conſacrez, & on ne ſe donne pas ſouvent la libèrté d'examiner ſi ces tèrmes ſont fort corrects. Mais quand on y fait réflexion, il eſt aiſé de remarquer que le P. Bouhours a raiſon. Je ne boirai plus déſormais de ce *fruit* de vigne, n'eſt pas bien correct: boire ne s'accorde point avec *fruit*: on mange du *fruit*, mais on n'en boit pas. *Fruit* de vigne n'eſt tout au plus que du raiſin, & ces deux mots joints enſemble n'ont jamais ſignifié du vin en nôtre langue. BOUH. Le P. Bouhours a traduit je ne boirai point déſormais de ce vin-ci.

FRUIT NOÜÉ. C'eſt le jeune fruit qui tient au pédicule de la fleur, & qui groſſit inſenſiblement à meſure que la fleur ſe flétrit.

FRUITS d'été, ſe dit de tous ceux qui viennent, & qui ſe mangent en été; *fruits* d'automne, ceux qui viennent & qui ſe mangent en automne; *fruits* d'hivèr, ceux qui ſe cueillent en automne, mais qui ne ſe mangent qu'en hivèr; & *fruits* rouges, tous les petits *fruits* de cette couleur, qui viennent au printems, comme fraîſes, framboiſes, ceriſes, groſeilles.

On appelle *Fruit*, dans l'uſage ordinaire, ce qu'on ſèrt en dèrnier lieu au repas, ſoit de vrais *fruits*, ſoit des confitures, des pâtiſſeries, fromages, &c. On a ſèrvi le *fruit*, on en eſt au *fruit*. Il y avoit en ce repas un beau *fruit*; pour dire, un beau deſſèrt. Chez le Roi on dit *four* & *fruit*.

FRUIT, ſe dit auſſi, d'un enfant dont une femme eſt grôſſe. Béni ſoit le *fruit* de vôtre ventre: c'eſt une partie de la Salutation Angélique. Les femmes qui font périr leur *fruit* ſont punies de mort. Ces deux enfants ſont les *fruits* de leur mariage, les *fruits* de leurs chaſtes amours.

FRUIT, ſe dit figurément en chôſes morales, pour Utilité, profit,

fit, avantage, qu'on retire de quelque chôſe. *Fructus, emolumentum.* Les Miſſionaires font beaucoup de *fruit* chez les Idolâtres, en convertiſſent beaucoup. Il n'a recueilli aucun *fruit* de ſes études, de ſes voyages, de cette entrepriſe, de cette affaire. On ne peut trop eſtimer un ſi beau *fruit* de la probabilité. Pasc. Je ne voudrois pas tirer de plus grand *fruit* de mon éloquence. Voit. Les femmes ſe raſſemblent dans les Tuileries, pour montrer une belle étoffe, & pour recueillir le *fruit* de leur toilette. La Bruy. La ſageſſe eſt communément le *fruit* de l'expérience. S. Évr. L'obéiſſance qui n'eſt que matérielle ne produira jamais de *fruits* à celui qui la rend. Ab. de la Tr.

Et de tous ſes travaux la honte fut le fruit. Malherbe.

Fruit, en tèrmes de Maçonnerie, ou *frit*, comme on le trouve dans quelques Auteurs, eſt une petite diminution en talut, & en dehors, qui ſe fait peu-à-peu, & inſenſiblement ſur les murs à meſure qu'on les éléve. Le *fruit* d'un mur eſt ſa retraite en dedans à meſure qu'il s'éléve. Ainſi un mur à plomb eſt celui qui eſt auſſi épais par le haut que par le bas, lorſqu'il eſt plus épais par le haut, & que la face ſe jette en dehors, cela s'appelle *ſurplom*, & *fruit*, lorſqu'elle ſe retire en dedans, & que le bas eſt plus épais que le haut. On ne manque guères de donner du *fruit* à la façade des bâtimens. Il faut donner tant de pouces de *fruit* à ce mûr à proportion de ſon épaiſſeur. On donne ordinairement un poûce & demi de *fruit* à un mur ſur la hauteur de douze piéds. Le *contre fruit* eſt le contraire, c'eſt-à-dire, le *fruit* en dedans: ce qui y cauſe une inclinaiſon peu ſenſible.

Fruit a double mamelle. Tèrme du Grand Art. C'eſt la pièrre au blanc & au rouge.

On dit provèrbialement, quand on reçoit viſite d'une pèrſonne qu'il y avoit longtems qu'on n'avoit vûë, Hà c'eſt un *fruit* nouveau de vous voir. On appelle auſſi *Fruits* de la guèrre, les membres eſtropiez, les païs brûlez, ruinez & déſèrts.

FRUITAGE. ſ. m. Fruits en général qui croiſſent aux arbres. *Fructus.* Ce Curé prétend les dîmes des *fruitages*, lainages & charnages. Ce gouteux eſt réduit à ne vivre que de laitage & de *fruitages.*

FRUITÉ. adj. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des arbres chargez de *fruits* d'un autre émail.

FRUITERIE. ſ. f. Lieu où l'on garde & où l'on accommode le fruit. *Cella fructuaria.* Il ne doit point geler dans la *fruiterie.* Porter du fruit à la *fruiterie.* Sèrrer du fruit dans la *fruiterie.* Mr le Préſident de Valbonnet donne un État de la *fruiterie* des Dauphins dans ſes Mém. pour l'hiſt. de Dauph. p. 209.

Fruiterie, dans la Maiſon du Roi, ſe dit de l'Office qui fournit le fruit aux tâbles de la Maiſon, la bougie, & la chandelle. Il y a pluſieurs Officiérs de *fruiterie* chez le Roi. Chèf de *fruiterie.*

FRUITIÉR, iere. adj. & ſubſt. Qui porte du fruit. *Fructifer, frugifer.* Un arbre *fruitiér*, eſt un arbre qui porte des fruits bons à manger. Un *fruitiér* nain, un *fruitiér* en eſpaliér, à plein vent. On dit auſſi un jardin *fruitiér.*

Fruitiér, ſe dit auſſi de celui qui vend des fruits. *Fructuarius.* Un Marchand *fruitiér* en gros. Une *fruitiere* en détail. Il eſt fait défenſe à tous Maîtres *fruitiérs* d'être Facteurs de Marchands forains. Ordonn. du 28e Mai 1698. dans De La Mare T. II. p. 1468.

Fruitiér-Regratier, eſt celui qui vend des fruits en détail. Un Arrêt du Conſeil du 9e Février 1694. les appelle *Fruitiérs-Regratiers*, & Paûvres Regratiers, vendeurs en détail des hèrbes, & autres légumes, beurre, œufs, fromages, fruits, & autres menuës denrées. Cet Arrêt décharge les *Fruitiérs-Regratiers* des droits de viſites que prétendoient ſur eux les Maîtres *fruitiérs.* Voyez dans le Commiſſ. De la Mare Tr. de Police L. V. Tit. XXIII. C. 8. p. 1466. & 1467.

La Communauté des Marchands *Fruitiérs*, Orangérs, Beurriérs Fromagérs, & Coquetiérs de la ville & Fauxbourgs de Paris. Arrest *du Conſeil du 9e Févr.* 1694. Le même Arrêt dit *Fruitiérs-Orangérs*, Marchands *Fruitiérs-Orangérs*; c'eſt-à-dire, ceux qui vendent des oranges, citrons, limons, grenades, &c. Et De la Mare dit quelquefois *Fruitiérs-Beurriérs.* Voyez cet Auteur *T. II. p.* 1466. *&* 1467.

FRUMENCE. Voyez FROUMENT.

FRUMENTAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. *Frumentarius.* Les *Frumentaires* étoient des ſoldats, ou des archers. S. Cyprien dit dans une de ſes lettres, qu'on avoit envoyé des *Frumentaires* pour le prendre.

Il y avoit des *Frumentaires* dès le tems d'Hadrien. Spartien dit dans la vie de cet Empereur qu'il s'en ſervoit pour s'inſtruire curieuſement de tout. C'eſt la prèmière fois que l'on trouve cette ſorte d'Officiers des Empereurs; car avant ce tems *Frumentaire* ne ſe diſoit que des Marchands de blé, ou des Meſureurs de blé. Les *Frumentaires*, dont nous parlons, ne faiſoient point un corps diſtingué des autres troupes; mais il y en avoit un cèrtain nombre dans chaque légion, comme nous avons une compagnie de Grenadiers dans chaque bataillon. Ainſi dans les anciennes inſcriptions on trouve les *Frumentaires* d'une telle ou d'une telle légion. On croit que ce fûrent d'abord de jeunes hommes diſpoſez par Auguſte dans les Provinces ſur tous les grands chemins pour avèrtir l'Empereur très-vîte de tout ce qui ſe paſſoit. Pour cela ils avoient une eſpéce d'intendance ſur toutes les voitures, c'eſt pourquoi ils étoient chargez de faire porter le blé, *frumentum*, aux armées, & c'eſt de là que leur vint le nom de *Frumentaires.* Enſuite on les incorpora dans les troupes, où ils retinrent toujours leur nom de *Frumentaires*, leur fonction de donner aux Princes avis de tout, comme ceux qu'on nommoit *Curieux*, *Curioſi*, & auxquels on les joint quelquefois.

FRUSINATE. ſ. m. & f. Qui eſt de Fruſino, ou Fruſinone. *Fruſinas*, dans Pline L. III. C. 5.

FRUSINO, ou FRUSINONE. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg d'Italie, dans la Champagne de Rome. *Fruſino*, ou *Fruſinum.* *Fruſinône* eſt entre Pipèrno au midi & Alatri au ſeptentrion. *Fruſino* eut autrefois un Évêque, & fut la patrie d'Hormiſdas & de Sylvérius, Souverains Pontifes.

FRUSTE. adj. f. C'eſt un tèrme de Médailliſtes, qui appellent une médaille *fruſte*, qui eſt tellement éffacée, qu'on n'en peut lire la legende. *Exeſus, detritus.*

On appelle auſſi *fruſte*, une pièrre antique & fort ruinée, ou gâtée par le tems, enſorte qu'on ne peut connoître les figures, ou lire les inſcriptions qui ſont deſſus.

FRUSTRATOIRE. adj. m. & f. Tèrme de Palais, qui ſignifie, Ce qu'on élude, ce que par de mauvais artifices on fait venir à néant. *Inanis, vanus, fruſtrationi obnoxius.* Si on ſouffroit cette chicane, tous les Arrêts & Jugemens ſeroient *fruſtratoires.* Les Loix ſeroient *fruſtratoires*, ſans les amandes & les ſuplices. Une appellation frivole, & *fruſtratoire.*

FRUSTRER. v. act. Tromper quelqu'un en le privant de ſes prétentions, de ſes légitimes eſpérances. *Fruſtrari, ludere, ſpe dejicere.* Les banqueroutiérs frauduleux ne tâchent qu'à *fruſtrer* leurs créanciérs. Ce jeune homme avoit de l'eſprit, promettoit beaucoup, mais ſa débauche a *fruſtré* l'attente de ſes parens.

Frustré, ée. part. paſſ. & adj. *Fruſtratus, deluſus.*

FRUTESQUE. Voyez FRUCTÉSÉE.

FRUTIS. ſ. f. Surnom que les Anciens donnoient à Vénus. *Frutis.* Solin C. 2. dit qu'Énée arrivant de Sicile conſacra dans le tèrritoire de Laurentium à Vénus ſurnommée *Frutis* une ſtatuë qu'il avoit apportée. Quelques-uns la confondent avec la Déeſſe Fructéſée dont S. Auguſtin parle dans ſon IVe L. de la Cité de Dieu C. XXI. Dans l'Abbréviateur de Feſtus le temple de la Déeſſe *Frutis* eſt nommé *Frutinal.*

Scaligèr croit que *Frutis* a été fait par corruption du Grèc Ἀφροδίτη, nom de Vénus. Mais Saumaiſe renvèrſe toutes ces conjectures. Il prétend qu'on n'a jamais donné le nom de *Frutis* à Vénus; que c'eſt celui d'*Erucis*, qu'on lit ſur les médailles Eruc; qu'au lieu d'*Erutis* on a lû mal à propos *Frutis* dans Solin, & *Frutinal* dans Feſtus, au lieu de *Erucinal*; & que dans S. Auguſtin au lieu de *Fructeſea*, il faut lire *Frugis*, *Seja.* Voyez cet Auteur ſur Solin p. 69. & 70.

FRUTOS, SAN-FRUTOS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Fructuoſus.* Saint Fructueux, vulgairement *San-Frutos* Évêque de Tarragône au IIIe ſiécle, fut expôſé aux bêtes dans l'Amphithéatre l'an 259. pendant la VIIIe pèrſécution, qui eſt celle de Valérien & de Gallien. Voyez Bollandus & Baillet au 21e de Janvier. En François je voudrois toujours dire Fructueux, comme fait en éffet cet Auteur.

FRUBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'Archiduché d'Autriche. *Friberga*, anciennement *Cardabianca*, ou *Cardobianca.* Il eſt dans la baſſe Stirie, vèrs les confins de la Hongrie, ſur la rivière de Pinka, à douze lieuës de la ville de Gratz, vèrs le levant ſeptentrional.

F U C.

FUCECHIO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Frucechium.* Bourg ſitué près d'un lac de même nom, dans le Florentin, en Toſcane, entre la ville de Florence, & celle de Piſe, à neuf lieuës de la prèmière, & à dix de la dèrnière.

FUCIN. ſ. m. Ancien nom propre d'un lac d'Italie. *Fucinus*, *Fucinus lacus.* Il eſt dans l'Abruzze ultérieure. On le nomme aujourd'hui Celano. Claude fit travailler à le deſſécher l'an 42 de J.C. *Tillemont, T. I. des Emp. p.* 230.

FUCUS. ſ. m. Nom d'une plante marine. *Fucus.* La plante marine nommée *Fucus*, ou *Alpa*, a des fleurs ſur toute l'étenduë de ſes feuilles, & ſes fleurs ſont en forme de petites houppes ou de

de petites aigrettes compoſées de filamens extrémement déliez, & longs au plus d'une ligne : la graine eſt renfermée dans une matière viſqueuſe, & ſeulement à l'extrémité des feuilles. *Reaumur, hiſt. de l'Acad. des Scien.* 1714.

FUE.

FUÉGO. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de l'Océan Atlantique. Iſla del Fuego. *Inſula Ignium.* Elle eſt une de celles du Cap vèrd, & on la trouve au midi de celle de S. Jago. Cette iſle, qui eſt fort petite, a une montagne qui vômit des flammes ; c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom, qui ſignifie l'iſle du feu.

FUENCHEU. ſ. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Fuencheum.* Elle eſt la cinquiéme de la Province de Xanſi, & ſituée ſur la rivière de Fuen. Elle a ſept petites villes ſous ſa juriſdiction.

FUENGIROLA. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Eſpagne. *Fuengirola.* Il eſt ſur la côte de la Grenade, entre Marbella & Malaga, à trois lieuës de la prémière, & à ſix de la dèrnière. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de Salduba, que d'autres croyent être entièrement ruinée, & ils aſſurent qu'on en voit les maſures à deux lieuës de *Fuengirola*, tîrant vèrs Marbella. D'autres mettent *Fuengirola* l'ancienne Suel, Suea, ou Sivel, que d'autres pourtant plâcent à Molina, ou tèrre de Molinos, qui eſt un village ſitué entre *Fuengirola* & Malaga.

FUENTO DE CANTOS. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Eſtremadure d'Eſpagne, ſitué à ſix lieuës de la petite ville d'Ellerena, du côté du couchant. *Fons de Cantos.* On croit que ce lieu eſt l'ancienne Julia Contributa, ou que du moins les ruines de cette ancienne ville ſont près de ce village.

FUENTE D'OVEJUNA. ſ. m. C'eſt le nom que portent les ruines de l'ancienne Mellaria, ville de l'Eſpagne Bétique. *Fons d'Ovejuna.* On les trouve dans l'Andalouſie, aux confins de l'Eſtremadure d'Eſpagne, à quatorze lieuës de la ville de Cordouë, tirant vèrs Mérida.

FUENTARABIA. Voyez FONTARABIE.

FUENTES. ſ. m. Nom propre de lieu. Le fort de *Fuentes*, *arx Fontana*, bonne forteresse du Duché de Milan. Elle eſt ſituée dans le tèrritoire de Como, à l'embouchure de la rivière d'Adda, dans le lac de Como.

FUENTIBRE. Village d'Eſpagne. *Fons Iberis.* Il eſt ſitué à la ſource de l'Ebre dans la Caſtille vieille, & aux confins des Aſturies.

FUErRE. Vieux mot, qui ſignifie pluſieurs chôſes, 1°, Un fourreau, *vagina.* Deux épées garnies de *fuèrres* de bois, & de cuir couſu deſſus. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 674. 2°, Du fourrage, *pabulum*; 3°, Des chôſes de peu de valeur, des bagatelles, *nugæ, quicquid vile eſt.*

FUESSEN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un vieux Château. *Faucena.* Il eſt dans l'Évêché d'Auſbourg, en Souabe, ſur le Leck, à ſeize lieuës au deſſus de la ville d'Auſbourg. On prend *Fueſſen* pour l'ancienne petite ville de la Rhétie, qui portoit les noms d'Abuſiacum, d'Abuſacum, & d'Abodiacus.

FUEUR. ſ. m. *Forum.* Vieux mot, formé du mot Latin *forum.* Voyez FUR.

FUÉZEL. Voyez TEPLITZA.

FUF.

FVFIVS, FVFIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Fuſia gens.* La famille *Fuſia* étoit une des plébéiennes. Les médailles de la famille *Fuſia* ne ſont pas communes. Voyez Patin p. 115. & Vaillant dans ſes familles Romaines & dans ſes Colonies p. 11.

FUG.

FUGALES. ſ. f. Nom propre d'une fête, qui ſe célébroit par les Anciens Romains. *Fugalia.* Hoffman croit que les *Fugales* ſont la même chôſe que le *Regifugium*, fête qui ſe célébroit au mois de Février après les Tèrminales, en mémoire de ce que les Rois avoient été chaſſez, & le gouvèrnement Monarchique aboli. Celle-ci ſe célébroit le 6e des Kalendes de Mars, c'eſt-à-dire le 24e de Février. C'eſt Feſtus qui nous l'apprend, comme l'a remarqué Struvius. *Struvius Antiq. Rom. Syntag. C.* 9. *p.* 440. mais cet Auteur diſtingue les *Fugales* du *Regifugium*, & doute même ſi le *Regifugium* ſe célébroit à cauſe des Rois chaſſez, ou parce que le Roi des choſes ſacrées, *Rex ſacrorum*, après avoir fait le ſacrifice s'enfuyoit de la place publique & des Comices. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a que S. Auguſtin qui parle des *Fugales* au L. II. de la Cité de Dieu C. 6. ſelon la remarque de Vivès ſur cet endroit. Cet Auteur pancheroit même fort à corriger *fugalia*, ſi S. Auguſtin n'ajoutoit que ces fêtes étoient de vrayes *Fugales*, qui chaſſoient la pudeur & l'honnêteté, pour marquer les infamies qui s'y faiſoient. Ce ſçavant homme conjecture que les *Fugales* ſont la même chôſe que les Populifuges, *Populifugia*, c'eſt-à-dire, la fête de la Déeſſe *Fugia*, qui étoit la Déeſſe de la joye cauſée par une déroute d'ennemis, & que c'eſt pour cela que le peuple s'y abandonnoit à toutes ſortes de plaiſirs, même les plus honteux ; que cette fête fut inſtituée à l'occaſion de la victoire qui fut remportée ſur les Ficulneates, les Fidenates & les peuples voiſins, lorſqu'ils voulûrent s'emparer de Rome le lendemain que le peuple s'en fut retiré, ainſi que Varron le rapporte *L. V. De Ling. Lat.* Mais Varron dit que les *Populiſugia*, qui tomboient au mois de Juin, ſe célébroient en mémoire de la fuite ou retraite du peuple dans la ſédition qu'il excita : il eſt vrai qu'il ajoute, que ce jour ſuivit de près la retraite des Gaulois, & que les peuples voiſins conjurèrent contre Rome ; mais cela ne paroit point avoir ſelon lui de rapport au *Populifugia*, mais marquer ſeulement le tems où arriva cette ſédition & cette fuite du peuple Romain. Il ajoute qu'il y a dans les cérémonies des *Populifugia*, des veſtiges de cette fuite du peuple. Au reſte, quoique les *Populifugia* fuſſent établis pour la fuite du peuple, & non pas pour celle des ennemis, cela n'empêche point que les *Fugales* de S. Auguſtin ne puiſſent vraiſemblablement être les *Populifugia* de Varron ſuivant la conjecture de Vivès.

De Ceriziérs dans ſa Traduction de la Cité de Dieu, dit *fuites* & non pas *fugales.* Ces honteuſes cérémonies, qu'on nommoit *fuites* à Rome, véritablement fuites, puiſqu'elles banniſſoient toute honnêteté & pudeur. CERIZ.

FUGGÈRS. ſ. m. Les tèrres des Comtez de *Fuggèrs. Dominium Comitum Fuggerorum.* État d'Allemagne, ſitué dans la Souabe. Il eſt diviſé en deux parties ; l'occidentale eſt au midi de la ville & du tèrritoire d'Ulm, elle peut avoir dix lieuës de long, & trois ou quatre de large. Weiſſemhom, Babenhauſen & Kirchem en ſont les lieux principaux. L'orientale eſt au confluent du Lek & du Danube, entre la ville d'Auſbourg & celle de Donawèrt. Elle a ſix lieuës de long, & trois de large : on n'y voit que des villages, dont Biberbach, & Oberndorff ſont les plus conſidérables. Les *Fuggèrs* poſſèdent encore pluſieurs tèrres dans la Bavière, dans l'Hegow, dans le Turgaw ; mais particulièrement dans la Haute Alſace. Ils ſont diviſez en pluſieurs branches, & ils paſſent pour les plus riches Comtes d'Allemagne ; mais leur nobleſſe n'eſt pas ancienne. Jacques *Fuggèr* Bourgeois d'Auſbourg fut ennobli par l'Empereur Maximilien I. auquel il avoit prêté des ſommes conſidérables. Cette maiſon doit ſon élévation au commèrce de même que celle de Médicis.

FUGITIF, IVE. adj. & ſubſt. Errant ; celui qui eſt obligé de s'enfuir de ſa patrie, ou de s'éloigner d'un païs où il avoit quelque établiſſement, pour ſes crimes ou pour ſes dettes, ou pour quelque autre raiſon. *Fugitivus.* Celui qui a briſé les priſons eſt obligé d'être *fugitif.* Caïn devint *fugitif* après le meurtre de ſon frère. Lorſque les Romains ſe trouvèrent les maîtres du monde, ils vîrent de tous côtez les Muſes *fugitives* venir chèrcher leur aſile dans Rome triomphante. VAL.

En tèrmes de Droit on appelle un eſclave *fugitif*, celui qui eſt ſujèt à s'échapper, à s'enfuir de la maiſon de ſon maître. Quand on vendoit un eſclave, il falloit déclarer s'il étoit *fugitif*, c'eſt-à-dire, fuyard. On appelloit auſſi eſclave *fugitif*, celui qui s'enfuyoit pour la prémière fois. On le dit auſſi des ſoldats déſerteurs, ou qui s'enfuyent dans le combat.

On appelle *pièces fugitives* cèrtaines feuilles volantes, ou livrets de très-petit volume, qui ſe pèrdent, ou s'aboliſſent en peu de tems. Les curieux ont ſoin de faire des recueils de ces pièces *fugitives.*

En poëſie on a appellé Daphné, la belle *fugitive.* On appelle l'eau courante, l'onde *fugitive.*

Quelle Divinité va paroitre en ces lieux ?
Flore de mille fleurs enrichit la verdure ;
Ce ruiſſeau fugitif *roule une onde plus pure ;*
Et d'un éclat nouveau le jour brille à mes yeux.
NOUV. CH. DE VÈRS.

FUGUE. ſ. f. Tèrme de Muſique, qui ſe dit lorſque differentes parties de Muſique ſe ſuivent en répétant ce que la prémière partie a chanté. Pomey l'appelle *vocis quaſi fugientis inſectatio.* Faire une *fugue*, une double *fugue.* Il y a trois ſortes de *fugues* ; *fugue* ſimple, ou commune ; *fugue* double ; & *fugue* renvèrſée, appellée autrement *fugue* de mouvement contraire, ou *contre fugue.* En Italien on dit *fugue* de ſtances, pour une ſuite de chambres pèrcées en droite ligne & dont les portes s'enfilent pour être vûës dès la prémière entrée juſqu'au bout.

FUI.

FUIANT, FAUX-FUIANT. Voyez FUYANT.

FUIARD. Voyez FUYARD.

FUINEN,

FUINEN. Voyez FIONIE.

FUIR. v. act. *Je fui, je fuis, j'ai fui, je fuirai*, &c. Tâcher d'éviter un péril en s'en éloignant; ſe ſauver, s'échapper en courant. *Fugere.* Les brâves aiment mieux périr que de *fuir*. Les poltrons diſent, que qui *fuit* peut combattre une autre fois. C'eſt ce que répondit Demoſthéne, lorſqu'on lui reprocha qu'il avoit *fui* à la bataille de Chérmée. On a beau *fuir* la mort, elle nous attrape toûjours.

Petit ruiſſeau qui cours après toi-même,
Et qui te fuis *toi même auſſi.* S. Évr.

Fuir, ſe met ſans régime, comme vèrbe neutre. *Fuir* devant l'ennemi. Quand ils virent les ennemis, ils *s'enfuirent*. Voyez plus bas différens éxemples de cette conſtruction.

Fuir, ſe dit auſſi en chôſes morales. Il faut ſuivre la vèrtu, & *fuir* le vice. Pour *fuir* les occaſions du péché, il faut *fuir* les mauvaiſes compagnies. Le pécheur *fuit* la lumière; c'eſt à dire, la craint, l'évite. Pourquoi *fuyez*-vous mes regards? S. Évr.

Je fuis *l'ambition, mais je hais la foibleſſe.* Corn.

Nous nous trompons quelquefois nous-mêmes de deſſein prémédité; on ſe *fuit*, pour ainſi dire, quand on ne veut pas trouver qu'on a tort. M. Scud. Ce n'eſt pas aux âmes communes à ſe préſenter aux dangérs pour faire parade de fermeté; il faut *fuir* l'orage de loin. Mont. Le ſage doit *fuir* tous les déguiſemens. M. Esp. Vaugelas traitte longuement la queſtion, ſi *fuir* à l'infinitif, & au prétérit défini, & indéfini, eſt de deux ſyllabes. Il décide qu'il eſt de deux ſyllabes. Cela ne regarde que les Poëtes. Cependant un vèrs, où ce vèrbe eſt compté pour deux ſyllabes, eſt un peu languiſſant:

On doit fuir *l'amour, comme une rude peine.* Corn.

Fontenelles le fait d'une ſyllabe:

Nous devions fuir *l'amour; & c'eût été le mieux.*

Malhèrbe fait *fuir* de deux ſyllabes; & *fuit* d'une ſeule;

Si le plaiſir me fuit, *auſſi fait le ſommeil.* Malh.

Nos meilleurs Poëtes font *fui*, au participe de deux ſyllabes; Meſſieurs de l'Académie l'ont décidé de même contre Corneille. Mén. Boileau fait *fuir*, d'une ſeule ſyllabe;

Vois-tu cet importun, que tout le monde évite,
Cet homme à toujours fuir, *qui jamais ne vous quitte?* Boil.

Un Lecteur ſage fuit *un vain amuſement.* Id.

Mr. Trouſſet ne le fait auſſi que d'une ſyllabe:

Cet ennui que tu fuis *eſt au fond de ton cœur;*
Tu ne ſçaurois le fuir *qu'en te* fuyant *toi-même.*

Brébeuf le fait d'une ſeule ſyllabe à l'impératif:

Choiſi pour tes amis ceux que le ciel révère;
Fui *ceux que ſon pouvoir dévoue à ſa colère.*
Fui *le trouble importun des ſuperbes palais.* Arn. d'And.

Le P. Mourgues prétend que *fuir* eſt d'une ſeule ſyllabe en vèrs, & il en rapporte des éxemples de Quinaut, Racine, Deſpreaux, & même de Corneille.

On dit abſolument, qu'une armée *fuit*; pour dire, qu'elle eſt en déroute; que le tems *fuit*; pour dire, qu'il s'échappe, qu'il s'écoule.

On dit figurément, que les petits objèts, que les chôſes éloignées *fuyent* nôtre vûë; pour dire, ſe dérobent à nôtre vûë, que nous avons de la peine à les appèrcevoir. Cette phrâſe eſt priſe du Latin, & n'eſt pas encore fort bien établie en François.

On dit qu'une chôſe ne ſçauroit *fuir* à une pèrſonne, pour dire, qu'elle lui arrivera infailliblement. Cette ſucceſſion ne lui peut *fuir*, ne lui peut manquer.

Fuir, en tèrmes du Palais, ſignifie; Dilayer, éloigner le jugement d'un procès; la concluſion d'une affaire, par des chicanes, ou autres mauvais artifices. Un défendeur qui a une mauvaiſe caûſe, *fuit* toûjours.

Fuir, ſignifie auſſi, ſe retirer avec quelque mécontentement. Il s'en eſt allé bruſquement, il *fuit* encore. Je ne ſçai ce que j'ai fait à un tel, il me *fuit*.

On dit en tèrmes de Manége, qu'un cheval *fuit* les talons; pour dire, qu'il craint l'éperon & qu'il obéit.

Fuir, eſt auſſi un tèrme de Peinture, qui ſignifie, S'éloigner des yeux. Vous faites trop *fuir* cette partie là.

Que de l'ombre & du jour la ſçavante impoſture,
Faſſe approcher de nous, ou fuir *une figure.*

P. Menetrier, Sonnet à la loüange de Mr. le Brun.

On dit provèrbialement d'un homme qui *fuit* avec promptitude, qu'il *fuit* comme s'il avoit le feu au cul. On ne peut *fuir* ſa mauvaiſe deſtinée.

FUI, ie. part. & adj. *Vitatus.* Les méchans doivent être *fuis* & abhorrez de tout le monde.

FUIS. ſ.m. Ce mot, auſſi bien que celui de *fieux*, s'eſt dit autrefois pour *fils*, *Filius*.

FUISIQUE. ſ.f. Vieux mot, qui ſignifie *Médecine. Ars Medica.* Ce nom de *Fuiſique* a été donné à la Médecine parceque la Phyſique en eſt le fondement.

FUITTE. ſ. f. Courſe qu'on fait pour s'enfuir. *Fuga.* Les ennemis trouvèrent leur ſalut dans la *fuitte*. On a mis les ennemis en *fuitte*. Les jeunes gens qui veulent toûjours payer de courage, ne mettent point de différence entre la *fuitte* & la retraitte. S. Évr. Il préféra une ſervitude paiſible, aux miſères de la *fuitte*. Fl. A proprement parler la retraitte eſt une *fuitte*; mais une *fuitte* avec adreſſe, & avec deſſein. Mén.

Fuitte, ſe dit auſſi en chôſes morales. La *fuitte* des grandeurs, des vanitez du monde, eſt un acheminement à la pèrfection Chrétienne. La *fuitte* du vice, des occaſions de pécher.

La ſeule fuitte, *Iris, nous garantit;*
C'eſt le parti le plus utile à prendre
Contre l'amour. Des H.

On dit, qu'un homme eſt en *fuitte*, lorſqu'il eſt retiré en quelque aſile, ou qu'il eſt caché en quelque lieu ſecret, ou qu'il a quitté le païs pour éviter la punition de ſes crimes, ou le payement de ſes dettes.

Fuitte, ſignifie auſſi, une échapatoire, une diſtinction frivole, dont on ſe ſert dans les diſputes de Collége pour éviter la force d'une objection. *Ludificatio, vana exceptio, fruſtratio.* Ce diſtinguo ne décide pas la queſtion, ce n'eſt qu'une *fuitte*. Le langage précis & propre des Philoſophes dont l'Égliſe s'eſt ſervie contre les *fuites* des hérétiques. Pélisson.

Fuitte, en tèrmes de Palais, ſe dit des éxceptions dilatoires, des chicanes, & mauvaiſes procédures qui ſervent à éloigner le jugement d'une affaire. *Tergiverſatio.* Un débiteur ſe ſert de toutes ſortes de *fuittes* pour empêcher l'adjudication de ſon bien. La remontrance de cet Avocat n'eſt qu'une *fuitte* affectée pour ne point plaider.

Fuittes. Tèrme de Venerie. C'eſt ce que l'on connoît quand les bêtes courent, & qu'elles ouvrent le pied. Saln. *Fuga.*

On dit provèrbialement, qu'une prompte *fuitte* vaut mieux qu'une mauvaiſe attente.

Fuittes. Voyez Fugales.

FUL.

FULBERT. ſ. m. Prononcez *Fulbèr*. Nom propre d'homme. *Fulbertus.* Fulbert Évêque de Chartres vivoit dans l'onzième ſiécle, il mourut en 1029. Il s'eſt diſtingué par ſon érudition, & par ſa dévotion envèrs la Sainte Vièrge.

Le nom de *Fulbert* eſt formé & compôſé de *full* & de *beorht*. Ces deux mots des langues du nord ſignifient *plein* & *éclatant*, ou *brillant*; ainſi *Fulbert* dans ſon origine veut dire *plein d'éclat* ou *de gloire*. Le nom de *Fulbert* répond pour la ſignification au nom de *Lucius* chez les Latins, & à ceux de *Phôtius*, & de *Photinus*, ou *Photin*, chez les Grècs. Voyez Skinner.

FULDE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Fulda, Buchovia.* Jolie ville d'Allemagne. Elle eſt capitale de l'Abbaye de Fulde, & ſituée ſur la rivière qui porte ce nom, à ſept lieuës au deſſus de la ville d'Hichsfeld. *Fulde* a été autrefois une ville Impériale & libre, maintenant elle dépend de l'Abbé du lieu, qui eſt le plus riche d'Allemagne, & le prémier des Abbez, qui ont le titre de Princes de l'Empire. Il eſt revêtu de la dignité d'Archichancelier de l'Impératrice, & il ne dépend que du Pape, auquel il paye une redevance de quatre cent florins d'abord après ſon élection. Tous les Religieux de cette Abbaye, fondée par Saint Boniface Archevêque de Mayence l'an 744. & par les libéralitez de Carloman & de Pepin Rois de France, ſont obligez de faire preuve de nobleſſe, avant que d'y être reçus. Ils ſont Bénédictins. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. III. c.* 23.

L'Abbaye de *Fulde*, que l'on appelloit autrefois le Buchaw, ou le Buchen, à caûſe de la grande quantité des arbres de ce nom qu'il y avoit, & qu'on nomme des hêtres en François. *Abbatia Fuldenſis Dominium, Fagonia, Buchovia, Buchonia*, petit État d'Allemagne. Il eſt dans la baſſe partie du Cèrcle du Haut Rhin, ou dans la Heſſe, priſe en général. Il a au couchant & au nord le Langraviat de Heſſe, au levant la Thuringe & la Franconie; cette dèrnière avec les Comtez d'Hanaw & d'Iſenbourg le bornent au midi. Cet État eſt fait en étoile à trois pointes, & il peut avoir dix ſept lieuës dans ſa plus grande étenduë

duë du ſud au nord, & environ vingt d'orient en occident. Il ne dépend que de ſon Abbé, & la ville de *Fulde* en eſt le ſeul lieu conſidérable. Voyez Imhoff *Not. Imp. L. III. c.* 23. Il y a neuf ſupérieurs Capitulants qui ont droit d'élire l'Abbé de *Fulde*, & qui peuvent être élûs. Imhoff. L'Abbaye de *Fulde* a un Maréchal héréditaire qui eſt de la maiſon de Schlize. Id. *L. III. c.* 23. *Not. Imp.*

Heis écrit *Fulden*, & parle de cette Abbaye dans ſon hiſt. de l'Emp. Liv. VI. c. 7. Après les Évêques le prémier d'entre les Abbez & Prélats Princes de l'Empire eſt l'Abbé de *Fulden*, dont l'Abbaye eſt la plus riche & la plus conſidérable de tout l'Empire. Heis. L'Abbé de *Fulden* eſt Primat des autres Abbez de l'Empire, avec la dignité de Chancelier perpétuel de l'Impératrice. Les revenus ordinaires de l'Abbaye montent par an à la valeur de plus de trente mil écus. Id.

Fulde. ſubſt. f. La *Fulde*, rivière d'Allemagne. *Fulda*. Elle a ſa ſource dans l'Abbaye de *Fulde*, baigne la ville de ce nom, & celles d'Hirſchfeld, & Caſſel, & étant groſſie par les eaux de l'Éder, elle va ſe décharger dans le Weſer à Munde, petite ville du Duché de Brunſwick.

FULGENCE, FULGENT. ſ. m. & nom propre d'homme. *Fulgentius*. S. *Fulgence*, Évêque de Ruſpe, appellé *Fabius Claudius, Gordianus Fulgentius*, naquit en 468 à Telepte, d'une famille de Senateurs de Carthage. Il fut fait Évêque de Ruſpe l'an 508, & mourut l'an 533, le prémier jour de Janvier. Sa vie a été écrite par un de ſes diſciples, dont Surius, ni Bollandus, n'ont trouvé le nom dans aucun des manuſcrits dont ils ſe ſont ſervis. Holſtenius a écrit de ſa main à la marge de ſon Martyrologe Romain que c'étoit un Diâcre de Carthage nommé Ferrand. Le corps de S. *Fulgence*, ſelon d'anciens manuſcrits, fut apporté à Bourges ſur la fin du régne de Dagobert III, & mis en une Égliſe qui porte le nom de S. *Fulgent*. S. *Fulgence* frère des SS. Léandre & Iſidôre étoit Évêque d'Écige, & non pas de Cartagéne, comme dit Maurolycus au prémier de Janvier. Voyez Chaſtelain au même jour. Baronius dans ſa note ſur le Martyrologe (au 1. Janv.) ramaſſe les *Fulgences* dont il ne trouve point le jour de la mort. Chastel. cité.

Il y a un village du nom de S. *Fulgence* entre Nantes & Fontenay-le-Comte qui aura pris ce nom de quelque relique du Saint apportée autrefois de Berry, apparemment par Anſoald Évêque de Poitiers ; car ce fut lui qui lorſqu'il n'étoit encore qu'Avoüé de Saint Pierre de Poitiers eut le plus de part à la tranſlation des Reliques de Saint *Fulgence* en France. Chastelain, *au prémier de Janv. p.* 17. 18.

Les ſçavans diſent *Fulgence* ; mais dans l'uſage ordinaire parlant des lieux qui portent le nom de ce Saint en France, tout le monde dit *Fulgent*, comme a fait ci-deſſus M. Chaſtelain en parlant de S. *Fulgent* de Bourges. C'eſt ainſi qu'on dit Laurent, Vincent, & non Laurence, Vincence. On dit quelquefois *Fergent* pour *Fulgence*, ſelon le même Auteur.

FULGINATE. ſ. m. & f. Ancien nom propre des habitans de Fulginium, aujourd'hui Foligno. *Fulginas*. Les *Fulginates* étoient un peuple de l'Ombrie. *Plin. L. III. c.* 14.

FULGORE. ſubſt. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité Payenne. *Fulgora*. La Déeſſe *Fulgore* préſidoit aux éclairs, aux foudres, & aux tonnerres, ſur quoi Saint Auguſtin, de la Cité de Dieu Liv. VI. c. 10. rapporte que Sénéque diſoit plaiſamment, Nous laiſſons quelques Déeſſes en célibat, comme ſi les partis manquoient, principalement y en ayant quelques-unes de veuves, comme Populonie, *Fulgore* & Rumice, que je ne ſuis point ſurpris, diſoit-il, qu'on n'ait point recherchées. *Fulgore* étoit donc de ces Déeſſes veuves. Quoique Sénéque la joignît en cet endroit à Populonie, il ne s'enſuit pas qu'on les adorât enſemble, comme Hoffman ſemble l'avoir conclu de là.

Hoffman, & les Auteurs du Moréri qui l'ont copié, veulent que l'on diſe *Fulgor* ; en ce cas c'eût été un Dieu, & le nom ſeroit maſculin. Mais ils n'ont pas conſulté S. Auguſtin qu'ils citent. Ce Père dit *Fulgora*, que c'étoit une Déeſſe, & qu'elle étoit veuve. M. de Ceriziers dans ſa Traduction de l'Ouvrage de la Cité de Dieu, dit comme nous *Fulgore*.

Ce nom vient de *Fulgor*, ou *Fulgur*, éclair.

FULIGINEUX, euse. *Fuliginoſus*. Fumée épaiſſe, ou vapeur qui contient de la ſuye ou autres matières craſſes. Il n'eſt en uſage que lorſqu'on le joint au mot *vapeur*. Dans la prémière fonte des métaux, il s'éxhale quantité de vapeurs *fuligineuſes*, dont ſe fait la litharge. Le noir de fumée, c'eſt ce qu'on ramaſſe des vapeurs *fuligineuſes* des pins ou autres bois gras qu'on brûle. Quelques Médecins diſent que la ratte envoye des vapeurs *fuligineuſes* au cerveau.

FULIGNO. Voyez FOLIGNO.

FULMINANT, ante. adj. Qui fulmine, qui crie & fait grand bruit. *Fulminator, fulminans, vibrans fulmina*. J'ai admiré cet Orateur *fulminant* en chaire contre les vices & le luxe du ſiécle. Cette femme eſt toûjours *fulminante* & enragée contre vous.

Fulminant, en termes de Chymie, ſe dit d'une préparation d'or, qu'on appelle or *fulminant*, parce qu'il fait un grand bruit quand on le met ſur le feu. L'or *fulminant* eſt de l'or diſſout par l'eau régale, & précipité par le moyen de l'huile de tartre faite par défaillance, ou de l'eſprit volatile de ſel armoniac. Il y a auſſi une poudre *fulminante* qui eſt compoſée de trois parties de nitre, de deux parties de ſel de tartre, & d'une partie de ſoulfre. L'or & la poudre *fulminante* font leur effort principalement en bas. Si l'on ſe ſert de cuillières de cuivre pour les faire fulminer, on les trouve percées après la fulmination.

Fulminant. Il y eut parmi les Romains une légion nommée la *fulminante*. Voyez la Diſſertation de Mr. De la Roque. On nomma légion *fulminante*, la légion compoſée de ſoldats Chrétiens, qui dans l'expédition de Marc Aurèle contre les Sarmates, les Quades, & les Marcomans, ſauvèrent l'armée prête à périr de ſoif, en attirant ſur elle par leurs prières une pluye abondante, & une grêle mêlée de foudres ſur les ennemis. D'autres diſent qu'ils furent incorporez ſeulement à la légion qu'on nommoit déja *fulminante*. Ce miracle eſt gravé dans les bas reliefs de la colomne Antonine. M. Boſſuet dans ſon hiſtoire univerſelle p. 103. dit la Légion *foudroyante*, au lieu de *fulminante*. Voyez ci-deſſus Foudroyant.

FULMINATION. ſ. f. Térme de Droit Canon. Sentence d'un Évêque, d'un Official, ou autre Eccléſiaſtique qui eſt commis par le Pape, par laquelle on ordonne que des Bulles ſeront éxécutées. *Fulminatio*. C'eſt la même choſe qu'une vérification ou entérinement de Lettres du Prince en une Juſtice Laïque. On appelle plus particulièrement *fulmination*, l'éxécution ou la dénonciation d'une ſentence d'anathême, faite publiquement avec ſolemnité. Dans la *fulmination* de l'anathême, l'Évêque qui prononce la ſentence eſt revêtu d'habits Pontificaux, & les douze Prêtres qui l'accompagnent ſont en ſurplis. Après que la ſentence eſt prononcée, l'Évêque, & les douze Prêtres, jettent à terre les cierges allumez qu'ils tenoient. Voyez le Pontifical.

Fulmination, en térmes de Chymie, ou *Fulguration*, eſt un bruit violent que font l'or fulminant & la poudre fulminante, quand on les met ſur le feu. La *fulmination* s'appelle auſſi *detonation*. Lémeri.

FULMINER. v. act. Térme de Droit Canon. Vérifier, éxécuter une Bulle, ou autre reſcrit de la Cour de Rome. *Fulminare, intentare cenſuras*. Ces Bulles, cette diſpenſe, ſe doivent *fulminer* par l'Official d'un tel lieu, qui eſt un de ceux auxquels elles ſont adreſſées. On dit auſſi *Fulminer* une excommunication ; c'eſt-à-dire, prononcer une ſentence d'excommunication. Lorſque le Pape Innocent IV. *fulmina* au Concile Général de Lion une ſentence d'excommunication contre l'Empereur Frideric II, il étoit accompagné, de douze Évêques revêtus d'habits Pontificaux. Voyez Éveillon des excommunications T. II.

Fulminer, ſignifie auſſi, Être en colère, peſter, jetter feu & flamme contre quelqu'un. Cet Auteur *fulmine* étrangement contre les Hérétiques. On *fulmine* tous les jours avec emportement contre les défauts que l'on pratique tranquillement. S. Évr. Virgile a dit à la fin de ſon IVe livre des Géorgiques, *Cæſar dum magnus ad altum fulminat Euphratem bello*.

FULMINÉ, ée. part. paſſ. & adj. Une bulle *fulminée*. *Intenta, denunciata*.

FULVIUS, FULVIA, FULVIE. ſubſt. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Fulvius, Fulvia*. La famille *Fulvia* a été très-illuſtre, quoique plebeïenne. Il faut parler ainſi avec nos Antiquaires ; & ne pas dire *Gens Fulvia*, a été très-illuſtre. Quand on parle des hommes il faut dire *Fulvius* & les *Fulvius*, & non pas les *Fulviens*. Les *Fulvius* ſe diviſoient en pluſieurs branches. Quand on parle des femmes il faut dire *Fulvie*, ſi l'on n'y joint point d'autre nom Latin, & *Fulvia*, ſi l'on en ajoute un qui ſoit Latin. La femme du Tribun Clodius, ſi ennemi de Cicéron, ſe nommoit *Fulvie*, & étoit de l'illuſtre famille des *Fulvius*. *Fulvia* Pia étoit mère de l'Empereur Septime Sévère.

Ce mot au féminin ſe dit auſſi adjectivement en cette phrâſe, la loi *Fulvia*. La loi *Fulvia* accordoit le droit de Bourgeoiſie Romaine à tous les habitans de l'Italie. Elle avoit pris ſon nom de M. *Fulvius Flaccus* qui la porta l'an 628. de Rome, qu'il étoit Conſul ſelon Julius Obſequens *de Prodigiis c.* 90.

La ſeule médaille de la famille *Fulvia* que Patin rapporte écrit ce nom FOUL. *Foulvius*. Voyez p. 116. & Vaillant dans ſes Colonies T. I. p. 164. 165. La famille *Fulvia* ſe vantoit d'avoir été tirée de Tuſculum par Hèrcule, & d'en avoir reçû ſes ſacrifices après qu'il eut achevé ſes travaux. *Flavus* ſignifie jaune, blond, & c'eſt de cette couleur que cette famille avoit pris ſon nom. Id. p. 33

FUM.

FUMAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. M. Galland dit que c'eſt un droit qui ſe léve en quelques endroits ſur les étrangers faiſant feu & fumée.

On le dit d'un ancien droit qui ſe levoit en Bretagne, appellé tantôt *fumagium*, & tantôt *fumaticum*. Voyez l'hiſt. de Bretagne T. II. p. 136. & 375. N'eſt-ce point le même droit que les Grecs appelloient *καπνικὸν*, *fumaticum*; & que nous appellons foüage? Voyez ce mot. Le droit de *fumage* eſt encore en pratique en quelques lieux & c'eſt une éſpéce de *foüage* dû aux Seigneurs particuliers. *Hiſt. de Bret. T. I. p.* 201.

FUMANT, ANTE, part. & adj. Qui fume encore. *Fumoſus*, *fumans*. Ce tiſon eſt encore *fumant*. On le dit auſſi dans le ſens figuré, *ardens*, *excandeſcens*. Il vint l'épée à la main tout *fumant* de colère.

J'ai vû l'aſſaſſin
Retirer ſon poignard tout fumant *de ſon ſein.* RAC.

FUMAY. ſ. m. Nom propre d'un Bourg des Païs-Bas. *Fumaa.* Il eſt dans le petit païs de Faine, en Ardennes, contrée du païs de Liége ſur la Meuſe, entre Charlemont & Charleville.

FUMEAU. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *femelle. Fœmina.*

FUMÉE. ſ. f. Humidité qui s'éxhale en vapeur par l'action de la chaleur, ſoit éxtèrne, ſoit intèrne. *Fumus.* Ordinairement il eſt ſans pluriel dans le propre. RÉFL. & toujours ſans ſingulier quand il ſe dit des vapeurs qui s'élevent des entrailles au cèrveau. L'ACAD. Les bois grâs & onctueux font une *fumée* épaiſſe, noire & puante: c'eſt de ces bois qu'on fait le noir de *fumée*. Les broüillards ſont des *fumées* que le ſoleil éléve de la tèrre humide, & qu'il ne peut réſoudre. Le vin qui boût jette des *fumées* capables d'enyvrer. Les entrailles échauffées envoyent des *fumées* au cèrveau. On prend du tabac en *fumée*. La *fumée* des viandes, *nidor*. Homère étoit un coureur de cabarets, qui ſuivoit la *fumée* des bons écots. G. G. Ce hâbleur vint au feſtin conduit par la *fumée*. BOIL.

FUMÉE, ſe dit figurément des chôſes vaines, légères, & peu ſolides; des chimères, des vaines imaginations. Les honneurs ne ſont qu'ombre, & que *fumée*. Les grandeurs & les vanitez du monde paſſent bien vite, & ne ſont que *fumée*. Il y a bien des vendeurs de *fumée* à Paris. Beaucoup de ſots ſe repaiſſent de vent, de *fumée*. Les Poëtes vendent au poids de l'or une once de *fumée*. BOIL. La gloire n'eſt qu'une *fumée*.

A quelque prix qu'on mette une telle fumée,
L'obſcurité vaut mieux que tant de renommée. CORN.

Une Muſe affamée,
Ne peut pas, il eſt vrai, ſubſiſter de fumée. BOIL.

Et par l'éſpoir de l'or vôtre Muſe animée
Vendroit au poids de l'or une once de fumée. ID.

Qu'heureux eſt le mortel
Qu'el'amour de ce rien qu'on nomme renommée,
N'a jamais enyvré d'une vaine fumée. ID.

Du moment que la fière Parque
Nous a fait entrer dans la barque,
Où l'on ne reçoit point les corps,
Et la gloire, & la renommée,
Ne ſont que ſonge, & que fumée. VOIT.

FUMÉE, ſe dit auſſi en Morale, de la colère & des troubles d'eſprit. *Animi commotio.* Les hommes prompts ne ſçauroient ſouffrir qu'on les choque, auſſitôt les *fumées* leur montent à la tête. Il faiſoit le mauvais, mais on lui a bien rabattu ſes *fumées*. Cet homme a quelquefois des accès de fureur & de folie qui ne durent pas, ce ſont des *fumées* qui paſſent. En ce ſens on dit, pour ſe mocquer d'un homme qui ſe veut fâcher ſans ſujet, *Nè fumetis.*

FUMÉE, ſe prend auſſi pour un bruit ſourd, & incèrtain. On n'a pas pû tenir cette entrepriſe ſi ſecrétte, que les ennemis n'en ayent ſenti la *fumée*. Depuis que cet homme s'en eſt allé, on n'en a ni vent ni *fumée*. On dit des projets, & des deſſeins qui ne réüſſiſſent point, qu'ils s'en ſont allez en *fumée*.

FUMÉE, en tèrmes de Venerie, ſignifie, la fiente des bêtes rouſſes, des cèrfs, de la biche, du chevreüil & du daim. *Stercus cervinum*, *fimum*. Les Chaſſeurs connoiſſent par les *fumées* où il y a des cèrfs. On dit que les *fumées* ſont [illegible] quand elles ſont rondes: ou en trochets, quand elles ont des pointes, ou piquans; ou en plateaux, quand elles ſont plates. On dit auſſi, que le ſoir elles ſont mieux moulües, lorſque le cèrf a digeré ſont viandis.

FUMÉE, en tèrmes du grand Art, a divèrſes ſignifications, & ſe dit en pluſieurs phrâſes. *Fumée blanche*, ſignifie ou l'ouvrage de la pièrre au blanc, ou le ſouphre blanc, ou l'argent vif. *Fumée rouge*, ſignifie l'ouvrage de la pièrre au rouge, ou le ſouphre rouge, ou l'orpiment rouge. *Fumée des Philoſophes*, c'eſt une vapeur qui s'éléve comme un nuage dans toute diſtillation. *Fumée Arabique*, c'eſt un lieu médiocrement chaud.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de feu ſans *fumée*, pour dire, qu'il n'y a point de paſſion ſi ſecrette, qui ne ſe découvre par quelque voye, qu'il ne court point de bruits qu'ils ne ſoyent fondez ſur quelque vérité. Que l'amour & la *fumée* ne ſe peuvent cacher. On dit auſſi, Manger ſon pain à la *fumée* du rôt; pour dire, Voir prendre des plaiſirs à d'autres où on ne peut avoir part, leur voir faire de grands profits dans une affaire où on eſt mêlé, ſans y participer. On dit auſſi, que la *fumée* chèrche les beaux, pour ſe moquer de ceux qui ſe plaignent de la *fumée*. Ce provèrbe eſt ancien, & ſe trouve dans Athenée. Éraſme en parle: *fumus pulchriorem ſequitur.* On dit auſſi, que la *fumée* chaſſe ſouvent le maître de la maiſon.

FUMEILE. ſ. f. Autrefois ce mot s'eſt dit pour *femelle*, & le peuple prononce encore *fumelle* en quelques endroits. *Fœmina*, *femella.*

FUMER. v. n. & act. Jetter de la fumée. *Fumare*, *exhalare fumum.* Ce feu n'eſt pas bien éteint, il *fume* encore. On dit abſolument, qu'une chambre *fume*, qu'une cheminée *fume*, quand la fumée rentre dans la chambre, au lieu de s'exhaler en dehors. On a chèrché pluſieurs inventions pour empêcher les chambres de *fumer*, comme les æolipiles de Vitruve, les ſoupiraux de Cardan, les moulinets à vent de Jean Bèrnard, les chapiteaux de Sèrlio, les tabourins & giroüettes de Paduanus, & pluſieurs artifices de Philibèrt de Lorme. Celui qui en a mieux raiſonné, c'eſt Savot dans ſon Architecture. Voyez auſſi les Mémoires critiques d'Architecture de Mr. Fremin. Ils viennent d'être imprimez à Paris en 1702.

FUMER, ſe dit figurément de la colère.

Ce ſang qui tout vèrſé fume *encore de courroux,*
De ſe voir répandu pour d'autres que pour vous. CORN.

FUMER, ſignifie auſſi, Prendre du tabac en fumée. *Tabaci fumum haurire naribus.* Les plus honnêtes gens ſont obligez de *fumer* quand ils ſont ſur les vaiſſeaux, auſſi bien que la ſoldateſque. Voulez-vous *fumer* une pipe?

Quand je fume *tous mes ſoucis*
En un moment ſont adoucis.

C'eſt communément du tabac que l'on *fume*, mais on fume auſſi quelquefois du thé, de l'anis, de l'euphraiſe, &c.

On dit auſſi, Faire *fumer* l'encens, faire *fumer* les autels; pour dire, Offrir de l'encens, ou faire des ſacrifices à quelque Divinité vraye ou fauſſe.

FUMER, ſignifie encore, Éxpôſer à la fumée cèrtaines viandes, qui ont un meilleur goût quand elles ont été ainſi ſéchées. *Infumare*, *fumo exſiccare.* On *fume* les languiérs de porc, les jambons, les langues de bœuf, pour les abonnir.

FUMER, en tèrme d'Agriculture, ſignifie, Mettre du fumiér ſur des tèrres pour les rendre fèrtiles. *Stercorare.* Les tèrres ne rapportent qu'à proportion de ce qu'on les *fume*. On appelloit Saturne, *Sterceius*, parceque'il fut le prémier qui apprit aux hommes à *fumer* les tèrres. *Fumer* les arbres, c'eſt mettre du fumiér au piéd des arbres, pour leur faire porter du fruit.

FUMÉ, ÉE. part. & adj. qui ſe dit de ce qui a été expôſé à la fumée, *infumatus*, ou amandé par le fumiér. *Stercoratus.* Langues de bœuf *fumées*. Une tèrre bien *fumée*.

FUMÈT. ſ. m. Cèrtaine petite vapeur, cèrtaine petite fumée agréable, qui ſort du vin, & des viandes, qui chatoüille l'odorat auſſi bien que le goût quand on boit, ou quand on mange. *Odor*, *nidor*. Les gourmèts éſtiment le vin qui a un *fumèt* agréable. Cette pèrdrix a un *fumèt* qu'on prend plaiſir à ſentir avant qu'on la mange. On le dit auſſi fort ſouvent en parlant du café. Ce café eſt bien choiſi, bien rôti, le *fumèt* en eſt excellent. C'eſt peu de chôſe que le café, quand il n'a pas le *fumèt* qu'il doit avoir.

On ſert ſur table, & le gibier
D'un air & d'un goût ſingulier,
A l'éxalter rien ne s'omet,
[illegible]
De chaque bouche qui le mange,
Et rien n'égale ſon fumèt. PERR.

FUMET eſt auſſi un tèrme de Traiteur. C'eſt un ragoût fait de jus de mouton, de truffes & de champignons, que l'on paſſe, & dont

dont on accompagne la pèrdrix. Il nous a fait manger deux pèrdrix relevées d'un *fumet* ſurprenant. Mol.

FUMETÈRRE. ſ. m. Plante très-commune qui vient dans les champs & dans les jardins, fort tendre, & fort branchuë. *Fumaria*. Ses racines ſont menuës & fibreuſes. Ses feuilles ſont découpées menu, prèſque comme les feuilles des plantes à paraſol, d'un vèrd de mèr, & attachées altèrnativement aux tiges. Ses fleurs ſont ramaſſées en épi, petites, oblongues, purpurines. Elles ont quelque apparence des fleurs léguminceuſes, mais elles ne ſont compoſées que de deux feuilles qui forment une manière de gueule à deux mâchoires. La mâchoire ſupérieure finit en dèrrière par une queuë. La mâchoire inférieure eſt articulée avec elle dans l'endroit où l'une & l'autre tiennent au pédicule. On trouve dans le palais qui eſt le creux d'entre les deux mâchoires, le piſtile enveloppé de ſa gaîne. Outre ces piéces on voit à la bouche de cette fleur la langue, qui eſt une éſpéce d'anneau que l'on ſépare aſſez facilement en deux parties, qui prennent leur origine des parties latérales de la mâchoire ſupérieure. Enfin, lorſque cette fleur eſt paſſée, le piſtile devient une capſule membraneuſe ronde, ou oblongue, dans laquelle ſe trouvent une ou deux graines.

Ce mot vient de *fumus*, *fumée*; & l'on a donné ce nom à la *fumetèrre*, parceque le ſuc de cette plante mis dans les yeux les fait larmoyer comme la fumée. La *fumeterre* eſt diurétique, propre pour purifier le ſang & déſopiler les parties : elle eſt ſpécifique dans toutes les maladies de la peau, dans la mélancholie hypochondriaque, dans la cachéxie & dans l'hydropiſie. Il y a pluſieurs éſpéces de *fumetèrre*.

FUMEUR. ſ. m. Celui qui prend du tabac en fumée. *Qui tabaci fumum haurit naribus, fumi nicotiani captator*.

FUMEUX, euse. adj. Qui jette des fumées, des vapeurs. *Fumoſus, fumidus*. Les Volcans ne ſont *fumeux* que par intèrvalles. Les vins d'Orléans nouveaux ſont nuiſibles à la ſanté, parcequ'ils ſont trop *fumeux*. Un Auvèrgnat *fumeux*.

Un laquais éffronté m'apporte un rouge bord
D'un Auvèrnat fumeux, *qui mêlé de lignage*
Se vendoit chez Crenet pour vin de l'Hèrmitage. Despr.

On dit auſſi figurément, qu'un homme eſt trop *fumeux*, quand il eſt trop prompt, trop ſujet à ſe mettre en colère. *Iracundus, pronus, promptus ad iram*.

FUMIÉR. ſ. m. Éxcrémens de beſtiaux qui ſe mêlent dans leur litière, & qui la pourriſſent. *Stercus, fimum*. Le *fumiér* eſt la paille qui ayant ſervi de litière ſous les animaux domeſtiques, & particulièrement ſous les chevaux, & étant imbibée de leurs éxcrémens, ſe trouve toute rompuë, & devient propre pour le jardinage; ſçavoir, à faire des couches & des rechauffemens, quand il eſt bien chaud, & comme on dit, qu'il eſt neuf, c'eſt-à-dire, fraîchement ſorti de l'écurie, & ſur tout quand il n'a ſervi qu'une nuit ou deux de litière, enſorte qu'il n'eſt nullement pourri; mais quand il eſt pourri, ſoit pour avoir ſervi longtems de litière, ou pour avoir été employé en couches, ou avoir été beaucoup mouillé par les pluyes & les égoûts, il ſert pour fumer, amender & engraiſſer les tèrres. La Quint. *T. I. p. 99*. Voyez encore cet Auteur ſur les différences, les qualitez, les uſages des *fumiérs* pour le jardinage. *T. I. p. 42. p. 217.* & ſur tout *P. II. C. 23. p. 222. & ſuiv.* Du *fumiér* de bœuf. Le *fumiér* de pigeon eſt fort chaud, il eſt bon pour les tèrres froides. Il eſt défendu aux Jardiniérs de ſe ſervir du *fumier* de pourceau. On fait venir les melons, du pourpier, des champignons, ſur des couches de *fumiér*. L'Écriture louë la conſtance de Job ſur ſon *fumiér*.

Sur la porte on voit d'un loup gris
La tête, & deux chauveſouris
Dans la cour, où dès que l'on entre,
On a du fumiér *juſqu'au ventre*. Perr.

On appelle Foſſe à *fumiér*, l'endroit creûſé dans les baſſes-cours, où on jette le *fumiér* pour le laiſſer davantage pourrir. *Fimetum, ſterquilinium*.

On dit par éxtenſion des hèrbes qu'on laiſſe faner ſans les manger, ou du foin qu'on ne recueille pas dans la ſaiſon, que tout cela n'eſt que du *fumiér*.

Fumiér, ſe dit figurément, pour ſignifier une chôſe vile, mépriſable.

Qui ſait bien ſes [illegible] profonde,
Et comme du fumiér *regarde tout le monde*. Mol.

On dit provèrbialement qu'un coq eſt bien fort ſur ſon *fumiér*; qu'il ne faut pas attaquer un homme ſur ſon *fumiér*; pour dire; qu'il ne faut pas attaquer un homme chez lui, où il peut avoir du ſecours. Patry dans ſon ſonge, ayant feint qu'un paûvre & lui avoient été mis dans un même tombeau, introduit le paûvre diſant,

Ici tous ſont égaux, je ne te dois plus rien;
Je ſuis ſur mon fumiér *comme toi ſur le tien*.

On dit auſſi, qu'un homme mourra ſur ſon *fumiér*, quand on lui voit faire des dépenſes éxcéſſives qui le ruinent.

FUMIGATION. ſ. f. Tèrme de Médecine & de Chymie, qui ſe dit des chôſes qu'on prend en fumée, ou qui ſe tournent en fumée. *Fumigatio*. Il eſt dangereux de prendre le mèrcure par *fumigation*. La *fumigation* eſt auſſi une calcination potencielle qui ſe fait par la vapeur du mèrcure mis ſur le feu, qui corrode & réduit en chaux les petites lames de métal qu'on ſuſpend au deſſus. La céruſe ſe fait par la *fumigation*, ou vapeur du vinaigre qui ronge les lames de plomb. On dit qu'Aléxandre Sévère porta un Arrêt ſevère contre les Médecins qui vendoient de la fumée, c'eſt-à-dire, des *fumigations*. L'Arrêt portoit, *fumo pereat, qui fumum vendidit*, Que celui-là périſſe par la fumée, qui a vendu de la fumée. Un Médecin du Nord a fait une petite Diſſertation pour juſtifier les Médecins. L'Apologie vient un peu tard. *Fumigation* ſignifie plus particulièrement la corroſion d'un métal par la fumée du plomb, ou du mèrcure, ou d'une vapeur âcre.

FUMIGER. v. act. Tèrme de Chymie. Faire recevoir à un corps ſuſpendu les vapeurs d'un ou de pluſieurs autres corps pour le calciner, pour le corriger, ou pour lui imprimer quelque nouvelle qualité. *Fumigare*.

FUMOS. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée de la côte orientale des Câffres en Affrique. Tierra de Fumos. *Fumorum Regio*. Elle eſt entre la tèrre du Natal au Midi, & celle de Naonétas au Nord. Les Portugais l'ont découvèrte, & lui ont donné le nom qu'elle porte. Il n'y a rien de remarquable.

FUN.

FUNAIN. ſ. m. Voyez Funin.

FUNAMBULE. ſ. m. *Andabata, funambulus, ſcœnobates*. C'eſt un nom que quelques Auteurs donnent à des baladins qui danſent ſur la corde pour divèrtir le peuple.

On a appellé auſſi *Funambules*, ceux qui étant deſcendus par une corde, ſe ſauvoient d'une ville aſſiegée, comme témoigne Du Cange.

Dans les Jeux Floraux au tems de Galba, on a vû des éléphans *funambules*, comme témoigne Suétone. Néron en fit paroître de même dans les Jeux qu'il inſtitua en l'honneur de ſa mère Agrippine. Vopiſcus dit la même chôſe du tems de Carin & de Numérien. Il y parut un homme *funambule*, lorſque l'on joüa l'Hécyre de Térence, & le Poëte ſe plaint que ce ſpectacle empêche le peuple de faire attention à ſa piéce. *Ita populus ſtudio ſtupidus in funambulo animum occuparet*. Jules Capitolin & Horace font auſſi mention des *funambules*. Acron ſur Horace aſſûre que Meſſala, Orateur, introduiſit le prémiér le mot de *funambule*, au lieu de celui de *Schœnobates* dont les Grècs ſe ſervoient. Car les Grècs eurent des *funambules* dès l'inſtitution de leurs Jeux Scéniques, qui furent inventez vèrs le tems d'Icharius fils d'Érigon, ou de Denys ſurnommé *Liber pater*, que Théſée introduiſit le prémiér dans Athènes. Les *Funambules* commencèrent à paroître à Rome ſous le Conſulat de Sulpitius Péticus & de Licinius Stolon, qui introduiſirent les prémiérs dans Rome les Jeux Scéniques, qu'on fit prémièrement dans l'Iſle du Tibre, & que Meſſala & Caſſius Cenſeurs firent faire enſuite au Théatre.

FUNCHAL. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de l'iſle de Madère. *Funchala*. Elle eſt ſur la côte Orientale, où elle a un bon port. Elle a auſſi un Évêché ſuffragant de Liſbone en Portugal.

FUNDANIUS, FUNDANIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. La famille *Fundania* étoit plébéienne. Ses médailles ſont râres. Patin n'en avoit vû que deux qu'il rapporte p. 116.

FUNÉBRE. adj. m. & f. Qui appartient aux funérailles, aux cérémonies des entèrremens. *Funebris*. On appelle Pompe *funébre*, la ſolennité des convois qui ſe fait à la mort des Princes & des Grands avec grand cortége, grand luminaire, & grande tenture de deüil.

Là d'un enterrement la funèbre *ordonnance*
D'un pas lugubre & lent vèrs l'Egliſe s'avance. Despr.

Et venez célébrer nos myſtères funèbres. De la Motte.

Oraiſon *funèbre*, eſt un diſcours qui ſe prononce à la loüange du mort au milieu du Sèrvice, en forme de Sèrmon. Les oraiſons *funèbres*,

funébres, ſous prétexte de loüer les morts, flattent la vanité des vivans. Fléch.

La coutume de faire des Oraiſons *funébres* eſt très-ancienne ; les Romains l'avoient, & c'étoit un des plus proche parent du mort qui la prononçoit. Auguſte fit la harangue *funébre* de ſon ayeule Julia à l'âge de douze ans. *Suet. Aug. C.* 8. Il y a pluſieurs éxemples ſemblables. Cette coutume commença prèſque avec la République ; au moins la prémière harangue *funébre* qu'on ſçache avoir été faite à Rome, fut celle de Brutus, celui qui chaſſa les Rois, & fut le prémiér Conſul, & qui ayant été tué dans un combat contre les Étruriens, fut loüé dans la place publique par Valérius Publicola ſon collégue, ainſi que Polybe le raconte, & Plutarque dans la vie de Publicola. Quelques Auteurs prétendent que cet uſage étoit plus ancien chez les Grècs ; que Solon, qui ſelon Aulu Gelle L. XVII. C. 21. donnoit des loix aux Athéniens au tems que Tarquin l'ancien régnoit à Rome, en fut l'Auteur, & que l'Orateur Anaximénes l'a laiſſé par écrit. Voyez Polydôre Virgile *De Invent. Rer. L. III. C.* 10.

Les jeux *funébres* étoient une cérémonie des funérailles chez les Anciens. C'étoient des combats de Gladiateurs, & cette coutume étoit très ancienne, quoi qu'elle n'eût pas toujours été la même ; car d'abord on égorgeoit des captifs devant le bucher comme des victimes pour appaiſer les manes. Achille le fait dans Homère Iliade Φ ou L. XXI. pour les funérailles de Patrocle. Énée le fait Énéide L. XI. pour celles de Pállas fils d'Évandre. Céſar dans ſes Commentaires L. VII. de la guèrre des Gaules rapporte que les Gaulois le faiſoient. Dans la ſuite il parut barbâre d'égorger des hommes, & pour s'épargner l'horreur de ce ſpectacle ſans que les morts y pèrdiſſent rien, on fit combattre entre elles ces miſérables victimes, qui pouvoient ainſi défendre & conſèrver leur vie, s'ils étoient vainqueurs. Cette coutume paſſa des Grècs aux Romains, chez qui ce cruel jeu ſe nomma le Préſent, *Munus*. Le prémiér qui introduiſit à Rome ce barbâre éxercice fut Junius Brutus, aux obſéques de ſon père, ou ſelon d'autres Appius Claudius & M. Fulvius pendant leur Conſulat. Les Magiſtrats & les particuliérs en donnoient, & ils étoient quelquefois joints à des piéces de théâtre. L'Empereur Claude ordonna qu'au lieu que ces triſtes jeux étoient arbitraires, on les feroit réglément tous les ans aux frais de l'État, & que ce ſeroient les Édiles qui en auroient ſoin. Mais il en eut horreur lui-même, & peu de tems après il les caſſa. Il fut néanmoins toujours pèrmis aux particuliérs d'en faire repréſenter, pourveu qu'ils eûſſent quarante mille ſeſtèrces de rente. Ce ne fut que Theodoric Roi des Gots qui les abolit à la fin du Ve ſiécle.

Ce mot vient du Latin *funus* & *funebritas*, d'où on a dit auſſi *funeralia*, *funerailles*.

Le Sr Muret a fait un Recueil des cérémonies *funébres* de toutes les nations, & le Père Meneſtrier un Traité des décorations *funébres*. On appelle Titres, & ceintures *funébres*, des bandes de velours, ou de peinture, chargées des Armes du mort, ou du Patron, qu'on met autour des Chapelles, ou des Égliſes en dedans & en dehors. La ceinture *funébre*, eſt un droit honorifique qui n'appartient qu'au Patron fondateur de l'Égliſe.

Funébre, ſe dit auſſi pour, Triſte, ſombre, lugubre, affreux. Ainſi on dit une lumière *funébre*, des lieux *funébres*, des objèts *funébres*.

On appelle auſſi, Oiſeaux *funébres*, les oiſeaux de mauvais augure qui ne paroiſſent que la nuit, comme les orfrayes, les hibous, &c. *Aves ſiniſtræ*.

On trouve dans nos vieux Auteurs *funébreux*. Les Éſprits *funébreux*. Espleig. On dit aujourd'hui l'Éſprit de ténébres, les Éſprits de ténébres.

FUNEN, ou FUINEN. Voyez FIONIE.

FUONIE. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de la mèr Baltique, qu'on nomme auſſi Funen, ou Fuinen. *Fionia*. C'eſt une des iſles du Danemarc. Elle eſt entre le grand Belt ; qui la ſépare de l'iſle de Zéelande, & le petit Belt, qui la ſépare de la Jutlande ſeptentrionale. Sa figure approche d'un ovale, qui peut avoir quatorze lieuës de long, & dix dans ſa plus grande largeur. Cette iſle eſt fèrtile en blez, elle produit quantité de pommes, dont on fait du Cidre, qui ſe tranſporte dans les païs étrangers, de même que l'hidromel, qu'on fait auſſi dans cette iſle, & les chevaux qu'elle nourrit, & qui ſont eſtimez en Allemagne. Cette Iſle eſt un des principaux Gouvèrnemens du Danemarc, & l'appanage du fils aîné de ſes Rois. Odenſée en eſt la ville Capitale, on y voit encore celle de Nybourg, de Schwinbèrg, de Meddelfar, & d'Aſſens.

FUNER. v. act. Tèrme de Marine. Garnir de cordage de funin. *Inſtruere rudentibus. Funer* un mât, c'eſt le garnir de ſon étai & de ſa manœuvre.

FUNÉRAILLES. ſ. f. plu. Cérémonies qui ſe font aux entèrremens, devoirs qu'on rend aux défunts. *Funus*, *exequiæ*. Pour honorer ce grand Capitaine, on lui a fait de pompeûſes, de magnifiques *funérailles*. Roſweyde dans ſon *Onomaſticon du vita Patrum* au mot *funus* explique d'anciens uſages des *funérailles* des Chrétiens. Jean Kirchman de Lubec a fait un Traité des *funérailles* des Romains. Du Tillet dans ſon Recueil P. I. p. 333. & ſuiv. 338. & ſuiv. traite des *funérailles* & entèrremens de nos Rois, & des cérémonies qu'on y obſèrve.

Funérailles, en ſtile poëtique, & figurément, ſignifie la mort. Ainſi Corneille a dit,

Je l'ai vû tout ſanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funérailles.

Mais cette éxpreſſion n'eſt pas à approuver, ni à imiter.

FUNÉRAIRE. adj. Qui appartient aux funérailles. *Funerarius*, *funebris*. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe. Les frais *funéraires* ſont privilégiez ſur les biens d'un défunt.

En Architecture on appelle *colonne funéraire*, une colonne qui porte une urne, où l'on ſuppôſe que les cendres d'un mort ſont enfèrmées, & dont le fût eſt quelquefois ſemé de larmes, ou de flammes, qui ſont les ſymboles de la triſteſſe & de l'immortalité.

FUNÉRAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. C'eſt le nom qu'on donnoit à ceux qui avoient ſoin des funérailles. Voyez Julius Firmicus L. 3.

FUNÈRE. ſ. f. Pleureuſe, femme qui dans les funérailles des Romains faiſoit les regrèts & les lamentations accoutumées dans ces cérémonies. *Funera*, *Præfica*. Quoique quelques Dictionaires ayent fait ce nom ſur le Latin, il ſemble qu'il le faut plutôt ſèrvir du mot de pleureuſe, qui eſt *François*, que de *funere*, qui ne l'eſt pas. Car pourquoi forger un mot d'une langue étrangère, quand nous en avons un dans la nôtre en uſage pour éxprimer la même chôſe ? Voyez donc Pleureuse.

FUNESTE. adj. m. & f. Malheureux, ſiniſtre ; qui porte la calamité & la déſolation avec ſoi ; qui cauſe la mort, ou qui en menace. *Infauſtus*, *luctuoſus*, *funeſtus*, *infelix*. Deux fois à l'Univèrs mon hymen fut *funeſte*. Breb. Une mort *funeſte*, tragique, violente. Ce conſeil a été *funeſte* à ſes auteurs. Les guèrres d'Orient ont été *funeſtes* aux François. Il y a quelque chôſe de *funeſte* dans la phyſionomie de cet homme-là. Saturne & Mars ſont des aſtres *funeſtes*. *Funeſte* ouvrage de l'amour ; de l'honneur *funeſte* victime. S. Évr. La mort éxerce par tout ſon *funeſte* empire. Fl.

Je n'ai point de l'orgueil le funeſte *apanage*. Breb.

Je ne crains point que mes ennuis m'engagent à rien de *funeſte*. Des M. Que je plains la *funeſte* audace de ces éſprits ambitieux, qui d'un deſir trop curieux veulent pénétrer dans les myſtères. Ab. Tétu. Enviſagez les douceurs d'une paix qui finira un ſchiſme ſi *funeſte*. Boss. On dit auſſi, qu'il y a des jours *funeſtes*, *funeſti*, *malè ominoſi*, qui ſont ceux où on a remarqué qu'il étoit arrivé quelque grand malheur.

FUNESTEMENT. adv. D'une manière funeſte. *Funeſtè*, *infauſtè*. Ce Prince eſt mort bien *funeſtement*. Cet accident arriva le plus *funeſtement* du monde.

FUNGCIAN. ſ. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Fungcianum*. Elle eſt bien peuplée, grande, & la ſeconde en rang de la province de Xenſi. Elle en a ſept moindres ſous ſa juriſdiction.

FUNGI. ſ. m. Nom propre de deux villes de l'Abiſſinie. *Fungia*. L'une eſt ſur le bord occidental du Lac de Zaſlan, & dans le Royaume de Fungi ; l'autre eſt ſur un petit lac du Royaume d'Amara, au levant de la ville de ce nom. Il y a bien d'apparence que ce ne ſont que de fort petits lieux ; puiſque les relations modèrnes nous apprennent qu'il n'y a point de ville dans toute l'Abiſſinie.

FUNGUS. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une excroiſcence charnuë, molle, ſpongieuſe & pâle, qui vient ſur les membranes, ſur les tendons, ou ſur d'autres parties nèrveuſes enſuite d'une playe, d'une contuſion ou d'un éffort. *Fungus*. Il s'engendre ordinairement des *fungus* ſur les membranes du cèrveau dans les playes de la tête, lorſqu'elles ne ſont pas bien déffenduës contre l'air éxtérieur. Les *fungus* viennent ſouvent auſſi autour des articles : ceux-ci s'augmentent inſenſiblement ; mais lorſque la peau eſt ouvèrte, trouvant plus d'éſpace, ils prennent en peu de tems un accroiſſement prodigieux en forme d'un champignon. Il vient encore des *fungus* à l'anus, & à la matrice. Cette éxcroiſcence de [illegible] le mot François qui répond à celui de *fungus*. La cauſe du *fungus* eſt le ſuc nourricier retenu & gâté.

Il y a une éſpéce de *fungus* malin enraciné dans le rectum : il eſt l'effet des débauches contre nature.

Le mot de *fungus* eſt Latin, & a paſſé dans nôtre langue ſans aucun

cun changement. On l'a donné à cette ſorte de tumeur, à cauſe qu'elle a des qualitez ſemblables à celles des champignons.

FUNGYAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Fungianum.* Elle eſt grande, & belle, & tient le ſecond rang dans la province de Nanguin, elle eſt ſituée ſur la rivière d'Hoai, & elle a ſous ſa juriſdiction dix-ſept autres Villes.

FUNICULAIRE. adj. Tèrme de Phyſique. *Funicularis.* Le ſyſtême *funiculaire*, l'hypothêſe *funiculaire*, c'eſt un ſyſtême inventé par François Linus pour expliquer les effêts que l'on attribue communément à la peſanteur de l'air. Il ſuppôſe que ce qui ſoutient le mèrcure dans l'expérience de Torricel n'eſt point le poids de l'athmoſphère qui preſſe le mèrcure qui eſt dans le baſſin ; mais une éſpéce de petit cordon d'une matière très-fine & très-ſubtile, laquelle étant excéſſivement raréfiée par une tenſion violente, fait continuellement effort pour ſe reſſèrrer elle même, ou devenant moins raréfiée conformément à la differente température de l'air extérieur, par ces deux moyens cauſe l'élévation ou la deſcente du vif argent dans le tube. Harris.

Ce mot vient de *funiculus*, cordon.

FUNIN. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit de tout le cordage d'un vaiſſeau. *Funis, rudens.* Mettre un navire en *funin*, c'eſt l'agréer de tous ſes cordages. Grand *funin*, ce ſont les plus gros cordages. On lie les Cathécuménes (pour le batême de mèr) par les poignets ſur des *funins* tendus d'avant en arrière, ſur le gaillard pour les Officiers, & ſur le pont pour les Matelots. Frezièr.

FUNSKIRKEN. Voyez CINQ ÉGLISES. Nous ne diſons point autrement.

FUO.

FUOA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de l'Égypte. *Nicii Villa, Nitiæ vicus.* Elle eſt dans le Delta, ſur la branche occidentale du Nil, environ à treize lieuës du Caire, vèrs le Septentrion occidental. C'eſt une petite ville.

FUR.

FUR. adv. qui ne ſe dit qu'en ces phrâſes, Vous m'envoyerez mon argent au *fur* & à meſure que vous le recevrez. Je vous en fournirai ſeulement au *fur* & à meſure que vous travaillerez à mon bâtiment.

Ce mot eſt dérivé de *feur*, qui ſignifioit autrefois, *tribunal*, du mot de *forum* : & l'on diſoit, Décliner *feur* ; pour dire, que le Juge n'étoit pas compétent. Il a ſignifié depuis, une éſtimation cèrtaine, ou taxe du prix des denrées, parcequ'elle ſe faiſoit par la Police du Juge : & ainſi on diſoit, Mettre les denrées à *feur* raiſonnable, les prendre au *feur* & au taux du Magiſtrat. Enſuite il a ſignifié, Proportion. J'ai acheté un muid de vin au *feur*, & à proportion de cinq ſous la pinte. Il n'eſt demeuré en uſage que dans les phrâſes ſuſdites, Au *fur* & à meſure ; pour dire, A proportion. Dans les Ordonnances de la ville on voit encore, *Aſforage* ; pour dire, Éſtimation des denrées. Voyez Feure.

FURCELLI. Voyez FORCELLI.

FUREMPLAGE. ſ. m. Mot formé par abréviation de ceux-ci, au fur l'emplage. Voyez Feurre. Le mot de *furemplage* ſignifie dans les Coutumes *proportion*, *éſtimation* d'une chôſe à proportion du revenu, du tems de la jouiſſance, &c.

FURET. ſ. m. Petit animal qui ſèrt à la chaſſe. C'eſt une éſpéce de belette qu'on dreſſe pour chaſſer les lapins & les renards. *Viverra.* Il faut emmuſeler les *furets*, de peur qu'ils ne tuënt les lapins. On les fait entrer dans le tèrrier, d'où ils les chaſſent, & on met à châque trou une bourſe. Cet animal eſt un peu plus grand qu'un écurieu, & eſt rouſsâtre ; mais il a tant de cœur, qu'il fait la guèrre à toutes les bêtes. Il ſe nourrit plutôt de ſang que de chair. On tient que les petits de la femelle du *furet* ſont trente trois jours ſans voir clair. Jonston. En Latin on appelle cet animal *furo*, *muſtela ſylveſtris*, ou *viverra*, en Grèc *κτὶς*, ou *ἰκτὶς*. On l'appelle auſſi en Latin *furunculus*, *furectus*, dont on fait venir l'etymologie *à furtis*, ou *à fulvo colore*. Le François *furet* vient de la même ſource.

Furet, ſe dit auſſi figurément d'un homme curieux, ou intriguant, qui va chèrcher des curioſitez, des titres, des nouvelles en des lieux ſecrèts & cachez, qui les détèrre & les met au jour. *Scrutator, indagator curioſus.* Ce bœuf qui rumine dans la convèrſation, eſt un *furet* dans les finances. La Bruy.

Furet, ſ. m. Tèrme de Pêche. C'eſt un engin défendu par le Xe article de l'Ordonnance *Tit. De la Pêche.*

En Médecine on appelle le mercure le *Furet*, parce qu'il pénètre dans les parties les plus ſecrettes & les plus ſolides du corps, pour en chaſſer le venin & la corruption. On le dit auſſi de l'émétique, mais moins proprement.

FURETER. v. n. Chaſſer avec un furet. *Viverram adhibere ad inveſtigandos cuniculos.*

Fureter, ſe dit plus ordinairement au figuré ; pour dire, Aller chèrcher dans les lieux les plus ſecrets ce qu'il y a de beau, de râre, de curieux. *Scrutari, indagare, perveſtigare.* A force de *fureter*, ce Marchand a fait un cabinet fort curieux & à bon marché. *Fureter* tous les trous juſqu'au fond de la câve. S. Amant.

Qui va d'un œil trop curieux
Examiner châque planette,
Et par le trou d'une lunette
Fureter *tous les coins des cieux,*
N'a pas la viſiere bien nette. P. du Cerc.

FURETEUR. ſ. m. Qui va fureter deçà & delà des curioſitez, des nouvelles, &c. *Inquiſitor, ſcrutator.*

FUREUR. ſ. f. Démence, emportement violent cauſé par un déréglement d'eſprit, & de la raiſon. *Furor.* La morſure des animaux enragez rend les hommes malades de *fureur* : on croit que cette *fureur* ne ſe guérit point, & qu'il les faut étouffer. D'autres prétendent qu'on y pourroit trouver un remède. Mais quoi qu'il en ſoit, un homme attaqué de ce mal, n'en dût-il, & n'en pût-il jamais guérir, il n'eſt point pèrmis de l'étouffer, ni de lui procurer la mort en quelque manière que ce ſoit, ce ſeroit un véritable homicide. Il prend à cet homme des accès de *fureur* ſi violens, qu'il le faut lier. La *fureur*, même ſans eſpérance de guériſon, ne fait point vaquer un Benefice : on commet ſeulement quelqu'un pour faire les fonctions dont le titulaire eſt incapable. La *fureur* eſt une cauſe d'intèrdiction. A Rome la *fureur* de l'un des conjoints emportoit la diſſolution du mariage : & de là il s'enſuit qu'en France elle donne lieu à un juſte divorce. Dans la *fureur* l'affection du mari, ou de la femme, eſt éteinte avec les mouvemens libres de la volonté, & l'eſprit égaré a pèrdu toutes ſes fonctions. Ils ne peuvent plus habiter enſemble ſans péril, & ſans inquiétude, & ils ſont privez de la ſociété qui a fait leur engagement. C. B. Il y a auſſi une maladie de femmes, qu'on appelle *Fureur* utérine.

Fureur, ſe dit en Morale des emportemens, de la fougue de la colère, lorſqu'elle eſt violente, & deméſurée ; des vices & des excès où l'on s'abandonne. On attribuë à Dieu de la *fureur* ; on le prie qu'il ne nous juge point dans ſa *fureur*, quoiqu'en effêt il ne ſoit point capable de paſſions ; pour dire, que nos péchez méritent qu'il nous traitte comme s'il étoit en *fureur*. On le dit des Princes. Il eſt dangerenx d'être l'objèt de la *fureur* d'un conquérant. Séneque a le défaut de faire parler un *furieux* comme s'il avoit paſſé la nuit à méditer, & à préparer ſa *fureur*. Dac. Le zêle de la Religion ſe convèrtit quelquefois en *fureur*. Call. Voyez auſſi Rage.

Sçais-tu bien ce que peut une femme en fureur ? Corn.

Le Roi comprit tout ce qu'il avoit à appréhender de la *fureur* d'une faction ſi animée. De Lar.

L'âme de déſéſpoir & de fureur *atteinte.* Cer.

On n'appaiſe pas aiſément la *fureur* d'une populace émuë.

J'ai vû le Sénat idolâtre
De Néron à genoux conſacrer les fureurs. Racine.

Sèrs ma fureur *Oenone, & non point ma raiſon.* Id.

Je ne m'étonne point qu'en ma tendre jeuneſſe,
Mon cœur des paſſions ait ſuivi les fureurs. Ab. Tétu.

Je ſçai ſur leur avis corriger mes èrreurs,
Et je mèts à profit leurs malignes fureurs. Boil.

De l'amour j'ai toutes les fureurs. Rac.

Laiſſe un peu modérer la fureur *qui te dompte.* Breb.

Tout ſemble irriter ma fureur. Des-M.

Rien ne peut modérer mes jalouſes fureurs. Vill.

La brutalité de cet emporté ſe convèrtit en *fureur*. H. S. de M.

L'un contre l'autre émûs d'une aveugle fureur.

On le dit auſſi des animaux colères, & farouches. La *fureur* d'un lion, d'un taureau ſauvage. Les cèrfs en rut ſont en *fureur*.

Fureur, ſe dit auſſi des orages. La *fureur* des vents, des tempêtes, des torrens, de la mèr, étonne les plus hardis. La *fureur* des aquilons. Les brulantes *fureurs* de l'été. Affronter les *fureurs* de [illegible]

Si dans le Ciel obſcur, où tout fuit à ſa vûe,
Le Pilote effrayé voit s'enflammer la nue,
Ce feu qui fend la nue ſur les flots en fureur
Eſclairant le péril, en augmente l'horreur. N. Ch. de Vers.

Fureur, ſe dit auſſi de toutes les paſſions qui nous ſont agir

 avec

avec de violens emportemens. C'eſt une *fureur* que la paſſion du jeu. Il y a des amours qui vont juſqu'à la *fureur*. Il médit avec *fureur* de toutes ſortes de gens. Il récite ſes vèrs avec une étrange *fureur*. La *fureur* des curieux eſt telle pour les tableaux du Pouſſin, qu'on les a portez à un prix excèſſif. La *fureur* de la chicane eſt ſi grande, que la plupart des gens en ſont ruinez.

Le théâtre pèrdit ſon antique fureur ;
La Comédie apprit à rire ſans aigreur. BOIL.

FUREUR, ſe dit auſſi des tranſports de l'âme, des enthouſiaſmes, qui la mettent hors de ſon aſſiette ordinaire. Ainſi on dit, que les Poëtes ſont tranſportez d'une *fureur* divine, quand ils ſont des vèrs plus par génie, que par art. Il ne faut pas prendre une éxtravagance, & un emportement déréglé, pour un entouſiaſme, ou une *fureur* poëtique. S. ÉVR. Ni les préceptes, ni l'induſtrie, ne ſçauroient éxciter cette *fureur* divine, que la libèrté inſpire, & que l'éſclavage étouffe. ID. Au lieu de cette noble *fureur* qui enfantoit autrefois les grands Ouvrages, on ne voit plus aujourd'hui qu'un emportement ridicule, qui ne produit que des bagatelles. G.G. Ronſard eſt plein de fictions agréables, & l'on voit régner dans ſes vèrs cette divine *fureur* qui fait les vrais Poëtes. ID. La Poëſie n'a pour bornes que la fantaiſie du Poëte, dont la raiſon s'appelle *fureur*. ABL. Santeuil diſoit qu'il ne tenoit rien que de lui même, & de ſa *fureur* poëtique. MÉN. Les Sibylles, & ceux qui rendoient des oracles, entroient dans une ſainte *fureur*, ils étoient agitez du Démon qui les poſſédoit. Les Payens avoient auſſi du reſpèct pour les *fureurs* Bacchiques dans les Fêtes de Bacchus.

On diroit quand il veut pouſſer un ſyllogiſme,
Qu'il appelle en duel tout le Chriſtianiſme,
Ou que de ſa fureur *nous prenant pour témoins,*
Il veuille déſier le Diable à coups de poings. SENL.

Non, non, je ne viens point ſur les bords du Pèrmeſſe,
Phœbus, te demander ta frenétique yvreſſe,
Sur d'autres va vèrſer tes ſçavantes fureurs ;
La vérité n'a point beſoin de tes faveurs. N. CH. DE VÈRS.

On dit provèrbialement, que la patience pouſſée à bout ſe tourne en *fureur* ; pour dire, qu'il ne faut pas abuſer de la patience des gens.

LA FUREUR étoit une Divinité chez les Romains. Au moins Pétrône en parle comme d'un Dieu. *Voſſ. De Idol. L. VIII. C.* 10. Virgile le décrit de même Énéïde L. I. v. 398. L'un & l'autre le répréſentent la tête teinte de ſang, le viſage déchiré de mille playes, & couvèrt d'un caſque tout ſanglant, enchaîné pendant la paix, les mains liées dèrrière le dôs, aſſis ſur un amas d'armes, & frémiſſant de rage ; en d'autres tems ravageant tout après avoir rompu ſes chaînes. Ils en faiſoient un Dieu, parce que *furor* en Latin eſt maſculin.

FURIBOND, ONDE. adj. & ſ. Qui eſt en furie, ſujèt à entrer en furie, qui a l'air, les manières d'un homme qui eſt en furie. *Furore amens, inflammatus, furibundus.* Il faut éviter la colère des maîtres *furibonds*. Un air *furibond*. BOIL.

Conclura-t-on d'abord qu'un Docteur furibond
Ait droit de s'éſcrimer de ſon bras vagabond? SENLECQUE.

Il ſe dit ſouvent d'un fanfaron, qui n'eſt dangereux qu'en menaces. Il a beau faire le *furibond*, je me mocque de ſes emportemens.

FURIE. ſ. f. Paſſion violente de l'âme qui la tranſporte, qui outre ſa colère. *Furia, furor.* En ce ſens c'eſt la même chôſe que *fureur*, quand ce dèrnièr eſt pris en mauvaiſe part. Autrement on ne pourroit pas les confondre, & les prendre indifféremment l'un pour l'autre. On dit bien une *fureur* martiale, & non pas une *furie*. VAUG.

L'Enfèr s'émeut au bruit de Neptune en furie. BOIL.

FURIE, dans ce ſens, ſe dit auſſi des animaux. La *furie* d'un taureau. Le lion eſt dangereux dans ſa *furie*, quand il eſt entré en *furie*.

FURIE, ſe dit auſſi de tout ce qui ſe fait avec ardeur, promptitude, violence, courage, impètuoſité. *Vis, ardor, impetus.* Dans un combat la prémière *furie* des François eſt dangereuſe à ſoutenir, à eſſuyer. Cet affamé mange avec *furie*. Ce Baſque, ce poſtillon, courent avec *furie*, avec grande promptitude. Ces habitans travailloient avec grande *furie* aux fortifications de leur ville.

FURIE, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. C'eſt une chôſe épouvantable de voir la mèr, les flots en *furie*, la *furie* des vents, de la tempête, d'un tremblement de tèrre. On l'a ſauvé de la *furie* des flammes.

FURIE, ſe dit auſſi de cèrtaines Divinitez infèrnales que les Poëtes Payens feignoient entrer dans les hommes pour les poſſéder & les tourmenter. Les *furies* étoient les miniſtres de Pluton & les vengereſſes des crimes. Strabon les peint vêtuës de longues robes qui leur tomboient juſque ſur les talons, & qu'une ceinture ſèrroit à la hauteur de la poitrine. Patin, Seguin, & Spanheim, prétendent que c'eſt elles que l'on voit ſur une médaille de l'Empereur Philippe frappée à Antioche, au revèrs de laquelle paroiſſent trois figures de femmes habillées, comme nous venons de dire, & armées d'une cléf, de torches ardentes, de poignards & de ſèrpens. Struvius, qui ſuit ces Auteurs *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p.* 182. ajoute que les trois *furies* ne ſont peutêtre point différentes de la triple Hécaté, qui pourſuit les méchans dans les enfèrs, ſur la tèrre & dans le ciel. Oreſte étoit agité par les *Furies*. Les Poëtes en comptent trois ; Tiſiphoné, Mégère, Alecto. Quelques uns en ajoutent une quatrième, qu'ils nomment *Lyſſa*, mot Grèc, qui ſignifie Rage. Ils les repréſentent avec des yeux en feu ; la tête coëffée de ſèrpens, & tenant en leur main des foüets & des torches ardentes pour punir les coupables. Éſchyle eſt le prémièr qui ait donné des ſèrpens aux *Furies*. Ne croyez pas que les Dieux envoyent des *furies* avec des torches ardentes pour épouvanter les criminels ; les crimes ſont les bourreaux de châque ſcélérat. Il n'y a point d'autres *furies*, point d'autres feux, point d'autres flambeaux qui caûſent ces tèrreurs & ces égaremens où ils tombent. CICÉR. Les *Furies*, ces triſtes Divinitez, ne ſont point ailleurs qu'au dedans de nous, & ne nous tourmentent que par la vûë des crimes que nous avons commis. LE P. LE B. Le Narciſſe étoit conſacré aux *Furies*. Ceux qui leur faiſoient des ſacrifices s'en couronnoient. C'eſt Euſtathe qui nous l'apprend ſur le prémièr L. de l'Iliade p. 87.

On appelloit auſſi les *furies*, Peines, *Pœna*, Ποίναι, à caûſe des peines ou ſupplices qu'elles faiſoient ſouffrir aux criminels, comme on les appelloit *furies* à caûſe de la fureur qu'elles jettoient dans leur conſcience, dans leur cœur. *Voſſ. De Idol. L. VIII. C.* 18. Les Grècs les appellent Euménides ; voyez ces mots. Les *furies* étoient filles de l'Achèron & de la Nuit. Héſiode leur donne une autre origine, *Theogon. v.* 185. Il ne diſtingue point les Erinnyes des *furies*. Elles naquirent, dit-il, des goutes de ſang qui tombèrent de la playe que Saturne fit à Cœlus ſon père, & que la tèrre reçut. Il ne les borne pas non plus à trois, & n'en dit point le nombre. Gaſpar Barthius ſur la Thébaïde de Stace L. IV. v. 457. & autres a éxpliqué ſçavamment pluſieurs chôſes touchant les *furies*.

Voſſius à l'endroit cité croit que le mot *furie*, *furia*, vient de l'Hébreu פרע, *fara*, *vindicta*, *vengeance*, ſupplice qui ſe tire d'un crime.

Non, non, un Orateur n'eſt point une furie,
Prêchez donc ſans fureur, & ſans éffronterie. SENL.

Dans ces éxemples, & dans les autres ſemblables, le mot de *furie* a un ſens métaphorique, ou un ſens de comparaiſon.

On dit figurément d'une méchante femme, d'une femme emportée, que c'eſt une *furie*, que c'eſt une Mégère. Le peuple dit, c'eſt une *furie* d'enfèr. A un diſcours d'amour il faut bien par honneur contrefaire la *furie*. LA FON.

FURIEUX, EUSE. adj. qui eſt tranſporté de colère, de fureur, de furie. *Furioſus, furens, furore amens.* Cet yvrogne eſt *furieux* dans le vin. Aller en *furieux* affronter les hazards. BOIL. Un lion, un taureau *furieux*. Dans les prémièrs tems de la République Romaine, on étoit *furieux* de libèrté, & de bien public : l'amour de la patrie ne laiſſoit rien aux mouvemens de la nature. S. ÉVR.

Mais quoique ſeul pour elle, Achille furieux,
Epouvantoit l'armée, & partageoit les Dieux. RAC.

Furieuſe *elle vole, & ſur l'autel prochain,*
Prend le ſacré couteau, le plonge dans ſon ſein. ID.

En tèrmes de Blaſon on le dit particulièrement du bœuf, ou du taûreau, quand il eſt rampant.

FURIEUX, ſe dit auſſi de tout ce qui a de la violence, de l'impétuoſité, de l'éxcès. Il y eut un *furieux* combat ſur mèr. Il eſſuya une *furieuſe* tempête. Il fait un *furieux* froid, ou une chaleur *furieuſe*. C'eſt un *furieux* buveur de raſades. Un *furieux* torrent.

Mon Dieu, que vôtre amour en vrai tiran agit !
Et qu'il prend ſur les cœurs un furieux empire !

Ainſi des hautes montagnes
Tombe un torrent furieux
Qui ravageant les campagnes
Se fait paſſage en tous lieux. AB. TÉTU.

FURIEUX, ſe dit auſſi de ce qui eſt prodigieux, excèſſif, extraordinaire

ordinaire dans ſon genre, & qui caûſe de l'admiration. *Immanis.* Voilà une *furieuſe* baleine, un *furieux* monſtre, un *furieux* turbot. On a fait de *furieux* travaux, une *furieuſe* dépenſe pour fortifier cette place. On dit auſſi, cela eſt *furieux*, qu'on ne puiſſe vous corriger; pour dire, cela eſt étonnant, extraordinaire.

FURIEUX, en tèrme de Jardinage, ſe dit des branches d'arbre qui pouſſent trop. *Nimium luxurians.* Il faut quelquefois arracher ou couper tout près les branches les plus *furieuſes*.

FURIEUX, ſubſt. en tèrmes de Droit, ſignifie un fou, un prodigue, un inſenſé qui n'eſt pas capable de gouvèrner ſon bien, d'agir en Juſtice. *Sui non potens, non compos.* On intèrdit les *furieux*, on leur donne un Curateur. C'eſt au Juge du domicile à établir un Curateur au *furieux*, du conſentement des parens. Un *furieux* n'eſt point incapable de contracter mariage, quand la fureur n'eſt qu'une ſimple foibleſſe, qui ne va pas juſqu'à éteindre la raiſon, ou qu'elle laiſſe des intèrvalles libres, pendant leſquels la pèrſonne eſt capable des actions civiles. DE LAUNAY. Un *furieux* peut teſter, quand il a de bons intèrvalles.

FURIEUX. Nom de l'une des Conſtellations méridionales. On l'appelle autrement Orion. Elle eſt compôſée de trente-huit étoiles, dont il y en a deux de la prémière grandeur.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas mettre les armes entre les mains d'un *furieux*; c'eſt à-dire, d'un homme en colère. On le dit auſſi figurément de ce qu'on peut fournir à quelqu'un qui lui peut aider à nuire aux autres. Louer un Satyrique, c'eſt mettre des armes entre les mains d'un *furieux*.

FURIEUSEMENT. adv. D'une manière furieuſe, violente, éxceſſive, extraordinaire. *Furioſè, furenter, immaniter, immanè.* Il s'eſt battu *furieuſement*. Cette piéce eſt *furieuſement* longue. Cette femme eſt *furieuſement* laide. Elle eſt *furieuſement* riche. Elle ment *furieuſement*.

FURIN. Tèrme de Marine, qui ſe dit de la pleine mèr. *Altum.* On prend des lamaneurs pour mener le vaiſſeau en *furin*; c'eſt-à-dire, hors du hâvre, & en mèr profonde.

FURINAL, ALE, adj. Qui appartient à la Déeſſe Furine. *Furinalis.* Il y avoit à Rome des féries *furinales*. VARRON *de L. L. L. IV.* C'étoit des jours conſacrez à la Déeſſe Furine, fêtez en ſon honneur.

Les *Furinales*. ſ. plur. C'étoient, dit Feſtus, des ſacrifices, des fêtes à l'honneur de la Déeſſe Furine. *Furinalia, furinales feriæ.* Les Romains les célébroient le 25 de Juillet.

FURINE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'antiquité payenne. *Furina.* Varron parle de la Déeſſe *Furine*, *L. IV. de Ling. Lat.* Turnébe dans ſes Collections *Adverſaria L. VI. C.* 5. prouve que *Furine* eſt la même chôſe que *Furie*, ou Érynnies, parceque Plutarque dans la vie des Gracchus, & Aurélius Victor *De Viris illuſtribus*, parlant du même bois ſacré, l'un l'appelle Ἄλσος Ἐριννύων, le bois des Erinnyes, ou des Furies, & l'autre *Lucus Furinæ*, le bois de *Furine*. Voyez donc FURIE, & ERINNYS. C'étoit, dit Struvius *Antiqq. Rom. ſynt. C. I. p.* 161. que c'étoit une Déeſſe fort ancienne, mais que l'on connoiſſoit à peine au tems de Varron.

FVRIVS, FVRIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine, qui ſur les deniers qui nous en reſtent, & qui ne ſont pas râres, eſt quelquefois écrit FOVRIVS. Voyez dans Patin p. 117. La famille *Furia*, *Furia gens*, avoit des branches Patriciennes & des branches Plébéiennes. Celles qui portoient les ſurnoms de PVRPVREONES, de CRASSIPEDES, de PHILI, étoient Patriciennes, & l'on trouve de leurs médailles dans les ſuites de Conſulaires. Voyez Patin, *fam. Rom. p.* 117. les Familles & les Colonies de Vaillant T. I. p. 48. & 107. Ce fut environ deux ans après avoir écrit contre Jovinien que S. Jérôme écrivit ſa lettre à *Furia*, deſcenduë de la race de Furius Camillus, née d'un père illuſtre par les titres de Patricien & de Conſulaire, mais plus illuſtre par celui de Chrétien, & d'une mère nommée Titienne, &c. TILLEM. *Hiſt. Eccl. T. XII. p.* 149.

FURLO. ſ. m. Nom propre d'un petit lieu du Duché d'Urbin, en Italie. *Furlum.* *Furlo* en Italien, anciennement, *Interciſa.* Il eſt près de la rivière de Cantiano, entre Cagli & Foſſombrone. On voit à *Furlo* une profonde cavèrne taillée dans le rochér.

FURNES. Dans le pays on dit WEURNE. ſ. m. Nom propre d'une bonne petite Ville avec Abbaye. *Furna.* Elle eſt dans la Flandre Françoiſe, entre Dunquèrque & Nieuport, à trois lieuës de la prémière, & à deux de la dèrnière. Cette Ville, cé- [illegible] démantelée. Elle eſt Capitale d'une Châtellenie aſſez étenduë, a divèrs canaux, & de bonnes manufactures de draps.

FUROLE. On a appellé autrefois de ce nom, ce qu'on appelle aujourd'hui *Feu Saint Elme*.

FURONCLE. ſ. m. Tèrme de Médecine, eſt une eſpéce de phlegmon, ou tubèrcule, aigu & pointu, avec inflammation & douleur, qui provient d'un ſang gros & vicieux, mais moins bouillant que celui du carboncle. On l'appelle en Latin *furunculus*, ou *fervunculum*, *à fervore*; d'où vient que les Grècs l'appellent ἄνθραξ, qui ſignifie proprement un charbon.

FURSTENBERG. ſ. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne qui donne ſon nom au Comté de Furſtenbèrg. *Furſtenberga.* Il eſt environ à une lieuë de la ville de Neyding, du côté du midi.

Le Comté de *Furſtenbèrg*. *Furſtenbergicus Comitatus.* C'eſt un des États du Cèrcle de Souabe, en Allemagne. Il s'étend d'orient en occident, depuis l'Évêché de Conſtance juſqu'au Briſgaw. Sa forme eſt ſi fort irrégulière, qu'on ne ſçauroit en bien marquer la grandeur. On peut le diviſer en deux parties; l'occidentale, qui eſt prèſque toute dans la Forêt noire, a les bourgs d'Haſlac, de Wolſach, de Merin, d'Engen, la petite ville de Neyding, & le Château de *Furſtenbèrg*, qui donne le nom à tout le païs; l'orientale, qui eſt entre l'Évêché de Conſtance & le Comté d'Hohenzolèrn, a les bourgs de Mulheim, de Beyèrn, & de Meskirck. Les villes de Pfullendorf & d'Ubèrlingue y ſont auſſi renfèrmées; mais elles ſont Impériales & libres.

C'eſt auſſi le nom d'une Maiſon conſidérable d'Allemagne, qui a pris ſon nom de cette Principauté. Cette Maiſon eſt diviſée en deux branches, diſtinguées par les noms d'Heyligenbèrg, & de Blombèrg, qui ſont ceux de deux châteaux, où elles ſont leur réſidence. Ceux de la prémière branche ne ſont que Comtes, les autres ſont Princes, ayant été élevez à cette dignité par l'Empereur l'an 1667. MATY. Voyez Imhoff *Notit. Imp. L. V. C.* 9.

FURSTENBERG. ſ. f. Tèrme de Muſique & de Danſe. On a donné le nom de *furſtenberg* à une ſorte de danſe. *Furſtembergica ſaltatio.* La *furſtenbèrg*.

FURSTENAW. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg des Griſons. *Furſtenavia.* Il eſt ſitué dans la Cadée, ſur le bas Rhin, où il y a un pont, environ à cinq lieuës au deſſus de la ville de Coire.

FURSTENOW. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Nouvelle Marche de Brandebourg en Allemagne. *Furſtenovia.* Il eſt vèrs les confins de la Pologne, ſur la rivière du Trega, à deux lieuës au deſſous Kalis. On conjecture que ce bourg eſt celui des anciens Bourguignons, lequel on nommoit *Aſcaucalis*.

FURSTENWALDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne. *Furſtenvaldia.* Elle eſt ſur la Spréhe, aux confins de la Luſace, & à ſix lieuës de Francfort ſur l'Oder, du côté du couchant.

FURSY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Furſæus.* S. *Furſy* eſt le prémiér Abbé de S. Pièrre de Lagny. CHAST. au 16e *de Févr. p.* 295.

FURTIF, IVE. adj. Dérobé, ſecrèt, qui ſe fait en cachette. *Furtivus.* Entrer d'un pas *furtif*. Une œillade *furtive*. Cet enfant eſt né des *furtives* amours d'un tèl & d'une telle; pour dire, des amours ſecrettes.

De leur furtive *ardeur ne ſçaurois-tu m'inſtruire?* RAC.

On dit quelquefois au Palais, la chôſe *furtive* ne ſe peut preſcrire; pour dire, la chôſe dérobée. Patru parle d'un enregîtrement *furtif*, dans ſon treiziéme Plaidoyé.

FURTIVEMENT. adv. A la dérobée. *Clam, furtim.* Il a emporté cette aiguière d'argent *furtivement*; pour dire, il l'a volée. On dit auſſi, qu'un banqueroutiér s'en eſt allé *furtivement* & de nuit; pour dire, en cachette; à l'inſçû de ſes créanciérs. Il entra *furtivement* dans la chambre de ſa Maîtreſſe.

FUS.

FUSAIN, ou FUSIN. ſ. m. Arbre qui eſt ainſi nommé, à caûſe que ſon bois ſert à faire des fuſeaux. *Fuſanum, fuſaria.* On en fait auſſi des lardoires, d'où vient qu'on l'appelle *bois à faire des lardoires*. On le nomme encore *bonnèt de Prêtre*, parceque ſon fruit a quatre angles comme un bonnèt quarré. Cet arbre eſt haut de quatre ou de cinq piéds, quelquefois de ſept ou de huit. Ses rejettons qui ſont d'un vèrd gai, & ſes jeunes rameaux, paroiſſent quadrangulaires, à caûſe de leur écorce qui eſt relevée de quatre côtes de même que le fruit; mais le bois eſt rond, blanc, ou jaûne. Ses feuilles ſont longues, pointuës, crenelées, molles. Un peu après le commencement du printems il pouſſe des fleurs pâles, ou hèrbeuſes, compôſées de quatre petites pétales diſpôſées en rond. Ces fleurs étant paſſées viennent les fruits, qui ſont des [illegible], diviſées en quatre cellules, dans leſquelles ſont contenuës de petites ſemences oblongues, ſolides, pleines d'une moële blanche, & couvèrtes d'une peau jaûne. Les Botaniſtes l'appellent en Latin *evonymus vulgaris granis rubentibus*. Voyez chap. 428. Bauh. Pinac. Le *fuſain* eſt fort nuiſible aux beſtiaux. Son fruit purge

purge par haut & pas bas : les païſans à la campagne ſe ſervent de la poudre de ce fruit pour faire mourir les poux ; ou bien ils lavent leurs cheveux avec la décoction de leurs graines.

On appelle encore *fuſain* des crayons faits avec du charbon de cet arbre. Pour faire ces ſortes de crayons, on fend l'arbre par petites buchettes de la groſſeur d'une groſſe paille, & l'on en fait un paquet qu'on envelope dans du fèr, pour le faire réduire en charbon en le mettant dans des cendres rouges, ou fort chaudes. Les Peintres ſe ſervent de ces crayons de *fuſain* pour eſquiſſer lègèrement leurs deſſeins ſur le papier ; car les traits du *fuſain* s'éfacent fort facilement en les frottant légèrement avec un linge blanc & ſec. On s'en ſert auſſi pour faire des remarques ſur des livres qu'on ne veut point gâter. Car les marques du *fuſain* demeurent juſqu'à ce que l'on les ôte, & quand on les a ôtées, il n'y paroit plus du tout.

FUSAROLE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Ornement qu'on place ſous l'ove des chapiteaux Dorique, Ionique, Compoſite. C'eſt un membre rond, taillé en forme de collier, ou de chapelet, qui a des grains en ovale.

FUSEAU. ſ. m. Petit morceau de bois tourné en rond qui ſert à filer, & à tordre le fil. *Fuſus*. Filer à la quenouille & au *fuſeau*.

> *C'étoit une jeune bèrgère*
> *Qui filoit aux bords d'un ruiſſeau,*
> *Et qui conduiſant ſon troupeau*
> *D'une main ſage & menagère,*
> *Tournoit ſon agile* fuſeau. Perr.

On appelle auſſi, *Fuſeaux*, cèrtains bâtons tournez où il y a du fil, de la ſoye, de l'or & de l'argent dévidé autour, qui ſervent à faire des dentelles, des guipures, des boutons, cordons, &c.

On appelle auſſi poëtiquement le *fuſeau* des Parques, le fil de nôtre vie, que les Poëtes ont feint être dévidé par les Parques autour d'un *fuſeau*.

Currite ducentes ſub tegmina currite fuſi.

On appelle auſſi, *Fuſeaux*, les bâtons de la lantèrne d'un moulin.

Fuseau. Tèrme d'Orgues. On appelle tuyaux à *fuſeau*, ceux qui ont la figure d'un *fuſeau*. Les moyens tuyaux d'étoffe ſont à cheminée, ou à *fuſeau*.

On appelle figurément, *Fuſeaux*, les chôſes qui ſont longues & menuës, dont la groſſeur n'eſt pas proportionée à la longueur. Ainſi on dit des colonnes, que ce ne ſont que des *fuſeaux*, quand elles paroiſſent trop menuës dans le lieu où elles ſont pôſées ; & des jambes d'un homme maigre, que ce ne ſont que des *fuſeaux*.

FUSÉE. ſ. f. Le fil qui eſt dévidé autour d'un fuſeau, *Stamen fuſo involutum*. On envoye les femmes filer leur *fuſée*, qui ſe veulent mêler des affaires des hommes. Cette bèrgère fait deux *fuſées* de fil tous les jours.

Fusée, ſe dit figurément des affaires. On lui a fait un méchant procès : c'eſt une *fuſée* qu'il aura bien de la peine à démêler. On a fait une forte ligue contre un tel Prince, c'eſt une *fuſée* qui lui donnera bien de la peine.

Fusée, eſt auſſi une piéce d'un feu d'artifice qui s'éléve en l'air, & qu'on tire par divèrtiſſement dans les réjoüiſſances publiques. *Ignis miſſilis, ignitum miſſile*. Il y a des *fuſées* volantes, & des *fuſées* courantes. La baguette d'une *fuſée*, eſt ce qui lui ſert de contrepoids pour la faire tenir droite en l'air. Une *fuſée* à étoile, eſt celle qui a pluſieurs petites boules de poûdre à canon qui reſſemblent à des étoiles quand elles ſont enflammées. Une *fuſée* à ſerpenteaux, eſt une groſſe *fuſée* qui en enfèrme dedans quantité de petites. Le bruit de la *fuſée* vient d'un trou qu'elle a tout au travèrs. Les petites *fuſées* ſont celles qui portent en leur embouchure ou orifice le diamétre d'une balle de plomb moindre d'une livre : les médiocres, celles qui portent une ou deux livres ; & enfin les grandes, celles dont les orifices portent depuis deux livres juſqu'à cent. Voyez Caſimir Polonois, qui en a écrit amplement & ſçavamment.

Fusée, en tèrmes de Manége, ſe dit d'une maladie de cheval qui lui vient au canon ſur le train de devant, qui naît de deux ſur-os dangereux qui ſe joignent enſemble de haut en bas, & qui montent ſouvent au genou, & éſtropient le cheval.

Fusée, en tèrmes d'Horlogeur, ſe dit auſſi d'un petit cône cannelé à l'entour duquel tourne la corde ou la chaîne d'une montre qui fait bander le reſſort, & qui eſt appliquée ſur la grande roüe [illegible]

Fusée de Tournebroche. C'eſt la partie du bois du tourne-broche où l'on met les cordes.

Fusée d'Aviron, en tèrmes de Marine, eſt un peloton d'étouppe goudronnée avec un entrelaſſement de fil de carret, qui ſe fait vèrs le menu bout de l'aviron, pour l'empêcher de ſortir de l'étriér, & de tomber à la mèr, lorſqu'on le quitte. *Fuſée de tournevire*, eſt un entrelaſſement de fil de carret de diſtance en diſtance ſur la tourne-vire, pour empêcher que les garcettes ne gliſſent le long de la corde.

Fusée, en tèrmes de Blâſon, eſt un meuble d'Armoiries fait en forme de fuſeau qu'on porte dans l'Écu. *Fuſus*. Quelques-uns croyent que les *fuſées* en Blaſon ſont les marques de flétriſſure aux maiſons qui les portent en leurs Ecuſſons ; & que nos Rois ayant fait publier des Croiſades pour aller à la guèrre contre les Infidelles, condamnèrent les Gentilshommes qui ne ſe croiſèrent pas à changer leurs Armes & à charger leurs Écus de *fuſées*, pour marque qu'on les tenoit pour éfféminez, & qu'on les mettoit au rang des femmes. Les *fuſées* ſont plus longues que les lozanges, & affilées en pointe haut & bas, & groſſes par le milieu, où elles ſont un peu arrondies. On les met en faſce, & en bande, flanc contre flanc, & on en ſpécifie le nombre. On ſe ſert auſſi de *fuſeaux*, qui ſont plus étroits que les *fuſées* ; & on appelle un Écu *fuſelé*, ou *ficelé*, *Fuſatus*, *fuſis contextus*, une faſce *fuſelée*, quand ils ſont chargez de ces *fuſeaux*, ou *fuſées*.

Fusée, eſt auſſi adjectif. *Fuſus*, *effuſus*. On appelle de la chaux *fuſée*, celle qu'on n'a point amortie ni détrempée avec de l'eau, & qui s'eſt d'elle-même réduite en poudre : elle n'eſt bonne alors à aucun ouvrage, parceque toutes les parties ignées en ſont ſorties.

On dit provèrbialement à une pèrſonne qui travaille lentement à quelque beſogne, qu'elle aura mardi *fuſée*.

Il eſt viſible que ce mot vient du Latin *fuſus*.

Poire de Fusée. On donne ce nom à une eſpéce de poire d'hiver qui ſe mange cuite.

FUSELÉ, ée. adj. Écu chargé de fuſées. *Fuſarius*, *fuſatus*. *Fuſelé* d'or & de ſinople.

Colonne fuselée. Tèrme d'Architecture, Colonne qui reſſemble à un fuſeau, parceque ſon renflement eſt trop ſenſible, & hors de la belle proportion.

Fusibilité. ſ. f. Tèrme de Phyſique & de pluſieurs Arts. Qualité, diſpoſition des métaux à pouvoir ſe fondre au feu. Ce mot ſe dit rarement, mais il ſe trouve dans quelques Auteurs.

FUSIBLE. adj. m. & f. Qui peut être fondu par la violence du feu. *Fuſilis*. Tous les métaux ſont *fuſibles*, ductibles, & malléables : quelques-uns ne ſont pas *fuſibles* ſans l'aide du borax, ou d'autres ſels.

Colonne fusible. Colonne de métal, ou autre matière *fuſible*, comme le vèrre.

FUSIL. ſ. m. Prononcez FUSI, ainſi que quelques-uns l'écrivent. Morceau d'aciér qui ſert à faire du feu quand on le bat avec un caillou. *Igniarium*, *tudicula igniaria*. Une pièrre à *fuſil*. Battre le *fuſil*. Il bat le *fuſil* tous les jours à deux heures après minuit pour étudier. Il a battu le *fuſil* ſur le mont des neuf Sœurs. Marigni. C'eſt-à-dire, il a beaucoup étudié ; il a fait force vèrs. Les Indiens n'ont point d'autre *fuſil* que deux morceaux de bois qu'ils frottent enſemble. En Orient ils ſe ſervent du bois de candou, & au Pérou du bois de yyaca. Les Canadois font auſſi du feu avec deux bâtons, comme nous avec le *fuſil*, & la pièrre à feu. On appelle auſſi *Fuſil*, la boëte où on met le fer, le caillou, la méche & les allumettes.

Ce mot vient de *focile*, formé de *focus*, qui ſignifie une *pierre à feu*, d'où le nom a été étendu au fer, à la platine, & à l'arme qui portent le nom de *fuſil*. Du Cange le dérive de *fugillus* après Ugutio, qui a dit *fugillare*, pour dire, *ignem de petra fugillo extrahere*.

La dévise de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, étoit un *fuſil* ; & il portoit cette dévise du *fuſil*, parcequ'un *b* qui ſignifie Bourgogne eſt fait en forme de *fuſil*. Ce Duc ayant inſtitué l'Ordre de la Toiſon d'or donna aux Chevaliérs un colliér richement orné de ſa dévise, c'eſt-à-dire, de *fuſils* entrelaſſez avec des pièrres jettans le feu & étincelans. *Paradin Annal. de Bourg. p.* 709. 710, 711.

Fusil, eſt auſſi un morceau d'aciér arrondi en forme de quille, dont les Bouchérs & autres Artiſans ſe ſervent pour aiguiſer leurs couteaux, & que pour cet éffèt ils portent à leurs ceintures.

Fusil, eſt auſſi une platine d'aciér qu'on applique aux armes à feu vèrs la culaſſe, qui fait du feu quand on lâche le chien ſur la couvèrture du baſſinet. Des piſtolèts à *fuſil* ſont diſtinguez des piſtolets à roüet, dont on ſe ſervoit autrefois.

Fusil, eſt auſſi une longue arme à feu qui a [illegible] vers la culaſſe. *Igniaria fiſtula*. Il y a un reglement du ſix de Février 1670, qui ordonne que la longueur du *fuſil* ſoit de trois piéds huit pouces depuis la lumiére du baſſinet juſqu'au bout du canon ; & que le calibre ſoit propre à porter une balle de vingt à la livre. Les *fuſils* briſez ſont défendus, à cauſe de la chaſſe.

chaſſe. Un *fuſil* à deux, à quatre coups : il a deux ou quatre canons pour tirer deux ou quatre coups. Un *fuſil* rayé, eſt un *fuſil* rayé par dedans, & qui porte beaucoup plus loin qu'un *fuſil* ordinaire.

FUSILE. adj. m. & f. On s'en ſert quelquefois au lieu de *fuſible*, parceque *fuſile* approche davantage du Latin *fuſilis*. Qui ſe peut fondre. Tous les métaux ſont *fuſiles*, ſelon qu'on y applique plus ou moins de feu, & quelques drogues, comme le borax & l'antimoine. On a crû qu'il y avoit eû autrefois des pièrres *fuſiles*, à cauſe de la grandeur des Obéliſques qu'on voit à Rome ; mais on s'eſt trompé. Il y en a encore de toutes taillées dans les carrières d'Egypte, dont il n'y a que le tranſport difficile.

FUSILIÉR. ſ. m. Quelques-uns diſent FUSELIÉR. Soldat ou Chaſſeur qui eſt armé d'un fuſil. *Armatus catapulta*. On a maintenant dans les troupes un Régiment de *Fuſiliérs* pour la garde & le ſervice de l'artillerie. En chaque Compagnie d'Infanterie il y peut avoir quatre *Fuſiliérs*, & dans les Gardes dix. On a pris quatre *Fuſiliérs* qui chaſſoient dans les plaiſirs du Roi.

FUSILLER. v. act. Tèrme en uſage dans les armées & parmi les gens de guèrre. Tuer à coups de fuſil. Le Général fit *fuſiller* ſur le champ ce ſoldat pour avoir volé. *Fuſiller* ne ſe dit pas en parlant des ennemis qu'on tuë à coups de fuſil en ſe défendant, ou en les attaquant.

FUSIN. ſ. m. Petit arbre. Voyez FUSAIN.

FUSION. ſ. f. Fonte des métaux. *Fuſio*. La *fuſion* du fèr ne ſe fait qu'avec un très-grand feu dans les forges. La *fuſion* du plomb eſt plus prompte que celle du beûrre en pareille quantité, parceque celle du plomb ſe fait tout-à-coup, & celle du beûrre ſucceſſivement. Le feu de *fuſion*, eſt un feu de révèrbère. On dit auſſi la *fuſion* des ſèls, lorſqu'on en fait des eaux fortes.

FUST. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit Bois. *Lignum*. Le Duc de Bretagne Jean II. dit dans ſon Teſtament, Item, je laiſſe à la dite Alienor une petite croix d'or, que je porte en mes cofres, laquelle j'ai apportée de la Sainte Tèrre, où il a un Crucifiz o tout le *fuſt* de la Sainte Croix qui i eſt. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 447. Et aura eſcu de *fuuſt* & de cuers & de vèrs garni ſoffeſamment. *Ib. p.* 1639. Ce mot eſt hors d'uſage en ce ſens.

FUST, ou FUT. ſ. m. Vaiſſeau rond fait de douves ou de bois mèrrain, où on met le vin & autres liqueurs. *Dolium*. On ſtipule ſouvent quand on vend du vin à conſommer ſur les lieux, qu'on rendra les vieux *fûts*. Le vin qu'on paye pour rentes & charges foncières doit être enfûté en *fûts* neufs. Ce vin ſent le *fût*.

Skinnèr conjecture que ce mot de *fuſt* pris dans le ſens qui vient d'être expliqué, tire ſon origine de l'Allemand *feſt*, qui ſignifie *ferme*, ou de l'Anglo-Saxon *faſt*, ou *fæſt*, qui ſignifie la même chôſe : un *fuſt* étant un vaiſſeau affèrmi avec des cèrcles.

FUST, ſignifie auſſi, le bois ſur lequel on monte un fuſil, un mouſquet, un piſtolet & autres armes. *Haſtile*, *ſcapus*, *fuſtis*. La hampe d'une hallebarde eſt ſon *fût*. Le *fût* d'un mouſquet. On le dit auſſi du bois ſur lequel on monte les rabots, varlopes, guillaumes, trépans, & autres outils de Menuiſiérs & Ouvriérs qui diſtinguent les outils à *fût* d'avec les outils à manche.

On le dit auſſi du bois qui compôſe le corps d'une caiſſe, ou tambour. On appelle auſſi *fût*, le bois des raquettes.

On appelle *fût de giroüette*, un bois plat comme une latte, & large de quatre doigts, où la giroüette du vaiſſeau eſt couſuë.

FUST, eſt auſſi un inſtrument qui ſert aux Relieurs à coupper les feuillèts d'un livre, qui porte un couteau lequel ſe ſerre par le moyen d'une vis.

En Architecture, on appelle le *fût* de la colonne, cette partie ronde & unie qui eſt depuis la bâſe juſqu'au chapiteau, qu'on appelle auſſi le *vif* & le *tronc*.

Autrefois *fuſt* a ſignifié 1°, un bâton fèrré ; 2°, la charpente d'un bâtiment ; 3°, une poutre, des *fuſts* ; c'eſt-à-dire, des poutres.

FUSTAGE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie du bois. *Lignum*, *fuſtis*.

Tous ces mots viennent du Latin *fuſtis*.

FUSTAILLE, ou FUTAILLE. ſ. f. Vaiſſeau où on met le vin ; & ſe dit particulièrement de celui qui a déjà ſervi. *Dolium*. Le peuple appelle par raillerie une vieille femme, une vieille *futaille*.

Du Cange croit que ce mot vient de *fuiſtallum*, ou de *fuſta*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité des vaiſſeaux à mettre du vin. Il vient originairement de *fuſtis*.

FUSTAILLES, ſe dit auſſi des vaiſſeaux à mettre des boulèts & autres munitions. Dav[illegible]

FUSTAILLE, s'eſt dit autrefois pour futaye ; Bois de haute *fuſtailles*, pour Bois de haute futaye. Pour ce que avons été avèrtis que les Franczoys ont vouloir & intention de entrer en notre pays en grande puiſſance & armée pour nous y faire la guèrre, & qu'ils ont délibéré faire un càmp à la maiſon de Saudecourt & à l'environ, pour cauſe qu'il y a bois de haute *fuſtaille* & tailleys, auſſi preez & eſtang, qui ſont choſes fort néceſſaires pour oſt & arrivée &c. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 1533. *dans un Acte fait en* 1490.

FUSTAYE, ou FUTAYE. ſ. f. *Arbor adulta*, *procera*, *incædua*. Grand bois, qu'on a laiſſé croître au deſſus de quarante ans, & qui n'a pas été couppé en ventes ordinaires, qui ſert à faire du bois de charpente, & à brûler. Les bois de haute *fûtaye* ſont partie du fonds, & ne peuvent être couppez par les uſufruitiérs. Bois eſt réputé haute *fûtaye* quand on a été trente ans ſans le couper. INSTIT. COUT. Voyez l'Ordonn. de Charles V. de 1376. Quand le bois a quarante ans, on l'appelle *fûtaye* ſur taillis ; depuis quarante ans juſqu'à ſoixante, Demi-*fûtaye* ; depuis ſoixante juſqu'à ſix-vingts, Jeune haute *fûtaye* ; & paſſé deux cens ans, Haute *fûtaye* ſur le retour. L'âge du bois ſe connoît par le nombre des cèrcles qui paroiſſent ſur le piéd de l'arbre couppé. Anciennement il n'y avoit que les Rois qui euſſent le droit d'avoir des bois de *haute fûtaye*, & quand ils en accordoient la pèrmiſſion, c'étoit à la charge qu'ils auroient la juriſdiction & une portion dans la couppe. La Chartre aux Normands appelle ces droits le *tiers*, & *danger* ; c'eſt-à-dire, le tiers du prix, & le dixième du total. LE BRET.

On appelle *Fûtaye* baſſe & rabougrie, celle des arbres de mauvaiſe venuë, bas & tortus ; Haute & pleine *fûtaye*, celle des arbres hauts & preſſez qui ſont de belle venuë. Il y a là un bois de haute *fûtaye* arrôſé d'une infinité de ruiſſeaux. VAUG.

FUSTE. ſ. f. C'eſt un petit vaiſſeau long & de bas bord, qui va à voiles & à rames. *Minor liburnica*, *biremis*.

FUSTÉ, ou FUTÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du bois d'une javeline, d'une lance, d'une pique, d'un arbre ou d'une forêt, lorſque le fèr ou les feuilles ſont blâſonnées d'un émail, & que le tronc, ou le fût l'eſt d'un autre.

FUSTÉ, ou FUTÉ, ÉE. adj. Ruſé ; qu'on ne trompe pas aiſément ; & qui eſt fin & adroit ; qui entend bien ſes intérêts. *Cautus*, *catus*, *ſagax*. Il eſt bas.

On a dit autrefois bois *fuſté* pour bois *dégradé*.

FUSTÉES. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *Charpentiérs* & autres ouvriérs qui travaillent en bois.

FUSTER. v. act. *Fallere*, *decipere*, qui ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe. C'eſt ce qui vous *fuſte*, pour dire, c'eſt ce qui vous trompe. Il eſt bas. *Fuſter* ſignifioit autrefois ravager. Toute ſa maiſon fut *fuſtée*. DU MONSTRELET. Voyez Nicod.

En ce ſens ce mot peut venir de *fruſtrari*. *Fuſter* a auſſi ſignifié autrefois battre à coups de bâton. *Fuſte dolare*. Ce mot de *fuſter* pris dans ce dèrniér ſens vient de *fuſtis*, *bâton*.

FUSTET. ſ. m. *Cotinus coriaria*, ou *coccygria*. Arbre commun en Languedoc & en Provence. Il jette de ſa racine, qui eſt jaune & vénée, pluſieurs tiges dont le bois eſt jaunâtre & véné. Ses feuilles ſont arrondies, & ſes fleurs naiſſent à l'extrémité des rameaux, elles ſont à cinq petites pétales vèrdâtres, ſoutenuës par des brins branchus velus & rouſſâtres. A ces fleurs ſuccèdent des fruits lenticulaires, que l'on voit rârement parvenir à leur maturité. Les Teinturiérs ſe ſervent de la racine du *fuſtet* pour donner au drap une couleur rouſſe. On employe les feuilles & les branches pour courroyer les cuirs. On ſe ſert de l'écorce pour teindre en jaune.

FUSTIGATION. ſ. f. Action de fuſtiger. *Flagellatio*, *flagrorum plaga*, *inſictus*. La *fuſtigation* eſt le ſupplice des coupeurs de bourſe.

FUSTIGER. v. act. Foüetter violemment avec des vèrges. *Flagellare*, *virgis cædere*. Les arrêts contre les coupeurs de bourſe portent, qu'ils ſeront battus, & *fuſtigez* en tous les carrefours de la ville.

Borel dérive ce mot de *fuſtiger*, de *fuſter*, vieux mot, qui veut dire battre à coups de bâton, parceque les vèrges dont on ſe ſert pour fuſtiger ſont de petits bâtons, ou de petits brins de bois.

FUSTIGÉ, ÉE. part. *Flagris*, *virgis cæſus*.

F U T.

FUTAINE. ſ. f. Étoffe de fil & de coton. *Textum xylinum*. Il y a de la *futaine* à poil, & de la *futaine* à grain d'orge. Il y a auſſi de la *futaine* à deux envèrs, qu'on appelle autrement *bombaſin*, qui vient de Lyon, & qui eſt doublement croiſée. On trouve *fuſtein* dans un Acte fait en 1407. pour ſignifier une étoffe, & apparemment celle que nous appellons aujourd'hui *futaine*. On ſe ſert de *futaine* pour faire des camiſoles, pour couvrir des matelats. Les Plombiérs jettent le plomb ſur de la *futaine*.

Ménage dérive ce mot de *fuſtanum*, qui ſe trouve en cette ſignification dans des Auteurs de la baſſe Latinité ; & croit qu'il a été fait de *fuſtis*, à cauſe de l'arbre où croît le coton dont elle eſt faite. Martinius le dérive auſſi de *fuſtis*. Bochart tient qu'il vient de

de *fuſtat*, qui en Arabe ſignifie l'ancienne Memphis d'Égypte, où il y a quantité de coton, & d'où eſt venuë la *futaine*.

FUTAINIÉR. ſ. m. Artiſan qui fait des futaines. *Textor xylini.*

FUTÉE. ſ. f. Eſpéce de maſtic, ou compoſition qui ſèrt aux Ouvriérs en bois pour remplir les nœuds, les crevaſſes, & autres défauts qui ſe trouvent en leurs matières. Elle ſe fait avec de la ſciure de bois, & de la colle forte.

F-UT-FA. Tèrme de Muſique. Nom d'une des clefs de la Muſique. La clef d'*F ut fa* ſèrt à faire connoître qu'il faut dire *fa* où elle eſt marquée. La figure de la clef d'*F ut-fa* eſt un *c* renvèrſé ſuivi d'un point & d'une virgule, ou de deux points le *c* travèrſé, & le point ſéparé de la virgule par une des lignes où ſe marquent les notes. Quand la clef d'*F ut-fa* eſt poſée ſur la troiſième ligne, elle marque la baſſe-taille, & quand elle eſt poſée ſur la quatrième ligne en comptant par en bas, elle marque la baſſe-contre, mais on n'obsèrve pas toujours ces régles dans la Muſique Françoiſe.

FUTILE. adj. m. & f. Qui n'eſt point conſidérable, qui n'eſt d'aucune valeur. *Futilis*, il ſe dit ſur tout des raiſonnemens foibles, & qui ne prouvent rien, en ſtile dogmatique.

FUTILITÉ. ſ. f. Foibleſſe, qualité de ce qui eſt futile. *Futilitas.* La *futilité* d'une raiſon, d'un argument.

Futilité, ſe dit auſſi, pour, Bagatelle, chôſe de nulle conſéquence. Ils bornent nos talens à des *futilitez*. Mol.

FUTUR, ure. adj. Qui eſt à venir. *Futurus.* Le tems *futur*. Une propoſition du *futur* contingent. Pèrſonne ne peut répondre du *futur*. Il n'y a que Dieu ſeul à qui le *futur* ſoit préſent. Les Devins, ou les Aſtrologues qui ſe mêlent de prédire les chôſes *futures*, ſont des chàrlatans. Les Libèrtins qui ne prétendent rien au bonheur de la vie *future*, prennent plaiſir à mal penſer de ceux qui ſortent de celle-ci. Le P. de la Ruë. On prit ces accidens pour des préſages de ſa grandeur *future*. Mr de Vaugelas a obſèrvé que le mot *futur*, ſentant un peu le Notaire & le Grammairien, l'on s'en ſèrt moins en prôſe qu'en vèrs : mais en Poëſie il eſt élégant, & on en uſe fréquemment.

Siéroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races futures? Malh.

Le paſſé n'a point vû d'étèrnelles amours,
Et les ſiécles futurs *n'en doivent point attendre*. S. Évr.

Si l'on plaçoit *futur* devant le ſubſtantif, comme *future race*, cela feroit un mauvais éffet. Mén. Il faut donc dire *race future*, comme dans ces vèrs :

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai diſcours
Vous recite nos avantures? Malh.

En tèrmes de Grammaire, on appelle le tems *futur*, une cèrtaine infléxion des vèrbes qui diſtingue du paſſé, & du préſent, l'avenir dont on veut parler. En Grèc outre les deux *futurs* il y a pour les vèrbes paſſifs un tems qu'on appelle *paulò poſt futur*.

Dans la langue Françoiſe le *futur* de l'indicatif marque ſeulement le deſſein, l'intention de faire la chôſe, ou ſimplement que la chôſe ſera ; par éxemple, je *loüerai*, *je ſerai approuvé*, &c. Et le *futur* du ſubjonctif marque que la chôſe ſera faite en cèrtaines circonſtances ; par éxemple, quand j'*aurai vû* Vèrſailles, je vous en *parlerai*, le prémier eſt *futur* du ſubjonctif, & le ſecond eſt *futur* de l'indicatif. Le *futur* s'éxprime quelquefois en François par le préſent ; par éxemple, ſi je *rencontre* vôtre ami, je vous l'adreſſerai. *Si offendero, ſi incidero in* &c. La même chôſe eſt en uſage dans d'autres langues, comme la Latine, l'Italienne. Nous n'avons point de *futur*, à l'impératif, qui ſoit diſtingué du préſent du même mode, comme les Latins en ont : *faites*, *dites*, n'ont point d'autre ſens que celui-ci, je vous ordonne de faire, de dire, je veux que vous faſſiez, que vous diſiez : ce n'eſt point une richeſſe de la langue Latine d'avoir ces deux tems, car l'un ou l'autre eſt inutile, puiſqu'il y a toujours diſtinction de tems entre l'ordre qu'on donne de faire une chôſe, & l'éxécution de cette chôſe, lorſqu'elle ſe fait en vèrtu de l'ordre qui eſt donné : cependant l'abondance qui met de la variété dans une langue Enn'eſt pas toujours à mépriſer.

tèrmes de Grammaire le mot de *futur* ſe met ſouvent ſeûl comme un ſubſtantif, & l'on dit le *futur*, au lieu de dire, le tems *futur*, comme on dit l'indicatif, au lieu de dire, le mode indicatif.

En tèrme de Palais, on appelle les *futurs* époux, les *futurs* conjoints, ceux entre leſquels il y a promeſſe de mariage ; le *futur* & la *future*, ceux qui ſe lient par un contrat de mariage, qui ne ſe peuvent lier alors par paroles de préſent. On appelle auſſi un éxamen à *futur*, une enquête qui ſe fait en vèrtu de Lettres de Chancelerie ſur les faits dont on ne veut pas laiſſer dépérir la preuve, & même avant que l'inſtance ſoit commencée. Cette procédure a été abrogée par la dèrnière Ordonnance de 1667. Voyez Enquête.

F U Y.

FUYANT, ante. adj. & ſ. Qui fuit. *Fugiens.* Il n'eſt guères en uſage au ſimple : mais ſon compôſé *Faux-fuyant*, *ſecreta ſemita*, ſignifie, Un petit ſentiér par où on peut ſe ſauver, ſoit des pourſuites de quelqu'un, ſoit des paſſages difficiles dans le forêts, marécages, lieux boüeux, &c.

On le dit auſſi figurément d'une échapatoire, de quelque mauvais artifice, dont on ſe ſèrt pour échaper, ou pour éloigner la concluſion d'une affaire, le payement d'une dette. *Tergiverſatio*, *fruſtratio.* Ce chicaneur trouve toûjours quelque *faux-fuyant* pour éluder mes pourſuites.

Fuyant, ante. Tèrme de Peinture ; c'eſt-à-dire, qui fuit, qui s'éloigne des yeux. Cela eſt *fuyant*. Cette partie eſt *fuyante*. Voyez Fuir.

FUYARD, arde. adj. & ſ. Qui eſt ſujet à s'enfuir, ou qui fuit éffectivement. *Fugax*, *transfuga.* Les Caraïbes ne rendent point de combat, ce ſont des peuples timides, & *fuyards*. *Fuyard* eſt ſur tout un tèrme de guèrre pour ſignifier ceux qui prennent la fuite après leur défaite. Ce Général a fait ſon poſſible pour arrêter les *fuyards*, pour rallier les *fuyards*. Pourſuivre les *fuyards*.

On appelle, Pigeons *fuyards*, des pigeons ſauvages qui ſont dans les colombiérs à piéd, & qui ne s'arrêtent pas dans les volières, & les baſſecours.

En tèrmes de Fauconnerie, on dit oiſeau pillard, ou *fuyard*, de celui qui prend, qui ravit ſa proye & la détourne. *Fur*, *latro*, *fugitivus*.

FUYE. ſ. f. Petite volière qu'on fèrme avec un volet, où on nourrit des pigeons domeſtiques en petite quantité. Ceux qui n'ont pas droit de colombier à piéd, peuvent avoir des *fuyes*.

Ce mot vient du Latin *fuga* ; c'eſt-à-dire, que les *fuyes* ſont le refuge des pigeons.

Fuye, ſe dit auſſi d'un colombiér qui n'a point de couvèrture ; & on prétend que les pigeons de ces ſortes de *fuyes* ſont beaucoup meilleurs que les pigeons des autres colombiérs, parcequ'ils ont quelque chôſe de plus ſauvage. On voit beaucoup de *fuyes* en Beauſſe.

Fuye s'eſt dit autrefois pour *fuite*. *Fuga.*

FUYNEN. Voyez FYONIE.

F U Z.

FUZAIN, &c. Voyez FUSAIN &c.

F Y.

FY. Voyez FI. Quelquefois le mot de *fy* eſt un nom ſubſtantif qui ſe dit dans les juremens pour *foy*. Par ma *fy* a été introduit par corruption par le peuple, car l'expreſſion eſt baſſe ; ou par ſcrupule, par ceux qui craignoient de dire par ma *foy*. Beaucoup d'autres mots ont été altérez dans les juremens, & on a quelquefois de la peine à en reconnoître l'origine.

FYONIE. Voyez FIONIE.

FIN DU TOME SECOND.

écution de
eſt donné:
ıne langue

feûl com-
e, le tems
e mode in-

conjoints,
& la *future*,
euvent lier
en à *futur*,
erie ſur les
ême avant
é abrogée
E.

guères en
ta ſemita,
des pour-
le forêts,

e mauvais
er la con-
iverſatio,
ix - fuyant

fuit, qui
te. Voyez

ı qui fuit
lent point
Fuyard eſt
ennent la
our arrê-
uyards.
ſont dans
volières,

yard, de
r, *latro*,

on nour-
qui n'ont

t le refu-

ture; &
eaucoup
u'ils ont
fuyes en

ntif qui
duit par
par ſcru-
aucoup
a quel-

Les microfiches ci-jointes présentent certains défauts ou lacunes inhérents au document original. Nous vous prions de nous en excuser.

Graphisme défectueux

539

DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANÇOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DEFINITION

Tant des Mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens uſages; que des Termes propres de chaque Etat & de chaque Profeſſion :

LA DESCRIPTION

De toutes les Choſes naturelles & artificielles; leurs figures, leurs eſpeces, leurs uſages, & leurs propriétez :

L'EXPLICATION

De tout ce que renferment les Sciences & les Arts, ſoit Libéraux ou Méchaniques.

AVEC DES REMARQUES D'ERUDITION ET DE CRITIQUE.

Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologiſtes & Gloſſaires, qui ont paru juſqu'icy en différentes Langues.

Imprimé par ordre de S. A. S. Monſeigneur

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

TOME TROISIEME.

Imprimé à TREVOUX, *& ſe vend*

A PARIS,

Chez { FLORENTIN DELAULNE, HILAIRE FOUCAULT, MICHEL CLOUSIER, || JEAN-GEOFFROY NYON, ESTIENNE GANEAU, NICOLAS GOSSELIN.

M. DCCXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU PRINCE.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA LANGUE FRANÇOISE;

DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les termes Latins qui peuvent y convenir.

G. G.

G Subſt. maſc. Septième lettre de l'Alphabet, cinquième des conſones. Le *g* eſt la troiſième lettre dans l'alphabet des langues Orientales, l'Hébreu, le Phénicien, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe; & dans la Grécque, qui l'avoit reçûë des Phéniciens. Et cet ordre eſt fort ancien, comme il paroit par les Lamentations de Jéremie, & par le Pſeaume CXVIII^e^. Elle ſe nomme en Hébreu *ghimel*, ou *gimel*, qui veut dire chameau, parcequ'elle a la forme du cou de cet animal. En Chaldéen, Samaritain, Phénicien, elle porte le même nom. En Syriaque on prononce *gomal*, & en Arabe *giim*. En François nous l'appellons *gé*, ou *jé*. Un petit *g*; un grand *G*. Faire la queuë d'un *g*. Prononcez un petit *gé*, un grand *gé* &c.

Cette lettre eſt ſouvent miſe dans les lettres & Épitres dédicatoires pour exprimer le titre de Grandeur que l'on donne aux Prélats & aux Chanceliérs de France. *V. G. Vôtre Grandeur*. En Allemagne il ſe prend pour grâce, *gnad*, qui eſt le titre que l'on donne aux Evêques. Que l'on nomme *vôtre Grâce*.

Le *g* eſt une lettre muette, dont on ne peut faire ſentir aucunement le ſon ſans le ſecours d'une voyelle. Elle ſe prononce en preſſant l'air qui ſort du goſiér entre la langue & le palais, enſorte qu'il frape contre le palais qui le reflêchit, & c'eſt par cette reflexion de l'air que ſe forme le ſon du *g*. C'eſt ce que Martianus Cappella exprime ainſi, *G ſpiritus cum palato*, *L. III. De Arte Grammat, C. De formatione literarum*. Ainſi le *g* eſt une lettre *palatale*. Les Latins ôtoient le *g* au commencement des noms devant une *n*, *gnatus*, *gnoſco*, *gnobilis*, *gnarrat*, *gnoro*, *gnatura*, &c. *natus*, *noſco*, *nobilis*, *narrat*, *noro*, *natura*, &c. Il s'eſt changé en *C*, *gamelus*, *camelus*, *gragulus*, *graculus*, *quincentum*, *quingentum*, & de même *ſeptingenta*, *quadringenta*, *octingenta*, *nongenta*. C'eſt une remarque de Feſtus ſur le mot *Quincentum*, & après lui de Paſſerat, *De Litter. inter ſe cognat. p. 71.* mais on en peut douter; car ce *g* ſe trouve dans tous les nombres depuis vingt, *viginti*, juſqu'à *nonaginta*, quatre vingts dix, où l'on ne peut pas dire qu'il vienne de *centum*.

On le trouve quelquefois mis à la place d'une *n* devant un *c*, d'un autre *g* comme chez les Grècs, & de plus devant une *n*. *Agchiſes*, *agcora*, *agguilla*, *aggulus*, *iggerunt*, *ignocens*, *ſtagnum*, *ſtagneus*, *ſtagnare*; pour *Anchiſes*, *ancora*, *anguilla*, *angulus*, *ingerunt*, *innocens*, *ſtannum*, *ſtanneus*, *ſtannare*. *G.* pour *p. Magalia*, *mapalia*. *G.* pour *q*, & *q*, pour *g*. *Anquina*. *angina*, *anguina*; *ſancus*, *ſanqualis*. *G.* en *r*, *Aquagium*, *aquarium*; *arger*, *agger*; *arna*, *agna*; *ſeges*, de *ſerere*, *ſero*. *G.* en *s*. *ſpargo*, *ſparſi*; *ſparſum*; *mergo*, *merſi*, ou plutôt il ſe retranche en ces mots à caûſe de la cacophonie de *ſpargſi*, ou *ſparcſi*; car quand il ne ſe retranche point il ſe change en *c*, & la ſyllabe *ſi* qui s'ajoute eſt la terminaiſon du prétérit, & *tus* ou *tum* des préterits & ſupins *fingo*, *finxi*, *fictum*; *rego*, *rexi*, *rectum*, l'*x* n'eſt qu'un *c* & une *s*, & *rexi* la même chôſe que *recſi*. *Fingo*, *finxi*, la même chôſe que *fincſi*. Le *G* s'eſt auſſi mis à la place du *C*. *Cneius*, pour *Gneius*, *Caius*, pour *Gaius*, *Gaëta* pour *Caieta*. On l'a même mis à la place d'un *V*. Dans Feſtus au mot *Ferocit Fivere* eſt cité de Caton pour *figere*. Les Peuples du Septentrion changent le *G* en *V*, ou *W*; *Gallus*, *Wallus*, *Gallia*, *Wallia*: car ſur cet exemple il ne faut pas dire que les François changent l'*W* en *G*, puiſque l'on diſoit *Gallus* longtems avant que le mot *Wallus*, ou *Wallia*, fût connu, comme il paroit par tous les plus anciens Auteurs Romains & par les Grècs. Il eſt pourtant vrai que nous changeons auſſi l'*W* des Septentrionaux & l'*V* conſone en *G*. *Wuilelmus*, *William*, *Guillaume*; *Wulphilas*, *Gulphilas*; *Vaſco*, *Gaſcon*; *Vapincum*, *Gap*. Les Gaulois avoient auſſi changé le ו, ou *v* de la prémière langue en *g*. Encore aujourd'hui on dit en Bas Breton *gouin*, du vin, de יין vin, ou win, de l'Hébreu יין, changeant le prémier י en ו.

Diomède *L. II. C. De Litera* appelle le *G* une lettre nouvelle. C'eſt que les Romains ne l'avoient point avant la prémière guèrre Punique. Cela paroit par la colonne roſtrale érigée par C. Duillius, ſur laquelle il y a toujours un *C* au lieu d'un *G*. C'eſt Sp. Carvilius, qui le prémiér diſtingua ces deux lettres, & qui inventa la figure du G, à ce que dit Térentius Scaurus. Voyez *Danſq. Ortogr. 1. 5. Noris Cenot. Piſ. Diſſ. IV. c. 5. Ciaccon. Co-*

lumn. Roſtr. Theſ. Antiqq. Rom. Græv, T. IV. p. 1817.

Quand le *G* ſe trouve à la fin des mots, & qu'il eſt ſuivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, on le prononce ordinairement comme un *c*. *Sang aduſte*, *long hiver*; & ce *c* a toûjours en ces occaſions le ſon du *k*, même devant *e* & *i*; *long été*, *long hiver*, prononcez *lonk-été*, *lonk-iver*. Il y a des mots où le *G* ne ſe prononce point du tout, comme dans celui d'*étang*, & même dans tous les autres, quand ceux qui les ſuivent commencent par une conſone; ainſi prononcez, *long-tems*, *ſang répandu*, comme s'il y avoit *lon tems*, *ſan répandu*.

Autrefois on mettoit un *g* à la fin de pluſieurs mots, mais l'uſage l'a retranché depuis aſſez longtems: ces mots ſont *ſoing*, *beſoing*, *témoing*, *loing*, &c.

Le *G* ſe trouve au lieu du *C* ſur quelques médailles. *Vaillant Nummi Impp. T. I. p.* 39. Ainſi M. Begèr produit une médaille de la famille Ogulnia T. I. p. 568. où on lit GAR au lieu de CAR., qui eſt ſur celles de Patin. Le C s'eſt auſſi ſouvent mis pour G, comme AUCUSTALIS, CALLAECIA, CARTACINENSES, CEMINA. Ce n'eſt pourtant pas que la prononciation de ces mots eût changé, mais c'eſt que le G a été fait mal & négligemment par l'ouvrier, comme ſouvent en AVC, AVCC, AVCCC, &c. pour AVG &c. ſur tout dans le bas Empire.

Le *G* s'eſt encore changé en *J* conſone, témoin, *Göia* dans la baſſe Latinité; dont nous avons fait *joye*: *Gaitia*, ou *Jaita*, ville de Boſnie; *Gala*, ou *Jala*, la Jale, petite rivière qui tombe dans la Garonne. Quelques-uns la nomment auſſi en Latin *Gealus*. *Gaveda*, ou *Gavea*, La Joive, nom de lieu.

Le G s'eſt mis encore pour le K des Grècs, Κύκνος, *Cygnus*, *Cigne*.

La figure du *G* nous eſt venuë des Latins, qui l'avoient priſe des Grècs; car le G Latin eſt ſûrement une corruption, ſi l'on peut ainſi parler, du gamma, Γ, des Grècs. Il ſeroit aiſé de le montrer, ſi l'on avoit dans l'Imprimerie tous les caractères, & toutes les formes de cette lettre qui ſe trouvent dans les manuſcrits Grècs, & par leſquelles elle a paſſé pour de Γ devenir G. Pour le gamma des Grècs, c'eſt manifeſtement le ג ghimel Hebraïque, ou comme on parle communément Samaritain. Voyez ſur cela un Recueil de Diſſertat. imprimé *in* 4°. à Paris en 1715 p. 142. Toute la difference qu'il y a, c'eſt que le ghimel des Hebreux eſt tourné vèrs la gauche, & le gamma des Grècs vèrs la droite, ſelon la différente manière de lire de ces peuples. Ainſi tout ce que Saumaiſe a mis de tems à prouver dans ſon Ouvrage ſur Solin p. 891. que le *G* venoit du Kappa des Grècs, eſt un tems perdu.

Le *G* devant les voyelles *E* & *I* ſe prononce comme un *j* conſone: de ſorte qu'on prononce, par exemple, *gerbe*, *gibier*, comme s'il y avoit *jerbe*, *jibiér*. Excepté quand *g* eſt à la fin d'un mot, comme nous l'avons marqué ci-deſſus. Mais devant les voyelles *a*, *o*, *u*, le *G* ſe prononce rudement comme on prononce le gamma des Grècs, ou le *c*, & le *k*, *gage*, *gorge*, *augure*. Il y a des mots où l'on met un *e* entre le *g*, & l'*a*, l'*o*, & l'*u*, pour en adoucir la prononciation. Ainſi prononcez, nous *mangeames*, nous *mangeons*, *gageuré*, comme s'il y avoit, nous *manjamès*, nous *manjons*, *gajure*.

Le *g* devant une *n* ſe joint avec elle dans la même ſyllabe, pour former une prononciation mouillée, ou liquide, comme en ces mots, *digne*, *ſignal*, *agneau*, *Seigneur*. Il y a d'autres mots où le *G* devant une *n* ne ſe fait preſque point ſentir, ou même point du tout, comme en ceux ci, *ſigner*, *aſſigner*, que l'on prononce, *ſiner*, *aſſiner*. Dans le ſeul mot de *gagnage*, on a un éxemple de châcune des trois prononciations qui ſont propres du *g* en François: le prémiér *g*, ou le *g* de la prémière ſyllabe, eſt dur & fermé; le ſecond *g*, ou le *g* de la ſeconde ſyllabe, eſt moüillé, & joint à l'*n*; & le troiſième *g*, ou le *g* de la troiſième ſyllabe, ſe prononce comme l'*j* conſone dans le mot *je*, *ego*.

Le *G* a ſignifié 400, ſuivant ce vèrs,

G *Quadringentos demonſtrativa tenebit.*

Quand cette lettre étoit chargée d'un titre Ḡ, elle ſignifioit quarante mille. Les Romains ne ſe ſont ſervis du G qu'après la prémière guèrre de Carthage: avant ce tems-là ils ſe ſervoient du *c* au lieu du *g*. Le C eſt la troiſième lettre de leur Alphabet, comme le *g* ou γ gamma eſt la troiſième lettre de l'Alphabet Grèc; c'eſt ce qui a ſouvent fait prendre l'*un* pour l'autre.

Dans la Muſique le G ſert à marquer une des clefs.

G A A.

GAAIGNAULE. Adj. Tèrme de Coutumes. Tèrres *gaaignaules*, ſont des tèrres affèrmées, données par bail à un gaaignère. *Agri locati*

GAAIGNÈRE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Fèrmiér, laboureur. *Colonus*. Ce mot & le précédent ſe trouvent dans Beaumanoir.

GAAS. ſ. m. Nom propre d'une montagne dont il eſt parlé dans Joſué XXIV. 30. *Gaas*. Il paroit par l'endroit de l'Écriture que l'on vient de citer que c'étoit une partie de la montagne d'Éphraïm. Zieglèr croit que celle de *Gaas* étoit proche de Thamna. M. Reland dit la même chôſe. La raiſon eſt que Joſüé y fut inhumé, & que du tems d'Euſébe le tombeau de Joſué ſe voyoit à Thamna.

GAAS eſt auſſi dans l'Écriture un torrent, qui tomboit du mont *Gaas*, paſſoit à Lidde & à Arimathie, & ſe déchargeoit dans la méditèrranée. Il en eſt parlé au 2. des Rois XXIII. 30. & au 1. des Paral. XI. 32. P. LUBIN. M. Reland n'en dit rien, ſi non que ce n'eſt pas le mont *Gaas*, mais un fleuve, ou une vallée.

G A B.

GAB. ſubſt. maſc. Vieux-mot François, qui ſignifioit autrefois, Raillerie, plaiſanterie. *Jocus*. Les Chevaliérs de l'Amadis ſe divèrtiſſoient à dire pluſieurs *gabs* & joyeuſetez.

Ce mot vient de l'Allemand *gabberen*, qui ſignifie *badiner*, comme dit Menage après Voſſius; d'où eſt venu auſſi *gabatine*.

GABA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte. *Gaba*, *Geba*. Quelques-uns diſent, *Géba*, ou *Gébah*, ſelon la prononciation Hébraïque. D'autres diſtinguent ces deux villes. C'eſt une ville de la Tribu de Benjamin. *Joſ. XVIII.* 28.

GABA, étoit auſſi une ville ſituée au pied du mont Carmel, entre Ptolémaïde & Céſarée. Voyez Joſeph *de Bello L. II. c.* 19. *L. III. c.* 2. M. Reland croit qu'il eſt probable que c'eſt celle qui fut enſuite appellée Caipha & Hopha. Le Géographe Étienne l'appelle ville de Galilée, & ſes habitans Gabeniens. Le P. Lubin prétend que *Gaba* & *Gabaa* ſont la même ville.

GABAA, ou GABAE, & GABÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte. *Gabaa*. Quelques uns diſent *Gibea*, ſelon la prononciation Hebraïque; mais ce n'eſt pas l'uſage de nos Traducteurs. *Gabaa* étoit de la Tribu de Benjamin, & la patrie de Saül: ce qui fait qu'on la nomme *Gabaa* de Benjamin 1. des Rois XIII. 3. & *Gabaa* de Saül 1. des Rois XI. 4. Elle n'étoit pas éloignée de Rama. Jug. XIX. 13. Le P. Lubin la confond avec Gaba & Geba. Reland l'en diſtingue. Joſeph dit qu'elle étoit à 30 ſtades de Jéruſalem. On l'appelloit auſſi Gabaad & Gebeeth. P. LUBIN.

GABAA, ville de la Tribu de Juda. Au tems de S. Jérôme ce n'étoit plus qu'un petit village ſitué à l'orient de Daroma. ID. Reland dit que c'eſt la même chôſe que *Gabaath*.

La *Gabaa* du 2. Liv. des Rois VI. 3. 4. eſt la même chôſe que la place de Nachon. ID.

GABAATH. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte. *Gabaath*, *Gabaatha*. Elle étoit de la Tribu de Benjamin, Joſ. XVIII. 28. Le Prophéte Iſaïe X. 29. l'appelle *Gabaath de Saül*.

GABACU. ſ. m. Nom propre d'un lac de la Turcomanie en Aſie. *Gabacuus Lacus*, anciennement *Thoſpites Lacus*. Il doit être aux confins du Diarbéck, le long du Tigre. MATY.

GABAE. Voyez GABAA. C'eſt la même chôſe.

GABALE. ſ. m. Nom d'un faux Dieu. *Gabalus*. Voyez ÉLAGABALE. On l'appelloit auſſi *Genæus*, à ce que croit Triſtan, T. II. p. 167. & il ne doute point que ce Dieu ne fût adoré à Éméſe & à Héliopolis ſous la figure d'un Lion à tête rayonnée, tel qu'on le voit ſur pluſieurs médailles de Caracalle que cet Auteur éxplique T. II. p. 164 & ſuiv.

GABALE. ſ. m. & fem. ou GABALIEN, ENNE. Nom propre d'Anciens peuples de la Gaule. *Gabalus Gabalis*. Ils avoient les Arvennes au nord; les Vélauniens & les Helviens au couchant; les Volques Arécomiciens au ſud; & les Raténiens au couchant. Leur ville Capitale portoit le nom d'*Anderitum*, & celui de *Gabali*; & leur païs eſt celui qu'on appelle maintenant le Gévaudan. MATY. Les *Gabales* avoient des mines d'argent. Sidonius Appollinaris *Carm. XXIV.* dit que le païs des *Gabales* étoit ſujet à être couvert de neiges.

Tum terram Gabalum ſatis nivoſam.

Aujourd'hui la ville principale de ce païs eſt Mende. Il ne faut point ſe ſervir du mot de *Gabale*, ou *Gabalien*, qu'en parlant de l'Antiquité. Quand il s'agit de nos tems il faut dire Gévaudan. Voyez ce mot, & Hadrien De Valois. *Not. Gall.*

GABAN. ſ. m. Manteau de feutre à long poil qu'on porte contre la pluye. *Chlamis*, *ſubcoacta*, *penula ex impilibus*. On fait à Méquinez au Royaume de Fez des Albornoſes, qui ſont les *Gabans* de Turquie, que l'on nomme Miquineſes, qui ont pour marque une croix rouge & jaûne, & ſont les meilleurs de tout le païs. *Hiſt. des Chérifs C.* 66.

GABAON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Gabaon*. Avant la conquête des Iſraëlites *Gabaon* étoit la ville capitale ou Royale des Hévéens. *Joſ. X.* 2. Elle fut donnée enſuite à la Tribu de Benjamin. *Joſ. XVIII.* 25. Ce fut une ville Lévitique & de réfuge. *Joſ. XXI.* 17. Elle eſt auſſi appellée *Geba*. Comparez 2. L. des

des Rois v. 25. avec le 1. des Paralipom. XIV. 16. il eſt fait mention de la vallée de *Gabaon* *Joſ.* XXVIII. 21. & dans Jérémie XLI. 12. d'un grand amas d'eau près de *Gabaon*, Joſeph Antiqq. L. VII. C. 10. la place à 40 ſtades de Jéruſalem. Selon S. Jérôme *Gabaon* étoit près de Rama à quatre milles de Béthel.

GABAON. ſ. m. Nom propre d'une ancienne Ville du païs de Chanaan en Syrie. *Gabaa*, *Gabaon*. Elle étoit ſituée ſur une colline, à trois lieuës de Jéruſalem, vèrs le Nord-oueſt. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village qui porte le nom de *Garaandavid*. Cette ville eſt célèbre dans l'Hiſtoire Sainte, par la ruſe des Gabaonites ſes habitans pour obtenir de Joſué la paix & ſe conſerver, & par une grande victoire que Joſué remporta près de là ſur pluſieurs Rois Confédérez du païs de Chanaan, dans laquelle Dieu combatit pour lui, en accablant ſes ennemis par des pièrres de grêle d'une groſſeur extraordinaire, & par le prodige inoui qui arrêta le cours du ſoleil, pour lui donner le tems d'achever de les détruire.

GABAONITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Gabaon. Habitant de Gabaon. *Gabaonita*, *Gabaonites*. Lorſque Joſué entra dans la Tèrre de Chanaan les *Gabaonites* craignant d'être chaſſez de leurs villes, ou détruits comme les autres peuples Chananéens, envoyerent à Joſué des Ambaſſadeurs en équipage de gens qui venoient d'un païs fort éloigné; pour faire alliance avec lui. Joſué, qui ne crut point qu'ils fûſſent du païs de Chanaan, leur accorda l'alliance qu'ils demandoient, & tous les principaux Chefs des Iſraëlites la leur jurèrent, ſans conſulter Dieu auparavant. Trois jours après Joſué continuant ſa route & ſes conquêtes arriva à leurs villes, qui étoient Gabaon, Réphira Béerot & Kiriat Jearim, & reconnut qu'ils étoient Chananéens. Il ne voulut pas néanmoins les détruire, à cauſe du ſerment qu'on leur avoit fait; mais il les condamna à ſervir & à couper le bois, & porter l'eau néceſſaire au tabèrnacle & au miniſtère des autels. Voyez Joſué IX. & X. Les *Gabaonites* étoient Hévéens, comme il paroit par le Texte Hébreu, & Joſué IX. 7.

GABARA, ou GABARE. ſ. m. Nom de lieu dans la Tèrre Sainte. *Gabara*, *orum*. pluriel. *Gabare* étoit une ville de Galilée, & l'une des principales de cette Province. *Joſeph dans ſa vie*. *Gabare* étoit éloignée de 40 ſtades de Jotapata. *Joſeph au même livre*. Voyez *Hadr. Relandi Paleſtina*. On la met dans la Tribu de Zabulon, où quelques uns, après S. Jérôme, trouvent encore un bourg de même nom vèrs les confins de Diocéſarée. M. Reland remarque qu'il eſt appellé *Gabaroth*, & *Gabara*, par Joſeph dans ſa vie, d'où il conjecture que c'eſt la même chôſe que la ville de *Gabare*, dont nous avons parlé d'abord.

GABARDAN, ou GAVARDAN. ſ. m. Tèrritoire de Gabaret. *Gabarretanus ager*. Le *Gabardan* eſt dans le Condomois, contrée de Gaſcogne, entre Euſe & Bazas. Il prend ſon nom de Gabaret ſa capitale.

GABARDAN, ou GAVARDAN, ANE. ſ. m. & f. Nom propre des habitans de Gabaret, & du Gabardan. *Gabaretanus*, *a*. Voyez De Valois *Not. Gall. p.* 9.

GABARE. ſ. m. Eſpéce de nacelle, ou bateau plat en uſage ſur les côtes, & les rivières de Guyenne. On s'en ſert auſſi ſur la rivière de Loire audeſſous de Nantes pour tranſporter les cargaiſons des vaiſſeaux, qui ne ſçauroient monter la rivière faute de profondeur. *Navicula*, *cymba*. Elle ſert particulièrement à leſter ou deleſter les navires, & à la cargaiſon des vaiſſeaux. Ce bateau eſt plat & large, & va à voiles & à rames. Il y a auſſi des *gabares* qui ſervent en Hollande à tranſporter les bouës des canaux.

Ménage le dérive du Latin *carabus*, ou du Grèc *καράβιον*; Borel du Grèc *καμάρα*. Etienne Guichart cité par du Cange dit qu'il vient du mot Hébreu עברה, dont pluſieurs en effet prononcent la prémière lettre comme *gh*, ce mot ſignifie un ponton, un bac, un bateau à paſſer une rivière. M. de Laurière dit que de *carabus* on a fait garrabot, & enſuite *gabare* & gabarier.

GABARET, ou GAVARET. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Gabaretum*. Elle eſt dans le Condomois, en Gaſcogne, aux confins de l'Armagnac. *Gabaret* eſt ſitué ſur la Geliſe, entre Condom & Roquehort de Marſan, à l'occident de la prémière & à l'orient de la ſeconde. *Gabaret* a eû ſes Comtes particuliérs; comme il paroit par une lettre de Geofroy Archevêque de Bourdeaux à l'Abbé Sugèr.

GABARIER. ſ. m. Porte-faix qui ſert à charger & à décharger les Navires; ou celui qui conduit la gabare.

GABARIT, ou GABARI. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un modéle de charpente qu'on fait pour montrer la conſtruction du vaiſſeau, & pour en prendre les meſures, qui repréſente toute la figure du vaiſſeau en petit. *Modulus*, *menſura*. On le nomme autrement *ſerſe*, *calibre*, ou *modéle*. *Gabarit* ſignifie auſſi la figure d'un vaiſſeau, la forme que lui donne ſa conſtruction. On dit qu'un vaiſſeau eſt de bon *gabarit*, quand il eſt bien coupé, & que la conſtruction en eſt bonne. Le prémièr *gabarit* eſt la varangue qui ſe met ſous le maître bau, & qui y répond. Le ſecond & troiſième ſont la ſeconde & troiſiême varangue, tant du côté de l'avant, que de l'arrière. *Gabarit* de gouvèrnail, faire les *gabarits* d'un vaiſſeau.

GABAROTH. Voyez GABARA.

GABATHA. ſ. f. Nom d'un bourg de la Tèrre Sainte à 12 milles d'Éleuthéropolis. *Gabatha*. Le ſépulcre du Prophete Habacuc étoit entre *Gabatha* & Kela. Voyez *Relandi Paleſtina*.

GABATHON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Gabathon*. C'étoit une ville des Danites, ou de la Tribu de Dan. *Joſ. XIX.* 44. Elle fut aſſignée aux Levites. *Joſ. XXI.* 23. Elle fut priſe par les Philiſtins. On ne ſçait pas à quelle occaſion, ni en quel tems; mais elle eſt appellée ville des Philiſtins, & ſous le régne de Nadab & d'Éla Rois d'Iſraël, elle étoit en leur pouvoir, 3. *L. des Rois XV.* 27. *XVI.* 15. 17. Joſeph la nomme *Gabatho*, & les Hébraïſans *Gibbethon* ſuivant la prononciation du texte Hébreu. On dit auſſi *Gebbethon*.

GABATINE. ſ. f. Galimathias, promeſſe ambiguë, & faite en ſe mocquant, qu'on ne veut pas tenir; tromperie. *Dolus*, *phalerata verba*. Il eſt en uſage en cette phrâſe provèrbiale, Donner de la *gabatine*. Il vient du Latin *gabbatina*, & ſemble avoir été introduit dans nôtre langue par Sarazin; quoi qu'il en ſoit, il ne ſe dit qu'en plaiſantant.

> *Il eſt vrai, nôtre nation,*
> *Donne ſouvent la* gabatine,
> *Mais je donnerai caution,*
> *De ne point tromper Socratine.* SAR.
>
> *Galans fiéfez donneurs de* gabatine,
> *J'ai beau prêcher qu'on riſque à vous ouir.* M. DES H.

GABBARA, ou GABBARE. ſ. m. Nom que les Égyptiens donnoient aux corps morts qu'ils conſervoient chez eux au lieu de les inhumer. *Gabbara*, *Cadaver*. Les Égyptiens par une coutume qu'ils avoient reçûë de leurs ancêtres, & qui venoit en partie de la ſituation du païs ſujet aux débordemens du Nil, enſeveliſſoient & envelloppoient de quantité de linges les corps des pèrſonnes qui mouroient dans la piété, particulièrement ceux des Saints Martyrs. Mais au lieu de les entèrrer enſuite, ils les mettoient ſur de petits lits, & les conſèrvoient ainſi dans leurs maiſons, croyant leur rendre beaucoup plus d'honneur. C'eſt ce que S. Auguſtin dit qu'ils appelloient *Gabbaras*. TILLEM. *T. VII. de l'hiſt. Eccl. p.* 132. après Bollandus 17. *Janv. p.* 140. Voyez S. Auguſtin, *Sermon CXX. De Diverſis C.* 12.

C'eſt ce Père qui nous apprend le nom de *Gabbares*, qu'on donnoit à ces corps morts embaumez. On le trouve auſſi dans Pline L. VII. C. 16. où il dit que ſous Claude on apporta d'Arabie un *gabbare* qui avoit près de dix pieds de long. Le P. Hardouin a crû que Pline avoit pris ce mot pour un nom propre, il cherche dans Tacite un Abbare Roi des Arabes; cependant il croit que ce n'eſt point un nom propre, mais c'eſt le גבור, *ghibbor*, des Hébreux, ou le גבאר, *ghabbar*, des Arabes, qui ſignifie un géant. Mais Roſweyd Jéſuite a expliqué ce que c'eſt dans ſes ſçavantes & excellentes Notes ſur la vie de S. Antoine Ch. 57. & dans ſon *Onomaſticon* au mot Gabbara, où il montre qu'on trouve *Gabbera*, *Gabbares*, *Gabarus*, *Gabbarus*; que par là on entend un corps d'homme embaûmé, & où par des témoignages de Cicéron 1. *Tuſcul. Quaſt.* de Pompon. Méla *L. I. C.* 9. de Sextus le Philoſophe, ou l'Empirique, *L. III. Pyrrhon. hypotheſ. C.* 24. de Lucien *De Luctu*, de Silius Italicus L. XIII. de Corippus *L. III. De funere Juſtiniani. Imp.* de S. Auguſtin à l'endroit que nous avons cité, d'Orientius *in Commonitorio*, de Caſſien *Collat. XV. C.* 3. qui dit que c'étoit l'inondation du Nil qui avoit été cauſe de l'établiſſement de cette coutume; de S. Jean Damaſcéne *Orat.* 1. *de Imagin.* de Baronius à l'an 358. de David Hœſchelius dans ſes Notes ſur la vie de S. Antoine, d'Hérodote L. II. & de Diodôre L. I. il explique cet uſage des Égyptiens, & prouve que les *Gabbares* n'étoient aûtre chôſe que ce que nous avons dit, & qu'on n'en peut rien conclure contre la conſèrvation & la vénération des reliques des Saints, parceque S. Antoine ne la blamoit pas, mais ſeulement la coutume des Égyptiens de garder & d'honorer toutes ſortes de corps, de les embaûmer, &c. Voyez auſſi Gretſer *De fun. Chriſt. L. I. C.* 7. & *Apol. II. contra Lithum Miſenum L. II. C. II.*

Ce mot eſt Arabe, Syriaque & Hébreu, גבר, *Gaber*, un homme.

GABE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, dont parle Zacharie XIV. 10. *Gabe*. Elle étoit à 16 milles de Céſarée proche de la grande campagne que l'on nommoit de la Légion. On dit encore qu'elle étoit à 40 milles au midi d'Antioche, & à 40 au nord d'Antaradus. S. Jérôme la place dans la demi Tribu de Manaſſe d'en deçà du Jourdain. Euſébe en parle auſſi au mot Γαβαθὼ.

Il y a une aûtre *Gabe* dont Pline fait mention L. V. C. 18. après avoir parlé des villes de Décapolis, ou de la Syrie Décapolitaine. Le P. Hardouin

P. Hardouin croit que c'eſt celle que Joſeph appelle Gabban *L. II. De Bello C.* 19. Pline L. XII. Sect. 41. & Etienne de Byzance *Gabba.* Il rapporte auſſi à cette Ville les médailles, dont nous avons parlé au mot GABÉNIEN.

GABELER. (ſe) Vieux mot, qui ſignifie railler, ſe moquer. *Gabeler* eſt un diminutif de *gaber*, qui ſignifie la même chôſe. *Ridere, irridere.*

GABELLA. ſ. f. & nom propre d'une petite ville de l'Hèrtzegowine, en Dalmatie. *Gabella.* Elle eſt ſur le bord oriental de la rivière de Narenza, audeſſus de la ville de ce nom, & vis à vis de la forteresſſe de Ciclut.

GABELLAGE. ſ. m. Tems que demeure le ſel dans le greniér. Il y a ſouvent bien du déchet pour le *gabellage.*

GABELLE. ſ. f. Impôt ſur le ſél. *Vectigal ex ſale venali.* Il y a pluſieurs Fèrmes des *Gabelles*, la Fèrme Générale, celle des *Gabelles*, de Languedoc, Provence, Dauphiné, Lyonnois. Il paroît que les Empereurs Romains prenoient des impôts ſur le ſél, qu'on a depuis nommez *gabelles*, par la loi 11. au Cod. *de vectigalib. Et commiſſis.* On prétend que cette impoſition commença en France ſous le régne de Philippe le Bél en 1286. Le Roi Philippe le Long prit un double pour livre ſur le ſél, par un Édit de l'an 1331. qu'il promit d'ôter dès qu'il ſeroit délivré de ſes ennemis, par un Édit du 15. Février 1345. Il fut rétabli par le Roi Jean en l'an 1355. & à Paris il fut accordé au Dauphin en l'an 1358. pour être levé pendant un an pour la rançon du Roi Jean. Charles V. ordonna que ce droit ſeroit levé à pèrpétuité; Charles VII. impôſa ſix deniérs; Loüis XI. douze deniérs: François prémiér 24 livres par muid de ſél. On a encore depuis augmenté ce droit, enſorte que c'eſt à préſent la ſeconde ſource des Finances du Roi, qui vend le ſél au minot; & c'eſt Philippe de Valois qui a inſtitué les greniérs & *gabelles*, & qui a intèrdit le trafic du ſél au peuple. On appelle les Officiérs de la *gabelle*, les Officiérs des greniérs à ſél. Il y a une Ordonnance particulière nouvellement faite pour les *Gabelles.* Les Provinces de Poitou, Xaintonge, païs d'Aulnis, le Périgord, l'Angoulmois, le haut & le bas Limoſin, ſont éxemptes de la *gabelle.* Elles ont acheté de Henri II. cette éxemption. On les appelle Provinces de *franc-ſalé.* Il y a trois fèrmes de la *gabelle.* La prémière comprend la plus grande partie du Royaume, & s'appelle le grand parti. La ſeconde eſt celle du Lyonnois, & du Languedoc. La troiſiéme eſt celle du Dauphiné, & de la Provence. Le Boulonnois, & la ville de Calais, joüiſſent auſſi du droit d'éxemtion des *gabelles*; les païs reconquis joüiſſent du même privilége. Ceux qui demeurent dans l'étenduë des greniérs d'impôts, ſont obligez de prendre tous les ans une cèrtaine quantité de ſél proportionné à leur famille: en ce cas la *gabelle* eſt pèrſonnelle. Ceux qui ſont ſous les greniérs volontaires ne prennent du ſél qu'autant qu'il leur plaît: & en ce cas la *gabelle* eſt réelle. Schrotèrs a donné en 1714 un Traité Latin de la *Gabelle* à Leipſick.

On appelle, Fraûder la *gabelle*, quand on fait paſſer du ſél ſans payer l'impôt. On le dit auſſi des fraûdes qu'on fait pour éxempter de payer toutes ſortes d'impoſitions; & quelquefois on le dit même des fraûdes qui ſe font dans les marchez & conventions.

On a auſſi appellé dans les Coutumes *gabelle* du vin, *gabelle* de draps, *gabelle* de tonlieu, divèrſes impoſitions, car ce mot étoit d'abord général pour tous les impôts. On appelle auſſi *gabelle*, le greniér où on paye l'impôt du ſél. *Officina ſalaria.* Il faut aller prendre le ſél à la *gabelle.* Le faux ſél eſt celui qui n'a point paſſé par la *gabelle.* Païs de *gabelle*, eſt celui où l'impôt du ſél eſt établi, où il y a des greniérs. Voyez ſur les *gabelles* les Ordonnances de Fontanon, & celle du mois de Mai 1680.

Ce mot vient, ſelon quelques-uns, & entre autres Guichard, de l'Hébreu *gab*, qui ſignifie *préſent.* Les Bollandiſtes *Act. Sanct. April. T. III. p. 738. B. not. d.* diſent *Gabella quaſi munuſculum à* gabe *munus*; mais ils ne diſent point que ce ſoit en Hébreu que *gab* ſignifie préſent, & je ne ſçache point qu'en Hébreu ce mot ait ce ſens. Il vaudroit mieux dire, avec Guichard, que *Gab* en Chaldéen & en langage Rabbinique ſignifie *mulcta*, ou même *tributum*; car cela eſt vrai; & que de là a été dit en François *gabelle*; autrement de קבל, mot Hébreu, qui ſignifie *tradere*, donner. GUICH. ou de קבלה, *Kabbalah*, qui ſignifie *Recette*, *Ce qui paſſe de l'un à l'autre*; de קבל, *Kibel*, qui eſt la même chôſe que *tradere.* Mézeray dit que la *Gabelle* fut inventée par les Juifs. Les Eſpagnols diſent *Alcavalas*, qui marque la même racine, qui ſignifie la même chôſe, & qu'ils ont reçu des Arabes. Quelques-uns le tîrent de *ghauel* ou *gabe*, qui ſignifie *loi inique*, ou *Publicain*: ſelon d'autres, de *garbelle*, qu'on a dit pour, *garbe*, qui ſignifioit autrefois *gèrbe & javelle*, car on en prenoit une ſur châque tas de denrée, comme diſent Ragueau & Bodin; ou de *gabella*, dont on s'eſt ſèrvi dans la baſſe Latinité, ou de *gablum*, ſignifiant *tribut*, mot tiré du Saxon, comme croit Du Cange. On trouve dans la vie de S. Bèrnard, fondateur de l'Hôpital du mont Jouy, *gabella* pour une penſion Cléricale, ainſi que remarquent les Bollandiſtes; ou enfin Mézeray dit qu'il pourroit auſſi venir de *gabielle*, éſpéce de fortification, parceque le prétexte de la levée de cet impôt fut la fortification des frontières & l'entretien des gens de guèrre. Mais il y a plus d'apparence que ce mot vient des ouvriérs qui font le ſél, qui l'appellent *gabellé*, ou *gavellé*, quand il eſt eſſuyé.

La grande *gabelle* de Romans. On l'appelloit ainſi en Dauphiné au tems de nos Pères, le péage qui avoit été créé dans le Comté d'Albon en faveur de Guillaume Marquis de Montfèrrat, & que Fréderic II. confirma par Béatrix de Montfèrrat, dont il avoit fait une partie conſidérable de la dot. *Choriér hiſt. de Dauph. T. II. p.* 117. Cet Auteur dit p. 330. qu'on appelloit *gabelle* toute ſorte d'impoſition éxtraordinaire. Il faut entendre cela du Dauphiné. Cette grande *gabelle* conſiſtoit à faire payer dans le Viennois douze deniers ſur châque bête chargée. Voyez les Mémoires de M. De Valbonais pour l'hiſt. de Dauph. p. 77.

GABELLER. v. act. C'eſt, Mettre égoutter & repôſer le ſél dans les greniérs, où il doit être deux ans pour le moins, pour l'eſſuyer & ſécher, avant que d'être éxpôſé en vente, ſuivant la dèrnière Ordonnance des *gabelles. Inſolare, areſacere, ſiccare.*

On appelle auſſi du ſél non *gabellé*, celui qui n'a point paſſé par les greniérs, & qui n'a point payé l'impôt.

GABELLEUR. ſubſt. m. Qui ſe dit des menus Officiérs qui ſont commis pour empêcher qu'on ne fraûde les impôts du ſél. *Salinarum manceps, cuſtos, accenſus.* Le peuple en a fait un mot odieux, pour nommer tous ceux qui lévent des impôts, & prononce *Gableux*, & *Gablou.*

GABÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Habitant de Gaba en Páleſtine. *Gabenus.* Il y a des médailles des *Gabéniens*, ΚΛΑΥΔ. ΓΑΒΗΝΩΝ ΖΟΡ, d'autres ΖΙC, C'eſt à dire 177 & 217. Cette ère commença à l'an de Rome 693. dit M. Reland après le Cardinal Noris; le P. Hardoüin la fait commencer en 691. Voyez les époques Syromacédoniennes du Card. Noris *Diſſert. IV.* Vaillant *Numm. Imp. Aug. & Caſ. p.* 31. & 339.

Il y avoit auſſi des *Gabéniens* en Cœléſyrie. RELAND.

GABER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Railler, ſe mocquer de quelqu'un. *Jocari.*

Bochart tient que ce mot vient du bas-Breton. M. Huet le dérive de l'Arabe *gabana*, *fraûder*, *tromper.* Bovillius dit que c'eſt un mot arbitraire, qui n'eſt point dérivé d'un autre, & Guichart le dérive de גב, les Italiens diſent *gabbare*, & les Flamands *gabberen.*

GABET. ſ. m. Nom qu'on donne à une giroüette en cèrtains lieux de la Manche.

GABIANO. ſ. m. Nom propre d'un Ancien bourg d'Italie. *Gabianum.* Il eſt dans le Mont Fèrrat, près du Pô, à une lieuë au deſſous de Véruë.

GABIE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la hune ou la cage qui eſt au haut d'un mât. *Mali corbita, carcheſium.*

Ce mot vient de l'Italien *gabbia*, qui ſignifie *cage*; & eſt en uſage ſur la Méditèrranée. A Marſeille on appelle *gabie*, l'arbre de hune.

GABIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Gabins, a.* Les *Gabiens* étoient une portion des Volſques. Ils habitoient une ville appellée de leur nom *Gabii*, & ſituée à 70 milles de Rome. Elle étoit dans ce que nous appellons aujourd'hui la campagne de Rome, & qu'on nommoit alors le *Latium*, ou le païs des Latins, vèrs le lieu qu'on nomme encore Campo Gabio. Vigenère dit que c'eſt à ce qu'on croit *Gallicano.*

On dit qu'elle fut bâtie par deux frères Siciliens nommez Galactus & Bius, Voyez Solin c. 8. mais Virgile dans ſon Énéide Liv. VI. v. 773. & Sèrvius ſur cet endroit en attribuent la fondation aux Rois d'Albe. Les *Gabiens* étoient à mi chemin de Rome à Préneſte ſelon Appien, Liv. IV. des Guèrres civiles. Strabon Liv. V. & Denys d'Halicarnaſſe Liv. IV. mettent les *Gabiens* ſur le grand chemin de Rome à Préneſte à 12 milles de Rome. Cependant Sèrvius ſur le VIIe. Livre de l'Énéïde v. 682. écrit que ce fûrent les *Gabiens* eux mêmes, qui auparavant diſpèrſez en la campagne çà & là en divèrs hameaux, la bâtîrent pour s'y retîrer.

Du tems de Denys d'Halicarnaſſe ſous Auguſte cette ville étoit prèſque déſèrte, mais ſes ruines marquoient que ç'avoit été une aſſez belle ville. Voyez Liv. IV. Avant que Rome fut bâtie, il y avoit dans la ville des *Gabiens* une écôle célébre où l'on enſeignoit tous les beaux Arts & les Sciences à la jeuneſſe. *Plutarque dans la vie de Romulus.* Ciceron dans ſa IIe. Philippique la met au nombre des villes municipales. Voyez Vigenère ſur Tite-Live T. I. p. 1764. Il paroît par le 682 & 683. vèrs du VIIe. Livre de l'Énéïde que Junon y étoit particulièrement honorée. C'eſt pour cela qu'il l'appelle *Gabina Juno.*

GABIER. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un matelot qui eſt ſur la hune, qui fait le guêt, & la découvèrte pendant ſon quart.

Speculator

Speculator car. beſio. Quelques-uns donnent le nom de *gabier* à un Matelot qui a ſoin de viſiter tous les matins les manœuvres du vaiſſeau, pour voir ſi rien ne ſe coupe, ou ne ſe gâte.

GABIES. Nom d'une ville du païs des Volſques. *Gabii.*

Le nom de la ville de *Gabies* eſt formé & compoſé des noms abregez de ſes deux fondateurs *Galáctus* & *Bius*, ils étoient frères & Siciliens de nation. Voyez GABIEN. Sextus Tarquinius s'étant retiré à *Gabies* comme au lieu de ſa domination, y fut tué. DU RIER.

GABIN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville de la grande Pologne. *Gabinum.* Ce lieu eſt ſur la rivière de Bſura dans le Palatinat de Rava, & à douze lieuës de la ville de ce nom.

GABINIEN, ENNE. adj. *Gabinianus, a.* La voye *Gabinienne*, en Latin *Via Gabiniana*, étoit un chemin qui conduiſoit de Salone à Cliſſa, anciennement dite *Andetrium.* Voyez M. Spon, Voyage de Dalmatie p. 108. & dans ſes Voyages P. III. p. 79.

GABIO, ou Campo Gabio. Nom propre; c'eſt un lieu de la Campagne de Rome, en tîrant vèrs Paleſtine. *Gabinus Campus.* On croit communément que c'eſt la place où étoit l'ancienne ville appellée Gabies, en Latin *Gabii*, ou *Gabina Civitas.* Tarquin le ſuperbe s'en rendit maître par l'artifice d'un de ſes fils. Voyez Tite Live L. I. Cette ville fut Épiſcopale vèrs l'an 745. de JESUS-CHRIST. MATY.

GABION. ſ. m. Panier d'ôſiér de figure cylindrique, haut de cinq à ſix piéds, & large de quatre, qu'on emplit de tèrre pour couvrir des batteries ſur le rêz de chauſſée, ou pour ſèrvir de parapet à des lignes, ou à des logemens, quand la tèrre eſt difficile à remuër. *Qualus, ſporta, terrâ oppleta, ſuffèrta, vas viminum terrâ oppletum.*

Guichart, qui rapporte tout à l'Hébreu, le dérive de גב, qui veut dire boſſe, dôs, quelque chôſe d'élevé; mais ce rapport ne ſuffit pas dans un mot comme celui de *gabion* pour remonter juſqu'à l'Hébreu & y chèrcher ſon origine. Ce mot vient auſſi de *gabbia.*

GABIOnNADE. ſ. f. Ouvrage de gabions. *Terrena fortarum corbitarum munitio.* POMEY.

GABIOnNER. v. n. Couvrir de Gabions. *Sportis pratentis munire, terreno aggere ſtructorum qualorum obſepire.* Ce quartiér étoit bien *gabionné.* Il ſe dit par extenſion de toute ſorte de retranchement, de barricade, ou de défenſe contre l'ennemi.

GABLE. ſ. m. Le bout d'une maiſon.

GABON. ſ. m. Nom propre d'un Royaume ſitué dans la Région de Biafara, en Afrique. *Gabon, Gabum Regnum.* Il eſt baigné au couchant par le Golfe de S. Thomas, & il eſt borné au nord par le Royaume de Biafara, au levant par celui de Macoco, & au midi par celui de Loango. On n'en ſçait aucunes particularitez. MATY.

GABRIEL. ſ. m. Nom propre d'un S. Arcange. *Gabriel.* L'Ange *Gabriel* eſt celui dont Dieu s'eſt ſèrvi pour annoncer aux hommes les myſtères de l'Incarnation. C'eſt l'Ange *Gabriel* qui fut envoyé à Daniel pour lui apprendre le tems auquel le Meſſie devoit paroître, & les LXX. ſemaines ſi célébres Dan. VIII. 16. IX. 21. C'eſt *Gabriel* qui fut envoyé à Zacharie, pour lui apprendre la naiſſance du Précurſeur du Meſſie Luc I. 26. Enfin c'eſt *Gabriel* qui fut envoyé à Marie pour lui apprendre que Dieu l'avoit choiſie pour être mère de ſon fils Luc. II. 26. Dieu envoya l'Ange *Gabriel* dans une ville de Galilée nommée Nazareth à une Vièrge qui avoit pour époux un homme de la maiſon de David, appellé Joſeph. BOUH.

Ce nom eſt compôſé de deux mots, de גבר, qui vient de גבר, *valuit, potens fuit*, & peut ſignifier deux chôſes, *homme* ou *fort, puiſſant*, & *force, puiſſance.* L'autre diction dont il eſt compôſé, eſt אל, *El*, Dieu. Ainſi il ſignifie *homme Dieu*, ou *homme de Dieu*, ou bien *force, puiſſance de Dieu.*

GABRIEL eſt auſſi un nom d'homme. C'eſt celui du S. Ange, dont nous venons de parler, que l'on donne au baptême à pluſieurs enfans. *Gabriel.* Il y a un Théologien que l'on nomme ſouvent *Gabriel* tout court, c'eſt Gabriel Biel de Spire, dont nous avons des Commentaires ſur le Maitre des ſentences. Gabriel de Lorges, Comte de Montgommeri bleſſa Henri II. Roi de France, & pour cela la Reine Catherine de Médicis ſa femme ſollicita pour lui faire couper la tête. Voyez *Colomeſii opuſcula.*

GABRIELLE. ſ. f. Nom propre de femme. On nomme ainſi celles qui ont pour Patron S. Gabriel Arcange. *Gabrielis.* *Gabrielle* de la Tour d'Auvèrgne fut femme de Loüis de Bourbon I. du nom Comte de Montpenſiér. *Gabrielle* de Bourbon leur fille épouſa le 9. Juillet 1485. Loüis De la Tremoüille II. du nom, mort devant Pavie l'an 1525.

GABRIELLE, Tèrme de Fleuriſte; nom d'une anémône dont les grandes feüilles ſont blanches, la peluche vèrte, blanche & incarnate. MORIN.

GABUERIBA. ſ. m. Arbre du Bréſil qui ſe trouve dans le gouvèrnement du S. Eſprit plus qu'en aucun autre lieu. Il eſt ſpacieux, & ſon bois eſt compté entre les plus excellens pour ſa dureté & ſa peſanteur, & pour l'uſage qu'il a en charpenterie. Les Portugais l'eſtiment beaucoup, & ils appellent baûme, une liqueur qu'il rend, & qui découle peu-à-peu dans du coton qu'on y met après qu'on a légèrement entamé l'écorce. Ce baûme approche du vrai, & guérit les playes nouvelles. Il a une bonne ôdeur qu'il communique aux forêts où ces arbres croiſſent. Les bêtes ſauvages voulant ſe guérir de quelque mal, vont à cet arbre, dont ils entament l'écorce à force de s'y frotter.

GABURONS. Piéces de bois qu'on applique contre un mât, ou contre une vèrgue, pour le fortifier. On les appelle autrement *gémelles, jumelles*, ou *clamps.*

GAC.

GACHE.		GAſCHE.
GACHER.		GAſCHER.
GACHEtTE.	Voyez	GAſCHEtTE.
GACHIÈRES.		GAſCHIÈRES.
GACHIS.		GAſCHIS.

GACIM. Voyez MANDOUA.

GACQUIÈRE. Vieux môt, qui ſignifie, ſillon d'un champ qui n'eſt pas enſemencé. *Sulcus proſciſſus non ſatus.* Les *gacquières* ſont donc les ſillons que forment les prémières façons qu'on donne à une tèrre devant que de l'enſemencer.

Bovillius conjecture que *gacquières* s'eſt dit pour *gagrières*, & que ce dèrniér mot a été formé du mot Latin *agri, champs.*

GAD.

GAD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gad. Gad* eſt le nom du ſeptième des fils de Jacob, & l'un des douze Patriarches du peuple d'Iſraël. *Gad* étoit fils de Zelpha, ſèrvante de Lia femme de Jacob, & il eſt attribué à Lia, & compté parmi ſes enfans. *Gen.* XXX. 9. Il fut nommé *Gad*, גד, qui ſignifie félicité, Bonne fortune, parceque quand il naquit Lia dit, de joye ou par manière de ſouhait, בגד, *Bagad*, c'eſt à dire, A la bonne heure, A la bonne fortune. Il donna ſon nom à ſes enfans, & à une des douze Tribus.

C'eſt auſſi le nom d'un Prophête qui vivoit du tems de David; qui diſſuada ce Prince de demeurer au païs des Moabites 1. Liv. des R. XXII. 5. 1. des Paralip. XXI. 9. & lui annonça qu'il avoit encouru la colère de Dieu en faiſant le dénombrement du peuple 2. Liv. des Rois XXIV. 11. 18. 1. des Paral. XXI. 11.

GAD. La Tribu de *Gad.* L'une des douze Tribus d'Iſraël, compôſée des deſcendans du Patriarche *Gad.* *Tribus Gad, Gaditica Tribus.* La Tribu de *Gad* étoit à l'orient du Jourdain, entre la demi Tribu de Manaſſé au nord, la Tribu de Ruben au midi, au couchant le Jourdain qui la ſéparoit des Tribus d'Iſſachar, d'Ephraim, & de la demi Tribu de Manaſſé d'endeçà du Jourdain, & les montagnes de l'Arabie au levant. Elle occupoit une partie des Royaumes des Amorrhéens orientaux, qui fûrent conquis par Moyſe. La Tribu de *Gad* devoit être forte & vaillante. *Gen. XLIX.* 19. C'eſt pour cela qu'elle fut placée à l'orient du Jourdain, comme pour ſèrvir de rempart aux autres. *Nombres XXXII.* 1. *&c. Deut. III.* 12. *Joſué XII.* 6. *& XIII.* 8. 24.

C'eſt de cette Tribu que le païs qui eſt à l'orient du Jourdain eſt appellé Tèrre de *Gad.* 1. *L. des Rois XIII.* 7. *&* 1. *des Paral. V.* 11. 16. Après même la deſtruction du Royaume d'Iſraël, & le tranſport des Iſraëlites fait par les Rois d'Aſſyrie, le nom *Gad* ſe prend encore pour les villes qui avoient autrefois apartenu à cette Tribu. *Jérém. XLIX.* 1. *Gad* étoit, ſelon Maty, la ville Capitale de cette Tribu. Il eſt vrai que le 2. Liv. des Rois XXIII. 36. fait mention de Bani, qu'il appelle Gaditer, גדי, mais ce pouvoit être parce qu'il étoit de la Tribu de *Gad*, & non point qu'il fût d'une ville nommée *Gad*, dont il n'eſt parlé en aucun autre lieu de l'Écriture. Le Rabbin Benjamin fait mention dans ſon Itinéraire de deux villes de *Gad* dont l'une s'appelloit de ſon tems *Niphas*, & l'autre *Schizeria*; mais l'une & l'autre étoient dans la Paleſtine & en deçà du Jourdain. Ainſi on ne peut dire qu'il y eût une ville de *Gad* dans la Tribu de ce nom. Adrichomius & d'autres mettent un lieu nommé Gaddi dans la Tribu de *Gad*; voyez GADDI. Les autres villes étoient Dibon, Arroer, Atnon, Rabba, Jazer, Rogel, Maſpha, Ramoth, Galaad, Caſbon, Theſba, Dabir, Sucot, Phanuel, Mahanin. Ce païs fut enſuite une partie de l'Iturée, & il eſt maintenant de l'Arabie.

GAD eſt auſſi, ſelon quelques-uns, dans le ſecond Livre des Rois XXIV. 5. le nom d'un torrent qui travèrſoit la Tribu ou le païs de *Gad.* On croit que c'eſt le torrent d'Atnon. Au lieu de torrent de *Gad* la Vulgate traduit vallée de *Gad.*

GAD. ſ. m. La *félicité*, la fortune, ſi l'on en croit quelques Auteurs, étoit une Divinité des Syriens. Les Rabbins même ſemblent attribuer à Lia d'avoir en quelque manière reconnu cette fauſſe Divinité; car dans la Gen. XXX. 11. lorſque ſa ſervante Zelpha mit au monde le prémier des enfans qu'elle eut de Jacob, Lia dit בגד, *Bagad*, mot que ces Rabbins ſelon la remarque de la Maſſore croyent être composé de בא, *ba*, Il vient; & גד, *Gad*, félicité, Bonne fortune, comme ſi Lia eût voulu dire, Voilà une bonne fortune, un bonheur qui me vient. Et ces Rabbins intèrprétent גד, *Gad*, par מזל טוב, un bon aſtre, une bonne étoile; proprement une bonne influence; expreſſions qui ont le même ſens dans leur langue que dans la nôtre, & qui ſignifient bonheur, félicité, bonne fortune. Pluſieurs prétendent que cette bonne étoile מזל טוב eſt la planète de Jupitèr, que les Rabbins appellent כוכב צדק *Etoile de juſtice*. Ainſi la bonne fortune dans l'Orient ne differoit point de Jupitèr ſuivant cette opinion. Il eſt cèrtain que *Gad* ſignifie félicité. La vèrſion des Septante & la Vulgate y reconnoiſſent ce ſens à l'endroit de la Geneſe que nous avons indiqué. Et Abenezra ſur ce même endroit le prouve par la langue Arabe qu'il entendoit parfaitement, & dans laquelle גאד, *gad*, ſignifie bon, & bienfaiſant. Mais tout cela ne prouve pas que Lia ait reconnu cette fauſſe Divinité, ni qu'elle eût même déja été inventée de ſon tems. Ce qu'elle dit, eſt ſimplement une exclamation par laquelle elle ſe félicite de la naiſſance de ce fils; diſant, Bon, ou heureuſement, *feliciter*, comme traduit S. Jérôme; à quoi revient l'ἐν τυχῇ des Septante, ou bien le bonheur me vient, comme l'ont entendu les Auteurs de l'ἐυτύχηκα qui ſe trouvoit autrefois dans beaucoup d'exemplaires Grècs, comme il paroit par les Pères, qui le citent; *Je ſuis heureuſe*. Théodoret & S. Auguſtin ſont pourtant de ce ſentiment, accuſant ici Lia de quelque impiété, qu'ils attribuënt à ſon éducation & à l'idolatrie de ſa famille, & marquant que Jacob eût été bien éloigné de parler ainſi.

Mais quoi qu'il en ſoit de ces prémiers tems, il ſemble qu'on ne peut douter qu'au moins dans la ſuite *Gad* n'ait paſſé pour une Divinité en Syrie. Iſaïe LXV. 10. crie contre ceux qui dreſſoient une table à *Gad*, & qui faiſoient deſſus des libations. On reconnoit là une Divinité nommée *Gad*. La Vulgate l'appelle la *fortune*; les Septante en général Δαιμόνιον, *Démon*, *Génie*. Une ancienne Vèrſion Arabe qui ſe conſerve dans la Bibliotheque d'Arundel traduit auſſi en général *les Idoles*. S. Jérôme nous aſſure ſur cet endroit d'Iſaïe que le culte dont parle ce Prophéte s'obſèrvoit en Égypte, & il inſinuë que c'étoit de là que les Juifs l'avoient pris; & qu'il ſubſiſtoit encore ſur tout à Aléxandrie; qu'on le pratiquoit le dèrnier jour de l'année, ou pour remèrcier ce Dieu de la fèrtilité de l'année qui finiſſoit, ou pour la lui demander pour celle qui alloit commencer. Mais il reſteroit à ſçavoir ſi l'objet du culte des Égyptiens étoit auſſi le Dieu *Gad*. Les Des-Marets diſent que *Gad* étoit une Idôle militaire; que les uns l'entendent de Mars, les autres de Jupitèr, & les autres de la Bonne fortune. Ceux qui n'attribuënt point d'idolatrie à Lia, l'accuſent au moins de marquer par là beaucoup de crédulité aux influences des Aſtres, & aux viſions de l'Aſtrologie. Voyez ſur cette Divinité entre les Auteurs citez Seldenus *de Diis Syris Synt. I. c.* 1. *Bochart. Chan. L. I. c.* 33.

GADAIRE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Gadarius.* Saint Nicétas Évêque de Romaciane dans la Dace, qui mourut vèrs le commencement du Ve ſiécle, remarquoit dans un petit Traité ſur les èrreurs du Paganiſme que depuis peu, & prèſque de ſon tems, on avoit mis au nombre des Dieux un païſan nommé *Gadaire*, à cauſe de ſa force extraordinaire.

GADARA, ou GADARE. ſ. f. Nom propre de villes de la Tèrre Sainte. *Gadara, Gadaris.* Il y a deux *Gadares*. La prémière étoit ſur la rivière de Jarmoch, que Pline appelle *Hiéromiace*, ſelon l'édition du P. Hardouin, & la *Hiéromace* ſelon M. Reland. Pline L. V. C. 18. Celle-ci étoit métropole de la Pérée. *Joſeph De Bello L. v. c.* 3. Étienne de Byzance la met dans la Cœléſyrie, & Ptolémée L. V. C. 15. dans la Décapolitaine. Joſeph *De Bello L. II. C.* 19. joint *Gadara*, Heppos, & la Gaulanitide, comme des lieux voiſins. Elle étoit à l'orient de la mèr de Tibériade, à ſoixante ſtades de cette ville. *Gadare* avoit un des cinq Conſeils ou Tribunaux de toute la Tèrre d'Iſraël. C'eſt ce qu'on nomme Synédrion. *Joſeph Antiq. L. XIV.* 10. Voyez la Paleſtine de M. Reland. Il appelle celle-ci *Gadare* de Pérée, ou de la ſeconde Paleſtine, pour la diſtinguer de l'autre dont nous allons parler; & il croit que celle-ci eſt celle que Joſeph & Étienne de Byzance mettent dans la Cœléſyrie, & Varron dans la Syrie, *L. I. De Re Ruſtica*. Cette ville avoit des Tèrmes. *Epiphan. L. I. adverſ. Hær.* Elle étoit ſituée ſur une montagne, & quoique bien fortifiée, ſelon le tems, elle ſe rendit à Veſpaſien avant qu'il l'eût attaquée, & ſes habitans en abbatirent les murailles, pour lui marquer la ſincérité de leurs ſoumiſſions. Elle eſt aujourd'hui ruinée, & ſes ruines portent le nom de Gaddi.

L'autre *Gadare*, qu'Etienne de Byzance met dans la Paleſtine, étoit près d'Azote, du côté du Septentrion, ſelon Strabon L. XVI. Elle ſe nomme tantôt *Gadara*, & tantôt *Gazara*. Comparez 1. Machab. XV. 28. avec XV. 35. Le même Livre VII. 45. l'appelle *Gazera*. Jonathan la fortifia 1. *Machab. IX.* 52. & Simon ſon frère la choiſit pour y faire ſa réſidence. 1. *Machab. XIII.* 54. Elle étoit aux confins d'Azote, 1. Machab. XIV. 34. 2. Machab. X. 32. Elle bornoit la contrée d'Ephraïm du côté de l'oüeſt, *Joſeph Antiq. V.* 1. Voyez *H. Relandi Paleſtina T. II. p.* 678. *& ſuiv.*

GADARÉNIEN, ou GADARIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Qui eſt de la ville ou du tèrritoire de Gadare. *Gadarenus, Gadareus.* Les *Gadaréniens* ſont dans le texte Grèc du N. T. ceux que la Vulgate appelle *Géraſéniens*, & S. Matthieu VIII. 28. *Gergéſéniens*. Le païs de *Gadaréniens*, dont ces Évangéliſtes parlent, avoit la Galilée au couchant, & il en étoit ſéparé par le lac de Généſareth & le Jourdain, la Cœléſyrie au nord, & l'Arabie au midi & au levant. C'étoit le tèrritoire de Gadara de Pérée, ou de la ſeconde Paleſtine. Il y a des médailles de cette ville ΓΑΔΑΡΕΩΝ. Menippe, Œnomaüs Philoſophe Cynique, & Théodore Précepteur de Tibère, étoient *Gadaréniens*. Voyez *Relandi Paleſt. T. II. p.* 774. *& ſuiv.*

GADDA. ſ. f. Ville de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 26. *Gadda.* Euſébe & S. Jérôme la nomment ainſi. La Vulgate y joint le nom חצר, & l'appelle *Aſergadda*. La Notice de l'Empire la met dans le département du Gouvèrneur de l'Arabie, & l'appelle ſimplement *Gadda*.

GADDI, ou GADI. ſ. m. Nom propre d'un lieu de la Tèrre Sainte. Le 1. L. des Paral. XII. 8. l'appelle *Gaddi*, le 2. des Rois XXIII. 36. *Gadi*. Adrichomius dit que ce lieu étoit dans la Tribu de *Gad*.

GADEILLE. ſ. f. Sorte de groſeille; dont on fait des confitures liquides. *Uva ſpina acinus.*

GADEILLIÉR. ſ. m. Arbriſſeau qui porte les gadelles. *Uva ſpina, ſpina racemaria.* C'eſt une eſpéce de groſeiller.

GADEMÈS, ou GADEMIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Biledulgérid, en Afrique. *Gademeſſa.* Elle eſt une partie du déſèrt de Metalavet, & ſituée dans le mont Atlas, entre le païs de Guèrguéla, & celui de Fezzen. On y voit une petite ville de même nom, ſituée à la ſource de la rivière de Capos.

GADER. ſ. m. ou GEDERA. ſ. f. Nom propre d'un lieu de la Tèrre Sainte. *Gader. Joſ. XII.* 13. *Gedera Joſ. XV.* 36. Elle étoit de la Tribu de Juda, & ſituée dans une pleine. *Joſ. XV.* 35. Il ne faut point la confondre avec la Gadora d'Euſébe, village auſſi de la Tribu de Juda, mais voiſin d'Hébron, & ſur les montagnes. *Reland Paleſt.* Les habitans de *Gadèr* s'appellent Gadérites, ou Gedérites, 1. *Paral. II.* 18. Sous les Chananéens *Gader* étoit ville Royale. *Joſ. XII.* 13. Quelques-uns la nomment *Gadir*.

GADÉROTH. ſ. f. Ville de la Tèrre Sainte, 2. *Paral. XXVIII.* 18. Joſué XV. 41. l'appelle *Gideroth*, *Gaderoth*, *Gederoth*. C'eſt une ville de la Tribu de Juda, dont les habitans ſont appellez *Gaderothites* au 1. L. des Paralip. XII. 4.

GADERSLÉBEN, autrement *Aſcherleben*. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne, *Aſcherleba*. Elle eſt près d'un lac qui porte ſon nom. *Gaderſleben* eſt ſitué ſur la rivière de Wipper, dans la Principauté d'Anhalt, à 5 ou 6 lieuës au couchant de Bèrnbourg. *Aſchleben* a été prèſque ruiné dans les guèrres du XVIIe ſiécle.

GADES. ſ. m. C'eſt la même chôſe que Cadis, en Latin *Gades*. On peut ſe ſèrvir de *Gades* en parlant de l'Antiquité. Hèrcule étoit honoré à *Gades*. Quelques Auteurs François en ont uſé ainſi. *Gadès* étoient deux petites Iſles de l'Océan ſur la côte d'Eſpagne, près du détroit de Gibraltar & de l'embouchure du fleuve Guadalquivir, ou Bœtis. Elles n'étoient éloignées l'une de l'autre que de ſix vingt pas. La plus petite avoit des pâturages ſi gras, que Strabon dit, L. III. que l'on ne pouvoit faire de fromage du lait des animaux qu'on y nourriſſoit, à moins qu'on n'y mêlât de l'eau pour le détremper. C'eſt là, ſelon les Poëtes, que Geryon avoit ſes troupeaux. Maintenant ces deux Iſles n'en ſont plus qu'une. Voyez CADIZ. *Gadès* étoit une Colonie des Phéniciens, qui l'avoient nommée *Gadir*, c'eſt à dire, Munition, lieu muni, fort, forteteſſe, de גדר, *gader*, en Latin *ſeptum*, muraille, enceinte de murailles. Il y avoit à *Gadès*, comme à Tyr, un temple d'Hèrcule qui étoit célébre. Voyez Vigenère ſur Céſar.

GADGAD. ſ. m. Nom propre de lieu & de montagne. *Gadgad, Gadgada.* Ce lieu étoit dans l'Arabie déſèrte. Ce fut le vingtneuvième campement des Iſraëlites dans le déſèrt. L. des Nombres XXXIII. 32. Deut. X. 7. L'Hébreu & les Hébraïſans diſent *Gudgod*.

GADHA, ou GADHAT. ſ. f. Eſpéce d'arbre aſſez ſemblable au

au Tamarin, lequel croît en Orient dans les ſables d'Aderdéſèrts. Les chameaux ſont fort friands des feuilles de la *Gadba*, qui leur donnent néanmoins des tranchees. Le bois de ces arbres eſt fort propre à faire du charbon, qui conſèrve longtems le feu. Les loups ſe retirent ordinairement ſous ces arbres. Voyez D'Hèrbelot, *Bibl. Orient.*

GADI. Voyez GADDI.

GADIR. C'eſt la meme chôſe que *Gadez*, ou *Cadiz*. Voyez ces mots. Triſtan dit *Gadir*, T. I. p. 487. & ſuiv. où il y a beaucoup de remarques ſur cette ville. On trouve en Andalouſie des médailles qui ſemblent repréſenter une tête d'Hèrcule d'un côté, & de l'autre deux poiſſons, ſur leſquels on voit quelques lettres Phéniciennes que quelques Antiquaires ont cru être le nom de cette ville גדיר, *Gadir*, mais il y auroit plutôt אגדר, *Agder*. M. Reland en a fait graver une dans ſa Diſſert. ſur les médailles Samaritaines, & j'en ai vû pluſieurs en differens cabinèts. Rufus Avienus, *Deſcript. Orb.* l'appelle auſſi *Gadir*.

GADIS. Voyez CADIS. Nous ne diſons point autrement.

GADITAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom des anciens habitans de Cadis. *Gaditanus, a.* Le ſecours que les *Gaditains* avoient demandé contre leurs voiſins, & que les Carthaginois leur envoyèrent comme à un peuple leur parent, & leur allié (car les Tyriens étoient auſſi les fondateurs de Gadès) réduiſit ſous l'obéiſſance de Carthage quelques contrées voiſines de l'Éſpagne. DU RYER. Vigenère ſe ſèrt auſſi de ce mot. Voyez cet Auteur ſur Céſar, au mot GADÈS. Triſtan dit auſſi *Gaditains*, & *Gaditaines*. Et en parlant de l'Antiquité on ne doit point faire difficulté de ſe ſèrvir de ces mots, ſur tout parmi les Antiquaires.

GADITE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Tribu de Gad. *Gadita.* Le païs de Galaad fut donné aux Rubenites, aux *Gadites*, & à la demi Tribu de Manaſſe. DESMARÈTS.

GADOR, ou GÉDOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Gador, Gedor, Gedrus.* C'étoit une ville de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 58. 1. *des Paral. IV.* 39. Euſébe dit que c'étoit un village à 10 mille de Dioſpolis ſur le chemin d'Eleuthéropolis. *Reland Palæſt. p.* 803. Le P. Lubin après Adrichomius ne doute point que ce ne ſoit la ville qui dans le 1. L. des Machab. XV. 39 & 40. eſt appellée *Céaron*; car *Gédron* qui eſt dans la Vulgate, eſt, dit-il, une faute. Le Grèc a toujours Κεδρὼν; & dans le Ch. XVI. 9. la Vulgate elle même l'appelle *Céaron*. Mais cet Auteur ſe trompe, & dans la Vulgate 1. Machab. XVI. 39. & 40. il y a *Gédor*. Ainſi cette ville étant manifeſtement la même que celle dont il eſt parlé au C. XVI. 9. & qui y eſt appellée Cédron, il eſt clair que *Gador*, ou *Gédor*, eſt la même chôſe que Cédron; peut être même qu'il y a faute à *Cédron*, & qu'il faut lire *Gédor*. *Gédor* étoit dans la Perée, peu éloigné de Jamnia. RELAND.

Saint Jérôme la nomme *Gedrus* en Latin. Quelques-uns diſent qu'elle fut donnée à la Tribu de Dan, & qu'au tems d'Ézéchias la Tribu de Siméon la poſſédoit. P. LUBIN. Elle fut habitée par les deſcendans de Phanuel & de Jared, 1. Paral. IV. 4. 18.

GADOR, ou GÉDOR, eſt auſſi le nom d'une vallée fort fèrtile, dont les habitans originaires de Cham fûrent éxtirpez par les deſcendans de Siméon, 1. Par. IV. 39. 40. & 41. DESMARÈTS. Il n'y a point de néceſſité de donner ce nom à la vallée dont l'Écriture parle là; c'eſt la ville qui eſt ainſi nommée.

GADORA. Voyez GADER.

GADOUART. ſ. m. Celui qui vuide & cure les retraits & les puits. *Sterquilinii expurgandi curator.* Il s'appelle d'un nom plus honnête, *Maître des baſſes œuvres.*

GADOUË. ſ. f. Ordures, matières fécales qu'on vuide des privez. *Stercora.* Par la Police on ne peut tranſporter les *gadoues* que la nuit, aux lieux & voiries qui ſont deſtinez à cela.

GAE.

GAËTAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Cajetanus, Gaëtanus*, dans les livres d'Égliſe nous diſons toujours en François Cajétan, excepté quand nous parlons du Saint Fondateur de l'Ordre des Théatins, dans le nom duquel nous ſuivons l'uſage Italien, & nous diſons *Gaetan*. Ainſi l'on dit le Cardinal *Cajétan* fut envoyé en Allemagne lorſque Luthèr commença à troubler l'Égliſe. Le Commentaire de *Cajétan* ſur S. Thomas. La Vèrſion de l'Écriture par *Cajétan*. Le Cardinal *Cajétan* étoit entêté des Traductions de la Bible purement litérales. Mais on dit S. *Gaétan* Inſtituteur des Clèrcs Réguliérs appellez Théatins, étoit de la famille des Thieni, l'une des plus conſidérables du Vicentin. Saint *Gaetan* naquit en 1480. à Vicenze; il commença l'établiſſement de ſon Ordre en 1524. & mourut en 1547.

Comme on a dit Gaëte & Caiete, on a dit auſſi *Gaëtan* & *Cajétan*, & ce nom ne ſignifie apparemment rien autre chôſe dans ſon origine que, Qui eſt de Gaëte.

GAËTE, ou GAËTA, ou GAIÉTE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Italie dans le Royaume de Naples. *Cajeta.* C'eſt une ancienne ville, qui, ſi l'on en croit Virgile *Enéid. L. VI. v.* 1. avoit pris ſon nom de Cajéte nourrice d'Enée, ſelon lui, & ſelon d'autres de Créüſe, ou d'Aſcanius, & qui mourut là & y fut inhumée par Énée. Sèrvius ſur cet endroit dit qu'il a lû dans des Philologues que les vaiſſeaux des Troyens fûrent brûlez en cet endroit, & que c'eſt pour cela qu'on lui donna le nom de *Caieta*, du vèrbe Grèc καίειν, *brûler*.

Diodôre de Sicile dit L. IV. qu'elle a pris ſon nom de *Aeta*, Roi de la Colchide. Strabon L. V. dit qu'il lui vient de l'anſe que fait ſon petit golfe, ou ſon port; que les Lacédémoniens appelloient *Kaia* ce que les autres Grècs appelloient Κοῖλα.

Pluſieurs de nos Cartes écrivent *Gaeta*, qui eſt le mot Italien. Mr Corneille dit *Gaete*. Samſon dans ſa Carte de la Méditèrranée dit *Gaeta* & Golfe de *Gaete*. Bèrthelot dans ſa Carte Marine dit *Gaeta*, Michelot & Thérin dans la leur diſent *Gaiéte*. Ce dèrniér n'eſt pas le moins ordinaire. En parlant de l'Antiquité il faut dire *Caiéte*. Du reſte, voyez GAËTE.

GAF.

GAFFE. ſ. f. Tèrme de Mèr. Éſpéce de croc de fèr à deux branches, dont l'une eſt droite, & l'autre courbe, & eſt emmanchée d'une pèrche de dix à douze piéds de long. *Contus ferro armatus.* On s'en ſèrt pour éloigner, ou pour approcher la chalouppe.

GAFFER. v. act. C'eſt, accrocher quelque chôſe avec la gaffe. *Conto arripere.*

GAFFES, en tèrmes de Marine, ſont des inſtrumens pour pêcher.

GAG.

GAGATE. ſ. f. Voyez JAY, ou JAIS. Sorte de bitume. La *gagate* eſt ramollitive & réſolutive.

GAGE. ſ. m. Nantiſſement, ſûreté que l'on donne pour quelque dette. *Pignus.* Il ne ſe dit proprement que des meubles ou chôſes mobiliaires; & hypotéque ſe dit des immeubles. Il lui a donné ſon lit en *gage*. Si le *gage* périt, celui qui l'a reçu n'eſt point tenu de cas fortuit: il ne répond que du dol, ou d'une éxtrême négligence. Le créanciér ne peut retenir le *gage*; il le faut vendre. On le dit auſſi quelquefois des héritages. Je ne veux pas laiſſer vendre cette tèrre ſans m'y oppôſer; c'eſt mon *gage*. Il vaut mieux dire *engagement* dans le dèrniér ſens.

Ce mot vient de *vadium*, & de *vadiare*, Latin. MÉNAGE. On a dit dans la baſſe Latinité *vvadium*, *guadius*, & *guadia*, & *invadiare*, pour dire, *engager*; & *diſvadiare*, pour dire, *deſgager*. Guichart trouve dans la langue Hebraique la racine de ce mot, comme celle de prèſque tous les autres, יגע veut dire travailler, & יגיע, travail, & ſalaire, bien, récompenſe de travail. A la vérite יגיע ſignifie travail, fatigue, laſſitude, défaillance; mais non pas ſalaire, récompenſe du travail.

GAGE, ſe dit auſſi au figuré de toute ſorte d'aſſûrance, de quelque nature que ſoient les chôſes que l'on donne pour en ſèrvir, pour en tenir lieu. Ce Prince a donné une telle place au Roi pour *gage* de ſa fidélité. Un Général qui ſe marie, baille des *gages* à la Fortune, & ne haſarde plus tant. BAL.

On le dit auſſi quand il s'agit d'une ſimple promeſſe, ou gageure. Je ne me fie pas à vôtre parole, je veux des *gages*. Il faut mettre les *gages* en main tièrce.

Quand on dit abſolument, Prêter ſur *gages*, on entend que c'eſt, Prêter à uſure. On fait le procès à tous les prêteurs ſur *gages*.

GAGE, ſe dit encore pour, Raiſon de croire ou d'eſpérer quelque chôſe, pronoſtique, ſigne. *Signum, argumentum.* Avoir des *gages* ſûrs de la victoire.

Il vous doit ſouvenir des gages *de beau tems,*
Que la flotte reçut des aſtres & des vents. P. LE MOINE.

On le dit des témoignages ou aſſurances d'amitié. *Indicium, pignus, argumentum, monimentum.* Il faut qu'un teſtateur laiſſe quelques préſens à ſes amis pour *gages* de ſon amitié. L'enfant qu'il a eû de cette femme eſt un *gage* de ſon amour.

Ce fils, ma ſeule joye, & l'image d'Hector;
Ce fils, que de ſa flame il me laiſſa pour gage? RACINE.

Je te laiſſe mon fils pour gage *de ma foi,*
S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve en toi. ID.

GAGE, ſe dit auſſi du déffi qu'on faiſoit autrefois pour un combat. Il y a une Ordonnance de Philippe le Bel touchant les *gages* de batailles, ou combats: c'étoit un *gage* que l'accuſateur, ou l'aſſaillant jettoit à tèrre, & que l'autre relevoit pour accepter le défi, comme un gand, ou un gantelet; ou un chaperon, &c. Voyez DUEL. C'eſt ce que fait encore le Gaſtèr d'Anglетèrre, à l'avenement de châque Roi à la Couronne.

On appelle en tèrmes de Coûtumes, Prendre *gage*, lorſqu'on prend le chapeau, ou quelques piéces de l'habit de celui qu'on trouve

trouvé qui fait dommage en l'héritage d'autrui, afin de l'accuſer & le convaincre en Juſtice.

Autrefois le mot de *gage* ſignifioit ſaiſie.

Gage-plége, ou *gage pleige*, comme on le trouve écrit dans les anciens livres imprimez & manuſcrits. Tèrme de Coutume. Aſſemblée de tous les vaſſaux relevans d'un même fiéf pour élire un Prévôt, & reconnoître les rentes dont ils ſont redevables. Le Seigneur féodal outre ſes plèds ordinaires peut tenir en ſon fiéf un *gage plége* par chacun an. *Art.* 185. *de la Coûtume de Normandie.* Voyez Baſnage ſur cet article de la Coutume de Normandie.

Le mot de *gage-plége* eſt compôſé de deux mots, dont le dèrniér ſignifie *caution*, *garent*; on a joint & uni ces deux mots pour déſigner celui qui s'oblige à payer des redevances à un Seigneur, ſi le vaſſal qui les doit n'eſt pas reſſeant ſur le fiéf pour lequel il les doit.

Clameur de gage-plége. Tèrme de Coûtumes. C'eſt une action propriétaire & poſſeſſoire tout enſemble, quand aucun ſe doute qu'un autre faſſe entrepriſe ſur ſaiſine poſſeſſoire ou droiture à lui appartenant. Ragueau.

Gage pleige de duel, eſt auſſi un tèrme de Coûtumes. Ceux qui ſe battoient en duel donnoient des gages, ou ôtages à leurs Seigneurs. Ces ôtages, ou *gages pleiges de duel*, étoient des Gentilshommes de leurs parens, ou amis. Si celui qui avoit donné *gages pleiges* étoit vaincu, il payoit une amande réglée. On diſoit pleiger un tenant, pour dire, ſe faire ſon *gage pleige de duel.* Cette amande des vaincus a commencé à Lorris en Gâtinois, comme l'a remarqué feu Mr de la Thaumaſſière, & a donné origine à ce provèrbe ſi uſité, les battus payent l'amende, comme dans la coûtume de Lorris.

On appelle *Mort-gage*, ou *gage-mort*, celui dont on laiſſe joüir un engagiſte, enſorte qu'il profite des fruits, & néanmoins n'en compte rien ſur la dètte; & *Vif gage*, celui dont les fruits ſont comptez ſur le principal de la dette, qui diminuë à proportion, ou comme dit Pomey, celui qui s'acquitte en reprenant ſon fonds. Dans pluſieurs Coûtumes les pères avantagent quelques-uns de leurs enfans par des *morts-gages*, en leur donnant la jouïſſance d'une tèrre juſqu'au tems qu'un autre enfant le puiſſe racheter pour un cèrtain prix. Pomey prend auſſi *mort-gage* pour la jouïſſance d'un bien, à condition de la rendre au bon plaiſir de celui qui l'a donné. *Fiduciaria poſſeſſio. Juris fiduciarii hæreditas.* Donner un bien à tître de *mort-gage.* Tenir une hoirie à tître de *mort gage.* Pomey appelle auſſi *gage-mort*, celui qui a ſes fonds engagez à tître de *gage-mort*, & ne s'acquitte de rien; il prend encore *gage-mort*, pour le *gage* qu'on donne pour la délivrance du bétail pris en dommage. *Pignus redimendo captivo pecori, pauperiei factæ nomine.*

On a appellé *Contre-gage*, une éſpéce de repréſailles que quelques Seigneurs ont prétendu avoir droit de prendre pour leur ſureté, quand on leur avoit fait quelque tort.

On appelle auſſi *Gages*, les ſalaires, ou les ſommes dont on convient avec les valèts pour le payement d'une année de leurs ſèrvices; & auſſi des appointemens qu'on donne à des Officiérs pour les faire ſubſiſter honorablement. *Præmia, mercedes.* C'eſt un valèt à *gages*, & non pas à récompenſe. Cette charge a tant de *gages*, & tant d'augmentation de *gages*.

Mais je ne puis ſouffrir ces Auteurs affamez,
Qui ſe mettent ſans honte aux gages *d'un Libraire.* Boil.

Dans les Loix Palatines de Jacques II. Roi de Majorque, imprimées par les Bollandiſtes dans le III. T. des *Acta SS.* du mois de Juin au titre *De falliis* n. 1. on lit *gagium*, pour les *gages* des Officiérs du Prince. *Si abſentes à Curia ſua gagia & quitationes recipe-rent.*

Gage intèrmédiaire. Tèrme de Finance. C'eſt l'argent qu'un hèritiér touche tous les ans, ſur les *gages* de la charge d'un Officiér mort, juſqu'à ce que la charge ait été remplie.

Soldats a gages ménagérs. C'étoient autrefois en Flandre, ſous Loüis XI, des hommes qui devoient être prêts à marchër aux prémiérs ordres du Prince, qui paſſoient en revûë tous les mois dans les lieux de leur demeure; mais qui, juſqu'à ce qu'ils fûſſent en campagne, ne recevoient qu'une très-petite paye. *Minimi ſtipendii milites.* Il aſſembla tous ſes ſoldats *à gages menagérs*, ainſi qu'on parloit en Flandre. P. Daniel, *Hiſt. de France*, *T. II. p.* 1341.

GAGEMENT. ſ. m. Priſe à gage. *Conductio.* On le dit auſſi pour la ſaiſie de gage. *Pigneratio*, *pignoris ademptio.* Il ſe trouve dans Pomey, mais il n'eſt guères en uſage en aucun de ces deux ſens.

Dans la Coûtume d'Orléans *gagement* ſignifie l'obligation & l'hypotéque des biens d'un débiteur obligé. *Gagement* de bataille, s'eſt dit autrefois pour gage de bataille, engagement à combattre.

On dit encore, Il eſt demeuré pour les *gages*; pour dire, il a été retenu, ou il a payé pour les autres. Les ſoldats s'en ſont enfuïs, les plus braves Officiérs y ſont demeurez pour les *gages.* De quatre qu'ils étoient à faire cet écot, il n'y en a eû qu'un qui eſt demeuré pour les *gages.*

On dit provèrbialement à un homme qui ſe mêle de donner ſon avis ſans qu'on le lui demande, que les Conſeillérs n'ont point de *gages.* On dit auſſi, qu'un homme eſt caſſé aux *gages*; pour dire, qu'on a rompu avec lui, qu'il n'eſt plus en faveur. On dit pour ſe mocquer d'un incrédule, qu'il ne croiroit pas Dieu ſous bons *gages.* Entre les petits jeux il y en a un qu'on appelle *Au gage touché.*

GAGER. v. act. Donner des *gages*, des appointemens à quelqu'un, pour en tîrer quelque ſèrvice, pour éxèrcer quelque charge. *Dare mercedem*, *mercede conducere.* Le Roi *gage* aſſez bien ſes Officiérs, il n'entend point qu'ils faſſent des éxactions. Un Suiſſe doit être aſſidu à la porte, il eſt *gagé* pour cela.

On le dit auſſi de ceux qui font avec affectation quelque chôſe qui ne plaît pas aux autres. Il ſemble que cet homme ſoit *gagé* pour ſuivre mes pas, je le trouve par tout.

Gager, ſignifie auſſi, Parier; faire une gageure ſur la vérité de quelque chôſe, à condition que la chôſe appartiendra à celui qui aura raiſon. *Pignore certare*, *contendere*, *ſponſionem facere.* Voulez-vous *gager* cent écus, *gager* le dîner de la compagnie? Je *gage* que ſi, que non. *Gageons.* Vous n'oſeriez *gager.*

Il y en a qui dérivent le mot de *gager* pris dans le ſens qui vient d'être expliqué, du Grèc γαίειν, ſe vanter, ſe faire valoir.

Gager, en tèrmes du Palais, ſe dit à l'égard des témoins pour les contumacer & les obliger à venir faire leur dépoſition. *Capto pignore multare*, *coercere*, *cogère.* Ces témoins ont fait déffaut ſur l'aſſignation, pour le profit il eſt ordonné qu'ils ſeront *gagez* de 20 livres, de cent livres; c'eſt-à-dire, qu'ils payeront cette peine, s'ils ne comparoiſſent au prémiér jour.

On dit auſſi en ſtile de Notaire en tous les contrats, qu'un tel promet & *gage* de fournir & payer tant.

Gager, eſt auſſi, Faire une ſaiſie & arrêt de meubles ſans tranſport pour aſſurance d'une dètte, en attendant qu'on obtienne condamnation pour les vendre. *Auférre pignora*, *pignerari.* Il a été dit que les meubles qui ont été ci-devant *gagez* & éxécutez, ſeront vendus.

Gager, en tèrmes de Coûtumes, ſignifie auſſi, Prendre gage & aſſurance, comme on fait quand on prend des meubles par éxécution. Il ſignifie auſſi, Payer, conſigner, ou faire des offres réelles. *Judicatum ſolvi pendere*, *ſatis dare.* Ainſi on dit, *Gager* l'amende. *Gager* & offrir le rachat au Seigneur, pour empêcher ſa ſaiſie. Rachat *gagé* eſt un rachat payé.

Dans l'ancienne Coûtume de Normandie *gager* la loi, c'eſt offrir de faire ſèrment. L'offer de faire le ſerement eſt appel le *gager* del ley, dit Raſtal. *Gager* eſt ici un nom ſubſtantif. La loi ſuivant cette Coûtume n'étoit *gagée* qu'en ſimple action pèrſonnelle de fait ou de droit, qui ſe nommoit deſrene. *Gager* partage ſignifie dans la Coutume de Normandie offrir en jugement partage à ſes frères puiſnez.

Autrefois *gager* s'eſt dit pour ſaiſir.

On dit en provèrbe, J'y *gagerois* ma vie, ma tête à coupper, qui eſt la gageure d'un fou.

Gagé, ée. part. & adj. Outre les ſignifications qu'il tîre de ſon vèrbe il a celle-ci dans la Coutume de Normandie, où clameur *gagée*, & clameur de bourſe *gagée*, ſe dit quand celui qui eſt aſſigné en retrait acquiéſce, & déclare qu'il eſt prêt de recevoir ſon rembourſement, auquel cas il doit être fait dans les vingt-quatre heures en or ou argent monnoyé ayant cours.

GAGÈRE. ſ. f. Tèrme de Coûtumes. Voyez *gagerie* qui ſuit.

GAGERIE. ſ. f. Tèrme de Palais. C'eſt une ſimple ſaiſie & arrêt de meubles qu'on fait pour aſſurance d'une dètte procédant d'une promeſſe non reconnuë, ou pour des loyérs. *Pigneratio.* Il eſt pèrmis par la Coûtume de Paris au propriétaire d'une maiſon de ſe pourvoir même ſans bail, par ſimple *gagerie* ſur les meubles de ſes locataires pour ſureté de ſes loyérs, au tître des arrêts, éxécutions & *gageries.* Cette ſaiſie ſe fait ſans tranſporter les meubles hors de la maiſon. *Gagerie* de rachat, ou gajure, c'eſt l'offre réelle que le vaſſal fait au Seigneur feudal du droit & du profit de rachat.

GAGEUR, euse. adj. Celui qui gage. *Sponſor*, *ſponſione certans.* Il eſt malhonnête à un *gageur* qui eſt bien aſſuré d'une chôſe de prendre l'argent.

GAGEURE. ſ. f. L'argent ou les gages qu'on a parié ſur quelque conteſtation. *Sponſio.* On ne reçoit point d'action en Juſtice pour les *gageures.* D'Expilly 4. Pl. ſoutient que les *gageures* ſont licites, & obligatoires, pourvû qu'elles ne ſoient faites pour cauſes illicites. Il eſt ſeur que les *gageures* ſont pèrmiſes & en conſcience, & dans le for éxtérieur, mais elles ne ſont pèrmiſes que ſur des chôſes honnêtes. Les *gageures* d'une ſomme qui

paſſe

paſſe cent livres ne produiſent d'action que lorſqu'elles ſont écrites, & pour quelque ſomme que ce ſoit, lorſque les gages ſont conſignez. Voyez le D. de Droit. La Juriſprudence des arrêts varie ſur les *gageures*. Il n'y a que deux loix dans le Digeſte qui parlent de *gageures*. La prémière eſt la loi 3. *de Abatorit.* La ſeconde eſt la loi 17. *De Præſc. verb.* On voit par ces loix que les *gageures* n'étoient pèrmiſes que pour des jeux pèrmis par la loi, c'eſt-à-dire, où il s'agiſſoit de faire paroître l'adreſſe, la force, & le courage. La *gageure* n'eſt obligatoire qu'en cas que le gage eût été dépôſé entre les mains d'un tiers. Voyez le Traité de la Preuve par témoins en matière civile, fait par Mr Danti Avocat au Parlement de Paris.

GAGHÉTI. Voyez KACHÉTI.

GAGIE. ſ. f. Selon D'Hèrbelot Bibl. Or. p. 358. col. 2. C'eſt la même chôſe qu'Acacia. Voyez ce mot.

GAGIÉR. ſ. m. Marguilliér d'un village. *Æditus.* Les *Gagiérs* d'une telle Parroiſſe ont procès contre le Curé.

Gagiér s'eſt dit autrefois pour homme ſoudoyé, ſoldat enrôlé & aux gages d'un Seigneur. *Conſcriptus miles.*

GAGIÈRE. Tèrme de Coutumes. C'eſt un *mort-gage* qui ne s'acquite point de ſes iſſuës & de ſes fruits. Dans les Coutumes de Lorraine *gagière* ſignifie une ſorte de bien qui en cèrtains cas ſont meubles, & en d'autres immeubles.

Ce mot de *gagière* vient de *gageria*, qui ſe trouve en cette ſignification dans le ch. 3. *Extra de feudis.*

GAGISTE. adj. Qui gagne des gages. *Mercede conductus.* Il ne ſe dit que des valèts de Comédiens, comme portiers, décorateurs, ſouffleurs, &c.

GAGLIANO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Vallée de Démona, en Sicile. *Gaglianum*, anciennement, *Galaria*, *Galarina*, *Galorina.* Il eſt ſitué au ſommet d'une montagne, à cinq lieuës du Mont-Gibel, du côté du couchant. Maty.

GAGNABLE. adj. Tèrme de Coutumes. Tèrres *gagnables*, ſont des tèrres ſauvages, ou ſauvées de la mèr. On entend auſſi quelquefois par ce mot des tèrres qui ſe cultivent à grand peine. Voyez peu après Gagnages. Dans quelques livres on trouve *gaignable* pour *gagnable.*

Ce mot ſignifie quelquefois ſimplement Labourable; qui peut être labouré. *Arabilis.* Et joüiront de la Tèrre *gagnable* dudit parc. Lobin. *hiſt. de Brét. T. II. p. 639.* Voyez les étymologies du mot Gagnage. *Gagnable* ſe peut dire dans le ſtile ordinaire & familiér, pour qui peut être gagné. Cette partie n'étoit pas *gagnable. Is ludus fuit ut nequirem vincere.*

GAGNAGES. ſ. m. plur. Tèrres labourées où vont paître les beſtiaux. *Paſcua, arvum frumentarium.* Voyez Nicot. Quelquefois ce mot ſignifie les fruits qui proviennent de la tèrre, quelquefois les tèrres mêmes dont on pèrçoit les fruits. On trouve quelquefois *gaaignages* pour *gagnages.*

Le mot de *gagnages* vient, ſelon quelques-uns, du mot de *gain, lucrum*, qui s'écrivoit autrefois *guaing*; parceq'on tire du gain des tèrres labourables. Mrs Guyet, & Fèrrari, dérivent ce mot de *vas, vadis.* D'autres le font venir de *winen*, mot Allemand, ou de l'Anglois *winne*; & comme les mots de *gains, reguains, gagnages*, & *gagneries*, ſe prennent pour les fruits de la tèrre, & les mots de *gagnages* & *gagneries* pour les tèrres mêmes que l'on cultive, & dont on pèrçoit les *gains* & *reguains*, il y a apparence que de *winne*, qui ſignifie un laboureur, on a fait *winnen, gagner*; & que de ces mots en changeant le double *w* en *g*, ce qui eſt fréquent dans nôtre langue, on a fait *gain* & *gagnage.* Ajoutez à cela que dans Fleta, Mathieu Paris, & autres Anglois, il y a toujours *wanagium* pour *ganagium.* De Lauriere. Voyez Skinner *in etymol.* Mr de la Thaumaſſière eſt de ce dèrniér ſentiment, & prétend que *gagnage* veut dire *gain* & *profit*, lorſque citant différentes Coutumes il dit, on met ſa tèrre en *gagnage* par baux à rente. L'article 38. de l'ancienne Coutume de Paris portoit que le Seigneur qui met en ſa main le fiéf tenu de lui, auquel il y a des tèrres emblavées par aucun fèrmiér, eſt tenu de lui rendre & reſtituer ſes feurs & ſemences, s'il veut avoir les *gagnages* des tèrres. Du Cange eſt du prémiér ſentiment, & dit que ce mot vient de *gagnagium*, ou *wagnagium*, qui vient de *gain*, ou *gaaing*, vieux mot François, qui répondoit au Latin *lucrum*; d'où vient qu'on appelloit *terræ lucrabiles*, les tèrres labourables. On appelloit auſſi *Gaignage*, la recolte, & l'automne, *gain*, d'où eſt venu le nom de *regain.*

Gagnages, en tèrmes de Palais, ſe dit auſſi des fruits des tèrres emblavées, des fruits pendans par les racines. *Agri fructus.* Par l'article 59. de la Coûtume de Paris, le Seigneur peut prendre les *gagnages* de la tèrre par lui ſaiſie, en rendant les labours & ſemences.

Boutillier a appellé Tèrres *gagnables*, celles qui ſe labourent & cultivent avec grande peine; & ce mot eſt venu par corruption de *ahanables*, qui ſont fortes, & qu'on laboure avec *ahan.*

Dans le Droit Anglois *gagnage* ou *gainage* eſt le droit de joüir d'un bien, d'une tèrre. *Wainaagium.* Ce droit dépend entièrement & abſolument de la volonté de celui de qui on tient le fonds.

Gagnages, en tèrmes de Vénerie, ſe dit des tèrres chargées de grains où les bêtes fauves vont au viandis. Ce cèrf a fait ſa nuit aux *gagnages*, y eſt allé viander. Salnove & d'autres écrivent *gaignage. Gaignages*, dit Salnove, ce ſont les lieux où ſont les grains, où les bêtes fauves vont la nuit ſe repaître. Pendant le mois de Janvier, dit un autre, les cèrfs & les chevreuils vont au *gaignage*, aux blez vèrds, & ſe retirent dans les aculs de païs. Au mois d'Avril les cèrfs ſont à repos en leurs buiſſons, qui ſont des taillis de cinq à ſix ans, & vont faire leurs nuits aux *gaignages.* Pendant le mois de Juin les cèrfs achévent de pouſſer leur tête, & vont aux taillis & aux *gaignages*, & commencent alors à entrer en leur venaiſon.

GAGNANT, ante. adj. Qui gagne au jeu. *Lucrans, lucratus.* Les *gagnans* ont joüé contre les pèrdans, qui ſe ſont raquitez.

GAGNER. v. act. Profiter; faire quelque gain ou profit. *Lucrari. Gagner* des richeſſes. Il a *gagné* ſur cette fèrme dix mille écus tous frais faits. Il a *gagné* tant ſur l'achat de ſa maiſon. Il ne faut pas retenir le ſalaire de ceux qui *gagnent* leur pain à la ſueur de leur corps. On demande à celui qu'on louë, que voulez-vous *gagner*? c'eſt-à-dire, faire marché de ſes gages. Un bon Ouvriér *gagne* tant par jour.

Ce mot de *gagner* vient, ſelon Icquez, des anciennes langues du Nord. *Genge beon* en langue Anglo-Saxone veut dire avoir avantage, réüſſir, *geingur* en langue Irlandoiſe ſignifie la même chôſe, & *gageinan* en langue Gothique ſignifie *gagner.* D'autres encore ont prétendu que ce mot eſt Gothique, & qu'on dit *ganar* en cette langue, comme en Eſpagnol, & dans le même ſens. Il y a beaucoup d'apparence que les Gots ont porté ce vèrbe en Eſpagne, & que de là dans la ſuite il a paſſé en France.

Gagner-franc, ſe dit des Chanoines qui ayant quelque Office qui les diſpenſe de réſider ne laiſſent pas de *gagner-franc* les gros fruits de la prébende, comme les Conſeillers-Clèrcs, les Chantres, les Chapellains du Roi.

Gagner, ſe dit auſſi pour, Acquérir; tirer quelque utilité, quelque avantage. *Parare, acquirere.* Que ſèrviroit-il à un homme de *gagner* tout le monde, s'il vient à ſe pèrdre ſoi-même? On ne *gagne* rien à mentir, que de n'être pas crû, quand on dit la vérité. Abl.

Gagner, ſignifie auſſi, Obtenir, remporter, vaincre, réduire, avoir avantage ſur quelqu'un, tant au propre, qu'au figuré. *Mereri, obtinere, conſequi. Gagner* la victoire. Aléxandre ſe rendit maître de l'Empire des Pèrſes par trois batailles qu'il *gagna.* Un tel a *gagné* le prix de Poëſie, de la diſpute, a *gagné* ſon procès. Il m'a *gagné* une belle partie aux échécs. Il a *gagné* de bon jeu. On dit auſſi, *Gagner* à la pointe de l'épée; pour dire, *Gagner* avec grande difficulté. L'Académie Françoiſe a approuvé la critique de cette expreſſion, *gagner des combats*:

> *Le Prince, pour eſſai de généroſité*,
> Gagneroit des combats, *marchant à mon côté.* Corn.

On dit *gagner* une victoire, *gagner* une bataille, *gagner* la bataille, & non pas *gagner* un combat. Pirrhus après avoir *gagné* deux batailles contre les Romains, & voyant que ſon armée étoit prêſque ruinée, dit, Je ſuis pèrdu, ſi j'en *gagne* une troiſième.

Gagner, ſignifie auſſi, Se rendre maître peu-à-peu de quelque chôſe, y entrer, s'y mettre, s'y attacher. *Tenere, invadere.* Les ennemis ont *gagné* peu-à-peu le tèrrain. On *gagne* le piéd de la muraille. Le feu commence à *gagner* la maiſon voiſine. L'eau les *gagne* dans ce navire.

Gagner, s'employe auſſi neutralement en ce ſens; pour dire, Faire un progrès. *Progredi.* Le feu *gagne* juſqu'au toit de la maiſon. L'eau a *gagné* juſqu'au ſecond etage. La gangréne a *gagné* au dedans.

On dit en tèrmes de Marine, *Gagner* au vent, ou *gagner* le deſſus du vent; pour dire, Prendre l'avantage du vent ſur ſon ennemi, ou ſimplement prendre l'avantage du vent. Nous rangeâmes le petit rocher à la portée du fuſil pour *gagner* au vent. Fréziér. Il nous importoit plus qu'à eux de *gagner* à l'Eſt. Id. Avoir *gagné* ſe dit d'un vaiſſeau par comparaiſon à un autre vaiſſeau, lorſqu'il a mieux cinglé que cet autre vaiſſeau, qu'il s'en eſt approché, qu'il l'a dépaſſé.

Gagner, ſignifie encore, Faire diligence pour atteindre, pour parvenir à quelque chôſe; arriver en quelque lieu. Il faut *gagner* païs tandis qu'il fait jour; nous aurons de la peine à *gagner* le gîte. Il faut *gagner* ce village pour regagner le grand chemin. Ils *gagnèrent* les vaiſſeaux à la nage. Ablanc. On le dit auſſi des voyages de mèr. Nous *gagnames* les 51 degrez de latitude. Fréziér.

Gagner, ſe dit en parlant du tems; pour dire, le ménager, & faire vîte quelque beſogne. On le dit auſſi pour, Éloigner quelque

que chôſe. Les criminèls & les débiteurs ne chèrchent qu'à *gagner* du tems. Cet Avocat a bien dit du galimathias, mais c'eſt qu'il vouloit *gagner* l'heure, faire conſommer le tems de l'audience ſans qu'on pût rien juger.

On dit encore, *Gagner* les devans, tant au propre; pour dire, Arriver le prémiér au logis, qu'au figuré, Prévénir, préoccuper les gens dont on a beſoin en quèlque affaire, & s'aſſurer d'eux pour avoir leur ſuffrage, ou pour donner l'éxcluſion au compétiteur.

GAGNER, ſe dit auſſi au figuré des chôſes ſpirituelles. *Aucupari, captare, allicere, demereri.* On *gagne* l'éſprit des hommes par la douceur. *Gagner* le cœur de quelqu'un par ſes aſſiduitez. J'ai envie de vous *gagner* par mes bienfaits. ABLANC. *Gagner* l'inclination des ſoldats. VAUG. Ce que l'on dit de bon pèrſuade l'éſprit; mais la manière de le dire *gagne* le cœur. BELL. Il a *gagné* les voix, les ſuffrages de ſes Juges par l'éloquence de ſon Avocat, ou par ſes préſens. Il eſt aiſé de *gagner* les Indulgences, le Paradis. Cet homme eſt ſi dur, ſi opiniâtre, qu'on ne peut rien *gagner* ſur ſon éſprit, ni par prières, ni par remontrances. *Gagner* l'eſtime; l'amitié d'une pèrſonne.

GAGNER, ſe dit auſſi en contre-ſens, des déſavantages qui arrivent en la pourſuite de quelque chôſe. Ce Capitaine a attaqué cette ville, mais il n'y a *gagné* que des coups. Il a bien couru pour avoir cette charge, mais il n'y a *gagné* que la pleuréſie. *Gagner* du mal, *gagner* un rhume, *gagner* la fiévre, *gagner* la peſte. Il y a long tems que ce pendart avoit *gagné* la corde. S'engager dans un procès où il n'y a que de la honte & de l'infamie à *gagner*. PATRU. *Gagner* une fluxion ſur la poitrine.

On dit, *Gagner* ſa vie à filer, à chanter, *Tolerare, vitam quærere*; Pour dire, *Gagner* de quoi ſe nourrir & ſe vétir en filant, & en chantant. On dit auſſi dans le même ſens *gagner* ſon pain à la ſueur de ſon corps.

GAGNER UN ŒILLET. Façon de parler uſitée parmi les Fleuriſtes; pour dire, que de la ſemence qu'on a faite, il eſt venu quelque bel œillet nouveau. J'ai *gagné* cette année deux ou trois œillèts. Voyez La Quintinie & Morin.

GAGNER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Qui bien *gagne*, & bien dépend, n'a que faire de bourſe pour sèrrer ſon argent. On dit des hommes & des chevaux, qu'on leur a bien fait *gagner* leur avoine, quand on les a bien fait travailler. On dit, qu'on *gagne* la gageure, quand on eſt venu à bout de ce qu'on avoit entrepris. On dit auſſi, *gagner* le taillis, *gagner* la campagne; *gagner* la guérite, *gagner* le haut, & *gagner* au piéd; pour dire, S'enfuir. On dit auſſi *gagner* la main; pour dire, Prévenir. Je voulois avoir cette charge; mais il m'a *gagné* la main. Cette éxpreſſion eſt priſe des jeux de cartes, où c'eſt un avantage d'avoir la main, de *gagner* la main, c'eſt à-dire, de jouër le prémiér. On dit auſſi, Jouër au coquimbèrt, où qui *gagne* pèrd. On dit auſſi ironiquement, Je *gagne* grôs en cette affaire-là; pour dire, J'y pèrds, au lieu d'y *gagner*. On dit encore, Il n'eſt pas Marchand qui toûjours *gagne*; pour dire, que tous les Marchands ſont ſujèts à pèrdre. On dit auſſi, que du dérober au réſtituer on *gagne* trente pour cent; c'eſt-à-dire, qu'on ne réſtituë jamais tout.

GAGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Lucratus, acquiſitus.* Outre toutes les ſignifications & tous les uſages de ſon vèrbe, il a encore un uſage particuliér avec le vèrbe *donner*. Ainſi on dit Donner *gagné*, *cedere*; pour dire, Quitter, céder, ne vouloir point avoir de conteſtation. Je vous le donne *gagné*; pour dire, je vous le quitte, je confeſſe que vous avez l'avantage ſur moi.

On dit auſſi provèrbialement, Il croyoit avoir ville *gagnée*; pour dire, Il croyoit être maître de cette affaire. Crier ville *gagnée*, c'eſt, Crier, ſe vanter que l'on a remporté l'avantage.

GAGNE-DENIÉR. ſ. m. Officiér de ville qui eſt créé pour taſſer & meſurer le bois dans les membrures en préſence des Jurez. *Bajulus, gerulus, corbulo.* Les *Gagne-deniérs* Charbonniérs qui aident à meſurer le charbon, ſont appellez *Garçons de la pelle*; & les valèts des porteurs, *Plumèts.* C'eſt auſſi en général, un homme de peine ou crocheteur qui sèrt à porter des fardeaux par la ville. Faiſons défenſe à tous *Gagne-deniérs* & Crocheteurs de prendre de plus grands droits pour le port deſdits beûrres, que ceux qui leur ont été par nous taxez, à peine du fouèt. *Réglement Général pour la Police de Paris du 30ᵉ Mars 1635.*

GAGNE-PAIN. ſ. m. Ce qui sèrt à faire *gagner* la vie à une pèrſonne. *Vitæ quærendæ inſtrumentum.* On ne doit point ſaiſir les outils des artiſans, car c'eſt leur *gagne-pain.*

> *Un Bucheron pèrdit ſon* gagne-pain,
> *C'eſt ſa cognée.* LA FONT.

Quelques-uns burleſquement appellent un couteau, leur *gagne-pain*, parcequ'il leur sèrt à coupper le pain.

GAGNE-PETIT. ſ. m. Pauvre garçon Coutelièr qui méne une meule par la ville & par la campagne, propre à aiguiſer les couteaux, lequel ſe contente d'un petit gain. *Circumforaneus ſemiator.* Les *gagne-petits* ne s'appellent pas entre eux de ce nom, mais de celui d'*Emouleurs à petite planchette*, pour ſe diſtinguer des Couteliérs, qui ſont auſſi des Émouleurs.

GAGNERIE, ou GAIGNERIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Toute ſorte de biens provenant de la tèrre. *Omne genus frugum.*

GAGNEUR. ſ. m. *Lucrator.* Ce mot veut dire qui gagne, qui a gagné, qui a remporté; mais il ne ſe dit pas ſeul, & même il ne ſe dit guère.

> *Ce* gagneur *de tant de batailles.* VOIT.

GAGO. ſ. m. Nom propre d'un Royaume de la Nigritie, en Afrique. *Gagum.* Il a au couchant celui de Mandinga, au midi la Guinée, au levant le Royaume de Gubèr, & au nord le Nigèr, qui le ſépare du Royaume des Agades, & de celui de Tombut, lequel en dépend, comme l'aſſurent quelques voyageurs modèrnes. *Gago* a une ville capitale de même nom, qui eſt aſſez grande, mais qui n'eſt pas des mieux peuplées.

GAGUEY. ſ. m. Arbre de la Nouvelle Éſpagne dont le fruit a la forme d'une figue, quoiqu'il ne ſoit pas plus grôs qu'une noiſette. Il eſt au dedans entièrement comme une figue blanche, plein de petits grains & d'un fort bon goût. La décoction de ſes racines humecte la langue de ceux qui ont la fiévre, adoucit la douleur de poitrine, & évacuë la bile & le flégme. On cuît trois onces de ſes racines avec trois livres d'eau, juſqu'à ce que la moitié ſoit conſumée.

GAGUY. ſ. f. Tèrme populaire, qui ſe dit d'une femme belle, & agréable, qui a un peu d'embonpoint. Il a épouſé une groſſe *gaguy* qui a bonne mine.

Ménage dit qu'il ne ſçait d'où ce mot vient: peut être de *gagi*, qui ſignifie *femme* en langage Nubien, & qui nous a été apporté par ces Nubiens, ou Bohémiens, qui ſont venus en France.

GAI.

GAIAN, ou GAÏEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gaianus.* *Gaian* XXI. Évêque de Jéruſalem au IIᵉ ſiécle, ſucceſſeur de Julien & prédeceſſeur de Symmaque, fut un Prelat d'une grande piété. *Gaian*, élû par le peuple d'Alexandrie pour Évêque de cette ville, & concurrent de Théodôſe, Moine hérétique, que l'Impératrice Théodora avoit fait élire pour le même Siége; fût hérétique auſſi lui même, & chèf des Gaïanites au VIᵉ ſiécle. Je ne ſçai pourquoi quelques uns de nos Auteurs font cet *j* conſone, & diſent *Gajan* & *Gajanites.*

GAÏANITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte, branche des Euthychéens. *Gaianita.* Cette ſecte étoit plus ancienne que Gaïan, ou Gaïen, dont elle prit le nom, & dont nous venons de parler. Elle ſuivit les èrreurs de Julien d'Halicarnaſſe chèf des Incorruptibles & des Phantaſtiques. Enſuite ils prîrent ou on leur donna le nom de Gaïan, qui ſe mit à leur tête. Ils nioient que J. C. après l'union hypoſtatique fût ſujèt aux infirmitez de la nature humaine. Voyez Léontius le Scholaſtique, *De ſectis Act. X.* & Baronius à l'an 535. Les Centuriateurs de Magdebourg qui en parlent, Cent. VI. C. 5. p. 307. appellent celui dont ils prîrent le nom Gain, *Gainus*, & non pas Gaïan, *Gaianus*; ſur ce piéd là il faudroit dire *Gainite*, & non pas *Gaianite*, mais dans Léontius De Bizance, qu'il en faut plus croire que Flaccius Illiricus & ſes collégues, il y a toujours *Gaianus* & *Gaianita.* Voyez *Act. V. & Act. X. De ſectis.*

GAJANLAS. ſ. f. Nom de cèrtaines racines dont les habitans de la Province d'Amboſine, ou Alta Terra d'Amboſi, font une boiſſon fort agréable, en les faiſant cuîre dans l'eau. Cette boiſſon leur tient lieu du vin de Palme qu'on n'y recueille pas. *Dapper, Deſcr. de l'Affriq. p. 317.*

GAJAZZO, ou CAJAZZO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Cajacia, Calatia, Galatia.* La ville de *Gajazzo* eſt dans la Tèrre de Labour, ſur une colline près du Vulturne, entre Capoüe & Téleſe. MATY. *Gajazzo* eſt ancien, mais peu conſidérable aujourd'hui. Il y a un Évêché. Une carte de De Fèr l'appelle *Carazzo*, mais mal.

GAIDUROGNISSE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la Mèr Méditèrranée. *Gaidurogniſſa.* Elle eſt près de la côte méridionale de l'iſle de Candie, au midi de Girapétra. Quelques Géographes prennent cette iſle pour l'ancienne *Letoa*, que d'autres mettent à Chiſtiana, Cuſogniſſa & Laſogniſſi, trois petites iſles qui ſont fort près l'une de l'autre, au levant de *Gaidurogniſſe.*

GAJETTE, ou GAËTE, ou GAIÉTE. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſitué ſur le Golfe de *Gajette* dans la Tèrre de Labour, entre Naples & Tèrracine. *Gajette* eſt une des plus fortes places du Royaume de Naples. Elle a un beau port défendu par deux forteresſes, qui ſont aux deux côtez de ſon entrée, & un Évêché, auquel on a uni ceux de Mola & de Mainturne.

Minturne. Maty. *Gaïete* étoit autrefois dans le païs qu'on nommoit Campanie, ou Champagne, d'Italie; elle eſt ſituée ſur un promontoire, partie ſur ſon panchant, & partie dans la plaine. C'eſt une cléf du Royaume de Naples du côté de l'État de l'Égliſe. Le port de *Gaéte* eſt grand, & à l'abry du promontoire. L'un des châteaux qui le défendent paroit éxtrémement ancien par dedans. On dit qu'il a ſèrvi de mauſolée à L. Minucius Plancus. C'eſt Fèrdinand Roi d'Arragon, qui a fortifié *Gaéte* & qui a fait conſtruire l'autre grand château au haut du Promontoire. On voit dans le Château de *Caiete* le tombeau du Connétable Charles de Bourbon.

Le Golfe de *Gajette*, *Cajetanus*, ou *Formianus ſinus*. Ce Golfe, qui prenoit anciennement ſon nom de la ville de Formies, & qui porte aujourd'hui celui de *Gajette*, eſt une partie de la Mèr Toſcane. Il eſt renfèrmé entre les iſles de Ponza, de S. Maria, de Ventotiana, & d'Iſchia au midi, & les côtes de la tèrre de Labour au nord. Maty.

GAIGNAGE. Voyez GAGNAGE.

GAIGNE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Gain, profit. *Lucrum*. *Gaigne* coutumière, c'eſt ce que le ſurvivant des conjoints par mariage a, ſelon la Coutume, des biens du prédécédé.

GAILLAC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ou Bourg avec Abbaye. *Galliacum*. Il eſt dans l'Albigeois, Contrée du Languedoc, ſur le Tarn au deſſous de la ville d'Alby. S. Michel de *Gaillac*, c'eſt une Abbaye de Bénédictins, qui eſt à Gaillac *Sainte Marthe*, de Valois, *Notit. Galliar. p.* 215. M. Corneille écrit *Galhac*, mais mal.

Il faut diſtinguer *Gaillac* dans l'Albigeois, de *Gaillac* dans le Quèrci, où le Roi Pepin fonda un monaſtère à l'honneur de S. Quentin; ainſi que le P. Mabillon l'a dit dans ſes Annales des Bénédictins à l'an 812. n. 3. L'Abbaye de *Gaillac* en Albigeois, *Galliacenſis Abbatia*, n'eſt pas ſi ancienne; on n'en trouve aucune mention avant l'an 972. Pèrſonne ne doute, dit le P. de Sainte Marthe, que cette Abbaye ne fût dès le commencement de l'Ordre de S. Benoît; ſur la fin du XIe ſiécle elle fut ſoumiſe à la Chaiſe-Dieu; & en 1536. elle a été ſéculariſée. C'eſt aujourd'hui un Chapitre compôſé d'un Abbé ſéculiér, un Doyen, 12 Chanoines, 4 Hebdomadaires, 10 Prébendez, 2 Clèrcs, un Chantre, & 4 enfants de Chœur. *Gallia Chriſt.* Nouvelle Édit. *T. I. p.* 52.

GAILLARd, arde. adj. Enjoué, gay, qui ne demande qu'à rire, ou à faire rire. *Lætus*, *hilaris*, *facetus*. On ne fait jamais ſentir le *d* final, pas même devant une voyelle. C'eſt un *gaillar* adroit, & non pas un *gaillar t*-adroit. On dit de celui qui eſt entre deux vins, qu'il eſt un peu *gaillard*, & auſſi de celui qui ſans avoir bû eſt ſujèt à faire quelques folies. Goûtons les plaiſirs d'une *gaillarde* jeuneſſe. Passerat.

> *Soucis preſſans chaſſent penſérs* gaillards. Des-H.

> *Mais treize vèrs, cinq en art, huit en ance,*
> *Il m'eſt aiſé d'en faire la dépenſe,*
> *Quand vôtre vin ſur tout me rend* gaillard
> *Dès que j'en bois je ſuis plus fort d'un quart.* De la Mon.

Borel obſèrve que tous les mots tèrminez en *ard*, ſont compôſez du Gaulois *ard*, qui ſignifioit *naturel*. Ainſi *gaillard* veut dire *naturel gay*. On peut dire la même chôſe de *babillard*, *couard*, *pillard*, *paillard*, &c. Du Cange dérive ce mot de *goliardus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier, un *bouffon*, un *jongleur*. Voyez ci-deſſous Goliard. Scaliger le fait venir *à Gallicâ audaciâ*; Voſſius *à Gallico ardore*, d'autres de *validus* & de *validior*. Guichard de l'Hébreu גיל, ſe réjoüir, d'où l'on a fait, dit-il, γαλερὸς, en Grèc, & *Gaillard* en François, & l'Auteur du jardin dès racines Grècques d'ἀγαλλιάομαι, je treſſaille de joye, je me réjoüis.

On le dit auſſi des chôſes qui ſont licentieuſes, hardies, un peu libres. *Turpiculus*, *audax*. Ce conte eſt un peu *gaillard*, le trait eſt *gaillard*.

On appelle auſſi *gaillard*, un homme qui ſe porte bien, qui eſt diſpôs & vigoureux. *Vegetus*, *firmus*. Cet homme eſt encore frais & *gaillard* pour ſon âge. Il eſt *gaillard* de corps & d'eſprit. B. Rab.

Gaillard, arde. Éveillé, amoureux. *Laſcivus*. Elle a la mine un peu *gaillarde*. Voit.

Tous ces mots ſe prennent auſſi ſubſtantivement. C'eſt un *gaillard*. C'eſt une *gaillarde*.

On dit auſſi d'un homme, que c'eſt un *gaillard*, *cautus*, *ſagax*; pour dire, que c'eſt un adroit, un fourbe, un homme à ſurprendre les autres, dont il ſe faut déffier.

Gaillard, ſe dit auſſi métaphoriquement des plantes, qui ſont bien vèrtes & bien vives, qui ſe portent bien, qui ſont vigoureuſes. *Vivax*, *Vegetus*. Qu'on vienne à greffer heureuſement une branche ſur un piéd bien vif & bien ſain, il en viendra un arbre vèrd & *gaillard*. La Quint.

En tèrmes de Marine le *gaillard* eſt le château, ou élévation qui eſt audeſſus du dèrniér pont. Il y a le *gaillard* d'avant la proue, & le *gaillard* d'arrière ſur la pouppe. On le dit auſſi du vent. Nous navigeâmes par un vent frais & *gaillard*.

Gaillard. *Château Gaillard*. Nom de lieu. *Guallardum*, *Gaillardum Caſtrum*, *Rupes Gaillarda*. C'étoit autrefois un fort Château, aujourd'hui ce n'eſt qu'un village proche des Andeli en Normandie. Philippe Auguſte ne put prendre *Chaſteau Gaillard* qu'après plus de cinq mois de ſiége. Voyez Rigord à l'an 1211, & Guillaume Le Breton dans ſa Philippide L. VII. & *De Geſtis Philippi Auguſti*.

GAILLARDE. ſ. m. Tèrme de Muſique & de Danſe. Eſpéce de danſe ancienne qu'on danſoit tantôt tèrre à tèrre, & tantôt en cabriolant; tantôt allant le long de la ſalle, & tantôt à travèrs. On l'appelloit auſſi *Romaneſque*, à cauſe qu'elle venoit de Rome. Thoinot Arbeau dans ſon Orchéſographie dit que c'étoit une danſe compôſée de cinq pas, & de cinq aſſiétes de piéds que faiſoient les danſeurs l'un devant l'aûtre avec pluſieurs paſſages, dont il donne la tablature, qui eſt de ſix minimes blanches, & de deux meſures tèrnaires.

GAILLARDE, l'Abbaye *Gaillarde*. Voyez BRISTOL, le petit Briſtol.

GAILLARDELETTES, ou GALANS. Tèrme de Marine. Pavillons arborez ſur la miſaine & ſur l'artimon.

GAILLARDEMENT. adv. Alaigrement, d'une manière gaillarde, & légère, ou de bonne volonté. *Lætè*, *hilariter*, *feſtivè*, *facetè*, *alacriter*. Quand on veut faire plaiſir, il le faut faire *gaillardement* & de bon cœur. Il lui a répondu *gaillardement*; c'eſt à dire, cavalièrement, bruſquement.

GAILLARDET. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit du pavillon échancré qui eſt arboré ſur le mât de miſaine. On le dit auſſi des pavillons qui ſe mettent aux mâts des galères.

GAILLARDISE. ſ. f. Gayeté, divèrtiſſement; ſorte d'action où il y a quelque chôſe d'un peu hardi, d'un peu libre, d'un peu gaillard. *Hilaritas*. Ce n'eſt que *gaillardiſe*. Mol. Il n'a pas dit cela pour vous offenſer, mais par ſimple *gaillardiſe*.

GAILLE FONTAINE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Goſleni*, ou *Goiſleni fons*. Ce lieu eſt en Normandie dans le diocèſe de Roüen, proche de Gornac & de la Fèrté en Braye, vèrs les confins du Beauvaiſis, dans lequel quelques-uns l'enfèrment. Quelques Récens le nomment *Gallionis fons*, mais mal. De Valois, *Notit. Gall. p.* 236.

GAILLON. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans la Normandie, ſur la Seine, à ſept lieuës audeſſus de Roüen. *Gaillio*. L'Archevêque de Roüen a un magnifique château à *Gaillon*, & les Chartreux y ont un Monaſtère. C'eſt le Cardinal Georges d'Amboiſe, Archevêque de Roüen & Miniſtre d'État ſous Loüis XII, qui a fait bâtir le château de *Gaillon* & ſon avantcour. Le Cardinal de Bourbon en a fait bâtir la gallerie. On trouve un Chaſtelain de *Gaillon* ſous Philippe Auguſte. *Gaillon* ſemble à De Valois être le nom de celui qui a le premiér bâti ce château; car chez les Romains, dit-il, *Gallio* étoit un nom propre. Cependant Rigord à l'an CIↃCXCV. l'appelle *Caſtrum Gaallonii*, & Guillaume Le Breton au Ve L. de ſa Philippide *Gaillo*. Il le dépeint comme un fort château pôſé ſur une hauteur éſcarpée. Le Cartulaire de Fécamp l'appelle *Gaillum*. De Valois, *Not. Gall. p.* 220.

GAIN. ſ. m. Profit, avantage que l'on tire de ſon commèrce, ou de ſon emploi, ou de ſon induſtrie. *Lucrum*, *emolumentum*. Il y a des *gains* honnêtes & légitimes, comme il y en a de ſordides & d'infâmes. Le *gain* du jeu ne donne point d'action en juſtice. On peut haſarder quand on joue ſur ſon *gain*. Il n'y a eû ni pèrte, ni *gain*. Il a eû ce caſuel en pur *gain*, il ne lui en a rien coûté. C'eſt un *gain* que de ſçavoir pèrdre à propos. Fl. *Pecuniam in loco negligere, maximum interdum eſt lucrum*. Ter. Il y a des gens que le déſir du *gain* conduit à la gloire par des routes obſcures, & qui y parviennent en fuyant ſeulement l'indigence. Fel. L'avidité du *gain* eſt le reſſort qui met les hommes en mouvement. S. Évr. L'uſure eſt un *gain* illicite. Id.

> *Travaillez pour la gloire, & qu'un ſordide* gain,
> *Ne ſoit jamais l'objet d'un illuſtre Ecrivain.* Boil.

> *Un vil amour du* gain *infèctant les éſprits,*
> *Trafiqua du diſcours, & vendit les paroles.* Id.

Ménage dit que ce mot vient de l'Allemand *gvvein*, dont les Italiens ont fait *guadagno*, & Guichart dérive le mot Allemand, & le mot François, de יגע, gagner, comme ſi ce vèrbe Hébreu avoit jamais eû ce ſens. D'autres le font venir avec peu de vraiſemblance de κέρδος, qui ſignifie la même chôſe, & gagner de *ne-*

Ϛαίνω : mais il n'y a dans ces dérivez prèſqu'aucune des radicales de leur primitif.

On dit, qu'on fait une affaire à moitié pèrte, à moitié *gain* ; pour dire, qu'on s'eſt aſſocié par moitié.

GAIN, ſignifie auſſi, Victoire, ou avantage qu'on remporte ſur un advèrſaire, ſoit en matière de guèrre, ſoit en matière civile. *Victoria.* Il faut ſouvent peu de chôſe pour caûſer le *gain* d'une bataille. Une petite circonſtance donne ſouvent *gain* de caûſe.

Gains & épargnes des enfans de familles, ſont la même chôſe que ce que les Romains appelloient *pécule*. Parmi nous tous les biens qui arrivent aux enfans émancipez, ou non, leur appartiennent en pleine propriété, pourveu qu'ils faſſent voir les titres de leur acquiſition, car ſans cela ces biens ſont cenſez appartenir aux pères, ou acquis des deniérs des pères.

Gain de ſurvie. Tèrme de Droit. Eſt une ſomme que le mari promet à ſa femme outre ſa dot, au cas qu'il prédécéde, ce qu'on appelle proprement augment de dot. La femme promet auſſi réciproquement quelque chôſe au mari. Voyez Colombet en ſon abregé de la Juriſprudence Romaine.

GAÎNE. ſ. f. Étui d'un couteau. *Vagina.* Il ſe diſoit autrefois des épées, au lieu qu'on dit maintenant *fourreau*, dont viennent les compôſez *dégainer*, *rengainer* ; & on appelloit auſſi *traine-gaines*, ceux qu'on nomme encore *traineurs* d'épée, fainéans, batteurs de pavé. Maintenant il ſe dit ſeulement des étuis des couteaux, ou de quelques autres menus fèrremens.

Ce mot vient du Latin *vagina*, ſelon Ménage. Dans la baſſe Latinité on a dit *gaina*. Cambden le dérive de l'Anglois *gvvain*. Voyez les Bollandiſtes *Act. SS. Maii T. I. p.* 347. *A.* De *vagina* en changeant l'*u* en *gu*, & adouciſſant d'abord le *g* de la ſeconde ſyllabe, comme font les Grècs dans *Calogeros*, & enſuite le changeant en *i* comme dans *caloyer*, de *Calogeros*, & enfin réduiſant les deux *ii* en un ſeul, s'eſt fait *gaina*, & de là *gaîne* en nôtre langue ; les Italiens diſent auſſi *gaina*.

GAÎNE, de *flame*, ſe dit ſur la mèr d'une éſpéce de fourreau de toile dans lequel paſſe le bâton de la flame. *Gaines de giroüettes*, ſont des bandes de toile par où l'on coud les giroüettes au fût. *Gaine de Pavillon*, eſt une bande de toile couſuë à toute la largeur du pavillon, dans laquelle ſont les rabans.

On dit en provèrbe, Qui frappera du couteau, mourra de la *gaîne*, pour éxprimer cette penſée de l'Évangile, *Omnis enim qui acceperit gladium, gladio peribit* ; mais ce n'eſt pas la bien éxprimer.

Les *gaines* doivent être commencées de cuir & encharcées de cuir de veau, & couvèrtes de veau, ſuivant les ſtatuts du métiér.

GAÎNE, en tèrmes d'Architecture, ſe dit de la partie inférieure d'un tèrme, parcequ'il ſemble ſortir d'une *gaine*. *Gaine de ſcabellon*, c'eſt la partie rallongée qui eſt entre la bâſe & le chapiteau, & qui ſe fait de divèrſes manières, & avec des ornemens différens.

GAÎNE, en tèrmes de Botanique, ſe dit en parlant des fleurons & des demi-fleurons, d'un petit tuyau qui commence par cinq petits filèts qui naiſſent des parois intèrnes des fleurons & des demi-fleurons.

On ſe ſèrt auſſi de ce tèrme pour éxprimer cèrtains fruits dont la figure approche de celle de la gaîne d'un couteau, en général des enveloppes de différentes chôſes qui reſſemblent à une *gaîne*, au moins en ce qu'elles ſont plus longues que larges. La *gaine* que la dure mère fournit à la moëlle du dôs. JOURN. de 1695.

GAINESBORROW. Voyez GAINSBOROUG.

GAÎNIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait toute ſorte de gaînes & d'étuis, ſoit pour des couteaux, ou autres fèrremens, ſoit pour de la vaiſſelle d'or & d'argent, des lunettes, des inſtrumens de Mathématique, ou autres chôſes qu'on veut conſèrver. *Vaginarum opifex, concinnator.* On trouve dans la baſſe Latinité *Gainarius*. Voyez *Act. SS. Maii T. I. p.* 345. *C. & p.* 347. *A.* Il y a à Paris un corps de métiér de *Gainiérs* fourreliérs, & ouvriérs en cuirs bouillis, établi par une Ordonnance de l'année 1323. Ils ne peuvent travailler que ſur du cuir bouilli écreu, non tanné, ni corroyé, appliqué, & collé ſur écliſſe, gommé pardeſſus, ſans aucune couture à deux chèſs, comme portent leurs ſtatuts.

GAÎNIÉR. ſ. m. Arbre appellé autrement Arbre de Judée, Arbre de Juda. *Siliquaſtrum*, *Arbor Judaica.* Il croît en Provence & en Languedoc, & il eſt de moyenne grandeur. Ses branches ſont garnies de feuilles, qui ſont altèrnes, arrondies, vèrtes en deſſus, & en deſſous. Ses fleurs qui naiſſent du tronc & des groſſes branches paroiſſent au prémiér printems avant les feuilles, & ſont légumineuſes, purpurines, aigrelettes, & ſuivies d'une gouſſe à deux coſſes, qui renfèrment pluſieurs ſemences taillées en forme de rein, & qui a la figure d'une gaîne de couteaux : ce qui a donné lieu d'attribuer à cet arbre le nom de *Gainiér*.

GAINSBOROUG, ou GARNSBOROUG. ſ. m. Nom de lieu. *Genesboruvia.* Bourg d'Angletèrre, ſitué dans le Comté, & à l'occident de la ville de Lincolne, ſur la Frontière du Comté de Nottingham. MATY. De Liſle écrit *Ganesburgh* comme les Tables de Spéed, Cambden *Gainesborrow*, quoique dans ſa Table du Comté de Lincolne il y ait *Ginsburg*. Du reſte, ces trois Géographes mettent *Gainsborough* ſur le Trent au nord-oueſt de Lincolne, & non pas au couchant, comme Maty ; & je ne trouve nulle part *Garnsboroug*.

GAJOLA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la Mèr Toſcane. *Gajola*, anciennement, *Euplaa*. Elle eſt dans le Golfe de Naples, entre Naples, & Pouzzol. MATY.

GAIOLE. ſ. f. *Cavea.* Vieux tèrme, qui ſignifioit ce que nous appellons maintenant cage. On le trouve dans Nicot, auſſi bien que *gaioler*, pour dire, babiller & caqueter comme un oiſeau en *gaiole*, c'eſt à dire, en cage.

GAISENFELD. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle de Bavière en Allemagne. *Caiſenfelda.* Il eſt ſitué ſur la petite rivière d'Ilm, à une lieuë du Danube, & à deux de la ville d'Ingolſtat. Quelques Géographes prennent ce bourg pour le *vallatum* de l'ancienne Vindélicie, que d'autres mettent à Feillenbach, village de la même Contrée. MATY.

GAISTING. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gaiſtinga*, anciennement *Auguſtana Caſtra*. C'étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie, maintenant ce n'eſt qu'un village de la Bavière, il eſt près du Danube, au levant de Ratiſbonne. MATY.

GAIVE. Voyez GAYVE.

GAJURE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe que *gagerie* de rachat. Voyez ce mot.

GAL.

GAL. ſ. m. Il ne ſe dit qu'en cette phrâſe, *avoir le gal* : c'eſt à dire, avoir l'avantage. *Vincere.* Cette expreſſion métaphorique eſt priſe d'un jeu des enfans, où ils appellent *gal* le but vèrs lequel il pouſſent une bale. Celui qui atteint le but gagne le *gal*.

GAL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gallus.* Saint *Gal*, prémiér du nom, Évêque d'Auvèrgne, ſorti d'une famille très-qualifiée & fort ancienne dans les Gaules, naquit vèrs l'an 489. dans la ville à qui l'on a depuis donné le nom de Clèrmont. BAILLET, 1. *de Juillet.* Il en fut fait Evêque en 527. & mourut vèrs l'an 554 âgé de 65 ans, dont il en avoit paſſé 27 dans l'Épiſcopat.

SAINT GAL. M. de la Chapelle écrit toujours *S. Gall.* Voyez Lettre IXe d'un Suiſſe. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Suiſſe, *Fanum S. Galli.* Quelques-uns diſent *Sangallum*. Elle eſt dans le quartier qu'on nomme l'Abbaye de *S. Gal*, à trois lieuës du lac de Conſtance. Cette ville n'eſt pas fort grande ; mais elle eſt bien bâtie, propre, bien peuplée, & riche par ſon commèrce, & principalement par ſes manufactures de toiles. L'Abbaye de *S. Gal* occupe un des quartiérs de la ville ; mais elle a ſon enceinte de muraille particulière, & la porte de la ville par laquelle on y entre eſt fèrmée d'un côté par les officiers de l'Abbaye, & de l'autre par ceux de la ville. L'Abbaye de *S. Gal* du Diocèſe de Conſtance eſt de l'Ordre de S. Benoît. L'Égliſe en fut dédiée l'an 835. L'Abbé de *S. Gal* eſt Prince de l'Empire, Voyez *Franciſc. Guillimannus L. II. C.* 2. *Helvetia*, & les Sainte Marthe.

La ville de *S. Gal* eſt une République, indépendante de l'Abbé ; elle eſt diviſée en ſix compagnies, qu'on appelle Tribus ; les Tiſſerans & les Gentilshommes marchent de pair, & forment la prémière de ces Tribus. On élit de châcune de ces Tribus douze pèrſonnes, qui compôſent le grand Conſeil, en qui réſide le droit de la Souveraineté : il y a encore un Sénat, ou petit Conſeil, compôſé de vingt-quatre Sénateurs, & de trois Bourguemeſtres, ou Conſuls, qui éxpédient les affaires en prémière inſtance. La ville de *S. Gal* s'allia l'an 1454. avec les Cantons de Zurich, de Bèrne, de Lucèrne, de Suitz, de Zug, & de Glaris. Elle embraſſa la réformation l'an 1529. & depuis ce tems l'Abbé n'a plus fait ſa réſidence dans l'Abbaye, mais à Wyle, petite ville de Thurgow. Voyez ſur cette ville & ſur cette Abbaye *Georg. Brunus T. II. Civitatum* ; *Merans C.* 19. *Franc. Guillimannus Helvetia L. IV. C.* 2. la deſcription de la Suiſſe par Simler.

L'Abbaye de *S. Gal*, *Sangallenſis provincia*, Contrée de la Suiſſe, qui n'eſt ni Canton, ni ſujette des Cantons, mais alliée de quelques-uns. Ce païs, en y comprenant le Comté de Toggenbourg, qui en eſt une dépendance, eſt renfèrmé entre le Lac de Conſtance, le Thurgow, & les Cantons de Zurich, & d'Appenzel. Il contient deux Souverainetez diſtinctes, celle de l'Abbé de *S. Gal*, & celle de la ville, dont la prémière eſt la plus conſidérable en étenduë, & en nombre de ſujèts. Les Abbez de *S. Gal* ont pris en 1226 la qualité de Princes de l'Empire, qu'ils portent encore aujourd'hui ; ils ſont aſſez puiſſans, & tout leur païs eſt ſous la protection des Cantons de Zurich, de Lucèrne, de Zuitz, & de Glâris, depuis l'an 1452. Un des Conſeillers de ces Cantons fait la fonction de Capitaine Général du païs de cet Abbé, il aſſiſte à tous les jugemens qui s'y rendent, & il retire la moitié des amandes.

amandes. On le change tous les deux ans. Au reſte, l'Abbé de *S. Gal* poſſéde pluſieurs tèrres dans le Thurgow, & en d'autres quartiérs, qui ſont ſous la ſouveraineté des Cantons, & il fait ſa réſidence ordinaire à Wyle, dans le Thurgow, comme on l'a dit ci-deſſus.

GALAAD. ſ. m. Nom de montagne dans l'Écriture. *Galaad, Mons Galaad; Galaaditicus mons.* Selon la prononciation Hébraïque *Galhed*, ou *Gilhad*, ou *Gilead*, dans Joſeph *Galades.* On prétend que c'eſt l'Hippus de Ptolémée. Quoi qu'il en ſoit, dans les Livres Saints c'eſt une chaîne de montagnes de l'Arabie, qui bornoit du côté du levant les Tribus d'au delà du Jourdain. Le mont *Galaad* s'étend du ſeptentrion au midi l'éſpace de 50 milles, ou environ, depuis le Liban juſqu'à la ville de Jaer. Ce n'étoit proprement qu'une partie des montagnes qui environnent la Tèrre Sainte de tous côtez, & qui s'appellent de différens noms en différens endroits, au midi les montagnes de Seïr, au couchant *Galaad*, au ſeptentrion Hèrmon & Liban.

Le païs ou la Tèrre de Galaad, ou la Galaaditide, *Terra Galaad, Galaaditis.* C'eſt le païs qui eſt entre les montagnes de Galaad au levant, & le Jourdain au couchant; & où étoient les Royaumes d'Og & de Baſan, ou des Amorrhéens orientaux, & où fûrent placées enſuite par Moyſe les Tribus de Ruben & de Gad, & la demi Tribu de Manaſſe d'audelà du Jourdain.

Ce mot vient de גל, *gal*, qui ſignifie un amas, un monceau, & de עד, *ed*, qui veut dire *témoin.* Jacob & Laban s'étant fait des promeſſes mutuelles de ne point paſſer ces montagnes pour ſe nuire, & en ſigne de ce traité ayant élevé un monceau de pièrre qui en fut le gage & le monument, ils donnèrent à ces montagnes le nom de *Gil-ed*, qu'on a prononcé *Galaad* en Grèc, & en Latin. Voyez Genèſe XXXI. 21.

GALAAD. Nom d'une ville de la Tèrre Sainte. *Galaad.* Cette ville étoit dans la Tèrre de Galaad, à l'orient du Jourdain; elle appartenoit à la demi Tribu de Manaſſe d'audelà du Jourdain, & étoit ſituée dans les montagnes de Galaad, dont elle avoit pris le nom. D'autres diſent qu'elle le prit de Galaad fils de Machir, & petit fils de Joſeph. *Nomb. XXVI.* 29. 30. Joſ. XVII. 1. 3.

GALACTITE. ſ. f. Pièrre à laquelle on a donné ce nom, à caûſe qu'étant broyée elle ſe réſout en une liqueur blanche comme du lait, qui eſt appellé γάλα en Grèc. *Galactites.* Elle eſt de couleur de cendre, & a un goût doux. On la trouve dans la Toſcane, en Saxe, & en pluſieurs autres endroits. Elle eſt bonne pour les fluxions des yeux & pour les ulcères, elle augmente le lait aux nourrices, & ſi on la pend au cou des enfans, elle leur fait venir la ſalive. Il faut la broyer avec de l'eau, & la ſèrrer dans une boëte de plomb, pour la bien garder, à caûſe de ſa viſcoſité.

GALACTOIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Galactorius, Galacterius.* Un des Pères, qui aſſiſta & qui ſouſcrivit au célébre Concile d'Agde en 506, fut S. *Galactoire*, ſecond Évêque de Bearn, & martyr.

GALACTOPHAGE. ſ. m. & f. Qui vit de lait. *Galactophagus.* On a donné ce nom dans l'Antiquité à des peuples de la Scythie Aſiatique. Homère Iliad. L. III, v. les loue de ce que contens de peu ils ne faiſoient tort à pèrſonne, & étoient très-juſtes. Ptolémée, & après lui le Pape Pie II, dans ſa Coſmographie P. I. de l'Aſie. C. 14. les place entre les montagnes Rhimmiques d'un côté, & de l'autre la mèr d'Hircanie & le fleuve Jaxartes, que quelques-uns appellent aujourdhui l'Héſel, & les gens du païs Organz.

Ce mot vient du Grèc Γαλακτοφάγος, composé de Γάλα, γάλακτος, *du lait*, φάγομαι, *Je mange.*

GALACTOPOTE. ſ. m. & f. Qui boit du lait. Beuveur de lait. *Galactopota, Galactopotes.* On a donné ce nom à quelques peuples, comme aux Nomades & aux Géthes, parcequ'ils n'avoient point de blé, & ne vivoient que de lait. Ainſi *Galactopote* eſt la même chôſe que Galactophage.

Ce mot eſt Grèc, & vient de Γάλα, γάλακτος, *du lait*, & de πότης, *beuveur*, de πίνω, *je bois.*

GALACTÔSE. ſ. f. Changement en lait; production du lait. *Galactoſis.* C'eſt un tèrme Grèc; γαλακτοῦμαι, ſignifie ſe changer en lait, & de là γαλάκτωσις, le changement qui ſe fait du chile ou des alimens en lait. Les Médecins ſe ſèrvent de ce tèrme *Galactôſe*, & il ſe trouve dans le Journal des Sçavans 1665. pag. 67.

GALACZ, ou GALATZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Galatium.* Elle eſt dans la Moldavie, ſur le Danube, entre les embouchures du Pruth & du Sérel.

GALAJON. Voyez GALEJON.

GALAMMENT. adv. D'une manière galante, de bonne grâce, avec éſprit, avec civilité, proprement. *Feſtivè, eleganter, lepidè, urbanè.* Cet homme écrit fort *galamment*, fait les chôſes fort *galamment*. Un appartement meublé *galamment*. LA COMTESSE DE M.

La pure vèrité ſouvent eſt moins aimable;
Qu'un menſonge dit galamment. VILL.

GALAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France dans l'Armagnac. *Galanum.* Elle eſt entre Tarbes & S. Bèrtrand de Comminges, vis-à-vis de Bigorre, mais plus au nord.

GALANGA. ſ. m. Plante des Indes Orientales. Il y a le petit & le grand *galanga*. Le petit *ganlanga* croît à la Chine; il vient de la hauteur de deux empans. Sa racine eſt inégale, pleine de nœuds, grôſſe comme le petit doigt, ſemblable à la racine du ſouchet, rougeâtre par dedans & par dehors, dure, ſolide, d'un goût fort âcre, qui pique extrémement la langue, & d'une ôdeur aromatique; ſes feuilles reſſemblent à celles du myrte. Le grand *galanga* croît dans l'Iſle de Java & en Malabar. Sa racine eſt auſſi noüeuſe, de la grôſſeur d'un ou de deux poûces, cendrée, ou blanchâtre, d'une ôdeur forte, & d'un goût très-piquant: elle n'eſt pourtant pas ſi âcre, & n'a pas autant de vèrtu que celle du petit *galanga*. Ses tiges ſont prèſque de la hauteur de deux coudées, ſemblables aux roſeaux. Ses feuilles ſont longues, pointuës, approchant de celles de la flambe, noirâtres & plus étroites. Ses fleurs ſont blanches & ſans ôdeur. Sa ſemence eſt menuë. Le *galanga* eſt un remède céphalique, cardiaque & ſtomachique. Il fortifie l'éſtomac, & aide à la digeſtion. Il eſt bon dans les maux de tête, dans la colique, pour diſſiper les vents, & pour corriger la puanteur de l'haleine.

GALANT, ANTE. adj. Homme honnête, civil; qui a de l'éſprit, qui fait les chôſes de bonne grâce. *Urbanus, feſtivus, elegans, ſcitus.* Ce Capitaine s'eſt battu en *galant* homme, en honnête homme. Montagne a écrit en *galant* homme. Ce Cavaliér reçoit fort bien les gens chez lui, & en *galant* homme. Un *galant* homme, eſt un honnête homme, un peu plus brillant & plus enjoué qu'à ſon ordinaire, & à qui tout ſiéd bien. LE CH. DE M.

GALANT, ſe dit encore d'un homme qui a l'air du monde; qui eſt poli, qui tâche à plaire, & particulièrement aux Dames, par ſes manières honnêtes, & complaiſantes; qui a beaucoup d'éſprit, de la délicateſſe, de l'enjouëment, des manières touchantes, aiſées, & agréables. Il eſt difficile de bien définir toutes les qualitez qu'on attache à la pèrſonne d'un *homme galant*, ou d'un *galant homme*. Car remarquez que ce mot mis devant, ou après, a des ſignifications très-différentes. VAU. BOU. Il y a beaucoup de différence entre un *galant homme*, & un *homme galant*. Un *galant homme* eſt plus de tout dans la vie ordinaire, il a des agrémens plus profonds, & le tems a moins de priſe ſur lui. Un *homme galant* devient à la fin le rebut & le mépris du monde. LE CH. DE M. *Galant* homme veut dire, un homme poli, agréable: homme *galant*, eſt celui qui chèrche à plaire aux femmes. L'air *galant* eſt ce qui achéve les honnêtes gens, & ce qui les rend aimables. S. ÉVR. L'air *galant* de la convèrſation conſiſte à penſer les chôſes d'une maniere délicate, flatteûſe, aiſée, & naturelle, & à pancher plutôt vèrs la douceur, & l'enjouëment, que vèrs le ſérieux. M. SCUD. Le Prince avoit un éſprit *galant* & paſſionné; il donnoit un tour *galant* à tout ce qu'il diſoit. P. DE CL. On a dit de Coſtar, qui avoit les manières aſſez polies, qu'il étoit le pédant le plus *galant*, & le *galant* le plus pédant qu'on pût voir. MÉN. La Cour de Henri II. étoit *galante*, & polie: on n'y ſongeoit qu'à plaire, à aimer, & à être aimé. P. DE CL. On dit, Le compliment n'eſt pas trop *galant*; c'eſt-à-dire, qu'il eſt un peu groſſiér, un peu incivil.

De ſes ſons le galant *Horace*
Parant ſes accords avec grâce,
Aux bords les plus fleuris va dérober le thim,
Plus diligent que n'eſt une abeille au matin.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Chez d'autres apprentifs l'on paſſe pour galant
Lorſqu'on écrit en l'air, & qu'on peint en parlant. SENLECQ.

Cet Auteur écrit *galand* avec un *d*.

Quelques Seigneurs reſtez d'une Cour plus galante
Et moins dure aux Auteurs que celle d'aujourd'hui,
Sont encore, il eſt vrai, le généreux apui
De la ſcience étonnée & mourante. DES-HOUL.

GALANT, ſe dit auſſi des femmes qui ont de l'éſprit, des manières agréables, & engageantes; qui aiment le monde, qui ſont bien aiſes de plaire, & de traîner des Amans après elles. Les pèrſonnes *galantes* ſont bien aiſes qu'un prétexte leur donne lieu de parler à ceux qui les aiment. P. DE CL. Cette femme a le cœur peu tendre; mais en récompenſe elle a l'éſprit fort *galant*. B. RAB.

Galant, ſignifie auſſi, habile dans ſa profeſſion, qui entend bien les chôſes dont il ſe mêle. Vous lui pouvez donner vôtre affaire à conduire, il s'en acquitera bien; c'eſt un *galant* homme.

On dit *galant* des chôſes auſſi bien que des pèrſonnes, & la ſuite du diſcours détèrmine la ſignification de ce mot. Il y en a qui l'écrivent avec un *d*, *galand*. Une fête *galante*. Je ſuis d'un tems plus *galant* que n'eſt celui-ci. La Comteſſe de M. Une grotte *galante* ajuſtée par tout ce qu'on peut imaginer de plus gracieux. Mlle de.... Rubans, nœuds *galans*.

Ce mot vient du vieux François *Gale*, qui ſignifie *réjouiſſance* & *bonne chère*, qui vient de *Gallare*, c'eſt-à-dire, Boire d'autant, & ſe réjouïr à la mode des Prêtres de Cybéle qu'on nommoit *Galli*: d'autres diſent de *galéola*, qui étoit une couppe faite en forme de *galée*, d'où ſont venus auſſi les mots de *gaillard* & de *regaler*. D'autres le font déſcendre du mot Latin *elegans*. Les Eſpagnols diſent auſſi *gala*; pour dire, *enjouement*, bonne humeur, réjouïſſance, propreté, ajuſtement.

Galant. ſ. m. Amant; celui qui s'attache auprès d'une femme, qui lui rend des ſoins qui feint, ou qui reſſent de la paſſion pour elle. *Amans, amator*. Une femme qui n'a qu'un *galant* croit n'être point coquette: celle qui a pluſieurs *galans* ſe croit ſimplement coquette. La Br.

Galant, emporte ordinairement un Amant favoriſé, & ſe dit de celui qui a de l'attachement pour une femme, avec laquelle il a un commèrce familier. *Adulter, procus*. Quand on dit ſimplement, c'eſt une *galante*, c'eſt-à-dire, une Courtiſane. Un Auteur François dit *galande* au féminin, pour *galante*: peut-être que la rime l'a obligé d'uſer de ce mot, qu'il fait rimer avec *Allemande*.

D. Lancelot dérive ce mot de *καλὸς*, qui veut dire beau, ou d'*ἀγλαὸς*, qui ſignifie beau, brillant.

Galant, ſignifie encore, Amoureux, qui déſire paſſionnément une chôſe. *Cupidus, ſtudioſus*. Vous êtes le *galant* des Muſes. Costar. Quoique Plutus (le Dieu des richeſſes) ſoit pâle & défait, il a bien des *galans*. Ablanc.

On dit auſſi qu'un homme eſt un *galant*, pour dire qu'il eſt habile, adroit, dangereux, qu'il entend bien ſes affaires; que c'eſt un fourbe, un frippon. *Sagax, cautus*.

Galant. Qui s'échape, qui fait les chôſes légèrement; égrillard. *Temerarius*. Gardez vous de faire folie, ou je ſçaurai vous châtier, comme un *galant*. Voit.

On appelle un Vèrd *galant*, un jeune homme ſain, & vigoureux, qui eſt propre au plaiſir.

On appelle un *Colera morbus*, un *Trouſſe-galant*, parcequ'en peu d'heures cette maladie emporte ſon homme.

On appelle auſſi *Galans*, des nœuds de rubans qui ſèrvent à orner les habits, ou la tête des femmes. *Tænia, vitta*. Une garniture, une touffe de *galans*. Il eſt vieux.

Galans. Tèrme de Confiſeur. Ce ſont des pelures de citrons, ou d'oranges tournées.

Le Mèrcure *galant* eſt le titre d'un livre, qui paroît tous les mois depuis pluſieurs années, & qui eſt rempli de beaucoup de chôſes très-bonnes & très-curieuſes, quoique cèrtains beaux éſprits ayent pris à tâche de le décrier. M. de la Bruyère a dit dans ſes Caractères que le Mèrcure *galant* étoit immédiatement au deſſous du rien. Ce livre eſt dédié à Monſeigneur le Dauphin. M. de Vizé en a été le prémiér Auteur, ou le Collecteur; depuis ſa mort trois autres pèrſonnes ont fait ſucceſſivement la même chôſe.

GALANTERIE. Subſtantif feminin, Manière polie, enjoüée & agréable de faire, ou de dire les chôſes; fleurettes, douceurs amoureuſes. *Elegantia, urbanitas*. La *galanterie* de l'éſprit eſt de dire des chôſes flatteuſes d'une manière agréable. La Roch. La *galanterie* Françoiſe vaut bien l'urbanité Romaine. Le Chevalier de M. Les lèttres de B. ne contiennent qu'une fauſſe *galanterie*. La pudeur d'une fille ne doit pas s'allarmer à toutes les *galanteries* qu'on lui dit. Rien n'eſt plus ridicule que cèrtains contemplatifs pleins de vanité, qui forment une *galanterie* bourgeoiſe & pédanteſque, qu'ils produiſent comme le modéle de la véritable. G. G. Combien voyez-vous de jeunes gens qui vont de ruelle en ruelle diſtribuer leur *galanterie* enjoüée, ſans avoir aucun deſſein formé? M. Scud. Parmi les gens qui n'ont aucune politeſſe, & qui ſont tout-à-fait ignorans de la belle *galanterie*, l'amour eſt plus groſſiér & plus brutal. Id. Répondre à une *galanterie*. Voit.

> *Les Chèfs des partis différens*
> *Préparent pour venir en pompe ſur les rangs,*
> *Tout ce que peut fournir à la* galanterie,
> *Ou la valeur ſçavante, ou la grâce aguèrrie.* P. Le Moine.

Galanterie, ſignifie encore, Amour, amourette; paſſion, attachement pour une pèrſonne. *Amor, res*. Il n'entendoit parler de tous côtez que de parties de jeu & de divèrtiſſement, que de *galanterie* & d'intrigues, que d'engagemens d'amour & d'intérêt, & que d'une infinité d'autres paſſions criminelles, que l'aveuglement des Grands a prêſque déguiſez en vèrtus; tant leurs maximes ſont corrompuës & oppoſées à l'eſprit de l'Evangile. P. Vèrjus. La *galanterie* qui étoit autrefois dans mon cœur, n'eſt plus que dans mon éſprit. B. Rab. Les Romans, & les livres de *galanterie*, corrompent la jeuneſſe. Nic. On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eû de *galanterie*; mais il eſt râre d'en trouver qui n'en ayent jamais eû qu'une. La Roch. La *galanterie* dans une femme ſemble ajoûter quelque chôſe à la coquetterie. La Br. L'abandonnement de Henri IV. aux femmes étoit tel, qu'on ne pouvoit pas même lui donner le nom d'amour & de *galanterie*. Mez. Elle l'accabla d'avantures & de *galanteries* parmi l'embarras des armes. H. de M.

On dit auſſi, qu'un homme a gagné quelque *galanterie* avec une femme; pour dire, une vilaine maladie qui demande des remédes, & qui eſt ordinairement l'effèt de la débauche.

On dit auſſi figurément & avec hypèrbole, Cette affaire-là n'eſt qu'une pure *galanterie*, *Res nihili*; pour dire, Ce n'eſt pas une chôſe de conſéquence.

Galanterie. Ce mot ſe peut prendre quelquefois pour un Ouvrage galant, plein d'éſprit & d'amour, en vèrs, ou en prôſe. *Galanterie* à une Dame à qui l'on avoit donné le nom de ſouris. Sar. Il ſe dit auſſi des préſens. Son amant lui a envoyé mille *galanteries*. On a dit auſſi *galantiſe* pour *galanterie*. Ils lui firent des préſens d'une magnificence & d'une *galanterie* extraordinaire, Mlle de....

> *Et ſi vous faites cas de ces* galanteries
> *Vous n'aurez qu'à choiſir.*
> *Diſpôſez de mes pièrreries.* Rec. de Vèrs.

GALANTISE. ſ. f. *Galanterie*. *Galantiſe* eſt vieilli.

GALANTISER. v. act. Courtiſer les Dames. *Adulari, blandiri, amare*. C'eſt un galant univèrſel, qui *galantiſe* toutes les Dames qu'il rencontre. Il eſt un peu vieux, auſſi bien que le ſubſtantif *galantiſe*, pour *galanterie*. La C. de B. s'eſt ſèrvi du mot de *galantiſer* dans le voyage du Prince Orondate & de la Princeſſe Statira, c'eſt à dire, dans le voyage que Monſieur & Henriette d'Anglетèrre ſon épouſe firent ſur la Seine de Paris à S. Cloud.

Galantiser, ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, pour ſignifier, Se faire la cour à ſoi-même, ſe regarder comme un Amant regarde une Maîtreſſe. Mais il ne ſe peut dire qu'en badinant. Il s'adore, il *ſe galantiſe*. Main.

GALASO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Ottrante, province du Royaume de Naples. *Galeſus*. Elle a ſa ſource dans l'Apennin près de la ville d'Oria, & ſe jette dans le Golfe de Tarente près de la ville de ce nom.

GALATA. Voyez GALITE.

Galata. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe, *Galata*, anciennement *Chryſoceras*. Elle eſt dans la Romanie, ſur le port de Conſtantinople, vis à vis de la ville de ce nom, dont elle paſſe pour un des fauxbourgs. *Galata* eſt aſſez bien bâtie, & a cinq Couvens de Religieux Latins. Elle eſt ſur le petit cap de *Galata*, que les anciens appelloient *Chryſoceras*, ou *Cornu Bizantiorum*.

GALATE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Galatie. *Galata*. *Gallo-Græcus, Græco-Gallus*. O *Galates* inſenſez! qui vous a enſorcelez pour vous rendre ainſi rebelles à la vérité? Port-R. L'Epitre de S. Paul aux *Galates*. Nous liſons dans l'Epitre aux *Galates*. Les *Galates* ſont un peuple de l'Aſie mineure; ils avoient été convèrtis à la foi par S. Paul, mais peu de tems après de faux Docteurs les ſéduisîrent, leur pèrſuadant, comme dit S. Auguſtin, que l'Evangile ne les ſauvoit point, à moins qu'ils ne ſe fiſſent circoncire, & pour détruire dans leur éſprit ce que S. Paul leur avoit enſeigné, tâchant de le leur rendre ſuſpect en diſant qu'il n'étoit point Apôtre. Ce fut pour prévenir les mauvais effèts des diſcours de ces faux Docteurs que S. Paul écrivit la lettre aux *Galates*. On croit communément qu'elle fut écrite l'an 55. ou 56 de Jesus-Christ.

Les *Galates* étoient originairement de ces Celtes ou Gaulois qui brûlèrent Rome, & après avoir pillé l'Italie paſſèrent en Aſie & s'y établîrent.

Les Grècs changèrent le nom de *Celta* en *Galata*. Telle eſt l'origine de ce nom. Il y en a qui croyent que le nom de *Galates* vient de celui de *Galli, Gaulois*, parceque l'on nomma *Galates*, ces Gaulois qui ſe répandîrent en Aſie ſous la conduite de Brennon, & s'établîrent au long du Pont-Euxin entre la Bithynie & la Cappadoce, dans un païs qui fut appellé *Galatie* de leur nom.

GALATHÉE, ou GALATÉE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe marine. *Galathea*, en Grèc Γαλάθεια. La Nymphe *Galathée* étoit

fille

fille de Nerée & de Doris. Héſiode, Theogon. v. 250.

Le nom de *Galatée* vient du Latin *Galatea*, formé du Grèc *γαλατεία*, *γάλα*, *lait*, eſt la racine de ce mot. La blancheur de cette Nymphe lui fit donner le nom de *Galatée*. Euſtathius eſt d'un autre ſentiment ſur le Xe L. de l'Iliade p. 1131. Il croit qu'elle fut ainſi appellée parcequ'elle donnoit la tranquillité à la mèr, ou que c'étoit la mèr même dont l'écume fait blanchir les flôts.

C'eſt encore le nom d'une fille d'un Roi des Celtes, qui dit-on, donna ſon nom aux Gaulois & à la Gaule. Elle fut femme d'un Roi des Gaulois, qu'on dit être l'Hèrcule de Lybie, & mère de Galatus. Voyez Hérodote L. II. Ammien Marcellin L. XV. & le faux Béroſe d'Annius de Vitèrbe L. V. & Diodôre de Sicile L. IV.

Galathée eſt auſſi une ville de Thrace, dont parle Grégoire de Tours, & que l'on place à 150 milles; c'eſt à dire, à 50 lieuës de Byzance.

Galatée, Tèrme de Fleuriſte. C'eſt le nom d'une tulippe qui eſt panachée d'une iſabelle blanchiſſant, avec du jaûne doré. Morin.

GALATI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Calata*, *Galata*. C'étoit anciennement une petite ville de la Sicile; maintenant c'eſt un village de la vallée de Démona, au midi de la ville de Patti. Maty.

GALATIE. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Aſie mineure. *Galatia*, *Gallo-Græcia*, *Græco-Gallia*. Elle étoit bornée au levant par la Capadoce, au midi par la Pamphilie, au couchant par la grande Phrygie, la Bithynie, & le Pont, & au nord par le Pont-Euxin. Ce païs prit ſon nom des Gaulois, qui après avoir brûlé la ville de Rome, allèrent s'y établir parmi les Grècs qui y étoient déja, & qui portoient les noms de Phrygiens & de Paphlagoniens. Ce païs étoit diviſé en trois contrées, la Paphlagonie, la *Galatie* propre, & l'Iſaurie. Maty. La *Galatie* étoit le païs qu'on nomme aujourdhui *Chiancare*. *P. Lubin*. Maty, comme on le va voir, prétend que le Chiancare n'eſt que la *Galatie* propre. De Tillemont écrit *Galacie*.

Galatie propre, partie de la *Galatie* qui étoit au milieu des deux aûtres, ayant la Paphlagonie au nord & l'Iſaurie au midi. *Galatia propria*. Ses peuples originaires étoient les Troëmes, les Proſerliminitains, les Bycènes, & les Orondices. Les Gaulois, qui s'établîrent parmi eux, portoient les noms de Tectoſages, de Toliſtobogiens, de Votures, & d'Ambians. Voyez GALATE, & GALLOGRÉCE. Aujourd'hui on appelle la *Galatie* propre le Chiangare. Sa ville Capitale, qu'on appelloit anciennement Ancyre, eſt maintenant Angoury, nom formé par corruption du mot Ancyre.

Ce mot vient du Latin *Galatia*, qui eſt le mot Grèc *γαλατία*, écrit en caractères Romains.

GALAUBANS. Voyez GALEBANS.

GALAVEYS. ſ. Nom propre de peuple. Les *Galaveys*, peuples d'Afrique, ſont ainſi nommez parceque des Colonies de Galas, qui avoient été chaſſez de leur païs par les peuples de Hondo, vinrent s'habituer ſur les tèrres des Veys, & ne firent qu'un peuple avec eux. Ils demeurèrent vèrs les ſources du fleuve Mavah; à 30 ou 40 lieuës de la côte. *De la Croix*, *Relat. d'Afrique*.

GALAURE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Dauphiné. *Galaber*. Elle coule dans le Bailliage de S. Marcellin, & ſe décharge dans le Rhône, à une lieuë de S. Vallier, du côté du midi. Maty.

GALAXIE. ſ. f. *Via lactea*. C'eſt ainſi que les Grècs ont nommé cette longue trace blanche & lumineuſe qui ſemble enveloper le ciel comme une écharpe, & qui ſe remarque aiſément dans les nuits claires & ſereines, principalement quand il ne fait pas de lune. Ce nom de *Galaxie* ſignifie voye de lait en nôtre langue, parcequ'elle reſſemble à un chemin de couleur de lait. Les Anciens feignîrent que c'étoit par là que les Héros entroient dans le Ciel. Les Villageois & le peuple nomment cette voye de lait le chemin de S. Jacques, par èrreur, parce qu'ayant ouï dire que S. Jacques eſt en Galice, où vont pluſieurs pélerins, & entendant nommer *Galaxie* c[illegible]oye de lait, il ont confondu ce mot de *Galaxie*, avec celui de Galice. P. Menestrier.

GALAYS, & GALOIS. Tèrme de Coutumes. Quelques Auteurs qui ont écrit ſur les Coutumes diſent que ce mot ſignifie des éſpaves, ou chôſes trouvées dans une juriſdiction, & qui ne ſont point avouées.

GALBA. ſ. m. Surnom de la famille Sulpicia *Galba*. Ce ſurnom étoit ancien dans cette famille; mais on ne ſçait quel fut le prémiér des Sulpices qui le porta, ni les raiſons qui le lui firent prendre, ou donner. On en rapporte différentes, dont quelques-unes paroiſſent même oppôſées entre elles & contraires. L'une eſt qu'il étoit fort petit, & que *Galba* eſt le nom d'un vèr extrémement petit, qui ſe forme dans la viande. L'autre eſt qu'il étoit fort gras; que ce mot étoit Gaulois, & qu'il venoit du mot *galb*, qui en Gaulois ſignifioit un veau. On pourroit le tîrer de l'Hébreu חלב, *hheleb*, qui veut dire *graiſſe*, & vient de חלב, *hhalab*, lait. Il n'eſt pas difficile qu'on eût changé l'aſpiration forte du ח, *hhet* en *g*, de ſorte que Sèrvius *Galba* veut dire la même chôſe que Sèrvius le *Grôs*, ou le *Grâs*, comme nous diſons Louïs le *Grôs*, Charles le *Grâs*. Ceux qui prennent ce ſentiment le confirment en diſant que *kalff* en Flamand ſignifie *grôs*, *grâs*, & qu'on a appellé *galbe* en François la partie de devant du pourpoint, laquelle couvre le ventre, & paroit prêſque toujours enflée, même dans ceux qui ne ſont pas fort grôs. D'autres diſoient qu'ayant aſſiégé longtems une place d'Eſpagne ſans pouvoir s'en rendre maître, il y mit enfin le feu avec des faſcines enduites d'une gomme nommée en Latin *galbanus*, ou *galbanum*, & que ce fut en cette occaſion qu'on lui donna le ſurnom de *Galba*. Enfin, d'autres avançoient que ce fut, parceque dans une longue maladie qu'il eut, il uſa beaucoup de cèrtains remédes enveloppez dans de la laine ou du coton, & qu'on appelloit *galbeum*. Outre tout ceci qui ſe trouve dans Suétone Vie de *Galba*, C. 3. Caſſiodôre dérive le nom de *Galba* de la couleur pâle & livide de Sèrvius, *à lucido colore*, il y a des Auteurs qui liſent *lucido* pour *lurido*, ce qui peut revenir au même ſens, & ſignifier la pâleur de ceux qui ſont malades, qui ont beaucoup ſué, dont la peau paroit lavée & frottée d'huile; ce qui vient des parties huileuſes de la ſueur leſquelles ſe diſſipant moins facilement que les parties aqueuſes & ſereuſes, demeurent attachées à la peau, & la font paroitre luiſante. Enfin, ceux qui veulent que le nom de *Galba* nous appartienne citent Suétone, lequel dit dans la vie de *Galba* ch. 2. que ce mot étoit Gaulois. L'Empereur Sèrvius Sulpitius a moins diſputé l'Empire à ſes concurrens, qu'on n'a diſputé ſur ſon ſurnom de *Galba*. Sèrvius Sulpitius *Galba* ſuccéda à Néron, en qui la famille des Céſars ceſſa de tenir l'Empire. *Galba* étant parvenu à l'Empire fit expôſer dans ſon palais une Généalogie qui le faiſoit deſcendre par ſon père de Jupitèr, & par ſa mère de Paſiphaé. Les *Galba* ne ſont râres qu'en or; c'eſt-à-dire, les médailles de *Galba*. Voyez ſur cet Empereur les Rech. de Spon Diſſ. XXVIe. C'étoit une injure parmi les Celtes d'être appellé *Galb*, parceque ce leur étoit une honte d'être trop replèts. On dit encore aujourd'hui dans le Dauphiné, que celui-là eſt un bon garbe, qui a beaucoup de ſanté & d'embonpoint. Mais Henry de Glariz croit que *Galb* en cette ancienne langue ſignifie un veau, & que les Gaulois appelloient veaux ceux qui étoient grâs avec excès, comme les Suiſſes font encore aujourd'hui, ſe ſèrvant de ce même mot de *galb* qui leur eſt familier. Choriér, *T. I. p. 25*.

GALBANNONER. v. act. *Extergere, purgare leviter cretâ & aquâ*. Tèrme populaire, qui ſe dit ſeulement parmi les vîtriérs de Paris, & qui ſignifie nettoyer des vîtres avec du blanc & de l'eau, ſans en ôter le papiér. *Galbannoner* des panneaux. Je ne veux pas qu'on nettoye tout-à-fait ces quarreaux; il faut ſeulement les *galbannoner*, une autre fois on les nettoyera tout-à-fait.

GALBANUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une gomme qui ſe peut diſſoudre dans des liqueurs aqueuſes. *Galbanum*. Elle découle par inciſion d'une plante férulacée dont elle porte le nom, qui croît en Syrie. Ses larmes ſont blanches, grâſſes, & d'un goût amèr, d'une odeur forte & déſagréable. Le bon *galbanum* eſt cartilagineux, pur, & retîrant à l'encens grâs, qui n'eſt ni trop humide ni trop ſec, & qui a quelque graine ou piéce de ferule mêlée parmi. On le ſophiſtique en y mêlant des féves concaſſées, de la réſine & de l'ammonic. Le *galbanum* a une vèrtu ramollitive & réſolutive. On s'en ſèrt dans l'aſthme & dans la toux invéterée. Il provoque les mois, & hâte l'accouchement. On l'employe auſſi extérieurement dans le vèrtige, dans les ſuffocations hiſtériques &c. Le *galbanum* entroit dans la compoſition du parfum, que Dieu ordonna de faire pour lui être offèrt dans le tabèrnacle. Exod. XXX. 34. Le Seigneur dit à Moyſe, Prenez des parfums, du Stacte, de l'onyx, du *galbanum* odoriférant, & de l'encens le plus pur, & que le tout ſoit de même poids. Et vous ferez un parfum compôſé avec ſoin du mélange de toutes ces chôſes. Sacy.

Ce mot, ſelon Martinius, vient de l'Hébreu *chelbenah*, qui ſignifie *graiſſe*. *Galbanum* vient de חלבנה, *chelbene*, nom Hébreu de cette drogue. *Bochart*, *Chan. L. I. C. 36.* & ſelon l'Auteur du jardin des racines Grécques de *χαλιάνη*.

On dit qu'un homme donne du *galbanum*, lorſqu'il promet beaucoup de chôſes pour en tenir peu, ou lorſqu'il parle en galimathias, qu'il ne ſatisfait pas ſur une demande, ou une prière qui lui eſt faite; qu'il veut dupper, & tromper les gens. Ce provèrbe eſt pris de ce que pour faire tomber le renard dans le piége, on y met des rôties frottées de *galbanum*, dont l'ôdeur

lui

lui plaît extrémement, & l'attire en des lieux préparez pour l'attraper. De Brieux.

GALBE. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit d'un membre d'Architecture qui s'élargit doucement par enhaut; de même que les feuilles d'une fleur; on dit alors, qu'il ſe tèrmine en *galbe*, en forme de *galbe*, qu'il a beau *galbe*. On le dit auſſi du contour d'un dôme, d'un vâſe, d'un baluſtre, & on croit qu'on a dit *galbe*, au lieu de *garbe*, de l'Italien *garbo*, qui ſignifie bonne grâce. *Huomo di garbo*, c'eſt à peu-près ce que nous appellons ûn galant homme.

Galbe en vieux langage, ſignifioit autrefois *pourpoint*. Voyez Nicod.

GALDIN, ou GAUDIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Galdinus*. S. *Galdin* fils d'un Gentilhomme de Milan, Cardinal & Archevêque de Milan ſa patrie, mourut le 18 Avril 1176.

GALE. ſ. f. Maladie du cuir, lorſqu'il ſe corrompt par l'iſſuë de quelques humeurs âcres & picquantes qui cauſent de la démangeaiſon. *Scabies, impetigo*. La principale cauſe de la *gale* eſt une lymphe âcre & ſalée qui ſe jette ſur la ſurface de la peau, & y produit des puſtules accompagnées de démangeaiſon. La *gale* eſt contagieuſe : elle ſe communique facilement. Il y a deux eſpéces de *gale*, l'une ſéche, & l'autre humide : la *gale* ſéche vient d'une humeur atrabilaire, la *gale* humide vient d'une pituite ſaline. Les cauſes générales & ordinaires de la *gale* ſont une atrabile, ou une pituite ſaline, mêlées pour l'ordinaire d'un ſang corrompu; les cauſes éloignées ſont les mauvais alimens, ceux qui ſont âcres, ſalez, faciles à ſe corrompre, l'intempérie chaûde des entrailles, l'excès dans le manger, la mal-propreté du corps. Voyez dans Degori pluſieurs remédes éprouvez contre la *gale*.

Dans le Nouveau Choix de Piéces de Poéſie il y a un éloge de la *gale*.

Ce mot vient de *calla*, qu'on a dit pour *callus*, comme *galeux* de *calloſus*. Ménage, après Nicod. On a dit auſſi en la baſſe Latinité *galla* en la même ſignification.

Gale, ſe dit auſſi des arbres, & ſignifie, Chancre. Le bois de bèrgamote & des petits muſcats eſt ſujet à avoir de la *gale*. La Quintinie.

Gale, ou Chancre. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une tache qui vient ordinairement ſur les fanes de l'œillet, & gagne peu-à peu juſqu'au cœur; ſi on n'a pas ſoin de couper celles qui en ſont attaquées. Voyez La Quintinie & Morin.

On dit provèrbialement que la *gale* ni l'amour ne ſe peuvent cacher.

Ni galant, ni galeux, ne peut à rien toucher,
Châcun penſe à cacher le penchant qui l'entraine;
Mais ſouvent leur contrainte eſt vaine,
La gale, *ni l'amour, ne ſe peuvent cacher.*
Nouveau choix de vèrs.

Gale, eſt auſſi une noix qui ſèrt aux teintures. *Galla*. Voyez Noix de gale.

Gale, a ſignifié autrefois réjouïſſance, joye, plaiſir. Alain Chartier dans ſon livre des quatre dames,

Soit l'aventure bonne ou male,
Rire, plor, couroux, ou galc.

Froiſſard s'en eſt auſſi ſervi; là dit le Duc de Joyeuſe paroles & *gales*. Ceci eſt pris de M. Ménage. Voyez encore M. Ménage aux mots de *galan* & de *galler*.

Gale, s'eſt dit encore autrefois pour *cal*, & *callus*, & en ce ſens le mot de *galle* vient de *callus*.

Gale. Voyez Gallo.

GALEAIRE, ou GALIAIRE. ſ. m. Nom ancien que les Romains donnoient aux Goujats ou valèts des ſoldats. *Galearius, Galiarius*. Voyez Végéce III. 6. Saumaiſe ſur le 3. Chap. de la vie d'Hadrien par Spartien. *Laz. Comm. Reipub. Rom. IV.* 13. *Stewech.* ſur Végéce I. 10. *Pignor. De Servis p.* 244.

GALÉAS, ou GALÉAZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Galeatius*. Galeaz-Marie Sforze, Duc de Milan, ſuccéda à ſon pere François Sforze I. l'an 1466. Jean-Galeaz-Marie ſon fils lui ſuccéda en 1476.

Ce mot s'eſt fait de l'Italien Galeazzo formé du Latin *Galeatius*. Nous y prononçons le *z* comme une *s*, ou même nous y mettons une *s*, & nous la faiſons toujours ſentir, même devant les conſones.

GALÉASSE. ſ. f. *Navis longior depreſſioris oræ*. C'eſt un gros bâtiment de baſbord le plus grand de tous les vaiſſeaux à rames. Amelot appelle une *galéaſſe* un château & une forterreſſe en mèr. Elle a les rameurs ſous couvèrte, & elle peut porter 20. canons avec une pouppe capable de loger un grand nombre de mouſquetaires. Elle va à rame, & à voiles, & a trois mâts, Maeſtre, Miſaine, & Artimon, qu'elle ne déſarbore point. Elle a 32 bancs, & ſix ou ſept forçats à châcun. Guillaume de Tyr fait mention de *galeaſſes* qui ont 100 bancs de rames. Elle a trois batteries à prouë l'une ſur l'autre, de deux canons châcune, de 36, de 24, & de 10 livres de boulet. Elle en a deux à pouppe, châcune de trois canons de 18 livres de boulet. Les ſeuls Vénitiens ont maintenant des vaiſſeaux de cette eſpéce. Autrefois la France en a eû.

De Ruffi dans ſon hiſt. de Marſeille L. XIV. chap. 2. T. II. p. 346. traite des galères & des *galéaces* de France; car c'eſt ainſi qu'il ortographie ce mot, & non pas *galéaſſe*. Il dit que la France tenoit des galères & des *galéaces* dans le port de Marſeille depuis le Roi Charles IV. dit le Beau qui vivoit en l'an 1321. quoique cette ville ne fût pas alors ſous l'auguſte domination de nos Rois, que les *galéaſſes* étoient commandées l'an 1470 par Thomas de Villages, qui en étoit le Capitaine général; que quelques années après Philippe de Comines, Seigneur d'Argenton, Pièrre Briçonnet Gouvèrneur du Languedoc, & Étienne de Vèrs, qui fut depuis Sénéchal de Beaucaire, avoient châcun une de ces *galéaſſes*, qui étoient très-bien munies d'armes; qu'il y avoit un magazin dans la ville qui leur ſervoit d'arcenal, où l'on mettoit toutes les munitions & l'équipage de ces bâtimens; que la *galéace* de Philippe de Comines étoit d'une grandeur conſidérable; que le Duc d'Orléans, qui fut depuis Loüis XII. la montoit lorſqu'il défit à Rapalo près de Genes l'armée navale d'Alphonſe Roi de Naples; & pour me ſervir, dit de Ruffi, des mêmes paroles de ce fidel Hiſtorien, *étoit choſe nouvelle en Italie*. Les Vénitiens ne ſont donc point les prémiers, ni les ſeuls, qui ayant eû juſqu'ici des *galéaſſes*. Le Pelletier, qui a traduit l'hiſtoire de la Guèrre de Chypre de Gratiani, écrit auſſi *galéace*: ils firent encore équipper douze bâtimens, qu'ils appellent *galéaces* à cauſe de leur prodigieuſe grandeur. Ils vont à la voile & à la rame, & paroiſſent ſur la mèr avec tout leur canon comme des citadelles flotantes. La peſanteur de ces lourdes maſſes brave la violence des flôts, & ne craint les orages ni les tempêtes. Le Pelletiér.

GALEBANS. ſubſt. m. Tèrme de Marine. Ce ſont deux cordages qui tiennent les mâts de hune dans leur aſſiétte, & qui ſecondent les aubans. On les appelle auſſi *Galaubans* & *Galans*.

GALÉE, en tèrmes d'Imprimerie, eſt la planche qui ſèrt à pôſer les lettres à meſure qu'elles ſont arrangées par le compoſiteur, avant que de les impoſer pour en faire les formes. Et on dit, Travailler en *galée*, lorſqu'on compôſe tout de ſuite ſans faire des diviſions de pages.

Galée ſignifioit autrefois galère. Voyez Ménage ſur le mot *galère*.

Guichard prétend que *galée*, & galère, vient de גלל, qui ſignifie donner la figure ronde : cette ſignification détruit plutôt la conjecture de Guichard qu'elle ne l'établit, car les gros vaiſſeaux, & les flutes, approchent bien plus de la figure ronde que les galères, ou les *galées*, comme on diſoit autrefois, qui ſont d'une conſtruction plus ſubtile, & qui ſont beaucoup plus longues à proportion de leur largeur, que ne le ſont les vaiſſeaux à proportion de la leur.

GALEFRETIÉR. ſ. m. Homme de néant, qui n'a ni feu, ni lieu. On ne s'en ſèrt qu'en tèrmes de mépris, & pour faire injure. Il nous a préſenté pour caûtion un *galefretiér*.

Ce mot vient de *galefrotiér*, à *ſcabie fricandâ*, ſelon Henri Étienne; ſelon d'autres de *gallofero*, mot Eſpagnol, qui ſignifie un *gueux*. Ménage.

GALÉGUE. ſ. m. & f. Natif, ou originaire, habitant de Galice en Eſpagne. *Gallæcus, Gallaicus*. Ce nom eſt peu uſité dans nôtre langue, & vient de l'Eſpagnol *Gallego*. Les anciens *Gallegos*, ou *Gallégues*, occupoient la partie ſeptentrionale du Portugal, avec toute la Galice, laquelle a conſèrvé leur nom.

GALEJON, ou GALAJON. ſ. m. Nom propre d'un Canal que C. Marius tira du Rhône à la mèr Méditèrranée. *Galejona foſſa*, anciennement *foſſa Mariana*. Il commencoit à quelques lieuës au deſſous de la ville d'Arles, & il aboutiſſoit à un petit Golfe, qu'on appelle le port de *Galajon*, & qui eſt entre les embouchures du Rhône, & la mèr du Martigues. Ce Canal a été bouché par les ſables.

GALEM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Galem*, ou ſelon S. Jérôme *Galim*. Il en eſt parlé en Iſaïe X. 30, & dans la Vèrſion Grécque *Joſ.* XV. 60. On ne voit rien en ces deux endroits qui marque la ſituation de *Galem*. Euſébe & S. Jérôme le placent dans le voiſinage d'Accaron.

GALEMBOLOU, ou *Ghallemboulou*. Nom propre d'une baye de l'Iſle de Madagaſcar ſituée ſous le 17 d. 30. min. de latit. & peu éloignée de la longue pointe appellée Voulovilon. *Hiſt. de Madag. Ch.* 9. *De la Croix Relat. d'Afriq. T.* 4.

GALÉNÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe, fille de Nérée & de Doris. *Galene*. Voyez Héſiode Theogon. v. 244.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie ſérénité.

GALÉNIQUE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à Galien.

Galien. *Galenicus*, *a*. La méthode *Galénique*. La ſcience *Galénique*, pour dire, la Médecine. La Médecine, ou la méthode *Galénique*, c'eſt une méthode de traiter les maladies fondées ſur les principes de Galien, ſur les principes qu'il a établis. Ceux qui la ſuivent ſont appellez Galéniſtes. On a donné ſouvent dans ces dèrniers tems un ſens plus étendu à ce mot, & l'on oppoſe la méthode *Galénique* à la méthode & à la pratique des *Chymiſtes*. Blanchard, Harris.

GALÉNISTE. ſ. m. Médecin qui s'attache à Galien, qui ſuit ſa méthode. *Galeni diſcipulus*, *ſectator*.

GALÉNISTE, ou GALÉNITE. ſ. m. & f. Eſt auſſi une Secte de Mennonites, ou d'Anabaptiſtes, qui ont embraſſé la plûpart des èrreurs des Sociniens, ou plutôt des Arriens, touchant la divinité de Jéſus-Chriſt. *Galenæ ſectator*. Les *Galéniſtes* ſont grands Tolérans, auſſi bien que les Arméniens. Ce ſont les autres Mennonites qui les ont appellez *Galéniſtes*, du nom de Galénas, Médecin d'Amſtèrdam, qui étoit très-éloquent, & qu'on accuſe d'avoir été entièrement Socinien. *Jovet*, *T. I. p.* 413. 414. Il faudroit les appeller *Galénaſtes* plûtôt que *Galéniſtes*; l'Analogie ſeroit mieux obſèrvée, & l'on éviteroit l'amphibologie.

GALÉOTE. ſ. m. Devin, Prophéte, homme qui fait profeſſion de prédire l'avenir. *Galeota*, & en Grèc Γαλεῶται. Les *Galéotes* étoient autrefois une éſpéce de devins chez les Siciliens, comme nous l'apprend le Géographe Étienne. C'étoient les Intèrprétes des prodiges.

Bochart, *Hieroz. P. I. L. IV. C. 7.* croit que ce mot vient de l'Hébreu גלה, *gala*, qui répond à *revelare*. *Galeota* dans des Auteurs plus récens & de la baſſe Latinité a un autre ſens; il ſe prend pour galérien, rameur d'une galère.

GALÉOTÈS. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Anciens. *Galeotes*. Il étoit fils d'Apollon; il fut honoré par les Hybléens, comme Cicéron nous l'apprend. Goltzius, & après lui M. Bégèr T. I. p. 373. cróyent que c'eſt ce Dieu qui paroit avec ſon père dans une bige ſur les médailles de Sélinonte.

GALÉOTHE. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Attique dans Étienne de Byzance. *Galeotha*.

GALER. v. act. Grater aux endroits où il démange. *Scabere*. Il faut empêcher les enfans de ſe *galer*, ſi on veut qu'ils guériſſent bientôt. Uu gueux *gale* l'autre.

> *De plus la gale de tout tems*
> *Fut un ſymbole de ſageſſe;*
> *Un provèrbe de vieilles gens*
> *Déja tout uſé de vieilleſſe*
> *En prouve fort bien la nobleſſe:*
> *Tout ainſi que trop* galler *cuit*,
> *Tout de même trop parler nuit*. N. Ch. de Vèrs.

Ce tèrme eſt bas. Quelques-uns écrivent *galle* & *galler*.

Ce mot de *galer* vient, ſelon quelques-uns, de σκάλλω, qui veut dire, *fodio*, *ſcalpo*.

Bovillius dit que le mot *galler* vient de *galle*, en Latin *callus*, parceque le callus des mains eſt propre à frotter & à gratter les parties plus tendres. De *callus* on a fait *galle*, en changeant le *c* en *g*, & enſuite *galler*.

Galer, ſignifie auſſi, Battre, égratigner. Le Diâble de Papefiguière menaçoit un laboureur de le bien *galer* & étriller. Il ſignifioit auſſi chatouiller, faire du bien, ou du plaiſir, donner de la joye. Voyez Gale.

GALERA, ou GALLERA, & GALLORA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Gallera*, anciennement *Cercia*. Il eſt dans le patrimoine de S. Pièrre, ſur la rivière d'Arone, entre Bracciano, & Rome, environ à deux lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière.

Galera. ſ. f. Nom du Cap le plus occidental de l'iſle Mindanao, une des Philippines. *Promontorium Triremis*. Puncta della Galera.

La pointe la plus orientale de l'iſle de la Trinité, une des Antilles, porte auſſi le même nom.

GALÈRE. ſ. f. *Biremis*, *triremis*, *quadriremis*, *quinqueremis*. Vaiſſeau à rames de 25 à 30 bancs de châque côté: & de quatre, cinq ou ſix rameurs à chaque banc. Elle porte un canon d'une groſſeur conſidérable, qu'on nomme *courſier*; deux bâtardes, & deux plus petites piéces, avec deux mâts & deux voiles Latines. Les *galères* ont ordinairement 20, 22. toiſes de longueur, trois de large, & une de profondeur. Elles vont ordinairement tèrre à tèrre. Quelquefois elles font canal; c'eſt à dire, travèrſent la mèr. Une Éſcadre de *galères*. Le Général des *galères* porte une double ancre poſée en pal dèrrière l'Écu de ſes armes pour marque de ſa charge. Le Roi entretient 40 *galères*, dont l'arſenal eſt à Marſeille. *Galère* ſubtile, ou ſenſile, ou légère, eſt une *galère* qui a la pouppe aiguë; on les faiſoit ainſi autrefois. *Galère* bâtarde, eſt une *galère* telle qu'elles ſont aujourd'hui encore en France. Toutes les *galeres*, tant les anciennes que celles d'aujourd'hui, ſont d'une conſtruction plus ſubtile que les vaiſſeaux. Aujourd'hui les *galeres* ſont toutes ſemblables, la ſeule différence qu'il y a entre elles conſiſte dans la grandeur, & non pas dans la figure, ou dans le gabarit: la Réale & la Patrone étant plus grandes que les autres, elles ſont auſſi plus ornées. On diſoit autrefois *galée* au lieu de *galere*. Les Auteurs Grècs du bas Empire diſent γαλαία, & γαλέα, & les Latins du même âge diſent *galea*.

> *Plus voile au vent ne fera la* Galée,
> *Pour traſiquer deſſus la mèr ſalée*. Marot.

Ces vaiſſeaux s'appelloient en Latin *Biremis*, *Triremis*, *Quadriremis*, non pas pour avoir deux, trois ou quatre rangs de rames les unes ſur les autres, comme pluſieurs ſçavans ont penſé, entre autres Scaliger & Snellius, quoique cettui-ci ait d'ailleurs bien écrit de la Navigation; car cela ſeroit impoſſible: ce n'étoit pas non plus pour n'avoir que deux, trois ou quatre rames; car cela n'auroit pas eû aſſez de force; mais parcequ'il y avoit deux, trois ou quatre rameurs attachez à chaque rame, comme les *galeres* que nous avons, ainſi que l'a fort bien expliqué le Père Deſchales Jéſuite dans ſon Art de naviger. Cette èrreur vient de quelques *galères* anciennes qui ſont repréſentées dans des médailles ou dans des bas reliefs avec pluſieurs rangs de rameurs les uns ſur les autres. Mais tous les Mathématiciens, les Officiers de Marine, les Pilotes & les Architectes de vaiſſeaux traittent cette viſion de ridicule, d'autant que Pline fait mention des vaiſſeaux qui avoient 15. 20. 30. 40. & 50. rangs de rameurs, deſorte que s'il avoient été les uns au deſſus des autres, quand il n'auroit fallu que quatre piéds pour chaque pont, il auroit fallu 160 piéds de diſtance entre les plus bas rameurs & les plus hauts; cependant le plus haut navire n'a jamais été que de 53 coudées, qui ne font que 72 piéds de haut. Scaligèr dit que la prémière *galere* à trois étages, qu'il appelle *Triremis*, fut fabriquée à Corinthe; & croit que ce que Pline appelle *Navires longs*, étoit ce que nous appellons *Galéaſſes*, dont la prémière fut des Argonautes. Végéce parle d'une *galère* de cinq étages; & Memnon fait mention d'une autre qui avoit juſqu'à huit ponts, & qui n'avoit qu'un rameur à chaque rame.

La France a eû des *galères* à Marſeille depuis Charles IV. Jacques Cœur, Argentier du Roi Charles VII, y en avoit quatre, qui après ſa condamnation fûrent venduës à Bèrnard De Vaux de Montpellier: elles portoient le nom de S. Michel, S. Jacques, S. Denis & la Magdelaine. Voyez De Ruffi hiſt. de Marſeille L. XIV. C. 2. & ci-deſſus au mot Galéaſſe.

Ce mot vient du Latin *galea*, qu'on croit avoir été donné aux vaiſſeaux, à caûſe de la figure d'un caſque qui étoit ſur la prouë, comme le témoigne Ovide dans ſes Triſtes. Les Grècs ſe ſont ſèrvis auſſi du même mot. Ménage. Voyez encore les Bollandiſtes Act. SS. Mart. T. I. p. 95. D. Meurſius Gloſſ. Græcobarb. Spelman Archœol. D'autres cróyent que les *Galères* ſont ainſi nommées, à caûſe que le haut bout de leurs mâts eſt ordinairement taillé en forme de chapeau, qu'en Italien on appelle *galero*. Du Cange dit qu'elle a été ainſi nommée, *à galeâ tutelâ quæ in roſtris erat*. D'autres diſent qu'il vient d'un poiſſon que les Grècs nomment γαλεώτης, ou ξιφίας, parceque ce vaiſſeau en a la forme & la figure. Les Italiens l'appellent *Peſce ſpada, chi a una ſpada del naſo che ſomiglia a bocco d'una trireme*: c'eſt ainſi que parle Antoine Pigaféta. C'eſt le poiſſon que nous appellons éſpadon. Voyez Éspadon. Mais la vérité eſt que les noms de *galère*, *galiotte*, *galéaſſe*, &c. ſont dérivez des mots Syriaques & Caldaïques *gaul* & *gallim*, qui ſignifient un homme expôſé ſur les eaux, & des vaiſſeaux de bois. Les forêts en général étoient auſſi appellées *gaules*, & un bois en particulier *gaul*, dont on uſe encore à préſent pour ſignifier une *houſſine*, ou une *pèrche*. Et les Bretons, les plus anciens peuples des Gaules, retiennent encore le nom de *goy* pour ſignifier un *bois*, ou une forêt; & appellent *gale* une *galere*.

Pour marquer la coopération néceſſaire à la grâce Carlo Rancati a fait une déviſe d'une *galère* avec ce mot d'Ovide *II. De Ponto Eleg. 6. Remo utar & aurâ*. Je me ſèrvirai de rame & de vent. *Picinelli L. XX. n. 42.*

Galère Capitane. C'eſt la principale galère d'un État qui a des galères. Il n'y a plus de *galère capitane* en France depuis que la charge de Capitaine Général des galères a été ſupprimée.

Galère Capitaineſſe. C'eſt ainſi que s'appelle la *galère* où eſt le Commandant.

Galère Patrone. C'eſt la ſeconde des galères de France, de Toſcane, & de Malthe. Le Lieutenant Général des galères en France monte la *galère patrone*; elle porte deux fanaux, & un étendart quarré long à l'arbre de Meſtre, elle doit ſaluer la prémière le Vice-Amiral, mais elle eſt ſaluée la prémière par le Contre-

Contre-Amiral, & elle lui rend le ſalut coup pour coup.

GALÈRE RÉALE. *Regia.* C'eſt la prémière & la principale *galère* d'un Royaume. En France la *galere-réale* eſt diſtinguée des autres par l'étendart Royal, & par trois fanaux pôſez en ligne droite. On peint en noir la *galère-réale* dans les Œuvres mortes, afin que cette couleur faſſe briller les rames. Le Général des *galeres* monte la *galere-réale.*

Il y a une infinité de tèrmes particuliérs des *Galères*, & il y en a de quoi faire un beau Dictionnaire ſéparé des Dictionnaires de Marine, qui juſqu'à préſent ne nous ont guères donné que les tèrmes des vaiſſeaux de haut bord, & non pas ceux des *Galères.* M. de Barras, qui eſt un ancien Officier du Roi ſur les *Galères*, travaille depuis fort long-tems à un Dictionnaire particuliér des tèrmes propres des *Galères*; & en attendant que ce bel ouvrage paroiſſe, il a bien voulu nous en communiquer quelques articles, que nous mettrons ici, comme un ſupplément à pluſieurs endroits de Furetière. Il y a des chôſes qui demanderoient des figures pour être bien entenduës. C'eſt auſſi le deſſein de M. de Barras de ne point laiſſer paroître ſon livre ſans les figures qu'il y croit néceſſaires.

Abbatre, ou *abatre*, en tèrmes de *Galère*, a pluſieurs ſignifications outre celles de Décheoir, &c. On dit encore *abatre* tente, *abatre* le fèr.

Abatre tente, c'eſt abaiſſer la tente, l'ôter & la mettre en courcie, ce qui ſe pratique ordinairement lorſqu'on veut ſèrper, quand on entre ou qu'on ſort d'un port, quand le vent eſt trop frais, ou qu'il eſt contraire, & prèſque toûjours en naviguant, car on tient rârement une tente à la mèr, à moins que le vent ne ſoit très-médiocre, ou que l'ardeur du Soleil n'oblige de la mettre pour ſoulager la chiourme qui vogue.

Lorſqu'on veut *abatre tente*, le Capitaine ou un Officiér de la *Galere* en donne l'ordre au *Comite*, qui avec ſon ſifflet avèrtit la *Chiourme* de ſe préparer; alors tous les Forçats qui ſont à la *Roujeole* dans les bancs où il y a des *Gabres*, en prennent la queuë, pour les *moler* toutes en même tems, quand on leur en fait le commandement; tous les *vogue-avants* & *Apoſtis* ſe doivent tenir prêts pour *canonner* la tente quand elle ſera abatuë; le vogue-avant du Banc où eſt la *carnal*, & celui où eſt la *carnalete*, doivent auſſi les tenir à la main pour les moler promptement quand on ordonne d'abatre; un des *conniliers* de prouë doit ſe tenir prêt pour *décrocher la caſſe* de la tente qui eſt acrochée à prouë à ſon *Mézanin*, les autres conniliers, les *Eſpaliers* & les Forçats qui ſont au banc du *Fougon*, doivent ſe préparer pour moler les *bognes* de la tente. Le Comite enſuite avec le ſifflet commande d'abatre, les manœuvres que je viens de dire ſe faiſant toutes à la fois, la tente tombe, châque Forçat dans ſon banc la canonne en courcie, & tous enſemble *ſaillent* la tente à poupe, afin que le timoniér puiſſe la faire ſortir du *ganche* cloué ſur le bout de la *fléche*, auquel la tente eſt acrochée par le Mezanin. On *décroche* en même tems les carnaux, on achève de canonner la tente, on léve les *quartiers*, & on l'enfèrme dans le courcie; pendant que les vogue-avant & les apoſtis font cette manœuvre les *quarterols* & *quinterols* prennent les cabres, ils les prolongent le long de la *Galère* le petit bout à poupè, & après les avoir mis à la *bande* le long des *filarèts*, ils les *arriſſent* de manière qu'elles ne puiſſent tomber à la mèr.

Quelquefois on met la tente à la bande le long des filarèts, lorſque le courcie eſt plein ou embarraſſé, & quand on va dans un port où l'on eſt obligé de *conniller*; d'autres fois auſſi on laiſſe la tente ſur le courcie lorſqu'on juge qu'il faudra bientôt la remettre, ou quand elle eſt mouillée pour la laiſſer ſécher. On dit, par exemple, d'abord que la Réale eut *abatu*, toutes les *galères ſerperent.* Le vent renforce, il faut *abatre tente:* Le coup de vent qui nous ſurprit dans le port de Genes fut ſi rude que les *Galeres* auroient couru riſque de virer, ſi l'on n'eût promptement fait *abatre.*

Abatre tente, eſt un honneur qu'on rend au *Général* des *Galères*, ou à quelque autre Seigneur diſtingué, lorſqu'il paſſe près *des Galeres*; à meſure qu'il approche, chaque *Galere* en particulier abat tente, & la chiourme ſaluë trois fois de la voix. Les Matelots au lieu de dire *abatre tente*, diſent *caloumer*, ou *couloumer* la tente, mais ce tèrme eſt vieux, & n'eſt prèſque plus en uſage que parmi les plus groſſiérs Matelots. Quand Monſeigneur le Duc de Bourgogne paſſa ſur le port de Marſeille, chaque *Galère Abatit tente*, ſalua trois fois de la bouche & de tout le canon.

Les *Galères* étrangères doivent rendre le même honneur à l'étendart du Roi par tout où elles le rencontrent, avec cette différence toutefois qu'elles *abatent tente* auſſi-tôt qu'elles apèrçoivent l'étendart duquel elles approchent ſans tente, & après avoir levé rame, elles le ſaluënt trois fois de la mouſqueterie & du canon, &c.

Abatre le fer, c'eſt mettre l'ancre en ſon lieu ordinaire, la coucher dans la conille appuyé ſur le *joug de prouë* les quatre pattes dehors. Quand on tire l'ancre du fond de l'eau, on commande cette manœuvre par le tèrme de *Haler*, *hale la gume*; mais lorſque toute la gume eſt dans la *Galère*, que l'ancre eſt moitié hors de l'eau, & que la *cigale* touche l'*Arganeau*, on ſe ſèrt alors du tèrme abatre chiourme, *abatez le fèr*, pour dire, achevez de le mettre à ſa place, faites plus de force pour le mettre en ſon lieu, parce qu'alors elle fait plus de réſiſtance. Avant que d'*Abatre le fèr* quand il eſt où je viens de dire, le conniller doit paſſer dans la cigale un *cap* qui facilite l'entrée de l'ancre dans la connille, & qui empêche la cigale de s'embarraſſer avec la gume.

Abatre, décheoir, tomber, ou dériver, eſt ſortir de ſa route, & s'écarter du rumb de vent qu'on veut tenir. Le mauvais gouvèrnement du timonier fait *abatre* une *Galère*, la mèr lorſqu'elle prend ce bâtiment par le travèrs, ou même de biais, auſſi bien que le vent & les courans, le font *abatre* ou dériver, c'eſt à dire, le détournent de ſa droite route; en ſorte qu'une *galère* voulant faire le nord ſuppoſé que le vent, la mèr & les courans la pouſſent vèrs le nord-eſt, il faudra pour faire le nord mettre la prouë au nord nordoüeſt, quelquefois au nordoüeſt, & peut-être plus à l'oüeſt, ſelon la force de ce qui contribuë à l'*abatre*, ce qu'il faut ſoigneuſement remarquer pour rectifier ſa route. Un Pilote qui n'auroit égard qu'à la dérive du vent, & qui négligeroit celle des courans & de la mèr, feroit toujours une *fauſſe route*; mais ſi le vent & la mèr portoient d'un côté, & que les courans portaſſent de l'autre, enſorte que la *dérive* de l'un fût égale aux deux aûtres, il faudroit récompenſer un déchèt par l'autre, & ſelon les circonſtances balancer judicieuſement toutes chôſes. C'eſt pourquoi il faut en naviguant obſèrver avec beaucoup de ſoin & de prudence tout ce qui ſe paſſe, & corriger avec éxactitude les déchèts de la route. Timonier tenez-vous fèrme ſur les *Palans* pour empêcher la *galère* de s'*abatre*. Toutes les fois que ce timoniér gouvèrne, la *galère s'abat* d'un quart de vent. Il faut amener le *trinquet* qui fait abatre la *galère*; avec la *meiſtre* ſeule nous ne tournerons pas tant. On ne dit rien ici de la variation de l'aiguille: car bien qu'il ſoit néceſſaire de la corriger, cette correction ne doit point être compriſe dans celle de la dérive, parcequ'elle eſt produite d'une autre caûſe dont nous parlerons en ſon lieu.

Amarrage, n'eſt pas proprement ſignifier un ancrage, ni un moüillage, comme on l'a dit ci-deſſus après Furetière. Il y a une très-grande différence entre *amarrage* & ancrage. On ne dit pas non plus *ancrer en bon lieu*, mais moüiller dans un bon fonds, on doit encore moins ſe ſèrvir de cette expreſſion, *bien faire ſes amarrages.*

Il faut entendre par *amarrages*, tous les cordages qui ſèrvent à *amarrer*; c'eſt à dire, à lier & à retenir un bâtiment dans ſon moüillage, ce qui s'éxécute par le moyen de divèrs cordages de differente groſſeur & longueur, qu'on change & que l'on multiplie ſuivant la force du vent. On porte un bout de ces cordages à tèrre, on le roule autour d'un *aurail* ou d'un anneau deſtiné à cet uſage, & on le lie avec d'autres cordes plus petites, qu'on appelle ſur les Galères du Roi, *mouiſſeaux* & *treneles*; l'autre bout eſt retenu & arrêté dans le bâtiment avec d'autres cordages qu'on nomme *Boſſes.* Tous ces *caps* en général ſont compris ſous le nom d'amarrages de ce bâtiment: ſi c'eſt une *galère* on entend par là qu'il faut changer les *gumes*, *gumenetes*, *caps de poſte*, & les autres cordages qui ſèrvent à l'amarrer. On dit dans le même ſens qu'ils ne faut pas employer dans le port de Marſeille pour l'amarrage des *galères*, les mêmes cordages qui peuvent ſèrvir quand elles ſont armées, mais qu'il faut prendre les plus uſez, & ceux qui ont été condamnez, parceque ce port eſt ſi bon, qu'il ſeroit inutile d'en employer de meilleurs pour l'amarrage des *galères.*

Bacala, ou *Bacalard*, on prononce *Bacala*; les Bacalas ſont les principales parties qui compôſent l'œuvre morte d'une *galère*, leur figure eſt irrégulière, & naturellement courbe, on les fait de bois de pin, parcequ'il eſt plus légèr; au défaut de pin on pourroit ſe ſèrvir d'orme, ou de freſle, comme on le fait en Italie; ce qui fait que leur *vogue* ne tombe pas ſi-tôt que la nôtre, parceque l'orme eſt plus ſolide que le pin.

Il y a ſoixante Bacalas de châque côté d'une *galère*, on ne comprend pas dans ce nombre les *jougs* qui font office de Bacala; il n'y a pas long-tems qu'on n'en mettoit que 58. quelques conſtructeurs conſèrvent encore cet uſage; il vaudroit mieux toutefois ſuivre la nouvelle pratique, parce qu'on évite par ce moyen un inconvénient très-nuiſible, qui eſt d'empêcher que le *ſcaumie* ſe trouve directement ſur la tête du Bacala, ce qu'il faut éviter autant qu'il eſt poſſible.

Une partie de châque Bacala en particuliér appuye ſur la *couvèrte* par le travèrs de la *Galère*, on les met tout paralléles entre eux, également éloignez les uns des autres, comme on le voit dans le plan

plan géométral des Bacalas ; l'autre partie ſort en dehors de la couvèrte, & *s'endente* ſur la *tapière* par un *redan* qu'on fait à châque Bacala environ à deux piéds trois poûces du bout éxtérieur., lequel s'éléve pour ſoûtenir l'apoſtis, & forme la vogue ; cette élévation des Bacalas n'eſt pas égale par tout, elle eſt plus grande à celui du milieu de la *galère*, & diminuë inſenſiblement de l'un à l'autre en allant à poupe & à prouë : enſorte qu'elle décrit une ligne courbe d'un joug à l'autre, marqué par les apoſtis qui ſont endentez ſur la *tête* des Bacalas. La hauteur de celui du milieu eſt de trois piéds un poûce ſix lignes, celle du joug de prouë, qui, comme j'ai déja dit, fait office de dèrniér Bacala, n'a que deux piéds trois poûces neuf lignes, & celle du joug de poupe deux piéds un poûce quatre lignes. Il ne faut pas être ſurpris ſi j'ai avancé que cette élévation décrit une ligne courbe d'un joug à l'autre, quoique je vienne de dire qu'on donne plus d'élévation au Bacala du milieu qu'à ceux des éxtrémitez, cela n'empêche pas que ceux-ci ne ſoient plus élevez que l'autre, parceque le corps de la *Gălère* eſt plus élévé à prouë qu'au milieu, & qu'il eſt encore plus haut à poupe, ce qui fait que la ligne formée par les Bacalas eſt plus baſſe environ d'un piéd au milieu de la *Galère* qu'à l'endroit des jougs. Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on donne cette courbure, on le fait pour élever la vogue de poupe & de prouë, & pour l'empêcher de *s'arquer* auſſi tôt qu'elle feroit, ſi cette ligne étoit droite ; parceque le poids des rames qui appuyent toutes ſur l'apoſtis, la force des rameurs, & principalement la longueur de cette ligne, contribuënt à faire tomber la vogue de poupe & de prouë, ce qui ne laiſſe pas d'arriver malgré la courbure qu'on lui donne.

On nomme *tête du Bacala* le bout qui ſort hors du corps de la *galère*, & qui ſoûtient l'apoſtis ; le milieu s'appelle *fond* ; & l'autre éxtrémité, par laquelle il appuye ou ſur la couvèrte ou ſur le *col de late*, ſe nomme la queuë ; c'eſt par cet endroit qu'il eſt cloüé. Il y en a vingt-ſept qu'on appelle Bacalas de fond, à caûſe qu'ils appuyent directement ſur la couvèrte, & qu'on eſt quelquefois obligé par le défaut du bois de leur ajoûter une piéce au fond à l'endroit qui touche le *trinquenin* ; les autres trente trois bien qu'ils ſoient au deſſus de la couvèrte, ont un col de latte entre deux, & ſe nomment ſimplement Bacalas. Les quatre prémiérs de poupe & de prouë ſont mis châcun ſur un col de latte, & leur queuë va toucher le courcie, les autres ſe mettent ſur les cols de lattes l'un, & l'autre non ; la queuë de ceux-ci s'éloigne inſenſiblement du courcie, en ſorte que vèrs le milieu de la *galere* elle ne paſſe point le milieu de la largeur de la couvèrte.

Tous les Bacalas ſont placez à l'endroit des lattes, & cloüez par des cloux de différente longueur, qui pèrcent le col de latte, la couvèrte & le milieu de la latte au deſſous de laquelle ils ſont *rivez*, éxcépté le clou de dehors qui eſt le plus long. On met cinq cloux à châcun des quatre prémiérs Bacalas de poupe & de prouë, & quatre aux autres ; on commence par cloüer celui de la queuë qui eſt le plus petit, on met enſuite le plus long & le plus éloigné du prémiér, qu'on nomme *clou de fond*, parcequ'il pèrce le Bacala à l'endroit du coude qui s'appelle fond ; on le cloüe obliquement pour lui faire pèrcer le *dormant*, ſur lequel la tête de la latte s'appuye ; les autres clous ſe mettent à une égale diſtance l'un de l'autre entre les deux que je viens de dire, ils ſont uniquement deſtinez à cloüer les Bacalas ſur la couvèrte. On met trois autres clous par dehors & par deſſus le Bacala, dont l'un pèrce l'apoſtis, le ſecond la tapière, & le troiſiême le col de latte ; il n'eſt pas néceſſaire d'obſèrver qu'on retranche ce dèrniér clou aux bacalas de fond, puis qu'ils n'ont point de col de latte. On concevroit mieux tout ceci en jettant les yeux ſur une figure.

La longueur de châque bacala eſt différente, comme j'ai déja dit ; éxcepté celle des quatre plus voiſins de la poupe & de la prouë, qui ſont égaux & les plus longs, ayant environ onze piéds de longueur ; les plus petits qui ſe trouvent au milieu n'ont que ſix piéds & demi, ils ſont plus larges que les autres à l'endroit du fond, où leur largeur eſt d'onze à douze poûces ; mais ils ont tous la même largeur à la tête auſſi bien qu'à la queuë, & la même épaiſſeur par tout, & ils ne diffèrent entre eux que dans leur longueur, & dans la largeur du fond. La tête de châque bacala à trois poûces en quarré, & la queuë ſix poûces de large ſur trois d'épaiſſeur.

J'ai déja dit qu'on donnoit aux bacalas qui ſont au milieu de la *galère* onze à douze poûces de large à l'endroit du fond, cette proportion n'eſt que pour les bacalas de fond ; les aûtres ont cette largeur moins que celle du col de latte, & on la diminuë inſenſiblement à châque bacala à meſure qu'ils approchent de poupe & de prouë, où les dèrniérs n'ont à l'endroit du fonds que trois à quatre poûces de large. Il faut remarquer que ce qu'on doit entendre par *largeur* du bacala eſt proprement ſa *profondeur*, mais je ſuis obligé de m'accommoder à la manière de parler des Ouvriérs, qui la nomment largeur par rapport à leur travail, ſans

conſidérer que ce qu'ils appellent largeur du bacala en le travaillant, devient ſa profondeur lorſqu'il eſt mis en œuvre.

Quand par ſucceſſion de tems on trouve dans une *Galère* quelques bacalas rompus, ou pourris, on les peut facilement changer. On éléve la vogue avec la même facilité lorſqu'elle eſt trop tombée de poupe ou de prouë, ſoit en changeant quelques bacalas, ou en remettant des ſoles ſur les apoſtis.

Ceci ſuffit pour donner au public l'idée de ce bel ouvrage que nous attendons de Mr de Barras, & qui ſera digne de ſa grande capacité, de ſon éxpérience, & de ſon application à tout ce qui regarde le ſèrvice du Roi dans ſa profeſſion.

Condamnation aux Galères. Peine qu'on impôſe aux criminels ; c'eſt de ſèrvir de forçat ſur les *Galères* du Roi, ou à pèrpétuité, ou pour un tems fixe, & limité. La condamnation aux *Galères* à pèrpetuité emporte la confiſcation dans les Provinces où la confiſcation a lieu ; parcequ'en France, Qui confiſque le corps, confiſque les biens. Un homme condamné aux *galères* à pèrpétuité eſt mort civilement, il ne peut diſpôſer de ſes biens, qui ne lui appartiennent plus ; il ne peut ſuccéder, & s'il ſe marie, ſon mariage eſt nul, du moins par rapport aux éffets civils, & celle qu'il a épouſée ne peut prendre ſa dot ſur les biens de cet homme condamné. Les Officiaux, ni les Cours Eccléſiaſtiques, ne peuvent prononcer une condamnation aux *Galères*. Cela n'eſt pas de leur reſſort. La condamnation aux *Galeres* par contumace, eſt ſeulement écrite ſur un tableau, ſans aucune éffigie. Charles IX. par une Ordonnance de 1564. enjoint aux Juges de ne pas condamner les criminels à moins de dix ans de *galères*, & Henri III. par celle de 1579. déffend aux Capitaines de retenir les forçats quand ils ont fait leur tems. Ces loix, ſur tout la prémière, ne s'obſèrvent pas.

Mr Fréziér prend le mot de *galères* dans un ſens métaphorique, lorſqu'il dit dans ſa *Relation du voyage de la mèr du ſud*, que la *galere* des Blancs eſt d'être relégué à Baldivia ; on diroit dans le même ſens que la *galère* des ſujets de l'Empereur eſt de travailler aux mines de Hongrie. Ces ſortes de métaphôres ne doivent pas être employées indifféremment, ſur tout dans le ſtile grâve & ſérieux.

En Géographie on appelle pointe de la *galère*, une pointe de l'iſle de Saint Laurent, qui eſt vis à vis le Callao au Pérou. On a donné ce nom à cette pointe, parce qu'on condamne les Noirs & les Malâtres à travailler en ce lieu là à tirer des pièrres pour les édifices publics, & pour ceux des particuliérs, de même qu'on condamne en Europe à ſèrvir ſur les *galères*.

Galère, eſt auſſi une éſpéce de rabot dont ſe ſèrvent les Charpentiérs & Ménuiſiérs, dont le fût eſt travèrſé de deux groſſes chevilles qui ſèrvent à le pouſſer & à le manier.

Galère, eſt encore le nom d'un petit poiſſon d'une éſpéce très-particulière qu'on trouve aſſez communément vèrs les iſles d'Amérique. La *galere* n'a ni tête, ni yeux, ni queuë, ni pattes, ni aîlerons ; en un mot, aucune forme d'animal. On ne ſçauroit remarquer en elle aucun mouvement, ni ſentiment, ſi non par des conjectures. Elle naît de l'écume d'un petit limaçon de mèr, qui étant expôſé aux rayons du ſoleil le long de la rive, pouſſe cette écume dehors, de laquelle ſe forme comme une petite veſſie claire, & tranſparente comme une feuille de talc bien fin. Dans ſon commencement elle n'eſt pas plus groſſe qu'un petit œuf de pigeon ; ſa forme eſt tant ſoit peu plus longue que celle de l'ovale, le deſſus va en retréciſſant, comme la crête d'un coq. A ſon gros bout pendent cèrtaines fibres, ou filamens, gluants comme de l'empoix : elle eſt de couleur violette, & tout le deſſus de la crête eſt bordé d'un filèt incarnat. La marée venant à l'emporter en mèr elle croît avec le tems juſqu'à la groſſeur d'un gros œuf d'oye, ou quelque peu davantage ; elle flotte ſur l'eau au gré des vents & des ondes ſans jamais s'enfoncer ; elle eſt très agréable à la vûë, mais très-dangereuſe ; car quand on la touche ſes fibres engluent toute la main, & à peine a-t-on ſenti la fraîcheur (car elle eſt fraîche au toucher) qu'il ſemble que tout le bras ſoit brûlé comme s'il étoit plongé dans de l'huile bouillante. Quand c'eſt le matin la douleur croît toûjours juſqu'à midi. Après midi elle diminuë à meſure que le ſoleil tombe, & quand il ſe couche on en eſt tout à fait garenti. Il n'y a de remède que la patience. *P. Du Tertre, hiſt. des Ant.*

On dit provèrbialement, Vogue la *galere* ; pour dire, Mettre les chôſes au haſard, n'en conſidérer point l'événement. Vogue la *Galère*, tant qu'elle pourra voguer. *Jacta eſt alea.* On diſoit autrefois, Vogue la *Galée*. On dit auſſi, J'aimerois autant être en *Galère*, ou tirer la rame ; pour dire, Je ſuis miſérable, je ſouffre beaucoup.

GALÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Galerius.* On dit auſſi *Galerius* en François, quand on le joint à un autre nom Latin. *Galère* Maximien, Dace de Nation, fut fait Ceſar avec Conſtantius Chlorus par Dioclétien l'an 293 de J. C. Après l'abdica-

tion de Dioclétien & de Maximien Conſtance Clore & *Galère* Maximien partagèrent l'Empire en 305. *Gàlere* ne gouvèrna que ſept ans, étant mort en 311. Il étoit gendre de Dioclétien.

GALÉRIA. ſ. f. Nom d'une Tribu Romaine. *Tribus Galeria.* On ne ſçait d'où la Tribu *Galéria* prit ſon nom. Sigonius *De Antiqua Jure Civ. Rom. L. I. C.* 3. croit qu'il lui vient de quelque lieu qui nous eſt inconnu, parceque toutes les Tribus inſtituées par le Roi Sèrvius avoient tiré leur nom de celui d'un lieu. Panvinius Onuphrius *Comm. Rei Rom. L. II.* croit qu'elle put le prendre du fleuve *Galeſus*, en Toſcane, enſorte qu'on l'ait appellée d'abord Tribu Galeſa, & qu'enſuite de *Galeſa* ont ait fait *Galeria.* Mais le Galeſe eſt-il un fleuve de l'Étrurie ? pluſieurs le mettent en Calâbre ; or il s'en falloit beaucoup que les tèrres de la dépendance de Rome s'étendîſſent juſqu'en Calâbre ſous le Roi Sèrvius, ni même longtems après. Il n'eſt donc pas vraiſemblable que cette Tribu ait pris de là ſon nom.

GALERIE. ſ. f. Lieu couvèrt d'une maiſon plus long que large, qui eſt ordinairement ſur les aîles, où l'on ſe promène. *Ambulacrum.* Les *Galeries* du Louvre. La *Galerie* des peintures. Un appartement Royal doit être compôſé de ſalle, antichambre, chambre, cabinet, & *galerie.* Savot dans ſon Architecture dit que la *galerie* eſt appellée du nom des anciens Gaulois, parceque ce ſont eux qui en ont été les prémiérs auteurs, & qui en ont donné le modéle aux autres nations.

Nicot dérive ce mot d'*aller*, comme qui diroit *allerie.* Du Cange le dérive de *galeria*, qui ſignifioit un appartement propre & bien orné. D'autres croyent qu'il vient de *Galère*, à cauſe qu'elle lui reſſemble en quelque façon par ſa longueur. On pourroit le tirer de l'Hébreu *ghalal*, *aſcendere*, *monter.* On plaçoit ordinairement les *galeries* au plus haut d'un édifice. Voyez Covarruvias ; & Guichart. On trouve dans la Baſſe Latinité *Galilæa* pour la Galerie d'un Monaſtère, le cloître, lieu où l'on entèrre les morts. Voyez Du Cange.

On appelle auſſi *Galerie*, une petite allée ou corridor qui ſèrt de dégagement pour aller en pluſieurs chambres de ſuitte. A la Charité de Lion il y a pluſieurs *galeries* les unes ſur les autres. Aller à la *galerie*, c'eſt Aller à ſes néceſſitez, parcequ'on écarte autant que l'on peut ces lieux ſujèts à de mauvaiſes ôdeurs, & on les place aux éxtrémitez les plus reculées des bâtimens, où l'on va par des *galeries.*

GALERIE D'ÉGLISE. Éſpéce de tribune continuë, avec baluſtrade dans le pourtour d'une Égliſe ſur les voûtes des bas côtez, laquelle ſèrt pour contenir plus de monde ; & dans les Égliſes Grécques pour ſéparer les hommes des femmes.

GALERIE DE POURTOUR. Éſpéce de corridor au dedans, ou au dehors d'un bâtiment, qui eſt ſouvent porté par encorbellement au delà d'un mur de face, & qui eſt plus bas que l'étage dont il ſèrt à dégager les appartemens, pour n'en pas ôter le jour. *Galerie* de Peinture, eſt celle qui renfèrme des tableaux dans les panneaux d'un lambris. *Galerie* de Sculpture, eſt celle qui eſt ornée de ſtatuës, de buſtes, &c.

On appelle auſſi la *galerie* d'un tripot, le lieu par où on regarde jouër. Il faut faire juger ce coup ſous la *galerie.*

On dit provèrbialement d'un homme qui a ſouvent voyagé dans un même lieu, que ce ſont ſes *galeries.* Tavèrniér a fait ſept fois le voyage des Indes, c'étoient ſes *galeries.*

GALERIE D'EAU. Éſpace en longueur renfèrmé dans un boſquet, & bordé de jèts d'eau dans un baſſin continu, ou dans pluſieurs ſéparez ſur des lignes parallêles.

GALERIE, en tèrmes de Guèrre, eſt une petite allée de charpente qu'on fait pour paſſer un foſſé, qui eſt couvèrte de groſſes planches de bois, & chargées de tèrre, ou gazon, pôſées en angle aigu, afin de mieux réſiſter aux pièrres, & aux feux d'artifice qu'on jette deſſus. On ſe ſèrt de la *galerie* pour faciliter le Mineur à s'attacher au baſtion. On l'appelle quelquefois travèrſe.

On appelle auſſi *Galerie*, le conduit d'une mine, qui eſt un chemin ſous tèrre qui va juſques ſous le tèrrain des ouvrages qu'on veut faire ſauter. On l'appelle auſſi *araignée*, *rameau*, *branche*, *canal*, *retour* de la mine.

GALERIE, en tèrmes de Marine, eſt un paſſage en ſaillie qui eſt hors du bordage en forme de balcon vèrs l'arrière du vaiſſeau, il y a auſſi des *galeries* à l'avant. Il y a auſſi une *galerie* à fond de cale, qui eſt un paſſage pratiqué dans le vaiſſeau de l'avant à l'arrière, afin de donner moyen aux Charpentiérs de remédier aux voyes d'eau, & aux coups de canon. Les *fauſſes galeries* ſont des ornemens de Sculpture, des ouvrages de menuiſerie placez aux côtez, & à l'arrière du vaiſſeau, pour le décorer.

Il y a quelques livres qui portent le titre de *Galerie*, parceque les Auteurs ont voulu faire comme des deſcriptions des peintures de quelques *galeries.* Le P. le Moine dédia à la Reine Anne d'Autriche la *Galerie* des femmes fortes. Il y a auſſi un livre de poëſies du Cavalier Marin, ſous le tître de *Galeria.* Ce ſont des vèrs faits ſur divèrs tableaux, ſtatuës, & autres ouvrages de ſculpture & de peinture. On a fait la deſcription de la *galerie* de Vèrſailles peinte par Le Brun, & de la *galerie* de S. Cloud peinte par Mignard. P. MENESTRIER.

GALÉRIEN. ſ. m. Forçat condamné aux Galères, qui eſt enchaîné, & tîre la rame. *Remex.* On diſoit autrefois *galié.* Eſpaliér de Galère, eſt celui qui eſt le prémiér d'un banc, qui tient le bout de la rame, & qui donne le branle aux autres.

GALÈRNE. ſ. f. Vent froid qui fait geler les vignes, qui ſouffle entre l'Aquilon & l'Occident. *Cecias.* Sur l'Océan on l'appelle *Nord-oüeſt* ; ſur la Méditèrranée *Greco, Gregále.* C'eſt un vent qui eſt pareillement fort nuiſible aux Chaſſeurs. Ce mot ne s'employe guères ſeul ; & on dit plus ordinairement le *vent de galèrne*, que la *galèrne.*

GALÊSE. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Galeſus.* Elle a ſa ſource près d'Oria, en la tèrre d'Otrante, & après avoir coulé vèrs le couchant, elle entre dans le Golfe du Tarente.

GALÊSE, ou GALLÊSE. ſ. m. Nom propre de lieu. Ç'étoit anciennement une ville de l'Étrurie, maintenant c'eſt un bourg avec tître de Duché. *Galeſium*, *Feſcennia*, *Pheſcennium.* Il eſt dans le patrimoine de S. Pièrre, province de l'État de l'Égliſe, près du Tibre, entre la ville d'Orta, & Citta Caſtellana.

GALÈT. ſ. m. Jeu où l'on pouſſe un palet ou une cléf ſur une longue tâble, qui eſt entourée d'une grande raynure, ou creux, où ſi l'on tombe, on pèrd le coup, auſſi bien que quand on eſt le plus loin du bord. *Lapillorum ludus.*

Ce mot en ce ſens vient de *jaculum.* Ceux qui rapportent tout au Grèc le font venir de *ἰάλλω*, je jette : ce qui convient, diſent-ils, au mot de *galèt* pris dans tous les ſens.

GALÈT, ſignifioit autrefois le garrot du cheval.

GALÈT. *Lapillus teres.* Eſt un caillou de mèr & de rivière, rond ou plat & fort poli, qu'on trouve ſur tout dans les ports & havres, & ſouvent en ſi grande abondance, qu'il les gâte & les comble, à cauſe que la mèr le pouſſe d'un côté, & le courant de l'autre. Parmi les cailloux appellez *galèts* que la mèr roule ſur nos côtes de Normandie, il y en a de cèrtains dans leſquels ſe trouvent de fort beaux criſtaux de différentes couleurs. Un habitant de la ville de Harfleur, qui ſçavoit diſtinguer ces cailloux d'avec les autres & les caſſer proprement, en avoit fait une garniture de cabinet que les curieux éſtimoient cinq ou ſix cens écus. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, Gouvèrnante du Havre de Grâce, charmée de cette découvèrte, fit faire des marteaux pour caſſer de ces *galèts* ; mais comme ceux qu'on y employa ne ſçavoient pas diſtinguer les bons d'avec les autres, l'entrepriſe fut abandonnée. VIGN. DE MARV.

Ce mot, ſelon Bochart, vient du mot Celtique *Kaled*, ou de l'Hébreu *Galad*, qui ſignifie *dur.* Les autres diſent qu'il vient par corruption de *Calais*, à cauſe qu'il y en a grande quantité en cet endroit-là. On a appellé *galette*, les tourteaux plats qui reſſemblent à ces pièrres : & le jeu de *galèt*, parcequ'elles ſèrvoient à y joüer.

GALETAS. ſ. m. Étage pris dans un comble ; greniér ou lieu qui touche à la couvèrture du logis. *Tegulis proxima contignatio.* Chambre en *galetas*, eſt celle dont le planchér n'eſt pas quarré, mais lambriſſé pour couvrir les chevrons & les tuiles. Il y a bien des Sçavans logez dans un *galetas.*

Ce mot vient peutêtre de l'Hébreu *galyat*, *chambre haute.* HUET.

GALÉTTE. ſ. f. Petit gâteau cuît ſous la cendre, qu'on fait pour les enfans & les domeſtiques quand on cuît du pain à la maiſon.

Je ſçai ronger un pain, creûſer une galétte,
Entamer un jambon, ravager une aſſiétte.

NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

On a dit ce mot par corruption de *callette*, parcequ'on la mange toute chaûde, ou de *galèt*, parceque ces gâteaux reſſemblent aux *galèts.* Voyez ci-deſſus. Guichart croit que ce mot vient de *γάλα*, qui ſignifie *placenta*, *galétte.* Il y en a qui le dérivent de חלב, qui veut dire lait, parcequ'on en met aſſez ſouvent dans pluſieurs ſortes de *galéttes.*

GALEVÈSE. ſ. f. Nom propre d'une petite contrée de France. *Vadicaſſes*, ou *Vadicaſſinus ager*, *Calivaſſinus ager.* Ce petit païs eſt entre le diocèſe de Meaux, & celui de Soiſſons, s'étendant cependant davantage dans celui de Châlons. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 137. Ce païs s'appelle autrement la Brie Pouilleuſe. Voyez BRIE.

Ce nom s'eſt formé du Latin *Vadicaſſes*, 1° par tranſpoſition, *Vadicaſſes*, *Cadivaſſes*, puis changeant le *d* en *l*, *Calevèſe*, *Galevèſe*, comme dans *Vadenſis*, le Valois ; & *cicada*, cigale. DE VALOIS.

GALEVÉSAN, ANE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Galevèſe, natif, originaire, habitant de la Galevèſe. *Vadicaſſis*, *Vadicaſſinus*, *Galivaſſinus*, *a*. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 137.

GALEUX, EUSE. adj. Qui a la gale. *Scabioſus*. Chien *galeux*. Enfant *galeux*. Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. C'eſt un *galeux*, c'eſt une *galeuſe*.

> *Un* galeux *eſt partout diſtingué, reſpecté,*
> *Comme un homme de qualité.*
> *Par exemple, veut il manger, ou boire?*
> *Il a toujours ſon fait à part;*
> *Toujours ſon verre eſt à l'écart,*
> *Aucun ne le profane, & n'y porte la bouche,*
> *On n'oſe toucher ce qu'il touche.*
>
> NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

GALEUX, EUSE. adj. ſe dit auſſi des arbres en tèrmes de Jardinièr. Le bois de bèrgamote eſt ſujèt à devenir *galeux*. LA QUINTINIE.

On dit provèrbialement, Qui ſe ſent *galeux* ſe gratte, ou, Qui ſe ſent morveux ſe mouche, de ceux qui ſe plaignent de ce qu'on les accuſe ſourdement de ce dont ils ſont coupables en effèt. C'eſt-à-propos de cela que Cicéron a dit très-finement *pro L. Man. Equidem neminem appello, itaque accuſare me nemo poterit, niſi qui de ſe priùs voluerit confiteri.* Cette penſée a été imitée par bien des modèrnes, & tournée en bien des manières. On dit auſſi, qu'une brebis *galeuſe* gâte tout un troupeau; pour dire, qu'un méchant homme peut corrompre toute une compagnie où il ſe foûrre.

GALFAT. ſ. m. M. Fréziér écrit ainſi, le plus grand nombre écrit & prononce *calfat*. Voyez ce mot. Quatre Maîtres *Galfats*. FRÉZIÉR. Dans la place de Calao il y a trois Compagnies, qui n'ont point de gages. La troiſiéme eſt des Maîtres Charpentiérs *Galfats* & autres ouvriérs de ces deux maîtriſes. FRÉZIÉR.

GALFANACAR. ſ. m. Nom propre d'un Ancien bourg de l'Afrique propre. *Galfanacara*, autrefois *Gichtis*, ou *Gita*. Il eſt maintenant dans le Royaume de Tripoli, ſur le Golfe de Capes, entre la ville de ce nom & l'iſle de Gèrbes.

GAGAL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Galgal*. Sous la domination des Chananéens c'étoit une ville Royale. S. Jérôme la nomme *Gelgel*, Adrichomius la met dans la demi Tribu de Manaſſe, qui étoit en deçà du Jourdain, ou à l'occident de ce fleuve.

GALGALA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, qu'on nomme auſſi *Galgal*, ou *Gilgal*, ſuivant la prononciation Hebraïque. *Galgala*, *Gilgal*. Ce lieu eſt à l'orient de Jéricho, *Joſ. IV.* 19 à 10 ſtades de cette ville, & à 50 du Jourdain. C'eſt à *Galgala* que Joſué érigea douze pièrres pour être à la poſtérité un monument du paſſage miraculeux du Jourdain. *Joſ. IV.* 19, 20, 21. Ce fut là le prémier campement du peuple dans la Tèrre promiſe. *Au même endroit*. Ce fut encore à *Galgala* que Joſué circoncit le peuple & célébra la Pâque, *Joſ. V.* 2. *& ſuiv.* Ce fut auſſi dans la ſuite le lieu ordinaire des aſſemblées du peuple. Jug. II. 1. 1. des Rois VII. 16. X. 8. XI. 14. XIII. 4. XV. 21. 33. Les fils des Prophétes y avoient leurs aſſemblées, 4. L. des Rois IV. Pluſieurs diſtinguent de celui-ci le *Galgala* dont il eſt parlé au Deuteron. XI. 30. Ce fut à *Galgala* que les Iſraëlites ceſſèrent de manger de la Manne, & Saül, le prémiér de leurs Rois, y fut ſolemnellement confirmé en la Royauté, qui lui avoit déja été conférée. Dans la ſuite ils en firent un des principaux ſiéges de leur idolatrie; Joſ. IV. & V. 1. des Rois II. Oſ. IV.

Ce nom eſt Hébreu, & ſignifie *dévolution*. Quelques-uns croyent qu'il fut impôſé à ce lieu, parceque Joſué y vainquit les nations qui s'y étoient aſſemblées des environs; mais c'eſt à cauſe du retranchement, & s'il faut parler ainſi, de la *dévolution* de l'opprobre de l'Égypte par la circoncision. Joſ. V. 9.

GALHAC. Voyez GAILLAC.

GALIBIS. ſ. m. Nom propre de peuples de la Caribane, en l'Amérique méridionale. *Galibi*. Ils habitent vèrs la côte ſeptentrionale, entre la rivière de Cayene, & celle de Surname, en Surinam.

GALICE. ſ. f. Nom propre d'une province d'Eſpagne. *Galecia*. Elle a été anciennement un Royaume particulier, & on lui en donne encore le titre; mais elle eſt maintenant une partie du Royaume de Léon, & une dépendance de la Couronne de Caſtille. La *Galice* a au couchant les Aſturies, & le Royaume de Léon; au midi le Royaume de Portugal; ailleurs elle eſt baignée par l'Océan Atlantique. On lui donne quarante lieuës du nord au ſud, cinquante du couchant au levant, & cent ou ſix vingt de côtes, où l'on compte juſqu'à quarante & un ports. L'air de la *Galice* eſt humide, & mal ſain, tant à cauſe du voiſinage de la mèr, qu'à cauſe des vapeurs, qui ſortent de quantité de ſources d'eaux chaûdes, que l'on trouve dans cette province. Son tèrroir eſt montagneux, & peu fèrtile en blé & en huile, mais beaucoup en pâturages, & en vins délicats. Pline dit L. XXXIII. C. 4. qu'il y avoit autrefois des mines en *Galice*; mais il paroit par les paroles mêmes de cet Auteur, qu'elles étoient alors peu abondantes; aujourd'hui on y en trouve de pluſieurs ſortes, d'or, de cuivre, de plomb, de fèr, & de vèrmillon. On la diviſe en cinq tèrritoires, qui prennent leurs nôms des cinq citez, ou villes épiſcopales; Compoſtelle, capitale, Mondonego, Lugo, Orenſe, & Tuy. On y remarque outre ces cinq Citez les villes de la Corunna, de Betancos, de Bayone, &c. MATY.

NOUVELLE GALICE. Voyez GUADALAJARA, Audiance.

GALICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Natif, originaire, habitant de la Galice, Province d'Eſpagne. *Galæcus*. M. De Marca ſe ſert de ce mot dans ſon Hiſt. de Béarn. Les Cantabres, & les Aſturiens, & les *Galiciens* leurs alliez. *L. I. C.* 19. *p.* 88.

GALIE. Se diſoit autrefois pour galérien.

Bien les ferai à galiées *garder.*

Roman de Guèrin. *Galié* vient de *galée*, qu'on diſoit pour galère. Voyez *galée* dans Ménage, & ci-deſſus.

GALIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Galenus*. C'eſt le nom d'un Médecin célèbre, & non pas d'un Empereur. *Galien* étoit de Pèrgame en Aſie; & fleuriſſoit ſous Trajan & ſous Hadrien. Il étoit fils du plus habile Architecte de la ville. Il étudia la Médecine ſous Satyron & Pélops, tous deux très-habiles Médecins. Il ſe fit connoître à Athènes, puis à Aléxandrie, & enfin à Rome, où il écrivit beaucoup. On dit qu'il compoſa deux cent volumes. Il mourut l'an 140. de J. C. âgé de 70. ans. Le P. Labbe Jéſ. a fait un éloge Chronologique de *Galien*, que M. Fabricius a réimprimé dans le IIIe Tôme de ſa Bibliothéque Grécque. Il nous reſte encore 170 traitez de *Galien*. Il y a 23 éditions de cet Auteur. La prémière eſt de Venize *in fol.* en 1525. La plus belle eſt celle de Paris en 13 volumes *in fol.* par les ſoins de René Chartier en 1639. Elle eſt Grécque & Latine.

L'uſage qui a formé ce nom du Latin a ajouté l'*i*, & veut qu'on diſe *Galien*, & non pas *Galen*, ou *Galéne*. Le nom de *Galien*, ce fameux Médecin, diffère pourtant de celui de l'Empereur *Gallien*, en ce que celui-ci a deux *ll*, comme en Latin *Gallienus*; mais dans la prononciation c'eſt la même chôſe. Au reſte, quoiqu'on diſe *Galien*, on dit Galéniſte & Galénique, & non pas Galiéniſte & Galiénique.

GALIFRE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *grand mangeur*. *Helluo, pantolabus.*

GALILÉE. ſ. f. Ancien nom propre d'une grande contrée de la Paléſtine, en Syrie. *Galilæa*. Elle étoit bornée au midi par la Samarie, au levant par le Jourdain, & par la mèr de *Galilée*, au delà de laquelle pourtant quelques Géographes lui aſſignent les villes d'Hippus, de Gadara, & de Gaulon, avec leurs tèrritoires. Elle avoit au nord les montagnes du Liban; & au couchant la Mèr Méditèrranée. Joſeph *Antiq. L. VIII.* écrit qu'elle s'étendoit juſqu'à Sidon. M. Reland dans ſa Paleſtine s'étonne que d'habiles gens ayent pû croire que la *Galilée* s'étendoit à l'orient du Jourdain. Si Judas eſt appellé Galiléen Act. V. 37. & Gaulonites ailleurs, ce n'eſt pas ſelon cet Auteur que la Gaulonitide fit partie de la *Galilée*; mais que ce Judas étoit originaire de *Galilée*, & Gaulonite de demeure, ou de domicile. C'étoit un Galiléen établi dans la ville de Gaulon. Si Joſeph met Béthſaïde dans la *Galilée*, c'eſt que la Béthſaïde de Joſeph n'eſt pas la même que celle de l'Écriture. Du reſte, Joſeph diſtingue avec ſoin la Gaulanitide de la *Galilée*, & dit, *L. III. De Bello C.* 2. que la Gaulanitide étoit à l'orient de la *Galilée*. Les Rabbins diſtinguent auſſi dans la Gémare, *Menach.* C. 9. la *Galilée* du païs qui eſt au delà du Jourdain. Après tout, cela n'eſt point démonſtratif, & il ſe pourroit bien faire qu'il y avoit une *Galilée* générale, & une *Galilée* propre, & que c'étoit celle-ci qui ne s'étendoit point au delà du Jourdain. La *Galilée* eſt fort célèbre dans l'hiſtoire de l'Évangile; parce que JESUS-CHRIST y a été conçu, & élevé; qu'après ſon baptême il y a prèſque toujours demeuré, & il y a fait la plus grande partie de ſes prédications, & de ſes miracles.

On diviſoit la *Galilée* en deux parties générales, la baſſe *Galilée*, qui comprenoit les Tribus d'Iſſachar & de Zabulon, étoit une des plus fèrtiles contrées de la Paleſtine; on y voyoit les villes de Jiſréel, d'Endor, de Tarichée, de Ramoth, ou Jerimoth, de Cedés, de Tibérias, de Bethſaïde, de Nazareth, & de Cana de *Galilée*. La Haute *Galilée*, qui comprenoit les Tribus de Nephtali, & d'Aſer, portoit auſſi le nom de *Galilée* des Gentils, ou des Nations, parce qu'il y avoit un grand nombre de payens parmi les Iſraëlites. Ses villes principales étoient Capharnaum,

Dan, ou Céſarée de Philippe, la grande Cana, Sidon, Sarepta, Tyr, Ptolémaïde; & Joſeph ne met point Ptolemaïde en *Galilée*, mais à l'occident de la *Galilée. Antiq. L. XVII.* 12. *& de Bello L. III. C.* 2.

La prémière fois qu'il eſt parlé de la *Galilée* dans l'Écriture, c'eſt dans Joſüé XX. 7. & enſuite au 1. L. des Rois IX. II. au 2. des Rois XV. 9. & au 1. des Paral. VI. 76. Iſaïe IX. 1. parle de la *Galilée* des Nations; c'eſt la prémière fois que ce ſurnom de la *Galilée* ſe trouve dans l'Écriture; ce qui me fait croire qu'elle n'eut ce nom que depuis que les Rois d'Aſſyrie eûrent détruit le Royaume d'Iſraël, & qu'à la place des Iſraëlites, qu'ils tranſporterent dans l'Orient, ils eûrent placé des Colonies de Syriens & d'Aſſyriens. Peut-être même eſt-ce le Prophéte Iſaïe qui lui a donné ce nom; car on ne le trouve point ailleurs dans l'Ancien Teſtament. Dans Tobie L. 1. il eſt fait mention de la *Galilée* ſupérieure.

La mèr de *Galilée*, ou de Généſareth, ou de Tibériade. *Mare*, ou *Lacus Galileæ, Tiberiadis, Geneſarethæ, Cenerethæ.* C'eſt un grand Lac de la Paleſtine, en Syrie. Il eſt entre la Trachonite & la *Galilée*; le long du Jourdain, qui la travèrſe dans toute ſa longueur, du ſeptentrion au midi. Il peut avoir en ce ſens ſept lieuës de longueur, & trois & demi du couchant au levant. Le Sauveur du monde a fait ſur ce lac deux illuſtres miracles, en commandant à ſes flots, & en calmant deux tempêtes.

Le nom de *Galilée* vient de l'Hébreu גלילה, dont les Grècs ont fait γαλιλαία, & les Latins *Galilæa.* Le mot Hébreu ſignifie limites, confins, & fut peut-être donné à ce païs parce qu'il étoit aux confins de la Tèrre Sainte.

Galilée, Tèrme d'hiſtoire Éccléſiaſtique & de Liturgies. Les Grècs appellent *Galilée* le tems qu'il y a depuis Pâques juſques à l'Aſcenſion, parce qu'ils croyent que Nôtre Seigneur paſſa ce tems-là en *Galilée.* Cedrénus appelle le troiſiéme jour de la *Galilée*, ce que Zonaras appelle le troiſiéme jour de Pâques: c'eſt le jour que Conſtantin fut couronné par le Patriarche avec l'Impératrice Heléne.

Galilée. ſ. m. Nom propre d'homme. *Galilæus.* C'eſt le nom d'un Mathématicien célebre de Florence, que ſes découvèrtes dans le Ciel & ſes écrits ont immortaliſé. C'eſt lui qui a découvèrt des taches dans le Soleil, la figure, & les différentes phâſes de Saturne, les changemens de Vénus ſemblables à ceux de la Lune, les Satellites de Jupitèr qu'il appella Aſtres de Médicis; &c. Il s'attacha à l'opinion de Copèrnic touchant le mouvement de la Tèrre. Cela lui fit des affaires à l'Inquiſition, qui le tint cinq ou ſix ans en priſon, & l'obligea à ſe retracter. Il mourut en 1642.

GALILÉEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de Galilée. Originaire, natif, habitant de Galilée. *Galilæus.* Le mot Galilée ſe trouve dans l'Ancien Teſtament dès le Livre de Joſüé, XIII. 2. mais *Galiléen* ne ſe trouve que dans le Nouveau Teſtament. En ce tems-là même quelques gens ſe trouvèrent là, qui lui contèrent l'affaire des *Galiléens*, dont Pilate avoit mêlé le ſang avec leurs ſacrifices. Bouh. Luc XIII. 1. Et il leur dit, Penſez vous que ces *Galiléens* fûſſent les plus grands pécheurs de tous ceux de Galilée, parce qu'ils ont été ainſi traitez? Port-R. Des deux Souverains Pontifes, dont il eſt parlé dans le N. Teſtament, le P. Hardouin croit que l'un étoit Pontife des Juifs, & l'autre des *Galiléens.*

Julien l'Apoſtat appelloit J. C. par mépris *Galiléen*, & les Chrétiens *Galiléens.* Dans le combat qu'il livra aux Pèrſes, pèrcé à mort d'une fléche décochée, dit-on, par une main céleſte, il s'écria en mourant, Tu as vaincu, *Galiléen.* Voyez Théodoret, hiſt. Eccl. L. III. C. 2. D'autres que Julien ont auſſi appellé les Chrétiens *Galiléens.* Voyez *Act. II. 7. Arrian. L. IV. Diſſert. Epictet. C.* 7. ou *Vita Epicteti & Actiones C.* 7. Lucien *in Philopatr.* Baron. à l'an. 68. de J. C. & ſur tout le ſçavant *Onomaſticon* de Roſweyd. Julien défendit même par une loi qu'on n'appellât les Chrétiens autrèment que *Galiléens.*

Galiléen. Nom de Secte parmi les Juifs. Ils eûrent pour chèf Judas de Galilée, lequel croyant qu'il étoit indigne que les Juifs payaſſent tribut à des étrangers, ſouleva ceux de ſon païs contre l'édit de l'Empereur Auguſte, qui ordonnoit de faire le dénombrement de ſes ſujèts. Le prétexte de ces ſéditieux étoit que Dieu ſeul devoit être reconnu pour maître, & appellé du nom de *Seigneur.* Du reſte, les *Galiléens* avoient les mêmes dogmes que les Phariſiens, mais parce qu'ils ne croyoient pas qu'on dût prier pour les Princes infidelles, ils ſe ſéparoient des aûtres Juifs pour offrir leurs ſacrifices en particuliér. Les *Galiléens*, dont l'Évangile dit que Pilate mêla le ſang avec leurs ſacrifices, étoient de cette ſecte. Parce que J. C. & ſes Apôtres étoient de Galilée, on les ſoupçonna d'être de la ſecte des *Galiléens*; c'eſt pour cela, comme remarque S. Jérôme, que les Phariſiens lui tendîrent un piége, en lui demandant s'il étoit pèrmis de payer le tribut à Céſar, afin d'avoir occaſion de l'accuſer, s'il le nioit. Voyez Joſeph, *Antiq. l.* 18. 20. *&c.*

GALIMAFRÉE. ſ. f. Ragoût compôſé de pluſieurs reſtes de différentes viandes. *Intritum ex variis cibis.* Il n'étoit autrefois en uſage que parmi des goinfres; mais préſentement il eſt devenu fort commun parmi les honnêtes gens: ſur tout quand ce mot ſe prend pour un hachis de haut goût, comme on le prend d'ordinaire aujourd'hui. Mettez-nous cette épaule de mouton à la *galimafrée.* Faites-nous une *galimafrée* de cette épaule de mouton.

Galimafrée. Ce mot ſe dit figurément & baſſement d'un diſcours, d'un Ouvrage fait de pluſieurs parties différentes, qui le rendent obſcur, & embrouillé. On m'a rapporté cette aventure, mais on m'en a fait une *galimafrée* que je n'ai pû retenir.

GALIMATHIAS. ſ. m. Diſcours obſcur, & embrouillé, où on ne comprend rien, où les paroles ſont miſes confuſément, & ſans ordre, & où il n'y a rien de naturel. *Congeries verborum indigeſta, volubilitas inanis, farrago, ſermonis obſcuritas.* Le *galimathias* renfèrme une obſcurité profonde, & n'a de ſoi même nul ſens raiſonnable: ce ne ſont que ténébres de tous côtez. Bouh. Lucien a fait un Dialogue contre ceux qui parlent un langage qu'on n'entend point, ou, comme nous diſons, qui parlent Phœbus, & *galimathias.* Abl. Vous me faites là un *galimathias* où je n'entends rien. Mol. Cela eſt un pur *galimathias.* La langue Françoiſe bannit les hypèrboles trop hardies, les métaphôres trop outrées, toutes ces fougues d'imagination, & ces tranſports déréglez, qui donnent dans le *galimathias.* Gil. La moins mauvaiſe des traductions de Du Ryer eſt celle des Œuvres de Cicéron, quoiqu'il ait paſſé bien des endroits qu'il n'a point entendus, & qu'il y ait ſouvent mis de petits *galimathias*, propres à éblouïr, & à embaraſſer les jeunes gens. Bail. C'eſt un fanfaron de doctrine, & d'éloquence: il parle & écrit *galimathias* en pèrfection. Bal. Le lecteur prend d'ordinaire pour du *galimathias* ce qu'il n'a pas la force de concevoir. Boil. Homère ne guindoit pas ſon ſtile juſqu'au *galimathias*, quand il vouloit l'élever juſqu'au ſublime. S. Évr.

On le dit auſſi des affaires fort embarraſſées, & des maiſons qui ſont en trouble & en déſordre. Le mari plaide contre ſa femme, le fils contre le père; c'eſt un *galimathias* où on ne comprend rien. M. Fréziér appelle *galimathias* dorez, des ornemens de Sculpture, Peinture, Dorure, qui ſont confus, mal rangez, de mauvais goût.

Ce mot vient de *polymathie*, qui ſignifie divèrſité de ſciences, à caûſe que ceux qui ont la mémoire chargée de pluſieurs ſortes de ſciences ſont d'ordinaire confus, & s'expliquent mal. La Nouvelle Allégorique rapporte un combat ingénieux de *Galimathias* contre la raiſon. M. Huet croit que ce mot a la même naiſſance qu'*Aliborum*, & qu'il a été formé dans les plaidoyers qui ſe faiſoient autrefois en Latin. Il s'agiſſoit d'un coq appartenant à une des parties, qui s'appelloit Mathias: l'Avocat à force de répéter ſouvent les mots de *Gallus* & de *Matthias*, ſe brouilla, & au lieu de dire *Gallus Matthiæ*, dit, *Galli Matthias*; ce qui fit ainſi nommer dans la ſuite les diſcours embrouillez.

GALINDIE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la Pruſſe Ducale. *Galindia.* Elle eſt entre la Sudavie, la Pomeſanie, & la Mazovie. Le Bourg Ortelſbourg en eſt le ſeul lieu un peu conſidérable.

GALINTHIAS. ſ. f. Nom propre d'une femme que les Thébains honoroient comme une Déeſſe. *Galinthias, adis.* Elle étoit fille de Prœtus, & Antonius Liberalis C. 39. dit que ſon culte étoit plus ancien à Thébes que celui d'Hèrcules le Thébain. *Voſſ. De Idol. L. I. C.* 13. *p.* 56.

GALION. ſ. m. C'eſt un grand vaiſſeau de haut bord qui a trois, ou quatre ponts, & qui ne va qu'à voiles. *Navis regia, gaulus capacior.* Nicod dit que le mot de *galion* convient ſur tout aux grands vaiſſeaux dont les Princes ſe ſèrvent pour mettre à la tête de leurs armées navales. Mais on ne ſe ſèrt plus guères de ce mot qu'en parlant de la flotte des Indes qui va dans le Golphe de Méxique pour éſcorter les vaiſſeaux marchands, & pour en rapporter les précieuſes marchandiſes qui viennent de ce païs-là.

On trouve dans la Baſſe Latinité *Galeo*, & au pluriel *galeones* en ce ſens. C'eſt un augmentatif de *galea*, d'où s'eſt fait galère. Voyez ce dèrniér mot. *Galeones* ſe trouve dans la Relation des miracles de S. Fèrdinand C. III. n. 43. *Act. S. Maii T. VII. p.* 376. Et *galliones* dans les Actes de Saint Éraſme n. 20. *Acta SS. Jun. T. I. p.* 218.

GALIOT. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit pirate, corſaire. Voyez Nicod, Ménage, &c.

GALIOTTE. ſ. f. Petite Galère & fort legère, propre pour aller en courſe. *Minoris modi navigium.* Elle ne porte qu'un mât & deux ou trois pièrriérs. Elle n'a que 15 ou 20 bancs de châque côté, & un homme ſur châque rame.

Galiotte.

GALIOTTE, eſt auſſi un vaiſſeau de nouvelle invention, qui eſt très-fort de bois, à platte varangue, qui n'a que des courcives, ſans ponts, & qui ſert à porter des mortiers que l'on met en batterie ſur un faux tillac que l'on fait à fond de calc. On l'appelle ordinairement galiotte à bombe, & on s'en ſert pour bombarder un port &c.

Il y a auſſi en Hollande une ſorte de *galiotte* qui eſt fort en uſage. C'eſt un bâtiment de moyenne grandeur, qui eſt mâté en heu; on lui fait faire de grandes travèrſées, & on l'envoye juſqu'aux Indes. La longueur ordinaire de ces *galiottes* eſt de 85 à 90 piéds, mais il y en a qui ſont beaucoup plus grandes, & d'aûtres qui ſont beaucoup plus petites.

GALIPOLI DE TOULOUSE. Tèrme de Fleuriſte. Anemône de couleur de feu mêlée de blanc. MORIN.

GALIPOT. ſ. m. Réſine liquide, ou térébenthine groſſière, épaiſſe, blanchâtre, qui ſort du pin par les inciſions qu'on lui a faites, & qui n'a point été cuite. On l'appelle vulgairement *encens blanc. Thus album.*

GALISTEO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg qui avoit autrefois titre de Duché. *Galiſteum.* Il eſt dans l'Eſtremadure d'Eſpagne, près la ville de Coria.

GALITE, ou GALATA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Afrique. *Galata.* Elle eſt dans la mèr méditèrranée, à dix lieuës de l'iſle de Tabarca, & de l'embouchure du Gaud-il-Barbar. Cette iſle, qui n'a pas plus de dix lieuës de circuit, eſt l'ancienne *Calathe*, ou *Galatha*, ou peut être l'ancien *Ægimurus.*

GALIVE. Voyez GALWAY.

GALL, ou GALLE. ſ. m. Nom propre d'un arbriſſeau odoriférant qui naît dans l'Axelholme, ou l'Axolme, iſle que forment le Trent, l'Idell, & le Dun, dans le Comté de Lincoln en Anglètèrre. Cet arbriſſeau naît dans les endroits où cette iſle eſt plus baſſe, vèrs les bords des fleuves qui la forment. CAMBDEN, *Britann. p.* 408.

GALLARATO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Milan, en Italie. *Gallorum Arca, Glareatum.* Il eſt à huit lieuës de la ville de Milan, vèrs le couchant, en tirant vèrs Seſto.

GALLARDON. ſ. m. Nom propre d'un Château ſitué aux confins de la Beauce propre & du païs Chartrain. *Galardo.* Il eſt ſur une petite rivière qui ſe décharge dans l'Eure entre Chartres & Nogent le Roi. *De Val. Notit. Gall. p.* 215.

GALLAUBANS. Voyez GALEBANS.

GALLE. ſ. m. Nom que l'on donnoit en Phrygie aux Prêtres de Cybéle. *Gallus, Sacerdos Cybeles.* Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur la raiſon qui fit donner ce nom aux Prêtres de Cybéle. S. Jérôme ſur le Ch. IVe. d'Oſée dit que c'eſt qu'on prenoit des Gaulois pour Prêtres de cette Déeſſe, & qu'en punition & en dériſion de ceux qui avoient brûlé Rome, on les mutiloit. Forcatulus ſoutient auſſi ce ſentiment, *L. V. De Gallor. Imp. & Philoſ.* mais Valla Eleg. L. V. C. 6. & Voſſius *De Idol. L. I. C.* 20. le rejettent avec raiſon, quelle part les Phrygiens prenoient-ils au ſac & à l'incendie de Rome, pour le venger ſur eux? Quelques-uns diſent que ce nom leur vint du fleuve Gallus, parce qu'ils beuvoient de ſes eaux, qui leur inſpiroient je ne ſçai quelle fureur, & leur faiſoient pèrdre le ſens, juſqu'à ſe mutiler eux-mêmes. D'autres prétendent que le prémier Prêtre de Cybéle s'appelloit *Gallus*, & que ſon nom paſſa à tous ſes ſucceſſeurs. Voſſius propôſe ces deux opinions, & paroit pancher davantage vèrs la ſeconde. Étienne le Géographe la ſuit auſſi; mais Ovide au IVe des faſtes, & Hérodien L. I. favoriſent la précédente. Ces Prêtres ſe mettoient en fureur quand ils faiſoient les cérémonies de la Déeſſe, apparemment pour imiter en cela le jeune Atys ſon favori, comme ils l'imitoient en ſe mutilant. Car on racontoit que Cybéle aimant épèrduëment ce jeune Phrygien, elle le prépoſa à ſes ſacrifices, à condition qu'il garderoit la virginité; que peu de tems après ayant oublié ſa promeſſe, il eut commèrce avec la Nymphe Sangaritis; que Cybéle en fut ſi indignée qu'elle le rendit furieux, que dans les accès de ſa fureur ayant voulu ſe tuer, elle en eut pitié, & le guérit; qu'il ne ſe tua donc point, mais ſeulement il ſe fit eunuque, & que depuis ce tems-là les Prêtres de la Déeſſe ſuivirent tous l'éxemple de ce malheureux. Leur fureur pendant les ſacrifices conſiſtoit à tourner la tête avec rapidité, & à faire des contorſions violentes de tout le corps. Ils avoient auſſi des tambours & des flûtes dont ils jouoient, comme on l'a dit, au mot CORYBANTE, & au mot CURETE. On les nommoit encore Dactyles, Idéens, & Lares. Le prémier d'entre eux ſe nommoit Archigalle, *Archigallus.* Il y a des inſcriptions antiques qui font mention de l'*Archigalle.* On peut les voir dans Lilius Gyraldus, *Syntagm. IV. hiſt. Deor.* & dans Onuphrius, qui les ont recueillies, auſſi bien que dans Grutèr p. XXX. 2. & p. CCCVIII. 7. Il y avoit deux *Galles* à Rome, un homme & une femme, pour le ſervice des autels. C'eſt Denys d'Halicarnaſſe L. II. qui nous l'apprend. Voyez ſur les *Galles*, Roſinus Antiq. Rom. L. II. C. 4. Godwin Anthol. Rom. L. II. S. 2. Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 20. *pag.* 80. *L. II. C.* 53. *pag.* 302. Vigenère ſur Tite-Live T. I. pag. 780.

GALLE. Voyez GIAQUE.

GALLÉ. ſ. m. ou *Punte de Gallé.* Forterèſſe dans l'Iſle de Ceylan. Elle eſt ſur une pointe de tèrre. C'eſt un rochér fort éſcarpé, dont la mèr bat le piéd. *Punte de Gallé* fut pris ſur les Portugais par les Hollandois en 1640.

GALLES. ſ. f. Qui ne ſe dit jamais ſeul en nôtre langue, mais toujours avec le nom de païs, de province, ou de principauté; ce qui fait que ſon genre n'eſt point détèrminé. Le païs, ou la Principauté de *Galles*, qu'on nommoit autrefois la Cambrie. *Vallia, Cambria.* Province d'Anglétèrre. Elle eſt ſituée en la partie occidentale d'Anglétèrre, & comprend cette étenduë de païs qu'habitoient anciennement les Demetes, les Ordorices, & les Silures. Ainſi elle étoit diviſée en trois parties occupées par ces trois peuples. Aujourd'hui la Principauté de *Galles* eſt bornée au levant par les Comtez de Cheſter, de Shrop, de Hére fort, & de Monmouth, contrées de la Mèrcie. Elle a au midi le canal de S. George, ou de Briſtol; au couchant & au nord la mèr d'Irlande. Ce païs, que les Romains avoient poſſédé ſous le nom de Bretagne ſeconde, fut la retraite des Bretons, qui y eurent leur Prince particuliér, tout le tems que les Princes Anglo-Saxons regnèrent en Anglétèrre; mais Edouard I. un des ſucceſſeurs de Guillaume le Conquérant, les ſoûmit l'an 1283. Larrey dit que les habitans du païs le nommoient Combrai, ou Zambre, & qu'il fit un État ſéparé de l'Anglétèrre, juſqu'à ce qu'Henri II. en eut fait la conquête. C'eſt un païs fort montagneux, & abondant en beſtiaux, plus qu'en grains. On y trouve des mines de plomb, & de charbon. La rivière de Dowie le ſépare en deux, & le diviſe aujourd'hui en ſeptentrional & en méridional. Chaque partie eſt diviſée en ſix Comtez, ou provinces principales. Flint, Dambi, Caernarvan, Mérioneth, Mongommery, & Angleſey, qui eſt une Iſle qu'on nomme auſſi Mône, ſont dans la partie ſeptentrionale. Cardingham, Pombrok, Clamorgham, Radnor, Breknok, & Caermarden, dans la méridionale. Ces Comtez ont encore été ſubdiviſez en pluſieurs Marches, ou Seigneuries, juſqu'à plus de trois cens, qui uſoient de loix fort différentes, ſelon leur différente ſituation, ou la différente dépendance où elles étoient, ſoit du Roi, ſoit des Seigneurs particuliérs. Ces Marches fûrent abolies ſous Henry VIII, & réünies aux anciens Comtez. La méridionale qu'on nomme Soutwalles, comprend ſix Comtez, qui ſont Radnor, Brecknock, Glamorgan, Caermarden, Penbrock, & Cardighan. La ſeptentrionale, ou Nortwalles, en a auſſi ſix; Marioneth, Caernarvan, Denbigh, Flint, Montgomery, & l'iſle d'Angleſey. Tous ces Comtez ont leurs villes capitales de même nom qu'eux, à la réſèrve de celui de Marionet, dont la principale eſt Harlech; de celui de Glamorgan, qui a Cardif; & de l'iſle d'Angleſey, où eſt Beaumariſch. Depuis Edouard I. l'héritier préſomptif de la Couronne d'Anglétèrre porte le titre de Prince de *Galles.* Ce Prince le donna à ſon fils pour appaiſer & s'affectionner les Gallois, juſques là ſouvent révoltez. LARREY. Voyez ſur le païs de *Galles*, Paſq. Rech. L. I. C. 2. où il montre que ce païs a pris ſon nom des Gaulois, prémiérs habitans de l'iſle de la grande Bretagne.

Nouveau païs de *Galles.* Contrée d'Amérique ſeptentrionale. Il y en a deux, l'un au ſud de la Baye d'Hutſon; & l'autre à ſon nord. L'un eſt appellé par les Anglois *New Southwalles*, c'eſt-à-dire, Nouveau païs de *Galles* au ſud; & l'autre *New Nortwalles*, Nouveau païs de *Galles* au nord. Voyez les Cartes de Samſon & de Du Val.

GALLÉGUE. Voyez GALÉGUE.

GALLERA. Voyez GALERA.

GALLÊSE. Voyez GALÊSE.

GALLEVÊSE, GALLEVÉSAN. Voyez GALEVÊSE, GALEVÉSAN.

GALLI. ſ. m. & plur. Nom propre de trois petites iſles, ou écüeils de la mèr de Toſcane. Li *Galli*, anciennement, *Sirenuſæ Inſulæ.* Elles ſont près de la principauté citérieure, province du Royaume de Naples, dans le Golfe de Salèrne, entre Amalfi, & le Cap de la Minèrve.

GALLIAMBE. ſ. m. Tèrme de Poëſie. *Galliambus.* Sorte de vèrs fort agréable qu'on chantoit à l'honneur de Cybéle. *Galliambe* eſt auſſi un ouvrage en vèrs *Galliambes.* Voyez *Galliambique.*

Ce mot, & le ſuivant, vient de *Gallus*, nom des Prêtres de Cybéle, & d'*iambus*, nom d'une ſorte de piéd des vèrs Grècs, & des vèrs Latins.

GALLIAMBIQUE. adj. Tèrme de Poëſie. *Galliambicus.* On dit un Poëme & un vèrs *Galliambique.* Un poëme *Galliambique*, eſt un ouvrage en vèrs *Galliambiques.* Un vèrs *Galliambique*, eſt un

un vèrs de ſix piéds, qui ſont 1°. Un anapeſte, ou un ſpondée. 2°. Un ïambe, ou un anapeſte, ou un tribraque. 3°. Un ïambe. 4°. Un dactyle. 5°. Un dactyle. 6°. Un anapeſte. On peut encore meſurer autrement le vèrs *Galliambique*, & faire un arrangement de ſyllabes qui donnera des piéds d'une autre éſpéce: les Anciens n'avoient guères égard dans le vèrs *Galliambique* qu'au nombre des tems, ou des intèrvalles, ſans ſe mettre en peine du nombre des ſyllabes, ou des eſpéces de piéds qu'ils faiſoient entrer dans ſa compoſition. Voyez Epheſtion, Terentien, Scaligèr, &c.

GALLÉE. Compagnie. Et veci bon chevalier qui s'aprouchoit de la feneſtre, où la *gallée* étoit. Cent nouv. nouv. 36. & 69. On a écrit auſſi *gallée* pour *galée*, qui ſignifioit galère, du Latin *galea*. Voyez *galée*.

GALLICAN, ANE, adj. Qui ſe dit en quelques phrâſes ſeulement. L'Égliſe *Gallicane*, *Eccleſia Gallicana*; pour dire, l'Aſſemblée des Prélats de France. Les libèrtez de l'Égliſe *Gallicane* dont a traitté Monſieur Du Puy.

Le Bréviaire *Gallican*, c'eſt le Bréviaire particuliér qu'avoit l'Égliſe de Gèrgenti en Sicile, & que les Auteurs modèrnes de ce païs-là nomment le Bréviaire *Gallican*, en Latin *Breviarium Gallicanum. Chaſtelain, Martyr. T. I. p.* 772. Apparemment qu'ils le nomment ainſi parce qu'il y fut introduit par S. Gèrlan, qui fut fait Évêque de Gèrgenti après que le Comte Rogér en eût chaſſé les Saraſins; & par les aûtres Évêques François que les Princes Normans y attirèrent.

La Liturgie *Gallicane*, c'eſt la manière dont on célébroit autrefois les Saints myſtères dans les Gaules. Elle étoit différente de la Liturgie Romaine. Voyez le P. Mabillon *l. Liturg. Gall.* C. 5. & M. l'Abbé Fleury, *hiſt. Eccleſ. L. XXXVI. p.* 212. le Lectionnaire publié en 1685, & les trois Meſſels, ou Sacramentaires publiez en 1680. Les Auteurs de la Liturgie *Gallicane* du VIe, VIIe, & VIIIe ſiécle, étoient, comme l'on croit, S. Hilaire, & Muſée, Prêtre de Marſeille.

Hors ces phrâſes il ne faut point ſe ſèrvir de ce mot, ni donner cette épithéte qu'à ce Bréviaire, à la Liturgie & à l'Égliſe de France. Je trouve néanmoins encore Chanoine réguliér de la Congrégation *Gallicane*.

GALLICANO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Gallicanum*. Il eſt dans la Campagne de Rome, à deux lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant. On prend ce Bourg pour l'ancienne *Gabii*, Capitale des anciens Gabiens, ou pour *Latomiæ*, petit lieu, qui étoit dans leur tèrritoire.

GALLICISME. ſ. m. Phrâſe, ou régime particuliér à la langue Françoiſe, qui a quelque chôſe contre les régles de la Grammaire des langues ordinaires. *Gallicismus*. Faire de la tèrre le foſſé, c'eſt un *galliciſme* qui n'a pas un ſens, une conſtruction régulière. Cet homme eſt ſur ſa bouche; pour dire, eſt fort friand; ou goulu. On dit auſſi *galliciſme*, d'une phrâſe Latine qui ſuit la conſtruction Françoiſe plutôt que la Latine; par éxemple, lorſque dans un livre écrit en Latin on trouve beaucoup de phrâſes & d'expreſſions qui ne ſont point du tout Latines, & qui ſemblent tirées du langage François, on juge que cet ouvrage a été fait par un François; on dit que cet ouvrage eſt plein de *galliciſmes*.

DE GALLICO. adv. C'eſt un provèrbe François écorché du Latin, qui veut dire, A l'impourvu, ſur le champ. Les Archérs ont pris cet homme *de gallico*, l'ont ſurpris de grand matin, comme au chant du coq, ſans lui donner le loiſir de ſe reconnoître.

GALLIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gallienus*. L'Empereur *Gallien* fut adopté par Valérien ſon père, l'an 254. de J.C. *Gallien* fut un des plus indignes Empereurs qu'ait eû Rome. Il pèrdit la plus grande partie de l'Empire, toujours inſenſible à ſes pèrtes, & s'en conſolant par des railleries baſſes & plates. C'eſt ce qui a fait croire à quelques Antiquaires que la médaille de cet Empereur qui a pour inſcription GALLIENAE AUGUSTAE, & au revèrs une bige conduite par la Victoire, avec PAX UBIQUE, étoit une critique & une ſatire maligne & ironique de ſes mœurs & de ſa conduite; car jamais homme ne fut plus voluptueux & plus éfféminé, & jamais l'Empire n'eut moins de paix. C'eſt ſous lui que les XXX. Tyrans démembrèrent l'Empire. Les revèrs de ſes médailles donnent ſujet de croire qu'il étoit fort ſupèrſtitieux: ce ne ſont que vœux aux Dieux. Elles ſont très-communes, ſur tout en petit bronze. Celles de *Gallien* Salonin ſon fils ſont râres en tous métaux.

Ce nom diffère de celui du Médecin Galien, en ce qu'il s'écrit par deux *ll*.

GALLIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Gallim*. Le P. Lubin la place dans le païs des Moabites, à l'orient

du Jourdain, & au delà même du torrent d'Arnon, dans un lieu marécageux; & l'attribuë à la Tribu de Ruben. Selon les Deſmarèts c'eſt au contraire une ville de la Tribu de Benjamin, *Iſaïe X.* 30. Ce paſſage d'Iſaïe fait auſſi croire la même chôſe à M. Reland. S. Jérôme trouve encore un autre *Gallim* près d'Accaron: M. Reland croit que c'eſt Galem.

GALLINASSE. ſ. f. *Gallinaſſa*. C'eſt une éſpéce de corbeau du Méxique, qui approche en grandeur d'une aigle; les Indiens l'appellent *tropillo*; ſa couleur eſt noire, ſon bèc eſt fait comme celui du pèrroquèt, ſon front eſt couvèrt d'une peau ridée ſans plumes: il eſt armé d'ongles noirs crochus. Cet oiſeau eſt commun dans la Nouvelle Éſpagne: il ſe tient la nuit ſur les arbres & ſur les rochérs; mais il vient le jour vèrs les villes, il ſe nourrit d'immondices, d'excrémens. On dit que ſes petits ſont blancs, mais qu'ils noirciſſent en grandiſſant: ils volent en trouppe aſſez haut; ils ne font aucun cri: leur ôdeur eſt mauvaiſe. La chair de cet oiſeau étant mangée, eſt propre pour la vérole; ſes plumes brûlées ſont détèrſives, vulnéraires; & propres pour empêcher le poil de croître, ſi l'on en applique la cendre ſur la chair.

GALLIOT. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement Benoiſte. Voyez BENOISTE.

GALLIPOLI. ſ. m. Nom prope d'une bonne ville épiſcopale, & bien fortifiée, du Royaume de Naples. *Callipolis*, *Gallipolis*. Elle eſt ſur le Golfe de Tarente, dans la tèrre d'Otrante, à huit lieuës de la ville de ce nom, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. *Gallipoli* eſt ſur une pointe de tèrre, qui eſt toute environnée de la mèr, & qui n'eſt jointe à la tèrre fèrme que par un pont, qu'on a conſtruit ſur des rochérs, & qui eſt défendu par un bon Château.

GALLIPOLI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Callipolis*, *Gallipolis*. Elle eſt dans la prèſqu'iſle de la Romanie, ſur le détroit de *Gallipoli*, ou des Dardanelles, entre Seſto & la mèr de Marmara, à deux lieuës de celle-ci, & à ſix de l'autre. Cette ville peut avoir deux lieuës de circuit; mais elle n'eſt pas bien peuplée, & n'eſt pas environnée de murailles. Il y a un vieux château, & un arcenal aſſez bien pourvû, & le Bacha de la mèr, qui eſt une eſpéce d'Amiral parmi les Turcs, y fait ſa réſidence.

Il y a apparence que ce nom vient de Καλὸς, beau, belle, & πόλις, Ville; & que le *K*, ou *C*, s'eſt changé en *G*; ce qui eſt aſſez ordinaire.

GALLIPOLI. Détroit. Voyez *Dardanelles*, détroit.

GALLIQUE. ſ. f. Chauſſure des anciens Gaulois, ſandale qui ne couvroit point le deſſus du piéd. *Gallica*. Cicéron reproche à Antoine dans ſa II. Philippique n. 76. de ſe ſèrvir de *Galliques*, car il faut lire *gallicis*, au lieu de *caligis*, qu'un Scholiaſte, ou quelque ignorant, a mis au lieu de *gallicis*. Quelques-uns croyent que les *Galliques* étoient de bois.

GALLO, ou GALE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Indes. *Galum*. Elle eſt dans l'iſle de Ceylan, ſur une pointe de tèrre qu'on appelle *punto Gallo*, qui joint la côte méridionale de cette iſle avec l'occidentale. Cette ville a été priſe aux Portugais par les Hollandois, qui en ſont les maîtres. Elle eſt bien fortifiée, & a un port aſſez fréquenté, quoi qu'il ſoit fort dangereux, à caûſe des rochérs à fleurs d'eau qui ſe trouvent à ſes environs.

GALLO, eſt encore le nom d'un Cap du Belvedère, en Morée. *Gallum promontorium*, anciennement *Acritas*. Capo di Gallo. Il eſt entre la ville de Modon, & celle de Coron, à l'entrée du Golfe de Coron, & vis-à-vis de l'iſle de Sapienza.

GALLO, eſt auſſi le nom d'un bourg de l'État de l'Égliſe. *Gallorum mons*. Monte Gallo, ou S. Maria in Gallo. Il eſt dans la Marche d'Ancone, vèrs les ſources du Tronto, & les montagnes d'Apennin, à trois ou quatre lieuës de la ville d'Aſcoli.

GALLOCHE. Voyez GALOCHE.

GALLOGLASSE. ſ. m. Nom d'une milice d'Irlande. *Galoglaſſius*. Cambden dans ſes Annales d'Irlande p. 792. dit que la milice des Irlandois eſt compôſée de Cavaliérs, qu'on appelle *Galloglaſſes*, qui ſe ſèrvent de haches très-aiguës, & d'infanterie, qu'on nomme Kèrnes.

GALLOGRÈC, ECQUE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple de l'Aſie mineure compôſé de Gaulois, & de quelques Grècs qui s'y établîrent, comme nous l'allons dire au mot ſuivant. *Gallogræcus*. Nous diſons Gallate, & il ne faut pas aiſément dire *Gallogrèc* en nôtre langue.

GALLOGRÈCE. ſ. f. Nom propre de païs. *Gallogræcia*. C'étoit autrefois une région ou province de l'Aſie mineure, ſituée entre la Bithynie, la Cappadoce & la Pamphilie. On le nommoit autrement Galatie. Voyez ce nom. Ce nom lui fut donné des Gaulois, qui chaſſez d'Italie par Camille paſſèrent en Grèce & en Macédoine, & de là ſous la conduite de Léonorius, & de Luthaire, accompagnez de quelques Grècs que leur donna Nicomède Roi de Bithynie, ils ſe jettèrent dans l'Aſie, & s'établîrent

tablîrent dans ce païs, auquel ils donnèrent ce nom. Voyez Strabon L. II. p. 130 & L. XII. p. 566. & 567. & Vigenère ſur Céſar. Galatie ſe dit plus ordinairement que *Gallogréce.*

M. de Cordemoy a dit comme Favyn *Gaule-Grécque*, qui eſt encore moins en uſage que *Gallogréce.* Comme la petite armée de Gaulois qui ſe jetta dans l'Aſie étoit compôſée de Tectoſages, de Toliſtoboges, & de Troêmes, qui étoient trois peuples venus de l'endroit des Gaules qu'on appella depuis la Gaule Narbonnoiſe, & des environs, cette partie d'Aſie, qu'on nomme maintenant la Natolie fut partagée en trois. Les Troêmes eurent toute la côte de l'Éleſpont; les Toliſtoboges l'Éolide avec l'Ionie; & les Tectoſages prenant le païs qui eſt plus avant en Tèrre fèrme, impoſèrent tribut à toute l'Aſie deçà le mont Taurus: ils établîrent leur demeure ſur les bords du fleuve Halis, & ce que ces trois peuples occupèrent fut appellé *Gaule-Grécque*, tant que l'Empire Romain dura. CORDEM. *T. I. pag.* 21.

GALLORA. Voyez GALERA.

GALLOWAY. ſ. m. Nom propre d'une Contrée ou Province d'Écoſſe. Le Comté de *Galloway. Gallovidia, Galdia.* Province de l'Écoſſe Méridionale. Elle eſt bornée au levant par la Nithaſdale; & au nord par les provinces de Kyle, & de Carrick. La mèr d'Irlande la baigne au midi & au couchant. Cette province eſt une des plus grandes de l'Écoſſe, ayant vingt deux lieuës de longueur, & ſept ou huit dans ſa moyenne largeur; ſon tèrroir eſt bon & bien cultivé. On en tire quantité de laines, & des chevaux aſſez éſtimez. On la diviſe en trois parties; la mitoyenne, qui eſt entre la rivière de Dée & celle de Crée; l'orientale, & l'occidentale, qui prennent leurs noms de leur ſituation. Ses villes ſont Kirkudburigt, Wigtoun, & Withèrn, Capitale de la Province.

Cambden dans ſa Deſcription d'Écoſſe p. 692. écrit que le *Gallovvay* eſt une partie du païs des Anciens *Novantes*, qui outre cela comprenoit encore celui de Carrick, de Kyle, & de Cunningan, en montant au nord le long de la côte. C'eſt pour cela que quelques-uns l'ont appellé *Novantum Cherſoneſus.* Les Auteurs du moyen âge l'appellent *Galwalia*, & *Gallonidia.* C'eſt un païs montueux, & par là plus propre à nourrir des beſtiaux qu'à recueillir des grains. Il s'y fait une pêche fort abondante d'anguilles excellentes vèrs l'équinoxe d'automne. On y nourrit des chevaux, qui ſont petits & traputs, mais forts, qui ſoutiennent le travail, & ſont éſtimez pour cela. Le Comté de *Galloway* a eû autrefois ſes Seigneurs particuliérs. Le prémiér dont l'hiſtoire faſſe mention eſt Fèrgus ſous Henri I. Roi d'Angletèrre, qui donna tant d'affaires à ſes Rois, & qui enſuite vaincu par Malcolme ſe fit Chanoine Réguliér. Dans la ſuite les Douglas ont poſſédé ce Comté.

Galloway eſt un nom donné à ce païs par les Irlandois, lorſqu'ils le conquîrent. Les Irlandois s'appellent dans leur langue par abbréviation *Gael*, d'où s'eſt fait *Galloway.* CAMBDEN.

GALLOWAY, eſt auſſi une petite prèſqu'iſle du Comté de Galloway, en Écoſſe. Bèc de *Galloway. Gallovidia Caput*, anciennement, *Novantum Cherſoneſus.* Elle tient à la tèrre fèrme par un iſthme, qui a environ deux lieuës de largeur; le reſte eſt baigné par la mèr d'Irlande, par la Baye de Glenluce, & par celle de Rion. Il n'y a rien de conſidérable dans cette prèſqu'iſle, que la mulo de *Galloway*, qui en eſt la pointe la plus méridionale, & qui paſſe pour le *Novantum promontorium* des Anciens.

GALLOWAY. Voyez GALWAY.

GALLURA. ſ. f. Nom ancien d'une province de Sardaigne. *Gallura.* Elle a eû autrefois ſes Princes particuliers, qui portoient le titre de Juges. Elle eſt maintenant la partie orientale de la province de Logudori, où l'on voit encore les contrées de *Gallura* de Geminis, & de *Gallura* de Poſada, qui en ont conſèrvé le nom.

GALMIÉR. Voyez GARMIÉR, & GÈRMIÉR.

GALMIÉR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Baldomerus, Valdomerus. S. Galmiér* étoit Sèrruriér à Lion; & il y fut fait Souſdiacre vèrs l'an 650. par Gaudry, qui en étoit Évêque. Il fit ce qu'il put pour ne pas entrer dans cet Ordre, dont il ſe croyoit indigne. S'étant enfin laiſſé ordonner, il alla demeurer près ſaint Juſt, pour rendre ſèrvice à cette Égliſe, dans les fonctions ſubdiaconales. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 797. On nomme ce Saint dans le Lionnois *S. Galmiér*, & il y a une ville de ce nom. A Taraſcon, où il y a une paroiſſe de ſon nom, on l'appelle Saint *Geaumiér.* ID.

SAINT GALMIÉR. *Fanum S. Galmerii*, ville de France, ſituée dans le Foreſt, près de la Loyre, à trois lieuës au-deſſus de Feurs. Il y a à *Saint Galmiér* une fontaine d'alun, qu'on appelle la fontaine forte.

GALOCHE. ſ. f. Chauſſure de cuir, ou couvèrture de ſouliér pour le tenir plus propre, ou pour avoir le piéd plus ſec. *Gallica ſolea.*

Ce mot vient de *Gallica*, employé par Cicéron pour ſignifier une ſorte de ſouliérs, ſuivant Nebriſſe, Baïf, & Favyn, citez par Ménage. Baïf a cru que ce que les Anciens appellent *gallica*, & *gallicula*, étoit ce que nous nommons *galoches.* Voyez l'*Onomaſticon* de Roſweyd au mot GALLICA. D'autres le dérivent de *calones*, qui ſont auſſi des ſouliérs dont Feſtus fait mention. Poſtel le fait venir de *γαλλόποδων*, qui veut dire chauſſure des Gaulois.

Au Collége on a appellé *galoches*, les écoliers qui ne ſont pas logez dans le Collége, parcequ'ils portoient des *galoches*, pour ſe déffendre du froid & des crottes. Paſquier Rech. L. IX. C. 18. dit qu'outre les Écoliers qui demeurent dans les Colléges de l'Univèrſité de Paris, & dont les uns ſont appellez Penſionnaires & les autres Caméristes; il y en a d'autres qui demeurent en ville hors les Colléges, qui vont ouir les leçons des Regens qu'il leur plaît, ou qu'il plaît aux maîtres qui les gouvèrnent; & il ajoute que de cette dèrnière éſpéce les jeunes ſont appellez Martinèts, & les autres du nom de *Galoches*; & que tout cela étoit en uſage dès le tems de Charles VII. Ces diſtinctions, ou différentes éſpéces d'étudians, ſe trouvent encore; mais les noms ne ſubſiſtent plus.

Et même à la Cour on a appellé *galoches*, les filles de la Reine qui n'étoient pas logées dans le Louvre. Voyez auſſi Paſquier, Rechèrches L. VIII. C. 2.

GALOCHE, en tèrmes de Mèr, eſt un trou dans le panneau d'une écoutille pour faire paſſer un câble.

GALOCHE, eſt auſſi une poulie dont le mouſle eſt fort plat, & particulièrement d'un côté, lequel s'applique ſur les grandes vèrgues pour y paſſer des cargues-boulines.

GALOCHE, ſe dit encore de deux petites piéces de bois, concâves, qui ſèrvent de couvèrture aux hulots de la foſſe aux câbles.

On appelle menton de *galoche*, un menton qui s'avance trop, & qui eſt tout d'une venüe, en forme de *galoche*, ou talon de ſabot.

GALOIS, OISE. ſ. m, & f. Qui eſt du païs de Galle en Angletèrre. *Camber, Wallus, Gallus.* Larrey ſe ſèrt de ce mot, comme on le peut voir dans l'article de la Principauté de Galles, ci-deſſus.

GALOISE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, une jeune fille gaye & éveillée. Cela peut venir du mot *galer.*

GALON. ſ. m. Ruban aſſez épais & peu large, qui ſèrt à border ou à orner les habits. *Tæniola textilis.* On couvre de *galons* veloutez les habits de livrées. Les Officiérs du Roi ont de gros *galons* d'argent ſur leurs caſaques. Un Tailleur compte tant pour la ſoye & le *galon.*

GALON, eſt auſſi une ſorte de boête ronde qui vient de Flandre; & dont les Épiciérs ſe ſèrvent pour mettre leurs marchandiſes, comme poivre, muſcade, alun, &c. On s'en ſèrt a[illegible] pour y mettre des confitures ſéches, ou liquides.

GALON, eſt auſſi une meſure de chôſes liquides, un *galon* de vin tient deux pots, ou quatre pintes de Paris. En Angletèrre, ſur tout à Londres, on meſure par *galons.* Il y a 225 *galons* au tonneau, 63 *galons* à la barique. Le *galon* pèſe environ ſept livres & demie poids de Londres.

Galon ſe prend auſſi en Angletèrre pour une meſure de grains, qui pèſe 56 à 60 livres.

Quant à la France, ce tèrme n'eſt guères uſité qu'en Normandie, & ſur tout à Caën. Il eſt venu de l'Anglois, ou peutêtre que c'eſt un ancien tèrme Gaulois, que les Normans ont porté èn Angletèrre, comme beaucoup d'autres. Voyez Mr. de Brieux cité par Mr. Ménage. Guichart le fait venir de l'Hébreu לוג, par la tranſpoſition de quelques lettres, ou du Chaldaïque לוגא, qui ſont des noms de meſures dans ces langues.

GALONNER. v. act. Orner de galons. *Tæniolis textilibus ornare. Galonner* un collèt de pourpoint, des poches; c'eſt les border avec de petits galons. Sous le régne de Louïs le Jeune les Dames Françoiſes avoient les cheveux treſſez avec de l'or, & cela s'appelloit crigne ou crinière *galonée.*

Bien fu vêtüe d'une propre robe,
A un fil d'or ſa crigne galonée.

ROMAN DE GUARIN LE LOH.

GALONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vittis, tæniolis textilibus ornatus, variatus.*

GALOP. ſ. m. Allure d'un cheval qui court en faiſant un ſaut en avant, & levant prèſque en même tems les deux jambes de devant; & enſuite celles de dèrrière. *Equi curſus.* Grand *galop*, ou *galop* de chaſſe, *galop* étendu, c'eſt une courſe de viteſſe à toutes jambes. Petit *galop*, c'eſt celui qui eſt plus lent. *Galop* à l'Angloiſe, ou qui râſe le tapis, c'eſt *galop* près de tèrre, quand

le cheval ne léve guères les jambes. On dit auſſi, *galop* racourci, ou *galop* dans la main, *galop* écouté, *galop* d'école.

Ce mot vient de *calupare*, ou *calpare*, que les Latins ont dit pour *courir*, comme montre Saumaiſe cité par Ménage. Quelques uns le dérivent du Latin *caballicare*. Il peut venir auſſi du Grèc *καλπάζειν*, ou *καλπᾶν*, *picquer un cheval*, Budée eſt le prémiér qui a fait cette remarque.

On dit provèrbialement, qu'un homme va le grand *galop* à l'Hôpital; pour dire, qu'il dépenſe beaucoup. Il s'en va le grand *galop*; pour dire, Il mourra bientôt. La mort nous pourſuit au *galop*. S. Amant.

GALOPADE. ſ. f. Action de galoper. Ce cheval a la *galopade* belle. Une *galopade* unie, d'école. Une belle *galopade*, eſt celle qui ſe fait ſuivant les loix du Manége.

GALOPE, ou GULPE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière des Païs-Bas. *Galopia*, *Golopia*. Elle coule dans le Duché de Limbourg, près de Sainte Croix & ſe décharge dans la rivière de Geul, au deſſus de Fauquemont.

GALOPER. v. neut. Aller au galop. *Currere, incitare greſſum, urgere*. Faire *galoper* un cheval. Ce cheval *galope* bien. Il *galope* à l'Angloiſe; c'eſt-à-dire, il *galope* près de tèrre, & ſans lever beaucoup les jambes. *Galoper* uni, ou ſur le bon piéd, c'eſt lorſque le cheval continuë à *galoper* ſur le bon piéd qu'il a entamé le chemin. *Galoper* faux, ou ſur le mauvais piéd, ou ſe déſunir, c'eſt quand il change de piéd.

En vain (un fou) monte à cheval pour chaſſer ſon ennui,
Le chagrin monte en crouppe & galope *avec lui*. Boil.

Galoper, eſt auſſi quelquefois actif, & ſignifie, Mettre au galop, *Galoper* un cheval. L'Acad.

On dit auſſi, qu'on a bien fait *galoper* quelqu'un; pour dire, qu'on l'a bien fait courir pour quelque affaire.

Galoper, ſe dit auſſi pour, Pourſuivre, & il eſt actif. Il le *galope* jour & nuit. Les Sèrgens l'ont bien *galopé*. L'Acad.

Galoper. act. ſe dit auſſi pour, Courir, travèrſer en allant vîte. Il a *galopé* tout Paris pour cette affaire. L'Acad.

Ils galopent *déja les humides ſillons*. Desmarais.

Galoper, ſignifie figurément, Se tourmenter; ſe donner beaucoup de peine. C'eſt un homme qui *galope* jour & nuit. Il eſt neutre en ce ſens.

Le beau ragoût qu'un miſantrope,
Tel qu'un Poete morfondu,
Qui dans ſon chagrin s'enveloppe,
Tandis que ſon eſprit galope,
Après un vèrs qu'il a pèrdu. P. du Cerc.

GALOPIN ſ. m. Petit marmiton qui ſèrt dans les maiſons des Princes à tourner la broche, & aux autres menus ſèrvices de la cuiſine. *Culina adminiſter, famulus culinarius*. On appelle auſſi les *galopins*, enfans de cuiſine.

On appelle auſſi *galopin*, le demi-ſeptiér de vin qu'on donne au déjeûnér des écoliérs, & des Clèrcs.

Du Cange dérive ce mot de *galo* & *galona*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour une meſure des chôſes liquides, qui eſt encore en uſage chez les Anglois; mais qui contient huit pintes, & leur muid huit de ces meſures. Spelmannus le dérive de *gallon*, qui ſignifie un *boccal*, ou une bouteille.

GALTELLI. ſ. m. Nom propre de lieu, *Galtellis*. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, aujourd'hui ce n'eſt qu'un village de la Sardaigne, ſitué ſur la côte orientale de l'iſle, environ à vingt lieuës d'Algeri & de Boſa. Son Évêché a été uni à l'Archevêché de Cagliari, dont il étoit ſuffragant.

GALVARDINE. ſ. f. Sorte d'habillement. Quelques-uns diſent que c'eſt une jaquette de païſan; d'autres prétendent que c'eſt une cape pour la pluye, comme on en porte dans le Béarn.

Galvardine vient de *galvardina*, formé ſelon quelques-uns de *gaban*, ou *gavan de agua*.

GALVAUDER. v. act. Pourſuivre quelqu'un, & le maltraiter. *Inſectari, vexare*. Ce mot eſt bas, & quelques-uns le dérivent du Latin *cabalicare*, qui ſignifie, *galoper*.

GALUMBATZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Columbarium*. Elle eſt dans la Sèrvie, ſur le Danube, au deſſous de Semendria. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Tricorarium*, petite ville de la Haute Mœſie, que d'autres placent à Semendria.

GALWAY, GALLOWAY, ou GALLIVE, ſ. m. Nom propre d'une ville de la Connacie, en Irlande. *Galliva*. Elle eſt capitale du Comté de *Galway*, & ſituée ſur la Baye de ce nom, environ à ſeize lieuës d'Athlone du côté du couchant. Cette ville eſt fortifiée, & a un bon port des plus fréquentez de l'iſle: elle eſt aſſez belle & aſſez peuplée.

Le Comté de *Galway*, *Gallivenſis Comitatus*. Contrée de la Connacie, en Irlande. Ce Comté eſt borné au nord par ceux de Maye, & de Rolcomen; & au midi par celui de Clore. Il eſt baigné au couchant par l'Océan Atlantique, & ſéparé au levant par le Shannon du Comté de Kings en Lagénie, & de celui de Tiperari, en Momonie. Ce païs a environ trente deux lieuës du couchant au levant, & dix dans ſa largeur médiocre. Il y a pluſieurs Lacs; ceux de Malke, de Carble, & d'Horrib, en ſont les plus grands, & les plus poiſſonneux. Ses villes ſont Galway, Capitale, Clonefort, Kilmacagh, Athenry, & quelques reſtes de la ville Archiépiſcopale de Toam.

GAM.

GAMACHE, ou GAMACHES. ſ. m. Nom propre de pluſieurs lieux. *Gamapium*. *Gamapius vicus*. *Gamache* en Véxin, c'eſt un village du Véxin Normand, ſitué entre Eſtrepigni & Danput. Quelques Cartes Géographiques l'appellent Garnache; mais mal: c'eſt *Gamache*. *Gamache* ſur l'Ou eſt en Picardie du diocêſe d'Amiens, & dans le Vimeu entre Ou & Blangy. Celui-ci a titre de Marquiſat. Monſtrelet l'appelle *Gamache* en Vimeu, pour le diſtinguer de *Gamache* en Véxin. *Gamache* en Vimeu eſt ſitué entre Dieppe & Abbeville, à trois lieuës ou environ de la ville d'Eu, & à demi lieuë de l'Abbaye des Bèrnardins de Lieu-Dieu. *Gamaches* eſt renommé par le grand Marché franc que l'on y tient le prémiér Mèrcredi de châque mois. Le Château de *Gamaches* a été bâti par des Princes du ſang Royal de la branche de Dreux. On y voit leurs armes. En 1622. Loüis XIII. érigea *Gamaches* en Marquiſat.

Ce mot s'eſt formé de *Gamapium*, en changeant le *p* en *ch*, comme dans *apium*, ache; *rupes*, roche; *Attipiacum*, Atichy; *Gaſnapia*, Ganache; *propè*, proche, & *propinquus*, prochain; *Sepia*, ſêche; *ſpina*, éſchine. *De Valois, Not. Gall. p.* 220.

GAMACHES. ſ. f. Bottines, ou bas de drap, ou de toile cîrée, qu'on met par deſſus les autres pour les garentir des crottes, & qui s'attachent avec des boutons, ou agraffes. *Perones lanei*. On les appelle auſſi *Triquehouſes*, dont on ſe ſèrt à cheval & à pied.

Ce mot vient de *gamacha*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même chôſe. Du Cange.

GAMAHÉ. ſ. m. Nom qu'on donne aux figures qui ſont formées naturellement ſur des pièrres; elles ſont de trois ſortes, de peintes, de reliéfs & de gravées. Il y en a qui repréſentent des oiſeaux, des rats, des arbres, des ſèrpens, &c. Pline parle d'une agathe du Roi Pyrrhus, laquelle repréſentoit les neuf Muſes, & Apollon au milieu qui tenoit une harpe, ce qui étoit un pur éffet de la nature, où l'art n'avoit aucune part. On trouve des *gamahés* très-ſinguliers dans les cabinets des curieux. On peut voir pluſieurs autres éxemples ſemblables dans les curioſitez inoüies de Gaffarel chap. 5.

GAMALA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Paleſtine. *Gamala*. Elle étoit à l'orient du Jourdain dans la Gaulanitide, & donnoit le nom à une petite contrée. Elle s'appelloit *Gamala* de גמל, *gamal*, chameau. *Joſeph De Bello IV*. 1. Pline nomme une ville *Gamala* entre celle de Samarie, L. V. C. 13. mais apparemment cet endroit eſt corrompu. *Reland Paleſtin*. Le P. Hardouin n'eſt pas de cet avis-là. Selon lui ce ſont deux villes différentes du même nom. Celle de la Gaulanitide étoit une des plus fortes places de la Judée, dit Suétone dans la vie de Tite. Celle de Judée étoit ſur une montagne fort éſcarpée. *Joſeph L. IV. De Bello C.* 1. Il l'appelle la ville des Chevaliérs, ou des Cavaliérs, parce qu'Hérode y en avoit mis une Colonie. L'une & l'autre fûrent appellées *Gamala*, parceque placées ſur le ſommet d'une montagne elles ſembloient repréſenter la boſſe d'un chameau.

Gamala étoit anciennement une ville très-forte par ſa ſituation ſur le haut d'une montagne, & défenduë par un Château encore plus fort que la ville, & qui la dominoit. Ce lieu étoit dans la Trachonitide province de la Paleſtine, entre la mèr de Galilée, & les montagnes de Galaad, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Julias & de celle de Coroſaim, ou Coraſin. Veſpaſien s'étant rendu maître de cette place, après un mois de ſiége, & beaucoup de pèrte, la ruina entièrement.

GAMAUT, ou G[illegible]MAUT. ſ. m. Tèrme peu uſité de Chirurgie; il vient de l'Italien, nous diſons ordinairement *ſcalpel*. Voyez ce mot.

GAMBADE. ſ. f. Saut, ou poſture qui ſe fait dans l'ardeur de la jeuneſſe, par gayeté & emportement. *Jactatio, ſaltus*.

En ces lieux où le Roi n'eſt pas,
Où l'on ne voit ni maſcarade,
Ni jeux, ni foire, ni gambade. Div. de Sç.

Ce mot vient de *jambe*, que les Picards prononcent *gambe*, Nicod. Mais Ménage prétend qu'il vient de *campa*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit pour *crus*, & qu'ils ont fait du Grèc [illegible]

[illegible]

πὴ, car les Grècs appellent ainſi toutes les jointures & articles qui ſèrvent à l'inflexion des membres, comme a obſèrvé Pétronius.

On dit provèrbialement, Payer en monnoye de ſinge; c'eſt à dire, en *gambades*.

GAMBADER. v. n. Faire des gambades. *Saltare, jactare crura.* Ces jeunes gens ſe divèrtiſſent à ſauter, & à *gambader* tout le jour. Ils reçûrent Vulcain entre leurs bras comme il *gambadoit* par l'air Ablan.

Rien ne s'offre à leurs yeux ſurpris
Que les gazons vèrds & fleuris,
Il replie & ſerre ſon linge,
Sautant, gambadant *comme un ſinge*. Rec. de V.

GAMBAGE. ſ. m. Droit que payent les Braſſeurs de bière.

GAMBE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour jambe. Aujourd'hui c'eſt un tèrme bas, & du ſtile burleſque, il n'eſt prèſque point en uſage. *Tibia.* Voyez ſon origine au mot de *gambade*. *Gambette* eſt un diminutif de *gambe*, & un auſſi mauvais mot. Quelquefois par le mot de *gambette* on entend un inſtrument tranchant de fèr comme un canif, ou quelque autre inſtrument ſemblable. Ce mot de gambette dans tous ces ſens n'eſt point de l'uſage ordinaire de la langue Françoiſe.

Gamba ſe trouve dans des actes du XIVe ſiécle pour la jambe; ce qui montre qu'on diſoit alors *gambe*, & que nous avons changé le *g* en *j* conſone. Voyez *Act. Sanct. April. T. II. p.* 823. *D. p.* 831. *C. Tom. III. p.* 524. *C.* Les Italiens le diſent encore; & les Eſpagnols *Gambada* pour *gambade*. C'eſt auſſi de là que viennent en nôtre langue *gambade* & *gambader*.

GAMBEA, ou GAMBIA. ſ. & nom propre d'un Royaume. Le Royaume de *Gambea*. *Gambia Regnum.* Petit Royaume de la Nigritie. Il eſt entre la rivière de Sénéga & celle de *Gambea*, qui ſont deux branches du Nil, à l'orient des peuples Jaloſes. On n'y marque rien qu'une petite ville, qui porte le même nom que le Royaume. Maty. Dappèr le décrit fort au long, Déſcript. de l'Affrique p. 219, 240.

Gambea, ou Gambia, eſt auſſi une des principales branches du Nigèr, rivière de la Nigritie, en Afrique. *Gambia.* Elle ſe décharge dans l'océan Atlantique, au midi du Cap vèrd, entre les embouchures qu'on nomme Senega, & Rio Grande. Maty.

GAMBES DE HUNES. Tèrme de Marine. Ce ſont de petites cordes tenuës à une hauteur detèrminée des haubans des deux grands mats, & qui ſe tèrminent près de la hune à des barres de fèr plattes, dont l'uſage eſt de retenir les mâts de hune. *Carcheſii crura.*

GAMBÉSIÉ, ée. adj. Vieux mot, muni d'un gambeſon. Revétu d'un gambaiſon. *Gambeſone munitus, fultus.* Une cotte *gambeſiée* dans Guillaume Guiart, eſt une cotte d'armes, ou cotte de mailles qui a ſon gamboiſon. Voyez les Aſſiſes de Jéruſalem C. 95.

GAMBESON. ſ. m. Tèrme de l'ancienne milice. Guillaume le Breton a dit *gambeſo* en Latin. C'étoit une éſpéce de cotte d'armes ou de grand juppon qu'on portoit ſous la cuiraſſe, pour empêcher qu'elle ne bleſſât, qui étoit compôſée de laine, ou de cotton picqué entre deux étoffes. On les appelloit auſſi, *Cottes gamboiſiées*, & *Contrepointes*. Les ouvriérs qui les faiſoient s'appelloient *Courpontiers*. D'autres diſent gambiſon, ou gamboiſon, & le définiſſent un habillement doux & mollet qu'on portoit ſous la cotte de mailles, *Gambeſa, gambicum* en Latin barbare, ou bien une éſpéce de vétement contrepointé, long & pendant ſur les cuiſſes, ſur lequel le Chevalier endoſſoit le haubèrt, ou la cotte de mailles. On diſoit auſſi *Gaubiſſon, Goubiſon*, & *Gambiſon*. Le Sire de Joinville dans l'hiſtoire de S. Louïs, Je trouvé illec près un *gaubiſſon* d'eſtoupes, qui avoit été à un Saraſin, & je trouvé le fendu de vèrs moy & en fis un eſcu. Guillaume de Guigneville Moine de Chalis en ſon Pélerinage de l'âme.

Et tout ainſi comme faſt eſt
Le poutures de goubiſſon
Pourquoi pourpoint l'appelle-t-on?

D'autres éxemplaires manuſcrits portent *gambéſon*, ou gambiſon Et ailleurs le même Auteur dit,

Car deſſous va le gambiſon
Qui ſe veut armer par raiſon

Il ſemble que ce vétement fut ainſi appellé de l'étoffe qui étoit forte & épaiſſe, afin que la cotte de maille ne bleſſât point. Nicetas dans Iſacius L. I. C. 8. dit que c'étoit un drap épais replié en dix-huit doubles & battu avec du vin pur & du ſel. Guillaume le Breton en ſa Philippide L. XI. l'appelle en Latin *Cambeſo, onis*. Du Cange.

Ce mot vient du vieux Allemand *wambon*, ou du Saxon *wambes*, qui ſignifie le *ventre*, *quaſi wambaſium*; c'eſt à dire, Couvèrture du ventre & de la poitrine. On l'appelle encore en Flamand, *wambais*, en Anglois *doblet*, en Eſpagnol, *jappon*, & en Italien *guipone*.

GAMBILLER. v. n. Fretiller, remuër ſouvent les jambes, les jetter deçà & delà, ſoit aſſis, ſoit dans le lit. *Movere ſe, inquietum eſſe, quietem non pati.* Il ne ſe dit que des enfans, ou des jeunes gens. On a mille peines à remuër cet enfant, il ne fait que *gambiller*.

GAMBON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière ou ruiſſeau de Normandie, qui a ſa ſource au village d'Arcanci, à 9 lieuës d'Econis. Il ſe jette dans la Seine, après avoir paſſé aux deux Andelis.

GAMBRIVIEN, enne. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'ancienne Gèrmanie. *Gambrivius, a.* Les *Gambriviens* étoient compris ſous les Chéruſques, & dépendoient des Cattes. Quelques-uns les prennent pour les Hambourgeois. Quelques-uns ayant toute libèrté de feindre & de mentir en des chôſes ſi anciennes, font venir les *Gambriviens* de Man fils de Taiſton. D'Ablancourt dans la Gèrmanie de Tacite.

GAMBULO, ou GAMBALO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Italie. *Gambulatum, Campolatum*, Anciennement, *ad Columnas*, ou *duæ Columnæ*. Il eſt dans le tèrritoire du Vighean, du côté du midi.

GAMÉLIEN, enne; ou Gamelius, Gamelia. adj. Surnom de Jupitèr & de Junon. *Gamelius, a.* Jupitèr *Gamélien*, Junon *Gamélienne*, ou Jupitèr *Gamelius*, Junon *Gamelia*. Ces Dieux étoient ainſi nommez en tant qu'ils préſidoient aux noces. Γάμος en Grèc, noces, & Γαμήλιος, nuptial, qui appartient aux noces.

GAMÉLIES. ſ. f. & pl. Nom de Fêtes chez les Anciens Grècs. Fêtes des noces, des mariages. *Gamelia.* Elles ſe célébroient au mois Gamelion, auquel on honoroit auſſi Junon *Gamelia*.

Ce mot vient de *γάμος*, *noces*.

GAMÉLION. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire, de Chronologie, de Compute. *Gamelion.* Nom d'un mois des Athéniens, il étoit avant Méton le commencement de leur année. Le ſolſtice d'hyvèr étoit dans le mois de *Gamélion*, ſelon Théophraſte. Depuis Méton l'ordre des mois changea, & *Gamélion* étoit le ſeptième mois ſelon le P. Pétau, & le huitième ſelon Gaza. Voyez ces Auteurs, & Scaligèr, Fabricius, &c.

Ce mot vient de *γαμηλιών*. Ce mois fut ainſi nommé parce qu'on y célébroit les Gamélies. Voyez ce mot.

Gamélion, ou *Gamélium*, eſt auſſi le nom, d'une piéce de vèrs faite ſur un mariage; autrement Épithalame; ce mot eſt celui dont nous nous ſèrvons communément en nôtre langue. *Gamélion* pourroit néanmoins ſe dire dans un diſcours d'érudition.

GAMEILE. ſ. f. Tèrm: de Marine, eſt une jatte de bois, dans laquelle on met le potage deſtiné pour châque plat de l'équipage. *Camella.* Être à la *gamelle*, c'eſt manger des vivres du fond de cale, qui ſont fournis par le Munitionnaire du Roi. Les meubles des Iſlinois ſe réduiſent à quelques pots de tèrre mal cuite, des *gamelles* ou plats de bois, à quelques ſiéges de bois; & s'ils peuvent avoir un coffre de matelot, ils s'eſtiment bien meublez. Mém. de Trev.

Du Cange dérive ce mot de *gamelum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même chôſe. Il vient du Latin *camella*, qui ſignifie un panier fait d'un ôziér fort ſèrré. Il ſe trouve en cette ſignification dans le IV. des Faſtes.

Dum licet appoſita, veluti cratère, camella,
Lac niveum potes, purpureamque ſapam.

On appelle dans quelques Provinces en ſtile bas & populaire grande *gamelle*, une femme de mauvais air qui a un grand cou.

GAMMALAmME. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Aſie. *Gammalamma.* Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle Tèrnate, une des Moluques. Les Portugais s'en étoient emparez, & l'avoient fortifiée, mais ils l'ont enſuite abandonnée.

GAMMACORURA. ſ. f. Nom propre d'une montagne qui eſt dans l'iſle de Tèrnate, une des Moluques. *Gammacorura.* On dit que cette montagne fut prèſque toute boulevèrſée le 20. Mars 1673. & qu'elle remplit l'air d'une ſi prodigieuſe quantité de cendres, que les hommes avoient peine à ſe voir les uns les aûtres. Maty. Voyez Mandeſlo, *voyage des Indes*.

GAmME. Quelques-uns écrivent GAME. ſ. f. Tèrme de Muſique. C'eſt une tâble ou échelle, ſur laquelle on apprend à entonner juſte les nottes de Muſique, *ut, re, mi, fa, ſol, la*, ſuivant leurs divèrſes diſpoſitions. Elle eſt diviſée en trois colônnes, dont la prémière s'appelle *B mol*, la ſeconde *Nature*, & la troiſième *B quarre*. Elle ſèrt à faire les muances ou paſſages du B mol en B quarré par le moyen du demi-ton qui eſt du *mi* au *fa*. On l'appelle *Gamme*, parce que Guy Aretin, (c'eſt-à-dire, qui étoit d'Arèſe en Toſcane) qui inventa ces nottes, ajoûta un *g*,

ou le *gamma* des Grecs aux prémières lettres de l'Alphabet qui lui avoient ſervi à cotter ſes tons ou intervalles, pour témoigner que les Grecs étoient les prémiers auteurs de la Muſique. On l'appelle auſſi, *Main harmonique*, parceque Guy Aretin ſe ſervit d'abord de la figure d'une main pour expliquer ce qu'on a réduit en cette table qu'on nomme la *Gamme*. Dans cette table, ou main harmonique, il y a ſix ſextes majeures, dont chacune commence par *ut* & *la*. On ne ſe ſert plus de cette table, depuis que Le Maire a trouvé l'invention d'une ſeptième notte nommée *Si*, par le moyen de laquelle on peut chanter ſans avoir beſoin de ces muances.

GAMME. Ce mot ſe dit au figuré, mais il eſt bas & burleſque. Il ſignifie, Science, capacité. C'eſt du Latin qui paſſe vôtre *gamme*. VOIT. Répondre à quelqu'un en même *gamme*. MASCUR. c'eſt-à-dire, en même ſtile qu'il a parlé.

GAMME, ſe dit auſſi quelquefois pour manière, coûtume.

Introduiſit la ſotte gamme.

On dit provèrbialement, Chanter la *gamme* à quelqu'un; pour dire, le quereller, le reprendre, ou lui reprocher ſa faute. On dit auſſi, qu'un homme eſt hors de *gamme*; pour dire, qu'il ne ſçait plus où il en eſt, comme un Muſicien qui a perdu ſon ton.

GAMOLOGIE. ſ. f. *Gamologia*. Diſcours, traité, ouvrage ſur le mariage, ſur les noces. Myleras a fait un traité de la *Gamologie*.

Ce mot de *Gamologie* ſe trouve dans Furetière au mot de Mariage. Il vient de *γάμος*, *noces*, & *λόγος*, *diſcours*.

GAMRON. Aujourd'hui *Bender Gamron*. ſ. m. Nom propre d'une ville de Perſe ſituée ſous le 27 degré de latitude nord, ſur le golfe Perſique. Voyez Mandeſlo, voyage des Indes.

GAMZO, ou ſelon la prononciation du texte Hébreu *Gimzo*. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Terre Sainte. *Gamzo*, *Gimzo*. Il n'en eſt parlé qu'au 1. L. des Paral. XXVIII. 18. Ce n'étoit pourtant pas une ville du dernier ordre des bourgs dans ſa dépendance. Elle étoit ou de la Tribu de Dan, ou dans les confins de celle de Juda, comme toutes les autres que les Philiſtins occupent dans l'endroit de l'Écriture qu'on vient de citer. Ziegler l'appelle Gimſon, & ne dit point ſa ſituation, n'en parlant même que dans ſa table. *P. Lubin*. M. Reland croit qu'elle étoit de la Tribu de Juda.

GAN.

GAN, ou GAND. Voyez GON.

GANACHE. ſ. f. La *Ganache*. Nom propre d'un lieu en Poitou, Province de France. *Gaſnapia*. La *Ganache* eſt entre Montaigu & Beauvoir ſur mer. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 223.

GANACHE, ou GARNACHE. ſ. f. Nom propre de lieu. La *Ganache*, ou la *Garnache*. *Ganachia*, *Ganapia*. Bourg ou petite ville de France, dans le Poitou, ſur les confins de la Bretagne, à douze lieuës de Machecou, & à trois de la mer de Gaſcogne.

Dans ce mot, comme dans *Gamache*, & pluſieurs autres, le *p* s'eſt changé en *ch*.

GANACHES, ou GANASSES. ſ. f. pl. Ce ſont deux ôs qu'a un cheval de part & d'autre du derrière de la tête, oppoſez à l'encolure, & qui forment la mâchoire inférieure, & la font mouvoir. *Æquinæ genæ*, *malæ*. Ce cheval eſt chargé de *ganaches*; c'eſt-à-dire, il a la mâchoire groſſe & fort charnuë.

Ce mot eſt venu de l'Italien *ganaſcia*, ou de l'Eſpagnol *ganaſſa*, ſignifiant la même choſe. Borel le dérive de *gena*, comme qui diroit, *grande jouë*.

On dit figurément d'un homme groſſier, & qui a l'eſprit lourd, qu'il eſt chargé de *ganaches*.

GANCE. Voyez GANSE.

GANCHE. ſ. f. Terme de Marine. Petit inſtrument au bout duquel il y a deux crochets, il ſert à tenir la tente des galères. Il y a une autre ſorte de *ganche* de prouë pour la tente; elle reſſemble à une cheville un peu courbe, dont la tête eſt percée d'un trou. La *ganche* de pouppe eſt faite comme une tergette à long fer pour manche, afin de la faire jouër. La *ganche* pour pêcher les robes eſt un fer long qui a trois trous, un au milieu, & un à chaque bout; de chaque trous ſort un fer long au bout duquel il y a des pointes en façon de pates pour accrocher.

GANCHING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Ganchinga*. Elle eſt la dixième de la Province de Nanquin, & elle a cinq autres villes ſous ſa juriſdiction; elle eſt grande, fort marchande, & ſituée ſur la rivière de Kiang, aux confins de la Province Kianſi.

GAND. ſ. m. Nom propre de Ville, que les gens du païs écrivent Ghent. *Ganda*, *Gandæ*, *Gandaum*, *Gandavium*. Ville du Païs-Bas, Capitale du Comté de Flandre, & ſituée au confluent des rivières de Lys, de Liere, & de Moere, avec l'Eſcaut, à dix lieuës au deſſus d'Anvers, & à peu près à la même diſtance de Bruxelles. *Gand* eſt une des grandes villes de l'Europe. Elle a au delà de trois lieuës de circuit; les rivières qui la traverſent, ou les canaux qu'on en tire, la ſéparent en vingt ſix iſles, jointes par autant de grands ponts, outre leſquels il y en a un grand nombre d'autres. Cette ville a quelques legères fortifications, une citadelle, que Charles-Quint y fit bâtir, un Évêché ſuffragant de Malines, un Parlement, dont les jugemens reſſortent de celui de Malines, qui eſt le Tribunal Souverain des Païs Bas Eſpagnols. Charles-Quint y eſt né, & on y conſerve ſon berceau dans la Cour du Prince, grand Palais, où l'on dit qu'il y a autant de chambres que de jours en l'an. Le célèbre Janſénius en a été le prémier Évêque. Le Roi de France prit *Gand* en ſix jours de ſiége l'an 1678; mais il la rendit aux Eſpagnols par la paix de Nimègue: elle eſt aujourd'hui à l'Empereur. Voyez Maty, de Valois *Not. Gall. p.* 220. *Gand* eſt ſelon Mrs de l'Académie des Sciences à 21. d. 30. min. de longitude, & à 51. d. 1. m. de latitude nord. MATY.

Le Quartier de *Gand*, ou le Gantois, ſ. m. *Gandavenſis Tetrarchia*, ou *Pagus*. C'eſt une des quatre parties du Comté de Flandres, & la prémière en ordre. Elle renferme le Landgraviat, ou la Châtellenie de *Gand*, le païs de Waes, les Châtellenies d'Oudenarde, & de Courtray, & le Comté d'Aloſt. Autrefois la contrée qu'on appelle les quatre Offices y étoit auſſi compriſe; mais elle en a été ſéparée par la conquête qu'en ont fait les Provinces-Unies, qui la poſſedent encore aujourd'hui. Voyez GANTOIS.

GANDERSUNDT, ou GANDERSHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe, en Allemagne. *Gander ſunda*, *Gandersheimium*. Elle eſt ſituée dans la baſſe partie de la Principauté de Wolfenbuttel, aux confins de l'Évêché d'Hildesheim, entre la ville d'Eymbecke, & celle de Goſlar, à trois lieuës de la prémière & à ſix de la dernière. Il y a dans *Gandersundt* une Abbaye de filles nobles fondée par Lutolph le Grand, Duc de Saxe, l'an 842. Cette Abbaye étoit autrefois fort riche, & fort conſidérable. Elle comptoit, dit-on, parmi ſes vaſſaux les Électeurs de Saxe & de Brandebourg, & les Ducs de Brunſwick. Elle eſt aujourd'hui Proteſtante, & réduite à quatre Canonicats.

GANDIE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Valence, en Eſpagne, *Gandia*. Elle eſt ſur le Golfe de Valence, à dix lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. *Gandie* a titre de Duché, & une Académie fondée par François Borgia, Duc de Gandie, & enſuite Général des Jéſuites. Au reſte, il ne faut pas dire en François *Gandia*, comme Maty, mais *Gandie*, comme font le P. Bouhours dans la vie de S. Ignace, & le P. Verjus dans celle de S. François de Borgia.

GANDOIS. Voyez GANTOIS.

GANDOLF. Caſtel *Gandolfe*. Voyez CASTEL.

GANEON. ſ. m. Vieux mot. Débauché. Il eſt fait du Latin *ganeo*.

GANG. Golfe. Voyez NANQUING. Golfe.

GANGARA. ſ. Le Royaume de *Gangara*. *Gangaræ Regnum*. Ce Royaume eſt dans la Nigritie, en Afrique. Le Royaume de Ceſſena le borne au couchant; le Nil le ſépare vers le midi du Royaume de Zanfara; il a au levant le lac de Borno, & au nord le Royaume de ce nom, avec le déſert de Lempta. *Gangara*, qui lui donne le nom, en eſt auſſi la ville Capitale. On y remarque encore Maraſſa, Segmora, Semegonda & Tireque. On dit que ce païs eſt riche en or, & que les troupes du Roi ſont eſtimées des meilleures de la Nigritie.

GANGARIDE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple des Indes en Aſie. *Gangaridæ*, *Gangarides*. Ils prenoient leur nom du Gange, & on croit qu'ils habitoient autour des embouchures de ce Fleuve, où eſt aujourd'hui le Royaume de Bengala. MATY. D'autres les placent entre l'Inde & le Gange.

GANGE. ſ. m. Nom propre d'une des plus célèbres rivières de l'Aſie. *Ganges*. Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Caucaſe, aux confins de la grande Tartarie, & des États du Mogol. Elle traverſe du ſeptentrion au midi toute l'Inde, qu'elle diviſe en Inde en deçà, & Inde delà le *Gange*, & après avoir reçu pluſieurs rivières, dont les principales ſont le Gémini, le Kanda, le Perſely, & le Caor, elle ſe décharge dans le Golfe de Bengale, par pluſieurs embouchures, qui forment un fort grand nombre de petites iſles. Cette rivière baigne les villes de Sérénégar, d'Elabes, de Banara, de Gouro, de Patane, de Da-Ca, d'Ougely, & pluſieurs autres moins conſidérables.

Plus loin que les flots du Gange

L'écho parle à la loüange
De ce Héros ſans pareil. REC. DE VERS.

Le Golfe du *Gange*. Voyez BENGALE. Golfe.

GANGEA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Perſe. *Gangea*. Elle eſt

eſt fort conſidérable par le commèrce, & ſituée dans la Géorgie en une belle plaine très fèrtile, entre la ville d'Iruan & celle de Scamachie. Auril, voyage de divèrs États d'Europe & d'Aſie, p. 65. &c.

GANGELA. ſ. Le Royaume de *Gangela. Gangela Regnum.* On met ce Royaume dans la baſſe Éthiopie, vèrs le Royaume d'Angola; mais on ne le trouve pas ſur les Cartes, à moins qu'il ne fût le même que celui de Bengela, qui eſt entre celui d'Angola & la côte des Caffres.

GANGINUOVO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de Sicile. *Ganginuovus.* Il eſt au piéd des montagnes de Madonia, & à la ſource de la rivière de Salſo, dans la vallée de Démona. On voit à une lieuë de ce bourg les ruines de Gangi Vecchi, où quelques Géographes mettent l'ancienne petite ville d'*Engyum*, où *Enguium*, que d'autres mettent à Enguini, port du tèrritoire de Léontini ſur le Golfe de Catania.

GANGIR. ſ. m. Nom propre d'un Cap de Syrie, en Aſie. *Rhoſſicus Scopulus.* Capo *Gangir.* Il eſt à l'entrée du Golfe de l'Ajazzo, entre la petite ville d'Alexandrette, & l'embouchure de la rivière de Farfar, qui baigne Antioche.

GANGLIFORME. adj. Tèrme de Médecine. Qui à la forme, la figure du ganglion. *Gangliſormis.*

GANGLION. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une tumeur inégale qui ſe forme ſur les nèrfs, & ſur les tendons, & qui eſt ſans douleur & ſans changement de couleur. *Ganglium, gangilium, gangilion.* La caûſe du *ganglion* eſt la trop grande diſtenſion des pôres de ces parties, ou leur trop grande compreſſion, ou leur déchirement; ce qui donne lieu au ſuc nutritif de s'y arrêter, de s'y épaiſſir, & de produire cette ſorte de tumeurs. Quelquefois il eſt caûſé par les coups, par le trop grand travail; la plûpart des Auteurs veut que la caûſe prochaine du *ganglion* ſoit une pituite lente & viſqueuſe. Pour réſoudre les *ganglions* on ſe sèrt ordinairement d'une plaque de plomb enduite de mèrcure, ou bien de la gomme ammoniac, ou de l'emplâtre de Vigo avec le mèrcure. Quand le *ganglion* s'attache aux parties membraneuſes, aux ôs, aux tendons, aux nèrfs, aux articles, il retient ſon nom; hors de ces parties quelques-uns le nomment *nodus.* Voyez dans Degori pluſieurs remédes pour le *ganglion.*

Ce mot vient du Grèc *γάγγλιον*, qui ſignifie la même chôſe.

GANGRÉNE. ſ. f. Prononcez CANGRÉNE. MÉN. CORN. L'AB. REGN. LE P. BOUH. &c. M. Ménage, qui eſt du même ſentiment, pour la prononciation, dit qu'il faut écrire *cangreine.* Maladie qui vient dans les chairs, qui les corrompt, & qui gagne les parties voiſines, qu'on ne peut guérir que par l'amputation du membre pourri. *Gangrena, tabes, tabum.* On a obsèrvé par le microſcope, que la *gangréne* conſiſtoit en un nombre infini de petits vèrs qui naiſſent de la chair morte, & qui en produiſent ſans ceſſe d'autres qui corrompent les parties voiſines. Quelques uns tiennent qu'on la peut guérir en arroſant continuellement la partie d'éſprit de vin. La *gangréne* eſt caûſée par l'intèrception du mouvement circulaire du ſang, qui porte les ſucs nourricièrs & ſpiritueux dans toutes les parties, & y consèrve la chaleur, la force, & la vie. Cette intèrception du mouvement du ſang qui eſt la caûſe prochaine de la *gangréne*, eſt elle même caûſée par les groſſes tumeurs, les éréſipéles, les grandes inflammations, le grand froid, les fortes compreſſions, les dépôts ſubits d'une ſéroſité maligne, les morſures d'animaux venimeux, &c.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient du mot Paphlagonien *gangra*, qui ſignifie, *chévre.* Le propre de la chévre c'eſt de brouter l'hèrbe qui eſt tout autour d'elle avec grande vîteſſe & ſans s'arrêter. La *gangréne* gagne bientôt les parties voiſines, ſi l'on n'y apporte du remède. Il eſt plus ſûr de tîrer ce mot du vèrbe Grèc *γράω, γραίνω, manduco, abſumo, je mange, je conſomme*, & plus ſûr encore & plus vrai de le faire venir du mot *γάγγραινα*, qui ſignifie la même chôſe, & auquel on n'a fait que donner la tèrminaiſon Françoiſe.

GANGRÉNE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles des èrreurs, & des mauvaîſes doctrines; comme auſſi des déſordres contagieux, des ſemences de diviſion dans un État. Un mauvais citoyen eſt un membre pourri qu'il faut retrancher, de peur que cette *gangréne* ne gagne le corps de l'État. C'eſt fait des loix, ſi pour arrêter cette *gangréne*, vous n'employez le fèr & le feu. PAT. Un Poëte a dit de l'amour dans une piéce ſur la galle,

C'eſt la gangréne *de nôtre âme,*
C'eſt le farcin de la raiſon. N. CH. DE VÈRS.

GANGRENER, ou CANGRENER, & ce dèrniér eſt le plus uſité. v. n. ou v. act. en le joignant avec le pronom pèrſonnel, ſe *gangrener*, ou être *gangrené. Tabe, lue infici, vitiari.* Être atteint de gangréne. Les playes qui ſont faites par des armes à feu ſont ſujettes à ſe *gangrener.*

GANGRENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tabe infectus.*

On dit figurément, qu'un homme a la conſcience *gangrenée*; pour dire, qu'elle eſt corrompuë, & diſpôſée à faire toute ſorte de mal.

GANGRES. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'Aſie mineure, ſituée dans la Paphlagonie. Elle étoit Archiépiſcopale & Métropole de cette Province. On y célébra un Concile, entre 325 & 341. contre Euſtathius, moine, qui condamnoit le mariage, & excluoit du ſalut toutes les pèrſonnes mariées. Cette ville ſubſiſte encore aujourd'hui, & on dit que les Turcs l'appellent *Cangri*, ou *Kiengare.* Samſon dans ſes petites Cartes la met dans la Natolie propre, à la ſource du Sangari, entre Chiotaye & Cheangare. MATY.

GANGUE. ſ. f. C'eſt le nom que les ouvrièrs donnent à des parcelles de pièrre dure qui ſe trouvent parmi l'antimoine, lorſqu'on le tire de la mine. On ſépare la *gangue* de l'antimoine par le moyen de la fuſion.

GANGUI. Tèrme de Marine. Voyez BREGIN, c'eſt la même chôſe.

GANHAY. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. Elle eſt ſur la côte de la Province de Fokien, aux confins de celle de Cantung. Cette ville eſt grande, & a des magnifiques bâtimens, entr'autres un pont de pièrre de deux cent cinquante pas de long, bâti ſur de fort hautes arcades. Elle eſt fort peuplée & fort marchande; mais parce que c'eſt une ville de guèrre, les Chinois ne lui donnent que le nom de fort. MATY.

GANIF. Voyez CANIF.

Le mot de *ganif* vient des langues qu'on parloit autrefois dans l'occident & dans le nord. *Gnyf* dans la langue des Cimbres ſignifie un petit couteau; *cultellus*, & les Anglois dont la langue a été formée de celle que parloient les Anglo-Saxons qui habitoient la baſſe Saxe & le païs qu'elle a au nord, les Anglois, dis-je, appellent *Knife* ce que nous nommons un *ganif.*

GANIMÉDE. Voyez GANYMÉDE.

GANI L'ISLE. ſ. m. Nom propre de lieu dans le Diocèſe de Rouen. *Vadiniacum.* Ce lieu eſt dans une Iſle de l'Épte. Il y a un Prieuré de Bénédictins. De Valois dit qu'il a trouvé des Auteurs qui l'appelloient *Vadum Nicaſii*, parce qu'on dit que S. Nicaiſe y paſſa l'Épte à piéd. *Not. Gall. p.* 580.

Ce mot s'eſt formé de *Vadiniacum*, en changeant l'*V* en *G*; & par abbréviation.

GANIVET. ſ. m. Ganif, petit ganif. *Cultellus.* Les Chirurgiens ſe ſèrvent de *ganivets* dans leurs opérations. Leur *ganivet* lenticulaire a le fèr à peu près fait comme la moitié de celui d'une fléche.

GAnNAN, ou ANAM. ſ. m. Nom propre de Royaume. Le Royaume de *Gannan. Annanum*, ou *Annamiticum Regnum.* C'eſt la partie orientale de la prèſqu'iſle de l'Inde delà le Gange. Voyez TUNQUIN.

GAnNAT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France. *Gannatum, Gannapum.* Il eſt dans le Bourbonnois, aux confins de l'Auvèrgne, ſur une petite rivière, entre Moulins & Clèrmont, à ſept lieuës de l'une & de l'autre.

GANO. Tèrme indéclinable du jeu d'hombre, qui veut dire, laiſſez moi venir la main, ne prenez pas ſur moi. *Abſtine, ſine me*, &c.

GANSE. ſ. f. Petit cordon d'argent ou de ſoye qui tient lieu de boutonniere, qui sèrt à arrêter & à boutonner des boutons. *Nodus, nexus.* Je n'ai pû me boutonner, parceque la *ganſe* de mon colet de pourpoint eſt trop étroite. On s'en sèrt auſſi pour faire quelques ornemens ſur les habits, & ſur tout aux boutonnières. Une aûne de *ganſe* de ſoye. Une aûne de *ganſe* d'argent. Une aûne de *ganſe* d'or.

Quelques-uns dérivent ce mot par métathêſe de l'Hébreu *naſag*, qui ſignifie, *apprehenſum retinere.*

GANSE DE DIAMANS. C'eſt une boutonnière garnie de diamans.

GANT. Nom de ville. Voyez GAND. *Gant* ſe trouve ainſi écrit dans nos vieilles Annales. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 220.

GANT. ſ. m. Ce qui sèrt à couvrir la main pour la tenir chaûdement, ou proprement. *Chirotheca. Gants* de Rome. *Gants* d'Éſpagne. *Gants* parfumez. *Gants* cîrez. *Gants* de cèrf, de daim. *Gants* fourrez. *Gant* de Fauconnièr. *Gant* bourré; c'eſt un *gant* qu'on ſe met à la main quand on fait aſſaut, de peur que les coups de fleurèt qu'on ſe porte ne bleſſent la main. Jetter le *gant*, ſe diſoit autrefois de ceux qui appelloient une partie advèrſe en duël. Voyez Favyn dans ſon hiſtoire de Navarre, L. II. p. 96. Encore aujourd'hui le Garter en Anglètèrre jette ſon *gant* à l'avenement d'un nouveau Roi à la couronne. Voyez GARTER. Favyn, déjà cité, p. 96. croit que cette coutume vient des Orientaux, qui dans les ventes & ceſſions de tèrre, ou de debtes, donnoient le *gant* aux acquéreurs, comme par forme de nantiſſement

& de priſe de poſſeſſion, & cite ſur cela Ruth IV. 7. où la Paraphrâſe Chaldaïque & Syriaque, dit cet Auteur, portent le *gant* & non le ſoulier, comme il eſt dans la vèrſion commune, il falloit ajouter & dans l'Hébreu. Quant à la Paraphrâſe Chaldaïque, ce que dit Fâvyn eſt vrai, mais le Syriaque; non: car il y a מסאנה, qui ſignifie ſoulier, & non pas un *gant*. Il ajoute que les Rabbins intèrprétent du *gant* ce paſſage du CVII^e^. Pſeaume, *In Idumæam extendam calceamentum meum.* Ainſi chez nos François celui qui relevoit le *gant*, ſignifioit par cette action qu'il acceptoit le combat & défi, & par cette même cérémonie continue Fâvyn, il déchauſſoit ſon *gant* droit de la main & le jettoit par tèrre, pour être pris & relevé par celui qui l'avoit défié, promettant l'un à l'autre de ſe trouver au jour & lieu que le Roi & ſon Parlement ordonneroit. Il prétend que la cérémonie qui s'obsèrve au ſacre de nos Rois, de leur bénir des *gants* & de les leur mettre; eſt une ſuite de l'ancienne coutume de prendre poſſeſſion par le *gant*. Voyez au même Ouvrage L. XVI. pag. 1017. & 1018.

Il étoit autrefois déffendu aux Juges Royaux de porter des *gants* dans leur Siége. Et aujourd'hui encore il n'eſt pas pèrmis d'entrer dans la grande, ni dans la petite Écurie du Roi, ſans ſe déganter: autrement on eſt expoſé aux inſultes, & aux avanies des Pages, & des Palfreniers. La même chôſe s'obsèrve auſſi dans les Écuries des Princes. Cependant cette pratique s'abolit peu-à-peu. On dit que pour qu'un *gant* ſoit bon & bien fait, il faut que trois Royaumes y contribuënt; l'Eſpagne, pour en préparer la peau; la France, pour le tailler; & l'Anglетèrre, pour le coudre. MÉN.

Quelques Auteurs ſurannez, comme Favyn, écrivent *gand*; mais mal.

Ce mot vient de *Wante* Flamand, ou ancien Allemand, ſignifiant la même chôſe, comme on le peut voir dans le prémier livre des Miracles de S. Maïeul Abbé de Cluny n. 3. *Acta SS. Maii. T. II. p.* 691. où les Bollandiſtes ont très bien reſtitué *guanti*, au lieu de *quanti*, qu'on y liſoit. Quelques-uns l'ont dérivé de *vagina*; Du Cange de *wantus*, *wanto* & *gwantum*, mot de la baſſe Latinité.

Dans la plûpart des Coûtumes il y a un droit Seigneurial qu'on appelle, *Ventes*, & *gants*, qu'on doit aux mutations. Ces *gants* ſont eſtimez deux ſols en quelques lieux, & en d'autres quatre deniérs. Dans la coûtume de Châteauneuf ils appartiennent au Sèrgent. Boutillier écrit dans ſa Somme rurale qu'il y a des fiéfs pour leſquels on doit au Seigneur *blancs gants*.

On dit en provèrbe, quand un homme apporte une nouvelle qu'on ſçait déja, qu'il n'aura pas les *gants*; pour dire, la péraguante, le préſent qu'on donne aux meſſagers qui apportent quelque bonne nouvelle. On dit, Il eſt ſouple comme un *gant*; pour dire, qu'il eſt doux & humilié, qu'on le manie comme on veut. On dit auſſi en ſaluant quelqu'un à la hâte & ſans ſe déganter, que l'amitié paſſe le *gant*.

GANS DE FRANGIPANE. *Gans* parfumez d'un parfum inventé par le Marquis de Frangipane.

GANS DE NÉROLI. *Gans* parfumez d'un parfum inventé par la Princeſſe de Nérola, qui depuis a été Ducheſſe de Braciane. M. Ménage dit que ces *gans* s'appellent en François *gans de Néroli*, quoique la Princeſſe s'appellât Princeſſe de *Nérola*.

Le GANT, ou GAN, eſt auſſi une fleur qui vient de graine, il s'en trouve de trois couleurs, car on en voit de blanc, de rouge & d'incarnat. La feüille de cette fleur eſt comme la bourrache, ſinon qu'elle eſt plus grande, & moins rude: la tige qui s'éléve quelquefois à trois piéds de tèrre, ſe couvre dès le fond de quantité de boutons qui ſont comme une longue pyramide; & quand les fleurs ſont ouvèrtes, il ſemble que c'eſt autant de gans, & c'eſt pourquoi on leur a donné ce nom par le rapport de leur figure. Cette plante veut beaucoup de ſoleil, & une tèrre à potager; on l'arrôſe quand elle en a beſoin. MORIN.

GANS NÔTRE DAME. Tèrme de Botanique, qui ſe dit de l'ancolie. Voyez ANCOLIE.

On le dit auſſi d'une aûtre plante qu'on appelle autrement *digitale*. Voyez DIGITALE.

On le dit encore de la gantelée, qui eſt une éſpéce de campanule. Voyez GANTELÉE.

GANT, ou GAN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gantum*. Bourg de France, ſitué dans le Béarn ſur la petite rivière de Nès, à une lieuë & demi de la ville de Peau, du côté du midi. *Gant* a donné la naiſſance au célébre Pièrre du Marca, nommé à l'Archevêché de Paris.

GANTELÉE. ſ. f. Eſpéce de Campanule dont la racine eſt vivace, blanchâtre, & du goût de la Réponce. Elle pouſſe pluſieurs tiges hautes de deux à trois piéds, canelées, garnies de feuilles altèrnes, ſemblables par leur figure à celles de l'ortie, rudes au toucher, ſans être piquantes, & d'un vèrd foncé. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles, & ont la figure d'une cloche. Elles ſont bleuës, ou blanches, échancrées en cinq parties ſur leurs bords. Le calice de ces fleurs dèvient un fruit qui renfèrme des ſemences fort menuës. *Campanula vulgatior, foliis Urticæ, major & aſperior. C. B.* C'eſt celle-ci qu'on nomme grande *gantelée*. On appelle petite *gantelée*, une autre eſpéce de Campanule qui vient dans des bois & dans les prez: elle ne s'éléve guère plus d'un piéd & demi. Ses feuilles ſont plus petites, plus étroites, & d'un vèrd moins foncé: ſes fleurs ſont auſſi beaucoup plus petites, & entaſſées dans les aiſſelles des feuilles vèrs le haut de la tige. *Campanula pratenſis, flore conglomerato. C. B.* Ces deux plantes, de même que prêſque toutes celles de ce genre, donnent du lait lorſqu'on les coupe. On ſe sèrt quelquefois de la décoction de ces deux plantes dans les maux de gorge & pour les ulcères de la bouche.

GANTELET. ſ. m. Gros gant pour armer la main d'un Cavalier armé de toutes piéces. *Caſtus*. Il eſt de fèr, & les doigts ſont couvèrts de lames par écailles. On portoit autrefois le caſque & les *gantelets* dans les marches en cérémonie. On commença à prendre des *gantelets* vèrs l'an 1300. LE GENDRE.

On dit provèrbialement, Ce que le *gantelet* gagne, le gorgerin le mange: c'eſt un mot qui étoit ordinaire au Chevaliér Bayard; pour dire, qu'on ne met guères à profit le gain qui ſe fait à l'armée.

On dit prêter le *gantelet*, pour accepter un défi.

GANTELET. Tèrme de Relieur. Sorte de manique qu'on ſe met à la main, & dont on ſe sèrt pour mieux fouëtter les livres lorſqu'ils ſont couvèrts.

GANTELET. Tèrme de Chirurgie. Sorte de bandage fait d'une bande de quatre ou cinq aunes de long, dont on enveloppe la main & tous les doigts l'un après l'autre, ce qui forme une enveloppe qui couvre la main.

Ce mot dans toutes ſes ſignifications vient de celui de *gant*.

GANTER. v. act. Mettre des gants. *Chirothecas induere.* Les Dames ſe maſquent & ſe *gantent* pour aller à l'air. Ces gants-là ne me ſont pas propres, je ne les ſçaurois *ganter*. Souffrez que je vous *gante*.

GANTER, eſt auſſi neutre, mais il ne ſe dit guères que par rapport à la main. *Facere ad manum.* Ces gants *gantent* bien, c'eſt-à-dire, conviennent bien à la main.

GANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Chirothecis inſtructus.*

GANTÉRIA. ſ. f. Tèrme de Marine uſité ſur la mèr méditèrranée. Les *gantérias* ſont la même chôſe que ce qu'on appelle barres de hune ſur l'Océan.

GANTERIE. ſ. f. Marchandiſe de gants; métiér de faire & de vendre des gants. *Chirothecarum officina.* Les Gantiérs ſont obligez de vendre dans leurs boutiques leurs marchandiſes de *ganterie*.

GANTIÉR, IÈRE. Marchand qui fait, ou qui vend des gants. *Chirothecarius, chirothecarum propola, ſutor.*

GANTOIS. ſ. m. Qui ne ſe dit point ſans l'article, Le *Gantois*, du *Gantois*, &c. Nom propre d'une contrée de Flandres, qu'on appelle Le Quartier de Gand. Voyez au mot GAND. Quelques-uns par analogie à ce mot diſent *Gandois*.

GANTOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Originaire ou habitant de Gand. *Gandavus, a, Gandenſis, Gandavius, Gandavenſis*, Marlien prend les *Gantois* pour les peuples que Céſar appelle *Gorduni*, & qu'il dit avoir été ſous la protection des Nèrviens, ou leurs clients. Samſon prétend que les *Centrones* de Céſar ſont les *Gantois*. Tout cela n'eſt que conjecture ſans autre fondement que quelque reſſemblance de nom; ſi cependant il y en a, comme a fort bien remarqué De Valois, *Notit. Gall. p.* 221. Le P. Daniel dit dans ſon hiſtoire, Les Bourgeois de Gand, & non les *Gantois*; mais pluſieurs autres ont dit *Gantois*. S. Amand fut l'Apôtre des *Gantois*. Il fit ordonner par Dagobèrt que tous les payens ſe convèrtiroient. S. Amand ayant reçu l'ordre du Roi, & la bénédiction de l'Évêque, marcha hardiment chez les *Gantois*: mais il ne laiſſa pas d'y ſouffrir des peines incroyables. FLEURY.

GANYMÉDE. ſ. m. Nom propre d'un jeune bèrgér Troyen d'une grande beauté, que Jupitèr fit enlever par ſon aigle, ou que lui même caché ſous la figure d'un aigle enleva lorſqu'il chaſſoit ſur le mont Ida. *Ganymedes*. Les Fâbles diſent qu'Hébé ſèrvant les Dieux au feſtin que Jupitèr leur donnoit en Éthiopie, *Iliad. I.* fit un faux pas, & tomba d'une manière qui choqua Jupitèr, qui pour cela la diſgracia, & fit enlever ou enleva *Ganyméde*, pour lui vèrſer à boire dans la ſuite. Car quoique tous les Dieux euſſent approuvé ce changement de Jupitèr, comme il paroit par l'Iliade Υ, ou L. XX. *Ganyméde* ne ſèrvoit cependant que Jupitèr, *Iliade* Δ, ou *L. IV.* & *Euſtathius. Cicero De Nat. Deor. L. I.* *Ganyméde* étoit fils de Tros Roi de Troye. Homère l'appelle Ἀντίθεος, *Egal à un Dieu.* *Ganyméde* eſt appellé l'Échanſon de Jupitèr,

Jupiter, l'Échanſon des Dieux. Quelques-uns diſent que le Jupiter qui ravit *Ganymède* fut Tantale Roi de Phrygie & de Paphlagonie qui ſelon Euſèbe vivoit du tems du Juge Aod. L'aigle qui le ravit marque la viteſſe avec laquelle il fut emporté. Voyez Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 14. *L. VIII. C.* 5. & Gaſpar Barthius ſur Stace *Thebaïd. L. I. v.* 548.

GANYMÈDE. ſ. f. Nom de Déeſſe. *Ganymeda.* Pauſanias dans ſes *Corinthiaca* dit que la Déeſſe Hebé, ou Déeſſe de la jeuneſſe, s'appelloit auſſi *Ganymède*, & qu'elle étoit honorée ſous ce nom dans un bois de cyprès, qui étoit dans la Citadelle des Phlyaſiens.

GANYMÈDE. ſ. m. Bardache. C'eſt ſon *Ganymède.* On ſçait que les Poëtes ont dit le *Ganymède.*

Ce nom vient du Grec γανυμήδης.

G A O.

GAOGA, ou KAUGHA. ſ. m. Le Royaume ou le déſert de *Gaoga. Gaoga Regnum.* C'eſt une contrée de Zaara, en Afrique. Elle eſt entre le déſert de Barca, le Royaume de Bèrdoa, celui de Borno, & la Nubie. Il prend ſon nom de la ville de *Gaoga* ſa Capitale, qui eſt ſur le bord d'un grand lac, vèrs le milieu du païs. On aſſure que ce Royaume a été fondé il y a environ deux cens ans par un Eſclave Negre, qui ayant volé ſon maître, acquit quelques richeſſes par le commèrce qu'il fit en chevaux, & en eſclaves; & par ce moyen ſe rendit maître du païs. On dit qu'une partie des peuples qui l'habitent ont été Chrétiens, comme les Égyptiens; mais qu'ils ſont tombez dans une très-craſſe ignorance, les autres ſont Mahométans.

GAORE. Voyez GAURE.

G A P.

GAP. ſ. m. Nom propre de ville. Ancienne ville des Caturiges. *Vapincum, Vapincum Tricoriorum, Vapingum.* Elle eſt dans le Dauphiné, province de France, ſur la petite rivière de Bene, à ſept lieuës d'Ambrun, du côté du couchant, & à huit ou neuf de Siſteron, du côté du nord. Cette ville n'eſt pas grande, mais elle eſt aſſez peuplée, & aſſez riche, ayant le Siége d'un Bailliage, une Cour d'Élection, & un Évêché, ſuffragant d'Aix en Provence. Le Duc de Savoye, à la tête des troupes des Alliez, entra dans cette ville, que les habitans avoient abandonnée, & il la brûla; mais elle a été rebâtie.

Le vrai nom Latin de cette ville eſt *Vapincum.* Quelques-uns changeant le *c* en *g* ont dit *Vapingum.* Quelques autres tirant mal-à-propos ce mot de *Vappa*, l'appellent *Vappinum*, ou *Vappencum.* D'autres diſent *Vappicum*, & *Vapicum*, ou *Vapigum*; mais peutêtre eſt-ce une faute. On n'aura pas marqué le titre qu'il devoit y avoir ſur l'*i* pour faire *in.* De *Vapincum* s'eſt formé *Gap*, comme *gâter* de *vaſtare*, guêpe de *veſpa*, Gaſcon de *Vaſco*, gaîne de *vagina*, &c. DE VALOIS, *Not. Gal. p.* 584. Éthicus met *Gap* ſur le chemin de Milan à Arles, ou à Vienne par les Alpes Cottiennes, & à 255 milles, c'eſt-à-dire, vingt-cinq lieuës de Milan.

GAPENÇOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de France dans le Dauphiné. Bailliage de Gap. *Vapincenſis Tractus*, ou *pagus.* Contrée du Dauphiné, laquelle eſt ſous la Juriſdiction du Baillif de Gap. Elle a le Bailliage de Grenoble au nord, celui d'Ambrun au levant, le Diois au couchant; les Baronies & la Provence, de laquelle elle étoit autrefois une partie, la confinent au midi. Gap eſt la ſeule ville de ce païs, où l'on remarque encore les Bourgs de Veines, de Sèrres, d'Orpièrre, d'Upaix, & le Duché de Leſdiguières. Le *Gapençois* a titre de Comté. Hugues dèrnier Comte de *Gapençois* fut excommunié par le Pape Urbain II. qui mourut l'an 199. Sans doute que ce fut le prétexte qu'eurent alors les Comtes de Forcalquier d'uſurper les tèrres de ce Comte. Ils tâchèrent même par cette raiſon d'abolir juſqu'à ſon titre, pour l'unir plus inſéparablement au Comté de Forcalquier. CHORIER, *T. II. p.* 25. Le Parlement de Provence a réclamé le *Gapençois* comme uſurpé par le Parlement de Grenoble.

G A R.

GAR. ſ. m. Nom de lieu. *Garum*, anciennement, *Cinterna*, ou *Ciſterna.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Afrique, maintenant ce n'eſt qu'un petit village, ſitué du côté du Royaume de Tripoli, près du Cap de Mezrata, & du Golfe de Sidra.

GARABUSE. ſ. f. & GARABUSA SALVATICO. Nom de lieu. *Garabuſa*, anciennement, *Corcyra inſulæ.* Ce ſont deux petites iſles dépendantes de celle de Candie, & ſituées à demi lieuë de la côte occidentale, près du Cap Buſo. La *Garabuſe*, qu'on nomme auſſi *Grabuſe*, a un bon port, & une très-bonne forteresse. Les Vénitiens l'ont conſervée juſqu'en l'an 1691. que Luca della Bocca, Meſſinois, Capitaine d'une des Compagnies qui y étoient en garniſon, ſe ſaiſit du Gouvèrneur, & ayant aſſommé ceux qui voulûrent faire quelque réſiſtance, livra la place au Bacha de la Canée. Au reſte, quelques Géographes croyent que la *Garabuſa* eſt le Cap que les anciens nommoient *Corycus Mons*, & *promontorium*, lequel d'autres mettent à la punta di Corace, & d'autres encore au Cap Buſo.

GARADE. ſ. f. Tèrme de Relation. Eſpèce de ſac en uſage au Royaume de Fez. *Saccus.* Le Capitaine fit couper les têtes à tous les Chrétiens, qui étoient demeurez morts au champ de bataille, & puis les faiſant mettre dans des *garades*, qui ſont comme des ſacs, il les envoya à Maroc. *Hiſt. des Cherifs, C.* 56.

GARAGAY. ſ. m. Oiſeau de proye de l'Amérique, gros comme un milan. Il cherche aux bords des rivières les œufs des crocodiles & des tortuës, & il les emporte pour les manger: il va toûjours ſeul.

GARAGIAU. ſ. m. Nom propre d'oiſeau, qui ſe trouve dans le païs des Cafres en Afrique. DAPPER, *p.* 385.

GARAIRE. ſ. m. Nom d'un Office monaſtique dont il eſt parlé dans les anciens Statuts de l'Abbaye de Corbie recueillis par Adelard. *Gararius.* On conjecture que ce mot ſignifie Gardien, *Cuſtos*; parce qu'en ancien Gaulois *garis*, ou *garer*, ſignifioit garder, *cuſtodire.* Nous en avons retenu *gare*, pour dire, retirez-vous; & nous en avons fait *garder.*

GARAMANTE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Lybie intérieure. *Garamas, antis.* Ils avoient la Gétulie au couchant, l'Afrique propre, & la Cyrénaïque au nord, l'Éthiopie ſur l'Égypte au levant, & l'Éthiopie intérieure au midi. On juge qu'ils occupoient la partie occidentale du Zaara, en Afrique, où l'on trouve les Royaumes de Gaoga, de Borno, de Bèrdoa, & de Lempta. Les *Garamantes* étoient les plus barbâres des hommes, ils vivoient comme des bêtes, ils ne ſçavoient ce que c'eſt que le mariage, & les femmes étoient communes parmi eux.

GARANCE. Voyez GARENCE.

GARANDE. ſ. f. Voyez GUÉRANDE.

GARANNE. Voyez GARENNE.

GARANT. Voyez GARENT. Voyez auſſi *garanti*, *garantie*, & *garantir* aux mots *garenti*, *garentie*, & *garentir*: de bons Auteurs les écrivent indifféremment avec un *a* ou avec un *e.*

GARAZU, ou GARASU. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville du Bréſil, en l'Amérique méridionale. *Garazua.* Ce lieu eſt dans la Capitanie de Pèrnambouc, à ſix lieuës d'Olinda, du côté du nord. Quelques-uns l'appellent Iguruzu; mais *Garazu* en eſt le veritable nom.

GARBE. ſ. f. Apparence extérieure d'une chôſe. *Species.* Il n'eſt plus guères en uſage que dans le burleſque. Cet homme a bonne *garbe*; pour dire, a bonne mine.

> *Turban en tête & large barbe,*
> *Gaillard, frais, & de bonne* garbe. DIV. DE SC.

Ce mot vient de *garbato*, qui eſt fort élegant en Italien; & Paſquier dit qu'il étoit nouveau de ſon tems. On dit auſſi en Italien *buono di garbo.*

GARBIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur la Méditèrranée au vent Sudoueſt, qu'on nomme autrement *Aforo*, *Labechio*, Vent du couchant d'hyver; Sudoueſt. Dans les provinces méridionales de France, comme en Languedoc, on appelle *garbin* un cèrtain petit vent frais qui s'éleve vèrs midi dans l'arrière-ſaiſon, ſans lequel il ſeroit impoſſible aux moiſſonneurs & aux vandangeurs de travailler.

Ménage dit que ce mot vient de l'Arabe *Garbi*, qui ſignifie *Occident.*

GARBON. ſ. m. Tèrme de fauconnerie. C'eſt le nom que l'on donne au mâle de la pèrdrix, qu'on appelle auſſi le *cocq*, *mas Perdrix.*

GARCAILLE. Voyez GARS.

GARCAILLER. v. n. Hanter les garces & les mauvais lieux. *Scorta & meretrices adire.*

GARCE. ſ. f. Femme proſtituée & de mauvaiſe vie. *Meretrix, ſcortum, proſtibulum.* Garce de rempart. Garce à chien. Une *garce* infame. Il s'eſt trouvé une Nation chez qui on proſtituoit des *garces* à la porte des temples pour aſſouvir la concupiſcence. MONT.

Ce mot n'eſt devenu odieux que depuis quelque tems; en pluſieurs Provinces, ſur tout en Bretagne, on le dit encore pour ſignifier, Une petite fille, ou ſervante de chambre, *puella, ancilla.* On trouve *garcia* en ce ſens dans le Procès vèrbal de la vie & des miracles de S. Yves, C. 5. n. 38. *Acta Sanct. Maii T. IV. p.* 553. On appelle en Latin corrompu *garſia* & *garzona*, les femmes qui hantoient les fripons, & les débauchez, & qui vivoient à la manière des garçons. Autrefois *gars*, & *garce*, a ſignifié majeur, ou majeure.

Le mâle eſt gars *à quatorze ans ,*
Et la femelle eſt garce *à douze.*

Voyez Gars.

On dit en Bretagne la *garçaille*, pour dire une trouppe de petits enfans, garçons & filles. Une mère dit toute ma *garçaille*, c'eſt-à-dire, tout ce que j'ai d'enfans, ſoit garçons, ſoit filles, ou comme on dit encore en ce païs là, ſoit *gars*, ſoit *garſes*. On dit auſſi les *garçailles*, & même *garçaille* pour un ſeul enfant.

Ce mot vient, ſelon Guichart, de נַּ, qui ſignifie, dit-il, *ſcortari*; mais il n'a pas fait reflèxion que le mot de *garce* eſt plus ancien dans la langue Françoiſe, que la ſignification obſcéne qu'il a.

GARCETTE. ſ. f. Diſpoſition de cheveux abbatus & couppez au niveau du front, comme les portent les garçons. C'eſt une manière dont les femmes & les filles ſe ſervoient il y a quelque tems pour ſe coëffer.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *garcetas*, qui ſe trouve dans Covarruvias, qui ſignifie proprement des plumes de héron à faire des panaches. Du Cange dit qu'un Roi d'Arragon déffendit aux Sarraſins d'avoir des *garcettes*, & voulut pour les marquer qu'ils euſſent les cheveux tondus en rond.

Garcettes, en tèrmes de Marine, ſont de petites cordes faites de vieux cordages qu'on a détreſſées, ſervans à freler les voiles, & à d'autres uſages. La *Maitreſſe garcette* eſt celle qui eſt au milieu de la vèrgue, & qui ſert à freler le fond de la voile. Les *garcettes de ris* ſont des *garcettes* groſſes par le milieu, & qui vont en diminuant par les bouts. Leur uſage eſt de prendre les ris des voiles lorſqu'il fait trop de vent. Les *garcettes de voiles* ont une boucle à un bout, & vont en appetiſſant de l'autre. Leur uſage eſt de ſervir à freler les voiles. Les *garcettes de câble* ſont de groſſes treſſes avec leſquelles on garnit, & on fourre les câbles pour les couvrir, & les conſerver. *Garcettes de tournevire*, ſont celles qui ſervent à joindre le câble à la tournevire, quand on leve l'ancre, elles ſont d'une égale groſſeur par tout. *Garcettes de bonnettes*, ſont de petites cordes qui amarrent les bonnettes à la voile. Sèrre la *garcette*, eſt un commandement pour faire bien joindre la tourne-vire au câble.

GARCILUIN. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Afrique. *Garciluinum*. Elle eſt dans la Province de Cuzt, du Royaume de Fèz, au pied des montagnes du côté du midi & ſur la rivière du Zis. Elle a été fondée par les anciens Africains. *Marmol, Liv. IV. C.* 118.

GARCIS, ou GARSIS. ſ. m. ou GALAFE. ſ. f. Petite ville d'Afrique dans la Province de Cuzt, au Royaume de Fèz. *Galafa, Garcis*. Elle eſt près de la rivière de Mulucan, à cinq lieuës de Teurèrt. Elle a été bâtie par les anciens Africains de la lignée des Bénimérinis, pour ſerrer leurs blez & leur ſervir de forteresſe, lorſqu'ils demeuroient dans les deſerts; c'eſt pourquoi elle eſt aſſiſe ſur un roc. Elle eſt dans les Cartes de la Libye de Ptolémée à 11 deg. de long. & à 32 deg. 40 m. de latitude, ſous le nom de Galafe. *D'Ablancour, Marmol, L. IVe C.* 109. On prend *Garcis* pour cette ancienne Galafe de la Mauritanie Tingitane. Maty.

GARÇON. ſ. m. Enfant mâle à qui ce nom demeure juſqu'à ce qu'il ſoit marié. *Mas, maſculus*. La joye d'une Reine eſt grande, quand elle accouche d'un *garçon*. Il a réſolu de vivre toûjours *garçon*.

On voit arriver d'ordinaire
Qu'un mari ſouhaite un garçon,
Qui voudra la mort de ſon pere,
Pour ſe trouver plutôt maître de la maiſon. S. Évr.

On dit, Mener une vie de *garçon*; pour dire, Vivre dans la libèrté & dans les plaiſirs.

Ce mot, ſelon Pontanus, vient de *varo*, Eſpagnol, qui ſignifie *homme*. Il remarque qu'on a dit autrefois *warçon* pour *garçon*. Il y a appatence que le nom de Baron, ou Varon, chez les Gaulois, ſignifioit un jeune homme, & que celui de *garçon* en eſt venu. Chorier, *T. I. p.* 94. Lipſe dérive ce mot de *garriones, à garritu*; c'eſt un diminutif de *gars*: c'eſt une injure chez les Wallons, comme à Paris le mot de *garce*. Guichart le forme de זכר, qui veut dire un mâle, en tranſpoſant la prémière & la dèrnière lettre, ce qui fait כרז, pour זכר. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on appelle *garcio* & *garciones*, les valèts, & ſur tout ceux qui ſuivoient l'armée. *Garcio* ſe trouve en éffèt pour valet dans Pièrre de Blois Ép. 102. dans Rigord *de Geſtis Philippi Auguſti*, & dans Guil. le Breton L. X. & XI. de ſa Philippide, dans la vie de S. Guillaume P. I. C. 6. *Acta Sanct. Febr. T. II. p.* 458. *C*. Du Cange ajoute qu'on a donné auſſi ce nom aux frippons, aux débaûchez & gens de néant, qu'on appelle encore en quelques lieux *Mauvais garçons*. *Garcio* ſe trouve en ce mauvais ſens dans la vie de Charles le Bon Comte de Flandres P. IX. n. 56. *Acta Sanct. Mart. T. I. p.* 174. *D*. & dans la vie de S. Théodart, ou Audart Archer de Narbone, C. 3. n. 24. qui eſt écrite avant le XIVe ſiécle, on lit *garſiones* pour des brigans, des voleurs. Voyez la Note des Bollandiſtes *Acta Sanct. Maii T. I. p.* 149. *D*. Les Italiens diſent *garſone* dans le même ſens, & nous pourrions bien avoir pris d'eux le mot de *garçon*, comme les Grècs modèrnes ont pris celui de γαρζόνιον. Peutêtre auſſi que *garçon* n'eſt qu'un diminutif de *gars*. Martinius chèrche l'étymologie de ce mot dans pluſieurs langues, & ne prend point de parti. Il trouve *garrire* dans la langue Latine, les jeunes gens caûſent beaucoup; dans la Chaldaïque גרס, *étudiant, apprenant*, on occupe les jeunes garçons à étudier, à apprendre quelque chôſe: dans la Françoiſe *garder*, & dans l'Allemande *warten*, *ſervir en obſèrvant*, les jeunes gens veulent être gardez & obſèrvez: dans la Grécque κῦρος, *jeune homme*; dans l'Arabe à ce qu'il dit גריח, *jeune homme*, & dans l'Hébraïque גור, *le petit d'un animal, catulus*.

On appelle auſſi *Garçon*, un valèt à tout faire, & particulièrement quand il eſt ſeul à ſervir, & ſans porter des couleurs. *Miniſter, famulus*. Ce Prêtre vit tout ſeul avec ſon *garçon*.

On appelle chez le Roi *Garçons* de la Chambre, de la Garderobbe, &c. ceux qui ſont deſtinez aux menus ſervices de la Chambre, de la Garderobbe, & qui ſont au deſſous des Officiérs des mêmes lieux. *Garçon* d'office, eſt un domeſtique dans les maiſons de qualité, dont l'emploi eſt de tenir la vaiſſelle d'argent bien propre, & d'en rendre compte au Maître d'hôtel. *Garçons* de cuiſine, ſont de bas domeſtiques qui ont ſoin de tout ce qui concèrne la cuiſine, de la tenir propre, de faire écurer & nettoyer la batterie, mettre le pot au feu, &c. *Garçon* de Cochér, eſt celui qui tient l'écurie propre & rend ſous le Cochér des ſervices concèrnant l'écurie & les chevaux.

On appelle auſſi *Garçons* chez les Marchands & les artiſans, & dans quelques autres profeſſions, ceux qui ſervent à la boutique, ou à leur aider à travailler, juſqu'à ce qu'ils ſoient reçus Maîtres. Ce Marchand, ce Tailleur a tant de *Garçons* ſous lui. Il faut payer le vin des *garçons*. Les billèts cachetez que nous diſtribuions aux *garçons* Chirugiens qui ſervoient les Maîtres. Dionis. On commande à un *garçon* d'appuyer ſur les côtez pendant qu'on tire la peau &c. Id. L'opérateur & les *garçons* qui ſont pour l'aider. Id. Raphaël avoit auprès de lui un *garçon* qui ſervoit à broyer ſes couleurs. Félib. *Garçon* Barbiér.

On appelle ſur les ports *Garçons* de la pêle, les valèts & porteurs de charbon qui ſe trouvent dans les bateaux pour aider à le meſurer. L'Ordonnance déffend aux *garçons* de la pêle le regrat de charbon. On appelle ſur les vaiſſeaux *garçons* de bord, de jeunes *garçons* plus âgez que les mouſſes, & qui ſervent comme les mouſſes, & commencent à travailler à la manœuvre. *Garçon* de rivière, dans le Traité de Police du Commiſſaire de La Mare.

On dit, qu'un jeune homme eſt bon *garçon*, en deux ſens contraires; l'un pour dire que c'eſt un ſot, ou qu'il eſt facile, qu'il ſe laiſſe mener comme on veut; l'autre que c'eſt un éveillé, un bon vivant, qui aime la débaûche & les plaiſirs.

On dit auſſi, qu'il fait le méchant *garçon*; pour dire, qu'il menace, qu'il frappe, qu'il eſt brâve, & dangereux.

Le mot de *garçon* s'employe dans le ſtile familier pour celui d'homme. Le Roi le gronda comme s'il n'eût pas été le plus joli *garçon* du monde. Mlle de. . . .

On dit provèrbialement, qu'un homme ſe fait beau *garçon*; pour dire, qu'il ſe ruine, ou qu'il s'enyvre, ou qu'il mange ſon bien en débaûches, ou qu'il s'embarraſſe dans de méchantes affaires.

GARÇONNET. ſ. m. Diminutif de garçon. *Puerulus*. Ce mot ne ſe peut dire qu'en riant. C'eſt un petit *garçonnet*.

GARÇONNIÈRE. ſ. f. Injure qu'on a dit aux petites filles qui ſe plaiſent à hanter les garçons.

GARD. ſ. m. Nom propre de rivière du Bas Languedoc en France. *Vardo*. Le prémiér qui ait parlé de ce fleuve eſt Sidonius Apollinaris, *L. II. epiſt.* 9. Il le nomme *Vardo*. Ruricius, *L. I. epiſt.* 7. *Guardo*; d'autres *Wardo*. Catel le nomme en François le grand *Guèrdon*. Communément on l'appelle le *Gardon*, & par abbréviation le *Gard*. Ce fleuve ſe diviſe d'abord en deux branches; dont l'une coule à Anduſe, à Coudet, à Caſſinole, à Rivealta, & celle-ci s'appelle le *Gardon* d'Anduſe, *Vardo Anduſienſis*. L'autre baigne le Peage, le Maz-Dieu, Alais, & ſe nomme le *Gardon* d'Alais, *Vardo Aleſtenſis*. Il ſe rejoint à Rivealta, & prend le nom ſimple de *Gard*, ou *Gardon*; paſſe à Souillac, à S. Privat, à Vaez, à Chaſtillon, au Pont du *Gard*, à Cabrières, & va ſe jetter dans le Rhône à Beaucaire. De Valois, *Not. Gall. p.* 585.

GARD. ſ. m. C'eſt une abbréviation du nom Gardon; elle n'eſt

en

en uſage qu'en cette phrâſe, *Le pont du Gard*, en Latin *Gardinis pons*. Ce pont eſt un ancien ouvrage des Romains. Il eſt dans le bas Languedoc, ſur le Gardon, dont il a pris le nom, à quatre lieuës de Nîmes & à deux d'Uzèz. Il eſt bâti avec des pièrres de taille d'une groſſeur ſurprenante, & il a trois rangs d'arches les unes ſur les autres. Le prémièr rang n'a que ſix arches, & cent cinquante pas de long; le ſecond a douze arches, & il eſt long de deux cent ſoixante quinze pas, & le troiſième, où l'on compte trente cinq arches, eſt long de trois cent pas. Ce dèrnièr pont eſt moins haut & moins large que les deux autres; c'eſt proprement un grand canal, couvèrt de groſſes pièrres de taille, & deſtiné à faire paſſer d'une montagne à une autre, des eaux que l'on conduiſoit enſuite à la ville de Nîmes. Quoi que ce pont ſoit encore aſſez entier, il n'eſt pourtant aujourd'hui d'aucun uſage. Quelques-uns diſent au pluriel les *Ponts du Gard*, à caûſe des trois rangs d'arches & de piles. Bouche en ſon hiſtoire de Provence L. I. C. V. §. 1. écrit *Gar*, & non pas *Gard*. Voyez encore L. II. ſect. II. p. 464. où il parle du *Gar* & du Pont du *Gar*.

GARD. Lieu en Picardie. *Gardum*. Le *Gard* eſt dans le Diocêſe d'Amiens, ſur la Somme, proche de Séquigny. L'Abbaye du *Gard* fille de Charlieu, dans le Diocêſe d'Amiens, fut fondée l'an 1139. par Gérard Vidame d'Amiens & Seigneur de Péguigny. *Sainte Marthe T. IV. p.* 455.

GARDAGE. ſ. m. Vieux nom d'un ancien droit que les Seigneurs levoient, & que les tîtres appellent *garda*, & *gardagium*. Voyez dans l'hiſt. de Brètagne T. I. p. 372. un tître de l'an 1213. & 334. un tître de l'an 1237. & p. 452 un autre de 1302.

GARDE. ſ. f. Tèrme de Guèrre, de chaſſe, &c. Déffenſe ou conſèrvation de quelque chôſe; action par laquelle on obſèrve ce qui ſe paſſe, afin de n'être point ſurpris; ſoin, précaution, attention que l'on apporte pour empêcher que quelque chôſe n'arrive contre nôtre intention, contre nôtre volonté. *Cuſtodia*. Il ſe dit au propre & au figuré. Le Roi a commis la *garde* de ce Château à un tel Capitaine. Cette ville eſt de grande *garde*. Les petits enfans ſont de difficile *garde*.

Une beauté parfaite eſt de mauvaiſe garde. Desp.

Sa beauté n'a-t-elle pas été ſous la *garde* de la plus ſcrupuleuſe vèrtu? Fl.

La garde *de deux filles eſt un peu trop peſante.* Mol.

On le dit auſſi des gens qui ſont prépoſez pour aider à cette garde; qui font la *garde* d'une ville, d'un camp. On dit en ce ſens changer la *garde*. Il faut bien deux mille hommes pour la *garde* de cette ville. Les Académiciens ſont exempts de guet & de *garde*. Châtillon entra en *garde* avec Conti infanterie & Condé cavalerie. De Buſsi. Le mot de *garde* peut ſe prendre ici en deux ſens, & pour les troupes qui faiſoient la *garde*, & pour leur action, ou le ſèrvice qu'ils faiſoient, qu'on appelle *garde*. Ce mot vient de *warda*, mot de la baſſe Latinité, qui vient de l'Alleman *wahren*, qui ſignifie *garder*. *Garde*, obſèrvation, & l'Alleman *gaerde* ſont pris du Celtique *gward*. Pezron.

Garde, ſe dit auſſi au figuré des chôſes qui nous tiennent lieu des pèrſonnes à la garde deſquelles nous ſommes commis. Vôtre fièrté eſt une *garde* plus fidelle de vôtre cœur, que la douceur qui laiſſe tout à eſpérer. M. Scud. Quand une jeune beauté aime, la pudeur eſt une *garde* aiſément ſubornée. Benserade.

Garde, eſt auſſi la faction ou la vigilance qu'on a dans le ſèrvice pour la déffenſe d'une place. Ainſi on dit, Un tel régiment eſt aujourd'hui de *garde*, entre en *garde*, monte, deſcend, reléve la *garde*. Un Officiér, un Sèrgent de *garde*. Un corps de *garde*, eſt un poſte où l'on met pluſieurs ſoldats qui ſe relévent de tems en tems, & qui relévent auſſi les ſentinelles. Il ſe dit non ſeulement du lieu, mais auſſi des ſoldats qui y ſont poſtez pour s'y déffendre, ſoit au camp, ſoit dans la ville.

Faire *garde* de Capitaine, Lieutenant, &c. c'eſt ſervir ſur le piéd de Capitaine, de Lieutenant, &c.

On dit auſſi chez les Grands, que des Officiérs, des pages, des laquais, ſont de *garde*; pour dire, qu'ils ſont de jour, & obligez à être aſſidus au ſèrvice de leur maître, tandis que les autres ſe repôſent.

Grande *Garde*, en tèrmes de Guèrre, eſt un corps de Cavalerie compoſé de pluſieurs éſcadrons détachez à la têre d'un camp pour réſiſter quelque tems à l'ennemi, juſqu'à ce que l'armée ait loiſir de ſe mettre en ordre pour combattre.

On dit auſſi, *Garde avancée*, ou *Garde folle*, celle d'un corps de 15 ou 20 Maîtres qui eſt au delà de la grande *garde*, pour avèrtir des approches de l'ennemi.

On appelle *garde des côtes*, la *garde* qui ſe fait ſur les côtes de la mèr en tems de guèrre; elle eſt différente du guet de la mèr.

On dit en tèrmes de Palais, Mettre à la *garde* de quelqu'un; pour dire, Charger quelqu'un de la conſèrvation de quelque chôſe. On a mis ce priſonniér à la *garde* d'un Huiſſiér; pour dire, qu'il ſera tenu de répondre de ſa pèrſonne. On a laiſſé tous les meubles ſaiſis de cette maiſon à la *garde* d'un voiſin qu'on en a chargé, qui a pris tout en ſa *garde*. On a ſéqueſtré & mis cette fille à la *garde* d'une telle Dame.

En France les *gardes* ſont coutumières; c'eſt à dire, ſont déférées par la coutume, & ſelon la coutume des lieux. On dit par manière d'axiôme, ou de provèrbe, qui bail, ou *garde* prend, quitte le rend; cela veut dire, que celui qui a la *garde* de quelque chôſe, ou de quelque pèrſonne, doit acquiter les dettes mobiliaires. La *garde* ſe pèrd par le mauvais uſage, ou quand le gardien ſe remarie, elle finit par la majorité ou le décès du mineur.

On dit auſſi, Payer la *garde* de quelque chôſe; pour dire, le ſalaire qu'on donne à celui qui a eû le ſoin de garder & conſèrver quelque chôſe. On lui a taxé tant pour ſes frais de *garde*.

Le droit de Garde, Ancien droit qui ſe levoit anciènnement par les Seigneurs en France, & que les tîtres appellent *guarda*. Dans l'état des droits ſeigneuriaux de la côte S. André, on voit un article pour le droit de *garde*, & ſur la manière de le lever: il ſe payoit tous les ans en grains par les contribuables. Valbonnais, *hiſt. de Dauph. p.* 76. Il y en a auſſi des éxemples dans l'hiſt. de Bretagne. Les Princes uſurpèrent les droits de *Garde* & de Sauvegarde ſous ombre de la protection qu'ils accordoient à ceux qui ſe ſoumettoient à leur juſtice, & qui ſe reconnoiſſoient leurs vaſſaux. Voyez les Mem. de M. De Valbonais pour l'hiſt. de Dauphiné, p. 7.

Gardes Gardiennes. Lettres accordées par le Roi à des Communautez, Chapîtres, Colléges, Abbayes, Prieurez, Égliſes, portant attribution de juriſdiction. Ceux qui ont des *gardes gardiennes* peuvènt en vèrtu de ces lettres attîrer leur partie advèrſe, qui n'a point de privilége, hors de ſa juriſdiction naturelle, ſoit en demandant, ſoit en déffendant, pourveu que les lettres ayent été vérifiées au Parlement où le Juge conſèrvateur reſſortit. Les Lettres de *garde gardienne*, ſont des Lettres de privilége, par leſquelles le Roi déclare qu'il prend en ſa *garde* particulière ceux à qui il les accorde; & pour cet éffèt il leur aſſigne des Juges particuliérs, par devant leſquels toutes leurs caûſes ſont commiſes: anciennement c'étoit le Prévôt de Paris, & maintenant ce ſont les requêtes du Palais, & de l'Hôtel. L'Univèrſité de Paris, l'Abbaye de S. Victor, ont des Lettres de *garde gardienne* attributives de juriſdiction au Prévôt de Paris.

En tèrme de Juriſprudence féodale denier de *garde* eſt une ſomme qui ſe paye les années qu'une tèrre chomme, la rente ſe paye les années de la recolte. *Garde* faite, dans quelques Coutumes ſignifie la *garde* qu'on fait de bêtes qui ſont en dommage dans l'héritage d'autrui, en ſorte que le dommage doive plutôt être attribué à la malice de l'homme qui garde ces bêtes, qu'au hazard qui les a conduites.

Garde-Lige. Tèrme de Coutumes. C'eſt le ſèrvice qu'un Garde-lige doit à ſon Seigneur. Voyez Garde. ſ. m.

Garde-noble. Tèrme de Coutumes, eſt un droit que les pères & les mères nobles ont de jouïr du bien de leurs enfans mineurs juſqu'à un cèrtain âge, qui eſt de 20 ans pour les mâles, & de 15 ans pour les filles en la Coûtume de Paris, ſans être tenus d'en rendre compte, à la charge de les entretenir ſelon leur qualité, de tenir les bâtimens en bon état, & de payer toutes leurs dettes mobiliaires. La *garde-noble*, (il en eſt de même de la garde bourgeoiſe) s'accepte en jugement, & ne ſe défère qu'une fois; c'eſt à dire, que ſi celui qui a la *garde-noble* meurt avant la majorité de ſon pupile, la *garde-noble* ne ſera point donnée à un aûtre, & le pupile n'aura plus qu'un tuteur, & les biens profiteront au mineur.

En Normandie le Seigneur féodal a la *garde noble* des fiefs tenus de lui en hommage; & on diſtingue cette *Garde* en *Garde Royale*, & *Garde Seigneuriale*. Les mineurs tombent en *garde* du Roi, lorſqu'ils ont un fief relevant immédiatement du Roi. Alors par privilége ſpécial il a la *garde*, & fait les fruits ſiens, non ſeulement du fief à caûſe duquel le mineur eſt tombé en ſa *garde*, mais encore de tous les autres fiefs appartenans aux mineurs, quoique non relevans de lui, & des rotures, & autres revenus, à la charge d'entretenir les mineurs ſelon leur qualité. C'eſt ce qu'on appelle *garde Royale*. Le Roi en fait d'ordinaire un don à la veuve, ou au plus proche parent, qui ſont tenus d'en tenir compte au profit des mineurs. Cette *garde* a été introduite en Anglètèrre par les Normans, elle avoit auſſi lieu anciennement en Bretagne, mais en l'année 1277. par un traité fait entre Jean Duc de Bretagne, & les Nobles du païs, elle fut changée en un droit de rachat. La *garde ſeigneuriale* a moins d'étenduë. Le Seigneur Féodal ne jouït que du fief relevant immédiatement de lui, & non des autres biens du mineur, lequel tombe à ſa *garde*. Mais ſi les mineurs ont d'autres biens ſuffiſans pour les entretenir, le Sei-

gneur jouït du fief ſans contribuer à leur entretien. La *garde Royale* finit à 21 ans accomplis. La *garde noble* n'appartient point aux Seigneurs Eccléſiaſtiques, parcequ'ils ne tombent jamais en *garde* eux-mêmes.

Quelques Auteurs diſent que la *garde-noble* a été établie à l'occaſion des fiefs. Comme les vaſſaux étoient obligez de ſervir à la guèrre leurs Seigneurs, lorſque les vaſſaux étoient mineurs, & incapables de ſervir à cauſe de leur âge, leurs pères alloient à la guèrre pour eux, & jouïſſoient des revenus de leurs biens. C'eſt de là, diſent ces Auteurs, qu'eſt venu l'uſage qui a établi la *garde-noble* telle que nous la voyons aujourd'hui.

On dit dans les Coutumes par manière d'axiôme, ou de proverbe, Qui *garde* prend, quitte le rend, c'eſt à dire, qui prend la *garde* noble, bourgeoiſe, ou roturière d'un mineur, le rend quitte, parcequ'il doit payer ſes dettes mobiliaires, tandis qu'il en a la garde.

GARDE-BOURGEOISE, ou *roturiere*, eſt un droit ou privilége accordé aux bourgeois de Paris par la Coutume, qui eſt le même à l'égard des pères & mères bourgeois, que celui de *garde noble* à l'égard des Gentilshommes; excepté que la *garde bourgeoiſe* finit à 14 ans pour les mâles, & à 12 ans accomplis pour les filles. La *garde bourgeoiſe* eſt introduite depuis long tems, mais elle n'a été bien établie que depuis les Lettres patentes de Charles VI. du 5. Août 1390. qui confirment ce privilége accordé aux bourgeois par Charles V. le 9. Août 1371.

GARDE, en tèrme des Eaux & Forêts, eſt une étenduë de païs dans laquelle cèrtains Gardes & Officiérs ſont commis pour la conſervation des bois. Les Grands Maîtres ſont obligez par l'Ordonnance de faire leurs viſites de *garde* en *garde*.

GARDE, ſignifie quelquefois, Protection. Toutes les Égliſes du Royaume ſont en la *garde* ſpéciale du Roi. Ainſi le Roi finit les Lettres qu'il écrit à ſes ſujets, Priant Dieu qu'il vous ait en ſa ſainte *garde*. On dit auſſi à ceux qu'on éconduit, Allez-vous-en à la *garde* de Dieu.

GARDE, ſignifie auſſi, Soin, conſervation, déffenſe, précaution; on dit abſolument, Prenez *garde*, ou Prenez *garde* à vous, à vôtre conduite. Il faut ſe donner de *garde* des ſurpriſes des chicaneurs. Il faut être toujours en *garde* contre les tentations de l'Eſprit malin. Il y a des gens ſi raffinez qu'il faut toujours être en *garde* contr'eux. BELL. Pour ſçavoir ſe taire, il faut être toujours ſur ſes *gardes*, & avoir beaucoup d'empire ſur ſoi-même. BOU. A la Cour on n'eſt en *garde* que contre le mérite, & la vèrtu: on ne s'aviſe pas de craindre un homme qui n'en a point. S.RÉAL. On ne ſçauroit être trop en *garde* contre la malice du ſiécle. S. ÉVR. La colère eſt une paſſion contre laquelle il faut être ſans ceſſe en *garde*. M. ÉSP. Plus une femme a de beauté, plus elle doit être en *garde* contre ceux qui l'aſſiégent, & qui lui tendent des piéges. BELL. Il faut toujours être en *garde* avec cet homme-là; pour dire, qu'il eſt accoutumé à tromper, à ſurprendre les gens. Un homme prudent ſe tient toujours ſur ſes *gardes*. On dit, Il n'a *garde* d'être auſſi brâve que ſon aîné; pour dire, Il s'en manque beaucoup. Je n'ai *garde* de manquer au reſpect que je vous dois.

GARDE, ſignifie auſſi, Conſidération, attention, reflexion. Vous ne prenez pas *garde* que ce que vous dites fait contre vous. Quand on contracte, il faut bien prendre *garde* à ce qu'on fait. Quand une pèrſonne du commun fait une faute, pèrſonne n'y prend *garde*. LA PL. Quand on juge, quand on fait des expériences, il faut prendre *garde* juſqu'aux moindres circonſtances, juſqu'aux moindres minuties. Il ne faut pas prendre *garde* à ce que dit un fou, un yvrogne; pour dire, y avoir attention, s'en fâcher, y ajouter foi, &c.

GARDE, en tèrme de Négoce, ſignifie Conſervation, durée en même état. Le vin eſt vèrd cette année, il ſera de *garde*. *Feret ætatem, ſervari tutò poterit*. Les fruits d'été ne ſont pas de *garde*, il les faut confire pour être de *garde*. La mode de ces étoffes ſe paſſe, la *garde* n'en vaut rien.

On appelle chez les joüeurs de picquèt, une *garde*, cèrtaine petite carte de même couleur que le Roi; qu'ils ont en main, & dont ils n'ont pas l'as. On pèrd ſouvent une partie de picquèt pour avoir écarté ſa *garde*. Une double *garde*, ce ſont deux cartes de cette même couleur.

GARDE, eſt auſſi une femme qui eſt attachée au ſervice d'un malade, ou d'une femme en couche. *Cuſtos*. Les parreins & marreines font un préſent à la ſage-femme & à la *garde*.

GARDE, eſt auſſi un tèrme d'eſcrime, & on dit, Être en *garde*, & ſe mettre en *garde*; pour dire, Se mettre en poſture pour ſe déffendre de ſon ennemi les armes à la main.

Il y a quatre *gardes* générales de l'épée, que pour bien concevoir, il faut ſe repréſenter un cèrcle décrit ſur un mur à plomb, & diviſé en ſes quatre points cardinaux de haut en bas, & de droit à gauche. Quand on porte la pointe de ſon épée au point inférieur du cèrcle avec le fort oppoſé au point ſupérieur du même cèrcle, & le corps fort panché en avant, c'eſt ce qu'on appelle la *Prime*, ou la *première garde*. La *ſeconde garde*, que pluſieurs nomment *Tièrce*, mais improprement, ſe fait en portant la pointe de l'épée au deuxième point du même cèrcle diſtant d'un quart du prémier point; & montant à gauche le fort de l'épée tourné à droit en dehors, & le corps relevé à proportion. La *Tièrce*, ou la *troiſiéme garde*, ſe fait en poſant la pointe de l'épée au point ſupérieur du même cèrcle, qui eſt diamétralement oppoſé à l'inférieur de la *prime*; & alors le corps, le bras, & l'épée, ſont dans leur naturelle diſpoſition, & dans le milieu des extrémitez de leurs mouvemens. La *Quarte* ſe fait en portant la pointe de l'épée au quatrième point du même cèrcle, directement oppoſé à celui de la ſeconde, en deſcendant à droit à un quart de la Tièrce, le côté extérieur du bras & le plat de l'épée étant tournez vèrs la tèrre, le corps étant hors la ligne à droite, & le fort de l'épée vèrs la ligne à gauche. Il y a une *Quinte*, ou *cinquième garde*, qui n'eſt que le retour de la pointe de l'épée à droit après la revolution de ce cèrcle, au point inférieur de la Prime, d'où elle étoit partie, & néanmoins avec une autre diſpoſition du corps, du bras & de l'épée.

Toutes ces *gardes* s'appellent auſſi *Figures* & *Poſtures*. Tout le centre de ces mouvemens doit être à l'épaule. En toutes ces ſortes de *gardes* il y en a de *hautes avancées*, *hautes retirées*, *hautes moyennes*, quand elles ſont poſées devant la plus haute partie du corps, ayant le bras tout étendu, tout retiré, ou entre l'une & l'autre extrémité. Les *gardes moyennes avancées*, ou ſimplement *moyennes*, ſont celles où l'épée eſt poſée devant la partie moyenne du corps. Les *gardes baſſes avancées*, *retirées*, ou *baſſes moyennes*, ſont celles où le bras & l'épée ſont avancez, retirez, ou entre les deux extrémitez, & ſont ſituez devant la partie baſſe du corps. Quelques-uns croyent que la principale *garde* eſt celle de *Prime*; les autres la *Quinte*; d'autres avec plus de raiſon croyent que c'eſt la *Tièrce*, parcequ'elle eſt compoſée de lignes droites, qui ſont plus aiſées à défendre que les obliques, comme ſont du côté droit la Prime & la Seconde, & du côté gauche la Quarte & la Quinte.

GARDE, ſe dit auſſi de la déffenſe qui eſt auprès de la poignée d'une épée, pour empêcher que la main ne ſoit offenſée par l'ennemi. *Scutula, cochlea, capularis*. Une *garde* d'argent, une *garde* damaſquinée. Il lui a enfoncé ſon épée juſqu'à la *garde*. Il lui en a donné juſqu'aux *gardes*. Il y a des *gardes* à branches, & des gardes à ponte.

GARDES, en Tèrme de Vénerie, ſe dit des èrgots du ſangliér, ou des ôs de dèrrière les jambes proche les pieds. *Apri calcaria*.

En tèrmes de Marchands on appelle *garde forte* & *garde foible*, dans la balance Romaine, des broches de fèr qui paſſent au travèrs de ſa branche, où eſt attaché l'anneau qui ſoutient la balance. La foible eſt la plus éloignée, & la forte la plus proche du centre de la balance. Celle-ci ſoutient un plus grand poids que l'autre.

GARDE DE PESON, ſont des boucles qui ſont attachées aux broches du peſon.

GARDES, en tèrmes d'Aſtronomie, & de Marine, ſont les deux étoiles les plus voiſines du Pôle Arctique, qui ſont le dèrrière du petit Chariot, ou de la petite Ourſe. Nous avons dit ailleurs que c'eſt abuſivement qu'on dit l'Étoile Polaire, parcequ'il n'y en a point préciſément ſur le Pôle, & qu'on ne l'appelle Polaire, que parcequ'elle eſt maintenant la plus proche de nôtre Pôle. Quelques-uns mettent trois *gardes* au lieu de deux. La claire des *gardes*.

GARDES, en tèrmes de Sèrrurier, ſe dit au plurier de la Garniture qui ſe met dans une ſèrrure pour empêcher que toutes ſortes de clefs ne l'ouvrent. Ces *gardes* conſiſtent en de petites pointes, ou lames de fèr qui ſont tellement diſpoſées pour entrer dans les dents, ou les fentes du paneton de la clef, que pour peu qu'il y ait de changement, la clef ne tourne plus: & quand on dit, Changer les *gardes*, c'eſt changer ces petites piéces de fèr.

GARDE. ſ. m. Archér, ou ſoldat détaché d'une compagnie pour protéger quelqu'un, ou pour l'arrêter, ou pour veiller à ſes actions. *Vigil, accenſus, excubitor, ſatelles*. Les Maréchaux de France ont envoyé un *Garde* à chacun de ces Gentilshommes qui ſe vouloient battre. On le dit auſſi de tout le corps des Compagnies, ou des troupes entretenuës pour la garde du Roi, comme on le va voir dans les articles ſuivans.

GARDE DU ROI. Ce ſont des gens d'armes, ou des gens de guèrre deſtinez ſoudoyez & entretenus pour la garde de la pèrſonne du Roi. *Satelles, ſtipator Regis, Protector, ſatelles ad cuſtodiam corporis; Prætorianus miles*. Ils ſervent auſſi à la garde des Princes de la famille Royale: ainſi ſous le dèrnier régne, c'eſt à dire, ſous LOÜIS le Grand, nous les avons vû ſervir auprès de Monſeigneur le Dauphin ſon fils, des trois Princes ſes petits fils, Monſeigneur

ſeigneur le Duc de Bourgogne depuis Dauphin, Monſeigneur le Duc d'Anjou, avant qu'il fût Roi d'Éſpagne, & Monſeigneur le Duc de Bèrry, juſqu'à ſon mariage, auquel tems il eût une maiſon particulière; & enfin auprès des enfans de Monſeigneur le Duc de Bourgogne; c'eſt à dire, auprès des deux Ducs de Bretagne qui ſont morts, & du Roi qui régne aujourd'hui. Ces *Gardes* ſe nomment encore d'un nom commun les troupes de la Maiſon du Roi, ou tout court, la Maiſon du Roi. Ces *Gardes* ſe diviſent en général en *Gardes* du dedans & en *Gardes* du dehors; & les uns & les autres ſe diviſent encore en différens corps. Comme on dit les *Gardes* du Roi, au pluriel & au maſculin, & les *Gardes* du dehors, les *Gardes* du dedans, on dit auſſi, parlant en général, la *Garde* du Roi au ſingulier, & au féminin; *Satellitium Regium. Pretoriana cohortes*, la *Garde* du dedans & la *Garde* du dehors. Mais on ne dit point un *Garde*, ſing. maſc. de tout particuliér qui eſt dans quelqu'un des Corps qui compôſent la *Garde* du Roi; on ne le dit que des particuliérs qui compôſent cèrtains de ces Corps; qui ſont les *Gardes* de la Manche, les *Gardes* du Corps, les *Gardes* de la Porte, les *Gardes* du Grand Prévôt de l'hôtel, les Gardes Françoiſes, & les *Gardes* Suiſſes; & non des Gens-d'Armes, des Chevaux Légérs, des Mouſquetaires, des Gentils-hommes au bec Corbin, ni des cent Suiſſes.

Quand on parle d'un Corps entiér des *Gardes* l'uſage l'a fait féminin, & nous diſons, les *Gardes* Françoiſes. La *Garde* Écoſſoiſe. Bouh.

On ne peut douter que dès le commencement de la Monarchie nos Rois n'ayent eû une *Garde* pour leur pèrſonne. Tous les Rois en ont eû l'uſage, & l'antiquité la plus reculée nous en fournit des exemples. L'Écriture parle des *Gardes* de Saül, prémiér Roi du Peuple de Dieu, 1. L. des Rois XIX. 11. de ceux d'Achis Roi des Philiſtins, 1. des Rois XXVIII. 1. Les Rois Grècs avoient auſſi leurs *Gardes*. Juſtin parle de ceux de Piſiſtrate, Tyran d'Athènes, L. II. C. 8. de ceux des Tyrans d'Athènes établis par Lyſandre, L. V. C. 8. de ceux d'Agis Roi de Lacédémone, L. XII. C. 1. de ceux d'Aléxandre, L. XII. C. 8. L. XIII. 12. de ceux des Ptolémées Rois d'Égypte, L. XVI. C. 2. &c. On dit que ce fut Tarquin le Supèrbe qui prit le prémiér des *Gardes* à Rome. Voyez Denys d'Halicarnaſſe L. IV. Il eſt vrai pourtant que Romulus s'étoit fait une *Garde*; d'abord il ſe donna douze Licteurs, ou Portefaiſceaux, & enſuite 300 *gardes* du corps, qu'il nomma *Celeres*. Voyez ce mot ci-deſſus, T. I. col. 1538. & Tite Live L. I. Les Empereurs Romains eurent enſuite pour *Gardes* les Prétoriens, ou la Cohorte Prétorienne, ou les Cohortes Prétoriennes, qui fûrent établies par Auguſte, à ce que diſent Dion & Suétône. Les *Buccellaires* fûrent auſſi les *Gardes* des Empereurs de Conſtantinople. Voyez tous ces noms en leur place, auſſi bien que ceux de *Domeſtiques*, de *Protecteur*, &c.

Il n'eſt point à croire que nos Rois n'ayent eû des *Gardes* dès l'établiſſement de la Royauté. Cependant Grégoire de Tours ſemble dire que Guntran Roi d'Orléans eſt le prémiér qui en a pris, quand il eut vû que ſes deux frères, Chilperic Roi de Paris & de Soiſſons & Sigebèrt Roi d'Auſtraſie, eurent été tuez. Philippe Auguſte dans ſon expédition de la Tèrre Sainte établit des Portemaſſes, ou Sèrgens d'armes, pour la ſûreté de ſa pèrſonne contre les entrepriſes du vieil de la Montagne, & de ſes Aſſaſſins, ou Arſacides. Il garda ces Sèrgens d'armes en France, & ils lui rendîrent ſèrvice en 1214. à la Bataille de Bovines. On voit quatre de ces Sèrgens d'armes à l'entrée de l'Égliſe de Sainte Catherine du Val des Écoliers à Paris, avec leurs habits & leurs maſſes. Ces *Gardes* ayant auſſi pris l'arc, ils fûrent appellez Archérs. Louis XI. forma une Compagnie de Lanciérs, & François I. une d'Archérs. Les autres inſtitutions des Corps qui ſubſiſtent encore ſe diront ci-deſſous à leur place.

On dit Capitaine des *Gardes*, Lieutenant des *Gardes*, exempt des *Gardes*, Brigadiér, ſous-Brigadiér des *Gardes*, ou des *Gardes du Corps*; & non point Capitaine aux *Gardes*, ou aux *Gardes du Corps*, Lieutenant *aux Gardes*, &c. Cet *au* ne ſe met qu'en parlant des Officiérs du Régiment des *Gardes* à piéd ou *Gardes* Françoiſes, dont nous parlerons plus bas. Châque Compagnie des *Gardes* du Corps a un Capitaine que l'on appelle Capitaine des *Gardes*. Ils ſèrvent par quartier. Le Capitaine des *Gardes* qui eſt de quartier ſe tient toujours immédiatement après le Roi quelque part qu'il ſoit, ou qu'il aille. Il couche dans l'appartement du Roi, & la nuit il en garde les cléfs ſous ſon chevet. Châque Capitaine des *Gardes* a ſous lui trois Lieutenans & trois Enſeignes. Châque Compagnie eſt diviſée en ſix brigades, qui ont châcune deux Exempts, deux Brigadiérs, & deux Sous-Brigadiérs. Ces quatre Compagnies ſèrvent par quartier. Les *Gardes* du Corps étant à piéd ſont armez de l'épée & du mouſqueton, & étant à cheval ils ont de plus deux piſtolets, comme tous les Cavaliers. Ils portent une bandolière de la couleur de leur étendart, c'eſt à dire, blanche, jaûne, bleue, ou vèrte. Les *Gardes du Corps*, font garde de jour & nuit immédiatement devant l'antichambre du Roi, dans une grande ſalle qu'on nomme la ſalle des *Gardes*. La nuit ils gardent auſſi toutes les portes intérieures du Palais où le Roi loge; à la place des *Gardes* de la porte lorſque le Roi marche, ils vont devant & dèrrière & aux côtez du carroſſe depuis l'ouvèrture de la portière. S'ils ſont à piéd les deux plus avancez tiennent châcun de leur côté les boutons de dèrrière de la portière, & deux valèts de piéd tiennent les boutons de devant. Les ſeuls *Gardes* de la prémière Compagnie gardent les portes du chœur des Égliſes où le Roi va. Si le Roi paſſe une rivière en batteau, il n'y a qu'eux non plus qui entrent dans le batteau avec ſa Majeſté.

On dit que c'eſt S. Loüis qui a introduit la coutume de faire marcher les *Gardes* l'épée nuë devant le Roi, parce que dans l'entrée magnifique qu'il fit à Lion allant à la Tèrre ſainte, il y eut cent Chevaliers, qui armez de toutes piéces ſur leurs grands chevaux de batailles, caparaçonnez de leurs armes ſelon la coutume de ce tems-là, marchoient devant lui l'épée nuë.

La Garde du dedans, ou les Gardes du dedans. Partie de la *Garde* du Roi, ainſi nommée, parce que ceux qui la compôſent font la *Garde* dans le Palais où il eſt. La *Garde du dedans* eſt compôſée des Gardes du Corps, dont quelques-uns ſont *Gardes* de la Manche; des cent Suiſſes, & des *Gardes* de la Porte, auxquels on a joint les *Gardes* du Grand Prévôt de l'Hôtel.

La Garde du dehors, ou les Gardes du dehors. Autre partie de la *Garde* de nos Rois, ainſi appellée, parce qu'elle fait la garde dans les dehors du Palais, ou en Campagne. Les *Gardes du dehors* ſont les Gens d'Armes, les Chevaux Legérs, les Mouſquetaires, les deux Régimens des *Gardes*, l'un de François, & l'autre de Suiſſes.

Garde du Corps. Homme de guèrre à cheval entretenu par le Roi pour faire la garde auprès de ſa pèrſonne. *Satelles ad corporis cuſtodiam, ſtipator, Protector.* Les *Gardes du Corps*. Milice, Corps de gens de guèrre à cheval, qui ſont de la garde du dedans & font la garde auprès de la pèrſonne du Roi jour & nuit. Ce Corps eſt compôſé de quatre Compagnies. La prémière étoit autrefois d'Écoſſois, & quoiqu'il n'y ait plus que des François, ils repréſentent encore les Écoſſois, répondent en Écoſſois quand on les appelle dans les révûës, ou quand ils ſont en faction, & portent toujours le nom de *Garde Ecoſſoiſe*. Les Auteurs Anglois & Écoſſois rapportent différemment l'établiſſement de ce Corps. La *Garde* Écoſſoiſe, ſelon Leſley, commença en France ſous Grégoire Roi d'Écoſſe. Charles le Gros fut le prémiér qui l'inſtitua ſur la fin du Xe ſiécle, & elle ne fut au commencement que de vingt-quatre Gentilshommes. Larrey.

Ce fut ſur la fin du régne de David II. Roi d'Écoſſe que s'établit en France la *Garde* Écoſſoiſe, compoſée de cent Archérs qui accompagnent toujours le Roi, & qui paſſent la nuit à la porte de la chambre où couche Sa Majeſté. Leſley, Hiſtorien Écoſſois, rapporte cette inſtitution à la valeur & à la fidélité de ceux de ſa nation dans un combat qu'il y eut, dit-il, entre les Anglois & les François croiſez pour la guèrre de la Tèrre Sainte. Les François, ſelon lui, ne remportèrent la victoire ſur les Anglois que par le courage des Écoſſois, qui prîrent leur parti, & ce fut, ajoute-t-il, en conſidération de cette action que Charles V. prit à ſon ſèrvice les cent Archérs dont il fit ſa Cohorte Prétorienne. Larrey, *T. I. p. 774. de l'hiſt. d'Anglet.* S. Loüis en partant pour ſa prémière Croiſade, avoit mis auprès de ſa pèrſonne vingt-quatre Écoſſois pour le garder nuit & jour. Leur fidélité avoit été éprouvée ſous huit Rois de France, & Charles le Sage en fit encore venir ſoixante & ſeize pour compôſer une compagnie de cent *Gardes*, à qui il accorda beaucoup de privileges. Ab. de Choisy, *Vie de Charles V. p.* 257. Ce fut en 1371. D'autres diſent que ce fut Charles VII. qui l'établit, retenant à ſa garde une partie des Écoſſois que les Comtes de Boncan & de Douglas lui amenèrent pour lui aider à chaſſer les Anglois du Royaume. Les trois autres Compagnies ſont de François. Quoiqu'on nomme la prémière *Garde* Écoſſoiſe on n'appelle point ces trois-ci *Gardes* Françoiſes; ce mot ne ſe dit que du régiment des *Gardes* à piéd, dont nous parlerons ci-après. Les *Gardes* du Corps ſe nomment auſſi ſimplement *Gardes*.

Garde de la Manche. *Latero.* Les *Gardes* de la Manche ſont vingt-quatre Gentils-hommes, *Gardes* du Corps de la Compagnie Écoſſoiſe, qui ſèrvent toujours aux côtez du Roi. On y joint le prémiér homme d'armes qui fait le 25e. Ils ne ſèrvent point tous enſemble, mais deux à deux, & dans les grandes cérémonies ils ſont ſix; & ne ſont ordinairement qu'un mois en ſèrvice. Ils portent ſur le juſtaucorps un corſelet, ou hoqueton magnifique, dont le fond eſt blanc brodé d'or, avec la déviſe du Roi au milieu. Ils ſont armez de l'épée, qu'ils ont au côté, & d'une pèrtuiſane, dont le bois eſt tout ſemé de cloux d'argent doré

doré, & orné de franges par le haut; ils la tiennent en main, droite, & appuyée à terre, & ſont toujours debout, excepté à la Meſſe, pendant l'élevation ſeulement. On les nomme Gentils-hommes *Gardes* de la Manche, parce qu'ils ſont toujours aux côtez & comme à la manche du Roi. Aux funérailles des Rois deux gardent auſſi le corps, & ſont aux côtez du lit debout, & avec leurs habits & leurs armes ordinaires, ſans aucunes marques de dueil. C'eſt auſſi eux qui mettent le corps dans le cèrcueil, & qui le placent à l'endroit où il doit demeurer.

GARDE DE LA PORTE, ou GARDE DES PORTES. Homme d'armes qui fait garde pendant le jour à toutes les portes intérieures du Palais où eſt le Roi. Il y a cinquante *Gardes de la Porte*, qui portent outre l'épée une carabine & une bandolière chargée de deux clefs en broderie. Ils ont un juſteaucorps bleu, comme les *Gardes* du corps, mais le galon & les ornemens en ſont différens. Ils portoient autrefois des hoquetons ſemblables à ceux des *Gardes* de la Prévôté de l'hôtel, avec deux cléfs en broderie, paſſées en ſautoir, ſur les quatre grandes baſques. Ils ſont commandez par un Capitaine, qu'on appelle Capitaine des Portes, ou Capitaine des *Gardes de la Porte*. Il a ſous lui quatre Lieutenans qui ſèrvent par quartier. Les *Gardes de la Porte* ſèrvent auſſi par quartiér; ils gardent les portes du dedans du logis où eſt le Roi, le matin à ſix heures ils relévent les *Gardes* du corps, & ne ſont relevez que par eux le ſoir.

GARDE DE LA PRÉVOſTÉ DE L'HOſTEL. Homme d'armes, qui ſèrt dans le lieu où eſt le Roi, qui y fait éxécuter les ordres de Police. Les *Gardes* de la Prévôté de l'hôtel ſont commandez par le Prévôt de l'hôtel du Roi, & qui eſt auſſi Grand Prévôt de France, & par quatre Lieutenans, qui ſèrvent par quartiér. Outre le ſoin de faire obſèrver les réglemens de Police dans le Palais où eſt le Roi, & dans lequel ils doivent toujours rôder pour cela, quand le Roi marche en caroſſe à deux chevaux les *Gardes* de la Prévôté vont devant les cent Suiſſes, qui ſont immédiatement devant le caroſſe. C'eſt encore eux dont on ſe ſèrt ſouvent pour arrêter les priſonniers d'État, & ceux qui ſont quelques déſordres dans le lieu où eſt le Roi. Ils portent un hoqueton incarnat, bleu & blanc, avec broderie, & la déviſe d'Henry IV, qui eſt une Maſſuë, avec ces mots, *Erit hæc quoque cognita monſtris*; c'eſt-à-dire, celle-ci ſe fera auſſi connoître aux monſtres.

GARDE, SOLDAT AUX GARDES, Soldat d'un Régiment d'infanterie qui ſèrt auprès du Roi. Il y en a un Corps compôſé de deux Régimens, l'un de François, & l'autre de Suiſſes, qu'on appelle en généraſ, Les *Gardes* au maſculin, ou les Régimens des *Gardes*, & en particuliér les *Gardes* Françoiſes, & l'autre les *Gardes* Suiſſes au féminin. Du reſte, quand on dit ſimplement Les *Gardes*, ſoldat aux *Gardes*, les ſoldats aux *Gardes*, le Régiment des *Gardes*, c'eſt des *Gardes* Françoiſes que l'on parle; on ajoute toujours le nom de Suiſſes, quand on parle des autres. Le peuple de Paris appelle encore les ſoldats aux *Gardes* les Pièrrots. Le Régiment des *Gardes* Françoiſes eſt le prémiér corps de l'Infanterie. C'eſt le feu Roi Loüis le Grand qui lui a donné ce rang. Il eſt compôſé de 52 Compagnies qui ſont commandées par un Colonel. Châcune a un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, un Enſeigne, & quatre Sèrgens. La Colonelle a trois Lieutenans, trois Sous-Lieutenans, deux Enſeignes & ſix Sèrgens. Le Major a toujours rang de Capitaine, & en a le brevèt, les quatre Aydes-Majors ont brevèt de Lieutenant. Quand on parle de ces Officiérs il faut dire Capitaine aux *Gardes*, Lieutenant aux *Gardes*, Sous-Lieutenant au *Gardes*, Enſeigne aux *Gardes*, toujours avec *aux*, & non point Capitaine des *Gardes*, &c. l'article *des* ne ſe dit qu'en parlant des Officiers des *Gardes du Corps*. On dit néanmoins Colonel des *Gardes* Françoiſes, & non point aux *Gardes*, parce que les *Gardes* du Corps n'ayant point de Colonel il ne peut y avoir d'équivoque. Je crois qu'on dit auſſi Sèrgent aux *Gardes*, & Sèrgent des *Gardes*, & Sèrgent dans les *Gardes*: mais toujours ſoldat aux *Gardes*, & non point des *Gardes*. Tel eſt l'uſage. On dit auſſi Cadet *aux Gardes*; mais Cadet *dans les Gardes* quand on parle des *Gardes* du Corps. Les *Gardes* Françoiſes ont toujours la droite, & les *Gardes* Suiſſes la gauche. Les *Gardes* Françoiſes ſont habillées de bleu.

Les *Gardes* Suiſſes ne ſont que douze Compagnies. Leurs Officiérs ſont un Colonel, des Capitaines, &c. comme aux *Gardes* Françoiſes. Ce que l'on appelle la Colonelle dans le Régiment des *Gardes* Françoiſes, s'appelle la Compagnie Générale dans les Suiſſes. C'eſt Loüis XI. qui à la recommandation de Charles VII. retint les Suiſſes à ſon ſèrvice, & qui ayant fait alliance avec eux en 1481. prit le prémiér une Compagnie de cette nation pour ſa garde ordinaire. Les *Gardes* Suiſſes ſont habillez de rouge. Voyez l'État de France, & les Auteurs qui ont parlé de la Maiſon du Roi.

GARDE-BLANC. *Candidatus*. Les *Gardes* blancs, *Schola Candidatorum*, *ſcholaris Candidatus*. Milice Romaine ſous les Empereurs. On attribuë à Gordien (le Jeune) l'établiſſement de la prémière Compagnie de ceux des *Gardes* qu'on appelloit les Blancs. Caſaubon ne croit point que cela ſoit véritable, & il remarque pluſieurs autres fautes que les nouveaux Grècs ont faites dans l'hiſtoire de ce Prince. TILLEM. *hiſt. des Emp. T. III. p. 297*. Cela n'eſt point éxact. Caſaubon dans ſes Notes ſur Jules Capitolin p. *189*. col. 1. & 2. dit qu'il trouve dans les faſtes Grècs que le vieux Gordien avoit établi la Compagnie des Blancs, que l'on choiſiſſoit parmi ceux qui étoient les plus grands & les mieux faits; que du nom de Gordien l'ancien, ou le vieux, on les appella les Blancs anciens, ou vieux, *Scholares ſeniores*, *Candidati ſeniores*; que Cedrenus dit la même chôſe du jeune Gordien, qu'il inſtitua une autre Compagnie de Blancs, ou *Gardes Blancs*, qu'on appella les Jeunes, comme lui, *Candidatorum juniorum Schola*. Il ajoute qu'il croit que cela eſt inventé; mais c'eſt la ſeule faute qu'il reproche là aux Grècs. Quoi qu'il en ſoit, il paroit qu'il y eut deux Compagnies de cette milice, & qu'on prenoit pour la compôſer les plus grands & les mieux faits des autres Corps.

GARDE PRÉTORIEnNE. Voyez PRÉTORIEN.

L'Empereur Julien ne vouloit point de *Gardes* autour de ſa pèrſonne, & ſon Panégyriſte lui dit là-deſſus, Ce n'eſt pas aſſez pour nous, que pèrſonne ne vous veuille de mal, nous voulons encore que pèrſonne ne le puiſſe. BOUH.

On dit auſſi les *Gardes* d'un Prince, d'un Général, d'un Gouvèrneur. Les *Gardes* de la Prévôté de l'Hôtel, du Prévôt de Paris. Les *Gardes* du Sel, des Aides. Les *Gardes* des Ports, *Gardes* des pèrtuis des rivières, &c. Il eſt fait mention auſſi dans les Coûtumes de *Gardes liges*, qui ſont des vaſſaux obligez à garder le corps de leur Seigneur avec armes ſuffiſantes.

Les *Gardes* de la Marine, ſont des Gentilshommes deſtinez à ſèrvir ſur les vaiſſeaux, & créez pour la *garde* de l'Amiral, ou pour aider aux Officiérs dans leurs fonctions.

On appelle auſſi *Garde*, celui qui a ſoin de quelque chôſe. Le *Garde* de la Bibliothéque du Roi. Le *Garde* du Tréſor Royal. Le *Garde* des Chartres. Le *Garde* des livres de la Chambre des Comptes.

Garde, dans les livres de Droit, ſe prend quelquefois pour *gardien* Voyez ce mot. Le *garde* doit rachat & finances pour les fiefs dont il pèrçoit les fruits.

On appelle auſſi dans les ſix Corps des Marchands, les Maîtres & *Gardes*, Ceux qui ſont élûs de ces Corps pour être Jurez & faire obſèrver par les autres les ſtatuts & réglemens de châcune de ces Communautez. Dans les Corps des Artiſans il n'y a que des Jurez. Il y a auſſi des *Gardes & Contre-gardes* des Marais, Iſles & Salines.

GARDES, ou *Juges gardes*, en tèrmes de Monnoye, ſont des Officiérs conſidérables, & les prémiérs Juges des monnoyes, dont les appellations reſſortiſſent à la Cour. Il y en a deux établis dans châque Hôtel où on les fabrique. Leur inſtitution eſt ancienne, & auparavant l'an 689, comme il réſulte d'un titre rapporté par d'Argentré. Leur fonction eſt de veiller ſur tout le travail de la monnoye, à ce qu'il ſoit fait ſelon l'Ordonnance, de peſer, rebuter & faire refondre les éſpéces trop foibles de poids & d'aloi, d'en tenir regitre, & en faire des procès vèrbaux, de les envoyer à la Cour avec les boëtes dans leſquelles ils enfèrment les piéces & échantillons, pour être jugées. On dit auſſi *Gardes & Contre-gardes* des Monnoyes. *Gardes & Contre-gardes* des Marais, Iſles & Salines. *Gardes* des ports, ponts, & paſſages. *Gardes* des foires. Ce ſont les noms de différens Officiérs.

GARDES DE JUPITÈR, ou *Satellites de Jupitèr*. Ce ſont quatre petites étoiles qui accompagnent toûjours Jupitèr, que Galilée a découvèrtes le prémiér, & qu'il a nommées les étoiles de Médicis. Ces *Gardes* de Jupitèr tournent autour de cette Planéte, tantôt du côté de l'Orient, & tantôt du côté de l'Occident, avec des éloignemens inégaux. ROH. M^r Caſſini a obſèrvé leur période avec plus de ſoin, & a rendu le calcul de leur mouvement fort aiſé. Il s'eſt utilement ſèrvi des émèrſions & immèrſions du prémiér Satellite de Jupitèr, pour la détèrmination des longitudes. Cette découvèrte ſi utile à la Géographie, à la Marine, à l'Aſtronomie, eſt une des plus belles de nôtre ſiécle, & mérite toute l'éſtime & toute la reconnoiſſance des ſiécles avenir.

Avantgarde, *Arrièregarde*, *Contregarde*, *Sauvegarde*, *Meſgarde*, ſeront à leur ordre.

GARDE, ſe dit de pluſieurs Offices, de pluſieurs lieux & de pluſieurs chôſes qui ſèrvent à la conſèrvation des autres, comme on le va voir dans les articles qui ſuivent par ordre alphabétique.

GARDE-BOIS. ſ. m. Sèrgent ou Archér commis à la *garde* des Eaux & Forêts.

GARDE-BONNET. C'eſt une coëffe de toile qu'on met ſur le bonnet

bonnet des enfans pour empêcher qu'ils ne le ſaliſſent. On appelle auſſi *Gardemanches*, les fauſſes manches qui ſervent à même effet.

GARDE-BOUTIQUE, ſe dit chez les Marchands, de la marchandiſe frippée & hors de mode, qu'il eſt difficile de vendre, & qui demeure longtems dans la boutique. En général de toute marchandiſe de mauvais débit.

Je n'ai prèſque dans mes tiroirs
Que fidelles petits miroirs
Qui ſont voir les défauts. Fy, dit le Dieu Comique;
Un fidelle miroir eſt un garde-boutique.
NOUV. CH. DE VERS.

GARDE DU CERVEAU. Tèrme de Chirurgie. Inſtrument de fèr, ou d'argent, qui n'eſt autre chôſe qu'une lame forte, bien polie, un peu courbée, dont on ſe ſèrt dans les enfonçures du crâne lorſque l'on fait pluſieurs trépans, on la paſſe entre le crâne & la dure-mère, pour empêcher que les trepans n'offenſent cette membrâne. Les Grècs l'appellent *meningophylax*, & Celſe *membranæ cuſtos*.

GARDE-CHASSE. ſ. m. Sèrgent, ou Archér, que le Roi ou les Seigneurs commettent à la *garde* de leurs Chaſſes.

GARDE-CORPS. ſ. m. *Gardacorſium.* Partie de l'habillement des femmes, qu'elles mettoient par devant, & qui leur ſèrroit le corps.

GARDE-CORPS, en tèrmes de Marine, ſont de gros tiſſus fort épais faits de nattes, ou de cordages treſſez, qu'on étend avec les pavois ſur le bord du vaiſſeau pour couvrir le ſoldat dans les combats de mèr.

GARDE-CÔTE. ſ. m. Vaiſſeau armé en guèrre qui croiſe la mèr le long des côtes pour la préſèrver de la pillerie des Pirates, & éſcorter les vaiſſeaux marchands. Il y a auſſi ſur tèrre des Capitaines *Garde-côtes* diſtribuez le long des côtes de la mèr, pour veiller à la conſervation de la côte, & pour empêcher les deſcentes dans une cèrtaine étenduë de païs dépendante de leur Capitainerie. Les Capitaines *Garde-côtes* ſont exempts de l'Arrière-ban, comme il eſt porté dans la nouvelle Ordonnance de la Marine.

GARDE-DIEU. ſ. f. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille d'Obaſine, dans le Diocèſe de Limoges. *Guarda-Dei, Cuſtodia Dei.* L'Abbaye de la *Garde-Dieu* fut fondée en 1150. par Étienne Abbé d'Obaſine. La *Garde-Dieu* eſt dans le Diocèſe de Cahors dans la Sénéchauſſée de Montauban, dans le tèrritoire de Mirabel, & dans la Parroiſſe de Nôtre-Dame de Viminiez. Elle fut fondée en 1150. Raymond Comte de Toulouſe y fit beaucoup de bien en 1181. Innocent IV. confirma par une Bulle les biens, les Égliſes, les dixmes &c. que ce Monaſtère avoit avant qu'il fût à l'Ordre de Citeaux. De là le P. de Sainte Marthe conclut dans ſa nouvelle édition du *Gallia Chriſtiana*, que cette Abbaye étoit donc d'abord aux Bénédictins. Il veut auſſi que cette Abbaye ait été bâtie d'abord dans la Parroiſſe de S. Martin d'Ezèrnac; parceque l'Abbé préſente à cette Cure. Voyez cet Auteur T. I. p. 185. où l'on trouve auſſi la ſuite des Abbez que les prémiérs Éditeurs n'avoient point donnée.

GARDE-FEU. ſ. m. Grilles, ou barre de fèr qu'on met à une cheminée pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

GARDE-FEUX, en tèrmes de Marine, ſont les boëtes où l'on met les gargouſſes pleines de poudre pour la charge des canons.

GARDE-FOU. ſ. m. Petit parapèt, ou barrière que l'on met aux bords des lieux, ou paſſages élevez, pour empêcher qu'on ne tombe, comme ſur les ponts, quais, chauſſées, & tèrraſſes des tours, ou des bâtimens. M. de... paſſant ſur un pont demanda à un de ſes amis, pourquoi il n'y avoit point de *garde-fou*, ſon ami lui dit en riant, c'eſt qu'on ne ſçavoit pas que vous y duſſiez paſſer. MÉNAGE.

On fait tant de faux pas dans la Juriſprudence,
Que pour en garentir ceux qui ſont du métiér,
On a fait au Palais ſur le grand éſcaliér,
Un garde-fou *de conſéquence.*

GARDE-INFANT. ſ. m. Grand vèrtugadin que portent les femmes Éſpagnoles ſur les reins, & qu'on portoit il y a quelque tems en France, qui ſèrt à empêcher qu'elles ne ſoient incommodées dans la preſſe: c'eſt une éſpéce de ceinture rembourrée ou ſoutenuë par de gros fils de fèr, qui eſt fort utile aux femmes groſſes.

GARDE-JOUG. Tèrme de Marine. On appelle *garde-joug* de prouë, une piéce de bois, un membre, une partie de la prouë qui tient les baluſtres.

GARDE DE JUSTICE, dans les Coutumes, ſignifie quelquefois le Prévôt ou Juge d'un Seigneur ſubaltèrne, ou du Roi, lequel eſt inférieur du Bailli; on l'appelle *Garde de juſtice*, parcequ'il a la juſtice comme en dépôt & en garde, & non à fèrme. Quelquefois ce nom de *Garde de juſtice* ſe donne aux Officiérs de la juſtice du Seigneur.

GARDE-LIGE. Tèrme de Coutume. Celui qui eſt obligé de ſèrvir de ſa pèrſonne ſon Seigneur pour le défendre, qui lui ſèrt de garde du corps. *Stipator, corporis cuſtos, ſpatharius.*

GARDE-MAGASIN, eſt un Officiér d'un arſenal qui tient regître des poudres, canons, armes, proviſions, & de toute autre chôſe qu'on lui laiſſe en garde.

GARDE-MANEUR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Il ſignifie des gardes qu'on établit pour des meubles ſaiſis & arrêtez. Il ſignifie auſſi des gardes, ou archérs, qu'on envoye chez un débiteur pour vivre à ſes dépens juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait, ou donné caûtion. *Garde-maneurs* dans ce dèrniér ſens ſe dit pour *gardes mangeurs*, parceque ces *gardes* mangent & vivent aux dépens du débiteur.

GARDE-MANGER. Lieu où on ſèrre la viande & autres chôſes bonnes à manger. Il ſe dit tant d'une petite chambre qui eſt à côté de la cuiſine, que d'une armoire, ou même d'un grand baſſin.

GARDE-MARTEAU. ſ. m. Officiér des Eaux & Forêts, qui garde le marteau avec lequel on marque le bois qu'on doit coupper dans les forêts du Roi, quand on fait des ventes. Le *Garde-marteau* aſſiſte aux jugemens des procès, & y a voix delibérative, même tient le ſiége en l'abſence du Maître & du Lieutenant.

GARDE-AU-MAST, ſe dit d'un matelot, qui eſt en ſentinelle au haut d'un mât.

GARDE-MÉNAGERIE. Nom qu'on donne ſur mèr à celui qui eſt chargé du ſoin de la volaille & des beſtiaux qui ſont ſur le vaiſſeau.

GARDE-NAPE. ſ. m. Tèrme de Vaniér. C'eſt un porte-aſſiétte d'ôſiér, dont ſe ſèrvent ceux qui ne veulent pas faire de la dépenſe, & qui aiment pourtant la propreté.

GARDE-NAPE, eſt auſſi une grande plaque d'argent, ou d'étain, toute plate, avec de fort petits rebords, qu'on pôſe ſur la nape, & où l'on met le pot à l'eau, le vin & le pain, pour tenir la nape propre.

GARDE-NOTTE. ſ. m. C'eſt la qualité que prennent les Notaires, qui ſe diſent Notaires & *Garde-notes* du Roi; c'eſt-à-dire, qu'ils gardent les minutes des contrats que les particuliérs paſſent devant eux, & qui originairement s'appelloient *Nottes. Notæ.*

GARDEROBBE. ſ. f. Petite chambre voiſine de celle où l'on couche, qui ſèrt à ſèrrer les habits & les hardes d'une pèrſonne, ou à coucher les valèts qu'on veut avoir près de ſoi la nuit. Dans les logis bourgeois on appelle *Garderobbe*, toute petite chambre qui en accompagne une grande. *Veſtiarium*, dans la baſſe Latinité, & en tèrmes barbares *garderoba*, *gardropia*.

GARDEROBBE, chez le Roi & les Princes, eſt un appartement où l'on met les habits du Roi, ou des Princes, & tout ce qui ſèrt à leur pèrſonne, & où ſe retirent les Officiérs qui y ſèrvent.

On appelle auſſi la *Garderobbe*, tous les Officiérs qui y ſont en fonction. La *Garderobbe* du Roi ſuit toûjours ſa pèrſonne. Le Grand Maître de la *Garderobbe*. Les valèts de la *Garderobbe*. Le prémiér valèt de la *Garderobbe*. Chez les pèrſonnes diſtinguées, on appelle valèt de *garderobbe*, l'Aide d'un valèt de chambre; il fait toute la groſſe beſogne qui concèrne la chambre & la *garderobbe*.

On le dit auſſi des hardes & habits de la *Garderobbe*. A la mort de ce Prince, ſa *Garderobbe* fut eſtimée dix mille écus. Il donna ſa *Garderobbe* à ſes Officiérs.

On appelle auſſi *Garderobbe*, un aiſement, un privé. Aller à la *garderobbe*, c'eſt, Aller décharger ſon ventre. Ces pilules font aller deux ou trois fois à la *garderobbe*.

GARDEROBBE. ſ. m. Tabliér de toile que mettent les femmes de baſſe condition pour conſèrver leurs habits.

GARDEROBBE. ſ. f. *Santolina. ſ. f.* Ou le petit Cyprès, autrefois *Abrotanum fœmina*. Plante à fleurs à fleurons, & qu'on diſtingue de l'Auronne par la diſpoſition des ſes fleurs, qui ſont ramaſſées par bouquèt, dans la *Garderobbe*, & qui forment des épis dans l'Auronne. La *Garderobbe*, ou le petit Cyprès ordinaire, eſt ainſi appellé à caûſe de ſon uſage, & par rapport à ſon ôdeur, & à la figure de ſes feuilles. Cette plante eſt vivace, & donne des racines ligneuſes, qui poûſſent pluſieurs tiges droites hautes d'un piéd, vèrtes, d'une ôdeur de drogue, garnies de feuilles charnuës, longuettes, étroittes, découpées, ou plûtôt dentelées des deux côtez: leur ôdeur eſt forte, & elles ſont âcres, picquantes, & amères au goût, l'extrémité des tiges & des branches qui ſont un peu ligneuſes eſt tèrminée par un bouton de fleurs à fleurons jaûnes d'une ôdeur forte. Châcun de ces fleu-

 rons

rons eſt porté ſur une ſemence qui eſt menuë, longuette, rayée, & très-amère. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *Garderobbe* qui ſe diſtinguent par la couleur de leurs fleurs plus ou moins jaûnes, par leurs feuilles blanches ou vèrtes, & qui reſſemblent à celles du Romarin, de la Sabine, &c. & par leur ôdeur. Cette plante fait mourir les vèrs. Voyez Tournefort.

GARDEROBIÉR. ſ. m. Vieux mot. Officiér qui avoit ſoin de la Garderobe. *Veſtiarius*. Dans la Réformation des Ordonnances de l'hôtel du Duc de Bretagne Jean V[e] faite à Vannes en 1415. le même eſt Tréſorier & *Garderobiér*. Voyez la Nouv. hiſt. de Bret. T. II. p. 915.

GARDE, ſe dit auſſi de pluſieurs Officiérs de Juſtice. Monſieur le *Garde des Sceaux*, eſt un grand Officiér à qui le Roi commet la garde de ſon Scel Royal, quand il n'y a point de Chanceliér, lorſqu'il ne lui eſt plus agréable, ou que par abſence, infirmité, ſuſpenſion, il ne peut avoir le ſceau. Il a la même autorité que le Chanceliér; avec cette différence, qu'on ne peut dépouiller le Chanceliér de ſa charge qu'en lui ôtant la vie, au lieu que le Roi peut ôter les ſceaux au *Garde des Sceaux* quand il lui plaît. Il y a auſſi des *Gardes du petit Scel* dans les Juriſdictions Royales, du nom deſquels ſont intitulez les contrats qui ſe paſſent dans le reſſort.

On appelle le Prévôt de Paris ſimplement, *Garde de la Prévôté*, à caûſe que c'eſt le Roi qui eſt le prémiér Juge & Prévôt. *Prapoſitus*. Et pour cela il y a un dais au deſſus du ſiége du Prévôt de Paris, ou de ſon Lieutenant civil; ce qui n'eſt pas même dans les Parlemens, ſinon quand le Roi y va tenir ſon lit de Juſtice. On l'appelle auſſi, *Garde & consèrvateur des priviléges de l'Univèrſité, des Foires*, &c.

GARDE-RÔLLE, eſt un Officiér de Chancelerie qui garde les rolles des oppoſitions qui ſe font au ſceau à la réſignation des Offices de ceux qui ont des créanciérs. Il y en a auſſi d'établis pour les rentes de l'Hôtel de Ville, qu'on appelle *Conſèrvateurs des hypothéques*. Les *Gardes rolles* rapportent à M. le Chanceliér les proviſions des Offices, & les *Conſèrvateurs* les Lettres de ratification de la vente des rentes ſur la ville. Les *Garde-rolles* ſont ſouvent appellez *Gardes des rolles*.

GARDES-SACS, eſt un Gréffiér dépoſitaire & chargé des ſacs & des productions des parties, & particulièrement au Conſeil & dans les Parlemens.

GARDE-VAISSELLE, eſt un Officiér chez le Roi qui a ſoin de la vaiſſelle d'or & d'argent. *Vaſorum cuſtos*. Il y a pluſieurs *Garde-vaiſſelle* chez le Roi; il y en a auſſi chez les Princes.

GARDE-MEUBLE. Officiér qui garde les meubles dans une maiſon de qualité, on le dit principalement de ceux qui gardent les meubles du Roi, & dont il ne ſe ſèrt pas actuellement. On le dit auſſi du lieu où ces meubles ſont conſèrvez. Le *Garde-meuble* du Roi eſt la chôſe la plus magnifique qui ſoit au monde.

GARDE DU TRÉSOR ROYAL. Il y en a trois; ce ſont des Officiérs qui reçoivent tout l'argent qui entre dans le tréſor royal, & qui le donnent ſuivant les ordres qu'ils en reçoivent. Les emplois de *Gardes du tréſor royal* fûrent éxèrcez par commiſſion depuis 1664. juſqu'au mois de Février de l'an 1669. qu'ils fûrent créez en charges. Les *Gardes du tréſor royal* ont le tître de Conſeillers du Roi, & quarante mille livres de gage. *Gazophylax*.

GARDE. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit une ville conſtruite par les Norvégiens ſur la côte orientale de la Groënlande. *Garda*. Elle avoit un bon port, & un Évêché ſuffragant de Dronthain. Elle a été abandonnée depuis environ deux ſiécles, & on n'en trouve plus les veſtiges. MATY.

GARDE. Petite ville de l'État des Vénitiens en Italie. *Garda*. Elle eſt dans le Véronois ſur le bord oriental du Lac de *Garde*, auquel elle donne ſon nom, & à ſix lieuës de la ville de Vérône. MATY.

Le Lac de *Garde*. *Gardenſis Lacus*, *Benacus Lacus*. Ce Lac eſt dans l'État des Vénitiens, entre le Véronois, le Breſſan, & l'Évêché de Trente. Il a environ dix lieuës de long du ſud au nord, & de trois à quatre dans ſa plus grande largeur. Il eſt ſujet à de grandes tempêtes, comme la mèr; il abonde en anguilles, & en carpes. Le Mincio ſort du lac de *Garde*.

Le Lac de *Garde*, ou de *Guarde*. *Guardia Lacus*, *Nigritis Palus*. Ce lac eſt dans la Nigritie, en Afrique, ſur les confins des Royaumes de Gago, de Guber, de Cano, & des Agades. Il eſt aſſez grand, & eſt travèrſé par le Niger.

GARDELABEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la vieille Marche en Brandebourg. *Gardelebia*. Elle eſt près d'une grande forêt, qui porte ſon nom, ſur la Meldè, à ſix lieuës de la ville de Stendel, vèrs le couchant. MATY.

GARDER. v. act. Conſèrver, déffendre quelque chôſe contre les attaques de ceux qui la veulent attaquer, détruire, ou endommager. *Servare; tueri, cuſtodire*. Un Gouvèrneur doit *garder* ſa place contre les ennemis. Un bèrgér doit *garder* ſes moutons,

& les déffendre des loups. Jean de Brogni, fils de Jean Françon païſan du village de Brogni près d'Anneci, & enſuite Chartreux, Évêque de Viviérs, Archevêque d'Arles, Cardinal, Évêque d'Oſtie, & Vice-Chanceliér de l'Égliſe, *gardoit* les cochons, quand deux Religieux qui lui trouvèrent de l'éſprit, lui propoſèrent d'aller étudier à Rome. *Garder* un Prince. *Garder* un priſonniér à vûë; pour dire, l'obſèrver inceſſamment.

> *Mal eſt* gardé *ce que* garde *la crainte*. PASSERAT.

> *Je croyois que l'amour n'oſeroit aborder*
> *D'un cœur que le dépit ſembloit ſi bien* garder. VILL.

Les Confiſeurs, & ceux qui ont ſoin de l'office dans les grandes maiſons, employent ce vèrbe d'une manière particulière, quand ils diſent *garder* au liquide, en parlant de fruits confits que l'on conſèrve en confiture liquide.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *warden*, qui ſignifie la même chôſe, quoi qu'on trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité *guardium*, *guardia*, *guarda*, *guardianus*, & *gardarobba*: l'*u* Gèrmanique s'eſt changé en *g*, ou en *f*, en la plûpart des mots de la Langue. D'autres le dérivent du Latin *varare*, qui ſignifie *fèrmer avec des barres*.

GARDER, ſignifie auſſi, Se garentir, ſe déffendre. *Cavere*, *providere ſibi*. *Gardez*-vous du ſoleil, du ſerain. Dieu me *garde* des traîtres & des envieux. *Dieu me garde* de me conduire jamais dans mes déciſions par de pareils motifs. LET. Dion, avèrti d'une conſpiration, répondit, qu'il aimoit mieux mourir une fois, que d'avoir toûjours à ſe *garder* de ſes amis & de ſes ennemis. ABL. Cela apprend à ſe *garder* d'un Philoſophe hypocrite, comme d'un traître. ID. On le dit même abſolument, *Gardez* de tomber. *Gardez*-vous; pour dire, Faites place. *Gardez*-vous des yeux de Silvie. *Gardez* de vous méprendre. Ce remède *garde* de la peſte, en préſèrve. On dit auſſi, Dieu vous *garde* de mal, tant lorſque nous ſouhaittons du bien à quelqu'un, que lorſque nous le voulons éconduire & chaſſer, & que nous ne ſommes pas contens de lui.

On dit auſſi par manière de ſalut, Dieu vous *gard*, *Salve*, *ave*, entre gens fort familiérs, ou quand un ſupérieur parle à un inférieur.

On dit auſſi, *Garder* un malade, une accouchée; *Excubare*, *vigilare*, *miniſtrare*, pour dire, Veiller à tous ſes beſoins. On dit encore, Il a *gardé* cette maladie long-tems; pour dire, il en a été long tems malade. On dit, *Garder* le lit, *garder* la chambre; pour dire, Ne point ſortir du lit, de la chambre. *Garder* une médecine, un lavement; pour dire, s'empêcher de les rendre. *Garder* les vignes, au tems des vendanges.

GARDER, ſignifie encore, Conſèrver, ou mettre en réſèrve. C'eſt un prodigue qui ne ſçauroit rien *garder*. Je veux bien *garder* cela pour l'amour de vous. De tout ſon train il n'a *gardé* qu'un laquais. On ne peut *garder* la viande en été. On *garde* la cuiraſſe & l'habillement de tête que portoit Henri II. quand il fut bleſſé, & l'on y voit encore du ſang. THUANA. Ce vin ſe peut *garder* tant qu'on veut. Son éſtomac eſt ſi débile, qu'il ne peut *garder* aucun aliment, aucun remède. Je lui ai donné cent piſtoles à *garder*. Ce fruit eſt éxcellent, j'en veux *garder* de la graine, il ſe *gardera* bien tout l'hyvèr. La tèrre grâſſe *garde* l'eau, la conſèrve. On dit auſſi d'un homme qui a la gravelle, qu'il ne ſçauroit *garder* ſon eau; pour dire, qu'il eſt obligé d'uriner ſouvent.

GARDER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. *Garder* ſa parole, ſa foi, ſon honneur. *Garder* le ſilence, le ſecrèt. *Garder* des meſures; pour dire, Agir avec circonſpection. *Garder* le *decorum*, la bienſéance. *Garder* ſa gravité. *Garder* ſon rang; pour dire, Se maintenir dans le poſte où on a été placé, ou dans le lieu d'honneur où on a été mis.

On dit auſſi, On ne ſçauroit *garder* ſon cœur contre ce qu'on aime; pour dire, ſon dépit, ſa colère. On dit en ce même ſens, *garder* ſon courage.

Il ſignifie encore, Obſèrver. *Garder* les Commandemens de Dieu, les Loix, les Ordonnances, les Fêtes, les Jeûnes. On dit auſſi, *garder* ſon ban; pour dire, Ne contrevenir pas à l'arrêt de ſon banniſſement.

GARDER, les rangs; c'eſt en tèrmes de Guèrre, Demeurer dans les rangs. *Gardez* vos rangs. *Servare ordinem*.

GARDER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, S'empêcher, s'abſtenir. *Cavere*, *abſtinere*. *Gardez*-vous de faire folie. VOIT. Un Courtiſan ayant dit à Auguſte, Seigneur, le bruit court que vous voulez me faire un preſent: *gardez*-vous bien de le croire, répondit l'Empereur. BONS MOTS. Il faut bien ſe *garder* d'être Saint par amour propre. AB. DE LA TRAP.

> *Prépare toi long tems*, garde *toi bien de faire*,
> *D'un impromptu ſermon l'épreuve téméraire*. VILL.

GARDER,

Garder, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Ce que Dieu *garde*; eſt bien *gardé*. Quand châcun ſe mêle de ſon metiér, les vaches ſont bien *gardées*. Pèrſonne ne ſçait ce que la fortune lui *garde*. On dit auſſi, Adieu bon homme, *garde* ta vache : ce qui eſt un provèrbe tîré apparemment de la fâble d'Argus. On dit, Faire *garder* le mulet, c'eſt, Faire attendre long-tems. *Garder* les manteaux, c'eſt, N'être pas de la fête, de l'affaire qui ſe fait. *Garder* une poire pour la ſoif, c'eſt-à-dire, Épargner quelque chôſe, quand on eſt riche, pour la néceſſité qui peut ſurvenir. Il vous en a bien donné à *garder*, pour dire, il vous en a bien fait accroire. Je lui *garde* bonne; pour dire, J'attends l'occaſion de me venger. On dit d'une fille qu'on marie à un petit Noble de campagne, qu'elle va *garder* les poulets d'Inde.

Gardé, ée. part. paſſ. & adj. *Servatus, cuſtoditus.* Des viandes *gardées* ſont celles qui ont déja été ſèrvies, & qu'on ſèrt encore dans un autre repas.

GARDEUR, euse. adj. Qui garde des troupeaux. *Cuſtos. Gardeur* de cochons. *Gardeuſe* de vaches.

On a dit autrefois provèrbialement, mieux vaut bon *gardeur*, que bon amaſſeur; ou, mieux vaut bon *gardeur* que ne fait bon gagneur.

GARDIAGE. ſ. m. Tèrme de Contumes. *Gardiage* de Toulouſe, c'eſt, ſelon M. de Laurière, la même chôſe que le dex, la meſſagerie ou viguérie de Toulouſe, ou comme portent les anciens tîtres, ſauveté, *ſalvitas*.

GARDIATEUR. ſ. m. Nom d'un Officiér établi autrefois à Lyon par le Roi. *Cuſtos, Miſſus Regius*, ou *Dominicus*. Sous Philippe de Valois l'Archevêque de Lyon demanda que le *Gardiateur* ne fît point ſa réſidence dans la ville, prétendant qu'il troubloit ſa Juriſdiction; mais il fut débouté de ſa demande par Arrêt de la Cour du 6ᵉ Juillet 1328. Voyez De Rubys, hiſt. de Lyon L. III. C. 43. Paradin, hiſt. de Lyon L. II. C. 78. Le *Gardiateur* avoit été établi à Lyon par Philippe Le Bel en 1302. ſur la plainte que les Bourgeois avoient faite que les Officiérs de l'Archevêque & du Chapître les opprimoient, par une Ordonnance que le Chapitre de Lyon appelle ſa Philippine, il eſt porté que le Roi mettra un *Gardiateur* à Lyon qui ſera changé tous les ans, & jurera de garder les pèrſonnes Écléſiaſtiques, & ne point garder les habitans de Lyon contre l'Archevêque, ſinon en cas d'induz, violents & manifeſtes excès; que le droit de garde ſera levé ſur les habitans à raiſon de dix ſous par tête, ſur les riches, & au deſſous juſqu'à 12 deniérs ſur les pauvres. Ce *Gardiateur* étoit à peu près ce qu'on appelle à Lyon Maître des ports, dit de Rubys. Il avoit la connoiſſance de la ſortie des marchandiſes de contrebande, de l'ancien droit de refuë, & traite foraine, de la ſortie de l'or & de l'argent, armes & autres chôſes, dont la ſortie hors le Royaume eſt défenduë. Il avoit ſes gardes. Après que le Roi eut ſes Officiérs & ſa juſtice à Lyon, la garde des citoyens ceſſant, au lieu de *Gardiateur* il fut appellé Maître des Ports. Mais le nom de garde demeura à ſes Officiérs; ce fut le prémiér Officiér Royal, qui fut réſident à Lyon avant que le Roi y eût ſa juſtice. *De Rubys hiſt. de Lyon L. III. C. 39. & 43.* Afin que le *Gardiateur* exèrçât ſa commiſſion avec plus d'autorité, le Roi la donnoit ſouvent au Baïlly de Mâcon, au Sénéchal de cette Ville, ou à quelque Seigneur du païs, qui prenoit non ſeulement la qualité de *Gardiateur*, mais encore de Gouvèrneur, de Capitaine, &c.

Ce *Gardiateur* avoit ſon Lieutenant, qui a dans quelques Actes publics la qualité de Viguier, Vicaire, Lieutenant, Juge *Gardiateur*, &c. parce qu'il rendoit la juſtice au nom du Sénechal, ou Bailly de Mâcon, & de Juge des Appeaux, parce-qu'on appelloit à lui comme Juge Royal des Sentences renduës par l'Archevêque & le Chapître. A ces *Gardiateurs*, dont l'emploi répondoit à celui de ces Chevaliérs Romains qui ſont appellez dans les Inſcriptions, *Patroni omnium corporum Lugduni licitè coeuntium*, ſuccéda l'Office des Intendans. Menestr. *Hiſt. Conſ. de Lyon p. 399. & 400.*

GARDICHI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gardichia*, anciennement, *Cliter, Cletor, Clitorium, Cletore*. C'étoit autrefois une petite ville d'Arcadie, Province du Peloponêſe, ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans la partie ſeptentrionale de la Zaconie, en Morée, à trois ou quatre lieuës de Longanico. Il eſt ſur la rivière de *Gardichi*, qui ſe décharge dans la Dimizana. On dit que les eaux de la ſource du *Gardichi* ont la vèrtu de donner à ceux qui en boivent du dégoût pour le vin. En ce cas, les Turcs en devroient faire un grand uſage, pour ſe mettre hors du danger de violer l'Alcoran, qui leur déffend de boire du vin.

GARDIEN, enne. ſ. m. & f. Celui qui eſt commis à la garde de quelque chôſe. *Cuſtos.* Il étoit *gardien* du tréſor. Vaug. Quand on éxécute des meubles, il n'eſt pas pèrmis de les tranſporter, ſi on ne donne un bon *gardien*. La Sainteté s'eſt conſèrvée dans l'Ordre de S. Benoît, pendant qu'il y a eû de la pénitence. L'une a été la *gardienne* & la conſèrvatrice de l'aûtre. Abb. de la Tr. Cette veuve a été établie *gardienne* des papiérs, lorſqu'on a fait Inventaire chez elle. Nôtre bon Ange eſt nôtre Ange *Gardien*. On ne doit point douter que ſa mortification éxtérieure ne ſoit la *gardienne*, ou même la caûſe de la mortification intérieure. Id.

Il y a des Lettres de garde *gardienne* expliquées ci-deſſus à Garde.

Gardien de meubles, eſt celui à qui l'Huiſſiér, ou le Sèrgent, a laiſſé en garde les meubles ſaiſis & éxécutez. Quelquefois dans les Coutumes *gardien* ſe dit des Nobles; & tuteur, ou curateur, de ceux qui ne ſont pas Nobles.

Gardien. Nom propre à l'Ordre de la Jarretière en Angletèrre. Le *Gardien* Souverain de l'Ordre de la Jarretière, eſt ce qu'on appelle Grand Maître dans les Ordres de France; c'eſt toujours le Roi d'Angletèrre qui l'eſt.

On appelle encore en Angletèrre *Gardien*, ou *Gardien* de la ſpiritualité, c'eſt-à-dire, du ſpirituel, celui qui dans un Diocêſe a la Juriſdiction ſpirituèlle pendant la vacance du ſiége; & ces *Gardiens* du ſpirituel le ſont de droit & par les loix, tel eſt châque Archevêque dans ſa Province, où ils ſont *Gardiens* par délégation, comme quand un Archevêque, ou un Vicaire Général, députe quelqu'un pour un tems. Harris. Les Doyen & Chapître de Cantorbery ſont *Gardiens* du ſpirituel dans tout le Diocêſe pendant la vacance de cet Archevêché.

On appelle dans les Couvens de Franciſcains le *Gardien*, Celui qui eſt le Supérieur du Couvent, *Gardianus, Cuſtos*. Le Père *Gardien* des Capucins, des Cordeliérs.

Gardiens, ou *Gardiens* du port, en tèrmes de Marine, ſont des matelots diviſez en pluſieurs brigades, qui ſont commandez par le Capitaine d'un port pour la conſèrvation des vaiſſeaux qui y ſont. Il y a auſſi des ſoldats *Gardiens* entretenus dans les ports. *Gardien* de la fôſſe au lion, eſt celui que l'on commet pour fournir ce qu'on lui demandera pour le ſèrvice du vaiſſeau.

Gardien-noble. Celui qui a la garde-noble. On dit dans le même ſens *Gardien-bourgeois, Gardien-roturiér. Gardien* de biens, *Gardien* de meubles, *Gardien* de Juſtice, eſt celui qui eſt dépoſitaire de biens, de meubles ſaiſis par éxécution ſur un débiteur. Tous ces mots ſont des tèrmes de Droit & de Coûtumes.

GARDIÉNNAT. ſ. m. Charge, Office de Gardien dans un Monaſtère de l'Ordre de S. François. *Præfectura, Monaſterii Præfectûs dignitas.* On appelle le *Gardiennat* le tems qu'on eſt *Gardien*. *Præfectura tempus.* Le *Gardiennat* eſt ordinairement triennal, c'eſt-à-dire, de trois ans.

GARDIENNERIE. ſ. f. En tèrmes de Marine, eſt un nom qu'on donne à la Sainte Barbe ou chambre des Canoniérs. *Cuſtodia, armamentarium, penus.*

GARDIER. ſ. m. Nom d'un Officiér qu'avoient autrefois les Dauphins dans la ville de Vienne. *Procurator, Cuſtos.* L'établiſſement du *Gardier* avoit pour fin la défenſe des droits que le Dauphin avoit dans Vienne, comme Comte. Chorier, *hiſt. de Dauph. T. II. p.* 216. Ce n'étoit pas ſeulement le Dauphin qui avoit un *Gardier*; cet Officiér, que l'on peut mettre parmi les Officiérs de Juſtice, avoit auſſi été établi par d'autres Seigneurs pour la conſèrvation de leurs droits, & pour avoir ſous ſa garde leurs fonds, leurs forêts, leurs maiſons, quelquefois même à titre de fief. *Feudum Guardiæ cuſtodiæ nominè datur ei, qui quaſi cuſtos prædio apponitur. Gloſſ. in leg. item Tit. de Feudo Guardiæ & Guaſtalliæ Feudorum, L. I.* Ainſi qu'on le voit dans le Traité des Fiefs. Il paroit que cet Officiér avoit quelque juriſdiction dans des caûſes de peu d'importance, ſuivant la remarque de M. Du Cange; ſa fonction la plus conſidérable étoit d'aſſiſter aux plaids, ou aſſiſes, qui étoient tenuës par ceux qu'on nommoit les Pairs des Cours, autrement *Feudarii*, ou *Feudatarii*. C'étoient ceux qui poſſédoient les principaux fiefs dans toute l'étenduë de la Seigneurie. On régloit dans ces aſſemblées les redevances, & autres droits féodaux; ce *Gardier* y étoit préſent pour l'intérêt du Seigneur, & pour empêcher que ſes Fèrmiérs ou Tenanciérs n'y fûſſent ſurchargez. Valbonnais, *hiſt. de Dauph. pag. 6. & 7.*

GARDINGUE. ſ. m. *Gardingus.* Nom d'un Officiér conſidérable chez les Wiſigots en Éſpagne. Voſſius croit que c'étoit le Capitaine du château où le Roi logeoit. Garcias Loaiſa fait entendre que c'étoit une grande charge: en éffet on trouve que le *Gardingue* étoit appellé avec les Évêques quand il falloit faire des loix, & il eſt nommé dans les loix après les Ducs & les Comtes.

GARDON. ſ. m. Petit poiſſon d'eau douce qui eſt au rang des poiſſons blancs, & peu éſtimez. *Gardio, gobio.* On dit pourtant, à Paris, frais, ou ſain comme un *gardon*; plus loin on dit, comme un *dard*, autre poiſſon qui n'en eſt guères différent. Il a le corps large, le dôs bleu, la tête vèrdâtre, le ventre blanc, les yeux grands.

GARDON. ſ. m. Nom propre d'une rivière du bas Languedoc, en France. *Vardo*, *Vardus*, *Gardus*. Elle ſe forme de deux petites rivières, qui naiſſent toutes deux dans les montagnes des Sévennes, & qui portent le nom de *Gardon* d'Alnis, & de *Gardon* d'Anduſe, à caûſe de deux villes qu'elles arrôſent, & après s'être jointes, elles coulent entre Uzèz & Nîmes, ſous le célébre pont du Gard, & vont ſe décharger dans le Rhône, à une ou deux lieuës au deſſus de Beaucaire. MATY.

GARE. Tèrme advèrbial. Eſpéce d'intèrjection. Cri qu'on fait quand on veut avèrtir les paſſans de ſe mettre à l'écart, pour éviter le heurt, ou la chûte de quelque chôſe. *Cave*, *apage*, *ſecede*. Ainſi on dit *gâre* le corps, *gâre* l'eau.

La mort ſans dire gâre, *abat tout les humains*. MOL.

On dit auſſi *gâre*, quand on crie de ſe retîrer, & de donner paſſage à quelque pèrſonne de marque, ou en quelque cérémonie.

Ce mot, ſelon Saumaiſe, vient de *varare*, Latin, qui ſignifie *travèrſer*, d'où on a fait *guarare*, comme *gâter* de *vaſtare*; & de là eſt venu auſſi *égarer* & *garou*. Voyez Ménage. Borel dit que *gare* & *garau* ſignifioient autrefois *rapide*, & qu'ils viennent de l'Hébreu *garaph*, ſignifiant la même chôſe, à caûſe, dit-il, qu'il ſe faut *garer* de ce qui vient avec rapidité.

GARE, ſe dit auſſi des avis qu'on donne des ſuittes fâcheuſes qui peuvent arriver d'une méchante affaire. Vous voulez vous battre en duel contre vôtre ennemi, *gâre* la corde. Vous voulez plaider de gayeté de cœur, *gâre* les dépens.

Et gâre *un froid Grammairien*, &c. P. DU CERC.

Faiſant le petit vagabond,
Cherchant toujours quelque avanture,
Et gâre *quelque boſſe au front.* ID.

Mais gâre, *dans cette conduite*
Que l'éſtafier de S. Martin,
De tout tems cauteleux & fin,
Quelquefois ne marche à la ſuite. ID.

On dit provèrbialement & baſſement, *gâre* le pot au noir, en joüant à des jeux où on a les yeux bandez; pour dire, qu'on eſt en danger de ſe faire quelque boſſe qui deviendra noire. On dit auſſi, Il frappe ſans dire *gâre*, en parlant de celui qui heurte ou bleſſe ſans avèrtir de ſe retîrer, ou de ſe déffendre.

GARE, eſt auſſi un nom ſubſt. fém. Il ſe dit des lieux préparez ſur les rivières ou canaux étroits, afin que les bateaux s'y puiſſent retîrer pour laiſſer paſſer ceux qu'ils rencontrent, ou bien afin que ceux qui ſont arrêtez s'y retîrent, & que les autres qui montent ou qui deſcendent paſſent librement. *Statio*, *Seceſſus*. Les *Gares* ſont auſſi les lieux où ils ſe mettent à couvèrt des glaces, & des inondations.

GAREB. ſ. m. Nom propre d'une colline, qui étoit proche de Jéruſalem, du côté du Septentrion, *Jerem. XXXI.* 39. *Gareb*.

GARED. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Province de Suz au Royaume de Maroc. Elle eſt dans une plaine, à une lieüe de Teceut. *Marmol. L. III. C.* 23.

GARENCE. ſ. f. *Rubia ſ. f.* Plante dont la racine eſt d'un grand uſage dans les teintures pour laines; l'on ne ſçauroit guère leur donner une belle couleur ſans les garencer auparavant. La Flandre fournit à preſent la plus grande partie des *garences* que l'on employe dans le Royaume. La racine de *garence* eſt vivace, groſſe au plus comme le doigt, & d'un rouge qui tîre ſur le jaûne. Elle trace & s'étend beaucoup ſans s'enfoncer fort avant dans tèrre, & elle poûſſe pluſieurs tiges quarrées, longues, branchues, rudes au toucher, & garnies par eſpaces aſſez égaux, de cinq, ſix ou ſept feuilles longues, étroites, rudes, diſpoſées autour de la tige en manière d'étoile. L'extrémité des branches porte des bouquèts de fleurs éparpillées d'une ſeule piéce, taillées en manière de godet, jaûnes. Le calice qui ſoutient ces fleurs devient un fruit compôſé de deux bayes qui ſe touchent, groſſes comme celles du genevrier, d'un rouge obſcur dans leur parfaite maturité, & qui renfèrment chacune une ſemence arrondie & creûſe vèrs ſon milieu. Il arrive quelquefois qu'une de ces ſemences avorte, & que le fruit n'eſt compôſé que d'une ſeule baye tout à fait ronde: elle eſt vèrte d'abord, enſuitte elle devient rouge, & elle eſt toute noire étant mûre. La racine de *garence* eſt d'uſage en Médecine; elle eſt apéritive. Il y en a d'autres eſpéces qui ſont moins connues que celle-ci, qui eſt appellée, *Rubia tinctorum ſativa*, *C. B.* Elle croît dans des tèrres médiocrement humides, & ſe ſeme en Mars au décours de la lune. On l'arrache 18. mois après, on la fait ſécher au ſoleil, & on la réduit en poudre avec un moulin, puis on l'enfèrme ſoigneuſement dans des ſacs. Les billons de *garence* ſont ſouvent falſifiez par les étrangers, qui mêlent la tèrre rougeâtre avec quelque pouſſière de *garence*.

Il y en a une ſauvage qui croît d'elle-même, que quelques-uns appellent la *petite garence*, ou *alyſſum*. Il faut donner un piéd de *garence* à la plûpart des étoffes du bon teint. Il y en a de deux ſortes: la *garence* de pipe, qui eſt la plus groſſière; & la *garence* en balle, qu'on appelle autrement *garence de crap*, qui teint en nouvelle écarlate exquiſe.

Ce mot vient de *varantia*, qu'on a dit par corruption pour *verantia*; pour dire, que cette couleur eſt vraye & de bon teint. MÉNAGE. En Latin *rubia ſativa*. Voyez Ch. Bauhin pinac. 333. En Grèc ἐρυθρόδανον.

GARENCER. v. act. Teindre avec de la garence. *Rubiâ imbuere*, *inficere*. Le noir doit être *garencé*, parcequ'il eſt meilleur, plus beau & plus ſain.

GARENDIE. ſ. f. Autrefois on écrivoit ainſi le mot qu'on écrit aujourd'hui *garentie*. Voyez plus bas.

GARENNE. ſ. f. *Leporarium*, *vivarium cunicularium*. Bois ou bruyère où il y a beaucoup de lapins. Un Seigneur a droit de colombiér & de *garenne*. Une *garenne privée*, c'eſt une *garenne* fèrmée de mur, ou de hayes, où l'on fait des tèrriérs exprès pour y nourrir des lapins. On oppoſe les lapins de *garenne* à ceux de *clapier*. *Garenne privilegiée*, ou *jurée*, eſt une cèrtaine étenduë de tèrre où le Roi a donné un droit de chaſſe à l'excluſion de tous les Seigneurs voiſins ou enfèrmez dans ce tèrritoire.

Cette expreſſion de *garenne jurée* vient de ce que ces ſortes de *garennes* ſont gardée par des Foreſtiérs jurez. Les *garennes* non fèrmées de murailles ne ſont point pèrmiſes ſans Lettres patentes, & ſans une conceſſion expréſſe du Roi vérifiée en la Chambre des Comptes.

Dans les Coutumes on dit *garenne* d'eau, de bois, de forêt, celà ſignifie une eau, une rivière, un étang où il eſt déffendu d'aller pêcher; un bois où il eſt déffendu d'aller chaſſer.

Ce mot dans les vieux livres eſt écrit *garanne*.

Ce mot vient de l'Allemand *warende*, qui ſignifie, lieu gardé, ou fèrmé de clôtures, pour y enfèrmer des animaux. De l'Alleman wehren, munir, fortifier, défendre, s'eſt fait le mot de *garenne*. HUET, *Orig. de Caen*. Cette étymologie eſt bien plus naturelle que celle que donne Guichart, qui dérive le mot de *garenne* de כר, qui veut dire pâturage.

Il y avoit autrefois des *garennes* à eau, auſſi bien que des *garennes* à connils. On les appelloit autrefois *Warennes*. Ainſi, dit le P. Lobineau dans le Gloſſ. de ſon hiſt. de Bret. *Garenne* eſt un lieu privilégié & défenſable, ſoit dans les bruyères, &c. pour y tenir des lapins; ſoit dans une rivière, pour s'en réſèrver la pêche. Et ce mot vient, continue-t-il, du mot Breton *goaren*, qui ſignifie la même chôſe. Il vaut mieux dire que c'eſt un mot Gaulois qui s'eſt conſèrvé en François, en Alleman & en Breton.

On dit provèrbialement & ironiquement de quelque hâblerie, ou quelque conte à plaiſir, dont on découvre ſur le champ la fauſſeté, Celui-là eſt de *garenne*. On dit auſſi qu'un païs, une province eſt la *garenne* des ſots, &c.

GARENNÉ, ÉE. Adj. Tèrme de Coutumes. Déffendu, qui eſt en déffends. On le dit des rivières, des bois, &c. où il eſt déffendu d'aller pêcher, chaſſer. *Vetitus*, *interdictus*, *prohibitus*.

GARENNIÉR. ſ. m. Quelques-uns, comme Richelet, prétendent que *garannièr* eſt aujourd'hui plus uſité que *garennièr*, quoique contre toute raiſon. L'Académie ne fait aucune mention de cet uſage, & dit *garennièr*. *Leporarij cuſtos*, *redemptor*, *villicus*. C'eſt le Fèrmièr, ou celui qui a ſoin d'une garenne.

GARENT, ENTE, ou GARANT, ANTE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui eſt tenu, & reſponſable de l'éviction de quelque chôſe, & qui eſt obligé à en faire joüir paiſiblement l'acquereur, ou de l'indemniſer. *Author*. On m'inquiéte pour cette tèrre que j'ai acquiſe; mais je vais faire appeller en Juſtice mon *garant*. Un *garant formel*, eſt le vendeur qui s'eſt obligé à la garentie. C'eſt celui lequel en matière réelle & hipotécaire eſt obligé de faire joüir le garenti, à caûſe & en vèrtu de la garentie de droit. En cas d'éviction d'un héritage, un *garant* doit rendre le prix, & eſt obligé à prendre le fait & caûſe de l'acheteur qui eſt troublé dans la poſſeſſion de la chôſe acquiſe, ou échangée. Le *garant ſimple*, eſt celui qui s'eſt obligé à payer pour un aûtre, & à le décharger de quelque dette, ou action pèrſonnelle. Voyez le titre 8. de l'Ordonnance de 1667.

On dit par manière de provèrbe, ou d'axiôme dans le ſtile de quelques Cours, qui tîre à *garent*, & *garent* n'a, ſa cauſe pèrduë.

Ce mot vient de *Warens*, *warantus*, dérivez de l'Allemand *ware*. MÉNAGE, après Lindenbrog. Borel & Ragueau éſtiment qu'il vient de *creant*, ou *crand*, qui ſignifioit autrefois *caûtion*. Loyſeau le fait venir de *galer*, vieux mot François, qui ſignifie, Mettre en ſûreté, & Guichart de l'Hébreu ערב, promettre, s'engager. *Gaarand*, en Alleman, & *garant* en François, eſt tiré du Celtique *goarant*. PEZRON.

Garent, ſe dit auſſi des chôſes dont on eſt tenu reſponſable. *Sponſor, vas.* Un gardien de meubles en eſt *garent*, reſponſable. Un Avocat qui plaide une cauſe n'eſt point *garent* de l'événement, n'eſt pas obligé de la faire gagner. On n'eſt point *garent* des faits du Prince, ni d'une force majeûre. Allez, il ne vous en arrivera point de mal, j'en ſuis *garent*. Pasc. Ce qu'il y avoit de vrai dans cette hiſtoire, ſembloit être *garent* de ce qu'il y avoit de faux. H. S. de M.

Garent, en tèrmes de Marine, eſt le bout des cordages ou manœuvres qui paſſent par des poulies, ou qui ſèrvent à quelque amarrage.

On le dit figurément des chôſes ſpirituelles, & qu'on aſſûre ſur la parole & le témoignage d'autrui. S. Thomas eſt *garent* de la propoſition que j'ai avancée. Je ne ſuis point *garent* de toutes les nouvelles que je vous dis ſur le bruit commun. Être *garent* d'une opinion. Pasc. Vous pouvez demeurer méchant *garent* de tout le mérite dont vous leur avez fait bon en moi. L'Ac. D. B.

On dit provèrbialement, A mal éxploiter il n'y a point de *garent*.

Garent du cèrveau. Voyez Garde, &c.

GARENTAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes, on le trouve au lieu du mot de *garentie*, il ſignifie la même chôſe; c'eſt-à-dire, aſſurance qu'on donne d'une chôſe. Voyez Garentie.

GARENTI. ſ. m. Ce mot, qui a l'analogie d'un participe adjectif, eſt auſſi un ſubſtantif; il ſe dit de celui qui eſt oppoſé à garent. Le *garenti* eſt celui à qui le garent promet de réparer le dommage, en cas que le *garenti* ſoit évincé. Le *garenti* a l'avantage de pouvoir traduire le garent en quelque lieu que ſoit ſon domicile, pardevant le Juge de la demande originaire, ſans aucun mandement, ſi ce n'eſt en Cours ſouveraines, où il eſt néceſſaire pour appeller garent d'obtenir une commiſſion, ou un arrêt.

GARENTIE. ſ. f. Obligation par laquelle on ſe rend garent de la chôſe qu'on a venduë & cédée, pour la faire valoir à l'acquéreur. *Authoritas, cautio.* Il faut faire appeller vôtre vendeur, ou cédant, en ſommation, ou *garentie*. Il y a *garentie* de droit, & *garentie* de fait. Par la *garentie* de droit le garent eſt obligé de faire joüir le garenti de la chôſe venduë, échangée, ou tranſportée. Par la *garentie* de fait le garent promet que les fruits de la même chôſe ſont éxigibles, & que le débiteur eſt ſolvable; mais il faut pour cela qu'il y ait une clauſe expreſſe dans le contract, parceque la *garentie* de fait n'eſt jamais ſupplééc. Ainſi par une ſimple *garentie* des faits, & promeſſe, quelqu'un céde une dette, & garentit qu'elle lui eſt légitimement dûë; mais il ne répond pas qu'on en ſoit payé, parcequ'il doute de la ſolvabilité du débiteur, ce garent n'eſt point obligé à faire payer la dette, parceque cette clauſe a été omiſe, & ne peut être ſuppléée. Les loüanges ſont une drogue qui ſe livre ſans *garentie*. G. G. *Garentie* d'un fief. Voyez *garentir* un fief. Suivant l'Arrêt de Réglement rendu au Conſeil privé du Roi le 5e d'Avril 1686. l'action en *garentie* contre ceux qui ont tiré ou endoſſé des lettres de change, doit être intentée dans la quinzaine, s'ils ſont domiciliez dans la diſtance de dix lieuës, s'ils ſont plus éloignez le délai eſt augmenté à raiſon d'un jour pour cinq lieuës; mais le jour pour les cinq lieuës commence à ſe compter à dix lieuës de l'endroit où la lettre a été proteſtée.

GARENTIGIONÉ, ée. adj. Tèrme de Juriſprudence, de Coutumes. Un inſtrument, un acte *garentigioné*, eſt un acte muni de tout ce qu'il faut pour éxécuter le débiteur, comme s'il étoit convaincu & condamné. Les Auteurs de Droit diſent en Latin *inſtrumentum garentigiatum*.

GARENTIMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt la même chôſe que Garentie. Voyez plus haut.

GARENTIR. v. act. Soutenir qu'une chôſe venduë, ou cédée, eſt bonne, & que l'acheteur ou le ceſſionnaire en joüira paiſiblement, ou en ſera payé, ſi c'eſt une dette. *Cavere, ſpondere, authorem eſſe, præſtare.* Dans tous les contrats on met cette clauſe, Avec promeſſe de *garentir*, fournir, & faire valoir, ou ſimplement, *garentir* de ſes faits & promeſſes, qui ſont que la chôſe cédée lui appartient légitimement, & qu'il ne l'a point venduë à d'autres pèrſonnes.

On dit auſſi, *Garentir* une étoffe, un cheval; pour dire, qu'une étoffe eſt bonne, & d'une cèrtaine qualité; qu'un cheval n'a point de défauts cachez. On eſt obligé de *garentir* un cheval, de pous, morve, ou courbature pendant neuf jours.

Quelques-uns dérivent ce mot de *guerets*, parcequ'on diſoit autrement *guerentir*, & que les premières *garenties* ont été faites pour le partage des guérets & autres héritages.

Garentir, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Aſſûrer, affirmer. Je ne vous *garentis* pas cette propoſition, cette nouvelle, cette invention, ni que cette machine réüſſiſſe en grand, comme elle fait en petit. Je vous *garentis* que ce paſſage eſt de Saint Jérôme, de S. Auguſtin. Je vous *garentis* que vôtre ami ne fera jamais cela.

Parbleu, je garentis *la piéce déteſtable.* Mol.

Garentir, ſe dit auſſi pour, Dédommager, indemniſer. Entreprenez hardiment cela, je vous *garentirai* de toute la pèrte qui en pourroit arriver.

Garentir, ſignifie auſſi, Exempter, déffendre, préſèrver de quelque mal, ou accident. *Tueri, tegere.* On lui a porté un coup d'épée, mais ſon buſle l'a *garenti*. Il n'y a point de reméde qui puiſſe *garentir* de la mort. Faites cette affaire, je vous *garentirai* de tout le mal qui vous en peut arriver. *Garentir* une Province de ravage. Vaug. Comment pourroit-on ſe *garentir* des piéges d'un homme qui employe pour vous tromper les ſignes mêmes de l'amitié? Bell.

La ſeule fuite, Iris, nous garentit;
C'eſt le parti le plus utile à prendre
Contre l'amour. Des-H.

Garentir un fief. Les Suzerains étoient obligez de *garentir* les tèrres de leurs vaſſaux, c'eſt-à-dire, de les déffendre contre les ennemis, ſinon ils pèrdoient le fief, & les vaſſaux n'étoient plus obligez de les ſervir, ni de leur rendre hommage. Les Rois ſeuls ne pèrdoient pas leurs fiefs faûte de *garentie*. Cependant le Marquis Borel, Comte de Barcelone, menaça le Roi Hugues Capet de jurer feauté aux Sarazins s'il ne le *garentiſſoit*; & ſous Louis le jeune le Comte de Champagne rendit hommage à l'Empereur. On voit pourtant dans le Roman de Guarin le Loheranes, compôſé ſous le régne de ce Prince, que faûte de *garentie*, les Seigneurs ne pouvoient pas faire pèrdre au Roi leurs fiefs.

Or vien à vos Emperéres gentis,
Que vous alliés vôtre fié garantir,
Se vos nel faites, mal en ſome baillis,
Et tuit Baron doivent de vos tenir.
J'en parlerai, ce dit le Rois Pepin.
Qui que je faille, vos ne dois je faillir.

Garentir un fief, a encore une autre ſignification dans les Coutumes, & cette expreſſion y eſt employée pour marquer que lorſqu'un fief étoit diviſé entre l'aîné & les puiſnez, l'aîné ſeul faiſoit hommage au Seigneur pour lui, & pour ſes puiſnez, & *garentiſſoit* par cet hommage le fief entier au Seigneur. Garentie de fief, eſt l'hommage rendu au Seigneur par un aîné pour ſes puiſnez. Cette garentie n'a lieu que pour le tièrs du fief, car tous les puiſnez enſemble ne peuvent avoir dans le païs où cette garentie a lieu, que le tièrs des fiefs, tandis que l'aîné, outre ſon préciput en a les deux tièrs. *Garentir de profit & de rachat*, ſe dit d'un aîné qui fait hommage au Seigneur pour les portions de fief que ſes puiſnez tiennent de lui, ſans qu'ils payent aucun rachat, ni à cet aîné, qui *garentit* pour eux, ni au Seigneur féudal. Cela s'appelle en quelques Coutumes, porter foi & garentie. *Fidem pro alio præſtare, obſequium exhibere.*

On dit provèrbialement, On peut bien *garentir* du mal, mais on ne ſçauroit *garentir* de la peur.

GARENTISSEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Voyez *Garentie*.

GARENTISSEUR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Celui qui garentit, garent. Voyez ce mot.

GARER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. *Recedere, ſecedere.* Il ſe faut *gârer* dans cette boutique pour laiſſer paſſer cet embarras. *Gârez*-vous de ces taureaux qui viennent. Il eſt du langage populaire.

Garer, ſe dit auſſi des bateaux qu'on lie, qu'on attache, qu'on amarre en des lieux où ils ſont en ſûreté. L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que les épaves trouvées ſur les rivières navigables ſoient *gârées* ſur tèrre, & les pêcheurs tenus d'en donner avis.

GARET. ſ. m. Nom propre d'une Province du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Gareta.* Elle eſt bornée au levant par la rivière de Mulvia, qui la ſépare du Royaume d'Algèr; celle de Nocor la ſépare au couchant de la Province d'Errif, & les montagnes & déſèrts de *Gared* la ſéparent au midi de la Province de Chaus. Elle eſt baignée au nord par la mèr Méditèrranée. Cette Province a de bonnes mines de fèr, elle eſt fort montagneuſe; ces montagnes qui ſont vèrs le milieu de la Province ſont fort bien peuplées, & cultivées, celles qui ſont vèrs le midi ſont déſèrtes, parce qu'il n'y a point d'eau. Ses principales villes ſont Melila, & Chaſaſa, poſſédées par les Eſpagnols, Tezota & Maggea, ou Mejea, qui ſont entre les mains des Maures. Maty. Voyez auſſi Marmol L. IV. C. 96.

GARGAMEILE. ſ. f. Tèrme bas & populaire, uſité dans quelques

ques Provinces, où l'on appelle de ce nom une femme de mauvais air, qui tend un grand cou.

GARGAN. ſ. m. Nom d'une montagne de la Poüille. *Garganus.* Le mont *Gargan* eſt célébre par l'apparition de S. Michel à l'Évêque de Siponte. Cet événement a fait appeller le mont *Gargan*, mont Saint Ange. On prend quelquefois cette montagne pour celle ſur laquelle eſt bâtie la ville nommée Monte di S. Angelo, & d'autrefois pour toute la prêſqu'iſle de la Capitanate, qui eſt entre le Golfe de Monfredonia, & celui de Rodi, & où l'on voit les villes de Monfredonia, de Monte di S. Angelo, de Vieſte & de Rodi.

GARGANTUA. ſ. m. C'eſt le nom Romaneſque du géant de Rabelais. On le dit baſſement d'un homme de haute taille. C'eſt un *gargantua.*

GARGARISER. v. act. Se laver la bouche & l'entrée du goſiér avec quelque liqueur préparée, pour guérir quelque ulcère, ou pour les nettoyer de quelque ſouillure. *Gargarizare, os colluere.*

Ce mot vient du Grèc γαργαρίζειν, qui ſignifie la même chôſe, ou de l'Hébreu *gargħera*, qui ſignifie, le *goſiér.*

GARGARISME. ſ. m. Remède liquide deſtiné pour les maladies de la bouche, des gencives, & du goſiér, qui ſe fait avec du miel, des ſels, des eſprits, des ſyrops, du vinaigre, des eaux & des décoctions, qui guérit en gargariſant, & nettoyant la bouche. *Gargariſmus. Gargariſme* aſtringent, *gargariſme* détèrſif, &c.

GARGARISME, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on ſe gargariſe, & que Pomey appelle *gargariſement*, & *gargariſation.* Trois ou quatre *gargariſmes* emporteront cet ulcère.

GARGOTTAGE. ſ. m. Repas ſâle, & viande mal aprêtée. *Immundus ciborum apparatus.* Tout ce qu'on mange en cette hôtellerie n'eſt que *gargottage.*

GARGOTTE. ſ. f. Mauvais cabarèt; lieu où on prend des repas à juſte prix, ou à bon marché. *Popina.* Un ordinaire de *gargotte* eſt de trois ſous. Les valèts, les pauvres gens, vont dîner à la *gargotte.*

GARGOTTE, ſe dit auſſi des lieux où les viandes ſont mal apprêtées, & où on eſt ſèrvi mal proprement. Les gens délicats ne vont plus manger à cette tâble, ils la traittent de *gargotte.*

GARGOTTER. v. n. Aller boire dans de méchans cabarèts, & dans les *gargottes. Popinam immundam adire.* Il ſe dit auſſi de ceux qui boivent avec des gens de néant, & mal proprement, & en faiſant petite chère.

GARGOTTIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. L'hôte ou l'hôteſſe d'une gargotte, pauvre ou méchant Cabaretiér. *Caupo, popinarius.*

GARGOUCHE, eſt un mot corrompu de *cartouche*, & eſt une charge de canon qu'on tient toute prête dans une enveloppe, ou rouleau de gros papiér, pour charger avec plus de diligence. Voyez GARGOUSSE.

GARGOUILLE. ſ. f. Groſſe goutière de pièrre ornée de pluſieurs ſculptures, comme têtes de ſèrpens, de lions, & d'animaux, par où ſe déchargent les eaux pluviales des grands bâtimens. *Lapideus aquæ lapſus, canalis aquæ pluviæ emiſſarius, fiſtula aquam pluviam à pariete longè emittens.* Il n'y a que les gouttières de pièrre qu'on appelle *gargouilles*; celles de plomb s'appellent *canons.* On le dit auſſi de ces goutières par où on fait couler des eaux qui ſe déchargent en abondance des fontaines & caſcades dans les canaux, ou baſſins des jardins de plaiſance.

GARGOUILLES; ce ſont auſſi les petits trous de la cimaiſe d'une corniche, par où les eaux de la goulote s'écoulent. Les *gargouilles* ſont ornées de maſques, de têtes d'animaux, & particulièrement de muffles de lion.

Ce mot vient du Latin *gargulio*, dont les Italiens ont fait *gargatolio*, les Éſpagnols *garguero*, & les Allemands *gurgel.* MEN. Le nom a été fait du bruit que fait l'eau en coulant par ces *gargouilles.* NICOD. Mr Huet le dérive du Grèc [illegible], *égout, canal ſoutèrrain.*

GARGOUILLE, eſt auſſi un vieux mot, qui ſe diſoit des repréſentations qui ſe faiſoient en pluſieurs villes dans les fêtes & réjouiſſances populaires, de Rois, de Reines, d'animaux étranges & de monſtres. On fait encore aujourd'hui la *gargouille* à Roüen, où on porte en Proceſſion la figure d'un dragon dont S. Romain délivra la ville, à ce qu'on dit. On appelle la fièrte, *feretrum*, la châſſe de S. Romain, & on donne le nom de *gargouille* à la figure du dragon. Voyez ſur cette *Gargouille* de Roüen Paſquier Rech. L. IX.

On appelle une femme *gargouille*, vieille *gargouille*, par injure.

GARGOUILLE. ſ. f. Tèrme bas & populaire, qui ſignifie, Noiſe, querelle, differend. *Lis, rixa.* Paſquier, *Rech. L. IX. C. 42.*

GARGOUILLE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de cèrtaines figures de ſèrpent que par corruption on a appellées *gringoles*: d'où vient qu'on a dit des croix *gringolées*, dont les branches ſont

tèrminées par des têtes de ſèrpens. P. MENESTRIER.

GARGOUILLE, eſt auſſi un tèrme d'Éperonniér, qui ſignifie une manière d'anneau au bout de la branche de l'embouchure.

GARGOUILLÉE. ſ. f. Chûte d'eau qui tombe d'une gargouille, ou de la même manière que ſi elle étoit jettée par une gargouille; manière dont l'eau tombe d'une gargouille. *Lapſus aquæ è canali emiſſa.* Il y a des fontaines artificielles dont l'eau tombe en *gargouillée*, d'autres la jettent en nappe &c.

GARGOUILLEMENT. ſ. m. Eſt le bruit agréable que fait l'eau en coulant ſur les pièrres & le ſable, ou en ſortant d'un tuyau. *Aquæ murmur, fremitus, lenis ſuſurrus.* Au reſte, *gargouillement* auſſi bien que *gargouiller*, ſont des tèrmes qui vieilliſſent beaucoup en ce ſens. *Gazouiller* & *gazouillement* ſont aujourd'hui plus en uſage. Il y a des occaſions où l'on doit ſe ſèrvir du mot de *gargouillement*, & non pas de celui de gazouillement, comme en parlant du bruit que fait l'eau dans la gorge, dans l'éſtomac, & dans les autres viſcères: dans ces occaſions, & dans quelques autres ſemblables, le ſeul mot ſimple, dont on ſe ſèrt, & dont on peut ſe ſèrvir, eſt celui de *gargouillement.* Une fluctuation & un *gargouillement* qu'on entend dans la poitrine. DIONIS.

GARGOUSSE. ſ. m. ou *gargouche.* Tèrme de Guèrre. C'eſt une enveloppe, ou rouleau pour mettre la charge d'un canon par meſure. Il y en a de toile, de carton, & de gros papiér, de bois, de fèr blanc. On les appelle autrement *cartouches*, ou *gargouches.* On dit des *gargouſſes* de quatre, de ſix, de huit, de douze, de dix-huit, de 24, & de 36, ſelon le calibre des canons qu'on veut charger.

GARGOUSSIÈRE. ſ. f. Sorte de gibecière, où l'on met les petites gargouſſes.

GARI. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une diviſion du tems chez les Indiens. Heure des Indiens. *Hora Indica.* Les prédictions que les Indiens font des éclipſes ſont aſſez juſtes aux minutes prés, qu'ils ſemblent ignorer, & dont il n'eſt point parlé dans leurs livres, qui traitent des éclipſes du ſoleil & de la lune: eux mêmes quand ils en parlent, ils ne font aucune mention de minutes, mais ſeulement de *gari*, de demi *gari*, d'un quart & d'un demi quart de *gari.* Or un *gari* eſt une de leurs heures, mais qui eſt bien petite en comparaiſon des nôtres: car elle n'eſt que de 29 minutes & environ 43 ſecondes. LETR. EDIF. *T. X. p. 36.*

GARIAN. ſ. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique au Royaume de Tunis, *Garianus, Garianus mons.* Elle eſt au ſeptentrion du Grand Atlas, ſéparée de Tripoli par de grandes plaines de ſablons de 16 lieuës de longueur. Le *Garian* en a 14 d'orient en occident, & ſa largeur eſt de cinq. Le *Garian* eſt très-fertile; ſurtout en ſafran fort eſtimé. *Marmol, L. VI. C. 58.*

GARIEUR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Celui qui donne gariment, qui garentit.

GARIGLAN, ou GARIGLIANO. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière du Royaume de Naples. *Garianus, Liris, Lyris.* Elle prend ſa ſource dans la Bruſſe Ultérieure, au couchant du Lac Celano, enſuite entrant dans la tèrre de Labour, elle y baigne Sora, & le tèrritoire d'Aquino, & va ſe décharger dans le Golfe de Gajette, à trois lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant. MATY.

GARIGNON. ſ. m. Ce mot ſignifie la même chôſe qu'aſtragale en tèrme d'Anatomie, ou le talon, *Aſtragalus.* Ce mot ſe trouve dans quelques vieux Auteurs. Autrefois on l'a dit pour ſignifier une ſorte de jeu, que l'on joüe avec des oſſelèts.

GARIMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Protection, garentie, ſauvegarde. *Tutela.* Tenir en *gariment*, c'eſt tenir ſous ſa ſauvegarde. *Gariment* ſe prend dans une ſignification plus étroite, & ſignifie une éſpéce de garentie que donne le Seigneur d'un fief pour une partie de ce fief qu'il transporte à un autre, avec promeſſe de garentir ſous ſon hommage cette partie alienée.

GARIPO, ou *Calipo.* ſ. m. Petite ville de la Turquie en Aſie. *Galipum, Galorum.* Elle eſt dans l'Anatolie, à l'embouchure du Lali dans la mèr Noire, où elle a un aſſez bon port. MATY.

GARIPOT. ſ. m. eſt un arbre réſineux dont le fruit ne vaut rien à manger. On l'appelle autrement *peſſe*, ou *pignet.* Voyez PESSE.

GARIPPO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie, en Aſie. *Gallus.* Elle prend ſa ſource près de Chiangare, & elle ſe jette dans le Sangari près de Peſſin. MATY.

GARIS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gariſa, Caruſa.* C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un village de France, ſitué dans la Baſſe Navarre, à une ou deux lieuës de S. Palais, du côté du couchant.

GARISENDA. ſ. f. La Tour de *Gariſenda. Gariſenda Turris.* Cette Tour, qui eſt dans une des places de Boulogne, & en Italie, porte le nom de ſon Architecte. Elle eſt célébre par la manière dont elle eſt bâtie, ſon ſommet avançant en dehors de neuf piéds au delà du niveau de ſon fondement, en ſorte qu'il ſemble, à

ceux

ceux qui la regardent, qu'elle menace ruine, & qu'elle doit tomber à tout moment.

GARISON. Vieux mot, qui n'eſt plus uſité aujourdhui, & qui ſignifioit toutes les munitions de bouche que l'on mettoit dans une place. La *gariſon*, ou vivres d'une garniſon, conſiſtoit en biſcuit & chair ſalée.

La gariſon *an ont à mont porté,*
Le pein beſcuit, & char ſalée aſſés.
ROMAN. DE GUARIN LE LOH.

GARITE. ſ. m. Nom de peuple. Habitans du Païs de Gaure. *Garita* dans Céſar. Voyez GAURE. Quelques-uns diſent que les *Garites* ſont les anciens Gayaritains, ou habitans du païs de Gavardan.

GARITES. ſ. f. Tèrme de Marine. Ce ſont des piéces de bois plattes, & circulaires, qui font le tour de la hune, & dans leſquelles ſont paſſées les cadénes des haubans. On appelle auſſi *garites* en cèrtains païs ce qu'il vaut mieux appeller *guérites*. Voyez GUÉRITE, & Nicod ſur le mot *garite*.

GARIZIM. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Tèrre Sainte. *Garizim*, *Gerizim*. Cette montagne étoit dans la Samarie, & dans la Tribu d'Éphraïm, près de la ville de Sichar, ou Sichem, du côté du midi. Elle étoit ſéparée de la montagne d'Ébal par une vallée dans laquelle étoit la ville de Sichem. La montagne de *Garizim* étoit célébre par le temple que les Samaritains y avoient conſtruit pour l'oppôſer à celui de Jéruſalem. Dans les Diſſèrtations Miſcellanées de M. Reland P. I. il y en a une ſur la montagne de *Garizim*. C'eſt la IIIe. Il y traite de cette montagne, de la ville de Sichem, des idôles que les Samaritains adoroient ſur le mont *Garizim*. Joſué, ſelon l'ordre de Moïſe, fit publier de la pointe d'Hébas, qui étoit ſtérile, les maledictions de la loi; & les bénédictions de cette loi de la pointe de *Garizim*, qui étoit un lieu agréable & fertile: ce fut en ce lieu, & ſous le régne d'Aléxandre le Grand que Manaſſes, dépoſſédé de la ſouveraine ſacrificature pour avoir épouſé une femme étrangère, fit bâtir avec le ſecours de Sannaballat ſon beaupère, un temple oppôſé à celui de Jéruſalem. Quoique ce temple fût démoli deux cens ans après par Jean Hircan, fils & ſucceſſeur de Simon Maccabée, les Samaritains ne laiſſèrent pas d'y aller adorer Dieu; & d'y offrir leurs ſacrifices. C'eſt de cette montagne dont la Samaritaine parloit à JÉSUS-CHRIST, quand elle lui diſoit, Nos pères ont adoré en cette montagne. Deut. XI. Joſ. VIII. 2. Macchab. VI. Jean. II. 20. Joſeph. *Antiq. L. XI. C.* 8. Godwin *Moſes and Aaron L. I. Chap.* 11. Il me ſemble qu'on ne parloit point encore du mont *Garizim* du tems d'Ézéchias, comme d'un lieu de Religion, & le temple des Samaritains n'y a été bâti que du tems d'Aléxandre le Grand. TILLEM. *Lettre au P. Lamy p.* 39, 40. Sur les médailles de Samarie, qui prit les noms de Flavie & de Néapolis, on voit une montagne, & deſſus un petit édifice que les Antiquaires prennent avec raiſon pour le mont *Garizim*, & le temple que les Samaritains avoient ſur ce mont. Les Rabbins diſent qu'ils y adoroient une colombe. Les médailles de cette ville ſont rapportées par Vaillant *Num. Impp. T. II. p.* 244. *& ſuiv.* dans Philippe le père. L'Empereur Zénon ôta le mont *Garizim* aux Samaritains, & le mit entre les mains des fidélles. GODEAU. Hircan prit Sichem aux Samaritains, & renvèrſa de fond en comble le temple de *Garizim* deux cens ans après qu'il avoit été bâti par Sanaballat. BOSSUET.

Garizim, ſelon M. Reland, vient de גרז, *garaz*, couper, & ſignifie Moiſſonneurs. On appelle cette montagne, la montagne des moiſſonneurs, à cauſe de ſa fertilité. Quelques-uns diſent *Gérizim* en François, mais mal, l'uſage eſt contraire, comme on le voit par les Auteurs citez ci-deſſus.

GARLANDE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. *Corolla, ſertum*. Ce mot de *garlande* s'eſt dit pour guirlande, qui étoit une couronne de fleurs qu'un père donnoit à ſa fille quand il la marioit ſans lui donner ſa légitime. Cette *garlande* eſt quelquefois nommée chapel, ou chapeau de rôſes. On a auſſi appellé dans la ſuite du nom de *garlande* un legér préſent qu'un père fait à ſa fille quand il la marie ſans lui donner ſa légitime. *Munuſculum nuptiale*.

GARME. ſ. m. Nom d'un poids des Arabes, ſelon Vigenère ſur Tite-Live T. I. p. 1478. Le *Garme*, ou ſcrupule, vaut 11 oboles.

GARMIÉR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Baldomerus*, *Waldimerus*. Baldomèr, ou Waldimèr, que le vulgaire appelle différemment Saint *Garmiér*, Saint *Gèrmiér*, Saint *Galmiér*, Saint *Gamiér*, Saint *Geaumiér*, né en France dans le païs de Forèts, ſe retira à Lyon en ſa jeuneſſe, & y ſèrvit Dieu avec beaucoup de zéle & de fidélité. BAILLET. Il vivoit dans le VIIe ſiécle, fut d'abord ſerruriér, & enſuite Soûdiâcre à Lyon. Voyez les Bollandiſtes au dèrn. Tome de Févr. p. 683. & Baillet au 27e de Févr.

GARNACHE. Voyez GANACHE.

GARNEMENT. ſ. m. Fripon, vau-rien; méchant homme &

dangereux; qui eſt diſpôſé à faire toutes ſortes de crimes. *Ganeo*, *nebulo*. La ville eſt pleine de méchans *garnimens*. Ne hantez point cet homme-là, c'eſt un méchant *garnement*.

Je l'ai prédit cent fois à mon fils, vôtre père,
Que vous preniez tout l'air d'un méchant garnement. MOL.

Ce mot eſt bas, & ne s'employe que dans le comique, ou le diſcours familier. Ainſi Larrey a mal fait de s'en ſèrvir dans ſon hiſtoire d'Anglerèrre T. I. p. 410.

Ce mot ſignifioit autrefois *équippage*, comme témoigne Fauchet. Il ſignifioit auſſi ornement; ajuſtement; & il ſe diſoit pour *garniement*, de *garnir*.

Belle robe & beau garnement
Amendent les gens rarement. R. DE LA RÔSE.

GARNI. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Rempliſſage. *Cæmentum*. C'eſt la maçonnerie entre les carreaux, & boutiſſes d'un gros mur. Il y en a de moilon, de brique, &c.

GARNIMENT. ſ. m. Ce tèrme ſe dit quelquefois dans les Arts de ce qui garnit quelque chôſe. On le dit de la bordure d'en bas des voiles des galères.

GARNIR. v. act. Fournir toutes les chôſes néceſſaires à quelqu'un, ou à quelque chôſe. *Munire*, *inſtruere*. Il faut bien *garnir* ſes poches d'argent quand on va faire un grand voyage. Cet homme a *garni* ſa maiſon de meubles précieux. On a *garni* cette ville de vivres & de munition pour un an.

GARNIR UN VAIſSEAU, c'eſt placer, & paſſer toutes les manœuvres, poulies, & autres chôſes qui ſèrvent à mettre un vaiſſeau en état de faire campagne, ou voyage. *Garnir* le cabeſtan, c'eſt y paſſer les bârres & la tournevire, pour s'en ſèrvir dès qu'on voudra.

GARNIR, ſe dit auſſi en tèrmes de Guèrre. C'eſt mettre dans de cèrtains endroits tout ce qui eſt néceſſaire pour les fortifier. *Garnir* de longs pieux. *Garnir* les endroits foibles avec des fraiſes. REL. DES CAMP. DE ROCROI.

GARNIR, ſignifie auſſi, Prendre des précautions contre les injures du tems, par des habits qui réſiſtent au froid, ou à la pluye. Il s'eſt *garni* de camiſolles, de fourrures, d'habits de drap, de groſſes bottes pour aller à la campagne.

GARNIR, ſignifie encore, Ajuſter, enjoliver quelque chôſe. *Ornare*, *addere*. *Garnir* des gans, un habit de rubans. *Garnir* une table, une caſſette, un miroir de plaques d'argent. *Garnir* de boutons. *Garnir* un chapeau, y mettre une coëffe. *Garnir* une épée, c'eſt y appliquer une garde.

On dit auſſi, *Garnir* des chaiſes; pour dire, les rembourrer; fournir le crin, la bourre & la toile qu'on met ſur le bois ſans autre ornement. Un Tapiſſiér demande tânt pour *garnir* ces chaiſes ſans les houſſes.

GARNIR, ſe dit auſſi des chôſes qu'on applique à d'autres pour les faire durer davantage. *Garnir* une tapiſſerie, c'eſt y mettre des bandes de toile qui la ſoutiennent. *Garnir* des chauſſes, c'eſt y mettre de bonnes ſemelles.

En tèrmes de Palais, *garnir* ſignifie, Donner aſſûrance, payer par proviſion, dépoſer la ſomme requiſe entre les mains du Sèrgent, en s'oppoſant à la délivrance; cela s'appelle *garnir* la main de Juſtice. *Præſtare*, *cautionem dare*, *ſatis dare*. Il faut *garnir* la main du Roi, quand on plaide contre lui. Le Roi plaide toûjours main *garnie*.

GARNIR, chez les Traiteurs & les Officiers, ſe dit pour mettre des garnitures dans le ſens qu'ils donnent à ce dèrnier mot. *Garnir* un ragoût, un mèts, par éxemple, c'eſt y mettre des champignons, &c. *Garnir* un potage, c'eſt ranger ſur le bord du plat des oignons, des trenches de carottes, &c. *Garnir* une ſalade, c'eſt y mettre de petites hèrbes fines. *Garnir* un ſervice, c'eſt mettre ſur le bord & autour des plats des feuilles, des fleurs, des bouquèts.

GARNI, IE. part. paſſ. *Munitus*, *inſtructus*, *ornatus*. On dit, Chambre *garnie*; pour dire, une maiſon meublée d'utenciles néceſſaires, & toute prête à loüer aux paſſans, ou aux hôtes qui y arrivent. Les étrangérs, les Provinciaux ſont obligez de loger en chambre *garnie*.

On dit auſſi, qu'une étoffe eſt bien *garnie* de ſoye, un lit de plumes, un matelas de laine; pour dire, qu'ils en ſont bien fournis, qu'on n'y a pas épargné la ſoye, la plume, la laine.

On dit auſſi, la Cour *garnie* de Pairs; pour dire, les Ducs & Pairs y étans préſens.

On dit auſſi, Il a la bourſe bien *garnie*, Son crochèt eſt bien *garni*; pour dire, qu'il eſt riche, que ſa cuiſine eſt bonne. *Beati garniti*, vaut mieux que *Beati quorum*.

GARNI, en tèrmes de Traiteur, ſe dit des mèts qui ſont accompagnez de cèrtaines chôſes. *Inſtructus*. Un potage *garni*.

Ce mot vient de *warnitus* Latin, qui ſe trouve dans les Capitulai-

res

res de Charlemagne. Il eſt dérivé de *waren*, qui ſignifie *garder*, *conſerver*.

GARNI, IE. adj. en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une épée, dont la garde ou la poignée eſt d'autre émail.

GARNI, IE, ſe dit auſſi en Agriculture. Les blez ſont bien *garnis*; c'eſt-à-dire, ſont par tout bien levez. Cet arbre eſt *garni* comme il faut, ce buiſſon n'eſt pas bien *garni*; c'eſt à dire, qu'il y a des vuides: c'eſt ainſi que parlent les Jardiniérs. LIGER.

GARNISON. ſ. f. Corps de ſoldats qu'on met dans une place forte, ou frontière, pour la deffendre contre les ennemis, ou pour tenir les peuples dans l'obéïſſance, ou pour ſubſiſter pendant le quartier d'hivèr. *Munitio*, *præſidium*. La *garniſon* doit être plus forte que les bourgeois. Ce mot de *garniſon* ſignifie auſſi le lieu où les troupes ſont établies pour le garder, & l'établiſſement des troupes dans un lieu pour le garder. Trois Regimens ſèrviront en campagne, & deux autres dans les *garniſons*. Cette ville s'eſt revoltée, on y a envoyé deux régimens en *garniſon*, en quartier d'hyvèr.

Ces mots de *garniſon*, & de *quartier d'hyver*, ſe prennent quelquefois indifferemment pour une même chôſe; quelquefois on les prend dans un ſens différent, & alors *garniſon* marque un lieu où les troupes ſont établies pour le garder, & où elles font garde, comme les villes frontières, les citadelles, les châteaux, &c. & *quartier d'hyver* marque un lieu où les troupes ſont durant l'hyvèr, ſans y faire la garde, & le ſèrvice de guèrre. On met les troupes en quartier d'hyvèr dans les villes & les bourgs qui ſont au milieu du Royaume. Les ſoldats aiment mieux être en quartiér d'hyvèr qu'en *garniſon*.

Du Cange dérive ce mot de *garnicio*, dont ſe ſont ſèrvis les Auteurs de la baſſe Latinité, pour ſignifier, tous les vivres, armes & munitions néceſſaires pour défendre une place, & ſoutenir un ſiége: & on l'a depuis appliqué aux ſoldats, même à ceux qui étoient dans des campemens. Il dit qu'on a auſſi appellé *garniſons*, les lieux où l'on ſèrroit tout ce qui étoit néceſſaire pour la maiſon du Roi, comme les hàbits, la vaiſſelle d'argent, &c. On appelle jeu de *garniſon*, un petit jeu où l'on joue ſeulement pour pâſſer le tems; un jeu qui peut continuër. *Garniſoen* Allemân, & *garniſon* François, vient du Celtique *guarniſon*. PEZRON.

On appelle auſſi *garniſon*, les Archérs & Sèrgens qu'on envoye dans une maiſon pour obliger les maîtres à payer quelque taxe, ou deniérs Royaux, ou pour être gardiens d'un ſcellé, ou des meubles ſaiſis. Pôſer *garniſon*, établir *garniſon*. Dans les anciens titres on appelle les Archérs de ces *garniſons*, *comeſtores*, *à comedendo*; car c'étoient des gens qui étoient envoyez par le Juge dans la maiſon d'un débiteur pour y vivre à ſes dépens juſqu'à ce qu'il eût payé la dette. Dans la Coûtume de Tournai on les appelle encore *Mangeurs*.

Les Orfévres appellent, Piéces de *garniſon*, les piéces qu'ils appliquent à leurs ouvrages avec de la ſoudure, comme les piéds d'une marmite, l'anſe d'une aiguière, &c.

GARNIſSEUR, EUSE. adj. Qui garnit. *Inſtructor*, *ornator*. Il ne ſe dit guères que de ceux qui garniſſent les chapeaux. On a fait différence entre un Maître Marchand Chapeliér, & un *garniſſeur* qui ne les fabrique pas.

GARNIſSEMENT. ſ. m. Ce mot dans quelques Coutumes veut dire rembourſement.

GARNITURE. ſubſt. f. Qui ſe dit des aſſortimens néceſſaires à pluſieurs chôſes pour s'en ſèrvir, ou pour les orner. *Ornamentum*, *ornatus*, *ſupellex*, *appendix*, *inſtrumentum*. Une *garniture* de chambre comprend une tapiſſerie, un lit, des ſiéges, des tables, &c. Une *garniture* de lit comprend le matelas, travèrſin, couvèrture & rideaux. Une *garniture* de chaiſes, eſt la bourre, le crin, la toile & les houſſes. Une *garniture* de tapiſſerie, ſe dit des bandes de toile qui ſèrvent à la doubler. Une *garniture* de bas, ſe dit des piéces & ſemelles qu'on y applique pour les fortifier. Une *garniture* d'épée, ſe dit de la garde & de la poignée qui ſèrvent à la monter. Une *garniture* de baudriér, ſe dit des boucles d'argent ou de cuivre qu'on y met par ornement. Une *garniture* de toilette, une *garniture* de cheminée, de porcelaine, &c.

GARNITURE, ſe dit particuliérement d'une cèrtaine touffe ou quantité de rubans qu'on met ſur les habits, ou à la coëffure, pour les orner, qu'on applique en divèrs lieux, qui changent ſelon les modes.

On appelle *garniture* de diamans, un cèrtain aſſortiment de diamans qu'on met pour ornér ſes habits, ou ſa tête, à la place des rubans. Il n'y a que les femmes qui uſent de celle-ci.

On appelle auſſi une *garniture* de linge, ou de dentelle, le rabat, ou la cravate & les manchettes, & autrefois les canons, & le jabot.

GARNITURE, en tèrmes de Traiteur, ſe dit de cèrtaines chôſes qui accompagnent un mèts, qui en ſont partie, qui entrent dans ſon aſſaiſonnement, comme des champignons, &c. *Additamentum*. Le même mot de *garniture* ſe dit auſſi des feuilles & des fleurs qu'on met autour des ſèrvices de table pour les orner, les enjoliver, les rendre plus agreables à l'œil. Le même mot ſe dit encore des hèrbes fines qu'on met autour des ſalades. *Garniture* de citron, de piſtaches, de grenade, de ris de veau, de foyes gràs, de jaunes d'œufs durs, de cardes, de culs d'artichauds, de capres, de champignons, de pèrſil haché, d'aſpèrges rompuës, de trufles, &c.

GARNITURE, ſe dit dans la Marine, d'un mât, d'un vaiſſeau. Il ſignifie les chôſes & même les pèrſonnes néceſſaires pour le ſèrvice d'un vaiſſeau. Il eſt défendu de fournir des vivres aux Officiérs Mariniérs lorſqu'ils ſont à tèrre, s'ils ne ſont employez à la *garniture* & armement d'un vaiſſeau.

GARNITURE DE COMBLE. C'eſt en Architecture, non ſeulement les lattes, tuiles ou ardoiſes; mais encore le plomb, ou l'enfaitement & amortiſſement qui ſèrvent à garnir le comble.

GARNSBOROUG. Voyez GAINSBOROUG.

GAROÉ. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Fèr, nommé par les Éſpagnols Santo, *Garoe*, *Arbor Sancta*. Le *Garoé* eſt d'une grandeur médiocre, ſes feuilles ſont toujours vèrtes comme celles du lauriér, & un peu plus groſſes que celles d'un gros noyér. Il porte un fruit qui eſt à peu près ſemblable au gland, principalement en ſon écorce, qui renfèrme un noyau d'un goût excellent, doux & aromatique. DAPPER, *p.* 511. Cet arbre fournit de l'eau à toute l'Iſle, qui n'en a point; car le *Garoé* eſt toujours couvèrt d'un brouillard épais, ou d'une nuée qui ne ſe retire jamais, & qui ne change jamais de figure, ſi ce n'eſt pendant le jour, & ſur tout lorsque la chaleur eſt dans ſa plus grande force, qu'elle ſemble ſe diſſiper peu-à-peu & diſparoitre. Ce nuage remplit ſi fort l'arbre de rôſée, qu'il en diſtille continuellement goutte à goutte une eau claire, tranſparente & légère, juſqu'à dix ou douze tonneaux par jour, qu'on reçoit dans deux baſſins de pièrre, dont chàcun a vingt piéds en quarré, ſur quatre de profondeur, que les Inſulaires ont fait placer dans cette vûë au côté ſeptentrional de l'arbre. S'il arrive par hazard que cette nuée vienne à manquer au mois d'Août, cette perte eſt reparée par une vapeur qui vient du côté de la mèr, & s'épand ſur cet arbre, où elle ſe convèrtit en rôſée, & coule le long de ſes feuilles, comme il a été dit ci-deſſus. ID. Cet arbre fournit une ſi grande quantité d'eau, que nonſeulement les habitans & leurs beſtiaux n'en manquent jamais, mais que même les vaiſſeaux qui y viennent aborder quelquefois y peuvent faire leurs proviſions. ID. On a élevé une muraille de pièrre tout à l'entour de l'arbre, comme ſi c'étoit une fontaine. ID. Il ſemble par là qu'il n'y a qu'un *Garoé* dans toute l'Iſle. Tout cela paroît fabuleux.

GARON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Calaro*, *Calarona*. Elle coule dans le Lyonnois, & après avoir baigné Brignais, elle ſe décharge dans le Rhône, à deux lieuës au deſſus de la ville de Vienne. De Valois *Not. Gall. p.* 457. croit que *Calarona* eſt une faute, & qu'il faut dire *Calaro* ſeulement.

GAROnNE. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de France. *Garumna*, *Gerumna*, *Garimna*, *Geranna*, *Varumna*. Elle naît aux Pyrenées, dans le Conſerans, près de la Catalogne. Elle baigne une partie de la Gaſcogne, & du Haut Languedoc, & toute la Guyenne, & ayant reçu la Dorgogne, elle prend le nom de Gironda, ſous lequel elle ſe décharge dans la mèr de Gaſcogne, près de la Tour de Cordouan. Cette rivière ſe groſſit des eaux de pluſieurs aûtres, dont les plus conſidérables ſont l'Auriége, le petit Lèrs, le Jarn, le Lot, & la Dordogne, qui s'y joignent du côté droit, comme la Baiſe & le Giers du côté gauche. Elle paſſe à S. Bèrtrand de Comminges, à Rieux, à Toulouſe, à Vèrdun, à Agen, à Bordeaux, à Blaye, & à pluſieurs autres villes moins conſidérables. On dit une chôſe remarquable de cette rivière, c'eſt que de tems à autre il y remonte de la mèr un tourbillon d'eau, qu'on nomme Macaret. Il eſt de la groſſeur d'un tonneau, & il roule ſur ce fleuve avec une ſi grande impétuoſité qu'il renvèrſeroit les plus gros navires, s'ils ſe rencontroient ſur ſon paſſage; mais comme on entend de trois lieuës loin le bruit qu'il fait, & qu'on ſçait qu'il ſuit toujours le rivage, les bâtimens ſe mettent au milieu de la rivière, & les canards & les cygnes courent à tèrre pour éviter ſon choc. Voyez ſur la *Garonne* De Valois, *Notit. Gall. p.* 221. *& ſeiv.* La *Garonne*, ſelon l'ancienne Géographie, ſéparoit le païs des Celtes, de celui des Aquitains, & avoit ſon cours dans le païs des Biturſges, dont les Aquitains faiſoient partie.

Ce mot, ſelon Cambden, *Brit. p.* 13. s'eſt formé d'un ancien mot Gaulois, *Garw*, qui eſt auſſi de l'ancienne langue Britannique, & ſignifie fort, rapide, véhément. Or on ſçait, dit-il, que la *Garonne* eſt fort rapide. C'eſt pour cela que les Poëtes lui

lui ont donné les épithétes de *validus, equoreus, rapidus*.

GAROU. adj. m. qui ne ſe dit point tout ſeul, mais on dit bien un *loup garou*. C'eſt un homme travaillé d'une fureur mélancholique, nommée *lycantropie*, qui le fait courir la nuit, & outrager ceux qu'il rencontre. *Geralphus*. On appelle figurément un homme bourru, qui ne fréquente avec perſonne, & qui méne une vie cachée, un *loup garou*.

Ce mot vient de *gare*, *à cavendo*, parceque ces loups ſont dangereux. Du Cange le dérive avec aſſez de vraiſemblance de *were*, mot Anglois, qui ſignifie *homme*: de *were* on a formé *warou*, & enſuite *garou*, en changeant *w* en *g*, comme on a fait dans *William*, que nous écrivons *Guillaume*. Ainſi *loup garou* ſignifie *loup homme*; c'eſt-à-dire, homme transformé en loup, ou qui paroît ſous la figure d'un loup; car on appelle *loups-garoux*, non ſeulement ceux qui ont la maladie dont on vient de parler, mais auſſi ceux qu'on croit être ſorciers, & ſe transformer en loups: le peuple qui leur donne ce nom fait la plûpart des mots dans toutes les langues, il a fait celui dont nous parlons, & l'uſage l'a établi dans le ſens que le peuple lui a donné, auſſi bien que dans l'autre. Pour l'Anglois *were* il pourroit venir du Latin *vir*.

GAROU. ſ. m. *Timelaa*. Petit arbriſſeau dont le tronc eſt ſouvent gros comme le poûce, diviſé en pluſieurs branches longues d'environ un pied & demi, menuës, belles, droites, garnies en tout tems de feuilles vèrtes, ſemblables à celles du lin, mais plus grandes, plus larges, viſqueuſes. Ses fleurs ſortent du bout de ſes rameaux, ramaſſées pluſieurs enſemble, petites, blanches, chàcune deſquelles eſt un tuyau fermé dans le fond, évâſé en haut, & découppé en quatre parties oppôſées en croix. Après que ces fleurs ſont paſſées, il paroît un fruit gros à-peu-près comme celui du mirte, ovale, charnu, rempli de ſuc, vèrd au commencement, & rouge quand il eſt meur: ce fruit renfèrme une ſemence oblongue, couvèrte d'une pellicule noire, luiſante, fragile, ſous laquelle on trouve une moêle blanche, d'un goût brûlant. Sa racine eſt dure, ligneuſe, longue, d'un goût doux au commencement, mais enſuite âcre & cauſtique. Le fruit du *garou*, que les plus célébres Botaniſtes prennent pour le *granum cnidium* des Anciens, purge violemment, & a une âcreté corroſive; cependant les pèrdrix, & pluſieurs autres oiſeaux, en ſont friands. On ne s'en ſert plus, non plus que des feuilles, qui ont la même qualité. En Latin, *thimelaa foliis lini*, C. B. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *garou*. Voyez *Thymelée*, ou *Thimelée*.

GAROUAGE. ſ. m. Lieu de débauche & obſcur où on ne va que la nuit, ou en cachette. Il n'a pas couché chez lui, il eſt allé en *garouage*, cela ſignifie originairement, il a couru comme un loup *garou*.

GARRABOT. ſ. m. Ce tèrme en Languedoc ſignifie un bateau. *Navicula, cymba*.

Le mot de *garrabot* vient de *carabus*, qui ſe trouve dans les glôſes d'Iſidôre.

GARRAF. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Eſpagne, ſitué ſur la côte de la Catalogne, entre Barcelone & Tarragone, à ſix lieuës de la prémiére, & à neuf lieuës de la dèrniére. *Garrafa*. Il y a près de ce Bourg une montagne qu'on appelle la Coſta de *Garraf*, & que l'on croit être le lieu appellé anciennement *Scala Anibalis*.

GARRE. ſ. f. Dans quelques Provinces on appelle *garre* une vache pie.

GARREAU. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne en quelques Provinces à un taureau pie.

GARRIGUES. ſ. pl. Dans le Languedoc on appelle *garrigues* des broſſailles, des landes. De là eſt venu le nom de tortuë de *garrigues*, qu'on donne à une eſpéce de tortuë terreſtre.

GARRO. ſ. m. Monte Garro, ou Gerro, *Mons Garrus*, ou *Gallicanus*. Montagne du Royaume de Naples. Elle eſt dans la tèrre de Labour, au ſeptentrion de la ville de Seſſa.

GARROT. ſ. m. Il ſignifioit autrefois un trait d'arbalète, un matras. Guillaume de S. André, dans ſon hiſt. en vèrs de Jean IV. Duc de Bret. dit,

> Garotz, *Saettes & englaignes*
> *Vouloient avoir en leurs enſeignes*.

Ce mot, ſelon le Préſident Fauchet, vient de *quadrelli*, ou *carreaux*, d'où par corruption on a dit *garreaux*. Voyez Ménage, qui le dérive de *veru*, *broche*, ou de *verutum*. Du Cange dit qu'on a appellé en Latin *garrotus*, ces gros traits qu'on lançoit avec des machines.

GARROT, eſt un gros bâton aſſez court, avec quoi on ſerpe les cordes qui lient les fardeaux ſur les mulets & ſur les chàrrettes.

GARROT D'UN CHEVAL, eſt l'aſſemblage ou jonction des os

des épaules au bas de l'encolure & des crins du cheval. Ce cheval eſt bleſſé, foulé au *garrot*, ou égarroté.

On appelle le *garrot* de l'arçon, cette arcade qui eſt élevée de deux ou trois doigts au deſſus du *garrot* du cheval. Bande de *garrot*, eſt la bande de fèr qui tient en état les deux piéces de bois qui font l'arçon.

On dit en menaçant quelqu'un qu'on lui donnera cent coups de *garrot*; pour dire, qu'on lui donnera cent coups de bâton, ou de cotret.

> *Mais quel Auteur prenez-vous pour modele?*
> *C'eſt une honte; y penſez-vous: Marôt!*
> *Homme verreux & digne du* garrot. P. du Cerc.

GARROTER. v. act. Lier fortement un fardeau ſur quelque voiture, en tournant la corde avec un garrot, ou bâton. *Fortiter alligare, vincire*.

On appelle auſſi *garroter*, toute autre maniére de lier qui eſt ſerrée. On a amené ce priſonnier lié & *garroté*. Il ſe trouve pour jamais *garroté* contre un mur. Scar. Il ſe dit au figuré. L'eſprit humain a beſoin d'un frein pour le retenir; c'eſt pourquoi on le bride, & on le *garrote* de religions & de loix. Mont.

GARS. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, un joli garçon. *Adoleſcens, maſculus*. Il n'eſt plus en uſage qu'en quelques Provinces. C'eſt un beau *gars*. Un bon *gars*, qui fait tout ce qu'on veut, un bon garçon. Beuvons, mes *gars*. *Gars* en *gars* ſe dit en Bretagne parmi le peuple, pour dire un excéllent garçon, comme on dit vin en vin, & bœuf en bœuf, pour du vin, & du bœuf excellent. Cette expréſſion eſt propre de la Bretagne, & peut-être que le tout vient d'un idiotiſme Bas Breton.

Ce mot aujourd'hui eſt bas & populaire, ou du ſtile burleſque.

> *Chàcun d'eux ayant des livrées*
> *Fort brillantes & fort dorées*
> *Comme auſſi douze francs Huſſars,*
> *Qui ne ſont pas de fort beaux* gars. Loret.

GARSAILLER. Voyez GARÇAILLER.

GARSE. Voyez GARCE.

GARSIS. Voyez GARCIS. Bourg du Royaume de Fèz. *Garſis*. Il eſt dans la Province de Chaus, aux confins de celle de Gareta, ſur la riviére de Milvia. On prend *Garſis* pour l'ancienne *Gala* & *Galapha*, ville de la Mauritanie Tingitane. Maty.

GARSON. ſ. m. Ce mot autrefois s'eſt pris dans un mauvais ſens. Un de nos vieux Auteurs parle ainſi, Il trouva Renaud monté ſur Bayard, lequel il ne tint pas pour ribaud, ni pour *garſon*, mais pour un des meilleurs Chevaliérs du monde.

GARTAMPE, ou GARTEMPE. ſ. f. Nom d'une petite riviére qui tombe dans la Creüſe. *Vartimpa*. De Valois, *Not. Gal. p.* 612. Elle eſt dans la Marche, Province de France, elle tire ſa ſource des étangs de la Commanderie de Maiſommes, & ſe jette dans la Creüſe au deſſous de S. Savin; & non pas dans la Vienne, comme diſent le Grand Atlas & Corneille.

GARTAMPE, ou GARTEMPE. ſ. f. Nom d'un Bourg de France dans la Marche. La riviére de Gartampe qui y paſſe lui a donné ſon nom.

GARTER. ſ. m. Nom d'Office en Anglete̍rre. C'eſt ainſi que s'appelle le prémiér Roi d'armes d'Anglete̍rre, l'un des quatre Officiérs de l'Ordre de la Jarretiére, dont il prend le nom. Il en tient les regîtres, où il écrit les noms des Chevaliérs qu'on reçoit, avec les armes de leur maiſon; & s'il arrive des conteſtations au ſujet de ces armes, c'eſt à lui d'en décider. Il ordonne auſſi les ſolemnitez que doivent obſèrver les Chevaliérs. L'Office de *Garter* fut établi par Henri V. Voyez Stow p. 381. & *Stat.* 14. *Car.* 2. C. 33. Harris.

GARTZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Gartia*. Elle eſt dans la Pomèranie, ſur l'Oder, à quatre lieuës au deſſus de Stetin. *Gartz* étoit autrefois fortifiée, elle fut démantelée l'an 1638. après avoir été priſe & repriſe pluſieurs fois pendant les guèrres des Suédois, en Allemagne.

GARUM. ſ. m. Voyez SAUMURE.

GARZETTE. ſ. f. Nom d'un oiſeau. C'eſt un héron blanc, & il y en a de deux eſpéces. *Ardea alba*, *Garzetta*. La prémiére eſpéce ſe trouve en Italie. On l'appelle *Garzette blanche*, à cauſe de la blancheur de ſon pennage; ſes jambes ſont noires, auſſi bien que ſon bèc, lequel eſt long & menu, & très-aigu à l'extrémité: entre les yeux & le bèc on lui voit une cèrtaine marque vèrte; la prunelle de ſes yèux, qui eſt noire, eſt environnée d'un cèrcle jaûne, ou pour mieux dire, doré, lequel eſt entouré d'un autre cèrcle qui eſt noir; ſon col & ſes jambes ſont longues, ainſi qu'aux autres eſpéces de Hérons, les doigts de ſes piéds ſont ſemblablement longs, mais ils ſont jaûnes, celui de dèrriére eſt le plus petit de tous, ceux de devant ſont proportionnez comme aux autres oiſeaux; ſes ongles ſont longs &

 aigus,

aigus, ſes aîles ſont très-grandes, ſa queuë eſt courte, & ſon corps en général paroît fort menu.

La ſeconde eſpéce eſt plus petite que la prémière, mais elle eſt plus charnuë; ſon bèc eſt petit, gros & aigu à l'extrémité, & de couleur jaûne; le ſommèt & le dèrrière de ſa tête eſt d'une couleur approchant de cèlle du ſaffran, laquelle ſe voit auſſi à la poitrine, bien qu'elle ſoit plus claire, ſon col eſt plus court que celui des autres Hérons, il ſemble que ſes yeux ſoient placez dans le milieu d'une tache jaûne, l'iris qui environne la prunelle eſt jaûne, & entourée d'un cèrcle noir, ſes cuiſſes & ſes jambes, qui ſont aſſez longues, ſont d'un jaûne tirant ſur le ſaffran, les doigts de ſes piéds à proportion de ſon corps paroiſſent plus grands que ceux des autres eſpéces de Hérons, ils ſont bruns avec des anneaux bleus qui les environnent. Les deux prémiérs ſont joints avec une membrane, ainſi qu'aux autres, ſes ongles ſont longs, très-aigus & crochus, l'ongle du doigt du milieu qui eſt plus long que les autres eſt dentelé, ſa queuë eſt aſſez longue.

Il y en a encore une autre de cette eſpéce qui a le bèc court, gros & pointu, les doigts de ſes piéds ſont bruns, ſont très-longs, particulièrement ceux de devant; ſa tête eſt d'un jaûne fort couvèrt & foncé, ſon bèc & ſes jambes ſont d'un jaûne pâle, & toutes les autres parties du corps ſont blanches.

GARZONOSTASE. ſ. m. On peut regarder ce mot comme un tèrme de Liturgies. *Garzonoſtaſium.* C'eſt dans les Égliſes Grécques le lieu où les jeunes garçons ſont placez. Du Cange dit que le *Garzonoſtaſe* eſt une eſpéce de parvis devant l'Égliſe, où les garçons, c'eſt-à-dire, les domeſtiques des grands Seigneurs, s'arrêtent tandis que leurs maîtres ſont dans l'Égliſe.

Ce mot vient de *γαρζονοσάσιον*; ce mot, qui eſt du Grèc vulgaire, eſt formé de deux mots, l'un Italien, *garzone*, *garçon*, & l'autre Grèc, *ςάσις*, *ſtation*, *place*.

GAS.

GAS. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt un mot dont s'eſt ſervi Vanhelmont pour éxpliquer les divèrſes ſemences, ou fèrmentations, ou prémiérs principes des chôſes: mais il en a parlé ſi obſcurément, qu'à peine ſçait-on ce qu'il veut dire. Un Médecin dit dans les Mémoires de Trevoux 1714. Dec. p. 2169. en parlant de la palpitation du cœur, tous les cordiaux que l'on donne communément comme l'ambre, le corail, les pèrles, la corne de cèrf, les aromates, &c. ſont très-propres à calmer les fougues du *gas* ſauvage, & à en tarir la ſource, par les ſueurs, & par la tranſpiration.

Gas, ſemble dans Vanhelmont ſignifier en général un eſprit incapable de coagulation; mais il le prend dans pluſieurs ſignifications encore plus étenduës. Ainſi il appelle un principe vital dans l'homme *gas* vital. Il appelle *gas* gras ſulphureux; humidité ſulphureuſe, ou arſénicale, ou quelque autre humidité nuiſible que ce ſoit, qui ſe trouve dans quelques mines. Quelquefois même il appelle l'air *gas* venteux; & l'eau le *gas* des ſels. En un mot, il parle de ce *gas* d'une manière tout-à-fait inintelligible, & fort inconſtante, comme font les Chymiſtes ſur beaucoup d'autres chôſes. HARRIS.

GASABELA. ſ. f. Nom prope de lieu. *Gaſabela.* On met une ville avec un païs de ce nom dans l'Abiſſinie, entre le lac de Zaflan, & les montagnes de la lune. Celui-là vèrs le nord, & celles-ci vèrs le midi. MATY.

GAſCHE. ſ. f. Tèrme de Sèrruriér. C'eſt la piéce de fèr quarrée, ou ronde, pèrcée, ou entre le pêne de la ſèrrure, ſcellée, ou fichée dans le bois, ou dans le mur, & qui ſèrt à tenir la porte fèrmée. *Lamina peſſuli receptrix*, *admiſſaria.* Il y a des *gâches* de fèr ſcellées en plâtre, d'autres qui ne conſiſtent qu'en un crampon de fèr, d'autres en un trou dans un poteau de bois.

GAſCHE, ſe dit auſſi des cèrcles de fèr qu'on attache le long des murs pour ſoutenir & arrêter les tuyaux de plomb, & les deſcentes des gouttières. Il y a de ces ſortes de *gâches* qui s'ouvrent à charnière, & ſe fèrment à clavette, enſorte qu'on peut démonter, & nettoyer le tuyau ſans déceller les *gâches*.

GAſCHE, eſt auſſi un tèrme de Pâtiſſiér. C'eſt un petit inſtrument de bois, long d'un bon piéd, large & mince par le bout d'en bas, dont les Pâtiſſiérs ſe ſèrvent pour manier leurs farces. *Rutrum*, *rutabulum*. Quelquefois on entend par le mot de *gâche* une ſpatule. On le dit auſſi de l'inſtrument dont les Maçons ſe ſèrvent pour remuer leur mortiér, leur plâtre; qu'ils détrempent pour en faire du mortiér. Le P. Ménetriér a fait une ſçavante Diſſèrtation ſur ces *gâches*, à l'occaſion de l'ancienne formule *ſub aſcia dedicare*, qui ſe trouve en pluſieurs Épitaphes, c'eſt en ſon hiſtoire de la ville de Lyon.

La *gaſche*, ou la *gâche*, eſt un inſtrument de bois compôſé de deux piéces, dont l'une eſt un bâton d'environ quatre piéds, au bout duquel s'enclave un autre morceau de bois long d'un demi piéd, large de trois ou quatre poûces, épais de deux ou trois, & auquel le prémiér ſèrt de manche. On s'en ſèrt pour couroyer la chaux & faire le mortier en remuant le ſable la chaux & l'eau, & les mêlant enſemble. Quelques-uns ont cru que l'*aſcia* des Anciens étoit une *gâche*. Voyez les Mémoires de Trev. 1715. p. 1043 & 1044.

GAſCHE, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit *aviron*, qui eſt encore en uſage dans ſon vèrbe dérivé, *gâcher*, dont les Bateliérs ſe ſèrvent; pour dire, Tirer un bateau avec des avirons, ou rames. *Remus.* On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *gachum*; pour ſignifier la même chôſe.

GAſCHER. v. act. Jetter de l'eau ſur quelque matière pulvériſée pour en faire un ciment, ou liaiſon des pièrres d'un bâtiment. *Subigere*, *aquâ macerare*, *temperare*. A Paris il ſe dit plus ordinairement du plâtre, à caûſe que c'eſt la matière dont les Maçons ſe ſèrvent le plus.

GAſCHER, ſignifie auſſi, Égayer, mettre en pleine eau. *Gâcher* du linge, c'eſt le laver en grande eau.

GAſCHER, ſignifie auſſi, Remuër la rame, ſe ſèrvir de l'aviron, ou gâche. *Naviculum remo, ſeu conto, regere*, *ſubigere*.

Ce mot, ſelon Nicod, vient de l'Allemand *waſſer*, qui ſignifie *eau*, parcequ'on bat l'eau avec la gâche, ou l'aviron.

GAſCHETTE. Petite piéce d'une ſerrure qui ſe met ſous le pêne. *Laminula peſſuli receptrix.*

GAſCHEUX, EUSE. Lieu boüeux, ou rempli d'une bouë liquide qui donne de la peine à marcher. *Limoſus*, *lutoſus*. Chemin *gâcheux*. Tèrres *gâcheuſes*.

GAſCHIÈRES. ſ. f. *Novalia.* Vieux mot, qui ſignifioit des tèrres nouvellement défrichées & labourées, & non ſemées, qu'on nomme maintenant *novales*, en Latin *gaſcaria*. DU CANGE.

GAſCHIS. ſ. m. Lieu où l'on a répandu de l'eau qui le rend ſâle, ou bourbeux. *Aqua profuſio inanis*, *fœda*, *incommoda*. Il ne faut pas rincer les vèrres ſur le plancher, de peur d'y faire du *gâchis*.

Borel dérive pareillement ce mot de l'Allemand *waſſer*, qui ſignifie de l'*eau*.

GASCOGNE. ſ. f. Nom propre d'une grande Province de France, qui fait partie du Gouvèrnement général de la Guyenne. *Novempopulania*, *Vaſconia*, *Vaſconia Aquitanica*. Elle a au Nord la Guyenne; au couchant le Languedoc, & le Comté de Foix; au midi les Pyrenées, qui la ſéparent de l'Éſpagne, & au couchant la mèr de *Gaſcogne*. Cette Province peut avoir cinquante-cinq lieuës le long des Pyrenées, qui eſt ſa plus grande longueur; & ſa plus grande largeur des Pyrenées à la Guyenne eſt d'environ trente-huit lieuës. Elle eſt arroſée d'un très-grand nombre de rivières, dont les principales ſont l'Adour, & une partie de la Garonne. L'air y eſt tempéré, & le tèrroir fèrtile en grains, en pâturages, & même en vin. On diviſe la *Gaſcogne* en Haute & Baſſe, qui comprennent onze Contrées. La Haute *Gaſcogne* eſt au levant. Elle renfèrme le Conſerans, le Comté de Cominges, & celui d'Armagnac, qui a ſous ſoi les païs de rivière, d'Aſtarac, de Gaure, & la Lomagne. La Baſſe *Gaſcogne* eſt au couchant; & elle comprend le Condomois, la *Gaſcogne* propre, ou la Chaloſſe, les Landes, la tèrre de Labour, la Baſſe Navarre, le Vicomté de Soule, le Bearn, & la Bigorre. Les principales villes de la *Gaſcogne* ſont Auch, S. Sevèr, Condom, Dax, Bayonne, S. Palais, Mauléon, Pau, Tarbe, S. Bèrtrand, & S. Lizer. Au reſte, la *Gaſcogne*, en y joignant la petite partie de la Guyenne, qui eſt au delà de la Garonne, répond à l'Aquitaine, telle qu'elle étoit du tems de Céſar, & qui étoit nommée la Novempopulonie, à caûſe de neuf differens peuples qui y habitoient.

GASCOGNE PROPRE, que l'on appelle auſſi la Chaloſſe. *Vaſconia vera.* C'eſt une contrée de la *Gaſcogne*. Elle donne le nom à toute la Province, & elle eſt ſituée entre le Condomois au nord, les Landes au couchant, le Bearn au midi, & l'Armagnac au levant. Les villes d'Ayre & de S. Sever en ſont les lieux principaux.

La mèr de *Gaſcogne*. *Mare Aquitanicum.* On donne ce nom en général à toute cette plage de l'Océan Atlantique, laquelle on appelle autrement la grande Baye de France, qui s'étend entre la côte méridionale de la Bretagne, & celle de la Biſcaye, tout le long des côtes du Poitou, de la Xaintonge, de la Guyenne, & de la Gaſcogne. Mais on prend auſſi quelquefois ce nom d'une manière plus particulière, pour cette partie de la Baye de France qui eſt entre les embouchures de la Garonne, & de l'Adour, le long des côtes de la *Gaſcogne* & de la Guyenne.

La *Gaſcogne* a pris ce nom des Gaſcons, peuples de l'Éſpagne Tarragonoiſe qui s'en emparèrent. Grégoire de Tours eſt le prémiér Auteur dans lequel on trouve le nom de *Gaſcogne*, L. VII. C. 12. D'abord les enfans de Childebèrt, Théodebèrt, & Théodoric, ſe la rendirent tributaire. Enſuite Charibert, frère de Dagobert, la ſoumit entièrement; après ſa mort Dagobèrt réünit les États de

de Charibert, & avec eux la *Gaſcogne* à ſa Couronne. Cependant les Gaſcons lui donnèrent encore des affaires, mais ayant été domptez la 15e année de ſon régne, ils lui jurèrent fidélité, à lui & à ſes ſucceſſeurs. Ils en firent autant à Charlemagne en 769. ainſi que rapportent Éginard, & nos autres Hiſtoriens. Voyez Hadr. De Valois *Not. Gall. p.* 380. *& ſuiv.* Favyn. hyſt. de Navarre L. I. p. 64.

Au IXe & X[e] ſiécle la *Gaſcogne* avoit ſes Ducs particuliérs, qui poſſédoient tout ce qui eſt entre la Garonne & la Dordogne, les Pyrenées & les deux mèrs, excepté le Comté de Comminge & de Conſerans. Un titre de la fin du Xe ſiécle fait par le Duc Guillaume Sanche VIIe Duc héréditaire de *Gaſcogne*, où il date du régne de Hugues Capet, montre par cette ſeule circonſtance de la date, qu'il ſe reconnoiſſoit encore vaſſal de la Couronne de France. *P. Daniel, Hiſt. de Fr. T. I. p.* 995. Voyez M. de Marca *hiſt. de Bearn. p.* 221. 225. Arnoldus Oihenartus a donné en Latin la Notice de deux *Gaſcognes*, l'Ibérique ou Eſpagnole, & l'Aquitanique, ou d'Aquitaine.

GASCON, ONE. Nom propre de peuple. *Vaſco.* C'eſt un peuple originaire de la Haute Navarre, Province de l'Eſpagne Tarragonoiſe. Il ſe jetta au ſeptiéme ſiécle dans la partie de l'Aquitanie qu'on appelle la Novempopulanie, & s'unit avec les habitans naturels du païs, auquel il donna le nom de Gaſcogne. Les *Gaſcons* à la faveur de leurs montagnes conſervèrent leur libèrté contre les Rois Viſigoths; mais étant continuellement attaquez par ces Princes, & principalement par Gundemar, Siſebut, Suintila, & Wamba, ils ſe jettèrent ſouvent ſur la Novempopulanie, & profitant des guèrres civiles entre les Princes François, ils s'y établirent, & lui donnèrent leur nom. Ils ſe firent un Chef de leur nation, & voulûrent auſſi conſerver leur libèrté contre les François, comme ils avoient fait contre les Goths; mais ils furent domptez, & forcez de reconnoître ces nouveaux maîtres, comme nous avons dit au mot GASCOGNE. Iſidôre de Seville, Baudemont dans la vie de S. Amand, Audoën, & Frédegaire, croyent que ce ſont les *Vaccai*; mais ils ſe trompent. Ces peuples étoient à la verité de la Tarragonoiſe, comme les Vaſcons; mais ils habitoient le long du Douro, bien loin des Pyrenées, & de la Novempopulanie, dans laquelle ils n'ont pû ſe jetter, ayant les Goths entre eux & cette contrée. La plûpart des *Gaſcons* étoient idolâtres, & fort infatuez de la ſcience des Augures.

Nos Hiſtoriens du tems de Charlemagne donnent ſouvent le nom de Gaſcogne à tout ce qu'on appelloit alors, & qu'on appelle encore Aquitaine; c'eſt-à-dire, à tout ce qui s'étend juſqu'à la Loire; mais ceux qui parlent plus exactement la renfèrment, même en ce tems-là, entre les Pyrenées & la Garonne. Quelques-uns la diviſent en ſupérieure & inférieure. La ſupérieure, qu'ils appellent auſſi majeure & ultérieure, comprend les Diocèſes de Baſas, d'Aqs, d'Aire, & de Laictoure. On met dans l'inférieure, qu'on appelle auſſi citérieure, le Lampourdan & le Béarn. Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 380. *& ſuiv.* Cependant on appelle encore aujourd'hui ſouvent, mais populairement, *Gaſcon*, tout homme qui a le langage & l'accent des Provinces du midi; parceque le peuple ne diſtingue point le langage & l'accent *Gaſcon*, du Languedochien, du Perigeurdin &c. mais les confond tous ſous le nom de *Gaſcon*. Le jeune Roi (Loüis fils de Charlemagne, fait Roi d'Aquitaine par ſon pére) qui avoit alors ſept ans, vint trouver le Roi ſon pére à Paderborne, & fit ſon entrée à cheval, vêtu à la maniére des *Gaſcons*, portant un petit manteau rond, les manches de la chemiſe fort amples, des botines où les éperons n'étoient pas liez avec des courroyes, mais enfoncez dans le haut du talon de la botine, & un javelot à la main. Il étoit accompagné dans cette cavalcade de quantité de jeunes gens de qualité du païs de même âge, habillez comme lui, & tous auſſi à cheval. P. DANIEL, *T. I. p.* 465. Tel étoit au VIIIe ſiécle l'habillement & l'équipage des *Gaſcons*. Les *Gaſcons* paſſent pour gens d'eſprits, adroits, entreprenans, bons ſoldats, patiens, & courageux; mais un peu fanfarons, comme les Eſpagnols leurs voiſins.

Blonde & Genebrard ont cru que ce mot, *Gaſcon*, venoit de Viſigot; mais comme a remarqué Paſquier Rech. L. I. C. 13. longtems auparavant que le nom de Viſigot fût en uſage celui de *Gaſcon* étoit connu. Corneille Tacite au X. L. de ſes Annales, Lampridius en la vie d'Alexandre Sevère, & Silius Italicus, en parlent. Voyez Paſquier Rech. L. II. C. 13. & Favyn, hiſt. de Navarre L. I. p. 5. On imprima il y a quelques années un Recueil des bons mots des *Gaſcons*; mais il n'étoit pas bien fait, & ne fut pas bien reçu du public.

GASCON. ſ. m. Fanfaron, hâbleur, querelleur. *Glorioſus.* Cet homme ſe vante de bien des bravoures, mais c'eſt un *Gaſcon*, il hâble. Il eſt *Gaſcon*, & pourroit bien avoir querellé ſon bon Ange. MAIN. La Fontaine dit en parlant d'amour, Tout homme eſt *Gaſcon*, ſur ce point. Certain renard *Gaſcon*. ID.

GASCONISME. ſ. m. Façon de parler introduite par les Gaſcons; qui vient de Gaſcogne. Le Poëte Théophile eſt plein de *gaſconiſmes*. Ainſi dans la converſation, je crois qu'on peut uſer de ce mot *gaſconiſme*; mais je ne voudrois pas l'employer en écrivant. BOUH.

GASCONNADE. ſ. f. Vanterie de quelque chôſe peu vrai ſemblable. *Vana oſtentatio, phalera verborum.* Il dit qu'il s'eſt battu lui ſeul contre trois hommes, c'eſt une *gaſconnade*, une fanfaronade. On le dit quelquefois d'une éxcroquerie.

GASCONNER. v. act. Voler adroitement. *Surripere.* J'avois une médaille ſur ma table, quelqu'un qui eſt entré me l'a *gaſconnée*.

GAZE. Voyez GAZE.

GASIDIE. ſ. m. & f. Nom d'une nation en Perſe. *Gaſidius, a.* Les *Gaſidies* ſont des gens qui à la vérité conſervent encore quelque connoiſſance du vrai Dieu, & qui adorent même JÉSUS-CHRIST; mais qui n'ayant depuis longtems ni livres, ni Prêtres, ni inſtruction, ni aucun ſecours ſpirituel, en ſont venus juſqu'à ce point d'aveuglement, que d'adorer le Soleil & le Démon. Ils n'ont point d'habitations fixes. Ils habitent dans les plaines de Méſopotamie durant l'hyvèr, & ſe rendent l'été aux environs d'Erzerom, vèrs les ſources de l'Euphrate & du Tygre. JOVET, *T. III. p.* 31. Ne ſeroit-ce point la même chôſe que des Gaures?

GASMULE. ſ. m. Nom de faction & de parti. Les *Gaſmules* étoient à Conſtantinople du tems que Baudoüin y régnoit, ceux qui demeurèrent neutres ſans prendre parti, ni pour les Romains, c'eſt à dire, les Grècs, ni pour les Latins. *Gaſmuli, gens Gaſmulica.*

Les Macri dérivent ce mot de *Gaſmules* de χάσμα, qui veut dire *ouverture, ſéparation, hiatus*, parce que les *Gaſmules* demeurèrent entre les deux partis, celui des Grècs, & celui des Latins.

GASNY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, qui eſt dans le Vexin Normand, ſur la rivière d'Ept, entre Baudemont & Givèrny, à demi lieuë de la Roche-Guyon. *Gaſny* à titre de Baronie. CORN.

GASON, GASOUILLER. Voyez GAZON, GAZOUILLER.

GASPARD. ſ. m. *Gaſpardus.* Nom d'homme. *Gaſpard* de Coligny fut tué à la Journée de la Saint Barthélemi. Il faut prononcer l'*s* dans ce mot, & dans le ſuivant.

GASPILLER. v. act. Diſſiper ſon bien imprudemment, & en pluſieurs chôſes vaines & inutiles, ſans que la dépenſe en faſſe honneur. *Dilapidare, prodigere, vaſtare.* Ce jeune homme a tout *gaſpillé* le bien que lui a laiſſé ſon père. Ce mot n'eſt pas du bel uſage, il eſt bas & populaire.

GASPILLER, ſignifie auſſi, Mettre en déſordre, ou gâter & déſarranger. *Turbare, miſcere.* Il a tout *gaſpillé* dans mon cabinèt, *gaſpillé* mes papiers, *gaſpillé* mon linge.

On le dit auſſi de quelques autres diſſipations. On a renvèrſé toutes les confitures de cette noce, les valèts ont tout *gaſpillé*.

Icquez dérive ce mot de *gaſpiller* des langues du Nord. *Spilla* en Iſlandois, & *geſpillan* en vieux Saxon, ſignifient la même chôſe que *gaſpiller* en François.

GASPILLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui gaſpille. *Prodigus, profuſus.* POMEY.

GASSANIDE. ſ. m. *Gaſſanida.* Les *Gaſſanides* ſont une dynaſtie de Roi Arabes, qui ont porté ce nom plus de 400 ans avant Mahomet. Ils étoient de la famille d'Azad, & de la poſtérité de Kahelan fils de Saba, fils d'Iſchhab, fils d'Iârab, fils de Cahtan, qui eſt Jectan fils du Patriarche Ébèr. Ils quittèrent l'Arabie après le déluge d'Irem, & vinrent en Syrie auprès d'un lieu abondant en eau nommé Gaſſan, d'où ils chaſſèrent d'autres Arabes nommez Dhagaemah, & s'y établîrent; ce qui leur fit donner le nom de *Gaſſanide*. Voyez d'Herbelot *Bibl. Orient.* au mot GASSANIAH. La plûpart des Rois *Gaſſanides* portoient le nom d'Hareth, dont les Grècs & les Romains ont fait Arétas, que nous trouvons ſur pluſieurs médailles, & dans S. Paul.

GASSAY, GASSEY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, en Normandie, dans le Diocèſe d'Evreux, entre S. Evroul, Hieſmes & Argentan. *Guaccium, Vaccium.* Il eſt dans l'Hieſmois.

GAST. ſ. m. Ruine de païs qu'on fait pour incommoder l'ennemi. *Vaſtatio.* On fit le *gaſt* dans la Provence, lorſque l'armée de Charles-Quint y voulut déſcendre; ce qui ſauva la Province. Ce mot n'eſt plus uſité que dans ſon dérivé *dégât*, qui ſignifie la même chôſe.

Gaſt vient de *vaſtum*, ou *evaſtum*, qui ſignifie, *deſtruction*. Il ſignifie auſſi la *plaine* qui eſt vuide d'arbres dans une forêt, qu'on appelle en pluſieurs lieux *gâtine*. C'eſt aſſurément de là qu'eſt venu le nom du *Gâtinois*. Voye GASTINE.

GAST, eſt auſſi un ancien mot qui entre dans la compoſition de pluſieurs autres. Wendelin croit que le mot de *Gaſt* ſignifioit chez les Francs *Seigneur, Dominus*: il appuye ſa conjecture de la raiſon ſuivante. La loi Salique fut faite par quatre Seigneurs nommez

nommez *Wiſogaſt*, *Bodogaſt*, *Salegaſt*, & *Windegaſt*. Bodo-*gaſt* étoit un Seigneur de Bodoheim, Sale*gaſt* de Saleheim, Winde*gaſt* de Windeheim, &c. ce qui eſt marqué par ce mot commun de *gaſt*, qui entre dans tous leurs noms. Meibonius dit que *gaſt* eſt un mot de la langue Tudeſque, qui ſignifie un homme propre à tout. Camerarius croit que ce mot ſignifioit un homme d'éſprit, un homme ſage, habile, prudent, ſçavant.

GASTADOUR. ſ. m. Pionnier, ou homme qu'on ménoit à l'armée pour applanir les chemins. *Foſſor, munitor caſtrenſis*. On diſoit autrefois *Vaſtadour* : ce qui marque que le mot vient de *vaſtare*. Nicot. En Latin, *vaſtator*.

GASTAL, ou GASTEREN. ſ. m. Nom propre d'une petite Contrée de la Suiſſe. *Gaſtalenſis Tractus*. Elle eſt bornée au levant par le Comté de Sargans, au nord par celui de Toggenbourg, & au couchant par le Canton de Zurich. Elle a au midi ceux de Suits, & de Glaris, deſquels elle dépend. Ce païs eſt diviſé en trois Bailliages, qui portent les noms de Gaſteren, d'Uranach, & Quarten, qui en ſont les Lieux principaux.

GASTALDE, ou CASTALDE. ſ. m. Nom d'un Officier de la Cour de differens Princes. Ce tèrme étoit en uſage au tems du bas Empire. *Gaſtaldius*, *Gaſtaldus*, *Gaſtaldio*, *Gaſtaldatus*, *Guaſtaldus*, ou avec un *C* au lieu du *G*, *Caſtaldus*, &c. Le *Gaſtalde* étoit ce qu'on appelle en Italie & en Eſpagne *Majordôme*, il avoit ſoin des hôtes du Prince, & étoit comme l'Intendant de ſa maiſon. Il étoit Comte, ce qui prouve que ſa charge étoit conſidérable. Il eſt ſouvent parlé des *Gaſtaldes* dans les loix des Lombards.

Macri croit que ce nom de *Gaſtalde* vient de l'Arabe *Chaſendar*, qui ſignifie pourvoyeur d'une maiſon. Cette étymologie eſt trop rechèrchée, & Macri en la donnant n'a pas obſervé les régles néceſſaires pour connoître l'origine des mots. *Gaſtalde* vient de deux mots Allemands, *gaſt* & *baldon*, qui veulent dire, *retenir des hôtes*.

Gastalde, ne ſignifie quelquefois que Couriér, dans les Actes qui regardent l'Italie. On apelloit auſſi *Gaſtalde* un certain Officier Eccléſiaſtique, ce qui faiſoit craindre qu'il y eût ſimonie à acheter cette charge.

GASTANIN, GASTEIN, ou GASTING. ſ. m. Nom d'un village de la Baviére, ſitué ſur le Danube, à quatre lieuës au deſſous de Ratiſbonne. *Gaſtanina*, *Gaſtanium*. On a trouvé dans ce village des inſcriptions, qui marquent qu'il eſt l'ancienne petite ville de la Vindélicie, que l'on nomme en Latin *Auguſtana Caſtra*.

GASTEAU. ſ. m. Eſpéce de pâtiſſerie ordinairement platte, & ronde, faite avec du beurre & de la farine. *Placenta*. *Gâteau* des Rois. Voyez Paſquier *Rech. L. IV. C.* 9. ſur le *gâteau* du jour des Rois, où il décrit ce qui s'obſerve à cet égard, prétendant que ceux qui en furent les prémiers introducteurs fuſſent gens de Lettres. *Gâteau* feuilleté. *Gâteau* d'amande. Les Amiénois ſont tenus de préſenter un *gâteau* au Roi quand il fait ſon entrée à Amiens. C'eſt une redevance pour le moulin du Pont Baudry que Charles VI. donna au Chapitre d'Amiens. *De la Morliére, Antiq. d'Amiens p.* 24. S'il y avoit parmi les Juifs des holocauſtes, c'eſt à dire, des ſacrifices, où la victime étoit entiérement brûlée en l'honneur de Dieu, on les accompagnoit de l'offrande d'un *gâteau*, afin qu'en ces ſacrifices même il y eût à manger pour l'homme. Pélisson.

Ce mot vient de *paſtellum*, diminutif de *paſta*, d'où vient *pâté*. Ménage. Du Cange le dérive de *waſtellus*, ou *gaſtellus*, mot de la baſſe Latinité, qu'il dit venir du Saxon. Les Picards l'appellent encore *watel*. D'autres encore le dérivent de *goiſtel*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *gâteau*. Nicod le fait venir de *vaſtus*, *quaſi vaſtellum*, parce qu'un *gâteau* eſt de large étenduë.

Gasteaux, tèrme de Fonte, ou de Sculpture, ſont des morceaux de cire dont on remplit les creux des moules où l'on veut jetter des figures.

Gasteaux, tèrme d'Agriculture, ſont des piéces de cire que font les abeilles dans leurs ruches, qui ſont pleins de petits trous qu'elles rempliſſent de miel.

Gasteau, ſe dit provèrbialement en ces phraſes, Avoir part au *gâteau*; pour dire, Avoir part dans une affaire. On dit auſſi, Il a trouvé la féve au *gâteau*; pour dire, Il a trouvé une bonne fortune, une bonne rencontre. Je ne mange pas mon *gâteau* dans ma poche; c'eſt-à-dire, Je veux donner part du profit de l'affaire à ceux qui me l'ont procurée. On dit auſſi, qu'il y a bien des gens à partager le *gâteau*, quand il y a pluſieurs pèrſonnes à partager une ſucceſſion, ou des intéreſſez en une affaire qui ont part au profit.

GASTER. v. act. Ruiner, détruire. *Vaſtare*, *depopulari*. Les ſoldats ont *gâté* & ruiné tout le païs. La grêle *gâte* les blez.

Ce mot vient du Latin *vaſtare*, en changeant *v* en *g*. C'eſt le ſentiment commun des Etymologiſtes.

Gaster, ſignifie auſſi, Travailler mal à quelque beſogne, qu'il faut refaire. *Corrumpere*, *vitiare*. On a *gâté* ce bâtiment, pour y avoir voulu conſèrver quelque vieille conſtruction. Ce Tailleur m'a *gâté* mon habit, il l'a mal taillé. Ce Procureur a *gâté* mon procès par ſa mauvaiſe procédure. Un méchant mot *gâte* toute une piece. On ſe mit à le ſupplier de ne vouloir rien *gâter* par la précipitation. Vaug.

Gaster, ſignifie auſſi, Sâlir, tacher. *Inficere*. Vous avez tout *gâté* mon habit.

Gaster, ſignifie encore, Dépenſer, pèrdre, diſſiper, corrompre. *Perdere*, *diſſipare*, *conterere*. Il a bien *gâté* du bien depuis un an. Il a bien *gâté* du tems à faire ce tableau. Il eſt bas en ce ſens.

Gaster, ſignifie auſſi, quand il eſt joint avec le pronom pèrſonnel, Se corrompre. La viande ſe *gâte* dans la chaleur. Ce vin ſe *gâte*, il s'évente. Le diné ſe *gâte*, *prandium corrumpitur*.

Gaster, ſe dit figurément en pluſieurs chôſes, & de pluſieurs maniéres, & ſignifie, Rendre moins bon, moins agréable; pèrdre, ruiner. Il y a un air de vanité & d'affectation dans Pline le jeune, qui *gâte* ſes lettres. Bou. L'étude a je ne ſçai quoi de ſombre qui *gâte* l'air enjoüé. S. Evr.

Je pris cèrtain Auteur autrefois pour mon maître :
Il penſa me gâter, &c. De la Font.

Il s'agit ici de goût dans les ouvrages d'éſprit. Vôtre air ſpirituel & vos maniéres fines m'ont *gâté* la Flandre, & enlaidiſſent à mes yeux toutes les femmes que je veux aimer. Le Ch. d'H. L'expreſſion eſt ſinguliére; pour dire, que par la comparaiſon qu'il fait d'elle avec les aûtres, il ne peut rien trouver d'aimable. Ceux qui ont de la naiſſance n'ont qu'à ne rien *gâter* par leur conduitte, pour recevoir les grâces qui leur ſont aſſûrées par le crédit de leur famille. Le P. Gail. La ſcience qui *gâte* bien ſouvent le naturel, ne fait qu'embellir le vôtre. S. Evr. La précipitation *gâte* les affaires les mieux concèrtées. Bell. On a dit du Maréchal de Clérembault, qui n'étoit pas ſçavant, mais qui étoit un des plus beaux éſprits de ſon tems, qu'il *gâtoit* la Cour. Mén. L'une & l'autre étoient de ces femmes vèrtueuſes que le monde ne *gâte* point, & qui trouvent le ſecrèt de ſe ſanctifier à la Cour. Bouhours.

Un ſcrupule ſurvint, & penſa tout gâter. La Font.

C'eſt un fort méchant plat, que ſa ſotte pèrſonne,
Et qui gâte *à mon gré tous les repas qu'il donne.* Mol.

J'aimerois mieux encor ces prêcheurs furieux
. . . .
Et qui voulant prouver que le Seigneur eſt doux,
Gâtent *leurs argumens par des yeux en courroux.* Senlec.

On dit auſſi, *Gâter* un enfant, *gâter* un valèt, lorſqu'on a pour lui trop d'indulgence, ou qu'on lui ſouffre tout, ou qu'on le careſſe trop. On *gâte* les enfans en les accoutumant de trop bonne heure à être applaudis. Fen. Le C.... donnoit un peu dans la bonne fortune, & quelques Dames l'avoient *gâté* là-deſſus. H. S. de M. On dit auſſi, qu'un homme ſe *gâte* en la compagnie d'un autre, quand il y contracte des mauvaiſes habitudes, qu'il s'y corrompt. Dom Quichotte s'étoit *gâté* l'éſprit par la lecture des Romans. On dit à un homme qui ſurvient en une compagnie, Entrez, vous ne *gâtez* rien. Son arrivée *gâta* tout le myſtère; pour dire, le découvrit. Si je l'entéte du bel éſprit, la voilà *gâtée*; elle n'en reviendra jamais. Le Ch. d'H. Senéque a *gâté* bien des éſprits. G. G. Un air bruſque & groſſiér *gâte* les meilleures qualitez. S. Evr. Un Auteur *gâte* tout quand il veut trop bien faire. La Fon. La fortune *gâte* & pervèrtit la nature. Vaug. Nôtre raiſon eſt *gâtée* par l'amour propre & par l'orgueil qui nous dominent. Cl. On a dit,

Une once de vanité
Gâte *un quintal de mérite.*

On dit auſſi, Cet homme s'eſt bien *gâté* à la Cour, s'eſt bien *gâté* dans le monde; pour dire, qu'il s'eſt bien décrié, qu'il a bien pèrdu de ſa réputation. On dit baſſement, cela vous *gâtera* la taille, à un homme qui craint de ſe mettre au travail de peur de s'incommoder. On dit d'un homme qui a trop bû qu'il s'eſt *gâté*.

Gaster le métiér, Faire trop bon marché de ſa peine, ou de ſa marchandiſe, enſorte que cela faſſe tort aux autres du même métiér.

Gasté, ée, part. & adj. *Vitiatus*, *corruptus*, *infectus*. On dit Eſprit *gâté*. On dit auſſi cœur *gâté*, imagination *gâtée*; mais plus rarement. On dit, Il n'y a rien de *gâté*; Tout eſt *gâté*.

Faites des vêrs comme Racine,
Paſſez les Dieux en bonne mine,
Et Mirtil en fidélité,
Soyez abſent, tout eſt gâté. De Malezieu.

Un enfant *gâté*, c'eſt un enfant à qui l'on ſouffre tout.

Mais après bien du barbouillage,
Eſt demeuré pour arrêté,
Et voilà le fâcheux préſage,
Que vous ſeriez l'enfant gâté;
*Oüi, l'*enfant gâté *de la mère,*
Voire du père & du grand père,
Des oncles, grands oncles, couſins,
De tous parens, amis, voiſins;
A la maiſon comme au collége;
De ceux qui ſont, ou qui viendront,
De moi-même; enfin que dirai-je?
De tous ceux qui vous connoîtront.
Nouv. Ch. de vêrs.

On dit du Feu Roi, Loüis Le Grand,

L'Eſpagnol eſt tout étonné,
Quand on parle de guêrre;
Le Roi eſt un enfant gâté,
On lui laiſſe tout faire.

GASTE MESTIÉR. ſ. m. Eſt un ouvriér trop facile, & qui donne ſa peine à trop bon marché.

Gâte-pâte, Gâte-plâtre, Gâte-bois, Gâte-cuir, ſe dit des compagnons ignorans qui *gâtent* les matières qu'ils employent; & ſur tout un *gâte-papiér* ſe dit par plaiſanterie d'un mauvais Auteur.

GASTER. ſ. m. Ce mot a été formé par Rabelais, lorſqu'il dit maitre *Gaſter* eſt l'inventeur des Arts, c'eſt-à-dire, que la néceſſité, ou la faim, déſignée par le mot de *gaſter*, qui veut dire *ventre*, a fait inventer aux hommes tous les Arts, pour avoir de quoi ſubſiſter.

Ce mot eſt purement Grèc, γαστὴρ, *ventre*, s'écrit en caractères ordinaires *gaſter*.

GASTEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui gâte. *Corruptor, viciator.* Ceux qui donnent trop de loüanges ſont des *gâteurs* de gens. C'eſt un *gâteur* de papiér.

GASTIÉR. ſubſt. m. Terme de Coûtumes, qui ſignifie la même chôſe que *Meſſier*. Celui qui eſt commis pour la conſervation des vignes & des autres fruits, qui doit empêcher qu'ils ne ſoyent gâtez. *Frugum cuſtos.* Il en eſt fait mention dans l'Edit de Henri II. de l'an 1559. Du Cange l'appelle en Latin *gaſterius*.

GASTINE. ſ. f. Têrre vaine, vague, & inculte. *Vaſta ſolitudo, plaga deſerta & inculta.* On appelle en Poitou, Bêrry, & autres Provinces, *gâtine*, ce qu'on appelle en Guyenne *Landes*, un païs étendu, déſért & ſtérile. C'eſt ce qui a donné autrefois le nom au Gâtinois. Il eſt en uſage en Vénerie. Voyez Fouillous. Du Cange dérive ce mot de *gualdus*, & *gaſtina*, qui dans la baſſe Latinité ſignifioit *forêt*, d'où on a fait d'abord *gaudine*, & puis *gâtine*. Voyez Gast, & Gastinois.

Gastine. Minéral qui ſe trouve toûjours en quantité dans les mines de fêr, & qui en rend la fonte facile.

GASTINE. ſ. f. Nom propre d'une Abbaye de France, ſituée dans la Touraine, à quatre lieuës de Tours, du côté du Nord. *Gaſtina.* Cette Abbaye eſt de l'Ordre de S. Auguſtin. Mrs De Ste Marthe ne marquent point l'année de ſa fondation. Le premiér Abbé qu'ils euſſent pû trouver vivoit vêrs le milieu du douzième ſiècle.

Gastine. ſ. f. La *Gaſtine, Vaſtinia, Gaſtinetum.* C'eſt un petit païs du Poitou, en France. On le met vêrs les ſources de la Toüe, entre les villes de Niort, de Fontenay, & de Partenay; mais on en ignore les bornes. On l'appelle auſſi *Gaſtinois*, mais ce nom ſe donne plus ordinairement au païs dont on va parler.

GASTINOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de France. *Vaſtinium, Pagus Waſtinenſis*, ou *Waſtenenſis*, ou *Vaſtinenſis*, ou *Waſtiniſus*, *Gaſtineſium*. Le *Gaſtinois* comprend le petit païs de Puyſaye. Elle a au nord l'Iſle de France, au couchant la Beauce, l'Orléanois, & le Bêrry; au midi le Nivêrnois, & au levant la Champagne, & la Brie. Montargis en eſt la ville Capitale, on y met auſſi dans les Cartes de Sanſon Eſtampes, Gien, Briare, Coſne, & Châtillon ſur le Loing. Baudrand étend ce païs juſqu'à la Seyne, en y comprenant Nemours, Moret, & Milly, qui ont été unies au gouvêrnement de l'Iſle de France.

Le païs de *Gaſtinois* eſt ſéparé de l'Hurepois par la rivière de Vêrniſon du côté de l'occident, qui ſe va joindre au Loing à Montargur, & du Sénonois par la rivière d'Yonne du côté d'orient, au midi il eſt limité par le païs de Puiſaye, & l'Auxêrrois, & au nord par le païs de Sologne & de Beauce. Morin. Le *Gaſtinois* comprend les Duchez d'Eſtampes & de Nemours, le Comté de Rochefort, &c. Id. Ses villes principales ſont Montargis dit le Franc, Milly, Nemours, Fontainebleau, Fêrrières, S. Mathurin de l'Archaut, Chaſteau London, Moret, Piziaux, Châtillon ſur Loing, Lorris, Châteaurenard, Choiſi, Malezêrbe, Putiviérs, ou Pluviérs, la Fêrté Alais, Beaune, Villeneuve la Guiard, & autres. Id. Jacques Spigel en ſes Annotations ſur les Antiquitez de Richard Bêrthelin décrit auſſi le *Gaſtinois*. Il ne faut point confondre *Waſtinium*, le *Gaſtinois*, avec *Gaſtinetum*, *Gâtine* en Poitou. Le *Gaſtinois* eſt médiocrement fêrtile, ſabloneux en pluſieurs endroits, mais fort agréable par ſes belles forêts & ſes rivières, & abondant en bétail par l'abondance de ſes belles prairies & pâturages.

Le mot *Gaſtinois* vient du Latin *Waſtinenſis*, en changeant l'*U* en *G*, ſelon l'ordinaire. *Waſtinenſis* eſt dérivé de *Waſtina*, qui en langage ancien des Gêrmains & des Francs ſignifie Têrre inculte & déſerte, & ce nom lui fut donné par les François, parce que c'étoit une contrée pleine d'étangs, de montagnes, de roches, de forêts, & prêſque par tout inculte, & inhabité. De Valois, *Not. Gall. p.* 630.

Le mot *Waſtinois*, ou *Gaſtinois*, vient de *Vaſtum*, large & étendu, parce que du tems des Romains, & de Jules Céſar, qui ſe plaiſoit au *Gaſtinois*, il avoit une bien plus longue & vaſte étenduë qu'il n'a à preſent. Il étoit prêſque tout couvêrt de bois & de pâturages, qui aboutiſſoient à la Champagne d'un côté, & de l'autre au païs du Mans; ou bien parce que le païs étoit vaſte & ſabloneux. Morin. C'eſt-à-dire, ſtérile; car c'eſt le ſens de *vaſtus* en Latin. Lupus, Abbé de Fêrrières, remarque que de ſon tems le *Gaſtinois* étoit entièrement planté de bois. D. Guillaume Morin Abbé de Fêrrières, a fait l'hiſtoire générale des païs du *Gaſtinois*, Sénonois, & Hurepois. Il y en a qui diſent que ce nom de *Gaſtinois* vient des petites montagnes ſablonneuſes qui y ſont, & que les habitans du païs appellent *gâtines*. Il y a dans le Poitou un petit païs appellé auſſi *Gâtinois*. Le *Gâtinois* près de Paris eſt un ancien païs, & Comté. On trouve dans les Regiſtres des chartres du Roi un diplôme du Roi Philippe le Long donné à Forêt lez milly en *Gaſtines*, l'an de grâce MCCCXX. au mois de Mai. Dans la coûtume d'Auvêrgne il eſt parlé de *gaſtines*. Le Mire dans ſes chartres Belgiques pag. 160. en rapporte une de l'an 1209. dans laquelle il eſt porté que les *gâtines* ſont des têrres forêtières.

GASTIS. ſ. m. Têrme de Coûtumes. Dommage, ce qui gâte les biens de la têrre. Matière de *gaſtis*, veut dire matière de dommage.

GASTON. ſ. m. *Gaſto.* Nom propre d'homme. *Gaſton* de Foix eſt très-fameux. *Gaſton* de Bourbon, Duc d'Orléans, frère de Loüis XIII, naquit en 1608.

GASTREPIPLOIQUE. adj. *Gaſtrepiploicum.* C'eſt une veine qui va ſe joindre au tronc de la veine porte, & qui eſt faite de quelques rameaux qui viennent du ventricule, & de l'épiploon, & c'eſt delà qu'elle a tiré ſon nom, γαστὴρ, & ἐπίπλοον.

GASTRILOQUE. adj. C'eſt un homme qui parle de l'eſtomac, qui contrefait un eſprit, & dont la voix ſemble venir de loin. *Ventriloquus.*

Ce mot vient du Grèc γαστὴρ, *ventre*, & du Latin *loqui*, *parler*.

GASTRIQUE. adj. *Gaſtricus.* C'eſt un nom qu'on donne à quelques veines, à cauſe qu'elles viennent du ventricule, que les Grècs appellent γαστὴρ. Il y a la *gaſtrique* majeure, qui s'inſère au rameau ſplénique, & la petite *gaſtrique*, qui ſe joint au tronc de la veine porte.

GASTROLATRE. adj. Goulu, qui fait un Dieu de ſon ventre. *Cujus Deus venter eſt.*

GASTROMANCE. ſ. f. *Gaſtromantia.* Sorte de Divination, qui ſe fait avec des paroles leſquelles ſortent, ou paroiſſent ſortir du ventre. La *Gaſtromance* eſt quelque chôſe de fort extraordinaire, à cauſe de l'organe bizarre de la parole qu'on employoit dans cette ſorte de divination.

Ce mot eſt dérivé de γαστρομαντεία, qui eſt compôſé de γαστὴρ, *ventre*, & de μαντεία, *divination*.

Il y a une ſorte de divination appellée *gaſtromance* qui ſe fait avec des vêrres, ou autres vaiſſeaux tranſparens & ronds, au fond deſquels il paroit par Magie quelques figures.

On l'appelle *gaſtromance*, parce que ces figures paroiſſent comme dans le ventre de ces vâſes.

GASTROMANIE. ſ. f. Friandiſe, paſſion pour la bonne chère, ſoin de contenter ſon ventre. *Gaſtromania.* On ne voit point à ſa table cette *gaſtromanie* d'Archeſtratus, qui eſt appellée par Athénée Ὀψοδαίδαλος καὶ Ἡσίοδος ἢ Θέογνις, *Opſodædalus & bucellarum Heſiodus aut Theognis*, tant il apportoit de délicateſſe & d'induſtrie à diverſifier ſes ſauces. Mascurat. Cela veut dire un Dédale en fait de mêts, l'Héſiode, ou le Théognis des gens de bonne chère.

Ce mot vient de *γαστὴρ*, *ventre*, & *μανία*, *manie*, *folie*, *paſſion outrée*.

GASTRORAPHIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt la couture qu'on fait au ventre, quand il eſt bleſſé. *Gaſtroraphia.*

Ce mot vient de *γαστὴρ*, ventre, & de *ῥαφὴ*, couture.

GASTROTOMIE. ſ. f. Section du ventre, ouvèrture du ventre. *Gaſtrotomia.* C'eſt la même chôſe que l'opération Céſarienne. HARRIS. Voyez CÉSARÉE, ci-deſſus, *T. I. p.* 1578.

Ce mot vient de *γαστὴρ*, *ventre*, & *τέμνω*, *ſeco.*

GASUEL. Oiſeau. Voyez CASUEL.

GAT.

GATE. ſ. f. Les montagnes de *Gate*. *Gata montes.* C'eſt une longue chaîne de montagnes. Elle eſt dans l'Inde, & s'étend du nord au Sud, tout au travèrs de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, depuis le Royaume de Cambaye, juſqu'au Cap Comorin. Elle ſépare auſſi cette grande prèſqu'iſle en deux parties égales, dont l'une eſt au couchant, & l'autre au levant.

GATELIÉR. ſ. m. Nom propre d'une ſorte de poire, & du poirier qui la porte. *Le gâteliér* ſe met trop aiſément en marmelade, quand on le cuit. LA QUINT.

GATES. ſ. m. Le Cap de *Gates*, ou de *Gata*. Anciennement, *Charidemum promontorium.* Ce Cap eſt dans le Royaume de Grenade, en Éſpagne. Il a pris ſon nom de la pièrre d'agathe qu'on y trouve, & il eſt ſitué à cinq lieuës de la ville d'Almeria, du côté du levant. MATY.

GATH. Voyez GETH.

GATONISI, & AGATONISI. ſ. m. Nom de lieu. Ce ſont deux petites Iſles de l'Archipel. *Gatoniſiæ Inſulæ.* Elles ſont près de la côte de Natolie, vis-à vis de la ville de Mélazzo. On met à la prémière l'ancienne Éleus, & à la dèrnière l'ancienne Trogelia. Elles n'ont rien de conſidérable. MATY.

GATONISI, Capo *Gatoniſi*, ou Capo Trigua. *Gatoniſium*, ou *Trogilium promontorium.* Cap de la Natolie, en Aſie. Il eſt au levant de la ville d'Éphêſe, vis à vis de l'iſle de Samo, MATY.

GATOPOLI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gatopolis*, anciennement, *Andriaca.* Ancien bourg de la Turquie en Europe. Il eſt dans la Romanie, ſur la côte de la mèr noire, entre la ville de Salamydi, & l'embouchure de la rivière du même nom. MATY.

GATTE. ſ. f. Tèrme de Marine. Retranchement de bordages que l'on fait au dedans à l'avant du vaiſſeau, dont l'uſage eſt de recevoir l'eau que les coups de mèr font entrer par les écubiérs.

GATTES, ſont des planches qui ſont à l'encognure; c'eſt-à-dire, à l'angle commun que font le plat bord, & le pont.

GATTE. ſ. f. Nom d'un jeu. *Ludus dictus à pueris Gatta, id eſt Porta, Janua.* Ce mot Anglois *Gatte*, qui ſignifie porte, eſt encore en uſage parmi nous, dans un jeu que les enfans appellent La *Gatte*; c'eſt à-dire, la Porte, à caûſe des rayes qu'on fait en tèrre, de la figure d'une porte. HUET, *Orig. de Caen.*

GAU.

GAVACHE. adj. Eſt un tèrme injurieux dont on ſe ſèrt en Éſpagne en mépriſant les pèrſonnes ſans cœur, & mal vêtuës. *Vilis.*

Ce mot vient de *gavacho*, mot Éſpagnol. On nomme ainſi le peuple qui habite les montagnes qui ſéparent la France de l'Éſpagne, & ceux du Gévaudan & du Limoſin, qui ont été appellez *gabali* par Strabon, Pline & Céſar, parceque ce peuple va gagner ſa vie en Éſpagne, en s'appliquant aux métiérs les plus vils. MÉNAGE, aprés Covarruvias.

GAVARDAN. ſ. m. Nom propre d'une ancienne Vicomté de France en Gaſcogne. *Gabardanus ager*, ou *Vicecomitatus.* Le *Gavardan* a été incorporé il y a pluſieurs ſiécles à la Maiſon de Bearn, & joint au Marſan pour la Juſtice, & pour les finances. Gavaret étoit la Capitale du *Gavardan*, qui dépendoit du Diocêſe d'Auſch. DAVITY, CORN.

GAVAS. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France, qui vient du Béarn, entre dans les Lannes, & va ſe pèrdre dans l'Adour ſous Montaut en Chaloſſe. DAVITY, CORN.

GAUBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Waldebertus.* Waldebèrt, ou Valbèrt, vulgairement *Gaubert*, confondu mal à propos avec Walbèrt, ou Vaubèrt Évêque de Meaux, frère & prédéceſſeur de S. Faron, naquit vèrs la fin du VIe ſiécle à Nanteuil en Brie, ou plûtôt à Vinant ſous Meaux, de parens diſtinguez par leur nobleſſe. BAILLET, 2. *May.* S. *Gaubert* ſuivit d'abord la profeſſion des armes; enſuite il ſe retira à Luxeu, & y fut élû Abbé en 625, & mourut en 665. Voyez le P. Henſchenius, *Acta Sanct. Maii Tom. I. p.* 274. *& ſuiv.*

GAUBISSON. Voyez GAMBOISON.

GAUBURGE. Voyez VAUBOURG.

GAUCELIN. ſ. m. Nom propre d'homme, qu'on écrit *Gaucelin, Gocelin, Gauſſelin, Goſſelin, Gauzlin, Goſlin, Gozlin.* En Latin, *Gaucelinus.*

GAUCHE. ſ. f. Tèrme relatif. Le côté qui eſt oppôſé au droit. *Lævus, ſiniſter.* La main droite, la main *gaûche.* L'aîle *gaûche* d'une armée, d'une Égliſe.

Ce mot, ſelon Borel, eſt dérivé de *guencher*, vieux mot François, qui ſignifie *ſe détourner*, *éviter*, *tourner*; ce qui arrive, quand on *gaûchit*, quand on tourne à *gaûche*, & ſelon Guichart il vient de *γαυσὸς*, ou de *γαυσὸν*, tortu, oblique.

On le dit figurément de ce qui eſt mal fait, & mal tourné. Cet homme a l'éſprit *gaûche*. Sa taille eſt aſſez *gaûche*. MOL. Cet ouvrage, ce bâtiment eſt *gaûche*.

On dit auſſi, que du bois eſt *gaûche*, quand il n'eſt pas droit, & bien équarri. On le dit auſſi d'une pièrre qui n'eſt pas droite.

On dit quelquefois abſolument, la *gaûche*; pour dire, la main *gaûche*. Il ne lui a laiſſé que la *gaûche* dans cette marche. Il y avoit un marais ſur la *gaûche*. ABLANC.

A GAÛCHE. adv. Du côté *gaûche*. Demi-tour *à gaûche*. La Cavalerie étoit *à gaûche*. ABL. Cet homme a laiſſé la Géographie *à gaûche*. Les ennemis frappoient à droit & *à gaûche*. Il y a un outil d'artiſan qu'on appelle un *tourne à gaûche*.

GAUCHE. ſ. m. & f. Nom de Secte. L'Antiquité a donné ce nom aux Novatiens, en Orient, & en Grèc ſeulement; car ni en Occident, ni en Latin, je ne trouve point qu'on leur ait donné celui de *Siniſter*. Les Ariens, les Macédoniens, les Sabbatiens, les Novatiens, ou *Gauches*, les Quartodécimans & les Apollinariſtes. TILLEM. *hiſt. Eccleſ. T. IX. p.* 442. Le même Auteur T. III. p. 478. les appelle Gaûchérs, mais mal; le nom Grèc n'eſt pas *ἀριστερόχειρ*, *gaûcher*, mais *ἀριστερὸς*, *gaûche*.

GAUCHÉR, ÈRE. adj. Qui ſe ſèrt de la main gaûche au lieu de la droite. *Scævola.*

Il ſemble qu'en Orient on appella les Novatiens quelquefois les *Gauchérs*. On ne rend point de raiſon de ce nom. TILLEM. *T. III. p.* 478. *Ailleurs T. IX. p.* 492. Le même Auteur les appelle *Gaûches*, & non pas *Gauchérs*. Cela eſt mieux. Voyez GAUCHE.

GAUCHIR. v. n. Prendre à gaûche. *Pergere ad lævam.* En ce ſens il eſt vieux. Mais on dit *gaûchir*, pour dire, ſe détourner, *deflectere*, *divertere*, *declinare*. Comme on lui portoit un coup, il *gaûchit* un peu, cela empêcha qu'il ne fût bleſſé.

On dit figurément en Morale, *gaûchir* dans une affaire; pour dire, Biaiſer, trouver des moyens pour éluder; n'aller pas franchement & ſon droit chemin; chèrcher quelque détour, quelque échapatoire pour ſurprendre ſon ennemi, ou ſe déffaire de lui. Ces bons Pères vouloient *gaûchir*, & alléguoient l'Écriture. MAUCROIX. *Gaûchir* aux difficultez.

Contre ſon inſolence il ne faut point gaûchir. MOL.

GAUCHIR, au figuré, ſe prend auſſi quelquefois dans un ſens actif, & alors il ſignifie, Rendre gaûche, & changer en pis. *Vitiare, corrumpere.* L'étude immodérée engendre une craſſe dans ſon éſprit, & *gaûchit* tous ſes ſentimens. S. ÉVR. L'amour propre, & l'intérêt, ont tellement *gauchi* les ſentimens des hommes, qu'on ne doit rien attendre d'eux. BELL. On appelle cela *gaûchir* aux coups que l'on ne peut éviter; c'eſt à dire, les parer, & éluder le mieux qu'on peut. MASCUR.

GAUCOURTE. ſ. f. Eſpéce de robe courte en uſage autrefois. *Veſtis brevior, curta.* Pour robe longue, *gaucourte*, & chaperon ſept aunes & demie de noir. Déclaration des habillemens de beguin du Duc de Bret. François, mort le 9. Sept. 1488. rapportée dans l'hiſt. de Bret. par le P. Lobineau, T. II. p. 1502. Voyez la p. 1503.

GAUD. ſubſt. m. Vieux mot, qui veut dire, *forêt*, *ſaltus*. Voyez GAUT.

GAUD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Valdus, Waldus, Gualdus, Gaudus.* A Évreux S. *Gaud* Évêque, ſucceſſeur de S. Tauvin. CHAST. *au* 31. *de Janv.* Les Chartreux de Cologne en leurs additions à Uſuard le nomment mal, *Gaudus*, & le font Évêque d'York en Anglerèrre, trompez par la reſſemblance des mots d'*Ebroicum*, & *Eboracum*. Molan, Galeſinius & Caniſius, font les mêmes fautes; mais à l'égard de l'équivoque du lieu, Molan ſe corrige en ſa ſeconde édition, & Galeſinius dans ſes Notes. ID. *p.* 479. Sa propre Égliſe le nomme *Gaudus* en Latin plûtôt que *Valdus*. ID. *p.* 818.

GAUDE. ſ. f. Plante dont les Teinturiérs ſe ſèrvent pour teindre en jaûne, & qu'on appelle par cette raiſon en Latin *luteola*, de *luteus*, *jaûne*. C'eſt une plante annuelle; elle a une racine qui n'eſt pas profonde, & qui pouſſe des feuilles longues, étroites, d'un vèrd gai, & courbées ſur tèrre en rond. La tige qui s'éléve d'entr'elles a trois à quatre piéds de haut, & eſt branchuë, garnie de feuilles étroites comme celles du bas, & moins longues à proportion qu'elles approchent des fleurs, qui ſont diſpoſées

en

en épi aſſez longs, & compôſées chacune de trois petites pétales irrégulières, d'un jaûne vèrdâtre; ces fleurs ſont ſuivies d'un fruit vèrdâtre arrondi, tèrminé de trois pointes, & qui renfèrme des ſemences menuës, brunes, & prèſque rondes. *Luteola herba ſalicis folio*, *C. B.* On la ſème dans des tèrres legères en Mars, ou en Septembre. La *gaude* la plus menuë & rouſſette eſt la meilleure. Les céladons, vèrd de pomme, vèrd de mèr, vèrd naiſſant & vèrd gay, doivent être alunez, & enſuite gaudez avec *gaude* ou ſarrette, puis paſſez ſur la cuve d'Inde.

GAUDÉ. ſ. m. Tèrme Latin, qui ſe dit des prières qu'on dit à l'Égliſe. Cette vieille eſt toûjours une heure après les autres à l'Égliſe pour dire ſes *gaudez*. C'eſt comme qui diroit des Allegreſſes, leſquelles commencent toûjours par ces mots, rejouiſſez vous, & en Latin, *gaude*.

GAUDÉAMUS. ſ. m. Tèrme Latin, qui ſe dit en burleſque des réjouïſſances des débaûchez, & ſur tout de celles de tâble. Ce prodigue a diſſipé tout ſon bien à faire de grands *gaudéamus*. Ces tèrmes de *gaudé* & de *gaudeamus*, ſont fort bas.

GAUDENCE. ſ. f. Vieux tèrme de Coutûmes, qui veut dire joüiſſance. *Gaudence* d'héritage. *Uſus*, & dans les Chartres *gaudentia*.

Le mot de *gaudence* eſt dérivé du mot barbare *gaudentia*, qui a été formé de *gaudere*, qu'on a pris dans le ſens de joüir, parcequ'il y a plaiſir à joüir des biens, des héritages.

SAINT GAUDENS. Nom propre d'un Bourg de la Gaſcogne, en France. *Fanum*, ou *Caſtrum. S. Gaudentii.* Il eſt dans le Comté de Comminges, ſur la Garonne, à deux lieuës de S. Bèrtrand, vèrs le nord. S. *Gaudens* appartenoit autrefois au Comté de Comminges, enſuite il a été du Béarn. Il n'eſt pas loin de S. Girons, & de S. Lezé, ou Léger. De Valois, *Not. Gall. p.* 500.

GAUDER. v. act. Teindre une étoffe avec de la gaude. *Luteolâ tingere*. Les bleus teints en indigo doivent être *gaudez*, & deviennent vèrds.

GAUDERON. ſ. m. Voyez GAUDRON.

GAUDERONNER. v. act. Faire des gros plis avec le doigt ſur une toile empeſée, ou avec un fèr propre pour cela. *Gauderonner* une fraiſe, des manchettes. On le dit auſſi des ouvrages de poterie & de ſculpture, qui ont les mêmes plis. On écrit quèlquefois *gaudronner* ſans *e*, après le *d*, c'eſt comme on prononce ce mot. Pèrſonne n'avoit ſçû ſi bien qu'elle *gaudronner* des fraiſes, & dreſſer des collets-montez. Mlle l'Héritièr.

GAUDERONNER. v. act. Prononcez *gaudroner*. Enduire de gaudron. *Pice nautica linire.*

Gauderonné. Part. & adj. *Pice nautica illitus.* Les huit vaiſſeaux Hollandois qui ſont à la rade en attendent encore quatre de Batavie, pour aller enſemble en Europe. Ils ſont *gaudronez*, & paroiſſent tous neufs. De Choisi.

On écrit auſſi *godronner*, *godronné*.

GAUDIN. Voyez GALDIN.

GAUDINE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire *forêt*. *Sylva*, *ſaltus*. Voyez Gaut.

> *Ciers i miſt, & biſſes, & dains,*
> *Puis counins, lievres, & ferins,*
> *Et maniere de ſauvegine,*
> *Tant que plaine en ſu la* gaudine.
>
> Phil. de Mousk.

Un Auteur a écrit qu'on appelloit autrefois *Gaudine*, *Gaudina*, cette partie de la France qui eſt entre la Seine & la Loire.

GAUDIR. Vieux mot, qui ne ſe dit qu'en riant, & dans cette façon de parler, *Gaudir le papat*; pour dire, Être à ſon aiſe. On diſoit autrefois *ſe gaudir* de quelqu'un, pour dire, s'en mocquer. On diſoit auſſi *gaudir*, pour ſe réjouïr; d'où venoient les mots de *gaudiſſeur* & de *gaudiſſerie*. Nicod.

GAUDIVEAU. ſ. m. Tèrme de Traiteur. Chair de veau hâchée pour en faire un pâté. *Vitulina caro intrita*. Un pâté de *gaudiveau*, ou de *gaudiveaux*. Mettre des *gaudiveaux* en pâte. Voyez Godiveau. Le Cuiſinièr François écrit *gaudiveau*.

GAUDO. ſ. m. *Tèrritorio di Gaudo.* Nom propre de lieu. *Gaudii terra*, *Laboria campi.* C'eſt une campagne très-fèrtile du Royaume de Naples. Elle a donné autrefois le nom à la Province qu'on nomme aujourd'hui La tèrre de Labour; & elle ſe trouve entre la ville de Capouë, de Pouzzol, & les ruines de Cumes.

GAUDRON, ou GOUDRON. ſ. m. Compoſition faite de poix noire, d'huile de poiſſon, de ſuif & d'étouppe, ou de vieux câbles battus, avec quoi on poiſſe les navires. *Pix nautica*. Quelques-uns écrivent *goderon*, & *godron*. Le *gaudron* du Méxique n'eſt bon que pour le bois, il brûle les cordages.

Ce mot vient de l'Hébreu; עטרן, *itran*, de la poix. Les Arabes changent à leur ordinaire le ע en ק, & écrivent קטרן, *Kitran*, d'où les Eſpagnols ont pris *alquitran*, & d'où nous avons fait *goudran*. Bochart, *Chan. L. I. C.* 34.

GAVE. ſ. m. Nom de rivières. *Gabarus*. Le *Gave* d'Oſſau, ou d'Oleron, *Gabarus Oleronenſis*. Rivière de Béarn, en Gaſcogne. Elle ſe forme à Oleron par le *Gave* d'Aliſe, & par celui d'Oſſau, reçoit celui de Suzon & de Sauvetèrre, & peu après il ſe décharge dans le *Gave* du Pau.

Le *Gave* Béarnois, ou de Pau. *Gabarus Benearnienſis*, *Bearnenſis*, ou *Palenſis*. Rivière de Gaſcogne, & de Béarn. Elle ſe forme dans la Bigorre par l'union des *Gaves* d'Azun, de Cauterès, de Lavedan, & de Baretge. Enſuite entrant dans le Béarn, elle arrôſe la ville de Pau, qui lui donne le nom; elle baigne encore Leſcar & Ourtès, & ayant reçu le *Gave* d'Oleron, elle ſe décharge dans l'Adour entre Bayonne & Dax.

GAVENNE. ſ. f. Droit que quelques Seigneurs prennent ſur les tèrres des Égliſes, dont ils ſont gardiens & protecteurs: ce droit conſiſte dans une cèrtaine quantité de grain. *Tutelæ redemptio.* Monſtrelet, parlant de ce droit que le Duc de Bourgogne avoit à cauſe de ſa Comté de Flandres ſur les tèrres & Seigneuries des Égliſes du Cambreſis, dit, & ſe nomme icelle Seigneurie appartenant au dit Comte de Flandres la *Gavenne* de Cambreſis.

GAVER, ou ſelon l'Hébreu GUR. ſ. m. Nom propre d'un lieu de la tèrre Sainte, où Ochozias Roi de Juda fut bleſſé à mort par les gens de Jéhu. 4e L. des Rois IX. 27. *Gaver*, *Gur*. L'Écriture dit qu'Ochozias fut tué à la montée de *Gaver*. Les uns diſent que c'eſt le nom d'une montagne, & les autres d'une ville ſur cette montagne. Quoi qu'il en ſoit, ce lieu étoit vis-à-vis de Jéblaam, & dans la demi Tribu de Manaſſe d'endeçà le Jourdain, ſelon le P. Lubin.

GAUFFRE. ſ. f. Rayon de miel. *Favus*. On nous a ſèrvi du miel dans les *gaûffres*. L'Ac.

C'eſt auſſi une menuë piéce de pâtiſſerie faite de fleur de farine, d'œufs & de ſucre, & cuitte entre deux fèrs treilliſſez comme de petits carreaux.

Ce mot vient de *gaſtrum*, qui eſt dérivé de *wafel*, ou *wafre*, mots Allemands, Flamands & Anglois, ſelon Ménage, après Voſſius. D'autres le dérivent de *calidivora*, parcequ'on la mange chaûde; d'autres du mot Picard *gaûffre*, qui ſignifie *rayon de miel*.

On dit, qu'un homme eſt la *gaûffre*, ou entre deux *gaûffres*, quand il eſt preſſé de deux côtez, quand il eſt pèrſecuté par deux puiſſances contraires, quand il eſt au milieu de deux pèrſonnes dans un lit étroit, dans un fond de carroſſe.

Gaûffre, eſt auſſi une façon qu'on donne à une étoffe en y faiſant pluſieurs figures avec un fèr chaûd: ce qui s'eſt dit à cauſe qu'on ſe ſèrt de fèrs, comme les Pâtiſſièrs, à faire des *gaûffres*.

Gaûffre. adj. m. & f. Tèrme populaire & bas, qui ſignifie, qui eſt de mauvais goût, mal entendu, mal bâti, ridicule. *Abnormis*, *incompoſitus*, *ridiculus*, *abſurdus*. Cela eſt bien *gaûffre*.

GAUFFRER. v. act. Imprimer ſur un drap, ſur un habit, avec des fèrs à gaûffre, divèrſes figures. *Formare figuras*, *imprimere*. On *gaûffroit* auſſi autrefois les cheveux avec le fèr pour y faire des boucles & des anneaux.

Gaûfré, ée. part. paſſ. *Notatus*, *ſignatus*, *impreſſus*.

GAUFFREUR. ſ. m. *Signator*, *notator*. C'eſt un des tîtres que prennent les Découpeurs dans leurs Lettres de Maîtriſe, où ils ſe nomment *Découpeurs*, *Gaûffreurs*, *Egratigneurs*; c'eſt à-dire, ceux qui piquent le tafetas, mouchettent & figurent les étoffes avec des fèrs propres à cela.

GAUFFRIÉR. ſ. m. Fèr double, plat & treilliſſé, dans lequel on fait cuîre des gaûffres. *Forma*.

GAUFFRURE. ſ. f. La manière de gauffrer. *Formatura*. La *gaûffrure* n'eſt plus à la mode.

GAUGE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans quelques coutumes. C'eſt un nom de meſure des chôſes liquides, d'où l'on a fait *jauger*, & ſes dérivez.

GAUGIER. v. act. & neut. Tèrme de coutumes. Meſurer, jauger. *Metiri*, *explorare*.

Ce mot eſt dérivé de *gauge*, qui eſt un nom de meſure.

GAVI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Génes, en Italie. Elle eſt ſur la rivière de Lemo, vèrs les confins du Montfèrrat & du Milanois, à ſix lieuës de la ville de Génes, & environ à cinq d'Aléxandrie de la Paille, & de Tortone. *Gavi* eſt une place importante par ſa ſituation; mais ſes fortifications ſont fort mal entretenuës.

SAN GAVINO. ſ. m. Nom propre d'un Fort avec une Égliſe, ſitué dans la Sardaigne, à l'embouchure de la rivière de Torres, dans le Golfe de Porto Torre. *Fanum ſancti Gavini*. Ce lieu eſt la place de la ville nommée anciennement *Turris Libiſſinis*, ou *Biſſinis*, *Turres*, *urbs Turritana*, qui fut ruinée par les Lombards, l'an 596. Elle avoit un Archevêché, qui fut transferé à Saſſari. Maty.

GAVION. ſubſt. m. Gôſier. *Jugulum*, *guttur*. Les deux côtez du

gavion ſont façonnez en guiſe d'un joug de bœuf. Il eſt ſi ſaoul qu'il en a juſqu'au *gavion*. On lui a couppé le *gavion*. Il eſt bas.

GAVITEAU, eſt un tèrme de Marine qui ſe dit ſur les côtes de Provence, & qui ſignifie la même choſe que boüée ſur les côtes de l'Océan. C'eſt un morceau de bois qui flotte ſur l'eau, & qui marque quelque ancre, quelque pieu, quelque rochér auquel il eſt attaché.

GAULARD. ſ. m. Nom d'homme, vrai ou feint, qu'on a dit populairement & provèrbialement de tout homme ſot & ridicule. *Gallardus*. Le bon homme Hiéroclе faiſoit paſſer toutes ſortes de bêtiſes les plus groſſières ſous le nom de *quidam ſcholaſticus*, comme nous avons fait en France ſous celui de Monſieur *Gaûlard*. Mascurat, p. 223. Il ne paroit pas que l'uſage de ce dictum dure encore.

GAULE. ſ. f. ou GAULES. ſ. f. & pl. Nom ancien d'une grande Contrée d'Europe. *Gallia*, *Galliæ*. L'ancienne *Gaule* a été une des plus célèbres Régions de l'Europe. Elle avoit au levant la Gèrmanie, & l'Italie, les Alpes la ſéparant de celle-ci, & le Rhin de celle-là. La mèr d'Allemagne & celle de Bretagne la baignoient au nord, l'Océan Aquitanique, ou occidental au couchant, & la mèr méditèrranée au midi; les montagnes des Pyrénées la ſéparoient de l'Eſpagne, entre le midi & le couchant. Cette Région n'étoit pas une Monarchie particulière, elle étoit poſſédée par un grand nombre de peuples, indépendans les uns des autres, dont nous marquerons les noms, en décrivant les parties de la *Gaûle*. Ses plus conſidérables montagnes étoient les Alpes, les Pyrénées, le mont Jura, & les montagnes des Cevennes. Ses principales rivières le Rhin, la Meuſe, la Seyne, la Loire, la Garonne, le Rhône, & la Saone. Elle renfèrmoit le Royaume de France tel qu'il eſt aujourd'hui, la Savoye, la Suiſſe, une petite partie du païs des Griſons, & toute la partie de l'Allemagne, & des Païs bas, qui ſont au couchant du Rhin. C'étoit la vraye *Gaûle*; mais les Gaulois ayant paſſé les Alpes, & conquis une partie de *l'Italie*, ils donnèrent le nom de *Gaûle* à leurs conquêtes; ce qui fit naître la diviſion de la *Gaûle* en *Gaûle* Ciſalpine, ou Citérieure, & en Tranſalpine, ou Ultérieure; dont la prémière fut encore ſubdiviſée en Ciſpadane, & en Tranſpadane, & la Tranſalpine le fut en *Gaule* Comata & Braccata; & après qu'elle eût été conquiſe par les Romains, en *Gaûle* Narbonnoiſe, Aquitanique, Lyonnoiſe, & Belgique. Ce fut à cauſe de ces différentes parties, qu'on fit de la *Gaûle*, qu'on lui donna fort ſouvent le nom de *Gaûles* au plurier. Voyez Cluv. *Germ. Antiq. L. I. C.* 2. 3. 4. 5. &c.

Ces différens noms viennent des diviſions qui s'en firent ſous les Empereurs Romains, diviſions qui changèrent pluſieurs fois, comme nos Gouvèrnemens & nos Généralitez changent. Jules Céſar eſt le prémiér qui la réduiſit en Province, & la diviſa en Celtique, Belgique, & Aquitanique. Auguſte fit un ſecond département. Il diviſa la Celtique en cinq Provinces qui furent appellées Lyonnoiſes. Il partagea la Belgique en quatre toutes Conſulaires, qui ſont les deux Belgiques & les deux Gèrmanies. Enfin, il diviſa l'Aquitaine en trois, & la Narbonnoiſe en cinq, la prémière Conſulaire & les autres Préſidiales. Hadrien fit encore un nouveau département dans les *Gaûles*; il ſubſiſta juſqu'à Conſtantin, qui introduiſit les cinq Viennoiſes, dont nous parlerons plus bas. Honorius confirma en 418. ce nouvel établiſſement. L'Égliſe ſuivit ces départemens des Empereurs dans ſes Provinces, qu'elle régla ſur celles de l'Empire. Voyez la *Notitia Epiſcopatuum Galliæ Papirii Maſſoni operâ*.

Cluvier dit que les *Gaûles* n'étoient qu'une partie de l'ancienne Celtique, qui comprenoit l'Illyrie, la Gèrmanie, la *Gaûle*, l'Éſpagne, & les Iſles Britanniques, *Germ. Antiq. L. I. C.* 4. que tous ces païs fûrent peuplez par Aſchenez, arrière-petit fils de Noë, & fils aîné de Gomèr, *Ibid.* D'où vient que ces peuples avoient tous la même langue. *Ib. C.* 5. 6. 7. 8.

Gaûle Aquitanique, ou Aquitaine. C'étoit anciennement une des quatre parties génerales de la *Gaûle* Tranſalpine, ou vraye *Gaûle*. *Aquitania*, *Gallia Aquitanica*. Elle étoit renfèrmée du tems de Céſar entre la Garonne, les Pyrénées, & l'Océan. On l'étendit enſuite juſqu'à la Loyre, qui la ſéparoit de la *Gaûle* Lyonnoiſe, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure. Ainſi elle comprenoit toute cette partie de la France, où l'on trouve maintenant le Poitou, la Saintonge, le Périgord, la Guyenne, la Gaſcogne, le Bearn, le Quèrcy, le Roüèrgue, l'Auvèrgne, le Limoſin & le Bèrry. On diviſoit cette *Gaûle Aquitaine* en trois parties, qui étoient diſtinguées par les nombres de prémière, ſeconde, & troiſiême. Maty. Voyez Aquitaine.

Gaûle Aquitanique prémière. C'étoit la partie la plus orientale de l'Aquitaine, & ainſi la prémière qu'on rencontroit en venant à Rome. *Gallia Aquitanica prima*. Sa Capitale étoit *Avaricum*, aujourd'hui Bourges, & ſes peuples les Bituriges, Cubes, les Arvèrniens, les Lémovices, les Gabaliens, les Éleutères, les Ruténiens, les Vélaunes, & les Cadurciens. Elle comprenoit toute l'étenduë des Archevêchez de Bourges & d'Alby, & des Evêchez qui en ſont ſuffragans. Maty.

Gaûle Aquitanique seconde. C'étoit la partie la plus ſeptentrionale de la *Gaule* Aquitanique. *Gallia Aquitanica ſecunda*. Elle s'étendoit le long de l'Océan. Ses peuples étoient les Pictons, les Sanctons, les Bituriges, Vibiſques, les Nitiobriges, les Petrocoriens, & les Ageſinates. Sa Capitale étoit Bourdeaux, & elle renfèrmoit l'Archevêché de Bourdeaux, & les Evêchez qui en ſont ſuffragans.

Gaûle Aquitanique troisième, ou Novempopulonie. *Gallia Aquitanica tertia*, ou *Novempopulana*. C'étoit la partie la plus méridionale de la *Gaûle Aquitanique*. Elle étoit le long des Pyrénées, & de l'Océan, & contenoit neuf peuples, qui lui firent donner le nom de Novempopulonie. Les Auſciens, les Bénéaniens, les Bigerriens, les Conſéraniens, les Convenes, les Datiens, les Eluſates, les Tarbelliens, les Veſates. Auch en étoit la ville Capitale, & elle renfèrmoit l'Archevêché de cette ville, & les Évêchez qui en ſont ſuffragans. Maty.

Gaûle Belgique. C'étoit anciennement la plus grande, & la plus ſeptentrionale partie de la *Gaûle*. *Gallia Belgica*. Elle avoit au levant la Gèrmanie, dont le Rhin la ſéparoit; au midi la *Gaûle* Narbonnoiſe; au couchant la Lyonnoiſe, avec la mèr de Bretagne, & au nord l'Océan Gèrmanique. Elle renfèrmoit toute la partie de l'Allemagne, qui eſt au couchant du Rhin, avec l'Alſace, la Lorraine, la partie des Païs-Bas qui eſt au couchant du Rhin, la Picardie, la plus grande partie de la Champagne, & de l'Iſle de France; & elle étoit diviſée en Belgique prémière, & Belgique ſeconde. Maty. Voyez Belgique.

Gaûle Belgique prémière. Nom de la partie de la *Gaûle* Belgique qui s'étendoit vèrs le midi, & les ſources du Rhin, & de la Moſelle. *Gallia Belgica prima*. Elle renfèrmoit la Gèrmanie ſupérieure, & avoit Tréves pour ſa Capitale. Ses peuples étoient les Vangions, les Nemetes, les Triboces, les Leuces, les Viroduniens, les Médiomatrices, & les Tréviriens; & ainſi elle comprenoit l'Archevêché de Tréves, les Évêchez de Mets, Toul, Vèrdun, ceux de Straſbourg, de Spire, & de Wormes, & une partie de l'Archevêché de Mayence. Maty.

Gaûle Belgique seconde. Nom de cette partie de la *Gaûle* Belgique qui étoit vèrs le nord, & les embouchures du Rhin, & de la Moſelle. *Gallia Belgica ſecunda*. Elle comprenoit la Gèrmanie inférieure, & avoit la ville de Rheims pour ſa Capitale. Ses peuples étoient les Ubiens, les Bataves, les Tungres, ſous leſquels on comprend les Aduaticiens, & les Eburons; les Morins, les Atrebates, les Ambianiens, les Bellovaciens, les Sylvanectes, les Sueſſions, les Veromanduiens, les Remois, les Nèrviens, auxquels on peut adjouter les Toxandres, qui occupoient les Iſles de la Zéelande. La ſeconde Belgique comprenoit donc tous les païs qui ſont entre la Loyre, & la Meuſe, & entre la Meuſe & le Rhin, depuis ſon confluant avec la Moſelle juſqu'à ſon embouchure. Maty.

On diſtingue encore une troiſiême & une quatriême Belgique, qui ſont la Gèrmanie ſupérieure & la Gèrmanie inférieure. Celle là comprenoit les Vaugions, les Németes, & les Tribocciens: c'eſt-à-dire, Vormes, Spire, & l'Alſace; celle-ci les Tungres, les Aduatices, les Ubiens, les Sunices, les Condruſiens, les Ménapiens, les Ambivarites, les Toxandriens & les Bataves; c'eſt à-dire, tous les païs qui ſont le long du Rhin, depuis l'Évêché de Vormes juſqu'à l'embouchure de ce fleuve.

GAULE CELTIQUE. C'étoit une partie de la Gaûle Tranſalpine. *Gallia Celtica*. Voyez Gaule Lyonnoise, c'eſt la même choſe.

Gaule Comate, ou Chevelue. Nom ancien de la plus grande partie de la *Gaûle* Tranſalpine. *Gallia Comata*. Elle fut nommée chevelüe, parceque ſes habitans laiſſoient croître leurs cheveux, & elle comprenoit ces trois grandes parties de la *Gaûle*, la Belgique, la Lyonnoiſe, & l'Aquitanique. Maty.

Gaule Circumpadane. C'étoit anciennement une partie de la *Gaûle* Ciſalpine. *Gallia Circumpadana*. Elle prenoit ſon nom de ſa ſituation autour de la rivière du Pô, en Latin *Padus*.

Gaûle Cisalpine, ou Citérieure. Nom de la partie de l'Italie que les anciens Gaulois occupèrent. *Gallia Ciſalpina*, ou

Citerior. Elle étoit bornée au nord & au couchant par les Alpes ; au ſud par la mèr Méditèrranée, & au levant par la rivière d'Arſa, qui la ſéparoit de la Dalmatie ; par la mèr Adriatique ; par la rivière d'Éſino, qui la ſéparoit du païs de Picéniens ; & par l'Arno, qui la ſéparoit de l'Étrurie. On comprenoit ſous la *Gaûle* Ciſalpine la Subalpine, & on la diviſoit en *Gaûle* Ciſpadane & Tranſpadane, ſur leſquelles on marquera en particulier les païs compris aujourd'hui dans la *Gaûle* Ciſalpine des Anciens. On dira ſeulement ici qu'elle répondoit à peu près à la Lombardie. Maty. Voyez Cluvier, Ital. Antiq. L. I. C. 2. 22. La *Gaule Ciſalpine*, s'eſt auſſi appellée *Gaule Italique, Gallia Italica.* Voyez Cluvier, *Ital. Ant. L. I. C. 2. p. 21.* Et *German. Antiq. L. II. C. 1.*

Gaule Cispadane. Nom propre de la partie meridionale de la *Gaûle* Ciſalpine. *Gallia Ciſpadana.* Elle étoit au midi du Pô. Ses peuples étoient les Anamans, les Boïens, les Senonois, les Lingonois, & les Liguriens ; c'eſt aujourd'hui la plus grande partie de la Romandiole, les Duchez de Modéne, & de Parme, la République de Génes, & une partie de la Toſcane, du Milanois, du Montfèrrat, & du Piémont.

Gaûle Citérieure, *Gallia Citerior.* Voyez Gaûle Cisalpine.

Gaûle Gothique. On donna anciennement ce nom au Languedoc, parcequ'il fut poſſédé par les Goths. *Gallia Gothica.*

GAULE GRÉCQUE. Voyez GALLOCRÉCE.

Gaûle Lyonnoise, ou Celtique. Nom ancien d'une grande partie de la *Gaule* Tranſalpine. *Gallia Lugdunenſis*, ou *Celtica.* Elle avoit la Belgique au nord ; l'Aquitanique, avec la Narbonoiſe, au ſud ; l'Océan au couchant ; & les Alpes au levant. On la diviſoit en cinq parties que nous allons décrire en particulier.

Gaûle Lyonnoise prémière. C'étoit une partie de la *Gaûle* Lyonnoiſe. *Gallia Lugdunenſis prima.* Lyon en étoit la Capitale, & ſes peuples les Lingons, les Æduiens, les Seguſiens, & les Manduliens. Ils occupoient les Diocèſes de Lyon, & des Evêchez qui en ſont ſuffragans. On dit ſimplement Prémière, ſeconde Lyonnoiſe, &c. ſans y mettre le nom de *Gaûle.* La prémière Lyonnoiſe étoit Conſulaire.

Gaûle Lyonnoise seconde. C'étoit une partie de la *Gaûle* Lyonnoiſe. *Gallia Lugdunenſis ſecunda.* Roüen étoit ſa Capitale, & ſes peuples les Abrincates, les Biducaſſes, les Caletes, les Éburovices, les Loxoviens, les Seſſuens, les Ulnelles, & les Velocaſſes. Ces peuples poſſédoient les Diocèſes de Roüen, & des Évêchez qui en ſont ſuffragans. La ſeconde Lyonnoiſe & les ſuivantes n'étoient gouvernées que par des Préſidens, c'eſt pourquoi elles portoient le nom de Préſidiales.

Gaûle Lyonnoise troisiême. Nom d'une partie de la *Gaûle* Lyonnoiſe. *Gallia Lugdunenſis tertia.* Tours en étoit la ville Capitale, & ſes peuples portoient les noms de Cénomans, d'Andegaves, de Curioſolites, d'Oſiſmiens, de Redonois, de Turonois, & de Vénétes. Ils occupoient l'Archevêché de Tours, & les Évêchez qui en étoient ſuffragans.

Gaûle Lyonnoise quatriême. *Gallia Lugdunenſis quarta.* Cette partie de la *Gaûle* Lyonnoiſe avoit pour Capitale *Agendicum*, qui eſt la ville de Sens. Ses peuples étoient les Pariſiens, les Meldes, les Carnutes, les Aurélians, les Sénonois, les Tricaſſes, & les Vadicaſſes. Et ils occupoient les Archevêchez de Sens & de Paris, avec les Diocèſes de leurs ſuffragans. Maty.

Gaûle Lyonnoise cinquiême. *Gallia Lugdunenſis quinta.* Cette partie de la *Gaûle* Lyonnoiſe avoit Beſançon pour ſa Capitale, & ſes peuples étoient les Rauraciens, les Helvétiens, & les Séquaniens. Ils poſſédoient la Franche Comté, la Breſſe, le Bugey, & la Suiſſe, où l'on trouve l'Archevêché de Bezançon, les Évêchez de Bellay, de Lauzane, & Bâle, & une partie de celui de Conſtance. Maty.

Gaûle Narbonnoise. C'étoit une des grandes parties de la *Gaûle* Tranſalpine. *Gallia Narbonenſis*, ou *Braccata.* Elle s'étendoit d'orient en occident depuis les Alpes, qui la bornoient au levant, juſques aux Pyrénées, & à la *Gaûle* Aquitanique, qu'elle avoit au couchant. Elle avoit la *Gaûle* Lyonnoiſe au nord ; & la mèr Méditerranée au midi. Elle renfèrmoit tous les païs ſuivans, le Languedoc, le Comté de Foix, le Gévaudan, le Velay, le Vivarois, la Provence, le Dauphiné, & la Savoye. Cette *Gaûle* fût diviſée en trois parties, qui fûrent enſuite incorporées dans la *Gaûle* Viennoiſe ; la Narbonoiſe prémière fut la Viennoiſe ſeconde ; la Narbonoiſe ſeconde fut la Viennoiſe troiſiême, & la Narbonoiſe troiſiême fut la Viennoiſe prémière. Voyez *Gaûle* Viennoiſe. Maty.

Gaûle Braccate. C'étoit une partie de la *Gaûle* Tranſalpine. *Gallia Braccata.* Elle prenoit ſon nom d'une eſpéce d'habillement que ſes habitans portoient, & qu'on appelloit *Bracca*, ou *Braccæ.* Quelques-uns croyent que cet habillement étoit un ſimple haut de chauſſe qu'on nomme encore braye du nom de Bracca ; mais d'autres eſtiment que cet habit comprenoit le pourpoint, le haut de chauſſe, & les bas, joints enſemble, qui eſt une eſpéce d'habit, qu'on voit encore porter à la plûpart des païſans Suiſſes. Quoi qu'il en ſoit, cette *Gaûle* eſt la même que la Narbonoiſe. Maty. Voyez Gaûle Narbonoise.

Gaûle Novempopulane, ou la Novempopulanie. Voyez Gaûle Aquitanique troisiême, ou Novempopulanie.

Gaûle Ripariense. *Gallia Riparienſis.* Voyez *Gaûle* Viennoiſe prémière.

Gaûle supérieure. C'eſt la même que la Belgique. *Gallia ſuperior.* Voyez ce mot.

Gaûle subalpine. Nom d'une partie de la *Gaûle* qui prenoit ſon nom de ſa ſituation au piéd des Alpes. *Gallia ſubalpina.* Elle porte aujourd'hui celui de Piémont, qui ſignifie la même chôſe. Ses peuples étoient les Salaſſes, les Seguſſiens, les Tauriniens, & les Vagiens. Maty.

Gaûle Togate. *Gallia Togata.* La plûpart des Géographes donnent ce nom à toute la *Gaûle* Ciſalpine ; mais Baudrand prétend que la *Gaûle Togate* n'étoit qu'une petite partie de la Ciſalpine, & qu'elle ne s'étendoit que depuis Plaiſance juſqu'à Ancone, ayant le Pô au nord, & l'Appennin au ſud. Quoi qu'il en ſoit, ce païs reçut ce nom de la manière dont s'habilloient ſes habitans ; portant, comme les Romains, une robbe appellée en Latin *toga.* Maty.

Gaûle Transalpine, ou ultérieure. La *Gaûle* Tranſalpine étoit la vraye *Gaule. Gallia Tranſalpina*, ou *ulterior.* Elle étoit appellée Tranſalpine, parceque les Romains devoient paſſer les Alpes pour y aller ; & ultérieure, parcequ'elle étoit plus éloignée d'eux que la *Gaule* Ciſalpine. Voyez Gaûle.

Gaûle Transpadane. *Gallia Tranſpadana.* C'étoit la partie ſeptentrionale de la *Gaûle* Ciſalpine, & elle prenoit ſon nom de ſa ſituation au delà du Pô, par rapport à la ville de Rome. Ses peuples étoient les Carniens, les Cénomaniens, les Euganiens, les Inſubres, les Iſtres, les Leves, les Lépontiens, les Libiciens, les Orobiens, les Salaſſes, les Séguſſiens, les Tauriniens, & les Vénétes. Ainſi elle renfèrmoit les États des Vénitiens en Italie, le Mantoüan, la Val-Telline, les Préfectures des Suiſſes en Italie, & les parties du Milanois, du Montfèrrat, & du Piémont, qui ſont au nord du Pô. Maty.

Gaûle Viennoise. *Gallia Viennenſis.* Lorſque l'Empire Romain commença à tomber en décadence, on donna à une partie de la *Gaûla* le nom de *Gaûle Viennoiſe*, à caûſe de la ville de Vienne, qui en fut la Capitale. Elle renfèrmoit la *Gaûle* Narbonnoiſe, & la Subalpine ; & elle étoit diviſée en cinq parties, diſtinguées entre elles par les noms de Viennoiſe première, Viennoiſe ſeconde &c.

Gaûle Viennoise prémière, ou Narbonnoise troisiême. *Gallia Viennenſis*, ou *Narbonenſis tertia.* C'étoit une contrée de la *Gaûle* Tranſalpine. Elle avoit Vienne pour ſa Capitale, & étoit habitée par les Allobroges, les Camatules, les Cavares, les Commones, les Deſerviates, les Helviens, les Ségalauniens, & les Vicontiens. Elle renfèrmoit les Archevêchez de Vienne, d'Arles, & d'Avignon, avec les Evêchez qui en ſont ſuffragans, en Provence, en Dauphiné, & en Savoye. Maty. Ordinairement on dit prémière ou ſeconde Viennoiſe &c. ſans le mot *Gaûle.*

Gaûle Viennoise seconde, ou Narbonnoise prémière. *Gallia Viennenſis ſecunda*, ou *Narbonenſis prima.* C'étoit une contrée de la *Gaûle.* Elle étoit au couchant de la prémière Viennoiſe ; avoit Narbone pour Capitale, & elle étoit la demeure des Volſques Arécomices, & des Volſques Tectoſages, & comprenoit les Archevêchez de Narbone, & de Toulouſe, avec leurs ſuffragans, ſituez en Languedoc. Maty.

Gaûle Viennoise troisiême, ou Narbonoise seconde. *Gallia Viennenſis tertia*, ou *Narbonenſis ſecunda.* C'étoit une partie de la *Gaûle.* Elle contenoit les peuples ſuivans, les Albiciens, les Caturiges, les Miménes, les Oxibiens, les Saliens, & les Vulgientiens, Aix étoit la Capitale, & elle renfèrmoit les Diocèſes d'Aix, & tous les Evêchez de la Provence, qui en ſont ſuffragans. Maty.

Gaûle Viennoise quatriême. *Gallia Viennenſis quarta.* Elle étoit dans les Alpes Maritimes, avoit Ambrun pour Capitale, & pour habitans les Brigantes, les Capillatiens, les Décéates, les Ébroduntiens, les Néruſiens, les Séguſiens, les Sontiens, les Suttiens, les Tauriniens, les Vaginiens, & les Védiantiens. Ainſi ils occupoient l'Archevêché d'Ambrun, avec ſes ſuffragans, & l'Archevêché de Turin.

Gaûle Viennoise cinquiême. *Gallia Viennenſis quinta.* Cette partie de la *Gaûle* étoit dans les Alpes Grécques, & dans les Pennines, avoit Tarantaiſe, qui eſt Montiers en Tarantaiſe pour Capitale, & pour habitans les Centrons, les Salaſſes, les

 Soduniens,

Soduniens, & les Véragriens; elle occupoit l'Archevêché de Montiers, & les Evêchez qui en ſont ſuffragans. Maty.

Gaûle ultérieure. *Gallia ulterior.* Voyez Gaûle transalpine; car c'eſt la même chôſe.

Le Prêtre Sitfroy dit que du tems de Charles Martel la *Gaûle* s'appelloit *Gaudina*; ſur quoi Choriér hiſtoire de Dauph. Tom. I. p. 499. remarque que les Latins auroient dit *Galdina*, & que peut-être leurs Auteurs en ont tîré le nom de *Gallia*. Mais quelle apparence? Et depuis quand ce mot de *Gaudina* étoit-il en uſage? Voyez au mot Gaûlois les étymologies.

On prend quelquefois, ſur tout en vèrs, le nom de *Gaûle* pour celui de France. On dit auſſi au pluriel les *Gaûles* dans le ſtile grâve & ſérieux, & dans le burleſque. Gratien laiſſoit Merobaude Roi des François dans les *Gaûles* pour les garder. Flech. Gratien fit marcher les troupes qu'il avoit retenuës dans les *Gaûles*. Id.

On dit provèrbialement, Il a les armes du Roi des *Gaûles* ſur les épaules: façon de parler burleſque qui veut dire, Il a une fleur de lis ſur les épaules, ce qui eſt une marque d'infamie.

Gaûle. ſ. f. grande pèrche menuë & longue avec laquelle on abat des noix, ou des pommes, pour faire du cidre. *Fuſtis.* En Normandie on fait vendange avec la *gaûle*.

En termes de Manége, on appelle auſſi *Gaûle*, une petite houſſine ou vèrge qui ſèrt à manier un cheval. *Virga.* On ſe ſèrt des aides de la *gaule* pour faire lever le devant à ce cheval.

Ce mot, ſelon Borel, vient de *caulis*, ou de *gualt*, qui ſignifie *bois*, ou *forêt*. On trouve dans la Baſſe Latinité *Gulia* pour *ſcirpus*, du jonc. C'eſt une conjecture des Bollandiſtes, *Act. SS. Jun.* T. V. p. 158.

GAULENDA. ſ. f. Nom propre d'une montagne du Royaume de Candy, en l'iſle de Ceylon. Elle eſt près de la ville de Degligyneur, où le Roi de Candy fait ſa réſidence. Elle n'eſt acceſſible que par une avenuë, qui eſt défenduë par trois forts. Le Roi de Candy l'a fait fortifier pour s'y retirer en cas de ſédition, que ſa tyrannie lui fait craindre. Maty.

GAULER. v. act. C'eſt, Battre avec une gaûle de cèrtains arbres fruitiérs pour en faire tomber les fruits. *Virgâ cadere.* *Gauler* les noyérs, les pommiérs. On dit auſſi *gaûler* des noix, des pommes; pour dire, Abbatre des noix, des pommes avec la gaûle.

On dit figurément, qu'un païs eſt *gaûlé*, quand on n'y recueillera plus de fruits, ſoit que cela vienne du froid, de la ſécheresse qui ont rendu l'année mauvaiſe, ſoit qu'il ait été pillé ou ravagé par les gens de guèrre.

Gaûlé, ée, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt plus à la mode, de ce qui n'eſt plus en uſage. *Obſoletus.* Sa galanterie eſt tout-à-fait *gaûlée*. Ser.

GAULIS. ſ. m. Tèrme de Vénerie. Branche d'arbre qu'il faut que les Veneurs plient, ou détournent, quand ils pèrcent dans le fort d'un bois. *Virgula, ramus, faſcis.*

GAULOIS, oise. adj. Habitant de la Gaûle, qui eſt l'ancien nom de la France. *Gallus.* Les Romains craignoient ſi fort les *Gaûlois*, qu'ils avoient ordonné qu'on ne ſeroit point éxemt d'aller à la guèrre quelque âge que l'on eût, quand elle ſe feroit contre les *Gaulois*. Saluſte dit que les Romains faiſoient la guèrre avec les autres nations pour la gloire, mais avec les *Gaûlois* pour leur conſèrvation. Mén. Les *Gaûlois* occupoient toute la Gaûle propre, & ainſi ils avoient plus d'étenduë que les François d'aujourd'hui, auxquels ceux qui écrivent en Latin donnent encore leur nom. Céſar décrit aſſez au long les mœurs des *Gaûlois* dans ſon VIe Livre *de Bello Gall.* Les *Gaûlois* étoient partagez en autant prèſque de differens petits États, ou factions, qu'il y avoit non ſeulement de villes & de bourgs, mais de familles. Les chefs de ces petits États avoient une autorité ſouveraine; mais ils la pèrdoient, s'ils ne défendoient ceux qui leur étoient ſoumis de l'oppreſſion des plus puiſſans. Les *Gaûlois* étoient partagez en trois ordres, en trois corps; les Nobles ou Chevaliérs, les Druïdes, & le peuple. Le peuple n'avoit aucune part au gouvèrnement, & vivoit dans une eſpéce de ſèrvitude. Les Druïdes avoient ſoin de tout ce qui regardoit la Religion, comme nous l'avons dit au mot Druïde; & de prèſque tout le gouvèrnement civil & politique. Les Chevaliérs faiſoient la guèrre, & chacun y amenoit ſes vaſſaux, ou comme parle Céſar, ſes Ambactes & ſes Cliens, & ils en amenoient plus ou moins, ſelon qu'ils étoient plus ou moins puiſſans. Les *Gaûlois* étoient fort attachez à leur Religion. Le principal de leurs Dieux étoit Mèrcure. Ils honoroient après lui Apollon, Mars, Jupitèr & Minèrve.

Les *Gaûlois* ſe diſoient tous deſcendus de Dis: c'étoit une ancienne Tradition des Druïdes. Ils comptoient par nuits, & non pas par jours. Céſar débite ſur cela une fauſſe conjecture, que c'étoit parcequ'ils étoient fils de Dis, ou Pluton; mais on ne peut douter que ce ne fût plutôt une ancienne coutume des premiers hommes, [illegible]

le monde, le premiér jour, avoient commencé par une nuit, ainſi qu'il paroit par le I. Ch. de la Geneſe. Ils diſtinguoient auſſi des mois & des années, & les commençoient de même par la nuit. Les pères ne voyoient point leurs fils avant qu'ils fûſſent en âge de porter les armes. L'homme & la femme en ſe mariant mettoient en communauté une cèrtaine ſomme d'argent, dont les fruits étoient auſſi communs, celui qui ſurvivoit à l'autre héritoit de ce principal, & de tous les intérêts qui en étoient provenus depuis le mariage. Les pères de famille avoient un pouvoir abſolu & arbitraire ſur leurs enfans. Si le père mouroit, & qu'il y eût quelque ſoupçon qu'il eût été tué, on en rendoit la femme reſponſable, & après de cruelles queſtions, on la faiſoit mourir par le feu, & toutes ſortes d'autres ſupplices qu'on lui faiſoit ſouffrir. Ils rendoient les dèrniérs devoirs aux morts avec toute la magnificence dont ils étoient capables. Il n'étoit jamais pèrmis de traiter d'affaire d'état qu'en public, & dans l'Aſſemblée de la nation. S'il couroit quelque bruit, on étoit obligé de le rapporter au Magiſtrat, qui en faiſoit ſon rapport au Conſeil ſuivant qu'il le jugeoit à propos. C'étoit là une loi des villes les mieux policées. Outre Céſar, voyez nos Hiſtoriens, & Cluvier *Germ. Antiq. L. I. C.* 4.

Cluvier prétend que tous les Celtes, dont les *Gaûles* ne ſont qu'une partie, deſcendent d'Aſchenez arrière petit-fils de Noé. *Germ. Antiq. L. I. C.* 4.

Rudbecks dans ſon Atlantique prétend que les *Gaulois* étoient originaires de Suéde, 1° parce qu'il y a eû en Suéde une Province nommée *Gallia*, Gaûle. 2° parceque pluſieurs Hiſtoriens en parlant des éxpéditions des *Gaulois* diſoient que c'étoit un peuple venu du Nord. 3° Il tâche encore de le prouver par le parallele de la langue des anciens *Gaûlois*, & de celle des anciens Suédois.

Favyn dans ſon hiſt. de Navarre L. V. p. 262. & ſuivantes prétend que ce mot de *Gallus* peut avoir ſignifié un homme de bois, qui demeure, qui ſe retire dans les bois, que *gaut*, qui ſignifie un bois, en vient; qu'encore aujourd'hui en Breton on dit *goy* pour forêt, & en François une *gaûle*, pour une branche d'arbre propre à faire une pèrche.

Gallus, *Gaûlois*, ce nom vient de *galla*, que les *Gaûlois* diſoient & diſent encore pour *poſſe*, pouvoir; & *valere*, valoir. Cela eſt ſi vrai que le *valere* des Latins a été formé ſur le *galla*, ou *walla*, des Celtes, & chez les mêmes Celtes *galluus* & *gallueg* eſt le même que puiſſant & valeureux. Chez eux *gallout* marque la puiſſance. Ainſi le mot *Gallus*, un *Gaûlois*, veut proprement dire un homme puiſſant, un homme de valeur. Et l'on peut prèſque aſſurer que le nom de *Celta*, qui eſt un Celte, ou Gaulois, ſignifie la même chôſe. Enfin, chez ces peuples anciens & renommez le mot de *galles* veut dire *lingua Gallica*, & chez les Bretons Armoriques c'eſt la langue Françoiſe, qui a ſuccedé à celle des Gaûles, dont elle a pris tant de chôſes. Pezron.

Ce mot, *Gaûlois*, vient du mot Latin *Gallus*, que les Romains donnoient aux peuples des Gaûles, & qu'il avoit fait de *Celta*, qui étoit le nom que ſe donnoient dans leur langue; *Qui ipſorum linguâ Celtæ*, dit Céſar au commencement de ſes Commentaires, *noſtrâ Galli appellantur*. Ils les ont auſſi appellez *Celtes*, ou *Galates*; ce qui ſignifioit chez eux la même chôſe. Cambden ſoupçonne que *Celta* ſignifie un homme qui a de longs cheveux, parceque *Gualt* encore aujourd'hui en Anglois ſignifie les cheveux, *coma*; & *Gualtoc*, *comatus*: que l'on ſçait que les Celtes, ou *Gaulois*, portoient de longs cheveux, qu'ils entretenoient avec ſoin, & que le *C* & le *K*, le *Q*, & le *G*, ſe changent aiſément l'un en l'autre, & ont prèſque le même ſon. Voyez le *Britannia* de cet Auteur p. 15.

Cluvier croit que *Gallus* vient du mot Celtique *Gallen*, qui ſe dit encore en Allemand, & s'écrit *wallen*, & qui ſignifie voyager, *iter facere*; & il prétend qu'on commença à leur donner ce nom lorſqu'ils ſortirent de leur païs, & qu'ils allérent s'emparer d'une partie de la Gèrmanie, de l'Italie & de la Gréce. Voyez cet Auteur, *German. Antiq. L. I. C.* 3. *C.* 9. Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 37. croit auſſi p. 140. que les Romains avoient fait *Gallus* de *galen*, pour lequel on dit aujourd'hui *walen*. Goropius, cité par Aldrovandus, dit que *galli* vient d'un mot Cymbrique *gall*, à cauſe que les *Gaûlois* étoient hommes gais & aimant joye & lieſſe: Borel le dérive de *Walen*, & *Gallus* de *Wallus*. D'autres le font venir de *γάλα*, qui veut dire lait, & prétendent que le nom de *Gaûlois* a été donné à ceux qui le portent à cauſe de la blancheur de leur teint.

On dit d'un homme ſimple & âgé qui eſt à la vieille mode, que c'eſt un bon *Gaûlois*, un franc *Gaûlois*. Une franchiſe, une franchiſe *Gauloiſe*.

Le Roman eſt Gaûlois à la nouvel. Boil.

Des peintures les plus vulgaires

Te délivrent [illegible]

[illegible]

Le

Le peuple ne voyant que fourberie, & infidélité dans nôtre ſiécle, s'imagine que les *vieux Gaûlois* étoient plus ſimples, plus loyaux, & plus gens de bien que nous. Mais on ne ſçait en quel tems il faut mettre ces *vieux Gaûlois* ſi pleins de bonté, de candeur, & de franchiſe. Les uns donnent le nom de *vieux Gaûlois* aux gens de la vieille Cour. Les autres les placent ſur la fin du dèrnier ſiécle; les autres ſous le régne de Charles VII. & de Louïs XI. D'autres les vont chèrcher ſous la ſeconde race, & d'autres encore remontent juſqu'à l'origine de la Monarchie, & diſent que c'étoient les Francs, qui faiſoient voir dans leurs procedez cette droiture, cette bonté, & cette ſimplicité qu'on ne voit plus dans nos actions. Mais qu'on aille de ſiécle en ſiécle, c'eſt vainement qu'on y chèrche cette innocence & cette pureté qu'on loüe ſans fondement. Les *vieux Gaûlois*, & les François d'aujourd'hui, ne ſont differens que par leurs habits, & par leur langage. Ils n'étoient ni plus ſincères, ni plus gens de bien que nous. M. Esp. C'eſt à-dire, qu'il y a eû des frippons & des honnêtes gens dans tous les tems, quoique de tout tems les Auteurs ſe ſoient plaints de la méchanceté de leur ſiécle, & ayent loüé la bonté, la vèrtu, la franchiſe, la ſimplicité des ſiécles paſſez; & du bon vieux tems, qui tel qu'on le décrit, n'a jamais été qu'en peinture, & dans l'idée des Poëtes.

Gaûlois. ſ. m. Le langage *Gaûlois*. Parler *Gaûlois*. Ce livre eſt écrit en vieux *Gaûlois*. Nôtre langue n'étoit dans ſon origine qu'un miſérable jargon, demi-*Gaûlois*, demi-Latin, & demi-Tudeſque. Dès que les Romains ſe furent rendus maîtres des Gaûles, la langue Romaine commença à y avoir cours. Les *Gaûlois* oubliérent inſenſiblement leur langage; ils le corrompirent en le mêlant avec celui des Romains, & de cette confuſion il réſulta je ne ſçai quel jargon qu'ils appellèrent *Roman*, pour le diſtinguer du Latin. Les Francs qui chaſſèrent les Romains, au lieu d'abolir ce langage barbâre, s'y accommodèrent eux mêmes. Ils donnèrent ſeulement le tour de leur langue à ce Latin corrompu, en l'aſſujettiſſant à l'uſage des vèrbes auxiliaires *être* & *avoir*, qui ſont propres à l'Allemand. Les Rois de la prémière race tâchèrent de polir ce langage brute & ruſtique; mais l'entrepriſe fut inutile: outre que les François étoient encore aſſez barbares, ils furent ſi occupez dans les guèrres, qu'ils n'eurent pas le loiſir de cultiver les ſciences. Le langage ne commença proprement à changer que vèrs la fin de la ſeconde race de nos Rois. Alors le *Roman* l'emporta tout-à-fait ſur le Tudeſque, qui étoit la langue naturelle de nos prémiers Rois. Ce *Roman* prit une nouvelle forme. Par exemple, on y ajoûta des articles dont on n'uſoit point. La langue ſe fortifia ſous le régne de Philippe Auguſte, & les Poëtes qui parurent alors ſous le nom de *Trouvères* & de *Jongleurs*, furent les prémiers qui ôtèrent à l'ancien *Roman* ce qu'il avoit de plus groſſiér, & de plus barbare. Les Auteurs qui vinrent ſous Philippe le Bel commencèrent à l'orner. Le Roman de la Rôſe eſt le prémier livre François qui ait eû quelque réputation. Jean de Meun, qui en eſt l'Auteur, fut ſurnommé le *Père de l'éloquence Françoiſe*. Elle ſe purifia pendant le régne de Philippe de Valois, & acquit de nouvelles grâces ſous celui de Charles VII. Elle changea plus conſidérablement ſous le régne de François I. & de Henri II. Les beaux Eſprits qui ſe trouvèrent en foule à la Cour de ces deux Princes, donnèrent à la langue un caractère d'élégance & de doctrine qu'elle n'avoit point. Enfin, les ſoins que l'on a pris dans la ſuite à réformer & à polir la langue, l'ont amenée au point de pèrfection où elle eſt aujourd'hui. Pasquier. Bochart prétend que le vieux *Gaûlois* étoit un langage demi-Hébreu, parcequ'il en dérive pluſieurs mots, comme *chaîne* de *chebe*, *chiffre* de *ſiffra*, *valet* de *valed*, *bauder* de *baled*, &c.

Gaûlois, ſignifie auſſi, Antique, barbare, groſſier. Ce Provincial a les manières un peu *gaûloiſes*. Qui voudroit maintenant regarder un Poëte *gaûlois*, & qui n'a que des mots barbares? G. G.

> *Nos bons Bourgeois débitoient leurs fleurettes;*
> *Pleurs, & ſoupirs, géniſſemens* Gaûlois. La Fon.

GAULON. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de Judée. *Gaulon*. Elle étoit dans la demi Tribu de Manaſſès au delà du Jourdain, laquelle porta enſuite le nom de Trachonite. *Gaulon*, Capitale de la Gaulonitide, petit païs ſitué vèrs les montagnes de Galaad, étoit environ à quinze lieuës de la mèr de Galilée; c'étoit une de ces villes qui avoient été deſtinées à ſervir de réfuge aux meurtriérs involontaires. Maty. Le Païs qu'étoit *Gaulon* s'appelle auſſi Baſanitide, c'eſt-à-dire, dans le Royaume de Baſan. Elle ſe nomme encore Golan *Deut. IV. 43.* Il en eſt parlé Joſ. XX. 8. & 2. Paral. VI. 71. *Gaulon* fut ville Lévitique & ville de réfuge. [illegible] dans la Batanée, celui-ci dit que de ſon tems c'étoit un gros bourg. Ailleurs Joſeph diſtingue la Gaulanitide de la Batanée. Quelques-uns diſent *Golan* au lieu de *Gaulon*; parceque dans le Texte Hébreu Joſ. XXI. 27. il y a un Kéri, qui dit qu'au lieu de גלן, *Gâlon*, il faut lire *Golan*, comme au Deuteronôme IV. 43.

GAULONITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Gaulon. *Gaulonites*.

Gaulonite. ſ. m. & f. Nom d'une ancienne faction parmi les Juifs, & non pas de ſecte. *Gaulonita*, *Gaulonites*. La faction des *Gaulonites* eut pour Chef un cèrtain Judas, que les Actes des Apôtres v. 37. nomment Judas Galiléen, & Joſeph tantôt Judas *Gaulonite*, *Antiqq. L. XVIII. C. 1.* & tantôt Galiléen, comme S. Luc, *Antiqq. L. XVIII. C. 2.* Ce Judas ſe révolta contre le Préſident Romain, à l'occaſion d'un tribut qu'il voulut impôſer. Ainſi ce fut un ſéditieux, qui fit une faction; & non pas un hérétique qui fit une ſecte. Ce Judas périt, comme dit S. Luc *Act. V. 37.* & ſon parti ſe diſſipa. Voyez Joſeph cité, & *De Bello L. VII. C. 28.* Godwin *Moſes and Aaron L. I. C. 13.*

GAULONITIDE. ſ. f. Et nom propre du tèrritoire de la ville de Gaulon. *Gaulonitis*. La *Gaulonitide* étoit à l'orient du Jourdain. Joſeph. *L. III. De Bello C. 18.* dit que la Gamalitique, la *Gaulonitide*, la Batanée & la Trochonitide, étoient entre le lac de Tibériade & le mont Liban. Au VIIIe L. des Antiquitez il étend la *Gaulonitide* juſqu'au Liban, & au IIIe L. de la Guèrre des Juifs, il dit que la Galilée eſt tèrminée à l'orient par l'Hippene, par la Gadaride, & par la *Gaulonitide*. D'où il eſt aiſé de voir que la *Gaulonitide* étoit le long du Jourdain. Reland. Cela eſt vrai; car quoique Joſeph ſemble quelquefois étendre la Galilée au delà du Jourdain, de ſorte qu'elle renfèrme la *Gaulonitide*, puiſqu'il en diſtingue ici la *Gaulonitide*, ou il ne l'étend point juſque là, ou il n'entend parler que de la Galilée propre, qui étoit toute en deçà du Jourdain.

GAUITIER, & GAUTIER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gualterius*.

GAUMER. Voyez VILMER.

GAUMIER. Voyez GARMIER.

GAVON. ſ. m. Tèrme de Marine. Petit cabinet vèrs la pouppe d'un vaiſſeau, & qui tire ſa lumière des catanettes.

GAVOTTE. ſ. f. Tèrme de Muſique & de Danſe. Eſpéce de danſe gaye, compoſée de trois pas, & d'un pas aſſemblé. Les anciennes *gavottes* étoient un recueil & amas de pluſieurs branles doubles choiſis par les joüeurs, dont ils faiſoient une ſuitte: élles ſe danſoient par une meſure binaire avec pluſieurs petits ſauts. En ces danſes on baiſoit, & on donnoit le bouquet. La tablature en eſt marquée dans Thoinot Arbeau en ſon Orchéſographie.

GAUPE. ſ. f. Mauſſade & ſalope; groſſe femme mal bâtie, & mal propre. *Impura*, *fœtida*, *ſtolida*. Men. C'eſt une vilaine *gaupe*. Marchez *gaupe*. Mol.

On dérive ce mot de *gauſape*, vieux mot Gaûlois, qui ſignifioit une *couvèrture* dont les femmes mal-propres ou débauchées ſe couvroient la tête. Borel le dérive d'un vieux mot de Languedoc, *gaupinet*, qui ſignifie *flatteur* & *fainéant*. Fripault dit que *gaupe* ſignifioit autrefois *paillarde*.

GAUPLUME. adj. *Impexus*. On appelle ainſi en Normandie celui dont les cheveux ſont mal peignez.

Ce mot vient de *gau*, qui ſignifie *coq*, & de *plume*. Huet. On peut le dériver de *gaupe*, & de *plume*; les cheveux étant dans les hommes, ce que les plumes ſont dans les oiſeaux.

GAURA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Gaura*, anciennement, *Cythnus*. C'eſt une iſle de l'Archipel. Elle eſt vèrs le détroit de Négrepont, entre l'iſle de Sdilles & celle de Zéa. *Gaura* eſt petite, fort montagneuſe, & mal peuplée.

GAURAY. ſ. m. Nom propre d'un bourg conſidérable de Normandie, où il y a ſiége & Vicomté. Il eſt à quatre lieuës au midi de Coutances.

GAURE. ſ. m. Nom propre de lieu. Le païs de *Gaure*, ou le Comté de Vèrdun. *Gaura*, *Gaurenſis*, ou *Verodunenſis Comitatus*. Contrée de la Gaſcogne, Province de France: elle renfèrme le petit païs de Lomagne, eſt une partie de l'ancien Comté de Féſenſac, & ſelon quelques Géographes le païs des Garites, ancien peuple de l'Aquitaine. Vèrdun en eſt la capitale, on y voit encore Lomagne. Ce païs eſt ſéparé du haut Languedoc par la Garonne, & il eſt borné ailleurs par le Comté de Cominges, & par l'Armagnac, auquel il eſt annexé. Maty.

Le Comté de Gaure, *Gaurenſis Comitatus*. Contrée de la Gaſcogne. Elle eſt dans l'Armagnac, vèrs le Condomois & la Garonne. On y voit Florence, Grenade, Sampuy, & le Sauvetat de *Gaure*. Cordemoy appelle les habitans Garites. Les Garites, ou le païs de *Gaure*, qui fait partie des diocéſes d'Auch & de Lec[illegible] le païs des Garites de Céſar L. III. ſituez entre les Eleuſates, & ceux d'Auch.

Marlien penſe que les Garites étoient dans le tèrritoire de Laictoure. De Valois n'a oſé prendre parti entre ces deux opinions. Voyez *Notit. Gall. p.* 221.

GAURE, ou GAVERE. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un châteıu, & titre de Principauté. *Gavera.* Il eſt dans le Comté d'Aloſt en Flandre ſur l'Eſcaut, entre Oudenarde & Gand, à deux lieuës de l'une & de l'autre. MATY. De Valois *Not. Galliar. p.* 223.

GAURE, ou GAVRE. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Nom de ſecte. *Gaurus, a.* Ce nom eſt originairement Hébreu, & vient de גור, *gour, peregrinari*, Voyager, demeurer dans une tèrre étrangère. De là les Hébreux dans l'Écriture ſainte appellent les Étrangers qui ſe faiſoient Juifs גרים, *Gherim*, & les Chaldéens & les Rabbins גר, *Gher*, ou גור, un Proſélite, un homme d'une Nation, & d'une Réligion étrangère, qui embraſſe le Judaïſme; גיורא, *Ghiour*, a le même ſens en Syriaque. Voyez GIORE ci-deſſous.

Ce mot a auſſi paſſé dans la Langue Arabe, & de là chez les Muſulmans, Turcs & Pèrſans. En Arabe גאר, *Giara*, dérivé de l'Hébreu גור, *peregrinari*, ſortir, être hors de ſon païs, ſignifie, ſe détourner, ſortir du chemin; & de là גורון, *gauron*, iniquité, pèrvèrſité; & גוארתון, ou גוארתון, *Giaraton*, ou *Givaraton*, des gens qui ſe détournent des routes de la juſtice, des impies, des ſcélérats. C'eſt de là que les Turcs appellent les Chrétiens *Gaures*; c'eſt-à dire, des impies, des gens d'une fauſſe religion, ou comme dit Leunclavius, des Payens, des Gentils; car *Gaure* eſt la même chôſe chez les Turcs que parmi les Chrétiens les noms de Payen & de Gentil, & en général quiconque n'eſt pas Mahométan.

Autre étymologie. Comme de la ſignification de גור, *peregrinatus eſt*, s'eſt formé en Syriaque, en Chaldéen, & en Samaritain, celle d'*adulteravit*, être adultère, de même à peu près que nous appellons une femme ou fille de mauvaiſe vie, une coureuſe; quelques-uns croyent que *Gaure* pourroit marquer un homme d'une fauſſe religion. Car l'apoſtaſie, l'idolatrie, l'impieté, eſt une éſpéce d'adultère en matière de Religion, & cette expreſſion eſt du goût & de l'uſage des langues orientales, comme il paroit par pluſieurs endroits de l'Écriture, comme Ézech. VI. 9. XVI. 26. XXII. 7. I. Paral. XXI. 11. Levit. XIX. 29. Pſalm. LXXII. 27. Levit. XVII. 7. XX. 5. La prémière étymologie paroit néanmoins plus vraye. Vicqfort écrit *Gaore*, & Jovet Gavre par un *v* conſone. Voyez ſon IIIe T. p. 100. &c.

En Perſe *Gaure*, ſignifie la même chôſe, & ſe donne en particulier à une ſecte répanduë dans le païs, que quelques-uns diſent être les reſtes des anciens Pèrſes adorateurs du feu. Mais ce nom vient de *Chebr.* Voyez ce mot. D'Hèrbelot croit que les Turcs on fait de là *ghiaour*, *Gaure.* Si cela eſt il ne vient pas de גור.

Ce qu'on rapporte des *Gaures* de Pèrſe ſemble montrer que ce ſont des Pèrſes convèrtis, qui dans la ſuite abandonnez à eux mêmes ont mêlé leurs anciennes ſupèrſtitions aux véritez & aux pratiques de la Religion Chrétienne, & ſe ſont fait ainſi une religion à part. Les *Gaures* diſent qu'ils ont eû leur Religion d'un Prophête fils d'un nommé Azer, Franc de nation, & ſculpteur de profeſſion; que cet homme vint à Babylone, où ils demeuroient alors, qu'il s'y maria à une femme du païs nommée Dogdon; que cette femme après une viſite qu'elle reçut d'un Ange que Dieu lui envoya, fut remplie d'une lumière céleſte; qu'enſuite elle ſe trouva groſſe; que les Aſtrologues connurent par les Aſtres que le fils qu'elle mettroit au monde ſeroit un Prophête qui feroit une nouvelle ſecte. Ils en avèrtirent Neubrout, qui régnoit alors. Ce Prince ordonna qu'on mît à mort toutes les femmes qui ſe trouveroient enceintes dans ſon Empire. L'ordre fut éxécuté: mais la groſſeſſe de la mère du futur Prophête ne parut point. Elle fut ſauvée; l'enfant nacquit heureuſement, & fut nommé Ebrahim Zer-Ateucht. Nouveaux périls après ſa naiſſance. Le Roi, qui en eut avis, ſe le fit apporter, & tirant ſon ſabre le voulut tuer de ſa propre main, mais le bras lui ſécha ſur le champ. Il fit allumer un grand feu, y fit jetter l'enfant, mais il y repoſa comme ſur un lit de rôſes. Il fut délivré des autres genres de mort qu'on lui prépara, par des moucherons dont le Royaume fut aſſiegé, & dont un étant entré dans l'oreille du Roi le rendit furieux & le fit mourir. Cha-Glochtès ſon ſucceſſeur voulut auſſi ſevir contre l'enfant, mais il fut ſi touché des miracles qu'il lui vit faire, qu'il l'adora, comme faiſoit déja tout le peuple. Ce Prophête après pluſieurs prodiges opérez diſparut. Les uns diſent qu'il fut tranſporté dans le Ciel en corps & en âme; d'autres, qu'il trouva près de Bagdat un cèrcueil de fèr, & que s'étant mis dedans le cèrcueil, il fut emporté par les Anges. Tel fut le Prophête que les *Gaures* [illegible] Religion.

Après qu'Ebrain-Zer-Ateucht fut en poſſeſſion de la gloire du Paradis, Dieu leur envoya par ſon moyen ſept livres, qui contenoient la véritable Religion; puis ſept aûtres de l'Explication des ſonges; & enfin, ſept de Médecine. Aléxandre, devenu Maitre de l'Orient, fit brûler les ſept prémièrs, parceque pèrſonne n'entendoit la langue dans laquelle ils étoient écrits, & garda les quatorze autres pour ſon uſage. Après la mort de ce Prince quelques Prêtres & Docteurs *Gaures*, rétablîrent autant que leur mémoire leur put pèrmettre les livres qu'ils avoient pèrdus, & en compoſèrent, dit-on, un aſſez gros, que les *Gaures* d'aujourd'hui ont encore; mais qu'ils n'entendent plus, & dont ils ne connoiſſent pas même le caractère, qui eſt différent du caractère Arabe, du Pèrſan, & de l'Indien.

Les *Gaures* ont beaucoup de vénération pour le feu, à caûſe qu'il épargna leur Prophête, & fit éclater par là ſa mémoire. Ils prétendent qu'on prit de ce feu, & qu'on le garde encore. Ils ne l'adôrent pourtant point, & ne reconnoiſſent qu'un ſeul Dieu, créateur du Ciel & de la tèrre. Leurs Gazis, ou Prêtres, leur diſtribuënt une fois le mois de ce feu, qu'ils nomment céleſte, & par lequel ils jurent. Ils lavent leurs enfans après leur naiſſance, dans de l'eau chaûde, pendant que le Gazi récite cèrtaines prières. Quand ils ſe marient le Gazi lave le front de l'époux & de l'épouſe, d'une eau ſur laquelle il a fait quelques prières. Châque *Gaure* peut avoir cinq femmes, mais il y en a toujours une qui a la ſupériorité ſur les autres. Ils croyent la réſurrection univèrſelle; & ils diſent qu'auparavant tous les peuples ſe réüniront dans une ſeule religion, qui ſera celle de leur Prophête.

Il eſt clair que tout cela n'eſt prèſque qu'une corruption de la Religion Chrétienne. On y voit l'Annonciation de la ſainte Vièrge, les Mages, le maſſacre des Innocens, les miracles de J. C. ſes pèrſécutions, ſon Aſcenſion au Ciel, le baptême, le mariage ſacrement, l'unité d'une femme marquée juſque dans la polygamie, &c.

Les *Gaures* pendent les corps des morts, & obſèrvent quel œil les corbeaux mangent le prémiér; ſi c'eſt le droit, ils s'en retournent chez eux en grande joye; ſi c'eſt le gaûche, ils s'en reviennent tout triſtes. C'eſt là, dit-on, toutes leurs obſéques. Il y a des *Gaures* à Iſpahan, à Kèrman, & à quatre lieuës de Kèrman, où ils ont le principal de leurs temples, & où leur Grand Prêtre fait ſa réſidence. Tous les *Gaures* ſont obligez d'y faire un pélerinage au moins une fois en leur vie. Il y a auſſi des *Gaures* dans les Indes. Là & en Pèrſe ils ſont tous artiſans. Pietro de La Valle, au II. Tome de ſes voyages, Tavèrnier P. 1. voyage de Pèrſe, D'Hèrbelot, Biblioth. Orient. p. & Jean Forbès *Inſtr. Theologic. hiſtor. L. IV. C. XV. v.* 13. parlent des *Gaures.*

Tavèrnier dit *Gaure* & *Guebre.* Il croit que les *Gaures* ſont les deſcendans des anciens Pèrſes: il s'en trouve à Giulpha, fauxbourg d'Iſpahan, dans la province de Kèrman en Pèrſe, & à Surate dans les Indes. Les *Gaures* ſont malfaits, bazanez, & n'ont pas l'air des Pèrſans: ce qui met cette différence entre les *Gaures* & les Pèrſans, c'eſt que les *Gaures* ſont tous artiſans, & ne ſe marient point à d'autres qu'à des femmes de leur nation & de leur ſecte, au lieu que les Pèrſans ſont nez la plûpart de Géorgiennes, qui ſont les plus belles femmes du monde. On peut conjecturer de là que les anciens Pèrſes n'étoient pas de fort beaux hommes, & que leurs défauts ſe pèrpétuënt dans leur race.

GAURIDE. ſ. m. Nom que l'on donne aux Princes d'une Dynaſtie de Sultans. *Gaurida, Gaurides.* Les *Gaurides* commencèrent à régner l'an de l'hégire 545. de J. C. 1150. & finirent l'an 609. de J. C. 1214. La Dynaſtie des *Gaurides* s'éleva ſur les ruines de celle des Gaznérides, & paſſa après 64 ans de régne ſous cinq Rois dans celle des Khovarezmiens. Après que la famille de Sam Souri, que l'on nomme la Dynaſtie des *Gaurides*, fut finie, une branche de cette maiſon s'établit dans le nord de l'Inde, & y fit une ſeconde Dynaſtie de *Gaurides.* Voyez d'Hèrbelot, Bibl. Orient. au mot GAURIAN.

GAVRIO. ſ. m. Nom d'un port de l'Iſle d'Andros dans l'Archipel. A la pointe de l'Iſle qui regarde Capodore, promontoire de Négrepont, eſt le port de *Gavrio*, capable de contenir une armée navale. Les environs du port ſont fort déſèrts.

GAUſSER. v. act. Railler quelqu'un, s'en moquer. *Joculari, ridere, cavillari.* C'eſt un plaiſant qui *gauſſe*, qui raille tout le monde; un libèrtin, qui ſe *gauſſe* de toutes les remontrances qu'on lui fait. On dit que quand je vous tance vous me *gauſſez.* La manière de *gauſſer* en Latin ayant été reçûë avec un applaudiſſement extraordinaire vèrs la fin du XVe ſiécle, ou le commencement du XVIe; elle fut ſuivie par beaucoup d'Auteurs inconnus ès piéces qu'on peut voir dans le Recueil des Paſquins contre la ville de Rome, & depuis par Othoman, & Bèze. Ma- [illegible]

Ce mot eſt bas [illegible] dérive de *gaviſus.* Guichart écrit *gauſer*, pour

pour trouver l'origine de ce mot dans celui de גיל, qui ſignifie la même chôſe en Chaldaïque.

GAUſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ridiculus, deluſus, irriſus.* Pèrſonne ne prend plaiſir à être *gauſſé.*

GAUſSERIE. ſ. f. Mocquerie, mépris, raillerie. *Jocus, ſales, ſcitulatio.* Ils ont pèrſecuté ce pauvre innocent par de continuelles *gauſſeries.*

GAUſSEUR, EUSE. adj. Celui qui ſe gauſſe. *Joculator.*

Ces mots viennent de *gaudere*, ou de *gaviſare*. On diſoit autrefois en France *gaudir*, pour dire, *ſe réjouir*. Quelques-uns les dérivent plus à propos de *gaudiſſal*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *ſe mocquer*.

GAUT. *Saltus, ſylva, lucus.* Vieux mot, qui ſignifioit un bois. On diſoit faire retentir tout un *gaut.*

Et tot le bois, & le gaut font tentier.
ROMAN DE GUARIN LE LOH.

Du Cange dérive de *gaut* le vèrbe *s'eſgaudir*, qui a ſignifié d'abord prendre plaiſir à la chaſſe, & enſuite ſe divèrtir de quelque manière que ce ſoit, ſur tout ſi les divèrtiſſemens qu'on prend demandent du mouvement & de l'agitation. Sur *Gaut* voyez Favyn *hiſt. de Nav. L. V. p.* 263. & 264.

GAÛT, eſt auſſi un mot du dèrnièr bas, & plus connu des poliſſons, que des honnêtes gens. Ce mot vient du Latin *gaudium*, & il eſt pris dans le même ſens aujourd'hui. Ce n'eſt qu'un *gaut*, ce n'eſt qu'un plaiſir. Le *gaut* des *gauts*, le plaiſir des plaiſirs. Ah! c'eſt le *gaut*. On prononce *go*.

Ce mot vient de l'Anglois *Wood*, qui ſignifie la même chôſe. HUET.

GAUTIÈR. ſ. m. Homme de bois, habitant dans les bois, factieux. *Sylveſtris, ſylvarum incola, Factioſus.* De là vient, dit Favyn *hiſt. de Navarre L. V. p.* 263. que les gens de factions & de brigandages ſont du nom ordinaire appellez *Gautièrs*, pour montrer que ces factions ſont compoſées de gens de bois, de païſans, de brigands, qui tenant & ravageant la campagne, font leur retraite dans les bois.

GAUTIÈR. ſ. m. & nom propre d'homme. *Galterius, Gualterius.* Saint *Gautièr* fut prémièr Abbé de S. Martin de Pontoiſe dans l'onzième ſiécle. Voyez ſur ce Saint les Bollandiſtes Avril T. I. p. 753. & ſuiv. Saint *Gautièr, Gualterius*, ou *Gauterius*, Chanoine Réguliér & Abbé d'Eſtèrp en Limouſin, vint au monde dans l'Aquitaine vèrs l'an 990, de l'une des bonnes nobleſſes du païs; il mourut l'11e de Mai l'an 1070. Sa vie a été écrite par Marbodus Évêque de Rennes. Voyez les *Acta SS. Maii T. II. p.* 701. & Baillet à l'11e Mai.

GAUTIÈR GARGUILLE. C'eſt le nom d'un fameux Baladin: d'où eſt venuë cette façon de parler; C'eſt un *franc Gautièr Garguille*; pour dire, un franc ſot, un franc badin.

GAY.

GAY, GAYE. adj. Qui aime la joye, ou qui en a éffectivement, ou qui en donne. *Lætus, hilaris.* Il ſe dit non ſeulement des pèrſonnes, mais auſſi de pluſieurs chôſes. A la Cour tout eſt couvèrt d'un air *gay*, & vous diriez qu'on ne ſonge qu'à s'y divèrtir. BOSS. Il avoit l'humeur *gaye*, complaiſante, & propre à ſe faire aimer. BOUH. Il eſt bon d'avoir une humeur *gaye*, & enjouée; mais il faut modérer ſa gayeté, & ſon enjoüement. BELL. La contenance d'un Philoſophe doit être *gaye*, & paiſible. MONT. Tempérez toujours ce que la correction a de rude, d'un air *gay*, & ſouriant, par des paroles honnêtes, & par une proteſtation ſincère que l'amitié ſeule vous engage à ce que vous faites. BOUHOURS.

Deux ſiens voiſins ſe laiſſèrent leurrer
A l'entretien libre, & gay de la Dame. LA FON.

Une maiſon *gaye*, eſt celle qui eſt bien pèrcée, expôſée en bel air. Un tems *gay*, c'eſt un air ſerain & tempéré. Cet homme eſt dans ſes *gayes* humeurs, il a l'éſprit *gay*, l'œil *gay*, le cœur *gay*. Un air *gay*, c'eſt une chanſon rejoüiſſante. Les couleurs *gayes*, ſont celles qui ſont vives & éclatantes. On appelle le vèrd *gay*, la couleur du vèrd naiſſant.

Ménage après Pontanus dérive ce mot du Flamand *gay*, ou du Hollandois *gouw*, ſignifiant la même chôſe.

GAY, ſe dit auſſi d'un homme qui ſe porte bien, & on le joint alors avec *gaillard*. *Promptus, firmus, vegetus, ſanus, rectè valens.* Il eſt vieux, mais il eſt encore *gay* & gaillard. Une armée *gaye* & délibérée, ſe dit d'une armée de gens vigoureux & diſpôs qui vont avec joye au combat. On appelloit autrefois la Poëſie, la ſcience *gaye*.

Du Cange dérive ce mot de *gaium*, qui en vieux Latin ſignifioit une *forêt fort épaiſſe*, parceque c'étoit un lieu *gay* où on prenoit [illegible] C'eſt, quand il ſe dit des pèrſonnes, vient ſelon quelques-uns du nom de l'oiſeau qu'on appelle *geay*, parceque ceux qui ſont *gays* parlent & ſe remuënt beaucoup, & reſſemblent par là à cet oiſeau.

GAY, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un cheval nud, & ſans harnois. *Acer, nudus.* On dit un poulain *gay*, lorſqu'il eſt ainſi repréſenté ſur les Écus montrant quelque ardeur, ou vivacité.

GAY, dans quelques Arts, ſe dit de ce qui eſt au large dans ſa place, dans ſon lieu. Bois trop *gay*, mât trop *gay*, &c.

Il y en a qui écrivent *gaai* avec un *a* & un *i*, l'uſage en retranche ordinairement l'*a*, mais il eſt indifférent de mettre un *i* ou un *y*.

GAYAC. ſ. m. *Gajacum.* Bois qui vient des Indes, qui a une dureté & une peſanteur extraordinaire, dont on ſe ſèrt pour échauffer, raréfier, atténuer, attirer & provoquer les ſueurs & les urines. Les Médecins en font faire pluſieurs diſtillations & décoctions pour divèrs remédes. Le meilleur eſt celui qui a le tronc gros, de couleur tannée, tendant à noirceur, qui eſt récent, gommeux, peſant, & de bonne ôdeur, avec une ſaveur âcre & un peu mordicante, & une écorce fort adhérente au bois. On voit deux éſpèces de *gayac* dans l'Iſle S. Domingue. L'écorce de toutes deux eſt aſſez épaiſſe, & eſt unie dans la prémière eſpéce, & ſéparée en pluſieurs endroits par des lâmes ou écailles aſſez larges & fort minces. Le dedans de cette écorce eſt pâle, & le dehors tout marbré par des taches, dont les unes ſont cendrées, & les autres vèrdâtres. L'écorce de la ſeconde éſpéce eſt toute ridée en manière de raiſeau, & eſt noire cendrée en dehors, & pâle en dedans, avec tant ſoit peu d'amèrtume, de même que la prémière. Leur bois eſt d'une conſiſtence fort maſſive, peſante, huileuſe, d'un goût amèr & piquant, & d'une ôdeur aſſez agréable. Le bois de la prémière éſpéce a l'aubier pâle & le cœur teint d'un vèrd foncé tirant ſur celui de l'olive encore vèrte. Celui de la ſeconde éſpéce eſt prêſque de couleur de buis ſans aucun mélange. Les branches de la prémière éſpéce ſont toutes noüeuſes, & diviſées pluſieurs fois en deux rameaux auſſi noüeux & garnis à châque nœud de deux pédicules oppôſez longs d'environ un poûce, & chargez châcun de deux paires de feuilles prêſque ovales & longues d'un poûce; & il y en a une paire ſur l'extrémité du pédicule, & l'autre paire eſt ſituée prêſque au milieu, elles ſont étenduës comme les ailes d'un papillon quand il vôle. Elles ſont un peu charnuës, nèrveuſes, vèrtes, pâles, & attachées à leur commun pédicule par une petite tumeur rouge. Il naît bien ſouvent dans l'aiſſelle de ces pédicules un autre pédicule un peu plus court, & chargé de quatre ou cinq fleurs en ſon extrémité. Châque fleur eſt fort ſemblable en grandeur & en figure aux fleurs de nos oranges, c'eſt à dire, qu'elles ſont ordinairement à cinq feuilles azurées, diſpôſées en rond, & ſoutenuës par un calice à cinq petites feuilles vèrtes; du milieu de châque fleur s'éléve un piſtile de couleur de ſaffran, & fait à peu près en fèr de fléche; dont les barbillons ſont arrondis. Ce piſtile eſt entouré d'une petite touffe d'étamines bleuës, & ornées châcune d'un petit ſommèt jaûne, devient enſuite un fruit fait en cœur, prêſque auſſi grand que l'ongle du poûce, un peu aplati & boſſu par un côté, & creûx de l'autre en façon de cuillière. Il eſt un peu charnu, uni, & de couleur de cîre jaûne, teinte d'un peu de couleur de minime. Cette chair eſt remplie d'une ſemence dure, un peu plus petite que le noyau d'une olive.

La ſeconde éſpéce de *gayac* de S. Domingue a ſes branches fourchuës de même que la prémière; ſes pédicules ſont chargez ordinairement de trois paires de feuilles, de même ſubſtance & de même couleur que les précédentes; mais elles ſont plus petites, ovales, pointuës, & relevées en deſſous par trois nèrvures. Il eſt à remarquer que les jeunes arbres de cette eſpéce ont leurs pédicules garnis de cinq à ſix paires de feuilles beaucoup plus petites & plus pointuës. D'abord on le prendroit pour un lentiſque, mais quand il devient grand châque pédicule n'eſt chargé que de trois paires de feuilles. Les fleurs ſont de même ſtructure, grandeur & couleur, que celles de la prémière éſpéce, excépté qu'elles ſont toutes frangées, ſes fruits ſont auſſi de même conſiſtence, mais ils reſſemblent aux fruits de nos fuſins, ou bonnèts de Prêtres. *Evonymus vulgaris granis rubentibus.* C. B. Leur couleur eſt auſſi de cîre jaûne. Ils ſont remplis de quatre petits noyaux durs & rouges enchâſſez châcun ſéparément dans ſa loge. Le tronc de la prémière éſpéce devient beaucoup plus épais que celle de la ſeconde; on en voit quelquefois de deux piéds de diamétre; toutes les deux éſpéces jettent une réſine noirâtre, mais un peu tranſparente & fort âcre, & qui a beaucoup plus de vèrtu pour les maladies vénériennes que le bois ou l'écorce; ceci eſt tiré d'un mémoire du R. P. Plumièr Minime. On trouve prêſque à châque pas de l'Ébéne & du *gayac* ſur les montagnes du païs des Moxes dans l'Amérique méridionale. *Lettres édif. & Curieuſ. T. X. p.* 198.

[illegible] lui eſt ſemblable, à la réſerve que le *gayac* tire un peu ſur le blanc. Il y en a de trois ſortes. Le prémièr eſt un bois maſſif & fort dur,

qui étant ſcié ſe montre noir au dedans, & au dehors blanchâtre, avec pluſieurs veines tirant ſur le tanné obſcur. Le ſecond eſt moins maſſif; ſon noir eſt plus petit, & ſon blanc plus grand. Le troiſiéme, qui eſt celui qu'on appelle proprement *lignum ſanctum*, à cauſe de ſes mèrveilleuſes qualitez, ſur tout pour les maladies vénériennes, eſt plus menu que les autres, & tire ſur le blanc, tant en dedans qu'en dehors. Ce dèrnier eſt le plus odorant & le plus pénétrant; & plus il eſt vieux, plus il devient noir. Cet arbre eſt haut comme un frêne, & de la groſſeur d'un homme. Sa feuille eſt prèſque ſemblable à celle du plantain, courte & dure. Ses fleurs ſont jaûnes, & ſon fruit eſt gros comme une noix, & laxatif. Son écorce eſt jaûnâtre quand il eſt jeune, & noire quand il eſt vieux. Il eſt défendu aux Boutoniérs d'enfèrmer dans leurs boutons des bois de buis, ou de *gayac*, à cauſe de leur peſanteur.

GAYAVE. ſ. f. Eſpéce de grenade douce qui ſe trouve dans la baſſe Éthiopie, & que les Chinois appellent *cieuco*. Les *gayaves* renfèrment pluſieurs grains, & ſont bonnes à manger, mais il n'eſt pas ſain d'en prendre beaucoup, à cauſe qu'elles raffraîchiſſent trop. Le Bengo en eſt prèſque tout bordé ſur ſes rives. Voyez Dapper p. 363.

GAYDARONISSI. ſ. m. Nom de lieu. *Gaydaroniſſa*, anciennement, *Patrocleja, Patrocli Inſula*. Petite Iſle de l'Archipel. Elle eſt dans le Golfe d'Égine, près de la côte de l'Attique, à une lieuë & demi du cap delle Colomne, vèrs le midi, & au levant de l'iſle d'Égine.

GAYeMENT. Quelques-uns écrivent GAYMENT. adv. Alaigrement, d'une manière gaye & joyeuſe, de bon courage. *Latè, hilariter, feſtivè.* Se pèrdre *gayement* par la galanterie, ſe pèrdre triſtement par l'envie & par l'orgueil. La Br. Ces ſoldats alloient *gayement* à l'aſſaut.

GAYÉTANE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémone. *Cajetana.* Ses prémières fleurs ſont blanches à peluche pourpre, mais les dèrnières deviennent colombines, mêlées de fleurs de pêchér.

GAYeTÉ. ſ. f. Joye, belle humeur. *Lætitia, hilaritas.* Je n'appelle pas *gayeté* tout ce qui excite à rire; mais un cèrtain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes ſortes de ſujets, même les plus ſerieux. La Font. Si un honnête homme raille quelquefois, ſa *gayeté* ne tend qu'à donner de la joye à ceux mêmes qu'elle met en jeu. Ch. de M. Les jeunes gens ſe moquent du ſérieux des vieillards, qui ôſent ſe montrer dans des lieux où il n'y a que de la galanterie, & de la *gayeté*. S. Évr. Ronſard a appellé quelques-uns de ſes petits Ouvrages des *gayetez*, parcequ'ils traitent de chôſes gayes, ou des folies de jeuneſſe. *Juvenilia, muſæ juveniles.*

On dit provèrbialement, de *gayeté* de cœur, pour dire; Sans ſujet, & de propos délibéré. Il eſt malhonnête d'aller quereller un homme de *gayeté* de cœur; c'eſt à dire, qui ne nous a point offenſé. Écrire de *gayeté* de cœur. Voit. La Comédie eſt une tentation rechèrchée de *gayeté* de cœur. Nic.

GAYOLE. ſ. f. vieux mot, qui ſignifie *cage*. *Cavea*. La *gayole* d'un moulin, une *gayole* pour enfèrmer des oiſeaux.

GAYVE. adj. Tèrme de la Coutume de Normandie, où on appelle chôſes *gayves*, les Épâves, les chôſes égarées, délaiſſées, abandonnées; qu'aucun ne reclame pour ſiennes. *Res derelicta, quæ ſunt nullius, quæ ſunt primi occupantis.* On diſoit autrefois *gayver*; pour dire, Délaiſſer.

Du Cange dérive ce mot de *vvaif, vveyf, vveif, vvayvium*, qu'en la baſſe Latinité on a dit dans le même ſens.

GAZ.

GAZA. ſ. f. Nom de ville. *Gaza*. Cette ville étoit en Paleſtine, près de la mèr, ſous la domination des Philiſtins. Samſon emporta les portes de *Gaza*. *Jud.* 16. Alexandre le Grand fut dangereuſement bleſſé au ſiege de *Gaza*. Voyez Gaze.

GAZE. ſ. f. Toile & étoffe fort déliées, à travèrs leſquelles on voit le jour. *Textum ſubtiliſſimum*, *gazzatum* dans la baſſe Latinité. Toile de *gâze*. *Gâze* de ſoye cruë. Il s'en fait auſſi avec de la ſoye cuitte & cruë, & à jour, & même avec des filèts d'or & d'argent. Un manteau de *gâze*. Vous ordonnerez qu'un grand pavillon de *gâze* me ſera dreſſé. Voit. On peint les Anges avec de petits habits de *gâze*. La *gâze* ſe fait par le moyen d'un peigne à claires voyes, & ſert à faire des voiles & des habits légers.

Du Cange l'appelle en Latin *gazzatum*, & croit qu'elle a été ainſi nommée parcequ'elle eſt venuë prémièrement de *Gaza*, ville de Syrie.

GAZE. ſ. f. Nom propre d'une ville fort ancienne de la Paleſtine, en Aſie. *Gaza*. Elle eſt ſituée ſur la mèr Méditèrranée, à l'embouchûre [illegible] Torrent d'Égypte, à vingt deux lieuës de la ville de Jéruſalem, vèrs le midi occidental. Cette ville fut conquiſe par Joſué; mais dans la ſuite les Philiſtins s'en étant rendus maîtres, Samſon y donna deux grandes preuves de la force miraculeuſe, dont Dieu l'avoit revêtu, l'une en arrachant les portes de la ville, & les tranſportant ſur ſes épaules juſques ſur la montagne, qui étoit vis à vis d'Hébron. L'autre en abattant le temple de Dagon, & en faiſant périr trois mille Philiſtins. Aléxandre le Grand fut bleſſé au ſiége de *Gâze*, & il la ruina après l'avoir priſe. Elle fut rétablie du tems des Maccabées, & elle eut enſuite un Evêché ſuffragant de Ceſarée. Elle ſubſiſte encore aujourd'hui, & elle eſt Capitale d'une Principauté tributaire des Turcs. Son Prince porte le nom d'Émir, ou de Bacha de *Gâze*. *Joſué X. XVI. Jud. XVI. 1. Macc. XI.* *Gâze* fut aſſignée à la Tribu de Juda *Joſ.* XV. 47. Elle étoit ſur les confins de la Tèrre Sainte du côté du midi. Arrien dit que *Gâze* étoit éloignée de la mèr de 20 ſtades au plus. Son port s'appelloit Majuma. Palmerius diſtingue deux *Gâzes*, l'une près d'Egypte, & l'autre en Paleſtine; c'eſt une èrreur groſſière. Reland.

Il y a des médailles de *Gaze* ΔΗΜΟΥ ΓΑΖΑΙΩΝ ΙΕΡΑΣ ΑΣ, ſur leſquelles on trouve deux differentes époques. La prémière commence à l'expédition de Pompée en Syrie & en Paleſtine, ou l'année ſuivante, que Gabinius ſon Lieutenant rétablit cette ville avec pluſieurs autres, comme Joſeph le rapporte *L. XIV. des Antiqq. C.* 10. L'autre époque commence ſous Hadrien. Voyez les époques Syro-Macédoniennes du Card. Noris, & les médailles Grecques des Empereurs par Vaillant. Ces médailles montrent que quand S. Luc Act. VIII. 26. dit que cette ville étoit ἔρημος, ce mot ne doit point ſe prendre pour deſèrte, mais ſelon le ſens qu'y donne Heſichius pour ἀφύλακτος, démantelée, une ville dont les murs avoient été abatus. C'eſt l'explication de M. Galland dans une lettre à M. Reland, *Palæſt. p.* 788. Ainſi Simon n'a point eû de raiſon de rapporter le mot deſèrte au chemin qui y conduiſoit, & que l'Eunuque de Candace Reine d'Éthiopie avoit pris. S. Porphyre de *Gâze* étant tombé malade, fit ſon teſtament, & mourut en paix avec les Saints le ſecond jour du mois de Dyſtre, l'an 480, ſelon la manière de compter des *Gazéens*, dans l'onziéme mois de la 24ᵉ année de ſon Épiſcopat. Chast. p. 789.

Gaze, en Hébreu עזה, ſignifie forte, fortifiée, munie. *Gâze* étoit en effet très-forte, comme l'aſſurent Mela, Arrien, L. II. & Q. Curce L. IV. C'eſt donc là la véritable origine de ce nom, qui ne vient point d'Azon fils d'Hèrcule, ni de ce que le tréſor de Jupitèr, *gaza Jovis*, y fut gardé: ce ſont des fâbles. *Bochart, Chan. L. I. C.* 13. *Gâze* fut appellée *Minoa*, parceque Minos y étant allé avec Éaque & Radamanthe ſes frères, il lui laiſſa ſon nom, dit Étienne de Byzance.

GAZÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Gâze. *Gazæus*, *a*. Énée, qui avoit ſuccedé à Irénion dans le ſiége de Gâze, étant mort, les *Gazéens* envoyèrent dix députez au Mètropolitain, cinq du Clèrgé, & cinq du peuple, pour lui demander un Évêque; parcequ'ils n'avoient pû s'accorder. Chastel. *Martyr. T. I. p.* 778. Les *Gazéens* l'ayant conſolé il s'appaiſa. Id. *p.* 779. On dit néanmoins communément ceux de Gâze plutôt que *Gazéen*. Ceux de Gâze. Procope de Gâze, Énée de Gâze, Porphyre de Gâze.

GAZEILE. ſ. f. Animal à quatre piéds qui eſt commun en Orient. *Dorcas, capra Lybica.* Les *gazelles* qu'on a vuës par deça ſont fort douces, & ne ſe mettent point en fureur, ſi ce n'eſt quand on touche leurs cornes. Elles ſont de la grandeur & de la forme d'un chevreuil, de poil faûve, à la réſèrve du ventre & de l'eſtomac, qu'elles ont blancs, & de la queuë, qui eſt noirâtre. Leur poil eſt fort court, ſous lequel le cuir eſt noir & luiſant comme ébéne. Leurs oreilles ſont grandes, pelées & noires en dedans, leurs yeux grands & noirs, le nez camus, ſur tout aux mâles, & la femelle a au bout de la queuë un long poil qui reſſemble à du crin. Leur piéd eſt fort fendu, & muni en ſon extrémité de deux grands ongles joints par une petite peau. Elles ont deux cornes noires & creûſes, groſſes par le bas, fort droites & pointuës, & rayées en travèrs, tournées vèrs le milieu en dehors, & ſe rapprochant en dedans ſelon la forme des branches d'une ancienne lyre: c'eſt pourquoi les Anciens lui ont donné le nom de *ſtrepſiceros*, qui ſignifie des *cornes tournées au tour*, ce qui eſt particuliér à ces animaux. Belon ſe trompe quand il croit que la *Gazelle* eſt l'oryx des Anciens. Gabriël Sionita dit qu'il y a en Arabie des *gazelles* de la grandeur des cèrfs. Voyez encore d'Ablancourt, c'eſt à dire, Marmol *Deſcript. de l'Afriq. L. I. C.* 23. *p.* 53. & Dapper *Deſcr. de l'Afriq. p.* 86. & 256. Les Négres le nomment Woey.

Ce mot vient de l'Arabe *algazal*, c'eſt-à-dire, *chévre*, dont on croit que c'eſt une éſpéce: & il y a apparence que c'eſt la *Dorcas*; ou la *chévre Lybique*. Voyez Bochart, *Hieroz. L. III.* [illegible] *p.* 940.

La *gazelle* eſt un animal qui rumine, qui néanmoins n'a que deux ventricules bien diſtinguez; mais on trouve dans les membranes

nes qui les compoſent les mêmes figures & ſubſtances que dans les quatre ventricules des autres animaux ruminans. MÉM. DE PERAULT. En Orient on dreſſe les onces à chaſſer aux *gazelles*, qui ſe fient en leur viteſſe, car ce ſont des animaux de plaine & de broſſailles. La chair de la *gazelle* eſt bonne à manger. ABL.

Du Cange dit qu'on nommoit auſſi *gazelle*, un cheval de Sarraſins fort prompt à la courſe.

GAZER. ſ. m. ou GAZARA, ou GAZERA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Gazer*, *Gazara*. C'étoit ſous les Chananéens une ville Royale, dont le Roi fut défait par Joſué X. 33. XII. 12. Elle étoit dans la Tribu d'Ephraïm, & fut aſſignée aux Lévites. Joſ. XXI. 21. mais elle ne put être enlevée aux Chananéens Joſ. XVI. 10. Jug. I. 29. Pharaon la prit dans la ſuite, & la donna en dot à ſa fille, lorſqu'il la maria à Salomon, qui la rebâtit. 1. des Rois IX. 16. 17. *Gazer* étoit à une journée de Bethoron. Ce n'étoit qu'un bourg du tems d'Euſébe & de S. Jérôme, qui le placent à quatre milles de Nicopolis du côté du nord. C'eſt la même chôſe que Gadara de la première Paleſtine. RELAND. On la nomme auſſi *Gazera*, 1. Paral. IV. 16. *Gezer* 2. L. des Rois V. 25. & *Gezeron* 1. des Machab. IV. 15. elle étoit près des confins de la Tribu de Benjamin. P. LUBIN. Elle étoit entre Jéruſalem & Joppé. MATY.

GAZETTE. ſ. f. Petit imprimé, cahier, feüille volante, qu'on débite toutes les ſemaines, qui contient des nouvelles de toutes ſortes de païs. *Gazzetta*, *publici nuncii*, *nova*. *Gazette* de France, de Hollande, d'Angletèrre, de Flandres, de Bruſſelles, &c.

> *Et chèrchant ſur la bréche une mort indiſcréte*,
> *De ſa folle valeur embellir la* Gâzette. BOIL.

> *D'éloges on regorge, à la tête on les jette*,
> *Et mon valèt de chambre eſt mis dans la* Gâzette. MOL.

La *gâzette* que la plûpart des gens regardent comme peu de chôſe, eſt un des plus difficiles ouvrages qu'on ait entrepris de nos jours. Il demande une connoiſſance fort étenduë de nôtre langue & de tous ſes tèrmes, une grande facilité d'écrire, & de narrer nettement & en peu de mots. Il faut pour bien faire la *gâzette* ſçavoir parler de la guèrre ſur mèr & ſur tèrre, & ne rien ignorer de ce qui regarde la Géographie, l'hiſtoire du tems, & celle des familles illuſtres, la Politique, les intérêts des Princes, le ſecret des Cours, les mœurs & les coutumes de toutes les nations du monde. Il n'y a point d'ouvrage qui puiſſe ſervir davantage à inſtruire les jeunes gens qui entrent dans le monde, qu'une *gâzette* bien faite & bien écrite. Voyez Vigneul de Marville T. II. p. 200.

On appelle figurément *Gâzette*, une femme qui ſçait toutes les nouvelles de ſon quartier, & qui les va débiter en tous les lieux de ſa connoiſſance. En ce ſens il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part.

Ce mot vient de *gazetta*, qui ſignifie une éſpéce de monnoye de Veniſe, qui étoit le prix ordinaire du cahier des nouvelles courantes. Ce nom a été depuis tranſporté au cahier même. MÉNAGE. D'autres le dérivent du mot Hébreu corrompu & retourné *izgad* qui ſignifie *nuntius*. Mais cette étymologie eſt trop forcée, & l'autre eſt la vraye.

GAZETIÉR. ſ. m. Celui qui compôſe la Gâzette. *Gazeta ſcriptor*. Théophraſte Renaudot, Médecin de Montpelier, eſt celui qui a établi la *Gâzette* de Paris dans ſon bureau d'adreſſe. Il commença à la donner en 1631. Il étoit naturellement éloquent, & ſes Gâzettes étoient bien écrites & agréables.

GAZETIÉR, IERE, adj. & ſ. On appelle ainſi un colporteur, ou une pauvre femme qui débite la gâzette par les ruës, ou qui va acheter la gâzette au Bureau de la grande poſte, & qui la diſtribuë aux pèrſonnes qui la veulent lire, pour 30 ſols par mois. La *Gâzetiére* n'eſt point encore venuë. Loret appelle ſes lettres en vèrs à Madame (Henriette d'Angletèrre) épitres *gazetiéres*, parceque c'étoit une gâzette en vèrs burleſques & en forme de lettre à Madame.

GAZI. ſ. m. Tèrme de Relation. Prêtre des Gaures. *Gazis*, *Gaurorum Sacerdos*. Voyez GAURE.

GAZIE. ſ. f. Tribut que les Juifs payent dans les Royaumes de Fèz. *Veſtigal*; *Tributum Judaicum in Regno Fezzano*. La *Gazie* eſt un droit qu'on léve uniquement ſur les Juifs: il eſt fixé à la cinquantiéme partie des effèts qu'ils poſſédent, & dont on a une connoiſſance cèrtaine. DE LA NEUV. *hiſt. de Port. L. II. p.* 207. Les troupes de tèrre des deux Rois de Caſtille & de Portugal avoient batu celles d'Albu-Hacen Roi de Fèz (en 1340) Abdumalic ſon fils périt dans ce combat. Le Roi de [illegible] ordonna la publication de la *gazie* par toute l'Afrique, comme étant ſa plus prompte reſſource pour faire une grande levée d'argent. ID.

GAZNÉVIDE. ſ. m. Nom que l'on donne aux Princes d'une Dynaſtie de Princes Arabes, ou de Sultans. *Gaznevida*. Les *Gaznévides* ont régné dans le Khoraſſan, dans la Pèrſe & dans l'Inde. Ils ont tiré leur nom de la ville de Gaznah ſituée ſur les confins du Khoraſſan, du Zableſtan & de l'Inde de deçà le Gange, à cauſe que ce fut dans cette ville que commença la grandeur de Sebecteghin pére de Mahmoud qui éleva cette maiſon au plus haut degré de la ſouveraineté. D'HERBELOT, au mot GAZNAVIAH. La Dynaſtie des *Gaznévides* comprend quatorze Princes qui ont régné 155 ans depuis l'an de l'hégire 384, ou 387, juſqu'en 539, ou 542; c'eſt-à-dire, depuis l'an de J. C. 994, ou 997, juſqu'en l'an 1144, ou 1147. ID. Cet Auteur rapporte cependant après que Ben Schonah dit, qu'elle a régné 213 ans.

GAZOLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Fèz en Barbarie. *Gazola*. Elle eſt ſur la côte de la province de Hea, près de l'embouchure de la rivière de Téferhna, du côté du midi. On prend *Gazola* pour l'ancienne *Tamuſiga*, petite ville de la Mauritanie Tingitane.

GAZON. ſ. m. Motte de tèrre graſſe, molle, & fraiche, tirée d'une prairie, ou d'une pelouſe qui eſt couvèrte d'une hèrbe déliée, & touffuë. *Ceſpes*. Des ſiéges & des lits de *gâzon* ſont agréables dans les jardins. Les fortifications faites de *gâzon* ſont fort bonnes, on les couvre de *gâzon*, pour empêcher que les tèrres ne s'éboulent.

> *Il ſe laiſſa ſurprendre aux charmes du repos*
> *Sur un lit de* gâzons, *qui s'offrit à propos.* PERRAUT.

Quelques-uns dérivent ce mot de *gaza*, parcequ'autrefois ſa ſignification étoit étenduë, & ſignifioit un pré entier, une vigne, un héritage; & on a pris depuis la partie pour le tout.

Borel le dérive d'un mot Pèrſan *gazen*, qui ſignifie *richeſſe*. Du Cange de *waſo*, mot de la baſſe Latinité, ſignifiant la même chôſe, & Guichart de גזז, qui n'a guère de rapport avec le mot de *gazon* même à la ſignification.

GAZONAGE. ſ. m. Nom d'un ancien droit que les Gentilshommes levoient ſur leurs vaſſaux, ou ſujets, pour faire rehauſſer, & gâzonner leurs foſſez, les faire garnir de gâzon. *Ceſpitaticum*. Voyez Mezeray, *hiſt. de Fr. T. I. p.* 360.

GAZONNEMENT. ſ. m. L'action de gâzonner. *Ceſpitis aggeſtio*. Emploi qu'on fait de gâzons pour quelque ouvrage. Faciliter le *gâzonnement* de la demi-lune.

GAZONNER. v. act. Revêtir de gâzon. *Ceſpitem aggerere*. On a *gâzonné* ce baſtion. Les bords de ce baſſin de fontaine ſont ſeulement *gâzonnez*. Voici ce que c'eſt que *gâzonner*, on coupe le deſſus de quelque pré, ou de quelque pelouſe pleine d'herbes fines, on le coupe, dis-je, par piéces quarrées de l'épaiſſeur d'environ 3 poûces & de la largeur d'environ un piéd & demi, & avec la bêche on leve ces quarreaux de gâzon, puis on les place bien proprement à l'endroit qu'on veut *gâzonner*, & on l'en couvre en les arrangeant comme des carreaux l'un auprès de l'autre. Il faut les arrôſer & les tondre afin que le gâzon ſoit toujours vèrd. LIGER.

GAZOUILLEMENT, ou GAZOUILLIS. ſ. m. Le bruit que font les petits oiſeaux. *Suſurrus*, *lene murmur*, *garritus*, *ſtrepitus*, *cantus*.

> *Un roſſignol inquiet & volage*,
> *Dont le* gazouillement *étoit touchant & beau*,
> *Voulut en apprendre un nouveau.* BOURSAUT.

GAZOUILLEMENT, ſe dit auſſi du bruit que fait le cours d'un petit ruiſſeau entre des cailloux. C'eſt ce qu'on appelloit autrefois *gargouillement*.

GAZOUILLER. v. n. Faire un petit bruit doux & agréable, tel que celui du cours d'un petit ruiſſeau ſur des cailloux, ou celui des petits oiſeaux. *Garrire*, *ſuſurros edere*, *ſtrepere*. Il y a du plaiſir à entendre *gazouiller* ces ruiſſeaux, ces petits oiſeaux. L'Ortolan a un chant aſſez fort, quand il *gazouille*. LÉMERY.

> *Dans cette retraite heureuſe*
> *Je vois de nouvelles eaux*,
> *Si leur courſe eſt moins pompeuſe*
> *Leurs jeux n'en ſont pas moins beaux.*
> *Tendrement elles* gazouillent
> *Près des arbres qu'elles mouillent.*
>
> RECUEIL DE VÈRS.

> *J'y laiſſe couler mon eſprit*,
> *Comme cette onde* [illegible]
> *Qui ſuit le chemin de ſa pente*,
> *Que nulle loi ne lui preſcrit.*
>
> NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

Quelques uns ont derivé ce mot à *gallinis*.

GAZOUILLER. Se dit en particuliér du chant de l'hirondelle. *Garrire*. L'hirondelle *gazouille* de grand matin pendant l'été; mais elle ne *gazouille* pas agréablement.

Gazouiller. Ce mot ſe dit auſſi figurément des petits enfans qui commencent à parler. *Balbutire*. Les méres ne ſe ſentent pas de joye quand leurs petits *gazouillent*, ou commencent à *gazouiller*.

GAZUA. ſ. f. Tèrme de Relation. Eſpéce de Croiſade chez les Maures, que l'on publie contre les Chrétiens. *Gazua*, *Hortatio ad bellum*. Publier la *Gazua* contre les Chrétiens. *Hiſt. des Cherifs C.* 10. Pluſieurs pèrſonnes accouroient ſpécialement ès lieux où paſſoient ceux qui prêchoient la *Gazua*; le commandement des Cherifs, & la multitude qui les ſuivoit, jointe à la ſupèrſtition de la *Gazua*, y faiſoit accourir tous les habitans des villages. Id.

GEA.

GEADA, ou GEDA. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens habitans de l'iſle de la Grande Bretagne. *Geada*. On le nomme auſſi *Geda*, ou *Geta*. Cœlius Sedulius, Poëte Écoſſois, c'eſt-à-dire, Hibèrnois, qui vivoit ſous le jeune Théodôſe, en parle dans ſon Poême Paſchal à l'Abbé Macédonius, & il le traite de *Geta*, ridicule. Ce fut un Roi du païs, pére de Fingodwulf, ayeul de Frithuwulf, vingtième Roi devant Alfrede Roi des Anglo-Saxons, que Jean Aſſerus Évêque de Satiſbery vèrs l'an 900. de J. C. fait deſcendre *Geada* par Frithuwulf. Il tâche de prouver enſuite que ce *Geada* étoit la dixième génération depuis Noé. Voyez Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 36.

GEAIS. ſ. m. Sorte de pièrre précieuſe. Voyez Jais. C'eſt la même chôſe.

GÉANDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe colombin, rouge & blanc, qui n'eſt guères faûtive.

GEAILOYE. ſ. f. Ce mot, qui ſe trouve dans les Coutumes, ſignifie une ſorte de meſure des chôſes liquides; en quelques endroits elle contient douze pintes, en d'aûtres huit, & en d'aûtres ſeize.

GÉANT. ſ. m. Homme d'une taille exceſſive & démeſurée. *Gigas*. En ce tems-là les *Géans* étoient ſur la tèrre, dit Moïſe dans la Genêſe. Og Roi de Baſan étoit un *géant* qui avoit neuf coudées de haut. Les Poëtes ont feint qu'il y avoit des *géans* enfans de la tèrre, qui avoient fait la guèrre à Jupiter. Les peuples du Pérou aſſurent qu'il eſt arrivé autrefois des *géans* dans leur païs, qui depuis le genou en bas égaloient la hauteur ordinaire de l'homme. Ils ont la même tradition au Bréſil & au Méxique, & ils en montrent des ôs d'une démeſurée grandeur. On en montre auſſi dans le Château de Moulins en Bourbonnois. Mais le Père Kircher témoigne qu'il y a de cèrtaines pièrres qui reſſemblent ſi bien à des ôs, que le peuple les prend pour des ôs de *Géans*, de ſorte que tout ce qu'on voit dans les Hiſtoires prophanes des *Géans* ſont de pures fâbles. On trouve dans les voyages de Du Mont, dans les Journaux d'Anglетèrre, dans les Mémoires de Trevoux, &c. des Diſſèrtations ſur ces Hiſtoires prétenduës, & ſur les veritez qui ſont rapportées dans l'Écriture. Cluvier *Sicilia Antiq. L. I. C.* 2. croit que les Cyclopes ſont des *Géans* qui fûrent les prémiérs habitans de Sicile, & qui l'occupèrent toute entière. Il rapporte aprés Faſellus qu'au XVe ſiécle on trouva des corps d'hommes d'une grandeur extraordinaire.

Il y a des *géans* dans l'Amérique méridionale. Voyez Acoſta L. I. C. 19. L. VII. C. 3. le P. Alfonſe d'Ovaglie dans ſon hiſt. du Chili L. III. C. 6. Au delà du Chiloë en Amérique & plus avant dans les tèrres eſt une nation d'Indiens *géans* qu'on appelle Caucahuës. Des témoins oculaires & dignes de foi ont aſſuré M. Fréziér qu'ils avoient approchant de quatre vâres de haut; c'eſt-à-dire, près de 9 à 10 pieds. Ce ſont ceux qu'on appelle Patagons qui habitent la côte de l'eſt de la tèrre déſerte, dont les anciennes relations ont parlé, & que l'on a enſuite traité de fâbles, parcequ'on a vû dans le détroit de Magellan des Indiens d'une taille qui ne ſurpaſſoit point celle des autres hommes: mais quelques vaiſſeaux ont vû en même tems les uns & les autres. Frézier. Cet Auteur confirme ceci par le témoignage d'Antoine Pigaféta, à qui nous devons le Journal de Magellan, de Barthelemy Léonard d'Argenſola L. I. & L. III. de l'hiſt. de la Conquête des Moluques; de Sébald de Wert, d'Olivier Noort, de George Spilbèrguen, & de Guillaume Schouten. Ceux qui dans l'Antiquité ont parlé de *Géans* en Hiſtoriens, & qui ont reconnu qu'il y en avoit, ſont Céſar *De Bello Gall. L. I.* Tacite *De Moribus Germanor. & Annal. L. II.* Florus L. III. C. 3. S. Auguſtin *De Civit. Dei L. XV. C.* 9. Saxon le Grammairien à la fin de ſa Préface; & parmi les Récens, *Hieron. Magius Miſcellan. De Gigantibus. Chaſſagnonus de Gigantibus*; Kirker, *Mund. Subterran. L. VIII. S. II. C.* 4. &c. de ſorte qu'il n'y a rien de plus extravagant, ſelon la remarque de Stephanius dans ſes Notes ſur la Préf. de Saxon le Grammairien, que de nier, & de détourner à des ſens allégoriques, ou moraux, ce que l'Antiquité, ou même ce que l'Écriture en dit.

Tu t'es flatté d'une eſpérance vaine.
Les monſtres, les Géans, *peuvent être défaits;*
Mais tu ne peux vaincre ma haine. De la Motte.

Ce mot vient du Grèc *γίγας*, de *γῆ*, *terra*, *terre*, & de *γάω*, ou *γείνομαι*, *naſcor*, je nais, comme qui diroit, *terræ filius*, *fils de la terre*. *Γίγας*, *gigas*, un *géant*. Ce mot eſt pris du Celtique *gigas*, qui eſt la même chôſe. Et afin que l'on n'en doute pas, c'eſt que ce nom eſt formé de *gig*, qui chez les Gaulois veut dire ſupèrbe, inſolent, arrogant, orgueilleux, & de *gas*, qui ſignifie *homme*. On avoit raiſon de les nommer ainſi, parceque les *géans* étoient des hommes fièrs, ſupèrbes & arrogans, à cauſe de leur force. Mais prenez garde que *Γίγας* fait au genitif *Γίγαντος*, à cauſe que les Celtes les nommoient encore giant, d'où nous avons fait le mot de *géant*. Pezron.

On appelle maintenant *Géant*, *Géante*, un homme ou une femme qui eſt d'une taille extraordinaire. Si cette fille croît encore un peu, ce ſera une *géante*. Beaucoup de femmes qui parlent bien, diſent *géanne*, parcequ'elles le trouvent plus doux; cependant, comme il n'eſt pas encore établi, il vaut mieux dire *géante*, avec les hommes ſçavans dans la langue. D'Hèrbelot en ſa Bibliothéque Orientale p. 387. col. 1. l'a dit, pour une femme de taille giganteſque. Il parut ſous le régne de Nouſchirvan Coſroës une *géante* de ſept coudées.

On a appellé *Géants* de petits Gentilshommes, qui véxoient le peuple par mille impoſitions, qui détrouſſoient les paſſans, enlevoient les femmes & les filles, & emmenoient les marchandiſes dans leurs châteaux. Ces brigandages les ont fait nommer *Géants* dans nos anciens Romans, & les Gentilshommes qui alloient de province en province pour délivrer le monde de ces monſtres, Chevaliérs èrrans, leſquels obſèrvoient cèrtains ſtatuts, & faiſoient profeſſion de venger les torts faits aux innocens, aux Dames, & d'abolir les coutumes tyranniques que ces *Géants* avoient établies. Voyez Mézeray dans Louïs V. *T. I. pag.* 360.

Géant. ſ. m. Nom que les Fleuriſtes donnent à une tulipe qui eſt couleur d'agriote, tirant ſur le colombin & blanc tèrni.

GEAUMIÉR. Voyez GALMIÉR, ou GARMIÉR.

GEAY. ſ. m. Prononcez de même que *Jay*. Oiſeau d'un plumage bigarré, rouge, vèrd, bleu, blanc, noir & gris, & à qui on peut apprendre à parler. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon. Le *geay* n'eſt pas le *graculus* des Latins, mais on l'appelle *pica glandaria*, parcequ'il avale les glands tous entiérs. Il y a cependant quelques Auteurs qui prennent *graculus*, & *pica glandaria*, pour la même chôſe. D'autres l'appellent *Garrulus*. L'oiſeau dont Phédre a parlé, *Tumens inani graculus ſuperbiâ*, & eſt regardé ordinairement comme le *geay* de la fâble. Au lieu de *graculus*, Horace a mis une petite corneille, *moveat cornicula riſum, furtivis nudata coloribus*. On dit du *Geay* Cajoler, pour exprimer leur chant, ou le ſon qu'il fait, & que les Latins appellent *garritus*, *garrire*.

Le *Geay* a le pennage fort agréable, à cauſe de la divèrſité de ſes couleurs: il parle & ſiffle comme l'homme, & plus franchement que le Sanſonnet, & pour cela on le tient en cage; il contrefait toutes ſortes d'animaux, & ſe rend tout-à-fait domeſtique. L'on prend cet oiſeau à la pipée, mais il eſt beaucoup meilleur pris niais. Il fait ſon nid dans des chênes & autres arbres, & fait quatre ou cinq petits. Il mange de toutes ſortes de viandes & de fruits. Le mâle a les couleurs plus vives, & la gorge noire. Il dreſſe la plume de deſſus ſa tête comme une hupe, il eſt grandement ſujet au mal caduc, ou à l'épilepſie, & plus qu'aucun autre oiſeau.

Le *Geay* eſt tout-à fait différent de la pie, ſoit en groſſeur, ſoit par la divèrſité des couleurs de ſon pennage; car il a des taches bleuës qui travèrſent les aîles, qui ne ſe rencontrent point dans les autres oiſeaux. Il a l'ouvèrture du gôſier ſi large & ſi ample, qu'il avale des glands tous entiérs. Sa queuë eſt beaucoup plus courte que celle de la pie; il a le bec noir, fort & robuſte, & long de deux doigts, ou environ. Ses narines ſont couvèrtes de plumes noires & blanches, qui s'élévent comme une crête; le champ de ſon pennage eſt divèrſifié, le dèrrière de la tête eſt compôſé de roux & d'une couleur pèrſe; la couleur qui ſuit ſur le dôs eſt plus pâle, & tire au cendré; les plumes qui ſont proche du croupion ſont blanchâtres; ſa queuë eſt compôſée de douze pennes qui ſont d'une bonne longueur, cinq deſquelles ſont marquées de taches blanches, qui les travèrſent; ſes aîles ſont longues, & compôſées de fortes pennes bien divèrſifiées; quelques-

unes

unes ſont noires, d'autres ſont blanches & noires, les autres ſont bleuës, & d'un ordre diſtingué des autres. Les grandes pennes ſont divèrſifiées par le dehors; en dedans il n'y en a que deux ou trois, qui ſont de couleur de châtain, le devant de l'oiſeau eſt d'une couleur cendrée pâle, qui s'éclaircit davantage en approchant de la queuë, ſes piéds & ſes doigts ſont cendrez, ſes ongles ſont noirs & un peu crochus.

Aux environs de Straſbourg l'on voit un *Geay* qui eſt appellé en quelques autres endroits de l'Allemagne *Mercolfus*; il eſt de la même grandeur que le *Geay* commun; ſon bèc eſt noir, & long de deux doigts, & un peu plus menu que celui du *Geay* commun, il eſt un peu courbé; ſa tête eſt groſſe, les plumes en ſont mêlées de bleu & de vèrd avec des taches blanches, qui vont en long, & qui ſont ſemées par toute la poitrine & le ventre. Les plumes, qui ſont proches du bèc, ſont de châtain; ſes yeux ſont grands, ronds & noirs; ſes ſourcils ſont auſſi ronds, & d'un bleu jaunâtre; ſon dos eſt châtain, ou de couleur de roüille, depuis la ſeconde ou troiſième vertébre juſqu'au croupion; la couleur des aîles eſt divèrſifiée. Les petites plumes qui couvrent les épaules ſont d'un bleu qui tire ſur le violet, celles qui ſuivent, qui ſont plus grandes, ſont vèrtes, & à leurs extrémitez le vèrd eſt mêlé de blanc, qui les rend plus claires. Les grandes pennes ſont au commencement d'un bleu obſcur en dehors, le reſte eſt noir, & elles ſont toutes bleuës en dedans, à l'excéption des deux dèrnières, qui ſont noires par deſſous. Sa queuë eſt vèrdâtre par le deſſus, & le deſſous eſt mêlé de violet & de bleu, ſes piéds ſont d'un jaûne tirant ſur le brun. Ses ongles ſont noirs & crochus.

G e a y d e B o h ê m e. *Pica glandularia Bohemica*, ou *Garrulus Bohemicus*. Il y a eû pluſieurs Auteurs qui ont été fort en peine quel nom ils donneroient à cet oiſeau. Quelques-uns l'ont nommé demi phénix, à cauſe de la huppe qu'il a ſur la tête, & de la beauté de ſon pennage. D'autres ont cru que c'étoit l'oiſeau nouveau duquel Pline avoit parlé. Un Auteur Allemand dit qu'il y a des oiſeaux de cette éſpéce autour de Nuremberg, & qu'on le nomme Behemle, comme qui diroit de Bohême. Aldroüand après avoir diſcuté toutes les opinions, & fait réflexion à ſa façon & à ſa manière de vivre, lui donne le nom de *Ampelis*, comme qui diroit *mangeur de raiſin*, à cauſe qu'il l'aime extrémement, & qu'il s'en engraiſſe dans le tems des vendanges; mais à cauſe qu'à ſon aſpect il a beaucoup de reſſemblance avec le *Geay*, & qu'il vient du païs de Bohême, nous ſuivons l'Auteur Alleman, qui le nomme *Geay de Bohême*, encore qu'il ſoit beaucoup plus petit, ainſi qu'on le va voir.

Le *Geay de Bohême* eſt plus gros que le gros bèc, ou Pinſon Royal, & approche de la groſſeur d'un mèrle; ſon bèc eſt tout noir, & grand comme celui du moineau domeſtique, ſes narines ſont environnées de poil de ſemblable couleur que le bèc, qui forme une cèrtaine tache noire, qui travèrſe & qui environne le haut des yeux, qu'il a ronds & d'une belle couleur de cinâbre, & luiſants comme l'éſcarboucle de Calcédoine, que nous nommons rouge grenat. Sa tête eſt un peu plate par deſſus, & couleur de châtain, ou de roüille, avec une crête comme l'aloüette hupée, la couleur de cette crête proche du bèc eſt de châtain clair, & par dèrrière d'un cendré brun, comme la couleur de tèrre d'ombre; ſon col eſt court, eſt noir par devant & par dèrrière, roux par les côtez, blanc approchant du bèc; ſa poitrine eſt de châtain, ou de couleur de roüille lavée, tirant ſur la couleur de rôſe; tout le ventre eſt cendré, hormis en approchant du col, où l'on voit quelques plumes blanches, dont les racines toutefois, depuis le milieu juſques à la chair de l'oiſeau, ſont noires, & par deſſus elles ſont comme du duvet. Son dos eſt châtain, & proche du croupion gris cendré; les plumes des aîles ſont noires en dehors, & d'un cendré tirant ſur le noir en dedans, celles de dehors ſont ornées de taches très-agréables à voir, les prémières ſont blanches; ſçavoir, ſept qui ont l'extrémité rouge comme du cinâbre; celles qui ſuivent ſont marquées de taches jaûnes qui compôſent la figure de la lettre L, & ſont diſpôſées en telle manière que quelques-uns en ont ſept, d'autres ſix, & d'autres cinq; celles enfin qui ſont les dèrnières ont des taches blanches, leſquelles plus elles ſont en dehors & moins elles paroiſſent, enſorte qu'il y en a quelques unes des dèrnières qui ont les unes trois taches, les autres deux, & les autres une ſeulement. Les plumes qui couvrent celles-là ſont tachées de marques blanches à leurs extrémitez. Les fémelles ont les taches jaûnes, & au contraire où le mâle les a jaûnes, elles les ont blanches. Le mâle a dix plumes à la queuë, & la fémelle douze, leſquelles ſont de gris cendré à la racine, ou de gris ſouris, en haut elles ſont noirâtres. Toute l'extrémité de la queuë eſt jaûne, [illegible] plus luiſante au mâle qu'à la fémelle. Auprès du col il y a quelques plumes de couleur de châtain, qui ſemblent former une ſeconde petite queüe, la couleur des cuiſſes eſt brune tirant ſur le bleu. La forme & la grandeur des piéds eſt ſemblable à ceux du Pinſon Royal, mais ils ſont toutefois d'une autre couleur; car le Pinſon les a de couleur de chair, & celui-ci les a noirs, auſſi bien que les ongles.

Cet oiſeau eſt particulier au Royaume de Bohême, encore que quelquefois il fréquente les lieux voiſins & limitrophes de ce païs. Aldroüand raporte que quand ils font leur paſſage en Italie ils viennent en grande quantité, particulièrement autour de Plaiſance & de Modene; enſorte que l'on en prenoit des trente & quarante à la fois. Ils volent par fois plus d'une centaine enſemble; ils ſe rendent très-facilement domeſtiques, & leur chant n'eſt autre chôſe que comme ſi ils prononçoient ziziri. Ils vivent de toutes ſortes de fruits, & principalement de raiſins, de figues, de pignon, & autres ſemblables chôſes. La chair de cet oiſeau eſt auſſi bonne que celle des Grives.

G e a y à p i é d s p l a t s, dont parle Ariſtote, ou petit corbeau d'eau. *Graculus palmipes Ariſtotelis*. Il a le bèc crochu & aigu, il eſt blanchâtre proche du front, & le reſte eſt noirâtre, & de pareille couleur par tout le corps, hormis au col, où l'on voit quelque peu de roux mêlé, ſes jambes, ſes piéds & leurs membrânes ſont de couleur brune. Quelques-uns l'appellent Plongeon noir, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec le Plongeon. Voilà tout ce que j'ai trouvé de remarquable de cet oiſeau.

On dit en provèrbe, Foireux comme un *geay*.

GÉBA. ſ. f. Ville de la Tèrre Sainte, ſituée entre Scythopolis & Dothaim. *Geba*, Tusca. *Judith. III.* 11. Holofèrne vint, campa entre *Géva* & Scythopolis, près de Dothaim. C'étoit une ville de la Tribu de Benjamin, *Joſ. VIII.* 24. *XIV.* 5. *Jug. XX.* 10. &c. Joſeph la nomme *Gaba*, *Antiq. V.* 2. & *VIII.* 6. Elle étoit près de Ramatha, & à 40 ſtades de Jéruſalem, *Joſeph, Antiq. VIII.* 6. C'eſt quelquefois la même ville que *Gabaa*. P. L u b i n.

GÉBAL. ſ. m. GÉBALENE. ſ. f. Nom d'une contrée de la Tèrre Sainte. *Gebal*, *Gebalene*, *Gebalena*. La région que l'Auteur du LXXXII. Pſeaume v. 8. appelle *Gebal*, ſemble être la partie de l'Idumée qui s'appelloit *Gébalene* au tems de S. Jérôme. P. L u b i n. Mais Reland en doute. Elle ſe nommoit encore *Gobolitide*. R e l a n d, *Palaſt. p.* 69. 82. C'étoit l'une des deux parties de l'Idumée, l'autre étoit le païs d'Amalécites. La *Gébalene* comprenoit les montagnes de Seïr qui bornoient la Judée du côté du midi. Euſébe dit que c'étoit le tèrritoire des environs de Pétra. Voyez Reland, *Palaſt. L.* 1. *C.* 15.

Gébal eſt encore une ville de Phénicie, dont les habitans ſont nommez *Gibliens*. Les vieillards de *Gébal*, Ézéch. XXVII. 9. Le P. Lubin prétend que c'eſt Biblos, à l'embouchure de l'Adonis. Voyez G i b l i e n.

GÉBALITE. Voyez G i b l i e n.

GÉBBETHON. Voyez GABATHON. C'eſt la même chôſe.

GÉBÈLE. ſ. f. *Gabala*. Ancienne petite ville épiſcopale de la Syrie, elle eſt ſur la côte, entre Tripoli & Antioche, ſon Évêché étoit ſuffragant de la dèrnière.

GÉBELELHADICH. ſ. m. Nom propre d'une montagne du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Gebel-elhadilus*, ou *ferreus mons*, anciennement, *Phocra*. Elle eſt dans la province d'Héa, aux confins de celles de Maroc, & de Ducala. Elle s'étend beaucoup du midi au nord, le long de la rivière d'Aſifnual, & elle forme le cap qui eſt à l'entrée méridionale du Golfe d'Azaſia.

GÉBHA, ou GÉBBA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Gebba*. Il eſt dans l'Errifus, ſur le cap de *Gebba*, qui eſt à l'entrée occidentale du Golfe de Mezemma, & qui eſt pris, ou pour *l'Oleaſtrum promontorium*, ou pour le *Seſtiaria extrema* de Ptolomée.

GÉBISE, ou LÉBUSSE. ſ. f. Nom propre d'un village qui eſt ſur une petite rivière de même nom dans la Natolie, entre Nicomédie & Calcedoine. *Libyſſa*. Ce lieu étoit anciennement une ville de Bithynie, & ce fut là même où le fameux Annibal de Carthage s'empoiſonna, & fut enſeveli.

GÉBLOWA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Geblova*. Elle eſt ſur la rivière de Mologa, dans le Duché de Biella Gerozo, & aux confins de celui de Jéroſlaw.

GÉDA. Voyez GÉADA.

GÉDÉON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gedeo*. *Gédéon* eſt un des Juges du peuple de Dieu. *Gédéon* jugea, c'eſt-à-dire, gouvèrna 40 ans les Iſraëlites, & gagna de grandes victoires ſur les Madianites, qui ſont décrites dans le L. des Juges C. VI. VII. VIII. Il ſe nomma auſſi Jérobaal L. des Jug. VI. 32.

Gédéon eſt un mot Hébreu, qui ſignifie *Abſciſſio*, *demolitio*, de גדע, *gada*, *abſcidit*, *demolitus eſt*.

GÉDÈR. Voyez GADER.

GÉDÉROTH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte. *Gederoth*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. II. Paral. XXVIII.

18. *Gédéroth* eſt le pluriel de *Gédéra*, & *Gédérothaim* ſon duel ; ainſi quelques Auteurs croyent que ce ne ſont que trois noms différens de la même ville.

GÉDÉROTHAIM. ſ. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte. *Gederothaim*. Elle étoit dans la plaine de la Tribu de Juda. Joſ. XV. 16. Voyez GÉDEROTH.

GÉDOIN. ſ. m. Voyez GILDUIN. C'eſt la même chôſe.

GÉDOR. Voyez GADOR.

GÉDROSIE. ſ. f. C'étoit anciennement une province de l'Empire des Pèrſes, en Aſie. *Gedroſia*. Elle étoit bornée au nord par la Drangiane, & au couchant par la Carmanie. Elle avoit l'océan Indien au midi, & la rivière d'Inde au levant. Ses principaux lieux étoient Arbis, Cuni, & Muſarna. On appelle aujourd'hui cette province Send. Voyez SEND.

GEE.

GÉELMUYDEN, GÉLEMUYDEN, ou GÉNEMUYDEN. ſ. m. *Gelemuydena*, anciennement, *Manarmanis portus*. Bourg des provinces unies, ſitué dans l'Overiſſel, à l'embouchure de la rivière de Swarte-watèr dans la Zuider-Zée, à demi lieuë au deſſous de la ville de Swarte-Sluys.

GÉENNOM, ou GÉHENNOM. ſ. m. Vallée d'Ennom. Nom propre d'un lieu de la Tèrre Sainte. *Gehennom*, *Renennom*, *Vallis Ennom*, *vallis filiorum Ennom*. Cette vallée étoit tout proche de Jéruſalem du côté de l'Orient. C'eſt de là qu'eſt venu le nom de *gehenne*.

GEERSBÈRGHEN, ou GÉERTZBÈRG. Voyez GRANDMONT.

GEG.

GÉGO. ſ. m. Sorte de prunes qui croiſſent à de grands arbres ſur les bords du Bengo, dans un des Royaumes de la baſſe Éthiopie. Elles ont un gros noyau & peu de chair, & la peau d'un vèrd jaunâtre. On en donne à manger aux malades, comme étant fort ſaines, quoiqu'elles ſoient ſi aigres qu'elles agacent les dents. Voyez Dapper p. 363.

GEH.

GÉHAN-ABAD. Voyez DELLI.

GÉHAN PÉHÉLÉVANI. ſ. m. Nom d'une Charge que les Anciens Rois de Pèrſe avoient accoutumé de donner aux plus vaillants hommes de leurs États. Elle répond à l'Émir des Kalifes, à l'Omara des Mogols, & à celle de Connétable parmi nous. D'HÈRBELOT.

GÉHENNE. ſ. f. *Gehenna*. Tèrme de l'Écriture qui ſe trouve en S. Matthieu V. 22.29.30.X.28.XVIII.9.XXIII.15.33. Marc.IX. 42.44.46.Luc.XII.5. & dans l'Épitre de S. Jacques III. 6. Les Traducteurs de Genêve & les Lovaniſtes ſe ſont ſèrvis du mot *gébenne* en nôtre langue. Qui dira à ſon frère Racha, ſera puniſſable par conſeil. Qui lui dira, fol, ſera puniſſable par la *gébenne* du feu TRAD. DE GENÊVE, *Matth. V.* 22. Il t'eſt profitable qu'un de tes membres périſſe, & que tout ton corps ne ſoit point jetté en la *gébenne* de feu. LOVANISTES, *en Matth.* V.29. M. Simon eſt le ſeul que je connoiſſe de nos Traducteurs modèrnes du N. T. qui ſe ſoit ſèrvi de ce mot. Celui qui l'appellera fou méritera le feu de la *gébenne*. Matth. V. 22. SIMON. Il vaut mieux pour vous que vous pèrdiez entièrement un de vos membres, que non pas que tout vôtre corps ſoit jetté dans la *gébenne*. IDEM. *Matth. V.* 29. & 30. Ne craignez point ceux qui tuënt le corps, & qui ne peuvent tuer l'âme. Mais craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme & le corps les jettant dans la *gébenne*. ID. *Matth. X.* 28. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie avec un œil, que d'être jetté dans le feu de la *gébenne* ayant deux yeux. ID. *Matt. XVIII.* 9. Malheur à vous, Scribes & Phariſiens hypocrites, parceque vous faites le tour de la mèr & de la tèrre pour faire un proſélyte, & quand vous l'avez fait, vous le rendez deux fois plus digne de la *gébenne* que vous n'êtes. IDEM. *Matth. XXIII.* 15. Sèrpens, race de Vipère, comment éviterez vous d'être condamnez à la *gébenne*. ID. *Ib.* 33. Allez dans la *gébenne*, dans le feu qui ne s'éteint point. ID. *Marc. IX.* 42. & de même 44. & 46. Et Luc XII. 5. où il remarque que le mot de *gébenne* ſignifie l'enfèr, mais que comme il a quelque chôſe de particuliér, il a été à propos de le conſèrver.

Les Traducteurs de Mons, & le P. Bouhours, n'ont pas cru qu'il fût ſi néceſſaire de conſèrver ce mot de *gébenne*. Ceux là traduiſent toujours, l'enfèr, ou le feu d'enfèr. La langue eſt auſſi un feu. C'eſt un monde d'iniquité : & n'étant qu'un de nos membres, elle infecte tout le corps : elle enflamme tout le cèrcle & tout le cours de nôtre vie, & eſt elle-même enflammée du feu d'enfèr. PORT-R. *Jacq. III.* 6. Le P. Bouhours traduit *ſupplice du feu*. Celui qui lui dira homme inſenſé, méritera le ſupplice du feu. BOUH. *Matth. V.* 22. Et au v. 29. & 30. il traduit l'enfèr auſſi bien que Matth. XXIII. 15. 23. Marc IX. 42. Luc XII. 5. En S. Matth. XVIII. 9. *l'abime du feu*. Si vôtre œil vous eſt une occaſion de chûte, arrachez-le, & jettez-le loin de vous. Il vous eſt plus avantageux de parvenir à la vie avec un œil ſeul, que d'être jetté dans l'abime du feu ayant deux yeux. BOUH. Et de même Marc IX. 44. 46. Et cèrtainement ces traductions ſont meilleures ; car *gébenne* n'eſt point en uſage dans nôtre langue ; & d'ailleurs *gebenne* ne ſignifie autre chôſe en tous ces endroits du N. T. que l'enfèr, le feu d'enfèr, l'abime du feu éternel, qui ne s'éteindra jamais, ainſi qu'en conviennent ceux même qui retiennent le mot de *gébenne* en nôtre langue.

En effet, les Traducteurs de Genêve ſur S. Matth. V. 22. diſent que de la vallée du fils de Hinnon, dont il eſt ſouvent parlé au vieux Teſtament, comme *Jer. VII.* 31. eſt tiré ce nom de *gébenne*, pour repréſenter le feu d'enfèr. Et ſur l'Épitre Canonique de S. Jacques III. 6. la langue eſt enflammée de la *gébenne*, ou diſent-ils, dans leur Note, du feu d'enfèr. J.C. dit M. Simon ſur S. Matth. V. 22. s'eſt ſèrvi de ce mot, qui ſignifioit de ſon tems métaphoriquement le feu d'enfèr, pour marquer un très-grand ſupplice.

Ce mot a été pris de *Gebinnom*, c'eſt à dire, la vallée de Hinnom. Dans cette vallée, qui étoit proche de Jéruſalem, il y avoit un lieu nommé Topheth, où quelques Juifs ſacrifioient leurs enfans à l'idole Moloch en les faiſant paſſer par le feu. Le Roi Joſias, pour rendre ce lieu abominable, en fit un cloaque, où l'on alloit jetter toutes les immondices & les cadâvres. Les Juifs remarquent qu'on y entretenoit un feu continuel pour brûler ces immondices, & comme ils n'avoient aucun mot qui ſignifiât l'enfèr, ils ſe ſèrvirent de celui de *gehenna*, ou *gehinnom*, pour marquer un feu qui ne s'éteint point. Et ſur S. Matthieu XVIII. 9. J.C. dit-il, appelle ici *gébenne*, ce qu'il a nommé feu éternel dans le vèrſet précédent, d'où l'on connoit ce que c'eſt que *gébenne* dans le N. T. Il eût parlé plus exactement en S. Matth. V. 22. s'il eût dit que des cadâvres confondus avec toutes les immondices, & brûlez continuellement pêle mêle avec elles dans le feu, leur exprimant aſſez naturellement l'image que la foi leur faiſoit de l'enfèr, ils donnèrent à l'enfèr le nom de ce lieu qui le repréſentoit ſi bien. Car cette attribution d'idée & de nom eſt une preuve de la foi des Juifs ſur l'enfèr, & conſéquemment de la nôtre. Voyez ſur ce mot Origène L. VI. contre Celſe, Saint Jérôme ſur Jérémie C. VII. & ſur S. Matth. C. X. où parlant d'un endroit de Job C. XXIV. il diſtingue deux *gébennes*, ou ſupplices dans l'enfèr, une de feu, & une de froid. Le Cardinal Tolet ſur S. Luc XII. *Annot. VIII.* Seldenus *De Diis Syris Synt. I. C.* 6. & Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 81. *p.* 361.

Fils de *gébenne*, en S. Matth. XXIII. 15. ſuivant le ſtile de l'Écriture, & ce que nous avons dit au mot FILS, ſignifie *digne de la gébenne* de l'enfèr, comme ont traduit les Traducteurs de Mons, le P. Bouhours, Simon &c. Genêve & Louvain ont dit fils de *gébenne* ; c'eſt parler Hébreu en nôtre langue.

Les Arabes appellent auſſi l'enfer *Gehennem*. Voyez d'Hèrbelot, Bibl. Orient. à ce mot.

GÉHIR. Vieux mot. V. a. faire dire la vérité par force. *Cogere veritatem fateri*. L'Auteur du Roman de Pepin, & Monſtrelet, s'en ſont ſèrvis. Paſquier Rech. L. VIII. C. 31. Brouette vainquit auſſitôt ſon advèrſaire, & lui fit *gébir* de ſa bouche le cas pour lequel il étoit appellé. MONSTRELET, *C.* 23. Peut être ce mot vient-il de *jacere*.

GÉHON. ſ. m. Nom propre de l'un des quatre fleuves du Paradis tèrreſtre. *Gehon*. Voyez la Deſcription que Moyſe a faite de ce lieu de délices dans la Genèſe C. II. v. 8. & ſuiv. Le *Gébon* a paſſé chez les uns pour le Gange ; chez les autres, & particulièrement chez les Arabes, pour l'Oxus. On l'a pris pour l'Araxe, pour le Naharmalea, qui eſt un des canaux faits à la main, qui joignent l'Euphrate au Tigre, pour le Naharſarès, qui eſt le plus occidental de ces canaux, & pour le torrent du même nom de *Gébon*, qui eſt proche de Jéruſalem. HUET, *Diſſert. ſur le Parad. Terr.* Des deux opinions qui ont le plus de cours la prémière, qui veut que le *Gébon* ſoit le Nil, eſt celle de Joſeph, de la plûpart des Pères de l'Égliſe, & d'une infinité d'Intèrprétes de la Sainte Écriture. Les Abyſſins même s'en flattent, & ne connoiſſent aujourdhui le Nil que ſous le nom de *Gichon*. ID. Cette opinion eſt établie ſur un paſſage de l'Eccléſiaſtique XXIV. 35. & ſuiv. où il eſt dit de Dieu, qu'il remplit tout de ſageſſe comme le Phiſon & comme le Tigre au renouveau : qu'il remplit l'entendement comme l'Euphrate, & comme le Jourdain au tems de la moiſſon ; qui fait briller la doctrine ainſi qu'une lumière, & comme le *Gébon* au tems de la vendange. Dans ce dénombrement des cinq fleuves, le Phiſon, le Tigre, l'Euphrate, le Jourdain & le *Gébon*, comme on a cru que l'Auteur l'ayant commencé par l'Orient, il falloit que le Phiſon fût le Gange, on a cru auſſi qu'il l'avoit fini par l'Occident, & partant que le *Gébon* étoit le Nil. On s'eſt pèrſuadé de plus que c'étoit le ſentiment des Septante, parceque dans le II. Ch. de Jérémie ils ont rendu le

mot

mot Hébreu שיחור, *ſchichor*, par celui de Γεών. I D. Les Mahomérans croyent que l'Oxus vient du Paradis qui eſt dans le Ciel, & ne diſtinguent pas celui-là de celui de la tèrre. Ils appellent l'Oxus *Géhon*. Un fleuve de Cilicie, nommé *Géhon*, a contribué à leur èrreur. C'eſt le Pyramus des Anciens. Il paſſe par la ville d'Adana, dont le nom eſt le même que celui d'Éden. Il n'en a pas fallu davantage pour pèrſuader à cette nation que cet Éden étoit le lieu où étoit ſitué le Paradis, & que ces fleuves en venoient. Abulféda, Géographe Arabe, a cru fauſſement que ces deux rivières ſe joignoient près d'Adana, & entroient conjointement dans la mèr. I D. Une autre opinion qui approche le plus de la vérité, prend pour le *Géhon* le canal le plus occidental des deux que font le Tygre & l'Euphrate joints enſemble, lorſqu'ils ſe ſéparent pour entrer dans la mèr. C'eſt le ſentiment des Docteurs de Louvain, de Scaligèr, & de la plûpart des Intèrprètes modèrnes, qui tous en cela ont ſuivi Calvin. Leur principale raiſon eſt que le canal oriental eſt le Phiſon. Outre cela ils prennent la province de Chus que ce fleuve arrôſe pour l'Arabie.

L'opinion véritable eſt que le *Géhon* eſt le canal oriental qui diviſe l'aſſèmblage de l'Euphrate & du Tigre. 1°, Parceque le Phiſon eſt le canal occidental, comme nous le dirons à ce mot. 2°, L'origine du nom *Géhon* ſèrt à le prouver. Nous la rapporterons ci-deſſous. Moïſe a moins apposé de marques au *Géhon* qu'au Phiſon, parceque ce dèrnièr étant connu, la ſituation des autres ſuffiſoit ſeule pour les faire connoître. Car le Phiſon ſe rencontrant le prémièr à l'égard de l'Arabie Pièrreuſe, où Moïſe écrivoit, le ſecond, qui étoit le *Géhon*, ne pouvoit être autre que celui qu'on trouvoit enſuite; ſçavoir, le canal oriental des deux qui diviſent l'Euphrate: car de l'aller chèrcher plus loin, c'eût été contrevenir aux paroles de Moyſe, qui marquent expreſſément que ce fleuve étoit joint aux trois autres dans le Paradis. I D. Peut-être le *Géhon* auroit-il été plus reconnoiſſable par les veſtiges de ſon nom, ſi la poſtérité les avoit conſèrvées: mais il eſt demeuré obſcurci ſous les noms de Phiſon & de Paſitigre. I D. La tèrre de Chus dans laquelle le *Géhon* tournoye eſt la Suſiane. Car Bochart dans ſon Phaleg L. III. C. 5. & M. Huet dans ſa Diſſèrtation ſur le Paradis Tèrreſtre, ont prouvé que la tèrre de Chus eſt le païs des Cuthéens, ou la Ciſſie, ou le Chuzeſtan. Ce ſentiment ſur le *Géhon*, qui eſt ſans doute le véritable, étoit celui de Bochart, comme Étienne Morin l'a montré dans une Diſſèrtation qui eſt à la tête de l'édition d'Hollande des ouvrages de Bochart.

Jean Hopkinſon, qui a fait une Diſſèrtation ſur la ſituation du Paradis Tèrreſtre, prend pour le *Géhon* le bras de l'Euphrate, que Pline dit avoir été détourné par les Chaldéens pour arroſer leurs campagnes, & déſſéché par le grand nombre des coupures qu'ils en firent. Il prétend que le nom de *Géhon*, qui vient de גיח, *educere, èxire*, marque ces coupures, & ſignifie un fleuve qu'on a tiré, qu'on a fait ſortir de ſon lit, pour le répandre ailleurs; qu'ainſi il ne faut point chèrcher d'autre *Géhon*.

Le mot de *Géhon* vient de גיחון, *Gibhon*, nom Hébreu de ce fleuve, qu'on dérive ou de גיח, *erupit, effluxit*, ou de גחון, *gahhon*, ventre. Ceux qui ſuivent cette ſeconde opinion diſent que ce nom fut donné à ce fleuve parce qu'allant beaucoup moins vite qu'il ne faiſoit quand il étoit joint à l'Euphrate, & au deſſus de ſa jonction, quand il eſt ſimplement le Tigre, il ſemble que depuis ſa ſéparation il ne faſſe plus que ramper ſur le ventre, comme font les ſèrpens & les autres reptiles. L'autre opinion, qui eſt plus probable, eſt celle de M. Huet, qui l'explique ainſi *Diſſ. du Parad. Terr. C. XII. n.* 8. Les débordemens de ce fleuve lui ont fait donner le nom de *Géhon*, ou comme l'écrivent & le prononcent les Hébreux, *Gichon*, du vèrbe גיח, *guach*, qui ſignifie *s'écouler*. Ce petit courant d'eau qui étoit proche de Jéruſalem a eû le même nom pour la même cauſe, parcequ'il arroſoit les Jardins voiſins. Joſeph explique *Géhon* τὸν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς ἀναδιδόμενον, qui eſt produit, qui s'écoule de l'orient. Il ajoute que c'eſt le Nil, ſuivant l'èrreur des Anciens, qui confondoient les Indes & l'Étiophie, & les croyoient ainſi que la ſource du Nil à l'orient d'Égypte. Il a fait voir en cet endroit comme en beaucoup d'autres que pour être Juif, il n'en étoit pas plus ſçavant en Hébreu; car il dérive le mot *Géhon* de נגה, qui ſignifie luire, éclatter, d'où vient נגה, *giah*, l'éclat, la ſplendeur; & de *giah* Joſeph a cru que ſe formoit le mot גיהון, *Gihon*, ne ſçachant pas que le mot Hébreu eſt גיחון, *gichon*, & non pas גיהון, *gihon*. Les Proteſtans prononcent ce nom *Gihon*, ou *Gichon*; c'eſt une vaine affectation d'habileté Hébraïque, ou d'un attachement inutile au texte Hébreu; car puiſque l'uſage eſt en nôtre langue, auſſi bien qu'en Grèc & en Latin, de dire *Géhon*, il faut dire ainſi; de même que nous diſons *Anvèrs*, & non pas *Antwèrpen*, *Londres*, & non pas *London*, *Weſtphalie*, & non pas *Weſtphalen*.

G é h o n, eſt auſſi un ruiſſeau, ou un petit torrent près de Jéruſalem. Il arroſoit les Jardins voiſins, & c'eſt pour cela, comme l'a remarqué M. Huet, qu'il portoit ce nom. Voyez l'étymologie précédente. On l'appelloit autrement Siloé, שלוח. L'Évangile expôſe ce mot par celui d'ἀπεσταλμένος, שלוח, *Schaluach*, c'eſt à dire, *envoyé, échappé, détourné, conduit* pour arrôſer les tèrres. De là vient que lorſque le Paraphraſte Jonathan a trouvé le mot de *Géhon* dans le texte Hébreu 1. *Reg. I.* 33. il l'a traduit par le mot *Siloa*. H u e t. Voyez ſur le *Géhon* 2. Paralip. XXXII. 30. & XXXIII. 14. & comparez ces endroits avec le 4. des Rois XVIII. 17. On l'appelle auſſi *Gihon*.

G é h o n eſt encore le nom d'un lieu voiſin du ruiſſeau dont on vient de parler, où Salomon fut oint & ſacré Roi. 3. des Rois I. 33. 38. 45.

GÉHUF. ſ. m. Arbre qui croît en l'Iſle de Sumatra aux Indes Orientales, & qui a ſon écorce jaûne, ſes branches courtes, ſes feuilles petites, ſon fruit rond, & grôs comme une balle de jeu de paûme. Ce fruit renfèrme une noix, dont le dedans eſt fort amèr, & d'un goût de la racine d'angélique: il eſt fort propre pour étancher la ſoif, mais le noyau l'eſt beaucoup davantage, quoiqu'il ſoit amèr. On tire de ce noyau une huile qui eſt très bonne pour les douleurs du foye ou de la rate, ſoit qu'on en prenne par la bouche, ou que l'on en frotte les parties malades. On s'en ſèrt auſſi avec ſuccès dans la goutte. En Latin, *arbor gehuf, ſive cobban*. J. B.

G E I.

GEINDRE. v. n. Tèrme populaire, qui ſignifie, Se plaindre languiſſamment tout bas & à divèrſes repriſes, d'un mal qu'on ſouffre, ſans pouvoir connoître en quelle partie il eſt. *Gemere*. Cette fille ne fait que *geindre*, & on ne peut ſçavoir quel mal elle peut avoir. On ne s'en ſèrt guère que pour blamer ceux qui ſe plaignent de la ſorte.

Ce mot vient du Latin *gemere*, ou *gemitare*.

G e i n d r e. ſ. m. Tèrme de Boulangér. C'eſt le maître garçon du Boulangér, celui qui gouvèrne la boutique, & qui a ſoin du travail, lorſque le maître n'y eſt pas, ou qu'il n'eſt pas en état de travailler. Ce mot eſt ancien dans la langue. Il ſe trouve dans les Réglemens donnez par S. Louis aux Talméliérs de Paris, & que M. de la Mare a imprimez dans ſon Traité de Pol. T. II. p. 832.

Il y en a qui font venir ce mot de *gener*, gendre, parceque le maître garçon épouſe ſouvent la fille de la maiſon, & devient le gendre du maître. Voyez Ménage. M. de la Mare dans ſon Traité de Police T. II. p. 835. trouve que cette étymologie de Menage eſt tirée de bien loin, & qu'elle ſatisfait peu l'eſprit. Il y a, dit-il, bien plus d'appatence que ce mot vient du Latin *juniores*, ou de l'ancien François *Joennes*. Le prémièr, parceque ces garçons commencent à faire leur apprentiſſage chez ces Maîtres, & qu'enſuite ils deviennent compagnons; & *junior* eſt ſynonyme de *Tyro* dans les Anciens. Mais ce qu'il y a de plus fort, c'eſt que les anciens Titres appellent *Juniores* les principaux garçons des Meûniers, qui eſt l'état qui approche le plus des Boulangérs, & qu'un Ancien Auteur François traduit ce nom *Juniores* par *Joennes*, prononcez *Joines*. Ainſi de *Joennes* on a pû faire *Joindre*, & *Gendres*. Quelques uns écrivent *geindre*. Par exemple, M. de La Mare dans ſon Traité de Police l'écrit toujours ainſi, *Gindre*, & non pas *Geindre*. De quelque manière qu'on écrive, il faut prononcer *Gindre*.

GEISLINGUEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe, en Allemagne. *Geiſlinga*. Elle eſt dans le Tèrritoire d'Ulme, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le Duché de Wurtenbèrg. M a t y.

GEISMAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Geiſmaria*. Elle eſt dans le Langraviat de Heſſe-Caſſel, à cinq lieuës de la ville de Caſſel, du côté du nord. M a t y.

GEIVISE. ſ. f. Nom propre de ville. *Geiviſa*, anciennement, *Aſtacus*, petite ville, aujourd'hui preſque entièrement ruinée. Elle eſt dans la Natolie propre, ſur la mèr de Marmara, à cinq lieuës au nord-oûeſt de Nicomédie.

G E L.

GEL. Voyez G e l é e.

GELASE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gelaſius*. Nous tèrminons ſouvent en ais les nom qui finiſſent en Latin ou en Grèc en *aſius*; comme *Gèrvais*, *Protais* &c. mais il en eſt auſſi que nous tèrminons en *áſe* avec un á long, *Athanáſe*, *Anaſtáſe*. *Géláſe* eſt de ce nombre. Le Pape *Géláſe*, qui mourut en 496, après avoir gouvèrné l'Égliſe environ 5 ans, fit un Decret ſur les Livres Apocryphes, qui eſt célébre parmi les ſçavans.

GÉLASIEN, e n n e, adj. Qui eſt du Pape Géláſe. *Gelaſianus*. Dom Thièrry en ſes Notes ſur ſes Actes des Martyrs prend Sainte Sotère pour deux pèrſonnes de même nom, ſans autre fondement

ment que de ce qu'en la Meſſe *Gélaſienne*, cello de ce jour n'eſt pas nommée Vièrge. Chast. *Martyr. T. I. p.* 601. Une Meſſe *Gélaſienne*, eſt une Meſſe du Sacramentaire de S. Gélâſe.

GÉLASIEN. ſ. m. C'étoit autrefois le nom de cèrtains baladins, boufons, qui faiſoient ſur le théâtre des grimaces du viſage, & des geſtes du corps, propres à éxciter le ris. Sidonius Apollin. Carm. XXIII. n. 301.

Ce mot vient de γελάω, Je ris. Martial les appelle *Ridiculi.* L. III. Ep. 41. vèrs 15e.

GÉLASIN. ſ. m. *Genæ ſulculus.* Tèrme de Médecine. C'eſt un nom qu'on donne à une petite foſſette fort agréable qui ſe fait au milieu des jouës par le moyen du ris. Les Médecins appellent auſſi des dents *gélaſines*, cellès qui ſont ſur le devant de la bouche, qui ſe découvrent quand on rit.

Ce mot vient du Grèc γελασῖνος, de γελάω, *rideo, je ris.*

GELAUDAR. ſ. m. Tèrme de Relations. Les *Gelaudars* en Pèrſe ſont ce qu'on appelle en France *valèts de piéd. Pediſſequus.* Le *Gelaudar Agaſi* eſt un officièr de la maiſon du Roi qui eſt chèf des valèts de pied. *Pediſſequuorum magiſter*, ou *præfectus.*

GELB ſur le Rhin, *Gelb am Rheyn.* ſ. m. Nom propre d'un lieu ſitué ſur le Rhin. *Gelduba.* Ce lieu eſt ancien, s'il eſt vrai que ce ſoit le *Gelduba* des Latins dont Pline parle L. XIX. C. 5. C'étoit alors un Château ſur le bord du Rhin où il y avoit un bataillon de la IXe légion, & où le légume appellé *Siſer* étoit excellent; c'eſt à dire, le chèrvi: Tibère en faiſoit venir tous les ans de là. Simler dans ſes Notes ſur Æthicus, & Mirœus, ſont de ce ſentiment. Mais Cluvier prétend auſſi que *Gelduba* n'eſt point Gueldres, *Gelra*, que c'eſt *Geldub*, & par contraction *Gelb. Germ. Antiq. L. II. C.* 17. Il a raiſon; càr Gueldres n'eſt point ſur le Rhin, mais ſur le Neèrs. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 224. Simler dans ſes Notes ſur Æthicus & Mirœus.

GELBOÉ. ſ. m. Nom de Montagne, dans la Tèrre Sainte. *Gelboe.* Guillaume de Tyr L. XXII. C. 26. dit que proche de la ville de Jezrael, au piéd des montagnes de *Gelboe*, il y avoit une fontaine. Le P. Lubin ajoute que ces montagnes s'étendoient de là juſqu'au Jourdain, qui en eſt éloigné d'onze lieuës; & qu'elles étoient dans la Tribu d'Iſſachar. Euſébe les place à ſix ſtades de Scythopolis, un bourg qu'il nomme *Gelbus*, M. Reland croit y voir des veſtiges du nom des montagnes de *Gelboé*. La conjecture n'eſt point néceſſaire: Euſébe place ce bourg dans les montagnes de *Gelboé*. Saül fut défait par les Philiſtins ſur les Montagnes de *Gelboé*. 1. des Rois XXVIII. 4. XXXI. 1. 2. des Rois I. 6. 21. Le mont *Gelboé* a environ dix lieuës d'étendue du couchant au levant, depuis l'ancienne ville Jézréel, juſqu'à celle de Bethſán. Cette montagne eſt fort ſtérile.

GELDUB. ſ. m. *Gelduba.* C'étoit anciennement une petite ville des Ubiens, en Allemagne, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué dans l'Archevêché de Cologne, ſur le Rhin, à une lieuë audeſſus d'Ordingen. Voyez Gelb.

GELÉE. ſ. f. Froid éxceſſif qui arrête le mouvement des chôſes liquides. *Gelu, Gelicidium, Gelatio; congelatio.* La *gelée* eſt ſi forte, que la rivière eſt priſe, que les pièrres en ſont gelées. Les *gelées* furent ſi grandes cette année (1570) & continuèrent dans la ſuivante, que le cours des plus rapides rivières en fut arrêté, & quantité d'arbres brûlez, même dans les provinces qui ſont ſous un climat plus chaud, comme la Provence. Mézeray. L'hyvèr de 1709. où la *gelée* commença la veille des Rois au ſoir, fut encore plus violent, les oliviérs, les orangérs en Provence, les noyérs dans tout le Royaume, & une infinité d'autres arbres fruitiérs, fûrent gelez, & les blez même pétîrent. Il ne faut pas éxpôſer les orangérs au vent, ni à la *gelée*. Les métaux ſe raccourciſſent à la *gelée*. Un tuyau de fèr blanc de douze piéds éxpôſé à la *gelée*, devient plus court de deux lignes, comme Mr. Auzout en a fait l'éxpérience. La *gelée* ne reſſèrre pas les liqueurs, comme on croyoit autrefois; au contraire elle les enfle d'une dixième partie, ou environ.

On a dit autrefois le *gel*, pour la *gelée*, & il y en a qui le diſent encore, nous aurons demain du *gel*. Pour *gelement* qu'on trouve dans Pomey, on ne le dit plus du tout. On pourroit peut être le rétablir pour éxpliquer en Phyſique la *congélation* des liqueurs, &c.

On dit provèrbialement, Nous aurons demain un plat de *gelée*; pour dire, Il y a apparence qu'il gelera demain. La *gelée* n'eſt bonne que pour les choux.

Gelée blanche. *Pruina.* La *gelée* blanche eſt une prémière & médiocre *gelée* qui *gele* la rôſée dans les prémières matinées fraîches de l'automne. La *gelée* blanche eſt un amas de parcelles de glace, qui ont des figures différentes, ſelon le différent état où le froid qui eſt ſurvenu a rencontré les parties des vapeurs dont elles ſont compôſées. Régis.

Gelée, ſignifie des ſucs de fruits & de pluſieurs parties d'animaux, qui ayant été privez par le feu d'une portion de leur humidité aqueûſe, ſe congélent au froid en conſiſtence de colle, d'où vient qu'on les a appellez *gelée*, *glaciatum*, *concretum*. On fait de la *gelée* de chair, de la *gelée* de poiſſon, de la *gelée* de corne de cèrf, de la *gelée* de groſeilles, de vèrjus &c. On fait auſſi de la *gelée* des ôs amollis avec la machine de M. Papin, qui eſt bonne à manger, utile aux malades, & dont on a commencé à ſe ſervir ſur les vaiſſeaux. On s'en ſervit auſſi dans les dèrnières années de diſette à Paris. La *gelée* de chair ſe fait ordinairement d'un bon chapon, d'une rouëlle de veau, ou de telles autres viandes qu'on veut. On les fait bien bouillir, & on coule le bouillon par un linge, en éxprimant fortement la viande, & ôtant ſoigneuſement la graiſſe qui ſurnage. Enſuite on le clarifie avec des blancs d'œufs, y ajoûtant du ſuc de limon, & on paſſe le tout par la manche d'hypocras; cela fait on le cuit en la conſiſtence qu'il faut. On y peut auſſi ajoûter un pied de veau pour rendre la *gelée* plus fèrme. La *gelée* de poiſſon ſe fait de poiſſons qu'on vuide, qu'on dégraiſſe, & qu'on fait bouillir, & dont on paſſe le bouillon par une étamine; après quoi on le met dans ſon pot, avec du ſucre & pluſieurs autres ingrédiens. La *gelée* des fruits ſe fait avec du jus de cèrtains fruits & avec du ſucre. La *gelée* eſt une éſpéce de reſtaurant, mais elle eſt plus alimenteuſe que médicamenteuſe, & celle du reſtaurant au contraire. La conſiſtence de la gelée eſt fèrme, & celle du reſtaurant liquide.

Gelée, en tèrme de Médecine, ſe dit de la partie lymphatique du ſang, qui eſt ainſi nommée à caûſe qu'étant miſe ſur le feu, elle s'épaiſſit en conſiſtence de gelée. On donne auſſi ce nom à une liqueur claire & luiſante qu'on obſèrve dans l'œuf le ſecond jour de l'incubation, entre les cèrcles de la cicatrice, & au milieu de laquelle eſt contenu le *fœtus* à qui elle ſèrt de prémière nourriture. Harvée l'a appellée *collicamentum candidum.*

Gelée du vouд. Tèrme du Grand Art. C'eſt la teinture de l'antimoine, lorſqu'elle eſt épaiſſie en forme de *gelée.*

GELER. v. act. Glacer, caûſer un grand froid qui arrête le mouvement des chôſes liquides, qui les endurcit. *Congelare, gelu adurere, aſtringere.* Quand la biſe ſouffle, elle *géle* les rivières; elle a *gelé* cette année tous les fruits de la tèrre; elle a *gelé* les vignes.

Geler, ſe dit auſſi par éxaggération, pour dire, Caûſer du froid. Voilà une porte qui nous *géle*. Vous avez les mains ſi froides que vous me *gelez*. Je ſuis *gelé* de froid. Je ſuis tout *gelé*.

Geler, eſt auſſi neut. *Concreſcere gelu.* L'eau *géle* au coin du feu. La roupie *géle* au bout du nez. L'eau de vie ne *géle* jamais, non plus qu'une forte ſaumure de ſel marin. Les vignes, les rivières ont *gelé*. Les piéds, les mains, lui ont *gelé* de froid.

Geler, s'employe auſſi impèrſonnellement. Il *géle* tèrriblement. Il a *gelé* bien ſèrré cette nuit. Il *geloit* bien fort hièr, mais aujourd'hui le tems s'eſt adouci.

Geler, ſe dit figurément d'un froid accueil. La mine froide & renfrognée de cet homme *géle* tous ceux qui ont à faire à lui. On le dit auſſi des méchans Poëtes. Ses vèrs ſont ſi froids, qu'ils *gélent* ceux qui les écoutent.

On dit provèrbialement, qu'il *géle* à pièrre fendre; pour dire, qu'il *géle* éxtrémement. Virgile s'eſt ſèrvi en Latin de cette éxpreſſion Géorg. IV. *Et cum triſtis hyems etiam nunc frigore ſaxa rumperet*, &c. On dit d'un grand babillard, qu'il n'a pas le bèc *gelé*. On dit auſſi plus il *géle*, plus il étreint; pour dire, que les dèrniérs malheurs nous accablent, & ſont plus difficiles à ſupporter que les prémiérs.

Gelé, ée, part. paſſ. & adj. *Gelatus, concretus gelu.* Des choux *gelez* ſont fort bons. La pièrre *gelée* ne vaut rien à bâtir. On dit auſſi, Avoir les mains *gelées*, l'âme *gelée*, quand on parle d'un froid pénétrant. On dit auſſi d'un Poëte qui ne fait plus de vèrs, qu'il a la veine *gelée*.

GELEMENT. ſ. m. Voyez Gelée.

GELEUR. ſ. m. Qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Les *geleurs* de vignes ſont Saint Marc, Saint George, Saint Urbain, &c. Parceque ſouvent il arrive que les vignes ſont *gelées* les jours de leur Fête.

GELINAGE. ſ. m. Ancien droit que les Ducs de Bretagne levoient ſur leurs ſujèrs. *Gellinagium.* Ce mot qui ſe trouve dans un Ancien titre du Duc Jean de l'an 1267. vient de *Gallus*, coq, & *gallina*, poule, & montre que le *gelinage* étoit un droit ſur les poules, ou qu'on le payoit de ces ſortes de volailles.

GELINE. ſ. f. Poule. *Gallina.* Ce mot ne ſe dit plus qu'en quelques Provinces.

Geline de Coutume, *Gallinagium*, *gallinium*, c'eſt un droit de recevoir d'un fèrmiér une *geline* à cèrtains tems de l'année, comme à Noël. *Geline* de Baronie, eſt une *geline* dûë au Baron. Ces éxpreſſions ſe trouvent dans différentes Coutumes. La *geline* pond par le bèc, eſt un vieux provèrbe qui veut dire, qu'elle pond plus ſouvent quand elle eſt bien nourrie. On diſoit autrefois, qui eſt éxtrait de *geline*, il ne peut qu'il ne gratte.

GÉLINOTTE.

GELINOTTE. ſ. f. Petite poule engraiſſée dans une baſſecour. *Gallina junior.*

Gelinotte de bois. Poule ſauvage qui reſſemble à la pèrdrix, & qui eſt fort délicate à manger. *Gallina Corilorum, vel Ruſtica.* M. de La Mare dit que les *Gelinottes* ne ſont pas fort communes en France, qu'il s'en trouve néanmoins en quelques lieux, & principalement vèrs la Lorraine & dans les Ardennes. Un habile Fauconnier écrit qu'il y en a quantité dans la forêt d'Ardennes, qu'il y en a auſſi dans les montagnes de Forêt & du Dauphiné, & aux piéds des Alpes. L'on en apporte en hivèr quelques-unes, parcequ'elles ne ſe corrompent pas ſi facilement en ce tems. Leur chair eſt très-délicate & très-excellente. La *Gelinotte* a les plumes du dôs comme celles d'une bécaſſe; celles du ventre & de l'eſtomac ſont blanches, & tachées de noir; celles du col ſont comme à une faiſande; ſa tête & ſont bèc ſont comme à la pèrdrix; elle a auſſi de la rougeur ſur les ſourcils, comme les pèrdrix rouges; ſa queuë eſt de même que celle de la pèrdrix griſe, blanche à l'éxtrémité, & puis noire de la largeur d'un poûce, & le reſte comme la couleur des plumes du col du cocq de bois; les groſſes pennes de ſes ailes ſont madrées depuis la tige en dehors comme celles du hibou, c'eſt ce qu'on appelle en tèrmes de Fauconnerie pennage chahuanné; les plumes qui ſont ſur les ôs du croupion ſont longues & doubles, & comme celles de la pèrdrix griſe en pareil endroit, ſes jambes ſont couvèrtes de plumes juſqu'à la moitié. Elle a le piéd comme la pèrdrix griſe; ſon bèc eſt court, rond & noir, elle a auſſi des plumes de couleur de dattes, qui paroiſſent aux deux côtez de l'eſtomac deſſous l'aîle.

Dans la mèr de Gennes il y a une iſle que l'on a appellée l'iſle des *Gelinottes*, *Gallinaria inſula*, à cauſe de la grande quantité que l'on y en trouve. Bellon eſtime que ce ſont des eſpèces de poules que les païſans des iſles d'Hyéres nomment groſſes pèrdrix.

Les *Gelinottes* fréquentent les lieux où il y a beaucoup de coudriers, qui produiſent les noiſettes, & les endroits les plus remplis d'épines. Elles font deux petits, l'un mâle, & l'autre femelle, & lorſqu'ils ſont grandelèts & élevez, le père & la mère les menent hors de leurs païs & les abandonnent. Stumphius dit que l'on prend ces ſortes d'oiſeaux en Mars & en Automne avec un appeau qui ſèrt à contrefaire leur chant, en leur tendant des filèts ou des colèts & des lacèts.

La chair de *Gelinotte* eſt plus eſtimée que celle des pèrdrix, non ſeulement parcequ'elle eſt plus râre, mais encore parcequ'elle eſt d'un goût plus éxquis & d'un uſage plus ſain. De La Mare, *Tr. de Police L. V. Tit. XXIII. C. 2. §. 6. p.* 1377. Il y parle auſſi après Olaüs Magnus L. XIX. C. 32. d'autres poules ſauvages différentes de nos *Gelinottes*, & ſemblables aux faiſans, leſquelles ſe trouvent dans le nord, & ſont fort eſtimées. Il y a des *Gelinottes* de bois dans l'Amérique ſeptentrionale.

Quelques uns appellent auſſi *Gelinotte*, la femelle d'un faiſan. *Phaſiana.*

Il y a auſſi des *Gelinottes* d'eau, *Gallina aquatiles*, qui ſont moitié poules, & moitié cannes, de différent plumage & grandeur.

GÉLISE, ou **GÉLIZE.** ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de France en Gaſcogne. Elle naît à Eauſe en Armagnac, & ſe jette dans la Loſſe, ou ſelon Davity dans la Bayſe, à demi lieuë de Nérac.

GELLHEIM, ou **GELLINHEIM.** ſ. m. *Gellinhemum.* Village du Palatinat du Rhin en Allemagne. Il eſt dans le Tèrritoire de Wormes, près de Roſendal, & il eſt connu par la défaite & par la mort de l'Empereur Adolphe de Naſſaw, bleſſé par Albèrt d'Autriche ſon Compétiteur & ſon ſucceſſeur.

GELLIUS, **GELLIA.** ſ. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Gellius*, *Gellia.* Cneius & Lucius ſont des prénoms des *Gellius*. La famille *Gellia* étoit patricienne. Cneius *Gellius* fut Lieutenant de Pompée dans la guèrre des Pirates. Et L. *Gellius* étoit Conſul la même année. On dit toujours *Gellius*, excepté en parlant de l'Auteur des *Noctes Atticæ*, que nous appellons *Aulu-Gelle*; & non pas *Aulus Gellius*. Quelques ſçavans, & Juſte Lipſe le prémier, a douté ſi cet Auteur s'appelloit *Gellius*, & s'il étoit de la famille *Gellia*, s'il ne falloit point dire en un mot Augellius, ou Angellius. Voyez ſur cela la préface du P. Prouſt ſur l'*Aulugelle* à la Dauphine qu'il a commenté, & ci-deſſus T. I. p. 732. le mot Aulugelle.

GELNHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'une ville Impériale avec un château fort. *Gelnuſa.* Elle eſt enclavée dans le Comté d'Hanaw, en Vétéravie, & ſituée ſur la rivière de Kints, environ à huit lieuës de Francfort du côté de l'orient, & à quatre ou cinq de cèlle d'Hanaw. *Gelnhauſen* n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt bonne & bien peuplée. Maty.

GELON, ONE. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de Scythie. *Gelo*, *Gelonus.* Les *Gelons* étoient de la Scythie Européenne, & voiſins des Agathyrſes. Ils ſe peignoient le viſage pour paroître plus tèrribles dans les combats. Leurs armes étoient l'arc & la fléche. Ils ſouffroient aiſément la faim, & ſe contentoient d'un peu du ſang du cheval qu'ils montoient, mêlé avec du lait. La polygamie étoit en uſage parmi eux. Ils avoient pris leur nom, à ce que l'on dit, de *Gélon* fils d'Hèrcule & frère d'Agathyrſe.

> *Si l'on eût vû ſur toi fondre de tous côtez*
> *Les* Gélons *furieux, les Daces irritez.* Brébeuf.

On confond quelquefois les *Gélons* avec les Gétes, qui étoient auſſi une nation de Scythie. Les petits Tartares d'aujourd'hui ſont les *Gélons* d'autrefois.

GELÔNE, ou **GELLÔNE.** Le Val de *Gellône*, nom d'une contrée du Languedoc, ſituée dans le Diocêſe de Lodève. *Vallis Gellonis*, ou *Agellonis.* Le Monaſtère que quelques Auteurs appellent de *Gellône*, en Latin *Gellonenſe*, eſt celui qu'on nomme communément Saint Guillaume le Déſert. Voyez Guillaume.

GÉLOSCOPIE. ſ. f. Divination par le ris. Connoiſſance des qualitez & du caractère d'un homme, qui s'acquièrt par la conſidération de ſon ris. *Geloſcopia.* La Métoſcopie, la Chiromantie, la *Geloſcopie*, l'Ophthalmoſcopie, l'Idemgraphie. Mascur. p. 607.

GÉLVES. ſ. Nom propre d'une iſle de la Méditèrranée qui dépend du Royaume de Tunis. Les Anciens l'appelloient Meniſſe. *Meniſſa.* De La Croix dans ſon Afrique ancienne & modèrne T. II. dit que les Géographes ſont en conteſtation, ſçavoir, ſi l'iſle de Gèrbes, ou Zerbi, eſt le *Girba*, ou l'*Egimurus*, ou le *Zeta*, ou le Glaucon des Anciens. Il ajoute que les Arabes l'appelloient autrefois *Gézira*, qu'ils lui donnent aujourd'hui le nom d'*Algelbens*, & les Eſpagnols celui de *Gelves*. Voyez auſſi Marmol, *L. VI. C.* 41.

GEM.

GÉMAA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Fèz en Afrique. C'eſt l'ancienne *Gontiane* de Ptolémée. Voyez Marmol, L. IV. C. 33. La Croix l'appelle Gemne.

Gemaa el carvax. Petite ville du Royaume de Fèz dans la Province d'Aſgar, & ſur le chemin de Fèz à l'Arache. *Marmol, L. IV. C.* 39.

Gémaa el hamem. Ancienne ville du Royaume & de la Province de Fèz. Elle a été détruite. *Marmol, L. IV. C.* 19.

Gémaa Jédid. Forte place d'Afrique dans le Royaume de Maroc, bâtie ſur la haute montagne appellée Sicſiva, au piéd de laquelle eſt la ſource de la rivière d'Écifelmel. *Marmol, L. III. C.* 36.

GEMADIL-AKRER. ſ. m. Tèrme de Compute & d'Aſtronomie orientale. Le *Gemadil-Akrer* eſt le ſeptième mois des Pèrſans.

GEMADIL-AVEL. ſ. m. Nom du ſixième mois des Pèrſans.

GÉMARE. ſ. f. Seconde partie du Talmud de Babylone. *Gemara. Gemara* ſignifie ſupplément: c'eſt un Commentaire ſur la Miſne, ou prémière partie du Talmud. Elle comprend toutes les traditions des anciens Rabins, ſur la Rèligion, & ſur la Morale des Juifs. Elle eſt compriſe en XI. volumes *in* 4°.

Gémare ne ſignifie point ſupplément. Il ſignifieroit plûtôt complément, pèrfection; car גמרא, *gemara*, vient du Chaldéen גמר, *gemar*, ou *ghemar*, qui veut dire parfaire, achever, rendre parfait, donner la pèrfection à quelque chôſe. Et c'eſt en éffet ce que les Rabbins ont prétendu ſignifier par ce nom. Car ils appellent le Pentateuque ſimplement la Loi, ils nomment la prémière partie du Talmud, qui n'eſt qu'une explication de cette Loi, une application de cette Loi aux cas particuliérs, avec les déciſions des anciens Rabbins ſur cela; ils la nomment, dis-je, *Miſchne*, c'eſt-à-dire, ſeconde Loi. Et la ſeconde partie, qui eſt une explication plus étenduë de la même loi & une collection des déciſions des Rabbins poſtérieurs à la Miſchne, ils la nomment *Gémâre*, c'eſt-à-dire, pèrfection, complément, achevement, parcequ'ils la regardent comme l'achevement de la loi, & une explication après laquelle il n'y a plus rien à ſouhaiter ſur cela. La *Gemâre* ſe nomme auſſi ordinairement Thalmud du nom commun de tout l'ouvrage. Il y a deux *Gemâres*, ou deux Thalmud. Celui de Jéruſalem & celui de Babylone. Voyez Thalmud. La *Gémâre* n'eſt autre chôſe que l'explication de la Miſchne faite par des Docteurs Juifs dans leurs Écoles, à peu près comme les commentaires de nos Théologiens ſur le Maître des Sentences, ou ſur S. Thomas, ſont des explications des livres de ces deux Auteurs.

Quelques Auteurs écrivent *Ghémare*, & prononcent *Guémare*; mais dans nôtre langue il eſt mieux de dire *Gémare*. La Miſchne a été commentée par un Johanan, que les Juifs mettent vèrs la fin du IIe ſiécle, ou du IIIe. Mais le P. Morin prouve par ſon ouvrage

vrage même, où les Turcs ſont nommez, qu'il n'a écrit au plûtôt que ſous Héraclius, vèrs l'an 620. ou même aſſez longtems après vèrs la fin du VIIe ſiécle. C'eſt ce qu'on appelle la *Ghémare*, ou le Thalmud de Jéruſalem, que les Juifs liſent & éſtiment peu, parcequ'il eſt fort obſcur. Ils font bien plus d'état de la *Ghémare*, ou Thalmud de Babylone, commencé par un Aſé, diſcontinué durant 75 ans, à caûſe des guèrres des Sarazins, & des Pèrſes, & achevé par un Joſé, au commencement du VIIIe ſiécle, ſelon le P. Morin, où vèrs l'an 686, ſelon le P. Pèzron. Quoiqu'on comprenne ſous le nom de Talmud, & la Miſchne & les deux *Gémares*, néanmoins c'eſt proprement à l'ouvrage d'Aſé, & de Joſé, qu'on donne ce nom. Les Juifs l'eſtiment plus que tous les autres livres; ils l'égalent à l'Écriture, & lui donnent une autorité abſoluë; malgré les fâbles & les rêveries dont il eſt rempli. Tillem. Si les Juifs l'éſtiment & l'égalent à l'Ecriture, c'eſt qu'ils le regardent comme parole de Dieu venuë par tradition de Moyſe, & conſèrvée par tradition conſtante juſqu'à ce que R. Jehuda, & enſuite R. Jehohhanan, R. Aſé, & R. Joſé, craignant qu'elle ne ſe pèrdît à caûſe de la diſpèrſion des Juifs, l'ont recuëillie dans la Miſchne & dans la *Gémare*. Au reſte, ce n'eſt point R. Joſé, qui continua le travail de R. Aſé; mais R. Marmar, & R. Mar fils de R. Aſé. Voyez Bartolocci T. III. p. 349. & ſuiv. Buxtorf *Synagoga Judæor. C. III.* Il faut encore remarquer que le P. Morin n'eſt pas un Critique fort ſûr en ces matières, & il eſt aiſé qu'on ait ajouté à la *Gémâre* quelques déciſions faites après la mort de Johhanan.

GÉMARIQUE. adj. m. & f. Qui eſt de la Gémare, qui appartient, qui a rapport à la Gémare. *Gemaricus, a.* Les Docteurs Miſchniques & *Gemariques*. P. Souc. *Recueil de Diſſ.*

GÉMATRIE. ſ. f. Nom de la prémière éſpéce de la Cabale artificielle des Juifs Cabbaliſtes. Voyez au mot Cabbale, Tom. I. p. 1301. *Gematria.* Le P. Kirkèr dit *Gametria*, ou *Gematria*, mais ce dèrniér eſt plus uſité. La *Gématrie* eſt une éſpéce d'explication géométrique ou arithmétique des mots, qui ſe fait en deux manières, qui ſont deux éſpéces de *Gématrie*. La prémière tient plus de l'Arithmétique, & la ſeconde a plus de rapport à la Géométrie. Celle-là conſiſte à prendre la valeur numérique de châque lettre dans un mot, ou dans une phrâſe, & à donner à ce mot la ſignification d'un autre mot, ou d'une autre phrâſe, dont les lettres priſes de même pour des chîfres font le même nombre; car on ſçait que chez les Hébreux, comme chez les Grècs, il n'y a point d'autres chîfres que les lettres de l'Alphabeth, qui marquent auſſi le nombre. Ainſi donc un Cabbaliſte prenant les deux prémières dictions de la Genèſe בראשית ברא, & faiſant par addition une ſomme totale du nombre que ſignifie châcune de leurs lettres, il trouve que ces deux mots ſignifient la même chôſe que ces trois-ci, בראש השנה נברא, parceque les lettres des deux prémiérs font le même nombre que celles des autres; car pour les prémières ב, eſt 2, ר, 200; א, 1; ש, 300; י, 10; ת, 400; ב, 2. ר, 200. א, 1. Ce qui joint enſemble fait 1116. & pour les trois dèrnières ב vaut 2; ר, 200; א, 1; ש, 300; ה, 5; ש, 300; נ, 50; ה, 5; נ, 50; ב, 2; ר, 200; א, 1. Ce qui joint enſemble fait de même 1116. De là un Cabbaliſte conclut que בראשית ברא, *Au commencement il créa*, ſignifie la même chôſe que בראש הנשה נברא, Il a été créé au commencement de l'année. Ainſi c'eſt une opinion reçûë chez les Cabbaliſtes, que le monde a été créé au mois Thiſri, qui étoit autrefois le prémiér de l'année. C'eſt le prémiér mois d'automne, qui répondoit à peu près à nôtre mois de Septembre. De même dans la Prophétie de Jacob, Gen. XL. IX. 10. יבא שילה, Celui qui doit être envoyé viendra, ils diſent que celui qui eſt là promis eſt le Meſſie, parceque les lettres de יבא שילה font le même nombre que celles du nom משיח, qui veut dire Meſſie; car les unes & les autres font également 358.

La ſeconde éſpéce de *Gématrie* eſt plus difficile & plus obſcure, auſſi eſt-elle plus râre. Elle s'occupe à chèrcher des ſignifications abſtruſes & cachées dans les meſures des édifices dont il eſt fait mention dans l'Écriture, en diviſant, multipliant &c. ces grandeurs les unes par les autres. En voici un éxemple, pris de quelques Cabbaliſtes Chrétiens, ou favorables aux Chrétiens. L'Écriture dit que l'Arche de Noé étoit longue de 300 coudées, large de 50, & haute de 30. Le Cabaliſte prend pour la bâſe de ſes opérations la longueur de l'arche. 300 c'eſt en Hébreu un ש. Il diviſe cette longueur par la hauteur qui eſt 30, il trouve 10, qui en Hébreu s'éxprime par un י qu'il met à droit du ש; il diviſe enſuite la même longueur par la largeur, qui eſt 50, ce qui lui donne pour quotient 6, qui en Hébreu s'exprime par un ו, qui étant mis au côté gauche du ש, fait avec les deux autres lettres le nom de JESUS, ישו. Ainſi par les régles de la Cabale il s'enſuit qu'on ne peut ſe ſauver que par Jesus-Christ, comme au tems du déluge pèrſonne ne fut ſauvé hormis ceux qui étoient dans l'arche. Le Cabbaliſte en fera de même des meſures du temple. Il étoit long de 60 coudées, large de 20, & haut de 30. Il retranchera d'abord la largeur de la hauteur, il lui reſtera 10, qui s'expriment en Hébreu par un *jod*, י. Enſuite par ce reſtant il multiplie la hauteur, c'eſt-à-dire, 30 par 10, ce qui lui donne 300, qui s'expriment par ש. Enfin, il diviſe la longueur par ce même reſtant, c'eſt-à dire, 60 par 10, le quotient eſt ſix, en Hébreu ו. Ainſi il trouve encore le nom de JESUS, ישו, dans les dimenſions du Temple. Telles ſont les deux éſpéces de cet art frivole. Voyez le P. Kirkèr *Oedip. Ægypt. T. II. L. I. p. 215. &c.* Schickard. *Bechinat happeruſchim p. 64. 65. 66.* Quelques Chrétiens ont voulu ſe ſèrvir de cet art contre les Juifs, & trouver Jesus-Christ dans l'Écriture par ces mêmes régles. On fait tort à la Réligion de l'appuyer des ces vaines & ridicules ſubtilitez.

Ce mot *Gématrie*, *Gematria*, eſt pris de l'Hébreu Rabbinique גימטריא, que les Rabbins ont fait par corruption, du Grèc *Γεωμέτρια, Géométrie.*

GÉMATRIQUE. adj. *Gematricus.* On dit l'Art *Gématrique*, c'eſt la même chôſe que Gématrie. Voyez ce mot.

GEMBLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hyemulus.* A Gaune près de Varêſe, au Diocêſe de Milan, S. *Gemble*, maſſacré par des voleurs. On l'invoque dans les tems d'une trop grande ſechereſſe. Chastel. *au 4. de Fevr. p. 519.* C'eſt tout ce que l'on ſçait de ce Saint; mais il faut que ſon culte ſoit d'une tradition bien ancienne, puiſque ſon nom a eû le tems de devenir ſi bien limé. C'eſt apparemment ſur ce nom, qui ſignifie Petit hyvèr, qu'on a commencé à l'invoquer pour la pluye. Id.

GEMBLOURS, ou GIBLOU, ou GEMBLOU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou Bourg, avec une Abbaye. *Geminiacum, Gemblacum.* Ce lieu eſt dans le Brabant, ſur la rivière d'Orne; à trois lieuës de Namur. Maty. *Gemblours* eſt le *Geminiacum* d'Ericus, que la Tâble Théodoſienne ou Peutinger appelle *Geminicus vicus.* C'eſt une faute, ou une corruption pour *Geminiacus.* Les habitans ſont appellez *Geminiacenſes* dans la Notice de l'Empire, dont on a fait mal-à-propos *Germaniacenſes* dans quelques Notices imprimées; on trouve auſſi quelquefois *Geminacenſes* pour *Geminiacenſes.*

Le nom de *Geminiacum* s'eſt donné à ce lieu à ce qui paroît à Hadr. De Valois, parce qu'il eut deux fondateurs. Ce qui ſuit eſt mieux. De *Geminiacum* des Auteurs plus récens ont fait *Gemelacum*, changeant l'*i* en *e* & l'*n* en *l*, comme il eſt arrivé ſouvent, quelquefois ils ont doublé l'*m*, *Gemmelacum.* Enſuite on a changé le ſecond *e* en *b*, *Gemelacum*, *Gemblacum.* Mal: il falloit dire, enſuite le ſecond *e* eſt devenu un *e* muet, & s'eſt retranché, mais parceque ſelon les principes de M[r] l'Abbé Dangeau, dans ſes Eſſais de Grammaire, l'*m* ne pouvant ſoutenir immédiatement après elle la liquide *l*, de labiale nazale elle s'eſt changée en labiale ſimple, elle eſt devenuë *b*, & l'on a fait *Gemblacum*, car *em* n'eſt qu'un voyelle pour le ſon. Geoffroy dans les Miracles de S. Bèrnard dit auſſi *Gembolium*, & *Gembloium.* Voyez De Valois, *Not. Galliar. p.* 224. 225.

GÉMÉ. Voyez *gemmé.*

GÉMEAU. ſ. m. Frère beſſon. *Geminus*, *gemellus.* On prononce & on écrit maintenant *Jumeau.* Voyez Jumeau, où l'on trouvera ce que l'on avoit à remarquer ſur ce mot.

Ce mot vient de *gemellus.* Nicot.

Les Gémeaux. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un des douze ſignes du Zodiaque, répréſenté par Caſtor & Pollux. *Gemini.* Il eſt le troiſiéme à compter depuis Ariès, & le ſoleil y entre au mois de Mai. Voyez Jumeaux. Mr Blondel ſe ſèrt du mot de *gémeaux* dans ſon calendriér Romain en parlant du ſigne qu'on appelle *gemini* en Latin, M. Bouguet s'en ſèrt auſſi dans ſon traité de la navigation.

En tèrmes de Médecine on appelle *gémeaux*, quatre muſcles des cuiſſes qui font partie des ſix abducteurs, parcequ'ils ſont tout-à-fait ſemblables. Il y en a auſſi deux dans la jambe à qui on donne le même nom. Les *gémeaux* ſont le troiſiême & le quatriême des abducteurs de la cuiſſe. Ils prennent leur origine de deux petites éminences, qui ſont à la partie poſtérieure de l'iſchion, & ſe vont inſérer à une petite cavité, à la racine du grand trocanter. Ces deux muſcles ſont ſéparez par le tendon de l'obturateur intèrne: il faut faire conjoinctement avec le piriforme, & le quarré, l'abduction de la cuiſſe en l'éloignant de l'autre. Dionis.

Il y a auſſi deux muſcles de la jambe auxquels on donne le même nom. Le prémiér & le ſecond des extenſeurs du piéd ſont les deux *gémeaux*, ils ſont placez à côté l'un de l'autre, ce qui joint à leur parfaite reſſemblance les fait appeller *gémeaux.* Ils prennent leur origine de la partie poſtérieure des deux condiles inférieurs de l'ôs de la cuiſſe, & ſe vont inſérer par un tendon commun avec le ſolaire & le plantaire à la partie poſtérieure & ſupérieure

périeure de l'os du talon ; ce ſont ces muſcles avec le ſolaire, qui forment cette groſſeur que l'on appelle le gras de la jambe. ID.

GEMEAU. ſ. m. Nom propre d'un gros bourg de France, en Bourgogne, à trois lieuës de Dijon, & à une de Trechâteau, & d'Is-ſur-Tille. *Gemeau* eſt ſitué ſur le penchant d'une côte, & a un château vèrs le haut de la même côte.

GEMELLE. *Gaburon, & Coſton.* Tèrme de Marine. *Gemella.* Ce ſont les piéces de bois qu'on aſſemble pour fortifier les gros mâts, qui ſont appellez *gemellez, gaburonnez, ſurliez.*

GEM-IEM. ſ. m. Nom du trente-neuviême jour du cycle ſexagénaire des Cathaïens & des Igurëens. D'HERB.

GÉMINÉ, ÉE. adj. Tèrme de Palais. *Iteratus.* Reïtéré deux ou pluſieurs autres fois. Il y a eû des arrêts *géminez*, des commandemens *géminez*, auxquels ce rebelle a refuſé d'obéïr.

GEMINI. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit du troiſiême ſigne du Zodiaque, Ariès, Taurus, *Gemini.* Bayer trouve vingt-trois étoiles dans le ſigne de *Gemini*, dont il y en a 3. de la ſeconde grandeur, 4. de la troiſiême, 7. de la quatrième, & 9. de la cinquiême.

On le dit auſſi en Chymie d'un vaiſſeau circulatoire. Voyez JUMEAUX, & ci-deſſus GÉMEAUX.

GÉMIR. v. n. Soupirer, pleurer ; ſe plaindre triſtement, & languiſſamment. *Gemere, triſte queri.* Si les gens du monde *gémiſſent* dans les afflictions, ce n'eſt pas une douleur qui les porte à recourir à Dieu, c'eſt une ſenſibilité mondaine. FL. C'eſt une cruauté que de s'acharner à tourmenter un homme qui *gémit* ſous le poids de ſa mauvaiſe fortune. BELL. Le moindre ſouvenir de mes miſéres me fait *gémir*. G. G. Les lamentations pèrpétuelles ſont ennuyeuſes : nous n'aimons pas à *gémir* ſi longtems ſur les malheurs d'autrui. BELL. Vous *gémiſſez* dans une ſainte inquiétude pour le ſalut d'autrui, & cependant vous êtes tranquillement avâre, & vindicatif. DE VILL. L'Égliſe déſolée pouvoit à peine *gémir* librement, & pleurer ſa gloire paſſée. FL.

La plaintive Progné de douleur en gémit. BOIL.

Un Amant ſoupire, & *gémit* pour l'abſence de ſa Maîtreſſe. On dit auſſi des tourterelles qu'elles *gémiſſent*, quand elles ont pèrdu leur compagne.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive tourterelle?
Je gémis, *j'ai perdu ma compagne fidelle.* DE FOURCROY.

Ce mot vient du Latin *gemere.*

GÉMIR, ſe dit du cri touchant de la tourterelle, & c'eſt le tèrme propre dont on l'exprime en nôtre langue. *Gemere.*

GÉMIR, ſe dit auſſi au figuré d'un cèrtain bruit que font de cèrtaines chôſes inanimées.

Et ſon corps ramaſſé dans ſa courte groſſeur,
Fait gémir *les couſſins ſous ſa molle épaiſſeur.* BOIL.

La rive au loin gémit *blanchiſſante d'écume.* RAC.

GÉMIR, ſe dit figurément en Morale. Tous les Romains *gémiſſoient* ſous la tyrannie de Néron. Cette Province *gémit* ſous le faix des charges & des tributs qu'on impôſe ſur elle. L'Orient *gémit* ſous la tyrannie des Ottomans.

Tout ſe plaint, tout gémit *dans nos triſtes Provinces.*
CAPIST.

A vaincre tant de fois les Etats s'affoibliſſent ;
Le Prince eſt triomphant, & les peuples gémiſſent. CORN.

GÉMISSANT, ANTE. adj. Celui qui gémit. *Gemens, gemebundus.* Les peuples *gémiſſans* ſous le joug de l'éſclavage & de la tyrannie.

GÉMISSEMENT. ſ. m. Soupir, cri plaintif de celui qui gémit. *Gemitus.* Les captifs pouſſoient de longs *gémiſſemens.* Les *gémiſſemens* de la colombe doivent être laiſſez à la ſolitude, & au ſilence à qui elle les a confiez. FLEch. Le Saint Éſprit prie en nous avec des *gémiſſemens* inéxplicables. S. PAUL. Dans le Temple de la mort il eſt parlé des torrens,

Qui traînant des corps morts, & de vieux oſſemens,
Au lieu de murmurer, font des gémiſſemens.

GÉMMÉ, ou GÉMÉ. Semé de pièrreries. *Gemmatus.* Ce mot n'eſt plus uſité. Les Chevaliers portoient des Haumes *gémez.* ROMAN DE GU. LE LOH.

GEMMINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Gemminga.* Elle eſt dans la Prèfecture de Bretten, entre Hailbron & Philiſbourg.

GÉMONA. T. ſ. *Glemona.* Ancien Bourg des Carniens ; il eſt dans le Frioul, Province de l'État de Veniſe, en Italie, près du Tajamento, environ à quatre lieuës de la ville d'Udine, vèrs le ſeptentrion occidental. MATY.

GÉMONIES. ſ. f. pl. Tèrme d'Hiſtoire. Les *Gémonies* étoient à peu près chez les Romains ce que les fourches patibulaires ſont en France. *Gemoniæ, ſcalæ gemoniæ.* D'autres diſent *gradus gemonii.* C'étoit, ſelon Publius Victor, ou Sextus Rufus, un lieu élevé de pluſieurs degrez, d'où l'on précipitoit les criminels. Les *Gémonies* étoient dans la dixiême région de la ville auprès du temple de Junon. C'étoit un lieu élevé où l'on montoit par des degrez, & où l'on expoſoit les corps des criminels éxécutez. On les y traînoit avec un croc, comme on fait en France aux fourches patibulaires, ou au gibet. Elles étoient aſſez près du mont Aventin. C'eſt Camille qui l'an de Rome 358 deſtina ce lieu à l'uſage qu'on a dit. Il prit ſon nom, ou de celui qui le conſtruiſit, ou de celui qui y fut expôſé le prémier, ou du vèrbe *gemo*, je gémis, parceque c'étoit un lieu de gémiſſement & de pleurs.

GEM-VU. ſ. m. Nom du dix-neuviême jour du cycle ſexagénaire des Cathaïens & des Igurëens. D'HERB.

GÉMUÉ. Voyez GÉMAA.

GÉMUND, ou GUÉMUND. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Franconie, en Allemagne. *Gemunda, Gaudia mundi.* Elle eſt dans l'Évêché de Wurtzbourg, aux confins du Comté de Reineck, ſur le Mein, à ſept lieuës au deſſous de la ville de Wurtzbourg. Maty écrit *Gémunde*, Corneille *Gamund*, & d'autres *Guémund* ; & de même en celles qui ſuivent.

GÉMUND, ou GUÉMUND. Nom propre d'une ville Impériale d'Allemagne. *Gemunda, Gaudia mundi.* Elle eſt dans la Souabe, à onze lieuës de la ville de Stutgard, du côté de l'orient. Cette ville a été originairement une Abbaye de Bénédictins. L'Empereur Frédéric I. la fit ville Impériale, & on dit qu'elle a pris ſon nom, qui ſignifie *la joye du monde*, de ce qu'elle étoit autrefois le lieu ordinaire des Carrouſèls de la Nobleſſe de Souabe. Les Catholiques Romains ſont les ſeuls qui ayent part aux Charges de cette ville. Son tèrritoire ne renfèrme que douze villages, dont celui de Bèlgen, orné d'un fort beau Château, eſt le plus conſidérable. MATY.

GÉMUND, ou GUÉMUND, ou GÉMUNDE. Bourg du Cèrcle d'Autriche, en Allemagne. *Gemunda.* Il eſt ſur le bord du lac qui porte ſon nom, à huit lieuës de la ville de Lintz, du côté du midi.

Il y a un autre bourg de même nom dans le Palatinat du Rhin, entre la ville de Simmeren, & celle de Thaun. MATY.

GÉMUNDERZÉE, ou TRUNZÉE. ſ. m. Nom propre d'un lac de la Haute Autriche, en Allemagne. *Gemundanus*, ou *Drabonius Lacus.* Il prend ſon nom ou de la rivière de Traun qui le travèrſe, ou du bourg de *Gémund*, qui eſt ſitué ſur ſon bord. MATY.

GÉMUNNEM. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Palatinat du Rhin. *Gemunda.* Il eſt dans le Duché de Sphonheim, ſur la rivière de Simmeren, à une lieuë & demi de Bingue, en tirant vèrs Tréves. MATY.

GEN.

GEN, & *Tehen* ſuivant la prononciation Pèrſienne. ſ. m. Nom du cinquiême cycle, ou Giag des Cathaïens, que les Turcs orientaux appellent *Loui*, & les Arabes *Temſah* ; c'eſt-à-dire, Crocodile. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

SAINT GENAIS. L'iſle de Saint *Genais.* *Inſula S. Geneſii.* Cette iſle, ou plûtôt cette preſqu'iſle, eſt dans la Provence, entre la mèr Méditèrranée, & celle du Martigues. Il y avoit autrefois un gros bourg nommé *S. Genais* ; les habitans l'abandonnèrent l'an 1211. parce qu'il étoit trop expôſé aux courſes des Pirates de Barbarie ; & ils bâtirent l'iſle, qui eſt une partie de la ville de Martigues.

GENAPE, ou GENÉPE. Corneille a préféré *Genape* avec raiſon. ſ. m. Nom propre d'un Bourg des Païs-Bas Eſpagnols. *Genapia, Geneppia, Genepum, Ganapius vicus.* Il eſt dans le Brabant, ſur la Dyle, à ſept lieuës au deſſus de Louvain, & à ſix lieuës de Bruxelles, vèrs le Midi. Valois *Not. Gall. p.* 229. dit qu'on écrit *Ghenepe, Gennèp*, & en François *Guenepe* & *Geneſpe.* On ne dit plus ainſi. *Genape* eſt le plus ordinaire.

GENCIVE. ſ. f. Chair fèrme & immobile qui occupe le deſſus des alvéoles, ou petits trous, dans leſquels les dents ſont comme enchaſſées. *Gingiva.* Il y a des pèrſonnes qui ont pèrdu toutes leurs dents, qui mâchent avec leurs *gencives*, que la nature affèrmit en cette occaſion.

Ce mot vient du Latin *gengiva*, en changeant le ſecond *g* du mot Latin en *c.*

GENDARME. ſ. m. Cavaliér armé. *Eques armatus.* Il ſe dit particulièrement des *Gendarmes* du Roi, ou de la Reine, &c. qui ont ſuccédé aux Hommes d'armes des anciennes Compagnies

d'Ordonnances qui étoient armez de toutes piéces, & qu'on appelloit *Gendarmes*. Maintenant les Compagnies des Gardes du Corps, Mouſquetaires, & des Chevaux-legers de la Maiſon Royale, tiennent rang de *Gendarmes*, & ſont réputez du Corps de la Gendarmerie. Voyez GENDARMERIE.

Les grands *Gendarmes* ſont des Gentilshommes qui forment une compagnie d'environ deux cent cinquante, pour garder la pèrſonne du Roi. Ils ont le Roi pour Capitaine, & aujourd'hui M. le Prince de Rohan pour Capitaine-Lieutenant. Quand le Roi marche avec toutes les troupes de ſa maiſon les *Gendarmes* fèrment la marche. *Gendarmes* ſe dit proprement de cette compagnie de la Garde du Roi dont les Maîtres ſèrvent par quartier. Quelques-uns écrivent *Gendarmes* au pluriel, quelques autres écrivent *Gens-d'arme*. Capitaine-Lieutenant des *Gens-d'armes* eſt l'Officiér qui les commande ſous le Roi, & qui a ſous lui deux Sous-Lieutenans, trois Enſeignes, & trois Guidons, & d'autres officiérs. La déviſe des *Gendarmes* ſont des foudres qui tombent du Ciel, avec ce mot, *Quo jubet iratus Jupiter*, Où Jupiter en colère ordonne. Les *Gendarmes* peuvent ſe démettre ou diſpôſer de leur place en faveur d'un autre. On appelle ceux-ci ſimplement *Gendarmes*. Pour les autres Compagnies, qui ne ſont pas de la Garde du Roi, on ajoute de la Reine, de M. le Dauphin, & l'on dit *Gensdarmes* de la Reine, *Gensdarmes* de M. le Dauphin, &c. Et l'on dit au ſingulier, Un *Gendarme*, Un *Gendarme* de la Reine, un *Gendarme* de M. le Dauphin, &c.

GENDARME, ſe dit auſſi de toutes ſortes de gens de guèrre. *Miles*. Voilà un beau *Gendarme*, c'eſt un bon *Gendarme*. Les *Gendarmes* ont bien cauſé du mal dans cette Parroiſſe.

On dit auſſi provèrbialement d'une femme hardie & hommaſſe, que c'eſt un vrai *gendarme*. On le dit populairement d'un enfant malin, méchant, libèrtin. Petit *gendarme*, te tiendras tu en paix? C'eſt un vrai *gendarme*. Il n'y a guères que le peuple qui parle ainſi.

GENDARME, ſe dit auſſi de cèrtaines petites parties qui ſe trouvent en quelques corps, comme dans le criſtal, les pièrres précieuſes, & ſur tout dans les diamans. On appelle *gendarmes*, cèrtains petits grains qui en diminuënt l'éclat, la pèrfection & le prix; dans le vin, ces petites parties qui s'y trouvent quand il approche de la lie. Dans le feu on le dit de ces petites parties enflammées qui s'élevent quand on tiſonne, & qui meurent auſſitôt, & ſe convèrtiſſent en ſuye, ou en cendre. Et pareillement cèrtaines petites tayes qui ſe forment dans l'œil, s'appellent *gendarmes*.

GENDARMER. v. act. Qui ne s'employe qu'avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Se fâcher, ſe piquer, ſe mettre en peine de quelque chôſe, s'en effrayer. *Iraſci*, *ſuccenſere*, *excandeſcere*. Il ne faut pas ſe *gendarmer* mal à-propos. Il y a à parier que celles qui ſe *gendarment* tant, & qui font ſi fort les farouches, ne ſont pas les plus modeſtes. BELL. Pour être ſages il n'eſt pas beſoin d'enſevelir ſes charmes, ni de ſe *gendarmer* parce qu'on nous trouve belles. M. SCUD. On pourroit dire auſſi *gendarmer* quelqu'un, pour le mettre en colère contre un autre.

Paſquier dit dans une de ſes lettres que Montagne s'eſt ſèrvi du mot de *gendarmer*, pour dire *braver*.

GENDARMERIE. ſ. f. Eſt la Cavalerie, & particulièrement celle de la Maiſon du Roi. *Æquitatus gravioris armaturæ*. Aujourd'hui c'eſt un corps de cavalerie compôſé de 16 Compagnies qui ſont, 1. Les Gendarmes Écoſſois. 2. Les Gendarmes Anglois. 3. Les Gendarmes Bourguignons. 4. Les Gendarmes Flamands. Ces quatre prémières compagnies ſont celles du Roi, il en eſt le Capitaine; & l'officiér qui les commande n'eſt que Capitaine Lieutenant, il en eſt de même des autres Compagnies dont les Princes dont elles portent le nom ſont Capitaines. 5. Les Gendarmes de la Reine. 6. Les Chevaux-legérs de la Reine. 7. Les Gendarmes de Monſeigneur le Dauphin. 8. Les Chevaux-legérs de Monſeigneur le Dauphin. 9. Les Gendarmes de Bourgogne. 10. Les Chevaux-legérs de Bourgogne. 11. Les Gendarmes d'Anjou. 12. Les Chevaux-legérs d'Anjou. 13. Les Gendarmes de Bèrry. 14. Les Chevaux-legérs de Bèrry. 15. Les Gendarmes d'Orléans. 16. Les Chevaux-legérs d'Orléans. Châque Compagnie de Gendarmes, ou de Chevaux-legérs, eſt de 76 Gendarmes, ou Chevaux-legérs. Ce nombre augmente ou diminuë ſelon qu'il plaît au Roi: aujourd'hui ils ne ſont que trente cinq. Durant la paix on diminuë le nombre des troupes. Il y a d'ailleurs une Compagnie de Gendarmes de la Garde du Roi. Elle eſt de 240 Maîtres.

On diſtingue la grande & la petite *Gendarmerie*. Le nom de petite *Gendarmerie* déplaît à ceux de ce corps, parcequ'il ſemble diminuer le mérite de tant de braves gens qui ont bien ſèrvi l'État en pluſieurs occaſions. Et puiſque les Gendarmes de la garde ne ſont point du corps particulier de la *Gendarmerie*, on ne peut les comprendre ſous ce nom, & il eſt inutile d'appeller ce corps la petite *Gendarmerie*. Les Gendarmes du Roi, les Gendarmes de la Reine, les Chevaux-legérs de la Garde, &c. ſont de la grande *Gendarmerie*. Officiér Tréſorier de la *Gendarmerie*.

GENDARMERIE, ſe dit en général pour Cavalerie. *Equitatus*. Dans le Combat des Anglois contre les Bretons ſous le Roi Jean il fut réglé que l'on combattroit à pied contre l'ancienne manière de la *Gendarmerie*; mais l'uſage changea vèrs ce tems-là. Dans le combat qui ſe donna auprès de Calais, lorſque Geoffroy de Charni voulut ſurprendre cette place, le Roi d'Anglèterre & les Chevaliérs qui l'accompagnoient étoient à piéd, auſſi bien que Charni Ribaumont & les autres Chevaliérs François. P. DANIEL, *Hiſt. de Fr. T. II. p.* 538. C'eſt ainſi que M. Le Gendre dans ſon Livre des Mœurs & Coutumes des François p. 104. où il parle de l'ancienne Cavalerie Françoiſe, dit indifféremment Cavaliérs & Gendarmes.

GENDRAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Par ce mot on entend le droit que les Seigneurs de quelques lieux ont uſurpé, & qu'ils prennent à raiſon de l'argent que portent les nouveaux mariez, quand ils vont loger chez leurs beaupères. Voyez M. Galland.

GENDIVAR. ſ. m. *Gendivaria*, anciennement *Cinirïa*. C'étoit autrefois une petite ville de l'iſle de Cypre, ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un petit village, ſitué vèrs le milieu de l'iſle.

GENDRE. ſ. m. *Gener*. Tèrme relatif. Beau-fils, celui qui a épouſé la fille d'un autre, qui à ſon égard s'appelle *beau-pere*, ou *belle-mère*.

> *A quel ſujet aller avec tout vôtre bien,*
> *Choiſir un* gendre *gueux*? MOL.

On dit provèrbialement, que quand nôtre fille eſt mariée, nous trouvons trop de *gendres*; pour dire, que nous ne trouvons que trop facilement les chôſes dont nous n'avons plus que faire. On dit auſſi, Faire d'une fille deux *gendres*; pour dire, Promettre une chôſe à deux pèrſonnes.

Ce mot vient du Latin *gener*, qui ſignifie la même chôſe, & *gener* eſt formé de *genus*, *eſpéce*, *race*, parcequ'on prend un *gendre* dans une famille pour la pèrpétuer. D'autres contre toute vraiſemblance, font venir le mot de *gendre* immédiatement du mot *γαμβρὸς*.

GÉNÉALOGIE. ſ. f. Suite & dénombrement d'ayeux; hiſtoire ſommaire des parentez & alliances d'une pèrſonne, ou d'une maiſon illuſtre, tant en ligne directe que collatérale. *Genealogia*, *deſcriptio cognationis*, *ſtirpis*. Dreſſer la *généalogie* de quelque pèrſonne de qualité. ABL. Combien y a-t-il de gens qui ne ſont nobles, que parcequ'ils ſont nez Gentilshommes, & qui auroient beſoin d'avoir toujours leur *généalogie* en main pour faire connoître ce qu'ils ſont? BOURSAUT. Il faut faire apparoit de ſa *généalogie* dans un procès de ſucceſſion. Il faut prouver ſa nobleſſe par ſa *généalogie*, quand on entre dans des Ordres nobles & militaires, ou dans de cèrtains Chapitres, comme Lyon, Mâcon, Brioude.

Ce mot eſt Grèc, & n'a que la tèrminaiſon Françoiſe; il vient de *γενεαλογία*, qui eſt formé de *γένος*, *genus*, *proſapia*, *race*, *lignée*, & de *λόγος*, *ſermo*, *diſcours*, *traitté*.

GÉNÉALOGIE, ſignifie quelquefois nobleſſe, famille. Ce Provincial ſe pique de *généalogie*. Il parle toûjours de ſa *généalogie*. On ſe moque de lui, & de toute ſa *généalogie*.

GÉNÉALOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la généalogie. *Genealogicus*, *ad ſtirpem pertinens*, *ad ſtemmata*. Table *généalogique*. Arbre *généalogique*. Les degrez *généalogiques* ſe marquent dans des ronds rangez au deſſus, au deſſous, & aux côtez les uns des autres: ce que faiſoient auſſi les Anciens, qui les appelloient *ſtemmata*, d'un mot Grèc qui ſignifioit une *couronne*. P. MENEST.

En Architecture on appelle colonne *généalogique*, une colonne dont le fût eſt en forme d'arbre *généalogique*, & qui porte aux branches qui l'entourent, les chiffres, les armes, ou les médailles d'une famille.

GÉNÉALOGISTE. ſ. m. Faiſeur de généalogie; ſçavant en généalogie, qui écrit des hiſtoires de généalogie. *Stemmatum*, *ſtirpium deſcriptor*, *cenſor*. Les *Généalogiſtes* ont fait plus de nobles que le Roi. Les Gentilshommes ruinez deviennent Nouvelliſtes, & *Généalogiſtes*.

On dit en provèrbe, Il ment comme un *Généalogiſte*. S. Paul dit, *Genealogias devita*, dont un Hiſtorien de nos jours a fait ſa déviſe, parce qu'il fait profeſſion de ne chèrcher que la vérité, & qu'il eſt pèrſuadé qu'il eſt difficile de la dire impunément, quand on eſt *Généalogiſte*.

Généalogiſte des Ordres du Roi, ou de l'Ordre du S. Eſprit, c'eſt un Officiér de cet Ordre établi dans l'Aſſemblée générale du Chapitre le 9e Janviér 1595. par des Lettres patentes en forme d'Édit, qui portent que ce *Généalogiſte* dreſſera toutes les preuves & les généalogies des Chevaliérs & Commandeurs, qu'il n'en ſera admis aucunes qui ne ſoyent faites & dreſſées par lui, qu'il

qu'il aura entrée dans les Aſſemblées & Chapitres, pour y rendre compte deſdites généalogies, & ſoulager le Chanceliér, les Chevaliers & Commandeurs qui en feront le rapport, aux gages de 400 écus, augmentez juſques à 900 écus par délibération du Chapitre, le Roi y étant en 1619. P. Anselme, *Hiſt. des Grands Off. de la Cour. p. 1647.*

GENECH. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Natolie. *Genechus Tractus*, anciennement, *Pontus Cappadocius*. Elle eſt aux confins de la Turcomanie, le long de la mer noire. Trébiſonde, Tripoli, Chiriſſonde, en ſont les lieux principaux. Maty.

GÉNÉE, ou GÉNAEUS. ſ. m. Nom propre de Dieu. Voyez Gabale.

GÉNÉHOA, ou GHÉNÉOA. ſ. f. Nom propre de Royaume. *Genehoa; Genehoa Regnum*. Païs de la Nigritie en Afrique. Il a au nord le Royaume de Gualata; au levant celui de Tombut, au midi la rivière de Sénéga, qui eſt une partie du Niger, le ſépare du païs des Jalofes, & l'Océan Atlantique le baigne au couchant. Le païs de *Généhoa* a été un Royaume particuliér. On aſſure que maintenant il n'eſt qu'une province de celui de Gago, de même que celui de Tombut. Le lieu principal de ce païs porte le nom de *Généhoa*, & il eſt ſur la rivière de Sénéga, environ à quarante-cinq lieuës au deſſous de la ville de Tombut. Maty.

GENEP, ou GENNÉPE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château fortifié. *Genebum, Genepum, Genapum*. Elle eſt dans le Duché de Cléves, en Weſtphalie, au confluant de la rivière de Niérs, avec la Meuſe, & à trois lieuës de la ville de Cléves. Les Eſpagnols s'étant emparez de cette ville, les Provinces unies les en chaſſérent en 1641. Elle a été remiſe à l'Electeur de Brandebourg.

GÉNÉRAL, ALE. Qui comprend tout, qui s'étend à tout. *Generalis*. Le Roi a fait un Édit portant un réglement *général* ſur les tailles & ſur les monnoyes. Toutes les ſciences ont des principes *généraux*. Cette coûtume eſt *générale* par toute la France. Il y eut une inondation *générale* au tems de Noé l'an 1656. du monde.

On dit auſſi, qu'un homme, qu'un Ouvrage ont une approbation *générale*; pour dire, qu'ils ſont univèrſellement eſtimez. On n'eſt guères touché des loüanges *générales* à moins que de les aimer par excès. Bell. Le déſir d'être aimé, & eſtimé, eſt la paſſion la plus *générale*. Nic. Les actions particulières des hommes démentent bien ſouvent leurs principes *généraux*. Bell.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de régle ſi *générale* qui n'ait ſon éxception.

Général, ſe dit auſſi de pluſieurs charges, offices & dignitez. Lieutenant *Général* d'armée; c'eſt le prémiér Officiér *Général* au deſſous des Maréchaux de France.

Colonel, Meſtre de Camp *Général* de l'Infanterie, de la Cavalerie, c'eſt le chèf qui commande ces corps.

On appelle Officiérs *Généraux*, ceux qui ne commandent pas ſeulement ſur une compagnie, ou un régiment, mais ſur un corps compôſé de pluſieurs régimens de Cavalerie & d'Infanterie, comme les Lieutenans *Généraux*, les Maréchaux de Camp, &c. Valens donnoit ſes ordres à ſes Officiérs *Généraux* qui ſe rencontroient ſur ſa route. Flech. Aujourd'hui on donne plus d'étenduë à ce nom d'Officiérs *Généraux*, & il comprend tous ceux qui peuvent commander en vèrtu de leur rang à pluſieurs corps de troupes quoiqu'elles ſoient de même éſpéce, & les Brigadiérs ſont Officiérs *Généraux* quoiqu'ils ſoient attachez à une éſpéce de troupes, la Cavalerie, ou l'Infanterie. Il y a des Brigadiérs de Cavalerie, des Brigadiérs de Dragons, des Brigadiérs d'Infanterie.

Receveur *Général* des Finances, eſt un Officiér prépôſé en chaque Généralité pour recevoir les Finances du Roi, des Receveurs, ou Commis particuliérs, & les envoyer au Trèſor Royal: & ſon Bureau s'appelle la Recette *Générale*. Un Treſorier *Général*, Un Commiſſaire *Général*.

Controlleur *Général* des Finances, eſt un Officiér qui controlle toutes les quittances des Finances du Royaume.

Controlleur *Général*, chez le Roi, ou abſolument le *Général*, eſt l'Officier qui tient le controlle de la dépenſe de la Maiſon du Roi.

Lieutenant *Général*, en tèrmes de Judicature, eſt celui qui tient le ſiége dans un Préſidial ou une Juſtice Royale, à la place du Prevôt, du Bailli, ou Sénéchal. Ils ſont pluſieurs quelquefois dans les grands Reſſorts, un Lieutenant *Général* Civil, un Lieutenant *Général* Criminel, un Lieutenant *Général* de Police.

Procureur *Général*, eſt l'Officiér ſous le nom duquel ſe plaident toutes les affaires du Roi en Cour Souveraine, & qui a ſoin de conſèrver les intérêts du public, des mineurs, des Égliſes, & des Communautez.

L'Avocat *Général*, c'eſt celui qui porte la parole pour le Procureur *Général* dans les affaires du Roi, & où il a quelque intérêt public.

On appelle encore la Juriſdiction des Tréſoriérs de France, le Bureau *Général* des Finances; & on les appelle auſſi *Généraux*.

On appelloit autrefois *Généraux*, les Officiérs nommez par les trois États du Royaume pour la levée, & l'adminiſtration des Aydes, ou Finances; comme on appelloit *Elus* ceux qui avoient le même emploi dans les Provinces. Il y avoit d'abord trois *Généraux* des Aydes, qui étoient nommez par les trois Ordres des États, & confirmez par le Roi. Depuis le Roi ſeul y pourvut. Il en nommoit tantôt un, tantôt quatre ou cinq, ou huit. Ils eurent auſſi le pouvoir de rendre la Juſtice ſur le fait des Finances. On ſépara dans la ſuitte les *Généraux* des Finances de ceux de la Juſtice. Les dèrniérs compôſérent un tribunal fixe & réguliér: c'eſt à préſent la Cour des Aydes: les Procureurs cottent encore ſur les doſſiérs des cauſes qu'ils y ont à plaider, *Généraux*. Voyez Aydes.

On ne ſçait point préciſément le tems de la prémière création des charges des *Généraux* des Finances, & des Tréſoriérs de France. On voit des Tréſoriers de France dès le tems de Charles V. Roi de France: & des *Généraux* des Finances dès le tems de Charles VI. M. De Bras dit que de toute Antiquité il y a eû en Normandie un Tréſoriér de France qui connoiſſoit du Domaine, & un *Général* des Finances, qui avoit l'adminiſtration des Finances éxtraordinaires, & que dans tout le Royaume il n'y avoit que quatre Tréſoriérs & quatre *Généraux*. Henri II. par ſon Édit donné en Janvier 1551. créa dix-ſept Tréſoriers *Généraux* pour les dix-ſept recettes générales du Royaume. En l'année 1557. les Offices de Tréſoriérs de France & de *Généraux* des Finances qui étoient rëünis & éxèrcez par les mêmes pèrſonnes, furent ſéparez. Charles IX. en Novembre 1570. en créa dix-ſept autres, pour en avoir deux dans châque Bureau des recettes générales. Les charges de *Généraux* des Finances furent rëünies aux Bureaux des Tréſoriérs de France par l'Édit d'Henri III. donné en Juillet 1577. Huet. *Orig. de Caen p. 158.*

On dit encore, les *Généraux* des Monnoyes; pour dire, les Conſeillers de la Cour des Monnoyes. On dit auſſi *Généraux* Maîtres des Monnoyes. Arreſt du Parlement du 1 Mars 1475. entre le Prévôt de Paris & les *Généraux* Maîtres des Monnoyes. Le Prévôt de Paris s'étoit plaint que les *Généraux* des Monnoyes avoient entrepris de faire un cri dans Paris de par le Roi & de par eux. Que c'étoit une entrepriſe ſur ſa charge, qu'il ne ſe devoit faire aucun cri en cette ville que de par le Roi & le Prévôt de Paris. Sur quoi la Cour après que les parties eurent été oüies au Parquet, ordonna qu'en tous cris & proclamations qu'il conviendroit faire en vèrtu des ſentences de la Chambre des Monnoyes, après que le trompette auroit ſonné, le crieur diroit: Or oyez de par le Roi Nôtre Sire, & de par M. le Prévôt de Paris; & diroit enſuite: on vous fait à ſçavoir de par le Roi Nôtre Sire & de par Meſſieurs les *Généraux* Maîtres des Monnoyes que préſentément &c. De la Mare, *Traité de Police T. I. p. 263.*

La prémière mention que l'on trouve des *Généraux* des Monnoyes, c'eſt ſous Philippe Auguſte, & ils ſont appellez dans tous les Titres de ce tems-là *Généraux* Maîtres des Monnoyes. Voyez Boizard p. 336. & ſuiv. Ces *Généraux* des Monnoyes ont ſous eux des *Généraux Subſidiaires* & des *Généraux Provinciaux*. Les *Généraux* Provinciaux étoient appellez *Généraux* Subſidiaires lorſqu'ils ne connoiſſoient que ſubſidiairement aux *Généraux* Maîtres des Monnoyes, des matières & affaires, dont ils leurs renvoyoient la connoiſſance. Enſuite nos Rois ont établi des *Généraux* ſubſidiaires en Languedoc, en Guyenne, en Bretagne, en Bourgogne, en Normandie, en Dauphiné & en Provence, avec juriſdiction dans ces Provinces. Ils ont ſubſiſté juſqu'en 1549. qu'ils fûrent ſupprimez. Henri III. les rétablit en 1577. avec titre de *Généraux* Provinciaux. Voyez Boizard pag. 373. 374. 375.

Un Concile *Général*, ou Œcuménique, c'eſt celui où tous les Évêques de la Chrétienté ſont convoquez; Un Chapître *général*, où tous les chèfs des Maiſons ou Communautez doivent ſe trouver.

États *Généraux*, ceux où le Clèrgé, la Nobleſſe & le tiers État ſont aſſemblez. Voyez États. Vicaire *Général*, celui qui a plein pouvoir de celui qui le commet.

On appelle, Hôpital *Général*, le lieu où on donne retraitte & nourriture à tous les pauvres de quelque nature qu'ils ſoient.

GÉNÉRAL, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Comme, Le *Général* de l'armée; celui qui commande l'armée en chèf, qui donne ſes ordres par tout, & ne reconnoît d'autre maître que ſon Roi, &c. *Imperator, præfectus, præpoſitus*. Il ſe fit déclarer *Général* contre les Pèrſes. Abl. Un Maréchal de France eſt naturellement *Général* d'armée, & il conſèrve ce nom, quoiqu'il ſèrve ſous le Roi, ou ſous quelque Prince de la Maiſon Royale.

Cette conquête m'eſt d'autant plus agréable, que Dieu a pris ſoin d'y épargner le ſang de mes ſujèts, & a bien voulu favoriſer les ordres que j'avois donné ſur cela à mes *Généraux*. LOUIS XIV. écrivant en 1697. ſur la priſe d'Ath. De la tente du *Général* la confuſion paſſa au reſte de l'armée. P. CATROU. J. Judith paroit dans le camp d'Holoférne, & l'on éxcite dans l'âme du *Général* la curioſité fatale de la voir. ROY.

GÉNÉRAL DES ARMES, eſt dans quelques païs étrangers un Officiér qui a autorité ſur les troupes, qui a la diſpoſition des chôſes qui regardent les armes, la guèrre. *Armorum Præfectus, rei bellicæ præfectus.*

GÉNÉRAL DES GALÈRES, Officier de la Couronne de France, qui commande les Galères. *Generalis Triremium Præfectus.* Le *Général des Galères* a porté dans des tems le titre de Capitaine général des galères, & en d'autres celui d'Amiral de Provence, ou de Levant. Il n'a point à preſent d'autre qualité que celle de *Général des Galères*, & il a commandement ſur la mèr Méditèrranée. Son pouvoir & ſon autorité ſont réglez par l'Ordonnance du Roi Charles IX. donnée à Amboiſe au mois d'Avril 1562. regiſtrée au Parlement le 8ᵉ Juin 1563. Le *Général des Galères* commande les Galères, & tous les bâtimens qui portent des voiles latines. Il ne reconnoît de ſupérieur en mèr que l'Amiral. Il arbore l'étendart Royal. Il a une juriſdiction, & police navale. Voyez le Réglement de 1665. Le *Général des Galeres* porte pour marque de ſa dignité un grapin en pal dèrrière l'Écu de ſes armes. Voyez le P. Anſelme dans ſon hiſt. Générale des Grands Officiérs de la Couronne Chap. VI. Le Chevaliér d'Orléans, pourvû de cette Charge en 1716. eſt le XXVᵉ Grand *Général des Galères* depuis l'an 1410, que Jean de Chambrillac, qui eſt le prémiér, ſelon le P. Anſelme, en fut revêtu.

De Ruffi dans ſon hiſt. de Marſeille L. XIV. C. 2. dit qu'il lui a été tout à fait impoſſible de ſçavoir le nom de ceux qui ont commandé les Galères en qualité de *Généraux*, avant que la Provence fût rëunie à la couronne; que les titres ne lui ont fourni que Jean de Villages natif de Bourges, que Loüis XI, n'étant encore que Dauphin de Viennois, créa Capitaine *Général* ſur la mèr par lettres patentes données à Valence le 8ᵉ de Janvier de l'an 1453; qu'en effet dix ans ans après Chriſtophle Moro, Doge de Veniſe, lui écrivit en qualité de Capitaine *Général* du Roi de France, de vouloir donner ſauf-conduit aux galères & aux vaiſſeaux de la République qui étoient dans le port d'Aiguemortes. Il ajoute que les galéaces étoient commandées l'an 1470 par Thomas de Villages, qui en étoit Capitaine Général. Depuis que la Provence fut rëunie à la Couronne les titres & les Hiſtoriens nous donnent connoiſſance de tous les *Généraux* qui les ont commandées. Le prémiér eſt dès l'an 1497. Prejent de Bidoux, natif de Gaſcogne, Chevaliér de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui fut enſuite Grand Prieur de S. Gilles.

GÉNÉRAL DES GALIONS, eſt celui qui commande les vaiſſeaux, la flotte des galions. *Navium Præfectus.* Le *Général des galions*, & le *Général* de la mèr, ont les mêmes honneurs & les mêmes priviléges. Ces charges de *Général* des armes, *Général* des galions, *Général* de la mèr, ſont établies en Eſpagne. Celle de *Général* des armes l'eſt auſſi ailleurs.

GÉNÉRAL DE LA MÈR. Nom que l'on donne en quelques païs étrangérs à un Officiér qui a autorité ſur les gens de mèr, qui a la diſpoſition des chôſes qui concèrnent la Marine. *Maris Præfectus, rei nauticæ Præfectus.*

On appelle un *Général* d'Ordre, celui qui eſt le Chèf de toutes les Maiſons établies ſous la même Régle. Il y a quelques *Généraux* en France, comme celui de Cîteaux, de S. Maur, des Feüillans, des Chartreux, de S. Ruf de Valence, de Prémontré, de Grammont, des Mathurins, des Pères de l'Oratoire, de S. Antoine de Vienne, & de la Congrégation de la Miſſion. Selon le P. Thomaſſin dans ſon Ouvrage de la Diſcipline de l'Égliſe Tom. II. P. III. L. I. C. 37. n. 1. l'origine des *Généraux* d'Ordres vient apparemment des priviléges que les Patriarches ont donnez aux Monaſtères ſituez dans les Évêchez de leur Patriarchat, en arborant la croix Patriarchale à la fondation des monaſtères, qui vouloient bien ſe ſoumettre immédiatement au Patriarche; ce qui éxemptoit ces monaſtères de la juriſdiction de l'Évêque dioceſain. Le ſupérieur Général s'appelle Éxarque chez les Grècs, *Exarchus.*

GÉNÉRAL, eſt auſſi un titre de quelques Officiérs du Roi pour les bâtimens. *Général* ancien des bâtimens du Roi. *Général* des bâtimens du Roi ès Œuvres de Charpenterie.

GÉNÉRAL. ſ. m. Qui ſe dit collectivement, pour ſignifier l'univèrſalité. Le particuliér ſouffre, il eſt vrai, des ſubſides, mais le *général* s'en trouve bien. Le *général* du monde; pour dire, le plus grand nombre. La prémière partie traite du *général* des opérations. DIONIS.

EN GÉNÉRAL. adv. En gros; d'une manière générale. *In univerſum, univerſim, generatim.* Ignorer *en général* les régles de ſon devoir. PASC. Cela fait du bien à la nation, tant en *général* qu'en particuliér.

GÉNÉRAL GOUDA. Nom d'une tulippe qui eſt un incarnat fort éclatant & blanc.

GÉNÉRAL PICOT. Les Fleuriſtes ont donné ce nom à une tulippe qui eſt d'un blanc de lait, panaché d'un beau pourpre.

GÉNÉRALAT. ſ. m. Charge d'un Général. *Præfectura, generalatus.* On lui a donné le *Généralat* de l'armée. Charle-Quint, pour tarir la ſource des déſordres, joignit le *Généralat* à la Vice-royauté. PAT. Ce mot ſe dit auſſi parmi les Religieux de quelque Ordre que ce ſoit. Il a été élevé au *Généralat* d'un tel Ordre. St. Ignace faiſant réfléxion que le Général pourroit mal uſer de ſon autorité, tempéra le *Généralat* par des contrepoids & des correctifs. BOUH.

GÉNÉRALE. Tèrme de Guèrre. Battre la *générale*, c'eſt Battre la quaiſſe pour faire marcher toute l'Infanterie d'une armée.

GÉNÉRALE, la *Générale*, la Compagnie *Générale*. On appelle ainſi dans les Gardes Suiſſes la prémière Compagie du Régiment, qu'on nomme la Colonelle dans les Gardes Françoiſes & dans les autres corps.

GÉNÉRALEMENT. adv. En général. D'une manière générale. *In univerſum, generaliter.* Il eſt vrai *généralement* parlant, que les plus riches ne ſont pas les plus contents. Toutes les procurations finiſſent par ce mot; *& généralement*, &c.

GÉNÉRALISSIME. adj. Qui eſt au deſſus des Officiers Généraux. Balzac rapporte que le Cardinal de Richelieu fit ce mot de ſon autorité abſoluë, lorſqu'il alla commander les armées de France en Italie. Quand on envoye un Prince commander une armée où il y a des Maréchaux de France, on lui donne la qualité de *Généraliſſime*. On dit auſſi, un genre *généraliſſime*, un genre ſupérieur, & éloigné, qui a ſous lui d'autres genres, & éſpéces.

GÉNÉRALITÉ. ſ. f. Univèrſalité. *Generalitas, univerſitas, genus.* Si quelques particuliérs ſont méchans, ſont rebelles, il ne faut pas que la *généralité* en ſouffre. La ſpécialité ne déroge pas à la *généralité* en matière d'hypothéque, & de mandemens & de commiſſions.

GÉNÉRALITÉ, eſt auſſi une cèrtaine diviſion de la France faite pour la régie des Finances du Roi, en chacune deſquelles il y a un Bureau des Tréſoriers Généraux de France établi pour en avoir la direction. Et c'eſt de là qu'on les appelle *Généralitez*. Il y a 24. *Généralitez* en France; c'eſt à dire, 18. dans les païs d'Élections, & 6. dans les païs d'États.

Les vingt-quatre *Généralitez* de France ſont celles de Paris, d'Amiens, de Soiſſons, de Châlons ſur Marne, de Lyon, de Montauban, de Bourdeaux, de Limoges, de Poitiers, de la Rochelle, de Tours, de Caën, d'Alençon, de Roüen, d'Orléans, de Bourges, de Moulins, de Riom; les ſuivantes ſont dans des païs d'États, celles de Rennes, de Dijon, de Grenoble, d'Aix, de Montpellier, de Toulouſe, celle de Lille eſt dans les païs conquis, & elle fait la vingt-cinquième *Généralité*. Il y a auſſi un Receveur Général des Finances établi en chaque *Généralité*, & pareillement un Intendant de Juſtice, ou Commiſſaire départi dans chaque *Généralité*: c'eſt lui qui reçoit de la Cour l'état de ce qui doit être impôſé ſur châque Election. Les *Généralitez* ſe nommoient autrefois miſſies, en Latin *miſſatica*, ou *miſſatici*. Le Roi Charle le Chauve par ſes Capitulaires donnez dans le Palais du Sauvoy au mois de Novembre 853. délégua des Mis, ou Intendans dans les 12. *Généralitez* de ſon Royaume. On y trouve le dénombrement de tous les païs que formoit chaque *Généralité*. Ces Mis, ou Intendans, étoient principalement occupez à la réformation de la Juſtice, au rétabliſſement des droits du Roi, au ſoulagement du peuple & à la réformation des abus qui s'étoient gliſſez dans les Provinces. On les appelloit *Miſſi Dominici*. Voyez le traité de *Miſſis Dominicis*.

GÉNÉRATIF, IVE. adj. Tèrme de Phyſique. Qui a puiſſance d'engendrer, de produire. *Generativus.* Principe *génératif*. Faculté *générative*. Cauſe *générative*. La vèrtu *générative* qui eſt dans les ſemences ne peut pas être connuë par les hommes.

GÉNÉRATION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Production d'une chôſe. Changement qui ſe fait pèrpétuellement en la nature, convèrſion d'une chôſe en une autre. *Generatio.* C'eſt une maxime en Philoſophie, que la *génération* de l'un eſt la corruption de l'autre. La *génération* des metaux dans la tèrre. La *génération* du feu dans le bois. Il eſt fort vraiſemblable que l'air ſert à la *génération* de la plus grande partie des éſprits animaux. LÉMERY. Les *générations* qui arrivent dans la ſuite des tems, ne ſont que des explications de la production des prémiérs gèrmes. ID.

On dit en Théologie, que le Père étèrnel a produit ſon Vèrbe de toute éternité, *ab æterno*, par voye de *génération*. Démontrez-moi la *génération* étèrnelle du Vèrbe dans le ſein de ſon Père, ...

&

& je ſouſcrirai ſans reſèrve à tous les articles que vous me propôſez à croire. P. CATROU. J. rapportant les paroles d'Akebar.

Le mot de *génération*, quand on parle du Vèrbe, forme dans l'éſprit une idée particulière. Cette proceſſion s'appelle *génération*, parceque le Vèrbe en vèrtu de ſa proceſſion, qui ſe fait par la voye de l'entendement, eſt ſemblable à celui dont il tire ſon origine, & comme dit Saint Paul, qu'il eſt la figure ou l'image de ſa ſubſtance; c'eſt-à-dire, de ſon être, de ſa nature. De-là vient qu'on appelle la ſeconde pèrſonne de la Sainte Trinité Vèrbe & Fils.

GÉNÉRATION, ſe dit plus particulièrement de la production des chôſes végétantes, & ſur tout de l'action des animaux qui leur fait produire leur ſemblable. On diſſout les mariages, quand l'une ou l'autre des parties eſt inhabile à la *génération*. Ariſtote a écrit cinq livres de la *génération* des animaux. Quelques Philoſophes modèrnes ont prétendu, après Mʳ Pèrrault, qu'il ne ſe fait dans le monde aucune nouvelle *génération*: que Dieu a tout créé d'abord: & que ce que nous appellons *génération*, n'eſt aûtre chôſe qu'une augmentation des petites parties du corps des ſemences qui en croiſſant ſe développent. Chez les anciens Romains les Dieux prépôſez à la *génération*, étoient Priape, Vénus, le Génie, & la Fécondité. Voyez Voſſius *De Idolol. L. VIII. C.* 4. Harvey, Anglois, a fait un éxcellent traité *de Generatione animalium*, & Nigriſoli des Conſidérations ſur la *Génération*.

GÉNÉRATION, ſe dit auſſi de la généalogie, & de la ſuite des enfans nez d'une même tige. Le Livre de la *génération* de J. C. eſt le commencement de l'Évangile de St. Matthieu. Il eſt impropre dans ce ſens: les Traducteurs du Nouveau Teſtament ont traduit, la *généalogie* de J. C. Et le P. Bouhours a retranché l'article, qui n'eſt pas là à ſa place, & a traduit *Généalogie* de JESUS-CHRIST.

GÉNÉRATION, ſignifie auſſi, un peuple, une race, ſur tout dans les traductions littérales de l'Écriture ſainte, dans leſquelles on eſt accoûtumé à voir le mot de *génération* prèſque par tout où le Latin porte *generatio*, & le Grèc γενεὰ, ou γένεσις. Une *génération* méchante, & illégitime, demande des miracles, & on ne leur en fera point voir, dit J. C. Les *générations* des hommes paſſent, il en vient d'autres en leur place, mais la tèrre demeure toûjours. ECCLÉSIASTE.

GÉNÉRATION, ſe dit auſſi de l'âge, ou de la vie d'un homme. On fait des baux emphitéotiques à trois *générations*, ou trois âges d'homme. Les biens mal acquis ne paſſent pas à la troiſième *génération*. Dieu vange & punit les péchez des pères ſur leurs enfans juſqu'à la troiſième & quatrième *génération*. En ce ſens les Hiſtoriens comptent une *génération* pour 30. ans, ou environ. Hérodote met trois *générations* pour cent ans, & ce compte ſe trouve ordinairement aſſez juſte.

GÉNÉRATION, paſſe quelquefois pour une ſucceſſion de tems. De *générations* en *générations*; c'eſt-à-dire, De ſiècle en ſiècle.

Ce tèrme de *génération* eſt fort en uſage dans la Philoſophie hèrmétique, il ſignifie dans cet Art putréfaction, corruption, ouvrage de la pièrre lorſqu'il eſt parvenu au noir.

GÉNÉREUX, EUSE. adj. Magnanime; qui a l'âme grande & noble, & qui préfère l'honneur à tout autre intérêt. *Generoſus, nobilis, magnanimus, fortis.* On appelle d'ordinaire *généreux* tous les ſentimens où il paroit quelque grandeur d'âme; comme de mépriſer la faveur, & les honneurs. M. ÉSP. La gloire que l'on acquièrt par un procédé *généreux* eſt plus douce que la vengeance. ID. Auguſte fit une action *généreuſe* en pardonnant à ſes ennemis. Je ne ſuis pas moins *généreux* à reſſentir cette faveur, que vous avez été à me la faire. VOIT. Mon courage étoit une marque du *généreux* ſang dont j'étois ſortie. H. S. DE M.

> *Endurcis-toi le cœur, ſois Arabe, Corſaire;*
> *Ne vas point ſottement faire le* généreux. BOIL.

> *Quoi! faut-il qu'un deſſein ſi grand*, ſi généreux,
> *Paſſe pour le tranſport d'un éſprit amoureux?* RAC.

Il y en a qui dérivent ce mot du Grèc γενναῖος, qui ſignifie la même chôſe.

GÉNÉREUX, ſignifie auſſi, Brâve, vaillant, courageux. *Animoſus.* Aléxandre étoit un Prince *généreux*, qui affrontoit hardiment les plus grand périls. C'eſt dans ce ſens que l'Abbé Picinelli donne pour déviſe à un homme *généreux* un cheval tout équippé, & prêt à entrer dans la carrière, avec ce mot de Virgile, *Campo ſeſe arduus infert*, 2. *Georg. v.* 145.

> *Un* généreux *dépit vient de rompre ma chaîne.* M. SCUD.

> *Faiſons pour oublier l'ingrat un* généreux *effort.* VILL.

GÉNÉREUX, ſignifie auſſi, Libéral. *Liberalis, benignus.* Mécénas étoit fort *généreux* envèrs les gens de lèttres. Vous m'avez témoigné une *généreuſe* compaſſion.

GÉNÉREUX, ſe dit auſſi de quelques animaux belliqueux, ou qui vivent de proye: comme, un cheval, un lion, une aigle, &c. ſont des animaux *généreux*. On dit poëtiquement un *généreux* courſiér.

GÉNÉREUX, eſt auſſi une épithéte qu'on donne particulièrement à l'aimant, quand il eſt éxcellent, & fort vif, pour faire une forte attraction. Cette aiguille a été touchée par un aimant fort *généreux*.

GÉNÉREUSEMENT. adv. D'une manière généreuſe. *Generosè, fortiter.* Un Conquérant doit traiter *généreuſement* les vaincus, & leur pardonner.

GÉNÉRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au genre. *Genericus.* Il y a des différences *génériques*, & d'autres ſpécifiques.

GÉNÉROSITÉ. ſ. f. Grandeur d'âme, de courage; magnanimité, bravoure, libéralité, & toute autre qualité qui fait le généreux. *Animi magnitudo, generoſitas.* La *generoſité* que la juſtice ne dirige pas, eſt le mouvement d'une âme veritablement noble; mais mal reglée. S. ÉVR. Il ne faut pas donner le nom de *générosité* à toutes les actions éclatantes, & éxtraordinaires, comme l'on fait communément. La *générosité* eſt à parler proprement, cette vèrtu magnanime qui fait qu'on uſe bien de ſes avantages, & qu'on ne ſe venge point d'un ennemi vaincu. M. ÉSP. Il eſt fâcheux d'avoir beſoin de la *générosité* des autres. S. ÉVR. La vraye *générosité* épargne à un ami la peine ſecrette qu'on ſent toûjours à éxpliquer ſes beſoins. ID. On a placé la *générosité* entre les plus éxcellentes vèrtus: car il n'en eſt point qui demande une plus grande force d'âme, ni qui trouve plus de répugnance dans nôtre éſprit. M. ESP.

> *Le Prince pour eſſai de* générosité,
> *Gagneroit des combats marchant à mon côté.* CORN.

La *générosité* dont les vainqueurs uſent envèrs les vaincus eſt vanité, ou politique. ID. De la manière dont les hommes ſont faits, il ne faut plus compter ſur leur *générosité*. BELL. Les malheureux ne trouvent guères de *générosité* dans leurs amis; la mauvaiſe fortune les écarte. ID. Dans la diſtribution des bienfaits, il faut moins d'éclat que de *générosité*. S. ÉVR.

GÉNES, ou GÈNNES. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Italie, capitale de la République qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte de la mèr Méditèrranée, environ à vingt-ſept lieuës de la ville de Milan, du côté du midi. *Genua.* Cette ville eſt fort ancienne, elle a environ deux lieuës de circuit, bâtie en amphitéâtre, & pleine de bâtimens magnifiques, qui lui ont acquis le titre de *Génes* la ſupèrbe. Elle eſt fort bien peuplée, & une des plus marchandes de l'Italie: on compte qu'il y a ſoixante-dix mille âmes, dont plus de vingt mille familles travaillent à des étoffes, ou à des bas de ſoye. *Génes* a un Archevêché, & une Académie, dont les membres ſe nomment *Gli Addormentati*, un bon port, & de belles murailles, fortifiées aux endroits par où elle peut être attaquée.

Génes a ſouffèrt un grand nombre de révolutions; les Romains, les Lombards, les Empereurs, les Rois de France, & les Ducs de Milan, en ont été les maitres. Elle eſt maintenant République, ſon Gouvèrnement eſt purement Ariſtocratique; il n'y a que les Nobles qui puiſſent y avoir part. La Nobleſſe y eſt diviſée en deux ordres; la vieille Nobleſſe conſiſte en vingt-huit familles, & la nouvelle en quatre cent trente-ſept. De ces deux ordres de Nobleſſe on choiſit quatre cent pèrſonnes, qui compôſent le grand Conſeil, en qui réſide la ſouveraineté. Elle a outre cela un Sénat, compôſé du Doge, & de douze Sénateurs, qui ont l'adminiſtration ordinaire des affaires; le Doge eſt pris de l'ancienne & de la nouvelle Nobleſſe altèrnativement; il n'eſt que deux ans en charge, & il ne peut y revenir qu'après douze ans d'intèrvalle. Il loge dans le palais de la République, & il a toûjours deux Sénateurs logez avec lui pour obſèrver ſa conduite. On ne peut être élevé à cette charge qu'après l'âge de cinquante ans. Les Nobles Génois, de même que les Vénitiens, ne peuvent avoir aucun commèrce avec les Miniſtres des États étrangers. On dit de *Génes* que la République eſt la plus paûvre, & que les particuliers ſont les plus riches de toute l'Italie. L'Académie des Sciences place *Génes* à 27 deg. 30 min. de longitude, & à 44 deg. 27 min. de latitude.

L'État ou la République de *Génes*, que l'on nomme autrement la côte de *Génes*, ou la rivière de *Génes*. *Genuenſis ditio.* Petit État de l'Italie, borné au levant par une partie des États de Toſcane, & par le Marquiſat de Foſdinovo, & le Duché de Maſſa; & au couchant par la Principauté de Monaco, & par le Comté de Nice. Il a au midi la mèr Meditèrranée, & au nord le mont Appennin, qui le ſépare du Piémont, & des Duchez de Montſèrrat,

ferrat, de Milan, & de Parme. Cet État peut avoir environ cinquante lieuës de côtes, mais ſa largeur n'excéde pas huit ou neuf lieuës : il eſt bien peuplé, cultivé, & fort fertile le long de la mèr, mais le dedans du païs eſt extrémement montagneux, & inculte en pluſieurs endroits. On le diviſe en côte du ponant & en côte du levant, la ville de *Génes* faiſant la ſéparation entre les deux. Dans la prémiére on trouve les villes de Vintimiglia, d'Albenga, de Nole, de Savonne, & la forteresſe de Gavi ; & dans la dèrnière il y a Rappallo, Brugnetto, Spezza, & Sarzano. Ce païs eſt l'ancienne Ligurie maritime, que les Latins nommoient *Liguria littora*, *Montana*, ou *Inalpina*. Ses habitans ſont bons hommes de mèr, & ils s'attachent beaucoup au travail & au commèrce. La République de *Génes* poſſède, outre cet État de tèrre fèrme, la petite iſle de Capraia, & celle de Corſe.

La mèr de *Génes*. *Liguſticum mare*, *Liguſticus ſinus*. C'eſt la partie de la mèr méditerranée qui baigne l'État de *Génes*. Elle a au couchant la mèr de Provence, au levant celle de Toſcane, & au midi celle de Corſe.

Voyez ſur *Génes* *Jacobi Bracelii Gennenſis Ora Liguſtica Deſcriptio*, & *De Claris Gennenſibus* ; & *Riſtretto delle hiſtorie Ginoveſi Di Paolo*. Il y a un Traité Latin du Domaine de la République de *Génes* ſur la mèr de Ligurie.

Ce nom *Génes*, vient du Latin *Genna* ; & ce nom a été donné à cette ville, diſent les fâbles, de *Gennus* fils de Saturne, & ſon fondateur, ou ſelon d'autres de *Genninus*, compagnon de Phaëton, ou bien encore de Janus Roi d'Italie. Quelques autres diſent que le nom de cette ville vient de *genu*, genouil, & qu'il lui a été donné parcequ'elle a du côté de la mèr la figure d'un genou courbé.

GÉNÉSAR ſ. m. ou GÉNÉSARETH. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Tèrre Sainte. *Geneſar*, *Geneſareth*, *Geneſaritis*. C'eſt une contrée de Galilée, à l'occident du lac de Tibériade, ou de *Généſareth*. Luc V. 1. Quelques-uns prétendent qu'il y avoit une ville de ce nom qui donnoit ſon nom au païs. Il n'y en a point de preuve, à moins que ce ne ſoit *Cénéreth*. Car quelques Auteurs croyent que *Généſareth* s'eſt fait de Cénnéreth, nom de cette contrée dans l'Ancien Teſtament. Voyez ce mot, & ſur le païs de *Généſareth* S. Matthieu XIV. 34. & S. Marc VI. 53.

Le lac de *Généſareth*, autrement de Galilée, ou de Tibériade, & dans l'ancien Teſtament de *Cénnéreth*, eſt un lac que forme le Jourdain à l'orient de la contrée de *Généſareth*, dans la Galilée. Il eſt entre la demi-Tribu de Manaſſé d'au delà du Jourdain, à l'orient, & une partie de celle de Nephtali du côté du nord, une partie de celle de Zabulon à l'occident, & une partie de celle d'Iſſachar au midi. Il ſe nomme aujourd'hui Tabaria ſelon le P. Lubin, ou mèr de Tabarie, mot corrompu du Latin *Tiberias*. Solin C. 35. & Pline L. V. C. 15. donne au lac de *Généſareth* ſeize milles de long, & ſix de large. Il avoit à l'orient Juliade, & Hippus ; au midi Tarichée, nom que l'on donnoit auſſi au lac, & à l'occident de Tibériade, toutes villes jolies & agréables. C'eſt la deſcription qu'en fait Pline L. V. C. 15. Voyez encore CÉNNÉRÉTH, & mèr de Galilée, au mot GALILÉE.

GÉNÉSARETH, Ville. Voyez *Tiberias*.

GÉNÈSE. ſ. m. Prémier livre de la Bible, où la création du monde, & l'hiſtoire des prémiers Patriarches eſt écrite. *Geneſis*. Les Hébreux l'appellent *Bereſith*, parceque dans leur langue elle commence par ce mot, qui ſignifie *au commencement*, *in principio*. Ce ſont les Grècs qui lui ont donné le nom Γένεσις, *Genéſe*, qui dans leur langue ſignifie *Génération*, *production*, parceque ce livre commence par l'hiſtoire de la génération, de la production, & de la création de tous les êtres. L'Auteur de ce livre eſt Moïſe. Il comprend l'hiſtoire de 2367 ans qu'il y a depuis le commencement du monde juſqu'à la mort de Joſeph. Il eſt défendu chez les Juifs de lire le commencement de la *Genéſe*, & le commencement d'Ézéchiel, avant l'âge de 30 ans.

PETITE GENÈSE. *Geneſis parva*. C'eſt le nom d'un Livre apocryphe, que Cédrénus cite quelquefois, & dont il nous a conſervé quelques traits ; que voici : que Caïn fut accablé ſous les ruines d'une maiſon ; qu'un Ange enſeigna à Abraham la langue Hébraïque ; que Maſtiphal Prince des démons vint trouver Dieu, & lui conſeilla d'ordonner à Adam le ſacrifice de ſon fils, pour éprouver ſon amour ; que les enfans des Iſraëlites ne fûrent jettez dans le Nil que pendant dix mois. On voit par là le cas qu'on doit faire de ce livre. C'eſt le même qui fut auſſi appellé l'Apocalypſe de Moyſe. Voyez Suicèr dans ſon Tréſor Eccléſiaſtique, au mot Γένεσις.

GENÈSE, en Géometrie, eſt la formation de quelque plan, ou d'une figure ſolide par le mouvement d'une ligne, ou d'une ſurface. HARRIS. Par exemple, un globe eſt formé par le mouvement d'un demi cèrcle autour d'une ligne tirée d'un bout, ou d'une corne du demi cèrcle à l'autre, & qu'on appelle ſon axe, ou axe de circonvolution. Voyez AXE. Ainſi le mouvement ou la révolution de ce demi-cèrcle eſt la *genéſe* d'un globe. La ligne ou ſurface qui ſe meut, s'appelle le *Deſcrivant*, & la ligne autour de laquelle ou ſuivant laquelle la révolution ou le mouvement ſe fait, s'appelle le *dirigent*. HARRIS.

GÉNESSANO, ou GÉNÉZZANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Geneſtanum*, anciennement *Juventianum*. Il eſt dans la Campagne de Rome, entre Freſcati, & Paleſtrine. MATY.

GENÈS, ou GENEſT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Geneſius*. Saint *Genès*, que pluſieurs écrivent *Geneſt*, étoit d'une des prémières familles de la ville d'Auvèrgne, ou du château de Clèrmont qui en étoit proche. Il en fut fait Évêque malgré ſa réſiſtance vèrs l'an 656. & gouvèrna cette Égliſe juſque vèrs l'an 662. qu'il mourut, ſelon le P. Henſchenius, *Acta Sanctor. Jun. T. I. p. 322*. Il y a encore un S. *Genès* Comte d'Auvèrgne, qui a vécu quelques années après S. *Genès* Évêque de Clèrmont. Un autre S. *Genès* martyr ; un S. *Genès* Comédien de Rome. Il y a en Auvèrgne beaucoup d'Égliſes dédiées ſous le nom des trois prémiérs Saint-*Genès*. Saints *Genès* Bâteleur & Comédien d'abord, puis Chrétien & martyr, ſouffrit pour la foi vèrs l'an 285, ou 286. Voyez GENIÈS.

GENÊſT. ſ. m. *Geniſta*. Arbriſſeau dont les fleurs ſont légumineuſes. Le *genêt* ordinaire, *Geniſta ſcoparia*, ou *cytiſo geniſta ſcoparia vulgaris*, *Inſt. R. herb.* s'éleve juſqu'à la hauteur de trois à quatre piéds, quelquefois il eſt plus haut. Il donne pluſieurs branches, ou rameaux droits, longs, minces & vèrdâtres, à trois à quatre ongles, & garnis de feuilles vèrtes, petites le plus ſouvent, au nombre de trois, portées ſur une même queuë, & quelquefois ſeules ſur une queuë. Ses fleurs ſont jaûnes, & ſuivies d'une gouſſe platte, compôſée de deux coſſes d'un poûce & quelques lignes de longueur ſur un quart de poûce de largeur, & qui renfèrme des ſemences taillées en forme de rein. Ses fleurs ſont vomitives. Les cendres de toute la plante ſont diurétiques. Ses branches ſèrvent à faire des balais.

Le *genêt* d'Éſpagne, *geniſta juncea. J. B.* ſe diſtingue du précédent non ſeulement par la grandeur de toutes ſes parties, par l'ôdeur douce de ſes fleurs, & par ſes branches pleines d'une moëlle fongueuſe, mais encore par ſes feuilles, qui ne ſont jamais par trois ſur une même queuë. On cultive dans les jardins le *genêt d'Eſpagne*.

Le *genêt* des Teinturiérs ſe diſtingue pareillement du *genêt* ordinairement par ſes feuilles qui ne ſont jamais par trois. Voyez Geneſtrolle.

Il y a un *genêt* à pluſieurs coins dont on fait des balais, que C. Bauhin appelle *geniſta anguloſa & ſcoparia* : Pin. 395. ou *Cytiſo geniſta ſcoparia vulgaris flore luteo*. Tournefort, *inſt. rei. herb.* 649. un *genêt* de l'Iſle d'Elbe, &c. On fait des cordes de navire avec des *genêts* d'Afrique & de Murcie, qui ſont de bon uſage en eau douce & ſalée, & on en faiſoit même dès le tems de Pline.

Geniſta vient de *genu*, *genou* ; parceque le *genêt* eſt fléxible comme le genou.

GENÊſT BLANC. Le *genêt* s'éléve ſi haut & ſi promptement, qu'on le pourroit compter avec les arbres : il pouſſe pluſieurs branches, deſquelles s'éléve une quantité de petits brins délicats, & pointus, qui s'étendent juſqu'à la hauteur d'un piéd & demi, ou deux poûces ; & ſes brins jettent de cèrtaines petites feüilles faites comme celles de la ruë, & des fleurs en grande quantité, qui ſont rouges par le fond, & toutes blanches au reſte, leſquelles étant de prés attachées aux branches ſemblent autant de pèrles deſtinées pour leur ornement. Ce *genêt* veut le ſoleil médiocrement, une tèrre à potager, dans les chaleurs il faut l'arrôſer, & parce qu'il vient de graine on en ſème. MORIN.

L'ORDRE DU GENÊſT. Ordre de Chevalerie que Favyn dans ſon Théâtre d'honneur, & aprés lui l'Abbé Juſtiniani, *hiſtor. di tutti gl'Ordini milit. P. II. C. 42. p. 592. 593.* diſent avoir été inſtitué par S. Loüis l'an 1234. à l'occaſion de ſes fiançailles avec Marguerite fille de Raymond Comte de Provence, & non pas de Berenger, comme dit Juſtiniani. L'habit des Chevaliérs du *Genêt* étoit un manteau de damas blanc, avec un chaperon violet. Leur colliér conſiſtoit en une chaîne ornée altèrnativement d'une fleur de *genêt*, & d'une plaque d'or quarrée, ſur laquelle étoit une figure de fleur de lys. De la chaîne pendoit une croix tèrminée aux quatre bouts par des fleurs de lys.

On dit auſſi *genet* d'un cheval d'Eſpagne, mais bien des gens croyent qu'il faut dire en ce ſens là *genet*, & non pas *geneſt*. Voyez *Genet*.

GENESTE. ſ. f. Nom d'une plante qui jette des feuilles longues comme celle du lin ; ſes fleurs ſont jaûnes, faites en croiſſant, comme les gouſſes des pois, elle n'a point de pointes comme le

genêt

genêt ; duquel elle approche beaucoup. Elle produit d'une ſeule tige quarrée de vèrges longues & fermes ; ſa graine vient dans les gouſſes, comme celle de la veſſe. Elle fleurit en Mai & Juin ; & l'on en trouve prèſque par tout dans les collines & les bois. Chomel dit qu'elle provoque, ſubtiliſe, nuit au cœur & à l'eſtomac, que l'eau des fleurs diſtillée eſt bonne pour la pièrre, auſſi bien que la graine pilée & bûë au poids d'une demi dragme. On la corrige avec de la graine de fenoüil, ou d'anis.

Geneste. Coſſe de *Geneſte*. Ordre de Chevalerie. Voyez Cosse, *T. II. p. 271.*

GENESTRAY. Ce mot ſe trouve dans quelques Coutumes, il ſignifie une tèrre où il y a du genêt. *Ager geniſtis conſitus.*

GENESTROILE. ſ. f. eſt une plante qui vient naturellement & ſans culture, qui ſert aux Teinturiérs à teindre en jaûne. *Geniſta tinctoria.* Ils l'appellent auſſi l'*herbe du paturage.* Son port eſt le même que celui du genêt ordinaire, & c'eſt pour cela qu'on l'appelle *genêt* des Teinturiérs. Ses vèrges ſont plus minces, & plus courtes, de même que ſes feuilles, ſes fleurs, & ſes gouſſes. C. Bauh. pinac. 395. l'appelle *geniſta tinctoria, tinctoria germanica.*

GENET. ſ. m. La dèrnière ſyllabe eſt brève. Eſpéce de cheval venant d'Eſpagne, ou de Portugal, qui eſt de petite taille ; mais bien proportionnée. *Equus Hiſpanienſis, Luſitanus.*

Ce mot originairement ſignifie un *cavalier*, ou *homme de cheval.* Il a été tranſporté du Cavalier au cheval même. Men. après Covarruvias. Quelques uns le dérivent du Grèc εὐγενὴς, qui ſignifie *benè natus.* Philippe de Comines fait mension de ſoldats nommez *génitaires*, parcequ'ils étoient montez ſur des *genets* d'Eſpagne.

Plantegenet, ſur-nom fameux dans l'Hiſtoire pour avoir été porté par une illuſtre maiſon, qui a régné en Anglètèrre.

GÉNÉTHLIAQUE. ſ. m. Tèrme d'Aſtrologie. Celui qui dreſſe les horoſcopes, ou qui fait les prédictions de ce qui doit arriver à quelqu'un par le moyen des aſtres qui ont préſidé à ſa naiſſance. *Genethliacus.* Rien n'eſt plus èxtravagant que cette prétenduë ſcience des *généthliaques.* Cependant il y a eû des tems où les Princes mêmes étoient fort entêtez de ces gens là. Les anciens les ont appellé *Chaldæi*, & en général *Mathematici.* Les loix Civiles & Canoniques qu'on trouve contre les Mathématiciens ne regardent que les *généthliaques.* L'aſſurance que ces inſenſez ſe donnent de prédire l'avenir, fait qu'ils trouvent toûjours des duppes, & que même après avoir été chaſſez par Arrêt du Sénat, ils trouvent aſſez de protection pour demeurer dans la ville. C'eſt ce que diſoit un ancien, *hominum genus quod in civitate noſtrâ ſemper & vetabitur & retinebitur.*

On appelle auſſi un Poëme *généthliaque*, les vèrs qui ſont faits ſur la naiſſance de quelque Prince, auquel on promet de grands avantages, de grandes proſpéritez, de grandes victoires par une èſpéce de prédiction. On appelle de même poëme *généthliaque*, ou vèrs *généthliaques*, ceux que l'on fait ſur la naiſſance de quelque pèrſonne que ce ſoit. *Genethliacum carmen.*

GÉNÉTHLIOGIE. ſ. f. Science, Art qui apprend à connoître le paſſé & l'avenir par les aſtres. *Genethliogia.* Antipater & Achinapolus ont montré que la *Généthliogie* doit être fondée plûtôt ſur la conception que ſur la naiſſance. Perraut, d'après Vitruve.

Ce mot vient de γένεσις, origine, génération, & de λόγος, raiſonnement, diſcours.

GÉNÉTHLIOGIQUE. adj. m. & f. *Genethliogicus.* Science, Art *généthliogique*, c'eſt la même chôſe que généthliogie. La Science *généthliogique* rend raiſon pourquoi l'on peut ſçavoir par les aſtres le paſſé & l'avenir. Perraut, d'après Vitruve.

Ce mot a la même origine que le précédent.

GÉNETIN. ſ. m. C'eſt une ſorte de vin blanc, qui vient d'Orléans. Nous avons bû de bon *génetin.*

Génetin ſe dit auſſi du raiſin d'où ce vin provient. Les *Génetins*, ſelon La Quintinie T. I. p. 268. ſont du nombre des bons raiſins, dont il eſt à propos d'avoir abondance.

GENETTE. *Ordre de la genette*, Ordre de Chevalerie inſtitué par Charles Martel après la victoire qu'il remporta ſur Abdérame. Il n'étoit compôſé que de ſeize Chevaliérs, qui portoient des colliers d'or à trois chaînons entrelaſſez de rôſes, au bout deſquels pendoit une *genette* d'or. Favyn aſſûre que cet Ordre étoit fort en vogue ſous la ſeconde Race des Rois de France. Le P. Meneſtrier tient que l'Ordre de la *genette* fut inſtitué par Charles VI. & qu'il étoit de deux gouſſes de *genêt*, l'une blanche, & l'autre vèrte, avec ce mot *jamais* ; & que tout ce que Favyn a dit eſt purement imaginaire. Cela eſt hors de doute, les Ordres militaires n'ayant point commencé avant le XIIe ſiécle, comme nous le diſons ſouvent, après les Bollandiſtes. Cependant l'Abbé Juſtiniani, qui parle de l'Ordre de la *Genette* T. I. C. 13. & Michieli, ne rabbatent rien de cette prétenduë antiquité. Favyn en parle auſſi dans ſon hiſt. de Navarre L. I. p. 59. Faut-il diſtinguer cet Ordre de la *Genette* de celui de la Geneſte, ou de la Coſſe de Geneſte dont nous avons parlé T. II. p. 271 ?

Genette. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt un mords à la Turque, dont la goûrmette eſt d'une piéce, & faite comme un grand anneau, mis & arrêté au haut de la libèrté de langue. Il eſt auſſi en uſage en France en quelques occaſions.

Genette, Manière de ſe tenir à cheval. On dit, Porter les jambes à la *genette* ; c'eſt-à-dire, tellement raccourcies, que l'éperon porte vis-à-vis les flancs du cheval. On dit monter à la *genette*, courre à la *genette*. Les Eſpagnols & les Turcs courent ainſi ſerrant le cheval des jambes & talons retrécis ſans étriérs.

GENETTE. ſ. f. Animal d'un beau poil, & d'une ôdeur agréable, &c. C'eſt une èſpéce de fouine. Elle a le corps grêle, & ſouple comme un chat. Il y en a de deux ſortes ; la râre, & la commune. On l'a apportée d'Orient. Belon au Ch. LXXVIe de ſes Obſèrvations, & Favyn hiſt. de Navarre L. I. p. 59. ont décrit cet animal, ſes eſpéces & ſes propriétez.

GENÈVE. ſ. f. Nom propre de ville. *Geneva, Geneva Allobrogum, Civitas Genevenſium.* Ville enclavée dans la Savoye, & ſituée ſur le bord occidental du lac de *Genève*, à quinze lieuës de Chambéry, & à douze de Lauzane. Le Rhône qui ſort du Lac à l'endroit où cette ville eſt bâtie, la diviſe en trois parties, celle du milieu eſt une petite iſle, formée par deux branches du Rhône, on y voit une vieille tour qui n'a rien de remarquable, que le nom de Céſar, qu'on croit vulgairement en avoir été le fondateur. *Genève* eſt médiocrement grande, aſſez bien bâtie, fort peuplée, & fort riche, tant à cauſe du grand nombre d'étrangers, dont elle eſt toujours remplie, qu'à cauſe du grand commèrce qu'elle a, & de ſes manufactures d'étoffes de ſoye, & de fil. Elle eſt fortifiée par de bons remparts, flanquée de baſtions, & environnée d'un grand foſſé à fonds de cuve, le tout accompagné de pluſieurs dehors. Cette ville, dont la ſituation eſt très agréable, a été autrefois Impériale, maintenant elle eſt une République entièrement libre. Elle embraſſa la réformation l'an 1534. En même tems ſon Évêque en ſortit, & alla établir ſon Siége à Annecy. Elle eſt alliée avec les Cantons de Fribourg, de Bèrne, & de Zuric, qui ſont fort jaloux de ſa conſèrvation, à laquelle ils ont grand intérêt. Son gouvèrnement eſt purement Démocratique, la Souveraineté étant entre les mains du grand Conſeil, qui eſt compôſé de deux cent Bourgeois. Elle a encore un petit Conſeil, compôſé de vingt-cinq pèrſonnes, dont quatre portent le nom de Sindics, & ſont changez toutes les années, leur élection ſe faiſant par tous les Bourgeois, à la pluralité des voix.

La République de *Genève* eſt d'une très petite étenduë, ne renfèrmant, outre la ville, que quatre ou cinq petits villages, ainſi ſes revenus ne ſont pas grands. Elle les tire principalement de la pêche des truites, qui y ſont d'une groſſeur èxtraordinaire, & très-bonnes, ce qui fait qu'on les tranſporte prèſque toutes à Lyon, ou à Chambéry, ou même à Grenoble.

Le Lac de *Genève*, *Lacus Genevenſis*, ou *Lemanus.* Ce lac, qui prend ſon nom modèrne de la ville de *Genève*, qui eſt ſur ſes bords, de même que celle de Morges, de Vevay, d'Évian, de Thonon, & quelques autres moindres, eſt ſitué entre la Savoye au midi, & le païs de Vaud, partie de la Suiſſe au nord ; ſa plus grande étenduë d'orient en occident, depuis l'entrée du Rhône juſqu'à la ſortie de ce fleuve, eſt de dix-huit lieuës ; ſa largeur eſt fort inégale, la plus grande n'èxcédant pas quatre ou cinq lieuës. Il eſt èxtrémement poiſſonneux, & il a par tout une grande profondeur d'eau, capable de porter d'aſſez groſſes barques ; mais il eſt ſouvent battu des vents, qui y èxcitent de grandes tempêtes, cependant les naufrages y ſont très-râres, à cauſe de la proximité des ports, où les bâteaux ſe peuvent retirer en fort peu de tems.

Genève étoit autrefois une ville des Allobroges. Céſar en parle dans ſes Commentaires L. I. C. 2. Quelques-uns prétendent qu'elle fut fondée par un habitant de Numance nommé Genabus, après que Scipion eût détruit cette ville ; mais ces Auteurs paroiſſent à d'autres confondre *Genève* avec l'ancienne ville des Gaules appellée *Genabus*, que l'on prend pour Gien, ou pour Orléans. Mèrcator dans ſa Géographie dit qu'elle fut bâtie par Leman, de qui les Allemans ſont ſortis, & fils de Paris, petit fils par conſéquent de Priam. Munſtèr dans ſa Géographie L. II. rapporte encore d'autres contes ſemblables, ou plus mèrveilleux encore, mais dont aujourd'hui on eſt fort revenu. Le Grand nombre d'inſcriptions Latines qui s'y ſont trouvées, & qu'on y voit encore, font juger que ç'a été une Colonie Romaine. Des Romains elle paſſa ſous la domination des Bourguignons, & Gondeband leur Roi la répara & l'embellit. Elle fut enſuite ſoumiſe aux François depuis Clovis juſqu'à Charles le Simple ſur la fin du IXe ſiécle, qu'elle revint aux Rois de Bourgogne, qui la

poſſédérent

poſſédèrent environ 144 ans ; Raoul II. ayant laiſſé par teſtament ſon Royaume à Henri ſon neveu fils de l'Empereur Conrad le Salique, les Évêques & les Gouvèrneurs ſe rendîrent maîtres de toutes leurs villes, & des tèrres de leur Gouvèrnément ; ainſi depuis ce tems-là les Comtes du Genevois & les Évêques de *Genéve* ont prétendu chacun de leur côté la Souveraineté de cette ville ; avant le changement de Religion l'Évêque en étoit en poſſeſſion. *Genéve*, ou le Genevois, a eû des Comtes particuliérs depuis le IXe ſiécle, comme nous l'avons dit. Le prémiér, à ce que l'on croit, fut Ratbèrt, qui vivoit en 880.

Les Suiſſes & les Allemans diſent *Genff*, les Savoyards, les Italiens, *Gineva*. Céſar l'appelle *Geneva*, la Table Théodoſienne, ou de Peutingèr, *Gennava*, Æthicus, *Genava* ; Gregoire de Tours L. IV. C. 31. *Jenuba* & *Jenuva* ; l'Auteur de la vie de Pepin, *Geſta Pipini*, la nomme *Janua*. Il ne faut pas la confondre avec la *Genava maritima*, qui eſt Gennes. Les Auteurs des *Geſta Caroli Magni* lui donnent le même nom qu'à *Génnes*, l'appellant tantôt *Genua*, tantôt *Jenua civitas*. Ces mots *Genua*, *Jenua*, ou *Janua*, doivent être diſſyllabes, s'étant formez de *Geneva*, dont le ſecond *e* devenant muet s'eſt retranché, ainſi il faut dire *Genva*, *Jenva*, *Janva*. *Genéve* s'appelle auſſi *Paluſtria*, à caûſe qu'elle eſt ſur un lac, de *palus*, *paludis*, marais. Quelques Auteurs l'appellent *Aurelia*, ou *Colonia Allobrogum*. Mais ſur quoi fondé ? De Valois a cru que les hérétiques ne lui donnoient ce nom dans le tître des livres qu'ils y imprimoient qu'afin de cacher le vrai nom de la ville où ils étoient imprimez, & que les Catholiques trompez par ce faux nom, ne les rejettaſſent pas comme hérétiques. Voyez Cet Auteur, *Not. Gall. p.* 229.

Genéve. Monnoye que les Évêques & Princes de *Genéve* faiſoient fraper dans leur ville. Il l'a payé en *Genéves*. On appelloit de même Pariſis, Tournois, Provinſiens &c. les monnoyes frapées à Paris, à Tours & à Provins. Il eſt parlé des *Genéves* dans *le citadin de Genéve* pag. 177. Les anciens tîtres les appellent *Genevenſes*.

GENEVIÉVE, autrefois GENEVIEFVE. ſ. f. & nom propre de femme. *Genovefa*. Sainte *Geneviéve*, Patrone de Paris, eut pour père Sévère, & Géronie pour mère. Elle fut conſacrée à Dieu dans les formes ordinaires de l'Égliſe par l'Évêque de Paris, & vécut dans l'état de virginité. Elle étoit née l'an 422. ſous l'empire d'Honorius, & elle mourut le 3e jour de l'an 512, cinq ſemaines après Clovis. BAILLET, *Janv.* Voyez ſes deux vies imprimées par Bollandus au même jour, & Chaſtelain Martyr. T. I. p. 52. & ſuiv. L'Égliſe que Clovis fit bâtir à Paris ſous le nom & l'invocation de Saint Pièrre, eſt appellée aujourd'hui l'Égliſe de Sainte *Geneviéve* à cauſe des reliques de cette Sainte qui y ſont.

CHANOINE RÉGULIÉR DE SAINTE GENEVIÉVE, ou Père de Sainte *Geneviéve*. Religieux, Chanoine Régulier de S. Auguſtin de la Congrégation de France. Les Chanoines Réguliérs de Sainte *Geneviéve*, ou les Pères de Sainte *Geneviéve*, ſont une Congrégation de Chanoines Réguliérs de S. Auguſtin en France, qui eſt une réforme établie par le P. Charles Faure, appuyé des conſeils, du crédit & de la protection du Cardinal de la Rochefoucaud. Il commença cette réforme dans l'Abbaye de S. Vincent de Senlis, dont il étoit Profès ; deux Religieux de la même maiſon ſe joignîrent à lui ; leurs diſcours & leurs bons éxemples en attirèrent encore quelques autres. On dreſſa des Réglemens, le P. Faure fut ordonné Prêtre en 1618. au mois de Septembre par le Cardinal de la Rochefoucaud, & chargé du gouvèrnement de la maiſon. La réforme y fleurit, & s'étendit enſuite en d'autres maiſons, d'abord à Nôtre-Dame d'Eu, enſuite à l'Abbaye de Sainte *Geneviéve* à Paris, par les ſoins du Cardinal de la Rochefoucaud, qui en fut fait Abbé en 1619. En 1621. ayant propoſé la réforme à un Religieux de ſon Abbaye, de 19 il n'y en eut que 5 qui l'embraſſèrent. Le Cardinal fit venir de Senlis douze Religieux en 1624, & établit le P. Faure Supérieur. La Réforme s'augmentant on élut un Général, & le Roi ayant renoncé au droit qu'il avoit de nommer l'Abbé, on pourſuivit en Cour de Rome la pèrmiſſion de rendre cette Abbaye éléctive de trois en trois ans. Le Pape l'accorda en 1634 au mois de Février ; & le Chapitre Général, compôſé des Supérieurs de 15 maiſons, qui avoient reçu la réforme, élut le P. Faure pour Abbé Coadjuteur de Sainte *Geneviéve*, & Général de toute la Congrégation. Tels ſont ſes commencemens. Le P. Faure fit des Conſtitutions qu'il acheva pendant ſa dèrnière maladie, & mourut le 4e Novembre 1644.

Après ſa mort ſa Congrégation s'eſt fort accruë. Elle a plus de cent monaſtères, dans une partie deſquels les Religieux ſont employez à l'adminiſtration des Paroiſſes & des Hôpitaux, & en l'autre à la célébration de l'Office divin, & à l'inſtruction des Eccléſiaſtiques dans quelques Séminaires. Elle a en France 67 Abbayes, 28 Prieurez Conventuels, deux Prévôtez, & trois Hôpitaux ; & aux Païs-Bas trois Abbayes & trois Prieurez, outre un grand nombre de Cures. La même Réforme a ſubſiſté pendant quelque tems dans la Cathédrale d'Uſez.

Cette Congrégation s'appelle la Congrégation de France, ou de Sainte *Geneviéve*, parceque le Chéf d'Ordre eſt l'Abbaye de Sainte *Geneviéve* à Paris, dont l'Abbé eſt Général de la Congrégation. Du reſte, il n'y a qu'à Paris où l'on appelle ces Chanoines Réguliers, Pères de Sainte *Geneviéve*, ou Chanoines Réguliérs de Sainte *Geneviéve* ; ailleurs ils ont différens noms, pris pour l'ordinaire des noms de leurs Abbayes, ou Prieurez, & des titulaires de leurs Égliſes. Voyez ſur cette Congrégation le P. Hélyot, *hiſt. des Ordr. Religieux T. II. C.* 58.

GENEVION. ſ. f. Nom propre de fille, diminutif de Geneviéve. *Genovefa*. On appelle *Genevion* les petites filles qui ont reçu le nom de Geneviéve au baptême. *Genevion* eſt déja grandette.

GENEVOIS, OISE. ſubſt. & adj. Qui eſt de Genêve, originaire, natif de Genêve, habitant de Genêve. *Genevenſis*. Depuis l'an 1535 les *Genevois* ſont Calviniſtes. De Valois *Not. Gall. p.* 230. dit que quelques-uns les appellent *Génois*, comme les habitans de Gênnes en Italie, & d'autres *Génevois*. Ni l'un ni l'autre ne ſe dit aujourd'hui, à moins que ce ne ſoit en quelque Province, & l'un & l'autre eſt mal dit. Autrefois on appelloit *Genevois* ceux de Gênes, les Génois.

GENEVOIS. ſ. m. Le *Genevois*, ou le Duché de *Genevois*. *Tractus Genevenſis*, ou *Gebennenſis Ducatus*. C'eſt une province de la Savoye. Elle eſt bornée au midi par le Duché de Savoye propre, au levant par la Baronie de Fauſſigny ; & au nord par le païs de Gex. Elle a au couchant le Rhône, qui la ſépare du Bugey. Ses principaux lieux ſont Annecy Capitale, & Rumelly. La ville de Genêve eſt ſituée dans cette province ; mais elle ne dépend pas du Duc de Savoye ; c'eſt une République, comme on l'a dit en ſon lieu.

GENEVOISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe d'un colombin obſcur, colombin clair & blanc. MORIN.

GENÉVRE, ou GENIÉVRE. ſ. m. *Juniperi bacca*, *granum*, *acinus*. Richelet prétend que *genévre* eſt plus uſité que *geniévre* : mais comme l'Académie dit *geniévre*, ſans parler de *genévre*, le plus ſûr eſt de dire *geniévre* ; & il y a bien de l'apparence que Richelet ſe trompe. Quoi qu'il en ſoit, *genévre*, ou *geniévre*, eſt le fruit ou la graine d'un arbuſte, qu'on appelle *genévriér*. Voyez GENÉVRIÉR.

GENÉVRE, ou *Geniévre*, ſe dit auſſi de l'arbre même qui porte le *genévre*, & qu'on appelle autrement *genévriér*.

De ce mot de *genévre* vient le nom d'une montagne des Alpes appellée *Mont genévre*, parcequ'il y croît beaucoup de *genévre*, *quaſi Mons Juniperius*, dit Bourgoin.

GENÉVRE, ſ. m. qui ne ſe dit point ſeul ; mais avec *mont*. Le *Mont Genévre*. *Genebra Mons*. C'eſt une des montagnes des Alpes, & un des plus célébres paſſages de France en Italie. Elle eſt dans le Dauphiné, à une lieuë de la ville de Briançon, ſur le chemin de Suiſſe, & de Pignerol.

GENÉVRIÉR. ſ. m. Arbre qui devient quelquefois aſſez grand, & dont les feuilles ſont petites, fort étroites, roides, piquantes, toujours vèrtes. *Juniperus*. Ses fleurs ſont de chatons à pluſieurs écailles, dont le bas eſt garni de quelques bources pleines de pouſſière. Ces chatons ne laiſſent aucun fruit après eux, car les fruits naiſſent dans des endroits ſeparez, quoique ſur le même piéd qui porte les chatons ; ces fruits ſont de bayes un peu charnuës dans leſquelles on trouve ordinairement trois oſſelèts durs voutez ſur le dos & applatis dans les autres faces. Ces oſſelèts renfèrment châcun une ſémence oblongue. Ces bayes ſont rondes, deux fois plus groſſes que des grains de poivre, vèrtes au commencement, enſuite bleuës, ou noires, de bonne ôdeur & d'une ſaveur douce. Le *Genévriér* produit une gomme ſemblable au maſtic, qui eſt blanche quand on la cueille, & qui devient rouſſe avec le tems : on l'appelle *vèrnis*, ou *ſandaraque des Arabes*, pour la diſtinguer de la ſandaraque des Grècs, qui eſt une éſpéce d'orpiment & un poiſon. Il y a un *vèrnis ſèc*, qui n'eſt autre chôſe que la gomme du *genévriér*, & un *vèrnis* liquide dont on ſe ſèrt pour donner le luſtre aux peintures. Quelques-uns diſent qu'on le fait avec cette gomme & l'huile de lin ; mais d'autres aſſûrent que c'eſt une compoſition d'ambre jaûne, & d'huile de lin. Le *genévriér* eſt d'un très-grand uſage dans la Médecine. Il eſt propre pour rétablir les fonctions de l'eſtomac, pour diſſiper les vents & les matières qui caûſent des tranchées, pour débarraſſer les poumons, pour provoquer les ordinaires, pour faire paſſer les urines, & pour emporter les obſtructions des viſcères. Il eſt d'ailleurs ſudorifique, céphalique & hiſtérique. On tire des bayes du *genévriér* un éſprit ardent, une teinture, un élixir, un extrait, l'on en prépare auſſi un ratafia. Son bois dure plus de cent ans ſans ſe corrompre. Les Chymiſtes aſſûrent qu'un charbon

charbon de genévrier couvert des cendres du même bois, gardera ſon feu un an entier. En Latin, *juniperus vulgaris fruticoſa.* C.B. pin. 468. Il y a pluſieurs autres eſpèces de *genévrier.*

Il y a une eſpèce de *Genévrier* qui croît en Languedoc, & que l'on nomme *Cade*, *juniperus major*, *baccâ ruſſeſcente* C. B. d'où eſt tiré l'huile de Cade employé par les Marêchaux pour les maladies des chevaux.

GENGEFÉ. ſ. m. Terme de Relations. Nom du jeu de cartes chez les Perſans. Ce jeu a huit eſpèces de marques différentes, comme nous avons quatre couleurs dans nos cartes.

GENGEN. Voyez GIENG, ou GIENGEN.

GENGENBACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Impériale du Cercle de Souabe, en Allemagne. *Gengenbachium*. Elle eſt ſituée dans l'Ortnaw, ſur la Rivière de Kinſeng, environ à deux lieuës au deſſus d'Offenbourg. Il y a dans *Gengenbach* une Abbaye qui eſt ſous la protection de la maiſon d'Autriche, de même que la ville.

GENGHIZKANIDE. ſubſt. m. Deſcendant de Genghiskhan. *Genghiskhanida*, *Genghiskanis poſteritas*. De tous les *Genghiskanides* il n'y a que la Dynaſtie qui a regné dans l'Iran ou la Perſe, priſe dans ſa plus ample ſignification, qui ſoit bien marquée. Elle comprend 14 Princes, & commença l'an de l'hégire 599, de J.C. 1202. & finit l'an de l'hégire 736, de J.C. 1335. D'Herbel.

GENGON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gengulphus*, *Gangulphus*, *Galgulphus* : & par une eſpèce de tranſpoſition *Wolfgangus*, dit M. Baillet : mais je ne trouve point dans les Bollandiſtes que ce Saint ait porté ce nom. S. *Gengon*, que d'autres écrivent *Gengoul*, & *Gengoux*, & que les Allemans appellent *Golff*, naquit en Bourgogne vers les commencemens de la Mairie de Charle Martel, de l'une des plus nobles familles de la Province. Il fut aſſaſſiné par ſa femme, & par l'adultère qui l'entretenoit, & S. *Gengon* eſt reconnu pour Martyr. *Henſchen. Acta SS. Mai. T. II. p. 642. & ſuiv. Baillet 11e mai.*

GENGOUL, ou GENGOUX. Voyez GENGON.

GENHYOIDIEN. Terme d'Anatomie. Voyez *Génihyoïdien*.

GÉNIAL, ou plûtôt GÉNIALIS, mot Latin dont il faut ſe ſervir en nôtre langue. C'eſt une épithète que l'on donnoit dans le Paganiſme à quelques Dieux qui préſidoient à la génération. *Genialis.* Les Dieux *Géniales*, dit Feſtus, étoient l'Eau, la Terre, le Feu, & l'Air, que les Grècs appellent Elemens. On mettoit auſſi parmi les Dieux *Géniales* les douze ſignes, la Lune & le Soleil. Et ils étoient ainſi appellez *à gerendo*, ou ſelon la correction de Scaliger & de Voſſius, *à genendo*, produire. Cependant Feſtus ajoute que de là on les nomma auſſi dans la ſuite *gerules*, *gerulos*, ce qui demande qu'on liſe *à gerendo*. Voyez la Note de M. Dacier, qui prouve que *gerere* a le ſens de *γεννᾶν*.

GÉNIALIQUE. Adj. Mr Blondel s'eſt ſervi de ce mot en parlant des jeux qui ſe faiſoient à Rome l'onzième de Février. *Geniales ludi.*

GENICHISAR. Cap. Voyez NEOCASTRO.

GÉNIE. ſ. m. Bon, ou mauvais Eſprit; Démon que les Anciens croyoient qui accompagnoit les hommes, préſidoit à leur naiſſance, & étoit commis à leur garde. *Genius*. On appelloit *Génie*, dit Feſtus, le Dieu qui avoit la force de tout faire, *Deum, qui vim obtineret rerum omnium gerendarum.* Voſſius *De Idol. L. VIII. C. 4.* aime mieux lire *generandarum* que *gerendarum*, qui a la force de tout produire; car Cenſorinus a ſouvent dit *genere* pour *gignere*. Il convient cependant qu'on peut retenir *gerendarum*, en prenant *gerere* dans le ſens de *γεννᾶν*. Scaliger avoit déja fait cette correction, en remarquant auſſi qu'on pouvoit retenir la leçon ordinaire pour laquelle M. Dacier ſe déclare dans ſes Notes. Feſtus ajoute qu'Aufuſtius diſoit que le *Génie* étoit le fils des Dieux & le père des hommes, qui leur donnoit la vie, que d'autres diſoient que le *Génie* étoit le Dieu propre de chaque lieu. Il y avoit des *Génies* des peuples, des *Génies* des villes, des *Génies* des provinces, &c. Rien n'eſt plus commun que cette inſcription ſur les médailles Genius Populi Rom. Le *Génie* du peuple Romain, ou Genio Pop. Rom. Au *Génie* du peuple Romain. S. Auguſtin de la cité de Dieu L. VII. C. 13. dit après Varron que le *Génie* eſt un Dieu qui a le pouvoir de faire engendrer toutes chôſes, & qui y préſide. Le *Génie* & le Lare ont été pris pour la même chôſe, diſent Cenſorin & Apulée. Voyez Vigenère ſur Tite Live T. I. p. 667. Apulée a fait un Traité du *Génie* familier de Socrate, à qui il ſe communiquoit. Les *Génies* habitoient dans la vaſte étenduë de l'air, & dans tout cet eſpace qui occupe le milieu entre le ciel & la tèrre. C'étoient des Puiſſances moyennes, qui faiſoient la fonction de Médiateurs entre les Dieux, & les hommes. Ils en étoient les Interprêtes, en annonçant aux hommes la volonté des Dieux, & en portant aux Dieux les ſupplications des hommes. Comme il n'étoit pas de la grandeur des Dieux d'entrer dans ces détails, c'étoit le partage de ces moyennes Divinitez. Leur nature tenoit le milieu entre les Dieux, & les hommes : ils avoient l'immortalité des uns, & les paſſions des autres. Leur corps étoit de matière aërienne. Enfin, ils étoient les miniſtres des Dieux, qui ne daignant pas ſe mêler directement de la conduite du monde, & ne voulant pas auſſi la négliger tout-à-fait, en commettoient le ſoin à ces êtres inférieurs. La plûpart des Philoſophes ont crû que ces *Génies* naiſſoient, & mouroient. Plutarque attribuë à leur mort la ceſſation des Oracles. Les Payens regardoient les *Génies* comme des Divinitez tutélaires attachées à la conduite & à la fortune de chaque homme. Cette Divinité ſe réjouiſſoit, ou s'affligeoit, ſelon l'état de ceux à qui elle étoit liée. Ils étoient perſuadez que ces *Génies* ne ſe montroient que rârement aux hommes, & que cela n'arrivoit qu'en faveur de quelques perſonnes d'une vertu, ou d'une dignité extraordinaire. Ils tenoient auſſi qu'il y avoit une extrême différence entre les *Génies* de chaque perſonne, enſorte que les uns étoient plus puiſſans que les autres : c'eſt dans cette idée qu'un Devin répond dans Appien à M. Antoine, qu'il feroit bien de s'éloigner d'Auguſte, parceque ſon *Génie* craignoit celui d'Auguſte.

Il y avoit auſſi de mauvais *Génies*, qui ne ſervoient qu'à tourmenter les hommes, & à leur annoncer des malheurs : ceux-ci avoient un air tèrrible, & funeſte, au lieu que les *Génies* bienfaiſans avoient un air riant & agréable.

Les Royaumes, & les villes, auſſi bien que les hommes, avoient leurs *Génies*. On appelloit *Grands Génies*, ceux qui préſidoient aux villes & aux Provinces. Vossius, *De Idol. L. II. C. 62. p. 322.* On adoroit à Rome le *Génie public*, ou la Divinité tutélaire de l'Empire. Le jour de la naiſſance des Céſars on faiſoit des libations à leur *Génie*, à qui ils devoient leur puiſſance, & leur élévation. On repréſentoit diverſement les *Génies* : tantôt ſous la figure d'un jeune homme nud, tenant une corne d'abondance : tantôt ſous la figure d'un vieillard. Les *Génies* des villes, des Colonies, & des Provinces, portoient une tour ſur la tête. On juroit à Rome par le *Génie* de l'Empereur. Les Poëtes ont ſouvent fait parler le *Génie* du lieu. Appaiſer ſon *Génie* dans le ſtile d'Horace, c'eſt ſe réjoüir, bien boire, faire bonne chère. C'eſt que le *Génie* étoit un Dieu qu'il falloit honorer, & appaiſer par des fêtes, & par des ſacrifices. Dac. Les Grècs après le ſouper bûvoient une couppe de vin qu'ils appelloient *du bon Génie*. Châcun faiſoit des ſacrifices à ſon *Génie* le jour de ſa naiſſance ; & on lui offroit des fleurs, du vin, & de l'encens ; mais il n'étoit point pèrmis de lui immoler des hoſties vivantes, parcequ'il ne convient pas d'ôter la vie à quelque chôſe que ce ſoit le jour qu'on l'a reçûë. C'eſt la raiſon qu'en apportent Varron & Cenſorin. Le Plane, ou Platane, étoit conſacré au *Génie* ; on lui faiſoit des couronnes de ſes feuilles, auſſi bien que de fleurs. Voyez ſur ce Dieu Voſſius *De Idolol. L. IX. C. 28. & 39.* Vigenère ſur Tite-Live T. I. p. 665. & ſuiv. Spon Recherch. Cur. d'Antiq. Diſſ. IIe p. 49. Le P. Kirker. Œdip. Ægypt. T. II. p. I. Cl. VII. C. 2. Claſſ. VII. C. 9. Cl. XI. C. 3. & dans le IIIe Tome en pluſieurs endroits. *Vaillant, Num. Impp.*

Le *Génie* n'étoit point l'âme de chaque homme, mais un Dieu tutélaire qui lui étoit donné, ſelon les Platoniciens, ou le Dieu tutélaire d'un lieu, d'un païs. On l'honoroit ſous la figure d'un ſerpent, dit Iſidore *Orig. L. XII. C. 4.* Voyez auſſi Virgile Enéide L. V. v. 84. & Propèrce L. IV. élég. 8. On lui donnoit auſſi la figure humaine ; ſur pluſieurs médailles c'eſt un homme nud tenant d'une main une patère qu'il avance ſur un autel, & de l'autre un foüet. On ornoit les autels du *Génie* de bouquèts & de chapeaux de fleurs, & on l'encenſoit ; on lui offroit encore une eſpèce de tarte, ou pour parler avec Vigenère, de tartinage, appellée *libum*, que Caton décrit dans *De re Ruſtica*.

L'Antiquité donnoit deux *Génies* à chaque homme. Et ſelon Polydore Virgile *De Inv. Rer. L. I. C. 1.* ils avoient le nom de *Génies*, parceque c'étoient des eſprits très déliez. *Et quia ſpiritus erant tenues ſibi geniorum nomen aſſumebant.* Quoi qu'il en ſoit de ce qu'il entend par là, il ſeroit bien plus raiſonnable de dire qu'on leur donna le nom d'eſprits, parce qu'on les croyoit d'une ſubſtance très déliée, & très ſubtile.

Génie, ſe prend quelquefois dans le ſyſtème de la fable pour le Dieu de la nature qui a la force & la vèrtu de produire toutes chôſes.

Génie, ſe dit en Poëſie ſur tout d'une intelligence qu'on ſuppôſe attachée à une perſonne pour régler ſa conduite, l'aider dans ſes entrepriſes, le tirer des périls, &c.

> *Louis dont la fortune à la vôtre eſt unie,*
> *Ordonne à ſon* Génie
> *De ſeconder vos pas.* De la Monnoye.

Le nom de *Génie* vient du Latin *Genius*, formé de *generare*, engendrer, *produire*.

GÉNIE, ſe dit dans le Chriſtianiſme des bons Anges qui accompagnent les hommes, ou qui ſont donnez aux États & aux Égliſes pour les protéger. Le bon *Génie* de la France a préſèrvé ſon Roi dans la bataille.

GÉNIE, ſignifie plus ordinairement, l'éſprit, ou la faculté de l'âme entant qu'elle penſe, ou qu'elle juge. *Ingenium, mens.* Un *génie* heureux, un *génie* ſupérieur, un *génie* élevé, & capable des grandes chôſes. Il faut un *génie* vif & brillant pour la Poëſie. Marot avoit un *génie* facile, aiſé, plein de délicateſſe & de naïveté. BOUH. Il faut pénétrer le *génie* qui aime les Ouvrages des Anciens. S. ÉVR. Cet homme a un petit *génie*, un *génie* bien borné: c'eſt un paûvre *génie*. Vous avez détrompé le public, qui vous regardoit comme un *génie* du prémiér ordre. BELL. Cet Auteur a un *génie* ſupèrficiel; il n'approfondit rien. S. ÉVR. Les *génies* les plus élevez tombent dans le badinage, quand leur force commence à s'éteindre. BOIL. Toute la beauté du *génie* n'eſt qu'un pur éffèt du hazard, & d'un cèrtain arrangement des parties de la machine. VAL.

Je meſure mon vol à mon foible génie. BOIL.

J'aime mieux trouver dans un Ouvrage une faute contre les régles, qu'un défaut d'éſprit & de *génie*. S. ÉVR.

Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux régles de l'art aſſervir ſon génie. BOIL.

Je ſuis encore plus touché de la droiture de vôtre éſprit, & de la bonté de vôtre cœur, que de l'élévation de vôtre *génie* & de la beauté de vos Ouvrages. BOUH. A M. L'AB. RÉGN. *Génie* Poëtique. Il y a une piéce ſur le déclin du *Génie* Poëtique dans le nouveau Recueil de piéces de Poëſie T. II. p. 107.

GÉNIE, ſe dit auſſi du talent naturel, & de la diſpoſition qu'on a à une chôſe plutôt qu'à une autre. *Indoles, natura.* Cet homme a du *génie* pour les vèrs, ou pour les ſciences, ou pour le jeu, &c. Admirez la divèrſité des *génies*. Il ne faut point forcer ſon *génie*. On dit, Travailler de *génie*; pour dire, Travailler d'inclination, & d'une manière aiſée. Il faut que châcun ſuive ſon *génie*.

Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie,
Je ſens que mon éſprit travaille de génie. BOIL.

GÉNIE, ſe prend quelquefois pour la pèrſonne même.

Si j'oſois, grand génie, *en croire vos paroles.*
RECUEIL DE VÈRS.

Le Cardinal de Richelieu étoit le plus grand *génie* qui ait paru pour le gouvèrnement.

GÉNIE, ſignifie encore, l'humeur, le goût, les manières des gens. *Mores, inſtitutum.* Il faut connoître le *génie* des pèrſonnes à qui l'on a affaire. BELL. On doit ſe conformer au *génie* de la nation où l'on vit. Voilà le *génie* des barbâres.

GÉNIE, ſe dit en tèrme d'Agriculture, pour nature, propriété naturelle. *Indoles, natura, ingenium.* C'eſt le *génie* de cet arbre de donner ainſi ſes branches. Le pêchér eſt d'un *génie* à mettre bien ſouvent à bout la patience des plus habiles Jardiniérs. LIGÈR.

GÉNIE, eſt auſſi l'art de fortifier, d'attaquer, de défendre par des ouvrages les places, les poſtes, les camps, & l'exèrcice de cet art, les fonctions, les emplois de ceux qui l'exèrcent, qu'on appelle *Ingénieurs*. Se mettre dans le *génie*, entrer dans le *génie*.

GÉNIES, en Sculpture, Ce ſont des figures d'enfans aîlez, avec des attributs, qui ſèrvent dans les ornemens à repréſenter les vèrtus, & les paſſions. On appelle *génies fleuronnez*, ceux dont la partie inférieure ſe tèrmine en naiſſance de rinceau de feüillage. Il y en a de bas relief qui ſont par grouppes.

GENIÈS, ou GENIEZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Geneſius.* Saint *Genès*, que l'on nomme plus communément *Geniès*, étoit Greffiér, ou Notaire, à Arles, & y ſouffrit le martyre dans le IIIe ſiécle.

GENIFAR. Voyez ÉSÉRO.

GÉNIHYOÏDIEN. Tèrme d'Anatomie, nom que l'on donne à un des muſcles de l'ôs hyoïde. Le *Génihyoïdien* prend ſon origine de la partie inférieure & intèrne du menton, & va s'inſerer à la partie ſupérieure de la bâſe de l'ôs hyoïde, qu'il tîre en haut. DIONIS.

GÉNIOGLOſSE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un des huit muſcles de la langue. Le prémiér des muſcles de la langue eſt le *génioglоſſe*. Il prend ſon origine de la partie inférieure du menton, & va s'inſérer à la partie antérieure & inférieure de la langue; c'eſt lui qui la tîre hors de la bouche. Il y a deux *génioglоſſes*, un de châque côté.

GÉNIPA. ſ. m. Arbre des Iſles Antilles, qu'on appelle autrement *junipa*, ou *junipapa*. Il vaut mieux dire *génipa*. C'eſt un arbre fort commun dans les Iſles de l'Amérique. Il devient auſſi grand prêſque que nos chênes, ſon tronc eſt fort épais, fort droit, haut, ſolide, & couvèrt d'une écorce toute ridée & de couleur de cendre. Ses branches s'étendent d'éſpace en éſpace à peu près comme celles des ſapins d'Europe, & portent de groſſes touffes de pluſieurs feüilles ondées, longues d'environ un pied, larges de près de quatre poûces vèrs l'extrémité, qui eſt pourtant pointuë, d'une bâſe étroite, elles viennent toûjours en augmentant un peu plus haut que le milieu. Leur conſiſtence eſt membraneuſe, d'un vèrd un peu moins foncé par deſſous que par deſſus, où elles ſont aſſez unies, quoique le deſſous ſoit chargé d'une nèrvure un peu relevée. On voit au milieu des touffes de ces feüilles de gros bouquèts de fleurs d'une ſeule piéce, larges de plus de deux poûces, découpées fort profondément en façon de molettes d'éperon à cinq pointes, châque fleur a un trou au bas, travèrſé par un piſtile qui ſort du fond d'un calice fait prêſque en bonnèt vèrd, long d'environ cinq lignes, & large de trois. Ces fleurs ont encore au milieu des étamines couchées châcune ſur châque échancrure. Le prémiér jour qu'elles épanoüiſſent, elles ſont très-blanches, avec une étoile jaûne au fond. Le lendemain elles deviennent jaûne pâle, & le pale de jaûne devient roux foncé. Le calice devient enſuite un fruit de la groſſeur du poing, de figure ovale, également pointuë aux deux extrémitez. Il eſt tèrminé par un nombril en façon d'un petit tuyau, large comme une lentille. Sa ſubſtance eſt charnuë, & ſon écorce épaiſſe gris-vèrte, & comme couvèrte de pouſſière. La chair eſt tendre & blanche, & comme ſéparée en deux quartiérs, remplis de ſemences enfoncées dans la chair même, ſemblables en grandeur & en figure à celles de nos geſſes. *Lathyrus ſativus flore & fructu albo.* C. B. Car elles ſont prêſque quarrées, ou demi rondes, fort applaties, & plus épaiſſes d'un côté que de l'autre. Le ſuc de ces fruits eſt blanchâtre, il ne laiſſe pas de bien teindre en noir, lorſqu'on s'en eſt frotté quelque partie du corps, la tache ne peut s'éffacer d'abord, quelque éffort qu'on faſſe pour la laver, mais elle s'en va d'elle-même au bout de ſix ou ſept jours. Ce fruit n'a pas trop bon goût, & il n'y a que les Négres & les petites gens qui en mangent. C'eſt le Janipaba de G. Marcgrave liv. 8. chap. 5. & de G. Piſon liv. 3. chap. 1. Cet Auteur rapporte que ces fruits ſont fort bons contre les ardeurs d'eſtomac & contre le cours du ventre, de même que le vin qu'on en tîre, qui pourtant n'eſt pas ſi bon quand il eſt vieux, à caûſe qu'il acquièrt une qualité plus chaûde & moins aſtringente. Voyez le P. Du Tèrtre *Hiſt. des Antill.*

GÉNISCHECHER, ou GÉNISAR. ſ. m. *Geniſaria*, anciennement *Neapolis*. C'étoit autrefois une ville de la Bithynie, ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg, ſitué dans la Natolie propre, ſur la rivière de Sangar, au levant de Nicée. MATY.

GÉNIſSE. ſ. f. Jeune vache qui n'a point ſouffèrt les approches du taureau. *Juvenca.* Les Anciens ſacrifioient des *géniſſes* blanches à Junon.

Ce mot vient de *junix*, qui ſignifie la même chôſe, ou de *juvenca*.

GENITA MANA. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des Anciens Romains. *Genita Mana.* Nous retenons ces deux mots Latins, à l'exemple d'Amiot dans ſa Traduction de Plutarque. Cet Auteur dit dans ſes Queſtions Romaines q. 52. que *Genita Mana* préſidoit aux enfantemens, qu'on lui ſacrifioit un chien, comme les Grècs en ſacrifioient à Hécate; que ces noms ſignifient production, & émanation, tîrant *mana* de *manare*; mais il ſe trompe, *manus, mana, manum*, eſt un vieux mot qui veut dire *bon, bonne*. Dans le ſacrifice qu'on lui faiſoit on prioit qu'il ne nacquît rien de bon dans la maiſon; mais dit Plutarque, cela ne s'entend que des chiens, qui pour bien faire leur devoir, doivent être mauvais & féroces; ou bien *bon* ſignifie mort, ce qu'il montre par quelques éxemples.

GENITAL, ALE. adj. Tèrme de Médecine. Ce qui appartient à la génération. *Genitalis.* Les parties *génitales*.

Les Dieux *Génitales*, ou Génitaux; en Latin *Dii Genitales*. Ennius avoit fait ce mot, comme Cicéron nous l'apprend 1. *Tuſcul. Quaſt. n.* 28. Il paroit à Voſſius *De Idol. L. I. C.* 12. *p.* 45. que ce Poëte prenoit ce nom pour *Indigetes*, & qu'Auſone dans l'argument du IVe L. de l'Énéïde l'a pris autrement; que ces Dieux appellez *Genitales*, n'étoient point ceux qui avoient des hommes pour pères & mères, & qu'ils n'étoient point ainſi appellez *quaſi geniti ex hominibus*; mais plûtôt parceque c'étoit eux qui avoient produit les hommes. Voyez encore Lambin ſur Cicéron *Quaſt. Tuſcul. L. I. n.* 28. Turnebo *Adv. L. XX. C.* 24. & Mérula ſur le 1. *L. des Annales d'Ennius*. J'aimerois autant me ſèrvir du mot Latin, & dire, c'eſt un Dieu *Genitalis*, les Dieux *Genitales*, que de dire en François, un Dieu *Génital*, les Dieux *Génitales*, ou *Génitaux*.

GÉNITE, ou GÉNITÉE. ſ. m. *Geniteus*. Les *Génites* étoient parmi

parmi les Hébreux ceux qui deſcendoient d'Abraham ſans mélange d'un ſang étranger. On diſtinguoit chez les Grècs par le nom de *Génites* ceux des Juifs qui étoient iſſus de parens leſquels durant la captivité de Babylone n'avoient point pris alliance avec des familles étrangères.

Ce mot vient du Grèc *γενετης*.

GÉNITIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire. *Genitivus.* C'eſt le ſecond cas de la déclinaiſon des noms, qui ſe fait en François avec la particule *de* au ſingulier pour les deux genres, ou par l'article *du* pour le maſculin, & pour le féminin par l'article *la* & la particule *de*, & au pluriel par l'article *des* pour les deux genres. Le fils *de* Pièrre, le fils *de* Jean, la qualité *de* Roi, le titre *de* Reine, la ſanté *du* Prince, la beauté *de* la vèrtu, la valeur *des* ſoldats, le mérite *des* femmes, &c. Ainſi s'en expliquent nos Grammaires : mais pour parler plus juſte il faut dire que nous n'avons point de cas dans nôtre langue, que nous varions les mots, & que nous en exprimons les différens rapports par des prépoſitions que nous mettons devant les noms ; que l'article n'y contribue en rien, parceque ou bien on ne le met point devant les noms propres, & quand on parle indéfiniment, ou bien on le met également & toujours devant tous les noms dans toutes les aûtres occaſions. Or ce qui ne ſe trouve à aucun cas, ou ce qui ſe trouve à tous les cas de la même manière, ne peut faire la différence des cas, ou variations des noms. *La vèrtu, de la vèrtu, à la vèrtu.* Ce n'eſt point *la*, qui met de la différence entre ces trois variations, puiſque *la* ſe trouve également dans toutes les trois, non plus que ce n'eſt point *vèrtu* par la même raiſon. Qu'eſt-ce donc ? C'eſt ce qui ſe trouve à une de ces variations, & ne ſe trouve point aux aûtres. Dans toutes les trois je trouve la vèrtu, mais dans la prémière je ne trouve que cela ſans aucune addition, à la ſeconde je trouve *de* ajouté devant la vèrtu, dans la troiſiéme je trouve *à* auſſi ajouté de même. Ce ſont donc les prépoſitions *de* & *à* qui ſeules mettent de la différence, & qui font les variations. Ainſi il faut dire que le *génitif* ou la variation qui dans nôtre langue répond au *génitif* des Grècs & des Latins, ſe forme en ajoutant devant le nom la prépoſition *de*. Et cela eſt vrai même dans ce qu'on appelle l'article indéfini, & au pluriel. Car pour ne parler ici que du *génitif*, *du* eſt la même chôſe que *de le*, & *des* la même chôſe que *de les*. *Le Roi, du Roi, au Roi*, la même chôſe que *le Roi, de le Roi, à le Roi.* Et au pluriel *Les Rois, des Rois, aux Roix*, la même chôſe que *les Rois, de les Rois, à les Rois.* C'eſt donc toujours la prépoſition toute ſeule qui met la différence entre ces variations ; & en particulier la prépoſition *de* qui eſt la marque de ce que l'on appelle le *génitif*.

Ce cas de *génitif* marque poſſeſſion, juriſdiction, droits, Louis XV. Roi *de* France & *de* Navarre. Théodoric Roi *des* Gots. Archevêque *de* Lion. Patriarche *de* Conſtantinople. Primat *des* Gaules. Pair *de* France. Marquis *de* &c. La maiſon *de* M. ſituée dans la ruë Dauphine. Gouvèrneur *de* Normandie. Colonel *du* régiment *de* Navarre. Lieutenant *de* police. Capitaine *des* Gardes. Capitaine *de* vaiſſeau. Général *des* Galères. Grand Maître *de* l'artillerie. Tous ces *génitifs*, & les autres ſemblables, ſignifient droit, poſſeſſion, juriſdiction : quand on dit qu'il ſignifie droit, cela doit s'entendre d'un droit vrai, ou prétendu, la ſignification grammaticale étant toujours la même. Le *génitif* marque encore naiſſance, origine, deſcendance, dépendance, & cette ſignification eſt très-ordinaire & très-étenduë. Loüis XIV. fils *de* Loüis XIII. Marie mère *de* Jeſus, le fils *de* Pièrre, *de* Jean, &c. La cauſe *de* ſa mort eſt une pleuréſie, &c. La ſignification du *génitif* a été étenduë par l'uſage, & ce cas marque beaucoup d'autres relations différentes de celles qui viennent d'être rapportées. En voici des éxemples. La porte *de* la Conférence. Le pont *de* la Tournelle. Le pont *de* bois. Un habit *d'*hyvèr. Un tems *d'*hyver, pour dire, tel qu'il eſt ordinairement en hyvèr. De l'encre *de* la Chine. Du vin *de* Champagne. Un ſoldat *de* l'armée *de* Flandre. Un Officier *d'*épée. Une pèrſonne *de* la Cour. Un homme *de* bien. Une femme *de* mauvaiſe vie. Un homme *de* qualité, *de* condition, *d'*honneur. Prévôt *de* robbe courte. Marchandiſe *de* contrebande. Bataille *de* Flérus. Combat *de* Leuſe. Siége *de* Fribourg. Piſtolèt *de* poche. Chaize *de* commodité. Habit *de* ville. Ruë *des* Lombards, *des* Juifs. Docteur *de* Sorbonne. Robbe *de* Palais. Éſcalier *du* Louvre. Jardin *des* Tuilleries. Rivière *de* Seine. Pont *du* Rhin. Forêt *d'*Orléans, *d'*Ardennes. Cheval *de* main, *de* parade, *de* manége, *de* bataille, *de* ſervice, *de* fatigue. Page *de* la chambre. Femme *de* charge. Valet *d'*écurie, *de* pied. Luc *de* Bruges, Raphaël *d'*Urbin. Ville *de* Paris. Parlement *de* Roüen. Univerſité *d'*Oxford. Air *de* Cavalier. Peintre *de* l'Académie. Garçon *de* boutique.

GÉNITOIRES. ſ. m. plur. Tèrme d'Anatomie. Les teſticules, ou parties de l'homme qui ſèrvent à la génération. *Genitalia, teſtes, teſticuli.*

GÉNITURE. ſ. f. Tèrme burleſque, qui ſe dit des enfans. *Genitura, ſoboles, progenies.* Voilà vôtre *géniture*. Marot l'a employé en écrivant au Dauphin, qu'il appelle en vèrs Royale *géniture*, comme on diroit Latin *Regia ſoboles*.

C'eſt auſſi un tèrme d'Aſtrologie ; & il ſignifie alors, un horoſcope, ou thême céleſte dreſſé ſur la naiſſance de quelqu'un. Le livre des cens *génitures* de Cardan eſt fort eſtimé.

GENLIS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, en Picardie. *Genliacum.* Il eſt à une lieuë de Channi. L'Abbaye de *Genlis* eſt une Abbaye de Prémontrez reformez : autrefois c'étoit une Abbaye de filles de l'Ordre de S. Auguſtin.

GENNADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gennadius.* On retient auſſi le nom Latin en nôtre langue. *Gennade*, ou *Gennadius*, Prêtre, & non Évêque de Marſeille, comme quelques Auteurs l'ont écrit, floriſſoit ſur la fin du Ve ſiécle. *Gennade*, ou *Gennadius*, I. Patriarche de Conſtantinople, ſuccéda à Anatolius l'an 458.

GENNADE. ſ. f. Dans le Droit il ſignifie femme ou fille qui ſe méſallioit, qui épouſoit un mari d'une condition inférieure à la ſienne. *Gennas.* Les femmes de familles Patriciennes, qui épouſoient un plébéien, étoient *Gennades*. Voyez *L. 1. Cod. de dign. l. foemina de Sen. & l. cum legitima. ff. de ſtatu homin.* Cujas *Feudd. L. 4. Tit. 23.*

GENNARE, ou *Gennaro* ſ. m. Nom propre d'homme. *Januarius.* Le nom *Gennaro* eſt Italien, & répond au nom François *Janviér*. Nous retenons ſouvent dans nôtre langue le mot Italien, ou tout pur *Gennaro*, ou en l'habillant à la Françoiſe, & diſant *Gennare*. Témoin le *Gennare* de Naples, ſi fameux dans les Mémoires de M. De Guiſe.

Le Mont *Gennare*. Il monte *Gennaro* en Italien. *Gennarus Mons.* C'eſt une montagne de l'État de l'Égliſe, en Italie. Elle eſt près de la ville de Tivoli ; & on y voit les ruines de l'ancienne *Corniculum*, petite ville ou bourg du Latium.

GÉNNES. ſ. f. Nom de ville. *Genua.* Voyez GÉNES.

GENNISSAIRE. Quelques vieux Auteurs écrivent ainſi. Voyez JANISSAIRE. C'eſt ainſi qu'on dit & qu'on écrit maintenant.

GÉNOSA, ou GINOSA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Genuſium.* Il eſt dans la Tèrre d'Otrante, près de la rivière de Brandano, & de la Baſilicate, entre la ville de Matéra, & le Golfe de Tarente.

GÉNOIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ingenuinus.* Saint *Génoin* Évêque de Seben, dont le ſiége a depuis été à Breſſenon dans le Tirol, vivoit vèrs le milieu du VIIe ſiécle. *Chaſtel. Martyr. T. I. p. 542.*

GÉNOIS, OISE. ſubſt. & adj. Qui eſt de Gênnes. *Genuenſis.* Autrefois on appelloit les *Génois* du nom de *Genevois*. M. Ménage écrit *Gennois* avec deux *nn*. Les *Génois* ont été ſoumis aux Lombards, aux Empereurs d'Allemagne, & aux François. Les Spinola ſont *Génois*. Chriſtophe Colomb étoit *Génois*. Un Noble *Génois*. Les *Génois* ont été puiſſans ſur mèr. Ils ont été maîtres de Chypre, de Scio, de Leſbos, iſles, & de Pera ville de Thrace, &c.

GÉNOISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulipe qui eſt Triſtamin rougeâtre, & jaûne. MORIN.

GENOU. ſ. m. La partie de l'animal où finit la cuiſſe, & où commence la jambe. *Genu.* Il y a de l'eau à ce gué juſqu'au *genou*.

Ma force m'abandonne,
Et mes genoux *tremblans ſe dérobent ſous moi.* RAC.

On diſoit autrefois *genouil*. L'Académie le dit encore, & l'admet auſſi bien que *genou*.

Ce mot vient du Latin *geniculum*, ou *genuculum*, diminutif de *genu*. *Genu*, le *genouil*, vient du Celte *glin*, duquel les Latins ont anciennement fait *clinare*, puis *inclinare*, pour fléchir les *genoux*. PEZRON.

On appelle le *genou* d'un cheval, la jointure d'un train de devant qui aſſemble le bras & le canon.

On dit, Plier les *genoux*, pour dire, s'humilier, faire une action d'adoration, demander une chôſe en poſture de ſupliant. Le Concile de Nicée défendit de ſe mettre à *genoux* le Dimanche, & aux Fêtes de la Pentecôte : cette coutume s'étoit obſèrvée depuis le tems des Apôtres, comme on le prouve par S. Irenée, & par Tèrtullien. L'Égliſe Éthyopique, ſcrupuleuſement attachée aux anciennes cérémonies, obſèrve encore celle de ne ſe point mettre à *genoux* durant le Sèrvice divin. Les Moſcovites regardent comme une poſture indécente d'adorer Dieu à *genoux*. Cette année 1717. le Czar étant à Paris & célébrant la Pentecôte dans une ſalle de l'hôtel de l'Eſdiguières, le 20e de Juin qui étoit pour nous le 5e Dimanche d'après la Pentecôte, il fut debout pendant tout l'office qui dura 3 heures & demie ; excepté qu'à cèrtaines oraiſons il fléchiſſoit les *genoux* & ſe relevoit auſſi tôt, comme le Pope qui faiſoit l'office, de la même manière que nous faiſons en diſant *flectamus genua*, aux jours des Quatre tems & du Vendredi Saint. Les Juifs prioient debout. Il n'a point plié les

 genoux

genoux devant la fortune. Il faut toujours s'humilier, toujours plier les *genoux* devant les Grands. Sept milles connus de Dieu, qui n'avoient point fléchi le *genou* devant Baal. PÉLISSON.

En vain pour ſatisfaire à nos lâches envies,
Nous paſſons près des Rois tout le tems de nos vies,
A ſouffrir des mépris, & plier les genoux. MALH.

A GENOUX. Sorte d'adv. qui marque au propre & au figuré, la poſture d'un homme qui plie les genoux, & qui s'humilie. *Flexo poplite, flexis genibus.* Les gens du tiérs État ne haranguent le Roi qu'*à genoux*. On ſért les Rois d'Anglétèrre *à genoux*.

Un Auteur à genoux, *dans une humble préface,*
Au lecteur qu'il ennuye a beau demander grace. BOIL.

GENOU, eſt auſſi un tèrme de Marine, & ſignifie, la piéce de bois courbe qui eſt entre les varangues & les allonges pour former la rondeur & la côte d'un navire. *Genu.* Il y a des *genoux* de fond qui font partie du fond du bâtiment, & des *genoux* de revèrs, qui ſérvent vèrs les extrémitez au deſſus des varangues le plus acculées, & fourçâts. Ils font le même éffèt que les autres. On les appelle ſur la Méditèrranée *ſtamenay*. *Genoux* de porques, ils ſont pôſez ſur le ſérrage le long des porques par embas, & ils s'empattent par le haut avec les éguillettes. *Genou* de la rame, c'eſt la partie de la rame qui s'étend depuis le bout que tiennent les rameurs juſque ſur le bord du bâtiment où la rame eſt appuyée.

GENOU, en Tèrmes de Mathématiques, ſe dit auſſi d'une boule de cuîvre, ou d'autre matière, emboitée de telle ſorte, qu'elle peut tourner ſans peine à toute ſorte de mouvemens. On ſe ſért d'un *genou* pour porter une lunette, un demi cèrcle, ou quelque autre inſtrument de Mathématique &c. Le *genou* eſt ce qu'on met au haut du piéd qui ſoutient les inſtrumens pour faire les obſérvations. Il eſt fait d'un morceau de cuîvre ordinairement de forme ſphérique, enférmé dans un demi globe concâve dans lequel il eſt mobile en tous ſens, tant vèrticalement que horiſontalement. Le *genou* d'un graphométre, d'un compas de proportion, d'une lunette d'approche. Les anciens *genoux* ſe faiſoient avec deux ſortes de charnières: le mouvement des unes étoit vèrtical, & l'autre horiſontal. Quelques-uns l'ont appellé *genouilliere*, mais il vaut mieux dire *genou*, ou *genouil*.

On dit provèrbialement, Rompre l'anguille au *genou*; pour dire, Se ſérvir de moyens peu convenables.

GENOU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gendulfus.* Saint *Genulf*, dit vulgairement Saint *Genou*, Évêque de Cahors. Quelques-uns prétendent que Saint *Gendulf* eſt le même que S. *Genou*, ou *Genulf*. Il faut dire *Genou*, non pas *Genulf*. C'eſt l'uſage.

L'Abbaye de Saint *Genou*, de l'Ordre de S. Benoît, eſt dans le diocèſe de Bourges, a été fondée par Vuifroy, ou Guifroy, Comte de Bourges, & ſa femme Ode, l'an 828 de J. C. la 15e année de l'Empire de Loüis le Débonnaire, & la 14e du régne de ſon fils Pepin, dit l'Auteur de la vie de S. *Genou*. Ce Vuifroy fut père d'Agane, qui épouſa Robèrt I. Comte & Duc de France, & qui eſt le chèf de la Maiſon Royale. Cette Abbaye ſe nomme *Stradenſe Monaſterium* dans les anciennes Chartres, & le lieu où elle eſt *Strada*, Eſtrée. Elle a pris le nom de S. *Genou*, parceque le corps de S. *Genou*, qui étoit dans le voiſinage, y fut apporté ſous Charles le Chauve. Voyez Chaſtelain ſur le 17. de Févr. Mart. T. I. p. 319. & ſuiv. Catherinot croit que Montgenou, Villegenou, & Villegenon, tous en Bèrry, ont été ainſi nommez du nom de ce Saint. Il n'y a qu'à voir ſi les Égliſes de ces lieux ont ce Saint pour patron; car autrement ils auront été nommez d'un Seigneur qui aura porté le même nom que ce Saint. CHASTELAIN, *p.* 321.

GÉNOVESAT. ſ. m. État de Génes, République de Génnes, Voyez GÉNES.

GENOUIL. Voyez GENOU.

GENOUILLÉE. ſ. f. *Germen.* Hèrbe.

Ce mot ſe trouve dans Pomey, auſſi bien que *genouillé*, adj. Pour dire, qui a des nœuds, *geniculatus, geniculis diſtinctus, internodiis diſcriminatus.*

GENOUILLÉR, ſ. m. Ornement dont ſe ſérvent les Évêques, les Abbez, & les principaux Officiérs des plus conſidérables Égliſes d'Orient. C'eſt une piéce d'un palme & demi en quarré, ſur laquelle eſt repréſentée en broderie, ou la face de JESUS-CHRIST, ou la croix. Ils l'attachent par un coin à leur ceinture du côté droit, & elle deſcend juſqu'au genouil. Ils ne s'en ſérvent que quand ils ſont à l'autel. Le *genouillér* eſt fort honorable en Orient; on ne peut le porter ſans la pèrmiſſion du Patriarche, ou de l'Évêque Diocéſain, qui ſeuls ont droit de le porter. LE P. GOAR.

GENOUILLET. ſ. m. Plante qui eſt ainſi nommée, à cauſe que ſes tiges & ſes racines ſont noüeuſes. On l'appelle auſſi *ſeau de Salomon*, & en Latin *polygonatum*, ou *ſigillum Salomonis*. Voyez SEAU DE SALOMON.

GENOUILLEUX, EUSE. adj. Tèrme de Botanique. On appelle *plantes genouilleuſes*, celles qui ont des racines épaiſſes qui demeurent à fleur de tèrre, qui ne ſont point unies, mais qui paroiſſant de pluſieurs piéces, ſont pourtant jointes enſemble à la manière du genou qui joint la cuiſſe à la jambe.

GENOUILLIÈRE. ſ. f. Tèrme de Cordonniér. La partie la plus haute de la botte qui couvre le genou. *Genuale.* Les bottes Chinoiſes n'ont point de *genouilliére*. P. LE COMTE.

En tèrmes d'Armuriér, c'eſt la partie de l'armure que les Gendarmes portoient autrefois pour couvrir & défendre le genou.

On le dit auſſi quelquefois de toute autre piéce qu'on met ſur les genoux, ſoit pour les défendre du froid, ſoit pour être à genoux plus commodément. Ainſi les Couvreurs ont leurs *genouillieres*, &c.

Il y en a qui appellent *genouillières*, les genoux dont on ſe ſért en Mathématique pour porter les inſtrumens. Voyez GENOU.

GENOUILLIÈRE, en tèrmes de Fortification, eſt la partie baſſe d'une batterie. Elle a depuis la plate-forme juſqu'à l'ouvèrture de l'embrâſure, deux piéds & demi, & juſqu'à trois piéds de hauteur. On lui donne le nom de *genouilliere*, parcequ'elle ſe trouve à-peu près à la hauteur du genou.

GENOVOIS, OISE. ſ. m. & f. Voyez GENEVOIS.

GENRE. ſ. m. Tèrme de Métaphyſique. Nature univèrſelle, & tellement commune, qu'elle s'étend à d'autres idées qui ſont encore univèrſelles, & qu'elle contient ſous ſoi deux, ou pluſieurs éſpéces: idée générale qui contient d'autres idées générales. *Genus.* Une bonne définition conſiſte en *genre*, & en différence. Le *genre* ſupérieur eſt celui qui peut être diviſé en pluſieurs éſpéces, dont châcune eſt un *genre* à l'égard des autres éſpéces plus baſſes, comme la ſubſtance eſt *genre* à l'égard de la ſubſtance qui penſe, qu'on appelle éſprit, & de la ſubſtance étenduë qu'on appelle corps. Le *genre* inférieur eſt celui qui n'a ſous lui que des éſpéces qui ne ſe peuvent plus ſubdiviſer, ſi ce n'eſt en individus. En général le *genre* eſt une claſſe plus étenduë que l'éſpéce.

On dérive le mot de *genre* des cas obliques du nom Latin *genus, generis*, qui vient du Grèc γένος: tous ces mots ſignifient la même chôſe.

On dit particulièrement le *genre* humain, pour ſignifier tous les hommes, quoiqu'il n'y ait ſous lui que des individus, & point d'éſpéces différentes. Pourquoi voulez-vous que l'on ſouffre cette autorité importune que vous vous donnez de cenſurer tout le *genre* humain? BELL. Une troupe de jeunes gens fort étourdis, groſſiers, brutaux, pleins d'une vanité ridicule, toujours prêts à tirer l'épée mal-à-propos, toujours prêts à médire du *genre-humain*. Mlle L'HÉRITIÉR. Le *genre humain* ſort peu à peu de l'ignorance; l'expérience l'inſtruit, & les arts ſont inventez ou pèrfectionnez. BOSSUET. Une Ode ſur le Jugement dèrniér dit,

A cette voix menaçante
La mort même obéiſſante,
Ouvre ſon avâre ſein;
Et je vois par tout le monde
D'une pouſſiere féconde
Renaitre le genre *humain.* NOUV. CH. DE VÈRS.

Je veux qu'on me diſtingue, & pour le trancher net,
L'ami du genre humain *n'eſt point du tout mon fait.* MOL.

Le genre humain *ſans Médecin*
Vivra plus longtems & plus ſain. REC. DE VÈRS.

GENRE, ſignifie auſſi, Sorte, manière; tout ce qui eſt d'une nature particulière. Châque chôſe eſt bonne en ſon *genre*. Le célibat eſt le *genre* de vie le plus tranquille. Ce qui nous détèrmine à embraſſer un *genre* de vie plûtôt qu'un autre, eſt d'ordinaire ſi peu de chôſe, que nous en devrions avoir honte. NIC.

En ce ſens il ſért à faire des diviſions capitales dans les ſciences. On diviſe la Muſique en trois *genres*, la Diatonique, la Chromatique, & l'Enharmonique.

On diviſe la Rhétorique en *genre* déliberatif, *genre* démonſtratif, & *genre* judiciaire; & pareillement le ſtile, en *genre* ſublime, *genre* médiocre, & *genre* ſimple. Les penſées baſſes doivent être tout à-fait bannies du *genre* grâve, & auſtère. BOUH. Le *genre* galant a ſes licences auſſi bien que le *genre* poëtique. ID.

L'Algébre ſe diviſe en deux *genres*, la Logiſtique, & la Spécieuſe.

En tèrmes de Grammaire, on appelle *Genre*, la diviſion, ou la diſtinction ſelon les differens ſexes. On a jugé à propos, pour rendre le diſcours moins confus, & auſſi pour l'embellir par la variété des tèrminaiſons, d'inventer dans les adjectifs une divèrſité ſelon les ſubſtantifs auxquels on les appliqueroit. D'où il eſt arrivé que par rapport aux hommes, & aux femmes, l'on a

diſtingué tous les noms ſubſtantifs en *maſculins*, & en *féminins*. Mais parcequ'il y a une infinité de mots qui ne ſe peuvent rapporter ni à l'un, ni à l'autre ſéxe, on leur a aſſigné un *genre*, plutôt par caprice que par raiſon. C'eſt ce qui fait que le *genre* d'un même mot varie, ou change quelquefois : enſorte qu'étant mis par les uns en un *genre*, & par les autres en un autre, il demeure douteux. Du reſte, ces inſtitutions ne ſe ſont point faites de propos délibéré & par des Maîtres de l'art, comme on ſemble l'inſinuer ici. Cela s'eſt introduit par uſage. L'on a mis d'abord de la différence entre les noms des animaux, quand ils ſe diſent d'un mâle, & quand ils ſe diſent d'une femelle. Enſuite on l'a étendu aux autres chôſes. La Grammaire ne fait que remarquer & ſuivre ce que l'uſage a établi. Les langues orientales négligent ſouvent les genres. La langue Pèrſanne n'en a point du tout. Voyez Loüis de Dieu, *Rudimenta Perſic. L. III. C.* 1. Cela eſt d'une grande commodité ; car la diſtinction des *genres* eſt très-inutile.

La langue Françoiſe a ſi peu de régles conſtantes pour détèrminer les *genres*, qu'on ne peut les apprendre que par l'uſage. Ils ne ſe peuvent connoître par la nature ou les qualitez des chôſes, ni même par la tèrminaiſon des mots, ils y en a très-peu qui ſoyent affectées à un *genre* particulier ; il n'y a que l'article qui ſoit une marque ſûre pour connoître le *genre* ; *le* eſt l'article du maſculin, *la* eſt l'article du féminin ; car la langue Françoiſe n'a que deux *genres*, par rapport aux deux ſéxes. Les Auteurs des Grammaires Françoiſes ont parlé des *genres* des mots de la langue Françoiſe, il faut s'en tenir à ce qu'en ont dit ceux qui ont écrit les dèrniérs, & aux dèrniérs Dictionnaires, parce qu'ils repréſentent l'uſage préſent. Richelet a fait un traité des *genres* François, il a été imprimé à Paris en 1695. Cet ouvrage contient des remarques & des éxemples fort utiles.

Les langues Orientales, & les langues vulgaires de l'Occident, n'ont auſſi que deux *genres* ; le *genre* maſculin, le *genre* féminin. Il y a auſſi le *genre* neutre en Latin, & en Grèc, le *genre* commun, & le *genre* douteux. Il y a auſſi des mots *épicènes*, *epicœnum*, *vel promiſcuum*, qui ſous un ſeul *genre*, & ſeule tèrminaiſon, comprennent les deux eſpéces.

On dit provèrbialement d'un homme fort caché, & qui vit en particuliér, qu'on ne ſçait de quel *genre* il eſt, s'il eſt mâle, ou fémelle, s'il eſt chair, ou poiſſon, *Utrum ſit albus an ater homo*.

GENRE, ſignifie auſſi quelquefois, Profeſſion. Cet Horloger eſt fort habile en ſon *genre* ; c'eſt-à-dire, au métiér dont il ſe mêle. Vous êtes le prémiér homme du monde en ce *genre*. BOIL.

GENRE NÈRVEUX, expreſſion qui eſt fort en uſage dans la Médecine, pour ſignifier les nèrfs. Le tabac contient une grande quantité de ſel âcre & cauſtique propre à cauſer dans le *genre nerveux* des irritations, &c. LEMERY. Le vinaigre pris en trop grande quantité incommode le *genre nerveux*, &c. ID. Ce qui a fait dire à quelques-uns que l'uſage de la bière étoit pèrnicieux aux reins & au *genre nèrveux*. ID.

GENRE DE PLANTE, en tèrmes de Botanique, eſt l'amas de pluſieurs plantes qui ont un caractère commun établi ſur la ſtructure de cèrtaines parties, qui diſtingue eſſentiellement ces plantes de toutes les autres.

GENRE DU PRÉMIÉR ORDRE, eſt le nom qu'on donne aux *genres* dans l'établiſſement deſquèls on n'a égard qu'à la ſtructure de la fleur, & du fruit. Cette ſtructure doit être la même dans toutes les eſpéces du même *genre*. L'aconit, la renoncule, le rôſiér, la mandragôre, &c. ſont des *genres* du prémiér ordre.

GENRE DU SECOND ORDRE, eſt le nom qu'on donne aux *genres* dans l'établiſſement deſquèls on fait entrer, outre la fleur & le fruit, quelque chôſe de plus particuliér, de quelque nature que cette chôſe puiſſe être. Le lis, la fritillaire, la râve, le ſafran, &c. ſont des *genres* du ſecond ordre, &c. Voyez la diviſion établie par M. de Tournefort.

GENRE COMMUN. Tèrme de Philoſophie H[illegible]ique, qui ſignifie *ſel marin*.

GENT. ſ. f. *Gens*, *natio*, *genus*. Ce mot, ſignifiant Nation, ne s'employe plus, même en Poëſie, ainſi que l'ont employé Malhèrbe & du Pèrron. Celui-là en parlant des Turcs, a dit :

> *O ! combien aura de veuves*
> *La gent qui porte le turban ?*

Et celui-ci en faiſant parler Junon irritée contre les Troyens, a dit :

> *Contre une ſeule gent, le rebut de la tèrre,*
> *Je fais depuis tant d'ans, inceſſamment la guèrre.*

On a dit autrefois, la *gent* mahon, pour la ſecte Mahométane. ROM. DE GUAR. LA LOH.

> *Seigneur, dit-il, demain nous combattrons,*
> *El non Jeſu qui ſoffri paſſion,*
> *Qui nos prêt force contre la gent Mahon.*

Segrais s'en eſt auſſi ſervi dans ce vèrs :

> *De cette gent farouche adoucira les mœurs.*

La *gent* dévote, pour dire, les gens de bien. Autrefois on ſe ſervoit de ce mot en prôſe. Antoine de la Salle Sécretaire du Duc d'Anjou parle ainſi dans ſa Chronique du Petit-Jean de Saintré qu'il écrivoit en 1459. Il fut jadis un Seigneur qui tout houſé & éperonné à toute ſa *gent* va en une Abbayie pour avoir Meſſe. Villehardouin & nos autres Auteurs anciens employent par tout ce mot pour ceux de *nation*, *peuple*, *troupes*, *monde*, quand nous le prenons pour *pèrſonnes*, & dans le ſens que nous le diſons maintenant au plurier. Et parti par nuit de Conſtantinople à grant partie de ſa *gent*. VILLEHARD. Nous dirions avec une grande partie de ſes *gens*. Troſqua vint Chevalier de la meillor *gent* que il avoit. ID. Là ot ſi grant aſſemblée de *gent*. IDEM.

Les Poëtes ſe ſervent encore de ce mot au ſingulier ; mais il faut remarquer que ces Poëtes ne doivent point être imitez aujourd'hui, & que ce mot de *gent* ne peut plus être d'uſage que dans le burleſque. C'eſt ainſi que Scaron appelle plaiſamment les Pages, la *gent* à gregues retrouſſées ; & que La Fontaine a dit, en parlant des ſouris, La *gent* trotte-menu, la *gent* putanière. Et M. Boivin dans ſa Batracomyomachie,

> *Seigneurs, quoi qu'aujourd'hui perdant un fils unique,*
> *Je ſois ſeul outragé par la gent aquatique ;*
> *Mon malheur toutefois eſt celui de l'Etat.* N. CH. DE VÈRS.

Il faut remarquer encore ſur ce mot de *gent*, qu'il n'a de pluriel en cette ſignification, que dans cette phrâſe : Le droit des *gens*, *jus gentium*. C'eſt violer le droit des *gens*, que de maltraitter les Ambaſſadeurs. Au lieu qu'il n'a point de ſingulier dans les autres ſignifications qui ſuivent.

Ce mot *gent* viént du Nom Latin, *gens*, *gentis*, nation, qui ſe trouve dans la baſſe latinité pour pèrſonne, homme. Voyez la vie de Sainte Colete dans les *Acta Sanct. Mart. T. I. p.* 547. *F dans les Notes*.

GENS, ſe dit des aſſemblées de pluſieurs pèrſonnes qui ſont un corps. *Viri*, *homines*. Les *gens* tenans la Cour de Parlement. Les *gens* tenans les Requêtes du Palais. Les *gens* du parti Eſpagnol ont attaqué ceux de France. Les *gens* d'Egliſe doivent tenir un Synode. Les *gens* de guèrre s'aſſemblent ſur la frontière.

On appelle les *Gens* du Roi, ou le Parquèt, les Avocâts, & Procureurs Généraux dans les Cours Souveraines, ou ſimplement les Avocâts, ou Procureurs du Roi dans les Siéges inférieurs. C'eſt à Meſſieurs *les Gens du Roi* à repréſenter à la Cour les intérêts du public. LE MAIT.

GENS, ſignifie quelquefois, Beaucoup, un nombre indétèrminé de pèrſonnes. J'ai trouvé mille *gens* qui m'ont fait les mêmes offres que vous. Ce Meſtre de camp ſe moque des *gens* de ſe mettre à tous les jours ainſi que de pauvres Aventuriérs. DE BUSSI. Le mot de *gens* ne ſe dit point d'un nombre précis & détèrminé de pèrſonnes. On dit bien beaucoup de *gens*, mais on ne dit pas dix *gens*, vingt *gens*, on dit cependant mille *gens* font cela, mille *gens* croyent cela, mais le mot de *mille* ne ſe prend point dans ces phrâſes pour un nombre détèrminé. M^r d'Ablancourt a dit : Il prit avec lui *dix* jeunes *gens* de ſa faction ; peut-être que l'adjectif *jeunes* qui eſt entre l'un & l'autre, fait que cette façon de parler n'eſt pas mauvaiſe.

Le mot de *gens* eſt quelquefois joint dans la même phrâſe à deux adjectifs ou participes dont l'un eſt maſculin & l'autre eſt féminin. Ce ſont les meilleures *gens* que j'aye jamais vûs. De cèrtaines *gens* qui ſont bien ſots : mais ſi l'adjectif *tout* eſt joint avec celui de *gens*, on donne toujours à ce dèrniér le genre maſculin. Tous ces *gens* là ſont-ils ſçavans ? ſont-ils venus ?

GENS, ſignifie auſſi, une cèrtaine diviſion de pèrſonnes diſtinguées ſelon leur profeſſion, & leurs bonnes ou mauvaiſes qualitez ; & en ce ſens il eſt tantôt maſculin, & tantôt féminin, ſelon les régles qu'en donne Vaugelas. Il eſt féminin ſi l'adjectif précède, & maſculin ſi l'adjectif ſuit : de *ſottes gens*, des *gens bien réſolus*. Il n'y a qu'une exception pour l'adjectif, *tout*, lequel garde le maſculin, quoiqu'il ſoit devant. *Tous* les honnêtes *gens*. VAUG. Encore y a-t-il des occaſions où *tout* devient féminin, comme dans cette phrâſe : *Toutes* les petites *gens* ne ſont pas capables de ces maximes. Il eſt impoſſible de marquer ici toutes les divèrſes & bizarres conſtructions de ce mot : ainſi tout ce qu'il y a à faire là-deſſus, c'eſt de conſulter l'oreille, & les hommes habiles dans la Langue.

Des *gens* de robbe. Des *gens* d'épée. *Gens* de main. *Gens* de ſervice.

Gens de piéd. *Gens* de cheval. Tous les *gens* de bien, les honnêtes *gens* ſe diſtinguent aiſément des méchantes *gens*. Des *gens* ſans aveu, ſont *gens* qui n'ont ni domicile, ni emploi, & qui ne ſont avoüez de pèrſonne. Quand les *gens* ſans aveu ſont trouvez coupables de quelques crimes, on les juge en dèrniér reſſort. Des petites *gens* ſont les artiſans, le bas peuple, ce qui eſt au deſſous dės bourgeois. *Plebs, intima ſortis homines.* *Gens* de pote, ou poſte, ou poeſte, en tèrmes de Coutumes, ſignifie *gens* non nobles, qui ſont ſous la puiſſance, & en la ſujétion d'un Seigneur, à caûſe de leurs ténemens roturiérs : dans quelques actes ceux de cette condition ſont appellez *homo poteſtatis non nobilis.*

Gens de main morte, ſont des *gens de condition ſervile*, tels qu'il y en a encore pluſieurs familles en Bourgogne. On les appelle auſſi dans quelques Coûtumes *gens de corps, gens de pote*, ou *gens de poſte*, qui tiennent des héritages cottiérs, ou de main fèrme, qui ſont roturiérs, & oppôſez aux Nobles. On appelle auſſi *gens de main morte*, les Monaſtères, Societez & Communautez qui ne meurent jamais, qui ſe renouvellent toûjours.

Gens d'honneur, ſont les honnêtes *gens* qui ont de l'honneur, de la probité, qui ſont incapables de faire une mauvaiſe action, une action indigne d'un honnête homme. Les *gens* d'eau ne valent rien, cela ſe dit de ceux qui ne boivent point de vin, ou qui en boivent très peu.

On appelle, Bonnes *gens*, les pèrſonnes ſans malice, ſans pouvoir, ſans capacité, qui n'ont ni la volonté, ni la force de faire du mal, & ſur tout quand ils ſont fort âgez.

Bonnes gens, ſe dit par amitié, par compaſſion. Ces *bonnes gens*, ces pauvres *bonnes gens* ſont bien à plaindre. Mes *bonnes gens*, Écoutez un peu. *Pueri.* En Bèrry *bonnes gens* eſt devenu une éſpéce d'intèrjection de commiſération que le bas peuple fourre par tout. *Heu! Me miſerum!* Regnier a dit, Je me connois en *gens*; pour dire, Je ſçai diſcèrner le mérite des pèrſonnes. *Gens* d'Égliſe, ſont tous les Écléſiaſtiques, tous les Clèrcs, de quelque rang qu'ils ſoyent. Le Duc de Lorraine Charle IV. ne voulant pas qu'un Cardinal qu'il faiſoit paſſer devant lui en prît avantage, il fit paſſer un Aumôniér devant le Cardinal même, en diſant, je ne paſſe jamais devant les *gens* d'Égliſe. Bons mots. *Gens* à bréviaire, ſignifie la même chôſe, mais cette éxpreſſion n'eſt que du ſtile familier. Ô l'effroyable! ô l'épouvantable journée! Nous n'en vîmes jamais de pareille. Pour nous autres *gens* à bréviaire, ce n'eſt pas mèrveilles; mais les marins, les pilotes, tiennent le même diſcours. Voyage de Siam. Il y a d'autres éxpreſſions ſemblables qu'on employe dans la convèrſation, dans les lettres, mais elles ne doivent point ſortir du ſtile familiér. *Gens* de mèr, ſont ceux qui fréquentent la mèr, qui vont ſur mèr; il y a dans les Ordonnances de 1681. un titre Des *gens* & des bâtimens de mèr. *Gens* de l'equipage, ſont ceux qui compôſent l'équipage d'un vaiſſeau. *Gens* du monde, ſe dit des Séculiérs qui vivent dans le monde, en les oppôſant aux Religieux, en les diſtinguant des Religieux. Cette inutilité, qui paſſeroit pour peu de chôſe dans la vie des *gens* du monde, eſt conſidérable dans celle d'un Religieux. Ab. de la Tr. *Gens* du commun, ſe dit des pèrſonnes qui ne ſont pas de qualité. Il avoit un cèrtain air qu'on ne connoit point parmi les *gens* du commun. La Comt. de M. Molière a dit en parlant de vèrs;

> *J'en pourrois par malheur faire d'auſſi méchans,*
> *Mais je me garderois de les montrer aux* gens;

pour dire, à tout le monde.

Gens de léttres, ſont ceux qui s'appliquent à l'étude, aux ſciences, qui ſe font une occupation de l'étude. *Litterati.* *Gens d'affaires*, tous ceux qui ſont dans les Fèrmes du Roi, ou dans le recouvrement des deniérs Royaux. On appelle *gens de Cour*, ceux qui hantent la Cour du Prince : *gens de ville*, les bourgeois : *gens de village*, les païſans. On dit en pratique, qu'une éſtimation ſera faite par expèrt & *gens* à ce connoiſſans.

Gens des ordonnances. C'eſt une éſpéce de milice, ou *Gens* d'armes, ou de guèrre, établis par Charles, qui en fut le prémiér introducteur, dit Paſquier; c'eſt la même chôſe que Compagnies d'Ordonnances, dont nous avons parlé au mot Compagnies, T. II. p. 143. Paſquier dit qu'ils fûrent appellez *Gens d'ordonnances*, mais non pas d'abord. Voyez Compagnies d'Ordonnances, & les Rech. de Paſquier L. II. C. 16.

Gens, ſignifie encore, Tous ceux du même parti. À la bataille de Raab nos *gens* défirent les Turcs.

Gens, ſignifie auſſi, les domeſtiques d'un même maître. Où ſont mes *gens*? Il m'en coûte tant pour la nourriture de mes *gens*.

> *Elle eſt à bien prier éxacte au dèrniér point;*
> *Mais elle bat ſes* gens, *& ne les paye point.* Molière.

En ce ſens on appelle *gens de livrée*, les pages, laquais, cochérs, portiér, &c. qui portent les couleurs du maître.

Gens, ſe dit auſſi des pèrſonnes d'une même ſocieté, qui ſe doivent trouver en un même lieu. Faites ſèrvir la table, tous nos *gens* ſont arrivez.

On dit provèrbialement, Il y a *gens* & *gens*; pour dire, que les pèrſonnes ſont bien différentes. On dit en parlant d'un homme habile, que fines *gens* ſe mêlent de ſes affaires. Vous vous mocquez des *gens*. C'eſt ſe mocquer des *gens*; pour dire, faire des propoſitions déraiſonnables. Vous nous prenez pour des *gens* de delà l'eau; pour dire, pour des *gens* qui ne ſçavent ni nouvelles, ni affaires. A *gens* de village trompettes de bois; pour dire, qu'il faut que chacun ait des meubles proportionnez à ſa condition. Il n'y a ni bêtes, ni *gens*; pour dire, qu'un lieu eſt déſèrt. On dit auſſi par déffi & ironiquement, en parlant à pluſieurs pèrſonnes enſemble, Vous êtes de belles *gens*; pour dire, Je ne vous crains guères. On dit auſſi, Voilà de mes *gens*; pour dire, de ceux dont j'ai entendu parler, quand j'ai fait quelque raillerie ou critique, de ces *gens*, dont je ne veux point, que je ne puis ſouffrir. On appelle des *gens* de ſac & de corde, des ſcélérats qui méritent les châtimens de la Juſtice, parceque les genres de ſuplice les plus communs étoient autrefois la corde pour attacher les criminels à la potence, ou le ſac dans lequel on les enfèrmoit quand on les jettoit à la riviére. On doit honorer les *gens* de bien & ſupporter les fols.

GENSUI. ſ. m. Nom propre d'une rivière, que quelques aûtres nomment Chalib, & d'aûtres Cobacquet. *Genſuius Fluvius*, anciennement *Melas*. Grande rivière de la Natolie, en Aſie. Elle a ſa ſource dans la Natolie propre, où elle baigne Angouri, enſuite elle travèrſe la grande Caramanie, & l'Aladulie, & elle ſe décharge dans l'Euphrate à quelques lieuës au deſſus de Malatiag, ou ſelon d'aûtres Cartes à quelques lieuës au deſſous de cette ville.

GENT, Gente. adj. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *gentil. Elegans, feſtivus, decorus.*

> *Lors ce dit la fille au corps* gent. Salel.
>
> Gente *de corps & de façon.* Mar.
>
> *Il gâta tout, & prit tout au rebours*
> *Du* gent *amour la belle trame.* Parn. Nou.

GENTE. ſ. f. *Canthus, apſis.* Tèrme de Chàrron. Voyez Jante.

Gente, eſt auſſi une ſorte d'oyes petite & blanche.

GENTIANE. ſ. f. *Gentiana.* Plante médecinale que l'on trouve ſur les montagnes. Il y a pluſieurs eſpéces de *gentiane*, la plus employée ſe nomme grande *gentiane*, *gentiana major lutea*. C. B. Pin. Ses racines ſont longues, charnuës, jaûnâtres, un peu branchuës & fort amères. Elles pouſſent des feuilles de la figure de celles du plantin & de l'Ellébore, mais bien plus grandes, liſſées, & d'un vèrd qui tire ſur le jaûne. La tige qui ſort du milieu de ces feuilles eſt haute de trois à quatre piéds, groſſe comme le doigt, creûſe, & entrecouppée de nœuds d'éſpace en éſpace, d'où ſortent des feuilles pareilles à celles du bas de la plante, plus petites à proportion qu'elles approchent du haut de la tige, oppôſées deux à deux par paire, de manière que la paire ſupérieure croiſe l'inférieure. Ses fleurs naiſſent dès le milieu des aiſſelles des feuilles par tas au nombre de huit ou de dix, & forment une éſpéce d'anneau autour de la tige. Elles ſont jaûnes, d'une ſeule piéce, fort évâſées, & découpées juſqu'à leur centre en cinq ou ſix quartiers longs & étroits. L'extrémité de la tige eſt tèrminée par un bouquèt de ſes fleurs. Le piſtile qui s'éléve de leur centre eſt long au moins d'un poûce, d'un jaûne vèrdâtre, diviſé en deux loges qui renfèrment des ſemences applaties, bordées d'un feuillet membraneux, & ſont ſemblables en quelque manière à celles du giroflier. La racine de la grande *gentiane* entre dans la thériaque & dans pluſieurs compoſitions aléxipharmaques. Elle eſt fébrifuge, & employée dans les maladies de l'éſtomac. Extérieurement elle ſèrt pour les bleſſures. Ses autres éſpéces ne ſont guères d'uſage. Il y en a une qu'on appelle *cruciata*.

Le prémiér uſage de la *gentiane* eſt rapporté par pluſieurs Auteurs à *Gentius* Roi d'Illyrie, d'où elle a pris ſon nom de *gentiane*.

GENTIEU, & GENTIOU. adj. Vieux mot, qui s'eſt dit pour gentil, noble. De Beaumanoir dit *gentieu* femme, nous dirions aujourd'hui Demoiſelle. Héritages *gentioux*, ſont des maiſons nobles. Ce dèrniér mot de *gentioux* ne ſe trouve que dans les Coutumes & aûtres ſemblables monumens concèrnans les Provinces de France qui ſont du côté des Pyrénées. *Nobilis.*

GENTIL. ſ. m. Payen, qui adôre les Idôles. *Gentilis, ethnicus.* C'eſt ainſi que les Juifs appelloient tous ceux qui n'étoient pas de leur Religion. Il ne faut pas craindre les ſignes du ciel que craignent les *Gentils*, dit Jesus-Christ en Saint Matthieu.

Le

Le Docteur des *Gentils*, Le Maître des *Gentils*, l'Apôtre des *Gentils*, c'eſt S. Paul, qui dit lui même *Rom. XI.* 13. Je vous le dis à vous *Gentils*; tant que je ſerai l'Apôtre des *Gentils* je travaillerai à rendre illuſtre mon miniſtère. Nos Prédicateurs uſent ſouvent de ces périphrâſes, au lieu de dire S. Paul. La vocation des *Gentils* à la foi a été prédite dans l'Ancien Teſtament, comme elle s'eſt accomplie dans le Nouveau. Voyez Pſ. II. 8. XIX. 48. Iſ. II. 2. LXVI. 18. Joel II. 29. Matth. VIII. 11. XII. 17. Act. II. 40. XIII. 47. 48. XXVIII. 8. Rom. I. 5. III. 29. XI. 12, 13, 25. Ephéſ. II. 11. Apoc. XI. 2. XXII. 2.

Dans le Droit & dans l'hiſtoire Romaine le nom de *Gentil*, *Gentilis*, ſignifie quelquefois ceux que les Romains appelloient *Barbares*, ſoit qu'ils fuſſent leurs alliez, ſoit qu'ils ne le fuſſent pas. Dans le Code Théodoſien il y a un titre des noces des *Gentils*, *De nuptiis Gentilium*. Dans Ammien, dans Auſône, & dans la Notice de l'Empire, il eſt parlé des *Gentils* dans le ſens qui vient d'être expliqué.

Ce mot eſt fait du Latin *gentes*, qui ſignifie les *nations*. Les Romains ont auſſi appellé *Gentils*, les étrangèrs qui n'étoient pas ſujèts de l'Empire, comme on voit dans le Code Théodoſien, au T. *de nuptiis Gentilium*, où *Gentiles* eſt oppôſé à *Provincialibus*, c'eſt-à-dire, aux habitans des Provinces de l'Empire. Voyez Loyſeau. Ce mot ne s'eſt introduit dans le Latin & le Grec, où il eſt auſſi en uſage, que depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, & il eſt pris de l'Écriture. Les Hébreux appelloient גוים, *Gentes*, Nations, tous les aûtres peuples de la terre, tout ce qui n'étoit pas Iſraëlite, ou Hébreu. Il y en a qui diſent que les *Gentils* ont été appellez de ce nom par oppoſition aux Juifs & aux Chrétiens, qui ont une loi poſitive qu'ils ſuivent dans leur religion, au lieu que les *Gentils* n'ont que la loi naturelle, & celle qu'ils s'impôſent librement à eux mêmes. *Gentiles, quia ſunt ut geniti fuerunt.*

GENTIL, ILLE. adj. L'*l* de ce mot ne ſe prononce au maſculin que lorſqu'il ſuit une voyelle; & alors elle ſe mouille. Et au féminin les deux *ll* ſe prononcent comme dans le mot de *fille*. Il ſignifie, Beau, joli, mignon. *Lepidus, venuſtus, elegans.* Il ſe dit non ſeulement des perſonnes; mais auſſi des animaux & des chôſes; & n'eſt en uſage que dans le ſtile bas, familiér, & burleſque. Car dans le ſtile ſérieux on dit *joli*. Voilà un *gentil* enfant. *Gentil* cheval. Maiſon *gentille*. Un *gentil* ouvrage.

Gentil, ſe dit auſſi de ce qu'on veut loüer, mais non dans l'èxcès. C'eſt un *gentil* èſprit, un fort *gentil* Cavaliér. Cette Comédie eſt fort *gentille*; & en ce cas il eſt oppôſé à *grand*, à *èxcellent*, à *parfait*. Nos anciens Auteurs ſe ſervent ſouvent de ce mot. Tout eſt *gentil* parmi eux. Le *gentil* roſſignol, &c. mais l'on n'en uſe plus dans les livres, & il eſt renfèrmé dans la convèrſation. Une femme dira en parlant d'elle même, je ne ſuis ni jeune, ni *gentille*. Bouh.

Le nom de *gentil*, a été donné autrefois à la nobleſſe par préférence, il n'eſt guères de tèrme plus uſité chez nos Romanciérs que celui de *gentil* Chevaliér. Dans le Roman de Guarin le Loheranes, qui eſt le plus ancien des Romans que nous ayions, on trouve *gentil* Damoiſeau.

La veiſſiés maint Damoiſel gentil.

C'eſt de là qu'eſt venu le tèrme de *Gentil-homme*, pour ſignifier un homme noble d'èxtraction.

On dit ordinairement d'une chôſe grande, èxcellente, que cela paſſe le *gentil*, comme on dit cela paſſe le joli.

Gentil, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part avec cèrtains mots, comme, Vous êtes un *gentil* compagnon. Vous joüez un *gentil* pèrſonnage; pour dire, Vous faites un vilain métiér.

Vrayment vous me traitiez de gentille *mignone*. Mol.

Faucon *gentil*. Voyez Faucon.

Gentilles, ſ. f. Nom d'une Tulippe chez les Fleuriſtes. Elle eſt colombin changeant & chamois. Morin.

GENTILAſTRE, ou GENTILATRE. ſ. m. Petit Gentilhomme de Nobleſſe douteuſe qu'on mépriſe, & qui n'a ni bien, ni mérite.

GENTILE. Le marbre appellé *Gentile* eſt blanc, beau, & précieux, & celui qui étoit ordinairement employé à faire les ſtatuës & les bas-reliefs. Une autre èſpéce eſt nommée marbre de ſel, *ſalinum*, parce qu'il eſt d'un plus gros grain & plus groſſier, qui reſſemble au ſel, & qu'étant caſſé il devient le plus ſouvent friable, ou ſe réduit aiſément en poudre, & il eſt moins dur. *Ficoroni, Mem. de Trev.* 1712. p. 1064.

GENTILHOMME. ſ. m. La lettre *l* ſe prononce & ſe mouille en ce mot, quand il eſt au ſingulier; mais quand il eſt au plurier, & que par conſéquent on y ajoûte une *s*, (*Gentilshommes*) l'*l* ne ſe prononce point, mais ſeulement l'*s*; ainſi on prononce comme ſi on écrivoit *Gentiz-ommes*. Un *Gentilhomme* eſt un homme

noble d'èxtraction, qui ne doit point ſa Nobleſſe ni à ſa charge, ni aux Lettres du Prince. *Nobilis, ſcutifer, patricius.* Un vrai *Gentilhomme* ne doit point manquer de parole, ne doit faire que des actions d'honneur. Il eſt paûvre, mais il eſt bien *Gentilhomme*. Un *Gentilhomme* a le privilége de n'être Jugé au criminel en prémière inſtance que par des Juges Royaux; & en cas d'appel, que par le Parlement les Chambres aſſemblées. Par la dèrnière Ordonnance de la Marine un *Gentilhomme* peut faire toute ſorte de trafic ſur mèr, pourvû qu'il ne vende point en détail.

Car être Gentilhomme, *& porter la beſace*,
Il n'eſt rien de ſi malheureux. De Roubin.

Ce mot de *Gentilhomme* vient de *gentilis homo*, qui ſe diſoit chez les Romains d'une race de gens nobles de même nom, nez de parens libres, & dont les ancêtres n'avoient point été èſclaves, ni repris de Juſtice. Quelques-uns diſent qu'il vient de *Gentil*, ou Payen, à caûſe que les anciens François qui conquîrent la Gaule, qui étoit déjà Chrétienne, fûrent appellez *Gentils* par les originaires, parce qu'ils étoient encore Payens. Voyez Ménage, & Loyſeau. Quelques-uns diſent que ſur le déclin de l'Empire, comme témoigne Ammien Marcellin, il y eut deux braves Compagnies de guèrre, l'une appellée *Gentilium*, & l'aûtre *Scutariorum*, & que de là ſont venus les noms de *Gentilhomme*, & d'Écuyér. Il vient peut-être auſſi de *Gentil*, parce qu'une *gentille* action, ſignifioit une action noble & glorieuſe. Bouh.

Paſquier croit que ces noms de *Gentils*, & d'*Ecuyers*, nous ſont reſtez de la milice Romaine, parce que c'étoit aux *Gentils*, & aux *Ecuyers*, comme aux plus brâves ſoldâts, à qui l'on diſtribuoit les principaux Bénéfices, & les meilleures portions des tèrres qu'on donnoit pour récompenſe aux gens de guèrre. Les Gaulois, qui avoient vû durant l'Empire des Romains les Écuyers & *Gentils* entre les autres ſoldats emporter ſur les frontières les plus belles piéces de tèrre, commencèrent, comme il eſt à préſumer, par une accoutumance tirée de ce qu'ils avoient vû obſèrver entre les Romains, d'appeller *Gentils hommes* & Écuyérs ceux qu'ils vîrent être pourvûs par nos Rois de tels bénéfices. *Paſq. Rech. L. II. C.* 15.

On appelle *Gentilhomme* de nom & d'armes, Celui qui porte le nom de quelque Province, Bourg, Château, Seigneurie, ou Fief noble, qui ont des armes particulières, quoiqu'il ne ſoit point Seigneur de ces tèrres, comme prouvent Jean Scohier; Géliot, & autres. Car tel eſt Seigneur d'une telle tèrre, qui n'a rien aux armes, leſquelles appartiennent à un aûtre qui n'a rien à la Seigneurie, vû que les armes ne ſe peuvent donner à une tèrre ou Seigneurie que par conceſſion du Prince. D'autres croyent qu'un *Gentilhomme* de nom & d'armes eſt celui qui porte un nom & des armes connuës, quoiqu'il ne puiſſe pas juſtifier les ſeize quartiérs par quelque défaut d'alliance, & cela n'empêche pas qu'il ne puiſſe être reçu Chevaliér.

Prémiér Gentilhomme de la Chambre du Roi, eſt un des prémiérs Officiérs de la Cour. Il y en a quatre. Châcun ſert une année. Il eſt maître de la Chambre durant ſon année. La charge de *prémiér Gentilhomme* ordinaire de la Chambre fut inſtituée par François I. à la place du Chambriér. C'eſt Louis XIII. qui en a augmenté le nombre à quatre. Il n'y en avoit que deux auparavant. Ils font toutes les fonctions du Grand Chambellan, en ſon abſence. Ils donnent la chemiſe au Roi. Ils ordonnent de ſes habits, & du deuil de ſa maiſon, &c. Voyez encore l'Article ſuivant.

Gentilhomme de la Chambre du Roy. Officiér de la Maiſon de nos Rois, ſervant auprès de leur pèrſonne. *Nobilis Regis Cubicularius.* On dit ſimplement *Gentilhomme* de la Chambre. Les *Gentilshommes* de la Chambre ont ſuccédé à l'Office & aux fonctions du Grand Chambriér ſupprimé par François I. en 1545. à ſa place ce Prince créa une charge de Prémiér *Gentilhomme* de la Chambre. On en ajoûta une ſeconde après lui, & Louis XIII. en créa deux autres. Ainſi il y a préſentement quatre prémiérs *Gentilshommes* de la Chambre, qui ſont toujours des pèrſonnes du prémiér rang, & ordinairement des Ducs & Pairs. Ils ſervent altèrnativement par année. Le prémiér *Gentilhomme* en èxèrcice reçoit les ſermens de fidélité de tous les Officiérs de la Chambre, leur donne les cèrtificats de leurs ſèrvices; donne l'ordre aux Huiſſiérs pour laiſſer entrer dans la Chambre du Roi ceux qu'il faut. Il ſe trouve au lever & au coucher du Roi, & a droit de coucher dans ſa Chambre. C'eſt lui qui fait faire les prémiérs habits de deüil. Il a la ſurintendance de tous les divèrtiſſemens du Roi, maſcarades, ballèts, comédies, opéra, théâtres, habits, ornemens qui en dépendent; & de toute la dépenſe, les menus plaiſirs, & autres affaires de la Chambre. Il ordonne le deuil pour tous les Officiérs à qui le Roi le donne. Le prémiér *Gentilhomme* pendant

ſon année d'exèrcice a toujours au moins ſix Pages de la Chambre du Roi auprès de lui. Voyez l'État de France.

Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roy. Officiér qui ſèrt auprès de la pèrſonne de nos Rois, & qu'on appelle communément *Gentilhomme ordinaire* tout court; ou *Gentilhomme ordinaire de chez le Roi*, ou ordinaire, ſans rien ajouter. Les *Gentilshommes* ordinaires de la Maiſon du Roi fûrent créez par Henri III. au nombre de quarante cinq. Henri IV. les réduiſit à 24. La Reine Mère de Loüis le Grand en ajouta deux pendant ſa Régence, enſorte qu'ils ſont 26. Les *Gentilshommes* de chez le Roi ſèrvent par ſemeſtre, 13 à châque ſemeſtre. Leur devoir eſt d'être toujours auprès de ſa Majeſté pour éxécuter ſes ordres. Elle les employe ſoit à les porter dans le Royaume aux Parlemens, aux Cours Souveraines, aux Généraux d'armées, ſoit à les envoyer faire des complimens tant hors du Royaume aux Princes étrangers, qu'au dedans aux Princes de ſa Maiſon, ou autres, & aux Grands du Royaume. Le Roi s'en ſèrt auſſi pour faire porter aux Seigneurs les marques des dignitez ou des charges auxquelles il les nomme. A l'armée les *Gentilshommes ordinaires* ſont Aides de Camp de Sa Majeſté. Ils conduiſent les priſonniérs de guèrre de conſéquence dans les lieux où ils doivent être gardez, & ils demeurent quelquefois auprès d'eux, auſſi bien qu'auprès des Princes & Princeſſes, & autres pèrſonnes de diſtinction arrêtez par ordre du Roi, ou exilez. Aux funérailles des Enfans de France quatre *Gentilshommes* ordinaires portent les coins du poêle, & quatre le corps. Ils n'ont point de chèf qui les commande, & ne prêtent point ſèrment de fidélité. Ils ont bouche à Cour. Voyez l'État de France.

Gentilhomme du drapeau, Colonel du Régiment des Gardes Françoiſes. En 1680. le Roi Loüis le Grand créa cet Office. Ils étoient quatre, qui devoient accompagner le Roi partout, & combattre pour ſa défenſe. Ils portoient une pèrtuiſanne dorée, & avoient un baudriér de buffle, bordé de deux galons d'argent fort larges. Ils ne ſubſiſtent plus.

Gentilhomme au béc Corbin. Voyez Béc Corbin, T. I. p. 949. & au mot Corbin, T. II. p. 232.

Gentilhomme sèrvant, c'eſt celui qui porte les plâts de la tâble du Roi, & qui le ſèrt à tâble, ou les Princes ſeulement qui mangent avec le Roi. Ils ſèrvent l'épée au côté. Par la déclaration de 1654. ils ont été réduits à 36. Ils ſèrvent par quartier. *Gentilhomme ſervant Panetiér*, eſt celui qui fait l'office de Panetiér.

On appelle *Gentilhomme à liévre*, un paûvre *Gentilhomme* qui vit à la campagne du gibiér qu'il prend.

On appelle auſſi *Gentilhomme* une pèrſonne qui s'attache par honneur au ſèrvice d'un Prince, ou d'un Grand Seigneur, qui n'a point d'emploi particuliér, ni ſèrvile, quoiqu'il ne ſoit point noble. Chez les Grands Seigneurs, ceux qui font ces fonctions de *Gentilshommes* pour l'ordinaire ſont *Gentilshommes* par la naiſſance. Il a envoyé ſon *Gentilhomme* faire un compliment à ſes parens.

On dit provèrbialement, Faire troc de *Gentilhomme*; pour dire, Troquer but à but ſans retirer d'argent. Il eſt *Gentilhomme* comme le Roi. On dit, c'eſt un *Gentilhomme* de Beauce, il eſt au lit quand on refait ſes chauſſes; c'eſt-à-dire, un paûvre *Gentilhomme*. Théophile a dit de Saint Amant, qui étoit fils d'un *Gentilhomme* Vèrriér,

> Gentilhomme *de vèrre*,
> *Si vous tombez à terre*,
> *Adieu vos qualitez.*

GENTILHOMMERIE. ſ. f. Qualité de Gentilhomme. *Nobilitas.* Il eſt du ſtile bas & comique. Mettez un peu vôtre *Gentilhommerie* à part. Mol.

GENTILHOMMIÈRE. ſ. f. Petite maiſon de campagne où loge un Gentilhomme. Ce n'eſt pas une fort grande maiſon, mais c'eſt une fort jolie *Gentilhommière*. Il eſt du ſtile bas.

GENTILISME. ſ. m. La Religion des Payens. *Ethniciſmus.* Prononcez l'*s*. Ce mot eſt peu dans l'uſage; on dit communément Paganiſme.

GENTILITÉ. ſ. f. Le tems du paganiſme, & le lieu où il a été en vogue. *Gentilitas.* Les Dieux de la *Gentilité*. Il ſe dit principalement de pèrſonnes, & ſignifie tous les Gentils, toutes les nations Payennes. La convèrſion de la *Gentilité* étoit une œuvre réſèrvée au Meſſie. Boss.

GENTILLEMENT. adv. Voyez Gentiment.

GENTILLESSE. ſ. f. Ce mot eſt du ſtile familiér. Il ſignifie, ce qui eſt gentil, agréable, ſoit en beauté, ſoit en délicateſſe, ce qui a de l'agrément. *Elegantia, urbanitas, lepos, Veneres, venuſtas.* Cette femme a beaucoup de *gentilleſſe*. Cette piéce eſt loüable par la *gentilleſſe* de l'invention. Cet homme ſçait faire mille tours de cartes, mille *gentilleſſes* pour réjoüir une compagnie. Cléopatre rioit des bons mots, & des *gentilleſſes* d'Antoine. Ch. de M. Toutes ces *gentilleſſes* que j'admire en vôtre lettre, ſont des preuves de vôtre bon eſprit, plûtôt que de vôtre bonne volonté. Voit. Je vous donne des inſtructions ſeches, ſans *gentilleſſe*, & ſans ornement. Bal. Elle leur donna des habits de Bèrgérs d'une *gentilleſſe* infinie. Mˡˡᵉ de ...

> *Peſte! où prend mon eſprit toutes ces* gentilleſſes? Mol.

Gentillesse, ſe dit auſſi de pluſieurs petits ouvrages travaillez mignonement. Il a acheté mille petites *gentilleſſes* à la foire.

Gentillesse. Ce mot ſe dit quelquefois en riant, pour ſignifier de cèrtaines chôſes libres, & gaillardes. Il y a là de cèrtaines *gentilleſſes* qui ne ſe peuvent dire en François. Boil.

Gentillesse. S'eſt dit autrefois pour Nobleſſe, état, qualité de Gentilhomme. *Nobilitas.* Étienne Goyon, Chevaliér nommé par le Duc Capitaine de la ville & chaſtel de Rennes; noble homs Jean Tournemine, & lui donnent leurs ſcellez au Duc, de les garder fidèllement & le lui promettent en foi de *gentilleſſe* & ordre de chevalerie, le 10. Sept. 1392. Lob. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 1631. La *gentilleſſe* vient d'hoirie, & la nobleſſe vient auſſi par le bénéfice du Prince. Ragueau.

GENTILLY. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Iſle de France, ſitué à un mille de la ville de Paris. Ce lieu eſt connu dans l'hiſtoire par un Concile qu'on y célébra l'an 767. ſous le régne de Pepin, qui y aſſiſta, de même que les Nonces du Pape, & les Ambaſſadeurs de Conſtantin Copronime, Empereur d'Orient. Voyez l'Hiſtoire des Iconoclaſtes par Maimbourg. Nos Rois de la prémière & ſeconde race avoient un Palais à *Gentilly*. François I. ſe qualifioit Seigneur de *Gentilly* & prémiér Bourgeois de Goneſſe. Mascur.

Gentilly. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt rouge, fiamete & blanc. Morin.

GENTIMENT. adv. D'une manière gentille, adroite, agréable. *Venuſtè, eleganter.* Il eſt du ſtile bas, & ne ſe dit guères que des chôſes qui s'acquièrent par art, par éxèrcice. Il chante *gentiment*. Il peint, il écrit *gentiment*. Elle eſt *gentiment* coëffée. Il étoit habillé fort *gentiment*. Il s'eſt *gentiment* tiré de priſon ſans payer: pour dire, ſubtilement. Il boit, il mange *gentiment*; pour dire, beaucoup. On trouve *gentillement* dans Pomey, & dans quelques autres Dictionnaires & Écrivains, mais il ne ſe dit plus du tout.

GÉNUFLÉXION. ſ. f. Flechiſſement de genoux. *Genuflexio.* Il ne ſe dit que de la révérence qui ſe fait par les Miniſtres de l'Autel dans les cérémonies de l'Égliſe, & particulièrement en paſſant devant le Saint Sacrement, quand il eſt expôſé, & en mettant un genou en tèrre. Il faut faire une *génufléxion* toutes les fois qu'on paſſe par devant lui. Il fit pluſieurs *génufléxions*.

Le P. Roſweyd Jéſ. dans ſon *Onomaſticon* ſur les vies des Pères au mot *Genuflexio*, montre que la *Génufléxion* dans la prière eſt un uſage très-ancien dans l'Égliſe, & même dans l'Ancien Teſtament; que cet uſage ſe gardoit toute l'année excépté le Dimanche, & pendant le tems qui eſt depuis Pâques juſqu'à la Pentecôte. Il rapporte les raiſons de cette différence tirée de S. Juſtin, de S. Baſile, d'Anaſtaſe de Nicée, de S. Gèrmain PC, montre par S. Juſtin que cette différence vient des Apôtres; qu'il ſemble néantmoins à Baronius qu'elle n'étoit point établie l'an 58 de J.C. à cauſe de ce qu'on lit de S. Paul dans les Actes C. XX. mais que Lorin a montré qu'on n'en pouvoit rien conclure. Il finit en remarquant que les Saints avoient porté ſi loin l'éxèrcice de la *génufléxion*, que l'Auteur du Pré ſpirituel remarque que quelques-uns en avoient uſé le planchér à l'endroit où ils ſe mettoient, & que S. Jérôme dit que S. Jacques avoit par là contracté une dureté aux genoux égale à celle des chameaux.

GÉNUNIEN, enne. ſ. m. Nom propre d'un peuple de la grande Bretagne. *Genunius.* Les *Genuniens* habitoient dans la partie ſeptentrionale du païs de Galles, qu'on appelle le Nort-Walles.

GENZANO. ſ. m. Nom propre d'un ancien Bourg d'Italie. *Gentianum, Cynthianum.* Il eſt dans la Campagne de Rome; ſur le lac de Némi, entre la ville de Rome, & celle de Véléſtri. Maty.

GENZANO, Lac. Voyez Némi.

GEO.

GÉOCENTRIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Aſtronomie. Concentrique avec la tèrre. Qui a la tèrre pour centre, ou qui a le même centre que la tèrre. *Geocentricus, a.* Toutes les Orbites des Planéres ne ſont pas *géocentriques*. La latitude *géocentrique* d'une planette, eſt ſa latitude vûë de la tèrre; ou bien c'eſt l'inclinaiſon de la ligne qui paſſe par la planette & par la tèrre, ſon inclinaiſon, dis-je,

dis-je, au plan de l'écliptique, ou autrement, c'eſt l'angle que cette ligne fait avec une autre ligne tirée perpendiculairement au plan de l'écliptique. Harris. Le lieu *géocentrique* d'une planette, c'eſt le lieu où elle nous paroîtroit en la conſidérant de la tèrre, ſi nôtre œil y étoit fixé. Id.

GÉODES. ſ. f. Sorte de pièrre ronde, de la couleur du fèr enrouillé, creuſe & pleine de tèrre, ou de ſable. Elle ſe trouve en Bohême, Miſnie & Saxe. Dioſcoride dit qu'elle eſt aſtringente, déſſicative, & propre à réſoudre toutes les fumées des yeux.

GÉODÉSIE. ſ. f. C'eſt la ſeconde partie de la Géométrie, qui ſert à meſurer les ſurfaces, & ce que contiennent toutes ſortes de figures planes. *Geodæſia*. Le peuple l'appelle *arpentage*, quand il s'agit de meſurer des tèrres, des bois, ou autres héritages.

Ce mot eſt tiré du Grèc *γεωδαισία*, de *γῆ*, *terra*, *tèrre*, & du vèrbe *δαίω*, *divido*, *je diviſe*, *je partage*.

GEOFFROY, ou GEOFROY. ſ. m. Nom propre d'homme. Prononcez *Jofroy*. Il s'eſt fait de *Godefroy*, & c'eſt la même chôſe. *Godefridus*. S. Godefroy, que le vulgaire nomme plus volontiers *Geoffroy*, naquit vèrs l'an 1066. au bourg de Molimourt dans le Soiſſonois. Il fut fait Évêque d'Amiens en 1104. après la démiſſion volontaire ou la retraite de S. Gèrwin, & mourut en 1115. Voyez Baillet au 8ᵉ de Nov. *Geoffroy* eſt le nom de pluſieurs Comtes d'Anjou; *Geoffroy* Martel, *Geoffroy* Férole, *Geoffroy* Plantegeneſt. Ç'a été un nom fort commun en France, où il eſt devenu nom de pluſieurs familles. *Geoffroy* Griſigonelle, Comte d'Anjou, fut Grand Maître de la maiſon de Hugues Capet, & mourut ſous ſon régne en 988. Voyez encore Godefroy.

GÉOGRAPHE. ſ. m. Celui qui enſeigne ou qui poſſède bien la Géographie, qui ſçait la deſcription de la tèrre; Qui a écrit ſur cela. *Geographus*. Les fameux Géographes modèrnes ont été Gérard Mèrcator, Abraham Ortélius, Paul Mérula, Pière Bertius, Guillaume Janſon de Blaew, Philippe Cluvier, & Mʳ Sanſon, Mʳ Du Val, & Mʳ de l'Iſle, en France.

GÉOGRAPHIE. ſ. f. Deſcription du globe tèrreſtre; ſcience qui apprend la connoiſſance de la ſurface de la tèrre, & de la ſituation de ſes Provinces, villes, rivières, mèrs, &c. & à en faire la deſcription. *Geographia*. Elle comprend auſſi la connoiſſance des cèrcles de la ſphère qui ont rapport avec la tèrre, des zones, climâts, &c. Il y a une *Géographie* phyſique pleine de rechèrches ſur les effèts du *déluge*. Elle eſt d'un Anglois nommé Wodvard.

Ce mot eſt Grèc, il vient de *γεωγραφία*, qui eſt formé de *γῆ*, *terra*, *tèrre*, & de *γράφω*, *deſcribo*, *je décris*.

GÉOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Géographie. *Geographicus*. Les cartes *géographiques* de Bèrtius, de Hondius, de Magin, Mʳ Sanſon, du Val, de l'Iſle, &c. Les longitudes & latitudes ſont des tèrmes *géographiques*.

GÉOLAGE. ſ. m. Prononcez *jôlage*. Droit qu'on paye aux Géôliérs pour l'entrée & la ſortie des priſons, & pour les gîtes des priſonniérs. *Merces carcerariâ*, *vectigal*, *jus oſtiarium carcerarii*. Il eſt déffendu aux Géôliérs de retenir les priſonniérs pour leurs gîtes & *geolages*. Autrefois on a dit *géoliage*, *cathenaticum* en Latin du bas-Empire, celui à qui la garde des priſons eſt confiée.

GEÔLE. ſ. f. Prononcez *jôle*. Priſon. *Carcer*, *ergaſtulum*, *cuſtodia*, *geola*, & *gaola* dans la baſſe Latinité. Le Greffiér de la *geôle*. La *geôle* s'afferme par le Seigneur. Cette nouvelle *geôle* n'étoit guères moins fâcheuſe que la première. Patru. On dit au Palais, On a élargi ce priſonniér à la garde d'un Huiſſiér pour y demeurer comme en vive *geôle*; pour dire, comme s'il étoit priſonniér. Voyez ſur *Geôle* & ſur *Geôliér* le Titre XVᵉ des Obſèrvations & Maximes ſur les matières criminelles par Bruneau.

GEÔLIÉR, ière. ſ. f. Prononcez *jôlier*, *jôlière*. Celui qui garde les priſonniérs dans les priſons, qui tient ou qui afferme la geôle. *Carcerarius*, *ergaſtularius*. Un *Geôliér* eſt reſponſable de tous les priſonniérs qui s'évadent.

Ces mots viennent de *gabiola*, diminutif de *gabia*, ſuivant Ménage. Nicod tient qu'il vient de *caveola*. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *geola* & *gaola*.

Ce mot de *geôle* vient de *gayola*, vieux mot, qui veut dire une cage. Les Picards appellent encore *gayolle*, une cage où on enfèrme des oiſeaux. Dans la Coûtume d'Arras on appelle encore la *gayolle* d'un moulin à vent, ce qu'on appelle ailleurs la *cage*; & le *Geôliér* a été appellé *Gaolarius* & *Cajolarius*. Voyez Gajole. Scaliger dit que *Geôliér* vient de *janicularius*. En Picardie on appelle encore *geôle* une cage, d'où ſont venus les mots d'*engeoler* & *cageoler*, par une métaphôre tirée des oiſeaux. Borel & Ragueau diſent qu'on appelloit autrefois un *Geôlier*, *Chépiér*, ou *Clèrſellier*. Quelques Auteurs Latins l'ont appellé *Commentarienſis*, parceque'il tient regiſtre ou mémoire de tous ceux qu'on met ſous ſa garde. Ce regiſtre s'appelle proprement l'écrou, en Latin *commentarius*. Le mot *geôle*, pri-ſon, auſſi bien que l'Alleman *ghiole*, vient du Celtique *géol*. P. Pezron.

GÉOMANCE. ſubſt. fém. Eſpèce de divination, qui ſe fait par le moyen de pluſieurs petits points qu'on marque ſur un papier au haſard, & ſans les compter: car alors on prétend ſur ces diverſes figures que le haſard fait trouver à l'extrémité des lignes, fonder un jugement de l'avenir, & décider de l'évenement de toute queſtion propoſée. *Geomantia*. Polydôre Virgile définit la *Géomance* une divination qui ſe fait par le moyen des fentes, ou des crevaſſes qui ſe font à la tèrre. Il croit que les Mages des Pèrſes en ont été les inventeurs. Voyez *De Invent. Rer. L. I. C.* 23. Il n'y a rien de plus vain que l'art de la *Géomance*. Quelques-uns diſent *Géomancie*. Robert Flud, quoique d'ailleurs habile homme, s'eſt laiſſé infatuer de la *Géomance*, dont il a fait un gros Traité. Les Muſulmans attribuënt à Edris, c'eſt-à-dire, à Énoch, l'invention de la plume & de l'aiguille, de l'Aſtronomie & de l'Arithmétique, & encore plus particulièrement de la *Géomance*. D'Herb.

Ce mot vient du Grèc *γῆ*, *terra*, & de *μαντεία*, *divinatio*, c'eſt-à-dire, *Divination par le moyen de la terre*; car autrefois on ſe ſervoit de petits cailloux, qu'on jettoit ſur tèrre au hazard; au lieu qu'à preſent on ſe ſert de points.

GÉOMANCIEN. ſ. m. Celui qui ſçait la Géomance, ou qui en a écrit. *Geomantes*. La vanité ridicule des *Géomanciens*. On écrit auſſi *Géomantien* ſuivant l'étymologie.

Ce mot eſt auſſi adjectif. Thême *géomancien*, eſt un thême tracé & formé ſuivant les faux & ridicules principes de la Géomance. *Geomanteus*, *Geomanticus*. Les figures *géomanciennes*.

GÉOMANTIQUE. adj. Qui a rapport à la Géomance. *Geomanticus*. Le Traducteur de Peucer dit vanité *géomantique* découvèrte & condamnée.

GEOMÉTRAL, ale. adj. Épithète qu'on donne au plan d'un bâtiment, où des lignes en font voir la figure telle qu'elle paroit quand il eſt au rèz de chauſſée. *Ichnographicus*, *geometralis*. Un plan *géométral* eſt celui dont les ſolides & les eſpaces ſont de leur naturelle proportion. En Pèrſpective on doit mettre le plan *géométral* au deſſous de la ligne de tèrre.

GÉOMÉTRE. ſ. m. Celui qui ſçait, ou qui pratique la Géométrie. *Geometra*, *geometres terræ menſor*. Entre tous les Philoſophes, les *Géométres* ont ſeuls cet avantage d'avoir banni de leur École & de leurs livres la conteſtation & la diſpute: on ne peut leur ôter la gloire d'avoir ſuivi une voye beaucoup plus aſſurée que les autres pour trouver la vérité. Log. Les *Géométres* accoutumez à ne rien conclure ſans avoir repaſſé, & manié leurs définitions, & leurs principes, ſe pèrdent dans les chôſes de fineſſe, où les principes ne ſe laiſſent pas ainſi manier. Pasc. Les eſprits fins ne ſont pas d'ordinaire bons *Géométres*, parceque ce détail ſec & ſtérile de définitions, & de principes, les rebute, & les dégoûte. Id. Archiméde, Euclide, Apollônius Pèrgeus, Pappus, ont été de grands *Géométres*; & de nôtre tems, Viete, Deſcartes, &c. Les *Géométres* raiſonnent ſur des idées claires, & les Philoſophes ſur des Syſtêmes arbitraires. Ménage.

Ce mot eſt tiré du Grèc *γεωμέτρης*, qui ſignifie la même chôſe, & eſt compoſé de *γῆ*, *terra*, & du vèrbe *μετρεῖν*, *metiri*, *meſurer*. C'eſt la néceſſité de meſurer la tèrre qui a fait trouver les principes & les régles de la Géométrie, qu'on a depuis fait ſèrvir à beaucoup d'autres chôſes, enſorte que la Géométrie eſt maintenant le fondement de toutes les Mathématiques. Les mots de *géométral* & de *Géométrie* ont la même origine.

GÉOMÉTRIE. ſ. f. Science qui enſeigne à meſurer la ſupèrficie, ou la matière en toutes ſes dimenſions, longueur, largeur & hauteur. *Geometria*. Le mot ſignifie à la lettre, l'art de meſurer la tèrre. La *Géométrie* eſt la fille de l'interêt. Font. La *Géométrie* ſe ſert de figures, de démonſtrations évidentes, & indubitables. Les principes de la *Géométrie* ſont ſi gròs, & ſi palpables, qu'il eſt preſqu'impoſſible qu'ils échappent. Pasc. L'eſprit de *Géométrie* conſiſte à comprendre beaucoup de principes enſemble, ſans les confondre. Id. La *Géométrie* conſiſte en quatre parties: *Planimétrie*, *Altimétrie*; *Longimétrie* & *Stéréométrie*. La *Géométrie* ſe diſtingue en théorique & en pratique. La théorique démontre la vérité des propoſitions, qu'on appelle *théorêmes*; & la pratique enſeigne la manière de les appliquer à quelque uſage particulier, par la réſolution des *problêmes*. On démontre les théorêmes, & on fait les problêmes. Quelques-uns diſent dans Hérodote L. II. & dans Strabon L. XVII. que les Égyptiens ſont les inventeurs de la *Géométrie*, & que les inondations du Nil en fûrent l'occaſion; car ce fleuve enlevant toutes les bornes des héritages, & ôtant aux uns pour donner aux autres, les Égyptiens fûrent contraints, diſent-ils, de meſurer ſouvent leurs campagnes, & de s'en faire

une méthode & un art qui fût l'origine & le commencement de la *Géométrie*. Joſeph ſemble attribuer cette invention aux Hébreux. Voyez ces Auteurs, & Polydore Virgile *De Invent. Rer. L. I. C.* 18. M. Harris adopte la prémière opinion. D'autres parmi les Anciens diſent que Mèrcure a inventé la *Géométrie*. M. Harris a donné dans ſon Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences une liſte des bons ouvrages de *Géométrie*, qui comprend une cinquantaine d'Auteurs ou d'Éditions différentes ſur cette matière. Voyez T. II. au mot *Geometry*.

GÉOMÉTRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Géométrie. *Geometricus*. Démonſtration *géométrique*, autrement *infaillible*. Cette conſtruction de problêmes n'eſt pas *géométrique*, elle eſt ſeulement méchanique, & ſe ſèrt de compas & de máchines. Le pas *géométrique* eſt compôſé de cinq piéds. Proportion *géométrique*, ce mot de *géométrique* ici marque l'égalité des proportions, & non pas l'égalité des différences : les nombres 2. 4. 8. ſont en proportion *géométrique*.

GÉOMÉTRIQUEMENT. adv. A la manière des Géométres. *Geometrice*, *Geometrarum more*. Cette propoſition a été démontrée *géométriquement*, & avec toute la préciſion imaginable. Les preuves de la Religion ne ſont pas telles, qu'on puiſſe dire qu'elles ſont *géométriquement* convainquantes. PASC.

GÉOPONIQUE. adj. Qui a rapport à l'Agriculture, qui en traite, qui y appartient. Ce mot ſe trouve dans M. Ménage, qui appelle Caton, Varron, Columelle, Pline, Palladius, des Écrivains *Géoponiques*. *Geoponicus*. Cet Auteur a fait quelques mots ſemblables, comme *Biographe*, &c.

GEORGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Georgius*. Prononcez *Jorge*. Saint *George* eſt un grand ſaint dans toute l'Égliſe d'Orient. Les Grècs l'appellent Μεγαλομάρτυρ, *Grand Martyr*. Sur quelques médailles ou monnoyes de Jean & de Manuel Comnéne on voit une figure de S. *George* armée, qui tient d'une main une épée, ou un javelot, & de l'autre un bouclier, & pour inſcription ſur une monnoye de Manuel un O dans lequel il y a un petit A, & ΓΕ $\frac{\mathrm{P}}{\mathrm{O}}$ ΓΙΟC. Ce qui fait Ο ΑΓΙΟΣ ΓΕΟΡΓΙΟΣ. *Saint George*. Sur un cachet rapporté par Octavius Strada il paroit debout en habit militaire, s'appuyant ſur ſon bouclier qui eſt pôſé à tèrre, & orné d'une croix. Pour inſcription Ο ΑΓΙΟC ΓΕ. Ordinairement on le repréſente à cheval, parcequ'on croit qu'il a ſouvent apparu ainſi dans les combats. Son culte s'eſt étendu dans l'Arménie, la Moſcovie, & tous les païs du rit Grèc. Voyez Du Cange *Diſſert. De poſterior. ævi numiſmatis*. Son culte a paſſé auſſi depuis fort longtems dans l'Égliſe Latine; & l'Angletèrre & le Portugal l'ont choiſi pour patron. Voyez les Actes de ce Saint, & les *Analecta* ramaſſez par le P. Papebroch entremêlez de ſçavantes Notes du même Pere avec les Diſſèrtations qui précédent les Actes. *Acta Sanct. April. T. III. p.* 100. *& ſeqq.* Le Cri d'armes de Vandôme eſt S. *George*, apparemment à caûſe de l'Égliſe de S. *George* de Vandôme bâtie par Agnès de Bourgogne.

S. GEORGE. Ordre militaire fondé par Frédéric III. Empereur, & prémiér Archiduc d'Autriche, l'an 1470. Ces Chevaliérs de *S. George* fûrent établis pour garder les frontières de Bohême & de Hongrie contre les Turcs. Voyez Wolfgang, *Hiſt. Auſtr. L. III.* Favyn Théâtre d'honneur & de Chevalerie.

S. GEORGE. Ordre militaire de la République de Gênnes. Je ne trouve point le tems de ſon inſtitution. La marque de cet Ordre eſt une chaîne d'or d'où pend une croix d'or émaillée de rouge. Ils portent auſſi ſur leurs manteaux la figure de cette croix en broderie.

CHEVALIÉR DE S. GEORGE, ORDRE MILITAIRE DE S. GEORGE. C'eſt un Ordre militaire en Auſtriche & en Carinthie. *Eques Sancti Georgii*, *Ordo militaris Sancti Georgii*. L'Abbé Juſtiniani, Schoonebex, M. Hèrmant, & quelques autres, en attribuënt l'inſtitution à Rodolphe d'Hapſbourg, prémiér Empereur de la Maiſon d'Auſtriche; mais il n'a été établi que par Frédéric III. vèrs l'an 1468. Il donna une riche Abbaye de l'Ordre de S. Benoît ſituée dans la ville de Milleſtad, aux Chevaliérs & aux Chapelains de l'Ordre de *S. George*. Paul II. donna la Bulle d'érection la même année. L'Abbaye de Milleſtad au diocêſe de Saltzbourg fut le Chèf d'Ordre. Frédéric pour la prémière fois nomma le Grand Maître, mais il voulut que dans la ſuite il fût élû par les Chevaliérs, du conſentement néanmoins du chèf de la Maiſon d'Auſtriche. Les Chapelains étoient gouvèrnez par un Prévôt; les Chevaliérs, le Prévôt & les Prêtres, obéiſſoient au Grand Maître. Le Grand Maître, les Chevaliérs, le Prévôt & les Prêtres, faiſoient vœu de chaſteté & d'obéiſſance; mais ils ne faiſoient point celui de pauvreté. Ils retenoient la proprieté de leurs biens, tant du patrimoine, que des acquêts, avec la pèrmiſſion néanmoins de leur Supérieur, & diſpoſoient des revenus, ſans cependant qu'il leur fût pèrmis de rien vendre, ni des meubles, ni des immeubles, qui après leur mort appartenoient à la Maiſon où ils avoient fait profeſſion, ou à quelqu'autre qui en dépendît. L'habillement des uns & des aûtres conſiſtoit en une robbe, ou ſoutane, de quelque couleur que ce fût, excepté le rouge, le vèrd & le bleu. Les vigiles, les fêtes de la ſainte Vièrge & tous les ſamedis, ils mettoient par deſſus cette robe, ou ſoutane, une autre robe ou ſoutane de la même longueur, ſur laquelle il y avoit une croix rouge.

Les guèrres civiles de la Religion cauſèrent la ruine de cet Ordre dans le XVe ſiécle. Les Ducs d'Auſtriche & les autres Princes s'emparèrent des biens qu'il avoit dans leurs tèrres, & en 1598. l'Archiduc Fèrdinand, qui fut depuis Empereur ſous le nom de Fèrdinand II. donna avec le conſentement du Pape le Monaſtère de Milleſtad aux Jéſuites. Voyez les Bollandiſtes, *Acta Sanctor. April. T. III. p.* 155. & le P. Hélyot, T. IV. C. 11. & Juſtiniani P. II. C. 46. p. 610.

S. GEORGE D'ALFAMA. Ordre militaire de la Couronne d'Aragon. Il fut fondé vèrs le commencement du XIIIe ſiécle. Benoît XIII. Antipape, dont l'Aragon ſuivoit le parti, réünit cet Ordre à celui de Montéſa.

S. GEORGE *in Alga*. Ordre Religieux fondé à Veniſe en 1404, par autorité de Boniface IX. Barthelémi Colonne, de l'illuſtre famille des Colonnes, en fut le fondateur. Il eut pour compagnons de ſon entrepriſe Antoine Corrario, depuis Cardinal, & neveu de Grégoire XII. Gabriel Condelméri qui fut depuis Eugene IV. & S. Laurent Juſtinien, qui fut dans la ſuite prémiér Patriarche de Venize. Les Chanoines Réguliérs de S. *George in Alga* ſont vétus d'une ſoutane blanche, & deſſous ils ont une chappe ou robe de couleur bleuë, ou azur, dont le capuchon tombe ſur les épaules. Pie V. les obligea à faire profeſſion.

CHANOINE RÉGULIÉR DE S. GEORGE IN ALGA, à Veniſe. *Canonicus Regularis Sancti Georgii in Alga*. Congrégation de Chanoines Réguliérs, dont quelques-uns diſent que Barthelemi Colonne fut le fondateur, d'autres Gabriel Gondelmaire; d'autres Antoine Corrario & Gondelmaire enſemble; & d'autres enfin S. Laurent Juſtinien. La vérité eſt que ce fut par la force des prédications & par le conſeil de Colonne, que Corrario & Gondelmaire, tous deux neveux de Grégoire XII, & dont le ſecond fut un de ſes ſucceſſeurs ſous le nom d'Eugéne IV. réſolûrent de ſe donner entièrement à Dieu, & d'établir une Communauté où ils menoient une vie apoſtolique, & où pluſieurs nobles Vénitiens ſe joignîrent à eux, entr'autres S. Laurent Juſtinien, qui avant que d'être Patriarche de Venize fut prémiér Général de cette Congrégation, & en dreſſa les Statuts; ce qui eſt apparemment caûſe que Clement VIII. & Paul V. lui ont donné le titre de Fondateur. Corrario, Évêque d'Oſtie, & Cardinal de Boulogne, porte le même titre dans ſon épitaphe, qui ſe voit dans l'Égliſe de S. *George in Alga* à Veniſe; & Eugene IV. dans le ſien, en l'Égliſe de Saint Laurent *in lauro* à Rome.

Ce fut en 1404, que ces deux grands hommes ſe retirèrent dans une Égliſe du titre de S. Auguſtin, près de Vicenze. Pluſieurs s'étant joints à eux, & le lieu qu'ils occupoient étant trop petit, ils ſe tranſportèrent à Venize au Monaſtère de S. Nicolas au Lido; & de là à celui de S. *George in Alga* que leur donna le Prieur Loüis Bàrbo, qui y étoit reſté avec deux frères laics, pour y rétablir la régularité; & qui ſollicita Boniface IX. de les faire Chanoines de cette Égliſe, ce qu'il fit par une Bulle du mois de Mars 1404. Ange Corrario ayant été élû Pape l'an 1406, ſous le nom de Grégoire XII. confirma cet établiſſement par un Bref du 27 Juin 1407. En 1424 le prémiér Chapître Général élut Laurent Juſtinien prémiér Général. Gabriel Gondelmaire, fait Cardinal par Grégoire XII. accorda pluſieurs priviléges à cette Congrégation, qui fûrent confirmez & amplifiez par Sixte IV. Nicolas V. Pie II. Paul II. Innocent VIII. Alexandre VI. & Paul III. l'an 1570. Pie V. obligea ces Chanoines à faire des vœux ſolemnels, en retenant pourtant le nom de Chanoines ſéculiérs, pour avoir la préſéance ſur les aûtres Religieux. Ils dégénérèrent fort dans la ſuite de leur prémière régularité, c'eſt pourquoi Clement IX. les ſupprima en 1668. & donna les grands biens qu'ils poſſédoient à la République de Venize pour les dépenſes de la guèrre de Candie.

Les Chanoines de *S. George in algha* portoient une ſoutane blanche, & par deſſus une robbe à la Vénitienne de couleur bleuë, un chaperon ſur l'épaule, qu'ils prîrent à la place d'un capuce qu'ils portoient autrefois. La couleur bleuë leur fut ordonnée par Clement VIII. en 1602. comme étant celle que portoit S. Laurent Juſtinien. Ils avoient pour blâſon un S. Georges à cheval tuant un dragon, avec ces mots pour déviſe, *Super aſpidem & baſiliſcum ambulabis*. Jean Thomaſſius, Évêque de Citta Nova, & Jacque Philippe, Chanoine de *S. George in algha*, ont fait les Annales de cette Congrégation; & pluſieurs autres en

en ont parlé. Voyez Le P. Hélyot, *Hiſt. des Ord. Rel. T. II. Chap.* 55.

Il y a eû une Congrégation du même Inſtitut en Sicile fondée par Henri de Simeon de Palèrme, qui ayant ſuivi Alphonſe Roi d'Aragon à Rome l'an 1433, obtint de vive voix du Pape Eugéne IV. la pèrmiſſion de porter l'habit des Chanoines de *S. Georges in algha*, & qui étant retourné en Sicile aſſembla quelques Prêtres, & donna commencement à cette Congrégation. On leur donna l'hôpital de S. Jacques de Mazzara à Palèrme. Eugéne IV. approuva cette donation, & confirma leurs Conſtitutions en 1437. Leur habit conſiſtoit en une ſoutane de drap blanc, & un manteau ou chape de drap bleu fort groſſier, avec un petit capuce. Ils alloient nuds piéds avec des ſandales de bois. C'étoit ſans doute là le véritable habillement des Chanoines ſeculiérs de *S. Georges in algha*, & la robbe à la Vénitienne qu'ils ont portée depuis étoit apparemment l'éffèt de quelque relâchement. Morigia dit qu'Antoine Corrario fit porter des ſandales aux Chanoines de *S. Georges in algha*.

Chevaliér couronné de S. George. Les Chevaliérs de *S. George* de Milleſtad, dont nous venons de pàrler, ayant ſouffèrt de grandes pèrtes, tant par les incurſions des Turcs, que par la guèrre de l'Empereur contre Matthias V. Roi de Hongrie; en 1493. Jean Sibenhirtèr, Grand Maître de cet Ordre, inſtitua une Confrairie ou ſocieté de pèrſonnes de l'un & de l'autre ſexe, ſous le nom de *S. George*, ſans aucun engagement religieux; mais dont les uns devoient pendant un an combatre contre les Turcs à leurs dépens, ou à la ſolde de l'Empereur, & les autres contribuer par leurs aumônes à la conſtruction & à l'entretien d'un fort, qu'on bâtiroit pour arrêter les courſes des Infidelles. Maximilien I. approuva cette ſocieté par ſes Lettres patentes données à Inſprug le 18e. Septembre 1493. & l'année ſuivante Aléxandre VI. la confirma, ordonnant que pour le ſpirituel elle dépendroit du Grand Maître de l'Ordre militaire de *S. George* & de l'Évêque de Gurek, ſous le nom de Vicaires Généraux; & pour le temporel de deux ou pluſieurs Capitaines Généraux deputez par l'Empereur.

Maximilien ordonna que les membres de cette Société porteroient une croix d'or avec une couronne & un cèrcle d'or, que châque Chevaliér pourroit enrichir de pièrreries à ſon gré, & qu'ils la porteroient à l'endroit qu'il leur plairoit; qu'ils auroient le pas ſur tous les autres Chevaliérs, qu'ils s'appelleroient Chevaliérs Couronnez, & que leurs enfans porteroient une couronne ſur leurs armes. L'Évêque en les recevant Chevaliérs, leur attachoit la croix au bras, leur mettoit un cièrge en main, & des Gentils-hommes leur attachoient des éperons. Alexandre II. & pluſieurs Cardinaux entrèrent dans cette Confrairie. Maximilien ſe fit auſſi inſcrire au nombre des Confrères. Juſtiniani fait de cette Confrairie ou ſocieté un Ordre militaire, *Hiſt. di tutti gl' Ord. milit. P. II. C. 76. p. 783. & ſuiv.*

Ordre de S. George, ou de la Jarretière. Voyez Jarretière.

L'Ordre de S. George de Montésa. Ordre militaire fondé en 1317, ou ſelon d'autres en 1316, ou ſelon d'autres en 1319. par Jacques III. Roi d'Aragon & Jean XXII. Souverain Pontife, à Montéſa, pour s'oppoſer aux Maures à la place des Templiérs, dont l'Ordre venoit d'être aboli par Clément V. dans le Concile de Vienne, & dont on donna les biens à ces nouveaux Chevaliérs de *S. George de Montéſa*. On les appella auſſi de *S. George d'Alfama*. Leur habit eſt ſemblable à celui des Chevaliérs de Galavatra. Voyez Juſtiniani *P. II. C. 49. p. 621. & ſuiv.*

On parle encore de pluſieurs Ordres de *S. George* qui ſont ſuppôſez; un à Rome établi en 1492. par Aléxandre VI. C'eſt la Confrairie dont nous avons parlé, qu'on a tranſportée à Rome & changée en Ordre de Chevalerie. Voyez Juſtiniani, *Hiſt. di tutti gl' Ordini Milit. e Caval. C. XXXV. T. II. p.* 554. Un autre inſtitué à Ravenne par Paul III. & aboli par Grégoire XIII. dit l'Abbé Juſtiniani, à l'endroit cité *p.* 556, 557. Un troiſiême établi à Gênnes par l'Empereur Fridéric III. en revenant de Rome l'an 1472. & en reconnoiſſance de la magnificence avec laquelle la République de Gênnes le reçut. *Juſtiniani, P. II. dell' hiſt. di tutti gl' Ord. milit. C. 70. p.* 749. Les Chevaliérs, dit-on, portoient une croix rouge. On ajoute que le Doge que Frédéric avoit établi Chèf, ou Grand Maître, changeant tous les deux ans, cet Ordre n'avoit pû ſubſiſter. Tout cela eſt faux. Ce qui y a donné occaſion, c'eſt qu'apparemment Frédéric III. ayant établi à Milleſtad, comme nous avons dit, l'Ordre de *S. Georges*, & paſſant par Gennes, il créa quelques Nobles Génois Chevaliérs de ce nouvel Ordre. Voyez le P. Hélyot, *T. IV. C. II.*

Morolic & Creſcenze font auſſi mention d'une Congrégation de Chanoines de *S. George* dont le Chèf d'Ordre étoit proche de Gênnes.

Un quatriême eſt celui dont Juſtiniani parle, T. I. C. 1. & qu'il appelle *Cavalieri Angelici Aureati Conſtantiniani di San Giorgio*; & dont nous avons parlé au mot Angelique, *T. I. p.* 403.

Saint George. Nom propre d'un Bourg fortifié. *Fanum S. Georgii.* Il eſt dans le Montfèrrat, en Italie, à une lieuë de Cazal, vèrs le couchant.

L'Iſle de S. George. *Inſula S. Georgii.* C'eſt une des Açores. Elle eſt petite, & ſituée au nord de celle de Pico.

S. George. Petite iſle à un demi mille de Venize. *Sancti Georgii Inſula.* On l'appelle ainſi d'une Égliſe dédiée à S. George, & deſſèrvie par des Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dont le couvent qui eſt magnifique occupe l'iſle toute entière.

La manche ou le Canal de S. George, qu'on appelle auſſi le Golfe de Savèrne, *Sinus Briſtolienſis ſancti Georgii æſtuarium, ſinus Sabrina.* Partie de la mèr d'Irlande. Ce golfe eſt renfèrmé entre la Principauté de Galles, & les côtes ſeptentrionales des Provinces occidentales d'Anglerèrre. Maty.

S. George de Biévre. Bourg de France, en Normandie, diocéſe de Liſieux.

S. George de Bocherville. Bourg & Abbaye de Bénédictins en Normandie.

S. George. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin ſituée ſur la Loire dans le Diocèſe d'Angérs; & appellée *S. George ſur Loire.*

Saint George de la Mine. Nom propre d'un Bourg avec un bon port, & un fort. *Arx S. Georgii de Mina.* Il eſt ſur la côte d'Or, en Guinée, un peu au couchant du fort de Maure. Les François ont fondé le bourg *S. George*, les Portugais le fort; les Hollandois poſſédent maintenant l'un & l'autre.

S. George de Rennes, eſt une autre Abbaye de Bénédictins à Rennes en Bretagne; fondée par Geoffroy I. Duc de Bretagne, dont la fille Adele de Bretagne fut prémière Abbeſſe en 1006.

George. ſ. f. Nom propre de femme. *Georgia.* Sainte *George* Vièrge. Chast. *Martyr. T. I. p.* 651. En Auvèrgne on l'appelle communément ainſi, & non pas *Georgie*. Id. *p.* 655. Voyez le Préſident Savaron dans ſes Origines de la ville de Clèrmont p. 15. 16. 124. & 349. Grégoire de Tours parle de cette ſainte. *De Glor. Conf. C.* 34. Baronius dit qu'elle vivoit vèrs l'an 480; mais ſans en produire de preuves, dit le Préſident Savaron.

Ce nom propre, *George*, eſt venu en uſage en ce provèrbe, Laiſſez faire à *George*, c'eſt un homme d'âge. Il s'eſt fait du tems du Cardinal *George* d'Amboiſe, Miniſtre d'État de François Prémiér. Et parce que ce Miniſtre étoit extrémement habile, on diſoit en parlant des affaires publiques, Laiſſez faire à *George*, il eſt homme d'âge; pour dire, qu'il s'en falloit rapporter à ſa bonne conduite, & à ſa grande intelligence.

GEORGET. ſ. m. Nom propre d'homme, diminutif de George. *Georgius.* Le peuple a un vieux provèrbe, qui dit que *Georget*, Marcquet, Croiſet, & Urbanet, ſont des jours funeſtes aux vignes & aux arbres, parce qu'il arrive ſouvent qu'il géle ces jours là; c'eſt-à-dire, le 23e Avril, jour de S. George; le 25e du même mois, jour de S. Marc; le 3e mai, auquel on celébre l'invention de la ſainte Croix, & le 25e, fête de S. Urbain. Ce provèrbe vient non pas de ce qu'il géle en ces jours là plûtôt qu'en d'autres; ou que la gelée qui vient ces jours là ſoit plus dangereuſe; mais de ce que la gelée qui vient depuis la fin d'Avril juſqu'à la fin de Maï eſt plus dangereuſe pour les vignes & pour les arbres qui ont déja pouſſé, qu'en un autre tems, & de ce que ces fêtes ſont des jours plus remarquables aux païſans que d'autres jours, parceque ce ſont en pluſieurs lieux des jours de foires & d'aſſemblées.

GÉORGÉTTE. ſ. f. Nom propre de femme; diminutif. *Georgia.* Prononcez *Jorgéta*.

GEORGIE. ſ. f. ou GURGISTAN. ſ. m. Noms propres d'un grand païs de l'Aſie. *Georgia.* Il eſt borné au nord par la Circaſſie; au midi par la Turcomanie, & par l'Érivan; au levant par le Scirvan, & les Tartares de Dagheſtan. La Mèr noire le baigne au couchant. Ce païs eſt diviſé en deux parties par le mont Caucâſe; la partie orientale, qui eſt l'ancienne Ibérie, & le Gurgiſtan propre, eſt tributaire des Pèrſes, & il eſt diviſé en deux Royaumes, qui ſont ceux de Carduel & de Zacheti. L'occidentale tributaire des Turcs, comprend le Royaume d'Imméretti, où eſt contenuë la Samſée, le Royaume de Guriel, & la Mingrelie, qui répondent à l'ancienne Colchide; elle comprend auſſi l'Abaſſie. Les peuples de *Géorgie* ſont Chrétiens Grècs; mais extrémement ignorans, & libèrtins dans leur manière de vivre. Leur païs vèrs le midi produit quantité d'excéllens vins, qu'on tranſporte en Pèrſe, & ailleurs. Ils ont auſſi quantité de ſoye, qu'ils portent à Erzerum, n'ayant pas l'adreſſe de la travailler, quoi-que d'ailleurs ils ne manquent pas d'éſprit. Téflis eſt la capitale de la *Géorgie*.

La *Géorgie* avoit autrefois ſes Rois particuliérs, mais les Rois de Pèrſe depuis environ cent ans ont ſemé des diviſions dans le païs pour s'en rendre maîtres, & ils ſont parvenus à y établir deux Rois, ou Gouvèrneurs, qui ſont toujours Mahométans; depuis ce tems là il y a quelques Mahométans parmi les Géorgiens. Les deux Rois n'ont point d'autres gardes que des Mahométans. La juſtice ſe rend en *Géorgie* par les Chrétiens du païs, & les Mahométans n'y ont aucune part, pas même le Roi. Celui de Téflis fait battre monnoye au nom du Roi de Pèrſe, l'argent qu'on y employe eſt celui des réales d'Eſpagne, des écus de France, & des aûtres monnoyes d'Europe que les Arméniens portent en *Géorgie*.

GÉORGIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Aſie. Qui eſt de Géorgie. *Georgianus, a.* Il a conſèrvé ſon nom & l'a donné à la Géorgie, décrite dans l'article précédent.

Les *Géorgiens* ont le plus beau ſang du monde, leur teint eſt vèrmeil, & on ne voit point ailleurs d'hommes mieux faits. Les Princes d'Aſie rempliſſent leurs sèrrails de *Géorgiennes*. Les Tartâres font des courſes en Géorgie pour enlever les filles & les femmes, & les vendent enſuite, les parens eux-mêmes font cet horrible brigandage, & ils ſe dérobent les uns aux aûtres leurs filles dès qu'ils les voyent un peu grandes & belles. C'eſt pour cela qu'il y a beaucoup de Monaſtères en Géorgie, on y enfèrme les jeunes *Géorgiennes*, pour les mettre à couvèrt de la violence de leurs parens. Là on les inſtruit de ce qui regarde la Religion, & elles en ſçavent ſouvent plus que les hommes, qui s'occupent à cultiver la tèrre, à voyager & à faire la guèrre. Les *Géorgiens* ſont bons ſoldats, ils ſont fort adroits à tirer de l'arc; à la guèrre ils déffendent un poſte opiniâtrément, & ne l'abandonnent jamais; ils paſſent pour fidélles, & le Grand Mogol en a beaucoup à ſon ſervice. Ceux qui voyagent s'occupent au commèrce, qu'ils entendent fort bien. Tant de bonnes qualitez ſont tèrnies par l'inclination qu'ils ont à l'yvrognerie, à laquelle ils ſont fort ſujets. Les *Géorgiens* ſont Chrétiens, mais fort ignorans, & pleins d'erreurs ſur le fait de la Religion. Quand les filles *Géorgiennes* ont fait une eſpéce de noviciat, & enſuite profeſſion dans un monaſtère, & qu'elles ſont parvenuës à un cèrtain âge, elles ont pèrmiſſion de batiſer, & même d'appliquer les ſaintes huiles. Voyez Tavèrniér dans ſes voyages de Pèrſe l. 3. ch. 9.

Les *Géorgiens* ſuivent en partie la ſecte des Arméniens, & en partie celle des Grècs. Le Prince, quoique Mahométan, nomme aux dignitez Ecléſiaſtiques, & y éléve ordinairement ſes parens. Il y a beaucoup de *Géorgiens* qui ne ſont pas même batiſez, par l'ignorance des Évêques & des Prêtres, qui la plûpart ne ſçavent pas la forme du baptême. C'eſt beaucoup lorſque le Catholicos, qui eſt le Chèf du Clèrgé, ſçait lire. Le principal revenu des Évêques, plus ignorans encore que le Catholicos, conſiſte en ce qu'ils retirent de la vente des femmes & des enfans de leurs vaſſaux qu'ils vendent aux Turcs. Ces Évêques ſont fort riches, ſur tout le Catholicos. La ſimonie eſt ordinaire parmi eux.

Les *Géorgiens* & les Mingréliens reconnoiſſoient autrefois le Patriarche d'Antioche, maintenant ils obéïſſent à celui de Conſtantinople, & ont néanmoins châcun un Primat de leur Nation qu'ils appellent *Catholicos*. Ces Évêques ne mangent point de viande, non plus que les Grècs, & obſèrvent les mêmes Carêmes. C'eſt dans la pratique de ces jeûnes, qu'ils obſèrvant fort mal, qu'ils font conſiſter tous les devoirs du Chriſtianiſme. Les Prêtres ne ſont pas plus éclairez que les Évêques; ſi un homme ſçait lire, qu'il ait appris une Meſſe par cœur, & qu'il puiſſe donner à l'Évêque la valeur d'un cheval, il eſt ordonné Prêtre, & ſe marie autant de fois que bon lui ſemble.

On dit que les *Géorgiens* ne croyent point la vie étèrnelle, le Jugement univèrſel, ni la reſurrection des morts. Les *Géorgiens* obſèrvent mieux le jeûne que les Mingréliens, & font de plus longues oraiſons. Le Prince contraint les Eccléſiaſtiques, & même les Évêques, d'aller à la guèrre. Il donne ſon ſuffrage avec les Évêques dans l'élection du Primat, ou Catholicos, & tous éliſent celui qu'il leur recommande. Ce Prélat ne tient point le prémiér rang pour le ſpirituel, c'eſt le Prince, tout Mahométan qu'il eſt: car le Roi de Pèrſe l'oblige d'embraſſer la religion de Mahomet pour conſèrver la dignité dans ſa famille.

Les Religieux *Géorgiens* ſont un peu plus inſtruits que le Clèrgé, & la plûpart des Chrétiens de la Géorgie ſont inſtruits des myſtères du Chriſtianiſme, dans les Monaſtères, où ils apprennent auſſi à lire & à écrire. Ces Religieux ſont habillez comme les Moines Grècs, & ſe diſent de l'Ordre de S. Baſile.

Il y a auſſi dans la Géorgie des Religieuſes, comme nous l'avons déja dit. Leur habillement n'eſt différent de celui des aûtres *Géorgiennes* qu'en ce qu'il eſt noir, & qu'elles ont un voile & un linge qui leur couvre preſque tout le viſage, de ſorte qu'on ne leur voit que les yeux. Les *Géorgiennes* ſont habillées à la Pèrſanne. Il y a dans la Géorgie beaucoup plus de Monaſtères de filles que d'hommes, ce qui fait que les femmes & les filles ſont mieux inſtruites, & ſçavent mieux leur religion que les hommes.

Les *Géorgiens* étoient tous Chrétiens avant 1639. Depuis ce tems là ce païs étant tombé ſous la domination de Pèrſe, il y a des Mahométans. Les *Géorgiens* Chrétiens ſuivent la ſecte des Arméniens, ou celle des Grècs. Les *Géorgiens* ſont les plus traitables de tous les Chrétiens de l'Orient. On tenta ſous Urbain VIII. la réunion des *Géorgiens* à l'Égliſe Romaine. Des Miſſionnaires Théatins, ſous la conduite du P. Avitabolis, en furent chargez. Galanus en a écrit la Relation, qu'il appelle Conciliation de l'Égliſe Arménienne avec la Romaine. On trouve pluſieurs lettres ſur cela, & entr'autres une du P. Avitabolis pleine de particularitez curieuſes ſur les mœurs & la Religion des *Géorgiens*. Le Prince de Géorgie porte le titre de Gorel.

Voyez l'hiſtoire de la Comp. de Jéſ. P. V. L. XVII. n. 30. & ſuivans, le Chevaliér Chardin & Tavèrniér dans leurs Voyages; le P. Lambèrti dans le Recueil de Thevenot, & Dom Joſeph Zampy, Théatin, Religion de la Mingrélie.

GÉORGIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte en Allemagne. *Jovet, T. I. p. 461. Georgianus, a.*

GÉORGIQUES. ſ. f. plur. Les *Géorgiques* de Virgile, c'eſt ainſi que l'on appelle les 4. livres que ce Poëte a compôſez de l'Agriculture. *Georgica.*

Ce mot de *Géorgiques*, qui eſt un ſubſtantif pluriel dans nôtre langue, vient du Latin *georgicus*, formé de γεωργικὸς: ces deux adjectifs, tant le Grèc que le Latin, ſignifient qui appartient, qui a rapport à la culture de la tèrre.

GÉOSCOPIE. ſ. f. Sorte de connoiſſance qu'on tire de la nature, des qualitez de la tèrre en les obſèrvant, & en les conſidérant. *Geoſcopia.* La *Géoſcopie* n'eſt que conjecturale, mais ſes conjectures ſont aſſez ſûres, auſſi bien que celles qu'on tire de la conſidération des autres chôſes naturelles.

Ce mot vient de γῆ, *tèrre*, & de σκοπέω, je conſidère.

GEP.

GÉPIDE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Gepida.* Les *Gépides* étoient un peuple de la Samarie Européne, que l'on confond avec les Gétes & les Daces. Iſidôre prétend qu'on les appelloit ainſi, parce qu'ils combattoient à piéd. Vèrs 340. Oſtrogotha Roi des Goths vainquit Faſtida Roi des *Gépides*. Voyez Jornande, & Tillemont, *hiſt. des Emp. T. III. p.* 306. En 366. ils ſe joignirent aux Gots pour faire la guèrre aux Romains. Probus leur offrit des tèrres, qu'ils acceptèrent; ils ſe ſoulevèrent encore après, durant qu'il étoit occupé ailleurs. On prétend que les Lombards ont fait long tems un même peuple avec les *Gépides*, & qu'ils paſſèrent enſemble le Danube vèrs l'an 400. ſous Honorius, qui leur donna à habitér le païs d'autour de Sirmich, & de Singidon. Les *Gépides* faiſoient alors profeſſion de l'Arianiſme. On ajoute même qu'ils étoient tous Vandales d'origine. Voyez Paul Diâcre dans ſon hiſt. des Lombards L. I. & Grotius dans ſes Prolegoménes de l'hiſt. des Gots où il le copie. Les *Gépides* entrèrent dans les Gaules vèrs l'an 407. Voyez Cordemoy T. I. p. 97. 120. 121. 134. 200.

GÉPIGIBASSI. ſ. m. Officiér de l'Écurie du Grand Seigneur, Chèf des Conducteurs des Chameaux. *Primus Camelorum ductor, Præfectus Camelorum ductoribus.* Le *Gépigibaſſi* a cinq Saracèlers ou Pallefreniérs ſous lui, quand le Grand Seigneur eſt à la guèrre. Il a ſoixante & dix âpres par jour, *Vigenère, Illuſtrat. ſur Chalcondile p.* 347.

GER.

GÈR. Le Cap de *Gèr*, ou de *Guer*, ou d'*Aguer*. *Gerum promontorium, Atlantis montis promontorium.* Ce Cap eſt dans le Royaume de Maroc, en Afrique, aux confins des provinces de Héa, & de Sus; quelques Géographes le prennent pour l'*Uſadium promontorium* de Ptolémée, que d'autres placent au Cap Cantin, qui eſt au ſeptentrion de celui-ci. MATY.

GÉRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville qui a un de ces Collèges qu'on appelle en Allemagne écôles illuſtres. *Gera.* Elle eſt du Cèrcle de la Haute Saxe, & ſituée dans la Miſnie, ſur la rivière d'Elſter, entre Plawen, & Zeits. MATY.

GÉRÆSTION. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire, de Chronologie, &c. nom d'un mois des Lacédémoniens, on prétend qu'il répond à nôtre mois de Janvier. *Geræſtion, Geræſtion.*

Ce mot eſt Grèc, [illegible], ou [illegible], eſt le nom Grèc de ce mois.

GÉRANCE. ſ. f. On appelle de ce nom une machine dont on ſe sèrt en Hollande pour décharger les vaiſſeaux; c'eſt une eſpèce

de gruë. *Grus mechanica, tolleno, machinamentum.* On l'appelle en quelques endroits de France guindoule.

M. Perraut croit que le mot de *géronne* vient du mot Grec γέρανος, qui ſignifie gruë.

GÉRANIE. ſ. f. Nom propre d'une ville que les Anciens ont placée dans la Mœſie, près du Mont Hémus. *Gerania.* Ils ont dit que ſes habitans n'avoient qu'une coudée de haut, qu'ils avoient été chaſſez de leur païs par les Gruës, que leurs femmes concevoient à cinq ans, & étoient vieilles à huit; mais ce ſont des fables, & cette petite race n'a jamais été.

GÉRANIUM. ſ. m. Plante. Voyez BEC DE GRUË, c'eſt la même chôſe.

GÉRAR. ſ. m. ou GÉRARA; & GÉRARE, GÉRARES. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Paleſtine. *Gerar, Gerara.* C'étoit une ville du midi de la Tèrre Sainte, qui du tems d'Abraham & d'Iſaac avoit ſon Roi particulièr, & proche de laquelle ces Patriarches habitèrent. Gen. X. 19. XX. 1. XXVI. 17. Elle étoit aux Philiſtins, Gen. XX. 2. XXVI. 1. 8. Elle étoit entre Cadès & Sur. Elle donnoit ſon nom au tèrritoire d'alentour, & à un torrent qui couloit le long de ſes murs. Elle échut à la Tribu de Siméon, & depuis le Chriſtianiſme ce fut une ville Épiſcopale. L'Évêque de *Gérar* ſouſcrivit au Concile de Chalcédoine. P. LUBIN, après Holſténius. Le tèrritoire de cette ville s'appelle auſſi la vallée de *Gérar.* Gen. XXVI. 17. S. Jérôme dit que *Gérar* étoit à 25 milles au midi d'Eleuthéropolis. S. Cyrille dans ſon Comment. ſur Amos p. 199. la confond avec Bèrſabée, & Syncelle Chron. p. 100. avec Aſcalon; la Vèrſion Samaritaine l'appelle auſſi Aſcalon, & l'Arabique *Chaluz*, & M. Reland croit que ce ſont ſes habitans que le 1. L. des Machabées XIII. 24. nomme Gèrréniens. De Tillemont dit *Gérares.* L'Abbé Silvain après avoir paſſé quelque tems ſur la montagne de Sinaï, s'en alla à *Gérares*, ville de Paleſtine, dont le nom eſt célèbre dans l'Écriture, & il y établit ſur le torrent de Béſor une très-grande & très-illuſtre Congrégation, remplie de beaucoup d'excèllens hommes. TILLEM. *hiſt. Eccl. T. X. p.* 453.

GERASA, ou GERASE. C'étoit anciennement une ville de la Paleſtine. *Geraſa, Geraſa, Gelaſa.* Elle étoit à l'orient du Jourdain, près de la ville de Gadara. Cette ville, qui fut honorée de la dignité Épiſcopale, eſt aujourd'hui entièrement ruinée. MATY.

De Valois dans ſes Notes ſur Ammien Marcellin diſtingue deux *Géraſes*; M. Reland croit qu'il n'y en a qu'une. Les uns la mettent dans la Coeléſyrie, comme Étienne de Byzance, & d'aûtres dans l'Arabie, comme S. Épiphane, *L. II. adv. hereſ. p.* 451. Jamblique dans ſon Comment. ſur l'Arithmétique de Nicomaque dit qu'elle fut appellée *Geraſa*, parce qu'Alexandre y laiſſa une Colonie de vieux ſoldats, qui ne pouvoient le ſuivre. *Geron* en Grèc ſignifie, un vieillard. S. Jérôme ſur Abdias C. I. & la Vèrſion Arabe appellent *Geraſa*, païs de *Géraſe*, ce que l'Écriture appelle tèrre de Galaad. Origène ſur S. Jean dit qu'elle n'étoit point voiſine du lac de Genéſareth; il eſt vrai qu'elle n'étoit pas ſur ſon bord, mais elle n'en étoit pas beaucoup éloignée. L'Auteur de l'hiſtoire de Jéruſalem inſérée dans les *Geſta Dei per Francos*, p. 615. croit que l'ancienne *Géraſe* eſt la citadelle de Jarras. Joſeph *De Bello III.* 2. écrit que cette ville bornoit la Pérée du côté de l'Orient. Elle étoit éloignée de 35 milles de Pella, comme il paroit par Ptolémée, & Jamblique dit qu'elle étoit aux environs de Roſtra & de l'Arabie. Il y a des médailles de cette ville avec cette inſcription, ΑΡΤΕΜΙϹ ΤΥΧΗ ΓΕΡΑϹΩΝ. qui montrent que Diane y étoit honorée. Voyez Reland, *Paleſt.* p. 806. & ſuiv. Cet Auteur croit que c'eſt de cette ville que Pline parle L. V. C. 18. & qu'il faut corriger *Geraſam*, pour *Galaſam.* Le P. Hardouin l'avoit fait avant lui, fondé ſur Joſeph *L. II. de Bello C.* 19. quoiqu'il avouë que toutes les éditions & tous les manuſcrits qu'il a vûs ont *Galaſum.*

GÉRASÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Geraſenus.* La Vulgate appelle *Géraſéniens*, & S. Matthieu VIII. 28. Gèrgéſéniens, ceux que le texte Grèc nomme Gadaréniens. Voyez ce nom. Ils avoient pris le nom de *Géraſéniens* de la ville de Géraſe, comme ceux de Gadaréniens & de Gèrgéſéniens des villes de Gadara & de Gèrgéſa.

GÉRAUD, ou GÉRAULD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Geraldus.* Saint *Géraud*, Moine de Corbie, prémier Abbé de la Seaure près de Bourdeaux, au milieu de l'onzième ſiécle, eſt honoré le 5e d'Avril. S. *Géraud* Comte & Baron d'Aurillac, Patron de la haute Auvèrgne. Le Comte *Géraud*, qualifié après ſa mort de Baron d'Aurillac, étoit fils du Comte *Géraud* & d'Adaltrude, l'un & l'autre iſſus de la prémière nobleſſe du Royaume. Il naquit en Auvèrgne l'an 855. & mourut en 909. le 13e d'Octobre. Voyez Baillet à ce jour.

GÉRAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Allemagne. *Geravia.* Ce lieu eſt du Cèrcle Électoral du Rhin, & ſitué dans le Landgraviat de Darmſtat, qu'on nomme autrement le haut Comté de Cattzenellebogen, ou le *geraw*, entre la ville de Darmſtat, & celle de Mayence.

GERAW. Voyez DARMSTAT, Landgraviat.

GÈRBE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs javelles ou épics de blé couppez & liez enſemble. *Manipulus, faſcis, ſtrues ſpicarum, merges, & garba,* dans les Titres. On trouve *gerba* dans la vie de S. Gilbèrt de Simpringham. *Acta Sanct. Febr. T. I. p.* 572. On dixme, on champarte à la dixième, à la treizième, à la vingtième *gèrbe*, ſelon l'uſage des lieux. On dit qu'un Curé court la *gèrbe*; pour dire, qu'il va lever la dixme en pèrſonne.

Quelques-uns dérivent ce mot de *germen*; les autres de *gèrbe*, Allemand, qui ſignifie la même chôſe. Du Cange dit qu'on a dit *garba* en la baſſe Latinité, & qu'on dit encore *garbe* en Picardie.

Icquez trouve l'origine du mot de *gèrbe* dans les langues du nord ſur leſquelles il a travaillé; il le dérive de *ripan*, qui veut dire en langue Tudeſque, & en langue Anglo-ſaxonne, *moiſſonner*, *rup* dans cette dèrnière langue ſignifie le blé qu'on recueille des tèrres, quand on moiſſonne. De ces mots, dit Icquez, on a formé le mot de *gèrbe*, en mettant au commencement la ſyllabe *ge*, il devoit ajouter, & en faiſant quelque changement dans les lettres, & je doute qu'avec ces précautions il eût contenté ceux qui ne ſont pas accoutumez aux étymologies. Dans le Latin barbâre on a appellé *garba* ce que nous nommons *gèrbe*, & il y a des Provinces en France où l'on dit *garbi*, & d'aûtres où l'on dit *garbe*, au lieu de *gèrbe*.

GÈRBE, ſe dit auſſi des bottes d'ôſièr. L'Ordonnance de la ville veut que les *gèrbes* d'ôſièr rond & rouge ſoient châcune de quatre pieds de liens, & pareillement les *gèrbes* de ployon de la même moiſſon, ou meſure.

On dit provèrbialement, Faire la *gèrbe* de fouarre à Dieu; pour dire, Donner au Curé la plus méchante *gèrbe* pour la dixme, celle où il n'y a que du fouarre, & peu de grain. On a dit autrefois *Barbe*, & par corruption, faire *barbe* de fouarre à Dieu. On a dit depuis dans le même ſens, Il ne faut pas faire à Dieu *gèrbe* de paille. Voyez là-deſſus une Diſſèrtation d'un Profeſſeur Allemand, nommé Jacques Thomaſius.

En tèrmes de Fontenier, on appelle *Gèrbe* d'eau, un faiſceau, ou une jonction de pluſieurs jèts d'eau peu élevez, qui repréſentent une *gèrbe*.

N'eſt-ce pas de ſon ſein ſupèrbe,
Que ſort à gros boüillons une liquide gèrbe,
D'où naiſſent des épics, &c. P. BUFF. J.

GÈRBÉE. ſ. f. Botte de paille à demi battuë, où il reſte encore quelque grain propre à nourrir des beſtiaux. *Manipulus ſpicarum jam aliquantum tritus. Gèrbée* de froment.

GÈRBER. v. act. Engèrber; mettre en gèrbes. *Struere in faſces, alligare in manipulos.* Il faut *gèrber* ce froment.

GÈRBER. Les Marchands de vin, qui ont quantité de muids dans leurs câves, ſe ſèrvent de ce mot pour ſignifier, Mettre les piéces de vin les unes ſur les autres en manière de gèrbes. A moins qu'on ne *gèrbe* ces quarts, ces feuillettes, ces muids, on ne les pourra arranger tous dans cette câve.

GÈRBEROY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gerberedum.* C'eſt une ville de l'Iſle de France, ſituée dans le Beauvoiſis, à quelques lieuës de Beauvais, du côté du couchant. *Gèrberoy* eſt connu dans l'hiſtoire par une bataille que les François y gagnèrent ſur les Anglois l'an 1435. *Gèrberoy* eſt placé ſur une montagne au pied de laquelle coule le Tèrin.

GÈRBES. L'Iſle des *Gèrbes*, ou de *Gèrbi*, ou de *Zèrbi. Girba.* Iſle avec une petite ville de même nom. Elle eſt du Royaume de Tripoli en Barbarie, & ſituée ſur le bord oriental du Golfe de Capès, & jointe à la tèrre fèrme par un pont de bois. Les Eſpagnols s'en étant rendus maîtres, & y ayant conſtruit deux forts, en furent chaſſez par les Infidelles avec grande pèrte, l'an 1560.

GÈRBIER. ſ. m. *Frumentaria meta.* POMEY.

GÈRBILLON. ſ. m. Diminutif de gèrbe. Petite gèrbe, de quelque chôſe que ce puiſſe être. LIGER. *Manipulus, Parvus manipulus, Parvus merges.*

GÈRCE. ſ. f. Petite vèrmine qui ronge les habits & les livres. *Teredo*, d'où ſont venus les mots de *gercer* & *gerceure*, que d'autres écrivent *gerſer* & *gerſeure*, ou *gerſure*, auſſi bien que *gerſe* au lieu de *gerce*.

GÈRCER, & GERSER. v. act. Cauſer une petite fente, crevaſſe, ou gaſſe aux lèvres, au viſage, & autres parties du corps qui ſont découvèrtes. *Diſcindere.* Le froid *gèrſe* les lèvres, & le viſage. L'expoſition du midi grille la peau de pluſieurs fruits, elle la *gèrce.* LA QUINT. Les mains ſe *gercent.*

Il eſt auſſi neutre. Les mains *gercent* au grand froid.

GÈRCER, ſe dit auſſi du bois, lorſqu'il ſe fend, quand il ſe déjette; des murs & des métaux, lorſqu'il s'y fait des crevaſſes. L'enduit

duit qui eſt éxpoſé à l'air, ſe ſéchant plutôt que le dedans du mur, ſe *gèrce*, Vitruve. On le dit encore du plomb, du fèr, des enduits de plâtre.

GÈRÇURE, ou GÈRSURE. ſ. f. Crevaſſe qui ſe fait ſur la peau par le froid, ou autre caûſe. *Sciſſura*. La *gèrçure* ſe guérit avec de la pommade, du ſuif de chandelle.

Gerçure, ſe dit auſſi des crevaſſes qui ſe font dans le bois, dans les enduits des murs, &c. On le dit auſſi des défauts qui ſe trouvent dans le fèr & autres métaux.

GÉRENRODE, ou GERENSRODE. ſ. f. *Gerenroda*. Bourg avec une Abbaye libre, & immédiate, dont l'Abbeſſe a rang parmi les Prélats de l'Empire. Ce lieu, qui embraſſa la Réligion prétenduë Réformée, de même que l'Abbaye, l'an 1521, eſt ſitué dans la principauté d'Anhalt, province du Cèrcle de la haute Saxe, environ à trois lieuës de Quedlinbourg, vèrs le midi, *Maty*, *Davity*, *Corn*.

GÉRÉON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gereonis*, Ordre ou Chevaliér de S. *Géréon*, *Ordo*, ou *Miles Sancto Gereoni Sacer*. Jean Vanden-Hoevel, qui avoit beaucoup voyagé en Orient, rapporte qu'il avoit vû en Paléſtine des Chevaliérs de S. *Géréon*; qu'ils avoient pour armes une croix patriarchale, à peu près ſemblable à celle qu'on voit dans les anciennes armoiries de Hongrie, & pôſée ſur une triple colline vèrte. François Ménénius en parle ſur le témoignage de ce voyageur, auſſi bien qu'Ashmole dans ſon Livre ſur l'établiſſement de l'Ordre de la Jarretière C. II. & l'Abbé Juſtiniani C. 33. Tom. II. p. 534. Ashmole dit qu'on ne ſçait point quel a été l'Inſtituteur de cet Ordre, quelques uns l'attribuant à Fridéric Barberouſſe, & d'autres à Fridéric II. pendant ſon éxpedition de la Tèrre Sainte. Ainſi ce ſeroit vèrs l'an 1190, ou 1229. Si leur croix, comme le dit Ménénius, étoit la même que celle de Hongrie, elle étoit d'argent, en champ de gueules; mais Ashmole dit au contraire que les Chevaliérs de S. *Géréon* portoient l'habit blanc, & une croix noire ſur le manteau vèrd.

GÉRER. v. act. Faire les affaires de quelqu'un. *Adminiſtrare*, *gerere*. Il a *géré* une tutelle, dont il faut qu'il rende compte. Toute Procuration porte pouvoir de *gérer* & négocier les affaires de celui qui la donne. M. Ménage emploÿe ce tèrme d'une manière particulière dans la phrâſe ſuivante. M. le prémiér Préſident de Lamoignon étoit très-ſcrupuleux. Il a *géré*, pour ainſi dire, une chaſte magiſtrature.

GÉRÉSOL. Tèrme de Muſique. Nom d'une des cléfs. La cléf de *géréſol*, en *géréſol*.

Sur le beau ton de géréſol,
D'une voix vive & claire,
Chantons cet aimable entreſol. Le Duc de Nevèrs.

GÉRESHEIM. Voyez Gèrnsheim.

GÉRESTO. ſ. m. Nom propre d'un ancien Bourg de la Turquie, en Europe. *Gereſtus*, *Gereſtum*, *Geraſtus*. Il eſt ſur la Côte méridionale de l'iſle de Négrepont, à l'endroit où elle tourne vèrs l'orient, & au midi de la ville de Caryſto.

GÈRFAUT. ſ. m. Oiſeau de proye & de leurre qui ſèrt à la volerie. *Æſalon*, *Girfalco*, *Girofalco*.

Le *Gèrfaut* ne ſe voit qu'entre les mains des Fauconniers des Rois; c'eſt une éſpéce de Faucon, mais il eſt de ſi grande taille que quelques-uns le prennent pour une éſpéce d'Aigle. Il a tant de cœur & il eſt de ſi grande entrepriſe qu'il ne refuſe rien; mais il eſt très-difficile à aſſurer & à leurrer, étant éxtrémement hagar, & s'il n'a la main douce, il ne ſera jamais domeſtique. A caûſe de ſon étenduë & de ſa grandeur, il ne ſe tient pas debout, mais il demeure aſſis ſur le poing, & il eſt très-beau, & particulièrement lors qu'il eſt mué. Il a le bèc, les jambes, & les mains de couleur bleuë, les ſèrres fort ouvèrtes, il laſſe tellement les oiſeaux de rivière qu'ils ſont contraints de ſe rendre ne pouvant plus faire le plongeon. Ces éſpéces de Faucons airent & font leurs petits en Pruſſe & en Ruſſie, mais le plus communément ils ſe prénnent en Allemagne en faiſant leus paſſage.

Aldrouand en parle ainſi: Le *Gèrfaut* a le haut de la tête aplani, de couleur cendrée, le bèc gros, fort court, de couleur bleuë & médiocrement courbé, mais très-aigu, robuſte & crochu par le bout, la prunelle de l'œil très-noire, l'iris bleuë avec un cèrcle pareillement bleu, qui l'environne, le dos, les manteaux, le ventre & la queuë ſont bleuës, mais les plumes du dôs & des manteaux pour la plûpart ſont ornées de marques noires qui ont quelque reſſemblance avec un cœur, ou avec les yeux qui ſont ſur les plumes de la queuë des Paons. Les plus grandes pennes ſont marquées vèrs leur éxtrémité d'une tache noire grande & longue, qui eſt toutefois renfèrmée d'une bordure blanche; il a le vol fort long, de ſorte que peu s'en faut qu'il n'aille juſqu'à l'éxtrémité de la queuë, ſa gorge, ſa poitrine, & ſon ventre, ſont d'un blanc très-pur, ſans être diverſifiées d'aucunes taches, ſa queuë n'eſt pas fort longue, au contraire à comparaiſon de ſon corſage & des autres éſpéces de faucons, elle eſt eſtimée courte, ainſi que l'a particulièrement remarqué Albèrt le Grand. Elle eſt embellie de marques noires, qui la travèrſent. Ses jambes & ſes mains ſont colorées d'un bleu lavé. Ses jambes ſont longues & robuſtes: les doigts de ſes mains ſont longs & fèrmes, qui s'étendent bien loin, & ſont tout couvèrts de tablettes d'un ordre continu.

Pour être bon le *Gèrfaut* doit être choiſi de moyenne taille, la tête petite, de gros yeux à fleur de tête, les naſeaux grands, le bèc de Corbin; qu'il ſoit tout d'une piéce, les mailles bordées de feu, la taille eſclame pour être legér; qu'il n'ait point de haglures, & s'il en a qu'elles ſoient au milieu des mailles, autrément il ſera paillard; qu'il ait les mains ſéches, les doigts longs & déliez, ils ſont ſujèts à avoir des fontaines ſous les mains; que le champ de ſon pennage ſoit gris; que ſon vol ſoit bien affilé, qu'il ne croiſe guères. Tout pennage bordé de blanc s'appelle pennage d'oye, & il eſt ſans courage & mol au vent.

Il faut choiſir le Tièrcelet de *Gèrfault* le plus grand que l'on peut trouver, & le plus approchant de la figure & du pennage du *Gèrfault* qu'il pourra être, ce ſera le meilleur.

Il le faut aſſurer, & faire la tête avec un vieux chaperon, le leurrer comme le Faucon, & lui faire tuer une poule ſeulement de peur de le trop échauffer, & le traiter doucement. Sa volerie eſt pour le Milan, la Buſe, le Héron. Il chaſſe auſſi aux gruës & aux cignes. Il eſt éxtrémement courageux, de grande entrepriſe, & de longue haleine. Le *gerfaut* eſt l'oiſeau qui a le plus de force après l'aigle. Il eſt fièr, hardi, paſſagér, & fort bel oiſeau. C'eſt le plus dépiteux de tous les oiſeaux, & qui étant manié rudement, périra plutôt que de fléchir: il eſt mèrveilleuſement gaillard à la montée, comme on voit au vol du milan & du héron. Le tièrcelet eſt plus difficile & plus délicat à gouvèrner, il vole le milan, le héron, la pèrdrix, le chathuant, pour courlis & pour corneille. Le *Gèrfaut* & le Tièrcelet de *Gèrfaut* doivent être mis à la muë en lieu retiré du bruit, où ils ayent peu d'air & ſoient ſéchement.

Les païs des *Gèrfauts* ſont la Norvége, la Suéde, le Dannemarc, & principalement l'Iſlande, ils ont des aires en Dace & en Pruſſe, qui ſont des Régions fort froides. Les meilleurs viennent de Norwége, de Dannemark, & d'Iſlande, ils ſont éxcellens pour voler l'outarde, la gruë, & tout le gros gibiér. Voyez la deſcription du P. Pomey, & le poëme de M^r de ſainte Marthe, qui donne au *gèrfaut* le nom de *buteo*.

Il y a une aigle noire qu'on eſtime être le *gèrfaut*, & qu'on appelle en Latin *Melanetos*, c'eſt la plus petite de toutes les aigles, elle a le bèc aquilain, & fort crochu à l'éxtrémité, le haut eſt de couleur de corne un peu bleüâtre, audeſſus des ouvèrtures des naſeaux il y a une membrâne jaûne, qui environne le commencement du bèc, qui paroît en faire la jointure avec la tête, & qui va en deſcendant juſqu'aux deux côtez de ſon ouvèrture; la prunelle de ſes yeux eſt noire; le tour ou l'iris eſt d'un jaûne rouſsâtre; le deſſus de ſa tête eſt d'un jaûne obſcur, tout le reſte de ſon corps eſt noirâtre, à l'exception toutefois de trois petites marques blanches, qu'elle a ſur le dôs, ſes manteaux ſont ſi longs qu'ils s'étendent prèſque juſqu'à l'éxtrémité de ſa queuë, qui eſt d'une aſſez bonne longueur; ſes jambes ſont entièrement couvèrtes de plumes, de ſorte qu'il ne s'en faut que l'éſpace d'un doigt qu'elles n'arrivent juſqu'au deſſus de ſes piéds, mais ce peu de diſtance eſt coloré d'un très-beau jaûne, & ſes piéds ſemblablement, leſquels ainſi que ſes jambes ſont revêtus de petites tablettes, ſes ongles ſont fort noirs. Ariſtote & Pline n'en diſent autre chôſe, ſinon qu'elle eſt toute noire, & la plus petite de toutes les aigles, & qu'elle ſeule de toutes nourrit ſes aiglons.

Il y en a une tout à fait ſemblable à celle dont on vient de parler, à l'éxception d'une ſeule tache blanche qu'elle a au bas du dôs, outre qu'elle n'a pas les pennes du col ſi fort élevées, quelques-uns ont éſtimé qu'elles n'étoient différentes que de ſéxe ſeulement. Celle-ci eſt appellée par les Grècs *Lagophonos*, c'eſt-à-dire, *Leporaria*, à caûſe qu'elle prend les liévres, & fait un eſſai de leur peſanteur avant que de les emporter, les Latins la nomment *Pulla*, *Fulvia*, & *Valéria*. Cette aigle eſt très-courageuſe pour ſa petiteſſe, & eſt autant eſtimée qu'aucune des autres, & l'on s'en pourroit ſèrvir à l'éxèrcice de la fauconnerie plus facilement que d'aucune des aûtres.

Il y a encore une éſpéce de *Gèrfaut* qu'on appelle huart. Voyez ce mot.

Ce mot vient de *gyrofalco*, comme qui diroit, *faucon qui vole en tournant*, comme dit Albèrt le Grand au 6. livre des Faucons. Mais l'Empereur Frédéric au livre 2. de la Vénerie dit qu'il a été ainſi nommé de ἱερὸς, qui ſignifie *ſacré*: enſorte que le Latin *hierofalco*, veut dire *ſacerfalco*; ou de κύριος, qui ſignifie *dominus*, d'où vient qu'en Grèc on dit κυριοφάλκος, c'eſt à dire, *Dominus falco*.

GERGEAU.

GERGEAU, ou JARGEAU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Gergogilum*, *Jargogilum*, *Gergolium*, *Gergobeum*. Elle étoit autrefois fortifiée, & on la trouve dans l'Orléanois, à quatre lieuës d'Orléans, ſur la Loyre, où elle a un pont de pierre.

De *Gergogilum*, & *Jargogilum*, on a fait *Gargoilum*, & *Jargoilum*, de là *Gargolium* & *Jargolium*, & de là non pas *Gèrgueuil*, ou *Jargueuil*, comme l'analogie ſemble le demander, mais *Jargeau*, ou *Gèrgeau*. Voyez De Valois *Not. Gall. p.* 221.

GÈRGENTI, GIRGENTI, ou AGRIGENTE. ſ. m. Ville de la vallée de Mazara, en Sicile. *Agrigentum*, *Agragas*. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle, entre l'embouchure du Naro, & celle de l'Acraga. Cette ville a été autrefois très-conſidérable. C'eſt là que regnoit le fameux Tiran Phalaris. Elle eſt encore aujourd'hui une des principales villes de l'iſle. *Gèrgenti* eſt défendu par un bon château, ſitué du côté du nord, qui eſt le ſeul endroit par lequel la ville eſt acceſſible. Il y a un Évêché, ſuffragant autrefois de Siracuſe, & maintenant de Palèrme. Son port, où l'on fait un fort grand commèrce de blé, eſt à Emporio, bourg éloigné d'une lieuë de cette ville, du côté du couchant. MATY.

GÈRGENTI. ſ. m. ou FIUME DI NARO. Nom d'une petite rivière de la Sicile. *Agrigetinus fluvius*, ou *Agragas*. Elle coule dans la vallée de Mazara, & ſe décharge dans la mèr Méditèrranée à *Gèrgenti*, du côté du levant.

GÈRGÉSA, ou GÈRGESE. ſ. f. Nom propre de ville. *Gergeſa*. Elle étoit à l'orient du lac de Tibériade, & donnoit ſon nom à une petite contrée. S. Jérôme en fait mention ſur la Geneſe XV.

GÈRGÉSENIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Gergeſenus*, *Gergeſeus*. Ce ſont les mêmes que le Texte Grèc du N. T. appelle Gadaréniens, & la Vulgate Geraſéniens. Ils étoient le long du lac de Tibériade du côté de l'Orient, & occupoient, dit S. Jérôme, ſur la Gen. XV. le tèrritoire des villes de Gadara & de Gèrgéſa.

GÈRGOIE. ſ. f. Montagne de France, ſituée dans l'Auvèrgne, près de Clèrmont. *Gergovius mons*. On voit ſur cette montagne les mazures de la ville des Gaulois Boiens, qui porta les noms de *Gergobia*, *Gergovia*, *Arvernum*, & *Auguſtonemetum*, des ruines de laquelle la ville de Clèrmont a été batie, ayant ſuccédé à ſon Évêché, qui eſt ſuffragant de Bourges. MATY.

De Valois dans ſa Notice des Gaules p. 46. col. 2. dit qu'il y a en Auvèrgne près de Clèrmont une montagne qu'on appelle *Gèrgoye*. Il prétend que ce nom vient de *Gergovia*, & que c'eſt ſur cette montagne qu'étoit ſituée la *Gergovia* de Céſar ſi célèbre par le ſiége qu'elle ſoutint contre ce Général Romain, & par la peine que les Sçavans ont à trouver ſa ſituation, & leurs querelles ſur cela. D'autres prétendent que la Gèrgovie de Céſar eſt Clèrmont même. Voyez GERGOVIE.

GÈRGOVIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville des Gaules. *Gergovia*. Cette ville eſt célèbre dans les Commentaires de Céſar L. VII. par le ſiége qu'elle ſoutint contre lui. Quelques-uns prétendent que c'eſt Clèrmont en Auvèrgne. Mais le ſentiment le plus vraiſemblable & le plus ſuivi eſt qu'elle étoit dans le lieu qu'on nomme encore Gèrgoye, à une lieuë de Clèrmont. Ce ſentiment eſt déja ancien & rapporté par P. De S. Julien dans ſon Orig. & Antiq. des Bourguign. Il eſt cèrtain que c'étoit une place des Arvèrnes. Voyez GERGOIE. Le Préſident Savaron avoit ſuivi l'opinion contraire dans ſes Origines de Clèrmont; mais Piètre Durand, qui les a imprimées avec des Additions & des Notes, montre fort au long & ſçavamment que *Gèrgovie* étoit ſur la montagne de Gèrgoye, Orig. de Clèrm. p. 134. 290.

Il y a encore dans les Commentaires de Céſar L. VII. une ville des Boïens qu'on nomme *Gèrgovie*; mais les Sçavans conviennent qu'en cet endroit le mot *Gèrgovie* a été ajouté par quelque ignorant, ou demi-ſçavant.

GÈRI. Voyez GÈRY.

GÈRLAND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gellandus*. S. *Gèrland*, natif de Beſançon, fut fait Évêque de Gèrgenti, après que le Comte Roger Prince Normand Duc de Calàbre, en eût chaſſé les Saraſins. Il mourut en 1101. *Chaſtelain*, *Martyr. T. I. p.* 772.

GÈRMAIN, AINE. adj. Frère de père & de mère. *Germanus frater*. Et il ſe dit à la différence des frères utérins, qui ne ſont frères que du côté de la mère.

GÈRMAIN, ſe dit auſſi des proches parens collatéraux, ou couſins, qui ſont les enfans de deux frères, ou de deux ſœurs. On les nomme couſins *germains*, & iſſus de *gèrmains*, couſins iſſus de *gèrmains*, les enfans des couſins *gèrmains*. Parmi les Romains il n'y a aucun éxemple de mariages entre couſins *gèrmains* juſqu'au tems de l'Empereur Claude, où ils furent très-fréquens. Théodoſe les défendit ſous des peines très-rigoureuſes, ſous peine du feu, & de la proſcription.

On dit auſſi, Il a le *gèrmain* ſur lui, pour dire, Il étoit couſin gèr-*main* de ſon père, il eſt plus proche d'un degré. C'eſt ce qu'on appelle oncle à la mode de Bretagne.

GÈRMAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Germanus*. Les *Gèrmains* ſont les anciens peuples qui occupoient autrefois ce que nous appellons aujourd'hui l'Allemagne. Selon Cluvier, *Germ. Antiq. L. I. C.* 2. & 4. ils étoient une partie des Celtes, & deſcendoient de Noé par Japhet, Gomèr, Aſchenez, & ils ne ſont point des *Gèrmains* de Pèrſes dont parle Hérodote L. I. Les plus anciens Auteurs Grècs les comptent entre les Scythes & les Celtoſcythes. Le nom de *Gèrmains*, ſelon le même Auteur, ne fut donné d'abord qu'aux cinq nations qui compoſoient les Tongres; c'eſt-à-dire, les Éburons, les Condruſes, les Segnes, ou Segniens, les Cèréſes, & les Pœmanes, ou Pœmaniens; & le nom de *Gèrmains* ou Gaulois, après qu'ils en eûrent été vaincus, & chaſſez de leurs frontières. Car, dit cet Auteur, *Gèrmain* eſt compoſé de *gerra* & de *man*. *Gerra* dans l'ancien langage Celtique ſignifie *guèrre*, nom qui en vient, & qui s'eſt conſervé en François, en Eſpagnol, en Italien & en Anglois; nations auxquelles les Francs, les Bourguignons, les Goths, les Vandales & les Lombards l'ont porté. *Man* ſignifie homme, ainſi *Gèrmain* eſt la même chôſe qu'homme de guèrre, homme belliqueux. Voyez *Germ. Antiq. L. II. C.* 20. Il n'étoit pas néceſſaire que les Francs l'apportaſſent en Gaûle, puiſque les Gaulois l'avoient longtems avant la conquête des Francs, & que c'eſt eux qui le donnèrent d'abord aux Tongres. Quoi qu'il en ſoit de ceux-ci, ce nom paſſa à tous les autres peuples qui habitoient au nord du Danube, entre ce fleuve & la mèr Baltique. Voyez auſſi ſur les *Gèrmains* Voſſ. *De Idol. L. I. C.* 37. & 38.

Les Dieux des *Gèrmains* étoient Theut, Wodan, Dan, Taran, ou Thor, Pin, ou Pen, Mars, qu'ils nommoient, Thies, Theſus, ou Héſus, Hèrcule & Vulcain, Caſtor & Pollux. Leurs Déeſſes étoient Iſis, la mère des Dieux, & la Tèrre, qu'ils appelloient Hèrtus, dit Tacite, ou comme on lit dans quelques manuſcrits, Nèrthus, & dans d'autres Vèrthus, d'où Juſte Lipſe conjecture que le véritable nom de cette Déeſſe étoit *Aerth*, nom qui vient manifeſtement de l'ארץ, *erets* des Hébreux, en Phénicien *ert*, & en Arabe *arth*, la tèrre. De là les *Gèrmains* avoient fait *aerth*, qui ſubſiſte encore dans les différentes dialectes de leur langue. Car les Allemans diſent *erde*, les Saxons *eerde*, les Flamans *aerde*, les Anglois *earth*, & les Écoſſois *erth*. Cluvier croit que le véritable nom de cette Déeſſe étoit *Herta*, & que N & V ont pû plus aiſément ſe mettre pour une H que pour un A. Mais après tout l'A eſt ſouvent dans les manuſcrits & ſur les médailles fort peu différent de l'H, & pour peu que ſes deux branches ne ſoient pas jointes par en haut, comme il arrive ſouvent, c'eſt une H; ainſi la conjecture de Lipſe n'eſt point à rejetter. D'ailleurs, l'une ou l'autre leçon revient au même. *Frea* étoit encore une autre Déeſſe des *Gèrmains*. Voyez ce mot. Cluvier prétend que ſous tous ces noms ils n'adoroient que le ſoleil, la lune & le feu, & ſous les noms de ces trois Dieux la Très-Sainte Trinité, dont ſi l'on en croit cet Auteur ils avoient connoiſſance. Voyez ſa *Germania Antiqua L. I. C.* 26, 27, 28, 29, 30.

Le mot GARMAN, qui ſe lit ſur une médaille de bronze avec COMMIOS de l'autre côté, marque ſelon M. Bégèr *T. I. p.* 305. & *ſuiv.* que cette médaille a été frapée par les *Gèrmains*, ou dans la ville des *Gèrmains* appellée depuis S. Goar, & qu'elle y fut frapée pour Commius, ce vaillant défenſeur de la liberté des Atrébates, dont Céſar a tant parlé L. IV. C. 21. 27. L. VI. C. 6. L. VII. C. 76. L. VIII. C. 7. 12. 23. 47.

Il y a quantité d'opinions toutes différentes ſur l'étymologie du nom de *Gèrmain*. Strabon L. 7. dit que les peuples qui habitoient au delà du Rhin avoient les mœurs & les manières ſemblables à celles des Gaulois, & que les Romains les appelloient en leur langue *Gèrmains*, c'eſt-à-dire, *vrais*, *francs* Gaulois, *γνησίους Γαλάτας*. Corneille Tacite dit que leur nom étoit nouveau de ſon tems, & qu'ils l'avoient inventé, & ſe l'étoient donné eux-mêmes; ils l'avoient déja du tems de Jules Céſar. Il y en a qui dérivent les noms de *Gèrmanie* & de *Gèrmain* de *gignere*, ou *gerere immania*, *produire*, ou *faire des chôſes étranges*, à cauſe que le païs appellé *Gèrmanie* eſt bien peuplé, & que les habitans ſont grands, forts, robuſtes, belliqueux. *Æneas Sylvius* fait venir les noms dont nous parlons de *germinare*, en François *germer*, *produire*, à cauſe que le païs qu'habitent les *Gèrmains* eſt fort peuplé. D'autres le tirent de *guerra*, *guèrre*, à cauſe que ces peuples ſont belliqueux. On trouve des Auteurs qui vont chércher dans les langues Orientales l'origine des noms dont nous parlons; ils diſent que le mot de *Gèrmani* eſt formé de deux mots Hébreux, [illegible], *étrangers*, & [illegible], *[illegible]*; apparemment que les hommes forts des prémières familles qui peuplèrent le monde après la diviſion des langues ſe donnèrent eux-mêmes ce nom; quand on leur demandoit, qui ils étoient, d'où ils

ils venoient, ils répondoient, nous ſommes de *pauvres étrangers*. D'autres Hébraïſans font venir les noms de *Gèrmanie* & de *Gèrmain* de *Thogarma*, malgré le peu de reſſemblance qu'il y a entre le primitif & les dérivez : ils confirment leur ſentiment de l'autorité de la paraphrâſe Chaldaïque, où on lit ces mots, *provincia Germania, province de Gèrmanie*, pour expliquer ceux-ci, *domus Thogarma, la maiſon, la famille de Thogarma*. Ézéch. ch. 38. v. 6. Adrien Junius trouve dans la langue des *Gèrmains* l'origine de leur nom. Selon cet Auteur de *geerman*, *homme honorable*, on a fait *Gèrmain*. Bécan forme ce nom de *gèr*, qui ſe prononce au lieu de *gar*, *tout à fait*, & de *man*, *homme*, d'où s'eſt fait le nom de *Gèrmain*, qui dans ſon origine voudra dire *tout homme*, *tout à fait homme*, *ἀνδρεῖος*, c'eſt-à-dire, qui a des inclinations & des maniéres nobles. Ainſi les mots de *Gèrmain* & Allemand ſignifient à peu-près la même chôſe dans leur origine. Junius le fait venir de *geèrt man*, deux mots Allemans, qui ſignifient homme honorable, homme d'honneur; ou bien de *Thogarma*, fils de Gomèr, dont les deſcendans ont peuplé l'Occident. Skinner rejette ces deux dèrniéres étymologies, comme étant peu naturelles. Le mot *Gèrmain*, ſelon Chrétien Juncker, vient de *Ger*, nom du fleuve de la Turinge, & de *man*, homme; enſorte que les *Gèrmains* dans leur origine n'étoient que les Tongres, appellez depuis Turingiens, qui habitoient les rivages du fleuve Gèr. Goropius Becanus le tire de *geren*, aſſembler, parcequ'ils aſſembloient, ils levoient toujours des ſoldats. M. Beger T. I. p. 307. eſt du nombre de ceux qui croyent que Gèrman eſt la même chôſe qu'Alleman, & qu'il vient de *Gar*, *tout*, & *man*, *homme*; *Garman German*, tout homme; & que ces peuples fûrent ainſi nommez à cauſe de leur courage. Vetter eſt de même ſentiment dans ſes Notes ſur la Gèrmanie de Tacite. Rudbecks dans ſon *Atlantica*, dont l'éxtrait ſe trouve dans les Nouvelles de la Republique des Lettres de l'année 1685. au mois de Févriér p. 119. prétend que le mot *Gèrmain* eſt Suedois.

GÈRMAIN, AINE, ſe dit en vèrs pour Alleman, peuple qui habite aujourd'hui ce qu'on appelloit autrefois Gèrmanie, le païs des anciens *Gèrmains*. On ne s'en ſert point communément en prôſe en ce ſens : mais en poëſie il a de la beauté.

Tel Louis triomphant de l'Ibère hautain,
Chaſſoit de tous côtez ſes troupes fugitives :
Tel la Meûſe & le Rhin le virent ſur leurs rives,
Tèrraſſer le Batave, & dompter le Gèrmain.
TRADÛCT. *d'une Inſcript. Latine du P. Commire.*

Je vous enjoins de dormir en repos,
Poëtes Picards & Poëtes de Champagne,
Ni les Gèrmains, *ni les troupes d'Eſpagne,*
Ni le Batave, enfant de l'Océan,
Ne vous viendront éveiller de cèt an. LA FONT.

Et l'horreur du péril animant ſon grand cœur,
Auſſitôt qu'il parut, le Gèrmain *fut vainqueur.*
R. *parlant du Prince de Conti qui ſervoit en Hongrie.*

Que ne fera-t-il point, quand la foudre à la main,
Il ira dans ſes forts attaquer le Gèrmain ?

Quoi qu'on ne doive point s'en ſervir en prôſe en parlant des Allemans, M. de la Chapelle n'a pas laiſſé de dire avec grâce dans l'onziéme lettre du Suiſſe, Grandes guèrres, affreuſes diſſenſions s'émeuvent en Allemagne, Empereurs des deux côtez, aigles contre aigles; *Gèrmains* contre *Gèrmains*, &c.

GÈRMAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Germanus*. *Gèrmain*, Évêque de Paris, vivoit ſous Childebèrt, dont on dit qu'il fut Grand-Aumônier. Il mourut en 576. Voyez Grégoire de Tours. S. *Gèrmain* Évêque d'Auxèrre en 431. paſſa en Anglèterre avec Loup Évêque de Troye, pour y combattre l'héréſie Pélagienne, qu'ils chaſsèrent de cette iſle. C'eſt dans ce voyage qu'en paſſant par Nantèrre S. *Gèrmain* vit Sainte Geneviéfve. Il y a trois *Gèrmains* Patriarches de Conſtantinople. Le I. fut chaſſé par Léon Iſaurique en 730. Le II. ſuccéda à Émmanuel en 1222. & gouvèrna cette Égliſe 17 ans. Le IIIe la gouvèrna vèrs l'an 1255.

Ce nom eſt devenu le nom propre de pluſieurs lieux où quelqu'un des Saints dont nous venons de parler a été honoré.

SAINT GÈRMAIN. Bourg du Comté de Cornoüaille, en Anglèterre. *Fanum S. Germani*. Il eſt près de la côte, à quatre lieuës de Plimouth, vèrs le couchant. *S. Gèrmain* eſt un des lieux où l'on marque l'étain de Cornoüaille, & il a ſéance & voix dans le Parlement d'Anglèterre.

ST. GÈRMAIN *d'Auxèrre*. Abbaye de Bénédictins dans la ville d'Auxèrre; *Antiſſiodorenſis Sancti Germani Abbatia*. Elle a porté auſſi le nom de S. Maurice. Le prémier Abbé fut Saint Auxile, Évêque d'Auxèrre, vèrs l'an 560. Ainſi *S. Gèrmain* d'Auxèrre

eſt prèſque auſſi ancien que l'Ordre même des Bénédictins.

S. GÈRMAIN L'AUXÈRROIS. C'eſt le nom d'une Égliſe de Paris, où il y a Chapitre & Parroiſſe. Le Doyenné de *S. Gèrmain l'Auxèrrois*. *S. Gèrmain* l'Auxèrrois eſt la Paroiſſe du Louvre.

SAINT GÈRMAIN DE FLAY. Voyez GÈRMER. C'eſt une erreur de Maty d'avoir dit *Gèrmain* au lieu de Gèrmair, où Gèrmèr de Flay.

S. GÈRMAIN-LAVAL. Ville de France dans le Forèz, ſituée dans un tèrroir fécond en bons vins. C'eſt la patrie de Jean Papon & de Papire Maſſon.

SAINT GÈRMAIN EN LAYE. *Fanum S. Germani in Laia*. Ville de l'iſle de France, ſituée ſur une montagne au piéd de laquelle la Seine coule, & près de la forêt de Laye, à quatre lieuës de Paris du côté du couchant. Il y a dans *S. Gèrmain* un magnifique palais de nos Rois, où la paix fut faite entre la France, la Suéde, & le Brandebourg, l'an 1679. C'eſt Charles V. François I. & Henri IV. qui l'ont bâti. Loüis le Grand, qui y naquit en 1638. le 5e Septembre, y a fait faire des augmentations conſidérables.

SAINT GÈRMAIN LEMBRUN. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Germani in Lembruno*. Ce lieu eſt dans l'Auvèrgne, près de l'Allier, entre Iſſoire & Brioude.

S. GÈRMAIN LE PUIS. Ville de France dans le Bourbonnois, près de la riviére de Bébôre; à deux lieuës de Varennes. *Sangermanum Podienſe*.

S. GÈRMAIN *des Prez*. Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de S. Maur fondée à Paris par Childebèrt après ſon expédition d'Eſpagne. Voyez Grégoire de Tours L. IV. C. 20. & Aimon L. II. C. 20. Ce Prince y fut entèrré, & après lui Chilpéric I, la Reine Frédegonde ſon épouſe, Clovis ſon fils, Clotaire II, & pluſieurs Princes. Childebèrt y mit l'étole de S. Vincent Martyr, qu'il avoit apportée d'Eſpagne, & de là elle prit d'abord le nom de S. Vincent; depuis *S. Gèrmain* Évêque de Paris y ayant été inhumé, elle prit ſon nom, qu'elle a conſervé juſqu'ici. Comme elle étoit alors hors de Paris, & au milieu des prez, on l'appella & on l'appelle encore *Saint Gèrmain* des Prez, *S. Germanus de Pratis*, ou *Pratenſis*; quoi qu'elle ſoit maintenant & depuis longtems au milieu du plus grand & du plus beau fauxbourg de Paris, égal lui ſeul aux plus grandes villes du Royaume. Elle lui donne ſon nom & à pluſieurs autres places ou lieux. Le Fauxbourg *S. Gèrmain*. La foire Saint *Gèrmain*; c'eſt une foire qui ſe tient depuis la Purification juſqu'au tems de Pâques. C'eſt auſſi le lieu où elle ſe tient, dépendant de l'Abbaye dont nous parlons. Saint *Gèrmain* des Prez eſt immédiatement ſoumis au S. Siége. *Sainte Marthe, T. IV. p.* 480.

S. GÈRMAIN *les Rodèz*. Abbaye de filles de l'Ordre de S. Benoît près de la ville de Rodèz.

S. GÈRMAIN. ſ. m. ou f. Nom d'une éſpéce de poiriér, & des poires qu'il porte. Les *ſaint Gèrmain* tiennent peu à la queuë. LA QUINT. Elles ont un peu de parfum. ID. Elles peuvent durer une partie de Novembre & tout Décembre. ID. A voir la *ſaint Gèrmain* fort longue, & aſſez groſſe, les unes vèrtes & un peu tiquetées, les autres aſſez rouſſes, & toutes jauniſſant beaucoup en maturité, la queuë courte, aſſez groſſe, & panchée, on la prendroit pour une très-belle poire de virgoulé; à l'égard de celles qui reſtent petites, elles reſſemblent aſſez à la ſaint Lezin. ID. Cette poire de ſaint *Gèrmain*, nommée autrement l'Inconuë de la Fare, a la chair fort tendre, point de marc, grand goût, & beaucoup d'eau; mais cette eau a ſouvent quelque point de l'aigret de citron, qui plaît à certains, & déplaît à d'autres. Il y en a quelquefois qui en ont peu ou point du tout. Le coignaſſier & les tèrres fort ſéches augmentent ce défaut. Ce goût aigret ne ſe trouve que dans celles qui pour être vèrteuſes meuriſſent en Novembre; il ne s'en trouve guéres dans celles qui ne viennent à leur maturité que dans la fin de Décembre. ID. Les *ſaint Gèrmain* demandent un tèrrain raiſonnablement humide. ID.

GÈRMAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Germanus*. Saint *Gèrman*, Abbé de Munſtèrthal au Diocèſe de Bâle. CHASTELAIN, *au* 21. *Févr.* Naturellement on diroit *Gèrmain*, mais il faut que M. Chaſtelain ait trouvé que pour ce Saint ce ſoit l'uſage de dire *Gèrman*.

SAN GÈRMAN. Petite ville de l'Amérique. *Fanum S. Germani*. Elle eſt dans l'iſle de S. Juan de porto Ricco, ſur le Cap de San *Gèrman*, qui joint la côte occidentale de l'iſle avec la ſeptentrionale.

GÈRMANDRÉE. *Chamædrys*. ſ. f. Plante médecinale. La *Gèrmandrée* ordinaire, autrement appellée petit chêne, ou chênette, *Chamædrys repens C. B.* eſt vivace. Ses racines ſont ligneuſes, fibreuſes & rampantes. Elles pouſſent pluſieurs tiges hautes de demi piéd, menuës, rougeâtres, un peu veluës, & garnies de petites feuilles oppoſées deux à deux, dentelées & découpées

peu-près comme celles du chêne, dont elles ont un peu la figure, vertes en deſſus, pâles en deſſous, fermes, un peu veluës, d'un goût amer accompagné d'une petite âcreté aromatique. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles, & ſont en gueule, & de la claſſe de celles qui au lieu de lévre ſupérieure, ont quelques petites pointes ou dents, & elles ſont purpurines, & ont bonne ôdeur. Leur calice eſt long, étroit, & renferme dans ſon fond quatre petites ſemences. Cette plante eſt fébrifuge, diaphorétique, & entre dans le Thériaque.

On a donné le nom de *Gèrmandrée* d'eau, ou de chamarras, à une autre plante de même genre, appellée en Latin *ſcordium*. On diſtingue celle-ci de la précédente par ſes feuilles qui ſont fort veluës, & blanchâtres, & par ſon ôdeur d'ail. Elle croît dans des endroits marécageux, & elle eſt d'un auſſi grand uſage, puiſqu'elle eſt fébrifuge, bonne contre les vèrs, & qu'elle entre dans la thériaque. Les autres éſpéces de *Gèrmandrée* ne ſont pas employées.

GÈRMANICOPLE, ou GÈRMANICOPOLIS. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Aſie mineure. *Germanicopolis*. De Tillemont donne une forme Françoiſe à tous les noms de ville, compoſée du Grèc *πόλις*, & les forme par analogie ſur celui de Conſtantinople. C'eſt lui qui dit *Gèrmanicople*. Pline place cette ville ſur l'Helleſpont, près du fleuve Gébes. Il dit qu'elle ſe nomme Helgas. C'étoit ſon prémier nom, & celui qu'on lui donoit dans le païs. Les Grècs l'appelloient *Booſcoete*, *Βοοσκοίτη*, c'eſt-à-dire, *lit du bœuf*, ou *litière du bœuf*. La Notice Eccléſiaſtique p. 37. la met dans l'Iſaurie [illegible] Ammien Marcellin L. XXVII. dans la Cilicie. Ceux de *Gèrmanicople* tenoient le prémier rang parmi les Iſaures. Ils avoient un Évêque dans le Ve ſiécle. Till[illegible] *Emp. T. V. p.* 90.

GÈRMANICUS. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Germanicus*. *Gèrmanicus*, fils de Druſus & d'Antonia, neveu patèrnel de Tibère, à qui Auguſte le fit adopter, commanda avec beaucoup de gloire les armées Romaines en Gèrmanie & en Orient. Il fut deux fois Conſul, il mourut à Antioche. On ſoupçonna Tibère de l'avoir fait empoiſonner par Pyſon, Gouvèrneur de Syrie. Il eut pluſieurs enfans d'Agrippine, petite fille d'Auguſte, entre autres l'Empereur Caligula. Voyez Tacite *Annal. L. I. C.* 3. *L. II. C.* 69. & Suétone dans Caligula C. 1. 3. 5. &c. L'Empereur Vitellius eut auſſi un fils qu'il nomma *Gèrmanicus*. Il commanda à toute l'armée d'aller au devant de ſon fils encore enfant, qui ne fut pas plûtôt arrivé qu'il l'embraſſa, & lui donna le manteau Royal, avec les autres marques de grandeur, l'appellant *Gèrmanicus* par un excès d'honneur. D'Ablanc. *Tacite Hiſt. L. II.*

GÈRMANIE. ſ. f. Ancien nom propre d'une grande Région de l'Europe. *Germania*. Elle étoit bornée au levant par la Viſtule, qui la ſéparoit de la Sarmatie Européanne, au ſud par le Danube, qui la ſéparoit de la Vindélicie & du Norique; le Rhin la ſéparoit de la Gaule du côté du couchant; & la Mèr de *Gèrmanie* avec la Baltique la bornoit vèrs le nord. Outre les trois grands fleuves qui lui ſervoient de limites, on y remarquoit encore le Jadèr & l'Albis, nommez aujourd'hui l'Odèr & l'Elbe. Ce païs étoit habité par un grand nombre de peuples, qui étoient tous renfermez ſous ces trois, les Iſtevons, les Hèrmions, & les Vindiles. Les Iſtevons étoient au midi occidental, s'étendant entre le Rhin & l'Elbe, depuis la mèr de *Gèrmanie* juſqu'aux ſources du Danube. Les Hèrmions étoient au midi oriental, depuis le Danube juſqu'aux Vindiles, leſquels occupoient toute la côte de la Mèr Baltique & la Chèrſonéſe Cimbrique. Il y a eû des Géographes qui ont donné une plus grande étenduë à l'ancienne *Gèrmanie*. Les uns y ont renfèrmé la Scandie & la Finningie, habitées par les Ingevons; & d'autres y ont encore ajoûté la Sarmatie Européanne, juſqu'au Tanaïs, à la Palus Méotide, & au Pont-Euxin.

On dit communément que la *Gèrmanie* étoit anciennement ce que nous appellons aujourd'hui Allemagne. Cela n'eſt pas juſte. Tout ce qui eſt au midi du Danube, entre ce fleuve & la mèr Adriatique, eſt de l'Allemagne, & n'étoit point de la *Gèrmanie*; qui ne comprenoit de ce païs que ce qui eſt entre le Rhin à l'occident & la Viſtule à l'orient, le Danube au midi & la mèr Baltique au nord; & on la borne ordinairement là. Cluvier y ajoûte tout ce que nous appellons le Dannemarck, la Suéde, la Norvége, & la Laponie juſqu'à la mèr glaciale. Voyez Cluvier, *Germ. Antiq. L.* [illegible] *C.* 12. Mela néanmoins & Agrippa l'étendent du côté du midi juſqu'aux Alpes. On la diviſoit en différentes parties, auxquelles on donnoit avec le nom de *Gèrmanie* quelque épithéte qui la diſtinguoit, comme on le va voir.

La *Gèrmanie* d'endeçà du Rhin. *Germania Cisrhenana*. Cluvier appelle ainſi ce que nous appellons la Belgique, c'eſt-à-dire, le Païs renfèrmé entre le Rhin, l'Océan, la Seine & la Marne, & il prétend que ce païs étoit occupé au tems de César par des nations Gèrmaniques; mais il ſe trompe, & tout cela étoit cenſé de la Gaule, comme il paroît par le commencement des Commentaires de César. C'eſt le ſentiment de tous les autres Géographes.

La *Gèrmanie* inférieure, ſelon Cluvier, c'eſt une partie de la *Gèrmanie* d'endeçà du Rhin, qui comprend les païs de ceux de Tréves, ou bien comme parle Ptolémée, ce qui étoit entre la mèr, & la Moſelle, enſorte que la Moſelle ſoit les bornes entre la *Gèrmanie* inférieure & la ſupérieure. Cluvièr, *Germ. Antiq. L. I. C.* 11.

La *Gèrmanie* ſupérieure, ſelon Cluvièr, c'eſt le païs des Ubiens, qui comprenoit tout ce qui étoit entre celui de Tréves & la mèr. Selon Ptolémée la *Gèrmanie* ſupérieure eſt la partie méridionale de la *Gèrmanie* d'endeçà du Rhin, depuis la Moſelle. *Germania ſuperior.*

La grande *Gèrmanie*, dans Ptolémée, *Germania magna*, c'eſt toute la *Gèrmanie* d'audelà du Rhin, comprenant tout ce qui eſt entre la Viſtule à l'orient, le Rhin à l'occident, l'Océan ſeptentrional au nord, & le Danube au midi.

La prémière *Gèrmanie*, c'étoit dans le moyen âge, ce qu'avoit été auparavant la *Gèrmanie* ſupérieure. *Germania prima*; & la ſeconde *Gèrmanie*, *Germania ſecunda*, étoit ce qu'on avoit appellé *Gèrmanie* inférieure. Cluvièr, *Germ. Antiq. L. II. C.* 37. *à la fin.* On les appelle auſſi Gaule Belgique prémière, & Gaule Belgique ſeconde. Voyez au mot Gaule.

On ſe ſèrt du mot de *Gèrmanie* quand on parle des évènemens de l'ancienne Allemagne; mais quand on parle des évènemens plus récens, on dit toujours *Allemagne*. M. de Choiſi, en parlant des évènemens du douzième ſiécle, employe encore le mot de *Gèrmanie*. L'Empereur Aléxis, qui vouloit profiter des conjonctures, écrivit au Pape, qu'il avoit été ſenſiblement touché en apprenant de quelle ſorte le Roi de *Gèrmanie* l'avoit traité. De Choisi.

Le nom de *Gèrmanie* eſt dérivé de celui de *Gèrmain*. Voyez ce mot.

GÈRMANIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Gèrmanie. *Germanicus*. Les Nations *Gèrmaniques*. Caniſius a donné un Martyrologe *Gèrmanique*. Le Corps *Gèrmanique*. Ce ſont tous les États, Princes, Seigneurs, Cércles, Provinces, villes qui compôſent la République d'Allemagne, dont l'Empereur eſt le chêf. *Corpus Germanicum*, *Reſpublica Germanica*. Ce Grand Corps *Gèrmanique*, ces renommez Allemans, qui ont pris dans l'Univèrs la place des anciens Romains. De la Chap. *Lettre* 11e *de Suiſſe*. Les Loix, les Conſtitutions de l'Empire *Gèrmanique*. Id. On appelle Empire *Gèrmanique*, le nouvel Empire Romain, depuis qu'il a paſſé des François à des Princes Allemans en la pèrſonne d'Henri l'Oiſeleur; ou même depuis Conrad I. par lequel il commença d'être éléctif, & de prendre la forme qu'il a eûë dans les dèrniers ſiécles.

Gèrmanique eſt un titre d'honneur donné à quelques Empereurs, pour les victoires qu'ils avoient remportées ſur les Gèrmains, ou dans la Gèrmanie. *Germanicus*. Gallien a ſur ſes médailles le titre de *Gèrmanique*; & la preuve que c'eſt pour quelque avantage remporté en Gèrmanie, c'eſt qu'on trouve ſur les revèrs Victoria Germanica. Victoria Ger. Victoria. G. M. C'eſt-à-dire, *Germanica Maxima*. Claude le Gothique a auſſi porté le titre de *Gèrmanique*, & la preuve que c'eſt pour la même raiſon, c'eſt qu'on trouve auſſi ſur les revèrs de ſes médailles Victoria Germanica, tout de même qu'avec le titre de Gothique on trouve ſur le revèrs Victoria Gothica.

Il ne faut point confondre *Gèrmanicus* & *Gèrmanique*. *Gèrmanicus* eſt un nom propre, & *Gèrmanique* eſt un adj. & un titre d'honneur. Jamais on ne dit *Gèrmanique*, quand c'eſt un nom propre, & il eſt mieux de dire *Gèrmanique*, & non pas Gèrmanicus, quand c'eſt un titre d'honneur. Cependant les Antiquaires le diſent quelquefois. Par exemple, Je ſuis étonné de ce que voyant ſi ſouvent ſur les médailles de Valérien des marques des victoires qu'il a remportées ſur les Allemans, Victoria Germanica, Victoria Ger. Victoria G. M. (Car preſque tous les revèrs, qui ſont à ce ſujet dans Gallien, ſe trouvent également dans Valérien) je ſuis, dis-je, étonné de ce que Valérien n'eſt pas appellé Germanicus, ou Germanicus Maximus, auſſi bien que Gallien. [illegible] Pourquoi Valérien n'eſt-il donc pas Germanicus Maximus auſſi bien que Gallien? [illegible] Mais dans ces exemples c'eſt l'inſcription Latine qui eſt citée, ce n'eſt pas le terme François dont on ſe ſert. Car comme le même Auteur dit au même endroit Claude le Gothique ſelon l'uſage, il [illegible] Gallien le Gèrmanique, Claude le *Gèrmanique*, s'il n'eût point rapporté les inſcriptions mêmes des médailles.

GÈRMANNO. ſ. m. [illegible] nom propre d'homme, qui ſe dit d'un ſaint Abbé de Grandfel, nommé [illegible] *Germanus*. S. *Germain*

& S. Randau furent martyriſez vèrs l'an *666*. par le Duc Boniface.

SAN-GÈRMANO. ſ. m. Bourg autrefois fortifié. *Fanum S. Germani.* Il eſt dans le Vèrcellois, en Piémont, à quatre lieuës de Vèrceil, vèrs le couchant. M a t y.

S a n-G è r m a n o. Nom propre d'un autre Bourg de la Tèrre de Labour, province du Royaume de Naples. Voyez C a s s i n o, M a t y.

S a n-G è r m a n o, Fiume. *Fluvius S. Germani*, anciennement *Vinius fluvius.* Petite rivière du Royaume de Naples. Elle coule dans la tèrre de Labour, baigne *San-Gèrmano*, & ſe décharge dans le Gariglan. M a t y.

GÈRMASTE, ou ÈRMA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville autrefois Archiépiſcopale. *Germa*, *Therma*. Elle eſt dans la Natolie propre, ſur le Sanger, au deſſous de Peſſin. M a t y.

GÈRME. ſ. m. Cette partie du grain qui pouſſe la prémière pour produire la plante, ou la partie de la ſemence qui commence à produire l'animal. *Germen.* Le *gèrme* d'un œuf.

On dit, que les fourmis ôtent le *germe* du grain dont elles font des magazins en tèrre, pour empêcher qu'il ne pouſſe.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmetique *gèrme* ſe prend pour Mèrcure : ainſi quand les Sages diſent que la pièrre ne peut croître ni multiplier ſans le *gèrme*, ils entendent par ces tèrmes obſcurs & myſtérieux, qu'on ne peut rien faire dans leur Art ſans le Mèrcure.

F a u x G è r m e, eſt une mole, ou maſſe informe de chair, qui provient d'une conception défectueuſe, & que les femmes vuident avant le deuxième ou le troiſième mois. *Mola.* Lorſqu'elles gardent ce corps étrange plus longtems, & qu'il vient à groſſir, on l'appelle *mole*.

On appelle en tèrmes de Manége, *Gèrme de féve*, la marque noire qui vient dans le creux des coins d'un cheval, qui s'y conſèrve depuis les cinq ans & demi juſqu'à ſept ou huit, après quoi on dit qu'il ne marque plus.

Ce mot vient du Latin *germen*.

GÈRME. ſ. m. Nom qu'on donnoit autrefois à une ſorte de bâtiment de mèr. *Germandus.*

GÈRMEN. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Morée. *Germena*, anciennement *Gerenia*. Elle eſt dans la Zaconie, ſur une montagne, environ à une lieuë de Chielifa, du côté du nord. Il y a pourtant des Géographes qui mettent l'ancienne *Gerenia* à Paſſau, ſituée à trois ou quatre lieuës de Chielifa, du côté du levant. M a t y.

GÈRMER. v. n. Pouſſer au dehors la partie de la ſemence dont ſe produit la plante. *Germinare*, *germen emittere*. Le blé *germe* dans le greniér, quand on l'a ſèrré lorſqu'il n'eſt pas bien ſec. Le blé *germé* n'eſt point de vente. On dit qu'en l'année 1657. on vit dans le Boulonnois du gland qui *gèrma* dans le ventre de quantité de bœufs & de vaches. Et le Père Kircher a dit dans ſon livre de la Chine, qu'on avoit trouvé dans l'éſtomac d'un éléphant une canne de ſucre qui avoit *gèrmé*, pris racine & pouſſé des feuilles.

Ce mot vient du Latin *germinare*.

G è r m e r, ſe dit figurément en François, comme en Latin des chôſes ſpirituelles & morales, ſur tout en poëſie.

> *Ainſi ſe répandant ſur un cœur deſſéché,*
> *La Grâce éteint les feux qu'y porta le peché;*
> *Et dans ce champ fécond, ſa divine influence*
> *Fait* gèrmer *les vertus & fleurir l'innocence.*

N o u v. c h o i x d e v è r s.

GÈRMÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Geremarus*, *Germèr*, fils de Rigobèrt & d'Age, nacquit à Warde ſur la rivière d'Epte aux extrémitez du diocèſe de Roüen & du Beauvaiſis, ſous le régne de Clotaire II. B a i l l e t, *au* 24e *de Sept.* S. *Gèrmer* fut prémier Abbé de Flay, ou de Fly, ou Flix ; & mourut l'an 658. le 24e Septembre.

S. G è r m è r, ou S. *Gèrmèr de Flay*. Nom de lieu. *Flaviacum. Sanctus Geremarus de Flaviaco.* C'eſt un village & une Abbaye fondée par S. *Gèrmer* ſous le régne de Clovis II. & avec ſa permiſſion, dans le Beauvaiſis ; en un lieu qui ſe nommoit *Flaviacum*, Flay ; & qui depuis a pris le nom de ce Saint, ſon patron & ſon prémiér Abbé. L'Abbaye de S. *Gèrmer*, *Flaviacum Monaſterium*, ou *Sancti Geremari Abbatia*. De Valois, *Not. Gall. p.* 196. écrit auſſi *Germair*, au lieu de quoi Maty a mis dans ſon Dictionnaire Géographique S. Gèrmain de Flay. C'eſt une faûte groſſière.

GÈRMÈRSHEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale. *Germersheimium*, anciennement ſelon Cluvier, *Vicus Julius*. Elle dépend maintenant du Palatinat du Rhin, & elle eſt ſituée à l'embouchure de la rivière de Queie, dans le Rhin, entre Landaw & Philiſbourg. M a t y. *Valois p.* 154. *Not. Gall.*

GÈRMIAN, ou DARGUT ILI. ſ. m. C'eſt une contrée de la Natolie en Aſie. *Germianus Tractus*, *Germiania*, *Dulgadiria*, *Phrygia magna*, ou *Palatiana*. Elle a le Chiangare au nord ; le Saccari au couchant ; l'Aidinelli au midi, & la Caramanie au levant. On y voyoit autrefois les villes de Laodicée, de Hiérapolis, & de Synnada, dont il ne ſubſiſta plus que la dèrnière.

On donne en particuliér le nom de *Germian*, à la montagne, dont le Sangari prend ſa ſource, & qui eſt la même que les Anciens appelloient *Didymus*, *Dindymus*, *Dindyma*, & auſſi *Cybelus*, parceque la Déeſſe Cybéle y étoit adorée.

GÈRMIÉR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Germerius*, *Geremarus*. Gèrmer, ou *Germiér* nacquit à Angoulême dans le tems que les Wiſigoths ſous Évaric étoient les maîtres de l'Aquitaine. Il fut fait Évêque de Toulouſe à trente ans, l'an de J.C. 510. ou 511. & mourut peu de tems après Clotaire I ; c'eſt-à-dire, après 560.

G è r m i é r. ſ. m. Nom propre d'homme. *Waldomeres*, *Baldomerus*. Saint Valdomèr, maintenant *Gèrmiér*, eſt honoré dans le Lyonnois & dans le Forêz. Voyez le Martyrologe d'Uſuard au 27e de Février.

De Waldomer on a fait *Galmiér*, de même que de *veſpa*, guêpe, de *vaſtare*, gâter ; de *Warnacharius*, ou *Varnacarius*, Garnier ; de *Vaifarius*, Gaifier ; de *Walterius*, Gautier ; de *vuanſis*, gants ; de *Wenilo*, Ganelon ; & de *Waſto*, Gaſton. D e V a l o i s, *Not. Gall. p.* 627. Enſuite de *Galmiér*, changeant l'r en *l*, comme en cent autres, & l'*a* en *e*, s'eſt formé *Gèrmiér*. On dit *Gèrmiér*, ou *Galmiér*.

S. G è r m i é r, ou G a l m i é r, eſt un Bourg du Forêz dans le Diocèſe de Lyon. MM. Du Puy étoient originaires de S. *Gèrmiér*. S. *Gèrmiér* étoit la patrie de Clement Du Puy, ayeul de Pièrre & de Jacques, frères, & célébres l'un & l'autre par leur érudition.

GÈRMIGNY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Germiniacum*. *Gèrmigny*, village de France dans la Brie, ſur la Marne. *Germiniacum ad Matronam*. Il y a des Ordonnances de S. Louis de l'année 1253. & de Philippe Le Bel de l'an 1319. datées de *Germigny*. On l'appelle auſſi *Gèrmigny*-l'Évêque, parceque l'Évêque de Meaux y a une belle maiſon. *Gèrmigny* ſur Loire ; *Germiniacum ad Ligerim*, eſt dans l'Orléanois, proche de Fleury. Le Concile de *Gèrmigny* y fut tenu l'an 843.

Il y a encore *Gèrmigny* ſur la Veſle en Champagne, *Germiniacum ad Vidulam*, & *Gèrmigny* près de Bourbone. Voyez la Diplomatique du P. Mabillon p. 284. Voyez encore G è r m i n i.

GÈRMINATIF, ive. adj. Tèrme du Grand Art. Il ſignifie la même chôſe que végetatif. *Vie germinative*.

GÈRMINATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Action par laquelle les plantes gèrment dans la tèrre. *Germinatio*, *emiſſio*, *eruptio*, *effuſio germinis*. Les Philoſophes ſont maintenant fort curieux d'obſèrver les *gèrminations* des plantes, auſſi bien que la formation du poulèt dans l'œuf. Pomey met *gèrmement*.

Ce mot vient du Latin *germinatio*.

GÈRMINI, ou GÈRMIGNY. ſ. m. Nom propre de pluſieurs lieux en France. *Germanicum*, *Germaniacum*, ou *Germiniacum*. Il y a *Gèrmigni* en Bourbonnois, entre Dun le Roi & Nevèrs, que Sugèr met dans le Bèrry, parceque le Bourbonnois eſt un démembrement du Bèrry & de l'Auvèrgne. *Gèrmini* proche S. Benoît ſur Loire, eſt appellé *Germiniacus villa*. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 232. Voyez auſſi G è r m i g n y. On prononce aſſez indifféremment l'un ou l'autre.

GÈRNESEY, ou GRENESEY. Les Anglois diſent *Garnſey* ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr de Bretagne. *Garnſia*, anciennement, *Sarnia*, *Sarma*. Elle eſt à huit lieuës de la côte de la Normandie, du côté du couchant. Elle peut avoir environ quinze lieuës de circuit, & renfèrme dix villages, & un bourg fortifié, qu'on appelle le château Cornet. Cette iſle avec celle de Jarſey de Sarck, & d'Aldèrnay, ſont annexées au Comté de Hans, province d'Anglerèrre, & c'eſt tout ce qui reſte aux Rois d'Anglerèrre de la ſucceſſion des anciens Ducs de Normandie. M a t y. Guil. Le Breton la nomme *Geneſis* dans ſa Philippide L. VII. D e V a l o i s, *Not. Gall. p.* 259. *&* 626.

GÈRNIA. ſ. f. Nom propre d'un ancien Bourg de l'iſle de Métèlin, une de celles de l'Archipel. *Gernia*, anciennement, *Aigiorum*. Il eſt vèrs la côte orientale de l'iſle, au Septentrion de la ville de Métèlin.

GÈRNSEY. Voyez GÈRNESEY.

GÈRNSHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Gernsheimium*. Elle eſt défenduë par un bon château, & ſituée dans le Landgraviat de Dèmſtat, au midi de la ville de ce nom, & ſur le Rhin.

GÉROESTE. ſ. m. Nom propre d'une ville & d'un Promontoire de l'Euboëe. *Geræſtus*. Euripide & Callimaque diſent Les flots écumeux de *Géræſte*. Il y avoit dans cette ville un temple fameux de Neptune. T o u r r e i l.

GÉROESTIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de Géroeſte. *Geræſtius*. Ariſtophane dans ſa Comédie des Chevaliérs appelle Neptune, *Géroeſtien* fils de Saturne. T o u r r e i l. D'autres écriroient ſans difficulté *Géræſte* & *Géræſtien* ; il en eſt plus exact. M. Tourreil ne manque point à le mettre.

GÉROLSTEIN,

GÉROLSTEIN, ou **GÉRESTEIN**, ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg du Cercle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Gerolſtenia*, ou *Gereſtenia*. Ce lieu eſt dans le Comté de Manderſcherd, ſur la rivière de Kyle, à dix lieuës de la ville de Trèves, du côté du Nord. MATY.

GÉROMLEA, ſ. f. Nom propre d'une rivière qu'on nomme autrement Aſpropotame, Aſpri, Aſpro, Pachicolme, & Carochi. *Aſpropotamus*, *Aſper fluvius*, & anciennement *Achelaus*. Cette rivière eſt dans la Turquie d'Europe; elle a ſa ſource vèrs les confins de la Theſſalie, au mont Pinde, l'un de ceux qu'on appelle aujourd'hui Mezzovo. La *Gérotulea* travèrſe une partie de l'Épire & de la Livadie, & ſe jette dans le golfe de Patras à la ville de Dragumeſtro.

GÉRONDIF, ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt un tems de l'infinitif ſemblable au participe, & qui eſt indéclinable. *Gerundivus*, *gerundium*. Il éxplique la manière & le tems d'une action: comme, Il eſt tombé *en courant* la poſte. Il diffère du participe, en ce que le *gérondif* marque le tems, & le participe non. Le moyen ſûr de diſtinguer en François le *gérondif* du participe, eſt de voir ſi l'on peut mettre devant la particule *en*, car alors c'eſt un *gérondif*. Nous n'avons en François qu'un *gérondif*, qui répond pour la ſignification au *gérondif* en *do* des Latins.

Les Grammairiens ſont fort embaraſſez à réſoudre ce que c'eſt que les *gérondifs*; il ne ſont pas des vèrbes, ni des modes diſtincts; parcequ'ils ne marquent pas un jugement de nôtre âme, ni une affirmation, ce qui eſt le propre du vèrbe; & de plus ils ont des cas, ce que n'ont pas les vèrbes: ce ſont donc des noms vèrbaux, qui gardent le régime de leurs vèrbes.

On ne met plus le *gérondif* avec le vèrbe aller: cette rivière *va ſerpentant*. VAU. Quelques-uns n'approuvent point que Vaugelas ait condamné cette phrâſe ſi détèrminément. Voiture a dit, Pour vos beaux yeux qui me *vont conſumant*. M. Ménage prétend que le mouvement, ou de progrès, ou de ſucceſſion, ſuffit en Poëſie dans ces façons de parler pour les rendre agréables; cependant elles ſont aujourd'hui également abandonnées, & dans la prôſe, & dans les vèrs. CORN. Il y a pourtant des occaſions où ce *gérondif* peut être placé; Ces gens qui ſe font un mérite de ſçavoir toutes les nouvelles, & qui les *vont répandans* avec tant de diligence, le font quelquefois fort indiſcrétement. M. SCUD. On dit aſſez ordinairement, Nous allions *badinant*, *cauſant*, &c. C'eſt une phrâſe Grécque, qui s'eſt introduite dans la langue Françoiſe. Mais on doit s'en ſervir avec choix & avec retenuë, ſur tout dans le ſtile noble. Vaugelas a obſervé que dans cette ſorte d'expreſſion il faut toûjours ſe ſervir du *gérondif*, & non pas du participe pluriel; Ronſard a dit, Pour aller trop, tes beaux ſoleils *aimant*, & non pas *aimans*. Ainſi Malhèrbe a fait une faute, en diſant,

Tes honneurs floriſſans
De jour en jour allans croiſſans.

Ménage ajoûte que les *gérondifs* ſonnent mal à la fin des vèrs, & les finiſſent déſagréablement; & encore plus lorſque le ſens eſt fini, que lorſqu'il eſt ſuſpendu.

Le mot de *gérondif* vient du Latin *gerundivus*, qui eſt formé de *gerere*.

GÉRONS. Voyez **GIRONS**.

GÉRONTE, ſ. m. Nom propre de Magiſtrature de l'Ancienne Grèce. Sénateur. *Geron*, *Senator*, *Senex*. Les *Gérontes* étoient à Lacédémone ce qu'étoient à Athènes les Aréopagites. Les *Gérontes* fûrent inſtituez par Licurge. Il falloit avoir 60 ans pour être *Géronte*. Il y en avoit, ſelon quelques-uns, 28, & ſelon d'autres 32. Ils gouvèrnoient avec le Roi, pour balancer ſon autorité, & veiller aux intérêts du peuple. On ne pouvoit dépôſer un *Géronte* que pour crime. Les Éphôres leur ſuccédèrent. Le Sénat des *Gérontes* s'appelloit Gérulie, *Geruſia*: c'eſt-à-dire, aſſemblée, conſeil de vieillards.

Ce mot vient du Grec *γέροντες*, qui ſignifie vieillards, parcequ'ils n'étoient reçus qu'à 60 ans.

GÉRONTES, eſt auſſi le nom que les prémiers Moines ſe donnoient.

GÉRONTIQUE, ſ. m. *Geronticon*. Nom d'un livre célèbre parmi les Grècs, qui contient la vie des Pères du déſert. Le P. Roſweide, Jéſuite, a fait imprimer ce livre traduit en Latin.

Ce mot de *Gérontique* vient du Grec *γέρων*, *vieillard*, *ancien*.

GÈRRA, ſ. f. Ville ancienne de la Baſſe Égypte. *Gerra*, *Gerrha*, *Gera*, *Gerrhum*. C'étoit une ville maritime, voiſine des frontières de la Paleſtine, éloignée de Péluſe d'environ 50 milles, dit Sozomène; elle étoit dans la Caſſiotide, ſur le lac de Sirbon. Elle eut un Évêché. On l'appelle aujourd'hui Maſell. P. LUBIN.

GÈRRÉNIEN, ENNE, ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Habitans de Gèrra. *Gerrenus*. Le P. Lubin, & pluſieurs autres, croyent que les *Gerréniens*, dont il eſt parlé 1. Machab. XIII. 24. ſont les habitans de Gèrra dans la Baſſe Égypte; & M. Reland que ce ſont ceux de Gérar dans la Paleſtine.

GÈRRI, ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Lacétains, en Eſpagne. *Acerris*. Il eſt dans la Catalogne, ſur la rivière de Noguéra, à ſix ou ſept lieuës de la Seu d'Urgel, du côté du couchant.

GÈRRO, ſ. m. Montagne d'Italie. C'eſt le mont *Gaurus* des Anciens; il étoit dans la Campanie, & faiſoit partie du mont Maſſique. Tite Live L. VII. ſemble le mettre dans le païs des Samnites; mais c'eſt qu'ils joignoient la Campanie. *Vigenere ſur Tite Live T. I. p.* 1764.

GÈRS, ou **GIÈRS**, ſ. m. Nom propre d'une rivière de Gaſcogne, Province de France. *Ægirtius*, *Egirtius*. Elle a ſa ſource dans le Magnoac, travèrſe l'Éſterac, & l'Armagnac, & après avoir baigné Aux, Florence, & Lectoure, elle ſe décharge dans la Garonne, à une lieuë au deſſus d'Agen. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 67. ne dit point *Giers*, mais *Gers*.

GÈRSE, &c. Voyez **GÈRCE**.

GÈRSEAU, ſ. m. Tèrme de Marine, eſt une corde qui ſert à ſuſpendre la poulie, ou à la renforcer pour empêcher qu'elle n'éclatte. On l'appelle autrement *étrope*, ou *herſe de poulie*.

GÈRSÉE, ſ. f. C'eſt le ſuc de la racine d'arum, ou piéd de veau ſéché au ſoleil. Il eſt auſſi blanc que la céruſe, ou le blanc d'Éſpagne. Les Dames d'Italie qui l'appellent *gerſa*, s'en ſèrvent pour ſe déſider & nettoyer le viſage & pour s'embellir la peau. La *gèrſée* rend la chair fort blanche, & luiſante.

GÈRSER. Voyez **GÈRCER**.

GÈRSEY, ſ. m. Iſle de la mèr de Bretagne. *Caſarea*, ſelon le P. Briet, Valois & d'autres *Gerſeium* & *Gerſoium* dans Valois, *Not. Gall. p.* 219. *Gergia* dans d'anciens manuſcrits. Cénalis la nomme *Gerſeium*, *Gerſeia inſula*, *Inſula Griſotii*, ou *Gerſoii*; le P. Du Moutier *Gerſeium*, *Gerſoium*, & *Griſogium*. L'Atlas écrit Gearſey, Guillaume Jans Jarſée, Ortélius Jarſey. Le P. Pomeraye dans la vie des Archevêques de Roüen *Greney*, *Inſula Grenetiana*. C'eſt le ſeul Auteur où ces noms ſe trouvent. Nous écrivons *Gèrſey*, & nous prononçons *Gèrzé*. L'Iſle de *Gèrſey* eſt vèrs la côte occidentale de la Normandie, vis-à-vis de la ville de Courance. Cette Iſle qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieuës de circuit, & elle eſt diviſée en douze paroiſſes. Elle eſt défenduë par deux châteaux; celui de Montorgueil, qui eſt ſur la côte orientale de l'Iſle, & un autre que la Reine Éliſabeth fit conſtruire ſur une petite Iſle, qui eſt un peu au midi de celle-ci. *Gèrſey* étoit autrefois de l'Évêché de Coutance; préſentement elle dépend du Comté de Hant en Angletèrre.

On tient que l'Iſle de *Gèrſey* a fait autrefois partie du continent du Cotantin, & qu'elle en a été ſéparée par la mèr, qui a inondé le tèrrain qui joignoit cette iſle à la tèrre ſèrme. Le lieu principal de cette iſle eſt S. Hélier, ou Élier; voyez Hadr. De Valois *Not. Gall. p.* 219.

GÈRSURE. Voyez **GÈRÇURE**.

GERTRUYDENBÈRG, ſ. m. Qui ſignifie le mont S. Gèrtrude. Petite ville des Provinces Unies. *Gertrudenberga*, *Mons S. Gertrudis*. Elle eſt fortifiée, & ſituée dans la Hollande méridionale, ſur le Golfe de Bies-Boſch, aux confins du Brabant, dont on prétend qu'elle a dépendu autrefois. Elle eſt au nord de Breda.

GÈRVAIS, ſ. m. Prononcez *Gèrvés*. Nom propre d'homme. *Gervaſius*. S. *Gervais* & S. Protais ſouffrirent, à ce qu'on juge, le martyre dans la pèrſécution de Néron. Voyez PROTAIS. L'an 386 Dieu pèrmit à S. *Gèrvais* & à S. Protais de ſe réveler à S. Ambroiſe. BAILLET, 19e Juin. Le portail de S. *Gèrvais*, Égliſe paroiſſiale à Paris, eſt un des plus beaux morceaux d'Architecture qui ſe voyent. Le martyre de S. *Gèrvais* & de S. Protais ſont de beaux tableaux de le Sueur, qui ſont dans la même Égliſe.

GÈRVANE, ſ. f. Nom d'une rivière de Dauphiné, province de France. *Gervana*. La *Gèrvane* vient de la montagne de Bais, & entre dans la Drome au deſſus d'Aoſte, à 5 lieuës de Die. Depuis le mois de Mai juſqu'au mois de Septembre elle ſort d'un rochér par une ouvèrture aſſez ſpatieuſe, que le peuple appelle Bourne. Des pelottons de truites en ſortent avec ſes eaux, & le reſte de l'année elle naît environ 1000 pas au deſſous. CHORIER, *T. I. p.* 29.

GÉRUMÉNHA, ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Portugal. *Juriſmenia*. Il eſt dans l'Alentejo, ſur la Guadiane, à trois lieuës au deſſous d'Elvas. Maty écrit *Gerumenha*, mais M. De la Neuville dans ſon hiſt. de Portugal écrit *Géramegna*. Les Portugais mouillent *nh*, comme nous faiſons *gn*.

GÈRY, ou *Géri*. Nom propre d'homme. *Gaugericus*, *Gaurinus*. Saint Gaugeric, appellé vulgairement S. *Géry* en France, & S. Guéric aux Païs-Bas, le cinquième des Évêques d'Arras & de Cambray depuis S. Vaaſt, fils de Gaudence & d'Auſtradiole, tous deux de race noble & ancienne, naquit à Yvois, petite ville du

du Dioceſe de Tréves, ſituée maintenant dans le Luxembourg du côté de la Champagne & de la Lorraine ſur la riviére de Chièrs. Baill. 11e d'Août. Il fut élû Évêque l'an 580. après la mort de Védulfen ou Gueru, Évêque d'Arras & de Cambray, & mourut lui même en 619.

Saint *Géry* Évêque de Cahors, *Deſiderius*, que quelques-uns nomment S. Didiér, comme d'autres Saints qui ont eû le même nom Latin, naquit dans la ville d'Alby vèrs l'an 580. S. *Géry* fut fort avancé à la Cour de Clotaire II. & de ſon fils Dagobèrt, par ſon éloquence & ſon habileté dans la Juriſprudence. Il fut élevé à l'Épiſcopat vèrs l'an 629. Il mourut l'an 654.

On voit que l'uſage a formé ce nom également de deux noms Latins très-differens, en retranchant dans l'un & dans l'autre le commencement. De *Gaugericus* il a fait *Gaugeric*, *Gérie*, *Géry*, &, de *Deſiderius*, *Deſidery*, *Dſidery*, *Dſidry*, *Dſédry*, *Dſéry*, *Zéry*, *Géry*. Le *Ds* & le *Z* diffèrent peu, ſurtout dans les Provinces méridionales de France, dans leſquelles on donne auſſi au *g* le ſon du *z*.

S. GÉRY, ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Sancti Deſiderii vicus*. *Saint Géri* eſt dans le Quèrci proche de Cahors, & il a pris ſon nom de *Deſiderius* Évêque de Cahors. De Valois, *Not. Gall. p.* 501.

GÉRYON, ſ. m. Nom propre d'homme, ou de Demi-Dieu & de Héros, *Geryon*, *Geriones*. Héſiode dans ſa Théogonie v. 288. 979. le fait fils de Chryſaor, qui étoit né du ſang qui découla de la tête de Méduſe quand Pèrſée la lui trancha, & de Callirhoé. Ce Poëte dit qu'il étoit le plus fort de tous les hommes, v. 981. Hèrcule le dépouilla cependant de ſes armes v. 290. tua ſon bouvier Eurythion & Orthus ſon chien, enleva ſes bœufs, v. 291. & ſuiv. & enfin le tua lui même, v. 982. Il habitoit l'Erythie, v. 282, 290. Les Poëtes ont dit après Euripide dans ſon Hèrcule furieux, que *Géryon* avoit trois corps. On croit que l'origine de cette fâble eſt qu'il avoit deux frères, & que ces trois frères vivoient dans une union ſi parfaite, qu'ils ſembloient n'avoir qu'une âme. D'aûtres Mythologues diſent que *Géryon* ſignifie le foûdre, qu'on lui donne ce nom pour marquer le bruit & le fracas que fait le foûdre, du mot Grèc γηρύειν, qu'Héſychius intèrpréte φωνεῖν, λέγειν, *parler*, & que γηρύειν vient de l'Hébreu גרון, qui ſignifie la gorge, le gôziér, qu'on lui donne un triple corps, comme on appelle le foudre en Latin, du moins chez les Poëtes, *triſulcum*, à caûſe de la triple force ou vèrtu du foudre, qui pèrce, qui renvèrſe & qui brûle; que la fâble lui donne des bœufs, à caûſe du bruit du tonnèrre, que l'on appelle mugiſſement, par métaphore & par comparaiſon au mugiſſement des bœufs. Hèrcule emmene ces bœufs, cela marque la force du feu, qui créve la nuë & tombe en tèrre. Voyez Silius Italicus, L. XIII. v. 200. où il décrit *Géryon*. *Voſſius De Idol. L. III. C. 8. p.* 382. *& Nicol. Lloyd.*

Il y avoit autrefois en Italie près de Padouë un Oracle de *Géryon*, dont parle Suétone dans Tibère C. 14. Cet Empereur le conſulta en allant en Illyrie. Cluviér croit qu'il y avoit auſſi au même endroit un Temple de *Géryon*, par la raiſon qu'il n'y avoit point d'Oracle ſans Temple. Voyez cet Auteur, *Ital. Ant. L. I. C. 18. p. 151. & 152.*

GÉRYS, ſ. f. Nom d'une fauſſe Divinité. *Gerys*. Héſychius dit qu'Achero, Opis, Helle, *Gérys*, la Tèrre & Cerès, ſont la même. Voſſius *De Idol. L. II. C. 59. p. 317. col.* 1. croit que *Gérys*, auſſi bien que Cérès, vient du mot Hébreu גרש, *Ghereſch*, ou *Géres*, du blé moulu.

GÉRZI, ou GÉRZIEN, ſ. m. Nom de lieu ou de Peuple de la Paleſtine. *Gerzi*. C'étoit un des lieux, ou un des peuples ſur leſquels David faiſoit des courſes, lorſqu'il étoit à Sicceleg chez le Roi Achis. M. de Saci dit dans ſa note que c'étoient des reſtes de Chananéens: mais quelle preuve y a-t-il qu'ils fuſſent Chananéens plûtôt qu'Iduméens, Philiſtins, ou Madianites? D'aûtres veulent que ce ſoyent les mêmes que les Gergéſiens du N. T. mais il n'y en a pas plus de preuves. Si cela étoit il faudroit que ce peuple eût changé de place; car ceux du N. T. ſont bien loin au nord, ſituez ſur le lac de Galilée, du côté de l'Orient, au deſſus de la Pérée, & ceux-ci ont dû être au midi entre l'Égypte & la Paleſtine, ou ſur les confins de l'Idumée. Les Hébraïzans diſent *Girzi*, *Girzien*.

GES.

GÈSE, ſ. m. Nom d'une ancienne arme, *Geſum*, *gæſum*. Outre l'épée large & longue, dont l'uſage eſt reſté aux Suiſſes, les armes des Allobroges étoient les *geſes* & les materes. *Giſa*, & *giſela*, chez les Chaldéens, ſont des dards. Chorier, *hiſt. de Dauph. T. I. p.* 85. Les *geſes* n'avoient qu'une coudée de longueur, ils étoient à moitié quarrez, de telle ſorte néanmoins qu'ils finiſſoient par une pointe fort aigue & fort ronde. Virgile En. L. VIII. appelle *Alpins* ce genre de traits, pour montrer qu'ils étoient propres aux nations voiſines des Alpes, plûtôt que par aucune aûtre raiſon, quoique ſe ſoit imaginé là deſſus le docte Adrien Turnebou, ſa penſée a peu de rapport avec des *geſes* gravez dans l'airain du bouclier d'Énée, où ce Poëte feint que Vulcain avoit repréſenté les Gaulois qui aſſiégeoient le Capitole. Les Romains & les Grècs reçurent d'abord l'uſage des *geſes* dans leurs armées. Les *geſes* conſèrvérent leur nom entiér parmi ceux-là, mais il fut corrompu en celui d'*yſſes* parmi les Grècs. Les ſoldats qui accompagnoient au ſupplice ceux qui étoient condamnez à la mort ne s'armoient d'autre chôſe, & c'eſt au bout d'un *yſſe*, pour parler comme les Grècs, que fut préſenté au Sauveur du monde, attaché à la croix, l'éponge trempée dans du vinaigre & du fiel. Comment auroit-on attaché une éponge à l'hyſſope? Id. Cette fin ſemble contraire à ce que Choriér a dit d'abord, que le *géſe* n'avoit qu'une coudée de longueur. Il eſt encore contredit par Sèrvius ſur l'endroit de Virgile cité ci-deſſus, où il dit que le *géſe* eſt une pique d'homme, *haſta virilis*; car les Gaulois, ajoute-t-il, appellent les hommes forts *geſes*. Barthius intèrprete le *virilis* de Sèrvius par *robuſta*; & Pollux dit qu'il étoit tout de fèr, ὁλοσίδηρον. Voyez Juſte-Lipſe, *Poliorc. L. IV. C.* 4. & Turnebe *Adv. L. XXII. C.* 3.

Les Geſſates Gaulois dont parle Polybe qui habitoient près des Alpes & du Rhône, étoient ainſi nommez, ſelon quelques-uns, parce qu'ils étoient armez de *géſes*. Le *géſe*, *geſus*, ou *geſſus*, étoit une ſorte de dard propre aux Gaulois, que quelques-uns intèrprétent *pertuiſanne*, d'autres *javeline*. Bouche, *hiſt. de Prov. L. II. C. 4. §. 1. p.* 82. Ce nom étoit encore en uſage en Provence environ l'an 1300. car dans l'inventaire des meubles qui appartenoient aux Templiérs, entre les armes & les inſtrumens de fèr, il y eſt nommé un *geſſus*, ou *geſus*, dans le Procès vèrbal de la capture de ces Templiérs, aux archives du Roi de la ville d'Aix. Id. Il croit auſſi que c'eſt de cette arme que les Géſi & les Geſſates avoient pris leur nom, & cite Jules Céſar ſur le mot *geſa*. Kippingius s'eſt trompé Antiq. Rom. III. 3. §. 2. quand il a dit que *gæſa* & *pila* étoient la même chôſe.

Ceux qui ont traité du *géſe* ſont Juſte-Lipſe, *Poliorc. L. IV. 4. Hugo De Milit. Equeſt. II. 4. Laurent. Polym. IV. Synops. II. §. 9. Thys. de Oppugnat. urb. IV. p. 185. Dempſter Paral. in Roſſin. Antiq. Rom. X. 10. Cerd. Adverſ. C. CXLI. §. 4. Cluver. Germ. Antiq. L. 44. Voſſius Lex. Etym. Rodigin. Antiq. Lect. XXI. 18. Olit. in Grat. Cyneget. p. 141. Fruter Veriſ. II. 22. Laz. Comm. Reipub. Rom. VIII. 17.*

GÉSEKE, ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Weſtphalie, en Allemagne. *Gieſeca*, *Geſecena*. Elle eſt ſur la riviére de Weyck, entre la ville de Lippe, & celle de Padèrborne, environ à trois lieues de la prémiére, & à quatre ou cinq de la dèrniére.

GÉSIÉR, ſ. m. On dit auſſi *Giſiér*; & le petit peuple *Juſiér*. La meilleure maniére de prononcer ce mot eſt de dire *géſiér*. Partie charnuë qui ſe trouve dans le corps de la plûpart des oiſeaux, faite en façon de biſſac, où l'on prétend que ſe fait leur digeſtion. *Aviarii ſtomachi fundula*, *ventriculus*. En Fauconnerie on l'appelle *mulete*. Le *géſier* eſt une eſpéce d'eſtomac compoſé de quatre grands muſcles, & d'une membrane dure, calleuſe & raboteuſe, diſpoſée de telle maniére, qu'elle fait comme deux meules, qui à l'aide des muſcles ſervent à écraſer, & à piler les ſemences dont ſe nourriſſent les oiſeaux.

Ce mot vient du Latin *gigerium*, ou *zizerium*, qui ſignifie les *inteſtins* des volailles. Mén. D'autres le dérivent de *jacere*, comme *gêſir* de *jacere*.

GÉSINE, ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie l'état d'une femme en couche. *Puerperium*. Il eſt hors d'uſage. On le dit encore quelquefois au Barreau. Payer la *géſine*; c'eſt payer les frais de l'accouchement.

GÉSIR, v. n. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Être couché. *Jacere*. On diſoit anciennement *géſir*: de là vient qu'il ſe dit encore des morts qui ſont dans le ſepulcre. Cy *gît*, cy *giſent*: *hic jacet*, *hic jacent*, c'eſt le commencement des épitaphes. Cependant il y a plus d'apparence que cela vient de *gir*, qui ſe conjuguoit ainſi: *je gis*, *tu gis*, *il gît*, *nous giſons*, *vous giſez*, *ils giſent*, *je giſois*, *giſant*, &c. Ce verbe a encore aujourd'hui quelques-uns de ſes tems en uſage, ſoit qu'ils viennent de *géſir*, ou de *gir*. Car on dit encore, *il gît*, *ils giſent*, *il giſoit*, *ils giſoient*, *giſant*. Ils firent un étrange ravage de tout ce qu'ils rencontroient; car les membres couppez *giſoient* çà & là. Vaug. Il ſortit du Louvre pour aller jetter de l'eau bénite ſur le corps de ſon frère *giſant* à Saint Magloire. Vie de Henri III. Benſerade commence l'épitaphe d'un Medecin par ce vèrs,

Cy gît qui fit giſer les autres.

Cy gît qui aſſez mal prêchoit. Marot.

Cy gît ma femme, ha! qu'elle eſt bien
Pour ſon repos, & pour le mien.

Pompée.

On n'a point de tombeau, où gît dans l'Univers. Breb.

Abandonné des enfans d'Eſculape,
Boileau giſoit malade dans ſon lit. N. oh. de Vers.

On avoit écrit ſur la porte de Varia, le plus pareſſeux de ſon tems, Cy *gît* Varia. Cy *gît* deſſous, qui a bien bû deſſus, c'eſt l'épitaphe d'un bon biberon, à qui on donna pour tombe après ſa mort une table de pierre ſur laquelle il avoit ſouvent fait débauche pendant ſa vie. L'épitaphe ſuivante eſt fameuſe, parce que c'eſt une énigme, on dit qu'elle eſt à Alincourt.

Cy gît le fils, cy gît la mère,
Cy gît la fille avec le père,
Cy gît la ſœur, cy gît le frère,
Cy gît la femme, & le mari,
Et n'y a que trois corps ici.

Geuſt, c'eſt-à-dire, *coucha*, prétérit indéfini hors d'uſage.

Lors va juſqu'à Charlus aller
Jouxte la ville pour ſoy loger,
En une vigne geuſt à ce jour,
Où n'y avoit portaux ne tour,
Fors des buiſſons & des épines. Guill. de S. André, *dans la Vie du Duc de Bret. Jean IV.*

Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 721. De Beaumanoir a dit, on a *geu*, pour exprimer on a couché.

Ce verbe ſe dit au figuré du point où conſiſte la difficulté d'une affaire, d'une queſtion. Tout le différend de ces parties ne *gît* qu'à ſçavoir l'uſage de la Coûtume. Cela *gît* en fait, c'eſt-à-dire, c'eſt un fait, cela conſiſte dans un fait, ou dans des faits.

En termes de Marine on le dit des côtes, des terres, des montagnes &c. & il exprime leur ſituation, le côté vers lequel elles ſont tournées, vers lequel elles s'étendent; & ce verbe eſt fort en uſage en certaines phraſes, par exemple, ces iſles *giſent* nord & ſud à la diſtance de trois lieues, c'eſt-à-dire, ſont ſituées l'une au nord, & l'autre au ſud, & éloignées de trois lieues. Ce rocher *gît* eſt avec ce port. Ces ports *giſent* SE. & NO. du monde. Frézier, c'eſt-à-dire, ſont poſez, ou ſituez. M. Frézier employe ce mot ailleurs que dans la Marine en parlant de la ſituation des lieux. Les montagnes de la cordillère *giſent* ordinairement nord & ſud. Frez. On peut encore remarquer en ces exemples que l'on double l'*s*, non pas que l'on en prononce deux, mais parceque l'*s*, a dans ce mot ſon propre ſon qui eſt dur & ferme, & non pas le ſon doux du *z*.

On dit proverbialement, C'eſt là que *gît* le lievre, pour dire, C'eſt là le principal point de l'affaire. *Hic eſt nodus, hic cardo, &c.* Voyez Giſant & Giſte.

Ce mot de *giſir* vient, ſelon Bovillius, du Latin *jacere*, qui ſignifie la même choſe, en changeant l'*j* en *g*, & l'*c*, en *s*.

GÊNANT, ANTE. *Moleſtus.* Qui donne de la peine, qui gêne, qui fatigue, qui contraint. Cet homme eſt fort *gênant*, & fort incommode. Un corps de juppe eſt fort *gênant*. Souvent la grandeur eſt *gênante* & incommode.

GÊNE. Quelques-uns écrivent GEHENNE. ſ. f. Queſtion, torture. *Tormentum.* Les *gênes* & les tortures n'ont pas eu aſſez de force pour ébranler la conſtance des Martirs. Les *gênes* ont été miſes en uſage pour arracher la vérité de la bouche des grands criminels. Ce mot commence à vieillir en ce ſens. Il vient du Latin *gehenna*. Nic. Mais la vraye origine de ce nom ſe voit dans S. Jérôme, qui dit qu'il y avoit une idôle de Baal proche de Jéruſalem dans une vallée qui s'appelloit *Gehennon*, c'eſt-à-dire, la vallée des fils d'Ennon. Les Iſraëlites y venoient ſacrifier, & brûler leurs enfans au nom & à l'honneur du Diable. De là on a appellé l'Enfer, ou le lieu des flammes éternelles, *gehenna*: & de là ce mot a été tranſporté à toute ſorte de tourmens, de tortures, & de douleurs. On tient que ce mot n'a point été employé par les Anciens, & qu'il a commencé d'être en uſage dans l'Évangile. S. Jérôme dit que c'eſt J. C. qui s'en eſt ſervi le premier, pour exprimer l'Enfer, & les tourmens des damnez, qu'il appelle la *gehenne de feu*.

Gêne, ſe dit auſſi des fatigues, des peines, ou des efforts du corps, ou de l'eſprit. *Moleſtia.* Ceux qui veulent être chauſſez trop mignonnement, ont les pieds à la *gêne*, à la torture. Les méchans Poëtes mettent leur eſprit à la *gêne*, à la torture, pour trouver des anagrammes, & des acroſtiches. Ce paſſage obſcur a donné la *gêne* aux Commentateurs. Il y a des gens concertez, qui ſe donnent la *gêne* pour compaſſer toutes leurs actions. M. Eſp. Quand on donne la *gêne* à ſon eſprit pour trouver des penſées extraordinaires, on tombe dans l'extravagance, ou le galimathias.

Dis-lui donc quelquefois, mon illuſtre Mécène,
Qu'ici pour le loüer je ſuis trop à la gêne.
Ah! tandis qu'en Auguſte il régit l'Univers,
Que ne puis-je en Horace atteindre à de beaux vers!

Sanlec.

Gêne, ſignifie encore contrainte, mortification. Les vieillards peuvent s'exempter avec bienſéance de toutes les *gênes* que l'opinion a ſçu introduire dans le monde. S. Évr. Il n'y a point de plus cruelle *gêne*, que de n'oſer dire ce que l'on penſe. S. Évr. On ſe défait du ſouvenir d'un bienfait pour n'en plus ſentir la *gêne* importune. Id. Que l'homme eſt miſérable d'être forcé par la vanité à ſe déguiſer en tant de manières, & quelle *gêne* cette paſſion lui fait ſouffrir! M. Esp. Il faut de la *gêne*, & de l'attention ſur ſoi, pour bien vivre avec les gens pointilleux. La Bruy. La conſtance eſt la plus belle vertu du monde pour ceux qui n'ont rien à ſouffrir, & c'eſt une nouvelle *gêne* pour ceux qui ſouffrent. S. Évr.

Un Amant pour exprimer ſa paſſion, dit auſſi que l'amour lui fait ſouffrir les plus cruelles *gênes*, pour dire, des tourmens.

Gênes. On appelle *gênes*, les cordes qui ſervent à bander un tambour. Pomey met *gêne* dans le ſens propre pour le marc de raiſins preſſurez, *racemarius ſcopus*, *acinus vinacea*; & prendre la *gêne*, *tecta vinacea ſumere contra morbum*, pour ce qu'on appelle aujourd'hui, ſe mettre au marc, prendre le marc, comme on le fait pour certaines maladies.

GÊNER. v. act. Donner la gêne, la queſtion. *Torquere.* On a eu beau *gêner* ce criminel, il n'a jamais voulu nommer ſes complices. Il n'eſt pas en uſage en ce ſens.

Gêner, ſignifie plus communément, Fatiguer, tourmenter le corps, ou l'eſprit, les tenir en contrainte, les mettre dans un état violent, les forcer à faire ce qu'ils ne voudroient pas, & les empêcher de faire ce qu'ils voudroient. *Vexare, angere.* Cette femme eſt *gênée* dans ſes habits, dans ſa taille. Les cuiraſſes *gênent* beaucoup ceux qui en portent. La rime *gêne* fort les Poëtes. Cet homme s'eſt bien *gêné* l'eſprit à trouver cette machine, il a fait un grand effort d'eſprit. S. Auguſtin comprit par la ſeule méditation ce que les Philoſophes ont inventé, pour *gêner* les eſprits, plutôt que pour les inſtruire. Fléch.

Sa grâce naturelle
Bleſſe mes ſens, me gêne, *& me bourrelle.* Voit.

C'eſt un fâcheux qui me *gêne* fort. Scar. On eſt toujours *gêné* devant les gens à qui on doit beaucoup de reſpect. S. Évr. Nous devrions avoir la diſcrétion de nous cacher nos défauts les uns aux autres: mais cette contrainte nous *gêne* trop. Bell.

Ah! que vous me gênez:
Comment lui rendre un cœur que vous me retenez? Rac.

Gêner, ſignifie auſſi, Se contraindre, s'incommoder. Faites cette affaire à vôtre aiſe, ne vous *gênez* point. Pour être poli, il faut ſe *gêner*, & prendre beaucoup ſur ſoi. Bell. La juſtice a une régularité qui nous *gêne*, & nous nous ſentons contraints par l'heureuſe ſujettion où elle nous tient. S. Évr. Je cherchai mille moyens pour écarter & pour diſſiper des gens qui ſembloient être payez pour me *gêner*. H. S. de M. Nous étions bien *gênez* dans ce logement, nous étions bien à l'étroit, fort incommodez. Quand on eſt en des lieux de cérémonie, on eſt fort *gêné* pour obſerver les bienſéances. Il ne ſe faut point *gêner*, quand on eſt avec ſes amis.

Toujours aux yeux du peuple (les Rois) en ſpectacle donnez,
Par leur propre grandeur ſont toujours gênez. De la M.

On dit qu'un Architecte, qu'un Ingénieur eſt *gêné* par le terrain, par la ſituation de la place, quand il n'a pas la liberté d'exécuter ce qu'il voudroit. On dit même qu'un Orateur a été *gêné* par le peu de tems qu'on lui a donné pour parler.

Gêné, ée. part. paſſ. & adj. On dit, qu'une femme eſt *gênée* quand elle danſe, lorſqu'elle n'a pas un air libre & dégagé. On dit, qu'un homme a l'eſprit *gêné*, quand ſon ſtile n'eſt pas naturel & coulant.

GESOLE. Voyez Haritaoir, c'eſt la même choſe.

GESSATE, ou GESATE. ſ. m. Chevalier Gaulois allant faire la guerre hors de ſon païs, qui ſe louoit pour faire la guerre. *Geſſates, Gaſates.* Quand la guerre n'étoit pas dans leur païs les Chevaliers Gaulois l'alloient chercher ailleurs; & ſi quelqu'un de leurs voiſins faiſoit une levée, ils le ſervoient, perſuadez qu'on les auroit regardez comme des gens ſans honneur, s'ils étoient demeurez en leurs maiſons. On donnoit à ces avanturiers les noms

noms de *Geſſates*, à cauſe d'un grand dard appellé *geſſum*, qu'ils portoient ; ou comme dit Polybe ; à cauſe de la ſolde qu'on leur donnoit. Cord. T. I. p. 5. D'autres diſent, que c'étoit une nation particulière de Gaulois. Le prémiér ſentiment eſt plus vraiſemblable. On dit encore que ce nom vient de ce qu'ils s'appelloient tous entre eux *Geſell*, c'eſt à dire, *alliez*. Polybe L. II. & L. IV. Plutarque, dans Marcellus, Strabon L. V. Oroſius L. IV. C. 13. Sabellicus Ennead. IV. L. 9. ont parlé des *Geſſates*. Polybe, qui parle des *Geſſates* en pluſieurs endroits de ſon hiſtoire, écrit conſtamment en tous que les *Geſſates* habitent entre les Alpes & le Rhône, & ſur le rivage même de cette rivière. Polybe les nomme *Gaiſſates*, & Plutarque auſſi *Gaiſates*. De *Gaiſſates* les Latins ont fait *Geſſates*. Sèrvius a remarqué que *Geſſate* étoit un titre d'honneur parmi les Gaûlois qui n'étoit donné qu'aux plus vaillans. Choriér croit que de là peut s'être fait le nom de *guerre* & celui de *guerrier*. Voyez cet Auteur, hiſt. de Dauphiné L. III. p. 140.

GESSE. ſ. f. *Lathyrus*. Plante à fleurs leguminеuſes & annuelles. Les racines de la *geſſe* ordinaire, *lathyrus ſativus*, C.B. dont on mange les ſemences qu'on nomme *geſſes* au plurier, ſont fibreuſes & annuelles ; elles poûſſent des tiges branchuës, applaties, ou un peu anguleuſes, hautes d'un demi piéd environ, garnies de feuilles longues, étroites, d'un vèrd pâle, & deux à deux au bout d'une côte qui eſt terminée par une vrille, ou main, par le moyen de laquelle elles s'accroche aux corps voiſins. Ses fleurs, qui ſont blanchâtres & tachées dans leur milieu d'une couleur de pourpre noirâtre, donnent des gouſſes compôſées de deux coſſes, qui renfèrment des ſemences anguleuſes & blanchâtres. On ſeme les *geſſes* parce qu'on les mange comme les pois. Les autres éſpéces de *geſſe* ne ſont pas d'uſage.

Gesse sauvage, eſt une éſpéce de *geſſe* qui croît aux bords des chemins, & qu'on appelle autrement *gland de tèrre*. Voyez Gland de tèrre.

Gesse. Ce mot dans quelques Coutumes ſignifie goutière.

GESSEN. ſ. m. Nom propre d'un Quartiér d'Égypte. *Geſſen*, *Goſchen*. Les Hébraïſans diſent *Goſchen* ; c'eſt la ponctuation Hébraïque. Pharaon donna à Jacob & à ſes enfans la Tèrre de *Geſſen*, pour y demeurer, lorſque Joſeph les appella en Égypte. Gen. XLV. 10. XLVI. 28. 29. XLVII. 1. 4. 27. & où ils demeurèrent juſqu'à leur ſortie d'Égypte. Exod. IX. 26. Les Septante dans la Gen. XLVI. 28. inſinuent que la tèrre de *Geſſen* étoit aux environs de la Ville des Héros ; il paroît au moins par cet endroit qu'elle étoit à l'orient du Nil, & au nord de Memphys. Quelques Intèrprétes même depuis peu ont prétendu, qu'elle avoit ce nom de גשם, *gheſchem*, qui ſignifie pluye, parceque c'étoit le ſeul endroit de l'Égypte où il pleut. Il y a pourtant bien de la différence entre גשם, *gheſchem*, & גשן, *goſchen* ; & nous ſçavons qu'il pleut en plus d'un endroit d'Égypte. La tèrre de *Geſſen* eſt appellée Tèrre de Cham dans le Pſ. civ. dit le P. Lubin. C'eſt plutôt l'Égypte entière ; c'eſt cette contrée, dit-il encore, que Judith I. 9. appelle Tèrre de *Jeſſe* ; car les Septante ont mis Γεσέμ, *Gheſem* ; mais *Jeſſe*, & *Geſſen*, ſont fort différens ; & ſi *Jeſſé* étoit la tèrre de *Geſſen*, l'Écriture eût dit plutôt qu'elle étoit aux confins de l'Égypte, qu'aux confins de l'Éthiopie, comme elle fait, c'eſt à dire, de l'Arabie heureuſe.

GÉſSORIAQUE. ſ. m. Ancien nom propre de la ville de Boulogne en Picardie. *Geſſoriacum*, ou *Geſſoriacum navale*. Cette ville quitta ce nom pour prendre celui de Boulogne ſous l'Empire de Conſtantin.

Geſsoriaque. ſ. m. & f. Nom de peuple qui habitoit la ville dont nous venons de parler & ſon tèrritoire. *Geſſoriacenſis*.

GÉSSUR, ou GÉSCHUR. ſ. m. Nom propre de lieu, dans la Tèrre Sainte. *Geſſur*, *Geſchur*, *Geſſura*. C'étoit une ville Royale, ſituée aux frontières de la Tèrre Sainte du côté du nord, & à l'orient du Jourdain. P. Lubin. Les Septante la prennent quelquefois pour *Gergéſa*, traduiſant Γαργασί, Joſ. XII. 5. & Γαργασί ; Joſ. XIII. 11 du nom de cette ville, qui peut ſignifier, Vallée du bœuf, en Hebreu, גי שור, quelques-uns concluënt que *Geſſur* étoit dans une vallée. Le païs de *Geſſur* étoit une petite province de Syrie, qui confinoit au païs de Galaad en la Trachonite 2. des Rois XIV. 23. XV. 8. 1. des Paral. II. 23. Tholmaï ayeul matèrnel de Salomon en étoit Roi, 2. des Rois III. 3. XIII. 37. 1. des Paral. III. 3. Desmar. Ce païs étoit dans la Demi-Tribu de Manaſſe d'audelà le Jourdain. *Reland*, *Pal. p.* 77. qui le diſtingue de *Geſſur* dont Tholmaï fut Roi, & où Abſalon ſe refugia 2. L. des Rois XIV. 37. Il ne croit pas cependant que ces deux *Geſſur* fûſſent éloignez, parceque au 1. des Paral. II. 23. il eſt dit que Jair fils de Manaſſe prit ce *Geſſur* ; & que par conſéquent il étoit auſſi dans la demi Tribu de Manaſſe ; mais cela même ſemble montrer qu'il n'y a point de neceſſité d'en diſtinguer deux.

GÉSSUR. ſ. m. Nom propre d'une ancienne contrée de la Paleſtine. *Geſſuria*. Elle étoit dans le païs, qui fut appellé la Trachonitide le long du mont Liban, entre la ſource du Jourdain, & le mont Hèrmon. Ce païs étoit du partage de la demi Tribu de Manaſſe, delà le Jourdain ; mais elle n'en chaſſa pas les habitans naturels, puiſqu'au tems de David ils avoient encore leur Roi, dont David épouſa la fille, qui fut mère d'Abſalom 2. L. des Rois III. 13.

GESSURI. ſ. m. ou ſ. m. & f. Nom de lieu. *Geſſuri*, *Geſchuri*. Au 1. L. des Rois XXVII. 8. *Geſſuri* eſt un des bourgs, ſur leſquels David pendant qu'il étoit à Siceleg chez Achis faiſoit des courſes. Ces lieux, dit l'Auteur ſacré, étoient ſur le chemin de Sur, en tirant vèrs l'Égypte. Ils appartenoient apparemment aux Amalécites, ou aux Iduméens. Saci prétend que c'étoient des reſtes des Chananéens ; mais ſans preuve.

GESSURIEN, enne. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Geſſuraus*, *Geſchuraus*. Les *Geſſuriens* ſont prémiérement les habitans de Geſſur au nord de la Tèrre promiſe. Joſ. XII. 5. XIII. 11. Deut. III. 14. L'Écriture les joint avec les Macathéens. Ils étoient de la Demi-Tribu de Manaſſe d'audelà du Jourdain, & ils n'en fûrent point chaſſez par les Iſraëlites Deut. III. 13. Joſ. XII. 5. XIII. 13. Iſboſeth fut fait Roi des *Geſſuriens* & de la Galaadite 2. des Rois II. 8. *Reland Paleſt. p.* 77.

Secondement les *Geſſuriens* ſont les habitans de Geſſuri, entre la Paleſtine & l'Égypte, ou plutôt l'Éthiopie Arabique 1. des Rois XXVII. 8. L'Écriture les joint aux Philiſtins Joſ. XIII. 3. & aux Amalécites 1. Rois XXVII. 8. *Reland Pal. p.* 77. ce qui montre qu'ils étoient entre les uns & les aûtres, ou limitrophes des uns & des aûtres.

GESTATION. Tèrme de l'ancienne Médecine. *Geſtatio*. Aſclépiade avoit mis en vogue les frictions & la *geſtation*. La *geſtation* n'étoit propement que pour recouvrer les forces, & ne ſe pratiquoit, qu'après que la fiévre étoit paſſée ; elle conſiſtoit à faire marcher un malade, ou à le promener dans un char, ou en batteau, ou du moins à le bèrcer dans ſon lit, s'il ne pouvoit ſouffrir une plus grande agitation.

GEſT. ſ. m. Vieux mot. Lien, attache. *Ligamen*, *vinculum*. *Geſt* de courte robe, de panne, de martres. La même chôſe eſt encore exprimée par le mot de *git* ; & ſignifie propement des liens, des attaches. Elle vint à une pèrche où étoit l'eſperviér, & lui délie les *giets*, & le voulut emporter. Rom. de Lancelot du Lac. Lobin. *Gloſſ. de l'hiſt. de Bret.*

GESTE. ſ. m. Mouvement du corps qui ſe fait pour ſignifier quelque chôſe. *Geſtus*. Il conſiſte plus ordinairement dans l'action des mains, & du viſage. Il y a des gens en qui tout eſt concèrté : les *geſtes*, les démarches, les paroles. Bel. Un bon Acteur joue du *geſte*, & du viſage. S. Évr. Tout ce qu'on fait de la mine, & du *geſte*, eſt bien reçu, pourvu qu'on le faſſe de bonne grâce, & qu'il y paroiſſe de l'éſprit. Ch. de M. A la Cour l'amitié n'eſt que dans les *geſtes* ; les perfides les plus adroits y paſſent pour les meilleurs amis. S. Évr. Les dèrniérs *geſtes* de ce géant robuſte & féroce eûrent quelque chôſe de fièr, de ſupèrbe, & de tèrrible. Bouh. Pour être poli, il faut être le maître de ſoi-même, de ſes *geſtes*, & de ſes paſſions. Bell. Ce Prince témoigna par un *geſte* approbatif, qu'il agréoit nôtre préſent. Le *geſte* eſt la principale partie de l'Orateur. La ſarabande a des poſtures & des *geſtes* laſcifs. Un Prédicateur ne doit pas avoir les *geſtes* d'un Acteur de Théâtre, ni auſſi une action trop lente & trop morte. P. Varius. Le Faucheur a fait un beau Traité du *geſte*, ou de l'action de l'Orateur. Le Père Lucas, Jéſuite, en a écrit auſſi deux livres en vèrs Latins. Le Père Sanleo, Chanoine Réguliér, a traité en vèrs François des *geſtes* du Prédicateur. Voici comme il commence :

C'eſt en vain qu'un Docteur qui prêche l'Evangile,
Mêle chrétiennement l'agréable & l'utile ;
S'il ne joint un beau geſte *à l'art de bien parler.*

Chez les nouveaux abbés c'eſt un geſte *à la mode*
De nager à la fin de chaque période. Id.

Geſtus, *geſte*, vient du Celtique *geſt*. Pezron.

Gestes, au plur. eſt un vieux mot dont on ſe ſervoit autrefois en parlant de l'hiſtoire & des actions mémorables des grands hommes. *Geſta*, *facinora*, *egregiè facta*, *res præclarè fortiterque geſta*. Les faits & *geſtes* de Charlemagne, de *Gargantua*. On ne s'en ſert guères que dans le comique, & l'uſage ne l'a point introduit dans le ſerieux : on dit en raillant, Voilà l'hiſtoire de ſes faits & *geſtes* : ſans répéter le pronom. Vaug. Corn. Cependant il y a des Auteurs qui prétendent qu'on s'en peut ſervir dans le ſtile ſublime, à l'exemple d'Ablancourt, qui dit, Ces miracles ne ſe rencontrent que dans les *geſtes* du Duc d'Anguien & d'Aléxandre, & de Saraſin qui dit, Chanter les *geſtes* des Dieux. Mais on doute que leur ſentiment ſoit ſuivi.

GESTÉ, ée, adj. *Eadem in geſtu perſtans*, *geſtus ejuſdem retinens*.

Qui

Qui ne change point de geſte. On trouve ce mot avec cette explication dans Pomey, qui cite Scudery. Je ne ſçai où il l'a pris ; car *geſté*, ni en ce ſens, ni en un aûtre, ne me paroît pas être reçû en François, & je ne me ſouviens pas de l'avoir jamais entendu, ni lû ailleurs.

GESTICULATEUR. ſ. m. Qui fait trop de geſtes. *Geſticulator*. Les Prédicateurs ont mauvaiſe grâce, quand ils ſont trop *geſticulateurs*.

GÉSTICULATION. ſ. f. Action de geſticuler. *Geſticulatio*. La *geſticulation* ne ſiéd pas bien à un Orateur ſérieux.

GÉSTICULER. v. n. Faire des geſtes indécens, mal à propos, & en trop grand nombre. *Geſticulari*. Ce jeune homme ne ſe peut tenir aſſis, & modeſtement, il *geſticule* toujours. C'eſt un vice à un Orateur de *geſticuler*.

GESTION. ſ. f. L'*s* ſe prononce. Adminiſtration des affaires de quelqu'un. *Geſtio*, *adminiſtratio*. Il a rendu bon compte de la *geſtion* de cette tutelle, de la *geſtion* des affaires de cette Communauté. Rien en ce monde n'eſt au deſſus de la *geſtion* & de la charge que Dieu lui a donné. (Au Supérieur). Ab de la Trap.

GESTRAW. ſubſt. m. Nom propre d'un petit païs du Duché de Mecklebourg en baſſe Saxe. *Geſtravia*. Il eſt entre les villes de Weiſmar, de Roſtock, du Guſtrow, & de Swérin, de l'Évêché de laquelle il dépendoit autrefois. Butzow en eſt le lieu principal.

GESTRICIE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Suéde. *Geſtricia*. Elle eſt une de celles qu'on appelle Nordelles, c'eſt à dire, provinces du nord. Le Golfe de Bothnie la baigne au levant ; & elle eſt bornée au nord par l'Helſingie, au couchant par la Dalecarlie ; & au Sud par la Weſtmanie, & par l'Uplande. Ce païs, quoique ſeptentrional, eſt fertile en froment : on y trouve de bonnes mines de fer, & de cuivre. Gevals en eſt la ville Capitale ; on y remarque encore Koperſberg, ou Ficlun, & Folxer.

GÉSULE. Nom propre d'un païs d'Afrique, fort peuplé de Bérebères de la Tribu de Muçamoda. *Geſula*. Il eſt borné de la province de Dara vèrs le levant, & du côté du couchant de la montagne de Laalem, dans la province de Sus, & s'étend preſque vèrs le nord juſqu'au piéd du mont Atlas. Il n'y a que des villages dans cette province. Marmol, *L. III. C.* 51.

GÉSULE. ſ. m. & f. Nom propre des peuples qui habitent la province de *Géſule*. *Geſulus*. Les *Géſules* s'eſtiment les plus anciens peuples de toute l'Afrique, à cauſe qu'ils ont conſervé le nom de Gétules. Marmol. *L. III. C.* 51.

GET.

GET. Voyez Jet.

GET. ſ. m. Ce mot qu'on nous a demandé, eſt un mot Hébreu, qui ſignifie en général un acte, un contrat écrit, l'inſtrument d'un acte, & d'un contrat. Il ſe dit en particulier & par Synecdoque de l'*acte de divorce* que le mari donne à ſa femme, ainſi que parle le P. Bouhours, ou comme a dit le Port-Royal, Matth. V. 31. de l'*écrit par lequel il déclare qu'il la répudie* ; dans l'Écriture *Libellus repudii*. De là vient que le Traité des Divorces dans le Thalmud eſt intitulé *Gittin*, qui eſt le pluriel de *Get*. Voyez la Synagogue de Buxtorf C. 40. où il donne une formule de cet acte, qui ſe fait en Hébreu, ou en Chaldéen. On la trouvera auſſi dans le *Jad bhazaka* de Maïemonide, L. II. du Divorce, C. 4.

GÉTA. ſ. m. Nom propre d'homme. *Geta*. L'Empereur *Géta* étoit fils de Septime Sevère, & frère de Caracalle, qui étoit d'un prémier lit. *Géta* ne paroît rien avoir de mauvais dans ſa phyſionomie. Spon. Rech. Diſſ. XXIVe. p. 394. *Géta* étoit ſage, doux, & aimé du peuple, ce qui fut la cauſe de ſa perte ; car ſon frère envieux & méchant ne pouvant ſouffrir qu'il fût plus aimé que lui, le ſacrifia à ſa paſſion. Id. Il le tua dans les bras de Julie ſa mère l'an 212. de J. C. Voyez des *Géta* ; c'eſt à dire, des médailles de *Géta*, expliquez dans Spon à l'endroit cité, & dans les Voyages du même Auteur P. IIIe. p. 183. & 185.

GÉTE. ſ. m. Nom de peuple. *Geta*. Les *Gétes*, ſelon Strabon, habitoient le païs qui eſt au delà de celui des Suèves à l'orient, le long du Danube ; c'eſt ce que nous appellons aujourd'hui la Tranſilvanie, la Valachie, & la partie de Bulgarie qui eſt à la droite du Danube. Les *Gétes* parloient la même langue que les Thraces. Le nom de *Gétes* étoit le nom commun à toute la nation dont nous parlons, & le nom particulier d'un peuple de cette nation, l'aûtre peuple étoit compoſé de *Daces*, *Daci*, que Strabon appelle Δάοι, *Davi*, *Daves*. De ces noms de *Gétes* & de *Daves* ſont venus les noms de valèts *Geta* & *Davus*, ſi communs dans les Comédies Latines. Mr Spèrlingius dans ſon livre ſur le Borée, *Boreas ejuſque laudes*, prétend que les *Gétes* étoient des Gots, & que le nom eſt le même. Bien d'aûtres Auteurs n'ont pas diſtingué les *Gétes* des Gots ; mais ils ſe ſont trompez. Les Gots habitoient près de la mèr Baltique, à l'occident de la Viſtule, & les *Gétes* dès le commencement ont été ſur les bords du Danube, près de la Dacie. Ce qui a cauſé cette èrreur, c'eſt que ſous l'Empire de Marc Aurèle les Gots quittèrent le ſeptentrion, & ſe jettèrent dans le païs des *Gétes*, de ſorte qu'on les a pris pour un même peuple. C'eſt une remarque des Bollandiſtes, *Act. SS. Febr. T. II. p.* 611. *D.*

Dion remarque que quelques Grècs donnoient aux Daces le nom de *Gétes* ; mais que les Romains les appelloient Daces, & que c'eſt le nom qu'ils prenoient eux mêmes ; outre qu'il y avoit d'autres *Gétes* qui demeuroient au delà du mont Hæmus, ſur le Danube, & ce ſemble au midi ; au lieu que ceux-ci étoient au nord du même fleuve plus à l'occident ; car pour l'ancienne Dace c'étoit à la fin du I. ſiécle le païs des Goths. Tillem. Les Grècs confondoient ſouvent les noms de Daces, de *Gétes*, & de Gots. Id.

GETER. v. act. Vieux tèrme de Coutumes. *Dejicere*, *depellere*. *Geter* de garentie, c'eſt débouter de témoignage. *Jure teſtimonii deturbare*, *Teſtimonium repudiare*.

GÉTH, ou GATH. ſ. m. Nom propre de lieu, *Geth*, *Gath*. C'étoit anciennement une ville de la Paleſtine, ſituée ſur une montagne, près de la mèr de Syrie, à quatre lieuës de Joppé du côté du midi. Cette ville, qui donna la naiſſance à Goliath, tèrrible Géant que David tua, fut un des cinq Gouvèrnemens des Philiſtins.

Geth n'eſt point miſe au nombre des Satrapies des Philiſtins Joſ. XV. & ailleurs, ce qui fait croire à M. Reland qu'elle ne fut célèbre que vèrs le tems de la déſtruction du prémiér temple ; cependant Joſ. XIII. 3. elle eſt un des cinq petits Royaumes des Philiſtins, & Ozias le leur prit, 2. Paral. XXVI. 6. & avant lui David, 2. Rois VIII. 1. XV. 18. 19. M. Reland croit encore que *Gath* pourroit être la Kadytis d'Hérodote L. II. C. 159. & L. III. C. 5. que pluſieurs ſçavans prennent pour Jéruſalem, & qui étoit, dit Hérodote, auſſi grande que Sardes. Joſeph Antiq. L. V. C. 1. la met dans la Tribu de Dan. Ce n'étoit qu'un bourg du tems d'Euſébe & de S. Jérôme. Il étoit à 5 milles d'Éleuthéropolis. Elle s'apppelloit alors Diocéſarée. Elle eut auſſi les noms d'Antédon & d'Agrippie, & eut un Évêque ſous le Patriarche de Jéruſalem. Aujourd'hui elle ſe nomme Zaph, & Ybelim, ou Iblim. Ce nom lui fut donné du tems des Croiſades. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un petit village, qu'on appelle Ybna.

Gath, ou *Géth*, en Hébreu ſignifie *preſſoir*. Peut être *Geth* étoit-elle dans un vignoble renommé.

GÉTHAIM. ſ. m. Nom propre d'un lieu, d'une ville de la tèrre ſainte. *Gethaim*. Elle étoit de la Tribu de Benjamin ; 2. Rois IV. 3. 2. Eſdr. XI. 33. C'eſt à *Gitthaim* que les Béerothiens ſe retirèrent.

GÉTHÉPHÈR, ou GETHOPHÈR, ou *Geth*, qui eſt dans le païs d'Ophèr. Nom propre d'une ville de Galilée. *Gethepher*, *Getopher*. Joſué XIX. 13. la nomme *Géthépher*. C'étoit la même qu'Éphèr, ou Ophèr. P. Lubin. Mais il ſemble plûtôt que Éphèr fut une contrée. Cèrtainement 3. Rois IV. 10. il eſt fait mention de la tèrre d'Éphèr. *Géthéphèr* étoit de la Tribu de Zabulon, Joſ. XIX. 13. Jonas étoit de *Géthéphèr*, 4. des Rois XIV. 25.

GETHREMMON, ou GATHRIMMON. ſ. m. Ville de la Tèrre Sainte. *Geth*, ou *Gath Rimmon*. Elle étoit du partage de Dan, Joſ. XIX. 45. S. Jérôme dit que de ſon tems c'étoit un grand village à dix mille de Dioſpolis ſur le chemin d'Éleuthéropolis.

Il y a 1. Paral. VI. 10. une aûtre *Gethremmon*, qui eſt la même chôſe que Baalam. Les Septante l'appellent *Jebatha*. Joſué XXI. 25. Elle étoit dans la demi Tribu de Manaſſe d'au deçà du Jourdain. Ce fut une ville Lévitique. P. Lubin. Les Deſ-Marets la confondent avec la prémière, & M. Reland n'en parle point.

GETHSÉMANI. ſ. m. Nom propre d'un village de la Judée, ſitué ſur la montagne des Oliviers, vis à vis de la ville de Jéruſalem. *Gethſemane*. Il y avoit dans ce lieu un Jardin, où Jéſus-Chriſt ſouffrit ſon agonie, & fut pris par les Juifs. Sainte Hélène, mère de l'Empereur Conſtantin, y fit enſuite bâtir une Égliſe magnifique, dédiée à la bien-heureuſe Vièrge Marie, dont on y voit encore le tombeau. Le P. Nau, Jéſuite, dans ſon voyage de la Tèrre Sainte L. III. C. 11. ne met point le ſépulcre de la ſainte Vièrge dans *Gethſémani*, mais auprès de *Gethſémani*. Après être ſorti du S. ſépulcre de la Vièrge, on s'avance dans un chemin, qui d'abord ſe diviſe en deux du côté du midi. Celui d'enhaut méne à Bethanie, celui d'en bas méne preſque droit au village de Silouan, & dans la vallée en détournant un peu à main droite. . . . Le village de *Géthſémani*, qui conſiſtoit en peu de maiſons, comme la petiteſſe du lieu le fait croire, en

étoit éloigné de quelques centaines de pas. On en montre l'endroit à main droite dans le champ, où l'on voit pluſieurs Oliviérs aſſez près d'un pont qu'on paſſe pour aller à la ville près du ſépulcre d'Abſalon. P. Nau. Quelques Auteurs prétendent que ce n'étoit point un village, mais une vallée. Le Jardin de *Gethſémani*. Nous diſons *Gethſémani*, & non pas *Gethſémané*. Un peu après Jéſus alla avec eux dans le lieu qu'on appelle *Gethſémani*. Bouh. Ils allèrent enſuite en un lieu appellé *Gethſémani*. Port-R. On croit qu'il avoit ce nom dès le tems d'Iſaïe, & que ce Prophéte en parle, XXVIII. 1.

Ce mot vient de גי, *Ge*, *vallée*, & de שמן, *ſemen*, *graiſſe*, vallée de graiſſe eſt un Hébraïſme, pour vallée graſſe & fértile; ou bien de גת, *gath*, qui ſignifie *preſſoir*, & שמן, *ſemen*, en Hébreu de *l'huile*. Quelques-uns le tirent de סמן, *ſiman*, ſignal, סמנין, *ſeminin*, ſignaux, parceque ſelon eux c'étoit de deſſus cette montagne que l'on donnoit les ſignaux, quand la nouvelle lune paroiſſoit. Mais il ne paroit pas, dit M. Reland, que J. C. pour ſe retirer allât ſur une montagne. Pourquoi? une montagne eſt quelquefois plus ſolitaire qu'une vallée. Il vaut mieux dire que cela eſt ſans preuve, & que les aûtres étymologies ſont plus naturelles.

GÉTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a quelque rapport aux Gétes. *Geticus*, *a*. L'Empereur Antonin Caracalle fut ſurnommé *Gétique*, & Maxime, c'eſt-à-dire, très-grand, *Geticus Maximus*, par une ironie ſatyrique, & parcequ'il avoit tué ſon frère *Geta*; comme s'il eût dompté les Gétes. Voyez Spartien dans ſa vie.

GÉTULE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Habitans de la Gétulie. *Getulus*, *a*. Les *Gétules* ſe diviſoient en *Gétules* & en *Gétules* noirs, *Melanogetuli*. Les *Géſules* d'aujourd'hui prétendent deſcendre des anciens *Gétules*. Les *Gétules* étoient des peuples d'Afrique cruels & barbares.

GÉTULIE. ſ. f. Ancien nom propre d'une Contrée de l'Afrique. *Getulia*, *Gætulia*. Elle avoit au nord les deux Mauritanies, au levant le païs des Garamantes, au midi celui des Négres, & au couchant la mèr Atlantique. Il contenoit les Gétules, les Mélaſſo Gétules; c'eſt-à-dire, les Gétules noirs, les Dares, les Autolates & les Natembles. On prétend que ces peuples fûrent des prémiérs qui entrèrent dans l'Afrique. Ils vivoient, dit-on, de chair crue, & d'une manière tout-à-fait ſauvage. Le Roi Jugurtha s'en ſervit contre les Romains, qui les ſubjuguèrent dans la ſuite. On prétend que la *Gétulie* s'étendoit depuis le déſert de Lempta juſqu'à l'océan, & qu'elle occupoit la partie occidentale du Saara, & du Biledulgérid.

GÉTULIQUE, Adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Gétules. *Getulicus*. Il y a dans Tacite Annal. L. IV. C. 42. & 46. L. VI. C. 30. un Lentulus ſurnommé le *Gétulique*. Apparemment ou lui, ou quelqu'un de ſes ancêtres s'étoit acquis ce ſurnom par quelques victoires ſur les Gétules, peuples d'Afrique. Cn. Lentulus Coſſus le *Gétulique* étoit Conſul l'an 752. de Rome.

GEV.

GÉVALIE. ſ. f. ou GÉVALS. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Suéde. *Gevalia*. Elle eſt Capitale de la Geſtricie, & ſituée à l'embouchure de la rivière de Gevals, dans le Golfe de Bothnie.

GÉVAUDAN, ou GIVAUDAN. Le prémiér eſt mieux. ſ. m. Nom d'une contrée de France. *Gabalenſis provincia*. Elle eſt une des trois parties des Sévénes. Elle eſt bornée au levant par le Vivarais, & par le Velay, au nord par l'Auvergne, au couchant par le Rouërgue, & au midi par le Bas Languedoc. Le *Gévaudan* a retenu le nom de ſes anciens habitans, qu'on appelloit *Gabali*, ou Gabales. C'eſt un païs aſſez fértile, quoique fort montagneux. Les rivières de Tarn, de Lot, & d'Allier, y ont leurs ſources, & ſes lieux principaux ſont Maurenge, & Mende, Capitale.

De *Gabalus*, nom du peuple qui habitoit ce païs, on a fait *Gabalicus*, nom du païs, le *Gévaudan*, & *Gabalitanus*, *Gabalitana regio*. De *Gabalitanus*, *Gabaldanus*, *Gevaldanus*, qui ſe trouvent dans les Annales de S. Bèrtin, & dans celles de Mèts, &c. & *Gavaldanus* dans Eginard, & de *Gavaldanus*, nous avons formé *Gévaudan*. De Valois, *Not. Gall. p.* 214. Il ajoute qu'on dit *Givaudan*, *Gévaudan*, ou *Gévaudan*. Le prémiér eſt mal. S'il ſe dit c'eſt un mauvais uſage de quelques Provinces; le dèrniér eſt le meilleur.

Gévaudan, ane. ſ. m. & f. Nom de peuple. Habitans, ou natif du Gévaudan. *Gabalus*, *Gabalitanus*. Nous appellons les *Gévaudans*, ceux que les Latins appellent *Gabali*. De Valois, *Not. Gall. p.* 213.

GÉVIO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Suiſſes. *Gevium*. Elle eſt du Milanois, & ſituée dans le Gouvernement de Valmadia, ſur la rivière de Madia, à cinq lieuës au deſſus de la ville de Locarno.

GEUMEILE. Voyez Jumelle.

GÉWINAR. ſ. m. Le Comté de *Géwinar*, *Geviniarienſis Comitatus*. Contrée de la haute Hongrie. Elle eſt entre les Comtez de Capuſſ, d'Abanwivar, de Torna, & de Biſtricz, vèrs les montagnes de Grapack, on n'y remarque aucun lieu conſidérable.

GEX. ſ. m. Nom propre de Contrée. Le païs ou le Bailliage de *Gex*. *Geſia*. Petit païs de France, borné au nord par la Franche Comté, au levant par le païs de Vaud, & par le Lac de Genêve, au midi par la petite République de ce nom, & par la Savoye, dont le Rhône le ſépare, & au couchant par le Bugey, ſous lequel il eſt ſouvent compris. Ce païs, qui a dépendu des Ducs de Savoye, fut cédé à la France l'an 1601. Il n'y a rien de conſidérable que la ville de *Gex*, nommée en Latin *Geſium*.

GEY.

GEYL, ou GEYT. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Geyla*, *Julia*. Elle prend ſa ſource vèrs les confins du Tirol, dans la haute Carinthie, qu'elle travèrſe toute entière du couchant au levant, elle ſe décharge dans la Drave, un peu au deſſous de Villach.

GEZ.

GÉZAIRA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la Turquie d'Aſie. *Gezaira*, anciennement, *Eden*. Elle eſt de trois lieuës de circuit, & ſituée dans le Tigre, à quatre lieuës au deſſous de Bagdad. On donne auſſi le nom de *Gézaira*, qui ſignifie une iſle, à tout le Diarbech, parcequ'il eſt préſque renfermé entre l'Euphrate & le Tigre. Ce fut la cauſe que les Anciens l'appellèrent Méſopotamie, c'eſt à dire, un païs ſitué entre les fleuves.

Algèr eſt auſſi nommé *Gézaira* par les Africains.

GÉZELIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Getzelinus*, *Scotzelinus*, *Getzelinus*, *Jeſcelinus*. Saint *Gézelin*, que d'aûtres appellent Scocelin, vivoit dans les bois d'autour de la Moſelle vèrs le Rhin du tems de l'Empereur Lothaire II. & du Roi Louïs le Gros. Baill. *au* 6e *d'Août*.

GÉZÈR, ou GÉZÉRON. ſ. m. Ville de la Tèrre Sainte dont parle l'Auteur du 1. L. des Macchabées IV. 15. C'eſt la même chôſe que *Gézara*. Comparez 1. Machab. IV. 15. avec VII. 45. P. Lubin. Voyez Gazèr, & Gadara.

GÉZIRA, GÉZIRAT, ou GÉZIRÉ. ſ. f. Ce nom, qui eſt Arabe, & qui ſignifie une *iſle*, eſt devenu dans l'Orient le nom propre de pluſieurs lieux; car 1°. les Arabes appellent la Méſopotamie *Gézirat*, parceque l'Euphrate & le Tigre en ſont comme une iſle. D'Herbelot. 2°. *Gézirat* eſt une ville ſituée dans le quartiér de la Méſopotamie appellé *Diar-Raliat*, *Gézira*. On la nomme *Gezirat ben Omar*, Iſle des enfans d'Omar, parcequ'elle a été bâtie par les enfans d'Omar dans une iſle du Tigre.

Gézira, ou Géziré, ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Méſopotamie. *Gezira*, *Zegira*, *Zigira*. Elle eſt dans l'Arzerum, contrée de la Turquie, en Aſie, ſur une petite iſle formée par le Tigre, entre Diarbeckir, & Moſul, Tavern. *Voyage de Pèrſe L. III.*

Gézire, Iſle d'Afrique, qu'on trouve au deſſus de l'embouchure du fleuve Lycus. Elle eſt dans le Royaume de Fez; les Eſpagnols la nomment *Gratioſa*. De la Croix, *Hiſtoire d'Afriq. T. I.*

Gézirat-addebeb. Iſle d'Afrique ſituée au delà du Nil à une lieuë de Foa. On l'appelloit autrefois l'iſle de Mathos, ou l'Iſle d'or. De la Croix, *Hiſt. d'Afriq. T. I.*

Gézirath Souaquem, iſle ou préſqu'iſle dans laquelle eſt la ville de Souaquem, ſur la côte occidentale de la mèr rouge.

GHA.

GHAMMA. ſ. m. *Ghammas*. C'eſt un grand fleuve, que Sanſon fait couler vèrs le milieu de la grande Tartarie, prenant ſa ſource près du Lac de Carentia, & ſe jettant dans la mèr des Kaimachites, qui, ſelon ce Géographe, baigne la côte orientale de la grande Tartarie. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle eſt la même que le Père Avril dans ſes voyages, & Mr de Witſen dans ſa nouvelle Carte des parties ſeptentrionales de l'Aſie & de l'Europe, appellent *Amur*, *Amoer*, ou *Tamour*.

GHEBR, ou GHEBRE. ſ. m. Nom de Secte chez les Pèrſes qui ſignifie particulièrement un Zoroaſtrien, un Adorateur du feu, celui qui fait profeſſion de l'ancienne religion des Pèrſes; c'eſt pourquoi on lui donne auſſi le nom de Parſi: mais en général ce mot ſe prend pour un Idolâtre, & pour un Infidèlle, qui ne reçoit ni l'ancien ni le nouveau Teſtament, qui vit ſans loi & ſans diſcipline. Les *Ghébres* ſont les mêmes que les *Magious*, ou Mages. D'Herbelot. Voyez cet Auteur. C'eſt de *Ghebr* que l'on

l'on a fait Gaures, en prononçant le *b* en *v*. Voyez ce mot ci-deſſus.

GHÉLÉYDE. ſ. f. Ce mot qui ſe trouve dans quelques Ordonnances écrites en François pour les Païs-Bas, eſt purement Flamand; il ſignifie ſauf-conduit, convoy, éſcorte.

GHÈME. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg, réduit en village. *Ghema*, *Agamium*. Il eſt dans le Novarois, contrée du Duché de Milan, près de Seſſia, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Novare, du côté du nord.

GHERA, ou GHIERA D'ADDA. ſ. f. Nom propre d'un petit païs de l'Italie. *Addua Glarea*, *Furcheria Inſula*. Il eſt en partie dans le Milanois propre, & en partie dans l'État de Veniſe, & il eſt renférmé entre les rivières d'Adda & de Serio. On y voit les bourgs de Calvenzano & de Caravaggio, & le village d'Agnadel, célèbre par la bataille que Louïs XII. Roi de France y gagna ſur les Vénitiens l'an 1509.

GHIAOU, ou GHIAOUR. Tèrme de Relation. Nom que les Turcs donnent à ceux qui ſont d'une aûtre Religion qu'eux; Payen, Infidelle, *Alienus à Turcicâ Religione*, *Impoſtor*. Les Pèrſans appellent *Ghiaours*, ou *Ghiabèrs*, ceux qui retiennent l'adoration du feu, & l'ancienne Religion des Pèrſes idolâtres. Voyez Ricaud *de l'Emp. Ottom.*

Ce mot eſt Pèrſan, [illegible], *Ghiaron*, ou *Ghiaras* en cette langue ſignifie *fourbe*, *impoſture*. C'eſt apparemment de là que ce nom vient.

GHIILHE. ſ. f. Vieux mot. Voyez GILLE.

GHIR. Voyez GIR.

SAINT GHISLAIN. Voyez Saint GUISLAIN.

GHIVIRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan en Italie. *Gaviratium*. Elle eſt dans le Comté d'Anghiéra, environ à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord oriental; ſur le bord du Lac de Ghivira, qui ſe décharge dans le lac majeur, par la rivière de Bozza.

GIA.

GIABARE, ou plûtôt GIABARITE. Prononcez Jabarite, GIABARIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une Secte Mahométane. Hérétique qui croit que toutes les actions des hommes ſont de Dieu, que Dieu néceſſite les hommes dans leurs paroles & actions, que l'homme n'en eſt point le maître. *D'Hèrbelot*, *Hottinger*, *Hiſt. Orient. p.* 354. *Caſtel.* au mot גבר, *Gabarita*, *Gabraus*. Ricault parle auſſi de cette Secte dans ſon Livre de l'Empire Ottoman. Les Aſchariens ſont une branche de cette Secte; mais plus moderée. D'HERBELOT.

Quelques Auteurs écrivent *Jabarite*, parceque ce nom ſe dit en Arabe גבריון, *Gabariten*, & que la prémière lettre eſt un *Giim*, ou *g* Arabe, qui ſe prononce comme nôtre *j* conſone, ou comme le *g* en nôtre langue devant *e* & *i*. Ce mot vient de גבר, *giabara*, être fort puiſſant, prévaloir ſur quelqu'un; vèrbe que les langues Arabe, Syriaque, Chaldéene, ont reçu de la langue Hébraïque, où le même vèrbe גבר, *gabar*, ſignifie la même chôſe. D'Hèrbelot dit auſſi *Giabarien*.

GIAGOTIN. ſ. m. Éſpéce de Faiſan, qui ſe trouve dans l'iſle de ſainte Catherine ſur la côte occidentale de l'Amérique par les 27 degrez de latitude ſud. Les *Giacotins* de cette iſle ſont des éſpéces de Faiſans, mais d'un goût bien moins délicat que les aûtres. FAISIER.

GIAFARIEN, ENNE. adj. Tèrme de Relation, ou d'hiſtoire orientale. La Chronique *Giafarienne*. C'eſt une hiſtoire compôſée par Imam Abugiafar al Thabari, dont Elmacin nous a donné l'abrégé. Erpénius l'a imprimée; elle a pris ce nom de ſon Auteur Abugiafar. L'or *Giafarien* eſt une monnoye d'or que le Kalife Abugiafar Almanſor fit battre à plus haut titre que celle qui couroit. Voyez d'Hèrbelot *Bibl. Orient.* au mot *Giafari*, & au titre *Soliman fils d'Abdalmalek*.

GIAGANNAT. ſ. m. Nom propre d'une idôle des Indiens, qui a donné ſon nom à une ville ſituée ſur le golfe de Bengale, où ce Dieu a un temple, & où il y a un auſſi grand concours d'Indiens, que de Mahométans à la Méque, où il ſe pratique des proſtitutions affreuſes. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

GIACH, & *Tchagh*. ſ. m. Nom d'un cycle de douze ans, qu'ont les Catayens & les Turcs. *Cyclus annorum duodecim apud Cathaeos & Turcas*. Chaque année du *Giagh* porte le nom d'un animal, la première de la ſouris, la 2ᵉ du bœuf, la 3ᵉ du lynx, ou léopard, la 4ᵉ du liévre, la 5ᵉ du crocodile, la 6ᵉ du ſerpent, la 7ᵉ du cheval, la 8ᵉ du mouton, la 9ᵉ du ſinge, la 10ᵉ de la poule, la 11ᵉ du chien, & la 12ᵉ du pourceau.

Ils diviſent auſſi le jour en 12 parties, qu'ils appellent encore *Giaghs*, & ils leur donnent les noms des mêmes animaux. Châque *Giagh* contient deux de nos heures, & ſe diviſe en huit parties, qu'ils nomment *Keb*, de ſorte que leur journée contient 96 *Keb*, autant que de quarts d'heures chez nous. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

Giagh Schabath eſt le nom du douzième mois de l'année des Mogols. Ce mot, compôſé de *Giagh*, mot Tartâre, & de *Schabath*, mot Syrien, ou Chaldéen, montre que les Chaldéens, ou Syriens, ont porté leur langue avec la Religion Chrétienne bien avant dans la Tartarie. D'HERBELOT.

GIALLO, CAPO GIALLO. Nom d'un Cap de la Morée. *Giallum Caput*, *Junonis promontorium*. Il eſt dans la Sacanie, ſur la côte du golfe de Lépante au nord de la ville de Waſilica.

SAN-GIAM. Nom propre de lieu. C'eſt-à-dire, Saint Julien. Bourg bien fortifié. *Arx S. Juliani*. Il eſt dans le Portugal, ſur l'embouchure du Tage, à trois lieuës de Liſbonne, vèrs le couchant.

GIANIGH. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville fondée par Pompée le Grand. *Gianicha*, anciennement *Nicopolis*. Elle a été Épiſcopale, & on la trouve dans l'Amaſie, contrée de la Natolie, entre la ville de Sauſtia, & celle de Tripoli.

GIANUTI, & JANUTI. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Toſcane. *Gianutum*, *Dianium*. Elle eſt à trois lieuës de la côte de l'État delli Préſidii, dont elle dépend; mais elle eſt prèſque déſèrte, pour être trop èxpôſée aux courſes des Pirates.

GIAOUR, ou GHIAOUR. ſ. m. Nom de mépris & de haine que les Turcs donnent aux Chrétiens; c'eſt-à-dire, *Infidelles*.

GIAQUE, GIAGUE, ou GALLE. ſ. f. Nom propre d'un peuple d'Afrique. *Giaci*, *Galla*, *Gala*. On dit qu'ils ſont ſortis de la Guinée. Ils s'établirent d'abord au Congo, dans les montagnes du Soleil, au couchant du Lac Zaire, & de l'Abiſſinie, qui eſt le lieu où Sanſon les place dans ſes Cartes; mais s'étant jettez dans l'Abiſſinie l'an 1537. ils en conquirent les provinces méridionales, qu'on a marquées dans l'article de l'Abiſſinie; & ils auroient, dit-on, entièrement détruit ce grand Empire, s'ils ne ſe fûſſent diviſez entre eux. Ils ſont belliqueux, ils épouſent pluſieurs femmes, & ils vivent de lait & de chair, n'ayant pas d'aûtres richeſſes que leurs beſtiaux. Avant leurs conquêtes dans l'Abiſſinie, ils étoient tous plongez dans le Paganiſme; mais on aſſure que depuis ce tems-là pluſieurs ont été portez à embraſſer le Chriſtianiſme par le commèrce qu'ils ont eû avec les Abiſſins.

GIARMACIDE, ou GIURMACIDE. ſ. m. Nom d'une nation de Mogols, qui eſt la poſtérité de Giarmagin, ou Giurmagin. *Giarmacida*. Les *Giarmacides*, ou *Giurmacides*, ont fait autrefois des incurſions dans la Pèrſe, & dans la Méſopotamie, pluſieurs ſiécles avant le Mahométiſme. Les hiſtoires orientales portent que l'Empereur Carinus fut défait & tué par ces peuples, qui s'étoient en ce tems-là rendus maîtres de Moſul, ou Ninive. D'HERBELOT.

GIARRE, ou JARRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Cruche où l'on conſèrve de l'eau douce ſur la mèr. *Amphora*.

Ce mot vient de *jarro*, qui ſignifie un *pot*.

L'ORDRE DE LA GIARRE, autrement du Griffon, ou du Lys. Voyez JARRE.

GIB.

GIBAL TARIF, ou GÉBAL TARIF. Voyez GIBRALTAR.

GIBBETHON. Voyez GABATHON.

GIBBEUX, EUSE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſignifie, Boſſu & élevé. *Gibboſus*. On appelle auſſi la partie *gibbeuſe* du foye, celle d'où ſort la veine câve. On appelle auſſi l'extrémité du tour de l'oreille enfoncée du devant au dedans, *gibbeuſe*, ou *cubiforme*.

GIBBEYER. Voyez GIBECER, & GIBOYER.

GIBBOSITÉ. ſ. f. C'eſt, dit M. Dionis, une courbure de l'épine. *Gibbus*. La *gibboſité* n'eſt pas toujours un mal héréditaire qui paſſe du pèrè à l'enfant. DIONIS.

GIBBOYER. Voyez GIBECER, & plus bas GIBOYER.

GIBOA. Voyez GABAA.

GIBEATH. Voyez GABAATH.

GIBECER. v. act. Vieux mot. Chaſſer à l'oiſeau. *Aucupari*. Voyez *Gibier*. Nicod dit *Gibboyer*, ou *gibboyer*, au lieu de *gibecer*. Voyez le Dictionnaire de cet Auteur au mot *Gibier*. *Gibecer* & *Gibboyer* ſont hors d'uſage. *Gibboyer* ſe dit encore quelquefois. Voyez ce mot.

GIBECIÈRE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une bourſe large qu'on mettoit au devant du ventre: maintenant elle n'eſt en uſage que parmi les Charlatans, qui font pluſieurs tours de paſſe paſſe qu'on appelle *tours de gibeciére*, *Marſupium*. Ils ont pluſieurs petites machines & inventions qu'ils tirent de leur *gibeciére*.

Ce mot vient, ſelon M. Ménage, de *gibiciaria*, dérivé de *gibbus*, qui ſignifie *boſſe*. Quelques-uns le dérivent du Grèc *κίβισις*, d'au-

 tres

tres du Grèc *κίβισις*, qu'on trouve dans Héſychius, & qui ſignifie *péra*, *ſacculus*, *burſa*; & prétendent qu'on a dit autrefois *ſibbaciera*. M. Huet le dérive plus naturellement de *gibiér*, parceque les chaſſeurs y ſèrrent leur gibiér.

Gibecière, ſe dit d'une ſorte de grande bourſe, où les Chaſſeurs mettent leur poudre, leur plomb, leur bourre, leurs pièrres à fuſil, leur tire-bourre, & généralement tout ce dont ils ont beſoin pour aller à la chaſſe.

Gibecière, eſt auſſi une grande poche, ou un petit ſac de cuir, ou de toile, où les Bèrgérs mettent leur pain, & qu'ils portent à leur côté. Il y a pluſieurs lieux où le mot de *panétière* eſt le ſeul en uſage parmi les Bèrgérs.

Gibecière, ſe dit quelquefois en raillant pour Bourſe à mettre l'argent. Je n'ai plus rien dans ma *gibecière*.

GIBEL. ſ. m. Nom propre. C'étoit autrefois une ville de la Cœleſyrie. *Gibela*, anciennement, *Gabala*. Elle étoit Épiſcopale, ſuffragante d'Antioche. Elle eſt maintenant peu conſidérable, & ſituée ſur la côte de la Phénicie.

GIBEL. ſubſt. m. LE MONT GIBEL, qu'on nomme auſſi Ethna. C'eſt une des plus célébres montagnes de l'Europe, & la plus haute de la Sicile. *Ætna*. Elle eſt ſituée dans la vallée de Demona, à quatre lieuës de Catania, vèrs le couchant. On lui donne environ trois lieuës de hauteur, & dix-ſept de circuit; le piéd de cette montagne eſt bien cultivé, & tout couvèrt de vignes du côté du midi; mais vèrs le ſeptentrion il n'y a que de grandes forêts; pour ce qui eſt du ſommèt, il eſt toujours couvèrt de neiges. Il ne laiſſe pas de jetter prèſque toujours de la fumée & des flammes, & c'eſt ce qui l'a rendu fameux; les cendres qui ſortent de cette abîme engraiſſent les tèrres voiſines quand elles ſont en médiocre quantité; mais la trop grande abondance les gâte. Il ſe fait de tems en tems de nouvelles ouvèrtures dans cette montagne, avec un ſi grand bruit, que tous les habitans du païs en ſont allarmez. On remarque qu'elle a fait depuis peu d'années deux grands ravages: l'an 1669. elle pouſſa quatre torrens de flammes qui ruinèrent quinze bourgs du tèrritoire de Catania, & l'an 1693. elle produiſit un tremblement de tèrre qui ruina un grand nombre de villes, bourgs, & villages, comme on le marquera plus particulièrement ſur la Sicile. Il s'y fit alors une nouvelle ouvèrture d'une grande lieuë de France de circuit. Les Poëtes ont feint que Typhon, enſeveli par Jupitèr ſous cette montagne, étoit l'Auteur de ces incendies; mais leur véritable caûſe eſt ſans doute que la tèrre eſt toute pleine de ſoufre.

GIBELET, ou GIBLET. ſ. m. Éſpéce de petit forèt qui n'eſt point tourné en vis, qui a ſeulement une pointe dont on ſe ſèrt pour goûter le vin. *Terebellum*. Les Anglois diſent *gimblet*, & dans les Provinces on dit *guimbelet*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a un coup de *giblet*, on ſouſentend à la tête; pour dire, qu'il eſt un peu fou.

GIBELIN. ſ. m. Nom d'une faction qui a duré longtems en Italie, & qui étoit oppôſée à celle des Guelphes. *Gibelinus*. On n'a rien de cèrtain ſur l'origine de cette faction, ni ſur la raiſon qui lui fit donner ce nom. Quelques Auteurs écrivent qu'elle ne commença que vèrs l'an 1240. lorſque Frederic II. fut excommunié par Grégoire IX. Car alors ce Prince, dit-on, viſitant les villes d'Italie donna le nom de *Gibelins* à ceux qui lui étoient affectionnez, & celui de Guelfes à ceux qui s'attachèrent au Pape; mais on ne ſçait quelle fut la raiſon & la ſignification de ces mots. Peutêtre pourroit-on dire que *Gibelin* fut fait de *Ghebieder*, *Imperator*, d'où *gualbiedeliiken*, *Imperioſe*. Au lieu de *Ghebiedelin* on auroit pû faire en Italie par corruption *Gibelin*, & les *Gibelins* ſeroit la même chôſe que les *Impériaux*, ceux qui tenoient pour l'Empereur, qui ſuivoient ſon parti. Quelques-uns prétendent néanmoins que plus de dix ans auparavant ces factions avoient commencé à éclater, mais cependant ſous ce Pape & cet Empereur.

D'autres écrivent que Conrad IIIe paſſant en Italie en 1139, Roger Comte de Naples & de Sicile pour défendre ſes États appella à ſon ſecours Guelfe Duc de Bavière; qu'un jour, lorſque les deux armées fûrent prêtes à en venir aux mains, les Bavarois ſe mîrent à crier en Alleman *hie Guelff*, ou en Flamand, comme d'autres le rapportent, *hier Guelff*, c'eſt-à-dire, *Ici Guelfe*; que les Impériaux de leur côté répondîrent par ces mots, *hie*, ou *hier Gibèlin*, *ici Gibelin*, appellant l'Empereur du nom du lieu où il avoit été élevé. Hornius rapporte ces noms à la guèrre que ſe firent vèrs l'an 1140. Henri le Supèrbe Duc de Bavière & de Saxe, & Conrad III. Duc de Suanbe; qu'un jour avant une bataille qui ſe donnoit près de Winſbèrg les Bavarois ſe mîrent à crier *Guelff*, c'étoit le nom du frère d'Henri leur Duc; & les partiſans de Conrad *Weiblingen*, nom du lieu où le Prince étoit né & avoit été élevé dans le Duché de Wirtembèrg & qu'il porta en ſurnom; & que de Weiblingen, les Italiens ont fait *Gibelin*.

Martin Cruſius dit que le nom de *Gibelins* vient du nom de la patrie de Conrad. *Initium Gibelina (Weibelina à patria Conradi Regis) & Welfica concertationis*. Conrad II. étoit de *Weibelingen*, de ce nom on a fait celui de *Gibellingue*, & enſuite celui de *Gibellins*, *Gibelling*, *Gibellini*. Platine dit que le nom de *Gibelins* vient du nom que portoit un Allemand qui étoit à Piſtoye, & dont le frère nommé Guelfe, donna ſon nom aux Guelfes, faction oppôſée à celle des *Gibelins*. D'aûtres diſent que l'Empereur appella *Gibelins* ceux de ſon parti, du mot Allemand *gipfel*, qui veut dire faîte, ſommèt, parceque l'Empereur s'appuyoit ſur eux, de même que les chevrons d'une maiſon s'appuyent ſur le faîte qui les retient par en haut. Jean Kraus, Chanoine de Straſbourg dans les vies des Empereurs de la Maiſon de Brunſwic, eſt du ſecond ſentiment que nous avons rapporté, & dit que ce fut dans une bataille entre *Welff* ou *Guelff*, & Frideric; que les gens du prémiér criant *hie Welff*, *hie Welff*, le ſecond commanda aux ſiens de crier *hie Gibeling*, qui étoit le nom du lieu où il avoit été nourri, & dont étoit ſa nourrice; que les François & les Lombards ayant demandé ce que ſignifioient ces mots, on leur répondit que par *Welff* on entendoit le parti du Pape, & par *Gibeling* celui de l'Empereur. Quelques-uns prétendent, que *Gibellin* eſt un mot adouci, qui s'eſt dit pour *Gibèrtin*, ou *Guibèrtin*, & qu'il eſt venu de Guibèrt, Antipape fait par l'Empereur Henri III. en 1080. Voyez dans les *Acta Sanct. Propyl. Maii. p.* 198.

Maimbourg *hiſt. de la Décad. de l'Emp.* dit que ces factions & ces noms vinrent des différends de deux anciennes & illuſtres Maiſons des confins d'Allemagne, celle des Henris de *Gibeling*, & celle des *Guelfes* d'Adorf. Cette opinion paroît plus vraiſemblable. Les *Gibelins* fûrent ainſi appellez du nom dont étoient les Empereurs Ducs de Suabe, & les Guelfes prîrent le nom des ennemis de cette Maiſon. Les *Gibelins* & les Guelfes déſolèrent l'Italie pendant deux ou trois ſiécles, dont l'hiſtoire n'eſt qu'un tiſſu de leurs violences & de leurs guèrres mutuelles. Outre les Auteurs citez Cuſpinien dans Fréderic II. Villani *L. IV. C.* 78. Sigonius *L. XI. &c.* Biondo II. Dec. 7. Crantz Saxon *L. VIII. C.* 8. Paul Émile dans Loüis IX. Nauclet *Gener.* 38. *&* 42. Sponde à l'an 1228. *n.* 4. *& ſuiv.* L. Joachim Feller *Animadv. ad Georg. Hornii Orb. Imp. p.* 34. Felix Oſius *ad hiſt. Muſſati.* Jérôme Della Corte *Hiſt. de Verone L. V.* parlent des *Gibelins*, & des Guelfes. Voyez Blondus *Dec. II. L.* 7. Bucelin T. II. *German. Sacr. & Prof.* le P. Petau *Rat. Temp. L. IX. C.* 1. Bolland. *Act. SS. Maii T. VIII. Parал. ad Conat. p.* 91.

GIBELOT. ſ. m. Tèrme de Marine. Piéce de bois en forme de courbe, qui lie l'aiguille de l'éperon à l'étrave du vaiſſeau.

GIBÉON. Voyez GABAON.

GIBÈT. ſ. m. Lieu deſtiné pour éxécuter les criminels, ou le lieu où on éxpôſe leurs corps au public. *Patibulum*. Bocalini préfera le *gibèt* à la longue & ennuyeuſe guèrre de Piſe. S. Évr. Attacher au *gibèt*. Mener au *gibèt*. Ablanc. À ce *gibèt* Henri repôſe. Scar. Montfaucon eſt le *gibèt* de Paris. Les fourches patibulaires ſont auſſi des *gibèts*, qui ont divèrſes marques, ou nombre de piliérs, ſuivant la qualité des Juſtices. On appelle la potence particulièrement le *gibèt*. Voilà un méchant homme, qui a la mine de mourir au *gibèt*. La fauſſe monnoye conduit au *gibèt*. L'Anglois dit auſſi *gibèt* en la même ſignification.

Ce mot vient de l'Arabe *gibel*, *montagne*, *élevation*. Les *gibèts* ſont ordinairement dreſſez ſur des hauteurs.

On dit provèrbialement, que le *gibèt* ne pèrd point ſes droits; pour dire, qu'un ſcélérat qui a échappé une fois de la potence, ne ſe corrige point, & fait quelque autre méchanceté qui le reméne au *gibèt*. On dit auſſi, que le *gibèt* n'eſt fait que pour les malheureux; pour dire, que ceux qui ſont puiſſans en amis, ou en argent, commettent des crimes impunément. On dit auſſi, Malheureux comme un *gibèt*, parceque pluſieurs ont été pendus au *gibèt* qu'ils avoient élevé eux-mêmes, comme Aman au *gibèt* qu'il avoit fait élever pour Mardochée. Enguèrrant de Marigny fut pendu au *gibèt* de Montfaucon qu'il avoit fait bâtir. Pièrre Remy, qui l'avoit rétabli ſous Philippe de Valois, y fut auſſi pendu. Et Jean Moulinier, Lieutenant Civil, qui l'avoit réparé, y fit amende honorable.

Gibet a Fest. Tèrme de Coutumes. *Faſtigiatum patibulum*. C'eſt un *gibèt* qui a un faîte. Le *gibèt à feſt* eſt une marque de ſuzeraineté. Le grand Coûtumiér dit que le Roi en ſigne de ſa nobleſſe & de ſa ſouveraineté fait faire *gibèt à feſt*.

GIBIÉR. ſ. m. Venaiſon, toutes les chairs & animaux bons à manger qu'on prend à la chaſſe. *Præda venatica*. M. de la Mare, Tr. de Pol. L. V. Tit. XXIII. C. 1. §. 1. diſtingue le mot de *gibiér* de celui de venaiſon. Ce mot génerique de venaiſon, dit-il, a été donné à ces quadrupedes champêtres, qui peuvent être chaſſez avec équipages, meutes de chiens courants, ou levriers, à la différence du nom de *gibiér*, dont on ſe ſèrt pour les volatiles.

les. Cela eſt vrai, mais quelquefois on confond ces noms. Là même C. II. il écrit après Caſeneuve & Nicot, que *gibiér* venant de *gibecer*, qui ſignifioit chaſſer à l'oiſeau, on a donné le nom de *gibiér* à une proye priſe à la chaſſe de l'oiſeau. Nicot eſt auſſi de cette opinion. *Gibiér* ſe prend proprement en fait de Fauconnerie pour tout oiſeau qu'on vole, & prend; & *gibboyer*, ou *gibboyer*, pour voler & chaſſer aux oiſeaux; mais il ajoute la remarque que nous avons faite. Voici ſes paroles: Mais on l'étend auſſi à toute bête pourſuivie & priniſe à la chaſſe, ſoit avec oiſeaux ou avec chiens, & ſoit rouſſe, ſoit noire. Du Fouilloux parlant du ſingulier: Mais il eſt le vrai *gibier* des mâtins, & leurs ſemblables. Nicot. Il y a du gros & du menu *gibiér*. Le gros comprend les bêtes faûves, cerfs & ſangliérs. Le menu les liévres, les pèrdrix, beccaſſes, &c. On peut pourſuivre le *gibiér* qu'on fait lever ſur ſa tèrre. Le *gibiér* qui fréquente l'air marin, fait que le bec & la main des oiſeaux qui s'en paiſſent deviennent bleus, & le *gibiér* de tèrre leur rend la main jaûne & dorée. Faire quelques préſens de *gibiér*, ou de venaiſon. *Viſcerationem facere*. Nicot. Les Statuts des Maîtres Poulailliérs de Paris de l'an 1380. portent que les Jurez du métiér viſiteront trois ou quatre fois la ſemaine les maiſons & boutiques des Poulailliérs, les lapins, les liévres, les pèrdrix, & autre *gibiér* mort, afin de connoître les viandes corrompuës, qu'ils ſeront tenus de faire brûler en partie devant la maiſon, & de jetter l'autre en la rivière, ou la faire porter à la voirie, à peine d'être parjures, & condamnez à une amende arbitraire. De la Mare, *Tr. de Police. T. I. p.* 573. Voyez tout le Titre XXIII. du II. Livre du Traité de Police de M. De la Mare. Il traite ce qui regarde la police du *gibiér*.

Ce mot vient du Latin *cibarium*, c'eſt le ſentiment de Turnèbe & de Ménage; mais *cibarium* eſt générique. De la Mare, *Tr. de Pol. T. II. p.* 1372. On a dit dans la baſſe Latinité *gibecere* & *gibeſtare*, pour dire, aller à la chaſſe, prendre du *gibiér*, & dans le vieux François *Gibeçer*. C'eſt le ſentiment de Nicot & de Caſeneuve. Celui-ci remonte encore plus haut, & le tire de *gibboſus*, nom d'une eſpéce de Faucon qu'Albèrt le Grand éléve au deſſus de tous les autres. Voyez Borel & Ménage.

On dit figurément, qu'une chôſe n'eſt pas du *gibiér* de quelqu'un; pour dire, qu'elle n'eſt pas ſon fait; qu'elle eſt au deſſus de ſes forces, de ſes connoiſſances, de ſa condition, & qu'il ne doit pas y prétendre, ni s'y amuſer. Par exemple, on dira à un Théologien qui voudra diſputer de Médecine, Demeurez-en là, cela n'eſt pas vôtre *gibiér*. L'Hiſtoire, & la Poëſie, ſont mon *gibiér* en matiére de livres. Mont. Les Œuvres de Marot ne ſont point *gibiér* à dévote. Charleval.

On le dit auſſi de la Juriſdiction, & ſur tout de celle des Prévôts, qui vont à la quête, & à la chaſſe des criminels. Un Prévôt peut ſuivre par tout ſon *gibiér*; c'eſt-à-dire, qu'il peut aller prendre dans un autre reſſort un homme qui aura commis un crime dans ſa Juriſdiction. Un domicilié n'eſt pas *gibiér* de Prévôt. Toutes cauſes ne ſont pas *gibiér* des Juges ordinaires.

Gibiér. Ce mot ſe dit auſſi en parlant des femmes, ou des filles de mauvaiſe vie.

GIBLET, ou *Zibelles*, ou *Gibelay*. ſ. m. Ç'a été une ville Archiépiſcopale de la Phénicie. *Biblus*, anciennement, *Erta*. Elle eſt maintenant ruinée, & on en voit les ruines près de la mèr de Syrie, dans le Beglerbeglic de Tripoli, entre la ville de ce nom, & celle de Bayrat, à dix lieuës de la prémière, & à huit de la dèrnière.

GIBLEU. ſ. m. Nom de lieu. *Gemblacum*. Abbaye de Brabant, Ordre de S. Benoît, autrefois Diocèſe de Liége, maintenant Diocèſe de Namur. Elle fut fondée par S. Guibèrt, ou Gilbèrt, l'an 922.

GIBLIEN, enne, ou GÉBALITE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple, habitant de Gébal. *Giblius*. Les *Gibliens* étoient des Phéniciens, & habitoient un quartier de la Phénicie. C'étoient eux qui bâtiſſoient les navires de Tyr, Ézéch. XXVII. 9. Ils étoient fort expèrts dans l'Architecture. C'eſt eux qui préparèrent le bois & les pièrres pour la conſtruction du temple, & des autres édifices de Salomon 3. L. des Rois v. 18. Dans l'endroit d'Ézéchiel que nous venons de citer au lieu de *vieillards Gibliens*, qu'on lit dans l'Hébreu, on traduit Οἱ πρεσβύτεροι βιβλίων, *Vieillards des Biblyens*. Le P. Lubin conclut de là que les *Gibliens* étoient des habitans de Biblos, ville maritime de Phénicie, à l'embouchure du fleuve Adonis; mais dans l'Hébreu il y a Vieillards de Gébal; ainſi ſi Biblos eſt la ville des *Gibliens*, elle ſe nommoit d'abord Gébal. Elle eſt détruite, on nomme encore aujourd'hui ce lieu *Gibelet*. Bochart eſt du même ſentiment que le P. Lubin, *Hieroz. P. II. L. IV. C.* 9. *p.* 501.

GIBOYER. v. n. Chaſſer avec le fuſil, à piéd & ſans bruit. *Venari, prædam aucupari, venatui indulgere, exercere feras*. Il ne ſe dit guère que dans ces phrâſes, Poudre à *giboyer*, arquebuſe à *giboyer*.

Giboyer, ſe dit en riant, & dans le ſtile burleſque, des animaux qui vivent de proye.

> *La Roi des animaux ſe mit un jour en tête*,
> *De* giboyer. La Font.

Giboyer, ſe dit auſſi quand on chaſſe à l'oiſeau, lorſqu'on vôle le gibiér.

GIBOYEUR. ſ. m. Chaſſeur avec l'arquebuſe. *Venator*. Il ne ſe dit guères que des valèts qu'on envoye tirer du gibiér pour fournir la table.

GIBOULÉE. ſ. f. Guillée; ondée de pluye ſubite, qui ne dure guères, & qui vient à pluſieurs repriſes. *Nimbus*. *Giboulées* de Mars.

Borel le dérive du Grèc γυλίαν, qui ſignifie *jaculatio ſubita*. Ménage le fait venir du Latin *nimbus*. Il faut un peu tirer pour cela; mais enfin il l'en fait venir par la route que voici; de *nimbus* on a fait ſucceſſivement *nimbulus*, *nimbulata*, *gnimbulata*; *ghimbulata*, *ghibulata*, & enfin *giboulée*. Qui ne riroit de l'étymologie de M. Ménage, dit M. De Laurière, lequel dérive le mot de *giboulée* de celui de *guillée*. Voyez ce mot.

GIBRALÉON. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Éſpagne. *Gibraleo*, anciennement, *Onoba*, *Ouuva*. Il eſt dans l'Andalouſie, à l'embouchure de l'Odier, dans le Golfe de Cadiz, & à huit lieuës de l'embouchure de la Gaudiane, vèrs le couchant.

GIBRALTAR, GIBALTAR. ſ. m. ou GÉBAL TARIF. C'eſt à-dire, la montagne de Tarif. *Gibraltaria*, *Calpe*, *Calpa*. Ville d'Éſpagne, ſituée dans l'Andalouſie, ſur le fameux détroit de Gibraltar, où elle a un grand & bon port, environ à dix-ſept lieuës de la ville de Cadiz, du côté du midi oriental. *Gibraltar* n'eſt pas grande; mais elle eſt fortifiée & défenduë par une bonne citadelle. On voit environ à une lieuë de cette ville *Gibraltar vejo*, qui n'eſt que les ruines de l'ancienne *Héraclea*. On y voit auſſi celles de l'ancienne *Carteja*. Au reſte *Gibraltar* eſt bâtie ſur une montagne de même nom, laquelle les anciens ont pris pour une des Colomnes d'Hèrcule, ayant mis l'aûtre à la Montagne des ſinges, en Afrique, près de la ville de Ceuta.

Le nom de *Gibraltar* s'eſt fait par corruption de *Gibel Tarif*, nom Arabe, qui ſignifie Montagne de Tarif; & ce nom vient des Maures. M. De la Neuville en apporte la raiſon dans ſon hiſt. de Portug. T. I. p. 17. Trois Seigneurs revoltez contre Roderic dèrniér, Roi des Gots en Éſpagne, s'addreſsèrent vèrs 712. à Maza, Lieutenant en Afrique d'Ulit Califе. Ulit leur donna une armée de 25000 hommes, ſous la conduite de Tarif Abenzarca. Cette armée paſſa le détroit, & débarqua au piéd du mont Calpée, que les Arabes nommèrent en leur langue *Gibel Tarif*, pour faire honneur à leur Général; & cette montagne donna ſon nom au détroit ſur lequel elle eſt ſituée. Cela eſt beaucoup mieux que ce que dit le P. Dan en ſon Hiſt. de Barbarie, que ce détroit a été ainſi nommé d'un Grand Capitaine qui s'appelloit *Gebal Tarif*.

Le détroit de *Gibraltar*. *Herculeum Fretum*, *Gibraltariæ Fretum*, ou *Gaditanum Fretum*. C'eſt un des plus célèbres détroits du vieux monde. Il eſt entre l'Andalouſie, en Éſpagne, & le Royaume de Fèz en Barbarie. Sa longueur eſt environ de dix lieuës, & ſa largeur de quatre, & il joint la mèr Méditèrranée avec l'Océan Atlantique. On voit à l'endroit le moins large de ce détroit, du côté de l'Éſpagne, la montagne de *Gibraltar*, qui lui donne le nom, & du côté de l'Afrique la montagne des ſinges. Les Anciens ont pris ces deux montagnes pour les deux Colomnes d'Hèrcule, & c'eſt pour cette raiſon qu'ils ont donné au détroit le nom de détroit d'Hèrcule.

GIBRAMEL. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Bugie, partie de celui d'Algèr en Barbarie. *Gibramela*, *Giberamela*. Il eſt entre Gigeri & Colle, ſur le Cap de Gibramel, que l'on prend pour l'*Audum promontorium* de Ptolémée.

GIE.

GIEHUM. ſ. m. On dit auſſi JIHUN, ou BIAMU, ALBIAMU. C'eſt une grande rivière de la grande Tartarie. *Giehumus Fluvius*, *Oxus*. Elle coule dans Luſbech Mavaraſnabra, qu'elle ſépare en quelques endroits du Choraſſan, Province de la Pèrſe. Elle baigne Thèrmed, & pluſieurs autres villes, & elle va ſe décharger dans la mèr Caſpienne du côté du levant.

GIEN. ſ. m. Nom propre d'une bonne petite ville du Gâtinois, contrée du Gouvèrnement de l'Iſle de France. *Giemum*, *Giemum*, *Giemacum*, *Gyanum*. Elle n'a rien de conſidérable que ſon pont de pièrre, qui eſt ſur la Loire, à dix lieuës au deſſus d'Orléans. *Gien* eſt du Diocèſe d'Autun. *Gien* eſt une ville très-ancienne. *Gien* eſt un des anciens Comtez de Sens, qui a été poſſédé par des Seigneurs particuliérs, juſqu'à ce qu'il a été uni au domaine. Voyez l'hiſt. de Gâtinois par Dom Morin L. I. p. 185. & ſuiv.

Gien le vieux, *Giemum vetus*, ou plûtôt, ſelon de Valois *Not. Gall. p.* 234. *Gien* la ville, *Giemus villa*, eſt entre *Gien* & Sulli, mais plus près de *Gien* que de Sulli. On le nomme ainſi pour le diſtinguer de *Gien*, dont on a parlé d'abord, & qui dans les Titres eſt appellé *Giemum Caſtrum*, *Gien* le Château.

GIENGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Impériale du cèrcle de Souabe. *Gienga*. Ell eſt enclavée dans les tèrres de Wurtenbèrg, & ſituée ſur la petite rivière de Brentz, entre Ulme & Norlingue, environ à ſix lieuës de l'une & de l'autre. Qnelques Géographes prennent *Giengen* pour l'ancienne *Rhiuſiava*, que d'autres placent à Roſenfeld, bourg ſitué dans le Duché de Wurtenberg, environ à une lieuë de Tubingue.

GIÉRA. ſ. f. Nom propre. *Hiera*. Iſle de l'Archipel, ſituée près de la côte orientale de celle de Namphio, au Nord de la ville de Candie, elle eſt fort petite & déſèrte.

GIÉRACI, Voyez GIRACE.

GIÉRAPÉTRA. Voyez GIRAPÉTRA.

GIESSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne, ſituée dans le bas Landgraviat de Heſſe ſur le Lohn, entre Marpurge & Wétzlar. *Giſſa*. Cette ville eſt fortifiée & défenduë par une bonne citadelle. Les Landgraves de Heſſe Darmſtat, à qui elle appartient, y ont érigé une Univèrſité l'an 1607.

GIESSENBOURG, ou GIESSENDAM. ſ. m. Prononcez *Giſſenbourg*. Bourg des Provinces Unies. *Gieſſenburgum*. Il eſt ſitué dans la Hollande méridionale, ſur le Wahal, ou la Meuſe, entre Gorcum & Dort, à deux lieuës de l'une & de l'aûtre. Cluvier prend ce bourg pour l'ancienne *Caſpingium*, ville des Bataves, laquelle Sanſon met à Scherpenzeel, village de Welaw, à cinq lieuës d'Utrecht, du côté du levant.

GIET. ſ. m. Vieux mot. Calcul. *Calculus*. Erreur du *giet*, c'eſt-à-dire, de calcul : nous diſons encore jetter pour calculer, & jettons, pour les piéces dont nous nous ſèrvons à calculer.

G I F.

GIF. ſ. m. Nom de lieu. *Giffum*. Nôtre Dame du Val de *Gif*, Abbaye de filles, Ordre S. Benoît, Diocêſe de Paris. Elle ſe nommoit autrefois Nôtre Dame de Cliſé. *Sainte Marthe, Gallia Chriſt. T. IV. p.* 486.

GIF. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de filles. *Giſum*. Elle eſt dans l'iſle de France, & du Diocêſe de Paris, à ſix lieuës à l'occident de Paris. On la nommoit autrefois Nôtre Dame de Cliſé.

GIFFHORN. Voyez GIFHORN.

GIFISSIA. ſ. f. Nom propre. *Giphiſia*. Ancien bourg, réduit en village, qui donne cependant ſon nom à une petite contrée de l'Achaïe, en Gréce, & qui eſt ſituée le long de la rivière de Céphiſo.

GIFONI. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Geophanum*. Il eſt ſitué dans la Principauté citérieure, environ à deux lieuës de Salèrne, vèrs l'Orient.

G I G.

GIGANTE. ſ. f. Tèrme de Marine. Grande figure qui ſe met à l'arrière des galères. *Gigantea ſtatua*.

GIGANTESQUE. adj. m. & f. Qui tient du Géant. On dépeint S. Chriſtophle d'une figure *giganteſque*. *Giganteus*. Une coëffure à triple étage vous rend d'une taille *giganteſque*. P. COM. Une de leurs fourbes (des Brames) eſt de pèrſuader aux ſimples que les Pagodes mangent comme nous ; & afin qu'on leur préſente beaucoup de viandes, ils font ces Dieux d'une figure *giganteſque*, & leur donnent ſur tout un gros ventre. BOUH. Ce mot n'eſt guères en uſage que dans ces phrâſes.

Le P. Le Moine a fait *géantin*, *géantine*, mais mal.

On voit un Chevalièr de façon barbareſque,
De taille géantine, *& d'armure Moreſque.*

La rime de *giganteſque* avec barbareſque & Moreſque l'a obligé à forger ce mot, qui n'eſt point François.

GIGANTINE, ou FARNÉSIENNE. ſ. f. Nom propre d'une fleur. *Farneſiana*, *Gigantina*. Elle éléve ſa tige à la hauteur d'un homme, & jette pluſieurs branches qui ſe diviſent encore en d'aûtres plus petites. Ces branches produiſent grande quantité de fleurs jaûnes : les feüilles qui ſont autour ſont friſées dans le milieu, & pendent à de petites queuës. Elle fleurit dans l'Automne. Elle aime le grand ſoleil, & une tèrre graſſe & humide ; on la plante à quatre ou cinq doigts, & tous les deux ans on la léve pour la détaler. Il faut l'arrôſer dans le tems. MORIN.

GIGANTOMACHIE. ſ. f. Déſcription du combat des Géans contre les Dieux fabuleux de l'antiquité. *Gigantomachia*, *gigantum pugna*. Pluſieurs Poëtes ont fait des *Gigantomachies*. La *Gigantomachie* de Scarron, eſt l'un de ſes plus beaux Ouvrages.

Ce mot eſt Grèc, il vient de *γιγαντομαχία*, formé de *γίγας*, *γίγαντος*, *Géant*, & de *μάχη*, *combat*, ou *μάχομαι*, *je combats*.

GIGERI. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Afrique qu'on appelle auſſi *Gilgil* & *Gegel*, dit Marmol, & *Gigel*, ſelon Maty. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Mauritanie Sitifenſe, en Afrique. *Gergelum*, *Igilgili*, *Igilgilium*. Maintenant ce n'eſt qu'un bourg avec un aſſez bon port, & un château ſitué dans le Royaume d'Algèr, ſur la côte de la province de Bugie, à vingt-deux lieuës de la ville de ce nom, du côté du Nord-eſt. Les François s'emparèrent de ce lieu l'an 1664, mais peu de tems après ils l'abandonnèrent. Voyez la Croix, Hiſt. d'Afrique Tom. II.

GIGLIO. ſ. m. Le Lys, ou l'Iſle du Lys, petite iſle de la mèr Toſcane. *Igilium*, *Egilium*, *Ægilium*, *Iginium*. Elle eſt près des côtes de l'État delli preſidii, dont elle dépend, il y a un village de même nom avec un château fort, dans lequel les Éſpagnols entretiennent une petite garniſon. Les François l'appellent l'iſle du Lys.

GIGOT. ſ. f. Éclanche, cuiſſe de mouton. On dit auſſi membre de mouton. *Vervecis coxa*, *femur*. Un *gigot* rôti, farci, à la daûbe, aux cardes.

Ce mot vient de *gigue*, vieux mot, qui ſignifioit une *cuiſſe* ; & eſt dérivé par quelques-uns du mot Grèc *ἰσχίον*. On dit auſſi un *gigot* de veau. L'ACAD.

GIGOT, ſe dit auſſi burleſquement des cuiſſes, ou des jambes des hommes. Il a de grands *gigots* qui incommodent dans un carroſſe.

GIGOTÉ, ÉE. adj. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui a les cuiſſes fournies, & proportionnées à la rondeur de la crouppe. Ce cheval eſt mal *gigoté*, il eſt maigre.

GIGOTÉ, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des levriérs qui ont les gigots courts & gros, & les ôs des jambes éloignez. On le dit auſſi des chiens, quand ils ont les cuiſſes rondes, & les hanches larges.

GIGUE. ſ. f. Fille gaye & enjoüée qui ſaute, qui gambade. *Puella gracilis*, *juncea*, *expedita*. On dit à Paris & en Normandie, une grande *gigue* ; c'eſt-à-dire, une fille grande, maigre, & alègre. Il eſt bas. On s'en ſèrt auſſi en badinant, & au plurier pour ſignifier des jambes : Il a de grandes *gigues*.

GIGUE, Tèrme de Muſique & de Danſe. C'eſt une ſorte de compoſition de Muſique qui eſt gaye & éveillée, quoiqu'elle ſoit de pleine meſure, auſſi bien que les Allemandes qui ſont plus ſérieuſes.

Ménage croit que ce mot vient de l'Italien *giga*, qui eſt un inſtrument de Muſique dont Dante fait mention.

GIGUE. Les Danſeurs ſur la corde ſe ſèrvent auſſi de ce mot pour ſignifier une éſpéce de danſe Angloiſe, compôſée de toute ſorte de pas, qu'on danſe ſur la corde. Danſer une *gigue*.

GIGUEL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Judicael*. S. *Giguel* frère de S. Joſſe & fils de Juel, Comte, & comme quelques-uns diſent, Roi d'une partie de la petite Bretagne, hérita des tèrres de ſon père. Il vivoit du tems de Dagobèrt, à qui il fit hommage de ſes tèrres l'an 635. L'année ſuivante il embraſſa la vie religieuſe dans le monaſtère de S. Jean de Gaël, que nous appellons maintenant S. Méen de Ghé. Il y vécut pendant vingt-quatre ou vingt-cinq ans d'une manière ſi ſainte, que l'Égliſe a conſacré ſa mémoire après ſa mort, qui arriva vèrs l'an 660. BAILLET, *au 13. Decemb.*

GIGUER. v. n. Faire la gigue. Il ne ſe dit que des jeunes filles qui courent, & qui gambadent. *Curſitare puellariter*. Ce mot eſt bas, & aſſez vieux pour ne pouvoir plus êntrer que dans le burleſque.

S'il faut giguer *& ſe battre,*
Elle en donne ſix pour quatre. GON.

G I H.

GIHON. Voyez GÉHON. Les Arabes donnent le nom de *Gihon* à l'*Oxus* des Anciens, ſelon d'Hèrbelot, *Biblioth. Orient.* au mot *Gihon*.

GIJON, ou GYON. ſ. m. Nom de lieu. *Gigia*. C'étoit anciennement la ville Capitale de l'Auſtrurie d'Oviédo, en Éſpagne ; ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg ſitué ſur la côte à ſept lieuës d'Oviédo du côté du nord. Il eſt prêſque tout environné de la mèr, & a un port défendu par un château.

G I L.

GILAN. Voyez KILAN.

GILBERT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gilbertus*. On diſoit autrefois *Giſelebertus*, ou *Giſilebertus*, puis *Giſilbertus* & *Giſelbertus*, ou *Giſlebertus*, & enfin *Gilbertus*, *Gilbèrt*. Il eſt enſuite devenu nom de famille. Saint *Gilbèrt*, Gentilhomme d'une ancienne nobleſſe d'Auvergne, après avoir paſſé la plus grande partie de ſa vie dans la profeſſion des armes ſous Loüis le Gros & Loüis

le

le Jeune, s'être croiſé ſous ce dèrnier Prince en 1146. & avoir fait avec lui le voyage d'Outremèr, embraſſa l'état monaſtique, & fut prémier Abbé de Neuffontaine en Auvèrgne. *Gilbert* De Hollandia eſt un Anglois Religieux de Ciſteaux & diſciple de S. Bèrnard, vèrs l'an 1160. *Gilbert* le Grand, ou le Théologien, eſt un aûtre Anglois Abbé de Citeaux dans le XIIe ſiecle. *Gilbert* de Simpringham, eſt le fondateur de l'Ordre des Gilbèrtins, fut envelopé dans l'affaire de S. Thomas de Cantorbie, & mourut en 1189 âgé de 106 ans.

Gilbert eſt un nom venu du Nord. En Saxon, ou Anglo-Saxon *Giſle* ſignifie un hôtage, comme *homerus* en Grèc, & *bert* illuſtre. *Gilbert*, hôtage illuſtre. Camden, *Brit. p.* 100.

Skinnèr dit que ce mot vient de *gel*, blond doré, *flavus*, & de *beorht*, brillant, éclatant, le prémier mot eſt Allemand, & le ſecond eſt Anglo-Saxon, ainſi le nom de *Gilbert* vient originairement de l'ancienne langue Tudeſque, & il ſignifie la même chôſe que *Rufus*, *Rufinus*, *Rutilius*, chez les Latins, & *Pyrrhus* chez les Grècs.

GILBÈRTIN, ine, ou Religieux de S. Gilbèrt de Simpringham. *Gilbertinus*, *a*. Ordre de Religieux ainſi nommez de leur fondateur Gilbèrt, fils du Chevalier Joceline de la Province de Lincolne qui inſtitua cet Ordre l'an 1148. On n'y recevoit que des gens qui euſſent été mariez. Les hommes avoient la régle de S. Auguſtin, & ſont nommez Chanoines; & les femmes celle de S. Benoit. Le fondateur ne bâtit qu'un monaſtère double, ou plutôt deux monaſtères differens qui ſe touchoient; l'un pour les hommes, & l'autre pour les femmes, mais ſeparez par de hautes murailles. Cet Ordre eut dix monaſtères ſemblables, où l'on compta juſqu'à ſept cens Religieux, & plus d'une fois autant de Religieuſes. Il paroît par là combien eſt fauſſe l'idée qu'en a voulu donner l'Hiſtorien recent d'Anglerèrre, lorſque dans la vie d'Henri VIII. il dit que ces Religieux étoient mariez, & contraires au Célibat des autres Ordres. Voyez le P. Hélyot, T. II. C. 29.

GILDÀRD. Voyez GODARD.

GILDAS, ſ. m. & nom propre d'homme. *Gildas*. On dit par corruption Guedas. C'eſt envain que pluſieurs Auteurs ont voulu diviſer S. *Gildas* en deux pèrſonnes, & qu'ils ont prétendu que *Gildas* d'Albanie, ou d'Écoſſe, qui eſt ſelon eux le Saint Abbé dont l'Égliſe fait mémoire le 29e ou le 30e de Janvier, doit être diſtingué de *Gildas* ſurnommé le Sage, dit Badonique, qui eſt mis au nombre des Écrivains Eccléſiaſtiques. Il naquit l'an 490. dans le païs d'Arcluyt, Principauté qui appartenoit à ſon pére, dans cette partie d'Écoſſe qu'on nomme Albayn. Baillet, 29e *Janv*. Revenant de Rome l'an 520. il s'arrêta ſur les côtes de Bretagne en France dans la petite iſle Horath, & enſuite au village de Ruis. Il y établit un Monaſtère, qu'il gouvèrna juſqu'en 565 qu'il mourut. Id. Voyez Bollandus 29e *Janv*.

Saint *Gildas* de Ruis, nom propre de lieu, *Sanctus Gildaſius in agro Ruienſi*. Abbaye du diocèſe de Vannes en Bretagne. Les Benédictins de S. Maur y entrèrent en 1646.

Saint *Gildas* au Bois. *S. Gildaſius in Nemore*. Abbaye de Bénédictins au diocèſe de Nantes.

S. GILDAS DES BOIS. Nom propre d'un bourg de France dans la Bretagne. *Fanum Sancti Gildaſii in nemore*. Il eſt à 10 lieuës au nord-oüeſt de Nantes, & il y a une Abbaye de Bénédictins qui porte le même nom.

S. GILDAS DE RHUIS. *Fanum* ou *Monaſterium Sancti Gildaſii Ruienſis*. Aûtre Abbaye de Benédictins, ſituée ſur le bord de la mèr dans la même Province, à 4 lieuës au nord-oüeſt de Vannes.

GILDUIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gilduinus*. S. *Gilduin* étoit fils de Roalein, ſurnommé Chevre Chêſne, Seigneur de Dol & de Cambour, & d'une Dame de la maiſon du Puiſet près Janville-au-ſel, diocêſe d'Orléans. Il fut fait Chanoine de Dol dès ſa jeuneſſe. Il fut enſuite élû Archevêque de Dol. Car dans le VIIIe ſiecle l'Évêque de Dol prit le titre d'Archevêque. Ne voulant point conſentir à ſon élection ſi le Pape ne la confirmoit, il alla à Rome. Grégoire VII. le trouva trop jeune, & ſacra à ſa place Even Abbé de Sainte Mélaine de Rennes, à la demande de ceux qui accompagnoient *Gilduin*. Il mourut à Chartres en revenant de Rome l'an 1077. Bollandus a donné ſa vie au 26e de Janvier. Elle eſt d'un Moine de S. Père de Chartres. Albert de Morlaix, qui l'a auſſi écrite dans ſes Saints de Bretagne, l'appelle *Geldouin*, & de là l'on a fait *Gédouin*, qui ſe dit auſſi pour *Gilduin*.

GILGALL. Voyez GALGALA.

GILGUL *hammethim*. Ce mot eſt un de ceux dont on nous demande l'explication, nous ne l'euſſions point mis ſans cela. Ce ſont deux mots Hébreux, qui ſignifient le *Roûlement des morts*. Pour entendre ce que cela veut dire, il faut ſçavoir que les Juifs croyent qu'au tems de la venuë du Meſſie, aucun Iſraëlite ne reſſuſcitera que dans la tèrre d'Iſraël, ou la Tèrre Sainte. Mais que deviendront donc tant de juſtes, diſent-ils, qui ſont morts & entèrrez ailleurs? Périront-ils? Non, répondent leurs Docteurs; mais Dieu leur creûſera des cavèrnes ſoutèrraines, par leſquelles ils ſe rouleront de leurs tombeaux juſqu'à la Tèrre Sainte, & quand ils y ſeront arrivez, Dieu ſouflera ſur eux & les reſſuſcitera. Ce prétendu paſſage des cadavres, ou des cendres des Juifs morts qui viendront de leur tombeau à la Tèrre Sainte en ſe roulant, ſe traînant par des cavèrnes, que Dieu leur creûſera ſous tèrre, eſt ce qu'ils appellent *Gilgul hammethim*, le Roûlement des morts. Voyez la Synagogue de Buxtorf, C. 2.

GILHAD, GILEAD. Voyez GALAAD.

GILLA. ſ. m. Tèrme de Chymie & de Pharmacie. Vitriol vômitif préparé par pluſieurs opérations réïterées juſqu'à quatre fois. Ces operations ſont la diſſolution dans de la roſée du mois de Mai, la filtration, & la criſtaliſation. Si l'on n'a pas de roſée, il faut prendre de l'eau de pluye. Le *gilla* eſt bon pour les fiévres tièrces, & pour celles qui viennent de la corruption des humeurs de la prémière région; il tue les vèrs & réſiſte à la pourriture. La dôſe eſt depuis vingt grains juſqu'à une demie dracme, qu'on prend dans un bouillon, ou dans des eaux cordiales.

GILLE, on a auſſi écrit & prononcé *ghille*, & *guille*. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *tromperie*, *menſonge*. *Fraus*, *mendacium*, *illuſio*.

> *Et il arriva en Pontia,*
> *Mais jou ne ſai dire en quel liu*
> *Fors tant que à cel port par* gille
> *Le priſt li Quens Guis d'Abbeville.* Phil. Mousq.

> *Là fut occis par tele* ghille
> *Li Quens Engerrans d'Abbeville.* Id.

> *Et puis dit Dieu en l'Evangile*
> *Qui ne parole pas de* guille. Gautier de Mets.

GILLER, v. neut. Tèrme bas & populaire. Se retîrer promptement; ſortir, quitter une place. *Exire. Cedere loco, proripere ſe, ſubducere ſe*. Voyez *faire gille* au mot de Gilles. Ce tèrme eſt en uſage parmi les Écoliers & les enfans, qui diſent, Je te ferai *gilles*. On la fait *giller*, Il a *gillé* de ſa place; pour dire, ſortir, être mis hors de ſa place.

GILLES. ſ. m. M. Ménage croit qu'on peut écrire ce mot avec une *s*, ou ſans *s*, *Gille*, ou *Gilles*. Nom propre d'homme. *Ægidius*. Sous le Pontificat du Pape Symmaque, vèrs les commencemens du régne des quatre fils du Grand Clovis, il y avoit un Abbé du nom de *Gilles* dans la Gaule Narbonnoiſe, qui paroît avoir été attaché ou à l'Égliſe d'Arles, ou à la pèrſonne de S. Céſaire Évêque de cette ville. Baill. Le P. Mabillon, *Annalect. T. III. p.* 433. & *Act. SS. Bened. Sæc. I.* dans la Préface, & le P. Le Cointe an. 531. n. 10. & 12. & d'aûtres prétendent qu'il n'y a point eû d'autre Abbé *Gilles* que celui là. Ce nom eſt venu en uſage dans cette phrâſe provèrbiale, Faire *Gilles*; pour dire, S'enfuir.

> *Quant aux poiſſons grands & petits*
> *Que nourrit Madame Thétis*
> . . . .
> . . . .
> *S'épouvantans dans ce moment*
> *Firent* Gilles *ailleurs preſtement.* Loret.

Il a fait *Gilles*; pour dire, Il a fait banqueroute. Ce provèrbe, ſelon quelques-uns, vient de ce que S. *Gilles*, Prince de Languedoc, s'enfuit ſecrettement de peur d'être fait Roi. M. Ménage dit que cette origine eſt fabuleuſe, & que cette façon de parler vient du mot *guile*, qui en vieux Gaulois ſignifie, tromperie. Quelques-uns croyent qu'il vient par corruption de faire *l'agile*: ce qui arrive quand on s'enfuit promptement. M. Ménage trouve cette étymologie ridicule. Skinner propôſe differens mots d'où celui de *Gilles* peut venir; ces mots ſont *Ægidius*, *Gelaſius*, *Julius*.

Gille le niais. C'eſt ainſi qu'on appelle le boufon des danſeurs de corde, & des charlatans. Ce nom vient apparemment de quelque boufon nommé *Gilles*, qui a donné le nom à tous les autres. M. Ménage aſſure que dans ſa jeuneſſe il en a vû un qui portoit ce nom.

Gilles, eſt auſſi une éſpéce de filèt pour prendre du poiſſon, qui eſt déffendu par l'Ordonnance des Eaux & Forêts au titre de la Pêche.

Saint Gilles. Nom propre d'une petite ville du Bas Languedoc, en France. *Fanum S. Ægidii*. Elle eſt près du Rhône, à trois lieuës au deſſous de Beaucaire, entre Nîmes & Arles. S. *Gilles* eſt un grand Prieuré de l'Ordre de Malte. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Anatalia*, & d'autres pour l'ancienne *Heraclea*. Elle a donné la naiſſance au Pape Clement IV. Voyez Catel, *hiſt. de Lang. L. I. p.* 32. 39.

S. Gilles. Bourg, avec Abbaye, ſitué ſur le Rhône. *S. Ægidii villa*.

villa. L'Abbaye de S. *Gilles*, *Monaſterium*, ou *Abbatia Sancti Ægidii in valle Flaviana*. De Valois, *Not. Gall.* p. 500.

On appelle en Architecture, une vis S. *Gilles*, un eſcalier dont les rampes ſont ſuſpenduës en l'air par le moyen d'une voûte fort artiſte ſur le noyau : & ce nom lui eſt demeuré de la première voûte qui a été faite de la ſorte au Prieuré de *S. Gilles* en Languedoc.

GILLETTE. ſ. f. Nom propre de femme. *Ægidia*. Ce n'eſt pas un diminutif. On ſe ſert de ce nom en parlant ſérieuſement d'une femme, ou d'une fille. *Gillette* eſt morte. Il ne ſe dit que des perſonnes de baſſe condition.

On dit une Reine *Gillette*, quand on parle par dériſion d'une femme parée qui fait la grande Dame, quoiqu'elle ſoit de peu de conſidération. On appelle provèrbialement un mauvais faiſeur de livres, un hiſtorien de la Reine *Gillette*. Voyez Maſcurat p. 17.

GILLONNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Gillonne* eſt vèrtueuſe.

GILO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Gilo*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, Joſ. XV. 51. 2. Rois XV. 12. Adrichomius la met dans la partie méridionale de cette Tribu, mais l'Écriture n'en marque point la ſituation.

GILOGILE. ſ. m. & f. Nom d'une ſorte de poire d'hyvèr qu'on fait cuire pour la manger. Le *Gilogile* a un goût ſauvage. La Quint. Cet Auteur le fait auſſi quelquefois féminin, *La Gilogile*, T. I. p. 322. Il faut ſous-entendre *poire*.

GILOLO. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de l'océan oriental ou Indien. *Gilola*, *Gilolum*. Elle eſt dans l'Archipel des Moluques, ſous la ligne, entre l'iſle de Célebes & la tèrre de Papous, dont elle n'eſt ſeparée que par un petit canal. Cette iſle eſt aſſez grande, ayant environ cent lieuës du ſeptentrion au midi, & autant du couchant au levant; mais elle eſt fort irrégulière, étant compoſée de quatre prèſqu'iſles, dont l'une regarde le nord, & les trois aûtres le levant. L'air y eſt fort chaud, la tèrre fèrtile en ris; on y trouve auſſi quelques géroſles. Il y a une ville de même nom, qui eſt ſur la côte occidentale, vis à vis de l'iſle de Tèrnate. Le Roi de *Gilolo* poſſède la plus grande partie de l'iſle; les Rois de Tèrnate & de Loloda en tiennent auſſi une partie, & les Eſpagnols, de même que les Hollandois, y ont quelques places. Il y a dans cette iſle quantité de ſagous, qui ſont des arbres, du fruit deſquels les habitans tirent leur pain & leur vin, & de l'écorce ils en tirent du fil, dont ils font leurs étoffes.

GILOLO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Gilolo. *Gilolum*. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale de l'iſle, & Capitale d'un Royaume, qui porte le même nom; dont le Roi ne poſſède qu'une partie de l'iſle.

GIM.

GIM. ſ. m. Tèrme de Grammaire Arabique. Nom de la 5e lettre de l'Alphabeth Arabique, qui ſe prononce comme nôtre *g*, devant *e* & *i*, ou comme nôtre *j* conſonne. Erpénius écrit *gim*, & l'appelle *g* François.

Gim eſt auſſi dans la langue des Cathaiens le nom de la 9e partie d'un cycle compôſé de dix, lequel ſe joignant à un aûtre cycle compôſé de douze, va juſqu'à ſoixante, qui eſt le nombre d'autant de jours, qu'il s'en rencontre ſix fois dans leur année. D'Herb. *Bibl. Orient.*

GIMBELETTE. ſ. f. Petite pâtiſſerie ronde, dure & ſéche, & ordinairement parfumée. L'Auteur de l'Inſtruction pour les confitures écrit *geimblette*. Voyez cet Auteur ſur la manière de faire cette ſorte de pâte.

GIMIER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Guimerra*. Saint *Gimiér* a été, comme l'on dit, premiér Évêque de Carcaſſone. En Languedoc on l'appelle Saint Guimerra. Catel, *hiſt. de Langued. L. V. p.* 1004. Voyez encore Guimer.

GIMNOSOPHISTE. Voyez Gymnosophiste.

GIMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Gimontium*, *Gimontus*; il eſt dans le païs de Gaure en Gaſcogne, ſur la rivière de *Gimont*, à quatre lieuës d'Auch, du côté de l'orient.

L'Abbaye de *Gimont* eſt de Citeaux, fille de Bèrdoues dans le dioceſe d'Auch.

GIMZO. Voyez GAMZO.

GIN.

GINBOT. ſ. m. Tèrme de Relations & de Calendriér. Nom du huitième mois des Éthiopiens; il répond au mois de Mai, parceque ces peuples commencent l'année dans le mois de Septembre. On écrit quelquefois *Ginboth*, & *Guinbooth*.

GINDANT. ſ. m. Tèrme de Marine. Étenduë des voiles en hauteur, ou en longueur. Cette voile a tant de *gindant*. Voyez Guindant, c'eſt la même chôſe; il y en a qui prononcent *gindans*.

GINDES, ou GYNDES. ſ. m. Ancien nom propre d'une grande riviere de l'Aſſyrie. *Gindes*, *Gyndes*. Cyrus la partagea en 46. ou ſelon d'autres en 36 canaux, pour y faire paſſer ſon armée, & la deſſécha par là, ainſi que rapporte Herodote L. I.

GINDRE. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle, à Paris le maître garçon d'un Boulanger. Men. D'autres écrivent *geindre*. Voyez Geindre.

GINERCA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'iſle de Corſe. *Ginerca*. Elle eſt près de la côte occidentale de l'iſle, entre le Golfe de Calvi, & l'embouchure de Limone, dans le petit Golfe de *Ginerca*.

GINGEMBRE. ſ. m. *Zinziber*. Plante qui croît aux Indes Orientales, & dont la racine eſt très ſemblable à celle de nos Iris, quoi que plus petite, car elle eſt toute nouëuſe, & convèrte de quelques écailles rouge pâles. Elle eſt blanche, tendre, & d'un goût prèſque auſſi piquant que le poivre. Elle eſt accompagnée de pluſieurs rejettons, comme bulbes, qui pouſſent prèſque châcun une tige ronde, épaiſſe à peu-près comme la moitié du doigt, & haute d'environ deux pieds. Ces tiges ſont rouges en bas, & ne ſont proprement compôſées juſques vèrs le tiers de leur hauteur que de quelques feuilles étroites, pointuës, qui s'embraſſent altèrnativement. Le reſte de la tige eſt auſſi formé par les pédicules des feuilles qui s'embraſſent auſſi altèrnativement l'un l'autre. Il y a toûjours quatorze ou quinze feuilles ſur châque tige. Elles reſſemblent à celles de nos rôſeaux, mais elles ſont plus tendres, plus liſſes, & n'ont pas plus haut de huit à neuf poûces de long ſur un bon poûce de large. Ces tiges ne portent jamais que des feuilles, mais il en ſort d'autres de la même racine, un peu plus courtes, & tèrminées par une manière de maſſuë, longue de deux à trois poûces, épaiſſe environ d'un poûce & demi, & formée de pluſieurs écailles membraneuſes un peu plus grandes que l'ongle du poûce, tantôt tout à fait rouges comme du carmin, & tantôt vèrtes & bordées de blanc. Toutes ces écailles ont un petit bèc à l'extrémité, & pouſſent châcune de leur ſein une fleur compôſée de ſix feuilles, diſpôſées prèſque comme celles de nos *orchis*, ou *ſatyrium*, auxquels elles reſſemblent aſſez, tant par leur ſtructure que par leur grandeur. De ces ſix feuilles il y en a trois extérieures & trois intérieures. Les extérieures ſont pâles, & les intérieures ſont teintes d'un rouge foncé, & toutes mouchetées de jaûne. Il ſort de leur milieu un petit piſtile, ou filèt blanc, tèrminé par une tête blanche prèſque auſſi groſſe qu'un grain de blé, & ornée d'un petit bèc rouge. Toutes ces fleurs jettent une ôdeur forte, & ſe flétriſſent prèſque auſſi-tôt qu'elles ſont épanouïes. La ſemence meurit rarement, & la plante ne vient que par les petits cayeux, qui ſortent à côté de la racine mère. Le R. P. Plumier, Minime.

Les Indiens mangent en ſalade la racine de *gingembre* fraîche, hâchée menu, & mêlée avec des herbes, de l'huile, du vinaigre & du ſel. On s'en ſèrt auſſi en Médecine pour fortifier l'eſtomac, reveiller l'appétit, aider à la digeſtion, & pour réſiſter à la pourriture, & à la malignité des humeurs. On nous apporte des Indes non ſeulement du *gingembre* ſec, mais auſſi du vèrd confit dans le ſucre, ou dans une éſpéce de miel qui a été tiré de cèrtaines gouſſes. Voyez le P. Du Tèrtre Hiſt. des Antilles & M. Lonvillèrs de Poincy, Hiſt. Nat. des Antilles L. I. C. 10. Art. 4.

Gingembre sauvage. C'eſt le nom que quelques-uns donnent à la zédoaire, parceque ſes feuilles ſont longues, pointuës, ſemblables à celles du gingembre. Voyez Zédoaire.

Ce mot vient de *Ζιγγίβερι*, ou de *Zinziber*.

GINGEOLE. ſ. f. Éſpéce de fruit qu'on appelle autrement, *Jujube*. Voyez Jujube.

GINGEOLE. ſ. f. Tèrme de Marine. Éſpace ſur les galères vèrs la pouppe où on place la bouſſole.

GINGEOLIER. ſ. m. Arbre qui porte les gingeoles. Voyez Jujubiér. C'eſt la même chôſe.

GINGI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Gingis*. Elle eſt dans la côte de Coromandel, environ à quarante lieuës de la ville de Meliapur, du côté du midi. Cette ville, qui eſt une des plus grandes, & des mieux peuplées de toute la prèſqu'iſle, eſt très-forte par ſa ſituation, & par ſes travaux, étant ſur une grande montagne, dont les côtes ſont coupées par de grandes ravines, & couvèrtes de bois, & dont le ſommet eſt diviſé en trois pointes, ſur châcune deſquelles il y a un bon château, au milieu deſquels ſe trouve la ville. Le Mogol Aurengzeb aſſiégea cette ville l'an 1690. & il fut obligé de ſe retirer ſans rien faire, après trois ans de ſiége. Au reſte, quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Orthura, ville de l'Inde deçà le Gange, que d'aûtres mettent à Orixa.

Gingi. ſ. m. Nom propre de l'État du Naïque, ou Prince de *Gingi*, *Gingianus principatus*. Contrée de la côte de Coromandel, en la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt bornée au nord

nord par le Royaume de Biſnagard ; au midi par la Principauté de Tanjaor ; au levant par l'Océan Indien, & au couchant par les montagnes de Gate, qui le ſéparent de la côte de Malabar. Ce païs a dépendu du Roi de Biſnagar ; il a maintenant ſon Prince particulier, tributaire, dit-on, du Roi de Decan. Ses villes principales ſont *Gingi*, Capitale, Cindaboran, ou Candaboran, & Coloran.

GINGIDIUM. ſ. m. ou *Viſnaga*. Nom Latin d'une plante umbellifère annuelle, que Mʳ Tournefort met au nombre des Fenouils, quoi qu'elle n'en ait ni l'odeur, ni le goût ; ce n'eſt qu'à raiſon de ſes feuilles finement découpées & de ſes ſemences, qu'elle a été placée dans ce genre. Sa tige eſt droite, haute de deux pieds environ ; ſes feuilles ſont découpées en pluſieurs lanières, & ſes fleurs ſont à petites pétales blanchâtres, ſoutenues par des jeunes fruits, qui ſont compôſez de deux ſemences menues, longuettes & âcres au goût. Les brins qui forment l'umbelle, ou le paraſol, ont un goût aſſez agréable, & deviennent durs lorſque la ſemence eſt meure ; on en fait des curedens. *Fœniculum annuum, umbellâ contractâ. Inſt. R. Herb.* Le *gingidium* eſt apéritif, propre pour la gravelle, pour la pierre, pour exciter l'urine & les mois aux femmes.

GINGIRO. ſ. m. Le Royaume de *Gingiro. Gingirum Regnum.* Royaume d'Afrique. On le place dans la baſſe Éthiopie, vèrs la côte de Zanguebar, & le Royaume de Mélinde.

GINGLIME. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une des éſpéces d'articulation. Le *ginglime* eſt l'éſpéce d'articulation en laquelle deux ôs ſe reçoivent mutuellement, de manière qu'un même ôs reçoit & eſt reçu, comme l'ôs du coude, qui eſt reçu par celui du bras, en même tems que celui du bras eſt reçu dans celui du coude. Telle eſt encore l'articulation de la partie ſupérieure du femur avec l'ôs des iles. Voyez au mot FÉMUR. Il y a trois ſortes de *ginglime* ; la prémière eſt lorſque le même ôs, par la même extrémité eſt reçu par un ſeul ôs qu'il reçoit réciproquement, comme nous venons de le marquer dans les ôs du bras & du coude. La ſeconde eſt lors qu'un ôs en reçoit un aûtre par une de ſes extrémitez, & qu'il eſt reçu dans un aûtre par ſon aûtre extrémité, comme aux vèrtébres. La troiſième éſpéce de *ginglime* eſt celle où un ôs eſt reçu en forme de roue, ou d'aiſſieu, comme la ſeconde vèrtébre eſt reçue par la prémière. DIONIS. *l. Dem. des ôs en général.*

GINGRAS, ou GINGRIS. ſ. m. Nom que les Phéniciens donnoient dans leur langue à Adonis. *Gingras, Gingris.* Voyez Pollux L. IV. C. 10. Héſychius, Euſtathius ſur le VIᵉ de l'Iliade, Bochart *Chan. L. II. C. 7.*

Ce dernier Auteur croit que ce mot vient du Phénicien גרגרה, *Girgara*, qui ſignifioit la même chôſe qu'Adonis, c'eſt-à-dire, Seigneur. Les Arabes diſent encore גרגרה, *gargara* dans le même ſens. En retranchant de גרגרה, *girgara*, le prémier ר, ou r, comme on a retranché le prémier *lamed* de גלגלה, *gilgala*, pour en faire גגלה, *gigla*, *une roue*, on a fait de גרגרה, *girgara*, גגרה, *gigra*. Tel eſt le ſentiment de Bochard. On peut ajouter qu'une lettre retranchée ſe compenſe ordinairement par un *dageſch* dans la ſuivante, & que quelquefois une *n* ajoutée prend la place du *dageſch*, ce qui ſe doit faire ſur tout quand la lettre qui devroit recevoir le dageſch, ne le peut comme ici. Ainſi s'eſt fait *gingra*. De ce nom d'Adonis, on avoit fait celui de gingre, qui étoit une éſpéce de flûte, qui avoit un ſon fort lugubre, & ſur laquelle on jouoit les gémiſſemens ſur la mort d'Adonis aux cérémonies qu'on faiſoit à ſon honneur, & dont nous avons parlé T. I. p. 157. au mot ADONIES.

GINGUER. v. n. Ruer du pied. MEN. Comme ce mot ne ſe trouve nulle part, on ſoupçonne que Ménage l'a confondu avec *giguer*. Voyez GIGUER. Peut-être auſſi l'a-t-il ouï dire à quelques païſans, parcequ'il y a des provinces où ils diſent, Ce cheval *gingue*, pour dire, ce cheval rue.

GINGUET. ſ. m. *Villum.* Petit vin qui n'a ni force, ni agrément au goût, mais qui eſt extrémement vèrd. Tout le Vignoble d'Ivry, de Vitry, &c. ne produit que du *ginguet*, du vin à faire danſer les chévres. Paſquier a remarqué qu'en 1534. on ne recueillit que des vins vèrds, & qu'on les appella *ginguets*. A Paris, & en Normandie, on appelle *habit ginguet*, un habit trop court, & trop étroit. C'eſt apparemment de ce nom qu'on appelle à Paris Guinguettes les petits Cabarets des environs de Paris, où le peuple & les artiſans vont ſe divèrtir, ſur tout les jours de fêtes.

GINOPOLI. ſ. f. Nom propre d'une ville autrefois Épiſcopale. *Ginopolis, Joniopolis.* Elle eſt dans la Natolie propre, au nord de la ville d'Angauri. MATY.

GINOPOLI, ou QUINOPLI, *Ginopolis*, anciennement *Cinolis, Cinolis.* Petite ville anciennement Archiépiſcopale. Elle eſt dans la Natolie propre, ſur la mèr noire, entre le Cap de Piſcello, & la ville de Sinabe, au couchant du bourg de Leſſi. MATY.

GINOSA. ſ. f. ou *Caréro.* Nom propre d'une petite rivière de l'Iſle de Candie. *Caterus, Ginoſa*, anciennement *Ceratus.* Le Caréro, ou la *Ginoſa*, ſe décharge dans la mèr près de la ville de Candie. *Ginoſa* eſt encore un bourg de la même Iſle. Voyez GNOSSE.

GIN-SENG. ſ. m. Nom d'une plante admirable que l'on n'a encore trouvée juſqu'ici que dans la Tartarie & en Canada. *Ginſeng.* On dit que parmi les préſens que les Ambaſſadeurs de Siam apportèrent au Roi, il y avoit beaucoup de *Ginſeng*. On connoiſſoit néanmoins aſſez peu juſqu'ici le *Ginſeng* en Europe ; mais le Père Jartoux, Jéſuite, Miſſionnaire à la Chine, travaillant par ordre de l'Empereur à la Carte de Tartarie, eut occaſion de voir cette plante en 1709. vèrs la fin de Juillet, dans un village qui n'eſt éloigné que de quatre petites lieues du Royaume de Corée, & qui eſt habité par des Tartares qu'on nomme *Calca-tatze*. Ce Père la deſſina, & fit une déſcription exacte de cette plante, des lieux où elle croît, de ſes vèrtus, & de la manière de la préparer. Le P. Martinius en parle auſſi dans ſon Atlas p. 35. & le P. Kirkèr dans ſa *China illuſtrata*, P. IV. C. VI. n. 6. p. 178. Le prémièr dit que les Japonois appellent le *Ginſeng* en leur langue *Niſi*. Le P. Tachard en parle encore dans ſon prémièr voyage, & le décrit p. 370. & ſuiv. Il dit que *Gin* ſignifie homme, & que *ſeng* ſignifie tuer, & tantôt guérir, ſelon qu'on le prononce différemment ; qu'il a ce nom parcequ'il ſe rencontre quelquefois de ces racines qui ont la figure d'un homme ; & parceque cette racine priſe bien ou mal à propos, cauſe des effets tout à fait contraires. Dans l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine P. II. C. 13. où l'on parle de même du *Ginſeng*, on dit auſſi que les Japonois l'appellent *Niſi* ; qu'on lui a donné le nom de *Ginſeng*, à cauſe qu'il a la forme d'un homme qui équarquille les jambes, nommé par les Chinois *Gin*, &c. Enfin le P. Le Comte dans ſes Mémoires de la Chine T. I. p. 496. écrit *Gin-Sem*. *Gin*, dit-il, veut dire homme, & *Sem*, plante, ou ſimple, comme qui diroit *ſimple humain*, ſimple qui reſſemble à l'homme. Ceux qui juſqu'ici ont donné une aûtre intèrprétation à ces mots, ſont excuſables, parcequ'ils ne connoiſſoient pas la force des caractères Chinois, qui ſeuls renfèrment la véritable ſignification des tèrmes. Le P. Jartoux paroit mieux inſtruit, ainſi nous le ſuivons, & nous écrivons *Gin Seng*. C'eſt auſſi de lui que nous allons tirer ce que nous en dirons.

Le *Ginſeng* a une racine blanche & un peu raboteuſe, comme le ſont d'ordinaire les racines des plantes. Cette racine eſt deux ou trois fois plus groſſe que la tige, & va toujours en diminuant. Aſſez ſouvent à quelques doigts de ſa tête elle ſe ſépare en deux branches, qui font que cette racine reſſemble en quelque ſorte à l'homme, dont ces deux branches repréſentent les cuiſſes ; ce que nous remarquons, parceque c'eſt là ce qui lui a fait donner le nom de *Ginſeng*, dont nous parlerons dans la ſuite. Soit que la racine ſe partage en deux, ou qu'elle ne s'y partage point, il en ſort par les côtez de petites fibres en différens endroits, qui ſervent à recevoir le ſuc de la tèrre pour la nourriture de la plante.

De la racine s'éléve une tige toute unie, & aſſez ronde ; ſa couleur eſt d'un rouge un peu foncé, excépté vèrs le commencement, où elle eſt plus blanche à cauſe du voiſinage de la tèrre. Au haut de la tige eſt une éſpéce de nœud formé par la naiſſance des quatre branches qui en ſortent comme d'un centre, & qui s'écartent enſuite également l'une de l'aûtre ſans ſortir d'un même plan. Le deſſous de la branche eſt d'un vèrd tempéré de blanc : le deſſus eſt aſſez ſemblable à la tige ; c'eſt-à-dire, d'un rouge foncé, tirant ſur la couleur de mure. Les deux couleurs s'uniſſent enſuite par les côtez avec leur dégradation naturelle. Châque branche a cinq feuilles plus étroites & arondies vèrs leur queue ; elles s'élargiſſent enſuite juſqu'à leur milieu, de là elles vont toujours en diminuant, & ſe tèrminent en pointe. Celle du milieu eſt plus grande que les deux qui ſont à ſes côtez, & celles-là qui ſont égales entre elles, ſont auſſi plus grandes que les deux dèrnières, qui ſont petites, eû égard aux aûtres. Il eſt à remarquer que ces branches s'écartent également l'une de l'aûtre, auſſi bien que de l'horizon, pour remplir avec leurs feüilles un eſpace rond à peu près parallele au plan du ſol. La plus grande feüille de la plante de *Ginſeng* que le P. Jartoux a décrite pouvoit avoir 28 lignes de long, & un pouce ou environ dans ſa plus grande largeur. Je ne ſçache point, dit ce Père, avoir jamais vû de feüilles de cette grandeur ſi minces & ſi fines : les fibres en ſont très-bien diſtinguées ; elles ont par deſſus quelques petits poils un peu blancs. La pellicule qui eſt entre les fibres, s'éléve un peu vèrs le milieu au deſſus du plan des mêmes fibres. La couleur de la feüille eſt d'un vèrd obſcur par deſſus, & par deſſous d'un vèrd blanchâtre & un peu luiſant. Toutes les feüilles ſont dentelées, & les denticules en ſont aſſez fines.

Du centre des branches de cette plante s'élevoit une ſeconde tige fort droite & fort unie, tîrant ſur le blanc depuis le bas juſqu'en haut, dont l'extrémité portoit un bouquet de fruit fort rond & d'un beau rouge. Ce bouquet étoit compôſé de vingt quatre fruits. La peau rouge qui environne ce fruit eſt fort mince, & très-unie : elle couvre une chair blanche & un peu molle. Comme ces fruits étoient doubles (car il s'en trouve de ſimples) ils avoient châcun deux noyaux mal polis, de la groſſeur & de la figure de nos lentilles ordinaires, ſéparez néanmoins l'un de l'aûtre, quoique pôſez ſur le même plan. Ce noyau n'a pas le bord tranchant comme nos lentilles, il eſt prèſque par tout également épais. Chaque fruit étoit porté par un filet uni, égal de tous côtez, aſſez fin, & de la couleur de celui de nos petites ceriſes rouges. Tous ces filèts ſortoient d'un même centre, & s'écartoient en tous ſens comme les rayons d'une Sphère, ils formoient le bouquet rond des fruits qu'ils portoient. Ce fruit n'eſt pas bon à manger : le noyau reſſemble aux noyaux ordinaires ; il eſt dur, & renfèrme le gèrme. Il eſt toujours pôſé dans le même plan que le filet qui porte le fruit. De là vient que ce fruit n'eſt pas rond, & qu'il eſt un peu applati des deux côtez. S'il eſt double il a une éſpéce d'enfoncement au milieu dans l'union des deux parties qui le compôſent ; il a auſſi une petite barbe diamétralement oppôſée au filet auquel il eſt ſuſpendu. Quand le fruit eſt ſèc, il n'y reſte que la peau toute ridée, qui ſe colle ſur les noyaux : elle devient alors d'un rouge obſcur & prèſque noir.

Cette plante tombe & renaît tous les ans. On connoit le nombre de ſes années par le nombre des tiges qu'elle a déja pouſſées, dont il reſte toûjours quelque trace.

Au regard de la fleur, dit le P. Jartoux, comme je ne l'ai pas vûë, je ne puis en faire la déſcription : quelques-uns m'ont dit qu'elle étoit blanche, & fort petite. D'autres m'ont aſſuré que cette plante n'en avoit point, & que pèrſonne n'en avoit jamais vû. Je croirois plûtôt qu'elle eſt ſi petite, & ſi peu remarquable, qu'on n'y fait pas d'attention ; & ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt que ceux qui chèrchent le *Gin-ſeng*, n'ayant en vûë que la racine, mépriſent & rejettent d'ordinaire tout le reſte comme inutile.

Il y a des plantes qui outre le bouquet des fruits décrits ci-deſſus, ont encore un ou deux fruits tout à-fait ſemblables aux prémiérs, ſituez à un poûce, ou à un poûce & demi au deſſous du bouquet : & alors on dit qu'il faut bien remarquer l'aire de vent que ces fruits indiquent, parcequ'on ne manque guères de trouver encore cette plante à quelques pas de là ſur ce même rumb, ou aux environs. La couleur du fruit, quand il en a, diſtingue cette plante de toutes les autres, & la fait remarquer d'abord : mais il arrive ſouvent qu'elle n'en a point, quoique la racine ſoit fort ancienne.

Comme on a eû beau ſemer la graine, ſans que jamais on l'ait vû pouſſer, il eſt probable que c'eſt ce qui a donné lieu à la fable qui a cours parmi les Tartares. Ils diſent qu'un oiſeau la mange dès qu'elle eſt en tèrre, que ne la pouvant digérer, il la purifie dans ſon éſtomac, & qu'elle pouſſe enſuite dans l'endroit où l'oiſeau l'a laiſſée dans ſa fiente. Le P. Jartoux aime mieux croire que ce noyau demeure fort longtems en tèrre avânt que de pouſſer aucune racine : & ce ſentiment lui paroit fondé ſur ce qu'on trouve de ces racines, qui ne ſont pas plus longues, & qui ſont moins groſſes que le petit doigt, quoiqu'elles ayent pouſſé ſucceſſivement plus de dix tiges en autant de différentes années.

On trouve des plantes de *ginſeng* qui ont quatre branches, on en trouve qui n'en ont que deux, d'autres qui n'en ont que trois, quelques-unes qui en ont cinq, ou même ſept, & celles-ci ſont les plus belles. Cependant chaque branche a toûjours cinq feuilles, à moins que le nombre n'en ait été diminué par quelque accident. La hauteur des plantes eſt pròportionnée à leur groſſeur, & au nombre de leurs branches. Celles qui n'ont point de fruits, ſont d'ordinaire petites & fort baſſes.

La racine la plus groſſe, la plus uniforme, & qui a moins de petits liens, eſt toûjours la meilleure.

Je ne ſçai pourquoi les Chinois l'ont nommée *Gin-ſeng*, qui veut dire, répréſentation de l'homme : je n'en ai point vû qui en approchât tant ſoit peu, & ceux qui la chèrchent de profeſſion m'ont aſſuré qu'on n'en trouvoit pas plus qui euſſent de la reſſemblance avec l'homme, qu'on en trouve parmi les autres racines, qui ont quelquefois par hazard des figures aſſez bizarres. Les Tartares l'appellent avec plus de raiſon *Orhota*, c'eſt-à-dire, la prémière des plantes.

Au reſte, il n'eſt pas vrai que cette plante croiſſe à la Chine, comme le dit le P. Martini, ſur le témoignage de quelques livres Chinois qui l'ont fait croître dans la province de Péking ſur les montagnes d'Yong-pinfou. On a pû aiſément s'y tromper, parceque c'eſt là qu'elle arrive quand on l'apporte de Tartarie à la Chine.

Ceux qui vont chèrcher cette plante n'en conſèrvent que la racine, & ils entèrrent dans un même endroit tout ce qu'ils en peuvent amaſſer durant dix ou quinze jours. Ils ont ſoin de bien laver la racine, & de la nettoyer, en ôtant avec une broſſe tout ce qu'elle a de matière étrangère. Ils la trempent enſuite un inſtant dans de l'eau prèſque bouillante, & la font ſécher à la fumée d'une éſpèce de millet jaûne, qui lui communique un peu de ſa couleur. Le millet renfèrmé dans un vâſe avec un peu d'eau, ſe cuit à un petit feu : les racines couchées ſur de petites travèrſes de bois au deſſus du vâſe ſe ſéchent peu à peu ſous un linge, ou ſous un aûtre vâſe qui les couvre. On peut auſſi les ſécher au ſoleil, ou même au feu : mais bien qu'elles conſèrvent leur vèrtu, elles n'ont pas alors cette couleur que les Chinois aiment. Quand ces racines ſont ſèches, il faut les tenir renfèrmées dans un lieu qui ſoit auſſi bien ſec, autrement elles ſeroient en danger de ſe pourrir, ou d'être rongées des vèrs.

A l'égard des lieux où croît cette racine, on peut dire en général que c'eſt entre le trente-neuvième & le quarante-ſeptième degré de latitude boréale, & entre le dixième & le vingtième degré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Péking. Là ſe découvre une longue ſuite de montagnes, que d'épaiſſes forêts, dont elles ſont couvèrtes & environnées, rendent comme impénétrables. C'eſt ſur le penchant de ces montagnes, & dans ces forêts épaiſſes, ſur le bord des ravines, ou autour des rochérs, aux piéds des arbres & au milieu de toute ſorte d'hèrbes, que ſe trouve la plante *Gin-ſeng*. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fond des ravines, ni dans les lieux trop découvèrts. Si le feu prend à la forêt, & la conſume, cette plante n'y reparoît que trois ou quatre ans après : auſſi ſe cache-t-elle du ſoleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire, que s'il s'en trouve en quelqu'autre païs du monde, ce doit être principalement en Canada, dont les forêts & les montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, reſſemblent aſſez à celles-ci.

Le P. Jartoux avoit bien conjecturé. Le P. Lafitau, Jeſuite Miſſionaire du Canada, vient de trouver cette prétieuſe plante dans les bois qui ſont près du Sant. Il en a envoyé pluſieurs piéds entiérs avec racine, tige, feuilles, fleurs & fruit. Ils ont été préſentez à Monſeigneur le Duc d'Orléans Régent du Royaume, & à M. l'Amiral. Ils ſont ſi ſemblables à la deſcription qu'en a fait le P. Jartoux, & à la figure qu'il en a envoyée, & qu'on a fait graver dans le Recueil des Lettres édifiantes, que les Sauvages mêmes en la voyant s'écrièrent que c'étoit la même plante. Les Iroquois la nomment *Garens-ogen* ; & ce qui eſt admirable, c'eſt que ce mot revient à peu près à la même ſignification que le mot Chinois *Gen-ſenk* : car *Garontogen* eſt compôſé d'*orenta*, qui ſignifie les cuiſſes, & les jambes, & d'*ogen*, qui dans la compoſition ſignifie l'entredeux & le milieu de deux chôſes ſéparées ; & les Sauvages ont aſſuré au P. Lafitau qu'on a donné ce nom à ce ſimple à cauſe de ſa reſſemblance avec le corps de l'homme.

Les endroits où croît le *Ginſeng*, ſont tout à fait ſéparez de la province de Quan-tong, appellée Leaotum dans nos anciennes Cartes, par une barrière de pieux de bois qui renfèrme toute cette province, & aux environs de laquelle des Gardes rôdent continuellement, pour empêcher les Chinois d'en ſortir, & d'aller chèrcher cette racine. Cependant quelque vigilance qu'on y apporte, l'avidité du gain inſpire aux Chinois le ſecret de ſe gliſſer dans ces deſèrts, quelquefois juſqu'au nombre de deux ou trois mille, au riſque de pèrdre la libèrté & le fruit de leurs peines, s'ils ſont ſurpris en ſortant de la province, ou en y entrant.

L'Empereur ſouhaitant que les Tartares profitaſſent de ce gain préférablement aux Chinois, avoit donné ordre cette même année 1709. à dix mille Tartares d'aller ramaſſer eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient de *Ginſeng*, à condition que châcun d'eux en donneroit à ſa Majeſté deux onces du meilleur, & que le reſte ſeroit payé au poids d'argent fin. Par ce moyen on comptoit que l'Empereur en auroit cette année environ vingt mille livres Chinoiſes qui ne lui coûteroient guères que la quatrième partie de ce qu'elles valent. Nous rencontrâmes par hazard quelques-uns de ces Tartares au milieu de ces affreux déſèrts. Leurs Mandarins, qui n'étoient pas éloignez de nôtre route, vinrent les uns après les autres nous offrir des bœufs pour nôtre nourriture, ſelon le commandement qu'ils en avoient reçu de l'Empereur.

Voilà l'ordre que garde cette armée d'Hèrboriſtes. Après s'être partagé le tèrrain ſelon leurs étendars, chaque troupe au nombre de cent s'étend ſur une même ligne juſques à un tèrme marqué, en gardant de dix en dix une cèrtaine diſtance : ils chèrchent enſuite avec ſoin la plante dont il s'agit en avançant inſenſiblement ſur le même rumb, & de cette manière ils parcourent durant un cèrtain nombre de jours l'eſpace qu'on leur a marqué. Dès que le

le tèrme eſt éxpiré, les Mandarins placez avec leurs tentes dans des lieux propres à faire paître les chevaux, envoyent viſiter châque troupe pour lui intimer leurs ordres, & pour l'informer ſi le nombre eſt complet. En cas que quelqu'un manque, comme il arrive aſſez ſouvent, ou pour s'être égaré, ou pour avoir été dévoré par les bêtes, on le chèrche un jour ou deux, après quoi on recommence de même qu'auparavant.

Ces paûvres gens ont beaucoup à ſouffrir dans cette éxpédition: ils ne portent ni tentes, ni lits, châcun d'eux étant aſſez chargé de ſa proviſion de millet rôti au four, dont il ſe doit nourrir tout le tems du voyage. Ainſi ils ſont contraints de prendre leur ſommeil ſous quelques arbres, ſe couvrant de branches, ou de quelques écorces qu'ils trouvent. Les Mandarins leurs envoyent de tems en tems quelques pièces de bœuf, ou de gibier, qu'ils dévôrent, après les avoir montrées un moment au feu. C'eſt ainſi que ces dix mille hommes ont paſſé ſix mois de l'année. Ils ne laiſſoient pas malgré ces fatigues d'être robuſtes, & de paroître bons ſoldats. Les Tartares qui nous éſcortoient n'étoient guères mieux traitez, n'ayant que les reſtes d'un bœuf qu'on tuoit châque jour, & qui devoit ſèrvir auparavant à la nourriture de cinquante pèrſonnes.

Les plus habiles Médecins de la Chine ont fait des volumes entiers ſur les propriétez de cette plante: ils la font entrer prèſque dans tous les remédes qu'ils donnent aux grands Seigneurs, car elle eſt d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'eſt un remède ſouverain pour les epuiſemens cauſez par des travaux excèſſifs de corps, ou d'éſprit, qu'elle diſſout les flegmes, qu'elle guérit la foibleſſe des poulmons & la pleureſie, qu'elle arrête les vômiſſemens, qu'elle fortifie l'orifice de l'éſtomac, & ouvre l'appétit, qu'elle diſſipe les vapeurs, qu'elle rémédie à la reſpiration foible & précipitée en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les eſprits vitaux, & produit de la lymphe dans le ſang. Enfin, qu'elle eſt bonne pour les vèrtiges & les éblouiſſemens, & qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

On ne peut guères s'imaginer que les Chinois & les Tartares fiſſent un ſi grand cas de cette racine, ſi elle ne produiſoit conſtamment de bons éffèts. Ceux même qui ſe portent bien en uſent ſouvent pour ſe rendre plus robuſtes. Pour moi, je ſuis pèrſuadé qu'entre les mains des Européans qui entendent la pharmacie, ce ſeroit un excèllent remède, s'ils en avoient aſſez pour en faire les épreuves néceſſaires, pour en éxaminer la nature par la voye de la Chymie, & pour l'appliquer dans la quantité convenable, ſuivant la nature du mal auquel elle peut être ſalutaire.

Ce qui eſt cèrtain, dit le P. Jartoux, c'eſt qu'elle ſubtiliſe le ſang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digeſtion, & qu'elle fortifie d'une manière ſenſible. Après avoir deſſiné celle que j'ai décrite dans la ſuite, je me tâtai le pous, pour ſçavoir en quelle ſituation il étoit: je pris enſuite la moitié de cette racine toute cruë ſans aucune préparation; & une heure après je me trouvai le pous beaucoup plus plein & plus vif, j'eus de l'appétit, je me ſentis beaucoup plus de vigueur, & une facilité pour le travail que je n'avois pas auparavant.

Cependant je ne fis pas grand fond ſur cette épreuve, pèrſuadé que ce changement pouvoit venir du repos que nous prîmes ce jour-là. Mais quatre jours après me trouvant ſi fatigué, & ſi épuiſé de travail qu'à peine pouvois-je me tenir à cheval, un Mandarin de nôtre troupe, qui s'en appèrçut, me donna une de ces racines: j'en pris ſur le champ la moitié, & une heure après je ne reſſentis plus de foibleſſe. J'en ai uſé ainſi pluſieurs fois depuis ce tems-là, & toujours avec le même ſuccès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche, & ſur tout les fibres que je mâchois, produiſoient à peu près le même éffèt.

Nous nous ſommes ſouvent ſèrvi de feuilles de *Ginſeng* à la place de Thé, ainſi que font les Tartares, & je m'en trouvois ſi bien que je préfèrerois ſans difficulté cette feuille à celle du meilleur Thé. La couleur en eſt auſſi agréable, & quand on en a pris deux ou trois fois, on lui trouve une ôdeur & un goût qui font plaiſir.

Pour ce qui eſt de la racine, (C'eſt toujours le P. Jartoux qui parle) il faut la faire bouillir un peu plus que le Thé, afin de donner le tems aux éſprits de ſortir: c'eſt la pratique des Chinois, quand ils en donnent aux malades, & alors ils ne paſſent guères la cinquième partie d'une once de racine ſèche. A l'égard de ceux qui ſont en ſanté, & qui n'en uſent que par précaution, ou pour quelque légère incommodité, je ne voudrois pas que d'une once ils en fiſſent moins de dix priſes, & je ne leur conſeillerois pas d'en prendre tous les jours. Voici de quelle manière on la prépare; on coupe la racine en petites tranches, qu'on met dans un pot de tèrre bien vèrniſſé, où l'on a vèrſé un demi-ſeptier d'eau. Il faut avoir ſoin que le pot ſoit bien fèrmé: on fait cuire le tout à petit feu; & quand de l'eau qu'on y a mis, il ne reſte que la valeur d'un gobelet, il faut y jetter un peu de ſucre, & la boire ſur le champ. On remet enſuite autant d'eau ſur le marc, on le fait cuire de la même manière, pour achever de tirer tout le ſuc, & ce qui reſte des parties ſpiritueuſes de la racine. Ces deux dôſes ſe prennent, l'une le matin, & l'aûtre le ſoir.

Le P. le Comte dit dans ſes Nouveaux Mémoires de la Chine qu'outre le nom de *Ginſeng* les ſçavans Chinois donnent dans leurs Livres beaucoup d'autres noms à cete racine, leſquels marquent aſſez le cas qu'ils en font, comme le ſimple ſpiritueux, le pur éſprit de la tèrre, la graiſſe de la mèr, le remède qui communique l'immortalité, & pluſieurs aûtres de cette nature. Quant à celui de *Ginſeng*, il ſignifie Reſſemblance de l'homme. Je ne doute point qu'il ne lui ait été donné de ce que pluſieurs de ces plantes ſemblent avoir un corps & deux cuiſſes, comme l'homme, ainſi que nous l'avons remarqué ci-deſſus.

G I O.

GIODDA. Voyez ZiddRN.

GIOGUE. ſ. m. Nom de Religieux Indien; Dèrwiſche, ou Fakir Indien. *Indicus Aſceta.* Les *Giogues* vont tous nuds, & pratiquent des auſtéritez prèſque incroyables. Voyez les voyages de Tavèrnier, & la Biblioth. Orient. de D'Hèrbelot au mot *Giou-ghi*, & au mot *Bèbergir.*

GIOIA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Gioia*, *Joia.* Il eſt dans la Calâbre ultérieure, province du Royaume de Naples, à l'embouchure du Marro, ou Metauro, dans le Golfe *Gioia*, qui eſt entre celui de S. Euphémie, & le Fare de Meſſine, & qui répond à celui que les Anciens appelloient *Sinus Brutius*, ou *Brutiorum ſinus.* On prend *Gioia* pour la petite ville des anciens Brutiens, qui ſe nommoit *Metaurus*, ou *Metaurum. Gioia* ſignifie *joye* en Italien.

Gioia. Bourg du Royaume de Naples. *Gioia*, *Joia.* Il eſt dans la tèrre de Bari, entre la ville de ce nom, & le Golfe de Tarente.

GIOIOSA, LA MOTTA GIOIOSA. Joyeuſe, ou la Motte Joyeuſe. *Gioioſa*, *Motta Gioioſa*, anciennement, *Miſtra*, *Miſtia*, *Myſtia.* C'étoit autrefois une ville de la grande Gréce, en Italie. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un fort petit lieu, ſitué dans la Calâbre ultérieure, vèrs la mèr Ionienne, entre la ville de Girace & celle de Stilo.

Ce mot eſt Italien, & ſignifie Joyeuſe.

GIORE. ſ. m. & f. Tèrme d'hiſtoire Eccléſiaſtique & d'Antiquitez Judaïques; Juif né de parens, dont l'un eſt Iſraëlite, & l'aûtre Proſélyte. *Peregrinus.* Africain dans Euſébe hiſt. Eccleſ. L. I. C. 7. rapporte qu'il avoit appris de ſa tradition de ceux qui reſtoient en Paleſtine de la famille de N. S. appellez en Grèc par cette raiſon Deſpoſynes, que le vieil Hérode, pour couvrir la baſſeſſe de ſon origine, avoit fait brûler tous les mémoires que les Juifs conſèrvoient pour connoître leurs généalogies, & pour diſtinguer les Iſraëlites d'origine d'avec les proſélytes, & ceux qui étoient mêlez de l'un & de l'autre ſang, & qu'ils appelloient *Giores.* Fleury.

SANGIORGIO. ſ. m. Nom propre d'un village de la Calâbre ultérieure. *Fanum S. Georgii.* Il eſt près de la Calâbre ultérieure, à trois lieuës d'Oppido, vèrs le nord. Il étoit anciennement une petite ville des Brutiens, nommée *Morgetia*, *Morgentia*, *Morgentium.*

Sangiorgio. *Fanum S. Georgii*, anciennement *Phara.* C'étoit anciennement une petite ville du Peloponnèſe; maintenant c'eſt un village du Duché de Clarence, en Morée. Il eſt ſur la rivière Pyro, environ à trois lieuës au deſſus de la ville de Chaminitza.

GIORHAMIDE. ſ. m. & f. Nom propre d'une des plus anciennes Tribus des Arabes, qui a pris ſon nom de Gioram, qui en eſt le Chèf. *Giorami Nepos*, *Gioramita*, *è Gioramiticâ Tribû.* Les *Giorhamides* avoient autrefois l'intendance du temple de la Mècque. Il y a près de la Mècque une montagne qu'on nomme la montagne des *Giorhamides*, parcequ'ils s'y retirèrent & s'y fortifièrent contre les Iſmaélites, avec leſquels ils eûrent de grands differens au ſujet de l'intendance du temple de la Mècque. D'Herbelot. Quoique cet Auteur tèrmine tous ces noms patronimiques en *ide*, on pourroit auſſi les tèrminer en *ite*, & dire *Giorhamite*, & ainſi des aûtres. On peut auſſi ôter l'*h*, *Gioramide.*

GIORM *Mah* & *Giormyoux.* ſ. m. Tèrme de Relation ou d'hiſtoire orientale. C'eſt le nom d'un mois que les Pèrſans appellent auſſi *Dimah* & *Diroux.* D'Herb.

GIORZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gelaſius.* C'eſt ainſi qu'on nomme à Saint Savin de Plaiſance un Saint Gélâſe qui vivoit vèrs 440. ſon corps s'y conſèrve.

GIOU, ou *Tebiou.* ſ. m. Tèrme d'hiſtoire orientale, qui a deux ſignifications; 1° C'eſt le ſecond jour des douze qui ſont principalement remarquez par les Cathaïens pour être heureux, ou malheureux, & l'un des heureux. Il y en a quatre noirs, ou malheureux, quatre jaûnes, ou heureux, du nombre deſquels eſt *giou*, deux blancs qui ſont très-heureux, & deux rouges bruns qui

ſont très-malheureux. 2° C'eſt le ſecond *giah*, ou cycle d'année dans leur Calendrier.

Giou ſchiou, eſt la quatorziême partie des 24 de leur année, dont châcune eſt de 15 jours, & leur ſèrt de ſemaine. D'Herb.

SAN-GIOVANI. C'eſt à dire, S. Jean. Nom d'un Ancien village des Carniens. *Fanum S. Joannis*, anciennement *Diomedis Templum*. Il eſt dans le Frioul, à l'Orient d'Aquilée.

San Giovani in Forfiamma. Nom de lieu. *Forum Flaminii*. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de l'Ombrie. Elle fut ruinée par les Lombards l'an 740. Le lieu de *S. Giovanni in Forſiamme* qui en conſèrve le nom, eſt dans le Duché de Spolete, à une lieuë de Fuligno, tîrant vèrs Nocéra.

GIOVENNAZZO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Juvenacium*. Elle eſt ſur la côte de la tèrre de Bari, environ à deux lieuës, vèrs le couchant de la ville de Bari, dont elle eſt ſuffragante.

GIP.

GIP. ſ. m. Voyez GYP. Quelques Auteurs récens écrivent néanmoins *gip*, comme on le verra au mot GYP.

GIPON. ſ. m. Tèrme de Corroyeur & de Cordonniér. Sorte de houppe de frange, avec quoi le Corroyeur & le Cordonniér cirent le cuir. On a dit autrefois *guipon* pour un pourpoint. Voyez Borel.

GIR.

GIR, ou GHIR. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de l'Afrique. *Gir, Giras*. Elle a deux ſources, l'une dans le Dara, Contrée du Biledulgerid, l'autre dans le déſèrt de *Ghir*. Elles ſe joignent dans celui de Zuenziga. Cette rivière, ainſi formée, travèrſe le déſèrt de Targa, & ſe jette dans le lac de même nom, d'où reſſortant, ſelon quelques Cartes, elle baigne le déſèrt de Lempla, le Royaume de Borno, & entrant dans le lac de Nuba, elle en ſort ſous le nom de Nubie, & va ſe décharger dans le Nil. *Carte de l'Afrique, par Wiſſcher*.

GIRACE, ou GIERACI. ſ. m. Nom propre d'une ville appellée autrefois Sainte Cyriaque. *Hieracium, Giracium, Fanum S. Cyriacæ*. Ville Épiſcopale du Royaume de Naples. Elle eſt dans la Calâbre ultérieure, ſur une colline, à une lieuë du Golfe de Girace, & à douze de la ville de Rhégio, dont ſon Évêque eſt ſuffragant. On voit à un mille de cette ville le lieu Palepoli, c'eſt à dire, la vieille ville, où ſont les ruines de l'ancienne Locri, Capitale de la grande Gréce, & à laquelle *Girace* a ſuccédé.

Le Golfe de *Girace*, *Giracius ſinus*, anciennement *Locrenſis ſinus*, *Locridis ſinus*. C'eſt un Golfe de la mèr Ionienne: il s'étend le long de la côte Septentrionale de la Calâbre ultérieure, entre le Cap de Stilo, & celui de Burſano. Il prenoit autrefois ſon nom de Locri, & maintenant il porte celui de *Girace*, qui a été bâtie des ruines de la premiére.

GIRACUNDA. ſ. f. ou CACAGIONI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie. *Giracunda*. Elle eſt ſur la côte de la Crimée, au couchant du Cap Carolqui, ou Imkèrmen. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Charax, petite ville de la Chèrſonèſe Taurique, laquelle d'aûtres croyent être entiérement ruinée.

GIRAFFE. ſ. f. Animal farouche dont pluſieurs Auteurs font mention, mais que pèrſonne n'a vû. *Giraſa*. Belle-foreſt en parle au liv. 6. de l'Afrique, & dit qu'il y en a dans l'Iſle de Madagaſcar; mais on n'y en trouve point. Ceux qui la décrivent, diſent qu'elle ſe trouve dans l'Inde orientale au delà du Gange; qu'elle approche de nos biches par la figure de ſa tête; que ſon col eſt long d'environ une toiſe, & fort menu; qu'elle a les oreilles & les piéds fendus, la queuë ronde qui ne paſſe point les jarrets, les jambes élevées plus qu'aucun autre animal. Elle a deux petites cornes longues d'un piéd, ou environ, & la peau belle au poſſible. Quelques-uns croyent que c'eſt ce que les Grècs ont appellé καμηλοπάρδαλις. Cette bête eſt fort ſauvage, & ſe retire dans des lieux ſecrets & déſerts, enſorte qu'on ne la voit preſque point. Elle eſt lente à la courſe, & quand elle eſt priſe, elle eſt fort douce. D'aûtres diſent qu'on n'en trouve qu'en Éthiopie. Elle eſt ſi haute du devant, qu'elle ne ſçauroit boire ſi elle n'écarte les jambes. Mais la plûpart des curieux croyent que c'eſt un animal chimérique. D'Ablancourt écrit *Girafe*. Voyez Marmol, Deſcript. de l'Afr. Liv. I. C. 23. où il la décrit auſſi à ſa manière.

M. Huet croit que le nom de *girafe* vient de l'Arabe *Zoraphaton*, formé de la racine *Zoraſa*, qui ſignifie *excéder* la meſure en parlant: parceque cet animal excéde la meſure ordinaire par la longueur de ſon cou.

GIRANDE. ſ. f. Tèrme de Fonteniér. *Girande* d'eau eſt un faiſceau de pluſieurs jets qui s'élèvent avec impétuoſité, & qui par le moyen des vents renfèrmez imitent le bruit du tonnerre, la pluye, & la neige.

GIRANDOLE. ſ. f. Cèrcle garni de fuſées dont on ſe ſèrt dans les feux d'artifices. Le feu ſe prit aux vaiſſeaux: ils ſautèrent en élançant dans les airs une double *girandole*. Div. de Sc.

Girandole, eſt auſſi une grande quantité de fuſées volantes qui partent en même tems, qui s'écartent dans l'air, & qui font un fort bel éffèt.

Girandole, eſt auſſi un chandeliér compôſé de pluſieurs branches & baſſinets, qui aboutit en pointe, & qui a un piéd ſèrvant à le pôſer ſur des buffets, ou de hauts guéridons. Il eſt ordinairement garni de pluſieurs morceaux de criſtal.

GIRAPÉTRA, GÉRAPÉTRA, GIÉRAPÉTRA. Nom propre d'une petite ville, ſur un Cap, & un petit Golfe de même nom. *Girapetra*, *Hiera Petra*, *Hierapytna*. Elle eſt en la côte méridionale de l'Iſle de Candie, à huit lieuës de la ville de Sétia, vèrs le Sudoüeſt.

GIRASOL. ſ. m. Pièrre précieuſe, ſorte d'opale. *Opalus*. Cette pièrre fait voir les même couleurs que le bois néphrétique. Voyez Opale. Il y en a qui écrivent *giraſolle*. Une ſtatuë de *giraſolle* couchée ſur quatre piliérs de ſaphirs. M. de....

GIRAUMONT. ſ. m. Fruit des Indes qui a la forme d'une calebaſſe, & le goût de citroüille. *Cucurbita Indica*. Pour la chaleur de poitrine, & le crachement de ſang, les Indiens enduiſent un *giraumont* de pâte qu'ils font cuîre au four, & boivent l'eau qui en ſort. Letr. édif. *Rec. IX. p.* 429. *Giraumont* eſt auſſi le nom de l'arbre qui porte ce fruit. Il y a quantité de *giraumons* en l'Iſle de Sainte Catherine. Frézier.

GIRCONA. ſ. f. ou MARTIANI. Nom propre d'une petite ville de la Natolie propre. *Gircona Martiana*. Elle eſt l'ancienne *Myrina*, ville de l'Éolide. On la trouve ſur le Golfe de Smirne, entre la ville de ce nom, & l'embouchure du Girmaſti; & elle a encore un Évêché, ſuffragant d'Éphêſe.

GIRÉFLUMAR. ſ. m. ou *Carapula*, ſ. f. ou *Bataglio*, ſ. m. Noms propres d'une petite ville du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Carepula*. Elle eſt ſur la Méditèrranée entre Tenez & Oran.

GIREL. ſ. m. Nom d'une piéce du harnois d'un cheval.

Leurs houſſes, leurs girèls*, leurs bardes, leurs têtières,*
Et depuis leurs chanfrains, juſques à leurs croupières,
Tout paroiſſoit houppé de la blanche toiſon,
Tout brilloit du criſtal de la froide ſaiſon. P. Le Moine.

L'argent par tout à l'or artiſtement mêlé
Faiſoit ſur les girèls *& le long des bouſſures,*
Divèrs compartimens & divèrſes figures. Id.

GIRGENTI. Voyez GÈRGENTI.

GIRGIO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la haute Égypte. *Girgium*, *Georgia*. Elle eſt ſur le bord occidental du Nil, à dix lieuës au deſſus de Said, & elle eſt capitale du Caſſilif, ou Gouvèrnement de *Gergio*, ſéparé au levant de celui de Minio par le Nil; & borné au midi par celui de Manfelont; au couchant par le déſèrt de Barca; & au nord par la Nubie. On voit dans ce Caſſilif, outre la ville de *Girgio*, celles de Said, de Barbanda, & d'Aſna.

GIRINCBOMBA. ſ. f. Nom propre de Contrée. Le Royaume de *Girincbomba*, *Girincbomba Regnum*. Ce Royaume eſt dans le Biafara, Région de la Baſſe Éthiopie. Il a au Nord le Royaume de Métra; au couchant celui de Mujac; au midi celui de Macoco; & au levant les Guiques, le lac Nigèr, & l'Abiſſinie. On donne auſſi à ce Royaume le nom de Giribuma, & on dit, que ſon Roi eſt aſſez puiſſant, & qu'il a ſous lui quinze Rois tributaires, qui apparemment ne ſont que des Roitelets. On ne ſçait rien de particulier de ce païs, ſi non que ſes habitans ſont noirs, payens, & antropophages.

GIRMASTI, CASTRI, ou CHIAI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Natolie, en Aſie. *Caïcus*, *Cayeus*. Elle baigne la ville de Gèrmaſti, & celle de Pèrgame, & ſe décharge dans le Golfe de Smirne vis à vis de l'Iſle de Mételin.

Girmasti. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiſcopale. *Hierogerma*, *Germa*. Elle eſt dans la Natolie propre, ſur la rivière de *Germaſti*, au deſſus de Pèrgame.

GIROFLE. Quelques-uns diſent *geroſle*. ſ. m. Arbre aromatique qui eſt gros & grand. *Caryophyllum*. Son écorce eſt comme celle de l'oliviér. Ses feüilles reſſemblent au lauriér, & ont preſque même goût que le fruit. Il ne ſouffre aucune hèrbe ni arbre près de lui, car ſa chaleur attire toute l'humidité de la tèrre. Ses fleurs ſont à huit feüilles diſpôſées en rôſe, quatre petites & quatre grandes, & toutes preſque rondes; les quatre intérieures & les plus petites ſont dentelées tout alentour; mais les quatre extérieures ſont toutes unies, au commencement elles ſont toutes blanches, enſuite elles vèrdiſſent, & à la fin elles deviennent rouſſes. Le calice eſt fait en forme de clou, & c'eſt pour cela qu'on l'appelle clou de *giroſle*; ſa tête eſt terminée par

par quatre dents en croix avec un petit nombril au milieu, ce calice devient enſuite un fruit ovale, terminé par un nombril preſque comme la couronne d'une grenade, elle contient en ſoi une ſemence oblongue & auſſi groſſe que le noyau d'une olive. Les fruits qui tombent des arbres s'enracinent auſſi-tôt, & portent du fruit dans huit ans, & durent plus de cent ans. Ce fruit s'engendre dans la fleur, d'où il tombe quand il eſt meur. Après qu'on l'a trempé dans l'eau de la mèr, on le ſeche ſur des clayes avec du feu, & c'eſt de là que de rouge il devient noir. Il ne croît qu'aux Moluques. Les clous de *girofle* échauffent & deſſéchent : ils ſont propres pour corriger la puanteur de la bouche, aiguiſer la vûë, diſſiper les taches des yeux, fortifier l'eſtomac & le foye, pour arrêter le vomiſſement : ils conviennent auſſi dans l'apoplexie, la paralyſie, la léthargie, & dans pluſieurs autres maladies du cèrveau. Les Cuiſiniérs en employent auſſi beaucoup pour les ſauſſes, & pour les ragoûts. On dit que l'on a éprouvé que mettant un ſac de clous de *girofle* deſſus un vaiſſeau plein d'eau, l'eau ſe conſomme & diminuë ſans que le clou ſe gâte.

Le nom de *girofle* vient du Latin *Caryophyllum*.

Le Carpentier dans ſa Traduction de l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine appelle l'arbre *Giroflier*, & le fruit *girofle*. Voyez Giroflièr, où nous avons mis la deſcription que cet Auteur en fait.

GIROFLÉE. ſ. f. Éſpéce de fleur odoriférante. *Flos caryophylleus*. Il y en a de divèrſes couleurs, de blanches, de jaûnes, de rouges, de violettes, de marbrées. Il y en a de ſimples, il y en a de doubles. Les doubles ne produiſent point de graines. Voyez Giroflièr.

Giroflée. Ce mot ſe dit auſſi de la plante même qui produit la fleur dont on vient de parler, & que l'on appelle auſſi *Giroflièr*. J'ai eû cette année beaucoup de belles *giroflées*. J'ai pèrdu cet hivèr toutes mes *giroflées*. La *giroflée* éléve ſa tige, & a ſes feüilles faites comme la ſauge, à l'extrémité des branches & dans les nœuds par-ci par là, il y vient quantité de fleurs ramaſſées en bouquet. Morin. Voyez Giroflièr.

Ce mot vient ſelon quelques-uns de *γαρύοφυλλον*, formé de *γῦρος*, *cèrcle*, & de *φύλλον*, feüille, & il a été donné à cette plante parceque ſes feüilles & ſes branches s'étendent en rond.

Giroflée. Il y a des lieux où l'on appelle de ce nom l'œillet. Voyez Œillet.

GIROFLIER. ſubſt. m. *Caryophyllus*. Ce mot n'eſt point dans le Dictionnaire de l'Académie. On n'y trouve que celui de *giroflée* pour ſignifier la fleur, & la plante. Le *giroflièr* eſt une plante que l'on appelle auſſi dans quelques Provinces *violièr*, & en Latin *leucoium*. Il y a des *girofliers* à fleurs blanches, purpurines, rouges, violettes, marbrées, &c. Et il y en a à fleurs jaûnes. Les uns & les autres, quand il ſont ſimples (car il y en a de doubles) ont leurs fleurs compôſées, chacune de quatre petites feüilles diſpôſées en croix. Ces fleurs ſont ſuivies de ſiliques longues, & plates, qui contiennent des ſemences plates, rondes, & bordées d'une aile fort déliée. Les *giroflièrs* à fleurs jaûnes ont les feüilles un peu plus vèrtes & plus étroites que les autres *giroflièrs*. Il y a de ces *giroflièrs* à fleurs jaûnes, qui ſont les plus communs de tous, ils naiſſent ſur les vieilles mazures. On ſe ſert particulièrement des fleurs du *giroflièr* jaûne pour faire couler les urines, pour déſopiler les viſcères, pour guérir les pâles couleurs, & pour provoquer les ordinaires. On en fait auſſi une huile qui eſt réſolutive, & bonne pour le rhumatiſme.

Giroflièr, ſe dit auſſi en quelques lieux de l'œillèt. Voyez Œillet.

Giroflièr. ſ. m. Eſt auſſi le nom de l'arbre qui porte le girofle. Le Carpentier, Auteur de la Traduction de l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine, l'appelle ainſi, & le fruit girofle. *Caryophyllum*. On trouve à la Chine force *giroflièrs*, mais non pas en telle abondance qu'aux Moluques. Cet arbre vient aſſez gros, & ſe peut ſoutenir tout ſeul, & a le tronc comme un cognièr, mais non pas tortu. Il jette une grande quantité de fleurs blanches, qui après deviennent vèrtes, puis rouges, & enfin en s'épaiſſiſſant s'endurciſſent, & ſe revêtent de couleur noire. Les feuilles, ſemblables à celles de nos poiriérs, ne rendent pas une ſi bonne ôdeur que les clous. Les branches plus petites ſe tèrminent en filèts fort déliez, au bout deſquelles les clous croiſſent par dizaine & vingtaine l'un après l'autre.

On amaſſe les girofles depuis la fin de Septembre juſqu'en Janvier, en battant les arbres avec des pèrches, & faiſant ainſi tomber ce fruit. Quand ils ſont abatus on les laiſſe ſécher trois ou quatre jours durant ; on les trempe tant ſoit peu dans l'eau de mèr, pour les garentir des vèrs, puis on les expôſe de nouveau au ſoleil cinq ou ſix jours, après quoi on les met dans des tonneaux, qu'on envoye aux païs étrangers. Les années ſéches rendent ces arbres fort fèrtiles. Lorſque les Indiens veulent vendre ces clous ils les font tremper dans des vaiſſeaux d'eau, dont ils s'abbrevent & s'enflent, ce qui fait qu'ils les vendent plus chèr aux étrangèrs.

Les feuilles, les fleurs & les branches du *giroflièr*, avec la gomme qui en diſtille, ſont très-propres tant pour la pharmacie, que pour les tables. Les Indiens appellent cet arbre *Chamque*, ceux de Java le nomment *Syamque*, les Arabes & les Pèrſes *Karumfel*, & les Turcs *Karafour*. Ils en préparent en divèrſes façons les fleurs & les fruits, & s'en sèrvent contre les maladies du cèrveau, du foye, des yeux, & même contre la paralyſie. *Ambaſſ. à la Chin. P. II. p.* 28.

GIROLA, ou GÉROLA. ſ. f. Nom propre d'un village de la Laumeline, contrée du Duché de Milan, en Italie. *Girola*. Elle eſt près du Pô, entre la ville de Pavie, & celle de Valence. Quelques Géographes prennent *Girola* pour l'ancienne ville de la Gaûle Ciſalpine, qu'on nommoit *Acerra*, ou *Achera*, que d'autres placent à Acére, village du Paveſan, & d'aûtres à Chierra, village ſitué dans le Lodeſan, vis-à-vis de l'embouchure du Sario dans l'Adda.

GIRON. ſ. m. Ce mot s'écrit dans le propre, mais il ne ſe dit guères dans l'uſage ordinaire. Éſpace qui eſt depuis la ceinture juſqu'aux genoux. *Sinus, gremium*. Il ſe dit particulièrement des femmes, & du tabliér qu'elles portent, & ſur tout quand elles ſont aſſiſes. Elle a toûjours un enfant, un petit chien ſur ſon *giron*. Cette païſanne a apporté des champignons plein ſon *giron*; pour dire, plein ſon tabliér. Les filles de Darius priſonnières étoient couchées dans le *giron* de leur grand-mère. Vaug.

Ce mot vient de ce que les habits longs s'élargiſſant par enbas, & ſe retréciſſant par enhaut, forment vèrs la ceinture une éſpéce de *giron* d'Armoiries, ou de triangle, à l'endroit que les Latins appelloient *gremium*. Les Italiens appellent encore *gheroni* les *girons* des habits : & c'eſt un provèrbe parmi eux, que ce qui ne va pas aux manches, va au *giron*; pour dire, que ce qui ne ſert pas à un uſage, peut ſèrvir à un autre. Du Cange aſſure auſſi, que ce mot a été dit prémierèment des habits longs, étroits par enhaut, & larges par enbas, ainſi nommez *ex eo quòd veſtis giret, & circuli formam efficiat*.

Giron, ſe dit figurément de l'Égliſe, & on dit, qu'un Apoſtat eſt revenu au *giron* de l'Égliſe ; pour dire, s'eſt convèrti, & a reconnu ſa faûte.

Giron, en Architecture, eſt la largeur de la marche d'un éſcaliér, ou le lieu où l'on pôſe le piéd. *Giron* droit, eſt celui qui eſt entre deux lignes parallèles. *Giron* triangulaire, eſt celui qui s'élargit depuis le colet de la marche par lequel la marche tient au noyau, juſqu'à l'endroit où il tèrmine dans la cage. Le *giron* triangulaire ſert pour les marches des éſcaliérs à vis, & pour les marches du tournant des éſcaliérs quarrez. *Giron* rampant, eſt celui qui a de la pente comme un glacis.

Ce mot dans la ſignification qui vient d'être expliquée eſt dérivé de *gyrus, tour*, parce que les anciens éſcaliérs ſont la plûpart en tournant. Davilèr.

Giron, ou *Guiron*. Tèrme de Blâſon. C'eſt une figure triangulaire qui a une pointe longue faite comme une marche d'éſcaliér à vis, & qui finit au cœur de l'Écu. *Triangulum*. On voit des Écus qui ont ſix, huit, dix, douze, & juſqu'à ſeize *girons*, qui ſe joignent par leurs pointes à l'abîme de l'Écu. Ils ſont altèrnativement de métal, & de couleur. On l'appelle *giron*, parce que les femmes portoient ſur leur ſein une piéce d'étoffe taillée de même en triangle.

En tèrmes de Coutumes tendre le *giron* en la juſtice, ſe dit du Défendeur qui comparoit à l'aſſignation qui lui a été donnée, & qui accorde au Demandeur ſes fins & concluſions.

GIRONDA. ſ. f. *Gironda*, anciennement, *Caretha*, *Dionyſia*. C'eſt une petite Iſle de la mèr meditèrranée. Elle eſt ſur la côte de la Natolie, près du Cap de Celidonia.

GIRONDE. ſ. f. *Garumna*, ou *Girumna*. C'eſt le nom que l'on donne à la Garonne, après ſa jonction avec la Dordogne. Voyez Garonne.

GIRONDIN. ſ. m. Nom propre qu'on a donné autrefois aux Religieux du Monaſtère de Biclaro, dans les Pyrénées. *Gerundinus*. Les Religieux du Monaſtère de Biclaro, dont parlent Schoonebeck & les Auteurs qu'il a ſuivis, ont pû être appellez dans le VIe ſiécle *Girondins*, peut être à caûſe que Jean ſurnommé de Biclaro leur Fondateur fut élû Évêque de Gironde, ou comme on dit préſentement, Gironne, & qu'il leur écrivit une régle, comme dit S. Iſidôre de Séville. Quoi qu'il en ſoit, cet Ordre avoit été confondu avec celui de S. Benoît, avant même la deſtruction du Monaſtère de Biclaro, dont il ne reſte plus que les ruines. P. Helyot, *T. I. pref. p.* 10.

GIRONE. ſ. f. Nom propre d'une grande & ancienne ville d'Éſpagne. *Gerunda*. Elle eſt dans la Catalogne, au confluant de l'Onar, & du Fèr, à ſept lieuës de la mèr, du côté du couchant, & à ſeize de Pèrpignan, vèrs le midi. *Girone* eſt une ville épiſcopale,

ſuffragante de Taragone. Elle a une Viguerie, & le titre de Duché; elle eſt auſſi fortifiée, & défenduë par un château, qui eſt dans la ville, & par trois forts ſituez ſur trois montagnes voiſines, & nommez le Connétable, le fort rouge, & le fort des Capucins. Les François prîrent cette ville l'an 1694. & ils l'ont gardée juſqu'à la paix de Ryſwick.

GIRONNÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un Écu diviſé en pluſieurs *girons*. *Angulatus*. Quand il eſt *gironné* de huit piéces, on l'appelle abſolument *gironné*. D'aûtres l'appellent *parti, couppé, trenché & taillé*, parce qu'il eſt fait par ces diviſions de l'Écu, y ayant quatre girons qui forment un ſautoir, & les quatre aûtres une croix. Quand il y a plus ou moins de girons, il en faut exprimer le nombre.

GIRONNÉ, eſt auſſi un tèrme d'Architecture. On appelle *marches gironnées*, celles des quartiérs tournans des éſcaliérs ronds, ou ovâles.

GIRONNER. v. act. Tèrme d'Orfévre. Donner à un ouvrage la rondeur qu'il doit avoir. *Girare; agere in girum, tornare, flectere*. *Gironner* un ſuage.

GIRONS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gerontius*.

S. GIRONS. Nom propre de lieu. Ville autrefois du Comté de Comminges, & enſuite de Bearn. *Sancti Girontii oppidum*. Elle eſt voiſine de S. Gaudens & de S. Lezé, ou S. Leger. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 500. Le P. De Sainte Marthe trouve dans le Nécrologe de S. Sévèr, qu'il y avoit autrefois une Abbaye & des Moines de S. *Gérons*; mais il convient qu'il y a longtems qu'il n'y en a plus. L'Égliſe de S. *Girons* fut brûlée en 1569. par les Calviniſtes. *Gall. Chr. nouv. edit. T. I. p.* 1184. Cet Auteur dit *Gérons*, mais de Valois écrit *Girons*.

S. GIRONS. Nom propre d'un bourg de France dans la haute Gaſcogne. *Fanum ſancti Gironis*. Il eſt du Comté de Conſerans, ſur la riviére de Sarlat, environ à une lieuë au deſſus de Saint Lizèr.

GIROU. ſ. m. Nom propre d'une petite riviére du Languedoc. *Giro*. Elle a ſa ſource à Puy-laurens, & ſe décharge dans le Lèz.

GIROVAGUE. ſ. m. Tèrme Monaſtique. *Girovagus*. La quatrième éſpèce de Moines dont parle Saint Benoît dans ſa régle ch. 1. Les *Girovagues* étoient des Moines qui ne s'attachoient à aucun monaſtère, & qui èrroient toujours de monaſtère en monaſtère: l'amour de la libèrté & de l'indépendance leur faiſoit préférer ce genre de vie à celui des Cénobites. Saint Benoît dit que ces Moines, qu'il appelle *Girovagues* ... ſont pires que les Sarabaïtes. ABBÉ DE LA TRAP.

Ce mot de *Girovague* veut dire *coureur, vagabond*: il vient du Latin *Gyrovagus*, formé de *gyrum*, & de *vagari*.

GIROUETTE. ſ. f. Plaque de fer blanc qui eſt mobile ſur une queuë, ou pivot, qu'on met ſur les tours, & les pavillons, pour connoître de quel côté le vent ſouffle. *Bracteola venti index, pinnula verſatilis*. Une maiſon ſi ſçavante au dedans, & au dehors, & qui a des ſphères pour ſes *giroüettes*, méritoit d'avoir un tel hôte que vôtre éſprit. BAL. Quand les *giroüettes* ont des armes peintes, ou évidées à jour, on les nomme *panonceaux*. C'étoient autrefois des marques de nobleſſe ſur les maiſons.

Ce mot vient de *gyrus*, ou de *gyro*. NICOD. Quelques Auteurs l'ont appellé *ventilogium*, *quaſi index venti*.

GIROUETTE, en tèrmes de Marine, eſt une piéce d'étoffe légère en guiſe de pavillon, qu'on arbore ſur le haut des mâts, particuliérement dans les petits bâtimens. *Giroüettes quarrées*, ſont celles qui ont la figure d'un quarré long. *Giroüettes à l'Angloiſe*, ſont celles qui ſont longues, & étroites. *Giroüettes Flamandes*, ſont celles qui ſont échancrées par dedans en façon de cornette, & qui ſont rouges, blanches, & bleuës.

GIROUETTE, ſe dit figurément en Morale d'une pèrſonne changeante, légère; qui n'a ni fèrmeté, ni conſtance dans ſes réſolutions. *Levis*. Il va comme une *giroüette*; pour dire, Il tourne à tout vent. Mr. Bayle a appellé Mr. Jurieu la *giroüette* de la Religion, à caûſe de ſon inconſtance, & de ſes variations ſur les matières de Religion.

Une *giroüette* eſt le ſymbole de l'inconſtance. L'Abbé Fèrro en a fait la déviſe de la docilité, avec ces mots Italiens, *V'aggirerò, ſe picciol aura ſpira*, qui veut dire, Elle tournera pour peu qu'il y ait de vent.

GIRVIC. ſ. m. Nom propre d'un ancien petit village d'Anglétèrre. *Girvicum*. Il étoit ſur la riviére de Tine dans le Comté de Northumbèrland, & à ce que l'on croit là où eſt aujourd'hui la ville de Neuchaſtel. *Girvic* n'eſt recommandable que pour avoir été la patrie du Vénérable Béde, qui y naquit vèrs l'an 672.

GIRZI, GIRZIEN. Voyez GÈRZI.

G I S.

GISANT, ANTE. adj. Vèrbal du vèrbe *geſir*, ou *gir*, *Jacens*. Voyez GÉSIR. Il ſignifie, Qui eſt détenu au lit par maladie. J'ai vû nôtre ami *giſant* en ſon lit, qui a bien la fiévre.

> *Le Médecin*
> *Soutint que le* giſant *ne-verroit ſes ayeux*. LA FONT.

On appelle dans les forêts, Bois *giſant*, le bois abatu, ou couppé, tandis qu'il eſt couché ſur la terre.

Giſant ſignifie auſſi qui eſt arrêté dans un lieu, dans quelque endroit. Déclareront auſſi le nom du vaiſſeau ſaiſi & ſon port, & le lieu où il ſera *giſant* & flottant. ORDONN. DE LA MARINE.

GISANT. ſ. m. Piéce de bois qui ſert de brancard à un chariot, ou à un tombereau, qui porte d'un bout ſur l'aiſſieu de devant, & de l'aûtre ſur celui de dèrrière.

GISCONZA. ſ. f. *Giſconza*, anciennement, *Saguntia*. C'étoit autrefois une petite ville des Turdétans, en l'Eſpagne Bétique, maintenant ce n'eſt qu'un village de l'Andalouſie, ſitué ſur la riviére de Guadalete, entre Xeres de la Frontera, & Arcos.

GISEMENT. ſ. m. Tèrme fort uſité ſur la mèr, qui ſe dit de la ſituation des côtes, & parages de la mèr les unes à l'égard des autres. *Poſitura, ſitus, aſpectus*. Les Routiers marquent particuliérement ces *giſemens*. M. Frezier écrit *giſſement*. Les Courans ſont détèrminez à cette direction par le *giſſement* de la côte du Breſil. FRÉZIER. Le *giſſement* oppoſé de la côte. ID. Les veines (des minières) qui courent du nord au ſud, ſont plus riches que les aûtres d'un *giſſement* different. ID. Cet Auteur a employé dans cette phrâſe deux tèrmes de Marine, *courir* & *giſſement*, en parlant des minières de l'Amérique.

GISLEMÈRE. Voyez JEISELMÈRE.

GISÒRS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville qui a titre de Comté. *Giſortium, Giſortis*. Elle eſt capitale du Véxin Normand, contrée de France ſur la riviére d'Epte, entre Paris & Rouën, à 14 lieuës environ de l'une & de l'aûtre. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 234. 235. Quelques Auteurs, comme Maty, appellent *Giſors* en Latin *Cæſortium, Cæſarotium*, comme ſi *Giſors* avoit pris ſon nom de *Céſar*; mais cela eſt ſans aucun fondement.

GIſSE, Iſle. Voyez PAGO.

GIſSEN. Voyez GIEſSEN, & prononcez GIſSEN.

GIſT. C'eſt la troiſième pèrſonne ſingulière du vèrbe *gêſir*. *Jacet*. Voyez GÉSIR.

GIſTE, ou GÎTE. ſ. m. *Diverſorium nocturnum*. Lieux où l'on couche. Il ne ſe dit dans les villes que de celui des paûvres gens, ou vagabonds, qui n'ont point de domicile, de lieu aſſuré pour coucher, & qui donnent tant pour leur *gîte*. On ne peut retenir les priſonniers pour le payement de leurs *gîtes*, & geolages.

> *L'un à quinze ans, l'âme dolente,*
> *Va prendre* gîte *au monument*. P. DU CERC.

GIſTE, ſe dit, à l'égard des voyageurs, du lieu où ils doivent aller coucher. Sur la route d'Orléans il y a partout de bons *gîtes*, c'eſt-à-dire, de bonnes hôteleries. Il faut arriver de bonne heûre avant le coche pour retenir un bon *gîte*. Nous aurons de la peine à arriver au *gîte*. Il le conduiſit à pied juſqu'au *gîte*. BOUH. Molière fait dire à un homme qu'on alloit mettre priſonnier; Tout beau, vous n'irez pas fort loin pour trouver vôtre *gîte*. Du Cange dit qu'on a dit dans la baſſe Latinité *giſtum*, pour ſignifier la même chôſe.

> *Je veux être demain au* gîte,
> *Voilà trois relais que j'ai mis,*
> *C'eſt le moyen d'aller plus vîte*. DE VALINC.

GIſTE. Droit de *gîte*. Ancien droit que les Rois levoient. *Jus hoſpitii*, & dans les titres *Giſtum*, *Jus giſti*. Quand le Roi faiſoit voyage, ce qui arrivoit aſſez ſouvent, les villages lui fourniſſoient des voitures pour ſes équipages; il logeoit dans les Abbayes ou chez les Principaux Seigneurs. Il y étoit défrayé magnifiquement, & ſes hôtes ne manquoient jamais de lui faire quand il s'en alloit un préſent en argenterie. Dans la ſuite cette honnêteté devint une obligation, & quand les Rois ſe dégoûtèrent de mener une vie èrrante, ils éxigèrent un droit de *gîte* des Évêques, Abbez & Seigneurs, chez qui ils ne logeoient plus. LE GENDRE, *Mœurs des Fran. p.* 182. 183. Voyez le Gloſſ. de Du Cange au mot *Giſtum*. Paſquier en parle auſſi dans ſes Rechèrches. On a quelquefois appellé mangerie les *gîtes* & le droit de *gîte*.

GIſTE, en tèrmes de Chaſſe, eſt le lieu où le liévre retourne toûjours. *Cubile*. Il faut attendre le liévre au *gîte*.

On appelle auſſi *gîte*, le repaire des bêtes ſauvages.

A la boucherie on appelle le *gîte*, le bas de la cuiſſe du bœuf qui ſe ſépare en trois parties, le bas de *gîte*, la levée, & le *gîte* à l'ôs. Dans le bas de *gîte* il y a le morceau à la noix, ſemblable à la glande des éclanches de mouton, & enſuite le dèrrière du *gîte*.

On appelle auſſi *gîte*, la meule d'un moulin qui eſt immobile, & qui eſt au deſſous de l'aûtre, qui tourne & écrâſe le grain. *Mola aſinaria*.

GIſTER,

GIſTER, ou GÎTER. v. n. *Diverſari, verſari.* Coucher. Il faut gagner du tems pour aller *gîter* en tel endroit.

> *Vous vous gîtez fort à l'étroit.* P. du Cerc.

> *Il entre & va vîte au vèrger,*
> *Où gîte le perdreau ſans craindre aucun danger.*
> N. ch. de vers.

> *Là ſeulement gît la félicité.* Ibid.

GISYMBA. ſ. f. ou Batta. Nom propre d'une Province du Royaume de Congo en Afrique. *Giſymba, Batta.* Elle eſt bornée au nord par la Province de Pango, & par celle de Sonſo; au couchant par celle de Pemba, au midi par le Royaume d'Angola, & le lac d'Aquilunda, & au levant par les Giaques, ou Galles. La rivière de Bèrbela la partage en deux.

G I T.

GIT. Voyez GEſT.

GÎSTCHIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême. *Gitzinum.* Corneille écrit *Giſchin* ſans *t*.

G I V.

GIVA. ſ. f. *Giva*, anciennement *Chyda, Clyde, Lyda.* Nom propre d'une petite ville de l'ancienne Lycie. Elle eſt dans le Monteſeli, ſur le Golfe de Macre.

GIVAUDAN. Voyez GÉVAUDAN.

GIUBELEYN, ou *Gueblen.* ſ. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique dans la Province de Cuzt, Royaume de Fèz. Elle a 20 lieuës de long ſur 5 de large, & fait partie des montagnes de Tézar. Voyez Marmol L. IV. C. 130.

GIUGH. ſ. m. Tèrme de Relation & d'Hiſtoire Orientale. Cycle des Indiens, qui contient pluſieurs lek, dont chacun eſt de pluſieurs milliers d'années. *Cyclus annorum longè plurimorum apud Indos.* Les Philoſophes Indiens diſent que le monde doit durer quatre *giughs*; que nous ſommes dans le quatrième, & qu'il eſt fort avancé. Voyez d'Hèrbelot & Bèrnier.

GIULA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Julia.* Elle eſt dans le Comté de Bihar, à l'embouchure du Fekierkeres, dans le lac de Starkand; environ à huit lieuës du grand Waradin, du côté du midi. Les Turcs prîrent cette ville d'emblée l'an 1694. & ils en démolîrent les fortifications. Maty.

GIULIA NOVA. ſ. f. Nom d'une petite ville du Royaume de Naples. *Julia nova.* Elle eſt dans l'Abruſſe ultérieure, ſur une colline, à une lieuë du Golfe de Veniſe, & à ſix ou ſept de Civita di penna, du côté du Nord.

GIULIALA, ou Giuliana. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de la Sicile. *Juliana.* Ce lieu eſt dans la vallée de Mazara, ſur un rochér éſcarpé, près du Belice, entre la ville de Palèrme, & celle de Xacca, à douze lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrnière.

SAN GIULIANO, *monte.* Nom propre d'une montaghe. *Mons S. Juliani*, anciennement *Epomeus mons.* Elle eſt au milieu de l'Iſle d'Iſchia, qui eſt dans la mèr Toſcane, entre le Golfe de Naples, & celui de Gaëte.

GIUMAD. ſ. m. Tèrme d'hiſtoire, de Chronologie, de Calendriér. Nom commun aux mois d'hyvèr chez les Mahométans, Turcs & Arabes. *Giumad el evel*, c'eſt à dire, l'hyvèr commençant; c'eſt le nom qu'ils donnent au mois de Janvier. *Giumad el achir*, c'eſt à dire, l'hyvèr finiſſant, c'eſt le nom qu'ils donnent au mois de Févriér.

GIUNEC, & GIUNEC-VEN. ſ. m. Tèrme de Relation & d'Hiſtoire Orientale. Second cycle de ſoixante ans chez les Cathaïens, qui en compôſent un de 180. ans de trois de ceux-ci. Le prémiér s'appelle *Schanek ven*, le ſecond *Giunek ven*, & le troiſiéme *Kha ven.* D'Herb.

GIUNLU. ſ. m. Tèrme de Relation, ou d'Hiſtoire Orientale, quatorziéme portion des vingt-quatre qui compôſent l'année des Cathaïens, ou Turcs orientaux. D'Herb.

GIVRE, GUIVRE, ou VIVRE, ou BIſSE. ſ. f. Il ne ſe dit guères qu'en tèrmes de Blâſon, & ſignifie une groſſe couleuvre, vipère, ou ſerpent à la queuë ondée, ou tortillée. *Boa.* Quand elle eſt en faſce, on l'appelle *rampante.* Quand elle eſt droite, on dit en pal. Le Duché de Milan a pour Armes une *givre* à l'enfant nud iſſant de gueules. Elles ſont d'argent à une *givre* d'azur, couronnée d'or, *iſſante* de gueules, & d'autres diſent *marriſſante.* L'origine de ces Armes eſt différemment éxpliquée par Alciat, Paul Jove, Pétrarque, & autres Auteurs. On appelle auſſi *givré*, ce qui eſt tèrminé ou fini en têtes de *givres*, ou ſèrpens, comme une croix *givrée.* Mr. Banderon de Senecey fit imprimer à Mâcon en 1680. un *in* 8. de 161. pages à l'honneur de Mr Colbèrt le Controlleur général, & de ſa famille, qui porte d'or à la guivre d'azur, ondoyante à ſept replis, miſe en pal. Il intitula ſon livre, *la guivre myſtérieuſe.*

Ce mot vient par corruption de *vivre*, en changeant *v* en *g*, comme on a fait *gui* de *viſcus.* D'autres le dérivent du Latin *anguis*, & *givre* de *vipera.*

GIVRE. ſ. m. Sorte de gelée blanche, qui eſt ſi épaiſſe qu'elle s'attache aux branches des arbres, & y fait même quelquefois des glaçons pendans. *Pruina.* Le *givre* fait aſſez ſouvent mourir les chenilles & la vermine; mais il eſt auſſi fort à craindre pour les arbres fruitiers. La Quint.

GIVRY. ſ. m. Nom propre de pluſieurs lieux de France. *Givriacum.*

GIUS-KORE, ou GIUS-KARRA. ſ. m. Tèrme de Relation. Lecteur de l'Alcoran. Lecteur d'une ſection de l'Alcoran. *Sectionis Alcorani Lector.* Ce mot eſt Arabe, compôſé de [illegible], *gius*, partie, portion, ſection, & de קרא, *Karra*, Lecteur. Le prémiér vient de [illegible], mot Hébreu, qui ſignifie *incidit*, *partitus eſt*; & le ſecond de l'Hebreu קרא, *Kara*, *legit.* De là ces mots ont paſſé dans la langue Arabe. Comme l'Alcoran eſt partagé en 30 ſurates, ou ſections, il y a dans les Moſquées Impériales 30 Lecteurs, qui châque jour liſent chacun une ſurate, ou ſection de ce Livre. C'eſt pour cela qu'on les nomme *Gius-Kore*, ou *Kare*, Lecteurs de ſection.

GIUSLEVE, ou Coſelow & Coslow. Nom propre d'une petite ville de la Krimée. *Coſlovia.* Elle eſt ſur la côte méridionale de cette prèsqu'iſle, on croit que c'eſt en ce lieu-là qu'étoit le *Chevronitarum portus* des Anciens.

GIUSTANDIL. ſ. m. Nom propre d'une bonne ville avec un château fort. *Giuſtandila.* Elle eſt ſituée ſur un rochér, dans la Sèrvie, province de la Turquie en Europe. On la place divèrſement dans les Cartes, les uns la mettent aux confins de la Macédoine, entre les rivières de Tempeſca & de Morava, & les aûtres plus avant dans la Sèrvie, entre les rivières de Lom, & d'Agoſt, à dix-huit ou vingt lieuës de Niſſa, vèrs le Levant, & environ autant de Widdin, vèrs le midi oriental. Voyez encore Ocrida.

GIZON. ſ. m. Nom d'un Dieu dès Japonois. *Gizo.* Le P. Bouhours Vie de Saint François Xavier L. V. en parle.

G L A.

GLACE. ſ. f. Corps dur, & tranſparent; liqueur fixée, & arrêtée par le froid, & qui a pèrdu ſon mouvement. Les *glaces* ont empêché qu'on n'ait découvèrt les tèrres du Nord. *Glacies.* Il eſt agréable, mais dangereux, de boire à la *glace.* Ce cheval eſt fèrré à *glace*; c'eſt-à-dire, avec des cloux à tête pointuë qui l'empêchent de gliſſer. Si on éxpôſe au ſoleil de l'eau bouillie, & ſi on la couvre après, elle devient auſſi froide que de la *glace*, comme on l'éprouve par l'éxpérience. Les Philoſophes rechèrchent la cauſe pour laquelle les corps aqueux ſe dilatent par la gelée, & pourquoi le volume de *glace* eſt plus grand, & occupe plus de place que le volume d'eau. Le Cl.

> *L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de* glace,
> *Qui puiſſe retenir ſa vigilante audace.* Boil.

Ce mot vient de *glacies*, ou de *glacia*, qu'on trouve dans les Glôſes. Ménage.

On appelle *bancs de glace*, des glaçons d'une fort grande étenduë qu'on trouve dans la mèr en approchant des pôles.

Par les 58d. 40' de latitude ſud & les 68d. 12' de long. occid. nous apperçûmes à trois quarts de lieuë de nous à l'O. une *glace* qui pouvoit avoir au moins 200 piéds de hauteur hors de l'eau, & plus de trois cablures de long. On la prit d'abord pour une iſle inconnuë; mais le tems s'étant un peu éclairci, on reconnut diſtinctement que c'étoit une *glace*, dont la couleur bleüâtre ſembloit en quelques endroits à une fumée, les glaçons que nous vîmes auſſitôt floter tribord & basbord du vaiſſeau, ne laiſſèrent plus lieu d'en douter. Frézier. On penſe différemment ſur la formation de ces *glaces.* Quelques-uns croyent que lorſque la neige tombe abondamment pendant les grands froids de ces climats, elle ſe géle en ſe fondant ſur la mèr, & s'accumule ainſi en monceaux de *glaces.* D'aûtres prétendent qu'elle ne ſe forme en mèr que des eaux douces qui coulent des tèrres voiſines. Si ce dèrniér ſentiment, qui eſt le plus généralement reçû eſt vrai, il faut conclure qu'il y en a vèrs le pôle auſtral: mais il n'eſt pas vrai qu'il y en ait plus au nord que les 63d. de latitude dans l'étenduë de plus de 200. lieües depuis les 55. de longitude juſqu'aux 80. Frézier.

Bartoli a fait en Italien un Traité de la *glace* & de la coagulation.

Le Lucarini a éxprimé par une déviſe que la vie retirée conſerve la vèrtu. Le corps eſt de la *glace* renfèrmée dans une glacière, & l'âme, *Ne liqueſcat.*

Glace, ſe dit auſſi des eaux calmes, & unies. *Æquor.* La mèr étoit

étoit calme, & paroiſſoit comme une glace. Ce baſſin vient de ſource, & ſemble une *glace*.

Au milieu de ce bois un liquide criſtal,
Qui comme un beau miroir dans ſa glace *inconſtante*
Fait de tous ſes voiſins la peinture mouvante.

On appelle étain de *glace*, le biſmuth. Voyez BISMUTH & ALUN.

On appelle auſſi *Glace* de miroir, une ſurface unie & polie, ſoit de vèrre, de criſtal, ou de métal, qui réfléchit la lumière. *Lamina criſtallina*. On dit auſſi des *glaces* de caroſſes, qui ſont de vèrres unis & tranſparens. Des *glaces* de Veniſe ſont depuis longtems les plus éſtimées à cauſe qu'elles ſont très polies, & qu'elles ſont par conſéquent des miroirs très fidelés. On a établi en France des manufactures de *glaces*, à Chèrbourg, à Paris, &c. on met des *glaces* dans les cabinets, ſur les cheminées, ſur les murailles, dans les plat-fonds, enfin par tout, c'eſt ce qu'a dit Mr. l'Abbé Regnier dans ſon Virelay.

Dans leurs cabinets enchantez,
L'étoffe ne trouve plus place,
Tous les murs des quatre côtez,
En ſont de glaces *incruſtez,*
Chaque côté n'eſt qu'une glace.
Pour voir par tout leur bonne grace,
Par tout elles veulent avoir
La perſpective d'un miroir, &c.

GLACE, ſignifie figurément, ce qui eſt froid, ſans paſſion, ou qui inſpire de la froideur. Cette femme a le cœur de *glace*; pour dire, qu'elle n'eſt point capable d'aimer. L'abord de cet homme eſt tout de *glace*, c'eſt-à-dire, froid.

Ce diſcours véhément, cette fière menace,
De ces cœurs tout de feu fit des cœurs tout de glace. BREB.

Mes larmes ont fondu la glace *de ſon cœur*. RAC.

Il ſe dit auſſi du ſtile & des vèrs.

Tout ce que ta plume trace,
Robinet, a de la glace,
A faire trembler Juillet. MAYNARD.

Muſes, qui dans vos vèrs laiſſez couler la glace.
NOUV. CHOIX DE VERS.

GLACE. Tèrme de Pâtiſſiér. Sucre & blanc d'œuf battus enſemble qu'on coule ſur le biſcuit, quand il eſt dans le moule. *Saccarum congelatum*. Ces biſcuits ont une belle *glace*.

GLACE. Les Confiſeurs ſe ſervent auſſi de ce mot pour ſignifier du ſucre cuit, ou en poudre, qu'on mêle avec un peu de blanc d'œuf ſur des fruits. Ainſi on dit une belle *glace* de confiture; une *glace* de ceriſes. *Glace* royale.

On dit provèrbialement d'un homme qui a le friſſon, ou qui ſe meurt, qu'il eſt froid comme *glace*: qu'un homme eſt ſerré à *glace*; pour dire, qu'il eſt ferme, & difficile à vaincre ſur une matière. Rompre la *glace*; pour dire, Vaincre les premières difficultez. On doit éſtimer les Anciens, parcequ'ils ont rompu la *glace*, quand ils ont écrit des ſciences.

POMME DE GLACÉ. Eſpéce de Pomme. *Diaphanum*, *Pallucidum pomum*. Les pommes de *glace* ſont de celles qui ſont plus groſſes que les aûtres. LA QUINT. Les pommes de *glace* ſont ainſi nommées, parcequ'en meuriſſant il ſemble qu'elles viennent comme tranſparentes, ſans l'être pourtant, elles ſont tout à fait vèrdâtres & blanchâtres. ID. Elles ne ſont pas éſtimées.

On dit auſſi Pommes Glacées & Les Glacées. Voyez GLACÉE.

GLACER. v. act. & quelquefois neut. *Gelare*, *conglaciare*. Fixer les liqueurs par le froid, leur ôter leur mouvement, leur fluidité, par le moyen du froid. C'eſt la biſe qui *glace* les rivières. L'éſprit de vin ne *glace* jamais.

On dit auſſi, *Glacer* des fruits; pour dire, les apprêter avec de la glace. *Glacer* des confitures; pour dire, les faire d'une telle ſorte qu'il y reſte des morceaux de ſucre candi glacé, & luiſant.

On dit en tèrmes de Broderie, quand on veut ombrager un ouvrage d'or, ou d'argent, qu'on le *glace*, & l'émaille avec de la ſoye.

On dit figurément d'un homme, que ſon éſprit eſt *glacé*; pour dire qu'il a un éſprit ſtérile, qui n'eſt point animé. Que la peur lui a *glacé* le ſang dans les veines; pour dire, qu'il eſt immobile, & ſans mouvement.

Surpris, comme tu peux penſer,
Je ſentis tout mon ſang dans mon corps ſe glacer. RAC.

On dit auſſi, que ſon entretien, que ſes vèrs *glacent* les gens; pour dire, qu'ils ſont extrémement froids, & peu réjouiſſans.

La Norvège n'a point d'hivers
Qui ſoient glacez comme ſes vers. MAYNARD.

On dit auſſi, Son ſérieux me *glace*. BOILE. Son abord *glace* les gens.

Ses froids embraſſemens ont glacé *ma tendreſſe.* RACINE.

Ai-je par un écrit
Pétrifié ſa veine, & glacé ſon génie? BOIL.

GLACER, eſt auſſi un tèrme de Tailleurs & de Couturières, qui ſignifie, Coudre de telle ſorte la doublure avec l'étoffe, que l'un & l'autre tienne proprement & uniment enſemble. *Glacer* une doublure.

GLACER, ſe dit auſſi par les Cordonniers pour, Cirer un ſoulier avec une cirure claire & luiſante. *Glacer* des empeignes.

GLACÉ, ÉE. part. & adj. Gelé, froid. *Gelatus*, *Aſtrictus gelu*, *conglaciatus*. Les climats *glacez*. Cet enfant eſt tout *glacé*.

Au figuré *glacé* ſignifie, Froid, ſévère, ſans émotion, languiſſant. *Severus*, *triſtis*. Un galant *glacé*.

Irai-je ſans appui, briguant une audience,
D'un Magiſtrat glacé *ſoutenir la préſence?* BOIL.

Je hais certains Auteurs dont la Muſe forcée
M'entretient de ſes feux toûjours froide & glacée. ID.

GLACÉ, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes polies & luiſantes. *Æquus*, *politus*. Un taffetas *glacé*; pour dire, qui eſt bien luſtré. Des gans *glacez*; pour dire, lavez, cirez & luiſans. Des marrons *glacez*. Des confitures *glacées*, couvertes d'un ſucre candi, ou luiſant. Une tourte de maſſepain eſt *glacé*. Des biſcuits *glacez*.

Or *glacé*, en tèrmes de broderie, ſe dit d'un or plat & luiſant. On mêle ordinairement dans les étoffes d'or, ou d'argent, l'or ou l'argent *glacé*, avec l'or ou l'argent friſé, qui n'eſt point luiſant & brillant, mais mat.

GLACÉE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de pomme. Les glacées ſont du nombre des pommes qui ſont plus longues que plates. Les *Glacées* ſont plus groſſes vèrs la queue que vèrs la tête. LA QUINT.

GLACÉE *noire*, aûtre éſpéce de pomme de la groſſeur & de la figure d'une reinette ordinaire, & d'un rouge noir fort luiſant, à la réſerve du côté qui n'a pas été expôſé au ſoleil, & qui colore ſi peu que rien. Elle ſe garde juſqu'en Avril, & a toujours un goût de vèrd déſagréable. LA QUINT.

GLACEUX, EUSE. adj. En tèrmes de Joaillerie, ſe dit des pièrreries qui ne ſont pas tout à-fait nettes, mais qui ont une éſpéce de petit nuage qui les brouille, & qui empêche qu'elles ne ſoient tout-à fait diaphanes. *Glaciatus*.

GLACIAL, ALE. adj. Qui abonde en glaces, où il y a beaucoup de glace. *Glacialis*. Il ne ſe dit que des Zones *Glaciales*, de la Mèr *Glaciale*, qui ſont vèrs les Pôles, & preſque toujours glacées. La Mèr *Glaciale*, ou Scytique. *Mare Glaciale*, ou *Congelatum*, anciennement, *Oceanus Cronius*, ou *Chronius*, & *Mare Sarmaticum*. C'eſt une grande partie de l'Océan Septentrional. Elle baigne les côtes de la Laponie, de la Moſcovie, & de la grande Tartarie, & s'étend bien avant vèrs le pôle Arctique. Elle a pris ſon nom moderne des glaces, dont on l'a preſque toujours trouvée couvèrte, quand on y a chèrché un chemin pour aller de l'Europe au Japon, à la Chine, & aux iſles de l'Océan oriental.

GLACIÈRE. ſ. f. Lieu ſous tèrre & bien fermé, où l'on ſerre l'hivèr de la glace, pour la conſerver pendant l'été. *Crymotheca*. On doit l'invention des *glacières* à Alexandre le Grand, ſi on croit Charles le Mitylene.

GLACIS. ſ. m. Pente douce & inſenſible. *Declivitas*. Les allées de ce jardin ſont en *glacis*. La pente du *glacis* eſt plus douce que celle du talut. Il y a des *glacis* de ganchis qui ſont talus dans leur commencement, & *glacis* vèrs leur extrémité, pour raccorder les différens niveaux de pente de deux allées paralléles. *Glacis de corniche*, eſt une pente peu ſenſible ſur la cimaiſe d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluye.

En tèrmes de Fortification, le *glacis* de la contreſcarpe, ou autrement *l'eſplanade*, eſt le parapet du corridor, dont la hauteur de ſix à ſept pieds ſe pèrd dans la campagne par une pente inſenſible dans la longueur d'environ dix toiſes.

GLACIS. Les Tailleurs ſe ſervent auſſi de ce mot, & ſignifie un rang de points pour faire tenir la doublure en état avec l'étoffe. Paſſer un *glacis*.

GLACIS. Tèrme de Peinture. Les *glacis* ſe font avec des couleurs tranſparentes qui ont peu de corps, on les paſſe en frottant légèrement avec une broſſe ſur un ouvrage peint de couleurs encore plus claires: les *glacis* ſervent à unir les couleurs enſemble, & à les mettre en harmonie.

GLAÇON. ſ. m. Morceau de glace. *Congelatum fruſtum*. Les *glaçons* de la rivière. Les *glaçons* qui pendent au haut des goutières & des

des toits. Il eſt devenu froid comme un *glaçon*. On le dit auſſi au figuré. L'un eſt tout feu, l'autre tout *glaçon*. BENSERADE.

Vous paſſerez ici le règne des glaçons ;
Elève de Loüis moiſſonnez vous la gloire ,
Quand l'hiver pour tout autre en ſuſpend les moiſſons ;

NOUV. CHOIX DE VÈRS.

GLAÇONS, en Architecture, ce ſont des ornemens de ſculpture de pièrre, ou de marbre, qui imitent les *glaçons* naturels, & qu'on met aux bords des baſſins des fontaines, aux colonnes marines, aux montans des grottes, &c.

GLADIATEUR. ſ. m. Celui qui combattoit avec des épées nuës ſur l'aréne à Rome, pour donner du plaiſir au peuple. *Gladiator*, *Laniſta*. C'étoient d'ordinaire des éſclaves ; & quelquefois des pèrſonnes libres, qui en faiſoient métier. Spartacus un éſclave, un vil *Gladiateur*. RAC. Les combats des *Gladiateurs* étoient des plaiſirs inhumains, & de cruels divèrtiſſemens. ST. RÉAL. La coutume barbàre des *Gladiateurs* étoit venuë des Aſiatiques. On en faiſoit douze claſſes, ſelon le genre des armes dont ils ſe ſèrvoient. Quand les *Gladiateurs* avoient ſèrvi pendant trois ans dans l'aréne, on leur donnoit leur congé, après quoi ils n'étoient plus obligez à combattre. DAC. Les combats des *Gladiateurs* accoutumoient les Romains à mépriſer les dangèrs & la mort. MONT. Les ſpectacles des *Gladiateurs* furent abolis par le Grand Conſtantin, ou ſelon quelques-uns par Théodoric Roi des Oſtrogoths en l'an 500. Voici, à ce qui paroît, l'origine des combats des *Gladiateurs*. Dès les prémiérs tems qui nous ſoyent connus dans l'hiſtoire prophane c'étoit la coutume d'immoler des captifs, ou priſonniers de guèrre, aux manes des grands hommes qui étoient morts en combattant. Ainſi Achille dans Homère L. XXIII. de l'Iliade immole douze jeunes Troïens aux Manes de Patrocle, & dans Virgile Én. L. XI. v. 81. Énée envoye de même des captifs à Évandre pour les immoler aux funérailles de ſon fils Pallas. Enſuite on immola des éſclaves aux funérailles des pèrſonnes de condition. Cependant comme il parut barbare de les maſſacrer comme des bêtes, on inſtitua qu'ils ſe battroient les uns contre les autres, & qu'ils feroient de leur mieux pour ſauver leur vie, & l'ôter à leur advèrſaire. Cela parut moins inhumain, parcequ'enfin ils pouvoient éviter la mort, & ne devoient s'en prendre qu'à eux mêmes s'ils ne l'évitoient pas. Cela fit que la profeſſion de *Gladiateur* devint un art : il y eut des maîtres en fait d'armes, on apprit à ſe battre, on s'y éxèrça. Ces Maîtres, qu'on appelloit *Laniſta*, chez les Latins, achetoient des éſclaves, qu'ils formoient à ce cruel métiér, & qu'ils vendoient enſuite à ceux qui vouloient donner cet horrible ſpectacle au peuple. On dit que Junius Brutus, qui chaſſa les Rois, fut celui qui honora le prémiér les funérailles de ſon père de ces jeux inhumains. On les repréſentoit d'abord près du ſepulcre du mort ; mais ils paſſèrent enſuite au Cirque & à l'Amphithéâtre, & devinrent très-fréquens. L'Empereur Claude les fixa à certain tems, mais peu après il caſſa ce qu'il avoit reglé ſur cela, & les particuliérs recommencèrent à les faire à l'ordinaire, châcun à ſa volonté, & il y en eut qui pouſſèrent la cruauté juſqu'à s'en donner le plaiſir brutal dans des feſtins. Outre les éſclaves qu'on y engageoit, il y avoit quelquefois des gens libres, qui ſe louoient pour cet infame métiér. Le Maître des *Gladiateurs* les faiſoit jurer qu'ils combattroient juſqu'à la mort ; s'ils ne le faiſoient on leur faiſoit perdre la vie par le fèr ou le feu, ou ſous les coups de foüèts. C'étoit un crime à ces malheureux de ſe plaindre quand ils étoient bleſſez, ou de demander la mort, & de chèrcher à l'éviter quand ils étoient vaincus : mais communément alors le Prince, ou le Peuple, leur donnoit la vie, s'ils ſembloient ne point craindre, & attendre le coup mortel avec courage & avec intrépidité. Auguſte ordonna même qu'on la leur accordât toujours. Néron fit paroître dans ces tragiques ſcénes juſqu'à 400 Senateurs & 600 Chevaliers Romains ; & Domitien, autre monſtre de cruauté, donna des combats de femmes pendant la nuit.

Conſtantin abolit les combats des *Gladiateurs* en Orient ; du moins il défendit d'y employer ceux qui étoient condamnez pour leurs crimes, ordonnant au Préfet du Prétoire de les envoyer plûtôt travailler aux mines. La Loy eſt dattée du prémiér Octobre 325. à Béryte en Phénicie.

L'Empereur Honorius abolit à Rome le combat des *Gladiateurs*, à l'occaſion de S^t. Télémaque, qui étant venu de l'Orient à Rome dans le tems de ce ſpectacle, deſcendit dans l'aréne, & fit ſes efforts pour empêcher les *Gladiateurs* de continuer ; mais les ſpectateurs de ce carnage ſaiſis de colère le lapidèrent. THÉODORET, *Hiſt. Eccleſ. L. V. C.* 26.

Ces affreux divèrtiſſemens durèrent en Italie juſqu'à Théodoric Roy de Goths, qui les abolit entièrement. Honorius les avoit défendus à l'occaſion de la mort de S. Télémaque, mais apparemment ſa défenſe ne fut point éxécutée, au moins par tout. Quelque tems avant le jour du combat, celui qui donnoit le ſpectacle en faiſoit avèrtir le peuple par les programmes, ou affiches, où l'on marquoit les noms des *gladiateurs*, & les marques qui devoient les diſtinguer ; car ils prenoient chacun quelque marque particulière, le plus ſouvent c'étoient des plumes de paon, comme le Scholiaſte de Juvénal l'a obſèrvé ſur le 158e vèrs de la 3e. Satyre, & Turnebe *Adv. L. III. C.* 8. On avèrtiſſoit auſſi du tems que les ſpectacles devoient durer, combien il y auroit de couples de *Gladiateurs*. Il paroît même par le 52e. vèrs de la 7e. Satyre du II. Liv. d'Horace qu'on repréſentoit quelquefois ces chôſes dans un tableau, comme font ici les gens qui aux foires ont quelque chôſe à faire voir au peuple. Le jour du ſpectacle on commençoit par apporter de deux ſortes d'armes. Les prémières étoient des bâtons, ou fleurèts de bois, qu'on appelloit *Rudes*, & les autres de véritables poignards, ou épées. Les prémiérs s'appelloient *arma luſoria*, ou *exercitoria* ; les ſeconds *decretoria*, parcequ'elles ſe donnoient par decret ou ſentence du Préteur, ou de celui qui faiſoit la dépenſe du ſpectacle. Ils commençoient par s'éſcrimer des premiérs, & c'étoit là le prélude ; enſuite ils en venoient aux ſecondes, avec leſquelles ils ſe battoient nuds. La prémière ſorte de combat s'appelloit *Ventilare*, *Praludere*, & la ſeconde *dimicare ad certum*, ou *verſis armis pugnare* ; & quelques Auteurs croyent très vraiſemblablement que c'eſt aux deux éſpéces de combat que S. Paul fait alluſion 1. Cor. IX. 26, 27. lorſqu'il dit : *Je combats, & je ne donne pas des coups en l'air : mais je traite rudement mon corps, & je le réduis en ſervitude.* Si le vaincu rendoit les armes, le vainqueur ne pouvoit pas lui donner la vie, ce fut au peuple pendant le tems de la République, & ſous les Empereurs au peuple ou au Prince à faire grâce. Le prix du vainqueur étoit une couronne, ou une branche de lentiſque ; quelquefois on lui donnoit ſon congé, en lui mettant en main un des fleurèts de bois dont ils ſe battoient d'abord : quelquefois même on l'affranchiſſoit. Le ſigne par lequel le peuple marquoit qu'il faiſoit grâce étoit d'abattre le poûce, ou de le ſèrrer ſous les aûtres doigts ; & quand il vouloit qu'on achevât le combat, & que le miſerable vaincu pérît, il élevoit le poûce & le tournoit vèrs les combatans. C'eſt ce que Juvénal indique L. Satyre III. vèrs 36. Voyez encore Pline L. XXVIII. c. 2. Prudence L. II. *contra Symm. v.* 1098. Horace *L. I. Ep.* 18. *v. 66.* Ange Politien *Miſcell. C.* 42. Turnèbe *Adv. L. XI. C. 6.* Juſte Lipſe *Saturn. L. II. C.* 22. Les *Gladiateurs* ſe provoquoient en montrant le petit doigt, mais c'étoit s'avouer vaincu que de tendre le doigt pendant le combat.

On offroit à Rome du ſang des *Gladiateurs* à Jupitèr. Un payen a dit que pour établir les *Gladiateurs*, il falloit détruire le temple de la Miſèricorde. Au reſte, il y avoit différentes eſpéces de *Gladiateurs*. Les Andabates, dont nous avons parlé *T. I. p.* 396. & dont Juſte Lipſe parle *L. II. Saturn. C.* 19. On nommoit *Catervarii* ceux qui ſe battoient en troupe, pluſieurs contre pluſieurs, Juſte Lipſe, *Saturn. L. II. C.* 16. On compte encore des *Gladiateurs* qu'on nommoit *Conſommez*, qui étoient les Vétérans & les Rudiaires. On ſe fonde ſur un endroit de Pline *L. VIII. C.* 7. mais on n'a pas entendu Pline, comme Lipſe le montre *Saturn. L. II. C.* 16. & Turn. *Adverſ. L. XXX. C.* 36.

Les Cubiculaires, qui ſont douteux, & ne ſont fondez que ſur un paſſage de Lampridius dans la vie de Commode, *p.* 47. *D. Hiſt. Aug.* où il dit de cet Empereur, *Inter hac habitu Victimarii, victimas immolavit, in arenâ rudibus, inter cubicularios gladiatores pugnavit lucentibus aliquando mucronibus.* Turnèbe *Adverſ. L. XXV. C.* 17. veut qu'on liſe *Rudiarios* au lieu de *Cubicularios*, & il entend les *Gladiateurs* qui avoient eû leur congé, & qu'on ne pouvoit plus obliger à ſe battre qu'avec des fleurèts. Saumaiſe veut qu'on liſe *gladiator*, le rapportant à l'Empereur qui ſe battoit non ſeulement dans l'aréne avec des fleurèts ou des armes courtoiſes, comme parloient nos pères ; mais en particulier chez lui avec ſes valèts de chambre, & avec armes à outrance. Juſte Lipſe *Saturn. Serm. L. I. C.* 6. prétend qu'il ne faut rien changer au texte ; que les *Gladiateurs* Cubiculaires ſont ceux qu'on faiſoit batre dans les maiſons en particuliér, & pendant les feſtins, comme nous diſons ci-deſſus ; que Dion dit en éffèt que Commode ſe battoit quelquefois ainſi chez lui, juſqu'à tuer quelqu'un ; mais en public, il ne ſe ſèrvoit que d'armes courtoiſes. Dion le dit en éffèt, mais il ne dit point avec qui Commode combattoit ainſi ; ſi c'étoit avec des *Gladiateurs*, ou avec ſes domeſtiques : ainſi il ne décide point entre Saumaiſe & Lipſe. Le préjugé néanmoins ſemble être pour celui qui ne change rien au texte ; d'autant plus qu'on ne cite aucun manuſcrit où l'on trouve *gladiator*. Pour le *Rudiarios* de Turnèbe, c'eſt une hardieſſe trop grande, & ſans fondement, que Turnèbe lui

même n'eût apparemment pas ſoutenuë, s'il avoit ſçû ce que Dion dit de Commode, conformément à Lampridius.

Les Dimachères combattoient armez de deux poignards, ou épées. *Saturn. ſerm. L. II. C.* 13. & l'Inſcription découvèrte il y a deux ans à Lyon, & rapportée dans les Mém. de Trév. au mois de Mai 1715. avec les éxplications qui ſuivent.

Les Eſſedaires combattoient en char. Lipſe *Sat. L. II. C.* 12. & dans les Mémoires de Trévoux à l'endroit qu'on vient de citer ſur la même Inſcription, qui porte Aſſidaire, & où l'on éxamine ſi c'eſt une éſpéce differente de *gladiateurs*, ou ſi c'eſt une faûte, pour Eſſèdaire.

On appelloit *Fiſcaux*, ou *Céſariens*, *Fiſcales*, *Cæſariani*, ceux qui étoient à l'Empereur, & parce qu'ils étoient plus adroits & plus robuſtes que les aûtres, on les demandoit ſouvent, & on leur donna pour cela le nom de *Poſtulatitii. Juſte Lipſe, Saturn. L. II. C.* 16.

Les autres éſpéces, dont nous parlerons en leur lieu, ſont les Hèplomaques, les Méridiens, les Mirmillons, les Ordinaires, les Provocateurs, les Rétiaires, les Rudiaires, les *Secutores*, ou Sècuteurs, les Spectateurs, & les Thraces. Voyez tous ces noms châcun en leur place.

Quelques Auteurs, comme Vigenère ſur Tite-Live T. I. p. 1432. mettent les *Obſequentes*, dont parle Spartien, dans Marc-Aurèle, au nombre des *gladiateurs*. Lipſe s'en mocque, *Saturn. L. II. C.* 16. & il a raiſon. Ce nom fut donné à des troupes que cet Empereur prit parmi les *gladiateurs*, que de *gladiateurs* il fit ſoldats. Hoffman, ou ſes Continuateurs, eûſſent dû profiter de la remarque de Lipſe.

La guèrre des *gladiateurs*. *Bellum gladiatorium*, ou *Spartacium*. Guèrre que les Romains eûrent à ſoutenir vèrs l'an 680. de Rome. Spartacus, Crinus, & Œnomaüs s'étant ſauvé avec trente autres *gladiateurs* de l'endroit où ils étoient enfèrmez à Capouë, amaſsèrent des éſclaves, ſe mîrent à leur tête, ſe rendîrent maîtres de la Campanie, remportèrent pluſieurs avantages ſur les Préteurs Romains; mais enfin ils fûrent défaits l'an 682 à l'éxtrémité de l'Italie, ayant en vain tenté de paſſer en Sicile. Voyez Florus L. III. C. 20. La guèrre des *gladiateurs* devint redoutable à la puiſſance Romaine: Craſſus avoit peine à la finir, & il fallut envoyer contre eux le Grand Pompée. Bossuet.

L'Ordre des gladiateurs, ou Porte-épées. Ordre Religieux ſuppôſé par Schoonebeck, & quelques autres Auteurs qu'il a ſuivis. *P. Hélyot, Hiſt. des Ordr. Relig. T. I. Préſ. p. X.*

On appelle en France *gladiateurs*, ceux qui ſont prompts à tirer l'épée en toutes ſortes de querelles, & d'occaſions, & qui provoquent de gayeté de cœur les aûtres au combat. C'eſt un *gladiateur* qui peut vous battre comme tous les Diâbles. Scar.

Gladiateur, s'employe auſſi dans le ſtile plaiſant, & en parlant de ceux qui combattent de la plume. Voilà une belle matière qui ſe préſente aux *gladiateurs* de plume. Mauc.

GLAIRE. ſ. f. Humeur viſqueuſe & gluante qui ne ſe détache & ne ſe vuide qu'avec peine. *Glarea.* Quand on vuide des *glaires* par les urines, c'eſt ſigne qu'on eſt en danger de la pièrre. Le blanc d'œuf, *albumen*, eſt une *glaire* dont on fait quelquefois une colle fort déliée & luiſante.

Quelques uns dérivent ce mot de *clarum ovi*. Ménage. D'aûtres le tîrent de *glarea*, dont les Médecins ſe ſèrvent en la même ſignification.

Glaire, ſe dit auſſi des chairs & des fruits qui n'ont pas une conſiſtence fèrme. Les amandes vèrtes n'ont au dedans que de la *glaire*. Les veaux, les cochons nouveaux nez, ne ſont pas bons à manger, ce n'eſt encore que de la *glaire*.

On appelle auſſi *glaire*, une eau qui ſe trouve dans les diamans imparfaits, & qui ne commencent qu'à ſe former.

GLAIRER. v. act. Tèrme de Relieur. C'eſt, Froter la couvèrture d'un livre avec une éponge pleine de glaire. *Glareâ illinire.*

GLAIREUX, euse. adj. Qui eſt plein de glaires. *Glareoſus.* Des matières *glaireuſes*. Les fibres du ſang dont la liqueur rouge a été détrempée par l'eau forment des pelotons *glaireux* en manière de tourbillons. Dionis. Une tèrre *glaireuſe*. P. Le Comte. En parlant du fond de la mèr à la hauteur de la côte de la Peſcherie. Peut-être a-t-il voulu dire *glaiſe*.

GLAIS. Voyez GLAS.

GLAIS. Voyez GLAYEUL. C'eſt la même chôſe.

GLAÎSE. ſ. m. Tèrre graſſe, qui étant paîtrie ſèrt à faire des tuiles, des briques, de la poterie. *Argilla.* On la nomme autrement *argille*, *tèrre à Potier*, ou *tèrre glaiſe*.

On s'en ſèrt auſſi pour faire des batardeaûx, des baſſins de fontaine, des chauſſées d'étang, parceque l'eau ne peut paſſer à travèrs quand elle eſt bien foulée.

Paſquier Rech. L. VIII C. 2. croit que ce mot *glaiſe*, ou comme il dit, *glaſe*, pourroit venir de *galba*, qui en ancien Celtique ſignifioit un homme gras, dit Suétône, *galba* venoit de l'Hébreu חלב, *cheleb*, qui veut dire *graiſſe*.

GLAÎSER. v. act. Enduire ou couvrir de glaiſe. Faire un courroi de glaîſe bien paîtrie, & battuë avec un pilon. *Argillâ induere.* Le fonds de la foſſe d'un privé doit être *glaiſé* de ſix pouces d'épaiſſeur avec un bon courroi; & pavé à chaux & ciment.

Paſquier dit que ce mot vient de *galba*: c'étoit un vieux mot François, qui ſignifioit *gras*, comme témoigne Suétone en parlant de l'Empereur Galba.

Glaîsé, ée. part. & adj. *Argillâ indutus.* Il a les ſignifications de ſon vèrbe. On le dit des citèrnes, des batardeaux, des réſèrvoirs, des privez, &c.

GLAÎVE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois toute ſorte d'arme trenchante, comme couteau, épée, cimetèrre, coutelas. *Gladius.* Il ne ſe dit plus dans le diſcours ordinaire qu'en riant; mais dans le beau ſtile, ſoit en vèrs, ſoit en prôſe, ſoit au propre, ſoit au figuré, il peut être encore d'uſage. La mort qui, parmi les feux, les *glaives*, & les dards, vous ſemble belle. Voit. Combien de Martyrs ſont tombez ſous le *glaive* des pèrſécuteurs? Un Poëte a dit dans une ode ſur le martyre,

> *Nulle rigueur ne les rebute;* (Les Martyrs)
> *Au* glaive, *qui les pèrſécute,*
> *Impatiens ils vont s'offrir;*
> *Et jaloux d'un long ſacrifice,*
> *Ils gémiſſent quand leur ſupplice*
> *Ne les fait pas aſſez ſouffrir.* N. ch. de Vèrs.

Les loix ne mettent point par force le *glaive* à la main. Patru. Le *glaive* qui a tranché les jours de la Reine eſt encore levé ſur nos têtes: nos péchez en ont affilé le tranchant fatal. Boss. Il paroit par Saxon le Grammairien que les Anciens Chevaliérs donnoient des noms aux *glaives* dont ils ſe ſèrvoient. Voyez les Notes de Stephanius ſur cet Auteur p. 73. col. 2.

Celui qui frappera du *glaive*, périra par le *glaive*, dit Jesus-Christ, en Saint Matthieu.

Ce mot vient du Latin *gladius*. Le mot *glaive* & le *gladius* des Latins viennent du Celtique *glaif*. Pezron.

On appelle auſſi, Puiſſance du *glaive*, le *glaive* temporel; le droit de vie & de mort qui n'eſt qu'en la main des Rois, ou des Juges auxquels ils la communiquent. Le Chancelièr pourſuivoit le crime, armé du *glaive* de la Juſtice, & couvroit l'innocence du bouclièr des loix, & l'autorité Royale. Contre qui s'armer, contre qui tirer le *glaive* de la Juſtice? Patru.

Glaîve, ſe dit figurément en Morale. Le *glaive* ſpirituel; pour dire, l'éxcommunication, le pouvoir qu'a l'Égliſe ſur les âmes. Ce ſont ceux-là que l'on doit retrancher de la ſociété des Frères par le *glaive* de l'éxcommunication. Ab. de la Tr. L'Empereur Frédéric dans une lettre écrite au ſujet de ſon différend avec le Pape Hadrien & des Legats qu'il lui envoya en 1157. dit que Dieu lors de la Paſſion de ſon fils a ſoumis le monde au gouvèrnement des deux *glaives*: ſur quoi M. l'Abbé Fleuri dit qu'il eſt remarquable que l'allégorie des deux *glaives* fut reçûë comme une doctrine conſtante, par ceux mêmes qui combattoient les prétentions de la Cour de Rome.

Ce mot ſe dit auſſi des châtimens de Dieu.

> *Dieu vengeur, dont la colère*
> *Cauſe une juſte terreur,*
> *De vôtre* glaive *ſévère*
> *Qui ſoutiendra la fureur?*

Glaîve, en tèrmes de l'Écriture Sainte, ſe dit auſſi de la Parole de Dieu, qui y eſt appellée un *glaive* à deux trenchans, *gladius anceps*.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique on appelle le Mèrcure *glaive* nu reſplendiſſant, on donne les mêmes noms à la pièrre quand elle eſt parvenuë au blanc, à cauſe de ſon éclat. Épée nuë, ou épée des Philoſophes, ſignifie la même chôſe que *glaive* nu reſplendiſſant.

PORTE-GLAÎVE. Voyez à la lettre P. & au mot Gladiateur.

GLAMORGAN-SHIRE. C'eſt-à dire, Comté de *Glamorgan*, *Glamorgania*, *Morganucia*. Province de la Principauté de Galles, en Anglетèrre. Elle eſt bornée au levant par le Comté de Monmouth au nord par celui de Brecknock; au couchant, par celui de Caermarden; le Canal de S. George, ou de Briſtol, la baigne du côté du midi. Cette Province peut avoir environ quinze lieuës de longueur le long de la côte; ſa largeur vèrs l'orient eſt de neuf lieuës; mais vèrs l'occident elle ſe retrécit ſi fort, qu'elle n'eſt quelquefois que de deux lieuës. A la réſèrve des côtes, ce païs n'eſt que des montagnes. Ces lieux principaux ſont les bourgs d'Aberavon & de Neath, la ville Épiſcopale de Landaff, & celle de Cardiff, capitale du Comté.

GLANAGE. ſ. m. Action de glaner. *Spicilegium.* Les Coutumes de Melun & d'Éſtampes défendent aux Laboureurs, Fèrmièrs, &

& à tout autre, de mettre par eux, leurs gens, ou ſerviteurs, leur bétail dans les champs, ni d'empêcher en quelque manière que ce ſoit le *glanage*, ſinon 24 heures après que les gerbes auront été enlevées, à peine de confiſcation de leur bétail, & d'amende arbitraire. De La Mare, *Tr. de Pol. T. II. p. 671.*

GLANd. Prononcez toujours *glan* ſans faire ſentir le *d*. Le *glan* eſt meur, & non pas le *glan-t*-eſt meur. ſ. *m.* Fruit du chêne, qui eſt fait en forme d'un noyau, prêſque ſemblable à celui d'une aveline, ſinon qu'il eſt de figure oblongue. *Glans.* Le *gland* eſt le fruit non ſeulement du chêne & de l'yeuſe, mais encore, dit Matthiole, du hêtre, du liége, de l'*æſculus*, & de pluſieurs aûtres arbres, qui ſe rencontrent dans les forêts, tant d'Italie que de France, & que les païſans nomment comme il leur plaît. Chom. *Dict. Oecon.* Dans l'uſage ordinaire on n'appelle *gland* dans nôtre langue que le fruit du chêne. Les habitans de Chio ſoûtinrent un long ſiége, & ne vécûrent que de *gland*. Les cochons nourris de *gland* ont le lard plus fèrme & meilleur. Quelques-uns appellent auſſi *gland*, le fruit du fau, ou hêtre, & celui du liége, celui de l'eſculus, de l'yeuſe, du phellodrys, &c. car Δρῦς en Grèc ſignifie tout arbre qui porte *gland*, quoique ces fruits ſoient pourtant differens en figure, & ſur tout celui du hêtre. Le gobelet, ou la calote du *gland*, eſt la partie par où il tient à l'arbre: ou bien il y eſt ſuſpendu par une queuë longue & menuë. Tous les arbres qui portoient du *gland* étoient conſacrez à Jupitèr; & même le noyer, appellé *juglans*, comme qui diroit *Jovis glans*, *Gland* de Jupitèr. Vossius, *De Idol. L. V. C. 48. p. 91.*

En tèrmes de Blâſon, le *gland* s'appelle auſſi *noix de chêne*, & il ſe repréſente toûjours avec ſon gobelèt, & ſa queuë, qui tient ſa noix attachée à l'arbre.

Gland de terre. Eſpèce de geſſe qui poûſſe pluſieurs tiges foibles, longues d'environ un pied & demi, rameuſes, ſe couchant à tèrre, accompagnées de feuilles ſemblables à celles de la veſſe, rangées deux à deux l'une vis-à-vis de l'aûtre ſur une queuë tèrminée par une main. *Lathyrus.* Ses fleurs ſont légumineuſes, purpurines, odorantes; elles ſont ſuivies de gouſſes grêles & étroites, compôſées de deux coſſes qui renfèrment quelques ſemences prêſque cylindriques. Ses racines ſont des tubèrcules en forme de *glands*, attachez par des filamens fort longs, elles ſont remplies d'une chair blanche, douce, bonne à manger. En Latin, *lathyrus arvenſis repens tuberoſus*, C. B. pin. 344. ou, *chamæbalanus leguminoſa.* J. B. 2. 324. On l'appelle autrement en François *geſſe ſauvage.* Sa racine eſt propre pour arrêter les cours de ventre & les hémorragies.

Gland de Mèr. Poiſſon à teſt dur qui eſt couvèrt de deux coquilles, & qui a la figure d'un gland. Il y en a de deux éſpéces, l'une grande, l'autre petite; la grande reſſemble aux tellines. Elle eſt compôſée de deux coquilles, & toutes deux comme articulées au milieu en travèrs. Le poiſſon du dedans a pluſieurs petites jambes crochuës & barbées comme des brins de plume. La petite éſpéce reſſemble à un gland de la groſſeur du bout du doigt: il eſt canelé en long, & ouvèrt par le haut, d'où le poiſſon montre des jambes ſemblables à celles de la grande éſpéce: l'une & l'autre naît ſur les rochèrs, mais plus particulièrement ſur les vieux vaiſſeaux, ou ſur les bois qui ont demeuré longtems dans la mèr. *Badani Rond. de Teſtaceis lib. 2. cap. 29. & 30.*

Gland. Petit ouvrage de cuivre, d'argent, ou d'or, en forme du fruit qu'on appelle *gland*, qui s'ouvre d'ordinaire en pluſieurs endroits, & où les Dames mettent quelques ſenteurs agréables. Ce *gland* ſe pend à la ceinture par un petit anneau qui eſt attaché au haut, & au travèrs duquel paſſe une chaîne, ou un ruban. Voilà un joli *gland*; un *gland* bien mignon.

Gland, eſt auſſi un gros bouton couvèrt d'or, de ſoye, de laine, de fil, autour duquel on fait pluſieurs ouvrages. *Panicula glanduloſa.* Il ſèrt pour attacher un collèt, une chemiſe, pour ſervir d'ornement à des mouchoirs, à des carreaux à s'agenouiller, à des carroſſes & harnois. On nomme auſſi *glands* les attaches d'un rabat, d'un ſurplis, &c. qui ſe tèrminent en houpes.

Gland, en tèrmes de Médecine, eſt le bout de la vèrge couvèrte par le prépuce. *Balanus.* L'extrémité du clitoris reſſemble auſſi au *gland* & en porte le nom.

GLANDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une partie molle, ſâre, ſpongieuſe, deſtinée à ſéparer de la maſſe du ſang quelque matière particulière. *Glandula.* Malpighi, Bellini, Nuch, habiles Anatomiſtes, ont découvèrt que les *glandes* ne ſont aûtre chôſe que des convolutions & des replis differens de petites artères, dont la dèrnière branche doit être cylindrique. Les *glandes* ſont de differentes groſſeurs, & il y en a une infinité dans le corps: elles ont des artères, des veines, des nèrfs, des vaiſſeaux lymphatiques, & des conduits excrétoires. Les Anciens ont cru que les *glandes* ne ſervoient que comme d'un couſſinet pour appuyer les parties voiſines, ou d'éponge pour en attirer les humiditez ſupèrfluës; mais les Modèrnes leur attribuënt des uſages bien plus conſidérables: ils croyent que ce ſont des cribles qui ſèrvent à la ſéparation de differentes matières; & que la partie corticale du cèrveau, par exemple, qui n'eſt qu'un amas de petites *glandes*, ſèrt à la ſéparation des éſprits animaux; que les parotides ſèrvent à la ſéparation de la ſalive, les *glandes* du foye à celle de la bile, & qu'il en eſt de même des autres.

On diviſe ordinairement les *glandes* en *conglobées* & en *conglomérées.* Les *glandes conglobées* ſont compôſées d'une ſubſtance continuë, & ont une ſurface égale, comme ſont les *glandes* ſubcutanées. Les *glandes conglomérées* ſont un amas de pluſieurs *glandes* renfèrmées dans une même membrane, & qui ont une ſurface inégale: telles ſont les *glandes* maxillaires, la fagouë, le pancréas &c. On diviſe auſſi les *glandes* en *vaſculaires* & en *véſiculaires.* Les *vaſculaires* ne ſont qu'un amas de petits vaiſſeaux entortillez qui ſe réüniſſent, & forment le canal par où coule la liqueur. Les *véſiculaires* ſont un amas de véſicules qui communiquent entre elles, & aboutiſſent toutes à deux ou à trois, dont la prolongation fait le canal par où ſort la liqueur. On diviſe auſſi les *glandes* en *glandes* advantives, ou aventices, *adventiciæ*, & *glandes* pèrpétuelles, ou naturelles. On appelle *glandes* aventices, celles qui viennent quelquefois ſous les aiſſelles, ou bien au cou, telles que ſont les ecrouelles, une tumeur qui vient au larynx, & au milieu de la trachée artère &c. Les *glandes* pèrpétuelles, ou naturelles, ſont comme le thym, le pancréas, la glande pinéale &c. Les pèrpétuelles ſont auſſi de deux ſortes; les conglobées & les conglomérées. Voyez ces deux mots en leur place T. II. p. 119. & M. Harris dans ſon Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences au mot Glandula.

Glande de Guy, *Glandula Guidonis*, c'eſt une tumeur ſimple, molaſſe, movible, ſans racine & ſans adhérence aux parties voiſines. Harris.

Glandes lumbaires, ou des reins, *Glandulæ lumbares*, décrites par Bartholin, qui les nomme ainſi, parcequ'elles ſont couchées le long des lombes, ou des reins. Il les décrit à la p. 191. de ſes Annot. Edit. de 1674. Harris.

Glandes miliaires, *Glandulæ miliares.* Voyez Miliaire.

Les *glandes* mucilagineuſes, ſont des *glandes* découvèrtes & ainſi nommées par le Docteur Havèrs, Anglois. Harris.

Glandes myrtiformes, *Glandulæ myrtiformes.* Ce ſont les contractions de l'hymen rompu après le prémier coït. Harris.

Glandes odoriferes, *odoriferæ.* Ce ſont de petites glandes découvèrtes par Tyſon, Anatomiſte Anglois; elles ſont à la partie de la vèrge où le prépuce eſt contigu au gland. Tyſon leur a donné ce nom à cauſe de l'ôdeur forte que jette leur liqueur quand elle eſt ſéparée. Il y a des gens en qui ces *glandes* ſont non ſeulement en plus grande quantité, mais encore plus groſſes, & ſéparent une plus grande quantité de liqueur, qui y demeurant, fèrmente ſouvent, s'aigrit, & ronge les *glandes.* Ces *glandes* ſont très-remarquables dans pluſieurs animaux à quatre pieds, & en particulier dans les dogues & dans les porcs.

Glande pituitaire, petit corps ſitué dans la partie du cèrveau qu'on appelle ſcelle à cheval, *ſella equina*, & couvèrte du *rete mirabile* dans pluſieurs animaux, mais non dans l'homme. La *glande* primitive reçoit les ſéroſitez de l'*infundibulum* & du *rete mirabile*, & les décharge dans les vaines jugulaires, & dans les vaiſſeaux limphatiques. Harris.

Glandes rénales, autrement Capſules atrabilaires, *Glandulæ renales; Capſulæ atrabilares.* Ce ſont deux *glandes* qui ſont entre l'aorte & les reins, un peu au deſſus des vaiſſeaux émulgens: il y en a une de chaque côté, & elles ſont envelopées de graiſſe. Elles changent quelquefois de ſituation, & leur figure n'eſt pas toujours la même; car dans les uns elles ſont rondes, dans les aûtres quarrées, en d'autres triangulaires, ou de la figure d'un trapéſe, ou de quelque autre figure irrégulière. Celle qui eſt à droit eſt ordinairement plus groſſe que celle qui eſt à gauche. L'une & l'aûtre eſt à peu-près de la groſſeur d'une noix vomique. Harris. Voyez Capsule atrabilaire, *T. I. p.* 1424. On doit à Barthelemy Euſtache, ou Euſtachio, natif de Sanſéverino en Italie, la découvèrte des *glandes* rénales.

Les *glandes* ſuivées, ou ſuiveuſes, *Glandulæ ſebaceæ*, ſont ſous la peau de la partie extérieure de l'oreille appellée *auricula.* C'eſt Valſalva qui les a le prémier découvèrt, & qui les nomma ainſi dans ſon Livre de l'oreille, parcequ'elles ſéparent une matière graſſe ſemblable à du ſuif. Harris.

Thomas Warton, Anglois, & Antoine Nuck, Profeſſeur de Leyde, ont fait des Traitez des *glandes*, qu'ils ont intitulez *Adenographie.* Le célèbre Malphigi en a compoſé un de la ſtructure des *glandes* conglobées. On prétend que Willis a découvèrt les *glandes* de l'eſtomac: mais Théodôre Janſon prétend qu'elles ont été connuës de Galien. On prétend auſſi que Peyer, Médecin de Schafouſe, a découvèrt quelques *glandes* dans les inteſ-

tins : mais le même Janſon prétend qu'elles n'ont pas échapé aux yeux d'Hippocrate & de Galien. Dans l'hiſtoire de l'Académie des Sciences de 1711. il y a des Obſèrvations de M. Winſlou ſur les filtrations, ou ſécrétions des ſucs dans les *glandes*.

La *glande* pinéale, où M. Deſcartes met le principal ſiége de l'âme, eſt une *glande* qui eſt dans le cèrveau, faite en forme de pomine de pin : c'eſt pourquoi on la nomme *conus*, *conoides*, & *conarium*. Il ſuppoſe que toutes les fibres du cèrveau, & tous les organes aboutiſſent là, afin qu'elle ſoit ponctuellement avèrtie de tout ce qui ſe paſſe dans les ſens : l'âme eſt là comme ſur un trône, d'où elle commande à tous les autres membres. Bien des Cartéſiens ont abandonné cette idée de Deſcartes.

Ce mot vient de *glans*, parcequ'elle a quelque reſſemblance avec le *gland*.

GLANDÉ, ÉE, eſt un tèrme d'Armoiries. *Onuſtus glandibus*. Un tel portoit d'or au chêne *glandé* de ſinople.

On dit auſſi au Manége, qu'un cheval eſt *glandé*, lorſqu'il a les glandes enflées & pleines de gourmes.

GLANDÉE. ſ. f. Abondance de gland, la récolte du gland. *Glandium meſſis*. On a vendu cette année 500 écus la *glandée* de cette forêt. On comprend ſous le nom de *glandée* non ſeulement le gland, mais auſſi les aûtres fruits des forêts.

GLANDELEUR, ou GLANDELAGH, ou GLANDELAC. ſ. m. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale d'Irlande. *Glandelacum*. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village du Comté de Dublin, en Lagénie. Son Évêché a été uni à l'Archevêché de Dublin, dont il étoit ſuffragant.

GLANDÊVE. ſ. f. Nom propre de ville. *Glannativa*, *Glannateva*, *Glannatova*, *Glandis*, *Glandacum*, *Glandatum*, *Glandetum*. Ville de France, ſituée dans la Provence, ſur la rivière de Var, aux confins du Comté de Nice. Cette ville étoit ſi expôſée aux inondations du Var, que ſes habitans ont été obligez de l'abandonner, & de bâtir le bourg d'Entrevaux, à un quart de lieuë de cette ville, où le Siége Épiſcopal a été transféré, ſous le nom toutefois d'Évêché de *Glandêve*, ſuffragant d'Ambrun. Cette ville a donné le nom à la maiſon de *Glandêve*, qui eſt une des principales de la Provence. *Glandêve* eſt une ville inconnuë à Pline, à Strabon & à Ptolémée. On la trouve dans les vieilles Notices : elle y eſt appellée *Civitas Glannatina*, *Glannatena*, *Glannatica*, *Glannatera*, *Glamnatera*, & elle tient le ſixième lieu entre les huit villes de la Province des Alpes maritimes. On trouve auſſi *Civitas Glandis*, *Glandetum*, *Glandatum*, & *Glandacum*. De Valois, *Not. Gall. p.* 235. croit que *Glannatina*, *Glannatena*, &c. ſont des fautes ; qu'il faut lire *Glannativa*, *Glannateva*, &c. que l'*n* ne ſe fût jamais changée en *v*; que *Glandis*, *Glandetum*, *Glandatum*, & *Glandacum*, ſont des noms modèrnes ; que le véritable nom de cette ville eſt *Glannativa*, *Glannateva*, ou *Glamnateva*. Gaſſendi diſoit qu'il n'en reſtoit plus rien ; mais il en attribuoit la caûſe aux guèrres, ou à la chute de quelques montagnes, ou à quelque incendie, & non pas aux inondations du Var.

GLANDULE. ſ. f. Petite glande. *Tonſilla*, *glandula*. Les amygdales ſont des *glandules*. On dit auſſi la *glandule* pinéale.

GLANDULEUX. adj. m. Compôſé de glandes ; qui a des glandes. *Glanduloſus*. Les mammelles ſont des corps *glanduleux*. La ſubſtance corticale du cèrveau eſt *glanduleuſe*. Galien met les teſticules entre les corps *glanduleux*. Sa ſubſtance *glanduleuſe* eſt ſi mollaſſe que peu de violence ſuffit pour en rompre le tiſſu. DIONIS. Le venin de la vipère eſt contenu dans un ſac *glanduleux* qui ſe trouve dèrrière la tête de cet animal. LÉMERY. La tunique *glanduleuſe* des inteſtins. HARRIS.

GLANE. ſ. f. Petit bouquèt, poignée d'épics épars & négligez dans un champ, que les paûvres gens ramaſſent après qu'on a moiſſonné & lié les gèrbes. *Spica derelicta*. Voyez GLANEUR.

On dit en provèrbe, Il y a encore aſſez de champ pour faire *glane* ; pour dire, qu'il reſte encore aſſez de profit ou de travail à faire pour les aûtres dans une affaire, dans une ſcience.

GLANE, en tèrmes de Jardiniér, eſt une longue botte d'oignons attachez avec leur vieille fane autour de quelques brins de paille, ou d'un bâton d'un pied ou deux de longueur. Le peuple de Paris dit *glene*.

GLANER. v. act. Ramaſſer les épics égarez, & négligez dans un champ moiſſonné. *Spicilegium exercere*. Ruth étoit venuë pour *glaner* dans le champ de Boos, quand il l'épouſa. La Coutume de Dourdan fait défenſes de ſe tranſporter ſur les tèrres d'autrui pour y *glaner* dans le tems de la moiſſon juſqu'à ce que les grains en ſoient enlevez & portez hors le champ, à peine d'amende arbitraire. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. II. p.* 681. Un Arrêt du Parlement de Paris du 13e Juillet 1662. défend la même chôſe. *Au même endroit p.* 713. Les Coutumes de Melun & d'Eſtampes portent que tous Laboûreurs ou Fèrmiers peuvent de leur autorité privée, par eux-mêmes, leurs gens, ou ſerviteurs, ôter aux *glaneurs* les glanes trouvées ſur leurs champs avant l'enlevement des gèrbes, & conduire les glaneurs en priſon, pour être punis par la Juſtice. DE LA MARE, *Tr. de Police, T. II. p.* 681.

Ce mot vient *à glandibus colligendis*, d'où l'on a étendu la ſignification aux épics de blé.

GLANER, ſignifie figurément, Faire un petit gain dans une affaire, après que d'aûtres y en ont fait de très-grands. Les prémiérs Fèrmiérs ont eû toute la graiſſe de cette affaire, il n'y a qu'à *glaner* pour ceux qui viendront après eux. On le dit auſſi pour traitter une matière après que d'aûtres Auteurs l'ont dejà épuiſée. Tout eſt dit depuis ſept mille ans que les hommes penſent, & l'on ne fait plus que *glaner*, après les Anciens. LA BR.

GLANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

GLANEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui glane. *Spicilegus*, *ſpicarum legulus*. Les *glaneurs* ne viennent qu'après que les gèrbes ſont liées.

GLANFEUIL. ſ. m. Nom propre de lieu. C'eſt l'ancien nom de S. Maur ſur Loire. *Glannafolium*, *Glandifolium*. L'Abbaye de S. Maur ſur Loire, *Glannafolium*, ou *Glannafolienſe Monaſterium*. Voyez S. MAUR ſur Loire à la lettre M. Pepin ayant donné en fief le Monaſtère de *Glanfeuil* à un cèrtain Gaidulf, les Moines réduits à la dèrnière pauvreté prîrent l'habit de Chanoines, dit Odon dans le Livre des Miracles de S. Maur ; dans la ſuite on y remit l'État réguliér, qui s'y eſt maintenu depuis. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 235.

GLAPIR. v. n. Faire un cri dont le ſon eſt aigu & pèrçant. *Gannire*. On le dit proprement des petits chiens & des renards. Mais figurément il ſe dit des pèrſonnes qui crient, qui hauſſent leur voix d'un ton aigre & pèrçant. Cette femme *glapit*. Le deſſus de ce concèrt ne vaut rien, au lieu de chanter, il *glapit*.

Ce mot vient de l'Allemand *Klappern*, ſignifiant la même chôſe.

GLAPIſSANT, ANTE. adj. Qui glapit. *Ganniens*. Elle me parla d'un ton *glapiſſant*, où il entroit de la vieilleſſe, & de la tendreſſe. LE CH. D'H.

L'un traîne en longs fredons une voix glapiſſante. BOIL.

GLAPIſSEMENT. ſ. m. Le cri des renards, ou petits chiens, ou des pèrſonnes qui ont la voix trop aiguë. *Gannitus*.

GLARE. ſ. m. Bourg ou village du Diocèſe de Liége, dans la forêt d'Ardennes, près du Monaſtère de S. Hubèrt. *Longolarium*, & *Conglare*, d'où par aphérèſe ou retranchement de la prémière ſyllabe s'eſt fait *Glâre*. *Glâre* étoit autrefois une maiſon de Chaſſe de nos Rois, dans la forêt d'Ardennes. C'eſt ce qui a trompé Aimoin, & qui lui a fait prendre *Glâre* pour une forêt, & dire que Clothaire étoit allé chaſſer dans la forêt de *Glâre* ; au lieu de dire à *Glâre*. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 283.

GLARÉANA *Ornithologi.* C'eſt un oiſeau qui vient en grande troupe avant l'hivèr, ſon dôs eſt d'une couleur brune, mais d'un brun qui tire ſur le vèrdâtre, ainſi que ſes côtez, & une partie des aîles ; ſa poitrine, qui eſt blanche, eſt ſemée de taches noires ; ſon ventre eſt blanchâtre ſans aucune tache ; ſa queuë par le deſſus, auſſi bien que les grandes pennes de ſes aîles, ſont noirâtres ; ſes jambes ſont de couleur de rôſée ; ſon bèc eſt droit.

GLARIS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Glarona*, *Clarona*. Bourg de de la Suiſſe, ſitué ſur la rivière de Lint, ou de Sarneff, à ſix lieuës de Schwits, du côté de l'orient. Ce lieu n'a rien de conſidérable, que de donner le nom à la vallée, & à toute la contrée de *Glâris*, qui eſt un des treize Cantons.

Le Canton de *Glâris*, en Latin *Glaronenſis pagus*. C'eſt une des treize Républiques des Suiſſes. Elle eſt entre les Cantons de Schwits, & d'Uri, le Bailliage de Gaſteren, les Comtez de Sargants, & de Riva, & le païs des Griſons. Le Canton de *Glâris* n'a pas plus de ſix lieuës de long, & de cinq de large ; ce ne ſont qu'affreuſes montagnes, à la reſèrve de la vallée de *Glâris*, qui eſt le long de la rivière de Lint. Il appartenoit au Monaſtère de Seckingen, mais l'Empereur Frideric Barberouſſe le donna à un Palatin de Bourgogne, d'où il entra dans les maiſons d'Habſbourg, & enſuite d'Autriche. L'an 1352. les trois prémiérs Cantons le conquîrent, & le reçûrent au nombre de leurs conféderez. Il y a deux Cours de Juſtice, l'une de neuf Juges, qui connoit des affaires criminelles, & des ſucceſſions ; l'autre de cinq, qui juge des autres affaires civiles. Ses affaires Politiques ſe réglent dans une aſſemblée générale du Canton, qui ſe tient tous les ans au bourg de Schwanden. Ce Canton poſſède hors de ſes limites le bailliage de Werdemberg en particuliér, & ceux d'Uſnac, & de Gaſtal en commun avec le Canton de Schwits. Ses habitans ſont en partie Catholiques Romains, & en partie reformez, & ſes bourgs principaux ſont *Glâris* & Schwanden. Le Gouvèrnement du Canton de *Glâris* eſt démocratique. Les habitans y ſont Proteſtans & Catholiques, &

ſont

font l'Office tour-à-tour dans la même Égliſe. Voyez les *Délices de la Suiſſe*.

GLAS. ſ. m. Quelques-uns diſent *glais*. Son de cloche qu'on tinte, lorſqu'une perſonne vient d'expirer, ou agonize, pour avèrtir qu'on prie Dieu pour elle. *Ferale claſſicum*.

Ménage prétend que ce mot vient de *leſſus* Latin. Il y en a qui le font venir de *κλάζω*, *clamo*, je crie, ou de *κλαίω*, *fleo*, je pleure; en effèt il y a des endroits où l'on dit un *clas* au lieu d'un *glas*. Quelques autres le dérivent de *claſſicum*, que Du Cange dit avoir ſignifié autrefois le ſon de toutes les cloches d'un clochér qu'on ſonnoit enſemble; & que Joannes de Janua dit avoir ſignifié principalement le ſon de pluſieurs inſtrumens qu'on touchoit enſemble, ſoit que ce fûſſent des trompettes, ou des cors, à la guèrre & à la chaſſe, ou que ce fût des cloches. Quoi qu'il en ſoit, *glas* eſt un vieux mot François: car on diſoit autrefois, Sonner à *glas*, par oppoſition à, Sonner à *carillon*. On diſoit auſſi un grand *glas* de chiens; pour dire, un grand bruit de chiens, d'où apparemment eſt venu le mot de *glapir*. Le P. Pèzron prétend que le mot *glas* eſt Celtique, & qu'il ſignifie proprement un ſon lugubre; que de là s'eſt formé le *γλάζω* des Grècs; qu'on dit ſonner un *glas*, & ſonner un *lais*; que de là vient le *leſſus* des Latins qui ſe trouve dans les douze tables, & qui eſt proprement *clamor*, ou *ejulatus lugubris*. Cet Auteur ne fait que changer l'ordre de la deſcendance de ces mots les uns des autres, pour raporter tout au Celtique.

GLASCO, ou GLASQUOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Écoſſe. *Glaſcua*, *Glaſcovia*, *Glaſcuum*. Elle eſt dans la Gluydeſdale, ou Clydſdail, ſur la rivière Cluyd, à ſix lieuës de Stèrling, & à cinq de Dunbriton. *Glaſco* a un Archevêché, une Univèrſité, & titre de Baronie. Son tèrroir eſt ſi beau, qu'on l'appelle le paradis de l'Écoſſe.

GLASSENBOURG, ou GLASTON. ſ. m. *Glaſtonium*, *Glaſconia*, *Avalonia*. C'étoit autrefois une ville, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué dans le Comté de Sommerſet, en Angletèrre, à deux lieuës de Welles, du côté du midi. Il y avoit autrefois en ce lieu un Monaſtère, qui paſſoit pour le plus ancien d'Angletèrre, & qui avoit été le lieu de la ſépulture des Rois Bretons. Il fut détruit par le Roi Henri VIII.

GLATZ, ou GLADSCO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Glatium*, *Glacium*, *Glocium*. Elle eſt dans la Bohême propre, au confluant des rivières de Neiſſ, & de Stein, entre Koningingretz, & Monſtèrbèrg, à douze lieuës de la prémière, & à ſix de la dèrnière. *Glatz* eſt une ville bien fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle, elle eſt Capitale d'un Comté, qui porte ſon nom, & qui eſt aux confins de la Siléſie & de la Moravie.

GLATERON. Voyez GRATERON.

GLAUCÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Glaucé*. Elle étoit fille de Nérée & de Doris. HÉSIODE, *Theog. v.* 244.

GLAUCIUM. ſ. m. Plante ainſi nommée parce que ſes feüilles ſont de couleur de vèrd de mèr.

Ce mot vient du Grèc *γλαυκὸς*, vèrd de mèr. Voyez PAVOT CORNU; c'eſt la même chôſe.

GLAUCÔMA. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Glaucoma*, *glaucedo*. C'eſt une maladie des yeux, qui arrive lorſque l'humeur criſtaline ſe change en couleur vèrdoyante, ou azurée. Ceux en qui cette maladie commence à ſe former s'imaginent voir les objets au travèrs d'un nuage, ou d'une fumée, & quand elle eſt entièrement formée, ils n'appèrçoivent aucune lumière, & ne voyent plus rien. Jul. Cæſar Claudinus Conſ. 74. donne un reméde pour le *glaucôma*. Quand cette maladie eſt invétérée, elle eſt incurable.

Ce mot eſt tout Grèc, *γλαυκὸς*, *glaucus*, *cæſius*, eſt la couleur de la mèr.

GLAUCÔME. C'eſt la même chôſe que *glaucôma*, qui vient d'être expliqué. Il faut ſeulement remarquer que nos Auteurs font le mot de *glaucôme* du genre féminin. M. Dionis parle ainſi de M. Briſſeau, Médecin de l'hôpital de Tournai, Il nous dit que la *glaucôme* n'eſt point une maladie du criſtallin, qu'elle eſt produite par l'épaiſſiſſement de l'humeur vitrée, qui la rend opaque, &c.

GLAUCONOMÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Glauconome*. Elle étoit fille de Nérée & de Doris. HÉSIODE, *Theog. v.* 256.

GLAUCUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu marin. *Glaucus*. Les uns diſent que *Glaucus* étoit un pêcheur, qui voyant que les poiſſons qu'il pêchoit reſſautoient dans l'eau, aſſûré qu'il les avoit mis ſur une cèrtaine hèrbe, il en goûta, & fit comme eux: il fut changé en Dieu marin. Les aûtres diſent que *Glaucus* étoit un fameux plongeur, qui un jour ayant plongé pluſieurs fois en préſence d'une grande foule de peuple, & étant demeuré chaque fois fort longtems ſous l'eau; enfin, pour la dèrnière il ne reparut plus, ce qui fit juger aux ſpectateurs qu'il avoit été fait Dieu de la mèr. Voyez Athénée L. VII. qui le fait fils de Polybe, qui l'étoit de Mèrcure, & qui lui donne pour mère Eubée fille de Larymnus. Évanthe le faiſoit fils de Neptune, & de la Nymphe Naïs.

GLAUDE. ſ. m. Nom propre d'homme & de femme. *Claudius*, *Claudia*. Iſidôre Iſolani, Jacobin, a écrit le prémiér la vie de la B. Véronique Religieuſe. Il la dédia au Roi François I. & à la Reine *Claude* ſon épouſe, qu'il nomme par tout *Glaudia*, ſelon la prononciation Françoiſe, qui eſt fort ancienne, comme on le peut voir en une épitaphe Gothique de l'an 1300. qui eſt au Mont-Saint-Quentin près de Péronne, où ce nom en François eſt ortographié *Glaude*. CHASTELAIN, *Martyr*, *T. I. p.* 202. Il n'y a au reſte que le peuple qui diſe *Glaude*; ceux qui parlent exactement diſent *Claude*, & il ne faudroit pas prononcer l'Empereur *Glaude*; mais on peut dire Saint *Glaude*. Bien moins faudroit-il aujourd'hui ortographier *Glaude*, de qui que ce ſoit qu'il ſe diſe, il faut toujours l'écrire par un *C*, *Claude*.

GLAUDI. ſ. m. Nom propre d'homme, diminutif de Claude, ou Glaude, ſelon la prononciation populaire. *Claudiolus*. On dit *Claudi*, ou *Glaudi*, & ces noms ſe donnent aux petits garçons qui portent le nom de Claude. Il n'y a du reſte que le peuple qui en uſe ainſi.

GLAUX. ſ. m. Plante qui eſt ainſi appellée à cauſe qu'elle eſt propre à augmenter le lait aux nourrices, du Grèc *γαλα*, lait. Voyez HERBE AU LAIT.

GLAYEUL. ſ. m. *Gladiolus*. Plante qui a les feuilles longues, étroites, pointuës, faites comme la lame d'une épée, ou d'un glaîve, appellé en Latin *gladius*, d'où vient qu'on lui a donné le nom de *gladiolus*, d'où s'eſt formé le mot François *Glayeul*. Chomel l'appelle auſſi Glais en François. Il ſort d'entre ſes feuilles une tige haute de deux ou trois piéds, ronde, à laquelle ſont attachées par ordre, ſeulement en un côté, ſix ou ſept fleurs diſtantes les unes des autres, grandes, de couleur ordinairement purpurine, rougeâtre, & quelquefois blanche. Châque fleur eſt compôſée d'une feuille retrécie en tuyau par le bas, évâſée & diviſée en haut en deux lévres qui forment une manière de gueule. Son fruit eſt gros comme une aveline, oblong, diviſé en trois loges remplies de ſemences prèſque rondes, rougeâtres, envelopées d'une coëfe jaûne. Sa racine eſt tubéreuſe, charnuë, ſoutenuë par une aûtre racine. En Latin, *gladiolus floridus uno verſu diſpoſitis major*. C. B. *pin.* 41. Il y a une autre éſpece de *glayeul* qui eſt ſemblable au précédent, ſi ce n'eſt que ſes fleurs ſortent des deux côtez de la tige, & qu'elles ſont un peu plus petites. En Latin, *gladiolus utrimque floridus*. C. B. *pin* 41. Ces plantes ſont inciſives, digeſtives, apéritives, propres pour éxciter la ſuppuration.

GLAYEUL PUANT, eſt une autre ſorte de plante qui poûſſe beaucoup de feuilles longues d'un piéd & demi, ou de deux piéds, plus étroites que celles de l'iris ordinaire, noirâtres, d'une ôdeur puante aprochant de l'ôdeur des punaiſes. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de l'iris, ou de la flambe, mais plus petites, leur couleur eſt un bleu pâle; chacune eſt compoſée de neuf feuilles de couleur ordinairement purpurine, quelquefois rouge. Lorſqu'elles ſont paſſées, le fruit paroit; il eſt à trois loges oblongues qui renfèrment des ſemences rondes & groſſes comme de petits pois, rougeâtres, & d'un goût très-piquant & brûlant. En Latin, *gladiolus fœtidus*. C. B. *pin.* 30. *Iris fœtidiſſima*, *ſeu xiris*, *Inſt. rei herb.* 360. La racine & la ſemence de *glayeul* ſont purgatives, hydragogues, apéritives, propres pour les convulſions, pour l'hydropiſie, pour les rhumatiſmes. Il y a en Amérique une éſpece de *glayeul* appellé Totora dont on fait des faſcines avec leſquelles on bâtit les maiſons.

GLAZY. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve rârement, il ſignifie glaîve, *Gladius*, d'où s'eſt formé glazy, le *d* & le *z* ont beaucoup d'affinité, & ſe font ſouvent changez l'un en l'aûtre.

GLE.

GLÉ. ſ. m. Vieux mot. Nom d'un petit animal appellé Loir, & en Latin *gliris*. LOBIN. *Gloſſ.*

GLÉBE. ſ. m. Tèrme de Chymie. Motte de tèrre qui enfèrme quelque métal, ou minéral. *Gleba*. On apporte les *glébes* aux forges pour les laver, les épurer, & puis les fondre. Ce mot eſt tout Latin.

GLEBE, s'eſt dit autrefois pour héritage, *Prædium*, *Hæredium*. Autrefois en France parmi les gens non libres, les uns étoient tout à-fait ſèrfs, & d'aûtres n'étoient qu'hommes de Poëte. Les ſèrfs étoient attachez à la *glébe*, c'eſt-à-dire, à l'héritage. On les vendoit avec le fond. LE GENDRE.

Gleba, motte de tèrre, vient du Celtique *gleb*, qui veut dire mouillé, arrôſé d'eau, comme les mottes de tèrres, qui par là deviennent fèrtiles. PÈZRON. Rien ne convient moins à une

motte de tèrre que cette ſignification, & cette ſeule étymologie peut montrer combien peu il faut faire de fonds ſur la plûpart de celles du P. Pèzron.

Glébe, en tèrmes de Juriſprudence & de Coutume, c'eſt le ſol de l'héritage que l'on poſſède. Les Eſclaves étoient autrefois attachez à la *glébe*, on les vendoit avec le fonds. Quelques gens de main morte ſont attachez à la *glébe*, ne peuvent aller demeurer ailleurs ſans pèrdre leur fonds. Le droit de Patronage, qui eſt réel, doit être annéxé à une *glébe*; celui qui joüit de la *glébe* joüit auſſi des droits honorifiques du Patronage.

GLEICHEN. ſ. m. Nom d'une Contrée & d'un Château. Le Comté de *Gleichen*. *Gleichenſis Comitatus*. Petit païs du Cèrcle de la Haute Saxe, en Allemagne. Il eſt dans la Turinge, au couchant du tèrritoire d'Erfurd. Ce païs a eû ſes Comtes particuliérs de la Maiſon de Schwartbourg, mais après la mort du dèrniér Comte de *Gleichen*, arrivée l'an 1639. l'Évêque de Mayence donna l'inveſtiture des fiefs dévolus à ſon Égliſe au Comte d'Hazfeld, & les Ducs de Saxe inveſtîrent du reſte le Comte d'Hohenloë: ce qui après de grandes conteſtations eſt demeuré dans ce même état. Le Château de *Gleichen*, qui eſt entre Erfurd & Gotha, donne le nom à ce Comté.

GLENDELAGH. Voyez Glandeleur.

GLENLUZ, ou GLENLUCE. La Baye de *Glenluz*. *Glenlucenſis ſinus*. Petit Golfe de la mèr d'Irlande. Il s'avance dans les côtes du Comté de Galloway province d'Écoſſe, entre la Mule, ou le Cap de Galloway, & la ville de Witern. Il prend ſon nom du bourg de *Glenluz*, qu'on nomme en Latin *Glenluca*, ou *Glenovium*.

GLÉNE, ou GLÉNOÏDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom que l'on donne aux cavitez extèrnes des ôs, qui ſont moyennes, c'eſt-à-dire, qui ne ſont ni des plus profondes, ni des plus petites, & prèſque plates, mais moyennes entre les unes & les autres. Ainſi la cavité de l'omoplate qui reçoit l'humérus eſt une *gléne*, ou *glénoïde*.

Ce nom ſe donne à deux cavitez, qui ſont à la partie d'en bas de la prémière vèrtèbre du cou. Harris.

Ce mot eſt Grèc, compoſé de γλήνη, qui ſignifie paupière, & cavité, où un corps en reçoit un aûtre qui s'y emboite; & de εἶδος, *forme*; *Glenoïde*, qui a la forme d'une cavité telle que nous venons de dire.

GLÉtTE. ſubſt. f. Tèrme de Monnoye. *Fœx*, *ſcoria*. On appelle dans les Monnoyes *glétte*, ou litarge, l'impureté des matières, qui a coulé de la coupelle d'affinage, comme il a été dit. Ces tèrmes de *glétte*, ou litarge, ſont ſynonymes. Boizard. Mais le tèrme de *glétte* eſt plus en uſage dans les Monnoyes que celui de litarge. Id.

GLEtTERON. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *glouteron*, ou *bardane*. Voyez Bardane.

GLEU. ſ. m. *Palea*. On appelle *gleu* en Normandie de la paille, en quelques autres provinces on prononce *glui*.

Monſieur Huet dérive ce mot du Syriaque *gelo*, qui ſignifie la même chôſe.

GLI.

GLICYNÉRO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Romanie, province de la Turquie en Europe; *Aqua dulcis*, *Athiras Pydara*. Le *Glicynéro* (M. Corneille écrit *Glécinéro*) s'appelle autrement *Aqua dolce*, & *Athiras*. Il ſe décharge dans la Propontide, ou mèr de Marmara, entre Selivrée & Périntho.

GLISKOVATZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Gliskovatium*. Elle eſt dans la Sèrvie, environ à douze lieuës de Novibazar, du côté du couchant, & ſur la rivière de Vetèrnitza, qui ſe décharge peu après dans celle de Lepanar.

GLIſSADE. ſ. f. Mouvement du piéd qui appuyant ſur un lieu gliſſant, gliſſe malgré qu'on en ait. *Veſtigium lubricum*. Voilà une dangereuſe *gliſſade*. Il fit une *gliſſade*, & tomba.

Gliſsade. Tèrme de Maître d'exèrcice militaire. C'eſt un mouvement de la pique en avant, ou en arrière. Faire une *gliſſade* avec la pique.

GLIſSANT, ante. adj. Lieu où l'on fait des gliſſades. *Lubricus*, *fallens*. Chemin *gliſſant*. Il y avoit au fond de l'eau de gros cailloux fort *gliſſans*. Ablanc. C'eſt un pas *gliſſant*, ſe dit tant au propre, qu'au figuré. La fineſſe eſt l'occaſion prochaine de la fourberie: de l'une à l'autre le pas eſt *gliſſant*. La Bruy.

Le Théâtre eſt un lieu gliſſant *pour une fille*.
Nouveau choix de vèrs.

En tèrmes de Poëſie Italienne on appelle vèrs *gliſſans*, les vèrs qui ont une ſyllabe de plus que ceux qui ſont de même meſure. Les vèrs *gliſſans* ont l'accent ſur l'antépénultième ſyllabe du dèrniér mot, ce qui fait qu'on prononce vîte les deux dèrnières ſyllabes, au lieu qu'on les prononce lentement dans les vèrs qui ont l'accent ſur la pénultième du dèrniér mot. Les vèrs *gliſſans* ont douze ſyllabes quand les aûtres qu'ils accompagnent en ont onze, & huit, quand ceux-ci en ont ſept. Les vèrs *gliſſans* font dans la poëſie Italienne le même éffet, que les vèrs dont la rime eſt féminine dans la poëſie Françoiſe.

L'Invidia figlivol' mio ſe ſteſſa macéra. San.

Ce vèrs eſt *gliſſant*, & a douze ſyllabes dans ſa meſure. On peut remarquer en paſſant que les vèrs Italiens ſont bien plus rudes que les vèrs François ne le ſont aujourd'hui, à caûſe de la quantité de voyelles qu'il faut entaſſer dans une même ſyllabe pour meſurer les vèrs, ce qui en rend la prononciation moins fèrme, moins ſoutenuë, & fort déſagréable.

L'Auteur du jardin des racines Grécques dérive ce mot du Grèc γλίσχρος, qui veut dire la même chôſe.

GLIſSEMENT. ſ. m. Tèrme de Phyſique. *Fluxus*, *lapſus lubricus*. Les corps ne ſont liquides que par le *gliſſement* continuel de leurs parties les unes ſur les autres.

GLIſSER. v. n. C'eſt, Méttre le piéd ſur quelque endroit gliſſant, ſur quelque chôſe de grâs, ou d'uni, & chanceler pour tomber. *Vacillare*, *labi in lubrico*. Le piéd *gliſſe* aiſément ſur le pavé grâs, ſur du bois moüillé, ſur des planchérs frottez & cirez.

Ce mot vient de *glace*, parcequ'elle ſèrt à *gliſſer*. Quelques-uns le dérivent du Grèc γλίσχρος, qui ſignifie *lubricus*, ou *gliſſant*. Ménage.

Gliſser. C'eſt auſſi, Se pouſſer, ſe mouvoir de deſſein formé ſur la glace, ou ſur une gliſſoire, en ſe ſèrvant de ſes bras pour contrepoids. Ce petit garçon s'amuſe à *gliſſer* tout le jour. C'eſt quelque chôſe de curieux de voir les Hollandois *gliſſer* ſur les patins.

On le dit auſſi de pluſieurs chôſes qui s'échapent & ſe coulent aiſément & par ſurpriſe. *Delabi*, *elabi*. Cette anguille a *gliſſé* & lui a échappé des mains. Le piéd de cette échelle a *gliſſé*. Ce vèrre, ce couteau ont *gliſſez* de deſſus cette tâble qui étoit en pente.

Gliſser, à l'actif, ſignifie, Fourrer, couler adroitement quelque chôſe dans une autre, ſans qu'on s'en apperçoive. *Penetrare*, *ſe ſerpere*. Ce coupeur de bourſe a *gliſſé* la main dans ma poche, & puis s'eſt *gliſſé* dans la foule, & s'eſt ſauvé.

Gliſser, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Éviter, ou paſſer légèrement ſur quelque chôſe. *Præterire*, *attingere leviter*. Un Orateur *gliſſe* ſur les actions de celui qu'il loüe, quand elles peuvent être un peu blamées. Ce point de la caûſe étoit un peu délicat, il a *gliſſé* deſſus.

On dit figurément que le piéd *gliſſe*, pour dire que l'on fait une faûte. *Titubare*, *labi*. La piété eſt aſſez mépriſable par elle-même aux yeux de ceux qui n'en ont point, ſans que ceux qui ſont profeſſion d'en avoir, la décrient & l'aviliſſent, faute de prudence & de ſageſſe: car pour peu que le piéd leur *gliſſe*, on ne leur pardonne rien. Ab. de la Trap.

Gliſser, ſignifie auſſi, Inſérer, inſinuer adroitement. Il a *gliſſé* un paſſage, une autorité, un trait de loüange, de ſatyre, dans ſon diſcours. On a *gliſſé* une claûſe dans ce contrat qui fait grand tort au vendeur. Il s'eſt *gliſſé* beaucoup de faûſſes opinions & d'érreurs populaires dans les livres des Philoſophes. Il a laiſſé *gliſſer* une mépriſe.

Je ſentois une ſecrette flamme,
Qui ſe gliſſoit *dans mes ôs.* Voit.

- - - - - Eſt mollis flamma medullis,
Intereà, & tacitum vivit ſub pectore vulnus. Virg.

On dit provèrbialement, C'eſt à vous à *gliſſer*, quand pluſieurs pèrſonnes ſont engagées dans quelque affaire, dans quelque travail, dans quelque péril, & que les autres y ont déja paſſé, & fait leur devoir.

Gliſsé, ée. part. & adj.

GLIſSOIRE. ſubſt. f. Lieu où l'on gliſſe par divèrtiſſement qu'on unit éxprès pour cela. *Locus lubricus*.

GLO.

GLOBE. ſ. m. Corps ſphérique; corps tout rond, corps ſolide compris ſous une ſeule ſupèrficie, qui a un point dans le centre, d'où ſi l'on tire des lignes à ſes extrémitez, elles ſont égales. *Globus*. La tèrre & l'eau ne ſont qu'un *globe*. Les Planétes ſont des *globes* ſolides, ſi on éxcepte le ſoleil. Le *globe* du monde roule ſur ſon axe, dont les extrémitez ſont les deux pôles. On ne peut ſans admiration contempler tous ces *globes* céleſtes, ces corps éffroyables qui ſont en marche, ils ne s'embarraſſent point l'un l'autre; ils ne ſe choquent, ils ne ſe dérangent point: tout au contraire,

contraire, demeurent dans l'ordre qui leur eſt preſcrit, & ſuivent la route qui leur eſt marquée. Eſt ce par hazard qu'ils obſèrvent des régles ſi invariables? LA BR.

Sur les médailles on met un *globe* à la main des Princes, pour marquer qu'ils ſont les maîtres du monde. P. JOBERT. La Providence porte une baguette dont elle ſemble toucher un *globe*, pour marquer qu'elle gouvèrne le monde. ID.

Le mot de *globe* eſt formé de *globus*, & ce mot eſt dérivé, ſelon quelques Auteurs, de *glomus*, qu'ils font venir de l'Hébreu גלם, qui ſignifie la même chôſe, ou ſi l'on en fait un vèrbe en mettant les points convenables, ce même mot ſignifie *rouler*, *entourer*, la racine eſt גל, qui ſignifie la même chôſe.

GLOBE, vient du Celtique *globyn*. PÈZRON. *Globe* vient du Latin *globus*, & très-probablement *globyn* auſſi.

On appelle *globe céleſte*, & *globe terreſtre*, deux inſtrumens de Mathématique où ſont décrits en l'un, les divèrſes régions de la tèrre, & en l'autre les étoiles du firmament. Ils ſont ſoutenus de deux cèrcles, dont l'un marque l'Horiſon, & l'autre le Méridien; ſur le Méridien il y a un cèrcle polaire, au centre duquel eſt une aiguille de cuivre appellée *gnomon*, laquelle eſt attachée à l'axe. Il y a de ces *globes* dans toutes les belles Bibliothéques.

GLOBE. Les Fayanciérs ſe ſèrvent de ce mot pour ſignifier une phiole de vèrre étamée par dedans, montée ſur un piéd, qu'on met ſur la corniche de la cheminée, pour repréſenter en petit les objèts qui ſont dans une chambre.

On dit figurément & poëtiquement, que deux beaux yeux ſont deux *globes* de feu.

En tèrmes d'Anatomie l'éxtrémité du nez, qui eſt cartilagineuſe & mobile, eſt appellée le petit *globe* du nez. DIONIS.

GLOBE, en tèrmes de Pyrotechnie, ſe dit de toutes ſortes de corps où l'on a enfèrmé de la poudre, pour faire des feux artificiels, de quelque figure & qualité qu'ils ſoient. On a vû même dans les magaſins du Comte d'Oldembourg des grenades anciennes de forme cubique, ou parallélopipéde. Voyez Caſimir en ſa Pyrotéchnie.

IN GLOBO. Expreſſion Latine, qu'on employe quelquefois en François dans le ſtile bas & familiér, en parlant de pluſieurs pèrſonnes, ou de pluſieurs chôſes conſiderées enſemble.

GLOBULAIRE. ſ. f. Plante qui a du rapport avec la Paquerette, ou *Bellis*, par ſes feuilles, & qui s'en diſtingue par ſes fleurs, qui ſont ramaſſées en une petite boule blanche compoſée de fleurons differens des ordinaires en ce qu'ils forment une lêvre découpée en pluſieurs lanières. Ils ſont ſoutenus châcun par un calice qui renfèrme une ſemence fort menuë. *Bellis Cærulea caule folioſo*, *C. B. Pin.* ou *Globularia vulgaris*, *Inſt. R. Herb.* L'*Alypum montis Ceti*, arbriſſeau commun au Cap de Cete & en Provence près de Marſeille, eſt une autre éſpéce de *Globulaire*, appellée *Globularia fruticoſa*, *Myrtifolio tridentato*, *Inſt. R. Herb.* Ses feuilles purgent fort violemment.

Ce mot vient du Latin *globulus*, *globe*, *boule*, & on l'a donné à ces ſortes de plantes, à caûſe de la figure de leurs fleurs.

GLOBULE. ſ. m. Petit corps ſphérique, ou ayant figure de globe. *Globulus*, *ſphærula*. Le mèrcure épanché ſe forme toûjours en *globules*, ou petits corps ronds. Les Cartéſiens appellent *globules* du ſecond élément, les particules de la matière prémière qui ſe ſont arrondies. Un Poëte dit d'une pilulle qu'il avoit priſe,

> *Lorſque je pris ce filtre mèrveilleux*,
> *Sur le ſommet de ce puiſſant* globule,
> *Je vis s'aſſeoir la Déeſſe ſamé*, &c.

NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

GLOCER. v. n. Voyez GLOUSSER.

GLOCESTER, ou *Glocestre*. Nous prononcons ainſi. ſ. m. *Gloceſtria*, *Glovernia*. Bonne ville, avec titre de Duché. Elle eſt Capitale du Comté de Glocester, & ſituée ſur la Saverne, à dix lieuës de Briſtol, du côté du nord. Cette ville fut appellée *Clevum* par les Dobunes ſes anciens habitans, enſuite les Romains s'en étant rendus maîtres l'appellèrent *Claudia Caſtra*. Elle a un Évêché, ſuffragant de Cantorbery. Du revenu de l'Abbaye de *Gloceſtre* Henri VIII. fonda l'Évêché de la même ville en 1541.

GLOCESTER-SHIRE. C'eſt-à-dire, le Comté de Glocester, ou de Gloceſtre. *Gloceſtria*, *Gloceſtrienſis Comitatus*. Province d'Angletèrre. Elle eſt dans l'ancien Royaume de Mèrcie, & bornée au ſud par le Comté de Sommèrſet; au levant par ceux de Wilt, & d'Oxford; au nord par ceux de Warwick & de Worceſter; & au couchant par ceux d'Héreford & de Monmouth. La longueur de cette province eſt de dix neuf à vingt lieuës, & ſa largeur moyenne de ſept; ſon tèrroir eſt fort fèrtile en grains, & en pâturages; ſes laines ſont fort éſtimées; & elle a de bonnes mines de fèr; ſi bien qu'on peut la mettre au rang des principales provinces d'Angletèrre. La Savèrne la baigne, & ſes principaux lieux ſont les bourgs de Tewxeſbury, & de Cirenceſtre, & la ville de Glocester. Le Comté de Gloceſtre eſt le lieu où demeuroient autrefois les Dobuniens. CAMBDEN. Le Chevaliér Atkins a fait en Anglois l'hiſtoire de la Province de *Gloceſtre*, imprimée à Londres ces dèrnières années.

GLOGAW, ou *Glaogaw*, mais il faut prononcer *Glogaw*. Le Gros *Glogaw*. *Glogavia Major*, anciennement, *Lugidunum*. Ville bien fortifiée & défenduë par une bonne citadelle; elle eſt la Capitale du Duché de *Glogaw*, en Siléſie, & ſituée ſur l'Odèr à trois lieuës de Pologne, & à dix-huit de Breſlaw, du côté du nord. Il y a un autre *Glogaw*, qu'on appelle *Klin Glogaw*. Ce lieu eſt dans le Duché d'Oppelen, du côté du midi.

Le Duché, ou la Principauté de *Glogaw*. *Glogavenſis Ducatus*, ou *Principatus*. Contrée du Royaume de Bohême. Elle eſt dans la Siléſie, le long de l'Óder, qui la travèrſe dans toute ſa longueur du ſud au nord. Elle eſt bornée au levant par la Pologne; au nord par le Duché de Croſſen; au couchant par celui de Sagan, & au ſud par ceux de Lignitz, & de Wolaw. Glogaw, qui lui donne le nom, en eſt auſſi la ville Capitale.

GLOIRE. ſ. f. Majeſté de Dieu, éclat de ſa puiſſance, de ſa grandeur infinie; la ſplendeur qui marque cette puiſſance, & cette grandeur infinie. *Gloria*. Les yeux mortels ne peuvent voir Dieu dans ſa *gloire*. Dieu a paru dans ſa *gloire* ſur le mont de Thabor. Les Bienheureux voyent Dieu dans ſa *gloire*, & face à face. Dieu viendra dans ſa *gloire*, juger les vivans & les morts, Bèrtrand Du Gueſclin diſoit que la *gloire* ſe devoit partager entre les hommes, auſſi bien que les richeſſes. Le moyen de vouloir des *gloires* & des grandeurs de la tèrre, ſi nous étions pèrſuadez qu'il n'y a rien qui nous prive avec plus de cèrtitude de celle de Dieu. AB. DE LA TR.

Le mot de *gloire* vient du Latin *gloria*, que quelques-uns dérivent du Grèc *κλείω*, *je célébre*, ou de l'Arabe גלל, qui ſignifie la même chôſe. Ce mot *gloire* vient du Celtique *gloire*. PÈZRON.

GLOIRE, ſe dit auſſi de la béatitude dont les enfans de Dieu jouiſſent dans le ciel. Quelle *gloire* n'eſt point deſtinée pour ceux qui obéïſſent à l'Évangile? La grâce eſt un avant-goût de la *gloire* du ciel. L'Écriture pour nous donner quelque idée de la félicité du Paradis, nous dit que c'eſt un poids étèrnel de *gloire* éxcellemmment éxcellente.

On appelle en tèrmes de Peinture, & d'Opéra, *gloire*, un ciel ouvèrt & lumineux, ou une repréſentation imparfaite de la *gloire* céleſte. Mignard a peint au Val de Grâce une *gloire*.

GLOIRE, ſe dit auſſi de l'honneur qu'on rend à Dieu, des loüanges qui lui ſont dûës. Dieu eſt jaloux de ſa *gloire*: il a dit; Je ne donnerai ma *gloire* à pèrſonne. *Gloriam meam alteri non dabo.* *Gloire* ſoit au Père, au Fils, & au S. Eſprit.

GLOIRE, ſe dit par emprunt, & par participation de l'honneur mondain; de la loüange, ou de l'approbation qu'on donne au mérite, au ſçavoir, & à la vèrtu des hommes. La *gloire* du monde n'eſt qu'une fumée. Le Roi eſt revenu comblé, ou tout couvèrt de *gloire*. Cet Ouvrage a acquis beaucoup de *gloire* à ſon Auteur. Le Prince a tîré beaucoup de *gloire* de cette action de clémence, de juſtice. Les vaincus travaillent à leur propre *gloire* en relevant celle des vainqueurs. BAY. Un amour aveugle de la *gloire* violente l'inſtinct naturel, & nous tranſporte hors de nous mêmes. S. ÉVR. Ceux qui ont témoigné du mépris pour la *gloire*, ne l'ont fait que pour acquérir de la *gloire*, par le mépris même qu'ils en faiſoient. LE CH. DE M. La *gloire* eſt quelque chôſe hors de nous, & qui n'en dépend pas abſolument. M. SCUD. C'eſt proprement pour la *gloire* que la renommée eſt établie; ſi elle ne s'étend & ſe répand par tout, elle s'affoiblit, & les actions éclatantes ſont les ſeules qui lui appartiennent. ID. L'amour ne doit pas prendre le pas ſur la *gloire*. G. G. Aléxandre aimoit épèrdument la *gloire*. M. ÉSP. Saluſte dit de Caton, que moins il chèrchoit de *gloire*, plus il en acquéroit. BOUH. Les Philoſophes qui ont écrit contre la *gloire* ne chèrchoient peut-être que la *gloire* d'avoir bien écrit contre elle. PASC. L'homme qui eſt toujours en proye au déſir extrême de la *gloire*, pèrd le tems de la goûter. DES-H. Aléxandre avoit un déſir de *gloire* immodéré, & une ambition vaſte, qui ne lui laiſſoient point de repos. S. ÉVR. Mille gens préfèrent la *gloire* à la vèrtu. S. RÉAL. Godefroi de Bouillon mourut couvèrt également de la *gloire* des Héros, & de cèlle des Saints. DE CHOISI. Peut-être avez-vous ſçû (Mrs de l'Académie Françoiſe) combien j'ai été touché dès ma jeuneſſe de cet éclat indépendant du hazard, inſéparable de nous mêmes, de cette *gloire* délicate que vous poſſèdez, & dont vous êtes les vrais diſpenſateurs. LE DUC DE LA FORCE.

Les

Les Dieux ſont de nos jours les maîtres ſouverains;
Mais enfin nôtre gloire *eſt dans nos propres mains.*
Ces eſprits inquiets, & de gloire *affamez.* De l'Am.

Ton intérêt, & ſa (de Louis XIV.) gloire,
Le conduiſoient tour à tour:
Mais quand il quitte les armes,
Il n'écoute que tes larmes,
Tes beſoins, & ſon amour. Roy.

La véritable *gloire* eſt délicate, & modeſte; plus elle eſt bien fondée, plus elle s'éloigne de l'oſtentation, & elle n'a beſoin pour ſe ſoutenir que l'éclat des actions qu'elle fait faire. S. Évr. Une *gloire* ambitieuſe ne ſouffre point les petites vanitez. La *gloire* veut que ſes Amans ſouffrent tout pour elle, & fait acheter bien chèrement ſes lauriers. Voit.

Quel chemin le plus droit à la gloire *nous guide?*
Ou la vaſte ſcience, ou la vèrtu ſolide. Boil.

Pour éxprimer en déviſe que la *gloire* fuit ceux qui la chèrchent, & qu'elle pourſuit ceux qui la fuyent, Achille Bocchio *Symbol.* 99. & Picinelli *L. VI. n.* 52. mettent un crocodile, avec ce mot, *Fugientibus inſtat*, ou bien *Sectantes fugitat*.

Il y a cette différence entre *loüange*, & *gloire*, que la *loüange* ſe donne par les particuliérs, & la *gloire* par le général du monde.

Gloire, ſignifie quelquefois, Orgueil, préſomption, bonne opinion qu'on a de ſoi même. Ce Noble a une ſotte *gloire*. Ce qui gâte bien des Auteurs, c'eſt la vaine *gloire*. L'homme eſt un animal de *gloire*.

On dit, qu'un homme fait *gloire* d'une chôſe, lorſqu'il s'en vante, qu'il s'en fait honneur. Cet homme fait *gloire* de ſa Nobleſſe. Cet autre fait *gloire* d'être parvenu aux grands emplois malgré la baſſeſſe de ſa naiſſance. Un infâme fait *gloire* de ſon vice.

Gloire, ſe prend auſſi pour, Ornement, honneur. Un tel étoit la *gloire* de ſon ſiécle.

Gloire. Tèrme de Liturgie. Dans la Liturgie Moſarabique, on appelle *gloire* une des neuf parties de l'hoſtie; car on la diviſe à la Meſſe en neuf parties. La *gloire* eſt au milieu de la *réſurrection* & du *régne*, & ces trois parties ſont à côté des cinq, qui forment le montant de la croix qu'on repréſente par l'arrangement des parties de l'hoſtie. *Gloria*.

GLOMAQUE. ſ. m. Ancien nom propre d'un peuple d'Allemagne. *Glomacus, Delemancus.* Le païs des *Glomaques* qu'on appelloit *Delemancia*, étoit le même que la Miſnie d'aujourd'hui.

GLORIA, ou **Gloria Patri**. ſ. m. Tèrme de Liturgie. Ce mot eſt purement Latin, on l'employe en François dans la ſuite du diſcours, comme les aûtres mots. Par ce mot on entend le vèrſet qui ſe dit à la fin des pſeaumes, & en tant d'aûtres occaſions à la Meſſe, à l'Office, & dans toutes les prières que l'Égliſe récite. Le mot de *Gloria* eſt le prémiér mot de ce vèrſet par lequel on glorifie la Sainte Trinité. On appelle quelquefois ce vèrſet du nom des deux prémiérs mots par où il commence. Un *Gloria Patri*.

On tient que ce fut le Pape Damâſe qui dans l'année 368. ordonna qu'à la fin de chàque Pſeaume on chanteroit le *Gloria Patri*, quoique Baronius croye que cela étoit en uſage du tems des Apôtres. C'eſt à dire, que l'uſage n'en étoit pas ſi commun, qu'il l'a été depuis les commencemens de l'Arianiſme. On dira l'hymne enſuite, & puis trois Pſeaumes, qui ſeront ſéparez par le *Gloria*. On y ajoutera une Leçon, &c. Ab. de la Trap. dans la vèrſion en François de la Régle de S. Benoît. On dit le *Gloria Patri* à la fin de chàque Pſeaume dans l'Office divin, excepté les trois dèrnières féries de la Semaine Sainte. Le 5e Canon du Concile de Vaiſon tenu en 529. porte, On récitera dans nos Égliſes le nom du Pape, & après *Gloria Patri* on ajoutera *Sicut erat in principio*, comme on fait à Rome, en Afrique & en Italie, à caûſe des Hérétiques, qui diſent que le fils de Dieu a commencé dans le tems. Fleury. Le Concile de Narbonne en 589. can. 2. On chantera *Gloria* à la fin de chàque Pſeaume, & chàque diviſion des grands Pſeaumes. Sans doute on regardoit cette prière comme une profeſſion de foi abrégée contre les Ariens. Id. Un *Gloria Patri* en Muſique. Un beau *Gloria Patri*, bien chanté. Tous les *Gloria Patri* de ce Muſicien ſont fort beaux.

Gloria in excelsis. ſ. m. Tèrme de l'Égliſe, pour ſignifier le cantique que l'on dit à la Meſſe, excepté les jours de férie, & les Dimanches de Carême, &c. Il commence par les paroles que les Anges chantèrent à la naiſſance de Jesus-Christ. *Gloria in excelſis Deo, & in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.* On le chante dans les grandes Meſſes. Chanter le *Gloria in excelſis*.

GLORIEUX, euse. adj. Qui eſt dans la gloire céleſte, qui joüit de la béatitude éternelle. *Beatus, glorioſus.* La *glorieuſe* Vièrge Marie. Les corps *glorieux* ne ſont pas plus ſujets aux infirmitez humaines.

Glorieux, eſt auſſi celui qui a acquis de la gloire par ſon mérite, par ſon ſçavoir, par ſa vèrtu; illuſtre, éclatant. *Illuſtris, clarus.* Le Roi a fait pluſieurs actions *glorieuſes*. Cet Auteur eſt bien *glorieux* d'avoir fait un ſi bel Ouvrage. Il eſt mort au lit d'honneur, d'une mort *glorieuſe*, d'une bleſſure *glorieuſe*. Il eſt plus *glorieux* de ſe vaincre ſoi-même, que de vaincre les aûtres. M. Scud. Le métiér de la guèrre eſt le plus *glorieux*; mais on achete bien chèr la gloire qui le ſuit. S. Évr. Eſt-il rien de plus flatteur, & de plus *glorieux*, que de régner ſur un cœur tendre & délicat? M. Scud. La domination que les Romains éxèrcent par l'équité de leurs loix, eſt la plus *glorieuſe*, puiſqu'elle s'étend ſur les éſprits, & ſur la raiſon. S. Évr. Ce mot pour être pris en bien, doit être détèrminé, par ce qui précéde, ou ce qui ſuit. Si on dit ſimplement, Cet homme eſt *glorieux, ſuperbus, arrogans*, c'eſt une injure. On dit, Il a l'air *glorieux*, pour éxprimer qu'il a l'air d'un homme vain, & ſupèrbe. C'eſt un *glorieux* dans le même ſens. Comme ce mot eſt un peu bas, quand il ſe prend en mauvaiſe part, il a beſoin d'être relevé par la penſée, Boileau ne s'en eſt ſervi qu'en riant.

Je ne ſçai pas pourquoi l'on vante l'Aléxandre;
Ce n'eſt qu'un glorieux, *qui ne dit rien de tendre.* Boil.

Glorieux, ſe dit donc auſſi d'un orgueilleux, d'un homme fièr, ſupèrbe, qui a trop de vanité. En ce ſens on dit provèrbialement, qu'il fait bon battre *glorieux*, car il ne s'en vante pas. On dit en ce ſens, il n'eſt pas *glorieux*, en parlant d'un homme qui ne s'en fait point à croire, qui rapporte de lui-même des chôſes qui ne ſont point avantageuſes, les mortifications qu'il a reçûës, &c. C'eſt un *glorieux*; elle eſt éxtrémement *glorieuſe*.

Glorieux, ſe dit encore des chôſes qui donnent, ou qui reçoivent de la gloire. Quoique je me ſois un peu étendu ſur la vie de Saint Loüis, qui a été ſi *glorieuſe* à l'Égliſe & à la France, je crains &c. De Choisi.

Le P. Bouhours remarque que ce mot de *glorieux* ſe prend en bonne part, quand on le joint avec un ſubſtantif qui ne ſoit pas une pèrſonne. Actions *glorieuſes*, bleſſures *glorieuſes*, nom *glorieux*, &c. mais il remarque un peu après qu'on dit cependant en mauvaiſe part, il a l'air *glorieux*, pour dire, il a l'air d'un homme vain & ſupèrbe: ainſi il n'y a que l'uſage qui détèrmine la ſignification de ce mot.

GLORIEUSE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une tulipe, qui a pour couleur une Iſabelle qui tire un peu ſur le jaûne, & un rouge doré. Morin.

GLORIEUSEMENT. adv. D'une manière glorieuſe. *Egregiè, præclarè.* Il s'eſt tiré *glorieuſement* de cette bataille. Combattre *glorieuſement*. Abl.

GLORIFICATION. ſ. f. Qui ne ſe dit que de l'élevation à la gloire éternelle que Dieu accorde à ſes Élûs après leur mort. *Gloria, beatitudo.*

GLORIFIER. v. act. Admettre à la beatitude éternelle. *Beare, cœleſtibus choris inſerere.* Dieu *glorifie* ſes Élûs après leur mort.

Glorifier, ſignifie auſſi, Honorer, donner de la loüange à Dieu. *Laudare, extollere laudibus, laudes pendere, tribuere.* Il faut *glorifier* Dieu inceſſamment. *Glorifions* Dieu de toutes chôſes. Arn. Il ne ſe dit que dans les matières de piété. Les Philoſophes, dont parle S. Paul, ayant connu Dieu, ne l'ont pas *glorifié* comme Dieu. Bouh.

Glorifier, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se vanter, tirer vanité de quelque chôſe. *Jactare ſe, gloriari.* Il ſe *glorifie* de ſes ancêtres, de ſon bien, de ſon éſprit. Tous les biens de ce monde ne méritent pas qu'on s'en *glorifie*. Se *glorifier* de ſon ignorance. Ces ſcandaleuſes voluptez que les prémiérs Chrétiens n'oſoient nommer, & dont ceux d'aujourd'hui ſe *glorifient*. Roy.

Glorifier. Ce vèrbe ſe conſtruit quelquefois avec la prépoſition *dans*, & alors il ſignifie plus particulièrement, Mettre ſon honneur & ſa gloire en quelque chôſe. Un véritable Chrétien ne doit ſe *glorifier* que dans la croix de Jesus-Christ. *Gloriari in cruce*, &c.

Glorifié, ée. part. & adj. *Beatus, gloriâ donatus.*

Ces mots de *glorieux, glorieuſement, glorification, glorifier*, viennent des mots *glorioſus, glorioſe, glorificatio, glorificare*.

GLORIOSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Glorioſus.* Saint *Glorioſe*, Prêtre. Chastel. *au* 3e *de Févr.* Ce ſaint Prêtre eſt honoré de tems immémorial dans une Égliſe du Dioceſe de Soiſſons. Id. C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Glorieux*.

GLOS. ſ. m. Bourg de France, en Normandie. Il eſt ſitué proche d'Évreux dans le païs d'Ouche, entre l'Aigle, Lyre & S. Évroul. Les rivières de Rille & de Carentone coulent aux environs de ce bourg.

GLÔSE.

GLÔSE. ſ. f. Intèrprétation ou traduction qu'on fait de mot à mot d'un Auteur en une autre langue. *Gloſſa, Commentarius, interpretatio.* Les écoliérs ont beſoin d'une *glôſe* intèrlinéaire pour entendre Ciceron, Virgile, Juvenal, &c.

Glôse, eſt auſſi un Commentaire qu'on fait pour expliquer plus au long, & plus intelligiblement le texte d'un Auteur, ſoit en la langue même de cet Auteur, ou en une autre langue. La *Glôſe* de la Bible, qu'on appelle *Glôſe ordinaire*, a été faite par Nicolas de Lira en ſix volumes. Les *Glôſes* du Droit ſont les Commentaires marginaux d'Accurſe, ſur quoi Rabelais a dit, que *c'étoit une belle robbe bordée de mèrde*; c'eſt-à-dire, que le texte eſt éxcellent, & que la *glôſe* ne vaut rien.

On dit en ce ſens provèrbialement d'un méchant Commentaire, que c'eſt la *glôſe* d'Orléans, plus obſcure que le texte, ou pire que le texte; ou bien qui eſt plus difficile que le texte, parceque dans l'Univèrſité d'Orléans l'intèrprétation des loix étoit plus difficile que le texte des loix. Le Maire. Juvénal des Urſins, Évêque & Comte de Beauvais, y donne un aûtre ſens dans la plainte qu'il fit à Charles VII. aux États d'Orléans en 1433. Car ſe plaignant de ce que les troupes qui avoient été envoyées dans le Beauvoiſis pour repouſſer les Anglois, s'accordoient fort bien avec eux, & faiſoient bonne chère enſemble, il dit qu'il y faut mettre la *glôſe* d'Orléans, comme ſi dans ce tems-là les Orléanois eûſſent paſſé pour être doubles & traîtres, ce qui n'eſt pas. Voyez Le Maire, *Hiſt. d'Orléans p. 54. & 55.* Ce provèrbe eſt ancien, & l'on n'en ſçait point la véritable origine. L'Éditeur des Remarques de M. Ménage, qui ſont connuës de tout le monde ſous le nom de *Ménagiana*, parle ainſi de l'origine de ce provèrbe, Le Maire dans le chap. 19. de ſes Antiquitez d'Orléans, n'a pas trop mal rencontré, quand il dit que l'éſprit railleur des Orléanois peut avoir donné lieu au provèrbe, le propre de ces ſortes de gens étant de coudre toujours quelque menſonge de leur invention aux faits qu'ils rapportent, ce qui s'appelle broder, & conformément au provèrbe, détruire le texte par la *glôſe*. Mén. *T. I. p. 179.*

Le mót de *glôſe* vient, ſelon quelques-uns, du mot Grèc γλῶττα, *langue*, parceque la *glôſe* ſert à expliquer un texte, comme la langue à faire connoître les ſentimens de l'âme par le moyen de la parole. On peut auſſi, dit Macri, dériver ce mot du Latin *glôs*, qui ſignifie la ſœur du mari, & qui ſe prend dans le Droit pour *ſœur*, parceque la *glôſe* eſt comme la *ſœur* du texte.

Glôse, ſe dit auſſi de cèrtaines critiques, ou additions qu'on fait ſur les événemens & les hiſtoires du monde. Il eſt vrai que ſes amis racontent l'affaire comme cela, mais la *glôſe* ajoûte que &c. Dites la vérité tout ſimplement, point de *glôſe* s'il vous plaît.

Glôse, eſt auſſi une éſpéce de Poëſie faite à l'imitation des Éſpagnols, comme une éſpéce de Commentaire, ou de Parodie de la piéce d'un aûtre Auteur, dont on répéte un vèrs à la fin de châque Quatrain, ou Strophe qu'on fait contre lui; ou ſimplement une ſentence, une penſée, miſe en vèrs, (on l'appelle *texte*) ſur laquelle on fait une piéce de vèrs en différentes ſtances, à la fin de châcune deſquelles on répéte un vèrs de la ſentence, lequel entre dans le ſens de la ſtance dont il fait partie. Il y en a des éxemples dans les Poëſies de Sarraſin: en paraphraſant le ſonnet de Job, fait par Benſerade, il finit par cette ſtrophe, dont le dèrniér vèrs eſt du ſonnet de Job.

J'aime les vèrs des Uranins,
Dit-il, mais je me donne aux Diâbles,
Si pour les vèrs des Jobelins
J'en connois de plus miſérables.

Glôse de Sainte Théreſe, dont la repriſe, ou refraim, eſt *que muero porque no muero.*

GLÔSER. verb. act. Mettre de la glôſe ſur un Auteur, ſur des feüilles de Collége. *Interpretari.*

Glôser, ſignifie auſſi, Commenter. *Commentarios ſcribere.* Pluſieurs Auteurs ont *glôſé* la Bible.

Glôser, ſignifie encore, Ajoûter quelque chôſe à une hiſtoire qu'on raconte, pour la rendre plus agréable & plus divèrtiſſante, c'eſt ce que Cicéron appelle *narrationem mendaciunculis aſpergere.* Car la plûpart de ces *glôſes*, ou brodèries, ſont autant de petits menſonges. On dit auſſi *glôſer* une action, pour l'expliquer à ſa fantaiſie, & d'ordinaire en mauvaiſe part, la critiquer. *Carpere, vellicare, mordere, reprehendere.* Il ne faut point donner à *glôſer* ſur ſes actions.

Quoi! pour un maigre Auteur que je glôſe en paſſant,
Eſt-ce un crime aprèstout & ſi noir, & ſi grand? Boil.

Pourquoi faut-il (c'eſt ainſi que l'on glôſe)
Que comme un ſimple Cavalier
A tout péril à toute heure il s'expoſe?
C'eſt trop faire & trop s'oublier? Perraut.

Glôsé, ée. part. & adj. *Interpretatus, explicatus.*

GLÔSEUR. ſ. m. Critique qui cenſure les actions des aûtres. *Cenſor, patruus.* Il ſe fait peu de chôſes qui ſoient à l'épreuve des *glôſeurs*, des gens qui trouvent à reprendre ſur tout.

GLOSINDE. Voyez GLOſSINE.

GLOſSAIRE. ſubſt. m. Dictionnaire ſèrvant à l'éxplication des mots obſcurs, ou barbâres d'une langue corrompuë. *Gloſſarium, lexicon.* Le *Gloſſaire* de Spelman eſt appellé *Latino-barbarum*, & eſt un ſçavant Ouvrage, quoique cet Auteur n'ait commencé à étudier qu'à 50 ans.

Le *Gloſſaire* Latin de Mr. Du Cange en trois volumes, & ſon *Gloſſaire* Grèc en deux volumes *in folio*, eſt un travail mèrveilleux, & plein d'une érudition extraordinaire. Le *Gloſſaire* de Lindenbrok ſur les Loix de Charlemagne & de Louïs le Debonnaire. Il y en a un de François Pithou ſur la Loi Salique. Henri Spelman, Anglois, en a publié un en 1226. ſous le nom d'*Archéologue.*

GLOſSATEUR. ſ. m. Auteur qui a glôſé quelque livre. *Interpres.* Les *Gloſſateurs* de la Bible. Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phrâſe. On dit cependant *Gloſſateur* en d'aûtres matières. Un ſçavant d'Allemagne prétend que cèrtains mots barbâres de la loi Salique, que Vandelin a pris pour des noms de villes & de bourgs Taxandriques, ſont des formules ajoutées à la marge par un *Gloſſateur* né dans les Gaules, accoutumé au langage Romance, & à une prononciation différente de la Tudeſque. Mém. de Trév.

GLOſSEPÉTRE, ou GLOTTEPÉTRE. ſ. f. *Gloſſopetra.* C'eſt une pièrre en forme de langues qui ſe trouve en aſſez grand nombre dans l'Iſle de mèr. Stenonius, *De Corpore ſolido intra ſolidum contento*, Olaüs Wormius, *Diſſert. de Gloſſopetra* impr. en 1686. Reyſchius *de Gloſſopetris Luneburgenſibus*, & d'aûtres, ont écrit de ces pièrres. On prétend que ce ſont des dents de chien marin appellé par Théophraſte & par les Grècs Καρχαρίας, parce qu'il a les dents éxtrémement aiguës & tranchantes, que, ou les dents, ou le poiſſon lui-même, a été jetté là par les inondations; ou même dans le tems du déluge; que ces dents ſe ſont enſuite pénétrées & impregnées dans la tèrre d'un ſuc pétrifiant qui leur a donné la dureté, & les a miſes dans l'état qu'on les trouve à préſent. Voyez Chorier, Hiſt. de Dauphiné T. I. p. 72. & 73.

Ce mot éſt compôſé de deux noms Grècs, Γλῶσσα, *langue*, & πέτρα, *pièrre*, & on l'a donné à ces ſortes de pétrifications, parce qu'on a cru que c'étoient des langues de ſèrpent. On s'eſt même imaginé qu'elles avoient la vèrtu de guérir de la picquure des ſèrpents, depuis que S. Paul ayant été picqué d'un aſpic dans l'Iſle de Malthe où ces pièrres ſe trouvent, il n'en avoit point reçu de mal, & le peuple le dit encore quelquefois.

GLOſSE-PÉTRE. ſ. f. Langue pétrifiée, pièrre, ou pétrification qui a la figure d'une langue. *Gloſſopetra.* On dit que les *gloſſepétres* ſont bonnes contre le venin. Le peuple dit que ce ſont celles de l'Iſle de Malthe, & que depuis que l'aſpic qui mordit Saint Paul ne lui fit point de mal, elles ont cette vèrtu, qu'il n'y a même plus de ſèrpens dans cette Iſle, & que ces *gloſſepétres* ſont les langues de ceux qui y étoient autrefois. Ce ſont des fâbles que l'inſcription ſeule de ces *gloſſepétres* réfute; car elles n'ont point la figure d'une langue de ſèrpent, & elles ſont trop grôſſes. Il y a plus d'appatence que ce ſont des langues de poiſſons que les eaux du déluge abandonnèrent dans les tèrres, & dont les langues s'y ſont pétrifiées. Camérarius ne ſçauroit ſe pèrſuader que les *gloſſepétres* qu'on nous apporte d'AnglETèrre, de Malthe, d'autour de Montpelliér, & de divèrs autres endroits, ſoyent des dents de chien de mèr, ou de quelqu'autre poiſſon. Ce qui lui fait de la peine, c'eſt la petite quantité de ſel volatile & d'huile que l'on tire de ces mixtes par la diſtillation. Mais M. Woodward, qui croit comme le commun des Sçavans, que ces corps ſont enfouïs dans la tèrre depuis le déluge, répond qu'il n'eſt pas étonnant qu'enfouïs dans la tèrre depuis tant de tems, ils ayent pèrdu la meilleure partie de leurs principes volatiles. Tire-t-on des ôs & des crânes humains entèrrez depuis longtems la même quantité des principes qu'ils auroient fournis immédiatement après la mort des ſujèts? Une ſeconde objection de M. Camérarius eſt que les *gloſſepétres* expôſées à un feu nud ſe réduiſent non pas en charbon, mais en chaux, contre ce que témoigne Fabius Columna. M. Woodward répond que ces *gloſſepétres* peuvent fort bien en brûlant prendre d'abord la forme de charbon, pour paſſer enſuite à celle d'une matière calcinée; que c'eſt ce que dit Fabius Columna. D'ailleurs, il eſt fort poſſible que quelques-uns de ces *gloſſepétres* ayent abſolument changé de nature. Voyez Woodward, *Naturalis hiſtoria Telluris.*

GLOSSER. Voyez Glousser.

GLOſSINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Chlodeſindis, Glodeſindis.* Sainte *Gloſſine*, ou *Gloſinde*, étoit une fille du Duc de Wintron,

l'un des principaux Seigneurs de la Cour d'Auſtraſie, ſous le Prince Carloman frère du Roi Pepin. *Gloſſine* vint au monde dans le tèrritoire de Mèts, ſous le régne de Childeric III. peu de tems après que la retraite de Carloman eût rendu Pepin l'arbitre de toute la Monarchie Françoiſe. Elle fut Abbeſſe d'un Monaſtère qu'elle bâtit à Mèts vèrs 772, quatre ans après s'être fait Religieuſe à Tréves ſous Rhotilde ſa tante. Elle mourut vèrs l'an 778. *D. Mabillon, ſec. II. p.* 1078. *Baillet, au* 25e *Juillet.* Sainte *Gloſſine* eut pour mère Godila. Elle ſe conſacra à Dieu dans un Monaſtère de Treves, ſous la conduite de Rhotilde ſa tante.

De *Glodeſſindis* on a fait *Glodſinde*, *Gloſſinde*, *Gloſſine*.

Sainte *Gloſſine* de Mèts, Abbaye dans la ville de Mèts, commencée par les liberalitez de Vintron père de Sainte *Gloſſine*, qui en fut première Abbeſſe, & lui a donné ſon nom. Voyez les Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. T. IV. p.* 488.

GLOſSOCOME. ſ.m. Tèrme de Méchaniques, eſt un nom que Géron donne à une machine compôſée de pluſieurs rouës dentées, garnies de leurs pignons, qui ſert à élever de grands fardeaux. *Gloſſocomum.* Voyez en les figures dans le 8e. Livre de Pappus, & dans l'*Apiarium* de Bettinus.

Gloſsocome, eſt auſſi un inſtrument de Chirurgie fait en manière de coffre, dont on ſe ſert pour remettre les cuiſſes, & les jambes rompuës, & diſloquées, & pour les étendre quand elles ſe trouvent trop courtes après qu'elles ont été remiſes, & que le calus eſt formé. Cette machine conſiſte en un coffre où l'on étend la jambe, ou la cuiſſe; au bas du coffre, il y a un tour, & à côté vèrs le haut deux poulies, une de chaque côté: on attache des courroyes à pluſieurs chèfs au deſſus, & au deſſous de l'endroit où étoit la fracture, les courroyes d'en bas ſont attachées à l'eſſieu dont elles ſont près; celles d'enhaut après avoir paſſé par les poulies reviennent à l'eſſieu, auquel elles ſont auſſi attachées, deſorte que par le même mouvement en faiſant tourner le tour, on tire en haut la partie de la jambe, ou de la cuiſſe, qui eſt au deſſus de l'endroit de la fracture, & en bas la partie qui eſt au deſſous. Voyez Galien, *Comm.* 2. *& lib.* 6. *met. med.* Sculter Arcenal de Chirurgie, &c.

Les Anciens appelloient *gloſſocomon* un petit coffre dans lequel ils mettoient les langues des hautbois pour les conſerver.

Ce mot eſt Grèc, il vient de *γλῶσσα*, *langue*, & de *κομεῖν*, *avoir ſoin.*

GLOtTE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une fente qui eſt au devant du gôſier, laquelle ſert à former la voix des animaux. *Glotta.*

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *langue*, ou *languette.*

Glotte ſe dit auſſi du quatrième des cartilages du larinx. Quelques-uns le confondent avec l'aritenoïde; mais lorſqu'on le dépouille de ſa membrane, l'on voit qu'il en eſt ſeparé; c'eſt ce cartilage qui fait la partie poſtérieure & ſupérieure du larinx, qui eſt l'endroit où il eſt le plus étroit; c'eſt lui qui ſuivant qu'il ſe reſſèrre, ou qu'il ſe dilate, forme la voix ou plus grêle, ou plus groſſe. Dionis.

GLOUGLOtTER. v. n. qui exprime le chant du Coq d'Inde; faire glouglo, ou glouglou, qui eſt ce chant. Comme les Anciens ne connoiſſoient point cet oiſeau, il n'y a point de mot Latin pour exprimer ce mot. Il faut ou en forger un, ou uſer de periphrâſe. *Gluglottire*, *Galli Indici*, ou *Perſici*, ou *Meleagris ſonum exprimere.* Il n'y a qu'à montrer du rouge à un Coq d'Inde, il fera la roüe & *glouglottera.* La poule d'Inde ne *glouglotte* pas, il n'y a que le mâle. Pour la femelle, on peut dire plutôt comme du poulet, qu'elle pepie, ou qu'elle piole, que de dire qu'elle *glouglotte.*

GLOUGLOU. ſ. m. Tèrme burleſque, qui ne ſe met que dans les chanſons bachiques, pour ſignifier le bruit, ou le murmure que fait le vin en ſortant d'une bouteille: ce n'eſt pas que toutes les autres liqueurs ne faſſent le même bruit. Madame Des Houlières dit, en parlant du vin,

C'eſt un ſecours contre plus d'un tourment,
Il n'en eſt point qui ne céde aiſément
Au doux glou-glou *que fait une bouteille.* Des-H.

Qu'il ſont doux,
Bouteille jolie!
Qu'ils ſont doux
Vos petits gloux-gloux. Mol.

Ce mot vient de *gluttus*, qui ſignifie la partie du col par où paſſent les viandes: ou plutôt il a été fait par onomatopée du ſon de la liqueur qui paſſe au travèrs d'un canal étroit. Ménage.

GLOUſSEMENT. ſ. m. Bruit ſourd que font les poules prêtes à couver. *Gemitus gallinæ glocitantis.*

GLOUſSER. v. n. Danet & Pomey diſent *Gloſſer*; mais l'Académie dit *Glouſſer*. Ce mot ſe dit des poules qui veulent couver, ou qui ont des pouſſins. *Glocitare*, *glocire.* Il vient du Latin *glocire*, qui ſe trouve dans Feſtus, pour ſignifier la même choſe. Si cette poule avoit des petits elle *glouſſeroit* bien plus qu'elle ne fait. Il y a des poules qui *glouſſent* ſans ceſſe ſous mes fenêtres.

Glouſser, ſe dit par extenſion, des pèrſonnes qui ſentent quelque douleur, ou incommodité, ou qui s'en plaignent ſourdement. On ne ſçait ce qu'a cette fille, mais elle *glouſſe* toûjours.

GLOUTERON. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *Bardane. Lappa.* Voyez Bardane.

GLOUTON, onne. adj. Goulu, gourmand; qui mange avec avidité, qui engloutit. *Vorax*, *belluo*, *gluto.* Le brochêt eſt fort *glouton.* Les loups ſont *gloutons.*

. . . . *Or l'animal* glouton (le loup)
D'un endroit aſſez proche entendait la harangue,
En tirant un grand pied de langue
Rouge encor du ſang d'un mouton &c. Le Noble.

Ce mot vient du Latin *gluto.* Nicot. Il vient plutôt de *glouſt*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *gourmand*: ou du Latin *glutire*, *engloutir*, *avaller*. *Gloiôt* en Breton ſignifie *glouton*, & vient du mot Breton *glout*, goulu. Lobin. *Gloſſ.* Il eſt formé du Celtique *gluth*, qui veut dire gourmand, *goulu*: de là eſt venu le vèrbe *glutire*, dévorer, *engloutir.*

Glouton, onne, ſe prend auſſi ſubſtantivement. Il mange tout le gros *glouton.* Gon. Il n'eſt rien tel que d'être *glouton.* Scar. Cette femme eſt une franche *gloutonne*, qui avale tout ce qu'on met devant elle. Le tems, ce *glouton* entagé. Dalibrai. *Tempus edax rerum.*

C'étoit autrefois une injure qu'on diſoit par raillerie. Un faux *glouton.* Ce failli *glouton* d'Arnaldus. Voiture.

GLOUTOnNEMENT. adv. D'une manière gloutonne. *Voraciter*, *avidè.* Il n'y a rien de ſi dégoûtant que de voir manger *gloutonnement.* Les loups mangent *gloutonnement.* La Font.

GLOUTOnNIE. ſ. f. Avidité de manger, *gula*, *edacitas.* La *gloutonnie* eſt un des ſept pechez capitaux.

GLU.

GLU. ſ. f. Compoſition viſqueuſe, & ténace, pour prendre les oiſeaux, & pour enduire les ſeps de vigne, afin de les garentir des chenilles. *Gluten*, *viſcum.* Elle ſe fait avec les écorces du bois de houx qu'on lui ôte dans le tems de la ſéve, leſquelles après avoir été bien battuës dans un mortier, & miſes pendant quelques jours à pourrir dans la terre, on lave & on paitrit en eau courante, & elles laiſſent cette matiére gluante & vèrdâtre qu'on appelle *glu.* On en fait auſſi du gui de chêne, (Voyez Gui) & avec des racines de viorne. En Surie on en fait avec des prunes de Sébeſten.

Sur vos rameaux la glu *perfide*
Trahit la Tourterelle avide,
La grive, le ruſé moineau. N. ch. de vers.

Ce mot vient de *gluſten*, ou de *glux*, qu'on trouve dans les Auteurs Latins. Voyez Ménage. D'aûtres le font venir de *γλοιὸς*, qui veut dire lent, viſqueux. Quelques uns écrivent, gluë. *Gluten*, De là *glue*, en forme de Celtique *glu* & *glut.* Pezron.

Pour faire de la *glu* excellente, il faut prendre de ces grains d'hèrbe qui ont coutume de croître ſur les hêtres, ou plûtôt ſur les vieux pommiérs. Cette hèrbe a la feüille ſemblable à celle de l'olliviér. Ses grains ſont plus gros que des pois, c'eſt ce que nous appellons communément Guy. Ayant amaſſé la plus grande partie que l'on pourra de ces grains, il les faut mettre enſemble dans une câve, ou dans le lieu le plus humide qu'il ſera poſſible, en telle ſorte que la grande fraîcheur les puiſſe faire corrompre; il s'en fera une pâte, & quand les grains ſeront mêlez tous enſemble, & auront pèrdu leur conſiſtence, il faut prendre cette pâte & la bien battre avec un bâton, ou ſpatule, dans de l'eau, juſqu'à ce qu'en levant le bâton l'on voye que cette matière faſſe un voile clair auquel il n'y ait point d'ordure, & prenant de cette *glu* la quantité que vous en voulez preparer, vous la mettrez dans une tèrrine; par exemple, ſi c'eſt une livre que vous ayez priſe, vous y joindrez une once d'huile, & demi once de térébentine. Lorſque vous aurez bien incorporé la *glu* avec l'huile ſur le feu, & qu'elle ſera convèrtie en onguent, vous la tîterez du feu, & vous y mettrez la demi once de térébentine, vous l'incorporerez pareillement: puis vous vous en pourrez ſèrvir à prendre les oiſeaux que vous voudrez. Cette *glu* eſt ſi bonne qu'elle ſert à l'eau.

Après que les oiſeaux ſont pris à la *glu*, il arrive bien ſouvent qu'elle leur gâte tellement les plumes, que les oiſeaux ſe laiſſent mourir de déplaiſir, ou bien il faut les arracher; pour obvier à cet inconvénient, & leur ôter la plume, il faut prendre du ſablon

ſablon menu qui ſoit bien ſec, & de la cendre nette mêlez enſemble, & de cela ſaupoudrer les plumes engluées, & les laiſſer ainſi une nuit, le lendemain ayant battu des moyeux d'œufs, il faudra oindre avec une panne l'endroit où eſt la *glu*, & le laiſſer deux jours, puis il faut prendre du gras de lard, ou ſain de porc, avec du beurre frais fondu enſemble, & en oindre les places engluées, & les laiſſer ainſi l'eſpace d'une nuit; & le lendemain faire tiedir de l'eau & en laver tout l'oiſeau, puis l'eſſuyer avec un linge net & le laiſſer ſécher.

On appelle auſſi *glu*, certaine humeur qui vient ſur l'écorce des arbres, qui ſe ſéche au ſoleil, & eſt faite comme des poireaux. La *glu* de ceriſiér & de pruniér eſt la gomme qui découle de ces arbres, & que quelques-uns confondent mal-à-propos avec la gomme Arabique. Celle-ci ſort d'un autre arbre qui vient en Égypte, appellé *caſſie*, en Latin *accacia*.

Glu, ſe dit figurément de tous ce qui prend, ou peut attacher quelqu'un: témoins ces vèrs de Scarron,

Ce n'eſt que marroquin pèrdu,
Que les livres que l'on dédie,
Depuis que Montauron mendie;
Montauron, dont le quart d'Ecu
S'attrapoit ſi bien à la glu
De l'Ode, & de la Comédie.

GLUANT, ANTE. adj. Ce qui eſt viſqueux & ténace, qui s'attache aux mains, aux habits. *Viſcoſus, lentus, glutinoſus.* La poix, la gomme, ſont chôſes *gluantes.* Les limaçons ont une bâve *gluante*, avec quoi ils s'attachent aux arbres, aux murailles.

Gluant. *Tenax*, Se dit auſſi dans un ſens figuré. La paûvreté eſt ſi *gluante* qu'on ne s'en ſçauroit dépêtrer. Ablanc.

On dit provèrbialement il a les mains *gluantes*, en parlant d'un Juge qui prend. Ce provèrbe eſt fort ancien chez les Latins, car on liſoit dans le Poëte Lucilius,

Omnia viſcatis manibus leget, omnia ſumet.

GLUAU. ſ. m. Danet dit *Gluon*. Branche menuë enduitte de glu, qui ſert à prendre les oiſeaux. *Virga viſcata.* Tendre des *gluaux*.

GLUCKSTAT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe, en Allemagne. *Glucſtadium.* Elle eſt dans la Stormarie, contrée du Duché de Holſtein, & ſituée ſur l'Elbe, à neuf lieuës au deſſous de la ville de Hambourg. *Gluckſtadt* eſt une des plus fortes places d'Allemagne, & elle appartient au Roi de Danemarck.

GLUCSKBOURG, ou LUCSKBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Glucsburgum.* Elle eſt dans le Duché de Sleſwick, en Dannemarc, à deux lieuës de Flensborg, du côté du levant, & elle eſt Capitale d'un petit païs, qui appartient aux Ducs de Holſtein *Glucsbourg*.

GLUER. Mot de peu d'uſage, qui ſe dit en parlant des chôſes viſqueuſes qui s'attachent aux mains, aux habits; comme fait la glu. *Viſcare, viſco illinire, inficere.* Ces confitures m'ont *glué* toutes les mains. Il ſignifie auſſi, Frotter de glu. Il faut *gluer* ces petits brins d'ôſiér.

Glué, ée. part. paſſ. & adj. *Viſcatus.*

GLURENS. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Comté du Tirol, en Allemagne. *Glurium.* Il eſt ſur l'Adige, vèrs ſa ſource, entre Bolzano & Coire; à onze lieuës de la prémière, & à dixhuit de la dèrnière.

GLUSE. Voyez GUEUSE.

GLUTINATIF. Adj. & ſubſt. m. On ne trouve point ce mot au féminin. Tèrme de Médecine, de Chirurgie, de Pharmacie. Un remède *glutinatif*; ou un *glutinatif*, eſt un remède, qui unit, qui lie les parties ſeparées, diviſées, qui aide à leur union, qui la procure, qui l'avance. *Glutinans, glutinoſus.*

GLUTINEUX, EUSE. adj. *Viſcoſus, glutinoſus.* Gluant, viſqueux. Suc *glutineux*. La chair des limaçons eſt naturellement *glutineuſe* & un peu fade. Lémery.

GLUY. ſ. m. Groſſe paille de ſeigle dont on couvre les granges, & les maiſons des paiſans en pluſieurs Provinces. *Palea, calamus.* Il faut douze nombres de *gluy*, pour réparer la couvèrture de cette bèrgerie; c'eſt à dire, douze douzaines de gèrbes de cette paille. On ſe ſert auſſi de *gluy* pour lier les gèrbes dans la moiſſon. Les Normands prononcent *glu*.

Ce mot vient, ſelon Joannes de Janua, de *gelima*, mot de la baſſe Latinité, qui a ſignifié une *gèrbe*, *à genu*, & *ligo*, *quæ genibus manibuſque ligatur*; ou du Flamand *gheluys*, qui ſignifie une *botte de paille*.

G L Y.

GLYCONIEN. Adj. Tèrme de Poëſie Grecque & Latine. Un vèrs *Glyconien*, eſt un vèrs compôſé de deux pieds & d'une

ſyllabe. C'eſt le ſentiment de Scaligèr, qui dit que le vèrs *Glyconien* a été appellé *Euripidien*. D'autres diſent que le vèrs *Glyconien* eſt compôſé de trois piéds, qui ſont un ſpondée & deux dactyles, ou bien un ſpondée, un choriambe & un pyrrique. Ce ſentiment eſt le plus ſuivi. *Glyconius*.

GLYCONIQUE. Adj. Tèrme de Poëſie, *Glyconicus*, vèrs *Glyconique*. Voyez Glyconien, c'eſt la même chôſe. Ce vèrs, *ſic te Diva potens Cypri*, eſt un vèrs *Glyconique*.

GLYPHE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt généralement tout canal creûſé en rond, ou en anglet, qui ſert d'ornement. *Glyphus.*

Ce mot vient de γλυφὴ, qui ſignifie gravure. Γλυφὶς eſt la fente, l'entaille, qu'on fait en gravant, & en particulier la fente qu'on fait dans la fléche, pour paſſer la corde.

G M.

GMUND. Voyez GEMUND.

G N A.

GNAPHALIUM. ſ. m. Nom Latin, qui a été donné à pluſieurs plantes, parcequ'elles étoient cotoneuſes, γναφαλον en Grèc ſignifie bourre, ou duvèt. Aujourd'hui on en fait un genre qui eſt caractériſé par ſa fleur & par ſa ſemence. *Gnaphalium maritimum*, *C. B. Pin.* Cette plante croît au bord de la mèr. Elle eſt vivace, & a des racines ligneuſes qui poûſſent pluſieurs tiges hautes environ de huit à dix poûces, quelquefois branchuës, blanches, cotoneuſes, & garnies de feuilles oblongues, & toutes blanches, ſes fleurs viennent à l'extrémité des tiges en bouquèts. Elles ſont à fleurons jaûnes renfèrmez dans un calice écailleux blanc & plus que demi ſphérique. Les fleurons ſont portez ſur des ſemences qui ſont menuës, courbes & envelopées d'une coëffe.

GNÊSNE. ſ. f. Nom propre. *Gneſna*, anciennement, *Leſnioſaleum*. Ville de la Baſſe Pologne, ſituée dans le Palatinat de Kaliſch, à quinze lieuës de la ville de ce nom, du côté du nord. *Gnêſne* paſſe pour la plus ancienne ville de la Pologne. On dit qu'elle a été bâtie par Léchus, fondateur de cet État, & qu'elle en a été la Capitale. Elle fut prêſque toute conſumée par un embraſement l'an 1613. Elle ne laiſſe pas d'être le ſiége d'une Châtellenie, & d'un Archevêché, dont l'Archevêque eſt primat du Royaume, Légat né du Pape, Préſident du Sénat, & Régent du Royaume pendant l'intèrrégne. C'eſt lui auſſi qui proclame les Rois, lors qu'ils ſont élûs, qui les couronne, & qui fait leurs funérailles. Il y a une hiſtoire latine des Archevêques de *Gnêſne* par Étienne Damalevicius Varta.

G N I.

GNIDE, ou CNIDE. ſ. f. Ville de la Doride dans l'Aſie mineure. *Gnidus, Gnydus, Cnidus.* Cette ville s'appella d'abord Triopie, & enſuite Péguſe, eut un Évêché ſuffragant de *Stauropolis*. Elle eſt ſur un promontoire qu'on nomme aujourd'hui Capo Crio. *Gnide* s'appelle maintenant Stadia. P. Lubin.

GNIEW. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg, qu'on nomme auſſi Meawe, ou Mewe, *Gnevum, Meavia.* Il eſt de la Pruſſe Royale, ſitué à l'embouchure du Fèrs dans la Viſtule, à cinq ou ſix lieuës au deſſus de Marienbourg.

GNIOLE. Tèrme d'Écoliérs, marque qu'une toupie fait ſur une autre lorſqu'on la jouë. Ah! quelle *gniole* il a fait à ma toupie. *Cicatrix.*

GNIOSA. Voyez LISTO.

G N O.

GNOITE. ſ. m. Nom de ſecte. *Gnoita.* Les *Gnoites* étoient une ſecte d'Hérétiques formée de celle des Neſtoriens. S. Grégoire parle des *Gnoites* Regiſt. l. 8. ép. 43.

GNÔME. ſ. m. GNOMIDE. ſ. f. Nom que les Cabaliſtes donnent à certains peuples inviſibles, qu'ils ſuppoſent habiter dans la tèrre, & la remplir juſqu'au centre. *Gnomus.* Ils feignent qu'ils ſont de petite ſtature; ils les font gardiens des tréſors, des miniéres & des piérreries. Ils diſent que ces *Gnômes* ſont ingénieux, amis de l'homme, & faciles à commander. Les *Gnomides* leurs femmes ſont petites, mais fort agréables, & leur habit eſt curieux. Ab. de Villars. Vigenère les appelle *Gnomons*, Voyez cet Auteur ſur Tite-Live T. I. p. 1316. & ſuivans. Vigneuil de Marville rapporte dans ſes Mélanges d'hiſtoire & de Literature Tom. I. p. 100. que dans une Conférence chez M. Rohault un Philoſophe de l'École, apparemment du Comte de Gabalis, ſoutint qu'il y a une infinité d'eſprits qui rempliſſent les élémens, le feu, l'air, l'eau & la tèrre; des Salamandres, des Silphes, des Ondins & des *Gnômes*; & que les *Gnômes* ſont occupez à faire agir les machines des animaux, qui ſe proménent ſur la tèrre. Il ajoûtoit que quelques Philoſophes de ſa ſecte prétendent que ces eſprits ſont de deux ſexes, pour les deux ſexes des bêtes, ou machines mouvantes; que les plus grands, les plus ingénieux, & les plus habiles de ces eſprits, gouvèrnent les ma-

chines des bêtes, les plus grandes, les plus compôſées, & les plus parfaites ; que quoi qu'il en ſoit de ce fait, qu'il n'oſoit aſſurer, outre ces éſprits de la prémiére éſpéce, il y en a une infinité de fort déliez de toute éſpéce, qui font joüer le nombre infini d'inſectes que nous voyons, ou qui échappent à nos yeux, à cauſe de leur extrême petiteſſe ; que tous ces éſprits en général gouvèrnent châque machine ſelon la diſpoſition de ſes organes, de ſon tempérament & de ſes humeurs, ne ſe ſaiſiſſant pas indifféremment de toutes ſortes de machines, mais de celles qui ſont de leurs caractères, & qui vivent dans l'élément qui leur eſt propre. Croira-t-on que dans un ſiécle auſſi éclairé on ait avancé de ſang froid d'auſſi grandes fadaiſes dans des aſſemblées de Philoſophes ? En coûteroit-il beaucoup plus d'admettre une ame dans des bêtes, comme les Péripatéticiens ? Et ces Silphes, ces Salamandres, ces Oudins, ces *Gnômes*, ſont-ils mieux prouvez, que ne l'eſt cette âme ?

Un *Gnôme* fièr & ſupèrbe, demeurant ſur la tèrre, qui eſt ſon élément, ſe ſaiſit d'un Courſier de Naples, ou d'un *Genèt* d'Eſpagne : un aûtre qui eſt cruel ſe jette dans un Tigre, ou dans un Lion, & un qui eſt folâtre & badin va gîter dans un ſinge, ou dans une guenon.

GNÔMON. ſ. m. eſt le ſtile qu'on met ſur les cadrans pour marquer les heures. Ce mot eſt purement Grèc, *γνώμων*.

Gnômon, ſignifie auſſi, cette petite éguille de cuivre qu'on met au centre d'un petit cèrcle polaire ſur le méridien d'un globe, & qui a le même mouvement que l'axe. On l'appelle *gnômon*, parce qu'il eſt ordinairement accompagné d'un cèrcle ſur lequel ſont marquées les heures.

Gnômon, eſt auſſi un tèrme de Géométrie. Si vous partagez un parallélogramme en quatre petits parallélogrammes par deux lignes qui ſe coupent, & que de ces quatre petits parallélogrammes vous en retranchiez un, les trois autres font un *gnômon*; c'eſt ce qu'on appelle ordinairement une équèrre.

Gnômon. Voyez GNÔME.

GNOMONIQUE, ou HORLOGIOGRAPHIE. ſubſt. f. Science qui fait partie des Mathématiques. *Gnomonica*, *Horologiorum deſcriptio*. Elle enſeigne à trouver la juſte proportion des ombres pour la conſtruction de toutes ſortes de quadrans au ſoleil, & à la lune, & pour connoître les heures par le moyen des ombres, & d'un gnômon, ou ſtile, qui les marque. On y décrit tous les aûtres cèrcles de la ſphère, ſi on veut. Clavius a fait un livre *in folio* de la *Gnomonique*, qui comprend tout ce qu'on peut ſçavoir ſur les cadrans. M. de la Hire a fait un Traité de la *Gnomonique*. On a auſſi écrit de la *Gnomonique* ſpéculaire, ou réfléxe, qui enſeigne l'art de faire des cadrans qui marquent l'heure par la réfléxion de la lumière ſur toutes ſortes de ſurfaces. Diogéne Laërce, dans la vie d'Anaximandre, rapporte que c'eſt à ce Philoſophe qu'eſt dûë l'invention des quadrans au ſoleil, & qu'il en fit un à Lacédémone vèrs la 58 Olympiade.

On appelle cette ſcience la *Gnomonique*, du mot Grèc *γνώμων*, qui ſignifie, *qui fait connoître*; parceque le ſtile, ou l'aiguille, fait connoître par ſon ombre les heures, & la hauteur du ſoleil.

Colonne Gnomonique, en Architecture. Cylindre où ſont marquées les heures par l'ombre d'un ſtile. Il y en a de deux ſortes : l'une dont le ſtile eſt fixe, & où les lignes horaires ne ſont qu'une projection du cadran vèrtical ſur une ſurface cylindrique. L'aûtre dont le ſtile eſt mobile, & dont les lignes horaires ſont tracées ſur les différentes hauteurs du ſoleil dans les différentes ſaiſons de l'année.

GNOSIMAQUE. ſ. m. Nom de ſecte. *Gnoſimachus*. Les *Gnoſimaques* rejettoient l'étude de la Sainte Écriture. Baronius en parle aux années 68, 120, 145. & il examine s'ils étoient les mêmes que les *Gnoïtes* & les *Gnoſtiques*. Les *Gnoſimaques* avoient pour principe que Dieu ne demandoit que les bonnes œuvres, & qu'ainſi on ne devoit ſonger qu'à bien vivre, & nullement paſſer ſon tems à l'étude de la Sainte Écriture, comme ſi nous n'étions pas obligé d'apprendre ce que Dieu demande de nous, en liſant les livres qui peuvent nous l'apprendre, ainſi il eſt néceſſaire qu'il y ait dans l'Égliſe des pèrſonnes qui s'appliquent à l'étude de la Sainte Écriture.

Gnosimaque. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Hérétique qui ſe déclare ennemi de toutes les connoiſſances recherchées de la Religion. *Gnoſimachus*. S. Jean Damaſcéne, *De hereſ. C. VII. her.* 88. *p.* 108. *du I. Tome de la dèrnière édition*, dit que les *Gnoſimaques* étoient des gens oppôſez à toute la *Gnôſe* du Chriſtianiſme, qui diſoient que c'étoit un travail inutile de chèrcher des *gnôſes* dans les Saintes Écritures, que Dieu ne demandoit rien autre chôſe du Chrétien, que de bonnes œuvres ; qu'il étoit donc beaucoup mieux de marcher avec beaucoup plus de ſimplicité, & de ne point chèrcher avec tant de ſoin tous les dogmes concèrnant la vie gnoſtique. On entend communément par *gnôſe* la ſcience, & les Interprétes de S. Jean Damaſcéne traduiſent ainſi ce mot. Je crois qu'il a un ſens plus particulier, qu'il ſignifioit dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe à peu près ce que nous appellons ſpiritualité, & la vie gnoſtique, *Γνωστικὴ πολιτεία*, ce que nous nommons la vie ſpirituelle. Ainſi les *Gnoſimaques* étoient des ennemis des ſpiritualitez, de la vie ſpirituelle, qui vouloient qu'on ſe contentât de faire de bonnes œuvres tout ſimplement, & qui blâmoient les exèrcices de la vie ſpirituelle, & ceux qui chèrchoient à ſe pèrfectionner par des méditations, des connoiſſances, des exèrcices plus ſublimes, & plus rechèrchez. C'eſt pour cela que l'on appelloit Gnoſtique un parfait Chrétien, un homme qui eſt dans la ſpiritualité, comme il paroît par le portrait qu'en fait Clément Alexandrin dans ſes ſtromates, & dans les fragmens de ſes hypotypôſes, où il appelle le vrai Chrétien Gnoſtique. C'eſt en ce ſens qu'il dit que ſi par impoſſible la connoiſſance de Dieu pouvoit être ſéparée du ſalut étèrnel, le Gnoſtique choiſiroit, ſans héſiter, la connoiſſance ; & que ſi Dieu lui promettoit l'impunité, en faiſant ce qu'il défend, ou lui offroit à ce prix la connoiſſance des bienheureux, ou s'il croyoit pouvoir ſe cacher de Dieu, il ne voudroit rien faire contre ce qu'il a une fois choiſi, comme conforme à la raiſon & bon par ſoi-même. Le *Gnoſtique* n'eſt point jaloux, il donnera à celui qui n'en eſt pas digne, plutôt que de refuſer à celui qui l'eſt.

Gnoſimaque vient de *γνωσίμαχος*, qui veut dire ennemi de la ſageſſe, des connoiſſances, de la ſpiritualité, qui la combat. On donna ce nom odieux à ces Hérétiques, par la raiſon que nous avons dite ci-deſſus.

GNOSSE, ou GNOSSUS. ſ. f. Nom propre d'une ville de Créte, qu'on appelloit auſſi *Gnoſſe*, & en Latin *Gnoſſus*, *Gnoſus*, *Cnoſus*, & *Cnoſſus*. Elle eſt célèbre dans l'Antiquité, & fut la capitale du Royaume de Minos. Elle étoit entre Gortine & Lyctus, à 25 ſtades de la mèr du nord. Quelques uns croyent qu'elle étoit où eſt aujourd'hui Caſtel Pediada ; & d'autres que c'eſt Ginoſa, deux bourgs de l'iſle de Candie aſſez voiſins. Elle étoit ſur la petite rivière de Ginoſa, appellée autrefois *Ceratus*, dont Strabon dit qu'elle prit d'abord le nom. Voyez les Tables Geogr. du P. Lubin.

GNOSTIQUE. Nom d'anciens Hérétiques qui ont été fameux dès les prémiérs commencemens de la Religion Chrétienne, principalement dans l'Orient. Ce mot de *Gnoſtique*, qui ſignifie *Sçavant*, avoit été adopté par ceux de cette ſecte, comme s'ils avoient eû ſeuls la véritable connoiſſance du Chriſtianiſme ; ils regardoient les aûtres Chrétiens comme des gens ſimples & groſſiers, qui expliquoient les Livres Sacrez d'une manière baſſe & trop littérale. Ils étoient d'abord de purs Philoſophes, qui avoient formé une Théologie particuliére ſur la Philoſophie de Pythagore & de Platon, à laquelle ils avoient accommodé leurs intèrprétations de l'Écriture. On a accuſé les *Gnoſtiques* d'adorer un âne & un porc, ou plutôt de donner à leur Dieu Sabaoth la figure de l'un ou de l'aûtre ; car S. Épiphane dit que les uns diſoient qu'il avoit la figure d'un âne, & les aûtres celle d'un porc.

Le nom de *Gnoſtique* vient de *Gnoſticus*, qui eſt formé de *γνῶσις*.

Le nom de *Gnoſtique* ſe prend quelquefois en bonne part dans les anciens Écrivains Écclésiaſtiques, principalement dans Clément d'Aléxandrie, qui décrit en la pèrſonne de ſon *Gnoſtique* les qualitez d'un parfait Chrétien dans le 7e livre de ſes Stromates, où il prétend qu'il n'y a que le *Gnoſtique*, ou l'homme *Sçavant*, qui ait une véritable Religion. Il l'oppôſe aux Hérétiques de ce nom, aſſurant que le vrai *Gnoſtique* a vieilli dans l'étude de l'Écriture Sainte, & qu'il garde la doctrine Orthodoxe des Apôtres & de l'Égliſe. Voyez ce que nous avons dit au mot Gnosimaque. Les faux *Gnoſtiques* au contraire avoient abandonné les Traditions Apoſtoliques, s'imaginant être plus habiles que les Apôtres. Ils en avoient forgé de nouvelles à leur manière.

Ce mot *Gnoſtique*, vient de *Γινώσκω*; Je *connois*. Le nom *Gnoſtique* ſignifie ſçavant, éclairé, illuminé, ſpirituel, qui eſt dans la ſpiritualité.

Ce nom de *Gnoſtique* eſt un nom générique, que l'on donne quelquefois à pluſieurs Hérétiques des prémiérs ſiécles, comme les Nicolaïtes, les Simoniens, les Carpocratiens, & à d'aûtres, qui s'accordoient tous en ce qu'ils s'abandonnoient à toutes ſortes d'infamies. Quelquefois c'eſt un nom particulier qu'on donna vèrs le commencement du ſecond ſiécle de l'Égliſe aux ſucceſſeurs des prémiérs Nicolaïtes, & des prémiérs Carpocratiens qui quittèrent le nom des Auteurs de leur ſecte.

Simon le Magicien a été comme le pére des faux *Gnoſtiques*, qui ont été partagez en un grand nombre de Sectes ; mais toutes ces Sectes convenoient entr'elles dans les principes généraux. Ceux qui voudront apprendre à fond leur doctrine & leurs viſions doivent conſulter S. Irénée, Tèrtullien, Clément d'Aléxandrie, Origéne, S. Épiphane, & ſur tout le prémiér, qui a rapporté au long leurs ſentimens, qu'il a réfutez en même tems. Quoique

que S. Irénée parle plus en détail de Valentin que des aûtres *Gnoſtiques*, on trouve dans ſes Ouvrages les principes généraux ſur leſquels ces Hérétiques établiſſoient leurs fauſſes opinions, & la méthode qu'ils ſuivoient dans leurs éxplications de l'Écriture. Il les reprend d'avoir introduit dans la Religion de vaines & ridicules Généalogies; c'eſt à dire, de cèrtaines émanations, ou proceſſions divines, qui n'avoient d'aûtre fondement que leur imagination. Auſſi les *Gnoſtiques* avoüoient-ils que ces émanations n'étoient point expliquées clairement dans les livres ſacrez. Mais ils diſoient que Jésus-Christ les y avoit indiquées myſtiquement ſous des paraboles à ceux qui pouvoient les comprendre.

Les *Gnoſtiques* n'appuyoient pas ſeulement ſur les Évangiles & ſur les Épîtres de S. Paul leur fauſſe Théologie, mais auſſi ſur la Loi de Moïſe & ſur les Prophêtes. Comme il y a dans ces dèrniérs Livres pluſieurs paraboles, ou allégories, qui peuvent être intèrprétées diffèremment, ils s'en ſervoient avec adreſſe, comme l'a obſervé S. Irénée, afin de cacher avec plus de facilité l'ambiguité de leurs intèrprétations. Ils diviſoient la nature en trois ſortes d'êtres; à ſçavoir, en *hylique*, ou *matériel*; en *pſychique*, ou *animal*; & en *pneumatique*, ou *ſpirituel*. Ils diſtinguoient auſſi trois ſortes d'hommes, le matériel, l'animal & le ſpirituel. Les prémiérs, qui étoient matériels, & incapables de connoiſſance, périſſoient ſelon le corps, & ſelon l'âme; les ſpirituels au contraire, tels que ſe diſoient les *Gnoſtiques*, étoient tous ſauvez naturellement, ſans qu'il en périt aucun. Les *Pſychiques*, ou animaux, qui tenoient le milieu entre ces deux ordres, pouvoient ſe ſauver, ou ſe damner, ſelon les bonnes ou mauvaiſes actions qu'ils faiſoient.

Les mêmes *Gnoſtiques* faiſoient un grand fond ſur le commencement de l'Évangile de S. Jean, où ils prétendoient trouver une partie de leurs émanations, parce qu'il y eſt parlé du Vèrbe, de la Vie, de la Lumière, & de pluſieurs aûtres chôſes qu'ils éxpliquoient ſelon leurs idées. Ils chèrchoient des myſtères où il n'y en avoit point. Ils feignoient de cèrtains ſens cachez & profonds dans l'Écriture, qui les jettoient dans de grandes rêveries, qui ont été combattuës fortement par S. Irénée. Conſultez le chap. 4. de l'hiſt. crit. des Commentateurs du Nouveau Teſtament, d'où l'on a pris la meilleure partie de ce qu'on a dit ici touchant les *Gnoſtiques*. Le nom de *Gnoſtique*, qui eſt ſi beau dans ſa vraye étymologie, eſt devenu infame par les déſordres auxquels s'abandonnèrent ceux qui ſe diſoient *Gnoſtiques*, comme nous avons vû de nos jours le Quiétiſme très juſtement décrié & condamné, par les déſordres & les ſentimens hétérodoxes qu'on a caché ſous le nom d'oraiſon de quiétude. Voyez Euſébe, S. Épiphane, Théodoret, S. Jean Damaſcéne, Tèrtullien, S. Auguſtin, S. Irénée, Philaſtrius, Baronius, M. Fleuri, &c. qui ont tous parlé des *Gnoſtiques*. Outre tous les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques qui parlent des *Gnoſtiques*, on peut voir les Notes du P. Le Quien ſur la 25. & la 26e. Héréſie décrite par ce Père; & Henri Hammond, *Diſſert. Præmial. de Antichr. C. 3. & ſuiv.*

GOA.

GOA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Goa*. Elle eſt dans le Royaume de Décan, ſur une petite iſle, que forment les rivières de Mandoua & de Guari en leurs embouchures, & à deux lieuës de la tèrre fèrme. L'Iſle ou la Prèſqu'iſle ſur laquelle eſt ſituée *Goa* porte le même nom, & elle domine ſur celles que forme la mèr en entrant par divèrs canaux dans la tèrre fèrme de Canara. *Goa* avoit été bâtie par les Maûres quarante ans avant que les Européans paſſaſſent aux Indes, & l'année 1510. Dom Alphonſe d'Albuquèrque, ſurnommé le Grand, l'enleva aux Infidelles, & la ſoumit à la Couronne de Portugal. Bouh. Elle eſt aſſez grande, & diviſée en cinq parroiſſes, & elle eſt défenduë par ſix Citadelles, qui lui ſèrvent de murailles; ſon port paſſe pour un des plus beaux de nôtre continent; auſſi eſt-elle fort marchande. Elle a un Archévêché, qui porte le titre de Primat des Indes, une Univèrſité, un Tribunal de l'Inquiſition, & elle eſt le Siége du Viceroi, & du Conſeil des Indes pour les Portugais. L'Académie des Sciences donne 71. degrez 30. min. à la diffèrence des méridiens de Paris & de *Goa*; mais le P. Noël, Jeſuite, par des obſèrvations plus récentes & fort éxactes, la met un degré plus à l'Orient, & met 72. d. 30. min. de diffèrence entre le méridien de l'Obſervatoire & celui de *Goa*. Ainſi, ſelon l'Académie, *Goa* eſt au 91e d. 30. m. de longitude; & ſelon le P. Noël au 92e d. 30. m. Pour la latitude MM. de l'Académie la fixent à 15. d. 30. min. de latitude nord.

GOAL. Voyez GOAU.

GOAR. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez GUÉVRES.

Saint Goar. Nom d'une petite ville de la Baſſe partie du Cèrcle du Haut Rhin. *Fanum S. Goari*. Elle eſt dans le Bas Comté de Katzenellebogen, ſur le côté gauche du Rhin, entre Bingen & Coblentz. *S. Goar* eſt fortifiée, & défenduë par la forterelle de Rhinfeld.

SAINT GOARSHAUSEN. Nom propre d'une petite ville du Bas Comté de Katzenellebogen, en Wetéravie. Elle eſt ſur le côté droit du Rhin, vis à vis de S. Goar, & elle eſt défenduë par le château de Katz, ou Katzenellebogen, diffèrent du vieux château de ce nom, qui eſt aux confins du Comté de Naſſaw.

GOATHA, ou GOATH. ſ. m. C'eſt le mont Calvaire que Jérémie appelle ainſi XXXI. 39. P. Lubin. D'aûtres diſent que c'étoit une citadelle ou une colline fort éſcarpée dans les dehors de la partie de Jéruſalem qu'on appelloit ville de David, du côté du midi & du couchant. Voyez Grotius & Junius ſur cet endroit du Prophéte. C'eſt un lieu juſqu'où Jéruſalem doit être rebâtie.

GOAU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gudualus*. Voyez le Martyrologe de M. Chaſtelain T. I. p. 543.

GOAU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gudwalus*, *Guthwalus*. Saint Gudwal, que nous appellons S. *Goau*, & S. Goal, nacquit au VIIe ſiécle dans la partie méridionale d'Anglètèrre qui regarde le couchant, peu de tems après que les Miſſionaires de S^t. Grégoire le Grand eûrent convèrti les maîtres du païs à la foi chrétienne. Baillet. Voyez Henſchen. *Acta SS. Junii T. I. p. 728.*

GOAZIL. ſ. m. Tèrme de Relation. Châtelain, ou Capitaine d'un fort. *Caſtro Præfectus*, *Caſtellanus*, *Caſtelli gubernator*. Le Gouvèrneur principal d'un fort s'appelle en Pèrſe Viſir ou *Goazil*. Wicqfort, *Amb. de Figuer. p. 101.* Voyez Alouazil T. I. p. 277. C'eſt le même mot avec l'Article Arabe *al*.

GOB.

GOB. ſ. m. Nom d'un lieu de la Tèrre Sainte, ou d'un champ entre les Philiſtins & les Iſraëlites. 1. Paral. XX. 4. *Gob*. Les Intèrprétes Grècs liſent Nob. 1. Paral. XX. 19. & en d'aûtres éxemplaires au v. 17. ils mettent Geth. Le P. Lubin veut auſſi que ce ſoit Geth, & M. Reland ſemble pancher de ce côté là, parcequ'au v. 20. cette guèrre s'appelle la Guèrre de Geth. Cela paroit plus probable que de dire avec Adrichomius que ceſt Nobe que Samſon veut être la même chôſe qu'Anathoth.

Saint GOBAIN. Nom d'un gros village de Picardie, *Sangobanus vicus*, il eſt dans la forêt de Couci, à une lieuë de la Fère. Il y a à *Saint Gobain* un ancien château des Sires de Couci, où l'on a établi une manufacture de glaces.

GOBE. ſ. f. C'eſt un morceau empoiſonné que les bèrgérs ſement dans les champs où les moutons de ceux à qui ils veulent du mal viennent paître, & c'eſt ce qui fait croire que les moutons ſont enſorcelez. *Offa veneno infecta*, *medicata*. Les chaſſeurs ſe ſèrvent auſſi de *gobes* pour faire mourir les bêtes puantes, comme les renards & autres. La noix vômique eſt une *gobe* pour les chiens, qui les fait mourir.

GOBÉ. ſ. m. Mot bas, & du peuple de Paris. *Edulium*. C'eſt quelque chôſe de friand, d'excellent à manger. Nous avons mangé des *gobez* qu'on ne peut payer. Voilà un excellent *gobé*.

GOBELET. ſ. m. Vaſſe qui ſèrt à boire, qui eſt ordinairement de figure ronde, & ſans pieds ni anſes. *Poculum*.

Ce mot vient de *cupa*, ſelon Ménage après Saumaiſe. Bude le dérive du Grèc *κύπελλον*, comme qui diroit *cupelet*; d'autres de *gob*, mot Bas-Breton.

Le *Gobelet* eſt la première des ſept Offices de la Maiſon du Roi. Il ſe diviſe en deux ſortes de fonctions. La *Panneterie-bouche*, où l'on prépare tout ce qui regarde le convèrt du Roi, le pain, le linge, & le fruit: & l'*Echançonnerie-bouche*, où l'on a ſoin du vin & de l'eau pour ſèrvir à boire au Roi. Les Officiérs du *Gobelet* ſèrvent le Roi l'épée au côté. Les deux chéfs du *Gobelet*, l'un de Panneterie-bouche, & l'autre d'Échançonnerie-bouche, font l'eſſai de ce qu'ils apportent devant le prémiér valèt de chambre.

Jouër des *gobelets*, c'eſt, Faire pluſieurs tours de paſſe-paſſe & de ſubtilité de main, comme font les Charlatans, dont le principal eſt d'avoir trois *gobelets* de fèr blanc, par leſquels ils font paſſer ſubtilement quelques petites balles ou boutons.

On appelle figurément, un joüeur des *gobelets*, tout homme qui employe la ruſe & l'artifice pour tromper en toutes ſortes d'affaires.

Gobelet, ſe dit auſſi de cette petite tige qui tient pluſieurs fruits attachez aux arbres, comme le gland, la faine, les noiſettes, parcequ'elle repréſente une petite couppe, ou baſſinet: on le dit auſſi de pluſieurs fleurs qui ont cette figure.

GOBELIN. ſ. m. Eſprit, ou Démon familiér, qu'on dit ſe divèrtir, faire quelques fracas la nuit, ou rendre quelques ſèrvices dans les maiſons, comme de panſer & étriller les chevaux, &c. *Lemur*. On menace les enfans du *Gobelin*. Le *Gobelin* vous mangera.

GOBELINS. ſ. m & plur. eſt un lieu du fauxbourg S. Marceau à Paris où l'on fait pluſieurs teintures, & ſur tout de l'écarlatte fort belle, à cauſe d'une vèrtu particulière de la rivière de Biévre, qui y paſſe. Cela ſèrt à entendre ces vèrs de Regnier,

Il faiſoit un noir brun d'auſſi bonne teinture,
Que jamais on en vit ſortir des Gobelins.

La rivière des *Gobelins* eſt la petite rivière de Biévre, dont on tient que les eaux contribuent beaucoup à la teinture de l'écarlatte. Voyez Biévre.

St. Amant a dit auſſi du Tibre,

Vous qui comblé de trois moulins,
N'oſeriez attaquer en guèrre,
La rivière des Gobelins.

L'Hôtel des *Gobelins* eſt auſſi le lieu des Manufactures Royales à Paris. Les tapiſſeries les plus éſtimées ſont celles des *Gobelins*. Cet Hôtel a pris ſon nom d'un éxcellent Teinturier en laine appellé Gilles Gobelin, & non pas Jean, comme dit Corneille au mot Biévre; qui l'occupoit ſous François I. C'eſt lui qui trouva le ſecret de teindre la belle écarlate que l'on y teint encore, & fit bâtir une maiſon qu'on appella la folie Gobelin. Voyez Ménage. Les *Gobelins* ſont remplis aujourd'hui des plus habiles ouvriérs de l'Europe en Teinture, en Tapiſſeries, en Orféverie, en Peinture & en Sculpture, en marqueterie, ſous la direction du Surintendant des bâtimens. Ils ne travaillent ordinairement que pour le Roi. Le Roi y loge auſſi des Peintres, des Graveurs, &c. On dit écarlate des *Gobelins*, Tapiſſeries des *Gobelins*.

GOBELOTER, ou GOUBELOTER. v. n. Boire ſouvent, & à petits coups. *Pitiſſare*. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, des gens de débauche, ou de baſſe condition, qui ſont long tems à buvoter devant & après le repas. Il eſt bas.

GOBE-MOUCHE. ſ. m. C'eſt une éſpéce de petit lezard des Antilles, fort adroit à prendre des mouches, & c'eſt de là que les Européans lui ont donné ce nom. Les Caraïbes l'appellent *Oulleouma*. C'eſt le plus petit des reptiles des Antilles. Il a la figure de ceux que les Latins nomment *ſtelliones*. Il n'eſt guères plus gros que le doigt, & tant ſoit peu plus long. Les mâles ſont vèrds, & les femelles toutes griſes, & un tiers plus petites que les mâles. Il y en a qui ſemblent être couvèrtes de brocatel de fin or, ou d'argent, d'aûtres de vèr doré & de divèrſes aûtres couleurs très belles. Tout en eſt plein non ſeulement dans les forêts, où ils ſe mettent ſur les arbres, mais auſſi dans les maiſons. Ils ſont fort familiérs, & ne font point de mal. Ces petites bêtes ſont ſi polies & ſi nettes qu'elles ne donnent point d'avèrſion. Rien n'eſt plus patient que cet animal; il ſe tiendra une demi journée entière ſans remuer en attendant ſa proye. Il fait de petits œufs gros comme des pois, qu'il couvre d'un peu de tèrre, les laiſſant couver au ſoleil. Sitôt qu'on les tuë ils pèrdent incontinent tout leur luſtre: l'or & l'azur & tout l'éclat de leur peau ſe tèrnit, & devient pâle & livide. On pourroit prendre le *Gobe-mouche* pour une éſpéce de Caméléon, à caûſe qu'il prend aiſément la couleur de toutes les choſes ſur leſquelles il demeure. Car ceux qu'on voit à l'entour des jeunes palmes ſont entièrement vèrds, comme les feuilles de cet arbre; ceux qui courent ſur les orangérs ſont jaûnes, comme leur fruit. Il s'en eſt même trouvé qui pour avoir été familiérs dans une chambre où il y avoit un tour de lit de taffetas changeant, produiſirent une infinité de petits, qui avoient tout le corps émaillé de divèrſes couleurs toutes ſemblables à l'ornement du lieu où ils avoient accès. *Lonvillers de Poincy Hiſt. des Antilles L. I. C. 13. art. 6. P. du Tertre Hiſt. des Antilles.*

GOBER. v. act. Tèrme populaire, qui ſignifie, Avaller tout-d'un-coup. *Haurire, exſorbere*. Il a *gobé* ce vèrre de vin ſans le ſavourer.

Ce mot vient de *cupare*.

Gober, ſignifie figurément, Croire de légér, & ſans y faire de réfléxion. *Arripere temerè*. On lui a conté une hiſtoire faite à plaiſir, il a *gobé* cette nouvelle comme ſi elle eût été vraye. Ils ſont propres à *gober* tous les hameçons qu'on leur veut tendre. Mol.

Amuſez lès Rois par des ſonges,
Flattez-les, payez-les d'agréables menſonges;
Quelque indignation dont leur cœur ſoit rempli,
Ils goberont *l'appas, vous ſerez leur ami.*

On dit provèrbialement, qu'on a laiſſé un homme *gober* des mouches, quand on l'a laiſſé long tems attendre en quelque lieu où il n'avoit rien à faire.

GOBÈRGE. ſ. f. Outil d'artiſan qui eſt fait d'une pèrche coupée de longueur ſelon la diſtance du planchér, & de l'établi. Il ſèrt à tenir fèrme la beſogne fraîchement collée & aſſemblée juſqu'à ce qu'elle ſoit ſéche. Quand on travaille en menuiſerie, ou marqueterie, on met l'ouvrage ſous la *gobèrge*.

Gobèrges, ſont auſſi de petits ais de quatre ou cinq poûces de large, qui ſont liez avec de la ſangle, & qu'on étend ſur le bois de lit, pour mettre la paillaſſe, ou un ſommiér de crin. Quelques-uns appellent ces *gobèrges* du nom d'*enfonçure*; mais *gobèrges* eſt le tèrme de l'art; & c'eſt ainſi que diſent les Tapiſſiérs.

GOBÈRGER. v. n. Tèrme bas & populaire, qui ſignifie, Se réjouir, ſe moquer. *Gaudere, tripudiari*. Ce libèrtin ſe *gobèrge*, ſe mocque de ce qu'on lui dit.

GOBET. ſ. m. *Jugulum*. Tèrme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Prendre un homme au *gobet*; pour dire, au goſiér, au collèt, l'empriſonner.

Gobet, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit d'une manière de chaſſer ou voler les pèrdrix avec l'autour, ou l'éprevier.

GOBETER. v. n. Tèrme de Maçon. Jetter du plâtre avec la truelle, & paſſer la main deſſus pour le faire entrer dans les joints des murs faits de platras, & de moilon.

GOBEUR, euse. ſ. m. & f. Tèrme bas & populaire. Qui gobe, qui avale tout d'un coup. *Helluo, Liguriens*. Il ſe dit comme Gober au propre & au figuré. Un tel eſt un grand *Gobeur* de faûſſes nouvelles. C'eſt un grand *gobeur*, qui croit tous les faux bruits.

GOBEUR DE MOUCHES. Oiſeau. Voyez BOUVIÉR. Gobemouche eſt autre chôſe.

GOBIN. ſ. m. Boſſu. C'eſt un petit *gobin*. L'Acad.

GOBÎNAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pèrſe, en Aſie. *Gobinana*. Elle eſt dans la province de Sigiſtan, au midi de la ville de Sitziſtan, ou Siſtan.

GOBOLITIDE. Voyez GÉBALÉNE.

GOBOYA. ſ. m. Le plus grand de tous les ſèrpens du Bréſil. Il y en a de 20. piéds de longueur.

GOC.

GOCH. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Gochum, Gocha*. Il eſt dans le Duché de Cléves, ſur le Niers, entre le ville de Gueldre, & celle de Nimégue, à cinq lieuës de l'une & de l'autre. Quelques Géographes prennent ce bourg pour le *Mediolanum* des Gugèrniens, lequel d'autres placent à Miyland, village ſitué à deux lieuës de la ville de Cléves, vèrs le midi. Cluvier, *Germ. Ant.* L. II. C. 18. & de Valois, *Not. Gall.* p. 238. croyent que *Goch* eſt une des habitations des Anciens Gugèrniens, *Gugerni*, & que le mot *Goch* s'eſt formé de ce mot Latin. Valois conjecture que Tolbiac, qu'Æthicus appelle *Vicus Supenorum*, ou *Supernorum*, eſt auſſi une habitation des mêmes peuples, & qu'il faut lire *Gugernorum*, au lieu de *Supernorum*. Ces Gugèrnes, ou Gugèrniens, étoient ſelon Rhénanus & Divœus, les habitans du Tèrritoire de Juliérs.

GOCIANO. ſ. m. Nom d'une ancienne ville de l'iſle de Sardaigne. *Gunciamum*. Elle eſt dans la province de Lugho-dori, ſur la rivière de Thyrſo, à dix lieuës d'Alghèr, du côté du levant. *Gociano* a un château, & eſt Capitale d'un Comté, qui porte ſon nom.

GOD.

GODAN, ou GWODAN, ou WODAN, GOTAN, GWOTAN, ou WOTAN. Voyez WODAN, Dieu des Gèrmains.

GODARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Godehardus, Gothardus. Godehart*, ou *Godard*, autrement *Gothard*, vint au monde vèrs l'an 960. dans un village de la haute Bavière nommé Ritembach au diocèſe de Paſſau. Baillet. *Godard* eſt le mot François. *Godehart*, & *Gothard* ne ſe diſent point en nôtre langue. Il prit l'habit de S. Benoît dans l'Abbaye d'Altaich l'an 991. âgé de 31. ans Il en fut fait Prieur en 992. En 995. Henri Duc de Bavière & les Évêques l'obligèrent d'accepter l'Abbaye d'Altaich. L'an 1004. il fut appellé pour en établir une ſemblable à Hèrsfeld. En 1021. l'Empereur Saint Henri le choiſit pour être Evêque d'Hildesheim. Il mourut en 1039. Voyez le P. Henſchenius, *Acta Sanct. Maii T. I. p. 501. & ſuiv.*

Godard eſt encore le nom que pluſieurs en Normandie donnent à S. Gildard Evêque de Rouën, que l'on a prétendu être frère jumeau de St. Médard, avoir été ſacré Evêque, & mort le même jour que lui. S. *Gildard* ayant été ordonné Prêtre dès l'an 473. fut fait Évêque de Rouën l'an 488. ou au plus tard l'an 494. L'an 511. il aſſiſta comme Métropolitain de la ſeconde Celtique, ou Lyonnoiſe, c'eſt-à-dire, de la Normandie, au prémier Concile d'Orléans tenu ſur la fin du régne de Clovis. Baillet. Au reſte, il faut dire *Godard*, & non pas *Gildard*, comme fait cet Auteur, c'eſt l'uſage non ſeulement en Normandie, mais encore ailleurs.

ailleurs. *Gildardus*. Le P. Henſchénius, *Acta Sanct. Jun. T. II. p. 67.* montre, que c'eſt une fable de faire ce ſaint frère ou même contemporain de S. Médard. Hadrien Valois remarque auſſi ce ſynchroniſme, *Rer. Francic. L. VIII. p. 485.* Les Actes de la vie de S. Médard ne parlent point de S. *Godard*.

Ce mot eſt formé de *gut*, ou *god*, & *hard*, ces deux mots de la langue Tudeſque, où de ſes dialectes, ſignifient bon naturel.

Godard, eſt le nom qu'on donne aux Cignes. On leur dit quand on les appelle, qu'on veut les faire venir à ſoi, *Godard*, *Godard*; vien *Godard* vien. Tien *Godard*.

SAINT GODARD, ou S. GOTHARD. Nom d'une montagne célébre des Alpes. *Mons S. Gothardi*, *Adula mons*, *ſumma Alpes*. Elle eſt ſur les confins de la Suiſſe, du Valois, & du païs des Griſons, la montagne de la Fourche en eſt une partie, & ainſi elle eſt la ſource du Rhin, du Ruſſ, de l'Aar, du Rhône, & du Teſin. Voyez auſſi GOTHARD.

GODE. ſ. f. Sorte d'oiſeau de mèr. Il a le plumage blanc, & noir. On dit que le vol de la *gode* eſt auſſi vîte que celui d'une fléche.

GODEFROY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Godefridus*, *Gothofridus*. Ce nom eſt très-commun, & eſt devenu en France le nom de quantité de familles, auſſi bien que *Geoffroy*, *Goffridus*, *Goffredus*, qui en a été formé. *Godeffoy* de Bouillon a été le prémier Roi chrétien de Jéruſalem, il fut élû par les Croiſez après qu'ils eûrent fait la conquête de cette ville. De *Godefroy* l'on a fait Geoffroy, qui eſt la même chôſe. Voyez ce mot.

Ce nom vient de *gut*, ou *god*, qui ſignifie Dieu, & bon, & de *frey*, qui veut dire libre, franc, ou de *fried*, qui veut dire paix; ces mots ſont ,is de la langue Tudeſque.

GODEGRANC. ſ. m. & nom propre d'homme. *Godegrandus*, *Chrodogangus*. Saint *Godegranc*, ou plûtôt Chrodegang, Évêque de Mèts, étoit iſſu de l'une des prémières nobleſſes du Royaume d'Auſtraſie. Baillet, 6ᵉ. *mars* En 737. Charles Martel le fit ſon Référendaire, & ſon Chancelier. En 742. le Clèrgé & le peuple de Mèts demandèrent *Godegranc* pour Évêque au Prince Pepin, lequel quand il eût été ſacré Roi en 752. l'envoya au nouveau Pape Étienne IIᵈ. ou IIIᵉ. C'eſt ce Saint qui au retour de ſes négociations compôſa en 755. la prémière régle des Chanoines Réguliérs. Il mourut le 6. mars 766, que l'on comptoit encore alors 765. Voyez les Bollandiſtes, *Mart. T. I. p. 452. & ſuiv.*

GODÉHARD. Voyez GODARD.

GODELEINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Godleva*. Sainte *Godeleine* étoit née au diocèſe de Theroüenne, de parens diſtinguez dans le païs par leur naiſſance & leur qualité. Baillet. Sainte *Godeleine* fut aſſaſſinée le 6. de Juillet de l'an 1070.

GODELIEVE. Voyez GODELEINE.

GODELUREAU. ſubſt. m. Jeune fanfaron, glorieux, pimpant & coquet, qui ſe pique de galanterie, de bonne-fortune auprès des femmes, qui eſt toûjours bien propre, & bien mis, ſans avoir d'autres pèrfections. *Temerarius*, *cerebroſus*, *imberbis juvenis*. Les vieux maris ont ſujet d'être jaloux de ces *godelureaux* qui viennent cajoller leurs femmes. On ne s'en peut ſervir que dans le ſtile comique & burleſque, & il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part.

GODENOT. ſubſt. m. Petite figure, ou marionnette dont ſe ſervent les Charlatans pour amuſer le peuple. *Perſona*.

Godenot, ſe dit auſſi par dériſion des pèrſonnes laides & malfaites, des figures mal taillées, ou deſſignées. Cet hypocrite a un vrai viſage de *godenot*. Ce curieux a beaucoup de bronzes & de buſtes dans ſon cabinet; mais ce ne ſont que des *godenots*. On a dit d'Énée en burleſque, qu'il avoit emporté ſon pére & ſes *godenots*; pour dire, les idôles de ſes faux Dieux.

GODERON. Voyez GODRON.

GODERONNER. Voyez GODRONNER. On diſoit autrefois & on écrivoit *goderonner*, & *goudouronner*. Taſſes d'argent *goudouronnées*. Coupe d'or *goudouronnée*. On appelle aujourd'hui *goderons* cèrtains ſillons & enfoncemens, que l'on fait ſur la vaiſſelle d'or, d'argent &c. Lobin, *Hiſt. de Bret. Gloſſ.* M. Huet remarque que *Godreen* en la langue de Galles ſignifie des franges, ainſi *Goderon* pourroit venir de là.

GODÈRVILLE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de Normandie, *Godervilla*. Il eſt dans le païs de Caux.

GODET. ſ. m. Petit vaiſſeau rond, qui n'a ni piéds ni anſes, & dont on ſe ſervoit autrefois pour boire: c'eſt la même chôſe que *gobelet*. *Poculum*. Sur ce mot Deſaccords rapporte ce plaiſant rébus, *Natura diverſo gaudet*, *Nature a dit verſe au godet*.

Ce mot vient de *gutterus*, diminutif de *guttus*, vieux mot Latin, ſignifiant une *aiguière*. Mén. On a dit en la baſſe Latinité *godetus*.

Godet, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſont ſur les roües hydrauliques, qui puiſent l'eau pour l'élever. On vuide des bâtardeaux avec des roües à *godets*.

Godet, ſe dit auſſi des petits vaiſſeaux où les Peintres & Enlumineurs mettent de l'huile, de la gomme, &c.

Godet, ſe dit auſſi des petits canaux, par où les Fondeurs font couler le métal fondu dans les moules. On le dit auſſi des ouvèrtures par où l'on fait couler le mortier dans les joints de pièrre.

Godet de plomb. Petites goutières qu'on met aux chenaux pour jetter l'eau, lorſqu'il n'y a point de deſcente.

Godet, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér & de Fleuriſte. Il ſe dit de cèrtaines fleurs, & ſignifie, ce qui contient la fleur. La jacinte a le *godet* incarnat.

Godet, chez les Maçons, ſe dit des ouvèrtures pour couler les joints montans, & aûtres, des pièrres, lorſqu'elles ſont ſi ſèrrées qu'on ne ſçauroit ficher.

Godet, eſt auſſi un mot nouveau, qui ſe dit en parlant du chapeau, quand on le porte de telle ſorte que le dèrrière reléve, & faſſe une manière de rebord. On dit, Porter ſon chapeau en *godet*. Il eſt du ſtile bas & comique.

> *Il ſçait du coin de l'ongle ouvrir ſa tabatière,*
> *Careſſer ſon petit colet,*
> *Tourner ſon chapeau de manière*
> *Qu'il f[illegible] toujours le* godet. Poëte anonyme.

GODIVEAU. ſ. m. Eſpece de pâté qui ſe fait de veau hâché, & d'andouillettes, avec pluſieurs ingrédiens, & ragoûts, comme aſpèrges, culs d'artichaux, palais de bœuf, jaûne d'œuf, champignons, &c. Les pâtez de *godiveau* ſont des déjeûnez d'écoliers. Un *godiveau* tout brûlé, Boil.

Borel dérive ce mot de *godebillaux*, qui ſont, ſelon Rabelais, de groſſes trippes de bœuf gras dont on faiſoit autrefois ces pâtez.

GODMANCHESTER. ſ. m. Nom propre de lieu. *Godmancheſtera*, ou *Godmancunium*, anciennement *Durolipons*, ou *Duroſipons*. C'étoit ançiennement une ville des Catieuchlans, maintenant ce n'eſt qu'un village d'Anglетèrre, ſitué ſur la rivière d'Ouſe, dans le Comté d'Huntingtong, vis à vis de la ville de ce nom.

GODON. ſ. & nom propre. *Claudius*, *Claudia*. Ce mot étant un nom de petit garçon, qui ſignifie petit Claude, eſt maſculin; *Godon* eſt mort: mais lorſqu'il eſt pris pour un nom de fille, qui veut dire petite Claude, il eſt féminin: *Godon* eſt fort ſpirituelle & fort enjouée.

GODON. Voyez GON.

GODREMOND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Godermundus*. Sain *Godremond* étoit Évêque en Iſlande.

GODRON. ſ. m. Pli en rond qu'on fait ſur des manchettes empeſées, & qu'on faiſoit autrefois ſur les fraîſes. *Collaris tegminis cultus*. On en fait encore ſur quelques étoffes, & ſur cèrtains habits; & les fèrs dont on ſe ſèrt pour cela s'appellent auſſi *godrons*.

Godrons, ſe dit auſſi des ornemens d'Architecture, ou moulures qui ont quelque figure d'œufs, ou d'amande. *Collari tegmine expolire*. Il y en a de creûſez comme le dedans d'un noyau, & de fleuronnez de pluſieurs ſortes.

GODRONNER. v. act. Faire des godrons à des manchettes, à du linge de tâble, à des étoffes, à des vâſes, & aûtres ouvrages de poterie, de fayence, de porceſaine, &c.

Godronné, ée. part. *Expolitus in collaris tegminis modum*. Il a les ſignifications de ſon vèrbe.

G O E.

GOÉGHY. ſ. m. & f. Nom de ſecte parmi les Banians Indiens. *Goeghyus*. Les *Goeghys* croyent un Dieu créateur & conſèrvateur de toûtes chôſes; une providence, une vie future, & heûreuſe en la compagnie de Dieu, ſans métempſycôſe, comme les autres Banians. Ils n'ont ni temples, ni moſquées, vivent dans les bois & les deſèrts, prient dans les villages, ou dans de vieilles mazures. Les temples de la ſecte de Samarath ſont les ſeuls où ils entrent, & ſeulement pour y coucher. Ils ne poſſedent rien, vont nuds, excèpté depuis la ceinture juſqu'au deſſus des genoux, ils ſe défigurent & ſe frottent de cendre depuis les pieds juſqu'à la tête. Ils pratiquent beaucoup de jeûnes & de grandes auſtéritez. Ils honorent Mécis, qu'ils appellent le ſèrviteur de Dieu. Ils vivent dans le célibat & dans une chaſteté ſi grande; qu'ils ne ſouffrent pas qu'une femme les touche. Un *Goeghy* eſt en vénération à tous les Banians, excepté à la ſecte de Ceurewath, qui les fuit. Il y a des femmes *Goeghys*, mais en petit nombre. Voyez Joyet, T. III. p. 156.

GOÉMON, ou GOUÉMON. *Alga*. Tèrme de Marine. Voyez Varech; c'eſt la même chôſe. M. Frézier donne un pluriel à ce mot, quand il dit, il faut paſſer entre deux briſans, & ranger de près celui du tribord parmi des *goémons*.

Le *goémon* eſt une éſpéce d'hèrbe tirant ſur le vèrd, aſſez ſemblable au foin, dont les brins ſont entrelaſſez les uns dans les aûtres &

fort

fort grands. Quelques-uns croyent que cette hèrbe vient du fond de la mèr, & qu'elle en eſt détachée par les flots qui la ſoulévent juſqu'à la ſupèrficie de l'eau. Il y en a qui veulent qu'elle croiſſe entre les eaux, parce qu'ils en voyent bien avant en pleine mèr, & ils ne peuvent croire que la mèr ſoit aſſez agitée pour que ſes flots creûſent juſqu'au fonds & en aillent ainſi détacher le *goémon*. Outre qu'il s'en trouve ſur la ſurface de la mèr en ſi grande abondance, qu'elle reſſemble à une grande prairie. D'autres enfin ſoutiennent, & cette opinion me paroit plus plauſible & plus conforme à la vérité, que le *goémon* vient des côtes voiſines, & qu'il en eſt détaché par les vagues, & tranſporté en haute mèr, mais non pas fort loin des tèrres, ou par les marées, ou par les courants, ou enfin par les vents qui régnent. C'eſt ſur cette opinion que Chriſtophe Colomb voyant une nuit devant ſon vaiſſeau une grande étenduë de mèr couvèrte de *goémon*, raſſura ſes gens, qui croyoient être pèrdus, prenant cette hèrbe pour des bas fonds, & leur promit de leur faire voir la tèrre bientôt, ce qu'il fit en éffet deux jours après. P. TACHARD, *prem. voyag.* On ne peut pas ſemer commodément à la côte de Coquimbo, parceque le rivage eſt plein de piérres, la mèr mâle, & mêlée de *goémons*. FRÉZIER. M. l'Abbé de Choiſi écrit *Goimon*.

GOÈRÉE. ſ. f. Qu'on prononce gourée. *Godera*, *Gorea*. Petite iſle de la Hollande Méridionale. Elle eſt à l'embouchure de la Meûſe, entre les iſles de Woorn, d'Ovèrſtakée, & de Schouwen. Elle a une petite ville de même nom, qui eſt ſans murailles; mais qui eſt renommée à caûſe de ſa rade, fort grande, fort ſûre, & connuë ſous le nom de Goereske Gat, c'eſt à-dire, le trou de *Goérée*.

GOËRÉE. *Goderea*. Eſt auſſi une petite iſle de la Nigritie, ſituée dans l'Océan Atlantique, à trois lieuës du Cap vèrd. Les Hollandois lui ont donné ce nom, & y avoient conſtruit le fort Naſſaw. Les François le ruinèrent l'an 1677. & y en ont bâti un aûtre, par le moyen duquel ils ſont maîtres de l'iſle.

GOËRNER. v. act. Gouvèrner. *Gubernare*, *regere*. Voyez GOUVÈRNER. *Goerner* ne ſe dit que ſur la rivière de Loire, eſt un mauvais mot, ou une corruption de gouvèrner.

GOES, ou GOUET. ſ. m. Éſpéce de gros raiſin blanc qui lâche le ventre. Il vient ſouvent ſur des treilles, & on l'appelle du *vèrjus meur*. Quand il eſt preſſé avant ſa maturité, c'eſt ce qu'on appelle du *vèrjus*. En Latin, *uva rabuſcula*.

Ce mot eſt pur Celtique, ou Bas-Breton, & ſignifie *ſauvage*.

GOES. ſ. m. que ceux du païs prononcent *Gous*, ou *Ter-Gous* En Latin *Goeſa*. Ville des Provinces Unies. Elle eſt dans le Zuid-Bevelandt, en Zeelande, entre Middelbourg, & Bèrg-op-zoom, à quatre lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrnière. *Goes* eſt une ville aſſez grande, & aſſez belle, & elle a un bon port ſur l'embouchure orientale de l'Éſcaut.

GOÉSIE. ſ. f. Le Traducteur de Peucèr, qui écrivoit il y a plus de cent trente ans, dit *Goétie*, & cette ortographe eſt plus conforme à l'étymologie. *Goetia*. Éſpéce de Magie. Ceux qui en font profeſſion, invoquent la nuit, auprès des tombeaux, les Démons, les mauvais génies, par des gémiſſemens & des lamentations.

Ce mot vient du Grèc γοητεία, qui ſignifie *enchantement*, *préſtige*. D'autres le dérivent de γόωμαι, qui veut dire, *je gémis*; la prémière étymologie eſt plus naturelle.

GOÊTRE, ou GOÊſTRE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Groſſe tumeur qui ſe produit au devant du col; elle eſt molle, pendante, & mobile. On guérit cette maladie en fondant la tumeur avec l'emplâtre diabotanum, ou en l'éxtirpant. On écrit auſſi & on prononce *goitre*, *gouêtre*. Naudé a dit la *goêtre* de féminin dans ſon *Maſcurat p.* 600.

GOÉTIEN, ENNE. adj. Magicien qui éxèrce la Goétie.

G O F.

GÔFFE. adj. m. & f. *Bardus*. Lourdaut, malfait, mal bâti. Il ſe dit tant des pèrſonnes que des habits.

Ce mot vient de l'Italien *goffo*, qui ſignifie la même chôſe; & eſt dérivé de *gufa*, vieux Latin, qui ſignifioit une éſpéce d'habillement, ou de manteau fort gros & tout velu. MÉNAGE. Guichart en donne une étymologie peu vraiſemblable, quand il dit, qu'il vient de l'Hébreu עב, qui ſignifie épaiſſeur, ou de עבה, qui veut dire épais, groſſier.

Gôffe ſe dit auſſi du langage des gueux, & aûtre canaille. L'argot eſt le *goffe* des filous & des poliſſons. Cathérine de Médicis parloit auſſi bien ſon *goffe* Pariſien qu'une revendeuſe de la place Maubèrt. SCALIG.

GÔFFEMENT. adv. *Bardè*, *inſulsè*. D'une manière goffe & malpropre. Cela eſt *gôffement* fait.

GOFRE. Voyez GAÛFRE.

GOFRE. ſ. f. Sorte de Cartulaire à Fontévraud. CHASTELAIN.

Cartularium quoddam Fontis Ebraldi. Quoiqu'on ne faſſe aucune mémoire de Robert d'Arbriſſelles à l'Office dans l'Ordre de Fontévraud, on ne laiſſe pas de l'y nommer communément Bienheureux; il eſt même nommé Saint dans celui des Cartulaires de cette Abbaye, qu'on appelle ordinairement la *Gôffre*. ID. *p.* 743. 744.

G O G.

GOG. ſ. m. *Gog* & Magog ſont dans l'Écriture des noms de Nations ennemies de Dieu & de ſon peuple. Quelques-uns prétendent que ce ne ſont que des Nations futures, & qui ne ſubſiſtoient point encore quand les Prophétes en parloient. Voyez Ézéchiel XXVIII. 2. 3. 14. 16. 18. XXXIX. 1. 6. 11. 15. Apocal. XX. 8. 9. Selon Bochart Phaleg. L. III. C. 13. *Gog* ſont les Scythes. Ézéchiel les repréſente comme des gens toujours à cheval, ainſi qu'étoient les Scythes. Il leur en donne les armes, l'arc & les fléches. Arias Montanus a cru que *Gog* & Magog étoient dans la partie de Tartarie qui touche la Chine par le nord; & le P. Kirker dans ſa *China illuſtrata* p. 47. ſemble vouloir le confirmer par la Géographie Arabe, P. IX. Climate. 5. lin. 21. qui place là même deux peuples qu'elle appelle Jagog & *Magog*. Quelques-uns diſent que les Turcs deſcendent de *Gog* & de *Magog*.

GOGA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Goga*. Elle eſt dans le Royaume de Guzarate, ſur la côte occidentale du Golfe de Cambaye. Quelques Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement Dunga, que d'aûtres placent à Dabus. MATY. Voyez Mandeſlo, *Voyage des Indes L. I.*

GOGAILLE. ſ. f. *Opiparum convivium*. Grande chère avec bruit & réjouiſſance. Quand les maîtres ſont abſens, les valèts font *gogaille* dans la maiſon. Il eſt burleſque.

GOGHSHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Goghſeimum*. Elle eſt ſur la rivière de Creiche, à cinq lieuës de Philiſbourg, du côté de l'orient, & à ſix d'Heiſdelbèrg du côté du nord. MATY.

GOG MAGOG-HILS. ſ. m. Nom de montagnes fort hautes, qui ſont dans le Comté de Cambrige en Anglètèrre, au nord-eſt de la ville de Cambrige. Il y a ſur ces montagnes les reſtes d'un Camp des Romains, ou des Danois. CAMBDEN, *Brit. p.* 359.

GOGNA. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Duché de Milan, en Italie. *Gogna*, *Agonia*. Elle a ſa ſource dans le Novarois, où elle baigne la vallée de *Gogna*, enſuite elle travèrſe le Vigevan, & la Laumeline, & ſe décharge dans le Pô, vis-à-vis du village de Girola.

A GOGO. adv. *Lautè*, *opiparè*, *ſplendidè*. Qui ſe dit en parlant des chôſes plaiſantes & agréables qu'on a en abondance. Les gens riches vivent *à gogo*. Il a de l'argent *à gogo*, tout ſon ſaoul.

Ce mot eſt bas, il eſt dérivé de *gaudium*, d'où on a dit *godir*, ou *gaudir*.

GOGUE. ſ. f. Vieux tèrme de cuiſine, qui ſe diſoit d'un ragoût, ou farce d'hèrbes, de lard, d'œufs, fromage, épices, & ſang frais de mouton, cuit dans la panſe du mouton.

GOGUES, au plur. ſignifioit autrefois, Plaiſanterie, ou comme on diſoit encore joyeuſeté. *Joci*, *lautitiæ*, *lætitia*. Il étoit dans ſes *gogues*.

GOGUELU, UE. adj. *Superbus pecuniâ*. Qui a du bien, qui eſt à ſon aiſe; ce qui le rend glorieux, ou inſolent. Ce mot eſt populaire, duquel on a fait d'abord *gogelureau*, & depuis *godelureau*. Selon Bovillus, il ſignifie, *avide de gloire*. Selon Borel, il ſignifie un homme qui a double menton, & qui eſt fort grâs. Ce mot ſignifie auſſi un grôs réjoüi, un homme qui aime la joye, un rieur ridicule. Dans tous les ſens ce tèrme eſt bas, populaire, ou burleſque.

Il vient, ſelon Guichart, de l'Hébreu עגג, qui donne par réduplication עגעג; que cet Auteur écrit *gangag*, pour trouver quelque reſſemblance avec le mot de *goguelu*.

GOGUENARD, ARDE. adj. Qui eſt plaiſant, railleur, qui a coutume de dire des mots pour rire. *Jocoſus*. Avoir un éſprit *goguenard*, une humeur *goguenarde*.

A m'éxercer ſur le ton goguenard
J'ai du penchant autant qu'homme de France.
DE LA MONNOYE.

Il eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un vrai *goguenard*. Une franche *goguenarde*.

N'allez pas, goguenard *dangereux*,
Faire Dieu le ſujet d'un badinage affreux. BOIL.

Lucien, cet Auteur plaiſant & goguenard,
A dit en riant quelque part
Une fort bonne & naïve parole. N. R. DE B. M.

Ce

Ce mot, ſelon M. Huet, vient du Flamand *gogbelaers*, *farceurs*.

GOGUENARDER. v. n. Railler, plaiſanter, dire des mots pour rire. *Jocari.*

GOGUENARDERIE. ſ. f. *Dicta jocoſa.* Plaiſanterie, propos pour faire rire. Il nous dit ce matin cent *goguenarderies.* Danet. Ce mot eſt bas.

GOGUENETTE. ſ. f. Bagatelles, fadaiſe. *Nugæ, gerra.*

C'eſt un métier de grand tracas,
De compôſer tant de fatras,
De fadaiſes, de goguenettes,
De bagatelles, de ſornettes. Mascur. p. 647.

GOGUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pêrſonnel. Se *goguer*, c'eſt, ſe réjouïr, être en belle humeur. *Gaudere.* Il eſt bas.

GOGUETTES. ſ. f. plur. Plaiſanteries, propos pour rire. *Joci.* Cet homme étoit en bonne humeur, en ſes *goguettes.* Il contoit *goguettes*, des ſornettes. On dit auſſi, Il étoit en ſes *gogues.*

On dit provêrbialement, qu'on chante *goguettes* à quelqu'un, quand on lui dit des injures.

Goguette, ſignifie auſſi ripailles, feſtin libre; on diſoit autrefois gouguéte. Cent. nouv. nouv. 93. Il eſt en *goguette*, il eſt en train de ſe réjouir. Quelques-uns diſent il eſt dans ſes *goguettes*, dans ſes humeurs gayes, en train de ſe réjouïr.

GOJ.

GOJAME, ou GOIAME. Nom propre d'un Royaume de l'Abiſſinie. *Gojanum Regnum.* Il eſt ſitué ſur la rive droite du Nil, vêrs l'endroit où ce fleuve ſort du lac de Dambea. Il n'y a que des villages peû conſidérables.

GOJER. ſ. m. Têrme bas & populaire. Celui qui s'attache à une gouje. On dit auſſi dans le même ſens *gougier*, & *gouier*. *Scôrtator.*

GOILLE. ſ. f. Nom de lieu. *Gollia.* Il eſt en Bourgogne proche de Salins, dans le Diocêſe de Beſançon. L'Abbaye de *Goille*, Ordre de S. Auguſtin, fut fondée en 1207. par Ganche Seigneur de Salins, qui fit un Acte de ſa fondation & de ſes donations en 1219. ce qui a fait que quelques Auteurs ont marqué mal-à-propos cette année-là, cette fondation. Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. T. IV. p.* 490.

GOIMON. ſ. m. Têrme de Marine. M. l'Abbé de Choiſi en parle ainſi dans ſa Relation du voyage de Siam. On vient de voir du *goimon*: ce ſont des hêrbes, des racines, du bois. On en voit ordinairement à quarante ou cinquante lieuës des têrres. Il y en a qui écrivent *goémon* & *gouémon.* Voyez ces mots, & celui de *varec.*

GOIN. ſ. m. Paradin dans ſon hiſt. de Lyon L. II. C. 98. en parlant du procès qui fut fait en 1429. aux Juifs de Trévoux par Amé de Thalaru & Marie de Bêrry, Ducheſſe de Bourbonnois, dit que dans les Livres des Juifs les Chrétiens ſont nommez *Goins*, Nozerin, & Arrelin, parce qu'ils ne ſont point circoncis. *Goin*, c'eſt-à-dire, *Nations*, de l'Hébreu גוים, *goim*, & en Hébreu Rabbinique ou Chaldéen גוין, *goin*, *Gentes.* Nozêrin, c'eſt-à-dire, Nazaréens, & Arrelin, incirconcis. Paradin ſemble faire un crime aux Juifs de ces noms. C'eſt qu'on ignoroit ce qu'ils ſignifient.

GOINFRE. ſ. m. Goulu, gourmand, qui ne ſe plaît qu'à faire bonne chère à la table. *Helluo, inurbanus, invenuſtus, ineptus, ſordidus.* C'eſt un franc *goinfre.* On dit auſſi à l'adjectif, une chanſon *goinfre*, une humeur *goinfre*, un repas *goinfre*; pour dire, ſans cérémonie, ſans préparation.

GOINFRER. v. n. Faire des actions de goinfre, des débauches de table ſans propreté, ſans préparation. *Sordidè epulari, avidè, incomptè.* Vous ne ſongez qu'à *goinfrer.*

GOINFRERIE. ſ. f. Repas, ou débauche de goinfre. *Gula.* Je tâche à me reſſouvenir de vos importantes leçons de *goinfrerie.* Main.

GOIR. verb. Vieux mot, qui eſt hors d'uſage; il ſignifie joüir. *Frui, gaudere.* S'il veut *goir* dou marchié. De Beaum. Il *gorroit* del'hiretage. Id.

Ce mot vient de *gaudere*, pris dans la ſignification de joüir.

GOITO. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du Duché de Mantouë, en Italie. *Goitum.* Ce lieu eſt ſitué entre le lac de Mantouë & celui de Garda, vêrs les confins de l'État de Veniſe, ſur le Mincio, où il y a un pont. Maty.

GOITRE, GOUETRON, ou GOUÊTRE. ſ. f. Quelques-uns le font maſculin. Enflure fort groſſe qui vient à la gorge. Les habitans des Alpes ſont ſujêts aux *goitres*, à cauſe des neiges fonduës qui rendent les eaux qu'ils boivent mal-ſaines. On l'appelle en Médecine *bronchocelle*, & chez les Latins *hernia gutturis.*

GOITREUX, euse. adj. Qui eſt ſujêt aux goitres. *Gutture herniosus.*

Ce mot vient de *guttur.* D'où l'on a fait *gutteria* & *gutturoſus*, ſelon Ménage, après Spelman & Voſſius.

GOL.

GOLAN, ou GAULON. ſubſt. m. Nom propre de lieu. *Golan, Gaulon, Gaulana.* C'étoit anciennement une ville de la Paleſtine. Elle étoit dans la demi Tribu de Manaſſé delà le Jourdain, vêrs les montagnes de Seïr, à ſeize lieuës de la mêr de Galilée. Elle étoit du partage des Sacrificateurs, & une de celles où les meurtriers involontaires devoient ſe retirer, pour ſe mettre à couvêrt de la vengeance des parens du meurtri.

GOLCONDE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la prêſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, capitale du Royaume de *Golconde. Golconda.* Elle eſt ſituée au pied d'une montagne, environ à trente lieuës de Doltabat, du côté du levant. Cette ville eſt une des plus grandes des Indes. Elle eſt diviſée en trois parties, dont l'une porte le nom d'Hidrabant, ou de Badnaguer, & c'eſt en celle-ci qu'eſt le Palais du Roi de *Golconde*; l'aûtre, nommée Emanpour, n'eſt ſéparée de celle-cj que par une rivière: la troiſiéme, qui eſt la citadelle, & qui domine les deux autres, a proprement le nom de *Golconde*, que les Européens donnent à toute la ville, qui, dit-on, peut avoir en tout deux lieuës de circuit.

Le Royaume de *Golconde*, *Golcondæ Regnum*, eſt dans la prêſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Il eſt borné au nord par celui d'Orixa; au couchant par celui de Balaguate; & au midi par celui de Biſnagar; le Golfe de Bengale le baigne au levant. Ce Royaume eſt abondant en blé, en ris, & en beſtiaux; mais ce qui le rend conſidérable ſont ſes mines de ſel, qui ſont d'un fort grand revenu, celles d'acier, qui eſt ſi fin qu'on en tranſporte à Damas, pour faire des épées, & la mine de Diamans de Colour, ou de Gani, où l'on trouve de ces pièrres précieuſes en plus grand nombre, & plus groſſes qu'en aucun autre lieu. On dit qu'on en a trouvé une aûtre en une montagne qui eſt à deux lieuës de la ville de *Golconde*; mais que le Roi l'a fait fêrmer, de peur que la trop grande quantité n'en avilît le prix, ou ne donnât au grand Mogol l'envie de s'en rendre le maître. Ce Royaume a un fort grand nombre de villes, les principales ſont *Golconde*, capitale, Condapoli, Condavera, Narſingapatan, Bimilipatan, Guadavari, Maſulipatan, & Nagund. Le Roi de *Golconde*, & la plûpart de ſes ſujets ſont Mahométans. Il eſt maître de la partie orientale du Royaume de Biſnagar, ou de Narſingue, & de la partie ſeptentrionale de la côte de Coromandel, juſqu'aux États de Gingi, il poſſédoit autrefois le Royaume d'Orixa, mais le grand Mogol, dont il eſt tributaire, le lui a enlevé il y a environ trente ans. Baganager eſt la capitale du Royaume de *Golconde*, elle eſt ſituée par les dix-neuf degrez quarante minutes de latitude, & par les cent vingt-quatre degrez quarante minutes de longitude.

GOLDBERG. ſ. m. qui veut dire la Montagne d'or. *Goldberga.* Petite ville ou bourg du Duché Lignitz, en Siléſie. Ce lieu a pris ſon nom d'une mine d'or qu'on y trouva environ l'an 1200. Il eſt ſur la rivière de Katſbach, à cinq lieuës de Legnitz, du côté du couchant, & à trois de Jawêr, du côté du nord.

GOLDINGEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Curlande. *Goldinga.* Elle eſt capitale de la Curlande propre, & ſituée ſur la rivière de Wela, à onze ou douze lieuës au deſſus de la ville de Windaw.

GOLIARD. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *bouffon*, *ribaud.* En Latin *ſcurra*, *joculator*, & dans la baſſe Latinité *Goliardus*, *Goliardenſis.* Il y a des canons contre les Clêrcs *goliards*, & la glôſe reconnoit que ce mot eſt François & qu'il nous appartient.

Il y en a qui dérivent ce mot de *goliard* du Latin *gula*, *bouche*, qu'on a changé en *gola*, d'où l'on a formé *goliard*, parceque ceux qui aiment la bonne chère ſont ordinairement railleurs & bouffons. Ce pourroit bien être de *goliard*, que s'eſt formé gaillard. Voyez ce mot.

GOLISANO, ou GOLLISANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg, avec un vieux Château. *Coliſanum.* Ce lieu eſt en Sicile, dans la vallée de Démona, à trois lieuës de celle de Mazara, de la Mêr Toſcane, & de la ville de Têrmini.

GOLNOW. ſ. m. Nom propre d'une grande ville; mais prêſque ruinée. *Golnovia.* Elle eſt dans le Duché de Stetin, en Poméranie, ſur la rivière d'Ihne, à cinq lieuës de la ville de Stetin, & à quatre de celle de Damme.

GOLO. ſ. m. Nom propre. C'eſt une des principales rivières de l'iſle de Corſe. *Golo*, *Tuola*, *Tavola.* Elle prend ſa ſource dans le lac de Crena, qui eſt vêrs le milieu de l'iſle, paſſe près de Mariana diſtructa, & ſe décharge dans la mêr de Corſe, au côté oriental de l'iſle.

GOIDRON. ſ. m. L'Ordonnance pour la Marine écrit ainſi, mais la plûpart des Auteurs ne ſuivent pas cette ortographe, ils écrivent *godron*, *gaudron*, *goudron*, & quelquefois ils mettent un *e* après le *d*, *goderon*, &c.

GOIDRONNER. v. act. Voyez GOUDRONNER.

GOLFE. ſ. m. Bras, ou étenduë de mèr qui ſe jette dans les tèrres. *Sinus*. Le *golfe* eſt plus grand que la baye. Le *Golfe* de Méxique. Le *golfe* de Veniſe, ou Adriatique. La mèr eſt plus dangereuſe vèrs les *golfes*, à cauſe des courans qui ſont ſèrrez par les rivages. Le *golfe* de Lion eſt appellé *mare leonis*, à cauſe qu'en ce *golfe*-là la mèr eſt furieuſe comme un lion, par les fréquentes tempêtes qui y ſurviennent. Voyez dans la Table de la ſeconde édition de Baudrand en deux Tomes, une liſte de tous les *Golfes* du monde, qui ont des noms, & qui nous ſont connus.

Ce mot vient de l'Italien *golfo*, dérivé du Grèc κόλπος, qui eſt auſſi l'origine du mot *gouffre*. MÉNAGE. Guichart eſt de même ſentiment, mais il remonte du Grèc κόλπος au mot de גוב, *gob*, ainſi qu'il écrit. Du Cange dit qu'on a dit dans la baſſe Latinité *gulfum* ou *gulphus* en la même ſignification. Voyez les Actes de S. François de Paul, *Proceſſus Calabricus C. 2. n. 26. Acta Sanct. April. T. I. p.* 170.

GOLFF. Voyez GENGON.

GOLFICHE. ſ. f. Sorte de coquille qui a un éclat de nacre quand elle eſt entièrement découvèrte.

GOLGOTHA. ſ. m. Nom propre d'une petite colline ſous les murs de Jéruſalem. *Golgotha*. Quelques-uns placent la colline de *Golgotha* à l'occident de Jéruſalem, d'aûtres au nord, comme Euſébe & S. Jérôme, & d'aûtres au nord-oüeſt. C'eſt celle que l'on nomme Calvaire, du mot Latin *Calvaria*, qui ſignifie la même chôſe que *Golgotha* dans l'Hébreu corrompu du Chaldéen que l'on parloit depuis la captivité. JÉSUS chargé de la croix qui étoit pour lui, alla au lieu appellé Calvaire, qui ſe nomme en Hébreu *Golgotha*. BOUH.

Ce nom vient de גלל, *galal*, qui ſignifie rouler, d'où ſe forme en Hébreu *Golgoleth*, & en Chaldéen *Golgoltha*; de là on a dit *Golgotha*, en retranchant un ל, comme on a fait dans קיקלתא pour קלקלתא. *Golgotha* ſignifie, une boule, une chôſe ronde, propre à rouler, & il s'eſt dit du crâne de l'homme à cauſe de ſa rondeur. On rapporte trois raiſons pour leſquelles cette colline fut ainſi appellée. 1°. Parcequ'Adam y avoit été entèrré, comme toute l'Antiquité prèſque l'a cru, ou l'a rapporté; voyez S. Ambroiſe ſur le Ch. XXIII. de S. Luc, S. Jérôme ſur l'Épitre aux Éphéſiens v. 14. & dans la Lettre à Marcella appellée l'Épitaphe de Paule & d'Euſtochium. 2°. Parcequ'il étoit plein des crânes des criminels qu'on y éxécutoit. 3°. Parce qu'il avoit la forme du crâne humain. Cette dèrnière raiſon paroît la meilleure.

GOLILLE. ſ. f. Collèt que les Éſpagnols portent au haut du pourpoint, ou du juſtaucorps, & qui entoure le cou. *Focale Hiſpanicum*. Les Éſpagnols ne portent prèſque plus la *golille*; ils s'habillent à la Françoiſe, ou comme ils s'éxpriment, *à la militar*. Philippe V. au commencement qu'il fut en Eſpagne fit une jolie Fâble Latine ſur la *golille* dont il étoit incommodé. Le P. Commire la mit en vèrs ïambes, & on traduiſit les vèrs du P. Commire en vèrs François, deſquèls ſont tîrez les exemples qui ſuivent.

Qui l'eut crû? la golille *eſt l'inſtrument fatal*
Qui nous a cauſé tout ce mal.
La golille *autrefois dans ces lieux inconnuë*
Que mon Pére Saturne a toujours défenduë;
La golille *que de ſa main*
Pour la pèrte du genre humain,
La noire Atropos a tiſſuë;
Cette golille *eſt nôtre fleau!*
Et nous pourrons en faire encore nôtre parure?
Ah! ſi vous ne voulez me reduire au tombeau,
Que cette golille *maudite*
Soit dans tout l'Univèrs à jamais intèrdite. ANONYME.

Un nouvel Eſculape habitant d'Ibérie
De taille & de corps fort petit,
En récompenſe grand d'eſprit,
Et de qui la golille *a fait une mèrveille,*
A l'aide de ce hauſſecou,
Outre une grâce nonpareille
Il s'eſt donné deux piéds de cou. ID.

Ce mot *golille* eſt fait de l'Eſpagnol *golilla*, & *golilla* vient de *gola*, qui en Caſtillan ſignifie la gorge. La *golille* eſt ce qui enveloppe la gorge, ou le cou.

GOLUMBATZ. Voyez GALUMBATZ.

GOLUNGO. ſ. m. Eſpéce de daim de la baſſe Éthyopie. Il eſt de la groſſeur d'un mouton. Sa peau eſt rouſsâtre, & mouchetée de blanc. Il a deux cornes fort pointuës.

GOLUP. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Ducale. *Golubia*. Elle eſt ſur la rivière de Dribentz, dans le Palatinat de Culm, aux confins de la Pologne, environ à ſix lieuës de la ville de Thorn, vèrs le levant.

GOM.

GOM. ſ. m. Sorte de grain qui ſe cueille dans la Mingrelie, menu comme la coriandre, & qui reſſemble aſſez au millet, comme ſon tuyau aux cannes de ſucre. On le ſeme au printems, & on le cueille en Octobre. Quand on l'a cueilli, on le pend à des clayes élevées, & expôſées au ſoleil pour le faire ſécher. CHARDIN.

GOMBAUD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Wunebaldus*, *Winnibaldus*. Saint *Gombaud*, qui dans ſa langue matèrnelle s'appelloit *Wunebaud*, dont l'on a fait en François *Guinebaud* & *Gombaud*, nacquit vèrs l'an 702. dans le païs de Weſtſex en Anglèterre. Vèrs l'an 739. il ſe joignit à Sébaud l'Apôtre de ceux de Nurembèrg, & s'en vint de Rome, où il étoit allé pour la ſeconde fois, en Allemagne, avec S. Boniface. S. *Gombaud* travailla dans la Turinge, fut chargé de l'adminiſtration de ſept Égliſes, ou parroiſſes, & vèrs l'an 7[illegible]2. il alla s'établir dans les bois d'Heſdenhim pour y vivre ſolitaire. Il y bâtit un Monaſtère, dont il fut le prémier Abbé, & à l'âge de 60 ans l'an 761. de J. C. il y mourut ſaintement. D. MABILLON, *Act. Sanct. Bened. ſæc. III. P. II. p.* 176. & ſuiv. où l'on trouvera la vie de S. *Gombaud* écrite par une Religieuſe ſa parente.

GOMBETTE. ſ. f. Loi célébre des Bourguignons. Elle a tîré ſon nom de Gondebaut, Roi, & Legiſlateur des Bourguignons. Voyez DROIT FRANÇOIS.

La loy *Gombette* étoit chez les Bourguignons, ce qu'étoit la loy Salique parmi les François. *Gombetta*, ou *Gondebaldi lex. Vetus Burgundionum lex.* La loy *Gombette* fut établie, ou renouvellée par Gondebaut, ou Gombaut, Roi des Bourguignons, au commencement du VIe ſiécle. C'eſt du nom de ce Roi Gombaut qu'on a fait celui de la Loy *Gombette*. Gondebaut fit publier des Ordonnances, qui retenant ſon nom, fûrent appellées la Loy *Gombette*. CORDEM. *T. I. p.* 147.

GÔMER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gummarus*. Saint *Gômer* naquit vèrs le commencement de la Mairie de Charles Martel, dans le village d'Emblehem, au canton de Rien dans le Brabant, à une lieuë de la ville de Lire. S. *Gômer* ſe ſanctifia dans l'état du mariage, & mourut vèrs l'an 774. Le nom de Gomar, fameux Profeſſeur de Leide & chèf des Gomariſtes, n'étoit probablement autre chôſe que le nom de ce Saint, qui comme beaucoup d'autres, de nom de baptême étoit devenu nom de famille, ou ſurnom.

GÔMER. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz. *Gomera*. Elle eſt, ſelon quelques-uns, capitale de la province d'Erriſis, aux confins de celle d'Haba, ſur le Cap de *Gômer* que les anciens appelloient *Phœbi promontorium*.

GOMÈRE. ſ. f. Nom propre d'une des iſles Canaries, ſituées dans l'Océan Atlantique. *Gomera*. Elle eſt entre l'iſle de Fèr, & la Téneriffe; ſon circuit eſt de vingt & deux lieuës; ſon tèrroir eſt abondant en fruits, en ſucre, & en vin, & ſa ville capitale porte ſon nom, & a un bon port. On la prend communément pour l'ancienne Théode.

GOMÉRITE. ſ. m. & f. Deſcendant de Gômer fils de Japheth & petit fils de Noé. *Gomerita*. Joſeph, *Antiqq. L. I. C.* 6. Euſebe, Zonaras, Iſidôre, Cambden, *Britan. p.* 7. & d'aûtres, croyent que les Gaûlois étoient *Gomérites*; mais ils n'étoient pas les ſeuls *Gomérites*. Les Cimmériens, ou les Cimbres, étoient auſſi *Gomérites*. Ainſi les *Gomérites* occupèrent la Gèrmanie & la Gaûle. Cluviér, *Germ. Ant. L. I. C.* 4. dit que Gômer & ſa famille occupèrent les tèrres de l'Aſie qui ſont entre le Paropamiſe, qui eſt le Calchiſtan, ſelon Caſtaldus & Moletius, ou le Pamèr, ſelon Mèrcator, & la montagne Imaüs, & entre le confluent de l'Oxus, que l'on nomme aujourd'hui Gichum, & de l'Obi; que c'eſt de là que les peuples qui habitoient ce païs ſont nommez Comares dans Ptolémée L. VI. C. 13. & dans Méla L. I. C. 2. où Voſſius lit auſſi *Comari*, & non pas *Bomarci*, comme dans quelques éditions. Cluviér croit qu'Aſcénès fils de Gômer s'avança de ce côté-ci, & que ſa poſtérité peupla la Gèrmanie & tous les païs du nord, de l'Europe, auſſi bien que la Gaûle, l'Eſpagne, & les Iſles Britanniques. Voyez au mot GERMANIE.

Bochart ne peut ſouffrir que les Paraphraſtes Chaldéens donnent l'Afrique aux *Gomérites*. Ezéchiel place les *Gomérites* au nord de la Judée, près de Togorma, qui eſt la Cappadoce. La plûpart des ſçavans ont pris les *Gomérites* pour les Cimmériens qui ſont au ſeptentrion, au delà du Pont Euxin. Selon Bochart Gômer eſt la Phrygie; ſa preuve eſt qu'une partie de cette Province a été nommée

nommée *Κατακεκαυμένη*, comme qui diroit La Bruſlée, que c'étoit le mot Gômèr exprimé en Grèc; car *gamar* en Hébreu ſignifie *conſumer*. Voyez encore Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 33. Joſeph dit que les Galates s'étoient longtems appellez *Gomérites*, à cauſe qu'ils deſcendoient de Gômèr fils de Japhet. Cordem. *T. I. p.* 2.

Naudé a dit *Goméríſte* au lieu de *Gomérite*, que tous les aûtres employent. Guillaume Poſtel paſſeroit pour l'un des habiles hommes de l'Europe, ſans les folies qu'il publioit & imprimoit tous les jours de ſa Mère Jeanne, & de l'excellence & antiquité des *Goméríſtes*, ou Gaulois. Mascur. *p.* 455.

GOMÈZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gumeſindus*, *Gomeſius*. Saint *Gomèz* étoit Curé d'un village au Diocêſe de Cordoüe. C'eſt ainſi que l'on nomme ce Saint dans tous les lieux où il eſt connu, comme l'aſſure Martin de Roa, Jéſuite, en ſon Hiſtoire des Saints de Cordoüe. Chast. *T. I. p.* 193.

GOMME. ſ. f. *Gummi*. Suc aqueux, & gluant, qui ſe congéle ſur les arbres d'où il ſort, & qui eſt différent ſuivant leurs éſpéces; comme ſont la *gomme* Arabique, la *gomme* adraganth, la ſarcocolle, l'opoponax, le galbanum, l'euphorbe, l'ammoniac, le ſang de dragon, l'aſſa fœtida, le ſagapénum, &c. Les *gommes* ſont différentes des réſines: celles-là ſe diſſolvent dans l'eau, & celles-ci dans l'éſprit de vin.

Ce mot vient du Latin *gummi*, du Grèc *κόμμι*, qui ſignifie la même chôſe. *Gommi*, de la *gomme*, eſt emprunté du Celtique *gomm*. Pezron.

Gomme, en tèrmes de Jardiniér, eſt une maladie qui arrive aux arbres de noyau; ſçavoir, aux pêchérs, pruniérs, ceriſiérs, abricotiérs &c. C'eſt une éſpéce de gangréne, ou d'apoſtume, qui vient de la corruption de la ſéve, qui s'extravâſe, & s'épaiſſit: elle ſe forme d'ordinaire à quelque endroit écorché, ou rompu, & fait mourir toutes les parties voiſines. Pour éviter qu'elle ne s'étende il faut couper la branche malade à deux ou trois poûces au deſſous de l'endroit affligé. La *gomme* ſe met auſſi quelquefois à de grands arbres, à l'endroit de la greffe, ce qui fait mourir toute la tête. La Quintinie. Mes pêchérs ont la *gomme*. La *gomme* a étouffé une partie des écuſſons que j'ai faits ſur amandiér. Cette *gomme* n'eſt aûtre chôſe qu'un ſuc groſſier, mal conditionné & gluant, qui ne pouvant s'ouvrir un paſſage à travèrs les fibres du corps de l'arbre pour leur sèrvir de nourriture, eſt obligé étant pouſſé par d'autre matière qui lui ſuccéde, de ſe jetter hors de l'arbre, par l'écorce, où ce ſuc forme une éſpéce de glu. Ligèr.

Gomme animé. ſ. f. *Gummi animi*. Les Portugais, au rapport de Piſon, appellent ainſi une *gomme* réſine qui découle du Courbaril. Voyez Courbaril. Hèrmandez croit que la *Gomme animé* eſt une *gomme* copal rougeâtre. Son ôdeur doit être agréable lorſqu'on la brûle.

Gomme Arabique, eſt une *gomme* qui ſort d'un arbre qui croît en Égypte, & qui eſt une éſpéce de caſſie; appellée en Latin *acacia foliis ſcorpioidis leguminoſa*. C. B. Cette *gomme* eſt claire, gluante à la bouche, d'un goût prèſque inſipide, de couleur blanche, entortillée en forme de vèr. Elle eſt propre pour ingraſſer, pour boûcher les pôres, pour émouſſer la pointe & l'acrimonie des médicamens trop violens, & pour adoucir l'âpreté de la trachée artère, & la toux.

Gomme de cochon. L'hiſtoire des Flibuſtiérs T. I. p. 455. dans la Deſcription des animaux & des plantes de l'Amérique dit, qu'il y a un arbre que les Boucaniérs François nommoient Gommiér, & la *gomme* qu'il jette *gomme de cochon*, à cauſe que les sangliérs s'étant mordus les uns les autres, vont avec leurs crocs donner des chocs à cet arbre, & le dépouillent entiérement de ſon écorce; auſſi-tôt il jette une gomme, tout de même que la vigne au printems rend de l'eau lorſqu'on la coupe. Les ſangliérs ſe frottent contre cet arbre, aux endroits où il jette ſa gomme, afin d'en faire entrer dans leurs playes, & ſe guériſſent parfaitement. Elle eſt auſſi admirable pour guérir toute ſorte de playes; & les ſauvages s'en sèrvent communément dans leurs plus grandes bleſſures.

Gomme gutte, ou *Gutte-gomme*, eſt une *gomme* réſineuſe qu'on apporte des Indes en morceaux aſſez grôs, figurez le plus ſouvent en ſauciſſons, durs, mais caſſans, extrêmement jaûnes; elle vient de Siam, & de la Province appellée *Cambaudia*, voiſine du Royaume de la Chine: les Indiens l'appellent par cette raiſon *Iman Cambaudia*. Elle ſort par inciſion d'une éſpéce d'arbriſſeau épineux, rameux, rampant ſur les arbres voiſins. Son tronc eſt plus grôs que le bras. Les Indiens y font des inciſions par leſquelles il ſort un ſuc liquide qui s'épaiſſit en peu de tems au ſoleil. La *gomme-gutte* purge violemment par haut & par bas les humeurs ſereuſes: on s'en sèrt dans l'hydropiſie, dans la gale & dans les démangeaiſons. C'eſt un remède dangereux. On en fait auſſi une couleur jaûne qui sèrt à peindre

en miniature. Elle eſt autrement appellée *gutta-gemou*, ou *gutta-gamba*.

Gomme-résine, eſt un ſuc concret qui découle de cèrtains arbres, & qui tient de la nature de la *gomme*, & de la réſine: elle ſe diſſout dans les liqueurs aqueuſes comme les *gommes*, & dans les oléagineuſes, comme les réſines: telles ſont le maſtic, le camphre, le ſtorax.

Gomme-résine irrégulière, eſt une *gomme réſine* qui ne ſe diſſout que difficilement, & imparfaitement, avec les liqueurs aqueuſes, ou oléagineuſes, comme ſont le bdellium, & la myrrhe.

Gomme Sénégal, eſt la gomme qu'on vend ordinairement chez les Droguiſtes ſous le nom de *gomme Arabique*, & qui en approche fort, elle lui eſt prèſque ſemblable en figure & en vèrtu. Elle eſt blanche, jaunâtre, ou de couleur d'ambre foncée, tranſparente, aqueuſe; elle ſort d'un arbre épineux qui croît fort communément en Afrique. Ses feuilles ſont fort petites, toûjours vèrtes, ſes fleurs ſont blanches; ſes fruits ſont ronds & jaûnes, ſemblables à des figues. Cette *gomme* nous eſt apportée du Sénégal, d'où eſt venu ſon nom: elle a les mêmes vèrtus que la *gomme Arabique*, elle eſt très-commune aujourd'hui chez les Droguiſtes.

Gomme Turis, ou Turique, eſt la véritable *gomme Arabique*, qui tombe quelquefois peu-à-peu des arbres, principalement en tems de pluye, & qui s'agglutine en s'amaſſant en gros morceaux, beaux, clairs, nèts, tranſparens, blancs. Elle eſt employée par les Teinturiérs en ſoye.

Gomme vèrmiculée, ſe dit des morceaux de la *gomme* Sénégal, menus, pliez & repliez en forme de vèrs: elle a pris cette figure en tombant de l'arbre, c'eſt celle qu'on eſtime le plus.

Gomme des Sages. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, qui ſignifie quelquefois le Mèrcure des Philoſophes, & quelquefois l'ouvrage de la pièrre Hèrmétique lorſqu'elle eſt arrivée au noir.

Gomme de l'or. Tèrme du Grand Art, qui ſignifie la même chôſe que *gomme des ſages*.

Gomme rouge. En tèrmes du Grand Art, ſignifie ſoufre.

GOMMER. v. act. Enduire avec de la gomme. *Oblinere gummi liquido*. Des rubans *gommez* ſont de moindre prix que les autres. On *gomme* les cheveux avec des pepins de coin.

GOMMEREN. Voyez. GUMMEREN.

GOMMEUX, euse. adj. Qui jette de la gomme. *Gummi oblitus*, *gummoſus*. Il y a un grand nombre d'arbres *gommeux* & réſineux. Le cachou eſt une pâte ſeche, rougeâtre, un peu *gommeuſe*, prèſque auſſi dure qu'une pièrre, &c. Lémery. Par ces divèrs canaux coule le ſang, liqueur douce, onctueuſe, & propre par cette onction à retenir les éſprits les plus déliez, comme on consèrve dans des corps *gommeux* les eſſences les plus ſubtiles & les plus ſpiritueuſes. Fénelon.

GOMMIÉR. ſ. m. Arbres des Iſles-Antilles, qui eſt ainſi nommé à cauſe de la grande quantité de gomme qu'il jette. *Gummis*. Il ſe trouve deux ſortes de *gommiér* dans la Guadelouppe, le *blanc* & le *rouge*. Le *gommiér blanc* eſt un des plus hauts & des plus grôs arbres de cette Iſle. Il a les feuilles fort ſemblables au laurier, mais beaucoup plus grandes. Son bois eſt blanc, gommeux, dur, travèrſé, fort, & par conſéquent difficile à mettre en œuvre. On en fait des canots. Il coule de cet arbre une ſi grande quantité de gomme qu'on en trouve quelquefois au pied plus de vingt livres; elle eſt blanche, ſemblable au galipot, mais elle n'eſt pas ſi puante. Pluſieurs habitans la brûlent au lieu d'huile. Elle eſt réſolutive, nèrvale & fortifiante. Le *gommiér rouge* eſt un arbre entièrement inutile. Il a ſes feuilles aſſez ſemblables à celles de l'acajou, & l'écorce rouge, d'où ſort une gomme qui eſt à-peu-près comme la térebentine, ſans être d'aucun uſage. Son bois, qui eſt extrémement tendre, ſe pourrit en peu de tems.

Le *gommiér* rouge a le tronc aſſez grôs, droit, & élevé, ſon bois eſt fort tendre & blanchâtre, ſon écorce épaiſſe, vèrdâtre, & couvèrte d'une pellicule ou épidèrme rouſſe fort déliée & fort aiſée à détacher par des grandes lames en travèrs. Ses branches ſont étenduës à la manière de celles de nos grands pins. Elles ſont garnies à leurs extrémitez de quelques rouffes de feüilles prèſque ſemblables à celles de nôs frênes, quoique un peu plus larges & ſans aucune dentelure. Elles ſont liſſes, vèrt-foncées plus par deſſus que par deſſous, & chargées de quelques petites nèrvures. Les fleurs naiſſent par bouquèts au bout des branches; elles ſont blanches & menuës, & le piſtile qui eſt au milieu de châcune devient un fruit charnu très ſemblable aux piſtaches, gros comme une olive, prèſque triangulaire, uni & vèrd du commencement, enſuite rouge brun. Sa chair eſt tendre, & remplie d'une réſine gluante & blanchâtre, elle renfèrme un noyau dur, un peu preſſé par les côtez, & gros prèſque comme un grain de

mays, lorſqu'on fait des inciſions ſur les troncs de ces arbres, il en ſort une réſine blanche fort limpide & de même ôdeur que la véritable têrebentine de Chio. Il n'y a point de meilleur reméde pour les coliques néfrétiques, & pour la rétention d'urine, que cette réſine, en l'avalant toute pure par pillules. Il n'y a auſſi guères de meilleur vulnéraire dans toutes les Iſles de l'Amérique que les feuilles de cet arbre bouillies ou trempées dans de l'eau de vie bouillante. On trouve quantité de ces arbres dans les Iſles de l'Amérique, particuliérement dans les lieux ſecs & arides. Hernándèz liv. 3. chap. xx. des plantes de l'Amérique, appelle cet arbre copaltic, & dit que les Méxicains ſont une très-grande éſtime de ſa réſine pour la diſſenterie, & contre toute ſorte de flux de ſang en la prenant ſimplement dans l'eau au poids d'une obole, c'eſt à-dire, dix grains ou un demi ſcrupule, mais qu'il ne faut pas éxcéder cette dôſe. Cet arbre ne diffère de nos térebintes que par la ſtructure des fleurs qui ne ſont point à étamines. Voyez le P. C. Plumier, Minime, le P. Du Tertre hiſt. des Ant. III. P. Tr. II. C. 1. §. 18.

GOMOrRHE. ſ. f. C'étoit anciennement une ville de la Paleſtine. *Gomorrha*. Elle ſuivit les débordemens de Sodome, & elle fut conſumée comme elle par une pluye de feu & de ſoufre. Elles étoient, avec quelques autres, dans une belle plaine, que la mèr morte occupe aujourd'hui.

Dans une Carte que l'on a miſe dans la Nouvelle Édition de S. Jérôme à la tête de l'ouvrage de ce Père *De Locis Hebraicis*, Samſon, qui en eſt l'Auteur, met *Gomorrhe* & les quatre autres villes hors du lieu qu'occupe la mèr morte, & ſur ſes bords. Il eſt cèrtain que cette ville étoit dans une plaine, & en un lieu fort fèrtile. *Gen. X.* 19. *XIII.* 10. 11. Elle fut pillée par trois Rois orientaux du tems d'Abraham. *Gen. XIV.* 2. 11. & peu de tems après brûlée du feu du Ciel, en punition de ſes impudicitez abominables. *Gen. XIX.* 24. 25. Matth. X. 15. Rom. IX. 29. 2. Pièrre II. 6. Jude 7. C'eſt de là que ſon nom même, & ſa mémoire étoit devenuë infame, comme on le peut voir Deut. XXXII. 32. Iſaïe I. 9. 10. XIII. 19. Jérém. XXXIII. 14. XLIX. 18. L. 4. Sophon. II. 9. Elle étoit à l'occident de l'endroit où eſt la mèr morte, & plus proche de Seboin que les autres. P. Lubin. Par l'ordre dans lequel la Genéſe les rapporte X. 9. il ſemble qu'elle fut plus au ſud que Sodôme. Reland.

GOMPHI, ou GOMFI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gomphi*. C'étoit autrefois une petite ville, aujourd'hui ce n'eſt qu'un village de la Theſſalie, province de la Gréce, ſitué vèrs les ſources du Penée, & les confins de l'Épire, & de l'Abanie.

GOMPHÔSE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une éſpèce de jointure des ôs, lorſqu'ils ſont emboëtez l'un dans l'aûtre, & immobiles, comme ſont les dents dans les mâchoires. *Gomphoſis*.

Ce mot vient du Grèc γόμφωσις, de γόμφος, *clavus*, un *clou*, γόμφωσις, *coagmentatio*., *coagmentum*.

GOMROM. ſ. m. ou *Bander Komrom*, & *Bander Abaſſi*. Noms propres d'une ville de Pèrſe. *Gomroma*, *Bander-Abaſſium*, *Emporium Abaſſi*. Elle eſt ſur le golfe de Balſora, vis à-vis de l'iſle d'Ormus, dans la Province de Farſiſtan, ou plûtôt dans celle de Kirman. Maty.

GON.

GON. ſ. m. & nom propre d'homme. *Godo*. Saint Godon, que le vulgaire appelle en quelques endroits S. *Gon*, & en d'aûtres Saint Gan, ſelon M. Baillet, ou S. Gand, ſelon le P. Henſchenius, *Acta Sanct. Maii T. VI. p.* 444. étoit neveu de S. Wandrille du côté de ſa mère, & fils d'un homme de qualité qui poſſédoit de grands biens dans le tèrritoire de Vèrdun, & qui ſe trouvoit fort avancé à la Cour des Rois d'Auſtraſie. Baillet.

GONAGRE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Goutte aux genoux. *Articularis genuum morbus. Gonagra*. Voyez Goutte, maladie.

Ce mot eſt Grèc, formé de γόνυ, *genouil*, & ἄγρα, *captura*.

GONARQUE. ſ. m. Tèrme de la Gnomonique des Anciens. *Gonarche*. M. Pèrraut ſur le chap. 9. du liv. IX. de Vitruve croit que le *gonarque* étoit un cadran fait ſur des ſupèrficies différentes, dont les unes étant horizontales, les aûtres vèrticales, les aûtres obliques, faiſoient pluſieurs angles : ce qui donna occaſion d'appeller ces ſortes de cadrans, *gonarques*, du mot Grèc γόνυ, genou, ou du mot γωνία, angle.

GONÇALÈS, ou GONZALÈS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gondiſalvius*, *Gonſalvius*, *Gonſalvus*, *Conſalvus*. La vie de S. *Gonzalès* écrite en Portugais par l'ordre de Dom Barthelemy des Martyrs, a été traduite en Latin par Étienne Sampaye Jacobin. Chastelain, *T. I. p.* 163.

GOND. ſ. m. Morceau de fèr coudé, dont une partie eſt arrêtée dans la feuillure d'une porte, & l'aûtre appellée *mamelon*, entre dans les pentures qu'on attache à cette porte pour la ſoûtenir. *Cardo*. Un *gond* à bois. Un *gond* à plâtre. Un *gond* à repos. Un *gond* à vis, qui ſert aux portes qui ſe fèrment d'elles mêmes. Hauſſez vos têtes, élevez vous ſur vos *gonds*, portes étèrnelles ; voici le Roi de gloire qui va entrer. *Pſalm. XXIII.* Pelisson.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc γόμφωσις, & d'autres de γωνία.

Quelques Médecins appellent *gond*, la prémière vèrtébre du col ſur laquelle tourne la tête.

On appelle *gonds* de pièrre, de cèrtaines pièrres éxtraordinaires qui ſe trouvent en Anglètèrre dans la plaine de Saliſbury. Elles ont 28 piéds de haut, & 7 piéds de large. Elles forment trois cèrcles, ou enceintes. Leur pointe eſt taillée en forme de *gond*, elles ſont jointes par d'aûtres grandes pièrres pôſées deſſus en travèrs, & qui ont des éſpéces de mortoiſes dans leſquelles entrent ces *gonds*.

On dit provèrbialement & figurément, Sortir des *gonds* ; pour dire, s'emporter ; *non tenere modum*, *non ſervare*. Se mettre en une extrême colère. Vôtre modeſtie eſt ſortie hors des *gonds*. Brebb. C'eſt-à-dire, qu'elle eſt ſortie de ſa retenuë ordinaire. Les Comédiens Italiens ont dit fort plaiſamment vous me confuſez, vous mettez ma pudeur hors des *gonds*, *Theat. Ital.*

GONDES. Voyez GUNDIS.

GONDOLE. ſ. f. Petit batteau plat, & fort long, qui eſt particulièrement en uſage à Veniſe pour naviger ſur les canaux, & qui ne va qu'avec des rames. *Navicula*, *ſcapha*, *cymba*, *phaſelus*.

Les *gondoles* de moyenne grandeur ont un peu plus de trente piéds de long ſur quatre de large. Toutes les *gondoles*, de quelque grandeur qu'elles ſoyent, ſe tèrminent par les deux bouts en une pointe très-aiguë, qui s'éleve toute droite de la hauteur d'un homme. Les Nautoniers Chinois jettent quelquefois dans la mèr des *gondoles* de papier doré, afin qu'étant occupée à renvèrſer & à dévorer ces petits vaiſſeaux, elle épargne plus facilement le leur. P. Le Comte.

Il vient de l'Italien *gondola*. Du Cange le dérive du Grèc vulgaire γονδέλας, qui ſignifie une *barque*, ou un *petit navire*, & Lancelot de κόνδυ ; ce mot dans Athénée ſignifie une ſorte de vâſe.

Gondole, eſt auſſi un petit vaiſſeau à boire, long & étroit, & ſans piéds ni anſes ; ainſi nommé ſeulement à caûſe de la reſſemblance qu'il a avec les *gondoles* de Veniſe : car les Italiens eux-mêmes ne ſe ſèrvent point de *gondola* pour ſignifier un vaiſſeau à boire.

GONDOLIÉR. ſ. m. Bateliér qui ſèrt à mener les gondoles. *Scapha rector*. On admire l'adreſſe des *Gondoliers* de Veniſe à paſſer dans les canaux étroits. Il n'y a ordinairement que deux *gondoliérs* dans une gondole : ces *gondoliérs* ramient en poûſſant devant eux, le *gondoliér* de devant appuye ſa rame du côté gauche de la gondole, le *gondoliér* de dèrrière eſt élevé ſur la poupe, afin de voir la prouë par deſſus le couvèrt de la gondole, & il appuye ſa rame qui eſt fort longue ſur le côté droit de la gondole.

GONDON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gondulfus*. Saint Gondulfe, ou S. *Gondon*, Évêque en Lombardie, chaſſé de ſon ſiége par les Arriens au VIe ou VIIe ſiécle, ſe retira dans le Bèrry ſous la protection de nos Rois, & y mourut.

Gondon. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gondonium*. L'Abbaye de *Gondon*, de l'Ordre de Cîteaux, fille de Cadoüin dans le diocêſe de Sarlat, fut fondée l'an 1123. Elle eſt du diocêſe d'Agen. Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. T. IV. p.* 490.

GONDOUROnNER. Voyez GODROnNER.

GONDRECOURT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Lorraine. *Gondrecurtium*, *Gondulphi curia*. Il eſt dans le Duché de Bar, ſur l'Orne, près de ſa ſource, à huit lieuës de S. Michel, du côté du midi.

GONDREVILLE. ſ. f. *Gondulphi villa*, *Gondrevilla*. Autre bourg de Lorraine, ſitué ſur la Moſelle un peu au deſſous de Toul.

GONEILE. ſ. f. Vieux mot François, qui ſignifioit une *caſaque d'homme*, & un *cotillon de femme*. Je trouve auſſi *Goneſſe* avec une *s*, mais il eſt mal, à mon ſens.

Ce mot eſt dérivé de *guna*, Latin, & celui-ci de γυνή, *mulier*. Les Chevaliérs portoient ſur leurs armes des cottes longues qui alloient juſqu'au gras des jambes, & de là fut ſurnommé Geoffroy *griſegonelle*. Cluvier le dérive à *gonaca*, que Waleron dit être un *grand ſaye*. On peut le dériver de *gonne*, comme un diminutif. Voyez ce mot ci-deſſous.

Autrefois *gonnelle* s'eſt dit de l'habillement des Moines, & de celui de pluſieurs autres pèrſonnes.

Deſi que vint à la jornée,
Dont à ſa gonnelle *endoſſée.* Lusid.

Se

Se vos eſtes ci longuement,
Vous i laires votre gonnelle. R. du Renard.

Un Moine i ot qui ot une gonnelle. R. D'Aubery.

Des Sèrjens aux noires gonnelles. Guiart.

Cet Auteur parloit ainſi au commencement du quatorziéme ſiécle.

GONEſSE. Nom propre d'un bourg de l'Iſle de France qui a titre de Châtellenie. *Goneſſa*. Ce bourg eſt dans la Prévôté de Paris, & Du Cheſne dans ſes Antiq. & Rechèrches des Villes de France L. I. C. 38. dit qu'il ſe vante du glorieux nom de fille & ſous baillage de la Prévôté de Paris. *Goneſſe* eſt au nord de Paris, à quatre ou cinq lieuës, ſelon M. Corneille, & à trois ſeulement ſelon M. de la Mare, Tr. de Police T. II. p. 978. Philippe Auguſte naquit à *Goneſſe*, & fut ſurnommé pour cela Philippe de *Goneſſe*, ſelon la remarque des Hiſtoriens. Corn. Loüis le jeune ſon père avoit une Grange à *Goneſſe*. Du Cheſne s'eſt trompé quand il a dit Loüis le Gros. *Goneſſe* eſt un gros bourg, ſitué au milieu d'un tèrroir de ſept mille arpens de tèrres labourables, & très-fertiles en blez; il eſt environné de pluſieurs groſſes fèrmes, qui s'étendent ſur d'autres tèrroirs des meilleures tèrres de l'Iſle de France. De La Mare *cité*. Ce bourg eſt renommé par le bon pain qui s'y fait, & qui s'apporte deux fois la ſemaine à Paris. Corn. La plus grande partie de ſes habitans ſont boulangérs. De La Mare. *Goneſſe* a deux Paroiſſes, & un Hôtel Dieu, ou Hôpital fondé l'an 1210. par Pièrre Seigneur du Tillet. Corn. Le droit de meſurage n'eſt à *Goneſſe* que d'un ſol par ſeſtier.

On dit pain de *Goneſſe*, pour le pain qui ſe fait à *Goneſſe*. Boulangér de *Goneſſe*. Quand on dit *Goneſſe* tout ſeul pour du Pain de *Goneſſe*, il eſt maſculin. Je n'aime point le *Goneſſe*. Donnez moi du *Goneſſe*.

On dit Mitron de *Goneſſe*, & l'on appelle ainſi par raillerie & par une éſpéce d'injure un garçon Boulangér, ou même un Boulangér, quelque part qu'il ſoit, l'uſage du peuple de la Capitale, & quelques chanſons, ont fait paſſer il y a longtems ce dictum dans les Provinces. François I. ſe qualifioit Seigneur de Gentilly & prémiér Bourgeois de *Goneſſe*. Mascur.

GONFALON. ſ. m. Tente ronde qu'on porte à Rome devant les Proceſſions des plus grandes Égliſes en cas de pluye, dont la bannière eſt un racourci pour celles où il y a moins de monde à mettre à couvèrt. Chastelain. Voyez Gonfanon. Cependant nous diſons *Gonfalon* & *Gonfalonniér*, ou même *Confalon* & *Confalonniér*, plûtôt que Gonfanon, & Gonfanoniér.

GONFALONIÉR. ſ. m. Voyez Gonfanoniér.

GONFANIER. ſ. m. Vieux mot. C'eſt le nom de celui qui portoit le gonfanon, ou l'enſeigne à trois pendans. Ce mot n'eſt plus en uſage en parlant des armées & des cérémonies de France, ou d'ailleurs. Voyez Gonfanoniér.

GONFANON. ſ. m. Tèrme de Blâſon. Quelques-uns diſent *Confaron*, ou *Gonferon*, ou *Gonfalon*. *Vexillum*. C'eſt une forme de bannière d'Égliſe à trois ou quatre *fanons*, ou piéces pendantes, & aboutiſſantes non pas en quarrez, comme les bannières, mais en pointes à demi rondes, dont les plus uſitées ſont à trois pendans, & quelques-unes bordées & frangées d'un émail different. Ce *gonfanon* étoit la bannière de l'armée Chrétienne priſe par Baudoüin Comte de Boulogne & d'Auvèrgne, frère de Geoffroy ou Godefroy de Bouillon, auquel elle avoit été envoyée par le Pape, comme au vrai déffenſeur de l'Égliſe contre les Infidelles. Les Comtes d'Auvèrgne portoient d'or au *gonfanon* de gueules de trois pentes.

Le *gonfanon* de l'Égliſe de S. Pièrre, eſt de gueules à deux cléfs d'argent paſſées en ſautoir. Le Pape, & d'autres Prélats, ont donné des *gonfanons* à des ſéculiérs, en leur donnant le titre d'Avoüez, & de Déffenſeurs des Égliſes & des Abbayes. L'Égliſe de Lyon a un *gonfanon* rouge chargé d'un lion d'argent, qu'elle fait porter aux proceſſions.

Le *gonfanon* eſt la marque des Égliſes Patriarchales.

Ce mot vient de ce que le *gonfanon* eſt compôſé de pluſieurs piéces pendantes, dont châcune ſe nomme *fanon*, de l'Allemand *fanen*, qui ſignifie une *piéce de linge*, ou *d'étoffe*, & une *bannière*.

On appelle auſſi *gonfanons* d'Égliſe, des bannières qui ſe font pour cèrtaines ſolennitez & cérémonies, comme en celle de la canoniſation des Saints, que l'on charge des Armoiries des Papes, des Cardinaux Patrons, des Légats, des Évêques, & des Saints canoniſez, comme auſſi des Ordres, Communautez ou Confrairies dont ils ont été membres, des Princes dont ils étoient ſujets, ou qui ont fait le plus d'inſtance pour les faire canoniſer.

Autrefois on diſoit *gonfanon* dans l'uſage ordinaire, & ce mot ſe trouve par tout dans nos vieux Auteurs. Aujourd'hui il n'eſt plus en uſage que dans les occaſions qu'on vient de marquer, & dans les ſens qu'on a éxpliquez.

GONFANONIÉR, ou GONFALONIÉR. ſ. m. Qui porte l'étendart de l'Égliſe. *Vexillifer*. Il vient du mot de *gunt fanonarius*, qui ſe trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Ménage.

On appelle auſſi *Gonfanoniérs*, les Protecteurs que les Papes établîrent dans les principales villes du Patrimoine de Saint Pièrre, depuis que les Empereurs s'élevèrent contre l'Égliſe, & pèrdîrent la qualité de ſes protecteurs. On a appellé auſſi *Gonfanoniérs* de l'Égliſe de Saint Martin de Tours, les Comtes d'Anjou, depuis que par leur ſoin le corps de Saint Martin fut rapporté d'Auxèrre en ſon Égliſe. On appelloit auſſi les anciens Comtes du Véxin *Gonfanoniérs* de l'Égliſe de S. Denis en France, parceque'ils portoient la bannière, qui s'appelloit *l'Oriflame*. Les Avoüez de ces Abayes ſe nommoient dans les titres *vexilliferi*, & en François Portoriflame à S. Denis, & Porte bannière à S. Martin, comme dans tous les lieux où il y avoit des Vidames, ou des Avoüez. En quelques endroits ils ſont appellez *Porte enſeignes*, & *gindonfers*. Les Ducs de Modéne, d'Urbin & de Parme, ſe glorifient de ce que ceux de leurs familles ont poſſédé la charge de *Gonfanoniérs* de l'Égliſe, & ils en portent le gonfanon dans leurs Écus.

Chez les Florentins il y a eû un Magiſtrat qu'on appelloit le *Confaloniér de la Juſtice*. La ville de Sienne eſt régie par trois *Gonfanoniérs*, dont châcun commande une troiſiéme partie de la ville. Les chéfs des Republiques de Luques & de Saint Martin en Italie ſe nomment *Gonfanoniérs*: celui de Luques change tous les mois, & celui de Saint Martin toutes les ſemaines. Ils repréſentent dans leurs petits États ce que les Doges ſont à Veniſe & à Génes.

GONFLÈMENT. ſ. m. Enflure. *Inflatio*, *tumor*. Cela caûſe de dangereux *gonflemens*. L'éffet de ce reméde eſt de diſſiper les *gonflemens*. Un *gonflement* de rate. Les fruits doux caûſent quelquefois des *gonflemens* dans les prémières voyes. Lémery. Il ſe fait alors dans la liqueur un *gonflement* qui provient &c. Id.

GONFLER. v. act. Enfler par quelque indiſpoſition paſſagère. *Inflare*, *tumefacere*. Ceux qui ſont ſujets aux vents ne doivent point prendre d'alimens qui *gonflent* l'éſtomac. Quand la ratte ſe *gonfle*, elle envoye des vapeurs au cèrveau. Les veines ſe *gonflent* par l'abondance du ſang.

On le dit auſſi des eaux qui s'enflent, quand elles trouvent quelque obſtacle à leur mouvement. L'eau ſe *gonfle* auprès des ponts qui ont des arches étroites. *Tumet*, *turgeſcit*.

Ce mot vient de l'Italien *gonfiato*.

Gonfler, ſe dit figurément avec le pronom pèrſonnel, de ceux qui ſont enflez de vanité, d'orgueil, de préſomption. Cet homme ſe *gonfle*, c'eſt à dire, marque beaucoup de vanité, d'orgueil. *Tumet inani ſuperbiâ*. Mais il eſt bien plus en uſage dans le participe paſſif. Un homme *gonflé* de la bonne opinion qu'il a de ſon mérite marque par ſon viſage aſſuré combien il eſt content de ſoi. Bell. C'eſt un homme *gonflé* de l'amour de ſoi-même. Mol. Un fanfaron *gonflé* de ſon mérite a des manières bruyantes. Bell. C'eſt un homme *gonflé*, & bouffi d'orgueil. S. Évr.

GONNEſSE, ou GONNEſSE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg ou village de l'iſle de France. *Goneſſia*, *Goniſſa*. Ce lieu eſt au nord de Paris, à trois lieuës de cette grande ville, à laquelle il fournit du pain fort renommé.

GONGA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Turquie, en Europe. *Gonga*, *Gannum*, *Ganos*. Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr de Marmara, à quatre lieuës de Rudiſto, du côté du midi.

GONIADE. ſ. f. Nom de Nymphe. *Gonias*. Les *Goniades* avoient un temple ſur le bord du fleuve Cythère. L'opinion étoit que les eaux des Nymphes *Goniades* rendoient la ſanté aux malades qui en beuvoient. Strabon, *L. V*.

GONIGA. ſubſt. f. Nom propre de lieu. *Gonnus*, *Gonni*, *Gonuſa*. Autrefois c'étoit une ville de la Theſſalie, Province de la Gréce; maintenant c'eſt un village ſitué près du Pénée, entre la ville de Lariſſa, & le golfe de Saloniki. Maty.

GONIN. *Catus*. Ce mot n'eſt en uſage que dans cette phrâſe populaire, C'eſt un *maître gonin*; c'eſt-à-dire, un homme fin, & ruſé. Voilà un tour de *maître gonin*.

GONNE. ſ. f. Tèrme de Marine. Futaille à mêttre de la bière, ou d'autres liqueurs, qui eſt un vaiſſeau d'un quart plus grand qu'un baril.

Autrefois on appelloit *gonne* une ſorte d'habillement, une fourrure. *Veſtis pellicea*, & dans la baſſe Latinité *gunna*, *guna*.

En vous auroit béle pèrſonne,
S'aviez vetuë la gonne. R. du Renard.

Ce mot pris dans ce dèrniér ſens vient de l'Anglois *gowne*. On diſoit en Anglетèrre dans des tems encore plus éloignez *gwn*. Les Italiens diſent *gonna*.

GOnNEVILLE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de Normandie. *Gonnevilla*. Il eſt dans le païs de Caux, entre Montivilliérs & Fécamp, près de S. Join & de la mèr.

GONOrRHÉE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt un flux de ſemence involontaire, quelquefois ſans uſage de Vénus, ſans délectation, & ſans érection de la vèrge. *Gonorrhea, ſeminis profluvium*. Il y a une *gonorrhée ſimple* & une *virulente*. La *gonorrhée ſimple* eſt cauſée par des éxèrcices violens, ou par l'uſage immoderé des alimens chaûds, & ſur tout des liqueurs fèrmentées, comme ſont le vin, la bière, le cidre. La *gonorrhée virulente* eſt produite par un levain âcre & corroſif qu'on contracte dans un commèrce impur, & qui ulcère les proſtates : elle eſt accompagnée au commencement de douleur & d'ardeur d'urine, d'où vient qu'elle eſt appellée *chaudepiſſe*. La matière qui en ſort, eſt quelquefois blanche, quelquefois jaunâtre, quelquefois vèrdâtre, quelquefois ſanguinolente, & quelquefois de mauvaiſe ôdeur : elle devient auſſi par-fois ſi âcre qu'elle ronge le conduit de l'urine, de ſorte que le patient y ſent comme une corde, ce qui fait nommer cette *gonorrhée cordée*.

Ce mot eſt Grèc, & eſt compôſé de γόνος, *genitura*, & de ῥέω, *fluo*.

GONTEL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Normandie en France. *Gontherii Caſtellum*. C'étoit autrefois un château qui fut bâti vèrs l'an 1090. par Robèrt de Beleſme, comme écrit Odericus Vitalis au VIIIe L. de ſon hiſtoire. *Gontel* eſt ſitué ſur l'Orne, entre Argentan & Eſcouchi, dans le petit païs d'Oumoy.

Ce mot s'eſt formé de *Guntherius*, en changeant l'*n* en *l*, comme dans pelerin de *peregrinus*, temples de *tempora*, & tant d'aûtres. De Valois, *Not. Gall. p.* 239. & 391.

GONTHILDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Gundechildis*. La Vénérable *Gonthilde*, Vièrge, Abbeſſe de Biblisheim au diocêſe de Straſbourg, au XIIe ſiécle, mourut en 1131.

GONTRAN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Guntegramnus*, *Guntramnus*. *Gontran*, ou *Gunt-chramne*, né l'an 525. étoit fils de Clotaire Roi de France & d'Ingonde, petit-fils de Clovis I. & de Sainte Clothilde. Il avoit pour frères Charibèrt & Sigebèrt, & d'un aûtre lit Chilperic, qui partagèrent avec lui la monarchie après la mort de leur pére, qui arriva en 561. *Gontran*, qui étoit le ſecond, & qui avoit alors 36 ans, eut en partage le Royaume d'Orléans, auquel on joignit celui de Bourgogne, & il établit ſa demeure ordinaire à Châlons ſur Saône. Il mourut le 28e de Mars de l'an 593. après avoir regné 31 ans. Baillet, *au* 28e *de Mars*. Voyez les Bollandiſtes au même jour T. III. p. 718. & ſuiv. Au reſte, il faut toujours dire *Gontran*; c'eſt l'uſage, & jamais Gunt-chamne, comme Baillet.

GONZALÈS. Voyez GONÇALÈS.

GOP.

GOPLO. Voyez GUPLO.

GOR.

GOR. ſ. m. Le Royaume de *Gor*. *Gorum Regnum*. Province du Mogoliſtan. Elle eſt au delà du Gange, entre les païs de Kauduana, de Pitan, & la grânde Tartarie. On y voit une ville de même nom, qui en eſt la Capitale.

GORACHOUCAS. ſ. m. Nom propre d'un peuple du païs des Cafres. *Gorachoucha*. Les *Gorachoucas* demeurent tout près le Cap de bonne Eſpérance à 4 ou 5 lieuës du fort des Hollandois. De La Croix, *Relat. d'Afriq. T. IV*.

GORANTO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Natolie. *Goranthus*, anciennement *Andriaco*. Elle eſt dans le Manteſeli, ſur la côte, environ à dix lieuës de Patéra, du côté du nord-eſt.

GORANTO. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Natolie. Monte di Gorantho. *Cragus*, & *Chimara*. Elle eſt dans le Manteſeli, le long du fleuve Xanthe, environ à quinze lieuës de la ville de Patera. Cette montagne, qui eſt le commencement du Mont Taur, & au ſommet de laquelle on voit pendant la nuit du feu & de la fumée, a été célébre parmi les anciens Poëtes ſous le nom de la Chimère, qu'ils décrivoient comme un monſtre, ayant la tête & la poitrine d'un Lion, le ventre d'une chévre, & la queuë d'un Dragon; parce, peut-être que le ſommet de cette montagne étoit un repaire de lions, que le milieu bocageux nourriſſoit beaucoup de chévres, & que le piéd étoit rempli de ſerpens.

GORCK. ſ. m. C'étoit anciennement une petite ville de la baſſe Pannonie. *Gorſio*, *Gurſio*. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village de la baſſe Hongrie, ſitué ſur la Zarwize, entre Albe Royale, & cinq Égliſes.

GORCKUM. Voyez GORKUM.

GORCOPA, ou GORZOPA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Gorzopa*. Elle eſt dans la Contrée de Canara, environ à treize lieuës de la ville d'Onor, du côté du levant; *Gorcopa* eſt Capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom.

GORD. ſ. m. Conſtruction faite de pieux fichez dans une rivière pour y étendre des filets, & y prendre du poiſſon. On déffend les *gords* qui nuiſent à la navigation. Cujas en parle au 24e liv. de ſes obſèrvations.

Ce mot vient de *gurges*, que quelques-uns croyent être dérivé *ab orco*. On a écrit auſſi *gors* & *guort*.

GORDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gordius*. S. Baſile a fait l'éloge de S. *Gorde* T. I. Hom. 17. On y voit qu'il s'étoit retiré dans la ſolitude, & qu'il fût martyriſé pour avoir troublé par un ſaint zéle les jeux équeſtres, qui ſe faiſoient en l'honneur de Mars. On ne voit pas pourquoi M. de Tillemont le nomme Gordie; vû que ſon nom Latin n'eſt pas *Gordias*, mais *Gordius*. Chastel. *T. I. p.* 51.

GORDIÉE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire, de Chronologie, de Calendriér. Nom du neuviême mois des Achéens. Il répond à nôtre mois de Septembre. *Gordieus*, en Grèc γορδιαῖος, d'où le nom Latin & le nom François ont été formez.

GORDIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gordianus*. Il y a trois Empereurs Romains de ce nom qui ont vécu dans le IIIe ſiécle. Les deux prémiérs s'appellent *Gordiens* d'Afrique. Les médailles des deux *Gordiens* d'Afrique ſont râres. Celles de bronze ne ſe trouvent qu'en grand bronze. Les médailles de *Gordien* IIIe petit fils de *Gordien* le Père, par *Gordien* le fils, ou ſelon d'aûtres par une fille, ſont communes. Jules Capitolin a écrit l'hiſtoire des trois *Gordiens*. Le prémiér *Gordien* fut élevé à l'Empire à l'âge de 80 ans & plus, l'an 238, ou 237, & il aſſocia en même tems ſon fils *Gordien* IIe âgé d'environ 40 ans. Vèrs l'an 238. le fils fut tué dans le combat qu'ils donnèrent contre Capellien Préfet de Mauritanie : & le père ſe tua de déſeſpoir. L'Aurélius Victor que Schottus a imprimé n'en diſtingue que deux, non plus que Eutrope, Euſébe, Zonaras, & d'autres : mais peut être que comme *Gordien* IIe ne fut qu'aſſocié à ſon père, ils ne l'ont point compté. Peut-être auſſi ſe ſont-ils trompez comme bien d'aûtres, ſur tout de ceux qui ont écrit plus tard. Cedrénus, par éxemple, eſt plein de faûtes dans l'hiſtoire de ces tems. Au reſte, dès le tems de Capitolin il y avoit des Auteurs qui ne reconnoiſſoient que deux *Gordiens*. Cet Hiſtorien les traite d'ignorans. Les deux prémiérs *Gordiens* ſont appellez *Gordiens* d'Afrique, parcequ'ils périrent en Afrique, comme on l'a dit ci deſſus.

GORDIEN, enne. adj. m. & f. Qui appartient à Gordius, ou à Gordie, ou à Gordien. *Gordius*, *a*, ou *Gordianus*, *a*. Ce mot ſe dit dans cette phrâſe, le nœud *Gordien*. Ce nœud étoit au char de Gordius père de Midas; c'étoit une courroye entortillée de ſorte qu'on ne voyoit & on ne concevoit où pouvoit être ni le commencement ni la fin des tours qu'elle faiſoit. Les habitans diſoient que l'oracle avoit déclaré que celui-là ſeroit maître de l'Aſie qui délieroit ce lien. Aléxandre s'étant mis en état de le faire, craignit que s'il n'en venoit point à bout on n'en tîrat un mauvais augure, & que cela ne fût préjudiciable à ſes affaires; ainſi il prit le parti de couper ce nœud, & par là, dit Quint-Curce, il accomplit ou il éluda l'oracle. C'eſt de là qu'on dit encore provèrbialement d'une affaire difficile, fort embrouillée, c'eſt le nœud *Gordien*. Couper le nœud *Gordien*. Il n'y a guère que les gens de lettres qui ſe ſèrvent de ces provèrbes, qui ne ſont point bas, ni populaires, comme la plus part des provèrbes.

On dit auſſi ce mot de *Gordien* des jeux qui ſe faiſoient à Rome à l'honneur de Gordien vèrs la fin du mois de Décembre. *Gordiani ludi*. Jeux *Gordiens*.

Le mot de *gordien*, quand on parle du nœud *gordien*, vient du nom de *Gordius* Roi de Phrygie, qui fit ce nœud fatal qu'Aléxandre coupa, & ſelon d'aûtres du nom de *Gordium* ville de Phrygie, où étoit ce nœud.

Le Mont Gordien. Montagne de la Grande Arménie. *Gordians Mons*. Les Arméniens croyent qu'elle eſt celle-là même que Moyſe appelle Ararath dans la Genêſe. Voyez Ararath. Maty.

GORDIUM. ſ. & nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Aſie Mineure. *Gordium*. Elle étoit ſituée dans la grande Phrygie, ſur le Sangari. Elle fut célébre par le nœud Gordien, qu'Aléxandre le Grand coupa, ne pouvant le délier, comme l'oracle l'exigeoit de celui qui devoit régner. Maty. Voyez Quint-Curce L. III. C. 1. Cette ville avoit apparemment pris ſon nom de Gordius père de Midas, dont la ville de *Gordie* avoit été la réſidence.

GORE. ſubſt. fem. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une *truye*. *Porca*, *ſus*.

Ménage dérive ce mot de *corretus*, que les Latins ont fait de χοῖρος, ſignifiant *porcus*. Borel le dérive de *gorrine*, ou *chorrin*, qu'il dit avoir ſignifié *pourceau* en vieux Gaulois. Le même mot ſignifioit autrefois *pompe & braverie*, du mot Grèc γαῦρος, *ſuperbus*. Les vieux Poëtes ont appellé rime *gorée*, une rime non riche.

GOREL. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom qu'on donne au Prince de Géorgie. *Gorellus*. Voyez Sacchini, *hiſt. Soc. Jeſ. P. V. L. XVII. n.* 31. Le *Gorel* eſt toujours Mahométan, le Sophi de Pèrſe l'oblige de ſuivre la Religion de l'Alcoran, pour conſèrver la dignité de *Gorel* dans ſa famille.

GORET. ſ. m. Petit cochon de lait. *Porcellus*. La peau du *gorèt* rôti eſt fort bonne à manger. Il ne ſe dit guères que par plaiſanterie. On dit *gorèts* en province, & même à Paris chez les rotiſſeurs.

Quelques Auteurs dérivent ce mot de χοῖρος, qui ſignifie un porc, d'où les Latins ont fait *gorettus*, & les François *gorèt*, en retranchant la tèrminaiſon Latine.

Gorèt. A Paris on appelle *Gorèt* le prémiér compagnon d'un Cordoniér. Ménage.

Gorèt. ſ. m. Tèrme de Marine. Balay plat, fait entre deux planches, & emmanché d'une longue pèrche, dont l'uſage eſt de nettoyer la partie du vaiſſeau qui eſt dans l'eau. *Scopa nautica*. Les *gorèts* des Flamands ſont de gros balais cloüez entre deux planches qui ſont ammarées à une corde : on porte ces *gorèts* à un bout du vaiſſeau, & on les tire par l'aûtre bout avec le cabeſtan, & en paſſant au long du vaiſſeau ils le nettoyent.

GORETER. v. act. Tèrme de Marine. *Goreter* un vaiſſeau, c'eſt nettoyer avec un gorèt la partie qui eſt dans l'eau. *Tergere, verrere*.

GORGASE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Gorgaſus*. Pauſanias *in Meſſeniacis* dit que ce Dieu fut honoré à Phère, ville de la dépendance des Meſſeniens, & que ce fut un cèrtain Iſthmius, fils de Glaucus, qui y bâtit un temple à ſon honneur.

GORGE. ſ. f. Partie de l'animal qui eſt entre la tête & les épaules, où eſt le goſiér. *Fauces*. Les Médecins comprennent ſous le nom de *gorge*, toute cette capacité creûſe que l'on voit quand la bouche eſt ouvèrte. Ils l'appellent *iſthme*, parce qu'elle eſt fort étroite, & reſſemble à ces détroits de tèrre qui ſont entre deux mèrs. Il y a deux glandules auprès de ce détroit qui arrôſent pèrpétuellement de ſéroſité la bouche, & la langue, qu'on appelle *amygdales*. Il lui eſt demeuré un os dans la *gorge*. Il faut coupper la *gorge* à ces poulèts, à cet agneau. On couppa la *gorge* à la garniſon. Ablanc. Se *couper la gorge*, eſt auſſi ſe battre en duel. Il n'eſt, lui dit-il, en lui laiſſant l'entrée libre, ni de la gloire de Dieu, ni du ſèrvice de l'Empereur, ni de vôtre honneur, ou de vôtre avantage, ni du mien, que nous nous coupions ici la *gorge*. P. Verjus. Le rhume prend d'ordinaire à la *gorge*. Une *gorge* de porc ſalée eſt un bon manger. La jeune Sultane eut le courage de donner la mort à ſon fils encore à la mamelle . . . . . elle lui enfonça elle-même dans la *gorge* une piéce d'or, qui lui fèrma les organes de la reſpiration. P. Catrou, J.

Mr Fréziér dans la Préface de ſon Voyage à la mèr du Sud, appelle un coup de *gorge* le mouvement qu'on fait pour prononcer les lettres aſpirées. Les *x* (chez les Eſpagnols) ſont des aſpirations gutturales ; ainſi Moxos ſe prononce comme s'il y avoit Mohos, avec un coup de *gorge* ſur l'*h*. Fréz.

Ce mot vient du Latin *gurges*. Covarruvias le dérive de *gula*.

Gorge, ſignifie auſſi, le ſein d'une femme. *Sinus*. Les honnêtes femmes doivent avoir ſoin de cacher leur *gorge*. Une *gorge* bien taillée, une *gorge* plate. Un fil de pèrles orne bien une belle *gorge*.

On dit en tèrmes de Chaſſe, qu'un chien a belle *gorge*, lorſqu'il crie bien, & qu'il a la voix groſſe & forte.

Gorge, en tèrmes de Fauconnerie, eſt le ſachet ſupérieur de l'oiſeau ; qu'ailleurs on nomme *poche*, *ingluvies* ; & lorſque l'oiſeau s'eſt repû, on dit qu'il *s'eſt gorgé*. On appelle *gorge chaûde*, la viande chaûde qu'on donne aux oiſeaux, du gibiér qu'ils ont pris. On leur a donné *groſſe gorge*, c'eſt-à-dire, viande groſſière, & non trempée dans l'eau, non eſtimée, on leur a fait mauvaiſe chère. On dit auſſi, Enduire & digérer ſa *gorge*, & lorſqu'elle paſſe vîte, & que l'oiſeau émeutit incontinent ſans prendre nouriture, on dit qu'il devient étique, & c'eſt ce qu'on appelle le *mal ſubtil*.

On ſe ſèrt auſſi de cette expréſſion au figuré, quand on parle de ceux qui ont fait bonne chère de quelque ſucceſſion, ou qui ont diſſipé en peu de tems quelque butin, ou quelque argent qui leur eſt venu par haſard.

On dit auſſi par une double figure, quand quelqu'un a fait une ſottiſe, ou imprudence, qu'on en a fait une *gorge* chaûde dans les compagnies ; c'eſt-à-dire, qu'on s'en eſt raillé.

Rendre gorge, ſignifie, Vômir, rendre le vin, les viandes qu'on a priſes par excès, & dans la débaûche. *Vomere, reddere eſculenta, egerere*.

On dit figurément, Faire rendre *gorge* ; pour dire, Faire rendre par les voyes de la Juſtice les biens volez, uſurpez, & mal acquis par quelqu'un. Les Chambres de Juſtice ſont établies pour faire rendre *gorge* à ceux qui ont volé le Roi & le public.

On appelle *Gorge de pigeon*, en matière de couleurs, les couleurs qui changent ſuivant qu'on les expôſe divèrſement au ſoleil, comme ſont cèrtains taffetas qui imitent la *gorge* de pigeon qui fait le même éffèt au ſoleil. Les Éperonniérs appellent auſſi *gorge de pigeon* une ſorte d'embouchure.

Gorge, en Architecture, eſt une éſpéce de moulure concâve, plus large, & plus profonde qu'une ſcotie, qui ſèrt aux cadres, chambranles, & autres parties d'Architecture. *Gorge de cheminée*, c'eſt la partie qui eſt depuis le chambranle juſques ſous le couronnement du manteau d'une cheminée. Il y en a de droites, ou à plomb, en adouciſſement ou congé, en baluſtre, & en campane, ou cloche. Voyez Gorgerin.

Gorge, en tèrmes de Fortifications, eſt l'entrée du baſtion, ou des ravelins, ou autres dehors aux baſtions qui ſont ſur les angles : c'eſt ce qui reſte des côtez du polygone de la place, après qu'on en a retranché les courtines ; auquel cas il ſe fait un angle au centre du baſtion. Aux baſtions plats, c'eſt une ligne droite, ſur la courtine par où l'on entre au baſtion, aux dehors : c'eſt auſſi l'ouvèrture par où l'on entre au baſtion, aux dehors : c'eſt auſſi l'ouvèrture par où on y entre, ou ce qui eſt enfèrmé entre les deux ailes, ou les flancs.

Demi-gorge, eſt la partie du polygone qui eſt depuis le flanc juſqu'au centre du baſtion.

On appelle auſſi *gorge* les entrées qui ſe trouvent en des païs ſèrrez de montagnes. Les Latins les appelloient *fauces*, & les Grècs πύλαι, c'eſt-à-dire, les portes. On ne peut entrer dans la Valteline que par une *gorge* que laiſſent les montagnes. On appelle auſſi *gorge* un petit vallon entre deux collines, qui par ſon échappée donne une agréable vuë ; comme la *gorge* de Marly.

On appelle auſſi la *gorge* d'un vaiſſeau, d'une pinte, ou chopine, l'endroit qui eſt auprès de ſon ouvèrture, & qui eſt plus ſèrré que le reſte.

Gorge, eſt auſſi l'ouvèrture, l'échancrure ronde d'un baſſin à barbe, dans laquelle on met le cou quand on ſe fait raſer. La *gorge* de ce baſſin eſt mal faite, elle eſt trop étroite.

Gorge, eſt auſſi un tèrme d'Imagiér. C'eſt un morceau de bois tourné qu'on met au deſſus des cartes de Géographie, ou des images ſur toile. Tourner une *gorge*.

Gorge-rouge. ſ. f. C'eſt un petit oiſeau qui a la *gorge* rouge. *Erithacus*. Il a un beau ramage, on en trouve en differens endroits de l'Amérique, au Chily, &c. *Erithacus, Rubecula*. La *Gorge-rouge* ſe retire l'hivèr dans les villes & les villages, & en été elle s'en retourne dans les bois. Il ſemble qu'elle ait une affection particulière pour l'homme, parceque par tout où elle le voit elle s'en approche. Elle imite le chant de la fauvette. Le champ de ſon pennage eſt approchant de celui du Roſſignol & du Roitelet par le deſſus, & lorſqu'ils ſont dans le nid, il n'y a autre différence entr'eux que cette rougeur qu'elle a à la gorge, l'on connoîtra le mâle aux mêmes marques qui font diſcèrner le Roſſignol mâle d'avec ſa femelle, pour l'élever plus facilement il lui faut donner du cœur, de la pâte, ou de la compoſition que l'on fait pour les aloüettes, lorſqu'elles ſont tout-à-fait élevées. Elles mangent de tout ce que l'on donne aux autres oiſeaux. Elle a quelque rapport avec le Roſſignol de muraille, mais elle eſt plus groſſe. Elle a le bèc noir, menu & grêle, le deſſus de ſon bèc & toute ſa poitrine ſont ornez d'une très-belle couleur rougeâtre, ou pour mieux dire, orangée tirant ſur la roüille, ſon ventre eſt tout blanc, ſa tête, ſon col, ſon dos, le haut de ſes aîles & ſa queuë ſont d'une couleur qui participe du cendré & du tanné, ſes jambes ſont un peu rougeâtres, ſa queuë eſt compôſée de douze plumes qu'elle remuë ſouvent, & qu'elle tient la plûpart du tems élevée, ſa langue eſt fourchuë, toutes ſes plumes ſont noires à la racine.

L'on prendra la *Gorge rouge* paſſagère avec une cage environnée de gluaux, dans laquelle on mettra une *Gorge rouge*, & il faudra la placer aux lieux auxquels elle fréquente. Cet oiſeau ſe prend preſque toujours des prémiers à la pipée, parcequ'il eſt curieux de voir tout ce qui ſe paſſe dans le bois, auſſi bien que par tout ailleurs. Il vit huit à dix ans. Il a un fort beau ramage. Il y en a en différens endroits de l'Amérique, au Chili, &c.

Coupe-gorge. ſ. m. Lieu où il eſt dangereux de paſſer à cauſe des voleurs ; endroit écarté & ſans ſecours, où l'on eſt en dangér d'être volé, aſſaſſiné. *Locus latrociniis infamis, infeſtus*. Molière fait dire à ſon Miſantrope, en parlant du peu d'équité qu'il y a dans le commerce des hommes,

Allons

Allons, c'eſt trop ſouffrir les chagrins qu'on nous forge,
Tirons-nous de ce bois, & de ce coupe-gorge.

On appelle auſſi *coupe-gorge*, un lieu où l'on eſt rançonné, où l'on fait payer plus qu'il ne faut; où l'on trompe, où l'on fait quelque injuſtice, quelque friponnerie. Ainſi on peut appeller *coupes-gorges*, de cèrtains bureaux, de cèrtaines hôtelleries, & de cèrtaines Académies de jeu.

GORGE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Prendre un homme à la *gorge*, lui mettre le poignard ſur la *gorge*; pour dire, Éxiger de lui quelque chôſe par violence: lui couper la *gorge*; pour dire, lui faire un préjudice notable qui le ruine, qui le met en état de mourir de faim. Arrôſer ſa *gorge*, c'eſt une phrâſe plaiſante, pour dire, boire. On dit encore, Rire à *gorge* déployée, *cachinnari, cachinnum tollere*; pour dire, Rire de toute ſa force; & au contraire, qu'un ris ne paſſe pas le nœud de la *gorge*, quand il eſt forcé, ce qu'on appelle autrement, *Rire du bout des dents*. On dit auſſi, qu'un homme a menti cent piéds dans ſa *gorge*, pour appuyer davantage le démenti qu'on lui donne. On dit auſſi, qu'on lui fera rentrer ſes injures dans la *gorge*; pour dire, qu'on le punira, qu'on le fera repentir de les avoir dites. On dit auſſi, C'eſt un franc mâle; il a la *gorge* noire; pour dire, C'eſt un bon compagnon. Marot a dit de ſon valet, qu'il étoit chatouilleux de la *gorge*; pour dire, qu'il étoit en paſſe d'être pendu. On dit il en fera *gorge* chaûde, pour dire, il en aura beaucoup de joye, je ne vole point ſur ma *gorge*, cette éxpreſſion eſt priſe de la Fauconnerie, ſelon Henri Étienne, pour dire je ne danſe point, je ne fais point un éxèrcice violent incontinent après le repas.

GORGÉE. ſ. f. Ce qui peut tenir dans la bouche à une fois. *Eſca*. Prenez une *gorgée* de vin, de bouillon.

Troupe humide à N.... dès long-tems obligée,
Eſcoutez le ſon creux de ſes béants tonneaux,
Et ſouffrez qu'à pleine gorgée
Pour la prémière fois il boive de vos eaux.

REC. DE VÈRS.

On dit en Fauconnerie, qu'il faut donner bonne *gorgée* à l'oiſeau; c'eſt-à-dire, bonne portion du gibiér qu'il a pris, ſur tout quand il commence à voler.

GORGER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Manger & boire avec éxcès. *Se gorger, ingurgitare ſe, refercire, farcire*. Les ſoldats ſe *gorgèrent* de vin & de viandes en pillant cètte maiſon. Se *gorger* de boire & de manger. PASC.

GORGER, ſe dit figurément de ceux qui s'enrichiſſent beaucoup, & aiſément. Les gens de Finance ſe *gorgent* de biens, ſont *gorgez*, comblez, remplis de biens en peu de tems. Se *gorger* d'or & d'argent. VAUG.

GORGER, vèrbe actif, eſt auſſi un tèrme de Maréchal, qui ſignifie, Enfler. *Tumefacere*. Les mules, les poireaux, les crevaſſes, & les mauvaiſes eaux, *gorgent* les jambes des chevaux. SOLEISEL.

GORGÉ, ÉE. part. & adj. *Gorgé* de richeſſes. *Plenus, refertus, oppletus, ſatur*.

GORGÉ, ſignifie auſſi, Enflé, & ſe dit particulièrement des chevaux. Ce cheval a le boulet *gorgé*, les jambes *gorgées*.

GORGÉ, ÉE, ſe dit auſſi pour, Plein, rempli. Langue *gorgée* d'humidité. DEGORI.

GORGÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la gorge, & du col du paon, du cigne, & autres ſemblables oiſeaux, quand ils ſont d'un aûtre émail.

GORGÈRES. ſ. f. Tèrme de Marine, Piéces de bois recourbées qui forment le deſſous de l'éperon du côté de l'eau. On les appelle auſſi *coupe-gorges*, ou taille-mèr.

GORGERET. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Petit inſtrument creux comme un canal, tèrminé en pointe au long duquel on conduit la tenette dans l'éxtraction de la pièrre: il a entre le manche & le canal une travèrſe qui empêche qu'il n'entre trop avant dans le corps. *Canalis, canaliculus*.

GORGERETTE. Quelques femmes diſent *gorgettes*. ſ. f. Petit linge, ou collet qui sèrt à couvrir une partie de la gorge des femmes. *Faſcia pectoralis, ſtrophium*.

GORGERIN. ſ. m. Partie d'une armure qui sèrt à couvrir la gorge, quand un homme eſt armé de toutes piéces. C'eſt prèſque la même chôſe que ce qu'on appelle maintenant *hauſſecou*. Fauchet l'appelle auſſi *gorgière*.

GORGERIN. On appelloit ainſi autrefois un ornement de gorge, & à-peu-près comme la gorgerette.

GORGERIN, ou GORGE, en Architecture, eſt la petite friſe du chapiteau Dorique, entre l'aſtragale du haut du fût de la colonne, & les annelets. Quelques-uns l'appellent *colarin*.

GORGIAS, ASE. adj. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une pèrſonne graſſe, & de belle taille, qui avoit une belle gorge, une belle repréſentation. *Craſſus, prapinguis, obeſus*. En tèrmes de Marine ce mot veut dire la même chôſe que clef des alétes, ou ailétes. C'eſt une petite piéce de bois triangulaire où l'on aſſemble les deux alétes.

GORGÔNE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom propre de femme, ou Déeſſe. *Gorgo, Gorgon*. Les *Gorgônes* étoient filles de Phorcys & de Céto, & ſœurs cadettes des Græes, ou vieilles. Les *Gorgônes* habitoient les éxtrémitez de l'Océan, du côté où la nuit réſide, & où ſont les Heſpérides. Les *Gorgônes* étoient trois, Sthéino, Sthino, ou Sthéno, Euryale, & Méduſe. Celle-ci étoit mortelle; les deux aûtres immortelles, & inacceſſibles à la vieilleſſe. Voilà tout ce qu'Héſiode dit des trois en général, dans ſa Théogonie v. 274. & ſuiv. Je ne ſçai où l'on prend le reſte qu'on lui fait dire des *Gorgônes*. Voyez encore Natalis Comes L. VII. Virgile L. VI. de l'Énéïde vèrs 289. le IVe L. des Métam. d'Ovide, & Barlæus dans ſes Notes ſur Héſiode. Je ne vois pas non plus pourquoi l'on appelle la prémière Stenyo, ni comment le vèrs d'Héſiode pourroit ſouffrir ce mot au commencement commo il y eſt.

En tèrmes du Grand Art, on dit que *Gorgône* pétrifie ceux qui la regardent, pour ſignifier la fixation qui ſe fait par l'élixir parfait. Les ſages prétendent que cette opération de leur Art a été cachée par les anciens Philoſophes ſous la fâble de *Gorgône*, & des éffèts qu'elle produiſoit en ceux qui la regardoient.

GORGÔNE. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de la mèr de Génes, ſituée près du Piſan, dont elle dépend. *Gorgon, Urgon, Margarita*. Elle eſt peu conſidérable, n'ayant que trois ou quatre lieuës de circuit, un tèrroir montagneux, où l'on ne voit qu'un village, & un petit fort; autrefois il y avoit un Monaſtère célèbre ſous le nom de S. Marie.

GORGONIENNE. adj. f. Surnom qui fut donné à Pallas dans l'Antiquité, parce qu'elle portoit dans ſon bouclier, ou ſur le plaſtron de ſa cuiraſſe, la tête de Méduſe, l'une des trois Gorgônes; & non pas comme dit Hoffman, parce que Pèrſée armé du bouclièr de Pallas tua Méduſe & lui coupa la tête. On l'appelle auſſi Gorgophôre pour la même raiſon.

GORGOPHÔRE. adj. Ce mot vient de Γοργὼ, Gorgône, & φέρω, Je porte. C'eſt un ſurnom de Pallas. Voyez GORGONIENNE.

GORGONZOLA. ſ. f. Nom propre. Bourg du Milanois, en Italie. *Gorgonzola, Gorgongiola, Argentia*. Il eſt ſur le canal de Marteſana, à quatre lieuës au nord-eſt de Milan.

GORHAM. ſ. m. Nom propre d'un Royaume d'Affrique dans la Nigritie. *Gorhamum Regnum*. Il a le Nil au levant, le Royaume de Madra au couchant, Garga au nord, & une chaîne de montagnes le ſépare de la tèrre de Gindel au ſud. DE LA CROIX, *hiſt. d'Afriq. T. II*.

GÔRI, ou KÔRI, ou *Gory*. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Carduel, en Géorgie. *Goria, Koria*. Elle eſt ſituée ſur le Kur, environ à vingt-deux lieuës de Teſſis du côté du nord, au piéd d'une éminence, ſur laquelle il y a une forteresſe occupée par les Pèrſans.

GORIAN, ou GORJAN. Car les Sainte Marthe écrivent des deux façons. ſ. m. Nom propre d'un petit tèrritoire du Diocèſe de Lodève en Gaſcogne, près de la ville de Clèrmont. *Gorianum*. L'Abbaye de *Gorjan* eſt une Abbaye de filles, Ordre de S. Benoît, qui fut fondée en 1350 dans la ville de Clèrmont, par un Seigneur de Lozières, avec la pèrmiſſion de Clément VI. à la place d'une Collégiale appellée S. Étienne de *Gorjan*. SAINTE MARTHE, *Gall. Chriſt. T. IV. p.* 490.

GORICE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Frioul, capitale du Comté de *Gorice*, & ſituée ſur le Liſonzo, à ſix lieuës de la ville d'Aquilée du côté du nord, & à ſept de celle d'Udine, du côté du levant. *Goricia*.

Le Comté de *Gorice*. *Goritiæ Comitatus*. Contrée de l'Italie, compriſe ſous le Frioul, pris en général. Elle eſt bornée au couchant par le Frioul Vénitien; au midi par le Carlo, & ailleurs par la Carniole. Ce Comté entra dans la maiſon d'Aûtriche par droit de ſucceſſion l'an 1515. que mourut Léonard, dèrniér Comte de *Gorice*; ſes villes principales ſont *Gorice*, capitale, & Gradiſca.

GORIN. ſ. m. Ce mot ſe dit en quelques provinces pour gorèt. Voyez ce mot.

GORINCHAIQUAS. ſ. m. Peuple Cafre, voiſin du Cap de Bonne Eſpérance dont ils s'attribuënt la propriété; ce qui les fait appeller Les Gens du Cap. DE LA CROIX *Hiſt. d'Afriq. T. II*.

GORKUM, ou GORCKUM. ſ. m. Nom propre d'une ville des provinces unies. *Gorcomium, Goricomium*. Elle eſt ſituée dans la Hollande méridionale, ſur la Meuſe, un peu au deſſous du confluant de Wahal, à cinq lieuës au deſſus de Dort, & vis-à-vis de Worcum. *Gorkum* eſt une ville médiocrement grande, bien peuplée & bien fortifiée à la modèrne. On dit que de ſon clochér on voit vingt & deux villes murées, ſans les bourgs & les villages qui ſont en grand nombre. MATY.

GORLITZ.

GORLITZ. ſ. maſc. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Gorlicium.* Elle eſt dans la Haute Luſace, ſur la Neiſſe, à ſix ou ſept lieües de Bautzen, ou Budiſſen, vèrs l'orient. *Gorlitz* eſt une ville fòrte par ſa ſituation dans des marais, & par ſes ouvrages. Elle appartient à l'Électeur de Saxe. MATY.

GORMAZ, ou S. STEPHAN DE GORMAZ. *S. Etienne de Gormaz.* Bon bourg de la Caſtille vieille, en Eſpagne. *Bormatium Caſtrum.* Il eſt ſur le Douro, à deux lieuës au deſſous de Borgo d'Oſma. MATY.

GORNABLE, ou GOURNABLE. Tèrme de Marine. Nom que l'on donne aux chevilles de bois qui ne ſont point encore façonnées. *Gournabler* un vaiſſeau, c'eſt y mettre des *Gournables.*

GORNAY. Voyez GOURNAY.

GORNO. ſ. m. Lieu de l'Aſie où l'Euphrate & le Tigre ſe mêlent enſemble. Voyez Tavèrniér, *Voyag. de Pèrſe L. II.*

GORO, Porto di GORO. *Portus Goti*, anciennement, *Carbonaria.* C'eſt le nom d'une des embouchures du Pô d'Ariano dans le Golfe de Veniſe. Elle eſt dans le Fèrrarois, & n'eſt ſéparée de la branche la plus ſeptentrionale du Pô, que par un petit Golfe qu'on appelle *la ſacca di Goro*, du nom d'une Tour qui y eſt bâtie. MATY.

GOrRE. ſ. f. En Normandie ce mot ſignifie la *vérole.*

Dans la langue de Galles, & en bas-Bretòn, *goir* ſignifie *ulcère, pus, puſtule*; c'eſt ſans doute de là que vient le mot de *gorre.*

GOrROCHEPOUR. ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes dans le Mogoliſtan. Voyez Tavèrnier, *Voy. des Ind. L. III.*

GORT. Lieu ſèrré d'une rivière, commode pour prendre le poiſſon. On diſoit autrefois un *regort* de Mèr pour un petit détroit.

GORTHÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte parmi les Samaritains. *Gorthenus, a.* S. Jean Damaſcène héréſie 10. & 11. dit qu'entre les quatre ſectes qu'il y avoit autrefois parmi les Samaritains les *Gorthénes* & les Sébuens, qui ſont les deux prémières, ne différoient entre eux qu'en ce que les prémiérs mettoient les fêtes à d'aûtres jours que les ſeconds. *S. Epiphane her.* 12. & *Euſébe L. IV. C.* 22. *Théodoret H. L. I. C.* 1. *hiſt. de l'Egl. L. I. p.* 15. Hégéſippe dans l'Hiſtoire Ècclеſ. d'Euſebe liv. 4. chap. 22. rapporte les noms de ſept ſectes qui étoient nées du Judaïſme, au nombre deſquelles il met les Simoniens & les *Gorthéniens. Gortheni.* Ceux-ci avoient pris leur nom d'un cèrtain *Gorthæus.* S. Épiphane, qui en a fait auſſi mention *hær.* 12. veut qu'ils ayent été Samaritains, & il les met dans la claſſe des Éſſéniens. Mais il n'y a que lui qui ait placé les Éſſéniens au nombre des Samaritains.

GORTINE, ou GORTYNE. ſ. f. C'étoit autrefois une ville conſidérable, & Épiſcopale, de l'iſle de Candie. *Gortyna.* Elle étoit dans le tèrritoire de la ville de Candie, à quatre lieuës de la côte méridionale de l'iſle. Elle eſt entièrement ruinée. Tillemont écrit *Gortyne.*

GORZA. ſ. f. C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un village de la Macédoine, ſitué ſur la rivière de Véſtrizza.

GORZE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière & d'un bourg avec Abbaye. *Gorzia.* Ce bourg eſt ſur une petite rivière qui porte ſon nom, ou dont il a pris le ſien, ſelon De Valois, au païs Meſſin dans la Lorraine, à une lieuë de la Moſelle, & à trois de Mèts, du côté du ſudoüeſt.

L'Abbaye de *Gorze, Monaſterium Gorzia, Cœnobium Gorzia, Gorzenſe*, eſt une Abbaye de Bénédictins, du Diocéſe de Mèts, très-célébre autrefois, & où l'on venoit de fort loin prendre l'éſprit & la diſcipline monaſtique. En 765. S. Chrodegang, Évêque de Mèts, donna à l'Abbaye de *Gorze* l'Égliſe de S. Gorgone Martyr. Le prémiér Abbé de *Gorze* qui ſoit connu eſt Drocgang, qui mourut en 768. Voyez les Sainte Marthe, *Gall. Chr. T. IV. p.* 490, 491. Paul *Lib. De Epiſcopis Metenſis Eccleſiæ* dit de plus que S. Chrodegang bâtit & fonda le monaſtère de *Gorze.* DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 235.

GOS.

GOSACHO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville, ou bourg de la Thrace. *Goſacha, Naulochus, Tetranaulochus.* Ce lieu eſt dans la Romanie, ſur la mèr noire, près de la ville de Meſembria, & de la montagne d'Argentaro.

GÔSE. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom que l'on donne aux principaux Marchands qui trafiquent pour le Kzar. Ils ſont auſſi officiérs de ſa Maiſon, & dans les cérémonies, comme aux audiences d'Ambaſſadeurs, ils paroiſſent revêtus de tuniques de brocard magnifiques & de grands bonnèts de marte. Oléarius en parle dans ſon voyage de Moſcovie.

GÔSEN, ou GOSCHEN, ſuivant la prononciation Hébraïque. Le païs de *Gôſen. Terra Goſen.* C'étoit anciennement une contrée de l'Égypte. Elle fut donnée aux Iſraëlites pour leur demeure par le Roi d'Égypte, qui régnoit du tems du Patriarche Joſeph. On la nommoit auſſi Rameſes, du nom d'une ville qui y étoit ſituée. Elle étoit à l'orient du Nil, vèrs les confins de l'Arabie Pétrée, où l'on met aujourd'hui le Caſſiſſ de Manſoura.

GÔSEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre de Chanaan. *Goſen.* Joſué prit *Gôſen* ſur les Chananéens, Joſ. X. 41. XI. 16. Et la donna à la Tribu de Juda, Joſ. XV. 51. La Tèrre de *Gôſen*, c'eſt le tèrritoire qui étoit de la dépendance de cette ville. En Hébreu ce nom eſt le même que celui de la Tèrre de Geſſen en Égypte.

GOSIER. ſ. m. Conduit par où paſſent les alimens de la bouche dans l'éſtomac. *Jugulum, œſophagus.* On l'appelle en Médecine *Eſophage.* Les viandes trop poivrées mettent le *goſiér* en feu. Si nôtre *goſiér* avoit des yeux, nôtre éſtomac mourroit de faim.

On trouve dans les Procés vèrbaux des miracles du B. Simon de l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin, faits en Italie l'an 1322. *goſſus* pour le *goſiér.* Voyez *C. v. n.* 30. *Act. Sanct. April. T. II. p.* 826. *D.*

On appelle *grand goſiér*, un homme goulu, un grand mangeur. On appelle auſſi en Médecine *goſiér*, la partie extérieure, & le devant du col.

GRAND-GOSIÉR. Nom d'un oiſeau qui ſe trouve dans toutes les Antilles. Il eſt de la groſſeur d'une groſſe canne, & d'un plumage cendré, & hideux à voir. Il a le bec long & plat, la tête groſſe, les yeux petits & enfoncez, & un cou aſſez court ſous lequel pend un goſiér ſi ample & ſi vaſte, qu'il peut contenir un grand ſceau d'eau. C'eſt pour cela qu'on l'a appellé *Grand-Goſiér.* Ces oiſeaux ſe trouvent ordinairement ſur les arbres, qui ſont au bord de la mèr, où ils ſe tiennent en embuſcade pour épier leur proye, car ils ne vivent que de poiſſon. Si-tôt qu'ils en voyent quelqu'un à fleur d'eau, & à leur avantage, ils ſe lancent deſſus & l'enlévent. Ils ſont ſi goulus qu'ils avalent d'aſſez gros poiſſons tout d'un coup, & puis ils retournent à leur ſentinelle. Ils ſont ſi attentifs à leur pêche qu'ils ne détournent point la vûë de deſſus la mèr, ce qui fait qu'on les tire aiſément. Ils ſont mélancoliques, & ont les yeux ſi pèrçants qu'ils découvrent le poiſſon à plus d'une braſſe de profondeur en mèr; mais ils attendent qu'il ſoit à fleur d'eau pour fondre ſur lui. Leur chair n'eſt pas bonne à manger. Voyez *Lonvillers de Poincy, hiſt. des Antill. L. I. C.* 15. *art.* 5. & le P. Du Tèrtre. On a vû à la ménagerie de Vèrſailles de ces oiſeaux.

On dit provèrbialement, qu'un homme a le *goſiér* pavé, quand il mange des viandes fort chaudes ſans ſe brûler. On dit encore qu'un homme a toûjours le *goſiér* ſec; pour dire, qu'il eſt toûjours prêt à boire.

GOSLAR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe, en Allemagne. *Goſlaria.* Elle eſt dans la Principauté de Wolfenbuttel, ſur la petite rivière de Goſe, entre la ville d'Hildesheim, & celle d'Albèrſtat, à ſept lieuës de la prémière, & à dix de la dèrnière. *Goſlar* eſt une ville impériale, & conſidérable par les mines de divèrs métaux qu'on trouve dans ſon tèrritoire.

GOſSE. ſ. f. Tèrme de Marine. Anneau de fèr coudé, que l'on garnit de petits cordages, pour empêcher que les gros cordages, qui paſſent au travèrs, ne ſe coupent en entrant dedans.

GOSTYNIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtellenie, & citadelle. *Goſtinium, Goſtina.* Elle eſt dans le Palatinat de Rava, en Baſſe Pologne, à deux lieuës de Ploſco, du côté du midi. Jean Démétrius Suiſki, grand Duc de Moſcovie, avec ſes deux frères, ayant été pris par les Polonois, furent renfèrmez dans la citadelle de cette ville, & y finirent leur vie.

GOT.

GOT, ou GOTA. ſ. m. Nom que les Anciens Gèrmains donnoient à Mèrcure. *Gota*; d'où vient qu'encore aujourd'hui en Alleman *got* ſignifie Dieu.

GOT, OTE, ou GOTH, OTHE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Gothus, a.* Quelques-uns encore à préſent mettent une *h* à la fin de ce mot; il y a déja longtems que d'autres n'en mettent point. L'uſage eſt partagé. Les Hiſtoriens font venir les *Gots* des Gutes, qui occupoient la partie de la Suéde, qu'on nomme aujourd'hui Gothie: d'aûtres croyent qu'ils ſont venus des Gétes, peuples de la Sarmatie Européene, qui habitoient le long de la côte ſeptentrionale de la mèr de Zabache, & de la mèr noire, juſqu'au Boriſthène. Le prémiér ſentiment eſt le plus vrai. Ces peuples étant ſortis de leur païs pénétrèrent juſqu'à l'embouchure du Danube; & de là ayant travèrſé la Bulgarie, & la Romanie, ils ravagèrent la Macédoine, la Gréce, la Dalmatie, l'Italie, déſolèrent la ville de Rome, & s'allèrent établir dans le Languedoc ſous le nom de *Wiſigoths*, & enſuite dans l'Éſpagne, où leur Royaume, après avoir duré environ trois cens ans, fut preſque entiérement ruiné par les Maures. Les *Oſtrogoths* fondèrent

dèrent auſſi un Royaume en Italie qui fut détruit par Narſés l'an 552. après avoir duré ſeulement cinquante huit ans.

Les *Gots* ſont fils de Gômèr par Aſcenez. *Polydore Virgile, De Invent. Rer. L. I. C.* 3. On tient que les *Goths* ſont originaires de la Scandinavie, où leur nom ſe conſèrve encore aujourd'hui dans la partie la plus méridionale du Royaume de Suéde. Après avoir, dit-on, occupé divèrs païs, & avoir laiſſé divèrſes Colonies dans l'Allemagne & vèrs les Palus-Méorides, ils vinrent dès le ſecond ſiécle de l'Égliſe au plus tard ſe rendre maîtres du païs des anciens Gétes, & des tèrres qui ſont au nord du Danube, vis-à-vis de la baſſe Méſie. La prémière guèrre que l'on trouve qu'ils ayent eû avec les Romains a été en l'an 215 de Jésus-Chriſt ſous Caracalla. Tillem. *Hiſt. Eccl. T. X. p.* 1.

Tacite les appelle *Gethones. De Morib. Germ.* & Gotones, *Annal. L. II.* Strabon Γούτωνες, *Guthones*, Pline, L. IV. C. 14. L. XXXVII. C. 7. *Guttones*, & Ptolémée Γύτωνες, dit Cluviér; Γύτωνες, ſelon le P. Hardoüin. Les anciens *Goths* habitoient le long de la Viſtule, ce qui fait conjecturer au P. Hardouin, ſur Pline L. IV. C. 14. ou ſect. 14. p. 478. Not. 3. qu'ils étoient où ſont aujourd'hui en Pologne le Palatinat de Mazzovie, & les deux Pruſſes. Cluviér, qui traite de ces peuples *Germ. Antiq. L. III. C.* 34. dit qu'ils avoient au nord le golfe que Pline & Méla nomment *Codanus*, c'eſt-à-dire, la mèr Baltique au nord-eſt, le Catthius, petite rivière qui ſe décharge dans la mèr à quatre milles de l'embouchure de la Viſtule; & une ligne tirée de la ſource de cette rivière à la ville d'Hamèrſteen; à l'occident & au midi ils étoient ſéparez des Bourguignons par les montagnes d'Aſbourg, à l'orient ils avoient la Viſtule. Voyez ſur les éxpéditions de ces peuples en France *Ægid. Laccary, Societ. Jeſ. De Coloniis Gallor. L. I. C.* 9.

Il ne faut point confondre les *Gots* avec les Gétes. Voyez Géte. Les *Gots* étoient des peuples du nord qui ont ravagé & conquis quantité de Royaumes en Europe. C'eſt un honneur en Éſpagne de deſcendre des *Gots*, qui en fîrent la conquête, parce que l'on ne connoît plus les familles des anciens habitans du païs, ni celles des anciens Romains, & qu'il y a une éſpéce d'infamie attachée aux familles deſcenduës des Maures. Les *Gots* habitoient originairement une partie de ces tèrres ſauvages & ſtériles qui ſont entre l'océan ſeptentrional & la mèr Baltique. Ils les quittèrent, & deſcendîrent juſqu'aux environs de la Viſtule plus de trois cens ans avant Jésus-Chriſt. Là s'étant groſſis d'une multitude de Vandales qu'ils avoient vaincus, ils s'étendîrent dans les païs voiſins, & s'avancèrent depuis juſqu'aux Palus Méotides ſous la conduite du Roi Filimèr. La réſiſtance qu'on leur fit en cet endroit les contraignit de s'arrêter, & de paſſer après pluſieurs détours dans le païs des Daces & des Gétes, où ils demeurèrent quelque tems en repos. Le commèrce qu'ils eûrent là avec des peuples plus humains & plus polis qu'eux leur ayant fait pèrdre un peu de leur groſſièreté, ils s'impoſèrent quelques loix, & ſe partagèrent en deux nations. Ceux qui occupoient les parties les plus orientales ſe nommèrent Oſtrogoths, ou *Goths* orientaux; ceux qui habitèrent vèrs l'occident prîrent le nom de Viſigoths, ou *Goths* occidentaux. Il n'y a point eû de peuple plus redoutable à l'Empire Romain que les *Gots*, ils le ravagèrent & l'ébranlèrent en Orient, ils le détruiſirent en Occident. Les *Gots* ouvrîrent le chemin à cette multitude de peuples barbâres, Vandales, Sarmates, Huns, Bourguignons, François, Allemans, Saxons, qui ſe répandîrent dans les provinces de l'Empire, & donnèrent commencement aux États qui partagent aujourd'hui l'Europe.

Le commencement de la Religion parmi ces peuples eſt aſſez obſcur; on ſemble ſuppoſer que ç'a été du tems de Valens qu'ils reçurent la connoiſſance du vrai Dieu, & qu'ils ont paſſé du paganiſme à l'Arianiſme, & cependant l'un & l'aûtre point ne paroit pas ſoutenable à M. De Tillemont, qui tâche de prouver le contraire par S. Baſile, S. Cyrille de Jéruſalem, Socrate, Euſébe contre Sozoméne & Philoſtorge. Voyez *Hiſt. Eccleſ. T. X. p.* 2. Voici ce qu'ils en diſent. Audius, chèf des Quartodécimains de Méſopotamie, qui de ſon nom fûrent nommez Audiens, ayant été banni en Scythie par Conſtantin pour ſon opiniâtreté dans le ſchiſme, il paſſa bien avant chez les *Goths*, en inſtruiſit pluſieurs du Chriſtianiſme, & y établit des Vièrges, des Aſcétes, & des Monaſtères très-réguliérs; mais en les faiſant Chrétiens il les fit ſchiſmatiques, & opiniâtres comme lui. Les *Gots* s'établîrent à Toulouſe, & en fîrent le ſiége de leur Empire avant l'an 417.

Le nom de *Gots*, vient des noms Latins *Goti, Gothi, Gotti*, qu'on a donné à ces peuples, ou plutôt c'eſt le nom même que ces peuples avoient dans leur langue. Skinner appelle en ſa langue, qui a été formée de la langue Tudeſque, ou d'un de ſes dialectes, Skinnèr, dis-je, appelle les *Gots, Gothi*, & il dit que ce mot de *Gothi* vient de *Got*, Dieu, & *thienen*, ou *dienen*, ſervir; ou ſeulement de *Got*, ou de *got*, ou *gut*, bon, ou bien; enfin, de *got*, ou *gut*, & de *joet*. Selon la prémière étymologie le nom de *Gots* ſignifie un peuple fort addonné au culte d'une Divinité, ou de pluſieurs Dieux: ſelon la ſeconde il veut dire un peuple Divin: ſelon la troiſiéme il déſigne un bon peuple, ſimple & innocent; & ſelon la quatriéme il marque la force & la taille de ceux qui par ces qualitez donnèrent occaſion de ſe faire appeller *Gots*. La prémière étymologie eſt la plus vraiſemblable. Ce ce qui ſuit après *Gothi*, ou *Got*, c'eſt à dire, *us* au ſingulier, ou *o* & *i* ou *ones* au pluriel, ne ſont que des tèrminaiſons Latines, qu'il ne faut point chèrcher dans la langue Gothique. Joint que les plus anciens Auteurs qui rapportent leur nom les appellent *Gothones*, ou *Gythones*, & non pas *Gothi*. C'eſt Tacite, Strabon, Pline, Ptolemée, comme nous l'avons marqué ci-deſſus. Cela rend inutile le *tienen*, ou *dienem*, ou pour le moins le *joet* de Skinner. Quelques Auteurs prétendent que ce nom *Got* vient de l'ancien nom *Jæd*, qui ſignifioit un *Géant*; que de là on a fait *Vid*, ou *Wid*, d'où vient que les *Gots* ſont appellez *Vita*, ou *Wita* par Béde, & que de *Vit* ou *Wit* on fait *Got*. Voyez Grotius, *Prolegom. ad hiſt. Gothor. hiſtoria Joannis Magni Gothi De omnibus Sueonum, Gothorumque Regibus*. Il y a une belle édition de cette hiſtoire de l'an 1554. à Rome *in fol.* Voyez Jornandes, *De Origine Gothorum, Iſidor. Hiſpal. De Gothis, Vandalis & Suevis*, & Thormodus Torffæus, *Univerſi Septentrionis Antiquitates, Hafniæ*, 1705. *in* 4°.

Got eſt auſſi adjectif, comme tous les noms ſemblables. Dans les vèrs ſuivans il ſe met pour Gothique.

> *Ennemi des plaiſirs dont le goût nous déprâve,*
> *Il fait ſon lit d'un ais, ſon chevet d'un fagot:*
> *Un ſac eſt ſon habit, ſon repas une rave,*
> *Tous ſes meubles n'ont rien que de brut, & de* Got.

GOTARD, ou Gothard. Voyez GODARD.

GOTEMBOURG. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gotheburgum*. Ville de la Suéde, ſituée ſur la côte de la Weſtrogothie, à l'embouchure de la rivière de Trolheta dans le Categat à cinq lieuës de Bahus, du côté du midi. *Gotembourg* a un bon port, elle eſt bien fortifiée, & défenduë par la Citadelle d'Elsbourg, placée ſur des rochérs éſcarpez, & prèſque inacceſſibles. Le Roi de Suéde Charles Guſtave y mourut l'an 1660.

GOTEMBOURG. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Gotheburgum*. Il eſt dans la nouvelle Suéde, contrée du Canada, ſur la rivière du Sud, vèrs ſon embouchure. Les Suédois ont bâti ce lieu, & les Hollandois s'en étant rendus maîtres en ont été chaſſez par les Anglois, qui le poſſédent aujourd'hui.

GOTFICHE. Voyez GOLFICHE.

GOTHA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Thuringe, Capitale du Duché de *Gotha*, & ſituée ſur la rivière de Line, entre Eyſenach & Erfurd, *Gotha*. Cette ville eſt défenduë par un bon château qu'on nomma autrefois Grimmeſtein, c'eſt-à-dire, le Rochér de la colère; parceque l'Empereur Maximilien II. le fit raſer, après avoir mis au ban de l'Empire l'Électeur Jean Frédéric. Ce château a été rebâti par Erneſt Duc de Saxe *Gotha*, qui lui a donné le nom de Frédenſtein, c'eſt à dire, le Rochér de la paix.

Le Duché de *Gotha*. *Gothanus Ducatus, Gothana Ditio*. Contrée du Cèrcle de la Haute Saxe, en Allemagne. Elle eſt dans la Thuringe, entre les tèrres de Saxe Hall, le Duché d'Eyſenac, le Comté de Gleichen, & le tèrritoire d'Erfurd. Ce païs peut avoir quatre lieuës de long, & autant de large, ſes lieux principaux ſont les bourgs de Tonna, de Ham, de Tonnenbèrg, & la ville de *Gotha*, Capitale. Le Duc de Saxe *Gotha* eſt de la maiſon de Weimar, & il poſſéde, outre le Duché de *Gotha*, ceux d'Altembourg, & de Cobourg.

SAINT GOTHARD. Nom d'un village avec Abbaye. *Fanum S. Gothardi*. Il eſt dans la Baſſe Hongrie à l'embouchure du Lauffnitz dans le Rab, à neuf lieuës au deſſus de Sarwar.

GOTHARDSBÉG. Voyez S. Godard.

GOTHEBOURG. Voyez Gotembourg.

GOTHIE. ſ. f. Nom propre de contrée. Le Royaume de *Gothie*. *Gothia, Gothorum Regnum*. On donnoit autrefois ce nom à tout le Royaume de Suéde; mais maintenant la *Gothie* n'eſt qu'une partie de ce Royaume, décrite dans l'article ſuivant.

GOTHIE, ou GOTLANDE. ſ. f. C'eſt une des grandes parties du Royaume de Suéde. *Gothia, Guthia, Gothlandia*. Elle eſt bornée au Nord par la Suéonie, ou Suéde propre, & par la Norvége; le Canal de Danemarck & le détroit du Sund la baignent au couchant; & la mèr Baltique au midi, & au levant. Ce païs eſt le plus méridional, le moins froid, & le plus fèrtile de toute la Suéde. On le diviſe en trois grandes parties, qu'on appelle *Weſtro-Gothie, Oſtro-Gothie* & *Sund-Gothie*, noms pris de la divèrſité de leur ſituation. La *Weſtro-Gothie*, c'eſt-à-dire,

dire, la *Gothie* orientale, eſt au levant, & comprend l'*Oſtro-Gothie* propre, & la Smalande, avec les iſles d'Oeland & de Gotland. La *Sund-Gothie*, ou la *Gothie* méridionale, qu'on nomme quelque fois le Schonen, ou la Scanie, eſt au midi, & elle eſt diviſée en Halande, Bleking, & Schonen propre. Elle a été poſſedée longtems par les Rois de Danemarc, mais par la paix de Roſchild, faite l'an 1654. elle fut cedée aux Rois de Suède, qui la poſſèdent encore aujourd'hui. Les villes principales de la *Gothie* ſont Clamar, Landſcroon, Chriſtianopel, Dalebourg, Gotembourg, Helmſtat, Lunden, Malmone, & Vexſio. MATY.

GOTHIE. ſ. f. Contrée de Gaule, ou de France, dans le Languedoc, ou dans la Gaule Narbonnoiſe, qui fut envahie par les Goths vèrs le commencement du Ve. ſiécle, & qui de leur nom fut appellé *Gothie*. Tout ce qu'on avoit appellé premiére Narbonnoiſe, & qui contenoit la meilleure partie de ce qui compoſe maintenant le Languedoc, s'appelloit alors *Gothie*, ou Septimanie. CORDEMOY, *T. I. p.* 160. Il parle du commencement du VIe. ſiécle ſous Childebèrt. I. C'eſt de ces Goths qu'eſt venu le nom de Languedoc, comme nous le dirons en ſon lieu.

GOTHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Gots, qui a rapports aux Gots, qui eſt à la maniére des Gots. *Gothicus, a.* Le Tyran Maximin étoit de race *Gothique*. BOSSUET. Une écriture *Gothique*, le caractère *Gothique*; c'eſt une écriture & un caractère qui dans le fonds eſt le même que le Romain, mais qui a beaucoup d'angles & de tortuoſitez, & ſur tout au commencement & à la fin des jambages de chaque lettre. Les manuſcrits en caractères *gothiques* ne ſont pas anciens. Les lettres Runiques ont été appellées autrefois *gothiques*, comme a remarqué le P. Mabillon, *De Re Diplom. L. I. C. II.* Mais ceux qui croyent que le caractère *gothique* eſt le même que le Rhunique ſe trompent; ils n'ont qu'à conſulter les monumens qu'a donnez Olaüs Vormius, la Préface de Junius ſur un livre des Évangiles écrit en lettres *gothiques*, & l'ouvrage de M. Hicquez ſur la langue Runique.

Le Royaume *gothique*, c'eſt l'État que les Goths poſſédèrent dans les Gaules en deça des Pyrenées. Le Royaume *Gotique* fut ruiné dans les Gaules, & la meilleure partie fut incorporée à la couronne par Clovis; à ſçavoir, la premiére & la ſeconde Aquitaine, & la Novempopulanie, avec la ville de Toulouſe; mais le reſte de la premiére Narbonnoiſe, ou Languedoc, demeura ſous le nom de Royaume de Narbone, ou de Gothie, entre les mains des Goths d'Eſpagne, & des Sarraſins qui leur ſuccédèrent, juſqu'à ce que Charles Martel leur ôta à forces d'armes cette province l'an 736. DE MARCA, *Hiſt. de Bearn. L. I. c.* 15. *n.* 6. Voyez GOTHIE.

Architecture *Gothique*, c'eſt celle qui eſt éloignée des proportions antiques, ſans correction de profils, ni de bon goût dans ſes ornemens chimériques. Elle a beaucoup de ſolidité & de merveilleux, à cauſe de l'artifice de ſon travail. Les Goths l'ont apporté du Nord. On diſtingue deux Architectures *gothiques*: l'une ancienne, & l'autre moderne. L'ancienne eſt celle que les Goths ont apportée du Nord dans le Ve. ſiécle. Les édifices conſtruits ſelon la *gothique* ancienne, étoient maſſifs, peſans, & groſſiérs. Les ouvrages de la *gothique* moderne étoient plus délicats, plus déliez, plus legérs, & d'une hardieſſe de travail à donner de l'étonnement. Elle a été longtems en uſage, ſur tout en Italie: elle a duré depuis le XIIIe ſiécle juſqu'au rétabliſſement de l'Architecture antique dans le XVIe ſiécle. Toutes les anciennes Cathédrales ſont d'une architecture *gothique*; d'un ordre *gothique*. Il y a quelques Égliſes très-anciennes conſtruites à la pure maniére du goût *gothique*, qui ne manquent ni de ſolidité, ni de beauté, & qui ſont encore admirées des plus habiles Architectes, à cauſe de quelques proportions générales qui s'y trouvent. FEL. On appelle *colonne gothique*, tout piliér rond dans un bâtiment *gothique* qui eſt trop court, ou trop menu pour ſa hauteur; il a quelquefois juſqu'à 20 diamétres, ſans diminution, ni renflement; & il eſt fait ſans régles, & ſans aucunes proportions. Ulpilas, Évêque des Goths, fut le premiér inventeur des caractères *gothiques*, & le premiér qui traduiſit la Bible en Langue *gothique*.

Les bâtimens *gothiques* ſont de mauvais goût, quoique hardiment conſtruits. Les inventeurs de l'Architecture *gothique*, & qui eſt, dit-on, celle des Arabes, crûrent ſans doute avoir ſurpaſſé les Architectes Grècs. Un édifice Grèc n'a aucun ornement qui ne ſerve à orner l'ouvrage; les piéces neceſſaires pour le ſoutenir, ou pour le mettre à couvert, comme les colonnes & la corniche, ſe tournent ſeulement en grâce par leurs proportions; tout eſt ſimple, tout eſt meſuré, tout eſt borné à l'uſage. On n'y voit ni hardieſſe, ni caprice, qui impoſe aux yeux. Les proportions ſont ſi juſtes que rien ne paroit fort grand, quoique tout le ſoit. Tout eſt borné à contenter la vraye raiſon. Au contraire, l'Architecte *gothique* éleve ſur des piliérs très-minces, une voûte immenſe, qui monte juſqu'aux nuës. On croit que tout va tomber, mais tout dure pendant bien des ſiécles. Tout eſt plein de fenêtres, de rôſes & de pointes. La piérre ſemble découpée comme du carton, tout eſt à jour, tout eſt en l'air. N'eſt-il pas naturel que les premiérs Architectes *gothiques*, ſe ſoient flattez d'avoir ſurpaſſé par leur vain rafinement la ſimplicité Grécque? Changez les noms; mettez les Poëtes & les Orateurs en la place des Architectes. FÉNELON.

GOTHIQUE, figurément, ſignifie, Antique, groſſiér. Cette nation a les maniéres barbâres, & *gothiques*. Pour ceux qui n'ont la mémoire pleine que de mauvais mots, leurs penſées en ſe revêtant d'expreſſions prennent toûjours un air *gothique*. PORT-R.

On diroit que Ronſard ſur ſes pipeaux ruſtiques,
Vient encor fredonner ſes Idyles Gothiques. BOIL.

GOTHLAND, ou GOTHLANDE. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de la mèr Baltique. *Gothlandia, Gothia.* Elle eſt à quinze lieuës des Côtes de l'Oſtro-Gothie, dont elle dépend. Elle peut avoir environ ſeize lieuës de long du nord au ſud, & cinq de large, & elle nourrit une grande quantité de bœufs & de chevaux. Les Danois ſe rendirent maîtres de cette Iſle l'an 1677. mais ils fûrent obligez à la rendre aux Suédois par la paix de Fontainebleau l'an 1679. L'iſle de *Gotland* fut autrefois habitée par les Gots.

Ce mot de *Gotland* eſt pris des langues du Nord, dans leſquelles il eſt compoſé de deux mots, qui ſignifient *pais des Gots*.

GOTO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle avec une ville de même nom. *Gotum.* Elle eſt une de celles du Japon, & on la trouve dans la mèr de la Chine, entre la côte occidentale de Ximo & la pointe de la preſqu'iſle de Corée. MATY. Voyez Maffée, *Hiſtor. Indic. L. XII.*

GOTON. ſ. m. Tèrme de Marine. Anneau de fèr plat qui a des dents d'un côté, il ſert au timon.

GOTTENBOURG. Voyez GOTEMBOURG.

GOTTINGEN. ſubſt. m. Nom propre d'une ville du Duché de Brunſwick, en Baſſe Saxe. *Gottinga.* Elle eſt ſituée dans la Principauté de Calemberg, aux confins de la Seigneurie de Pleſſe, à cinq lieuës de la ville de Duèrſtat, vèrs le couchant.

GOTTORP. ſ. m. Nom propre d'une Forterеſſe du Danemarc. *Gottorpium.* Elle eſt dans le Duché de Slewick, tout auprès de la ville de ce nom, du côté du couchant. Ce lieu, qui eſt la réſidence du Duc de Holſtein Gottorp, paſſe pour un des plus agréables ſéjours de tout le nord. Il eſt ſur une petite iſle, qui ſe trouve au milieu d'un petit lac, formé par la riviére de Sley, & dont les eaux extrêmement claires, fourniſſent une très-grande quantité de poiſſons; on voit au delà du lac des parterres, des jardins, des parcs, le tout embelli de jèts d'eau, & des autres ornemens qui peuvent rendre un lieu délicieux. On y remarque en particulier dans le palais du Duc une très-belle Bibliothéque, compoſée d'un grand nombre de livres choiſis, & que l'on a ſoin d'augmenter tous les jours.

GOU.

GOUALIAR, ou GOUALEOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol en Aſie. *Goualcorium.* Elle eſt capitale d'une province, qui porte ſon nom, & qui eſt ſituée aux confins de celle d'Agra, & environ à 20 lieuës de la ville d'Agra du côté du midi. *Goualia* eſt une des fortes places du Mogoliſtan. Le grand Mogol y tient ſes tréſors. On y renfèrme, & aſſez ſouvent on y fait mourir les Grands Seigneurs, de la conduite deſquels il n'eſt pas ſatisfait.

GOUAVE. ſ. m. Le Grand *Goüave*, *Goavum majus.* Bourg & Colonie Françoiſe. Il eſt ſur la côte méridionale d'un grand golfe, qui s'avance dans la côte occidentale de l'iſle de S. Domingo. Les François ont une autre Colonie avec un bon port de même nom, ſur la côte Septentrionale du même golfe; pour la diſtinguer de celui-ci, ils l'appellent le petit *Gouave*, en Latin *Goavum minus.*

GOUBISON. Voyez GAMBOISON.

GOUCET. ſ. m. Voyez GOUSSET.

GOUDE. ſ. f. Nom propre de ville qu'on écrit auſſi *Goede*, & qu'on prononce *Gaude*; on dit auſſi *Tergaud*, *Gouda.* Ville des Provinces Unies. Elle eſt dans la Rhénolande, contrée de la Hollande méridionale, au confluent de Gow avec l'Iſſel, à trois lieuës de Rotèrdam, & à quatre de Leyde. *Goude* eſt médiocrement grande, & on y voit la plus grande place de toute la Hollande. Son Égliſe Cathédrale eſt curieuſe, à cauſe de ſes vitres qui ſont grandes & en grand nombre, & très-bien peintes, & qui repréſentent pluſieurs hiſtoires, déchiffrées dans un petit livre, qu'on a fait ſur ce ſujet. Au reſte, cette ville, qui a entrée dans les États de Hollande, eſt très-conſidérable par ſes grandes

grandes écluſes, par le moyen deſquelles elle peut, en peu d'heures, inonder tout le païs voiſin.

GOUDRAN. ſ. m. Tèrme de Guèrre. *Faſcis pice illitus.* C'eſt une petite faſcine trempée dans de la poix noire, cire neuve & coloſane, ſèrvant à mettre le feu aux galeries & aux travèrſes.

GOUDRON. ſ. m. Compoſition de poix d'Éſpagne, ou poix noire mêlée avec du ſuif, & des étouppes, ou de vieux câbles batus, dont on ſe ſèrt à enduire les navires, & les bateaux pour les conſèrver, ou calfeutrer. *Pix.* Le *goudron* pour être bon ne doit point être brûlé, ni mêlé d'eau, ſa couleur doit tirer ſur le jaûne. Le *goudron* de Wibourg eſt eſtimé le meilleur. Celui du Méxique n'eſt bon que pour le bois, il brûle les cordages.

Ce mot vient de *kitran*, qui ſignifie en Arabe de la *poix*. Les Eſpagnols le diſent encore avec l'article *al alquitran*, & le mot *kitran* des Arabes vient, ſelon M. Huet, de *Cedria*, qui ſignifie la gomme du cédre. On diſoit en France autrefois, *goudran*.

GOUDROnNER, en général ſignifie, Enduire de goudron. *Pice ill'nere. Goudronner* un navire.

GOUDRONNER les cordages, c'eſt les enduire de *goudron*, qui eſt une liqueur qui diſtille du ſapin, mais tout vèrd, dans un fourneau.

GOUÉ. ſ. m. Outil dont ſe ſèrvent les Bucherons pour couper le bois, les vignerons pour éguiſer les échallas. C'eſt une éſpéce de grôſſe ſèrpe. Ce mot n'eſt pas ſeulement uſité aux environs d'Auxèrre, comme le dit Ligèr, il l'eſt en Bèrry, & en d'autres Provinces. *Falx arboria*, ou *putatoria*, ou *lignaria major.* Quelques-uns ajoûtent un *t* final, écrivant GOUET.

GOUÉLLE. ſ. f. Nom propre d'une petite contrée de l'Iſle de France. *Goella.* Damp-Martin eſt le lieu principal de ce petit païs, dont on ignore les bornes.

GOUÈRE. Ce mot dans quelques Coutumes ſignifie gâteau. *Placenta, libum.*

GOVÈRNOLO. ſ. m. Nom propre, *Governolium*, anciennement, *Acroventum.* Village du M*ntoü*n en Italie. Il eſt ſur la rivière de Menzo, à cinq lieuës au deſſous de Mantouë, & environ à une du Pô. Ce lieu eſt connu dans l'hiſtoire par l'entrevûë du Pape S. Léon avec Attila Roi des Huns.

GOUEſMON. Tèrme de Marine. Voyez VARECH, c'eſt la même chôſe.

GOUEſTRE, on écrit auſſi *gouêtre.* ſ. f. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Groſſe tumeur ronde qui vient au cou ſous le menton. On l'appelle autrement *bronchocéle*, *Bronchocelus.*

GOUET. ſ. m. Ce mot a différentes ſignifications en différentes Provinces. Dans quelques-unes il ſignifie un petit couteau qui ne ſe fèrme point, qu'on attache à la ceinture des enfans; dans quelques aûtres il ſe prend pour une ſèrpe à couper des raiſins; il y en a où l'on appelle *gouet* une grande ſèrpe & forte dont les Bucherons ſe ſèrvent pour couper du bois, faire des fagots, &c. On s'en ſèrt encore à différens uſages. Il y en a qui écrivent *goy*; ces ſortes de mots s'écrivent ſi rârement qu'il n'y a rien d'établi pour leur ortographe, & il ſuffit de repréſenter des caractères, leſquels étant prononcez forment le ſon qu'on entend, quand on dit ces mots. Quelques-uns ne mettent point de *t* à la fin. Voyez GOUÉ.

Ménage dérive ce mot de *culter*, mais il y a tant de différence entre *gouet* & *culter*, que quand on eſt arrivé à *gouet* on a pèrdu de vûë *culter.*

GOUfFOUR. ſ. m. Vieux mot, vieux inſtrument de guèrre, qui ſèrvoit à jetter des pièrres. Gouffours *& foudres à jetter pièrres.* Guill. de Saint André dans la vie de Jean IV. Duc de Bret. *hiſt. de Bret. T. II. p. 731.*

GOUfFRE. ſ. m. Creûx vaſte, ou profond, où les eaux ſe pèrdent, qui engloutit tout ce qu'on y jette. *Gurges, barathrum.* Il y a des abymes dans la mèr qui ſont des *gouffres*, dont on ne peut trouver le fond. Il y a des précipices dans ces montagnes qui ſont des *gouffres.*

On appelle auſſi les Volcans, des *gouffres* de feu, & l'Enfèr, le *Gouffre* infèrnal. Un *gouffre* béant.

> *Antre profond*, gouffre *horrible*,
> *Où dans des feux éternels*,
> *Sous la main d'un Dieu tèrrible*,
> *Brûle un tas de criminels.*
> *Enfèr que la foi m'atteſte.* NOUV. CH. DE VÈRS.
>
> *Les noires vapeurs du ſoufre*
> *Infectent ce triſte* gouffre;
> *Chaque ſens a ſon bourreau.* ID.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc κόλπος, qui ſignifie *ſinus, barathrum*; d'autres de *gulivorum*, comme qui diroit, *goulu & vorace.* L'Italien dit *gallofaro.* D'autres le font deſcendre du Latin *gurges*, & Guichart de גבא.

GOUFFRE, ſe dit figurément en Morale. Un pécheur ſe jette dans un *gouffre* de malheurs. C'eſt un *gouffre* où la pudeur ne peut éviter un triſte naufrage. PATRU. Tire-moi du *gouffre* où m'a plongé le crime. AB. TÉTU.

GOUFFRE, ſe dit auſſi de ce qui conſomme, abſorbe, & engloutit beaucoup de chôſes. La guèrre eſt un *gouffre* d'argent. Une forge eſt un *gouffre* de charbon. Paris eſt un *gouffre* qui conſomme une infinité de vivres qu'on y apporte.

On appelle auſſi *gouffre*, un grand diſſipateur de biens. On ne ſçauroit fournir aſſez d'argent à ce débauché; c'eſt un *gouffre.*

GOUFFRE, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique veut dire la matière devenuë noire, ou la putréfaction de la matière.

GOUGE. L'Académie écrit GOUJE. ſubſt. f. Tèrme injurieux qu'on dit aux femmes de néant qu'on veut accuſer de débaûche, comme ſi elles s'addonnoient à des goujats: car originairement il ſignifie *garce de ſoldats.* C'eſt une franche *gouge.*

> *La deſſus une pèrdrix rouge*,
> *Des piéds de la celeſte* gouge
> *Partit.* . . . . SCAR. *Virg. Trav. liv. 1. pag. 50. de 1700.*

Le Compagnon mari de ladite *gouge* fut ſon ami. Cent nouv. nouvelles. 1. Vaillante *gouge* Nouvelles 33. Ce mot eſt bas. Borel dit qu'en Languedoc *gouge* ſignifie ſimplement une *ſervante.*

Mr. Huet remarque que les Juifs appellent ainſi les femmes Chrétiennes: il le dérive de l'Hébreu גויה, *goja.* Ce tèrme eſt injurieux, & ſignifie *gentilis, payenne, femme gentile.* Autrefois les Juifs regardoient avec mépris & avec horreur les autres peuples que l'Écriture appelle *Gentes*, *Gentils*, & c'eſt dans cet éſprit qu'ils appellent aujourd'hui les femmes Chrétiennes גויה. Voyez Buxtorf.

GOUGE, eſt auſſi un outil ſèrvant à pluſieurs artiſans, qui eſt une éſpéce de ciſeau rond tourné en forme d'un canal tranchant, dont s'aident les Menuiſiérs, Tourneurs, Sculpteurs, Plombiérs, & autres, en la plûpart de leurs ouvrages. Les Sèrruriérs ont leurs *gouges.* Ils en mettent deux à tous les reſſorts de fèr que l'on met aux ſèrrures, pour les faire décocher des crans du péne.

Ce mot vient de *guvia*, vieux mot Gaulois, comme dit Ménage après Iſidôre, & qu'on eſt obligé de conſèrver en Latin, comme a fait le R. P. Plumiér dans ſon beau livre Latin & François de l'art de tourner.

GOUGIER. ſ. m. Tèrme bas. Voyez GOIER, c'eſt la même chôſe.

GOUI. ſ. m. On prononce ainſi dans quelques Provinces le nom de *goüé*, ou *goüet*, voyez ce mot. Dans les lieux où l'on dit *goüi*, on entend par ce mot une ſèrpette à couper des raiſins.

GOUIER. ſ. m. Tèrme bas. Voyez GOIER, c'eſt la même chôſe.

GOUJAT. ſ. m. Valèt de ſoldat. *Liga, calo.* Les *goujats* font plus de déſordre que les maîtres dans un village. Piſon arma les *goujats*, & les déſèrteurs. ABLANC. Il ſe trouva quantité de *goujats.* VAUG. Il y a auſſi dans les atteliérs des *goujats* qui ſont des valèts de Maçons, qui portent l'oiſeau chargé de mortier.

Ce mot vient de *galiarius*, dont les Anciens ſe ſont ſèrvis pour dire, un *valet de ſoldat.* MÉNAGE. Borel le dérive du mot de *goujon*, qui en G*ſcon ſignifie *fils*, ou *garçon*, comme *gouje* ſignifie *fille*, ou *ſèrvante.*

GOUJAVIÉR. ſ. m. Voyez GOYAVIER.

GOUINE. ſ. f. Femme proſtituée qui hante les lieux de débaûche. *Scortum.*

GOUJON. ſ. m. Petit poiſſon blanc de rivière qui reſſemble à l'épèrlan, qu'on frit, & qu'on apprête de même. On en trouve qui péſe deux ou trois onces. *Gobio.* Il y a auſſi un *goujon* de mèr qu'on trouve ſur ſes bords, qui eſt petit, & fort bon, qu'on nomme autrement *boüillerot.*

Le mot de *goujon* vient ſans doute de *gobio*, ou de *gobius*, les Grècs diſent κωβιός.

GOUJON, eſt auſſi un nom que donnent les artiſans à quelques chevilles de fèr qui ſèrvent dans les machines. *Goujon* de poulie. Il y a des *goujons* qu'on employe dans les ouvrages; par exemple, ces chevilles à tête, & à pointe pèrduë, pour retenir les colonnes entre leurs bâſes, & leurs chapiteaux, les baluſtres entre le ſocle & la tablette. Les Sculpteurs ont auſſi une éſpéce de ciſeau de fèr qu'ils appellent *goujon.*

GOUJON, eſt auſſi un tèrme de Chârron, qui ſignifie un morceau de bois rond, qu'on met dans les trous des jantes pour les faire tenir enſemble.

GOUJURE. ſ. f. Tèrme de Marine. Entaille que l'on fait autour d'une poulie pour encocher l'èrſe. *Crena. Goujure* ſe dit auſſi de l'entaille qui ſe fait autour d'un cap de mouton, où paſſent les haubans. *Goujure de chouquet*, ſe dit de l'entaille que l'on fait à châque bout par où paſſe la grande itaque.

GOULAM.

GOULAM. ſubſt. m. Tèrme de Relations. Les *Goulams* en Pèrſe ſont des éſclaves, ou des fils d'éſclaves de toutes nations, qu'on fait ſèrvir à la guèrre. On dit que les *Goulams* ſont bons ſoldats, *Servus militiæ addictus*. Le *Coular Agaſi*, eſt un Officiér de guèrre & de la maiſon du Roi qui eſt Général des *Goulams*.

GOULAN. ſ. m. Tèrme de Relations & de Chronologie. Nom du huitième mois des Curdes.

GOULDRON. ſ. m. Voyez GOUDRON.

GOULE. ſ. f. vieux mot. Voyez *Gule*.

GOULE. ſ. f. Et nom propre de femme. *Gudila*. Sainte Gudile, ou Gudule, que le vulgaire appelle Ste *Goule* & Sainte Ergoule, nacquit en Brabant avant le milieu du VIIe. ſiécle, & mourut en 670. BAILLET.

De *Gudila* on a fait *Goudile*, *Goudele*, *Goudle*, *Goule*.

GOULÉE. ſ. f. Grôſſe bouchée. *Buccea, hauſtus*. Ce paraſite ne fait qu'une *goulée* d'un pâté.

GOULEEUR. ſ. m. Dans quelques Coûtumes on joint ce mot à celui d'Arpenteur. Les Arpenteurs & *Gouleeurs* ſont ceux qui font les arpentages & meſurages.

GOULET, ou GOULOT. ſ. m. Le canal étroit par où une bouteille, une cruche ſe vuident. *Os, guttur*. Regnier a dit en ſes Satyres,

Deux bouteilles ſur cu,
Qui diſoient ſans goulet, *nous avons trop vécu.*

GOULETTE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Petit canal taillé ſur des tablettes de pièrre, ou de marbre, pôſées en pente, qui eſt intèrrompu d'éſpace en éſpace par de petits baſſins en coquille, d'où ſortent des bouillons d'eau, ou par des chutes dans les caſcades, & aûtres endroits, pour le jeu des eaux.

GOULETTE. ſ. f. Nom propre d'une fortereſſe importante du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Gouletta*. Elle eſt ſur le Golfe de Tunis, à l'endroit le plus étroit, & deſtinée à en défendre l'entrée, & à ſèrvir de rempart à la ville de Tunis, qui eſt au fond du golfe. Elle eſt double. La vieille *Goulette* n'eſt qu'un baſtion fortifié. La nouvelle eſt une petite ville forte, qui a un bon port. Charles Quint la prit l'an 1535. & les Turcs la reprîrent l'an 1574. MATY. Voyez encore Thevenot voyage du Levant Ch. 89. & De la Croix hiſt. d'Afrique T. II.

GOULIAFFRE. adj. & ſubſt. Glouton, homme qui mange avec avidité. *Helluo, guloſus*.

Ce mot peut venir de *gula*, & de *avarus*, en changeant l'*v* en *f*. Bourgoin le dérive de *gula*, que le peuple appelle quelquefois *goule* pour *gueule*, & d'*aſper*, *âpre*, d'où l'on a fait *affre*. Suivant cette étymologie *gouliaffre* veut dire naturellement *âpre de la gueule*.

GOULOTE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Petite rigole taillée ſur la cimaiſe d'une corniche pour faciliter l'écoulement des eaux de pluye par les gargouilles.

GOULU, UË. adj. & ſubſt. *Vorax, edax, gulæ ſerviens*. Gouliaffre, glouton, gourmand, qui mange beaucoup & fort vîte. Châcun n'a pas cette amitié *goulue* qui ne veut une femme que pour ſoi. MOL.

GOULU. ſ. m. Animal ſauvage fort noir & fort luiſant, qu'on trouve en Laponie & en Moſcovie, qui vit dans l'eau & ſur la tèrre. Il eſt grôs comme un chien. Il a des dents de loup, le muſeau d'un chat, le corps & la queuë d'un renard, les piéds courts, & la tête ronde. Il ne vit que de charogne, & en mange tant qu'il devient gros comme un tambour. Il ſe preſſe alors entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé; mais il ne l'a pas plutôt rendu qu'il s'en emplit. Les Lapons tuënt le *Goulu* à coups de fléche, lorſqu'il ſe preſſe entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé. SCHEFER, *Hiſt. de la Lap.*

GOULU. ſ. m. Nom d'un oiſeau. *Gulo*. Aldrovand parle d'un oiſeau qui a quelque rapport avec le Cormoran, en ce qu'il dévôre avec beaucoup d'avidité le poiſſon, & c'eſt la raiſon pour laquelle on lui a donné le nom de *Goulu*; il fréquente davantage la marine que les eaux douces, les Anglois le nomment *gul*; il eſt de la grandeur d'une oye, & ſa couleur eſt d'un brun jaûnâtre.

GOULUMENT. adv. D'une manière goulue. *Voraciter*. C'eſt le propre des animaux voraces de manger *goulument*.

GOUMENES. Tèrme de Marine. Ce ſont les câbles qui ſèrvent à arrêter & affèrmir le navire contre l'éfort des vents: il en faut avoir pour le moins quatre. Les plus petits s'appellent *guerlins*. On le dit particulièrement des câbles, des grapins, ou hériſſons qui ſèrvent au mouillage des Galères.

GOUNIFORT. Voyez CUCUFAT.

GOUPIL. Vieux mot François, qui ſignifie un *petit renard*, qui eſt dérivé du Latin *vulpeculus*, ou du mot Grèc ἀλώπηξ, ſelon Borel. *Vulpes cunicularia*. On diſoit autrefois en provèrbe, A *goupil* endormi rien ne lui chet en la gueule.

GOUPILLE. ſ. f. Quelques-uns diſent *coupille*. Petite clavette, ou cheville qui ſèrt à tenir & arrêter les piéces d'une montre, ou les canons d'un fuſil ſur le fût, ou de quelque autre ouvrage. *Acicula*. Les Tourneurs ont leurs *goupilles*, qui ſont de petites clavettes de bois qui ſèrvent à arrêter les lunettes mobiles ſur les fixes. *Clavus, clavulus*.

On nomme auſſi *goupille* des cordages mis en croix de Saint André du dèrrière d'une charrette à une aûtre, lorſqu'on traîne des poutres, ou grands fardeaux ſuſpendus ſous les deux charrettes. On le dit auſſi d'un petit morceau de cuir tortillé, ou d'aûtre pareille chôſe que les charretiérs mettent au bout de l'eſſe de l'éſſieu pour empêcher qu'elle ne ſorte.

GOUPILLER, ou COUPILLER. v. act. Tèrme d'Horlogér. Mettre une goupille. *Goupiller* la cage d'une montre. *Aciculis firmare*.

GOUPILLON. ſ. m. Inſtrument qui accompagne un bénîtiér, qui ſèrt à jetter de l'eau bénite au peuple, & qu'il nomme *aſperges*. *Aſperſorium*. On l'appelle auſſi *aſperſoir*, du mot Latin qui vient d'être rapporté. On a dit autrefois *Guipillon* pour goupillon. C'eſt ainſi que parle Vigenère dans ſes Annotations ſur Tite Live T. I. p. 1215. où il donne la figure du *guipillon* dont les Anciens ſe ſèrvoient dans leurs ſacrifices. On la voit ſur pluſieurs médailles avec les vâſes Pontificaux. *Aſpergillum*.

Ce mot vient de *goupil, renard*, à caûſe de quelque reſſemblance qu'il a avec ſa queuë, ou plutôt parcequ'on ſe ſèrvoit autrefois d'une vraye queuë de renard pour un *goupillon*. On en trouve la preuve dans les vieux tîtres du Chapitre de Nôtre-Dame de Paris. Du Cange le dérive de *veſpilio, eo quòd ex caudis vulpium fierent*.

GOUPILLON, ſe dit auſſi d'un bâton long d'un piéd & demi, au travèrs du bout duquel on attache pluſieurs brins de poil pour nettoyer les pots où l'on ne peut fourrer la main.

GOUPILLONNER. v. act. Nettoyer avec un goupillon. *Goupillonner* un pot.

GOUR. ſ. m. Dans quelques provinces on appelle *gour* le creux que la chute d'eau fait dèrrière la chauſſée d'un étang, & à l'extrémité de cette chauſſée: on garnit cet endroit de fagôts pour retenir le poiſſon qui s'échape avec l'eau, dont il ſuit le mouvement, ou qui l'entraîne. Dans d'aûtres provinces on appelle *gours* des creûx profonds & pleins d'eau qui ſont dans des pièrres, des rochérs, ou au piéd des arbres, au bord des rivières. *Cavus, Scrobs*.

GOURD, ou GOURDE. adj. Qui eſt roide & ſans mouvement, pour avoir ſouffèrt trop de froid. *Frigore aſtrictus, ſtupidus, ſtupens*. Il n'eſt guère en uſage qu'au féminin. Avoir les mains *gourdes*, ne s'en pouvoir aider.

Ce mot vient du Latin *gurdus*, que Quintilien témoigne avoir été pris de l'Éſpagnol, qui ſignifie *fat*, ou *fou*, *obtus*, & *inutile*: & depuis il a été dit d'un homme lent, inutile, & pareſſeux. MÉNAGE, après Iſidôre, Ugotio & Papias.

GOURD, ſe dit figurément & provèrbialement contre ceux qui ſont avides de prendre ou d'aller pour gagner quelque chôſe. Un Procureur n'a jamais les mains *gourdes*. S'il y a à gagner, cet homme n'aura pas les piéds *gourds*.

Autrefois *gourd* ſe diſoit pour *niais, ſot, fat*. Octavien de Saint Gelais l'a employé pluſieurs fois dans un ſens tout oppôſé.

Quand on joint le mot de *gourde* à celui de piaſtre, il a un ſens tout différent de celui qu'il a ailleurs, une piaſtre *gourde*, eſt une piaſtre qui vaut trois livres quinze ſols de nôtre monnoye.

GOURDE. ſ. f. Eſt une éſpéce de calebaſſe de courge qu'on a ſéchée, pour en faire un vaiſſeau légér pour porter de quoi boire en voyage, ou à la guèrre. Il vient du Latin *cucurbita*. Quelques-uns diſent *goubourde*.

GOURDIN. ſ. m. Grôs bâton, & court. *Fuſtis*. Cet homme a été bien bâtonné, il a eû pluſieurs coups de *gourdin*.

Ce mot eſt auſſi un tèrme de Marine, & il ſe dit d'une manœuvre qui tient la voile d'une galère par le côté.

GOURDINER. v. act. Donner des coups de gourdin. *Fuſte dolare*. Il a été *gourdiné* comme il faut. Il eſt bas.

GOURDINIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Nom d'une manœuvre des galères qui pend du mât de trinquet auquel elle eſt attachée par un cordage, qu'on appelle mère de *gourdinière*.

GOURDON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gurto*. Le Monaſtère de *Gourdon*, *Monaſterium Gurtonenſe*. Ce lieu eſt dans le Diocêſe de Châlons en Bourgogne, ou Chaalons ſur Saône. Le Monaſtère de *Gourdon*, s'il ſubſiſte encore, eſt fort ancien. Grégoire de Tours en parle, *L. De Glor. Confeſſ. C.* 86.

GOURDON. Nôtre-Dame de *Gourdon*, *B. Maria de Gordonio*, Nouvelle Nôtre-Dame de *Gourdon*, *Abbatia Nova*. Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, fille d'Obaſine, dans le diocêſe de Cahors, ſur une petite rivière nommée le Sceau, à une lieuë au ſud-oüeſt de *Gourdon*, & à 5 au nord-nord-oüeſt de Cahors. Elle fut fondée en

1241. par Guillaume De *Gourdon*. Voyez *Gallia Chriſtiana* 1re *édit. p.* 694. 2e *édition p.* 187.

GOURDON. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Quèrcy en France, ſitué ſur une montagne, non loin de la petite rivière du Sceau, *Sceaunis*.

GOUREAU. Sorte de figue qu'on appelle groſſe violette longue. *Ficus craſſior, violacea, oblonga*.

GOURGANDINE. ſ. f. Putain, coureuſe, femme de mauvaiſe vie qui court dans les mauvais lieux. *Meretrix, ſcortum*. Il eſt bas.

GOURGANDINE. Ajuſtement de femme. C'eſt un corſet ouvèrt par devant, & qui laiſſe voir la chemiſe. Ce tèrme n'eſt en uſage que depuis peu de tems, & il faut éſperer qu'il ne durera pas long-tems. On l'a rendu ridicule dans les Comédies.

GOURGANNES. ſ. f. Sortes de petites fèves de marais qui ſont doûces.

GOURMADE. ſ. f. Coup de poing donné en ſe battant. *Ictus pugni*. Ils ſe ſont donnez pluſieurs *gourmades*.

Ce mot vient de *gourmer* que l'on trouvera ci-après.

GOURMAND, ANDE. adj. eſt quelquefois ſubſt. Celui qui mange avec avidité & intempérance. *Vorax, guloſus*. Il y a des animaux qui ſont bien plus *gourmands* les uns que les aûtres. Quand ce *gourmand* eſt à une tâble, il affame tous les autres.

Ce mot vient de l'ancien Breton *gormand*, ſignifiant la même chôſe, ſuivant le témoignage de Cambden cité par Ménage, & ſelon Guichart de *gumia*, qui ſignifie la même chôſe en Latin, & qu'il dérive de גמא, en ajoutant une *r* au mot Latin, il eſt probable qu'on a formé le nom de *gourmand*, dit Guichart. Un homme d'eſprit qui a voyagé en Orient, & qui nous a envoyé quelques fruits de ſes voyages pour en faire des additions à ce Dictionnaire, croit que *gourmand* vient du Pèrſien חורמנר, *Chourmand*, ou comme il écrit *Kourmand*, qui ſignifie *mangeur*.

GOURMAND, ſ. m. ou BRANCHE GOURMANDE. Les branches *gourmandes*, que Ligèr appelle ſimplement des *Gourmands*, ſont celles qui croiſſent de telle manière, qu'elles abſorbent la meilleure partie de l'arbre, & attîrent à elles toute la ſéve. Elles ont toujours l'écorce unie depuis le haut juſqu'au bas, les yeux fort éloignez les uns des aûtres, & toujours fort plats. Voyez La Culture parfaite des Jardins par Ligèr. Il faut laiſſer peu de *gourmands* à un arbre. LIGER.

GOURMANDER. v. act. Traitter quelqu'un rudement, impérieuſement; le quereller, le reprendre avec aigreur. *Objurgare, reprehendere, vituperare, increpare*. Quand on eſt venu rendre compte de cette affaire au Roi, il a *gourmandé* ſes Miniſtres. En ſèrvant ſes amis il ne faut pas les *gourmander*; c'eſt leur faire trop ſentir le beſoin, & la dépendance. BELL. Je m'apperçois que vous prenez un cèrtain plaiſir à me *gourmander*. DE BUSSI.

Moi la plume à la main je gourmande *les vices*. BOIL.

Aléxandre voyant ſes gens en déroute les *gourmande*, & les ramene au combat. VAUG.

Contemplez de quel air un père dans Térence,
Vient d'un fils amoureux gourmander *l'imprudence*. BOIL.

GOURMANDER, dans ce ſens, s'employe quelquefois au figuré, & ſignifie, Abattre, dompter. *Domare, affligère*. Ne vous laiſſez point *gourmander* par vos malheurs. LA BRUY. On dit qu'il ne faut pas ſe laiſſer *gourmander* par ſes domeſtiques; c'eſt à dire, Dominer, maîtriſer.

Il ſignifie encore, Contenir & modérer ſes paſſions. Je prétens *gourmander* mes propres ſentimens. MOL. *Gourmander* la valeur indiſcréte.

C'eſt ce Paul dont l'éxpérience
Gourmande *la mèr & le vent*. VOYAG. DE BACH.

Irois-je après Xèrxès gourmander *la nature?* R. DE VERS.

GOURMANDER, ſe dit auſſi des chevaux qui ſont difficiles à monter. Ce cheval *gourmande* ſon cavaliér, le jette à bas, s'il ne ſe tient bien fèrme.

Ligèr dit que *gourmander* eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qu'on dit, Vous ne *gourmandez* pas aſſez vos arbres; Il faut *gourmander* cet arbre davantage que vous ne faites; c'eſt à dire, continue-t-il, il n'y faut pas laiſſer tant de *gourmands*.

GOURMANDÉ, ÉE. part. & adj. *Increpitus, afflictus*.

GOURMANDINE. ſ. f. Nom d'une ſorte de poire. La *gourmandine* eſt une poire aſſez grôſſe & vèrte, elle prend un peu de rouge, & jaûnit en meuriſſant.

GOURMANDISE. ſ. f. Avidité, intempérance au manger & au boire. *Gula*. La *gourmandiſe* n'eſt pas un vice des honnêtes gens.

GOURME. ſ. f. Mauvaiſe humeur, & corrompuë, qui ſort du corps des enfans. Ce n'eſt pas un mauvais ſigne, quand les enfans ſont galeux, il faut qu'ils jettent leur *gourme*.

GOURME, ſe dit plus particuliérement des humeurs impures qui ſe forment dans le corps des jeunes poulins, & dont la ſuppuration ſe fait par les naſeaux, & par des glandes qui ſont ſituées entre les deux ôs de la ganache. La fauſſe *gourme*, eſt celle qui vient aux vieux chevaux qui n'ont point jetté leur *gourme*.

En langue de Galles *gormes* ſignifie *oppreſſion, violence, pus, puſtule*. HUET. C'eſt de là qu'eſt venu le mot de *gourme*.

On dit figurément des jeunes gens qui entrent dans le monde, & qui ne ſçavent pas encore vivre, qu'ils n'ont pas encore jetté leur *gourme*. *Struma*.

GOURME. ſ. m. Vieux mot. *Gourme* de chambre, étoit le nom d'un bas Officiér dans la maiſon des Ducs de Bretagne. Voyez la Nouvelle hiſt. de Bret. T. II. p. 915. où le *Gourme* eſt nommé après un valet de chambre, & p. 919. où il eſt nommé après le Pannetiér & le Bouteillér.

GOURMER. v. act. Battre à coups de poing. *Multare, pugnis cædere*. Il n'eſt guères en uſage que parmi les écoliérs, les laquais & les gens de baſſe condition. Cet écoliér a bien *gourmé* ſon camarade. Il y avoit plaiſir à voir ces laquais ſe *gourmer*.

GOURMER, ſe dit auſſi pour, Attacher la gourmette à un cheval. *Lupatos equi catellâ reſtringere*. *Gourmer* un cheval.

GOURMET, ETTE. ſ. m. & f. Qui ſçait bien eſſayer, tâter le vin, qui connoît s'il eſt bon & de garde. *Peritus vini æſtimator, prægustator*. Les Tonneliérs ſont des *gourmets* ſur l'étape. Cette Tavernière eſt bonne *gourmette*.

GOURMETTE. ſ. f. Petite chaînette de fèr qui eſt attachée au haut des branches de la bride par un trou qu'on nomme l'œil, & qu'on place ſous la barbe du cheval en l'attachant de l'autre côté. *Lupati catella, catenula*. Les mords à la Turque ont un anneau qui sèrt de *gourmette*. Les bridons n'ont point de *gourmette*. On dit, donner un faut à la *gourmette*, c'eſt à-dire, accourcir la *gourmette*, en la retortillant pour faire paſſer une de ſes eſſes, ou doubles mailles ſur les autres.

GOURMETTE. Tèrme de Marine, Valèt de navire qui sèrt à toute ſorte de travail tant dedans que dehors, ſpécialement à nettoyer le vaiſſeau, à tîrer la pompe, à haler ſur les cordes, ſans aller au gouvèrnail, ni en haut.

Sur les rivières on appelle *Gourmette*, le garde que les Marchands mettent ſur des bateaux pour la consèrvation de leurs marchandiſes: ce qui leur eſt pèrmis par les Ordonnances de la ville.

GOURNABLES, GOURNABLER. Voyez GORNABLES.

GOURNAL. ſ. m. Nom d'un poiſſon très-délicat. Il s'en trouve dans la mèr du Sud.

GOURNAY. ſ. m. Il y en a trois de ce nom en France. *Gornacum*. *Gournay* ſur l'Èpte, ville de Normandie, à cinq lieuës de Giſors, du côté du nord dans le païs de Bray. *Gournay* ſur l'Aronde eſt dans l'iſle de France, à deux ou trois lieuës de Compiegne, vèrs l'occident ſeptentrional. *Gournay* ſur la Marne, à trois lieuës au deſſus de Paris. Il y a un Prieuré conſidérable.

GOURNER. v. a. Voyez GOUVÈRNER. *Gourner* ne ſe dit que ſur la rivière de Loire, pour Gouvèrner.

GOURO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Gourum*. Elle eſt dans le Royaume de Bengale, ſur le Gange, environ à trente cinq lieuës au deſſus de l'endroit où ce fleuve ſe partage en pluſieurs branches. *Gouro* eſt une ville aſſez grande. MATY.

GOUROU. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt ainſi que les Indiens appellent leur Docteur, ou leur Père ſpirituel. *Doctor, Inſtitutor*. Ils donnent auſſi ce nom aux Miſſionnaires Chrétiens. La ſeule voye d'éviter l'enfèr & d'embraſſer & de ſuivre la loi que prêchent les *Gouroux* des Chrétiens. LETR. ÉDIF. ET CUR. *T. IX. p.* 119. Il avoit fait une infinité de vèrs en l'honneur de ſes Dieux, il avoit chargé leurs autels d'offrandes & de préſens: il avoit même diſtribué de groſſes ſommes aux *Gouroux* gentils, qui paſſoient pour avoir de l'empire ſur les Démons. IBID. *p.* 195. Le reſpèct que les Indiens ont pour leur *Gourou* eſt infini: ils ſe proſtèrnent devant lui, & le regardent comme leur père. ID. *T. X. p.* 12. Les *Gouroux Vichnouviſtes* ſont les Prêtres de la fauſſe Divinité des Indiens appellée *Vichnou*. ID. *p.* 256.

GOUSSAUT. adj. maſc. Tèrme de Manége. C'eſt une épithéte qu'on donne à un cheval court de reins, qui a l'encolure épaiſſe & charnuë, & les épaules grôſſes. Les chevaux *gouſſauts* ſont bons pour faire des limonniérs.

GOUSSE. ſ. f. Enveloppe qui couvre pluſieurs éſpéces de légumes, comme pois, fèves, veſſe, &c. *Siliqua*. Voilà des pois qui ont de belles *gouſſes*, & ces *gouſſes* pour lors ſont les fruits, qui ordinairement ſont compôſées de deux coſſes plates, ou convéxes, qui étant appliquées l'une ſur l'aûtre & collées par les

bords

bords laiſſent entre elles un intèrvalle occupé par les ſemences. Ligèr.

On dit auſſi une *gouſſe* d'ail ; pour dire, une partie ou un rejetton de l'oignon. *Bulbus.*

Gouſſes, ſe dit auſſi en Architecture de cèrtains ornemens qui ſont au chapiteau Ionique. Il y en a trois à châque volute qui ſortent d'une même tige : ce ſont des éſpéces d'écoſſes de féves.

GOUſSET. ſ. m. Qui ſignifie l'aiſſelle, *axilla*, & la mauvaiſe ôdeur qui en ſort, *Hircus, fœtor hircinus.* D'où vient qu'on dit communément, Sentir le *gouſſet* ; pour dire, Sentir mauvais, à cauſe des mauvaiſes humeurs corrompuës qui ſortent par cette partie quand elle eſt échauffée.

Gouſſet, eſt auſſi une piéce de toile en loſange, qu'on met à une chemiſe à l'endroit qui touche l'aiſſelle.

Gouſſet, eſt auſſi une piéce de l'armure d'un Gendarme qui ſe met ſous l'aiſſelle, faite en équèrre, qui a une branche ouvèrte, & plus courte que l'aûtre. Elle ſèrt quelquefois de meuble ſur un Écu.

Gouſſet, ſignifie auſſi une petite-bourſe ou petite poche qu'on attache à preſent au haut de chauſſe, & qu'on mettoit autrefois ſous l'aiſſelle, comme font encore aujourd'hui les païſans. *Marſupium, crumena.* Cet écoliér a toujours le *gouſſet* garni.

Gouſſet, en tèrmes de Charpenterie, eſt une piéce de bois échancrée, & pôſée diagonalement : on l'attache contre une muraille pour ſoutenir quelque autre piéce de bois. Les *gouſſets* de charpenterie ont d'ordinaire trois piéds de long, & dix poûces ſur dix d'équarriſſage, & ſont attachez avec des chevilles.

Gouſſet, ſe dit auſſi d'une éſpéce de petite conſole de menuiſerie ſèrvant à ſoutenir des tablettes, & autres chôſes de cette nature.

On appelle auſſi les *gouſſets* d'un minot, pluſieurs petites piéces de fèr de tole également éſpacées ſur le fond d'un minot pour le tenir fèrme : ce qui ſe dit chez les artiſans de pluſieurs ouvrages ſemblables.

Gouſſet, en tèrmes de Marine, eſt un morceau de bois, au bout duquel il y a deux tourillons qui entrent dans deux barotins au deuxiéme pont du vaiſſeau. Il eſt pèrcé dans le milieu pour laiſſer paſſer la barre du gouvèrnail qui fait tourner & arrêter le timon.

Gouſſet, eſt encore un petit ſiége garni qu'on met à la portière d'un carroſſe pour aſſeoir quelque ſurvenant à qui on veut donner place.

Gouſſet, en tèrmes de Blâſon, eſt une piéce irréguliére faite en façon de pupitre, qui prend en haut des deux angles du chèf de l'Écu, & aprés avoir continué quelque tems ces angles inclinez, il forme un pal qui ſe tèrmine à la pointe, & imite en quelque façon le *gouſſet* d'Architecture.

GOUſT. ſ. m. C'eſt des cinq ſens de nature celui par lequel on diſcèrne les ſaveurs. *Guſtus.* Les *goûts* ſont differens. Il eſt bon d'avoir le *goût* exquis ; mais il n'en faut pas faire ſa principale volupté. M. Scud. On diſpute ſur l'organe du *goût*, s'il réſide ſur la langue, ou au palais de la bouche. Il eſt plus probable & plus conforme à l'éxpérience de dire que la langue eſt le principal organe du *goût*, mais que le palais ſurtout dans ſa partie poſtérieure nous ſèrt auſſi à goûter les ſaveurs, comme on peut le remarquer en mangeant & en avalant, & en éffet les nèrfs de la troiſiéme, & de la quatriéme conjugaiſon, qui ſemblent être deſtinez pour le *goût*, ſe répandent non ſeulement dans la langue, mais auſſi dans le palais. Les petites houpes nèrveuſes, qui ſe tèrminent à la ſurface de la langue en forme de mammelons, & dans leſquelles conſiſte l'organe immédiat du *goût*. Lémery.

On appelle un *goût* dépravé, celui qui eſt contraire au *goût* ordinaire des aûtres hommes, tel que celui des femmes groſſes.

Gouſt, ſignifie auſſi, l'appétit, l'envie qu'on a de boire, & de manger. Quand un malade commen[illegible]ntrer en *goût*, c'eſt un bon ſigne.

Gouſt, ſignifie auſſi, la qualité de la chôſe qu'on goûte. Les ſauces de trop haut *goût* ſont nuiſibles à la ſanté. Ce vin ſent un *goût* de tèrroir, un *goût* de fût.

Gouſt, ſe dit figurément en Morale des jugemens, du choix, & du diſcèrnement de l'éſprit. *Exiſtimatio, judicium.* Les manières de cet homme ſont au *goût* de tout le monde. Cet éſprit a le *goût* fin. Le *goût* de Paris s'eſt trouvé conforme au *goût* d'Athénes. Racine. Le bon *goût* en matière d'éſprit eſt une harmonie, ou un accord de l'éſprit avec la raiſon. M. Scud. Le bon *goût* eſt un ſentiment naturel qui tient à l'âme : c'eſt une éſpéce d'inſtinct de la droite raiſon. Bouh. Le *goût* eſt un ſentiment qu'on ne ſçauroit apprendre, ni enſeigner : il faut qu'il ſoit né avec nous. Ainſi il ne faut pas traitter de haut en bas ceux qui ne l'ont point : on n'a pas de piéces en main pour convaincre qu'ils ont tort. S. Évr. Le bon *goût* ne vient que d'une connoiſſance exquiſe, & juſte, à bien juger du bien, & du mal, pour toute ſorte de bienſéance, & d'agrémens : on ne l'acquiert qu'avec beaucoup de ſoins, & de réfléxions. Le Ch. de M. Le bon *goût* d'Horace conſiſtoit principalement à trouver ridicule celui des aûtres. S. Évr. Il y a beaucoup plus de vivacité que de *goût* parmi les hommes : il y en a peu dont l'éſprit ſoit accompagné d'un *goût* ſûr, & d'une critique judicieuſe. La Bruy. Le bon *goût* vient plus du jugement, que de l'éſprit. La Roch. Une vûë intérieure de Dieu lui ôtoit tout le *goût* des plaiſirs du ſiécle. Fl. Un éſprit ſain, puiſe à la Cour le *goût* de la ſolitude, & de la retraite. La Br. On ne mépriſe quelquefois les Modèrnes que pour faire comprendre qu'on a le bon *goût* de l'antiquité. Bell. Les mauvais Auteurs gâtent le *goût* du public, en l'accoutumant à des chôſes fades, & inſipides. La Br. On ne ſçauroit avoir le *goût* trop délicat pour remarquer les vrais, ou les faux agrémens, & ne s'y point tromper. Le Ch. de M. Il n'eſt rien de plus râre que ce diſcèrnement exquis, & ce *goût* rafiné de l'ame pour ſa veritable nourriture. S. Réal. Nous n'avons point de *goût* ſpirituel pour diſcèrner ſûrement les bons alimens d'avec les mauvais. Nic.

On parle, & l'on entend parler ſans ceſſe du *goût*, du bon *goût*, du mauvais *goût*. On dit qu'une pèrſonne n'a point de *goût*, ſans entendre ſouvent ce que l'on dit. Car il eſt bien plus aiſé de dire ce que ce n'eſt pas que le *goût*, & le bon ou mauvais *goût*, que de marquer préciſément ce que c'eſt. En éffet, il n'eſt pas difficile d'établir que l'éſprit & le *goût* ne ſont pas la même chôſe, à prendre ces mots dans la ſignification que leur donne l'uſage, il n'y a rien de plus ordinaire que de voir des gens d'éſprit avoir le *goût* très-mauvais, & des gens d'un éſprit très-médiocre avoir le *goût* très bon. Les dèrniérs ſe donnent bien de garde de juger quand ils trouvent que la matière n'eſt pas du reſſort de la portée de leur éſprit ; mais quand ils jugent, ils jugent ſainement, & ils regardent & ſaiſiſſent toujours les objets de la manière dont il faut les regarder & les prendre ; il peut bien leur arriver de demeurer en chemin, & de ne pas aller loin ; mais il ne leur arrive jamais de marcher à droit ou à gauche par quelque ſentier qui les égare. Enfin, ils ont l'éſprit borné, mais ils l'ont droit, en cela fort différents de ceux qui ſont en même tems diſtinguez par l'étenduë & par le travèrs de leur éſprit. Il eſt bien aiſé de remarquer auſſi que le *goût* ne vient pas du ſçavoir ; on peut avoir beaucoup de connoiſſances, de grandes lumieres, & un très-mauvais *goût*. Le *goût* eſt un ſentiment naturel qui tient à l'âme, & qui eſt indépendant de toutes les Sciences que l'on peut acquerir. Il eſt bien vrai qu'il peut quelquefois ſe pèrfectionner par les connoiſſances, mais elles le gâtent auſſi quelquefois & même plus ordinairement l'éſprit par le ſçavoir s'aſſujetit à de cèrtaines régles qui le ménent par des chemins détournez, le conduiſant rarement au but, & ſi les Sciences ne ſont guidées par la raiſon, & ſoumiſes à ſon autorité, elles forment un amas de lumières qui l'éclairent trop. De tout ceci il ſemble qu'on peut aiſément conclure que le bon *goût* n'eſt aûtre chôſe que la droite raiſon, que l'on diſtingue ſous le nom de jugement. En éffet, qu'eſt-ce qu'avoir du *goût* ? C'eſt donner le véritable prix aux chôſes, être touché des bonnes, être bleſſé des mauvaiſes, & n'être point ébloüi par de faux brillans, & malgré tout ce qui peut tromper & ſéduire, juger ſainement : le *goût* & le jugement ſont donc la même chôſe ; mais il n'eſt pas difficile d'en remarquer la difference, le jugement forme les avis par des refléxions, la raiſon en ce rencontre fait une éſpéce de circuit pour arriver à ſon but, elle ſuppôſe des principes, elle tire des conſéquences ; elle juge, mais c'eſt avec connoiſſance de cauſe ; & aprés qu'elle a prononcé elle eſt toute prête à rendre compte de ſes jugemens & de ſes arrêts. Le bon *goût* n'obſèrve aucune de ces formalitez ; avant que la raiſon ait réfléchi, & qu'il ait eû loiſir de la conſulter, il a pris librement & droitement ſon parti ; auſſi-tôt qu'on lui a preſenté l'objèt, l'impreſſion s'eſt faite, le ſentiment s'eſt formé, ne lui en demandez pas davantage. Comme l'oreille eſt bleſſée d'un mauvais ſon, comme l'odorat eſt flatté par une bonne ôdeur, avant que la raiſon ſe ſoit mêlée de ces objèts pour en juger, le *goût* s'éxplique, & prévient toutes ces réfléxions ; elles peuvent bien venir enſuite pour le confirmer, & lui découvrir les raiſons ſecrétes de ſa conduite ; mais il n'a pas été à ſon pouvoir de les attendre. Il arrive même ſouvent qu'il les ignôre ; & quelque ſoin qu'il y apporte, il ne peut parvenir à ſçavoir ce qui l'a détèrminé à penſer ce qu'il a penſé. Cette conduite ne reſſemble pas à celle que le jugement tient dans ſes déciſions, ſi ce n'eſt que l'on voulût dire que le bon *goût* eſt le prémiér mouvement, ou pour ainſi dire, une éſpéce d'inſtinct de la droite raiſon, qui l'entraîne avec rapidité, & qui le conduit plus ſûrement que tous les raiſonnemens qu'elle pourroit faire. C'eſt un prémiér coup d'œil qui lui

découvre

découvre en un moment la nature des chôſes. En un mot, le *goût* & le jugement ne ſont en effèt qu'une même chôſe, une même diſpoſition, une même habitude de l'âme, à laquelle on donne differens noms, ſelon les différentes manières qu'elle prend pour agir. On l'appelle *goût* quand elle agit par ſentiment, & à la prémière impreſſion des objets : on l'appelle jugement, quand elle agit par raiſonnement, & après avoir examiné les ouvrages ſur les régles de l'art & les lumières de la vérité. De ſorte que l'on peut dire que le *goût* eſt le jugement de la nature; & que le jugement eſt le *goût* de la raiſon. La définition que Mademoiſelle Scuderi & Madame Dacier donnent du bon *goût* revient à ceci; Le bon *goût*, diſent-elles, eſt une harmonie de l'éſprit & de la raiſon, & l'on a plus ou moins de bon *goût*, ſelon que cette harmonie eſt plus ou moins juſte.

Ne pourroit-on pas encore ſe faire une aûtre idée, & dire que le *goût* n'eſt aûtre chôſe qu'un cèrtain rapport qui ſe trouve entre l'éſprit & les objèts qu'on lui préſente? Une droite raiſon ne peut pas n'être point émûë & touchée des chôſes qui lui ſont conformes, & bleſſée de celles qui lui ſont contraires. Il y a entre les chôſes raiſonnables & la droite raiſon une éſpéce de ſympathie, qui les unit auſſi tôt qu'elles ſe rencontrent; leur union, leur intelligence ſe découvrent, & cela ne peut pas être autrement. Faites un beau diſcours, ſèrvez vous de riches & de belles expreſſions, ſi elles renfèrment un raiſonnement de travèrs, une penſée fauſſe, ce raiſonnement, cette penſée ſe font ſentir dans un moment à une pèrſonne de bon *goût*. L'antipathie ſe déclare par un mouvement d'avèrſion auſſi ſubit, auſſi prompt & auſſi naturel, que celui que la nature inſpire pour les crapaux, pour les araignées, & pour des chôſes ſemblables.

Gouſt, ſignifie, Sentiment, plaiſir. La raillerie rend la convèrſation moins fade; c'eſt une pointe qui en reléve, & qui en réhauſſe le *goût*. S. Évr. Les advèrſitez épurent nos déſirs, & nous font pèrdre le *goût* du monde. Boss. Ses amis le voyoient avec aſſiduité, & avec *goût*. Bell. La piété ne conſiſte pas dans le goût & dans la ſenſibilité; mais dans la fidelité & la conſtance avec laquelle on ſe tient dans l'ordre de Dieu. Ab. de la Tr.

> *Dégoutez des anciens uſages,*
> *Entêtez de nos* goûts *nouveaux,*
> *Loin de ſonger à nos troupeaux,*
> *Nous détruiſons nos pâturages.* N. ch. de vèrs.

> *Intèrrogeant nos* goûts, *conſultant nos humeurs,*
> *La moleſſe a changé les régles de nos mœurs.* Id.

Gouſt, ſignifie auſſi dans les Arts le caractère particulièr des ouvrages, & la manière bonne ou mauvaiſe de ceux qui les font. Le *gout* Gothique. Le *goût* de l'école de Rome eſt bon pour le deſſein, celui de l'École de Lombardie eſt charmant pour le coloris. Un grand *goût* de deſſein, un *goût* tout nouveau, un *goût* particulièr. On employe ce mot en parlant des bâtimens, des ſtatuës, des tableaux, & de tout ce qui eſt bien inventé, & bien travaillé. Le *goût* des Grècs a été le meilleur pour les bâtimens. Les uns ont le *goût* des tableaux de Pouſſin, les aûtres de Rubens. Le bon *gout* conſiſte à ſe former une idée des chôſes la plus parfaite qu'on peut, & à la ſuivre. Un ouvrage de grand *goût*, eſt un ouvrage où tout eſt noble & grand. On confond quelquefois ce mot avec *maniére*; l'on dit, Voilà un Ouvrage de grande *manière*; pour dire, de grand *goût*. Les bâtimens antiques ſont de bon *goût*, quoique maſſifs. Blondel a fait un Traitté du bon *goût* dans ſon livre de l'Architecture.

Gouſt, ſe dit auſſi pour marquer qu'un homme n'aime point quelque chôſe. Il n'a point de *goût* pour les vèrs, pour la Muſique, il n'en eſt point touché. On dit de même, Il n'a point de *goût* pour le mariage, ou pour la guèrre. François I. n'avoit ni le même *goût*, ni la même tendreſſe pour Henri II. ſon fils. P. de Cl.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut point diſputer des *goûts*; pour dire, qu'ils changent ſelon les divèrſes inclinations. On dit d'un homme, qu'il a pèrdu le *goût* du pain; pour dire, qu'il eſt mort. On dit d'une chôſe trop chère, que le coût en fait pèrdre le *goût*.

GOUſTER. v. act. Connoître la qualité des ſaveurs de l'objèt du goût. *Guſtare, libare, prœguſtare, experiri.* Un bon gourmet *goûte* bien le vin, en connoît la bonté & la garde.

Gouſter, ſignifie auſſi, Éſſayer, tâter de quelque chôſe pour juger de ſa ſaveur, ou de ſes qualitez. Un Médecin *goûte* d'une hèrbe, d'une drogue, pour juger de la qualité qui lui eſt propre & naturelle. *Goûtez* un peu de mon vin, s'il eſt bon.

Gouſter, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales: & ſignifie quelquefois, Approuver, agréer, reſſentir, jouir, ſentir avec joye, avec plaiſir, avec reconnoiſſance. *Probare, frui.* On a bien *goûté* l'éſprit, la doctrine de ce prédicateur. On a fort *goûté* l'avis du Rapporteur. Il a bien *goûté* cet homme-là, il le trouve à ſon gré. Quelquefois il ſignifie, Éſſayer, tâter, éprouver, ſentir. Cet homme eſt inconſtant; il a tantôt *goûté* de toutes les profeſſions. *Goûter* les douceurs de la vie tandis qu'on eſt jeune. Ces Amans *goûtoient* toutes les délices dont l'amour comble deux cœurs qu'il a unis. S. Évr. On *goûte* un plaiſir exquis & délicat dans le commèrce des pèrſonnes polies. Bell. Tibère lui dit, Et toi Galba, tu *goûteras* un jour de l'Empire. Abl. *Goûter* tranquillement les douceurs de l'amour. Vill. *Goûtons* mille innocens plaiſirs. Id. L'innocence avec laquelle on *goûte* les plaiſirs en redouble la douceur. S. Évr. *Goûter* les bons mots. Scar.

> *J'apprenois, il eſt vrai, que pluſieurs grands éſprits,*
> *Liſoient avec éſtime &* goûtoient *mes écrits.*
> R. de vèrs.

> *Peuple ſi chèr à ton Maître,*
> *Objet de ſes longs travaux,*
> *Tes plus beaux jours vont renaître,*
> Goûte *ſes bienfaits nouveaux.* Roy.

Ce mot de *goûter* vient de *guſtare*.

Gouſter, ſignifie auſſi, Faire un petit repas entre le dîner & le ſoupper. Quand on *goûte* bien, on ſe peut paſſer de ſoupper.

GOUſTER, ou GOUTÉ. ſ. m. C'eſt ce petit repas qu'on fait au milieu de l'après dînée. Il n'eſt en uſage que parmi le peuple & les enfans, & dans le ſtile ſimple & familier. *Merenda.* Les enfans, & quelquefois les vieillards, ajoutent encore à ces deux repas le déjeuné, & le *goûté*. Lémery. A la Cour on dit *collation*, & non pas *goûté*.

On dit en provèrbe *goûter* de commèrce, & ſoupper de Marchand.

Ce mot vient de *guſtatio*, qui eſt dans Pètrone en ce ſens.

GOUTHIOU. ſ. m. Arbriſſeau du Chily, qui ſèrt à teindre en noir étant mêlé avec du maki, & du lanil. On fait bouillir la racine du pauke, ou pauque, avec le maki & le *gouthiou*, pour l'employer à la teinture du noir. Frézièr.

GOUtTANT, ante. adj. *Guttatim labens, cadens.* Ce mot ſe trouve dans Tachard, pour ſignifier, Qui tombe goutte-à-goutte. Du vin *gouttant*, de l'eau *gouttante*. Ce mot ne ſe dit apparemment que dans quelques Provinces.

GOUtTE. ſ. f. Parcelle d'eau, ou de quelque autre liqueur. *Gutta.* Le mauvais riche demandoit au Lazare une *goutte* d'eau au bout de ſon doigt, S. Luc. Une *goute* d'huile fait une grande tache. Les larmes, la ſueur lui tomboient à groſſes *gouttes*.

Goutte, ſe dit hypèrboliquement de ce qui eſt en petite quantité. Prendre une *goute* de vin avant que de partir, c'eſt en boire un vèrre. Donnez à ce malade une *goutte* de Syrop; pour dire, une cueillerée. Donnez-moi une *goutte* d'encre.

Mère goutte, eſt ce qui s'écoule le prémièr des chôſes qu'on foule, ou qu'on bat pour en tirer le ſuc, avant qu'on mette le marc ſur le preſſoir: c'eſt ce qui eſt oppôſé au *preſſurage*, & ſe dit du vin & du cidre, de l'huile, &c. La *mère-goutte* eſt ce qu'il y a de meilleur, de plus pur, & de plus délicat dans ces liqueurs. On l'appelle dans les Chartes *gutta-mera*, & c'eſt de là qu'eſt venu le nom de *mère-goutte*. *Mera gutta*, c'eſt-à-dire, *pura gutta*.

Goutte, ſe dit auſſi des ſucs & gommes qui diſtillent des arbres. Une *goutte* d'encens.

Goutte d'Anglètèrre, ou *Gouttes volatiles d'Anglètèrre*. Liqueur tirée par le moyen du feu de quelques ingrédiens, que l'on va marquer, & qui eſt un remède puiſſant contre la coagulation du ſang, les obſtructions, l'apopléxie &c. *Gutta Anglica*, ou *Anglicana*. Les véritables *gouttes* d'Anglètèrre, ou *gouttes* volatiles d'Anglètèrre, ſont préférables à celles que l'on tire de la ſoye, des araignées, & d'aûtres matières. En voici la compoſition. Il faut prendre cinq livres de crâne humain d'un homme pendu, ou mort d'une mort violente, deux livres de vipères ſéches, deux livres de cornes de cèrf, & deux livres d'yvoire. Coupez le tout par petits morceaux, & les mettez dans deux ou trois cornuës pour diſtiller le tout dans un fourneau de revèrbère, avec les mêmes précautions qu'on diſtille ordinairement la corne de cèrf & les vipères pour en tirer le ſel volatil. Les vaiſſeaux ou récipients étant refroidis, vous les déluterez, & les agiterez bien, afin de détacher le ſel volatil des parois des vaiſſeaux, vous vèrſerez le tout dans une grande cucurbite de vèrre, pour filtrer enſuite la liqueur par le papièr gris, afin d'en ſéparer l'huile, qui eſt inutile. Il faut mettre la liqueur qui ſera filtrée dans une cornuë de vèrre pôſée au feu de ſable, à laquelle on adaptera une autre cornuë de vèrre pour lui ſèrvir de récipient; il faut avoir ſoin qu'elle ſoit bien luttée, & faire cohober les dites matières par trois fois: il ne faut pas oublier d'y ajouter auparavant tout le ſel qu'on aura pû ſéparer des balons, ou récipients, & après les dites trois cohobations, vous déluterez vos cornuës,

cornuës, & vous vèrſerez le tout dans un matras à long cou auquel vous adapterez un chapiteau convenable, & un petit récipient. Vous luterez bien toutes les jointures de part & d'autre avec la veſſie de cochon moüillée, & pôſerez vôtre vaiſſeau au feu de ſable avec un très-petit feu. Le ſel volatil ſe ſublimera, & s'attachera au chapiteau & à la partie ſupérieure du matras, continuez le feu, afin qu'il monte aſſez d'eſprit, ou d'humidité, pour fondre & diſſoudre le ſel qui a monté le prémier, & auſſitôt vous ôterez tout le feu de vôtre fourneau, afin qu'il ne diſtille rien de plus : c'eſt une circonſtance très-eſſentielle à obſerver, pour que ce remède opère avec toute la force & toute la vigueur dont il eſt capable : car ſans cette précaution il ſe trouveroit affoibli par trop de flégme. Quant à la dôſe de ce remède, on commence par en donner ſept ou huit *gouttes*, & l'on augmente juſqu'à quarante & cinquante dans les cas preſſants, comme apoplexie, létargie, aſſoupiſſement, foibleſſe. Cela dépend de la prudence du Médecin. Ce remède eſt encore très-excellent dans les fiévres malignes, particuliérement dans les petites verolles, rougeoles, &c. Biet, *Mem. de Trév.* 1713. *p.* 1409. *& ſuiv.*

L'Inventeur des *gouttes* volatiles d'Anglerèrre eſt un nommé Godoald, Médecin de Londres, où il exèrçoit la Médecine avec réputation. Charles II. Roi d'Anglerèrre eut bien de la peine à obtenir de lui ſon ſecret, quoiqu'il lui en offrît vingt-cinq mille écus. Il le lui donna néanmoins; mais il crut faire une grâce à ſon Prince de lui faire part de ſon ſecret pour cette ſomme. Id. C'eſt là ce qui a fait donner à ce remède le nom de *gouttes* d'Anglerèrre.

M. Chambon donne une autre compoſition des *gouttes* d'Anglerèrre dans ſes Principes Phyſiques appliquez à la Médecine. Prenez, dit-il, de l'écorce de ſaxifrage, racine d'Aſarum, de châcune deux onces : bois d'aloës une once, opium de Thébaïde ſix gros; ſel volatil de crâne humain, ſel volatil de ſang humain, de châcun un gros; éſprit de vin rectifié deux livres. Mettez le tout dans un matras bien luté, & laiſſez digérer au bain marie pendant une quinzaine de jours. Laiſſez refroidir; filtrez à travèrs un papier gris. Si l'on veut diſtiller le tout, les *gouttes* ſeront blanches, au lieu que de cette manière elles retiennent la teinture des matières qui ont infuſé avec l'éſprit de vin. Il y en a auxquelles on ajoute de la ſuye, & peu qui ſoient faites avec le ſang humain : mais celles-là ſont au deſſus de toutes les autres.

Au reſte, il y a pluſieurs ſortes de liqueurs, ou teintures, auxquelles on donne mal à propos le nom de *gouttes* d'Anglerèrre, & que l'on confond ſouvent au grand préjudice des malades.

Gouttes. Ornemens d'Architecture en forme de petits cônes, qu'on met ſur le plat-fond de la corniche Dorique, ou ſur l'architrave au deſſous des triglyphes, qui repréſentent en effet des *gouttes*, ou des clochettes, d'ordinaire au nombre de ſix. On les appelle auſſi *larmes*, & *campanes*, Léon Baptiſte Albèrt les nomme *clous*.

Goutte, en tèrmes de Relation, eſt une certaine roſée qui tombe en Égypte vèrs le mois de Juin. On ne la connoît qu'à du coton mis dans une boëte ſur une fenêtre, lequel devient humide après que la *goutte* eſt tombée. Elle eſt ſi ſubtile, qu'elle pénétre le vèrre, & humecte du ſable dans une bouteille bien bouchée. Dès qu'elle eſt tombée, toutes les maladies ceſſent, & on peut ſûrement communiquer avec des peſtiférez. Elle vient un peu avant la croiſſance du Nil au païs de Saïd, à ſept ou huit journées du Caire, & eſt cauſée par des vents du Nord, & du Ponant, qui y portent des nuages de la Méditerranée. Ils rafraîchiſſent tellement l'air, & rendent la tèrre ſi humide, qu'elle pèſe bien plus qu'auparavant.

Goutte à Goutte. adv. Petit à petit. *Guttatim.* Le vin de ce tonneau s'enfuit *goutte à goutte*. Les Italiens vèrſent leurs grâces *goutte à goutte*, dit Balſac.

L'eau qui tombe goutte à goutte *pèrce le plus dur rocher.* Quin.

Gutta cavat lapidem, non vi, ſed ſæpè cadendo. Ovid.

Goutte, adv. négatif, qui ſignifie, Point du tout. Un aveugle ne voit *goutte*. On ne voyoit *goutte* dans cette cavèrne. On le dit auſſi en chôſes morales. Ce diſcours eſt un galimathias où on ne voit *goutte*. Ce dialogue eſt ſi obſcur que les plus doctes n'y voyent *goutte*, Abl. Parmi bien des paroles, il n'y a pas une *goutte* de bon ſens. Id. La dépenſe de la Marine eſt un abîme où on ne voit *goutte*.

Tel fait métier de conſeiller autrui,
Qui ne voit goutte *en ſes propres affaires.* La Font.

Goutte *n'y vois. Oh! que tout a changé*
Pour le langage! & que dans la grande ville,
Depuis le tems que j'en ſuis délogé,
On s'eſt rendu ſubitement habile! P. du Cerc.

On dit auſſi, n'entendre *goutte*; pour dire, n'entendre point du tout. Hors en ces deux phrâſes, *ne voit goutte*, & *n'entendre goutte*, il ne ſe dit jamais.

Goutte. ſ. f. Maladie cauſée par la fluxion d'une humeur âcre ſur les articles ou jointures du corps, & qui eſt fort douloureuſe. *Arthritis.* Les *gouttes* proviennent de deux cauſes, de la ſuperfluité des humeurs, & de la foibleſſe des jointures. Quelques Médecins la définiſſent, Inflammation, tumeur, ou douleur des jointures. On lui donne divèrs noms ſuivant les parties où elle s'attache; comme de *chiragre*, *podagre*, *gonagre*, &c. Voyez-les à leur ordre. On accuſe le vin, la débauche, d'être la cauſe de la *goutte*. Que la *goutte* aille de la part de Dieu punir ceux qui le blaſphêment au cabaret : mais qu'elle ait de la conſidération pour la tempérance, & pour la ſobriété. Bal. Poſſidonius, que Cicéron appelle le plus grand des Stoïciens, ſouffrit auſſi impatiemment qu'un homme du vulgaire, & la *goutte* fut l'écueil de ſa conſtance. S.Évr. Mâtiner la *goutte*. Sar. La *goutte* fait ſouvenir des péchez de la jeuneſſe. S. Évr. Vôtre *goutte* vous eſt venuë comme à ſouhait à Balzac : un ſi bon ſèrvice mérite que vous vous reconciliez avec elle, dit Voiture à Coſtar; parceque la *goutte* l'ayant pris à la campagne, & dans la tèrre de Monſieur Balzac, il étoit obligé d'y demeurer plus longtems.

Fille des plaiſirs, triſte goutte,
Qu'on dit que la richeſſe accompagne toujours:
Vous que jamais on ne redoute,
Quand ſous un toit ruſtique on voit couler ſes jours.
Des-H.

Maint Auteur antique, & récent,
Bien inſtruit en toute doctrine,
Soutient que la goutte *déſcend*
De copulation divine,
Et que de Bacchus, & Cyprine;
Naquit cet enfant maupiteux. Conrardi

On dit, qu'un homme n'a pas les *gouttes*, quand il s'enfuit de vîteſſe. Qu'il eſt pèrdu de *gouttes*, quand il eſt noüé, & preſque pèrclus. On n'a point encore trouvé de remède ſeur pour la *goutte*, ceux dont on uſe ne ſont guères que palliatifs, ils appaiſent la douleur, ils la diminuënt pour un tems, mais elle revient. Degori rapporte quantité de remèdes pour la *goutte*. Borrhy aſſure qu'ayant diſtillé la cèrvelle d'un veau, il en a tiré une quantité conſidérable d'huile combuſtible : & il dit que cette huile appliquée extérieurement eſt excellente pour appaiſer les douleurs de la *goutte*. Jean Georg. Griſelius a fait un Traité, *De Cura Lactis in Arthritide.*

Un Médecin moderne appelle l'apoplèxie une *goutte*, parce que la cauſe de ce mal eſt la pituite, ou le phlégme. Et ſi cette abondance de pituite ſe jettoit ſur les poumons, ſur le foye, ou ſur quelque autre partie, ce ſeroit, ſelon lui, apoplèxie, ou *goutte* des poumons, du foye, de la ratte.

Goutte caduque. Le mal de la *goutte caduque*. On trouve dans la vie de ſainte Zite de Lucques en Italie, écrite au XIIIe ſiècle, *malum gutta caduca*, pour mal caduque, épilepſie. On le trouve encore dans la vie de S. Raynier de Piſe C. 6. n. 71. *Acta SS. Jun. T. III. p.* 442. Il paroît que l'on a donné en Italie ce nom à l'épilepſie; mais en François on ne la nomme point ainſi. Dans la même vie on trouve C. XI. n. 123. *gutta fantilia*, peut-être pour *infantilis*, comme remarquent les Bollandiſtes, ou pour la petite vérole. Quoi qu'il en ſoit, ces exemples montrent que *goutte* a été un nom générique de pluſieurs maladies, au moins en Italie; car les ouvrages dont nous les tirons ſont faits en Italie.

Goutte-crampe. Voyez Crampe. Il faut dire *goutte-grampe*: Les Provinciaux diſent, *goutte-crampe*, dit M. Ménage; mais ſi cela eſt, les Provinciaux parlent comme Danet, comme Richelet, & comme l'Académie; car ils diſent tous *goutte-crampe*, & non *goutte-grampe*. C'eſt-à-dire, que l'Étymologie eſt pour *goutte-grampe*, mais l'uſage eſt pour *goutte-crampe*; or il faut ſuivre l'uſage.

Goutte-rôse, eſt une maladie qui vient au nez, aux joües, & ſouvent par tout le viſage, ſoit avec tumeur, ſoit ſans tumeur, & quelquefois avec croûtes & puſtules. Elle vient de cèrtaines humeurs ſalées & aduſtes, & eſt plus grande en hivèr qu'en été.

Goutte remontée, ſe dit lorſque la nature n'eſt pas aſſez forte pour pouſſer la fluxion qui fait la *goutte*, ſur les parties extérieures du corps, & qu'elle ſe jette ſur les parties nobles; ce qui cauſe la mort.

Goutte sciatique, eſt celle qui vient à la jointure des cuiſſes à l'endroit de l'os qu'on appelle *ischion*, *iſchion*.

Goutte-sereine, eſt une privation entière de la vuë, quoi-

qu'il n'y ait aucun vice apparent dans l'œil, ſi ce n'eſt que la prunelle paroît plus grande & plus noire. La caûſe de la *goutte-ſereine* eſt l'intèrruption du cours des éſprits animaux dans la rétine, qui provient de la compreſſion ou de l'obſtruction des nèrfs optiques. En Latin, *gutta ſerena*, en Grèc ἀμαύρωσις. La *goutte ſéreine* eſt la plus dangereuſe de toutes les maladies de l'œil. Pitearn l'attribuë à l'indiſpoſition de la rétine obſcurcie par le gonflement des vaiſſeaux trop pleins de ſang. Voyez cet Auteur dans ſa Théorie des maladies de l'œil.

On dit provèrbialement, que la *goutte* d'eau câve la pièrre; pour dire, que les moindres chôſes ſouvent réïtérées caûſent enfin un grand éffèt. On dit, C'eſt une *goutte* d'eau dans une mèr, d'une petite chôſe qu'on met dans une très-grande qui n'en paroît pas accruë ſenſiblement. On dit auſſi, qu'aux fiévres & à la *goutte* les Médecins n'y voyent *goutte*.

> Goutte *bien tracaſſée*
> *Eſt, dit-on, à demi-panſée.* La Font.

On dit auſſi, mais baſſement, que les ſalines engendrent la *goutte*; pour dire, qu'elles font boire beaucoup, & juſqu'à la dèrnière *goutte*.

GOUtTELEtTE. ſ. f. *Guttula.* Ce mot eſt peu en uſage. Il ſignifie, Petite goutte. La rôſée ſe forme de pluſieurs *gouttelettes* d'eau. Ce jèt retombe en pluſieurs *gouttelettes* que le vent porte hors du baſſin. On les appelle auſſi, le *pulvérin de l'eau*.

GOUtTEUX, euse. adj. *Arthriticus, articulari morbo laborans*, & quelquefois ſ. Celui qui eſt travaillé de la goutte; qui eſt ſujet à la goutte.

> *Le* goutteux *qui ſa goutte ſent*,
> *Fait triſte chere, & laide mine;*
> *De tels j'en ai vû plus de cent;*
> *En marchant toûjours il clopine;*
> *Et l'on me dit quand je chemine*
> *C'eſt pauvre chôſe qu'un* goutteux. Conrard.

GOUtTIÈRE. ſ. f. Eſt une piéce de bois de ſciage tîrée de bois de brin bien ſain ſans roulure, nœuds, ni gèrçûre, qui ſe fait d'une piéce de bois qui a huit à neuf poûces d'équarriſſage en la ſciant par les angles. *Stillicidium.* On la creûſe ordinairement à angle droit, & on ne lui laiſſe qu'un poûce d'épaiſſeur. C'eſt dans ces piéces de bois garnies de plomb que ſe reçoivent les eaux pluviales, & par où elles s'écoulent à tèrre. Il y a des *gouttieres* qui avancent dans la ruë au delà des toits; les aûtres qui ſont attachées le long des murs, & qui ſont des conduits de plomb. Une *gouttiere de pièrre* eſt un canal de pièrre à la place des gargouilles dans les corniches. On fait auſſi des *gouttieres* de plomb. Les *gouttieres* des bâtimens Gothiques ſont formées de chimères, harpies, & autres animaux imaginaires. On dit, La pluye eſt ceſſée, il n'y a plus que les *gouttieres*; pour dire, l'eau qui tombe de deſſus les toits. Les chats font l'amour ſur les *gouttieres*.

> *Et quel fâcheux Démon durant les nuits entières,*
> *Reſſemble ici les chats de toutes les* goutières? Despr.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de l'Allemand *gote*, d'où les Auteurs de la baſſe Latinité ont fait *gota*, & les François *goutte* & *goutiere*.

On appelle auſſi *gouttière*, *mouchette*, ou *couronne*, le larmiér ou la partie haute de l'entablement.

On appelle *goutière* de carroſſe, les panneaux de cuir attachez à l'Impériale, qui empêchent que l'eau ne tombe dans le carroſſe & ſur ſes ornemens.

Gouttières, en tèrmes de Marine, ſont de longues & épaiſſes piéces de bois creûſées, joignant les membres, ou côtes des vaiſſeaux tout au pourtour des ponts, qui ſèrvent à recevoir & écouler les eaux du navire. Il y a auſſi des piéces de bois voiſines & de la même étenduë, qu'on appelle *ſerres goutières*, qui contribuënt à cet écoulement.

Gouttière, eſt auſſi un tèrme de Relieur. C'eſt le creûx qui ſe fait ſur la tranche d'un livre, quand on le fèrme, après avoir été relié.

Gouttière, en tèrmes de Vénerie, ſe dit des fentes, ou rayes creûſes qui ſont le long du marrein du bois du cèrf, du daim, ou du chevreüil.

Gouttière, ſe dit auſſi des chôſes par où l'eau diſtille, comme ſi c'étoit une *gouttière*. Son chapeau fait une *gouttière*. Quand on eſt bien enrhumé, le nez diſtille comme une *gouttière*.

On appelle à Orléans *gouttières*, cèrtaine piéce de cire blanche creûſe en forme de bière, que les Seigneurs de Suilly, de Chéré, d'Achères & d'Yévre le Châtel, qui ſont les quatre Barons de l'Évêché d'Orléans, ſont obligez de préſenter tous les ans à l'Égliſe de Sainte Croix d'Orléans la veille de la Fête de l'Inyention Sainte Croix. Lorſque les Barons préſentent les *goutieres* en pèrſonne, elles ſont attachées à leur coû avec des rubans de ſoye, ſi c'eſt leurs Procureurs elles ſont liées avec des cordons de chanvre. On dit que cette cérémonie des *goutières* eſt une éſpéce d'amande honorable de ce que ces Barons trempèrent dans le meurtre de Fèrri de Lorraine Évêque d'Orléans. Guillaume de Nangis & Nicole Gilles diſent que ce Prélat fut tué en 1229. par un Chevalier. D'autres rapportent l'origine de la préſentation des *gouttieres* à une délivrance miraculeuſe des quatre Barons, qui fûrent tranſportez dans l'Égliſe Sainte Croix, comme on voit repréſenté dans une très-ancienne tapiſſerie, & comme on a tâché de le prouver dans le procès que M. Denez, Évêque d'Orléans, a eû avec le Baron de Suilly.

GOUVÈR-GUÈRN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Oppidum Germanorum, Oppidum ſancti Goaris, Oppidum ſancti Goaris Germanorum.* Ce bourg eſt aux confins de Tréves ſur le bord occidental du Rhin, non loin du confluant de la Moſelle & du Rhin. Ce lieu s'eſt appellé d'abord, Bourg des Allemans, *Oppidum Germanorum*, puis S. Gourer, *Oppidum ſancti Goaris*, ou *ad ſanctum Goarem*, & enfin par l'union des deux mots *Gouvèr-Guèrn*. Voyez de Valois, *Not. Gall. p:* 231. Il croit que ce peut être le lieu qu'Auſone dans ſa Moſelle déſigne par ces mots, *Germanis in portubus*.

GOUVÈRNAIL. ſ. m. Qui a au plurier *Gouvèrnaux*. Timon qui ſèrt à gouvèrner un navire, un bateau. *Gubernaculum, temo nauticus.* C'eſt une longue piéce de bois horiſontale qui en fait mouvoir une aûtre qui eſt à plomb attachée à la pouppe d'un navire, par des fèrrures mouvantes, dont le mouvement fait tourner le vaiſſeau de quel côté on veut. Le P. Hoſte définit ainſi un *gouvèrnail*, Piéce de bois qui tourne ſur des gonds à l'arrière du vaiſſeau, & qui s'oppôſant à l'eau tantôt d'un côté, tantôt de l'aûtre, pouſſe la pouppe à droit ou à gauche, & gouvèrne le vaiſſeau. Dans l'uſage ordinaire *gouvèrnail* ſe dit des deux parties priſes enſemble, tant celle qui eſt en dehors du vaiſſeau & qui deſcend dans l'eau, que celle qui la mouvoit. Le Pilote ſe tient au *gouvèrnail*. Il ne faut pas embaraſſer le port de *gouvèrnaux*. Ordon. de Paris. La force du *gouvèrnail* vient de la force du leviér, comme montre Ariſtote en ſes Méchaniques. Mais les Modèrnes ont rafiné ſur ce qu'a dit Ariſtote. Voyez le P. Pardies, M. Regnault, le P. Hoſte, &c. Le *gouvèrnail* eſt de la hauteur, ou un peu plus, de l'étambord, auquel il eſt attaché; il eſt garni de pluſieurs piéces, comme ſafran, barre, travèrſin, gouſſet, &c.

On appelle dans l'orgue *gouvèrnail*, un fil de fèr qui ſèrt à accorder les tuyaux d'anche, qu'on nomme autrement *raſette*. Ce fil de fèr avance ou recule pour régler la longueur de la partie libre de la languette; c'eſt pour cette raiſon qu'on l'appelle *gouvèrnail*.

Un *gouvèrnail* pôſé ſur un globe, accompagné de faiſceaux, marque la puiſſance ſouveraine, ſur les anciennes médailles. P. Jobert.

Gouvèrnail, ſe dit figurément en Morale, C'eſt ce Miniſtre qui tient le *gouvèrnail* du Royaume, qui tient le timon des affaires; pour dire, qu'il gouvèrne tout. *Clavum tenet, ſedet ad clavum.*

> *Jules qui de l'Etat tenez le* gouvèrnail. Marigni.

GOUVÈRNANTE. ſ. f. La femme d'un Gouvèrneur de ville, de Province. *Gubernatrix, proregina, proregis uxor.*

On le dit auſſi des femmes qui ont la conduitte des enfans, ou des filles de bonne maiſon. *Cuſtos.* La *Gouvèrnante* des enfans de France, des filles de la Reine, &c. Ces ſortes de *Gouvèrnantes* ont ſous elles des femmes qu'on appelle *Sous-gouvèrnantes*.

On appelle auſſi *Gouvèrnante*, une femme, ou ſèrvante qui a ſoin d'un ménage d'un homme veuf, d'un garçon. *Procuratrix adminiſtra.*

GOUVÈRNEMENT. ſ. m. Charge qui donne pouvoir de gouvèrner, de commander dans une place, dans une ville, dans une Province, au nom du Roi. *Adminiſtratio, provincia, imperium.* Ce Marquis a acheté le *Gouvèrnement* d'une telle place. Les meilleurs *Gouvèrnemens* ſont ceux des places frontières.

Gouvèrnement, eſt auſſi la ville, le païs où s'étend le pouvoir de gouvèrner. Samſon, Géographe, a fait des cartes de la France diviſée par *Gouvèrnemens*. Il y a en France 38 *Gouvèrnemens* de Provinces, indépendans les uns des autres. Les Gouvèrneurs de Province; font leur ſèrment de fidélité entre les mains du Roi; reçoivent les ordres directement de la Cour; commandènt les armées qui paſſent par leurs *Gouvèrnemens*, & ont une compagnie des Gardes dans leurs Provinces. Les Gouvèrneurs de Paris, de Dunquèrque, du Hâvre de Grâce, & de Saumur, ſont Gouvèrneurs de Provinces, & leur autorité s'étend ſur quelques païs aux environs. Celui de Paris commande à la Ville,

Prévôté,

Prévôté, Vicomté de Paris. Les Gouvèrneurs particulièrs des villes & Châteaux du Royaume dépendent de Gouvèrneurs de Provinces, & ils prêtent le ſèrment de fidélité au Roi entre les mains de M. le Chancelièr, & ils prennent les ordres immédiatement du Roi. Pendant la tenuë des États Généraux le grand nombre de Bailliages, de Prévôtez, & de Sénéchauſſées qui devoient y aſſiſter, obligea la Cour de les ranger ſous douze noms généraux, pour faciliter leurs Séances. C'eſt cette diſtribution que Mr Samſon a ſuivie dans ſa carte des douze *Gouvernemens* généraux de la France. M^{r} de Liſle la ſuit auſſi dans ſa carte de France.

Les douze grands *Gouvèrnemens* ſont ceux de l'Iſle de France, de Bourgogne, de Normandie, de Guyenne, de Bretagne, de Champagne, de Languedoc, de Picardie, de Dauphiné, de Provence, de Lionnois, d'Orléannois.

Les *Gouvèrnemens* de Provinces ſont ceux de Paris, de l'Iſle de France, de Picardie, & d'Artois, de Champagne & Brie, de Bourgogne & Breſſe, de Dauphiné, de Provence, de Languedoc, de Foix Doneſan & Andore, de Baſſe Navarre & Bearn, de Guyenne & Gaſcogne, de Saintonge & Angoumois, du païs d'Aunis la Rochelle Broüage iſles de Ré d'Oleron & autres adjacentes, de Poitou, de Bretagne, de Normandie, du Hâvre de Grâce, du Maine Pèrche & païs de Laval, d'Orléannois, de Nivèrnois, de Bourbonnois, de Lionnois Forèts & Beaujolois, d'Auvèrgne, de Limoſin, de la Marche, de Bèrry, de Touraine, d'Anjou, du Saumurois, de Flandre, de Dunkèrque, de la Sarre, de Mèts & Vèrdun, de Toul, d'Alſace, de Franche-Comté, de Rouſſillon. Il y a eû après les traitez de paix quelques changemens dans la forme & l'étenduë de ces *Gouvernemens*.

Hors de France il y a les *Gouvèrnemens* de la nouvelle France, ou du Canada, des iſles Françoiſes & tèrres fèrmes de l'Amérique méridionale; il y a encore quelques autres *Gouvernemens* en Afrique, dans les Indes, &c.

GOUVÈRNEMENT, ſe dit auſſi de toutes les chôſes qui ſont laiſſées ſous la garde, ſous la conduite & l'œconomie de quelqu'un. *Cura, cuſtodia*. On a confié à ce valèt le *gouvèrnement* des bouteilles. Cet Officièr a toutes les proviſions du logis en ſon *gouvernement*.

GOUVÈRNEMENT, ſe dit encore de la manière, & de l'action de gouvèrner. *Regimen, ſtatus*. Quand on fait l'hiſtoire d'un païs, on en décrit les mœurs, la Religion, le *gouvernement*. Ils ont parlé ſans crainte du *gouvernement*. VOIT. Les Rois chargez du *gouvèrnement*, n'en auront ils que les fatigues, & les inquiétudes? & veut-on qu'ils tremblent devant la loi qui eſt leur propre ouvrage? TOUR. Le Grand Conſtantin ne ſe portoit à châtier que pour le *gouvernement*, & non pour aſſouvir ſa paſſion. HÈRMAN. Le *gouvèrnement* de France eſt Monarchique; celui de Veniſe Ariſtocratique; celui de Hollande Démocratique. Le *gouvèrnement* d'Anglétèrre eſt Monarchique, Ariſtocratique, & Démocratique tout enſemble.

C'eſt un commun dire, qu'en fait de Religion, de Médecine, & de *gouvèrnement*, Châcun ſe pique d'être ſçavant. MASCUR.

La déviſe d'un *gouvèrnement* ſage & prudent eſt un navire voguant ſur les flots, avec ce mot Italien, *Dà l'arte il volo*, c'eſt-à-dire, que ſon vol, ſa courſe vient de l'art.

GOUVÈRNEMENT, ſe dit auſſi ſur la mèr, de la conduite d'un vaiſſeau. Le ſuccès d'un voyage dépend principalement du bon *gouvèrnement* d'un Pilote.

GOUVÈRNER. v. act. Commander, régir, conduire avec puiſſance; autorité. *Regere, moderari, gubernare*. Ce Prince *gouvèrne* ſagement ſon Royaume. Il *gouverne* ſes ſujèts avec juſtice. Il n'a d'aûtre ſoin que de bien *gouvèrner* ſes États. Auguſte diſoit que ce n'eſt pas une moindre vèrtu de *bien gouvèrner* un État, que de le conquérir. ABLANC. Il ne ſeroit peutêtre pas poſſible de *gouvèrner* les peuples, ſi par l'habitude où ils ſont de la dépendance, & de la ſoumiſſion, ils ne faiſoient la moitié de l'ouvrage. LA BRUY. Auguſte voulut enfin *gouvèrner* par la raiſon un peuple aſſujetti par la force. S. ÉVR. Les Stoïciens étoient pèrſuadez que toutes chôſes étoient *gouvèrnées* par une fatalité immuable. DISC. D'EL. Il faut ſe rendre vénérable à ceux qu'on *gouvèrne*; une trop grande ſimplicité rend mépriſable. FL.

Ce mot vient de *guberno*, qui eſt formé de κυβερνάω.

GOUVÈRNER, s'employe auſſi abſolument, ſans régime. *Imperare*. Dans les Monarchies ce ſont les Rois qui *gouvernent*. Dans les Démocraties, c'eſt le peuple qui *gouvèrne*. Les Miniſtres *gouvernent* ſous l'autorité du Roi. Le Cardinal de Richelieu a *gouvèrné* longtems. Le moyen le plus puiſſant de *gouvèrner*, eſt de prier quand on a droit de commander. MÉN.

GOUVÈRNER, ſe dit auſſi en parlant des conduites, des adminiſtrations particulières. *Curare, praeſſe*. C'eſt le père de famille qui doit *gouvèrner* les affaires de la maiſon. La femme doit *gouvèrner* le ménage. Le Maître d'Hôtel doit *gouvèrner* la dépenſe. Un bon valèt *gouvèrne* la baſſe-cour.

GOUVÈRNER, ſe dit auſſi en tèrmes de Mèr. *Gubernare, regere*. Ainſi *gouvèrner* un vaiſſeau; c'eſt en tenir le timon, ou le gouvèrnail, pour le conduire où l'on veut. C'eſt le Pilote qui *gouvèrne* le vaiſſeau, qui tient le gouvèrnail, qui fait tourner le cap ſur le rumb du vent qui eſt néceſſaire. On dit auſſi, *Gouvèrner* Nord, *gouvèrner* Sud; pour dire, Faire route de ces côtez là. On dit au Pilote, *Gouverne* où tu as le cap. *Gouvèrne* à tel air de vent. Prens garde à *gouvèrner*. On dit abſolument, nous ne pouvions plus *gouvèrner*. On a de la peine à bien *gouvèrner* ſur les grands vaiſſeaux.

On le dit auſſi en tèrmes de Marine, non ſeulement du Pilote, mais du vaiſſeau. Ce vaiſſeau ne *gouvèrne* pas, c'eſt-à-dire, ne ſuit pas les impreſſions, le mouvement que le Pilote veut lui donner en tournant le gouvèrnail, qu'il n'obéït pas au gouvèrnail. Ce vaiſſeau *gouvèrne* comme un poiſſon, c'eſt-à-dire *gouverne* bien. Comment le navire *gouvèrne*-t-il? Le navire *gouverne*-t-il?

On dit ſur la rivière de Loire *gourner* & *goerner*, par corruption pour *gouvèrner*, dans le même ſens.

GOUVÈRNER, ſignifie auſſi, Ménager avec œconomie. Ce valèt a bien *gouverné* la bourſe de ſon maître pendant ſon voyage. On lui a laiſſé le ſoin de *gouvèrner* les blez, les vins, les fruits; pour dire, qu'on lui a laiſſé le ſoin de les diſtribuer avec ménage, & de prendre garde qu'ils ne ſe gâtaſſent.

GOUVÈRNER, ſignifie auſſi, inſtruire, élever. *Inſtituere, erudire*. On a laiſſé à cet homme le ſoin de *gouvèrner* ce Prince dans ſa jeuneſſe.

GOUVÈRNER, ſe dit figurément en Morale; pour dire, Avoir crédit ſur l'éſprit de quelqu'un, le manier, le conduire, le faire agir comme on veut. Si j'euſſe pû *gouvèrner* plus longtems nôtre ſçavant Cavalièr. *A*. Ce Secretaire *gouvèrne* l'éſprit de ſon maître. Ce Directeur *gouverne* la conſcience d'une telle femme. J'ai trois Conſeillèrs dans cette Chambre que je *gouverne*. Il eſt plus difficile de s'empêcher d'être *gouvèrné*, que de *gouvèrner* les aûtres. LA ROCH. Un homme ſage ni ne ſe laiſſe *gouverner*, ni ne chèrche à *gouvèrner* les autres: il veut que la raiſon *gouverne*, & toûjours. LA BR. Que la Philoſophie nous donneroit d'avantages ſur les aûtres hommes, ſi elle nous apprenoit à *gouverner* nôtre cœur! Quand nous ſommes jeunes, l'opinion du monde nous *gouverne*, & nous nous étudions plus à être bien avec les aûtres qu'avec nous. S. ÉVR. Il ſe trouve des hommes qui n'écoutent ni la raiſon, ni les bons conſeils, par la crainte qu'ils ont d'être *gouvèrnez*. LA BR. L'opinion *gouvèrne* tout le monde. PASC.

GOUVÈRNER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se comporter. *Se gèrere, verſari*. Il faut beaucoup de prudence pour ſe bien *gouvèrner* à la Cour. Une femme qui s'eſt mal *gouvèrnée* pendant ſa jeuneſſe, devient dévote quand elle eſt ſur l'âge.

GOUVÈRNER, ſe dit auſſi des principales pièces d'une machine qui fait agir & mouvoir toutes les autres. Le reſſort d'une montre, la pendule, eſt ce qui *gouvèrne*, qui fait agir toute l'horloge.

On dit en provèrbe, qu'un homme a bien *gouvèrné* ſa barque; pour dire, qu'il a conduit ſagement ſa fortune, qu'il s'eſt conduit prudemment en quelque affaire.

GOUVÈRNÉ, ÉE. part. & adj. *Rectus, directus*.

GOUVÈRNERESSE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *Gouvernante*. *Inſtitutrix, alicujus inſtitutioni Praefecta*. Amette De Leſinon *Gouvèrnereſſe* de la Reine. Voyez la nouv. hiſt. de Bretagne T. II. p. 1015.

GOUVÈRNEUR. ſ. m. Officièr du Roi qui commande dans une Province, dans une place. *Gubernator, Prorex, Praefectus*. Un *Gouverneur* de place autrefois étoit obligé de ſoutenir trois aſſauts avant que de ſe rendre. Un *Gouvèrneur* repréſente le Roi dans une place, & commande non ſeulement à la garniſon, mais auſſi aux bourgeois, & à toutes les troupes qui entrent dans ſa place. Les *Gouvèrneurs* ſont *Gouvèrneurs* & Lieutenans Généraux dans leurs Provinces: en qualité de *Gouverneurs* ils commandent pour le civil, en qualité de Lieutenans Généraux ils commandent les armes. Les proviſions des *Gouvèrneurs* ſont vérifiées aux Parlemens de leurs Provinces, où ils ont ſéance pour l'ordinaire après le prémièr Préſident. Les *Gouvèrneurs* de Dauphiné & de Franche Comté précèdent les prémièrs Préſidens des Parlemens de ces Provinces. Les proviſions des *Gouvèrneurs* ne ſont que des commiſſions que le Roi révoque ou continuë comme il le juge à propos. Les *Gouverneurs* de Provinces accompagnent le Roi aux Parlemens de leurs Provinces quand il y va.

Les *Gouvèrneurs* des maiſons Royales ne prennent les ordres que du Roi, & ils ne dépendent point des *Gouvèrneurs* des Provinces où

où ces maiſons ſont ſituées. Voyez ci-deſſus GOUVÈRNEMENT.

GOUVÈRNEUR, eſt auſſi celui qui a ſoin de l'éducation d'un jeune Prince, d'un Seigneur, des enfans de bonne maiſon. *Inſtitutor.* M. Le Maréchal Duc de Villeroi eſt *Gouvèrneur* du Roi Loüis XV. comme ſon pèrc l'avoit été de Loüis XIV. Les Pages du Roi ont un *Gouverneur.* Les Princes ont un *ſous-Gouverneur*, & il fait auprès d'eux les mêmes fonctions que le *Gouverneur*, quand il eſt abſent.

On dit en provèrbe, C'eſt un *Gouvèrneur* de lions, pour ſe moquer d'un homme qui ne change jamais d'habit, parceque ceux qui gouvèrnent les lions, n'ôſent changer l'habit auquel les lions ſont comme accoûtumez.

On appelle quelquefois ſur la mèr *gouvèrneur*, le timoniér, ou le matelot qui tient la barre du gouvèrnail pendant ſon quart.

GOUVÈRNEUR D'ARMES, Eſt le nom que les Éſpagnols donnent à un Officiér du Chily qui eſt le prémier après le Capitaine Général du Chily, & qui en dépend. *Armorum Præfectus, rei bellica præfectus.*

GOUVÈRNEUR D'HÔPITAL, ſe dit de celui qui aux environs de Paris a ſoin de quelque Dortoir, ou de quelque Pavillon, où ſont les paûvres. Le *Gouverneur* a le ſoin de les faire prier Dieu, & de leur faire donner le pain, la viande, & le vin qu'ils doivent avoir. Quand il y a beaucoup de paûvres, on lui donne un *Sous-Gouverneur* pour lui aider.

GOWRAN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Irlande, ſitué en Lagenie dans le Comté, & à quatre lieuës de la ville de Kilkenni, du côté du Levant. *Gowran* eſt un des bourgs qui ont ſéance au Parlement d'Irlande. *Gouranum.*

GOUVRE. Voyez GUÉVRES.

G O Y.

GOY. Mot corrompu de got, qui veut dire Dieu, de là viennent *vertugoi*, mortgoi. Il y en a qui écrivent & prononcent *goy* pour *gouet*. Voyez ce mot.

GOY. ſ. m. Nom propre d'un Royaume d'Afrique dans la Baſſe Éthiopie. *Goyum Regnum.* Il a la mèr au couchant, le fleuve de Zaire au midi, & les Tèrres de Cagondo au levant & au ſeptentrion. La Capitale de ce Royaume ſe nomme auſſi *Goy.* Voyez De la Croix, *Relat. d'Afriq. T. III.*

GOYAVE, ou GOUYAVE. ſ. f. Fruit du goyavier, voyez l'article ſuivant. Le P. Du Tèrtre écrit *gouyave*, & M. Lonvillèrs de Poincy *goyave*; d'aûtres *gayave*. La *goyave* approche aſſez de la poire. LÉTR. ÉDIF. *T. X. p. 399.*

GOYAVIER, ou GOUJAVIER, ou GOUYAVIER. ſ. m. Arbre qui croît en pluſieurs Provinces de l'Amérique & aux Indes Orientales, haut d'environ vingt piéds, grôs à proportion. Son tronc eſt droit, dur, rameux. Son écorce eſt unie, de couleur vèrte-rougeâtre, d'un goût auſtère. Ses feuilles ſont charnuës, pointuës, oblongues, un peu crêpées, de couleur vèrtébrune, longues de deux ou trois doigts, larges d'un doigt ou d'un doigt & demi. Ses fleurs ſont à peu-près auſſi grandes que celles du cogniér. Elles ſont à cinq feuilles prèſques arondies & diſpôſées en rôſe, & accompagnées d'une belle touffe d'étamines blanches qui occupent tout le dedans. Leur calice eſt découpé en cinq pointes, & devient enſuite un fruit rond ou ovale couronné comme une neſle, il eſt à peu près gros comme une pomme de reinette, il eſt charnu, uni, & toute ſa chair eſt remplie de petites ſemences graveleuſes. Étant meur, il devient jaunâtre par deſſus, & rougeâtre en dedans. Les Créolles ſont fort friands de ce fruit, on en fait de la marmelade fort bonne à la digeſtion. Sa racine eſt longue de cinq ou ſix aûnes, rouſſe en dehors, blanche en dedans, pleine de ſuc, d'un goût doux. Cette racine eſt aſtringente, fort eſtimée pour la dyſenterie & pour fortifier l'eſtomac. Ses feuilles ſont auſſi aſtringentes, vulnéraires, réſolutives. Son fruit fortifie l'eſtomac & aide à la digeſtion. P. PLUMIÉR. Voyez auſſi le P. Du Tèrtre, *hiſt. des Ant.* & Lonvillers de Poinci, *hiſt. Nat. des Antilles L. I. C. VI. Art.* 2.

GOYLANDT. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la Province de Hollande. *Goelandia.* Il eſt entre l'Amſtelland, la Province d'Utrecht & la Zuidèrzée. Naerden en eſt le lieu principal.

G O Z.

GOZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Goza.* Elle eſt dans la Province de Hea, aux confins de celle de Ducala, ſur la Côte. Quelques Géographes l'appellent Abet; & on y met l'ancienne Surgia, ville de la Mauritanie Tingitane. MATY.

GOZAN. ſ. m. Nom propre de fleuve. *Gozan.* 4. Rois XVII. 6. Hoffman & les Des Marèts placent cette rivière dans la Méſopotamie. Le P. Lubin dit qu'elle étoit dans l'Aſie majeûre, ſur les confins de l'Arménie & de la Médie, qu'il coule de l'oüeſt au ſud-eſt, & ſe jette dans la mèr Caſpienne.

GÔZE, ou GAUDISCH. ſubſt. m. Nom propre d'une iſle de la mèr Méditèrranée. *Gaulos, Gaudiſus.* Elle depend des Malthois, & elle n'eſt ſéparée de l'iſle de Malthe que par un canal, large environ de deux lieuës. Elle eſt du côté du couchant, ſon circuit n'eſt que de ſept lieuës; mais elle eſt bien cultivée. Il y a un bourg de même nom défendu par une Citadelle, placée au haut d'un rochér. MATY.

GOZO, ou GOZZI. ſubſt. m. Nom propre d'une Iſle de la mèr Méditèrranée. *Claudus, Gaudos, Thera.* Elle eſt à quinze lieuës de la côte méridionale de Candie, vèrs le Cap Crio. Son circuit n'eſt que de huit à neuf lieuës, & Cachivicha en eſt le bourg principal.

G R A.

GRAAL. ſ. m. Le Saint *Graal* eſt un plât, ou vaiſſeau précieux qu'on montre à Gennes avec grande cérémonie, & vénération, parcequ'on dit qu'il ſèrvit à la Céne de Nôtre Seigneur. Tous les vieux Romans en citent un intitulé, La conquête du Saint *Graal*; & prétendent que c'eſt le vaiſſeau où Joſeph recueillit le ſang qui ſortoit des playes de JÉSUS CHRIST, lorſqu'il lavoit ſon corps pour l'embaûmer à la manière des Juifs.

Il eſt ainſi nommé de *ſang réal*, ou *royal*, ou de *ſang agréable*, à caûſe du myſtère de la rédemption. Quelques-uns dérivent ce mot de *gratiale*, qui étoit autrefois un *plat* où l'on ſèrvoit des dragées. Depuis on l'a dit des plâts où l'on ſèrvoit les reſtes d'un feſtin, qui de là ont été appellez *graillons.* Borel dit que *graal*, ou *gréal*, eſt un mot Gaſcon, qui ſignifie un *vaiſſeau de terre*, ou *terrine*, qu'on nomme encore *graſal* à Toulouſe & à Montauban: & ce mot vient de *grais*, parceque ces vaiſſeaux ſont faits de *grais* cuit.

GRABAT. ſ. m. Couchette, méchant petit lit ſans rideaux. *Grabatum.* C'eſt proprement un lit de ſalle où on fait la méridienne: & c'eſt ainſi que les Intèrprétes de Droit intèrprétent la Loi 20. ff. 8. *de inſtrum. Leg.*

Le mot de *grabat* vient du Latin *grabatum*, on dit en Grèc γράβατος, qui ſignifioit un lit ſuſpendu, de κρεμᾶν, *ſuſpendre.* C'étoit le lit des éſclaves, des paûvres, des Philoſophes Cyniques, qui étoient ennemis du luxe & de la délicateſſe.

On dit en burleſque, qu'un homme eſt ſur le *grabat*; pour dire, qu'il eſt retenu au lit, qu'il eſt malade.

> *Gité dans un chien de* grabat,
> *Je paſſe de fort triſtes heures.* S. AMANT.

> *J'étois ſeul l'autre jour dans ma petite chambre,*
> *Couché ſur mon* grabat, *ſouffrant en chaque membre.* SCAR.

GRABATAIRE. ſ. m. Tèrme de Liturgies & d'hiſtoire Eccléſiaſtique. *Grabbatarius.* On appelloit autrefois *Grabataires* ceux qui différoient à recevoir le batême juſques à la mort, & qui ne le recevoient que lorſqu'ils étoient dangereuſement malades, & ſans eſpérance de vivre plus longtems. On les appelloit auſſi *Cliniques & Lecticaires.*

Le nom de *Grabataire* vient de *Grabatarius*, formé de *grabatum*, qui veut dire *lit.*

GRABEAU. ſ. m. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit des morceaux rompus des drogues & épiceries. Il eſt défendu aux Épiciérs de vendre les pailles, poudres, criblures & *grabeaux* de leurs drogues.

GRABOWIZE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Grabovitia.* Elle eſt dans le Palatinat de Bélézo, en la Ruſſie Rouge, entre la ville de Berézo, & celle de Chelm. MATY.

GRABUGE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie, Débat & différent domeſtique. Il y a toûjours du *grabuge* entre le mari & la femme. Ces deux amis ſont en froideur, il eſt arrivé quelque *grabuge* qui les a brouillez. Ce mot ne s'employe qu'en burleſque, & vient de l'Italien *garbuglio*, ou *grabuglio*, où on dit en provèrbe, *Grabuggi fanno per noi.*

GRABUSES. Voyez GARABUSE.

GRAÇAY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Bèrry en France. *Craſſacum, Craſſacum Biturigum.* Guillaume le Breton à l'an 1186. l'appelle *Cracaium*, & dans ſa Philippide *Crazaium.* D'aûtres diſent *Graſſaium.* Il eſt entre Iſſoudun & Châteauroux. Philippe Auguſte prit Iſſoudun, *Graçay*, & pluſieurs autres forts, & ravagea le païs juſqu'à Châteauroux en 1186. Voyez La Thaumaſſière, Hiſt. de Bèrry.

GRACE. ſ. f. *Gratia.* Don que Dieu fait aux hommes par ſa pure libéralité, ſans qu'ils l'ayent mérité, ſoit que ce don regarde la nature & la vie préſente, ſoit qu'il regarde la vie céleſte & bien heureuſe. La *grace* eſt naturelle, ou ſurnaturelle. Par la *grace* naturelle, on entend le don que Dieu nous fait de l'être, avec ſes

facultez & ſes opérations, & tout ce qui eſt d'un ordre naturel, phyſique, ou moral. S. Jérôme Épître 139. dit que c'eſt une *grace* de Dieu, que l'homme ait été créé : *gratia Dei eſt quod homo creatus eſt*. C'eſt par la *grâce* de Dieu que les Anges & les âmes ſont immortelles. Pélage vouloit bien reconnoître la *grâce* en ce ſens-là, ſçavoir, pour le libre arbitre donné gratuitement de Dieu. La *grace* ſurnaturelle eſt un don ſurnaturel de Dieu, fait gratuitement aux créatures intellectuelles pour leur ſalut. Il n'y a que les *grâces* ſurnaturelles que l'on appelle *grâces* dans la rigueur Théologique. Dieu nous confère ſa *grâce* dans les Sacremens. La *grâce* ingénieuſe à prendre divèrſes formes ne ſe répand-elle pas ſur tous les états?

On appelle auſſi *grâces* du ciel, tous les biens du corps, de l'éſprit & de la fortune, dont nous ſommes redevables à la Providence. On appelle l'Évangile la Loi de *grâce*, l'œconomie de *grâce*, par oppoſition à la Loi Moſaïque, qui étoit une Loi de rigueur. Il y a divèrſes ſortes de *graces*. *Grâce* juſtifiante, eſt celle qui nous rend Saints & Juſtes devant Dieu. On l'appelle autrement charité, & *grâce* ſanctifiante & habituelle, parceque quand on l'a une fois elle demeure toujours dans l'âme juſques à ce qu'on commette un péché mortel. C'eſt cette *grâce* que les Sacremens produiſent en nous, ou qu'ils augmentent, ſi nous l'avons déja. Elle nous éléve à un état & à un ordre ſurnaturel, elle ne ſe trouve point dans l'âme avec le péché mortel, elle la rend agréable à Dieu & digne du Ciel; c'eſt du côté de Dieu le gage qu'il nous donne de ſon amour, & de la béatitude étèrnelle. La *grâce* actuelle, eſt un don que Dieu nous donne pour faire quelque bien, quelque bonne œuvre, pour nous convèrtir, pour réſiſter à une tentation, &c. On la diviſe en *grâce* prévenante, *præveniens*, en *grâce* concomitante, *concomitans*, & en *grace* ſubſéquente, *ſubſequens*. Il eſt de la foi, 1°, Que cette *grace* eſt néceſſaire pour commencer, pour faire, & pour finir une bonne œuvre. 2°, Que la volonté peut réſiſter à cette *grace*, & la rejetter; ce qui fait que les Théologiens la diviſent en *grace* éfficace, *efficax*, & en *grace* ſuffiſante, *ſufficiens*: elle eſt éfficace, quand elle a ſon éffèt; elle eſt ſuffiſante, quand elle n'a pas ſon éffèt, quoiqu'elle puiſſe l'avoir. Nous ne ſçaurions de nous mêmes & par nous mêmes mériter cette *grâce*, mais nous pouvons l'obtenir par la prière, & nous devons la demander. Cette *grâce* eſt du côté de l'entendement une lumière qui nous éclaire, qui nous fait connoître ce que nous dévons faire; & du côté du cœur, c'eſt un penchant, un attrait qui nous porte à le faire. *Grâce* néceſſitante, *neceſſitans*. Il n'y en a point en éffèt de ce caractère; c'eſt la *grâce* qu'admettent les hérétiques de ces dèrniérs ſiécles, *grace* qui fait faire néceſſairement le bien pour lequel elle eſt donnée. On appelle *grace* ſeulement gratuite; celle qui ne ſanctifie point celui qui la reçoit, quoiqu'elle lui ſoit donnée par la gratification de Dieu. Elle lui peut être néanmoins utile pour ſon ſalut, mais elle regarde principalement la ſanctification du prochain, Saint Paul en compte neuf éſpéces différentes, 1. Cor. ch. 12. v. 8. qui ſont le don de ſcience, le don de la foi, le pouvoir de guérir les malades, le pouvoir de faire des prodiges, des miracles, le don de prophétie, le don du diſcèrnement des éſprits, le don de la connoiſſance des langues, & le don de l'intelligence des Écritures.

Ainſi ſe répandant ſur un cœur deſſéché,
La Grâce *éteint les feux qu'y porta le péché.*
NOUV. CH. DE VÈRS.

On appelle abſolument *grâce*, la diſpoſition que la providence fait des événemens, d'où il nous revient quelque avantage pour le corps, ou pour l'âme. J'éſpère que Dieu me fera la *grâce* de prendre les Ordres à Siam, & de la main de ces bons Évêques ſucceſſeurs des Apôtres. VOYAGE DE SIAM. J'éſpère que Dieu me fera la *grâce* de recouvrer ma ſanté.

GRACE, ſe dit auſſi de l'état d'innocence, & eſt oppôſé à *péché mortel*. Adam fut créé en état de *grâce*; il pèrdit la *grâce* par ſa déſobéiſſance. On ne peut entrer en Paradis, ſi on ne meurt en état de *grâce*.

GRACE, ſe dit auſſi de la faveur, de la bienveillance, de l'amitié de quelqu'un. Être dans les bonnes *grâces* d'une Dame. Ce Courtiſan eſt rentré en *grâce*, en faveur. Il eſt toûjours dans les bonnes *grâces* des Miniſtres. Regagner les bonnes *grâces* du Roi. Quoiqu'on diſe fort bien gagner les bonnes *grâces*, mériter les bonnes *grâces* de quelqu'un, on ne dit pas encourir les mauvaiſes *grâces*. Être comblé des *grâces* de la Cour; c'eſt-à-dire, de bienfaits.

GRACE, ſe dit encore à l'égard des particuliérs, & des égaux, & ſignifie, Don, libéralité, bon office, plaiſir, *Beneficium*, *meritum*, *officium*. Les *grâces* qu'on reçoit ſont des chaînes qu'on ne doit jamais rompre. M. SCUD. La juſtice doit préſider dans la diſtribution des *grâces*. S. ÉVR. L'opinion que nous avons de nôtre mérite nous fait regarder les *grâces* que l'on nous fait comme une juſtice que l'on nous rend. ID. On dit, Faites-moi une *grâce*, *hoc mihi da*, *tribue*, *concede*, *largire*; je vous demande en *grâce* de croire que je ſuis vôtre ſèrviteur.

GRACE, eſt quelquefois oppôſé à *juſtice* & à *rigueur*, & ſignifie alors, Pardon, remiſe, compoſition. *Æquitas*, *venia*. Si j'avois [illegible] une pareille ſottiſe trouverois-je *grâce* auprès de mes lecteurs? LA FONT.

Grâce, dans le Droit, quand on parle de lettres de *grâce*, eſt un tèrme général, qui comprend les abolitions, les rémiſſions, & les pardons, qui ſont trois éſpéces différentes de *grâces*. L'abolition, eſt une *grâce* par laquelle le Roi abolit, éteint, éfface un crime avéré : une *grâce* de cette nature demande que le Roi uſe de toute ſon autorité. Les crimes pour leſquels le Roi n'accorde pas la *grâce* appellée abolition, ſont le duel, l'aſſaſſinat prémédité, le crime de ceux qui à prix d'argent ou autrement ſe loüent pour tuer, outrager, recourre des mains de la Juſtice, ou de ceux qui les loüent pour cela : les excès & outrages commis contre les Magiſtrats, Officiérs, Huiſſiérs, Sèrgens, faiſant quelque acte de Juſtice; le rapt commis par violence. La *grâce* appellée rémiſſion, eſt une *grâce* accordée pour les homicides involontaires, ou commis dans la néceſſité d'une légitime défenſe : ces cas ſont contre la lettre & les tèrmes de la loi; mais ils ſont préſumez n'être pas contre l'éſprit & l'intention de la loi. La *grâce* appellée pardon, eſt une *grâce* qui remet une peine moindre que la peine de mort. Cette diſtinction de trois ſortes de *grâces* n'eſt en uſage que dans le Droit, dans le diſcours ordinaire on dit qu'un tel a obtenu des lettres de *grâce*, a eû ſa *grâce*, de quelque nature que ſoit le crime qu'il a commis, & les lettres qu'il obtient. Il y a cependant une différence réelle entre ces ſortes de lettres, & par rapport au crime qu'elles ſuppôſent, & par rapport à la forme : il faut, par éxemple, que dans les lettres d'abolition, le tèrme d'*abolir* s'y trouve; il faut pour que les lettres de remiſſion ayent leur éffèt, que l'expôſé que l'impétrant a fait ſoit conforme aux charges & informations, ſans quoi elles ne ſont point regiſtrées. Voyez l'Ordonnance de 1670. le Praticien François, le ſtile criminel du Sieur Gauret, &c. Le Roi accorde des *grâces* pour les crimes remiſſibles, & il n'y a que lui qui en puiſſe accorder; les Reines, & les Princes de la Maiſon Royale ne le peuvent. Les créanciers ont fait *grâce*, & compoſition à ce débiteur, & lui ont fait de grôſſes remiſes. Les Juges ſubaltèrnes ſont Juges de rigueur, les ſouverains peuvent faire quelque *grâce*. On appelle le coup de *grâce*, celui qui achéve l'éxécution d'un criminel, qui l'empêche de languir ſur la roüë.

En ce ſens on appelle des ventes à *grâce*, celles qu'on fait à faculté de rachat, ou de remeré, pendant un cèrtain tems.

On appelle auſſi Chevaliérs de *grace*, ceux qui ſont diſpenſez de faire preuve de Nobleſſe à la rigueur dans les Ordres de Chevalerie de Malthe, de S. Lazare, & aûtres. Commanderie de *grâce*, eſt celle que le grand Maître de l'Ordre confère à qui il lui plaît. Les Commanderies de rigueur ſont celles que châcun obtient en ſon ordre, & en ſon rang.

GRACE, ſignifie auſſi, Remèrciement, & ſe dit plus ſouvent au pluriel. *Gratia*. Il faut rendre *grâces* à Dieu inceſſamment, lui rendre mille actions de *graces*. *Grâces* ſoyent renduës à la miſéricorde divine : ſi elle nous épouvante par le dangér des richeſſes, elle nous raſſure en nous en apprenant l'uſage. ROY. On employe plus ordinairement rendre *grâces* dans le ſtile familier, dans les lettres, dans la converſation, & rendre des actions de *grâces* dans le ſtile ſublime, & élevé. En ce ſens on appelle abſolument *Grâces*, la prière de remèrciement qu'on fait après le repas. *Gratiarum actio poſt cibum*. S. Gèrmain durant les heures de None & de Vêpres tint ſa main ſur la tête de la jeune Geneviéve, après quoi ayant ſoupé & dit *grâces*, il l'envoya coucher chez elle, & dit à ſon père de le revenir trouver le lendemain. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p.* 53. A l'inhumation de Charles IX. le Parlement envoya dire & commander à M. le Grand Aumônier, M. Amiot, de leur dire *grâces*, mais il le refuſa juſqu'à trois fois, & s'alla cacher. BRANTOME. M. De Bautru, qui aimoit les pointes, voyant le Cantique *Benedicite* que M. Godeau avoit traduit en vèrs, voilà un *Benedicite* qui vaut bien *Grâces*; il faiſoit alluſion à l'Évêché de *Graſſe* que le Roi avoit donné à M. Godeau. Les Poëtes le mettent quelquefois au ſingulier.

Rendez grâce *au ſeul nœud qui retient ma colère*. RAC.

De bons Auteurs confondent quelquefois *grâces*, lorſqu'il ſignifie remèrciement, & *grâce*, lorſqu'il ſignifie faveur. Par éxemple, Je vous rends *grâces* de *celles* que vous m'avez faites. Le mot de *grâces* ne peut avoir la même ſignification dans cette phrâſe : c'eſt pourquoi l'expreſſion n'eſt pas exacte. On dit en même ſens, *Grâces* à Dieu & à vous, pour remèrcier quelqu'un qui a contribué

tribué au ſuccès de quelque affaire. *Grâces* au bon ſens, je n'ai rien approuvé en toute ma vie. G. G.

En tèrmes de Chancellerie, on intitule toutes les Lettres avec cette formule, Loüis par la *grâce* de Dieu Roi de France & de Navarre. Les Évêques intitulent ſouvent leurs mandemens, Un tel par la *grâce* de Dieu & du Siége Apoſtolique, Évêque de &c. Les ſouverains ſe diſent aujourd'hui par la *Grâce de Dieu* Empereurs, Rois, Princes &c. Autrefois les Ducs, Comtes, & même les Grands Seigneurs, uſoient de ce ſtyle. On peut voir dans la nouvelle collection du P. Martene, un Seigneur qualifié par la *grace* de Dieu Seigneur de Comborm. Loüis XI. fit dire au Duc de Bretagne de ne plus s'intituler par la *Grâce de Dieu*. Le même Roi pèrmit à Guillaume de Châlon de ſe dire par la *Grâce de Dieu* Prince d'Orange. Du Chêne, Hiſt. de Bourg. pag. 647. Par lettres du 28. Janv. 1448. Charles VII. pèrmit à Phil. le Bon Duc de Bourgogne de ſe dire *Par la Grâce de Dieu*. On a dit quelques fois *Par la Grâce de Dieu* ſi je ſuis quelque chôſe. v. Ughellus *Mathilda Dei gratiâ, ſi quid ſum*. Charles Duc de Loraine, frere du Roi Lotaire, s'intitule par la ſeule *Grâce de Dieu* ſi je ſuis quelque chôſe, dans une ſanglante lettre qu'il écrivit à Tièrri Évêque de Mèts. Gerbery, Ép. 32.

En Juriſprudence Canonique on appelle *Grâces*, & plus ordinairement proviſions, celles que le Pape accorde pour des bénéfices vacans. On appelle *grâces éxpectatives*, non *expectatives*, non ſeulement les mandats, & réſèrves de Rome qui n'ont point de lieu en France; mais auſſi les Lèttres d'indult, les Brèvèts de ſèrment de fidélité, nominations de Graduez, &c. qui ſont des réſcripts du Pape par leſquèls il donne droit à quelqu'un d'impétrer, & d'obtenir le prémièr Bénéfice vaquant lequel eſt à la nomination des Collateurs à qui ces Lèttres s'addreſſent. Par ces mandemens les Papes lioient les mains des Ordinaires, & conféroient les bénéfices à qui il leur plaiſoit. Anciennement on ne connoiſſoit point ces réſèrvations dans l'Égliſe, & il n'en eſt fait aucune mention dans tout le Decrèt de Gratien. Au commencement ce n'étoient que de ſimples prières, & pour un ſeul bénéfice. Depuis ce fûrent des commandemens éxprès, & on ne ſe contentoit pas d'une ſeule réſèrve, ou *grace éxpectative* ſur une même Égliſe. On croit qu'Adrien IV, qui gouvèrnoit l'Égliſe vèrs la milieu du douzième ſiécle, a introduit l'uſage des *grâces éxpectatives*. Il demanda aux Évêques & aux Chapîtres quelques prébendes, pour en gratifier des particuliérs, comme on l'apprend de pluſieurs lèttres de ce Pape: à ſa recommendation Hugues Chanceliér de France fut pourvû de pluſieurs bénéfices. Les autres Papes envoyèrent de ſemblables recommendations aux Évêques & aux Chapîtres, tant pour les bénéfices vacans, que pour ceux qui viendroient à vaquer, ces recommendations ſe changèrent dans la ſuite en commandemens dans pluſieurs États, mais on s'y oppôſa, ſur tout en France & en Angletèrre. Les Évêques s'en plaignîrent dans le Concile de Vienne en l'an 1311. néanmoins Clement V. ne laiſſa pas de ſe réſèrver l'Archevêché de Cantorbery, & de le donner en 1313 en excluant celui qui avoit été élû. En 1335. Benoît XII. publia la Décrétale *Ad regimen*, qui contient une infinité de réſèrvations contraires à l'ancien uſage pour la proviſion des bénéfices. Cette diſpoſition fut confirmée par quelques Conciles, ce qui donna lieu à Charles VI, Roi de France, d'aſſembler le Clèrgé & le Parlement de Paris en l'an 1417, & de faire un Édit publié l'année ſuivante 1418, par lequel il fut arrêté que puiſque les Conciles de Piſe & de Conſtance n'avoient pas ſatisfait aux remontrances qui avoient été faites par la France, on pourvoiroit à l'avenir aux Évêchez & aux Abbayes par les élections canoniques, & aux autres bénéfices par la nomination des patrons, ou par la collation des ordinaires. Charles VII. confirma cet Édit en 1422; mais il ſe déſiſta depuis de cet Édit. En 1433. le Concile de Bâle rétablit les élections, & abolit toutes les réſèrvations, excepté celles qui ſont contenuës dans le corps du Droit canonique. Le Concile abolit auſſi les éxpectatives pour les bénéfices électifs ou collatifs. Ces decrèts du Concile de Bâle fûrent reçus par l'Égliſe Gallicane dans l'aſſemblée tenuë à Bourges en l'année 1438, & enſuite inſérez dans la Pragmatique Sanction, mais avec quelques modifications. Charles VII. fit obſèrver la Pragmatique Sanction, nonobſtant les remontrances au contraire d'Eugéne IV, & de Pie II. Enfin, Loüis XI. par ſon Édit de 1464. abolit encore l'uſage de ces *grâces éxpectatives*, & depuis encore Henri III. par l'ordonnance de Blois 1579. art. 3. révoqua toutes les réſèrves des bénéfices dépendans de ſa nomination. Aujourd'hui on ne reçoit plus en France d'autres *grâces éxpectatives* que celles des Indultaires, & celles des Graduez. Voyez Éxpectatives.

Graces générales. C'eſt ainſi qu'on appelloit le Jubilé *au XIVe ſiécle*, comme il paroit par la dépoſition du XIXe témoin dans l'Enquête faite à Angérs pour la canonization de Charles de Blois. Les *Grâces générales* d'Innocent VI. Aller à Avignon aux *Grâces générales*. Voyez la nouvelle hiſt. de Bret. T. II. p. 550.

Grace, ſignifie auſſi, le bon air, la bonne mine d'une pèrſonne; ſes manières d'agir, de parler, de s'habiller, qui plaiſent aux aûtres. *Lepos, venuſtas, dignitas, decor*. Un habit magnifique donne de la *grâce* & de la dignité à une pèrſonne bienfaite. Bouh. Cette femme marche, danſe, s'habille de bonne *grâce*, cet homme fait un conte de bonne *grâce*, récite de bonne *grâce*. Il faut avouër qu'une advèrſité ſoutenuë de ſi bonne *grâce*, & avec autant de force, vaut mieux que beaucoup de proſpéritez. Voi. On ne pardonne rien ſi aiſément qu'une flaterie dite de bonne *grâce*. Scud. On diſoit du Cardinal Mazarin, qu'il donnoit de ſi mauvaiſe *grâce*, qu'il déchargeoit les gens de la reconnoiſſance. B. Rab. Rien ne ſied ſi mal que d'obliger de mauvaiſe *grâce*, & de laiſſer voir que le cœur s'oppôſe quand il s'agit de faire du bien. St. Évr. C'eſt donner doublement, que de donner de bonne *grâce*. Bell. Dieu en étoit le maître, il nous l'avoit donnée pour quelque tems; que pouvons nous faire autre chôſe, que de lui rendre de bonne *grâce* ce que nous n'aurions de lui qu'en dépôt. P. Verjus.

En ce ſens on dit, Trouver *grâce*; pour dire, Plaire. L'Écriture dit que la Reine Eſthèr trouva *grâce* devant Aſſuérus. Les Tapiſſiérs appellent *bonne grace*, les petits rideaux qui ſont des deux côtez au haut du lit.

Grace, ſe dit figurément en Morale, & en Rhétorique, & ſignifie, Agrément, beauté, charme. *Lepos, ornatus, ornamentum*. Cette tranſpoſition fait une *grâce* dans ce diſcours. Les ouvrages de Voiture ont des *grâces* fines & cachées, qui plaiſent infiniment. Bouh. Les plus belles penſées pèrdent toute leur *grâce*, quand on les éxprime en tèrmes communs, & familiérs. Cail. Mes afflictions ne me laiſſent tout au plus que de la raiſon; mais une raiſon ſans *grâces*, & ſans ornemens. B. Rab. Les *grâces* les plus fines ſont celles qu'on ſçauroit le moins définir. Bouh. Son ſtile a des *grâces* toutes particulières. Les Ouvrages de Scaron ont des *graces* folâtres & badines, qui égalent les beautez grâves & ſérieuſes de Virgile. St. Évr. Voiture, toujours accompagné des *graces* les plus riantes, & les plus legères. De Fen. Arch. de Camb.

Tout reçoit dans ſes mains une grâce *nouvelle*. Boil.

Vous allez voir, ma Muſe, une aimable pèrſonne,
Qui menant avec ſoi les grâces *en tous lieux,*
De leur éclat brillant viendra frapper vos yeux:
Mais de vertus encor plus ornée & plus belle,
Tous les tréſors des Cieux marcheront avec elle. R. de Vèrs.

On dit auſſi en Peinture, en Sculpture, des figures bien diſpôſées, qu'elles ont de la *grâce*, de l'agrément. Il faut donner de la *grâce* aux figures. Fel. Dans ces arts & lors qu'on parle des pèrſonnes le mot de *grace* ſignifie aûtre chôſe que celui de beauté. La beauté naît de la proportion & de la ſimétrie des parties: & la *grâce* s'engendre de l'uniformité des mouvemens intérieurs caûſez par les affections & les ſentimens de l'âme, c'eſt dans cette harmonie que conſiſte la *grace*. On voit par proportion en quoi conſiſte la *grace* dans les figures des animaux, & dans les chôſes inanimées, telles que ſont un bâtiment, un morceau d'Architecture, &c. On dit en tèrme de jardinage, Cet éſpaliér a bonne *grâce*, ce buiſſon a très-mauvaiſe *grâce*; c'eſt-à-dire, eſt fort mal conduit, n'eſt point taillé dans les régles. Liger.

On le dit en ce ſens ironiquement, Vous avez bonne *grâce* de me reprocher cette faute, vous avez fait cent fois la même chôſe. On dit qu'une chôſe eſt venuë de la *grace* de Dieu; pour dire, qu'on ne ſçait d'où elle eſt venuë, qui commence à devenir baſſe & populaire. On ſe ſèrt auſſi fort communément de cette formule, ſauf vôtre *grâce*, pour s'éxcuſer lorſqu'on reprend, ou qu'on contredit quelqu'un avec qui on veut agir civilement. Cette éxpreſſion a vieilli. On dit auſſi Dieu *grâce*, au lieu de *grâce* de Dieu. Il eſt bas.

Grace, eſt quelquefois un titre de dignité en Allemagne qu'on donne aux Princes qui ne ſont pas du prémièr rang, & qui ne peuvent prétendre au titre d'Alteſſe. Ce titre de *Grâce* eſt fort commun dans la haute Allemagne, & ſur tout en Autriche, où les Barons ſe le font donner comme un titre inférieur à celui d'excellence. C'eſt auſſi un tèrme d'honneur que l'on donne aux Évêques en Allemagne, & en Anglètèrre, comme on leur donne en France celui de Grandeur. On dit ſa *grâce* parlant de l'Évêque de Bâle, de Wirtſbourg &c. On le dit auſſi des Ducs & Pairs d'Anglètèrre.

De grace. adv. Par faveur, par pitié, par courtoiſie. Hé *de grâce* ne lui faites point de mal. *Quaeſo, amabo*.

Grace, dans un compliment, ſignifie quelquefois la pèrſonne. Je me

me recommande à vos *grâces* ; pour dire, à vous. Je me recommande aux bonnes *grâces* d'un tel.

GRACE, ou GRASSE. ſ. f. Nom propre d'une ville épiſcopale de France. *Graſſa*. On trouve auſſi *Graca*, auſſi bien que *Gracenſis*, qui eſt de *Grâce*. *Grâce* n'eſt point une ville ancienne. Elle eſt en Provence à trois lieuës au couchant d'Antibes, ſur une colline, dans un fort beau païs. Elle eſt peuplée, & a une Senéchauſſée & une Viguerie. L'Évêché de *Grâce* eſt l'ancien Évêché d'Antibe, qui y a été transféré à cauſe des fréquentes incurſions des corſaires. Son Évêque eſt ſuffragant d'Embrun. Au commencement du XIIe ſiécle elle étoit la dèrnière des villes de la Province d'Arles, apparemment qu'environ le même tems elle fut donnée à la Province des Alpes maritimes. Car des Auteurs de ce ſiécle la mettent auſſi la quatrième ſous la Métropole d'Embrun. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 236.

GRACE, ou GRASSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France avec Abbaye. *Graſſa*. Elle eſt dans le Languedoc, à quatre lieuës de Carcaſſonne, vèrs l'orient méridional. Charlemagne eſt le fondateur de l'Abbaye de *Graſſe*. La *Grâce* que Valois voudroit qu'on écrivît plûtôt La *Graſſe*, eſt dans le Languedoc, du diocèſe de Narbone, près de Mont-laur, & connu par un ancien Monaſtère que l'on nomme *Monaſterium de Craſſa*. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 161. *Piérre de Vaucèrnay*, *Hiſt. des Albig. C.* 34.

GRACE A DIEU. ſ. m. Il y a un Saint Déo-Gratias, Évêque de Carthage, ſucceſſeur de St. Quod vult Deus. L'Auteur du petit livre François, intitulé l'Aumône Chrétienne, le nomme incongruëment *Graceadieu*. CHASTEL. *Martyr. T. I. p.* 86. Voyez DÉOGRATIAS ci deſſus, T. II. p. 646. & ajoutez y חנניה *Hananias à Jehohhanan & Elhhanan*.

GRACE-DIEU. ſ. f. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux. *Gratia Dei*. La *Grâce Dieu* eſt en Franche Comté, Province de France, & dans le diocèſe de Beſançon. La *Grâce-Dieu* eſt fille de la Charité, & fut fondée en 1139. *Sainte Marthe, Gall. Chriſt. T. IV. p.* 507.

La *Grâce-Dieu* eſt encore une aûtre Abbaye du même Ordre, fille de Clairvaux. Celle-ci eſt dans le diocèſe des Saintes, où elle fut fondée quatre ans avant l'aûtre en 1135. *Sainte Marthe*, au même endroit.

GRACE-NOTRE-DAME. ſ. f. Nom d'un Monaſtère de l'Ordre de Cîteaux dans le Diocèſe de Troyes en Champagne, près de Montmirail. *Gratia Domina noſtra*. C'étoit aûtrefois une Abbaye de filles ; c'eſt aujourd'hui un Prieuré d'hommes.

GRACE. Dans le langage des Poëtes, & des Payens, Divinité fabuleuſe. *Gratia*, *Charis*. Il y en avoit trois qu'on peignoit toutes nuës, & qu'on feignoit être de la ſuitte de Vénus ; on les nommoit *Aglaia*, *Thalie & Euphroſyne* ; elles étoient filles de Jupitèr, compagnes de Mèrcure. Voyez Voſſius *de Idolol. L. XIII. C.* 15. *p.* 201. Quelques-uns ont dit qu'il y avoit quatre *grâces*, & que c'étoient les heures, ou plutôt les quatre ſaiſons de l'année. Un marbre du Cabinet du Roi de Pruſſe répréſente les trois *Grâces* à la manière ordinaire, avec une quatrième figure aſſiſe, bien vêtuë & couvèrte d'un grand voile, avec ces mots au bas, AD SORORES IIII. M. Bégèr ne veut pas cependant que ce ſoyent quatre *Grâces*, mais les trois *grâces* & la troiſiéme Vénus qui étoit leur ſœur, puiſqu'elle étoit fille de Jupitèr & de Dione. Elles ſe tenoient toûjours par la main, & ne ſe ſéparoient point. Si on les peignoit nuës, c'étoit pour montrer que les *Grâces* n'empruntent rien de l'art, & qu'elles n'ont d'aûtres charmes que ceux de la nature. BOUH. Dans les prémiers tems on ne repréſentoit point les *Grâces* nuës, comme il paroît par Pauſanias L. VI. & L. IX. Il décrit leur temple & leurs Statuës, elles étoient de bois, à la réſèrve de la tête, des mains & des piéds, qui étoient de marbre blanc, leur robe étoit dorée. L'une tenoit une rôſe, l'autre un dé, & la troiſiéme du myrte. Les Poëtes ont feint que les *Grâces* étoient petites, & d'une taille fort menuë ; on a voulu montrer par là que les agrémens conſiſtent dans de petites chôſes ; quelquefois dans un geſte, ou dans un ſouris, quelquefois dans un air négligé. FL. Ce Prince, que les *Grâces* ſembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains. BOSS. Aux funérailles de Voiture prémiérement paroîtront les *Grâces*, les cheveux en déſordre, & ſans leurs guirlandes accoutumées, pour témoigner leur déplaiſir. SAR. Boileau dit, en parlant de Théocrite, & de Virgile ;

Daphné dans ſa langueur a les Grâces *pour elle ;*
Et les Grâces *toujours ne font pas tant de bruit.* FONT.

Les Grâces *& les Ris parlent par vôtre bouche.* VOI.

On les nommoit autrefois *Charites*. Les *Charites* ſont brunettes, dit un vieux Poëte. Le P. Vavaſſeur ne croit pas que *Charis* & *Charites* ſoyent Latins. Tout au plus on l'a dit en vèrs ; encore quelques endroits des Poëtes, où il ſe trouve, lui paroiſſent-ils ſuſpects. Voyez *De Vi & uſu quorundam Verborum p.* 30.

La ville de Deulton en Thrace met les *Grâces* ſur quelques-unes de ſes médailles. Voyez Vaillant dans l'Emp. Aléxandre.

Par la belle Conti, mes vœux ſont prévenus,
Une des Grâces, *qui pour elle*
A quitté la cour de Vénus,
M'apporte cinq loüis. C'eſt une bagatelle ;
Mais des mains d'une Grâce *ils valent mille écus.*

N. CH. DE VÈRS.

Et encore on dit en Poëſie, les Jeux, les Ris, les *Grâces*, les Amours, en parlant des divèrs agrémens qu'ont les pèrſonnes qu'on aime. On dit, qu'un homme n'a point ſacrifié aux *Grâces* ; pour dire, qu'il eſt groſſiér, & qu'il ne fait rien de bonne *grâce*. Cette phrâſe eſt priſe du Grèc.

On dit en provèrbe, Après *grâce* Dieu but. Il eſt dans Regniér. On dit que l'origine en vient de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemans qui boiroient un coup après avoir dit *Grâces*, parcequ'on ne les pouvoit autrement obliger à les dire. Les Allemands appellent cela l'indulgence du Pape Boniface. On dit la même chôſe en Bretagne, & on appelle cela l'indulgence ou le pardon de S. Guillaume.

Ce mot *grâce* vient du Celtique *graeç*. PEZRON. Il vient du Latin *gratia*.

GRACIABLE. adj. Tèrme de Chancellerie, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Ce crime eſt *graciable* ; pour dire, c'eſt un cas rémiſſible, ſur lequel on peut éxpédier des Lettres de grâce. *Dignus gratiâ*.

GRACIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'agrément, de l'honnêteté, de la douceur, de la civilité. On le dit des pèrſonnes & des chôſes. *Venuſtus*, *comis*, *urbanus*, *decens*. Un Prince qui a l'air, & l'accueil *gracieux*, ſe fait aimer de tout le monde. Il (Le Roi) me parut ſi *gracieux* en me parlant. DE BUSSI. Il ſe contenta de me dire des chôſes *gracieuſes*. LA COMTES. DE M. Un Poëte a dit de M. le Cardinal de Rohan,

Tu rends tout gracieux, *& parlant par ta bouche*
La ſcience n'a plus un air ſec & farouche.

NOUV. CH. DE VÈRS.

Mr de la Mothe le Vayer, & Mr Ménage, ſe ſont déclarez contre Mr Vaugelas, qui n'approuve point *gracieux*, quelque ſignification qu'on lui donne. On le peut pourtant dire des pèrſonnes qui ont des manières engageantes. Le P. Bouhours prétend qu'on ne s'en ſèrt ſérieuſement que quand il s'agit de peinture : comme en cet éxemple, Ces peintures ont toute la fineſſe de l'art, & je ne ſçai quel air tendre, & *gracieux*, qui charme les connoiſſeurs. M. Ménage l'a employé fort à propos en diſant,

Pour moi de qui le chant n'a rien de gracieux,
Les Déeſſes toujours fieres, & mépriſantes,
Ne raſſureroient point des Bèrgères tremblantes,
Par d'obligeans diſcours, des ſouris gracieux. FONT.

Ainſi *Gracieux* ne ſignifie pas ſeulement, Civil, honnête, obligeant ; mais encore, agreable, qui a bonne grâce, qui plaît. On en fait peut-être un uſage trop fréquent. Quoi qu'il en ſoit, de bons Auteurs l'employent dans tous ces differens ſens, & aujourd'hui nul mot n'eſt plus à la mode dans le diſcours familiér, & parmi les gens les plus polis. Il y a des gens qui à force de faire les *gracieux* dans leurs diſcours, en ſont devenus fades. CAIL. Ce Prélat ſçavoit rendre ſes refus ſi *gracieux*, qu'on étoit content de la politeſſe de ſes manières, ſi on ne l'étoit pas de ſes raiſons. LE P. GAIL. C'eſt bien la faute des Princes, s'ils ne ſe font pas aimer ; un regard, une parole *gracieuſe* leur gagne les cœurs. BOUH. Les femmes ſont naturellement plus complaiſantes, & plus *gracieuſes* que les hommes. BELL. L'extérieur d'un Philoſophe doit être armé d'une *gracieuſe* fièrté. MONT. Tous ces éxemples, & une infinité d'aûtres qu'on pourroit rapporter, font voir que le P. Bouhours s'eſt trompé, quand il a dit, que le mot de *gracieux* ne ſe dit point en prôſe ſérieuſement que quand il s'agit de peinture.

GRACIEUX, ſe dit figurément du ſtile, d'un pinceau. Un livre écrit d'un ſtile *gracieux* ſe fait lire davantage. Il y a des Peintres qui ont le pinceau plus *gracieux* les uns que les aûtres. Une figure *gracieuſe*. FEL.

On appelle en Chancellerie Romaine des proviſions de Benéfice en forme *gracieuſe*, *in formâ gratioſâ*, quand elles ſont accordées ſur une atteſtation de vie, & mœurs, de la part de l'Évêque, ou du Supérieur, en vèrtu de quoi on ſe met en poſſeſſion, ſans éxamen, & ſans demander le viſa de l'Ordinaire ; excepté pour les Cures, à cauſe de l'éxamen rigoureux ordonné par le Concile de Trente. Quand les proviſions ſont accordées *in formâ dignum* ; c'eſt-à-dire, ſi le Pape a appôſé la condition, que l'Impetrant en

en ſoit digne, c'eſt à l'Évêque Diocéſain à l'éxaminer, & à lui accorder, ou à lui refuſer le *viſa*, s'il le trouve capable, ou non.

GRACIEUSE. Nom de lieu. Voyez GRATIOSA.

GRACIEUSEMENT. adv. D'une manière gracieuſe. *Venuſtè, comiter*. Cet homme eſt honnête, il reçoit *gracieuſement* ceux qui l'abordent.

GRACIEUSER. v. act. Faire des démonſtrations d'amitié à quelqu'un, pour gagner ſes bonnes grâces. *Comiter habere, excipere, gratulari*. Cette femme l'a fort *gracieuſé*. Ce mot ne ſe trouve que dans le Dictionnaire de l'Académie. Il ne peut être d'uſage que dans le ſtile ſimple, & familiér. On l'a depuis quelque tems introduit à la Cour, pour marquer le bon accueil que le Roi fait aux Officiérs, aux Courtiſans dont il eſt content. On croyoit un tel diſgracié, mais il a paru aujourd'hui à la Cour, le Roi l'a *gracieuſé*. Un tel eſt revenu de l'armée, a rendu au Roi compte de la campagne, le Roi l'a *gracieuſé*. Il ne ſe dit guères que dans ces ſortes de phrâſes, & hors de là il eſt du ſtile familiér, badin, ou métaphorique.

GRACIEUSETÉ. ſ. f. Petit préſent qu'on donne à des gens qui ont rendu quelque ſèrvice, quelque bon office. *Munuſculum*. Ce pauvre homme vous a donné l'avis de ce don que vous avez obtenu; cela mérite quelque *gracieuſeté*. Le mot *gracieux* eſt devenu ſi commun, qu'on a étendu auſſi l'uſage de *gracieuſeté*, en ſorte que l'on s'en ſèrt quelquefois pour civilité, honnêteté. L'Ambaſſadeur m'a fait mille *gracieuſetez*. Cela ne peut paſſer qu'en convèrſation. On doit s'en ſèrvir rârement, c'eſt-à-dire, comme du vèrbe *gracieuſer*. Voyez ci-deſſus.

GRACILITÉ. ſ. f. Qualité d'une voix grêle, telle que les femmes & les châtrez ont coûtume d'avoir. *Gracilitas*.

GRACOWATZ. ſ. m. ou GRACHOVA. ſ. f. Nom propre. C'étoit anciennement une petite ville de la Liburnie. *Gracovatia*, anciennement *Burnum, Burnium*. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Boſnie, à cinq lieuës de Tina, du côté du nord.

GRACZ, ou GRATZ. ſ. m. Nom propre. *Gracium, Gracium*. Ville d'Allemagne, Capitale du Duché de Stirie, & ſituée ſur le Muer, à vingt & deux lieuës de Vienne, vèrs le midi. *Gratz* eſt le ſiége du Capitaine Général, ou Gouvèrneur, & de la chambre de la Régence de toute la Province. Elle eſt bonne, forte, ornée d'une Académie, & défenduë par un beau château, où eſt né l'Empereur Fèrdinand II.

GRACZ, ou WINDISCHGRACZ. ſ. m. Nom propre. *Vinundria, Vendum*. C'étoit autrefois une petite ville de la haute Pannonie; maintenant c'eſt un village du Comté de Cilley, en Stirie. Il eſt aux confins de la Carinthie, environ à quatre lieuës de Lavamynd, du côté du Levant.

GRADACCHIO. Monte Gradacchio. *Gradacius*, anciennement, *Aureus mons*. Nom d'une montagne de l'iſle de Corſe. Elle eſt vèrs le milieu de l'iſle, & l'on voit à ſon ſommet le lac de Crena, d'où ſortent les rivières de Golo, de Tavignana, & de Limone, qui ſont les trois plus grandes de l'iſle. MATY.

GRADATION. ſ. f. Élevation qu'un homme acquièrt petit à petit en montant de degré en degré. *Gradus, gradatio*. De ſimple ſoldat il eſt devenu par *gradation* Colonel.

GRADATION, eſt auſſi une figure de Rhétorique, lorſqu'on apporte des preuves montant par degrez, & en diſant des chôſes qui enchériſſent ſur celles qu'on a dejà dites.

GRADATION, en Architecture, ſignifie, la diſpoſition de pluſieurs parties avec ſymmétrie par degrez, qui forment une manière d'Amphitéâtre, enſorte que les corps de devant ne nuiſent point à ceux de dèrrière.

GRADATION, en tèrmes de Chymie, ſe dit d'une opération qui appartient particulièrement aux métaux. C'eſt une éxaltation à un plus haut degré de bonté, par le moyen de laquelle le poids, la couleur & la conſiſtence ſont menez à un degré plus excellent qu'ils n'étoient auparavant.

Les Peintres appellent auſſi *gradation*, ce changement inſenſible de couleurs qui fait la diminution des teintes, & les nuances.

GRADE. ſ. m. Élevation à un degré d'honneur. *Gradus*. Il ne ſe dit guères qu'en matière Eccléſiaſtique, de la Prêtriſe, & des autres dignitez plus élevées. L'Épiſcopat eſt un de plus hauts *grades* où l'on puiſſe être élevé. On le dit auſſi des degrez qu'on prend dans les Univèrſitez.

GRADEAU. ſ. m. Poiſſon de mèr. Il y a dans la mèr du ſud, & ſur les côtes des païs qu'elle baigne, des *gradeaux* que les Eſpagnols appellent poiſſons de Rois, à cauſe de leur délicateſſe. On trouve une infinité de *Gradeaux* dans quantité de petites anſes de l'iſle de ſainte Catherine. FREZIER.

GRADIN. ſ. m. Petite marche, ou degré. *Gradus minor*. On le dit particulièrement de ces marches qu'on met ſur un autel, ou à un repôſoir, quand on le veut parer, & y mettre pluſieurs rangs de cièrges, ou d'argenterie, élevez les uns au deſſus des autres.

GRADINS DE JARDIN; ce ſont de petites tèrraſſes élevées en manière de degrez, où l'on met des caiſſes, des vâſes, & pôts de fleurs pour tèrminer une allée. On les fait de gâzon ou de maçonnerie en ligne droite, ou circulaire, en manière d'amphithéâtre. Les fleurs fourniſſent les partèrres & les *gradins* des amphithéâtres dans châque ſaiſon. MÉM. DE TR.

GRADINE. ſ. f. Outil d'Artiſan, qui eſt une éſpéce de ciſeau dentelé & fort acéré, dont ſe ſèrvent particulièrement les Sculpteurs.

GRADISCA ou GRADISCH. ſ. m. Nom propre d'une forteresſe du Frioul. *Gradiſca*. Elle eſt dans le Comté de Gorice, ſur le Liſouzo, à trois lieuës au deſſous de la ville de Gorice, & autant de Palma nuova, vèrs le levant. Les Vénitiens bâtirent *Gradiſca* l'an 1472. pour couvrir leur païs contre les irruptions des Turcs, mais préſentement elle appartient à la maiſon d'Autriche, avec tout le reſte du Comté de Gorice. MATY.

GRADISCA, ou GRADISCH. Ville de la Turquie, en Europe. *Gradiſca, Gratiana*, anciennement, *Servitium*. Elle eſt entre Poſſega, Zagrabria, Creutz & Jaïck, ſur la Save, qui la partage en deux parties, jointes par un pont; la vieille *Gradiſca* eſt dans la Boſnie, & la nouvelle, qui eſt une place forte, ſe trouve dans l'Eſclavonie. MATY.

GRADISKIA. Voyez VARHEL.

GRADIVE. ſ. m. *Gradivus*. Tèrme de Mythologie. Nom que les Anciens donnoient à Mars. Feſtus dit que ce mot vient de *gradiri*, marcher, avancer, parcequ'on va à la guèrre, au combat *gradatim*, à pas meſurez & en ordre de bataille. D'autres le tirent du Grèc *κραδαίνειν*, qui veut dire *Lancer un dard*.

GRADO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, mais bonne, bâtie ſur une petite iſle de même nom, qui eſt au fond du Golfe de Veniſe, près de l'embouchure du Liſonzo, & au midi de la ville d'Aquilée. *Gradus*. Elle a été du Frioul, mais Baudrand aſſûre qu'elle eſt aujourd'hui du Dogado. Les habitans d'Aquilée fondèrent *Grado*, après la ruine de leur ville par Attila, & le Patriarche d'Aquilée y fit longtems ſa réſidence. Mais Aquilée ayant été rebâtie, & le Patriarche y étant retourné, ceux de *Grado* en élûrent un aûtre, dont le ſiége fut transféré à Veniſe, par le Pape Nicolas V. l'an 1455. MATY.

GRADO. ſ. m. Nom propre d'un village d'Eſpagne, ſitué dans les Aſturies près d'Oviédo du côté du midi. *Gradus*. Quelques Géographes l'appellent *Malgrado*, & on y met la ville nommée anciennement Maliaca.

GRADUATION. ſ. f. Tèrme de Mathématique, il eſt en uſage en divèrſes parties de cette ſcience. Diviſion de quelque chôſe en degrez, il ſignifie auſſi le mouvement, l'action par laquelle on diviſe quelque chôſe en degrez. Le marteau n'a commencé ſa *graduation* ſur la flèche que par environ 40 degrez. BOUGUER. La *graduation* de la flèche étant faite. ID.

GRADUÉ. ſ. f. Celui qui a des degrez dans quelque Faculté. *Graduatus*. Il y a le tièrs des Bénéfices de France affecté aux *Graduez*, ſçavoir, ceux qui vacquent aux mois de Janvier & Juillet, Avril & Octobre. Les *Graduez ſimples*, ſont ceux qui ne ſont que *Graduez*, & qui n'ont que les léttres de leurs degrez, avec leur atteſtation du tems d'étude, pour être pourvûs des Bénéfices vacquans aux mois d'Avril & Octobre, qui ſont mois de faveur. Les *Graduez nommez*, ſont ceux qui ont obtenu de l'Univèrſité des Léttres de nomination ſur cèrtains Collateurs, pour obtenir ſeuls les Bénéfices vacans au mois de Janviér, & de Juillet, qui ſont les mois de rigueur. Les *Graduez* Licentiez, ou Docteurs en Théologie, doivent avoir étudié dix ans; les Licentiez, ou Docteurs en Droit Canon, ou Civil, ou en Médecine, ſept ans; les Bachelièrs en Théologie, ſix ans; les Bacheliers en Droit Civil, ou en Médecine, cinq ans; les Maîtres ès Arts, cinq ans; c'eſt-à-dire, deux en Philoſophie, & trois ans dans l'une des Facultez ſupérieures, parceque les études de Grammaire ne ſont point comptées. Il ſuffit aux Nobles d'avoir étudié trois ans en Droit Canon, ou Civil, pour être Bacheliers, le tout pour acquerir un Bénéfice. Les privilèges des *Graduez* ſont des grâces expectatives. Tous les Bénéfices qui vaquent aux mois affectez aux *Graduez* leur doivent être conférez, à l'exception des Bénéfices conſiſtoriaux, des électifs confirmatifs, & de ceux qui ſont à la nomination, ou collation du Roi, ou d'un Patron laïque. Par l'article I. de l'Ordonnance de 1606. les *Graduez* ſont éxclus de prétendre aux dignitez des Cathédrales, qu'avant ce tems-là ils pouvoient requérir en vèrtu du Concordat. Le droit des *Graduez* n'eſt pas plus ancien que le quinzième ſiècle. Comme les gens de léttres étoient négligez par les Collateurs, & par les Patrons dans la collation des Bénéfices, l'on en porta des plaintes au Concile de Bale, qui leur affecta la troiſième partie des Bénéfices; ce qui fut auſſi confirmé par la Pragmatique Sanction dreſſée ſous Charles VII. & depuis par le Concordat fait entre le Pape Léon X. & François I. Mais comme il étoit

étoit mal aiſé de partager tous les Bénéfices du Royaume en trois parties égales, il fut réglé par le même Concordat que l'année ſeroit diviſée en trois parties, & que les Bénéfices qui vaqueroient par mort durant le tiers de l'année ſeroient affectez aux *Graduez*; c'eſt-à dire, Avril, & Octobre, pour les *Graduez* ſimples; & Janvier, & Juillet, pour les *Graduez* nommez. Les *Graduez* ſont obligez de faire inſinuer leurs noms, & de bailler copie de leurs léttres au Collateur, ou Patron; & de renouveller tous les ans leur inſinuation dans le tems du Carême. Le Collateur n'eſt point obligé d'avoir égard au rang, & à l'ancienneté des *Graduez* ſimples. Il peut préférer celui qu'il lui plaît, entre ceux qui ont fait leurs inſinuations dans la forme requiſe. Mais à l'égard des *Graduez nommez*, il eſt obligé de conférer les Bénéfices vacans aux mois de Janvier, & de Juillet, au plus ancien *Gradué*; & c'eſt pourquoi on a appellé ces mois-là, des mois de rigueur. Entre *Graduez* prétendans la préférence, les Docteurs en Théologie précédent les Docteurs en Droit, & les aûtres de même ſelon la qualité de leurs degrez. Les *Graduez* ſont obligez de requérir les Bénéfices dans les ſix mois du jour qu'ils ont vaqué: & le Pape même les peut prévenir dans les ſix mois. Un *Gradué* ne peut plus requérir un Bénéfice, lorſqu'il eſt rempli d'un Bénéfice de 400. livres de revenu en vèrtu de ſes degrez, ou d'un Bénéfice de 600. livres, obtenu par une autre voye. Les *Graduez* doivent avoir la tonſure, & être ſéculiers, ou réguliers, ſelon la qualité qu'ils requièrent. De là vient qu'on ne prend plus guères de degrez en Médecine, parcequ'il y a peu de Clèrcs qui s'y appliquent. Ils peuvent s'adreſſer à un, ou à pluſieurs Collateurs; le droit des *Graduez* n'a lieu qu'en cas de vacance par mort. Il n'eſt pas aujourd'hui extrémement favorable: ce ne ſont pas d'ordinaire les plus Sçavans, ni les plus pieux, qui ſont les plus ardens à le pourſuivre. Les *Graduez* n'ont ſouvent d'autre mérite que le tems, & l'ancienneté de leurs léttres.

GRADUEL, ELLE. adj. Tèrme de Juriſprudence, qui ne ſe dit que des ſubſtitutions qui ſont *graduelles* & pèrpétuelles. *Gradualis*. L'Ordonnance d'Orléans de 1560. a réduit toutes les ſubſtitutions *graduelles* à quatre degrez pour le paſſé, & à deux degrez pour l'avenir.

GRADUEL. ſ. m. Tèrme de Rubriques. On appelloit autrefois *Graduel*, & un livre d'Égliſe, & les prières qu'il contenoit, & qui ſe chantoient après l'Épître. *Gradualis, Graduale.* On va voir d'où venoit ce nom. Après la lecture de l'Épître le Chantre montoit ſur l'ambon, avec ſon Livre nommé *Graduel*, ou Antiphonier, & chantoit le répons, que nous nommons *Graduel*, à cauſe des degrez de l'ambon, & répons, à cauſe que le Chœur répond au Chantre.

Aujourd'hui on n'appelle plus *graduel* que cèrtain vèrſet qu'on chante après l'Épître, qu'on chantoit autrefois ſur les degrez de l'autel, ou ſelon Ugotio, en montant de note en note, ou bien, ſelon Magri, pendant que le Diâcre montoit au pupitre, qui étoit élevé ſur pluſieurs degrez, pour chanter l'Évangile. *Graduale*. Anaſtaſius écrit que ce fut le Pape S. Céleſtin qui le prémiér inſtitua les *Graduels*. On tient que S. Ambroiſe compôſa pluſieurs *Graduels*. Magri dit que S. Ambroiſe, S. Grégoire, & le Pape Gélâſe, ſont les Auteurs des *Graduels*. Cela ne peut être vrai, ſi c'eſt le Pape Céleſtin I. qui inſtitua le *Graduel*, comme l'aſſure Anaſtâſe le Bibliothécaire dans la vie de ce Pape. Car St. Ambroiſe mourut en 397. & Céleſtin I. ne gouvèrna l'Égliſe que dans le ſiécle ſuivant, après Boniface I. qui ne mourut qu'en 423. Ainſi S. Ambroiſe étoit mort 20 ans avant que Céleſtin montâr ſur le ſiége Apoſtolique.

Rupèrt au 1er Liv. des Offices divins dit que le *Graduel* eſt le ſymbole des travaux de la pénitence, & que c'eſt pour cela qu'on le chante d'un ton grâve, & qu'il n'y en a point dans le tems Paſcal, qui eſt un tems de joye ſpirituelle: il ajoute au 8e Liv. qu'on dit cependant un *Graduel* la prémière ſemaine de ce tems-là, à cauſe des Néophites, pour les avèrtir que par le batême ils ſe ſont engagez aux travaux de la vie Chrétienne. Ces réfléxions font connoître l'éſprit & la diſcipline de l'Égliſe. Quarti, dans l'explication des rubriques de la Meſſe, ne croit point qu'on récite le *Graduel* pendant l'octave de Pâques, qui eſt le tems de la plus grande joye, à cauſe des nouveaux batiſez, puiſque c'eſt un ſujet de joye pour l'Égliſe de voir augmenter le nombre de ſes enfans; mais il penſe qu'on a conſervé pendant ce tems le *Graduel*, qui eſt un ſymbole de douleur, pour marquer l'état où étoient les Apôtres; car ce ne fut que huit jours après la réſurrection qu'ils furent tous conſolez, lorſque JÉSUS-CHRIST ſe trouva au milieu de ſes diſciples, ſe fit voir à eux, & convainquit S. Thomas de la vérité de ſa réſurrection, dont il avoit déja convaincu, mais en differens jours, les aûtres Apôtres. Voyez ſur le *Graduel* le Pape Innocent ſur les myſtères de la Meſſe, Durand, Walafridus, Rupèrt, Gavantus, Quarti, &c. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *grél*, un livre à chanter la Meſſe.

On appelle auſſi les Pſeaumes *graduels*, les quinze Pſeaumes que les Hébreux chantoient ſur les quinze degrez du Temple. D'autres croyent que ce nom vient de ce qu'on élevoit ſa voix par degrez en montant de tons. Le Cardinal Bona dans ſon traité de la *Divine Pſalmodie* dit que les 15 Pſeaumes *graduels* nous font reſſouvenir qu'on n'arrive à la pèrfection que par degrez, enſuite il marque ces 15 degrez de vèrtu qui répondent aux 15 Pſeaumes *graduels*, de ces 15 degrez de vèrtu il y en a 5 pour les commençans, 5 pour ceux qui ſont plus avancez, & 5 pour les parfaits: mais tous ces rapports & ces convenances ſont arbitraires, & on ne les a imaginé que long tems après que l'uſage des Pſeaumes *graduels* a été établi.

GRADUER. v. act. Tèrme de Géométrie. Diviſer un cèrcle en 360 degrez, qui eſt la diviſion ordinaire des cèrcles. *Gradibus notare, gradus deſcribere.* Les ouvriérs ont un grand cèrcle *gradué* qui ſert à *graduer* tous les autres. Une carte Géographique eſt *graduée*.

GRADUER, ſignifie auſſi, Conférer des degrez dans une Univèrſité, ceux des Maîtres ès Arts, des Bacheliérs, des Licentiez, des Docteurs. *Gradus conferre, lauream tribuere.*

GRADUÉ. part. & adj. Cèrcle *gradué*. Un homme *gradué*. *Gradibus diſtinctus.* Voyez ci-deſſus GRADUÉ, Subſt. Quand il s'agit d'un homme qui a pris les degrez dans une Univèrſité, on prend toujours ce mot ſubſtantivement, & l'on dit abſolument un *Gradué*, les *Graduez*, les mois des *Graduez*.

On appelle auſſi en Chymie, un feu *gradué*, quand on le donne par degrez.

GRAFIGNER. v. act. Égratigner. *Vellicare*. Il ne ſe dit que des chats. Quand un enfant tire les oreilles d'un chat il lui *grafigne* le nez. On doute que ce mot ſoit aujourd'hui en uſage, ſi ce n'eſt parmi le plus petit peuple: au moins ne le trouve-t-on que dans Nicot, qui dit, qu'il n'étoit uſité de ſon tems que dans le Languedoc. Il le fait venir de l'Hébreu *garaph, arripere*, ou *prendre à force*, dont eſt venu auſſi celui *d'agraphe*.

GRAFIGNER. On apprend en Loraine ce vieux dicton aux enfans: grand'mère vous avez de moult grans ongles, c'eſt pour mieux *grafigner*; mais les Lorains diſent *grifigner*, en faiſant une éſpéce de dérivé de *griffe*.

GRAFION. ſ. m. Nom que les François donnoient autrefois aux Juges pour les affaires qui concèrnoient le fiſque. *Grafio, fiſcalis Judex, Rerum fiſcalium cognitor.* Il y avoit chez les François des Juges pour les affaires qui regardoient le fiſque: on les appelloit *Grafions*; & pour limiter leur pouvoir, on choiſiſſoit en châque païs des pèrſonnes de probité, que les Loix appellent Sagibarons, ou hommes de loi, qui jugeoient des cauſes fiſcales, & ce que trois de ces pèrſonnes avoient ordonné ne pouvoit être changé par les *Grafions*. CORDEMOY, *T. I. p.* 125. 126. Un acte fait ſous Clovis III. en 693. marque huit *Grafions*. ID. *p.* 379.

Quelques Auteurs écrivent *Gravion*. Ainſi l'Auteur de l'État de l'Empire, traduit du Latin de Sévèrinus de Monſambano, dit après Conringius dans ſon Traité des Jugemens de l'Empire d'Allemagne, Du tems de Charlemagne les différends entre la pèrſonne de la Maiſon Royale, ou entre eux & d'aûtres qui n'en étoient pas, ſe tèrminoient dans l'Aſſemblée des Grands & du Peuple, où ſe jugeoient auſſi cauſes importantes des Grands. Leurs affaires de moindre conſéquence étoient jugées par le Roi ou par ſes Envoyez. Car c'eſt ainſi qu'on appelloit alors ceux que l'on appelle aujourd'hui Commiſſaires, ou ſubdéléguez. Le reſte des ſujèts étoit ſoumis au jugement des *Gravions*, ou Juges établis par le Roi dans châque reſſort, ou détroit, & accompagnez d'Aſſeſſeurs choiſis parmi la Nobleſſe, ou dans les plus honnêtes familles du peuple. Ces Juges connoiſſoient également du civil, & du criminel, & à cauſe de l'étenduë de leur reſſort ils avoient dans la plûpart des villages des Lieutenants, ou ſubſtituts, nommez Schultheiſſ, & du jugement deſquels on appelloit aux *Gravions*. L'on ne pèrmettoit pas d'appeller légèrement, & ce n'étoit que quand les *Gravions* refuſoient de faire juſtice. Les Allemans changent facilement l'*f* en l'*v* conſone, ou l'*v* conſone en *f*, parceque le ſon de ces deux lettres eſt très-approchant l'un de l'aûtre.

Il ne paroît pas qu'on puiſſe douter que ce mot ne vienne de γράφω, j'*écris*, comme celui de Greffiér. En effèt, Lipſ. Windelin & Jacq. Eyndius dans ſa Chronique de Zélande l'en dérivent; cependant Beſoldus veut qu'on l'ait pris de γραῖα, *une vieille*, & qu'il ſignifie des vieillards, *Seniores*, parcequ'il eſt conſtant que les Grands, & les principaux des Villes & des Provinces, ont été ainſi nommez, car c'eſt de là que vient le mot *Seigneur*. Mais γραῖα ſignifie vieille, & non pas vieillard, & ne forme point de nom qui le ſignifie.

GRAIER. ſ. m. Nom d'un Officiér des forêts. Voyez GRUYER. Le nom de *Graier* ſe trouve dans quelques Ordonnances, & dans quelques Arrêts des dèrniérs ſiècles.

GRAIGNEUR. adj. m. & f. Vieux mot, plus grand. *Major*. Or oïez une des plus grant mèrveilles & des *graignor* avantures que vos onques oïſſiez. VILLEHARD. n. 35. Une des *graignors* dolors, & des graignors domages. ID. n. 213. Les pechez & déſordonnances deſcendent des *Graigneurs* aux petits. ALAIN CHARTIÉR. *Graigneur* devingt ans. COUST. D'AUVERG. Ch. 1. arrticle 7. Et lui fut fait le *graigneur* honneur qu'on put. FROISS. 3. vol. C. 43. *Dufreſne Gloſſ. ſur Villehard.*

Ce mot vient de *Grandior*, comparatif de *grandis*. On diſoit & on écrivoit auſſi *greignour* & *grener*. Voyez la Nouvelle hiſt. de Bret. p. 427. & 453. & le Gloſſ. du P. Lobineau.

GRAILLEMENT. ſ. m. *Raucus*, *clangor*.

GRAILLER. v. n. Tèrme de Vénerie, qui ſe dit quand on ſonne du cor ſur un ton caſſé, ou enroüé, pour rappeller les chiens. *Raucum clangorem edere*.

GRAILLON. ſ. m. Viandes qui reſtent d'un grand repas. *Repotia*. On peut faire un bon déjeûner des *graillons* qui reſtent d'un ſoupper qu'on a fait la veille. Voyez GRAAL pour l'étymologie.

GRAILLON, ſe dit auſſi des guenilles. On dit une marie *graillon*, pour dire, une femme en guenilles.

GRAIN. ſ. m. Petit corps ou parcelle d'un corps pulvériſé. *Granum*. Dieu ſçait le nombre des *grains* de ſable de la mèr. Un *grain* de ſel. Un *grain* de pouſſière. Un *grain* de poudre à canon.

Granum, un *grain*, vient du Celtique *grennem*. PEZRON.

GRAIN, ſert quelquefois de négative, comme en cette phraſe, Il n'eſt *grain* niais; pour dire, Il n'eſt point du tout niais. Il eſt des plus bas. On dit *brin* dans le même ſens, & dans quelques Provinces, on dit piéce & miétte. Il ne ſçait piéce, il ne ſçait miétte, il ne ſçait *grain*, il ne ſçait brin. Tout cela eſt très bas.

GRAIN, ſe dit auſſi des petits corps ou fruits que portent les arbres & les plantes, & qui leur ſèrt ordinairement de ſemence, ſoit qu'il vienne en pepins, en gouſſe, ou en grappe. Un *grain* de grenade. Un *grain* de lièrre, de lauriér, d'aûne, de *fileria*, de poivre. Un *grain* de raiſin. Du vèrjus de *grain*. Le Royaume des Cieux eſt comparé à un *grain* de moutarde.

GRAIN, ſe dit des morceaux d'or qui ſe trouvent en quelques endroits ſur la tèrre, ou dans quelques rivières; & quelque grôs que ſoient ces morceaux d'or on les appelle *grains*. Hèrrera L. V. C. 1. parle d'un *grain* d'or trouvé dans l'Iſle de S. Dominique, ſi grôs que le Mineur Caſtillan ayant fait un feſtin d'un cochon à ſes ouvriers après la découvèrte de ce *grain* d'or, ils coupèrent le cochon ſur le grain d'or, ſe vantant d'avoir mangé dans un plat d'or, & du plus fin. Cet or étoit entremêlé de pièrre, comme enchâſſée & inſéparable de l'or.

GRAIN, ſignifie auſſi le plus petit des poids, dont on ſe ſèrt pour peſer les chôſes précieuſes. Un carat de diamans pèſe quatre *grains*. Cette piſtole eſt légère de deux *grains*. Un *grain* eſt la vingt-quatrième partie du deniér. Il y a 480 *grains* à l'once. Il faut 4608 grains pour faire un marc, 576 pour une once, 72 pour un gros, 24 pour un deniér, $28\frac{4}{5}$ pour un eſterlin, $14\frac{2}{5}$ pour une maille, $7\frac{1}{5}$ pour un felin. Le grain ſe diviſe en demi, en quarts, en huitièmes, &c. BOIZARD.

Fèrnel *L. IV. C. 6. Method. Medend.* aſſure & ſuppôſe comme cèrtain que le *grain* eſt par toût de même poids; il ſe trompe. En voici la preuve. Snellius dit qu'il a peſé des Philippes d'or, & qu'il les a trouvez de 179 *grains*. Cet Auteur écrivoit en Hollande, & ſe ſèrvoit des poids d'Hollande. Gréaves dans ſon traité Anglois Du Pied Romain dit que ces 179 *grains* d'Hollande reviennent à $134\frac{1}{2}$ *grains* d'Anglètèrre, & qu'en éffet il a auſſi peſé des Philippes qu'il a trouvez à peu près de ce poids. Les *grains* d'Anglètèrre ſont donc différens de ceux d'Hollande. J'ai auſſi peſé un Philippe avec nos poids de France, & je l'ai trouvé de 2 gros 14 *grains*, ce qui fait 158 *grains* de France. Nos *grains* ſont donc plus peſans que ceux d'Hollande, & plus légèrs que ceux d'Anglètèrre. Car le *grain* de France eſt au *grain* d'Anglètèrre comme 158 eſt à $134\frac{1}{2}$, & à ceux d'Hollande comme 158 eſt à 179. Du reſte, les trois Philippes peſez l'un par Snellius, l'aûtre par Gréaves, & le troiſième par moi, peuvent n'avoir pas été exactement de même poids: mais on ne peut dire que la différence ait été grande, parceque l'or, & ſur tout les Philippes ſont toujours très-bien conſèrvez.

Chez les Anciens le *grain* étoit la quatrième partie de la ſilique, la douzième de l'obole, & la ſoixante-douzième de la dracme: le *grain* contenoit une lentille & demie. Voyez M. Pèrraut ſur Vitruve L. III. Ch. 1.

GRAIN, en Médecine, eſt le plus petit des poids, dont il en faut trois pour faire une obole, vingt pour faire un ſcrupule, & ſoixante pour faire la dragme, ou le grôs. Ce *grain* s'entend d'un *grain* d'orge bien nourri, médiocrement grôs, & point trop ſec. Dans l'uſage des meſures, le *grain d'orge* eſt la douzième partie d'un poûce. On l'appelle autrement une *ligne*. Ce *grain d'orge* ſe diviſe encore en cinq *grains* de pavôt, pôſez l'un contre l'aûtre, pour faire une plus petite meſure.

On appelle en tèrmes d'Imprimerie, *grain d'orge*, de petites notes rondes, ou en lozange, qui valent la moitié d'une meſure dans le plein chant.

GRAIN, ſe dit principalement des fruits, ou ſemences, qui viennent dans les épics, & qui ſèrvent à la nourriture des animaux. Des *grains* de blé, de froment, de ſeigle, d'orge, d'avoine, de mil, de lin, de chenevis, &c. On le dit particulièrement du froment. Le Diâble a ſemé de l'yvroye parmi le bon *grain*. Seigneur, n'avez-vous pas ſemé de bon *grain* dans vôtre champ? D'où vient donc qu'il s'y trouve de l'yvroye? BOUH. Du Bartas fait ainſi la déſcription d'une meule de moulin.

D'un moulin briſe grain *la pièrre ronde & platte.*

GRAIN, ſe dit auſſi par excellence de la moiſſon & de la récolte; & en ce ſens les pailles, les balles & les gouſſes y ſont compriſes. Les *grains* ſont beaux, ſont touffus cette année. Les *grains* ſont ſèrrez en grange. Les *grains* ſont battus. Dans le Droit les *grains* ne ſont réputez immeubles, que lors qu'ils ſont pendant par les racines.

On appelle les *grôs grains*, les blez qui ſèrvent à la nourriture de l'homme, & qui ſe ſement en automne, comme le blé, le ſeigle: les *menus grains*, ceux qui ſèrvent à nourrir les animaux, comme l'orge, l'avoine, les pois, les veſſes, qui ſe ſement en Mars, & qu'on appelle autrement les *Mars*, & les *petits blez*. Voyez le Traité de Police de Mr de la Mare L. V. Tit. II. III. IV. V. VI. VII. & VIII. où il traite de la Police des *grains*, du commèrce, du criblage, du meſurage des *grains* &c. Et dans le I. Tome p. 122. & 202.

On appelle *poulets de grain*, les poulèts qu'on éleve au printems, & qu'on nourrit de *grain*.

GRAIN, ſe dit par repréſentation de pluſieurs chôſes rondes & détachées l'une de l'aûtre, qui reſſemblent aux pois & aux aûtres *grains*, quoiqu'elles ſoient bien plus groſſes, comme, un *grain* de muſc, un *grain* d'encens, un *grain* d'ambre, de corail; même les Patenôtres, *grains* de chapelet, *grains* bénits, enfilez, &c.

GRAIN, ſe dit auſſi en tèrme d'Anatomie. Le foye eſt compôſé de petits *grains* glanduleux. Les glandes glomérées ſont compôſées de pluſieurs petits corps, ou *grains* glanduleux joints enſemble ſous une même membrâne; comme les glandes ſalivales, ſudorales, lacrymales. & le pancréas. DIONIS.

GRAIN, ſe dit auſſi de la figure des *grains* qui ſont dans les étoſfes, les cuirs, les pièrres & les métaux. Le grôs de Naples, de Tours, ſont des mohères qui ont un plus grôs *grain* que les aûtres. On dit auſſi de la futaine à *grain* d'orge. Le marroquin a un *grain* plus grôs que le chagrin. Ce marbre a le *grain* bien fin. On connoît l'aciér à ſon *grain*, qui eſt plus menu que celui du fèr.

GRAIN DE LÉPRE, ſe dit de cèrtains *grains* qui ſont à la gorge des pourceaux, qui marquent qu'ils ſont ladres.

GRAIN *de vérole*, ſe dit non ſeulement des boutons qui viennent dans la vérole, mais encore des veſtiges & des cavitez qu'elle laiſſe ſur la peau.

En Artillerie on appelle, *mettre un grain* à une piéce, lorſque ſa lumière étant aggrandie pour avoir trop tiré, on la remplit d'un métal nouveau, en chauffant la piéce preſqu'au même degré de chaleur que le métal fondu que l'on y coule. Quand ce métal eſt refroidi l'on pèrce une aûtre lumière. Pour les aûtres armes à feu, comme les fuſils, les *grains* s'y mettent autrement. On fait la lumière encore plus grande qu'elle n'étoit, puis on la boûche avec une vis de fèr, laquelle on pèrce après l'y avoir miſe. Mon fuſil a la lumière trop grande, il y faut mettre un *grain*.

En tèrmes de Marine, on appelle un *grain de vent*, ou ſimplement un *grain*, une tempête, un tourbillon qui ſe forme tout à coup, & qui déſempare la manœuvre, ſi l'on n'y prend garde. Il dure peu: quelquefois il eſt accompagné de pluye. Endurer des *grains*, être pris d'un *grain*, il ſe forme des *grains*; au *grain*, eſt un ſignal par lequel on avèrtit qu'on eſt menacé de quelque *grain*. *Grain* peſant, ou *grain* qui pèſe, eſt celui qui eſt accompagné d'un grôs vent. La marée nous devint contraire, & nous ne pouvions la refouler avec un bon frais qui devint un peu après en ire avec des Tafales & des *grains* épouvantables. FREZIÉR. Un bon frais mêlé de quelques *grains* de pluye & de grêle. ID.

GRAIN D'ORGE, ſe dit des outils d'artiſans qui ſont de diverſes façons. Les uns ſont à fût, comme ceux des Menuiſiers, qui ſèrvent à faire des moulures, à dégager des baguettes: les aûtres à manche, qui ſont des ciſeaux pointus, &c. Les *grains d'orge* dont les Tourneurs ſe ſèrvent ont la pointe en forme de triangle; les uns ſont ſimples, les aûtres ſont à trois quarts, ou taillans, comme diſent les ouvriérs. Chez les Sèrruriers le *grain d'orge*

d'orge eſt un fer quarré avec lequel ils percent la pierre dure, lorſque le cizeau n'y peut entrer.

GRAIN D'ORGE, en Sculpture, eſt une petite cavité entre les moulures de Menuiſerie pour les dégager. Elle prend ſon nom du rabot nommé *grain d'orge*, avec lequel on la creuſe.

GRAIN D'ORGE, ſignifie quelquefois la même choſe que ligne, ou la douzième partie d'un poûce.

En Tèrmes de Brodeur de l'or, ou de l'argent, à *grains d'orge*, ou en *grains d'orge*, eſt une broderie d'or, ou d'argent, faite en petits compartimens qui repréſentent des *grains d'orge*, ou des loſanges un peu allongées.

GRAIN, ſe dit figurément en choſes ſpirituelles & morales. Cet homme n'a pas un *grain* d'eſprit, de bon ſens, de jugement. *Nulla eſt in tanto corpore mica ſalis.* CATULL. Pas *grain* de jalouſie. LA FON. Il eſt legér d'un *grain*; pour dire, qu'il eſt un peu fou. Il a un *grain* de folie. Il n'a pas un *grain* de foi, de charité, de dévotion. Il n'y a pas un *grain* de ſel dans tout cet ouvrage.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt dans le *grain*; pour dire, qu'il eſt en un poſte, où il peut faire fortune, où il gagne beaucoup. On dit d'un Eunuque, qu'il eſt légér de deux *grains*. On appelle Catholique à grôs *grain*, un libèrtin, un homme peu dévôt, qui ne va à l'Égliſe que par manière d'acquit, qui viole ſans ſcrupule les loix de l'Égliſe.

Un bon Catholique à gros grains,
Mal informé, des loix de ſon Egliſe,
Croyoit jeudi dernièr que la chair fut pèrmiſe. N. R. DE B. M.

On dit, qu'un homme en mangeroit un aûtre avec un *grain* de ſel; pour dire, qu'il eſt bien plus fort que lui.

GRAINDIER. v. act. Vieux tèrme de Coutumes, qui veut dire augmenter. *Augere.* Li prix n'en doit pas être *graindiez*. DE BEAUM.

GRAINDRE. adj. m. & f. Vieux mot, plus grand. *Major. Grandior.*

Car François, li graindre & li mendre,
Veulent à force terre prendre. GUILL. GUIART.

Ce mot s'étoit formé de *grandior*, mot Latin, qui ſignifie la même choſe.

GRAINE. ſ. f. Quelques-uns écrivent GRÉNE. Semence que produiſent les plantes & les arbres pour la conſervation de l'eſpéce. *Semen, granum.* On voit la *graine* des plantes, après qu'elles ont jetté leur fleur & leur fruit. Toutes ſortes de *graines* ne réüſſiſſent pas en toutes ſortes de tèrres & de climats. Les œillets de *graine* ſont plus touffus que ceux qui viennent de marcotte. La *graine* de la tulippe eſt enfermée dans ſon piſtil. Les aunes, & les phyllirea viennent de *graine* & de bouture. La *graine* d'écarlate ſe cueille ſur le chêne verd. La *graine* d'Avignon eſt le fruit du nèrprun, dont on tire trois couleurs, la jaûne, la vèrte, & la bleuë. Les Droguiſtes appellent *grains de corne de cerf*, les râclures du bois de cèrf.

Mr Grew dans ſon Anatomie des Plantes a fait de curieuſes obſervations de pluſieurs *graines*. Il dit en général, qu'elles ont quatre enveloppes, dont la première s'appelle la *capſule*, qui reſſemble quelquefois à une petite bourſe, comme celle du creſſon; quelquefois c'eſt une gouſſe, comme ſont celles des légumes; quelquefois elle eſt diviſée en deux, comme dans l'oſeille & dans la renoüée. La ſeconde & la troiſième de ſes enveloppes s'appellent proprement les *peaux de la graine*, principalement dans les fèves. La couleur de la peau eſt de diverſes couleurs, depuis le blanc juſqu'au noir de jais. Sa figure eſt tantôt ſemblable à celle d'un rognon, comme en cette éſpéce de *ben* appellée *papaver ſpumeum*; tantôt elle eſt triangulaire, comme dans l'oſeille & dans le ſceau de Salomon; quelquefois entre ronde & triangulaire, comme dans la menthe & dans la meliſſe: quelquefois elle eſt ronde plate, comme dans les giroflées & les amaranthes: quelquefois ſphérique, comme dans les navèts, & dans la plante appellée *aſperula*; quelquefois ovale, comme dans le *ſcandix*, autrement *pecten Veneris*, & dans les titymales; ou demi-ovale, comme dans l'anis & dans le fenoüil; ou demi-ronde, comme dans la coriandre. On en trouve qui ont la figure d'une pique, comme dans la laituë; ou d'un cylindre, comme dans les jacobées; ou d'une pyramide, comme dans le bec de cigogne à feuilles de guimauve. Il y en a de liſſes & polies comme celles de ſcandix; d'aûtres qui ſont bouillonnées, comme celles de *blattaria* & de *ben*; d'aûtres qui ſont remplies de petites foſſes hexagones ſemblables aux rayons de miel, comme celles des pavôts, de juſquiâme, du mufle de veau, de paſſerage, &c. d'aûtres qui ſont percées comme des pierres ponces, comme celles de gremil & du *phalangium Cretæ*. Les peaux des *graines* de coignaſſiér, de l'hèrbe aux puces, du creſſon, de la roquete, du baſilic, de la cameline & de pluſieurs aûtres, ont un mucilage, qu'il n'eſt pas aiſé de remarquer lorſqu'elles ſont ſéches. La quatrième & dèrnière enveloppe ſe peut appeller *ſecondine*, parcequ'elle eſt dans les plantes à-peu-près ce que ſont dans les animaux les membranes qui enveloppent le fœtus. On la peut voir en coupant fort adroitement & en morceaux fort minces les peaux d'une féve nouvellement formée.

Les *graines* trempées dans du lait pendant quelques tems avant que d'être ſemées produiſent des fruits très-délicats.

GRAINE D'ÉPINARS, en tèrmes de Brodeur, ſignifie la même choſe que grain d'orge. De l'or, ou de l'argent, en *graine d'épinars*.

GRAINE DE PARADIS. C'eſt le grand cardamome, qu'on appelle autrement *maniguéte*, ou *maleguéte*. Voyez CARDAMOME.

GRAINE, ſe dit figurément en mauvaiſe part d'une mauvaiſe engence. On ne ſçauroit ſi bien éteindre une héréſie, qu'il n'en reſte toûjours quelque *graine*. Les laquais, les Clèrcs, les gens de rivière, ſont une méchante *graine*. Les charençons dans un greniér, les chenilles dans un jardin, ſont une méchante *graine*.

On dit provèrbialement d'une fille qui eſt déja un peu âgée pour ſe marier, qu'elle monte en *graine*. On appelle *graine d'andoüilles*, une troupe de petits enfans qui ſont amaſſez. C'eſt une expreſſion de la Comédie du Pédant joué, & elle ne ſe trouve point ailleurs.

GRAINES, en Sculpture; ce ſont de petits boutons d'inégale groſſeur aux bouts des rinceaux de feüillages qui ſèrvent d'ornement.

GRAINER. v. n. Tèrme de Jardiniér. Monter en graine. *Emicare, induere ſe in granum, ſemen.* Voyez GRENER. Cependant la Quintinie, Ligèr & Chomel, écrivent *grainer*.

GRAINER. v. act. Tèrme de Coutumes. Mettre les porcs dans les bois pour la paiſſon, ou à la glandée. *Porcos in ſylvis glande paſcere, in ſylvas ad paſtum ducere.*

GRAINETIÉR. ſ. m. Marchand de groſſes graines, comme blé, avoine, &c. *Frumentarius.* Voyez l'article ſuivant.

GRAINIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. N'eſt pas ſeulement un Marchand de graines, mais encore un Marchand de grains en détail, & à petite meſure. *Seminum, Granorum propola.* Il y a plus de trois ſiécles, dit M. de la Mare dans ſon *Tr. de Pol. L. V. Tit. V. C. 2. & Tit. VI. T. II. p. 738.* que ceux qui compôſent l'ancienne Communauté des Bladiérs, ou Blatiérs à Paris, ont été réduits à ne vendre des grains qu'à petite meſure, & qu'ils ſe trouvent nommez dans les Réglemens Revendeurs de grains, Regratiers, ou *Grainiérs*, & que ceux qui font le grand commèrce ont pris le nom de Marchands de grains. Les *Grainiérs* ne peuvent entrer aux marchez de Paris qu'après cèrtaines heures, ni acheter que cèrtaine quantité de *grains*. Voyez de la Mare, *Tr. de Pol. T. II. p. 730.* Par une Ordonnance de Loüis le Grand du mois de Décembre 1672. art. 8. & 10. il eſt défendu aux Maîtres *Grainiérs* d'entrer aux marchez qu'après midi, ni d'enlever plus de ſix ſeptiérs d'avoine & deux ſeptiérs d'aûtres grains. ID. *p. 731.* On dit *Grainiérs*, & *Grainiéres*, Marchands *Grainiérs*, Jurez *Grainiérs*. Un particuliér ayant obtenu un Brévet de *Grainiér* privilégié ſuivant la Cour, les Marchands & Marchandes *Grainiéres* ſe pourvûrent au Châtelet, & après pluſieurs Sentences pour & contre un Arrêt du Conſeil de l'an 1636. 11. de Janv. régla qu'il n'y auroit aucun *Grainiér*, ou *Grainiéres*, privilégiez, & défendit au Grand Prévôt de l'Hôtel d'en donner des Proviſions. Voyez de la Mare, *T. II. p. 1118. & 1119.* La Quintinie met de la différence entre *Grainiér* & *Grainetiér*: *Grainiér*, ſelon lui, eſt le Marchand de graines, tant potagères que fleurs; & *Grainetiér* eſt le Marchand des aûtres groſſes graines; & on l'avoit ſuivi dans la première édition de ce Dictionnaire. Cependant il paroît par ce que nous venons de rapporter que *Grainiér* eſt pris même pour un marchand de blé, *frumentarius*, pourveu que ce ſoit en détail.

GRAINVILLE *la Teinturière*. Nom & ſurnom fém. d'un bourg de France, au païs de Caux, en Normandie. Il eſt ſur la Paluelle, petite rivière, une lieuë au deſſus de Cani, à trois de Saint Valery & de la mèr.

GRAIRIE. ſ. f. Tèrme des Eaux & Forêts. Partie d'un bois qui eſt poſſedé en commun. Il en eſt fait mention en la plûpart des articles de la nouvelle Ordonnance des Eaux & Forêts.

GRAIRIE, eſt auſſi un droit que le Roi prend ſur les bois qui ſont ſur le très fond d'autrui, à cauſe de la juſtice qu'il fait éxercer par ſes Officiérs des Eaux & Forêts pour leur conſervation: comme à Orléans, on paye deux ſols pariſis d'une part, & dix-huit deniérs d'autre pour ce droit, comme dit Chauffour. Ce droit eſt différent ſelon les lieux.

Quelquefois on prend indifféremment pour la même choſe les mots de *grairie* & de *grurie*, ou *gruerie*, *gruirie*; mais il ne faut pas les confondre, puiſqu'ils ont des ſignifications différentes, quoi qu'ils ayent quelquefois la même.

GRAIS. Voyez GRÈS.

GRAISIVÔDAN. ſ. m. Nom propre d'un Tèrritoire de France, Bailliage de Grenoble. *Gratianopolitanus pagus*, ou *ager*. Contrée de France, ſituée dans le Dauphiné, & bornée au nord par la Savoye, au couchant par le Viennois, & par le Valentinois : au midi par le Diois, & par le Gapençois ; & au levant par l'Ambrunois, & par le Briançonnois. Ce païs eſt aſſez étendu ; mais il eſt fort montagneux, particulièrement vèrs le levant. Il eſt baigné par l'Iſère, la Romagne, & le Drac ; ſes principaux lieux ſont la petite ville nommée le bourg d'Oyſans, Grenoble, capitale du Bailliage, & de toute la province, le fort de Barraux, les Bourgs de Pont en Royans, de Vif, de Mens, de Corp, & de Vizile, & la grande Chartreuſe, Chèf de ſon Ordre.

De Valois *Not. Gall. p.* 165. dit qu'on trouve *Graiſivouldan*, *Gréſivodan*, ou la vallée de *Griſivodan*, que quelques-uns écrivent *Graiſivaudan* ; mais mal, parceque il n'y a qu'*al* qui ſe change en *au* ; mais *ol* ſe change en *ou*, qui dans la ſuite s'eſt changé en *o*, *Graiſivoudan*, *Graiſivodan*. Choriér écrit *Gréſivodan*.

Ce mot *Graiſivodan*, ſelon Choriér, vient de *Gratianopolitanus* par corruption.

GRAÎſSE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une matière blanche, graſſe, huileuſe, ramaſſée dans des capſules, ou petits ſacs membraneux, deſtinée pour entretenir la chaleur des parties, & principalement pour adoucir les ſèls âcres de la maſſe du ſang. *Adeps, pinguedo*. La *graiſſe* avec ſes membranes fait une troiſiéme enveloppe qui eſt au deſſous du cuir, & qui couvre toutes les parties du corps, à la réſèrve des paupières, de la vèrge & du ſcrotum. Il y a auſſi de la *graiſſe* répanduë en pluſieurs aûtres parties. Les Médecins diſtinguent quatre ſortes de *graiſſe* : la première, qui eſt molle & humide, que les Latins appellent *pinguedo*, s'appelle *axunge* : la ſeconde, ou la vraye *graiſſe*, qu'on appelle autrement *oing*, ou en Latin *adeps* : la troiſiéme qui eſt plus fèrme & dure, eſt le lard, en Latin *lardum* : la quatriéme, qui eſt plus ſeche & plus épaiſſe, eſt le ſuif, en Latin *ſevum*. Quelques-uns font ſeulement deux éſpéces de *graiſſe*, l'une qui eſt plus fèrme & coagulée, l'aûtre qui eſt molle, & faite comme de l'huile caillée. Sa matière eſt la partie la plus graſſe & aërée du ſang, laquelle ſortant comme une ſueur par les orifices des artères, s'arrête & s'épaiſſit dans les capſules adipeuſes. Regniér a dit d'un potage maigre, qu'on y pouvoit troûver une étoile de *graiſſe*. De la *graiſſe* de rôt. Cet habit eſt uſé & plein de *graiſſe*. La poudre deſſeche la *graiſſe* des cheveux. On dit en parlant des cailles, des ortolans, & des aûtres petits oiſeaux, que ce ſont des pelotons de *graiſſe* ; pour dire, qu'ils ſont bien nourris, & bien grâs. Une femme chargée de *graiſſe* & d'embonpoint eſt dégoûtante. Chiapin Vitelli, Marquis de Cétone, fameux Capitaine de ſon tems, devint à force de boire du vinaigre, ſi maigre, d'extrémement grâs & replèt qu'il avoit été auparavant, qu'il pouvoit s'entourer prèſque tout le corps des peaux vuides de ſon ventre & de ſa poitrine, mais il ne put en ſe défaiſant de quatre-vingt ſépt livres de *graiſſe* ſe défaire en même tems de ſes vices, & de ſon intempérance. P. VERJUS.

La *graiſſe* des animaux pour l'ordinaire n'eſt pas un bon aliment, parcequ'elle eſt difficile à digérer, & qu'elle produit un ſuc épais & groſſiér ; mais elle eſt d'un grand uſage dans la Médecine. La *graiſſe* de veau eſt employée dans les pommades, elle eſt réſolutive, adouciſſante, & émolliente : celle de cochon a les mêmes qualitez, auſſi bien que celle de ſangliér, qui eſt encore fortifiante ; celle de cèrf eſt bonne pour fortifier les nèrfs, pour les rhumatiſmes, la goute ſciatique, les fractures. La *graiſſe* de liévre appliquée éxtérieurement éxcite la digeſtion, & la ſuppuration des abcès ; celle de lapin eſt nèrvale & réſolutive ; celle du coq, & de la poule ſèrt à réſoudre & amollir les duretez ; celle d'oye a les mêmes qualitez, elle adoucit les hémorroïdes, elle appaiſe les douleurs d'oreille étant introduite dedans, elle lâche le ventre étant priſe intérieurement, elle eſt bonne pour les rhumatiſmes. La *graiſſe* de canard adoucit, réſout, amollit ; celle des outardes eſt anodine, & réſolutive, celle de faiſan fortifie les nèrfs, réſout les tumeurs, diſſipe les douleurs de rhumatiſme ; celle de caille eſt éſtimée propre pour emporter les taches des yeux. La *graiſſe* de gruë ramollit les duretez, on la tient propre pour la ſurdité étant miſe dans l'oreille ; celle de l'ortolan eſt réſolutive, adouciſſante, émolliente ; on attribuë à peu près les mêmes à celle du brochèt : celle de l'anguille eſt éſtimée propre pour ôter les taches de la petite vérole, pour guérir les hémorroïdes, & pour faire croître les cheveux, on la met auſſi dans l'oreille pour la ſurdité ; celle de truite, outre qu'elle eſt adouciſſante, eſt propre pour les maladies de l'anus, & les ulcères du ſein.

GRAÎſSE, ſe dit auſſi de ce qui eſt viſqueux & onctueux dans la tèrre. La *graiſſe* des montagnes tombe dans les vallées, & c'eſt ce qui rend celles-ci fèrtiles, & celles-là ſtériles.

GRAÎſSE, ſe dit auſſi figurément de tout ce qu'il y a de meilleur en quelque chôſe. *Opimum*. Les précédens Fèrmiérs ont emporté toute la *graiſſe* de cette Fèrme, de cette affaire.

On dit provèrbialement, qu'un homme ſe plaint de trop de *graiſſe*, quand il ſe plaint de quelque chôſe qui lui eſt très-avantageuſe. On dit qu'on ne fait les chôſes qu'à *graiſſe* d'argent, pour dire, en donnant bien plus d'argent qu'il n'en ſeroit dû légitimement. On dit auſſi, Ce n'eſt pas le tout que des choux, il faut encore de la *graiſſe*, lorſqu'on a beſoin encore de quelque chôſe pour achever une affaire.

GRAÎſSER. v. act. Frotter, enduire de graîſſe quelque chôſe pour la faire aller plus aiſément. *Adipe illinere*. Si on ne *graiſſe* les rouës d'un caroſſe, le feu s'y met. Il faut *graiſſer* un poulain pour avaler du vin.

On dit provèrbialement, *Graiſſez* les bottes d'un vilain, il dira qu'on les brûle ; pour dire, qu'il fait mauvais faire plaiſir à un malhonnête homme. On dit, qu'on *graiſſe* la patte d'un Juge, d'un Intendant ; pour dire, qu'on lui donne de l'argent pour le corrompre, pour faciliter une affaire. On dit, *Graiſſer* le marteau d'une porte ; pour dire, donner de l'argent au Portiér, afin de pouvoir entrer. On n'entroit point chez moi ſans *graiſſer* le marteau. RAC. On dit auſſi, *Graiſſer* les épaules à quelqu'un ; pour dire, le bâtonner : ce qui a fait dire auſſi, de l'huile de cotrèt, pour dire des coups de bâtons.

GRAÎſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Illitus adipe*.

GRAIſSERIE. Voyez GREſSERIE.

GRAIſSET. ſ. m. Éſpéce de grenouille qui vit ſur tèrre & dans les buiſſons, qui eſt vèrte, & porte les yeux avancez en guiſe de cornes. *Rubeta*. Elle tient du crapaut, & a du venin. Son nom Latin vient de *rubus*, buiſſon.

GRAÎſSEUX, EUSE. Adj. Qui eſt rempli de graîſſe, ce où il y a de la graîſſe. M. Dionis appelle l'épiploon une toile *graiſſeuſe*. *Adipalis*.

GRAITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou Bourg de la Haute Saxe. *Gracium*. Ce lieu eſt dans le Voigtland, en Miſnie, ſur l'Elſter, à trois ou quatre lieuës au deſſous de la ville de Plawen.

GRAMAILLE. ſ. f. *Gramalla*. Nom d'un habit de deüil, qui étoit long : on en voit encore ſur quelques tombeaux, & dans les ouvrages de ſculpture du bas Empire.

Ce mot vient, ſelon Magri, de *grandis malla* : le mot de *grandis* marque que cet habit étoit grand & ample, & celui de *malla*, qui veut dire la même chôſe que *villoſa*, *velu*, *à long poil*, marque la qualité de l'étoffe dont on faiſoit cette ſorte d'habit. On appelle encore aujourd'hui *gramaglia* en Sicile, & à Malte, un habit long de deüil.

GRAMBUSIA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Méditèrranée. *Grambuſa*. Elle eſt ſur la côte de la Natolie, près du cap de Célidonia, & du Golfe de Satalie.

GRAMEN. Sorte de petite hèrbe qui croît dans les cours & ſur les tèrres, appellée autrement *chien-dent*. *Gramen*. Il y a un grand nombre d'éſpéces de *gramen*. Voyez CHIENDENT.

GRAMINÉE. adj. f. Qui ſe dit de la couronne de *grâmen* qui ſe donnoit à Rome à quelques Généraux d'armée. *Gramineus, a*. La Couronne de grâmen, s'appelloit Couronne *graminée*, on ne l'accordoit que rârement, & pour quelque éxploit ſignalé, quand par l'habileté & le courage d'un Général l'armée réduite aux dèrnières extrémitez avoit été délivrée ou préſèrvée d'une défaite évidente, & les ennemis mis en fuite. Voyez Pline L. XXII. C. 4. & Vigenère ſur Tite Live T. I. p. 997. La Couronne *graminée* ſe donnoit aux Conſèrvateurs des armées. PLINE. Les Couronnes obſidionales étoient auſſi de grâmen, & s'appelloient *graminées*, parcequ'on les faiſoit de la prémière petite hèrbe que l'on trouvoit dans le camp.

GRAMMAIRE. ſ. f. Art qui enſeigne à bien parler ; c'eſt-à-dire, à bien exprimer ſes penſées par des ſignes que les hommes ont inſtituez. *Grammatica*. Johnſon dans ſes Commentaires ſur la *Grammaire* la définit ainſi : L'Art d'exprimer les rapports des chôſes en conſtruction, par l'accent convenable, en parlant, & par l'ortographe régulière en écrivant, le tout ſuivant l'uſage de ceux dont on parle la langue. HARRIS. Elle enſeigne à décliner & conjuguer ; à conſtruire, & à bien ortographier les noms, les vèrbes, & les aûtres parties de l'oraiſon. Elle apprend à bien connoître la propriété, & la force naturelle de châque partie du diſcours, & la raiſon de toutes les expreſſions qui y doivent entrer. Les langues vivantes s'apprennent plus aiſément par l'uſage que par la *Grammaire*. Quelques-uns ont appellé la *Grammaire* la porte de tous les Arts, parceque ſans ſon ſecours l'on ne peut parvenir à la connoiſſance des ſciences. La *Grammaire* eſt, ſelon Quintilien, à l'égard de l'éloquence, ce que le fondement eſt à l'égard de l'édifice. Ceux qui s'en mocquent comme d'un art qui n'a rien que de bas, & de mépriſable, ſe trompent fort. Elle a plus de ſolidité que d'oſtentation, & d'éclat : & elle ſèrt

autant

autant à exercer, & à éprouver la ſuffiſance des plus habiles, qu'à former l'eſprit de ceux qui commencent. Log. Ceux qui ne veulent point du tout de *Grammaire* ſont des gens pareſſeux, qui ſe veulent épargner la peine, ou de l'apprendre, ou de l'enſeigner. Nic. Il y a dans toutes les langues vivantes une infinité d'expreſſions irrégulières qu'on ne peut ramener aux régles de la *Grammaire*. Le Cl. Le Cardinal Bembo ne crut point ternir l'éclat de ſa Pourpre parmi la pouſſière de la *Grammaire*. Vaug.

La *Grammaire* de toutes les langues eſt la même dans les principes généraux & dans les notions qu'elle emprunte de la Philoſophie pour expliquer de quelle manière nous exprimons nos idées par des mots : mais comme châque langue a ſes tours particuliers, ſon caractère & ſon génie, qui eſt différent du génie & du caractère des autres langues, il y a autant de Grammaires qu'il y a de langues. Un exemple ſuffira pour faire connoître ce que nous diſons. On dit en François *tracer une ligne droite*, mais on ne peut pas dire *tracer une droite ligne*, quoiqu'on diſe en Latin *rectam lineam*, ou *lineam rectam ducere*, ou même encore autrement. Que s'il y a quelque langue qui ſuive dans la phraſe qui vient d'être rapportée la même analogie que la langue Françoiſe, elle s'en écarte en cent autres occaſions.

Diogéne Laërce rapporte après un certain Hermippus qu'Épicure étoit le prémier qui eût donné des régles de *Grammaire* aux Grècs; & que Platon eſt celui qui fit le prémier des découvertes & même des reflexions ſur cela. A Rome Cratès de Mallunte en Myſſe contemporain d'Ariſtarque en fit le prémier des leçons à Rome, pendant qu'il y fut Ambaſſadeur d'Attalus entre la ſeconde & la troiſieme guerre de Cartage, environ le tems de la mort d'Ennius. Avant lui on ne ſçavoit à Rome ce que c'étoit que *Grammaire*. Polydore Virgile, *De Invent. Rer. L. I. C.* 7.

Périzonius a montré l'utilité de la *Grammaire* dans la Préface de l'Édition qu'il a faite de la Minèrve de Sanctius à Amſterdam 1714. ſur laquelle il a fait auſſi des Notes. M. de Fenelon, Archevêque de Cambray, a fait de judicieuſes Reflexions ſur la *Grammaire*.

On appelle une *Grammaire*, un livre qui contient les régles de la *Grammaire* de châque langue. La *Grammaire* Hébraïque de Quin carboeus, la Grécque de Clénard, l'Italienne, & l'Eſpagnole d'Oudin &c. La *Grammaire* de Rabbi Judas Ching paſſe communément pour la prémière *Grammaire* Hébraïque qui ait paru. Cependant il eſt ſeur que Rabbi Saadias Haggaon, qui vivoit avant Rabbi Juda, avoit fait deux ouvrages en ce genre, l'un de la *Grammaire*, & l'autre des Élégances de la langue Hébraïque. Il s'en faut beaucoup auſſi que la *Grammaire* de R. David Kimhhi ſoit la plus ancienne *Grammaire* Hébraïque que nous ayons. Son père R. Joſeph Kimhhi a auſſi fait une *Grammaire* qui ſe trouve manuſcrite; & nous avons huit ouvrages d'Abenezra, qui vivoit avant Kimhhi le fils, & un peu même avant le père; la plus ancienne *Grammaire* Grécque eſt celle de Gâze. Les Latines ſont les Ouvrages de Martianus Capella, de Priſcien, d'Aſconius Pœdianus.

Les meilleures *Grammaires* faites dans ces dèrniers tems ſont 1°, pour l'Hébreu celles de Pagnin, édition de Rob. Étienne, de Cévallerius, édition d'Henri Étienne, ou de Le Preux à Genève en 1591. celle de Petrus Martinius à la Rochelle 1591. de Buxtorf, de Loüis de Dieu en trois langues, de Sixtinus Amama, qui eſt une compilation de Martinius & de Buxtorf, de Bellarmin avec les Notes de Muis; celle du P. Sglanther eſt utile pour commencer. Pour les Chaldéennes celles de Martinius, celle de Buxtorf, celle de Loüis de Dieu en trois langues. Pour le Syriaque, celles de Amira, de Myriœus, de Waſerus; la Chaldaïque & Syriaque de Buxtorf, celle de Louis de Dieu en trois langues, & celle de Lembden. Pour le Copte, le *Prodromus Coptus*, & *Lingua Ægyptiaca reſtituta* du P. Kirker. Pour l'Arabe, celle d'Erpénius, & celle de Golius, qui n'eſt que celle d'Erpénius un peu augmentée. Pour l'Éthiopien celle de Ludolph. Pour le Perſan, celle de Loüis de Dieu. Pour l'Arménien, celles de Schroder, & de Galanus. Pour le Grèc, celles de Martinus Ruelandus, de Silburgius, du P. Mocquet, de Voſſius, de Port-Royal. Pour le Latin, celles de Deſpautère, la Minèrve de Sanctius, celles de Voſſius, celle de Port-Royal, qui n'eſt qu'une compilation des autres. Pour l'Italien celles de Perger, d'Arnaud, de Lanfrédini, de Saulnier, de Port Royal, de Vénéroni. Pour l'Eſpagnol celles d'Ambroiſe de Salazar, de Port-Royal, de l'Abbé de Verac, &c. Pour le Portugais, celle du P. Pereyra Jéſuite. Pour l'Alleman, celles de Heim, de Claius, de Hertzber, de Léopold. Pour l'Anglois, celle de Wallis; celle de E. A. & de Manger ne ſont pas bonnes. Pour le François, les deux meilleures ſont celle de M. l'Abbé Regnier, & celle du P. Buffier, Jéſuite; toutes les autres, ou ne valent rien du tout, ou ſont fort défectueuſes.

GRAMMAIRIEN. ſ. m. Celui qui ſçait, ou qui enſeigne la Grammaire. *Grammaticus.* Un *Grammairien* n'a d'empire que ſur les ſyllabes, & il n'y a que les mots qui ſoient de ſa juriſdiction. G. G. Donat, Priſcien, ont été de fameux *Grammairiens*.

La nation des *Grammairiens* eſt redoutable à tout le monde; ſi on la veut croire ſa juriſdiction s'étend juſque ſur les têtes couronnées, ſi elles veulent introduire quelque nouveau mot. Bal. Une partie de la ſcience d'un *Grammairien* vrayement habile, eſt de ſçavoir, qu'il y a des chôſes qui ne méritent pas d'être ſçûës. Port-R. Un *Grammairien*, occupé à une etude auſſi ſeche, & auſſi triſte que celle des mots, a toujours le front ridé. Mont. Un *Grammairien* ne ſonge qu'aux mots: il n'entre ni dans la délicateſſe du ſentiment, ni dans la fineſſe de la penſée. S. Évr. Suétone a fait un livre des plus illuſtres *Grammairiens*.

Et gâre un froid Grammairien,
Qui traitant en homme capable
Tout l'ouvrage de déteſtable,
Envoyra d'un ton peu chrétien
Et la piéce & l'Auteur au diable. P. Du Cerc.

Le titre de *Grammairien* étoit autrefois un titre d'honneur qu'on donnoit non ſeulement à ceux qui s'appliquoient à la Grammaire, ou qui excelloient dans la Philologie; mais à tous ceux qui paſſoient pour ſçavans en quelque ſorte de ſcience que ce fût; comme témoigne Gérard Voſſius dans ſon livre de la Grammaire. C'étoit un titre de littérature, & d'érudition: on appelloit autrefois *Polyhiſtores*, ces ſortes de ſçavans; c'eſt à dire, gens qui poſſédent diverſes connoiſſances. Philoponus, fameux Philoſophe du tems de Juſtinien, a été appellé *Grammairien*, quoiqu'il excellât en pluſieurs ſortes de ſciences, comme on voit dans la Bibliothéque de Photius. Saxon, Hiſtorien de Danemark dans le XIIIe ſiécle, a été appellé le *Grammairien*, & encore en l'an 1580. Thomas d'Averſe, Juriſconſulte Néapolitain, fut ſurnommé le *Grammairien*. Voyez M. Baillet. Le titre de *Grammairien* ſe donnoit autrefois à tous ceux que nous appellons aujourd'hui Sçavans & Critiques, & ſur tout à ceux qui écrivoient bien & poliment en tout genre. C'eſt dans ces ſens que Suétone a intitulé *Des Grammairiens célébres* le Livre où il traite des Excellens Écrivains Latins; que Cornélius Népos appelle *Grammairiens* les Commentateurs des Orateurs & des Poëtes; & qu'enfin l'Antiquité le donne communément à Apion, à Joannes Philoponus, & à Solin. Il ſe donne ſur tout à quelques Écrivains, dont il eſt devenu comme le ſurnom; qui ſont Elfrique, Archevéque de Cantorbery, qui mourut l'an 1006. Galfridus, ou Geofroy, qui floriſſoit vers l'an 1490. Philoponus, dont nous avons parlé, Serlo, qui vivoit l'an 1160. & Saxon le *Grammairien*, qui écrivoit vers le milieu du XIIe ſiécle. Voyez ſur ce nom & ſes ſignifications & uſages les Centuries de Balœus Anglois, & les Prolégomenes de Stephanus Stephanius ſur Saxon le *Grammairien* C. 9. Polydore Virgile *L. I. C.* 7. *Invent. Rer.*

Les *Grammairiens* les plus renommez (du IIe ſiécle) furent Apèr, Pollion, Eutychius, Proculus, Athénée, Julius Pollux, Macrobe, & Aulu-Gelle. Les ouvrages de ces dèrniers Auteurs ſont un ramas de beaucoup de chôſes différentes, qui regardent la Critique des Auteurs anciens, & les Belles Lettres. Le nom de *Grammairien* en ce tems-là étoit autant honorable, qu'il eſt vil & mépriſé dans le nôtre. La faûte en vient de ceux qui prennent ce nom, & qui traitent la Grammaire d'une manière baſſe, & pédanteſque, la réduiſant aux mots, aux ſyllabes, & à des cenſures tout à-fait puériles: au lieu que ſon véritable uſage eſt d'éxaminer les Auteurs à fond, de les expliquer, d'en remarquer les vices, ou les beautez, & de diſtinguer les faux des véritables; & dans ceux-ci ce qui eſt ſorti de leurs mains, d'avec ce que les Copiſtes, ou les Imitateurs, y ont fait couler. Godeau, *Hiſt. de l'Egl. L. II. p.* 197. C'eſt-à-dire, que *Grammairien* étoit alors ce que nous appellons aujourd'hui Critique; qui n'eſt point un nom vil, & mépriſé, mais honorable aujourd'hui comme alors. Et ceux qui n'enſeignoient qu'à lire & expliquer & entendre les Auteurs, on les nommoit Grammatiſtes; *Grammatiſta*. Cette diſtinction ſe trouve dans Lampridius.

GRAMMATIÇAL, ale. adj. Qui appartient à la Grammaire. *Grammaticalis.* Une façon de parler eſt *grammaticale*, quand elle eſt conſtruite ſelon les loix de la Grammaire. Quelque admirable que ſoit Voiture en ce qui regarde la délicateſſe & l'enjouëment, il n'étoit pas infaillible en matière de conſtruction & de pureté *grammaticale*. Bouh. C'eſt aſſez parler & de la différence des tems des vèrbes, quant à leur forme *grammaticale*, & de leur reſſemblance, quant à la manière de les employer les uns pour les autres. L'Ab. Régn.

GRAMMATICALEMENT. adv. D'une manière gramma-

ticale. *Grammaticaliter.* Cette phraſe n'eſt pas bonne *grammaticalement*, mais c'eſt un galliciſme.

GRAMMELOUC. ſ. m. Arbriſſeau des Indes orientales qui croît de la hauteur d'un homme. Ses feuilles ſont longues de trois poûces, finiſſant en une longue pointe d'un vèrd naiſſant : il porte des fruits dans une gouſſe triangulaire de la groſſeur d'une petite noix, & un peu plus longue : en l'ouvrant on y trouve trois compartimens ; & dans chàcun un petit fruit aſſez ſemblable à celui du Palma-Chriſti : il eſt enveloppé d'une pellicule blanche fort tranſparente, qui en laiſſe voir une aûtre noire : le dedans du fruit eſt blanc, & d'un goût mordicant : c'eſt un très-violent purgatif, pour peu qu'on en goûte ; il purge par haut & par bas avec beaucoup de violence, & on ne peut arrêter ſon action qu'en ſe lavant ſur tout le viſage, ou en mangeant du bétel ; c'eſt au moins le ſeul remède dont on ſe ſèrt dans le païs où vient cet arbriſſeau. Le *Grammelouc* vient à la côte de Malaga.

GRAMMÈRCY, ou GRAND-MÈRCI. Je vous rends grâces, je vous remèrcie. *Eſt gratia, gratias ago.* Il eſt du diſcours familiér. Il s'employe auſſi ſubſtantivement. Cela ne m'a coûté qu'un *grand-mèrci. Gratis hoc habui.*

Mes beaux Pères Religieux,
Vous dinez pour un Grammèrcy *:*
O gens heureux ! ô demi Dieux !
Plût à Dieu que je fuſſe ainſi. MAR.

Et pour le prix que j'en demande,
Il ſuffira d'un grand-mèrci.
NOUVEAU CHOIX DE VÈRS.

GRAMMONT. Prononcez prèſque comme s'il y avoit *Grammont.*

GRAMMONT. ſ. m. Nom de lieu qui a donné le nom à une célèbre Abbaye, Chèf de ſon Ordre. *Grandis mons, Grandimontium.* Il eſt dans la Marche, province de France, à ſix lieuës de Limoges, du côté du Nord. MATY. De Valois, *Notit. Gall. p.* 236.

L'Ordre de *Grammont* eſt un Ordre Religieux fondé vèrs l'an 1076. par S. Étienne de *Grammont. Grandimontenſis Ordo, Grandimontenſes Monachi.* Cet Ordre a tîré ſon nom de *Grandmont* dans la Marche. L'Ordre de *Grandmont* ne commença pourtant pas à Grandmont, mais à Muret, village du Limouſin, l'an 1076. Étienne de Muret en fut l'Inſtituteur. Après ſa mort ſes Religieux tranſportèrent leur demeure à *Grand-mont*, dans le diocèſe de Limoges. C'eſt une montagne très-froide & très-ſtérile. Voyez les Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. T. IV. p.* 492. Le Martyrol. de M. Chaſtelain au 8e de Fevr. p. 577. &c. Polydore Virgile, *De Invent. L. VII. C.* 2. L'Ordre de *Grammont* fut gouvèrné par des Prieurs environ 240 ans. L'an 1318. Nicolas, Cardinal d'Oſtie, en créa Guillaume Belliceri Abbé.

Pluſieurs Auteurs écrivent aujourd'hui *Grammont*, & il paroit que c'eſt l'uſage. D'aûtres néanmoins écrivent encore *Grand-mont.*

GRAMMONTIN. ſ. m. Religieux de l'Ordre de Grammont. *Grandimontanus, Grandimontenſis.* M. Chaſtelain ſe ſèrt de ce mot dans ſes Notes ſur le Martyrologe T. I. p. 578. On nommoit ces *Grammontins, Les Bons hommes*, comme le dit Étienne de Tournay, Abbé de ſainte Geneviéve de Paris qui vivoit en 1160. dans une de ſes Lettres à l'Abbé de Pontigny ; & on pourroit croire que ce ſeroit par eux que ce nom auroit paſſé aux Minimes, ſi on ne voyoit que ce ſont ceux de Nigeon que l'on appelle ainſi plutôt que ceux de Vincennes. Jean de Sariſbéry, *Policr. L. VII. C.* 23. met les *Grammontins* de pair avec les Chartreux. CHASTEL. On dit communément les Religieux de Grammont, Les Moines de Grammont.

GRAMPE. Petit inſtrument à deux branches, d'un ſeul morceau de fèr, courbé de ſorte qu'il forme deux crochèts.

GRAMPE, ancien nom d'une montagne d'Écoſſe. Voyez GRANTZBAINE.

GRAMPOND. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Anglètèrre. *Grampondium.* Il eſt dans le Comté de Cornouaille, entre le bourg de Truró, & celui de Fowey, environ à trois lieuës de chàcun. *Grampond* eſt un de ces bourgs qui ont ſéance par leurs deputez au Parlement d'Anglètèrre.

GRAN. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Haute Hongrie. *Granus.* Elle prend ſa ſource vèrs les monts Krapaks, & coulant vèrs le midi, elle baigne Lipeze, New-Sol, ou Biſtrics, Teplicz, Bars, Lewenes, & elle ſe décharge dans le Danube à Parkam, ou Barkan, vis-à-vis de la ville de Strigonie, ou de Gran.

GRAN. Ville. Voyez STRIGONIE.

GRANÇAY, ou GRANCEY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Granceium, Granciacum.* Bourg de France, ſitué dans la Champagne, vèrs les confins de la Franche-Comté, à huit lieuës de

Châtillon ſur Seyne, & autant de Langres. *Grancey* a maintenant tître de Comté. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 236.

GRAND, GRANDE. adj. Tèrme de comparaiſon. Ce qui a plus d'extenſion qu'une aûtre chôſe à laquelle on le rapporte. *Magnus, grandis.*

Il faut remarquer ſur ce mot de *grand* que le *d* ſe prononce comme un *t* devant une voyelle, ou devant une *h* qui n'eſt point aſpirée, *grand* Aumônier, *grand* Écuyér, *grand* homme, &c. prononcez *grant* Aumônier, *grant* Écuyér ; *grant* homme : M. Ménage dit qu'on prononce auſſi la *grant* Écurie, & que c'eſt la ſeule occaſion où le *d* ſe prononce comme un *t* dans le mot de *grande* : la prononciation de ces deux lettres eſt ſi reſſemblante, qu'il eſt aiſé de s'y méprendre.

Il faut encore remarquer qu'il y a des mots où l'on dit *grand'* avec l'apoſtrophe, au lieu de *grande* : A *grand'* peine ; j'ai eû *grand'* peur ; c'eſt *grand'* pitié ; ce n'eſt pas *grand'* chôſe ; *grand'* chère ; *grand'* mère ; *grand'* chambre ; la *grand'* Meſſe : la *grand'* Bretagne. Quelques-uns ajoutent la plus *grand'* part. Et M. Chaſtelain dit *grand'* Prieuré. Martyrologe T. I. p. 747. & ſuiv. Mais quand ces mots ſont accompagnez de l'adjectif *une*, l'on remet l'*e*, une *grande* chère. Il n'y a que *grand' mère*, & *grand' Meſſe*, qui ſe diſent avec *une*. MÉN. Anciennement l'éliſion ſe faiſoit ſelon le beſoin des Poëtes.

Elle ſe plaît ſi fort en ſa rigueur éxtrême,
Que je croy, ſans mentir, qu'elle tient en ſoi-même,
Une grand' *cruauté, pour une* grand' *vèrtu.* BERTAUD.

Aujourd'hui ces éliſions ne ſeroient pas tolérables. Il y a même encore cette obſèrvation à faire ; c'eſt que quoique l'*e* du mot de *grande* ſe ſupprime devant pluſieurs ſubſtantifs, comme on vient de le voir, il y a beaucoup d'Auteurs qui ne le ſuppriment que dans la prononciation, & nullement dans l'écriture. *Grand* ſe dit en toutes les dimenſions. *Grand* coloſſe, *grand* puis, *grande* lieuë, un *grand* feu : ce taillis eſt déja *grand* pour ſon âge. Un voleur de *grand* chemin. La *grande* allée des Tuilleries ; c'eſt-à-dire, la plus large.

Le mot de *grand* ſe dit en ce ſens des *vèrs* de quelque langue que ce ſoit. Les *grands* vèrs Grècs, ou Latins, ſont les vèrs héxamétres. Les *grands* vèrs François, qu'on appelle auſſi Aléxandrins, ont douze ſyllabes quand la rime eſt maſculine, & treize quand elle eſt féminine. Les *Grands* vèrs Italiens ont onze ſyllabes quand l'accent eſt ſur la pénultième ſyllabe du vèrs, ils en ont douze quand il eſt ſur l'antépénultième, & dix ſeulement quand il eſt ſur la dèrnière. Il en eſt de même des vèrs Éſpagnols.

GRAND, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Noble, élevé, illuſtre, éxtraordinaire, important, principal, de conſéquence. *Excelſus, immenſus, egregius, illuſtris.* Un *grand* génie. Une *grande* âme. Un *grand* cœur. Il a un *grand* orgueil, une *grande* paſſion, un *grand* deſſein. Un *grand* ſaint. Je ſuis né un peu trop pareſſeux pour entreprendre d'avoir une de ces *grandes* paſſions, où il faut toujours faire de *grandes* chôſes. M. SCUD. Il faut avoir un *grand* fond de mérite pour ſe ſoutenir dans la diſgrâce. S. ÉVR. Il n'y a rien de plus froid que de raconter une chôſe en ſtile bas. LA FONT. Vous avez un *grand* nom à ſoutenir. Un Acteur s'élevant ſur le bout des piéds pour repréſenter le *grand* Agamemnon, on lui cria, qu'il le faiſoit un homme *grand*, & non pas un *grand* homme. ABL. Un *grand* homme excelle par un *grand* ſens, par une vaſte prévoyance, & par une haute capacité. LA BRUY. Dans la guèrre il y a une diſtinction délicate entre le Héros, & le *grand* homme : Céſar étoit un *grand* homme, & Aléxandre un Héros. ID. On voit des hommes aidez du haſard faire de *grandes* actions, ſans être *grands* eux-mêmes. LE P. BOURD. Les *grands* hommes ne ſont pas infaillibles : mais il ne laiſſent pas d'inſtruire lors même qu'ils font des faûtes. MÉN. C'eſt dans le fond des cloîtres qu'il faut régler ſa vie ſur ces *grands* préceptes. AB. DE LA TR. L'hiſtoire du douzième ſiècle de l'Égliſe que nous allons écrire, nous fournira de *grands* évènemens. DE CHOISI. On ne joint point l'épithéte de *Grand* avec la pèrſonne, quand il ne s'agit que d'un homme ſimplement célèbre dans un art : on a repris un Poëte pour avoir dit le *Grand* Apelles. C'étoit un *grand* Peintre ; mais ce n'étoit pas un *grand* homme. Cicéron étoit un *grand* Orateur ; mais il ſeroit ridicule de dire le *Grand* Cicéron. Il faut une cèrtaine capacité, & un cèrtain aſſemblage de belles qualitez, ou de belles actions, pour faire un *grand* homme. S. ÉVR.

C'eſt un grand *homme dès l'enfance,* (LOUIS XIV.)
Plus équitable que la loi,
Plus illuſtre que ſa naiſſance,
Plus grand *même que ſa puiſſance.*

Quand le mot de *grand* eſt joint avec celui d'homme, il ſe prend

dans

dans un ſens naturel, ou dans un ſens moral, il s'entend de la taille, ou du mérite, c'eſt la ſuite du diſcours qui en détèrmine la ſignification. C'eſt un *grand* homme; mais quand on joint le mot de *grande* avec celui de femme, il ſignifie toujours la taille. C'eſt une *grande* femme. Enfin, quand on joint le mot de *grand* avec celui d'homme, & qu'on ajoute immédiatement après une qualité du corps, *grand* ſignifie la taille, & non pas le mérite; c'eſt un *grand* homme brun. Il faut encore remarquer que le mot de *grand* étant joint avec le mot d'*air* a des ſens différens, ſelon qu'il eſt devant ou après ce mot. Avoir le *grand* air, veut dire, vivre en *grand* Seigneur & à la manière du *grand* monde. Avoir l'air *grand*, ſignifie, avoir la phyſionomie noble, & la mine haûte.

GRAND, ſe dit de ceux qui excellent dans un art, ou dans une profeſſion. *Peritus.* C'eſt un *grand* Géométre, un *grand* Juriſconſulte, un *grand* Anatomiſte: c'eſt-à-dire, excellent, très-habile.

GRAND, ſe dit encore de ce qui eſt outré, exceſſif dans le mal. *Ingens, immanis.* Une *grande* calomnie. Pour commettre un *grand* crime il faut de la vèrtu. CORN. Un *grand* Tyran; un *grand* ſcélérat; un *grand* coquin; un *grand* buveur. On appelle de *grands* mots, des mots trop enflez, trop emphatiques. Vous m'etourdiſſez avec vos *grands* mots. MOL. *Seſquipedalia verba, ampulla.* Un *grand* mot eſt auſſi une ſentence, un apophthégme.

GRAND, ſe dit encore des tîtres d'honneur que l'on donne à quelques Princes, ou à des hommes illuſtres. Le *Grand* Turc, ou le *Grand* Seigneur. Le *Grand* Mogol. Le *Grand* Cham de Tartarie. Le *Grand* Négus. Le *Grand* Duc de Moſcovie. Le *Grand* Duc de Florence. Un Seigneur Éſpagnol voyant qu'on donnoit le nom de *Grand* à ſon Roi, qui avoit pèrdu pluſieurs places conſidérables, dit que ſa grandeur reſſembloit à celles des foſſez, qui deviennent *grands* à proportion des tèrres qu'on leur ôte. BONS MOTS.

GRAND, ſurnom pris par quelques-uns de nos Rois, mais avec plus juſte tître par le Roi régnant que par aucun aûtre. Charlemagne, ou le *Grand*, à caûſe de ſa taille haute & avantageuſe, ſi nous en croyons Gilles de Paris. Hugue le *Grand*, Prince des François, s'acquit ce ſurnom à caûſe de ſes actions héroïques, au rapport d'Aimoin, ou plûtôt, comme dit Helgau, pour ſa piété, ſa bonté & ſa valeur, qui ſont trois belles qualitez réünies en ſa pèrſonne. L'Abbé d'Yeps attribuë mal-à-propos ce ſurnom aux *grandes* Abbayes qu'il tenoit. Hugue Capet ſon fils porta auſſi le ſurnom de *Grand*, les Actes publiez & expédièz dans la Marche d'Éſpagne ſous ſon régne portent, *regnante Ugone magno Rege*. Une Notice de l'Évèché de Bayone & une Charte de l'an 975. lui donnent le même ſurnom, qui lui eſt auſſi attribué par la vie de S. Genou, les Actes des Archevêques de Roüen, la vie de S. Garnier de Dijon, Oldric Vital, un fragment de l'hiſtoire de France qui finit l'an 1110. & la petite hiſtoire de S. Étienne-de-Caën. Dans l'épitaphe d'Henri de France, Archevêque de Reims, le Rois Loüis VI. ſon père eſt ſurnommé *le Grand*. Le Roi Hugue le *Grand*, fils du Roi Robèrt & petit fils d'Hugue Capet, mourut avant ſon père. Le Roi Philippe, que nous ſurnommons le Long, eſt appellé dans toutes les Chartes, Philippe le *Grand*. On dit Henri le *Grand*. C'eſt Henri IV. prémiér Roi de la Branche de Bourbon. Loüis le *Grand*, c'eſt le feu Roi Loüis XIVe, qui a porté ce ſurnom à ſi juſte tître.

On à donné auſſi ce tître a quelques aûtres Princes. Aléxandre le *grand*. Les Romains appelloient Pompée, le *grand* Pompée. Il ne faudroit pas dire Pompée le *grand*, Lucain & d'autres Auteurs l'appellent ſimplement *magnus*, le *grand*.

GRAND, ſe dit auſſi de quelques charges qui ont la prééminence ſur les aûtres. M. le *Grand* chez le Roi, c'eſt le *Grand* Écuyer. Le *Grand* Maître de la Maiſon du Roi, de l'Artillerie, de la Garderobe. Le *Grand* Maître des Cérémonies. Le *Grand* Échanſon. *Grand* Pannetiér. Le *Grand* Louvetiér. Le *Grand* Aumôniér. Le *Grand* Chambellan. Le *Grand* Prévôt de l'Hôtel. On dit auſſi en fait de Judicature, le *Grand* Maître des Eaux & Forêts. Le *Grand* Maître Chèf & Surintendant de la navigation. *Grand* Audianciér. *Grand* Voyér. *Grand* Rapporteur & Correcteur des lettres des Chancelleries de France. Voyez châque mot en ſa place. Le *Grand* Maître d'un Collége, c'eſt-à-dire, le Principal, celui qui en a tout le ſoin, qui eſt le maître des Profeſſeurs, des Officiérs, des Bourſiérs, des Penſionnaires, des aûtres écoliérs, &c.

On dit auſſi dans les Ordres de Chevalerie, le *Grand* Maître de Malthe. Les *Grands* Commandeurs. Les Chevaliérs *Grand croix*. il y en a huit dans l'Ordre de Saint Loüis. Ils ont 6000 livres de penſion. Voyez CROIX.

On dit auſſi dans les Hiſtoires, & Relations, le *Grand* Prêtre, en parlant de la principale dignité Écléſiaſtique chez les anciens Juifs. Le *Grand* Viſir eſt chez les Turcs le prémiér Miniſtre de ſa Hauteſſe. En Pologne on dit le *grand* Marechal de la Couronne, c'eſt le Commandant des Armées, le *grand* Tréſoriér, Le *grand* Général. Ce ſont les trois *grandes* charges de la Couronne. Le *Grand* Enſeigne. En Éſpagne le *grand* Inquiſiteur, &c.

GRAND, ſe dit encore de pluſieurs chôſes, pour y marquer une aûtre qualité que l'extenſion, comme, La *Grande* Chambre; pour dire, que c'eſt la prémière chambre du Parlement où l'on tient les audiences. La *grande* Meſſe, eſt celle qui eſt dite plus ſolennellement, ſoit à caûſe du plus *grand* nombre des officians, ſoit parcequ'elle ſe chante. Il faut prononcer *grand'* Chambre, & *grand'* Meſſe. La *grande* Égliſe, c'eſt l'Égliſe Cathédrale. *Grand*-père, *grande*-mère, ou *grand'*-mère, qu'on appelloit autrefois mère *grand*, comme on fait encore en quelques païs, auſſi bien que père *grand*, pour *grand*-père; c'eſt l'ayeul, ou l'ayeule. *Grand*-oncle, *grande*-tante, ce ſont le père ou la mère des oncles, des tantes. Ou mon *grand* oncle, c'eſt l'oncle de mon père ou de ma mère, le frère de mon ayeul, ou de mon ayeule. *Avunculus, Avi,* ou *aviæ frater, germanus.* Ma *grande* tante, ou ma *grand* tante, c'eſt la tante de mon père, ou de ma mère. *Avi,* ou *aviæ Soror*, la ſœur de mon ayeul ou de mon ayeule. On dit, *grand* couſin, pour dire, *grand* ami; cela eſt du ſtile familiér & bas.

Grand' chambre, ſe dit en parlant de la prémière chambre d'un Parlement, mais on dit une *grande* chambre, quand on parle d'une piéce d'apartement, dont on marque l'étenduë par le mot de *grande*; il en eſt de même de *grand'* ſalle, qui ſe dit en parlant de la ſalle du Parlement de Paris, mais en parlant en général d'une ſalle qui eſt *grande*, & dont on veut marquer l'étenduë, on dit une *grande* ſalle. La *grand'* rüe ſe dit de la principale ruë de quelque endroit, à laquelle on a donné ce nom, parcequ'elle eſt plus *grande* que les aûtres; ailleurs il faut dire une *grande* ruë, en parlant de quelque ruë que ce ſoit qui eſt *grande*. L'Auteur du nouveau recueil de bons mots dit la *grand'* ſalle en parlant de la ſalle du Palais qui eſt à Paris. C'eſt un *grand* cas; pour dire, C'eſt un cas étrange. C'eſt un *grand* ſecrèt; pour dire, bien particuliér. On dit voir le *grand* monde; c'eſt-à-dire, le beau monde, les pèrſonnes de qualité. Il jure ſes *grands* Dieux; pour dire, Il fait un grand ſèrment.

> *Cloris reprend par un rare myſtère*
> *Jeune & vieille peau tour à tour:*
> *Et la Cloris de nuit ſeroit bien la* grand'mère
> *De la Cloris de jour.* R. D. M.

Mais ſi je voulois vous conter cette hiſtoire entièrement dans les tèrmes que les Conteurs de Provence l'ont appriſe à nos *grand-mères*. Mlle L'HÉRITIÉR.

GRAND, en tèrme de Billard, ſe dit ironiquement de ceux qui ne ſçauroient atteindre à leur bille. Il eſt *grand*, je ſuis *grand*, c'eſt-à-dire, ma bille eſt au milieu de la tâble du billard, en un lieu où je n'y puis atteindre, je ne puis la pouſſer commodément.

GRAND, eſt quelquefois ſubſtantif; & ſignifie les Seigneurs du prémiér rang, de la prémière qualité. *Princeps.* Les *Grands* du Royaume ont ſouvent caûſé des guèrres civiles. *Primores, primates.* On ſe moque d'un bourgeois qui veût trancher du *Grand*; pour dire, faire le *grand* Seigneur. Dieu ne ne fait point de différence entre les petits & les *grands*, c'eſt-à dire, de conditions. La qualité de *Grand* fait preſque oublier qu'on eſt homme, & encore plus qu'on eſt mortel. NIC. Conſolons-nous, diſoit Socrate, de n'être pas comme *les Grands*, le ſujèt d'une tragédie. ABLANC. Les *Grands* ſe plaiſent dans les défauts, dont il n'y a que les *Grands* qui ſoient capables, parcequ'ils les diſtinguent des petits. NIC. Les gens d'éſprit mépriſent les *Grands* qui n'ont que de la grandeur. LA BR. Il faut toûjours rendre aux *Grands* les devoirs que l'ordre des hommes a attachez à leur qualité. NIC. Tout eſt fait pour les *Grands*, & tout èſt né pour eux. BREB. Qui ne riroit de voir les *Grands* étaler leur folie & leur vanité parmi leur pompe & leur magnificence? ABLANC. La haine entre les *Grands* ſe calme rarement. CORN. Être *grand* n'eſt pas une chôſe en ſoi blamable, ni criminelle, comme vouloir être *grand*. Être *grand* c'eſt l'ouvrage de Dieu, mais vouloir être *grand*, c'eſt l'effèt de nôtre orgueil. P. BOURDAL. Le P. Le Moine fait dire au Sultan Melédin,

> *Suivons donc hardiment ces royales maximes,*
> *Les* Grands *ſont les hauts faits, les petits ſont les crimes.*
> *Oüi, Dieu qui fit les* Grands*, ſa plus viſible image,*
> *Qui leur a prodigué ſes tréſors en partage,*
> *De finir nos malheurs leur céde le pouvoir,*
> *Et pour être nos Dieux ils n'ont qu'à le vouloir.* P. TOURN.

Grands,

Grands, *que vous vous trompez ! l'inhumaine Mégère*
D'un noir flambeau vous offre une fauſſe lumière,
Vous ne diſcernez plus ni le vrai, ni le beau,
Bellone ſur vos yeux attache ſon bandeau. Id.

Plus on eſt près des Grands, *& plus on eſt petit.* Le Brun.

D'un Grand *nous payons les outrages*
Par un ſervile attachement :
Souvent encore l'encens frivole,
Que nous offrons à cette idôle.

Nouveau choix de vers.

L'Abbé Regniér Des Marais a fait une Chanſon ſur les *Grands*, qui commence ainſi,

Il faut toujours aux Grands *Seigneurs*,
Rendre toute ſorte d'honneurs,
Les aimer, c'eſt une aûtre affaire
Lère lan lère, &c.

On appelle abſolument *Grands*, en Eſpagne, les pèrſonnes qui tiennent le prémiér rang ; c'eſt-à-dire, ceux à qui le Roi a ordonné une fois de ſe couvrir devant lui. Il y a des *Grands* à vie ſimplement : ce ſont ceux à qui le Roi dit ſimplement, couvrez-vous. Il y a des *Grands* à race : ce ſont ceux à qui le Roi dit, couvrez-vous pour vous, & pour les vôtres. Ceux-ci ſe tiennent fort au deſſus des autres.

Grand, ſe dit auſſi pour ſtile relevé, ſtile ſublime. Le *grand* & le ſublime eſt dangereux par ſa propre grandeur, & il faut bien du génie pour le ſoutenir. Boil. Quand on chèrche le *grand* il eſt difficile de ne pas tomber dans l'enflure, qui eſt le vice le plus voiſin : on tombe dans l'enflure dès qu'on outre le *grand*. Dac. Il faut du *grand* dans le Panégyrique. Il y a cinq ſources du *grand* & du ſublime dans le diſcours ; l'élévation d'éſprit, le pathétique, les figures, la nobleſſe de l'expreſſion, & la compoſition, ou l'arrangement des paroles. Boil. Tout ce qu'on gagne à ne point faire de faûte, eſt de n'être point repris ; mais le *grand* ſe fait admirer. Fénelon.

Grand, dans le même ſens, ſignifie auſſi de la nobleſſe, de l'élévation dans l'éſprit, ou dans les actions. Il y a du *grand* dans toutes les actions de ce Prince : il y a du *grand* dans ſa manière de donner, & de récompenſer.

Dans quelques Coutumes *grand* ſignifie le total, la maſſe commune de quelque chôſe. La dèrnière Coutume de Bretagne appelle le *grand* des biens, la maſſe commune des biens, qui doit être partagée. L'ancienne Coutume de Bretagne appelle la même chôſe le *grand* de la tèrre.

On dit provèrbialement, Sèrvice de *Grand* n'eſt pas héritage. On dit, Aller du petit au *grand* ; pour dire, Commencer par de petites chôſes pour parvenir à de plus *grandes* ; & Argumenter du petit au *grand* ; pour dire, à plus forte raiſon, *à minori ad majus.* On dit *grand* mèrci, à ceux qui font quelque bien ; & *grand* mèrci panſe, à ceux qui ne donnent que ce qu'ils ne peuvent manger, ou ce qui leur eſt inutile. Voyez auſſi Grammerci, comme l'écrivent quelques-uns. Mais il vaut mieux écrire *grand* mèrci.

On dit advèrbialement, Entrer tout de *grand* en quelque lieu ; pour dire, ſans ſe baiſſer, ou ſans faire quelque éffort pour ſe contraindre : comme, Sa jambe entre tout de *grand* dans ces bottes, dans ces bas.

En Grand, ſe dit auſſi advèrbialement, pour ſignifier le volume plus étendu. Je ne veux point de ce livre en petit, je le veux en *grand*. Prèſque tous les Machiniſtes ſe trompent, quand ils ont fait une machine en petit, ils croyent qu'elle réuſſira en *grand*.

Grand albardiér. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'œillèt. C'eſt un incarnat vif ſur un fin blanc, il approche du Tèrtio de Paris, ſauf que ſon feu n'eſt pas ſi vif, ſon blanc auſſi eſt plus grand : ſa fleur eſt aſſez large, mais ſes panaches ne ſont pas bien gros ni détachez, ſa plante eſt vigoureuſe, & ſa tige s'éléve extrémement haut. Il vient de Flandres. Cinq boutons lui ſuffiront pour l'empêcher de crever & en recueillir la graine. Morin.

Grand Amiral de France. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillèt cramoiſi ſur un beau blanc, il ſe trouve à Lille, ſa fleur eſt hâtive, ſa plante robuſte & abondante en Marcottes, il ne creve point ſi on ne lui laiſſe 4 à 5 boutons. Morin.

Grand Argentiér. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillèt rouge brun tout ſemblable au grand Maréchal. Morin.

Grand Art, eſt le nom qu'on donne à l'Art qu'exèrcent ceux qui chèrchent la pièrre philoſophale.

Grande beauté. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillèt, eſt un violet brun, ſur un blanc de lait ; ſa fleur eſt large, ſes panaches gros, & fort détachez, ſa plante vigoureuſe, ſujette néanmoins au blanc. Il faut la préſèrver des brouillards, elle graine, ſe trouve à Compiégne. Il ne lui faut laiſſer que cinq boutons. Morin.

Grande Brabansonne. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge cramoiſi, colombin & blanc, non d'entrée.

Grand-celle. ſ. f. Mr de Tillemont s'eſt figuré le lieu de la *Grande-Celle* qui ne fut jamais, & qu'il eût donc dû nommer la *Grande-Celle*, ſuivant le génie de la langue, qui dit *Grand-fontaine*, *Grand-ſalve*, *Grand-Meſſe*, *grand-ſale*, *grand-pitié*, *grand-mère*, *grand-mèrcy*, *Grand-Chambre* &c. Chastel. *Mart. T. I. p.* 196.

Grand-César. Nom que les Fleuriſtes donnent à un œillèt. C'eſt un violet & blanc, large ; il eſt fort bien détaché, & porte une groſſe fleur, & il graine. Morin.

Grand-Chambelan. Tèrme de Fleuriſte, c'eſt le même œillèt que le beau cramoiſi. Morin.

Grand-champ. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de Prémontré. *Grandis Campus.* Elle eſt dans le Diocèſe de Chartres, à 2 lieües au ſudoüeſt de Montfort l'Amaury.

Grand-champ. ſ. m. Nom d'un monaſtère, ou Abbaye, de l'Ordre de Prémontré, dans le diocèſe de Chartres. *Grandis-Campus.* Le fondateur de *Grand Champ* eſt Simon IV. Comte de Montfort, père de Simon Ve Duc de Narbône & Comte de Toulouſe. Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. T. IV. p.* 492.

Grandes compagnies. Voyez Malandrin.

Grand-Conquérant. Nom propre que les Fleuriſtes donnent à un œillèt. C'eſt un violet brun ſur un blanc aſſez fin, ſa fleur eſt fort groſſe ; & comme elle eſt garnie de beaucoup de feuilles, elle s'éléve en la façon d'un petit dôme ; ſes panaches ne ſont point fort gros, ni fort détachez, ayant des mouchetures ſur les feüilles, mais qui ne tèrniſſent point la beauté de ſa fleur. Sa plante eſt robuſte, mais néanmoins ſuſceptible du blanc : quoique ſon bouton ſoit gros, il ne ſe fend pas : il faut lui laiſſer cinq boutons, & voir s'il grenera. Morin.

Grand-Conseil. Juriſdiction ſupérieure établie par Charles VIII. en 1492. Voyez Conseil, *T. II. p.* 139.

Grand-Cornard. Nom que les Fleuriſtes donnent à une Tulippe. Elle eſt rouge tîrant ſur le colombin & jaûne citron. Morin.

Grand-coup. Vieux adv. qui s'eſt dit pour beaucoup. *Multùm.*

Grand-coup *avoient de pèrleries*
Et de nouvelles broderies.

Voyez Guil. de Saint André dans la Nouvelle hiſt. de Bret. p. 730.

Grand Cramoisi de Lille. Tèrme de Fleuriſte. Œillèt dont le nom porte la couleur & le lieu de ſa naiſſance : ſon blanc eſt admirabe, tant il eſt fin, ſa fleur large, tracée de gros panaches non confus. Il graine, & ne créve pas ſi on lui laiſſe 6 boutons. Morin.

Grand cyrus. Les Jardiniérs Fleuriſtes appellent ainſi un œillèt, qui porte une belle fleur tracée d'un gros panache incarnat pâle ſur un fin blanc bien détaché ; il eſt ſujèt au blanc & à la pourriture, il ne créve pas, ſi on lui laiſſe cinq boutons. Morin.

Grand étendart. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe. Le *Grand étendart* eſt tâné, rôſe & jaûne blanchiſſant. Morin.

Grand Incarnat. Voyez Incarnat.

Grand jour, ſignifie un tems où la lumière du jour eſt grande, où il n'y a plus de ténébres, ni d'obſcuritez. Au mois de Juin & de Juillet, il fait grand jour à Paris dès trois heures du matin. *Dies adulta, lux magna.* Il ſe dit auſſi pour le public, le monde. Se montrer au *grand jour*, de paroître en public, *Prodire in publicum, in lucem, Dare ſe in conſpectum.* Ils fûrent ſe préparer dans l'obſcurité d'un deſert à ſouffrir avec moins de dangér le *grand jour* où ils devoient être enſuite expôſez par leurs fonctions. P. Verjus.

On appelle les *Grands Jours*, la juſtice qui ſe rend dans les Provinces par des Commiſſaires extraordinaires du Parlement, comme qui diroit les *grands plaids*. Comme le Parlement de Paris, à caûſe de ſon étenduë, ne pouvoit faire ſentir partout les effèts de ſa Juſtice, les Rois de tems en tems députoient des Commiſſaires tîrez du Parlement même, pour aller dans les Provinces rendre la Juſtice ; comme les *Grands jours* de Troye, les *grands jours* de Poitiérs. On appella tenir les *Grands jours*, par rapport au *grand* jour du Jugement dèrniér, que Dieu rendra à la fin du monde. Du Pleix. Loyſeau dit au contraire que les *Grands jours* ont été ainſi appellez au lieu de *Grands plaids.* Les *Grands jours*, dit Coquille, ſont une Aſſemblée, ou Tribunal compôſé de Préſidens, Maîtres des Requêtes, & Conſeillers du Parlement nommez par lèttres patentes, ſéant dans la ville marquée par le Roi, pour cèrtaines Provinces ſpécifiées, avec pouvoir de juger en dèrniér reſſort de toutes matières criminelles,

&

& des affaires civiles, juſqu'à la concurrence de 600 livres de rente, ou de dix mille livres en capital. Aujourd'hui par ce mot de *grands-jours* on entend des ſéances extraordinaires de Juges aſſemblez par commiſſion du Roi pour réformer les abus qui ſe commettent dans les Provinces.

GRAND MARÉCHAL. Nom que les Fleuriſtes donnent à un œillèt. C'eſt un rouge brun ſur un blanc qui n'eſt point fin ; ſes panaches ne ſont point entièrement détachez ; mais c'eſt une fleur large, ronde, & garnie de beaucoup de feüilles, qui ſortent en dôme, & qui graine. Il ſe trouve à Lille, & ne caſſe pas, ſi on lui laiſſe 4 à 5 boutons. MORIN.

GRANDMONT. Voyez GRAMMONT.

GRANDMONT, ou GÉERTZBERG. ſ. m. Nom propre. Petite ville des Païs Bas. *Geraldi mons, Gerardi mons, Grandi montium.* Elle eſt dans le Comté d'Aloſt, en Flandre, ſur la Denre, entre la ville d'Ath & celle d'Aloſt. *Grandmont* a été fortifiée, mais les François l'ont démantelée. MATY. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 239. Cet Auteur dit que nous appellons ce lieu en François *Gerardmont*, ou *Gramont* ; mais nous ne diſons que *Grammont*, que nous avons fait de *Gérardmont*, qui s'eſt apparemment dit autrefois.

GRAND-MONT. Voyez GRAMMONT.

GRAND-NOIR. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillèt. C'eſt un pourpre fort enfoncé, grand & large ; ſa plante eſt pourtant fort délicate, ſa fleur n'eſt pas fort détachée, ayant des mouchetures ſur ſon blanc, qui eſt fin, cinq boutons ſuffiſent. MORIN.

GRAND-PAR-DESSUS. Nom d'une dignité, d'une Charge chez les Anciens Gaulois. *Rex, ſupremus Gallorum Dynaſtes.* Depuis que la domination d'un ſeul fut devenuë odieuſe parmi les Gaûlois, on éſſaya quelque tems le Gouvèrnement de pluſieurs, mais on fut forcé de rétablir quelque éſpéce de Monarchie, comme la plus digne, la plus ſeure & la plus éxcellente forme de bon gouvèrnement. Ainſi les Gaûlois, pour retenir tant de Républiques particulières en une bonne & ſtable union, créèrent un Souverain Magiſtrat, que Tite-Live appelle Roi, ignorant ſon vrai nom, & que nôtre vieux Roman nomme *Grand-pardeſſus.* Mais de peur que ſon autorité devenant trop grande il ne fût difficile de l'ôter quand on voudroit, on régla ſagement que la domination & la ſouveraine autorité de ce *Grand-pardeſſus* des Gaûles ne dureroit qu'un an, après quoi les États Généraux ſe tenoient en la ville principale de la Cité, ou Canton, qui à ſon tour devoit donner le *Grand-pardeſſus. De S. Julien, Antiq. des Bourg. p.* 42.

On s'inſcrivit en faux contre ce *Grand-pardeſſus*, & on accuſa De S. Julien d'avoir inventé ce Souverain Magiſtrat des Gaûles ; il répond à cette objection dans l'advèrtiſſement de ſon IIe Livre, & prétend montrer la vérité de ce qu'il avoit avancé ſur cela. 1°, par Céſar, qui dit que le père de Vèrcingentorix, nommé Celtillus, avoit eû la ſouveraine domination de toute la Gaûle, *cujus pater principatum totius Galliæ obtinuerat.* 2°, par T. Live Dec. I. L. Ve, qui dit que les Bituriges avoient la ſouveraine puiſſance au tems de Tarquin le vieux, qu'ils donnoient un Roi aux Celtes, & que c'étoit Ambigat. C'eſt-à-dire, ſelon de S. Julien, que c'étoit leur tour de donner le *Grand-pardeſſus.* 3°, Enfin, Strabon L. IV. dit que les Citez éliſoient dans les prémiers tems un Chéf, dont l'autorité duroit un an. Voyez cet Auteur p. 546. & 547. Du reſte, quoi qu'il en ſoit de ce Magiſtrat, j'aimerois autant l'appeller Roi avec Tite-Live que *Grand-pardeſſus*, avec l'Auteur du vieux Roman que cite de S. Julien ; car où cet Auteur a-t-il pris ce nom ?

GRAND PONT, ou PONTE GRANDE. Nom propre. *Grandi pontium*, anciennement, *Athyra*, plurier. C'eſt une petite ville, autrefois Épiſcopale, maintenant Archiépiſcopale. Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr Marmara, entre la ville de Selivrée, & la rivière d'Aqua Dolce.

GRANDPRÉ. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Grandi pratum.* Il eſt dans la Champagne, ſur la rivière d'Ayr, entre la ville de Rheims & celle de Stenay.

GRAND PREAUX. Tèrme de Jardinièr Fleuriſte. Œillèt qui s'appelle autrement Paon-Royal, eſt un violet & blanc, qui porte une groſſe fleur, le panache eſt fort & détaché, il graine, auſſi ſa plante eſt robuſte, ſujette pourtant à la galle, ou aux taches de couleur de gris ſâle. C'eſt aſſez de quatre boutons ſur ſon maître dard. MORIN.

GRAND PRESTRE. ſ. m. *Summus ſacerdos, ſummus Pontifex.* On appelle *Grand Prêtre* le prémièr Pontife des Juifs. Les Romains avoient auſſi un chèf de leur Religion qu'ils appelloient *Grand-Prêtre ; Pontifex Maximus.*

Le Roi d'abord nous a caché l'oracle,
Mais malgré lui le Grand Prêtre *a parlé.* CORNEILLE.

Voyez PRESTRE.

GRAND PRIEUR. Nom que les Fleuriſtes ont donné à un œillèt. C'eſt un violet pourpré ſur un blanc de lait, ſa fleur eſt fort ronde, large, & tracée de gros panaches, il ne créve point ; ſa plante eſt forte, & ſon vèrd admirable, qui donne toujours éſpérance d'en voir ſortir une belle fleur, pourveu qu'on ne lui laiſſe que quatre à cinq boutons ſur ſon principal montant. MORIN.

GRAND-SELVE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Grandis ſylva.* C'eſt-à-dire, Grande forêt. Ce lieu eſt dans le Languedoc, du Diocèſe de Toulouſe, près d'une grande forêt, ſituation qui lui a fait donner ce nom. *Grandſelve* eſt célèbre par une ancienne Abbaye de même nom, dont parlent S. Bèrnard ép. 242. le Moine Geoffroy au IIIe L. de la vie de ce Saint, Guil. de Puy-Laurent dans ſa Chronique C. 39. L'Abbaye de *Grand-ſelve* fut fondée, ou plûtôt unie à Clairvaux l'an 1144. Car elle étoit de l'Ordre de S. Benoît. Voyez Les Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. T. IV.* & De Valois, *Not. Gall.* au mot *Grandis ſylva.*

GRAND TURC. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillèt. C'eſt un incarnat pâle ſur un beau blanc, le panache eſt fort gros, mais confus, la fleur n'en eſt pas large, il pourroit paſſer pour un morillon, ſa plante eſt aſſez délicate, ne créve pas en lui laiſſant 4 boutons. MORIN.

GRAND-VÉ. ſ. m. Nom d'un paſſage dangereux de la Baſſe Normandie, à l'endroit où la rivière de Vire ſe jette dans la mèr. *Gande vadum, Magnum vadum.* Voyez VÉ DE S. CLÉMENT.

GRANDAT. ſ. m. Qualité célèbre en Éſpagne qui donne pouvoir ou pèrmiſſion à quelques Grands Seigneurs de ſe couvrir devant le Roi. *Majoratus.* Il y a des pèrſonnes qui ont deux ou trois *Grandats* en leur maiſon.

GRANDÉ, Grande iſle, ou Iſle Sacrée. En Italien, l'*Iſola Grandé*, ou l'*Iſola Sacra. Aſſis, Inſula Sacra.* C'eſt une petite iſle de la Campagne de Rome. Elle éſt formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Oſtie, & à quatre lieuës de la ville de Rome.

GRANDÉ. Voyez RIO GRANDE.

GRANDÉ, iſle. Voyez GROSSA.

GRANDELET, ETE. adj. *Majuſculus, grandiuſculus*, diminutif de *grand.* Cette femme a déjà des enfans aſſez *grandelèts.*

GRANDEMENT. adv. D'une manière grande. *Multùm, valdè.* La rivière eſt *grandement* cruë, débordée.

Grandement a été fait de *granditer*, qui ſe trouve dans Sidonius Apollinaris, & qui eſt fort fréquent pour *valdè* dans S. Ambroiſe. *Paſquier Rech. L. VIII. C.* 4. *Grandement* a été fait comme tous les advèrbes en *ment* de *grandis*, & *mens, mentis, grandimente.*

GRANDESSE. ſ. f. Qualité d'un Grand d'Éſpagne. *Majoratus.* C'eſt la même chôſe que *Grandat.* Ce Favori mit la *Grandeſſe* dans ſa maiſon. L'ACAD. Il y en a qui aiment mieux *grandeſſe*, les autres ſont pour *grandat.* Dom Alfonſe Carrillo a fait un ſçavant Traité de la *Grandeſſe* en dix diſcours Éſpagnols.

GRANDEUR. ſubſt. f. Quantité étenduë ſelon ſes divèrſes dimenſions. *Magnitudo.* Il n'y a point de *grandeur* infinie que celle de Dieu. Meſurer la *grandeur* d'une chambre, d'une forêt. Cette cour eſt d'une raiſonnable *grandeur.* C'eſt le deſtin des Empires, de ſe ruiner par leur propre *grandeur*, lorſqu'elle eſt éxceſſive. S. ÉVR. Il ne voyoit rien de plus grand que le mépris des *grandeurs* mortelles. BOUH.

Pourquoi tant rechèrcher les grandeurs *de la tèrre ?*
N. CH. DE VÈRS.

De nôtre ambition ſtérile,
Où nous conduit la folle ardeur ?
Les noirs ſoucis ont leur azile,
Dans le ſéjour de la Grandeur. IBID.

GRANDEUR, eſt proprement un tèrme de Mathématique. Car la Mathématique a pour objèt la *grandeur.* Toute quantité étenduë s'appelle *grandeur. Datâ qualibet magnitudine poteſt aſſumi major.* Quelque quantité que l'on ſuppôſe on en peut encore ſuppôſer une plus grande, plus étenduë. M. Preſtet appelle *grandeur* littérale, une *grandeur* exprimée par lettres, & *grandeur* numérique, une *grandeur* exprimée par nombres ; *Grandeur* rompuë, eſt une fraction ; *grandeur* complexe, ou compôſée, eſt une *grandeur* formée par multiplication ; *grandeur* incommenſurable, eſt une *grandeur* qui n'a point de rapport de nombre à nombre avec l'unité arbitraire. Tous ces mots ſont des tèrmes d'Arithmétique.

GRANDEUR, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie Hauteur, élévation, majeſté. *Excelſitas, amplitudo, majeſtas.* Il y a de la *grandeur* d'âme à mépriſer les injures. Pourquoi lit-on avec tant de curioſité les commencemens de Rome ? c'eſt que les Hiſtoriens ont ſçu y attacher une idée de

grandeur,

grandeur, qui reléve ces foibles commencemens. Le P. Dan. Le Prince avoit un air de *grandeur*, & de majeſté, qui lui attiroit tous les reſpècts. S. Évr. La Poëſie céde à la prôſe par la *grandeur* des figures. Abl.

Grandeur, ſignifie encore, Importance, énormité : vous voyez la *grandeur*, & la difficulté de l'entrepriſe. Pasc. L'incarnation montre à l'homme la *grandeur* de ſa miſère, par la *grandeur* du remède qu'il a fallu. Id.

Grandeur, ſignifie encore, Puiſſance, dignité, autorité, richeſſe, éclat, magnificence. O Dieu ! tout l'Univèrs annonce ta *grandeur*. God. La *grandeur* eſt une participation de la puiſſance de Dieu ſur les hommes. Nic. Puiſque nous ne pouvons parvenir à la *grandeur*, vengeons nous à en médire. Mont. Il y en a pluſieurs qui approuvent tout ce que diſent les Grands, par un abbaiſſement intérieur de leur éſprit, qui plie ſous le faix de la *grandeur*, & qui n'a pas la vûë aſſez forte pour en ſoutenir l'éclat. Log. Il travailloit à humilier ſa propre *grandeur* par des abaiſſemens volontaires. Fl. La faûſſe *grandeur* eſt farouche, & inacceſſible ; elle ſe cache, parce qu'elle ſent ſon foible. La Br. La véritable *grandeur* eſt facile, & familière ; elle ſe laiſſe approcher, parce qu'elle ne pèrd rien à être vûë de près. Id. Il y a des Grands qui ne ſont remarquables que par leur *grandeur*, & leur *grandeur* eſt toute au dehors, & toute ſéparée de leur pèrſonne. Bal. La *grandeur* a beſoin d'être quittée pour être ſentie. Pasc. Les Princes s'abaiſſent plus qu'ils ne s'élevent, en affectant une *grandeur* que pèrſonne ne ſonge à leur diſputer. Ch. de M. Le mépris de la *grandeur* n'eſt d'ordinaire qu'un orgueil déguiſé ſous le nom de Philoſophie. Nic. Nous envions le bonheur des riches, & nous ſommes les adorateurs de leur faûſſe *grandeur*. S. Évr. Nous admirons de vaines *grandeurs*, & de trompeuſes richeſſes, au lieu d'en rire comme on devroit. Abl.

> *Au deſſus des* grandeurs *où vous êtes monté,*
> *Poſſédez-les, Seigneur, ſans qu'elles vous poſſédent.* Corn.
>
> *On ne partage point la* grandeur *Souveraine,*
> *Et ce n'eſt pas un bien qu'on quitte, & qu'on reprenne.* Rac.
>
> *Louis les animant du feu de ſon courage,*
> *Se plaint de ſa* grandeur *qui l'attache au rivage.* Boil.

Grandeur, ſe dit auſſi des Puiſſances, & des Grands. Flatter les *grandeurs* humaines. Les Courtiſans adôrent les *grandeurs*, les Miniſtres, les grands Seigneurs.

On dit auſſi comme un tître d'honneur, Vôtre *Grandeur*, lorſqu'on parle, ou qu'on écrit à un Grand Seigneur, qu'on ne traitte point d'Alteſſe, d'Éxcellence, ou qui n'a pas caractère pour cela. Quelques-uns donnent le tître de *Grandeur* à un Duc & Pair en lui écrivant. On donne ordinairement ce tître aux Évêques, du moins en France ; car en Allemagne & en Anglètèrre, on dit *Vôtre Grâce* aux Évêques, &c. Un Évêque étant à tâble laiſſa tomber quelque chôſe ſur ſa barbe, qu'il portoit longue ſuivant l'ancien uſage, ſon Maître d'hôtel lui dit, Monſeigneur, il y a quelque chôſe de mal propre ſur la barbe de vôtre *grandeur*, mais voyant que l'Évêque le regardoit de travèrs, il crût s'être mépris, & lui dit, Monſeigneur, il y a quelque chôſe ſur la *grandeur* de vôtre barbe. *Nouv. Rec. de Bons-Mots.* On donne en France le tître de *grandeur* aux Miniſtres, & au Chancelier du Royaume.

Grandeur, en matière de Médailles. On diviſe les Médailles de bronze en trois *grandeurs*, qui forment les trois différentes ſuites qui rempliſſent les cabinèts : le grand bronze, le moyen bronze, & le petit bronze. On juge du rang de châcune par ſon volume, qui comprend l'épaiſſeur, & l'étenduë de la médaille, la groſſeur, & le relief de la tête : de ſorte que telle médaille qui aura l'épaiſſeur du grand bronze pour n'avoir que la tête du moyen, ne ſera que de la ſeconde *grandeur*. Châcune de ces *grandeurs* a ſon mérite. Le grand bronze excelle pour la délicateſſe & la force du relief, & par les beaux monumens hiſtoriques qui y paroiſſent dans toute leur beauté. Le moyen bronze eſt conſidérable par la multitude, & par la râreté des revèrs. Le petit bronze eſt recherché, à caûſe de la néceſſité que l'on en a pour le bas Empire, où le grand, & le moyen bronze abandonnent les curieux. Le volume des médailles, ſoit or, argent, ou cuivre, n'eſt que depuis trois poûces de diamétre juſqu'à un quart de poûce. P. Jobert. *Grand'œuvre*, eſt un des noms qu'on donne à la pièrre philoſophale.

GRANDIR. v. neut. Croître, devenir plus grand en hauteur par un principe naturel. *Creſcere, augeſcere.* Les arbres, les plantes *grandiſſent* à châque moment, mais cela eſt inſenſible. Cet enfant eſt beaucoup grandi en peu de tems, il eſt en âge de *grandir*. Les enfans qui *grandiſſent* toujours juſqu'au tèrme preſcrit par la nature, &c. Lémery. Ce mot n'eſt pas de grand uſage.

GRANDISSIME. adj. Tèrme ſupèrlatif de *grand*. *Maximus.* Vous me ferez un *grandiſſime* plaiſir de .... Ces ſupèrlatifs, qui ſont contre le génie de la langue, n'entrent point dans les livres ; c'eſt bien aſſez pour eux d'être ſouffèrts dans la convèrſation, ou dans une lettre enjoüée. Bouh. Ablancourt a pourtant dit ; dans la Gaule de Céſar, il y avoit un *grandiſſime* nombre de villes. Mais ce tèrme ne peut entrer tout au plus que dans un diſcours ſimple. Réfl.

GRANGE. ſ. f. Lieu où on ſèrre & où on bat les blez. *Area.* La travée du milieu de la *grange* eſt l'aire où on bat les grains ; les aûtres ſont pour les tas où on les ſèrre.

Grange, en pluſieurs Provinces de France, ſe prend pour toute une métairie. *Villa.* Il y a pluſieurs Seigneurs qui s'appellent De la *Grange*. Je m'en vais à ma *grange*, c'eſt-à-dire, à ma maiſon des champs.

Ce mot vient de *grania*, vieux mot Latin : c'eſt le ſentiment de Bovillius, qui dit qu'on devroit écrire *granje*, pour conſèrver plus de caractères de l'étymologie. *Grania* vient de *granum*, parce que les *granges* ſont des lieux pour mettre, pour conſèrver les grains, les biens de la tèrre, les blez que nous appellons grains, comme on le peut voir au mot Grain. Voyez les *Indices Onomaſtici* des Bollandiſtes. Apparemment que de *grania*, en faiſant l'*i* conſone, on a dit *Granja*, puis *granjia* & *grangia*. Les Auteurs de la baſſe Latinité on dit auſſi *grangia*. Ménage. D'autres le dérivent de *granica*, comme Du Cange.

GRANGEAGE. ſ. m. Manière de donner une tèrre à fèrme, ou à loüage. La donner à *grangeage*, c'eſt la donner à un laboureur pour la cultiver, à condition de partager avec lui les fruits qu'elle produira.

GRANGIA. ſ. f. Nom propre d'un village d'Italie. *Grangia.* Il eſt dans le tèrritoire de Caſal, partie du Montfèrrat. Les Anciens l'appellent *Carbantia, Carcantia.*

GRANGIÉR. ſ. m. D'aûtres diſent *Grangér*. Métayér qui a ſoin de recueillir les grains, & de les ſèrrer dans la grange. En Latin *grangiarius*, comme on le trouve dans les tîtres & monumens de la baſſe Latinité.

GRANICAIRE. ſ. m. Nom ancien d'un Office dans l'Égliſe de S. Martin de Tours. *Granicarius.* Le P. Lobineau hiſt. de Bret. T. II. pag. 390. rapporte un Brèf de Grégoire IX. addreſſé au Doyen du Mans, & à Maître Raoul *Granicaire* de S. Martin de Tours. Et ce Père remarque dans ſon Gloſſaire que ce mot vient peut-être de *Greigneur*. Voyez ce mot.

GRANIQUE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie, en Aſie. *Granicus.* Elle a ſa ſource au mont Ida, vèrs les rivières de l'ancienne Troye, & ſe décharge dans la mèr de Marmara, au levant de Lampſaco. C'eſt au paſſage de cette rivière, qu'Aléxandre le Grand remporta ſa prémière victoire ſur les Pèrſes, qui, dit-on, y pèrdîrent cent mille hommes. Maty.

GRANIT. ſ. m. Sorte de pièrre très-dure, rude & mal polie, qu'on appelle ainſi, à caûſe qu'elle a quantité de petites taches qui ſont formées de pluſieurs grains de ſâble condenſez. *Granites.* Il s'en trouve en Égypte d'une grandeur prodigieuſe. Elles ſont prèſque auſſi dures que le porphyre, & ont de petites taches griſes, vèrdâtres, ſur un blanc ſâle. Les Égyptiens s'en ſèrvoient pour étèrniſer la mémoire des grands hommes ; ce qu'ils faiſoient en marquant leurs actions par des caractères qu'ils prenoient ſoin de faire graver ſur les aiguilles ou les pyramides que l'on élevoit ſur leurs tombeaux. On voit des colomnes de cette pièrre qui ont plus de quarante pièds de hauteur. On apporte auſſi d'Égypte une aûtre pièrre appellée *Granit violet*, à caûſe qu'elle eſt tachetée de violèt & de blanc. Il y a un *granit d'Italie* qui a de petites taches un peu vèrdâtres. Il eſt moins dur que celui d'Égypte, & ſur tout quand on le travaille dans la carrière, où il eſt beaucoup plus tendre, & plus facile à tailler, que lorſqu'il eſt dehors. Il y a encore un *granit verd*, qui eſt une éſpèce de ſèrpentin mêlé de plus petites taches vèrtes & blanches. Le *granit de Dauphiné*, dont on a retrouvé la carrière, eſt une éſpèce de caillou fort dur.

GRANITELLE. Adj. Qui ne ſe dit qu'en le joignant au mot de marbre. Marbre *granitelle*, eſt le nom qu'on donne à toute ſorte de granit.

GRANIUS, GRANIA. Nom d'une famille Romaine. *Granius, a.* La famille *Grania* étoit plébèïenne. Il y a un *Granius* IIVIR de Calagure ; c'eſt-à-dire, de Calahorra en Éſpagne, dans les médailles d'Auguſte. Vaillant, *Num. Impp. T. I. pag.* 32.

GRANNE, ou GRANNUS. ſubſt. maſc. Tèrme d'Antiquaire. Surnom d'Apollon qui ſe lit dans une inſcription trouvée en Écoſſe près de Muſſelhorow, dans le Lothian, ou Lothien, ou Lauden, & rapportée par Napier dans ſes Commen-

taires ſur l'Apocalypſe, & par Cambden *Scotia, p.* 689. Elle porte,

APOLLINI
GRANNO
Q. LVSIVS
SABINIA
NVS
PROC
AVG
V. SS. L. V. M.

Cambden croit qu'Apollon *Grannus* étoit la même chôſe chez les Romains qu'Ἀπόλλων Ἀκερσεκόμης chez les Grècs; c'eſt-à-dire, Apollon aux cheveux longs; ſa raiſon eſt qu'Iſidôre appelle *Granni* les longs cheveux des Goths. Peut-être eſt-ce auſſi de là qu'on appelle *Grani*, & *Granones*, la barbe de la lévre d'enhaut, que nous nommons mouſtache, ou crochèts. Voyez Ernulf, dans le *Spicilegium* du P. d'Achery T. II. Saumaiſe ſur Solin p. 763. & Du Cange dans ſon Gloſſaire.

GRANSON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Granſonium*. Elle eſt dans le païs de Vaud, & ſituée ſur le Lac de Neuchaſtel, au midi de la ville de ce nom. Cette ville, capitale d'un Baillage, qui appartient en commun aux Cantons de Bèrne, & de Fribourg, eſt célébre dans l'hiſtoire, par une grande bataille, que les Suiſſes y gagnèrent le 2. Mai 1476. ſur Charles I. dèrniér Duc de Bourgogne. Maty.

GRANTHAM. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Comté de Lincolne, en Anglетèrre. *Granthamum*. Il a droit d'élire deux Députez pour le Parlement, & il eſt ſitué à ſept lieuës de la ville de Lincolne, du côté du midi.

GRANTZBAINE. ſ. f. Nom propre d'une Montagne d'Écoſſe, fameûſe par une victoire d'Agricola, ſur Galgaque Roi des Écoſſois. *Grampius Mons*. Cette montagne ſe nommoit autrefois *Grampe*, & aujourd'hui *Granzbain*, ou *Grantzbaine*, comme écrit Larrey, & du tems que la forêt Calédonienne ſubſiſtoit, elle coupoit cette montagne par la moitié, en tirant de l'eſt à l'oüeſt. Tacite en parle dans la vie d'Agricola C. 5. & il décrit la victoire d'Agricola C. 5. 6. 7.

GRANVEILE. ſ. f. Nom propre de lieu dans la Franche-Comté, Province de France. *Grandis Vallis*. C'eſt un lieu célèbre par un ancien monaſtère; il eſt dans le Diocèſe de Beſançon. On le nomme auſſi Granfel. De Valois, *Not. Gall. p.* 236.

GRANVILLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Grandisvilla*, *Magnavilla*. Ce lieu eſt ſur la côte occidentale de la Normandie, entre Coutances & Avranches, à cinq ou ſix lieuës de l'une & de l'aûtre. Cénalis l'appelle Macropolis. Les Anglois la bâtîrent ſous Charles VII.

GRANVIILIÉRS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Grande Villariacum*. Il eſt ſur la frontière de Picardie, entre Aumale & Crevecœur.

GRANULATION. ſ. f. *Granulatio*. Tèrme de Chymie, qui ſe dit des métaux, lorſqu'on les réduit en grenailles, ce qui ſe fait en les jettant dans de l'eau froide lorſqu'ils ſont en fuſion. La *granulation* eſt l'action de vèrſer un métal fondu goutte à goutte dans de l'eau froide, en ſorte qu'il ſe réduiſe en petits grains. La meilleure manière de faire la *granulation* eſt de paſſer le métal dans une couloire, ou au travèrs d'un balais de genêt, ou de bouleau tout neuf. Harris.

GRANULER. v. act. Vèrſer peu-à-peu dans l'eau froide quelque métal fondu, pour l'y faire congéler en grains, & en le diviſant le rendre plus propre à être diſſout. *In grana dividere*. *Granuler* du plomb.

S. GRAPAZI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Vicus Sancti Capraſii*. C'eſt un bourg ou village de France, ſitué ſur la Dordogne, en Guyenne, près de celui de Sainte Foy.

Ce mot s'eſt formé de *Capraſius*, en changeant le *C* en *G*, & tranſpoſant l'*r*, c'eſt ainſi qu'en Normandie le païſan & le peuple dit *vreſpes* pour *veſpres*. De Valois, *Not. Gall. p.* 501. croit que le bourg de S. *Grapaſi* a pris ſon nom de Saint Caprais Martyr. Ce pourroit être auſſi de S. Caprais Abbé de Lerins au VIe ſiécle.

GRAPHOÏDE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une appendice de l'ôs des temples, qui eſt longue, aiguë, déliée, tant ſoit peu courbée, comme les éperons ou les èrgots d'un coq. Harris.

On donne auſſi ce nom au muſcle appellé digaſtrique. Harris.

On le dit encore d'une éxtenſion du cèrveau, ſemblable à une plume à écrire. Elle part de la bâſe du cèrveau, & panche en arrière. Harris.

Graphoïde vient de γράφω, *j'écris*, & de εἶδος, *forme*, & ſe prend pour ce qui a la forme d'une plume, qui eſt l'inſtrument dont nous nous ſèrvons pour écrire.

GRAPHOMÉTRE. ſ. m. Inſtrument de Mathématique, qui eſt un demi-cèrcle diviſé en 180. degrez, avec une alhidade, & des pinnules, & une bouſſole au milieu. *Graphometrum*. On le monte ſur un genoüil, & il ſert à prendre toutes ſortes d'angles, à lever des plans, à meſurer des hauteurs, &c.

GRAPIN. ſ. m. Tèrme de Marine. Ancre à quatre ou cinq pattes, ou pointes, dont on ſe ſèrt ſur les Galères, & vaiſſeaux de bas bord. *Uncus*, *harpago*, *minor anchora*. On les appelle auſſi, *hériſſons*, *harpeaux*, & *riſſons*. Il y a auſſi des *grapins* à main, qui ſont des crocs qu'on jette de deſſus les haubans dans les navires des ennemis pour les accrocher, & les joindre avec l'aide du cabeſtan. On les appelle auſſi *grapins* d'abordage. Les *grapins* des brulots ſont des crochèts au lieu de pattes que l'on met au bout du beaupré, & des vèrgues des brulots, pour accrocher le navire que le brulot veut brûler.

Grapins, ſe dit auſſi de cèrtains crochèts qu'on attache aux piéds, & qui ſervent à grimper ſur de grôs arbres. *Harpagines*.

Grapins, ſont auſſi cèrtaines arrêtes qui viennent ſur le nèrf des jambes de derrière d'un cheval en forme de gales ou tumeurs entre le jarret & le paturon.

Grapin, ſe dit en général de tout ce qui ſèrt à retenir & à attacher une chôſe à une aûtre. Ils attachoient à des ſolives des crocs & des *grapins*. Vaug.

Le mot *grapin*, & en Italien *grappo*, un croc, d'où s'eſt fait nôtre mot François agraffe, vient de l'Allemand *grypen*, *gryphen*, prendre. C'eſt la remarque des Bollandiſtes ſur la vie de S. Juvénal C. I. n. 3. où l'on trouve *ferreis grappis*, pour ſignifier ces morceaux de fèr dont on lie les pièrres l'une à l'autre avec du plomb. *Acta Sanct. Maii T. I. p.* 398. *E. &* 399. *D. not.* 6.

GRAPPINER. v. act. Tèrme de Marine. *Unco alligare*. Il ſe dit d'un vaiſſeau qui s'aproche d'une glace, & que les matelots qui ont des botines aux jambes, accrochent à cette glace en y jettant des grappins, cela s'appelle *grappiner* le vaiſſeau.

GRAPPE. ſ. f. Fruit ou ſemence de pluſieurs arbres & plantes, qui ſe diviſe en pluſieurs grains attachez enſemble. *Racemus*. Il ſe dit particulièrement de la vigne.

On dit auſſi, que le lièrre, le ſureau, l'acacia, le filéria, l'aune, portent leur fruit en *grappe*. On peint l'abondance de la tèrre de promiſſion par une *grappe* de raiſin portée par deux hommes.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand *traube*, qui ſignifie *raiſin*. On l'a appellé auſſi *grappus* en la baſſe Latinité, *botrus*. Il y a des gens qui appellent *grappes* les arrêtes qui viennent aux jambes d'un cheval.

Grappe de Mèr. C'eſt une ſorte d'inſecte marin qui a l'air d'une *grappe* de raiſin. Rond. Ou plutôt un paquèt d'œufs, que la ſeiche jette dehors. Ces œufs tiennent tous enſemble comme une *grappe*. La ſeiche eſt un poiſſon.

On dit provèrbialement, Mordre à la *grappe*, lorſqu'on fait quelque diſcours, ou qu'on propôſe quelque affaire qui eſt agréable. Un envieux qui entend médire, mord à la *grappe*. Il ſignifie auſſi, Mordre à l'hameçon, être dupe, donner dans le panneau. Cet homme *mord à la grappe* tant qu'on veut.

GRAPPER. v. neut. On trouve ce mot dans quelques Coutumes au lieu de celui de *grappiller*, qui eſt le tèrme dont on ſe ſèrt ordinairement. *Reliquias colligere*. Voyez plus bas.

GRAPPETER. v. n. Tèrme de quelques provinces, & de quelques Coutumes. Il veut dire *grappiller*. *Reliquias colligere*. Voyez ce mot.

GRAPPETEUR, euse. ſ. m. & f. Celui ou celle qui grappete, Grapilleur.

Ces mots de *grappeter*, & de *grappeteur*, viennent de *grappe*; ils ſont en uſage en Bèrry, en Bourbonnois, &c. *Grappeter* ſe trouve même dans les Coutumes, ce qui montre que c'étoit autrefois un tèrme d'un uſage ordinaire.

GRAPPEUX, euse. Adj. Vieux mot, qui veut dire *grôs*, *vilain*, *ſâle*. Il eſt hors d'uſage. *Pinguis*, *ſordidus*.

GRAPPILLER. v. act. Chèrcher les petites grappes que les Vendangeurs ont laiſſé dans la vigne. *Uvarum reliquias colligere*, *ſublegere*.

Grappiller, ſe dit figurément des petits gains qu'on fait dans une affaire dont d'aûtres ont tiré le meilleur. Il n'y a plus qu'à *grappiller* dans cette affaire, on en connoît trop le fonds.

GRAPPILLEUR, euse. ſ. m. & f. Celui ou celle qui grappille. *Vinearum ſublegulus*. C'eſt un paûvre *grappilleur*. Voilà bien des *grappilleuſes* dans ma vigne. Les Coutumes de Melun & d'Étampes font pour les *Grapilleurs* les mêmes réglemens que pour los Glaneurs. Voyez ce mot, & Glanage.

GRAPPILLON. ſ. m. diminutif de *Grappe*. C'eſt une petite grappe, ou une partie qu'on détache d'une grappe. *Racemulus*.

GRAPPIN. Voyez GRAPIN.

GRAPPINER. Voyez GRAPINER.

GRAPPU, ue. adj. Ce mot ſe trouve dans Pomey; pour dire, Qui eſt bien chargé, bien garni de grappes. *Racemoſus*.

GRAS, grasse. adj. Qui eſt chargé de graiſſe, plein de graiſſe, qui a de l'embonpoint. *Pinguis*, *craſſus*. On tua le veau *grâs* au retour

retour de l'enfant prodigue. Le ſonge interprété par Joſeph des ſept vaches maigres qui mangérent les ſept vaches *gráſſes*. On tue les pourceaux, quand ils ſont *grás* à lard. Un homme *grás* & replèt. *Obeſus*. On a vû des gens ſi *grás*, qu'ils rendoient la graiſſe par le nombril, par les urines, ou par les vômiſſemens, & quelquefois pendant pluſieurs années, ſans en être incommodez. Les Médecins qui ont donné la maniére de guérir le trop grand embonpoint ſont, *Petrus Bayrus, De Med. hum. corp. mal. L. XXIV. C.* 11. *Dan. Sennert. Med. Pr. P. I. C.* 4. *Chriſtoph. à Vega de Arte Med. L. II. S. VII. C.* 41. *Roderic. à Fonſeca Conſ. Med. Tom. I. Conſ.* 32. &c.

Ce mot vient du Latin *craſſus*. Nicot. D'aûtres le dérivent de γρασος, qui veut dire la même chôſe que *grás*. Selon Paſquier, *Grás* vient de *glâs, gláſe*; pour lequel nous diſons aujourd'hui *glaiſe*, plus que de *craſſus*; & *glas* pourroit venir de *galba*, vieux mot Celtique, lequel, dit Suétône, ſignifioit un homme *grás*. Voyez *Rech. L. VIII. C.* 2.

Gras, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes onctueuſes, & de pluſieurs liqueurs qui ſe gâtent. *Adipoſus, unctus*. L'huile eſt *gráſſe* de ſa nature. Le beurre, le fromage, le bitume, ſont *gras*. Le vin, l'ancre, deviennent *grás*, quand ils s'épaiſſiſſent, & filent comme du ſirop. Les Maçons appellent du mortier trop *grás*, quand il y a trop de chaux à proportion du ſable.

Gras, ſe dit abſolument de la chair, & eſt oppôſé à *maigre*, ou au *poiſſon*, quelque *grás* qu'il ſoit. Ainſi on dit, Faire *grás*, Manger de la viande aux jours déffendus. Les jours *grás*, le Mardi *grás*, les jours qui précédent & qui ſont oppôſez au Carême & aux jours maigres.

Gras, ſe dit auſſi des chôſes où il y a de la graiſſe, ſoit qu'on l'y ait miſe exprès pour les préparer & abonir, ſoit par mégarde, par mal propreté, par uſure. Ainſi on dit du cuir *grás*, des gands *grás*, qui ont été bien cirez. Un potage *grás*. Un chapeau *grás*, ſale & uſé. Bonnet *grás*, habit *grás*,

Coeffé d'un vilain bonnet grâs. Des-H.

On dit auſſi d'une pèrſonne qui a la langue épaiſſe, & qui ne peut prononcer quelques lèttres, comme l'*r*, & le *ch*, qu'elle a la langue *gráſſe*.

Gras, ſe dit auſſi des hèrbages & pâturages. *Opimus*. C'eſt dans le *grás* pâtis qu'on met les bœufs à l'engrais.

On le dit auſſi des tèrres d'une conſiſtence ténace. *Tenax, pinguis*. Les tèrres *gráſſes* ſont ordinairement fèrtiles. On ne ſe peut tirer des chemins de Flandres en hivèr, à caûſe que les tèrres y ſont *gráſſes*. On connoît ſi une tèrre eſt *gráſſe*, lorſqu'elle eſt comme gluante, & s'attache aux mains.

Et picis in morem ad digitos lenteſcit habendo. Virg.

On appelle auſſi de l'argile, de la tèrre *gráſſe*, dont on fait les poteries, parce qu'elle eſt de même conſiſtence.

Gras, ſe dit figurément en Morale; pour dire, Abondant, riche. C'étoit un païs *grás*, que la Tèrre de promiſſion. Quand vous lui aurez fait cet affront, vous n'en ſerez pas plus *grás*; pour dire, plus riche. Il eſt entré dans une affaire *gráſſe* où il s'eſt enrichi.

On dit auſſi parler *grás*. *Balbutire, balbum eſſe*. Pour dire graſſeïer.

Gras; ſe dit auſſi des ſaletez & obſcénitez. *Verba dominantia, liberiora, feſcennina licentia, obſcœna*. Il faut être bien mal appris pour dire des mots *grás* dans une compagnie. On fuit cet homme-là, à caûſe qu'il a la langue *gráſſe*. La caûſe *gráſſe*, eſt une caûſe que plaidoient autrefois les Clèrcs du Palais le jour du Mardi *grás*, qui étoit remplie de pluſieurs paroles ſales & ſcandaleuſes.

Figue graſſe. Voyez Figue.

Gras, ſignifie encore chez les artiſans qui travaillent en pièrre & en bois, ce qui eſt trop épais. Cette piéce de charpente eſt trop *gráſſe*, il la faut amaigrir; c'eſt-à-dire, en ôter. On dit auſſi d'un angle obtus, qu'il eſt *grás*. Les Maçons diſent que le mortier eſt *grás*, qu'il eſt trop *grás*, quand il y a trop de chaux.

Gras, eſt quelquefois ſubſtantif. Sèrvez-moi de ce bœuf, je ne veux point du *grás* je veux du maigre. Le *grás* de la jambe, c'eſt l'endroit de la jambe le plus charnu, qu'on appelle auſſi le *mollet*, le *pommeau*, en Latin *ſura*. C'eſt cette partie *gráſſe* & charnuë de la jambe qui paroit par dèrrière au deſſous du jarrèt. Le *grás* de la jambe eſt formé par trois muſcles qui ſont les deux gemeaux & le ſolaire.

Gras, s'employe provèrbialement en ces phrâſes. On dit, qu'on tuëra le veau *grás* à l'arrivée de quelqu'un; pour dire, qu'on lui fera grande chère, bonne réception. On dit, qu'un homme fait ſes choux *grás* de quelque chôſe; pour dire, qu'il s'en ſert, qu'il s'en donne au cœur joye. On dit, qu'une femme dort la *gráſſe* matinée; pour dire, qu'elle ſe lève tard, & qu'elle ſe tient au lit pour devenir *gráſſe*, pour faire du lard. On dit auſſi, *Grás* comme un Moine; pour dire, fort *grás*.

Gras de mèr. Paſſage de mèr, ce mot eſt plus uſité dans la méditèrranée, & principalement ſur les côtes de Languedoc, qu'ailleurs. On le donne en particulier aux embouchures du Rhône. *Gradus*.

On prétend que ce nom vient du Latin *Gradus*, c'eſt-à-dire, degré, parce qu'anciennement on montoit par des degrez aux ports qui étoient à ces embouchures. C'eſt pour cette même raiſon, qu'on appelle aujourd'hui échelles du levant, les ports conſidérables de l'Aſie, qui ſont ſur la mèr méditèrranée.

Le Gras. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France dans le païs Chartrain. Elle prend ſa ſource à Voiſe, & ſe pèrd dans l'Eure à Nogent le Roi. Quelques-uns l'appellent Lore.

Gras double. ſ. m. Eſpéce de trippe que vendent les trippières: c'eſt le prémiér des quatre ventricules du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. *Omaſum*. On l'appelle autrement la panſe, l'hèrbiér, ou la double. Voyez Panse.

On dit, qu'un homme eſt chargé de *grás double*, quand il a le ventre ſi grôs, qu'il s'y fait comme des feuillèts ſur la peau, qui ſemble ſe redoubler.

Gras-fondu. Ce mot ſe dit d'un cheval malade de grâs-fondure. Voyez l'article qui ſuit.

Gras-fondure. Tèrme de Manége. C'eſt une maladie de chevaux grâs, qui vient de la fèrmentation de la pituite & des mauvaiſes humeurs qui ſe dégorgent dans les boyaux: ce qui leur arrive quand on les ſurmene durant l'été. *Adipis fuſio*.

On dit provèrbialement d'un homme fort grâs, il mourra de *gras-fondu*; d'un homme maigre, il ne mourra pas de *gras-fondu*. On devroit dire de *gras fondure*, comme on le dit des chevaux.

GRAſSALE. Tèrme du Grand Art. C'eſt une tèrrine, une écuelle. *Scutella*.

GRAſSE. Voyez GRACE. Nom de lieu.

GRAſSEMENT. adv. D'une manière grâſſe, & riche. *Opimè*. Il paye *graſſement*. Il vit *graſſement*.

GRAſSEÏEMENT. ſ. m. Manière de prononcer d'une pèrſonne qui graſſeïe. *Balbuties*. Le *graſſeïement* eſt déſagréable quand il eſt affecté.

GRAſSÉIER. v. n. Parler grâs, ne pouvoir pas bien prononcer cèrtaines lettres, & entre autres l'*r*. *Balbutire*.

GRAſSET, ette. adj. diminutif de *Grás*. *Pinguiculus*. Elle eſt *graſſette*.

GRAſSETTE. ſ. f. Plante qui poûſſe ſix ou ſept feuilles, & quelquefois davantage, couchées ſur la tèrre, d'un vèrd-pâle, grâſſes, luiſantes, longues de deux poûces, larges d'environ un poûce, un peu obtuſes en leur éxtrémité. *Pinguicula*. Il s'éleve d'entre ces feuilles quelques pédicules hauts de trois ou quatre poûces, qui ſoutiennent chácun en ſon ſommèt une fleur purpurine, violette, ou blanche, ſemblable à celle de la violette, mais d'une ſeule piéce, couppée en deux lévres, & recouppée en quelques parties. Cette fleur eſt tèrminée dans le fond par un éperon. Lorſqu'elle eſt paſſée il vient un fruit qui eſt une coque enveloppée du calice dans ſa partie inférieure. Cette coque s'ouvre en deux quartiérs, & laiſſe voir un bouton dans lequel ſont entaſſées pluſieurs ſemences menuës, prèſque rondes. Sa racine conſiſte en quelques fibres blanches, aſſez grôſſes. En Latin, *pinguicula Geſneri*, 1. B. 3. 446. ou *ſanicula montana, flore calcari donato*. C. B. *pin*. 243. Cette plante eſt vulnéraire & détèrſive, elle conſolide les playes, étant écraſée, mêlée avec du beûrre frais, & appliquée ſur le mal.

Pinguicula vient de *pinguis*, *grás*, parce que les feuilles de cette plante ſemblent graiſſées avec du ſuif, d'où vient qu'on l'appelle en François, *graſſette*.

GRAſSOUILLET, autre diminutif de *Graſſet*. Qui eſt grâs, délicat, & douillet.

GRAſVIILE. Voyez GRAVIILE.

GRAT. ſ. m. Tèrme de campagne. Lieu où les poules grattent pour chèrcher des vèrs & des inſectes dans le fumiér, & dans la tèrre.

On dit provèrbialement, Je l'ai bien envoyé au *grat*; pour dire, Je l'ai rebuté, je l'ai chaſſé, je l'ai envoyé promener.

GRATEILE. ſ. f. Maladie du cuir qui fait que le ſang picote, & que la chair démange, enſorte qu'il en vient de petites galles ſeches. *Impetigo*.

GRATELEUX, euse. adj. Qui a de la gratelle. *Impetigine laborans*.

GRATERON. ſ. m. Plante qui d'une petite racine pouſſe pluſieurs tiges quarrées, rudes au toucher, noüées, foibles, s'attachant aux corps voiſins, branchuës, longues de trois ou quatre piéds. *Aparine*. Ses feuilles ſont longuettes, étroites, veluës, au nombre de ſept, diſpôſées autour des nœuds des tiges en forme d'étoiles comme celles de la garance. Ses fleurs ſont fort

fort petites, bla
Lorſqu'elles ſon
prèſque ſphériq
le milieu, couve
pulpe blanche. E
diſtillée de cette
pour les vapeurs
y a une autre éſp
Gratias a D
ſeptentrionale.
ras, environ à
du côté du couc
province, & c'e
ſeptentrionale.
Grace à Dieu en
GRATICULE
deſſein, tèrme d
pour modéle en
rapporter les pa
carreaux propor
veut tîrer & cop
au petit piéd. O
& plus facileme
qui ſert à copier
On dit auſſi *graticu*
de l'Italien *grati*
Les Italiens diſe
GRATIEN. ſ. m
reur *Gratien* rég
vivoit au XII. ſi
nons des Concil
Anciens Évêque
GRATIFICAT
Munus, donariun
cations de la Cou
GRATIFIER.
ralité à quelqu'u
le ſèrvent bien d
Gratifié, ée
GRATIGNAN
me. *Gratinianus*
GRATIN. ſ. m.
d'un chaudero
long tems, con
bouillie.

La F
Met
Et p
Mon

GRATINIEN
GRATIOLE. ſ.
d'environ un pi
& accompagné
me celles de l'h
l'une de l'aûtre.
elles ſont d'une
ou blanchâtres.
une coque divi
menuës. Ses ra
pantes, blanche
plante eſt fort
par bas; c'eſt
kectiques, à c
ſont ſujèts à la
roides, C. B. *pi*
dicta. Moriz.
caûſe de ſes gra
La *gratiole* ſe nom
prèſque que le
GRATIOSA,
petite iſle de l'
res, & elle e
nord. Cette iſl
ble, & c'eſt d
GRATIOU. ſ.
voiles des galè
inferior.
GRATIS. adv.
ſans qu'il en
pour les hôp
leurs Bulles *g*
ſans preuve.

fort petites, blanches, découppées châcune en quatre parties. Lorſqu'elles ſont paſſées, il vient un fruit ſèc à deux graines prèſque ſphériques, attachées enſemble, un peu creûſes vèrs le milieu, couvèrtes d'une peau noire, ſèche, & remplie d'une pulpe blanche. En Latin, *aparine vulgaris*. C. B. *pin*. 334. L'eau diſtillée de cette plante eſt bonne pour les maux de poitrine, & pour les vapeurs: quelques uns la font boire dans la pleuréſie. Il y a une autre éſpéce de *grateron*, qu'on nomme *aſperula*.

GRATIAS A DIOS. Nom d'une petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Gratia Dei*. Elle eſt dans la Province d'Honduras, environ à quarante lieuës de Comayaga, ou Valladolid, du côté du couchant. Il y a un Cap de même nom dans cette province, & c'eſt la pointe, qui joint ſa côte orientale avec la ſeptentrionale. *Gratias à Dios* en Éſpagnol eſt la même chôſe que *Grace à Dieu* en François.

GRATICULER. v. act. Tèrme des Arts qui dépendent du deſſein, tèrme de Deſſinateur. Diviſer un tableau qu'on prend pour modéle en pluſieurs carreaux en forme de chaſſis, pour rapporter les parties enfèrmées en châque carreau dans d'aûtres carreaux proportionnez, qu'on trace auſſi ſur l'ouvrage qu'on veut tîrer & copier, ſoit pour le mettre en grand, ou le réduire au petit piéd. On fait le même éffèt avec un châſſis de rèſeaux, & plus facilement encore par le ſinge, ou le parallélograme, qui ſèrt à copier proportionnellement & géométriquement.

On dit auſſi *graticule* du châſſis diviſé par quarreaux. Ce mot vient de l'Italien *graticola*, & du Latin *craticula*, qui ſignifie une grille. Les Italiens diſent auſſi *graticolare*, renfèrmer d'une grille.

GRATIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gratianus*. L'Empereur *Gratien* régnoit dans le IV. ſiécle. *Gratien*, Moine Bénédictin, vivoit au XII. ſiécle. Il a compilé le Decrèt en ramaſſant les Canons des Conciles, les Decrèts des Papes, les Ordonnances des Anciens Évêques, les déciſions des Saints Pères, &c.

GRATIFICATION. ſ. f. Don, préſent, libéralité, bienfait. *Munus, donarium*. Ce Seigneur eſt riche des bienfaits, des *gratifications* de la Cour.

GRATIFIER. v. act. Faire quelque grâce, don, faveur, ou libéralité à quelqu'un. *Remunerari, largiri*. Le Roi *gratifie* ceux qui le ſèrvent bien de charges, de penſions, de Bénéfices.

GRATIFIÉ, ÉE. part. & adj. *Donatus*.

GRATIGNAN, ou GRATINIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gratinianus*. BAILLET, *au* 9e *d'Août*.

GRATIN. ſ. m. Ce qui s'attache au fond d'un plat, d'un poëlon, d'un chauderon, quand quelque chôſe y a cuit & mitonné long tems, comme le *gratin* d'une biſque, d'une ſouppe, de la bouillie.

> *La Félix, qui fait mon potage,*
> *Mettra pour vous tout en uſage,*
> *Et pour achever le feſtin,*
> *Mon frère offrira ſon* gratin. REC. DE VÈRS.

GRATINIEN. Voyez GRATIGNAN.

GRATIOLE. ſ. f. Plante qui poûſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, rondes, entrecouppées de beaucoup de nœuds, & accompagnées de feuilles oblongues, étroites, à-peu-près comme celles de l'hyſope, crénelées en leurs bords, oppôſées vis-à-vis l'une de l'aûtre. *Gratiola*. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, elles ſont d'une ſeule piéce, découpées en deux lèvres purpurines, ou blanchâtres. Lorſque la fleur eſt paſſée, il vient un fruit, qui eſt une coque diviſée en deux loges remplies de pluſieurs ſemences menuës. Ses racines ſont groſſes comme les plumes d'oye, rampantes, blanches, noüeuſes, garnies de fibres blanches. Toute cette plante eſt fort amère: elle purge vigoureuſement par haut & par bas; c'eſt pourquoi on l'ordonne aux hydropiques, aux cacectiques, à ceux qui ont la fiévre tièrce, ou quarte, ou qui ſont ſujèts à la goutte & à la ſciatique. En Latin, *gratiola centauroides*, C. B. *pin*. 279. ou *gratia Dei: ſeu digitalis minima gratiola dicta. Moriz. biſt. oxon. part.* 2. 2. 479. elle eſt ainſi appellée à caûſe de ſes grandes vèrtus.

La *gratiole* ſe nomme encore *hèrbe à paûvre homme*, parce qu'il n'y a prèſque que les paûvres qui en faſſent uſage.

GRATIOSA, ou LA GRACIEUSE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Océan Atlantique. *Gratioſa*. Elle eſt une des Açores, & elle eſt ſituée à quinze lieuës de la Tèrcère du côté du nord. Cette iſle eſt petite, mais elle eſt bien cultivée, & agréable, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom.

GRATIOU. ſ. m. Tèrme de Marine. Garniment d'en bas des voiles des galères, ce qui les garnit, les borde par en bas. *Limbus inferior*.

GRATIS. adv. Ce mot eſt purement Latin, & ſignifie, Par grâce, ſans qu'il en coûte rien. Les expéditions qui ſe font en Juſtice pour les hôpitaux ſe font *grâtis*. Les Cardinaux obtiennent leurs Bulles *grâtis*. Ce paradoxe eſt avancé *grâtis*; pour dire, ſans preuve.

> *A ſoupirer* grâtis *on pèrd plus qu'on ne gagne*. BOURSAUT.

Le faire *grâtis*. Elle ſe veut donner *grâtis*.

> *Tai toi, dit Apollon; le reſpèct, le ſilence,*
> *Sont les remèrcimens qu'on éxige de toi;*
> *Faire du bien* grâtis, *c'eſt le plaiſir du Roi.*
> N. CH. DE VÈRS.

GRATIS, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Il demande le *grâtis* de ſes bulles. Se flatter d'un *grâtis*. Elle haït le *grâtis*.

> Grâtis *eſt mort, plus d'amour ſans payer;*
> *En beaux louis ſe comptent les fleurettes*. LA FONT.

GRATITUDE. ſ. f. Reçonnoiſſance d'une grâce qu'on a reçuë; diſpoſition de l'âme à reconnoître un bienfait. *Gratus animus, & memor. Grati animi memoria*. Un honnête homme témoigne en tous lieux ſa *gratitude*. Par une *gratitude* affectée d'une grâce qu'on n'a point reçuë, l'on ſe met induſtrieuſement en état d'en recevoir. S. ÉVR.

GRATTEBOEſSE. Outil de pluſieurs artiſans, qui eſt une *broſſe* faite de fil de léton.

GRATTEBOEſSER. v. act. Tèrme d'Horlogér. C'eſt frotter une chôſe dorée avec la gratteboeſſe, pour rendre l'or plus brillant. On mouille la gratteboeſſe dans de l'urine, ou de la biére. *Gratteboeſſer* la platine d'une montre.

GRATTECUL, ou GRATTECU. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne communément au fruit de l'églantiér. Il èſt ovâle, ou oblong, grôs comme un gland, devenant rouge à meſure qu'il meurit. On en fait une conſèrve, qu'on appelle *conſerve de cynorrhodon*. On en met auſſi dans les tizanes apéritives. Ce nom vient du poil dur qu'il contient, & qui s'attache, quand on le monde, aux doigts, & aux aûtres parties qu'il touche, en ſorte qu'il donne une démangeaiſon qui éxcite long-tems à ſe gratter. Sa ſemence eſt aſtringente, on s'en ſèrt en décoction pour les injections. Un Poëte fait ainſi parler le chêne aux fleurs.

> *Canaille, taiſez-vous, leur dit-il en colère,*
> *C'eſt bien à vous de vous offrir ici?*
> *Vôtre beauté fragile eſt courte & paſſagère;*
> *Un* grate-cul *ſur piéd, vaut mieux ſans vous déplaire,*
> *Que toutes tant que vous voici,*
> *Dès qu'on vous a tiré du ſein de vôtre mère.*

On dit en provèrbe, Il n'y a point de ſi belle rôſe qui ne devienne *grattecu*.

On appelle auſſi *grattecul*, un muſcle qui fait mouvoir le bras en bas, qu'on nomme autrement le *grand rond*, ou le *grand dôſſiér*.

GRATTER. v. act. Faire une friction forte ſur la peau avec quelque chôſe d'aigu, ou de raboteux, comme une ongle, une étrille, un peigne. *Scabere*. On ôte la démangeaiſon des chairs en ſe *grattant*, ceux qui ſe *grattent* la tête, témoignent qu'ils ont quelque chagrin.

> *Après qu'un* galleux *de la vûë,*
> *A parcouru ſes belles mains;*
> *(Car tous les ſoirs & les matins,*
> *Il goûte le plaiſir d'en faire la revûë;)*
> *Après que ſes regards ont ſçu ſe contenter,*
> *S'enſuit le plaiſir de* grater. N. CH. DE VÈRS.

Ce mot vient de *gratare*, dérivé de *radere*, ou de l'Allemand *gratten*. MÉNAGE, & DU CANGE. D'autres le font venir de *cryptare*. M. Huet le dérive de l'Hébreu *garad*: on dit en Grèc γράφω, γίγραπίαι, d'où s'eſt fait *grapter*, puis *gratter*. Bovillius le fait venir de *graver*, d'où l'on a fait *gravetter*, & enſuite *gratter*. Guichart le dérive de l'Hébreu, comme M. Huet. Un Poëte a dit en badinant dans une piéce ſur la galle.

> Gratter *vient de* gratus, *il n'eſt rien plus cèrtain;*
> *Et* gratus, *eſt un mot Latin,*
> *Lequel en bon François ſignifie agréable;*
> *Voi-donc ſi je ſuis véritable,*
> *Et ſi la dérivation*
> *N'eſt pas une concluſion*
> *Qu'il n'eſt rien de plus délectable*. NOUV. CH. DE VÈRS.

GRATTER, ſe dit auſſi de la tèrre. Il faiſoit un tems ſi ſèc, que la charruë ne faiſoit que *gratter* la tèrre. Les poules *grattent* la tèrre pour chèrcher à manger. Les chiens, les chats, *grattent* la tèrre, quand ils veulent faire leur ordure.

GRATTER, ſe dit auſſi chez les Princes de ceux qui font un petit bruit avec les ongles à la porte, afin que l'Huiſſiér leur ouvre. *Scalpere fores*. Il n'eſt pas pèrmis de heurter à la porte de la chambre du Roi, on y *gratte* ſeulement.

GRATTER, ſignifie encore, Ratiſſer; & ſe dit du papiér, & du parchemin, du cuîvre & des autres métaux qu'on grâve, qu'on

 polis,

polit, qu'on étame. Cette planche a été *grattée* & retouchée. Il y a de la fauſſeté dans ce tître, le parchemin a été *gratté* en deux endroits. Cette marmitte eſt mal étamée, parce qu'elle n'a pas été bien *grattée*.

Gratter, ſe dit auſſi en Maçonnerie, pour dire, Reblanchir un mur en le ratiſſant. On le dit auſſi en parlant des navires qu'on néttoye, & qu'on ratiſſe par dehors pour râcler, & en ôter le vieux goudron.

On dit auſſi, qu'un homme *gratte* le parchemin, lorſqu'il eſt Clèrc, ou Copiſte, qu'il écrit continuellement ſur le parchemin.

Gratter, eſt auſſi un tèrme de Tailleur, qui ſignifie, Tîrer avec l'éguille le poil pour en couvrir quelque couture, afin qu'elle ſoit plus propre, & qu'elle en paroiſſe moins. *Gratter* une rentraiture.

Gratter, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Trop parler nuit, trop *gratter* cuit. On dit auſſi, J'aimerois mieux *gratter* la tèrre, que d'aller demander de l'argent à mes proches. On dit de celui qu'on chaſſe, ou qu'on éconduit, S'il n'a pas de quoi, qu'il en *gratte*. On dit auſſi qu'on *gratte* quelqu'un où il lui démange, quand on flatte ſa paſſion dominante. Naudé a dit, Tu me *gratte* juſtement où je me démange, mais il falloit dire, où il me démange. On dit qu'un homme ſe *gratte* où il ne lui démange pas, quand il lui arrive quelque chôſe qui ne lui plaît pas.

On ſe grâte *le plus ſouvent*
Tout autre part qu'il ne démange.

Nouveau choix de vèrs.

On dit auſſi, Qui ſe ſent rogneux ſe *gratte*, à ceux qui s'appliquent un reproche fait en général & qui s'en fâchent, tant *gratte* chévres que mal gît. On dit auſſi, qu'un âne *gratte* l'autre, en Latin, *Aſinus aſinum fricat*, quand deux pèrſonnes de peu de mérite ſe loüent réciproquement. On dit auſſi, d'un valèt pareſſeux qui ne fait rien qu'à force de coups, qu'il ſent bien ſon vieux *gratté*.

Gratté, ée. part. & adj. *Scalptus*.

GRATOIR. ſ. m. Inſtrument de Graveur, ou d'Orfévre fait d'un morceau d'aciér bien poli, taillé en forme triangulaire, & aboutiſſant en pointe, qui ſèrt à ratiſſer le cuivre, l'argent ou autre matière, quand on y veut refaire ou raccommoder quelque chôſe. *Scalpimentum*. L'aûtre bout ſèrt ordinairement à brunir. Les Sèrruriérs en ont auſſi qu'ils appellent *grattoirs*. Ils ſont de différentes figures, ils s'en ſèrvent pour former les anneaux des clefs. Les Plombiérs ont pareillement leurs *grattoirs* dont ils ſe ſèrvent pour gratter, râcler le plomb. Tous ces inſtrumens ont des angles, ou au moins un pour râcler: ils ſont d'aciér, plus ou moins dur, ſelon la nature de l'ouvrage, ou du métal qu'il faut râcler. Les *grattoirs* des Graveurs ſont les plus durs & les plus forts, ils ſont d'auſſi bon aciér que leurs burins. Ceux des Plombiérs ſont grôs. *Grattoir*, eſt auſſi un inſtrument qu'on appelle aûtrement râcle, qui ſèrt à grater les vaiſſeaux, & à ôter en râclant le vieux goudron, pour en mettre de nouveau.

GRATUIT, ite. adj. Qui ſe fait pour rien, ſans conſidération d'intérêt. *Gratuitus*. Libéralité *gratuite*. Ce bon office qu'il m'a rendu eſt purement *gratuit*, il n'en a point profité.

En Théologie on appelle *prédeſtination gratuite*, celle qui ſe fait avant la préviſion des mérites, *ante præviſa merita*.

Don-gratuit, eſt un préſent que l'Aſſemblée du Clèrgé fait au Roi tous les cinq ans, & qu'on appelle autrement *Décimes éxtraordinaires*. Les païs d'États, comme le Languedoc, la Bretagne, font au Roi un don *gratuit* qui s'impôſe ſur la Province.

GRATUITÉ. ſ. f. Grâce, faveur; chôſe nullement dûë, nullement méritée. *Gratia*. C'eſt la *gratuité* de l'amour de Dieu qui eſt la ſource de ſon choix, & de la différence qu'il met entre les hommes. Port-R.

GRATUITEMENT. adv. Sans profit, ſans intérêt; d'une maniére gratuite, *Gratis*, *gratuitò*. On lui a donné *gratuitement* cet emploi. Les hommes ne loüent jamais *gratuitement*: il faut qu'il leur en revienne quelque chôſe. S. Évr. Pèrſonne n'eſt bon & officieux *gratuitement*. M. Ésp.

GRATZ. Voyez GRACZ. Nous diſons *Gratz*.

Gratz. Voyez KONIGINGRETZ.

GRAU. ſ. m. Nom qu'on donne à l'embouchure d'une rivière ſur la côte de Languedoc. *Oſtium*.

GRAU DE PALAVAS. Voyez MAGUELONE. Lac.

GRAVAS. ſ. m. Tèrme de Maçon. C'eſt un petit morceau de plâtre, ou platras, qui vient de quelque démolition, & qu'on jette, parce qu'il ne peut ſèrvir. *Rudera*. Les Maçons diſent *gravas*; mais les aûtres diſent *gravois*. Voyez Gravois.

GRAUDENTZ. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Pruſſe Royale. *Graudentium*, *Crudentium*. Elle eſt ſituée au Confluent de l'Oſſa, & de la Viſtule, dans le Palatinat de Culm, entre la ville de ce nom, & celle de Mariembourg, à ſept lieuës de la prémière, & à quatorze de l'aûtre. Comme *Gaudentz* eſt importante pour le paſſage de la Viſtule, on l'a fortifiée, & on y a conſtruit un bon château.

GRAVE. adj. m. & f. Tèrme de Phyſique. Peſant, qui eſt compôſé de parties ſolides. *Gravis*. Tous les corps *grâves* tendent au centre de la tèrre.

Grave, ſe dit auſſi en tèrmes de Grammaire d'un accent oppôſé à l'*aigu*, & qui marque qu'il faut rabaiſſer la voix, & prononcer la ſyllabe d'un ton plus bas & plus ſourd.

Grave, ſe dit auſſi du ſon, & ſignifie, Creûx, bâs, profond. Une corde qui a le ſon *grâve*. Mersenne. Plus les cloches ſont grôſſes, & plus leur ſon eſt *grâve*; plus elles ſont minces, plus il eſt aigu.

Grave, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt majeſtueux, ſérieux, pôſé. Avoir la contenance *grâve*. Les Magiſtrats doivent être *grâves*. Les Éſpagnols ſont *grâves* dès leur jeuneſſe. Une gravité étudiée devient comique; cela ne s'appelle pas être *grâve*; mais en joüer le pèrſonnage. La Br. Une humeur doûce, & enjoüée, donne des entrées que l'air *grâve* & ſérieux ne donne pas. Ch. de M. Combien de gens *grâves* qui ne ſont que des hommes contraints, & compôſez, qui paroiſſent en public avec un air ſage & ſérieux, meſurent leurs pas, & péſent toutes leurs paroles, afin qu'on croye que les mouvemens de leur âme ſont auſſi réglez que ceux de leur corps, & que leur éxtérieur eſt l'image de leur intérieur? M. Esp. La plûpart de ces gens *grâves*, & concèrtez, aux mines & aux contenances près, ſont faits comme les aûtres hommes. Id. Ceux qui veulent être révérez ſe redreſſent, & prennent un air *grâve*, comme pour avèrtir les gens qu'on doit s'abaiſſer devant eux. Nic. On prend une mine *grave*, pour pèrſuader aux aûtres qu'on a un grand ſens, & une grande capacité. Id. On dit auſſi ſimplement ſe mettre ſur ſon *grâve*, & ſérieux.

Grave, en ce ſens, ſe dit auſſi du ſtile, du diſcours. Stile *grâve*. Diſcours *grâve*. Paroles *grâves*. Plutarque ſoutient les chôſes *grâves* & ſérieuſes avec beaucoup de bon ſens: mais aux chôſes d'eſprit il n'eſt ni ingénieux, ni délicat. S. Évr.

On appelle un Auteur *grâve*, celui qui eſt de grand poids, de grande autorité dans quelque ſcience: ce qui ſe dit particuliérement en matière de Théologie, de cas de conſcience, & de Morale. C'eſt une grande queſtion, ſi l'autorité d'un *Auteur grâve* peut rendre une opinion probable.

Grave, ſe dit auſſi pour, Important, qui eſt de grande conſéquence. La matière étoit *grâve*. Il ne faut point badiner dans un ſujet ſi *grâve*.

Grave, ſe dit auſſi des péchez, des crimes. C'eſt un crime ſi *grâve*, ſi énorme, qu'on n'en obtiendra point de grâce. Les péchez les plus *grâves* ſe doivent confeſſer les prémiérs. On ſe ſèrt en la même ſignification du mot de *grief*.

Grave, ſe dit auſſi des affaires, des matières qui méritent de l'attention, de l'éxamen, qui ſont importantes. Le péché du larcin augmente, plus la matière eſt *grâve*. Quand il s'agit de juger un homme à mort, c'eſt une affaire *grâve* ſur laquelle il faut longtems délibérer.

Grave, en tèrmes de Marine, ou plutôt *gréve*, comme on le prononce maintenant, ſe dit auſſi des éſpaces pleins de cailloux qui ſont ſur le rivage de la mèr, où les pêcheurs font ſécher au ſoleil les moruës, & autres poiſſons qu'ils veulent vendre ſècs.

On appelle vin de *Grâve*, un cèrtain vin d'un rouge foncé, que beaucoup de gens trouvent éxcellent pour la ſanté, ſur tout, quand il a été ſur mèr. Il croît dans un petit païs qui s'appelle *Grâve*, & qui eſt aux environs de Bourdeaux. Je vous ferai boire de bon vin de *Grâve*. On en boit beaucoup en Bretagne, en Hollande, en Anglétèrre, &c.

Grave, ſ. f. Voyez GRÉVE.

Grave. Mot qui entre dans la compoſition de pluſieurs noms qui ſont des tèrmes d'hiſtoire, *Landgrave*, *Burgrave*, *Markgrave*, &c. Ce mot vient de l'Allemand *graf*, qui ſignifie *Comte*, *Comes*, & en Latin barbare *Gravio*, *Graphio*.

Grave. ſ. f. Nom propre d'une ville du Brabant Hollandois. *Gravia*, *Gravium*. Elle eſt bien fortifiée à la modèrne, & Capitale du païs de Cock, ou Cuick. Elle eſt ſituée ſur la Meuſe, dont les eaux rempliſſent ſes foſſez, & elle n'eſt éloignée de Nimégue que de trois lieuës, & de Boiſleduc, que de ſix. Les ſiéges que *Grâve* a ſoutenus, & ſur tout le dèrniér, l'ont rendu fameûſe. Le Duc de Parme l'ayant priſe en 1586, elle fut repriſe par le Prince Maurice en 1602, & la poſſeſſion en fut confirmée aux Provinces Unies, par le Traité de Munſter. Le Roi Louïs XIV. ſe rendit maître de *Grâve* en 1672. Elle fut repriſe en 1674. après un ſiége de ſix mois, l'un des plus beaux qui ayent jamais été ſoutenus. Les François ne l'auroient pas même renduë, ſi le Roi n'avoit voulu épargner au Prince d'Orange,

qui

qui y étoit enfin venu lui même, & qui n'y avançoit pas plus que les aûtres, la honte de ſe retîrer, & de lever le ſiége. M. de Chamilly, depuis Maréchal de France, qui en étoit Gouvèrneur, & qui fit une ſi belle défenſe, a écrit l'hiſtoire de ce ſiége.

GRAVÉDONA. ſ.f. Nom propre d'un Bourg du Duché de Milan en Italie. *Grabadona.* Il eſt dans le tèrritoire de Como, & ſur le bord occidental de ſon lac, à deux lieuës du fort de Fuentes, & du Comté de Chiavennes.

GRAVELÉE. ſ. f. C'eſt la cendre qui ſe fait de la lie du vin ſéchée & brûlée au feu de rèvèrbère. La *gravelée* eſt corroſive. On en fait des pièrres cauſtiques, étant mélée avec de la chaux. Elle eſt auſſi d'un grand uſage pour les Teinturiérs & les Blanchiſſeurs.

GRAVELLE. ſ. f. Maladie des reins & de la veſſie, caûſée par quelque graviér qui s'y forme, ou qui s'y arrête. *Calculus.*

GRAVELEUX, EUSE. adj. Celui qui eſt ſujet à la gravelle. *Calculo laborans.*

GRAVELEUX, EUSE. Il ſe dit auſſi de la tèrre, & ſignifie, Qui eſt mêlé de graviér. *Arenoſus.* Tèrroir *graveleux.* Tèrre *graveleuſe.* On le dit auſſi du crayon, dans lequel il y a des endroits trop durs, & qui tiennent de la pièrre. Ce crayon ne vaut rien, parce qu'il eſt *graveleux.* Il y a des fruits *graveleux*, la poire eſt *graveleuſe.*

GRAVELINES. ſ. f. Nom propre. *Gravelina.* Ville des Païs-Bas, ſituée en la Flandre Françoiſe, à l'embouchure de la rivière d'Aa dans la mèr d'Allemagne, entre Calais & Donquèrque, à trois lieuës de l'une & de l'autre. *Gravelines* eſt une petite ville; mais très-bien fortifiée. Les François la prîrent en 1658, & elle leur fut cedée par la paix des Pyrenées. *Gravelines* fut bâtie vèrs l'an 1160. par Théodoric Comte de Flandres, & Philippe ſon fils, dans la paroiſſe de Saint Villebrod. Ils la nommèrent Nieuport, enſuite elle prit le nom de *Graveringue*, *Graveringa.* C'eſt ce que dit Joannes Iperius dans ſa Chronique de S. Omèr. Il la nomme auſſi *Gravelinga*, & *Graveningue*, & d'aûtres *Graveninghes.* Dans la ſuite on a dit *Graveninga*, or *Grevenenga*, en Flamand Grewling, & en François *Gravelines*, qui s'eſt formé de *Gravelinga*, qui vient de *Graveninga*, par le changement d'une *n* en *l*, comme dans Château Laudon de *Caſtrum Nautonis*, & dans licorne de *Unicornius*, Boulogne de *Bononia*, lamproye de *Nampreda.* DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 237.

GRAVEMENT. adv. D'une manière grâve. *Graviter.* Parler, marcher, écrire *grâvement*, dans un grand ſérieux.

GRAVENECK. ſ. m. Nom propre d'un grôs Bourg de la Soüabe. *Gravenecum.* Il eſt à trois lieuës de la ville de Retling, vèrs l'orient méridional. *Graveneck* eſt chef d'un Comté, qui porte ſon nom, ſitué entre le Comté d'Hohenzollern, & le Duché de Wurtemberg. Ses Maîtres obtinrent à la Diéte d'Auſbourg l'an 1555. d'avoir ſéance & ſuffrage dans les Diétes parmi les Comtes de la Soüabe.

GRAVER. v. act. Tailler, inciſer le bois, les pièrres, ou les métaux, avec des ciſeaux, burins, ou eaux fortes, enſorte que cèrtains caractères & images y demeurent tracez & figurez. *Sculpere.* Les Sculpteurs *gravent* des épitaphes, des figures, avec un ciſeau. *Graver* au burin. On *grave* en eau forte ſur un cuîvre enduit de vèrnis, en découvrant la planche avec la pointe d'une aiguille, ſelon le deſſein qu'on y veut tracer, & puis y vèrſant de l'eau forte deſſus, qui la ronge aux endroits qui ſont découvèrts. On *grave* auſſi les criſtaux & les pièrres prétieuſes, tant en relief qu'en creûx, pour en faire des cachèts.

GRAVER, *graver* en bois. *Graver* à l'eau forte. *Graver* en épargne, *graver* en creux. *Graver* en boſſe.

Ce mot vient du Grèc *γράφω*, qui ſignifie *j'écris.* NICOT. Ménage après Saumaiſe le dérive de *cavare*, d'aûtres du Latin *graphiare*; d'aûtres de l'Allemand *graben*, qui ſignifie *effodere.*

GRAVER, ſe dit figurément, dans les chôſes ſpirituelles, & morales. Les éxploits des Héros ſont *gravez* au Temple de Mémoire. Les Amans diſent qu'ils ont *gravé* dans le cœur le portrait de leur Maîtreſſe. Il laiſſe malgré les Parques ſon nom *gravé* dans l'Univèrs. VOIT. La loi de nature qui eſt *gravée* au cœur de tous les hommes, nous parle intérieurement. PATRU. J'apprens, belle Céliméne, que vôtre nom eſt *gravé* par les mains de l'amour ailleurs que ſur le hêtre. VILL. L'amour a *gravé* dans mon cœur ſa douce impreſſion. CORN.

GRAVÉ, ÉE. part. & adj. *Sculptus*, *inſculptus.* On appelle provèrbialement & par injure, *Nez gravé*, celui à qui il eſt reſté ſur le viſage & le nez des creûx; des marques de petite vérole.

GRAVERIE. ſ. f. Vieux tèrme de Coutume, qui ſignifie *charge*, *ſervice*, corvée que les ſujets doivent au Seigneur. *Obſequium clientelare.* Donner des tèrres éxemptes de *graveries.*

> *Plait de gaajuz*, *plait de* graveries,
> *Plait de mellées*, *& plait d'ayes.* R. DE ROU.

GRAVESANDE. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une ville conſidérable. *Graveſenda.* Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du Comté de Hollande, ſitué à une lieuë de l'embouchure de la Meuſe, & à deux de Delft, & de la Haye. M. Corneille écrit *Graveſend*, qui ſeroit maſculin.

GRAVESENDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Anglètèrre. *Graveſenda.* Elle eſt dans le Comté de Kent, ſur la Tamiſe, à ſix lieuës au deſſous de Londres. Cette ville eſt défenduë par un bon château, vis à vis duquel il y a une groſſe Tour. On tend entre ces deux lieux, qui ſont bien garnis d'artillerie, une chaîne, pour fèrmer le paſſage de ſa Tamiſe. Corneille le fait maſculin, écrivant *Graveſand.*

GRAVEU. ſubſt. m. Vieux mot. *Obſequii clientelaris præfectus*, & dans la baſſe Latinité *Gravaringus.* Officiér prépôſé dans les villes appartenantes à un Seigneur, où il y a des troupes pour le commandement de ces troupes. Officiér de *graverie*, des troupes de *graverie*, de ceux qui ſèrvent leur Seigneur en vèrtu du droit de *graverie* qu'il a ſeur eux.

GRAVEUR. ſ. m. Celui qui grave. *Sculptor*, *cælator*, *ſcalptor.* Un *Graveur* de cachèts. *Graveur* en cuîvre au burin, à l'eau forte, en bois.

GRAVEURE, ou GRAVURE. ſ. f. De quelque manière qu'on écrive il faut prononcer *gravure.* L'art du Graveur, & ſa manière de graver. *Sculptura.* La *gravure* en cuîvre a les traits enfoncez dans la planche; celle qui eſt en bois les a relevez. *Graveure* en pièrre, *graveure* en bois, en cuivre, *graveure* au burin, à l'eau forte, *graveure* de relief, *graveure* en creûx, *graveure* ſur les pièrres. La *graveure* en pièrre a été connuë, & pratiquée des Anciens, il nous reſte d'eux des pièrres gravées d'un goût éxcellent & d'une grande beauté; on les a imité & même égalé dans les dèrniers ſiécles. La *graveure* des planches qui fournit les éſtampes eſt une invention aſſez nouvelle, qui a ſuivi de près l'invention de la Peinture à l'huile. La *gravure* des planches fut trouvée par Maſo Finiguèrra, Orfévre de Florence, lequel ayant coutume de faire une empreinte de tèrre de tout ce qu'il gravoit ſur de l'argent pour émailler, & de jetter dans ce moule du ſouffre fondu, trouva moyen d'avoir ſes deſſeins ſur du papiér, en frottant d'huile & de noir de fumée cette empreinte de ſouffre. Ce ſécret ſe répandit bientôt, & dans l'éſpace d'environ deûx cens ans cet Art a été porté au point de pèrfection où nous le voyons aujourd'hui. Les François éxcellent, & ſurpaſſent dans cet Art toutes les autres nations.

GRAVEURE, eſt auſſi un tèrme de Cordonniér. C'eſt une raye qu'on fait autour de la ſemelle du ſouliér où l'on couche le point. Faire une *gravure.* Fèrmer la *gravure.*

GRAVIÉR. ſ. m. Grôs ſâble qui ſe trouve au fond & ſur le bord de la mèr & des rivières. *Arena*, *Glarea.* M. Pèrraut marque la différence qu'il y a entre le ſâble & le *graviér.* Le ſâble, dit-il, eſt menu, & compôſé de petits grains, & le *graviér* eſt plus grôs, & compôſé de petits cailloux mêlez avec des fragmens de pièrre. Le fleuve &c. s'épand dans un lit de *graviér.* VAUG. Quand on a jetté la ſonde, on connoît ſi le fond eſt de *graviér*, ou de roche. Il ſèrt à faire les aires des grands chemins, ou à ſabler les allées des jardins. On appelle auſſi *graviér*, le ſâble qui ſe trouve dans le ſédiment de l'urine. Urine ſablonneuſe, où il y a beaucoup de *graviér.* DEGORI. Il eſt peu de pèrſonnes qui ne vuident avec les urines du ſâble, ou du *graviér.* DIONIS.

Du Cange dérive ce mot de *graveria*, qui a été dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *arena*, *ſabulum.*

GRAVILLE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Geraldi villa.* Il y a *Graville* en Normandie près l'embouchure de la Seine. *Chaſtel. Mart. T. I. p.* 797. Les Hiſtoriens de Normandie l'appellent *Geradi Villa*, & Jean Paris *Memor. hiſtoriar.* la nomme *Grandis Villa*, *Grandville.* *Graville* eſt près de la Seine, vèrs ſon embouchure, entre Harfleur & le Hâvre de Grâce, dans le diocêſe de Roüen. DE VALOIS, *Notit. Gall. p.* 230. *Graville* eſt un Prieuré-Cure de l'Ordre de S. Auguſtin au Diocêſe de Roüen, dans l'Archidiaconé du Grand-Caux, près le Hâvre de Grâce. ID. 16. Quelques-uns écrivent *Graſville*, mais mal.

Ce mot s'eſt fait du Latin *Geraldi villa.* On a dit *Gérad-ville*, *Géraville*, *Graville.*

GRAVINA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Naples. *Gravina.* Elle eſt dans la tèrre de Bari, aux confins de celle d'Otrante, & la Baſilicate, à trois lieuës de Matera, du côté du couchant. *Gravina* eſt peu conſidérable, quoi qu'elle ait tître de Duché, & un Évêché, ſuffragant de Matéra.

GRAVION. Voyez GRAFION.

GRAVIR. v. n. Grimper avec peine en des lieux hauts & difficiles, & où l'on a beſoin de ſe ſèrvir de ſes mains, auſſi bien que de ſes piéds. *Adrepere.* Les chats, les ours, *graviſſent* aiſément au haut des arbres & des rochérs: les hommes n'y ſçauroient *gravir* que malaiſément.

Ce mot vient de *grapire*, ou *grapare*, Latin, qui ſignifie *griper*. MÉNAGE.

GRAVITÉ. ſ. f. Poids, peſanteur, impreſſion que fait un corps dur, ou peſant, ſur un plus léger, ou moins ſolide. *Gravitas.* Quand un corps eſt parvenu au centre de la tèrre, il pèrd ſa *gravité*.

La *gravité*, ou comme on doit plûtôt l'appeller, la force centripéte, eſt une qualité par laquelle tout corps peſant tend au centre de la tèrre, accélérant ſon mouvement à meſure qu'il en approche plus. HARRIS.

Les ſentimens ſont fort différens ſur la caûſe de la *gravité*. Ariſtote veut qu'il y ait dans tous les corps tèrreſtres un penchant, une inclination naturelle à tendre au centre de la tèrre comme à leur lieu propre. Copèrnic a prétendu que la *gravité* étoit un principe inné, ou imprimé par la nature à toutes les parties de la matière, qui les porte à ſe rejoindre à leur tout par la voye la plus courte, ou en droite ligne, quand par quelque moyen que ce ſoit elles en ont été ſéparées. Gaſſendi, Képler, & pluſieurs aûtres, définiſſent la *gravité* un mouvement imprimé à tous les corps par une attraction magnétique du globe de la tèrre, qui fait qu'ils déſcendent. Deſcartes ſuppôſe que les particules de la matière céleſte étant réfléchies par la ſurface de la tèrre, & par conſéquent remontant en haut, pouſſent, chaſſent de là en leur place tous les corps tèrreſtres qu'elles trouvent en haut. Voſſius, & quelques aûtres, veulent que le mouvement diurne de la tèrre ſur ſon axe ſoit la caûſe de la déſcente des corps peſans. D'aûtres ont recours à la preſſion de l'athmoſphère. Hook dans ſa Micographie p. 22. ſemble être dans la penſée qu'en ſuppôſant que le globe que forment la tèrre, l'air & l'eau, eſt environné tout au tour d'un fluide parfaitement ſubtil & hétérogéne à tous les aûtres, & qui peut librement paſſer dans les pôres non ſeulement du vèrre, mais des métaux les plus denſes; que dans cette ſuppoſition, dis-je, l'éffort de ce fluide doit être de chaſſer hors de lui tous les corps tèrreſtres, que par cette propriété & quelques aûtres il pouſſe tous les corps vèrs le centre de la tèrre. Or il ſoutient qu'il eſt prouvé par pluſieurs éxpériences, qu'il eſt en éffet un fluide tel qu'il le demande.

Edmon Hallen, habile Mathématicien Anglois, avoüe franchement que la *gravité* ne ſe peut expliquer dans aucun ſyſtême philoſophique, & il a recours immédiatement à la volonté de Dieu, qui par un ordre, une loi qu'il a établie dans tout le monde matériel en le créant, conſèrve tous les corps dans leur place & leur ſituation, enſorte que ſans lui le monde s'en iroit bientôt en piéces, & ſeroit entièrement détruit. Voyez les Tranſactions Philoſoph. n. 197.

M. Neuton Liv. II. Prop. XIX. Corol. 5. obſèrve après beaucoup d'autres, que tout corps conſidéré dans un fluide a deux ſortes de *gravité*; l'une vraye & abſoluë, l'autre ſeulement apparente, & relative. La *gravité* abſoluë eſt toute la force avec laquelle un corps tend en bas. La *gravité* apparente & relative eſt le ſurplus de cette force pour tendre en bas qu'il a plus que le fluide, dont il eſt environné.

Quant à la *gravité* abſoluë, les parties de tout fluide & de tout corps peſent réellement en leur propre place; c'eſt pour cela que jointes avec les autres parties tous leurs poids enſemble font le poids du tout; car chàque tout peſant eſt un corps peſant, comme l'éxpérience le montre dans les vaiſſeaux pleins de quelques liqueurs; & le poids du tout eſt égal au poids de toutes ſes parties, parce qu'il en eſt compôſé. Pour ce qui eſt de la *gravité* apparente & relative, eu égard à cette ſeconde éſpéce, les corps ne peſent point dans leur propre place; ou plutôt comparez l'un à l'autre, l'un ne l'emporte point ſur l'autre, & n'eſt point plus peſant que l'aûtre: mais l'un empêchant & balançant l'aûtre dans l'éffort mutuel qu'ils font pour deſcendre, chàcun demeure dans ſa propre place, comme s'ils n'avoient nulle *gravité*. C'eſt ce qui fait que le vulgaire juge que les chôſes qui ne l'emportent point les unes ſur les aûtres, n'en ont point en effet, & qu'il n'y a de corps peſants que ceux qui l'emportent ſur les aûtres, & qui deſcendent en bas, parcequ'ils ne ſçauroient être ſoutenus par la gravitation du fluide, s'il eſt pèrmis de parler ainſi, ou par la force qu'il a de peſer & de preſſer en tout ſens; en ſorte que la notion de la *gravité*, ſelon le vulgaire, n'eſt aûtre que le ſurplus de poids que tout corps a pardeſſus l'air. Et conſéquemment il croit léger tout ce qui étant moins peſant que l'air, eſt élevé par cet élément, ou ſoutenu dans cet élément. Mais ces corps relativement légers ne le ſont point réellement, puiſqu'on a trouvé par les éxpériences que dans le vuide ils déſcendent auſſi vîte que font les aûtres corps peſans dans l'air.

Edmond Halley a très-bien expliqué les propriétez de la *gravité* dans les Tranſactions Philoſophiques n. 179. Voyez auſſi M. Harris au mot Gravity T. I.

En tèrmes de Méchanique, on appelle *Centre de gravité*, le point par lequel un corps étant ſuſpendu de quelque manière que ce puiſſe être, il demeure dans cet état, & ne panche ni de côté, ni d'aûtre. Toutes parties du corps ſont en équilibre par rapport au *centre de gravité*. Il faut entendre la même chôſe des ſurfaces & des lignes, de quelque nature qu'elles ſoient. C'eſt par ce point que paſſe la ligne de direction, qui vient du centre de la tèrre par les piéds, la bâſe, ou le ſoutien du corps grâve, car il doit tomber néceſſairement quand il eſt hors de cette ligne.

> *De ta chûte, ignorant, ne vois-tu pas les caûſes,*
> *Et qu'elle vient d'avoir du point fixe écarté,*
> *Ce que nous appellons* centre de gravité? MOL.

GRAVITÉ, ſe dit figurément en Morale d'une contenance grâve, ſérieuſe & majeſtueuſe. La *gravité* n'eſt pas une lenteur affectée. M. ESP. La véritable *gravité* eſt l'air naturel de la vèrtu. ID. La *gravité* ſied bien aux pèrſonnes élevées en dignité. Il faut prendre garde que la *gravité* ne dégénère en orgueil. La *gravité* de bien des Magiſtrats n'eſt qu'une hypocriſie, & une impoſture continuelle: leur compoſition éxtérieure n'eſt qu'une apparence trompeuſe. M. ESP. La *gravité* eſt un myſtère du corps, inventé pour cacher les défauts de l'éſprit. LA ROCH. Le Roi n'a point une *gravité* forcée, & tenduë, à ne point froncer le ſourcil, comme la plûpart des Rois d'Orient, qu'on a peine à diſtinguer de leurs ſtatuës, quand ils ſe montrent en public. M. SCUD. La vèrtu qui n'eſt pas ſoutenuë par la *gravité*, n'acquière point d'autorité parmi les hommes. S. ÉVR. Les gens trop ſérieux, & qui ne deſcendent jamais de leur *gravité*, ſont fort incommodes à ceux qui voudroient ſe livrer à la joye. BELL. La *gravité* peut donner du reſpèct; mais la ſévérité n'eſt propre qu'à s'attirer la haine. CH. DE M. Les Rois eux-mêmes ſont bien aiſes de ſe décharger d'une *gravité* peſante, & incommode. WICQ. A voir la fauſſe *gravité* que tant de gens affectent, ne diroit-on pas qu'ils veulent mettre devant eux l'enſeigne de la vèrtu? Mais leur *gravité* n'eſt qu'une ſingerie ſérieuſe, & une honnête pédanterie. M. ESP. Il n'y a point de Caton dont mes bons mots ne démontent la *gravité*. G. G. On dit auſſi, la *gravité* d'une matière, d'un ſujèt, pour en ſignifier l'importance.

GRAVITÉ, ſe dit auſſi du ſtile, & du diſcours. Quelquefois l'Arioſte de la plus haute *gravité* de ſon ſtile, tombe dans des baſſeſſes à peine dignes du burleſque. LA FONT.

GRAVOIS. ſ. m. Menuës démolitions de bâtimens, particulièrement de ceux qui ſont faits de plâtre. *Rudera.* Les réglemens de Police veulent que les *gravois* ſoient emportez vingt-quatre heures après qu'ils ſont dans la ruë. On s'en ſèrt pour affèrmir des allées, ou les grands chemins. Les Maçons diſent *gravas*.

GRAY, ou GREY. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Gradicum*, *Gradicum Caſtellum*. Elle eſt dans la Franche-Comté ſur la Saone, à cinq ou ſix lieües au deſſus de Dôle. *Gray* étoit une ville fortifiée, & défenduë par un bon Château, Loüis le Grand la prit l'an 1668. & il fit démolir toutes les fortifications. C'étoit autrefois un château célébre.

Au deſſous de cette ville ſur la Saône auſſi, on trouve un bourg ou village nommé *Grey la ville*. Quelques Modèrnes diſent en Latin *Graium*, *Greium*, *Greiacum*, *Gradianum caſtellum*, mais mal. Ces noms ne ſe trouvent point dans les Auteurs plus anciens qui en ont parlé.

GRAYE. Voyez FREUX.

GRAYÉR. ſ. m. Dans quelques provinces on appelle *Grayérs* ceux qui ont charge de prendre garde aux eaux, aux etangs. *Stagnorum cuſtos.*

GRE.

GRÉ. ſ. m. Bonne volonté qu'on a de faire quelque chôſe. *Animus*, *arbitrium*. On ne fait point de contrats que de ſon bon *gré*, mais on oblige à les éxécuter de *gré*, ou de force. Il y a des marchandiſes qui ſe taxent, les aûtres ſe vendent de *gré à gré*. De bon *gré*. *ultrò*, *ſponte*, *ex animo*.

Ce mot vient de *gratum*. NICOD.

GRÉ, ſe dit auſſi de ce qui nous plaît, de ce qui ſe fait ſelon nôtre déſir, de ce qui eſt à nôtre goût, de ce que nous faiſons à nôtre aiſe. Ils n'élevoient pas les enfans au *gré* des pères & des mères. VAUG. Quand une étoffe eſt à nôtre *gré*, elle eſt à demi venduë. Cet homme eſt ſi aimable, qu'il eſt au *gré* de tout le monde. J'ai vu cette cérémonie tout à mon *gré*, fort à mon aiſe.

> *Et tu ſeras toujours au gré de tes ſouhaits,*
> *Arbitre de la guerre, arbitre de la paix.* FLÉCH.

GRÉ, ſe dit figurément de pluſieurs chôſes inanimées. Nous avons navigé long-tems ſans Pilote au *gré* des vents, des flots & de la fortune.

GRÉ, ſe dit auſſi des chôſes déſagréables que nous ſouffrons volontiers

ſonciers par vèrtu, & par réſignation à la Providence. Ce patient a pris la mort en *gré*. Il faut prendre ſa deſtinée en *gré*. On ſe ſert auſſi de cette expreſſion par compliment.

Cependant faites moi la grâce,
De prendre en gré *mes vœux ardens.* LA FONT.

On dit auſſi, qu'on ſe ſçait bon *gré* d'une chôſe, quand on s'applaudit de l'avoir faite, qu'on eſt content de ſa conduite, de ſon procedé. Il ne faut pas *ſe ſçavoir trop bon gré* d'être bel éſprit, pour l'être effectivement. BOUH. C'eſt à dire, qu'il ne faut point affecter de le paroître, ni s'en applaudir. On ſçait toujours mauvais *gré* aux gens qui nous ouvrent les yeux pour nous faire appèrcevoir de nos défauts. BELL. Pourquoi ſent-on une ſecrete indignation contre ceux qui ont de râres talens, ſi ce n'eſt qu'ils s'en ſçavent trop *bon gré*, & qu'ils paroiſſent trop contens d'eux-mêmes. BELL. On dit encore fort bien, ſçavoir *gré*, pour ſignifier, être obligé, marquer ſa reconnoiſſance. Il m'en a ſçû *gré*, je lui en ſçaurai *gré*, &c.

BON GRÉ, MAL GRÉ; c'eſt à dire, contre le déſir & la volonté. Vouloir une chôſe *bon gré mal gré*, c'eſt la vouloir abſolument.

Il veut bon gré, mal gré,
Ne ſe coucher qu'en robe, & qu'en bonnet quarré. BOIL.

GRÉAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. Droit qui eſt dû au Seigneur, droit qu'il prend ſur cèrtaines chôſes. *Greagium.* Vechi comment on prent le *gréage* en la ville d'Amiens. *Tiré de la Chambre des Comptes de Paris d'un Compte de* 1301. Qui porte hanas à vendre en la chité d'Amiens, il doit 4. d. de *gréage*, &c. *Tiré d'une charte de Philippe Comte de Flandres.*

GRÈC, ÉCQUE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Græcus, a.* C'eſt un des plus fameux Peuples de l'antiquité. *Græci.* Les *Grècs* ont été célébres par les Loix, par les ſciences, & par les armes. Les Romains apprîrent d'eux toutes ces chôſes. Ils réſiſtèrent long-tems à la puiſſance formidable des Pèrſes, & ils ruinèrent enfin leur Empire. Ils dominèrent ſous Aléxandre le Grand, & ſous ſes Succeſſeurs dans une grande partie de l'Aſie. Le nouveau Teſtament a été écrit par les Apôtres en leur langue, qui étoit la plus commune de ce tems-là. Ils fûrent auſſi des prémiérs, entre les Gentils, qui fûrent éclairez des lumières de l'Évangile, & le Chriſtianiſme a longtems fleuri parmi eux. Ils fûrent ſubjuguez par les Romains, & ils tombèrent enſuite ſous la puiſſance des Turcs, ſous laquelle ils gémiſſent aujourd'hui. Ils ſont encore Chrétiens, mais fort ignorans, & leur Chriſtianiſme eſt fort corrompu. Les Catholiques Romains les appellent Schiſmatiques; parcequ'ils ne reconoiſſent pas l'autorité du Pape. Ils ne dépendent, pour la Religion, que de leur Patriarche, réſidant à Conſtantinople. Au reſte, comme il y a dans la Turquie Européane, en Aſie, & en Afrique, un grand nombre de Chrétiens, qui ſuivent les ſentimens & qui pratiquent les Cérémonies des *Grècs*, de là vient qu'on diviſe les *Grècs* ſous quatre Patriarches, qui ſont celui de Conſtantinople, & ceux d'Antioche, d'Aléxandrie & de Jéruſalem.

Les *Grècs* s'appellèrent ainſi du nom ou d'un petit bourg, ou d'un Roi fort obſcur; mais ils quittèrent bientôt ce nom pour prendre celui d'Héllénes, ou d'Achéens. TOURREIL. Voyez Thucidide L. I. Pline *hiſt. Nat. L. IV. C.* 7. Iſidore L. XIV. C. 4.

Hellen, fils de Deucalion, régna en Phtie, païs de la Theſſalie, & donna ſon nom à la Gréce. Ses peuples auparavant appellez *Grècs* prîrent toujours depuis le nom d'Héllénes, quoique les Latins leur ayent conſèrvé leur ancien nom. BOSSUET.

Les *Grècs* ont écrit tard, & voulant divèrtir par les hiſtoires anciennes la Gréce toujours curieuſe, ils les ont compoſées ſur des mémoires confus, qu'ils ſe ſont contentez de mettre dans un ordre agréable, ſans ſe trop ſoucier de la vérité. BOSSUET. Si donc la plûpart des *Grècs* & des Latins qui les ont ſuivis ne parlent point des Rois Babyloniens, de Teglathphalaſar, Salmanaſar, &c. il le faut attribuer ou à l'ignorance des *Grècs*, plus éloquens dans leurs narrations que curieux dans leurs rechèrches, ou à la pèrte que nous avons fait de ce qu'il y avoit de plus rechèrché & de plus éxact dans leurs hiſtoires. ID.

GRÈC, GRÉCQUE. adj. Qui eſt du païs de Gréce. *Græcus.* Un homme *Grèc*, une femme *Grécque*. La langue *Grécque* eſt fort belle. Un mot *Grèc*, une phrâſe, une expreſſion *Grécque*, les dialectes *Grècs*. L'Hiſtoire *Grécque*, &c. La Grammaire *Grécque* de Nicolas Clénard, d'Étienne Mocquot. Périonius a fait un Inventaire des mots *Grècs* dont on uſe en France. Auparavant, & ſous François I. il y en avoit un aûtre fait par Guillaume Bouillie, Chanoine de Noyon. Et enfin Henri Étienne en a fait un aûtre ſous le nom de Conformité de la langue Françoiſe avec la *Grécque*. Le vin *Grèc* eſt fort éſtimé. Le Rit *Grèc* eſt fort différent du Romain, pour quelques cérémonies, mais dans les chôſes eſſentielles il eſt à peu-près le même.

GRÈC, GRÉCQUE, eſt auſſi un ſubſtantif maſc. & fem. C'eſt un *Grèc*. C'eſt une *Grécque*.

Quand les Grècs *agitez de mortelles allarmes*
Implorant à genoux le ſecours de vos armes. CAMPIST.

GRÈC, eſt auſſi un ſubſt. maſc. & ſignifie, la langue *Grécque*. Cela eſt traduit du *Grèc*. Le *Grèc* porte, &c. Il ne faut point de *Grèc* dans la Chaire: cela ſent trop le Collége.

Il a des vieux Auteurs la pleine intelligence,
Et ſcait du Grèc, *Madame, autant qu'homme de France.* MOL.

Un livre *Grèc*, eſt un livre qui eſt écrit en *Grèc*, en langue *Grécque*. Ce livre eſt *Grèc*, je n'y entends rien. Le fameux Budé fut fait Maître des Requêtes dans le ſiécle paſſé, parce qu'il ſçavoit le *Grèc*, & dans celui-ci ſçavoir le *Grèc*, c'eſt un moyen pour ne l'être pas. MÉN. La traduction des caractères de Théophraſte eſt belle & bien Françoiſe, & montre que ſon Auteur entend parfaitement le *Grèc*. ID.

GRÈC *ancien*, ou *littéral*, eſt la langue que parloient les Grècs anciens, c'eſt le *Grèc* qui ſe trouve dans les ouvrages des anciens Auteurs, Platon, Ariſtote, Iſocrate, Démoſthénes, Thucidide, Xénophon, Homère, Sophocle, &c. Cette langue s'eſt conſèrvée plus longtems qu'aucune aûtre, malgré les révolutions qui ſont arrivées dans le païs de ceux qui la parloient; elle a été altérée peu à peu depuis que le ſiége de l'Empire Romain eut été transferé à Conſtantinople juſqu'au quinziême ſiécle: ces changemens ne regardoient point d'abord l'analogie de la langue, la conſtruction, les infléxions des mots, ce n'étoit que de nouvelles richeſſes qu'elle acquéroit, en prenant des noms de dignitez, d'offices, d'emplois, & les tèrmes des Arts qu'elle n'avoit pas. Mais dans la ſuite les incurſions des Barbares, & ſurtout l'invaſion des Turcs, y ont caûſé des changemens plus conſidérables.

Le *Grèc* a une grande quantité de mots, ſes infléxions ſont autant variées qu'elles ſont ſimples dans la plus-part des langues d'Europe. Il a trois nombres, le ſingulier, le duel & le pluriel; beaucoup de tems dans les vèrbes, ce qui répand de la variété dans le diſcours, empêche une cèrtaine ſécheresſe qui accompagne toujours une trop grande uniformité, & rend cette langue propre à faire toute ſorte de vèrs.

L'uſage des participes de l'Aoriſte & du Prétérit, & les mots compôſez, qui ſont en grand nombre dans cette langue, lui donnent de la force & de la briéveté, ſans lui rien ôter de la clarté neceſſaire.

Les noms propres dans le *Grèc* ſignifient quelque chôſe comme dans les langues originales, & dans nos langues modèrnes, où les ſçavans trouvent encore dans les noms propres le caractère de leur origine.

Le *Grèc* eſt la langue d'une nation polie, qui avoit du goût pour les ſciences & pour les Arts, qu'elle avoit cultivé avec ſuccès. On a conſèrvé dans les langues vivantes quantité de mots *Grècs* propres des Arts, & quand on a voulu donner des noms aux nouvelles inventions, aux inſtrumens, aux machines, on a ſouvent eû recours au *Grèc* pour trouver dans cette langue des mots faciles à compôſer qui exprimaſſent l'uſage ou l'effèt de ces nouvelles inventions. C'eſt ſur ce principe qu'ont été formez les noms d'*Acouſtique*, d'*Aréométre*, de *Barométre*, de *Thèrmométre*, d'*Ecométre*, de *Logarithme*, de *Téleſcope*, de *Loxodromie*, de *Pyrotechnie* &c. Quelques Auteurs ont prétendu que nos anciens Gaulois avoient beaucoup de *Grèc* dans leur langue. Henri Étienne a fait un Traité de la conformité du langage François avec le *Grèc*.

Aujourd'hui dans l'état où ſont les chôſes le *Grèc* n'eſt point une langue néceſſaire pour le commèrce de la vie, on ne la parle que dans quelques païs, où d'aûtres langues ſont auſſi connuës, & autant dans l'uſage que le *Grèc*; c'eſt un caractère de domination que les dèrniérs conquérans ont imprimé aux *Grècs*, qu'ils ont ſubjugué. Les Turcs, qui ſe font un mérite & même un principe de Politique & de Religion, de leur ignorance, en détruiſant les monumens de l'ancienne Gréce, ont négligé & mépriſé l'étude du *Grèc*, qui pouvoit les polir, rendre leur Empire floriſſant, & faire oublier aux *Grècs* leurs prémiérs Maîtres, & leur ancienne libèrté; bien différens en cela des Romains, ces anciens Conquérans de la Gréce, qui s'appliquèrent à en apprendre la langue, après qu'ils en eûrent fait conquête, pour puiſer la politeſſe & le bon goût dans les Arts, & dans les ſciences des *Grècs*.

Quand nous n'aurions pas des livres écrits en *Grèc* ſur prèſque toute ſorte de matières, le nom ſeul des Arts & des ſciences, & la plûpart de leurs tèrmes, nous feroient ſouvenir de leur origine.

Y Ainſi

Ainſi le *Grèc* eſt une langue dont la connoiſſance eſt néceſſaire aux ſçavans.

GRÈC *Vulgaire*, eſt la langue *Grécque* qu'on parle aujourd'hui en Gréce. Portius a donné au public une Grammaire de cette langue, qui a été imprimée à Paris en 1638. elle ſe trouve encore dans le Gloſſaire *Grèc* de M. Du Cange. Il y a pluſieurs Dictionnaires de la même langue, le plus ample, & celui qui repréſente plus fidellement la langue dans l'état où ellè eſt aujourd'hui, eſt le Dictionnaire du P. Aléxis de *Somavera*, Capucin François, qui avoit été long tems dans les miſſions de Gréce. Il y a auſſi une Grammaire de la même langue faite par cet Auteur. On a écrit peu de livres en *Grèc* vulgaire, depuis la priſe de Conſtantinople par les Turcs. Ceux que l'on voit ne ſont guères que des catéchiſmes, & quelques livres ſemblables, qui ont été compôſez, ou traduits en *Grèc* vulgaire par les Miſſionaires Latins. Les *Grècs* naturels parlent leur langue ſans la cultiver, la miſère où les réduit la domination des Turcs les rend ignorans par néceſſité, & la politique ne pèrmet pas aux ſujèts dans les États du Grand Seigneur de s'appliquer aux ſciences.

On ne ſçauroit bien marquer ici la différence qu'il y a entre le *Grèc* vulgaire & le *Grèc* litéral: elle conſiſte dans des tèminaiſons des noms, des pronoms, des vèrbes, & d'autres parties d'oraiſon, qui mettent entre ces deux langues une différence à peu près ſemblable à celle qui ſe remarque entre quelques dialectes de la langue Italienne, ou entre quelques dialectes de la langue Eſpagnole, (nous prenons des éxemples de ces langues, parcequ'elles ſont plus connuës que les aûtres, mais on pourroit dire la même chôſe des dialectes des langues Hébraïque, Tudeſque, Eſclavone, &c.) Il y a auſſi dans le *Grèc* vulgaire pluſieurs mots nouveaux qui ne ſe trouvent point dans le *Grec* littéral; des particules qui paroiſſent éxplétives, & que l'uſage ſeul a introduites pour caractériſer cèrtains tems des vèrbes, ou cèrtaines locutions qui auroient ſans ces particules le même ſens, ſi l'uſage avoit voulu s'en paſſer; des noms de dignitez & d'emplois inconnus aux anciens *Grècs*, & quantité de mots pris des langues vulgaires.

Ainſi l'on peut diſtinguer trois âges dans le *Grèc* conſidéré en général. Le prémier âge finit au tems que Conſtantinople devint la capitale de l'Empire Romain: ce n'eſt pas qu'il n'y ait eû depuis ce tems-là pluſieurs ouvrages, & en particulier ceux des Pères de l'Égliſe, qui ſont écrits en *Grèc* avec beaucoup de pureté, mais parceque la Religion, la Théologie, le Droit, la Police civile & militaire commencèrent alors à faire entrer dans la langue beaucoup de mots qui étoient auparavant inconnus, il eſt néceſſaire de commencer à cette époque le ſecond âge de la langue *Grécque*, qui a duré juſqu'à la priſe de Conſtantinople par les Turcs, où commence le troiſième âge. Les livres qui ſont néceſſaires pour apprendre le *Grèc* littéral ſont connus de tout le monde. Il y a pluſieurs Dictionaires & Gloſſaires pour le *Grec* du ſecond âge, & nous avons marqué plus haut ceux qui peuvent ſèrvir à apprendre le *Grèc* vulgaire tel qu'il eſt aujourd'hui.

VENT GRÈC, eſt le nom qu'on donne ſur la Méditèrranée au vent qu'on nomme *Nordeſt* ſur l'Océan.

Y GRÈC. Voyez au commencement de la letre Y, au dèrniér Tome de ce Dictionaire.

A LA GRÉCQUE, c'eſt-à-dire, à la manière, & ſelon la coutume, la façon de faire & de vivre des Grècs. Il eſt vêtu, il vit *à la Grécque*, *Græcari*, *pergræcari*, ſignifioient chez les Romains faire bonne chère. On a appellé en ſtile badin & burleſque un potage *à la Grécque*, un potage fade qui n'a point de goût, cela s'eſt dit par alluſion aux épigrammes *Grécques*, que bien des gens n'eſtiment point, parcequ'ils n'y trouvent pas de pointe.

GRÈC. Tèrme de Bonneteur, ou de filoux. Ils appellent *Grècs*, ceux qui ſçavent leurs tours infames, & qui les pratiquent. Et cela, dans le ſens *Grec*, eſt prix pour ſcavant, habile, comme nous le dirons tout à l'heure dans les provèrbes.

On dit provèrbialement qu'un homme eſt *Grèc* dans une affaire, dans une ſcience, quand il en connoît tout le fonds. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas grand *Grèc*; quand il eſt ignorant, ou peu induſtrieux. On dit auſſi communément, Paſſez, c'eſt du *Grèc*; & en Latin, *Tranſeat*, *Græcum eſt*, ou bien *Græcum eſt*, *non legitur*. C'eſt du *Grèc*, vous n'y entendez rien. Je ſcai un peu de Latin, mais pour du Grais j'en caſſe, par une fade équivoque de Grais & de *Grecs*.

GRÈC, Ce nom depuis le ſchiſme du Patriarche Photius eſt devenu un nom de ſectaires, (*Græci ſchiſmatici.*) parceque pluſieurs de cette nation ſont ſchiſmatiques, par malice, ou par ignorance. Néanmoins pluſieurs ſçavans hommes ont remarqué, qu'on leur attribuë pluſieurs èrreurs dans leſquelles ils ne ſont point. C'eſt ce qui fut démontré avec évidence dans les aſſemblées qui ſe tinrent à Rome ſur ce ſujèt ſous le Pape Urbain VIII. où Léo Allatius, Lucas de Holſtein, & le P. Morin de l'Oratoire de France, firent voir, qu'on condamnoit d'héréſie les *Grècs* en pluſieurs chôſes, où il n'y avoit pas l'ombre d'héréſie. La méthode que ces trois ſçavans hommes gardèrent dans ces aſſemblées fut, de remonter juſqu'au Patriarche Photius: ils exemptèrent d'erreur tout ce que les *Grècs* croyoient avant le Schiſme de ce Patriarche. Caucus, Seigneur Vénitien & Archevêque de Corfou, a compôſé un Traité touchant les héréſies des nouveaux *Grècs* adreſſé au Pape Grégoire XIII. Ce traité, qui n'a point été imprimé, ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi; Léo Allatius, & un Auteur modèrne ſous le nom de Moni, en ont publié les principaux endroits, & ont fait voir en même tems que Caucus leur a impoſé en pluſieurs chèfs. Allatius, qui étoit *Grèc* de naiſſance, ſemble néanmoins avoir pris le parti des *Grècs* ſchiſmatiques avec trop de paſſion contre Caucus, lorſqu'il dit *liv. 3. de Conſenſu*, que Caucus a été un ignorant, un calomniateur, & un homme ſans jugement, qui a crû obliger le Pape en multipliant les èrreurs des *Grecs*, & qui a attribué à tous ce qu'il a vû & appris dans Corfou. Le Sieur de Moni prétend au contraire qu'il n'eſt pas difficile de juſtifier Caucus dans une bonne partie des chôſes qu'il attribuë aux *Grècs*, & que ce n'eſt pas en cela qu'il leur a impôſé; mais en ce qu'il a condamné trop facilement d'erreur ce qui ne s'accordoit point avec les rites des Latins. Caucus s'étoit donc aſſez bien informé de ce que les *Grècs* avoient de commun avec l'Égliſe Romaine, & de ce qui leur étoit particuliér; mais il a condamné avec trop de précipitation tout ce qui n'étoit point conforme aux uſages de ſon Égliſe, comme on le peut prouver par quelques éxemples. Des ſept Sacremens, dit Caucus, les *Grècs* ne reçoivent point la Confirmation, ni l'Éxtréme-Onction. Il devoit dire qu'ils n'adminiſtrent point ces deux Sacremens de la même manière que les Latins. Mais ne voyant point qu'ils obſèrvaſſent ce qui ſe pratiquoit dans ſon Égliſe, il a crû qu'ils n'avoient point l'uſage de ces deux Sacremens. Les *Grecs*, & même tous les autres Orientaux, ne donnent pas la Confirmation comme les Latins, long tems après le baptême; mais ils ne l'en ſeparent jamais. Ce qui a encore trompé Caucus, c'eſt que dans l'Égliſe Latine, il n'y a que les Évêques qui adminiſtrent ce Sacrement, mais dans l'Égliſe *Grécque* les Prêtres le donnent avec le Batême, comme on le peut voir dans la diſſèrtation de Lucas Holſténius ſur ce ſujèt, que le Cardinal François Barberin a fait imprimer à Rome. Ce ſçavant homme aſſure, que cet uſage eſt ſi ancien chez les *Grecs*, que le pouvoir de confirmer eſt devenu comme ordinaire aux Prêtres, & de droit commun. Caucus s'eſt auſſi trompé ſur le Sacrement de l'Éxtréme-Onction. Voyez le mot *Extréme-Onction*.

Les *Grècs*, dit le même Caucus, ne portent ni reſpect, ni culte, ni vénération au très-Saint Sacrement de l'Euchariſtie. Il eſt vrai qu'ils ne l'adorent pas à la manière des Latins, auſſi-tôt que le Prêtre a prononcé ces paroles, *Cecy eſt mon Corps*, mais ils l'adôrent véritablement après les paroles dans leſquelles ils font conſiſter la conſécration, qui ſe fait après la priére qu'ils nomment *l'Invocation du S. Eſprit*. Si Caucus n'avoit pas pris pour régle l'uſage de ſon Égliſe, il n'auroit pas dit que les *Grècs* n'adôrent point l'Euchariſtie, mais ſeulement qu'ils n'ont point l'adoration cérémoniale, qui s'obſèrve dans l'Égliſe Romaine. Ils ſe contentent d'adorer Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, que le Prêtre éléve & montre au peuple avant la Communion.

A l'égard de la Confeſſion ſacramentelle, Caucus n'a point impôſé aux *Grècs*, lorſqu'il a dit qu'ils ne la croyent point de droit divin, mais ſeulement de droit poſitif & Eccléſiaſtique; car on peut voir dans la ſeconde réponſe de Jérémie, Patriarche de Conſtantinople aux Théologiens de Witemberg, que les *Grècs* ne reconnoiſſent que deux Sacremens inſtituez par J.C. ſçavoir, le Batême & l'Euchariſtie. Ils croyent que les aûtres ont été inſtituez par l'Égliſe. Il eſt cependant très-cèrtain que les *Grècs* ont l'uſage de la Confeſſion auriculaire, auſſi bien que les Latins. Ils confeſſent leurs péchez en détail; afin de recevoir une pénitence conforme à la nature de ces péchez. *Il eſt neceſſaire*, dit le Patriarche Jérémie, après ſaint Baſile, *d'éxpôſer tous ſes péchez à ſon Confeſſeur*. Cela ſe trouve éxpliqué plus au long dans le livre de Chriſtophle Angelus touchant la diſcipline de ſon Égliſe. Les *Grècs* ont pluſieurs pénitentiels, où ſont marquées les peines qu'on doit impôſer aux pénitens pour châque péché.

Pour ce qui eſt du mariage, Caucus n'a point auſſi impôſé aux *Grècs*, lorſqu'il a dit, qu'ils ne croyent pas que ce ſoit un lien qui ne ſe puiſſe rompre; car les *Grècs* ſoutiennent ce ſentiment avec opiniâtreté. En quoi ils prétendent être conformes au nouveau Teſtament, aux Pères *Grècs*, au Droit Canon Oriental, & aux Ordonnances des Empereurs. Ils ſoutiennent & appuyent cela par les paroles de J. C. dans St. Matthieu: *Quiconque repudiera ſa femme, ſi non pour cas d'adultère, & en épouſera une aûtre, il commet un adultère*. Il eſt manifeſte, diſent-ils, que l'Évangile pèrmet de rompre le mariage dans le cas allegué. On peut prouver

ver

vez par les Hiſtoires des Conciles de Florence & de Trente, que toute l'Égliſe *Grécque* eſt dans cette pratique. Les *Grècs* ſont néanmoins blamables en cela, & encore plus en ce qu'ils rompent trop facilement leurs mariages, & non ſeulement dans le cas d'adultère.

Caucus n'eſt point auſſi un impoſteur dans ce qu'il a dit de la croyance des *Grècs* ſur l'article de la primauté du Pape, & Léo Allatius n'a pas eû raiſon de s'emporter ſi fort là deſſus contre lui. Il eſt cèrtain que les *Grècs* ſchiſmatiques, & les Melchites, & même les aûtres Orientaux qui ne ſe ſont point réünis avec Rome, ne reconnoiſſent point la primatie de Rome ſur les aûtres Patriarches de la manière qu'elle eſt reconnuë dans les Égliſes d'Occident. C'eſt même un des articles de leur Shiſme. Ce n'eſt point auſſi une chôſe particulière aux *Grècs* de Corfou de ne croire que ſept Conciles Généraux. Car tous les *Grècs* Schiſmatiques refuſent de reconnoître pour véritables Conciles ceux qui ont été faits par les Latins depuis leur Schiſme ſous Photius. Ils diffèrent des Latins en pluſieurs autres chôſes : tout cela ſe trouve expliqué au long dans l'hiſtoire de la croyance & des coûtumes des nations du Levant ch. 1. Le mot de *Grècs* ſe prend encore dans un autre ſens. Voyez *Hellèniſtes*.

Grècs ſignifie auſſi dans l'Écriture *gentils*, par oppoſition aux Juifs, leſquels étoient ſeuls le peuple de Dieu.

En tèrmes d'Architecture les ordres *Grècs* ſont les ordres Dorique, Ionique, & Corinthien. Les ordres Latins ſont le Toſcan & le Compoſite.

On nomme Saint Eſtienne des *Grècs*, que l'on prétend qu'il faut nommer des Grais, ou des grés, *de greſſibus*.

GRÉCE. ſ. f. Nom propre de la partie méridionale de la Turquie en Europe. *Græcia*. Les Turcs l'appellent *Romelie*, ou *Rumelie*. Elle eſt bornée au nord par la Bulgarie, la Sèrvie, & la Dalmatie; la mèr la baigne de tous les aûtres côtez; au couchant le Golfe de Veniſe, & la mèr Ionienne; au midi la mèr méditèrranée; & au levant l'Archipel, la mèr de Marmara, la mèr noire, & les détroits des Dardanelles & de Conſtantinople. Elle renfèrme pluſieurs grandes provinces, la Romanie qu'on appelloit autrefois Thrace, la Macédoine, l'Albanie, l'Épire, la Theſſalie, l'Achaïe, ou la Livadie, la Morée, appellée autrefois Péloponêſe, l'iſle de Négrepont, & toutes celles de l'Archipel, qui ſont vèrs le couchant. Ce païs jouït d'un air fort doux, & a un tèrroir fort fèrtile, auſſi étoit-il anciennement très-peuplé, & plein de villes conſidérables; mais aujourd'hui il gémit ſous la domination du Turc, & il n'eſt plus que l'ombre de ce qu'il étoit aûtrefois; Conſtantinople en eſt la ville capitale. On marquera les aûtres en parlant de chaque province en particuliér.

Gréce Asiatique. *Græcia Aſiatica*. On donnoit anciennement ce nom à toute la partie de l'Aſie mineure, ou Natolie, qui eſt le long de l'Archipel. Elle renfèrmoit la Myſie, la Phrygie, l'Éolie, l'Ionie, la Lydie, ou Méonie, la Carie & la Doride.

Grande Gréce. *Magna Græcia*. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Italie. Elle comprenoit le païs des Lucaniens, & des Brutiens, qui répond aux deux Calabres, & à la Baſilicate d'aujourd'hui. L'Antiquité a ainſi appellé & nos Antiquaires appellent encore ainſi la partie orientale d'Italie, que Pline appelle *frons Italiæ*, le front, la face d'Italie, & *Magna Græcia*, *Græcia ora* dans Martianus Capella. Il paroit par Ptolémée & Pline L. III. C. 10. que la *Grande Gréce* n'étoit au tems de ces Auteurs que la côte orientale du bout de l'Italie, le long des trois golfes de Tarente, de Squilace, & de celui qu'ils nommoient *Zephyrium*. Mais plus anciennement elle avoit eû des bornes bien plus étenduës, comprenant la Lucanie, le païs des Brutiens, la Campagnie & la Sicile. Ces païs d'Italie, dit Feſtus, fûrent ainſi appellez parceque les Siciliens les occupèrent, ou parceque la plûpart des meilleures & des plus grandes villes de ces contrées étoient des Colonies venuës de *Gréce*. On a même anciennement donné le nom de *Grande Gréce* à toute l'Italie. Voyez Cluvier, Ital. Antiq. L. IV. C. 16. & ſur tout C. 17. où il traite de la *Grande Gréce*. La *Grande Gréce* de Goltzius eſt un recueil des médailles des villes & des peuples de cette partie d'Italie; Nonius l'a augmenté.

Gréce Propre. *Græcia propria*. Anciennement la *Gréce propre* ne comprenoit que l'Achaïe, qu'on nommoit l'*Hellas*, & aujourd'hui la Livadie, mais maintenant on y renfèrme encore la Morée, avec les iſles de l'Archipel, qui lui ſont voiſines.

La mèr de Gréce. *Græcum mare*. On donne ce nom en général à toute cette partie de la mèr Méditèrranée, qui environne la *Gréce*; mais en particuliér & proprement la mèr de *Gréce* n'eſt que la partie occidentale de l'Archipel, qui baigne les côtes orientales de la *Gréce*.

GRÉCO. *Capo Greco*, ou le Cap Chréſtien. *Græcum Caput*, anciennement *Maſtuſia promontorium*. Ce Cap eſt à la pointe de la prèſqu'iſle de la Romanie, à cinq lieuës des Dardanelles. Ce Cap avec celui de Janizzari, qui eſt en Natolie, forme l'entrée du détroit des Dardanelles.

Porto *Græco*, *portus Græcus*, anciennement *Agaſus*. Bourg avec un port du Royaume de Naples. Il eſt au piéd du Mont Gargan, à la pointe de la prèſqu'iſle de la Capitanate, à trois lieuës de Vieſte, vèrs le midi.

Le Cap de la *Grécque*, ou della Griega. *Græcum Caput*, anciennement, *Pedalium promontorium*. Ce Cap eſt dans l'iſle de Chipre, au midi de Famagouſte; c'eſt le coin, qui joint la côte orientale de l'iſle avec la méridionale.

GRÉCQUE, ou GRÉQUE. ſ. f. Tèrme de Relieur. Petite ſcie dont on ſe ſèrt pour gréquer les livres.

GRÉCQUER, ou GRÉQUER. v. act. Tèrme de Relieur. C'eſt, Coupper avec la gréque un livre ſur le dôs après qu'on l'a couſu, afin d'y placer les nèrfs, enſorte qu'ils ne paroiſſent point en dehors, quand le livre eſt tout-à-fait relié.

GREDIN, ine. adj. & ſubſt. Gueux, miſérable, qui eſt de la lie du peuple. *Vilis*. On le dit auſſi des avâres, & de ceux qui vivent avec grande meſquinerie, qui font des actions de *gredin*. C'eſt quelquefois un tèrme de mépris, qui ſuppôſe que celui à qui on le dit, ou dont on le dit, eſt peu accommodé des biens de la fortune, eſt mal habillé, a méchant air, mauvaiſe grâce.

Il ſemble à trois gredins *dans leur petit cèrveau,*
Que pour être imprimez, & reliez en veau,
Les voilà dans l'état d'importantes pèrſonnes,
Qu'avec leur plume ils font le deſtin des Couronnes.
R. de Vèrs.

GREDINERIE. ſ. f. État de gredin, ou action de gredin & de meſquinerie. *Sordes*.

GRÉE. ſ. f. Dans l'ancienne coutume de Bretagne faire *grée* ſignifie, s'accorder d'une chôſe litigieuſe. *Rem controverſam componere*.

GRÉE, ou GRÆE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de Divinité des Anciens Grècs. *Grææ*. Les *Grées* étoient filles de Phoreys & de Céthois. On dit qu'elles étoient trois. Héſiode, qui en parle dans ſa Théogonie v. 270. & ſuiv. n'en nomme que deux, Péphrédo, & Ényo. Elles fûrent appellées *Grées*, parcequ'elles vinrent au monde avec des cheveux tous blancs. Γραῖα, *Græa*, ſignifie en Grèc une Vieille. On dit qu'elles n'avoient qu'un œil, & qu'une dent, dont elles ſe ſèrvoient tour à tour. Héſiode leur donne pourtant de la beauté.

GRÉEL. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour graduel. *Graduale*, on trouve quelquefois *gradale*. Ces deux mots ne ſont Latins qu'en ſtile de Rubriques. On trouve dans quelques vieux livres François *Grèe* pour *Gréel*; c'eſt une mépriſe de l'Auteur, ou une faute de Copiſte, ou d'impreſſion.

GRÉER. v. act. Tèrme de Marine. Ce mot ſe trouve dans M. Fréziér, & ſignifie préparer, employer, mettre. Nous fimes ſigne d'incommodité à nos camarades, & ils mîrent à la cape pour nous attendre. Nous *gréâmes* auſſitôt un petit hunier à la place de la grande voile pour leur faire pèrdre le moins de tems qu'il ſeroit poſſible. Fréziér.

GRÈFFE. ſ. m. Dépôt public où ſe gardent les regîtres & les actes de Juſtice, & où l'on a recours quand on en veut avoir des expéditions. *Tabulæ publicæ, tabularium forenſe*. Les Édits qu'on vérifie s'enregîtrent au *Grèffe*. Tous les *Greffes* ſont domaniaux. Il y a des *Greffes* civils, criminels, des préſentations, des inſinuations, des affirmations, &c. On a fait auſſi des Offices des places de Clèrcs & Commis aux *Greffes*. Ce qui eſt caûſe que les *Grèffes* ſont réputez domaniaux, c'eſt que dans l'Empire de Rome les ſèrfs & gens de main-morte étoient un domaine qu'on pouvoit vendre & aliéner. Entre les ſèrfs il y en avoit de publics, pour le ſèrvice des villes, dont quelques-uns fûrent Greffiérs deſtinez à recevoir les ſentences des Juges; & les aûtres Tabellions, pour recevoir les contrats des particuliérs. Les prémiérs qui les voulûrent affranchir fûrent les Empereurs Arcadius & Honorius, comme on voit dans la Loy unique *de Scribo & Holographis* au Code Théodoſien.

Grèffe, ſignifie figurément, la charge de Greffiér. Le Roi fait ſouvent la vente & la revente des *Greffes* de ſon Royaume; pour dire, le pouvoir de tenir le *Grèffe*, & d'en délivrer les expéditions.

GRÈFFE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture, eſt une petite partie, un petit ſion, un petit jetton d'un arbre, qu'on ente, qu'on inſère dans un aûtre, pour lui faire produire des fruits de la même nature, de la même éſpéce, que celle de l'arbre dont on a pris la *Grèffe*. *Inſitum*. On donne auſſi le nom de *grèffe* à un œil que l'on leve à la branche de l'arbre, dont on veut avoir l'éſpéce, lorſqu'il eſt en ſève, & qu'on inſère dans l'écorce d'un aûtre arbre. On m'a donné des *grèffes* de poires de bon chrétien. Une *grèffe* entée

entée dans le tronc d'un aûtre arbre porte des fruits d'une nature differente du tronc, qui la nourrit. On attribuë d'ordinaire cet éffêt à la divèrſité des pôres de la *gréffe*, qui ſont changer de figure aux particules du ſuc, lequel paſſe du tronc dans la *gréffe*. S. Évr. On trouve des pommes qui tiennent de la poire, & cela vient des *gréffes* que l'on a entées ſur les pommiérs. Lém.

Ce mot vient de la reſſemblance qu'ont les *gréffes* avec la pointe d'un ganif, qu'on appelloit anciennement *gréffe*, dérivé de *graphium*. Ménage; ou ſelon Du Cange, de *graphiolum*. Au reſte, ce mot de *graphium* ſignifioit chez les Latins, un petit ſtilèt ou inſtrument de fèr pointu d'un côté, & plat de l'aûtre: le côté pointu ſèrvoit à écrire ſur la cire des tablettes, & le côté plat ſèrvoit à effacer ce qu'on y avoit écrit. Cette étymologie eſt bien plus vrâiſemblable que celle que Guichart donne, en faiſant venir ce mot de גרף *garaph*, expoſé, dit-il, en Chaldéen, *ramus*, *plantula*; גרופית *gerufit*, *gréffe*. Ce mot vient du Celtique *greff*, une ente. Pezron. Pour autoriſer cette étymologie, il faudroit prouver que greff eſt Celtique.

Pline & Théophraſte rapportent d'une manière différente l'invention de la *gréffe*, ou de l'art de greffer. Théophraſte dit qu'un oiſeau ayant avalé un fruit entiér, le jetta enſuite dans le tronc d'un arbre creûx, où mêlé avec quelques parties de l'arbre qui étoient pourries, & arrôſé par les pluyes il gèrma, & produiſit dans cet arbre un aûtre arbre d'une éſpéce différente. Les réflèxions qu'on fit ſur cela firent trouver l'art de greffer, ſi l'on en croit Théophraſte. Pline dit qu'un Laboureur voulant faire une palliſſade à ſa tèrre, afin que la palliſſade durât plus long tems, il s'étoit aviſé de coucher en tèrre tout au tour de ce champ des troncs de lièrre, pour y enchâſſer l'extrémité inférieure des pieux de ſa palliſſade. Il le fit, & ces pieux s'étant entez & greffez dans ces troncs, devinrent de grands arbres: ce qui apprit l'art de gréffer.

Il y a pluſieurs ſortes de *gréffes*, dont nous allons parler. La Quintinie a fait un Traité des *Gréffes* dans la Ve Partie de ſon Inſtruction pour les jardins Fruitiérs & Potagérs. Virgile décrit élégamment deux manières de *gréffes*, ou d'entes, dans le II. L. des Géorgiques v. 73. & ſuiv. Le P. Rapin dans ſon IVe livre des jardins décrit auſſi différentes manières de *gréffes*.

Gréffe *en approche*, ſe dit & de la manière de greffer en approche, & de l'action même. Ligèr appelle l'un en Latin *Ramus appropinquatus inſitus*, & l'aûtre *rami appropinquati inciſio*; il a voulu dire *inſitio*. On pourroit dire au prémiér *Ramus appropinquando inſitus*. Cela ſe fait lorſqu'on ne coupe point la *gréffe* ou branche d'arbre qu'on veut greffer ſur une aûtre; mais que ſans la ſéparer de ſon arbre, on l'approche ſeulement de l'aûtre, & qu'on l'y greffe. La Quintinie n'a point parlé de la *gréffe* en approche; il faut qu'elle ne fût point encore pratiquée, ni connuë.

Gréffe *en couronne*. Il ſe dit de la manière & de l'action de greffer en couronne. C'eſt quand on met quatre *gréffes* en fente ſur une tige, qui eſt aſſez groſſe pour les recevoir commodément; mais plus particulièrement la *gréffe* en couronne ſe dit, quand ſur de fort grôs ſujèts étronçonnez on met un plus grand nombre de *greffes* entre le bois & l'écorce; par exemple, 6. 7. 8. La Quint. Ligèr appelle cela *Truncus coronatus*, & *coronatio*. Dites *truncus inſitis pluribus*, ou *inſerendo coronatus*, *Inſitio in modum corona*.

La ſeconde éſpéce de *gréffe en couronne* ne ſe peut faire que ſur des tiges qui éxcédent trois ou quatre poûces de diamétre, & qu'il n'eſt pas poſſible de fendre: mais l'une & l'aûtre manière ſe fait aſſez rârement, parceque le ſuccès en eſt fort incèrtain. C'eſt ce que La Quintinie en dit: Je ne ſçai ſi depuis on n'a point trouvé le ſecrèt des les faire plus ſouvent réüſſir; car on en voit pluſieurs chez les bons Jardiniérs. Quoi qu'il en ſoit, La Quintinie décrit comment la *gréffe en couronne* ſe fait, P. V. C. 12. & ce qu'il y faut obſèrver.

GRÉFFE *à emporte piéce*, autrement *entre le bois & l'écorce*. Ces ſortes de *gréffes* ſont particulièrement pour les grôſſes branches, ou pour les grôſſes tiges des fruits à pepin étronçonnez, & ne valent rien pour les fruits à noyau, ni généralement pour toutes les branches ou tiges qui ſont de médiocre groſſeur, & par conſequent trop foibles pour ſèrrer ſuffiſamment leurs *gréffes*. Pour les *gréffes* à emporte piéce, il faut faire des entailles dans l'écorce & dans le bois des tiges étronçonnez, prendre des rameaux qui ayent à peu près un poûce de tour, taillez en *gréffe*, de la même manière qu'on fait pour la fente, & proportionner ſi bien le rameau taillé avec l'entaille de la tige, que ce rameau y entre avec un peu de peine, que les dedans des écorces ſe rencontrent bien les uns avec les aûtres, & qu'il ne paroiſſe aucun jour entre les côtez de la *gréffe*, & les côtez entaillez de la tige: cela fait on prend un ou deux gros bons ôſiérs, pour lier le plus fèrme qu'on peut le tour de la tête greffée, enſorte que les *gréffes* n'en puiſſent être aiſément ébranlées. On fait de plus pour garentir la tête des injures de l'air ce que l'on fait pour les *gréffes* en fente, en couronne, &c. La Quintinie. Ligèr écrit que *gréffe* à emporte piéce ſe dit de même que *gréffe* en fente, parceque c'eſt toujours une fente dans laquelle on mèt les *gréffes*, quand on fait cette opération.

Gréffe *en fente*, ou *en poupée*. L'action & la manière de greffer en fente, ou en poupée. *Inſitio. Inſitum*. C'eſt la ſeconde ſorte d'ente décrite par Virgile *II. Georg. v. 78*. C'eſt celle dans laquelle on coupe ou l'on étronçonne un arbre à l'endroit que ſa tige eſt moins rabotteuſe; on fend cette tige aſſez avant avec des coins; on prend une *gréffe* dont on coupe avec une ſèrpette bien tranchante le grôs bout en fórme de coin de la longueur d'un bon demi poûce, & on l'inſère dans la fente de l'arbre étronçonné en ſorte que le dedans des écorces, tant du ſauvageon que de la *gréffe* s'affleûre, & répondent ſi bien l'un à l'aûtre, que la ſève venant du piéd de l'arbre trouve autant de facilité à monter entre le bois & l'écorce de la *gréffe*, qu'entre le bois & l'écorce de la tige, ou des branches greffées. Quant aux autres chôſes qu'il y faut obſèrver, voyez La Quintinie P. V. C. 12. & 14.

Gréffe *en flûte*. C'eſt lorſque prenant un rameau de la groſſeur de la branche, ſur laquelle on doit greffer, avec le greffoir, ou aûtre outil bien tranchant, l'on coupe juſqu'au bois circulairement, tant par haut que par bas, l'écorce de la piéce qui eſt à enlever pour la *gréffe*. Il faut ôter à ce rameau toute l'écorce qui eſt à ſa partie plus menuë, pour faire aiſément ſortir par là cette piéce qui doit être enlevée, après qu'en l'agitant & la tordant doucement avec le poûce on l'aura dépriſe & détachée de ſon bois: mais devant que de l'enlever de ſa place il faut raccourcir juſqu'à quatre ou cinq poûces de long la branche qui doit être greffée, & ſans bleſſer le bois le dépouiller entièrement dans un endroit bien ſain & bien uni juſqu'à la partie la plus baſſe où doit venir la *gréffe*, pour l'occuper très-juſte. On l'y fait donc entrer avec adreſſe; & pour empêcher que la pluye ne pénètre dans l'entredeux du bois de la branche greffée, & de l'écorce nouvellement appliquée, on entame dans le bois de la branche tout au tour de l'extrémité ſupérieure de cette *gréffe* de petits copeaux ſans les détacher, & on les fait retomber en manière de fraîſe, ou de bourlet, ſur l'extrémité de cette écorce pour la couvrir. Voyez le reſte dans La Quintinie, P. V. C. 14. & dans Chomel *Dict. Oecon. Inſitio in modum fiſtulæ*. L'écorce ſéparée qu'on inſère dans l'aûtre arbre reſſemble à une flûte. C'eſt de là que vient ce nom.

Gréffe *outre le bois & l'écorce*. C'eſt la même chôſe que *gréffe à emporte piéce*. Voyez ci-deſſus.

Gréffe *à œil dormant*. Voyez Gréffe *à la pouſſe*.

Gréffe *en poupée*. Voyez ci-deſſus Gréffe *en fente*; c'eſt la même chôſe.

Gréffe *à la pouſſe*. Les *gréffes à la pouſſe*, & les *gréffes à œil dormant*, ne diffèrent que par le tems de les faire. La my-Juin eſt propre pour la *gréffe d'écuſſon à la pouſſe*, & les mois de Juillet & d'Août pour la *gréffe à œil dormant*. Du reſte, elles ſe font toutes deux de la même manière. Il faut prendre des rameaux bien aouſtez, & où il paroiſſe auſſi de bons yeux bien aouſtez, qui ſont les prémiérs qui ont été formez au printems. On en ôte les feuilles juſqu'auprès de l'endroit où elles tiennent à leur queuë. On choiſit ſur la branche ou ſur le corps de la tige à greffer, un endroit bien uni, on y fait deux inciſions qui repréſentent un grand T Romain. On fait ſur le rameau à l'endroit où il paroit un bon œil une inciſion à peu près en forme d'écuſſon; on détache du bois le morceau d'écorce ainſi inciſée, & on l'inſère dans l'inciſion faite à la branche, en ſorte que le haut de l'écuſſon joigne bien l'écorce de la branche par en haut ou à la tête de l'inciſion. Voyez La Quintinie, P. V. C. 14. On l'appelle auſſi ente en écuſſon. *Inſitio in ſcuti modum, ſcuti formam referens. Scutula, emplaſtrum*. Le P. Rapin appelle plus ſimplement la *gréffe*, ou ente à œil dormant, *ἐνοφθαλμισμὸς*, *inoculatio*. C'eſt ce que Virgile décrit II. Georg. v. 73.

Marie Stuart dans ſa priſon fit ſa déviſe; une *gréffe* attachée avec pluſieurs liens à l'arbre où elle étoit entée en faiſoit le corps; ces mots étoient l'âme, *Per vincula creſco*, Je crois par mes liens.

GRÉFFER. v. act. Enter un arbre; y inſérer de gréffes, des petites parties d'un autre arbre. *Inſerere*. On *gréffe* ſur franc & ſur ſauvageon. On *greffe* en fente, en couronne, en écuſſon, &c. Voyez Mr. Ligèr, & aûtres. Chomel dans ſon Diction. Œconom. rapporte la manière de *greffer* la vigne ſur un ceriſier, pour avoir du raiſin meur au printems. On pèrce, dit-il, avec un tarière un trou dans le tronc d'un ceriſiér. On fait entrer dans ce trou la branche de la vigne. On l'y laiſſe croître juſqu'à ce qu'elle bouche le trou de tarière, & qu'elle ſoit intimement unie au ceriſiér. Alors on retranche ce ſarment de ſon ſep; de ſorte que dans la ſuite il ne tire plus de nourriture que du ceriſiér. La ſève du ceriſiér accélérera la formation & la maturité du raiſin, qu'on pourra manger deux mois plûtôt qu'à l'ordinaire.

Gréffé, ée. part. *Inſitus*.

GRÉFFIÉR. ſ. m. Officiér qui tient un Gréffe, qui garde les dépôts des actes de Juſtice, qui en délivre les expéditions. *Tabularius, tabellio.* Le *Gréffiér en chéf*, eſt celui qui ſigne les expéditions des arrêts, ſentences, & aûtres actes. *Gréffiér commis*, qui tient le plumitif à l'Audience, à la Chambre du Conſeil, ſoit au civil, ſoit au criminel. Le *Gréffiér des préſentations*, Celui où les Procureurs ſe préſentent ſur les exploits donnez ou recus, qui délivre les défauts, & qui fait les rolles ordinaires des Provinces. *Gréffiér garde-ſac*, qui reçoit les productions des parties, & qui s'en charge. *Gréffiér des affirmations*, Celui qui reçoit les affirmations que les parties ſont obligées de faire. *Gréffiér qui met en peau*, Celui qui met en grôſſe les arrêts & ſentences. *Gréffiér des inſinuations*, Celui qui tient les regîtres des donations & des ſubſtitutions dans les Juſtices ſéculières, & de tous les actes qui concèrnent les Bénéfices dans les Cours Eccléſiaſtiques, afin que tous ces actes ſoient publics. *Gréffiér de la geole*, c'eſt celui qui tient le Regître des écrous & des décharges des priſonniérs. *Gréffiér* de Police. *Gréffiér* des Inſinuations. C'eſt l'une des attributions du *Gréffiér* des Inſinuations d'être le dépoſitaire des Regiſtres du Prévôt de Paris, diſtinguez de ceux de ſes Audiences & nommez Banières (du vèrbe *bannire*) c'eſt à dire. Regiſtres publiques, & d'en délivrer les expéditions. De la Mare, *Tr. de Police, T. I. p.* 261. *Gréffiér* des grains. Il ſe doit trouver à la Police au Châtelet. Id. 6. *p.* 120. *Gréffiér* des Commiſſaires Examinateurs. Ib. *p.* 190.

Au Conſeil on appelle *Gréffiérs*, ceux-là ſeulement qui expédient les arrêts du Conſeil des parties; car ceux qui expédient les affaires des Finances s'appellent *Secrétaires du Conſeil.*

Les *Gréffiérs* ont été nommez Clèrcs des Magiſtrats. De la Mare, *Tr. de Pol. T. I. p.* 191. & répondent à ceux que la Police des Romains appelloit Clèrcs domeſtiques des Magiſtrats, *Scribæ*, & *Amanuenſes*; *p.* 105.

Ce mot vient du Grèc γραφεὺς, *ſcriba*, *ſcribe*: ou du Latin *graphiarius*, qu'on trouve dans les anciens Auteurs du Latin, qui eſt dérivé du Grèc γράφω, qui ſignifie *j'écris*. On a dit dans la baſſe Latinité *graphiare*; pour dire, *ſcribere*.

En tèrmes de Chaſſe, il y a des chiens qu'on appelle *gréffiérs*, & autrement *bauds*. Voyez Chien.

On dit provèrbialement, C'eſt le *Gréffiér* de Vaugirard, qui ne peut écrire quand on le regarde. Ce provèrbe vient de ce qu'il tenoit ſon Greffe dans un lieu obſcur, qui ne recevoit de lumière que par une petite fenêtre de la grandeur de la tête d'un homme, deſorte que quand on le regardoit par là, il ne pouvoit écrire, parcequ'on lui bôuchoit le jour.

GREfFOIR. ſ. m. Prononcez GREfFOI. Petit couteau dont on ſe ſert pour greffer. *Cutellus inſititius.* Le *greffoir* doit avoir le manche d'yvoire, ou de bois fort dur, dont l'extrémité ſoit plate, mince & arrondie, pour ſervir à détacher l'écorce des ſauvageons, ſur leſquels on veut appliquer les écuſſons. Les *greffoirs* les plus commodes ſe plient comme des ſèrpettes. On les appelle auſſi *entoirs*; mais ce dèrniér mot eſt le moins uſité.

GRÉGE. ſ. f. Tèrme de Marchand, qui ſe dit des ſoyes telles qu'elles ſortent de deſſus le cocon, comme le chanvre & le lin, avant que d'être filez. Ce Marchand a envoyé pluſieurs balles de ſoyes *gréges* & en mataſſes.

GRÉGEOIS. Adj. m. eſt une épithéte qu'on donne au feu d'artifice dont ſe ſont ſervis les Anciens du moyen âge pour jetter ſur les ennemis, avant que la poudre à canon fût inventée. *Græcanicus.* Voyez Feu. Anciennement on diſoit *Gregeois* pour les Grècs. Le feu *Grégeois* étoit un feu d'artifice qui brûloit dans l'eau. Il fut inventé par un nommé Callinique, la ſeconde année de l'empire de Conſtantin Pogonat, pour brûler les vaiſſeaux des Sarazins, qui cette année là s'établirent à Cyzique, d'où ils venoient attaquer Conſtantinople.

GREGNEUR. Adj. vieux mot, qui ſe trouve dans les Aſſiſes, & dans pluſieurs coutumes; il veut dire plus grand. *Major.* On trouve auſſi *greigneur*, *gregnor*, *grennor*, qui ſignifient tous la même chôſe, *Gregnor* péril; *greigneur* de vingt cinq ans, c'eſt à dire majeur; préſcription *greigneur*; *greigneur* prix; partie *greigneure*, ou *greigneur*.

GRÉGOIRE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Gregorius.* Ce nom, qui eſt Grèc, a été porté par des Grècs & par des Latins. S. *Grégoire* de Nazianze, S. *Grégoire* de Nyſſe; le prémiér s'appelle auſſi S. *Grégoire* Le Théologien. S. *Grégoire* de Nyſſe nacquit en Cappadoce l'an 330. S. Baſile ſon frère, Évêque de Céſarée en qualité de Métropolitain de Cappadoce l'établit Évêque de Nyſſe en 371. & mourut ſelon les apparences vèrs les commencements du régne d'Arcade, & par conſéquent vèrs l'an 396.

S. *Grégoire* Le Grand nacquit à Rome ſous l'Empire de Juſtinien, d'un père Sénateur, nommé Gordien, & diſtingué par ſa nobleſſe. Il fut Sénateur, Préfét, ou Gouvèrneur de Rome, ſous Juſtin. II. ou Préteur, ſelon d'aûtres; Diâcre & Apocriſiaire du Pape Pélage II. à Conſtantinople auprès de l'Empereur Tibère; Abbé du Monaſtère de S. André qu'il avoit fondé, & enfin Pape en 590. juſqu'au 12e de mars de l'an 604. qu'il mourut. Voyez les Bollandiſtes au 12e de mars, & le Pére Sainte Marthe dans ſon Édition des ouvrages de ce Père, où il a mis ſa vie. Il eſt le prémiér Pape de ce nom.

S. *Grégoire* de Nazianze, ſurnommé le Théologien, nacquit dans le tèrritoire de Nazianze, petite ville de Cappadoce vèrs l'an 328. En 344. il alla étudier à Athênes, où il connut Julien, qui fut depuis Empereur, dont il prévit dèſlors l'impiété. En 381. il fut établi Évêque de Conſtantinople. Peu de tems après il ſe démit, & ſe retira à Nazianze.

Grégoire de Néoceſarée eſt un Saint Évêque de cette ville qui fut d'abord nommé Théodore, & fut depuis connu dans l'Égliſe ſous le nom de *Grégoire*, & ſurnommé Thaumaturge, c'eſt-à-dire, faiſeur de miracles; il étoit de la ville de Néocéſarée dans le Pont, dont il fut fait Évêque vèrs l'an 240; & qu'il gouvèrna juſqu'au commencement du régne d'Aurélien, c'eſt-à-dire, vèrs 270. qu'il mourut.

Grégoire de Tours eſt un Saint de Clèrmont ſelon Savaron. Il étoit d'une des meilleures familles d'Auvèrgne, qui après la mort de S. Euphrône arrivée l'an 573. fut choiſi par le Clèrgé & par le peuple de Tours pour remplir ſa place, & mourut le 17e Novembre 595, après 51 années de vie, & 22 d'Épiſcopat. *Grégoire de Tours* eſt le père de l'hiſtoire de France. Odon a écrit ſa vie, qui ſe trouve dans Surius, & D. Ruinart, Bénédictin, a donné une édition de ſes ouvrages avec de petites notes.

S. *Grégoire* l'Illùminateur. Les Frères unis de S. *Grégoire* l'Illuminateur. Voyez Frère.

Le nom de *Grégoire* vient du Latin *Gregorius*, formé du Grèc Γρηγόριος, qui eſt dérivé de γρηγορέω, *vigilo*, je veille. Ainſi le mot de *Grégoire* veut dire *vigilant*, & convient fort bien aux Saints qui l'ont porté.

GRÉGORIE, ou **GRÉGORIA.** ſ. f. Nom propre de femme. *Gregoria.* Sainte *Grégorie* Vièrge. Chast. *au* 23e *de Janv. p.* 384. S. Grégoire a loüé cette Sainte en ſes Dialogues L. III. C. 14. M[r] l'Abbé Fleury a mieux aimé retenir en François le nom Latin *Grégoria.* Saint Grégoire écrivit en 597. à *Grégoria*, une des Dames de la Chambre de l'Impératrice. Fleury.

GRÉGORIEN, enne. adj. Ce mot ſe dit du Calendriér. *Gregorianus.* Calendriér *Grégorien*, c'eſt le Calendriér qui a été réformé par les ordres du Pape Grégoire XIII. en 1582. & c'eſt ce qu'on appelle, réformation *Grégorienne*. Par cette réformation on retrancha dix jours de l'année 1582: le retranchement ſe fit en Italie au mois d'Octobre, & après le 4 de ce mois au lieu de compter le 5, on compta le 15. En France le retranchement des dix jours ſe fit au mois de Décembre, où l'on paſſa du neuvième jour au vingtième, & comptant le 20 de Décembre au lieu du 10. Il y eut un Arrêt du Parlement qui ordonna que la chôſe ſe feroit ainſi. Les États Proteſtans n'ont point voulu recevoir le Calendriér *Grégorien*; excepté la Province de Hollande. C'eſt de là qu'eſt venuë cette differente manière de compter ſelon le vieux, ou ſelon le nouveau ſtile. Depuis le commencement de ce ſiécle, les Proteſtans d'Allemagne ſont convenus par déférence aux ordres de l'Empereur de ſe ſervir du Calendrier *Grégorien*. Ils commencèrent à s'en ſervir en 1700. au mois de Février, qui ne fut pour eux cette année là que de dix-huit jours, au lieu de vingt-huit que lui donnèrent les nations qui avoient déja reçu la réformation. Ceux qui ne ſe ſervent point du Calendriér *Grégorien* comptoient dans leur ſtile avant l'année 1700. dix jours moins que ceux qui ſe ſervent du nouveau ſtile, & depuis 1700. ils comptent onze jours moins, de ſorte que lorſque ſelon le Calendriér *Grégorien* on compte l'onzième du mois, dans le vieux ſtile on ne compte que le prémiér du mois. L'Époque *Grégorienne*, eſt l'époque qui a commencé lorſque le Calendrier *Grégorien* a commencé à être en uſage. L'année 1717. eſt la 135e de l'époque *Grégorienne*.

On appelle auſſi le *chant Grégorien*, celui qu'on appelle vulgairement le *plein-chant*, parce qu'on prétend qu'il a été introduit dans l'Égliſe par S. Grégoire Pape, prémiér du nom. On dit auſſi pour la même raiſon, *l'Office Grégorien*. Le Roi Pepin, pour mettre de l'uniformité dans les Égliſes de France, & en ſigne de l'union & de la concorde qu'il vouloit que ces Égliſes eûſſent avec l'Égliſe de Rome, avoit ordonné qu'on établît dans tous les Monaſtères & dans toutes les Égliſes le chant *Grégorien*; c'eſt-à-dire, le chant Romain réformé ſelon la méthode du Pape S. Grégoire. Le Clèrgé avoit eû de la peine à obéir à cet ordre, & on ne l'obſèrvoit pas dans quantité d'Égliſes. Dans un voyage que Charlemagne fit à Rome en 789. il obtint du Pape des Antiphonaires notez à la manière *Grégorienne*, & deux Maîtres de chant: il en établit un à Mèts, & l'aûtre à Soiſſons, pour y tenir des Écoles où l'on apprît à chanter, & où l'on cor-

rigeât tous les livres d'Égliſe. P. Daniel, *Hiſt. de France T. I. p.* 472.

On appelle l'eau *Grégorienne*, en tèrmes de Liturgies, l'eau bénite dont on ſe ſèrt à la dédicace d'une Égliſe pour la bénir, & pour la reconcilier lorſqu'elle a été polluée. Cette eau eſt mêlée avec du vin & des cendres: Voyez dans le *Pontifical* la manière de bénir cette eau, & *Grimaud* dans ſa Liturgie ſacrée.

GRÉGUE. ſ. f. Haut-de-chaûſſes qui ſèrre les feſſes & les cuîſſes, que tous les hommes portoient au ſiécle paſſé. *Bracca, femoralia.* Les Pages ont porté plus longtems que les aûtres des *grégues* ſous le nom de *trouſſes*, ou de *culottes*. Ainſi le mot de *grégues* n'eſt plus en uſage que dans le ſtile burleſque. Nous voyons ici un étèrnel concours de la Nobleſſe en *grégues* d'écarlate, & jupes de velours. Sar. Quelques-uns croyent que ce mot vient de chaûſſes à la *Grécque*.

Auſſi lorſque l'on voit un homme par la ruë,
Dont le rabat eſt ſale, & la chauſſe rompuë,
Ses grégues *aux genoux, au coude ſon pourpoint,*
Qui ſoit de pauvre mine, & qui ſoit mal en point,
Sans demander ſon nom on le peut reconnoitre,
Car ſi ce n'eſt un Poete, au moins il le veut être. Regniér.

On dit provèrbialement, qu'un homme en a dans la *grégue*; pour dire, qu'il lui eſt arrivé quelque accident fâcheux en ſon corps, ou en ſes biens. On dit, qu'il a de l'argent en *grégue*; pour dire, qu'il a de l'argent en poche, ou qu'il n'eſt jamais ſans beaucoup d'argent. On dit auſſi à un homme qu'on veut chaſſer, Tîrez vos *grégues*, ou tîrez vos chaûſſes, allez vous en.

Le renard auſſi-tôt
Tire ſes grégues, *gagne en-haut,*
Mal-content de ſon ſtratagéme. La Font.

On dit auſſi, Il y a laiſſé les *grégues*; pour dire, Il y eſt demeuré, il y eſt mort; comme on dit auſſi, Il y a laiſſé les bottes.

Mr Huet remarque que *gwregis* en langue de Galles ſignifie *ceinture*, ce qui peut avoir donné occaſion de former le mot de *grégue*.

GRÉGUER. v. act. Mettre en poche, mettre dans ſes grégues. Il a *grégué* cent piſtoles. Il eſt bas.

GREIFFENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Sileſie. *Greiffenberga, Gryphi Mons.* Il eſt dans la Principauté de Jawer, à ſix lieuës de Gorlitz, vèrs l'orient méridional.

GREIGNEUR. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois, *Seigneur*, un homme de qualité. *Dominus, princeps.* Un grand *Greigneur*; pour dire, un grand Seigneur.

Ce mot vient de *grandior*. Nicot.

Il s'eſt dit auſſi à l'adjectif, pour ſignifier *plus grand. Melior, major.* La *greigneure* part; pour dire, la meilleure part. On diſoit auſſi, *Greigneur* de 25 ans; pour dire, *majeur*. Juge *greigneur*, *greigneur* prix; pour dire, *plus grand*, oppôſé à Juge *inférieur* & à *moindre prix*. Ce mot ſe trouve ſouvent dans les vieilles Hiſtoires & Coûtumes. M. Voiture l'a employé dans ſes vèrs faits en vieux langage ſur le quatrain de M. le Comte de Guiche.

Que plût-à-Dieu que fuſſe avec vous trois,
Point ne voudrois de graigneur *aventure.*

Ce dèrniér vèrs étoit de M. le Comte de Guiche. Si Meſſieurs de Vaſſé ſe ſont quelquefois dits *Graigneurs*, ils n'ont fait que ce que quelques autres Seigneurs ont auſſi fait, & il eſt abſurde de croire que Grognet en ſoit un dérivé. Grognet eſt conſtamment leur ſurnom, ou plutôt leur ſobriquet, & leurs armes en font foi. Voyez Graigneur.

GREIGNOUR. Voyez GRAIGNEUR, & GREIGNEUR. C'eſt la même chôſe.

GREILLE. Sorte d'inſtrument dont ſe ſèrvoient nos pères en forme de clairon. Sonner du *greille*, comme qui diroit joüer de la trompette. Cet inſtrument avoit le ton fort doux, & fin, & c'eſt de là qu'il étoit nommé *greille*, comme qui diroit *gracilis*. On dit encore aujourd'hui en ce ſens une voix *greile*.

Sonnent cil greille, *& cil olifant cher,*
Cil menuel prennent à rechigner. Rom. de Gu. le Loh.

GREIN. ſ. m. Nom propre d'un village de la Haute Autriche, en Allemagne. *Greyna.* Il eſt orné d'un très-beau Château, & ſitué ſur le Danube, environ à ſix lieuës au deſſous de Mathauſen.

GRELET. ſ. m. Sorte de marteau dont les Maçons ſe ſèrvent: il eſt pointu par un bout, & à la tête il a un angle rentrant qui fait deux faces aiguës, pour rompre plus facilement les pièrres. On l'appelle auſſi Gurlet, & Teſtu à Limoſin.

GRELIN. ſ. m. Tèrme de Marine. Le plus petit des câbles d'un

vaiſſeau, & qui ſèrt à l'ancre d'affourche. *Funiculus minimus nauticus.*

GRELOT. ſ. m. Petite boule creûſe d'argent, ou de cuivre, où l'on enſèrme quelque petit corps, qui étant agité fait l'office d'une petite ſonnette. *Crotalum.* Les mulets ſont chargez de quantité de *grelots*. Les pantalons, les maſcarades, danſent avec des *grelots*. Les tambours de baſques ſont entourez de *grelots*.

Ce mot vient du Latin *crotalum*.

On dit communément, Trembler le *grelot*, quand on tremble ſi fort de froid, que les dents font un bruit ſemblable au *grelot*. Il eſt bas.

GRELOTTER. v. n. Trembler le grelot, avoir froid juſqu'à faire claquer les dents. *Cohorreſcere, fremere.* Un malade *grelotte* dans le friſſon. Il eſt bas.

GRÉMENT. ſ. m. Ce qui ſèrt à agréer un vaiſſeau, ce qui ſèrt d'agrez à un vaiſſeau. *Apparatus nauticus, inſtrumenta nautica.* Blé, chanvre, & cordages pour le *grément* & le chargement des vaiſſeaux. Fréziér.

GRÉMIAL. ſ. m. Eſt une éſpéce de toilette, ou tapis de ſoye, qui fait partie des Ornemens Pontificaux, qu'on met ſur les genoux du Prélat quand il eſt aſſis pendant une partie de l'Office. Du Cange & les aûtres Auteurs l'appellent en Latin *gremiale*.

GREMIL. ſ. m. Petite plante qui eſt autrement appellée *hèrbe aux pèrles*, à cauſe que ſes ſemences approchent de la figure d'une pèrle: elles ſont auſſi aſſez dures, d'où vient que les Grècs la nomment λιθοσπέρμον, comme qui diroit *ſemence pièrreuſe*, ce mot étant compôſé des mots Grècs λίθος, *pièrre*, & de σπέρμα, *ſemence. Lithoſpermum.* Les Apoticaires l'appellent *milium ſolis*, par corruption de *milium ſoler*, parcequ'elle croît en abondance ſur les montagnes de *Soler*, & que ſa graine reſſemble à celle du millet. Il y a pluſieurs éſpéces de *gremil*. Celui qu'on appelle *lithoſpermum majus erectum*, C. B. *pin.* 250. a la racine ligneuſe, de la groſſeur du poûce, d'où ſortent pluſieurs tiges à la hauteur de deux piéds, droites, rondes, rudes, veluës, accompagnées de beaucoup de feuilles longues, étroites, pointuës, ſans queuë, veluës, d'un goût d'hèrbe. A la cime de la tige & des branches naiſſent des aiſſelles des feuilles de petites fleurs blanches, d'une ſeule piéce découppée en cinq quartiérs: elles ſont ſuivies de quatre ſemences rondes, blanches, luiſantes, polies, & très-dures. Ces ſemences nettoyent les reins, & ſont fort diurétiques. On en fait des émulſions avec l'eau de chiendent, ou bien l'on en concaſſe demi-once, & on les fait infuſer pendant la nuit dans un vèrre de vin blanc que l'on fait boire le matin à jeûn.

GRENADE. ſ. f. Fruit du Grenadiér. Il eſt rond comme une pomme, garni d'une éſpéce de couronne ſur la tête, & rempli intérieurement de pluſieurs ſemences enveloppées d'un ſuc rouge, tantôt acide, tantôt doux. Les Languedociens diſent *miograne. Granatum, malum punicum.* Il y a des *grenades* douces, d'autres vineuſes, & d'autres aigres. On les appelle auſſi *pommes de grenade*. Quelques-uns les appellent *migraines*. Les *grenades* en général ont un bon ſuc, & ſont propres pour l'éſtomac. Les douces ſont bonnes aux toux opiniâtres. Les aigres ſont froides, aſtringentes, & ſtomachiques: on s'en ſèrt principalement dans les fiévres bilieuſes. Les *grenades* vineuſes ont une nature moyenne entre les douces, & les aigres: elles ſont cardiaques, & céphaliques. Au Pérou on a vû une *grenade* auſſi groſſe qu'un baril, que les Éſpagnols firent porter par râreté à la Proceſſion du S. Sacrement. Le Grand Prêtre des Juifs portoit au bas de ſes ornemens des figures de *grenades*. Quand on mord dans une *grenade*, elle noircit les lévres extrémement.

Sur les médailles Proſèrpine a pour ſymbole une *grenade*; parceque Cérès ayant preſſé Jupiter de lui faire rendre ſa fille, il le lui accorda, pourveu qu'elle n'eût encore rien mangé chez Pluton. Or il ſe trouva qu'elle avoit mangé quelques grains de *grenade*. P. Jobert.

Ce mot vient du Latin *granatum*, qu'on trouve dans Pline.

Grenade, ſe dit auſſi de la fleur de grenadiér. La fleur de *grenade* ſiéd bien au milieu d'un bouquet. Voyez Grenadiér.

Grenade, en tèrmes de Guèrre, eſt un feu d'artifice enſèrmé dans un globe creûx, ou boëte de fèr aigre, qui n'a qu'une ouvèrture pour y faire prendre l'amorce. *Granatum igniarium, bolis igniaria.* Elle fait un grand éclat en ſe crevant. Caſimir dit que les *grenades* ſont proprement des globes de fèr ronds, & que ceux qui ſont de forme ovale ou longue doivent être appellez *bombes*. Les bombes & *grenades* de fèr ont d'épaiſſeur un huitiême, un neuviême, ou un dixiême de leur diamétre. L'orifice a de large deux neufviêmes, comme enſeigne Caſimir dans ſon Artillerie. Il fut jetté en moins d'un mois pendant le ſiége d'Oſtende plus de 50 mille *grenades* dans la ville, & ceux de la ville en jettèrent bien 20 mille dans les travaux des aſſiégeans, comme

me a écrit Paul Piaſceius, Évêque de Premiſſe. Le meilleur moyen pour éviter le feu d'une *grenade*, c'eſt de ſe coucher à tèrre avant qu'elle ſoit crevée, comme enſeigne Caſimir. Il y a des *grenades* de tèrre cuite, de fèr blanc, &c. Charger des *grenades*, jetter des *grenades*.

On appelle des *grenades borgnes*, ou *aveugles*, celles qui n'ont point beſoin d'être allumées pour être jettées avec le mortier, mais qui s'enflamment quand elles tombent ſur quelque objet dur & arrêté. On en voit la conſtruction dans l'artillerie de Caſimir, livre 4. M. de Thou dit qu'on commença d'uſer de *grenades* en l'an 1588. au ſiége de Wachtendonck, qui eſt un bourg près de Gueldres; & que celui qui en fut l'inventeur étoit un habitant de Venlo, qui pour en faire l'eſſai fut cauſe de l'incendie des deux tièrs de la ville, où le feu ſe mit par l'accident de la chûte d'une *grenade*. Les boulets à feu ont été longtems avant l'invention de ces *grenades*.

La *grenade* ordinaire, ou à la main, eſt une petite boule creûſe, remplie de poudre fine, qui eſt de fèr, de bois, de carton, &c. qui prend feu par une fuſée attachée à ſa lumière, & qu'on jette à la main dans des bataillons, des tranchées, ou dans des poſtes qu'on attaque. Ces *grenades* ſont de la groſſeur d'un boulet de fèr. Elles péſent depuis une juſqu'à trois livres. Ce nom de *grenade* vient de ce qu'elles ſont pleines de grains de poudre, comme le fruit des *grenades* eſt plein de pepins. Les *grenades* à main ont été inventées longtems depuis les grandes *grenades*. Les Anciens avoient des *olles*, ou pots à feu, qui étoient des éſpéces de petites *grenades* fort imparfaites.

Grenade, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine, & eſt la même chôſe que *crevette*.

Grenade de mèr, eſt un corps dur pétrifié qui naît dans la mèr contre les rochérs, & qui reſſemble en ſa forme & en ſa couleur à la *grenade*.

Du Cange dit qu'on appelle *pome grenade*, une maladie qui eſt quelquefois fort violente; c'eſt une éſpéce de migraine. *Gutta malogranata, hemicrania ſpecies.*

Grenade. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Gaſcogne. *Granata.* Ce lieu eſt dans le Comté de Gaure, ſur la Garonne, entre Toulouſe & Vèrdun. Il y a un bourg de même nom dans la Gaſcogne propre, ſur l'Adour, entre S. Sevèr & Ayre.

Grenade. ſ. f. Nom propre d'une des plus grandes, & des plus belles villes d'Éſpagne, ayant dix-huit portes, & cinq lieuës de circuit. *Granata.* Elle eſt ſituée dans le Royaume de *Grenade*, ſur le Xénil, au midi de Jaën. Cette ville, bâtie ſur pluſieurs collines, eſt diviſée en quatre quartiers, qu'on nomme *Grenade*, *Albambre*, *Alveſin*, & *Antiquerula*: dans le prémiér eſt la grande Égliſe, où l'on voit les tombeaux de Fèrdinand & d'Iſabelle, qui conquîrent cette ville ſur les Maures l'an 1492. Dans le ſecond eſt le Palais des Rois d'Éſpagne, & l'ancien palais des Rois Maures, qui a un ſi grand nombre de chambres, qu'on s'y pèrdroit, comme dans un labyrinthe, ſi on n'étoit pas conduit; & dans la dèrnière il y a l'Univèrſité: la troiſiéme n'a rien de conſidérable. Cette ville eſt encore ornée d'un Siége Archiépiſcopal, & d'un Arſenal des mieux pourvûs de toute l'Éſpagne: mais avec tous ces avantages, elle eſt beaucoup moins peuplée, & moins riche, que lorſqu'elle appartenoit aux Rois Maures, qui y faiſoient leur réſidence ordinaire.

Grenade. Ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Granata.* Elle eſt dans la Province de Nicaragua, ſous l'Audience de Guatimala, ſur le bord méridional du lac de *Grenade*, à vingt-deux lieuës de la ville de Léon, du côté du levant. Cette ville eſt aſſez grande, bien bâtie, & bien peuplée. Ses habitans font un grand commèrce, par le moyen de leur lac, qui a communication avec la mèr du Nord. L'Évêque de Léon y fait le plus ſouvent ſa réſidence, & il y a pluſieurs riches Couvens de Religieux & de Religieuſes.

Nouvelle Grenade. *Granata Nova.* Ç'a été une petite ville conſtruite par les Éſpagnols dans l'iſle de S. Domingo. Elle eſt maintenant ruinée.

L'iſle de Grenade. *Granata.* Iſle de la mèr du Nord. Elle eſt une des Antilles, & ſituée vèrs les côtes de la tèrre fèrme, environ à trente lieuës de celle de Tabago, du côté du couchant. Elle peut avoir environ trente lieuës de circuit, & elle eſt bien cultivée. Les Éſpagnols, qui l'ont poſſédée, lui ont donné le nom qu'elle porte, les François en ſont les maîtres depuis l'an 1630. & ils y ont établi quelques Colonies de leur Nation.

Le Lac de Grenade, ou de Nicaragua. *Granata Lacus, Nicaragua Lacus.* Ce lac eſt dans la Province de Nicaragua, près de la ville de *Grenade*, de là vient qu'on lui donne indifféremment les noms de *Grenade*, ou de Nicaragua. On donne à ce lac 55 lieuës de longueur, 20 de largeur, & 90 de circuit; il reçoit les eaux du lac de Léon par un petit canal, & il ſe décharge dans la mèr de Nord par un aûtre, qui eſt beaucoup plus long, & qu'on nomme le *Déſaguadéro.* Il renfèrme pluſieurs iſles, dont il y en a ſix bien cultivées. Il fournit une grande quantité de poiſſons; mais il nourrit auſſi des crocodiles fort grôs, & fort dangereux.

Le Royaume de Grenade. *Granatenſe Regnum.* C'eſt une Province du Royaume d'Éſpagne, & une partie de l'ancienne Éſpagne Bétique. Elle eſt bornée au couchant & au nord par l'Andalouſie; au levant par la Murcie; la mèr Méditèrranée la baigne au midi. Ce Royaume eſt fort montagneux, le tèrroir eſt pourtant bon; mais il eſt ford peu peuplé, & fort mal cultivé, depuis que les Maures en ont été chaſſez. La *Grenade* eſt le dèrniér païs de l'Éſpagne où les Maures ont regné, Ferdinand & Iſabelle le ſoumîrent par la priſe de Grenade, l'an 1492. & Philippe III. le dépeupla en chaſſant les Maures l'an 1609. Ses villes principales ſont Grenade, Capitale, Guadix, Baca, Malaga, & Almeria.

Le Nouveau Royaume de Grenade, ou le Bogota. *Novum Regnum Granatenſe.* C'eſt une partie de la Région de la tèrre fèrme, en l'Amérique méridionale. Ce Royaume eſt borné au couchant par le Gouvèrnement de Popayan; au nord par celui de Sainte Marthe; au levant par celui de Venezuella; & par le Paria. Il a au midi des tèrres inconnuës. Ce païs, arroſé par la grande rivière de la Magdelaine, eſt environné & rempli de hautes montagnes, qui en rendent l'entrée difficile; mais les vallées en ſont belles, & fort fèrtiles en blez & en fruits. Il y a des mines d'argent, & on trouve de l'or parmi le ſable de ſes rivières. Les Éſpagnols en ſont les maîtres, & ils y ont pluſieurs Colonies; les principales ſont S. Fé de Bogota capitale, la Trinidat, S. Chriſtoval, Pampelone, & Merida.

On donne auſſi quelquefois ce nom au nouveau Méxique. Voyez *Méxique nouveau.*

GRENADIÉR. ſ. m. Arbriſſeau qui porte des grenades. *Malus punica, granata.* Il y a un *grenadiér* cultivé, ou domeſtique, & un ſauvage. Le *grenadiér cultivé* a pluſieurs rameaux menus, anguleux, armez de quelques épines, & couvèrts d'une écorce rougeâtre. Ses feuilles ſont petites, ſemblables à celles du myrte; mais moins pointuës, de coûleur vèrte tîrant un peu ſur le rouge, attaché par des queuës rougeâtres, d'une ôdeur forte quand elles ſont écraſées. Sa fleur eſt grande, belle, de couleur rouge tîrant ſur le purpurin, compoſée de pluſieurs pétales diſpoſées en rôſe dans les échancrures du calice: ce calice eſt oblong, dur, purpurin, ayant en quelque manière la figure d'une cloche: on l'appelle *cytinus*. Son fruit eſt rond, garni d'une couronne formée par les découppures du calice. L'écorce de ce fruit eſt dure comme du cuir, de couleur purpurine, obſcure en dehors, & jaûne en dedans: il eſt diviſé intérieurement par des membranes en pluſieurs loges remplies de grains entaſſez les uns ſur les aûtres, charnus, de belle couleur rouge, d'un ſuc très-agréable au goût, renfèrmant chûcun en ſon milieu une ſemence oblongue, le plus ſouvent irréguliére, jaunâtre. Ces grains, ou ſemences, ſont enveloppez chûcun d'une membrane propre, tranſparente, & qui renfèrme un ſuc dont la couleur eſt d'un beau rouge, lorſqu'ils ſont bien murs. Ce *grenadiér* cultivé porte quelquefois ſes fleurs doubles, & pour lors il ne donne point de fruit. Ces fleurs ſont appellées balauſtes chez les Apoticaires. *Balauſtia, punica flore majore pleno, inſt. R. herb.* Le *grenadiér* ſauvage & ſes fleurs ſe prennent auſſi pour des balauſtes. Les unes & les aûtres de ces fleurs ſont aſtringentes. Le *grenadiér ſauvage* eſt un arbriſſeau ſemblable au précédent, mais il eſt plus rude & plus épineux. En Latin, *malus punica ſylveſtris.* C. B. Ses fleurs ſont ce qu'on appelle proprement *balauſtes*. Les fleurs du *grenadiér*, tant domeſtique que ſauvage, ſont très-bonnes pour la dyſenterie, pour la diarrhée, pour la lienterie, pour les hémorrhagies, pour le relâchement des gencives. L'écorce de la grenade a les mêmes vèrtus: elle ſèrvoit aux Anciens à prépater les cuirs, tout ainſi que le Sumach fait aujourd'hui.

Punica vient du Latin *puniceus*, rouge, on a donné ce nom au *grenadiér*, à cauſe que ſa fleur & ſon fruit ont une couleur rouge. On l'appelle auſſi *granatum, grenade*, ou parceque ſon fruit eſt rempli de grains, ou parcequ'il croît beaucoup de *grenadiérs* au Royaume de Grenade.

Grenadiér, eſt auſſi un ſoldat qui a une gibbecière pleine de grenades qui ſe jettent à la main. *Igniariarum bolidum jactator.* Il y a des Compagnies de *Grenadiérs* à piéd, & une de *Grenadiérs* à cheval, qui marchent à la tête des gardes du corps du Roi dans les armées & dans le ſèrvice de la guèrre, mais ils ne font pas le ſèrvice de garde pour la pèrſonne du Roi comme les Gardes du corps. Châque Compagnie des Gardes avoit autrefois dix *Grenadiérs*, & celles des autres Régimens cinq. Cette diſpoſition change ſelon la volonté du Roi, & aujourd'hui il y a dans le Régiment des Gardes deux Compagnies entières de *Grenadiérs*, qui marchent à la tête de tout le Régiment: en tems de guèrre elles ſèrvent tous les ans en campagne, & ne roulent

point

point comme les trente aûtres Compagnies. Dans les aûtres Régimens il y a une Compagnie de *Grenadiérs* par bataillon. Les Ribauds ſous Philippe Auguſte étoient une éſpéce de ſoldats ſemblables à nos *Grenadiérs* d'aujourd'hui. Voyez Ribaud.

GRENADIÈRE. ſ. f. Éſpéce de gibbeciére que l'on donne à chaque Grenadiér, & qu'on remplit de grenades, pour les jetter à la main. *Granatorum igniariorum marſupium.*

GRENADILLE. ſ. f. Plante de l'Amérique qui a été ainſi nommée, à caûſe que ſon fruit reſſemble à nos grenades. On l'appelle autrement *fleur de la paſſion*, en Latin *granadilla*, ou *flos paſſionis.* Voyez Fleur de la passion.

GRENADILLES. Voyez GRENADINES, Iſles.

GRENADIN, ine. ſ. m. & f. Qui eſt de Grenade, ſoit ville, ou Royaume. *Granatenſis.* Les Arabes, ou Maures, chaſſez d'Éſpagne par Fèrdinand & Iſabelle, & réfugiez en Barbarie, s'appellent encore aujourd'hui *Grenadins*, parceque le Royaume de Grenade étoit le ſeul païs qu'ils tinſſent encore en Éſpagne. d'Hèrbelot, *Bibl. Or. p.* 360. *col.* 1. Les *Grenadins* ſont les Mahométans d'Éſpagne, dont beaucoup ont paſſé en Turquie & en Barbarie, où ils arment en courſe contre les Chrétiens, & ſont de langue Éſpagnole; il y en a encore beaucoup en Éſpagne, leſquels l'on ne connoit point, parcequ'ils contrefont lès Chrétiens. De la Boulaye. Il paroit que c'eſt ainſi qu'il faut dire, cependant Bouche, qui imprimoit ſon hiſtoire de Provence en 1664, dit *Granatin.* Cette même année 1610. apporta en Provence un grand abord de Maures & Sarazins ſous le nom de *Granatins* chaſſez d'Éſpagne avec leurs femmes & leurs enfans. Bouche, *T. II. p.* 850. A la marge il écrit *Grenatins.* De Ruffy dit auſſi *Grenatins* dans ſon hiſt. de Marſeille L. IX. C. 5. n. 46. T. I. p. 454. En la même année deux vaiſſeaux Flamans abordèrent aux Iſles de Marſeille chargez de mille *Grenatins.* *Grenadin* eſt mieux, puiſque nous diſons Grenade, & non pas Grenate, changeant le *t* du Latin en *d.*

- - - - - - - *Raymond, ſous qui l'Eſpagne*
Vit de ſang Grenadin *regorger ſa campagne.*
P. le Moine.

Le continuateur du Roman de D. Guichote dit toujours *Grenadin.*

GRENADINES, ou GRENADILLES. ſ. f. & pl. Noms propres de pluſieurs petites iſles de la mèr du nord. *Granatinæ inſulæ.* Elles ſont parmi les Antilles, entre l'iſle de S. Vincent, & celle de Grenade, dont elles ont pris leur nom. Celle de Béquia en eſt la plus conſidérable. On pourroit dire au ſinguliér, c'eſt une *Grenadine*, ou une *Grenadille*; mais il eſt mieux de dire, C'eſt une des *Grenadines*, ou *Grenadilles*, comme on dit, C'eſt une des Antilles, & non pas une Antille.

GRENAILLE. ſ. m. Métal réduit en menus grains. *Granorum acervus, pulvis.* L'argent en *grenaille* eſt le plus épuré. L'argent ſe réduit en *grenaille*, lorſqu'étant fondu, on le jette en de l'eau froide. On dit auſſi de la cire en *grenaille*, quand on la réduit en menus grains pour la faire blanchir.

On appelle Rochér de *grenaille* dans les Monnoyes, quand les grains d'or, ou d'argent, s'amaſſent en une maſſe, au fond du bacquet où la matière a été vèrſée après avoir été réduite en bain dans le creuſèt. Boizard, *p.* 187. On appelle en tèrmes de Monnoye *grenaille* creûſe & concâve, des grains de métal fort connus. Id. *p.* 205.

GRENAT. ſ. m. Pièrre précieuſe fort rouge, ainſi nommée à caûſe qu'elle reſſemble en couleur au grain de la grenade. *Carchedonius.* On l'appelloit autrefois *rubis de Barbarie*, dont on faiſoit grand trafic à Cartage. Il n'y a maintenant que les *grenats* Suriens qui ſoient éſtimez, pour être d'une couleur violette mêlée de pourpre. On éſtime aſſez le *grenat* de Bohême à caûſe de ſa couleur vive & relevée. Le P. Le Moine a dit en décrivant des dragons en broderie,

Dans leurs tèrribles yeux des grenats *arrondis*
De leur feu, de leur ſang, font peur aux plus hardis.

GRENAUT. ſ. m. Sorte de poiſſon qui a la tête fort grôſſe. *Capitopiſcis.*

GRENE. Voyez Graine.

GRENER. v. n. Monter en graine, produire de la graine. *Induere ſe in granum, in ſemen.* Il faut laiſſer *grener* ces laiĉtuës, ces aſpèrges. Les piéds d'alouettes *grenent* abondamment. D'aûtres écrivent *grainer.*

Grené, ée. part. *Indutus in granum, granis onuſtus, abundans.* On dit des épics bien *grenez*, c'eſt-à-dire, bien fournis de grains. *Grené* ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qu'on réduit par art en petits grains. On le dit du tabac, du ſel, de la poudre. Le tabac *grené*, eſt un tabac mis en grains de la groſſeur de ceux de moutarde, en quoi il diffère du tabac en poudre, du tabac d'Éſpagne, du tabac pilé.

GRENER. Voyez GRAIGNEUR. C'eſt la même chôſe.

GRENETERIE. ſ. f. Commèrce de marchand Grenetiér. *Granorum commercium.* La *greneterie* n'eſt plus ſi bonne qu'elle étoit autrefois.

GRENETIÉR, ière. ſubſt. Marchand qui vend des grains en détail, même du foin, de la paille, de la farine, du ſon, &c. *Granorum propola.* Dans leurs Lettres on les appelle *Grêniérs.* On diſtingue *Grêniér* & *Grenetiér.* Voyez ci-deſſus Grainiér & Grainetiér, & ci-deſſous Grenier.

Grenetiér, c'eſt chez les Céleſtins celui qui a ſoin des grains, & des fèrmes du monaſtère. Le *Grenetiér* rend compte une fois l'année au Supérieur. *Granatarius.*

Grenetiér. Officiér ſubaltèrne qui juge en prémière inſtance des différens & malvèrſations qui arrivent ſur le débit, & tranſport du ſel. *Judex ſalarius.* L'appel de leurs Jugemens ſe reléve à la Cour des Aydes. Il y a des *Grenetiérs* anciens, altèrnatifs, & triennaux.

Ce mot vient de *granatarius*, qui ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité, pour ſignifier un Officiér qui à l'intendance des grains. Ménage.

GRENETIÈRE. La *Grenetière.* ſ. f. Nom propre d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît ſituée dans le Diocèſe de Luçon. *Granataria Beata Maria.* Le prémiér Abbé connu de *Grenetière*, nommé Thomas, vivoit en 1170. Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. T. IV. p.* 492.

GRENETIS. ſ. m. Bordure & ornement des monnoyes, & des médailles; c'eſt un petit cordon en forme de petits *grains*, qu'on appelle auſſi le *chapelet. Granorum ordo, circulus.* Ce *grenetis* ſèrt à rengrener les monnoyes, quand elles ne ſont pas bien marquées par les prémiérs coups de marteau ou de balanciér.

On appelle auſſi *grenetis*, le poinçon aceré qui ſèrt à tailler & à marquer ces petits grains.

GRÊNIÉR, ière. ſ. m. & f. C'eſt ainſi que l'Ordonnance de Paris appelle celui ou celle qui vend toutes ſortes de grains. Les Maîtres *Grêniérs* ne ſe pourront ſèrvir, pour leur grain, que de meſures étalonnées. Ord. de Paris. Cependant le peuple dit *Grenetiér.* D'aûtres appellent *Grêniér*, celui qui vend les menus grains, & *Grenetiér* celui qui vend les plus grôs, comme le bléd, &c. Voyez le prémiér article du mot Grenetiér. Voyez Grainiér, & Grainetiér.

GRENIÉR. ſ. m. Lieu où on ſèrre, où l'on garde les grains battus; & on le dit auſſi des lieux où on ſèrre les foins, & autres proviſions. *Horreum, fœnile, granarium.* Voyez la Police des Anciens, & la nôtre, par rapport aux *Greniérs*, dans La Mare Tr. de Police L. V. Tit. III. p. 685. Tit. IV. C. 4. p. 696. & ſuiv. Tit. V. C. I. p. 705. &c. L'Empereur Aléxandre fit faire des *greniérs* publics dans tous les quartiérs où il n'y en avoit pas, afin que ceux qui n'en avoient point à eux y pûſſent ſèrrer leurs biens. Caſaubon l'entend des quartiérs de Rome, où il remarque que ces *greniérs* ſont célébres dans les Auteurs. Tillem. *Emp. T. III. p.* 191.

Ce mot vient du Latin *granarium.*

On appelle auſſi *Greniér à ſel*, le lieu où on ſèrre, & où on débite le ſel au nom du Prince. Il y a des *greniérs* d'impôts, & des *greniérs* volontaires. Voyez Gabelle. C'eſt encore la Juriſdiction qui eſt établie pour juger des différens qui arrivent, & des malvèrſations qui ſe commettent ſur le tranſport, ou le débit du ſel, & pour les droits du Roi. C'eſt Philippe VI. dit Le Valois, qui en 1331. établit les *greniérs* à ſel, & qui obligea le prémiér les peuples de cèrtains païs à prendre du ſel en ces *greniérs.* Le Gendre, *Mœurs & Cout. des Fr. p.* 200.

Greniér, eſt auſſi le plus haut étage d'une maiſon, non lambriſſé, & qui n'a autre couvèrture que les tuiles. La paûvreté de pluſieurs gens de lettres les oblige ſouvent de loger dans un méchant *greniér.* On l'appelle auſſi *galetas.*

Greniér, ſe dit auſſi d'une Armoirie où les Marchands Grêniérs, ou Grenetiérs, mettent leurs grains.

Embarquer en greniér. Ce ſont des tèrmes de Marchand trafiquant ſur mèr, qui ſignifient, Embarquer ſans emballer. *Embarquer* du poivre *en greniér.*

On dit figurément, d'un païs qui a aſſez grande abondance de grains pour en fournir les aûtres, que c'eſt leur *greniér.* La Beauſſe eſt le *greniér* de Paris. La Sicile étoit autrefois le *greniér* de Rome.

On dit provèrbialement d'une marchandiſe qui eſt de bonne garde, & dont on a bon débit, que c'eſt du blé en *greniér*, ou de l'or en barre. On dit auſſi figurément, qu'un homme va du *greniér* à la câve, lorſqu'il a des inégalitez dans ſon humeur, qu'il eſt tantôt très-doux, tantôt très-violent dans ſon ſtile; lorſqu'il dit quelquefois de très-belles chôſes; & quelquefois de très-mauvaiſes.

mauvaiſes. On dit auſſi d'un enfant incorrigible ; qu'on frappe ſouvent, que c'eſt un *greniér* à coups de poing, ou que c'eſt un *greniér* à foüet.

GRENOBLE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France. *Cularo Allobrogum, Gratianopolis.* La ville de *Grenoble* eſt l'ancien *Cularo Allobrogum*, dont parle Plancus à Cicéron, L. X. Ép. 23. Car Scaligèr, Manuce, le P. Sirmond, & Hadrien de Valois, croyent qu'il faut lire *Cularone in finibus Allobrogum*, au lieu de *Cujarone*, qui ſe trouve dans quelques exemplaires, & que de l'*l* on a fait un *i*; que ce *Cularo* eſt *Grenoble*, & non pas Chambéry. De Valois croit encore que dans Strabon il faut changer Κυάρων en Κυλάρων. Cette ville changea enſuite cet ancien nom en celui de *Gratianopolis*, ville de Gratien, ſoit que l'Empereur Gratien l'eût rétablie, ou ornée, ou pour quelque aûtre raiſon que nous ignorons. Dans les anciennes Notices *Grenoble* eſt la troiſième des XIV. villes de la Province de Vienne. Quelques-uns ne la mettent que la quatrième. C'eſt la capitale du Dauphiné, ſituée ſur l'Iſère, près du confluant du Drac, à huit lieuës de Chambéri, & à dix ou douze de Die, de Valence, de Romans, & de Vienne. *Grenoble* eſt jointe par deux beaux ponts de pièrre à celle de S. Laurent, qu'on prend ordinairement pour une partie de *Grenoble*. Elle eſt médiocrement grande, aſſez bien bâtie, fort peuplée, & riche. Elle eſt le ſiége du Bailliage du Graiſivaudan, & du Parlement du Dauphiné. Elle a une Cour des Comptes, une des Monnoyes, une des Tréſoriérs de France, & elle avoit autrefois une Chambre de l'Édit, compoſée de Juges, en partie Catholiques Romains, & en partie Proteſtans, qui jugeoient toutes les affaires où les Proteſtans étoient intéreſſez. Il y a auſſi un Évêché, dont l'Évêque, qui porte le tître de Prince de *Grenoble*, eſt ſuffragant de Vienne. On compte dans cette ville dixhuit à vingt couvents d'hommes, ou de filles. Celui de Montfleuri, qui eſt à un quart de lieuë de la ville, n'eſt que pour des filles nobles. *Grenoble* a quelques fortifications, une petite citadelle dans ſon enceinte, & un château au haut de la montagne qui la domine, d'où l'on a tîré, juſqu'à la rivière d'Iſère, une muraille d'environ une lieuë de long, flanquée de pluſieurs tours, qui ne ſont pas aujourd'hui des fortifications conſidérables; *Grenoble* eſt trop dominée pour pouvoir être fortifiée.

On voit entre la ville & le château de *Grenoble*, ſur la pente de la montagne, une des mèrveilles du Dauphiné; c'eſt la Tour ſans venin. On prétend qu'aucune bête venimeuſe n'y peut vivre; mais il y a beaucoup d'apparence, qu'on ne l'auroit pas laiſſé tomber en ruine, ſi ce qu'on en dit étoit une vérité, & non pas une èrreur populaire. S. Auguſtin de la Cité de Dieu L. XXI. C. 7. parle d'une fontaine près de *Grenoble*, dans laquelle les flambeaux s'allumoient. S. François de Sales aſſure que le feu s'y entretient. Cette fontaine eſt à deux lieuës de *Grenoble*. Quelques-uns diſent que cette mèrveille dure encore, d'aûtres diſent qu'elle a ceſſé depuis quatre vingts ans environ; mais que dans un tems humide & pluvieux il ſort de la tèrre du feu, de ſorte qu'on y peut cuîre des œufs, que la paille prend feu dans cette fontaine & s'y conſume.

On trouve dans quelques anciens manuſcrits, *Grannapolitana*, ou *Grannopolitana civitas*; mais c'eſt une faûte. Les Copiſtes écrivoient par abbréviation *Grãanopolis*, ou *Grãnopolis* avec un tître, pour *Gratianopolis*; au lieu duquel on a lû *Grannopolis*.

Il paroit par le Concile d'Éphêſe qu'il y a encore d'autres villes qui ont porté le nom *Gratianopolis*.

GRENOBLOIS, oiſe. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Grenoble, natif, originaire, habitant de Grenoble. Qui appartient à Grenoble. *Gratianopolitanus.* Ceux de Grenoble, natif de Grenoble eſt mieux que *Grenoblois*. Je ne l'ai point trouvé ſubſtantif; mais Naudé s'en eſt ſèrvi en adjectif. Il y a la Paſtorale de Jannin par J. Milet en vers *Grenoblois* 1642. Mascurat.

GRENOIR. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. *Cribrum granarium.* Éſpéce de crible dans lequel on paſſe la poudre dans de petits trous ronds, & qui forment le grain en paſſant, quand la matière vient d'être tîrée des mortiérs du moulin. Il y en a de pluſieurs grandeurs.

GRENON. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *poil. Granus* dans la baſſe Latinité. Les *grenons* ſont les poils du viſage, la barbe, & ſur tout celle de la lévre d'en haut qu'on appelle la mouſtache. *Grenon* s'eſt auſſi dit des poils qui viennent au muſeau des animaux, comme des chats, des renards, &c. Nos anciens Poëtes ont pris le mot de *grenon* dans tous ces ſens.

La barbe ot longue & les grenons *mellez.*
R. de Girard de Vien.

Cil qui n'avoit barbe ne grenons.
J'ay long grenon, *& grant barbe veluë.* Millet.

Renars s'affranchie le grenon,
Si ne ſet que il puiſſe faire. R. du Renard Cour.

S'ont les grenons *viex & chanus*,
Et les dens trenchans & menus. Id. parlant du chat.

GRENORE. ſ. Le Cap de *Grenore*. *Grenorium Caput*, anciennement, *Hieron*, ou *Sacrum promontorium.* Ce Cap eſt à la côte occidentale de l'Irlande, dans le Comté de Wexford, en Lagénie, & au midi oriental de la ville de Wexford.

GRENOST. ſ. m. Sorte de poiſſon qui eſt bon à manger.

GRENOUILLARD. ſ. m. Mot burleſque, que l'Auteur d'une Traduction de la Batrachomiomachie a employé pour Grenouille.

Les Ratapolitains ſortants de leurs remparts,
Firent la guerre aux Grenouillards.

Et encore,

Le Combat fut ſanglant, les Dieux y prîrent part,
C'étoit fait ſans Jupin du peuple Grenouillard.

GRENOUILLE. ſ. f. Petit inſecte qui naît dans les marais, les ruiſſeaux, les fôſſez, & aûtres eaux bourbeuſes, & croupiſſantes. *Rana.* Swammerdam dit que la *grenouille* a un œuf pour ſon principe, enveloppé d'une membrane, dont elle ſe dépouille à la manière des inſectes. Elle ne commence à manger qu'après s'être dépouillée de cette membrane. Les jambes croiſſent & poûſſent au déhors de même que les boutons de fleurs hors de leur tige, ou comme les ailes des inſectes. Après avoir quitté la forme d'œuf, de vèr & de nymphe, elle devient un animal parfait. Il y a trois petites veſſies qui paroiſſent proche la tête de la *grenouille*, qui ſont particulières au mâle, qui a auſſi une partie intérieure du piéd de devant quatre fois plus groſſe que la femelle. Jacobæus dans ſes Obſèrvations ſur les *grenouilles*, dit qu'au mois de Mars la *grenouille* jette plus de 1100. œufs: que d'abord elle ne paroît qu'une tête & qu'une queuë. Il diviſe les *grenouilles* en tèrreſtres, & en aquatiques; les prémières en crapaux & raines vèrtes; il dit que parmi ces dèrnières il y en a une éſpéce nommée *vèrdiér*; qui eſt muette, & qui monte ſur les arbres, dont le venin eſt ſi dangereux, que les bœufs en pèrdent les dents s'ils le mâchent ſeulement avec les hèrbes. Il ne faut que mettre une chandelle allumée ſur le rivage pour faire taire les *grenouilles*, & les empêcher de croacer, ou jetter dans l'eau un pot où on a enfèrmé un ſèrpent d'eau. Il dit en avoir gardé ſous l'eau une ſemaine entière contre le ſentiment d'Ariſtote. Il y en a qui nagent encore quelques heures après qu'on leur a arraché le cœur & la tête. Bartolin a obſèrvé que la *grenouille* demeuroit 40 jours dans le coït. Il faut éviter de manger des *grenouilles* au mois de May, parce que les crapaux frayent avec elles. Il y a des *grenouilles* qui, ſelon les Anciens, viennent de la corruption de la tèrre détrempée par les pluyes d'été, qui ne vivent guères. Celles de la mèr, des rivières, des lacs & marais, ſont bonnes à manger. Elles ſont cendrées. On les appelle en Latin *rana*, en Grèc βάτραχοι, & en François proprement *grenouilles.* Il y en a d'aûtres qui ſont venimeuſes, qui vivent ſous les buiſſons & ſur les arbriſſeaux, qu'on appelle *raynes vèrtes*, & en quelques lieux *graiſſets*, & en Latin *rubeta.* Pline dit qu'elles font leurs petits comme une miètte de chair noire, qui n'a aûtre marque de *rayne* que les yeux & la queuë: que leurs piéds ſe forment enſuitte, & que leur queuë ſe fend pour faire ceux de dèrrière. Il dit auſſi que les *grenouilles* ayant ſix mois, ſe réſolvent en limon, & retournent en être aux prémières pluyes du printems. Mais tout cela eſt contraire au ſentiment & à l'expérience des Modèrnes. Il y a auſſi des *grenouilles* de mèr, qu'on appelle *diábles de mèr.* Les *grenouilles* ont deux dents canines mobiles & couchées, de même que les vipères, qui ſe relevent quand elles veulent mordre. Quelques-uns ont cru qu'il pleuvoit quelquefois des *grenouilles* en été. C'eſt une fâble. Voyez Naudé, dans ſon Maſcurat p. 430. &c. Un Poëte a dit des Hollandois,

Ce peuple me parut, dans ces lieux aquatiques,
Un reſte libertin des grenouilles *antiques*
Qui ne voulûrent point de Roi. N. ch. de vèrs.

Ce mot vient de *ranunculus*, ou de *ranula*, diminutif. Niçod.

Grenouille, ſe dit figurément d'un méchant Poëte, qui a une vèrve importune. Il y a un marais au piéd du mont Parnaſſe qui produit toutes les *Grenouilles* poëtiques dont nous ſommes pèrſécutez. Sar.

Grenouille, en tèrmes de Médecine, ſe dit d'une petite apoſtume ou tumeur qui vient ſous la langue, qui ôte la libèrté de la parole. Les Latins l'appellent *ranula*, & les Grècs βάτραχιον. Elle eſt faite de matière pituiteuſe, froide, humide, graſſe,

 viſqueuſe,

viſqueuſe, & qui quelquefois ſe fige, & devient dure comme une pièrre.

GRENOUILLE, ſignifie auſſi chez les Artiſans, un fèr creux dans lequel le pivot d'une porte ou d'une écluſe tourne, & qui en ſoûtient le fardeau. On l'appelle auſſi *crapaudine.*

Les Imprimeurs appellent auſſi *grenoüille*, la partie de leurs preſſes qui entre au ſommet de la platine.

GRENOUILLER. v. n. Yvrogner en buvotant dans de méchans cabarèts, & à la manière des gens de néant. Il eſt bas.

GRENOUILLÈT. ſ. m. Diminutif. Petite grenouille. *Ranula, Girinus.* Grenouilles, ou *Grenouillèts*, je te demande après ces grandes pluyes en as-tu jamais trouvé ſur ton chapeau ? En as-tu vû tomber ſur les draps qui ſèchent dans les jardins, ſur les piéces de toile qu'on blanchit à la ſavonerie, ſur la cire que l'on purge au temple ? &c. MASCUR. *p.* 430.

GRENOUILLÈT, eſt auſſi, dans le Diction. Œconomique de Chomel, le nom d'une plante qu'il appelle autrement ſceau de Salomon. Le *Grenouillèt* a ſa tige de la hauteur d'une coudée, ronde, unie, & qui à quantité de feuilles ſemblables à celles du laurièr; mais plus larges, & avec plus de veines inégales. Elles ſont d'un goût un peu aſtringent : ſes fleurs ſont blanches, & ſortent à l'endroit des feuilles, trois à un ſeul piéd. De ces fleurs naiſſent des grains grôs comme un pois, d'un rouge brun, ou tout rouges. Sa racine eſt blanche, tendre, longue, épaiſſe, peu profonde, d'une ôdeur forte, & noüée partout comme celle des rôſeaux. Le *Grenouillèt* croît dans les montagnes, & ſur les collines; il fleurit en Mai.

Le *Grenouillèt* eſt abſtèrſif & quelque peu aſtringent. Les graines priſes depuis 12 juſqu'à 16 purgent. Ses feuilles vèrtes cuites dans du vin, ou la poudre déſſechée, priſe au poids de demi dragme par la bouche, purge les flégmes & les humeurs viſqueuſes. Sa racine arrête les mois des femmes.

GRENOUILLETTE. ſ. f. Sorte de plante qui eſt ainſi appellée, parce qu'elle naît ordinairement, comme la grenouille, dans des lieux humides & marécageux. *Ranunculus.* On la nomme plus ordinairement *Renoncule.* Voyez RENONCULE.

GRENOUILLETTE. Tèrme de Médecine. Tumeur qui vient ſous la langue. Les *grenoüillettes* tiennent un peu de la nature des loupes, elles ſont ordinairement pleines d'une humeur glaireuſe, & quand elles ont une fois commencé à paroître, elles groſſiſſent en peu de tems, & quelques-unes parviendroient à une groſſeur dangereuſe, ſi on n'y apportoit du remède. L'humeur qui les compôſe eſt prèſque toujours contenuë dans un Kiſte. Voyez M. Dionis ſur la manière de guérir les *grenoüillettes.* Voyez GRENOUILLE, on donne auſſi ce nom à la tumeur dont il eſt parlé ici.

GRENOUILLIÈRE. ſ. f. Lieu marécageux où il y a bien des grenouilles. *Ranis infeſta palus, lacuna.* Il a bâti ſa maiſon dans une *grenoüillière.* La *grenoüillère* de Paris.

> *Près de Batrachopolis,*
> *Cette grande Cité que le diſcours vulgaire*
> *Nomme tantôt marais, & tantôt* Grenouillère. BOIVIN.

GRENTEMÉSNIL. ſ. m. Nom de lieu. *Grentonis Manſio*, ou *Grentonis Manſionile.* Ce nom a pris ſon nom de celui de quel qu'un de ſes Seigneurs nommé *Grento*, d'où s'eſt fait *Grente*, & de *manſionile*, petite demeure, petite maiſon, d'où s'eſt formé *maiſnil*, ou *meſnil*, comme *maiſon* de *manſio.*

GRENU, UË. adj. Chargé de grains. *Granis onuſtus.* Les épics d'orge ſont plus *grenus* que les autres.

GRENU, ſignifie auſſi, Réduit en petit grain. *Minutus.* La poudre à canon la plus *grenuë* eſt la meilleure, & ſèrt à amorcer.

GRENU, ſe dit auſſi des cuirs & peaux qui ont un beau grain. *Granis diſtinctus.* Le chagrin eſt plus *grenu* que tout autre cuir.

On appelle auſſi de l'huile *grenuë*, celle qui eſt figée en petits grains, & qui eſt la meilleure.

GRÉQUE. Voyez GRÉCQUE.

GRÉQUER. Voyez GRÉCQUER.

GRÈS. ſ. m. Quelques uns écrivent *Grais*, & d'autres grèz, l'*e.* ſe prononce ouvèrt comme ai, Pièrre dure & griſe, qui ſe fend & ſe réduit en poudre aiſément. *Silex.* Le *grès* dur eſt propre à faire du pavé, & à aiguiſer les outils des ouvriérs, & à écurer quand il eſt en poudre, & le *grès* tendre pour bâtir; on l'employe par grôs quartiers qu'il faut hâcher dans les joints de lit pour liaiſonner. On fait quantité de vaiſſeaux qu'on appelle de *gres*, qui ne ſont pourtant faits que de glaiſe, mais qui a une plus forte cuiſſon, étant 50 heures dans le fourneau, au lieu que la poterie ordinaire n'y eſt que douze. Il eſt défendu en Maçonnerie de ſe ſèrvir de *grès*, parcequ'il eſt trop dur, & n'eſt pas propre à bien prendre & haper le mortier.

On tient que ce mot vient de *craig*, vieux mot Celtique & Breton, qui ſignifioit *pierre.*

GRÈS, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des deux dents ſupérieures d'un ſanglièr.

GRESIL, ou GRÉSIL. ſ. m. Moüillez l'*l* finale. Petite grêle, ou broüée qui brûle, & qui gâte les vignes. *Pruina grandinis, grunei minores.*

On dit provèrbialement, il n'eſt ſi gentil mois d'Avril qui n'ait ſon chapeau de *greſil*, pour dire, qu'il y a toûjours quelques giboulées dans le mois d'Avril.

On appelle chez les Marchands *greſil*, ou *greiſil*, du vèrre caſſé, ou du vèrre en poudre.

GRESILLEMENT. ſ. m. Action du feu qui rend quelque corps greſillé, comme de la peau, du parchemin, de la chair; c'eſt auſſi l'éffet du feu, & la diſpoſition qu'il donne aux corps greſillez.

GRESILLER, ou GRÉSILLER. v. n. Il ſe dit du greſil qui tombe. *Grandinare.* Il *greſille.* Il a *greſillé* tout le jour.

GRESILLER, ſe dit auſſi figurément de ce qui ſe gâte, ſe racornit ou ſe roûſſit au feu. Ce parchemin eſt tombé dans le feu, il eſt tout racorni, tout *greſillé.* Il n'eſt guères en uſage qu'au participe. On dit que le fèr ſe *greſille* lorſqu'en le chauffant il devient comme par petits grumeaux.

On dit du vèrre *greſillé*, quand il eſt réduit en poudre avec le greſoir, ou autrement. Du fèr *greſillé*, eſt celui que le feu a réduit comme par petits morceaux.

GRESILLON. Voyez GRILLON.

GRÉSILLONNER. v. n. Qui éxprime le cri du Gréſillon, ou Grillon.

GRÉSIVAUDAN. Voyez GRAISIVODAN.

GRÊſLE. adj. m. & f. Qui eſt menu, mince, & délié. *Gracilis.* Il ſe dit prémièrement de la taille des hommes. On le dit auſſi des colonnes trop menuës, trop déliées.

Ce mot vient du Latin *gracilis.*

Colonne *grêle*, en Architecture, eſt une colonne trop menuë; & qui a plus de hauteur que l'ordre qu'elle repréſente. On appelle auſſi colonne *grêle*, une colonne de la plus haute proportion.

GRÊſLE, en tèrmes de Médecine, ſe dit de la diviſion des boyaux, ou inteſtins, dont les trois prémiérs s'appellent *grêles*; ſçavoir, le duodenum, le jejunum & l'iléon. Les trois autres s'appellent *gros boyaux*, le cœcum, colon, & rectum.

En tèrmes d'Anatomie, l'un des onze muſcles de la jambe s'appelle le *grêle.* C'eſt le ſecond des adducteurs. Il prend ſon origine de la partie antérieure & inférieure de l'ôs pubis, & va s'inſérer en deſcendant par le dedans de la cuiſſe à la partie ſupérieure & intèrne de l'ôs de la jambe. Ce muſcle avec le prémièr adducteur nommé le long, fait l'adduction de la jambe, en la menant en dedans. DIONIS.

GREſLE, ſe dit figurément des ſons déliez & aigus. Les châtrez ont la voix *grêle.* Les trompettes dans les pompes funèbres ont un ſon *grêle.*

GRÊſLE. ſ. f. Eſt un météore fait d'une eau condenſée, & congelée par le froid en tombant de la moyenne région de l'air. *Grando.* La *grêle* prend divèrſes figures ſelon les divèrs degrez du froid, ou de la chaleur de l'air que rencontrent les parties de la nuë qui ſe fond, & ſe diſſoud. Ce ſont quelquefois de petits globules ſphériques; quelquefois les particules qu'on appelle *grêle* ſont aiguës, ou en forme pyramidale, ou triangulaire, &c. Quelquefois la *grêle* eſt mince, & platte, & taillée en forme d'étoiles à ſix pointes égales, &c. Voyez Rohaut. La *grêle* eſt dangereuſe pour les blez, & pour les vignes. La *grêle* tomboit dru & menu. Il ne *grêle* point ſur les hautes montagnes. Voyez ſur la *grêle*, Voſſius, *De Idol. L. III. C.* 12. *p.* 391. & Maiolus, *Dier. Canic. Coll.* 1. Deſcartes, Rohaut, &c. Agobard de Lion a fait un Livre de la *Grêle.* En 882 au ſiége d'Haſſon il tomba une éffroyable quantité de *grêle*, les grains en étoient grôs comme des œufs, & ſi pleins d'inégalitez, qu'un ſeul pouvoit faire pluſieurs playes. Les hommes & les chevaux mêmes qui en étoient frappez demeuroient comme hébetez. CORDEMOY, *T. II. p.* 359. Voyez d'autres éxemples de *grêle* extraordinaire dans Mézeray T. I. p. 488. T. II. p. 339. parlant de la guèrre de Loüis XII. en Italie l'an 1510. il dit qu'il y eut des ténèbres plus épaiſſes que ne ſont celles de la nuit; puis les nüées qui obſcurciſſoient le ſoleil s'étant crevées en des éclairs & tonnèrres épouvantables, il tomba de cet horrible fracas une grôſſe *grêle* de cailloux, qui aſſomma prèſque tous les poiſſons, les oiſeaux, & les bêtes de la contrée. Ceux qui en ont vû diſent qu'ils ſentoient le ſouffre, qu'ils étoient de couleur noire bleüâtre, & d'une ſi prodigieuſe grôſſeur qu'il s'en trouva dix peſant chacun cent livres. MÉZÉRAY. Socrate L. IV. C. 10. dit qu'il tomba à Conſtantinople ſous Valens une *grêle* de pièrre. Nicéphore L. XIII. C. 36. parle d'une *grêle* plus grôſſe que le poing, & qui peſoit environ 8 livres. Sigebèrt à l'an 824. dit qu'il en tomba à Autun un morceau long de 16 piéds, large de 7, épais de deux. C'eſt un conte. Ménage

Ménage dérive ce mot de *grandine*, ablatif de *grando*. Il vient plûtôt de *griſill*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie la même choſe.

Greſle, ſe dit figurément des coups redoublez & en grand nombre. Il pleuvoit une *grêle* de mouſquetades ſur ce bataillon. On lui a donné une *grêle* de coups de bâton. Une *grêle* de pièrres. Ablanc. Quelle *grêle* de plaiſanteries il lui a fallu eſſuyer? & il y a répondu d'un ton ſi humilié, que nous avons eû pitié de lui. Le Ch. d'H.

Une grêle *de pièrre vole*,
Etienne s'en voit accablé,
De l'injuſte arrêt qui l'immôle,
Son cœur conſtant n'eſt point troublé. N. ch. de vers, *Ode ſur le Martyre.*

On le dit auſſi des Prédicateurs, qui ont peu de monde à leurs ſèrmons.

Tant de Prédicateurs à la grêle *ſujets*,
En ont à cœur la honte, &c. De Villi.

On dit provèrbialement la *grêle* eſt tombée ſur vôtre Jardin, ou ſur vos vignes, pour dire, c'eſt un grand malheur pour vous, une grande perte, mais il faut vous en conſoler, on n'y peut remédier, & vous ne devez vous en prendre à pèrſonne.

Greſle, eſt auſſi en tèrmes de Médecine, une petite tumeur mobile, ronde & lucide comme un grain de *grêle*, qui vient aux paupières, qu'on appelle en Grèc χαλάζιον, & en Latin *grando*.

GREſLER. v. Impèrſonnel, qui ſe dit quand il tombe de la *grêle*. *Grandinare.* Il fait dangereux à la campagne quand il *grêle* bien fort.

Greſler, eſt auſſi quelquefois actif, & ſignifie, Gâter par la *grêle*. *Grandine urere*, *vaſtare.* Cette tempête a *grêlé* les blez & les vignes. Toute cette contrée fut *grêlée* en moins d'une heure.

On dit auſſi dans un ſens figuré *grêler* un prédicateur, lorſqu'on lui ôte ſon auditoire, qu'on empêche les gens d'aller à ſon Sèrmon, ſur tout ſi on prêche dans une Parroiſſe voiſine, où on attire le monde. Ce Prédicateur a été *grêlé* ce Carême, c'eſt-à-dire, n'a pas eû beaucoup d'auditeurs, il a été peu ſuivi.

Greſler, eſt auſſi quelquefois neutre, & ſignifie, Faire tomber de la *grêle* ſur quelque endroit. Le Diâble de Papefiguière ne ſçavoit *grêler* que ſur les choux & ſur le pèrſil, c'eſt-à-dire, il ne faiſoit point de mal. D'où eſt venuë cette façon de parler figurée & provèrbiale, *grêler ſur le pèrſil*; pour dire, Éxercer ſon pouvoir, ſon reſſentiment, contre des gens infiniment au deſſous de nous.

Greſler, ſe dit auſſi figurément de tout accident qui arrive. Qu'il vente, & qu'il *grêle*, je me mocque de tout. Scar. Pour dire, quelque chôſe qu'il puiſſe arriver, je ne m'en ſoucie point.

Greſlé, ée. part. paſſ. & adj. *Adustus grandine.* Ce païs a été *grêlé*, c'eſt-à dire, gâté, ruiné par la grêle.

Greſlé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des couronnes des Marquis & des Comtes, leſquelles ſont chargées d'un rang de pèrles groſſes, & rondes, que l'on appelle *de compte*, comme ſi une grêle de pèrles étoit tombée deſſus.

On le dit auſſi figurément de ce qui a été ruiné par quelque aûtre manière que ce ſoit. Un homme *grêlé*, eſt un homme mal dans ſes affaires. Cette Province a été *grêlée* par les ſoldats qui y ont paſſé.

On appelle auſſi un viſage *grêlé*, quand il y a pluſieurs creux, ou marques de petite vérole.

GREſLON. ſ. m. Gros grain de grêle. *Grandinis major grumnus.* L'orage a été ſi grand, qu'il y a eû des *grêlons* qui peſoient une livre.

GRESOIR. ſ. m. Outil de Vitriér qui ſèrt à égruger les extrémitez d'un carreau de vèrre, quand il a de la peine à entrer dans le plomb: c'eſt un fèr qui a une petite entaille ou hoche à ſes deux bouts. *Friabulum.*

Gresoir, eſt auſſi chez les Orfévres une boëte qui ſèrt à recevoir la poudre de diamant, lorſqu'on frotte deux diamans l'un contre l'autre, & qu'on les égriſe & polit. D'aûtres diſent égriſoir. Voyez Égrisoir.

GREſSERIE. ſ. f. Prononcez *graiſſerie*. Pièrres de grès, & ouvrages faits de grès. *Opus ſicilinum.* Les maiſons du Gâtinois ſont bâties de *greſſeries*. Les cruches, les pots à beurre, ſont ouvrages de *graiſſerie*.

Greſserie, ſe dit auſſi de la roche, de la mine, d'où on tire le grès. *Silicifodina.*

GRESTAIN. ſ. m. Nom de lieu, dans le Diocèſe de Liſieux en Normandie. *Greſtenum.* Le Monaſtère de N. D. de *Greſtain*, *Greſteni Sancta Maria Cænobium.* Voyez Les Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. T. IV. p.* 507.

GRET, ou GREETZIL. ſ. m. Bourg avec un port. *Grethana.* Il eſt dans le Comté d'Embden en Weſtphalie, environ à trois lieuës de la ville d'Embden, vèrs le nord.

GRETAIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Normandie, dans le Diocèſe de Liſieux, avec une Abbaye de Bénédictins. *Gretanum.* Il eſt à une lieuë & demie au deſſus de Honfleurs, & à pareille diſtance du port de S. Samſon, vis-à vis du château de l'Orcher, aſſis de l'aûtre côté de la Seine. *Gretain* eſt arrôſé d'un petit ruiſſeau qui tombe dans la Seine devant les murailles de l'Abbaye, environ à une lieuë de ſa ſource, qui eſt au deſſus de S. Pierre du Châtel, où ſes eaux travèrſent. Corn. Le Nécrologe de l'Abbaye de *Greſtain* regarde Odon, ou Eudes I. du nom, XXXIe Évêque de Bayeux, comme ſon Fondateur, quoi qu'elle ſoit redevable de ſa fondation à la piété d'Hèrluin de Conteville, ſon père. Le même Hèrluin l'enrichit conſidérablement vèrs l'an 1040. Voyez Hèrmant, *hiſt. du Diocèſe de Bayeux P. I. C. 34. p.* 130. *& ſuiv. Cauconia*, *Dima.* Elle eſt dans le Duché de Clarence, proche de Belvedère, ſur la rivière de Caucon, à une lieuë de ſon embouchure. Les ruines de l'ancienne ville de *Cronium* ſe voyent encore près de *Grevenos.*

GRÉVANCE. ſ. f. Vieux mot, Tort, injure, dommage. *Injuria, damnum, detrimentum.* Quelque *grévance* qu'il lui faſſe. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 647. *dans un Acte de* 1384.

Ce mot vient de *gréver*, qui veut dire véxer, faire tort, faire de la peine.

GRÉVE. ſ. f. Plage unie & ſablonneuſe, ou rivage plat de la mèr & des fleuves. *Salum, arena arcta.* Les Baleines endormies demeurent quelquefois ſur la *gréve* quand la mèr s'eſt retirée.

Grave eſt le mot uſité parmi les équipages des bâtimens de tèrre-neuve, mais *gréve* eſt le tèrme dont tout le monde ſe ſèrt en parlant des rivages de la mèr & des bords plats & unis des rivières.

La place de *Gréve* de Paris eſt ſur le bord de la rivière de Seine. C'eſt une place publique où ſe font les feux de joye, les éxécutions des Criminels; on dit figurément d'un homme qui fait de méchantes actions qui méritent le dernièr ſupplice, qu'il prend le chemin de la *Gréve*; pour dire, qu'il mourra en *Gréve.*

Le chemin d'être riche eſt celui de la Gréve. Boil.

Il a laiſſé ſa tête en *Gréve*, c'eſt à-dire, qu'il a été decollé à la *Gréve.* Loüis le Jeune accorda ſes lettres patentes l'an 1141. aux habitans de la *Gréve* & du Monceau S. Gèrvais, par leſquelles moyennant 70 livres, qu'ils payèrent, il leur accorda, que la place de la *Gréve*, l'un des anciens marchés de Paris, demeureroit à toujours libre de tous bâtimens, & autres empêchemens: donc dès le tems de ce Prince, père de Philippe Auguſte, & le quartier de S. Gèrvais étoit bâti, & la *Gréve* une place publique & un ancien marché. De la Mare, *Tr. de Police T. I. p.* 72.

On appelle provèrbialement les Crocheteurs, des Anges de *Gréve.* On appelle auſſi Saints de *Gréve*, des noms de guèrre, que prennent des filous qui meurent en *Gréve*, comme Saint Gèrmain, Saint Ange, &c.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Eſpagnol *greva.* Du Cange le fait venir de *greva*, mot de la baſſe Latinité, qui ſignifioit le *ſable de la mèr.*

Gréve, ſignifie auſſi, la partie antérieure de la jambe dénuée de chair, qu'on appelle autrement le *devant de la jambe*, & en Grèc ἀντικνήμιον, *anterior tibia pars.* De là vient qu'on a appellé autrefois *Gréve*, une éſpèce de bottines, ou d'armure des jambes. *Ocrea.* Ainſi le P. Lobineau s'eſt trompé quand il a dit dans ſon Gloſſaire, *hiſt. de Bret. T. II. p.* 1799. que *gréves* pour le combat étoient pour munir la *gréve* ou gras de la jambe. Car c'étoit le devant & non pas le dèrrière de la jambe que l'on muniſſoit. Item trois paires de *gréves* d'aciér, &c. tiré d'un inventaire de Philippe le Long en 1316.

Eſpées, *bacinez*, *& hyaumes*,
Gantelez, *targes*, *lances*, gréves,
Ne r'ont là endroit nules trêves. Guiart.

De plates, *& de* grèves *ſe fiſt bien atourner.* Chron. de du Guesclin.

GREVENMACHREN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des païs Bas, ſitué dans le Duché de Luxembourg, ſur la Moſelle, entre la ville de Luxembourg, & celle de Tréves, à cinq lieuës de la prémière, & environ à trois de la dèrnière. *Macra.*

GREVENOS, DIMA, ou CAUCON. Ville de Morée. *Cauconia*, *Dima.* Elle eſt dans le Duché de Clarence, vèrs le Belvedère, ſur la rivière de Caucon, à une lieuë de ſon embouchure dans

dans le golfe de Clarence. Elle eſt prèſque entièrement ruinée. On montre dans ſon voiſinage les ruines de l'ancien *Chronium*.

GREVER. v. act. Faire tort, injuſtice à quelqu'un; le lézer, lui faire de la peine. *Lædere, gravare*. Il a été *grévé* par cette ſentence en pluſieurs chèfs. Les peuples déſèrtent une contrée trop *grévée* d'impôts. Le Pape par ſa Bulle *gréva* le Clèrgé. Févret. Ce mot commence à être un peu ſurannė.

Grever, s'employe auſſi quelquefois impèrſonnellement. *Grave eſſe*. Il lui *gréve* fort d'être contraint à payer ce qu'il ne doit pas. Il commence à vieillir. Il vient du Latin *gravis*.

Grevé, ée. part. & [illegible] *Gravatus, læſus, violatus*.

GREVEtTE. ſ. f. Ce mot eſt un diminutif de gréve, & ſignifie *bottine*. Voyez *gréve*. Eſtienne De la Fontaine, Argentier du Roi en 1351. dit dans un compte, Pour le harnois, gardebras, avantbras, cuiſſez, *grevettes*, ſollers, & gantellez.

GREVURE. ſ. f. Eſt un nom que pluſieurs donnent aux hèrnies, ou déſcentes. *Hernia*. Voyez Hèrnie.

GREY. Voyez GRAY.

GRÊZE, ou GRÊSE. ſ. m. Nom propre d'un lieu, ſitué au piéd d'une montagne près de Mande dans le Rouèrgue. *Greda, Gredonenſe caſtrum*. De Valois, *Not. Gall. p. 214. & p. 237.*

GRI.

GRIBANE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un bâtiment de mèr depuis trente juſqu'à ſoixante tonneaux, qui a un grand mât avec ſon huniér, une miſaine, & un beaupré.

GRIBLEtTE. ſ. f. Tèrme de Cuiſine. C'eſt une trenche de porc frais, déliée, rôtie ſur le gril. *Porcina carnis plagula*.

GRIBOUILLEtTE. Tèrme populaire, qui ſe dit d'un jeu d'enfans qui jettent quelque chôſe de peu de conſéquence, & l'abandonnent à celui qui le pourra le prémiér attraper. Ainſi on a dit métaphoriquement, J'ai jetté mon cœur à la *gribouillette*, l'attrape qui le pourra.

Ce mot vient de *gribouille*, qui ſignifioit autrefois *vendeur de petits meubles*, que les Grècs appelloient γρυτοπωλης, d'où quelques-uns font venir les chôſes *frivoles* & *fariboles*.

GRIDELIN, ine. Adj. Couleur d'un gris violèt. Si l'on attendoit plus long-tems à les cueillir (des boutons de capriér) ils s'épanoüiroient en des fleurs blanches, ou *gridelines*, à quatre feuilles. Lémery.

GRIÈF. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. Un tort, un dommage qu'on fait à quelqu'un. *Injuria*. Les États dans les remontrances qu'ils font aux Princes, déduiſent leurs *griefs*.

Ce mot vient du Latin *gravis*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *greugia*; pour dire, *grief*.

Grièf, ſe dit plus particulièrement des torts que les parties ſouffrent par le mal jugé d'un Juge ſubaltèrne. Ce ſont les chèfs d'une ſentence qui font tort à l'Appellant, & que l'on nomme ainſi, parce qu'il prétend avoir été grévé. Il y a quatre ou cinq *griefs* à propôſer contre cette ſentence; il en eſt appellant pour les torts & *griefs* qu'il déduira en tems & lieu. On ne me veut donner qu'une petite part en cette affaire, c'eſt là mon *grief*.

Au Palais on appelle *griefs hors le procès*, une paire d'écritures qu'on fournit devant des Juges ſupérieurs ſur des procès par écrit ſeulement, dans leſquelles on déduit les torts & *griefs* qui ſont faits par la ſentence du Juge inférieur. L'arrêt de concluſion appointe les parties à fournir *griefs* & réponſes de huitaine en huitaine. On les appelle *hors le procès*, à cauſe qu'en éffèt on les met dans un ſac à part, ſans lequel on pourroit juger ſur les productions faites par devant les prémiérs Juges. Ces mêmes écritures ſur des appellations vèrbales s'appellent *cauſes* & *moyens d'appel*; & en matière criminelle *moyens de nullité*. Les Juges qui déboutent un appellant, prononcent ainſi, Mal & ſans *grief* appellé.

Grief, iéve. adj. Douloureux, dangereux, qui ſe dit en cette phrâſe, Une *griéve* maladie. *Gravis, moleſtus, enormis*.

On le dit auſſi des péchez & des crimes, pour ſignifier, Grand, énorme. L'adultère eſt un péché bien *grief*. Un aſſaſſinat eſt un crime trop *grief*, pour en pouvoir obtenir grâce. Malhèrbe s'eſt ſervi de cette phrâſe,

Non qu'il ne me ſoit grièf *que la tombe poſſéde,*
Ce qui me fut ſi cher.

On ne le diroit pas maintenant. Et à propos de ce vèrs, on remarquera, après Ménage, & Meſſieurs de Port-Royal, que *Grief* ne peut être monoſyllabe ſans choquer l'oreille. Il le faut donc faire de deux, ſi on veut rendre ſupportable la prononciation du vèrs où il entrera; quoiqu'à dire vrai, le mot de *grief* ſoit trop bas pour entrer dans de beaux vèrs.

On dit auſſi, qu'on a fait des déffenſes de faire quelque chôſe ſous *griéves* peines; pour dire, ſous grôſſes peines. Cette expreſſion eſt encore d'uſage, & on la regarde comme conſacrée, ou comme un tèrme d'art. On dit auſſi en ſe confeſſant, J'en dis ma coulpe, & ma très-*griéve* coulpe. Celui là ne ſe dit plus.

GRIES. Adj. Vieux mot, qui ſignifie peſant. *Gravis*. Fes plus *gries*, *onus gravius*.

GRIEtCHE, ou GRICHE. adj. m. & f. *Varius, acerbus*. Qui eſt rude & piquant, importun. Ce mot n'a pas un uſage fort étendu. Ortie *griéche*, la pie *griéche*, eſt celle qu'on nomme en Latin *Pica Græca*, ou *Graciſſa*, qui vient de Gréce. On appelle auſſi en quelques lieux des pèrdrix, *griéches*, celles qui ſont bigarées, grivelées.

On appelle auſſi une femme criarde, & qui querelle toûjours, pie *griéche*, à cauſe du bruit importun qu'elle fait comme une pie.

Quelques-uns dérivent ce mot de *crier*, comme qui diroit, pie *criéche*; ou du Grèc κραυγαῖα, qui ſignifie *criarde*. D'autres le dérivent de *agreſtis*, parce qu'on dit auſſi une poule *griéche*, ou en quelques lieux *griette*, pour dire, *ſauvage*, & oppoſée à *domeſtique*. Du Cange dit que *griéche* eſt un vieux mot François. Il y en a qui le dérivent d'ἀγρία, qui veut dire ſauvage.

Griesche. ſubſt. Vieux mot, qui ſignifie charge, aſſujettiſſement. *Gravamen*.

Ce mot vient de *gravis*, ou de *gravedo*.

GRIETHUYSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cèrcle de Weſtphalie. *Griethuſa*. Ce lieu eſt dans le Duché de Cléves, près du Rhin, à une lieuë de la ville de Cléves.

GRIÉVEMENT. adv. D'une manière griéve. *Graviter*. Il ne faut pas attendre qu'on ſoit *griévement* malade pour mettre ordre à ſa conſcience & à ſes affaires. Celui qui porte un faux témoignage péche *griévement*.

GRIÉVETÉ. ſ. f. Énormité. Un Confeſſeur doit proportionner la pénitence à la *griéveté* du péché. *Gravitas*. L'uſage veut qu'en cette phrâſe on diſe *griéveté*, & non pas gravité.

GRIFE. ſ. m. *Gryphus*. Diſcours énigmatique, déſcription obſcure & ingénieuſe d'une chôſe. Un *grife* eſt une énigme en paroles. Le mot de *grife* eſt peu en uſage, on ne s'en ſèrt guères que dans les Collèges, on l'appelle quelquefois *Logogrife*, il y a cependant de la différence entre ces deux chôſes. Cléarque dans Athénée définit ainſi le *Griffe*. C'eſt un problême plaiſant, qu'on propôſe à quelqu'un, & qu'on lui ordonne d'expliquer, ou de réſoudre, avec promeſſe de récompenſe, s'il répond bien, & ſous quelque peine s'il ne la trouve pas. Bochart appelle l'énigme de Samſon un *grife*. Jug. XIV. 14. Athénée L. X. & Julius Pollux L. VI. C. 19. diſent que la coûtume étoit chez les Anciens de propôſer pendant les repas des *grifes* à expliquer, qu'on ſèrvoit un plat de quelques mèts particuliérs à celui qui devinoit le ſens, & qu'on faiſoit boire un vèrre de ſaumure à celui qui n'en venoit point à bout. Athénée fait encore mention de quelques aûtres récompenſes & de quelques aûtres peines. Voyez Bochart, *Hieroz. P. II. L. IV. C.* 12. Pollux dit que l'énigme & le *grife* différoient en ce que l'énigme étoit toujours gaye, au lieu que le *grife* étoit quelquefois ſérieux.

GRIfFADE. ſ. f. Coup de griffe. *Unguium injectio*. Il m'a donné une *griffade*. Pomey. Il ſe dit ſur tout, en tèrmes de Fauconnerie, de la bleſſure que fait une bête onglée & à ſerres.

GRIfFE. ſ. f. Partie de la patte de l'animal, qui aboutit en ongles crochus & picquans, & ſe dit des bêtes qui ont les ongles longs, & les doigts ſeparez. *Unguis falcatus*. Les *griffes* d'un chat, d'un ours, d'un tigre, d'un lion, d'un griffon, & de pluſieurs oiſeaux. En Fauconnerie on les appelle *ſerres*.

Ce mot vient de *gryphium*, qui ſignifie une *chôſe crochuë*.

Griffe, ſe dit figurément des hommes méchans, qui abuſent de leur pouvoir pour piller, & tourmenter les aûtres. Les Miniſtres repréſentent l'Égliſe Romaine comme un monſtre furieux, dont ils ont reſſenti les *griffes*, & les atteintes cruelles. Ste. Marthe. Il eſt bon d'accommoder ſes procès, pour ſortir de la *griffe* des Procureurs & des chicaneurs. Ce priſonniér s'eſt échappé de la *griffe* des Sèrgens. Vous ne ſçauriez croire les avantages qu'on m'a offèrts pour me faire promettre de prêter mes *griffes* contre vous. Voit. Vos loüanges ont des ongles & des *griffes*. Boil.

On dit auſſi dans ce même ſens, que les pécheurs ſont dans les *griffes* de Sathan; pour dire, en la puiſſance du Démon. On fit cette épitaphe au celébre Gryphius, Imprimeur Allemand qui mourut à Lyon,

Le grand griffe, *qui tout* griffe,
A griffe *le corps de* Griphe.

Griffe, eſt auſſi un crochèt qui eſt la marque que les Éſſayeurs d'étain mettent ſur les lingots, ou ſaumons, pour en marquer le plus ou le moins de bonté. Plus il y a de ces crochèts ou marques, & plus l'étain eſt défectueux.

Les Orfévres appellent auſſi *griffes*, les piéd d'une marmite, des chenèts, &c. parce qu'on leur donne ſouvent la figure de *griffe*.

On

On appelle encore *griffes*, des outils en forme d'une *S*, qui ſervent aux ſerruriérs à tracer les panneтons des clefs. *Griffe*, chez les Tourneurs, eſt un morceau de bois taillé de manière qu'il a deux crochèts qui ſèrvent à aſſurer l'outil.

GRIFFE. Tèrme de Fleuriſte. Oignon de renoncule. *Ranunculi tuber, bulbus*. J'ai bientôt planté mes *griffes*. Voilà des *griffes* de renoncule qui ſont bien belles. Liger. Les oignons de renoncules ſont appellez *griffes*, parce qu'ils ont en éffèt à leur racine une éſpéce de *griffe*. Id.

GRIFFENBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie propre, en Allemagne, *Griffenberga*. Elle eſt ſur la rivière de Rega, entre Treptow & Regenwolde, & à cinq lieuës de Camin, vèrs l'orient.

GRIFFENHAGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Suédoiſe. *Griffenhaga*. Elle eſt ſur le bord oriental de l'Odèr, dans le Duché de Stetin, à trois ou quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi.

GRIFFENSÉE, ou GRIFFENZÉE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Griffenſea*. Elle eſt ſituée ſur le Lac de *Griffenzée*, dans le canton de Zurich, & à l'orient de la ville de ce nom. Maty écrit *Griffenzée*. C'eſt que les Hollandois écrivent & prononcent *zée*, au lieu que les Allemans diſent *ſée*, un lac, un étang.

GRIFFER, en tèrmes de Fauconnerie, c'eſt, Prendre de la griffe; & on appelle *griffade*, la bleſſure de la bête onglée & à ſerres.

GRIFFIQUE. adj. m. & f. *Gryphicus, a*. On appelle en Poméranie, La famille *Gryfique*, ou du *Gryfe*, celle des Ducs de Poméranie, qui finit en Bogiſlas XIV, mort en 1637, le 10ᵉ Mars. On l'appelle ainſi, parce qu'elle portoit un griffe dans ſes étendarts. On appelle auſſi une Académie de Grypſwald, l'Académie *Griffique*, ou du Griffe, *Academia Griffica*; apparemment parce qu'elle a été fondée par les Princes de cette maiſon.

GRIFFON. ſ. m. Oiſeau de proye ſemblable à l'aigle. *Gryphus, gryps*. Du Bartas décrit ainſi le *Griffon* dans le cinquième jour de la première ſemaine.

.... L'Indois Griffon *aux yeux étincelants,*
A la bouche aquiline, aux aîles blanchiſſantes,
Au ſein rouge, au dôs noir, aux griffes raviſſantes,
Dont il va guèrroyant & par monts & par vaux,
Les Lions, les ſangliérs, les ours & les chevaux;
Dont il fouille ſouvent la féconde poitrine,
De nôtre biſayeule; & là dedans butine,
Maint riche lingot d'or, pour après en plancher,
Son lit haut élevé ſur un âpre rocher;
Dont il défend hardi, contre pluſieurs armées,
Les mines par ſa griffe une fois entamées,
Se dépitant qu'à tort les convoiteux humains,
Jettent ſur ſes thréſors leurs larronneſſes mains.

Ce mot vient du Grèc γρὺψ, qui ſignifie la même chôſe.

On appelle auſſi *griffon*, un animal fabuleux ayant quatre piéds, des aîles, un bèc d'oiſeau; la partie ſupérieure de l'aigle, & l'inférieure du lion. Les Anciens croyoient qu'il veilloit à la garde des tréſors. M. Spon aſſure que le *Griffon* eſt fabuleux, & qu'il étoit conſacré au Soleil. Il y a auſſi une éſpéce de chien qu'on appelle *griffon*. Voyez Chien.

Il eſt parlé du *griffon* dans l'Écriture, mais on ne doit point entendre par ce mot un animal quadrupéde, & aîlé, que jamais pèrſonne n'a vû, quoique Sèrvius dans ſon commentaire ſur la 8ᵉ Églogue de Virgile & Iſidôre en parlent. Le *griffon* de l'Écriture eſt une éſpéce d'aigle qu'on appelle en Latin *oſſifraga*, & en Hébreu פרס, *peres*, du vèrbe פרס, *paras, rompre, briſer*. Dieu avoit déffendu aux Juifs de manger de pluſieurs ſortes d'oiſeaux de proye, qui ſont le milan, le vautour, &c. & differentes éſpéces d'aigle, qu'on diſtingue en Latin par les noms d'*aquila, gryps, haliaetus*. Pauſanias *in Arcadicis*, dit que les *griffons* ont la peau mouchetée comme les Léopards. Voyez ſur les *griffons* Bochart *hieroz. P. II. L. II. C.* 5. 6. & ſur tout *L. VI. C.* 2. Voſſius *De Idol. L. III. C.* 99. p. 630. &c. Marmol. L. I. C. 23. p. 65. M. Spanheim *Diſſert. V.* §. 10.

Les *Griffons* étoient conſacrez au Soleil, & les anciens Peintres Indiens peignoient le châr du ſoleil traîné par des *griffons*. Vossius, *cité p.* 364. Ils l'étoient auſſi à Jupiter & à la Déeſſe Neméſe, comme l'a remarqué M. Spanheim, & après lui M. Bégèr. Les Arabes appellent les *Griffons*, *yfrit*. Marmol, *L. I. C.* 23. où il écrit que ſur les montagnes d'Éthiopie, & entre aûtres ſur les montagnes de la Lune, on voit le *griffon* que les Arabes appellent *Ifrit*. Le *Griffon* paſſe pour être ennemi du dragon. Voyez Philoſtrate dans la vie d'Apollonius L. III. C. 14. & une Antique du Cabinet du Roi de Pruſſe dans Bégèr T. II. p. 368.

Les Sciotes ont un *griffon* ſur leurs médailles. La ville de Smyrne en a auſſi ſouvent, de même les Panormitains, les Abdérites, les Teïens de Panorme, de Lilybée, &c. Les Yélites dans Goltzius, *Tab. IX. n.* 89. ont ſur leurs médailles un *griffon* marin qui a la queuë d'un dragon. Céſarius en ſon ſecond dialogue Réponſe 102ᵉ, met les *griffons* entre les animaux amphybies, comme les crocodiles, les hippopotames, &c. Tristan, *T. III. p.* 81.

L'Ordre du Griffon. Ordre militaire, qui ſe nomme auſſi l'Ordre du Lys, & plus communément l'Ordre de la Jarre. Voyez Jarre.

On a appellé figurément *Griffon* un homme avâre, qui prend, qui vôle, qui enlève le bien d'autrui.

Sur la fin du XIIᵉ ſiécle on appella *Griffons* une race de bandits, qui occupoient un Château au deçà du Phâre de Meſſine, & que Richard I. Roi d'Anglètèrre détruiſit dans ſon Voyage à la Tèrre Sainte en 1190.

Griffon. ſ. m. Nom propre d'homme. Mézeray & Cordemoy diſent *Griffon*, & Le P. Daniel *Grippon*.

Griffon. Nom d'une ancienne monnoye de Liége, que l'on eſtime 20 florins, plus 20 ſous.

Griffon, eſt auſſi une lime platte dentée par les bords, qui ſèrt aux Tireurs d'or à canneler le lingot de cuivre rouge qu'ils argentent pour faire de faux fil d'argent, en le tirant par la filière.

Griffon, en tèrmes de Blâſon, ſignifie, Demi aigle & demi-lion, ayant la tête & le poitrail & les deux jambes garnies de mains comme une aigle, ou plutôt de *griffes*, pour en tirer le nom de *griffon*. Il a de grandes aîles, & le dèrrière en forme de lion avec des pattes, des ongles & une queuë: ſon action ordinaire eſt d'être rempant comme le lion.

Nos vieux Auteurs appelloient les Grècs du nom de *Griffons*; ce mot, comme bien d'aûtres, ne prenoit quelquefois point d'*s* au pluriel dans ces tems-là. Et li *Griffon* orent mis d'Englois & de Danois à totes les haches à la porte treſciques al Palais de Blaquèrne. Ville-Hard. Lors veiſſiez *Griffons* abatre, & chevaux gaignier. Id. Et il à toz ſes Boghères & *Grifons* s'en a la ſor le Marquis à Salenike. Id.

A tout lor Griffons, *& lor Turs*
S'iroient par la mèr as murs. Phil. Mouskes.

Guiot de Provins employe auſſi ce mot dans ſa Bible.

Du mot de *Griffon* on avoit formé autrefois le mot adjectif de *Griffoigne. Græcus, -a, -um.*

Je vi Hongres, & gens Griffoigne,
Les riches Conſtantinoblois,
Alemans, & ceux de Gaſcoigne. Recl. de Moliens.

Griffon des Philosophes. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, qui ſignifie antimoine.

GRIFFONNAGE. ſ. m. Écriture qu'on ne peut lire, deſſein fort imparfait d'un apprentif Peintre. *Deſignatio rudis, perverſa ſcriptura.*

GRIFFONNEMENT. ſ. m. Tèrme des Arts qui dépendent du deſſein. Crayon, légère ébauche d'un morceau d'Architecture, de Peinture, &c. En ſculpture *griffonnement* ſignifie encore un petit modèle de tèrre, ou de cire, heurté d'art avec l'ébauchoir.

GRIFFONNER. v. act. Apprendre à écrire, à déſſigner. Écrire mal. *Deſignare, adumbrare leviter, impolitè, ſcribere perverſè.* Cet écoliér commence à *griffonner*. Ce Sèrgent de village donne des éxploits ſi *griffonnez*, qu'on ne les peut lire. Ce Peintre n'a jamais ſçu que *griffonner*. Ce digne écolier de nôtre Muret M. Antonius Bonciarius de Pérouſe, ſe plaignoit un jour qu'il ne pouvoit lire que les deux ou trois prémières lignes des lettres que Lipſe lui écrivoit, parce que tout le reſte étoit *griffonné* d'une étrange ſorte. Mascurat, *p.* 363.

On dit auſſi *griffonner*, en parlant des Auteurs qu'on mépriſe, pour dire, écrire, compôſer.

Le M.... & P.... d'une groſſière plume
Ont déja contre moi griffonné *maints volumes.* P. S. F.

Ce mot vient de *griffe*, comme ſi on écrivoit avec les griffes d'un oiſeau, fort mal propres pour écrire.

Griffonné, ée. part. & adj. *Malè exaratus.*

Un papiér griffonné *d'une telle façon,*
Qu'il faudroit, pour le lire, être pis que Démon. Moi.

GRIGNAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Grignanum*. Elle a le titre de Comté. *Grignan* eſt ſitué dans la Provence, aux confins du Dauphiné, à deux lieuës de S. Paul trois Châteaux vèrs l'orient. Il donne le nom à une des principales familles de Provence.

GRIGNON. ſ. m. Croûte de pain priſe du côté qu'il eſt le mieux cuit, & le plus appétiſſant. *Delicatius panis fruſtulum*. On appelle auſſi *grignon* du biſcuit en morceaux, & non en galetes. Ce mot eſt

eſt bas dans le prémiér ſens, il ne l'eſt pas dans le ſecond.

Du Cange le dérive de *crignum*, qu'on a dit en la baſſe Latinité pour ſignifier du *pain*, ou un *mets* où il y avoit trois parties de grôſſe farine d'orge, ſelon Matthæus Silvaticus.

GRIGNOTER. v. act. ſe dit baſſement pour Manger doucement & en rongeant, comme on fait les grignons de pain un peu durs, *Fruſtula corrodere*. Il ne faut pas donner à manger à un convaleſcent, mais on le peut laiſſer *grignoter*. Nous nous amuſions à boire & à *grignoter*. Mascur.

Grignoter, ſe dit figurément, quand on ne fait que quelque gain fort médiocre en un emploi, en une fèrme. Il eſt bas.

GRIGOU. ſ. m. Gueux, gredin, miſérable, ou celui qui vit avec grande meſquinerie. *Vile caput, impurum, homo ſordidus*. Il n'y a pas de plus grande infamie pour un homme qui a du bien, que de vivre en *grigou*.

Quelques-uns dérivent ce mot de *Græcus*, parceque les Grècs qui viennent en ces païs-ci ſont d'ordinaire gueux & miſérables, d'où eſt venu auſſi que le nom de *Gregoire*, qui en approche, ſe prend ſouvent odieuſement & burleſquement.

GRIL. ſ. m. L'*l* finale ne ſe prononce point dans le diſcours familiér & populaire, & ſe moüille dans une prononciation ſoutenuë. Utencile de cuiſine qui ſèrt à faire rôtir ſur les charbons pluſieurs chôſes qu'on mange. *Craticula*. Il eſt fait de pluſieurs vèrges de fèr ſoûtenuës par deux travèrſes, & il a une queuë pour le mettre ſur le feu. Saint Laurent ſouffrit le martyre ſur un *gril*.

Ce mot vient du Latin *cratillus*, ou *craticula*. Mén.

GRILLADE. ſ. f. Viande qu'on fait rôtir, rechauffer, ou achever de cuïre ſur le gril. *Aſſatura*. Il faut garder ces cuïſſes de volailles, nous ferons une *grillade* au reveillon.

GRILLANT, ante. adj. Ce mot pour ſignifier Gliſſant, eſt tout à fait bas & populaire. Il fait *grillant*. Voyez Griller.

GRILLE. ſ. f. Treillis de fèr, ou de bois, toute fèrmeture, ou clôture, ou barreaux entrelaſſez en hauteur, & largeur, pour fèrmer quelque ouvèrture, ou fenêtre. *Clathri*. Les Notaires ont des *grilles* en ſaillie à leurs études qui ſèrvent d'enſeigne, ou de montre. Par l'ordonnance elles ne peuvent avoir plus de huit poûces de ſaillie. On appelle *grille herſée*, celle qui a des pointes en dehors. Il y a des *grilles* dans les parloirs des Religieuſes, pour empêcher une communication trop familière avec ceux de dehors. Il faiſoit de tems en tems de petits diſcours à la *grille* des Religieuſes. P. Vèrjus.

> *Ni les ſoins déffians, les vèrroux, ni les* grilles,
> *Ne font pas la vèrtu des femmes, ni des filles.* Mol.

On ſe ſèrt auſſi des *grilles* de fèr pour fèrmer des égoûts, des potèrnes, & autres entrées ſecrettes dans les villes de guèrre.

Grille d'eau. On appelle ainſi pluſieurs jèts d'eau rangez ſur une même ligne dans un baſſin long. On les appelle auſſi *cièrges d'eau*. Ces noms viennent de ce que des jèts d'eau ainſi rangez ont quelque reſſemblance avec une *grille*, ou avec des cièrges.

Grille de feu, ſe dit des chenèts attachez par une bârre de fèr, qu'on met dans les âtres entre deux chenèts, pour ſoûtenir les tiſons, & faire mieux brûler les bois.

Grille, dans un jeu de paume, eſt un trou quarré qui eſt ſous le bout du toit hors du ſèrvice. *Craticula*. Il a fait un beaucoup de *grille*, il ſauve la *grille*.

Grille, en Chancelerie, eſt un paraffe fait en forme de *grille*, qu'on appelle le *paraffe du Roi*, & que les Sécretaires mettent au devant de leurs paraffes particuliérs quand ils ſignent quelques lettres.

Grille, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des barreaux qui ſont en la viſière d'un héaume en forme de *grille*, pour la déffenſe des yeux du Cavaliér. Caſque ſans *grille*, à *grille* fèrmée, à *grille ouvèrte*, &c. Mais à parler plus proprement & en Armoriſte, on l'appelle, *mezaill*. On appelle auſſi *grille*, une porte couliſſe & grillée qu'on voit quelquefois peinte ſur les Écus.

> *Porte un caſque ſans* grille,
> *Dont le père autrefois a porté la mandille.* Bourſaut.

Grille, ſe dit auſſi de la plaque de fèr troüée qui eſt ſur une râpe, & qui ſèrt à pulvériſer le tabac, qu'on appellé tabac râpé quand il eſt ainſi pulvériſé.

GRILLER. v. act. Faire rôtir des ſauciſſes, du boudin, des côtelettes, ou autre chôſe ſur le gril. *Torrere, aſſare in craticulâ*.

Griller, ſignifie auſſi, Se brûler, s'approcher trop près du feu. Il s'eſt *grillé* les doigts en voulant ratiſer le feu. Les blez ſont tous *grillez* par la trop grande ardeur du ſoleil. Ce livre eſt tout *grillé*, vous l'avez mis trop près du feu.

Griller ſe dit auſſi de l'action trop vive du ſoleil ſur un corps. L'expoſition du midi *grille*, gèrce la peau de pluſieurs fruits.

Griller, ſignifie encore, Fèrmer d'une grille. *Clathrare*. On a fait *griller* les fenêtres de ce Château de peur des voleurs. On a fait *griller* depuis peu ces Religieuſes.

On dit auſſi quelquefois, *Griller* pour *gliſſer*; mais il eſt bas & populaire, & ne ſe dit qu'en province.

Griller, ſe dit auſſi figurément & baſſement, Je *grille* d'impatience: pour dire, je meurs, je *brûle* d'impatience. On le dit auſſi quelquefois abſolument, Je *grille*; c'eſt à dire, je m'impatiente extrémement.

Grillé, ée. part. *Toſtus*, ou *clathratus*. Ce mot ſe dit parmi les Confiſeurs & les Officiérs des pommes & des poires dont on fait des pâtes.

GRILLET, ou GRILLOT, en tèrmes de Blâſon, eſt une ſonnette, ou petite cloche ronde qu'on met au colliér des petits chiens, & aux jambes des oiſeaux de proye. C'eſt ce qu'on appelle *grelot*. Voyez Grelot.

Grillet. ſ. m. *Grillet* blanc; fleur. *Narciſſus triphyllos*. C'eſt une éſpéce de Narciſſe. Il n'eſt point de Narciſſe qui ait moins de feuilles, ni plus courtes, que cette éſpéce; quoiqu'elles ſoyent aſſez épaiſſes, & qu'elles embraſſent la tige des deux côtez juſqu'au milieu; ſa fleur eſt des plus petites, & n'a d'ordinaire que trois feuilles. Chomel, *Dict. Oecon.*

GRILLETTE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des oiſeaux de proye qui ſont peints avec leurs *grillets*, ou ſonnettes d'un autre émail; *crotalis diſtinctus*, & quand ils ſont ſans un nombre cèrtain, on les appelle *ſemez*.

GRILLON, GRILLET, ou GRILLOT. ſ. m. Les Boulangérs & petit peuple de Paris diſent *Greſillon*, mais mal. C'eſt un petit inſécte noir, éſpéce d'éſcarbot de la figure d'un haneton, qui ſe plaît dans les lieux chaûds, comme fours & cheminées, & qui fait un bruit fort aigu & fort importun. *Gryllus*. Les Écus en ſont quelquefois chargez. Pline le place au nombre des éſcarbots, parcequ'il a le corps couvèrt d'une croûte, & qu'il a ſes aîles comme dans un fourreau. Voiture a fait une jolie piéce ſur le *grillon*. En Latin *gryllus*, ou *blatta*; en Grèc γρύλλος, dit Iſidôre. Les Italiens & Éſpagnols l'appellent *grylla*.

Il y a auſſi des *grillons* des champs, ou *gryllus ſylveſtris*. Entre ces animaux il n'y a que le mâle qui chante, & qui rende un ſon fort importun de ſes aîles. Il s'en voit quelquefois des campagnes toutes couvèrtes; & dès qu'ils voyent branler la moindre chôſe, ils ſe retîrent au fond de leurs trous.

GRILLONS. Ce ſont des cordelettes à ſèrrer le doigt aux criminels. *Cruciaria fidicula*. Appliquer les *grillons* à quelqu'un. Pomey.

GRILLOTALPA. ſ. m. C'eſt ce que nous appellons en François la *Courtillière*, car le nom de *grillotalpa* eſt Latin, on ne laiſſe pas néanmoins de s'en ſèrvir. Inſecte des plus grands, & des plus voraces qui ſoyent ſur la tèrre. Il a trois ventricules, l'un deſquels a quelque chôſe qui reſſemble aux feuillets du troiſiéme ou quatriéme ventricule des animaux ruminans. Il a quatre boutons ſur le dôs, où ſes aîles ſont renfèrmées, & vient d'un œuf, & d'un vèr, comme les autres inſectes.

GRIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de la Haute Saxe. *Grima*. Elle eſt dans la Miſnie, ſur la Mulde, au midi oriental de Leipſic, à la diſtance de quatre lieuës. *Grim* eſt défendu par une Citadelle.

GRIMACE. ſ. f. Diſpoſition, mouvement du viſage fait enſorte qu'il paroiſſe laid & hideux; contorſion, ou du nez, ou de la bouche, ou des yeux, faite ſouvent par affectation, quelquefois par habitude, pour éxprimer quelque ſentiment de l'âme, & pour faire rire. *Oris depravatio, diſtortio*. Vilaine *grimace*. Plaiſante *grimace*. Cette fille eſt jolie; mais elle fait trop de *grimaces*. Les *grimaces* de Scaramouche étoient inimitables.

> *Vous dans le viſage falot*
> *Eſt le trône de la* grimace. Sar.

Les bouffons font de vilaines *grimaces* pour éxciter la riſée du peuple. On dit qu'un pendu fait une laide *grimace*.

Bochart prétend que ce mot vient de l'Arabe *Kermas*, qui ſignifie *ſe tordre le viſage*, le *rider*. D'aûtres le dérivent de *agrimenſor*, parceque les Arpenteurs font pluſieurs contorſions de corps en faiſant leurs obſèrvations. Quelques-uns le font venir d'ἀγρία εἰκών, *agreſtis*, ou *ruſtici imago*, figure, reſſemblance d'un homme ruſtique, qui a quelque chôſe de ſauvage.

Grimace, ſignifie figurément, Air, façon, manière, feinte, hypocriſie. *Compoſitio, ſimulatio*. Les *grimaces* d'une pruderie ſcrupuleuſe ne tiennent point lieu de vèrtu. Bell. Toute la dévotion des hypocrites n'eſt que *grimace*. Cromwel ſçavoit mettre en uſage mieux qu'un homme du monde, toutes les *grimaces*, & les adreſſes des faux dévôts. Fl. Vos actions démentent vôtre dévote *grimace*. De Vill. Le nombre de ceux qui ſont aſſez

ſez éclairez pour démêler la vérité à travèrs la *grimace*, eſt bien petit. S. Réal. La dévotion ne conſiſte bien ſouvent qu'en quelques *grimaces* étudiées. Bell. Il ſemble que la politeſſe n'aboutit qu'à des *grimaces*, & à des manières compaſſées. Id. Celui qui s'efforce de faire paroître une paſſion qu'il n'a pas dans le cœur, fait la moitié plus de *grimaces*, pour mieux joüer ſon rolle. Costar.

Souffrez-vous qu'un fripon vous dupe avec audace
Sous le pompeux éclat d'une auſtère grimace? Mol.

On dit, mais baſſement, Faire la *grimace* de dîner, de ſoupper, pour dire, ſe mettre à table, & faire ſemblant de manger. Je n'ai pû dîner, je me ſuis mis à table ſeulement pour en faire la *grimace*. Les mauvais Chrétiens ne hantent les Égliſes que par *grimace*, & par coutume.

Tel d'un Caton affecte la grimace,
Qui feroit bien le Scarron en ma place. Scar.

Mais que, quand dans leurs yeux la jeuneſſe s'éfface,
Ce qui fut agrément ne devienne grimace;
Je n'en crois rien. L'Ab. Régn.

On dit, Faire la *grimace* à quelqu'un, ou lui faire la mine; pour dire, lui témoigner qu'on eſt mal ſatisfait de lui, lui faire une froide récéption.

On dit auſſi, qu'un habit, qu'un collèt font la *grimace*; pour dire, qu'ils ſont mal taillez, mal empeſez, qu'ils ne vont pas bien ſur le corps. On le dit auſſi des bottes & des ſouliérs, quand ils font de vilains plis. Il eſt bas.

GRIMACE, eſt auſſi une boëte couvèrte d'étoffe dont les Dames ſe ſèrvent à leur toilette, & au couvèrcle de laquelle il y a une pelotte pour mettre des épingles.

GRIMACER. v. n. Faire des grimaces. *Os diſtorquere, vultum componere.* Il faut prendre garde que la jeuneſſe ne s'accoutume point à *grimacer*.

Molière de ſon art eût remporté le prix,
Si moins ami du peuple en ſes doctes peintures,
Il n'eût point fait ſouvent grimacer *ſes figures.* Boil.

Mais quoique de la voix il faille s'éfforcer,
La bouche n'a jamais le droit de grimacer. Senlécque.

Grimacer, ſe dit auſſi des habits, , des bottes & des ſouliérs, qui font des grimaces, de vilains plis. *Rimas agere, ſinus invenuſtos.* Il eſt bas & comique. Vôtre habit n'eſt pas bien fait, il *grimace* trop.

Un de nos Poëtes l'a dit même des vèrs.

J'éprouve un travail que j'ignôre,
Et ne puis qu'à peine tracer
Un vèrs froid, qui me déshonôre,
Et qui ne fait que grimacer. N. ch. de vèrs.

GRIMACIÉR, ière. adj. & ſubſt. qui fait des grimaces. *Simulator, hypocrita, vultum fingere, callidus.* Il ſe dit plus au figuré qu'au propre, & des femmes que des hommes. On ne peut vivre commodément avec des pèrſonnes qui ſont *grimacières*, hypocrites, cérémonieuſes. Les femmes qui font tant les *grimacières* ne ſont pas les plus ſages. Bell. Son caractère étoit compôſé d'une dévotion *grimacière*, & d'une pruderie outrée. Mlle l'Héritiér. Il n'y a point d'amitié ſur laquelle on doive moins compter que ſur celle d'un dévot *grimaciér*.

Et ſouvent tel qui croit les autres grimaciérs,
Eſt au haut de ma liſte écrit tout des prémiérs. Senlecq.

Sot Grimaciér, *fade rimeur,*
De grâce, fais trève à tes mines,
Tes mines me font trop d'horreur. Nouv. ch. de vèrs.

GRIMAUD, ou GRIMAUT. ſ. m. Petit écolier. Tèrme mépriſant, injurieux, dont les grands écoliers ſe ſèrvent pour injurier les petits. *Nebulo.* Tu es un vrai *grimaud* de collége. Mascurat. Mr. Ménage dit en ſe plaignant, Helas! que les tems ſont changez, les moindres *grimauds* veulent à preſent écrire contre moi.

Quoiqu'un tas de grimauds *vante vôtre éloquence,*
Le plus ſûr eſt pour vous de garder le ſilence. Boil.

Si bien que les petits grimauts
Ne rencontrant point tous ces mots
Suivant vôtre ordre alphabétique,
Qui retient l'ortographe antique,
Entrerent auſſitôt en courroux &c. Ménage.

Ce mot eſt dérivé par quelques-uns de *grammaticus*, qui ſe dit des petits écoliérs.

GRIMAUDER. v. n. Mot bas & ſatirique, qui ſignifie, Enſeigner des grimauds. *Puerulos docere, inſtituere.* Quelque éſprit que l'on ait, on le pèrd quand on eſt obligé de *grimauder*.

GRIMAUT. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de Provence, en France. *Grimaldum, Grimaldi vicus, Grimaltium.* Il eſt à une lieuë de la côte, entre le port de ſaint Trapès au couchant & celui de S. Maxime au levant. De Valois *Not. Gal. p.* 146. croit que *Grimaut* eſt l'*Athenopolis Maſſilienſium* dont parlent Mela Livre II. C. 5. & Pline Livre III. C. 4. & que d'aûtres placent à Riez, d'aûtres à Yres, comme Pinet, d'aûtres à Yères, comme Villanovanus & Molétius. Voyez Baudran ſur ce mot.

Le Golfe de *Grimaut, Grimaldi ſinus*, anciennement, *Samblacitanus, Semblacetanus*, ou *Sembracitanus ſinus.* On trouve auſſi *Sabracitanus ſinus*; mais c'eſt une faûte, il manque un titre ſur le prémiér *a*. Petit Golfe de la mèr Méditèrranée. Il eſt dans la côte orientale de la Provence, à cinq lieuës de Draguignan, & à deux de Fréjus, du côté du midi, la petite ville de S. Tropès eſt bâtie ſur ce Golfe, qui prend ſon nom du bourg de *Grimaud* (en Latin *Grimaldum*) qui en eſt éloignée d'une lieuë. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Athenopolis*, que d'aûtres placent à la Napoule, & d'aûtres à Antibe. Le Golfe de *Grimault* a du côté de l'oüeſt le port de S. Tropès; à l'eſt celui de S. Maxime, au ſud un cap nommé la Tête de Can; & au nord le bourg de *Grimaut*. On l'appelle auſſi Golfe de S. Tropès, *Sancti Tropeſii*, ou ſelon d'autres *Sancti Torpeſis Sinus, Torpeſianus, Torpetianus ſinus.* De Valois, *Not. Gall. p.* 217. Dans les *Acta Sanctorum April. T. I. p.* 171. Les Bollandiſtes croyent que le Golfe de *Grimaut* eſt ce que l'on a appellé Golfe de Lion. Voyez Lion.

GRIMBÈRG, GRIMBORG. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château qui le domine. *Grimberga.* Ce lieu eſt chèf d'un des vingt-cinq bailliages de l'Archevêché de Tréves, & ſitué aux confins de la Lorraine, & du Palatinat du Rhin, & à trois lieuës de Biakenfeld.

GRIME. ſ. f. Quelques-uns le font maſc. C'eſt un tèrme de Collége, qui ſignifie un écoliér de bâſſe claſſe. *Puſio.*

GRIMELIN, ine. ſubſt. Jeune écoliér, petit garçon. *Puer.* Il ne ſe dit guères.

Grimelin, ſe dit auſſi de celui qui fait un trafic, une affaire où il y a peu à gagner, ou de celui qui jouë petit jeu. On le dit plus particulièrement de ceux qui au moyen d'une remiſe conſidérable prennent les billèts des Marchands qui viennent vendre des beſtiaux aux marchez, par éxemple, à Sceaux. Le commèrce de ces ſortes de *grimelins* eſt défendu & déclaré uſuraire par Arrêt de la Tournelle civile du 29e Avril 1694.

GRIMELINAGE. ſ. m. Petit jeu, ou petit gain, dans lequel on ne fait que grimeliner. *Lucellum.*

GRIMELINER. v. n. Joüer petit jeu & d'une manière meſquine. *Parcius ludere, lucrari.* Il ſignifie auſſi, Faire un petit trafic, un petit gain. Ménager quelque petit profit, quelque petit avantage dans une affaire, dans un marché. Il n'eſt plus ni dans le grand jeu, ni dans les grandes affaires, il ne fait que *grimeliner*.

Grimeliner, eſt quelquefois actif, il tâche à *grimeliner* quelque chôſe ſur cette affaire.

GRIMME. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Poméranie Suédoiſe. *Grimma.* Elle eſt dans le Duché de Bardt, à cinq lieuës de la ville de Straſſunde, du côté du midi.

GRIMMI. ſ. m. Nom propre d'une ville de Géorgie, en Aſie. *Grimma.* Elle eſt dans le Royaume de Zacheti, & aſſez bonne pour le païs où elle ſe trouve.

GRIMOALD. ſ. m. Nom propre d'homme connu dans l'hiſtoire de France & ailleurs. *Grimoaldus.*

Ce nom de *Grimoald* vient de *grim*, lequel dans quelques langues du nord, auſſi bien que celui de *gram*, veut dire rude, fâcheux, robuſte; ou du mot Allemand *grimm*, fureur, colère, & du mot Anglo-Saxon *wealdan*, moderer, régler, de ſorte que ſuivant cette étymologie le nom de *Grimoald* veut dire moderé, qui eſt maître de lui-même. On le dérive encore du mot *grim*, & de celui de *bald*, qui veut dire promptement, & hardi, ce qui donne au nom de *Grimoald* la ſignification de prompt & colère, *iracundus.*

GRIMOIRE. ſ. m. Livre, dans lequel on prétend qu'il y a des conjurations propres pour faire évoquer infailliblement les Démons. *Libellus magicus.*

Grimoire, ſe dit auſſi de tout livre ou écrit obſcur, & en gallimathias, où on n'entend rien. Il faudroit être bien habile homme pour entendre le *grimoire* de ce Chymiſte. On dit populairement d'un homme habile, & intelligent, qu'il entend le *grimoire*. J'ai vû le livre du P. Malbranche contre M. Arnaud. Mais je n'y comprens rien, & quantité de gens m'ont dit la même chôſe; c'eſt un *grimoire* tout particulier aux Philoſophes. Mén.

Un

Un uſuriér ſur ſon grimoire
Par ſon calcul tâchant de m'affronter &c.

J'ai feuilleté tous mes mémoires,
J'ai repaſſé tous mes papiérs,
Et mis dans mes doctes grimoires
Tout le ciel en douze quartiérs. P. DU CERC.

GRIMPER. v. n. Gravir, monter en quelque lieu difficile en s'agriffant avec les piéds & les mains. *Adrepere.* Ce païſan eſt ſi diſpos, qu'il *grimpe* au haut d'un arbre comme un chat. Ils *grimpoient* ſur le haut de la montagne. ABLANC. Quand il fallut *grimper*, les uns ſe ſoulevoient, & les aûtres ſe guindoient avec des cordes. VAUG. Une montagne inaccéſſible à tout aûtre qu'à vous qui vous y êtes *grimpé.* DE BUSSI.

Ce chêne creux & toujours vèrd,
Qu'on voit en ſupèrbe étalage,
Dominer ſur vôtre village,
Semble m'offrir ſon flanc ouvèrt,
Grimpant *à ſon plus haut étage,*
C'eſt où je prétens me loger. P. DU CERC.

GRIMPER, ſe dit auſſi figurément; mais rârement dans le ſérieux. Le monde ne peut laiſſer le juſte en repos dans ce ſentier rude & ſolitaire, où il *grimpe* plutôt qu'il ne marche. FL. Je vous ai appris à *grimper* ſur le Parnaſſe. G. G. *Grimper* de charge en charge. BAY.

Quoi! cette viſion nouvelle,
A grimpé *dans vôtre cèrvelle?* BREB.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *repere*, & d'aûtres de χρίμπτω, *je m'approche, je m'appuye.*

GRIMPEREAU. ſ. m. Eſt un oiſeau qui ne vôle guères, mais qui *grimpe* ſur les arbres de branche en branche. Voyez TORCHEPOT, c'eſt la même chôſe.

GRIMPEREAU PIOCHET, ou petit *grimpereau. Certhia.* Le *grimpereau* eſt très petit, il eſt néanmoins un peu plus grand que le Roitelet; il a le bèc longuet, dans la figure qui eſt repréſentée par Bellon, il eſt trop court, il eſt noir & courbé, plus grôs & plus long par le deſſus que par deſſous. Son gôſier & ſa poitrine ſont blanchâtres, ſon dôs & ſes aîles ſont faûves, & divèrſifiez de taches noires de tous cotez, il a la queuë droite & roide, & à l'extrémité un peu aiguë, mêlée de fauve & d'une couleur vèrdâtre. La même couleur ſe voit encore à l'extrémité de ſon dôs, ſes jambes & les doigts de ſes piéds ſont jaûnâtres, & ſes ongles ſont noirs & crochus.

Jamais il ne demeure en place, & ne ſe repôſe que fort rârement, voltigeant d'arbre en arbre, dans leſquels il fait ſon nid à la manière des pies; il fait grande quantité d'œufs, quelquefois juſqu'à vingt, par fois moins, il demeure toute l'année dans un même canton, il s'attache au deſſous des branches, ainſi que les Méſanges, & monte & deſcend le long des arbres à la manière des pies, il tîre ſa nourriture de toutes ſortes de petits inſectes, qu'il rencontre autour des arbres.

GRIMSBY. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Lincoln, en Anglетèrre. *Grimiburgus.* Il eſt ſur le bord méridional de l'Humbre, à huit lieuës de la ville de Lincoln, vèrs l'orient.

GRINAA. ſ. f. ou GRINSTAT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Danemark. Elle eſt dans la Jutlande ſeptentrionale, ſur la pointe d'une prêſqu'iſle, qui s'avance dans le Categat, à ſept ou huit lieuës de la ville d'Arhus, vèrs le nord oriental.

GRINCEMENT. ſ. m. Action qui fait ſèrrer les dens, & qui témoigne de la colère & de la douleur, de la rage, du déſéſpoir. *Stridor.* L'Enfèr eſt déſigné dans l'Évangile par des pleurs & des *grincemens* de dents. *Ibi erit fletus & ſtridor dentium.* S. MATTHIEU.

GRINCER. v. act. Sèrrer les dents avec rage, ou douleur. *Stridere.* Les animaux colères *grincent* les dents quand ils menacent. Il *grinça* les dents, jura, gronda. VOIT. Ils *grinçoient* des dents, écumoient de rage, & jettoient des regards furieux de tous cotez. BOUH.

Sortant d'une ſombre tannière
L'ours grînce *ſa dent meurtrière.* N. CH. DE VERS.

Ce mot vient de *rinxare*, formé de *ringere*. MÉNAGE. Il y en a qui le dérivent de γρύζειν, qui veut dire, *pleurer, crier, gronder.*

GRINE. Voyez URLA.

GRINGOLÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de cèrtaines croix dont les extrémitez aboutiſſent en ſèrpens, qu'on nommoit autrement *gargouilles*, & depuis par corruption *gringoles*, d'où eſt venu le mot qui eſt encore en uſage en Picardie & ailleurs, *dégringoler*; pour dire, Tomber vîte, comme fait l'eau qui tombe des *gringoles*, ou des *gargouilles. Cruce ſerpentinâ ornatus, diſtinctus.* On le dit auſſi des ſautoirs, fèrs de moulin, & aûtres chôſes pareilles qui ſe tèrminent en têtes de ſèrpens.

GRINGOTTER. v. n. Fredonner. *Fringultire.* Il ſe dit au propre du chant des petits oiſeaux.

On le dit par éxtenſion des hommes qui fredonnent à voix baſſe, & non articulée, pour prendre le ton, & chanter quelque air. *Argutè cantitare.* C'eſt une ſottiſe fort commune en France aux jeunes gens, d'aller par la ville en *gringotant* quelque air nouveau. Il eſt bas.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *fringultire.*

GRINGUENAUDE. ſ. f. Petite ordure qu'on tîre des émonctoires, & autres parties du corps où elle s'attache par mal-propreté. S. Amand a dit pour injure à une femme, Excroqueuſe de *gringuenaudes.*

GRINGUENOTTER. v. n. Qui ſe dit du roſſignol, & qui éxprime le ramage de cet oiſeau. *Canere, cantillare.* Le roſſignol ne *gringuenotte* que pendant un mois, c'eſt-à-dire, pendant que ſa femelle couve ſes petits.

GRINON. ſ. m. Tèrme de Médecine. Maladie des enfans. Les *grinons* ſont la même chôſe que les dracuncules. Voyez ce mot.

GRINSEC. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe incarnat & blanc, printanière. MORIN.

GRINSTAT. ſ. m. Voyez GRINAA.

GRIOTTE. ſ. f. Grôſſe ceriſe à courte queuë, fèrme, plus douce que les aûtres, & qui tîre ſur le noir; la *griotte* eſt une éſpéce de groſſe ceriſe noirâtre aſſez fèrme, très-douce, & très-éxcellente, LA QUINT. La *griotte* fleurit beaucoup, mais elle eſt ſujette à périr à la fleur. En Poitou & en Engoumois on appelle *guindou* ce que nous appellons *griottes.* LA QUINT. La *griotte* n'eſt parfaitement meure, que quand elle eſt prêſque noire. Il y en a auſſi quelques-unes qui ſont aigres. *Ceraſum acidius.*

On dit que ce mot vient du Grèc ἀγριότης, qui marque l'acidité de ce fruit.

GRIOTTE, ſe dit auſſi de l'orge frais & nouveau, rôti médiocrement, & enſuite moulu. *Polenta.* Pline rapporte que les Anciens faiſoient leur *griotte* de différentes manières. Ils arrôſoient l'orge qu'ils laiſſoient ſécher pendant une nuit, & le lendemain ils le fricaſſoient, après quoi ils en faiſoient de la farine. Quelques-uns l'arrôſoient encore d'eau s'ils le trouvoient trop rôti, & le ſéchoient avant que de le moudre. D'aûtres prenoient de l'orge cueilli fraîchement, & battu, & l'ayant arrôſé d'eau, ils le piloient dans un mortiér, puis ils le lavoient en des corbeilles, & l'ayant fait ſécher au ſoleil, ils le piloient encore une fois, le nettoyoient & le faiſoient moudre. De quelque façon qu'ils préparaſſent la *griotte*, ils mettoient ſur vingt livres d'orge trois livres de lin, demi-livre de coriandre, & environ deux livres de ſèl. Quand le tout étoit fricaſſé, ils le faiſoient moudre enſemble. Les Italiens ſans arrôſer l'orge, le faiſoient rôtir, & enſuite moudre bien menu, y ajoûtant du millet, outre ce que les Grècs y mettoient.

GRIOTTIÉR. ſ. m. Arbre qui porte les griottes. *Ceraſus.* Le *griottiér* fait ſon buiſſon grôs, retrouſſé, & aſſez ſèrré. Il a la feuille large & noirâtre. LA QUINT.

GRIOU. Voyez PUY GRIOU.

GRIP. ſ. m. Vieux tèrme de Marine, qui ſignifioit un petit bâtiment pour aller en courſe, comme aujourd'hui le Brigantin. Les Corſaires qui partent pour courir les mèrs, diſent encore qu'ils vont au Cap de *Grip.*

GRIPAUME. Voyez AGRIPPAUME.

GRIPPE. ſ. f. Fantaiſie, paſſion, inclination prédominante & forte. *Indoles, cupiditas.* Ce Gentilhomme ne ſe contente pas des chevaux qui lui ſont néceſſaires, il a la *grippe* d'avoir toujours un grand nombre des plus beaux chevaux de France. Ce curieux s'eſt ruiné en tableaux, c'étoit là ſa *grippe.* Cet homme ne ſçait rien, cependant il fait beaucoup de dépenſe en livres, il amaſſe une fort belle bibliothéque; voilà ſa *grippe.* Un tel achéte une Charge de Conſeillér au Parlement à ſon fils; c'eſt la *grippe* des gens d'affaire. On veut paſſer pour homme de qualité, c'eſt une *grippe.* C'eſt la *grippe* du ſiécle où nous vivons.

On appelle *grippe*, une paſſion forte, apparemment parcequ'elle nous ſaiſit, nous prend, nous entraîne, ſe rend maîtreſſe de l'éſprit & du cœur. Du reſte, ce tèrme eſt bas, n'eſt bon que dans la convèrſation & le ſtyle familiér.

GRIPPER. v. act. Attraper; ravir ſubtilement & promptement, avec rapacité. *Subducere, ſubfurari.* Il ſe dit proprement du chat, & de quelques aûtres animaux, qui prennent avec la griffe. Ce chat a *grippé* un bon morceau de viande. Il a *grippé* la ſouris au ſortir de ſon trou.

Ce mot, ſelon Guichart, vient immédiatement de γριπίζειν, qu'il dérive de l'Hébreu [illegible]. Selon Bourgoin il vient de *rapere*, ou

ou plûtôt de *corripere*, d'où l'on a fait *cripper*, puis *gripper*. Il y en a qui le dérivent de *γριπίζειν*, *pêcher*.

Il ſe dit figurément des hommes qui raviſſent ſubtilement le bien d'autrui. Il lui a *grippé* ſa bourſe. Un filou qui entre dans un logis *grippe* toujours quelque chôſe. Je n'ai fait que pôſer ma montre ſur la tâble, elle a été *grippée*. De ce mot Rabelais a composé celui de *grippe-minaud*. Il eſt tout-à-fait bas.

GRIPPESOU, eſt un nom burleſque qu'on a donné à de paûvres bourgeois qui gagnent leur vie à aller recevoir à l'Hôtel de ville les rentes pour autrui. *Æruſcator*. On les appelle *grippeſou*, à caûſe du ſou pour livre qu'ils retiennent par leurs mains pour leur ſalaire.

Du Cange dérive ce mot du Grèc *γρῖπος*, ou de l'Allemand *grippen*, qui ſignifie *ravir*.

GRIPPON. Voyez GRIFFON.

GRIPSWALDE. ſ. f. Nom propre d'une ville Anſéatique de la Poméranie Suédoiſe. *Gripſwaldia*. Elle eſt près d'un petit Golfe de la mèr Baltique, où elle a un bon port, à quatre lieuës de la ville de Gutzkow, vèrs le nord, & un peu davantage de Wolgaſt vèrs le couchant. *Gripſwalde*, autrefois ville Impériale, eſt bien fortifiée, & elle a une Univèrſité, fondée par Wartiſlas IX. Duc de Poméranie l'an 1456. L'Électeur de Brandebourg prit cette ville aux Suédois l'an 1678. & il la leur rendit l'an 1679. par le traité de S. Gèrmain en Laye.

GRIS, GRISE. adj. & ſubſt. Couleur qui eſt mêlée de blanc, & de noir. *Cinereus, ex albo & fuſco mixtus*. Le *gris* chez les Teinturiérs eſt la nuance du noir, depuis la plus baſſe couleur qui eſt le *gris blanc*, juſqu'à la plus haute, qui eſt le *gris noir*. En cet ordre, le *gris blanc*, le *gris de pèrle*, *gris de plomb*, *gris lavande*, *gis de caſtor*, *gris de ramiér*, couleur d'ardoiſe, *gris de moron*, *grîs brun*, ſur brun, & *gris noir*, autrement *gris minime*, *gris d'épine*. C'eſt un *gris* blanc ſemblable à celui de l'écorce des épines. Un *gris d'épine*, un drap *gris d'épine*, un habit *gris d'épine*, *Gris-maur*. Le *gris de fèr* eſt le vrai *gris* qui ne ſe décharge point. Le tout doit être teint en cramoiſi avec guêde ou paſtel & cochenille d'Inde, ſans mélange de Bréſil, ni d'orſeille. Il y a auſſi un *gris cendré*, un *gris ſâle*, un *gris de rat*, ou *de ſouris*, qui a moins d'éclat que les aûtres. Un *gris argenté*, un *gris violet*, *gris vineux*, *gris de ſauge*, & un autre nommé *pain bis*, ou *triſte amie*, couleur de Roi, de Prince, ou de noiſette. Il y a auſſi un *gris d'eau*, un *grîs vèrd*, ou *mèrde d'oye*, &c. Ces expreſſions ſèrvent à diſtinguer les differences du *gris*. Les Cordeliérs ſont vêtus de *gris*, parcequ'ils diſent que c'eſt la couleur la plus ſimple qui eſt ſans teinture.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *grijs*, ou *graw*, qui ſignifie la même chôſe, qui a été fait de *grijſen*, qui ſignifie *pleurer*. Philander ſur Vitruve le dérive de *cinericius*.

GRIS, ſe dit auſſi de la barbe, & des cheveux, quand ils commencent à blanchir, & des pèrſonnes par rapport à la barbe & aux cheveux. *Canus, caneſcens*. Fi d'un Amant à barbe *griſe*. SAR. Les Grâces, & l'Amour ont peur des cheveux *gris*. S. ÉVR. Guarini avoit acheté à Conſtantinople des manuſcrits Grècs dont il remplit deux caiſſes, le vaiſſeau ſur lequel étoient ces caiſſes ayant malheureuſement péri, le chagrin que Guarini en eut le fit devenir *gris* en une nuit. MÉN.

Il n'eſt pas ſûr que la ſageſſe,
Suive toûjours les cheveux grîs. QUIN.

Barbe grîſe, *& jeune beauté,*
Font ordinairement un mauvais aſſemblage. S. ÉVR.

MOINE GRIS. *Griſeus Monachus*. C'eſt le nom qu'on a donné aux Moines de Cîteaux au commencement de leur inſtitution, parcequ'ils avôient un cuculle *gris*. Les Frères *gris*, dans l'Ordre de Cîteaux, les Frères lays, ou Frères convèrs, ſont ainſi nommez. Voyez les Macri.

GRIS POMMELÉ, ſe dit ſeulement du poil des chevaux qui eſt mêlé de noir & de blanc.

On appelle du vin *gris*, un vin délicat, tel que celui de Champagne, qui eſt entre le blanc & le clairet : & on dit, qu'un homme eſt *gris*, lorſqu'il a beaucoup de vin, & qu'il commence d'être yvre.

Tu te trouve, dis-tu, ſurpris
Qu'au point du jour Blaiſe ſoit gris.
Tu vas t'imaginer peutêtre
Que ſoupant hièr chez le Maître
Il avoit trop pris de ſon vin.
Tu te trompes, ne t'en déplaiſe;
Compte que le compère Blaiſe
Boit du ſoir juſques au matin. N. CH. DE VÈRS.

On appelle *gris de lin*, une nuance violette qui a pluſieurs degrez depuis le plus clair juſqu'au plus brun. Nez incarnat & *gris de lin*. BENS. Quand on ſe ſèrt du mot de *gris de lin*, le mot de *gris* ne change point de genre, & on ne dit point couleur *griſe* de lin, mais couleur *gris de lin*, ces trois mots n'en font qu'un. On dit auſſi *gridelin*, *grideline*, Adjectif. Voyez ce mot.

On appelle *Papiér gris*, un papiér ſans colle, qui ſèrt aux Chymiſtes & Apothicaires à paſſer & filtrer pluſieurs liqueurs.

On appelle *Petit gris*, des fourrures de peaux de lapin, ou de la peau d'une éſpéce de rats, ou d'écureüils, qui ſe trouvent aux païs froids, qu'on appelle auſſi *écureüils d'Hollande*, dont la queuë eſt couvèrte d'un poil blanc tîrant ſur le *gris*. C'eſt ce qu'en Blâſon on appelle *menu vair*. C'étoit autrefois une fourrure précieuſe que portoient les Dames, & les Grand Seigneurs. Il étoit défendu aux Courtiſanes d'en porter. L'animal dont la peau fait les fourrures appellées *petit-gris* ſe nomme en Latin *mus ponticus*, parcequ'on le trouve dans les païs qui ſont le long du Pont Euxin du côté du nord : c'eſt une éſpéce d'écureüil.

On appelle *vèrd de gris*, la roüille de cuîvre, laquelle eſt un poiſon, & dont on fait une peinture vèrte. Voyez *vèrd de gris* au mot VÈRD.

AMBRE-GRIS. Voyez AMBRE.

On appelle auſſi un *tems gris*, quand il fait un tems froid, parcequ'alors la tèrre eſt plus *griſe* qu'en autre tems : & le peuple appelle à Paris un *donneur de gris*, une ſtatuë qui eſt dans le Parvis Nôtre-Dame, où il fait extrémement froid.

Ce mot en ce ſens vient du Grèc *κρύος*, *frigus*. En vieux François le mot *gris* ſignifioit proprement *froid* & *noirâtre*.

On dit figurément, Faire *griſe* mine à quelqu'un, le regarder *gris*; pour dire, lui faire mauvaiſe reception, lui témoigner qu'on eſt mal ſatisfait de lui.

On dit en provèrbe, La nuit tous chats ſont *gris*; pour dire, que toutes les couleurs ſont égales quand il n'y a point de lumière, qu'on ne diſtingue pas le plus & le moins de pèrfection & de beauté dans les chôſes de même éſpéce.

GRISE ORIENTALE, ou AGATE ORIENTALE. Tulippe, qui eſt d'un beau *gris* de lin & lacque obſcure. MORIN.

GRISE ORIENTALE SECOND. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe *gris* de lin & lacque obſcur & blanc. MORIN.

GRISAC. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France en Languedoc. *Griſacum*. Il eſt ſitué dans le Gévaudan, près de la montagne de Loſère. *Griſac* a tître de Baronie. Il a donné la naiſſance au Pape Urbain V.

GRISAILLE. ſ. f. Peinture faite de blanc & de noir, que les Peintres appellent autrement *clair obſcur*, de l'Italien *chiaroſcuro*.

GRISAILLER. v. act. Enduire de couleur griſe des murailles, des planchérs. *Leucophæo colore tingere, illinere, leucophæum tectorium inducere*.

GRISANO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Gréce. *Griſanum*, anciennement, *Ctemena*. Il eſt dans la Theſſalie, aux confins de la Macédoine, au couchant de Lariſſa.

GRISAſTRE. adj. m. & f. Qui eſt de couleur tîrant ſur le gris. *Accedens ad colorem cinereum, leucophæum*. Une étoffe *griſatre*. Les grès & pluſieurs autres pièrres & minéraux ſont *griſâtres*.

GRISET. ſ. m. Jeune chardonnerèt qui eſt encore gris, qui n'a point encore pris ſon rouge & ſon jaune vif. *Junior carduelis*, ou *achantis*. Au mois de Juillet on prend les petits chardonnerèts, nommez *griſets*.

GRISETTE. ſ. m. Femme, ou fille jeune, vétuë de gris. *Mulier cinereâ veſte induta*. On le dit par mépris de toutes celles qui ſont de baſſe condition, de quelque étoffe qu'elles ſoient vétuës. Des gens de qualité s'amuſent ſouvent à des *griſettes*. Il aime les *griſettes* à la folie. Il court après la *griſette*.

Les Dames ont auſſi mis à la mode des habits de petite étoffe griſe, qu'elles appellent des *griſettes*, du nom de l'étoffe. On a vû auſſi des hommes habillez de *griſette*. Sa caſaque étoit de *griſette*. SCAR.

GRISETTE. ſ. f. Nom d'un oiſeau. *Griſola*. Cet oiſeau vit de mouches, & d'autres ſemblables inſectes, ainſi qu'il eſt facile de reconnoître par la diſpoſition de ſon bèc; car il eſt grêle, foible & longuet. Il a au col & à la poitrine des taches brunes qui déſcendent en long, ſon ventre eſt tout blanc, ſa tête, le haut de ſon col, ſon dôs & ſa queuë ſont bruns, ainſi que ſes aîles, les pannes deſquelles par leurs côtez & leurs extrémitez ſont d'un blanc cendré, ſes jambes & ſes piéds ſont bruns, ou pour mieux dire noirâtres.

GRAS, GRIS. Voyez le Maire Relation d'Afrique.

GRISO, ou GRISSO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Meſſénie. *Griſum*. Il eſt ſur la côte du Belvedère, en Morée, entre la ville de Coron, & celle de Modon.

GRISON, ONNE. adj. & ſubſt. Celui dont les cheveux commencent à blanchir. *Caneſcens*. Il y a des gens qui ſont *griſons* dès 25 ans. Il eſt *griſon* ſous le harnois. BENS. Quand on eſt *gri-*

ſon, il faut faire banqueroute à l'amour. Voi. Ce *griſon* a encore le cœur joyeux. S. Évr.

On appelle un cheval *griſon*, lorſqu'il eſt gris : & un âne s'appelle abſolument un *griſon*, parcequ'il eſt ordinairement gris. Ainſi Sancho Panſa appelloit ſa monture, ſon *griſon*.

Je me vois en campagne raſe,
Dominant ſur tout l'horiſon;
Je picque des deux mon griſon,
Et crois voler ſur un Pégâſe
Comme un autre Bellérophon. P. du Cerc.

Griſon, ſe dit auſſi par raillerie des laquais des gens de qualité qui ne portent point de couleurs, & qui leur ſervent d'eſpions, ou de meſſagers ſecrets.

On appelle encore *griſons*, de gros grès dont on ſe ſert à bâtir dans les lieux où le grès abonde. Il faut tant de *griſons* pour faire un piéd droit de cette porte.

GRISON, one. ſ. m. Nom propre d'un peuple de l'Europe. *Griſones*, *Rhæti proprii*, anciennement *Rhæti Alpini*, parceque leur païs eſt tout entier dans les Alpes.

Les Griſons, ou le païs des *Griſons*. *Rhætia Recens*, *Rhæti Alpini*. C'eſt une République de l'Allemagne, & une partie de l'ancienne Rhætie. Elle eſt bornée au midi par le Duché de Milan, & par l'État des Vénitiens. Elle a le Tirol au levant, & en partie au nord. Les Suiſſes la bornent encore du même côté, & au couchant. Ce païs peut avoir vingt-quatre lieuës du couchant au levant, & vingt-deux du ſud au nord. Il n'eſt preſque par tout que montagnes affreuſes & inacceſſibles, où le Rhin, l'Inn, & l'Adda prennent leurs ſources. Les *Griſons* ſont diviſez en trois ligues, dont les habitans ſont en partie Catholiques Romains, & en partie réformez. 1. La ligue Griſe, qui a donné le nom à tout le païs. 2. La ligue des dix droitures. 3. La ligue de la Cadée, ou de la Maiſon de Dieu, à laquelle la ville & l'Évêque de Coire ſont joints. Heiſſ les nomme autrement. La prémiére, dit-il, eſt la haute ligue, qui comprend 19 communautez, auſſi bien que la deuxiéme appellée la ligue de l'Hôtel-Dieu. Et la troiſiéme, dite la ligue des dix Juriſdictions, comprend dix communautez. La Haute ligue fit alliance perpétuelle avec ſept Cantons en l'an 1497. & celle de l'Hôtel-Dieu s'y joignit l'année ſuivante. La troiſiéme n'eſt point alliée avec les Cantons, mais elle ne laiſſe pas de vivre en bonne intelligence avec eux.

Il y a encore dans le païs des *Griſons* la Valteline, & les Comtez de Chiavenne & de Bormio; mais ces trois ne ſont pas du corps de la République, ils en ſont les ſujèts. Quoi que châcune des trois ligues des *Griſons* ait ſes Magiſtrats particuliérs, pour l'adminiſtration de la Juſtice, elles ne forment pourtant qu'un corps de République, dont la ſouveraineté réſide dans un Conſeil composé de quarante-cinq Conſeillérs, dont châque Ligue fournit ſa portion, à proportion de ſon étenduë. Quand il ſe préſente des affaires extraordinaires, elles ſont des aſſemblées générales, qui ſe tiennent tantôt à Coire, tantôt à Ilantz, & tantôt à Tafaas, ou Davos, qui ſont les trois principaux lieux de leur païs. Les *Griſons* ſe liguérent entr'eux l'an 1470. & ils s'alliérent avec les Suiſſes l'an 1491. On prétend qu'ils peuvent mettre ſur piéd trente-cinq mille hommes de leur Milice. Maty, & Heiss, *Hiſt. de l'Emp.*

GRISONNER. v. n. Devenir gris. *Caneſcere.* Les cheveux lui ont *griſonné* de bonne heure.

GRIVE. ſ. f. Oiſeau de couleur plombée grivelé ſous la gorge, de la groſſeur d'un mèrle, & qui eſt bon à manger à la ſaiſon des vendanges, parcequ'il s'enyvre & s'engraiſſe de raiſins. *Turdus.* Les Anciens faiſoient ſi grand cas des *grives*, à cauſe de la délicateſſe de leur chair, qu'ils accommodoient des lieux propres à les nourrir & engraiſſer, ainſi qu'il ſe pratique pour les hortolans & les cailles. Pourquoi les *grives*, ſi eſtimées des Romains, ſont-elles ſi négligées maintenant? Nonius, qui ſe fait cette queſtion, *De Re Cibaria L. II. C. 29.* répond que ce qui rendoit les *grives* ſi excellentes à Rome, c'étoit l'art qu'on avoit inventé de les engraiſſer, & d'en rendre la chair plus délicate. On les nourriſſoit, dans des volières, de figues pilées & mêlées avec de la farine de froment, dont on faiſoit de petites boules qu'on leur jettoit. On leur donnoit auſſi quelquefois du millet, & il y avoit au milieu de la volière une rigole, où couloit toujours l'eau la plus pure & la plus claire. Aujourd'hui, telles qu'un Chaſſeur les tuë, elles ſont maigres. Elles ne laiſſent pas d'être encore recherchées, même dans le tems que les raiſins ſont aux vignes. Voyez encore de la Mare, Tr. de Police T. II. p. 1392. & 1393.

Les *Grives* ſont connuës par toute la terre, l'on en voit quantité en France en été, & c'eſt pendant ce tems qu'elles font leurs nids; mais durant l'automne l'on en voit plus grande quantité, parcequ'elles aiment extrémement le raiſin. Cette eſpéce d'oiſeau eſt d'un naturel très-chaud. Il y en a de trois ſortes. La prémiére eſt la grande *grive*. La ſeconde eſt la petite, & le Mauvis, eſt la troiſiéme. D'habiles Fauconniérs mettent la Litorne & le Traſle au nombre des *grives*, & tiennent que ces oiſeaux ſont de l'eſpéce des *grives*, & qu'ils ont les mêmes façons de faire, & vivent de mêmes fruits. De plus il y a des *grives*, qui ſont de paſſage, & s'en vont, & d'autres qui demeurent, parmi ces derniéres les unes ſe cachent, & les autres ſe voyent toujours.

Albèrt le Grand dit qu'elles ſe plaiſent dans les tèrres que l'on laiſſe repoſer du labour. Quelques Auteurs anciens ont écrit qu'elles apprenoient autrefois à parler, mais quant à préſent elles ont ceſſé, ou bien l'on a pèrdu l'uſage de les enſeigner: elles s'adonnent tout-à-fait aux raiſins, & à toutes ſortes de fruits qui viennent ſur les arbres. Aux païs où il y a des oliviérs, elles s'engraiſſent d'olives, elles chèrchent la fayne, qui eſt produite par les hêtres & fouteaux; elles aiment auſſi infiniment le mirthe, & fréquentent volontiérs les arbres fruitiérs ſur leſquels vient le guy, qui ſert à faire la glu. Aucuns ont dit que leur fiente produiſoit ce guy, mais j'eſtime que l'on a eû cette penſée à cauſe qu'elles ſont leur demeure ordinaire ſur les arbres, qui en portent.

Elles font leurs nids dans les lieux écartez, ombrageux & frais, pour éviter la grande chaleur, dans quelque aubepin bien feüillu, ou dans des geniévres, d'autant qu'elles en aiment la graine & s'en nourriſſent. Elles font quatre ou cinq petits, & ne ſont que dix jours à couver leurs œufs pour les faire éclôrre, & parceque leurs nids ſont conſtruits avec de la tèrre, lorſqu'en May & Juin il ſurvient des pluyes trop grandes & trop fréquentes, leurs nids s'empliſſent d'eau, & leurs petits ſont noyez & pèrdus; & c'eſt la cauſe qu'il y a des années qu'il n'y a pas beaucoup de ces oiſeaux, & qu'ils n'arrivent pas en ſi grande abondance.

Celles qui viennent des païs loingtains & paſſent la mèr en automne, étant battuës de vents contraires, ſont ſurpriſes de laſſitude, & tombent dans la mèr, & ſe noyent, c'eſt encore là une ſeconde raiſon qui fait qu'il y a des années qu'il ne s'en voit guères. Venons aux eſpéces particulières.

Les *grives* ſont malades de trop de graiſſe, & ſont ſujettes aux apoſthumes, ainſi qu'au mal de croupion, qui eſt appellé la coüée, & qui eſt commun à toutes ſortes d'oiſeaux qui vivent en cage.

Grande Grive de Guy, ou Ciſèrre. *Turdus Viſcivorus major.* La *Grive* de Guy eſt plus grande que les autres, elle prend l'origine de ſon nom, de la grivelure qui eſt ſur ſes plumes; elle eſt plus grande que la Litorne. Ariſtote dit qu'elle eſt de la taille d'une Pie, mais qu'il s'en faut beaucoup qu'elle ſoit auſſi grande, & que ſon panage change quelquefois, l'expérience nous donne à connoître ce qu'Ariſtote en rapporte; ſçavoir, qu'elle n'eſt pas toujours d'une même couleur, mais pour l'ordinaire elle eſt de la façon qui enſuit.

Sa tête, ſes aîles & ſon ventre ſont obſcurs, les plumes qui ſont vèrs la queuë ont quelque peu de jaune, la peau, qui eſt entre le bèc, eſt d'une couleur pâle & rouge mêlée enſemble, ſes pieds & les doigts ſont jaunâtres, & particuliérement le nèrf de dèrriére ſes jambes; ſes ongles & ſon bèc ſont noirâtres, ſon col par le devant auſſi bien que tout ſon ventre, ſont marquetez de points noirs ſur un fond blanchâtre & jaunâtre en quelques endroits, les plumes du deſſous de ſes aîles ſont blanches, les extrémitez des plumes de ſes aîles & de ſa queuë, qui eſt aſſez longuette, ſont quelquefois bordées de blanc. Elle fait ſont nid de tèrre fangeuſe tout au haut des arbres, & fait quatre ou cinq petits.

Petite Grive, ou *Grive* commune. *Turdus viſcivorus minor, vel communis.* Lorſque la petite *Grive* eſt priſe dans le nid, & qu'elle eſt bien relevée, elle a le chant agréable, & eſt bonne à mettre en voliére; c'eſt celle qui eſt la plus commune en France, & qui vôle en troupe, & fait beaucoup de dégât de raiſins. Elle demeure auſſi l'hyvèr, & ſe retire dans les abris & les lieux forts des bois, dans les côteaux de montagne; elle n'a autre différence d'avec le grand quant au panage, ſinon que la grande eſt plus madrée & a les taches plus petites: pour ce qui eſt du bèc, des jambes, & des pieds, ils ſont de couleur ſemblable. Bellon les aſſure de différentes eſpéces, & qu'elles ſont d'une nature tout-à-fait diſtincte & ſéparée, & dit qu'il ne faut pas s'imaginer que les plus grandes ſoyent les plus vieilles, & les petites les plus jeunes.

Elles compoſent leurs nids de tèrre fangeuſe dans les lieux couvèrts, & ainſi que j'ai dit au chapitre qui traite des *grives* en général.

Le mâle aura la poitrine marquetée & grivelée de noir, & aura la tête plus groſſe que la femelle. Il vit cinq à ſix ans. Pour l'éle-

vec

ver lorſque l'on le prend dans ſon nid, il lui faut donner de la même viande qu'aux roſſignols, ou de la compoſition ainſi qu'aux alouettes.

Il eſt à remarquer que la *grive*, tant le mâle que la femelle, ſont grivelez en été, & tout gris en hyvèr, & c'eſt à cauſe de cela qu'Ariſtote a dit qu'elles changeoient ſouvent de couleur.

Il y a encore une eſpéce de *grive* appellée Litorne. Voyez ce nom.

Les mauvis ſont des eſpéces de *grives*, dont il y a de quatre ſortes. La petite *grive*, qu'on ne voit guéres que ſur la fin de l'automne, & en hivèr; la *grive* commune, qui vit de raiſins; la groſſe *grive*, qui vit de gui; & une autre ſorte de la même groſſeur, mais qui vit de graine de geniévre. Elles différent un peu entre elles dans ce qu'elles ont de gris blanc, ou de plombé. Au mois de Janvier & de Février on peut prendre les *grives*, les mèrles, & les autres oiſeaux ſemblables, qui chèrchent les vèrs de tèrre, & leur nourriture aux abris le long des buiſſons aux foſſettes; ou bien avec la petite rèts. Cette chaſſe finit au mois de Mars.

> *Sur vos rameaux la glu pèrfide*
> *Trahit la tourterelle avide,*
> *La* Grive, *le ruſé moineau.*

Nouveau choix de vèrs.

Au mois d'Octobre & de Novembre on prend les hautes *grives* appellées *grives* de guy avec les collèts & les gluaux ſur les arbres, où l'on voit du guy. L'on prend ſemblablement les petites *grives* & les mèrles au collèt & à la rejettoire. Au mois de Décembre on prend les *grives* & les mèrles aux foſſetes, ou à la petite rèts.

Il y a aux Antilles une ſi grande quantité de *grives*, qu'on ne ſçauroit voir un fruit meur qui n'en ſoit endommagé.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt ſaoul comme une *grive*, quand il a mangé à crever.

GRIVELÉ, ÉE. adj. Qui eſt tacheté de noir & de blanc. *Nigro & albo colore diſtinctus, nigris & albis maculis.*

GRIVELÉE. ſ. f. Profit injuſte & ſecrèt qu'on fait dans un emploi, & ce qu'on appelle en parlant des valèts, des *feremules. Lucrum iniquum, per fraudem acquiſitum.* Auſſi ai-je coûtume de comparer la Cour à cette ville de Crotône, des façons de faire & coûtume de laquelle un bon payſan voulant informer Eumolpus & ſes compagnons dans Pètrône, voilà de quelle façon & en quels tèrmes il leur en parloit, *O mi hoſpites, ſi negotiatores eſtis*, c'eſt-à-dire, ſi vous êtes gens modeſtes, & ſérieux, qui alliez rondement en beſogne, qui ne chèrchiez qu'un gain honnête & modéré, qui ne faſſiez point les mugèts, les marjolèts, les enfarinez, les fanfarons, qui ſoyez ennemis de toute ſorte de *grivelées*, qui ne vouliez pas appauvrir le Roi ni le public pour vous enrichir, &c. Mascur. Toutes ces *grivelées* qu'on peut qualifier voleries publiques & pèrmiſes. Id.

Ménage tient que ce mot vient de *grive*, à cauſe que les Anciens ſe ſervoient de la variété des étoiles & bigarrures des léſards & autres animaux, pour marquer les fraudes & les impoſtures; & que le mot de *grive* vient de *gri gri*, qui imite le cri que font les *grives*. D'aûtres le dérivent du Latin *cribellare*, qui ſignifie *cribler.*

GRIVELER. v. n. Friponner, faire de petits profits ſecrèts & illicites en quelque emploi, en quelque commiſſion. *Per fraudem* [illegible]*re, quæſtum facere.*

Grivelé, ée. part. en ce ſens eſt, *per fraudem acquiſitus.*

GRIVELERIE. ſ. f. Action de griveler. *Fraus mala in quæſtu faciendo.*

GRIVELEUR. ſ. m. Celui qui grivele, qui fait des grivélées. *Fraudulentus in quæſtu faciendo.* C'eſt un franc *griveleur.*

GRIVOIS. ſ. m. Bon drôle, bon compagnon. M. de Caillières ſe mocque de ce mot, & ne l'approuve point. Il eſt vrai qu'il eſt bas & populaire; mais il eſt François, & on s'en ſert dans le ſtile familier; & dans le burleſque. Un bon *grivois*, un *grivois* de l'armée. Il trouva un *grivois* qui s'approcha fort modeſtement de lui, & s'inſinua tellement ſous ſa brandebourg, qu'il s'en trouva revêtu, & le paûvre M. du Périer reſta en juſte-au-corps. Mén. A la maniére des *grivois* de l'armée, ils commencent par s'emparer de ce qui les accommode. Fléxier.

GRIVOISE. ſ. f. Sorte de tabatiére faite en maniére de rape pour réduire en poudre la tabac qui eſt en rouleau; ces ſortes de tabatiéres ſont venuës de Straſbourg en 1690. ſans doute parce que les ſoldats, ou grivois s'en ſèrvent, & depuis ſont devenuës fort à la mode, même parmi les gens de Qualité & les pèrſonnes les plus ſérieuſes. *Scobina tabacaria.*

Grivoise, eſt auſſi une fille libre, qui vit en débauche avec les grivois, les Soldats, ou les gueux.

> *Et la grivoiſe avec eux,*
> *Vivent les gueux.*

GRO.

GROBIS. ſ. m. Vieux mot. Grôs Seigneur. Borel dit que c'eſt de là qu'on a dit, Faire le *ramina-grobis.* Madame Des-Houliéres dit *romina-grobis*, & non pas *ramina grobis*, & tout Paris le dit de même. On appelle un grôs chat un *romina-grobis*, mais on ne donne pas ce nom aux chats vagabonds. Il eſt en bonne cuiſine ce *romina-grobis.*

GRODECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Pologne. *Grodecia.* Elle eſt dans la Ruſſie Rouge, entre la ville de Lembourg & celle de Sanock, à treize lieuës de la prémiére, & à quinze de la dèrniére.

GRODNO. ſ. m. Nom propre d'une ville de Lithuanie, Capitale d'une Châtellenie du Palatinat de Troki, & ſituée ſur la riviére de Niemen, où elle a un beau port, environ à vingt-deux lieuës de Novogrodeck, vèrs le couchant, & de Troki, vèrs le midi. *Grodna.* Cette ville eſt défenduë par un bon château qui la domine, la Diéte générale du Royaume de Pologne, qui doit ſe tenir tous les trois ans en Lithuanie, s'aſſemble dans cette ville. Les Moſcovites la prîrent, & la ravagèrent l'an 1655. mais elle s'eſt rétablie.

GROËNLAND, ou Groënlandt. ſ. m. ou Groënlande. ſ. f. Nom propre de Contrée. *Gronia*, *Gronelandia.* C'eſt un grand païs, qui fait partie des tèrres Arctiques. Il eſt au ſeptentrion de l'Europe, de l'Amérique, & de l'Iſle d'Iſlande. Eiricus Norvégien le découvrit l'an 982. & on lui donna le nom de *Groënland*, qui ſignifie une *Terre verte*, parcequ'on en trouva les côtes toutes couvèrtes de mouſſe. On y établit un Evêché ſuffragant de Drontheim à la ville de Garda; mais environ l'an 1416. les Norvégiens abandonnèrent ce païs. Dans le dèrniér ſiécle, & au commencement de celui-ci on en a découvert les côtes, depuis environ le 10e degré de longitude, juſqu'au 260e; & depuis le 60e de latitude juſqu'au 78e; mais on ne connoît que quelques havres, où ſe retîrent ceux qui vont à la pêche de la Baleine. On ne ſçait pas ſi ce païs eſt un continent, ſéparé de l'Amérique, ou s'il lui eſt joint vèrs le nord du nouveau Méxique, parcequ'en ſuivant ſes côtes par les détroits de Forbiſher, de David, & de Hudſon, pour chèrcher un paſſage de la mèr du nord à celle du ſud, qui abregeroit de beaucoup le chemin des Indes orientales, on n'a pû aller que juſqu'à la Baye de Button, les glaçons empêchant d'aller plus avant, & de ſçavoir au ſûr, ſi ce qui eſt au delà eſt tèrre, ou mèr. On diviſe le *Groënlandt* en vieux & nouveau, le vieux eſt au nord de l'Iſlande, & le nouveau au midi. Parceque les Norvégiens l'ont découvèrt les prémiers, les Rois de Danemarc s'en attribuënt l'empire; & comme c'eſt un titre ſans fruit, il n'y a pèrſonne qui le leur diſpute. On dit que les Groënlandois font du pain avec des ôs de poiſſon, & qu'ils boivent de l'eau de la mèr: mais il n'y a nulle apparence que dans un auſſi grand païs on n'aye point d'aûtre aliment.

C'eſt un Eiricus qui a le prémiér conduit des Colonies d'Iſlande en *Groënlande.* Le Chriſtianiſme y a été introduit par Leif, fils d'Eiricus, ou Henri Rufus, ou le Roux.

Ce mot eſt compôſé de *Groën*, vèrd, & *lande*, tèrre, *Groënlande*, tèrre vèrte. On ſçait que les Norvégiens, gens de race Gothique & de la langue Teutonique, ont les prémiérs découvèrt & donné le nom de *Groënlande.* Huet, *Orig. de Caen p.* 305. Maty prend la prononciation Hollandoiſe pour la prononciation Françoiſe, quand il dit que l'on prononce *Grounlandt.* Nous prononçons *Groenlande*, ou Gronelande. En 1554. les Danois équipèrent un vaiſſeau qui étant parti de Coppenhague au commencement du printems n'arriva ſur les côtes de *Groënlande* que le 26 de Juillet. Les montagnes étoient encore couvèrtes de neiges, & le bord de la mèr glacé. Thormodus Tarfæus, Hiſtoriographe Royal de Norwége, a donné une hiſtoire de *Groënlande* qui eſt curieuſe. Elle fut imprimée à Coppenhague en 1707. ſous le titre de *Gronlandia antiqua* &c.

GROËNLANDOIS, oise. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant, Originaire de la Groënlande. *Groenlandus, a.* Les *Groënlandois* s'habillent de peaux de chiens, de veaux marins, & de rennes, & portent ſous ces habits des camiſoles de peaux d'oiſeau, comme de cigne, d'oiſon, de canard & de cercelle, tournant les peaux en dedans ou en dehors ſelon les ſaiſons. Les *Groënlandoiſes* ſont vêtuës comme les hommes, à cela près qu'elles ont un morceau de peau qui leur pend devant & dèrriére juſqu'à mi-jambe, & que le capuchon de leur juſte-au-corps eſt aſſez large, à cauſe de leurs cheveux, au lieu que celui des hommes qui en ont moins, eſt plus étroit. Le vaiſſeau Danois dont nous avons parlé à l'Article précédent, amena en Danemarck trois *Groënlandoiſes.* Elles étoient de fort petite taille, mais tout leur corps étoit bien proportionné, ſi ce n'eſt qu'elles avoient le viſage un peu trop large, & les yeux petits, mais noirs & très vifs. Leur couleur étoit d'un olivâtre brun; & tout

leur corps étoit encore plus bazanné que leur viſage. Elles avoient la peau très douce, & les mains courtes, auſſi bien que les piéds. Voyez Oléarius, *Voyage de Moſcov. L. III.*

GROGNARD. ſ. m. Qui gronde, qui eſt chagrin, mécontent, qui marque ſon chagrin en *grognant*. *Querulus, moroſus.*

Pour l'aûtre qui me reſte ici,
C'eſt un grognard *froid & tranſi,*
Qui jadis a ſçû par ſa rime
Acquérir quelque foible eſtime. Rec. de vers.

Ce mot de *grognard*, & ceux de *grogne*, *grogner*, *grogneur*, qui ſuivent, ſont des tèrmes bas & populaires.

GROGNE. ſ. f. Chagrin, mécontentement qu'on témoigne en grognant. *Obmurmuratio*, *muſſitatio.* Il eſt bas.

GROGNEMENT. ſ. m. Cri des pourceaux. *Grunnitus.* Danet.

Ce mot & le ſuivant ſont formez par onomatopée du bruit que font ces animaux.

GROGNER. v. n. Qui ſe dit au propre du cri des pourceaux. *Grunnire.* On le dit par extenſion des hommes, quand ils font un bruit & murmure ſourd, & qui n'eſt pas articulé, lorſqu'ils ſont mécontens, ce qui imite aſſez le cri du pourceau. *Obmurmurâre*, *muſſare*, *mutire.*

Ce mot vient du Latin *grunnire*, & par onomatopée du cri, ou ſon que font les pourceaux.

GROGNEUR, euse. adj. Celui qui grogne, qui murmure tout bas, qui fait la mine, & qui témoigne du chagrin. *Obmurmurator.* Il eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un vieux *grogneur*, une vieille *grogneuſe*.

Chez les Religieuſes les petites penſionnaires qu'elles élévent, appellent entre elles la mère *Grognon*, celle qui eſt chargée du ſoin de leur éducation, parcequ'elle les reprend de leurs faûtes. On diroit au maſculin *monitor*, dans le même ſens qu'Horace a dit des jeunes gens qui ſont ordinairement indociles, *monitoribus aſper*.

GROIN. Voyez Grouin.

GROIRIE. ſubſt. f. Vieux mot. Forêt commune. Lobin. *Gloſſ. Sylva*, ou *Saltus communis.*

GROISSE. Voyez Grosserse.

GROL. ſ. m. ou GROILE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des provinces unies. *Grolla.* Elle eſt dans le Comté de Zutphen & de Doesbourg, vèrs l'orient. *Grolle* eſt fortifiée. Les François l'ayant priſe l'an 1672. la firent raſer deux ans après en 1674.

GROILE. ſ. f. Oiſeau du genre des corneilles, qui a le bèc grôs, & long, & les piéds noirs. Il ſe nourrit de grain, & ne mange point de charogne. Quelques-uns diſent *graule*, ou *graille.* En Latin *gracculus* : le geay c'eſt *galgulus.* D'aûtres écrivent *Grôſle.* On l'appelle auſſi Freux. Voyez ce mot.

Ménage tient que ce mot vient de *garrula*, ou de *garriola*, qui ſe trouve dans la Loi des Allemands.

GROMÉNARE. ſ. f. Tèrme de Relation. Éſpèce de révérence en uſage au Japon. *Salutatio terna feriendo terram fronte.* Au moment que le Père entra, tous s'inclinèrent trois fois profondément, juſqu'à toucher la tèrre de leur front, en quoi ils ſont fort adroits (les Japonois) & cette révérence, que les Japonois appellent *Groménare*, n'eſt que du fils au père, & du vaſſal au Seigneur. P. Bouhours.

GROmMELER. v. n. Murmurer ſecretement; gronder entre ſes dents, témoigner du chagrin, ſans en vouloir dire la cauſe. *Muſſitare tacitè & apud ſe queri.*

Ce mot vient de *Gromellaat*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie la même chôſe.

GROmMELEUX, euse. adj. Voyez Grumeleux. La Quintinie & Ligèr écrivent *Grommeleux.* Un fruit *grommeleux* c'eſt la même chôſe que farineux. Une chair farineuſe, *grommeleuſe*. *Gron* ſignifie en langue Saxonique un lieu aquatique & marécageux, & Cambden prétend que la ville de *Groningue* en a tiré ſon nom. Huet, *Orig. de Caen.*

GRÔNA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Grona*, *Cremone.* Il eſt dans la Dalmatie, au nord de Spalatro, près des ruines de Salone.

GRONDE. ſ. f. Voyez Trompe. Inſtrument de Muſique; c'eſt la même chôſe.

GRONDEMENT. ſ. m. Bruit ſourd. *Murmur.* Le *grondement* du tonnèrre. Roh.

GRONDER. v. act. Reprendre un inférieur, lui reprocher qu'il a manqué à ſon devoir. *Increpare.*

Ce mot vient du Latin *grondiare*, qu'on a dit pour *grunnire.* Ménage. D'aûtres le dérivent de γρύζω, qui veut dire la même chôſe, ou à peu près la même chôſe en Grèc.

Gronder. v. n. Murmurer ſecrettement, donner des témoignages muets qu'on a du mécontentement de quelque chôſe; & alors il ſe dit des égaux & des inférieurs. *Obmurmurare.* Ce valet ne fèrt qu'en *grondant*.

On dit figurément, que le ciel, que l'orage, que le tonnèrre *gronde* ſur nos têtes, quand il commence à ſe faire entendre dans la nuë.

On ne va plus au bal, on ne va plus au cours :
Hyver, été, printems, bref Opéra toûjours,
Et quiconque n'en chante, ou bien plûtôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde. La Font.

L'aquilon en fureur gronda *ſur les montagnes.* Boil.

On le dit auſſi figurément, en parlant de la guèrre, des préparatifs qu'on fait pour attaquer un ennemi, du fracas des armes, du bruit de l'artillerie, &c. parceque tout cela s'appelle par métaphore du nom de tonnèrre.

Ce n'eſt que ſur ſes ennemis
Qu'on entend gronder *le tonnèrre,*
Les peuples qui lui ſont ſoumis
Sont les plus heureux de la tèrre. Ar. Bochart.

Grondé, ée. part. *Increpitus*, *objurgatus*, *correptus.*

GRONDERIE. ſ. f. Chagrin, mécontentement qu'on témoigne, ſans en dire la cauſe, en pluſieurs ſortes de manières, action de gronder. *Objurgatio*, *querela*, *obmurmuratio.* Elle s'en apperçut & l'en gronda, & voulant continuer ſa *gronderie.* Mlle De..... Ce tèrme eſt du ſtile familier.

GRONDEUR, euse. Chagrin, qui gronde, & qui a coutume de gronder. *Moroſus*, *ſeverus.* Les femmes ſont coquettes quand elles ſont belles, & *grondeuſes* quand elles ſont ſages. M. Scud.

Ce n'eſt qu'en mots fâcheux qu'éclate vôtre ardeur,
Et je ne vis jamais un amour ſi grondeur. Mol.

On a fait une Comédie intitulée le *Grondeur.* On y repréſente un homme toujours malcontent, & de mauvaiſe humeur.

Du plus petit delai mon âme impatiente
Prend aiſément le ton grondeur.
La viteſſe même eſt trop lente,
Quand on déſire le cœur.
Nouveau choix de vers.

GRONDEUR. ſ. m. Poiſſon qui ſe trouve dans les petites rivières des Iſles de l'Amérique. On l'appelle *grondeur*, parcequ'il gronde à la manière d'un petit cochon lorſqu'il eſt pris.

GRÔNE, ou GROISNE. ſ. f. Nom d'une rivière de France. *Grauna*, *Grauna.* La *Grône* eſt une petite rivière de Bourgogne, ſur les confins du Châlonnois & du Mâconnois. Elle ſe décharge dans la Saone entre Châlons & Tornus. Elle paſſe au bas de la Buſiſa, & le long des murailles de Cluny, & ſe décharge dans la Saone entre Senecey & Châlons.

GRONEBOURG. Voyez Tavastus.

GRONELANDE. Voyez Groënlande.

GRONESUND. ſ. m. Nom propre d'un petit détroit de la mèr Baltique. *Fretum viride.* Il eſt entre l'iſle de Zélande, & celles de Falſter, & de Mona.

GRONINGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Provinces unies, Capitale de la province qui porte ſon nom. *Groninga*, *Groeninga*, *Gruninga.* Elle eſt ſituée ſur la rivière de Dam, à quatre lieuës de Dam, du Golfe de Dollert, & de la mèr d'Allemagne. *Groningue* a un Évêché ſuffragant d'Utrecht, & une Univèrſité. *Groningue* eſt aſſez grande, bien peuplée, & extrémement forte. L'Evêque de Munſter l'aſſiégea inutilement l'an 1672.

Ce nom *Groningue* a été donné à ces lieux, dit-on, à cauſe de Grunus, fondateur de la ville de *Groningue.* Quelques-uns prétendent que ce Grunus étoit Troyen. D'aûtres, comme Munſter, ſe contentent de le faire Chéf des Francs, & fils d'Antenor, un de leurs Rois. Il fonda, diſent-ils, *Groningue* vèrs l'an 374. ou 377. de Rome. Mais on vèrra par ce que nous avons dit au mot Franc, que ce nom étoit inconnu dans ces tems là, pour un nom de peuple.

La Province, ou la Seigneurie de *Groningue*, ou le *Groningerland. Ditio Groningenſis*, *Groningana.* Ce païs étoit autrefois une partie de la Friſe. Il eſt maintenant une des provinces unies des Païs Bas. Elle eſt bornée au couchant par la Friſe propre; & au midi par l'Ovériſſel. Elle a au couchant le marais de Bourtanghe; & le Golfe de Dollèrt, & au nord la mèr d'Allemagne. Elle renferme la ville de *Groningue*, avec ſon tèrritoire, qu'on nomme le Goerecht, & les Ommelandes, c'eſt-à-dire, les païs circonvoiſins, qui ſont diviſez en cinq petites contrées, le Weſter Quartier eſt aux confins de la Friſe, l'Hunſingo le long de la

la mèr d'Allemagne; le Fivelingo, vèrs l'embouchure de l'Embs; l'Oldé-Ampe, vèrs le Golfe de Dollèrt; & le Weſtèr-Woldt, vèrs le marais de Bourtanghe. La plus grande fèrtilité de cette province conſiſte en ſes grands pâturages, où l'on nourrit quantité de grôs chevaux de tirage. Ses lieux principaux ſont *Groningue* capitale, Dam, Delfzyl, Winſchote, & le fort de Bourtanghe.

GRÔS, GRÔSSE. adj. Têrme relatif. Ce qui eſt étendu en largeur, & en épaiſſeur; qui eſt de plus grand volume qu'un autre corps à quoi il eſt comparé. *Craſſus.* Un homme *grôs*, & grâs, ſouvent mange moins qu'un maigre. Un Calepin eſt un *grôs* volume. Louïs le *Grôs* fut brâve, & laborieux. MEZ.

Ce mot vient du Latin *groſſus.* Voyez Ménage. *Groſſus* ſe trouve ſouvent dans la baſſe Latinité pour *rudis*, *magnus*, *craſſus.* D'autres le dérivent de *craſſus.* Les Auteurs appellent Louïs le *Grôs*, *Ludovicus Craſſus.* Il vient de ces deux mots; car il s'eſt fait immédiatement de *groſſus*, & *groſſus* s'étoit fait de *craſſus.* Icquez trouve le mot de *grôs* dans la langue des Francs, *gruoz* ou *groz* dans cette langue ſignifie grand, & *groſſ* a la même ſignification dans l'Allemand: quoique nous ayons attaché des idées différentes au mot de *grand*, & à celui de *grôs*, ces idées conviennent en beaucoup de chôſes, & ſur tout en ce qu'elles marquent une étenduë conſidérable, ou dans un ſens propre, ou dans un ſens figuré.

GRÔS, ſignifioit autrefois grâs, c'eſt en ce ſens que l'Empereur Charle le *Grâs* Roi de France, de Gèrmanie, de Lorraine & d'Italie, eſt quelquefois appellé Charle le *Grôs.* C'eſt pour la même raiſon que le Roi Louïs VI. a été ſurnommé le *Grôs*, comme le rapporte Sugèr. M. de Caillères ſe plaint fort dans ſes mots à la mode de ce qu'on met le *grôs* à toute ſauſſe. Cette chanſon a couru contre cet abus.

Qu'une grôſſe *beauté dérange la cèrvelle,*
Et fait pouſſer de grôs *ſoupirs!*
La grôſſe *qualité peut flater nos deſirs;*
Mais avec un grôs *bien, on a ce qui s'appelle*
De grôs *bonheurs, de* grôs *plaiſirs.*

Voyez le ſecond volume des nouvelles remarques du P. Bouhours.

Ce mot de *grôs* a été quelque tems fort en uſage, & tout le monde le diſoit au lieu de *grand*; le Roi ayant témoigné un jour qu'il n'aimoit pas cette expréſſion nouvelle, Deſpreaux, qui ſe trouva préſent, dit, qu'il étoit ſurprenant que ſous le régne de Loüis le Grand, on voulût mettre par tout le mot de *grôs* pour celui de *grand.*

Ce mot a beaucoup de ſignifications, ſuivant les divèrſes chôſes à quoi on le rapporte.

GRÔS, eſt oppôſé à délié, délicat, peu épais. De *grôs* pain, qu'on appelle auſſi du *grôs Guillaume*, c'eſt du pain bis. Du *grôs* vin, qui eſt fort épais. De la *grôſſe* viande, c'eſt de la viande de boucherie. Un *grôs* habit. De *grôs* ſouliérs. Un *grôs* mur, eſt celui qui ſoutient les planchérs & la charpente d'un bâtiment, & eſt oppôſé à *cloiſonnage.*

GRÔS, s'oppoſe auſſi à *petit*, foible, moins violent, moins fort dans ſon éſpèce. Une *grôſſe* armée, c'eſt-à-dire, forte & nombreuſe. *Grôſſe* fiévre, qui eſt violente. *Grôs* intérêt, *Grôs* péché. La *grôſſe* faim. Une *grôſſe* ville. Une *grôſſe* riviére. Une *grôſſe* tempête. Un *grôs* orage.

GRÔS, ſe dit du bois en ce ſens. Cette piéce de bois a tant de *grôs*, c'eſt-à-dire, que ſes deux plus courtes dimenſions ſont égales, & ont tant dans leur meſure, dans leur étenduë.

GRÔS, ſignifie quelquefois, Riche, ou celui qui paroît l'être. Un *grôs* Financiér. Un *grôs* Marchand. C'eſt dans ce ſens qu'on dit d'un homme qui s'eſt fort enrichi, qu'il a fait une *grôſſe* fortune. Un *grôs* Monſieur. Un *grôs* Milord. Ce qu'on appelloit autrefois *grand*, s'eſt depuis quelque tems métamorphôſé en *grôs.* On l'a introduit par tout. M. de Caillères blâme qu'on diſe, une *grôſſe* qualité, une *grôſſe* diſtinction, un *grôs* mérite, une *grôſſe* affaire, &c. Il ſoutient que le tèrme de *grôs* eſt affecté aux chôſes corporelles, dont la grôſſeur ſe peut meſurer, & qu'un *grôs Seigneur*, ne doit s'entendre que de ſa taille, & non pas de ſon crédit, & de ſes richeſſes. L'uſage l'a pourtant autoriſé en bien des phrâſes contre cette régle. La valeur du Maréchal de Gaſſion étoit vive, & agiſſante; mais il eſt vrai qu'on la voyoit moins libre à la vûë d'une *grôſſe* affaire. SARASIN. L'infidélité qui fait le mérite galand des Cours agréables, paſſe pour le plus *grôs* des vices dans cette bonne nation. S. EVR. On dit quand on entend bien ſonner en une Parroiſſe, qu'il eſt mort quelque *grôſſe* tête, quelque pèrſonne conſidérable. *Grôs* Seigneur, veut dire, grand Seigneur, pèrſonne fort conſidérable. Autrefois il n'y avoit que les *grôs* Seigneurs qui ajoutaſſent à leur nom de batême celui de leur tèrre, & de leur apanage, ce qui inſenſiblement eſt devenu le nom de famille. MEN. On dit fort bien *grôs* gain, pour ſignifier un gain conſidérable. Faire un *grôs* gain au jeu.

On dit qu'une femme eſt *grôſſe*, ou *grôſſe* d'enfant; pour dire, qu'elle eſt enceinte.

On dit, que la Cour eſt *grôſſe*, quand il y a beaucoup de monde à la Cour, comme lorſqu'il s'y fait quelque grande cérémonie.

On dit, qu'un homme a le cœur *grôs*; pour dire, qu'il a le cœur plein de dépit, ou de colère, de chagrin, de douleur. Corneille a dit auſſi,

Les yeux baignez de pleurs, le cœur grôs *de ſoupirs.*

On dit, Avoir de *grôſſes* paroles, une *grôſſe* conteſtation, avec quelqu'un; pour dire, Se mettre en état de ſe quereller. Cette expreſſion, *grôſſes paroles*, eſt ancienne dans nôtre langue, comme il paroît par un acte du tréſor des chartes, il eſt de Philippe le Bel en 1299. *Si quis alicui verba contumelioſa &* groſſa *dixerit* &c. Un Auteur Modèrne, qui eſt de l'Académie Françoiſe, dit, vous aviez fait un *grôs* ſerment.

On dit, Joüer *grôs* jeu; pour dire, joüer beaucoup d'argent, hazarder en joüant des ſommes conſidérables.

Il n'eſt pas ſi facile qu'on penſe,
D'être fort honnête homme, & de joüer grôs *jeu.*
MAD. DES-H.

En tèrmes de Marine, on appelle *grôs tems* ou *grand tems*, un tems de mèr, ou un orage, une tempête, lorſque le vent ſouffle extraordinairement, & que la mèr commence à devenir *grôſſe*, & à s'agiter. On ne ſe ſèrt point de la voile de pètroquet de *grôs tems. Grôſſe* mèr ſe dit de la mèr, lorſqu'elle eſt fort agitée. La brume, le grand vent, & la *grôſſe* mèr, ne nous auroient pas pèrmis de nous relever. FRÉZIER. Nous éprouvâmes combien ces vents, quoique foibles, rendoient la mèr mâle dans la râde, nous conjecturâmes ce qu'il en devoit être dans les *grôs* tems. ID.

GRÔSSE AVANTURE. Tèrme de Marine, & de Commèrce. *Fortuna maris.* La *grôſſe avanture* ſe nomme autrement *Bodémerie. Journal des Sçav. 1714. p. 616.* On l'appelle auſſi contrat à la *grôſſe*, ou à retour de voyage. C'eſt une convention entre deux particuliérs, dont l'un envoye des éffets par mèr & reçoit une ſomme d'argent de l'aûtre, à condition de la lui rendre avec un cèrtain profit en cas de bon voyage, & de ne rien payer ſi les éffets périſſent. Les contrats à la *grôſſe* qui ſe font dans le commèrce de mèr, ne ſont aſſignez que ſur le corps, & la quille du vaiſſeau, & ſur ſa cargaiſon. Ces obligations à la *grôſſe* aventure, qu'on appelle aûtrement à retour de voyage, ſont des contrats par leſquels un Maître de navire emprunte de l'argent à un grôs intérêt, pour mettre ſon vaiſſeau en mèr, & faire un voyage; ſi le vaiſſeau revient du voyage, les deniérs prêtez ſont rendus & payez au créanciér, principal & intérêts ſtipulez: mais ſi le vaiſſeau périt, l'obligation eſt éteinte, & le débiteur ne paye ni principal, ni intérêts; ainſi tous contrats à la *grôſſe* demeurent nuls par la pèrte des éffets ſur leſquels on a fait le prêt, pourvû qu'elle arrive par cas fortuit dans le tems, & les lieux de riſque, ſuivant l'Ordonnance de la Marine.

On dit auſſi donner de l'argent à la *grôſſe avanture*; pour dire, Prendre un *grôs* intérêt, à cauſe des riſques qu'il y a à courir.

Pour le Grand Amiral, ſeuvri de Thétis,
Qu'il mette dix ſomes à la grôſſe avanture.
C'eſt moi qui les lui garantis,
La mèr même n'eſt pas plus ſûre. N. CH. DE VERS.

GRÔS-AVANTURIER. ſ. m. Tèrme de Mer. Celui qui met de l'argent à la *grôſſe avanture.* Il eſt *Gros avanturier.*

Ce mot de *grôs* eſt quelquefois augmentatif; comme, *Grôs* piſte, *grôs* pendart. *Grôſſe* carogne. *Grôs* lourdaut.

GRÔS-BEC. ſ. m. Sorte de petit oiſeau aſſez ſemblable au pinçon; mais qui a le bèc d'une grôſſeur extrême, à proportion de ſon corps. *Le grôs-bec* caſſe les noyaux des fruits. En Latin *fringilla roſtrata.*

GRÔS-BEC D'INDE HUPPÉ. *Coccothrauſtes Indicus Criſtatus.* Cet oiſeau imite extrémement bien la voix des autres oiſeaux, principalement du Roſſignol. Il mange du millet, du pignon, & d'autres éſpèces de fruits ſemblables. Lorſqu'il ſe voit dans un miroir, il ſemble par les geſtes & par les cris qu'il fait, qu'il ſe déſeſpère en abbatant ſa crête & dreſſant ſa queuë, comme les paons, & battant des ailes, & en donnant de grands coups de bèc contre le miroir. Il eſt d'un temperament très-chaud, ce qui ſe connoît facilement à ce qu'il aime extrémement à ſe baigner. Quant à la forme, il a une huppe en tête, laquelle eſt de figure triangulaire, & de couleur d'écarlate; ſon col, ſa poitrine & ſon ventre ſont éclatans, les extrémitez de ſes ailes ne ſont pas d'une couleur de pourpre ſi éclatante, non plus que ſa queuë, qui eſt fort longue à proportion du corps; ſçavoir, d'une paume, elle

elle eſt un peu élevée, de la largeur du petit doigt ; ſes jambes ſont courtes & blanchâtres, ſes ongles ſont robuſtes & un peu courbez, la longueur de tout l'oiſeau eſt de deux paûmes.

Dans les Antilles le *gros-bèc* a toute la forme d'un moineau, mais il a les plumes vèrdâtres. Comme il a le bèc fort dur, il entâme l'écorce des Bananes, qui eſt fort dure, avant qu'elles ſoyent meures, puis les aûtres oiſeaux l'accompagnent à manger le dedans du fruit. P. DU TERTRE.

GRÔS BOIS, eſt du bois à brûler taillé en bûches, & qui eſt opposé à *fagot* & à *cotrêt*, quoiqu'il ne ſoit pas ſi *grôs* que celui de charpente.

GRÔS CANON, Tèrme d'Artillerie, C'eſt le canon de batterie. En tèrmes d'Imprimerie, le *grôs canon* ſimplement, eſt le caractère qui eſt entre le *grôs double canon*, & le petit canon : & on appelle *grôs Romain*, le caractère qui eſt entre le parangon, & le Saint Auguſtin. Le *grôs canon* eſt le plus *grôs* de tous les caractères.

GRÔS DIXME, ſe dit des *grôs* fruits de la tèrre, comme blé, orge, avoine ; & *grôs Decimateur*, eſt celui à qui ils appartiennent. Voyez DÉCIMATEUR.

GRÔS DÔS, ſe dit auſſi d'un homme fort riche, d'un grôs financiér. Ce Fèrmiér général eſt un *grôs dôs*, il payera bien la taxe.

GRÔS-FRUITS, ſont les blez, les vins, les foins & autres chôſes ſemblables. Ce mot en ce ſens n'a point de ſinguliér, & *grôs fruit* a un aûtre ſens. Une poire de bon Chrétien eſt un *grôs fruit*, en comparaiſon d'une poire de rouſſelet, les blez, les vins, &c. ſont les *grôs fruits* d'une tèrre, en comparaiſon des légumes du jardin.

GRÔSSE-JAÛNE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de figue. Les *Grôſſes-jaûnes* ſont un peu teintes & carnées dedans ; elles rapportent peu de fruits au printems, & rapportent aſſez l'automne ; mais, à mon goût, elles ne ſont guères délicates, ni en prémières ni en ſecondes. LA QUINTINIE T, I. *p.* 415.

GRÔSSE LETTRE, ſe dit non ſeulement des grôs caractères, mais auſſi de toutes les lettres capitales. *Majores litteræ*, ou *typi*.

GRÔS LÔT, eſt le plus conſidérable billet d'une lotterie, d'un partage.

> *Le bel eſprit au ſiécle de Marot,*
> *Des dons du ciel paſſoit pour le* grôs lot. MAD. DES-H.

GRÔSSE MADELON. Tèrme de Fleuriſte, autrement Tout de Babel, c'eſt un œillet d'une grôſſeur prodigieuſe, mais c'eſt tout, car il créve ; ſon blanc n'eſt pas fin, il eſt broüillé & confus, ne graine pas, mais il porte 14 à 15 poûces de tour ; il faut lui laiſſer 7 ou 8 boutons, ſa plante eſt extrémement forte. MORIN.

GRÔS MOT, eſt un mot obſcène. On appelle auſſi un *grôs mot*, un mot déciſif & qui conclut, qui tèrmine une affaire. Une *grôſſe* enchère. Une offre *grôſſe*.

GRÔSSE QUEUE. Sorte de poire. Voyez QUEUË.

GROS RATEAU GRIS. Sorte de poire qu'on appelle autrement Poire de Livre, ou Poire d'amour. Voyez LIVRE.

GRÔSSE VÉROLE, eſt une maladie Vénérienne, qui eſt ainſi appellée, à cauſe qu'elle eſt quelquefois accompagnée de grôſſes puſtules qui reſſemblent aux grains de la petite vérole. *Lues venerea*.

GRÔS, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, *Grôſſe* tête, peu de ſens. On dit auſſi, que les *grôs* poiſſons mangent les petits ; pour dire, que les foibles ſouffrent de l'injuſtice des puiſſans. On dit d'un enfant qui a beaucoup coûté à élever, qu'il a plus coûté d'or & d'argent qu'il n'eſt *grôs*. On appelle un Catholique à *grôs* grain, un homme peu ſcrupuleux. On dit, Parler à un homme des *grôſſes* dents, pour dire, le reprendre aigrement, lui parler fortement, en colère, ou avec menaces. On dit, Toucher la *grôſſe* corde ; pour dire, toucher le point le plus important & le plus délicat d'une affaire. On dit, Se tenir au *grôs* de l'arbre ; pour dire, S'attacher à l'autorité légitime, ſuivre le parti le plus fort. On appelle des envies de femme *grôſſe*, des appétits déréglez, des goûts extravagans. On dit encore, Je ſuis *grôs* de vous voir, je ſuis *grôs* de ſçavoir telle chôſe ; pour dire, J'en ai une envie très-paſſionnée. On appelle un *grôs* fin, par une contre-vérité, celui qui croît être bien fin, & qui ne l'eſt guères. On dit auſſi, Faire le *grôs* dôs ; pour dire ; S'enfler de vanité, d'orgueil.

GRÔS. ſ. m. Signifie ce qui eſt grand en quantité, en étenduë, en qualité, ce qui eſt important, conſidérable dans une chôſe, ou ce qui eſt de plus grand, de plus important, de plus conſidérable. Ce mot en ce ſens ſe dit de pluſieurs chôſes, & il eſt fort en uſage. Le P. Feuillée par deux obſervations aſtronomiques à la côte du Chily, & une à celle du Pérou, confirmoit pour le *grôs* la réforme de longitude que j'avois faite ſur la ſimple eſtime. FRÉZIÉR.

On dit le mot de *grôs* d'un amas de trouppes qui marchent enſemble. *Turba, manus, cohors*. Il parut un *grôs* de Cavalerie ſur la colline. Ce Régiment s'eſt rejoint au *grôs* de l'armée. Le Roi commanda à tous ſes gens diſpèrſez de venir joindre le *grôs* de l'armée. FLECH.

Le *grôs* de l'armée, ou d'une armée, dans ces phrâſes ſignifie la plus conſidérable, la plus grande & la plus *grôſſe* partie d'une armée. On le dit des armées navales, & des armées de tèrre. Le *grôs* de nôtre armée a toujours demeuré dans ſes eaux : ce ſont les ennemis qui ont voulu finir le combat, & s'éloigner de nous, en tenant le vent autant qu'il leur a été poſſible. M. LE C. DE TOULOUSE.

On dit aux Eaux & Forêts, qu'un arbre a tant de *grôs* ; pour dire, qu'il a tant de piéds de tour. On dit auſſi en Charpenterie du bois équarri, qu'il a tant de poûces de *grôs* ; pour dire, qu'il a tant de largeur & d'épaiſſeur.

GRÔS, ſignifie auſſi, Ce qui eſt le principal, la plus conſidérable, la plus grande partie d'une chôſe. Ce Miniſtre fait le *grôs* des affaires. Il n'y a point de vie ſi uniforme, où des actions particulières ne démentent quelquefois le *grôs* de la conduite. S. EVR. Ce Marchand fait le *grôs* & le détail d'un tel négoce. Cet Artiſan fait le *grôs* de la beſogne. Il faut ôter le plus *grôs* de cette pièrre, de ces ordures. On dit auſſi, le *grôs* du monde ; pour dire, la plus grande partie du monde.

Le *grôs* d'une Chanoinie, eſt la portion qui vient à chaque Chanoine du revenu du Chapitre, ſans y comprendre les obits & les diſtributions manuelles. On dit le mot de *grôs* dans le même ſens, en parlant de toutes ſortes de Prébendes.

Le *grôs* d'une Cure, eſt une penſion en argent, ou en fruits, que les *grôs* Décimateurs donnent aux Curez pour & au lieu des dîmes. C'eſt auſſi une portion congruë qu'un Curé Primitif qui prend toutes les *grôſſes* dixmes d'une Parroiſſe, donne au Vicaire pèrpétuel pour vivre, outre les menuës dixmes & le creûx de l'Égliſe.

GRÔS, en tèrmes d'Aydes, eſt un droit de vingtiême, ou ſubvention qu'on prend ſur le bien vendu. Les Secretaires du Roi ſont exempts du droit de *grôs* ſur le vin provenant de leur cru, ou pour la proviſion de leurs maiſons. *Arrêt du grand Conſeil du Roi du* 1. *Mars* 1621. Voyez ſur le Droit de *grôs* les Déclarations du Roi du 1. Juin 1649. du 19. Mars 1655. du mois de Décembre . . . du mois de Septembre 1684.

Dans la Coutume d'Artois Greffe du *grôs* ſignifie le greffe où l'on expédie les *groſſes*, en retenant la minute des actes, afin d'y avoir recours en cas de beſoin ; ces grôſſes s'expédient au greffe du *grôs*, lorſqu'on veut mettre à éxécution les actes, les contrats qui y ont été paſſez.

GRÔS, eſt auſſi la huitième partie d'une once, ou une drachme, qui pèſe trois deniérs, & le deniér 24 grains ; deſorte que le *grôs* eſt de 72 grains. En ce ſens, il vient du Latin *groſſus*.

GRÔS, eſt auſſi une ancienne monnoye que Saint Louis fit battre à ſon retour d'Égypte en la ville de Tours, à onze deniérs de fin, qui étoit une eſpéce de ſous qui en valoient ſix des aûtres qui étoient noirs, plus petits & plus chargez de billon. Ils furent ainſi nommez, parcequ'ils peſoient une drachme, ou la huitième partie d'une once, qu'on appelle *grôs*. Mr. le Blanc obſerve qu'on appella cette monnoye *grôs Tournois* ; *grôs*, parceque c'étoit la plus grôſſe monnoye d'argent qu'il y eût alors en France, & *Tournois*, parce qu'elle fut fabriquée à Tours. M. le Blanc obſerve auſſi qu'il avoit cru avec tout le monde que Saint Louïs étoit l'Auteur des *grôs* tournois avec la bordure de fleurs de lys, mais depuis qu'il a vû une monnoye de Philippe d'Alſace, Comte de Flandres avec la même bordure, il a changé de ſentiment, & il ne doute point que ſous Philippe Auguſte, au tems du quel ce Comte de Flandres vivoit, il n'y ait eû de ces *grôs* tournois, & que ce ne ſoit à leur imitation que ce Comte ait fait battre ceux qui portent ſon nom. Car pourquoi ce Comte, qui n'étoit point du ſang royal, auroit-il mis des fleurs de lis ſur ſes monnoyes ? Voyez cet Auteur p. 173. 174. 175. Cette monnoye a eû différens ſurnoms ſelon les différentes figures dont elle étoit marquée. Il y a eû des *grôs* royaux, des *grôs* à l'O, des *grôs* à la queuë, parce que la croix qui s'y voyoit avoit une queuë, des *grôs* à la fleur de lys, des *grôs* à la couronne. Le *grôs* a ſouvent changé de prix, & quelquefois pluſieurs fois dans la même année. Voyez le Blanc, pag. 250 & 255. Il y a eû auſſi un *demi-grôs* tournois, un tiers de *grôs* tournois. Les Bollandiſtes diſent *groſſus, medius aſſis*. C'eſt à dire, qu'il valoit la moitié d'un ſou. Ils parlent d'un *grôs* d'Ieille. Ce nom de *grôs* s'eſt appliqué auſſi à diverſes monnoyes. Ainſi on a appellé les teſtons *groſſi capitones* ; les *grôs* de neſle, ou neſleſes, qui étoient des piéces de ſix blancs ; des *grôs de Lorraine*, qui étoient des Carolus, &c.

GRÔS, eſt auſſi une monnoye dont on uſe chez les Saxons, Siléſiens, Polonois, Bohémiens, &c. qu'on dit avoir été du poids des

des vieux deniérs [Ro]mains, & des drachmes Attiques. Il y a eû auſſi des *grôs* tournois, dont il eſt fait mention dans l'Extravagante du Pape Jean XXII.

En tèrmes de Negoce, à Amſtèrdam, Anvèrs, Cologne, &c. la livre de *grôs* vaut ſix livres, le ſcheling vaut ſix ſous, & le ſou 12 deniérs; & c'eſt ſur ce piéd que les Marchands tiennent leurs livres: & en ce ſens, c'eſt une monnoye de compte, comme les francs, les florins d'Allemagne, & les ſtèrlings d'Anglètèrre.

GRÔS D'ALLEMAGNE. Les *grôs* d'Allemagne ſont de differente valeur en differentes Provinces de l'Empire. Voyez ſur cela Pfennigk, *De Rei Nummariæ mutatione & augmento. L.II. c.9.n.29.*

GRÔS D'ANGLETÈRRE, Monnoye d'Anglètèrre valant deux ſous trois deniers au XVI. ſiécle. LOBIN. *Gloſſ. & hiſt. de Bret. T. II. p.* 1201. Le *demi-grôs* valoit treize deniers & maille. ID. p. 1201.

GRÔS DE LORRAINE, eſt une petite piéce de monnoye valant dix deniérs de France.

En tèrme de Marchands, *Grôs de Naples*, ou *Grôs de Tours*, eſt une étoffe de ſoye dont le grain eſt croiſé, & qui paroit *grôs* & enflé. On le faiſoit venir autrefois de Naples: maintenant on en fait d'auſſi beaux à Tours. C'eſt une éſpéce de mohère.

EN GRÔS. adv. Sommairement, ſans entrer dans le détail. *Summatim.* Il a raconté cette hiſtoire en *grôs*, ſans en marquer les circonſtances. Plutarque a jugé de l'homme trop *en grôs*, & ne l'a pas cru ſi différent qu'il eſt de lui-même. S. EVR. Socrate ſe moquant d'un Orateur qui redoutoir de parler devant le peuple, vous révèrez, dit-il, *en grôs*, ce que vous mépriſez en détail. ABLANC. On appelle Marchand en *grôs*, celui qui ne vend que les piéces, que les balles entières, qui ne détaille point. On dit auſſi Gagner *grôs*, Coucher *grôs*; pour dire, beaucoup.

TOUT EN GRÔS. adv. Tout ramaſſé. C'eſt ordinairement un tèrme de mépris. De tant de gens invitez à cette cérémonie, il ne ſe trouva que dix hommes *tout en grôs*. Sur mille écus qu'il me doit, il m'en a payé cinquante *tout en grôs*.

GROS BOS. ſ.m. Nom d'une Abbaye de l'Ordre de Cîteaux fille d'Obaſine, dans le Diocéſe d'Engoulême. *Groſſum Boſcum.* Elle fut fondée l'an 1166. SAINTE MARTHE, *Gall. Chriſt. T.IV. p.* 508.

GRÔS-JEAN. ſ.m. Nom propre. Tèrme bas & populaire. *Grôs-Jean* eſt un des pèrſonnages des Comédies en provèrbes, c'eſt un cabaretiér que l'Auteur a ainſi nommé. Ces deux mots n'en font qu'un, *Grôs-Jean*.

GROSEILLE. ſ.f. En bien des lieux on dit *groſelle*; à Paris on prononce *groſeille*, autrefois on diſoit *groiſelle*, mais il faut prononcer *groſeille*. MEN. Fruit du *groſelier*; il eſt petit, agréable, ſain, & un peu acide, & vient préſque au tems des framboiſes. *Uva ſpinea, acinus, bacca.* Il y a une *groſeille verte* dont le bois eſt piquant, elle jaûnit en meuriſſant. Il y en a de deux ſortes, l'une *longue*, & l'autre *ronde*, dont celle-ci eſt plus grôſſe, & ſert dans les ſauces au lieu de vèrjus. *Groſeilles* picquantes. Il y a encore deux éſpéces de *groſeilles* dont le bois eſt picquant, l'une *violette*, & l'autre *rouge*. Il y en a une de Hollande qui fait mépriſer les aûtres. On l'appelle *groſeille* de Hollande, ou *groſeille* blanche, ou *groſeille* pèrlée. Il y a une *groſeille blanche commune*, qu'on nomme *pèrlée*, parcequ'elle eſt ronde & blanche comme une pèrle. La *groſeille de Hollande* eſt la plus éſtimée, donnant beaucoup de grappes grôſſes & longues. Son bois eſt grôs, & ſes feüilles larges. Il y a auſſi une *groſeille noire*. On remarque que la vigne ſuit les groſeliérs, ſoit pour noüer, ſoit pour couler châque année. Les Apothicaires appellent le ſuc des *groſeilles* rouges, quand il eſt confit, *Rob de ribes*.

Les *groſeilles* rouges ſont les plus employées, outre qu'elles ſont fort bonnes à manger, elles ſont rafraîchiſſantes. Le ſyrop de *groſeille*, l'eau de *groſeille*; *groſeille* à confire.

Ce mot vient de *groſſularium*. Voyez Ménage.

GROSELIÉR. ſ.m. Arbriſſeau qui eſt bas, & qui porte des groſeilles. Il y a pluſieurs éſpéces de *groſeliérs*. Les uns ſont épineux, & portent leurs fruits ſeparez les uns des aûtres; les aûtres ne ſont point épineux, & leurs fruits ſont ramaſſez en grappe. Le *groſeliér* épineux, *Groſſularia ſpinoſa, Uva criſpa*, a ſes racines ligneuſes, qui pouſſent pluſieurs jèts longs de trois piéds environ, ronds, branchus, ligneux, armez d'épines d'éſpace en éſpace, & garnies dans les mêmes endroits d'où ſortent les épines, de feüilles arrondies, un peu veluës, un peu échancrées, & legèrement dentelées ſur leurs bords. Ses fleurs, qui paroiſſent à peu prés dans le même tems que celles de la vigne, ſont compoſées de cinq petites pétales, pâles, qui ſont placées entre les échancrures de leur calice, dont la partie poſtérieure devient un fruit ou une baye arrondie, ou ovale, pleine d'un ſuc douçâtre dans ſa maturité. Ce fruit eſt petit & jaunâtre dans le *groſeliér* épineux ſauvage; il eſt du double plus gros dans celui qu'on cultive, & il y en a une éſpéce dont les fruits tirent ſur le rouge. Le *groſeliér* à grappes s'éléve un peu plus que le précédent, ſes feüilles ſont beaucoup plus grandes, plus vèrtes, tout à fait liſſes, & ſes tiges ne ſont point armées d'épines. Son fruit vient ramaſſé par grappes, & il eſt ordinairement rouge, aigre, ou acide, & ſes ſemences, qui ſont menuës, ſont aſtringentes. *Groſſularia multiplici acino, non ſpinoſa, hortenſis, rubra, ſive Ribes officinarum* C. B. Celle-ci donne pluſieurs varietez par ſes fruits, qui ſont ou plus grôs, ou plus doux, ou blanchâtres. Le *groſeliér* noir a beaucoup de rapport avec celui-ci, on le diſtingue ſur tout par ſes fruits qui naiſſent par grappe, & qui ſont douçâtres. Sa feüille a de l'odeur. On a mis en uſage à Bourdeaux depuis quelques années la feüille de cette dèrnière éſpéce de *groſelier*, que l'on nomme *Caſſis* dans cette ville-là; ſa principale vèrtu eſt de provoquer un peu les urines; on a tellement étendu à préſent ſes vèrtus, que l'on en fait une panacée.

Il y a un *groſeliér* de l'Amérique dont les tiges ſont jaûnes, rondes, deux fois grôſſes comme le poûce, & hériſſées de petites étoilles piquantes, ſi près les unes des aûtres qu'il eſt préſque impoſſible de les prendre ſans ſe bleſſer. Il a en quelques endroits des feüilles aſſez petites, larges comme celles du filireus, mais un peu plus longues, & deux fois plus épaiſſes. Au haut de ſes tiges croiſſent des bouquèts de fleurs blanches comme neige, toutes ſemblables aux rôſes de Gueldres. A leur chûte ſuccédent des fruits grôs comme des œufs de pigeon, de couleur de grôſſes groſeilles, quand elles ſont bien meures. Il ſort de l'écorce du fruit cinq ou ſix petites feüilles pointuës & fort étroites. Le dedans du fruit eſt comme les groſeilles bien meures, & le goût ne s'en éloigne pas beaucoup: ce fruit n'eſt pas bon. *P. Du Tertre, Hiſt. des Antilles.*

GROSLAY. ſ.m. Nom propre de lieu. *Groleum, Groſleum. Groſley*, bourg ou village de Normandie, dans le Diocéſe d'Évreux, entre Lyre & Beaumont-le-Roger, ſur la rivière de Rille, qui pèrd ſes eaux & qui renaît dans ſon voiſinage. Il a tître de Baronie. D'autres lieux portent encore ce nom.

GROSLE. Voyez FREUX, ou GROILLE.

GROSSA, ou GRANDE ISLE. ſ.f. *Groſſa Inſula.* Cette Iſle eſt dans le Golfe de Veniſe vèrs les côtes du Comté de Zara, en Dalmatie, duquel elle dépend. Elle appartient aux Vénitiens, & elle eſt aſſez étenduë du couchant au levant, mais fort peu du nord au Sud. Il n'y a que quelques Bourgs ou villages.

GRÔſSE. ſ.f. Acte de Juſtice, ou procédures écrites en grôſſes lettres, qui eſt oppôſé à *minute*, & aux copies qu'on ſignifie. *Luculentiùs ſcriptura.* Les *grôſſes* des écritures de griéfs ſe payent à vingt cinq ſols par rolle. La *grôſſe* d'un procès vèrbal, d'un inventaire, ſe délivre en papiér.

GRÔSSE, eſt auſſi une éxpédition en parchemin des contrats, des obligations, arrêts & ſentences que délivrent les Notaires & les Gréffiérs, & qui ſont éxécutoires quand elles ſont ſcellées. On ne colloque point en ordre dans les décrèts ſur de ſecondes *grôſſes*.

GRÔSSE, ſignifie auſſi, un compte de douze douzaines. Une *grôſſe* de boutons, une *grôſſe* de balles, c'eſt 144. boutons, ou balles. *Duodeni, duodenarii.*

GRÔſSEſSE. ſ.f. État d'une femme enceinte. *Graviditas, prægnatio.* La *grôſſeſſe* d'une femme dure neuf mois. Sa *grôſſeſſe* l'a miſe en tel état, qu'elle n'a pû faire le voyage avec ſon mari. Laurens Joubèrt, Médecin, l'appelle *groiſſe*, & c'eſt ainſi qu'on parloit autrefois. Paſquier Recherch. Liv. VI. c. 40. parle de la *grôſſeſſe* extraordinaire d'une femme de Sens, qui la porta 28 ans, fut mariée l'éſpace de 48 ans, & mourut au 68e de ſon âge, après ſa mort on l'ouvrit, & on trouva dans la matrice le corps d'une petite fille tout formé, mais pétrifié.

GROSSETO. ſ.m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale, & défenduë par une bonne Citadelle. *Groſſetum, Roſetum.* Elle eſt dans le Siénois, en Toſcane, entre le lac de Caſtiglione, & la rivière d'Ombrone, à deux lieuës de la mèr, & à quatorze de Siéne, dont elle eſt ſuffragante.

GRÔſSEUR. ſ.f. Étenduë de ce qui eſt grôs, la qualité de ſon volume. *Craſſitudo.* La *grôſſeur* d'une colonne doit être proportiónnée à ſa hauteur. Ce livre eſt d'une raiſonnable *grôſſeur*, il fait un juſte volume.

Et ſon corps ramaſſé dans ſa courte grôſſeur,
Fait gémir les couſſins ſous ſa molle épaiſſeur. BOIL.

Étre en *grôſſeur*. Tèrmes de Jardiniér, qui ſe diſent des fruits, lorſqu'ils ont aquis toute la *grôſſeur* qu'ils doivent avoir pour entrer en maturité. On dit mes pêches ſont en *grôſſeur*. LA QUINT.

Prendre la *grôſſeur* de quelqu'un; c'eſt, en tèrmes de Tailleur d'habits, voir avec une meſure combien un homme eſt grôs, afin de lui faire un habit proportionné à ſa *grôſſeur*.

GROſSEUVRE. ſ.m. Nom propre d'un bourg, ou village de Normandie,

Normandie, dans le Diocèſe d'Évreux, avec titre de Baronie. *Groſſeuvre* eſt ſitué à une lieuë de la rivière d'Iton, entre Damville, Bailleuil, Saint André de la Marche & Garencières.

GROſSIÉR. adj. Qui vend des marchandiſes en grôs. *Solida, magnaria mercis propola.* En ce ſens il ne ſe dit point au féminin. Un Marchand *groſſiér* d'épiceries.

Groſsiér, ſe dit auſſi entre les Horlogérs, d'un Ouvriér qui ne fait que de la grôſſe beſogne : comme des horloges de ville, &c.

GROſSIÉR, iere. adj. Épais, qui a trop de grôſſeur. *Praecraſſus, concretus.* Ce drap eſt trop *groſſiér.* Cet homme à la taille trop *groſſière.* Cette femme eſt *groſſière*, trop grâſſe, trop chargée d'embonpoint. On dit auſſi, que l'air eſt *groſſiér*, quand il eſt épais, chargé de nuages, ou de broüillards. Un Artiſan *groſſiér.*

Groſsiér, ſe dit auſſi des ouvrages rudes, mal polis, des ornemens mal entendus ; d'un travail peu délicat. *Impolitus, rudis.* Les montres d'Allemagne ſont plus *groſſieres* que celles de France. L'Architecture Gothique étoit bien plus *groſſière* que la Grécque.

Groſsiér, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Pinguis, ruſticus, inficetus, inconditus.* Les Sauvages ſont *groſſiérs* & mal polis. Rien n'eſt plus incommode qu'une ſincérité *groſſière*, qui dit tout ſans ménagement. Bell. Les hommes conſument leur tems en déſordres *groſſiérs.* Nic. Lucien, tout ingénieux qu'il eſt, devient *groſſiér* dès qu'il parle d'amour. S. Évr. Des obſcénitez *groſſières*, ſont des obſcénitez qui ne ſont point enveloppées. Un ſiécle *groſſiér*, eſt un ſiécle où l'on n'a point de goût, de politeſſe dans les mœurs, dans les manières : où l'on ne cultive point les ſciences & les beaux arts. *Saeculum inſipiens & inficetum.* Un artifice *groſſiér.* Un piége *groſſier.* Un ſtile *groſſiér.* La tentation eſt trop *groſſière.* Nic. Ils s'imaginent qu'il ſuffit pour obéir, que l'on ne réſiſte pas à ceux qui commandent, ſoit par une oppoſition *groſſière*, ſoit, &c. Ab. de la Tr.

> *Le vin, & le haſard,*
> *Inſpirent quelquefois une muſe* groſſière. Boil.

Il y a des éſprits ſi *groſſiérs*, qu'on ne leur peut rien faire apprendre. Les Provinciaux ſont bien *groſſiérs*, en comparaiſon des gens de Cour. Cette femme eſt *groſſière* & incivile, elle ne ſçait pas vivre. On ne ſçauroit uſer de tèrmes *groſſiérs* ſans donner mauvaiſe opinion de ſon éſprit. Bell. Comment déffendre une èrreur ſi *groſſière*, & ſi choquante ? Cl. Il ſuffit quelquefois d'être *groſſiér*, pour n'être pas trompé par un habile homme. La Roch. Les pèrſonnes polies ſouffrent beaucoup avec les gens *groſſiérs.* Bell. Ce n'eſt pas la raiſon qui frappe les éſprits *groſſiers*, & qui les fait agir : c'eſt l'émotion, & l'ardeur avec laquelle on parle. Le P. Rap. Les ſages ne ſe repaiſſent pas des applaudiſſemens du vulgaire ; c'eſt reſpirer un air *groſſiér.* Amelot. Rien n'eſt plus honteux que d'être *groſſiér.* S. Évr. Il y a dans les manières des ſçavans de profeſſion je ne ſçai quoi de ſauvage, & de *groſſiér.* Bell. Je hais ces faux plaiſans à *groſſière* équivoque. Une loüange *groſſière* eſt prèſqu'une injure. Bouh. Avoir le goût *groſſiér.* Il n'oſa avancer un menſonge ſi *groſſiér.* Madem. L'Héritiér.

GROſSIÈREMENT. adv. D'une manière groſſière. *Impolitè, ruditer, ſine arte.* Les païſans vivent, parlent *groſſièrement.* Ce château eſt bâti *groſſièrement.* Un homme ſe croit plus ſot lorſqu'on le lui dit avec éſprit, que quand on le lui dit *groſſièrement.* Bell. Loüer les gens *groſſièrement* ; c'eſt les loüer d'une manière qui ne ménage point leur pudeur. Bouh. Les Japonois ſont *groſſièrement* ſupèrſtitieux. Ab. de T.

Le P. Du Cèrceau dit dans le portrait du Roi de Suéde,

> *Comme un ſimple ſoldat vêtu* groſſièrement
> *Pour la forme & pour la matière,*
> *Un habit lui ſuffit une campagne entière,*
> *Ses armes ſont tout ſon ajuſtement.*

GROſSIÈRETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt mal poli, mal orné groſſièrement travaillé. *Ruditas, aſperitas.* On ſe dégoûta bientôt de la *groſſièreté* des édifices Gothiques. Fel.

Groſsièreté, ſe dit préſentement dans le figuré ; & il eſt opôſé à la politeſſe. *Ruſticitas.* La *groſſièreté* du langage, des mœurs, du peuple, des ſiécles paſſez, &c. Vous avez purgé nôtre langue de la *groſſièreté*, & de la rudeſſe des ſiécles paſſez. Disc. d'El. La *groſſièreté* fait tout de mauvaiſe grâce. M. Scud. La ſincérité dans le monde paſſe pour rudeſſe, & *groſſièreté.* Bell. Une marque de *groſſièreté* d'éſprit, c'eſt de dire ſouvent des provèrbes. Id. Il l'éleva avec beaucoup de ſoin, mais ſelon la *groſſièreté* de ſa profeſſion. Mad. de.... Quoique la *groſſièreté* de leurs calomnies les rendît aiſées à réfuter, & qu'elles ſe détruiſiſſent toutes d'elles mêmes, il en demeuroit pourtant toujours dans les eſprits des peuples des impreſſions, &c. Ruverius.

Groſsièreté, ſignifie auſſi, Sâleté, ordure. Nous avons entendu bien des *groſſièretez.* On s'imagine que pour être exempt de la *groſſièreté* du péché, l'on peut noûrrir des paſſions plus délicates. Cl. Comme ils avoient remarqué que des *groſſièretez* d'un cèrtain caractère le faiſoient rougir & le deconcèrtoient. Mad. l'Héritiér.

GROſSIR. v. n. & act. Croître en grôſſeur. *Craſſeſcere.* On dit que les hommes *groſſiſſent* juſqu'à 55 ans.

Groſsir, ſe dit auſſi en matière de quantité diſcréte ; quand pluſieurs parties qui ſe joignent enſemble rendent une chôſe plus grôſſe & plus nombreuſe. *Augere.* Les troupes qui ont de nouveau joint l'armée l'ont bien *groſſie.* Là s'étant *groſſis* (les Gots) d'une multitude de Vandales qu'ils avoient vaincus, & ſe trouvant trop reſſerrez, ils s'étendirent dans les états voiſins. Fléch. Sa dette eſt bien *groſſie* par le cours des arrérages. La fonte des neiges *groſſira* bientôt la rivière. On a trouvé de nouveaux microſcopes qui *groſſiſſent* prodigieuſement les objèts. Ce livre *groſſit* tous les jours par les additions qu'on y fait.

Groſsir, ſe dit au figuré pour, Enfler, augmenter, faire paroître davantage, exaggérer. *Exaggerare, amplificare, extollere.* Quelques Théologiens ont trop *groſſi* le nombre des articles de foi. S. Évr. L'amour propre nous *groſſit* l'idée de nôtre mérite. Bell. A meſure que les Princes croiſſent, les reſpècts, & la reconnoiſſance croiſſent pour eux ; on déguiſe leurs vices, & on *groſſit* leurs vèrtus. Fléch. Ce déclamateur chagrin *groſſit* les moindres bagatelles pour ſe faire un ſujet de crier. Bell. La renommée *groſſit* toûjours chemin faiſant. H. S. de M. Les voyageurs *groſſiſſent* toûjours les chôſes pour les rendre plus mèrveilleuſes. S. Évr. Quand on écrit aux aûtres ce qu'on a ſoi même admiré, les idées *groſſiſſent* encore beaucoup plus ſous la plume, & deviennent avec le tems monſtrueuſes : ſoit qu'on veüille plaire à ſon Lecteur, ou qu'on ſe faſſe une ſecrette vanité de lui enſeigner ce qu'il n'avoit jamais appris de pèrſonne. P. Le Comte.

> *Je ſuis ſeur que renommée*
> *A* groſſir *tout accoutumée,*
> *Bien loin de l'avoir trop vanté*,* * Le Roi d'Eſpagne.
> *Comme quelque Prince vulgaire,*
> *En aura fait le caractère*
> *Au deſſous de la vérité.* P. De Courbeville, J.

Groſsir, ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, pour, S'enfler, s'enorgueillir, ſe donner un air plus fièr. L'orgueil eſt une enflure de cœur, par laquelle l'homme s'étend & *ſe groſſit* dans ſon imagination. Nic.

Groſsi, ie, part. paſſ. & adj. *Auctus, incraſſatus.*

GROſSOYER. v. act. Mettre en grôſſe quelque acte ou procédure de Juſtice. *Luculentiùs ſcribere.* Le Clèrc d'un Avocat a cinq ſols par rolle pour *groſſoyer* des écritures. Un Sécretaire de Conſeiller pour *groſſoyer* un procès vèrbal. Un Notaire *groſſoye* une obligation, un contrat, tantôt en parchemin, quand on les veut faite éxécuter ; tantôt en papier, quand on n'en veut que produire une éxpédition.

Groſsoyé, ée. part. paſſ. & adj. *Luculentiùs deſcriptus.*

GROTESQUE. adj. m. & f. Figure capricieuſe de Peintre, de Graveur, de Sculpteur, qui a quelque chôſe de ridicule, d'éxtravagant, de monſtrueux, telles que ſont celles dont on pare les grottes. *Miſcellanea, varia, pictura.* Calot, Graveur Lorrain, avoit un mèrveilleux génie pour deſſiner des *groteſques.* Il ne faut pas comparer la fantaiſie éxtravagante d'une figure *groteſque*, à la beauté d'une figure ſage & régulière. Au reſte, il faut remarquer que ce mot n'a point de ſingulier quand il eſt ſubſtantif. Les *groteſques* ſont de purs caprices de l'Ouvriér.

> *Vous dont le viſage falot,*
> *Eſt le trône de la grimace,*
> *Vous avez droit de prendre place,*
> *Dans les* Groteſques *de Calot.* Sar.

Ce mot de *groteſque* vient du mot de *grotte.* Lorſque Raphaël & Jean Udiné étoient en réputation, on trouva dans les ruines du palais de Tite quelques chambres enfoncées ſous ces ruines, comme des grottes, dans leſquelles il y avoit des peintures dans le goût & le caractère de ces ouvrages biſarres & plaiſans qu'on a depuis appellé *groteſques*, à cauſe que ces peintures avoient été trouvées dans des éſpéces de grottes.

Grotesque, ſe dit auſſi de ce qui eſt biſarre, éxtravagant, plaiſamment ridicule, ou dans les pèrſonnes, ou dans les habits, ou dans les diſcours, &c. *Ridiculus, ineptus, ad riſum factus, jocularis.* On peignoit les Dieux des Payens en mille figures *groteſques.* Les habits de maſques, ou de ballets, ſont plus [illegible]

mez plus ils ſont *groteſques*. Planudes a fait une peinture *groteſque* d'Éſoppe. S. Evr. Une imagination *groteſque*, c'eſt à dire, folle, & plaiſante. L'Arioſte & les autres Poëtes Italiens inventent mille aventures *groteſques*; font des deſcriptions *groteſques*.

GROTESQUE. ſ. f. Ouvrage de Peinture, ou de Sculpture, fait d'une manière *groteſque*, c'eſt à dire, d'une manière capricieuſe, bizarre, plaiſante, ridicule. Vitruve n'en a pas été cru ſur le jugement qu'il a fait des *groteſques*, & bien loin de pèrſuader à la poſtérité que ce qu'elles ont de ridicule les doit faire rejetter; &c. Perraut *ſur Vitruve*.

Grotesques, ſe dit encore en ſculpture des ornemens répétez qui ſe taillent ſur les moulures, dans des compartimens, &c.

GROTESQUEMENT. adv. D'une manière groteſque. *Ridiculè, jocülariter*. Il y a été peint *groteſquement*.

GROTKAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie, ſituée ſur la rivière de Neiſſs, à quatre lieuës de ſon embouchure dans l'Óder. Elle eſt capitale de la Principauté de *Grotkaw*.

Le Duché ou la Principauté de *Grotkaw* ou de la Neiſſe, *Ducatus Grotkanenſis, Niſſanus*. Contrée du Royaume de Bohême. Elle eſt dans la Siléſie, au couchant du Duché d'Oppelen, aux confins de la Bohême propre & de la Moravie. *Grotkaw*, Capitale, & Neiſſe, qui donne quelquefois le nom à la contrée, en ſont les lieux principaux.

GROTONGUE. ſ. m. & f. Quand il eſt ſubſtantif c'eſt le nom d'un peuple d'une nation. Quand il eſt adjectif, il ſignifie ce qui a rapport à cette nation. Les *Grotongues*, peuple inquiet & farouche, étoient ſortis du fond de la Scythie, à deſſein d'entrer de gré ou de force dans les tèrres de l'Empire. Flech. Un des Romains déchargea un ſi rude coup ſur le *Grotongue*, qu'il lui emporta l'épaule. Id.

GROTTA DEL CANE, ou Grotte du Chien.

GROTTA DE LA SIBILLA. Voyez au mot CUMES.

GROTTA FERRATA. Nom de lieu. *Crypta ferrata*. C'eſt un célèbre Monaſtère de la campagne de Rome, ſitué près de la ville de Fraſcati. Il eſt déſſervi par des Moines Grècs, qui y font l'Office ſelon le rit Grèc, & en langue Grècque.

Grotta Rossa, C'eſt à dire, *Grotte rouge*. Nom d'un Bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. Il eſt dans le patrimoine de Saint Pièrre, ſur le Tibre, à deux lieuës au deſſus de Rome. *Rubra Saxa*.

GROTTARIA. ſ. f. Nom propre d'un Ancien Bourg de la grande Gréce. *Crypta aurea, Cryptaria*. Il eſt dans la Calâbre ultérieure, ſur la rivière de Proteriate, à deux lieuës de Girace vèrs le Nord.

GROTTE. ſ. f. Cavèrne, antre large, ou profond; creuſé dans une montagne, ou un rocher. *Specus, caverna*. Les Anachorétes ſe retiroient dans les antres, & dans les *grottes*, pour y méditer plus attentivement ſur leurs devoirs. Du Pin.

Au bruit qui trouble ſon onde,
Le Rhin frémiſſant d'effroi,
Sort de ſa grotte *profonde.* Bouh.

Il ſe trouve dans les *grottes* des criſtaux de roche, & pluſieurs autres congélations.

Ce mot vient de *crypta*. Voyez Ménage & Nicot: mais il vient plus immédiatement de l'Italien *grotta*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit auſſi *grota*. Voyez les *Acta SS. Maii Tom. III. p.* 248. dans la vie du B. Gérard de Villamagna près de Florence, où on lit n. 3. *In locum ſuum rediit, cui à grottis, id eſt cryptis, nomen erat.*

Grotte. Les Italiens appellent ainſi les Égliſes ſouterraines. Il y a à Rome la *Grotte Vaticane*.

Grotte, ſe dit auſſi des petits bâtimens artificiels qu'on fait dans les jardins, & qui imitent les *grottes* naturelles. On les décore au dehors d'architecture ruſtique, & au dedans on les orne de coquillages, où l'on fait pluſieurs jets d'eau. La *grotte* de Verſailles eſt une excéllente piéce d'Architecture. Salomon de Caure a fait un Traité des *Grottes* & fontaines.

GROTTE. ſ. f. Nom propre d'un Ancien Bourg, mais fort déchu. *Grotta*, anciennement, *Herbeſſus*. Il eſt dans la vallée de Mazara, en Sicile, ſur le Salſo, à huit lieuës de Gèrgenti, vèrs le nord.

Grotte du Chien. Cavèrne qu'on trouve à 4 lieuës de Naples vèrs Pouzzoles. *Antrum Canis*. On l'a ainſi nommée parce que ſi l'on y jette un chien, il meurt bientôt, à moins qu'on n'aille le plonger dans le lac d'Agnano, qui en eſt proche. On l'appelle auſſi pour la même raiſon *Bucca Venenoſa*, Bouche venimeuſe. Voyez Le P. Kirkèr.

Grotte du Laict. C'eſt une cavèrne de la Paleſtine. *Crypta Lactea*. Elle eſt à douze cens pas de l'ancien bourg de Bethléhem. On lui a donné le nom qu'elle porte, parce, dit-on, que la bien-heureuſe Vièrge y laiſſa tomber quelques gouttes de lait, en donnant la mammelle à Jesus-Christ. On s'eſt imaginé, qu'à cauſe de cela la tèrre de cette Cavèrne avoit la vèrtu de redonner du lait aux femmes lors qu'elles l'avoient pèrdu, & qu'elle guériſſoit la fiévre; auſſi en tire-t-on continuellement, pour en vendre à ceux qui ſont aſſez ſimples pour ajouter foi à ces contes. On y a bâti un autel, & on avoit conſtruit tout auprès une Égliſe ſous le nom de S. Nicolas, qui eſt ruinée.

GROTTE DE NAPLES. Voyez POSILIPE.

Les Grottes. ſ. m. Nom propre de lieu, qui fut la patrie de Sixte V. *Caſtellum Grottarum, ſupra Maritima*. C'étoit anciennement une petite ville des Picéniens; maintenant ce n'eſt qu'un village de l'État de l'Égliſe. Il eſt près du Château de Montalte, ſur la côte de la marche d'Ancone à quatre lieuës de Fèrmo vèrs l'Abruzze.

GROUAIS. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la Bretagne, Province de France. *Groaſia*. Elle eſt ſur la côte méridionale de cette Province, & a une bonne rade.

GROUÉTEUX, euse. adj. Pièrreux. *Lapidoſus*. Fond chaud & *grouëteux*. Le Gendre, *Cult. des Jard.*

GROUILLANT, ante. adj. Qui grouille, qui remuë, qui eſt en vie. *Vivens, ſpirans*. Cet homme a douze enfans tout *grouillans*. On dit auſſi tout *grouillant* de vèrmines; pour dire, tout couvèrt de vèrmine. *Vermibus ſcatens*. Les gueux ſont tout *grouillans* de poux. Ce fromage eſt trop pourri, il eſt tout *grouillant* de vèrs. Tout cela eſt bas.

GROUILLER. v. act. Ce mot eſt bâs, & ſignifie, Remuer. *Movere*. Il eſt ſi malade qu'il ne ſçauroit *grouiller* la tête.

Grouiller, ſe dit plus ſouvent avec le pronom pèrſonnel, pour ſe remuer. Ce pauvre gouteux eſt entrepris de ſes membres, il ne ſe ſçauroit *grouiller*. Quand ce goinfre eſt aſſis à tâble, il ne ſe *grouilleroit* pas pour le Pape. Commandez à ce pareſſeux quelque chôſe, il ne ſe *grouillera* pas ſeulement. *Non diſcedet, non movebit ſe loco.*

Grouiller, ſe dit auſſi abſolument, ou neutralement; pour dire, Se remuer, ſe mouvoir, ſe lever, s'ôter d'un lieu, s'en aller. Dites-lui tout ce que vous voudrez, il n'en *grouillera* pas.

Et l'on demande l'heure, & l'on bâille vingt fois,
Qu'elle grouille *auſſi peu qu'une piéce de bois.* Mol.

Grouiller, pris abſolument ſignifie auſſi, Abonder, être plein; & il eſt pris toujours en mauvaiſe pàrt. Les Avocats ſont fort communs au Palais, tout en *grouille*.

On dit par une manière de provèrbe, la tête lui *grouille*; pour dire, lui tremble de vieilleſſe, de foibleſſe. Un malpropre qui ne change point de linge, *grouille* de vèrmine. *Scatet*. On a reproché à un bon Auteur, qu'il s'étoit ſèrvi de cette phrâſe, Il *grouille* de redites.

Selon M. Huet ce mot s'eſt formé par corruption de *crouller*.

GROUIN. ſ. m. Danet dit auſſi *groüin*, mais Richelet, Pomey, & l'Académie diſent *Groin*. C'eſt le muſeau d'un cochon, la partie antérieure de la tête d'un *pourceau*, avec laquelle il fouille dans la tèrre. *Roſtrum*. Un *groin* de cochon eſt quelque chôſe de fort bon à manger.

Ce mot ſe dit dans le ſtile burleſque & badin du muſeau de tous les animaux, & par mépris du viſage de l'homme.

Encitrpé de ſon flageollet
Sur ſon groüin *lui décharge un ſoufflet.* Rec. de Vèrs.

Le peuple le dit par mépris des hommes. Il lui a donné ſur le *grouin*; pour dire, qu'il lui a donné un coup de poing ſur le viſage.

Ce mot, ſelon Bovillius, vient du Latin *grunire, grogner*, parceque c'eſt par le *grouin* que les cochons font entendre leur grognement. Selon le P. Pezron *groin* eſt un mot Celtique.

GROUPADE. ſ. f. Tèrme de Manége. Eſpéce de ſaut d'un cheval qui bondit. *Saltus in ſublime*. On dit auſſi *Croupade*, & les Écuyers qui parlent le mieux tiennent pour le dèrnier.

Tout tantôt terre à tèrre, & tantôt à groupades
Ajoutent à cent bonds, cent ſoudaines paſſades. P. Le Moine.

GROUPPE. ſ. m. Tèrme que les Peintres & Sculpteurs ont emprunté des Italiens, qui ſe dit d'une piéce de ſculpture, ou d'un endroit de tableau où il y a pluſieurs figures aſſemblées ſoit d'hommes, d'animaux, ou de fruits, qui ont quelque rapport enſemble. *Turba, congeries, maſſa*. Il y a dans les Tuilleries un beau *grouppe* de marbre. On dit auſſi, Telle & telle chôſe font *grouppe* avec telle ou telle autre, quoique ce ſoient des corps de differente nature. Il faut que dans un tableau toutes les figures ſoient diviſées en deux ou trois *grouppes* ou bandes.

Il y a deux ſortes de *grouppes*, ou deux manières de conſidérer les *grouppes*, par rapport au deſſein, & par rapport au clair-obſcur. La prémière manière convient aux ouvrages de Peinture &

à ceux de Sculpture ; la ſeconde ne convient qu'aux ouvrages de Peinture. Les *groupes* par rapport au deſſein ſont pluſieurs figures qui ont quelque union entre elles, ou par l'action qu'elles font, ou par leur proximité, ou par l'éffet qu'elles ont. Les *groupes* par rapport au clair-obſcur ſont des figures ſur leſquelles les lumières & les ombres ſont répanduës de telle manière, qu'elles attirent, & que l'œil eſt porté naturellement à les conſidérer toutes enſemble. *Grouppe* de trois ou quatre figures. Le Laocoon antique eſt un *grouppe* de trois belles figures.

Ce mot vient de l'Italien *groppo*.

Dans la Muſique *grouppe* ſignifie une des éſpéces de diminution des groſſes ou longues notes, ce qui forme dans l'écriture une éſpéce de *grouppe* qui reſſemble à une boule, à un nœud, ou à un petit buiſſon. Le *grouppe* eſt ordinairement compôſé de quatre notes noires, croches, ou doubles croches, ſelon le deſſein du Compoſiteur.

GROUpPER. v. act. Tèrme de Peinture. C'eſt faire quelque grouppe. Mettre pluſieurs corps en un peloton. Joindre avec addreſſe pluſieurs corps enſemble. *In turmam congerere, conjicere.* Il faut que les membres ſoient *grouppez* de même que les figures. On dit auſſi *agrouper*.

En Architecture on appelle *colonnes groupées*, des colonnes accouplées, & qui ſur un même piédeſtal, ou ſocle, ſont deux à deux. *Grouper* des colonnes, c'eſt les diſpôſer deux à deux. On ne les diſpôſe point par trois ni par quatre.

GRU.

GRU. ſ. m. Vieux tèrme des Eaux & Forêts, qui ſignifie les fruits ſauvages qui ſe trouvent dans les forêts, qui ſe grugent par les cochons, ou autres beſtiaux qu'on y nourrit, comme ſont le gland, la fayne, les châtaignes, pommes & poires ſauvages, qui s'affèrment ſous le nom de *gru* par le Gruyer. *Silvatici fructus.* Voyez Monet.

GRUAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes, Manière de vendre & éxploiter les bois. La coutume de *gruage* eſt celle ſelon laquelle il faut meſurer, arpenter, laier, crier, & livrer le bois. Droit de *gruage*, *gruarium*. Voyez Grurie.

GRUARO. Voyez Porto Gruaro.

GRUAU. ſ. m. Farine d'avoine ſéchée au four, & mouluë en cèrtains moulins faits éxprès, dont on ſépare le ſon ſans bluteau. *Polenta, ptiſanarium, gruellum* dans la baſſe Latinité. On fait de la bouillie éxcellente avec le *gruau*, en le faiſant cuite dans du lait & fort lentement. Il eſt fort ſain, & il entretient le teint frais. Il paroit par le *Monaſticum Anglicanum* que les Moines mangeoient du *gruau* d'avoine, les mèrcredis & vendredis de Carême.

Il y a auſſi du *gruau* d'orge. Le *gruau* d'avoine eſt plus nouriſſant que le *gruau* d'orge, ou orge mondée, & il reſtaure dans les maladies de conſumption. De la Mare, *Tr. de Pol. T. II. p.* 1098.

Ce mot vient de *grutellum*, diminutif de *grutum*. On a dit auſſi de *grutellum* par abbréviation, *Gruellum*. Voyez *Colman*, *Lexic. Murſius*, *Monaſtic. Anglic. p.* 149. Les Italiens diſent *cruſca*, & les Flamands *grutte*. En quelques lieux on dit *gruel* & *grut* : & on le prend auſſi pour toutes autres chôſes pilées groſſièrement, c'eſt à dire, réduites en grain. Borel le dérive du Grèc γρῦ, c'eſt à dire, très-petit. Du Cange dit qu'il vient de *gruelum*, qui s'eſt dit de la *bouillie* qui ſe faiſoit avec de l'eau & toute ſorte de farine.

Gruau, eſt auſſi du gros pain bis de Boulangér fait de farine dont on n'a pas ôté le ſon.

Gruau, eſt auſſi une machine pour élever des pièrres, ou autres fardeaux, qui n'eſt différente de l'engin, qu'en ce que ſon fauconneau, ou ſa plus haute piéce de bois a plus d'éxtenſion, & paroît une petite gruë, parceque le fauconneau, , ou étourneau eſt pôſé de bas en haut, comme l'échelièr de la gruë.

Gruau, eſt auſſi le petit d'un oiſeau qu'on appelle gruë. *Gruinus pullus, vipio.* On dit auſſi *gruon*.

GRUBENHAGUE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un Château, & titre de Duché. *Grubenhaga*. Il eſt dans la Principauté de *Grubenhague* ſur la Leine, environ à quatre lieuës de Goltingen, vèrs le nord.

La Principauté de *Grubenhague*, C'eſt une contrée du Duché de Brunſwic, en Baſſe-Saxe. *Grubenhagenſis principatus.* Elle eſt diviſée en deux parties, ſéparées l'une de l'aûtre. L'occidentale eſt entre la Principauté de Calembèrg, & l'Évêché d'Hildesheim ; Eimbecke en eſt la ville principale, à deux lieuës de laquelle du côté du midi on voit le Château de *Grubenhague*, qui donne le nom à toute la Principauté. La partie orientale eſt vèrs les confins de la principauté d'Anhalt, & de la Turinge. C'eſt un païs fort montagneux, mais conſidérable par ſes bonnes mines de fèr. Ses principaux lieux ſont Luttèrbèrg, Oſterode, Andreſbèrg. Le Duc d'Hanovre poſſéde toute cette principauté, de même que celle de Culembèrg.

GRUBENHAIRES. ſ. m. & f. Nom de ſecte ſortie des Proteſtants. *Grubenharius*. Les *Grubenhaires* & les Concubins ont préſque les mêmes opinions. Les *Grubenhaires* ont leur femmes communes ; ſous prétexte d'un mariage ſpirituel, & ſe mêlent indifféremment avec toutes ſortes de femmes dans leurs ſynagogues, après avoir éteint la lumière. Jovet, *T. I. p.* 470.

GRUË. ſ. f. Gros oiſeau de paſſage qui vole en trouppes rangées en triangle, & qui a un col fort long. *Grus*. La *gruë* demeure d'ordinaire en des lieux marécageux, & ſe tient préſque toûjours ſur un piéd. Elle vit de ſerpens, & de grenouilles, auſſi bien que la cigogne. Elle n'eſt pâs bonne à manger. On diſoit autrefois que les Pigmées avoient guèrre contre les *gruës*. Ariſtote & Pline ſont de cette opinion, & diſent qu'elles combattent contre les Nains, qu'on appelle vulgairement Pigmées, & qu'elles obéiſſent à un conducteur pendant leur paſſage, lequel arrive tous les ans en Septembre, & leur retour eſt après les ſemailles. Elles viennent des parties les plus reculées de l'occident, ou de l'Amérique. On dit qu'elles n'entreprennent rien ſans avoir tenu conſeil auparavant; elles éliſent, dit-on, des Chéfs pour leurs voyages, auxquels elles obéiſſent. Lors qu'elles ſont arrivées en quelque lieu, elles établiſſent un guèt, qui ſe fait tour à tour par l'une d'entre elles, & pour ne pas ſe laiſſer ſurprendre au ſommeil ſe ſoutient deſſus un piéd ſeulement, de l'aûtre piéd il tient un caillou, afin que ſa chute le réveille. Lors qu'elles prévoyent des vents impetueux elles avallent quantité de ſable, pour ſe rendre plus peſantes, ainſi que font les Cailles, qui dans leur paſſage, prennent pareillement des cailloux dans leurs piéds, afin de n'être pas maîtriſées du vent, & qu'elles puiſſent toujours ſuivre leur route.

Les *Gruës* viennent l'*hivèr* des païs ſeptentrionaux dans les païs chaûds, où les eaux ne ſe glacent pas ſi facilement. L'été elles s'en retournent ou vèrs la mèr glaciale, ou aux païs froids, à cauſe que nos marais ſont déſſéchez.

Pour ce qui regarde la figure & la hauteur de la *Gruë*, ſi elle étoit étenduë entièrement, elle auroit depuis l'éxtremité du bèc juſqu'au bout de ſes piéds, environ cinq piéds. Elle a quelques plumes ſur le dèrrière de ſes aîles, approchant de ſa queuë, qui ſont belles & madrées, & que l'on portoit autrefois pour ſervir d'ornement au chapeau, les grandes pennes de ſes aîles ſont noires, celles qui couvrent le haut de ſes aîles ſont petites & cendrées ; ſon col eſt fort long ; ſa queuë eſt courte, en telle ſorte que les aîles la paſſent ; les plumes qui couvrent ſes cuiſſes ſont cendrées, & elles deſcendent ſur ſes jambes de cinq bons doigts, ſes jambes ſont noires par deſſous les plumes, ſes doigts ſont auſſi longs que ceux d'un homme de moyenne taille, le devant de ſon col eſt un peu noirâtre en tirant ſur les côtez, mais il eſt blanc par devant, tout le reſte eſt cendré, à l'éxcéption des grandes pennes de ſes aîles, elle a le ſommet de la tête noir, avec une tache rougeâtre, laquelle eſt d'un rouge beaucoup plus vif au mâle.

Elle aime & fréquente les lieux marécageux, & principalement les lacs & les étangs, on en voit par toute l'étenduë de la tèrre, mais elles ne demeurent pas beaucoup de tems dans le même païs. Aldrovand rapporte que l'été elles vivent en Thrace, & l'hivèr elles ſe retirent dans la Libie, & dans les régions éloignées.

La *Gruë* pond deux œufs ordinairement, & met une pièrre entre deux, lorsqu'ils viennent à éclore ils ſe rencontrent mâle & femelle, & lors qu'ils ſont aſſez forts pour voler ils s'en vont avec les aûtres.

La *Gruë* a la voix fort haute, & la raiſon qu'en donne Bellon eſt que ſon ſifflet va juſqu'à ſes poumons ; lors qu'elle vole en l'air & ſans bruit, c'eſt ſigne de beau tems, & ſi elle ſe repôſe en tèrre, c'eſt ſigne de tems pluvieux. On dit que lorſque les *Gruës* volent par le mont-Taurus, qui eſt rempli d'Aigles, elles mettent des pièrres dans leur bèc, afin de s'empêcher de crier, & lors qu'elles ſont ſurpriſes de l'Aigle elles ſe rangent en bataille, comme ſi elles devoient livrer combat, les oyes ſont la même chôſe.

Pline rapporte que les *gruës* deviennent noires en vieilliſſant.

On dit des *Gruës* qu'elles craquent, c'eſt à dire, que craquer eſt le vèrbe qui éxprime leur cri en nôtre langue ; comme en Latin *gruere*, dans Feſtus. On dit auſſi qu'elles trompétent, *Buccinare*. Ce mot n'a pourtant point cet uſage en Latin. Voyez ſur les *gruës* Voſſius *De Idolol. L. III. C.* 82. 84. & 92.

La *gruë* a ſervi de corps à beaucoup de déviſes. En voici quelques-unes des meilleures. Une *gruë* qui, comme dit Solin, ſe charge d'une pièrre quand elle veut voler, avec ce mot, *Juvat*, ou *firmat gravitate volatum*, marque que la maturité rend une entrepriſe plus ſûre. Des *gruës* volant, ſelon leur coutume, ſous la conduite de l'une d'elles, avec cet hémiſtiche, *Omnes dirigit una*, eſt la déviſe d'un Prince, ou d'un Prélat, d'un Supérieur &c. dont

dont les peuples ſuivent la conduite. Une *gruë* qui veille & qui fait ſentinelle pendant que les aûtres dorment, avec ce mot, *Nihil me ſtante timendum*, eſt encore la déviſe d'un Prince, ou d'un Prélat ſoigneux qui veille ſur ſon peuple. Pour une République où châcun à ſon tour tient le prémiér rang dans le gouvèrnement, des *gruës* qui châcune à leur tour conduiſent la bande, *Alternis agmina ducunt*.

GRUË BALÉARIQUE. *Grus Balëarica*. La *gruë* Baléarique eſt préſque de la grandeur de la *gruë* commune, & a toutes les mêmes façons de faire, elle eſt très-belle à ſa vûë, ſon bèc eſt d'un cendré brun. Le ſommet de ſa tête eſt noir, duquel ſort une crête ou hupe qui s'éléve, compôſée de quantité de plumes très-déliées & menuës, qui ſont dorées de part & d'autre des temples. Elle a une tache blanche aſſez longue, au bas de laquelle l'on voit deux pendans qui ſont de chair, qui tirent ſur la couleur de Rôſe; ſon cou, ſa poitrine, ſon ventre & ſes jambes ſont de couleur cendrée obſcure, ſon dôs eſt couvèrt de plumes noires, qui approchent du vèrd, ainſi qu'au Vanneau; les petites ou les prémières plumes de ſes aîles, ainſi que les dèrnières & les plus grandes, ſont de même couleur que la poitrine; celles qui paroiſſent au ſecond rang ſont entièrement blanches, & ſont ſuivies d'aûtres qui ſont de couleur de roüille, elle n'a pas de queuë, ou elle eſt éxtrémement courte.

La fémelle de cette éſpéce d'oiſeau n'eſt en aucune façon differente du mâle, hormis qu'elle a le corps plus menu, & n'a pas cette beauté qui paroît dans le mâle, la prunelle de ſes yeux eſt noire, environnée d'un cèrcle qui eſt de couleur de jaûne paille, on voit communément de ces *gruës* aux environs du Cap vèrd.

GRUË DU JAPON. *Grus Japonica*, *Grus Japonenſis*.

La *gruë* du Japon a beaucoup de reſſemblance avec la commune, elle eſt prèſque toute blanche, à l'éxception du bèc, du bas du cou, des piéds, & du dedans des aîles; ſon bèc & ſes piéds ſont d'un vèrd brun, le ſommèt de ſa tête eſt d'un rouge éclatant, ſemé de taches noires, la moitié du cou par le bas eſt noirâtre, au-deſſous des aîles on voit des plumes qui pendent, qui ſont grandes, & garnies de quantité d'autres plumes noires, tout le reſte de l'oiſeau eſt noir. Athénée dit que Mélanthius avoit une telle paſſion pour la bonne chère, qu'il ſouhaittoit d'avoir un col auſſi long qu'une *gruë*, pour goûter plus longtems le plaiſir de boire & de manger. Les Anciens appelloient la *gruë*, l'oiſeau de Palamède.

Ce mot vient de *grua*, qu'on a dit pour *grus*, & qui ſe trouve dans la Loi Salique. MÉN. *Grus*, une *grue*, eſt un mot formé ſur le gru des Celtes. PERRON.

GRUË, ſe dit figurément de ceux qui ſont ſtupides, niais, ſots, ou aiſez à tromper: mais on ne l'employe guère qu'avec la négative. Cet homme n'eſt pas ſi *gruë* que vous penſez.

Soupirs, & pleurs, feroient paſſer pour gruë. DES-HOUL.

GRUË DE MÈR. Sorte de poiſſon qui a quelque chôſe de la *gruë* tèrreſtre.

GRUË, eſt auſſi un inſtrument de ſuplice dont on ſe ſèrt dans les corps de garde des villes de guèrre. Il eſt compôſé de deux morceaux de fèr plats & larges chacun de trois doigts, & épais d'un doigt, qui par le bas ſont faits en forme de bèc de *gruë*, & par le haut en manière de carcan avec des menotes de côté & d'aûtre. Mettre un ſoldat à la *gruë*.

GRUË. Nom que les Aſtronomes donnent à l'une des douze conſtellations Auſtrales qui ont été découvèrtes par les modèrnes.

GRUË, eſt auſſi une machine pour élever des pièrres dans les grands bâtimens. *Grus architectonica*, *tractoria*. Elle eſt compôſée de pluſieurs piéces de bois. La principale eſt un arbre élevé pèrpendiculairement, & qui ſe tèrmine en poinçon par le haut: cet arbre eſt empaté dans le milieu de huit piéces de bois pôſées en croix, & ſoutenu de 8. bras, ou liens en contrefiche, qui s'aſſemblent vèrs le haut de l'arbre, & y ſont joints avec tenon, & mortaiſe. La piéce de bois qui porte, & qui ſèrt à élever les fardeaux, s'appelle écheliér, ou ranchet. Il eſt garni de chevilles, ou ranches, & pôſé ſur un pivot de fèr qui eſt au bout du poinçon de l'arbre. Il eſt aſſemblé avec pluſieurs moiſes à des liens montans. Il y a des piéces de bois que l'on nomme ſoupente, attachées à la grande moiſe d'enbas, & à l'écheliér, & qui ſèrvent à porter & la rouë, & le treuil autour duquel ſe dévide le câble. Le câble paſſe dans des poulies qui ſont au bout des moiſes, & à l'éxtrémité de l'écheliér. Tout le corps de la *gruë*, c'eſt à dire, l'*écheliér*, les *moiſes*, les *liens montans*, les *ſoupentes*, la *rouë*, & le *treuil*, tourne ſur le pivot autour de l'arbre, pour placer les fardeaux où l'on veut. On l'appelle *gruë*, parcequ'elle avance comme le cou d'une *gruë*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a le cou de *gruë*, quand il l'a bien long, ou quand il fait éffort pour l'allonger. On dit auſſi, qu'un homme fait le piéd de *gruë*, quand il eſt longtems debout en quelque lieu, & particulièrement quand on le fait attendre, parcequ'on dit que les *gruës* ont coûtume d'avoir un piéd en l'air quand elles font ſentinelle. Il étoit bien néceſſaire de m'envoyer là faire le piéd de *gruë*. Mlle L'HÉRITIÉR. On dit auſſi Maître Gonin eſt mort, le monde n'eſt plus *gruë*, à ceux dont on a découvèrt la fineſſe, & qui vouloient tromper.

GRUË, *Grus*, eſt auſſi une éſpéce de danſe que les jeunes Athéniennes danſoient tous les ans à Delphes le jour des Délies, autour de l'autel d'Apollon. C'étoit une danſe dont les pas & les figures embarraſſées & entremêlées les unes dans les aûtres éxprimoient les tours & les détours du labyrinthe où étoit le Minautaure que Théſée tua. Voyez l'*Archæologia Attica* de Fr. Roſſæus.

GRUERIE. Voyez GRURIE.

GRUGER. v. act. Caſſer, réduire en menuës parties des chôſes dures, ſéches & friables. *Comminuere*, *frangere*. Le grès eſt dur, mais on le *gruge* avec les marteaux. Les Sculpteurs diſent *gruger* le marbre: ils le *grugent* avec la marteline dans les endroits où ils ne peuvent ſe ſèrvir du ciſeau & de la maſſe. On fait ſécher le ſel, & puis on le *gruge* dans un mortiér.

Ce mot vient du Grèc *γράω*, *manduco*.

GRUGER, ſe dit auſſi de ce qui eſt dur, & qu'on caſſe avec les dents. On *gruge* des croûtes, du biſcuit de mèr. On entend *gruger* toute la nuit des rats dans ce greniér.

GRUGER, ſignifie ſimplement, Manger beaucoup. Cet homme a quatre valèts qui *grugent* bien. Il a des paraſites qui le *grugent*, qui auront bientôt *grugé* ſon bien. En ce ſens il ne ſe dit guères que par raillerie.

Tant que j'aurai de quoi gruger,
Je veux dormir, boire, & manger. S. AMANT.

Dans la faim de tous mets on gruge. ID.

GRUGER, ſe dit figurément & burleſquement en Morale, de la chicane, qui conſomme en peu de tems le bien d'un plaideur. On a remarqué que les Procureurs & Avocats ne laiſſent point tranſiger leurs parties tant qu'il y a quelque chôſe à *gruger* pour eux. La Fontaine dit en parlant de la chicane du palais,

On nous mange, on nous gruge,
On nous mine par des longueurs.

GRUGER, a une ſignification particulière dans quelques Chapitres, où *gruger* la maiſon d'un Chanoine, ſignifie partager entre les Dignitez & les Chanoines ce qui provient de la vente de la maiſon de ce Chanoine. Dans le Chapitre de Nôtre-Dame de Paris, quand on *gruge* une maiſon les Dignitez ont le double de ce qu'ont les Chanoines.

GRUGÉ, ÉE. part. & adj. *Comminutus*, *fractus*.

GRUIRIE. Voyez GRURIE.

GRUME. Tèrme des Eaux & Forêts, qui ſe dit du bois qui eſt encore avec ſon écorce, qui n'eſt point équarri. Les Marchands vendent beaucoup de leurs bois en *grume*, comme les pieux pour les ponts, les limons, fléches, & autres bois de charronnage.

Ugotio dit que le mot *gruma*, eſt cette croûte qui s'attache aux douves d'un muid en dedans par les vapeurs du vin, d'où on a fait *grume*, *grumeau*, & *grumeleux*.

GRUMEAU. ſ. m. Partie du ſang, du lait, ou autre liqueur qui ſe caille, qui s'épaiſſit, ou qui eſt mal délayée. *Grumus*. Les pulmoniques crachent quelquefois des *grumeaux* de ſang. Cette colle, cette bouillie n'eſt pas bien délayée, elle eſt toute en grôs *grumeaux*. On appelle *grumeau* de lait, de petites duretez qui demeurent aux mammelles des nouvelles accouchées. DÉGORI.

Ce mot eſt formé de *grumulus*, qu'on trouve dans les gloſſes d'Iſidôre. HUET.

SE GRUMELER. v. n. paſſif. Devenir en grumeaux, ſe former en grumeaux. *Grumeſcere*, *abire in grumos*, *concreſcere*. Quad la femme n'eſt pas aſſez tirée, ſon lait demeure dans ſes mammelles, & parcequ'il y demeure trop, il s'aigrit, il s'y caille, il s'y *grumele*. MAURICEAU.

GRUMELÉ, ÉE. part. & adj. Qui eſt en grumeaux. On le dit du ſang. *Concreſcens*, *concretus*. On met des tentes dans les commencemens, pour faire ſortir le ſang *grumelé*, ou éxtravaſé. DIONIS.

GRUMELEUX. adj. m. Eſt une épitète que l'on donne au bois, quand il eſt âpre & rude au maniment. *Scaber*, *aſper*.

GRUMELEUX, ſe dit auſſi de ce qui eſt plein de grumeaux. *Grumoſus*. Mammelles dures & *grumeleuſes*. Pituite *grumeleuſe*. DÉGORI.

GRUMELEUX. Ce mot ſe dit auſſi des fruits. C'eſt la même chôſe que pâteux, farineux.

GRUMÉNHA. Prononcez l'*nh* mouillées ; comme ſi nous écrivions Grumegna. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Portugal, dans la Province d'Alentejo. *Juruſmenia.* Il eſt ſitué ſur la Guadiane, trois lieuës au deſſous d'Elvas.

GRUMER. v. neut. Tèrme de Coutumes. Les bêtes *grument* lorſqu'il paroit par leur fiente qu'elles ont mangé des raiſins dans les vignes. Les bêtes qui *grument* ſont confiſquées dans quelques provinces.

GRUNDILE, ou GRUNDULE. Adject. *Grundilis, grundulis.* Tèrme de Mythologie, qui ne ſe dit que des Lares *grundiles*, qu'on jugea à propos d'honorer à Albe, & ſelon d'autres à Rome, à caûſe d'une truye qu'Énée rencontra, qui avoit eû trente petits cochons d'une portée. *Grundiles*, ou *grundules Lares.*

Ce mot vient du Latin *grunnire*, *grogner*, c'eſt le cri que font les cochons.

GRUNFELDS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconie, en Allemagne. *Granfelda.* Elle eſt dans l'Évêché de Wurtzburg, à trois de Marienthal, vèrs le nord.

GRUNINGUEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville d'Allemagne. *Gruninga.* Ce lieu eſt ſitué dans la principauté d'Halbèrſtat, en Baſſe Saxe, ſur la rivière de Selke, à trois lieuës de la ville d'Albèrſtat, du côté de l'orient.

Gruninguen, eſt auſſi le nom d'une petite ville, ou bourg de la Suiſſe. *Gruninga.* Ce lieu eſt dans le Canton de Zurich, ſur la rivière d'Aa, à quatre lieuës de la ville de Zurich, vèrs l'orient méridional.

GRUNSTAT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Grunſtadium.* Elle eſt dans le Comté de Linange, entre le nouveau Linange & la ville de Vormes.

GRURIE, ou GRUERIE. ſ. f. Petite Juriſdiction de campagne où ſe font les rapports des moindres délits commis dans les forêts, pour les juger en prémière inſtance, & qui eſt ſubaltèrne à l'égard des Maîtres particuliérs des Eaux & Forêts qui ſont dans les villes. *Ditio minor, inferior ſilvatica.*

Grurie, ſe dit encore de la maiſon du Gruyer, & du lieu où s'éxèrce la juriſdiction appellée *grurie.*

Grurie, ou Gruerie. C'eſt auſſi un droit en vèrtu duquel le Roi a part à la vente des forêts dans ſon Royaume, un cèrtain droit que le Roi prend en quelques forêts de ſon Royaume, comme le tièrs & danger en Normandie, ainſi que dit Chauffour en ſon Traitté des Eaux & Forêts. Mais Choppin dit que c'eſt ſeulement une Juriſdiction que le Roi a ſur les bois des particuliérs, dans leſquels il établit des Juges & des Gardes, pour leur conſèrvation, enſorte que les Maîtres ne les peuvent faire coupper qu'avec les ſollennitez requiſes pour les bois qui ſont en tièrs & danger, & que l'amende des délits appartient au Roi qui les fait garder, quoiqu'il ne prétende rien au fonds. Quelques Auteurs appellent auſſi cela, *droit de gruage.*

Le Droit de *grurie* dans ſon origine ne ſe levoit pas ſeulement ſur les bois, mais auſſi ſur les tèrres labourables, ſur ce qui vient des forêts, comme le charbon, d'où vient que le droit qui revient au Roi ſur le charbon s'appelle *grurie* de charbon.

Il y a des Auteurs qui dérivent ce mot de *δρυμία*, dont la racine eſt *δρῦς, chêne.*

GRUYÉR, ou GRUIÉR. adj. maſc. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau dreſſé pour chaſſer aux gruës. *Gruinus, gruis captator falco.* Faûcon *gruyér.* Si vous voulez faire un Lanier *Gruyér*, faites une cavèrne ou chambrette obſcure ſous tèrre, mettez-y le Lanier ; qu'il ne voye point la lumière, ſinon quand vous lui donnerez ſon pâts, & ne le tenez point ſur le poing que de nuit, quand vous voudrez qu'il vole faites du feu dans ſa cavèrne, & quand elle ſera chaûde ôtez le feu, & baignez l'oiſeau en vin pur, & le mettez dans la cavèrne, puis paiſſez-le de cèrvelle de poule & le portez voler.

GRUYÉR. ſ. m. Eſt un Officiér ſubaltèrne qui juge en prémière inſtance des délits & malvèrſations qui ſe commettent dans les forêts. *Cuſtos, ſaltuarius.* On l'appelle quelquefois *Verdiér* & *Forêtiér, Chaſtelain, Concièrge, Maitre Sèrgent.* Les *Gruyérs* ſont établis dans la campagne en des lieux éloignez des maîtriſes. Ils ont pouvoir de juger juſqu'à ſix livres, & l'appel de leurs jugemens ſe reléve pardevant les Maîtres particuliérs. Un *Gruyér* qui n'avoit guères de pratique, prétendoit que quand on avoit donné des coups de bâton à un homme, il en devoit connoître, parceque le bâton ſe tîroit des forêts, & par la même raiſon, que lors que l'on jettoit de l'eau ſur quelqu'un par la fenêtre ſans crier gâre, cela le regardoit encore. Mén.

Ce mot vient du *gru*, ou fruit des forêts, dont le *Gruyér* doit avoir le ſoin, ſelon l'avis de Pithou. Nicod le dérive du Grèc *δρῦς*, qui ſignifie *chêne*, comme qui diroit *dryer*, au lieu de *gruyer.* D'aûtres croyent qu'il vient *à gruibus*, à caûſe que ces oiſeaux ſont de bon guèt & de bonne garde ; ce que doivent faire ces

Officiérs à leur éxemple. Du Cange dit que ce nom vient de l'Allemand *gruen*, ou *groen*, qui ſignifie *viridis*, d'où on a fait *viridarius* & *vèrdiér.* Le *Gruyér* eſt un Sèrgent, ou Gardebois, ſelon Borel, & vient de Druide. Groirie eſt une forêt commune. Lobin, *Gloſſ.* La Charge de Grand *Gruyér* de Franche-Comté étoit conſidérable. Les Seigneurs de Saux étoient Grands *Gruyérs* héréditaires. Gollut, *L. II. p.* 138.

Gruyér, ſe dit figurément d'un homme qui eſt habile en ſon métiér, en quelque profeſſion. Il faut aller conſulter ce vieux Avocat, il eſt *gruyér* en cette matière.

GRUYÈRE. ſ. f. ou GRIÈRS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Gruyera.* Elle eſt ſur le Sana, dans le Canton de Fribourg, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. Ce lieu avoit autrefois ſes Comtes particuliérs, dont le Domaine s'étendoit juſqu'au lac de Genêve. Il eſt maintenant chêf du principal Bailliage de Fribourg, & il a un beau château, où le Baillif fait ſa réſidence. Maty. Nous diſons *Gruyeres* en France, & non pas *Grièrs*, comme on le va voir dans l'article ſuivant. Quelques-uns écrivent *Gruyères.*

GRUYÈRE. ſ. m. Sorte de fromage à grands yeux. Voila d'éxcellent *gruyère.* Il tîre ce nom du païs de Gruyère en Suiſſe ; & de là vient qu'on dit auſſi, Fromage de *gruyère. Gruieranus caſeus.*

GRY.

GRYFE, ou GRYPHE. Voyez GRIFFE.

GRIFIQUE, ou GRYPHIQUE. Voyez GRIFFIQUE.

GRYFON, ou GRIPHON. Voyez GRIFFON.

GRYMPE. ſ. f. Voile. Ce mot ſe dit d'un voile de ſainte Agnès. *Grympa.* Bollandus *Febr. T. II. p.* 647. dit que l'on trouve dans des manuſcrits qui parlent de ce voile de ſainte Agathe *grympa*, que ceux de Catane appellent ce voile *grympa*, & *grympia*, que quelques ſçavants le tîrent de *γρυμπάνειν*, qu'Héſychius explique par *γρυπῶσθαι*, & *συγκάμπτειν*, c'eſt à dire, *courber*, rouler, parcequ'on montre ce voile plié en quatre au bout d'un bâton d'argent, que les Portugais appellent auſſi *grympa*, ce que nous nommons une girouette, mais Bollandus ne croit pas que ces étymologies reviennent aſſez à ce nom, ſur tout il rejette le *grympa* des Portugais, & il a raiſon. Chaſtelain rejette à ſon tour l'étymologie de Bollandus, & la raiſon pour laquelle Bollandus croit que ce voile a été appellé *grympe.* Voici ſes paroles. Le célebre voile de ſainte Agathe, qu'on a coutume d'oppôſer aux flammes du mont Éthna, eſt nommé communément la *Grympe* de ſainte Agathe, & cela par toute la Sicile. Ce n'eſt pas le voile qu'elle avoit ſur la tête ; mais c'eſt le poile qui d'abord avoit été mis ſur ſon tombeau, comme on voit par ſes Actes. Γρυμπάνειν, mal écrit par les Copiſtes *γρυμπάνειν*, eſt un vieux mot, qu'Héſychius intèrpréte par *γρυπῶσθαι*, qui ſignifie courber, ce qui, ſelon le même Héſychius eſt la même chôſe que *συγκάμπτειν*, (mal mis par les mêmes Copiſtes *συγκάπτειν*,) qui veut dire envelopper : ainſi une *grympe* eſt proprement l'enveloppe d'un tombeau. Cette intèrprétation paroit plus naturelle que celle que lui donne Bollandus, qui veut que ce voile ait été nommé *grympe*, parcequ'ordinairement il eſt ployé.

Cette *grympe* eſt de lin, avec une bordure de fil d'or. Elle eſt ordinairement ployée, & enveloppée d'un taffetas dans une grande bourſe quarrée couvèrte de damas, faite comme un ancien corporaliér, & enfèrmée dans une châſſe d'argent. On la ſèrroit autrefois dans le tombeau de ſainte Agathe, comme on ſèrre encore à préſent la ſainte Ampoulle de Rheims dans celui de S. Remy. Le lin dont eſt tiſſu cette *grympe* paroit de couleur de rôſe-ſeche. C'eſt de cette tiſſure que les Tiſſerans de Rome & de quelques autres lieux ont pris ſainte Agathe pour leur patrone. Au reſte, il ne faut pas croire que *grympe* ait été dit pour *guimpe*, non plus que *velum* pour voile de Religieuſe, ou pour coëffe de femme ſéculière. Les ſeuls noms qu'on lui peut donner, ſont ou voile, mot générique, autoriſé par ſes Actes ; ou poile, mot ſpécifique aux couvèrtures des tombeaux, fait de *pallium*, ou *grympe*, mot individuel à celui de ſainte Agathe. Chast. Mart. T. I. p. 540.

GRYMS-EY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'océan ſeptentrional. *Grimſa.* Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de celle d'Iſlande, & elle eſt peuplée, & cultivée.

GUA.

GUABELER. Voyez GABELER.

GUACATÉNE. ſ. m. Petite plante blanchâtre qui croît dans la Nouvelle Eſpagne, elle reſſemble au pouliot des montagnes ; mais elle n'a point d'ôdeur. Elle eſt vulneraire, elle guérit les hémorroides : on lave les ulcères, & les hémorroides avec la décoction de la plante, puis on y applique de l'hèrbe pulvériſée.

GUACOCINGO. Voyez GUAXOCINGO.

GUADAJARA,

GUADAJARA. Voyez GUADIERO.

GUADALAXARA, ou *Guadalajara*. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne, capitale de l'Algarie, en la Caſtille nouvelle. *Guadalaxara*. Elle eſt ſur la rivière d'Hénarès, à quatre lieuës au deſſus de la ville d'Alcala. Il y a une hiſtoire Éſpagnole de *Guadalaxara* pàr Dom Alphonſe Nuñez de Caſtro. Il dit dans la deſcription qu'il en fait, qu'elle eſt au cœur du Royaume de Tolède, qu'elle eſt très-ancienne, que Jules Céſar l'amplifia, qu'elle eſt dans une ſituation très-fèrtile & très-agréable; que toutes les grandes maiſons de Caſtille en ſont ſorties. Quelques Hiſtoriens Éſpagnols diſent qu'elle a été fondée par l'Hèrcule de Libye, 1668 ans avant J. C. D'aûtres, qu'elle le fut ſeulement 818 ans avant J. C. par les Phéniciens. Pièrre de Médina veut qu'elle ne l'ait été que par les Grècs de Phénicie, c'eſt-à-dire, les Macédoniens établis en Syrie; ou les Syro-Macédoniens. D'autres enfin ſoutiennent qu'elle ne l'a été que par les Romains. De Caſtro s'en tient au prémièr ſentiment. Voyez cet Auteur C. 12.

GUADALAXARA, eſt auſſi le nom d'une ville de l'Amérique ſeptentrionale, ſituée ſur la rivière d'Éſquitlan, dans l'audience de *Guadalajara*, environ à quarante-cinq lieuës de la ville de Mechaocan, du côté du couchant, & à une pareille diſtance de la mèr du ſud. *Guadalajara* joüit d'un air fort tempéré, & a un tèrroir très-fèrtile, où croiſſent tous les fruits de l'Europe, qu'on a pris ſoin d'y tranſporter. Auſſi eſt-elle grande & belle, & elle a le ſiége d'un Évêché, ſuffragant de Méxique, & celui d'une audience ou Parlement dont le reſſort eſt fort étendu.

L'audience de *Guadalajara*, ou la nouvelle Galice. *Guadalaxara*, *Gallacia Nova*. C'eſt un grand païs de la nouvelle Éſpagne, dans l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt borné au levant par le vieux Méxique, & au nord par le nouveau; la mèr vèrmeille le baigne au couchant, & cele de ſud au midi. Cette audience renfèrme ſept Provinces; on trouve ces quatre le long de la côte. Xaliſco, Chiametlan, Culiucan, & Cinaloa; au levant deſquelles, & dans les tèrres, on trouve la nouvelle Biſcaye, le Zacatecas, & la province de *Guadalajara*, où eſt la Capitale de toute l'audience.

GUADALAVIAR. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Éſpagne. *Guadalaviara*, *Turia*, *Turias*, *Durius*. Elle naît aux confins de l'Arragon & de la Caſtille nouvelle, près des ſources du Tage & du Xucar, & ayant baigné Abarazin, & Tèrvel dans l'Arragon, elle travèrſe le Royaume de Valence, baigne la ville de ce nom, & peu après elle ſe décharge dans le Golfe de Valence.

GUADALCANAL. ſ. m. Nom propre de lieu. *Guadalcanalum*, anciennement, *Siſapone*, *Siſapo*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Éſpagne Bétique, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué dans l'Andalouſie, aux confins de l'Eſtremadoure, entre Seville, & Ellema.

GUADALENTIN. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Éſpagne. *Guadalentinus*, anciennemnt, *Chryſius Fluvius*. Elle a ſa ſource dans la Siéna Névéda, en Grenade, où elle baigne Gaudix & Baça, & ayant paſſé à Lorc, en Murcie, elle ſe décharge dans le Golfe de Cartagéne.

GUADALÉTÉ. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière d'Éſpagne. *Guadaleta*, *Lethes*. Elle coule dans l'Andalouſie, & baigne Xérès de la Frontèra, & Puèrto de S. Maria, où elle ſe décharge dans le Golfe de Cadix. MATY.

GUADALIMAR. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Éſpagne. *Guadalimarius*. Elle baigne Alcaraz, en la Caſtille nouvelle, & entrant dans l'Andalouſie, elle ſe joint au Guadalquivir, vis-à-vis du village de Cazla. MATY.

GUADALOUPE. ſ. f. Nom propre d'un lieu, qu'on nomme auſſi Sainte Marie de *Guadalupe*. *Guadalupia*, *Aqua Lupia*. Bon bourg d'Éſpagne, ſitué ſur une petite rivière, qui porte ſon nom, & dans la Caſtille nouvelle, environ à neuf lieuës de Truxillo, vèrs le levant. *Guadalope* eſt un petit lieu de dévotion, fort fréquenté par les pélerins. MATY.

GUADALOUPE, ou GUADELOUPE. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de l'Amérique. *Guadelupia*, *Aqua lupia*. Elle eſt une des Antilles de Barlovento, & ſituée à douze lieuës de la Dominique, du côté du nord. Elle peut avoir ſoixante lieuës de circuit, ſon tèrroir eſt fertile, & ſa ville principale porte ſon nom. Les François, qui en ſont les maîtres, y ont établi pluſieurs Colonies, & conſtruit quelques forts pour ſa défenſe. MATY.

Voyez ſur la *Guadaloupe* le P. du Tèrtre Hiſtoire des Antilles.

GUADALQUIVIERO. ſ. m. ou GUADALMEDINA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière d'Éſpagne. *Guadalquivierus*, anciennement, *Seduon*, *Fluvius Moderatorum*. Elle coule dans la Grenade, & ſe décharge dans la mèr Méditèrranée à Malaga. MATY.

GUADALQUIVIR. ſ. m. Nom propre d'une des plus grandes rivières d'Éſpagne. *Guadalquivira*, *Bætis*. Les anciens, qui l'appelloient *Bætis*, donnèrent ſon nom à toute l'Éſpagne Bétique, & les Maures l'appellèrent *Guadalquivir*, qui ſignifie un grand fleuve. Il coule tout entier dans l'Andalouſie, prenant ſa ſource vèrs les confins de Grenade, & de la Murcie, & baignant les villes de Baeza, d'Anduxar, de Cordouë, de Seville, de S. Lucar de Barraméda, il ſe décharge peu après dans le Golfe de Cadix. MATY.

GUADARRAMA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Caſtille nouvelle, en Éſpagne. *Guadarrama*. Elle prend ſa ſource à la Sièrra Tablada, paſſe à *Guadarrama* & à l'Éſcurial, & ſe décharge dans le Tâge, environ à trois lieuës au deſſous de Tolède. MATY.

GUADAVARI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la prèſqu'Iſle de l'Inde deçà le Gange. *Gudavarium*, *Guadavarium*. Elle eſt dans le Royaume de Golconde, ſur le Cap de *Guadavari*, à l'orient de la ville de Maſulipatan. M. Baudran aſſure qu'on doit nommer cette ville & ce cap *Gudavari*. MATY.

GUADEL. ſ. m. Nom propre d'une ville de Pèrſe. *Guadela*. Elle eſt dans le Khèrman, ſur le Golphe d'Ormus, où elle a un bon port. Quelques Géographes éſtiment qu'elle eſt l'ancienne *Samydace*, ou *Samidaca*. MATY.

GUADIAMAR. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Guadiamara*, anciennement, *Menoba*. Elle ſe décharge dans le Guadalquivir, à ſix lieuës au deſſous de Seville. MATY.

GUADIANE. ſ. f. Nom propre d'une des grandes rivières d'Éſpagne. *Guadiana*, *Anas*. Elle prend ſa ſource dans la Caſtille nouvelle, aux lacs de *Guadiana*, & elle porte d'abord le nom de Roidera, & paſſant au travèrs des hautes montagnes qui la dérobent à la vûë pendant une heure, elle reparoit aux lacs qu'on appelle Ojos de *Guadiana*, d'où elle va baigner Culatrava dans la Caſtille, Médelin, Mérida, & Badajos dans l'Eſtramadure d'Éſpagne, & après avoir coulé quelque tems dans l'Alentejo, en Portugal, elle va ſéparer le Royaume d'Algarve de l'Andalouſie, & ſe décharger dans le Golfe de Cadix. On a dit que cette rivière couloit dix lieuës ſous tèrre, près de Médelin, & qu'ainſi elle avoit un pont, ſur lequel on pouvoit faire paître dix mille moutons: mais les nouveaux Géographes & Voyageurs traitent cela d'èrreur populaire. MATY. M. Corneille dit *Guadiana*, comme les Éſpagnols.

GUADIEL. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Caſtille nouvelle, en Éſpagne. *Guadiela*. Elle ſe décharge dans le Tâge, près de Zurita.

GUADIÈRA, ou GUADIARA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière d'Éſpagne. *Guadiera*. Elle baigne Ronda, en Grenade, & enſuite travèrſant une petite partie de l'Andalouſie, elle ſe décharge dans la mèr Méditèrranée, entre la ville de Gibraltar, & celle d'Éſtépona. Quelques Géographes prennent cette rivière pour la Barheſola des Anciens, que d'aûtres croyent être le Rio Nèrde, qui ſe décharge dans la mèr à Marbella, en Grenade. MATY.

GUADILBARBAR. ſ. m. ou MAGRADA. Grande rivière d'Afrique. *Guadilbarbara*, *Magrada*. Elle prend ſa ſource dans le Biledulgerid propre, aux confins du Téchort, puis ayant baigné Borgio, Peſcare, & Tebeſſe, dans le païs de Zeb, elle entre dans le Royaume de Tunis, y baigne Maſti, & ſe diviſe en deux branches; l'orientale, ſous le nom de *Magrada*, va ſe décharger dans la mèr à Porto Farina; & l'occidentale, après avoir baigné Béja, ſe décharge auſſi dans la mèr près de Tabarca, ſous le nom de *Guadalquivir*. Quelques Géographes croyent que ce Galdalquivir eſt le Rubricatus des anciens, que d'autres prennent pour le Jadog, rivière du Royaume d'Algèr, qui ſe décharge dans la mèr à Bone, du côté de l'orient. MATY. De la Croix dans ſon Hiſtoire d'Afrique T. II. dit que le *Guadilbarbar* eſt une rivière du Royaume de Tunis, appellée autrefois *Toſca*; qu'elle prend ſa ſource une lieuë au deſſus de la ville d'Urbs, que de Tunis à Bone elle fait tant de détours qu'on la paſſe 20 ou 25 fois, & qu'elle ſe décharge dans la mèr près de Tabarca à ſept milles de Bugie.

GUADIX. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale du Royaume de Grenade, en Éſpagne. *Guadicia*, *Acci*. Elle eſt ſur le Guadalentin, près de ſa ſource, à dix lieuës de la ville de Grenade, dont elle eſt ſuffragante. Elle fut conquiſe ſur les Maures par Fèrdinand & Iſabelle l'an 1489. MATY.

GUAFO. ſ. m. Nom propre d'une ville & d'un Royaume d'Afrique dans la côte d'or. *Guafum*. Il a Tabon & Auten au couchant, & il en eſt ſéparé par une petite rivière. Adom lui eſt au nord-oueſt; & Abrambo au nord, Fétu au levant, & la mèr au midi. La Capitale du Royaume de *Guafo* eſt *Guafo*, qu'on appelle auſſi le Grand Commendo. Il eſt dans la Tèrre fèrme.

Le principal lieu de la côte eſt à 4 lieuës au levant de Sam, ſur les confins du Royaume de Fétu. Son nom ordinaire eſt le petit Commendo. Les Négres l'appellent *Aitaki*, ou *Agitaki*, & les Portugais *Alilea des Torrès*. Voyez la Croix Relat. d'Afriq. T. IV.

GUAGIDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Guagida*, *Ladigara*. Elle eſt ſur la rivière d'Areſgol, dans le Telenſin, entre la ville de ce nom, & celle de Batha.

GUAHAM. Voyez GUAJAN, & GUAHAN, GUAM.

GUAHEUX. ſ. m. Vache ſauvage. C'eſt un animal de couleur de châtaigne obſcure, un peu moindre qu'un petit bœuf, avec des cornes fort noires, & fort pointuës. Le *guaheux* eſt fort vîte, & ſa chair eſt très-bonne. Abl. D'Ablancourt dans ſa Traduction de Marmol L. I. C. 23. T. I. p. 53. dit *Guahex* & non pas *Guaheux*.

GUAINE. ſ. f. Voyez Gaine. Il y a des éxemples de ce mot écrit avec un *u*. La fèrmentation donne occaſion aux parties acides de ſe dégager des *guaines* qui les retenoient. Limery.

GUAINUMU. ſ. m. Grôs cancre du Bréſil. Il a la gueule fort large. Il ſe tient près du rivage. Il eſt bon à manger.

GUAIRA. ſ. f. Nom propre d'une province du Paraguay, en l'Amérique Méridionale. *Guaira*. Elle eſt bornée au nord par le Bréſil, au couchant par le Paraguay propre, & au midi par le Parana ; la mèr de Paraguay la baigne au levant. Cette province eſt travèrſée par la rivière de Parana. Les Éſpagnols y ont pluſieurs Colonies, dont les principales ſont Villa Rica, & Guidad Réal, ou *Guaira*. Maty.

GUAIRO. Mot indéclinable, & tèrme de Fauconnerie. C'eſt un cri qu'on fait à la chaſſe des pèrdrix, en les voyant partir, pour avertir le Fauconniér de lâcher l'oiſeau.

GUAIVE. Adj. Tèrme de Coutumes. Voyez Gayve ; c'eſt la même chôſe.

GUALATA. ſ. Nom propre de Royaume. *Gualatæ Regnum*. Il eſt dans la Nigritie, en Afrique. Ses bornes ſont au nord du Royaume de Zanhaga ; au levant celui de Tombut ; au midi celui de Génèhoa ; & au couchant la mèr Atlantique. Ce païs ne produit que du ris, du millet, de l'orge, & des palmiers. Ses lieux principaux ſont *Gualata*, Candia, Fulli, & Hoden. Il ſe fait quelque commèrce dans cette dèrnière ville, & les habitans en ſont Mahométans, ailleurs ils ſont Idolâtres, & adôrent le feu. Maty. Voyez de la Croix, Hiſtoire d'Afrique T. II.

GUALBOURG. Voyez VAUBOURG.

GUALDO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Galdum*, *Validum*. Il eſt dans la Marche d'Ancone, vèrs les confins du Duché de Spoléte, & de celui d'Urbin, à trois lieuës de Nocéra, vèrs le couchant. Ce bourg a été bâti des ruines de la ville de *Tadinum*, qui étoit Épiſcopale, & qui fut détruite par les Lombards. Maty.

GUALID. ſ. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique. *Galidus mons*. Elle eſt fort rude & fort haute, ſituée dans la Province d'Errif, au Royaume de Fèz. On appelle les habitans de cette montagne *Beni-Gualid*, mots Arabes qui ſignifient *Enfans de Gualid*. Marmol en parle L. IV. C. 8.

GUAM, ou GUAHAM. ſ. m. Nom propre de la plus grande & la plus méridionale des Iſles des Larrons, ou Marianes, que Dampier place au 13ᵉ d. 25 min. de latitude ſeptentrionale, & qu'il décrit dans ſon IIᵉ Tome C. 10. La Carte des Philippines & des Marianes qui ſe trouve dans le XIᵉ Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſionnaires Jéſuites, la place à peu près de même, & écrit Guajan, & M. Corneille *Guanan*, après le P. Louïs Morala, Jéſuite, dans l'hiſtoire des Iſles Marianes. Maty écrit *Guam*, ou *Guaham*.

GUAMANGA. Nom propre d'une petite ville qu'on appelle auſſi Jean de la victoire de Guamanga. *Guamanga*. Elle eſt dans l'Amérique méridionale au Pérou, entre Guſco & Lima, environ à ſoixante lieuës de l'une & de l'aûtre, & elle a un Évêché, ſuffragant de Lima. Maty.

GUANA. ſ. f. Tèrme de Relation. Éſpèce de tèrre. L'Iſle d'Iquique eſt habitée par des Indiens & par des noirs qu'on y occupe à tîrer la *guana*, qui eſt une tèrre jaûnâtre, qu'on croit être de la fiente d'oiſeaux, parcequ'outre qu'elle a la puanteur de celle des Cormorans, on a trouvé des plumes d'oiſeaux fort avant dans cette tèrre. Néanmoins on a peine à comprendre comment il a pû s'en amaſſer une ſi grande quantité, car depuis plus de cent ans on en charge tous les ans dix ou douze navires, pour engraiſſer les tèrres, & à peine s'appèrçoit-on que l'iſle ait diminué de hauteur, quoiqu'elle ſoit petite d'environ trois quarts de lieuës de tour, & qu'outre ce qu'on en porte par mèr, on en charge quantité de mules pour les vignes & les tèrres labourées de Tarapaca, Pica & aûtres lieux circonvoiſins ; ce qui

fait penſer à quelques-uns que c'eſt une qualité de tèrre particulière. Pour moi, je ne ſerois pas de ce ſentiment ; car les oiſeaux de mèr ſont en ſi grande quantité que l'air en eſt quelquefois obſcurci. Frézièr. La *guana* fèrtiliſe la tèrre, de manière qu'elle donne 4 & 500 pour un de toute ſorte de grains, bléd, mays &c. mais particulièrement d'Agy, lorqu'on ſçait bien la ménager comme il faut. Id. On ne met à châque piéd de piment qu'autant de *guana* qu'en peut tenir le creux de la main. Quand la fleur ſe forme on y en met un peu davantage ; enfin, quand le fruit eſt formé on y en met une bonne poignée, ayant toujours ſoin d'arrôſer, ſans quoi les ſels qu'elle contient, n'étant pas détrempez, brûleroient les plantes, comme l'expérience le fait voir.

GUANABANE. ſ. m. Grand & bel arbre des Indes occidentales : il porte un fruit très-beau, de la groſſeur d'un melon médiocre, & quelquefois comme la tête d'un enfant. L'écorce de ce fruit eſt vèrte, & ſemble diſtinguée par cèrtaines écailles comme la pomme de pin, mais qui ne ſont pas ſi élevées, ni ſi rudes ; car toute l'écorce eſt fort déliée, n'étant pas plus épaiſſe que celles des poires. Sa chair eſt fort blanche, & d'un goût très-délicat ; elle ſe fond & ſe diſſout dans la bouche auſſi facilement que la créme du lait : elle renfèrme de grandes ſemences noirâtres, un peu plus grôſſes que celles des courges. Ce fruit eſt rafraîchiſſant, très-propre dans les grandes chaleurs. En Latin, *guanabanus Oviedi*.

GUANACO. ſ. m. Animal de l'Amérique méridionale. Les *Guanacos* ſont plus grôs & plus matériels que les Vigognes. On les appelle auſſi Viſcachas. Frézièr. Comme le bois eſt très-râre au Pérou, les Indiens ne brûlent que de la fiente de mules, de *guanaços*, & de vamas, quand ils ont aſſez de troupeaux pour s'en fournir. Frézièr.

GUANAHANI. ſ. m. Nom propre d'une Iſle nommée autrement S. Salvador. *Guanahanda*, *Inſula S. Salvatoris*. Iſle de l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt une des Lucayes, & ſituée vèrs l'orient. Elle a un beau & grand port, & elle eſt la prémière tèrre de l'Amérique, où Chriſtophle Colomb arriva l'an 1492. Il lui donna le nom de S. Sauveur, parceque cette découvèrte lui ſauva la vie, que les Éſpagnols déſeſpérant du ſuccès de leur voyage lui vouloient ôter. Cette iſle étoit bien peuplée, quand les Éſpagnols y arrivèrent ; mais ils l'ont prèſque renduë déſèrte, en enlevant ſes habitans pour les faire travailler aux mines de la tèrre fèrme, ou par d'autres violences. Maty.

GUANAJOS. Le Golfe de *Guanajos*, ou Golfo Dolce. *Guanajus ſinus*. Ce Golfe eſt le fond du grand Golfe de Honduras. Il eſt entre les côtes de la pèſqu'iſle de Honduras, de celle de Jucatan, & les côtes de la province de Vera Pax. On tranſporte ſur le dôs des mulèts la plus grande partie des marchandiſes de l'Audience de Guatimala à ce Golfe, où il arrive tous les ans quelque vaiſſeau d'Éſpagne qui vient les charger, & qui y apporte des marchandiſes d'Europe. Maty.

GUANCABALICA. Voyez OROPÉSA.

GUANIMA. ſ. f. Nom propre d'une des iſles Lucayes, *Guanima*. Elle a environ douze lieuës du nord au ſud ; mais elle eſt beaucoup moins large. Criſtophe Colomb la découvrit, & l'appella Sainte Marie de la conception. Maty.

GUANIN. ſ. m. Éſpéce de métal. *Metalli ſpecies, guaninum vocant*. Les habitans de l'Iſle Éſpagnole avoient des Zagayes dont les fèrs étoient d'un cèrtain métal, qu'ils appelloient *guanin*, qui par l'épreuve qui en fut faite, ſe trouva de trente-deux parts, en avoir dix-huit d'or, ſix d'argent, & les huit aûtres de cuivre. Hèrréra *L. III. C. 9*.

GUANUCO. ſ. m. *Ganuco* de los Cavaleros, Léon de *Guanuco*. Nom propre d'une petite ville du Perou. *Guanucum*. Elle eſt ſituée au piéd des montagnes, à la ſource de Xauca, ou Maragnon, au nord de la ville de Lima. Maty.

GUAO. ſ. m. Arbre qui ſe trouve aux Indes occidentales dans l'Iſle de S. Jean de *Porto rico*. Il porte des feuilles rouges, veluës, & qui ne tombent jamais. Elles ſont épaiſſes, & ont de petites veines de couleur de feu. Son fruit eſt vèrd, & reſſemble en groſſeur & en forme à celui d'arboiſiér. Le ſuc de cet arbre eſt extrêmement cauſtique, ce qui fait que les animaux qui s'y frottent pèrdent leur poil. La même chôſe arrive aux hommes, auſſi bien qu'aux bêtes, quand ils s'endorment deſſous. On tranſporte de ſon bois en Europe pour ſa couleur non commune, qui imite la vèrdeur du calchant, & on a coutume d'en faire des quenouilles de châlit, à cauſe que l'on croit ce bois ennemi des punaiſes ; mais ceux qui s'appliquent à le mettre en œuvre, en ont le viſage enflé, ainſi que les mains, quand ils le touchent, & cette enflûre ne ſe diſſipe qu'après quelques jours. Les Méxiquains, qui ont une fort grande quantité de ces arbres, les appellent *thetlatian*.

GUARA.

GUARA. ſ. m. Oiſeau du Bréſil de la groſſeur d'une pie ; avec un long bèc recourbé, & de longs piéds.

GUARAL. ſ. m. Sorte d'inſècte qui eſt ſemblable à la tarentule, & qu'on trouve dans les déſèrts de Lybie. Ablanc. Le *Guaral* eſt beaucoup plus grand que la tarentule. Le *Guaral* eſt plus long que le bras, & plus large que quatre doigts. Il a du venin à la tête & à la queuë ; de ſorte que quand les Arabes en veulent manger, ils coupent ces deux parties. Dapper, *pag.* 17.

GUARAQUIMYA. ſ. f. Arbriſſeau qui croît dans le Bréſil, & qui reſſemble au mirte de Portugal. Outre beaucoup de proprietez fort remarquables, on donne cette vèrtu particulière à ſa ſemence, qu'étant mangée elle fait ſortir auſſi-tôt les vèrs des inteſtins.

GUARDA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Portugal. *Gardia*, *Guarda*. Elle eſt dans le Béjra, vèrs la ſource du Mondégo. On prend *Guarda* pour l'ancienne *Lancia*, & elle s'eſt acruë des ruïnes de l'ancienne *Igadita*, dont elle a le ſiége Épiſcopal, ſuffragant de Liſbonne. Maty.

GUARDAFUN, ou GUARDAFUY. ſ. m. Nom propre d'un cap de l'Éthiopie en Afrique. *Guadafujum Caput*, anciennement, *Aromata promontorium*. Il eſt à l'extrémité orientale de la côte d'Ajan, vis-à-vis de l'Arabie heureuſe, & de l'iſle de Zocotora, de laquelle il n'eſt éloigné que d'environ quarante lieuës.

GUARDADALOUPE. Voyez GUADALOUPE.

GUARDAMAR. ſ. m. Nom propre d'une bonne Forteresſe d'Éſpagne. *Guardamara*. Elle eſt ſur la côte du Royaume de Valence, à l'embouchure de la Segure. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Longuntica*, petite ville des Conteſtans, que d'aûtres placent à Oliva, village de la même côte, à deux lieuës de Dénia, vèrs le nord.

GUARDIA. ſ. f. Nom propre. C'étoit autrefois une ville des Oretains en Éſpagne. *Guardia*, *Menteſa*, *Mentiſſa*. Elle fut enſuite Épiſcopale, ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Andalouſie ſitué à deux lieuës vèrs le midi de Jean, qui lui a ſuccédé en l'Épiſcopat. Maty.

GUARDIA, *Guardia*, *Orrhea*, *Horreum margi*. C'étoit anciennement une ville de la Haute Méſie, maintenant ce n'eſt qu'un bourg de la Sèrvie, lequel on place ſur la Morave, à vingt lieuës de Widdin. Maty.

GUARDIA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Belvedère, en Morée. *Guardia*, *Sela*, ou *Selas*. Il eſt ſur le Golfe de Zonchio, du côté Septentrional de la rivière de *Guardia*, que Sanſon nomme Mudari, & à onze au nord de Navárin. Maty.

GUARDIA-ALFARES. Nom propre d'une petite ville, mais prèſque déſèrte du Royaume de Naples. *Guardia alferia*. Elle eſt ſur la rivière de Tiférno, dans le Comté de Moliſe, à ſix lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant, ſon Évêché eſt ſuffragant de Bénevent. Maty.

GUARDIA-GIRARDO. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Guardia Girardi*. Il eſt dans le Comté de Moliſe, à quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Maty.

GUARDIANO. Voyez TRAPANO, iſle.

GUARGALA, ou GERGUELA. ſ. f. Nom propre. *Guargala*, *Guergala*. Royaume du Biledulgérid, en Afrique. Il eſt entre les païs de Gademes, de Téchort, & de Lempta, & il prend ſon nom de ſa ville capitale. Maty.

GUARGOUILLE, GUARGOUILLÉE. Voyez GARGOUILLE, GARGOUILLÉE.

GUASCO. Nom de lieu. Porto Guaſco. *Portus Guaſci*. Petite ville ſituée ſur un petit Golfe, & à l'Embouchure d'une rivière, qui portent tous deux ſon nom. Elle eſt dans la contrée de Séréna, province du Chili, en l'Amérique méridionale, entre la ville de Séréna, & celle de Copiapo. Maty.

GUASTALLA, ou GUASTALLE. ſ. f. Nom propre d'une bonne petite ville avec titre de Duché. *Guaſtalla*, *Guardiſtallum*, *Vaſtalla*. Elle eſt ſur le Pô, dans le Duché de Mantouë, en Italie, entre la ville de Mantouë & celle de Régio. *Guaſtalla* a eû ſes Ducs particulièrs ; mais par la mort du dèrniér, arrivée l'an 1677, elle fut dévoluë au Duc de Mantouë. Maty.

GUASTAILINE. ſ. f. Nom propre que l'on a donné à deux ſortes de filles vivant en communauté, & fondées par Louiſe Torelli, Comteſſe de Guaſtalle, fille d'Achille Torelli Comte de Guaſtalle, qui n'ayant point eû d'aûtres enfans, la laiſſa ſeule héritière de tous ſes biens. Elle fut mariée deux fois, & ſe trouvant veuve pour la ſeconde fois à l'âge de 25 ans, elle renonça au monde, & ſe donna toute entière aux éxèrcices de piété, & fonda deux maiſons differentes de filles, qui de ſon nom ont été nommées *Guaſtallines*. *Guaſtallina*.

La Comteſſe de Guaſtalla à la pèrſuaſion du P. Baptiſte de Crème, Dominicain, ſon Confeſſeur, aſſembla pluſieurs Vièrges à Milan. Ce fut apparemment vèrs l'an 1530, que cet établiſſement commença. Les Supérieurs du P. Baptiſte n'ayant point voulu qu'il ſe chargeât de la conduite de ces *Guaſtallines*, la Comteſſe les confia aux ſoins du P. Antoine Marie Zacharie, le prémiér des trois Fondateurs de la Congrégation des Barnabites. Paul III. approuva cet établiſſement par un Brèf de l'an 1534. Elles prîrent le nom d'Angéliques, qui leur fut confirmé par un Brèf de Paul III. donné l'an 1536. par lequel il les exemta de la juriſdiction de l'Ordinaire, & les ſoumit à la viſite & à la Direction du Général de la Congrégation des Clèrcs Réguliérs de S. Paul, ou Barnabites. Depuis ce tems-là ces *Guaſtallines* ont ajouté à leur nom celui d'Angéliques, au lieu de celui de Mère, ou de Sœur. Elles n'eurent point d'abbord de clôture, & elles faiſoient miſſion auprès des femmes, comme les Barnabites auprès des hommes. Paul III. approuva ces miſſions, & leur accorda pluſieurs priviléges, & entre autres de pouvoir entrer dans tous les monaſtères de filles de la ville de Milan, même dans ceux de l'Ordre de ſainte Claire. Ces *Guaſtallines* ne portent prèſque plus ce nom, on les appelle communément Angéliques. Leurs Conſtitutions fûrent dreſſées par S. Charles Borromée, & approuvées par Urbain VIII. le 12. Mai 1625. Elles ont pris l'habit des Religieuſes de l'Ordre de S. Dominique, parce qu'elles fûrent inſtruites d'abord aux obſèrvances régulières par ſix Religieuſes de cet Ordre, qui leur fûrent envoyées du monaſtère de S. Lazare. Il y a cependant cette différence que les *Guaſtallines*, ou Angéliques, ne portent le manteau noir que depuis le commencement d'Octobre juſqu'à Pâques, & qu'elles ont de plus une croix de bois ſur la poitrine, & un anneau d'or au doigt, où au lieu de pièrre précieuſe, il y a un cœur ſur lequel eſt gravé un crucifix. Les novices n'en ont point ; les profeſſes le portent jour & nuit, & on ne le leur ôte que quand on les met en tèrre. Les Religieuſes du chœur ont des ſouliérs blancs, ceux des convèrſes ſont noirs, auſſi bien que leur ſcapulaire. Les unes & les aûtres ont toujours au cou une corde de chanvre de la groſſeur d'un pouce. Elles portoient autrefois en tout tems une couronne d'épines ; elles ne la portent plus que dans les Cérémonies ; pendant les huit jours qui ſuivent la véture & la profeſſion de quelque Religieuſe, & aux entèrremens. La Supérieure la porte encore à cèrtains aûtres jours.

Il y a encore d'aûtres *Guaſtallines*. C'eſt une Communauté fondée à Milan par la même Comteſſe de Guaſtalla, & qu'on appelle le Collége de la Guaſtalla. Elle eſt entre la Porte Romaine & celle de Toſa. La Comteſſe y donna de quoi entretenir dixhuit filles nobles & orphelines ; on les y tient douze ans, après quoi elles peuvent ſe marier, ou ſe faire religieuſes ; on leur donne à châcune deux mille livres pour dot. Ce Collége eſt gouvèrné par des Gentilshommes de la ville, comme Adminiſtrateurs, qui ont le droit de nommer ces filles. Celles qui ont ſoin de leur éducation vivent en Religieuſes ſans cependant l'être, & ſans faire de vœux ſolennèls. Ce ſont proprement ces filles qu'on appelle aujourd'hui les *Guaſtallines*. Leur habit eſt noir, & approche de celui des femmes ſéculières. Elles ſe couvrent la tête d'un petit voile blanc d'une forme particulière, qui ſe tèrmine en pointe par devant ; elles portent au doigt un anneau d'or ſur lequel eſt gravé une main, qui tient une croix. Les filles dont elles ont ſoin ſont habillées de bleu. On peut appeller ces filles *Puellæ Guaſtallinæ*, comme *Puellæ Fauſtinianæ*.

GUASTÉCAN. ſ. m. Nom propre d'un grand païs de l'Audience de Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale. Il comprend les Provinces de Panuco, de Guaxaca, & la partie ſeptentrionale de celle de Tlaſcala, juſqu'à la ville de los Angelos éxcluſivement. Maty.

GUASTO, ou GUASTO DI AMONE. Nom propre de lieu. *Hiſtonium*, *Iſtonium*, *Vaſtum*, ou *Guaſtum Amonium*. C'étoit autrefois une ville des Fentaniens, en Italie ; maintenant c'eſt un bourg avec titre de Marquiſat, ſitué dans la Bruſſe citérieure, à l'embouchure du Trigno, & à douze lieuës de Moliſe & de Civita di Chieti. Maty.

GUATIMALA. ſ. f. Nom de pluſieurs differens lieux. L'Audience de *Guatimala*. *Guatimala præfectura*. C'eſt un des trois gouvèrnemens généraux de la nouvelle Éſpagne, en l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt entre la mèr de nord, & celle de ſud, ayant au couchant l'Audience de Méxique, & à l'orient la province de Panama. Ce païs eſt travèrſé d'occident en orient par une chaîne de montagnes fort hautes, & couvèrt en pluſieurs endroits de grandes forêts. Il eſt ſujet aux tremblemens de tèrre, & aux orages, produits par les vents de nord & de ſud, qui y ſoufflent fort ſouvent depuis le mois d'Avril juſqu'à celui d'Août. Il eſt pourtant aſſez fèrtile. On en tire quantité de Cacao, de la cochenille, du coton, de la laine de vigogne. On le diviſe en huit provinces. Soconuſco & *Guatimala* ſont ſur la

mèr

mèr de ſud, Véra Pax & Honduras ſur celle de nord, Nicaragua, Coſta Ricca, & Véragna ſur les deux mèrs, & Chiapa eſt toute dans les tèrres. S. Jacques de *Guatimala* eſt la capitale de cette Audience. Maty.

La Province de *Guatimala*, en Latin, *Guatimala*. C'eſt une grande contrée de l'Audience de *Guatimala* en l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt bornée au couchant par celle de Soconuſco, au nord par celle de Vera Pax, & des Hondures; & au levant par celle de Ricaragna: la mèr de ſud la baigne au midi. Elle peut avoir ſix vingt lieuës de côtes, & quarante à cinquante de profondeur dans les tèrres. Les Éſpagnols y ont les villes de S. Jacques de *Guatimala*, capitale de toute l'Audience, avec la Trinidad, S. Salvador, S. Miguel & Xérès. Maty. La Province de *Guatimala* fut conquiſe l'an 1524. par Dom Pédre d'Alvarado, Chevaliér de l'Ordre de S. Jacques & Lieutenant de Cortès. Il y fonda une ville dans un lieu que les naturels appelloient *Panchoy*, c'eſt-à-dire, *Grand lat.* Et il donna à cette nouvelle Peuplade le nom de S. Jacques de *Guatimala*, parce que la fondation commença le 25e de Juillet, fête de ce S. Patron d'Éſpagne. Voyez le *Theatro Eccleſiaſtico da la S. Igleſia de Guatimala*, par Gilles Gonzales Davila.

Le Volcan de *Guatimala*, *Guatimala vulcanus*. C'eſt une montagne qui vômit des flammes. Elle eſt près de S. Jacques de *Guatimala*, qu'elle ruina prèſque toute, l'an 1541. On l'a depuis rebâtie dans un lieu plus éloigné de cette tèrrible montagne, Maty.

La Baye de *Guatimala*. *Guatimala Sinus*. Cette Baye eſt dans la mèr de ſud, ſur la côte de la province de *Guatimala*, à l'embouchure de la rivière, qui baigne Saint Jacques de *Guatimala*, & environ à vingt lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. Maty.

GUATIMALA. Ville. Voyez SANT JAGO DE GUATIMALA.

GUAXACA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Audience de Méxique. *Guaxaca*. Elle eſt capitale de la province de *Guaxaca*, & ſituée ſur la rivière d'Alvarado, au deſſus de S. Ildefonſe. Cette ville eſt ſans murailles, & n'a qu'environ deux mille habitans, mais elle eſt riche, ayant un commèrce facile avec S. Juan de Ulva, par le moyen de la rivière d'Alvarado. On y fait des confitures & du chocolat fort éſtimez. Il y a un Évêché, ſuffragant de Méxique, & pluſieurs riches couvens d'hommes & de filles. Baudrand le confond avec Antéquéra, dont elle doit être diſtinguée. Maty.

Guaxaca. ſ. f. Nom propre d'une province de l'Audience de Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale. *Guaxaca*. Elle eſt bornée au couchant par la province de Tlaſcala, ou los Angelos, & au levant par celles de Tabaſco, de Chiapa, & de Soconuſco. Elle eſt baignée par le Golfe de Méxique au nord, & par la mèr pacifique au midi. On diviſe cette province en trois contrées, celle de Nixapa eſt le long de la mèr de ſud; celle de Zapotécas le long du Golfe de Méxique, & la vallée de *Guaxaca* eſt au milieu des deux aûtres. La capitale de la province eſt *Guaxaca*. Maty. Le prémiér qui entra dans la Province de *Guaxaca*, par ordre de Cortès en 1522, fut Jean Nuñez de Mèrcado. Il peupla la ville d'Antéquéra, capitale de la Province, éloignée de Méxique de 80 lieuës. Voyez le *Théatro Eccleſ. de Guaxaca*.

La vallée de *Guaxaca*. *Guaxaca vallis*. Contrée de la province de *Guaxaca*. Elle peut avoir cinq lieuës de long, & trois de large. Elle eſt fèrtile en Cacao, & en aûtres fruits, & elle nourrit quantité de brebis, & d'aûtre bétail; mais principalement des chevaux, qui ſont les plus éſtimez de toute la nouvelle Éſpagne, ſes principaux lieux ſont *Guaxaca*, capitale, & Antéquéra. Cette vallée fut donnée à Fèrdinand Cortès, le conquérant du Méxique, & il en prit le nom de Marquis de la Valle. Maty.

GUAXOCINGO, ou GUACOCINGO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la nouvelle Éſpagne. *Guaxocinga*. Elle eſt dans la province de Méxique, entre la ville de ce nom, & celle de los Angelos. Cette ville, habitée par les Éſpagnols, & par des Indiens naturels, joüit de pluſieurs privilèges; parce qu'elle ſe joignit à Fèrdinand Cortès contre les Méxiquains avec leſquèls il étoit en guèrre. Maty.

GUAYAQUIL. ſ. m. Nom propre d'une ville du Pérou, en l'Amérique méridionale. *Guajaquilum*. Elle eſt dans la province de Quito, environ à cinquante lieuës de la ville de ce nom; & elle a un fort grand port, à l'embouchure de *Guayaquil* dans la mèr de ſud, vis-à-vis de l'iſle de Puna. Maty.

GUAYAVA. ſ. m. Arbre des Indes, haut d'environ vingt piéds, & grôs à proportion. Voyez Gayava. Son tronc eſt droit, dur, garni de beaucoup de branches couvèrtes d'une écorce unie, de couleur vèrte rougeâtre, & d'un goût auſtère. Ses feüilles ſont épaiſſes, pointuës, un peu crêpées, veneuſes, de couleur vèrte brune, luiſantes, longues de trois doigts, & larges d'un doigt & demi, attachées à des queuës courtes & groſſes. Ses fleurs ſont grandes comme celles du coignér, blanches, de bonne ôdeur. Ses fruits ſont grôs comme nos pommes, ronds, couronnez comme les néfles, vèrts au commencement & d'un goût acèrbe, mais en meuriſſant ils prennent une couleur jaûne & un goût agréable: ils ſont en dedans blancs, ou rougeâtres, diviſez en quatre parties, dans châcune deſquèlles ſe trouvent pluſieurs ſemences ſemblables à celles des néfles. Sa racine eſt longue de cinq ou ſix aunes, rouſſe en dehors, blanche en dedans, pleine de ſuc, d'un goût doux. Cet arbre croît en pluſieurs Provinces de l'Amérique & aux Indes Orientales. Ses racines ſont aſtringentes, fort eſtimées pour la dyſenterie, & pour fortifier l'eſtomac. Ses feuilles ſont auſſi aſtringentes, vulnéraires, réſolutives. Son fruit fortifie l'éſtomac & aide à la digeſtion. En Latin, *guajava pomifera Indica*. C. B.

G U B.

GUBEL-HAMAN. Voyez GUEBEL-HAMAN.

GUBEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême. *Guba*, *Gubena*. Elle eſt dans la baſſe Luſace, aux confins de la Siléſie, ſur la Neiſſe, entre les villes de Corbus, de Croſſen, & de Soraw, deſquelles elle eſt éloignée de ſix à ſept lieuës. Maty.

GUBER. ſ. m. Nom propre de Royaume. *Guberum Regnum*. Le Royaume de *Gubèr* eſt dans la Nigritie, en Afrique, entre le lac de Guarde, & le Nigèr, qui le ſéparent du Royaume de Cano, du côté du Nord. Il a celui de Gago au couchant, celui de Zegzeg au levant; & la Guinée au midi. Il prend ſon nom de *Gubèr* la Capitale, que quelques-uns prennent pour la *Nigra* des anciens, laquelle d'aûtres mettent à Cano. Maty.

GUBÈR, Lac. Voyez GUARDE, lac de Guarde.

GUBIO, GUBBIO, EUGUBIO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville, & Épiſcopale, dans l'Etat de l'Égliſe, en Italie. *Eugubium*, *Iguvium*, *Inginium*. Elle eſt capitale d'une petite contrée du Duché d'Urbin, & ſituée entre la ville de ce nom, & celle d'Aſſiſe, elle eſt ſuffragante d'Urbin. Le ſçavant Auguſtin Steuchus étoit Évêque de *Gubio*: c'eſt de là que le nom d'*Eugubinus*, ſous lequel on le cite ſouvent, lui eſt reſté.

G U C.

GUCHEU. ſ. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Gucheum*. Elle eſt la cinquième de la province de Kiangſi, & ſituée ſur la rivière de Ta, aux confins du Quangtung. Elle a un grand tèrritoire, qui renfèrme neuf aûtres villes, & où l'on trouve de bonnes mines de vèrmillon. Maty.

G U D.

GUDAVARI. Voyez GUADAVARI.

GUDESCIO. Voyez MATRIGA.

GUDGOD. Voyez GADGAD.

GUDILE, ou GUDULE. Voyez GOULE.

GUDIMINE, ou GÉDEMEVE. ſ. & nom propre d'une montagne d'Afrique, dans le Royaume de Maroc. *Gudiminus*, ou *Gedemerus mons*. Elle commence à l'occident du mont Sémede, & s'étend vèrs l'orient l'éſpace de 8. lieuës, juſqu'à celui d'Imiſimis. *De la Croix*, *Hiſt. d'Afriq. T.* 1.

GUDULE. ſ. f. Nom propre de femme. *Gudila*. Sainte *Gudule*, Vièrge, eſt patrone de Bruxelles, où ſes reliques ſont prétieuſement conſèrvées en l'Égliſe principale, qui porte ſon nom. Chastel. *Martyr. T.* 1. *p.* 124. On l'appelle aûtrement ſainte *Regoule*, & encore ſainte *Goule*, ou ſainte *Ergoule*. Sa vie, écrite par un nommé Hubèrt vèrs l'an 1047. a été donnée par Bollandus ſur un manuſcrit trouvé à Bruges. Chastel. *T.* 1. *p.* 158.

G U E.

La ſyllabe *gue* commence pluſieurs mots François dans leſquels elle ſe prononce comme la ſyllabe *ghe* dans la langue Italienne. *Guenille*, *guérir*, *gueſpe*, &c. prononcez *ghenille*, *ghérir*, *gheſpe*, &c.

GUÉ. ſ. m. Lieu où l'on peut paſſer un ruiſſeau, une rivière, un marais ſans bateau, ſans nager & ſans s'embourber. *Vadum*. Un bon Capitaine doit ſçavoir tous les *guez* d'une rivière qui couvre ſon camp.

Ce mot vient du Latin *vadum*. Dans la baſſe Latinité on a dit *guadum*, & les Italiens *guado*. On dit *vé* en Normandie, & en quelques aûtres provinces. Le grand *vé*, & le petit *vé*, près de Carentan &c. pour dire, le grand *gué*, & le petit *gué*.

On dit figurément en Morale, Sonder le *gué* d'une affaire; pour dire, tâcher de découvrir adroitement les ſentimens de ceux dont on a beſoin pour la faire réüſſir.

A GUÉ. Éſpéce d'advèrbe, qui ſe dit du paſſage des rivières lorſqu'on les travèrſe en paſſant dans l'eau; ce qui ſe fait, lorſque l'eau

l'eau eſt aſſez baſſe pour que les chevaux ne nagent pas en la travèrſant. Les Huns prévinrent ces partis, & paſſèrent le fleuve à la faveur de la nuit, partie à *gué*, partie à nage. FLECH.

GUÉ D'AMOURS, *vadum amoris*. Lieu en Bèrry, près d'Iſſoudun. Il fut ainſi nommé parceque Philippe Auguſte & Richard Roi d'Anglètèrre étant ſur le point de donner bataille ſe reconcilièrent & ſe vîrent en ce lieu là. *Mézeray, T. I. p. 537.*

GUÉ DE JACOB. Nom d'un lieu de la Tèrre ſainte. *Vadum Jacobi*. Ce lieu étoit ſur le bord du Jourdain, & on le nommoit ainſi, parceque l'on croyoit que c'étoit l'endroit où Jacob revenant de Méſopotamie avoit paſſé le Jourdain. On le nommoit auſſi la Maiſon de Jacob. En 1178. le Roi Baudoüin fit bâtir un château au *Gué de Jacob*, pour arrêter les courſes des voleurs Arabes, & des garniſons des places voiſines. En 1179. Saladin prit la forterèſſe du *Gué de Jacob* & la démolit. FLEURY.

GUÉ DE MAUNI. Voyez MAUNI.

GUÉABLE. adj. Ruiſſeau, rivière, ou marais, qui ſe peuvent paſſer à gué & ſans bateau. *Vadoſus*. La rivière étoit large, & n'étoit pas *guéable*. ABLANC.

GUEBELHANAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuſe, en Aſie. *Guebelhamana*. Elle eſt dans la principauté d'Alibinali, environ à trente lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi, & à cinquante de celle de Farlach, du côté du levant. MATY.

GUÉDAS. ſ. m. & nom propre d'homme. Voyez GILDAS.

GUEDE, GUEDER. Voyez GUESDE, GUESDER.

GUEDER. v. act. Tèrme populaire, qui ſignifie *ſaouler*. *Saturare, exſaturare, explere*. Cet homme s'eſt bien *guedé*, il s'eſt bien ſaoulé, il ne peut manger davantage.

GUÉÉBLEN, ou *Guibeleyn*. ſ. m. Nom propre d'une montagne d'Afrique dans la Province de Chaus, Royaume de Fèz. *Guebleenum, Guibeleinum*. Elle confine à l'orient au mont Dubda, & à l'occident au mont Beni-Jaſga, & à 16 milles de long, ſur deux de large. *De la Croix, Hiſt. d'Afr. T. 1.*

GUÉER. v. act. Paſſer une rivière ſans bateau & ſans nager. *Vado trajicere*.

GUÉER UN CHEVAL. C'eſt le promener dans l'eau pour le rafraîchir en quelque gué ou eau courante où il ne ſoit point en danger de ſe pèrdre. On dit auſſi, *Guéer* du linge; pour dire, le tremper, le laver en grande eau.

Quelques uns dérivent ce mot de *aquare*. On a dit autrefois *aguayer, guayer & ayer*, en la même ſignification.

Ce mot de *guéer* vient de *vadare & guadare*.

GUEGUÈRE. ſ. f. Nom propre d'une iſle que toutes les Cartes ordinaires placent dans la haute Éthiopie, entre le Royaume de Tigre, & la Nubie. *Guegura*. Les Géographes la prennent pour la Morée, où les anciens faiſoient paſſer leur prémiér parallèle; mais les nouveaux voyageurs aſſurant que le Nil ne forme point d'iſle en ce lieu, on peut conjecturer avec Mr. Robe, que ce que les Géographes anciens ont appellé Morée, & les modèrnes *Guéguère*, eſt une grande prèſqu'iſle que le vrai Nil forme autour de ſa ſource; ou l'éſpace qui eſt entre le Nil, & le Maleg; ou celui qui eſt entre le Nil & le Tagaze avant leur confluant.

GUEIOHOEU. ſ. m. Nom propre d'une grande ville de la Chine. *Gueihoeum*. Elle eſt la quatrième de la province d'Honan, ſituée ſur le Guei, & capitale d'un tèrritoire qui renfèrme cinq aûtres villes. MATY.

GUELDRE, ou GUELDRES, mais l'*s* ne ſe prononce jamais. ſ. f. Nom propre d'une Province des Païs-Bas qui ſe diviſe en deux parties, dont l'une s'appelle la *Gueldre* Éſpagnole, & l'aûtre la *Gueldre* Hollandoiſe. *Gueldria*.

La *Gueldre* Éſpagnole, qu'on appelle autrement le Haut Quartier, ou le Quartier de Ruremonde, *Gueldria Hiſpanica, Tetrarchia Gueldria ſuperior*, ou *Ruremondana*. C'eſt un des quatre quartiers de la *Gueldre*. Il eſt entièrement ſéparé des trois aûtres, étant enclavé entre le Duché de Clèves, le Comté de Meurs, le Diocèſe de Cologne, celui de Liége, & les Duchez de Julièrs, & du Brabant. Cette partie de la *Gueldre* eſt aujourd'hui entre les mains de l'Empereur. Elle eſt baignée par la Meuſe, & par une partie du Roër. Ses principales villes ſont Ruremonde, Capitale du Quartier; Gueldre, qui a donné le nom à tout le Duché; Venlo, & Wachtendonk. On voit dans ce Quartier la fôſſe Eugénienne, ou le Canal de S. Marie. Il commence à Rhynbèrg ſur Rhin, paſſe à la ville de Gueldre, & il ſe joint à la Meuſe à Venlo, les Éſpagnols firent ce Canal l'an 1627. dans la penſée d'y faire paſſer une grande partie du Rhin, & d'ôter aux provinces unies le commèrce qu'elles font en Allemagne par le moyen de ce fleuve; mais cela n'ayant pas réüſſi, on a laiſſé ruiner ce canal. MATY.

La *Gueldre* Hollandoiſe. C'eſt une des provinces unies des Païs-Bas. *Gueldria fœderata*. Elle eſt la plus étenduë de toutes, & la prémière en ordre. Sa ſituation eſt entre les provinces d'Hollande, d'Utrecht, & de l'Overiſſel, la Zuidèrzée, l'Évêché de Munſtèr, le Duché de Clèves, & celui de Brabant. C'eſt un païs fèrtile en grains, mais couvèrt en pluſieurs endroits de bois, & de bruyères, qui diminuënt ſa fèrtilité. Le Rhin, la Meuſe & l'Iſſel le baignent, & on le diviſe en trois Quartiers, celui de Zutphen, & ceux de Nimégue, & d'Arnhem: ils prennent leurs noms de leurs villes Capitales, outre leſquelles on y voit encore Hardèrwick, Tiel, Bomel, le fort de Schenck, Doeſbourg, & Grolle. La *Gueldre* Hollandoiſe a ſes États particulièrs, qui ne ſont compôſez que de deux ordres, les députez de la Nobleſſe, & ceux des villes. MATY.

Jean Iſaac Pontanus p. 26. 27. avouë qu'on ne peut rien dire de cèrtain ſur l'origine de ce nom. L'opinion la plus ancienne & la plus commune eſt qu'il y avoit dans ce païs un monſtre affreux, d'une grandeur prodigieuſe, qui ravageoit toute la campagne, dévorant les beſtiaux & les hommes mêmes, & empeſtant tout de ſon ſoûffle. Deux brâves, Wichard, & Lupold, entreprîrent de défaire le païs d'un hôte ſi tèrrible, & en vinrent à bout avec beaucoup de valeur. Le monſtre en mourant jetta pluſieurs fois un ſoupir qui ſembloit éxprimer le mot gelre, gelre. Les deux vainqueurs voulûrent qu'en mémoire de leur victoire le peuple, qui ſe ſoumit à eux comme à ſes libérateurs, prît le nom de *Gelre, Gelrius, Gelria*, d'où l'on a fait *Gueldres*, en ajoutant un *d* entre l'*l* & l'*r*. D'aûtres entendent cette hiſtoire allégoriquement, & diſent que par ce monſtre on entend une revolte, une ſédition du peuple, dans laquelle il cria ſouvent *Gelre*, ou *Gelt rée*, pour demander qu'on lui donnât ſa paye, qu'on lui donnât de l'argent. D'aûtres diſent que ce mot vient de *Gerlac*, nom d'un Gouvèrneur de ce païs. D'aûtres de Geldrus, Roi Saxon qui vivoit 100. ans avant J. C. ſelon Saxon le Grammairien; mais que Pontanus regarde comme un Roi fabuleux, Bèrnard Furmérius *Annal. Friſior.* prétend que ce mot vient de *Gala*, nom d'une petite rivière qui ſe jette dans le Niers. Deux frères ayant fait des digues à cette rivière, bâtîrent une ville, à ce qu'il prétend, qu'ils nommèrent *Galdoir*, c'eſt à dire, embouchure du Gala, d'où s'eſt fait le nom de *Gueldre*. Pontanus préfère à tout ceci le ſentiment de ceux qui croyent que ce nom pourroit venir de l'ancien *Gelduba*. Jean Iſaac Pontanus a fait en Latin l'Hiſtoire de *Gueldres* en XIV. Livres.

GUELDRE. ſ. m. ou f. Nom propre d'une ville de la Gueldre Éſpagnole, *Gueldria*. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Nièrs, entre Rhinbèrgue, & Venlo, environ à quatre lieuës de l'une & de l'aûtre. *Gueldre* eſt une place forte par ſes ouvrages, & principalement par ſa ſituation dans des marais, & par ſon château. MATY. *Gueldre* n'eſt point l'ancienne *Gelduba*. Voyez GELB. Dans les Auteurs du moyen âge *Gueldres* eſt appellé tantôt *Gelre*, & tantôt *Gelra*, & non *Gueldria*. Les Allemans & les Flamans diſent *Gelre*, ou *Gelder*.

GUELDRE. eſt auſſi le nom d'un Fort de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Arx Gueldria*. Il eſt le long de la côte de Coromandel, dans le Royaume de Biſnagar, entre Calefur, Narſingue, & Paliacate, il apartient aux Hollandois. MATY.

GUELDROIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Gueldres, ſoit de la ville, ſoit de la Province de Gueldres. *Gelrenſis*. L'Auteur de la Chronique d'Hildensheim appelle les *Gueldrois* en Latin *Gelduni*. De Valois *Not. Gall. p. 224.* croit qu'il a dit *Geldunus* pour *Geldubenſis*, & qu'il a cru que *Gueldres* étoit l'ancienne *Gelduba*, ce qui n'eſt pas. Les *Gueldrois* tenoient le parti de l'Empereur Henri III. contre ſon fils.

GUELFE. ſ. m. Nom de faction. *Guelfus*. Les *Guelfes* & les Gibelins ont rempli l'Italie de ſang & de carnage pendant pluſieurs années. Les *Guelfes* étoient pour le Pape contre l'Empereur. Voyez Villani, Ammirato, Blondus, &c. Cette faction s'éleva en Italie ſous Frédéric I. ou ſelon d'autres ſous Frédéric II. La faction oppoſée s'appelloit les Gibelins.

Le nom de *Guelfes* vient de celui de *Welfe*, *Welfo*. Conrad ayant ôté le Duché de Bavière à *Welfe* VI. frère d'Henri II. Duc de Bavière, *Welfe* aidé des troupes de Roger Roi de Sicile fit la guèrre à Conrad, & donna commencement dans le douzième ſiécle à la faction des *Guelfes*. Il y en a qui appellent ce *Welfe* du nom de *Guelfon*, dont il eſt encore plus aiſé de former le nom de *Guelfes*. D'autres dérivent le nom de *Guelfes* du mot Allemand *Wolff*, qui veut dire loup, apparemment à cauſe des grands maux que cauſa cette cruelle faction. Enfin, quelques-uns diſent que ce nom vient de celui d'un Allemand qui s'appelloit *Guelfe*; il demeuroit à Piſtoye, & ſon frère, nommé *Gibel*, donna le nom à la faction des Gibelins. *Guelf*, ou *Welf*, en Alleman ſignifie un petit chien, *Catulus*. *Bollandiſtes Act. SS. Maii T. VII. Proleg. ad Conat. in Catal. Pont. p. 91.* Voyez GIBELIN.

GUÉMENÉ. Nom de famille. Il faut prononcer *Guimené*, ſuivant l'uſage, quoique le véritable nom ſoit *Guémené*.

GUÉMENTER. v. n. Vieux mot, qui ſignifioit, Se plaindre de

de quelque chôſe, & auſſi, ſe mettre en peine de la faire réüſſir, s'en embarraſſer. *Queritari, queri.* Il eſt bas, & n'eſt plus en uſage qu'en quelques Provinces de France. On dit auſſi *quémenter* & *quémander*.

GUÉNAU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Guinailus, Guennailus, Wenialus.* Saint *Guénau*, autrement S. Guénoël, fils du Comte Romale & de Lectice, de la prémière nobleſſe de Bretagne, vivoit au VIe ſiécle. Il fut ſecond Abbé de Landevenec en baſſe Bretagne, & ſuceſſeur de S. Guingalois, qui en étoit fondateur, & qui l'y reçût. Il mourut vèrs l'an 570. *Bailles, au 3. de Nov.*

GUENCHIR. v. n. Vieux mot. Fondre ſur quelqu'un, ſe jetter ſur lui. *Irruere in aliquem, impetum facere.* Ce mot vient de gauchir, qui ſignifie, ſe détourner. Ils *guenchirent* ſur eux. MIKIEUX DE HARNES.

Toutevoie je me guenchi,
Et de mon bourdon le feri. GUILL. DE GUIGNEVILLE.

Voyez le Gloſſaire de Du Cange ſur Villehardouin.

GUENGA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Guenga.* Elle a ſa ſource dans le païs de Balaguante, où elle baigne Dollabat, enſuite elle coule le long des confins du Mogoliſtan, qu'elle a au Nord, & des Royaumes de Golconde & d'Orixa, qui lui ſont au midi, & enfin elle ſe décharge par deux embouchures dans le Golfe de Bengale. MATY.

GUENILLE. ſ. f. Habit déchiré, & tombant par lambeaux. *Panni detriti, centones.* On le dit auſſi de ces mêmes lambeaux détachez, & de toutes ſortes de vieux haillons. Il me tarde que je n'aye des habits raiſonnables, pour quitter vîte ces *guenilles*.

GUENILLE, ſe dit auſſi de tous les meubles peu conſidérables & de vil prix. Ce curieux n'a que des *guenilles* dans ſon cabinet. Ramaſſez vos *guenilles*.

GUENILLE, s'employe auſſi figurément, quand on veut marquer le mépris qu'on fait d'une chôſe.

Le corps, cette guenille, *eſt-il d'une importance,*
D'un prix à mériter ſeulement qu'on y penſe? MOL.

Il y a auſſi un cèrtain jeu de cartes qu'on appelle la *Guenille*.

GUENILLON. ſ. m. Vieux lambeau de linge, ou d'étoffe. *Lintei aut panni reſegmen.*

GUÉNIPE. ſ. f. Gueuſe, mal propre, femme de mauvaiſe vie. *Sordida, incompta mulier.*

Il n'y a rien qui décrie tant un jeune homme qui entre dans le monde, que de hanter des *guenipes*. Il eſt bas.

GUÉNOËL. Voyez GUENAU.

GUÉNOLÉ. Voyez GUINGALOIS.

GUENON. ſ. f. Petit ſinge femelle que les Dames de qualité prennent plaiſir de nourrir. *Simia.*

On appelle auſſi *guenon*, une femme vieille, ou laide, quand on lui veut dire quelque injure. Vieille *guenon*. Franche *guenon*. Laide *guenon*. Il eſt bas.

On dit provèrbialement, pour épouſer un ſinge il faut être *guenon*. BOURSAUT.

GUENUCHE. ſ. f. Diminutif de *guenon*. Petite guenon. *Simiola.* Il ſe dit auſſi au figuré, quand on veut dire quelque injure. C'eſt une *guenuche* coiffée. S. AMANT.

GUENUCHON. ſ. f. Diminutif de guenuche. Il eſt bas.

GUÉOU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vedulfus.* Saint Védulfe, ou *Guéou*, quatrième Évêque d'Arras, eſt celui qui tranſporta à Cambray le ſiége épiſcopal que ſes prédéceſſeurs avoient toujours tenu à Arras. St. *Guéou* vivoit au VIe ſiécle, & mourut en 580.

Ce nom s'eſt formé du Latin *Vedulfus.* On a dit ſucceſſivement *Vedulfe, Vedulf, Guedulf*, que l'on prononçoit *Guédoulf, Guédoul, Guédou, Guéou.*

GUÈR. ſ. m. Nom propre de lieu en France. *Guader*, il eſt en Bretagne proche de Montfort la Canne, près de Rennes. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 237. Voyez encore GER.

GUÉRANDE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France. *Guerranda.* Elle eſt ſituée dans le Comté de Nantes, en Bretagne, près de la côte, où il y a de bonnes ſalines, entre l'embouchure de la Loire, & celle de la Vilaine, au couchant. MATY.

GUÉRANDE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de Bretagne en France. De Valois, *Not. Gall.* croit que c'eſt le lieu qu'on appelle en Latin *Grannona*, & *Grannonum.* Il le nomme auſſi *Guéranda.* C'eſt un Château ſitué ſur un cap, ou promontoire, entre l'embouchure de la Loire, & celle de la Vilaine. Voyez cet Auteur p. 236.

GUÈRB. Vieux tèrme de coutumes. Droit, faculté de laiſſer paître ſes bêtes ſur les tèrres de ſes voiſins. Selon l'ancienne coutume de Bretagne les gens de baſſe condition qui ont leurs tèrres enfèrmées, n'ont pas droit de *guèrb*, parcequ'il n'eſt pas juſte qu'ils ayent ſur les aûtres un droit que les aûtres n'ont pas ſur eux. *Jus paſtionis in alieno agro*, ou *facultas paſcendi pecora in alienis agris.*

Le mot de *guèrb* vient de *guèrpir*, qui ſignifie ici délaiſſer ſon héritage pour aller dans un aûtre. DE LAUR.

GUÈRCHE. ſ. f. Nom propre de pluſieurs lieux en France. *Guerchia.* Il y a *Guèrche* petite ville en Bretagne, ſur les frontières du Maine, à 7 lieuës de l'orient de Rennes; *Guèrche* en Touraine ſur la Creuſe, & *Guèrche* en Nivèrnois près du Bèrry.

GUÈRDON. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie, Récompenſe, ou ſalaire de quelque travail, ou bon office qu'on a rendu. *Merces, præmium.* Eſt-ce là le *guèrdon* de mes labeurs? RONSARD. Il ne ſe dit qu'en burleſque.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *werdung*, qui ſignifie *eſtimation de prix.* Nicot croit qu'il vient du Grèc κέρδος, qui ſignifie *gain*.

GUÈRDON. Voyez GARDON.

GUÈRDOnNÈR. v. act. Récompenſer. *Remmunerari.* Il eſt auſſi hors d'uſage.

GUÈRE, ou GUÈRES. adv. qui ſe joint avec une négation, & qui ſignifie, Peu. *Parùm.* Il n'y a *guère* de gens qui n'aiment mieux leur profit que celui d'autrui. Cette femme n'eſt *guères* jolie. Il n'y a *guères* que j'ai vû cet homme-là. Tous ces détours ne vous font *guères* d'honneur. BOUH. Dans le poſte où vous êtes, vous ne pouvez *guères* vous cacher. BELL. Si je n'y demeure pas, (à Siam) j'aurai toujours fait un beau voyage. J'aurai appris bien de petites chôſes. Je n'aurai *guères* offenſé Dieu pendant deux ans. DE CHOISI. L'on ne ſe trompera *guère*, quand l'on s'appuyera de la crainte auſſi bien que de la charité. AB. DE LA TRAPE. Ailleurs le même Auteur écrit *guères* avec une *s*, quand il dit, les entretiens de piété n'ont *guères* de moindres inconvéniens; on parle des chôſes de Dieu d'une manière toute naturelle. Mr. de Balzac dit toûjours, il ne s'en faut de *guères*: c'eſt un Gaſconiſme. Il faut éffacer le *de*, qui ne ſe met que quand il eſt queſtion d'une quantité comparée avec une aûtre; comme, elle ne la paſſe *de guère.* L'*s*, que quelques-uns mettent à la fin, y eſt ſans néceſſité; la Poëſie l'a conſervée pour la commodité, & cependant elle ne fait pas un très-bon éffet dans ce vèrs.

Qui ne rend point de ſoins n'eſt guères *amoureux.* VAU.

Ménage le dérive de l'Italien *guare*, ou de l'Hébreu *gara*, qui ſignifie, *retrancher*; mais dans ſes obſèrvations ſur la langue Françoiſe, il avouë qu'il a oublié de remarquer dans ſes origines que *guère* a été formé d'*avarè* en paſſant par les degrez qui ſuivent *avarè, varè, guarè, guère.* La reſſemblance qu'il y a dans la ſignification de ces deux mots a ſans doute détèrminé M. Ménage à croire que le mot François deſcend du mot Latin.

GUÉREC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Varocus.* Saint *Guérèc* Confeſſeur diſciple de S. Tugal. CHAST. T. 1. p. 678. C'eſt de ce nom qu'eſt venu celui de *Lockirec*, pour *Loc-Guérec*, ou *Guérec*, qui eſt le lieu où ce ſaint diſciple de S. Tugal de Tréguiér avoit commencé un monaſtère, & où après ſa mort ſon corps fut porté de Landèrnoc au diocêſe de Léon, où il étoit mort. ID. p. 678. *Lockirec*, ou *Loc-Guérec*, eſt *Lotus Varoci.* Cordemoy écrit *Guérech*, & le P. Lobineau auſſi.

GUÉRESTIO. Le Golfe de *Guéreſtio. Guereſtius, Elaiticus ſinus.* C'eſt une partie de l'Archipel, entre les côtes de la Natolie & les iſles de Mételin, & Schio. Ce golfe prenoit autrefois ſon nom de la ville d'Elée des Pèrgaméniens, qui étoit ſur ſes bords. MATY.

GUÉRÈT. ſ. m. Tèrre qu'on avoit laiſſé repôſer, & qu'on a fraîchement labourée pour l'enſemencer en la même année. *Novale.* Les *guérèts* ſe levent en Mars. Un Fèrmiér eſt obligé de lever les *guérèts*, encore qu'il quitte ſa fèrme à la S. Jean, avant que les tèrres ſe puiſſent enſemencer. On prend ce mot en Poëſie, pour champs, campagnes.

D'abondantes moiſſons les guérèts *ſont couverts.*
ST ÉVREMONT.

Les épics dorent nos guérèts. RACAN.

Mais cent vaſes d'argent parent ſes longs buffets,
Avec peine un milan travèrſe ſes guerèts.
Que faut-il davantage? aujourd'hui la richeſſe
Ne tient-elle pas lieu de vèrtu, de nobleſſe? P.

Ce mot vient, ſelon Saumaiſe, de *vervactum*, qui ſignifie en Latin la même chôſe, ou de *veteretum*, qu'il faut lire au lieu de *vervactum*, comme veut Scaligèr; d'aûtres ſoutiennent qu'on diſoit autrefois *garet*, *tanquam campus aratus.* Du Cange le dérive de *vegri*, ou de *varecti*, qui dans la baſſe Latinité ont ſignifié des *champs mal cultivez*, & dans un autre lieu il le dérive de *warectum*.

GUÉRÈT.

GUÉRÊT. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale de la Marche. *Waractum*, *Gueretum*, *Garactum*. Elle eſt ſituée à la ſource de la rivière de Gartempe, entre cette rivière & la Creuſe, à dix lieuës de Limoges, vèrs le couchant. *Guérêt* eſt le ſiége d'une Election, d'un Préſidial, d'une Maréchauſſée, & d'une Officialité. MATY. *Guérêt* a commencé par le Monaſtère que Lothaire Comte de Limoges y bâtit en l'honneur de S. Pièrre vèrs la fin du VIIe ſiécle, & dont S. Pardoux fut prémiér Abbé.

De Valois, *Not. Gall. p.* 629. dit que les Latins ont appellé *Vervactum*, un champ qui ſe repôſe depuis longtems, qu'on ne laboure point depuis longtems, un champ en friche. Il croit que c'eſt là le prémiér nom de ce lieu; qu'enſuite de *Vervactum* on a fait *Vetactum*, *Varactum*, *Waractum*, & *Garactum*, d'où eſt venu *Guérêt*.

GUÉRÉTOIS. ſ. m. Tèrritoire de Guérêt. Ville de la Marche. *Pagus Varactenſis*, ou *Garactenſis*. Le *Guérétois*.

GUÉRÉTOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Guérêt. *Waractenſis*, *Garactenſis*. S. Sulpice *Guérétois* eſt un lieu du tèrritoire de Guérêt. S. Pardoux *Guérétois* eſt le prémiér Abbé du Monaſtère dont nous avons parlé au mot GUÉRÊT.

GUERGUÉLA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Numidie, en Afrique, à 140 lieuës d'Algèr, au midi. *Guerguela*. Voyez Marmol L. V. C. 57.

GUÉRIC, ou **GUÉRY**. Voyez GÉRY.

GUÉRIDON. ſ. m. Meuble de chambre qui ſèrt à porter des flambeaux, des vaſes, &c. *Pluteus*. Il eſt compôſé d'un pilier ou colonne de bois, ou d'argent, entre deux piéces rondes, l'un par bas pour le ſoutenir, & l'aûtre par en haut pour porter ce qu'on met deſſus. On prétend que le mot de *guéridon* a été apporté d'Afrique par les Provençaux. Des *guéridons* à têtes de Maures. MASCUR.

On appelle quelquefois dans la Marine du nom de *guéridon* ce qu'on nomme autrement *étope*, *éſcope*, ou *éſcoupe*, c'eſt une pelle creûſe qui ſèrt à jetter l'eau qui entre dans les chaloupes. On donne auſſi le même nom à une autre ſorte de pelle qui ſèrt à jetter par dehors de l'eau ſur le vaiſſeau, & à moüiller les voiles. C'eſt un brin de bois creûſé à un bout, le reſte eſt un manche fort long.

GUÉRIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Garius*. Le Tombeau de S. *Guérin* eſt à Clèrmont. Voyez les Notes du Préſident Savaron ſur les deux livres d'un Anonyme, *De Sanctis*, *Eccleſiis & Monaſteriis Claromontii*, que ce Préſident a imprimez dans ſes Origines de Clèrmont. Voyez p. 345.

GUÉRIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Varinus*. En Valais le Vénérable *Guérin*, de l'Ordre de Cîteaux, prémièrement Abbé d'Antecombe, puis Évêque de Sion, à qui S. Bèrnard donne de grandes loüanges dans une lettre qu'il lui écrit. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 90. C'eſt la 253e lettre de S. Bèrnard, où la vie du B. *Guérin* eſt preſque entière. Ce nom propre eſt devenu le nom de pluſieurs familles.

GUÉRIR. v. act. Rétablir un malade, lui rendre la ſanté. *Sanare*, *mederi*. La Médecine eſt l'art qui enſeigne à *guérir*. Le quinquina *guérit* la fiévre. La playe n'eſt pas *guérie*. Il n'y a point d'Empirique qui ne ſe vante de *guérir* la goutte. Un malade qui ſe *guérit*, qui commence à *guérir*, doit manger ſobrement.

Ce mot vient, ſelon Ménage, de l'Allemand ou Flamand *waren*, qui ſignifie *garder*, *ſauver*, *conſerver*. Nicod prétend que ce mot vient de *variare*, à cauſe que l'état du malade change quand il ſe *guérit*. M. Huet le dérive de *curare*, qui ſignifie la même chôſe en Latin. On trouve dans la baſſe Latinité *guarire*, *guérir*. Voyez *Acta SS. Jun. T. IV. p.* 627. F.

GUÉRIR, ſe dit auſſi des puiſſances ſurnaturelles. S. Main *guérit* de la galle; S. Eutrope de l'hydropiſie; S. Laurens du mal de dents. L'ombre de S. Pièrre *guériſſoit* les malades. On ne ſçauroit *guérir* avec des enchantemens.

GUÉRIR, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Adoucir, ſoulager. JÉSUS-CHRIST eſt venu au monde pour *guérir* toutes nos infirmitez. Il eſt mal aiſé de *guérir* une imagination bleſſée. Je veux *guérir* vôtre ennui. VOIT.

Le tems qui guérit *tout*, guérira *vos douleurs*. GOD.

GUÉRIR, en ce ſens, ſignifie auſſi, Quitter, ſe déffaire de quelque chôſe. Se *guérir* du ridicule. S. ÉVR. Se *guérir* de ſes fauſſes opinions, d'une prévention. ID. Qui vous a *guéri* du libèrtinage? M. SCUD. On ſe peut bien *guérir* des vanitez du monde; mais on n'eſt jamais bien *guéri* de l'amour propre, on ne s'en ſçauroit défaire. Quand on n'a pas aſſez d'empire ſur ſoi, pour ſe *guérir* de ſes foibleſſes, il faut avoir la diſcrétion de les cacher. BELL. En Amour celui qui eſt *guéri* le prémiér, eſt toûjours le mieux *guéri*. LA ROCH. Avec un peu de bon ſens on ſe *guérit* l'éſprit de bien des chôſes. S. ÉVR. Un éſprit vain s'applaudit, en ſe prétendant *guéri* des èrreurs d'un peuple crédule. LE CL.

Hé! comment pourrois-je prétendre
De guérir *les mortels de cette vieille èrreur?*
DES-HOUL.

Je n'ai rien oublié pour *guérir* ſon cœur de ſon aveuglement. ID.

Si-tôt que ſur un vice ils penſent me confondre,
C'eſt en m'en guériſſant *que je ſçai leur répondre*. BOIL.

Pour être détrompé de l'amour je n'en ſuis pas *guéri*: tandis que mes réflexions le condamnent, mon cœur ſe déclare pour lui. L. D'AB. A ÉLOÏSE. La Comédie eſt dangereuſe pour un cœur encore mal *guéri* de ſa paſſion. CORN.

En vain tu me veux ſecourir;
Raiſon, je ne veux pas guérir. VILL.

L'amour eſt mal guéri *quand il l'eſt par la haine*. CORN.

GUÉRIR, eſt auſſi quelquefois neut. & ſignifie, Recouvrer la ſanté. *Sanari*, *valetudinem firmare*, *recipere*, *recuperare*. Il eſt malade; mais il *guérira* bientôt. J'éſpère *guérir* de cette maladie.

On dit provèrbialement, que la mort nous *guérit* de tous nos maux, qu'un homme eſt *guéri* de tous ſes maux; pour dire, qu'il en eſt délivré. On dit, qu'une chôſe ne *guérit* de rien, lorſqu'elle ne rend pas une affaire meilleure, qu'elle ne l'avance pas. On dit auſſi, qu'on ne ſçauroit *guérir* de la peur. On dit auſſi, de quoi me *guérira* cela? On dit auſſi d'un homme foible & inutile, que c'eſt un Saint qui ne *guérit* de rien. On dit, Médecin *guéris*-toi toi-même, par une ſentence tirée de l'Évangile; & en provèrbe on l'applique à celui qui reproche à un aûtre des défauts dont lui-même n'eſt pas *guéri*.

GUÉRI, IE. part. paſſ. & adj. *Sanatus*.

GUÉRISON. ſ. f. Recouvrement de ſanté. *Sanitas*, *ſanatio*, *medela*. La plûpart des *guériſons* ſe font par la nature plutôt que par l'art. On ne fait d'ordinaire entrevoir aux malades le danger où ils ſont qu'à travèrs quelques feintes éſpérances de *guériſon*. FL. M. Péliſſon a repris Malhèrbe pour avoir dit, *rendre la guériſon*; c'eſt une expreſſion impropre: on rend la ſanté; mais non pas la *guériſon*. MÉNAGE.

GUÉRISON, au figuré, ſe dit de l'éſprit, de l'âme, & du cœur. On ne doit penſer qu'à la *guériſon* des bleſſures de l'âme. ARN. Pour achever ma *guériſon* ne me parlez plus de l'ingrate que j'ai ſi ardemment aimée. VILL. Il faut au moins qu'ils faſſent en ſorte qu'elle ſoit courte: (la colère) de crainte que ſi elle duroit, elle ne leur fiſt des bleſſures profondes, & que la *guériſon* n'en devînt plus difficile. AB. DE LA TRAPE.

GUÉRISSABLE. adj. m. & f. Qui eſt capable de guériſon. *Sanabilis*, *medicabilis*. La fiévre tièrce eſt plus *guériſſable* que la quarte.

GUÉRITE. ſ. f. On diſoit autrefois *Garite*. C'eſt en général un petit lieu de retraite dans les fortereſſes pour mettre les ſentinelles à couvèrt: c'eſt plus particulièrement une tourelle de pièrre ou de bois ſur les baſtions revêtus, qui eſt bâtie ſur les murs d'une ville, d'un château, pour y loger une ſentinelle. *Specula*. On l'appelle auſſi *échauguette*. Les *guérites* doivent être à l'épreuve du mouſquet. *Garita* dans la baſſe Latinité.

Et tenoit le Mouſtier qui étoit bien fermez,
Et de bonnes garites *étoit bien* garitez.
CHRON. DE B. DU GUESCL.

Ce mot a la même origine que *guérir*, de l'Allemand *waren*, qui ſignifie *conſerver*. Covarruvias dit que c'eſt un mot Arabe, qui vient de *gar*, ou *gara*, qui ſignifie un *trou*, une *foſſe*. On pourroit avec beaucoup de vraiſemblance le dériver de *garire*, mot de la baſſe Latinité, qui veut dire *garantir*. Le P. Lobineau au Gloſſ. de ſon Hiſt. de Bret. croit que ce mot, qui dans les vieux tîtres s'éxprime en Latin par *garita*, *garita*, *ſeu circulus murorum urbis*, & qui ſe prend pour l'enceinte des murs d'une ville, peut venir de *garth*, qui ſignifie en vieux Breton *Promontoire*, *montagne*.

GUÉRITE, eſt auſſi une tèrraſſe, ou un petit dongeon, qui eſt élevée au deſſus d'un bâtiment pour découvrir de loin. Un Aſtronome doit être toujours logé en une maiſon où il y ait une *guérite*, pour obſèrver les aſtres.

On étend ſouvent la ſignification de ce mot, & on le dit de tout lieu élevé, d'où l'on peut découvrir le païs circonvoiſin.

Je veux comme un autre Stilite
Me guinder dans une guérite:
Là content & loin du tracas,
Mépriſant, comme il le mérite,
Le monde & ſes trompeurs appas,
Je le vèrrai du haut en bas. P. DU CERC.

On dit provèrbialement, Gagner la *guérite*; pour dire, s'enfuir & chèrcher quèlque lieu de ſureté.

GUÈRLANDES. Tèrme de Marine, ſont des piéces de liaiſon cintrées, qui ſe mettent au dedans du vaiſſeau à travèrs de l'étrave, ſèrvant à fortifier, & entretenir la rondeur de la prouë. On en met juſqu'à trois au fond de câle, deux entre les écubiérs, & une ſur le ſecond pont. Les *guèrlandes* doivent avoir la même épaiſſeur que les baux. Quelquefois on écrit & on prononce *guarlandes*, & *guirlandes*.

GUÈRLIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un moyen chableau qui ſèrt à toüer ou remorquer les vaiſſeaux, & à autres uſages. On l'appelle auſſi *banſiere*, & *grêlin*.

GUÈRMENTER. (ſe) Vieux mot, qui ſignifie ſe pla indre. C'eſt la même chôſe que *guémenter*. Voyez ce mot.

& ſe guèrmentaſſent
Des maux que nos deux cœurs entaſſent. ALAIN CHAR.

GUÈRNESEY. Voyez GÈRNESEY.

GUÈRNÉZIAISE. ſ. m. Nom que l'on donne en Bretagne à une éſpéce de lys, & que le P. Feuillée appelle *bemerocalis floribus purpuraſcentibus ſtriatis*. Il ſe trouve dans les campagnes du Chili une fleur ſemblable à cette éſpéce de lys qu'on appelle *Guèrneziaiſes*, ſon nom en Indien eſt *Liuto*. Il y en a de différentes couleurs; & des ſix feuilles qui la compôſent, il y en a toujours deux de panachées; de la racine de cette fleur, ſéchée au four, on fait une farine très-blanche, qui ſèrt à faire des pâtes de confitures. FRÉZIÉR.

GUÈRNON. ſ. m. Partie de la Barbe, qui eſt ſous le nez, ſur la lévre d'enhaut; Mouſtache. *Granus*, *grano*, *gernobada*, *Myſtux*. Euſtache Comte de Boulogne, & Baudouin le Gros Seigneur d'Aloſt, ſont ſurnommez en Latin *Gernabadatus*, que Du Cheſne traduit par *aux Guernons*. Euſtache Comte de Boulogne ſurnommé *aux guèrnons*, père d'Euſtache, de Godefroy, & de Baudoin. DU CHEſNE, *Hiſt. de la Maiſon de Guines L. III. C.* 2. Ailleurs il traduit Guèrnoné, ou Barbu, comme nous l'allons dire. Ce mot ne ſe dit plus.

Ce mot vient apparemment de *granus*; car il eſt cèrtain que parmi les Goths le poil, les cheveux, étoient appellez *grani*.

GUÈRNONNÉ. Surnom d'homme. Qui a une longue barbe, *Longâ, prolixâ barbâ*, & en baſſe latinité, *Gernabadatus*. Baudouin de Gand IIIe du nom s'appelle indifféremment Baudoin d'Aloſt & Baudouin de Gand. Lambèrt d'Ardres écrit qu'on lui donna les ſurnoms de louſche, & de *Guèrnonné*, ou Barbu, tant à caûſe qu'il étoit bicle, que pource qu'il portoit la barbe fort longue. DU CHESNE, *Hiſt. des Maiſ. de Gand & de Guines L. IV. C.* 4. Ce mot n'eſt point en uſage aujourd'hui, peut-être même eſt-il de la façon de Du Cheſne. Lambèrt d'Ardres dit en Latin *Gernabadatus*.

GUÈRPIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Délaiſſement, abandonnement d'un héritage ſèrf, mortaillable, on cenſuel.

Dans quelques anciens tîtres la *guèrpie* ſignifie la veuve, c'eſt à dire, celle qui eſt abandonnée, délaiſſée. *Vidua*.

GUÈRPINE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Abandonnement, délaiſſement. Voyez GUÈRPIE.

GUÈRPIR. v. act. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſignifie, Abandonner & délaiſſer un héritage ſèrf, mortaillable, ou cenſuel. *Delinquere, abdicere. Guerp* ſignifioit la chôſe délaiſſée, *guerpie* & *guèrpiſon*, l'abandonnement. On diſoit auſſi, *Guèrpir* la bataille; pour dire, S'enfuir; *Guèrpir* la ville; pour dire, Quitter la ville, s'en retîrer au plus vite, & comme furtivement.

Ce mot vient de *Werp*, Flamand, qui ſignifie *ſaiſine* & *tradition*. Du Cange le dérive d'un mot Saxon *werpen*, d'où on a dit en Latin *Werpire*, d'où ſont venus ſes compôſez qui ſont encore en uſage, *déguèrpir* & *déguèrpiſſement*. Les Écrivains du moyen âge ont dit *Werpire* & *guèrpire*, pour *guèrpir*, abandonner. Voyez Bignon dans ſes Notes ſur les formules de Marculfe. DU CANGE, *Gloſſ. ſur Villehard*.

On dit auſſi, *gulpir* & *guayver*, pour ſignifier la même chôſe.

GUÈRPISON, & GURPIZON. ſ. f. Tèrme de Coutumes, qui ſignifie la même chôſe que *don, donum, traditio, werpitio* dans la baſſe Latinité. Quelquefois *guèrpiſon* veut dire chôſe donnée, délaiſſée.

GUÈRPISSEMENT. ſ. m. Ce mot dans quelques Coutumes & dans quelques Provinces ſignifie ce qu'on appelle ailleurs déguèrpiſſement.

GUÈRRE. ſ. f. Différend, querelle entre des États, ou des Princes ſouverains, qui ne ſe peut tèrminer par la Juſtice, & qu'on ne vuide que par la force, par la voye des armes. *Bellum*. Un Académicien qui ſçait fort bien la langue Françoiſe prétend que le *g* dans le mot *guère*; car c'eſt ainſi qu'il écrit, eſt un *g* dur, comme il l'eſt dans *garentir*, dans *goret*; mais il eſt viſible qu'il eſt plus doux, & mouillé dans *guèrre*, & dans les aûtres mots qui commencent par la ſyllabe *gue*. Toujours victorieux, (Théodôſe) jamais il ne fit la *guèrre* que par néceſſité. BOSSUET. La *guèrre* eſt un art de s'égorger, & de ſe détruire réciproquement. LA BR. La *guèrre* eſt du droit des gens, & un moyen légitime d'acquérir, ſelon le Droit civil. Les Titans ont voulu faire la *guèrre* aux Dieux. Le Vieux Teſtament parle d'un livre des *guèrres* du Seigneur. Les peuples ſe font une *guèrre* ſanglante; une *guèrre* à feu & à ſang. La France & l'Éſpagne ſont en *guèrre* ouvèrte. Le Roi eſt l'arbitre de la paix, & de la *guèrre*. L'injuſtice des prémiérs hommes, & la néceſſité où ils ſe ſont trouvez de ſe donner des Maîtres, ont été la prémière ſource de la *guèrre*. LA BR. On a comparé ceux qui font un trafic du métiér de la *guèrre*, & qui ſe loüent pour aller tuër des hommes, à des Bourreaux, d'autant plus inéxcuſables qu'ils vont tuër ſans raiſon. COURT. La *guèrre* a quelque chôſe de ſauvage, & de farouche, qui empêche que les éſprits ne ſe poliſſent. BOUH. On ſçait combien coûtent aux peuples les *guèrres*, lors même qu'elles ſont les plus glorieuſes à leurs Rois. FL. La *guèrre* a ſes préceptes comme les ſciences les plus utiles: on s'y tuë méthodiquement. LA BR. On dit qu'Othon ne pouvant plus ſupporter les inquiétudes & les incèrtitudes de la *guèrre*, ſe hâta de la finir. TILL. Les éſprits ne ſe poliſſent point dans la *guèrre*; elle a quelque chôſe de trop féroce. BOUH. Le mérite de la *guèrre* attire les yeux de tout le monde. Auprès celui-là tout aûtre mérite eſt morne, & languiſſant. S. ÉVR. Les *guèrres* temporelles ont des ſuites ſi funeſtes pour les armes mêmes, qu'on ne ſçauroit trop les appréhender. NIC. Nous tenons celui avoir l'honneur de la *guèrre* qui en a le profit. MONT. On déclaroit autrefois la *guèrre* par un héraut. François I. & Henri VIII. Roi d'Anglетèrre la déclarèrent encore ainſi à l'Empereur Charles V. l'an 1528, comme on le peut voir dans l'hiſt. de Fr. du P. Daniel. T. III. p. 239. Voyez auſſi au mot HÉRAUT ci-après. Grotius a fait un ouvrage du droit de la paix, & de la *guèrre*. Un Allemand, nommé Beier, donna il y a quelques années à Iéne un Traité des Loix de la *Guèrre*. *Adriani Beieri Juris militaris Prudentia in formam artis redacta*. Guillaume de Langey a fait un Livre de la Diſcipline militaire. Il y en a un aûtre fait par Loüis XI. Roi de France, & intitulé *Le Rôſier de la Guèrre*. Le P. Antoine Thomas Schiara, Italien, a fait une Théologie militaire en deux vol. *in fol. Theologia Bellica*.

On tient que ce mot vient de l'ancien Gèrmanique *Werre*, d'où les Écrivains de la baſſe Latinité ont fait *werra*, ou *wouerra*, pour ſignifier *guèrre*. Voyez Ménage & du Cange. Mais le Sieur Rudbeks, cité dans les Nouvelles de la République des lettres, & aûtres journaux des Sçavans, fait voir que ce mot vient de l'ancien Suédois. Ceux qui rapportent tout au Grèc font venir ce mot de γέῤῥον, qui eſt une éſpéce d'arme ou offenſive, comme l'épée, ou déffenſive, comme le boucliér. Quelques-uns prétendent que ce mot vient de l'Hébreu, ou Punique, *Gara*, Combattre. D'autres veulent que nous l'ayons reçu des Gots & des Vandales, & qui vient de *webr*, qui ſe dit encore aujourd'hui en Allemand, & ſignifie Rempart, Forteresſe. Nos anciens Gaulois diſoient *ger* pour guèrre, comme les Saxons & les Anglois diſoient war; de là s'eſt fait *guèrre*, *guerra*. *Bochart*, *Chan. L. I, C.* 62. Chorier dans ſon hiſt. du Dauphiné L. III. C. 10. p. 140. croit que *guèrre* & guèrrier vient de *Gaiſſate*, ou *Gairata*, qui ſelon Sèrvius étoit chez les Gaulois un tître d'honneur, qui n'étoit donné qu'aux plus vaillans d'entre eux. On trouve très-ſouvent dans la baſſe latinité *guerra* pour *bellum*, guèrre. Selon ce que nous avons dit ci-deſſus au mot GERMAIN, après Cluvier, *guerra* vient de *gerra*, vieux mot Celtique, qui ſignifioit guèrre, *bellum*. Pour *guerra*, voyez les *Act. Sanct.* des Bollandiſtes Mart. T. I. p. 162. C, 414, C, 487, C, 488, F, 546, B, 558, D, 726, A, 732, A, T. II. p. 154, B, &c.

GUERRE CIVILE, OU INTESTINE, eſt celle qui ſe fait entre les ſujets d'un même Royaume, entre les parties d'un même État. Les *guèrres civiles* des Romains ont enfin ruiné la République. Les *guèrres civiles* de Grenade ont détruit la puiſſance des Maures en Éſpagne. Les gens prudens, à caûſe de l'incèrtitude du ſuccès d'une *guèrre civile*, entretiennent des intelligences dans tous les partis, afin de ſe ranger avec honneur à celui qui aura le deſſus. FONT. Othon n'avoit pas aſſez de force de génie pour ſoutenir le poids d'une *guèrre civile*. TILL.

GUERRE DU ROI. *Guerra Regis*, *Bellum Regis*, ou *Regium*. Dans le tems que les Seigneurs particuliérs ſe pouvoient faire la *guèrre* les uns aux aûtres, on appelloit *guèrre du Roi* celle que le Roi déclaroit & faiſoit à quelqu'un: alors les Seigneurs ne pouvoient ſe faire la *guèrre*, parce qu'ils étoient obligez de ſèrvir le Roi avec leurs ſujèts, ce qu'ils n'euſſent pû faire s'ils avoient été occupez à des *guèrres* particulières.

GUERRE DE RELIGION, eſt une *guèrre* qui ſe fait dans un État.

État au ſujet de la Religion, l'un des partis ne voulant pas tolérer l'autre. La *guèrre ſainte*, eſt celle qui s'eſt faite autrefois par des Ligues, & des Croiſades, pour le recouvrement de la Tèrre Sainte.

C'étoit autrefois un privilége qu'avoient les Gentilshommes, de déclarer la *guèrre* à celui dont ils avoient reçu quelque grande injure, au lieu de le pourſuivre en Juſtice; ce qui ſe faiſoit pourtant avec quelque formalité. Charlemagne tâcha en vain de remédier à ce déſordre qui avoit déja duré pluſieurs ſiécles. Saint Louïs deffendit abſolument ces *guèrres*, comme on voit dans Mr Du Cange ſur Joinville: & on n'en a plus entendu parler depuis Louïs XI. Le P. Daniel a marqué dans ſon Hiſt. de France cet uſage, & les loix qu'on y obſervoit. M. Le Gendre en parle auſſi dans ſes Mœurs & Cout. des Fr. p. 110. 114. 181. Ils nomment ces *guèrres*, *guèrres* particulières, *guèrres* privées. *Bella privata*, ou *privatorum*.

Guèrre, ſignifie auſſi, l'art de faire la *guerre*. Hannibal étoit un grand Chèf de *guèrre*, un Capitaine entendu au fait de la *guerre*, qui ſçavoit bien la *guèrre*, le métier de la *guèrre*, les ruſes de *guèrre*.

On appelle, la *petite guèrre*, les courſes qui ſe font par des ſoldats détachez, quand ils vont en parti, à la picorée. On dit, en badinant, d'une femme un peu coquette, que ſes yeux vont à la *petite guèrre*. On dit quelquefois dans le même ſens *guèrre*, ſans y ajouter le mot de *petite*. Ce jour il revint de la *guèrre* un parti. De Buſſi. J'envoyai deux partis à la *guèrre*. Id.

Bonne guèrre, eſt celle qu'on fait à outrance, à feu & à ſang, ſans quartièr: mais on le dit auſſi en un ſens contraire; pour dire, Faire la *guerre* avec honneur, & avec l'humanité dont elle eſt capable.

On dit auſſi, qu'une priſe eſt faite de *bonne guèrre*, quand elle eſt faite ſelon les loix, & l'uſage de la *guèrre*. En ce ſens on le dit auſſi de toutes les autres conteſtations, & des avantages qu'on y remporte de bonne foi, & ſans ſupèrcherie. Non, je ne veux point de vôtre fard: j'ai la conſcience ſi délicate, que je me reprocherois les conquêtes qui ne ſeroient pas faites de *bonne guèrre*. P. Com. Faire la *guèrre* à l'œil, c'eſt la faire avec beaucoup de circonſpection, avec une attention continuelle à tout. Il falloit faire, ce qu'on appelle la *guèrre* à l'œil. De Buſſi. C'eſt à dire, avoir une attention continuelle à tous les mouvemens des ennemis pour en profiter.

On appelle, Équippage de *guèrre*, machines de *guèrre*, munitions, attirail de *guèrre*, tout ce qu'on méne à la *guèrre*, & qui ſert à la *guèrre*.

Place de guèrre, eſt une place qui eſt fortifiée éxprès pour deffendre un païs, & arrêter une armée, une place qui n'eſt point conſidérée par le nombre de ſes habitans, où on met ſes proviſions *de guèrre* pour une armée qui campe aux environs, où l'armée ſe retire en quartier d'hyvèr, ce que les Grècs appellent *ὁρμητήριον*. Un vaiſſeau armé en *guerre*, c'èſt un vaiſſeau bien garni de canon pour combattre en mèr, & pour éſcortèr des Marchands.

On appelle Gens de *guèrre*; Tous les Soldats de l'armée. Officiér de *guèrre*, Celui qui y a quelque commandement. Commiſſaire des *guèrres*, Celui qui conduit des trouppes en leurs quartiers, & qui aſſiſte aux montres qui s'en font, pour ſçavoir ſi le nombre en eſt complet. Tréſorier de l'Extraordinaire des *guèrres*, Celui qui a les fonds deſtinez pour payer & faire ſubſiſter l'armée.

Conseil de guèrre, eſt l'aſſemblée des grands Officiérs pour déliberer ſur les entrepriſes de la *guerre*. C'eſt auſſi en pluſieurs corps, l'aſſemblée des Capitaines pour juger les Soldats qui ont failli. Ce déſèrteur a été condamné par le *Conſeil de Guèrre*. Aujourd'hui ſous la régence de M. le Duc d'Orléans le Conſeil de la *guèrre* eſt un Conſeil compôſé d'Officiérs de guèrre, leſquels éxaminent & préparent les affaires qui concèrnent la *guèrre*, comme auparavant le Sécretaire d'État pour la *guèrre* le faiſoit, pour qu'elles ſoient tèrminées & réglées par M. le Duc d'Orléans, ou au Conſeil de Régence. M. le Maréchal de Villars eſt Préſident du Conſeil de la *guèrre*.

Nom de guèrre, eſt le nom qu'on donne aux ſoldats quand on les enrôlle. Ainſi il eſt dans la Comédie de la femme Capitaine.

Il s'eſt fait mon parrain pour m'appeller La Rôſe;

C'eſt à dire, pour me donner ce *nom de guèrre*. Nom de *guèrre* ſe dit auſſi de tous les noms empruntez, ſous leſquels on ſe déguiſe, quand on veut cacher ſon véritable nom. Pièrre Marteau eſt un nom de *guèrre*, dont bien des Imprimeurs ont abuſé.

Guèrre, ſe dit auſſi de toute déſtruction cauſée par des maladies contagieuſes.

La peſte, puiſqu'il faut l'appeller par ſon nom,
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faiſoit aux animaux la guèrre. La Font.

Guèrre, ſe dit auſſi des différens qui ſont entre des familles & entre des particuliérs qui plaident enſemble, & qui ſe haïſſent. Il y a une *guèrre* mortelle entre ces deux maiſons. Ces deux plaideurs ſe font bonne *guèrre*.

Guèrre, ſe dit auſſi des Auteurs qui écrivent les uns contre les aûtres. Les *guèrres* du Parnaſſe divèrtiſſent & inſtruiſent le public. Scaliger a fait une cruelle *guèrre* à Cardan.

Guèrre, ſe dit auſſi des antipathies des animaux qui chaſſent, & qui ſe mangent les uns les aûtres. Les chats font la *guèrre* aux ſouris. Tous les oiſeaux font la *guèrre* au hibou.

Guèrre, ſe dit auſſi des qualitez contraires des corps qui agiſſent les uns contre les aûtres. Dans le chaos tous les élemens étoient en *guèrre*, & encore à préſent le froid fait la *guèrre* au chaûd, l'humide au ſèc. *Frigida pugnabant calidis, humentia ſiccis.* Ovid.

Guèrre, ſe dit auſſi poëtiquement des chôſes qui ſe nuiſent les unes aux aûtres. Ainſi dans la Métamorphôſe de Ceriſi il a dit des vieilles forêts.

Qui juſques dans le ciel, ſans craindre le tonnèrre,
Allez faire au ſoleil une innocente guèrre.

Guèrre, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. La raiſon doit faire la *guèrre* aux paſſions. Un Prédicateur fait la *guèrre* aux vices; c'eſt à dire, les décrie, les cenſure.

Mon eſprit agité fait guèrre *à mes penſées.* Régniér.

Je ne t'arrête plus, va prêcher, monte en chaire,
Sans relâche au peché va déclarer la guèrre. Vill.

Contente ton déſir, puiſqu'il t'eſt glorieux,
Offenſe toi des pleurs qui coulent de mes yeux;
Tonne, frappe, il eſt tems, rends moi guèrre *pour* guèrre.
Des Barreaux.

On dit auſſi; Faire la *guèrre* à quelqu'un; pour dire, lui reprocher par raillerie quelque petit défaut, ou lui témoigner qu'on ſçait quelque ſecrèt de lui qu'il veut tenir caché. On lui fait la *guerre* de ſa promptitude. On lui fait la *guèrre* de ce qu'il va en ſecrèt chez une telle Dame. Je contai mon avanture à mon frère, qui m'en fit longtems la *guèrre*. Ablanc. Nous lui fimes une innocente *guèrre* du trouble & de l'embarras où nous l'avions ſurpriſe. H. S. de M. On fit tant la *guèrre* aux prémiérs reformateurs ſur leur éſprit particuliér, que leurs ſucceſſeurs en ont eû honte. Pélisson.

Guèrre, ſe dit auſſi des petites froideurs, des petites brouilleries, des petits démêlez, qui arrivent entre des amis, ou des Amans.

Guèrre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. La *guèrre*, la peſte & la famine, ſont les trois fleaux de Dieu. On ne fait la *guèrre* que pour faire enfin la paix, pour dire, qu'il faut s'accorder à la fin. On dit auſſi, A la *guèrre* comme à la *guerre*; pour dire, Souffrir la fatigue, ou prendre du bon tems, ſelon les occaſions où l'on ſe trouve. On dit auſſi, que la *guèrre* nourrit la *guèrre*, pour dire, qu'une armée ſubſiſte aux depens du païs où elle ſe trouve. On appelle auſſi fruits de la *guèrre* les païs déſolez, les gens éſtropiez, & autres chôſes qui ſont les éffèts de la *guèrre*. On dit auſſi, que la *guèrre* eſt caûſe des troubles, à ceux qui demandent raiſon de quelque accident, quand on n'en peut pas donner. On dit encore, Qui tèrre a, *guèrre* a; pour dire, qu'on ne peut poſſèder du bien ſans avoir des procès à ſoutenir. On dit, La *guèrre* eſt bien forte, quand les loups ſe mangent l'un l'aûtre, quand on voit deux pèrſonnes de même profeſſion qui ſe querellent, qui ſe plaident, qui écrivent les uns contre les aûtres. On dit auſſi, Faire la *guèrre* à l'œil; pour dire Épier tout ce qui ſe paſſe en quelque affaire où l'on a intérêt, pour y trouver ſes avantages quand l'occaſion s'en offre. Cette éxpreſſion a ici un ſens figuré; voyez plus haut le ſens naturel qu'elle a en parlant de *guèrre*. On dit, qu'une fille qu'un homme entretient, va à la petite *guèrre*, quand elle va chèrcher quelque chôſe à profiter dans une paſſade; & on dit encore, qu'elle a pris un nom de *guèrre*, lorſqu'elle a changé ſon nom véritable, ou qu'on lui a donné quelque ſobriquet. On dit auſſi, que des gens affamez, & ſur tout des valèts, viennent faire la *guèrre* au pain; pour dire, qu'ils en vont manger beaucoup.

GUERRIÉR, iere. adj. & ſ. Qui appartient à la guèrre, qui aime la guèrre: vaillant, hardi. *Bellicoſus*, *pugnax*, *bellicus*, *militaris*. Un brâve *guèrriér* ſçait s'accoutumer aux fatigues de la guèrre, coucher ſur la dure, mépriſer les délices, & les commoditez de la vie, affronter le péril, & s'expôſer ſans crainte à un

une mort aſſurée. S. Év r. Le Chevaliér Bayard étoit un fameux *Guèrrier*. Aléxandre a été nommé le *Guèrriér* des *Guèrriérs:* Boileau l'appelle le Monarque *guèrriér*. Quinte-Curce a écrit ſa vie, & ſes éxploits *guèrriérs*. Les François ſont des peuples *guèrriérs*. La *Guèrriere* Pallas. Chanter les faits *guèrriérs* d'un Héros. Vol. Brébeuf fait dire par Céſar gourmandant ſes ſoldats qui vouloient l'abandonner;

> *De* Guèrriérs *généreux, changez en populace,*
> *Allez, Allez croupir dans un calme odieux.*

Le mélange des Tyriens & des Africains, fit que Carthage fut tout enſemble *guèrriére* & marchande. Bossuet. Il le loüa des belles qualitez que la nature lui avoit données, ſur tout de cette inclination *guerriére* qui dès ſon bas âge lui avoit fait embraſſer la profeſſion des armes. Bouhours.

> *Aux plus ſçavans Auteurs, comme aux plus grands* guèrriérs,
> *Apollon ne promet qu'un nom, & des lauriérs.* Boil.

> *Un* Guèrriér, *en Héros n'a commmencé de vivre,*
> *Que du jour qu'il a ſçu ſe réſoudre à mourir.* Duché.

> *Epouſe du Dieu Mars, vous me parlez peut-être*
> *Pour vos* guèrriérs *préſomptueux;*
> *La modeſte raiſon chez eux n'ôſe paroitre,*
> *Penſez vous que mon goût ſympatiſe avec eux?* N. ch. de Vèrs.

> *Puiſſent les Alliez, ſurpris*
> *Qu'un ſi jeune* guèrriér *ſoit un vieux Capitaine,*
> *Douter ſi c'eſt l'Ayeul, ou le Pere, ou le fils.* N. ch. de Vèrs.

La déviſe d'un *guèrriér* vif & impétueux eſt un foudre, avec ce mot, *Tonitru velocior ictus*; ou bien *Præmiſit damna timori*. La prémière fut donnée à Jean de Médicis, & la ſeconde fut faite par le P. Loüis Ginglaris pour Victor Amédée de Savoye, *Picinelli L. II. n.* 199. On dit communément, qu'un *Guèrriér* doit avoir aſſaut de levriér, fuitte de loup, & déffenſe de ſangliér; pour dire, qu'il faut qu'il aſſaille hardiment, qu'il fuye lentement, & en ſe conſèrvant ſon haleine; & quand il eſt acculé quelque part, qu'il ſe déffende courageuſement comme le ſangliér.

GUÈRROYER. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Faire la guèrre, & qu'on peut employer encore dans le Burleſque. *Belligerare.*

GUÈRVA. ſ. f. Nom propre d'une Rivière d'Éſpagne. *Guerva, Orba.* Elle coule dans l'Aragon, & ſe décharge dans l'Èbre, à Saragoſſe, vis à vis de l'embouchure de Gallégo. Maty.

GUESCAR, ou HUESCAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Grande Éſpagne. *Gueſcaria, Hueſcaria, Oſca.* Elle à un château avec titre de Duché, & elle eſt ſituée ſur la rivière de Guadadar, à quatre lieuës de Baça, vèrs les confins de l'Andalouſie, & de la Murcie. Quelques Géographes prennent *Gueſcar* pour l'ancienne ville des Turdules nommée *Veſci*, ou *Faventia*, que d'aûtres mettent à Vélez & Rubio, village ſitué ſur le Guadalentin, à trois lieuës de Guèſcar, vèrs le midi. Maty.

GUÊſDE. ſ. f. Plante qu'on appelle aûtrement *Paſtel. Vitrum herba, iſatis, glaſtum.* Voyez Pastel. Elle eſt de grand uſage chez les Teinturiérs, qui ſe ſèrvent du ſuc de cette hèrbe pour teindre en couleur bleu-brun. Les anciens Bretons s'en peignoient le viſage pour être plus tèrribles en guèrre, comme témoigne Céſar. Et Pline dit que les femmes en uſoient de même en cèrtains ſacrifices.

Ce mot vient du Latin *guaſtum*, ou *guaſdum*, qui ſignifie la même chôſe, & qui eſt un vieux mot Gaulois, comme on infère du paſſage de Pline. On appelle encore *voüede* en Normandie, & en Picardie *wede*, le petit *paſtel*, ou *gueſde*. Il y a plus d'apparence que l'un de ces mots vient de la corruption de l'aûtre. On l'appelle *ἰσατὶς* en Grèc, & en Latin *iſatis* auſſi, ou *glaſtum*. Saumaiſe ſoûtient qu'il faut dire *guaſtum*, & non pas *glaſtum*, comme il eſt écrit communément dans les livres.

GUÊſDER. v. act. Préparer les étoffes avec de la guéde. *Glâſto temperare, medicare.* C'eſt la même chôſe qu'*empateler*.

GUÊſPE. ſ. f. Grôſſe mouche qui eſt prèſque ſemblable à une abeille. *Veſpa.* La piqueure d'une *guêpe* caûſe l'enflure de la peau: parceque la *guêpe* vèrſe dans la bleſſure qu'elle fait une liqueur, dont ſon aiguillon eſt plein, & laquelle éxcite une fèrmentation qui produit cette tumeur. S. Év r.

Il vient du Latin *veſpa*, ou *gueſpa*, ſelon Du Cange, & Guichart.

Les *guêpes* des Antilles ſont grôſſes comme des mouches à miel, mais deux fois plus longues: elles ſont griſes, rayées de jaûne, & armées d'un très-dangereux aiguillon. Elles compôſent une petite gaufre grande comme la main, & ſemblable à un rayon de miel, où il n'y a pourtant que les petites *guêpes*, qui ſe forment châcune dans leur petite caſe, & toutes les grandes ſont par deſſus. Une partie couve les petits, pendant que les aûtres travaillent à agrandir la ruche. Ces ruches ſont attachées par de petits filèts compôſez de la même matière que la ruche à des branches d'arbres & aux courtines des couvèrtures des maiſons, principalement le long des rivières. Leurs piqueures, qui ſont très-mauvaiſes, ſe guériſſent en appliquant la lame d'un couteau toute froide ſur la playe, ou de la racine de l'hèrbe aux fléches pilée. *P. Du Tèrtre, hiſt. des Antilles.* Voyez encore Lonvillers de P. p. 250.

GUÊſPIE. ſ. f. Nom de lieu en France. *Gueſpia.* Il eſt dans l'Albigeois en Languedoc. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 215.

GUEſPIER. ſ. m. Oiſeau qui mange les guêſpes. *Merops, apiaſtra.* Mén. Il ne s'en voit point en France, & fort peu en Italie. En Créte (à ce que rapporte Bellon) l'on en voit quantité. Il dit que les habitans de ce païs l'appellent Méliſophage. On l'appelle *Guêpier*, à caûſe qu'il ſe nourrit de guêſpes & d'abeilles. Les *Guêpiers* vont en troupe le long des montagnes où croiſſent le thim & l'éſpoulet, il fait entendre un ſifflet de fort loin.

Il eſt pareil en figure & en corſage au Mèrle, & un peu plus grand que l'étourneau, il a le bèc long, dur, & courbé comme une faulx, & compôſé en figure triangulaire; ſon menton & ſon front ſont jaûnâtres, & au deſſous il y a une grande ligne noire & deux taches bleuës, l'une deſquelles eſt placée deſſus l'aûtre: ſes yeux ſont petits, ſes paupières noires, & l'iris en paroit enflammée, tant elle eſt rouge: les conduits de l'ouïe ſont couvèrts de plumes noires, le deſſus de ſa tête, le haut de ſon col & ſon dôs ſont d'une couleur compôſée de jaûne & de châtain. Il a la poitrine vèrte & les côtez bleüs; ſon ventre eſt vèrd juſqu'aux cuîſſes; ſes aîles ſont en partie vèrtes, partie entre jaûne & châtain, & en partie bleu; ſa queuë eſt vèrte & bleuë, mais elle a plus de bleu; ſes cuîſſes ſont courtes & noires à la manière des hirondelles, ſes piéds ont quatre doigts, un dèrrière & trois devant, ainſi que les ont communément les oiſeaux, encore que Bellon diſe le contraire.

La fémelle a toutes les mêmes couleurs, mais moins éclatantes; ſon dèrrière paroît en quelque façon vèrdâtre, le deſſus de ſa queuë eſt entièrement vèrd, les grandes pennes ſont d'un bleu tîrant ſur le vèrd; tout le reſte eſt ſemblable au mâle.

Cet oiſeau ſe rencontre aſſez communément en Italie, bien que Bellon diſe le contraire, ainſi qu'on a dit ci-devant. Il vôle en arrière & à rebours, & en volant il prend les abeilles, ainſi que rapporte Ariſtote, & ne vit que de ces mouches & de petits vèrs. Les *Guêpiérs* font leur nid dans des Cavèrnes, & font juſques à ſix ou ſept œufs, cet oiſeau eſt de paſſage, & l'on n'en dit pas moins du *Guêpiér* que de la cigogne. On les prend en Créte avec les cigales, attachant une cigale à l'hameçon, qui eſt retenu d'un fil, & la laiſſant voler, le *Guêpiér* vient pour l'avaller, & ſe prend.

Il y a une autre éſpéce de *Guêpiér* qui eſt un peu plus long que celui dont nous venons de parler, & a plus de groſſeur univèrſellement par tout le corps. Il a le bèc long, aigu, & plus courbé en faulx que l'aûtre, ſa tête, ſon cou, ſa poitrine; & prèſque tout ſon ventre, ſont jaûnes; il a une tache noire fort grande, qui commence depuis le bèc, continuë par les yeux en arrière, & va aboutir au commencement du cou; ſon dôs eſt châtain, proche du croupion l'on voit une ſemblable couleur; les plumes de ſes aîles ſont divèrſifiées de pluſieurs couleurs. Les prémières ſont bleuës, les ſecondes ſont mêlées de bleu & de jaûne, les troiſiêmes ſont entièrement jaûnes, les quatriêmes, qui ſont les plus grandes, ſont noires & rouges par les éxtrémitez; ſa queuë eſt par le haut d'un vèrd fort éclatant par deſſous, elle eſt d'un beau jaûne, en telle ſorte qu'elle paroit à demi vèrte & à demi jaûne, ſes piéds ſont jaûnes, & ſes ongles noirs.

GUÊſPIN, ine. ſ. m. & f. Natif, originaire, habitant d'Orléans. *Gueſpinus, a, Genapinus, a, Genabenſis, Cenapenſis; Aurelianenſis.* Hadrien de Valois *Not. Gall. p.* 228. col. 2. propoſe trois conjectures ſur l'origine de ce nom. 1°, Que *Guepini* a été dit pour *Gepini*, & *Gepini* par ſyncope pour *Genapini*, & *Genapini* pour *Genabenſes*, de *Genabum*, Orléans. 2°, Que *Guepini* s'eſt dit de *Veſpini*, ou *Veſpenſes*, de *Veſpa*, guèſpe. Voyez la raiſon qu'il en rapporte. 3°, Il croit qu'il y a dans Matthieu Paris à l'an 1251. un mot qui nous apprendroit la véritable étymologie de ce nom, s'il n'étoit point corrompu. Car il appelle un Orléanois *Caninus*, que de Valois croit avoir été mis pour *Cauinus*, ou *Capinus*, d'où *Guepinus* & *Gueſpin* ſe ſeroit fait. Mais le Maire dans ſon hiſtoire d'Orléans ſuppôſe qu'il ne faut point changer *Caninus*, & rapporte la raiſon pourquoi ce nom fut donné aux Orléanois. Voyez ce que nous avons dit au mot Chien, *T. I. p.* 1760. Et Fr. Le Maire en ſon hiſtoire d'Orléans c. 19. p. 53. & 54.

Guêſpin, ine. ſ. m. & fém. Mot Burleſque, ou ſobriquet qu'on employe quand on veut marquer qu'une pèrſonne eſt fine, adroite, ruſée, *Catus, ſubdolus, ſolers, ſagax.* C'eſt un Guê-

pin

pin. Ne vous fiez pas à cette femme; c'eſt une *Guêpine.* Voyez la notte de Mr. de Valois p. 228. c. 2.

GUÊſTRE. ſ. f. Bas de païſan fait de groſſe toile, ou de treillis, qui n'a point de ſemelle, mais qui couvre ſeulement la jambe, & tombe ſur le ſoulier. *Pero.* D'autres que les Païſans portent des *guêtres.* On en prend quand on va à la chaſſe, ſoit à piéd, ſoit à cheval, ou même dans un voyage, ſur tout quand il n'eſt pas long, & qu'il n'y a pas d'apparence de mauvais tems. Il y a des *guêtres* de coutis, ou de toile, qui ſont propres.

Ce mot vient de *vaſtra.* MÉNAGE. D'aûtres le dérivent de *gaitreux*, vieux mot François, qui ſignifioit un *pauvre*, ou *miſérable* qui ſe plaint de ſes douleurs, ou de ſa néceſſité. On dit encore en quelques lieux *chaitreux* en la même ſignification. Borel dérive ce mot du Grèc *γείθρον*, qui ſignifie *indumentum.* Il vient plutôt de *gueltron*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *guêtre*, & *gueltre ſonſt*, *gamache.*

On dit provèrbialement, Tirez vos *guêtres*, quand on veut chaſſer quelqu'un, Tirer ſes *guêtres*, comme tirer ſes chauſſes, c'eſt, S'en aller. Il eſt bas.

GUÊſTRER. v. a. Mettre ou chauſſer des guêtres. *Perones ſumere, induere, pedibus inducere.* Il n'y a point d'apparence de pluye, je ne prendrai point mes bottes, je m'en vais ſeulement me *guêtrer.* Je me *guêtrois* pour aller à la chaſſe, lorſque l'orage a commencé, & m'a fait remettre cette partie de plaiſir à un aûtre jour.

GUÊTRÉ. adj. *Perone tectus, peronibus munitus.* On dit provèrbialement, voilà un homme bien *guêtré*, lorſque les bas lui pendent. *Guêtrez*-vous mieux que cela. Il eſt bas. On dit d'un homme qui a fait fortune, il eſt venu en *guêtres*, ou *guêtré* à Paris. C'eſt à peu près ce qu'on diſoit à Rome, *nuper in hanc urbem pedibus qui veneras albis.* Les *guêtres* ſont les bottes des païſans, ou des pauvres gens. Virgile parle des Soldats qui avoient un piéd *guêtré*, & l'autre nud. *Crudus legit altera pero.*

GUÊSVER. v. act. Tèrme de Coutumes. Abandonner, délaiſſer. *Derelinquere.* Il ſe dit des héritages qu'on abandonne au Seigneur cenſier pour en joüir en acquit des relevoiſons.

GUÊT. ſ. m. Garde qu'on fait pour découvrir quelque chôſe, ou pour ſurprendre quelqu'un. *Vigiliæ, cuſtodia, excubiæ.* Il ſe dit prémièrement d'une pèrſonne qui épionne, & qui demeure en garde en quelque lieu pour voir ce qui s'y paſſe, & en donner avis. Faire le *guêt.* Mettre un *guêt* au clochér, au haut de la tour. Il ſe dit auſſi de l'action par laquelle on obsèrve, on épie ce qui ſe paſſe, ce qui ſe fait. Il eſt au *guêt.* Il a l'œil au *guêt*, l'oreille au *guêt.* *Guêt* ſe diſoit autrefois pour Corps de garde, & Paſquier remarque dans ſes Rech. Liv. VIII. c. 3. que dans les livres de la Diſcipline militaire de Guillaume de Langey, on ne trouve ni *corps de garde*, ni *Sentinelle*; mais qu'au lieu du prémiér il dit *guêt*, & au lieu du ſecond, être aux écoutes.

Du Cange dérive ce mot de *wacta*, ou *wagta*, mots de la baſſe Latinité ſignifians la même chôſe, qu'il dit venir de l'Allemand *wache*, ou *wecke.* Bovillius le dérive de *videre*, *voir.*

GUÊT, ſe dit auſſi d'une compagnie entière qui fait la patrouille, ou d'un corps de garde qu'on pôſe ſur des paſſages, ſoit pour empêcher les ſurpriſes des ennemis, ſoit pour prendre les voleurs, ou ceux qui troublent le repos de la ville. Il y a des charges qui ont le privilége d'exemption de *guêt* & de garde. Du tems de Guillaume de Nangi on appelloit *guêt*, ce qu'on a appellé depuis *corps de garde.* De Rubys en ſon hiſt. de Lyon Liv. III. c. 54. dit qu'un *guêt* général s'appelle, ou du moins s'appelloit autrefois à Lyon *Cherguêt.*

Faire le *guêt*, c'eſt ſe tenir en ſentinelle, ou en poſte, pour découvrir s'il ne vient pèrſonne qui puiſſe nuire à nôtre deſſein. La ſuivante faiſoit le *guêt*, tandis que ſa maîtreſſe parloit à un Cavaliér.

MOT DU GUÊT, eſt une parole qui ſert de ſignal pour diſcèrner l'ami de l'ennemi. Il ſe donne par le Commandant aux Officiérs: ce qui empêche les ſurpriſes des ennemis, les communications des traîtres & eſpions. On change tous les ſoirs *le mot du guêt.*

On le dit figurément des rendez-vous qui ſe donnent pour des conférences ſecretes, pour des entrepriſes amoureuſes. Ce valet avoit *le mot du guêt*, avoit l'ordre de faire entrer telles & telles pèrſonnes.

GUÊT, ſe dit, chez le Roi, de ceux d'entre les Gardes du corps qui demeurent près de ſa pèrſonne, pour le garder pendant la nuit.

On trouve dès la naiſſance de la Monarchie qu'il y avoit un *guêt* de nuit dans chacune des principales villes du Royaume. Clotaire II. en régla l'exèrcice par Edit de l'an 595. Charlemagne le confirma par Ordonnance de l'an 803. & par Ordonnance de 813. il établit la peine de 4 ſous d'amende contre ceux qui devoient y faire le ſervice, & ne s'y rendoient pas aſſidus. Dans toutes les coûtumes qui prirent naiſſance au commencement du Xe ſiécle, & qui ſuccédèrent à l'ancien droit, il eſt fait mention expreſſe de l'obligation de faire le *guêt*, que les nouveaux Seigneurs, qui s'introduiſirent alors par les inféodations, impoſèrent à leurs ſujèts. Le calme étant rendu, il ne reſta plus que la Compagnie du *guêt* de Paris, *ad inſtar* de laquelle celle de Lyon & d'Orléans ont depuis été créées. Il eſt fait mention de ce *guêt* de Paris dans les *Olim* du Parlement, qui ſont les plus anciens Regiſtres du Royaume. Le ſervice étoit partagé entre les Bourgeois, & une compagnie du *guêt* entretenuë par le Roi, compôſée de 20 Sèrgens à cheval, & 26 Sèrgens à piéd. Des Bourgeois on formoit pluſieurs corps de gardes fixes, ce qui fit nommer ce ſervice, *Le Guet aſſis*; *Vigiles ſedentes*; *Guetum ſedens*, Le *Guêt* Royal étoit deſtiné à faire les rondes, *Guetum Regium*, *Vigiles Regii.* La Compagnie du *Guêt* fut augmentée juſqu'à deux cent quarante hommes, & le *Guêt bourgeois*, ou *aſſis*, ſupprimé par Édit du mois de May 1559. En 1561. les troubles de la Religion firent remettre aux Bourgeois la garde de Paris, ſans que la Compagnie du *Guêt* en fiſt aucun exèrcice, qu'elle reprit tout entier par Édit du mois de Novembre 1563. après l'Édit de Pacification du mois de Mars de la même année. Elle fut alors fixée à 50 hommes à cheval, & cent hommes à piéd. Il n'y a eû depuis ce tems là d'autre changement que l'augmentation du nombre, à proportion des accroiſſemens de la ville, & des beſoins du ſervice. Voyez de la Mare, Tr. de Police Liv. I. Tit. XIII. c. 2. où il rapporte tous les Réglemens faits pour le *Guêt* depuis Clotaire II. en 595. juſqu'à nos tems. Les Officiérs du *Guêt* étoient autrefois garens des vols qui ſe faiſoient pendant la nuit, s'il n'arrêtoient le voleur. C'eſt l'Ordonnance de Clotaire II. Il eſt enjoint aux Officiérs du *Guêt* de nuit, que lorſqu'ils arrêteront des pèrſonnes chargées de meurtre, de vols, ou d'autres crimes, ils en avèrtiſſent à l'inſtant le Commiſſaire, dans le quartier du quel le crime a été commis, de conduire, s'ils le peuvent avec ſûreté, les accuſez en ſa maiſon, pour y être interrôgez, &c. Ils doivent auſſi l'avèrtir des incendies. Voyez De la Mare, *T. I. p.* 205.

ARCHÉR DU GUÊT. Garde de la Compagnie du *Guêt.* *Vigil*; *Miles è Vigilum Centuriâ.* Par Arrêt du Parlement du 9. Juillet 1668. il eſt ordonné aux Officiérs & *Archérs du Guêt*, & à tous aûtres de la ville de Paris, d'exécuter ſans délai les jugemens & les ordres du Lieutenant de Police, à peine d'interdiction, & de plus grande peine, ſelon l'exigence des cas. DE LA MARE, *Tr. de Pol. T. I. p.* 231.

CHEVALIÉR DU GUÊT. Commandant du *Guêt*, Officiér qui commande le *Guêt.* *Præfectus Vigilum, Miles Gueti.* Le Commandant du *Guêt* Royal ſe trouve nommé Chévaliér du *Guêt* dès l'an 1254. dans une Ordonnance de S. Loüis, & dans un Arrêt du Parlement des Octaves de Pâques, & le titre de Chevaliér ne lui vient point de ce qu'il a ſuccédé aux Chevaliérs de l'Ordre de l'étoille. Voyez CHEVALIÉR & ESTOILE, & *De la Mare*, *Tr. de Police T. I. p.* 236. Tout ce qui regarde la conduite, le commandement & la diſcipline militaire du *guêt*, lui appartient: mais comme le *guêt* de nuit chez les Romains étoit ſubordonné au prémiér Magiſtrat de la ville, pour punir les coupables; ainſi toute la juriſdiction ſur le *guêt* appartient au Prévôt de Paris, *Sicut Præfectus Urbis.* DE LA MARE, *cité.* Lieutenant du *Guêt*, celui qui commande ſous & à la place du Chevaliér du *guêt.*

On appelle à Paris le Chevaliér du *Guêt*, celui qui commande à une compagnie qui fait la ronde dans les ruës toute la nuit pour empêcher les voleurs. Le Lieutenant, les Archérs du *Guêt.* Il y a le *guêt à piéd* & le *guêt à cheval.* On appelle en Languedoc & Provence *Vighier*, celui qui commande au *guêt*: & ce mot vient de *Vegghia*, Italien, qui ſignifie *veille.* NICOD. Nicod ſe trompoit en cela, & *Vighier*, ou plutôt *Viguiér*, eſt le Sénéchal, & [illegible] vient de *vicarius*, comme nous le dirons en ſon lieu.

GUÊT, ſe dit auſſi de quelques animaux. Il y a longtems que ce chat eſt au *guêt* pour prendre une ſouris. Ce petit chien eſt de bon *guêt*, il aboye au moindre bruit. Parmi les gruës on dit qu'il y en a une qui fait le *guêt*, tandis que les aûtres ſe repôſent; & pour cet effèt qu'elle a un piéd en l'air, & une pièrre dans ſes ongles, de peur qu'elle ne s'endorme.

GUÊT APPENS. ſ. m. Deſſein prémédité d'aſſaſſiner quelqu'un, ou de lui faire quelque affront, quelque mal, lequel pour cet effèt on prend à ſon avantage en quelque lieu où on le va attendre, ou à qui l'on fait ce mal, cet affront, après avoir pris ſecrettement des meſures pour cela. Les aſſaſſinats de *guêt appens* ſont punis du ſupplice de la roüe par l'Ordonnance. On a dit dans un ſens burleſque & figuré d'une pèrſonne qui avoit trop de molleſſe & de délicateſſe,

Un pli, qui par hazard eſt reſté dans ſes draps,
Lui ſemble un guêt appens *pour lui meurtrir les bras.*

Ce mot vient de *guêt appenſé*, c'eſt à dire, avec délibération, après

y

y avoit bien penſé. Voyez Paſquier Rech. Liv. VIII. c. 32. *guét appenſé*. Il y en a qui écrivent *guét à pens*.

On le dit figurément des ſurpriſes préméditées qui ſe font dans les affaires. Il y avoit ſix Juges liguez enſemble pour me faire pèrdre mon procès, c'eſt un *guét appens*. Les Amans diſent, que les yeux de leur Maîtreſſe ont fait un *guét appens*, quand ils en ont été bleſſez.

GUÉT, Nom d'un ancien droit que les Seigneurs, au moins en Bretagne, levoient ſur leurs ſujèts. *Vectigal*, ou *Tributum pro cuſtodia*. Le *guét* étoit la garde que les ſujèts étoient obligez de faire au château de leur Seigneur ; que l'on changea depuis en redevance, qui conſèrva le nom de *guét*. LOBIN. *Gloſſ.* On a auſſi appellé ce droit *Guiez*. ID. Le droit du *guét* ſe levoit auſſi en Dauphiné. Voyez les Mémoires pour l'hiſtoire de Dauphiné faits par M. le Préſident de Valbonnais p. 76.

GUÉT ET GARDE. Sèrvice militaire qu'on rend en faiſant le *guét*, en montant la *garde*. Ces deux mots joints enſemble ne ſe diſent point à la guèrre, on les employe en parlant de ceux qui ſont éxemts de ce ſèrvice dans les villes en vèrtu de quelque charge, de quelque privilége. Droit de *guét & garde*, ſignifie un droit qui eſt dû aux Seigneurs par leurs vaſſaux, leſquels ſont obligez de faire le *guét* & de monter la garde au château du Seigneur. Ce droit eſt aboli, ou évalué en argent depuis longtems.

GUÉT DE MÈR, eſt le *guét* que les habitans des parroiſſes, bourgs, & villages qui ſont le long des côtes de la mèr, ſont obligez de faire ſur ces côtes. Le *guét de mèr* diffère de la garde des côtes en ce que le *guét de mèr* ſe fait en tems de paix & en tems de guèrre, & que la garde des côtes ne ſe fait qu'en tems de guèrre.

GUÉTABLE. adj. Qui eſt ſujèt au guét. Sujèts *guétables*, ſont ceux qui ſont obligez de faire guét & garde aux châteaux du Seigneur.

GUETARIA, GAJETARIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec un grand port, & une Citadelle. *Guetaria*. Elle eſt ſituée ſur la côte du Guipulcoa, en Eſpagne, à quatre lieuës de S. Sebaſtien, du côté du couchant. MATY. C'eſt la patrie du fameux Pilote Sebaſtien Cano, le prémiér qui a fait le tour du monde.

GUÉTÉ, ou HUÉTÉ. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec un ancien château. *Gueta, Opta*. Elle eſt dans la Caſtille Nouvelle, à la ſource de la rivière de Cauda, au deſſus de Cuença. MATY.

GUÉtTÉ. ſ. f. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit d'un pôteau incliné qui ſe met entre deux grôs pôteaux qui ſèrvent de remplage, & qui prennent de l'angle d'enbas à l'angle oppôſé d'enhaut en forme de diagonale ; alors ce ſont des *guéttes* ſimples : & quand elles ſont travèrſées par d'autres pôteaux de remplage pôſez à plomb, on les appelle *guettes & guettrans* : & quand elles ſont au deſſous de l'appui des fenêtres on les appelle *petites guéttes*, ou *guétrons*. On nomme quelquefois les *guéttes contrevents*.

GUEtTER. v. act. Obſèrver les actions, les démarches de quelqu'un, pour en tirer quelque avantage, quelque éclairciſſement, ou pour lui nuire. *Speculari, obſervare*. Un jaloux *guétte* jour & nuit ſa femme, comme le chat *guétte* la ſouris. Ah ! cèrtes je t'y *guéttois*. MOL. La mort nous *guétte*. MAINARD. Les Archérs ont *guétté* cet homme trois jours avant que de le prendre. Il faut mettre un homme là pour *guétter* qui entre ou qui ſort.

> *Un Renard* guéttoit *à toute heure*
> *Les poules d'un Fermiér.* LA FONT.
>
> *Or le mari par cèrtaine ouvèrture,*
> Guettoit *ſa femme, obſèrvoit ſon allure,*
> *Rioit ſous cape, & comptoit par ſes doigts*
> *Qu'elle n'iroit jamais au bout du mois.* P. DU CÈRC.

Ce mot eſt du bas ſtile. Ménage croit qu'il vient de *cattare*, Latin, qui ſignifie *voir, regarder, conſiderer*. Le Père Sirmond le dérive de *Wucta*, qui vient de l'Allemand *wacht*, qui ſignifie *veille, garde* ; d'aûtres du Latin *captare*, d'autres enfin du Grèc *κύπτω, κυπτάζω, je regarde*.

GUÉtTER, ſignifie auſſi ſimplement, Attendre. *Expectare, opperiri*. Il y a longtems que je vous *guétte* en ce paſſage pour vous donner une bonne nouvelle.

GUÉtTÉ, ÉE. part. & adj. *Expectatus, cuſtoditus*.

GUÉtTEUR. ſ. m. Celui qui obſèrve, qui épie. *Speculator*. Il ſe dit ſeulement des voleurs, des *guetteurs* de chemin qui attendent les paſſans pour les détrouſſer.

GUÉtTRON, ou GUÉtTERON. ſ. m. Petite guétte. Voyez GUÉTTE.

GUÉVER. Tèrme de Fief. C'eſt ſe déſſaiſir d'un fonds, ou d'un héritage, en faveur du Seigneur Féodal. *Vectigalem fundum beneficiario cedere*. POMEY.

GUÉVÉ, ÉE. part. adj. Laiſſé vaquant. *Derelictus, vacuus relictus*.

GUÉVÉTLAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Audience de Guatimala, en l'Amérique Septentrionale. *Guevetlania*. Elle eſt capitale de la province de Soconuſco, & ſituée ſur la Mèr de Sud, environ à trente cinq lieuës de Saint Jago de Guatimala, du côté du couchant.

GUEULE. ſ. f. Ouvèrture par où les animaux prennent leurs alimens. *Os, gula*. Il ne ſe dit point au propre de l'homme, ni des oiſeaux, mais ſeulement de la plûpart des animaux à quatre piéds, & des poiſſons qui ſont grands, & voraces. On dit la bouche d'un cheval, & non point la *gueule* d'un cheval ; mais on dit la *gueule* d'un bœuf, d'un âne, d'un chien, d'un renard, &c. Samſon trouva du miel dans la *gueule* d'un lion. On dépeint tous les monſtres avec une grande *gueule* & béante. On dit auſſi la *gueule* d'un Crocodile, d'un brochèt, &c.

> *Qu'une horrible baleine ouvrant ſa* gueule *fière,*
> *Me faſſe de ſon ventre une vivante bière.* RAMP.

Ce mot vient du Latin *gula*.

GUEULE, ſe dit auſſi par dériſion, ou burleſquement, de la bouche des pèrſonnes malfaites, inſolèntes, criardes, ou hâbleuſes. Cette femme eſt laide, elle a la *gueule* fenduë juſqu'aux oreilles. Les harengères ont toûjours la *gueule* ouvèrte pour dire des injures : elles ſe donnent ſouvent ſur la *gueule*. Elle n'a pas ſix dents en *gueule*. SCAR. On la charme par la *gueule*. GOMB.

> *La rieuſe rit toute ſeule,*
> *Tant que ſa bouche devient* gueule. ID.
>
> *Quelle* gueule *! pour moi, je crois qu'il eſt ſorciér.* RAC.

Cet Avocat n'a que de la *gueule*, & n'a point de fonds, de capacité.

On dit en tèrmes de Chaſſe, qu'au bout de cinq mois un chien a fait ſa *gueule*, lorſqu'il a été bien nourri avec du lait, & qu'il commence à être vigoureux. Et on dit, qu'un chien chaſſe de *gueule*, lorſqu'il abboye & appelle ſes compagnons quand il eſt ſur les voyes.

GUEULE, ſignifie auſſi, Gloutonnie, gourmandiſe, intempérance au boire & au manger. *Gula*. La *gueule* a tué plus de gens que le glaive.

GUEULE, ſe dit par extenſion de pluſieurs ſortes d'ouvèrtures. *Os, oſtium*. La *gueule* d'un puits, d'un pot, d'une cruche, d'un four. Les écoliérs vont manger des pâtez tout chaûds à la *gueule* d'un four. Les Charpentiérs ont auſſi des aſſemblages qu'ils appellent à *gueule*.

GUEULE D'ENFER, ſe dit du mont Éthna, & des autres Volcans qui jettent du feu. *Spiracula ditis*.

GUEULE, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes monſtrueuſes, & horribles, & que l'on repréſente comme animées.

> *D'une* gueule *infèrnale,*
> *La chicane en fureur mugit dans la grand-Salle.* BOIL.

GUEULE. Ce tèrme eſt employé par les Botaniſtes dans la deſcription de cèrtaines fleurs d'une ſeule piéce, allongées & coupées à leur extrémité en deux lévres. *Flos labiatus*. Il eſt eſſentiel aux fleurs en *gueule* d'avoir quatre ſemences dans le fond de leur calice. Voyez Tournefort, Élémens de Botanique.

GUEULE BÉE, eſt une futaille défoncée par un bout, & qui ſèrt à mettre la vendange quand on l'apporte de la vigne.

On dit d'une porte, d'une fenêtre qui eſt toute ouvèrte, qu'on l'a laiſſé ouvèrte à *gueule bée*.

GUEULES, au plur. eſt un tèrme de Blâſon, qui veut dire le Rouge. *Cinnabaris teſſeraria, coccineus color*. Il faut toûjours dire *gueules* au plurier, & non pas *gueule* au ſingulier, parcequ'il vient de *guls*, qui étoient cèrtaines peaux teintes en rouge. MÉN. Quelques-uns l'appellent *belic*, ou *belif*. Cette couleur ſignifie Charité, vaillance, hardieſſe, généroſité ; la couleur ſanguine, le cinabre, & la vraye écarlate. C'eſt la prémière des couleurs dont on ſe ſèrt en Armoiries, & eſt tellement noble, que par des loix anciennes il étoit déffendu de porter de *gueules* dans ſes armes, à moins que d'être Prince, ou d'en avoir la pèrmiſſion, ſuivant Barthole, Chaſſeneu & Bara. C'étoit auſſi une couleur Impériale. Les Empereurs étoient vêtus, chauſſez & meublez de rouge. Leurs Édits, leurs dépêches, leurs ſeings, & leurs ſceaux, étoient d'encre & de cire rouges : c'eſt d'où procéde que les titres de Droit ſont nommez *rubriques*. L'émail de *gueules* ſe fait remarquer dans les Écus gravez par des hachures en pal, tirant du chèf à la pointe. La Maiſon de Vaubecour porte de *gueules* au chevron d'or.

Ce mot vient de cèrtaines peaux rouges qu'on appelloit autrefois *gueules*. Le Pere Monet dit que ce mot de *gueules* vient de l'Hébreu *gulud* & *guludit*, qui ſignifie une plaque de petite peau rougeâ-

tre

tre qui paroît ſur une playe quand elle commence à ſe guérir. Mais le Père Ménestrier lui reproche que ces mots ne ſe trouvent point dans la langue Hébraïque. Cela n'eſt pourtant pas vrai. Toutes les langues orientales, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, & l'Arabe, diſent גלד, *gheled*, pour *cutis*, *pellis*, d'où *gulud* en Arabe, au pluriel *pelles*. En général le mot de *gueules* ſignifie la *couleur rouge* chez la plûpart des Orientaux ; c'eſt le nom de la rôſe chez les Arabes & les Pèrſans, & celui d'une plante étrangère & aromatique, dont ils ſe ſèrvent pour donner la couleur rouge à leurs viandes, comme on ſe ſèrt de ſafran vèrs le Nord pour les rendre jaûnes. Cluſius en fait mention ſous le nom de l'*arbre triſte*. Il y a plus d'apparence à ce que dit Nicod, que le mot de *gueules* s'eſt dit du rouge, parceque les *gueules* des animaux ſont rouges ordinairement, ou qu'il vient du Latin *cuſculium*, qui eſt le *κόκκον* des Grècs, ou la graine d'écarlate.

GUEULE DROITE & GUEULE RENVÈRSÉE. Tèrmes d'Architecture. Ce ſont dèux parties de la cimaiſe, qui font un membre dont le contour forme une *S*. Celle qui eſt la plus avancée & concave, s'appelle *gueule droite*, aûtrement *doucine* ; & celle qui eſt convéxe s'appelle *gueule renvèrſée*, aûtrement *talon*. Quelques-uns croyent que ce mot eſt venu de l'ancienne manière des habits, qu'on faiſoit de pluſieurs bandes qui étoient altèrnativement de fourture, & d'étoffe de divèrſes couleurs, dont les entre-deux ſe nommoient *gueules*, *goules*, ou *gules*, parcequ'elles repréſentoient un canal enfoncé ſous ces fourrures, qu'on appelloit *angoulées* : ce qui a une éſpéce de reſſemblance aux ornemens des cimaiſes, qui leur a pû faire appliquer le même nom. M. Fréart de Cambray dans ſon parallèle de l'Architecture ancienne & modèrne, ne veut point ſe ſèrvir de ce mot de *gueule*, & il aime mieux celui de doucine, tant parcequ'il trouve que le mot de *gueule* ne ſonne pas bien dans nôtre langue, que parcequ'il nous vient de la langue Italienne, dans laquelle *gola*, ſignifie la gorge. En éffet ce qu'on appelle ordinairement *gueule* en Architecture, reſſemble plus à la gorge qu'à la *gueule*. C'eſt la *cimaiſe*, ou *cymaiſe*, *κυμάτιον*, c'eſt-à dire, une onde, dont cette partie ſemble former quelque repréſentation par la ſinuoſité fléxueuſe de ſon contour. La prémière eſt la principale, que les ouvriérs appellent *gueule* droite, a ſa cavité en haut, & fait toûjours le couronnement de la corniche d'un ordre : d'où vient qu'on l'appelle ordinairement *l'entablèment*, parcequ'elle en eſt le prémiér membre. La ſeconde a ſon contour tout au contraire, & ſa cavité en bas, de ſorte qu'elle paroit renvèrſée à l'égard de la prémière. C'eſt pour cela qu'on l'appelle *gueule* renvèrſée, ou *gueule* revèrſée.

On dit provèrbialement qu'on met une pèrſonne à la *gueule* du loup, quand on la met ſans défenſe à la mèrci de ſes ennemis. On dit, qu'un homme eſt fort en *gueule*, ou qu'il a la *gueule* ferrée, pour dire, qu'il crie fort haut, qu'il eſt impudent, & outrageux en paroles. On dit qu'il n'a que la *gueule* ; pour dire, qu'il ne fait que hâbler. Et l'on dit, qu'il a la *gueule* morte, la *gueule* démiſe, lorſqu'il eſt confondu par raiſon, ou qu'il eſt triſte, & qu'il ne dit mot. On dit auſſi, qu'il en a menti par la *gueule* & par les dents, quand on veut appuyer fortement un démenti. On appelle auſſi, des mots de *gueule*, des paroles ſâles, & obſcénes. On dit auſſi, qu'un homme eſt venu la *gueule* enfarinée, quand il eſt accouru en quelque lieu pour y faire bonne chère, ou pour prendre part à quelque gain. Les païſans diſent auſſi, que la *gueule* du Juge en pétera ; pour dire, qu'ils veulent plaider, faire prononcer une ſentence. On dit encore, qu'un ménage a la *gueule* bien grande ; pour dire, qu'il faut beaucoup d'argent pour l'entretenir. On dit auſſi des munitions de *gueule*, au lieu de dire des munitions de bouche. Mais tout cela eſt bas.

GUEULE, s'eſt dit autrefois pour *bourſe*. *Crumena*, *marſupium*. On lit ce qui ſuit dans une hiſtoire de France manuſcrite, qui eſt dans la Bibliotéque de M. de Meſmes. Le filleul du Prévôt de Paris fut prévenu d'un larrecin, & d'avoir renié ung *gueule* de deniers, dont il fut condamné par ſon parrain à être pendu.

GUEULE. ſ. f. Nom propre. Petite rivière des Païs-Bas. *Gula*. Elle coule dans la Flandre Éſpagnole, & ſe décharge dans la mèr à Oſtende. MATY.

GUEULÉE. Quelques-uns diſent GOULÉE. ſ. f. Paroles ſâles & obſcénes. Il faut chaſſer des honnêtes compagnies tous ces impudens qui diſent des *gueulées*. Il ſe dit auſſi des injures, des reproches &c. On le dit auſſi d'une bouchée, de ce qui peut entrer tout à la fois dans la *gueule*, dans la bouche.

GUEULER. v. n. *Debacchari*, *vociferari*. Parler fort haut, ou dire impudemment beaucoup d'injures, ou de ſottiſes. Il eſt bas.

GUEVRES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Goar*. Saint Goar, que les Allemans appellent ſaint *Gewer*, & ſaint *Gewers*, que

nous prononçons *Gouvre* & *Guèvres*, étoit ſorti d'une illuſtre famille de l'Aquitaine. Il vint au monde ſous le régne de Childebèrt II. Roi d'Auſtraſie. BAILLET, 6. *Juillet*. Il fut Prêtre & ſolitaire au diocèſe de Tréves. La vie de S. *Gevres*, ou *Goar*, a été écrite par le Diacre Vandelbèrt. Surius la rapporte au VIe de Juillet. Voyez encore Baronius ſur le Martyrologe au même jour.

GUEUS, ou GUEUX, EUSE. adj. Indigent, néceſſiteux ; qui eſt réduit à mendier, à demander l'aumône. *Mendicus*, *planus*. Ces gens là ſont ſi *gueûx*, qu'ils n'ont pas de pain. Cette famille eſt *gueûſe*. Pourquoi choiſir un gendre *gueûx* ? MOL. On dit que les *gueûx* maudiſſent ceux qui leur ſouhaittent du bien, c'eſt-à-dire, ceux qui leur diſent, Dieu vous aſſiſte. MÉNAGE.

GUEÛS, EÛSE, eſt auſſi un ſ. m. & f. qui ſignifie, Mendiant, caimand. C'eſt un *gueûx* gueûſant. Il mene une vie de *gueûx*. On a fait un hôpital général pour y enfèrmer tous les *gueûx* mendians, les *gueûx* de profeſſion. On dit que ces ſortes de *gueûx* font une éſpéce de République, qu'ils ont un Roi, qu'ils appellent Le Grand Couaire ; & qu'ils tiennent des aſſemblées, qui ſont comme leurs États, où ils réglent tout ce qui regarde leur République. Ils ont un langage particuliér, qu'ils appellent l'Argot. On en a fait un Dictionnaire. Les mots de ce jargon n'étant ni de l'uſage ordinaire, ni propres d'aucun Art, ou d'aucune ſcience, ne ſe trouvent point ici.

Ce mot, ſelon Paſquier, vient de *ganeo* ; ſelon Nicod, de l'Allemand *geiler*, qui ſignifie *mendiant* ; & ſelon Ménage, de *quaſtor*, ou *quaſitor*. D'aûtres diſent qu'il vient du mot de *heu*, le cri des paûvres & des miſérables, dont les Italiens ont fait *guai* & *guaioſo*, *mendiant* ; d'aûtres, qu'il vient de *egenus*, ou *eguenus*, qui a donné le nom à des Hérétiques, qui ont été appellez *Pauvres de Lyon* ; d'où eſt venu auſſi le nom de *Guenauts* ; qu'ils étendent au mot de *Huguenots*, comme qui diroit *Eguenauts*. Borel le dérive de *gueûx*, qui ſignifie *Cuiſiniér*, parceque les *gueûx* ſuivent volontiérs les cuiſines. On a dit *queu* pour dire *cuiſiniér*, & le grand *Queux* eſt un des Officiérs de la Couronne ; du Latin *cocus*.

GUEÛS, ſe dit auſſi hypèrboliquement de ceux qui n'ont pas aſſez de biens de fortune pour ſoutenir leur naiſſance & leur qualité, & auſſi de tout ce qui marque quelque indigence. Un Prince ſouverain qui n'a que cent mille livres de rente eſt un *gueûx*. Un avâre eſt toûjours *gueûx* : il a également beſoin de ce qu'il a, & de ce qu'il n'a pas. VOIT. Tout le bien de ce Marquis eſt ſaiſi, il vit en *gueûx*, ſon train eſt fort *gueûx*. Dans toute cette Province les Fermiérs ſont *gueûx*, ne payent point leurs maîtres. Mr de Bautru diſoit, il eſt auſſi difficile de paſſer pour honnête homme dès qu'on eſt *gueûx*, qu'il eſt aiſé de l'être lorſqu'on eſt riche. MÉN.

Malgré ſes titres pompeux
Et de ſes qualitez l'aſſortiment heûreux ;
Il n'avoit pourtant pas la plus eſſentielle,
C'étoit un grand Seigneur fort gueûx.

Mlle L'HÉRITIÉR.

Dans l'Hiſtoire on a appellé *Gueûx*, les prémiérs Hollandois qui ont commencé à ſecoüer le joug de la monarchie Éſpagnole, parceque Bréderode, & quelques autres Seigneurs ſe préſentèrent en habits gris devant la Ducheſſe de Parme ; & du nom de *Gueûx* que des Courtiſans leur avoient donné par raillerie, ils ſe firent un nom d'honneur, & après un grand repas ſignèrent leur union, ſur laquelle ils firent frapper des médailles, où l'on voyoit une beſace ſoûtenuë de deux mains entrelacées, avec ce mot, *fideles juſqu'à la beſace*. Larrey dit que l'inſcription fut *ſèrviteurs du Roi juſqu'à la beſace* ; mais il ſe trompe. Voyez l'hiſtoire de Strada, & la Hollande Métallique de l'Abbé Bizo, &c.

On dit provèrbialement ; qu'un homme eſt *gueûx* comme un rat d'Égliſe, *gueûx* comme un Peintre ; pour dire, qu'il eſt fort paûvre ; que c'eſt un *gueûx* revêtu, quand de paûvre qu'il étoit il eſt devenu riche. C'eſt un *gueûx revêtu* des dépouilles d'Horace. BOIL. On appelle auſſi un *gueûx fieffé*, un *gueûx* qui s'attache à quelque endroit cèrtain, à quelque coin d'Égliſe pour y attendre l'aumône ; & *gueûx de l'oſtière*, celui qui va par les ruës, & qui gueûſe de porte en porte, *qui vadit ad oſtia*.

On appelloit autrefois *Gueûx de l'oſtière* un caimant, qui va fleureter les huis des maiſons, dit Paſquier Rech. *L. VIII. C.* 42. & ce mot venoit du Latin *Ganeo oſtiarius*.

GUEUS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gaugiacum*. Ce lieu eſt dans le Rhémois en Champagne, Province de France. *De Valois*, *Not. Gall. p.* 551.

GUEUSAILLE. ſ. f. Canaille ; trouppe de gueux. *Egenorum*, *mendicantium turba*. Toute la *gueûſaille* de la ville s'eſt aſſemblée.

On dit auſſi, il n'y a que de la *gueûſaille* en cette famille; pour dire, Toute la parenté eſt gueûſe.

GUEUSAILLER, v. n. Faire métiér de gueûſer. *Mendicare.* Il aime mieux *gueûſailler*, que de gagner ſa vie en travaillant.

GUEUSANT, ANTE. adj. Qui gueûſe. *Mendicans.* C'eſt un gueûx *gueûſant*, un fainéant qui fait profeſſion de gueûſer.

GUEUSE. ſ. f. Tèrme de Fondeur, eſt une gröſſe piéce de fèr, qui dans ſa prémiére fonte coule dans des canaux triangulaires, & ſe forme en grôs lingots du poids de trois, cinq, & juſqu'à ſix mille livres. *Porca, trabs liquati ferri triangula.* On porte de là les *gueûſes* à la forge, ou à la fendérie, où on les forge & on les fend avec l'aide des moulins qui remuënt un puiſſant marteau.

GUEUSER. v. act. Mandier, demander l'aumône. *Mendicare, victum quæritare, alienâ quadrâ vivere.* Il va *gueûſer* ſon pain de porte en porte.

On le dit auſſi d'un homme néceſſiteux, quoiqu'il ne *gueûſe* pas en éffet. Je ne veux point de cette caûtion, c'eſt un homme qui *gueûſe*.

GUEUSER, ſe dit auſſi au figuré, pour Demander, éxiger.

> *Pour moi, je ne vois rien de plus ſot à mon ſens,*
> *Qu'un Auteur qui par tout va* gueûſer *de l'encens.* MOL.

GUEUSERIE. ſ. f. Indigence, miſére, paûvreté, mendicité. *Pauperies, paupertas, egeſtas, mendicitas.* Il n'y a que de la *gueûſerie* en ſon fait. Ce n'eſt que *gueûſerie* dans cette maiſon. Pauſanias regardant la magnificence des Pèrſes après la bataille de Platée: A quoi ſongeoient ces gens-là dans leur opulence, dit-il, de venir attaquer nôtre *gueûſerie*? ABL. Les lotteries qu'on voit multiplier de jour en jour, ſont pour le ſiécle une marque ſûre de *gueûſerie*. MÉN. Les Riches doivent s'occuper à ſoulager les paûvres, & non pas s'amuſer à les contrefaire par une *gueûſerie* affectée. BOUH. Si tu l'avois connu, tu aurois vû non pas un paûvre homme tel que je ſuis, mais l'image de la *gueûſerie*.

On le dit auſſi des hardes de peu de valeur; en comparaiſon d'aûtres de même éſpéce. Ce curieux a beaucoup de tableaux dans ſon cabinet, mais ce n'eſt que de la *gueûſerie* au prix de ſon voiſin.

GUEÛSERIE. On dit provèrbialement, la *gueûſerie* eſt une éſpéce de ladrerie que tout le monde fuit.

GUEUSETTE. ſ. f. Tèrme de Cordonniér. Sorte de méchant petit godet, où les Cordonniérs mettent le rouge, ou le noir, dont ils rougiſſent ou noirciſſent les ſouliérs. *Vile vaſculum.*

GUGERNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la baſſe Allemagne, qui porta enſuite le nom de Sicambres. *Gugernus. Les Gugerniens* avoient les Uſipéres au nord, & les Ubiens au ſud, & ils occupoient les païs qu'on nomme maintenant le Duché de Cléves.

GUGIDIME. ſ. m. Nom propre d'une montagne du Royaume de Maroc en Afrique, dans la Province d'Eſcûre. *Gugidimus mons.* Elle touche à celle de Tenſit, & n'eſt habitée que du côté du ſeptentrion, qui eſt plein d'oliviérs. Voyez Marmol, L. III. C. 77.

GUGUAN. Voyez GUAJAN.

GUI.

Cette ſyllabe, *gui*, ſe prononce dans les mots qui ſuivent & qu'elle commence, comme le *ghi* des Italiens, & ſans faire ſentir l'*u*. Il en faut éxcepter le mot *Guiſe*, quand c'eſt un nom de ville, ou le nom de la branche de Lorraine établie en France, qui a porté ce nom, & le mot de *Guide*, quand c'eſt le nom d'un Peintre célébre qui s'appelloit en Italien *Guido Reni*. Apparemment on a conſervé la prononciation de l'*u* dans ces deux mots pour les diſtinguer, le prémiér du mot de *guiſe*, quand il veut dire maniére, façon d'agir, & le ſecond du mot de *guide*, quand il veut dire conducteur.

GUI, ou GUY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vitus.* Saint Vit, que nous appellons communément S. *Guy*, & les Allemans S. *Weit*, étoit Sicilien de naiſſance, & l'une des prémiéres familles du païs. BAILLET, 15e Juin. S. *Guy* fut martyriſé ſous les Empereurs Dioclétien & Maximien, avec S. Modeſte & Sainte Creſcence. Voyez le P. Papebroch, *Acta Sanct. Jun. T. II. p.* 1013. *& ſuiv.*

GUY, ſe dit auſſi pour Guidon. *Guido.* Saint *Guidon*, que pluſieurs nomment auſſi S. *Guy*, né dans un village de Brabant de parens fort paûvres, fut ſurnommé le Paûvre d'Anderlecht, Coûtre-lay; c'eſt-à-dire, Bedeau & valèt d'Égliſe. Il vécut dans l'XIe & XIIe ſiécle. *Guy*, Vicomte de Limoges, ayant tenu priſonnier l'Évêque d'Angoulême, fut en 1603. condamné par le Pape à être attaché au coû de deux chevaux indomptez, juſques à ce que ſon corps fût déchiré, & enſuite à être jetté à la voirie. MEZERAI, *hiſt. de France, vie de Robert.* L'hiſtoire des Comtes de Poitou porte qu'il y en a eû huit, qui ont porté le nom de *Gui*.

> *Pour trois moutons qu'on m'avoit pris*
> *J'avois procèz au Bailliage:*
> Gui, *le phénix des beaux eſprits,*
> *Plaidoit ma cauſe, & faiſoit rage.* DE LA MON.

Il y en a qui croyent que le nom de *Gui* dans ſon origine veut dire la même chôſe que *guide*, *dux*. C'eſt le ſentiment de Skinner. D'aûtres diſent que *Gui*, *Guido*, eſt la même chôſe que *Hugues*, *Uge*, *Hugo*. Enfin, il y en a qui appellent en Latin *Luido* ceux que nous appellons *Gui*, & qui diſent *Luido Spoletanus*, pour *Gui* Duc de Spoléte.

GUI, ou GUY. Excreſcence qui vient aux arbres. Voyez GUY.

GUIAGE. ſ. m. *Guidagium*, *Guidaticum*, dans la baſſe Latinité. Droit dû par les habitans de cèrtains lieux pour la ſûreté des chemins. On appelle auſſi *guiage*, un droit en vèrtu duquel les habitans des côtes de la mèr en cèrtaines provinces ſont obligez de tenir des flambeaux allumez ſur les tours, pour ſèrvir de guides aux vaiſſeaux qui ſont en mèr.

GUIANE. ſ. f. Nom propre d'un grand païs de l'Amérique méridionale. *Guiana.* Il eſt tout entier dans la Zône Torride, s'étendant depuis la ligne équinoctiale, juſqu'au huitiéme degré de latitude ſeptentrionale, & depuis le 316e degré de longitude, juſqu'au 328e. Il eſt borné au couchant par le païs qu'on appelle Tèrre fèrme; & au midi par ceux qui ſont au tour de la rivière de l'Amazone; la mèr de nord le baigne au levant, & au ſeptentrion. On diviſe ce païs en deux grandes contrées, la Caribane, qui occupe toutes les côtes, & la *Guiane* propre, qui eſt dans les tèrres. On met dans celle-ci le lac de Parime, & la ville de Manoa, qu'on a nommée Eldorado, à caûſe de la grande quantité d'or qu'on a cru qu'il y avoit; mais il y a très-grande apparence que l'un & l'aûtre de ces noms ſont imaginaires. Il y a pluſieurs peuples dans ce païs, dont les principaux ſont les Caribes, les Galibis, les Aramaques, & les Yaos; ils ont leurs Caciques, ou Capitaines, & peu de veſtiges de Religion. Ils ſont leur pain, qu'ils appellent Caſſave, avec une racine qu'ils râpent, & leur Ozacou, qui eſt une éſpéce de tiſanne, avec des patates, qui ſont une éſpéce de figues; ils ſe font prêſque toûjours la guèrre, & ils mangent les priſonniérs. Les Européans François, Anglois & Hollandois, ont bâti quelques forts, & établi quelques Colonies ſur les côtes de la Caribane, & ils en tirent du coton, de la ſoye, du ſucre, du tabac, du bois de breſil, & d'aloës, du beaume, des oranges, des citrons confits, & ſans être confits. On ne s'eſt point apperçû qu'il y ait des mines d'or & d'argent, & ces peuples ne ſe ſoucient point de ces métaux, auxquels ils préfèrent quelques menuës quincailleries qu'on leur porte d'Europe. MATY.

On diſtingue la *Guiane* Indienne, la *Guiane* Françoiſe, & la *Guiane* Angloiſe, ou comme dit M. Corneille, Anglicane. La *Guiane* Indienne, qui n'eſt habitée que d'Indiens, s'étend 80 lieuës, ou environ, depuis la ligne juſqu'au cap d'Orange. La *Guiane* Françoiſe, qu'on nomme auſſi France équinoctiale, contient environ 80 lieuës auſſi en commençant au cap d'Orange. La *Guiane* Angloiſe eſt à la rivière de Maroni, où les Anglois ont un petit fort. De la Barre a fait une deſcription curieuſe de la *Guiane*.

GUIBORAT. ſ. f. Nom propre de femme. *Wiborada.* Viborade, appellée parmi nous *Guiborat*, & chez les Allemans *Weib-rath*, étoit née d'une famille noble & ancienne dans la Suabe. BAILLET. Sainte *Guiborat*, Vièrge recluſe, fut martyriſée par les Hongrois l'an 925. avec ſa compagne S. Rachilde. Voyez Henſchenius Jéſ. *Acta Sanct. Maii T. I. p.* 282. *& ſuiv.*

GUIBRAY. ſ. m. Nom propre d'un fauxbourg de Falaiſe en baſſe Normandie. Nôtre-Dame dite la *Guibray* eſt une Chapelle de Nôtre Dame qui donne ſon nom à ce fauxbourg. La *Guibray*, ſubſt. femin. eſt auſſi le nom d'une foire célébre qui ſe tient dans ce fauxbourg. Elle commence le 16e. Août, & dure huit jours. Il y a éxemption de péage & d'impôts accordée par Guillaume le Conquérant, qui étoit né à Falaiſe. On dit aller à la *Guibray*; la *Guibray* a été fort bonne, ou n'a pas été bonne cette année.

GUICH. ſ. m. Vieux mot Gaulois, qui ſignifioit bourg, village. *Vicus.* Ce mot s'eſt dit autrefois de quelques lieux, comme le *Guich* Aleth en Bretagne; car c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas Quid-Aleth, comme fait Maſſon. C'étoit le ſiége de l'Évêché qui eſt aujourd'hui à S. Malo.

Ce mot, ſelon la remarque de Hadrien De Valois, *Not. Gall. p.* 12. *col.* 2. s'eſt fait de *vicus*, comme *gouin* s'eſt fait de *vinum*.

GUICHE. ſ. f. Tèrme de Chartreux, & de quelques autres Religieux. C'eſt une petite bande large de deux doigts, & de la

la couleur de l'habit du Religieux, attaché à châque côté de ſa robe pour en joindre les deux parties enſemble. Coudre une *guiche*, tailler une *guiche*.

GUICHE. ſ. f. *La Guiche*. Nom d'une Abbaye de filles dans le diocèſe de Blois, & près de Blois. *Guichia*. L'Abbaye de la *Guiche* fut fondée par Jean de Châtillon, Comte de Blois, & Alix de Bretagne ſa femme, en 1277. Du Cheſne en a rapporté l'acte dans ſon Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Châſtillon. Ste Marthe, p. 508. du IVe Tome du *Gall. Chriſt*.

GUICHET. ſ. m. Petite porte auprès d'une plus grande, ou qui fait partie de la grande. *Oſtiolum, portula*. Quand les portes de la ville ſont fermées, on entre par le *guichèt*. Il faut fèrmer la porte cochère, & entrer par le *guichèt*.

Borel dérive ce mot de *huichèt*, diminutif de *huis*. Du Cange le dérive de *wikettum*, qui dans la baſſe Latinité ſignifioit une *petite porte*.

Guichet, ſe dit auſſi d'un petit paſſage dans une ville. Le *guichèt* du Louvre eſt aſſez large pour y paſſer des harnois.

Guichet, ſe dit auſſi des petites portes d'une priſon. Quand un priſonniér eſt écroüé, on lui fait paſſer le *guichèt*. Il eſt déffendu de garder un priſonniér vingt-quatre heures entre deux *guichèts*. Les actes des priſonniérs ne ſont point valables, ſi on ne les améne entre deux *guichèts*. Selon Bruneau dans ſes Obſèrvations, & Maximes ſur les matières criminelles Tit. XV. *guichèt* eſt ſynonyme de priſon. *Carcer*.

Guichet, ſignifie auſſi, le volèt qui fèrme une fenêtre, une armoirie. Il a vendu une armoirie à trois ou quatre *guichèts*. On le dit encore de l'aſſemblage qui porte le chaſſis de vèrre dans une croiſée.

Guichet, eſt encore une petite ouvèrture à la porte des cabarèts pour donner du vin la nuit, quand on ne veut pas ouvrir la porte du cabarèt.

Guichet, ſe dit auſſi d'une ſorte de petit volèt qui ſe fèrme ſur la jalouſie du confeſſionnal du côté du Confeſſeur.

GUICHETIER. ſ. m. Valèt d'un Géoliér commis à la garde des *guichèts* de la geole, & qui a ſoin d'enfèrmer & garder les priſonniérs. *Oſtioli cuſtos*.

GUIDAGE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie bref de conduite, ſauf-conduit, paſſeport.

Guidage. ſ. m. Nom d'un ancien droit appellé *Guidagium* dans les titres. Voyez l'Hiſt. de Bret. T. II. p. 1799.

GUID'ASNE. ſ. m. Directoire pour apprendre châque jour à dire le Breviaire & la Meſſe. Petit livret dans lequel on marque l'Office & la Meſſe qu'il faut dire châque jour, & ce qu'il y faut obſèrver de particulier. *Directorium. Index officii Eccleſiaſtici recitandi libellus*. J'ai pèrdu mon *guid'âne*. On l'appelle ainſi, parcequ'il guide ceux qui ne ſçavent pas aſſez bien les Rubriques. Ce tèrme eſt bas.

GUIDE. ſ. m. Conducteur dans un chemin difficile & inconnu. *Dux, ductor*. Le Roi dans ſa marche a des Capitaines des *Guides*, en titre d'office. Ils ſont d'ordinaire deux. Le Capitaine des *Guides* marche à la portière du carroſſe du Roi, pour lui nommer les lieux où l'on paſſe. Les *Guides* portent les couleurs du Roi, & ſont éxempts de gens de guèrre. Il y en a toûjours deux qui marchent loin devant le carroſſe du Roi, pour préparer les chemins. Le Capitaine des *Guides* prête ſèrment entre les mains du Connétable, ou du plus ancien Maréchal de France. Le ſuccès d'un éxploit de guèrre dépend de la fidélité des *guides*. Prendre un bon *guide*.

Guide. ſ. f. ſe dit d'une conductrice. Je ſerai moi-même ta *guide*. Ablanc. Il eſt juſte que la Congrégation choiſiſſe cette ſainte *guide*. Pat.

Ce mot de *guide*, & celui de *guider*, viennent, ſelon Bovillius, du Latin *videre, voir*.

Guide, ſe dit figurément dans les chôſes ſpirituelles & morales. Il faut un bon *guide* à la jeuneſſe pour la direction de ſes études, de ſa conſcience, de ſes mœurs. La raiſon eſt un *guide* infidelle, eſt un juge incompétent dans les chôſes divines. S. Evr. Montagne eſt un *guide* qui égare; mais qui méne en des païs plus agréables qu'il n'avoit promis. Bal. Quoi! vous prenez vos caprices pour *guides*? Racine.

> *Enfin Malhèrbe vint, & ce* guide *fidèle,*
> *Aux Auteurs de ce tems ſert encor de modèle*. Boil.

Guide, ſe dit auſſi au féminin d'un cordon, ou longe de cuir qui ſèrt aux cochèrs à guider leurs chevaux de deſſus leur ſiége.

On appelle auſſi, la *guide* des chemins, un livre qui contient la route de tous les grands chemins. La *guide* des pécheurs, un livre qu'a fait Grenade ſur la conduite de la vie ſpirituelle. On appelle vulgairement à Paris *guide* des pécheurs, un carroſſe fèrmé de volèts de bois au lieu de glaces: ceux qui ont des intrigues de galanterie s'en ſèrvent pour n'être pas connus, ni vûs, parceque ces ſortes de carroſſes de loüage n'ont pas les armes de ceux qui ſont dedans, & ſon entièrement fèrmez, au moins de trois côtez. La crainte de Dieu eſt une ſainte *guide*. Morale du Sage. Dans les chôſes ſpirituelles l'uſage eſt de faire *guide* de féminin genre. La *guide* des pécheurs de Grenade, la *guide* ſpirituelle du P. Du Pont. Le P. Brignon, qui a traduit ce dèrniér livre, auſſi bien que tant d'aûtres qu'il a mis en François avec beaucoup d'éxactitude, d'onction & de pureté, a bien vû que ſelon la raiſon il faudroit dire le *guide*, & non pas la *guide*. Mais l'uſage l'a emporté, & cet uſage eſt trop établi pour ne le pas ſuivre. Il eſt venu de ce que *guide* eſt de féminin genre en Eſpagnol, *la guya*, & les prémiérs Traducteurs ont par cètte raiſon mis la *guide* en traduiſant les livres Eſpagnols qui portoient ce titre. On l'a reçû ſans l'éxaminer, & il s'eſt introduit. Voyez le P. Brignon dans ſa Préface de la *guide* ſpirituelle. La *guide* du ciel eſt un ouvrage traduit du Latin du Cardinal Bona.

La *guide*, en tèrmes de Muſique, eſt la partie qui commence la fugue.

Guide. Les Menuiſiérs nomment *guide*, un morceau de bois qui s'applique contre un rabot, ou autre outil à fuſt, lorſqu'ils veulent recaler, ou pouſſer quelque feüillure.

GUIDEAU. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un filèt qui s'attache à deux pieux plantez aux embouchures des rivières ſur les côtes de l'océan.

GUIDER. v. act. Conduire, mener. *Ducere, praire, viam commonſtrare*. Le ſort *guidera* vos pas. Voit. *Guider* les troupes. Ablanc.

Guider, ſe dit auſſi par les cochèrs, pour Conduire. Il ſçait fort bien *guider* ſes chevaux.

Guider, ſe dit auſſi au figuré des chôſes ſpirituelles. C'eſt un tel Directeur qui *guide* ce dévot, qui le conduit dans toutes ſes affaires. Les Poëtes modèrnes ſont *guidez* par un grand nombre de régles, & de réfléxions ſur l'art Poëtique, qui manquoient aux anciens. Font. Pindâre paroît plûtôt entraîné du Démon de la Poëſie, que *guidé* par la raiſon. Boil. Voyez par quel chemin la fortune me *guidoit* aux aventures. H. S. de M. Une conduite divine a préſidé à leur travail (des Auteurs ſacrez) & Dieu les a inſpirez en tout, *guidant* leur plume, & leur faiſant écrire ce qu'ils ont écrit dans la pure vérité. Pélisson.

> *Quel chemin le plus droit à la gloire nous* guide,
> *Ou la vaſte ſcience, ou la raiſon ſolide?* Boil.

Guidé, ée. part. & adj. *Ductus*.

GUIDIMIVA. ſ. Nom propre d'une montagne d'Afrique dans le Royaume & la Province de Maroc. *Guidimiva mons*. Elle commence à celle de Comède du côté du couchant, & finit vèrs le levant à la ville d'Amizimizi, ayant au midi la montagne de Femmelet. D'Ablanc. *Marm. L. III. C.* 48.

GUIDON. ſ. m. Drappeau, ou étendard d'une compagnie de Gendarmes, & de pluſieurs compagnies de Cavalerie. *Vexillum equeſtre*. Il eſt large par un bout, & ſe tèrmine en une pointe de l'autre côté, qui eſt diviſée en deux comme les banderolles. Les Gendarmes du Roi ont un *guidon*. Les Archèrs de la ville, les Sèrgens à cheval dans leurs montres portent un *guidon*. Autrefois les drapeaux de l'Infanterie n'étoient que de toile peinte, les *guidons* de la Cavalerie étoient de velours, ou de taffetas, & ſelon que les Bannerèts étoient plus ou moins qualifiez, les *guidons* de leurs compagnies étoient plus ou moins brodez. Le Gendre, *Mœurs & Cout. des Fr. p.* 105.

Guidon, eſt auſſi l'Officiér qui porte le guidon. *Vexillifer*. *Guidon* ſe prend auſſi pour l'Office, la Charge de *Guidon*. Le Roi lui a donné l'agrément pour le *Guidon* des Gendarmes. Voyez Enseigne. Meſſieurs de Cottereau, Marquis de Jauſſe, ſont *Guidons* héréditaires des Païs & Duché de Brabant. Le Duc de Lorraine eſt Grand *Guidon* de l'Empire. On dit que dès le 14. Mars 1258. Alfonſe Roi de Caſtille, élû Roi des Romains, donna à Fèrri Duc de Lorraine l'inveſtiture de cinq *Guidons*, pour marquer les cinq dignitez qu'il devoit tenir en fief de l'Empire; le prémiér, comme Grand Sénéchal de Sa Majeſté Impériale, quand il tient ſa Cour deçà le Rhin; le ſecond, pour être préſent aux duèls qui ſe font entre le Rhin & la Meuſe; le troiſième, pour le Comté de Remiremont; le quatrième, pour la garde des grands chemins de ce Comté; & le cinquième pour les Régales de quelques Égliſes. L'Acte de cette inveſtiture eſt dans le P. Vignier, & dans le *Codex juris gentium diplomaticus* de M. Leibnitz part. 1. pag. 18. mais on en trouve la réfutation dans les curieux manuſcrits de M. Chantereau le Fèvre, qui ſont à la Bibliothéque du Roi. L'Electeur d'Hanovre eſt auſſi Grand *Guidon* de l'Empire.

Guidon des Finances, eſt le titre d'un livre où on apprend le ſtile des Finances, compôſé par Jean Hennequin Champenois,

penois, avec les Annotations de Vincent Gelée Correcteur des Comptes.

Prend au lieu d'un Platon le Guidon *des finances*. Boil.

Il y a auſſi un livre fameux en Chirurgie qu'on nomme le *Guidon*: & en tèrmes de Marine on nomme abſolument le *Guidon*, le Traitté qui fait la ſeconde partie des us & coûtumes de la mèr, qui donne les régles de tout le commèrce naval. Il a été fait en faveur des Marchands de Rouën, mais il eſt ſans datte & ſans nom d'Auteur.

Guidon, eſt auſſi un tèrme d'Arquebuſiér. C'eſt un petit bouton de métal qui eſt au bout du canon de l'arme à feu, & qui ſert à guider l'œil pour tirer plus ſurement.

Guidon. C'eſt auſſi dans les livres de Muſique, une marque faite en forme d'*ſ*, qu'on met à la fin de chaque ligne, & qui montre le degré où doit être ſituée la prémière note de la ligne ſuivante.

GUIDON. *Guido*. Les Guidons. Charlemagne appella ainſi des Clercs qu'il établit à Rome pour conduire à Jeruſalem les Pélerins qui voudroient viſiter les Saints lieux, & les aſſiſter s'ils tomboient malades, & leur rendre les dèrniers devoirs, s'il arrivoit qu'ils mouruſſent. On appelloit cette Societé ou Communauté, l'École des *Guidons*, en Latin *Schola Guidonum*. Apparemment qu'ils fûrent ainſi nommez parce qu'ils guidoient, qu'ils conduiſoient les Pélerins.

Guidon, dans tous ces ſens, vient du vèrbe *guider*.

GUIDON. Voyez GUY.

GUIE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Guetta*, *Gutta*. Elle eſt en Bourgogne près d'une aûtre rivière nommée la Creuſe. *De Valois*, *Not. Gall. p.* 164.

GUIENNE. ſ. f. Nom propre d'une Province de France, bornée au midi par la Gaſcogne, au levant par le Languedoc & par l'Auvèrgne; au nord par la Marche, par l'Angoumois, & par le Poitou; la mèr de Gaſcogne la baigne au couchant. *Aquitania*, *Guiennia*. Cette province peut avoir quatre-vingt lieuës du couchant au levant, & environ trente-cinq du nord au ſud. Elle eſt arroſée par un grand nombre de rivières, d'où les anciens prirent occaſion de la nommer Aquitaine. Les principales ſont la Garonne, la Dordogne & le Lot; ſon terroir eſt fort fertile en grains, en vins, & en pâturages. La *Guienne* a eû pendant longtems ſes Ducs particuliérs. Éleonor, héritiére de ce Duché, & répudiée par Loüis le Jeune, Roi de France, le porta en dot à Henri Roi d'Anglétèrre, & les Anglois après l'avoir poſſédée près de trois cens ans, en fûrent entièrement chaſſez par les François l'an 1453. On diviſe ce païs en huit contrées, la *Guienne* propre, le Bazadois, & l'Agenois, ſont autour de la Garonne; le Quèrcy & le Roüèrgue, autour du Lot; le Limoſin, le Périgord & la Saintonge, au nord de la Dordogne. Toutes ces contrées ont leurs villes capitales, Bourdeaux l'eſt de toute la Province, & même de tout le Gouvernement de *Guienne*, qui comprend la Gaſcogne. Maty. Voyez Du Cheſne, Antiq. des villes de Fr. P. II. L. III. C. 2.

Guienne propre, ou le Bourdelois. *Guienna propria*, *Burdegalenſis ager*. C'eſt une des contrées de la Guienne. Elle eſt autour de la Garonne, & bornée au nord par la Saintonge, au levant par le Périgord; au midi par le Bazadois & par les Landes; & au couchant par la mèr de Gaſcogne. La ville de Bourdeaux eſt ſituée dans cette contrée; Blaye, Libourne, Cadillac, Médoc, & Bucherr, ſont les aûtres lieux principaux.

La mèr de *Guienne*. Voyez Gaſcogne, mèr.

Bovillius dérive ce mot d'*Aquitania*, d'où l'on a formé le mot d'Aquienne, & enſuite celui de *Guienne*, en retranchant l'*a* & le *t*, & en changeant le *q* en *g*. Voyez ce que nous avons dit au mot Aquitaine, *T. I. p.* 515.

GUIER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie *guider*, *conduire*, *diriger*. On l'a dit dans un ſens phyſique & naturel, & dans un ſens moral & métaphorique. *Ducere*, *dirigere*, *gubernare*, & dans la baſſe Latinité *guiare*.

Piniac les guie *à une vèrte enſeigne*. R. de Ronc.

A ceus qui la navie guient. Guiart.

GUIÈRVILLE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Giardi villa*. Ce lieu eſt en Normandie, dans l'Évêché de Liſieux. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 190.

GUIEZ. Voyez GUÉT droit.

GUIGNAR. ſ. m. Quelques uns ajoutant un *t* ou un *d* écrivent *Guinart*, ou *Guinard*. Petit oiſeau fort gràs, & fort délicat, qui approche de la groſſeur d'un mèrle. *Pluvialis minor*. Le *Guignard* n'eſt aûtre chôſe qu'un pluviér d'une éſpéce bien plus petite que les aûtres. Ils vôlent en troupe de même que les pluviérs, & fréquentent comme eux les campagnes de tèrres labourées. C'eſt

auſſi un oiſeau de paſſage, mais il revient plutôt que les pluviérs, & l'on en voit dès le commencement de l'automne. C'eſt un mèts encore plus délicat & plus éxcellent que les pluviérs. Il y en a tous les ans un fort grand nombre en Beauce, ſur tout aux environs de Chartres. Ce petit oiſeau devient ſi gràs que le tranſport en eſt difficile, ſans qu'il ſe corrompe. De la Mare, *Tr. de Police T. II. p.* 1398. D'aûtres diſent que le *Guignard* approche de l'éſpéce d'Oedienemon que les Anglois appellent *Morinellus*, & les Allemans *Doterelle*, à caûſe qu'il eſt de la même groſſeur, & que la façon dont il ſe laiſſe prendre a beaucoup de raport avec lui; il s'amuſe à regarder & à conſidérer ſi attentivement ce que fait l'oiſeleur, qu'il ſe laiſſe couvrir par un autre homme avec un filet. Apparemment qu'il a été nommé *Guignart*, à caûſe qu'il regarde ce que l'on fait dans la Campagne, ce qui eſt expliqué par le mot François *guigner*, comme qui diroit regarder de côté ſans faire ſemblant de penſer à ce que l'on regarde. Les *guignars* ſont oiſeaux de paſſage. Ils viennent vèrs les vendanges, & mangent des raiſins. Les *guignars* s'apportent de la Beauce, où il y en a beaucoup; mais le tranſport en eſt difficile, car ils ſe corrompent aiſément. Quand on a tué des *guignars*, tous les aûtres s'attrouppent auprès, & donnent loiſir au chaſſeur de recharger.

GUIGNAUX. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des piéces de bois qui s'aſſemblent dans la charpente d'un toit, & ſur les chevrons, pour laiſſer une ouvèrture, & paſſage à la cheminée, de la même façon que le chevêtre fait dans les planchérs.

GUIGNE. ſ. f. Éſpéce de ceriſe plus groſſe que la ceriſe commune, & d'une chair plus dure & plus douce. *Ceraſum craſſius*, *ceraſum album dulcius*. Il y a des *guignes* blanches, & des *guignes* rouges. Il s'en trouve auſſi de noires. On appelle aûtrement les *guignes*, des *bigarreaux*. C. B. Ou plutôt les bigarreaux ſont une éſpéce de *guignes* plus groſſes, mieux nourries, & plus fèrmes que les *guignes* ordinaires.

Quelques Latins ont appellé ce fruit *ceraſa Aquitanica*, & ont fait croire que ce mot étoit dérivé de *Guyenne*. On écrit auſſi *guiſnes*. Ménage. Monet dit qu'il vient de *Guines* en Picardie, & l'appelle *ceraſum olivarium*. Quelques Auteurs appellent ce fruit *binula*, ou *biſſula*, & les Italiens *biſſole*, *quaſi bina ceraſa*. Charles Éſtienne l'appelle *guinea*, & dit qu'on appelle dans le Lyonnois, & dans quelques aûtres Provinces, *guignes*, ce qu'on appelle ceriſes à Paris. Il l'écrit *guygnes*.

Fleur de GUIGNE Voyez. POIRE *ſans peau*.

GUIGNEFAT
GUIGNEFORT } Voyez CUCUFAT.
GUIGNEFOT

GUIGNE-QUEUE. Voyez LAVANDIÈRE.

GUIGNIÉR. ſ. m. Arbre qui porte les guignes. *Ceraſus*, *duracinus*.

GUIGNER. v. act. & n. Regarder du coin de l'œil. *Collimare*, *collineare*. Elle *guigne* un peu, & cela ne lui ſiéd pas mal. Cet homme me *guigne* par tout. Il eſt du ſtile bas.

On le dit auſſi des louches & des borgnes, qui ne regardent que d'un œil, ou de travèrs. *Oculis limis*, *luſcis*.

Ce mot vient de l'Éſpagnol *guinar*. Mén.

On le dit auſſi de ceux qui regardent quelque chôſe aſſidûment, & avec envie de l'obtenir. Il y a long tems que ce Cavaliér *guigne* cette fille pour l'épouſer.

Guigné, ée, part. *Collineatus*.

GUIGNOLE. ſ. f. Tèrme de Monnoye, dont on ſe ſert pour ſignifier un petit bâton, ou latte percée, qui ſert à ſuſpendre les petites balances. Les ouvriérs ont corrompu ce mot de *guindole*; & les Eſpagnols l'appellent *guindaletta*.

GUIGNOLÉ. Voyez VENOLÉ.

GUIGNON. ſ. m. Malheur, accident dont on ne peut ſçavoir la caûſe, ni à qui s'en prendre. *Infortunium*, *caſus*. Tous les joüeurs qui pèrdent diſent toûjours, qu'il y a quelqu'un qui leur a porté *guignon*. Il eſt du ſtile bas & familier.

C'eſt, malheureuſe, toi, qui me portes guignon. Régniér.

GUIGUES. ſ. m. Nom propre d'homme. En Latin *Guigo*. On trouve auſſi *Guido*, & *Vuido*, dit Morotius dans ſon *Theatrum Chronol. Sacri Carthuſienſis Ordinis P. I. N. V. p.* 20. *Guigues*, cinquième Prieur de la Grande Chartreuſe, en prit le Gouvernement l'an 1110. Nous avons pluſieurs ouvrages de lui. Voyez l'ouvrage que l'on vient de citer. Le Vénérable *Guigues* après avoir éxèrcé cette charge 27 ans, mourut en 1136, laiſſant une telle réputation, qu'on l'appelloit ſimplement le Bon Prieur. Fleury. Voyez auſſi Morotius.

GUILEIN, GUILAIN, ou GUISLEIN, ou GUISLAIN, ou GHISLAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Giſlenus*, Saint *Ghiſlain*,

lain, que nous prononçons *Guilain*, étoit un Prêtre, qui ſe retîra dans la ſolitude vèrs l'an 648. En 651 il commença en Hainaut à bâtir quelques cellules pour ſes diſciples; il fut leur Abbé, & mourut vèrs l'an 681. BAILLET. Il y a des familles en France qui portent ce nom, & l'écrivent *Guilain*; ce qui montre, qu'on pourroit auſſi l'écrire en cette manière. Saint *Guilain* en Hainaut a pris ſon nom de ce Saint, & nos Géographes & nos Cartes écrivent *Guilain*, *Guiſlain*, *Giſlain*, & non *Guilein*.

S. GUILAIN. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bas. *Sancti Giſleni fanum. Giſlenopolis.* Elle eſt dans le Hainaut, ſur la Hayne, à deux lieuës de Mons, vèrs le couchant *S. Guiſlain* a une Abbaye de Bénédictins. Saint *Guilain* a été fortifié, mais les François l'ayant pris l'an 1677. en démolîrent les fortifications, & le rendîrent aux Éſpagnols par la paix de Nimégue.

Saint *Guilain* eſt auſſi le nom de l'Abbaye de Bénédictins par où la ville a commencé, comme beaucoup d'autres, & qui lui a donné ſon nom. *S. Guilain* bâtit & gouvèrna ce monaſtère ſous Sigebèrt le jeune, Roi d'Auſtraſie & fils de Dagobèrt. Les Annales de S. Bèrtin l'appellent *Gillini monaſterium*. Peutêtre a-t-on mal lû *Gillini* pour *Giſlini*, ou *Giſleni*. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, il eſt nommé *Culdini monaſterium*. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 234. *& p.* 624. Saint *Guilain* eſt du diocéſe de Cambray entre Mons & Valenciennes. Baudry, ou Baldéricus, dans ſa Chronique de Cambrai, l'appelle *Cella*, ou *Monaſterium Sancti Giſlani*. Quelques-uns diſent que Dagobèrt en eſt le fondateur.

GUILDIVE. ſ. f. Eau de vie, éſprit tîré du ſucre. La *guildive* eſt une liqueur très-forte & très-violente.

GUILÉE. ſ. f. Petite pluye ſoudaine & de peu de durée, qui vient ordinairement au printems. Elle ſurprend, & tombe tout d'un coup après un beau ſoleil, ce qui arrive ſouvent au mois de Mars. On l'appelle autrement *giboulée. Nimbus, pluvia repentina, momentanea. Guilée* de Mars. Il ſe faut mettre à couvèrt pour laiſſer paſſer cette *guilée*.

Le mot de *guilée* vient d'un vieux mot François *guille*, ou *gille*, qui veut dire tromperie, parceque les *guilées* ſurprennent, & arrivent ſans qu'on y penſe comme les guilles; c'eſt à dire, comme les tromperies.

GUILDFORD. ſ. maſc. Nom propre d'un Bourg d'Anglетèrre. *Guildfordia*. Il eſt dans le Comté de Surrey, aux confins de celui de Hant, ſur la rivière de Wey, environ à neuf lieuës de Londres. *Guildford* a droit d'élire deux Députez pour le Parlement d'Anglетèrre.

GUILGAL. Voyez GALGAL.

GUILLAD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Willehadus*. Saint Willehad, ou Wilhead, que nous appellons plus ſimplement *Guillad*, étoit né dans la partie ſeptentrionale de l'Anglетèrre que l'on nomme Northumbrie, ou Northumbèrland. BAILLET, *au* 8e *de Nov.* Saint *Guillad* eſt le prémiér Évêque de Breme en baſſe Saxe; il fut créé en 787. comme nous avons dit à BREME. C'eſt Charlemagne qui mena Saint *Guillad* en Saxe l'an 780. Ce Saint mourut en 789.

GUILLAUME. ſ. m. & nom propre d'homme. *Guillelmus*, & dans le Nord on dit *Willelmus*. Saint *Guillaûme*, ſurnommé Le Grand dans divèrs écrits, vivoit du tems de Charlemagne, & rendit des ſèrvices ſi importans à ce Prince & à Louïs Roi d'Aquitaine ſon fils, par les victoires qu'il remporta ſur les Saraſins, qu'ils ne crûrent pouvoir mieux le recompenſer qu'en lui donnant le Comté de Toulouſe, avec le tître de Duc d'Aquitaine, dont ils le firent Gouvèrneur. Mais en 806 il quitta le monde, & ſe fit Moine à Gellone, & mourut ſaintement en 812, le 28e de Mai. On l'appelle par corruption Saint *Guillem* du deſèrt. Il ne faut pas le confondre avec Saint *Guillaûme* de Moleval, Inſtituteur des Guillelmites, ou Guillemins, qui vivoit au XIIe ſiécle, & à Malevale en Toſcane. Voyez Henſchenius *Acta SS. Febr. T. II. p.* 433. Mabillon *Acta SS. Bened. Sac. IV. P. I.* Bult. *hiſt. Bened.* L. V. C. 4. Baillet au 10e de Fevr. Saint *Guillaûme* Archevêque de Bourges. Saint *Guillaûme* l'Encuiraſſé. *Guillaûme* Le Conquérant. Le grôs *Guillaûme*, eſt une grôſſe cloche de l'Égliſe cathédrale de Bourges, ainſi nommée du nom de Saint *Guillaûme* Archevêque de cette ville.

GUILLAUME ſe diſoit autrefois par mépris des gens dont on ne faiſoit pas grand cas; d'où vient que la farce de Patelin diſoit,

> *Il eſt Avocat potatif*
> *A trois leçons & trois pſeaumes:*
> *Et tient-il les gens pour* Guillaûmes?

Voyez Paſquier *Rech, L. VIII. C.* 59.

S. GUILLAUME LE DÉSERT. Nom propre d'un Monaſtère de l'Ordre de S. benoît, dans le diocèſe de Lodève. *Sanctus Guillelmus de Deſertis*, *Sancti Guillelmi de deſertis Cœnobium*, *monaſterium*. Il fut fondé en 804. par S. Guillaûme Comte de Toulouſe. Voyez *Gallia Chriſt. T. VI. p.* 508. *prémière édition*. Il eſt dans le Val de Gellone, & quelques-uns l'appellent le Monaſtère de Gellone, *Monaſterium Gellonenſe*. Les gens du païs l'appellent *Saint Guillem le Déſert*, *Sancti Willelmi deſertum*. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 583. 584. On dit même en Languedoc *Saint-Guillim-lou-Déſert*. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p.* 604. Un très ancien Martyrologe de Saint *Guillem-le-Déſert*. ID. *p.* 620. Le Monaſtère de *Saint-Guillem-le-Déſert* s'eſt appellé Gellon. ID. *p.* 621.

Saint *Guillaûme du déſert* eſt dans la vallée de Gellone en Languedoc, à 2 lieuës au nord-eſt de Lodève.

GUILLAUME SCHOUTEN, L'iſle de *Guillaûme Schouten*, *Guillelmi Scouteni*, ou *Schuteni Inſula*. Cette iſle eſt dans l'océan oriental, ou Indien. Elle eſt ſituée près de la côte ſeptentrionale de la tèrre des Papous, & porte le nom d'un Hollandois, qui l'a découvèrte en faiſant le tour du monde avec Jacob Maere l'an 1617.

GUILLAUME. ſ. m. Outil de Menuiſiér, qui eſt une éſpéce de rabot. Il s'en fait de différentes ſortes ſuivant les ouvrages; ce qui dépend de la diſpoſition de leurs fèrs, & de leur fût. Les Sèrruriérs ſe ſèrvent du petit *Guillaûme*. *Guillaûme* à ébaûcher, il ſèrt à dégroſſir le bois. *Guillaûme* à platte-bande, il ſèrt pour les panneaux. *Guillaûme* à recaler, il a moins de jour dans la lumière que les aûtres. *Guillaûme* debout, il eſt ainſi nommé parcequ'il a le fèr debout.

On appelle provèrbialement du gros *guillaûme*, du gros pain deſtiné dans les maiſons de campagne pour la nourriture des valèts de cour.

GUILLAUMINE, ou GUILLEMINE. ſ. f. *Guillelmina*. Les *Guillaûmines* étoient deux grôſſes cloches, d'une grandeur & d'un poids immenſe, qu'un Évêque de Famagouſte en Chypre nommé Guillaûme y avoit fait faire; qu'il baptiſa de ſon nom, & qu'il fit mettre dans l'Égliſe de S. Nicolas. Jérôme Magius parle des *Guillaumines* comme de deux cloches éxtraordinaires dans ſon Livre *De Tintinnab. C.* 14.

Quelques-uns diſent *Guilelmine*; mais ce mot eſt contraire à l'analogie.

GUILLAUMISTE. ſ. m. & f. Partiſan du Roi d'Anglетèrre Guillaûme IIIe auparavant Prince d'Orange. *Guillelmiſta*; *è Guillelmi Regis factione*. Je ne ſuis ni Jacobite, ni *Guillaûmiſte*, ni Thoris, ni Wigh, je ſuis Anglois, je ne tiens à aucune cabale; je ſuis tout à la patrie. DE LA CHAP. Ce ſont les Preſbytériens, les *Guillaûmiſtes*, les Whighs, les Hollandois, tous nos ennemis; qui favoriſez par le Roi déffunt nous ont plongez dans cette guèrre pour renvèrſer nôtre monarchie & nôtre Religion. ID.

GUILLE. ſ. f. Vieux mot. Voyez *Gille*.

GUILLEBAUD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Willibaldus*, *Bilibaldus*. Saint Wilbaud, que nous appellons plus communément Saint Guillebaud, étoit né en Anglетèrre dans le païs de Weſtſex, ou des Saxons occidentaux, près du lieu où ſe trouve aujourd'hui la ville de Southampton, vèrs l'an 700. Il étoit fils d'un homme de qualité, à qui l'on a depuis donné le nom de Richard, dont l'Égliſe honore la mémoire, mais qui ne fut jamais Roi de ſon païs, comme pluſieurs l'ont publié. BAILLET, 7e. *Juillet*. L'an 740. il fut ordonné Prêtre, & mis à Eiſchtet, ou Aiſchtet, au Palatinat de Bavière. Quinze mois après en 741. ce lieu fut érigé en Évêché, & S. *Guillebaud* en fut ſacré Évêque. Il mourut le 7e de Juillet, l'an 786, ou 787, âgé de 87 ans. ID.

GUILLEDIN. ſ. m. Cheval hongre d'Anglетèrre qui eſt éxtrémement vîte en ſa courſe. Les courſes pour des prix ſe font ſur des *guilledins*. En Latin *Mannus tolutarius Anglicus*.

Ce mot vient de l'Anglois *gelding*, qui ſignifie un *cheval hongre*, & qui a été formé de *togelde*, qui ſignifie *châtrer*.

GUILLEDOU. ſ. m. Tèrme burleſque dont on ſe ſèrt pour éxprimer la débaûche des perſonnes. On dit, qu'une femme court le *guilledou*, lorſqu'elle ſe dérobe à ſon domeſtique, & qu'on ne ſçait où elle va; ce qui fait préſumer que c'eſt dans de mauvais lieux.

Ménage croit que ce mot vient de *gildonia*, qui étoit une éſpéce d'ancienne Confrairie qui a lieu encore en quelques endroits d'Allemagne, où on faiſoit quelques feſtins & réjouiſſances: & comme ces aſſemblées étoient licencieuſes, ou pouvoient ſèrvir de prétexte à d'autres débaûches, on a appellé les débaûchez des coureurs de *guilledou*.

GUILLÉE. ſ. f. Voyez GUILÉE.

GUILLELMITE. ſ. m. Voyez GUILLEMIN.

GUILLEM. ſ. m. & nom propre d'homme. *Guillelmus*. On dit par corruption *Saint Guillem du déſert* pour S. Guillaûme, & c'eſt S. Guillaume Duc d'Aquitaine que l'on nomme ainſi. Voyez GUILLAÛME.

GUILLEMET. ſ. m. Tèrme d'Imprimèrie. Ce ſont de petites virgules doubles, & renvèrſées, qu'on met en marge, & à côté

d'un diſcours, pour marquer qu'il n'eſt pas de l'Auteur. *Guillemèt* a été dit d'un nommé *Guillemèt* qui en fut l'inventeur : quelques-uns diſent *guimèts*. Mén. *Citationis nota*.

GUILLEMETTE. ſ.f. Nom propre de femme. *Guilelma*, ou *Gulielma*, *Guilielma*, comme dit Boſſius. La ſecte de *Guillemette* de Bohême parut à Milan dans le XIIIe ſiécle. *Guillemette* ſe contrefit ſi bien toute ſa vie que malgré ſes impietez elle mourut en odeur de ſainteté l'an 1300, ainſi que porte la Chronique de Donat Boſſius, & non pas l'an 1281. comme on a dit dans le Moréri, & elle fut entèrrée comme une Sainte par les Moines de Citeaux. *Guillemette* avec André Séramite avoient un lieu ſoutèrrain où ils aſſembloient toutes ſortes de femmes, veuves & mariées, & de jeunes hommes, *Guillemette* habillée en Prêtre montoit à l'autel, y récitoit pluſieurs priéres, après leſquelles on mettoit par ordre de *Guillemette* les chandeliess ſous le boiſſeau, & l'on commettoit toute ſorte d'impudicitez. Toutes les femmes qui venoient à ces aſſemblées, qu'on tenoit avant le jour, étoient auſſi ordonnées Prêtreſſes, & portoient la tonſure cléricale. Ce fut un Marchand de Milan, nommé Cnrad, qui ayant ſuivi un jour ſa femme dans ces aſſemblées, découvrit toutes ces abominations. Ayant donné un repas à ceux de ſes parens, de ſes amis & de ſes voiſins, dont il avoit vû les femmes dans l'aſſemblée où il s'étoit trouvé, il décoëffa ſa femme, & pèrſuada à tous les aûtres d'en faire autant chacun à la ſienne, & leur montra la tonſure cléricale qu'elles portoient. Il donna avis de tout à Matthieu Prince & Vicomte de Milan; l'Inquiſition fit ſaiſir André Séramite, qui dans la queſtion avoüa qu'il y avoit onze ans que ces abominations duroient. André & pluſieurs aûtres convaincus des mêmes crimes fûrent brûlez avec les ôs de *Guillemette* que l'on détèrra. C'eſt ce qu'en rapporte à l'an 1300 la Chronique Boſſienne écrite environ 100 ans après. Puricelli n'accuſe *Guillemette* que de fanatiſme, & le procès fait par l'Inquiſition ne parle point de crimes d'impureté. Ces malheureux ſoutenoient que *Guillemette* étoit le Saint Eſprit incarné, qu'elle n'étoit morte que ſelon la chair, qu'elle reſſuſciteroit avant la reſurrection générale, & monteroit au ciel à la vûë de ſes diſciples; qu'elle avoit laiſſé un Vicaire en tèrre, que c'étoit une Religieuſe de l'Ordre des Humiliez, nommée M... que Manfreda célébreroit la Meſſe ſur le tombeau de *Guillemette*, qu'elle ſeroit élevée ſur la chaire de Saint Piètre, qu'elle éloigneroit tous les Cardinaux, & qu'elle n'auroit que quatre Docteurs, qui compôſeroient quatre nouveaux Évangiles. Les diſciples de *Guillemette* célébroient ſur ſon tombeau, le jour de la Pentecôte, celui de ſa mort arrivée le jour de S. Barthelémi, & celui de la tranſlation de ſon corps du cimetière de Milan, au couvent de Caravalle.

Le nom *Guillemette* ſe dit populairement par mépris de toute femme, ou fille, & en *ſynonyme* de ſotte, imbécille. *Fatua, Stulta*, de même qu'on diſoit autrefois Guillaûme par mépris. Vous tairez-vous *Guillemette* ? Belle *Guillemette* ! apprenez à parler.

GUILLEMIN. ſ.m. Nom propre que l'on a donné à Paris à des Religieux qui ont occupé autrefois le Monaſtère qu'on appelle des Blancs-manteaux, ou Blammanteaux, comme écrit M. Chaſtelain. *Guillelmitae*, *Guillelmini*. Quelques Auteurs ont crû qu'il y avoit eû des Sèrvites aux Blammanteaux de Paris avant les *Guillemins*. Chastelain, *Mart. T. I. p.* 34. S. Guillaûme de Maleval mort en 1056. à Maleval en Toſcane, où il s'étoit retiré, un Hèrmite nommé Albèrt, auquel l'année après la mort du Saint ſe joignit un ſolitaire nommé Renaud ; & quelques années après divèrs autres s'y étant joints, il s'y fit un monaſtère, dont l'Oratoire fut dédié du nom de S. Guillaûme, à cauſe des miracles qui ſe faiſoient à ſon tombeau, ſur lequel fut enſuite bâtie une grande Égliſe par Grégoire IX. qui dans le tems qu'il étoit Légat en Toſcane ſous le nom de Cardinal Hugolin en 1217. avoit été témoin des concours qui s'y faiſoit. Cette Égliſe, nommée S. Guillaûme, fut depuis érigée en Égliſe Abbatiale. Les Religieux qui en ſortirent, & dont ſe forma un Ordre, qui s'étendit en France & en Allemagne, en fûrent nommez *Guillemins*, non pas du nom du Saint, mais du nom de ſon Égliſe.

Vèrs l'an 1250 il y eut des *Guillemins* qui s'établirent à Mont-rouge, près de Paris, dans le monaſtère des Machabées, ſous le règne de Saint Louis. L'an 1298 en Février Philippe Le Bel leur donna le monaſtère des Blammanteaux au dedans de la ville, pour lors près les murs, où une partie de ces *Guillemins* de Mont-rouge alla demeurer. Cela ſe fit en exécution d'un canon du II. Concile de Lyon en 1274, qui avoit ordonné que tous les Ordres des Mandians établis depuis le Concile de Latran ſous Innocent III. à l'exception des Jacobins, Cordeliers, Carmes & Auguſtins, ſous le nom deſquels les *Guillemins* ſont compris, fuſſent abolis. Il y avoit aux Blammanteaux des Mandians de l'Ordre de Sainte Marie des Servites venus de Marſeille en 1258. Leurs manteaux étoient blancs, & ils portoient le titre de Serfs

de la Sainte Vièrge, quoi qu'entièrement diffèrens de ceux que l'on nomme Sèrvites, dont les manteaux ſont noirs. Quelques-uns de ces Mandians prîrent l'habit des *Guillemins* dont les manteaux étoient noirs, les aûtres ſortîrent. Ces *Guillemins* ont été aux Blammanteaux de Paris juſqu'en 1618, que leur maiſon fut donnée aux Moines de la Congrégation de Saint Vannes, & les *Guillemins* fûrent renvoyez avec ceux de Mont-rouge. Trois ans après Grégoire XV. par une Bulle unit le Prieuré de Saint Guillaûme des Blammanteaux à la Congrégation de S. Maur. Le dèrniér *Guillemin* des Machabées de Mont-rouge n'eſt mort qu'en 1680. Chastelain, *Martyrol. T. I. p.* 602. *au* 10e *Fevr.*

Cet Ordre ſubſiſte encore en Allemagne & dans les Païs-Bas. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit été fondé par Guillaûme X. dèrniér Duc d'Aquitaine; mais on a fort bien montré que ce ſentiment eſt faux. On a voulu autrefois unir les *Guillemins* à l'Ordre de Saint Auguſtin ; mais ils obtinrent en 1256 d'Alexandre IV. que cette union ne ſe fit point, malgré ce qu'en ont dit divèrs Auteurs. Quelques Auteurs au lieu de *Guillemins* les appellent *Guillelmites*, nom forgé contre l'analogie & l'uſage de nôtre langue, qui ne peut être douteux en ceci, puiſque, comme il paroît par ce que nous avons rapporté ci-deſſus, il y a eû longtems de ces Religieux à Paris, ou aux environs. Les *Guillelmites*, qui avoient toujours ſuivi la régle de S. Benoît, ne voulûrent point être incorporez avec les Auguſtins (lorſqu'Alexandre IV. réünit pluſieurs Hèrmites, & en forma l'Ordre de Saint Auguſtin.) Ils demandèrent au Pape de pouvoir demeurer toujours dans leur même état ſous la régle de S. Benoît & l'inſtitut de S. Guillaûme, ce qu'il leur accorda par une Bulle donnée à Agnagnie l'an 1256. P. Hélyot, *T. III. C.* 3.

GUILLEMINE. ſ.f. Religieuſe de l'Ordre des Guillemins. *Monialis à Sancto Guillelmo dicta*, *Guillelmina*. Il y a eû des filles de cet Ordre (des Guillemins) & il y a encore à préſent un monaſtère de *Guillemines* à Montpellier. Chastel. *Martyrol. au* 10. *Févr. p.* 602.

GUILLEMITES. ſ.m. On appelloit autrefois les Auguſtins de ce nom, à cauſe de Guillaûme de Gaſcogne, qui rétablit leur Ordre.

Quelques-uns appellent encore *Guillemites* des Religieux *Guillemins*, mais mal. Voyez GUILLEMIN.

GUILLEMOT. ſ.m. Oiſeau. Sorte de pluviér. *Parrus*. Voyez Pluviér.

GUILLEMS. ſ.m. Nom d'une Monnoye que Jean XV. Comte de Foix Gouvèrneur de Languedoc fit battre à Pamiérs au XIVe ſiécle, pour payer l'armée avec laquelle il chaſſa ſous Charles VI. l'armée que le Duc de Bourgogne avoit envoyée en Languedoc ſous la conduite du Prince d'Orange. Voyez Catel, hiſt. de Langued. L. IV. p. 698. Il ne dit point pourquoi on nomma cette monnoye *Guillelmus*, c'eſt à dire, Guillaûme, *Guillelmicus*.

GUILLER. v. act. & neut. Vieux mot, qui ſignifie *tromper*. *Decipere, fallere*.

Adès dient, Dame, en vous veut guiller. Thibaud. R. de Nav.

Cil qui à guiller s'avoye,
S'en vait autres accointant. Monjot.

GUILLOCHIS. ſ.m. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des ornemens faits de filèts, ou de deux réglèts paralléles, qui ſe taillent ſur les faces, platebandes, & ſofites d'architrave. Ils font pluſieurs retours d'équèrre, laiſſant un éſpace égal à leur largeur. Il y en a de ronds, de quarrez, de ſimples, de doubles, & d'aûtres entrelaſſez avec rôſes, & fleurons dans le milieu. Voyez Monſieur Freart de Cambray.

Guillochis de partèrre, ſont des compartimens quarrez de buis, ou de gazon dans les partèrres, qu'on entrelaſſe en pluſieurs maniéres, dont ont forme pluſieurs quarrez.

GUILLOT. ſ.m. Gros vèr qui ſe trouve dans le fromage quand il eſt corrompu. Ce mot eſt bas & populaire.

GUILLOU. ſ.m. Nom propre d'homme. *Villalfus* Saint *Guillou* fut Évêque d'Irie. *Chaſtel. Mart. T. I. p.* 418.

GUIMARANES. ſ.m. Nom propre d'une petite ville de Portugal. *Guimaranum*, *Vimaranum*, *Vimarana*. Elle eſt dans la province d'entre Douro & Minho, à trois lieuës de Braga, du côté du levant. Cette ville, qui a été la patrie du Pape Damaſe & d'Alphonſe Henricus, prémiér Roi de Portugal, eſt priſe pour le lieu nommé anciennement *Egita*, ou *Ægita*.

GUIMAUVE. ſ.f. Sorte de plante fort ſemblable à la mauve, & dont il y a pluſieurs éſpéces. *Biſmalva*, *althaea*, *malva ſylveſtris*. La *guimauve ordinaire* a pluſieurs racines longues, groſſes comme le pouce, blanches en dedans, mucilagineuſes. Ses tiges ſont hautes d'environ trois piéds & demi, rondes, veluës, creûſes. Ses feuilles ſont rangées alternativement, ſemblables à celles de la mauve ordinaire, inciſées autour ; plus longues, blanchâtres

tres, cotonneuſes. Ses fleurs ſont auſſi ſemblables à celles de la maûve ordinaire, plus petites, de couleur blanche tîrant ſur la couleur de chair. En Latin *Althaa, ſive Biſmalva*. J. B. 2. 954. La *guimaûve* eſt d'un grand uſage dans la Médecine, elle eſt très-adouciſſante, & très-émolliente, propre pour les maladies des reins, de la veſſie, pour la toux, pour les âcretez de la poitrine, pour les ardeurs d'urine, pour la colique néphrétique.

Althea vient du Grèc *ἀλθαίνειν, ἄλθειν & ἄλθειν, mederi*, parceque cette plante eſt propre à ſoulager pluſieurs ſortes de maladies. Quelques-uns prétendent que *gui* ſignifioit autrefois *bis*, comme en ce mot de *guimaûve*: mais d'aûtres prétendent qu'il faut dire *viſmalva, quia ex radice ejus viſcus parabatur*.

GUIMAUX. Ce ſont des prez qu'on faûche deux fois l'an, tels qu'il y en a pluſieurs en Poictou.

Ce nom vient de *bimus*.

GUIMBÈRGE. Philbèrt de Lorme appelle *guimbèrges* les ornemens & culs de lampe qui ſe voyent aux clèfs des voûtes Gothiques.

GUIMBÈRLIN. ſ. maſc. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillèt. C'eſt un Morillon fort ſemblable au Morillon de Gand, ou au Touriſien rouge. Il vient de Normandie, ſa fleur eſt autant large qu'un Morillon le peut être, ſon blanc eſt de lait, & ſon rouge ſi bien détaché, qu'on le peut admirer comme une râreté ſurprenante. Son défaut eſt I. qu'il eſt ſujet au blanc & à la pourriture. II. Que ſon bouton crève ſi on n'a ſoin de l'en empêcher, il ne faut pourtant pas lui en laiſſer plus de 5. ſur ſon montant, parcequ'il ne donneroit point une fleur auſſi large qu'on le doit ſouhaiter. Sa fleur eſt très-fine, il eſt tardif à la fleur. MORIN.

GUIMENÉ. Voyez GUÉMENÉ.

GUIMÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vithmarus, Withmarus*. Un Religieux nommé *Guimèr* fut compagnon de S. Benoît d'Agnane, & commença avec lui un monaſtère ſur le bord de la rivière d'Agnane, près la petite Égliſe de S. Sèrnin. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. n. 621. 622*. On dit auſſi *Gimiér* pour *Guimèr*. ID.

Il y a un aûtre S. *Guimer* Évêque, qu'on nomme en Latin *Guimerra, &*. Il y a une Égliſe à Carcaſſone au Fauxbourg de Barbacanne bâtie au lieu où l'on croit qu'il eſt né. Dans la Cathédrale de cette ville on trouve gravé ſur une pièrre qu'il en a été le premiér Évêque. Catel prétend qu'on le nomme S. *Gimiér*. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p. 638*.

GUIMPE. ſ. f. Partie de l'habit d'une Religieuſe; petit mouchoir rond d'une toile fine qui s'attache des deux côtez de la tête, & ſert à couvrir la gorge. *Vinculum lineum, Capitium Monialis, Monialium faſcia pectoralis. Guimpe*, toile que les Religieuſes ont ſous le menton, autrefois *guimple*, de *Vinculum*. CHASTELAIN.

Ce mot vient de *vinculum*, ſelon Ménage: car on diſoit autrefois *guimple*, qui ſignifie ſeulement un *lien*, ou *accoûtrement de tête*. Du Cange le dérive du Latin corrompu *guimpa*, ou *vimpa*: c'eſt ainſi que ceux de Catane appellent encore le voile de Sainte Agathe qu'ils gardent parmi leurs reliques.

GUIMPER. v. neut. Prendre une guimpe, ſe faire Religieuſe. Ce mot eſt du ſtile familier, & de la convèrſation.

Depuis un certain tems nuit & jour elle prie,
Et comme un zele ardent avec elle me lie.
On me verra guimper *par imitation.* Mlle L'HÉRITIER.

Le Comédien Poiſſon a fait ce vèrbe actif dans la 4e ſtance de ſa Quêſte pour faire ſes quatre filles Religieuſes. Voyez l'Art. ſuivant.

GUIMPER. v. a. Donner une guimpe à une fille; c'eſt à dire, la faire Religieuſe. *Habitum Monialium aliquem induere, alicui inducere, Monialem facere*. Ce mot eſt bas, & du ſtile familiér.

Guimpons *les; c'eſt le mieux; elles le veulent bien.*
Mais on ne fait pas l'eu de pauvreté pour rien. N. CH. DE VERS.

GUINÇOnNEAU. ſ. m. Tèrme de Marine. Partie des manœuvres d'une galère qui s'attache au bout d'en bas des ſartis.

GUINDAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le travail & le mouvement qui ſe fait pour la charge & décharge des marchandiſes d'un vaiſſeau, & ce même tèrme eſt auſſi pris pour les cordages qui ſèrvent à charger & décharger les marchandiſes. L'iſſas ſèrt au *guindage* des vèrgues.

Il ſignifie encore le ſalaire qu'on donne à ceux qui travaillent à décharger les marchandiſes d'un vaiſſeau. Action de *guindage*, eſt un differend, un procès au ſujet de la décharge des marchandiſes d'un vaiſſeau. Les matelots ſe peuvent faire payer du *guindage* ou reguindage des marchandiſes. M. Pèrrault dans ſa traduction de Vitruve s'eſt vanté d'avoir fait *guindage*; il étoit déja en uſage parmi les gens de mèr, dans la ſignification précédente; mais non pas dans le ſens qu'il lui donne, car il entend par *guindage* la machine que Vitruve appelle *carchesium*, qu'il prend ici pour les machines qui ſèrvent à élever en haut.

GUINDAL, ou GUINDAS. ſ. m. Machine dont on ſe ſèrt pour élever de grôs fardeaux, comme des canons, des pièrres, & aûtres chôſes. *Tollo, tolleno*. Elle eſt compôſée de trois pièces de bois jointes enſemble par le haut, où il y a une poulie attachée à une corde, ou câble, qui roule autour d'un rouleau qu'on fait tourner avec des leviérs, & lequel eſt pôſé horiſontalement. En tournant le câble ſur ce rouleau, ou aiſſieu, on léve l'ancre, ou aûtre fardeau dans les vaiſſeaux.

GUINDANT. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit pour éxprimer la hauteur ou longueur des voiles. *Altitudo veli*. Et ainſi on dit, qu'une voile a 20 ou 25 aunes de *guindans*. On appelle auſſi le *guindant* d'un pavillon; pour dire ſa largeur.

GUINDEAU. ſ. m. Machine qui ſèrt à élever des fardeaux, ou à tirer. C'eſt la même chôſe que *virevaut*, ou *cabeſtan*.

GUINDER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt, Hauſſer & élever ſoit les voiles, ſoit quelque aûtre chôſe. *Attollere*. On le dit auſſi dans pluſieurs aûtres Arts, & même dans l'uſage ordinaire avec le pronom pèrſonnel. On ne ſçait comment cet homme s'eſt *guindé* au haut de ce bâtiment. J'avois des aîles aſſez fortes pour me *guinder* juſques-là. ABL. Je me ſuis *guindé* dans le ciel à l'aide d'un grand vent. ID. Les uns ſe ſoulevoient eux-mêmes, les aûtres ſe *guindoient* avec des cordes. VAUG.

Je veux comme un autre Stylite,
Me guinder *dans une guérite.* P. DU CERC.

GUINDER, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt toûjours *guindé*; pour dire, qu'il ſe veut toûjours élever au deſſus des autres. Un ſtile *guindé*; pour dire, enflé, ampoullé, hors du commun. Un éſprit contraint, & *guindé*. Il eſt bien plus aiſé de ſe *guinder* ſur de grands ſentimens, & de braver la Fortune en vèrs, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes. MAL. Les éſprits faux & *guindez* chèrchent à ſe diſtinguer par des ſingularitez: ils n'aiment que les chôſes outrées & extraordinaires. BELL. Voiture audacieux, enflé, & *guindé*, ſi vous voulez, n'eſt tout au plus que Balzac mitigé. BOUH. Il y a des Auteurs qui en voulant s'élever, ſe *guindent*, & ſe pèrdent dans les nuës. LE P. LE B. *Nubes & inania captant*. Ces éſprits toûjours *guindez*, & qui ne veulent jamais rien dire qui ne ſurprenne, & qui n'ébloüiſſe, ne plaiſent point aux gens de bon goût. BOUH. Ces gens qui étourdiſſent le monde de leurs belles actions, font voir par là que la vèrtu ne leur eſt point naturelle, & qu'il leur a fallu faire un grand éffort pour *guinder* leur âme juſques-là. NIC.

Sois Noble ſans te guinder, *naturel ſans baſſeſſe.* VILL.

GUINDER, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit des oiſeaux qui s'élevent & ſe *guindent* au deſſus des nuës: ce qu'on appelle auſſi *faire pointe*.

GUINDERESSE. ſ. f. Tèrme de Marine. Manœuvre ou cordage qui ſèrt à guinder, & à amener les huniers, ou les voiles d'étuy. *Funis attollens*.

GUINDOULE. ſubſt. f. On appelle ainſi dans quelques ports la machine qui ſèrt à enlever les marchandiſes qui ſont dans les vaiſſeaux pour les pôſer à tèrre.

GUINDOUX. ſ. m. Nom d'une ſorte de fruit. On appelle en quelques Provinces *guindoux*, ce qu'on appelle à Paris griotte. Quelques-uns écrivent *guindon*.

GUINDRE, eſt un petit métiér ſèrvant à de paûvres gens, à qui les Manufacturiérs donnent les ſoyes qui ont été filées pour les doubler; après quoi elles retournent entre les mains du Moulinier.

GUINEBAUD. Voyez GOMBAUD.

GUINÉE. ſ. f. Nom propre d'un grand païs de l'Afrique. *Guinea*. Il eſt borné au couchant par le Royaume de Sierra Lionna; au nord par le païs des Négres, au levant par celui de Biafara; & il eſt baigné au midi par la Mèr de Guinée. Ce païs s'étend d'orient en occident, depuis le 9e. degré de longitude, juſqu'au 38e ce qui fait environ cinq cens cinquante lieuës. Il en a cent quarante dans ſa plus grande largeur, depuis le 4e. degré de latitude ſeptentrionale, juſqu'au 12e. L'air y eſt extrémement chaud, & le païs fort fèrtile en ris, en millet, & en orge, qu'on y recueille deux fois l'année; parcequ'il y a deux hyvèrs, qui conſiſtent en pluyes, qui tombent avec rapidité pendant les deux équinoxes, & qui ſont ſuivies des deux étez. Les habitans y ſont extrémement noirs, robuſtes, ſpirituels, orgueilleux, & pourtant lâches, & grands larrons. Ils vont ſans aucune ſorte d'habits, & ils ſont gouvèrnez par un grand nombre de Rois, dont les plus puiſſants ſont l'Empereur de *Guinée*, & le Roi de Benin. On diviſe ce païs en trois grandes parties; la Maloguette, qui eſt au couchant, le Benin au levant, & la *Gui*-

née

née propre au milieu des deux aûtres. Au reſte les Portugais donnent une plus grande étenduë à la *Guinée*. Ils appellent Haute *Guinée* le païs que nous venons de décrire, & ils renfèrment ſous le nom de Baſſe *Guinée*, tout le païs de Biafara, & les Royaumes de Loango, de Congo, & d'Angola. Maty. Les habitans de la *Guinée* ſont idolâtres.

Guinée propre. *Guinea propria*. C'eſt la plus grande partie de la *Guinée*. Elle eſt ſéparée du païs de Malaguette par le Cap de Palmas, & du Royaume de Benin par la rivière de Volta. On diviſe ce païs en deux grandes contrées; l'occidentale, qui *s'é*tend juſqu'au Cap des trois pointes, porte le nom Quaquacuſt, c'eſt à dire, côte des dents, ou côte d'yvoire: on appelle l'orientale la côte d'or. On y met le Royaume de Sabou, de Fantin, de Fétu, d'Accara, d'Acanes, & quelques aûtres. Les François découvrirent ce païs l'an 1365. & ils y établirent quelques Colonies, qu'ils ont abandonnées. Les Anglois, les Hollandois, & les Danois, y ont pluſieurs forts pour la ſureté de leur commèrce, & ils en tirent du coton, du ſucre, des cuirs, du poivre long, de la cire, des Eſclaves, de l'yvoire & de l'or, qui a donné le nom de *Guinées* à des piéces d'or qu'on fabrique en Angletèrre. Maty.

La Mèr de *Guinée*. *Guinea Mare*. C'eſt cette partie de l'océan Atlantique qui baigne les côtes de la *Guinée*. On croit que c'eſt la même Mèr que les anciens appelloient *Heſperium mare*. Id.

Nouvelle Guinée. *Guinea nova*. C'eſt une partie des tèrres Auſtrales. Elle eſt dans la Mèr de l'Anchidol, à l'orient de la tèrre des Papous, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit canal. On a découvèrt quelques côtes l'an 1528. mais on ne ſçait aucune particularité du païs, non pas même s'il eſt une iſle, ou une partie de la tèrre fèrme. Id.

Guinée. ſ. f. C'eſt une piéce d'or qui a cours en Angletèrre, & qui eſt un peu plus peſante que le louïs d'or, & vaut un écu davantage. *Guinea*.

La valeur des *guinées* a changé en différens tems en Angletèrre, comme celle des louïs d'or ou d'argent en France. On nomme cette monnoye *guinée*, à cauſe que l'or, dont on la fabriqua, avoit été apporté de cette partie d'Afrique qu'on appelle *Guinée*; & pour marque de cela, il y avoit au commencement ſur la *Guinée* la figure d'un éléphant.

GUINES. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Guina*, *Guiſna*. Elle eſt dans le païs reconquis, en Picardie, à deux lieuës de Calais, vèrs le midi. *Guines* eſt ſituée dans des Marais, eſt capitale d'un Comté, qui étoit autrefois une partie de celui de Boulogne. Le Comté de *Guines* eſt une ancienne pairie du Comté de Flandre.

GUINGALOIS. ſ. m. Nom propre d'homme, *Guingaloëus*, *Winwaloëus*, S. Rien eſt nommé diſciple de S. *Guingalois*, ou, comme ils diſent en Bretagne, S. Guignolé. Chastel. *Martyrol. au 12. Fevr. p.* 631. Le P. Lobineau hiſt. de Bret. T. I. p. 73. & T. II. p. 9. l'appelle *Winwaloe*, Guingaloé, & *Guénolé*, & il ſe ſert de ce dèrnier comme du mot vulgaire, & non pas de *Guignolé*, qu'on dit pourtant.

Guingalois. Voyez VENNOLÉ.

GUINGAMP. ſ. m. Petite ville de France en Bretagne. *Vinicampus*. Elle eſt ſur une petite rivière, qui lui ſert de foſſé d'un côté. *Guingamp* n'eſt pas éloigné de Morlaix. Dans les Titres de l'hiſtoire de Bretagne il eſt écrit en Latin *Guengampum*.

GUINGOIS. ſ. m. de travèrs; ce qui n'eſt point droit; ce qui n'a point la figure, la ſituation qu'il devroit avoir. *Tranſverſum*, *obliquatum*. Il y a un *guingois* dans ce jardin. On a tâché de cacher le *guingois* de cette chambre, par une cloiſon.

Il ſe dit quelquefois figurément, & burleſquement. Il y a un *guingois* dans cet eſprit là qui choque tout le monde. Il eſt bas & burleſque.

De Guingois, advèrbe, qui ſe dit de ce qui eſt de travèrs, qui eſt pôſé obliquement à l'égard de quelque aûtre corps. *Obliquè*. Cette étoffe eſt mal couppée, elle eſt taillée de *guingois*. Ce cheval va de travèrs, de *guingois*. L'allignement de ce mur va de *guingois*, il ne fait pas un angle droit dans les deux faces du bâtiment. Il eſt bas.

GUINGUETTE. ſ. f. Ce tèrme eſt nouveau & bas, mais il eſt fort en uſage; il a pris naiſſance avec le ſiécle. On entend par là un petit cabaret dans les fauxbourgs & les environs de Paris, où les artiſans vont boire l'été les Dimanches & les Fêtes. *Taberna pauper & ignobilis*. Les honnêtes gens appellent quelquefois du nom de *guinguette* une petite maiſon ſimple & propre qu'ils ont dans les faubourgs & aux environs de Paris.

Ce mot vient apparemment de ce qu'on ne vend dans ces cabarets que de méchant petit vin vèrd, que l'on appelle ginguet, tel qu'eſt celui qui ſe recueille aux environs de Paris. Voyez Ginguet.

GUINIAD. ſubſt. m. Nom d'un poiſſon particulier, qui ſe trouve dans un lac que forme le Dwy dans le Merioneth Shire,

contrée de la Principauté de Galles en Anglèterre, & qui ne ſe trouve point dans le Dwy, où l'on pêche des Saumons, & quoiqu'il n'y en a aucun dans le lac qu'il forme. *Cambden*, *Brit.* p. 530.

GUINOLÉ. Voyez VENNOLÉ.

GUION, ou GUYON. ſ. m. Nom propre d'homme, formé des cas obliques de *Guido*, *Guidonis*, par le retranchement du *d*. *Guido*. *Guion* de Clairvaux a fait l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de Cîteaux.

GUIONAGE. Droit que les Seigneurs levoient autrefois pour la ſureté du paſſage & du tranſport des marchandiſes par leurs tèrres. Les Marchands payoient ce droit, & les Seigneurs les garentiſſoient du vol.

GUIORANT, ante. adj. Ce mot ſe dit des ſouris, & des rats, lorſqu'ils font un cri qui leur eſt naturel. Les rats ont une voix *guiorante*.

GUIPER. v. act. Tèrme de Rubaniér. C'eſt, Paſſer un brin de ſoye ſur ce qui eſt déja tors. On *guipe* l'or & l'argent comme on *guipe* la ſoye.

GUIPILLON. ſ. m. Vieux mot. Voyez GOUPILLON. C'eſt la même chôſe.

GUIPURE. ſ. f. Dentelle faite avec de la ſoye tortillée, qu'on met au tour d'un aûtre cordon de ſoye & de fil. La meilleure *guipure* ſe fait avec de la cannetille. Quand on y mêle de la cartiſane ou de la ſoye tortillée ſur du parchemin, elle ne vaut rien, elle ſe gâte à l'eau, & ne ſe peut blanchir ni ſavonner. La *guipure* accommodée ſur une corde de lin s'employe dans les broderies, ou paſſemens.

GUIPUSCOA. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Biſcaye, Province d'Eſpagne. *Guipuſcoa*, *Jupuſcoa*. Elle eſt baignée au Nord par la Mèr de Biſcaye, & environnée des aûtres côtez par un grand cèrcle de montagnes, qu'on nomme les montagnes de S. Adrien, & qui la ſéparent de la Biſcaye propre, & du Royaume de Navarre, la rivière de Bidaſſe la ſépare vèrs ſon embouchure de la tèrre de Labour. Il y a pluſieurs jolies villes dans ce païs, dont les principales ſont Fontarabie, S. Sebaſtien, Teloſa, & Placentia. Maty.

GUIPUSCOAN, ane. ſ. m. & f. *Guipuſcoanus*, *a*. Qui eſt de la Province de Guipuſcoa, en Eſpagne. En 1513. ceux de Guipuſcoa ayant donné ſur l'arrière-garde de l'armée du Roi de Navarre, Jean d'Albret, la défirent, & prîrent douze piéces de canon. En mémoire de la vaillance de ces *Guipuſcoans*, le Roi Fèrdinand leur pèrmit de porter en leurs armes d'azur à douze piéces de canon d'or. *Favyn*, *hiſt. de Navarre L. XII. p.* 690.

GUIQUEFAT. Voyez CUCUFAT.

GUIR. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Fèz, en Barbarie; *Guirus*, anciennement *Dyos*. Elle coule dans la Province de Temeſna, & ſe décharge dans l'océan Atlantique, au midi de la ville de Salé, & de l'embouchure du Buragrag. Maty.

GUIRANHEANGETA. ſ. m. Oiſeau du Bréſil. Il eſt de la groſſeur d'un pinçon; il a le dôs & les aîles bleuës, la poitrine & le ventre jaûnes, avec une couronne jaûne ſur la tête. Sa voix eſt ſi fléxible, qu'il imite celle des aûtres oiſeaux.

GUIRANTINGA. ſ. m. Oiſeau du Bréſil. Il eſt de la grandeur d'une gruë; ſes plumes ſont blanches. Il a le bèc jaûne, long, & pointu: ſon col eſt couvèrt de plumes très-belles, & très-fines.

GUIRAPANGA. ſ. m. Oiſeau du Bréſil. Il eſt fort petit, & tout blanc. Il a une voix fort éclatante.

GUIRATONTEON. Oiſeau du Bréſil. Il eſt blanc. On en remarque une chôſe ſingulière, c'eſt qu'il eſt fort ſujèt au mal caduc.

GUIRLANDE. ſ. f. Ornement de tête fait en forme de couronne. *Corona*, *corolla*. On fait des *guirlandes* de pièrreries, de crêpe. Les Bèrgérs font des *guirlandes* de fleurs. Janus paſſoit dans l'Antiquité pour inventeur des *guirlandes*. *Athénée*, *Dipnoſ. L. XV.*

Mêlez à vos lauriers des guirlandes *de fleurs.* Sar.

Quelques uns ont cenſuré cette expreſſion, cueillir une *guirlande*; parce qu'on ne cueille point de *guirlande*; mais ſeulement on fait les *guirlandes*. Cependant l'expreſſion eſt élegante, & poëtique. Men. Cueillir une *guirlande*, ſe dit pour cueillir des fleurs pour faire une *guirlande*. C'eſt une des expreſſions abregées qui ſont ſouvent meilleures que les phraſes entières. Ne peut-on pas auſſi bien dire cueillir une *guirlande*, que l'on dit lever un habit, acheter un habit, pour lever, acheter de l'étoffe pour faire un habit?

Un Académicien qui ſçait parfaitement bien nôtre langue, dit que le *g* dans le mot de *guirlande* eſt un *g* dur, comme il l'eſt dans *garçon* & dans *garde*, mais aſſûrément la prononciation du

du *g* n'eſt pas la même dans ces mots, elle eſt plus fèrme dans *garennir* & dans *gerèt*, & plus douce dans *guirlande*, & dans les aûtres mots qui commencent par la ſyllabe *gui*.

Ce mot vient de *ghirlanda*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, & qu'on dit encore en Italien. On fait auſſi des *guirlandes* d'or & d'argent. On a auſſi appellé du nom de *guirlande*, des plumes que les Dames mettoient autrefois à côté de la tête. M. Ménage dérive ce mot *guirlande* de *gyrus*, d'où l'on a fait ſucceſſivement *girus*, *girulus*, *girulare*, *girlare*, *ghirlare*, *ghirlandus*, *ghirlanda*, & enfin *guirlande*, qui ſelon cet Auteur deſcend au huitiême degré de *gyrus*. Icquez rejette ce ſentiment de M. Ménage, & dérive le mot de *guirlande* de *gardel banda*, qui ſont deux mots des langues du Nord, qui veulent dire, un bouquet fait de la main avec art : de ces deux mots on a formé *gardlanda* & *girdlbanda*. La racine de ces mots eſt *gyrdan*, ou *girdan*, *gierda*, ou *girda*, ces infinitifs des langues anciennes du Nord ſignifient ceindre, entourer en liant, & *gierd*, *gyrdl*, *gyrdel*, dans les mêmes langues, veulent dire, ce qui lie, ce qui entoure, *cingulum*, *cinctorium*.

Les Bollandiſtes nous ont découvèrt la véritable étymologie de ce mot dans leurs notes ſur les *Acta ſanct. Mart. T. II. p.* * 112 *F.* Le mot *Guirlande* nous vient à la vérité d'Italie, mais les Italiens l'on reçu des Lombards. Dans la langue de ces peuples *wiren* ſignifie *tourner*, *entourer*, *rouler*, v. actif. & de là vient *virer*, que le peuple dit encore en France en ce ſens. Dans la même langue des Lombards *rande* ſignifie *limbus*, une bande, de ces deux mots ils ont fait wir-rande, une bande qui entoure, *circulus*, une couronne, & comme en Grèc un diadême. Enſuite on a changé une *r* en *l*, comme il eſt ſouvent arrivé, & l'*w* en *g*, ce qui a fait *guir-lande*. Peut être auſſi ce nom s'eſt-il formé de *wil*, qui ſignifioit roüe en langage Lombardique, & de *rande*, en tranſpoſant les deux liquides, ce qui eſt fort ordinaire. Matthieu Paris a dit *guarlanda*, au lieu de *guirlanda*.

Jean Fèrro, pour ſignifier que le mérite ne ſuffit point pour réüſſir, qu'il faut encore de l'appui, a fait une déviſe d'une *guirlande*, avec ces mots Italiens pour âme, *Di radice, & d'humor priva languiſce*, ſans racine & ſans humeur, elle languit. La déviſe de Jean Galeaz, Duc de Milan, qui étoit trois *guirlandes* enfilées dans une pique, avec ce mot de Virgile Enéide Liv. VI. v. 194. *Eſte duces*, ſoyez mes guides ; n'eſt pas réguliére, parce qu'elle n'eſt point fondée ſur la nature.

GUIRLANDE, ſe dit auſſi d'un ornement de métal qui eſt une petite bande façonnée, qu'on met autour du bord du pavillon de la trompette, du cor, de la trompe.

GUIRLANDES. Tèrme de Marine. Fortes piéces de bois courbes que l'on applique en dédans de l'avant du vaiſſeau pour le lier, & le renforcer.

GUIRLANDES, en Architecture, ſont de petits feſtons formez de bouquèts d'une même grôſſeur, dont on fait des chûtes dans les ravalemens des pilaſtres, ou dans les friſes.

GUISARME. Sorte d'arme ancienne dont on ſe ſervoit en France. C'étoit une hache à deux tranchans. *Bipennis*.

Skinnèr dérive ce mot de ces deux aûtres qui ſont Latins, *bis arma*, arme double, arme deux fois, c'eſt à dire, par deux endroits. De *bis arma* on a fait, dit Skinnèr, *viſarma*, & enſuite *guiſarme*.

GUISE. ſ. f. Maniére, façon d'agir. *Modus, ratio*. Ce ſeroit une belle chôſe, ſi on laiſſoit vivre châcun à ſa *guiſe*.

> *S'il eſt un conte uſé, & rebatu,*
> *C'eſt celui qu'en ce vers j'accommode à ma* guiſe. LAFONT.
>
> *En bel eſprit qui creûſe & ſubtiliſe*
> *Je veux me faire un patois à ma* guiſe. P. DU CERC.

Le mot *guiſe*, maniére, & l'Allemand *gwiſe*, qui ſignifie la même chôſe, ſont pris du Celtique *guis*. P. PEZRON.

On dit provèrbialement que châcun ſe fait foüetter à ſa *guiſe* ; pour dire, qu'il diſpôſe comme il lui plaît des chôſes qui le regardent. Ce provèrbe eſt venu d'une coutume d'Eſpagne, où ceux qui ſouffrent le ſupplice du foüet ſont conduits ſur un âne depuis un certain lieu juſqu'à un aûtre : & comme on ſe moquoit d'un Eſpagnol, qui de peur de pèrdre ſa gravité, ne piquoit pas ſon âne pour le faire aller plus vîte, il répondit que châcun ſe faiſoit foüetter à ſa *guiſe*. Cluvier dit que le mot de *guiſe* vient de l'Allemand *weiſe*, qui eſt auſſi un mot Anglois, ſignifiant coûtume, ou maniére. Mais Ménage tient qu'il vient du Latin *conquiſitus*, comme ſi on diſoit, *quiſe*, parceque un Conquérant diſpôſe de toutes les chôſes en maître & à ſa maniére.

EN GUISE. adv. De la maniére, de la façon. *Inſtar*. On vous a donné ce melon en *guiſe* de poiſſon, & c'eſt de la viande.

> *J'aidois d'abord un peu rougé mes doigts,*
> *Mis en grattant mon eſprit à la gêne ;*

> *Mais le trouvant plus ſec que le parquèt,*
> *Que vous dônnez en* guiſe *de bouquèt,*
> *A ſon défaut j'ai fait parler un chêne.* P. DU CERC.

GUISE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée, *avec un château, & titre de Duché. Guiſia, Guiſium, Guiſum Caſtrum*. Il faut faire ſentir l'*u* de la prémière ſyllabe, comme dans le mot *puiſſance*. Voyez ci-deſſus GUI. *Guiſe* eſt dans la Picardie, ſur l'Oyſe, à quatre ou cinq lieuës de la Fère, & de S. Quentin. Cette ville qui a donné le nom à la célébre maiſon des Ducs de Guiſe, fut aſſiégée inutilement par les Eſpagnols l'an 1650. De Valois la nomme *Guiſe* en Tiérache, parce qu'elle eſt dans la contrée de Picardie nommée Tiérache, mais on dit ſimplement *Guiſe*.

GUISLAIN. Voyez GUILEIN.

SAINT GUISLAIN. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bas. *Fanum S. Giſlenii, Giſlenopolis. S. Guilain* ou *Ghiſlain, Cella Sancti Giſleni, Cella Apoſtolorum, Cella* ou *Monaſterium Cellenſe*, anciennement *Urſidongus*. Voyez GUILAIN.

GUISNES. ſ. m. Nom propre de lieu. *Giſna Caſtrum*.

GUISPON. ſ. m. Tèrme de Marine. Grôs pinceau, ou éſpéce de broſſe qui ſèrt à ſuiver le fond d'un vaiſſeau. *Penicillum picearium*.

GUISTRE. ſ. m. Nom propre d'un village avec château, & Abbaye. *Guiſtrium, Aquiſtria*. Il eſt dans la Guienne propre, contrée de France, ſur la riviére de l'Iſle, à trois lieuës au deſſus de Libourne.

GUITARRE, ou GUITERRE. Mais le plus uſité, c'eſt GUITARRE. ſ. fém. Sorte d'inſtrument à cordes de boyau, dont le dôs eſt plat. *Cithara*. Il ſe tient dans les bras comme le luth. Il a huit touches, on en pince & on bat les cordes. Cet inſtrument eſt ſimple, & eſt venu d'Eſpagne. Il n'avoit d'abord que quatre rangs de cordes, dont le prémiér étoit une ſimple chanterelle : maintenant il a juſqu'à dix cordes.

> *Pour une ſi belle avanture,*
> *Prens la lire de Chapelain,*
> *Ou la* guittârre *de Voiture.* SAR.

Ce mot vient apparement du Grèc *κιθάρα*, qui a paſſé dans le Latin. Les Arabes diſent auſſi *kithar*, ou *kithara*, qu'on trouve dans les Vèrſions de l'Écriture.

GUITERNE. ſ. f. Tèrme de Marine. Éſpéce d'Arcboutant qui tient les antennes d'une machine à mâter avec ſon mât.

On a dit autrefois *guiterne* pour *guitarre*, ou *guiterre*, mais aujourdhui le mot de *guiterne* eſt tout à fait hors d'uſage en ce ſens.

> *Plaque de lit, corne à lantèrne,*
> *Manche de luth, corps de* guitèrne. RÉGN. *ſat.*

GUITRAN. ſ. m. Éſpece de bitume, ou de poix, dont on enduit les navires. *Pix mollis*.

GUITRES. ſ. m. Nom de faction, dans une ſédition ſanglante ſuſcitée en Guyenne à cauſe de la Gabelle, ſous Henri II. en 1548. Les Officiers qui recueilloient ce droit établi par François I. exercèrent des vexations ſi grandes, que quelques païſans d'Engoumois ayant donné la chaſſe aux Gabeleurs de Cognac, s'enhardirent de faire ſonner le tocſin, au ſon duquel ſept ou huit paroiſſes s'aſſemblérent, & choiſirent pour Capitaine un bourgeois de Blanzac nommé Galafre. Auſſitôt les troupes s'étant groſſies, un Gentilhomme nommé Puy-Moreau s'en rendit chéf en partie ; & au mandement de ces deux Colonels l'Engoumois, la Saintonge, les Marennois, puis le païs d'Entre deux mers, & le Médoc ſe ſoulevérent avec une effroyable furie, & forcèrent les villes de ſuivre leurs mouvemens. A l'exemple des peuples de deçà la Garonne ceux du Bourdelois ſe ſoulevèrent auſſi, & prirent pour chéf un certain Talemague. On donna le nom de *Guitres* à toutes ces troupes mutines, parce qu'elles firent une aſſemblée au bourg de *Guitres*. *Mezeray, hiſt. de Fr. T. II. p.* 608. & 609.

GUIVRE. Tèrme de Blaſon. Voyez GIVRE, ou VIVRE.

GUL.

GULDEN. ſ. m. Mot Allemand, ou GOULDE, comme on le prononce en François. C'eſt une ſorte de monnoye d'argent qu'on fabrique en Allemagne, & qui vaut quarante ſols de France. Il y en a de diverſes ſortes, châcune avec l'effigie & les armes du Prince qui les fait battre. Ce mot eſt auſſi en uſage en Flandre, avec cette différence qu'un *gulden*, ou *goulde*, n'y vaut que vingt-quatre ſols de France. On y prononce *gulde*.

GULE, & GOULE. ſ. f. [illegible], qui ſignifie la partie de l'habit où l'on paſſoit la tête. [illegible] *Gule* en ce ſens ſe prend pour ouvèrture.

Et tenoit un rous peliçon,
Dont les gules *étoient d'os,*
Et li mettoit par force el dos. R. Du Renard.

Li ſans en ſille, que ferment eſt maumis
Si que les goules *de ſon peliſongris*
En ſont mouillies &c. R. d'Aubery.

GULFE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Bretagne. *Gulfa*, anciennement *Liſſia*. Elle eſt ſituée entre les iſles Sorlingues, & la côte occidentale de la Cornouaille, Province d'Anglet'rre.

GULISTAN. ſ. m. C'eſt le nom d'un ouvrage fort éſtimé dans tout l'Orient, compôſé en langue Pèrſienne, & mêlé de prôſe & de vèrs, par le fameux Sâadi Schirazi Moſleheddin l'an 656. de l'Hégire. Gentius l'a traduit en Latin, & lui a donné le nom de *Roſarium Politicum*. D'Herbel. *Guliſtan* ſignifie Jardin, ou Partèrre de Rôſes. Id. L'an 656. de l'Hégire commence le 16e Juillet de l'an 1277 de Jesus-Christ. Du Ryer a traduit le *Guliſtan* en François.

GULPENE. Voyez GALOPE.

GULPES. ſ. m. Tèrme de Blâſon, qui ſignifie un tourteau de pourpre, qui tient le milieu entre le beſant, & le tourteau, parceque le beſant eſt toûjours de métal, & le tourteau de couleur: & comme le pourpre eſt pris tantôt pour métal, & tantôt pour couleur, on a nommé celui-ci *gulpe*.

GULPINE. Vieux tèrme de Coûtumes. Voyez Guerpine.

GULPIR, & GURPIR. Voyez Guerpir. C'eſt la même chôſe dans les Coutumes où ces mots ſe trouvent.

GUM.

GUMANAPI. ſ. m. Nom propre d'une Iſle d'Aſie. *Cumanapia*. Elle eſt dans l'Archipel des Molucques, au nord de celles de Néra, & de Banda. Il y a dans cette iſle une ville qui porte ſon nom, & qui eſt ſituée au piéd d'une montagne, qui vômit des flammes.

GUMÉNES, ou GUMES. Tèrme de Marine, qui ſe dit au Levant de tous les grands cordages en général, & en particuliér des cordes des ancres de galères. Pomey. *Funis*.

En tèrmes de Blâſon on appelle *guméne*, ou *goméne*, les attaches, ou la corde d'une ancre qui eſt faite quelquefois du même émail que l'ancre, quelquefois d'un émail différent, auſſi bien que la ſtangue & la trabe, qui en ſont les autres parties. Il portoit d'azur à l'ancre d'or, la *guméne* de gueuſes.

GUNCZ, ou GUNTZ. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Allemagne qu'on nomme auſſi *Benges*, *Guntius*, *Sabaria*. Elle a ſa ſource dans la Baſſe Autriche, où elle arrôſe *Guntz*, paſſe dans la baſſe Hongrie, & y baigne Sabarie, & après elle ſe joint au Raab à Rotenturn, ou Sarwar. Maty.

GUNCZ, ou GUNTZ. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Allemagne. *Guntia*. Il eſt dans la baſſe Autriche, ſur la rivière de *Guncz*, aux confins de la Hongrie, à cinq lieuës au deſſus de Sarvar. On croit que *Guncz* eſt l'ancienne *Baſiana*, ville de la Haute Pannonie, que quelques Géographes placent à Poſſéga, & d'aûtres à Bantz. Maty.

GUN.

GUNDEBAUD, ou Gondebaud. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gundebaud* Roi de Bourgogne. *Gundebaldus*.

Ce nom vient des mots Tudeſques & Angloſaxons qui ſuivent, *gunde*, autrefois, & aujourd'hui *gunſt*, qui ſignifie faveur, *gewald*, qui ſignifie force, ou *wald*, qui ſignifie la même chôſe, qui étant advèrbe ſignifie promtement, *gunnen*, qui ſignifie favoriſer, & qui vient de l'Hebreu חנן, *Hhanan*, *Wealdan*, qui ſignifie commander: ces mots donnent au nom de *Gondebaud* la ſignification de *très-favoriſé*, ou *tres-favorable*, *bienthi favoriſé*, *porté à favoriſer*, *à faire du bien*.

GUNDEH, ou GUNDAH. ſ. Nom d'un monſtre marin qui ſe voit dans les mèrs de l'Iémen, & Harkend. D'Herb. c'eſt-à-dire, de l'Arabie heureuſe & des Indes.

GUNDELFINGEN. ſ. m. Nom propre d'un grôs bourg du Cèrcle de Souabe, en Allemagne. *Gundelfinga*. Il eſt ſitué ſur le Danube, à trois lieuës de la ville de Burgaw, vèrs le nord, & il eſt chef d'une Baronie, qui appartient aux Comtez de Furſtembèrg Blombèrg.

GUNDEMAR, ou GONDEMAR. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Gundemarus*. *Gundemar* Roi de Bourgogne.

Ce mot eſt compôſé de deux mots de la langue Tudeſque, *gunde*, ou *gunſt*, qui veut dire faveur, & *mehren*, qui ſignifie augmenter. On peut connoître par la ſignification de ces deux mots celle qu'a le nom de *Gondemar* dans la langue originale dont il eſt tiré.

GUNDIS, GONDES, ou GONTEY. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg du païs de Valais, allié des Suiſſes. *Gontacium*, *Contegium*. Ce bourg eſt ſur le Rhône, un peu au deſſous de la ville de Sion, & il eſt conſidérable par ſes mines de criſtal, & par le ſaffran & les bons vins qu'on y recueille. Maty.

GUNDON. ſ. m. Nom que les Éthiopiens donnent à une éſpéce de fourmis très-groſſes. *Formica major Æthiopica*. Les *Gundons* marchent enſemble dans un ordre qui reſſemble à celui d'une armée rangée en bataille. Ils ne font aucun amas de grains, mais ils dévôrent tout ce qu'ils trouvent, & mordent même les hommes avec beaucoup de violence. Dapper, *p.* 420.

GUNÉFORT. }
GUNIFORT. } Voyez CUCUFAT.

GUNOLO. Voyez VEnNOLÉ.

GUNTRAM, ou GONTRAN. ſ. m. On prononce toujours *Gontran*, en donnant à la dèrnière ſyllabe un ſon nazal comme quand on prononce le mot de *cran*. Le mot de *Gontran* eſt un nom propre d'homme. *Gontran* Roi de Bourgogne.

Ce nom eſt formé de deux mots de la langue Tudeſque, *gut*, ou *gut*, qui ſignifie bon, & *ram*, ou *ruhm*, comme on dit aujourd'hui en Allemand, qui veut dire, gloire, loüange, réputation.

GUNTZ. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Cèrcle de la Souabe, en Allemagne. *Guntia*. Elle a ſa ſource dans l'Abbaye de Kempten, près du bourg de Guntzen, ou Guntzbèrg, baigne la petite ville de Guntzburg, & peu après elle ſe décharge dans le Danube. Maty.

GUNTZBERG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Souabe. *Guntia*. Il eſt dans l'Algow, à la ſource du Guntz, entre Kempten & Conſtance. Maty.

GUNTZBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe, en Allemagne. *Guntia*, *Guntzburgum*. Elle eſt dans le Marquiſat de Burgaw, ſur la rivière de Guntz, environ à deux lieuës de la ville de Burgaw, vèrs le nord. Il y a dans *Guntzburg* un château, où les anciens Marquis de Burgaw faiſoient leur réſidence, & où l'on tient encore la Chancelerie du Marquiſat. Maty.

GUNTZENHAUSEN, ou GUTSENHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconie, en Allemagne. *Gutſenhuſa*, *Gutzenhauſium*. Elle eſt ſur la rivière d'Altmule, dans le Marquiſat d'Anſpach, aux confins de l'Évêché d'Aichſtet. Maty.

GUPLO. ſ. m. Nom propre d'un lac de la baſſe Pologne. *Guplo*. Il eſt dans la Cujavie, entre la ville de Gnêſne, & celle de Breſtie. On voit ſur le bord ſeptentrional de ce lac le Château de Kruſwick, où l'on dit que Popielus II. Roi de Pologne fut dévoré par les rats. Maty.

GUR.

GURBAAL. ſ. m. Nom propre de lieu, en la Tèrre Sainte. *Gurbaal*. Les Arabes qui habitoient en *Gurbaal*. 2. Paral. XXVI. 7. Les Septante ont traduit aux environs de Petra, d'où le P. Lubin conclut qu'on ne peut douter que *Gurbaal* ne ſoit la même chôſe que Petra, Métropole de l'Arabie Petrée. D'aûtres, comme Hoffman & la Gloſſe ordinaire, veulent que ce ſoit Gérard.

GURCK. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Cèrcle d'Autriche, en Allemagne. *Gurca*, anciennement, *Corcoris*. Elle coule dans le Windiſmarck, contrée de la Carniole, arrôſe Seiſſenburg, & Rudolſwèrd, & ſe décharge dans la Save, aux confins de la Croatie & du Comté de Celley. Maty.

GURCK, eſt encore une petite ville Épiſcopale de la Carinthie, en Allemagne. *Gurcium*, *Gurca*, *Gurkium*. Elle eſt ſur une petite rivière, qui porte ſon nom, à ſix lieuës de Clagenfurt, du côté du nord. L'Évêque de *Gurck* fait ſa réſidence à Straſbourg, petite ville à deux lieuës de *Gurck*. Il eſt ſuffragant de l'Archevêque de Saltzbourg, dont les prédeceſſeurs ont fondé cet Évêché l'an 1073. C'eſt pour cela qu'autrefois ils nommoient à cet Évêché; mais depuis Ferdinand I. de trois fois que cet Évêché a vaqué, les Archevêques de Saltzbourg n'y nomment plus qu'une fois, & les Archiducs d'Autriche les deux aûtres. Maty.

GURCKFELDT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Carniole, en Allemagne. *Gurckfeldia*. Elle eſt dans le Windiſchmarck, ſur la Save, au nord du Rudolſwerd. Quelques Géographes prennent *Gurck feldt* pour l'ancienne *Quadrata*, ou *Quadratum*, ville de la haute Pannonie, que quelques-uns pourtant mettent à Radmanſdorf, village de la même contrée, à l'embouchure du Gurck dans la Save. Maty.

GURESSI. ſubſt. m. Nom que l'on donne à des Lutteurs que le Grand Seigneur entretient, ou qu'il entretenoit autrefois. *Athleta*, *Palæſtrita*, *Luctator*. On les appelle auſſi *Pelivanders*. Voyez ce mot.

GUREYGURA. ſ. f. Nom propre d'une montagne d'Afrique. *Gureycura mons.* Elle eſt prés du Grand Atlas, & en eſt ſeparée par les plaines d'Eceys. *Marmol, T. II. L. IV. C. 37.*

GURGIE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *Géorgie.* Voyez ce mot, qui eſt le ſeul dont on ſe ſert communément aujourd'hui.

GURGISTAN. ſ. m. Païs des Géorgiens. Voyez *Géorgie.* On ſe ſert quelquefois dans la Géographie, & dans les Relations, du nom de *Gurgiſtan*; ailleurs on employe celui de Géorgie.

Ce nom de *Gurgiſtan* eſt pris de la langue Turque ſans aucun changement.

GURIEL. ſ. m. GHURIA. ſ. f. Nom propre d'une partie de la Géorgie, en Aſie. *Guria.* Elle étoit anciennement la partie méridionale de la Colchide, & aujourd'hui on la comprend quelquefois ſous la Mingrélie, dont elle eſt ſeparée au nord par le Phâſe. Elle a le Royaume d'Imirette au levant; la Turcomanie au midi; & la Natolie avec la mèr noire au couchant. Ce païs a ſon Prince particuliér, qui eſt ſous la protection du Grand Seigneur. Il n'y a point de ville, & ſes lieux principaux ſont les bourgs de Warthi, & de Guni, ou Gonie. MATY.

GURLET. ſ. m. Voyez GRELET.

GURRÉA. ſ. Nom propre d'un bourg d'Aragon. *Gurrea.* Il eſt ſitué ſur le Gallégo, entre la ville de Saragoſſe & celle d'Hueſca. On prend *Gurréa* pour l'ancienne *Gallicum*, ou *forum Gallorum*, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe. MATY.

GURULA. ſ. Nom propre. *Gurulis.* Il y avoit anciennement deux bourgs de ce nom dans la Sardaigne; ils étoient vèrs le milieu de l'iſle, & ils ſont tous deux ruinez. MATY.

GUS.

GUSES. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des tourteaux de couleur ſanguine, ou de laque, qu'on peut nommer auſſi de *gueules.*

GUSMAN. ſ. m. *Guſmannus.* Nom propre d'homme qui eſt commun en Eſpagne, & qui ne ſe donne point ou rârement en France. *Guſman* d'Alfarache eſt fameux.

GUSTATIF. ſubſt. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit du nèrf qui ſert au goût. *Guſtatif*, nèrf du goût. DIONIS. *Guſtui ſerviens.*

GUSTATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. *Guſtatio, ſaporis perceptio.* Senſation du goût, pèrception des ſaveurs. La *guſtation* eſt une action de l'âme, comme les aûtres ſenſations, mais elle dépend du corps, en ce qu'elle ſuppôſe une impreſſion faite dans une cèrtaine partie du corps qui eſt l'organe du goût. La *guſtation* ſe fait lorſque les parties ſavoureuſes des corps exprimées des corps ſavoureux & preſſées s'inſinuënt à travèrs les pôres de la pellicule déliée qui couvre la langue, & vont frapper les petites tubéroſitez qui ſont entre cette petite peau & la chair de la langue. Alors il y a dans l'âme une pèrception de ſaveur. Et parceque les parties de ces petits mammelons de la langue ne ſont pas diſpôſées de la même maniére dans differentes pèrſonnes, & dans la même pèrſonne en differens tems, il arrive que la *guſtation* d'une ſaveur n'eſt pas la même dans differentes pèrſonnes, ou dans la même pèrſonne conſidérée en des tems differens.

L'uſage du mot de *guſtation* eſt râre, on ne doit point l'employer dans le diſcours ordinaire, mais ſeulement dans les ouvrages de Phyſique & de Médecine.

GUSTAVE. ſ. m. *Guſtavus.* Nom propre d'homme uſité en Allemagne, & particuliérement en Suéde. Le grand *Guſtave* Adolphe Roi de Suéde fut tué à la bataille de Lutzen en 1632.

GUSTAVEBOURG. ſ. m. Nom propre. *Guſtaviburgum.* C'étoit une fortereſſe d'Allemagne, que Guſtave Adolphe fit conſtruire dans le Landgraviat de Darmſtat, au confluant du Mein & du Rhin l'an 1632. Elle fut abandonnée l'an 1635. Et elle eſt maintenant ruinée. MATY.

GURSTROW. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Meckelbourg, en baſſe Saxe. *Guſtrovium.* Elle eſt dans la Wandalie, à ſix lieuës de Roſtock, vèrs le midi, & à dix de Swerin, vèrs l'orient. Elle eſt capitale du Duché de Méckelbourg *Guſtrow*, & elle a un château, où les Ducs font leur réſidence ordinaire. MATY.

GUT.

GUTE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Scandie. Il habitoit dans les provinces de Suéde, qui portent maintenant le nom de Gothie. *Guta.* Quelques Géographes prétendent que les anciens Goths prirent leur origine d'eux.

GUTLAND. ſ. m. ou GUTLANDE. ſ. f. Voyez GOTIE.

GUTTE-GOMME. ſ. f. Voyez GOMME-GUTTE.

GUTTENZEL. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de Souabe. *Guttencella.* Elle eſt dans un beau païs, ſur la riviére de Rott, au levant de Biberach. Cette Abbaye fondée environ l'an 1330. a été fort riche; mais elle eſt éxtrémement déchûë. MATY.

GUTTONAIRE. ſ. m. Eſpéce de milice à cheval chez les Romains. *Guttonarius.* Ce nom ne ſe donnoit pas ſeulement aux Cavaliérs, mais encore au cheval. Voici d'où ce nom venoit, & ce qu'il ſignifioit. *Guttus* en Latin eſt, comme nous l'avons dit, un vâſe qui a une ouvèrture fort étroite, d'où la liqueur ne tombe que goutte à goutte, & lentement. De là on avoit fait *Guttonarius*, pour ſignifier un cheval qui va lentement & pas à pas, & enſuite on le donna au Cavaliér même. Voyez Végéce L. I. C. 56. & L. IV. C. 6. Et Saumaiſe ſur Jule Capitolin p. 246. & 247. où il remarque fort bien que dans Végéce il faut lire *Gottonarios*, au lieu de *Cottonarios*, que les Copiſtes y avoient mis.

GUTTURALE. adj. f. qui ſe dit en cette phrâſe grammaticale; Lettre *gutturale*, qui ſe prononce du gôſier. *Gutturalis.* Les Eſpagnols ont des lettres *gutturales*, comme *x*, *j*, *g*, &c. La langue Françoiſe n'a point d'aſpiration forte, ni aucune de ces lettres que les doctes nomment *gutturales.* BOUH.

GUTTUS. ſ. m. Nom purement Latin, dont les Antiquaires ſont obligez de ſe ſèrvir, parceque nous n'avons point de nom François qui y réponde. *Guttus.* C'étoit un vâſe dont le Sacrificateur ſe ſèrvoit chez les Romains pour prendre le vin des ſacrifices, & le répandre goutte à goutte; d'où lui venoit le nom de *Guttus*, dit Varron *L. IV. De Ling. Lat.* Voyez Vigenère ſur T. Live T. I. p. 1227. Le vâſe que cet Auteur donne pour le *Guttus*, & qu'il a fait graver, eſt celui qu'on voit ſur les médailles & d'autres monumens antiques, qui s'allonge d'un côté en couloir, ou en canal, comme pour faire tomber le vin.

GUTZKOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pomèranie Suédoiſe, contrée du Cèrcle de la haute Saxe. *Gutzkovia, Gutzovium.* Elle eſt capitale du Comté de *Gutzkow*, & ſituée ſur la riviére de Pêne, au midi de Gripſwalde, & à l'occident d'Anclan. MATY.

Le Comté de *Gutzkow*, *Gutskovienſis Comitatus*, petit païs de la Pomèranie Suédoiſe, en haute Saxe. Il eſt borné au ſud par le Duché de Stétin; au levant par la riviére de Pêne qui le ſépare de l'iſle d'Uſédon, au couchant par le Duché de Bard, & par celui de Méckelbourg; il a au nord la mèr Baltique. Ses lieux principaux ſont *Gutzkow*, capitale, Gripſwalde, Loitz, & Laſſan. MATY.

GUY.

GUY. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez GUI.

GUY. ſ. m. Plante paraſite qui naît ſur le chêne. Excroiſcence d'arbre ou plante qui ne ſe trouve jamais ſur la tèrre, & qui naît ſur le chêne, ſur le pommiér, ſur le poiriér, ſur le pruniér, ſur l'*acacia* d'Amérique, ſur le hêtre, ſur l'yeuſe, ſur le charcignér, & ſur pluſieurs aûtres arbres. *Viſcus.* Le *guy* croît à la hauteur d'environ deux piéds. Ses tiges ſont couvèrtes d'une écorce vèrte, quelquefois jaûnâtre, groſſes ordinairement comme le doigt, dûres, ligneuſes, entrecoupées de nœuds, d'où ſortent pluſieurs rameaux plians, s'entrelaçant les uns dans les aûtres. Ses feüilles ſont oppôſées deux à deux, ſemblables aux feüilles de pourpier, oblongues, épaiſſes, de couleur vèrte jaûnâtre, ou pâle, veineuſes dans leur longueur, arrondies par le bout. Ses fleurs naiſſent trois à trois, diſpôſées en tréfle dans la diviſion & à l'extrémité des branches: chaque fleur eſt un baſſin jaûnâtre, d'environ trois lignes de diamétre, épais comme un marroquin, & recouppé en quatre piéces, arrondies en tiers point, & oppôſées en croix. Les fruits naiſſent auſſi trois à trois, diſpôſez en tréfle dans l'extrémité des rameaux: ce ſont des bayes ovales ſemblables à une petite pèrle, remplies d'une ſemence platte, de la figure d'un cœur, couvèrte d'une membrane argentée très-délicate, enveloppée de glu, c'eſt-à-dire, d'une colle fort gluante, blanchâtre & douceâtre, dans laquelle la ſemence gèrme naturellement, & pouſſe deux œillettons à châque côté de ſon échancrure. Ces fruits naiſſent ſur des branches différentes de celles qui pòrtent des fleurs. Les grives ſont fort friandes des bayes du *guy*: elles les avalent, & les vuident enſuite ſur les branches des arbres où elles ſe pèrchent; par ce moyen elles donnent lieu à une nouvelle production du *guy*: mais en écraſant ces bayes avec leurs piéds, ou avec leur bec, elles en font ſortir la glu, par laquelle elles s'attachent aux branches: ce qui a fait dire à Plaute que la grive chie ſa mort. *Ipſa ſibi avis mortem cacat.* Les Druydes faiſoient de grandes cérémonies en cueillant le *guy* de chêne. M. Spon dit qu'ils le cueilloient au prémiér jour de l'an avec une ſerpe d'or. Voyez *A guy l'an neuf.* Le *guy* eſt d'une ôdeur forte & deſagréable. Il eſt ſpécifique dans l'épilepſie. On s'en ſert auſſi dans l'apopléxie, dans la léthargie, dans la paralyſie, dans le vèrtige. Le meilleur *guy* eſt celui du chêne. En Latin, *viſcum*, *baccis albis*. C. B.

On appelle le *guy viſcum*, c'eſt-à-dire, *glu*, à cauſe que ſon fruit eſt rempli de glu: & c'eſt, ſelon Guichart, du mot *viſcum* que celui de *guy* a été formé.

GUY. ſ. m. Tèrme de Marine. Nom d'une piéce de bois ronde, & de moyenne grôſſeur, où eſt amarré le bas de la voile d'une chalouppe, ou de cèrtains aûtres petits vaiſſeaux.

GUYABO, ou **GUYAVA**. Voyez GUAYAVA.

GUYÉR, ou **GIAÉR**. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Dauphiné, en France. *Gaja*, *Guivia*. Elle prend ſa ſource à la grande Chartreuſe, coule le long des confins de la Savoye, arrôſe le Pont de Beauvoiſin, & S. Genis, & ſe décharge peu après dans le Rhône. MATY.

GUZ.

GUZARATE, Royaume. Voyez CAMBAYE. On dit auſſi *Guzarate*.

GUZUNTINA. ſ. f. Nom propre d'une partie du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Numidia nova*. Elle comprend les Royaumes de Bugie, & de Conſtantine.

GUZURATE. ſ. m. Nom propre d'un Royaume des Indes. La capitale de ce Royaume eſt Amadabat, ſituée par les vingt-trois degrez de latitude, & les cent ſeize degrez, trente minutes de longitude. Le Royaume de *Guzarate* eſt abondant en grains, on y fait des toiles d'or, & d'argent, & des étoffes de ſoye, on y travaille en orfévrerie, & en joyaux de toutes ſortes.

GWODAN, ou **GWOTAN**. Voyez WODAN.

GY.

GY LES NONAINS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gaicum Nonnarum*, *Gaicum monaſterium*. Ce lieu eſt dans le Gâtinois ſur le Loin, à trois lieuës de Montargis. Il eſt ainſi nommé *Gy les Nonains*, parcequ'il y a un Monaſtère de Nonains, c'eſt-à-dire, de Religieuſes; & *Gy* s'eſt fait de *Gaicum*, *Gaic*, *Gay*, *Gy*. Dom Morin dans ſon hiſtoire de Gâtinois écrit *Gii*. A quatre lieuës de Montargis eſt le bourg de *Gii*, où eſt un Prieuré & Monaſtère de Religieuſes de l'Ordre de S. Benoît qui dépend de l'Abbaye de Farmoutier en Brie. Ce lieu eſt fort ancien. MORIN. Le Prieuré a haute juſtice, moyenne & baſſe. ID.

GYF.

GYFHORN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un beau château. *Gyfhornia*. Elle eſt dans le Duché de Lunebourg, en baſſe Saxe, au confluant de l'Iſa dans l'Aller, au levant de Zell, & au nord de Wolfenbutel. MATY.

GYG.

GYGÈS. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Gyges*. Héſiode dans ſa Théogonie v. 149. & ſuiv. dit que *Gygès* étoit fils du Ciel & de la Tèrre, qu'il avoit cent mains & cinquante têtes, qu'il étoit puiſſant, qu'il ſe brouilla avec ſon père, que Saturne en colère le lia & l'enfèrma ſous tèrre, que Jupitèr le délivra, qu'il lui confia & à ſes frères Briarée & Cottus, la garde des Titans dans le Tartare. Voyez Ib. v. 668. 714. & 734. Voſſius *De Idolol. L. III. C.* 2. dit que ces trois frères ſont des vents, que le nom *Gygès* vient de ce qu'ils étoient renfèrmez ſous tèrre; car γυγαῖος ſignifie *obſcur*, *ténébreux*.

GYM.

GYMNASE. ſ. m. Lieu d'exèrcice, lieu où l'on fait des exèrcices du corps. Ce mot ſe dit des lieux où les Anciens s'exèrçoient. *Gymnaſium*. Des Bains de *Gymnâſes*, des vâſes de Corinthe, &c. MÉN. Le *Gymnâſe* étoit chez les Anciens un lieu où ſe faiſoient les exèrcices du corps, deſtiné à cela, où on les apprenoit. Si l'on en croit Solon dans Lucien *Anachars*, & Cicéron *De Orat. L. II. n.* 8. *ou* 21. Les Grècs ont été les prémiérs qui ont eû des *Gymnâſes*; & entre les Grècs les Lacédémoniens; après eux les Athéniens. Vitruve décrit fort au long L. XV. C. 11. comme les *Gymnâſes* étoient conſtruits, & la forme qu'on leur donnoit.

Ce mot vient du Grèc γυμνάσιον.

GYMNASIARQUE. ſ. m. Le Chèf, l'Écuyér d'un Gymnâſe, ou d'un lieu d'exèrcices. *Gymnaſiarcha*. Le *Gymnaſiarque* n'étoit pas reputé Magiſtrat chez les Grècs. Il étoit pourtant fort conſidérable, parcequ'il avoit ſoin de toute la jeuneſſe, qu'on lui confioit pour la former aux exèrcices du corps. Le *Gymnaſiarque* avoit ſous lui deux Officiérs qui l'aidoient au gouvèrnement du Gymnâſe. Le prémiér s'appelloit Xyſtarque, & l'autre Gymnaſte. Celui-là préſidoit à la lutte, & étoit le maître des Athlétes, & celui-ci à tous les exèrcices, ayant ſoin qu'on les fit à tems, d'une manière convenable, & qui ne nuiſiſſe point à la ſanté, qu'on n'en entreprît point au deſſus de ſes forces. Ils avoient ſous eux pluſieurs aûtres Officiérs ſubaltèrnes, ou valèts, pour le ſèrvice ou pour l'inſtruction de la jeuneſſe qu'on mettoit entre leurs mains. Le Citoyen prépôſé aux Athlétes s'appelloit *Gymnaſiarque*, il fourniſſoit l'huile néceſſaire pour la lutte, l'un des jeux de la Bacchanale. TOURREIL.

Ce mot vient de γυμνάσιον, Gymnâſe, lieu d'exèrcice, & de ἀρχὴ, Gouvèrnement; *Gymnaſiarque*, celui qui a le gouvèrnement, l'intendance d'un gymnâſe.

GYMNASTIQUE. ſ. f. L'Art d'exèrcer le corps. *Gymnaſtica*, *Gymnaſtice*. La lutte, la courſe, appartiennent à la *Gymnaſtique*. La *Gymnaſtique* comprenoit tous les exèrcices du corps. La courſe, ſoit à pied, ſoit à cheval, l'éſcrime, le diſque, ou le palèt, la paûme, l'exèrcice de la lance &c. Aujourd'hui nous y pouvons ajouter, le mail, le balon, le volan, la danſe, la promenade &c. On ne faiſoit point ces exèrcices nud du tems d'Homère. On avoit toujours un calçon. On ne commença à s'en paſſer qu'à la 32e Olympiade, & ce fut un nommé Orſippus qui en introduiſit la coutume; car ayant été vaincu parceque ſon calçon, ou ſon campeſtre ſe défit, & l'embaraſſa, il n'en prit plus, & les aûtres l'imitèrent dans la ſuite.

La partie de la Médecine qui régloit les exèrcices du corps par rapport à la ſanté s'appelloit auſſi *Gymnaſtique*. Elle traite des régles qui ſe doivent obſèrver dans toute ſorte d'exèrcices pour la conſèrvation de la ſanté. On dit que l'invention en eſt dûë à un cèrtain Hérodicus, originaire de Selymbre, ville de Thrace, ou ſelon quelques aûtres de Lentine en Sicile. HARRIS. Hoffman compte 55 exèrcices de la *Gymnaſtique*. Jérôme Mercurialis a fait un excellent Traité Latin de la *Gymnaſtique*, intitulé *De Arte Gymnaſticâ*.

Ces mots & les ſuivans ſont Grècs, & viennent de γυμνὸς, *nud*, parceque pour faire ſes exèrcices plus librement on quittoit ſes habits, & qu'on ſe mettoit ou nud, ou prèſque nud. Voyez Martial L. III. Ép. 67. & on ſe frottoit d'huile. Tous ces mots ſont néceſſaires, & d'uſage dans des ouvrages d'érudition.

GYMNIQUE. Adj. *Gymnicus*. Qui appartient aux exèrcices du corps. Les jeux *gymniques* ſont ceux qui exèrcent le corps, comme la courſe, la lutte. Ces mots de *Gymnaſtique* & de *gymnique* ne ſe diſent que des exèrcices de corps des Anciens, & encore de ceux qui exèrcent tout le corps, on ne le diroit pas de la Muſique, qui n'exèrce qu'un organe particuliér, &c. mais de la courſe de chariots, de la danſe, de l'exèrcice de lances, du palèt ou diſque, & de la lutte, &c. *Gymnicus*. C'étoient ces exèrcices qui ſe faiſoient aux jeux Olympiques, aux Neméens, aux Pythiens & aux Iſtmiens, chez les Grècs & chez les Romains, dans le Cirque, & qui s'appelloient Πένταθλον en Grèc, & *Quinquertium*, ou *Quinquatrium*, en Latin.

GYMNOPÉDICE, ou **GYMNOPÉDIQUE**. ſ. f. Sorte de danſe chez les Anciens. *Gymnopedice*. C'étoit une danſe Bacchique, dit Athénée, que les jeunes gens danſoient tout nuds, avec un mouvement de corps, dit-il, aſſez agréable, mais intèrrompu, & figurant enſemble des bras & des piéds d'une manière plaiſante, & qui repréſentoit une éſpéce de lutte.

Ce mot vient de γυμνὸς, *nud*, & παῖς, *enfant*, *jeune homme*.

GYMNOPÉDIE. ſ. f. Éſpéce de danſe chez les Lacédémoniens. *Gymnopedia*. Elle ſe danſoit pendant les ſacrifices par de jeunes gens nuds, qui chantoient en même tems une chanſon à l'honneur d'Apollon. C'eſt un cèrtain Tèrpandre, ou Tèrpandèr, qui l'inventa.

Ce mot vient de γυμνὸς, *nud*, & παῖς, *enfant*.

GYMNOSOPHISTE. ſ. m. Philoſophe Indien fameux dans l'antiquité, ainſi nommé, parcequ'il marchoit nud. *Gymnoſophyſta*. Ce nom eſt devenu commun à tous les anciens Philoſophes des Indes. On prétend que les *Gymnoſophiſtes* s'abſtenoient de toutes ſortes de voluptez. C'eſt dans l'Iſle de Meroë en Éthiopie que demeuroient les anciens *Gymnoſophiſtes*, qui avoient inventé les lettres hiéroglyphiques, & qui s'adonnoient à la contemplation des chôſes de la nature, ſans ſe ſoucier d'habits, ni de la délicateſſe du manger. ABLANC. *Marmol L. X. C.* 9.

Le mot de *Gymnoſophiſte* vient du Grèc γυμνοσοφιστὴς, qui ſignifie la même chôſe, c'eſt-à-dire, Sophiſte, ou Philoſophe nud. On donna le nom de *Gymnoſophiſtes* aux Philoſophes des Indes que la chaleur excéſſive du païs faiſoit aller nuds, comme on nomma Péripatéticiens ceux qui traitoient de la Philoſophie en marchant.

GYN.

GYNÉCÉE. ſ. m. Lieu ſeparé, & particulier chez les Anciens, où les femmes ſe retiroient pour n'être point vûës des hommes. Appartement des femmes. Ce mot vient du mot Grèc γυνὴ, femme, & οἶκος, maiſon.

On a autrefois appellé *gynécée* en France, & dans quelques États voiſins, des eſpéces de manufactures où pluſieurs femmes & filles travailloient en ſoye & en laine. Nos manufactures de points de France étoient une éſpéce de *gynécée*. Le mot de *gynécée* a quelquefois été pris en mauvaiſe part, parceque les libèrtins y alloient pour ſatisfaire leur paſſion, & ils trouvoient aſſez ſouvent des filles & des femmes qui les écoutoient. Cet établiſſement

ment de *gynécées* vient de ce qui ſe pratiquoit ſous les Empereurs Romains qui avoient établi des manufactures ſous le nom de *gynécée*, où l'on faiſoit les habits pour la maiſon de l'Empereur. Il eſt parlé de *gynécées* dans le Code Théodoſien, dans le Code de Juſtinien, & dans pluſieurs Auteurs.

Gynécée eſt le nom d'un livre où le Recollé Artus du Moutier s'eſt donné la libèrté d'aſſigner des jours à ſon choix aux ſaintes & aux femmes pieuſes, dont il ne trouvoit ni la fête, ni le jour de la mort. Chastelain.

GYNÉCIAIRE. ſ. m. Ouvriér qui travaille dans le gynécée. *Gyneciarius*. Les hommes faiſoient le métiér de tiſſerand & de tailleur dans les gynécées, les femmes filoient la laine & la ſoye que les hommes employoient à faire des étoffes. Quelquefois on condamnoit les hommes à travailler dans le gynécée pour le Prince, à peu près comme on les condamne aujourd'hui à ſèrvir ſur les galères : du moins ce travail étoit une corvée que les Princes éxigeoient de leurs ſujèts, hommes & femmes, qu'ils faiſoient travailler pour eux ; & c'étoient ces hommes qui travailloient dans les Manufactures nommées gynécées, qu'on appelloit *Gynéciaires*.

Le mot de *Gynéciaire* vient de *Gyneciarius*, & il a la même origine que celui de gynécée. On a donné le nom de *Gynéciaire* même aux hommes, parcequ'ils travailloient dans des manufactures où il y avoit plus de femmes que d'hommes, & qu'on appelloit pour cette raiſon gynécées.

GYNÉCOCRATIE. ſ. f. État où les femmes peuvent gouvèrner, ou gouvèrnent. *Gynæcocratia*. L'Éſpagne & l'Anglетèrre ſont des *Gynécocraties*. Je ne trouve point dans nos Auteurs François *Gynécocratie*, mais je trouve *gynécocratique*, comme on le verra tout à l'heure : mais ſi l'on peut dire celui-ci, on peut ſe ſèrvir de celui-là, qui eſt ſon primitif ; & ce tèrme eſt utile pour éviter des circonlocutions.

Ce mot vient de *γυνὴ*, *γυναικὸς*, femme, & de *κράτος*, autorité, pouvoir, gouvèrnement ; *Gynécocratie*, gouvèrnement de femme.

GYNÉCOCRATIQUE. Adj. m. & f. qui ſe dit des États où les femmes gouvèrnent, ou peuvent gouvèrner, & avoir la ſouveraine autorité. *Gynæcocraticus*. L'expérience a toujours fait connoître, que les gouvèrnemens *Gynécocratiques* apportoient plus ſouvent des troubles & des changemens, que la paix & la tranquillité ; ce qui n'arrive ſi ſouvent aux États auxquels les hommes commandent, & dont la couronne paſſe de lance en lance, & non de quenouille en quenouille. *Favyn, hiſt. de Nav. L. VII. p.* 396. ou de lance en quenouille, & de quenouille en lance : car le gouvèrnement *Gynécocratique* dit tout cela, & paſſe de mâle en femelle, & de femelle en mâle.

GYNÉCOCRATUMÉNIEN. ſ. ou plûtôt adj. m. Nom propre, ſelon Hoffman, Maty, &c. mais plûtôt ſelon Pline, L. VI. C. 7. ſurnom de quelques Sauromates, ou d'un ancien peuple de la Sarmatie Européane. *Sauromatæ Gynæcocratumeni*. Les *Gynécocratuméniens*, ou Sauromates *Gynécocratuméniens*, habitoient ſur le bord oriental du Tanaïs, vèrs ſon embouchure dans les Palus Méotides.

Le mot de *Gynécocratuménien* vient de *γυνὴ*, *γυναικὸς*, *femme*, & *κρατούμενος*, *vaincu*, de *κρατέω*, *vaincre* ; qui a été vaincu par une femme. La caûſe de leur nom, ſelon quelques-uns, eſt qu'il n'y avoit aucune femme chez les *Gynécocratuméniens*. Ils ſe marioient avec les Amazones, à condition que les mâles ſeroient à eux,

& que les femelles reſteroient aux Amazones. Ils fûrent ainſi nommez, dit le P. Hardoüin dans ſes Notes ſur Pline, parcequ'après un combat qu'ils pèrdirent ſur les bords du Thèrmodoon, contre les Amazones, ils eûrent commèrce avec elles, pour leur donner des enfans. *Et quod victricibus obſequantur ad procurandam eis ſobolem.* Voyez l'Auteur du *Periplus Ponti Euxini*, Denys le Géographe v. 656. & Avienus v. 865. Maty écrit *Gynæcratuménien*, mais mal ; il faut dire *Gynæcocratuménien*. Pline les appelle maris des Amazones. *Amazonum connubia*. Car, comme le P. Hardoüin l'a remarqué, il faut ôter, *unde*, que quelques gens peu intelligens ont ajouté au texte de Pline, *unde Amazonum connubia*, mais qui ne ſe trouve point dans deux manuſcrits de la Bibliothéque Royale, ni dans deux aûtres de celle de M. Colbèrt, & que le ſens ne demande point. Ceux qui prennent les Amazones pour un peuple fabuleux, en diſent autant des *Gynécocratuméniens*.

GYNÉCONOME. ſ. m. Nom d'un Magiſtrat d'Athênes. *Gynæconomus*. Les *Gynéconomes* étoient les Cenſeurs des femmes. Il y en avoit vingt. Ils s'informoient de la vie & des mœurs des Dames de la ville, puniſſoient celles qui ſe comportoient mal, & qui ſortoient des bornes de la pudeur & de la modeſtie, qui convient au ſexe. Ils expoſoient dans un lieu public la liſte de celles qu'ils avoient condamnées à quelque amande, ou à d'aûtres peines.

Ce mot vient de *γυνὴ*, *γυναικὸς*, *femme*, & *νόμος*, *Loy*.

GYNGLYME. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la jointure de deux ôs, lorſqu'ils ſont mobiles l'un dans l'aûtre, & qu'ils ſe reçoivent réciproquement, comme l'ôs du coude qui eſt reçu par celui du bras, en même tems que celui du bras eſt reçu dans celui du coude. C'eſt une éſpéce de diarthrôſe. Voyez Diarthrôse.

GYP.

GYP. ſ. m. Pièrre tranſparente comme le talc, & qui ſe trouve parmi celles de plâtre, qui ſe délaïe, & dont on fait le plâtre très-fin. En Latin, *gypſum*, d'où le nom de *gyp* a été formé. Il y en a qui écrivent Gip, & d'aûtres qui diſent *Gypſe*.

Le *Gip* eſt une éſpéce de pièrre qui eſt prèſque ſemblable au ſpalt, excépté qu'elle eſt moins blanche. Le *gip* eſt propre à faire du plâtre, à être convèrti en plâtre. *Gipſum*. Dans les hautes montagnes du Pérou, outre les minières d'or, d'argent &c. il y a une infinité de mines de ſel, quelques unes de *gip* à faire du plâtre. Frézier. Il y a dans les montagnes des carrières de *gip*, dont on fait le plâtre. Id.

Ce mot eſt fait du nom Latin, *gypſum*, plâtre.

GYPSEUX, euse. adj. Tèrme de Médecine. *Lapidoſus*. Les Médecins appellent une goutte *gypſeuſe*, celle qui eſt noüée, & qui paroît dans les articles comme une matière blanche, & ſéche en forme de plâtre. *Lapidoſa podagra*.

GYROMANCE, ou GYROMANTIE. ſ. f. Sorte de divination qui ſe pratique en marchant en rond. *Gyromantia*.

Ce mot eſt formé de deux mots Grècs, *γυρὸς*, *cèrcle rond*, & *μαντεία*, *divination*.

GYRON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Haut Languedoc, en France. *Giro*. Elle a ſa ſource près de Puiſlaurens, & ſe décharge dans la Garonne, entre Toulouſe & Vèrdun. Maty.

H.

H Subſt. fém. Huitiême lettre de l'Alphabet. Varron *de Re Ruſt. L. III. C.* 1. appelle l'*h*, *afflatus*. Martianus Capella dit qu'elle ſe prononce en ſerrant un peu le gôſier. Voyez le Grammairien Dioméde p. 46. & 83. ſur la force de cette lettre.

Quelques Grammairiens ont douté ſi l'*h* étoit une lettre. Ils diſent que ce n'eſt qu'une ſimple aſpiration. Ce que nous avons dit au mot ASPIRATION T. I. p. 639. & ſuiv. montre que l'*h*, comme toutes les aûtres aſpirées, dès là qu'elle eſt aſpirée, & par là même qu'elle eſt aſpirée, eſt non ſeulement une lettre, mais encore une véritable conſone, puiſque c'eſt un mouvement, un éffort du gôſiér pour modifiér le ſon de la voyelle qui ſuit, comme il paroît dans ces mots *hallebarde*, *héros*, *hibou*, *Hollande*, *hure*. Il eſt vrai que dans pluſieurs mots qui commencent par une *h*, l'aſpiration eſt très-foible, & même inſenſible, alors l'*h* ne fait point ſa fonction, mais elle ne ceſſe pas plus d'être conſone pour cela, que pluſieurs conſones qu'on écrit & qu'on ne prononce point, comme l'*r*, dans l'infinitif des vèrbes, *chanter*, *parler* &c. l'*s* finale du nom de *Jéſus*, quand il eſt joint avec celui de *Chriſt*, Jéſus-Chriſt, & la même lettre dans le mot de *Chriſt*, quand il eſt joint à celui de *Jéſus*, le *p* dans le mot de temps, le *g* dans les mots de long, etang &c.

M. l'Abbé Regnier n'eſt pas de ce ſentiment, il prétend que l'*h* n'eſt pas une conſone, & qu'elle eſt ſeulement la marque d'une aſpiration; il eſt viſible qu'on doit conclure de ce cette notion, que l'*h* eſt une conſone, & par conſéquent une lettre, car le ſon d'une voyelle eſt autrément modifié quand cette voyelle eſt aſpirée que quand elle ne l'eſt pas; par éxemple, le ſon de l'*e* eſt aûtrement modifié quand on dit *un Héros*, que quand on dit un *étage*; donc le caractère qui ſert à marquer cette modification eſt une conſone: aûtrement il faudroit dire que l'*s* & le *z* ne ſont point des lettres, mais qu'elles ſont ſeulement la marque d'un ſifflement; l'*s* d'un ſifflement rude, & le *z*, d'un ſifflement doux. Et il n'y a point de conſone qu'on ne dût retrancher du nombre des lettres: les conſones labiables *b*, *p* &c. pourroit-on dire, ne ſont point des lettres, mais ſeulement la marque d'un cèrtain mouvement des lévres, & ainſi des aûtres: & ſi nous n'avions qu'une conſone labiale, elle ne ceſſeroit pas d'être une lettre, pour être ſeule de ſon éſpéce. On doit conclure de tout ceci que l'*h* eſt une lettre, & une lettre qui eſt conſone gutturale, c'eſt à dire, une conſone à la prononciation de laquelle le gôſiér concourt d'une manière ſenſible & particulière, & plus qu'aucun aûtre organe de la parole.

M. Ménage diſtingue deux ſortes d'*h*; l'une aſpirée, qui eſt conſone; & l'aûtre muette, qui eſt voyelle; il eſt hors de doute que l'*h* aſpirée eſt une conſone, mais l'*h* muette n'eſt point une voyelle, puis qu'elle n'a point de ſon particuliér & différent de celui de la voyelle, ni de la diphtongue qui ſuit.

L'*h* ne ſe prononce point dans les mots qui ont une *h*, quand ils viennent du Latin, & n'empêche pas l'éliſion, quand un *e* féminin précéde le mot; mais ſi elle eſt conſone, elle s'aſpire fortement, & empêche l'éliſion. Cette régle ſouffre un petit nombre d'éxceptions, comme *héros*, *harpie*, *hergne*, *haleter*, *henniſſement*, & quelques aûtres où l'*h* eſt aſpirée, bien qu'ils deſcendent du Latin. Voyez Vaugelas au prémier Article de ſes Remarques. Quelques-uns ne l'aſpirent point dans le nom de *Henri*, & écrivent le régne d'*Henri* le Grand. Bouh.

L'*h* étant précédée d'un *c*, ces deux lettres ont le ſon que l'on donne en Hébreu à la lettre ש quand elle a un point ſur ſa corne qui eſt à droit: ce ſon approche fort de celui de l'*j* conſone, & qui eſt encore plus fort, comme dans *charité*, *chérir*, *chicanner*, *chommer*, *chucheter*, *chyle*. Dans la plûpart des mots qui ſont dérivez du Grèc & qui commencent dans cette langue par la lettre χ, le *ch*, qui les commence en François a le ſon du *k*, qui eſt un ſon dur, fèrme, & ſèc, comme dans *écho*, *choriſte*, que l'on prononce *eko*, *koriſte*, quelquéfois le ſon s'adoucit, & eſt un peu moüillé, comme celui de *qu* dans *qui*, & *que*. Tel eſt-il dans les mots *chiromancie*, *Chèrſonéſe*, *chœur*, &c. mais quand après *ch* il ſuit une *r*, le ſon de *ch* eſt toujours fèrmé comme celui de la lettre *k*; par éxemple, *Chrême*, *Chriſt*.

L'*h* ſe trouve dans cèrtains mots après l'*r* & le *t*, comme *Rhétorique*, *Théologie*, &c. elle ne ſe fait point ſentir dans la prononciation de ces mots, elle ſert ſeulement à en faire connoître l'origine, & marque dans ceux où elle eſt après un *t* que ces mots en Grèc ſont écrits avec un θ; ou s'ils ſont Hébreux, Chaldéens, Syriaques, ou Arabes, qu'ils viennent du *T* aſpiré de ces langues-là; par éxemple, du ת, *thau*, en Hébreu & en Chaldéen, en Syriaque, & du *tsé* en Arabe. Dans ceux où l'*h* eſt après une *r*, elle marque l'aſpiration, ou l'éſprit que l'on donne en Grèc à la lettre ρ. La même lettre *h* ſe trouve ſouvent dans les mots pris de la langue Gothique, ou de ſes dialectes, elle ne ſe prononce point dans ces mots, elle en marque ſeulement l'origine, *Thibaud*, *Théodat*, *Thoriſmond*, &c. ſont de cette éſpéce. On trouve auſſi *Chlodoveus*, *Chlodomir*, & même *Hludovicus*, de la langue franche, comme on le dira ci après.

L'*h* après un *p* ſe prononce avec le *p* comme une *f*, *phaſe*, *phénoméne*, *phlégmon*, *phlébotomie*, *Philiſtins*, *Phinéez*, *Philoſophie*, *Phocéens*, &c. Ces mots ſont la plûpart des mots propres, ou des mots d'art, tirez du Grèc, ou des langues Orientales, & en Grèc ils s'écrivent avec un φ, & avec un פ dans les aûtres.

Il y a quantité d'aûtres obſèrvations à faire ſur la manière dont cette *h* ſe prononce, ſoit qu'elle ſe trouve au commencement, ſoit qu'elle ſe trouve au milieu des mots: mais comme il ſeroit trop long de les raporter ici, on ſe contentera de les faire à meſure que ces ſortes de mots ſe rencontreront dans leur ordre. Seulement remarquera-t-on ici que lorſque l'on ne dira rien ſur cette *h*, ce ſera une marque qu'elle ne ſe devra point prononcer. Dans le dialogue des Lettres imité de Lucien, l'*h* ſe plaint qu'on la bannit préſque de tous les mots, & demande ſon congé pour ſortir de l'Alphabet.

L'*h* s'eſt miſe ſouvent pour une *f*; car on a dit *haba* pour *faba*, & les Anciens diſoient *fordeum* pour *hordeum*; mais c'eſt principalement dans la langue Éſpagnolle que ce changement s'eſt fait. Préſque tous les mots qu'elle a conſèrvez du Latin, commençants par *f*, l'ont changée en *h*, par éxemple, *hablar*, *fabulari*, parler; *habo*, *favus*, rayon de miel; *hado*, *fatum*, deſtin; *halcon*, *falco*, faucon; *hambre*, *fames*, faim; *harina*, *farina*, farine; *hava*, *faba*, feve; *haz*, face, *facies*; *hazer*, *facere*, faire; *hebrero*, *februarius*, février; *hender*, *findere*, fendre; *heno*, *fœnum*, foin; *herir*, *ferire*, frapper; *hierro*, *ferrum*, fèr; *hervor*, *fervor*, fèrveur; *hez*, *fæx*, lie; *hiel*, *fel*, fiel; *higo*, *ficus*, figue; *hijo*, *filius*, fils; *hija*, *filia*, fille; *honda*, *funda*, fronde, &c. L'accent âpre des Grècs, qui eſt la même chôſe que l'*h*, s'eſt auſſi ſouvent changé en *s*, ἅλς, *ſal*; ἑπτὰ, ſeptem; ἕξ, *ſex*; ἕρπω, *ſerpo*; ἕρπυλλον, *ſerpillum*; ἥμισυ, *ſemis*; ὗς, *ſus*, &c. l'*H*. s'eſt miſe encore pour quelques aûtres lettres, à ce que l'on prétend. Voyez Paſſerat, *De Litterarum inter ſe cognatione ac permutatione*.

L'*H* s'eſt miſe autrefois pour *Ch*. Ainſi de *Chlodoveus* on a fait & écrit *Hludovicus*, qui ſe trouve dans toutes les anciennes monnoyes & ſur les titres du IX. & Xe ſiécle; car c'eſt pour cette raiſon que l'on écrivoit *Hludovicus*, avec une *h*. Dans la ſuite le ſon de cette *h* s'étant fort affoibli, ou entièrement ſupprimé, on a auſſi retranché l'*H*, & l'on n'a plus écrit que *Ludovicus*. On trouve auſſi *Hlotaire*, comme *Hlouis*. Sur quoi il eſt bon de remarquer, dit le P. Lobineau dans le Gloſſ. de ſon Hiſt. de Bret. que cette divèrſité eſt venuë de la différence de la prononciation. Ceux qui ne pouvoient prononcer la gutturale, par où ces deux mots commencent, ſubſtituoient un *c* à la place; mais ceux qui étoient accoûtumez à la prononcer, l'écrivoient auſſi. Il falloit ajouter que ceux qui ne pouvoient prononcer cette gutturale, l'ont enfin retranchée entièrement, & ont dit *Louis*, *Lothaire* &c. Quelques Sçavans ont conjecturé que cette *H* devoit être ſéparée du nom, & qu'elle ſignifioit *Seigneur*, du Latin *Herus*, ou de l'Allemand *Herr*. Comme le *D* que les Éſpagnols mettent ſouvent devant les noms propres, *D. Phelipe*, pour dire *Don Philippe*. Mais comme elle ſe trouve auſſi au commencement des noms de pluſieurs villes, il eſt plus apparent que cette lettre n'étoit miſe à la tête des noms que pour marquer la rude prononciation des vieux François. Le Blanc. De plus, la prononciation de la gutturale devant l'*L* eſt reſtée dans quelques cantons du diocèſe de St. Malo, où les païſans diſent une *Hlef*, une *Hloche*, un *Hloiſtre*. On peut conjecturer de là que les païſans de ces cantons ne viennent point des Anciens Celtes, ou des anciens Armoriques, mais que ce ſont des Francs qui s'établîrent dans ces quartiers-là.

On trouva auſſi l'*H* devant le *C* *Hcarolus*, *Hcalenda*, pour *Karolus*, *Kalenda*, dans la ſuite on a retranché l'*H*, & le *k* ne s'écrit plus depuis aſſez long tems, ſi ce n'eſt dans fort peu de mots.

mots. L'*H* devant un *e*, *He* ſe trouve ſur tout dans les Chartes des Lombards.

On retranche auſſi ſouvent cette lettre des mots où elle devroit être, *treſor*, *teâtre*, *métôde*, *icnografie*, &c. pour *threſor*, *théâtre*, *méthôde*, *ichnographie* &c. ſelon que l'origine Grécque de ces mots le démanderoit. On la conſerve néanmoins dans les mots des Arts, comme ſont ceux de Philoſophie, de Mathématique, de Médecine, d'Anatomie, &c. parceque ceux qui écrivent de ces Arts ; ſçavent l'origine, l'étymologie, l'ortographe des mots qu'ils empruntent des langues ſçavantes, & que ces mots ne ſont point aſſez dans l'uſage du peuple, pour qu'il puiſſe préſcrire contre celui des habiles gens.

Une *H* couronnée ſur la monnoye eſt la marque d'une monnoye d'Henri III.

Chez les Anciens l'*H* étoit une lettre numérale, qui ſignifioit 200, ſuivant ce vèrs.

H *quoque ducentos per ſe deſignat habendos.*

Et quand il y avoit un titre au deſſus, H̄, elle ſignifioit deux cent mille. Voyez ce qu'on a remarqué ſur la lettre E.

H. Les Hollandois employent cette lettre en leurs Gazettes avec ces deux aûtres, L. P. pour dire Leurs Hautes Puiſſances L. H. P. titre que ſe donnent ces Républicains.

On s'en ſert auſſi pour abbreger le mot de Hauteſſe, titre du Grand Seigneur, S. H. Sa Hauteſſe.

Hb, Quelques ſçavans Hébraïzans éxpriment le ח, *bheth* des Hébreux, Chaldéens, Syriens, & le *hha* des Arabes, par deux *hh*, *Hhananias*, *Elhhanan*. Apparemment en cet endroit du *Jad Habhazakah* il y a de l'èrreur des Copiſtes. P. Souc. *Rec. de Diſſ. Crit.* p. 254. R. Meïr, plus rigide en cela que les aûtres *Hhachamim*. Id. p. 256. *Johhanan*. Id. p. 261. *Muhhamed*, c'eſt à dire Mahomet, comme nous diſons dans nôtre langue. Nous avons ſuivi cette pratique dans ce Dictionaire, afin de faire ſentir la différence du ה, du ח, & du כ, c'eſt à dire, *h*, *hh*, & *ch*.

Dans la prononciation familière l'*h* de cèrtains mots ne s'aſpire point, quoiqu'elle ſoit aſpirée dans une prononciation ſoutenuë, ainſi dans la prononciation ordinaire on prononce *une hallebarde*, comme s'il y avoit *unallebarde*, & alors l'*h* eſt muette.

Dans la langue Françoiſe il n'y a que les intèrjections *ah*, *eh*, *oh*, & quelques noms propres, qui finiſſent par une *h*. Dans les intèrjections l'*h* finale s'aſpire ; dans les noms propres elle ne ſe prononce nullement, *Abimélech*, *Goliath*, &c. & ſi elle eſt précedée d'un *p*, ces deux lettres prènnent le ſon de l'*f*, *Joſeph*. Voyez la Grammaire de M. l'Abbé Regniér, & celle du P. Buffiér.

H A.

HA, éxclamation qu'on fait dans pluſieurs paſſions, comme dans la douleur, *ha* le ventre, *ha* la tête, *ha* je me meurs ; & dans la colère, *ha* coquin, je te tiens dans le déſir, *ha* ſi je puis ſortir d'affaire ; & en cent aûtres occaſions.

J'ay de l'éſprit aſſez pour faire du fracas,
A tous les beaux endroits qui méritent des has. Mol.

Ha ha, Intèrjection admirative, que ſe dit à la vûë de quelque chôſe qui ſurprend, ou qui donne quelque émotion. *Ha ha!* vous voilà donc de retour. *Ha ha!* vous en aurez. *Ha ha!* coquin, vous avez l'audace d'aller ſur nos briſées. Mol. *Ha, ha, ha!* Ma fôi cela eſt tout-à-fait drôle. Id. Les Procureurs diſent, qu'ils prennent les liévres à la chaſſe du *ha ha*, parcequ'ils font ce cri quand on leur en fait préſent. Dans Paris par raillerie on appelle les culs de ſac *ruës de ha ha*, parceque ceux qui entrent dans ces ruës n'y trouvant point d'iſſuë témoignent leur ſurpriſe en diſant *ha ha*. Voyez encore plus bas Ha ha.

C'eſt encore par ce mot répété pluſieurs fois qu'on éxprime le ſon du rire, *ha*, *ha*, *ha*.

Guichart chèrche dans la langue Hébraïque l'origine de ce mot, ou de cette intèrjection ; mais il ne la faut chèrcher que dans la nature : ce ſon eſt ſi naturel & ſi ſimple que tous les hommes le forment ſans peine d'eux mêmes, & ſans l'avoir appris, il eſt dans toutes les langues, parceque c'eſt la nature qui le forme ſans réfléxion.

H A A.

HAAG, ou HAG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Haga*. Elle eſt ſituée ſur une colline, près de la rivière d'Iom, entre Burckhauſen & Freiſingue, *Haag* eſt capitale d'un Comté qui a eû ſes Comtes particuliérs, juſqu'en 1667. qu'après la mort de Ladiſlas dèrniér de ſa race, il fut incorporé au Duché de Bavière. Maty.

HAAG. Voyez HAYE.

H A B.

HABACHE, ou HABÉCHE. ſ. m. & f. Nom propre du plus ancien peuple de la Libye. Strabon les nomme *Abaches*, & ceux du païs *Habachis*, ou *Habéches*. Ces peuples ſe diviſent en cinq Communautez, ou Tribus, dont la plûpart demeurent dans des maiſons, d'aûtres èrrent par les campagnes, comme les Arabes, chèrchant de l'eau & des pâturages pour leurs troupeaux. D'Ablan. *Marmol. L. VIII. C.* 1. Ces cinq Tribus ſont les Senégues, les Quanézéris, les Tèrges, les Lenites, & les Bèrdos.

HABACUC, ou HHABAKUK. ſ. m. Nom de l'un des douze petits Prophétes, dont les Prophéties ſont dans les livres Canoniques de l'Ancien Teſtament. On ne ſçait point préciſément en quel tems *Habacuc* prophétiſa, mais comme il prédit la ruine des Juifs par les Chaldéens, on conclut qu'il prophétiſoit avant Sédécias, ou du tems de Manaſſes. La Prophétie d'*Habacuc* ne comprend que trois Chapitres. On écrit auſſi *Abacuc*. En Hébreu c'eſt un ח, *bheth*, aſpiration très-forte. Ce nom ſignifie *Lutteur*, ou *qui embraſſe*, *qui étreint fortement*. Les Traducteurs Grècs l'appellent *Ambakoum*.

HABAR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz. *Habar*. Elle eſt dans la Province de Fèz, à deux lieuës de Fèz, ſur la pente d'une montagne. *Habar* avoit été fondé par un Morabite prémiér Alfaqui de la grande Moſquée, il a été détruit dans la guèrre de Saïd. *Marmol*, *L. IV. C.* 24.

Habar, eſt auſſi le nom d'une ville de Pèrſe. *Tavèrniér*, *Voy. de Pèrſe. T. I.*

HABAS. Voyez ABISSINIE.

HABASCON. ſ. m. Racine qui croît dans la Virginie, & qui eſt de la figure & de la groſſeur de nos panais. Les Indiens en mangent. Elle eſt apéritive.

HABAT, ou HASBAT. ſ. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Habata*, *Hasbata*, *Tingitana*. Elle eſt environnée du côté du Nord par la mèr Méditèrranée, par le détroit de Gibralthar & la méditèrranée ; au couchant, par l'océan Atlantique, & les marais de la Province d'Aſgar, & vèrs le midi elle confine avec les provinces d'Errif, & de Fèz, dont la rivière d'Erguile, ou de Guaſca, la ſépare. Ses villes principales ſont Arzille, Teteguina, ou Tetouan ; Ceuta, qui eſt au pouvoir des Eſpagnols, Alcaçar Ceguer, ou Cazar Ezzagir, & Tangèr, que les Portugais ont poſſedées & enſuite abandonnées. C'eſt la Tingitane des Anciens. *Marmol. L. IV. C.* 42. *Maty.*

HABDALA, HABHDALAH. ſ. f. Séparation, diviſion. Nom Hébreu d'une cérémonie qui ſe pratique tous les jours de Sabbath chez les Juifs, ſur le ſoir. *Habbdalah*, *ſeparatio*, *diviſio*. A la fin du jour de Sabbath, lorſqu'il commence à paroître quelques étoiles, châque père de famille fait allumer un cièrge, ou flambeau, ou bien une lampe à deux méches : on prépare une petite caſſette pleine d'aromats ; on prend un vèrre de vin, on chante ou l'on récite une prière ; on bénit le vin & les aromats ; on les flaire ; & après quelques cérémonies qu'on fait auprès du cièrge, ou de la lampe, on renvèrſe un peu du vin bénit, chacun en goûte enſuite, & en ſe ſéparant, on ſe ſouhaite mutuellement non pas le bon ſoir, mais la bonne ſemaine. Voyez Buxtorf, *Synag. Jud. C. XVI. p.* 340. *& ſuiv.*

Ce mot eſt Hébreu, & ſignifie *ſeparation* ; il vient de בדל, *badal*, *ſéparer*, *diviſer*. Cette cérémonie s'appelle ainſi parceque c'eſt la ſéparation du jour du Sabbath de la ſemaine qui commence, & elle a été établie pour empêcher les Juifs de précipiter la fin du Sabbath.

HABE. Tèrme de Relation. Habit des Arabes. *Veſtis*, *toga*. Ils n'ont pour tous habillemens qu'une caſaque, tout d'une venuë, qu'ils appellent *habe*, qui eſt de grôs camelot rayé de blanc & de noir. D. C. *Voyage de Levant*. Les Arabes de Barbarie qu'on nomme Arabes, & qui demeurent en troupes ſous des tentes à la campagne, mépriſant ceux des villes, ont auſſi un habit à peu près ſemblable, au rapport de Figuéroa. C'eſt une grande veſte blanche faite de poil de chévre & de lin, qui leur deſcend juſqu'aux talons, avec des manches auſſi larges que celles des Moines de S. Benoît, & de S. Bèrnard, & ils ont un capuchon, comme celui de ces Religieux, ſur la tête.

HABÉCHE. Voyez HABACHE.

HABETDEUM. ſ. m. Nom propre d'homme. *Habetdeum*. C'eſt le nom d'un Saint Evêque d'Afrique qui dans la pèrſecution des Vandales fut rélégué dans la ville de Tamale, & y ſouffrit la mort pour la foi. Antoine, Evêque de Tamale, Arien, voyant que tous les tourmens n'étoient point capables d'ébranler *Habetdeum*, lui fit lier les piéds & les mains avec des grôſſes cordes, & fermer la bouche, afin qu'il ne pût crier. Puis il fit répandre de l'eau ſur lui, croyant par là le rebaptiſer : mais le ſaint Evêque ſe mocqua de cette viſion. Baillet. *Habetdeum* de Maza-

rane

rane, Diâcre Donatiſte, parle ſouvent dans la Conférence de Carthage. Tillemont.

Ce nom eſt compôſé de deux mots Latins, *habet*, il a, & *Deum*, Dieu. Mais j'ai déja dit ailleurs mon ſentiment ſur ces ſortes de noms Carthaginois; car ce n'eſt qu'en Afrique, & aux environs de Carthage, qu'on en trouve. Je crois donc que ce ne ſont point les véritables noms Carthaginois que portoient les hommes à qui on les donne, mais des traductions Latines de leurs noms Carthaginois. Ce nom eſt compôſé de deux noms Latins, *habet* & *Deum*; & ſignifie, *il a, il poſséde Dieu*. Je ne doute nullement que ce nom, & les noms ſemblables de quelques Africains, comme *Deogratias*, *Quodvultdeus*, &c. ne ſoyent des traductions Latines de leurs noms Puniques; les noms Puniques, auſſi bien que les noms Phéniciens & Hébreux, étoient ſouvent des compoſitions ſemblables, comme il ſeroit aiſé de le prouver par un grand nombre de noms Puniques. Ainſi le véritable nom de St. *Habet Deum* pourroit être [illegible], *Achazeel*, *Achazael*, ou *Achaziel*, qui ſignifie en Hébreu, & par conſéquent en Phénicien & en Punique, la même chôſe que *Habetdeum*.

HABILE. adj. m. & f. Qui a de l'éſprit, de la ſcience, de la capacité. *Peritus, doctus, eruditus, aptus.* Les plus *habiles* gens ne ſont pas ceux qui font la plus grande fortune; il n'y a que ceux qui ſont habiles à flater, à tromper &c. *Habile* ne ſuppôſe pas toûjours de l'érudition. Cela va plus aux affaires, & à la conduite, qu'au ſçavoir. Sans ſçavoir ni Grèc, ni Latin, on peut être fort *habile* homme. On a dit de deux grands hommes, que l'un ſçait bien les ſiécles paſſez, & l'aûtre le ſiécle préſent: c'eſt-à-dire, que l'un eſt fort ſçavant, & l'aûtre fort *habile*. Bouh. Il n'eſt pas étonnant ſi en étudiant, ni les maîtres ni les écoliérs ne deviennent pas plus *habiles*, quoiqu'ils ſe faſſent plus doctes. Mont. Cependant bien qu'*habile* dans ſa fine ſignification n'emporte qu'adreſſe, & induſtrie, il ne laiſſe pas d'avoir la ſignification commune de *ſçavant*; & on dit tous les jours d'un Docteur qui ſçait tout, hors qu'il ne ſçait pas vivre, que c'eſt un *habile* homme: mais ſa ſignification eſt detèrminée par la matière, ou par les ſubſtantifs qu'on y joint. Que l'ignorance rabaiſſe tant qu'elle voudra l'éloquence & la Poëſie, & qu'elle traitte les *habiles* Écrivains de gens inutiles dans les États. Disc. d'El. Il ſignifie là, ſçavoir & érudition. Le Prince de Condé tenoit pour maxime qu'un *habile* Général peut bien être vaincu; mais qu'il ne lui eſt pas pèrmis d'être ſurpris. Boss. Il ſignifie là ſageſſe, & conduitte. Peu de gens ont de cet éſprit naturel, qui fait que l'on eſt *habile*, & agréable. Le Ch. de M. Une main ſi *habile* eût ſauvé l'État, ſi l'État eût pû être ſauvé. Fl.

Un ſot, qui veut faire l'habile,
Dit qu'en liſant il prétend tout ſçavoir.

Ce mot vient du Latin *habilis*; mais *habilis*, ſelon le P. Pèzron, eſt pris des Celtes, qui diſent *habil* pour ſignifier le même.

Habile, ſe dit auſſi de tout artiſan qui excelle en ſon art. C'eſt un *habile* Peintre, un *habile* Sculpteur. On le dit auſſi de ceux qui excellent en d'aûtres chôſes que dans les Arts Mécaniques. Mondori étoit un des plus *habiles* Comédiens de ſon tems. Mén.

Habile, ſe dit auſſi pour adroit, *ſagax, ſolers*. Il étoit *habile* à cacher ſes entrepriſes. Ablanc. Les hommes ſont ſi *habiles* à ſe déguiſer, qu'on ne peut pénétrer leurs véritables intentions. Bell. Les plus *habiles* à impôſer paſſent pour avoir le plus de mérite. Id. Un Miniſtre *habile* à cacher ſes deſſeins.

Habile, ſe dit auſſi des gens éxpéditifs, diligens à faire quelque chôſe, qui font beaucoup de travail en peu de tems. *Promptus, facilis.* Ce Conſeillér eſt *habile*, & éxpéditif; il a bientôt vû & jugé un procès. Ce Couriér eſt *habile*, il eſt venu de Lyon à Paris en 36. heures.

Habile, ſe dit encore de celui qui a des diſpoſitions propres pour faire quelque chôſe, ou des qualitez ſuffiſantes pour la recevoir, *aptus*. Un bâtard, un étrangér, ne ſont pas *habiles* à ſuccéder. Un éunuque, un borgne, ne ſont pas *habiles* à recevoir les Ordres ſacrez ſans diſpenſe. Cet homme n'a que tels & tels parens *habiles* à ſe porter, à ſe dire héritiérs.

On dit provèrbialement & ironiquement, qu'un homme eſt *habile* à ſuccéder; pour dire, qu'il n'a pas la main ſûre, qu'il prend tout ce qu'il peut attraper.

HABILEMENT. adverb. D'une manière ſçavante, adroite, prompte, éxpéditive. *Peritè, expeditè.* Cet écoliér a répondu fort *habilement*. Ce priſoniér s'eſt ſauvé fort *habilement*. Cet ouvriér travaille fort *habilement*. Jamais Auteur ne fut plus induſtrieux que Tacite à démêler *habilement* les intrigues du cabinet. Amelot. Souvent il y a plus de mérite à ſe tirer *habilement* d'un mauvais pas, qu'à ne point faire de fautes. Bell.

HABILETÉ. ſ. f. Capacité, ſcience, adreſſe, promptitude. *Eruditio; peritia, facilitas.* Les livres de ce Docteur prouvent ſon *habileté*. Ce Médecin a une grande *habileté*, une grande expérience. Un Chirurgien doit avoir une grande *habileté* de main. Ce Charlatan fait des tours de Cartes avec une grande *habileté*. On employe encore plus rarement *habileté* qu'*habilité*, quand il eſt queſtion de litérature. C'eſt une grande *habilité* que de ſçavoir cacher ſon *habilité*. M. de la R. L'art d'impôſer & de ſe couvrir, paſſe pour une grande *habilité* parmi les Pôlitiques. Le P. Ra. L'*habilité* qui n'eſt point conduitte par la juſtice doit paſſer pour fraude, & pour tromperie, plutôt que pour *habilité*. M. du Bois. Il ſignifie conduitte dans toutes ces phrâſes. Bouh. Il y a bien de la différence entre l'*habilité*, & la fineſſe. St. Réal. Tacite ne reconnoit prêſque d'aûtre mérite que l'adreſſe, & l'*habilité*. Amelot.

HABILISSIME. adj. ſupèrlatif. Très-habile. *Eruditiſſimus, peritiſſimus.* On ne s'en ſèrt guères que dans le diſcours, ou dans une léttre. Il n'entre point dans un diſcours ſérieux. Bouh.

HABILITER. v. act. Rendre quelqu'un capable de faire, de recevoir quelque chôſe, lever les obſtacles qui l'en empêchoient. *Aptum, idoneum reddere.* Un bâtard eſt *habilité* par la légitimation à recevoir des ſucceſſions, des Bénéfices, à ſe faire Prêtre. *Habiliter* un procès, ſe dit quand les parties dreſſent leurs procédures, leurs piéces, leurs productions, pour être miſes entre les mains des Juges, pour avoir droit & jugement.

Habilité, ée. part. & adj. *Aptus, idoneus.*

HABILLAGE. ſ. m. Tèrme de Cuiſiniér & de Rotiſſeur. C'eſt la peine que le Cuiſiniér ou le Rotiſſeur a de plumer, de vuider, de larder, de piquer, de barder quelque oiſeau. Il faut donner tant pour l'*habillage* de ces pèrdrix, de ces béccaſſes, &c. *Aptatio.*

HABILLEMENT. ſ. m. C'eſt la même chôſe qu'*habit*, excepté qu'on n'en uſe pas ſi communément. *Indumentum.* Ce Seigneur avoit un riche *habillement* le jour de cette cérémonie. Mouillez les deux *ll*.

Habillement de tête. *Capitis tegmen, ornamentum, inſigne.* C'eſt un heaume, un caſque. Il ne ſe dit guères que des armures de tête que portoient les Chevaliérs à l'armée, & qu'ils mettent encore ſur l'Écu de leurs Armes.

On diſoit auſſi autrefois, qu'une jaques de mailles étoit un *habillement* d'un homme de guèrre.

HABILLER. Mouillez les deux *ll*, v. act. qui ſe dit ordinairement avec le pronom pèrſonnel. Mettre un habit ſur ſon corps. *Veſtire, induere.* Cet homme s'*habille* bien tout ſeul, il ne lui faut point de valèt de chambre pour l'*habiller*. Il y a un Prêtre qui s'*habille* à la Sacriſtie. C'eſt à dire, qui prend les habits ſacèrdotaux pour dire la Meſſe.

Habiller, ſe dit auſſi en parlant d'un habit bien fait, bien taillé, bien propre, qui convient bien au corps. Le velours *habille* bien les femmes de taille éffilée. Dites moi qui vous *habille*. C'eſt un tailleur qui *habille* bien, il aſſortit bien les habits, les ornemens, les garnitures, il ſuit bien les modes. Un Philoſophe ſe laiſſe *habiller* par ſon Tailleur, & il y a autant de foibleſſe à fuir la mode, qu'à l'affecter. La Br. Ce Provincial croit être bien mis, mais il ne s'*habille* qu'à la fripperie.

Habiller, ſignifie auſſi, Fournir, donner des habits. *Habiller* ſes gens de livrées. Ce valet gagne de bons gages, mais auſſi il s'*habille*, c'eſt-à-dire, on ne lui fournit point d'habit. A cette pompe funébre on a *habillé* cent paûvres, c'eſt-à-dire, on leur a donné un morceau de drap pour ſe couvrir en aſſiſtant à la cérémonie.

On dit auſſi d'un Peintre, d'un Sculpteur, qu'il *habille* bien ſes figures, qu'il les *habille* à l'antique, à la modèrne; pour dire, qu'il entend bien les draperies, qu'il leur donne des habits convenables & bienſéans.

Habiller, ſe dit figurément en chôſes morales. Quoique la triſteſſe ſoit une paſſion qui n'a rien d'éſtimable, on en *habille* pourtant la ſageſſe, & la vèrtu. Mont. Molière a *habillé* à la Françoiſe l'Avâre de Plaute; pour dire, qu'il a accommodé cette Comédie aux mœurs & aux façons de parler Françoiſes.

Souvent ſ'habille *en vèrs une maligne prôſe*. Boil.

Habiller, ſe dit auſſi pour, Couvrir, envelopper.

Habiller *chez Francœur le ſucre & la canelle*. Boil.

Habiller, eſt auſſi un tèrme de cuiſine & de boucherie, qui ſe dit de la prémière préparation qu'on fait aux viandes déſtinées pour manger. *Purgare.* *Habiller* un veau, c'eſt en ôter la peau, les trippes, le mettre en état d'être couppé & cuit. *Habiller* des oiſeaux; c'eſt les plumer, les vuider, les piquer, les larder, enſorte qu'ils ſoyent prêts à mettre à la broche. *Habiller* du poiſſon; c'eſt le laver, en ôter les tripailles, l'amèr, & ce qui n'eſt pas bon à manger, pour le cuîre après comme on déſire. *Habillez* moi ces poiſſons. *Piſces caeteros purga.* Ter.

Habiller, eſt auſſi un tèrme de Potiér, qui ſignifie, mettre des piéds

piéds & des anſes à un vaiſſeau de tèrre. *Ornare, inſtruere. Habiller* un pot.

On dit auſſi, qu'on *habille* du chanvre, quand on le paſſe par le ſeran.

Habillé, ée. part. & adj. *Indutus, veſtitus.* Les bons Officiérs d'armée couchent tout *habillez.*

Habillé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit ſeulement des figures de l'homme & de la femme qui ſont couvèrtes de leurs habits. Il ſe faut donner de garde de dire vêtu, car ce mot, quoique d'ailleurs ſynonyme d'*habillé*, ne ſe dit que des Ecus *chappez*, ou *chauſſez*, comme il a été expliqué à ces mots-là. On dit auſſi, un navire d'or *habillé* d'argent: ce qui s'entend de ſes voiles & agreils.

HABILLEUR. ſ. m. Ouvriér Pelletiér qui habille les peaux. *Pellio.*

HABIT. ſ. m. Ce qui ſert à couvrir la nudité de l'homme. *Veſtis, indumentum, veſtimentum.* Adam & Eve ſe firent les premiérs *habits* de feuilles de figuiér, parcequ'ils s'apèrçûrent qu'ils étoient nuds. L'*habit* long eſt l'*habit* décent des Prêtres, des gens de robbe. L'*habit* court eſt celui des Courtiſans, des gens de guèrre, tant pour la ville que pour la campagne, & pour la chaſſe. Les François changent ſouvent la mode de leurs *habits.* Pourquoi vous enorgueilliſſez-vous des honneurs qu'on rend, non pas à vôtre pèrſonne, mais ſeulement à la magnificence de vos *habits*? Fl. Un *habit* doré donne des entrées où l'on ne ſeroit pas ſouffèrt ſi l'on étoit mal vêtu. Bell. On reſpecte plus les gens par l'*habit* que par tout le reſte. Mén. Bien des gens dans le monde reſſemblent aux Comédiens, qui changent d'*habit* ſelon le rôlle qu'ils ont à jouër. Bell.

> *L'éclat de ſes* habits *fait honte à l'œil du jour.* La Fon.

> *Telle ſous ſes* habits *paroit & jeune, & belle,*
> *Qui n'eſt rien moins au fond que ce qu'elle paroit;*
> *Ses habits cachent ce qu'elle eſt;*
> *Ce que tu vois ce n'eſt pas elle.* Corn.

> *Oui c'eſt ce qu'il a dit,*
> *Il faut pour ſe ſauver n'avoir qu'un ſeul habit.* Vill.

> *Attendez. Quoi! ſi tard eſt-il encore au lit?*
> *Non; pour aller aux champs Monſieur change d'*habit.
> *Change d'*habit*, dit elle, adieu je me retire,*
> *Puiſqu'il a deux* habits *je n'ai rien à lui dire.* Id.

Ce mot vient de *habitus*, ſelon Nicod.

Coupper un *habit* ſe dit par les Tailleurs; pour dire, Tailler un *habit.* Se donner un *habit*; pour dire, ſe faire faire un *habit.* Les provèrbes ſont comme les *habits* antiques, qui ne ſèrvent qu'à des maſcarades. Bouh. On dit, qu'un *habit* eſt gâté, non ſeulement lorſqu'il eſt taché, mais auſſi lorſqu'il eſt mal fait. Vôtre Tailleur a gâté vôtre *habit.* *Habit* de ville, *habit* de campagne, de chaſſe, à la mode, à l'antique.

Dans les premiérs tems de la Monarchie l'*habit* royal étoit un manteau quarré, tout blanc ordinairement, quelquefois mi-parti de bleu, long par devant juſques aux pieds, traînant beaucoup par dèrriére, & deſcendant ſur les côtez à peu près juſques à la ceinture. Dans une Moſaique faite du tems de Charlemagne, laquelle ſe voit encore à Rome dans l'Egliſe de ſainte Suzanne, ce Prince eſt repréſenté avec un manteau royal de la forme dont je le depeins. Le Gendre.

Voici les *habits* d'un ancien Chevaliér, ou Ecuyér. Sa chemiſe étoit brodée d'or par le cou, & par les poignèts. On lui mettoit ſur ſa chemiſe une maniére de camiſole faite de petits anneaux de fèr, joints enſemble en forme de mailles. Par deſſus cette jacque de mailles, autrement appellée Haubèrt, il avoit un pourpoint de buffle, une cotte d'armes, & ſur le tout un grand manteau taillé comme eſt aujourd'hui celui du Roi & des Pairs. Id.

L'*habit* long étoit autrefois celui des gens de diſtinction, ils ne portoient l'habit court qu'à l'armée & à la campagne, l'ornement principal de l'un & de l'autre conſiſtoit à être bordé de martre Zibeline, d'Hèrmine, ou de menu vair. On s'aviſa ſous Charles V. d'armorier les *habits*, je veux dire, de les chamarrer depuis le haut juſques en bas de toutes les piéces de ſon écu. Cette maſcarade dura cent ans. Louïs XI. bannit l'*habit* long, Louïs XII. le reprit, on le quitta ſous François I. Un goût de ce Prince fut de taillader ſon pourpoint. Henri II. portoit un juppon, pour haut-de-chauſſes des trouſſes de Pages, & un petit manteau qui n'alloit guère qu'à la ceinture. Les fils s'habillèrent comme le pére. Depuis Henri IV. les habits d'hommes & de femmes ont ſi ſouvent changé de modes qu'il ſeroit ennuyeux d'en faire ici le détail. Le Gendre.

Habit, ſe dit auſſi des vêtemens qui ſèrvent d'ornement tant à l'Egliſe que dans les pompes & cérémonies. Les *habits* pontificaux, ſont la mitre & la chape, que portent le Pape, les Evêques, & les Abbez Réguliérs officians. L'*habit* Eccléſiaſtique, c'eſt l'*habit* que portent les Eccléſiaſtiques. L'*habit* Eccléſiaſtique commença vèrs le tems de S. Grégoire, c'eſt à dire, au VIe ſiécle, à être diſtingué de l'*habit* laïque, l'établiſſement des nations barbares en fut la cauſe; car les laïques s'habillèrent comme ces nations, auxquelles ils étoient ſoumis; mais les Clèrcs gardèrent l'*habit* Romain. L'Abbé Boileau a fait un traité de l'*habit* Eccléſiaſtique, dans lequel il prétend, contre les Réglemens des Prélats, la coutume, & le ſentiment général, que l'*habit* Eccléſiaſtique doit être un *habit* court, & que l'*habit* court eſt plus décent qu'un *habit* long. Les *habits* ſacèrdotaux ne ſe dit qu'au plurïel. Ce ſont les ornemens ou *habits* dont les Prêtres ſont revêtus, quand ils célébrent le S. Sacrifice de la Meſſe. Les *habits* royaux, ceux que le Roi porte aux grandes cérémonies.

On dit auſſi des cérémonies que font les particuliérs, Il avoit ſon *habit* de noces, ſon *habit* des Dimanches, des bonnes fêtes. L'*habit* des jours ouvriérs. Un *habit* brodé, chamarré. Un *habit* de düeil tout uni.

Habit, ſe dit auſſi de ces vêtemens uniformes que portent les Religieux & Religieuſes, & qui marquent l'Ordre dans lequel ils ont fait profeſſion. L'*habit* de Saint Benoît, de Saint Auguſtin. En ce ſens on dit abſolument, que quelqu'un a pris l'*habit*, pour dire, qu'il commence ſon Noviciat de Religion; qu'il quitte l'*habit*, quand il renonce à ſon Ordre. On dit auſſi le petit *habit* de la Vièrge, qui eſt un ſcapulaire, ou autre marque qu'on porte par dévotion. Dans l'Ordre de Fontévraud on nomme la demeure des Religieux de l'Ordre qui ſèrvent de Chappelains & de Confeſſeurs aux Dames, auxquelles ils ſont ſoumis, l'*habit.*

Les Religieux n'ont point introduit de nouveauté, & n'ont point chèrché de ſingularité dans leurs *habits.* Les fondateurs d'Ordre, qui ont d'abord habité les déſèrts & ſolitudes, n'ont donné à leurs Religieux que les *habits* communs aux païſans. S. Athanâſe parlant des *habits* de S. Antoine, dit qu'ils conſiſtoient dans un cilice de deux peaux de brebis, & un manteau. S. Jérôme dit dans la vie de S. Hilarion qu'il n'avoit qu'un cilice, une ſaïe de païſan, & un manteau de peaux. C'étoient alors les *habits* des gens de la campagne. S. Benoît reçut des mains de S. Romain un *habit* de peaux, dont il ſe revêtit dans le déſèrt de Sublac. *Gregor. L. II. Dialog. C.* 17. Il paroit qu'il donna à ſes diſciples les mêmes *habits*, avant que d'avoir écrit ſa régle; car S. Placide après avoir été retiré de l'eau par S. Maur, dit qu'il avoit vû deſſus ſa tête la *pellice* de l'Abbé; ce qui marque, dit le P. Delle, *Antiq. Monaſt. T. II. C.* 4. que St. Placide prenoit S. Maur pour S. Benoît, parcequ'il étoit vêtu comme lui. Les peaux de brebis étoient alors en Orient & en Occident l'*habit* commun des bèrgérs, des païſans, des gens qui demeuroient dans les montagnes, comme il eſt encore en uſage en Italie parmi ces ſortes de gens, qui appellent *peliſſes* ces ſortes d'habillemens. Les Ordres Religieux, ou Communautez, qui ont été établis pour vivre dans les villes, & travailler auprès du prochain, ont pris l'*habit* que portoient les Eccléſiaſtiques au tems de l'inſtitution de ces Ordres. Ainſi S. Dominique donna à ſes diſciples l'*habit* des Chanoines Réguliérs, tel qu'il l'avoit porté juſque là lui même. Les Jéſuites, les Barnabites, les Théatins, les Oratoriens, &c. ont l'*habit* des Eccléſiaſtiques au tems de leurs fondateurs. Ce qui fait qu'ils ſont differens aujourd'hui, ou même fort extraordinaires, c'eſt que les Ordres Religieux n'ont point changé comme les autres, & qu'ils n'ont point ſuivi les modes qui ſe ſont introduites.

Habit, ſe dit encore des vêtemens étrangers, ou fantaſques, qu'on prend pour ſe déguiſer en des parties de divèrtiſſement, comme *habits* de maſque, de ballet, de Comédie. En ce Carrouſel il y avoit divèrſes Quadrilles avec des *habits* à l'Indienne, à la Turque, à la Romaine.

Habit de bord. C'eſt ainſi qu'on appelle l'*habit* que porte à la mèr un homme de Marine. *Veſtis nautica.*

On dit provèrbialement, que l'*habit* ne fait pas le Moine; pour dire, que ce n'eſt pas aſſez de marquer à l'extérieur ſa profeſſion, il faut encore en obſèrver la régularité. Ce provèrbe eſt ancien, & Jean de Mehun l'a employé dans ſon Roman de la Rôſe, comme Paſquier l'a remarqué dans ſes Rechèrches L. VIII. C. 11.

> *Ma foi les beaux* habits *ſèrvent fort à la mine.*

C'eſt un provèrbe mis en vèrs par Regniér.

> *Et l'*habit *fait, ſans plus, le Maître ou le valèt.* Regn.

On dit auſſi de celui qui porte toujours un même *habit*, qu'il eſt comme un gouvèrneur de lions, qu'il a peur qu'on le méconnoiſſe.

HABITABLE. adj. m. & f. Qui eſt en état d'être habité. *Habitabilis.* Il faut faire bien des réparations dans cette maiſon pour la rendre *habitable.* On a trouvé dans ces dèrniérs ſiécles que la

Zône Torride, & les Glaciales, étoient *habitables*. Cet homme eſt le plus habile qui ſoit en toute la tèrre *habitable*.

HABITACLE. ſ. m. Pauvre lieu où on demeure. *Habitaculum*, *domuncula*. Il ne ſe dit guère que par raillerie, ou dans un ſens odieux. Ce bon Hèrmite vit ſaintement dans ſon petit *habitacle*. Voici un méchant *habitacle*. L'*habitacle* des Démons.

HABITACLE, tèrme de Marine, eſt un petit logement fait de planches qui eſt en façon d'armoirie auprès du mât d'artimon: c'eſt le lieu où on enfèrme l'aiguille aimantée, ou la Bouſſole; & pour cette raiſon il n'y a aucun morceau de fèr tout autour. On y enfèrme auſſi la lumière, & l'horloge. Il y a quelquefois un *habitacle* pour le Pilote, & un aûtre pour le Timonièr: on l'appelle aûtrement *géſole*.

HABITANT, ANTE. adj. & plus ſouvent ſ. Qui a établi ſa demeure, ſa réſidence en quelque lieu. *Habitans*, *civis*, *incola*. On tient qu'il y a dans Paris ſept à huit cent mille *habitans*. Les *habitans* de la campagne, les *habitans* d'un tel bourg, les *habitans* d'un tel village. On appelle les manans & *habitans*, ceux qui demeurent ſeulement dans les villages.

On dit poëtiquement des oiſeaux, que ce ſont les *habitans* de l'air; des bêtes farouches, que ce ſont les *habitans* des forêts, des déſèrts. On a appellé auſſi les morts,

Noirs habitans *de ces demeures ſombres*, &c.

Dans le Droit le mot d'*habitant* a une ſignification plus particulière, & il veut dire celui qui a ſon domicile établi dans un lieu depuis un an & un jour, ou plus.

HABITATION. ſ. f. Logement, lieu où on demeure. *Habitatio*, *domus*. Un Philoſophe fait bien de ſe retirer en une petite *habitation* à la campagne, pour mieux vaquer à la méditation. Une femme qui demande d'être ſéparée d'avec ſon mari de biens & d'*habitation*, doit prouver qu'il y a eû diſſipation & ſévice, *Sævitia*.

HABITATION, ſe dit auſſi du droit qu'on a d'occuper un logis. *Jus habitandi*. Un teſtateur peut leguer par un teſtament l'*habitation* dans une de ſes maiſons. On ſtipule d'ordinaire dans les contrats de mariages des nobles, un droit d'*habitation* pour la veuve.

On dit encore, qu'un homme a eû *habitation* charnelle avec une fille, ou ſimplement qu'il a eû *habitation* avec elle, quand ils ſe ſont connus de près, lorſqu'ils ont eû enſemble les dèrnières privautez.

HABITATION, ſe dit auſſi de la qualité des lieux où on habite. L'*habitation* des lieux marécageux eſt mal ſaine. L'*habitation* chez les Infidelles eſt dangereuſe. *Manſio*, *commoratio*.

HABITATION, ſignifie auſſi l'action de celui qui demeure, qui fait ſa réſidence actuelle en un lieu. Il faut dix ans d'*habitation*, de réſidence actuelle dans les villes franches, pour exempter de la taille ceux qui y étoient contribuables, pour acquérir droit de bourgeoiſie.

HABITATION, ſignifie auſſi, une petite colonie, un établiſſement qu'on va faire en des lieux déſerts & inhabitez. Ceux de Québec ont fait des *habitations* à Montréal, & aux trois Rivières; ils avoient fait des *habitations* chez les Iroquois; mais il y a longtems qu'ils les ont abandonnées. Les *habitations* des Arabes dans la Lybie, *Marmol. L. I. C. 26. &c.* c'eſt ce qu'on appelle auſſi peuplades, ſur tout dans les païs que tiennent les Eſpagnols.

HABITER. v. act. Demeurer, établir ſa réſidence en quelque lieu. *Habitare*, *manere*, *incolere*. Les François ſont venus *habiter* la Gaûle. Le ſage eſt également diſpôſé à *habiter* les palais & les cabanes. Voilà une maiſon qu'on n'*habite* point, elle eſt déſerte, ou à loüer. *Habiter* les bois. ABLANC. Les Italiens ſe contentent aujourd'hui d'être éclairez du même Soleil, & d'*habiter* la même tèrre qu'ont *habitée* les vieux Romains. S. ÉVR.

*Dans cœur humain probité plus n'*habite. DES-H.

HABITER, eſt auſſi neutre. *Habiter* dans un lieu, dans un palais. Les peuples qui *habitent* vèrs la Ligne, ſous la Ligne. Les Amazones *habitoient* ſous des tentes ſur les rives du Thèrmodoon.

HABITER avec une femme, ſignifie, Coucher avec elle. Il y a plus de trois ans que cet homme n'a *habité* avec ſa femme. On le dit auſſi de la femme à l'égard du mari. Cela n'eſt guère en uſage dans le ſtile ordinaire.

HABITÉ, ÉE. part. & adj. *Habitatus*. Une maiſon qui n'eſt point *habitée* dépérit facilement en peu de tems.

HABITUDE. ſ. f. C'eſt en Médecine le tempérament, la compléxion, les chairs, tout l'éxtérieur du corps humain. *Habitudo*. Ce malade a toute l'*habitude* du corps, toute la maſſe du ſang corrompuë. On l'a mis au lait durant trois mois, cela a changé, a rétabli toute l'*habitude* de ſon corps. Le poiſon ne faiſoit point de mal à Mithridate, parcequ'il s'étoit tourné en *habitude*. Ce mot peut avoir ici deux ſens, celui qui vient d'être éxpliqué, & celui qu'il a en Philoſophie. Voyez plus bas.

M. de la Chambre donne au mot d'*habitude* une ſignification particulière, quand il dit dans ſon traité des couleurs de l'Iris, Bien que la lumière ſe communique aux corps ſelon toutes les dimenſions qui leur conviennent; néanmoins il ſemble qu'elle ait quelque *habitude* plus particulière avec leurs ſurfaces qu'avec leur profondeur & leur ſolidité. *Habitude* veut dire ici relation, rapport; c'eſt un tèrme & une éxpreſſion de l'école, où l'on parle ainſi en Latin.

HABITUDE, en Philoſophie, ſignifie, Les diſpoſitions de l'éſprit, & du corps, qui s'acquièrent; coutume, accoutumance contractée par des actes pluſieurs fois réïterez. *Aſſuetudo*. Les Logiciens mettent, après Ariſtote, les *habitudes* dans la troiſième Catégorie, qu'ils appellent Qualité, parcequ'elle renferme les différentes éſpèces de qualitez. L'*habitude* conſiſte dans la facilité que les éſprits ont acquis, de paſſer par cèrtains endroits de nôtre corps. MALEB. L'*habitude* éſt en général je ne ſçai quelle impreſſion qui reſte dans l'éſprit, & qui fait qu'on a plus de penchant, de promptitude, & de facilité à faire une chôſe qu'on a déja faite, parce qu'on en rappelle l'idée quand on veut, pour agir de la même manière. Par éxemple, on ſe forme une *habitude* de ſobriété, lorſqu'on a préſentes à l'éſprit les raiſons de s'abſtenir de la débaûche, & cette réfléxion étant réïterée pluſieurs fois, rend toujours plus facile l'éxercice de cette vèrtu. Les *habitudes* de l'enfance, & les préjugez de l'éducation s'emparent de nous, avant que nous ayons le tems de réfléchir. J'ai vieilli dans l'*habitude* de ne dire jamais mon ſecret. FEN. Une longue *habitude* donne à l'èrreur dans nôtre éſprit tous les droits de la vérité. Les vèrtus, & les vices, ſont appellez en Philoſophie des *habitudes* bonnes, ou mauvaiſes. Il faut prendre garde à ne point contracter de mauvaiſe *habitude*; à acquérir l'*habitude* des vèrtus. BELL. Ce ſont des maximes propres à entretenir les vicieux dans leurs mauvaiſes *habitudes*. Les vieux Romains, poſſédez ſeulement d'une âpre vèrtu, chèrchoient à entretenir leurs dures & auſtères *habitudes*. S. ÉVR. La longue *habitude* nous empêche de ſentir les défauts de nos amis. LA ROCH. Il ne ſeroit peut-être pas poſſible de gouvèrner les peuples, ſi par l'*habitude* où ils ſont de dépendance, & de ſoumiſſions, ils ne faiſoient la moitié de l'ouvrage. LA BRUY. L'*habitude* nous rend fade ce qui nous a le plus piqué la prémière fois. BELL. Les préceptes corrigent plutôt les défauts d'*habitude*, que le tempérament. VILL. Les *habitudes* du cœur ne ſe changent pas aiſément. S. RÉAL. Je m'étois fait une douce *habitude* de vous aimer. H. S. DE M. Je m'apperçois que vous prenez une cèrtaine *habitude* à me gourmander. BUSSY RAB.

HABITUDE ſe dit en Théologie des vèrtus infuſes, Foy, Eſpérance, Charité, non qu'elles s'acquièrent par des actes réïterez, puiſqu'elles ſont infuſes, mais parce qu'elles ſont inférieures, & que le principe ſurnaturel des actes de ces vèrtus eſt en nous d'une manière pèrmanente.

La conſtance eſt une chimère;
En amitié tout amour dégénère,
Sitôt que l'habitude *en corrompt les plaiſirs.* VILL.

HABITUDE, ſignifie auſſi, Connoiſſance, familiarité, accès, fréquentation. *Neceſſitudo*, *conjunctio*. Cet homme a de bonnes *habitudes* à la Cour, il y a grand crédit. Quand on eſt longtems abſent on pèrd toutes ſes *habitudes*. Je n'ai pas grande *habitude*, grand accès en cette maiſon. Dans une vieille *habitude* le tems ſe conſume ennuyeuſement à aimer moins, ou à n'aimer plus. S. ÉVR. On ſe trompe dans la mauvaiſe fortune, ſi on compte ſur de vieilles *habitudes*, qu'on nomme aſſez légèrement amitiez. ID. Heureux celui qui n'a point d'*habitudes* avec les méchans.

On appelle auſſi un homme d'*habitude*, Celui qui ne ſe plait qu'avec les gens qu'il connoit de longue main, qu'il eſt accoutumé de voir. Ce Prince n'aime point à voir de nouveaux Officièrs, c'eſt un homme d'*habitude*. Je ſuis femme d'*habitude*, je n'aime point les nouveaux viſages. LESAGE, dans la Comédie de Turcaret.

HABITUDE, Ce mot ſe dit de cèrtains Prêtres de Paris, qui ſont habituez dans une Paroiſſe, & qui avec la pèrmiſſion du Curé, y font quelques fonctions Eccléſiaſtiques. Il a une *habitude* à S. Jacques de la Boucherie. Il avoit une *habitude* à Saint Euſtache, &c.

HABITUEL, ELLE. adj. Qui eſt tourné en habitude, qui eſt paſſé en habitude. Maladie *habituelle*, invétérée, que l'on garde depuis longtems. Diſpoſition *habituelle*, c'eſt la même chôſe qu'habitude; c'eſt une diſpoſition acquiſe par des actes réïterez. On le dit auſſi d'une diſpoſition ordinaire où l'on eſt toujours de faire quelque chôſe.

HABITUEL, ELLE. adj. Tèrme de Théologie. *Habitualis*. La grace *habituelle*, eſt celle qu'on a reçuë avec le Baptême & qui nous

eſt

eſt renduë ou augmentée par les autres Sacremens. On l'appelle ainſi, non pas que ce ſoit une habitude acquiſe, mais parceque qu'elle eſt pérmanente comme une habitude acquiſe. Il faut avoir la grâce *habituelle* pour être ſauvé, & la grâce actuelle pour agir méritoirement. Péché *habituel*, eſt celui qui ſe fait par une mauvaiſe habitude qu'on a contractée.

HABITUÉ. ſ. m. Prêtre qui s'attache volontairement au ſérvice d'une Parroiſſe, qui y va dire la Meſſe, l'Office. On prétend que c'eſt ce qu'on appelloit autrefois *incardinatus*, & que le nom des Cardinaux eſt venu de là.

HABITUDE. v. act. Accoutumer, faire prendre une habitude. *Conſuefacere, condocefacere.* Il faut *habituer* de bonne heure les enfans à prier Dieu. Je ne ſuis pas encore *habitué* à cela.

HABITUER, s'employe plus ordinairement avec le pronom pérſonnel, & devient une éſpéce de neutre paſſif. *Aſſueſcere.* Il ſignifie, Prendre une habitude, une accoutumance. Il eſt auſſi aiſé de s'*habituer* au bien qu'au mal.

HABITUER, ſignifie auſſi, Établir ſa demeure en quelque endroit. *Figere domicilium, vita tabernaculum.* Pluſieurs Hollandois ſe ſont allez *habituer* aux Indes à Batavia. Ce Prêtre s'eſt *habitué* dans cette Parroiſſe. Les animaux domeſtiques ſe viennent *habituer* dans les maiſons où on leur donne à manger.

HABITUÉ, ÉE. part. & adj. vèrb. *Aſſuefactus.*

HABLE. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *havre. Portus, navale.*

Mariniérs eſloignoient le hable. GUIL. GUIART.

Ce mot vient du nom Breton *Aber*, qui ſignifie la même chôſe. LOBINEAU, *hiſt. de Bret. Gloſſ.* Si cela eſt vrai *hable* vient de l'Hébreu, car il ne faut point douter que le mot Breton *aber* ne vînt de l'Hébreu עבר, *'abar*, qui ſignifie *paſſer*, & ne ſignifiât proprement paſſage en Hébreu עבר, *eber*. On appelloit un port de mèr paſſage, parceque c'eſt là qu'on alloit & qu'on s'embarquoit pour paſſer la mèr; de même que pluſieurs endroits où l'on s'embarquoit pour paſſer une rivière, c'eſt à dire, des ports de rivière, ont été appellez *aber*, *eber*, &c. par nos anciens Gaulois. Nous en avons marqué quelques-uns à leur place.

HABLER, v. n. La prémière ſyllabe de ce mot, & de ſes dérivez qui ſuivent, eſt longue, & l'*h* ſe prononce, s'aſpire. Mentir hardiment, parler trop, ou de chôſes qu'on ne ſçait point; prometre plus qu'on ne veut tenir. *Mentiri, confidenter loqui.* A force de *hâbler*, on pèrd toute créance dans le monde. On dit que les Gaſcons ſont ſujèts à *hâbler*.

HABLERIE. ſ. f. Vanterie, éxaggération, vaine promeſſe. *Jactantia.* Ne vous attendez pas à cet homme-là, tout ce qu'il dit n'eſt que *hâblerie*. Ce Provincial ſe vante d'être noble, riche, vaillant, c'eſt une pure *hâblerie*.

HABLEUR, EUSE. ſubſt. Grand parleur, grand menteur, grand prometteur. *Mendax, magniloquus, glorioſus.* Ne vous fiez pas à tous ces Médecins charlatans, ce ne ſont que des *hâbleurs*. Les femmes ſont ſouvent auſſi *hâbleuſes* que les hommes.

Dans Florence jadis vivoit un Médecin,
Sçavant hâbleur, *dit-on, & célèbre aſſaſſin.* BOIL.

Ce mot vient de l'Éſpagnol, *hablar*, qui ſignifie ſimplement, *parler*; & les Éſpagnols l'ont pris du Latin *fabulari*.

HABOUT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Limes.* Les *habouts* ſont les tenans & aboutiſſans, les bornes & limites des fonds & héritages.

HABOR. ſ. m. Nom d'une contrée d'Aſſyrie où fûrent tranſportez les Iſraëlites, ou d'une rivière qui l'arrôſoit. *Habor*. Suivant les Septante & la Vulgate 4. L. des Rois XVII. 6. c'eſt un fleuve d'une province appellée Gozan. Au 2. L. des Paralipomenes V. 26. il ſemble dans les Septante que *Habor* ſoit une ville ſituée ſur la rivière qui paſſoit dans la Province de Gozan; & quoique le texte Hébreu ne marque pas que ce lieu ſoit ſur le fleuve de Gozan, cependant il l'en diſtingue; & au 4. L. des Rois il peut auſſi s'entendre d'un lieu de la province de Gozan.

HABRILLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Haberilla.* On lit aux Chroniques de Conſtance que S. Gal fit Sainte *Habrille* Abbeſſe. CHASTELAIN, *au 30ᵉ Janv. p. 466.*

HABSBOURG, HABSPOURG, HAPSBOURG. ſ. maſc. Nom propre d'un Châteàu de la Suiſſe, ſitué près du lac de Lucèrne, à l'orient de la ville de ce nom. *Habsburgum.* Ce Château étoit autrefois du Comté de *Habsbourg*, il l'eſt aujourd'hui d'un Bailliage du Canton de Lucèrne. La Maiſon d'Autriche tire ſon origine de Rodolphe Comte d'*Habſpourg*, né le 25. d'Avril 1218. élû Empereur l'an 1273. On dit que les Comtes d'*Habſpourg* deſcendoient d'Erchinoald, Maire du Palais ſous Clovis II. M. de la Chapelle de l'Acad. Franc. écrit *Hapsbourg*. Voyez, les Lettres du Suiſſe Lett. IXᵉ Mais Lettre XIᵉ il écrit *Azbourg*. Le Comté

d'*Habsbourg* porte d'or au lion de gueules couronné, lampaſſé & armé d'azur. HEISS.

HAC.

HACACHAN, ou *Hangi-Chan*. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'Indouſtan en Aſie. *Haga-chanum, Hangi-chanum.* On l'appelle auſſi Royaume de Balochy. L'*Haca-chan* eſt ſitué à l'orient de l'Indus. MANDESLO.

HACÉLDAMA. *Ager Sanguinis.* Champ proche de Jéruſalem, ainſi appellé, parcequ'il fut acheté des trente deniérs que Judas avoit reçus pour trahir ſon maître Jéſus, & qu'il rapporta quand il eut reconnu ſon crime. C'eſt pour cela que juſqu'à préſent on appelle ce champ *Hacéldama*. BOUH. Ainſi écrit le P. Bouhours avec tous les autres Traducteurs. En éffet ce nom eſt formé de חקל, *hhakel*, mot Syriaque, dont la prémière lettre eſt une aſpiration très-forte, & qui ſignifie *champ*, & de דמא, *dama*, *ſang*. Maty & M. Corneille l'écrivent donc mal par un A ſimple. C'eſt au C. I. des Actes des Apôtres v. 19. qu'il en eſt parlé. On le place au midi de Jéruſalem; mais je ne ſçai pas trop ſur quoi l'on ſe fonde, ſi ce n'eſt la tradition.

HACHA. ſ. f. Rio de la Hacha, ou Noſtra Seignora de los remedios. *Hacha, urbs Fluvii Facis*, ou *Beata Maria de remediis.* Ville de l'Amérique méridionale. Elle eſt dans la région de Tèrre fèrme, à l'embouchure de la rivière de la *Hacha* dans la mèr de Nord. Elle eſt capitale d'un Gouvèrnement qui porte ſon nom, ſituée entre ceux de Sᵗᵉ Marthe & de Vénézuéla, & conſidérable par la fèrtilité de ſon tèrroir, par le ſel qu'on y fait, & par l'or & les pièrreries qu'on y trouve. MATY.

HACHE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire) Éſpéce de coignée qui ſèrt aux Charpentiérs à tailler leur bois, qui a un manche court, & un fèr large & aigu. *Dolabra, ſecuris, aſcia.* En pluſieurs païs on coupe la tête avec une *hache*. Les ennemis briſérent les portes à coups de *hache*. La marque des Magiſtrats Romains étoit un cèrtain nombre de *haches* entourées de faiſceaux de vèrges. On l'appelle en Blâſon *Hache Conſulaire*, comme en portoit le Cardinal Mazarin, & comme en portent encore aujourd'hui le Duc Mazarin & le Comte de Nevèrs. Aimoin dit que Clovis portoit une *hache* pour ſon ſcéptre. On appelle *hache Danoiſe*, une *hache* d'armes d'argent, le manche arrondi ou ployé d'or, comme on en voit ſur l'Écu de Norvége.

Ce mot vient de l'Allemand *bacchen*, ſelon Pontanus. Selon Ménage, il eſt dérivé de *aſcia*. Selon Bochart, il vient de *hatſin*, mot Éthiopique, qui ſignifie du *fèr*. Le Poëte Dante dit *azza*, pour dire, une *hache*. Les François ſe ſèrvoient d'une ſorte de halebarde qui eſt décrite par Agathias, qui étoit faite en forme de *hache*. Les Flamands l'appellent encore *haccken*; les Auvèrgnâts *aichou*, que quelques-uns croyent venir du Latin *ango*; & les aûtres, d'un vieux mot François *angon*, d'où avec plus d'apparence vient le mot de *hache*.

HACHE D'ARMES, eſt une petite arme dont le manche eſt tout de fèr, & qui eſt d'un côté taillée en forme de *hache*, & de l'aûtre ordinairement en marteau. Les anciens hommes d'armes en portoient pour s'en ſèrvir quand ils avoiént briſé leurs lances. Les anciens Maréchaux de France en accoſtoient leurs Écus pour marque de leur dignité. Sur mèr la *hache d'armes*, eſt une *hache* coupante d'un côté, & pointuë de l'aûtre, qui ſèrt à armer un matelot, pour aller à l'abordage.

HACHE. L'Ordre de la *hache*. *Equites haſtati, haſta*, ou *haſtatorum ordo.* C'eſt un Orde militaire établi en Arragon par Raymond Bérenger, dèrniér Comte de Barcelone, en mémoire de la victoire qu'il remporta ſur ſes ennemis, & de ce que les femmes de Tortôſe armées de haches défendîrent courageuſement leur ville.

En tèrme d'Imprimerie, on dit qu'un livre eſt imprimé en *hache*, quand il y a des glôſes qui commencent d'abord à la marge; mais qui étant trop grandes ſont imprimées en retournant ſous le texte, dont pour cet éffet on retranche la page à proportion.

Les Commentaires d'Accurſe ſur le Droit Civil ſont imprimez en *hache*. Ceux de Cajétan ſur la Somme de Saint Thomas ſont auſſi imprimez en *hache*. Les Bibles Rabbiniques de Bombèrgue & de Buxtorf ſont auſſi imprimées en *hache*.

C'eſt auſſi un tèrme d'Arpenteurs, dont il ſe ſèrvent quand ils trouvent des héritages qui ſont entez les uns dans les aûtres, à la manière de la *hache* d'Imprimerie.

On appelle en tèrmes de Marine un Charpentiér, un Maître de *hache*.

En tèrmes de Blâſon on appelle une *hache* ſans manche, *doloire*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a un coup de *hache*; pour dire, qu'il eſt fou, qu'il a le cèrveau bleſſé.

HACHE, eſt auſſi une intèrjection populaire, dont on ſe ſèrt pour

témoigner qu'on eſt fâché d'avoir manqué quelque coup. *Hache*, foin de moi.

HACHE-ROYALE. Plante qui eſt une éſpéce d'Aſphodéle, & qui a ſa tige ſimple & ſans rameaux. On l'a ainſi nommée parcequ'on a prétendu qu'en fleuriſſant elle repréſentoit un ſceptre royal. En Latin *Aſphodelus albus ramoſus*. C.B. ou *Haſtularegia*. Voyez ASPHODÉLE.

HACHÉE. ſ.f. C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à une peine qu'on impôſoit aux gens de guèrre, & même aux Seigneurs. *Harmiſcara*, *Armiſcara*. Cette peine conſiſtoit à porter une ſelle, ou un chien, pendant un cèrtain éſpace de chemin, & elle étoit infamante; d'où vient qu'Innocent III. L. XIII. ép. 135. appelle cela *portare opprobrium quod harmiſcare vulgariter appellatur*. On l'appelloit donc *harmiſcare*; il paroit auſſi par une Charte de l'an 1246 citée par Du Cange, qu'on la nommoit auſſi en François *hachées*, & *Proceſſions*, parceque l'on indiquoit une proceſſion ſolemnelle, lorſqu'un coupable devoit ſubir cette peine, & pour ſon éxécution. Voyez M. Du Cange au mot HARMISCARA.

HACHEMENT, ou HANCHEMENT. ſ.m. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des liens de pennaches à divèrs nœuds, & lacèts, & à longs bouts voltigeans en l'air, dont les Allemands lient leurs lambrequins, qui doivent être des mêmes émaux. *Ornamenta inſignia*. C'eſt par corruption qu'on l'écrit de la ſorte, parcequ'il faut écrire *achement*, qui ſignifioit autrefois *ornement*.

HACHER. verb. act. (L'*h* s'aſpire) Coupper en menuës parties. *Comminuere*, *incidere*, *minutim diſſecare*. Les Cuiſiniérs *hachent* le veau pour faire des andouillettes, *hachent* le bœuf, le mouton, pour faire des haricots, des pâtez en pot. On dit auſſi, *Hacher* du bois, lorſqu'on le couppe, qu'on le taille, qu'on le fend avec la hache.

Ce mot, auſſi bien que *hachis*, eſt dérivé de *hache*, parceque c'eſt un inſtrument propre à *hacher*.

HACHER, ſe dit figurément de la grêle, quand elle a fait de grands dégats. La grêle eſt tombée avec tant de violence, qu'elle a *haché* juſqu'au bois des vignes, & aux branches des arbres. *Concidere*.

HACHER, ſignifie auſſi, Couper, tailler mal proprement quelque chôſe. Cet Écuyér trenchant ſçait mal ſon métiér, il *hache* les viandes, au lieu de les coupper. Ce Gentilhomme a *été haché* par un Éxécuteur mal-adroit, qui a manqué ſa tête deux ou trois fois. Ce Tailleur a *haché* toute cette étoffe, il en a pèrdu plus de la moitié. *Diſſecare*.

On dit auſſi d'un homme maltraitté, aſſaſſiné de pluſieurs coups, qu'il a été *haché* en morceaux, en piéces. *Diſſectus*.

HACHER, ſe dit dans pluſieurs Arts méchaniques de cèrtaines façons que l'on donne à la matiére. Les Deſſinateurs & les Graveurs appellent *hacher*, quand avec la plume, le crayon, ou le burin, ils font des traits qui ſe croiſent les uns ſur les autres: leſquels traits ainſi croiſez font les ombres d'un deſſein, d'une éſtampe. *Decuſſatim delineare*. *Hacher* une pièrre, c'eſt avec la *hache* du marteau à deux layes, unir le parement d'une pièrre, pour la ruſtiquer & la layer enſuite. Les Orfévres *hachent* quelquefois l'or, & c'eſt lorſqu'ils le veulent émailler. *Hacher* un anneau. Les Fourbiſſeurs & les Arquebuſiérs *hachent* auſſi le fer, le cuivre, & le léton, lorſqu'avec le couteau à *hacher*, ils couppent par petits traits les endroits où ils veulent appliquer de l'or, ou de l'argent. *Hacher* une garde, un pommeau d'épée. Les Maçons *hachent* le plâtre, lorſqu'avec la *hachette*, ils le couppent par petits morceaux pour faire un enduit, un crépi. Les Charpentiérs diſent auſſi *hacher*, quand ils font des hoches dans le bois avec la *hache* pour hourder une cloiſon, un pan de bois, un plancher, &c.

On dit provèrbialement, *Hacher* menu comme chair à pâté. *Minutim diſſecare*.

HACHÉ, ÉE. part. & adj. *Diſſectus*, *minutim conciſus*.

HACHEREAU. ſ.m. (L'*h* s'aſpire) diminutif. Petite cognée. *Acicula*.

HACHETTE. ſ.f. (L'*h* s'aſpire) eſt un marteau trenchant d'un côté, dont ſe ſèrvent pluſieurs ouvriérs, comme Tonneliérs, Couvreurs, Charpentiérs, Maçons, &c. *Securicula*.

HACHIE. ſubſt. fem. Vieux mot, qui ſignifie peine, ſupplice. *Pœna*, *ſupplicium*, *mulcta*. On a auſſi dit & écrit *hacie*, *haſchie*, *haſquie*.

Et ſi ot la Langue trencie
Por ſoffrir plus grande hacie. PHIL. MOUSK.

Le ſoffriront deliteuſe hachie. R. DE GARIN.

Peſme chai, mais parot grande haſchie. ID.

En grans ſoupſons & grans haſquies.
WILL. DE GUIGNEVILLE.

HACHILA. ſ. f. Nom propre d'une colline de la Tribu de Juda. *Hachila*. Elle étoit dans le deſèrt de Ziph. C'eſt là que David ſe retiroit lorſqu'il fuyoit Saül, 1. L. des Rois XXIII. 19. XXVI. 13. Adricomius croit que c'eſt la colline qui fut nommée Colline d'Achilles, ſur laquelle on bâtit dans la ſuite la ville de Maſſade. Les Des Marais écrivent HAKILA, quoi qu'ils conviennent qu'en Hébreu c'eſt un *Caph*, & non point un Koph.

HACHIS. ſ.m. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de Cuiſine. C'eſt une préparation de viandes hachées bien menuës & aſſaiſonnées. *Minutal*. Il ſe fait des *hachis* de poiſſon, auſſi bien que de chair.

Et fort dévotement il mangea deux pèrdrix,
Avec une moitié de gigot en hachis. MOL.

HACHOIR. ſ.m. Tronc, ou table de bois fort épaiſſe ſur laquelle on hache la viande.

HACHOIR. C'eſt auſſi le couteau à hacher.

HACHTICUU. Tèrme de Calendriér. Nom du quatriéme mois des Finlandois, qui répond à nôtre mois d'Avril.

HACHURE. ſ.f. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de Gravûre. Ce ſont des traits de plume, de crayon, ou de burin, croiſez les uns ſur les aûtres pour faire des ombres. *Inciſura*, *ſectio*. Ce qu'il y a de mèrveilleux dans la gravûre de Mellan & de Sadelèrs, c'eſt qu'ils marquent fort bien les ombres ſans faire aucunes *hachûres*. Ces *hachûres* ſont de grand uſage dans le Blâſon, pour faire diſtinguer les émaux des Écus ſans qu'ils ſoient enluminez. La prémière *hachûre* en pal ou de haut en bas ſignifie le *Rouge*, ou *Gueule*, la ſeconde qui eſt en faſce, & travèrſe l'Écu, ſignifie le *Bleu*, ou l'*Azur*. La *hachûre* en pal contrehachée en faſce ſignifie le *Sable*; la quatriéme, qui eſt en bande ou de biais, qui va de droit à gaûche, ſignifie le *Vèrd*, ou le *Sinople*; celle qui eſt en barre de gauche à droit ſignifie le *Pourpre*. L'Écu ſimplement pointillé ſignifie l'*Or*; & quand il eſt blanc & tout uni, il ſignifie l'*Argent*. Cette invention eſt du Père Piétra Sancta, qui lui eſt pourtant conteſtée par le Sieur de la Colombière. Quoi qu'il en ſoit, elle a été ſuivie par tous les Blâſonneurs qui ſont venus depuis. P. MÉNEST.

HAD.

HADA, ou ADA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Babyloniens. *Hada*, *Ada*. C'étoit la Junon des Babyloniens. HÉSYCHIUS. Selden écrit *Hada*, ou *Chada*, & croit que c'eſt la même qu'Atèrgatis. Il ſemble vouloir tirer ce mot de l'Hébreu, ou Chaldéen חדה, *Hhadah*, Une. Voyez *De Diis Syr. Synt. I. C. 6.* Il y a bien plus d'appârence qu'il venoit du Chaldéen, חדה, *Hhadah*, qui ſignifie, ſe réjouïr, ſe divèrtir; car Héſychius dit qu'il ſignifie la même chôſe que ἡδονή, *plaiſir*, *joye*, *volupté*. D'autres croyent que *Hada*, comme Junon, n'étoit autre chôſe que l'air, ou la Lune. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. I. C. 22.*

HADAKIEL. Tèrme d'Aſtrologie. C'eſt, ſuivant le ſentiment des Arabes, le nom de l'Ange qui préſide au ſigne de la balance.

HADAR, ou HÉDAR. Tèrme de Calendriér. Nom du troiſiéme mois des Éthiopiens, qui répond du moins en partie au mois de Novembre. On l'appelle auſſi *Chadar*.

HADAD-RIMMON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Adadremmon*. Elle étoit dans la vallée de Mageddon. *Zachar. XII.* 11. Elle prit dans la ſuite le nom de Maximien, ou de Maximin, & fut appellée *Maximianopolis*, ou ſelon d'autres *Maximinianopolis*. Elle eut un Évêque, cela paroît par les ſouſcriptions du Concile de Nicée, & de celui de Jéruſalem de l'an 536. *S. Jérôme ſur Zacharie XII. Sur Oſée I. Reland.* La Vulgate écrit *Adadremmon*. L'Hébreu *Hadadrimmon*.

HADAGIE. ſ. f. Nom propre d'une grande ville du Royaume de Fèz en Afrique. *Hadagia*. Elle eſt dans une Iſle que font les riviéres de Mululo, & de Muluan. *Marmol*, *L. IV. C. 108.* *De la Croix*, *Afriq. ancienne & modèrne T. I.*

HADARA. ſ. m. & f. Tèrme de Relation; habitant des villes. *Civis*, *urbicola*. Les Arabes appellent par mépris *hadaras* ceux de leur nation qui demeurent dans les villes. Ces *hadaras* deſcendent de ceux que le Calife Otman envoya en Afrique vèrs la 30e année de l'hégire, la 551e de J.C. Ces Arabes laiſſant la garde des troupeaux & la vie de la campagne aux autres, ſe retirérent dans les villes, s'appliquérent au trafic & aux ſciences; & parce qu'ils ont ainſi abandonné l'ancienne maniére de vivre des Arabes, les autres les mépriſent. Voyez Marmol, L. I. Ch. 27.

Ce mot vient peutêtre de [illegible], *hakir*, qui en Arabe ſignifie vil, mépriſable; ou plûtôt de הדר, *hhadar*, en Hébreu, *conclave*, *penetrale*, & de là en Arabe, Maiſon du Prince, Palais, la Cour.

HADASSA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Hadaſſa*. Joſ. XV. 37. Adrichomius la nomme *Adaſa*, & d'autres *Adeſa*.

Adeſſe ; les Des-Marais ſuivant la prononciation Hébraïque *Hadaſſa*.

HADDINGTON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Écoſſe méridionale. *Haddingtonia*, *Hadina*. Elle eſt ſituée dans la Lothiane, à ſix lieuës de la ville d'Édimbourg, du côté du midi. Elle a voix & ſéance dans le Parlement d'Écoſſe. Maty.

HADELLANDT, ou HADELEN. ſ. m. Nom propre d'une Contrée du Duché de Brême, en Baſſe Saxe. *Hadelia*. Elle s'étend entre le long Marais & la riviére d'Elbe, depuis la riviére d'Oeſt juſqu'à la mér d'Allemagne. On le diviſe en deux parties ; l'orientale, dont Nienhuis eſt la Capitale, appartient à la Suéde ; l'occidentale, où il n'y a rien de remarquable, dépend du Duché de Saxe Lawenbourg, à la réſerve du baillage de Ritzenbuttel, ou Ritzenbuttel, qui eſt le long de la côte, & appartient aux Hamburgeois. Maty.

HADEMAR, ou HADAMAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Weſterwald en la baſſe partie du Cércle du haut Rhin. *Hademarium*. Elle eſt dans les États de Naſſaw, ſur la riviére d'Ells, à deux lieuës de Dietz. Cette ville a titre de principauté, & deux châteaux, où font leur réſidence deux branches de la maiſon de Naſſaw Sigen. Maty.

HADEQUIS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Maroc, en Afrique. *Hadequis*, *Hadequiſa*. Elle eſt dans la Province d'Hea, à trois lieuës au midi de Téculet. *Hadequis* fut pris par les Portugais en 1514. *Marmol*, *L. III. C.* 7.

HADÈRSLEBEN. ſ. m. *Haderſlebia*, ou *Haderſlebia*. Ville du Royaume de Danemarc, ſituée dans le Duché de Sleſwick, ſur un petit Golfe de la mér Baltique, où elle a un bon port fort fréquenté, vis-à-vis de l'iſle de Funen. *Haderſleben* appartient au Roi de Danemarc, & eſt commandé par la citadelle de Hanſbourg, conſtruite ſur une petite iſle, qui eſt au milieu du Golfe. Maty.

HADID. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Hadid*. Voyez 2. L. d'Eſdras XI. 34.

HADRACH. ſ. m. Nom propre dans Zach. IX. 1. *Hadrach*. Le Prophéte dit la tèrre d'*Hadrach* ; ainſi il paroit que c'eſt d'une contrée qu'il parle. Cependant d'anciennes Scholies Grècques diſent que c'eſt une ville d'Arabie. De ſorte qu'il faut conclure, avec le P. Lubin & ſelon l'uſage de ces tems & de ces païs-là, qu'*Hadrach* étoit une ville qui donnoit ſon nom à la contrée dans laquelle elle étoit ſituée. Le P. Lubin remarque qu'elle s'eſt encore appellée *Adrach*, *Adra*, *Adraon*, & *Adraium* ; qu'elle fut dans la ſuite Épiſcopale ſous l'Archevêque de Boſtre, aujourd'hui Buſſereth, & qu'on la nommoit communément la ville de S. Bèrnard des Champs. Les Des-Marais, qui écrivent *Hadrac*, obſèrvent que quelques-uns veulent que ce ſoit le nom d'un Roi de Damas plûtôt que d'un lieu. Le prémier ſentiment eſt le plus probable.

HADRIANÉES, ou HADRIANALES. ſ. m. & pl. Jeux inſtituez à l'honneur de l'Empereur Hadrien. *Hadrianea*, *Hadrianalia*. Il y avoit des *Hadrianales* de deux ſortes ; les uns qui ſe célébroient tous les ans, & les autres tous les cinq ans. M. Triſtan éxplique dans ſon I. Tôme une médaille qu'il croit conſérver la mémoire de ces jeux. On y voit le bœuf Apis avec ſa marque d'un croiſſant. Le Chevalier Marsham croit que cette médaille, & quelques autres ſemblables, furent frappées en Égypte l'année qu'on fit l'Apothéoſe d'Hadrien, après avoir célébré ſes jeux.

HADRIANISTES. ſ. m. Nom d'Hérétiques des prémiers ſiécles de l'Égliſe : ils étoient diſciples de Simon le Magicien. *Hadrianiſtæ*. C'eſt Théodoret *L. hæret fab.* qui à l'Article de Simon met les *Hadrianiſtes* au nombre des diſciples de cet Héréſiarque. Apparemment qu'ils prirent ce nom de celui qui ſe mit à leur tête, & qui s'appelloit Hadrien. Voyez auſſi Baronius à l'an 35. de J. C. n. XIII.

On appelle encore *Hadrianiſtes* les Sectateurs de l'Anabaptiſte Hadrien ; Hamſtédius, Pratéolus, Lindanus, & Spond, en parlent à l'an 1580. n. XIV.

HADRIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hadrianus*. Toutes les médailles Latines & les monumens antiques écrivent ce nom par une *H*. Ce n'eſt que dans des ſiécles poſtérieurs qu'on l'a retranchée. *Hadrien* fut adopté par Trajan, auquel il ſuccéda dans l'Empire. Il y a ſix *Hadriens* Papes.

HADRUMÉTE. Voyez Adrumète. C'eſt ainſi que l'uſage veut qu'on écrive.

HADWIGE, ou HÉDUIGE. Voyez HÉDWIGE.

HAE.

HÆMON. ſ. m. Nom propre ancien d'un fleuve de Béotie, qui paſſoit par la ville de Chéronée, & qui tomboit dans le Céphyſe. *Hæmon*. Selon le Plutarque on l'avoit auſſi appellé Thérmodon.

HÆMONIE. ſ. f. Nom propre que l'on donnoit autrefois à la partie ſeptentrionale de la Thrace. *Hæmonia*, *Hæmimontus*. Elle s'étendoit entre le Mont Hème, ou Coſtegnatzo, & la Mariza, juſqu'au Pont Euxin ; Andrinople, Anchialus & Nicopolis, en étoient les lieux principaux. Maty.

HÆMUS. ſ. m. Nom propre d'une montagne de Thrace, ſur les confins de la Theſſalie. *Hæmus*. Elle avoit ce nom d'*Hæmus* fils de Boreas & d'Orithye.

On appelloit auſſi *Hæmus* chez les Romains les victimes qu'on immoloit à Jupitér fulminant, ſans qu'on ſçache la raiſon de ce nom. Voyez Barthius ſur Stace, *Thebaid. L. XI. v.* 213.

HAENS. ſ. m. Nom propre d'un village ſitué entre Liége & Hui, mais plus près de Hui. *Anamanium*. Voyez De Valois, *Not. Gall.* p. 17.

HAG.

HAGAR. Voyez FAUCON HAGAR.

HAGARd, arde. adj. (L'*h* de ce mot s'aſpire) mais le *d* final du maſculin ne ſe prononce jamais, pas même devant une voyelle. *Hagard* & féroce, dites *hagar* & féroce. Il ſignifie, Qui a quelque chôſe de rude, de menaçant, de furieux. *Ferus*, *ferox*, *immanſuetus*. Il ne ſe dit au propre que du viſage, des yeux, de la mine. Il a l'air *hagard*. Scar. Deſmarêts a dit dans ſes Viſionnaires,

> *Doncques rigoureuſe Caſſandre,*
> *Tes yeux entre doux & hagards,*
> *Par l'optique de tes regards,*
> *Me vont pulvériſer en cendre.*

Et Boileau dans une de ſes Satires,

> *Et le Barreau n'a point de monſtres ſi hagards ;*
> *Dont mon œil n'ait cent fois ſoutenu les regards.*

Hagard, ſe dit quelquefois figurément de l'éſprit, & ſignifie, Rebarbatif, qui écoute peu la raiſon, peu ſociable. Ce Juge a une humeur *hagarde*, & peu acceſſible.

Hagard, ſe dit auſſi de tout ce qui a quelque chôſe de rude. *Aſper*. Ses rimes ſont trop *hagardes*. Voit.

Hagard, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie un Faucon qui n'a pas été pris au nid, qui eſt difficile à apprivoiſer. *Falco heteropterus*. Le contraire de *ſor*, qui a pluſieurs muës. Voyez Faucon hagard.

Quelques-uns dérivent ce mot de *agreſte*, qui ſignifie *ſauvage*, *difficile à apprivoiſer*. Il vient de l'Allemand *hag*, *clôture*, *forterèſſe*, *lieu fortifié*, d'où l'on a fait *hagard*, pour ſignifier un homme que la forterèſſe où il ſe trouve rend fier & hardi. Huet. L'Auteur du jardin des racines Grècques le dérive du Grèc ἄγριος, qui veut dire *ſauvage*.

HAGRÉNIEN, enne. ſ. m. Nom de peuple. Les deſcendans d'Agar par Iſmaël. Voyez Agarien.

HAGIOGRAPHES. adj. m. Tèrme Théologique. Nom que nous donnons à une partie des livres de l'Écriture que les Juifs appellent *Chetuvim*, & par lequel nous éxprimons ce mot Hébreu *Hagiographa*. Les Juifs diviſent les livres ſacrez en trois claſſes. La loi, qui comprend les cinq livres de Moïſe. Ceux des Prophétes, qu'ils nomment *neviim* : & les *Hagiographes*, qu'ils nomment *cetuvim*, c'eſt-à dire, *écrits*. Ces livres *hagiographes* ſont les Pſeaumes, les Provèrbes, Job, Daniel, Éſdras, les Chroniques, que nous appellons Paralipoménes, le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Eccléſiaſte, & Eſthèr. Les Juifs appellent ces livres *écrits* par éxcellence, parcequ'ils ont été écrits par l'inſpiration du S. Éſprit, dit Kimhhi dans ſa Préface ſur les Pſeaumes, Maïmonides, *More Neb. P. II. C.* 45. & Élias Lévita dans ſon Thiſbi à la diction כתב. Ils les diſtinguent pourtant des Prophétes, parceque leurs Auteurs n'ont point appris du S. Éſprit ce qu'ils contiennent par la voye qu'ils nomment Prophétie, & qui conſiſte en ſonges, viſions, paroles entenduës, éxtaſes, ou raviſſemens, mais par une ſimple inſpiration & direction de cet Éſprit Saint. Voyez le *Theſaurus Philologic.* de Hottinger *L. II. C.* 1. *Sect. III.* la Critique de Pfeiffer C. 1. n. 7. Simon, &c.

Ce mot vient d'ἅγιος, ſaint, & de γράφω, j'écris. Les *hagiographes* ſont des écrits ſaints, ou ſacrez. Ce nom eſt fort ancien. S. Jérôme s'en eſt ſouvent ſervi. Avant lui ſaint Épiphane appelloit ces livres ſimplement Γραφεῖα, qui répond plus préciſément à l'Hébreu כתובים ; & n'y ajoute rien. Cependant l'ἅγιος n'a point été mal ajouté, & eſt renfermé dans l'idée du mot Hébreu, comme il paroit par ce que nous avons dit.

HAGIOLOGIQUE. Adj. Ce tèrme eſt nouveau, mais il manquoit à la langue Françoiſe, & comme il eſt formé ſuivant l'analogie de cette langue, il a été reçu auſſitôt qu'il a paru. Il ſignifie, Diſcours qui concèrne les Saints, les chôſes ſaintes. *Ha-*

giologicus. M. Châtelain a fait un Vocabulaire *hagiologique*, qui a été imprimé à Paris en 1694.

Ce nom eſt formé de deux mots Grècs, ἅγιος, ſaint, & λόγος, diſcours.

HAGIOSIDÈRE. ſ. m. Il y en a qui diſent *hagioſidire*. Chez les Grècs, qui ſont ſous la domination des Turcs, l'uſage des cloches étant déffendu, on ſe ſért d'un fér avec lequel on fait du bruit pour aſſembler les Fidéles à l'Égliſe, & ce fér s'appelle *hagioſidère*; quelques Auteurs l'appellent *ſementère*. Magius donne la deſcription d'un *hagioſidère* qu'il a vû: il dit que c'eſt une lame de fér large de quatre doigts, & longue de ſeize, attachée par le milieu à une corde qui la tient ſuſpenduë; on frappe ſur la lame avec un marteau de fér pour faire du bruit. Lorſqu'on porte le Saint Sacrement aux malades, celui qui marche devant le Prêtre porte un *hagioſidere*, ſur lequel il frappe trois fois de tems en tems, comme on ſonne ici une clochette en pareille occaſion. On porte l'*hagioſidire* devant les Prêtres qui portent le S. Sacrement aux malades, pour avértir les paſſans de l'adorer.

Les *hagioſidéres* qui ſérvent à aſſembler les Fidelles, ſont attachez à une chaîne à la porte de l'Égliſe, en frappant deſſus de cértaine maniére avec un marteau de fér, ils rendent un ſon qui a quelque harmonie.

Ce mot eſt Grèc, il veut dire fér ſaint, ou ſacré, étant compôſé d'ἅγιος, ſaint, & de σίδηρος, fer.

HAGUE. ſ. f. *La hague.* Nom d'un petit Canton du Cotantin, qui tire au nord-oüeſt. HUET. *Haga.* Il vient de l'Anglo-ſaxon *hacg*, qui ſignifie un lieu fermé & fortifié de pieux, ou de hayes, *Vallum militare.* Les Allemans diſent hag, les Anglois hedge, les Flamans haghe; & de là vient le François haye. HUET, *Orig. de Caen* C. 21.

HAGUENAW. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Alſace. *Hagenoa, Haguenoa.* Elle eſt capitale de la Prévôté qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Motter, à quatre lieuës de Straſbourg, du côté du nord. *Haguenaw* eſt le ſiége du grand Baillif d'Alſace. Elle a été Impériale; mais maintenant elle appartient à la France, qui en a fait démolir les fortifications. MATY.

Haguenau eſt la premiére des villes d'Alſace dépendantes de la Préfecture, dont le Tribunal étoit établi dans la même ville. Après le Traité de Munſtèr le Roi de France y avoit d'abord, à l'imitation des Landgtaves d'Alſace, conſérvé ce Conſeil provincial, auquel préſidoit ſon grand Baillif, ou ſon Lieutenant; mais comme elle fut enſuite entiérement ruïnée par la guèrre, le Roi transfera ce Conſeil à Briſac. *Haguenau*, auſſi bien que les neuf autres villes d'Alſace, ne reconnoiſſoit d'abord le Roi que comme Protecteur, & prétendoit demeurer État libre; mais elle reconnut après les autres le droit de Souveraineté du Roi. HEISS, *hiſt. de l'Empire. L. VI. C.* 25.

La Prévôté ou Bailliage d'*Haguenaw*. *Hagenoenſis præfectura provincialis*, ou *Hagenoenſis Advocatia.* C'eſt une partie de l'Alſace. Elle comprend dix villes avec leurs reſſorts, répanduës par toute la province. Ces villes ſont Landaw, Weiſſenbourg, *Haguenaw* capitale, Rosheim, Ober-Ehenheim, Kaiſérſpèrg, Durckheim, Colmar, Schéleſtadt, & Munſtèr en Grégorienthal. Cette Prévôté fut cedée par la paix de Munſtèr à la France, qui la poſſéde encore aujourd'hui. MATY.

HAGUSTAN. ſ. m. Nom propre d'une haute & froide montagne du Royaume de Fèz en Afrique, dans la Province d'Errif. *Haguſtanus mons.* Il en ſort pluſieurs fontaines, & ſa pente eſt couvérte de figuiérs, qui produiſent les meilleures figues de tout le païs. *Marmol, L. IV. C.* 87.

HAH.

HAHA, Eſpéce de ſubſt. qui ne s'employe que dans le burleſque, & qui étant joint avec le mot de vieille, ſignifie décrépite, & méchante.

Vieille haha. SCAR.

HAHA. Voyez HA.

HAHALIS. ſ. m. Térme formé par onomatopée pour exprimér les cris qu'on fait à la chaſſe.

> *Enfin oïyant les* Hahalis
> *Nous nous approchons des Palis.*
> *Voici le beau de l'avanture,*
> *L'animal voyant* &c. DE MALÉZ.

HAI.

HAI. (L'*h* ſe prononce.) Sorte d'intèrjection, qui ſért à marquer quelque mouvement de l'âme, comme le rire. Il faiſoit fort chaud dans ces lieux, mais il n'y faiſoit pas ſi chaud qu'ici, *hai, hai, hai.* MOL.

HAI. ſ. m. Nom propre & ancien d'une ville fort ancienne du païs de Canaan. *Hai.* Elle étoit déja bâtie du tems d'Abraham. Joſué après avoir été battu devant cette ville, à cauſe du crime d'Hacan, la prit, la brûla, & fit périr ſon Roi, & tous ſes habitans. Gen. 12. Joſ. 7. & 8. C'eſt la même qu'Iſaïe appelle *Hajath.* Ch. 10. 28. & Néhémie XI. 31. *Haia.* Elle étoit entiérement ruïnée du tems de S. Jerôme. MATY. D'autres prennent Haiat dans Iſaïe pour le tèrritoire d'*Hai.*

HAIA, ou HAIAT. Voyez HAI.

HAJACAN, ou HAIACAN. ſ. m. Nom propre d'un Royaume. *Hajacanum Regnum.* C'eſt une province de l'Empire du Mogol, en Aſie. Elle eſt deçà la riviére d'Inde, entre les Provinces de Candahar, d'Aſtock, de Multan, de Buckor, & le Siraiſtan, en Pèrſe. Chatzan en eſt le lieu principal. On voit dans cette province les Balloches, ou Balloques, qui ſont des peuples èrrans. MATY.

HAJALON, AJALON. Lieu de la Paléſtine.

HAIALON, ou AIALON. ſ. m. Nom propre d'un lieu de la Paléſtine. *Haialon, Aialon.* C'eſt ſur *Haialon* que la Lune s'arrêta miraculeuſement à la priére de Joſué, Chéf des Iſraëlites. *Joſ. X.* 12.

HAIDENHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville dominée pár le château d'Hellenſtain. *Haidenhemum.* Elle eſt dans la Souabe, ſur la riviére de Brentz, environ à ſept lieuës d'Ulme, du côté du nord. *Heidenheim* eſt capitale d'une Seigneurie aſſez étenduë, qui appartient à la maiſon de Wurtenbèrg. MATY.

HAIE. Tèrme dont les Chartiérs ſe ſérvent pour faire avancer leurs chevaux. *Vade, Age.*

Ce mot eſt peut-être une corruption du vèrbe impératif *aille*, qu'il *aille. Eat, Incedat.* C'eſt au moins ce qu'il ſignifie dans la bouche des Chartiérs.

HAIE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. Voyez HAYE.

HAIGÈRLOCH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe, en Allemagne. *Haigerlochia.* Elle eſt dans la Principauté d'Hohenzollern, à quatre lieuës de Rottweil, vèrs le nord. *Heigèrloch* eſt capitale d'un Comté, que la Maiſon d'Hohenzollèrn a acquis de celle d'Autriche, en échange de la Baronie de Ratzuns. MATY.

HAILBRON. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Souabe, en Allemagne. *Hailbrunna, fons ſalubris.* Cette ville, qui a pris ſon nom de ſes eaux minerales, eſt ſituée dans le Duché de Wurtenbèrg ſur le Néckre, entre Stutgard & Heidelbèrg. Elle eſt Impériale, & le Magiſtrat, qui eſt Proteſtant, paye les dixmes au Duc de Wurtenbèrg. Les François la prirent au commencement de la guèrre de 88. & ils en démolirent les fortifications, en la quittant; mais le Prince de Bade l'a fait fortifier de nouveau. On prend communément *Hailbron* pour l'ancienne *Aliſum*, que quelques-uns pourtant mettent à Hatzſtein, bourg ſitué ſur le Néckre, dans la même contrée. MATY.

HAIDELSHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Haidelshema.* Elle eſt dans la Préfecture de Bretten, ſur la riviére de Salcza, aux confins de l'Évêché de Spire, environ à trois lieuës de la ville de Philipſbourg.

HAILLON. ſ. m. (L'*h* de ce mot s'aſpire & ſe prononce, & les deux *ll* ſont mouillées) Vieil habit, & fort déchiré. *Cento, lacinia panni detriti.* Les gueux affectent de n'être couvérts que de *haillons*. Les *haillons* des Cyniques ne contribuërent rien à la tranquillité, ni à la modeſtie: l'ambition ſuivit Diogéne juſques dans ſon tonneau. S. ÉVR. Quittez ces vieux *haillons.* VOIT.

> *Sur tout chez lui jamais de femme à vieux* haillons:
> *C'eſt toujours quelque Dame à caroſſe, à bouillons.* SENECQ.

Ce mot vient du Celtique, ou Bas-Breton, où il ſignifie *celui qui a de pauvres habits.*

HAILLON, ſe dit auſſi des habits mal propres. Cet homme eſt ſi mal propre, que ſes plus beaux habits ne paroiſſent que des *haillons.*

HAILLON, ſe dit encore des vieux meubles. Il n'y avoit en cet inventaire que des *haillons* qui n'étoient propres que pour des Frippiérs.

HAILLON, ſe dit auſſi des vieux morceaux de toile, & de drap, qu'on jette aux ordures, & que ramaſſent les Chifonniérs. Le papier n'eſt fait que des vieux *haillons.*

On dérive ce mot de *ſale*, comme qui diroit *ſaillons.*

HAIMBOURG. Voyez HYMBOURG.

HAIN, ou AIN. ſubſt. m. C'eſt la même chôſe que Hameçon. *Hamus.*

HAIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Miſnie, en Haute Saxe. *Haganoa.* C'eſt ſur la riviére de Rédèr, à trois lieuës de Meiſſen, & de Dreſde, au levant de la premiére, & au nord de la dèrniére. MATY.

HAINAN. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de la Chine. *Hainana Inſula.* Elle eſt ſituée près de la province de Quantung, de laquelle

le elle dépend. Sanſon dans ſa Carte de l'Aſie la repréſente comme un ovale, dont la plus grande longueur, du couchant au levant, eſt environ de cinquante lieuës, & la plus grande largeur, du nord au ſud, eſt de quarante, & il y met les villes de Cheu, d'Yai, & de Zuncheu, qui eſt peut-être la même que Kiumcheu, que le P. Couplet, dans ſa Carte de la Chine faite à la main, dit être la Métropole, ou capitale de l'iſle. Maty.

HAINAU. Voyez HOnNEAU.

HAINE. ſ. f. Avèrſion; paſſion de l'âme qui nous porte à vouloir du mal à autrui, & à lui en procurer. M. de la Chambre dit que la *haine* eſt un mouvement de l'appétit par lequel l'âme ſe ſepare & s'éloigne du mal. *Odium.* Nourrir la *haine* des Hérétiques. Sainte Marthe. Les Vaudois n'avoient rien de commun avec les Proteſtans que leur *haine* pour l'Égliſe Romaine. Boss. Les Tyrans attirent ſur eux la *haine* publique. C'eſt la *haine* qui vous fait parler plutôt que la vérité. P. de Cl. Le Cardinal Mazarin n'avoit ni *haine*, ni amitié, & ne témoignoit ni l'une ni l'autre que quand ſon intérêt l'y obligeoit. B. Rab. On ſçait quels jugemens oppôſez, l'amour, ou la *haine*, font porter à ceux qui ſont préoccupez par ces deux paſſions. Une pàrole mal intèrprétée, un rapport douteux, un ſoupçon mal fondé, allument tous les jours des *haines* irréconciliables. Fl. La *haine* pour une pèrſonne qu'on a aimée, eſt un reſte d'amour caché. Vill. Il n'y a point de *haine* plus vive, ni plus violente, que celle qui s'allume entre les pèrſonnes qui ſe ſont aimées. Bell. Dans un vrai ſujet de haïr on doit ſe défaire des ſentimens de la *haine* par le ſeul intérêt de ſon repos. S. Évr. La *haine* eſt d'ordinaire plus ingénieuſe à nuire, que l'amitié à ſèrvir. S. Évr. Vôtre *haine* a des tranſports qui tiennent plus de l'amour que de l'indifférence. Vill. La *haine* la plus dangereuſe eſt celle qui eſt déguiſée ſous les dehors, & les apparences de l'amitié. Dac. Les fortes *haines* ne s'enracinent d'ordinaire que dans les pèrſonnes dominées par une abondance de bile. Fel.

La haine *entre les Grands ſe calme rârement.* Corn.

Comme entre les rivaux la haine *eſt naturelle.* Id.

L'amour eſt mal guéri quand il l'eſt par la haine ;
L'indifférence eſt plus cèrtaine,
On revient aiſément de la haîne *à l'amour.* Corn. le J.

La *haine* eſt ſouvent la fille de l'envie, il y a des *haines* héréditaires dans les familles. Il n'appartient qu'aux Barbares, & aux Auteurs, d'avoir des *haines* immortelles.

J'aime mieux toute vôtre haîne,
Que la moitié de vôtre amour.
Hélas à me trahir tout conſpire en ce jour,
Et ma haîne *eſt plus tendre encor que mon amour.*
Nouveau choix de vèrs.

Haîne, ſe prend quelquefois en bonne part, quand on en conçoit pour des chôſes mauvaiſes, ou dangereuſes : & en ce ſens c'eſt le ſentiment de l'âme qui fuit le mal, & qui s'en éloigne. La *haine* du vice, & l'amour de la vèrtu, ſont les deux fondemens de la Morale. La *haine* ou le mépris des grandeurs & des vanitez mondaines, a ſouvent porté les hommes à la retraitte. Le Miſantrope de Molière veut que l'on ait pour les méchans,

Ces haînes *vigoureuſes,*
Que doit donner le vice aux âmes vèrtueuſes.

Haîne, ſe dit auſſi de l'antipathie naturelle des animaux. *Diſcordia.* Il y a naturellement de la *haine* entre les petits oiſeaux & les hiboux ; entre les loups & les brebis ; entre les chats & les ſouris, &c.

Haîne, ſe dit auſſi de cèrtaines avèrſions bien, ou mal fondées, qu'ont les hommes pour cèrtaines chôſes. *Fuga.* On a vû des gens avoir de la *haine* pour les rôſes, pour les parfums, pour les femmes, qui ne les pouvoient ſouffrir. Les Publicains ont toûjours été l'objèt de la *haine* du peuple Juif.

En haîne, ſe dit advèrbialement ; pour dire, Par vengeance, en conſidération d'une chôſe mauvaiſe & odieuſe. Les teſtamens, les exhérédations faites *en haine*, ſont caſſées en Juſtice. Les éſclaves Chrétiens ſont maltraittez par les Infidelles en *haine* de leur Religion.

HAINELGINUN. ſ. m. Nom propre d'une grande ville d'Afrique dans la province de Cuz, Royaume de Fez. *Hainelginunum.* Elle eſt entre les montagnes du grand Atlas, ſur le chemin de Sofroy en Numidie. *Hainelginun* étoit ancien, ayant été bâti par les Africains. Il y avoit un temple, où ils commettoient des impuretez affreuſes. Les Mahométans détruiſirent cette ville à leur arrivée dans la Mauritanie; il n'y a plus qu'un lac qu'on

appelle la Fontaine des Idôles. C'étoit autrefois une fontaine qui étoit à l'entrée du temple. *Marmol, L. IV. C.* 115. D'Ablancourt écrit *Himelginun.*

HAÎNEUX. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, *Ennemi*, qui a conçu de la haîne contre quelqu'un. *Inimicus, odioſus.* Il s'eſt toujours maintenu en ce poſte malgré tous ſes *haîneux*. Boutillen appelle le droit d'aubaine, un droit *haîneux*. Dans cette phrâſe il eſt adjectif.

HAINUIER. Voyez HENNUIER.

HAÏR. v. act. *Je hais, tu hais, il hait, nous haïſſons, vous haïſſez, ils haïſſent, je haïſſois, j'ai haï, je haïrai, que je haïſſe, je haïrois, que j'euſſe haï.* Sentir de l'avèrſion; avoir de la haîne pour quelqu'un. *Odiſſe, odio habere, proſequi.* Les poltrons, & les lâches, *haïſſent* plus fortement que les pèrſonnes généreuſes, & hardies. Fel.

Quoi! je te haïrai, *ſans chèrcher à te pèrdre?* Corn.

La Loi Chrétienne ne ſouffre pas qu'on *haïſſe* ſon prochain, ni même ſon ennemi. Les rivaux ſe *haïſſent* naturellement. Il faut avoir un mépris étèrnel pour un amant infidelle ; car ce ſeroit lui faire trop d'honneur, que de le *haïr* toûjours. M. Scud. Quelque haîne qu'on ait pour les Tyrans, on s'aime encore plus qu'on ne *hait* les autres. S. Réal. Les amis impérieux nous tyranniſent ; il faut *haïr* ce qu'ils *haïſſent*. S. Évr. Pourquoi careſſer des gens que vous *haïſſez* dans le fond ! Bell.

Je vous ay trop aimé pour ne vous point haïr. Racine.

J'aime encor plus Cinna que je ne hais *Auguſte.* Corn.

Si je le hais, *Cléone, il y va de ma gloire.* Racine.

Impuiſſant à trahir,
Il hait *à cœur ouvèrt, ou ceſſe de* haïr. Id.

On dit dans un ſens plus fin, de deux pèrſonnes, qu'elles ne ſe *haïſſent* point, c'eſt-à-dire, qu'elles s'aiment. Corneille fait dire par Chimene à Rodrigue, Va, je ne te *hai* point. Je vous demande pardon d'avoir voulu avoir de l'éſprit en vous écrivant ; quand on ne ſe *hait* pas, il ne faut que de la tendreſſe. M. Scud.

M. Ménage dérive ce mot d'*odire*, ancien mot Latin, pour lequel on a dit *odiſſe* dans le tems de la bonne Latinité, il ſignifie *haïr*.

Haïr, ſe prend quelquefois en bonne part, & va quelquefois juſqu'à déteſter. Tous les gens de bien *haïſſent*, déteſtent la tyrannie. On *haïroit* bien davantage le péché, ſi on en connoiſſoit toute la turpitude. Je *hais* l'ingratitude.

Haïr, ſe dit auſſi des antipathies, ou avèrſions qu'on a pour quelque chôſe ; ſoit qu'elles ſoient naturelles, ſoit qu'elles viennent de caprice, ou qu'en éffèt la chôſe nous nuiſe, ou nous incommode. S'affliger du péché, & en gémir, ce n'eſt pas le *haïr*, comme le *hait* Dieu, qui n'en eſt ni affligé, ni contrit. Boss. Les parèſſeux *haïſſent* le travail, les enjoüez la ſolitude, &c. *Oderunt hilarem triſtes.* Les chats *haïſſent* les ſouris. La vigne *hait* le chou.

Haï, Haïe. part. & adj. *Odioſus, moleſtus, odio habitus.*

HAIR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Zaara, en Afrique. *Hairum.* Elle eſt dans le Royaume de Targa, environ à ſoixante & quinze lieuës de la ville de ce nom, du côté du couchant. Cette ville donne ſon nom au déſèrt de *Hair*, qui eſt aux confins du Royaume de Zuenziga, & qui a au delà de cent lieuës d'étenduë. Maty.

HAÎRE. ſ. f. Prononcez Hère. Petit vêtement tiſſu de crin en forme de corps de chemiſe, qui eſt rude & piquant, que les Religieux auſtères, ou les dévots, mettent ſur leur chair nuë, pour ſe mortifier & faire pénitence. *Cilicium, cilicina ſubucula.* Il s'en fait en forme de rèſeaux, afin qu'il y ait des nœuds qui incommodent davantage. Les Chartreux portent pèrpétuellement la *haire*.

Laurens ſerrez ma haire *avec ma diſcipline,*
Et priez que toûjours le Ciel vous illumine. Mol.

Ménage, après Pontanus, dit que ce mot vient de *biberriga*, qui eſt un petit vêtement fait de poils rudes, que les Allemands appellent *harich*, ou *beharich*, ou plutôt de *harr*, Allemand, qui ſignifie *poil*.

Haire, ſe trouve dans les Coutumes pour *aire*. *Haire* de marais ſalant.

HAIRE. ſ. m. Jeu de cartes qui ſe joüe ordinairement avec le jeu entièr, en faiſant courir une carte de main en main. En ce jeu, c'eſt la carte la plus baſſe qui pèrd, & quand il ſe rencontre un as, celui entre les mains duquel l'as demeure, a pèrdu. Joüer au *haire*. Voyez auſſi Hère.

HAÎRE. ſ. m. Ce mot ſe dit des hommes qui ſont dans la miſère ; mais on ne s'en ſèrt guère qu'avec le mot de *paûvre*. C'eſt un paûvre *haire*, vraiſemblablement du Latin *herus*, ou comme le veut Ménage, de l'Allemand *haer* ; pour dire, c'eſt un paûvre Seigneur. La Fontaine l'a employé, ſans y ajoûter le mot de *paûvre*.

Vos pareils y ſont miſérables,
Cancres, haîres, *& paûvres Diâbles,*
Dont la condition eſt de mourir de faim.

Voyez encore HÈRE.

HAIREUX, ou HÉREUX. adj. m. Tems froid & humide, accompagné de brouillards & de frimats, qui fait greloter, & qui eſt plus incommode que la grande gelée.

Ce mot peut venir de la reſſemblance qu'il a avec les incommoditez qu'aporte la haîre.

HAIRON, HAIRONNIÈRE, &c. Voyez HÉRON, HÉRONNIÈRE.

HAIſNE. ſ. m. Nom propre d'une rivière des Païs-Bas. *Hania*, *Henius*. Elle coule dans le Comté de Haynaut, près de Binche, & de Mons, baigne S. Guillien, & Condé, où elle ſe jette dans l'Éſcaut. MATY.

HAÏſSABLE. adj. m. & f. Qui eſt digne de *haine* ; qui a de mauvaiſes qualitez qui nous portent à le haïr. *Odio dignus*. Il ſe dit des pèrſonnes, & des chôſes. Les chicaneurs qui content ſans ceſſe leurs procès ſont des gens fort importuns, & fort *haiſſables*. Entre tous les vices il n'y en a point de plus *haiſſable* que l'ingratitude. La malice des hommes n'eſt jamais plus *haiſſable* que lorſqu'elle âbuſe des chôſes les plus éxcellentes. S. RÉAL. En cachant le vice ſous des tèrmes qui en déguiſent l'atrocité, on le rend moins *haiſſable*. S. ÉVR. Il n'y a rien de plus *haiſſable* que les artifices, & les déguiſemens. M. ÉSP. Si les gens chagrins ſçavoient combien ils ſont *haiſſables*, ils tâcheroient de s'humaniſer. BELL.

HAIT. ſ. m. Vieux mot François, qui ſignifioit, Santé, bonne volonté, promptitude à faire quelque chôſe. *Jucundus habitus, ſive animi, ſive corporis*. Il eſt encore en uſage en cette phrâſe, Je bois à vous de bon *hait*, & de *hait* ; pour dire, de bon cœur. Son compôſé *ſouhait* a pris ſa place. On diſoit autrefois, Je ne puis rien faire à ton *hait* : on dit à préſent, ſelon ton *ſouhait*.

Borel dérive ces mots de l'Allemand *gebeit*, qui ſignifie la même chôſe. Il y a bien de l'apparence qu'il vient du Latin *habitus*. Voyez Monet, Naudé dans ſon Maſcurat écrit *het* avec un *e*. Voyez HET.

HAK.

HAKILA. Voyez HACHILA.

HAKIM-BACHI. Tèrme de Relations. Nom du prémiér Médecin du Roi de Pèrſe. Il eſt chèf de tous les Médecins du Royaume. *Archiater, protomedicus Regis Perſarum*. Voyez Tavèrniér Voyages de Pèrſe. Le *Hakim-Bachi* eſt celui de tous les Officiérs de la Cour qui a le plus de crédit, d'honneur, & de profit, mais on le fait reſponſable de la mort du Roi, & ſa vie paye toujours pour celle du Prince. Voyez Sanſon, État préſent du Royaume de Pèrſe.

HAL.

HAL. Voyez LE HAL.

HALA, ou *Chale*. ſ. f. que l'on écrit auſſi *Halab*. Nom propre d'une ville d'Aſſyrie où furent tranſportez les Iſraëlites. *Hala*, *Chale*. Quelques-uns veulent que ce ſoit la Chalcide, dans la Céléſyrie.

HALABARQUE, ou plutôt ALABARQUE. ſ. m. Nom d'Office & de Magiſtrature autrefois à Alexandrie. *Halabarches*, *Alabarches*. Ce mot ſe trouve dans Joſeph, *Antiqq. L. XX. C. 3. & C. 5.*

HALABASS, HOLABASS, ÉLABAS. ſ. m. Nom d'une ville de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Halabaſſia*, *Holobaſſia*, *Elabaſſia*. Elle eſt capitale d'un païs qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Gange, à cent lieuës de la ville d'Agra, vèrs le levant. On la prend communément pour la ville nommée anciennement *Palimbothra*, dont parle Étienne de Byzance. Elle eſt fort grande, & défenduë par une belle Citadelle. MATY.

HALAGE. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de Marine. C'eſt le travail qui ſe fait pour tirer un vaiſſeau, un bateau, ou autre chôſe. *Helciatus*.

HALAGE, eſt auſſi un droit de halle que le Roi ou les Seigneurs lévent ſur les marchandiſes qui s'étalent dans les halles & foires.

HALAR, ou HOLEN. ſ. m. Noms propres d'une petite ville de l'iſle d'Iſlande. *Halara*, *Hola*. Elle eſt vèrs le milieu de la côte ſeptentrionale de l'iſle, ſur le golfe de Schagafiord. Cette ville eſt fort petite & ſans murailles, quoiqu'elle ait un Évêché ſuffragant de Drontheim, en Norvége. MATY.

HALARD. Nom propre de pluſieurs familles en différentes Provinces du Royaume. Ce mot eſt Tudeſque d'origine ; *hal* veut dire en Allemand *ſain*, & *aerd* ſignifie *nature*, *tempérament* ; de ſorte que *Halard* eſt la même chôſe que *Hygin* chez les Grècs, ces deux mots ſignifient *fort*, *vigoureux*, qui eſt de bon tempérament.

HALBÈRSTAT. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la baſſe Saxe, en Allemagne. *Halberſtatum*, *Halberſtadium*. Cette ville eſt fort ancienne, on prétend qu'elle a été fondée par Albèrt Duc de Saxe, ſur les ruines de l'ancien *Phengarum*, Cité des Chéruſques. Elle a été Impériale, enſuite elle fut capitale de l'Évêché d'*Halbèrſtat*, qui eſt aujourd'hui une Principauté ſéculière. Elle eſt ſituée ſur la rivière d'Hotheim, entre Magdebourg, Wolfenbuttel, & Mansfeld. On voit encore dans cette ville la Colomne de Rolland, qui fut élevée l'an 778. & à quelque diſtance de la ville, la célébre Cavèrne de Baumonshol. MATY. *Halbèrſtat* eſt peu forte, recommandable pourtant par ſon Égliſe Cathédrale, qui eſt grande & bien bâtie, dédiée ſous le nom de S. Étienne. HEISS, *hiſt. de l'Emp. L. VI. C. 11.*

La Principauté d'*Halbèrſtat*. Petit État du Cèrcle de la baſſe Saxe, en Allemagne. *Halberſtadienſis principatus*. Ce païs eſt environné vèrs le levant par la Principauté d'Anhalt, & par le Duché de Magdebourg, & vèrs le couchant par le Duché de Brunſwick, & par l'Évêché d'Hildesheim. Il peut avoir treize lieuës de long, & quatre de large, le tèrroir en eſt fèrtile & bien peuplé, & ſes lieux principaux ſont *Halberſtat* capitale, Oſtèrwick, Oſchèrleben, & Gruningen. Cet État a été un Évêché fondé par Charlemagne à Oſtèrwick, & enſuite transferé à *Halbèrſtat*. Les Seigneuries de Lora, & de Clettenbèrg, ſituées dans le Comté de Hohenſtein, en Turinge, en dépendent ; le tout a été ſéculariſé, & cédé à l'Électeur de Brandebourg par le Traité d'Oſnabrug. MATY. Voyez auſſi Imhoff, *Not. Imp. L. II. C. 8. n. 14.*

Ce nom vient de deux mots Allemands, *halber*, qui veut dire *demi*, & *ſtatt*, qui veut dire *ville*.

HALBRAN, ou HAILEBRAN. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Le *halbran* eſt un jeune canard ſauvage. Un *halbran* bon & grâs. *Anaticula*. Il eſt remarquable que dans le livre de *Coſri*, *Albrakia* eſt expliqué par Buxtorf *anas*, *canard* ; & que *berakon* en Arabe ſignifie la même chôſe. HUET. Cet Auteur inſinuë par là que le mot *halbran* pourroit bien venir de l'Arabe. Dans le jardin des racines Grècques on fait venir ce mot de ἅλς, qui ſignifie *mèr*, & de βρένθος, qui eſt le nom d'une éſpèce d'oiſeau ; de ſorte que ces deux mots joints enſemble ſignifient *oiſeau de mèr*, ou dans une ſignification plus générale, *oiſeau aquatique*. Scaligèr le tire de ἁλυσοκρότων, dont les racines ſont λύω, *ſolvo* ; ἅλυσις, *une chaîne*, & κρότος, *battement*, *bruit*, *fracas*, à caûſe du bruit que font les armes dans le mouvement.

HALBREDA. ſ. f. (L'*h* s'aſpire) Grande femme de baſſe condition, & mal bâtie. On ne le dit qu'en raillerie, & ironiquement, des grandes femmes inſolentes, & qui tiennent des harengères. On le dit quelquefois au maſculin, mais moins ordinairement. Voiture s'en eſt ſèrvi. On vit entre autres un grand *halbreda* nommé Mars. L'Académie écrit *hallebreda*.

HALBRENÉ, ÉE. adj. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un oiſeau dont les pennes ſont rompuës. *Pennis mutilus*. Faucon *halbrené*.

HALBRENÉ, ÉE, ſe dit au figuré pour, Être en mauvais état. Je ſuis tout *halbrené*. Il eſt tout-à-fait bas, & commence à vieillir. On écrit quelquefois ce mot ſans *h*, & l'on dit *albrené*.

HALCATH, ou HELCATH. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Aſer. *Halcath*, *Helcath*. Les Septante la nomment *Exélécheth*, *Chelcath*, *Acas*, & en quelques manuſcrits *Hacoc*. *Helcath* fut donnée aux Lévites. *Joſ. XIX. 25. XXI. 30.*

HALCION. ſ. m. *Halcyon*, *halcyone*, *halcedo*. C'eſt une éſpèce d'Oiſeau de Mèr. Les Anglois l'appellent auſſi *halcion*. L'*halcion* couve ſes œufs ſur les eaux de la mèr les jours de bonaſſe. Les anciens Poëtes ont beaucoup parlé des *halcions*. Voyez auſſi ce qu'en ont dit Ariſtote dans ſon hiſtoire des animaux l. 9. ch. 14. Pline l. 10. ch. 32. Plutarque &c.

Le nom de cet Oiſeau vient de cette proprieté qu'on lui attribuë, de pondre, & de couver ſes œufs ſur la mèr, παρὰ τὸ ἐν ἁλὶ κύειν.

HALE. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) & & la prémière ſyllabe eſt longue. Vent qui ſouffle dans l'air, qui deſſèche. *Æſtus*, *caûſon*. Il ne fait point de *hâle*, le linge ne ſéche point en ce tems-ci.

HALE, ſignifie encore, Cette qualité chaûde & ſeche qui eſt dans l'air, quoique ſans agitation, qui noircit & gâte la peau. *Uredo*, *æſtus*. Les Dames ne veulent point ſortir ſur le haut du jour, de crainte du *hâle* ; elles ſe maſquent de peur du *hâle*. Il fait un grand *hâle* capable de gâter la viande & les fleurs.

Un de nos Poëtes a dit dans le Portrait du Roi de Suéde :

> *Le viſage en ovale avec grâce allongé*
> *Frappe par de grands traits, qu'un air doux accompagne ;*
> *Un teint que le* hâle *a chargé*
> *Eſt garant des éxploits de plus d'une campagne.*

Ce mot vient, ſelon Henri Étienne, du Grec ἄλιος, qu'on a dit pour ἥλιος, le *ſoleil*. Ménage veut qu'il vienne de *aſſulatus*, ou *aſſulare*, qui ſignifie *brûler*. D'aûtres le dérivent de *aſſlatus* ; d'aûtres ſimplement d'*haleine*, qui eſt un nom qu'on donne quelquefois aux vents ; d'aûtres du Latin *exhalatio*.

HALEBARDE. (L'*h* s'aſpire) ſ. f. Arme d'haſt offenſive, compôſée d'un long fût ou bâton d'environ cinq piéds, qui a un crochet, ou un fèr plat & échancré aboutiſſant en pointes, & au bout une grande lame de fèr forte & aiguë. *Haſta*, *ſecuris*. La *halebarde* eſt l'arme que portent les Sèrgens & les Caporaux quand ils vont pôſer des ſentinelles. La hante, ou par corruption la hampe d'une *halebarde*, eſt le bâton dont elle eſt emmanchée.

Hallebarde vient de l'Allemand *hallebard*, qui ſignifie une *hache des Gardes du Palais* ; car *halle* ſignifie le *veſtibule du Palais*, & *bard* une *hache*. MÉN. & DU CANGE. Caninius le dérive de l'Arabe *albarda* ; Voſſius de *hellebaert* Allemand, qui eſt fait de *hel*, ſignifiant *clarus*, *ſplendens*, & de *baert*, *bipennis*. D'aûtres le dérivent de *ala*, parceque ceux qui portent les *halebardes* ſe tiennent ſur les aîles d'une armée, & qu'elle ſert plûtôt à la ranger qu'à combattre, *quaſi aliparatum*. On l'appelloit autrefois *Hache Danoiſe*, parceque les Danois s'en ſervoient. Elle étoit portée ſur l'épaule gauche, comme on l'apprend de Guillaume de Malmeſbury & de Roger de Hoveden. Ces ſortes d'*haches* étoient paſſées des Danois aux Écoſſois, des Écoſſois aux Anglois, & des Anglois aux François.

On dit auſſi quand on fait un ſoldat Sèrgent, qu'on lui a donné une *halebarde*.

On dit provèrbialement d'une chôſe fauſſe, qu'elle eſt vraye comme les Suiſſes portent la *halebarde* par deſſus l'épaule. Les Poëtes diſent auſſi en blamant une mauvaiſe rime, que ces mots riment comme *halebarde* & miſéricorde.

> *C'eſt nôtre Dame de la Garde,*
> *Gouvèrnement commode & beau ;*
> *A qui ſuffit pour toute garde,*
> *Un Suiſſe avec ſa* halebarde,
> *Peint ſur la porte du Château.*
>
> Voyage de Bach. & de Chap.

HALEBARDIÉR. ſ. m. Soldat armé d'une halebarde. *Securifer*, *haſtatus*. Il y a des compagnies où il y a pluſieurs *Halebardiérs* à la tête, qu'on a nommez autrefois *Trabans*. Les *halebardiérs* de l'Empereur ſont de ſa garde, ils ont des caſaques de deux couleurs, comme nos bedeaux d'Égliſe.

On appelle auſſi *Halebardiérs*, dans les grands âttelliérs, des manœuvres qui portent ſur l'épaule de grôs leviérs pour aider aux Tailleurs de pièrre à lever, & à retourner les grôſſes pièrres.

HALE-BAS. ſ. m. Tèrme de Marine. Corde ou manœuvre qui aide à amener la vèrgue quand elle ne déſcend pas facilement.

L'uſage qu'on fait de cette manœuvre lui a fait donner le nom de *hale-bas*.

HALECRET. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Éſpéce de corſelet légér fait de mailles ; ou, ſelon quelques aûtres, ſorte de cuiraſſe qui ne couvroit que le corps d'un Piquiér, ou d'un Cavalier. Le mot de *halecret* eſt hors d'uſage aujourd'hui, & il ne peut ſervir qu'en parlant d'une cèrtaine Cavalerie Françoiſe, qu'on appelloit *hommes d'armes*, & qui étoit du tems du Roi Louïs XI. ou que dans le burleſque & le ſatirique. Les hommes d'armes portoient le *halecret* & le plaſtron. GAIA.

Quelques-uns dérivent ce mot de *alacer*, *eò quòd confidentia armorum alacrem & audacem hominem reddit*, comme ſi on diſoit, *alaigret*. Borel croit que c'eſt un mot corrompu de *lorica*, ainſi appellé *à loris*, parceque c'étoit une ancienne ſorte de cuiraſſe, ou de cotte de maille attachée avec des courroyes de cuir. On ſe ſèrt aujourd'hui du mot de *Corſelet* en place de celui de *halecret*. Les Piquiérs qu'il y avoit autrefois dans les régimens des Gardes portoient la bourguignote & le *Corſelet*. Guichart dérive ce mot, *halecret*, de l'Hébreu חלץ, d'où חליצה, eſt dérivé ; il donne à ces mots une ſignification approchante de celle du mot de *halecret*, & en prononçant חליצה, comme on prononce *haliça*, il trouve que *halecret* vient de l'Hébreu. Un Auteur qui ſçait bien le Grec le fait venir de ἅλυσις, qui veut dire *chaîne*, & de κρότος, qui ſignifie *bruit*.

HALEINE. ſ. f. Souffle qui ſort de la bouche ; reſpiration, air que pouſſent les poumons après qu'ils en ont été rafraîchis. *Anima*, *ſpiritus*. L'*haleine* d'un lépreux eſt contagieuſe. L'*haleine* gâte la glace d'un miroir. Il a l'*haleine* douce, ou mauvaiſe. Chanter, crier, courir à pèrte d'*haleine*.

HALEINE, ſe dit auſſi d'une force particulière des poumons ; lorſqu'ils n'ont pas beſoin de reprendre ſi ſouvent leur vent. On choiſit pour la pêche des pèrles les éſclaves qui ont bonne *haleine*, qui peuvent demeurer longtems ſous l'eau ſans reprendre leur *haleine*. Voyez une diſſèrtation imprimée en Hollande en 1676. *Jo. Nicolai Pechlini de aeris & alimenti defectu, & vitâ ſub aquis diuturnâ, meditatio ad D. Joelem Langelotium.* Ce Baſque a l'*haleine* bonne ; il court une lieuë ſans que l'*haleine* lui manque, ſans pèrdre *haleine*. La Fontaine a dit, en parlant d'un cheval,

> D'haleine *en le ſuivant manquent les Aquilons.*

Boileau l'a employé dans le même ſens au figuré, en diſant au Roi que les méchans Poëtes ôſent chanter ſon nom ſans force, & ſans *haleine*.

La *courte haleine*, eſt une maladie oppôſée à cette force, & vient d'une difficulté de reſpiration. *Anhelitus*.

HALEINE, s'employe auſſi pour ſignifier, Tout de ſuite, ſans intèrmiſſion. Il a récité ce Poëme tout d'une *haleine*. Il a écrit vingt lettres tout d'une *haleine*. Il nous fait des diſcours à pèrte d'*haleine* ; pour dire, fort longs, ou en galimathias. Cet Orateur fait ſes périodes à pèrte d'*haleine*, c'eſt-à-dire, trop longues. Les Anciens Rhéteurs appelloient πνεύμα περιοδικόν, une période qui paſſoit quatre membres, & qui étoit pouſſée auſſi loin que l'*haleine* de l'Orateur pouvoit aller.

HALEINE, ſe dit encore en ce ſens d'une chôſe de longue durée, de grande diſcuſſion. L'entrepriſe d'un Dictionnaire eſt un ouvrage de longue *haleine*. Ce procès eſt de longue *haleine*, il tiendra longtems le bureau. Le bâtiment du Louvre eſt un deſſein de longue *haleine*.

HALEINE, en tèrmes de Manége, ſe dit des chevaux, tant en parlant de la force de leur reſpiration, que du repos qu'on leur donne pour la reprendre. Il faut que les chevaux de chaſſe ayent de l'*haleine*, ſoient maîtres de leur *haleine*. Il faut donner *haleine* à ſon cheval, c'eſt-à-dire, le mettre au pas après l'avoir pouſſé au galop, afin de ne le pas outrer.

On dit auſſi, qu'un cheval eſt grôs d'*haleine* ; pour dire, qu'il a les conduits de la reſpiration fort étroits, & qu'il ſoufle éxtraordinairement quand il galoppe, quoiqu'il ne ſoit pas pouſſif.

On dit encore, qu'un cheval n'eſt pas en *haleine*, quand il eſt demeuré longtems à l'écurie ſans faire l'éxèrcice, ou le manége. Il faut toûjours tenir les chevaux en *haleine*.

On le dit auſſi des hommes qui ont été longtems ſans s'éxèrcer en quelque chôſe, qu'ils ſçavoient bien ; mais dont ils ont pèrdu en partie l'habitude. Cet homme a bien danſé, mais il n'eſt pas maintenant en *haleine*. Ce Poëte n'eſt pas en *haleine*, il y a trop long tems qu'il n'a fait de vèrs.

Tenir en *haleine*, c'eſt-à-dire, Repaître quelqu'un de vaine éſpérance, l'amuſer. *Lactare*. Les Grands tiennent en *haleine* les domeſtiques qui les ſervent, en leur faiſant tous les jours de belles promeſſes. Il y a ſix mois que ce Conſeiller tient en *haleine* ce pauvre client, & il ne rapporte point ſon procès. Tenir en *haleine* ſon ennemi ; c'eſt le harceler continuellement, ne lui donner point de relâche.

HALEINE, ſe dit auſſi des vents & de l'agitation de l'air. Il fait aujourd'hui une belle ſoirée, il ne fait ni vent, ni *haleine*. Les vents retiennent leur *haleine*. ABLANC. C'eſt-à-dire, leur ſouffle.

> *Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines,*
> *Faiſoit taire des vents les bruyantes* haleines. BOIL.

HALEINE, ſe dit auſſi des ôdeurs qui ſe répandent dans l'air. Les rôſes, les jaſmins, la vigne en fleur, pouſſent une douce *haleine* dont l'air eſt tout parfumé. Il vient une mauvaiſe *haleine* de ce privé qui eſt ouvèrt.

On dit provèrbialement, qu'un homme ſeroit bon trompette, qu'il a l'*haleine* forte ; pour dire, que ſon *haleine* eſt puante, vineuſe, &c.

HALEMENT. ſubſt. m. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de Maçonnerie, C'eſt le nœud d'un câble, qu'on attache à un fardeau qu'on veut élever.

HALEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville des Païs-Bas. *Halena*. Ce lieu eſt dans le Brabant, ſur la Géte, à une ou deux lieuës au deſſus de Dieſt. MATY.

HALENÉE. ſ. f. Air qui ſort par la reſpiration. *Exhalatio*. Cet yvrogne m'a jetté une *halenée* qui m'a empuanti. Les Harpies gâtoient tout d'une infecte *halenée*. BENS.

HALENER. v. act. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de Vénerie. Sentir le gibiér. *Odorari*. Depuis que ce chien a *halené* la bête, il ne la quitte plus.

On le dit figurément des hommes. Dès qu'un filou a *balené* un Provincial riche & qui jouë, il ne le quitte point qu'il ne l'ait entièrement plumé. Les flateurs ne t'abandonneront point, depuis qu'ils auront une fois *balené* ton tréſor. Ablanc. On dit auſſi, *Halener* quelqu'un, pour, Découvrir ce qu'il a dans l'âme.

Halener ſe dit auſſi pour, Corrompre l'éſprit, l'infecter de mauvaiſes maximes. Dès que ces ſcélérats eurent *balené* ce jeune homme, il commença à s'adonner au vice, à la débaûche.

HALENTE. ſ. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Haletes.* Elle coule dans la Principauté Citérieure, & anciennement la Lucanie, & ſe décharge dans la mèr Toſcane.

HALER. v. act. (L'*h* s'aſpire, & la prémière ſyllabe eſt longue) Sécher. *Urere, ſiccare.* Le grand vent qu'il fait aura bientôt *hâlé* les chemins, les aura ſéchez.

Haler, ſe dit auſſi de la chaleur qui fane les fleurs, qui noircit, qui brûle la peau, le teint du viſage. Les païſannes qui ont toûjours le viſage découvèrt, & au ſoleil ſe *hâlent.* Il ne faut que deux heures du grand ſoleil pour *hâler* ces tulipes.

Haler, ſe dit auſſi du linge qu'on paſſe légèrement par le feu, ſoit pour achever de le ſécher, ſoit pour en faire ſortir le mauvais air. *Hâlez* un peu ces chemiſes ſur le feu, il y a trop longtems qu'elles ſont enfèrmées.

Halé, ée. adj. Noirci par le hâle. *Aduſtus, uredine turpatus, infectus.* Il eſt tout *hâlé.*

Ce mot vient d'*ardere*, brûler, être brûlé, au ſupin *arſum*, & au participe du préterit *aſſus*; d'où l'on a fait *aſſulus, aſſulatus*, & enfin *hâlé.* Mén. *Obſ.*

HALER. (L'*h* s'aſpire, & la prémière ſyllabe eſt bréve) Faire courir des chiens, des chevaux. *Incitare.* On a *halé* les chiens après lui. On dit auſſi, *Haler* les chevaux; pour dire, les faire tîrer à mont. Il faut ſouvent *haler* les chevaux qui remontent les rivières. On le dit quelquefois des Sèrgens qu'on lâche après un priſonniér.

Haler, ſignifie encore, Bander la corde que tîrent les chevaux qui remontent les bateaux ſur les rivières. Et en ce ſens la prémière eſt longue. Sur la rivière de Loire ce ſont des hommes qui *hâlent* les bateaux.

En ce ſens Nicot dit qu'il vient du mot Hébreu עלה, *hala*, qui ſignifie *monter*, élever. C'eſt auſſi le ſentiment de Poſtel. Ménage dit qu'il vient de *agolare*, diminutif d'*ago.* On nommoit autrefois *haliérs*, ceux qui remontoient des bateaux, du Latin *helcyarii*, qui a été employé par Martial en cette ſignification, & vient du Grèc ἕλκω, *traho*, ou ἑλκύω. D'aûtres croyent qu'il vient de *haleine*, ou *haleter*, parcequ'en éffèt dans ce travail on pouſſe ſon haleine avec éffort.

En tèrmes de Marine, *Hâler* ſignifie généralement, Roidir, tîrer à ſoi. *Trahere, attrahere.* Il ſignifie auſſi, Peſer ſur un câble, ou une manœuvre, pour la bander & faire roidir : ce qu'on fait faire à pluſieurs matelots qui peſent tous enſemble ſur un câble à un ſignal qu'on leur fait. Et on appelle ironiquement les nouveaux matelots, des *hâleboulines*, quand ils ne ſçavent pas les manœuvres difficiles. Les matelots diſent *hâler le vent*; pour dire, cingler le plus près qu'il eſt poſſible vèrs l'endroit d'où vient le vent. *Hâle*, c'eſt le tèrme ordinaire de commandement.

Haler, ſe dit auſſi à la rencontre de deux vaiſſeaux, lorſqu'ils ſe demandent le Qui vive.

Haler, ſignifie auſſi, Lâcher, faire couler la corde d'un navire, d'un bateau. *Hâler* à la cordelle, c'eſt tîrer ſur une corde pour faire marcher un vaiſſeau ſur une rivière. *Trahere.*

Haler, dans les âtteliérs, ſignifie, Attacher un fardeau à un câble. Il ſignifie auſſi, Ranger les câbles de part & d'aûtre, quand ils ne ſont pas chargez. Et en général il ſignifie tîrer une corde pour faire venir ce qui y eſt attaché.

Il y en a qui prétendent que *hâler* dans la ſignification qu'il a dans les Arts mécaniques vient de l'Hébreu עלה, *hala, monter.*

Halé, ée. part. & adj. *Uſtus, ſiccatus, tractus.* Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. Une corde trop *hâlée*, un viſage *hâlé*, &c.

HALETANT, ante. adj. Celui qui reſpire avec difficulté, avec palpitation. *Anhelus, agrè ſpirans.* Ce mot n'eſt prèſque plus en uſage.

HALETER. v. act. Reſpirer avec palpitation & difficulté. *Anhelare, agrè ſpirare, animam ducere.* Les chiens *halétent* longtems après avoir bien couru. Cet homme eſt venu vîte, le poux lui bat, il *haléte* encore.

Ce mot vient du Latin *halare, ſouffler.* Il eſt vieux, & ne peut avoir d'uſage que dans le burleſque. Ménage le dérive d'*halitare*, ou d'*anhelitare.*

HALEUR. ſ. m. Celui qui rémonte un bateau avec un câble. *Helciarius.* Sur la rivière de Loire, on appelle les *hâleurs* par raillerie Arrache-pèrſil. Il ne faut pas appeller les *hâleurs* Arrache-pèrſil; car ils diſent mille injures. Il faut plus de trente *hâleurs* pour remonter ce chaland, cette rouë, chargée comme elle eſt.

HALHUL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Halhul.* On dit auſſi *Alul.* Les Septante la nomment *Aelona.* Voyez Joſ. XV. 58. Du tems de S. Jérôme ce n'étoit plus qu'un petit village, ou un hameau, nommé *Alula.*

HALICARNAſSE. ſ. f. Ancien nom propre d'une ville de l'Aſie mineure. *Halicarnaſſus.* Elle fut capitale de la Curie, & célébre par la naiſſance d'Hérodote, & de Denys d'Halicarnaſſe, Hiſtoriens célébres, & principalement par le Mauſolée, ou tombeau, que la Reine Artemiſe fit conſtruire à ſon Époux Mauſole, ouvrage ſi magnifique, qu'on le mit entre les ſept mèrveilles du monde. Aléxandre aſſiégea *Halicarnaſſe*, & la fit râſer après l'avoir priſe. Elle eſt aujourd'hui ruinée, & l'on voit ſes ruines ſur la côte occidentale de la Natolie, vis-à-vis de l'iſle de Lango. Quelques Géographes donnent à ſes ruines le nom de Tabia, & les aûtres de Caſtel S. Pietro. Maty.

HALIE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe fille de Nérée, & de Doris, ou Doride.

Ce mot ſignifie *Marine*, & vient de ἅλς, mèr.

HALIES. ſ. f. & pl. Nom d'une fête qui ſe célébroit anciennement à Rhodes, à l'honneur du Soleil. *Halia, orum.* Athénée parle des *halies* dans ſon XIIIe Livre.

Ce mot ne vient point d'ἅλς, la mèr; mais d'Ἅλιος, qui dans le dialecte Dorique ſe dit pour Ἥλιος, le Soleil.

HALIEUTIQUE. adj. Qui concèrne la pêche. *Halieuticus.* Ce tèrme n'eſt point de l'uſage ordinaire. M. Ménage s'en eſt ſervi en parlant des fragmens des *Halieutiques* d'Ovide. On peut l'employer en ſemblables occaſions.

Ce mot vient du Grèc ἁλιευτικὴ, qui ſignifie la pêche, l'art de pêcher.

HALIFAX. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglетèrre. *Halifacia, Sacri Capilli.* Il eſt ſur la rivière de Calder, dans le Comté d'Yorck, au couchant de la ville de ce nom. Maty.

HALIME. ſ. m. Petit arbriſſeau qui eſt une éſpéce d'Arroche, & qui poûſſe des rameaux longs d'environ un piéd & demi, grêles, plians, ſe couchant la plûpart à tèrre, de couleur bleuë, purpurine, ou blanchâtre. *Halimus.* Ses feüilles approchent de celles de l'oliviér, ou du noirprun, mais elles ſont plus courtes, charnuës, & auſſi remplies de ſuc que celles du pourpiér, blanchâtres, liſſes, d'un goût ſalé. Ses fleurs naiſſent ramaſſées aux ſommèts de ſes branches, ſemblables aux fleurs de la Poirée ou de l'Arroche ordinaire : châque fleur eſt à cinq étamines, de couleur vèrte tîrant ſur le purpurin, ſoutenuës par un calice à cinq feüilles. Lorſque cette fleur eſt paſſée, le piſtile qui ſe trouve au milieu de ces feüilles devient une ſemence menuë, platte, & prèſque ronde. Sa racine eſt ligneûſe, vivace, de même que la plante, qui ſoûtient la rigueur de l'hivèr, ne ſe dépoüillant que de peu de feüilles. Elle croît non ſeulement auprès de la mèr Meditèrranée, mais auſſi ſur les dunes de Zéelande, de Hollande, & d'Angletèrre. En Latin, *halimus ſeu portulaca marina.* C. B. *pin.* 120. *à triplex maritima anguſtiſſimo folio. Mor. Hiſt. exon. part.* 2. 608. *Halimus de* ἅλς, *mare.* On confit les feüilles de l'*halime* dans de la ſaumure, pour les manger en ſalade.

HALIMÉDE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Halymede.* Elle étoit fille de Nérée & de Doride. Voyez la Théogonie d'Héſiode v. 255.

Ce mot vient d'ἅλς, *la mèr*, & μῆδος, *ſoin*, Qui aime la mèr, qui fait ſes délices de la mèr, ou bien qui a ſoin de la mèr.

HALITZ. ſ. m. Nom propre d'une ville, avec une bonne Citadelle, & une Châtellenie. *Halicia.* Elle eſt dans la Ruſſie Rouge, ou Noire; au ſud-eſt de Lembourg. Elle a été anciennement le ſiége des Rois de la Ruſſie rouge; & elle eut enſuite un Archevêché qui a été transferé à Lembourg. Maty.

Le Païs d'*Halitz*, petit païs de la Ruſſie rouge en Pologne. *Halitienſis ager.* Il a la Tranſylvanie au couchant, la Valaquie au midi; le Niéſtèr le coupe en deux. Il prend ſon nom de ſa capitale. Sa partie méridionale eſt appellée Poconche.

HALL EN SOUABE. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Souabe, en Allemagne. *Halla Suevicæ*, ou *Suevica.* Elle eſt ſur la rivière de Kocher, aux confins de la Franconie, au levant d'Hailbron. Cette ville, qui a pris ſon nom des fontaines ſalées qui ſont à ſon voiſinage, eſt fameuſe dans l'hiſtoire, pour avoir été le champ de bataille où la Nobleſſe Allemande alloit vuider ſes différens. Elle a dépendu des Ducs de Wirtenbèrg; l'Empereur Charles IV. la fit Impériale l'an 1360. Et elle l'a été juſqu'ici.

HALL EN INTHAL, C'eſt-à-dire, dans la vallée de l'Inn. *Halla ad Oenum*, ou *Salina.* Petite ville du Tirol en Allemagne. Elle eſt ſur la rivière d'Inn, au deſſous d'Inſpruck. *Hall* a une Citadelle,

Citadelle, & des Salines, qui la rendent conſidérable, & qui lui ont donné le nom qu'elle porte.

HALL EN SAXE. Ville du Cèrcle de la haute Saxe, en Allemagne. *Halla Saxonum, Saxonica.* Elle eſt dans la Miſnie, ſur la Sala, à quatre lieuës au deſſous de Mèrſbourg. Cette ville eſt bien peuplée, & défenduë par le château de Mauritzbourg. Elle n'étoit autrefois qu'un bourg nommé Dobrebor; l'Empereur Othon II. la fit agrandir, & fèrmer de murailles, & il lui donna le nom de *Hall*, à cauſe de quatre fontaines ſalées qui ſont dans ſon enceinte, & dont on fait beaucoup de ſel. Elle fut enſuite Épiſcopale, ſuffragante, & dépendante de l'Archêveché de Magdebourg, & enfin Impériale. Elle eſt maintenant au Duc de Saxe-*Hall*.

Le Duché de Saxe-*Hall*. C'eſt une petite contrée du Cèrcle de Leipſick, en Miſnie. *Hallenſis Ducatus.* Elle eſt le long de la Sala, entre le Duché de Mèrſbourg, le Comté de Mansfeld, & la Principauté d'Anhalt. Elle n'a rien de conſidérable qu'*Hall* ſa capitale. Elle appartient en titre d'appanage au Duc de Saxe-*Hall*, qui eſt de la branche Éléctorale de Saxe. Maty.

HALL. ſ. m. HALLA. ſ. f. *Ernolatia.* C'étoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant ce n'eſt qu'un village de la haute Autriche, ſitué ſur la rivière de Krems, environ à dix lieuës de Lintz, vèrs le midi oriental. Maty.

HALL. ſ. m. ou HALLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bas Éſpagnols. *Halla, Halla, Hallenſe fanum.* Elle eſt dans le Hainaut, ſur la rivière de Senne, à trois lieuës au deſſus de Bruxelles. Cette ville a été fortifiée depuis peu par les Éſpagnols pour couvrir Bruxelles. Maty. Nôtre Dame de *Hall* eſt une Égliſe de *Hall*, dédiée à la ſainte Vièrge, & célèbre par les miracles qui s'y ſont faits. Le ſçavant & pieux Juſte Lipſe a fait l'hiſtoire de Nôtre Dame de *Halle*, & pendit une plume d'argent devant l'Autel de cette Égliſe. On appelle auſſi la ville même Nôtre Dame de *Hall*, à cauſe de cette Égliſe. Les Flamans diſent *Hau*. Nôtre Dame de *Hau*; mais nous diſons toujours *Halle*, ou *Hall*.

On dit aſſez vraiſemblablement que les Grandes *halles* de Marchands, qui ſont en cette ville, lui ont donné ſon nom.

HALL. ſ. m. ou HALLE. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Halla.* Elle eſt dans le Comté de Ravenſbèrg, à quatre lieuës de la ville d'Hèrvorden, & à deux de Bilefeld. L'Electeur de Brandebourg y a fondé une Univèrſité, pour remplacer celle d'Heidelbèrg. Maty.

HALLAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit qui ſe prend ſur les chôſes qui ſe vendent ſous une halle, pour entretenir la halle.

HALLANDE. ſ. f. ou HALLAND. ſ. m. Nom propre d'une province de la Sundgothie, en Suéde. *Hallandia.* Elle eſt entre la Weſtrogothie, le Schonen, & la manche de Danemarc. Sa longueur le long de la côte eſt environ de vingt-quatre lieuës; mais elle n'en a pas au delà de cinq de largeur. Elle a porté le titre de Duché, & étoit compriſe dans le Schonen, & dépendante du Danemarc; mais elle a été cédée à la Suéde par la paix de Roſchild l'an 1658. Ses villes principales ſont Halmſtad, capitale, Laholm, & Wardbèrg. Maty.

HALLE. ſ. f. Place publique où on tient ordinairement les marchez de toutes ſortes de dentées dans les villes & dans les bourgs. *Atrium, porticus nundinaria.* On le dit plus particulièrement d'un grand couvèrt où les Marchands mettent à l'abry leurs marchandiſes. A Paris il y a la *halle* au blé, la *halle* aux poirées, & la *halle* couvèrte, où on vend le poiſſon. La *halle* aux toiles, aux cuirs. On dit auſſi les piliérs des *halles*, où demeurent les Frippiérs. La *halle* au vin. On appelle auſſi, la *halle* de la Foire S. Gèrmain, dans les vieux titres, le lieu où l'on tient cette Foire célébre: les Marchands diſent que c'eſt le plus grand couvèrt qui ſoit au monde.

Nicot tient que ce mot vient du Grèc ἅλων, qui ſignifie *aire*; ou *place*. Ménage & Du Cange diſent qu'il vient de *halla*, qui ſignifie des *rameaux ſecs*, dont on couvroit anciennement les *halles*; ou de l'Anglois *hall*, qui ſignifie une *ſalle*, ou un grand lieu ou maiſon couvèrte de ces rameaux ſècs. La loi Salique Titre 44. Des homicides des Gens libres nombre 5. dit, *Si vero eum (hominem ingenuum interfectum) de* Hallis *aut de rama ſupèroperuerit* &c. & les loix Ripuaires Titre 67. *Ad ſtaplum Regis in circulo, & in* Halla, *hoc eſt in Rama.* Sur quoi Chiflet dit dans ſon *Gloſſarium Salicum Vocum Atuaticarum*, *halle* ſignifie en Alleman un lieu couvèrt de branches ſèches. Les *halles* n'étoient d'abord que des cabanes faites de ramée. Ce que dit Guichart peut encore revenir là. Il dérive ce mot de *halle* de l'Hébreu אהל, qui veut dire tente, chôſe qu'on étend, apparemment parceque les *halles* ſont des lieux étendus, ou parceque les prémières *halles* étoient ſous des tentes, avant que d'être ſous des toits, comme elles ſont aujourd'hui.

Goropius croit qu'il vient d'un vieux mot Allemand *hal*, qui ſignifie *conſervare*, parcequ'en ces lieux les marchandiſes y ſont conſèrvées. Le bourgeois dit encore quand il voit une chambre trop grande, ou un trop grand lit, que c'eſt une *halle*. Henry Étienne, dans ſon Traité De la Conformité du langage François avec le Grèc, le dérive de ἅλως, ou ἅλων. Le P. Pezron prétend qu'il eſt pris du Celtique *hall*, qui ſignifie la même chôſe; mais il reſte toujours à prouver que *hall* eſt Celtique.

On appelle le langage des *halles*, les tèrmes dont ſe ſèrvent les harengères, & le bas peuple, & ſur tout celui qui eſt ſujèt à dire des injures groſſières.

> *On ne vit plus en vèrs que pointes triviales;*
> *Le Parnaſſe parla le langage des* halles. Boil.

Il y a un petit livre *in 12.* intitulé le Dictionnaire des *halles*. C'eſt un recuëil des provèrbes & des expréſſions baſſes qui ſe trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe: il eſt imprimé à Bruxelles en 1696. L'Auteur de ce recuëil a fait une mauvaiſe préface, qui n'empêchera pas qu'on n'eſtime infiniment la célèbre Compagnie qui a fait le Dictionnaire d'où les provèrbes ont été tirez. Richelet avoit fait un recuëil de ces expreſſions, auſſi ſous le nom de Dictionnaire des *halles*, mais il ne put obtenir de privilége pour l'imprimer.

On dit cette maiſon eſt une *halle*, lorſqu'on y fait grand bruit, & que toutes ſortes de gens y abordent indifféremment.

Le mot de *halle* s'eſt dit autrefois des grandes maiſons, & en particuliér des maiſons ou hôtels de ville. *Baſilica.*

HALLEBIK. ſ. m. Droit qui ſe levoit autrefois ſur le poiſſon que les Marchands forains apportoient & vendoient à Paris.

HALLEBOTER. v. Ce mot eſt vieux, il ſe dit dans quelques Provinces pour *grapiller*.

HALLIÉR. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Buiſſon, arbriſſeau. *Dumus, rubus.* Ce liévre s'eſt ſauvé parmi les *halliérs*, à la faveur des *halliérs*. On arrachoit d'entre les *halliérs* ces riches dépoüilles toutes déchirées. Vaug. Ils ne pourront manier leurs piques parmi les *halliérs* & les troncs d'arbres. Ablanc.

Ce mot vient de *haſla*, qui dans les anciennes glôſes eſt expliqué *ramus aridus*. Huet.

Halliér, ſignifie auſſi, le Garde d'une halle, qui a ſoin de la fèrmer, & d'y garder les marchandiſes qu'on y laiſſe. *Nundinarius cuſtos.* Les Marchands forains de toiles ſont tenus de les venir décharger dans la halle aux toiles, & de les laiſſer en garde au *halliér*, juſqu'à ce qu'elles ſoient venduës, ſans qu'ils les puiſſent remporter.

HALLOIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Hadelangis.* Sainte *Halloie* fut Religieuſe au Monaſtère de Kitzing en Franconie dans le VIIIe ſiécle. Trithême l'a priſe pour l'Abbeſſe Thécle, dont parle Othon en la vie de S. Boniface de Mayence. Bollandus fait voir qu'elle eſt différente. Voyez les *Acta Sanct. Febr. die 2[a]*.

HALLUIN, ou HALLUVIN. ſ. m. Nom propre d'une ville de Flandres, dans les Païs Bas. *Halluinum. Halluin*, qui a donné ſon nom à une Maiſon illuſtre, eſt ſitué entre Menin & Comines, près du Lys. Elle eſt fort ancienne. Corneille écrit *Hattevin*.

HALMSTAT. Voyez HELMSTÉDE.

HALO. Tèrme de Phyſique, eſt un météôre qui paroît alentour du ſoleil, qu'on appelle autrement *couronne* & *parélie*. Voyez ces mots à leur ordre.

Ce mot vient du Grèc ἅλως, ou ἅλων, *area*, une *aire*.

HALONÊSE. ſ. f. Ancien nom propre d'une iſle de la mèr Égée ſur la côte de Thrace. *Haloneſus.* Il y en a encore une de l'Ionie qui porte le même nom.

HALOT. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. Trou dans les garennes où ſe retire le gibiér. *Cunicularium.* L'Ordonnance veut que ceux qui ſeront convaincus d'avoir ruiné les *halots* ou rabouillières des garennes, ſoient punis comme des voleurs.

HALPILANA. ſ. f. Ville maritime de l'iſle de Ceylan. *Halpilana.* Voyez Mandeſlo L. I.

HALQUE. ſ. m. Nom d'un arbre qui ſe trouve en Lybie, en Numidie, & au quartiér des Négres. C'eſt un grand arbre épineux qui a la feuille comme le genièvre, & jette une gomme ſemblable au maſtic: auſſi ſèrt-elle à le falſifier, parce qu'elle eſt de même couleur, & prèſque de même ôdeur. Les arbres de cette nature qui viennent en Numidie ont des rayes blanches comme les oliviérs ſauvages & autres arbres de cette éſpéce. Ceux de Libye en ont de couleur d'azur; mais ceux du païs des Négres en ont de fort noires. On nomme ceux-ci Sangu, & ce bois ſèrt à faire des inſtrumens, & des ouvrages polis. Le bois de ceux de Libye ſe tranſporte par toute l'Afrique pour la guériſon du mal de Naples, & les gens du païs l'appellent Éhalque. Marmol, *L. VII. C. I.*

HALS. ſ. m. Nom propre d'une Forterèſſe de Danemarc, ſituée dans

dans la Nortjutlande, à l'embouchure du Canal d'Alborg, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. *Halſa.* Maty.

HALTE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] Tèrme de Guèrre. C'eſt une paûſe que font les trouppes dans leur marche. *Statio.* Dans les lieux couppez, & où il y a des défilez, il faut ſouvent faire *halte.* On a fait faire *halte* à l'armée pour la délaſſer. L'armée fit pluſieurs *haltes*, avant que d'arriver.

Halte, eſt auſſi fort ſouvent advèrbe, & ſignifie, Demeurez-là, n'allez pas plus loin. *Halte* là. *Halte, halte. Sta, ſtate viri.* En ces manières de parler *halte* n'eſt point advèrbe, à mon ſens; il eſt nom; & il a un vèrbe ſouſentendu. *Halte* là, c'eſt-à-dire, faites *halte* là. De même que quand pour impoſer ſilence, on dit ſilence, ſilence un peu là bas; ſilence n'eſt point advèrbe, mais il reſte nom, & le cas d'un vèrbe ſous-entendu, faites ſilence.

Quelques-uns dérivent ce mot de *halitus*, parcequ'on fait *halte* pour reprendre vent & haleine: d'aûtres de *alto*, parce que dans les *haltes* on tient les piques haûtes. D'aûtres diſent que c'eſt un mot Allemand, car on dit *haltem* en même ſignification.

Selon Vaugelas il faut écrire & prononcer, Faire *alte*; mais l'Académie eſt d'un aûtre ſentiment, & veut qu'on diſe, Faire *halte*, Richelet admet l'un & l'aûtre.

Halte, ſe dit par extenſion, quand on s'arrête en faiſant quelque chemin. Faiſons un peu *halte* en cet endroit pour faire repaître nos chevaux. La proceſſion a fait *halte* en un tel endroit. On l'employe auſſi pour marquer l'intèrruption, la diſcontinuation d'un diſcours.

Halte *là, mon beau-frère,*
Vous ne connoiſſez pas celui dont vous parlez. Mol.

HALTEREN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Munſtèr en Weſtphalie. *Haltera.* Elle eſt ſituée ſur la Lippe, au ſud-oueſt de Munſtèr.

HALTÉRISTE. ſ. m. Nom que les Anciens donnoient à cèrtains joueurs de palet, qui jouoient d'une eſpéce de palet particulière appellée par les Grècs ἁλτὴρ, & par les Latins *halter. Halteriſta; Qui altere, ou alteribus ludit.* Budé *in pandectas*, & d'aûtres, ont cru que l'haltèr étoit un poids, une balle, ou maſſe de plomb, que les Sauteurs prenoient dans leurs mains, pour s'aſſurer & être plus fèrmes en ſautant: & ces Auteurs ne reconnoiſſent point d'aûtre éſpéce d'*halter* que ce poids, ni d'aûtres *haltériſtes* que ces Sauteurs. Cornarius dans ſes Commentaires ſur Galien a réfuté ſur cela Budé. D'aûtres, comme Conſtantin & Portus, ont cru après Cornarius apparemment que l'haltèr étoit une maſſe de plomb, ou de pièrre, qui avoit une anſe par laquelle on la pouvoit prendre pour la tranſporter plus commodément, & que les *haltériſtes* étoient ceux qui s'exèrçoient à tranſporter ces maſſes d'un lieu en un aûtre. Et ceux-ci prétendent que le poids ou balle dont parle Budé ne s'appelloit point ἁλτὴρ, *halter*; mais ἀλκτὴρ, *alcter*, qui ſignifie *aide, ſecours*, de ἀλκεῖν, *aider*. Jerôme Mèrcurialis dans ſon Traité ſur la Gymnaſtique L. II. C. 12. diſtingue deux ſortes d'*haltériſtes*, fondé ſur un endroit d'Antyllus cité par Oribaſius; car quoiqu'il n'y eût peutêtre qu'une ſorte d'*halter*, il y avoit pourtant deux manières de s'en ſèrvir. L'une étoit de le jetter d'une cèrtaine manière, ou bien on le tenoit ſeulement dans les mains étenduës ſans les remuer, ou les remuant peu, & ſe donnant différens aûtres mouvemens, ou s'agitant & jettant les bras devant & dèrrière. Selon les figures qu'on en voit gravées dans Mèrcurialis à l'endroit cité p. 83. de la ſeconde Édit. à Paris 1577. *in* 4°. l'*halter* étoit de figure cylindrique, & d'un diamétre plus petit au milieu par où on le tenoit, que par les deux bouts. Il ne devoit guère avoir qu'environ un piéd de long. On en avoit un dans châque main. Il étoit de fèr, de pièrre, ou de plomb. Les Anciens qui en ont parlé ſont Galien *De Tuenda valetud. L. I. L. V. & L. VI.* Paul d'Égine L. IV. C. 1. Artémidôre L. I. & ſelon quelques-uns Platon *De Legib. L. VIII.* en parlant des exèrcices propres des femmes. Galien dit que ces ſortes d'exèrcices purgeoient le corps de ſes mauvaiſes humeurs, & valoient la purgation & la ſaignée. Voyez *Mercurialis L. II. C. 12. & L. V. C. 10.*

HALVA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz en Afrique. *Halva.* Elle eſt à trois lieuës au midi de Fèz, ſur les bords du Cébu. *Marmol, L. IV. C. 26.*

HALYS. ſ. m. Nom propre d'un fleuve de Lydie dans l'Aſie mineure. *Halys.* On varie ſur ſa ſource & ſon cours. On croit que c'eſt ſur le fleuve *Halys* que ſe donna entre Aliattes & Cyaxares la bataille que fit finir la fameuſe éclipſe du ſoleil prédite par Thales, & la première qui ait été prédite par des Grècs ſelon Pline, L. II. C. 12. Voyez Hérodote L. I. C. 74. Le P. Petau, *De Doct. Temp. L. X. C. 1.*

HAM.

HAM. ſ. m. Vieux mot des Francs & des anciens Gèrmains. Il ſignifioit peuplade, village. *Vicus, hamus.* Ce nom ne s'eſt conſèrvé que dans des noms de lieu, où on l'écrit *ham*, ou *han*, & que les Picards prononcent *hen.* Ainſi on dit *ham*, & communément *han*, & en Picardie *hen*, village ſur la Somme. Il y a ſur la même rivière le petit *ham*, *hamus minor*, & *hamus*, *hamus.* Il y a encore *ham* ſur Sambre, *hamus ad Sabim*, & près de Calets *hames*; *hamni.* De là encore dans les Comtez de Boulogne & de Guines tant de lieux qui finiſſent en *hen*, ou en *hem*, comme *Tardinghen*, *Bazinghen*, *Wissant-hen*, *Lesling-hem*, *Baing-hem*, *Heling hem*, *Baling-hem*, *Rodeling-hem*, *Torne-hem* ou *Tourne-ham*; tous lieux que l'on croit avoir été bâtis par les Anglois, chez qui les Saxons ont porté ce nom. De même en Normandie *Eſtrehan*, *Strata hamus*, ou *vicus in via Strata, ſeu regia & militari poſitus*, eſt un village à l'embouchure de l'Orne. Il y a encore le Grand *ham* & le petit *ham* dans le Liégeois, le *ham* ſur la Meuſe près de Méziéres, le Grand *ham* ſur l'Aiſne entre les deux Condez; *Hemault* en Champagne, *Hamus altus*, village ſitué ſur une montagne, entre Sedany & Mouſon. *Ham* dans le Brabant, près d'Aloſt. *Ham* dans l'Artois, entre Aire & Lilèrs. *De Valois, Not. Gall. p.* 240, 241.

Cambden a cru que *ham*, en Anglois, ſignifioit Maiſon, demeure, lieu, mais Ordericus Vitalis, *hiſtor. L. XI.* le traduit par *vicus.* Il falloit dire en Alleman, & non point en Anglois; car *ham* n'eſt dans l'Anglois que parceque les Saxons l'ont porté en Anglètèrre, comme nous avons formé *hamel* & *hameau* du même *ham* que les Francs ont apporté dans les Gaules. *Ham* venoit aux Gèrmains & aux Francs de l'Hébreu עם, *Am*, ou *ham*, qui ſignifie *peuple*; ils appellèrent *ham*, ou *peuple*, une habitation, un lieu où quelques gens, quelques familles établiſſent leur demeure, comme nous l'appellons *peuplade*, à l'éxemple des Éſpagnols. On a dit auſſi *Am*, comme il paroit par *Amſtel.* Voyez Honfleur.

Ham. ſ. m. Nom propre. *Hamum, Hametum.* Petite ville fortifiée, ſituée ſur la Some dans la Picardie, Province de France, entre S. Quentin & Pérone. Du Cheſne écrit *Hames*, plurier. *Hamini.* Elle eſt dans le Vèrmandois. Il y a eû des Seigneurs de *Ham*, connus depuis l'onziéme ſiécle juſqu'au XIVe. Les Auteurs du Moréri écrivent *ham*, ou *han.*

Ham. Petite ville du Cèrcle de la Haute-Saxe, en Allemagne. *Hamum.* Elle eſt dans le Duché de Saxe-Gotha, en Thuringe, près de la rivière de Neiſſa, entre la ville d'Eyſenach & celle de Gotha. Maty.

Ham. Petite ville forte, Capitale du Duché de la Marck, Province du Cèrcle de Weſtphalie. *Hamum, Hammona.* Elle eſt ſur la Lippe, à cinq ou ſix lieuës de Soeſt, vèrs le couchant. Les François prirent *Ham* l'an 1673. mais elle fut depuis renduë à l'Électeur de Brandebourg.

Ham-les-Lillers. Nom d'une Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, ainſi appellée parcequ'elle eſt proche de l'Illèrs, dans l'Artois. Elle eſt au ſeptentrion de l'Illèrs, ſur la petite rivière de Marſbec. Cette Abbaye, qui eſt du Diocèſe de Saint Omèr, fut fondée par Enguèrrand de Lillèrs l'an 1084.

HAMA. ſ. f. Nom propre d'une ville anciennement Épiſcopale. *Hama, Apamea, Apamia, Epiphania.* Elle eſt dans la Syrie, en Aſie, ſur le Farfar, entre Antioche, Hems, Damas, & Tripoli. Maty. D'Hèrbelot écrit *hamah.*

HAMAC. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un lit de cotton, qui conſiſte en une grande mante, ou couvèrture, dont on fait grand trafic en toutes les Indes Occidentales. Pour s'en ſèrvir on le ſuſpend à deux arbres, & il garentit ainſi des animaux farouches & des inſectes. *Lectulus penſilis.* Les Caraïbes ſont ſi ſupèrſtitieux, qu'ils les travaillent avec grande cérémonie. Ils mettent au bout du métiér des pacquèts de cendre; faute de quoi ils croyent que leur *hamac* ne dureroit pas. S'ils avoient mangé des figues, quand ils ont un *hamac* neuf, ils croiroient que cela le feroit pourrir; & ils n'ôſent manger d'un poiſſon qui a de bonnes dents, croyant que cela feroit caûſe que leur *hamac* ſeroit bientôt pèrcé. On en a apporté pluſieurs en France, où quelques-uns s'en ſèrvent. Selon le R. P. Plumiér, Religieux Minime, qui a fait plus d'un voyage dans les Iſles de l'Amérique, & qui s'eſt ſouvent ſèrvi de *hamac*, le *hamac* conſiſte en une grande mante, couvèrture ou linceul de gros fil de cotton, quarré, long & large préſque de ſix à ſept piéds. Ordinairement il n'eſt que d'une ſeule piéce, il a deux côtez oppôſez, garnis de ganſes de la même étoffe, & de la même piéce. On paſſe une cordelette dans toutes ſes ganſes, pour en compôſer d'autres ganſes qu'on lie toutes avec une corde, qu'on appelle le raban. Et c'eſt ce raban qu'on attache entre deux arbres à la campagne, ou à deux crochèts ou taquèts dans les maiſons. De ſorte que le linceul

linceul où *hamac* eſt ſuſpendu en l'air par le talon de chaque bout. On l'attache ordinairement en telle hauteur qu'on puiſſe s'y aſſeoir commodément. Cette manière de lit ſert en même tems de matelas, de linceul, d'oreiller, & de couverture. Il n'y a point de couche plus commode, particulièrement pour des voyageurs, &c.

HAMADAN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Pèrſe, en Aſie. *Hamadanum*. Elle eſt dans l'Yerack-Agemi, entre Tauris & Hiſpaham, environ à quarante lieuës de la prémière, & à cinquante de la dèrnière.

HAMADE, ou HAMAÏDE, ou HAMEÏDE. Tèrme de Blâſon. C'eſt une faſce de trois pièces alaiſées qui ne touchent point les bords de l'écu. Ces trois faſces parallèles ne font qu'une pièce de Blâſon qu'on appelle *Hamade*, de même que les jumelles font de deux pièces. On croit que ce nom vient de la maiſon d'*Hameide* en Anglèterre, qui porta des Armes de cette ſorte, qui ſont, ſelon Upton, une étoffe découppée en trois pièces en forme de faſce, qui laiſſe voir par ſes ouvèrtures une étoffe d'une aûtre couleur miſe au deſſous. D'aûtres croyent que c'eſt une clôture ou barrière quârrée, & à jour de trois pièces, qui ſert à fèrmer les chemins des hameaux pour empêcher le bétail d'y entrer, ou d'en ſortir, comme on en trouve quantité en Allémagne; d'aûtres, que ce ſont des barrières de manége qu'on nomme en Turc *amcidra*. D'aûtres enfin diſent que les *Hamades* repréſentent des chantièrs qui ſupportent les vaiſſeaux à mettre du vin, qu'en Flâmand on appelle *hames*, qui ont emprunté ce mot de *hama*, ou *hamula*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *vaſe* & *bouteille*. P. Menest.

HAMADRYADE. ſ. f. Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils croyoient préſider aux forêts, & être enfermée ſous des écorces de chênes, comme témoigne le mot δρῦς, qui ſignifie *quercus*, *chêne*. *Hamadryas*.

Ce mot vient du Grèc ἅμα, *ſimul*, & de δρῦς, *Dryade*, Nymphe de bois. Les *Hamadryades*, ἁμαδρυάδες, vivoient & mouroient avec leurs arbres, comme dit Sèrvius ſur Virgile Eccl. X. v. 62. après Mnéſimaque, le Scholiaſte d'Apollonius L. II. Argon. qui rapporte encore d'aûtres mythologies ſur cela. Les Poëtes confondent néanmoins ſouvent le nom d'*Hamadryades* avec celui de Naïades & de Napées. Voyez Catulle, *Carm. LXIII. v.* 23. Ovide Faſt. IV. 229. Propèrce Éleg. XX. 32. Les *Hamadryades* ſont appellées par Feſtus *Querquetulanæ*, comme étant iſſuës de chênes. Tristan, *T. II, p.* 620.

Phérénicus, ancien Poëte, dit dans Athénée L. III. que la vigne, le figuièr, & aûtres arbres fruitièrs étoient appellées *Hamadryades*, du nom de leur mère.

HAMAIGE. Voyez HAMAY.

HAMAMET, ou HAMAMETHA, MAHOMÉTTA. Bonne ville, & bien fortifiée, anciennement Épiſcopale, & ſuffragante de Carthage. *Hamametha*, *Adrumetum*, *Hadrumetum*. Elle eſt ſituée ſur un Golfe, qui porte ſon nom, dans le Royaume de Tunis en Barbarie, environ à quinze lieuës de la ville de Tunis, vèrs le midi oriental. Maty. C'eſt l'ancien Adrumet. Voyez ce nom.

HAMATH. Voyez HÉMATH.

HAMATHÉEN, ou HÉMATHÉEN, enne. ſ. m. & ſ. Nom propre de peuple habitant d'Émath, ou d'Hamath. *Hamathæus*.

HAMAXOBE, ou HAMAXOBIEN, enne, ou HAMAXOBITE. ſ. m. & f. Les *Hamaxobes* étoient anciennement des peuples de la Sarmatie Européane. *Hamaxobii*, *Hamaxobitæ*. Ils demeuroient dans la partie méridionale de la Moſcovie, & n'avoient point d'aûtres maiſons que des tentes de cuir, qu'ils portoient ſur des chariots, & c'eſt de là qu'ils prirent leur nom. Corneille dit *Hamaxobien*. Le Moréri dit *Hamaxobiens*, & Maty *Hamaxobies*. *Hamaxobe* eſt mieux, nous diſons *Macrobe*, & non pas *Macrobie*; moins encore *Macrobien*.

Ce nom vient d'ἅμαξα, un char, un chariot, & de βίος, vie. Un *hamaxobe*, eſt un homme qui vit, qui habite, qui demeure ſur un chariot. Je ne ſçai ſur quoi fondé on dit dans le Moréri qu'*hamaxa* eſt un mot qui dans l'ancien uſage des Aſiatiques ſignifioit un chariot; ἅμαξα eſt Grèc, & non point du langage Aſiatique. Ce ſont les Grècs qui le portèrent en Aſie avec leur langue, après la conquête d'Aléxandre, & qui appellèrent *Hamaxobites* les Sarmates leurs voiſins.

HAMAY, ou HAMAIGE. ſ. m. Nom propre d'un lieu, & d'un Monaſtère qui y eſt. *Hamaicum*. Il eſt dans la Flandre, ſur la Scarpe, Diocèſe d'Arras. *Hadr. De Val. Not. Gall. p.* 240.

HAMBÉLIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. Nom d'une des quatre Sectes anciennes du Mahométiſme. *Hambelius*. Les *Hambéliens* ont pris leur nom de Hambel, ou Hambeli, Chèf de cette ſecte. Il n'y a plus que peu d'Arabes qui ſuivent la ſecte *Hambélienne*. Voyez *Rhane*.

HAMBIE. ſ. f. Nom propre d'un bourg & Abbaye de France. *Hambeia*. Il eſt ſur la côte occidentale de la Normandie, à quatre lieuës de Coutance, du côté du midi. Maty. Voyez Du Cheſne, *Ant. des villes de Fr. P. II. C.* 14.

HAMBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, ſituée dans le Duché de Holſthein, en Baſſe-Saxe. *Hamburgum*, *Hammaburgum*. Elle eſt ſur l'Elbe, environ à vingt lieuës au deſſus de ſon embouchure, vis à vis de pluſieurs petites iſles, toutes pleines de jardins, & de maiſons de plaiſance, qui rendent le ſéjour de cette ville fort agréable. Elle eſt Anſéatique, grande, fort peuplée, fort marchande, & fort riche. Elle a un Archevêché fondé par Loüis le Debonnaire, qui lui ſoumit toute l'Égliſe de Nortalbinges, c'eſt-à-dire, des peuples qui étoient au nord de l'Elbe, & tout le reſte des païs ſeptentrionaux, pour y envoyer des Évêques & des Prêtres. Il y mit Anſcaire qui en fut ſacré le prémier Archevêque en 830. L'an 849 il y unit l'Évêché de Brême. Elle a été ſujette à ſes Archevêques, & enſuite au Duc de Holſthein, dont elle racheta ſa libèrté, qu'elle conſèrve juſqu'ici, nonobſtant les prétentions des Rois de Danemarc, qui y ont quelque péage, & une maiſon franche, où les Hambourgeois n'oſeroient faire prendre un criminel. *Hambourg* ne joüit pas des droits des villes Impériales, ſon gouvèrnement eſt démocratique, le Magiſtrat ne pouvant régler aucune affaire importante, ſans aſſembler les chèfs de famille. Sa Religion dominante eſt la Proteſtante, il y a auſſi des Juifs, des Catholiques Romains, & des réformez, qui n'ont aucun exèrcice public de leur Religion dans la ville. Les dèrniers, qui ſont en grand nombre, ayant l'exèrcice de leur religion en Allemand, & en François, à Altena, petite ville du Roi de Danemarc, à la portée du canon de *Hambourg*. Maty, Fleury.

Ce nom, ſelon Junius, vient du mot Allemand *burg*, & de cèrtains Peuples appellez *Gambrives*, qui habitoient autrefois le tèrritoire, & bâtirent la ville de *Hambourg*. Les hiſtoires fabuleuſes diſent que *Hambourg* eſt *Hammonis urbs*; d'aûtres diſent que ce nom vient de Hammon, reſtaurateur de cette ville, & qu'il s'eſt fait de *Hammoniſburgum*. Crantzius croit qu'il vient de *hama*, nom d'un inſigne luitteur, que le Géant *Dan* tua dans le lieu où cette ville fut depuis bâtie. D'aûtres diſent qu'il vient de *Ham*, qui ſignifie *forêt*, parcequ'il y en avoit une là, ou dans le voiſinage. D'aûtres enfin prétendent que cette ville a pris ſon nom des Seigneurs de Ham, qui la bâtirent ſous Charlemagne; mais Crantzius ſoûtient que c'eſt Charlemagne lui même qui la conſtruiſit, pour arrêter les courſes des Danois.

HAMBOURGEOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt d'Hambourg. *Hamburgenſis*.

HAMBRÉGE de fèr. Vieux mot. C'étoit ce qui garniſſoit en dedans les gantelets d'un Chevalièr. Lobineau, *Gloſſaire*.

HAMEAU. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Petit village qui eſt dépendant d'un aûtre village, ou Parroiſſe. *Viculus*. Ce Curé dîme en pluſieurs *hameaux* dépendans de ſa Cure.

Vous allez donc quitter
De nos hameaux *la demeure tranquille?* Font.

Jamais dans nos hameaux *on ne vit d'infidelles.* S. Évr.

Vous êtes de nôtre *hameau* l'honneur, & la joye. Des-H.

Déjà de tous côtez dans ces prochains hameaux,
J'entends le bruit confus de mille chalumeaux. Vill.

On le dit auſſi d'un bourg, d'un grôs village ruiné où il eſt reſté peu de maiſons. Ce n'eſt plus qu'un *hameau*, c'étoit autrefois une grôſſe Parroiſſe.

Ce mot vient de *hamel*, diminutif de *ham*, qui ſignifie en Anglois une *bourgade*, témoin le nom de *Bukingham*, &c. Ménage. D'aûtres le dérivent du Grèc ἅμα, qui ſignifie *ſimul*, comme étant une habitation de pluſieurs pèrſonnes enſemble. D'aûtres le dérivent du mot Flamand *hamme*, qui ſe dit des maiſons bâties de bois travèrſez, comme ſont toutes les maiſons des villages & des *hameaux*. Il ſignifie auſſi les barrières dont ſont fèrmées toutes les avenuës des villages & *hameaux* en Suiſſe & en Allemagne, qui ſont faites de ces pièces de bois croiſées.

HAMÉC. Voyez Confection.

HAMEÇON. ſ. m. Petit fèr crochu qu'on attache à des filèts, à des lignes, pour prendre du poiſſon avec l'appâs qu'on y met. *Hamus*. Les poiſſons les plus goulus ſont ceux qui mordent plutôt à l'*hameçon*.

Ce mot vient de *hamus*, dont on a fait *hamicio*; & eſt tiré du Grèc ἅμμα, qui ſignifie un *ligament*, tout ce qui ſert à attacher quelque chôſe. Ménage & d'aûtres diſent qu'il vient du Grèc χάμψος, qui ſignifie *courbé*. En quelques lieux on dit encore *haim*, pour *hameçon*.

Hameçon, ſe dit figurément & bâſſement des appas, des amorces qu'on préſente aux hommes pour les tromper, & les ſurprendre par quelque belle apparence. *Illex*, *illicium*. On a me-

né

né ce jeune homme fort riche voir une belle fille, il a pris à l'*hameçon*, il en eſt devenu amoureux, il l'a épouſée. Ils ſont propres à gober tous les *hameçons* qu'on leur veut tendre. Mol. Voyant que le Prince ne mordoit point à l'*hameçon*, il changea de deſſein. Rab. La dupe mordoit à l'*hameçon*. P. Com.

HAMÉDAN. Voyez HAMADAN.

HAMÉDANAGER, ou ANDANAGER. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Aſie. *Andanagarium*, *Omenagara*. Elle eſt dans la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, à la ſource de la riviére de Mondova, dans le Décan, aux confins de la Province de Balaguate. Maty.

HAMEL. ſ. m. Vieux mot. Hameau. Petite peuplade, petit village. *Viculus*, *hammulus*. C'eſt un diminutif de *ham*, auſſi bien qu'hameau. Il ne ſubſiſte plus que dans ce nom de lieu *Hamel* du bois, *Hammulus ſilva*, *vicus ſilva*. Village proche de Lire. *Hamel* ſur la petite riviére qui tombe dans la Somme à Corbie.

HAMELEN. ſ. m. Nom propre d'une ville forte de la Baſſe Saxe, en Allemagne. *Hamelia*. [illegible] eſt ſur le Wéſer, à neuf lieuës d'Hanovre, & d'Hildesheim, du côté du couchant. Cette ville appartenoit autrefois à l'Abbaye de Fulde, elle eſt maintenant au Duc de Hanovre, & elle eſt célèbre par une bataille que les Suédois y gagnèrent l'an 1633. contre les Impériaux, qui prétendoient leur en faire lever le ſiége. Maty.

HAMES. Voyez HAM.

HAMI. ſ. m. La Selva de *Hami*. *Sacer Lucus*. C'eſt un petit bois du Royaume de Naples. Il eſt dans la Tèrre de Labour, à l'embouchure du Gariglan. C'eſt le lieu où étoit anciennement la ville d'Hama, dont il a conſervé le nom. Maty.

HAMILTON. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Écoſſe méridionale. *Hamiltonium*. Il eſt dans le Comté de Cluyd, ſur le Cluyd, à quatre lieuës au deſſous de la ville de Glaſcow. Ce bourg a un Château, & il eſt chèf d'un grand Duché qui appartient à la Maiſon d'Hamilton.

HAMIRAS. Tèrme de Calendriér. Nom du neuviéme mois des Arméniens de Giulfa; il répond à nôtre mois de Juin, leur année commençant au mois d'Octobre.

HAMISMÉTAGARA. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Afrique, qu'on appelle auſſi *Camis Metgara*; *Hamiſmetagara*. Elle eſt dans le Royaume de Fèz, entre Fèz & Gennéa-el-hamen. Marmol, *L. IV. C.* 20.

HAMLE. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois des Éthiopiens, qui répond du moins en partie à nôtre mois de Juillet: il eſt l'onziéme mois chez eux, ils l'appellent auſſi *Kmali*.

HAMMELBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la baſſe partie du Cèrcle du Haut Rhin. *Hammelebargum*. Elle eſt dans l'Abbaye de Fulde, ſur la riviére de Saul aux confins de la Franconie, & à huit lieuës de la ville de Wirtſburg, du côté du Nord. Maty.

HAMMER, ou *Lille hammer*, c'eſt-à-dire, le petit *Hammer*. *Hammarium*, *Hamaria*, *Hameria*. C'eſt une fort petite ville de Norvége. Elle eſt dans le Gouvèrnement d'Aggèrhus, à vingt & huit lieuës d'Anſlo, du côté du Nord. *Hammer* avoit autrefois un Évêché ſuffragant de Drontheim. Maty.

HAMMON. ſ. m. On écrit auſſi *Ammon*. Surnom de Jupitèr, on le lui donnoit en Lybie, où il avoit un temple. *Hammon*.

Ce nom vient du Grèc ἄμμος, *ſable*, parceque ce temple de Juppiter *Ammon* étoit bâti au milieu des ſables de la Lybie. Voyez Ammon. Car on écrit communément ainſi.

HAMMON, & AMMON, ſans aſpiration. ſ. & adj. *Hammon*, *Ammon*, *Hammonius*, *Ammonius*. Nom d'un canton de la Lybie où il y avoit un temple conſacré à Jupitèr, d'où on l'appelle Jupitèr *Hammon*.

Ce nom vient, ſelon quelques-uns, de ἄμμος, qui veut dire, ſable, parceque ce païs eſt rempli de ſables. Peucèr le dérive du nom de *Cham* fils de Noé, qui eut l'Afrique en partage. Ce nom de *Cham* s'écrit & ſe prononce en Hébreu *Hham*, avec une aſpiration forte.

HAMMONITE. Voyez AMMONITE.

HAMMOTH-DOR. ſ. m. Nom propre d'une ville Sacèrdotale de la Tribu de Nephthali. *Hammothdor*. Joſ. XXI. 32. Les Septante la nomment *Nemmath*, & *Chamoth*, & S. Jérôme *Emathdor*, c'eſt à dire, Génération ou habitation d'*Hammath*, ou d'Émath. On tient que c'eſt celle que le 1. des Paral. VI. 76. appelle *Hamon*. Adrichomius en a fait deux villes, *Hammoth*, & *Dor*; mais ſans raiſon.

HAMON. ſ. m. Nom propre de ville. *Hamon*. 1°, Voyez Hammothdor. 2°, C'eſt une ville de la Tribu d'Aſèr. Joſ. XIX. 28. Les Septante la nomment *Eméman*. D'autres Amon. Les Des-Marais *Hammon*. Le P. Lubin conjecture qu'elle eſt ſur les confins des Tribus d'Aſèr & de Nephthali, & qu'ainſi ce pourroit bien être la même qu'*Hammothdor*; mais Joſué ne l'attribuëroit pas à deux Tribus différentes.

HAMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Hamontium*. Elle eſt dans l'Évêché de Liége, aux Confins du Brabant Hollandois, entre Maeſtricht & Boiſleduc. Maty.

HAMOUS. Voyez HAMA.

HAMPE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] Manche d'une halebarde, le bois où eſt attaché le fer. *Haſtile*. On le dit par corruption au lieu de *hante*. Voyez Hante. On le dit auſſi du bois qui ſert de manche à pluſieurs aûtres chôſes. La *hampe*, ou *hante* d'un pinceau.

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Allemand *handhabe*, qui ſignifie toute ſorte de bâtons, ſoit de fourche, de halebarde, de mail, de marteau. Il eſt compôſé de *hand*, qui ſignifie *main*, & de *habe*, qui ſignifie *avoir*, *manier*, ce qui vient du Latin *habere*. Mais Ménage ſoutient qu'il vient du Latin *ames*, *amitis*, ſignifiant un bâton, une *perche*, un *fût* auquel on a ajouté une aſpiration, en diſant *hante*, ou *hampte*, & enſuite *hampe*. Du tems de Vaugelas on diſoit *hante*, qui eſt hors d'uſage préſentement. Mén.

Hampe, on dit ſur mèr la *hampe* d'écouvillon, de cuillier, de refouloir; pour dire, le manche auquel ces chôſes ſont attachées. *Haſtile*, *manubrium*.

Hampe, en tèrmes de Vénerie, ſe dit de la poitrine du cèrf. *Cervi pectus*.

A la boucherie on appelle *hampes*, les deux parties du poumon de bœuf, qui des deux côtez couvre le foye & la rate, & qu'on ne retranche pas aux freſſures de veau & de mouton, mais ſeulement à celle de bœuf. *Pulmonis lobus*, *fibra*, *lacinia*.

HAMPTONCOURT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Comté de Middelſex, en Anglètèrre. *Hamptoni Curia*, *Cortis*, ou *Curia*. Il eſt ſur la Tamiſe, à deux ou trois lieuës au deſſus de Londres. Il y a un Palais des Rois d'Anglètèrre, commencé par le Cardinal Thomas Wolſey, & achevé & embelli par Henri VIII. Maty. Corn.

HAMPTON WATER. Voyez SOUTHAMPTON.

HAMSA. Voyez HEMS.

HAN.

HAN. ſubſt. m. (L'*h* s'aſpire.) Tèrme de Relation & de Voyage. Le *Han* eſt un grand lieu couvèrt, à peu près comme une grange, & où il y a pluſieurs cheminées, & pluſieurs petites ſéparations, pour loger les caravannes. Il y a des *Hans* plus grands les uns que les aûtres. C'eſt dans le Levant que l'on trouve de ces *Hans*. *Han* eſt un Sèrrail, ou enclôs que les Arabes appellent *Fondoux*, où ſe retirent les caravannes & les Marchands étrangérs, & à Saïde, Halep, Aléxandrie, les François en ont de particuliérs de l'Ordre du Grand Turc. De la Boullaye.

Ce mot de *Han* eſt Turc, & eſt le même que *Kiarvanſarai*, ou *Karbaſara*, dont parle Bélon au 1. Liv. c. 59. De la Boullaye. C'eſt à dire, Caravanſeras.

Han, eſt auſſi une intèrjection, Souffle violent que fait un charpentiér, un fendeur de bois, &c.

HAN. Voyez HAM.

HANAFAT. ſ. m. Vieux mot. Meſure de miel. *Gothus mellis*.

Ce nom vient du mot Breton *hanaf*, qui ſignifie coupe, d'où l'on a fait *hanap*.

HANAP. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Vieux mot, qui ſignifie un grand vaiſſeau ſervant à boire, & qui ne peut plus être en uſage que dans le ſtile burleſque. *Patera*, *crater*. Vuider un *hanap*. Boire un grand *hanap* de vin. Ablanc. Prononcez *hana*. Ce mot eſt encore en uſage dans les Païs-Bas, & dans quelques autres Provinces. Le Roman de Guarin le Loheranes met *henepier*.

Ce mot vient de l'Allemand *heimap*, qui ſignifie une *écuelle à oreilles*. D'autres croyent qu'il vient du Latin *ahenum*, parcequ'on les faiſoit d'airain. Du Cange le dérive de *anax*, ou *anas*, qui étoit un vaiſſeau d'argent, dont Grégoire de Tours fait mention. Il dit auſſi qu'il peut venir du mot Saxon *Hnap*, ou *Hnæppa*, qui ſignifie un *vaiſſeau à boire*. Il ajoûte qu'on a dit auſſi *anaphus*, qui ſignifie une *couppe dorée*, du mot ἄνω, *ſurſum*, & φῶς, *lux*, *quaſi in ſuperiori parte vel ſuperficie lucens*. Il y a plus d'apparence qu'il vient du Celtique ou Bas-Breton *hanaf*, qui ſignifie *couppe*. L'Auteur du jardin des racines Grécques le dérive de ἀναπίνειν, qui ſignifie *boire*, *humer*, *avaller*, ou de l'Alleman *heim nap*, une écuelle à oreilles. On trouve *hanaperium* dans la baſſe Latinité, pour l'étui d'un *hanap*, ou un coffre à mettre des vâſes, & à les garder.

HANAPIÉR, & HANEPIÉR. ſ. m. Vieux mot. Du Cange croit qu'il ſignifie le corps, la poitrine. *Pectus*.

Tout le pourfent deſſi en hanapiér. R. De Roncev.

HANATHON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Zabulon.

bulon, au nord. *Hanathon.* Joſ. XIX. 14. Les Septante la nomment, *Ἀμὼθ*, *Amoth*; les Des-Marais, *Hannathon.*

HANAW. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, Capitale du Comté d'*Hanaw*, en Wétéravie; *Hanovia.* Elle eſt à quatre lieuës de Francfort du côté de l'oriènt, ſur la rivière de Kintzing, qui la partage en vieille & en nouvelle ville, & qui ſe décharge peu après dans le Mein. Cette ville eſt aſſez belle, & bien fortifiée; les Comtes d'*Hanaw* y font leur réſidence ordinaire.

Le Comté d'*Hanaw*, petit État de la Wétéravie, en Allemagne. *Hanovienſis Comitatus.* Il eſt borné vèrs le levant par le Comté de Reineck, & par l'Abbaye de Fulde; & vèrs le couchant par les Comtez d'Iſenbourg, & de Solms, par les tèrres de Mayence, & par le tèrritoire de Francfort. Ce païs peut avoir 18 lieuës de longueur d'orient en occident, ſa largeur eſt petite, & fort irrégulière, ſon tèrroir eſt fèrtile; ſes principaux lieux ſont *Hanaw* Capitale, Steinaw, ou Steinheim, Montzenbèrg, & Bobenhauſen; Fridbèrg, & Gelenhauſen enclavées dans le Comté n'en dépendent pas, ce ſont des villes Impériales & libres. Maty. Les Comtes d'*Hanaw*, ſi l'on en croit les Auteurs Allemans, deſcendent d'Ulric Comte d'*Hanaw*, qui au commencement du IIIᵉ. ſiécle eut beaucoup de crédit auprès de l'Empereur Sévère; & d'Aubry, ou Alberic, Comte d'*Hanaw*, qui au VIIᵉ. ſiécle épouſa Hedwige fille de Reimbold Duc de France. Voyez ſur la famille d'*Hanaw* Imhoff, *Not. Imp. L. VI. C. 5.*

HANBALITE. ſ. m. & f. Nom d'une des quatre Sectes, reconnuës pour Orthodoxes dans le Muſulmaniſme. *Hanbalita.* Les *Hanbalites* prenoient ce nom de Ahmed Ebn Anbal, leur Chèf, qui naquit à Bagdet l'an 164. de l'Hégire, 785. de J. C. & y mourut l'an 241. de l'Hégire, 862. de J. C. Il enſeignoit que Dieu devoit placer Màhomet ſur ſon trône, fondé ſur un paſſage de l'Alcoran; mais les Muſulmans des autres ſectes regardoient cette éxplication des *Hanbalites* comme une impiété. La Secte des *Hanbalites* fit beaucoup de bruit l'an 317. de l'Hégire, 938 de J. C. D'Hèrbelot.

HANCE. ſ. f. Voyez HANSE.

HANCHE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire] Partie du corps qui eſt entre les dèrnières côtes & les cuiſſes: c'eſt le lieu où on met la ceinture des juppes, & des haut-de-chauſſes. *Summa coxa.* On dit qu'une pèrſonne n'a point de *hanches*, quand ces parties n'avancent pas aſſez pour ſoutenir les habits qui ſont depuis la ceinture. On dit auſſi, qu'un boiteux boite de deux *hanches*, quand il boite des deux côtez, quand il a les *hanches* foibles. Les *hanches* ſont compôſées de trois ôs, qui ſont joints enſemble par des cartilages, qui avec le tems ſe deſſèchent & même s'oſſifient de telle manière qu'ils ſemblent ne plus faire qu'un même ôs dans les adultes. Ces trois ôs ſont l'ôs ilion, l'iſchion, & l'ôs pubis.

Ce mot vient du Latin inuſité *anca*, qui a été fait du Grèc *ἀγκάι*. M. Huet remarque que Rabanus Maurus dans ſes glôſes Latinobarbares rend le mot *ilix* par *ancha*, l'*l* s'étant pèrduë de *lancha*, on a fait *anche*.

Hanches, en tèrmes de Manége, ſe dit du train de dèrrière du cheval depuis les reins juſqu'au jarrèt. Mettre le cheval ſur les *hanches*, le mettre bien enſemble; le mettre ſous lui, c'eſt le dreſſer à plier, & baiſſer les *hanches*, & le rendre bien aſſis ſur ſes *hanches*. On dit auſſi, Traîner les *hanches*; pour dire, Changer de piéd en galoppant, ou galopper faux.

Hanche de haut-bois, ou autre inſtrument du Muſique. *Lingula.* Voyez Anche.

Hanche, en tèrmes de Marine, eſt la partie du bordage qui eſt au deſſous des galeries, qui approche de l'arcaſſe, depuis le grand cabeſtan.

HANCHUNG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hanchunum.* Elle eſt la troiſiéme de la province de Xenſi, & a quinze aûtres villes ſous ſa juriſdiction, elle eſt grande & forte par ſa ſituation entre des montagnes ſur la rivière de Han, à cinquante lieuës de la ville de Sigan, vèrs le midi. Il y a de l'une de ces villes à l'aûtre un grand chemin, qu'on a pratiqué au travèrs d'une longue chaîne de montagnes, en applaniſſant les lieux trop élevez, & en dreſſant ſur les vallées de grands ponts garnis de gardefoux de fèr. C'eſt l'ouvrage de Changliagus, Général Chinois, qui doit y avoir employé trois cent mille hommes avec tous les ſoldats de ſon armée. On lui a conſacré pour monument de cet ouvrage un temple magnifique dans la ville d'Hanchung.

Hanchung. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine dans la Province de Xenſi, dont elle eſt la troiſiéme capitale. *Hanchungum.* Elle eſt ſur la rivière de Han, & eſt entourée de hautes montagnes & de forêts. Voyez *l'Ambaſſ. des Holland. à la Chine p. 246.*

HANEBANE. ſ. f. Eſpéce d'hèrbe qu'on appelle autrement *Juſquiame*. En Latin, *hyoſcyamus*. Voyez Jusquiame.

HANEBON. Voyez Hennebon.

HANES. ſ. m. Nom propre de lieu dans Iſ. XXX. 4. *Hanes.* S. Jérôme croit que c'étoit une ville de la haute Égypte ſur les confins de l'Éthiopie. Quelques-uns croyent que c'eſt *Daphnes*, ou *Taphnes*.

HANETON, ou HANNETON. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Inſecte en forme de grôſſe mouche, qui a de grandes aîles jaûnes, le cou, la tête & le deſſous du ventre noir, avec ſix grands piéds, & deux cornes qui ſont houppées au bout, & une petite queuë noire & pointuë. *Scarabæus creperus.* Les *hânnetons* commencent à paroître au mois de Mai ſur les arbres, & ſur tout ſur les noyérs, auxquèls ils font beaucoup de tort. Les enfans l'attachent au bout d'un filet pour le faire voler en rond. On amaſſera vos dépouilles, comme on amaſſe une multitude de *hânnetons*, dont on remplît les fôſſes. Port-R.

Ce mot s'eſt dit par corruption pour *alleton*, & a été appellé par quelques Auteurs *alitonans*, *quod alis intonet*. M. Ménage le dérive d'*aſilus*, & il trouve moyen d'attraper ſon mot de *hanneton*, en mettant de nouvelles lettres à la place de celles du mot *aſilus*, *aſilinus*, *aſilinettus*, *aſilinetto*, *aſilinettone*, *anetone*, & en François *hânneton*.

On dit provèrbialement d'un homme prompt, & qui fait les chôſes inconſidérément, qu'il eſt étourdi comme un *hâneton*. On dit auſſi de ceux qui ſont toûjours enſemble, ou qui s'allient dans leur famille, qu'ils ſe tiennent par le cu comme des *hânetons*.

HANGART, ou HANGAR. ſ. m. (L'*h* s'aſpire, & le *t* ne ſe prononce pas.) Remiſe de carroſſe, toit incliné en appentis qu'on bâtit dans les cours pour mettre à couvèrt les carroſſes, chariots, charrettes, &c. On le dit auſſi des apentis où l'on range du bois de conſtruction.

Nicod dit que ce mot vient de l'Allemand *hangen*, qui ſignifie *appentis*. Mais il y a plus d'apparence à ce que dit Du Cange, qu'il vient de *angarium*, qui étoit le lieu où on gardoit les chevaux de loüage, qu'on appelloit *equi angariales*, & *ad curſus publicos deſtinati*. Hérodote nous apprend que le mot de *angarium* en ce ſens vient originairement de la langue Pèrſane. On appelle encore en Flandres *angar*, un lieu couvèrt, & qui n'eſt point fèrmé, où l'on entre de tous côtez. Par cette raiſon on a tort de l'écrire avec une *h*. Mais l'uſage ayant prévalu, on croit qu'il faut écrire *hangar* avec l'Académie, & non pas *angar* avec Richelet.

HANGCHEU, ou HAM-TCHEOU. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hangcheum.* Elle eſt la prémière de la Province de Chokiang, ou Tcheguiam, & a ſept aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Cette ville, ſituée ſur la rivière de Che, vèrs ſon embouchure, eſt priſe pour le Quinſay, ou Kingſu de Paul de Veniſe. Elle a été le ſiége des Rois de la Chine, lorſque les Tartâres orientaux envahirent le Cathai. Elle a quatre lieuës de toûr. Elle eſt travèrſée de beaux canaux couvèrts d'une multitude infinie de barques. Elle a des fauxbourgs immenſes, & eſt environnée d'un très grand nombre de maiſons de plaiſance, & n'eſt pas moins peuplée que les plus grandes villes d'Europe. On raconte cent autres chôſes de ſa magnificence, dont on ne voit plus aucun veſtige, ainſi que le remarque le P. Le Comte. Voyez les nouv. Mém. de la Chine par ce Père, lettre IIIᵉ.

HANGEST. Cri d'armes de Picardie. *Hangeſt* eſt une Maiſon conſidérable de Picardie, au ſujèt de laquelle il eſt à remarquer que tous ceux de Picardie qui portent la croix rouge, crioient *hanget*; comme tous ceux qui portoient freté, crioient *Saucourt*. Ménage, *hiſt. de Sablé L. X. C. 5. p. 275.*

HANGI-CHAN. Voyez HAÇA-CHAN.

HANGUSTALD. Voyez HEXHAM.

HANICROCHE. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſignifie un accroc, un retardement qui arrive en quelque affaire par quelque difficulté qui ſurvient. *Impedimentum*, *mora*. Quand on eſt prêt à partir, il y a toûjours quelque *hanicroche* qui retarde le voyage. Rabelais a dit *hanicrochement*, mais ce mot n'eſt point en uſage aujourd'hui.

HANIFITE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte Mahométane. *Hanifita.* Les Turcs ſuivent cette ſecte, & ils en donnent le nom à la Foi Orthodoxe des Muſulmans, qu'ils appellent hanifioh. D'Herbelot, à ce mot.

HANIR, HANISSEMENT. Voyez Hennir, Henniſſement.

HANLU. Tèrme de Calendrièr. Nom du dix-ſeptiéme mois des Chinois, qui répond à une partie de Novembre.

Ce mot en Chinois veut dire froide rôſée, on a ainſi appellé ce mois à cauſe des roſées froides de cette ſaiſon.

HANNE. ſ. f. On appelle ainſi en Normandie une vieille cavale ruinée, de *anner*, qui en langue de Galles ſignifie une jeune vache. Huet.

HANNIBAL, HANNIBALD, HANNIBALIEN. Voyez ANNIBAL, ANNIBALD, ANNIBALIEN.

HANNON. ſ. m. *Hanno.* C'eſt le nom propre de pluſieurs Seigneurs Carthaginois, & par conſéquent c'eſt un nom Punique. Il eſt en éffet purement Phénicien, ou Hébreu, חנון, *hhannun*, ou *hhannon*, dans ces langues, ſignifie *Gratieux*, *Clement*, *Miſéricordieux*. Voyez Éxod. XXII. 27. Il a la même origine qu'*Anne*, c'eſt-à-dire, חנן, *hhanan*, *Gratificari*. *Hannon* fut oppoſé à la faction Barchine, qui favoriſſoit Annibal. Il y eut un *Hannon* qui voulut ſe faire Dieu, ainſi que rapporte Ælien L. XIV. C. 30. Du Ryer écrit *Hannon* dans ſa Traduction de Tite-Live, & il a raiſon plus que nos Nouveaux Dictionnaires, qui écrivent *Annon*. Nous avons un ancien ouvrage Grèc qui a pour tître, Les Voyages d'*Hannon* Roi de Carthage, au delà des Colonnes d'Hèrcule. Quelques Écrivains l'ont cru plus ancien qu'Homère. Athénée en parle comme d'une piéce ſuppoſée, & d'un Roman.

HAnNOVER. Nous prononçons & nous écrivons auſſi ſouvent HANNOVRE. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Brunſwick en Baſſe Saxe. *Hannovera.* Elle eſt ſituée dans la principauté de Calenbèrg, ſur la Leyne, entre Hildesheim & Neuſtat, environ à cinq lieuës de l'une & de l'aûtre. *Hannovre* eſt une ville forte, elle a été Impériale, elle appartient maintenant au Duc de Brunſwick-*Hannover*, aſſis aujourd'hui (Octobre 1717) ſur le thrône d'Anglețèrre depuis la mort de la Reine Anne.

HANNUYE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg des Païs-Bas. *Hannuium.* Il eſt dans le Brabant Éſpagnol, ſur la Géete, à deux lieuës de S. Tron, vèrs le midi. MATY.

HANOUARD. Vieux mot, qui ſignifie porteur de ſel. *Salis bajulus.* Il en eſt fait mention dans la grande Ordonnance du Roi Jean du 30. Janvier 1350. C'étoient alors des Officiérs dépendans de la ville, au tems que la Gabelle n'étoit pas encore établie en France. Il y a encore maintenant des Jurez *Hanoüards*, qu'on nomme ſimplement *porteurs de ſel*, établis pour le porter du bateau au greniér, & du greniér aux maiſons des bourgeois. Du Tillet appelle les *hanoüars* porteurs de ſel, briſeurs de ſel. Quand on faiſoit autrefois le convoi des Rois juſqu'à Nôtre Dame de Paris, on mettoit l'éffigie du Roi ſur le cèrcueil, où étoit le corps, afin, par cette repréſentation, d'émouvoir le peuple à honorer le corps clôs audit cèrcueil. Et par priviléges, les *Hanoüars* de Paris, qui ſont porteurs de ſel, portoient par deſſous leſdits cèrcueils & éffigie. A l'éxéque du Roi Charles VIII. vingt Gentilshommes ſes favoris ne voulurent ſouffrir que gens de baſſe condition les portaſſent, & s'en chargèrent au cou, mépriſant le travail, pour l'affection qu'ils avoient à leur bon maître; quelque tems qu'il fit portèrent ſeuls à grand peine leſdits corps & éffigie depuis Nôtre Dame Des Champs juſqu'au tombeau. DU TILLET, *P. I. p.* 341.

HANSE, ou **ANSE**, ſelon quelques-uns. ſ. f. Vieux mot François, qui ſe trouve dans les Ordonnances de Paris, & dans les Ordonnances militaires. Il ſignifioit autrefois Société & compagnie de Marchands. *Collegium, ſocietas.* On ne le dit plus qu'en cette phrâſe, la *Hanſe Teutonique*, qui eſt une Société de Marchands de pluſieurs villes libres d'Allemagne & du Nord, qui ont fait une étroite alliance, & ſe ſont fait une communication réciproque de leurs privileges.

La *hanſe* Teutonique commença vèrs l'an 1260. après que les Danois, les Normans, les peuples du Nord eurent ceſſé leurs courſes & leurs pyrateries. Quelques-uns la font commencer dès l'an 1206. ou même en 920. ſous Henri l'Oiſeleur. Quoi qu'il en ſoit, elle ſe confirma & ſe fortifia l'an 1270. Il n'y eut d'abord qu'un petit nombre de villes qui entrèrent dans cette ſociété, & elles étoient toutes ſituées ſur les côtes de la mèr, ou près de la mèr, depuis le Golfe de Finlande à l'orient, juſqu'à l'embouchure du Rhin à l'occident. Ces villes en aſſocièrent enſuite d'aûtres, & la *hanſe* crut tellement qu'au tems d'Henri III. Roi d'Anglețèrre, elle en comprenoit 62. auxquelles quatre aûtres ſe joignîrent encore dans la ſuite. La *hanſe* ſe diviſe en quatre claſſes, ou membres, qui ſont celle de Lubec, de Cologne, de Brunſwic, & de Pruſſe, ou de Dantzic. Ces quatre villes ſont les Chèfs de châque claſſe, & Lubec l'eſt de toute la *hanſe*. Outre cela la *hanſe* avoit quatre Comptoirs, qui étoient Londres, dans la Grande Bretagne; Bruges, dans les Païs-Bas; Novogrod, en Moſcovie; & Bèrg, en Norvége. Le Comptoir de Bruges a été transferé à Anvèrs; & aujourd'hui le Comptoir d'Anvèrs s'appelle l'hôtel des Oſtèrlins, & c'eſt le plus beau bâtiment de la ville. Le Gouvèrnement de la *hanſe* fut d'abord ariſtocratique. Enſuite on mit à la tête de la *hanſe* le Grand Maître de Pruſſe. Dans la ſuite differens Princes & Seigneurs briguèrent cette place; ce ne fut point l'intérêt de la *hanſe*. Son commèrce commença ſur tout à déchoir au commencement du XVIe ſiécle, par la diviſion qui s'y mit, & depuis il a toujours diminué. L'établiſſement de la République & du Commèrce de Hollande y a le plus contribué. Voyez Trithême, Angelius Wèrdenhagen, *De fœderibus.* L. II. C. 2. n. 44. Conringins a fait une éxèrcitation ſur cette ſociété, *De Fœdere Hanſeo Exercitatio.* Les quatre prémières villes qui formèrent cette ſociété, fûrent Lubecx, Cologne, Brunſwic & Dantzic. Elles fûrent appellées Mères villes. Depuis pluſieurs autres déſirèrent d'être compriſes en cette alliance, & ſe dîrent filleules de ces quatre. Il y en a qui ſe diviſent en quatre claſſes, ou membres, ou Provinces, qui ſont celle de Lubeck, celle de Cologne, celle de Brunſwic, & celle de Dantzic. Ces quatre villes ſont châcune la Mère ville, ou la prémière & la métropole de ſa Province, ou de ſa Claſſe. Hoffman fait deux dénombremens des villes hanſéatiques qui ſont ſous ces quatre capitales. Dans le prémiér il en trouve 64, & dans l'aûtre il n'en compte que 62. Dans le prémiér il diviſe les villes hanſéatiques en 6 Wandaliques, 7 de Poméranie, 6 de Pruſſe, 3 de Livonie, 13 de Saxe, 10 de Weſtphalie, 6 de l'État de Cleves ou de la Marche, 3 de l'Overiſſel, 7 de Gueldres, & 3 de Friſe. Lubeck, la prémière des villes hanſéatiques, a ſous ſoi Hambourg, Roſtoch, Viſmar, Stralzund, & Lunebourg, toutes villes Vandaliques. Outre cela elle a dans la Poméranie Stétin, Auclam, Golnaw, Gripſwald, Colbèrg, Stargard, & Stolpe. Cologne, qui entra dans la *hanſe* en 1481. & qui eſt capitale de la ſeconde claſſe, a ſous ſoi dans Cléves Weſel, Duisbourg, Émerik, Warbourg, Unna Ham; dans la Weſtphalie, Munſtèr, Oſnabrug, Dortmund, Soeſt, Hèrford, Padèrborn, Lemgaw, Bilfeld, Lippe, Coesfeld; dans la Gueldre, Nimégue, Zutphen, Ruremonde, Arnheim, Venloo, Elbourg, Harderwik; dans l'Overiſſel Deventèr, Campen, Zwol; & enfin dans la Friſe Groningue, Bolswèrdt, & Stavèr; Brunſwik, capitale de la troiſiême Province, a dans ſon alliance les villes de Saxe Magdebourg, Goſlar, Eymbeck, Gottingen, Hildesheim, Hannovre, Ultzen, Bontéhud, Staden, Brémen; Hamélen & Minden. Dantzic, capitale de la quatriême province, a les villes de Pruſſe, Konigsbèrg, Colmar, Torn, Elbing, Brunſbèrg, & en Livonie Riga, Dèrpt, & Revel. Bèrg en Norwége a auſſi les priviléges de ville Anſéatique. D'aûtres diſent qu'il y eut juſqu'à 72 ou même 81 villes *hanſéatiques*. Leurs Négotians prirent le nom d'Oſtèrlins. Voyez le Livre intitulé *Le Grand Tréſor hiſtorique & politique du floriſſant Commèrce des Hollandois*, & Pontanus en ſon hiſt. de Dannemarck, où il rapporte le nombre des villes hanſéatiques. Pluſieurs Auteurs ont éxaminé ſi la *hanſe* étoit légitime, & quelques-uns, entre aûtres Conringius, ſoutiennent que ces villes n'avoient pû s'allier ainſi dans l'Empire de leur propre autorité.

Lubek a été reconnuë enfin pour le Chèf & la Mère-ville Hanſéatique: & c'eſt là que ſe font toutes les déliberations concèrnant le général de la *Hanſe*. Elles ont dans leurs Comptoirs un Conſul, ou Juge, & un Gréffiér & Sécretaire, pour juger tous les différens du négoce, dont les appellations reſſortiſſent aux Magiſtrats des villes de la *Hanſe*, & que les Marchands nomment *libèrté de cour*: car ce qu'ils affectent le plus, c'eſt de n'être point ſoumis à la juriſdiction des lieux, & c'eſt pour cela qu'ils n'ont point de Comptoir en France. Il y a néanmoins des priviléges des Rois Louis XI. & Charles VIII. qui leur donnent pouvoir de diſpôſer franchement vivans & mourans de tous les biens qu'ils ont en France, & d'être éxempts de tous tributs & péages pour leurs marchandiſes.

Ce mot vient apparemment de *hanſe*, vieux mot Alleman, ou Teutonique, qui ſignifie, *alliance*, *confédération*, *ſociété*, *aſſemblée*; & ces villes le prirent à cauſe de la ſociété de commèrce qu'elles firent enſemble. C'eſt le ſentiment de M. de Leibnitz, qu'on a ſemblé en faire l'Auteur dans les Mémoires de Trevoux 1714. p. 7. mais cette opinion eſt beaucoup plus ancienne que cet Auteur, & elle eſt vraye. D'aûtres pourtant dérivent ce mot de deux mots Allemans, *Am-ſée*, c'eſt-à-dire, ſur mèr, & prétendent que le nom d'Anſéatiques fut donné à ces villes, parcequ'elles étoient toutes ſur la mèr, ou ſur de groſſes rivières. Cette Société fut nommée d'abord *am zee ſteden*, c'eſt-à-dire, *villes ſur mèr*, & par abbréviation on a dit *hanſée*; & les François qui l'ont prononcé à leur mode ont dit *hanſe*, & par là ont entendu *compagnie*, ou *alliance*, car on diſoit autrefois, Chaſſer de la *hanſe*; pour dire, Éxclurre de la compagnie. Beſoldus dérive ce mot de *hanſ*, qui ſe diſoit en vieux Allemand de ceux qui ſurpaſſoient les aûtres en nobleſſe & en richeſſe, pour marquer l'éxcellence de ces villes, à cauſe de leur commèrce & de leurs alliances.

La dèrnière Ordonnance de la ville de l'an 1672. fait mention d'une Compagnie Françoiſe dont les droits ont été éteints, & ſupprimez ſur la Seine ſans préjudice du droit de *hanſe*, qui eſt un droit qui ſe levoit ſur les marchandiſes. En la vieille Cou-

me de Paris on appelle Marchands *hanſez*, ceux qui ſont domiciliez, ou entrez dans la Société des Marchands. Le Privilége octroyé par le Roi Loüis le Gros à la ville de Paris a retenu le mot *Anſe*, qui eſt compagnie & ſociété requiſe à l'étranger pour marchander. Il y a un Arrêt du Parlement de la Chandeleur 1264, qui déclare que le mot *Anſe* ſignifie Compagnie & Société requiſe par ledit privilége pour marchander par la rivière; c'eſt-à-dire, pour commèrcer. En eſt ſorti le provèrbe d'avoir compagnie Françoiſe. Les villes de la *hanſe* Teutonique ſont celles de la ſociété Teutonique encore ainſi nommée. Du Tillet, *P. I. p. 5.6.* Il parle des villes hanſéatiques.

On a appellé auſſi *hanſe*, cèrtaines impoſitions établies en quelques endroits ſur des marchandiſes à péages. *Vectigal.*

HANSÉATIQUE, ou ANSÉATIQUE. adj. Qui eſt compris dans l'alliance, ou dans la Société de la Hanſe. Ce mot ſe dit d'un cèrtain nombre de villes d'Allemagne, qui ſe ſont liguées ou alliées pour le commèrce. *Urbes Hanſeaticæ.* Lubec eſt la prémière des villes *Hanſéatiques*. Voyez Anséatique & Hanse.

HANSGRAVE. ſ. m. Nom d'emploi, d'Office en Allemagne. C'eſt le chèf d'une Compagnie. *Præfectus ſocietatis, Hansgravius.*

Ce nom eſt compôſé de deux mots Allemans, *hanſe*, qui veut dire *Société*, & *Graf*, qui ſignifie *Comte*.

HANSIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt un grôs cordage que l'on jette aux chalouppes & aux bâtimens qui veulent venir à bord d'un aûtre vaiſſeau. *Funis ductilis.* Elle ſèrt auſſi pour remorquer les vaiſſeaux, & les tirer ſur la tèrre, après y avoir fait porter un ancre. Elle ſignifie auſſi le câble du plus petit ancre, & celui dont on amarre l'éſquif. On appelle, Collier de *hanſière*, une corde ou ſangle pendante en écharpe du col de ceux qui hâlent, ou tîrent. Ozanam écrit *hauſſière*, & le Dictionnaire de Marine *auſière*, & c'eſt ainſi qu'on le prononce parmi les gens de la marine.

Hante, pique, vieux mot, qui étoit encore en uſage au commencement du ſiécle paſſé. Les gonfanons, & banières, étoient attachées à des *hantes*. Le P. Doublet dit avoir vû à S. Denis l'oriflamme attaché à une *hante* de cuivre doré.

Brandiſt la hante *au gonfanon pendant*. Guarin le Loher.

On dit maintenant *hampe*. Voyez Hampe.

HANTER. v. act. (L'*h* s'aſpire) Fréquenter, être ſouvent en la compagnie de quelqu'un, ſoit qu'on lui faſſe des viſites, ſoit qu'on reçoive les ſiennes. *Frequentare, uti familiariter, conſuetudinem habere cum aliquo.* On juge des mœurs des hommes ſuivant les bonnes ou mauvaiſes compagnies qu'ils *hantent*.

Ce mot vient du Latin *habitare*, ſelon Ménage. D'aûtres le dérivent de l'Allemand *hantieren*, qui ſignifie la même chôſe. Icquez le fait venir du mot Tudeſque *handelen*, qui veut dire *avoir habitude, fréquenter.*

Hanter, ſe dit auſſi des lieux où l'on va ordinairement. *Frequentare*, compôſé de *frequenter*, & de *itare*, aller ſouvent. Il *hante* la Cour. Les dévôts *hantent* les Égliſes, & les Couvens. Les débaûchez *hantent* les cabarets. Les Avocats *hantent* le Barreau. Les Marchands *hantent* les Foires.

Mais outre qu'à joüer on dit qu'il eſt enclin,
Je le ſoupçonne encore d'être un peu libertin;
Je ne remarque point qu'il hante *les Egliſes.* Mol.

Qui hante *Grands, onques ne fut cèrtain,*
Qu'ils ſoient le ſoir ce qu'ils ſont le matin. Devilliérs.

Hanter, eſt auſſi quelquefois neutre. *Hanter* chez quelqu'un. Il *hante* en bon lieu. Il *hante* en de mauvais lieux. *Hanter* ſouvent dans une maiſon, c'eſt y aller, y être ſouvent.

On dit provèrbialement qu'un homme a *hanté* les foires; pour dire, qu'il eſt rompu dans le commèrce du monde.

Hanté, ée. part. & adj. Outre les ſignifications de ſon vèrbe, il a encore celle de Habité, peuplé. *Numeroſus, populoſus, frequens.* C'eſt l'endroit de la ville le plus *hanté*.

HANTISE. ſ. f. Fréquentation ordinaire qui ſe fait entre des pèrſonnes qui s'entreviſitent ſouvent. *Conſuetudo, neceſſitudo, familiaritas.* La *hantiſe* des malhonnêtes gens eſt fort dangereuſe. Ce mot eſt un peu vieux, & il ſe prend d'ordinaire en mauvais ſens. Cail.

HANT-SHIRE. ſ. m. ou le Comté de Hant. *Hantonia.* Province d'Anglètèrre. Elle eſt bornée au levant par les Comtez de Suſſex & de Surrey; & au couchant par ceux de Dorceſter & de Wilt; elle a celui de Barck au nord, & la mèr de Bretagne au midi. Ce Comté peut avoir treize lieuës de long, & autant de large; ſon tèrroir eſt fort bon, & on y fait beaucoup de commèrce en draps & en fèr. Wincheſter en eſt la ville capitale. On y voit auſſi celles de Portſmouth, & de Southampton; & pluſieurs bons Bourgs, qui ont ſéance au Parlement d'Anglètèrre. L'Iſle de Wighe dépend auſſi de ce Comté. Maty.

HANYANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hanyanga.* Elle eſt la deuxième de l'Huquang, & elle n'a qu'une aûtre ville dans ſon reſſort. Voyez l'Ambaſſade des Holland. à la Chine p. 259.

HAO.

HAOAXE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Éthiopie, en Afrique. *Haoaxus.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes de l'Abiſſinie, travèrſe le Royaume d'Adel, baigne ſa ville capitale, & ſe décharge dans le détroit de Babelmandel. Cette rivière, qui eſt la même que Robbe dans ſes Cartes appelle *Lharash*, eſt une des plus fortes de l'Éthiopie, elle ſe déborde comme le Nil.

HAP.

HAPAS. ſ. m. Tèrme de Relation. Pain des Pèrſans. *Panis.* Voyez le voyage de Figuéroa p. 69.

HAPHARAIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Iſſachar. Joſ. XIX. 19. Les Des-Marais écrivent *hapharjim*.

HAPHTARE, ou *haphtara*. ſ. f. & au pluriel *hapthAroth*. C'eſt le nom que les Juifs donnent à la Leçon qu'ils font châque jour du Sabbath, d'un endroit des Prophétes, après la Leçon d'un morceau de la Loy, c'eſt-à-dire, du Pentatéuque. *Hapthara.* Ils appellent les Leçons de la Loy Paraſches, & celles des Prophétes *Haphtaroth*, parce qu'elles ſe liſent à la fin pour renvoyer le peuple. Les *Haphtaroths* ne ſont pas ſi anciennes que les Paraſches. Voici ce qu'Élias Lévita dit de leur inſtitution, dans ſon תשבי, *Thiſchbi*, Antiochus ayant défendu aux Juifs de lire publiquement leur Loy, pour y ſuppléer ils lûrent à la place de la ſection de la Loy, une ſection d'un Prophéte, qui eût du rapport avec la ſection de la Loy qu'ils devoient lire châque jour. Après la mort d'Antiochus, lorſqu'il leur fut libre de reprendre la lecture de la Loy, ils ne ceſsèrent point pour cela de lire les *haphtarots* avec les Paraſches, & encore au jourd'hui ils liſent les unes & les aûtres, c'eſt-à-dire, une Paraſche, & enſuite un *Haphtare*, châque jour de Sabbath.

Ce mot eſt Hébreu, & ſignifie *miſſio, dimiſſio, renvoi.* Il vient de פטר, *phatar*, qui veut dire *liberare, dimittere, délivrer, renvoyer*, parce que ces leçons des Prophétes ſe font à la fin, lorſqu'on renvoye le peuple.

HAPPE. ſ. f. *Armilla ferrea.* Demi-cèrcle de fèr, qu'on met au bout de l'éſſieu des carroſſes, afin que l'éſſieu ne ſoit point uſé à force de tourner. Garnir un éſſieu de *happe*. Une *happe* de charruë eſt un morceau de fèr, qui ſèrt comme d'une éſpéce de cheville, pour arrêter par l'anneau, mis dans le timon de la charruë, la chaîne qui tient cette charruë avec les roüelles. Liger.

HAPPE-FOYE. ſ. m. Oiſeau de mèr, ainſi appellé, parce qu'il aîme le foye de moruë, & qu'il en eſt ſi friand qu'on le prend aiſément à la ligne, en mettant un morceau de ce foye au bout de l'hameçon. Le *happe-foye* a le béc fort, le deſſous du béc crochu, & le deſſus un peu recourbé. Quand on va à la pêche de la moruë, les navires, d'où on jette les foyes dans la mèr, à meſure qu'on habille les moruës, ſont environnez de ces *happes-foye*. *Hepato prenſor. Hepatharpagus.*

HAPPÉE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Saiſine, action par laquelle on prend, on happe par force un héritage. *Invaſio, apprehenſio.*

HAPPELOPIN. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Tèrme de Chaſſe. Chien âpre à la curée. *Carnivorus.* Il n'eſt plus en uſage qu'au figuré, pour ſignifier un gueux, ou valèt frippon & gourmand qui tâche à attraper quelque bon morceau, ſoit en écorniflant ſes pareils, ſoit en déſſèrvant les tâbles. Il eſt bas.

HAPPELOURDE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] *Adamas mentitus, ſimulatus.* Faux diamant, ou aûtre pièrre précieuſe contrefaite, ou qui n'eſt pas arrivée à ſa pèrfection.

Ce mot eſt compôſé de *happer*, qui ſignifie *Prendre*, & de *lourd*, qui veut dire un *lourdaut*, un *ſot*, parce que ces ſortes de faux diamans prennent, trompent les ſots.

Happelourde, ſe dit figurément, & en riant, des hommes & des chevaux, & de quelques autres chôſes qui ont du brillant, de l'éclat, qui paroiſſent valoir beaucoup, & qui étant bien éxaminées ne valent rien. *Fucus, ſimulacrum, inanis & fallax imago.* Il ne faut pas prendre les hommes à la mine, il y a bien des *happelourdes*. En ce ſens il ſe dit parceque les gens ſtupides & peu éclairez ſont ſujets à ſe laiſſer prendre & tromper par une belle & faûſſe apparence.

HAPPER. v. act. [L'*h* s'aſpire.] Se jetter ſur quelque chôſe bruſquement & avidement pour la prendre. *Prehendere, corripere.* Ces Sèrgens étoient à l'affût pour *happer* ce priſonniér. Si je n'a-

vois fait le brâve, ils n'auroient pas manqué de me *happer*. Mol. On ne ſçauroit laiſſer tomber un morceau que ce larron ne le *happe*. Je n'ai fait que tourner le dôs, & mon livre a été auſſi-tôt *happé* ſur ma tâble. Ce tèrme eſt bas, il n'eſt point du bel uſage. On trouve le dicton qui ſuit dans le Grand Coutumier de France de Boutilier imprimé *in fol.* en 1514.

Le Baillif vendange, le Prévoſt grappe,
Le Procureur prend, le ſergent happe,
Le Seigneur n'a rien, s'il ne leur échappe.

Ce mot vient de *hap* Allemand, qui ſignifie la même chôſe. Ménage; ou plûtôt du vèrbe Grèc ἅπτω, *alligo, je tiens*, je lie. D'aûtres le font venir de ἁρπάζειν, qui veut dire *prendre, ravir*. C'eſt le ſentiment de Périonius.

Happé, ée. part. paſſ. & adj. *Prenſus, correptus.*

HAPPING. ſ. m. Nom propre de lieu. *Happingum, Abudiacum.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Duché de Bavière, ſitué ſur l'Inn, vèrs les confins du Tirol, près du Bourg de Roſenheim.

HAPSBOURG. Voyez HABSBOURG.

HAPSEL, ou HAPZEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois épiſcopale. *Hapſelia.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'Éſtonie, contrée de la Livonie, vis-à-vis de l'iſle de Daghô. Maty.

HAQ.

HAQUE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie cheval. *Equus.* On diſoit autrefois provèrbialement: vin qui eſt; clèrc qui ſçait; *haque* qui va: entendez la note; le vin ne vaut rien; le Clèrc ne ſçait rien; la haquenée trote.

Ce mot vient d'*aquus*, qui s'eſt dit pour *equus*, cheval.

HAQUEBUTE. ſ. f. *Catapulta igniaria, flammatus ſclopus.* C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois ce qu'on a nommé depuis arquebuſe. On a dit *haquebutiér* pour arquèbuſiér. *Sclopetarius.*

HAQUÊME. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'un Juge, chez les Maures de Barbarie. *Prætor Maurus.* Les Jeudis, qui ſont jours ordinaires pour les Maures, il y a cèrtaines pèrſonnes qu'ils nomment *haquêmes*, qui ſont comme entre nous les Prévôts. Parmi eux c'eſt un Office d'une grande autorité, lequel connoit du civil & du criminel. Il y a un Lieutenant qu'il nomme *Almocaden*, qui aſſiſte d'ordinaire au Tribunal, qui eſt en la place. Pour le criminel il n'y a point d'appel, mais il y en a pour le civil. Duc d'Angoulême, *hiſt. des Chérifs Ch.* 75. Sa priſon fut en la maiſon de Cede Muça *haquême* de Maroc, c'eſt à dire, prémiér huiſſier. Id. *C.* 60.

Ce mot eſt Arabe, & originairement Hébreu. חכם, *hhacham*, ſignifie, *ſage*, & en Arabe, *ſage, habile, ſçavant, homme de lettres*; & *Juge, Préteur, Prévôt*. C'eſt ainſi qu'autrefois en France les Magiſtrats & les Juges étoient appellez Clèrcs, mot qui ſignifioit ſçavans, Gens d'étude, gens de lettres, ainſi que nous l'avons dit en ſon lieu.

HAQUENÉE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] Cheval qui va l'amble. *Equus tollutim incedens, tolutarius, Gradarius equus. hiſt. de Bret. T. II. p.* 827. Le Roi Jean vaincu & priſonniér entra dans Londres, comme vainqueur, ſur un beau cheval, avec le Prince de Galles à ſon côté ſur une petite *haquenée*. Choisi. Ce mot ne ſe dit plus guères dans les manéges.

Il vient de *hakinea*, diminutif de *haca*, qui eſt encore en uſage chez les Éſpagnols pour une *haquenée*. On appelloit auſſi autrefois un petit cheval *haquet*, du mot Haque, dont on vient de parler un peu auparavant à ſa place. La *haquenée* du gobelet, eſt une cavalle, ou un cheval qui porte par la campagne, dans une valiſe, du linge, du pain, des confitures, du fruit, & le couvèrt du dîné, & du ſouppé du Roi. On dit qu'un cheval va la *haquenée*; pour dire, qu'il va l'amble. L'Ambaſſadeur du Roi de Naples eſt obligé de préſenter au Pape tous les ans la veille de Saint Pièrre une *haquenée* blanche & ſaine, pour marque de la vaſſalité du Royaume de Naples. Ce devoir féodal eſt préſcrit dans les prémières inveſtitures du Royaume de Naples donnée par les Papes.

Quand Valdek apèrçut l'armée
Du Maréchal de Luxembourg,
Il dit piquant ſa haquenée,
Ce ſont les reſtes de Valcours
Sans Brandebourg, (bis)
Ma foy la bataille eſt gagnée,
Nous tenons Du Maine & ſa Cour. R. de Vèrs.

Haquenée, ſe dit auſſi, en tèrmes comiques, du bâton que portent ceux qui font des voyages à piéd pour ſe ſoulager en marchant, *Scipio*, & eſt en uſage en ce provèrbe, Il eſt venu ſur la *haquenée* des Cordeliérs, ſur la *haquenée* de S. François; pour dire, Il eſt venu à piéd, & avec un bâton à la main.

HAQUET. ſ. m. [L'*h* s'aſpire] Charrette qui n'a point de ridelles, & qui fait la baſcule. *Simplicis axis carrus, axe ſimplaria carruca.* Il ſèrt à charger du vin, du fèr & des balôts, dans les villes, & dans les lieux où il n'y a pas de grands cahôts à craindre. On s'en ſèrt auſſi dans l'Artillerie pour porter les pontons de cuîvre.

Quelques-uns dérivent ce mot *ab agendo & ducendo vehiculum quod agitur.* Borel croit qu'il peut venir de *haquenée*. *Haquetier* eſt celui qui conduit le *haquet*.

Haquet, ſignifie auſſi en vieux langage un petit cheval.

Sus ſus, allez vous en, Jaquet;
Et panſez le petit haquet;
Et lui faites bien ſa litière. Coquillart.

HAQUETIÉR. ſ. m. Charretiér, ou Conducteur de haquet, *ſimplaris Carrucarius.* Ce *haquetiér* a renvèrſé deux ou trois boutiques en voulant tourner dans cette ruë.

HAR.

HAR. ſ. m. Nom d'une idôle des Indiens, ou Nom de Dieu dans la dixiéme Incarnation, ſuivant la Théologie des Indiens. *Har.* Les Indiens diſent que la ſeconde pèrſonne de la Trinité s'eſt déja incarnée neuf fois, & à châcune de ces Incarnations ils lui donnent un nom particuliér. Ils ajoutent qu'il s'incarnera encore une fois, & que dans ce dèrniér avénement il détruira tous les Sectateurs de la loy de Mahomet. Ils le nomment en ce dèrniér avenement *har*, & ils croyent qu'il y paroîtra d'abord ſous la figure d'un paon, & enſuite ſous celle d'un cheval ailé. Kirkèr, *China Illuſtr. P. III. C.* 6. Voyez le mot Incarnation.

HARAD. ſ. m. Nom propre d'une fontaine de la Tribu d'Iſſachar. Joſ. VII. 1. *Harad.* Dans les Septante Ἀγὶν, *Agin.* Elle étoit ſur ſes frontières du côté du midi.

HARALDBOURG. Voyez ROSCHILD.

HARAME. ſ. m. Grand arbre qui produit la gomme Tacamaque. Voyez Tacamaque.

HARAN, ou *Charan*, & *Charran*. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Méſopotamie. *Haran, Charres.* C'eſt celle que les Grècs & les Romains nommèrent *Charres*, célébre par la défaite de Craſſus. Elle étoit, dit-on, ſur le *Chabur*. Elle eût un Évêché ſoumis au Métropolitain d'Édeſſe. Voyez Carrhes.

HARANG. Voyez Hareng.

HARANGUAISON. ſ. f. Voyez HARENGAISON.

HARANGUE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] Diſcours d'un Orateur qu'il fait en public. *Oratio ſolemnis, concio, allocutio.* Chez les Romains les Orateurs montoient dans la Tribune aux *harangues*, quand ils avoient à parler au peuple. Les Profeſſeurs dans les Univèrſitez font des *harangues*, lorſqu'ils ſont reçûs. Les Préſidens, & Avocats Généraux, en font dans leurs aſſemblées aux Mèrcuriales; les Capitaines à leurs ſoldats avant la bataille.

Ce Marcellus armé ſeulement de la langue,
Et qui n'eſt généreux que dans une harangue. Bréb.

Ménage tient que ce mot vient de l'Allemand *huborung*, ou de l'Anglois *hearing*, qui ſignifie *audiance, écoutement*. D'aûtres le dérivent de *ara*, parce que les prémières *harangues* ſe faiſoient devant les autèls, d'où vient ce que dit Juvénal,

Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad aram.

Harangue, ſe dit auſſi des complimens un peu étendus que les peuples, ou les Magiſtrats, font aux Princes qui paſſent par leurs villes, ou en d'aûtres occaſions, pour leur témoigner leur reſpèct, & leur obéïſſance, ou la joye qu'ils ont de leurs victoires, ou proſpéritez, ou de leur arrivée. *Oratio.* L'Académie Françoiſe va faire au Roi ſa *harangue* à la ſuitte des Compagnies Souveraines.

On dit d'un Hiſtorien, qu'il fait des *harangues* directes, quand il rapporte les *harangues* qu'ont dit, ou pû dire les Princes ou les Capitaines en cèrtaines occaſions; & des *harangues* indirectes, celles où il ne fait que rapporter les principaux points de ce qu'ils ont dit: par éxemple, Il leur repréſenta que c'étoit leur intérêt, qu'il étoit de l'honneur de la nation, &c. On n'approuve point les *harangues* directes dans l'Hiſtoire. Cicéron n'approuve point ces faſtueux ornemens, & il eſt vrai qu'ils ne ſont guères dans la vraiſemblance de l'Hiſtoire, ſur tout quand on ſuppôſe des *harangues* un peu longues faites à la tête d'une armée prête à combattre. On ne les pardonne pas à un Poëte tel qu'Homère, & bien moins à un Hiſtorien. De plus, on voit bien que ces *harangues* ſont faites à plaiſir, & qu'il n'eſt pas même ſouvent poſſible que l'Hiſtorien ait eû des mémoires pour les compôſer.

pôſer. Cependant il y a des Hiſtoriens Grècs & Latins, qui ont fait des ſi belles *harangues*, & les ont remplies de rèflèxions ſi juſtes, de faits ſi curieux, de tèrmes ſi choiſis, qu'on eſt ravi qu'ils ſe ſoient aviſez d'en faire. On n'a pas les mêmes égards pour les Hiſtoriens modèrnes.

HARANGUE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, des diſcours trop longs, fréquens, & ennuyeux, ou de ceux qui contiennent quelque réprimende, quelque reproche. *Prolixa oratio.* Les vieillards ſont ſujèts à faire de longues *harangues* aux jeunes gens, ils les étourdiſſent de leurs *harangues*, ſoit en leur voulant donner des inſtructions, ou faire des corrections. Aurez-vous bientôt fini vôtre *harangue?* pour dire, vôtre diſcours. *Satin debacchatus es?* TER. Faites-lui vous-même vôtre *harangue*, portez lui cette parole, qui ſans doute ne lui plaira pas.

Hé, mon ami, tire moi de danger;
Tu feras après ta harangue. LA FONT.

HARANGUER. v. act. [L'*h* s'aſpire.] Faire une harangue à une aſſemblée, à un Prince. *Dicere publicè, in concione.* C'eſt aujourd'hui à un tel Préſident à *haranguer* l'Aſſemblée. Celui qui a *harangué* le Roi, a fait mèrveilles. Dans Homère les Héros ſe *haranguent* avant que de ſe battre, comme on *harangue* en Anglètèrre ſur l'échaffaut avant que de mourir. S. ÉVR.

HARANGUER, eſt auſſi neut. Il a *harangué* devant le Roi, devant le Clèrgé. Cet Orateur *harangue* parfaitement bien. Il ſe dit auſſi fort ſouvent en riant. L'Orateur Démoſthéne ne fit toute ſa vie que *haranguer* contre Philippe & contre Aléxandre. LA FONT.

On dit auſſi d'un grand parleur, qu'il *harangue* inceſſamment, lorſqu'il parle toûjours dans une compagnie, ou qu'il affecte un ton de maître, ou d'Orateur, ou quand il ſe mêle de faire des remontrances, ou des corrections. J'évite la rencontre de cet homme-là, parce qu'il *harangue* toûjours.

HARANGUEUR. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Celui qui prononce une harangue. Il ne ſe dit guères qu'en mauvaiſe part, & pour railler. *Orator prolixior.* J'ai aujourd'hui entendu un Pédant qui étoit un fort méchant *harangueur.* Agéſilaüs Roi de Lacédémone, importuné d'un long *harangueur*, lui répondit; rapporte à ceux qui t'ont envoyé, que tu as eû bien de la peine à finir, & moi à t'entendre. ABLANC. Le Préſident Briſſonnet étoit un aſſez mauvais *harangueur*, quand il haranguoit, il regardoit toûjours aux ſolives. PERRONIANA.

Des harangueurs *du tems l'ennuyeuſe éloquence.* BOIL.

On le dit auſſi d'un hâbleur, d'un grand parleur. Cet homme eſt fort incommode en convèrſation, car c'eſt un *harangueur* pèrpétuel.

HARAS. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Logement, ou lieu deſtiné à mettre des jumens poulinières avec des étalons pour faire race. *Stabulum gregis equarum proletarii.* Le *haras* du Roi eſt à S. Légèr en Yveline. Il arriva qu'un chameau d'un *haras* étrangér entra dans les patis que les jeunes ſujèts du nouvel Empereur s'étoient attribuez. P. CATROU. Cet Auteur, qui parle ſi poliment, a employé ce mot de *haras* en parlant de chameaux, & on peut ce ſemble l'employer en parlant des animaux qui ſèrvent de monture à l'homme.

HARAS, ſignifie auſſi les chevaux & cavales de bon poil, qui font le *haras. Grex proletarius.* Les étalons d'Éſpagne, & les cavales de Naples, font les meilleurs *haras.*

Du Cange dit que les Latins l'ont appellé *haracium*, & que ce mot peut venir de *hara*, qui ſignifioit une *étable*, ou un *troupeau de pourceaux.* D'aûtres le dérivent de l'Italien *razza*, parce qu'on aſſemble en ces lieux toutes ſortes de bons chevaux qu'on diſtingue ſelon leurs races. Guichart dérive le mot François *haras*, & le mot Latin *hara*, de l'Hébreu, mais avec trop peu de vraiſemblance pour rapporter ici une étymologie qui ſeroit conteſtée par les ſçavans.

HARASSER. v. act. [L'*h* s'aſpire.] Laſſer, fatiguer. *Fatigare, laſſare, enervare, rumpere.* Il ſe dit au propre des chevaux d'un haras qui ſe ſont trop fatiguez après les cavales; & enſuite de ceux qui ont été fatiguez par un grand travail, par une trop grande courſe.

Ce mot vient de *haras.* NIC. Mais Du Cange dit qu'il vient du mot de *haraſſe*, qui ſignifioit autrefois un grand bouclier que portoient les combattans à piéd: c'étoit une éſpéce de targue qui étoit de demi piéd plus haute que le ſoldat, en laquelle il y avoit deux trous par où il pouvoit découvrir ſon ennemi, ce qui la rendoit de grand poids, en telle ſorte qu'elle fatiguoit beaucoup ſon homme. Il y en a qui font venir ce mot de *ἀράσσειν*, qui ſignifie *heurter, froiſſer.*

HARASSER, ſe dit figurément des hommes, & de toutes les fatigues & incommoditez qu'ils ſouffrent. *Defatigare.* Les chevaux de Méſſager *haraſſent* beaucoup un voyageur.

HARASSER, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des travaux & fatigues qu'on fait ſouffrir aux ennemis par de fréquentes alarmes qu'on leur donne. *Laceſſere.* Nous avions un camp volant qui empêchoit bien les ennemis de dormir, il les *haraſſoit* continuellement, il leur donnoit ſouvent des alarmes, il enlevoit leurs fourrageurs, &c.

On dit auſſi, qu'une armée eſt fort *haraſſée*, quand elle a fait de trop longues courſes, lorſqu'elle a été long tems alèrte en préſence de l'ennemi, ou qu'elle a eû diſette de vivres, ou ſouffèrt d'aûtres incommoditez.

HARASSÉ, ÉE. part. & adj. Lâs, recrû, fatigué de voyages, de travail, d'affaires, *laſſus, labore victus*, &c.

HARAULD. Voyez HÉRAULD.

HARBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, ſituée dans le Duché de Brunſwick, en baſſe Saxe, ſur l'Élbe, vis-à-vis de la ville de Hambourg. *Harburgum. Harbourg* eſt une petite ville bien bâtie, fortifiée & défenduë par une bonne citadelle. Elle eſt auſſi fort bien peuplée, à caûſe des privilèges que le Duc de Zell a accordez à ſes habitans.

HARCELER. v. act. [L'*h* s'aſpire.] Incommoder quelqu'un en lui faiſant de continuelles attaques, des querèlles, des reproches. *Laceſſere, vexare, affligere.* Cette femme *harcele* toûjours ſon mari par ſes crieries. Ce maître *harcele* les écolièrs par de continuelles reprimendes. Le mérite eſt toûjours *harcelé* par les envieux. LA BR.

Nicot croit que ce mot vient du Latin *arcere*, ſignifiant *pèrſécuter.* Ménage de *arcellare.* D'aûtres le tîrent de *hair*, ou de *ira*, & prétendent qu'on diſoit autrefois *hairceler*; pour dire, *mettre en colère.* Borel le dérive du Grèc *σαρκάζειν*, qui ſignifie *cavillari.* Périonius diſoit *hèrceler*, & le dérive de *ἐρκάζειν*, calomnier.

On dit à la guèrre, *Harceler* les ennemis; pour dire, les fatiguer, les tenir toûjours alèrte par de continuelles attaques, éſcarmouches, les faire changer ſouvent de poſte. *Laceſſere, divexare.* Ils n'ont fait que *harceler* l'armée dans ſa marche. ABLANC. Il n'avoit pû ſouffrir que les Barbâres nous *harcelaſſent* impunément. ID.

HARCELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vexatus, provocatus, ſtimulatus.*

HARCELLE. ſ. f. Eſt un vieux mot François qui ſignifioit, échalas. Les tîtres Latins portent *ſcareſcellus.* Dans la charte de la commune de Meaux de l'an 1179. Henri Comte de Champagne accorda l'uſage dans la forêt de Maant, pour le chaufage des hommes de la commune, & pour les *harcelles* de leurs vignes.

HARCOURT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un Château, & tître de Comté. *Harcurtium, Harecortis, Harecurtis, Hardicuria, Harcuria, Haricuria, Hericuria, Harcurium.* Il eſt dans la Normandie, Province de France, dans le Diocèſe d'Évreux. Les Écrivains Anglois & quelques autres écrivent *Harecourt*, d'aûtres *Herecourt.* Auchetil Sire d'*Harcourt*, chèf de la Maiſon d'*Harcourt*, vivoit en 1024. Les Seigneurs de Montgommery, les Barons de Boneſtable, & ceux d'Olone, ſont les anciennes branches de la Maiſon d'*Harcourt.* Philippe de Valois érigea *Harcourt* en Comté l'an 1338.

Ce nom vient, à mon ſens, de *herr*, qui encore aujourd'hui ſignifie en Alleman Seigneur, maître, & *cortis*, qui s'eſt dit pour palais, maiſon de plaiſance, château, demeure d'un Seigneur. Ainſi *Harcourt* ſignifie la maiſon, le palais, la demeure, la Cour du Seigneur.

Il y a encore en Normandie un aûtre bourg nommé depuis peu *Harcourt.* Il eſt ſur la rivière d'Orne, ſix lieuës au deſſus de Caën, dans le Diocèſe de Bayeux. Il s'appelloit Thury, & avoit tître de Marquiſat; mais en 1700 Loüis le Grand l'érigea en Duché ſous le nom d'*Harcourt*, en faveur d'Henry d'*Harcourt* de Beuvron, depuis Maréchal de France, & Capitaine des Gardes. CORN.

HARD. ſ. f. (L'*h* s'aſpire & le *d* ne ſe prononce jamais.) Tèrme de Gantièr & de Peaucièr. C'eſt un morceau de fèr de la grôſſeur de deux bons poûces, tortillé & plié en cèrcle, & attaché à un ais à la hauteur de trois ou quatre piéds. *Politorium.* La *hard* ſèrt à adoucir les peaux les paſſant & les frottant pluſieurs fois autour de la *hard.* Voyez ci-deſſus. HART.

HARDAR. Tèrme de Calendrièr. Nom du troiſième mois des Pèrſans, qui répond du moins en partie au mois de Novembre. On l'appelle auſſi *hardat, chordad mah, cardaimech.*

HARDE. ſ. f. Tèrme de Vénerie. (L'*h* s'aſpire.) Trouppe de bêtes fauves, ou de bêtes noires, quand elles ſont ramaſſées enſemble. *Grex, agmen fulvarum ferarum, nigrarumve.* Il eſt venu des *hardes* de cèrfs d'une telle forêt. Dans les *hardes* les bêtes ſe met-

cent enſemble ſelon leur âge. On dit auſſi *harpail*. Le Cèrf ſe met en *harde* au mois de Decembre.

Ce mot a été apporté dans les Gaûles par les Francs, leſquels appelloient en leur langue un troupeau *herda*. Le même mot ſe trouve avêc quelque difference dans les anciennes langues du nord, *heorda*, ou *heord* en Saxon, *hirde* en Danois, hairda en Gothique, ſignifient la même chôſe.

HARDE. Il y a des Auteurs qui employent auſſi ce mot en parlant des autres bêtes. *Harde* de chevaux. VAUG. *Harde* de chiens. POMEY.

En Fauconnerie on le dit auſſi des oiſeaux qui vont de trouppe.

HARDEAU. ſ. m. Vieux mot ; c'eſt un tèrme injurieux, qui ſignifie la même chôſe que garnement, vaurien, qui a de méchantes qualitez. *Nebulo*.

Il y en a qui derivent ce mot de celui de *hart*, comme ſi *hardeau* vouloit dire digne de la hart. D'aûtres prétendent que *hardeau* s'eſt dit pour *fardeau*, parce qu'un *hardeau* eſt un fardeau pour ſoi & pour les aûtres, il eſt à charge à tout le monde.

HARDBÈRG. ſ. m. HARDBÈRGA. ſ. f. Nom propre. *Hertta*, *Earta*. C'étoit anciènnement une petite ville de la baſſe Pannonie, maintenant c'eſt un village ſitué dans la Baſſe Hongrie, vèrs les confins de la Raſcie.

HARDEBY. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Lincoln, en Anglètèrre. *Hardebium*. C'eſt le lieu où mourut Éléonôre de Caſtille, femme d'Édoüard I. Roi d'Anglètèrre l'an 1298.

HARDES. ſ. f. & pl. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des ruptures & fracas que font les biches dans le jeune taillis où elles vont viander gourmandement.

HARDER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Troquer, échanger des hardes, de menus meubles, des chevaux. *Commutare*, *mutare*. Il eſt plus en uſage entre Gentilshommes, qu'entre Marchands, & bourgeois. Voulez-vous *harder* vôtre cheval contre cette épée d'argent ? Il commence à vieillir.

HARDER, en tèrmes de Chaſſe, c'eſt, Tenir cinq ou ſix chiens courans couplez avec une longue leſſe de crin, qui ſèrvent pour donner à relais. On *harde* les nouveaux chiens avec les vieux pour les dreſſer.

HARDERIC. ſ. m. Eſpéce de minéral qui ſèrt à faire des couleurs pour peindre ſur le vèrre. On l'appelle autrement *ferette d'Eſpagne*. Quoique ce ſoit un minéral, le *harderic* ſe peut faire avec de la limaille de fèr & du ſouffre que l'on ſtratifie dans un creûſet couvèrt, qu'il faut renvèrſer & mettre au feu de roüe pendant cinq ou ſix heûres. C'eſt le fèr calciné avec le ſouffre.

HARDÈRWICK. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces unies. *Harderovicum*, *Hardrovicum*. Elle eſt dans le Wéluve, contrée de la Gueldre Hollandoiſe, ſur la Zuidèrzée, à neuf lieuës d'Utrecht, & d'Arnheim, à ſept de Zutphen, & à cinq ou ſix de Déventèr, & de Campen. *Hardèrwick* a une Univèrſité, elle étoit autrefois fortifiée, mais nos troupes l'ayant priſe l'an 1672. on en démolit les fortifications en l'abandonnant l'an 1674. MATY.

HARDES. ſubſt. fem. & plurier, ſignifie les habits & meubles portatifs qui ſèrvent à vêtir, ou à parer une pèrſonne, ou ſa chambre. *Sarcinula*, *ſuppellex*. J'ai donné à garder à l'hôte ma valiſe, où il y avoit mon linge, mon habit & toutes mes *hardes*. Je lui ai donné beaucoup de belles & bonnes *hardes* en troc. Il y avoit de bonnes *hardes* à cet encan. On appelle auſſi *hardes* de nuit, la toilette, ce qui ſèrt pour la nuit.

Borel croit que ce mot vient de *hare*, ou de *hard*, qui ſignifie *lien*, *attache*, parce que les *hardes* ſont proprement des chôſes qu'on lie, & dont on fait des pacquèts lorſqu'on voyage. Icquez le fait venir du mot Tudeſque *herd*, ou du mot Gothique *hazrd*, qui ſignifient tréſor, armoire, lieu à garder quelque chôſe.

On dit en provèrbe d'un paſſant qui eſt ſorti de l'hôtellerie ſans payer, qu'il a trouſſé ſes *hardes*.

HARDI, IE. adj. (L'*h* s'aſpire.) Brâve, vaillant, courageux. *Audax*, *ſtrenuus*, *Audaces fortuna juvat*, La fortune aide aux gens *hardis*. Cette femme eſt *hardie* comme une Amazonne. Attila étoit ſage & prudent dans le conſeil, prompt & *hardi* dans l'éxécution. MAIN. Les plus lâches deviennent *hardis* s'ils s'appèrçoivent qu'on les craint. BOUH. Celui qui eſt *hardi* & courageux, ne s'effraye point des maux qu'il prévoit, & ne s'étonne point quand ils arrivent. FEL. C'eſt l'ardeur du tempérament qui rend les hommes *hardis*. M. ÉSP. A Sparte le peuple ne fut pas moins fièr, & *hardi* dans les combats, que fèrme dans les calamitez de la République. S. ÉVR. Philippe Duc de Bourgogne, fils du Roi Jean, fut ſurnommé le *Hardi*. On dit que ce fut parce que pendant la priſon du Roi Jean ſon père en Anglètèrre, il donna un jour un ſoufflet au Gentilhomme qui ſèrvoit à table, pour avoir ſèrvi le Roi d'Anglètèrre avant le Roi ſon père, & que ce fut Édoüard Roi d'Anglètèrre qui lui donna ce ſurnom. Philippe Roi de France, fils de S. Loüis, eſt auſſi ſurnommé Le *Hardi* par quelques Auteurs. Mais comme a remarqué Du Tillet dans ſa Chronique, il fut d'une ſi grande douceur, que ce nom lui convient peu.

Ce mot vient du Latin *ardens*. Icquez le dérive des langues du nord, *herd* dans la langue des Cimbres, & dans celle que les Francs parloient en Gèrmanie, *hardu* dans celle des Gots, *heard* dans celle des Anglo-Saxons, ſignifient *dur*, *ferme*. L'Auteur du jardin des racines Grécques le fait venir de *καρδία*, *cœur*, en changeant la prémière lettre en aſpiration, ou bien de *ardeo*, être vif & ardent, ou de *hare*, qu'on crioit, quand l'ennemi commençoit à paroitre, d'où vient *hareo*, inciter contre quelqu'un. Voyez le P. Labbe.

HARDI, ſignifie quelquefois, Téméraire. *Audax*, *procax*. Vous vous engagez dans une entrepriſe trop *hardie*. Ce ſoldat a fait des coups bien *hardis*.

> *Plus ſage en mon reſpèct que ces* hardis *mortèls*,
> *Qui d'un indigne encens profanent tes autèls.* BOIL.

HARDI, ſignifie auſſi, Audacieux, impudent, éffronté. *Audax*, *impudens*, *procax*, *petulans*. Un *hardi* menteur, eſt celui qui allégue une chôſe viſiblement faûſſe. Un *hardi* voleur, eſt celui qui vôle en un lieu où il y a bien du monde, où il peut être aiſément pris ſur le fait.

> *Non, non, je ne ſuis point de ces femmes* hardies,
> *Qui goûtant dans le crime une tranquille paix*,
> *Ont ſçû ſe faire un front qui ne rougit jamais.* RAC.

HARDI, ſignifie encore, Celui qui donne tout au haſard. *Temerarius*. Un *hardi* joüeur, eſt celui qui joüe grôs jeu. Un Marchand eſt bien *hardi*, qui met tout ſon bien ſur un vaiſſeau. On le dit auſſi de celui qui achéte les marchandiſes plus chèr que les aûtres.

HARDI, eſt quelquefois oppôſé ſimplement à modeſtie. *Protervus*. Cette fille eſt *hardie*, a la mine *hardie* : pour dire, qu'elle fait des chôſes qui ne ſont pas dans la retenuë qui convient à ſon ſexe.

HARDI, ſignifie quelquefois, Aſſuré, fèrme. *Firmus*, *conſtans*. Si l'on regarde avec attention ces ſtatuës qui conſèrvent encore la reſſemblance de Pompée ; ce geſte *hardi*, & cet air martial donnent de l'émulation. PER. Toutes le figures de Jules Romain ſont fières & *hardies*. FÉL. Il ſe dit particuliérement de la main. Cet Écrivain a la main *hardie*, il fait des traits fort *hardis*, ſon écriture eſt *hardie*. Ce joüeur de luth a la main *hardie*, il a un jeu fort & éclattant.

HARDI, ſe dit des oiſeaux de proye, en tèrmes de Fauconnerie. *Audax*. Rendre le faucon *hardi*, & faire qu'il aime ſon gibiér. Faire l'oiſeau *hardi* à la proye. Martino donne le moyen de rendre le faucon *hardi* comme un lion, & de lui faire aimer ſon gibiér.

HARDI, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. Une propoſition *hardie*, eſt celle qui ne tombe pas dans le ſens ordinaire du peuple, qui choque les préjugez communs. Une plume *hardie*, ſe dit d'un Auteur qui écrit ſur des matières délicates, & difficiles à traiter. On dit auſſi, qu'une expreſſion, qu'une figure eſt *hardie* ; pour dire, qu'elle eſt nouvelle, extraordinaire, & qu'on la hazarde. Les expreſſions de Montagne ſont irréguliéres ; mais *hardies*, & agréables. MALEB. Lucain eſt admirable par la nobleſſe *hardie* de ſon langage, & l'élévation de ſon diſcours. S. ÉVR. Dans l'éloquence d'aujourd'hui la vérité a fait place aux penſées brillantes, & *hardies*. G. G.

HARDI, ſe dit encore de ces entrepriſes extraordinaires qui ſont des chéf d'œuvres de l'art. Ce mot dans l'Architecture ſe dit principalement des ouvrages extraordinaires de couppe de piérre, ou de trait, comme des trompes de divèrſes ſortes, des rampes d'eſcaliér, des voûtes qui portent en ſaillie, &c. Les élévations des obéliſques de Rome étoient des entrepriſes bien *hardies*. L'eſcaliér que Philibèrt de Lorme fit au Palais des Tuilleries pour la Reine Cathérine de Médicis, la trompe du Château de Ganet, celle qui eſt à Paris dans la ruë de la Savaterie, ſont des piéces d'Architecture fort *hardies*. On le dit auſſi des ouvrages qui nonobſtant la délicateſſe de leur conſtruction, de leur hauteur, & leur étenduë, ſubſiſtent avec admiration, comme les plus belles Égliſes Gothiques. On le dit des ouvrages d'eſprit, de Peinture, &c. Corneille, grand & *hardi* dans ſes caractères. DE FÉNELON, ARCH. DE CAMB.

HARDI, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il eſt *hardi* comme un lion ; pour dire, courageux. Le peuple appelle le vent *Mr. Hardi*, parce qu'il entre éffrontément & ſans demander congé. On dit auſſi, qu'un homme mange le pain *hardi* ; pour dire, le pain d'un maître ; & pour marquer qu'il n'a point le ſoin de l'envoyer acheter, qu'il en eſt aſſuré. On dit auſſi, qu'il

n'y

n'y a rien ſi *hardi* qu'une chemiſe de Meûnièr, parce qu'elle prend tous les matins un larron au collèt.

HARDI. ſ. m. Ancienne monnoye qui valoit trois denièrs. On la nomma *Hardi*, du nom du Roi Philippe le Hardi qui la fit battre.

HARDIEſSE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Réſolution courageuſe, par laquelle l'homme mépriſe les dangérs, & entreprend des actions éxtraordinaires; aſſurance, confiance; qualité de ce qui eſt hardi. M. De la Chambre dit que la *hardieſſe* eſt un mouvement de l'appêtit, par lequel l'âme s'élance contre le mal pour le combattre. *Audacia*. Il ſe dit tant du courage que de l'inſolence, & de la témérité. Ils montèrent à l'aſſaut avec une *hardieſſe* qui intimida les aſſiégez. La *hardieſſe* intrépide du ſoldat, qui affronte la mort ſur la brèche, eſt d'ordinaire brutale, & étourdie. Pour parler en public, il faut de la *hardieſſe*: c'eſt ſouvent à la *hardieſſe* qu'on ſe laiſſe pèrſuader. S. Év r. Il a eû la *hardieſſe* de me contredire en face. Un Prédicateur qui a débité de faûſſes penſées avec *hardieſſe*, s'imagine avoir laiſſé une grande idée de lui. Nic. Il n'y a pèrſonne qui ait plus de *hardieſſe* qu'un méchant Poëte, ou un méchant Peintre, qui ne connoiſſent pas leur ignorance. Fel. Je n'approuve point une *hardieſſe* qui ſe précipite, & qui dédaigne la précaution. Tour. J'applaudis à cette *hardieſſe* ſage, qui meſure ſes forces, & qui ne tente point l'impoſſible. Id. Les Hérétiques promettent des récompenſes à l'opiniâtreté, & des honneurs à la *hardieſſe*. Herman. Appellerez-vous vaillant celui qui aura fait une belle action par une impétuoſité de *hardieſſe*? S. Év r.

Hardieſſe, ſe dit au figuré, des penſées, ou des éxpreſſions qui ont quelque chôſe de grand, de ſublime, ou d'éxtraordinaire. Les petits éſprits ne ſont point touchez des *hardieſſes* judicieuſes d'Homère. Boil. La langue Françoiſe ſçait tempérer les *hardieſſes* des Italiens, pour ne pas donner dans leurs figures monſtrueuſes. Vaug. Euripide ne manque pas quelquefois de *hardieſſe* à peindre les chôſes. Boil. La *hardieſſe* de ſes métaphôres, dégenère quelquefois en éxtravagance. Bouh. Éſchile a quelquefois des *hardieſſes*, des imaginations tout-à-fait nobles & héroïques. Vaug. Il eſt bon d'apporter quelques adouciſſemens pour éxcuſer les *hardieſſes* des figures dans le diſcours, & de ne s'en ſervir même que dans les grandes paſſions, & dans le ſublime. Boil. Corneille ravit par la *hardieſſe* de ſes penſées, & par l'élévation de ſes ſentimens. S. Év r. Quintilien a dit d'Horace qu'il avoit d'heureuſes *hardieſſes*. *Feliciter audax*. Dans le même ſens il ſe dit au plurier; mais d'ordinaire avec un adjectif qui en détèrmine le bon, ou le mauvais ſens. De nobles, d'heureuſes *hardieſſes*. Quand il eſt ſeul, il ſe prend en mauvaiſe part; les *hardieſſes* de la langue Italienne.

Hardieſſe, ſe dit par modeſtie, & par civilité, de la libèrté qu'on prend à faire quelque chôſe. *Libertas*. On dit lorſqu'on écrit, ou qu'on parle à des ſupérieurs, Éxcuſez ſi j'ai pris la *hardieſſe*, la libèrté de vous écrire, de vous prier.

HARDIMENT, adv. D'une manière hardie. *Audacter*, *ingenuè*. Marcher *hardiment* droit à l'ennemi. Abl. Rien ne choque plus qu'un jeune homme qui décide *hardiment*. Bell. Il lui a parlé fort *hardiment*, fort courageuſement, fort inſolemment. Que de gens prennent *hardiment* le maſque de la vèrtu. M. Scud.

On le dit auſſi, quand on veut lever le ſcrupule ou la timidité de quelqu'un. Dites *hardiment* ce que vous avez ſur le cœur; confeſſez *hardiment* la vérité; c'eſt à dire, ſincèrement & ſans crainte.

HARDOUIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Harduinus*, *Chadoenus*, *Cadoindus*, & même *Harduinus*, *Harduinus*, *Chadoenus*. Ce Saint qui fut le XIIe. Évêque du Mans, & qui vivoit au VIIe. ſiécle, ſe nomme de trois manières différentes en François, *Chadouin*, *Hadouin*, & *Hardouin*. Nous avons le Teſtament de Saint *Hardouin* dreſſé en 642. le 6e. de Février, la 5e. année du regne de Clovis II. Bollandus, le P. Mabillon, le P. le Cointe & d'autres l'ont publié. Les uns veulent qu'il ait été 47 ans 11 mois & 24 jours ſur le ſiége Épiſcopal, d'autres lui donnent ſeulement 29 ans 11 mois & 23 jours d'Épiſcopat. Suivant cette ſeconde opinion, que les Sçavans préfèrent à la prémière, il ſemble que Saint *Hardouin* eſt mort l'an 653. parce qu'il ſemble qu'il fut ordonné Évêque vèrs la fin du mois d'Août de l'an 623. deux mois environ après la mort de Saint Bèrtrand ſon prédéceſſeur. Voyez Bollandus, *Act. SS. Jan. T. II. Append.* p. 1140. &c. Mabillon *Analect. T. III.* p. 47. 61. 62. 146. 158. &c. Le P. Le Cointe *an.* 624. *n.* 4.

HARDOYER. v. a. Vieux mot. Harceler. *Laceſſere*, *provocare*, *irritare*.

> *Gliquin, qui Connétable étoit,*
> *A tous les jours le hardoioit.* Guill. de S. André.

HARE. Mot dont les Chaſſeurs ſe ſervent pour éxciter les chiens. *Hare*, *hare*. *Eia*, *age*.

Hare. ſ. f. Voyez Hart.

HARED, ou **HÉRED.** Voyez **ÉDER.**

HAREILLE. ſ. f. Vieux mot. *Harella*. La *harelle* de l'Évêque de Nantes, c'eſt l'armée qu'il convoque: au lieu que celle du Duc de Bretagne s'appelloit *Oſt*, ou *Exercite*. Lobin. *Gloſ.* Ce mot ſe trouve dans une Enquête ſur les droits de l'Évêque de Nante faite en 1206. par les tèrmes de laquelle il ſemble que ce mot ſignifie ſecours, troupes auxiliaires, en Latin *auxilium*. Voyez la Nouvelle *hiſt. de Bret. T. II. p.* 329.

HARENES. ſ. pl. il a la tèrminaiſon d'un nom féminin. Ce tèrme eſt en uſage dans l'hiſtoire de France, on ne l'employe jamais ſeul, on dit la journée des *harenes*, c'eſt une bataille où l'armée de Charles VII. fut défaite en Carême par les Anglois, qui prirent un convoi de 500 chariots chargez de proviſions de Carême.

HARENG, quelques-uns écrivent **HARANG**, & même **HARAN.** Dans l'Ordonnance de la Marine il eſt écrit *harang*. ſ. m. (L'*h* s'aſpire, & le *g* ne ſe prononce point.) Petit poiſſon blanc qui ſe pêche à la ſaiſon d'automne & du printems, & en tems de brouïllards, qu'on trouve en groſſes trouppes dans la mèr du Nord, dans la Manche, & non ailleurs. *Thriſſa borealis*, *thetta*, *aloſa minor*. Il eſt de la taille du dard ou gardon, & reſſemble à une petite alôſe. Il eſt bleu ſur le dôs, & blanc ſous le ventre. On dit qu'on n'a jamais vû un *harang* en vie, car il meurt au ſortir de l'eau. Le *harang* eſt un poiſſon de paſſage, dont la pêche à caûſe de cela eſt pèrmiſe les Fêtes & les Dimanches, ſuivant le Chapitre *Licet de Feriis* aux Décrétales. Les *harangs* vont en trouppe, & ſuivent les feux, & même en paſſant ils ſemblent un éclair: c'eſt ce que les Mariniers appellent *l'éclair des harengs*. La pêche & la préparation du *hareng* ſe nomme *droguerie*. Rondelet le nomme *harengus*, & c'eſt une èrreur de croire que ce ſoit le *halec* des Romains. Le *halec* étoit une éſpece de ſauſſe de toute ſorte poiſſon ſalé, & mis en morceaux, & n'étoit le nom d'aucun poiſſon en particuliér. Le *hareng* n'a point été connu des Anciens. Ce n'eſt ni l'*halec*, ou *halex*, ni le mœnis, ni le *leucomænis*, ni le *gerres* de Pline. Voyez Rondelet *De Piſcib. marin. L. V. c.* 13. & Voſſius *De Idolol. L. IV. c.* 2. qui l'appelle auſſi *harengus* en Latin.

Ce mot vient du Latin *halec*, quoique le poiſſon appellé par les Latins *halec* ſoit différent de nôtre *hareng*. D'*halec*, *halece*, on a fait *harece*, *harence*, en François *harenc*. Mén. *Obſ.* *Hareng*, eſt un mot Écoſſois, Anglois, Allemand & Flamand. Belon dit qu'on leur a donné le nom de *harengs*, à caûſe qu'on les arrange dans des tonnes. Voſſius *De Idolol. L. IV. c.* 27. p. 56. croit qu'il pourroit venir de σαπέρδης, *Saumure*, parce qu'on ſalle le *hareng*. Auſſi, dit-il, l'appelle-t-on en Flaman *pekelharing*, comme qui diroit *muriaticus harengus*, c'eſt à dire, *hareng de Saumure*. Comme on fait ordinairement ſécher ce poiſſon, on l'a appellé en François *haren*, *hareng*, ou *harenc*, du Latin *harens*, ou *hareſcens*, qui devient ſec, mot tiré d'*hareo*, *hareſco*, qui s'eſt dit autrefois pour *areo*, *areſco*. Enſorte que *hareng* ſignifie, Poiſſon qu'on fait ſécher, d'où eſt venu le provèrbe, ſec comme un *hareng*. Andry.

Le *hareng* a ſes uſages en Médecine. Un *hareng* ſalé ouvèrt en long par le milieu, & appliqué ſur une partie affligée de la goutte, en appaiſe les douleurs. La cendre de *hareng* bûë juſqu'à un demi grôs, ou un grôs, dans un peu de vin blanc, eſt bonne pour détacher le gravièr des reins.

On appelle *hareng frais*, ou *hareng blanc*, celui qu'on mange au ſortir de la pêche. *Hareng ſalé*, celui qu'on ſale pour le pouvoir garder. *Hareng pec*, celui qu'on mange crud après qu'on l'a deſſalé & laiſſé égoutter. *Hareng ſaur*, *ou ſor*, *ſauret*, *ou ſoret*, celui qu'on a fait ſecher à la cheminée, & qui eſt de haut goût, que le peuple appelle de l'*appetit*. Elle n'a pû voir qu'avec envie la graiſſe des *harengs ſorets*. Marg. Willoughby, dans ſon Hiſtoire des poiſſons, dit que Guillaume Bukeldius s'eſt immortaliſé pour avoir trouvé le ſecret de ſaupoudrer de ſel les *harengs*, & de les encaquer, & que l'Empereur Charles V. étant venu dans les Païs-Bas, fut curieux d'aller voir la ſépulture de cet homme, & que la Reine de Hongrie y alla avec lui.

Les Hollandois commencent la pêche du *hareng* le 24e. de Juin. Ils y employent mille vaiſſeaux, qu'ils appellent buyſes, & davantage, qui ſont depuis 40 ou 50 juſqu'à cent tonneaux. En tems de paix ils leur donnent une éſcorte de 4 ou de ſix vaiſſeaux de guèrre, en tems de guèrre, elle eſt de 30 ou 40 vaiſſeaux. Ce n'eſt que vèrs le commencement du XIVe. ſiécle que Buckeldius, Flamand, trouva le ſecret de ſaler le *hareng*. L'Écluſe & Bruges, qui communiquent par un canal, furent les ports où le trafic du *hareng* ſalé ſe fit longtems.

Il y a une éſpece de *hareng* marqué à chaque côté du corps d'une tache ronde, noirâtre aux uns, & jaune aux autres, lequel ne paſſe guéres la longueur du doigt. Du reſte, il ne diffère de l'autre qu'en ce que le prémièr ne ſe nourrit que d'eau, & que ce-

luo-

lui-ci ſe nourrit auſſi d'algue & d'hèrbes marines, comme on le voit en l'éventrant.

Le *hareng* ſalé, ainſi que le remarque le ſçavant Horſtius, de quelque manière qu'on le mange, ſoit rôti ou autrement, eſt aſſez mal ſain, & ne peut convenir qu'à des éſtomacs forts & robuſtes, parceque cette préparation l'a dépoüillé des ſucs doux & moëlleux qu'il renfèrmoit. Le *hareng* fumé, ou ſoré, eſt encore pire, la fumée l'ayant rendu très-âcre. Celui que l'on a fait déſaller eſt moins mal ſain, mais comme on ne ſçauroit en le dépoüillant de ſon ſel le rétablir dans ſon prémiér ſuc, il eſt toujours fort inférieur au *hareng* frais, & n'a jamais la chair ſi moëlleuſe, ni ſi délicate. Le *hareng* frais eſt agréable au goût; il ſe digère facilement, & nourrit bien; il eſt fort ſain rôti ſur le gril, & apprêté enſuite avec du bon beurre & un peu de vèrjus. Les jeunes gens & les pèrſonnes d'un tempérament chaud & bilieux doivent éviter les *harengs* ſalez, ou fumez; ils le doivent ſur tout pendant le carême, où le jeûne rend le corps plus ſuſceptible des mauvaiſes impreſſions du ſel. Andry.

Hareng, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme maigre & ſec, qu'il eſt maigre comme un *hareng ſauret*. On dit de celui qui vit ſobrement, ou meſquinement, C'eſt un homme qui vit d'un *hareng*. On dit, que la caque ſent toûjours le *hareng*; pour dire, que celui qui eſt de bâſſe naiſſance, ou qui a eû une mauvaiſe éducation, fait toûjours quelque action qui marque le bâs lieu d'où il vient, ou les mauvaiſes habitudes qu'il a contractées. On dit des gens qui ſont fort engagez dans la preſſe, ou ſèrrez dans quelque lieu, qu'ils ſont preſſez comme des *harengs* dans une caque. On dit quand on parle de pluſieurs pendus en un gibet, qu'ils étoient pendus comme des *harengs*, parce qu'on pend des *harengs* à une broche pour les faire égouter. On dit auſſi, qu'on vend au marché plus de *harengs* que de ſoles; pour dire, qu'on a un plus prompt débit des chôſes communes que des précieuſes.

HARENGAISON. ſubſt. f. [L'*h* s'aſpire.] Je trouve un Dictionnaire qui écrit *harengeaiſon*. Tèrme de Mèr. La ſaiſon où on pêche les harengs, le tems de leur paſſage, ou de l'éclair des harengs, qui eſt en France depuis la fin de Septembre juſqu'en Decembre. On le dit auſſi de la pêche même de poiſſon. *Harengorum, thriſſarum, thettarum annona piſcatus*. Le tems où l'on n'en pêche point eſt appellé par les Mariniérs *morte ſaiſon*. Il y en a qui écrivent *barangaiſon*, l'Auteur des notes ſur l'ordonnance de la Marine ſuit cette ortographe.

HARENGÈRE. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Femme qui vend du hareng, de la moruë, du ſaumon, & autres ſalines. *Mulier triſſopola. Piſcium propola mulier, Triſſepola mulier; quæ piſces vendit*. Les trempis des *harengères* doivent être éloignez du milieu des villes. Dans l'uſage ordinaire ce nom ne ſe dit pas ſeulement des marchandes de poiſſon, mais de toutes les marchandes des hâles. Voilà des femmes qui ſe querellent comme des *harengères*.

Ce mot eſt formé de celui de hareng; & s'eſt dit par ſynecdoque des revendeuſes de poiſſon de mèr, en prenant une éſpèce pour le tout.

On appelle figurément & par reſſemblance toutes les femmes ruſtiques fortes en gueule, qui diſent des paroles, ou qui font des actions ſâles & inſolentes, que ce ſont des *harengères*, qu'elles diſent des injures de *harengères*, parceque ces ſortes de femmes ſont groſſières & inſolentes. Scaliger devient une *harengère* dans ſes emportemens, & s'abbaiſſe juſqu'au plus bas étage du peuple, pour dire des injures à ſes ennemis. Bal.

HARANGERIE. ſ. f. Marché aux harengs, Place où ſe vend le hareng. *Forum harengianum*. Comme il n'y a point, au moins dans la plûpart de nos villes, de marché diſtingué pour le hareng, ce mot eſt peu, ou n'eſt point d'uſage.

HARER. v. a. Vieux mot. Inciter contre quelqu'un. Port-R. *In aliquem concitare, irritare*. Voyez les érymologies de Hardi.

HARÈS, ou HÉRÈS. La Montagne d'*Harès*, ou *Harbères*. Nom d'une montagne de la Tribu de Dan. Jug. I. 35. *Harès, Hérès*. Le P. Lubin la place aux limites de cette Tribu du côté de l'Orient. S. Jerôme intèrprète ce nom *Mons teſtaceus*, la montagne d'Argile, dit Sacy; & d'aûtres, Montagne du ſoleil.

HARÉSGOL, ou ARÉSGOL. ſ. m. Nom propre d'une ville, d'une riviére, & d'une Province du Royaume d'Algèr en Afrique. *Hareſgolia, Siga*. Elle eſt entre Humanbar à l'orient, & Oran à l'occident, ſur l'embouchure du Téſene, ou Tèltène, autrefois *Liga*, qui l'arrôſe de tous côtez, ſi ce n'eſt vèrs le midi, *De la Croix Hiſt. d'Afriq. T. II. Hareſgol* a un aſſez bon port, défendu d'un petit château. Maty. Elle étoit autrefois des dépendances de la Province de Trémecen. Voyez *De la Croix, hiſt. d'Afrique T. II*. Maty appelle *Hareſgol* le Téſene, ſur lequel la ville d'*Hareſgol* eſt ſituée.

La Province d'*Hareſgol* eſt l'une des provinces maritimes du Royaume d'Algèr. Corn.

HARET. ſ. m. Nom d'un bois, qui étoit autrefois dans la Tribu de Juda. *Saltus Haret*. 1. Liv. des Rois I. 22. 5. Au lieu de *Bois d'Haret*, les Septante diſent, *Ville de Sarich*, ou *de Sarech*.

HARELEUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Harflevium, Harflutum, Hareflotum, Hareflium*. Dans le Cartulaire de Fécamp, & dans une Chronique manuſcrite de Charles VI. *Heriflotum*, & *Heriflorium*, & même *Auriflorium*. Cette Ville eſt dans le païs de Caux en Normandie, vèrs l'embouchure de la Seyne, entre le Hâvre de Grâce, & Caudebec, ſur une petite riviére nommée la Lézarde qui y tombe dans la Seine. *Harfleur* eſt fort ancien. On trouve dans le Cartulaire de Fécamp *Harflou*, ou *Harofloth*. Hadrien de Valois dit *Harfleu*, ou *Harfleur*; mais le dèrniér eſt le ſeul bon. Voyez cet Auteur, *Not. Gall. p.* 241.

HARFORD, ou HARTFORD. ſ. m. Nom propre d'une Ville d'Anglètèrre, Capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la Léa, à ſix lieuës au Nord de Londres. *Harfordia*.

HARFORD SHIRE. ſ. m. Ou le Comté d'*Harford*. Province d'Anglètèrre. *Harfordienſis Comitatus*. Elle eſt bornée au couchant par les Comtez de Bedford, & de Buckingham; au midi par celui de Middelſex; au levant par celui d'Eſſex; & au nord par celui de Cambridge. Ce Comté peut avoir neuf lieuës de long, & ſix ou ſept dans ſa moyenne largeur. Il eſt un des plus abondans de toute l'Anglètèrre, en grains & en beſtiaux. Ses lieux principaux ſont *Hardford*, Capitale, & S. Albans.

HARGNE. Voyez Hernie.

HARGNEUX, euse. adj. [L'*h* s'aſpire.] Qui eſt de mauvaiſe humeur, chagrin, querelleux, impatient, comme s'il étoit affligé d'une hèrgne. *Moroſus, difficilis*. Il ne faut qu'un *hargneux* pour troubler toute une compagnie. Je fuis les complèxions triſtes, & les hommes *hargneux*, comme les empeſtez. Mon.

Ce mot vient de *hair*, qui a été fait de *ira*. On diſoit autrefois *hairigneux*, ou *érigneux*; pour dire, un homme ſujet à être en colère, ſoit par ſa mauvaiſe humeur, ſoit à cauſe du mal qu'il ſouffroit. Les aûtres le dérivent du Latin *hernioſus*, qu'ils ont auſſi appellé *ponderoſus*. Il eſt bas.

HARGNEUX, ſe dit auſſi dans un ſens propre, d'un cheval difficile à manier, qui ne ſçauroit ſouffrir les aûtres chevaux. M. de Benſerade fait parler ainſi les chevaux de la petite Écurie, dans leur plainte au cheval Pégâſe,

> *Tu remplis dans le Ciel un lieu conſidérable,*
> *Et parce qu'ici bas on te change d'étâble,*
> *Tu veux*, hargneux *& fiér, nous faire ici la loi.*

Il ſe dit encore des chiens.

Hargneux, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un cheval *hargneux*, il lui faut une étâble à part. Chien *hargneux* a toûjours l'oreille déchirée. La Fon. Pour dire, qu'un homme querelleux eſt d'ordinaire battu, maltraitté.

HARICOT. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Éſpèce de légume qui a les tiges longues, minces, & qui grimpent ſur les pèrches voiſines, autour deſquelles elles s'entortillent. *Phaſeolus, faba*. Ses feüilles ſont larges par leur bâſe, finiſſant en pointe, prêſque ſemblables à celles du lierre, liſſes, de couleur vèrt obſcur: elles naiſſent trois ſur une queuë, comme le tréfle. Ses fleurs ſont légumineuſes, purpurines, blanches, ou rouges. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſiliques longues, étroites, aplaties, charnuës, qui contiennent pluſieurs ſemences de la figure d'un petit rein, fort polies, de divèrſes couleurs: il y en a de blanches, de cendrées, de jaûnes, de rouges, de vèrdâtres, de bleuës, de marquetées. En Latin, *ſmilax hortenſis, ſive phaſeolus major*. C. B. Il y a pluſieurs aûtres éſpèces de *haricot*.

Haricot, ſe dit auſſi des ſemences de *haricot*, qu'on appelle autrement *féveroles*, ou *féves de haricot*. On mange les *haricots* avec la gouſſe lorſqu'ils ſont tendres. On en laiſſe auſſi ſecher après leur maturité pour les manger le Carême, comme les pois.

Haricot, eſt auſſi un hachis fait en grôs morceaux, de mouton, ou de véau boüilli avec des marrons, des navèts, &c. *Iſitium*. L'Avâre de Molière demande un *haricot* bien grâs pour fait un repas à bon marché.

HARIDÈILE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] Méchant cheval, ſoit qu'il ait le défaut de la taille, ou qu'il manque de graiſſe, de vigueur, ou de jeuneſſe. *Equus ignobilior, vetus, iners*. Il étoit monté ſur une méchante *haridelle*.

Ce mot vient apparemment de ce que ces méchans chevaux ſont le rebut & les plus méchans d'un harras.

On le dit figurément & par mépris d'une ſervante, ou autre pèrſonne foible, ou incapable de ſervir.

HARIMEDWAT, ou *Armadabat*, & *Armadabath*, ſ. f. Ville de

du Mogoliſtan, en *Harimedabatha*, *Armadabata*. *Aſie.* C'eſt la capitale du Royaume de Guzarate, ſituée à dixhuit lieuës environ de la ville & du Golfe de Gambaye.

HARLEBECK. ſ. m. Nom propre d'un Grôs Bourg ſans murailles ſitué dans la Flandre ſur la Lys, à une lieuë au deſſous de Courtray. MATY. *Harlebec* à titre de Vicomté. P. BOUSSING.

HARLECH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Principauté de Galles, en Angletèrre. *Harlecum.* Elle eſt Capitale du Comté de Mérioneth, & ſituée ſur la Mèr d'Irlande, à ſix ou ſept lieuës de Carnarvan, & de Bangor, du côté du midi. Il y a dans *Harlec* un château aſſez fort. M. De Liſle écrit dans ſa Carte d'Anglètèrre *Harlegh*, mais mal; Corneille *Harlec*; Cambden, Spéed, Maty, *Harlech*: nous les ſuivons. Ce mot, dit Cambden, ſignifie *Belle roche*. D'aûtres veulent qu'il s'écrive *Arlech*, qui en ancien langage Britannique veut dire *ſur une roche*; l'un & l'autre marque la ſituation de cette ville.

HARLEM. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces Unies. *Harlemum.* Elle eſt la deuxième en ordre du Comté de Hollande, & ſituée ſur la rivière de Sparen, à une lieuë de l'Océan, & à trois d'Amſtèrdam. *Harlem* eſt une ville grande, belle, & bien fortifiée, & conſidérable par ſes manufactures de draps, & de toiles. Quelques-uns diſent que c'eſt Laurent Coſter de *Harlem* qui inventa l'Imprimerie l'an 1420. & qu'un de ſes valèts lui ayant dérobé les caractères, les porta à Cologne. Les Éſpagnols mirent le ſiége devant *Harlem* l'an 1572. & après l'avoir continué huit mois, ils fûrent obligez à le lever. MATY.

Skinnèr dérive ce nom de deux mots de la langue du païs, dans laquelle *baer* veut dire *poil*, & *leme*, *paille*, ordure qui ſe trouve dans la laine.

La mèr de *Harlem*, *Harlemenſis lacus.* C'eſt un grand lac d'Hollande. Il eſt entre les villes d'Amſtèrdam, de Leyden, & d'*Harlem*, dont il porte le nom. On aſſure qu'il n'y a pas davantage de trois ſiécles que ce lac s'eſt formé par les inondations qui ont englouti pluſieurs villages. MATY.

HARLEPOLE. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglетèrre. *Harlepolium.* Il eſt ſur la côte du Comté de Durham, au ſudeſt de la ville de ce nom. *Harlepole* a une bonne rade, qui eſt fort fréquentée.

HARLEQUIN. ſ. m. Farceur, Bâteleur. *Mimus.* C'eſt le nom qu'on donne au Bouffon de la Comédie Italienne, aux valèts des Danſeurs de corde, &c. qui ont des habits bigarrez, & chargez de piéces de differentes couleurs.

Ce mot vient d'un fameux Comédien Italien qui vint à Paris ſous Henri III. qui hantoit ſouvent en la maiſon de Meſſieurs de Harlay: d'où vient que ſes compagnons l'appellèrent *Harlequino*, c'eſt à-dire, *petit Harlay*, nom qui eſt demeuré à ſes ſucceſſeurs dans le même métier. MÉNAGE.

HARLINGEN. ſ. m. ou HARLINGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Provinces Unies. *Harlinga*, *Harlingia.* Elle eſt dans la Friſe, ſur la Zuidèrzée, où elle a un grand & bon port, à deux lieuës de Franckèr, & à quatre ou cinq de Leuwarde, vèrs le couchant. *Harlingen* eſt conſidérable par ſa grandeur, par ſes richeſſes, & par la force de ſa ſituation, dans un païs qu'on peut inonder. MATY. *Harlingen* eſt dans le Veſtèrgo, qui eſt une partie de la Friſe. P. BOUSSING. La Province d'*Harlingen* eſt compôſée des Païs d'Éſens, de Stedetdorf, & de Witmund. *Imhoff*, *Not. Imp. L. V. C.* 8. *n.* 8.

HARLOU. Mot dont on ſe ſèrt pour éxciter les chiens qui chaſſent au loup. *Harlou*, *Harlou*.

HARMA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, que les Septante appellent *hèrma*, & *hèrmath*, le Texte Hébreu & quelquefois la Vulgate *horma*, ſuivant les voyelles Hébraïques de ce nom. *Harma*, *Horma.* Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 30. Enſuite elle fut donnée à celle de Simeon, *Joſ. XIX.* 4. C'étoit ſous les Chananéens une ville Royale. L'Écriture l'appelle *Horma*, 1. Paral. IV. 10. & *Séphaath* L. des Juges I. 17. C'eſt qu'elle s'appelloit d'abord *Tſéphaath*, ou *Séphaath*; mais les Siméonites aidez de ceux de la Tribu de Juda, l'ayant priſe & anathématiſée, c'eſt-à-dire, l'ayant dévouée, ayant fait vœu de la détruire, elle fut appellée חרמה, *hhormah*, qui ſignifie anathême.

HARMALE. ſ. f. Plante vivace dont les racines ſont un peu ligneuſes & s'enfoncent dans tèrre. Elles pouſſent pluſieurs tiges en partie droites, en partie couchées, longues d'un piéd & demi environ, branchuës, garnies de feuilles altèrnes découpées en pluſieurs lanières juſques vèrs leur queuë. Elles ſont d'un vèrd foncé, charnuës, & d'un goût amèr. Ses fleurs naiſſent aux éxtrémitez des branches, elles ſont compôſées de cinq pétales blanches en dedans, vèrdâtres en dehors. Ses étamines ont leurs ſommèts jaûnes. Le piſtile qui occupe le centre de la fleur devient un fruit relevé de trois coins, diviſé en trois loges, qui contiennent des ſemences anguleuſes de couleur brune. Cette plante a une ôdeur forte. Elle croît en Éſpagne & en Égypte, aux environs d'Aléxandrie dans des lieux ſablonneux. Les Arabes, les Turcs & les Égyptiens s'en ſèrvent à pluſieurs uſages, & particulièrement à ſe parfumer le matin, dans la croyance que ce parfum a la vèrtu de chaſſer les malins éſprits. En Latin, *ruta ſylveſtris flore magno albo.* C. B. pin. 336. ou *harmala*. Dod. pempt. 121.

HARMEDONE. ſ. f. *Harmedone.* Voyez HÈRMEDONE. On trouve auſſi *harmidone*; c'eſt la même chôſe.

HARMISCARE. Voyez HACHÉE.

HARMONIE. ſ. f. Muſique, mélange de pluſieurs voix, ou ſons d'inſtrumens, qui font enſemble un accord agréable à l'oreille. *Symphonia*, *harmonia*, *concentus.* Quand ces ſons ne ſont pas ſuivis par d'aûtres, l'*harmonie* eſt ſimple, ou unie: c'eſt ce qu'on appelle accord. Mais une *harmonie* multipliée, & variée, eſt une ſuite bien rangée de pluſieurs accords, qu'on appelle ſymphonie. Les ſons meſurez & en cadence, comme ceux des marteaux ſur une enclume, font une éſpéce d'*harmonie*. Les Platoniciens ont cru que le mouvement des corps céléſtes faiſoit une *harmonie* éffective. Voyez là-deſſus le mot CÉLESTE. Ces accords, ces inſtrumens, rendent une agréable *harmonie*. L'*harmonie* doit être un accompagnement agréable dans une piéce de Théâtre; mais elle n'eſt point néceſſaire; comme dans l'opéra. S. ÉVR. Zarlin, Salinas, Cérone, le Père Mèrſenne, ont écrit de grôs volumes de l'*Harmonie*, & ce dèrniér a intitulé ſon livre *Harmonie Univèrſelle*. Il faut au moins trois conſonances pour qu'il y ait *harmonie*; quand l'accord n'eſt qu'entre deux parties il n'y a point d'*harmonie*, mais ſeulement conſonance. P. PARRAN.

Ce mot eſt tiré du Grèc ἁρμονία, qui ſe prend en la même ſignification, & qui vient du vèrbe ἁρμόζειν, *convenire*, *congruere*, *convenir*, *s'accorder*.

HARMONIE. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois d'une ſeule voix, lorſqu'elle eſt ſonôre, nette & douce; ou d'un ſeul inſtrument, lorſqu'il rend un ſon fort agréable. L'*harmonie* de ſa voix. L'*harmonie* de ſon luth.

HARMONIE, ſe dit auſſi d'une cèrtaine convenance entre les parties d'un diſcours, qui en rend la lecture agréable. *Harmonia*, *concentus.* Diſcours plein d'*harmonie*. Il y a dans les périodes de l'Illuſtre Ablancourt une cèrtaine *harmonie*, qui plaît autant à l'oreille que celle des vèrs. S. ÉVR.

HARMONIE, ſe dit en Architecture pour ſignifier l'union, & le rapport qu'ont entr'elles les parties d'un bâtiment. *Concentus*, *ſymetria.* Il ſe dit auſſi en Peinture; tant de la compoſition & de l'ordonnance, que des couleurs d'un tableau. Dans l'ordonnance il ſignifie l'union, la liaiſon que les figures ont entre elles par rapport au ſujèt du tableau. Dans le coloris il ſignifie l'union, l'amitié, le mélange agréable des differentes couleurs.

Tu connois des couleurs la ſçavante harmonie:
Lorſque tu veux faire un tableau,
Minèrve guide ton génie,
Et l'Amour conduit ton pinceau. N. CH. DE VÈRS.

Mr. de la Chambre prétend que l'*harmonie* des couleurs vient des mêmes proportions que l'*harmonie* des ſens; il prouve cela fort au long dans ſon traité des couleurs de l'Iris; & ſuivant ce principe il dit que le vèrd qui eſt la plus agréable des couleurs, répond à l'octave, le rouge à la quinte, le jaûne à la quarte. Il y a dans la peinture differens genres d'*harmonie*. Il y en a de douce & de moderée, comme l'ont ordinairement pratiqué le Corrége & le Titien. Il y en a de forte & d'élevée, comme celle du Giorgion, du Titien, & du Caravage: & il y en peut avoir en differens degrez, ſelon la ſuppoſition des lieux, des tems, de la lumière, & des heures du jour. DE PILES.

HARMONIE, ſe dit figurément en Morale des chôſes qui ont de l'union, de l'intelligence, qui tendent à même fin. En ce cas on dit l'*harmonie* du monde, l'*harmonie* du corps. Les corps politiques ne peuvent ſubſiſter ſans une parfaite *harmonie*, ou une intélligence entre les chèfs & les membres.

Concevez-vous que ce génie,
Cet Eſprit par vous mépriſé
Ne ſoit que la ſimple harmonie
De vôtre corps organiſé? N. CH. DE VÈRS.

On a appellé en ce ſens *Harmonies Évangeliques*, les livres qui démontrent le conſentement uniforme, & la Concordance des quatre Évangeliſtes. On en attribuë le prémiér deſſein à Tatien, ou à Théophile d'Antioche dans le 2e ſiécle. On en a depuis fait pluſieurs dans le même deſſein, & quelques-uns portent le même titre d'*harmonie*.

Ammonius d'Aléxandrie, Euſebe de Céſarée, Janſénius Évêque de Gand, ont fait des *harmonies* Évangéliques. L'*harmonie* Évangélique

gélique de M. Toinard paſſe pour un Chèf-d'œuvre en fait d'impreſſion. C'eſt Cramoiſy qui l'a imprimée.

En tèrmes d'Anatomie, on dit que deux ôs ſont joints par *harmonie*, lorſque leur jointure ſe fait par une ſeule ligne droite, ou circulaire, enſorte qu'ils ne paroiſſent pas liez ni emboêtez l'un dans l'aûtre, comme eſt celle de la mâchoire ſupérieure.

HARMONIE. ſ. fém. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité Payenne. *Harmonia.* Les Poëtes font l'*Harmonie* fille de Mars & de Vénus; ils diſent que Vulcain pour ſe vanger de cet adultère, donna à *Harmonie*, un colliér qui lui fut fatal. Elle épouſa Cadmus, & fut changée en ſerpent comme lui. Quelques-uns prétendent que la femme de Cadmus, Prince Phénicien, s'appelloit *Hermione*, du mont Hèrmon en Phénicie, & que de là les Grècs firent *Harmonie*, au lieu d'*Hermiſme.* Voyez Hoffman au mot Cadmus.

HARMONIEUX, EUSE. Qui rend un ſon agréable à l'oreille. *Harmonicus, numeroſus, muſicus.* Il ſe dit non ſeulement des voix & des inſtrumens qui font des accords, mais auſſi des inſtrumens mêmes, quand ils ſont capables de rendre un meilleur ſon que les aûtres. Les airs de ce Maître de Muſique ſont fort *harmonieux.* Les luths de Boulogne ſont plus *harmonieux* que ceux qu'on fait ailleurs.

> *Je ne ſuis point ſurpris qu'Uliſſe ait des Syrénes*
> *Evité l'appas menſongér;*
> *De ces* harmonieuſes *peines,*
> *De ces écueils mourans il ſçavoit le dangér.* SENECÉ.

HARMONIEUX, ſe dit auſſi des diſcours où il y a de l'harmonie, & dont la cadence, ou l'arrangement, plaît à l'oreille. *Canorus, numeroſus.* Les bagatelles de Balzac étoient des bagatelles magnifiques & *harmonieuſes.* SAUMAISE.

> *Il eſt un heureux choix de mots* harmonieux. BOIL.

> *Mais du diſcours enfin l'*harmonieuſe *adreſſe,*
> *Raſſembla les humains dans les forêts épars.* ID.

> *Des vèrs dignes de moi, nobles,* harmonieux.

Ce n'eſt pas aſſez qu'un diſcours ſoit *harmonieux*, pour le rendre agréable. Car ſi ce qu'il a d'*harmonieux* paroît trop affecté, ou trop régulièr, il produit un éffet tout contraire.

> *Loin ces Prédicateurs dont l'éxacte élégance,*
> *A l'oreille ennuyée offre tout en cadence;*
> *Ce ſtile* harmonieux *& me berce, & m'endort.* VILL.

HARMONIEUSEMENT. adv. D'une maniére harmonieûſe. *Muſicè, numeroſè.* Les roſſignols chantent *harmonieûſement.*

HARMONIQUE. adj. Tèrme de Mathématique. *Harmonicus.* Proportion *harmonique.* Voyez *Proportion.* Progreſſion *harmonique*, c'eſt lorſqu'en prenant trois tèrmes, qui ſe ſuivent immédiatement, on trouve que le plus grand eſt au plus petit, comme la différence du plus grand & du moyen, eſt à la différence du moyen & du plus petit; comme 30. 20. 15. 12. &c. ſont en progreſſion *harmonique*; car en prenant 30. 20. 15. la différence de 30. & de 20. eſt 10. la différence de 20. & 15 eſt 5. or 10: 5 :: 30: 15. PARDIES. Diviſion *harmonique*, en tèrmes de Muſique, eſt une diviſion de l'octave où la quinte eſt deſſous la quarte, & lui ſèrt comme de bâſe. M. Sauveur appelle ſon *harmonique*, un ſon fondamental, celui qui fait pluſieurs vibrations pendant que le ſon fondamental n'en fait qu'une; ainſi un ſon à la douziéme du ſon fondamental eſt *harmonique*, parce qu'il fait trois vibrations pendant que le ſon fondamental n'en fait qu'une.

HARMONIQUE. ſ. m. Tèrme de Muſique. *Harmonicon.* C'eſt un inſtrument de la grandeur d'une médaille de grand bronze, ou de la tâble d'une montre: il eſt à deux faces, & ſur ces deux faces il contient en petit volûme tout ce qu'il y a d'eſſentiel & de plus beau dans l'Art de chanter, c'eſt ce qu'en dit le P. Souhaity, dans ſon traité intitulé *Nouveaux Elemens de chant.* Voyez cet Auteur.

HARMONIQUEMENT. adv. Avec harmonie, ſelon la proportion, la diviſion *harmonique. Harmonicè.*

HARMOSTE. ſ. m. Nom de Magiſtrat à Lacédémone. *Harmoſtes.* Il y avoit pluſieurs *Harmoſtes.* Leur office étoit de faire bâtir des citadelles, & de faire réparer les fortifications des villes. Ainſi nous pourrions les appeller Intendants des Fortifications; ou Commiſſaires génèraux des Fortifications.

Ce nom eſt Grèc, & vient d'*ἁρμόζω, apto,* Ἁρμοστὴς, *aptator, concinnator.*

HARNACHEMENT. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Ce qui eſt néceſſaire pour harnacher, & l'action de harnacher. *Apparatus, inſtructus equi, ſupellex.* Il a bien coûté pour le *harnachement* des mulèts de cet Ambaſſadeur.

HARNACHER. v. act. [L'*h* s'aſpire] Mettre à des chevaux leurs ſelles, leurs bricoles, leurs harnois, pour les mettre en état de porter, ou de tirer. *Equum inſtruere, induere, ornare.*

HARNACHER, ſe dit auſſi figurément & ironiquement des habits de ceux qui ſont mal mis. Cette femme eſt toûjours *harnachée* comme il plaît à Dieu.

HARNACHÉ, ÉE. part. & adj. *Inſtructus, ornatus, indutus.*

HARNACHEUR. ſ. m. Ouvriér qui travaille pour les Sélliérs, & qui fait pour eux les harnois des chevaux de ſelle. *Equini inſtructûs opifex.*

HARNDALL. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la Suéde. *Harnedalia.* Il eſt dans les montagnes de Daara-Field, aux confins de la Norvége, à laquelle il a appartenu, de même que le Jemptland, qui le confine; mais ils fûrent tous deux cédez à la Suéde par la paix de Bronſbroë. Il n'y a que des villages peu conſidérables. MATY.

HARNEIX. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Dans quelques païs on appelle *harneix* les meubles deſtinez à l'uſage des pèrſonnes de cèrtaine profeſſion, comme les armes pour un Chevaliér, les outils pour un artiſan, les livres pour un Docteur.

HARNLAND. ſ. maſc. ou HARNLANDE. ſubſt. fem. Voyez HARRIE.

HARNOIS. ſ. m. [L'*h* s'aſpire] Armure complette, la cuiraſſe, le caſque, & tout l'équipage des armes d'un Cavaliér peſamment armé. *Armatura, armatus.* Il y a des gens qui prononcent *harnoix*, comme ſi on écrivoit *harnais*, mais mal; la prononciation *harnois* prévaut toûjours. Cléonime mourut d'un coup qui lui pèrça ſon *harnois.* ABLANC. Ce mot commence à vieillir en ce ſens, & ce ſeroit plûtôt dans la Poëſie, que dans la Prôſe, qu'on s'en pourroit ſèrvir. La mort vous ſembla belle autrefois, à cheval & ſous le *harnois.* VOIT. Sous le *harnois* le plus riche que Vulcain ait inventé, marchoit le Prince. SCAR. Dormir en plein champ le *harnois* ſur le dôs. BOIL. Il eſt pourtant encore en uſage dans ces phrâſes figurées: Endôſſer le *harnois*; pour dire, Embraſſer la profeſſion des armes. *Militiam amplecti, Militiæ nomen dare.* C'eſt auſſi prèndre ſes armes, s'en couvrir, s'en revêtir. Henri IV. écrivoit à M. de Sully, Je veux bien vous dire l'état où je me trouve réduit, qui eſt tel que je ſuis fort proche des ennemis; & n'ai quaſi pas un cheval ſur lequel je puiſſe combattre, ni un *harnois* complet que je puiſſe endôſſer. MÉM. DE ROSNY. Blanchir ſous le *harnois*; pour dire, vieillir dans le métier de la guèrre. Corneille a dit,

> *Sire, ainſi ces cheveux blanchis ſous le* harnois.

Borel, & quelques aûtres, dérivent ce mot du Grèc *ἀρνακὶς*, qui ſignifie la *peau d'un agneau*, parcequ'on couvroit les boucliérs de peaux. Du Cange dit que le mot *harneſium* s'eſt dit en Latin en la même ſignification, & vient de l'Allemand *harnas*, ou *harniſch.* D'aûtres le dérivent de l'Italien *arneſe.* Il vient plutôt du langage Celtique, ou Bas-Breton, où *harnes* ſignifie *cuiraſſe.*

On le dit auſſi figurément de la milice de robbe. Il s'eſt fait recevoir Conſeillér, Avocat; il a endôſſé le *harnois.* Cela ne ſe dit qu'en riant & dans le ſtile burleſque.

HARNOIS, ſe dit auſſi en riant, pour ſignifier un habit. *Veſtis.* On ne vous connoît pas ſous un tel *harnois.* On ne vous prendroit jamais pour ce que vous êtes avec un tel *harnois.*

HARNOIS, ſignifie auſſi les bricoles qu'on met aux chevaux pour tirer un carroſſe. *Loramentum.* Le Sélliér m'a vendu une paire de *harnois* neufs. Des *harnois* dorez de cuir de Rouſſi. Des *harnois* de timon. Des *harnois* de volée.

HARNOIS, ſe dit auſſi des ſelles, des colliérs, brides, croupières & traits qui ſèrvent aux chevaux, ſoit à porter, ſoit à tirer.

HARNOIS, ſignifie auſſi la charrette & tout l'équipage pour la faire mouvoir. *Carruca inſtructus.* Il faut que ce Laboureur ait du moins trois *harnois* pour faire valloir cette fèrme. Il faut prendre en voyageant toûjours des chemins de *harnois*, par où les Rouliérs menent leurs *harnois.*

On dit provèrbialement, qu'un homme ſuë dans ſon *harnois*, quand il eſt trop vétu; & qu'un Orateur ou un aûtre s'échauffe dans ſon *harnois*; pour dire, qu'il parle avec beaucoup de chaleur & de véhémence.

> *Ne ſert de rien au métiér que vous faites*
> *De s'échauffer ſi fort ſous le* harnois. P. DU CERC.

On dit qu'il faut mourir dans le *harnois* quand on a embraſſé une vie pénible.

> *Dans ſon* harnois *on a peine à tenir;*

dit un Poëte d'une pèrſonne qui avoit grande envie de quelque chôſe.

HARO. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de la Coûtume de Normandie. C'eſt un cri qu'on fait en Normandie, pour réclamer le ſecours

cours de la Juſtice, lorſqu'on trouve ſa partie, & qu'on la veut mener devant le Juge ; car alors elle eſt obligée de ſuivre celui qui a crié *hâro* ſur elle, & l'un & l'aûtre demeurent en priſon, ou ſont tenus de bailler caûtion. Voyez CLAMEUR. Les Lettres de Chancelerie portent ordinairement, Nonobſtant clameur de *hâro*, chartre Normande, & autres priviléges à ce contraires. Le *hâro* eſt interjetté non ſeulement pour crime, mais auſſi pour l'introduction de tous procès, même en matière béneficiale, tant pour meuble que pour héritage ; & les parties ſont tenuës de donner reſpectivement caution, l'une de pourſuivre, l'autre de défendre le *hâro*, après quoi la chôſe eſt ſequeſtrée, & le jugement emporte l'amande, comme il eſt porté dans la Coûtume de Normandie, art. 54. & ſuiv. Le *hâro* avoit autrefois tant de pouvoir, qu'un pauvre homme de la ville de Caën, nommé Aſſelin, arrêta en vertu du *hâro* la pompe funébre de Guillaûme le Conquerant, juſqu'à ce qu'Henri ſon fils lui eût payé la valeur des héritages qui lui appartenoient, ſur leſquels il avoit fait bâtir la Chapelle où il fut enterré, comme on voit dans la vieille Chronique de Normandie. Godefroi & Baronius en font auſſi mention.

On trouve auſſi *harou* & *haron* dans les titres & dans nos vieux livres.

HARO s'eſt dit auſſi autrefois pour toute ſorte de cri qui ſe fait dans un tumulte.

> *La voie de nul n'i eſt oïe,*
> *Fors des Héraux qui* harou *crient,*
> *Et par le champ ſe crucéfient,*
> Hârou *diſent-ils*, &c. GUIL. GUIART.

Ailleurs il dit que lorſque Philippe Auguſte entra en Normandie les femmes crioient *Hâron* à grant alaines.

Ce mot vient de *ha* & *Raoul* ; comme étant une invocation du nom du Prince pour défendre le foible contre le puiſſant, à cauſe de *Raoul*, premier Duc de Normandie, qui ſe rendit vénérable à ſes ſujèts par ſa ſévérité à rendre la Juſtice, vèrs l'an 912. du tems de Charles le Simple ; enſorte qu'on le réclamoit après ſa mort, quand on ſouffroit quelque oppreſſion, *Et juſtas querulo clamore laceſſimus umbras*. L'Épitaphe de ce Duc enterré dans la Cathédrale de Roüen ſemble prouver que les Normands l'invoquoient comme un Saint.

> *Dux Normanorum cunctorum Normabonorum*
> *Rollo ferus, fortis, quem gens Normanica mortis*
> *Invocat articulo, hoc jacet in titulo.*

Guillaume Guiart fait entendre que *hà Rous* (c'eſt-à-dire, *hà Raoul*) étoit une eſpéce de cri de guèrre des Normans qui vinrent en Neuſtrie ſous la conduite de Raoul, quand il dit,

> *Cis Rois iert Rous, pour ce crioient,*
> *Normans qui en ſon tems fuioient*
> *Droit vèrs Chartres comme garçus,*
> *De toutes pars*, Hà Rous, Hà Rous.

D'aûtres diſent que dès ſon vivant on crioit *à Raoul* ; pour dire, Je t'aſſigne à comparoir devant *Raoul*, parcequ'il jugeoit lui-même les affaires de ſes ſujèts. M. de Caſeneuve prétend que cette origine eſt fauſſe, & que le mot *hâro* ſignifioit, *cri*, & *clameur*, long-tems avant le Duc Raoul. D'aûtres croyent que ce mot vient de *harountia*, vieux mot François ; qui ſignifioit le lieu où ſe tenoit la Juſtice. Borel dit que d'aûtres dérivent ce mot de *Harola*, Roi de Danomark, qui l'an 826. fut fait à Mayence le grand Conſèrvateur de la Juſtice ; d'aûtres d'un mot Danois *aa raa*, qui ſignifie *aide moi*, qui étoit un cri que firent les Normands en s'enfuyant devant un Roi de Dannemark nommé *Roux*, lorſqu'il ſe fit Duc de Normandie, ſe plaignant à lui d'être mal menez, comme témoigne Guyart. Icquez fait venir le mot de *hâro* d'un mot de la langue qu'on parloit dans la bâſſe Allemagne ; c'eſt *hior*, qui veut dire *glaive*, *épée*, comme ſi, en criant *hâro*, on vouloit dire qu'il faut réprimer par les armes ceux qui font du mal.

HARO, eſt auſſi un droit qui appartient au Seigneur Haut-Juſticiér de faire payer l'amende à ceux qui ne ſe ſaiſiſſent pas de la pèrſonne du malfaiteur ſur lequèl on a crié *hâro*, auquel cri tous les voiſins doivent ſortir pour prêter main forte à la Juſtice.

HARO, ſe dit quelquefois au figuré de toutes ſortes de cris, tumultes & émotions publiques. *Tumultus, clamor.*

On dit auſſi figurément crier *hâro* ſur quelqu'un ; pour dire, ſe récrier en ſe moquant de lui : on s'en ſert principalement quand pluſieurs pèrſonnes ſe recrient tout à la fois. A peine eut-il parlé, que tout le monde cria *hâro* ſur lui.

On le dit auſſi en tèrmes comiques & burleſques, quand il s'agit de chôſes qu'on croit puniſſables & dignes de mort. A ces mots on cria *hâro* ſur le Baudet. LA FONT.

> *Quand Alcippe ſe préſente*
> *Pourquoi tant crier* haro ?
> *Dans le nombre de quarante*
> *Ne faut-il pas un zéro ?* S. ÉVREM.

J'ai oui dire à des gens qui parloient bien, j'ai *hâro* ſur vous ; pour ſignifier, j'ai ſujet de me plaindre de vous.

HARO. ſ. m. Nom d'une petite ville, ou bourg de la Caſtille vieille, en Eſpagne. *Harum.* Ce lieu eſt ſitué ſur l'Ébre, à trois lieuës au deſſous de Mirande d'Ébre. MATY.

HARODER. v. act. *Hâroder* quelqu'un ; c'eſt crier hâro ſur lui. Ce mot eſt vieux & bâs, & ne peut entrer que dans le burleſque.

HARODI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Harodi.* Au 2. L. des Rois XXIII. 25. il eſt parlé de deux brâves de David, Semma & Elica, qui étoient de *Harodi*. Quelques-uns, fondez ſur la ſeule reſſemblance des noms, diſent que c'eſt Rhodes. Cette opinion eſt ſans fondement.

HAROSETH. ſ. m. Nom de ville. *Haroſeth.* C'eſt la Capitale de Jabin, où réſidoit Siſera, le Général de ſon armée. Jug. IV. 2. 13. 16. Elle eſt nommée *Haroſeth* des Nations. Quelques uns liſent *Haſoreth*, mais mal. Les Septante diſent *Ariſoth*. S. Jerôme *Aſiroth*. Elle étoit ſur les eaux, ou le Lac de Méron, à l'endroit où le Jourdain en ſort, dans la Tribu de Nèphthali.

On croit que cette ville prit ce nom des forêts qu'elle avoit dans ſon voiſinage, parce qu'en Syriaque *haroſeth*, pourroit ſignifier *forêt* ; mais il peut ſignifier auſſi *Enchantement*, *maléfice*, *ſortilége*.

HARPAGON. ſ. m. C'eſt le nom que Molière a donné à l'avâre, dans ſa Comedie de l'*Avâre* : depuis on employe quelquefois ce mot dans le ſtile familièr, comme un nom générique & appellatif, pour ſignifier un avâre, un homme qui pille, qui acquièrt des biens par des voyes injuſtes.

> *D'un homme généreux la pèrte nous déſôle :*
> *A peine un* Harpagon *a-t-il fermé les yeux,*
> *Qu'à ſes dépens on ſe conſôle ;*
> *C'eſt là le juſte ſort d'un avaricieux.* N. CH. DE VERS.

> *Enfin, dans la rapine il ſçaura des ſecrets*
> *Que tous les* Harpagons *même les plus habiles*
> *Ne pourront découvrir jamais.* Mlle. L'HÉRITIER.

On le donne auſſi quelquefois comme nom propre à un avâre.

> Harpagon *eſt atteint de toute autre folie,*
> *Le Ciel l'avantagea d'une femme accomplie ;*
> *Il reçût pour ſa dot plus d'écus à la fois*
> *Qu'un balancier n'en peut réformer en ſix mois.*
> *Sa femme ſe flattoit de la douce eſpérance*
> *De voir fleurir chez elle une heureuſe abondance ;*
> *Elle croyoit au moins que deux ou trois amis*
> *Pourroient ſoir & matin à ſa table être admis ;*
> *Mais* Harpagon, *avide, & preſque diaphane,*
> *Par les jeûnes cruels auxquels il ſe condamne,*
> *Ne reçoit point d'amis aux dépens de ſon pain,*
> *Tous ſe reſſent chez lui des rigueurs de la faim.* RENARD.

Ce nom a été fait d'ἁρπάζω, *rapio*, à l'aoriſte ſecond ἥρπαγον, *rapui* ; & au participe ἁρπάγων, *rapiens*, *qui prend*.

HARPAIA, ou *Arpaia*. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Harpadium*, *Harpinum*. Il eſt dans la Principauté ultérieure, près de la tèrre de Labour, entre Avellino & S. Agathe. *Harpaia* eſt l'ancien *Caudium*, ville des Hirpins, célébre par le détroit ou le col dont l'on va parler.

Le détroit d'*Harpaias*, ou le Col d'*Harpaia*, autrefois les fourches Caudines, *Caudinæ fauces*, *furcæ Caudinæ*. Ce ſont deux paſſages extrêmement étroits de la vallée Gardano, dans la Principauté ultérieure, Province du Royaume de Naples. On les appelloit anciennement Fourches Caudines, du nom de l'ancien *Caudium*, qui eſt aujourd'hui *Harpaia*, dont ils prennent auſſi leur nom.

HARPAIL. ſ. m. [L'*h* s'aſpire & la dernière ſyllabe ſe mouille] Chaſſe. Trouppe de bêtes fauves. *Ferarum agmen.* Voyez HARDE, c'eſt la même chôſe.

HARPAILLEUR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie un gueux qui vole les gens de la campagne. *Latro paganus.*

HARPE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire] C'eſt un inſtrument de Muſique de figure preſque triangulaire, qu'on tient debout entre les jambes pour en jouer. *Cithara.* Elle eſt de trois parties. Le corps qui fait le côté droit eſt fait de huit pans de bois ſur leſquels la table eſt pôſée, qui a deux ouïes ou ouvertures faites en forme

de

de tréſle. Elle a 78 cordes en trois rangs. Il y en a 29 dans le prémiér rang, qui ſont quatre octaves. Le ſecond rang fait les demi-tons ; & le troiſiéme eſt à l'uniſſon du prémiér rang ; & cette *harpe* s'appelle *triple*. Il y a deux rangs de chevilles qu'on appelle *boutons du côté droit*, qui ſèrvent à tenir les cordes fermes dans leurs trous, & qui ſont attachées par l'autre bout à trois rangs de chevilles pôſées ſur le côté ſupérieur, qu'on appelle le *claviér*. Cet inſtrument ſe touche à vuide des deux mains de la même façon en les pinçant. Son accord est ſemblable à celuí de l'épinette ; car toutes les cordes vont de demi-ton en demi-ton, & il peut approcher plus près de la parfaite juſteſſe que celui du luth. Quelques-uns l'appellent une *épinette renvèrſée*. On peint ordinairement une *harpe* entre les mains du Roi David, mais on ne trouve aucun mémoire dans l'antiquité pour prouver que la *harpe* des Hébreux, qu'ils appelloient *chinnor*, fût ſemblable à la nôtre. Il y a ſur quelques médailles Hébraïques de Simon Machabée des inſtrumens de Muſique de deux ſortes, mais ils ſont fort différens de la *harpe*, & n'ont que trois ou quatre cordes.

Papias, & Du Cange après lui, diſent que cet inſtrument a pris ſon nom d'un cèrtain peuple d'Italie chez lequel il a été inventé. Tous les Auteurs conviennent que c'eſt un inſtrument étranger fort différent de la lyre dont ſe ſèrvoient les Romains. Et il eſt manifeſte par ce diſtique de Fortunat, *L. VII. Carm.* 8. que c'étoit un inſtrument des Barbâres.

Romanuſque lyra, plaudet tibi Barbarus harpâ
Græcus Achilliacâ, Crotta Britanna canat.

La *harpe* à trois rangs a été inventée par Luc Anthoine Euſtache, Gentilhomme Napolitain, Chambriér du Pape Paul V. Aux Molucques ils ont des *harpes* dont les cordes ſont de ſoye torſe, & qui rendent un ſon auſſi agréable que celles d'Europe. Une, ou deux *harpes*, ſur les médailles, marquent les villes où Apollon étoit adoré, comme Chèf des Muſes.

Ce mot vient du Latin *harpa*, & de l'Allemand *herp*, ou *harpff*. Ménage. D'aûtres le dérivent du Latin *carpo*, parce qu'on touche avec les doigts les cordes d'une *harpe*. Fèrrarius croit que ce mot vient de cèrtains peuples, appellez en Latin *Arpi*, qui ſe ſèrvoient de cet inſtrument, & deſquels les aûtres nations l'ont pris. Icquez le fait venir ou du mot *harpa*, ou du mot *hearpa*, qui veulent dire la même chôſe ; le prémiér dans la langue des Cimbres, le ſecond dans celle des Anglo-Saxons : ces peuples étoient voiſins, & parloient ou la même langue, ou des dialectes de la même langue. Le Prêtre Anglois qui a écrit la vie de Saint Dunſtan & qui vivoit comme lui au Xe ſiécle, dit C. 2. n. 12. *Sumpſit ſecum ex more citharam ſuam, quam lingua paterna hearpam vocamus*, ce qui ſemble marquer que ce nom eſt Anglo-Saxon. L'Auteur du jardin des racines Grécques le dérive de *ἅρπη*, qui veut dire *faux*, *falx*, parceque les *harpes* étoient courbées en faulx. Ce mot ſemble au P. Pèzron venir des Celtes, qui diſent *harp* pour ſignifier un appui, & *harpa*, pour appuyer ; parce qu'on appuye cette ſorte d'inſtrument pour le toucher. Les Armes d'Irlande ſont une *harpe*. On dit qu'elles n'avoient pas été fixes juſqu'en 1540. que ce fut Henri VIII. qui ordonna cette année là qu'on s'en tint à la *harpe*.

On dit provèrbialement & baſſement pour taxer un homme d'être voleur, qu'il eſt parent du Roi David, qu'il joue de la *harpe*.

Harpe, en tèrmes de Vénerie, eſt la griffe d'un chien. *Falcatus unguis.*

Les Maçons appellent *harpes*, les pièrres qu'on laiſſe ſortir hors du mur pour ſèrvir de liaiſon, lorſqu'on veut les joindre à une aûtre muraille.

Harpe, ſe dit quelquefois dans les atteliérs pour harpon, croc, main de fèr. *Uncus ferreus.*

HARPEAU. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de Marine. C'eſt un grapin, ou une ancre à quatre bras, qui ſèrt dans un combat, quand on vient à l'abordage. *Harpago quadruplici unco inſtructus.*

HARPÉGEMENT. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Tèrme de Muſique, qui ſe dit d'une cèrtaine manière délicate de toucher les inſtrumens, comme l'orgue, le claveſſin, le luth, & aûtres, qui arrive lorſqu'en touchant un accord avec trois doigts, ils s'appliquent ſucceſſivement ſur les touches, ou ſur les cordes, avec telle promptitude, qu'il n'y paroît pourtant aucun tems ou intèrvalle ſenſible qui change la meſure. *Aptus leviſque organorum tactus.*

HARPER. v. act. (L'*h* s'aſpire) Mot qui ſignifie, Se quereller, ſe prendre au collet, aux cheveux. *Unguibus corripere.* Ces deux femmes ſe ſont *harpées* après s'être dit beaucoup d'injures. Il eſt bâs & populaire.

Ce vèrbe *harper* vient du Grèc *ἁρπάζειν*, prendre. Perionius.

Harper. v. n. Joüer de la harpe. *Citharâ canere.* En ce ſens il eſt burleſque & peu uſité. Dès le vieux tems qu'Orphée *harpa*. Voit.

Harper. v. n. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval, quand il leve les jambes du train de dèrrière précipitamment, & ſans plier le jarrèt. *Poſticorum crurum alterum nimis attollere.* Quelquefois un cheval *harpe* de deux jambes, & quelquefois d'une ſeule. Il faut donner le feu à un cheval qui *harpe*. Soleisel.

Harpé, ée. adj. Tèrme de Chaſſe. Epithète qu'on donne aux lévriérs qui ont peu de ventre, & le devant & les côtez ovales. *Lato firmoque dorſo.*

Ce mot vient de *harpe*, parcequ'un lévriér dont l'éſtomac deſcend fort bâs, & le ventre monte fort haut, reſſemble au côté courbé d'une harpe. Huet.

HARPES. Tèrme de Maçonnerie. (L'*h* s'aſpire) Pièrres d'attente qu'on laiſſe ſortir hors du mur pour ſèrvir de liaiſon quand on y en voudra joindre un aûtre. *Projectitii lapides.* On le dit auſſi de ces pièrres qui ſont dans les chaînes des murs, qui ſont plus larges que celles de deſſus & de deſſous, afin de ſèrvir de liaiſon aux aûtres qu'on y enclave.

On le dit auſſi des crocs ou mains de fèr qui ſèrvent à attacher une piéce avec une aûtre, qu'on nomme *harpes*, *harpins*, & *harpons*. Voyez Harpon & Harpin.

HARPIE, ou HARPYE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire) Monſtre, oiſeau fabuleux dont il n'eſt fait mention que chez les Poëtes, qui lui donnent un viſage de femme, & des piéds & des mains crochuës. *Harpyia.* Voyez Virgile au IIIe de l'Énéide. C'eſt une ſorte de monſtre fabuleux que les Anciens regardoient comme une éſpéce de génie. Les *harpies* étoient filles de l'Océan & de la Tèrre. De là vient qu'elles habitoient dans une Iſle, dit Sèrvius, partie en mèr & partie en tèrre. Valérius Flaccus dit qu'elles étoient filles de Typhon. On les repréſentoit avec des aîles, des oreilles d'ours, un corps de vautour, un viſage de fille, & des mains, ou des piéds crochus. Il y avoit trois *harpies*, Aëllo, Ocypété, & Celæno, qu'Homère appelle Podargé. Héſiode dans ſa Théogonie v. 267. n'en compte que deux, Aëllo & Ocypété, & il dit qu'elles ſont filles de Thaumas & d'Electre, qu'elles ont des aîles, & vont comme le vent, & avec la rapidité des oiſeaux. Le Zéphire les fit mères de Balius & Xanthus chevaux d'Achilles. Phèrécide écrit que les Boréades les chaſſèrent de la mèr Égée & de celle de Sicile, & les pourſuivîrent juſqu'aux iſles qu'on nommoit *Plota*, ou, comme Homère, *Calyna*, & que depuis on appella à cauſe de cela Strophades. Les *harpies* ſe retirèrent dans un antre de l'iſle de Créte. Voyez dans Cœlius Rhodigin, L. XXIX. C. 27. les ſignifications de ces fables, & dans Voſſius, *De Idol. L. III. C.* 99.

Voſſius, *De Idol. L. III. C. 99. p.* 631. croit que ce que les Anciens ont dit des *harpies* ne convient à nul aûtre oiſeau, ſi bien qu'aux chauveſouris qui ſe voyent dans le tèrritoire de Darien, dans la Caſtille d'or au nord de l'Amérique méridionale. Ces animaux tuënt non ſeulement les volailles, mais les chiens & les chats, incommodent beaucoup les hommes par leur piqueures ; il dit même qu'elles ſuccent leur ſang. Hèrréra en parle, & nous avons rapporté au mot Chauve-Souris, ce qu'on en dit. Mais les Anciens, comme Voſſius le remarque, ne connoiſſoient point ces oiſeaux. Il prétend donc que par ces monſtres ils n'ont entendu aûtre chôſe que les vents ; que c'eſt pour cela qu'ils ont dit qu'elles étoient filles d'Électre, qui l'étoit de l'Océan. C'eſt ce qu'en penſent les Scholiaſtes d'Apollonius, d'Héſiode, & Euſtathius. Leurs noms Aëllo, Ocypété, & Celæno, en ſont encore une preuve. Mais hiſtoriquement ce ſont des concubines du Roi Phinée, que Calaïs & Zétes, fils de Borée, c'eſt-à-dire, d'un Roi du Septentrion, chaſsèrent de la Cour. Voyez cet Auteur, *De Idol. L. III. C.* 99. Les *harpies* étoient inſatiables. On voit des *harpies* dans l'Architecture Gothique.

On dit figurément d'une pèrſonne qui mange avidement, qu'elle mange en *harpie*.

Harpie, ſe dit auſſi de ceux qui ſont affamez du bien d'autrui, qui le prennent avec avidité. Les gens de chicane, les Sèrgens, ſont de vrayes *harpies*.

On dit provèrbialement d'une femme criarde & avâre, que c'eſt une vrâye *harpie*.

Ce mot vient du Grèc *ἅρπυια*, dérivé de *ἁρπάζειν*, qui ſignifie, *ravir*.

On prétend dans la Biblioth. univèrſelle T. I. tirer ce mot de l'Hébreu ; ארבה, *arbeh*, dans cette langue ſignifient une ſauterelle. On dit que les *harpies* que les Argonautes trouvèrent chez Phinée, n'étoient que des ſauterelles.

HARPIGNER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Ce mot eſt bas & burleſque. Il ſignifie, Quereller, battre, & ne ſe dit guère qu'avec le pronom pèrſonel. *Altercari, rixari.* Ces femmes ne ſont que *ſe harpigner*.

HARPIN, eſt proprement le croc dont ſe ſèrvent les batteliérs pour accrocher leurs bateaux à d'aûtres, ou aux piles des ponts, quand ils remontent, ou pour les pouſſer dans les lieux où les eaux

eaux ſon baſſes. Dans le Lyonnois ils les nomment *harpis*.

HARPOCRATE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Égyptiens. *Harpocrates*. C'étoit le Dieu du ſilence. Les Égyptiens diſoient qu'il étoit fils d'Iſis & d'Oſiris, né après la mort de ſon père. On dit qu'*Harpocrate* fut un Philoſophe Grèc, qui recommandoit fort le ſilence, & que c'eſt pour cela que les Égyptiens en firent le Dieu du ſilence. On a trouvé à Modéne une ſtatuë d'*Harpocrate*. C'eſt un jeune homme nud, qui met le ſecond doigt de ſa main droite ſur ſa bouche, & qui de ſa main gaûche qui pend, tient une corne d'abondance pleine de fruits, entre leſquels paroît ſur tout une pomme de pin. On offroit à *Harpocrate* des lentilles, & les prémices des légumes. Le pêcher lui étoit conſacré, parceque ſes feuilles ont la figure d'une langue, & ſon fruit celle d'un cœur. Voyez Natalis Comes, Roſſæus, Myſtagog. & les Images des Dieux de Cartari. On voit dans les Cabinèts des Curieux pluſieurs pièrres gravées qui repréſentent ce Dieu. On ne l'oublie point non plus dans les figures Panthées, témoin celle que l'on a donnée dans les Mem. de Tr. 1715. p. 1258. On le reconoît à ſon doigt qu'il a ſur ſes lévres. Quelquefois il eſt debout, quelquefois aſſis ſur une fleur de *lotus*. M. Spon en a donné pluſieurs figures dans ſes Rech. d'Antiq. Diſſert. VII. D'aûtres fois il a le *modius*, ou boiſſeau, ou panier ſur la tête, comme Serapis; d'autrefois il a la tête rayonante. Il eſt quelquefois vêtu d'une longue robe, qui lui deſcend juſqu'aux talons. Ailleurs il a une branche de pêchér ſur la tête.

S. Auguſtin *De Civit. L. XVIII. C.* 5. dit que dans tous les temples où l'on honoroit Iſis & Sérapis, il y avoit une Statuë d'*Harpocrate*, qui avoit le doigt ſur ſes lévres, pour marquer que l'on fit ſilence; c'eſt à dire, pour avèrtir les Prêtres de ne point dire que ces Dieux avoient été des hommes.

Les Graveurs repréſentoient *Harpocrate*, le Dieu du Silence & des Myſtères, en différentes façons ſur divèrſes pièrres prétieuſes, qu'on faiſoit gloire de porter au doigt, comme le remarque Pline: déja, dit-il, nos Romains commencent à porter dans leurs bagues *Harpocrate* & les aûtres Dieux Égyptiens.

Harpocrate étoit eſtimé fils d'Oſiris & d'Iſis, & parce qu'on le croyoit le Dieu du ſilence, on le repréſentoit ordinairement le doigt ſur la bouche, pour faire ſigne de ſe taire, comme dit Varron, qui dit, ne vouloir rien enſeigner davantage de ce Dieu, de peur de violer le ſilence, qu'il recommande. Le doigt qu'il met ſur la bouche eſt le ſecond doigt, appellé par les Latins *Salutaris*, dont on a coutume de ſe ſèrvir pour impôſer ſilence. Apulée dit, mettez le doigt qui eſt proche du poulce ſur la bouche & taiſez vous. Auſône pour recommander le ſilence s'exprime ainſi,

Aut tua Sigalion Ægyptius oſcula ſignet.

Voyez ce que dit là-deſſus S. Auguſtin dans ſa Cité de Dieu. Suidas rapporte qu'un cèrtain Héraiſcus, Égyptien, étoit né le doigt collé aux lévres; ce qui pouvoit facilement arrivèr par l'imagination de quelque femme frappée de la vûë des *Harpocrates*, dont on voyoit les Statuës dans leurs Tèmples & dans les places publiques. Spon.

Dans une gravure rapportée par cet Auteur, *Harpocrate* eſt aſſis ſur une autruche, & porte à ſon revèrs le ſoleil & la lune, dont il étoit cru le fils; puiſqu'Oſiris & Iſis père & mère d'*Harpocrate* étoient chez les Égyptiens ce que le ſoleil & la lune ſont chez les aûtres peuples. Il y en a qui diſent qu'Oſiris eſt le même que Sérapis, Bacchus, le Soleil, Jupitèr, & Pluton; & qu'Iſis étoit auſſi la même que Junon, Cerès, la Lune, & Proſèrpine. Microbe dans ſes Saturnales rapporte tous les Dieux à Appollon déguiſé ſous differens noms. Et nous pourrions dire ſans trop moraliſer, que les anciens joignoient *Harpocrate*, le Dieu du ſilence, avec leurs aûtres Dieux; afin d'impôſer ſilence à ceux qui auroient voulu ſoutenir que tous ces Dieux n'avoient été que des hommes mortels comme les aûtres hommes; ou bien pour nous apprendre que tous les Dieux qu'on adoroit étoient renfèrmez en un ſeul, qui nous impôſoit ſilence. Spon. Les Anciens avoient ſouvent ſur leurs cachèts la figure d'*Harpocrate*, pour apprendre qu'on doit garder avec fidélité le ſecrèt des lettres.

HARPOCRATIEN, ENNE. ſ. m. & f. Voyez CARPOCRATIEN. *T. I. p.* 1466. Celſe l'Épicurien dit que parmi les Chrétiens il y avoit des Marcelliens, ainſi nommez d'une Marcelline; des *Harpocratiens*, qui venoient de Salomé; d'aûtres (ou *Harpocratiens*, ou hérétiques) qui venoient de Marjamne; d'aûtres enfin qui venoient de Marthe. Il eſt aſſez aiſé de croire que les *Harpocratiens* ſont les mêmes que les *Carpocratiens*, comme *Hildéric* & *Childéric*, *Haran* & *Carres*. Mais il n'eſt ni aiſé, ni important de ſçavoir ce qu'ils avoient de commun avec Salomé, Mariamne, ou Marthe, puiſqu'Origéne témoigne n'avoir jamais pû trouver aucun de ces hérétiques nommez par Celſe. Tillem.

HARPON. ſ. m. Tèrme de Marine. Dard attaché à une corde, avec lequel on prend les baleines. *Harpago*. Ce *harpon* eſt un grand javelot forgé de fèr battu, long de cinq à ſix pieds, ayant la pointe acérée, tranchante, & triangulaire, en forme de fléche. Au bout d'en haut eſt gravée la marque du Harponneur, ou du Maître, auprès d'un anneau où eſt attachée une corde qu'on laiſſe filer preſtement après avoir bleſſé la bête, car d'abord elle ſe tapit, & cale à fond, & au bout de la corde tient une courge ſeche qui ſuit la baleine, & ſèrt d'indice, ou de bonneau.

Harpon, eſt auſſi un fèr tranchant mis au bout des vèrgues, fait en forme d'S, pour coupper à l'abordage les câbles de l'ennemi. *Harpago acutus*. A Dieppe on l'appelle *cèrpe*.

Harpon, ſe dit auſſi pour, Main de fèr. Ils font forger des mains de fèr qu'ils appellent *harpons*. Vaug. Gneius Duellius les inventa, & s'en ſèrvit dans la prémière guèrre de Carthage contre Himilcon, qui commandoit la flote des Carthaginois.

Harpon, en tèrme d'Architecture, eſt une groſſe piéce de fèr, qui arrête & qui tient fèrme les pans de bois d'un bâtiment de charpente. *Ferreum trabis retinaculum*. Il y a des *harpons* droits, & d'aûtres crochus, qu'on applique d'étage en étage, particulièrement aux pans de bois qui donnent ſur les ruës & ſur les cours.

HARPONNER. v. act. Darder avec le harpon, accrocher avec le harpon. *Harpagare*. *Harponner* une baleine. *Harponner* un marſoüin. Même vent. La mèr aſſez haute. Force poiſſons volans. On ne peut ni pêcher, ni *harponner*. De Choisi.

Harponné, ée. part. & adj. *Harpagone ictus*. Si-tôt que la baleine ſe ſent *harponnée*, elle ſe tapit, & cale à fond. Le Marſoüin *harponné* ſe prend aiſément.

HARPONNEUR. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le plus robuſte & le plus adroit des Pêcheurs qui vont à la pêche des baleines. *Qui harpagonne utitur*, *harpagator*. Il ſe tient au bout de la pinaſſe, & commande le gouvèrneur auſſi bien que les rameurs. C'eſt lui qui lance rudement le harpon ſur la tête de la baleine, en ſorte qu'il pèrce le cuir, le lard, & entre bien avant dans la chair, ce qui fait que la baleine cale à fond; & quand elle revient en haut pour reſpirer, il prend l'occaſion de la bleſſer derechef, quoiqu'elle pût mourir à la longue du prémiér coup, parceque jamais le ſang ne s'étanche, ni les playes ne ſe conſolident dans l'eau. Après cela les autres Pêcheurs l'approchent par les côtez, & lui pouſſent ſous les bras, ou nageoires, une longuë lance fèrrée dans la poitrine à travèrs les inteſtins, & alors la baleine eſt aux abois, & fait rejaillir le ſang par la fiſtule de l'évent: après quoi le cadavre flotte ſur ſon lard, & les Pêcheurs toüent la baleine, & la pouſſent à tèrre comme un vaiſſeau, ils la dépécent & la bonifient proprement, c'eſt à dire, ils en font fondre le lard ſur la gréve. Il y a auſſi des *harponneurs* pour d'aûtres poiſſons de mèr. Si-tôt que le *harponneur* appèrçoit le ventre de l'eturgeon, qui ſe tourne tantôt d'un côté & tantôt de l'aûtre, il le darde au défaut des écailles. Denis, Hist. de l'Amérique.

HARPYIE. Voyez HARPIE.

HARRAN, ou CHARAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie, *Carrha*. Elle eſt dans le Durbeck, ſur la rivière Chabur, à vingt-quatre lieuës d'Opha, du côté du ſud-eſt. Cette ville eſt une des plus anciennes du monde. Elle a été Archiépiſcopale, & conſidérable; mais aujourd'hui elle eſt fort peu de chôſe. Elle eſt célèbre dans l'Hiſtoire Sainte par le ſéjour qu'Abraham y fit, après qu'il fut ſorti d'Ur de Chaldée, & dans l'hiſtoire profane par la défaite des Romains, & par la mort de Craſſus leur Général. Maty.

HARRAVELLACOS. ſ. m. Nom de grôſſes prunes en Éſpagne, & particulièrement en la Province d'Eſtremadura, comme qui diroit ſoûle, ou creve-vilains. *Prunum craſſum*. On les nomme ainſi parceque c'eſt la plus méchante & la plus groſſière de toutes les prunes. Figuéroa.

HARRIE. ſ. f. ou HARNLAND. ſ. m. ou HARNLANDE ſ. f. Nom propre d'un petit païs de la Suéde, ſitué dans la Livonie, le long du Golfe de Finlande. *Harria*. Il n'y a de conſidérable que Rével, qui en eſt la ville Capitale. Maty.

HART. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Vieux mot, qui ſignifioit autrefois le lien d'un fagot, d'un cotrèt, un morceau de bois menu & tortillé. *Ligneum vinculum*, *lorum virgeum*. Autrefois on a dit auſſi *hartelet*. Maintenant on dit la *hare* au féminin. Les *hares* qui lient les trains de bois flotté s'appellent *roüelles*, ou *riortes*.

Ce mot vient par corruption de *éré*, mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *lien*.

Hart, en tèrmes de Palais, ſignifie la corde d'un pendu, le ſupplice du gibèt. *Suſpendii reſtis*, *laqueus*. On a défendu à ce criminel de récidiver à peine de la *hart*. On lui a enjoint de garder ſon

ban à peine de la *bart*. Marot pour achever le portrait d'un valèt qui l'avoit volé, dit,

> *Sentant la* hart *à cent pas à la ronde*,
> *Au demeurant le meilleur fils du monde.*

Cela vient de ce qu'on attachoit autrefois les criminels au gibèt avec ces ſortes de liens de bois menus & plians. On écrivoit autrefois *bard*, d'où vient le diminutif *bardeau*, qu'on trouve encore dans quelques Auteurs, pour ſignifier ou un petit lien de fagot, ou un arbriſſeau propre à faire de ces ſortes de liens, *Viburnum*. Ou même un jeune garçon, qui n'eſt pas encore bien noüé, qui n'a pas pris ſon pli.

HARTENSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Miſnie. *Hartenſteinum*. Ce lieu eſt ſitué dans l'Ertzgeburg, en Miſnie, ſur une montagne, près de la Mulde, entre la ville de Chemnitz & celle de Plawen. Maty.

HARTFORT. Voyez HARFORD.

HARTLAND POINT, ou la pointe d'Hartland. *Hartlandum promontorium*, anciennement *Herculis*, ou *Herculeum Promontorium*. C'eſt un Cap d'Anglerèrre. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale du Comté de Dévon, aux confins de celui de Cornouaille, à l'entrée du golfe de la Savèrne, & vis à vis de la petite iſle Lundye. Maty.

HARTZ. ſ. m. Nom propre de montagnes du Duché de Brunſwick, en baſſe Saxe. *Hartii montes*, anciennement, *Meliboeus mons*. Elles ſeparoient les Cheruſques des Chattes. Elles s'étendent aujourd'hui depuis la rivière de Leyne juſqu'à celle de Selke, dans la partie orientale de la principauté de Grabenhague, dans l'occidentale de la principauté d'Anhalt, & dans les Comtez de Reinſtein & de Hohenſtein. Le plus haut ſommèt de cette montagne, qui eſt entre Oſterode, & Wèrnigerode, porte le nom de Blochesbèrg. On voit dans ces montagnes la forêt de *Hartz-Wald*, que les Anciens appelloient *Bacenis ſylva*, ou *ſemana ſylva*. Maty.

HARTZERODE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle de la Haute Saxe, en Allemagne. *Hartzerodu*. Il eſt dans la Principauté d'Anhalt, ſur la Selke, au midi d'Halbèrſtat.

HARUDE. ſ. m. & fem. Nom de peuple. *Harudis*. Les *Harudes* étoient les peuples qui occupoient cette partie de la Franconie & de la Souabe où ſont les Seigneurs de Bambèrg, de Culambach, d'Onſpach, & d'Œting. Cordemoy. Ils étoient ſur les confins des Séquanois & des Héduens, après qu'Arioviſte les eût fait paſſer dans les Gaûles.

HARVIC, ou HARWICH. ſ. m. Nom propre. *Harvicum*. Petite ville d'Anglerèrre, ſituée à l'embouchure de la Stoure, dans le Comté d'Eſſex, & aux confins de celui de Suffolke, à cinq lieuës de Colcheſtèr, & à trois d'Ipſwiches. *Harwich* eſt une ville forte, & elle a un grand & bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour paſſer en Hollande. Maty.

HARUPH. ſ. m. Nom propre d'un lieu qui ſemble avoir été dans la Tribu de Benjamin ou dans celle de Juda. *Haruph*. Les Septante l'appellent *Charaphiel*.

HARUPHITE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Haruph. *Haruphites*. 1. des Paral. XII. 5. Quelques-uns diſent *Haruphien, enne*.

HARUSPICE. ſ. m. *Haruſpex*. Sorte de Devin qui conſidère les entrailles des animaux, & ſur tout celles des victimes, pour y trouver des ſignes de ce qu'il veut connoître. Cicéron *De Divinat. L. II.* explique en quoi conſiſte l'*haruſpice*, & en quoi il diffère de l'auſpice.

Ce mot vient du Latin *Haruſpex*, qui eſt formé de *hara*, ou *haruga*, le prémier de ces mots ſignifie *un oiſeau d'augure*, & le ſecond *viſcere*, *entrailles*, & de *inſpicio*, je regarde. Dans Feſtus il y a *harviga*, ou *haruiga*, qu'il définit une victime dont on conſideroit les viſcères adhérans; ſur quoi M. Dacier remarque qu'*harviga* vient de ἀρὶξ, *aries*, d'où s'eſt fait harriga, en inſérant devant l'ι le digamma Éolique ἄρϝιξ. C'étoit donc proprement un béliér qu'on immoloit, mais enſuite il s'eſt dit de toutes victimes.

HARWATSIS. Tèrme de Calendriér. Nom du douzième mois des Arméniens, qui répond au mois de Décembre. On l'appelle auſſi *Huetis*.

HASARD. Voyez Hazard. Il eſt mieux d'écrire ainſi avec l'Académie.

HASARDER	Voyez	HAZARDER.
HASARDEUX.		HAZARDEUX.
HASARDEUSEMENT.		HAZARDEUSEMENT.

HASARSUHAL. ſ. maſc. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Haſarſuhal*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda; enſuite elle fut donnée à celle de Siméon. Les Septante l'appellent de pluſieurs manières différentes, *Eſerſoual*, *Cholaſeola*, *Arſola*. La Vulgate l'appelle auſſi *Haſerſual*. Voyez Joſ. XV. 28. XIX. 3. 1. des Paral. IV. 28. 2 d'Eſd. XI. 27.

HASBAIE. Voyez HASBAIN.

HASBAIGNE. Voyez HASBAIN.

HASBAIN. ſ. m. ou HASBAIE. ſ. f. Nom de lieu. Le Comté d'*Hasbain*. *Hasbania*. Dans Paul Lombard au Livre des Évêques de Mèts, *Pagus Hasbanienſis*; *Asbania*, dans la diviſion du Royaume de Louis le Debonnaire; *Pagus Hasbanicus*, dans les Annales de Fulde; Charle le Chauve, dans la diviſion du Royaume de Lothaire, *Pagus Hasbanius*. Contrée de l'Évêché de Liége, partie du Cèrcle de Weſtphalie. Ce Comté eſt entre la ville de Liége, & ſon tèrritoire au levant; le Condrotz au midi; le Comté de Lootz au nord, & le Brabant au couchant. S. Tron en eſt la ville Capitale. Autrefois ce Comté s'étendoit juſqu'à la ville de Louvain en Brabant. Maty. Les Allemans appellent ce Comté *Haſpen-gow*; c'eſt à dire, *Hasbania pagus*, & nos Auteurs *Hasbaigne*, comme on écrivoit autrefois *Eſpaigne*, *Bretaigne*, *Alemaigne*. Aujourd'hui c'eſt *Hasbain*, ou *Hesbain*; quelques-uns diſent *hesbaie*.

Ville en *Hasbain*, ou en *Hesbain*, *villa in Hasbania*. Lieu près de *Hui*, entre la Meûſe & le Brabant François. Quelques-uns le nomment la *Hesbaye*.

Ce nom vient du Latin *Hesbania*, que ce païs a pris de la rivière nommée *Haſpen*, ou *Heſpen*, qui l'arrôſe. *Hadr. De Val. Not. Gall. p.* 242.

HASBAT. Voyez HABAT.

HASCHÉMITE. ſ. m. & f. Deſcendant, ou deſcendante de Haſchem, ayeul commun des Ommiades, des Abbaſſides & des Alides; c'eſt à dire, de la famille de Mahomet. *Haſchemita*. On donne ce nom en particuliér aux Abaſſides. Voyez D'*Hèrbelot Bibl. Orient. p.* 96. & 431.

HASCORA, ou ESCURE. ſ. f. Nom propre d'une province du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Haſcora*, *Eſcura*. Elle eſt entre les provinces de Maroc, de Ducale, de Tedles, & le Darha. Cette province eſt fort montagneuſe. On y nourrit quantité de chévres, dont la peau ſèrt à faire de beaux maroquins, & le poil des camelots. Ses villes ſont Elmadine, Capitale, Tagodaſt, Elgimmuh, & Bzo. Maty. L'*Haſcora* confine à la rivière de Tenſifs audeſſous du mont Animmey, & à l'Occident à la rivière d'Elguadil-hadidqui, qui la ſépare de la province de Tedſe. Voyez la Croix, Hiſt. d'Afr. T. I.

HASE. ſubſt. f. Tèrme de Chaſſe. (L'*h* s'aſpire) C'eſt ainſi qu'on nomme la fémelle d'un lapin, ou d'un liévre, qui porte, ou qui a porté. *Cuniculus fœmina*.

Ce mot vient de l'Allemand *ein hâſe*, qui ſignifie *un liévre mâle*, ou *fémelle*, Ménage, ou de l'Arabe *hazaz*, qui ſignifie un *liévre*.

On appelle figurément & par mépris une vieille femme, vieille *hâſe*.

HASELFELT, HASELFELD. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la baſſe Saxe. *Haſelfelta*, *Haſelfelda*. Il eſt dans le Comté de Reinſtein, aux confins de la Principauté d'Anhalt, entre la ville de Northauſon, & celle d'Halbèrſtat. Maty.

HASÉLO, ou HASÉLOË. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle du Danemarc. *Haſeloa*, *Haſelina*. Elle eſt ſituée dans le Cattegat, à quelques lieuës de la côte ſeptentrionale de l'iſle de Zéelande. L'iſle d'*Haſelo* eſt fort dangereuſe, à caûſe des bancs de ſable dont elle eſt environnée de tous côtez. Maty.

HASENCALE, ou CALICALA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie. *Calicala*. Elle eſt dans la Turcomanie, entre la ville de Cars, & le lac de Van, près de la ſource du Roſſ. Maty.

HASÉRIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Haſerim*, Deut. II. 23. Les Septante la nomment *Aſédoth*, & par conſequent c'eſt celle dont il eſt parlé Joſ. XII. 8. Saint Jérôme dit que les autres peuples appelloient Aſeroth les lieux que les Hébreux nommoient *Haſerim*. Ces deux mots en èffèt ſont la même chôſe tous deux pluriérs dans les langues originales, & ne diffèrent que par la tèrminaiſon, qui eſt maſculine dans *Haſerim*, & féminine dans *Haſeroth*. *Haſerim* étoit une ville ſituée ſur les montagnes de Saïr à la frontière méridionale de la Tèrre Sainte & de la Tribu de Juda, entre l'Égypte & cette Tribu. Le P. Lubin conjecture que c'eſt Azote, mais ſans raiſon.

HASÉROTH. Nom propre de lieu dans l'Écriture. *Haſeroth*. 1°, Voyez Hasérim. 2°, C'eſt le lieu du 14ᵉ Campement des Iſraëlites, ſitué dans le déſèrt de Pharan. Nomb. XI. 34. On y trouvoit beaucoup d'or, qu'apparemment les torrents entraînoient.

HASÈRSUAL. Voyez HASARSUHAL.

HASÈRSUSA, ou HASERSUSIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Haſerſuſa*, *Haſerſuſim*. Elle ſe nommoit aûtrement *Senſenna*. Elle fut d'abord donnée à la Tribu de Juda, puis elle en fut démembrée & paſſa à celle de Siméon. Confrontez Joſ. XV. 31. & XIX. 5. 1. des Paral. IV. 31.

HASMONÉEN.

HASMONÉEN, ou HASSAMONÉEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Ce nom ſe donne à Mathathias & à ſa poſtérité, que l'on nomme plus communément Machabées. *Haſſamonaus*, *Haſmonaus*. On écrit auſſi le nom ſans *H*, & l'on dit *Haſmonéens*, ou *Aſmonéens*. *Aſmonéen* eſt plus ordinaire en François qu'*Aſſamonéen*. Les Princes *Haſſamonéens* gouvérnèrent le peuple Juif, & commandèrent ſes armées pendant 130 ans. L'ère des *Aſmonéens* n'eſt pourtant que de 105 ans, parcequ'elle ne commence qu'à la prémière année de Simon Machabée qui eſt l'an 170. des Grècs, & qu'elle finit à Antigonus, qu'Hérodes I. dépoſſéda l'an des Grècs 274. Voyez MACHABÉE. Vitrius *Exercit. XI. n. 29. & ſuiv.* Ce ſont les Juifs qui donnent ce nom à la famille de Mathathias. Il eſt Hébreu, חשמן, *Hhaſchman*, qui ſignifie Un Grand, un Seigneur, *Optimas*, *Magnas*, חשמנים, *Optimates*, *Magnates*. Les Rabbins appellent ainſi maintenant les Cardinaux de l'Égliſe Romaine.

HASNA, ou CHASNA. ſ. m. Tèrme de Relation. Tréſor du Grand Seigneur. *Ærarium Imperatoris Turcici*. Le *Haſna*, ou Tréſor, eſt dans le premiér département (apartement). L'on y met tous les ans ſix cens mille ſequins, que l'Égypte rend au Grand Seigneur toutes charges payées : & outre cela s'il reſte quelque chôſe au bouť de l'an dans le prémiér Tréſor qui eſt en la Cour du Divan, on l'apporte en celui-ci, dont l'Haſnadarbaſchi, ou Tréſoriér du Sèrrail, a une cléf, & le Grand Seigneur une aûtre. D. C.

HASNADARBASCHI. ſ. m. Voyez CHASNATARBASSI. *T. I.* p. 1684. D. C. dans ſon voyage de Levant fait en 1621. par ordre du Roi écrit *Haſnadarbaſchi*. Cependant c'eſt un *Kef* en Arabe.

HASN-EL-TAF. ſ. m. Nom propre d'une ville de Pèrſe. *Haſneltaffa*. Les Géographes Pèrſiens la placent à 72 d. 32 m. de longitude, & à 34 d. 40 m. de latitude. *Haſn-el-taf* veut dire, *Le Centre de la beauté*, mais cette ville répond mal à un ſi beau nom. TAVERNIÉR.

HASNON. ſ. m. Nom d'un ancien village & d'un monaſtère fondé il y a plus de mille ans, ſur la Scarpe, dans l'Artois. *Haſnonium*, *Haſno*; *Haſnonienſe monaſterium*. *Haſnon* fut d'abord de l'Artois, enſuite il fut attribué au Hainaut. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 242. *Haſnon* eſt placé ſur le bord méridional de la Scarpe, dans la contrée d'Oſtèrvant au ſudoüeſt de S. Amand.

HASPAHAM. Voyez ISPAHAN.

HASPEN. Voyez HASPAIN.

HASPEN-GOW. Voyez HASPAIN.

HASPEN, ou HESPEN. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière des Païs Bas, dans le Comté d'*Hasbain*, auquel elle a donné le nom. *Hasba*, *Hasbana*, *Haſpinga*. Elle coule entre Tillemont & Landen, & arrôſe *Neer-Heſpen*, *Cisbasba*, & *Ouern-Heſpan*, *Transbasba*, auxquels elle donne ces noms. *Hadr. de Val. Not. Gall. p.* 242.

HASSELT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Haſſeletum*. Elle eſt dans l'Overiſſel, une des Provinces unies des Païs-Bas, entre Zwol & Swarteſlvis, ſur le Vecht. MATY.

HASSELT. Aûtre petite ville du Cèrcle de Wèſtphalie. *Haſſeletum*. Elle eſt dans l'Évêché de Liége, ſur la rivière de Démèr, au couchant de Maſtrich.

HAſSFURT, ou HATSFURT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cèrcle de Franconie. *Hasfurtum*. Ce lieu eſt ſur le Mein, dans l'Évêché de Wurtſburg, entre Schweinfurt & Bambèrg. MATY.

HASSÉMON. ſ. m. ou ASÉMONA. ſ. f. 1°. Nom d'un lieu de l'Arabie déſèrte, où les Iſraëlites campèrent. Nombr. XXXIII. 29. 2°. Ville de la Tribu de Juda, ſur ſa frontière méridionale, du côté du couchant, ſur le chemin d'Égypte. Voyez Joſ. XV. 5. 27. Nombre XXXIV. 4. 5.

HAſSIDÉEN, ou ASSIDÉEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. *Haſidaus*, *Aſſidaus*. Ce nom ſe trouve deux fois dans le prémiér livre des Machabées, & une fois dans le ſecond, Machab. II. 42. VII. 13. & 2. Machab. XIV. 6. Lyranus a tîré ce nom du mot Latin *Aſſiduus*, aſſidu ; & a cru qu'on nommoit ainſi parmi les Juifs ceux qui s'occupoient *aſſiduëment* au ſèrvice de Dieu ; c'eſt une èrreur ridicule. Le Jéſuite Sèrrarius, & le Calviniſte Druſius, qui ont beaucoup écrit l'un contre l'aûtre ſur ce mot, conviennent pourtant tous deux que ce mot eſt Hébreu, qu'il viene de חסיד, *bienfaiſant*, *miſéricordieux*, *ſaint*, *homme de bien*, *homme pieux*. Junius dans ſes Notes ſur le Ch. II. du I. Livre des Machabées prétend qu'il faut écrire *Aſchidaus*, *Aſchidéen*; que c'eſt un *Schin* en Hébreu, & qu'il vient du Chaldéen אשד, *Aſchad*, *diffudit*. Mais, dit Druſius, c'eſt une faûte, & cette correction eſt contraire à toutes les éditions & les manuſcrits.

La difficulté eſt de ſçavoir quels étoient ces *Haſſidéens*. Druſius prétend que les *Haſidéens* étoient les Phariſiens. Sa raiſon eſt que Gorionides L. IV. C. 29. appelle indifféremment Phariſiens, ou *Haſidéens*, ceux qu'il nomme les Sages d'Iſraël. Sérarius ſoutint que Gorionides diſtinguoit les *Aſſidéens* des Phariſiens ; Druſius changea enſuite de ſentiment, & dit que ce que l'Écriture appelloit *Aſſidéens* c'étoient en général tous les gens de bien ; que ce n'étoit point un nom propre, ni de ſecte. Sérarius a toujours prétendu au contraire que c'eſt un nom de ſecte, & que les *Aſſidéens* ſont les mêmes que les Eſſéniens. Scaliger a dit tantôt que les *Aſſidéens* étoient aſſez ſemblables aux Eſſéniens, & tantôt que ce nom ſe prenoit en deux ſens pour un nom de ſecte, & en général pour les gens de bien. Scaliger à cru auſſi que la ſecte des *Aſſidéens* avoit commencé aux tems d'Eſdras. Ailleurs il dit qu'elle avoit été inſtituée par Jéremie.

Sérarius au contraire a prouvé que les *Aſſidéens* ſont les mêmes que les Eſſéniens, & les Eſſéniens probablement les mêmes que les Réchabites. Le commun des Intèrprétes ſuit ce ſentiment. Quant au tems qu'ils ont commencé, il croit que ce qu'on en peut dire de mieux, c'eſt que depuis l'entrée des Iſraëlites dans la Tèrre promiſe il y en a toujours eû, tantôt plus, tantôt moins, & avec des changemens de tems en tems dans leurs coutumes & manière de vivre ; que ce ſont eux qu'on appelle Cinéens dans le prémiér Chap. du L. des Juges. Que *Rechab* & *Haſid* ſont ſynonymes ; que les changemens qu'il y eut dans leurs manières de vivre firent cependant comme deux éſpéces d'*Haſidéens* ; les anciens & les nouveaux ; que ce fûrent les nouveaux qui portèrent le nom de Réchabites que Jérémie leur donne Ch. XXXV. 2. 3. 5. 18. Voyez cet Auteur dans ſon *Triharesium L. III. C. 7. & 9. & dans ſon Minerval. Liv. V. Chap.* 9. 10. 11. & Druſius *De Haſidais*.

Du reſte, l'origine de ce nom demande qu'on l'écrive par une *H*, *Haſidéen*. C'eſt même en Hébreu une double aſpiration חסיד, *Hhaſid* ; mais parceque les Grècs & la Vulgate l'écrivent ſans aſpiration, on n'y met ordinairement point d'*H* en nôtre langue.

HASSIOPORTO. Voyez PALATIA.

HAST. ſ. m. (L'*h* s'aſpire & l'*s* ſe prononce) Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Toute ſorte d'arme offenſive qui avoit un long bois, ou manche. *Haſtile*. Les piques, les halebardes, pèrtuiſanes, javelines, ſont armes de *haſt*.

Ce mot vient du Latin *haſta*. En quelques Provinces on appelle une broche une *hâte* ; & on appelle encore *contre hâtiérs*, les chenèts qui portent les broches.

HASTAIRE. ſ. m. Tèrme de Milice Romaine. *Haſtarius*. Loüis XIV. a employé ce mot dans ſes Remarques ſur la guèrre de Céſar contre les Suiſſes, lorſqu'il dit, Les Princes ſe mettoient flanc à flanc des *Haſtaires*.

HASTE. ſ. f. Tèrme de Médaille. *Haſta*. La *haſte* eſt un javelot ſans fèr, ou plutôt un ancien ſcéptre, plus long que les ordinaires, qui convient à toutes les Déitez. Il marque la bonté des Dieux, & la conduite de leur providence, également douce, & efficace. Dans l'Apothéôſe d'Homère repréſentée par Apollonius de Priéne ſur un marbre qui eſt à Rome dans le Pâlais des Princes Colonnes, Jupitèr eſt repréſenté une *haſte* à la main. MÉM. DE TRÉV.

On appelle *haſte pure* ſur les médailles, la *haſte* qui n'eſt point ornée, point entourée de rameaux, ou de bandeletes. *Haſta pura*.

HAſTE, eſt auſſi une piéce de bois, longue, arrondie, & ſemblable à une lance qui porte l'étendart Royal de la Galère Réale. *Haſtile*. La *haſte* eſt attachée par des bandes de fèr au bord de l'éſpale vèrs la guérite à la main droite de la chambre de poupe.

HAſTE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire) Empreſſement, diligence, précipitation. *Feſtinatio*. Les gens chaûds, & impétueux, ont toûjours *hâte* ; rien n'eſt ſi ordinaire que la pareſſe d'examiner le fond des affaires, & une *hâte* indiſcréte d'en juger. S. RÉAL.

HAſTE, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes. Il a envoyé en *hâte* un couriér ; pour dire, diligemment. Ils ſe retirent *en hâte* vèrs la ville. ABLANC. C'eſt-à-dire, avec précipitation, imprudence.

Il ne craint point qu'à ſon réveil
Un plaideur vienne le ſurprendre,
Et que l'aſſignant, ſans délais,
Il l'oblige, pour ſe déffendre,
De courir en hâte *au Palais.* DE VILLIERS.

Un Comédien fait *à la hâte*. ID. Les marchandiſes de balle ſont faites à la *hâte* ; pour dire, négligemment.

HAſTE, en pluſieurs Provinces, ſe dit d'une cèrtaine meſure de pré qui eſt de 50 pas, qui vient, ſelon Du Cange, de *haſta*, ou du bâton avec lequel on les meſuroit : d'où vient qu'on diſoit autrefois, Donner de la *hâte* ; pour dire, Donner du bâton pour faire avancer ; & c'eſt de là, à ce que prétendent quelques Auteurs, que vient le mot de *hâte* ſignifiant *diligence*.

Haſte. dans quelques Provinces, eſt le nom qu'on donne au foye de cochons dont on fait des hâtereaux.

Haſte, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, qu'un homme eſt de Lagni, qu'il n'a pas *hâte*; pour dire, qu'il eſt mol & pareſſeux. On dit, qu'un Gentilhomme, qu'une Demoiſelle ſont faits à la *hâte*; pour dire, qu'ils n'ont aucune nobleſſe, qu'ils n'en ont que l'apparence ou les habits. On dit auſſi à un homme impatient qui fait l'empreſſé, Si vous avez *hâte*, courez devant.

Haſte. *Veru*. Ce mot ſignifioit autrefois *Broche*, mais en ce ſens il eſt hors d'uſage à Paris, où l'on dit broche: il n'y a que le peuple qui diſe en quelques endroits *haſte*. Voyez Hast.

HAſTER. v. act. (dans lequel l'*h* s'aſpire) & qui ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel. *Urgere*, *properare*. S'empreſſer, faire aller plus vîte, avancer beſogne. *Hâtez* vous de partir. *Hâtez* vôtre retour. *Hâter* le courier. *Hâtez* vous lentement. Boil. Les gens qui doivent ne ſe *hâtent* jamais trop de payer. On ne ſe *hâte* point d'annoncer les méchantes nouvelles. Nous voudrions bien *hâter* la lenteur de la colère de Dieu ſur nos ennemis. Nic. Le Prince, quand il s'agit de multiplier, ou de *hâter* ſes bienfaits, ne ſouffre ni détours, ni lenteurs. Tour. Cette mauvaiſe nouvelle *hâta* ſes deſtinées. H. S. de M. Saint Amant dit à un ruiſſeau;

Et ſi par mes regrèts j'ai bien pû t'arrêter,
Voïci des pleurs pour te hâter. S. Amant.

Le Ciel qui s'intéreſſe à mon juſte couroux,
Pour en hâter *l'éclat n'a que faire de vous.* Bréb.

Fais du bien, hâte *toy*, *Damis:*
Tout eſt ſous le pouvoir de l'aveugle fortune,
Hors ce qu'on donne à ſes amis. Sénecé.

Ce mot vient de l'Allemand *haſten*, qui ſignifie la même chôſe. D'aûtres le dérivent du Latin *actitare*, ou de *adſtare*, ou *inſtare*, ou du mot Celtique *haſta*. L'Alleman *haſten*, *hâter*, aller vîte; eſt un mot tîré du Celtique *haſta*. Pezron.

Haſter, ſe dit auſſi des ſoins que l'on prend pour faire avancer quelque chôſe. *Feſtinare*. *Hâtez* le ſoupper, afin qu'on ſe promene après. Les cloches qu'on met ſur les melons les font *hâter* de meurir. Si on ne *hâte* les ouvriérs, ils font bien peu de beſogne.

Haſter, ſignifie auſſi, Procurer, être caûſe. *Inferre*, *accelerare*. Ce mauvais remède a *hâté* la mort de ce malade. Cette pèrte a *hâté* ſa banqueroute.

On dit provèrbialement, qu'on *hâtera* bien d'aller quelqu'un, pour dire, qu'on lui fera une forte reprimende ſur quelque faûte qu'il a faite, qu'on lui fera bien faire ſon devoir par les menaces, par les châtimens. On dit auſſi, qu'un homme ne gagnera pas la pleuréſie à force de ſe *hâter*, quand il va lentement en beſogne.

On dit au Manége *hâtez*, *hâtez*, lorſqu'un Écoliér fait manier un cheval ſur les voltes, & que l'Écuyer veut obliger l'Écolier à tourner la main plus vîte du côté qu'il manie.

Haſté, ée. part. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Feſtinus*, *acceleratus*. On dit outre cela que la ſaiſon eſt un peu *hâtée*; pour dire qu'elle eſt avancée.

Haſté, ée, ſignifie quelquefois, Qui hâte. Il eſt éxtrémement *hâté*. Elle eſt éxtrémement *hâtée*.

HASTÈR. ſ. m. Tèrme de Commèrce, & nom de meſure. Un *haſter* de Gand contient 30 ſettiers de Paris moins $\frac{1}{4}$.

HAſTEREAU. ſ. m. Vieux mot. Ménage croit que ce ſont les parties d'un animal, leſquelles ſont proches du cou. D'aûtres diſent que ce mot ſignifie le cou lui-même, & ils fondent leur opinion ſur ce que le mot de *haſterel* ſignifie toujours le cou dans nos vieux livres. *Collum*, *jugulum*, *cervix*.

HAſTEREAU. Tèrme de Traiteur, de Cuiſiniér. Ragoût qui ſe fait avec des tranches de foye, qu'on ſaûpoudre de poivre, & qu'on couvre de brins de pèrſil, enſuite on les met ſur un gril à un bon brâſiér, on les y laiſſe juſqu'à ce qu'elles ſoient bien grillées & médiocrement cuîtes, puis on les ſalle, & on les mange de broc en bouche.

Il y en a qui dérivent ce mot de *haſtereau*, de celui de *haſter*, parce qu'on ſe *haſte* de manger les viandes qui entrent dans la compoſition des *haſtereaux*, leſquelles ſe corrompent aiſément, & ne peuvent ſe garder longtems.

HAſTEREL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie le cou. *Collum*, *jugulum*, *cervix*.

Ce mot a la même origine que celui de *haſtereau*. Voyez ce mot.

HAſTEUR. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Officiér chez le Roi qui ſert aux cuiſines, qui a ſoin du rôt, & de livrer les viandes rôties, comme le Potagér les potages, & les Pâtiſſiérs la pâtiſſerie. *Cui aſſa curæ ſunt.*

Quelques-uns diſent que ce nom vient de ce qu'ils ont ſoin des *hâtiérs*, ou broches.

Il y a auſſi des *Hâteurs* prépôſez dans les atteliérs, pour faire travailler les Maçons, les manœuvres, qu'on appelle auſſi *Chaſſe-avans*. *Inſtantes operariis præfecti.*

HAſTIÉR. m. (L'*h* s'aſpire) Vieux mot, qui ſignifioit un grand chenèt à pluſieurs crans, où l'on mettoit pluſieurs broches enſemble les unes ſur les aûtres. *Aſſarius capreolus*. On diſoit auſſi *contre-hâtiérs*, & même ce dèrnier a un peu plus d'uſage.

HAſTIF, ive. adj. (L'*h* s'aſpire) Précoce, qui vient de bonne heûre, ou avant le tems ordinaire. *Properus*, *præproperus*, *præcox*. Les fruits *hâtifs* ſont les fraiſes, les cériſes. On fait par art des pois & des fruits *hâtifs*, quand on prend le ſoin de les faire meurir plûtôt que les autres de même éſpèce; des pois *hâtifs*, des cériſes *hâtives*. Ligèr. Un Potagér où il ne manque rien; tant pour avoir du *hâtif* & du tardif, que pour l'abondance du milieu des ſaiſons. La Quint. Les tèrres meubles n'ont pas de peine à être échauffées des rayons du ſoleil, & par conſéquent à être *hâtives* dans leurs productions. La Quint.

On dit figurément, que l'éſprit d'un enfant eſt trop *hâtif*, quand ſa raiſon, ſon éſprit commencent à paroître avant l'âge ordinaire. Les éſprits *hâtifs* ne ſont pas ceux qui réüſſiſſent le mieux dans la ſuite.

Ce mot vient de *activus*.

HAſTILLE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire) *Recentis ſuillæ fruſtum*. Vieux tèrme de campagne, qui ſe dit en cette phrâſe, Quand on a tué ſon cochon, on envoye à ſes amis de la *hâtille* & du boudin, c'eſt-à-dire, qu'on accompagne le boudin de quelque pièce bonne à rôtir, propre à mettre au *hâtiér*, ou à la broche. Dans quelques Provinces on prend plus particulièrement ce mot, & on entend par ce tèrme les poumons, le cœur, les rognons, & la rate de porc, ſans y comprendre le foye, qu'on appelle dans les mêmes païs du nom de hâſte.

On dit auſſi au figuré & dans le ſtile burleſque, Donner de la *hâtille* à quelqu'un, pour dire, lui donner des coups de bâton.

HASTING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Anglètèrre. *Haſtinga*. Elle eſt ſur la côte du Comté de Suſſex, où elle a un bon port, à trois lieuës de la ville de Rye, du côté du couchant. C'eſt à *Haſting* que Guillaûme le conquérant vainquit Harald Roi d'Anglètèrre, qui y fut tué l'an 1066. Maty.

HAſTIVEAU. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) C'eſt le nom d'une poire hâtive. Poires de *hâtiveau*. *Pira præcocia*.

On donne auſſi ce nom à une éſpèce de raiſin précoce, qui meurit devant les aûtres.

Ligèr ne dit ce mot ni des poires, ni du raiſin, dont on vient de parler: mais il dit ſeulement, qu'en tèrme de jardinage ce mot ſignifie *pois hâtifs*, *piſa præcocia*, & que les Jardiniérs diſent, J'ai ſemé des *hâtiveaux* ſur des ados. Il fait bon ſemer des *hâtiveaux*.

HAſTIVEMENT. (L'*h* s'aſpire) adv. D'une manière hâtive ou preſſée. *Feſtinè*. Il eſt de peu d'uſage, & ne ſe dit guère que des fruits & des fleurs, qu'on hâte de meurir, de fleurir. On a mis les melons ſous la cloche, pour en avoir *hâtivement*.

HAſTIVETÉ. (L'*h* s'aſpire) ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Diligence, avance de la maturité; précocité. *Feſtinatio*. Il n'eſt plus en uſage, que lorſqu'il s'agit de fruits, de fleurs, de plantes, qui viennent avant le tems ordinaire. Il y a des fruits éſtimables pour leur *hâtiveté*, & d'aûtres pour leur tardiveté. La Quint.

HAT.

HATEMUTZLI. Tèrme de Calendriér. Nom du 15e mois des Méxiquains, il répond à une partie de Novembre.

HATTEN. ſ. m. Corneille dit *Hattem*, ou *Hattum*. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville des Provinces Unies. *Hattemium*. Elle eſt dans le Vèluve, contrée de la Gueldre, ſur l'Iſſel, vis-à-vis de Zwol, & entre Campen & Deventèr. Maty.

HATTINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Hattinga*. Elle eſt dans le Comté de la Marck, ſur la rivière de Roèr, à ſept lieuës de Duyſbourg, & un peu moins de Duſſeldorp, du côté du levant.

HATTON-CHASTEAU, ou CHASTEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Bar, en Lorraine. *Hadonis*, ou *Hattonis caſtrum*, *Haidonis caſtellum*. Elle eſt ſur la rivière d'Hatton, à cinq lieuës de Vèrdun, vèrs le ſud-eſt. *De Val. Not. Gall.* p. 238. Maty.

HATUAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, mais forte. *Hatuanum*. Elle eſt dans la haute Hongrie, ſur la rivière de Zagywa, entre Peſt & Agria. Maty.

HATUNCUZQUI AYMORAY. Tèrme de Calendriér. Nom du ſixième mois des habitans du Pérou.

HATUR. Tèrme de Calendriér. Nom du troiſième mois des Coptes, qui répond du moins en partie à nôtre mois de Novembre.

vembre. Il y en a qui écrivent *hathur*, & qui le mettent l'onziéme dans le Calendriér des Coptes & des Abyſſins.

HATZFELD. ſ. m. Le Comté d'*Hatzfeld*. *Hatzfeldienſis Comitatus*. Ce Comté eſt dans la baſſe partie du Cèrcle du haût Rhin, entre le Comté de Wirgenſtein, & le Duché de Weſtphalie. Son étenduë eſt d'environ quatre lieuës de long, & deux de large, *Hatzfeld*, qui eſt un grôs bourg défendu par un bon château, en eſt le lieu le plus conſidérable. Ce païs a ſes Comtes particuliérs, qui poſſédent encore quelques Seigneuries en Franconie, en Wèteravie, & en Siléſie. Maty. Imhoff, qui traite des Comtes d'*Hatzfeld* dans ſa Notice de l'Empire L. VI. C. 6. écrit *Hatzfeld*, ou *Hotzfeld*, & dit que ce lieu eſt ſur l'Édèr, que Tacite Annal. L. I. C. 56. appelle *Adrana*. Rittershuſius a fait la Généalogie des Comtes d'*Hatzfeld*, qu'il fait venir d'Éberhard, qui vivoit en 1296.

HAV.

HAVAGE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie un droit qu'on a de prendre ſur les grains dans les marchez, autant qu'on en peut prendre avec la main. *Havagium*, *havadium*. Il vient apparemment du mot *havir*, qui n'eſt plus en uſage au ſens de *prendre*. Le Bourreau de Paris a un droit de *havage* dans les marchez; & à caûſe de l'infamie de ſon métiér, on ne le lui laiſſe prendre qu'avec un cuilliét de fèr blanc qui ſèrt de meſûre. Le bourreau a le même droit en d'aûtres endroits de France, & le prend de la même manière. En quelques lieux on a dit *havée*.

HAVANA. *La Havana*, ou *La Havane*. ſ. f. Nom propre de ville, ou S. Chriſtophle *De la Havana*. *Havana*, *Fanum S. Chriſtophori*. Ville de l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt capitale de l'iſle de Cuba, une des grandes Antilles, & elle donne quelquefois le nom de *La Havana* à toute l'iſle. Elle eſt fortifiée & défenduë par une bonne citadelle, où le Gouvèrneur de Cuba fait ſa réſidence. Sa ſituation eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle, vis-à-vis de la prèſqu'iſle de Tegeſta, en Floride. Elle a un port fort grand, & fort ſûr, dont l'entrée eſt ſi étroite qu'il ne peut y entrer qu'un vaiſſeau de front, & eſt défenduë par deux châteaux, qui ſont ſituez ſur ſes deux bords. C'eſt à *la Havane* que les flottes du Roi d'Éſpagne ſe retîrent, & où s'aſſemblent les Galions, & les aûtres Vaiſſeaux Marchands de l'Amérique, pour venir de compagnie en Europe, vèrs le mois de Septembre. Maty.

HAUBANS. Tèrme de Marine. Ce ſont de grôs cordages à trois tourons amarrez, ou attachez aux barres des hunes pour affèrmir les mâts. Ce ſont les cordes qui tiennent les mâts à droit & à gaûche, & un peu de l'arrière du vaiſſeau. Il y en a qui écrivent *haut-bans*, & d'aûtres écrivent *aubans*. *Funis ſcanſorius*, *ſcanſilis*. Ils ſont attachez par bas aux vibords à droit & à gaûche. Les grands *haûbans* ſont ceux des grands mâts; & les petits *haûbans* ceux des mâts de hunes, & de perroquèts. Les cordes qui ſèrvent d'échelons pour monter aux hunes le long des *haûbans*, s'appellent, *figures*, *figules*, ou *enflechures*. Celles qui ſèrvent à faire bander ou roidir les cordes des *haûbans*, s'appellent *rides*. A la réſèrve du beaupré, il n'y a point de mât qui n'ait ſes *haûbans*. Les *haûbans* de beaupré ſont deux éſpéces de balancines qui ſaiſiſſent la vèrgue de Sivadière par le milieu, au lieu que les balancines ſaiſiſſent vèrs les bouts. Il y a pour tenir cet *haûban* un cap de mouton, qui eſt frappé au beaupré, & l'aûtre eſt frappé à la vèrgue de Sivadière; c'eſt-à-dire, que ces manœûvres au lieu de tenir les mâts, ainſi que les aûtres *haûbans*, ſont frappées à leurs mâts, & aident à ſoutenir leurs vèrgues. *Haûban* de voile d'étuy, eſt la manœûvre qui tient l'arc-boutant en avant, lorſque l'on met ces ſortes de voiles. *Haûbans* de chaloupe, ſont non ſeulement ceux qui tiennent les mâts de la chaloupe lorſqu'elle eſt mâtée, mais auſſi les cordages dont on ſe ſèrt pour ſaiſir la chaloupe, lorſqu'elle eſt ſur le pont du vaiſſeau.

Haûban, en tèrmes de Maçonnerie, eſt un cordage qu'on attache d'un côté à un engin, & de l'aûtre à un arrêt ſolide, afin de ſèrvir de contrepoids aux grôs fardeaux qu'on veut élever. *Sacomaticus reſtis*.

Haûban, étoit auſſi une éſpéce de Droit. Ce mot vient du Latin *Halbannum*. L'an 1140. le Roi Loüis le Jeune éxempta l'Égliſe de Nôtre-Dame des champs du droit de *haûban* que prenoit ſon Prévôt. Le *haûban* avoit cours ſous le régne de Loüis le Grôs.

HAUBANER. v. act. C'eſt, Attacher un haûban à l'engin, pour l'arrêter, & le tenir fèrme, lorſqu'on monte quelque fardeau. *Sacomatico fune inſtruere*.

HAUBANIER. ſ. m. Qui eſt ſujet au droit de haûban. On a écrit autrefois *haûlban*, & *haulbanier*.

Haûbannièr, ou Haût Bannièr. ſ. m. Seigneur qui a droit de haûban. *Dynaſtes Summa juriſdictionis, jus nactus edicendi Sancitionis*. Monet.

Haûbannièr, ou Haût bannièr. Nom d'un ancien Officiér du Roi. Le *haût-banniér* du Roi ne doit être contraint d'achetér le métiér de friperie du Chambriér, ni de ſon Maire pour lui, puiſqu'il s'eſt fait *haût-banniér* du Roi, & c'eſt de lui qu'il achéte le haût-ban. *Du Tillet. P. I. p. 413.* Le *haût-banniér* du Roi eſt tenu d'acheter ſondit haût-ban du Roi, ou de ſes Officiérs pour lui, & non d'aûtre, & il eſt tenu d'être éſtager dans la banlieuë de Paris, & de payer au Roi, & à ſon Receveur pour lui, ſitôt qu'il eſt fait *haût-banniér*, vingt deniérs, & au Chambriér quatorze deniérs; & outre cela de payer au Roi par châcun an ſix ſols huit deniérs pariſis. Et partant ledit *haût-banniér* peut vendre & acheter toute manière de pelleterie, vieille & nouvelle friperie, linge & lange, vieille & nouvelle, tout cuirain vieux & nouvel, par payant le tonlieu, que les chôſes deſſus dites doivent &c. *Du Tillet, Ib.* Il avoit tiré cela des anciens Regiſtres du Châtelet de Paris.

HAUBEREAU. Voyez Hobereau.

HAUBERGEON. ſ. m. Vieux mot. Cotte d'armes. *Paludamentum*; dans la baſſe Latinité *Halbergium*.

HAUBERT. ſ. m. Voyez Hautbert.

HAUBERT-VILLIERS. ſ. m. Nom propre d'un village de France, à une lieuë de Paris, du côté du nord. On l'appelle auſſi Nôtre Dame des vèrtus, du nom d'une Égliſe de Nôtre Dame, où il s'eſt fait pluſieurs miracles, & qui eſt en ce village. Du Cheſne écrit *Haubèrvilliérs* P. I. C. 29. *Clientelare primoris beneficii Villare*, ou peut-être *Alberti villare*.

HAUBIN. ſ. m. Voyez HOBIN.

HAUDRIETTE. ſ. f. Nom de Religieuſe de l'Ordre de l'Aſſomption de Nôtre Dame. *Haldericeta*, *Aldericeta*, *Aldericianea*. Étienne Audry, l'un des Sécretaires de S. Loüis, l'ayant ſuivi à la Tèrre Sainte, & enſuite étant encore allé à S. Jacques en Galice, & ſa femme Jeanne Dalone ayant été un tems conſidérable ſans avoir de ſes nouvelles, elle s'enfèrma dans une maiſon qui lui appartenoit dans la ruë de la Mortellerie à Paris, avec quelques autres femmes, s'y conſacra aux éxèrcices de piété, & fit même vœu de chaſteté. Son mari, qui à ſon retour voulut la reprendre, n'obtint du Pape la diſpenſe du vœu de ſa femme, qu'à condition qu'il laiſſeroit à la maiſon où elle s'étoit retirée, un fonds pour y entretenir douze paûvres femmes. Il le fit, & l'on appelle ces femmes les *Haudriettes*, du nom de leur fondateur. Les ſtatuts de ces Religieuſes fûrent confirmez par le Cardinal de Piſe, Légat du Pape Jean XXIII. l'an 1414. Ces Religieuſes, dont le nombre crut, y ſont appellées les Bonnes femmes veuves de la Maiſon-Dieu, ou Hôpital & Chapelle fondée par feu Étienne Haudry, ou ſes ſucceſſeurs, auprès Gréve à Paris. Cet établiſſement fut confirmé par pluſieurs ſouverains Pontifes. Le Grand Aumôniér eſt Supérieur né de ces Hoſpitalières. C'eſt en cette qualité que le Cardinal de la Rochefoucault les réforma. Il obtint auſſi de Grégoire XV. le pouvoir d'aggréger cette Communauté à l'Ordre de S. Auguſtin, & de confirmer les nouveaux ſtatuts, qu'on avoit ajoutez aux anciens. En 1622. elles fûrent tranſportées dans la ruë S. Honoré, où elles ont bâti un fort beau Monaſtère, & une rotonde pour Égliſe, ſous le titre de l'Aſſomption de Nôtre Dame, dont elles ont pris le nom, au lieu de celui d'*Haudriettes*, qu'elles avoient conſèrvé juſque là. Elles ſont habillées de noir avec de grandes manches, & une ceinture de laine, & portent un crucifix ſur le cœur.

HAVE. adj. m. & f. (L'*h* s'aſpire.) Maigre, pâle, défiguré. *Horridus*, *pallidus*, *macie ſupremâ confectus*. Il ne ſe dit que du viſage, ou des yeux des gens qui ont été malades. Ils étoient tous *hâves* & défigurez. Ablanc. Devant la calomnie marche l'envie au viſage *hâve*, & aux yeux louches. Id. On le dit auſſi en parlant de l'apparition des éſprits qui ſont *hâves*, décharnez. L'ombre de ſon père lui apparut avec un viſage *hâve*, décharné & affreux.

HAVÉE. Voyez Havage.

Item mon Procureur Fournier
Aura pour toutes ſes corvées,
(Simple ſeroit de l'eſpergner)
En ma bourſe quatre havées. Villon.

HAVEL. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière du Marquiſat de Brandebourg, en Alemagne. *Havela*. Elle a ſa ſource dans le Duché de Meckelbourg, où elle baigne Furſtenbèrg, & après avoir ſéparé la marche Vékerane du Comté de Rappin, elle coule dans la moyenne Marche, baignant Oranjenbourg, Spandaw, où elle reçoit la Sprêhe, Potzdam, Brandebourg, Plaw, & Ratenaw, & enfin Havelbèrg dans la Seigneurie de Prégnits, & à quelque lieuës au deſſous elle ſe décharge dans l'Elbe. Maty.

HAVELBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Marquiſat de

de Brandebourg, en Allemagne. *Havelberga.* Elle eſt Capitale de la Seigneurie de Rappin, & ſituée ſur le Havel, aux confins du Duché de Magdebourg, au nord de Stendel. *Havelberg* a un Évêché fondé par l'Empereur Othon I. mais les peuples ayant embraſſé l'Héréſie de Luthèr, l'Évêché fut incorporé au Domaine de l'Électeur de Brandebourg l'an 1628. Ma y.

HAVERON. ſubſt. m. (L'*h* s'aſpire) Sorte d'avoine ſauvage, qui eſt veluë, dont on fait des hygromètres. *Ægilops, avena agreſtis.*

HAVET. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire crochet. *Uncus.*

L'hoſtel eſt ſeur : mais on le clouë.
Pour enſeigne y mis un havet. Villon.

Du tems de Joachim Périonius, c'eſt-à-dire, vèrs le milieu du XVIe ſiécle, il ſe diſoit encore à Paris pour ſignifier un inſtrument crochu avec lequel on tîroit la viande d'un pot, ou d'une marmitte. *Uncus ollaris.*

Le même Auteur dérive ce mot de ἅρπη, dérivé d'ἁρπάσω, qui vient d'ἁρπάζειν, prendre. Le *p* d'ἅρπη s'eſt changé en *v.*

HAVILA. Voyez HÉVILATH.

HAVIR. v. n. (L'*h* s'aſpire) Il ne ſe dit plus que dans le ſens de faire cuîre les viandes avec un trop grand feu qu'on donne d'abord, qui en brûle le dehors avant qu'il âit pénétré le dedans pour les bien cuîre. *Extima adurere.* On a dit autrefois, *Havi* de froid ; pour dire, Saiſi, *frigore aduſtus.*

Havir, tèrme d'Agriculture. On dit, ce bléd eſt tout *havi* ; c'eſt-à-dire, ſurpris de chaleur, altéré. Liger.

Ce mot vient de l'Hébreu *habhab.* Mén.

Le même Auteur dans ſes Obſèrvations ſur la langue Françoiſe dérive le mot de *havir* du Grèc αὔειν, qui veut dire *ſécher, brûler, rôtir.* C'eſt auſſi le ſentiment de quelques aûtres Auteurs.

Havi, ie. part. *Aduſtus ; fuſcatus.*

HAULE. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *havre.* Voyez ce mot.

HAULTON. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Chéſtèr, en Anglétèrre. *Haultonium.* Il eſt entre Chéſtèr & Manchéſtèr. On croit que *Haulton* eſt la petite ville de la prémière Bretagne, que l'on nommoit anciennement *Concangium.*

HAVOISE. ſ. f. Nom propre de femme. *Hudoiſa.* On dit auſſi *Haduis.* Géoffroy Duc de Bretagne épouſa *Haduis,* ou *Havoiſe,* ſœur de Richard II. Duc de Normandie. *Hiſt. de Bret. T. I. p. 86.*

HAVOTH JAÏR. Nom de lieu dans l'Écriture. Les bourgs, les cenſes de Jaïr. Zieglérus croit que c'eſt la contrée appellée Chenat. Voyez Nombr. XXXII. 41. Jug. X. 4. I. des Rois IV. 13.

HAVRE. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Port de mèr. On le dit particulièrement de celui qui eſt fèrmé d'une chaîne, & qui a ſouvent un môle, ou une jettée. *Portus.* Un *hâvre d'entrée,* eſt un port où il y a aſſez de fond pour y recevoir en tout tems les vaiſſeaux. *Hâvre de barre,* eſt celui où les vaiſſeaux ne peuvent entrer, ni en ſortir qu'avec la marée, à cauſe des bancs de roche, ou de ſable. *Hâvre de toutes marées,* eſt celui où l'on peut entrer de haute, & de baſſe mèr. On appelle *Hâvre* brute, un *hâvre* ſans art. Le port de Goa eſt un *hâvre* de barre, quoique ce ſoit un des plus beaux ports du monde.

HAVRE DE GRACE. Nom de ville. *Franciſcopolis. Habulus, Portus Gratiæ.* Ville de France, dans la Normandie, ſur l'embouchure de la Seine, à deux lieuës de Harfleur, & à dix huit de Roüen. Cette ville eſt fort marchande, fortifiée régulièrement, & défenduë par une bonne citadelle, ſon port paſſe pour une des mèrveilles de la Manche. C'eſt François I, qui a fortifié & bâti le *Hâvre* de Grâce. On l'appelle ſimplement auſſi le *Havre.* On ne ſçait pourquoi on lui a donné ces noms. *De Val. Not. Gall. p.* 210. 211. François I. en fit une ville, à laquelle il donna pour armoiries la Salamandre de ſa déviſe. P. Ménest.

Ce mot vient de *aber,* vieux mot Gaulois, qui ſignifie la décharge d'un fleuve dans la mèr, ou dans un aûtre fleuve. Ce mot eſt auſſi Breton, & Bochart prétend qu'il vient de l'Hébreu חבר, *hhabar,* qui ſignifie *s'aſſocier.* D'aûtres le dérivent de l'Allemand *hafen,* qui ſignifie un *port.* On pourroit dire auſſi qu'il vient de עבר, *abar, tranſire,* paſſer, parceque les *hâvres* ſont des lieux de paſſage où l'on s'embarque pour paſſer ailleurs. Icquez remarque dans pluſieurs langues du Nord un mot qui approche de celui d'*hafen,* & qui ſignifie port auſſi, *haven* en Anglois, *hafene,* en Anglo-Saxon, *havn* ou *hofn* en Iſlandois, *haffn* en Danois. Guichart le dérive de l'Hébreu חוף, qui veut dire port ; *hof,* étant prononcé avec une aſpiration forte au commencement, eſt le mot Hébreu חוף, qui eſt preſque la même chôſe que *hofn.* Nous ne prétendons point au reſte prendre le ſentiment de Guichart, mais ajouter ce qui y a quelque rapport. L'Alleman *haven* pour *hâvre,* eſt un mot pris du Celt. *haſn.* Pezron. D'aûtres dérivent ce mot de *hâvre* du Latin *aura* & *unda,* un port à l'abri du vent,

Du Cange croit qu'il vient de *habulum,* mot de la baſſe Latinité, qui ſignifie un *port,* qu'on appelloit autrefois *hable,* ou *havle* ; & que ce mot vient de l'Arabe *habala,* qui ſignifie *vincire, nectere,* ou de *habl,* qui ſignifie câble, parceque c'eſt dans les ports qu'on arrête les navires avec des câbles.

HAVRESAC. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) C'eſt un petit ſac que les ſoldats portent ſur leur dôs quand ils vont à l'armée, où ils mettent leurs petites néceſſitez. *Saccus.* Les chartiérs s'en ſèrvent auſſi pour donner de l'avoine à leurs chevaux dans les ruës.

HAUſSE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Tèrme de Savetiér. Morceau de cuir qu'on met à un côté d'un ſouliér, d'une botte. *Fartum ſoli calcearii.* Quand un ſouliér eſt plus haut d'un côté que de l'aûtre, on y envoye mettre une *hauſſe.*

Les Imprimeurs appellent auſſi *Hauſſe,* le papiér que l'on colle ſur le grand timpan, pour que l'impreſſion vienne également. *Tympani tranſenna.*

Hauſse, eſt auſſi un tèrme de Luthiér. C'eſt un petit morceau de bois ſous l'archèt de la viole, du violon. *Fartum.* Une *hauſſe* d'archèt.

Hauſse. ſ. f. Tèrme de partiſan, qui veut dire enchère. *Auctio, licitatio.* Je mettrai ma *hauſſe* tout d'un coup ; quand il s'agit d'une adjudication. Ce mot & les ſuivans ſont dérivez du vèrbe *hauſſer.*

HAUſSECOU. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Partie de l'armure d'un homme de guèrre, qu'on met alentour du cou. *Collare ferreum, vel argenteum, aut aureum.* Autrefois c'étoit une piéce de fèr qui étoit bien grande par devant, & ſouvent ornée & ciſelée. Elle tournoit auſſi par dèrrière, & couvroit les épaules. Maintenant c'eſt une petite plaque de fèr, ou de cuîvre doré, qui ſèrt d'ornement ou de marque pour diſtinguer les Officiérs d'Infanterie. Il y en a auſſi qui ſont de fèr poli, d'aûtres qui ſont d'argent. Il y en a de ciſelez, & d'aûtres qui ſont tout liſſes. Les marques des Officiérs d'Infanterie ſont l'épée, la pique & le *hauſſecou.* Gaia.

HAUſSEMENT. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Élévation de quelque chôſe. *Sublatio.* Le *hauſſement* de ce mur voiſin a ôté toute la vûë de cette maiſon. On dit auſſi, le *hauſſement* de la voix, de la parole.

HAUſSEPIED. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Tèrme de Fauconnerie. *Podocremaſtes.* C'eſt une ſorte de ſacre, appellé *hauſſe-pied,* parceque d'ordinaire il tient un pied en l'air. Pomey.

HAUſSE-QUEUË. Voyez Hoche-Queuë. *Motacilla.* C'eſt le prémier des oiſeaux, qui attaque le héron dans ſon vol. Le ſecond s'appelle *tombiſſeur,* ou *attombiſſeur,* & le troiſième *teneur.*

HAUſSER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Rendre plus élevé, plus grand, plus haut. *Attollere.* On a *hauſſé* d'un étage cette maiſon. On a *hauſſé* cette Égliſe, ce jardin, qui étoient enfoncez au deſſous du rèz de chauſſée. *Hauſſez* cette machine d'un cran.

Hauſser, ſe dit encore abſolument & avec le pronom pèrſonnel. *Creſcere, augeri, ſe extollere.* La rivière *hauſſe,* pour dire, s'enfle, croît. Cet homme ſe *hauſſe* ſur le bout du pied pour être plus grand.

Hauſser, ſe dit auſſi des actions qu'on fait pour invoquer, & demander juſtice, & il ſignifie, Lever en haut. *Altiùs elevare.* Il *hauſſe* les bras & les yeux au ciel pour demander grâce, pour implorer ſon ſecours. Le ſage voit les injuſtices, il en a pitié, il s'en étonne, il en *hauſſe* ſeulement les épaules, il s'en tait.

Hauſser, ſignifie, Augmenter, rendre plus grand, enchérir. *Augere, licitari.* On a *hauſſé* la paye des Soldats. Son revenu eſt *hauſſé* de tant. Ces Fermes ont *hauſſé* à ce dèrniér bail. Le blé *hauſſe* à chaque jour de marché, c'eſt-à-dire, augmente de prix. On a *hauſſé* les monnoyes, on a augmenté leur valeur.

On dit auſſi, que le tems ſe *hauſſe,* quand un nuage épais ſe diſſipe, après que le ciel a été long tems couvèrt.

Hauſser, s'employe auſſi figurément en pluſieurs phrâſes. Ainſi on dit, *Hauſſer* le cœur, *hauſſer* le courage à quelqu'un, pour dire, lui donner du cœur, du courage. On dit auſſi, ſe *hauſſer* au deſſus de ſoi-même ; pour dire, ſe ſurpaſſer, s'élever au deſſus de ſoi-même.

Hauſser, ſe dit auſſi de la parole. *Vocem contendere.* L'Orateur *hauſſe* ſa voix dans les exclamations. Un Sçavant *hauſſe* la voix au deſſus des aûtres, comme prétendant avoir privilége de parler avec autorité. La Pl.

Hauſser, en tèrmes de Muſique, ſignifie, Élever d'un ou de pluſieurs tons ſa voix, ou ſes inſtrumens. *Exaltare, attollere.* Il faut *hauſſer* ce luth, cette corde, d'un demi-ton.

Hauſser un vaiſseau, en tèrmes de Marine, c'eſt le découvrir de plus en plus quand on chaſſe ſur lui avec vent arrière. *Deprehendere, intueri.* On dit auſſi, *Hauſſer* les voiles.

Hauſser, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un homme qui ne ſe *hauſſe,* ni ne ſe baiſſe ; pour dire qu'il eſt mou, tranquille, qu'il ne s'émeut ni ne s'inquiéte de rien. On dit auſſi de

celui

celui qui ne s'enorgueillit pour être en quelque belle charge, ou emploi, que cela lui a bien *hauſſé* le nez, *hauſſé* le menton, *hauſſé* le courage. On dit auſſi des gens qui font bonne chère, qu'ils *hauſſent* le tems. La ſalle eſt pleine de Colporteurs qui *hauſſent* le tems d'importance, Dieu ſçait comme la Déclaration ira tantôt par les ruës. Mascur. Cette expreſſion vient, ſelon quelques Auteurs, de ce que quand on eſt long tems à tâble l'air durant ce tems là change de diſpoſition, & de couvèrt & ſombre qu'il étoit, il devient clair & ſerain. On dit encore *hauſſer* le coude, pour faire débauche, bien boire, parceque'on *hauſſe* en éffet le coude quand on boit.

On dit d'une chôſe étonnante, inconcevable, à laquelle on ne s'attendoit point, qu'elle fait *hauſſer* les épaules. On ne trouve point que les anciens ayent eû ce geſte de *hauſſer* les épaules en ſigne d'admiration, de pitié, &c. Ils *hauſſoient* les mains, les bras, comme nous, & dans les mêmes vûës que nous. Mais on ne trouve ni dans les hiſtoires, ni dans les Comédies, ces *hauſſemens* d'épaule qui nous ſont ſi fréquens.

Hauſſé, ée. part. & adj. *Elatus, ſublatus.*

Hauſſé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du chevron & de la faſce, quand ils ſont plus hauts que leur ſituation ordinaire.

HAUſSIERE. Voyez Hanſière.

HAUT, Haute. adj. (L'*h* s'aſpire.) C'eſt un tèrme relatif, qui ſe dit d'un corps conſidéré ſelon ſa troiſième dimenſion, ou ſon élévation au deſſus de l'horiſon, ou rèz de chauſſée. *Altus.* Le Pic de Ténériffe paſſe pour la plus *haûte* montagne du monde. Nous étions de même taille, mais il eſt maintenant plus *haût* que moi de trois doigts. Le plus *haût* étage d'un logis. Un appartement *haût*. Les Tours de Nôtre-Dame ſont *haûtes* de 34. toiſes. Cette femme porte des ſouliérs à talons *haûts*. On dit auſſi que la rivière eſt *haute*, quand elle eſt enflée, débordée.

Haut, ſe dit auſſi quelquefois à l'égard de la profondeur. *Altus profundus.* Prenez garde à ce précipice, il eſt bien *haût*, bien profond. La rivière eſt bien *haûte* en cet endroit-là; pour dire, qu'elle eſt bien creûſe, qu'il y a beaucoup d'eau.

Haut, ſe dit auſſi de ce qui a quelque pente, quoique d'ailleurs il paroiſſe de niveau. *Declivis, aclivis.* Ainſi on dit, la ſource d'une rivière eſt plus *haûte* que ſon embouchure. On appelle, Prez *haûts*, ceux qui ne ſont pas les plus près des rivières, ou ruiſſeaux.

On dit, qu'un homme tient le *haût* bout en quelque compagnie, quand il en a les honneurs & les prééminences; & on appelle le *haût* bout d'une tâble, le lieu le plus honorable, celui où ſont placez les gens de la plus grande qualité, & où on ſèrt les meilleurs mèts. Tenir le *haût* du pavé.

En ce ſens on le dit des parties des Provinces qui ſont les plus éloignées de la mèr, à l'égard de celles qui en ſont plus voiſines. La *haûte* & bâſſe Normandie. La *haûte* & bâſſe Provence. Le *haût* & le bâs Languedoc. La *haûte* & la bâſſe Bretagne. Le *haût* & bâs Poitou. La *haûte* & bâſſe Arménie. On le dit auſſi des rivières & des fleuves. Le *haût* & le bâs Rhin. Dans les païs qui ſont éloignez de la mèr, on ſe régle ſouvent ſur le cours des rivières qui travèrſent ces Provinces pour diſtinguer la partie *haûte* de la bâſſe, & on appelle *haût* ce qui approche plus de la ſource de la rivière; & *bâs*, ce qui eſt plus proche de l'embouchure. C'eſt ainſi qu'on dit le *haût* & le bâs Maine, la *haûte* & la bâſſe Alſace, la *haûte* & la bâſſe Auſtriche, &c. Quelquefois on a égard aux montagnes & aux plaines, ainſi on appelle la *haûte* Auvèrgne, celle qui eſt plus dans les montagnes; & la bâſſe Auvèrgne, celle qui eſt dans les plaines. Ce ſont là les régles générales, mais l'uſage y eſt quelquefois entièrement oppôſé. Car on appelle *haûte* Gaſcogne, celle qui eſt plus près de la mèr, & baſſe Gaſcogne, celle qui en eſt plus éloignée; la partie de la Champagne qui eſt vèrs Rheims, s'appelle la *haûte* Champagne; celle qui eſt vèrs Troyes & Langres s'appelle bâſſe Champagne: l'uſage le veut ainſi, & je n'en vois point d'aûtre raiſon. Voyez les noms propres de ces Provinces. Champagne, Gascogne, Normandie, Rhin, &c.

Haut, ſignifie auſſi, Elevé en pouvoir, en dignité. *Excelſus, eminens, ſublimis.* Ainſi Dieu eſt qualifié dans l'Evangile, le Très *haût*; & ſur la tèrre on dit, *Haût* & puiſſant Seigneur.

C'eſt à-peu près dans ce même ſens que l'on dit la maiſon ou la Chambre *Haûte*, en parlant du Parlement d'Anglètèrre; pour dire, la Chambre où ſont les Evêques & les Seigneurs, par oppoſition à la Chambre Bâſſe, c'eſt-à-dire, la Chambre où s'aſſemblent les Communes, ou les Députez des villes qui repréſentent le Tièrs Etat. Dans l'aſſemblée du Clèrgé d'Anglètèrre, il y a auſſi une Chambre *haûte* & une Chambre bâſſe. La Chambre *haûte* eſt compôſée de vingt-deux Evêques, & la Chambre bâſſe des Députez du Clèrgé. En France nous diſons Prémiér & ſecond Ordre du Clèrgé. Les Députez du prémiér Ordre ſont les Prélats, Cardinaux, Archevêques, Evêques. Les Députez du ſecond Ordre ſont les Prêtres, & aûtres Clèrcs inférieurs.

Haut, ſe dit auſſi de tout ce qui a quelque degré de grandeur, d'excellence, d'élévation, en quelque chôſe que ce ſoit, tant en bonne qu'en mauvaîſe part. Le jeune Roi avoit la mine *haûte*, & fière. Fen. Cet homme eſt dans une *haûte* fortune, a poûſſé ſa fortune au plus *haût* point. Vous êtes monté à un trop *haût* rang. La vie de ce Capitaine eſt pleine de *haûts* faits d'armes, de *haûtes* entrepriſes, difficiles & périlleuſes. Vous eûtes l'adreſſe de ne placer de tems en tems que des chôſes ſimples, & pourtant fines, qui devoient la rappeller de ſes *haûtes* idées, ſi elle vous eût bien entenduë. Le Ch. d'H. Les pèrſonnes fières, & qui ont une *haûte* idée de leur mérite, n'ont que du mépris pour le reſte du genre humain. Bell. Caton avoit des Dieux les *haûts* ſentimens qu'une raiſon pure, & une ſageſſe élevée, en peuvent former. St. Evr.

> *L'éclat de mes* haûts *faits fut mon ſeul partiſan.* Corn.

> *Vous à qui les neuf ſœurs au milieu du repos,*
> *Ont appris à chanter les* haûts *faits des Héros.*
> De Scuderi.

Vôtre naiſſance vous doit inſpirer de plus *haûtes* penſées. Id. La *haûte* opinion qu'on a de ſoi-même fait regarder l'offenſe qu'on a reçuë comme un crime qu'on ne peut éxpier. M.P.

> *D'une ſi* haûte *place on n'abat point de têtes.* Corn.

Le ſexe s'eſt beaucoup relâché de la *haûte* ſévérité dont il fait profeſſion. Bell.

> *Jeune, & vaillant Hèros, dont la* haûte *ſageſſe*
> *N'eſt pas le fruit tardif d'une lente vieilleſſe.* Boil.

C'eſt un homme d'une *haûte* piété, une Dame d'une *haûte* pruderie. Ce Prédicateur eſt dans une *haûte* réputation: & au contraire, C'eſt un Juge qui a fait une *haûte* injuſtice; un Cavaliér qui a fait une *haûte* poltronnerie. Ce filou a fait une *haûte* impudence. Un crime de *haûte* trahiſon. Une *haûte* ſottiſe. Autrefois on a dit *haût* mérite, pour grand mérite.

Au Collége on appelle les *haûtes* claſſes, celles où l'on enſeigne la Théologie, & la Philoſophie. Et les Sciences qu'on y enſeigne s'appellent les *haûtes* études. Le Préfet des *haûtes* études eſt celui qui a l'inſpection ſur ces claſſes & ſur ce qu'on y enſeigne. Les bâſſes claſſes ſont pour les Humanitez.

On dit encore, qu'un homme eſt *haût* en paroles, *haût* à la main, lorſqu'il parle impérieuſement, qu'il ſçait bien ſe faire obéïr, qu'il veut avoir tout de *haute* lutte par ſon crédit, par la violence.

On dit auſſi, qu'il eſt venu en *haût* appareil; pour dire, avec grand équippage, ou magnificence; qu'il a pris un vol trop *haût*, quand il ne peut pas ſoutenir ce qu'il a entrepris.

Haut, en tèrmes de Muſique, marque le degré des voix, & des parties. *Haûte-contre, haût-deſſus, haûte-taille.* Voyez ces mots. On appelle un ton *haût*, un ſon de voix, ou d'un inſtrument, qui eſt plus clair, plus aigu, & plus élevé qu'un aûtre. Il faut chanter d'un ton plus *haût*. Il faut monter ce luth plus *haût*.

Haut, ſe dit auſſi des ſaveurs piquantes & relevées. *Sapor acutus.* Cette ſauce eſt de trop *haût* goût, eſt trop ſalée, trop épicée.

En ce ſens on appelle un cadet de *haût* appétit, Celui qui n'eſt point dégoûté, qui mange de tout.

On dit auſſi à la chaſſe, des chiens de *haût* nez: pour dire, qu'ils ont l'odorat, le ſentiment fort bon.

Haut, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. La raiſon, qui eſt la partie *haûte* de l'âme, doit commander à la partie bâſſe, qui eſt l'appétit. C'eſt un éſprit *haût* & ſublime. Cet Auteur traite des matières *haûtes* & relevées.

On dit auſſi, qu'un Auteur a écrit du *haût* ſtile, pour dire, qu'il s'eſt ſervi de tèrmes nobles, & magnifiques. Balzac prend le *haût* ton juſques dans les plus petites chôſes. Bouh. On appelle une Dame du *haût* ſtile, une Dame de la prémière qualité qui vit du bel air.

Haut, varie encore ſa ſignification ſuivant les aûtres mots, auxquèls il eſt joint, & les tèrmes différens des arts. En Juriſprudence on appelle Seigneur *haût* Juſticier, celui qui a ſur la tèrre une *haûte* Juſtice; c'eſt-à-dire, où on peut connoître des crimes, & juger à mort. La *haûte* juſtice comprend auſſi la moyenne & la bâſſe juſtice. Le *Haut*-Juſticiér ſuccéde à ſon ſujet par faûte de parens, comme le Roi aux Aubains. Chalins. Voyez Justice. Un Seigneur & Dame de *haût* parage, de *haûte* Nobleſſe. Un fief de *haût*-bèr. Voyez ci-deſſus. Haubert.

On appelle auſſi, Maîtres des *haûtes œuvres*, l'Exécuteur de la *haûte* Juſtice.

On appelle le Conſeil d'en*haût*, le Conſeil où le Roi aſſiſte & jugé en pèrſonne, & dont les arrêts ſont ſignez en commandement par un Sécretaire d'Etat. *Sanctius conſilium.*

Haut et bas. Ces deux mots ſe joignent quelquefois enſemble dans le ſtile familiér, où ils ſe prennent dans un ſens moral,

pour ſignifier un état de conſtance & d'abbattément qui ſe ſuccédent, une diſpoſition de fermeté, de tranquillité, & de chagrin, & d'inquiétude. En vérité les *haûts* & les bâs des priſonniérs ſont incompréhenſibles. Bussy Rab. Cet homme a bien du *haût* & du bâs dans ſa conduite, c'eſt-à-dire, bien de bonnes & de mauvaiſes chôſes. Il y a bien du *haût* & du bâs dans lès ouvrages de cet Écrivain, dans cet Auteur. On le dit auſſi de l'humeur & de l'éſprit. Il m'a fallu éſſuyer tous les *haûts* & les bâs de ſon humeur pendant un an; c'eſt à dire, les caprices.

En tèrmes de Médecine, on appelle le *haut mal*, l'Épilépſie, que le peuple appelle le *mal St. Jean*, ou le *mal caduc*, parceque le cèrveau eſt attaqué; & que les malades tombent de leur *haût*. *Morbus comitialis, herculus.* Voyez Épilépsie.

Les oiſeaux ſont auſſi ſujèts au *haut-mal*, que les Fauconniérs appellent Épilance. L'on s'appèrcoit de ce mal quand l'oiſeau tombe ſoudainement du poing, ou de la pèrche, & demeure quèlque éſpace de tems comme mort, & que cela lui arrive le matin & le ſoir, il a les yeux clôs, les paupières enflées, l'haleine puante, & s'éfforce d'eſmeutir. La caûſe de cette maladie vient d'une chaleur & fumée de foye, laquelle monte au cèrveau & le trouble. Il faut purger l'oiſeau, ou lui donner dans un peu de chair le poids de deux grôs d'ancre Aléxandrine; après faites de la poudre de lentille rouſſe, & prenez de la limaille de fèr bien menuë autant d'un que d'aûtre, & de tous les deux compôſez en des pillules de la grôſſeur d'un pois, & en faites avaler deux ou trois à l'oiſeau, après tenez vôtre oiſeau ſur le poing au ſoleil, ou auprès du feu, juſqu'à ce qu'il ait émeuti une fois ou deux, & ne le paiſſez qu'après midi, & alors donnez lui bon paſt & petite gorge; ou bien faites des pillules de poudre & de gerapigra avec du jus d'aluine, leſquelles vous donnerez à l'oiſeau en ſa cure, ou lui donnez de la poudre de Gomme balſami & Caſtorei avec du jus de Mautuſtre, autrement tenez le long du jour vôtre oiſeau en lieu obſcur, & lui tenez de l'eau devant lui qui lui eſt néceſſaire; & de nuit tenez-le à la fraîcheur, & pratiquez cela l'eſpace de ſept ou huit jours, & parceque cette maladie eſt contagieuſe, ne le mettez pas parmi les aûtres oiſeaux.

Haut, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de l'épée droite. *Enſis rectus.* On dit auſſi la *haûte*, la moyenne & bâſſe Latinité; pour dire, les anciens Aûteurs Latins, ceux du moyen âge, & les modèrnes; & le *haût* & bas Empire; pour dire, les prémiérs & les dèrniérs Empereurs. Les Médailles du *haût* Empire, les médailles du bâs Empire. Les médailles du *haût* Empire ne ſont pas ſi belles, ſi bien gravées, ſi bien frappées que celles du *haût* Empire; mais ſouvent elles ſont plus curieuſes, & apprennent davantage. Le *haut*-Empire commence à Jules Ceſar, ou même à Pompée; pour le bâs Empire, quelques Antiquaires le commencent à Gallien, d'aûtres ſeulement à Aurélien. Voyez Empire.

Il y a des Médailles & des Antiquaires qui diſent *haût* relief, pour grand relief, en parlant des médailles dont les figures ont beaucoup de relief.

Le *haût*-Allemand. C'eſt le langage Allemand le plus délicat & le plus poli, tel qu'on le parle en Miſnie. Parceque le *haût*-Allemand eſt plus pur, il eſt moins intelligible à ceux qui ne ſçavent point l'Allemand; c'eſt pour cela qu'on dit en provèrbe du *haut*-Allemand, pour dire, une éxpreſſion, une langue qu'on n'entend point.

Au Manége on dit un cheval *haût* du devant, *haût* de talon.

On appelle l'éxèrcice des *haûtes* armes, celui de la pique, du mouſquet, du drappeau, par oppoſition à *éſcrime*, qui ne ſe dit que de l'épée. En Éſcrimes il y a des gardes *haûtes*, moyennes & bâſſes, ſelon qu'elles couvrent les parties du corps ſuivant les diviſions qu'en font les Maîtres en fait d'armes. Voyez Garde.

Au jeu on appelle les *haûtes* cartes, les peintures & les as; les *baſſes* cartes, les 2. 3. 4. 5. 6. 7. &c.

En tèrmes de Guèrre, on appelle *haûts* Officiérs, les Généraux d'armées, les Lieutenans Généraux, Maréchaux de Camp, Meſtres de Camp. Dans les corps, les *haûts* Officiérs ſont les Capitaines, Lieutenans, Sous-lieutenans, & Enſeignes. *Majores duces.* Les *bas* Officiérs ſont qualifiez *haûtes payes*, tels que ſont les Sèrgens, Caporaux & Anſpeſſades dans l'Infanterie, & les Sous-brigadiérs en la Cavalerie.

Haut Appareil, en tèrmes de Chirurgie, eſt une manière d'éxtraire la pièrre, qu'on appelle ainſi, parceque on tire la pièrre par la partie ſupérieure de la veſſie. Nicolas Franco, Chirurgien de Lauzane, eſt le prémiér qui l'ait pratiquée, elle n'eſt plus en uſage aujourd'hui. Voyez M. Dionis dans ſon traité *des Opérations de Chirurgie*.

En Maçonnerie, on dit les pièrres du *haût* & du bâs appareil, ſelon la haûteur dont elles ſont taillées.

En tèrmes de Marine, on appelle les vaiſſeaux de *haût* bord, les grands bâtimens avec leſquèls on combat, on navige ſur l'Océan, à la différence des Galères, des vaiſſeaux plâts & des petits bâtimens qui rendent ſèrvice aux aûtres. *Gravioris armatura navis.*

On appelle auſſi dans un vaiſſeau les *haûts*, les parties qui ſont hors de l'eau: on le dit encore des gaillards, des dunettes, & des châteaux; le *bâs*, les parties qui ſont au deſſous. *Haûtes* voiles, ce ſont les voiles de hune & de pèrroquèt.

On appelle *Haûte* ſomme ſur la mèr, la dépenſe qui ne regarde ni le corps du Navire, ni les loyèrs des hommes, ni les victuailles; mais ce qui s'employe au nom de tous les intéreſſez pour l'avantage du deſſein qu'on a entrepris. Le Maître du Navire en fournit un tièrs, & les Marchands le ſurplus.

Haute eau, eſt le vif de l'eau qui arrive deux fois le jour, la plus grande haûteur de la mèr dans le flux. *Haûte* marée a la même ſignification. *Mare exaſtuans.*

On appelle auſſi *Haûte* mèr, celle qui eſt fort éloignée de tèrre; *altum*, & *haûtes marées*, ces flus éxtraordinaires, qui viennent dans les Équinoxes & aux pleines Lunes.

On dit encore *haûte* côte. *Haûte* côte & ſaine. Fréz. *Haût* fond. Voyez ci deſſous.

HAUTBOIS. Ce ſont des inſtrumens à vent & à anche faits comme de grandes flûtes douces, ou d'Anglètèrre. *Lituus muſicus.* Leur pate s'élargit depuis le 9e trou. Le deſſus a deux piéds de long. La taille déſcend d'une quinte plus bas, lorſqu'on la ſonne à vuide & à trous ouvèrts. Elle n'a que ſept trous. La bâſſe a cinq piéds, & onze trous, avec pluſieurs boëtes ou cléfs pour les ouvrir, ou fermer. Les *hautsbois* de Poitou ſont de même figure, & ne diffèrent des grands *hautsbois* qu'en longueur, & la diſpoſition de leurs trous & de leurs boëtes. Ce nom ſe donne auſſi à celui qui jouë du *hautbois*. Le nom de *hautbois* vient de ce que le ton en eſt plus haut que celui des violons. Mén.

HAUTE-BONTÉ. ſ. f. Nom d'une éſpéce de pommes. *Pomi ſpecies.* Les *haute-bonté* ſont blanches, cornuës, & longuettes, & durent long tems, on les nomme en Poitou Blandilalie. Elles ont la chair aſſez douce, avec ſi peu que rien d'aigrelet. La Quint. Ce nom, comme on le voit par cet éxemple, ſe dit au pluriél comme au ſinguliér.

HAUTE-COMBE. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec Abbaye de l'Ordre de Cîteaux. *Alta-Comba.* Il eſt dans le Duché de Savoye, ſur le bord occidental du lac du Bourget, au nord de Chambéry.

Haute contre. C'eſt la partie qui eſt une éſpéce de ſecond deſſus, qui fait le même éffèt à l'égard du deſſus, que la bâſſe taille à l'égard de la bâſſe. *Symphonia ſonus alter ab acutiſſimo.*

Haute-contre, eſt auſſi le Muſicien qui chante cette partie. *Gracilium ab acuto partium cantor.* C'eſt auſſi une des parties du violon qui eſt entre le deſſus & la taille. Car dans les beaux concèrts de violons, il y a d'ordinaire ces parties, le deſſus, la *haûte-contre*, la baſſe & la quinte. Toucher la *haute-contre*. Jouër de la *haûte-conte*. Il faut dire *haûte-contre*, & non pas *haûte-conte*, comme les Provinciaux. Mén.

Haut-Fond, ſe prend quelquefois pour bâſſe, ou bâs-fond, & ſignifie un éndroit de la mèr où il y a peu d'eau. D'aûtres fois il a une ſignification toute contraire. Nous filâmes 40 braſſes de ſonde ſans trouver fond, après quoi la mèr reprenant ſa couleur ordinaire, nous crûmes avoir paſſé ſur un *haut-fond* qui n'eſt pas marqué dans les cartes. Fréziér.

HAUTE-FONTAINE. ſ. f. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Altus Fons.* Il eſt dans le Châlonois en Champagne, ſur la rivière de Marne.

Haute Futaye, en tèrmes d'Eaux & Forèts, on appelle *haûte* futayé, du bois qu'on laiſſe parvenir à ſa plus *haûte* croiſſance; & on l'appelle de *haût revenu*, quand il atteint l'âge de quarante ans.

Haute-Futaye, eſt auſſi un nom de lieu ſitué dans l'Agénois. Du Chesne, *Antiq. des villes de Fr. P. II. ch. 9.*

HAUTS-HOmMES, dans les anciens titres, ſont les grands vaſſaux. Dans un jugement de l'an 1356. il eſt porté que les Comtes de Deux Ponts & de Blamont préſidoient aux journées Feudales de l'Évêché de Mètz en qualité de Pairs & de *Haûts-Hommes* de l'Évêché.

A l'Égliſe on appelle *haûtes* chaiſes, le ſecond rang des formes du Chœur, où ſe mettent les Dignitez & les Prêtres. *Superiora ſubſellia.* Le prémiér rang eſt pour les Novices & les ſimples Clèrcs, parceque les chaiſes en ſont plus baſſes & au deſſous des haûtes formes.

En peinture & Teinture on appelle Couleurs *haûtes*, celles qui ſont voyantes & claires, comme le rouge, le nacarat, le bleu, le jaûne. *Color vividus, ſplendidus.* Et on dit qu'un homme eſt *haût* en couleur, lorſqu'il eſt échauffé, ou qu'il a le viſage rouge.

En Tapiſſerie on appelle *haûte* lice, la plus belle des manufactures de tapiſſerie. *Exquiſitioris textura.* Elle ſe fait ſur un métier où on attache de grandes chaînes de laine fort preſſées, autour deſquelles on applique les laines convenables au deſſein qu'on veut repréſenter. La *baſſe* lice eſt ſeulement différente, en ce que les chaînes ſont diſpôſées pèrpendiculairement en la *haûte* lice, &

en

en la *baſſe* lice elles le ſont horiſontalement : en celle-ci on travaille courbé, & en l'aûtre debout. On l'appelle auſſi *baſſe marche*.

En fait de Banque, on dit que les monnoyes ſont plus *haûtes* en un lieu qu'en un aûtre ; pour dire, qu'elles y ſont de plus grande valeur. *Majoris pretii.*

En tèrmes de Vénerie, on appelle un chien de *haût* nez, un chien qui a le ſentiment, & l'odorat fort bon.

En Fauconnerie on appelle *haûte* volerie, celle du héron & du milan, de la gruë, du canard, &c.

En fait d'habits, on appelle *haût*-de-chauſſes, la partie de l'habillement de l'homme qui eſt depuis la ceinture juſqu'aux genoux ; & *haût* de manches, la partie du corps de juppe ou du pourpoint où on attache les manches.

Hautes fêtes, les grandes fêtes, les grandes réjouïſſances étoient appellées *Haûtes* fêtes. C'eſt ainſi qu'en parle le Roman de Guarins le Loheranes.

> *Sor une table ó Froment ſuet mangier*
> *As* Haûtes *fêtes, quand il ſa grant cort tient.*

En fait d'Impôts, on dit qu'un homme eſt *haût* à la taille ; pour dire, qu'il eſt taxé à une *haûte* ſomme, à une grôſſe ſomme.

On dit à la Rotiſſerie, un chapon de *haûte* graiſſe ; pour dire, qu'il eſt bien grâs. On le dit auſſi d'un Bréviaire bien feuilleté & uſé.

A la Boucherie on appelle *haût* côté de mouton, un quarré qu'on couppe depuis le bréchet juſques ſur les vèrtébres du dôs, qui contient les côtes du mouton. En tèrmes de Marine *haût pendu* ſe dit d'un petit nuage, qui caûſe un grôs vent.

Hauts lieux, dans l'Écriture Sainte. *Excelſa.* Sont les endroits où on immoloit à Baal. Voyez Scaligèr ſur Tibulle, Hérodote, les Intèrprétes de la Sainte Écriture, &c.

HAUT-MONT. ſ. m. Nom propre d'un lieu du Hainaut, dans les Païs-Bas. *Altus mons.* Il eſt ſur la Sambre près de Maubeûge ; il y a une Abbaye de Bénédictins.

HAUTE-PIÈRRE. ſ. f. Nom propre d'une Abbaye de Lorraine. *Alta petra.* Elle eſt ſur les confins de Lorraine du côté de Senone. A moins que ce ne ſoit *Mouſtier haûte-pierre* en Franche-Comté, ſur la Louve. *Alta petra monaſterium.* Il eſt de l'Ordre de Cîteaux. Ces lieux ſont ainſi nommez parcequ'ils ſont ſur des montagnes. Voyez de Val. *Not. Gall. p.* 238.

HAUT-POUL. ſ. m. Nom ancien d'un lieu de l'Albigeois dans le Languèdoc. *Altus pullus*, autrement *Gabaretum.* Gabaret. *De Val. Not. Gall. p.* 133.

Haute Pratique, ſe dit dans les arts, de ceux qui ont beaucoup de pratique, qui ſont fort employez. Il eſt dans la *haûte pratique.*

HAUT-RHIN. Voyez RHIN. & Heiſſ, *Hiſt. de l'Emp. L. V. c.* 7.

HAUTERIVE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France dans le haut-Languedoc. *Alta ripa.* Elle eſt ſur l'Ariége au midi de Toulouſe ſur la route de Pamiers.

HAUTE-SAXE. Voyez SAXE, & Heiſſ, *Hiſt. de l'Empire L. V. p.* 7.

HAUTESEILLE. ſ. f. Nom propre d'une Abbaye d'hommes de l'Ordre de Cîteaux, filiation de Morimond. *Alta ſylva.* Elle eſt ſur la Vézouze dans la Lorraine Allemande, près de Blamont.

HAUTVILLÈRS, ou HAUTE-VILLIÉRS. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Altum villare.* Il eſt dans la Champagne, près de la Marne, à quatre lieuës de Rheims, du côté du midi. L'Abbaye d'*Hautvillèrs*, Ordre de S. Benoît, fut fondée en 662. par Nivard Archevêque de Rheims. Elle eſt de la Congrégation de S. Vanne. Les vins de *Hautvillèrs* ſont éſtimez. *Altivillarenſe vinum.* On écrit auſſi *Hautvilliérs.* Alman, qui étoit Moine de *Hautvilliérs*, lorſqu'on y apporta le corps qu'on croyoit être de Sainte Hélène, ou qui le fut bientôt après, écrivit l'hiſtoire de cette tranſlation que nous avons encore. Tillemont, *Hiſt. Eccl. T. VII. p.* 18. Cet Alman étoit contemporain d'Hincmar.

Haut, eſt auſſi ſ. m. & ſe dit du ſommèt de quelque chôſe élevée. *Faſtigium, vertex, ſummitas.* Le *haût* du bâtiment, c'eſt le faîte. Je veux avoir tout le bâs, vous aurez tout le *haût.* Le *haût* de la page. Il y a bien du *haût* & du bas dans ce païs ; pour dire, il n'eſt guères uni.

On le dit auſſi figurément d'un Ouvrage de prôſe, ou de vèrs. Il y a bien du *haût* & du bâs dans cette piéce. On le dit auſſi des divèrs petits accidens qui arrivent dans la vie, & qui empêchent qu'elle ne ſoit tous les jours égale. Il faut qu'il y aît du *haût* & du bas dans la vie. Mol.

Haut, en tèrmes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau en deux ſens, 1°, les *haûts* d'un vaiſſeau ſont les châteaux, les mâts, & tout ce qui eſt au deſſus du pont d'en haût. 2°, les *haûts* d'un vaiſſeau ſont les parties qui ſont hors de l'eau, & les bâs ſont les parties qui ſont dans l'eau. Nous employâmes ce tems à l'arimage du navire, qui pour être trop chargé par ſes *haûts* ne portoit point la voile &c. Frézièr.

Haut et bas, eſt encore un vieux Tèrme de Droit, Se ſoumettre à l'arbitrage de quelqu'un de *haût & bâs*, c'eſt-à-dire, entièrement. Les tîtres portent de *alto & baſſo.* Connoître d'une âffaire de *haût & bâs.* En tèrme de Marine *haut & bâs* eſt un commandement qu'on fait à ceux qui font mouvoir la pompe, de remuer la bringuebale *haût & bâs*, afin que l'eau ſorte avec plus de force.

En Aſtrologie on appelle le *haût* du ciel, le zénith, ou point vèrtical oppôſé au *bâs* du ciel, qui eſt le nadir, ou celui que nous avons ſous nos piéds ; & le *haût* du jour, le tems où le ſoleil eſt le plus ardent : & on dit que le ſoleil eſt *haût* ſur l'horiſon, qu'il eſt *haûte* heûre, quand il approche du Méridien.

Haut, ſe dit auſſi figurément pour ce que les pèrſonnes ont de plus éxcellent, de plus élevé au deſſus des aûtres. *Sublimitas.* Ceux qui ſont déſtînez à commander aux aûtres doivent deſcendre du *haût* de leurs dignitez, juſqu'à leur néant, & ramener leur vie tumultueuſe à une ſimplicité de vie Chrétienne. Fléch.

Haut, s'employe auſſi advèrbialement en pluſieurs phrâſes. Il y a un Juge là-*haût*, ou en *haût* ; pour dire, au ciel. Un homme du monde veut à quelque prix que ce ſoit les plaiſirs d'ici bas ; un Moine les abhorre, & n'en connoit point d'aûtres que ceux d'en *haût.* L'Ab. de la Tr. On dit qu'un homme parle fort *haût*, non ſeulement à l'égard du ton de ſes paroles, mais auſſi pour dire qu'il parle fort hardiment, avec fèrmeté, qu'il ſe plaint & qu'il menace. On dit, qu'un homme le porte *haût* ; pour dire, qu'il fait l'homme de qualité, qu'il fait les chôſes *haût* la main, avec ſupériorité ; qu'il traite les gens de *haût* en bas, avec mépris. Le feu monte en *haût.* L'aigle vole fort *haût.* On dit qu'un homme va par *haût* & par bâs, lorſqu'il a un dévoyement, qu'il vômit, & qu'il a le cours de ventre. On appelle, Danſer par *haût*, faire des ſaûts & cabrioles en danſant. On lui a dit cela *haût* & clair ; pour dire, On s'eſt fort bien fait entendre. On dit auſſi, *Haût* loüer ; pour dire, Loüer haûtement, & avec éclat.

> *Si* haût *je veux loüer Silvie,*
> *Que tout aûtre en meure d'envie.* Voit.

Haût la main, ſignifie, avec empire, avec autorité, avec hauteur, bon gré malgré qu'on en ait, par force, par contrainte, avec vigueur. Il lui a fait faire *haût la main* tout ce qu'il a voulu. Vous payerez la gajure *haût la main.* Cette expreſſion eſt tirée du Manége.

On dit auſſi, *Haut* le piéd ; pour dire, Partez ſur l'heure, ou Sortez d'ici. *Haût* les bras, Commencez à travailler. *Haût* le bois, ſe dit à la guèrre, quand on fait lever les piques ou les mouſquèts.

Haut, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il nous donne le Carême bien *haût* ; pour dire, Il prend un long tèrme, il nous veut bien faire attendre : car on appelle le Carême *haût* quand il ne commence que tard, ou au mois de Mars. On dit auſſi, qu'un homme a le cœur *haût* & la fortune bâſſe, quand il refuſe de petits emplois, quoiqu'il ſoit en néceſſité. On dit auſſi qu'un homme tombe de ſon *haût* ; pour dire, qu'il eſt étonné, ſurpris d'admiration d'une chôſe qu'on lui dit, quand elle eſt éxtraordinaire. On dit de celui qui n'entend point une langue, une ſcience, qu'il n'y entend que le *haût* Allemand. On dit, qu'un homme eſt fou de *haûte* gamme ; pour dire, qu'il eſt éxtrémement fou. On dit auſſi à un homme qui méſoffre d'une chôſe qu'il marchande, qu'il faut bien chanter plus *haût.* On dit auſſi, qu'un homme a été pendu *haût* & court ; pour dire, que le procès & l'éxécution en ont été faits en peu de tems, comme on fait à la guèrre. On dit auſſi, qu'un homme jouë du *haût* bois, quand il abat de *haûtes* fûtayes, pour faire de l'argent. On dit d'un homme qui s'enfuit, qu'il a gagné le *haût*, le taillis. On dit auſſi, qu'une femme porte le *haût*-de-chauſſes, quand elle commande à ſon mari, quand elle eſt maîtreſſe dans la maiſon. On dit d'un Banqueroutièr, qu'il a fait *haût* le corps ; pour dire, qu'il s'en eſt fuy.

HAUTAIN, aine. (L'*h* s'aſpire) Impèrieux, orgueilleux, fièr, arrogant, ſupèrbe, inſolent. *Ferox, ſuperbus, timidus.* Lès pèrſonnes fières, & *haûtaines*, veulent qu'on les ménage, & qu'on les réſpecte toûjours. Bell. Ce ſont nos flatteries qui rendent les femmes *haûtaines*, & mépriſantes. Id. On ne gagne point les cœurs avec une mine fière & *haûtaine*, avec des paroles rudes & *haûtaines.* Voilà ce que c'eſt que d'être écolièr de Zénon, & d'avoir commèrce avec ces âmes *haûtaines* de l'Antiquité, dont les éxtravagances mêmes ſont nobles. Bal. La fièrté & les manières *haûtaines* ſont les ſources les plus naturelles de l'impoliteſſe. Bell. Pourquoi pèrdre le mérite d'une bonne action par des manières *haûtaines* & rebutantes ? Id. Malhèrbe dit en parlant des Rois, que dans le tombeau leurs âmes *haûtaines* ſont encore les vaines.

On appelle un faucon *hautain*, celui qui vôle fort haût, & qui a de belles aîles.

HAUTAINEMENT. adv. D'une manière haûtaine. *Elatè, ſuperbè; ferociter.* Cet homme parle *hautainement*, avec un grand orgueil & fièrté. On ne le croit pas fort en uſage.

HAUTBÈRT. ſ.m. (L'*h* s'aſpire) eſt une cotte de mailles à manches & gorgerin, que portoient autrefois ſur leurs armes les Seigneurs de *haubert*, qui tenoit lieu de hauſſecou, braſſarts & cuiſſarts. *Annularis lorica.* Autrefois on écrivoit *haubert, haubèrs, haubèrç.*

Spelman dit que ce mot, auſſi bien que *haûtbergeon* ſon diminutif, vient d'un vieux mot François, *hame, haim*, ou *hameçon* & *crochet*, & de *bèrg*, qui étoit une armure de chaînettes de fèr entrelacées, & l'une harpant l'aûtre. On l'a nommée auſſi *alecret* & *brigantine*, ou *brigandine*, parceque les voleurs s'en ſèrvoient. Nicot l'appelle auſſi *écaille*, parcequ'elle étoit compôſée de cèrtains ronds comme une écaille. Et enfin on l'a appellée *jaque de maille*, qui eſt un *haubert* de cotton. Ménage, après Beli, a réfuté l'opinion de Spelman, & de Loyſeau, que l'on vèrrá dans l'article ſuivant. Il dit que *hautbèrg*, arme, vient de *al*, ou *alba*, qui ſignifie *tout* en Allemand, & de *bergen*, qui ſignifie *couvrir.* Fauchet le dérive de *albus*, à cauſe que les mailles de cette armure étoient blanches, polies & luiſantes; & Du Cange de l'Allemand *halsberg*, qui ſignifie *défenſe du cou*, compôſée de *hals*, *collum*, & *berghen*, *cuſtodire*; & ajoûte qu'on a dit en la baſſe Latinité *halsbèrga*, *albergellum*, *ausbergotum* & *osbergum.*

HAUTBÈRT, eſt auſſi un tèrme de Juriſprudence féodale. *Primoris beneficii clientelare prædium.* C'eſt le plus noble fief après ceux de dignité, & immédiatement au deſſous des Baronnies. On l'appelloit auſſi *Fief chevel*, ou *régalien*, ſelon Ragueau. Ce mot vient de *Haût-bèr*, ou *haut-Barôn*, qui devoit ſèrvir le Seigneur duquel il étoit relevant avec pleines armes, ou armé de toutes piéces. De là eſt venu que la cotte de mailles a été nommée *haûbèr* ou *haubèrgeon*, parceque le *Haûbèr*, ou Seigneur du fief, en devoit être armé. Ainſi il eſt arrivé que le fief de *Haûbèrt* a été pris pour toute ſorte de fief duquel le Seigneur eſt tenu de ſèrvir le Roi avec le *haubèr*, ou *haûbèrgeon.* Voyez Loyſeau, Spelman, & Du Cange. Quelques-uns diſtinguent le *Fief de haûtbèr*, qui étoit tenu immédiatement du Roi avec Juſtice, de celui de *haûtbèrt* qui étoit un Fief du moyen genre non Royal, qui n'avoit pas la haute Juſtice unie au Fief avec le droit, & joüiſſance des armes: deſorte qu'il faut ajoûter au prémiér la qualité de plein Fief, ou de plein *haûtbèrt.* On ne connoît point cette diſtinction en Normandie; il y a de *pleins Fiefs de haûtbert* qui ne relévent point du Roi, & qui n'ont que bâſſe Juſtice. Voyez l'Article 166. de la Coûtume de Normandie.

Jean Bouteillier, Conſeiller au Parlement de Paris, compilateur du Livre intitulé la Somme rurale, dit que Bèr & Baron ſont ſynonymes. De là De ſaint Julien a inféré dans ſon hiſtoire de l'Antiquité & Origine des Bourgüignons C. 24. que nos Anciens qui font ſouvent mention des haûts-Barons, diſoient auſſi *haût-Bèrs*; que de là eſt venu le nom de fiefs de *haût-Bèrs.* Il ajoûte que ceux qui avoient récemment imprimé la Somme rurale de Bouteillier, avoient retranché tout ce qui concèrne les differences des Seigneuries: que de là il eſt arrivé que ces noms ont été ignorez & ſe ſont corrompus; que par ignorance de deux mots on n'en a fait qu'un; & qu'au lieu de fief de *haut-Ber*, qui ſignifie relevant immédiatement du Roi, on a dit fief de *Haûlbèrt*, comme ſi ce mot venoit de *Haûlbèrt*, ſorte d'armure, d'où vient le diminutif *aubèrjon.*

HAUTBÈRT, eſt auſſi un vieux mot François qui ſignifioit *haut-Baron*; car *Bèr* & *Baron* étoit la même chôſe; & quand on diſoit *Haûtbèrt*, c'étoit à dire, Haût & puiſſant Seigneur, comme on voit dans Villehardoüin; quelques-uns prétendent que c'eſt de là qu'eſt venu le nom de Fief de *haûtbèrt*, comme on le vient de dire; parceque les anciens Barôns, pour ſe diſtinguer des autres Seigneurs du Fief inférieurs, s'appellèrent *haûts Bèrs*, ou *haûts Barons.* Selon ce ſentiment, qu'il ſeroit aiſé d'appuyer de pluſieurs preuves, les *haûts-Bèrs* étoient les vaſſaux immédiats. Un Fief de *haût-Bèr*, étoit un plein Fief. Dans les Regîtres de la Chambre des Comptes de Paris ſont des lettres du Roi Charles VII. du 12. Févriér 1450. dans leſquelles il eſt porté que Hambuye, & le Ménil Serain étoient mouvans du Roi ſans moyen en nature de plein Fief & *haût-Bèr.* Le Roman de Vaſſe dit que Tibau le Tricheur, Comte de Champagne, étoit un des plus *Hauts* Barons de France. Voyez ci-deſſus HAUTBÈRT.

HAUTBÈRGEON. ſ.m. (L'*h* s'aſpire) ſignifie, auſſi bien que *haûtbèrt*, une cotte de mailles. *Loricula annularis.* C'étoit une ancienne arme défenſive en forme de cotte, qui venoit juſqu'à mi-jambes; dont les François fûrent inventeurs, comme témoigne Varron. Elle eſt faite de pluſieurs petits anneaux de fèr, comme hameçons accrochez enſemble. Ce mot ne ſe dit plus qu'en cette phrâſe provèrbiale, Maille à maille ſe fait le *haûtbèrgeon*; pour dire, qu'il faut faire les chôſes à loiſir, & les unes après les autres; ou bien, qu'en faiſant pluſieurs petites épargnes on peut amaſſer beaucoup de bien.

HAUTBÈRGIÉR. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Celui qui tient un Fief de haûtbèrt, qui eſt obligé d'accompagner ſon Seigneur à la guèrre en cette qualité. *Primigeniæ clientelæ beneficiarius.* Les vaſſaux ſèrvoient autrefois leurs Seigneurs en qualité d'Écuyérs, de *Haûtbèrgiérs*, de Lanciérs, d'Arbalètriérs, &c.

HAUTEMENT. adv. (L'*h* s'aſpire) *Elatè, audacter.* Courageuſement; hardiment; d'une manière haute, hardie, impérieuſe. Il faut dire *hautement* la verité en tous lieux. Il a délivré, & tiré *haûtement* ce priſoniér. Défendre ſes amis *haûtement*; parler un peu trop *haûtement*, avec trop de fièrté. Ils donnèrent des ordres précis & aux Corſes & aux Sbirres de ſe racquiter *haûtement* ſur les François à la prémière occaſion qui s'en offriroit. L'AB. RÉGN.

HAUTEMENT, ſe dit auſſi pour, Clairement, manifeſtement, autentiquement. *Clarè, manifeſtè.* L'amour que les Juſtes ont pour la vèrtu témoigne *haûtement* que &c. PASC.

Faites voir haûtement,
Que vous êtes bien au deſſus des grandeurs. CORN.

HAUTEſSE. ſ.f. (L'*h* s'aſpire) *Celſitudo.* Tître d'honneur qu'on donne en ces quartiérs au Grand Seigneur, à l'Empereur des Turcs. Sa *Haûteſſe* arme puiſſamment par mèr & par tèrre. Il déclara aux aſſiégez qu'il ne ſeroit plus tems de capituler, quand ſa *Haûteſſe* ſeroit arrivée. BOUH.

HAUTEſSE. Ce tître a été porté par nos Rois. Les Chartes l'expriment par le mot d'*Altitudo.* Il n'eſt guères en uſage que ſous la ſeconde race, celui de *celſitude* étoit à peu près la même chôſe, mais il a eû beaucoup plus de cours.

HAUTEſSE. Le P. Bouhours croit que ce mot a été mal employé par Mrs. de Port-Royal, lorſqu'ils ont dit, Toute la *haûteſſe*, & tout l'éclat du monde, n'eſt que folie & vanité. Ce mot en effèt ne ſe dit point en ce ſens, autrefois il s'eſt dit pour haûteur, élévation.

HAUTEUR. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) *Altitudo.* Troiſiême dimenſion d'un corps conſidéré à l'égard de ſon élévation au deſſus du rèz de chauſſée. La *haûteur* de cette muraille de clôture eſt de dix à douze piéds. L'Altimétrie enſeigne à découvrir les *haûteurs* tant des lieux acceſſibles qu'inacceſſibles. Il ne faut clôrre cette tèrraſſe que par une baluſtrade à *haûteur* d'appui. L'Ouvrage étoit élevé à la *haûteur* d'une montagne. VAUG. La *haûteur* des blez. ABLANC. On dit qu'un bâtiment eſt arrivé à *haûteur*, lorſque les dèrnières arâſes ſont pôſées pour recevoir la couvèrture.

On dit *haûteur d'appui*, pour ſignifier trois piéds de *hauteur*, parce que ces ſortes de *haûteurs* ſont détèrminées par l'uſage.

HAUTEUR, ſignifie auſſi, Largeur. *Latitudo.* Cette tapiſſerie a trois aunes de *haûteur*, & trente de cours. Ce rabat eſt trop échancré, il n'a pas aſſez de *haûteur* par dèrrière.

On dit en tèrmes de Guèrre, qu'un éſcadron doit avoir quarante Cavaliérs de front, & trois de *hauteur.* Un bataillon de gens de piéd ne doit avoir que ſix ſoldats de *haûteur.* Il donna beaucoup de *haûteur* à ſa bataille. ABLANC. Ainſi *Haûteur* marque le nombre d'hommes à piéd ou à cheval qu'il y a à la file, ou de ſuite les uns devant les autres dans un éſcadron, ou dans un bataillon.

HAUTEUR, ſe dit auſſi des éminences ſur leſquelles on ſe poſte d'ordinaire. *Locus editus, tumulus, collis.* Les ennemis avoient occupé toutes les *haûteurs*, ils parûrent ſur les *haûteurs*, ils avoient leur canon ſur une *haûteur*; il vit une trouppe qui tenoit une *haûteur* par où il devoit paſſer. ABLANC.

HAUTEUR, eſt auſſi la Profondeur, par rapport au fond des rivières, ou de la mèr. *Profundum, profunditas.* On jette la ſonde quand on eſt près de tèrre, pour ſçavoir la *haûteur* de l'eau, combien elle eſt profonde. Les matelots appellent *haûteur* d'entre deux ponts, l'éſpace qu'il y a entre deux tillacs.

On dit figurément en ce ſens, que les hommes ne peuvent pas ſonder la *haûteur* des jugemens de Dieu, les ſecrèts de ſa providence, la profondeur des myſtères; qu'il ſe faut contenter d'en admirer la *haûteur.* Elle ſe moque de la *hauteur* de ſes ſpéculations. ABLANC. On le peut dire d'une ſcience, ou d'un art, pour en marquer la ſublimité, & la difficulté.

C'eſt en vain qu'au Parnaſſe un téméraire Auteur,
Penſe de l'art des vèrs atteindre la haûteur. BOIL.

HAUTEUR, en tèrmes de Marine, & d'Aſtronomie, ſignifie, Latitude, élévation du Pôle, ou du ſoleil ſur l'horiſon, ou diſtance du vaiſſeau où l'on eſt à la ligne équinoctiale, cette diſtance eſt la même que celle du pôle à l'horiſon. *Elevatio poli.* Un bon Pilote doit prendre tous les jours la *haûteur* du Soleil à midi, la *haûteur* des étoiles, la *haûteur* du Pôle, de l'étoile Polaire, ou des Gardes, qui ſont les deux étoiles les plus voiſines du Pôle. La *haûteur* du Pôle, eſt l'arc du Méridien compris entre l'Horiſon, &

& le Pôle. La *hauteur* du Soleil, eſt l'arc du Méridien compris entre le Soleil, & l'Horiſon. Par la *hauteur* Méridienne du Soleil on connoît ſûrement la *hauteur* du Pôle, pourvû qu'on ſçache avec cela la déclinaiſon du Soleil pour le lieu & le jour de l'obſèrvation. On dit, qu'une ville eſt à tant de degrez de *hauteur*, ou de latitude Boréale, Auſtrale. Nous avons navigé long-tems par la *hauteur* de ſept degrez, c'eſt-à-dire, à ſept degrez de diſtance de la Ligne Équinoctiale. Prendre *hauteur* par devant, c'eſt la prendre ayant l'inſtrument du côté de l'Aſtre. Prendre *hauteur* par dèrrière, c'eſt la prendre ayant l'inſtrument oppôſé à l'Aſtre. Avoir bonne *hauteur*, c'eſt-à-dire, que le ciel étoit net, & qu'on l'a priſe avec juſteſſe. Il y aura *hauteur*, c'eſt-à-dire, il y aura du ſoleil à midi, & l'on pourra prendre *hauteur*. Il n'y aura point de *hauteur*, c'eſt-à-dire, la ciel eſt couvèrt, on ne pourra trouver la *hauteur* du ſoleil, ni par conſéquent l'élévation du Pôle. La *hauteur* n'eſt pas bonne, il faut avoir recours à l'éſtime qui nous met à 2. degrez. De Choisi. La *hauteur* n'a rien valu : l'horiſon eſt plein de broüillards. Id. Le mot de *hauteur* ſe prend dans ces deux phrâſes pour l'opération que l'on fait pour connoître la *hauteur* du pôle. Il y a bonne *hauteur*, c'eſt-à-dire, il fait un tems propre à prendre la *hauteur*. On appelle *hauteur* de l'Équateur, l'arc du Méridien compris entre l'horiſon & l'Équateur.

Hauteur, ſe dit auſſi à l'égard des Aſtres. C'eſt la diſtance d'un Aſtre à l'horiſon. Cette *hauteur*, ou élévation, peut être véritable, ou apparente. La *hauteur apparente* eſt la diſtance du lieu apparent d'un Aſtre à l'horizon rationnel. Ou plûtôt c'eſt la *hauteur* de l'aſtre telle qu'elle paroît. La *hauteur* véritable, ou vraye, eſt l'apparente dont on a ôté la réfraction. Car la réfraction éleve les aſtres à nôtre égard, & les fait paroître plus haûts qu'ils ne ſont en éffèt. Cette différence entre la *hauteur* vraye & la *hauteur* apparente diminuë toûjours à meſure que l'aſtre s'éléve. On a crû long-tems qu'il n'y avoit plus de différence, c'eſt-à-dire, de réfraction, lorſque l'aſtre étoit à la *hauteur* de 45. degrez. Mais M. Caſſini par des obſèrvations très-éxactes a trouvé que les Aſtres avoient toûjours quelque réfraction à toutes les *hauteurs*, excepté au Zénith, ou à 90. degrez. Il met 32. minutes 20. ſecondes pour la réfraction horiſontale, 59. ſecondes pour la réfraction d'un aſtre à la *hauteur* de 45. degrez, une ſeconde pour la réfraction d'un aſtre à la *hauteur* de 89. degrez, & à proportion à toutes les *hauteurs*. On appelle *hauteur méridienne*, le point où un Aſtre eſt plus élevé ſur nôtre Horizon. Ce point eſt toûjours dans la partie de nôtre méridien qui eſt au deſſus de nôtre horiſon.

On le dit auſſi du paralléle ſur lequel on croit être quand on navige en pleine mèr. Nous étions à la *hauteur* de Liſbonne, du Cap Vèrd, c'eſt-à dire, dans le même degré de latitude qu'ont Lisbonne, le Cap Vèrd. On ne ſe ſèrt de cette éxpreſſion que quand on eſt non ſeulement dans le même cèrcle paralléle, c'eſt-à-dire, à la même élévation ou *hauteur* de pôle, mais auſſi aſſez près de ces villes, ports & caps, pour les pouvoir découvrir, & pouvoir y arriver bientôt ſi on le vouloit.

Hauteur, en Architecture, ſe dit dans les phrâſes ſuivantes. Un bâtiment eſt arrivé à *hauteur*, cela veut dire que les murs ont l'élévation qu'on vouloit leur donner, que les dèrnières arâſes ſont miſes pour recevoir la charpente. *Hauteur* d'appui, c'eſt la *hauteur* de trois piéds, & *hauteur* de marche, c'eſt la *hauteur* de ſix poûces; l'uſage qui a detèrminé ces deux grandeurs, a établi ces deux éxpreſſions pour les marquer.

Hauteur, ſe dit encore figurément en Morale, & ſignifie, Grandeur, élévation, ſublimité. *Magnitudo, altitudo, ſublimitas.* Une grande *hauteur* d'âme, de courage. Pompône de Béllièvre avoit une *hauteur*, & une fèrmeté d'âme que rien ne faiſoit ployer. Bouh. La *hauteur* des penſées eſt l'ornement de la Tragédie. S. Évr.

Hauteur, ſe dit auſſi de l'empire, de l'autorité qu'on a ſur quelqu'un; d'une cèrtaine manière abſoluë de faire les chôſes, ſoit en paroles & menaces, ſoit en violences éffectives. *Autoritas, Imperium deſpoticum.* Il a traitté cet homme d'une grande *hauteur*. Il veut tout emporter de *hauteur*. Il ſe prend là pour fièrté, & pour orguëil. Si vous traittez les aûtres avec *hauteur*, ils font de leur côté ligue offenſive & déffenſive pour vous détruire. Bell. Ils tâchèrent d'emporter par *hauteur*, ce qu'ils ne pouvoient gagner par juſtice. Bouh. Dieu pour humilier & pour applanir les *hauteurs* ſupèrbes de ſon éſprit, pèrmit qu'il tombât dans tous les déſordres que caûſe l'èrreur dans l'entendement, & les paſſions dans la volonté. Fl. J'adôre la grandeur de celui qui abat quand il veut les *hauteurs* de l'éſprit humain. Id. Soyez honnête, & on vous rendra volontairement ce que vous éxigerez ſans ſuccès par une *hauteur* affectée. S. Évr. Si vous prétendez enlever les ſuffrages de tout le monde avec *hauteur*, & en décidant avec un air d'autorité, vous ne pèrſuaderez pèrſonne. Bell. Que voit-on dans vos raiſonnemens, & dans vos penſées, que mépris & avèrſion pour les aûtres, qu'éſtime & amour pour vous, qu'orguëil, que *hauteur*, qu'élévation au deſſus de tout le reſte du monde? Pélisson. On dit, il a gagné ſon procès de belle *hauteur*, tout d'une voix.

On dit provèrbialement, qu'une homme tombe de ſa *hauteur*, quand il voit quelque chôſe dont il eſt ſurpris, étonné. Cet homme s'eſt tué; & ſi il n'eſt tombé que de ſa *hauteur*.

HAUTURIÉR. ſ. m. Tèrme de Marine. *Nauta peritus obſervandæ altitudinis poli.* C'eſt un nom qu'on donne aux Pilotes qui font les obſèrvations des hauteurs du Soleil & du Pôle, qui ſçavent manier l'Aſtrolabe & l'Arbalête, ou le Bâton de Jacob. Il eſt diſtingué des Pilotes Routiérs, qui ſçavent ſeulement les routes & les côtes.

Hauturiér, ère. adj. Auſſi tèrme de Marine. Navigation *hauturiere*, eſt la navigation qui ſe fait en haute mèr. Navigation de long cours, ou *hauturière*. Bouguer.

HAWAS. ſ. m. Nom propre d'une ville de Pèrſe, à 75 d. 40 m. de longitude, & 33 d. 15 min. de latitude, ſelon les Géographes du païs. *Hawaſum.* Voyez Tavèrniér, voyage de Pèrſe L. III.

HAUVASCH. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Afrique dans le Royaume d'Adel. *Hauvaſchus.* Elle a ſa ſource dans les montagnes d'Abyſſinie, ſur les confins des provinces de Xoa & d'Oge, & après Adar les païſans la diviſent en tant de canaux qu'elle s'épuiſe avant que de parvenir à la mèr. *De la Croix, Relat. de l'Afriq. T. IV.*

HAY.

HAY. ſ. m. Animal du Bréſil. Il eſt grand comme un chien. Sa face reſſemble à celle d'une guenon. Il s'apprivoiſe aiſément. Les Sauvages croyent qu'il vit d'air, parcequ'on ne le voit jamais manger.

HAYE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] Clôture d'un champ, d'un jardin, d'un pré, faite par des branches d'arbres entrelacées qui en rendent l'entrée difficile aux beſtiaux & aux paſſans. *Sepes.* En pluſieurs Provinces tous les champs ſont bordez de *hayes*, ou de foſſez. On l'a aſſaſſiné au coin d'une *haye*. Une *haye* d'épines. Ligèr. Cet Auteur écrit Haie.

Ce mot vient du Latin *haya*, qui ſignifioit autrefois une *clôture*, ou *rempart*, comme il eſt porté dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Ménage dit que *haia*, ou *haga*, a été fait de l'Allemand *hag*, ou *haag*, qui ſignifie ſimplement *clôture, enceinte*, ou de l'Anglo-Saxon *hegge*, ou *hæg*, qui ſignifie la même chôſe. D'autres le dérivent de *claye*, comme étant une clôture faite de branches entrelacées. Du Cange ajoûte que les anciens Allemands appelloient *hegin*, cèrtain détroit ou étenduë de tèrre, qu'on a depuis appellé *cèrcle*, ſur ce que le Moine de Saint Gal aſſûre que les tèrres des Huns étoient enfèrmées par de cèrtaines *hayes* en forme de cèrcle, & en telle diſtance, que de l'une à l'aûtre la voix humaine ſe pouvoit entendre; & qu'il y avoit neuf habitations les unes autour des aûtres auſſi en forme de cèrcle, dont de l'une à l'aûtre on pouvoit entendre le ſon d'une trompette. On prétend que c'eſt de là qu'eſt venu le nom des *Cèrcles* de l'Empire.

Haye d'appuy. On dit en tèrme de Jardinage, J'ai des arbres en *haye d'appui*, c'eſt-à-dire, en contre éſpaliérs doubles, qui étant taillez forment une éſpéce de *haye*. Ligèr. Et elle s'appelle *haye d'appui*, à caûſe de la conformité qu'elle a avec une mule d'appui pour la hauteur & la largeur. Id.

Haye vive, eſt celle qui eſt faite d'arbres vifs & ayant racines. *Sepes viviradix*; c'eſt une *haye* de plan enraciné. Ligèr.

Haye séche, ou Haye morte, celle qui eſt faite de fagôts, d'échalas, ou de branches ſeches. *Sepes non viviradix.* Liger dit une *haye ſéche*, & non pas une *haye morte*. Faites une *haye* ſeche le long de ce chemin, c'eſt-à-dire, une clôture faite de fagots, ou d'aûtre bois coupé, ce qui fait une éſpéce de claye. Ligèr. On les appelle en Bèrri des *échaliers*.

Quand on peint des *hayes* ſur des Écus, elles doivent toûjours être en faſce, & travèrſer d'un côté à l'aûtre.

Haye, ſe dit figurément d'une, ou de deux files de pèrſonnes qui marchent, ou ſont poſtez, & rangez quelque part pour quelque cérémonie. *In lineam rectam compoſitio hominum.* L'entrée du Roi ſe fit au milieu d'une double *haye* de milice bourgeoiſe fort leſte. Les Reliques fûrent portées en cette Proceſſion au milieu d'une double *haye* de Pénitens.

En Guèrre, *haye* ſe dit des ſoldats rangez ſur une ligne droite l'un à côté de l'aûtre.

Border la *haye*, eſt une façon de tirer qu'on fait pratiquer aux mouſquetaires quand ils ne ſont point ſoûtenus de piquiérs, lorſqu'on les fait tirer les uns par deſſus la tête des aûtres; & pour cet éffèt on fait tirer le prémiér rang à genoux, le ſecond

rang un peu courbé, & le troiſiême tout debout. *Seſe demittere ad explodendas catapultas.*

HAYE, en tèrmes de Marine, ſe dit d'un banc, ou d'une chaîne de pièrre qui eſt ſous l'eau, ou à fleur d'eau. *Scopulus in latitudinem productus.*

HAYE, eſt auſſi un tèrme de Laboureur. C'eſt une piéce de bois planée & arrondie qui régne tout le long de la charruë. *Carrucæ latus.*

Dans quelques Coutumes & tîtres *haye* ſignifie 1°, Un droit dont un héritage eſt chargé. 2°, Une corvée qui conſiſte à réparer les hayes du Seigneur du lieu.

HAYE AU BOUT. Façon de parler burleſque, qui ſignifie *& le reſte.* Aimable Comteſſe pour qui tout le monde a partout tant de reſpèct, & *haye au bout*. SCAR.

HAYE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de Hollande que nous ne diſons point ſans l'Article, La *Haye*, De la *Haye*, A la *Haye*: En Latin *Haga Comitum.* Il eſt environ à une lieuë de la mèr, à une de Delft, & à trois de Leyde. Il ſurpaſſe en grandeur, & en beauté, un très grand nombre des villes du païs. Il eſt travèrſé par pluſieurs beaux canaux, & environné par un aûtre qui lui ſert de murailles, les ponts ſur leſquels on le paſſe pouvant être levez pendant la nuit. On y voit un grand chemin, qui va en droite ligne juſqu'à la mèr, & qui eſt tout pavé de briques, & garni d'arbres de châque côté. Il y a encore un bois de haûte futaye, dans lequel on a pratiqué un grand nombre de belles allées. La *Haye* étoit anciennement le ſéjour des Comtes de Hollande, de là vient qu'on l'appelle en langage du païs *Gravenhague*, c'eſt à dire, la Haye des Comtes. C'eſt aujourd'hui le ſéjour ordinaire des Gouvèrneurs Généraux des Provinces Unies, des États Généraux, de la Cour de Hollande, du Conſeil d'État &c. & de tous les Ambaſſadeurs qui ſont envoyez aux Provinces Unies. MATY.

Ce nom propre a la même origine que le mot de *haye*, quand il eſt appellatif. Il a été apparemment donné à ce lieu parce que c'étoit autrefois un château, ou une maiſon de plaiſance entourée de pieux & de *hayes*. On appelle pour la même raiſon pluſieurs lieux en France du même nom, comme on le va voir dans les mots ſuivans.

La HAYE EN TOURAINE. Bourg de la Touraine, Province de France. *Haga Turonica.* Il eſt ſur la Creûſe, à deux lieuës de Châtelleraut, du côté du nord. Ce Bourg donna le 31 Mai 1596. la naiſſance à René Deſcartes, ſi célébre parmi les Philoſophes modèrnes.

La HAYE DU PUIS. Bourg de Baſſe Normandie. *Haga Puteana.* Il a tître de Marquiſat. La *Haye du Puis* eſt ſituée dans le Diocêſe de Coutances, entre Carentan, S. Sauveur le Vicomte, Barneville & Leſſay, près de la côte.

La HAYE PAISNEL. Bourg de France en Baſſe Normandie, dans le Diocêſe de Coutances, entre Ville-Dieu, & la Luſèrne. On l'appelle aûtrement, La Hépênel.

HAYER. Tèrme de Coutumes. Dans la nouvelle Coutume de Bretagne ce mot ſignifie mettre une tèrre en déffenſe. Dans la Coutume de Franche-Comté il ſignifie chaſſer.

HAYN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg, avec citadelle. *Hainovia, Hannovia.* Ce lieu eſt dans la principauté de Lignitz en Siléſie, ſur la rivière de Deiſcha, à trois ou quatre lieuës au deſſus de la ville de Lignitz, vèrs le couchant.

HAYNAUT, ou HAINAU. ſ. m. Nom propre d'une des Provinces des Païs-Bas. *Hannonia. Hainoum* dans les *Annales Bertiniani, Hanoium*, & *Hanioum*, dans les Capitulaires de Charles Le Chaûve de l'an 870. Mais Hadrien de Valois croit que c'eſt une faûte. L'Auteur de la vie de S. Auſbèrt de Roüen *Hagnawum*; Sigebèrt à l'an 953. *Haginoum*; & d'aûtres, *Haginoia.* Quelques anciens diſent *Hannonia*, comme tous les Modèrnes. *Hadr. De Val. Not. Gall. p.* 240. Cette province eſt bornée au nord par le Brabant; au couchant par la Flandre & l'Artois, au midi par le Cambreſis, la Picardie & la Champagne; & au levant par une partie du païs de Liége, & le Comté de Namur. Le Hainaut peut avoir quatorze lieuës du nord au ſud, & ſeize du couchant au levant. L'air y eſt tempéré, & le tèrroir fèrtile; l'on y trouve des mines de fèr, & de plomb, & des carrières de marbre. On y compte vingt quatre villes fèrmées, & vingt ſix Abbayes; l'Eſcaut, la Sambre, & la Haiſne l'arrôſent; elle eſt poſſedée aujourd'hui par les François, & par l'Empereur. Les François occupent la partie méridionale, où ſont Bouchain, Valenciennes, Condé, Bavay, Maubeuge, le Queſnoy, Landrecis, Aveſnes, Beaumont, Chimay, Philippeville, & Marienbourg. Le *Haynaut* qu'a l'Empereur eſt au nord. Mons en eſt la capitale, les aûtres villes ſont S. Guiſlain, Binche, Roeulx, Soignies, Braine le Comte, Enghuien, Halle, Leſſines, Ath, Chiévres, & Leuze. MATY.

Ce païs a pris ſon nom de l'Aiſne, *Haina*, ou *Aina*, ou *Hagina*, & *Hagna*, rivière qui le travèrſe. De *Haina*, ou *Aina*, on a fait *Hainau*, ou *Ainau*, qui eſt l'ancien nom que Loüis le Débonnaire employe dans la diviſion de ſon Royaume; car il y faut lire *Ainau*, & non pas *Amau*, comme a fort bien remarqué Hadrien De Valois, de *Hagina*, s'eſt formé *Haginoum*, & *Haginoia*; & de *Hagna*, *Hagnawum*, ou *Hagnau*. Les Allemans diſent *Henegau* ou *Hainegow*. *Hadr. De Valois Not. Gall. p.* 240. De Valois ne veut point qu'on écrive *Hainaut*, mais *Hainau*, ou *Hénau*. Cependant aujourd'hui c'eſt l'uſage; nous prononçons même *Hainaut*, & non pas *Hainau*; non pas que nous faſſions ſentir le *t*, mais nous allongeons cette dèrnière ſyllabe.

HAYR. ſ. m. Nom d'une des habitations des déſèrts de la Lybie, où demeure une race d'Africains qu'on nomme Tèrga. *Hayr.* Elle a au couchant le Zuenziga; au levant le déſèrt d'Iguid; au nord les déſèrts de Tuat, de Tigurérin & de Meſzeb; & au midi ceux qui ſont vis-à-vis du Royaume d'Agadez au païs des Négres. Ce déſèrt n'eſt pas ſi aride. L'air y eſt bon, & le païs tempéré produit beaucoup d'hèrbes. *Marmol. L. VIII. C. 6.*

HAYSNE. Voyez HAISNE.

HAYTI. ſ. m. Ancien nom de l'Iſle de S. Domingue, que Chriſtophe Colomb, qui la découvrit, changea en celui d'Iſabelle Reine de Caſtille, & qu'on nomme maintenant l'Iſle Éſpagnole, ou de S. Domingue. *Marmol, L. IX. C. 29.*

HAYVE. ſ. f. Petite éminence de fèr que font les Sèrruriérs ſur le panneton des cléfs pour les portes benardes, pour empêcher qu'elles ne paſſent au travèrs de la ſèrrure.

HAZ.

HAZARD. ſ. m. (L'*h* s'aſpire & le *d* ne ſe prononce jamais.) Il eſt mieux d'écrire *hazard*, avec l'Académie, & tous les bons Auteurs. Il ſignifie, Cas fortuit, ce qui arrive ſans caûſe apparente, ou nécéſſaire. *Caſus.* On marque ſeulement par là, qu'il n'eſt intèrvenu aucune caûſe qui ait produit nécéſſairement un cèrtain éffèt; mais par ignorance on attribuë au *hazard* des éffèts qui ont une caûſe détèrminée, & nécéſſaire. On ne donne point d'action en Juſtice pour les dèttes des jeux de *hazard*, les cartes, les dez, &c. On déſire remporter l'avantage en toutes chôſes, & même dans les jeux de *hazard*, où il n'y a nulle adreſſe, parce qu'on joint à ſon idée celle d'heureux, & qu'il ſemble que la Fortune ait fait choix de nous, pour nous favoriſer. LOG. Dire que c'eſt le *hazard* qui a fait le monde, c'eſt alléguer un grand mot vuide, & qui n'a point de ſignification: car le *hazard* qui n'eſt rien, eſt par conſéquent incapable d'action. VAL. Un homme ſage n'abandonne pas une ſeule action au *hazard*, ou à l'emportement de l'humeur. S. ÉVR. Le moyen de ſe précautionner contre la bizarrerie du *hazard*. BELL. Profitez d'un tendre *hazard*. VILL. Toutes les parties qui compôſent la machine du monde n'ont point été diſpôſées, ni unies enſemble par un aveugle *hazard*: le *hazard* n'agit point ſi réguliérement. AB. DE T. Selon Boëce le *hazard* n'eſt rien: ce n'eſt qu'un mot vain, & ſans ſignification. Car quel pouvoir peut avoir le *hazard*, puiſque Dieu tient en ordre toutes chôſes? LE CL. Ce n'eſt point le *hazard* qui conduit les chôſes du monde; mais la fortune ſe régle par l'éſprit des hommes. DU RIER. Seroit-ce ſans deſſein & par *hazard* que l'inſtitution de l'Euchariſtie n'a pas ſeulement quatre Évangéliſtes, mais cinq, ce qui n'eſt arrivé à pas une des actions de J.C. PÉLISSON.

Ce mot vient de l'Éſpagnol *azar*, qui ſignifie un *as*, & qui ſe prend auſſi pour le *hazard* du dé. MÉN.

HAZARD, ſe pèrſonnifie quelquefois, & ſe prend pour cèrtain être chimérique auquel on attribuë ſottement les éffèts dont nous ne connoiſſons point la caûſe. *Caſus, fortuna.* Voyez les joüeurs; ils honôrent tous par un profond ſilence le *Hazard*, cette aveugle & farouche divinité, qui préſide à leur cèrcle, & y décide ſouverainement. LA BRUY. Attendrai-je du *Hazard* qu'il ôſe me venger? CORN. Le *Hazard* eſt une idée de nôtre façon; elle ne ſubſiſte que dans nôtre cèrveau. LE CL. Les Anciens ont ſuppôſé le *hazard*, pour éxprimer un je ne ſçai quoi qui agit ſans régle, & ſans intelligence. ID. Voyez FORTUNE. On dit que le *hazard* a bien des affaires, car il ſe mêle de tout. C'eſt un grand coup du *hazard* ſi cette affaire réüſſit.

HAZARD, ſe dit auſſi des biens, ou des maux qui arrivent dans le cours de la vie, ou d'une affaire. *Eventus.* Ce Fèrmiér s'eſt enrichi dans cette fèrme, par bien des *hazards*; comme des laods & ventes, confiſcations, & aûtres droits caſuèls.

HAZARD, ſe dit auſſi à la Paûme, lorſqu'une balle ne ſe réfléchit pas comme elle a de coutume, & qu'on ne la peut juger, ſoit par l'inégalité des carreaux, ſoit par aûtre caûſe.

On dit en ce ſens, quand on a trouvé l'occaſion d'acheter quelque chôſe à fort bon marché, & qui accommode fort, qu'on a trou-

vé

vé un *hazard*, un fort bon *hazard*; & au contraire, Ce n'eſt pas un grand *hazard*, C'eſt aſſez chèr.

HAZARD, ſignifie auſſi, Péril, dangér. *Periculum*. Ce malade a couru *hazard* de la vie. Vôtre honneur avec moi ne court point de *hazard*. MOL. Je veux bien courir le *hazard* de cette affaire, en courir le riſque.

Il ſe dit plus particulièrement de la guèrre, & des périls qu'on y court. Il eſt nourri dans les *hazards*. Il va affronter les *hazards*. Il eſt intrépide au milieu des *hazards*.

Tout ce qu'affrontoit ſon courage,
En forçant de Namur les orgueilleux remparts,
Peignoit l'effroy ſur le viſage,
Des généreux Guerriérs dont ce Héros partage,
Les pénibles travaux, les glorieux hazards. DES HOUL.

HAZARD, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes. Je l'ai trouvé par *hazard*. J'ai dit cela à tout *hazard*. Les plus heureuſes ſaillies de l'imagination ſe préſentent d'elles mêmes, & comme par *hazard*. S. ÉVR. Il eſt d'un homme prudent de flatter plûtôt l'amour propre des gens, que de ſe mettre au *hazard* de les offenſer. ID. C'eſt un malheur éffroyable, que de vivre *au hazard*, & de ſuivre témérairement les opinions que l'on a reçuës ſans diſcèrnement. NIC. Les hommes vivent *au hazard*, ſans principe, & ſans réfléxion. MONT. On dit abſolument, *Hazard*; pour dire, Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.

HAZARD, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, *Hazard* à la blanque; pour dire, qu'on court le même riſque que ſi on joüoit à la blanque. On dit auſſi, *Hazard* ſur les balais, pour ſe mocquer de celui qui veut vendre trop chèr une méchante marchandiſe. On dit encore, qu'il faut donner quelque chôſe au *hazard*; pour dire, que la prudence humaine ne peut pas prévoir tous les accidens qui peuvent arriver, ni y donner ordre.

HAZARD. Tèrme de Fleuriſte. Par ce mot, on entend une Tulipe, qui ſe trouve panachée, qui ne l'étoit point l'année précédente. MORIN. Il ſe dit auſſi d'un œillet & d'une anémone. LIGER.

HAZARD DRU, Tèrme de Fleuriſte. Tulippe incarnadin, couleur de rôſe incarnat, colombin & blanc d'entrée. MORIN.

HAZARD ROBIN. 1. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge, cramoiſi & blanc. MORIN.

HAZARD ROBIN. 2. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe col. gris de lin & blanc. MORIN.

HAZARDER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Riſquer, mettre au hazard, expôſer à la fortune. *Periculo committere. Hazarder* la bataille. ABL. Pèrſonne n'ôſa ſe *hazarder* à lui donner un conſeil fidelle. MAUCROIX. Un homme ſage ne doit rien *hazarder*, ou *hazarde* le moins qu'il peut. Il faut *hazarder* ſon bien & ſa vie pour le ſalut de la patrie. Il ne faut point *hazarder* l'honneur de ſon jugement, en décidant trop vîte ſur des chôſes dont nous n'avons point d'évidence. LE CL. Ils *hazardent* de lui apprendre la conduite de ſa Maîtreſſe. BUSSI. Prudemment, il ne faut point *hazarder* le préſent pour l'avenir. CL. *Hazarder* ſa réputation. BUSSY RAB.

Souvent à marcher ſeul j'ôſe me hazarder. LA FONT.

Démêlez la vèrtu d'avec ſes apparences;
Ne hazardez *jamais vôtre éſtime trop tôt.* MOL.

Quelques-uns derivent ce mot de *alea*, comme étant la ſource de tous les hazards.

HAZARDER, ſe dit auſſi en parlant de ceux qui font des imprudences. *Periculo exponere.* Il ne faut pas s'étonner ſi cet homme ſe ruine, il *hazarde* trop. C'eſt un indiſcrèt, qui *hazarde* de ſe faire rompre bras & jambes.

On dit auſſi figurément d'un Orateur, d'un Poëte, ou d'un aûtre Écrivain, qu'il *hazarde* un mot; pour dire, qu'il ſe ſèrt d'un mot nouveau, étrangér & factice, pour éſſayer s'il plaira à ſes auditeurs avec les adouciſſemens qu'il lui peut donner. Tout eſt éxtrémement *hazardé* dans cet Ouvrage; c'eſt-à-dire, qu'il y a des penſées nouvelles & hardies.

On dit provèrbialement, *Hazarder* le pacquet; pour dire, Mettre au hazard quelque chôſe que ce ſoit, après avoir été longtems incèrtain du parti qu'on devoit prendre.

HAZARDEUX, EUSE. adj. Celui, celle qui hazarde, qui riſque. *Qui in periculum conjicit, qui dat aliquid in caſum.* Les Marchands *hazardeux* ſont en paſſe de faire banqueroute, ou d'acquérir de grands biens. Un ſoldat *hazardeux*, eſt celui qui ne craint point d'expôſer ſa vie; qui court aux plus grands hazards. C'eſt un Médecin trop *hazardeux*. ABL.

On dit auſſi, qu'un coup eſt fort *hazardeux*, quand il eſt fort incèrtain, quand il peut manquer par cent inconvéniens qui peuvent arriver, ou quand les ſuites en ſeront fort dangéreuſes. On

dit dans le même ſens, action *hazardeuſe*. Le mariage eſt un engagement trop *hazardeux*. Boileau dit en parlant des Médecins;

Pour moi, grand ennemi de leur art hazardeux.

HAZARDEUSEMENT. adv. D'une manière fortuite & hazardeuſe, ou dangereuſe. *Periculosè.*

HAZFELD. Voyez HATZFELD.

H É.

HÉ! Intèrjection qui éxprime la plainte, l'admiration, & aûtres mouvemens de l'âme. *Heus! Hé!* venez çà que je vous embraſſe. *Hé!* comment vous êtes vous porté dans vôtre voyage? *Hé!* que vous êtes timide de ne me pas advèrtir de vos beſoins. *Hé!* qui vous a fait ſi hardi, &c. *Hé!* morbleu, ne me faites pas parler là-deſſus. MOL.

Quelquefois on joint au mot de *hé* celui de *bien*; *hé bien!* & alors ces mots ſèrvent à réveiller l'attention, à éxciter à faire quelque chôſe. *Hé bien!* vous dormez? *Hé bien.* Commençons.

HÈ. Parole ou ſon que profèrent ceux qui appellent de loin quelqu'un. *Hem.* On prononce *hai*, comme dans le mot *haine*.

H E A.

HEA. ſ. m. Nom propre d'une Province du Royâume de Maroc, en Barbarie. *Hea.* Elle eſt le long de l'Océan Atlantique, qui la baigne du côté du couchant; les Provinces de Suſa, & de Guzula, la confinent vèrs le midi; celle de Maroc au levant; & celle de Ducala au nord. Cette province eſt pleine de montagnes, mais elles ſont fèrtiles, & bien peuplées. Ses lieux principaux ſont Tedneſt capitale, Téouleth, & Téfethna. MATY. Voyez Marmol, L. III. C. 2.

HEAUME. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Ancienne arme déffenſive que les Chevaliérs portoiènt ſur la tête, tant à la guèrre que dans les tournois, & qui ſèrt d'ornement ou de timbre ſur les Écus des Armoiries. *Galea, helmus.* On a dit auſſi autrefois *iaume*, *elme*, *héalme*. Le mot de *heaûme* n'eſt prèſque plus en uſage. On l'a appellé de divèrs noms, *habillement de tête*, *caſque*; & ſous François I. *armet*. C'eſt une remarque de Paſquier dans ſes Rechèrches L. VIII. C. 3. Il eſt différent du morion, de la ſalade, cabaſſet, pot & bourguignote, dont on s'eſt ſèrvi ſeulement dans l'Infanterie. Le *heaûme* couvroit le viſage, & il n'y avoit qu'une ouvèrture à l'endroit des yeux, garnie de grilles, & de treillis, qui ſèrvoit de viſière. Le *heaûme* eſt un ornement & une marque de Nobleſſe, & des Fiéfs nobles, & qui en fait voir les différens degrez ſelon ſa nature & ſa ſituation à plus ou à moins de vûës ſur les Écus. Les Rois & les Empereurs le portent tout d'or, brodé & damaſquiné, tarré de front, la viſière entièrement ouvèrte ſans aucunes grilles, ni barreau.

Les Princes & Ducs Souverains le portent d'or, & tarré de front ſans viſière, mais un peu moins ouvèrt, pour marquer une moindre dignité; & quand il y a des barreaux, ils en mettent onze.

Les Princes & Ducs non Souverains, Connétables, Amiraux, Généraux d'armée, Gouvèrneurs de Provinces, Chanceliérs, &c. le portent d'argent avec la viſière, œillière, nazal & ventaille, bordure & clous d'or, tarré de front, & à neuf grilles, ou barreaux.

Les Marquis le portent tout d'argent à ſept barreaux, tarré de front.

Les Comtes, Vidames & Vicomtes, Prémiérs Préſidens, Gardes des Sceaux, Colonèls, Meſtres de Camp, le portent tout d'argent, tarré de deux tiérs montrant ſept barreaux.

Les Barons & anciens Chevaliérs & hauts Juſticiérs le portent d'argent bruni, tarré ſeulement de côté montrant cinq barreaux.

Les Gentilshommes de trois races patèrnelles & matèrnelles le portent d'aciér poli, pôſé & tarré en profil, le nazal relevé, le ventaille abbaiſſé, montrant trois grilles à la viſière.

Les ſimples Écuyérs le portent de fèr & de profil, & morné, le nazal & le ventaille joints enſemble ſans aucune viſière, & néanmoins un peu entr'ouvèrt.

Les nouveaux annoblis, ſoit par armes, par office, ou par finances, le portent de profil avec la viſière clôſe & abbatuë.

Les Bâtards le portent de même, mais ils doivent être contournez, ou tournez à gauche. Mais le Père Ménéſtrier, en ſes traitez du Blâſon, dit que ces différences ſont inventions nouvelles inconnuës avant la Colombière. Tous ces *heaûmes* doivent être ſurmontez d'un bourrelet, ou cèrcle cordonné, qui doit être toûjours des Émaux du champ, ou des figures principales de l'Écu.

Dans les Tournois on donnoit le *heaûme* pour prix à celui qui avoit le mieux fait du côté des Tenans, parce que c'eſt la prémière des armes déffenſives; au lieu qu'on donnoit une épée à celui qui avoit vaincu du côté des Aſſaillans, parce que c'eſt la prémière des armes offenſives. On crioit autrefois *As heaûme*,

comme

comme on crie à préſent *Aux armes.* On tient que les Curettes fûrent les inventeurs du caſque & de l'épée ; & que ceux de Carie ſont auteurs de la crête ſur le *beaûme*, & des cuiſſars.

Ce mot vient de *helmus*, qui a été fait de l'Allemand *helm.* MÉN. L'Italien dit *helmo*, & l'Eſpagnol *yelmo*, l'Anglois *helm.* Lindenbrok dit que c'eſt un mot Allemand ; Spelmannus, que c'eſt un mot Saxon.

HEAUME ; en tèrmes de Mèr, ſe dit du timon, qui eſt un manche attaché au gouvèrnail, ou une grande barre que manie à ſon gré celui qui gouvèrne. *Temo.*

HEAUMERIE. ſ. f. Lieu où on fait les heaûmes, & où on les vend. *Galearum fabrica, officina.* Il y a encore à Paris la ruë de la *Heaûmerie*, où l'on faiſoit toutes ſortes d'armes déffenſives, dont le heaûme étoit réputé la principale. Ce mot n'eſt plus guères en uſage, parce que la chôſe n'y eſt plus.

HEAUMIÉR. ſ. m. Armuriér qui fait des heaûmes. *Galearum artifex.* Ce mot s'eſt encore conſèrvé dans les lettres des Armuriérs, où on leur donne auſſi la qualité de *Heaûmiérs.*

HEB.

HEB, ou CHEB. Voyez ÉGRA.

HÉBAL. ſ. m. Nom propre de l'une des pointes de la montagne de Garizim, en Paleſtine. *Hebal.* Voyez GARIZIM. Les Septante l'appellent Γαιβὰλ, *Gabal.* Il étoit dans la Tribu d'Éphraïm. Conſultez Deut. XI. 29. 30. & XXVII. 4. 5. 6. 13. Joſ. VIII. 30. 31. 32. 33.

HÉBDOMADAIRE. adj. de tout genre. *Quod per hebdomadam accidit, ſingulis hebdomadibus recurrens.* Il n'a guère d'uſage qu'en cette phrâſe, Nouvelles *hébdomadaires* ; pour dire, nouvelles qui ſe diſtribuënt toutes les ſemaines, & qu'on appelle communément *Gazettes.* On tient que Sarraſin eſt l'Auteur de cette éxpreſſion, qui ne s'employe ordinairement que par taillerie & par mépris. Ce ſont des nouvelles *hébdomadaires* ; les billeveſées *hébdomadaires.*

HÉBDOMADIÉR. ſ. m. Celui qui eſt en ſemaine dans un Chapître, ou en un Couvent, pour faire l'Office, & y préſider, pour dire les Antiennes & les Oraiſons, & faire les aûtres fonctions que font les Supérieurs, & les Dignitez dans les Fêtes ſolemnelles. *Qui munus aliquod obit per hebdomadam, hebdomadarius.* En pluſieurs lieux on l'appelle *Semainiér*, & en d'aûtres, *celui qui eſt à l'aigle*, qui eſt en tour ; il eſt le plus ſouvent le Collateur des Bénéfices qui viennent à vaquer pendant ſa ſemaine. Quelques-uns prétendent que cet uſage eſt un abus, & que l'éléction ſe doit faire capitulairement. Le Parlement a quelquefois caſſé les proviſions données par le Chanoine *hébdomadiér.*

Dans les Monaſtères l'*Hébdomadiér* eſt celui qui ſèrt à tâble les Moines pendant une ſemaine, ou pendant un cèrtain tems marqué ; c'eſt auſſi celui qui aide le cuiſiniér ou l'officiér, ou qui rend quelque autre ſèrvice dans le Monaſtère pendant l'éſpace d'une ſemaine.

On trouve dans l'antiquité Éccléſiaſtique neuf différentes ſortes d'*Hébdomadiérs* ; l'*Hébdomadiér* Chantre, *Hebdomadarius Cantor* ; l'*Hébdomadiér* du Chœur, *Hebdomadarius Cleri*, ces deux-ci ne ſont que la même chôſe ; c'eſt celui qui préſide à l'office ; l'*Hébdomadiér* de la cuiſine, *Hebdomadarius coquinæ* ; c'eſt celui qui ſèrt à la cuiſine, qui aide le cuiſiniér pendant la ſemaine ; l'*Hébdomadiér* des déffunts, ou des morts, *Hebdomadarius defunctorum*, celui qui avoit ſoin de l'Office & des Sèrvices des morts ; l'*Hébdomadiér* de l'Invitatoire, *Hebdomadarius Invitatorii*, celui qui chante l'invitatoire ; l'*Hébdomadiér* Lecteur de table, *Hebdomadarius Lector ad menſam*, celui qui lit pendant les repas durant la ſemaine ; l'*Hébdomadiér* de la Grand Meſſe, *Hebdomadarius Majoris Miſſæ*, celui qui la dit pendant la ſemaine ; l'*Hébdomadiér* du Pſeautiér, *Hebdomadarius Pſalterii* ; c'eſt apparemment le même que l'*Hébdomadiér* du chœur, l'*Hébdomadiér* du S. Autel, *Hebdomadarius ſacri altaris*, eſt apparemment le même que l'*Hébdomadiér* de la grande Meſſe.

Ce mot vient du Grèc ἑβδομάς, qui ſignifie le nombre ſeptenaire, du Grèc ἑπτὰ, *ſeptem, ſept.*

HÉBDOMADIÈRE. ſ. f. Religieuſe qui eſt en ſemaine pour dire l'Office, & y préſider dans ſa Communauté. *Hebdomadaria.* M. Chaſtelain en rapportant les Régles de Fontévraut, dans ſon Martyrol. T. I. p. 746. & ſuiv. dit tantôt *Hébdomadière*, & tantôt ſemainière. L'*Hébdomadière* commencera le *Pretioſa*, page 757.

HEBDOME, ou HEBDOMON. ſ. m. Nom d'un fauxbourg de Conſtantinople, qui en étoit éloigné de 7 milles. *Hebdomum.* L'Empereur Théodôſe fit porter le chêf de S. Jean à l'*Hebdome* aux fauxbourgs de Conſtantinople. CHAST. *Mart. T. I. p.* 736.

HÉBÉ. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité payenne.

Hebe, Juventa, Juventus. Homère vèrs la fin de l'XIe Livre de l'Odyſſée, & Héſiode dans v. 922. & 952. & Apollodore L. I. font *Hébé* fille de Jupitèr & de Junon. D'aûtres poſtérieurs à ces deux Poëtes diſent que Junon la conçut ſans avoir eû commèrce avec aucun homme. Les uns diſent que ce fut pour ſe venger de Jupitèr, qui avoit produit Minèrve tout ſeul. Les aûtres, qu'Apollon ayant donné un repas à Junon dans le palais de Jupitèr, il lui ſèrvit entre aûtres chôſes des laituës ſauvages ; que Junon donna ſur ce plat avec avidité, & qu'elle en mangea tant qu'elle, qui juſque là avoit été ſtérile, devint groſſe d'*Hébé.* Jupitèr, charmé de ſa beauté, la prit pour vèrſer à boire aux Dieux ; mais *Hébé* étant tombée d'une manière peu décente en ſèrvant les Dieux dans un grand ſouper qu'ils faiſoient en Éthiopie, il lui ſubſtitua Ganyméde, ſoit qu'il ôtât à *Hébé* toute ſa fonction, ſoit qu'elle ſèrvît encore les Déeſſes, & Ganyméde ſeulement les Dieux, ou même Jupitèr ſeulement, & *Hébé* tous les aûtres Dieux & Déeſſes. C'étoit la Déeſſe de la jeuneſſe. Depuis qu'Hèrcule eut été mis au nombre des Dieux elle fut ſa femme, & à ſa prière elle rajeûnit Iolaüs fils d'Iphicle, cochér d'Hèrcule. Dans l'Iliade d'Homère L. V. *Hébé* attéle le char de Junon. Pauſanias dit qu'on la nomma Ganyméde, *Ganymeda.* Les Latins l'appellent *Hébe*, & *Juventa.* Voyez Ovide De Ponto, L. I. Éleg. XI. v. 11. Triſtan T. I. p. 626. & ſuiv. Les Poëtes ont dit qu'*Hébé* étoit épouſe d'Hèrcule, parceque la jeuneſſe eſt ordinairement jointe avec la rigueur & la force.

> *En la voyant juſqu'à ce jour,*
> *Châcun l'à priſe pour l'Amour :*
> *Mais de la jeune* Hébé *c'eſt à préſent l'image,*
> *Telle dans le ſéjour des Cieux,*
> *Cette Déeſſe a l'avantage,*
> *De vèrſer le Nectar des Dieux.* N. CH. DE VÈRS.

Ce nom d'*Hébé* vient du Grèc ἥβη, qui veut dire jeuneſſe ; en écrivant le mot Grèc avec nos caractères, on a le mot *Hébé.*

HÉBÈRGE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *logement. Domicilium.* Il ſe trouve en pluſieurs Coutumes, & même en celle de Paris. Juſqu'à ſon *hébèrge*, c'eſt à dire, Juſqu'à l'étage où il eſt logé. Il y en a qui diſent qu'*hébèrge* dans la Coutume de Paris ſignifie la hâuteur & l'étenduë d'un héritage, par comparaiſon aux aûtres héritages voiſins.

Borel dit que ce mot vient de *burgus, bourg* ; & celui-ci du Grèc πύργος, qui ſignifie un *clochér*, ou *tour.*

HÉBÈRGEMENT. ſ. m. Nom d'un ancien droit. *Herbergiagium. Jus epularum aliquot annuarum Procuratio.* Le droit d'*hébergemens*, ou Procurations, étoit un cèrtain nombre de repas, que l'on devoit par an au Seigneur. *Lobineau hiſt. de Bret. Tom. I. p.* 200.

HÉBÈRGEMENT. Signifioit autrefois une maiſon noble, maiſon logeable, qu'on appelloit autrement hôtel hébregé. *Viri nobilis ædes, domus, domicilium.* Voyez la dèrnière hiſt. de Bret. T. II. p. 395. & p. 1151. Un hôtel hébregé valant 100 livres ; & dans le Gloſſaire au mot *Herbergiagium.*

HÉBÈRGEMENT. ſ. m. Dans la Coutume de Normandie ce mot ſignifie un manoir en roture ſitué à la campagne.

HÉBÈRGER. v. act. & neut. Loger un paſſagér, le recevoir chez ſoi, lui donner le couvèrt pendant une nuit. *Hoſpitio excipere.* Quand on eſt ſurpris de la nuit en quelque lieu, on ſe va *hébèrger* chez le Curé, ou chez quelque aûtre pèrſonne charitable qu'on peut trouver. Par tout où nous avons *hébèrgé*, nos hôtes n'ont point fait de difficulté de prendre de l'argent de nous. VOIT.

> *Il fut jadis gent limoneuſe*
> Hébèrgeant *en plage bourbeuſe.*

Ce mot eſt vieux, & ne peut plus avoir d'uſage que dans le ſtile plaiſant & railleur. Il vient de l'Allemand *herbergen*, ſignifiant la même chôſe. On trouve auſſi dans Lipſe *hereberga caſtra.* MÉN. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *hebergier*, qui ſignifie *ſe coucher ſur l'hèrbe.* Paſquier croit qu'il vient de l'Italien *albergar*, ou que les Italiens l'ont pris de nous.

En Architecture on dit *s'hébèrger*, c'eſt à dire, s'adoſſer ſur & contre un mur mitoyen.

HÉBÈRGÉ, ÉE. part. adj. Jamais gens ne fûrent plus mal *hébèrgez.* Il ne ſe dit qu'en raillerie. On a dit autrefois hébregé, hôtel hébregé. Voyez HÉBÈRGEMENT.

HÉBÊTER, ou HÉBÊSTER. v. act. Rendre bête & ſtupide. *Hebetare.* A force de crier des valèts, on les *hébête*, ils ne ſçavent plus ce qu'ils font. Le vin & la crapule *hébêtent* les plus beaux éſprits. Le grand âge *hébête* les gens.

Ce mot vient du Latin *hebetare*, du primitif *hebes*, qui ſelon quelques-uns eſt tiré du Grèc ἀμβλὺς, qui ſignifie *obtus, rebouché.*

HÉBÊTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt un homme tout *hébêté*, qui n'eſt

n'eſt plus capable de rien. Il eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un *hébété*. C'eſt une *hébétée*. *Hebes*.

HÉBON. ſ. m. Surnom de Bacchus. *Hebo*. Ce nom avoit été donné à Bacchus du nom Hébé, Déeſſe de la Jeuneſſe, parce qu'elle étoit inſéparable de ce Dieu, & les Napolitains l'honoroient ſous ce nom. *Triſtan*, *T. I. p.* 626.

HÉBRAÏQUE. adj. Qui concerne les Hébreux. *Hebraïcus*. Les Hébreux compoſent la nation *Hébraïque*. La Langue *Hébraïque* eſt appellée la *Langue ſainte*, à cauſe que la Bible eſt écrite en cette Langue. Les caractères *Hébraïques*.

HÉBRAÏSME. ſ. m. Manière de parler propre de la langue Hébraïque. *Hebraiſmus*, *Idiotiſtiſmus Hebraïcus*. On ne peut entendre même les verſions de l'Écriture ſans ſçavoir l'Hébreu, parce qu'elles ſont pleines d'*Hebraïſmes*. Nôtre langue eſt pleine d'*Hebraïſmes* qu'elle a empruntez de l'Écriture, & conſacrez; par exemple, fils de perdition, s'endormir dans le Seigneur &c.

HÉBREU. ſ. m. Nom propre de peuple. *Ebræus*, *Hebræus*. La première fois que ce nom ſe trouve, c'eſt au Ch. XIV. de la Gen. v. 13. lorſqu'un homme échapé de l'expédition des quatre Rois confédérez de l'Orient contre les cinq Rois de Sodome & des aûtres villes voiſines, vint apprendre à Abraham *Hebreu* que Loth ſon neveu étoit pris captif, & qu'on l'emmenoit. Les *Hébreux* ſont les douze Tribus qui deſcendoient des douze Patriarches fils de Jacob; on les appelle le peuple *Hébreu*. Lorſque Moyſe fut devenu grand, il ſortit pour aller voir ſes frères. Il vit l'affliction où ils étoient, & il trouva que l'un d'eux, *Hébreu* comme lui, étoit outragé par un Égyptien. Saci. Sont-ils *Hébreux*? Je le ſuis auſſi. Port-Roy.

Ce mot n'a point de féminin, & il faut dire, la femme, la fille d'un *Hébreu*, & point autrement. Nos Auteurs ne diſent point au féminin, tant adjectif que ſubſtantif, *Hebreuſe*. Au L. de l'Éxode I. 16. 19. II. 7. Deut. XV. 12. où il y a dans le texte. Les *Hébreuſes*, une femme *Hébreuſe*, Saci a traduit, Les femmes des *Hébreux*, une femme des *Hébreux*. Royaumont dit auſſi, La ſœur de l'enfant qui voyoit ce qui ſe paſſoit, s'approcha, & pria la fille de Pharaon d'agréer qu'elle allât chèrcher une femme des *Hébreux* pour ſervir de nourrice à ce petit; & non pas une femme *Hébreuſe*, ou une *Hébreuſe*.

Dieu même, diſent-ils, s'eſt retiré de nous.
De l'honneur des Hébreux *autrefois ſi jaloux,*
Il voit ſans interêt leur grandeur terraſſée,
Et ſa miſéricorde à la fin s'eſt laſſée. Racine.

Tout ce qui reſte encor de fidèles Hébreux
Lui viendront aujourd'hui renouveller leurs vœux. Id.

Ainſi l'on vit l'aimable Samuel
Croître à l'ombre du Tabernacle.
Il devint des Hébreux *l'eſpérance & l'oracle.*
Puiſſes-tu, comme lui, conſoler Iſraël. Id.

Ce nom eſt originairement *Hébreu*. Il s'eſt formé du Latin *Hebreus*, qui avoit été pris du Grèc Ἑβραῖος, qui s'étoit fait de l'*Hébreu* עברי, *Ibri*, nom du peuple dont nous parlons. Les ſçavans ne conviennent pas de l'origine de ce nom. Quelques Auteurs du moyen âge, qui ne ſçavoient point la langue originale de l'Écriture, ont cru ſur quelque reſſemblance de ſon qu'*Hébreu* venoit d'Abraham, & que ce peuple avoit pris ce nom, parce qu'il deſcendoit d'Abraham. C'eſt une erreur ſi groſſière, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée. Il y a deux aûtres ſentimens bien plus raiſonnables, & dont cèrtainement l'on doit reconnoître que l'un ou l'aûtre eſt le vrai. Le prémier, le plus général, & auſſi aſſurément le plus vrai, eſt que ce nom vient de עבר, *Eber*, ou *heber*, nom propre d'homme, & que les Hébreux ont eû ce nom du Patriarche *Eber*, ou *Heber*, fils de Salé, & triſayeul du grand père d'Abraham, qui naquit l'an du monde 1757, plus de 2260 ans avant J. C. On ſçait que tous ces prémiers peuples ne prenoient point d'aûtre nom que celui de quelqu'un des Ancêtres dont ils deſcendoient. L'aûtre opinion eſt que ce mot vient de la prépoſition עבר, *eber*, qui ſignifie *trans*, c'eſt à dire *au delà*, & que ce nom fut donné prémièrement à Abraham, par les Cananéens, parce qu'il venoit d'audelà du fleuve, d'audelà de l'Euphrate; car en effet il venoit de la Méſopotamie. Ainſi ſuivant cette étymologie *Hébreu*, dit-on, eſt la même chôſe que *transfluvidis*, c'eſt à dire, ſi l'on peut uſer de ce mot, d'Outrefleuve, comme nous diſons d'Outremèr. Ou plutôt *Hébreu* eſt la même chôſe que *Pardelà*, pris ſubſtantivement, comme nous le prenons quelquefois dans le diſcours familiér, pour marquer un homme d'audelà de la Loire, & ſurtout des provinces d'où le langage & la prononciation ſont plus corrompus; un Gaſcon, par exemple, un Languedochien, un Provençal, un Auvèrgnac, &c. C'eſt un *pardelà*, diſons nous, Ce ſont des *pardelà*; c'eſt à dire, des gens d'audelà de la rivière de Loire. De même *Hébreu* dans la Tèrre de Chanaan, étoit un *Pardelà*, c'eſt à dire, un homme d'audelà de l'Euphrate. On pourroit ajouter que la coûtume qu'avoient les peuples de ces tems-là de porter le nom de quelqu'un de leurs ancêtres fut obſervée en ceci, parceque ce nom fut donné à Abraham, de qui ſes deſcendans le prirent. Mais les peuples ne prenoient point leur nom des ſurnoms, ou des noms de la patrie de leurs pères, mais de leurs noms propres & perſonels. Voyez Des Pierres *Tr. de Textu Hebr.* Buxtorf *Diſſert. De Ling. Hebr.* Walton *Proleg. III.* Toſtat & les Interprétes ſur le v. 13. de l'Exode Ch. XIV.

On varie ſur la manière d'écrire ce mot. Prêſque tous les Proteſtans l'écrivent tant en Latin qu'en François ſans *H*. Quelques Catholiques, mais en petit nombre, le font auſſi. M. Huet, par exemple, écrit toûjours *Ebreu*, comme on le peut voir dans ſa Diſſertation ſur le Paradis tèrreſtre, & dans ſes aûtres ouvrages François. Il eſt cèrtain qu'en Hébreu c'eſt un ע, *ain*, qui n'eſt qu'un א *aleph* naſal, ou paſſé par le nez, & qui n'a point coûtume de s'éxprimer par une *H*, ou par une aſpiration forte; mais en ces mots *Heber*, & *Hébreu*, l'uſage l'a emporté, les Septante, & depuis eux tous les Grècs y mettent un éſprit âpre, les Latins & nos langues modèrnes une *H*.

Au reſte, *Hébreu* & Juif ſont fort différens: le prémier ſe dit de tous les deſcendans de Jacob, & Juif n'en ſignifie qu'une partie, comme nous le dirons en ſon lieu.

Hébreu. adj. Hébraïque. Qui appartient au peuple Hébreu. *Hebræus*, *Hebraïcus*. Le peuple *Hébreu*. Le Texte *Hébreu* de la Bible.

Hébreu. ſ. m. Langue Hébraïque, langue que parloient les Hébreux, & dans laquelle ſont écrits la plûpart des livres de l'Ancien Teſtament. *Hebræa lingua*. Préparez vous à une lecture ſéche, à une rechèrche épineuſe, à l'ennui des citations, & à eſſuyer quelque Grèc & quelque *Hébreu*. Huet. Un bon Interpréte de l'Écriture doit ſçavoir l'*Hébreu*. L'*Hébreu* n'eſt pas ſi difficile à apprendre qu'on ſe l'imagine. L'*Hébreu* des Pſeaumes, du Livre de Job, & de tout ce qui eſt poëtiquement écrit, eſt le plus difficile. L'*Hébreu* d'Iſaïe eſt élégant & noble, & digne d'un Prince de la Maiſon de David neveu & petit fils de Roi. Un Livre farci d'*Hébreu*; un ſçavant tout *hériſſé* de Grèc & d'*Hébreu*. Apprendre l'*Hébreu*, enſeigner l'*Hébreu*. On dit par une éſpéce de provèrbe, que pour être ſçavant il faut ſçavoir parler Latin, entendre le Grèc, & lire l'*Hébreu*.

L'*Hébreu* n'a point de voyelles originairement. Les Maſſorêtes les ont marquées par les points au deſſous des conſones. Il n'y a aujourd'hui aucun ouvrage de l'Antiquité qui ſoit écrit en pur *Hébreu*, que l'Ancien Teſtament, il y a même quelques parties qui ſont en Chaldaïque, & différens mots Chaldaïques, ou de quelques aûtres langues répandus en différens endroits.

L'*Hébreu* eſt donc la plus ancienne langue qu'il y ait eû au monde, du moins par rapport à nous, qui n'en connoiſſons point de plus ancienne. C'eſt, diſent quelques Sçavans, la langue dont Dieu ſe ſèrvit quand il parla à Adam dans le Paradis tèrreſtre, & que les Saints parleront dans le Ciel pour loüer Dieu durant toute l'éternité. Quoi qu'il en ſoit de ces avantages, l'*Hébreu* tel que nous l'avons dans la Sainte Écriture, eſt une langue fort régulière, & fort analogique, elle eſt ſurtout admirable dans les conjugaiſons. A proprement parler il n'y en a qu'une qui ſoit ſimple, mais elle ſe varie dans chaque vèrbe en ſept ou huit manières differentes, ce qui fait autant de conjugaiſons différentes, & donne une fort grande quantité d'éxpreſſions pour repréſenter par un ſeul mot les differentes modifications d'un vèrbe, & pluſieurs idées à la fois que nous n'éxprimons dans les langues modèrnes, & dans pluſieurs langues anciennes & ſçavantes, que par des périphrâſes.

Les mots originaux, qu'on appelle *racines*, n'ont prêſque jamais que trois lettres, & deux ſyllabes, qui s'éxpriment par deux ſons, ou par le même redoublé, qui ſe repréſente par deux voyelles qu'on appelle point.

Il y a dans l'Hébreu vingt deux lettres, que les Grammairiens diviſent en *gutturales*, *palatales*, *dentales*, ou *ſifflantes*, *labiales*, & lettres de la *langue*; cette diviſion eſt tirée des différens organes de la parole, dont quelques-uns contribuënt plus que les aûtres à la prononciation de cèrtaines lettres. On ne diſtingue ordinairement dans l'*Hébreu* que cinq voyelles, qui ſont les mêmes que les nôtres, *a, e, i, o, u*: mais en *Hébreu* on diviſe chaque voyelle en deux, une longue & une bréve, on donne à celle qui eſt longue un ſon plus grâve & plus long, & à celle qui eſt bréve un ſon plus clair, & plus court. Il faut cependant remarquer que les deux dèrnières voyelles ont des ſons tout différens qui diffèrent autrement que par la quantité, & par le plus ou le moins d'élévation dans le ſon. A ces dix ou onze voyelles il en faut ajouter quelques aûtres, qu'on appelle demi-voyelles, ce ne ſont que de légers mouvemens qui ſervent à lier les conſones, & à faire paſſer plus facilement de l'une à l'aûtre: ces demi-

voyelles répondent à nôtre *e* muet, il ne s'écrit prêſque que dans le François, mais dans le François & dans les aûtres langues il le faut prononcer, & on le prononce en éffèt quand il y a pluſieurs conſones de ſuite qu'on veut faire entendre.

Dans l'*Hébreu* le nombre des accens eſt prodigieux, on en compte près de quarante, & il y en a pluſieurs dont l'uſage n'eſt pas encore bien connu après toutes les rechèrches que les Sçavans ont faites ſur cette matière : on ſçait en général trois chôſes des accens de l'*Hébreu*. 1°. ils ſèrvent à diſtinguer les phrâſes, & leurs membres, comme les points & les virgules en François. 2°. à détèrminer la quantité des ſyllabes. 3°. à marquer le ton qu'il faut prendre en chantant, ainſi on ne doit pas être ſurpris qu'il y ait plus d'accens dans l'*Hébreu* que dans les aûtres langues, puis qu'ils font dans l'*Hébreu* la fonction de trois chôſes qui ont des noms différens dans les aûtres langues. On donne aux accens les noms d'accens grammairiens, accens rhétoriciens ; accens de muſique, accens royaux, accens miniſtres, ou auxiliaires : châque accent qui eſt renfèrmé dans ces claſſes a ſon nom particuliér.

Comme nous n'avons l'*Hébreu* que dans la Sainte Écriture, cette langue manque de beaucoup de mots, non ſeulement parceque dans les prémiérs tems les langues n'étoient pas ſi abondantes qu'elles ſont aujourd'hui, mais auſſi parceque les Auteurs ſacrez n'ont pas eû occaſion d'employer beaucoup de tèrmes qui étoient en uſage de leur tems, & même dans les tems plus reculez dont ils rapportent l'hiſtoire. Du reſte, l'*Hébreu* eſt ſuſceptible de tous les ornemens du diſcours que demandent les différens ſujèts, & que peuvent donner les caractères particuliérs du génie des Auteurs.

Il eſt inutile de rechèrcher l'origine d'une langue qu'on regarde comme la prémière & la plus ancienne du monde, & que des ſçavans diſent que Dieu communiqua à Adam quand il l'eut créé, comme il communiqua dans la ſuite la connoiſſance des langues aux Apôtres. Albèrti, dans ſon dictionnaire *Hébreu* qu'il appelle *Porte de la langue ſainte*, prétend trouver dans châque mot, dans ſa racine, dans ſes lettres, & dans la manière de les prononcer, la raiſon de la ſignification de ce mot ; mais il a pouſſé ſes rechèrches trop loin, & on a fait voir dans les Mémoires pour les Sciences & les beaux Arts qui s'impriment à Trévoux, que des mots qui ſignifient des chôſes différentes, devroient dans les principes de cet Auteur ſignifier la même chôſe, ou des chôſes à peu près ſemblables. M. Neuman & Loeſcher ont encore pouſſé cette idée plus loin & plus réguliérement qu'Albèrti, le prémiér dans ſon *Geneſis linguæ Sanctæ* & *Exodus linguæ Sanctæ*, & le ſecond dans ſon Traité *De Cauſis linguæ Hebrææ*.

Les langues Chaldaïque, Syriaque, Éthiopienne, Arabe, &c. ſont des dialectes de l'*Hébreu*, comme les langues Françoiſe, Italienne, Eſpagnole, Portugaiſe, ſont des dialectes du Latin.

HÉBREU RABBIN, ou RABBINIQUE, ou *Hébreu de Rabbin*, eſt la langue dont ſe ſèrvent les Rabbins, dans les ouvrages qu'ils compôſent. Ce qui en fait le corps & la principale partie, c'eſt l'*Hébreu* & le Chaldaïque, avec divèrs changemens dans les mots de ces deux langues, dont ils ont beaucoup étendu les ſignifications. Ils ont auſſi beaucoup emprunté de l'Arabe, le reſte eſt compôſé de mots & d'expreſſions tirées la plûpart du Grèc, quelques unes du Latin, les aûtres de divèrſes langues modèrnes, ſur tout de cèlle qu'on parle dans le lieu où châque Rabbin a vêçu & écrit ; ceux même qui ne liſent pas les Rabbins peuvent voir ce que l'on vient de dire dans le תשבי, ou Theſbites de Rabbi Élias Levita, dans le petit ouvrage de R. Cohen de Lara intitulé עיר דויד, c'eſt à dire, *Civitas David : ſive De Convenientia Vocabulorum Rabbinicorum cum Græcis & quibuſdam aliis linguis Europæis* ; dans le Dictionnaire Chaldaïque, Thalmudique & Rabbinique de Buxtorf &c.

Au reſte, l'*Hébreu* de Rabbin eſt une langue très-féconde ; car comme a remarqué M. Simon, Crit. de l'Ancien Teſtam. L. III. C. 7. il n'y a prêſque point de ſcience dont les Rabbins n'ayent traité. Ils ont traduit la plûpart des anciens Philoſophes, des Mathématiciens, Aſtronomes, Médecins, Ils ont écrit eux mêmes des livres ſur toutes ces ſciences. Ils ne manquent pas même de Poëtes, ni de Rhéteurs. Enfin, cette langue, toute remplie qu'elle eſt de mots étrangers, ne laiſſe pas d'avoir quelque grâce dans les livres de ceux qui écrivent bien, & il n'eſt pas même impoſſible de la réduire en art, bien que quelques Sçavans hommes qui ne l'avoient pas étudiée aſſez à fond ayent été d'un ſentiment oppoſé. SIMON. Non ſeulement cela n'eſt pas impoſſible, mais on l'a fait. Genebrard a commencé, dans ſon *Iſagoge Rabbinica*, qui n'eſt pourtant guère que pour apprendre à lire. Buxtorf a fait de même à la fin de ſa Grammaire Hébraïque, où l'on trouve une addition intitulée *Lectionis Hebræo-Germanicæ uſus & exercitatio*. D'aûtres ont été plus loin. Jean Maïus donna une Grammaire Rabbinique à Gieſſen ces dèrnières années, *Joannis Maii Grammatica Rabbinica*. Avant lui André Sennèrt en avoit imprimé une à Wittemberg en 1666. ſous le titre de *Rabbiniſmus h. e. Præcepta Targumico Talmudico Rabbinica*.

A l'égard des caractères des lettres, on dit, *Hébreu* ancien, *Hébreu* modèrne, *Hébreu* quarré, *Hébreu* de Rabbin. L'*Hébreu* quarré a pris ſon nom de la figure de ſes caractères qui ſont plus quarrez & ont des angles mieux formez que l'*Hébreu* de Rabbin. On employe l'*Hébreu* quarré pour le texte de l'Écriture Sainte, & des principaux ouvrages, & quand dans un ouvrage il y a de l'*Hébreu* quarré & de l'*Hébreu* de Rabbin, ce qu'il y a de principal, comme le texte, eſt imprimé en *Hébreu* quarré, & ce qui eſt acceſſoire, comme la glôſe, le commentaire, eſt pour l'ordinaire imprimé en *Hébreu* de Rabbin. Les plus beaux caractères d'*Hébreu* quarré ſont ceux qui ſont imitez des caractères des manuſcrits Éſpagnols, puis ceux des manuſcrits Italiens, enſuite ceux des François, & enfin ceux des Allemans dont les caractères ſont à l'égard des aûtres caractères d'*Hébreu* quarré ce que les caractères Gothiques, ou Allemands, ſont à l'égard des caractères Romains. Pluſieurs Auteurs prétendent que l'*Hébreu* quarré n'eſt point le véritable & ancien caractère *Hébreu*, qu'on écrivit depuis l'origine de la langue juſqu'à la captivité de Babylone ; mais que c'eſt le caractère Aſſyrien ou Chaldéen que les Juifs prirent pendant la captivité & auquel ils s'accoutumèrent. Ils diſent que l'ancien *hébreu* eſt celui qu'on nomme Samaritain. Le P. Souciet Jéſuite dans la prémière Diſſertation de ſon Recueil imprimé en 1715. prétend que c'eſt le caractère que l'on voit ſur les médailles de Simon & aûtres qu'on nomme communément Samaritaines, mais qu'il ſoutient être des médailles Hébraïques faites par les Juifs, & non par les Samaritains. Voyez cette Diſſertation & celle de Buxtorf *De Literis Hebræorum*, dans laquelle il défend le ſentiment contraire, c'eſt à dire, dans laquelle il tient pour l'antiquité de l'*Hébreu* quarré.

L'*Hébreu* de Rabbin eſt un caractère aſſez net formé ſur l'*Hébreu* quarré en l'arrondiſſant, par le retranchement de la plûpart des angles des lettres. Les Allemans ont leurs caractères particuliérs d'*Hébreu* de Rabbin, qui ſont aſſez différens de ceux de l'*Hébreu* de Rabbin qu'on employe ailleurs qu'en Allemagne ; mais qui ne ſont pourtant au fond que les mêmes caractères formez ſur l'*Hébreu* quarré ; mais plus mal formez qu'on ne le fait ailleurs. Souvent les Rabbins ſe ſèrvent de leur *Hébreu* de Rabbin, ou de l'*Hébreu* quarré, pour écrire nos langues vulgaires. Il y a même des livres en langue vulgaire imprimez en caractères *Hébreux*. On en voit dans la Bibliothèque du Roi.

On dit provèrbialement, quand on lit quelque chôſe qu'on n'entend point, Voilà de l'*Hébreu* pour moi. Les Imprimeurs appellent *Hébreu*, l'ouvrage auquel ils ne peuvent réuſſir.

En tèrmes de Marine on dit, Parler aux *Hébrieux*. Voyez BREF.

Quelques uns tiennent que ce mot vient d'*Hébèr*, Patriarche, fils de Saala, un des déſcendans de Sem. Ils ſoûtiennent que c'eſt de lui que le peuple *Hébreu* a reçu ſon nom, auſſi bien que la Langue Hébraïque. Ce Patriarche ne voulut point ſe joindre à ceux qui bâtirent la Tour de Babylone. C'eſt pourquoi il mérita de conſèrver dans ſa pureté la Langue des prémiérs hommes, c'eſt à dire, celle-là même qu'Adam avoit parlé. D'aûtres diſent que ce mot vient du ſurnom d'*Hébreu* qu'on donna à Abraham, c'eſt à dire, de *paſſager*, *d'étrangér delà l'Euphrate*. Le mot περάτης que les Grecs ont donné à Abraham, ſignifie la-même chôſe, parcequ'il étoit venu en Syrie de delà l'Euphrate. Voyez ſur cela Jean Des-Pierres Docteur de Douay dans ſon Traité *De Textu Hebraico Diſp. I. Dub.* 1.

HÉBRIDES, ou HÉBUDES. Voyez WESTÈRNES.

HÉBRO. Voyez HOBRO.

HÉBRON. ſ. m. Ancien nom propre d'une ville de la Paleſtine, en Aſie. *Hebron*, *Eleutheropolis*. Elle eſt dans la Tribu de Juda, à ſept lieuës de la ville de Jéruſalem, du côté du midi. Cette ville eſt une des plus anciennes du monde. Elle portoit le nom de *Cirjatharbe*, & avoit ſon Roi particuliér avant que les Iſraëlites entraſſent dans le païs de Canaan. Joſué, ou plutôt Caleb, la conquit, elle lui fut donnée, & prit le nom d'*Hébron*, d'un de ſes fils ou de ſes deſcendans. Abraham demeura en cette ville, & y fut entèrré dans la Cavèrne de Machpela, de même que Sara ſa femme, Iſaac ſon fils, & Jacob ſon petit-fils. Enſuite David y fut élû Roi par les Iſraëlites, & y régna ſept ans. Elle fut du partage des Lévites, & une des villes de Refuge ; & quelques-uns croyent que c'eſt là que demeuroit Zacharie père de Saint Jean Baptiſte. Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme elle eut un Evêque, & Héléne, mère de l'Empereur Conſtantin, y fit bâtir un magnifique temple ſur le tombeau d'Abraham. Au reſte, l'ancienne *Hébron* eſt ruinée & les Sarrazins ont bâti de ſes ruines la nouvelle, qui n'eſt point fermée de murailles, & qu'ils appellent Elchalil, ou Chalil. Ils ont convèrti l'Égliſe bâtie par Héléne en Moſquée, où ils ne laiſſent entrer ni Juifs, ni Chrétiens, quoi qu'ils leur pèrmettent d'en voir le dedans par les fenêtres.

nêtres. *El Chalib* n'eſt pas dans l'endroit même où étoit *Hébron*, mais il n'en eſt pas loin.

Les Septante la nomment χεβρὼν, *Chebron*, Ἀρβὸκ, *Arboch*, au lieu *d'Arbée*, ou Cariath-Arbé. Le P. Lubin prétend que dans la Gen. XXXV. 27. elle eſt auſſi nommée *Mambré*, mais c'eſt plûtôt le lieu où elle étoit ſituée, ou dont elle étoit voiſine. A la vérité il y a, *Jacob vint trouver ſon père à Mambré, ville d'Arbée, c'eſt Hébron* : mais il faut entendre ainſi ces paroles, *Jacob vint trouver ſon père dans la contrée*, ou *la vallée de Mambré*, *Convallis Mambre* dans l'Écriture ; ou bien, comme a ajouté M. de Sacy ; *en la plaine de Mambré, à la ville*, ou *proche de la ville d'Arbé, qui eſt la même qu'Hébron.* Quelques-uns au lieu du *Cariath-Arbé*, l'appellent d'un nom Grèc qui ſignifie la même chôſe, *Tetrapole*, ville des quatre. On dit qu'elle fut bâtie ſept ans avant Tanis en Égypte. Elle fut la demeure des Énacim, c'eſt-à-dire, ſelon quelques-uns, des Géants. Elle fut appellée ville des quatre, au d'*Arbé*, ſelon quelques Auteurs, parceque quatre grands Patriarches y furent enterrez, Adam, Abraham, Iſaac & Jacob. C'eſt une idée Rabbinique. Elle portoit ce nom ſous les Chananéens, avant qu'Abraham fût venu dans la Tèrre de Chanaan, où Adam ne vint même jamais, ſuivant la plus ſaine opinion. D'aûtres diſent plus ſenſément qu'elle fut appellée ville d'Arbé, d'un Géant, ou Prince, l'un des ancêtres d'Énac, qui y régna. Voyez Gen. XIII. 18. XXIII. 2. 19. XXXV. 27. XXXVII. 14. Nombr. XIII. 23. *Joſ.* X. 30. XX. 7. XXI. 13. 1 des Rois XXX. 31. 2 des Rois II. 1. 4. V. 3. 5. XV. 7. 3. des Rois II. 11. 1 Paral. XXIX. 27. Reland, *Palæſt. L. III. p.* 709. *& ſuiv.*

Joſeph, *De Bello L. V. C.* 7. ſemble la mettre dans l'Idumée, & à la frontière de cette Province. Les Arabes l'appellent Beth-*Hébron*. Elle étoit, dit Euſébe, à vingt-deux milles de Jéruſalem, du côté du midi, & à vingt milles de Bèrſabée du côté du nord. Ligtfoot & Cellarius après lui la mettent trop à l'orient.

Il eſt parlé d'un aûtre *Hébron*, diſent les Des Marais, dans la Tribu d'Aſer, *Joſ.* XIX. 28. Les Septante l'appellent Ἐϐδὼν, & la vulgate *Abran*. Il y a dans le Texte Hébreu עברן, *Ebron*, & non pas חברן, *hhebron*. Ce ſont deux noms fort différens. Voyez Helva.

HÉBRONA. ſ. f. Nom propre d'un lieu de l'Arabie déſerte, où les Iſraëlites campèrent. *Hebrona*. Ce fut leur 31e camp. Il n'étoit pas loin de la mèr rouge. Nombr. XXXIII. 34.

H E C.

HÉCAERGE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Hecaerge*. C'étoit une Nymphe de la Campagne & des Bois, qui aimoit ſurtout la chaſſe, & qui étoit tèrrible aux bêtes, parcequ'elle les atteignoit de loin. Elle étoit ſœur de la Déeſſe Opis, Divinité favorable aux Chaſſeurs ; quoiqu'on diſe que c'étoit une fille Hypèrboréenne ; c'étoit Diane elle-même, ou la Lune, à qui l'on donnoit ce nom, auſſibien qu'à Apollon, ou au Soleil ſon frère, que les Poëtes appellent ſi ſouvent Ἑκάεργος, parcequ'il darde ſes traits, ou ſes rayons, & produit ſes éffets en des lieux fort éloignez de lui.

Ce mot vient d'ἑκὰς, *longè*, de loin, & ἔργον, *opus*; *hécaerge*, qui opère, qui agit de loin.

HÉCATÉ, ou HÉCATE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Divinité de l'Antiquité. *Hecate*. Héſiode dans ſa Théog. v. 411. dit qu'elle étoit fille de Pèrſa & d'Aſtérie. Bacchilide dans le 17e. fragment qui nous reſte de lui, dit que c'étoit de la nuit, & ne rapporte point quel étoit ſon père. Le faux Orphée, ou Onomacrite, la fait fille de Cerès ; Phérécide dit qu'elle eut Ariſtée pour père. Muſée raconte que Jupiter donna Aſtérie à Perſée, après avoir eû commèrce avec elle, & que de là nacquit *Hécate*. C'étoit une triple Divinité, ou pour le moins elle avoit trois noms. Dans le Ciel, c'étoit la Lune, Diane, ſur la tèrre, & Proſerpine dans les enfèrs. C'étoit encore la Déeſſe des Enchantereſſes, des Magiciennes, des Sorcières. Elle étoit leur Vénus, dit Selden, *de Diis Syr. Synt.* 1. c. 2. Comme elle chaſſoit beaucoup on diſoit qu'en courant les forêts & les montagnes, elle avoit appris à connoître les ſimples, & les plantes, & leurs vèrtus. C'eſt pour cela que les faiſeurs de maléfices l'invoquoient. On dit encore qu'elle étoit fille de Pèrſa, & d'une femme de la Tauride, qu'elle empoiſonna ſon père, & ſe retira chez Aéte ſon oncle ; qu'elle fut mère de Circé & de Médée. Héſiode la repréſente comme une Déeſſe tèrrible, pour qui Jupitèr a plus d'égards que pour aucune aûtre, qui a le deſtin de la tèrre & de la mèr entre ſes mains, qui diſtribuë les honneurs & les richeſſes à ceux qui l'honorent, qui préſide aux combats & à la guèrre, & qui accorde la victoire à qui il lui plaît, qui préſide aux Conſeils des Rois, qui a l'intendance de la mèr & de la navigation, celle des étables & des troupeaux, celle même de la jeuneſſe, & qui lui donne la nourriture & l'accroiſſement. Euſebe dans le III. L. de ſa Prép. Èv. rapporte un exemple d'une conſécration d'*Hécate*, & décrit ſa ſtatuë. Voyez ſur cette Divinité Meurſius ſur Lycophron p. 216. Barthius ſur Stace, & Voſſ. *De Idol. L. II. c.* 29.

HÉCATOMBE. ſubſt. f. Sacrifice de cent bêtes de même eſpèce, fait en même tems à cent autèls par cent Sacrificateurs, comme de cent pourceaux, de cent brebis, de cent bœufs. *Hecatombes*. Les cent villes du Péloponnèſe étant affligées de la peſte, firent des *hécatombes*. Pourquoi ſe faire une idée aſſez baſſe de la Divinité pour croire qu'elle aime à être cajolée par nos loüanges, & qu'elle s'appaiſe par nos *hécatombes*? Ablanc. Humer la fumée d'une graſſe *hécatombe*. Id. Vous crucifiez celui qui eſt cauſé que vous avez des autels, & des *hécatombes*. Id.

Ce mot vient du Grèc ἑκατόμβη, qui ſignifie proprement un *ſacrifice ſomptueux*. Quelques-uns tirent ce mot du Grèc ἑκατὸν, *centum, cent*; & de βοῦς, *bos, bœuf*. Selon ce ſentiment l'*hécatombe* eſt un ſacrifice de cent bœufs. Strabon dit qu'il y avoit cent villes dans la Laconie, & que chaque ville avoit accoûtumé d'immoler un bœuf pour le ſalut commun du païs : d'où vint l'inſtitution du célèbre ſacrifice de cent victimes appellé *hécatombe*. D'aûtres le dérivent de ἑκατὸν, & de πούς, *pes, pied*. Selon ceux-ci, l'*hécatombe* pouvoit n'être que de vingt-cinq bêtes à quatre pieds. Encore ſelon ces dèrniers, il n'importoit pas quelle eſpèce de victime ce fût. Jules Capitolin dit que pour une *hécatombe* on dreſſoit cent autèls de gazon, ſur leſquèls on immoloit cent brebis & cent pourceaux ; & que quand les Empereurs en offroient, ils ſacrifioient cent lions, cent aigles, & cent autres animaux de cette nature.

HÉCATOMBÉE. adj. m. ſurnom de Jupitèr & d'Apollon. *Hecatombæus*. Les Cares & les habitans de l'iſle de Créte appelloient Jupitèr *Hécatombée*, dit Héſychius. Les Athéniens donnoient auſſi ce nom à Appollon.

Hécatombées. ſ. f. Nom propre d'une fête que l'on célébroit à Athènes le prémier jour de Juin, à l'honneur d'Apollon. *Hecatombæa*.

HÉCATOMBÉON. ſ. m. eſt le nom d'un des mois des Anciens Grècs, & ſur tout des Athéniens, dont tous les mois étoient lunaires. L'*hécatombéon* commençoit toûjours vers le ſolſtice d'été, quelquefois peu de jours auparavant, mais jamais quatorze après, enſorte que la pleine lune, ou le milieu du mois, étoit toûjours après le ſolſtice d'été, & jamais devant. Voyez en les preuves dans le P. Pétau *de Doctr. Temp. l.* 2. *c.* 13. *&* 20. Ainſi l'*hécatombéon* étoit le prémier mois de l'année civile, lorſque le commencement eut été fixé au ſolſtice d'été.

Ce nom vient de ce qu'en ce tems-là on faiſoit des ſacrifices d'hécatombes.

Les Lacédémoniens contoient ce mois pour le ſixième, & dans leur Calendriér, auſſi bien que dans celui des Athéniens, il répondoit au mois de Juin ; mais il étoit le prémier mois chez les Athéniens.

HÉCATOMPHONEUME. ſ. m. Nom d'un ancien ſacrifice qui ſe faiſoit à Athènes à l'honneur de Mars. *Hecatomphoneuma*. Voyez Lil. Gyraldus *Syntagm. XVII.*

Ce mot eſt compoſé de ἑκατὸν, cent, & φόνευμα, de φονεύω, *occido*, qui vient de φόνος, *cædes*. Il ſignifie un ſacrifice où l'on immôle cent victimes.

HÉCATOMPHONIE. ſ. f. Nom d'un ancien ſacrifice qu'offroient autrefois ceux des Meſſéniens qui avoient tué cent ennemis en guèrre. *Hecatomphonia*. Pauſanias rapporte d'un cèrtain Ariſtoménes de Corinthe qu'il offrit juſqu'à trois *hécatomphonies*. Voyez Pauſanias L. IV.

HÉCATONPHONIES. ſ. f. & plur. Fête que célébroient chez les Meſſéniens, ceux qui avoient tué cent ennemis dans des batailles. *Hecatomphonia*.

Ce mot vient d'ἑκατὸν, cent, & φονεύω, *Je tuë*.

HÉCHINGE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Soüabe. *Echinga*. Elle eſt à trois lieuës de Tubingue, du côté du midi, dans le Comté de Hohenzollèrn, & elle donne le nom à une des branches de la maiſon de Hohenzollèrn. Maty.

HÉCLA. ſ. f. Nom propre d'une grande montagne de l'Iſlande. *Hecla*. Elle eſt vèrs la partie méridionale de l'iſle, & la ville de Schalholt. Quoique cette montagne ſoit dans un climat extrêmement froid, elle vômit pourtant des flammes avec la même violence que le mont Gibel. Maty.

HÉCTIQUE. adj. m. & f. Prononcez *hétique*, on l'écrit ainſi dans l'uſage, il n'y a que les livres d'art où l'on écrive *héctique*. Tèrme de Médecine. Épithète qui ſe donne à une ſorte de fièvre prèſque incurable, & qui conſume le corps, & le mine petit à petit. Elle attaque la maſſe du ſang, & toute l'habitude du corps. *Hecticus*.

Ce mot eſt Grèc, ἑκτικὸς, & vient de ἕξις, qui ſignifie ce que les Latins appellent *habitus*, qualité qu'on a peine à ſéparer du ſujèt. Voyez Fièvre.

On appelle un homme *héctique*, celui qui eſt atteint de cette fiévre. Devenir *héctique*, mourir *héctique*. La chair de tortuë eſt pectorale, & convenable aux Phtyſiques & aux *Héctiques*. Lémery.

Héctique, ſignifie auſſi, Maigre, attenué. Voilà un viſage maigre, ou *héctique*. *Macer*, *extenuatus*.

En ce ſens il ſe dit des animaux, chevaux, bœufs, moutons, volailles, qui n'ont point de graiſſe. Les oiſeaux deviennent *héctiques*, lorſque leur gorge paſſe vîte, & qu'ils émeutiſſent incontinent; ce qu'on appelle *mal ſubtil*.

Héctique, ſe dit auſſi de la volaille maigre ſèrvie en un repas. Voilà des poulets *héctiques*. Les Satyres de M. Deſpreaux ont mis cette épithéte en vogue. Cet Auteur écrit *étique*, non ſeulement ſans *c*, mais ſans *h*.

Sur un liévre flanqué de ſix poulèts étiques
S'élevoient trois lapins animaux domeſtiques.

Voyez Étique.

HÉCTOR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hector. Hector* fils de Priam fut tué par Achille au ſiége de Troye. *Hector* fut adoré par les Iliens, anciens peuples de Sardaigne. C'étoit un de leurs Dieux. Voyez Athénagore *Legat. pro Chriſt. Clem. Rom. Recogn. L. X.* Voſſius *De Idol. L. I. C.* 21.

H E D.

HÉDARD. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie une ſorte de cheval.

Et mains ſoudards
Suivans guidons, enſeignes, étendards,
Tant ſur courſiérs légérs, hédards,
Que piétonnant, ſuccombèrent ſous dards.
Jean le Maire.

Ce mot, ſelon M. Ménage, vient de *veredus*, d'où l'on a fait *vedardus*, *beredardus*, *hedardus*, *hédard*.

HÉDÈR. Voyez ÉDÈR.

HÉDIN. Voyez. HÉſDIN.

HÉDMÔRÉ. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de la Suéde. *Hedemora*. Il eſt ſitué dans la Dalécarlie, ſur la rivière de Dalécarle, aux confins de la Geſtricie & de la Weſtmanie. Maty.

HÉDWIGE, ou HADWIGE. ſ. f. Nom propre de femme, dont nous avons fait Avoye. *Hadwigis*, *Hedwigis*. Sainte *Hedwige* mourut en 1246. On écrit auſſi *Héduige*. *Hadwide*, ou *Hadwige*, ou *Avoye*, fille de Henri de Saxe I. du nom dit l'Oiſeleur, & Sœur d'Otton I, Empereur, fut mariée l'an 938. à Hugues le Grand, Le Blanc, & l'Abbé, Comte de Paris, & fut mère d'Hugues Capet, premier Roi de la troiſiême race de nos Rois. Il eut auſſi une fille nommée *Hedwige*, ou Avoye.

HÉDYCHROUM. ſubſt. maſc. Tèrme de Pharmacie. Éſpéce de trochiſques compôſez d'amomum, de feüille d'Inde, de ſpicanard, de caſſia lignea, de ſafran, de myrrhe, de canelle, & pluſieurs aûtres ingrédiens. Ils ſont ainſi nommez à caûſe de leur belle couleur jaûne; car ce mot vient du Grèc ἡδὺς, *jucundus*, agréable, & χροία, *color*, couleur. Galien les appelle *magma hedychroon*, c'eſt-à-dire, pâte de couleur. Ils ſont propres contre la peſte, & contre toutes les aûtres maladies malignes: ils réſiſtent aux maûvaiſes humeurs, & les chaſſent par tranſpirati on & ils entrent dans la thériaque.

HÉDYSARUM. ſ. m. Genre de plante. Plante qui poûſſe pluſieurs tiges à la haûteur de deux ou trois piéds, aſſez grôſſes, ſe couchant à tèrre. Ses feüilles ſont ſemblables en quelque manière à celles de la régliſſe, un peu plus courtes, plus larges, ſans poil, excepté en leurs bords, où il y en a quelques-unes rangées par paires ſur une côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont légumineuſes, ramaſſées en épi ſemblables à celles du genêt, mais d'une belle couleur rouge. Elles ſont ſuivies de gouſſes plates, rudes, dans cèrtaines éſpéces, compoſées de pluſieurs piéces prèſque rondes, attachées bout à bout, & renfèrmant chacune une ſemence qui a la figure d'un petit rein, ou d'un petit bouclier. Voyez Tournef. Élem. & *Inſt. R. herb.* L'*hedyſarum* croît ſur des lieux montagneux, il a une ôdeur aſſez agréable. En Latin *hedyſarum clypeatum flore ſuaviter rubente*. Eyst. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces d'*hedyſarum*.

H E G.

HÉGÉMOIN. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Hegemonius*. Chast. *p.* 135.

HÉGIRE. ſubſt. maſc. Tèrme de Chronologie. C'eſt l'Époque des Arabes & des Mahométans, ou le point d'où ils commencent de compter leurs années. *Epocha Arabica*. Ce mot veut dire *fuitte*; car en éffèt Mahomet fut obligé de s'enfuir de la Méque, parceque les Magiſtrats de cette ville craignant que ſes impoſtures ne caûſaſſent quelque ſédition, avoient réſolu de ſe défaire de lui: cette fuite arriva l'an de grâce 622. la nuit du quinziême au ſeiziême de Juillet. Cependant afin que cette époque eût un nom plus honorable, les Mahométans affectèrent de prendre le mot d'*Hégire* dans un ſens particulièr, pour un acte de religion, qui fait que l'on quitte ſa patrie, & que l'on céde à la violence des pèrſécuteurs de la foi. Baile. Les Mahométans diſent que ce fûrent les Coraïchites, qui étoient alors les plus puiſſants dans la ville de la Mécque, qui obligèrent leur faux Prophête de s'enfuir, parce qu'ils ne pouvoient ſouffrir qu'il abolît l'idolatrie. Cette fuite ne fut pas la prémière, mais ce fut la plus célébre. Elle arriva la quatorziême année depuis que Mahomet ſe fut déclaré Prophête & envoyé de Dieu, & qu'il eût commencé à prêcher ſa nouvelle Religion. D'Hèrbelot.

Les Orientaux ne s'accordent pourtant pas avec nous touchant ce calcul. Entre les Mahométans Amaſſi prétend que l'*hégire*, ou la fuite de Mahomet, ſe fit l'an 630. de J.C. 2347. depuis la mort de Moyſe, & Ben Caſſem la met l'an du monde 5800. ſelon la ſupputation des Grècs. Entre les Chrétiens Saïd Ebn Batrik met le commencement de l'*hégire* l'an 614. de J.C. 338. de Dioclétien, 933. d'Aléxandre, & 6114 depuis la création du monde. Mais laiſſant à part les années du monde qu'il compte ſelon les Grècs, ſon calcul n'eſt pas juſte; car ſelon la ſupputation des années de Dioclétien, la prémière année de l'*hégire* concourt avec la 622e. de J.C. & non pas avec la 614e. Et ſelon celle des années d'Aléxandre qui commencent 309 ou 310 ans avant J. C. la prémière année de l'hégire tomberoit à l'anuée 623, ou 624. Cette Critique eſt de M. d'Hèrbelot, mais c'eſt lui même qui ſe trompe. L'Ère des Grècs, ou d'Aléxandre, commence 311 ans avant J.C. Si à 311. vous ajoutez 622, qui eſt la prémière de l'*hégire*, vous aurez 933 d'Alexandre pour la prémiére de l'*hégire*, comme dit Saïd Ebn Batrik. Pour l'année de Dioclétien Ebn Batrik ſe tromperoit, ſi par l'année de Dioclétien il entendoit la prémière année de la pèrſécution de Dioclétien, qui n'eſt que la 19e. de ſon empire & la 302e. ou 303e. de J. C. comme le P. Pétau le montre, *De Doctr. Temp. L. XII. c.* 32. & 33. & dans ſon *Rationar. Tempor. Part. Techn. L. IV. c.* 10. mais les Arabes, comme Abulfarage le dit poſitivement dans ſon Hiſtoire des Dynaſties, commencent l'ère de Dioclétien avec ſon empire. Ainſi Ebn Batrik a parlé juſte; car la prémière année de l'empire de Dioclétien tombe l'an de J.C. 284, comme le P. Pétau l'a montré, *De Doctr. Temp. L. XI. c.* 30. & *Ration. Temp. P. Techn. L. IV. c.* 9. & comme d'Hèrbelot en convient. Or ſi de 622. vous ôtez 284, il vous reſte 338, ce qui eſt le compte d'Ebn Batrik. Il eſt cependant à remarquer qu'en ce calcul, on ſuppôſe les années de l'*hégire* égales aux Juliennes, ce qui n'eſt pas.

Khondemir écrit que ce fut Omar ſecond Califе qui ordonna que l'on ſupputeroit les années depuis la fuite de Mahomet. Il y avoit déja dixſept années de cette ère écoulées, quand il fit cette ordonnance. Les Mahométans établîrent cette époque à l'imitation des Chrétiens, qui comptoient alors leurs années depuis la pèrſécution que Dioclétien avoit commencée l'an de J. C. 284, & la nommoient l'ère des Martyrs. D'Hèrbelot. Il y a encore ici une èrreur, la pèrſécution ne commença point l'an 284 de J. C. qui fut la prémière de Dioclétien, comme nous l'avons déja dit, mais ſeulement ſa 19e. année, qui fut l'an 302 de J. C. Voyez Euſébe, *Hiſt. Eccl. L. VIII. c.* 13. & dans ſa Chronique, & le P. Pétau aux endroits déja citez; mais on commença l'ère des Martyrs avec l'empire de Dioclétien, & non pas avec la pèrſécution, quoiqu'elle en porte le nom.

Il y a encore une aûtre *hégire*, qui fut la prémière, mais qui eſt moins célébre. Car Mahomet avoit 54 ans lorſqu'il ſe ſauva à Médine, & il avoit commencé à prêcher ſa faûſſe doctrine à l'âge de 40 ans. Dans cet éſpace de 14 ans il eſſuya beaucoup de contradictions de la part des Caraïſchites ſes concitoyens, qui le regardoient comme un Novateur, & un Pèrturbateur du repos public. Pluſieurs de ſes diſciples, qui ne pouvoient ſouffrir de paſſer pour les ſectateurs d'un impoſteur, lui demandèrent la pèrmiſſion d'abandonner la ville pour n'être pas obligez de renoncer à leur religion. C'eſt cette retraite qu'on appelle la prémière *hégire*. D'Hèrbelot.

Mahomet ſe retira à Jathreb; c'eſt ainſi que la ville de Médine s'appelloit avant que le faux Prophéte y eût établi ſa demeure. Il y arriva le 12e. du mois de Rabial auoal qui eſt le 3e de l'année des Arabes. Cependant les Mahométans commencent l'*hégire* dès le mois de Moharroem précédent, qui correſpond au 16e. de Juillet de l'année de J.C. 622. D'Hèrbelot.

Les Mahométans appellent ces deux *hégires* en leur langue *hegiratan*. Ce mot eſt Arabe. Il vient de הגרה, *hegirah*, qui veut dire *fuite*, & qui vient de הגר *fuir*, *quitter* ſa patrie, ſa famille, ſes parens. Ce nom ſignifie, ſelon le Géographe de Nubie, *pèrſécution pour la Religion*, comme ſi Mahomet n'avoit pris la fuite que parcequ'on le pèrſécutoit pour la Religion.

M. Boſſuet écrit *hégyre*, mais ſans néceſſité; il ne faut point d'*y*.

L'année

L'année de l'*hégire* n'eſt que de 354 jours. Et pour réduire le tems de l'*hégire* au Calendriér Julien, il faut faire une ſomme des jours de toutes les années de l'*hégire*, & y ajouter 561 jours, puis convèrtir ces jours en années Juliennes, & y ajouter 620 (ou plutôt 621 années;) & pour réduire les années Juliennes à celles de l'*hégire*, il faut opérer au rebours. De la Boulaye. On peut réduire les années de l'*hégire* à l'année Julienne, ou Grégoriénne, c'eſt à dire, trouver à quelle année Grégorienne tombe châque année de l'*hégire* en pluſieurs manières. Première manière, il faut prendre le nombre donné d'années de l'*hégire*, & le reduire en une ſomme de jours; réduire enſuite ces jours en années Grégoriénnes de 365 jours; c'eſt à dire, voir combien 365 eſt dans le nombre de jours trouvé; puis du quotient retrancher les intèrcalations, c'eſt à dire, autant de jours qu'il y a de fois quatre années, excepté châque centième, à laquelle on n'ajoute rien, c'eſt à dire, qu'à châque centaine d'années il faut retrancher 24 jours; enfin, il faudra ajouter le nombre d'années Grégoriénnes trouvé à 622, & le produit ſera l'année Grégoriénne à laquelle tombe l'année de l'*hégire* donnée. Autre manière. Il faut ajouter le nombre d'années de l'*hégire* donné à 622; puis prendre autant de fois onze qu'il y a d'unitez, ou d'années de l'*hégire* dans le nombre donné; c'eſt à dire, multiplier ce nombre par 11. ajouter au produit le nombre des jours intèrcalaires qu'il y a dû avoir dans le nombre des années de l'*hégire* donné. Voir combien cette ſomme de jours fait d'années Grégoriénnes, & les retrancher de la ſomme d'années trouvée d'abord; le reſtant donnera l'année Grégoriénne à laquelle tombe l'année de l'*hégire* donnée. Troſième méthode. Prenez l'année de l'*hégire* donnée, ajoutez-y 621. puis retranchez de la ſomme autant de fois 1, que 33 eſt compris dans le nombre de l'*hégire* donné. La raiſon de cette ſouſtraction eſt que l'année Mahométane ne répond pas éxactement à l'année Chrétiénne, comme nous l'avons dit, & que ſur 33 il s'en faut une à peu près; c'eſt à dire, que 33 années Mahométanes n'en font qu'environ trente deux des nôtres. De même pour réduire les années de J. C. à celles de l'*hégire*, par la même raiſon après avoir retranché 621. de l'année de J.C. donnée, il faut ajouter au reſtant autant de fois 33, que 33 eſt contenu de fois dans ce reſtant. Donnons des éxemples. Vous voulez ſçavoir quelle eſt l'année 960 de l'*hégire*, ajoutez 621 à 960; vous aurez 1581. Or 33 eſt 29 fois plus trois années dans 960; negligez les trois années de plus & retranchez 29 de 1581; il reſtera 1552, qui eſt l'année de l'ère Chrétienne, qui répond à l'année de l'*hégire* 960. Voulez vous ſçavoir quelle année de l'*hégire* comptent aujourd'hui les Muſulmans en 1717. retranchez 621 de 1717. il reſtera 1096. Or 33 eſt trente trois fois plus 7 années dans 1096; négligez les 7 années & ajoutez ſeulement 33 à 1096, vous aurez 1129 pour l'année de l'*hegire* qui répond à nôtre année préſente 1717. Le R. P. Riccioli, Jéſuite, a donné des tables pour réduire éxactement les années de l'*hégire* à celles de Jesus-Christ. L'Époque de l'*hégire* eſt préciſement un vendredi le 16e. de Juillet 621 ans, 196 jours complèts après J. C. le cycle ſolaire étant 23. le lunaire 15. l'induction 10. l'an 622. de l'ère Chrétienne, de la période Julienne 5335 ans courans. Voyez le P. Petau de *doctr. Temporum*. l. 4. c. 15. Deſplaces, *Ephemerides*, &c.

HÉGOW, & KLÉGOW, ou KLECKOW. ſ. m. Nom propre d'un petit païs du Cèrcle de Soüabe. *Hegovia*, *Klegovia*. Elle eſt entre les tèrres de Furſtenbèrg, de Conſtance, & de Schafhouſe. Ce païs comprend le Landgraviat de Nellenbourg, dont Stockack eſt la Capitale, & qui appartient à la maiſon d'Autriche. Il renfèrme encore une petite contrée, où l'on voit la fortereſſe de Hohen-Tivil, le bourg de Ballingen, & quelques aûtres lieux, le tout appartenant aux Ducs de Wirtenbèrg. On prend ce païs pour celui qu'on nommoit anciennement *Eremus Helvetiorum*. Maty.

HÉGUMÉNE. ſ. m. Archimandrite Abbé Supérieur d'un Monaſtère de Moines, parmi les Grècs. *Hegumenus*, *Hegumenus*. Le Supérieur de châque Monaſtère s'appelloit Archimandrite, ou *Hégumène*, & tous obéiſſoient à un ſupérieur général qu'on appelloit Éxarque. P. Hélyot, *Diſſert. Prélim. p.* 63. L'on voit dans le Pontifical de l'Égliſe Grècque une formule de l'inſtitution des Éxarques & des *Hégumènes*. Id.

HEI.

HEIDELBÈRG. Nom propre d'une ville du Cèrcle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Heidelberga*, *Edelberga*. Elle eſt Capitale du Palatinat du Rhin, & ſituée ſur le Néckre, entre Heilbron, Philiſbourg, Wormes & Darmſtat. Cette ville a été floriſſante, elle étoit médiocrement grande, & forte, bien peuplée, & marchande. Elle avoit une Univèrſité célébre, c'eſt la prémière de toutes celles d'Allemagne. Le Clèrgé de cette ville s'appelloit le Clèrgé de la Sapience, pluſieurs écoliers y étoient entretenus, & inſtruits gratis. Enfin, elle avoit un fort beau château, où les Élécteurs Palatins faiſoient leur réſidence ordinaire. Mais l'an 1622. Tilly, Général des troupes de Bavière, la prit, la ravagea, & enleva la Bibliothéque, qui étoit la plus nombreuſe & la plus curieuſe de la Chrétienté, & qui fut tranſportée partie à Vienne, & partie dans la Bibliothéque du Vatican de Rome. L'an 1689. les François la prîrent par compoſition, & après l'avoir pillée, & détruit une partie du château, ils l'abandonnèrent l'an 1693. l'ayant repriſe, ils achevèrent de ruiner le château & la ville. Depuis *Heidelbèrg* & ſon château ont été réparez. Maty.

On croit que c'eſt Valentinien qui commença *Heidelbèrg* l'an 369 de J. C. faiſant faire un fort ſur la montagne appellée pour lors *Piri*, que quelques-uns croyent être *Heidelbèrg*. Les Allemans s'y oppoſèrent pourtant, & tuèrent tous ceux qui y travailloient. *Heidelbèrg* eſt venuë aux Comtes Palatins du Rhin l'an 1225. par le mariage d'Agnez fille d'Henri, le dèrniér des Princes de l'ancienne famille des Palatins du Rhin, avec Otton fils de Loüis de Bavière. Imhoff, *Not. Imp. L. II. c.* 9. *n.* 8.

Quelques-uns croyent que ce nom vient de Heidelber, qui ſignifie myrte, *myrtillus*, & qu'il a été donné à cette ville parceque cètte plante vient en abondance aux environs de cette ville, qui eſt dans un col de montagnes. Imhoff, *Not. Imp. L. II. c.* 9. *n.* 8.

HEIDÉOT, ou HEIDOTE. ſ. m. Nom d'une ancienne faction qui s'éleva à Liége contre Jean de Bavière, élû Prince de Liége. *Heideotus*, *Heidotus*. Cette faction ſe forma à Liége vèrs l'an 1403. Quelques habitans de Liége pour gagner le peuple ſe mîrent à parler mal des Magiſtrats, & à cenſurer leur conduite, on les appella *Heidotes*, ils ſe révoltèrent contre Jean de Bavière, élû Évêque de Liége. *Heidoti*, *Heydoti*, *Hedrotii*.

La Grande Chronique des Païs Bas, qui parle des *Heideots* à l'an 1403, dit que pluſieurs diſent que ce mot François ſignifie Ennemi de la Juſtice. Qui hait la juſtice. *Oſor Juſtitiæ.* Suffridus Petri dans la vie de Jean de Bavière c. 4. dit *Hedrot* au lieu de *Heideot*, *Hedrotius*, & non pas *Heideotus*. Ce mot reviendroit peut-être mieux au ſens que lui donne la Chronique; car il pourroit s'être fait de haitdroit, Qui hait le droit, *Oſor Juris*; mais Suffridus dit qu'il leur fut donné à cauſe de la libèrté effrénée qu'ils ſe donnoient de parler pour gagner le peuple.

HEIDOUT, ou HEIDON. ſ. m. Nom que l'on donne, dit Ricaut, à des voleurs fameux dans la Hongrie, & dans les Provinces voiſines. *Latro*, *heidutus*, *heido*.

HEIDUQUE. ſ. m. Nom de milice. Voyez HEYDUQUE. *Pedes Hungarus.* Les Cavaliérs Hongrois s'appellent Huſſarts, & les fantaſſins Hongrois s'appellent *Heiduques*.

HEILA, ou HEYLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Royale; en Pologne. *Hela*. Cette ville eſt fortifiée, & ſituée ſur un Cap, qui eſt à l'entrée du Golfe de Dantzick, dont elle n'eſt ſéparée que par la Baye de Pautzko.

HEILBRON. Voyez HAILBRON.

HEILIGENBÈRG, ou KNYTLINGERSTAIG. ſ. m. Nom d'une montagne du Palatinat du Rhin. *Heiligenberga*, *ſacer mons*. Elle eſt près du Nékre, vis-à-vis de la ville d'Heidelbèrg. On y voit encore les reſtes d'une ancienne ville qu'on nommoit *Pyrimons*.

Le Comté d'*Heiligenbèrg* en Souabe eſt venu aux Princes de Furſtenbèrg par le mariage de Frédéric de Furſtenbèrg avec Anne, fille & héritière de Chriſtophe, dèrniér Comte d'*Heiligenbèrg*. Imhoff, *Not. Imp. L. V. C.* 9. *n.* 2.

HEILIGENSTAD. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la baſſe Saxe, en Allemagne. *Heiligenſtadium*. Elle eſt Capitale du païs d'Eichſel, & ſituée à la ſource de la Leyne, à cinq lieuës de Mulhauſen, du côté du couchant, & à trois de Dudèrſtat, vèrs le ſudoüeſt. Maty.

HEILIGHLAND, ou HELGELAND. ſ. m. Nom d'une petite iſle, prèſque ſubmèrgée. *Heiligelandia*, *Helgelandia*. Elle eſt dans la mèr d'Allemagne près des côtes de la Dithmarſe, contrée du Holſthein, vis-à-vis des embouchures de l'Elbe. Il y a un bourg de même nom que l'iſle.

HEILIGPEIL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Ducale. *Heiligpeila*. Elle eſt dans la Natangie, près du Golfe de Friſch-Haff, entre Elbing & Koninſbèrg. Maty.

HEILSBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Royale, en Pologne. *Heilſbelga*. Elle eſt dans la Warmie, ſur l'Allèr, au levant de Marienbourg, & au midi de Koninſbèrg. *Heilsberg* eſt défenduë par un bon château, & elle eſt le Siége de l'Évêque de Warmie, qui eſt ſuffragant de Gneſne, & a le titre de Prince de l'Empire. Maty.

HEIRE. ſ. m. Hèritiér, hoir. *Heres*. Ce mot ſe trouve dans le Traité de ligue offenſive & deffenſive en 1372. entre Édouard IIIe. Roi d'Anglетèrre & Jean Duc de Bretagne. Dans la copie

que le Père Lobineau a fait imprimer on écrit leurs *beires*, nos *beires*, dans celle que M. Rimer a tirée de la Tour de Londre, & qu'il a fait imprimer dans ſon Recueïl T. VI. p. 738, nos *beirs*, leurs *beirs*, & quelquefois *boirs*. La copie du P. Lobineau eſt pleine de lacunes, il faudra dans une autre édition, ſi l'on en fait, les remplir par celle de M. Rymer qui eſt entière.

HEIS. ſ. m. Nom ancien de l'Iſle qu'on appelle aujourd'hui Nèrmouſtier. *Herius*, ou *Herus inſula*. Voyez NERMOUSTIER.

H E K.

HEKLA, ou HEKLI-PIAL. Voyez HECLA.

H E L.

HÉL. Saumaiſe, dans ſes Notes ſur Vopiſcus, *hiſt. Aug. p.* 367. *col.* 1. dit que le ſoleil étoit un Dieu commun à toutes les nations d'Orient, & qu'elles l'appelloient *bel*, ou Bel, ou Bélus. Je ne crois pas que Saumaiſe ait voulu dire que *Hél* & *Bel* fûſſent le même nom chez les Orientaux; ce ſeroit une èrreur trop groſſière. *Hél* eſt le אל des Hébreux, & Bel, le בעל, Baal, des mêmes peuples, & des Aſſyriens, Chaldéens, Sytiens, Phéniciens; & ce ſont par conſequent deux noms très-differens. Il y a encore une faûte à écrire ce nom avec une aſpiration, *Hél*, il faut dire *El*, C'eſt un א, *aleph*, dans les Langues originales. Voyez EL, ci-deſſus, T. II. p. 1066. 1067.

HÉLAM. ſ. m. Nom propre d'une ville, ou d'une contrée, dans laquelle David gagna une bataille contre les Syriens, 2. L. des Rois X. 17. *Helam*. Quelques-uns la mettent proche du Jourdain. Le P. Lubin ſe pèrſuade au contraire ſur le 1. L. des Paral. Ch. XVIII. que cette contrée eſt proche de Damas, & que c'eſt la même qu'Émath. L'un & l'aûtre eſt également incèrtain. Ce qui eſt ſeur, c'eſt que David paſſa le Jourdain pour aller à *Hélam*; M. de Sacy écrit Élam; cela eſt contraire à la Vulgate, & au mot *Hébreu*, qui s'écrit par un ח, la plus forte aſpiration qu'il y ait. A la vérité dans le Grèc il y a Αιλὰμ, mais il ne faut pas compter que les éſprits ni les accens ayent été mis par les Intèrprétes.

HÉLAS. Intèrjection qui témoigne un mouvement de plainte, de repentir, ou de douleur. *Heu. Helas!* que pourrons-nous dire au jour du Jugement? *Helas*, qu'un pauvre goutteux eſt à plaindre! Belle Hèrmione, *helas!* puis-jè être heureux ſans vous? Quelques-uns derivent ce mot de l'Hébreu *eloi*, qui eſt la parole plaintive que prononça le Sauveur en mourant. Les Italiens diſent *ahilaſſo*, & c'eſt de ces deux mots que M. Ménage prétend que nous avons formé *hélas*.

HÉLAS, eſt auſſi ſubſtantif maſc. & ſignifie, Soupir. *Suſpirium*. Voyez le bel *hélas*. MOL. Les Amans pouſſent de continuèls *hélas*. Voilà un *hélas* bien paſſionné. ID.

> *Quand on veut dire j'aime,*
> *Le cœur à point nommé nous fournit un* hélas. VILL.
>
> *Quand d'une ardeur ſi peu commune,*
> *On vous entend pouſſer tout bas*
> *Et des ſoupirs & des* hélas. NOUV. CH. DE VÈRS.

HÉLAVÈRDE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Pèrſe. *Helaverda*. Elle a, ſelon les Géographes du païs, 91 d. 30 m. de longitude, & 35 d. 15 min. de latitude. Voyez *Tavèrniér, Voyag. de Pèrſe L. III.*

HÉLBA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, appellée autrement *Abran*, *Ebron*, & par quelques-uns *Hébron*; *Acram*, & *Achran*. Elle étoit au milieu de la partie orientale de la Tribu d'Aſèr, voiſine de celle de Nephthali, dans la Galilée ſupérieure, ou des Nations. Le P. Lubin prétend que *Hélba* eſt la même qu'*Abran*, dont nous avons parlé au mot HÉBRON, & que Samſon a tort de la confondre avec Elmélech. Les Septante la nomment χεϐδὰ, *Chebda*, & Εϐϐὼν, au lieu d'*Ebron*. Voyez Joſ. XIX. 28. & Jug. I. 31.

HÉLCATH. Voyez HALCATH.

HÉLCÉSAITE. ſ. m. Voyez ÉLCÉSAÏTE. Godeau l'écrit par une *H*. Nom d'hérétiques du ſecond ſiécle de l'Égliſe. *Helceſaita*, *Helceſai*. Ces hérétiques condamnoient la virginité, & obligeoient leurs ſectateurs à ſe marier, ils diſoient qu'il n'y avoit de péché à renoncer extérieurement à la foi durant une pèrſécution, que JESUS-CHRIST n'étoit qu'une créature qui avoit paru dès le commencement du monde ſous la figure d'Adam, & enſuite ſous celle de JÉSUS, qu'il ne falloit point ſe tourner du côté de l'Orient en priant, mais du côté de Jéruſalem, en quelque endroit du monde que l'on fût, que le Saint Éſprit, auquel il attribuoit le ſexe féminin, étoit la ſœur de JÉSUS; ils établiſſoient ſept témoins du ſèrment, le ſel, l'eau la tèrre, le pain, le ciel, l'air, & le vent; ils varièrent dans la ſuite ſur ce dogme ridicule. Voyez S. Épiphane hér. 9. & 53. Philaſt. ch. 82. des hér. Euſeb. 6. hiſt. 51. S. Aug. ch. 32. des hér. 1.

Ce nom vient de celui d'*Elxai*, ou *Helxeus*, qui eſt le nom du Chèf de ces hérétiques.

HÉLÉAGABALE. Voyez ÉLAGABALE.

HÉLÉNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Helene*, *Helena*. La Belle *Héléne*. Il y en a qui écrivent *Hélène*, ſans changer la prononciation. Madame Dacier & M. de la Motte écrivent toujours *Hélène*. La fameûſe *Héléne*, qui fut caûſe de la guèrre de Troye, étoit fille de Jupitèr, & de Léda, femme de Tyndare Roi de Laconie. Léda conçut de Jupitèr changé en cigne deux œufs, de l'un deſquels ſortîrent *Héléne* & Pollux, de l'aûtre furent éclôs Caſtor & Clytemneſtre. *Héléne* fut honorée comme une Déeſſe par les Iliens, ancien peuple de Sardaigne. C'eſt Athénagore, *Leg. pro Chriſt.* & l'Auteur des *Recognitiones L. X.* qui le diſent. Les Épidauriens honoroient une *Héléne* comme Déeſſe, & ſous la figure de Vénus, dont néanmoins elle n'étoit dans leur opinion que la ſèrvante; cette *Héléne* n'étoit pas celle de Troye; il paroît à Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 39 qu'elle étoit fille du fondateur de la ville d'Épidaure. *Héléne*, mère de l'Empereur Conſtantin, avoit été Cabaretière, ſelon S. Ambroiſe, femme de baſſe extraction, dit Eutrope, concubine de Conſtantius Chlorus, ſi l'on en croit Béde, ſelon d'aûtres fille de Cœlus Roi de l'iſle Britannique, & ſuivant Nicéphôre elle étoit de Bithynie. Son mari la répudia; mais ſon fils étant devenu Empereur, lui redonna par un Édit les titres d'Auguſte & d'Impératrice. Ses médailles portent FL. HELENA AVGVSTA. Il y en a de fort belles d'or au Cabinet du Roi, & l'on en voit pluſieurs de petit bronze fort bien conſèrvées. *Héléne* fit chèrcher la Croix de JÉSUS-CHRIST & bâtir ſe temple du Saint Sépulcre.

CHEVALIÉR DE STE. HÉLÉNE. Ordre ſuppôſé, dont parlent quelques Auteurs, qui ont écrit des Ordres Militaires.

En ce nom l'aſpiration s'eſt quelquefois changée en *s*, comme en *ſex*, de ἕξ, *ſix*; & en beaucoup d'aûtres. Ainſi l'on trouve *Héléne*, ou *Séléne*, nom de cette concubine de Simon le Magicien, qu'il eut l'impiété ridicule de vouloir faire paſſer pour l'éſprit de Dieu; & qu'il diſoit être deſcenduë du Ciel pour créer les Anges, qui la retinrent parmi eux, être la même que la fameûſe *Héléne* de Troye, & la brebis égarée que le Paſteur étoit venu chèrcher, & à laquelle il donnoit les noms de Notion, de Minèrve. Voyez S. Irenée L. I. C. 20. S. Épiphane hér. XXI. Baronius à l'an 34 de J. C.

HÉLÉNE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt de couleur fort approchante de la geande; ſçavoir, rouge, colombin & blanc. MORIN.

HÉLÉNE. ſ. f. Ancien nom propre d'une iſle de l'Attique. *Helena*, *Helene*. Cette iſle fut ainſi nommée, parce qu'Héléne y toucha en retournant en Gréce avec Menelas après la guèrre de Troye. Elle s'appelloit auſſi *Macride*, à caûſe de ſa longueur. Sophien l'appelle encore *Macroniſi*, c'eſt-à-dire, l'Iſle longue. C'eſt une des Sporades, ſituée à la haûteur du Promontoire de Sunion, aujourd'hui le Cap de Colonni.

HÉLÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Helenianus*, *a*. Les diſciples de Simon le Magicien furent nommez *Héléniens*, du nom d'Héléne, ou Séléne, concubine de Simon, de laquelle nous parlions ci-deſſus.

HÉLÉNOPOLIS, ou HÉLÉNOPLE. ſ. f. Nom propre de ville. *Helenopolis*. Il y a eû deux villes de ce nom, toutes deux ainſi nommées par Conſtantin en l'honneur de ſa mère Héléne. L'une étoit en Paléſtine, & avoit un Évêché. Une ancienne Notice Écclésiaſtique, ou Notice Grécque des Patriarchats, la met dans la ſeconde Paléſtine, où Charles de S. Paul & Holſtenius l'ont omiſe. Procope, qui en étoit Évêque, aſſiſta au Concile de Jéruſalem tenu en 536. L'aûtre *Hélénople*, ou *Hélénopolis*, étoit en Bithynie; Conſtantin l'y bâtit deux ans après le Concile de Nicée, en 327. Voyez Sozoméne hiſt. Eccl. L. II. C. 2. *Chronic. Paſch. p.* 283. Glycas *Annal. Part. IV. p.* 327. Reland, *Paleſt. L. I. C.* 34. *T. I. p.* 211. & *L. III. T. II. p.* 818.

HÉLÉNOPLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de Bithynie, dans l'Aſie mineure; c'eſt-à-dire, *Ville d'Héléne*. *Helenopolis*. Conſtantin nomma *Hélénople*, en l'honneur de ſa mère, une petite ville de Bithynie, nommée auparavant Drépane, qu'il érigea en cité, & lui donna exemption de tributs, en l'honneur du Martir Saint Lucien d'Antioche, dont les reliques y étoient. Euſébe de Nicomédie, qui ſe vantoit d'être diſciple de S. Lucien, procura peutêtre cette fondation. FLEURY, *hiſt. Eccl. L. XI. p.* 189.

HÉLÉNUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Helenus*. Nous retenons ce nom dans ſa forme Latine, & nous ne diſons point *Héléne*, pour ne le point confondre avec le nom féminin *Héléne*. *Helenus*, fameux devin, fils de Priam & d'Hécube, fut épargné par les Grècs dans le ſac de Troye, parcequ'il leur avoit découvèrt les endroits par où ils pouvoient ſe rendre plus aiſément maîtres de la ville. Pyrrhus après avoir répudié Andromaque la maria à *Hélénus*. *Hélénus* eſt ici repréſenté (Énéide L. III. v. 360.) comme un Prince univèrſellement habile dans toutes les éſpèces de divinations. P. CATROU. Voyez les Notes de cet Auteur ſur Virgile.

Virgile. L'Abbé de Marolles a dit ſeulement une fois Hélène, en faveur du vèrs où il falloit une éliſion,

De Caliſſo, d'Hélène, il apprend les famines.

HÉLEPH. ſ. m. Nom propre de lieu. *Heleph.* C'eſt une ville, ou un bourg, ſur la frontière de la Tribu de Nephthali, au ſeptentrion. *Joſ. XIX.* 33. Les Septante la nomment *Moolam*; Adrichomius, *Heleb*, ou *Beleb*. Voyez Éleph.

HÉLÉPOLE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Machine propre à battre les murailles d'une ville aſſiégée. *Helepolis.* L'*hélépole* conſiſtoit en trois éſpéces de beliérs armez châcun de trois pointes de fèr longues & fortes; on les faiſoit avancer par des roüës près de l'endroit qu'on vouloit abatre, & pour le faire ſûrement la machine étoit ſous un toit en forme de voûte, & couvèrt de peaux cruës, ou moüillées, puis avec des poulies & des cordes les Machiniſtes faiſoient avancer les beliérs, & frappoient rudement l'endroit qui leur étoit oppôſé. L'*hélépole* étoit conſtruit en forme d'un grand toit compôſé de longues piéces de bois en travèrs, & attachez avec des chevilles de fèr. On les couvroit de peaux de bœufs récemment tuez, & de clayes d'ôſiér tout vèrd que l'on chargeoit de tèrre, pour empêcher encore mieux que le feu qu'on jettoit de la ville ne s'y attachât. A la tête de la machine étoient des pointes de fèr ſemblables aux peintures que les Peintres nous font du foudre. Un grand nombre de ſoldats enfèrmez dans la machine la pouſſoient violemment à force de bras, & par le moyen des câbles qu'ils y attachoient, & des roües ſur leſquelles elle étoit portée, & la faiſoient heurter contre la muraille, dont elle abatoit un grand pan. Mais cette deſcription qu'on nous en donne ne paroit pas juſte. Démétrius le Poliorcéte en fut l'inventeur, ou du moins s'en ſervit utilement au ſiége de Rhodes. Diodôre de Sicile, qui décrit l'*hélépole* de Démétrius, L. XX. p. 758. dit qu'elle avoit de châque côté 405 coudées en large, & 90 de hauteur, qu'elle avoit neuf étages, qu'elle portoit ſur quatre roües fortes & ſolides, de huit coudées de diamétre; qu'elle étoit armée de grands beliérs; & qu'elle avoit deux toits, ou tortuës propres à porter les beliérs, que dans les étages d'embas il y avoit différentes ſortes de pièrriérs; dans ceux du milieu, il avoit placé les plus grandes catapultes pour lancer des traits, & les plus petites dans ceux d'enhaut avec force pièrriérs, & des hommes habiles à faire joüer toutes ces machines. Ainſi l'*hélépole* n'étoit proprement que le beliér mis à couvèrt pour empêcher que les aſſiégeans ou n'y miſſent le feu, ou ne tuaſſent ceux qui le faiſoient mouvoir, & accompagné d'hommes & de machines pour le défendre & nettoyer la muraille, ou éloigner ceux qui y combattoient & qui tâchoient de démonter, ou de ruiner le beliér, & d'en empêcher l'éffèt.

Il y en a qui diſent qu'*hélépole* eſt un nom générique, qui ſignifie toutes les machines dont on ſe ſervoit autrefois en aſſiégeant les villes, comme aujourd'hui le nom d'artillerie ſignifie toutes les machines à feu qu'on employe: l'origine du nom d'*hélépole* paroit favoriſer ce ſentiment, mais outre que les mots compôſez ne ſignifient par toujours ce que les mots ſimples dont ils ſont compoſez ſignifient, les deſcriptions détaillées que nous avons de l'*hélépole* ne pèrmettent pas de doûter que ce fût une machine particulière.

Ce mot vient du Grèc ἑλέπολις, qui eſt compôſé des mots ἑλεῖν, *prendre*, & πόλις, *ville*. L'invention & l'uſage que fit Démétrius de l'*hélépole*, & d'aûtres ſemblables machines, & le grand nombre de villes qu'il prit par ce moyen, le rendirent célébre, & lui firent donner le nom de *Poliorcéte*, ou preneur de villes. Voyez Vitruve L. 10. ch. 22. Ammien Marcellin L. XXIII. C. 3. Juſte Lipſe en parle auſſi en differens endroits.

HÉLER. Tèrme de Marine. Crier aux gens d'un vaiſſeau qu'on rencontre pour ſçavoir d'où il vient, où il va, à qui il appartient, &c.

Ce mot vient du cri qu'on fait pour avèrtir ceux du vaiſſeau qu'on rencontre, de répondre.

HELFENSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une ville & Comté d'Allemagne, qui eſt dans la Suabe, au nord d'Ulm. *Helfenſteinium*, *Helfenſteinenſis Comitatus.* Rodolf, le dèrnier mâle de la maiſon d'*Helfenſtein*, mourut l'an 1627. le 20ᵉ ſept. Une partie de ſes biens paſſa aux Princes de Furſtenbèrg. Le Comté d'*Helfenſtein*, dit Cruſius, *Annal. Suevic. P. I. L. III. C.* 11. avoit été vendu à la ville d'Ulm dès l'an 1630. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. VII. Introd.* §. 1.

HELGÉLAND. Voyez HEIGHLAND.

HÉLIADE. ſ. m. Fils du ſoleil. *Heliada*, *Heliades.* De tous les fils du ſoleil on n'appelle *Héliades* que ceux qu'il eut de Rhode, fille de Neptune & d'Hélia. Ces *Héliades* étoient ſept, Ochimus, Cèrcaphus, Mâcar, Actis, Ténages, Triopas & Candalus. Ils fûrent ſçavans dans tous les Arts, mais principalement en Aſtronomie. Ils pèrfectionnèrent auſſi beaucoup la navigation. Ténages ſurpaſſoit encore tous les aûtres par ſes belles qualitez. Ils en conçûrent de l'envie, & le tuèrent; mais ils fûrent obligez de ſe retirer en divèrs lieux, à cauſe de ce fratricide, Macar paſſa à Leſbos, Candale dans l'iſle de Co, Actis en Égypte, où il bâtit Héliopolis, & enſeigna l'Aſtrologie aux Égyptiens. Triopas alla en Carie, & s'empara du promontoire appellé de ſon nom Triopion. Les deux aûtres, Ochimus & Cèrcaphus, qui n'avoient point eû de part au meurtre de Ténages, reſtèrent dans l'iſle de Rhode, où Ochimus l'aîné régna. C'eſt ce qu'en rapporte Diodore de Sicile, L. V. p. 227.

HÉLIADE. ſ. f. Fille du Soleil. *Helias.* On ne donne pourtant pas ce nom à toutes les filles du Soleil, mais à celles qu'il eut de Climéne, mère de Phaëton. Ovide en parle Metam. L. II. v. 341. 346. 381. & L. X. v. 91. & n'en nomme que deux, Lampétié & Phaëtuſe. Les Auteurs du Dictionnaire d'Hoffman & ceux du Moréri diſent que Diodôre de Sicile L. V. ajoute d'aûtres *Héliades* à celles-ci, *Alias Heliades habet*; mais cet Auteur ne nomme pas même ces deux-ci, ni aucune aûtre, & ne dit point combien elles étoient. Il parle à la vérité d'aûtres *Héliades*, mais ce ſont des mâles, fils d'Apollon & de Rhode, dont nous avons parlé dans l'article précédent, & non pas des filles du Soleil & de Climéne. Les *Héliades*, dont nous parlons ici, ſont auſſi appellées Phaëtontiades, parcequ'elles étoient ſœurs de Phaëton. Elles fûrent ſi inconſolables de ſa mort que les Dieux les changèrent en aulnes, ou ſelon d'autres en peupliérs, & leurs larmes en ambre, ou en une gomme prétieuſe appellée par les Anciens Électre. Voyez Diodore de Sicile L. V. p. 210 de l'édition d'Étienne.

HÉLIAQUE. adj. Tèrme d'Aſtronomie. *Heliacus.* On appelle le levèr d'un aſtre *héliaque*, lorſqu'il ſort des rayons du ſoleil qui l'offuſquent de ſa lumière; & ſon coucher *héliaque*, lorſqu'il entre dans ſes rayons, ſoit que cela arrive par l'approche du ſoleil vèrs l'aſtre, ou de l'aſtre vèrs le ſoleil. La lune a ſon levèr *héliaque*, quand elle eſt éloignée de 17 degrez du ſoleil. Pour les aûtres Planéttes, il faut l'éloignement de 20 degrez. Il en faut plus ou moins pour les étoiles, à meſure qu'elles ſont plus ou moins grandes. Les anciens comptoient qu'il falloit quarante jours pour qu'une étoile qui eſt entre les tropiques commençât à ſortir des rayons du ſoleil. Héſiode a compté là deſſus, & les aûtres l'ont ſuivi. Cela revient à nôtre calcul; car le ſoleil faiſant à peu près un degré par jour, il eſt 20 jours à s'en approcher depuis le couchér *héliaque* de l'étoile, & 30 aûtres jours à s'en éloigner juſqu'à ſon lever *héliaque*.

Ce mot vient du Grèc ἥλιος, *ſol*, *ſoleil*.

HÉLIAQUES. ſ. m. & pl. Nom que l'on donnoit dans l'Antiquité à des ſacrifices qui ſe faiſoient à l'honneur du ſoleil. *Heliaca*, *Heliaca ſacra.*

HÉLIASTE. ſ. m. Magiſtrat d'Athènes. *Heliaſtes.* C'étoit une compagnie des 500 Juges, l'une des dix qu'il y avoit à Athènes, l'une des ſix qui connoiſſoient des affaires civiles, & celle de laquelle reſſortiſſoient les affaires les plus importantes en ce genre; ce qui faiſoit que ce tribunal paſſoit pour le plus conſidérable de ces ſix juriſdictions civiles. Les fautes des gens de guèrre étoient auſſi portées au tribunal des *Héliaſtes*. Ces Juges en entrant en charge prêtoient un ſèrment, dont Demoſthéne parle dans ſon Oraiſon contre Timocrate, & avant que de les recevoir on faiſoit des informations de leur vie & mœurs. Voyez Samuël Petit dans ſon Commentaire ſur les Loix des Athéniens L. IV. Tit. I. & Ulpien ſur l'endroit de Démoſthéne qu'on a cité.

Ulpien nous donne au même endroit deux étymologies de ce mot. Quelques-uns, dit-il, le font venir d'ἥλιος, *Elios*, qui ſignifie Soleil, & diſent qu'il fut donné à ce lieu, parcequ'il étoit en plein air, & expôſé aux rayons du ſoleil. Pour lui, il croit qu'il vient de ἀλίζω, qui ſignifie *j'aſſemble*, & qui eſt dérivé d'ἅλις, *Satis*, aſſez, & qu'il fut donné à ce lieu, parceque les *Héliaſtes* s'y aſſembloient. Les *Héliaſtes* furent ainſi nommez du lieu où ils tenoient leurs ſéances. Voyez Hélièe.

HÉLICE. adj. & ſ. f. Tèrme de Géométrie, & d'Architecture. *Helice.* C'eſt une ligne tracée avec inclination, & en forme de vis autour d'un cylindre, qui eſt toûjours également diſtante de ſon axe. Un éſcaliér en *hélice* eſt compôſé de marches gironnées qui ſont attachées les unes ſur les aûtres autour d'une piéce de bois, ou d'une pièrre cylindrique qui ſèrt de noyau. Cette ligne diffère de la ſpirale, en ce que la ſpirale eſt une ligne décrite en forme de vis autour d'un cône qui s'approche continuellement de ſon axe. La vis d'Archiméde n'eſt aûtre chôſe qu'un tuyau pôſé ſur un cylindre en forme d'*hélice*.

Hélice, en tèrmes de Médecine, ſe dit de tout le circuit de l'oreille de l'homme, comme qui diroit *tour*, ou *tortis*, *de* ἕλιξ, *ab* ἑλίσσω, *involvo*, *j'environne*. Dionis dit *hélix*, & non pas *hélice*.

Hélice, eſt auſſi un nom qu'on donne à une Conſtellation du Ciel, qui eſt la grande Ourſe, à cauſe qu'on la voit toûjours tourner autour

tour du Pôle dans un petit cercle. Elle a 35 étoiles, ſelon Ptolémée, dont il y en a 27 qui compoſent ſa figure, & 8 qui ſont au dehors. Baïer n'en compte que 32; mais Képler dit y en avoir obſervé 56. Il y en a ſept principales de la ſeconde grandeur en forme de chariot : ce qui l'a fait appeller de ce nom par le peuple. C'étoit la Conſtellation Polaire des Phéniciens, qui ont été les prémiers navigateurs, dont l'hiſtoire profane faſſe mention.

Cette Conſtellation eſt ainſi nommée d'*hélice*, aûtrement Calliſtho, fille de Lycaon Roi d'Arcadie. Car, diſent les fables, ayant été changée en ours par Junon, pour la punir de ſon adultère avec Jupitèr, & ſon fils Arcas étant près de la tuer à la chaſſe, Jupitèr les changea tous deux en Aſtres, & les plaça dans le ciel, la mère ſous le nom d'*Hélice*, & le fils ſous celui de Cynoſure. D'aûtres diſent que ce fûrent deux des nourrices de Jupitèr. La véritable étymologie eſt le mot Grèc ἑλίω, je tourne; la grande ourſe ne ſe cache jamais à nos yeux, mais elle tourne autour du pôle. C'eſt ce qui l'a fait nommer des Grècs Ἑλίκη, *hélice*, comme qui diroit *la Tournante*.

HÉLICES, ou URILLES. On nomme ainſi en Architecture les petites volutes, ou caulicoles, qui ſont ſous la fleur du chapiteau Corinthien.

Le mot *hélice* vient du Grèc ἕλιξ, éſpèce de lièrre, dont la tige ſe tortille, comme celle de la vigne. On appelle *hélices entrelaſſées*, celles qui ſont entortillées enſemble.

HÉLICHRYSUM. ſ. m. Plante qui eſt ainſi nommée, parceque lorſque le ſoleil donne ſur ſes fleurs, il les fait paroître de couleur d'or.

Ce mot vient du Grèc ἥλιος, *ſol*, *ſoleil*, & χρυσὸς, *aurum*, *or*. Voyez Immortelle. C'eſt la même chôſe.

HÉLICITE. ſ. m. & f. Sorte d'hérétique, ou de faux dévôt du VIIe ſiécle. *Helicita*. Les *Hélicites* vivoient dans la ſolitude, & faiſoient conſiſter le ſervice divin & la piété à chanter cèrtains cantiques pieux, & faire de ſaintes danſes avec des femmes, à l'éxemple, diſoient-ils, de Moyſe & de Marie, ſuivant ce qui eſt rapporté dans l'Éxode C. XV. Alex. Roſſæus en parle dans ſon Traité des Religions.

HÉLICON. ſ. m. Ancien nom propre d'une montagne de Béotie. *Helicon*. Elle étoit près de celle de Cithéron, & du Parnaſſe, & elle étoit conſacrée aux Muſes; de même que cette dernière. On y voyoit la fontaine d'Hippocrène, ou d'Aganippe, & le tombeau d'Orphée. L'*Hélicon* eſt fort célébre dans les Poëtes : on le trouve aujourd'hui dans la Livadie, près du Golfe de Lépanthe, entre Theſpie & Roſſa, & il porte le nom de Zagara, ou de Zagaya. Maty. C'eſt ſur l'*Hélicon* que l'on dit qu'étoit le ſejour d'Apollon & des Muſes, parcequ'il leur étoit dédié. *Helicon.*

D'encens, qui vient de ce petit canton,
Je priſe plus cent fois la moindre dôſe,
Que tout celui que fournit l'Hélicon. P. du Cerc.

D'aller chez un voiſin vuider plus d'un flacon,
*Moi qui ne fus jamais qu'ivrogne d'*Hélicon;
Je ne puis.... Sanléque.

Sur le haut Hélicon *leur veine mépriſée,*
Fut toujours des neuf Sœurs la fable, & la riſée. Boil.

Ce nom, *Hélicon*, fut donné à cette montagne, ſi l'on en croit Caſaubon, de l'Hébreu הליכה, *halica*, Promenade, parceque les Grècs alloient s'y promener, & s'y donnoient rendez-vous pour y parler d'affaires. Mais le nom d'*Hélicon* paroît à Bochart plus ancien que ces rendez-vous & ces aſſemblées. Ainſi il le tire de הליך, *halik*, ou הליכה, *halika*, qui en Arabe ſignifie une haûte montagne. Voyez Gigæus, & Bochart Chanaan L. I. C. 16.

Hélicon, étoit auſſi un fleuve de Macédoine que l'on prend pour celui que Ptolémée appelle *Pharibus*, Tite-Live *Baphyrus*, & Lycophron *Bephyrus*. Il y en avoit encore un en Sicile de ce nom. On croit que c'eſt l'Olivieri.

Hélicon, eſt encore le nom d'un inſtrument de Muſique chez les Anciens, il avoit neuf cordes; c'eſt-à-dire, autant qu'il y a de Muſes.

HÉLICONIADES, ou HÉLICONIDES. ſ. f. plur. Habitantes du Mont Hélicon. Surnom que les Poëtes donnoient aux Muſes, parcequ'on croyoit qu'elles faiſoient leur ſéjour dans l'Hélicon. *Heliconides*, *Heliconiades*.

HÉLICOSOPHIE. ſ. f. C'eſt l'art de tracer toutes ſortes de lignes ſpirales ſur un plan. *Helicoſophia*. Harris.

Ce mot vient d'ἕλιξ, ligne ſpirale, & σοφία, *Science*, *art*.

HÉLIÉE. ſ. f. Nom d'une place d'Athènes; c'étoit l'endroit où ſe tenoit le Conſeil des Héliaſtes, le plus conſidérable des ſix qui connoiſſoient de matières civiles. *Heliæa*, du Grèc Ἡλιαία.

C'étoit auſſi le nom du Conſeil ou de la Compagnie des Héliaſtes. C'eſt Ulpien dans ſes Notes ſur l'Oraiſon de Démoſthène contre Timocrate, qui nous apprend ces deux ſignifications, p. 445. de l'édition de Paris de l'an 1570. L'*Héliée* n'étoit pas le prémier des tribunaux d'Athènes pour les matières civiles, ſi l'on ne conſidère que le nombre des membres qui le compoſoient, quoiqu'ils fûſſent 500; car il y en avoit encore deux aûtres de même nombre : mais elle tenoit le prémier rang, à cauſe de la qualité des cauſes qui lui étoient attribuées.

HÉLIOCENTRIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit de ce qui nous paroitroit du ſoleil, ſi nôtre œil étoit placé dans ſon centre. *Heliocentricus*. Le lieu *héliocentrique* d'une planète, c'eſt le lieu où elle nous paroitroit ſi nôtre œil étant placé au centre du ſoleil nous la regardions de là. La latitude *héliocentrique* d'une planète, c'eſt l'inclinaiſon de la ligne que l'on tîreroit du centre du ſoleil juſqu'au centre d'une planète, c'eſt, dis-je, l'inclinaiſon de cette ligne au plan de l'Écliptique. Voyez Harris, T. I. au mot Héliocentrick.

HÉLIOCOMÉTE. ſ. f. *Heliocometes*. C'eſt un phénoméne, qui a paru quelquefois au coucher du ſoleil, que M. Sturmius, Profeſſeur d'Altdorf, & après lui M. Pylen le fils, qui l'ont obſervé, ont ainſi nommé; c'eſt-à-dire, *Comète du ſoleil*, parce qu'en effèt il ſemble faire une comète du ſoleil : car c'eſt une grande queuë, ou colomne de lumière attachée à cet aſtre, & qu'il traîne après lui dans ſon couchant. Dans celle que vit M. Pylen à Gryphſwald le 15e Mars à 5 heures du ſoir l'an 1702. le bout par lequel elle touchoit au ſoleil n'avoit qu'un demi diamètre de cet aſtre de largeur; mais à l'aûtre bout opposé au ſoleil elle étoit beaucoup plus large. Sa longueur étoit de plus de dix diamètres du ſoleil. Elle faiſoit même route que cet aſtre. Sa couleur étoit jaûnâtre du côté du ſoleil, & plus brune à l'aûtre bout. Cette lumière étoit peinte ſur de légères nuées, qui étoient très-hautes, & la moindre lunette faiſoit remarquer qu'elle ne l'étoit pas ſur des nuées plus groſſières & plus baſſes, quoi qu'à l'œil on ne diſtinguât point cela. Ce phénoméne dura l'éſpace d'une heure, après quoi il diminua peu à peu, & diſparut enfin entièrement, plutôt qu'on ne s'y attendoit.

HÉLIODÔRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Heliodorus*. Pluſieurs pèrſonnes ont porté ce nom. *Héliodôre*, qui voulut piller le temple de Jéruſalem, fut repouſſé & chaſſé par des Anges. Un aûtre *Héliodôre* a écrit l'hiſtoire d'Éthiopie.

Ce nom eſt Grèc, il eſt compoſé des mots ἥλιος, ſoleil, & δῶρον, don, préſent; ainſi *Héliodôre* veut dire préſent du ſoleil.

Héliodôre. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe, qui eſt de quatre couleurs aſſez diſtinctes, ſçavoir, orange, jaûne, gris de lin & rouge. Morin.

HÉLIOGABALE. Quelques-uns mettent une *H*. Voyez Élagabale.

HÉLIOGNOSTIQUE. ſ. m. & f. Adorateur, ou adoratrice du ſoleil. *Heliognoſticus*, *a*. Ce nom vient du Grèc ἥλιος, *Helios*, ſoleil, & γινώσκω, *je connois*. Le vèrbe Hébreu ידע, qui répond à celui-ci, outre qu'il ſignifie *connoître*, ſe prend auſſi pour *honorer*. Voyez la IXe Diſſertation d'un Recueil imprimé à Paris en 1715. *in* 4°. Ainſi le mot de *héliognoſtique*, par un hébraïſme, qui aura paſſé comme bien d'aûtres dans le mot Grèc, veut dire, Celui qui honore le ſoleil. *Héliognoſtique* ſe dit en effèt des Hébreux, qui donnoient dans cette impiété défenduë dans le Deutéronome XVII. 3.

HÉLIOPOLIS. ſ. f. Nom propre de pluſieurs villes. *Heliopolis*, & dans Solin *Urbs ſolis*. La ville d'*Héliopolis* en Égypte étoit, à ce que l'on croit communément, après S. Jérôme Gen. XLI. 45. XLVI. 20. & Ézech. XXX. 17, celle que le texte Hébreu appelle און, *On*. Le ſoleil y avoit un temple célébre; elle étoit entre Aléxandrie & Copte; & les Grècs croyoient qu'elle avoit été bâtie par l'Héliade Actis, ainſi que rapporte Diodôre de Sicile L. V. Voyez au mot Héliade. Elle ſe nommoit auſſi Thébes. Pline dit qu'elle avoit été bâtie par les Arabes, & parcequ'elle étoit ſur les confins d'Arabie, on l'attribuoit ſouvent à l'Arabie.

Il y avoit une *Héliopolis* en Cilicie, une en Phénicie, une quatrième en Thrace, & une cinquième en Cœléſyrie, qui étoit de la demi-Tribu de Manaſſé, d'audelà du Jourdain, & qui dans la ſuite fut ville Épiſcopale. Poſtel dit que c'eſt Balbec, & Nigèr que c'eſt Mardech.

ἥλιος, ſoleil, & πόλις, ville; *Héliopolis*, ville du ſoleil, c'eſt la même chôſe que Bethſamès en Hébreu & en Phénicien. Voyez ce mot, T. I. p. 1006. & 1007.

Corinthe a été auſſi appellée ville du ſoleil, ou *Héliopolis*, & quelques-uns nomment auſſi *Héliopolis* la ville de Soltwédel dans la Marche de Brandebourg.

HÉLIOSCOPE. ſ. m. Tèrme d'Optique. C'eſt une lunette à longue vûë qui ſert ſeulement à obſerver le ſoleil, & qui eſt faite de vèrres colorez, ou enfumez, pour empêcher que ſa grande lumière n'éblouiſſe. *Helioſcopium*. Le Docteur Hoog Anglois, a fait un petit Traité des *Hélioſcopes*. Il y dit qu'en mettant dans la lunette quatre vèrres réfléchiſſans, les rayons du ſoleil n'arrivent

rivent à l'œil qu'avec [illegible] partie de leur force ordinaire, & il préfère cette ſorte d'*Helioſcopes* à tous les autres. Mais ſans tant de façons la manière de M. Huigens, qui conſiſte à enfumer d'un côté un vèrre plan, à la flamme d'une chandelle ou d'une lampe, & à le placer entre le vèrre de la lunette & l'œil, fait un *Helioſcope* beaucoup meilleur, comme l'expérience le montre. HARRIS. Auſſi eſt-ce de celui-là qu'on ſe ſert communément.

Ce mot vient du Grèc ἥλιος, *ſol, le ſoleil*, & de ἐπισκέπτομαι, *conſidero, ſpecto, je regarde, je conſidère.*

HÉLIOTROPE. ſ. m. Plante qui a été ainſi nommée parcequ'elle fleurit pendant le ſolſtice d'été, lorſque le ſoleil retourne vèrs l'Équateur. On l'appelle par cette même raiſon *tournesol. Heliotropium.* On la nomme encore *Hèrbe aux vèrruës*, à cauſe qu'elle eſt propre à faire tomber les vèrruës.

Il y a pluſieurs éſpèces d'*héliotrope*. L'ordinaire eſt annuelle, & n'a guère plus d'un piéd de hauteur. Elle eſt branchuë, blanchâtre, ou plûtôt griſâtre, garnie de feuilles entières, oblongues, & un peu veluës, de même couleur que la tige, & charnuës; ſes fleurs, qui ſont à double rang, diſpoſées en épi un peu recourbé & incliné vèrs ſon extrémité, ſont d'une ſeule pièce, en manière de petit baſſin pliſſé en étoile, blanches, & ont peu d'ôdeur. Le calice qui les ſoutient eſt découpé profondément en cinq parties, du milieu deſquelles s'élève un piſtile qui enfile la fleur, & qui eſt garni à ſa bâſe de quatre ſemences menuës, voutées ſur leurs dôs, & griſâtres. *Heliotropium majus Dioſcoridis, C. B. pin.* 253. Cette plante eſt réſolutive, & propre à arrêter les ulcères ambulans: ſon ſuc fait tomber les poireaux, & amortit les dartres vives.

Heliotropium vient de deux mots Grècs, ἥλιος, *ſol, ſoleil*, & τρέπω, *verto, tourner*. On croit auſſi que cette fleur ſuit le cours du ſoleil, ce qui l'a fait ſèrvir à pluſieurs déviſes, pour marquer le penchant & l'inclination que l'on a à ſuivre quelques pèrſonnes, ou à les aimer.

HÉLIOTROPE, eſt auſſi une pièrre précieuſe, vèrte, & rayée de veines rouges. Pline dit qu'elle eſt ainſi nommée, à cauſe que ſi elle eſt jettée en un vaiſſeau plein d'eau, les rayons du ſoleil qui y tombent ſemblent être de couleur de ſang, & que hors de l'eau elle repréſente l'image du ſoleil, & fait bien obſèrver ſon éclipſe. On l'appelle auſſi *Jaſpe Oriental*, à cauſe des taches de ſang, dont elle eſt marquée. On en trouve dans les Indes, dans l'Éthiopie, dans l'Allemagne & dans la Bohême. Il y en a une à Bruges qui pourroit ſèrvir de ſépulchre. Les Romaniſtes ont feint qu'elle avoit la vèrtu de rendre inviſibles ceux qui la portoient, ainſi qu'on dit de l'anneau de Gyges.

HÉLIX. Tèrme d'Anatomie. Voyez HÉLICE.

HÉLLADE, ou HÉLLADIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Helladius.*

HELLEAA. ſ. f. HELLIG, ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Sundgothie, en Suéde. *Hellus.* Elle coule ſur les confins des Provinces de Blèking & de Schonen, baigne Chriſtianſtat, & Ahuis, & peu après elle ſe décharge dans la mèr Baltique.

HÉLLÉBÔRE. ſ. m. Plante médécinale. Voyez ELLÉBÔRE.

HELLENE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Hellen.* Hellen, fils de Déucalion, régna en Phtie, païs de la Théſſalie, & donna ſon nom à la Grèce. Ses peuples, auparavant appellez Grècs, prîrent toujours depuis le nom d'*Hellenes*, quoique les Latins leur ayent conſèrvé leur ancien nom. BOSSUET.

HÉLLÉNISME. ſ. m. Phrâſe qui a le tour Grèc, la conſtruction Grécque. Ce mot ne ſe dit point des Auteurs qui ont écrit en Grèc, car il eſt viſible que leur langage doit être un *helléniſme* continuel, mais on le dit de ceux qui parlant une langue différente de la Grécque employent des tours & des éxpreſſions propres de cette langue. Il y a des *helléniſmes* dans la vèrſion Vulgate de la ſainte Écriture. *Helleniſmus.*

HÉLLÉNISTES. ſ. m. *Helleniſtæ.* Mot qui ſe trouve dans le texte Grèc du Nouveau Teſtament. Œcumenius, dans ſa Scholie ſur le chap. 6. des Actes des Apôtres v. 1. a remarqué, qu'on ne le doit pas prendre comme s'il ſignifioit être de la Religion des Grècs; mais qu'on appella de la ſorte ceux qui parloient Grèc, τὴν ἑλληνικὴν φθεγγομένους. L'Auteur de la Vulgate a traduit *Græci*. Mais par ce mot de *Græci*, il faut entendre en ce lieu-ci les *Juifs Grècs*, comme ont traduit Meſſieurs du Port Royal, parcequ'il eſt parlé des Juifs qui parloient Grèc, & qui ſont diſtinguez en ce même endroit des Juifs appellez *Hébreux*, c'eſt-à-dire, qui parloient la langue *Hébraïque* de ce tems-là: tels étoient les Juifs du tèrritoire de Jéruſalem & de delà l'Euphrate. Les *Hélléniſtes*, ou Juifs Grècs, étoient ceux qui habitoient l'Égypte & les autres lieux où la langue Grècque étoit répanduë; c'eſt d'eux qu'eſt venuë la vèrſion Grècque de l'Ancien Teſtament qu'on nomme la Bible des Septante, & dont ils ſe ſèrvoient. Saumaiſe eſt néanmoins d'un aûtre ſentiment touchant ces *Hélléniſtes*. Iſaac Voſſius a crû que par les *Hélléniſtes* on ne doit entendre aûtre chôſe que ceux qui ſuivoient le parti des Grècs. On fait dire à Scaliger dans les *Scaligeriana* que les *Hélléniſtes* ſont les Juifs qui habitoient dans la Grèce, & qu'ils liſoient dans les Synagogues la Bible en Grèc.

HÉLLÉNISTIQUE. Langue *Hélléniſtique. Lingua Helleniſtica.* Pluſieurs ſçavans Critiques, & entr'autres Druſius & Scaliger, ont crû que c'étoit la langue qui étoit en uſage parmi les Juifs Grècs, & que c'eſt dans cette langue que la vèrſion Grècque des Septante a été écrite. C'eſt auſſi dans ce même Grèc que les livres du Nouveau Teſtament ont été écrits par les Apôtres. M. Simon l'appelle *Langue de Synagogue*, comme nous voyons encore aujourd'hui que les Juifs du rit Éſpagnol ſe ſont ſèrvis dans leur vèrſion de l'ancien Teſtament d'un Éſpagnol de Synagogue. Ce n'eſt pas que la langue *Hélléniſtique* ſoit une véritable langue diſtinguée des aûtres langues, & une dialecte de la langue Grécque; mais on l'a ainſi appellée pour marquer que c'étoit un Grèc mêlé d'Hébraïſmes & de Syriaciſmes. Saumaiſe s'eſt oppôſé à l'opinion commune des Critiques ſur la langue *Hélléniſtique*; il a compôſé deux volumes là deſſus, mais il ne diſpute ſouvent que ſur des mots.

HÉLLÉSPONT. ſ. m. Qui ſignifie *Mèr d'Helle*. Ancien nom propre d'un fameux détroit ſitué entre la Propontide & la mèr Égée. *Helleſpontus.* Ce qu'on appelle aujourd'hui le détroit des Dardanelles, ou de Gallipoli, eſt ce que les Anciens appelloient l'*Helléſpont*.

Ce détroit fut ainſi nommé du nom d'Hellé, fille d'Athamas Roi de Thebes, & de Néphélé, & du mot πόντος, *pontus*, mèr; parcequ'Hellé fuyant la haîne de ſa belle mère avec Phrynus ſon frère, & voulant paſſer ce détroit ſur un bellér d'or que ſon père leur avoit donné, elle fut ſi fort épouvantée de la grandeur du péril, quand elle ſe vit au milieu de la mèr, qu'elle y tomba, & depuis ce détroit fut appellé mèr d'Hellé, ou *Helleſpont*. Voyez Ovid. *Heroid. Epiſt. XVIII. v.* 137. *& ſuiv.*

HÉLLÉSPONT, étoit auſſi anciennement une contrée de la Myſie, dans l'Aſie mineure. *Helléſpontus.* Elle joignoit le détroit de l'Helleſpont, & ſes villes étoient Cizique, Parium, Lampſaque, Abyde, & Dardanum. MATY, HOFFMAN.

HÉLLÉVION, ONE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Scandinavie. *Hellevio, Hillevio, Helvæo.* Quelques Geographes le placent dans l'Hallande, & d'aûtres dans la Dalécarlie, fondez ſur l'étymologie du nom *Hellevion*, qui en langue Cimbrique ſignifie des gens qui habitent dans les montagnes, tels que ſont les Dalécarles.

HÉLME. Voyez HÉRMÈS.

HELMICUU. Tèrme de Calendriér. Nom du ſecond mois des Finlandois, il répond à nôtre mois de Févriér.

HÉLMONDÉBLATHAIM. ſ. m. Nom de lieu. *Hèlmondeblathaim.* C'eſt le quarantième campement des Iſraëlites, près de la ville de Madian, à l'orient de la mèr morte, & enſuite dans la Tribu de Ruben. *Joſ. XXXIII.* 46.

HÉLMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un beau château. *Helmontium.* Elle eſt dans la Péelande, contrée du Brabant Hollandois, ſur la rivière d'Aa, entre la ville de Boiſleduc, & celle de Ruremonde. Cette ville a donné le nom à Jean Baptiſte Vanhelmont, qui s'eſt rendu fameux par les découvèrtes qu'il a faites dans la Chymie.

HÉLMSTAT. ſ. m. Nom propre. *Helmeſtadium.* Petite ville avec Univèrſité, fondée par Jules Duc de Brunſwick, l'an 1576. *Helmſtat* eſt ſitué dans la Principauté de Wolfenbuttel en Baſſe Saxe, entre la ville de Brunſwick, & celle de Magdebourg. MATY.

HÉLMSTÉDE, ou HALMSTAD. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Suéde, capitale de la Province d'Hallande. *Helmeſtadium.* Elle eſt forte, & a un aſſez bon port à l'embouchure de la rivière de Nis dans le Cattégat, à dix huit lieuës de Lunden, du côté du nord. MATY.

HÉLOÏSE. ſ. f. Nom propre de femme. *Heloïſſa.* Ce nom s'eſt dit autrefois pour Loüiſe, *Ludovica*, de même qu'Aloyſius ſe dit en Italie pour *Ludovicus*.

HÉLON, ou AIALON. ſ. m. Nom propre d'une ville qui fut d'abord aux Amorrhéens, & enſuite à la Tribu de Dan. *Helon, Aialon.* Cette ville donnoit ſon nom à une vallée qui touchoit à celle qu'on nommoit la vallée du Thérébinthe. Ce fut une ville Lévitique. Voyez Joſ. X. 12. XIX. 42. XXI. 24. 1. des Paral. VI. 69. VIII. 13. Voyez encore HOLON.

Il y a un autre *Hélon* dans la Tèrre de Moab, qui fut donnée à la Tribu de Ruben. Car les Septante la mettent dans la Tèrre de Miſor, & Miſor étoit de la Tribu de Ruben. Voyez Jérem. XLVIII. 21. Joſ. XXI. 36.

HÉLPIDE. ſ. f. Qui eſt Grèc, & ſignifie Eſpérance. *Helpis, Spes.* Ce nom ſe donne à la Déeſſe Éſpérance dans une ancienne inſcription qui ſe voit dans Gruter p. CII. n. 2. GENIO GENIALIS SPEI HELPIDIS. Quoique l'origine Grécque de ce mot

demande une aſpiration, *ἔλπις*, *Eſpérance*, nous l'écrivons ſans *h*. Voyez Elpide.

HÉLSINGBORG. Voyez Elsinborg, ou Elsinbourg.

HELSINFORD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec un bon port. *Helſingfordia*. Elle eſt dans la Nylande, Province de la Finlande, ſur le golfe de ce nom, à l'embouchure de la riviére de Winda, & vis-à-vis de la ville de Revel. Maty. Quelques-uns écrivent *Helſingfors*.

HÉLSINGIE. ſ. f. HELSINGLAND. ſ. m. Nom propre de l'une des Provinces ſeptentrionales de la Suéde. *Helſingia*. Elle eſt bornée au nord par la Médelpadie, & la Jemptie; au couchant par la Dalécarlie, qui la confine auſſi vèrs le midi; avec la Geſtricie; le golfe de Bothnie la baigne au levant. Elle peut avoir ſoixante-cinq lieuës du couchant au lévant, & vingt du nord au ſud. Elle eſt pleine de montagnes, & de forêts, & ſes habitans ne s'occupent prèſque qu'à la chaſſe, ou à la pêche. Il n'y a point de ville, & ſes bourgs principaux ſont Hudwickwald, Alta, & Dilſbo. On aſſure que cette province a été anciennement un Royaume particuliér, qui contenoit ſous ſoi la Jemptie, la Meddelpadie, l'Angèrmanie, & la Bothnie. Maty. Dans le Moréri on l'appelle *Helſingre*.

HÉLSINGOR. Voyez ELSENEUR.

HÉLSTON. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg d'Anglèterre, ſitué dans le Comté de Cornouaille, à deux lieuës de Falmouth, du côté du couchant. *Helſtonium*. *Helſton* eſt un des quatre bourgs où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a ſcéance & voix dans le Parlement d'Anglèterre.

HÉLVÉTIEN, enne. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Gaule Celtique. *Helvetii*. Les *Hélvétiens* étoient bornez au nord par les Rauraciens & par la Vindélicie; ils avoient la Rhétie au levant, les Séquaniens au couchant, & les Allobroges, les Séduniens, & les Véragriens au midi. Ainſi leur païs répondoit à la Suiſſe, à la réſerve du Canton de Bâle, qui étoit occupé par les Rauraciens, qui paſſent aujourd'hui pour Suiſſes, & qu'on ne comptoit pas entre les *Hélvétiens*. Les anciens *Hélvétiens* étoient diviſez en quatre peuples, qu'on nommoit Ambrons, Tigurins, Tugéniens, & Urbigéniens, & leurs villes principales étoient *Aventicum*, *Eburodunum*, *Salodurum*, *Vindoniſſa*, *Vitodurum* & *Urba*, leſquelles on nomme maintenant Avenches, Yvèrdum, Soleure, Vindiſch, Wintèrthurn & Òrbe. Maty. Pline L. XII. C. 2. met les *Hélvétiens* dans la Belgique. Baudrand remarque que dans la ſuite ils fûrent démembrez de la Gaule Lionnoiſe, & attribuez à la Gèrmanie.

On diſtingue les anciens & les nouveaux *Hélvétiens*. Les anciens ſont ceux dont nous avons parlé, & dont parlent Céſar *Comment. de Bell. Gall.* L. I. C. 1. 2. 3. Cicéron, Plutarque, Strabon, L. IV. Tacite L. I. C. 67. Les nouveaux Suiſſes ſont un peuple qui a ſuccédé aux anciens. C'eſt un mélange d'anciens *Hélvétiens*, & d'Allemans. Ceux-ci commencèrent ſous Conſtantius Chlorus à ſe jetter dans le païs des *Helvétiens*. Ce Général Romain les réprima; mais ſous Conſtantin, ſous Julien, ſous Valentinien, ſous Gratien, ayant fait de nouvelles entrepriſes contre les *Hélvétiens*, ils conquirent une partie de leur païs, & ſe mêlérent à eux, ne faiſant plus qu'un même peuple. Ces nouveaux *Hélvétiens* ſe ſont appellez Suiſſes. Voyez ce nom.

Les Chroniques fabuleuſes tirent le nom *Helvétien* d'un cèrtain *Hélvéticus*, fils d'Erveton & frère de Sequanus & d'Allobrox. Aventin le tire d'*Helvéticus* fils d'Hèrcule frère de Noricus, de Hannus & de Boius. C'eſt encore une fable. D'aûtres croyent qu'*Helvettus* s'eſt dit d'*Helvetter*, c'eſt-à-dire, proches, ou parents de *Dis*, que les *Hélvétiens* appelloient *Hellas*, & de qui, ſelon Céſar, déſcendoient ou croyoient déſcendre les Gaulois, dont les *Helvétiens* faiſoient partie. D'aûtres le dérivent de *Held-Watter*, c'eſt-à-dire, *Peres des Héros*; d'aûtres de *helvus*, mot qui ſignifie une couleur entre le roux & le blanc; blond ardent, parceque c'étoit la couleur qui leur plaiſoit le plus. Simler croit que l'on ne peut rien ſçavoir au vrai de l'origine de ce nom. Céſar nomme un peuple des Gaules *Eleutheri*; ſelon Chorier il falloit dire *helbuter*, & ce mot ſignifie *Gardien de Dis*, c'eſt le Dieu duquel les Gaulois diſoient que venoit leur origine. *Helvetter* ſignifie de même les proches de Dis. Les Celtes prononçoient indiffèremment le *d* comme le *t*, ainſi *der*, ou *ter* eſt la même chôſe que *der*: & *Der* eſt le Dis des autres peuples. Le nom des *Hélvétiens* naît de là, ſe l'étant rendu propre, pour marquer combien leur nation étoit ancienne & noble; c'eſt l'obſervation de Guilliman, & de Henry de Glariz avant lui.

HÉLVÉTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Helvétiens, ou aux Suiſſes. *Helveticus*. Le Corps *Helvétique*, c'eſt la République des Suiſſes, compôſée des treize Cantons, qui ſont autant de Républiques particulières. *Corpus Helveticum*. C'eſt à force ouvèrte, & pour ainſi dire, par aſſaut général, que l'Empereur attaque la libèrté *Hélvétique*, comme une place qu'on inſulte & qu'on va prendre d'emblée. De la Chap. Lettre 9e du Suiſſe. Rodolphe, Comte d'Arbourg, bornoit ſon ambition au titre de Protecteur de la libèrté *Hélvétique*, lorſqu'une faveur inéſpérée de la fortune lui inſpira des penſées plus haûtes. Id. *Lettre* 11e. Par les uſages & les loix du corps *Hélvétique* tous les differens doivent être jugez dans le païs, ſans l'intèrvention des Puiſſances étrangères. *Gazette* 1717. *pag.* 221.

HÉLVIDIENS. ſ. Nom d'Hérétiques. *Helvidiani*. Les *Helvidiens* nioient que Marie mère de Jesus-Christ eût toujours été Vièrge, comme l'Égliſe Catholique le croit, & ils diſoient qu'elle avoit eû des enfans de ſaint Jôſeph. Voyez S. Jérôme contre Hèlvidius. S. Épiphane *Hær.* 78. S. Auguſt. *Hær.* 56. & 84. & Baronius à l'an 382. n. 28.

Le nom d'*Hélvidiens* vient de celui d'Hèlvidius leur chèf.

HÉLVIEN, enne. ſ. m. & f. Nom propre d'un Ancien peuple de la Gaule Narbonnoiſe. *Helvius*, *Helvus*. *Elvus*, *a*. Ce peuple habitoit entre les Gabaliens, les Volques Arécomices, les Tricaſtins, & les Ségalauniens. Leur Capitale étoit *Alba Helviorum*, qui eſt aujourd'hui le village d'Abs, & leur païs porte maintenant le nom de Vivarais. Dans la révolte prèſque générale des Gaules contre les Romains, les *Hélviens* leur demeurèrent fidelles. De là on conclut qu'ils étoient de la Province des Romains, ou de la Gaule Narbonnoiſe.

HÉLXINE. ſubſt. f. Plante qu'on appelle autrement *Pariétaire*. Voyez Pariétaire. Il y a une autre *Hélxine* ſurnommée *ciſſampelos*, qui eſt le grand *liſet*, ou *liſeron*. Voyez Liset.

HEM.

HEM. Intèrjection. (L'*h* s'aſpire.) Mot Latin devenu François, qui ſèrt pour appeller quelqu'un, ou lui faire ſigne. Les Predicateurs du tems d'Oliviér Maillard affectant de touſſer, comme une chôſe qui donnoit de la grâce à leur déclamation, celui-ci n'a pas manqué dans un Sèrmon François imprimé à Bruges vèrs l'année 1500. de marquer à la marge par des *hem*, *hem*, les endroits où il avoit touſſé. Vign. de Marville.

HÉMATH, ÉMATH, ou AMATH. ſ. f. Nom propre. C'étoit anciennement une ville de la Paleſtine. *Hemath*. Elle étoit dans la Tribu de Nephtali, ſur un des paſſages du mont Liban, au levant de Tyr. C'étoit une ville Lévitique & conſidérable, comme il paroit par Iſaïe Chap. 10. v. 9. & 2. Rois 18. 34. Voyez Émath.

HÉMATITE. ſ. f. *Hematites*. Sorte de pièrre ainſi nommée, ou parcequ'elle reſſemble à du ſang ſèc & caillé, ou parcequ'elle a la vèrtu d'étancher le ſang.

Ce mot vient du Grèc *αἷμα*, *ſanguis*, qui ſignifie *ſang*. On l'appelle auſſi *pièrre ſanguine*.

L'*hématite* eſt fort dure, mêlée de rayes brunes de même que l'antimoine. On dit qu'il s'en peut tirer du fèr. Il y en a de quatre ſortes, qui ne diffèrent que par le plus ou moins de dureté, ou de couleur plus ou moins rouge; juſques-là qu'il y en a une qui ſemble être noire, & qui ne parois rouge que quand elle eſt aiguiſée. La meilleure, ſelon Dioſcoride, eſt celle qui eſt friable, dure, noire & unie, & qui n'a ni craſſe, ni veines. Il la tient chaûde, & Galien froide. Celle qu'on voit communément, & dont ſe ſèrvent les Peintres, eſt artificielle, & faite avec le bol d'Arménie & aûtres drogues. La naturelle & foſſile vient d'Égypte, de Bohême, & d'aûtres lieux. Elle a pluſieurs vèrtus en Médecine, entre aûtres celle d'arrêter le flux de ſang. On en fait auſſi les bruniſſoirs des Doreurs. Voyez Matthiole, Galien, Pline & Agricola. Laurentius Bauſchus a fait un Traité exprès de la pièrre *hématite*, où il a recueilli tout ce qu'on peut dire ſur ce ſujèt.

HÉMATÔSE. Tèrme de Médecine. Action naturelle par laquelle le chile ſe convèrtit en ſang. On l'appelle aûtrement *ſanguification*.

Ce mot vient du Grèc *αἷμα*, *ſanguis*, qui ſignifie *ſang*. Les principales actions vitales ſont la chilôſe & l'*hématôſe*.

HÉMÉROBAPTISTE. ſ. m. & f. Nom d'une ancienne ſecte qui étoit chez les Juifs, & qui a été ainſi appellée parcequ'en quelque tems que ce fût ils ſe lavoient ou baignoient tous les jours. C'eſt proprement ce que ſignifie *héméròbaptiſte*, qui eſt un mot Grèc: Ἡμεροβαπτισταί. Épiphane, qui a parlé de cette héréſie, qu'il marque la quatrième de celles qui étoient parmi les Juifs, dit qu'ils avoient les mêmes dogmes que les Scribes, & les Phariſiens, mais qu'ils nioient la réſurrection des morts avec les Saducéens, & qu'ils retenoient une partie des impietez de ces dèrniérs. Il ſemble néanmoins avoir fait une ſecte particulière pour cela ſeul, qu'ils ſe baignoient ou lavoient tous les jours. Ce qui étoit commun à pluſieurs Juifs, & principalement aux Phariſiens & aux Eſſéens.

D'Hèrbelot dans ſa Bibliothéque Orientale p. 472. au mot IAHIA

&

& au mot MENDAI IAHIA en parle comme d'une ſecte encore ſubſiſtante. Les Diſciples de Saint Jean Baptiſte qui fûrent appellez dans les prémiers tems de l'Égliſe *Hémérobaptiſtes*, & dont le nombre eſt conſidérable parmi les Juifs, ont fait depuis ce tems-là une ſecte, ou plutôt une religion à part, ſous le nom de *Mendaï Iahia*. Ces gens-là, que nos Voyageurs appellent Chrétiens de S. Jean Baptiſte, à câuſe d'une éſpéce de baptême fort différent du nôtre, dont ils ſe ſervent, ont été confondus avec les Sabiens, qui ſont cependant une ſecte bien différente. D'HERBELOT, *à la p.* 997. il dit que les Sabis prétendent deſcendre de ceux que S. Jean baptiſoit dans le Jourdain, que cependant ils ne ſont ni Chrétiens, ni Juifs, & qu'ils prétendent avoir parmi eux les Livres d'Adam, qui ſont écrits en ancien caractère Chaldaïque, aſſez différent du moderne.

HÉMÉROCAILE. ſ. f. *Lilium purpureum majus*. Éſpéce de lis qui a les tiges tachetées, hautes d'environ trois pieds. Ses feuilles ſont longues, moins larges que celles du lis blanc, plus fermes, plus nèrveuſes, d'un vèrd obſcur, luiſantes. Ses fleurs naiſſent au ſommet des tiges, elles reſſemblent à celles du lis pour la grandeur, pour la forme & pour le nombre des feuilles, mais elles ſont de couleur d'or. La racine eſt blanche & bulbeuſe. L'*hémérocalle* croît par toute l'Italie, & on ne voit preſqu'autre chôſe dans le tems de la moiſſon dans les blez, dans les prez, ſur les monts, & ſur les collines, que la fleur jaûne de cette plante, que le peuple appelle *lis ſauvage*. En Latin *lilium purpuro-croceum majus*, C. B. pin. 76. ou *hemerocallis Dioſcoridis*. MATTH. Il y a une autre éſpéce de lis qu'on appelle auſſi *hémérocalle*, ou *martagon*, en Latin *lilium floribus reflexis montanum*. C. B. Voyez MARTAGON.

Hémérocallis vient de ἡμέρα, *dies*, *jour*, & de κάλλος, *pulcritudo*, beauté, comme qui diroit fleur belle pour un jour, parceque la fleur de l'*hémérocalle* dure peu dans ſa beauté.

HÉMÉRODRÔME. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. *Hemerodromus*. Les *Hémérodrômes* étoient chez les anciens des ſentinelles, ou des gardes, qui veilloient à la ſureté des places. Ils ſortoient le matin de la ville quand on en ouvroit les portes, & pendant tout le jour ils marchoient de tous côtez autour de la ville, & s'avançoient même au loin dans la campagne, pour voir s'il n'y avoit point quelque corps d'ennemis qui approchât afin de ſurprendre la ville.

Ce nom d'*Hémérodrôme* vient du Grèc ἡμεροδρόμοι, qui eſt compôſé de ἡμέρα, *jour*, & de δρόμος, *courſe*: les mouvemens que cette garde faiſoit pendant le jour firent donner le nom d'*Hémérodrômes* à ceux qui la compôſoient.

HÉMÉRODRÔME. ſ. m. Courier. Poſtillon, qui ne court qu'un jour, & donne ſes pacquèts ou dépêches à un aûtre qui court le jour ſuivant, & ainſi de même juſqu'au tèrme. *Hemerodromus*. Les Anciens Grècs avoient de ces ſortes de Couriers. Ils avoient appris cela des Pèrſes, qui en fûrent les inventeurs, comme il paroît par Hérodote. Auguſte fit la même chôſe, ou du moins il inſtitua des Courièrs, leſquels s'ils ne ſe relevoient pas tous les jours, ſe relevoient d'éſpace en éſpace; & ces éſpaces n'étoient pas grands. Voyez Suétone, dans la vie de cet Empereur, C. 49. Mais tous ces Courièrs n'étoient point à l'uſage du public, comme les nôtres.

Ce mot vient d'ἡμέρα, *jour*, & de δρόμος, *courſe*.

HÉMI. Ce mot entre dans la compoſition de quelques tèrmes des Sciences & des Arts, il ſignifie *demi*, en Latin *dimidius*, & eſt un abregé du mot Grèc ἥμισυς, *hemiſys*, qui veut dire la même chôſe. Les Grècs retranchent la dèrnière ſyllabe du mot ἥμισυς dans la compoſition des mots, & nous l'avons fait à leur exemple dans la compoſition des mots que nous avons pris d'eux.

HÉMIARITÆ. ſ. m. & f. Les Arabes donnent ce nom aux peuples que Ptolémée appelle Homérites, & ils diſent qu'ils deſcendent de Hémiar, un des enfans de Cathan, ou Jectan, qui fut le chèf de la plus grande & plus noble Tribu des Arabes de l'Iemen, ou de l'Arabie heureuſe. Voyez d'Hèrbelot au mot HEMIAR. La langue & le caractère des *Hémiarites* ſont très-anciens. Les Arabes *Hémiarites* prétendent avoir conquis l'Afrique avant que les Mahométans s'en fûſſent rendus maîtres. Leur prétention eſt fort conteſtée par les Phéniciens. ID.

HÉMIARITE, eſt auſſi le nom d'une ſecte particulière parmi les Schiites, ou Partiſans d'Ali.

Ce nom vient de l'Auteur de cette ſecte, nommé Seïd Hémiari, qui publioit que Mahomet fils de Hanifah troiſième fils d'Ali n'étoit pas mort; & qu'il devoit réparer toutes chôſes, ſoit dans la Religion, ſoit dans l'État. D'HERBELOT, au mot HÉMIAR.

HÉMICYCLE. ſ. m. ou demi-cèrcle. *Semicirculus*. Cicèron appelle *hemicyclium*, un endroit où on étoit aſſis pour faire des éſpéces de Conférences.

HÉMICYCLE, ſe dit particulièrement en Architecture, des arcs, des voutes en bèrceaux, des cintres qui les forment, quand les voûtes ont leur plein cintre, & font un parfait demi-cèrcle. Pour former, & conſtruire un arc de pièrre de taille, on diviſe l'*hémicycle* en tant de vouſſoirs, mais il faut qu'ils ſoient en nombre impair, afin que les joints ne ſe trouvent pas dans le milieu qui fèrme la voûte, & qu'on appelle la *clef* de l'arc.

On appelle auſſi *Hémicycle*, le panneau, le moule, ou cèrcle de bois qui ſert à bâtir, & conduire les arcs.

On appelloit auſſi *hémicycle*, *hemicyclium*, une partie de l'orcheſtre du théatre des Anciens: mais Scaligèr remarque que cette partie de l'orcheſtre ne ſe trouvoit que dans les piéces où quelqu'un arrivoit de la mèr, comme dans le *Rudens* (*câble*) de Plaute.

Les Anciens avoient une éſpéce de cadran au ſoleil qu'ils appelloient *hémicycle*: c'étoit un demi-cèrcle concâve au bout d'en-haut qui regardoit le ſeptentrion, il y avoit un ſtyle ſortant du milieu de l'*hémicycle*, dont la pointe répondant au centre de l'*hémicycle*, repréſentoit le centre de la tèrre, & ſon ombre tombant ſur la concavité de l'*hémicycle*, qui repréſentoit l'éſpace qu'il y a d'un tropique à l'autre, marquoit non ſeulement les déclinaiſons du ſoleil, c'eſt-à-dire, les jours des mois, mais auſſi les heures de châque jour. PERRAUT, *ſur Vitr. l.* 9. *ch.* 9.

Ce mot vient du Grèc ἥμισυς, *dimidius*, *demi*, & κύκλος, *circulus*, cèrcle.

HÉMINE. ſ. f. Vaiſſeau ſèrvant de meſure chez les Romains: c'étoit la moitié du ſeptièr de Paris. *Hemina*. Le Père Lancelot a fait une diſſèrtation exprès, pour prouver que l'*hémine* de vin que S. Benoît ordonne à ſes Religieux par jour ne revient qu'à un demi-ſepeièr, d'autres la font monter à deux, ou même à trois. Il y a deux éditions de ce livre. La dèrnière eſt la plus ample. VIGN. DE MARVILLE. L'*hémine* étoit douze fois dans le conge. L'*hémine* contient huit onces de liqueur. Mr Arnaud a fait une petite diſſèrtation ſur l'*hémine* fort curieuſe. M. Pelletier de Rouën en a fait auſſi une qui eſt imprimée au bout de ſa diſſèrtation de l'Arche de Noé. Il a pretendu y prouver que 20 onces Romaines régloient la capacité de l'*hémine* & la peſanteur de la livre de S. Benoît. Dans la Coutume de Dijon il eſt dit que l'*hémine* contient deux bichèts. C'eſt une meſure d'une autre éſpéce que celle dont il eſt parlé cy-deſſus. Il y en a qui écrivent *émine*.

Ce mot vient du Grèc, ſignifiant ἡμι, *moitié*. S. Benoît a établi l'*hémine* pour la portion de vin qu'on devoit donner aux Religieux de ſon Ordre à châque repas: ſur quoi a écrit auſſi le Père Mabillon, qui a fait voir que c'étoit une meſure particulière à l'Ordre de S. Benoît; de même que la livre de pain qui leur étoit accordée étoit de 15 onces. L'*hémine* étoit auſſi une meſure de froment qui contenoit environ deux bichèts. C'eſt la même chôſe que la cotyle des Grècs.

HÉMIOLE. Vieux mot, qui ſe trouve dans quelques Auteurs: c'eſt un tèrme de Matématique, qui ſignifie la proportion que deux chôſes ont entre elles, dont l'une comprend & renfèrme l'aûtre toute entière, & la moitié de plus: c'eſt la proportion de trois à deux, de quinze à dix, &c. Voyez Macrobe ſur le ſonge de Scipion L. 2. c. 1. Cet Auteur dit que de cette proportion naît l'accord qu'on appelle en Muſique *diapente*, & aujourd'hui *quinte*. Et fut la Muſique ſerrée en la meſure plus que de *hémiole*, en intonation Phrygienne. RAB. *Hemiolus*.

Ce mot eſt formé de deux mots Grècs, ἥμι, qui veut dire *demi*, & ὅλον, qui ſignifie *tout*: de ſorte que *hémiole* ſignifie *le tout & la moitié*.

HÉMIONITE. ſ. f. *Hemionites*. Plante qui ne diffère de la langue de cèrf que par une ou deux grandes oreilles qui ſont à la bâſe de ſes feuilles, ſes fruits & ſes ſemences ſont ſemblables à celles de la langue de cèrf. Voyez LANGUE DE CERF. On trouve que ſa graine eſt attachée ſous ſa feuille.

HÉMIOPE. ſ. f. & adj. Nom d'un inſtrument de Muſique chez les Anciens. *Hémiope*, *Hemiopus*. On appelloit *hémiope*, ou flûte *hémiope*, celle qui avoit les trous petits.

Ce mot vient de ἥμισυς, *demi*, & ὀπή, *trou*.

HÉMISPHÈRE. ſ. m. La moitié d'un globe diviſé par un plan qui paſſe par ſon centre. Le plan qui ſèrt de bâſe à cet *hémiſphère* eſt un cèrcle dont le diamètre eſt égal à celui de la ſphère, & donc le même que celui de la même ſphère. Cette éclipſe ne paroîtra pas ſur nôtre *hémiſphère*, c'eſt-à-dire, ſur nôtre horiſon. L'Équateur diviſe le monde en deux *hémiſphères*. L'*hémiſphère* Septentrional, & le Méridional. Tous les grands cèrcles diviſent le globe en deux *hémiſphères*, comme le Méridien, l'Équateur, l'Horiſon, le Zodiaque, &c. L'horiſon ſépare l'*hémiſphère* ſupérieur de l'inférieur; c'eſt-à-dire, cette moitié du monde que nous voyons, de celle que nous ne voyons pas. Le Méridien diviſe le ciel en deux *hémiſphères*, l'un aſcendant, ou Oriental: l'aûtre déſcendant, ou Occidental. *Hemiſpherium*.

Peuples qui rempliſſez l'un & l'autre hémiſphère,
Jouiſſez du bonheur qui vous eſt préſenté,
P H I L I P P E *a de* L O U I S *l'auguſte caractère,*
Si vous connoiſſez bien vôtre félicité,
Vous n'avez plus de vœux à faire. Mlle B E R N A R D.

HÉMISPHÈRE, ſe prend auſſi en général pour tout le monde, du moins tel qu'il étoit connu aux Anciens. Vous allez ranger ſous vos loix tout ce vaſte *hémiſphère*. B O I L.

HÉMISPHÈRE. Eſt auſſi le nom d'un cadran au ſoleil dont les Anciens ſe ſervoient : il étoit compôſé d'un *hémiſphère* concave & d'un ſtyle qui faiſoit le même effet que dans le cadran appellé *hémicycle*. Voyez ce mot. Voyez M. Pèrraut ſur Vitruve L. 9. ch. 9.

Ce mot vient du Grèc ἥμισυς, *dimidius*, demi, & de σφαῖρα, *globus*, globe.

HÉMI-SPHÉROÏDE. adj. & ſ. f. Tèrme de Géomètrie. Ce qui approche de la figure d'une demi ſphère. Le cocos s'ouvre, quand il eſt jaûne & meur, en deux grandes *hémi-ſphéroïdes* de trois piéds de long. F R É Z I É R.

HÉMISTICHE. ſ. m. La moitié d'un vèrs. En François il n'y a que les vèrs Aléxandrins, & les vèrs communs, qui doivent avoir un repos à l'*hémiſtiche* : les vèrs Aléxandrins l'ont après ſix ſyllabes, & les vèrs communs après quatre. M. l'Abbé Regniér a inventé une nouvelle éſpéce de vèrs communs qui ont le repos après cinq ſyllabes, ou après ſix, s'il y a élision.

Que toûjours dans vos vèrs, le ſens coupant les mots,
Suſpende l'hémiſtiche, *en marque le repos.* B O I L.

Les vèrs Léonins ſont rimez dans la fin, & dans l'*hémiſtiche*. Les faiſeurs d'Anagrammes ſe donnent la gêne pour faire des vèrs acroſtichez dans l'*hémiſtiche*. Il faut obſèrver de ne point faire rimer le prémiér *hémiſtiche* d'un vèrs avec le dèrniér du même vèrs, ni le dèrniér *hémiſtiche* d'un vèrs avec le prémiér *hémiſtiche* du vèrs ſuivant, ni les deux prémiérs *hémiſtiches* de deux vèrs qui ſe ſuivent, cependant il y a quelquefois de la grâce à le faire, mais il faut en uſer ſobrement ; en voici un éxemple.

Qui chèrche vraiment Dieu, *dans lui ſeul ſe repôſe :*
Et qui craint vraiment Dieu, *ne craint rien aûtre chôſe.*
G O D E A U.

Ce mot vient du Grèc ἥμισυς, & de στίχος, *verſus*.

HÉMITÈRE. Voyez MADIR.

HÉMITRITÉE. Tèrme de Médecine, fiévre intèrmittente irrégulière, dont l'accès revient deux fois châque jour, ce qui en fait la différence d'avec la fiévre quotidienne. H A R R I S.

Ce mot vient d'ἥμισυς, *demi*, & τριταῖος, *tierce*, comme qui diroit demi tièrce.

HÉMO. ſ. m. ou *Monte Argentaro. Coſtegna*, *Baſiliſſa*, *Canoviſa*, & *Balkan*. Noms propres d'une montagne de la Turquie en Europe. *Hæmus*. C'étoit anciennement une montagne qui ſéparoit la Theſſalie & la Thrace. On croyoit que Mars habitoit ſur ces haûteurs, & elle s'appelloit, diſoit-on, *hæmus*, de *Hæmus* fils de Borée & d'Orithye. Aujourd'hui l'*Hémo* s'étend entre la Bulgarie au ſeptentrion, la Macédoine & la Romanie au midi. Il pouſſe une branche du ſeptentrion au midi depuis Dévelto juſqu'au voiſinage d'Andrinople. Cette branche eſt ce que les Anciens appelloient le mont Rhodope.

HÉMONA. ſubſt. f. Nom propre d'un bourg ou d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Hemona*. Les Septante l'appellent Meni. Joſ. XVIII. 24.

HÉMOPTYSIE. ſubſt. fém. Crachement de ſang caûſé par la rupture ou par l'éroſion de quelque vaiſſeau du poumon, accompagné d'ordinaire de toux, & d'un ſentiment de peſanteur ſur la poitrine. L'*hémoptyſie* diffère du vômiſſement de ſang, en ce que dans l'*hémoptyſie*, le ſang vient du poumon, & qui eſt par cette raiſon vif & écumeux, au lieu que dans le vômiſſement de ſang, il ſort du ventricule, & qu'il eſt noirâtre. L'*hémoptyſie* eſt cauſée par des cris, ou par des efforts violens, par quelque chûte, par une toux véhémente, par la ſuppreſſion de quelque évacuation ordinaire, ou par quelque humeur âcre & corroſive.

Ce mot vient de αἷμα, *ſang*, & πτύειν, *cracher*, c'eſt-à-dire, cracher le ſang.

HEMORRAGIE. ſubſt. f. Tèrme de Médecine. *Hemorrhagia*. C'eſt une pèrte de ſang qui coule par quelque partie du corps que ce ſoit, & qui ſe fait, ou par la rupture des vaiſſeaux, lorſque le ſang y eſt trop abondant, ou preſſé : ou par leur éroſion, lorſqu'il eſt trop âcre. L'*hémorrhagie* proprement priſe par les Grècs eſt le ſeul flus de ſang par le nez ; mais les Modèrnes la prennent plus généralement pour toute ſorte de flus de ſang, ſoit par le nez, la bouche, les poumons, l'éſtomac, les inteſtins, le fondement, la matrice, &c.

Ce mot eſt compôſé du Grèc αἷμα, *ſanguis*, c'eſt-à-dire, *ſang*, & du vèrbe ῥήγνυω, ou ῥήγνυμι, *frango*, *rumpo*, *erumpo*, je ſors avec violence.

HÉMORROÏDAL, ALE. *Ad hæmorrhoida pertinens.* C'eſt une épithète qui ſe donne aux artères & aux veines de l'inteſtin droit & du fondement, dans leſquelles coule le ſang qui caûſe les hémorrhoïdes. Il y a une artère *hémorrhoïdale* intèrne, & une extèrne. L'artère *hémorrhoïdale* intèrne eſt un rameau de la méſenterique inférieure, qui ſe traîne le long de l'inteſtin droit, & ſe tèrmine au fondement. L'artère *hémorrhoïdale* extèrne vient de l'artère hypogaſtrique. Il y a auſſi une veine *hémorroïdale* intèrne, & une extèrne. La veine *hémorrhoïdale* intèrne reporte le ſang de l'inteſtin droit, & du fondement, lequel elle embraſſe circulairement, & va s'inſérer tantôt au rameau ſplénique de la veine porte, & tantôt au méſentérique. La veine *hémorrhoïdale* extèrne reporte le ſang des parties muſculeuſes du fondement, & ſe tèrmine à la veine hypogaſtrique. M. Dionis écrit *hémoroïdal* avec une *r* ſeule.

HÉMORRHOÏDALE. ſ. f. C'eſt un nom qu'on donne à la petite chélidoine, ou parceque ſes racines ſont très-bonnes dans les hémorrhoïdes, ou parcequ'elles ſont compôſées de quelques petites bulbes qui ont du rapport à des hémorrhoïdes enflées. En Latin, *chelidonia rotundifolia minor*. C. B. ou ſelon M. de Tournefort *inſtit. rei herb. ranunculus vernus rotundifolius minor*. 286.

HÉMORRHOÏDES. ſubſt. fém. & plur. *Hæmorrhois*. Maladie qui vient au fondement par une abondance de ſang mélancholique qui ſe jette ſur les parties. Il y a des *hémorrhoïdes* ouvèrtes, d'aûtres fèrmées. Il y en a d'intèrnes & d'extèrnes. Il y en a de de critiques, *critica*, & de ſymptomatiques, *ſymptomatica*. La caûſe des *hémorrhoïdes* ouvèrtes, *fluentes*, vient de ce que les vaiſſeaux du rectum s'ouvrent. Les *hémorrhoïdes* fèrmées, *cæca*, viennent de ce que ces mêmes vaiſſeaux s'enflent, & qu'il s'y fait des obſtructions. On demande ſi ces vaiſſeaux qui s'ouvrent dans les *hémorrhoïdes* ouvèrtes ſont les artères, ou les veines ; & l'on répond que ce ſont les unes & les aûtres. La corruption du ſang eſt le principe général qui les produit ; mais l'air, les alimens, & la boiſſon dont on uſe, les paſſions même de l'âme, peuvent auſſi les donner, au ſentiment de quelques Médécins.

Ce mot vient du Grèc αἱμοῤῥοΐς, *ſanguinis profluvium*, de αἷμα, *ſanguis*, de ῥέω *fluer*.

HÉMORRHOÏS. ſ. f. ou HÉMORRHOUS. ſ. m. Eſpéce de ſèrpent, dont la morſure fait couler le ſang, ſans qu'on puiſſe l'étancher. *Hæmorrhois*, *Hæmorrhous*. Il eſt de couleur jaunâtre, comme du ſâble, avec des taches noires & blanches par tout le corps. Il eſt fort ſemblable au Céraſte en bien des chôſes. Bochart, *Hierozois. P. II. L. III. C. 12.* croit que les Hébreux les comprenoient tous deux ſous le nom de צפיפון *Sephiphon*. Lucain l'appelle en Latin *hæmorrhois*, & Brébeuf ſon Traducteur *hemorrhois*, d'autres *hemorrhoüs* en Latin & *hémorrhoüs* en François. Lucain L. IX. v. 805. & ſuivans, dit que ceux qui étoient picquez de l'*hémorrhois*, rendoient du ſang, non ſeulement par la playe, mais par toutes les parties du corps.

Tullus du grand Caton l'illuſtre adorateur,
De ſes hautes vèrtus l'heureux émulateur,
Formé depuis longtems ſur ce parfait modèle,
Sent d'une hémorrhoïs *la piqueure mortelle :*
Et comme ſur les fleurs nous voyons vèrs le ſoir
L'onde par mille trous ſortir d'un arroſoir ;
Ainſi le ſang ému du poiſon qui l'allume,
Plus prompt qu'auparavant, plus chaud que de coûtume,
En mille & mille endroits partageant ſes efforts,
Par les pôres ouvèrts coule ſur tout le corps ;
Les larmes ſont du ſang, la ſueur eſt ſanglante,
D'un poiſon rougiſſant la bouche eſt écumante,
Châque veine ſe rompt au gré de la chaleur,
Et tout le corps n'eſt plus que playe & que douleur.
B R É B E U F.

On voit l'hémorrhoïs *& l'écumant Preſtèr*
A longs plis & replis lentement ſerpenter. I D.

L'*hémorrhoüs*, ſelon Nicander, eſt de la longueur d'un piéd, menu depuis la tête juſqu'à la queuë. Sa couleur eſt rouge & vive comme le feu. Il a le col aſſez étroit, & la queuë fort déliée. Il a deux cornes au front, les yeux blancs comme les ſauterelles & mouches à miel ſauvages. Sa tête eſt pourtant horrible, rude & inégale. Il ſe recourbe, quand il marche, comme le ſèrpent céraſte ; & ſe ſoutient ſur ſon ventre, quand il veut ramper. Ses écailles mènent du bruit comme s'il paſſoit par des roſeaux. La

femelle

femelle eſt beaucoup plus dangereuſe que le mâle ; car elle caûſe une grande inflammation aux gencives & aux ongles, dont le ſang ſort en grande abondance.

HÉMORROÏSSE. ſ. f. Femme qui a une pèrte de ſang. *Quæ laborat hæmorrhoïde, hæmorroïſſa.* La guériſon de l'*hémorroïſſe* eſt un des miracles du Sauveur rapporté dans l'Évangile. Il eſt rapporté au ch. 9. de S. Matthieu, & au 8. de S. Luc. Comme on ne trouve point dans l'Évangile ce que dit S. Ambroiſe, que J. C. a guéri Ste Marthe d'un flux de ſang, Baronius à l'an de J.C. 31. n. 74. a cru que ce ſaint l'avoit priſe pour l'*hémorroïſſe*, qui fut guérie en touchant le bâs de la robe de J.C. Mais il remarque en même tems, qu'il eſt impoſſible de ſoutenir que Ste Marthe, qui cèrtainement étoit Juive, ſoit la même que cette *hémorrhoïſſe*, qui fit dreſſer une ſtatuë de J. C. comme nous l'apprenons d'Euſébe; ce que les Juifs ne croyoient point leur être pèrmis. Il peut y avoir eû quelque tradition que l'*hémorrhoïſſe* s'appelloit Marthe, comme d'aûtres l'ont appellée Véronique. TILLEM. *Hiſt. Eccleſ. T. II. p.* 521. Ce mot vient de *αἷμα*, *ſang*, & de *ῥέω*, *je coule*. Ce mot ne ſe dit que de cette fem̃me de l'Évangile. Godeau & les Traducteurs de Mons l'ont employé. Le P. Bouhours ne s'en eſt point ſèrvi.

HÉMORRHOUS, ou HÉMORRHOÏS. Voyez HÉMORRHOÏS.

HEMPHTA. ſ. m. Nom propre que les Anciens Égyptiens donnoient au Jupitèr des Grècs & des Latins. *Hemphta.* C'eſt dans le Pimandre de Triſmégiſte que ce nom ſe trouve. Voyez auſſi le P. Kirkèr *Oed. Ægypt. T. II. P. II. p.* 157.

HEMZ, CHEMPS, ou HAMS. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Turquie, en Aſie. *Emiſa, Emiſſa, Hemeſa, Emeſſa.* Elle eſt Archiépiſcopale, & ſituée dans la Syrie, ſur la rivière de Farfar, vèrs ſa ſource, environ à vingt ſix lieuës au deſſus d'Antioche.

Ce nom s'eſt fait par corruption de l'ancien nom *Emeſſa.* Quand nous parlons de l'Antiquité il faut toujours dire *Emèſe*, ou *Emeſſe*, & non point *Hems.* La grande Égliſe d'*Emèſe*, qui n'étoit bâtie que depuis peu, fut profanée par l'idôle abominable de Bacchus que les payens y mirent & auquel ils la conſacrèrent. On brûla apparemment les aûtres Égliſes où étoient les tombeaux des martyrs, puiſque Julien dit que ceux d'*Emèſe* avoient mis le feu au ſépulcre des Galiléens. TILLEM.

HEN.

HEN. Mot que prononcent, ou plûtôt ſon & bruit que font les pèrſonnes groſſières, les gens mal élevez, quand ils n'ont pas bien entendu ce qu'on diſoit, & qu'ils veulent le faire répéter. *Ais?* ce mot de *hen* ſe prononce d'un ſon nazal obtus.

HÉN. Voyez HAM.

HÉNARÈS. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Éſpagne. *Henarius fluvius*, anciennement, *Caracca*, ou *Carraca.* Elle baigne Siguença dans la Caſtille vieille, Guadalaxara, & Alcala de *Hénarès* dans la nouvelle, & peu après elle ſe décharge dans le Xarama. MATY.

HÉNAS. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans l'Inventaire des biens du Duc Jean II. Duc de Bretagne fait en 1306. Le Père Lobineau dit dans ſon Gloſſaire que c'eſt la même chôſe que *hanaps*, des coupes. Si cela eſt *henas* ſe diſoit apparemment pour *hénaps*, & au ſingulier *henap* pour *hanap. Poculum.*

HENDECAGÔNE. ſ. m. & adj. m. & f. Tèrme de Géométrie & de fortifications. Qui a onze côtez. *Hendecagonus, a, um.* Une figure *hendecagône*, une place *hendecagône*.

HENDÉCASYLLABE. adj. Tèrme de Poëſie Grécque & Latine. *Hendecaſyllabus.* Vèrs qui a onze ſyllabes. Les vèrs Saphiques & les vèrs Phaleuques ſont *hendécaſyllabes*.

Sap. *Jam ſatis terris nivis atque diræ*, &c.
Phal. *Paſſer mortuus eſt meæ puellæ.* &c.

Mais on appelle plus particulièrement *hendécaſyllabes* les vèrs Phaleuques. Voyez ENDECASYLLABE. On ôte aujourd'hui l'*h*.

Paſquier, qui croyoit nôtre langue capable de piéds longs & courts, comme il parle, & de toutes les éſpèces de vèrs des Latins, rapporte dans ſes Rechèrches L. VII. C. 12. que l'an 1555. le Comte d'Alcinois fit quelques vèrs *hendécaſyllabes*, & ſans rimes, dont il honora le Monophile de Paſquier. Les voici,

Or quant eſt de l'amour amy de vèrtu,
Don céleſte de Dieu, je t'éſtime heureux,
Mon Paſquier, d'en avoir fidellement fait,
Par ton docte labeur, ce docte diſcours,
Diſcours tel que Platon ne peut refuſer.

Paſquier fit enſuite lui même une épigramme en vèrs *hendécaſyllabes*, mais en vèrs rimez & meſurez, & la fit imprimer en 1578. dans ſes Œuvres poëtiques qui étoient au bout de ſon Monophile. Elle commence ainſi,

Tout ſoudain que je vis, Bellone, vos yeux,
Ains vos rais imitant cet aſtre des cieux,
Votre port grave, doux, ce gracieux ris,
Tout ſoudain je me vis, Bellone, ſurpris. &c.

Voyez cet Auteur à l'endroit de ſes Remarques cité ci-deſſus, & encore le mot VERSIFICATION ci-après en ſa place Tome V. Au reſte, de tous les vèrs que l'on a voulu faire en nôtre langue ſur les meſures des vèrs Grècs & Latins, les *hendécaſyllabes* ſont, à mon ſens, ceux qui choquent le moins nos oreilles, ſur tout quand ils ſont meſurez & rimez.

Ce mot eſt Grèc; il eſt compôſé de *ἕνδεκα*, *onze*, & de *συλλαμβάνω*, d'où le mot de *ſyllabe* eſt tiré.

Ce mot eſt quelquefois ſubſtantif, & on dit des *hendécaſyllabes*, comme on dit des élégiaques, ſans ajouter le mot de *vers*. Les *hendécaſyllabes* de Catulle, de Flaminius, ſont très jolis.

HÉNECHEN. ſ. m. Hèrbe qui croît aux Indes Occidentales dans le tèrritoire de Panama. Elle a ſes feuilles ſemblables au chardon, mais plus étroites & plus longues que celles du cabuia, qui eſt une autre hèrbe, dont les feuilles reſſemblent au chardon. Les Sauvages font du fil aſſez beau & aſſez fort de l'une & de l'aûtre de ces hèrbes, mais celui du *hénechen* eſt plus fin. Ils font rouïr ces hèrbes ſous l'eau des ruiſſeaux pendant quelques jours, après quoi les ayant tirées de l'eau, ils les font ſecher au ſoleil, les froiſſant avec un bâton, juſqu'à ce qu'il n'y demeure que le ſeul brin comme au lin, & enfin ils en filent ou en tordent des cordes.

HÉNÉTE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple Vandale, ou les Vandales mêmes. *Henetus, a.* Les Vénitiens ont auſſi été appellez autrefois *Hénètes*; & Veniſe, *Venetia*, a été nommée *Hénétie*, *Henetia.* Il y a eû auſſi des *Hénètes* en Paphlagonie. Les Grècs en font ſouvent mention. Voyez Hoffman.

HENGCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hengcheum.* Elle eſt ſur la rivière de Ching, dans la province d'Huquan, dont elle eſt la dixième. Elle a huit aûtres villes ſous ſa juriſdiction. MATY. *Ambaſſ. de Holland. à la Ch. C.* 52.

HEN GUEDI. Voyez ENGADDI.

HÉNIOQUE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Sarmatie Aſiatique. *Heniochus.* Ils habitoient près du mont Corax, qui étoit une branche du Caucâſe ſur le bord du Pont Euxin, à l'occident de la Colchide. C'étoit une Colonie de Lacédémoniens. Voyez Strabon L. XI. & Pline L. VI. C. 4. & 5.

HENLEY. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté d'Oxford, en Anglétèrre. *Henleia.* Il a ſéance & voix dans le Parlement d'Anglétèrre, & il eſt ſitué ſur la Tamiſe, entre la ville d'Oxford & celle de Windſor, à quatre ou cinq lieuës de l'une & de l'aûtre. MATY.

HENNEBERG. ſ. m. Nom propre d'un château qui donne le nom au Comté d'*Henneberg. Henneberga.* Il eſt ſur la rivière de Strew, à deux lieuës de Meiningen, vèrs le midi. MATY.

Le Comté d'*Henneberg*, renferme le Duché de Coburg, eſt dans le Cèrcle de Franconie, en Allemagne *Hennebergenſis Comitatus.* Il eſt borné au nord par la Thuringe, au couchant par la Heſſe, au midi par l'Évêché de Wurtzburg; & au levant par celui de Bambèrg. Ce païs peut avoir quinze lieuës d'orient en occident, & ſept ou huit du midi au ſeptentrion : ſon tèrroir, quoiqu'entrecoupé de bois & de montagnes, ne laiſſe pas d'être aſſez peuplé & aſſez fèrtile. Ses villes principales ſont Meiningen capitale, Smalkalde, Coburg, Schleuſingen, & le château d'*Henneberg*, qui lui donne le nom, & qui eſt ſitué ſur une colline à deux lieuës de Meiningen, du côté du midi. George Erneſt, dèrnier Comte d'*Henneberg*, étant mort ſans héritiers mâles l'an 1583. ce Comté échut à la maiſon de Saxe, en vèrtu d'une éſpèce de ſubſtitution qu'on appelle en Allemagne confratèrnité héréditaire faite l'an 1554; cependant on en donna au Landgrave de Heſſe Caſſel la ville, & le Bailliage de Smalkalde, avec le Comté de Frankenſtein pour ſes prétentions, & à l'Évêque de Wurtzburg quelques fiefs, qui dépendoient de ſon Égliſe : le reſte eſt poſſédé par divèrſes branches de la maiſon de Saxe. MATY. *Heiſſ, Hiſt. de l'Emp. L. VI. C.* 23. *Imhoff, Not. Imperii L. IV. C.* 2. *n.* 13. Les armes du Comté d'*Henneberg* ſont d'or à une poule de ſable crêtée & barbée de gueules, ſur une motte de trois coupeaux de ſinople en pointe. HEISS.

HENNEBONT, ou HENNEBOND. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, qui étoit autrefois bien fortifiée. *Hennebontum, Hanebontum, Hannebontium.* Elle eſt dans la Bretagne, province de France, ſur la rivière de Blavet, entre Pontdangan au nord, & Blavet, ou Port Louis au midi, ayant Auran à l'orient, & vis-à-vis de l'Abbaye de la Joye, Ordre de Cîteaux.

HENNIN-LIETARD. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Henniacum Lietardi.* Il eſt dans l'Artois, province des Païs-Bas, à deux lieuës de Douay, & à trois d'Arras. MATY.

HENNIR, quelques-uns écrivent HANIR. v. n. [L'*h* s'aſpire.] Faire des henniſſemens. *Hinnire.* On n'eut point de nouvelles

de l'approche des ennemis, que quand on entendit *hennir* les chevaux. Darius tint l'Empire des Pèrſes de l'adreſſe de ſon Écuyér, qui fit *hennir* ſon cheval à-propos. M. Scud. Il vient du ſon.

HENNIſSEMENT. ſ. m. Cri des chevaux. *Hinnitus*. Les chevaux qui ſentent les cavalles font de grands *henniſſemens*.

HENNUIÉR, ère, ou HENNUYÉR. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Natif, originaire, habitant du Hainaut. *Hainoius, Hainoenſis*, *Hainoarius*, & dans le Recteur de Mons, *Rector Montenſis Heinodarius*, mais il faut lire *Heinoarius*, ſuivant la remarque d'Hadrien de Valois. Les *Hennuyiérs* ſont les Nèrviens des Anciens, *Nervii*. De Valois, *Not. Gall. p.* 240. écrit *Hainuiers*, ou *Hennuyers*: le dèrniér eſt mieux.

Ce mot s'eſt formé du Latin *Hainoius*. Voyez Hainaut.

HENNUIN. ſ. m. Le fort d'*Hennuin*. *Hennuinum*, ou *Hennuina Arx*. Ce fort eſt dans la Flandre, à deux lieuës de Gravelines, entre Bourbourg & Ardres. Il eſt maintenant aux François. Maty.

HÉNOCH. ſ. m. Nom propre d'homme. *Henoch*, *Henochus*, *Hhanochus*. C'eſt le nom du prémiér des fils de Caïn. *Gen. IV.* 16. 17. C'eſt auſſi le nom du fils de Jared, *Gen. V.* 18. 19. 1 *des Paral. l.* 3. *Luc. III.* 37. le ſeptième chèf de famille depuis Adam, qui fut un grand ſèrviteur de Dieu & un Prophête. *Gen. V.* 22. *Hebr. XI.* 5. *Jud. V.* 14. & 15. Il fut enlevé l'an 365. de ſa vie. *Gen. V.* 23. 24. Et l'on croit qu'il reviendra à la fin du monde avec Élie. C'eſt le ſentiment d'un grand nombre de Pères, comme on le peut voir dans le Traité de Malvenda, Dominicain Eſpagnol, *de Antichriſto L. X. C.* 14. Saint Jude dans ſon Épitre Canonique v. 14. & 15. cite une parole d'Énoch, ce qui a fait croire à bien des gens que ce ſaint homme avoit laiſſé quelque chôſe par écrit; & les Abyſſins ſe vantent d'avoir encore ce livre en leur langue: mais on pouvoit avoir reçu par tradition ce que St. Jacques a rapporté. Quoi qu'il en ſoit, dans les prémiérs ſiécles de l'Égliſe il couroit un livre ſous le nom d'*Hénoch*, qui étoit manifeſtement ſuppoſé, comme on le juge encore par les fragmens qui nous en reſtent. Le paſſage de Saint Jude avoit donné occaſion à la ſuppoſition. C'eſt apparemment une traduction Éthiopienne de ce faux livre d'*Hénoch* qu'ont les Abyſſins.

HÉNOCH. ſ. m. ou HÉNOCHIE. ſ. f. Nom propre d'une ville que bâtit Caïn, & à laquelle il donna le nom de ſon fils. *Henoch*, *Henochia*. On ne ſçait pas préciſément où elle étoit. Adrichomius la place dans la Tribu d'Aſér; car elle dut être à l'orient de la Tèrre d'Éden: or en ſuppoſant même que la Tèrre d'Éden fut la Tèrre ſainte, ou le Tèrritoire de Damas, cette ville ne ſeroit pas à l'orient d'Éden. La ville d'*Hénoch* dut être vèrs les confins de la Suſiane. Quelques-uns écrivent Énoch & Énochie. Voyez ces mots.

HÉNOTIQUE. ſ. m. Quelques-uns diſent *Hénoticon*. Le prémiér eſt mieux. Édit d'union. *Henoticum*. On donna ce nom dans le Ve ſiécle à un édit de l'Empereur Zénon, par lequel il prétendoit faire la rëunion des Eutychiens avec les Catholiques. C'eſt Acace Patriarche de Conſtantinople, qui avec le ſecours des patrons de Piètre Mogus pèrſuada à l'Empereur de faire cet édit. Le venin de l'*Hénotique* de Zénon eſt qu'il ne reçoit pas le Concile de Calcédoine comme les trois aûtres, & qu'il ſemble au contraire lui attribuer des èrreurs. Fleury. Cet *Hénotique* eſt une lettre adreſſée au nom de Zénon aux Évêques, aux Clèrcs, aux Moines, & aux peuples de l'Égypte & de la Lybie, mais elle ne parle qu'à ceux qui étoient ſéparez de l'Égliſe, c'eſt-à-dire, aux Acéphales, ou Demy-Eutychiens. Tillemont, *Hiſt. Eccleſ. T. XVI. p.* 327. Pendant que les demi-Eutychiens s'oppôſoient au Concile de Chalcédoine, l'Empereur Zénon publia contre le Concile ſon *Hénotique*; c'eſt à dire, ſon *decret d'union* déteſté par les Catholiques, & condamné par le Pape Félix III. Bossuet. Piètre ſurnommé Mogus deux fois intrus dans le ſiége d'Alèxandrie en 477. & 482. affectoit de parler de même [que Dioſcore] lui qui étoit à la tête du parti: & ce fut en ſa faveur que l'Empereur Zénon fit cet Édit d'union, nommé *Hénotique*, condamné par le Pape Félix III. & déteſté des Catholiques. P. du Bèrnat. *Nouv. Mém. des Miſſ. du Levant. T. II.*

Ce mot eſt Grèc; *ἑνωτικὸν* veut dire *unitif*, *propre à unir*, il vient d'*ἑνόω*, j'*unis*.

HÉNOVARSY. ſ. m. Au livre de l'Eſchevinage de Paris ce mot ſe prend pour porteur de ſel.

HENRI. ſ. m. Nom propre d'homme. *Henricus*. La vie de Henri le Grand a été faite par Mezerai ſous le nom de Monſieur de Péréfixe. Il y a eû quatre Rois de France du nom de *Henri*, il y en a eû huit en Anglètèrre.

L'*h* de ce nom eſt aſpirée dans une prononciation ſoutenuë, mais dans la convèrſation on n'a pas cette attention, & on prononce le régne d'*Henri* quatre, & non pas le régne de *Henri* quatre. *Henri* le Grand, c'eſt *Henri* IV. prémiér Roi de la branche de Bourbon, qui régne glorieuſement depuis lui.

Le nom de *Henri* eſt le même que celui d'*Erric* ou *Eric*, ſi connu dans les États & dans les langues du nord, nous l'avons adouci en diſant *Henri* pour *Erric*. On lit dans les inſcriptions qui ſont au pont-neuf à Paris ſur le piédeſtal de la ſtatue équeſtre de *Henri* quatre, appellée le cheval de bronze. Errico IIII. &c. Errici M. &c. Le nom d'*Eric* eſt formé de deux mots des langues du nord; *ehr*, *honneur*, & *reich*, *riche*, *abondant*; deſorte qu'*Erik*, & ſon dérivé *Henri*, ſignifie, qui a de l'honneur, qui a beaucoup d'honneur, & répond au mot *ἔντιμος* des Grècs, & au mot *honorius* des Latins. Il y en a qui croyent que le nom de *Henri* vient originairement du Latin, & qu'il eſt formé d'*honor*, *honneur*: d'aûtres prétendent que *Henri* eſt un abregé du mot *Honoric*, ou *Huneric*, nom d'un Roi des Vandales qui regnoit en Afrique vèrs la fin du cinquième ſiécle. Kilian le dérive de *heym* & de *rick*, qui veulent dire *domi dives*, riche, opulent. Skinner aime mieux le faire venir de *hehn*, *pudeur*, & de *rick*, que de *herr* & *rich*, parceque le mot *herr* n'eſt point de l'ancienne langue Allemande, ſelon cet Auteur, mais dérivé du mot Latin *herus*. Voyez Cambden, Skinner, Kilian, &c.

Ce nom vient ſans doute du nord, où l'on dit *Erric*. *Erricus*. Nous avons changé le prémiér *r* en *n* pour rendre la prononciation plus douce. Peut-être qu'originairement il eſt dérivé de *herr*, qui ſignifie *maître*, *Seigneur*, & que Erric, ou Hèrric, eſt la même chôſe que *Dominique*.

Henry. On a appellé ainſi des deniérs d'or battus ſous Henri II. qui d'un côté le repréſentoient armé & couronné de laurier, & de l'aûtre portoient une *H* couronnée. On les appella auſſi ducats, & l'on en frappa de doubles. Il y en a eû d'aûtres ſous le même Prince, dont le type étoit une figure de femme aſſiſe ſur un trophée, ou monceau d'armes, avec une petite victoire qui préſente une branche de lauriér, & pour légende Gallia optimo Principi. Voyez le Gloſſaire de DuCange.

HENRICIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Henricianus*, *a*. Il y a deux ſectes, ou partis qui ont porté ce nom. Car 1° on a appellé *Henriciens* dans le XIIe ſiécle les diſciples de Henri, hèrmite de Toulouſe, qui lui même étoit diſciple de Piètre de Bruys. Il enſeignoit comme ſon maître qu'il ne falloit conférer le baptême qu'aux adultes; ne point bâtir de temples, détruire ceux qui étoient, briſer les croix. Il défendoit de prier pour les morts. Il nioit la réalité du corps & du ſang de J. C. dans la ſainte Euchariſtie. Il ajoutoit à ces èrreurs de ſon maître, que c'étoit ſe mocquer de Dieu, que de chanter l'office de l'Égliſe. Henri prêcha en Provence, aux environs de Lauzane en Suiſſe, & dans le Maine, d'où Hildebèrt Évêque du Mans le chaſſa. Il retourna en Languedoc, où S. Bèrnard le confondit en 1147. & détrompa les peuples qu'il infectoit de ſes èrreurs. On peut voir ſur ces *Henriciens* la vie de S. Bèrnard L. II. C. 5. Sanderus *Her.* 141. & Baronius à l'an 1147. n. 6, 7, 8, 9, 10. 2° On a appellé auſſi *Henriciens* les Partiſans des Empereurs Henri IV. & Henri V. contre les Papes. Ces Princes envahiſſoient les droits de l'Égliſe, & vendoient les Évêchez & les aûtres bénéfices, ſous prétexte d'en donner les inveſtitures. Ainſi l'héréſie de ces *Henriciens*-ci étoit la ſimonie. Voyez DuCange.

Le nom des *Henriciens* vient de celui de Henri.

HENRIETTE. ſ. f. Nom propre de femme. *Henrica*. *Henricea*. *Henriette* Marie de France, Reine d'Anglètèrre, étoit fille d'Henri IV. & de Marie de Médicis, femme de Charles I. Roi d'Anglètèrre, qu'elle épouſa en 1625. le 11e mai, & mère de Charles II. & de Jacques II. *Henriette* Anne d'Anglètèrre, Ducheſſe d'Orléans, fille de Charles I. Roi d'Anglètèrre & d'*Henriette* Marie de France, & prémière femme de Philippes Duc d'Orléans, frère unique de Loüis le Grand. *Henriette* Marie nacquit le 25e Novembre 1609. & mourut le 10e Septembre 1669. *Henriette* Anne ſa fille nacquit à Exceſtèr le 16e Juin 1644. & mourut à S. Cloud le 30 Juin 16[illegible] M Boſſuet Évêque de Meaux fit les oraiſons funébres de ces deux *Henriettes*. La Reine d'Anglètèrre *Henriette* de France avoit l'eſprit vif, & heureux en jolies reparties. A ſon arrivée à Londres, le Roi ſon époux lui montrant ſon cabinet, qui étoit un des plus riches de l'Europe, lui fit remarquer entre aûtres un parfaitement beau portrait de Calvin peint par Vandek, la plume à la main ſur un livre, & les yeux attachez au ciel. La Reine le regarda longtems ſans rien dire. A la fin le Roi, la voyant ſi appliquée, lui demanda à quoi elle penſoit. Je penſe, Sire, (répondit cette Princeſſe) que ce n'eſt pas merveille ſi Calvin n'a rien fait qui vaille, puiſqu'il ne regardoit pas à ce qu'il faiſoit. Vign. de Marv.

L'*h* de *Henriette* s'aſpire comme celle du mot *Henri*. Voyez ce mot. Cependant Molière a fait l'*h* de *Henriette* muette, mais il eſt repris par quelques-uns.

*Dans ſon cœur eſt épris des grâces d'*Henriette.
Voyez Fem. ſçav. A. 2. Scen. 3.

Je

Je ne crois pas qu'il faille blâmer Malièrе. C'est assûrément l'uſage de dire d'*Henriette*, & non pas de *Henriette*; & de même des *Henriettes*, & non pas des *Henriettes*. Il y a un petit Roman intitulé *Henriette Sylvie de Molière*. Quoique le nom de *Henriette* paroiſſe être un diminutif à cauſe de ſa terminaiſon, cependant ce n'en eſt pas un, & on donne ce nom aux femmes auſſi bien qu'aux filles.

HENRIETTE-MARIE. Le cap de *Henriette-Marie*. *Henrietta Mariæ promontorium*. Cap de l'Amérique Septentrionale. Il eſt en la côte de New-South-Walles, entre la Baye de Hudſon, & celle de James. MATY.

HENTÉTE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple Arabe de la Tribu de Muçamoda en Barbarie, comme on le va voir dans l'article ſuivant. Les *Hentétes* ont bâti la ville de Géraſa Jédid. Ils ſont belliqueux, & ont beaucoup de cavalerie. Nacer Buchentuf Roi de Maroc étoit *Hentéte*. Ce ſont les *Hentétes* qui ont donné leur nom à la plus haute montagne de l'Atlas, où ils habitent. Voyez Marmol. L. III. C. 36. & C. 49.

HENTÉTE. Nom de la plus haute montagne du grand Atlas. Elle commence à celle de Guidimirs du côté du couchant, & s'étend vèrs le levant juſqu'à celle d'Animmey, par l'eſpace de ſeize lieuës. Elle eſt peuplée de Barébères de la lignée des *Hentétes* de la Tribu de Muçamoda, peuple riche & belliqueux, qui ſe pique d'être des plus nobles d'Afrique, & a quantité de cavalerie. MARMOL. *L. III. C. 49.*

HENTS. ſ. m. Nom propre d'homme, qui ſe trouve pour Henri, *Henricus*. Au mois d'Octobre de l'année 1238. Henri, autrement *Hents*, fils naturel de l'Empereur Frideric, paſſa en Sardaigne, & épouſa Adélaſie veuve d'Ubalde, & Dame des deux provinces de Galluri & de Torrès qui faiſoient la moitié Septentrionale de l'iſle. FLEURY.

HEP.

HÉPATIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. Qui concèrne le foye. *Hepaticus*. Un flux *hépatique*; Un homme *hépatique*, qui a des maladies du foye. On appelle auſſi la veine *hépatique*, ou *jécoraire*, celle qu'on nomme autrement la *baſilique*. Voyez BASILIQUE. Les plantes *hépatiques*, les remédes *hépatiques*, ſont pour la plûpart tout enſemble diaphorétiques & diurétiques HARRIS.

En Chiromance on appelle auſſi, Ligne *hépatique*, ou du foye, une ligne notable qui traverſe toute la paûme de la main, & commence dans l'eſpace qui eſt entre le poûce & le doigt indice.

HÉPATIQUE. ſ. f. Plante printanière, eſpèce de renoncule, dont les feuilles ſont découppées en trefle, d'un vèrd obſcur en deſſus, plus pâles en deſſous, & quelquefois purpurines comme celles du cyclamen, attachées à des queuës longues d'environ un demi-piéd. *Ranunculus tridentatus*. Elle pouſſe pluſieurs tiges minces, nuës, plus courtes que les queuës des feuilles, ſoutenant châcune une belle fleur compôſée de ſix, & quelquefois de ſept ou huit feuilles diſpôſées en rôſe, le plus ſouvent bleuës, plus rarement de couleur de chair, ou blanches : elles naiſſent au commencement du printems avant les feuilles. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il vient un fruit arrondi qui contient pluſieurs ſemences longues, pointuës. Sa racine eſt fibreuſe, noirâtre. En Latin *ranunculus tridentatus vernus*. B. TOURNEFORT, *inſt. rei herb.* ou *trifolium hepaticum flore ſimplici*, C. B. L'*hépatique* eſt ainſi nommée, parcequ'elle eſt bonne dans les maladies du foye; on s'en ſert auſſi pour conſolider les playes, pour purifier le ſang, pour nettoyer les reins & la veſſie.

HÉPATIQUE. Plante qui vient dans des endroits humides, auprès des fontaines. *Hepatica fontana*, autrement *lichen*, à *lichene*, par cequ'on s'en ſert pour les maladies du foye, ou peut être auſſi parceque ſes feuilles ſont découpées en lobes comme ceux de ce viſcère. L'*hépatique* ne pouſſe que des feuilles, qui ſont charnuës, vèrtes, comme chagrinées en deſſus, & garnies en deſſus de pluſieurs petits filets chevelus qui lui ſervent de racines. De ces feuilles partent des pédicules d'un poûce environ de haut, qui ſoutiennent des chapiteaux découpés, & parmi en deſſous de petites fleurs jaunes qui ne donnent point de fruit dans l'eſpéce ordinaire; ſur les mêmes feuilles s'élèvent des petits baſſins vèrdâtres, qui débordent la feuille d'une ligne ou deux, & qui s'évaſent en meuriſſant : ces baſſins contiennent des petites coques noires, luiſantes, preſque auſſi groſſes que la ſemence, d'amarante : ces coques paroiſſent être pleines d'une pouſſière brune, qui eſt la ſemence. Dans les autres eſpéces il y a quelques variétés dans la ſtructure de la fleur & du fruit. Cette eſpéce eſt le *lichen petræus ſtellatus*, C. B. Cette plante eſt déterſive, apéritive. On s'en ſert pour les maladies du foye & de la rate, pour la gravelle, pour les dartres. Elle eſt appellée *lichen*, à cauſe qu'elle guérit les dartres & les démangeaiſons de la peau qu'on nomme *lichènes*.

ALOÈS HÉPATIQUE, c'eſt la meilleure eſpèce d'aloès. *Aloës hepatica*. On l'apporte ordinairement de l'Iſle de Socotora, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *aloës Succotrina*, aloès de Socotora. On lui donne le nom d'*hépatique*, parceque ſa couleur approche de celle du foye. HARRIS.

HÉPATITE. ſ. m. Sorte de pierre précieuſe qui a été appellée ainſi, à cauſe qu'elle a la couleur de foye, que les Grecs appellent ἧπαρ. *Hepatites*.

HÉPATOSCOPIE. ſ. f. Tèrme de Divination. *Hepatoſcopia*. Art de deviner, de connoître les choſes futures, ou cachées, par l'inſpection des entrailles. Les Latins le nommoient *Extiſpicium*. Le nom d'*Hépatoſcopie* veut dire proprement *inſpection*, *conſidération du foye*; il eſt formé du mot ἥπατος, qui eſt le génitif de ἧπαρ, *foye*, & de σκοπέω, *je conſidère*. La Divination par l'inſpection des entrailles fut appellée *Hépatoſcopie*, parcequ'on s'attachoit principalement à conſidérer le foye.

HÉPENEL, ou *la Haye-Penel*. Nom d'un lieu ſitué ſur les frontières de Bretagne & de Normandie du côté d'Avranches. *Haga Paganelli*. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 507.

HÉPHA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Paleſtine. *Hepha*. Elle étoit entre Céſarée & Ptolémaïde, ſur le bord de la mèr, au pied du mont Carmel. Elle s'appelloit auparavant *Sycaminе*, ou *Porphyreon*. C'eſt l'opinion de Guill. de Tyr. Euſèbe en fait mention dans ſon *Onomaſticon* au mot [illegible]. M. Réland croit qu'au tems de Joſeph elle ſe nommoit Gaba, & que c'eſt de là que ſe ſont formez les noms de *Hepha* & *Kepha*. Voyez cet Auteur *Palæſt. L. III. T. II. p.* 819.

HÉPHTHÉMIMÈRE. adj. m. & f. Tèrme de Poëſie Grécque & Latine, qui ſe dit d'une eſpèce de vèrs. *Hephthemimeres*. Un vèrs *héphthémimère*, c'eſt un vèrs compôſé de trois piéds & une ſyllabe; c'eſt à dire, de ſept demi piéds. *Scholiaſte d'Ariſtoph.* Tels ſont la pluſpart des vèrs d'Anacréon.

> Θέλω | λέγειν | Ἀτρεί | δας,
> Θέλω | δὲ Κάδ | μον ἄ | δειν &c.

Et celui ci d'Ariſtophane dans ſon Plutus,

> [illegible]

On appelle autrement ces vèrs trimètres Catalectiques.

Céſure *héphthémimère*. Tèrme de Poëſie Latine. C'eſt une céſure qui ſe fait après le troiſième piéd; c'eſt à dire, au ſeptième demi piéd. On ajoute qu'il faut que cette ſyllabe étant brève ſoit faite longue à cauſe de la céſure, pour que ce ſoit une céſure *héphthémimère*, comme en ce vèrs de Virgile,

> *Et furiis agitatus amor, & conſcia virtus.*

Au reſte cette céſure ne doit point être au cinquième piéd, comme eſt celui ci, que M. Harris donne pour éxemple,

> *Ille latus niveum molli fultus hyacintho.*

Ce n'eſt point une céſure *héphthémimère*, mais *hennéahémimère*, ou *hennéamimère*, c'eſt à dire, de neuf demi piéds.

Ce mot eſt Grèc, ἑφθημιμερής, compôſé d'ἑπτά, ſept, ἥμισυς, demi, & μέρος, parties. M. Harris écrit mal *hephthemimeris*, il falloit écrire *hephthemimeris*. Il ſemble qu'il veut appeller cette céſure une *hephthémimèris*, ou comme nous dirions, une *hephthémimèride*. ſ. f. Mais on ne trouve point en Grèc, que je ſçache, ἑφθημιμερίς, ἑφθημιμερίδος ſubſt. mais ſeulement ἑφθημιμερής, un adjectif, qu'il faudroit écrire en Latin *hephthemimeres*. Voyez ſur ces vèrs le Scoliaſte Grèc d'Ariſtophane ſur le Plutus Act. II. Sc. I. & dans les nuées Act. I. Scen. 6. ſur le 4e chœur, où au lieu de [illegible], il faut corriger [illegible].

HEPPAC. Voyez HEYPACH.

HEPPENHEIM. Nom propre d'une petite ville, ou bourg, avec un château fort. *Heppenheimum*. Il eſt dans le Bèrgſtraſ, contrée de l'Archevêché de Mayence, entre Heidelberg & Darmſtat, à cinq ou ſix lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

HÉPTACORDE. adj. Tèrme de Poëſie. *Heptachordus*. Les vèrs *heptachordes* ſe chantoient chez les Anciens ſur ſept cordes; c'eſt à dire, ſur ſept notes, ou ſur ſept tons différens, & apparemment ſur un inſtrument à ſept cordes.

Ce mot vient de ἑπτά, *ſept*, & de χορδή, *corde*.

HÉPTAGÔNE. ſ. m. *Heptagonum*. Tèrme de Géométrie. Figure qui a ſept angles & ſept côtez. Un *heptagône* régulier, dont tous les côtez ſont égaux. On appelle auſſi en Fortification *heptagône* une place fortifiée de ſept baſtions.

Ce tèrme eſt auſſi adjectif m. & f. *heptagonus*. Une figure *heptagône*, une place *heptagône*.

Ce mot eſt compôſé du Grèc ἑπτά, *ſeptem*, & de γωνία, *angulus*, angle.

HÉPTAMÉRON. ſ. m. Il vient du Grèc, ἑπτά, *ſeptem*, ſept, & de ἡμέρα, *dies*, jour, & veut dire ſept journées. C'eſt le titre d'un

d'un livre de Marguérite de Valois ſœur de François prémier, & Reine de Navarre. On fait dans l'*Heptaméron* l'hiſtoire des Amans fortunez. Il ne devroit contenir que ſept journées, conformément à ſon titre, néanmoins il en a huit, parcequ'on y en a ajoûté une qui ne renferme que deux nouvelles, & les aûtres journées ſoixante & dix. L'*Heptaméron* eſt fait à l'exemple du Décaméron de Bocace, & toute la différence c'eſt que les Nouvelles de l'*Heptaméron* ſont plus vrayes. L'*heptaméron* eſt écrit en prôſe, & ſemble très-ingénieux. La meilleure impreſſion de l'*Heptaméron* eſt celle dont Claude Gruget a pris ſoin.

HÉPTARCHIE. ſ. f. Gouvernement de ſept perſonnes. Etat, Païs gouverné par ſept Princes, diviſé en ſept Royaumes. *Heptarchia.* On a donné ce nom à la partie ſeptentrionale de l'Angletèrre, parceque les Saxons y établirent ſept petits Royaumes différens. Il ne faut ſe ſervir de ce nom qu'en parlant de l'hiſtoire de ces tems-là; c'eſt à dire, depuis l'an 428. juſqu'en 825. que le Roi Egbert réünit tous ces petits Etats, & n'en fit qu'un ſeul de l'*héptarchie*. Voyez la Géographie du P. Briet.

HEPTATÉUQUE. ſ. m. Terme concernant l'Ecriture ſainte. *Heptateuchus.* On entend par ce mot les ſept prémiers livres de l'Ancien Teſtament, ſçavoir, les cinq livres de Moïſe, qu'on appelle le Pentatéuque, & les livres de Joſué & des Juges; ce qui fait ſept en tout: volume qui comprend ſept livres, ouvrage en ſept livres. Ce nom s'eſt donné à la prémière partie de la Ste Bible, comprenant les ſept prémiers livres de l'Ecriture, la Genèſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Joſué, & les Juges; c'eſt à dire, les cinq livres de Moyſe & les deux ſuivans, qu'on avoit coutume de joindre enſemble, comme dit Yves de Chartres Ep. 38.

Ce mot eſt Grèc, & compôſé de ἑπτὰ, *ſept*, & τεύχομαι, je fais, je travaille, je fabrique; d'où ſe fait τεῦχος, ouvrage; livre; ἑπτάτευχος, *heptatéuque*, ouvrage qui a ſept parties, ſept différens ouvrages joints en un corps. Ce mot ſe trouve dans Euſèbe d'Eméſe homélie ſur le 7e dimanche après la Pentec. & hom. ſur S. Luc C. XV. dans Sidoine Apollinaire L. V. Ep. 15. dans S. Grégoire L. VII. Ep. 49. L. XII. Ep. 50. dans Hincmar. Dans l'Ordre Romain & dans Alcuïn on trouve *heptaticus*, mais c'eſt une faute de Copiſte, *heptaticum*, eſt encore plus mauvais, il faut dire *heptateuchus*. Nos Auteurs ſe ſervent d'*Heptatéuque* dans les ouvrages d'érudition.

HER.

HÉRA. ſ. f. Nom que l'on donne quelquefois à Junon. *Hera.* C'eſt ſon nom Grèc, Ἥρα. On le donne auſſi à Diane, que Jean de Sariſbery appelle *Hera-Diana*.

HÉRACLAMMON. ſ. m. Statuë ou figure d'une fauſſe Divinité, repréſentant tout à la fois *Hèrcule* & Jupitèr Ammon, & ayant les attributs de ces deux Dieux. *Heraclammon.*

HÉRACLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Heraclas.* Saint Héraclas, Philoſophe Chrétien, Évêque d'Aléxandrie, que nous appellons *Héracle*, étoit frère de l'illuſtre martyr Saint Plutarque. BAILLET, 14e *Juillet*. St. *Héracle* & ſon frère, déſirant connoître la Religion Chrétienne, engagèrent Origéne à l'âge de 17 ou 18 ans, à leur faire des leçons ſur la Religion, & l'obligèrent ainſi à ouvrir l'école célèbre des cathéchèſes, dont ils fûrent les prémiers diſciples. ID. Origéne partagea dans la ſuite le travail des Catéchèſes avec *Héracle*. L'an 231. il en fut chargé ſeul, & ſur la fin de la même année Démétre étant mort, il fut élû à ſa place Évêque d'Aléxandrie, & mourut vèrs la fin de l'an 247. IDEM.

HÉRACLÉE. Terme de Calendriér. Nom d'un mois de ceux de Delphes. Chez les peuples de Bithynie il étoit le cinquiême mois de l'année, & répondoit à nôtre mois de Février, leur année commençant au mois d'Octobre.

HÉRACLÉE. ſ. f. C'eſt à dire, *Hèrculienne*, ou ville d'Hèrcule. Nom propre de pluſieurs villes en différentes contrées. *Heraclea*, *Heraclia*. Il y avoit trois *Héraclées* en Égypte; l'une ſur le Nil, qui étoit grande & conſidérable; l'aûtre ſur le canal de Bubaſte, & près de cette ville. Celle-ci étoit ſurnommée la petite. La troiſiême étoit ſur la côte, à l'embouchure de la branche du Nil, qu'on nommoit le canal *Héracléotique*, du nom de cette ville, qui n'étoit pas éloignée de Canope, ou Canopus.

Héraclée en Carie s'appelloit autrement *Latmus*, du nom d'une montagne voiſine. Elle étoit ſur la côte de la mèr Égée, entre Milet & l'embouchure du Méandre, à 30 milles au midi d'Éphèſe. Leunclavius dit que les Turcs la nomment Ergel.

Héraclée dans l'iſle de Crète, ou de Candie, que Strabon appelle *Heraclium*, étoit le port des Gnoſſiens; ſelon Pinèt, c'eſt celle qu'on nomme aujourd'hui Mirabello.

Héraclée, dans la Bètique, au pied du mont Calpé, [illegible] étoit de Gibraltar, eſt ce qu'on appelle aujourd'hui [illegible].

Héraclée, ville Épiſcopale d'Iſtrie, bâtie par S. Magne Évêque d'Oderzo, & détruite depuis longtems, étoit ſur la côte de Veniſe. S. Gilles en Provence, entre Taraſcon & Aiguemortes, ou ſelon d'autres, Les Saintes Maries à l'embouchure du Rhône, s'appelloient autrefois *Héraclée*. Voyez Plin. L. III. C. 4.

Il y avoit deux *Héraclées* en Macédoine; l'une entre Lychnide & Edeſſe, autrement Egéade; & l'autre ſurnommée Sintique, *Sintica*, *Sentica*.

Dans la grande Grèce, ou dans le Royaume de Naples, il y avoit une *Héraclée*, que quelques uns placent à Policoro, & dont le port, que l'on croit être *Amendolara*, ſe nommoit auſſi *Héraclée*. Voyez Strabon L. X.

Héraclée en Sicile, que Tite-Live L. XXIV. C. 35. aſſûre avoir auſſi porté le nom de Minoa, étoit ſur la côte méridionale de l'iſle, vèrs *Capo bianco*, le cap blanc, que Tite-Live appelle *Pachini promontorium*.

Héraclée du Pont, étoit une ville de Bithynie, & la capitale des *Mariandyniens*, bâtie par Hèrcule, ſi l'on en croit Méla, ſur la côte du Pont Euxin. C'eſt celle qu'on nomme aujourd'hui *Penderachi*, à 40 lieuës du Boſphôre de Thrace, ou détroit de Conſtantinople, & à 13 ou 14 de l'embouchure du Sangari.

Héraclée dans la Phthiotide, étoit une ville ſur les confins de cette contrée & de la Theſſalie, dans le col des montagnes, qui donnoit paſſage de Grèce en Theſſalie; elle étoit ſur le bord de l'Aſope. C'eſt proche de là, dit on, qu'Hèrcule ſe brûla.

La ville de Sini en Lucanie, contrée d'Italie, & ſur l'Agri, *Aciris*, s'appelloit auſſi *Héraclée*.

L'*Héraclée* de Syrie étoit dans la Cyrrheſtique. Strabon l'appelle *Héraclium*, *L. XVII*. Il y avoit encore une aûtre *Héraclée* dans la même Province, au pied du mont Taurus, & aux confins de la Cilicie. Ce n'eſt plus qu'un petit bourg, ſitué au pied du mont Amanus, ſur les confins de la Natolie, au levant de la ville d'Adana.

Dans la Chèrſonèſe Taurique, que nous nommons la Crimée, il y avoit une *Héraclée* du côté du nord, & ſur la côte des Palus Méotides, qui retient encore aujourd'hui ſon nom d'*Héraclée*. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg ſitué ſur la côte de la mèr de Zabache.

Enfin, l'*Héraclée* de Thrace eſt la même chôſe que Pèrinthe, ſituée ſur la Propontide, aujourd'hui mèr de Marmara, entre Byzance & Gallipoli. Leunclavius la place à Pantiro; mais elle a repris ſon ancien nom d'*Héraclée*, ou *Eraclea*. Elle eſt dans la Romanie, entre Sélivrée & Rudiſto. Elle a un ſiege Archiépiſcopal, & un bon port; elle eſt néanmoins mal peuplée. Voyez le voyage de Conſtantinople de Grelot, & celui de M. Spon P. I. p. 217.

HÉRACLÉONITES. ſ. m. & f. Nom propre d'Anciens Hérétiques du parti des Gnoſtiques. Ils tirent leur nom & leur origine d'*Héracléon*, dont il eſt parlé fort au long dans les Commentaires d'Origéne ſur l'Evangile de S. Jean. *Heracleonitæ*. On peut voir ſon hiſtoire & ſes ſentimens dans S. Épiphane *her.* 36. Il le repréſente comme un homme qui avoit réformé en pluſieurs chôſes la Théologie des Gnoſtiques: mais qui dans le fond en avoit retenu les principaux articles. Car dans la vûë d'être Auteur de ſecte, il avoit beaucoup raffiné ſur les interprétations ordinaires de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, & il en avoit même réformé quelquefois les paroles pour les accommoder à ſes idées. Par exemple, il prétendoit que par ces mots de S. Jean, *toutes chôſes ont été faites par lui*, il ne falloit pas entendre le monde & tout ce qu'il contient d'excellent. Le monde, qu'il appelle *Æon*, n'a point été fait, diſoit-il, par le Vèrbe, puiſqu'il a été fait avant ce Vèrbe. Et pour appuyer ſa penſée, il ajoutoit à ces paroles de S. Jean, *ſans lui rien n'a été fait*, ces aûtres mots, *des chôſes qui ſont dans le monde*. Il diſtinguoit deux ſortes de mondes, dont l'un étoit divin, & l'aûtre étoit corruptible, & il reſtreignoit le mot de πάντα, *toutes chôſes*, à ce dernier. C'eſt pourquoi Origéne lui a reproché avec raiſon la hardieſſe qu'il avoit euë d'ajouter ſans aucune autorité des mots au texte de l'Evangile, comme s'il avoit été lui-même Apôtre, ou Prophète. Le même Héracléon raffinoit ſelon les faux préjugez de ſa Théologie ſur pluſieurs aûtres endroits de l'Evangile de S. Jean, comme nous l'apprenons du Commentaire d'Origéne ſur cet Evangile. Il diſoit que le Vèrbe n'avoit pas produit immédiatement le monde, mais qu'il étoit ſeulement la cauſe que le *Démiurge* l'avoit produit.

Les *Héracléonites* mépriſoient toute l'ancienne Prophétie après leur maître, qui diſoit, que S. Jean étoit véritablement la voix qui indiquoit le Sauveur; mais que les Prophéties n'avoient été que des ſons en l'air qui ne ſignifioient rien. Il n'épargnoit pas même S. Jean. Tous ces Gnoſtiques ſe croyoient ſupérieurs aux Apôtres dans la connoiſſance de la Religion; c'eſt pourquoi ils avançoient d'étranges paradoxes, ſous prétexte d'expliquer l'Ecriture d'une manière ſublime & relevée. Ils débitoient de grandes impertinences, juſques-là qu'Origéne, qui aimoit tant les explications

plication, myſtiques de l'Écriture, fut obligé de reprocher à Héracléon qu'il abuſoit de ces ſortes d'interprétations. Voyez S. Épiphane *hær.* 36. où il explique le ſyſtême particuliér de la Théologie de cet ancien Sectaire qui avoit emprunté pluſieurs chôſes d'une aûtre branche de Gnoſtique nommez *Marcoſiens*.

HÉRACLÉOPOLIS. ſ. f. C'eſt à dire, ville d'Hèrcule. Ce nom ſe donne à trois des Héraclées, dont nous avons parlé, à deux d'Égypte, & à celle qui étoit ſur la côte de Venize, près de Pérouze. *Heracleopolis*.

HÉRACLÉOPOLITE. ſ. m. & f. Habitant d'Héracléopolis, ou d'Héraclée. *Heracleopolita*. On donne ce nom en particulier à deux Dinaſties des Rois d'Égypte qui tinrent leur Cour à la ville, qui depuis fut nommée *Héraclée*, & qui s'appelloit alors Séthron ſur le canal héracléſtique du Nil; il y a deux Dynaſties d'*héracléopolites*. Voyez l'Antiquité des tems rétablie, par le P. Pèzron.

HÉRACLÉOTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à quelqu'une des villes nommées Héraclée. *Heracleoticus*, *a*. On a donné ce nom dans l'Antiquité à l'une des embouchures du Nil. La bouche *Héracléotique* du Nil étoit la ſeconde du côté de l'occident, entre la Canopique & la Bolbitique. Voyez les Cartes de Bortius gravées par Tavèrniér. Le Canal *Héracléotique* du Nil étoit le ſecond en comptant du côté de l'occident. Les noix *Héracléotiques*, ou Pontiques, étoient ainſi nommées d'Héraclée du Pont, où elles croiſſoient. Voyez Théophraſte, *hiſt. L. III. C.* 2.

HÉRACLIDE. ſ. m. & f. Qui deſcend d'Hèrcule. *Heraclides*. Ce nom ſe dônne particuliérement aux deſcendans d'Hèrcule qui regnèrent dans le Péloponéſe. Les *Héraclides* fûrent chaſſez du Péloponéſe par Euriſthée Roi de Mycéne, après la mort d'Hèrcule. Le retour des *Héraclides* dans le Péloponéſe eſt une époque célébre dans l'ancienne chronologie, mais on l'a placée en différens tems, parcequ'on a pris pour leur retour, les tentatives qu'ils firent en différens tems pour retourner. Ils firent la prémière 20 ans avant la priſe de Troye; la ſeconde cent ans après, ou 80 ans après la priſe de Troye. Celle-ci leur réüſſit, ſelon le P. Petau, qui ne marque que ces deux tentatives. Voyez *Rat. Temp. P. I. L. I. C.* 12. & *Doct. Temp. L. IX. C.* 30. Scaligèr en diſtingue trois, & fixe le prémiér 50 ans plus tard que le P. Pétau, c'eſt à dire, 30 ans après la priſe de Troye. Il ne parle point du tems du ſecond, qui fut encore malheureux, & place le troiſiéme à la même année que le ſecond du P. Pétau, 80 ans après la priſe de Troye. Voyez les Notes de Scaligèr ſur Euſébe nomb. DCCCLXVI, DCCCCXVI, & DCCCCXVIII. Le retour des *héraclides* eſt l'époque du commencement de l'hiſtoire. Tout ce qui précéde ſont les tems fabuleux. Auſſi l'Éphore Cumanus, Calliſthéne & Théopompus, ne commençoient que là leur hiſtoire. Ce retour fut cauſe d'un grand nombre de changemens & de Colonies dans la Gréce, comme l'a remarqué le P. Petau aux endroits citez.

Quatre vingt ans après la priſe de Troye on voit le retour des *Héraclides*, ou deſcendans d'Hèrcule, qui ſe remèttent en poſſeſſion du Péloponéſe, d'où Euryſthée, l'implacable ennemi d'Hèrcule & de toute ſa race, les avoit chaſſez environ un ſiécle auparavant. Leur droit ſur les Royaumes de Mycénes & d'Argos étoit inconteſtable. Amphitryon, père d'Hèrcule, & petit fils de Pèrſée, Roi d'Argos & de Mycénes, ayant eû le malheur de tuer par mégarde Électrion, ſon oncle, & père de ſa femme Alcméne, fut obligé de s'enfuir à Thébes. Sthénélus auſſitôt s'empara des États de ſon neveu fugitif, & les tranſmit à ſon fils Euryſthée. Celui-ci n'eut point d'enfans, & inſtitua héritiér ſon oncle matèrnel, Aſtrée fils de Pélops, & père d'Agamemnon. C'eſt de la ſorte que la Couronne étoit paſſée aux Pélopides, qui donnèrent leur nom au Péloponéſe, appellé auparavant Apie. Les *Héraclides*, avant l'expédition de Troye, avoient deux fois tenté inutilement de ſe rétablir. Mais enfin ils eurent la fortune auſſi favorable, qu'ils l'avoient juſqu'alors éprouvée contraire. Ils défirent les Pélopides, c'eſt à dire, Tiſaméne & Penthile fils d'Oreſte, auſſi bien que les Néléides, ou les deſcendans de Neſtors, & partagèrent les Royaumes de Mycénes, d'Argos, de Méſſéne, & de Lacédemône. Une ſi grande révolution changea preſque toute la face de la Gréce. Les habitans du Péloponéſe juſques là ſe diviſoient proprement en Achéens & en Ioniens. Les prémiérs poſſédoient les tèrres que les *Héraclides* aſſignèrent aux Doriens, & aux aûtres peuples qui les avoient accompagnez. Les dèrniérs habitoient la partie du Péloponéſe depuis nommée l'Achaïe. Ceux des Achéens qui déſcendoient d'Æolus, & que l'on chaſſa de Lacédémône, ſe retirèrent d'abord en Thrace ſous le commandement de Penthile, & après ſa mort allèrent s'établir dans le Canton de l'Aſie mineure, qu'ils appellèrent Æolide, où ils fondèrent Smyrne, & onze aûtres Colonies. Quant aux Achéens de Mycénes & d'Argos, comme ils ſe voyoient contraints d'abandonner leur païs, ils s'emparèrent auſſitôt de celui des Ioniens. Ceux-ci ſe réfugièrent prémièrement à Athènes, d'où quelques années après ils partirent ſous la conduite de Nélée & d'Androcle, tous deux fils de Codrus, pour occuper cette Côte de l'Aſie Mineure, qui prit d'eux le nom d'Ionie. Ils y bâtirent Éphéſe, Clazoméne, Samos, & pluſieurs aûtres villes. Iphitus Roi d'Élide, Lycurgue Roi de Lacédémône, trois cent vingt-huit ans après le retour des *Héraclides*, rétablîrent les jeux Olympiques, inſtituez par Hèrcule à l'honneur de Jupitèr; mais qui juſqu'alors n'avoient point eû de tems fixe, & qu'on ne célébroit qu'en cèrtaines occaſions. TOURREIL.

HÉRACLIDE, *Heraclides*, a auſſi été le nom propre de pluſieurs Philoſophes, Médecins, Poëtes, &c. célébres dans l'Antiquité.

HÉRACLITE. ſ. m. & f. Nom d'Hérétiques. *Heraclita*. Les *Héraclites* condamnoient le mariage, pour autoriſer davantage le célibat; ils nioient auſſi que les enfans pûſſent par le moyen du batême obtenir le Royaume des Cieux.

HÉRALDIQUE. adj. m. & f. *Scutarius*. Il ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Science ou art *Héraldique*. C'eſt celle qui traite des blâſons, & des anciens jeux, & fêtes des Chevaliérs, comme les joûtes, & les tournois, qui étoient réglez par les Hérauts; c'étoit leur principale fonction: car ils ſe trouvoient aux joûtes, empriſes, tournois, & gardes de pas, & tenoient regître des noms & blâſons des Chevaliérs qui ſe préſentoient, dont ils compôſoient des recueils. Ceux qui ont écrit de l'art *Héraldique* & des Héraults, Rois d'Armes & Pourſuivans, ſont André Favin, Philippes Moreau, Vulſon, de la Colombière, Louvan, Geliot, & aûtres. Il y a un Ouvrage ſçavant de Philippe Jacques Spenèr, *De Arte heraldica* en deux vol. *in fol.* imprimez à Francfort.

En Architecture, on appelle *colonne héraldique*, une colonne qui a ſur ſon fût les armes & blâſons des alliances de la pèrſonne pour qui elle eſt élevée.

HÉRAT. ſ. Nom propre d'une ville de Pèrſe ſituée dans le Choraſan, ſur la rivière d'Héri. *Heratum*, *urbs Roſarum*. Cette ville eſt grande, défenduë par une Citadelle, & célébre par le grand nombre de rôſes qui y croiſſent. On la prend communément pour l'ancienne *Aria*, ou *Alexandria Aria*, Capitale de l'Arie. MATY.

HÉRAT, HÉRAH, KRACH, HAGIAR, anciennement, PETRA. *Heratum*, *Petra*, *Petra Deſerti*, *Ciriacopalis*, *mons Regalis*. Ville de la Turquie, en Aſie. Elle eſt dans l'Arabie Pétrée, à laquelle elle a donné le nom. Cette ville, qui a un Archevêché dépendant du Patriarche de Jéruſalem, eſt priſe pour l'ancienne Rabath, ou Arraba, qui étoit la ville Capitale des Moabites. MATY.

HÉRATÉLÉE. ſ. m. Sacrifice que les Anciens faiſoient le jour des noces. *Herateleum*. Dans ce ſacrifice on offroit à Jupitèr & à Junon des cheveux de la nouvelle mariée, & une victime, dont on jettoit le fiel au piéd de l'autel, pour marquer que les époux ſeroient toujours bien unis.

Ce nom vient de ἡρατέλεια, qui eſt le nom Grèc de cette éſpéce de ſacrifice. Ce nom Grèc vient, ſelon quelques-uns, de ἥρα, *Junon*, & de τελεία, *parfaite*, épithéte qu'on a donnée à Junon qui préſide aux noces, parcequ'on ne ſe marie que dans un âge parfait, qui eſt l'âge de pubèrté. Selon d'aûtres ce nom vient de ἥρα, & de τέλος, qui ſe diſoit dans les prémiérs tems de la langue Grécque pour γάμος, *noces*, de ſorte que la ſignification du mot ἡρατέλεια eſt celle-ci, *Sacrificium Junoni pronubæ*, c'eſt à dire, *ſacrifice à Junon qui préſide aux noces*.

HÉRAULD, HÉRAULT, HARAULD, ou HAROLD. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt formé du Latin *Heroldus*, ou *Haroldus*. En parlant des Anciens ſeptentrionaux, qui ont porté ce nom, on dit & on peut dire encore *haraudt*, & *harold*, mais l'uſage l'a changé en *hérauld*, ou *hérault*; dans les noms des familles Françoiſes qui le portent.

HÉRAULDERIE. ſ. f. Qualité, charge, dignité, office de hérault. *Fecialis dignitas*, *munus*. Prendre poſſeſſion d'une *héraulderie*. Le Roi baptiſoit les hérauts en leur vèrſant une coupe de vin ſur la tête, & leur donnoit le nom de leur *héraulderie*. Voyez HÉRAUT.

HÉRAUT. ſ. m. Ancien Officiér de guèrre, & de cérémonie, qui étoit autrefois en grande conſidération, & qui avoit pluſieurs belles fonctions, droits & privilèges. *Fetialis*, ou *fecialis*. Son principal emploi étoit de compôſer ou de dreſſer des Armoiries, des Généalogies, & des preuves de Nobleſſe. Les *Hérauts* étoient Surintendans des armes, & conſèrvateurs des honneurs de la guèrre, dont le blâſon eſt un ſymbole. Ils avoient droit auſſi d'ôter les Armoiries à ceux qui méritoient d'être dégradez de Nobleſſe pour leur lâcheté & trahiſon. Ils avoient le pouvoir de reprendre les vices des nobles mal-vivans, & de les chaſſer des joûtes, tournois, & behors. Ils recevoient & vérifioient les preuves du nom & des armes des Chevaliérs, & faiſoient peindre leurs quatre quartiérs dans leurs livres armoriaux & cartulaires

de Chevalerie. Ils avoient droit de corriger tous les abus & uſurpations des couronnes, caſques, timbres & ſupports, & connoiſſoient des différens entre les Nobles pour leurs blâſons, pour l'antiquité de leurs races & prééminences ; & même la Cour les a quelquefois mandez pour avoir leur avis ſur les différens de cette nature qui y étoient pendans. Ils alloient même dans les Provinces pour faire des enquêtes ſur la Nobleſſe, & avoient droit de ſe faire ouvrir toutes les Bibliothéques, & de ſe faire communiquer tous les vieux tîtres des Archives du Royaume. Ils avoient l'entrée en toutes les Cours des Princes étrangers, pour y annoncer la guèrre, ou la paix, & leurs pèrſonnes étoient ſacrées comme celles des Ambaſſadeurs. Il étoit de leur charge d'aller publier les joûtes & tournois, de convier à y venir, de ſignifier les cartèls, de marquer le champ, les lices, ou le lieu du duël ; de faire les cris pour appeller tant l'aſſaillant que le tenant, & de partager également le ſoleil aux combattans à outrance. Dans la guèrre ils avèrtiſſoient les Chevaliérs & Capitaines du jour qu'on donneroit la bataille, où ils aſſiſtoient en haut appareîl devant le grand Étendart; & dans le choc ils ſe retîroient en un lieu élevé pour voir ceux qui auroient le plus vaillamment combattu, & en faire le rapport au Roi. Ils faiſoient le dénombrement des morts, relevoient les enſeignes, redemandoient les priſonniérs, ſommoient les places de ſe rendre, & dans les capitulations ils marchoient devant le Gouvèrneur de la ville pour aſſûrér ſa pèrſonne. Ils étoient les principaux juges du partage des dépouilles des vaincus, & des recompenſes militaires. Ils publioient les victoires, & en portoient les nouvelles aux païs étrangérs. Ils publioient la fête de la célébration des Ordres de Chevalerie, & s'y trouvoient vétus du nom & des marques de l'Ordre. Ils faiſoient la convocation des États Généraux, & y aſſiſtoient pour empêcher la confuſion & les différens ſur les préſéances. Ils aſſiſtoient aux mariages des Rois, & ſouvent en faiſoient la prémière demande, comme auſſi aux feſtins royaux qui ſe faiſoient aux grandes fêtes de l'année, quand le Roi tenoit cour plénière & grand tinel, où ils appelloient le Grand Maître, le Grand Pannetiér, le Grand Boutilliér, pour venir faire leur charge. Ils faiſoient auſſi les cérémonies des obſéques des Rois, & enfèrmoient dans le tombeau toutes leurs marques d'honneur, comme ſceptre, couronne, main de juſtice, &c.

En France il y a trente *Hérauts* ſous le tître de Bourgogne, Normandie, Dauphiné, Bretagne, Alençon, Orléans, Anjou, Valois, Bèrri, Angoulême, Guyenne, Champagne, Languedoc, Toulouze, Auvèrgne, Lionnois, Bréſſe, Navarre, Périgord, Saintonge, Touraine, Alſace, Charolois, Rouſſillon, Picardie, Bourbon, Poitou, Artois & Provence. Le prémiér, qui eſt Roi d'Armes, ſe nomme *Mon-joye Saint Denis*. Il met une couronne Royale ſur ſes fleurs de lis. Le Roi, & les *Hérauts* d'armes ſont revétus aux cérémonies de leur cottes d'armes, de velours violet cramoiſi, chargées devant & dèrrière de trois fleurs de lis d'or, & autant ſur châque manche où le nom de leur Province eſt écrit. Ils portent une toque de velours noir, ornée d'un cordon d'or, & ont des brodequins pour les cérémonies de paix, & des bottes pour celles de guèrre. Aux pompes funébres ils portent une longue robe de deuïl traînante, tiennent un baton, nommé caducée, couvèrt de velours violet, & ſemé de fleurs de lis d'or en broderie.

Le Roi baptiſoit les *Hérauts* avec une couppe d'or pleine de vin qu'il leur vèrſoit ſur la tête en leur donnant le nom de leur Héraulderie. Ils ne pouvoient obtenir la charge de *Héraut* qu'après ſept années d'éxèrcice de pourſuivant d'Armes; & ils ne pouvoient quitter leur charge que pour monter à celle de Roi d'Armes, ou à la dignité de Chevaliér.

Il y a auſſi un *Héraut* des ordres du Roi, qui porte une cotte d'armes de velours violet ſemée de fleurs de lis & de flammes en broderie d'or avec les armes & les colliers devant & dèrrière. Ils portent auſſi la croix de l'Ordre penduë à un cordon de ſoye noire en écharpe.

Les *Hérauts* ont comme les Rois d'Armes leur cotte de velours violet, à la réſèrve que la broderie n'en eſt pas ſi riche ; & ils portoient ſur les manches le nom & les armes de la Province dont ils portoient le tître. On appelloit *plaques* ces cottes d'armes qui étoient particulières aux *Hérauts* : & *tuniques*, celles qui appartenoient aux Rois d'Armes. Ils portent encore un bâton appellé *caducée*, qui n'a ni fleur de lis, ni couronne au bout, & qui eſt ſeulement de velours violet ſemé de fleurs de lis d'or.

En Angletèrre il y a trois Rois d'armes qui ont châcun un nom particulier, & ſix *hérauts*. Les Rois d'armes ſont le Gartèr, Roi d'armes d'Angletèrre, Le Clarencieux, Roi d'armes des provinces méridionales, & le Norroy, c'eſt à dire, Roi du nord, Roi d'armes des provinces ſeptentrionales. Les *hérauts* portent les tîtres de Windſor, de Sommèrſet, de Cheſter, d'York, de Richemont, & de Lancaſtre. Le Gartèr a été établi par Henri V. Le Clarencieux par Édoüard IV. Les *hérauts* de Windſor & de Cheſtèr par Edouard III. Celui de Sommèrſet par Henri VIII. & ceux d'York & de Lancaſtre par les enfans d'Édoüard III. L'origine des aûtres eſt inconnuë.

L'origine des *Hérauts* eſt fort ancienne. Stentor étoit le *Héraut* des Grècs, qui avoit une voix plus forte que cinquante hommes enſemble. Les Grècs les nommoient κήρυκες & ειρηνοφύλακες, & les Romains *Féciaux*. *Feciales*. Les Romains avoient inſtitué un Collége de *Hérauts*, dont l'emploi étoit d'éxaminer, ſi la guèrre étoit juſte, ou injuſte, & d'empêchér que l'on n'en vint à une guèrre ouvèrte, juſqu'à ce que l'on eût tenté de tèrminer le différend par la voye de la juſtice.

Ce mot de *Héraut* vient de l'Allemand *hérald*, qui veut dire *gendarme*. D'aûtres le dérivent d'un vieux mot François *haroü*, ou *haro*, dont on ſe ſèrvoit pour un déffi, pour une nouvelle & bruit de guèrre, pour une ſemonce publique, & un ban où tout le peuple accouroit, parceque les *Hérauts* étoient les trompettes & clairons qui publioient par tout le monde les victoires & batailles les plus mémorables, d'où vient que Du Cange dit qu'on l'a appellé autrefois *Clarigarius*, auſſi bien que *Heraldus*. Borel le dérive de *herus*, c'eſt à dire, *maitre*, ou venant de la part du maître. Du Cange dit qu'il vient de *here* Anglois, ou de l'Allemand *heer*, qui ſignifie *armée*, & de *ald*, *ſervus*, parceque les *Hérauts* ſèrvoient principalement dans les armées. Voyez ce qu'il rapporte d'un manuſcrit du *Héraut* du Duc de Bourgogne qu'on appelle *Toiſon d'or*, où ſont compris tous les devoirs de ſa charge, & les cérémonies de ſon éléction. Quelques uns le font venir de *herhaut*, c'eſt à dire, haût *Seigneur*; d'aûtres de *hérold*, qui eſt la même chôſe que *Dominus Veteranus*, & d'aûtres de *heer-houd*, qui veut dire fidéle à ſon Seigneur, ou à l'armée. Voyez ſur les *hérauts* l'Épitre 126 d'Énéas Sylvius; le *Gloſſarium Archaol.* de Spelman, le Traité des Chevaliérs de Fauchet, le *hérault d'armes* imprimé à Paris en 1610. & la ſcience héraldique de la Colombière, & Spéner, dont nous avons parlé au mot HÉRALDIQUE.

Les Généraux d'Armée ſe ſèrvent aujourd'hui de Trompettes, & de Tambours, qui ont ſuccedé à la fonction des *Hérauts* : c'eſt pourquoi ils joüiſſent de leurs droits & priviléges par rapport au droit des gens. Ils doivent joüir de toute ſorte de ſureté, pourvû qu'ils portent publiquement les marques de leur fonction : c'eſt à dire, le Trompette ſa trompette, & le Tambour ſa caiſſe, comme le *Héraut* ſa cotte. Voyez Wicquefort.

HÈRBAGE. ſ.m. Nom collectif, qui ſignifie, Toutes ſortes d'hèrbes. *Olus*, *oluſcula*. Les bons Hèrmites ne vivent que d'*hèrbages*. Ce qui fait le beûrre & les fromages meilleurs les uns que les aûtres, c'eſt la différence des *hèrbages*. Ils ſont devenus ſemblables à l'*hèrbage* que les troupeaux paiſſent. PORT-R. Les Jardiniérs diſent, j'ai ſemé beaucoup d'*hèrbage*, c'eſt à dire, des hèrbes de toutes ſortes. LIGÈR.

HÈRBAGE, ſignifie auſſi, les prez où il croît de l'hèrbe en abondance, & où l'on met des beſtiaux à l'engrais. *Herbarium paſcuum*, *pabulum*. Il y a cent bœufs à l'*hèrbage* dans cette métairie. L'arpent d'*hèrbage* vaut tant. La richeſſe de la baſſe Normandie, de la Hollande, conſiſte en *hèrbages*. Mener à l'*hèrbage*. GOD.

HÈRBAGE, eſt auſſi un droit que les Seigneurs prennent pour leurs pâtures, différent ſelon les lieux. *Jus paſcuarium*.

On le dit auſſi du droit que les particuliérs ont de couper de l'hèrbe en cèrtains endroits, ou d'y mener paître leurs troupeaux. *Jus herbas ſecandi & greges paſcendi in locis quibuſdam*. *Herbagium* & *herbaticum*, dans la baſſe Latinité. *Hèrbage* vif & mort, le droit d'*hèrbage* vif eſt plus grôs que celui d'*hèrbage* mort. Franc *hèrbager*, c'eſt l'éxemption du droit d'*hèrbage*, vif ou mort, qu'on ne paye point au Seigneur quand le bétail à laine eſt tenu en lieu & fief noble. Tous ces mots ſont des tèrmes de Coutumes. Le mot *herbagium* ſe trouve dans un tître de Savigné rapporté par le P. Lobineau, *hiſt. de Bret. T. II. p.* 306. par lequel il paroît que l'*hèrbage*, ou le droit d'*hèrbage*, conſiſtoit à pouvoir faûcher l'hèrbe dans les forêts & y envoyer paître ſes beſtiaux ; car Conan, Duc de Bretagne, accordant à l'Égliſe & aux Moines de Savigné le droit d'*hèrbage*, s'éxplique en ces tèrmes, *De etiam prædictæ Eccleſiæ in omnibus foreſtis meis pannagium & herbagium ad falcandum & ad paſtum animalium*, &c. Les droits de la Charge de Foreſtiér étoient en grand nombre. On les appelle dans les tîtres l'*hèrbage*, le pâturage, le bois mort, le cocage, le ſeptimage & le fanage. LOBIN. *hiſt. de Bret. T. I. p.* 203.

HÉBRAN. ſ. m. Vieux tèrme de Juriſprudence féodale. Ce mot a eû ſucceſſivement trois ſignifications ; dans la prémière il marquoit un cri public fait par le Roi à ſes vaſſaux pour l'aller ſèrvir à l'armée; enſuite il a ſignifié l'amende que les vaſſaux payoient pour n'avoir pas obéi à cette convocation ; enfin, on l'a étendu à toutes les charges, prèſtations & corvées que les Seigneurs avoient droit d'éxiger de leurs ſujets. *Herbannum*. Voyez *hèrbaux*.

Ce mot vient de *herr*, & *bann*, deux mots Allemans, dont le prémiér ſignifie *Seigneur*, & le ſecond *cri public*, *Herban*, Ban du Seigneur.

Ce mot *Hèrban* ſe trouve dans Grégentius, Archevêque de Téphre en Éthiopie, comme ſi c'étoit un nom propre d'un Juif, ſi l'on s'en rapporte au moins aux Traducteurs. Mais le P. Souciet J. dans un Recueil de Diſſertations ſur l'Écriture p. 583. prétend que le Juif contre lequel Grégentius diſpute ne s'appelloit point *Hèrban*, mais que quand Grégentius a mis le Juif Ἑρβὰν, *Hèrban*, il a éxprimé le mot הרבן, *Harabban*, qui eſt la qualité que les Juifs donnent à leurs Docteurs; & que Grégentius diſputoit non pas contre le Juif *Hèrban*, mais contre un Rabban, ou Docteur Juif, ou plutôt contre le Rabban, ou Rabbin Juif de la ville, de la Synagogue, ou de l'Académie Juifve.

HÈRBAUGE. Nom de contrée. *Herbatilicum*, *Arbatilicum*, *Pagus Herbatilicus*, ou *Herbatilicenſis*; *Herbidilica tellus*; *Comitatus Herbatilicus*, *Herbedilicus*, *Herbidilicus*, *Arbatilicenſis*. Le Comté d'*Hêrbaûge* étoit en France, dans le Païs Nantois, vèrs les confins du Poitou. François Chifflet a même cru qu'il étoit d'abord du Poitou. Voyez *De Val. Notit. Gall. p.* 245.

HÈRBAÛGE, ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de France. *Herbadilla*, *Herbedila*. Elle étoit voiſine de Nantes, ville de Bretagne; en France. *Hèrbaûge* fut abîmée vèrs l'an 580. par ouvèrture qui ſe fit dans la tèrre & l'inondation de la mèr.

HÈRBAULT, ou HÈRBAUT. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. C'eſt un de ces noms qu'on donne aux chiens. Ce nom entre dans un provèrbe François, quand on dit, il s'eſt jetté deſſus comme *hèrbaut* ſur paûvres gens, ce qui ſe dit des gens qui ſe jettent rudement ſur quelqu'un, & le maltraitent, à peu près comme ces chiens appellez *hèrbauts* ſe jettent ſur les gueux qui ſont aux portes des Gentilshommes. Du reſte, il ne faut point chèrcher l'étymologie du nom d'*hèrbaut*; on ſçait que les noms qu'on donne aux chiens de chaſſe ſe tèrminent en *aut*, parceque cette ſyllabe a un ſon élevé qui s'entend de loin, & qui réſonne beaucoup à la campagne, dans les forêts, dans les montagnes.

HÈRBAUX. ſ. m. pl. Tèrme de Coutumes. Devoirs & charges dûës ſur les héritages. Dans la nouvelle Coutume de Poitou les *hèrbaux*, que l'ancienne Coutume de la même Province appelle *arbaux*, ſont les devoirs tant d'hommes que de bêtes qui ſont dûs au Seigneur. En Latin dans la baſſe Latinité *berebannum*, *heribanum*, *berbannum*, *arribannum*, *airbennum*, *erbannum*, *arbannum*, *albannum*.

Ce mot d'*hèrbaux* vient des mots Latins qui viennent d'être rapportez, ils ſont formez de deux mots Allemans, *hear*, qui veut diré *Seigneur*, & *bann*, qui ſignifie *juriſdiction*.

HÈRBE. ſ. f. Nom qui convient à toutes les plantes dont les tiges périſſent tous les ans, après que leurs ſemences ſont meûres. *Hèrba*. Il y a des *hèrbes* dont les racines vivent pendant quelques années, & d'aûtres dont les racines périſſent avec les tiges. On appelle *annuelles* celles qui meûrent dans la même année, après avoir porté leur fleurs & leurs graines; comme le froment, le ſéigle & les aûtres. On nomme *biſannuelles* celles qui ne donnent des fleurs & des graines que la ſeconde, ou même la troiſiéme année après qu'elles ont levé, & qui périſſent enſuite, telles ſont l'Angélique des jardins & quelques aûtres. Les *hèrbes* dont la racine ne périt pas après qu'elles ont donné leurs ſemences, s'appellent des *hèrbes vivaces*; telles ſont le fenouil, la menthe, & les aûtres. Il y en a pluſieurs parmi celles-ci qui ſont toûjours vèrtes; comme le cabaret, le violier jaûne, &c. & d'aûtres qui pèrdent leurs feuilles pendant une partie de l'année, comme le pas d'âne, le piéd de veau, la fougère, &c. On diſtingue auſſi les *hèrbes* en potagères, & en médécinales. Des *hèrbes* à lavement. Des *hèrbes* fines, ſont celles qui ſentent fort. Il faut arracher les mauvaiſes *hèrbes* d'un champ, ou d'un partèrre. Les agneaux bondiſſent ſur l'*hèrbe* fraîche. Être couché ſur l'*hèrbe*, on ne diroit pas bien, être couché ſur les *hèrbes*. Une ſalade d'*hèrbes*. Un potage aux *hèrbes*.

Ce mot vient du Latin *herba*, qui ſelon quelques-uns eſt tiré d'*arvum*. D'aûtres le tirent du Grèc φέρβειν, *paſcere*, φορβὴ, *pabulum*. De φορβὴ, l'on a fait *ferba*, & de *ferba herba*, de même que les Éſpagnols ont changé toutes les *f* des mots Latins en *h* au commencement des dictions, comme nous l'avons montré au prémiér article de cette lettre. Cependant d'aûtres croyent qu'il eſt plus probable que ce mot vient du Syriaque *hesba*, ou de l'Hébreu *heſebh*, qui ſignifie la même chôſe.

HÈRBE DE L'AMBASSADEUR. Voyez NICOTIANE. C'eſt la même plante.

HÈRBE DES AULX. Voyez ALLIAIRE.

HÈRBE CACHÉE. Voyez CLANDESTINE.

HÈRBE DES CHARPENTIÉRS. Plante qui eſt ainſi nommée, parce que les Charpentiérs s'en ſervent pour arrêter le ſang, quand ils ſe ſont fait quelque playe. On l'appelle par la même raiſon *hèrbe aux Voituriers*, ou *Cochèrs*. On la nomme encore *mille-feuille*. Voyez MILLE FEUILLE. On appelle auſſi la Brunella, qui eſt une plante différente & vulnéraire, *hèrbe* aux Charpentiérs, pour la même raiſon. On a encore donné ce nom d'*hèrbe aux Charpentiérs*, à la Marguarite, à l'Orpin, &c.

HÈRBE AUX CHATS; ou CATAIRE. Plante à fleur en gueule & vivace. L'ordinaire, *Cataria major, vulgaris, Inſt. R. herb.* jette une tige quarrée, haûte de trois à quatre piéds, branchuë, & garnie de feuilles, dont la figure approche de celles de la Méliſſe, mais plus pointuës, d'une ôdeur de menthe. Elles ſont blanchâtres, & veluës, de même que la tige & les branches, qui portent à leurs éxtrémitez des tâs de fleurs ramaſſées en épic court. Ces fleurs ſont blanchâtres, diviſées en deux lévres, dont l'inférieure eſt creûſée en cuilleron: à ces fleurs ſuccédent quatre ſemences renfèrmées dans le fond du calice de la fleur. Il y a pluſieurs autres éſpéces de cataire. Voyez Tournef. &c. Cette plante eſt fort apéritive, & propre à provoquer les ordinaires, & guérir les vapeurs: il faut s'en ſervir à la manière du Thé, ou la faire infuſer dans du vin.

Elle a été nommée *hèrbe aux chats*, parce que l'on voit que les chats ſe plaiſent à ſe rouler ſur cette hèrbe, & à en manger.

HÈRBE DE CITRON. C'eſt le nom qu'on donne à la méliſſe, parce qu'elle a une ôdeur de citron. Voyez MÉLISSE.

HÈRBE A COTON. Plante à fleurs & fleurons. *Filago, ſeu Impia Dod.* Sa racine eſt menuë, & fibreuſe, & périt toutes les années. Elle pouſſe une tige haûte de demi piéd au plus, branchuë vèrs ſon éxtrémité, garnie de petites feuilles oblongues, veluës, blanchâtres, & cottoneuſes, auſſi bien que la tige, & les branches, ſur leſquelles naiſſent par pelotons des fleurs à fleurons jaunâtres, ſoutenuës par des ſemences menuës & aigrettées. Ces fleurs & ces ſemences ſont renfèrmées dans des calices écailleux blanchâtres; ce qui ſert à les diſtinguer des immortelles, ou *Elychryſum*, plante dont les calices ſont dorez, ou argentez, ou lavez de quelque couleur ſpécieuſe. L'eau diſtillée de l'*hèrbe à cotton* eſt bonne pour les Cancèrs. Cette plante vient dans les champs.

HÈRBE AUX CUILLIÉRS. Plante à fleurs en croix. L'*hèrbe aux cuilliérs* ordinaire, *Cochlearia folio ſubrotundo*, *C. B.* Ses racines ſont menuës, blanchâtres, & cheveluës; elles poûſſent à leur collet pluſieurs feuilles vèrtes, charnuës, arrondies, de la figure quelquefois d'un cuilleron de cuillère d'où vient ſon nom; elles ſont âcres & piquantes au goût, & ſoutenuës par des queuës aſſez longues pour la petiteſſe de la plante. Les tiges qui partent d'entre les prémières feuilles, ſont branchuës, garnies de quelques feuilles plus petites que celles du bas. Ces tiges n'ont guère plus d'un piéd de longueur, & elles ſont chargées auſſi bien que les branches de fleurs compoſées de quatre petites pétales blanches, oppoſées; le piſtile devient un fruit arrondi, compoſé de même que les ſiliques de deux panneaux appliquez ſur une cloiſon mitoyenne qui le ſéparent en deux loges qui ſont demi ſphériques, & qui contiennent des ſemences brunes, menuës, arrondies, & piquantes au goût. Il y a d'aûtres éſpéces de *Cochlearia*; le *Raphanus ruſticanus* eſt mis au nombre des *hèrbes aux cuilliérs*, la plûpart de ces éſpéces ont une ôdeur pénétrante, & un goût très piquant. L'*hèrbe aux cuilliérs* eſt un ſpécifique pour le ſcorbut. Son eau diſtilée, ſa conſèrve, raffèrmiſſent les gencives, & ſont employées dans les maladies qui ont rapport au ſcorbut. Pluſieurs Auteurs ont traité des vèrtus de cette plante.

HÈRBE AUX GUEUX. *Clematitis, Clematis; Flammula.* Plante vivace, & pour l'ordinaire ſarmenteuſe. La plûpart des éſpéces de ce genre ſont très-âcres, appliquées ſur la peau; elles l'ulcèrent & y éxcitent des veſſies. L'*hèrbe au gueux* ordinaire jette des ſarments longs, fort ſouples, anguleux, & de la groſſeur d'une plume à écriré. Ils ſont entrecoupez d'éſpace en éſpace par des nœuds d'où ſortent deux queuës ou côtes branchuës, qui ſoutiennent de part & d'aûtre cinq feuilles, dont quatre ſont oppoſées par paire, & la cinquiéme tèrmine la côte. Ces feuilles ſont ordinairement dentelées & d'un vèrd obſcur. Ses fleurs ſont à quatre pétales, & rarement à cinq, diſpoſées en rond, & dépourvûës de calice. Le dedans eſt blanc de lait, & le dehors vèrdâtre. Une touffe d'étamines blanches à ſommèts jaûnes, part du fond de chaque fleur, & entoure un amas d'embrions de graines ramaſſez en tête, leſquels deviennent après que la fleur eſt paſſée, autant de ſemences brunes, applaties & tèrminées par un long filet blanc, ſoyeux, & ſemblable en quelque façon à une pétite plume. Cette plante eſt commune dans les hayes. *Clematitis ſylveſtris, latifolia, C. B.*

HÈRBE JAÛNE, A JAÛNIR, Plante qui ſert à teindre en jaûne. Voyez GAÛDE.

HÈRBE AU LAIT. Nom que l'on a attribué à pluſieurs plantes qui donnent du lait lorſqu'elles ſont coupées, ou briſées. Ce lait eſt douçâtre dans cèrtaines plantes, très âcre dans d'aûtres.

tres. La plûpart des plantes à demi fleurons donnent du lait. Tous les Tithymales, les Figuiers &c. donnent un ſuc laiteux.

Il y a une plante particulière que les Botaniſtes appellent *hèrbe au lait*. Elle pouſſe des tiges grêles, baſſes, rampantes. *Glaux maritima*. Ses feuilles ſont oppôſées deux à deux, ſemblables à celles de l'hèrniole. Sa fleur eſt un godet jaûne, ou purpurin, ſans calice, découppé en roſette à cinq quartiérs. Lorſqu'elle eſt paſſée, il paroît une capſule membraneuſe qui s'ouvre par la pointe en pluſieurs parties, & qui renfèrme des ſemences rougeâtres aſſez menuës. Ses racines ſont des fibres déliées comme des filèts. En Latin *glaux maritima*. C. B. pin. 215. Cette plante croît en des lieux ſalez & marécageux près de la mèr. Elle eſt bonne pour augmenter le lait aux nourrices, d'où elle a tiré ſon nom.

HÈRBE AUX MITTES. *Blataria*. ſ. f. Plante qui a reçu ce nom-là parce qu'elle eſt bientôt dévorée des Mites. Il y a pluſieurs éſpéces de ce genre; la plus commune, *Blattaria lutea folio longo laciniato*, *C. B.* a quelque rapport avec le Bouillon blanc, ou *Verbaſcum*. Ses feuilles ſont plus petites, plus étroites, dentelées, & découpées ſur leurs bords, plus vèrtes; les tiges ſont haûtes de trois à quatre piéds, branchuës, arrondies, garnies vèrs le bas de quelques feuilles, plus courtes que les inférieures. Ces fleurs qui accompagnent le haut de la tige & des branches ſont d'une ſeule piéce jaûne, taillée en roſette, dont les cinq quartiérs ſont obtus, & arrondis; des parois de ces fleurs, qui ont une ôdeur douce, s'élévent cinq étamines purpurines à ſommèts jaûnes. Le piſtile qui enfile la fleur devient une coque dure, arrondie, & qui s'ouvre en deux. Elle contient des ſemences menuës & anguleuſes.

HÈRBE DE MUSC, eſt une plante des Iſles Antilles, qui porte ſa tige aſſez haut, branchuë, & garnie de feuilles prèſque ſemblables à celles de nos guimaûves, mais plus grandes, plus rudes & plus anguleuſes. Ses fleurs ſont auſſi les mêmes que celles des guimaûves, hors qu'elles ſont beaucoup plus amples, & jaûnes, avec les angles rouges. Le piſtile qui ſert du fond du calice s'emboête dans le trou qui eſt au bâs de la fleur. Ce piſtile devient enſuite un fruit, & enfin un bouton oblong, pointu & velouté, prèſque auſſi grôs qu'un œuf. Il eſt partagé en ſa longueur en pluſieurs loges remplies de ſemences prèſque rondes, mais ſemblables à de petits rognons de couleur de muſc, & de même ôdeur que le muſc, & toutes rayées légèrement. Ce fruit s'ouvre ordinairement par la pointe en autant de parties qu'il a de loges. *Ketmia ſemine moſchato, inſtit. rei herb.* 83. P. PLUMIER, *Minime*. L'*hèrbe de muſc* conſèrve l'ôdeur du muſc fort longtems, ſi on la tient en lieu ſec, & dans un vaiſſeau où elle ne s'évente pas. C'eſt de là qu'elle a pris le nom d'*hèrbe de muſc*. C'eſt le *Bamia moſchata*.

HÈRBE DU PARAGUAY. Eſt une hèrbe qui croît au *Paraguay*, & dont on uſe fort au Pérou, comme on fait du thé à la Chine & en ces païs-ci. On ne la met point infuſer dans l'eau chaûde, mais on met dans un vaiſſeau quelques feuilles de cette hèrbe, ſur leſquelles on vèrſe de l'eau chaûde, qu'on boit auſſitôt ſans laiſſer infuſer, parce qu'elle deviendroit bientôt noire comme de l'encre: on y met cependant du ſucre comme dans le thé. FRÉZIÉR.

HÈRBE PARIS, eſt une plante qu'on appelle autrement *Raiſin de renard*. Voyez RAISIN DE RENARD.

HÈRBE AUX PÈRLES. Plante qu'on appelle autrement *gremil*, en Latin *lithoſpermum*. Voyez GREMIL.

HÈRBE AUX POUX. Plante qui eſt ainſi nommée, parce qu'elle eſt bonne pour tuër les poux. Voyez STAPHISAIGRE.

HÈRBE AUX PUCES. *Piſilium majus erectum*. Plante qui poûſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, rondes, veluës, rameuſes, garnies de feuilles oppôſées deux à deux, étroites, pointuës, veluës, ſemblables par leur figure à celles de l'hyſope, mais plus étroites, nèrveuſes comme celles du plantain. Il ſort des aiſſelles de ces feuilles des pédicules longs, grêles, portant en leurs ſommitez des épics courts, compôſez de pluſieurs petites fleurs pâles, découpez en quatre parties. Ces fleurs ſont ſuivies par des coques membraneuſes, qui contiennent des ſemences ſemblables à des puces, d'où cette plante a pris ſon nom. Sa racine eſt ſimple, blanche, garnie de fibres. La ſemence de l'*hèrbe aux puces* eſt en uſage en Médecine, on en tire un mucilage qui eſt fort adouciſſant, & fort propre pour appaiſer l'inflammation des yeux; on les donne en lavement dans la dyſſenterie, & dans l'inflammation des reins. En Latin, *pſyllium majus erectum*, de ψύλλος, *pulex*, C. B. Pin. 191. Il y a quelques aûtres éſpéces d'*hèrbes aux puces*.

HÈRBE DE LA REINE, ou à la Reine. Voyez NICOTIANE.

HÈRBE DE SAINT BARTHELEMY. Eſt une *hèrbe* dont on fait grand uſage dans l'Amérique méridionale. Voyez HÈRBE DU PARAGUAY.

Le nom d'*hèrbe de Saint Barthelemi*, vient de ce que quelques-uns prétendent que ce Saint eſt allé dans le Paraguay, où cette *hèrbe* croît, & qu'il l'a renduë ſalutaire & bienfaiſante, de mauvaiſe qu'elle étoit. FRÉZIÉR.

HÈRBE DE SAINT-JEAN. Nom qu'on donne vulgairement à l'armoiſe, parceque les païſans s'en font des ceintures le jour de la Saint Jean. Voyez ARMOISE.

HÈRBE DE SAINT-PIÈRRE. C'eſt une éſpéce de bacille, appellée autrement crête marine, en Latin, *crithmum, ſive fœniculum minus*. C. B.

HÈRBE DE SAINT-PIÈRRE, ſe dit auſſi d'une éſpéce de primevère, qu'on appelle *primula veris odorata, flore luteo ſimplici*. J. B. Voyez PRIMEVÈRE.

HÈRBE DU SIÉGE. Éſpéce de ſcrophulaire, voyez SCROPHULAIRE.

HÈRBE AUX TEIGNEUX. Plante qu'on appelle autrement *bardane*, ou *glouteron*. Voyez BARDANE. Ce qu'on appelle *hèrbe-teigne* à Paris, eſt l'Orobanche, les Italiens l'appellent *herba lupa*.

HÈRBE AUX VÈRRUËS. Plante qui eſt ainſi nommée, parcequ'elle eſt bonne contre les vèrruës. On l'appelle auſſi *héliotrope*, ou *tourne-ſel*. Voyez HÉLIOTROPE.

HÈRBE VIVE. Plante qu'on nomme aûtrement *ſenſitive*. Voyez SENSITIVE.

HÈRBE AUX VOITURIÉRS. Voyez MILLE-FEUILLE, ou HÈRBE AUX CHARPENTIÉRS.

HÈRBE MÉDECINALE. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, qui ſignifie 1°, La matière de la pièrre. 2°, Le Mèrcure Hèrmétique.

On dit auſſi, Aller à l'*hèrbe*, quand les païſannes vont querir des faiſceaux de méchantes *hèrbes* dans les vignes & dans les champs, pour ſèrvir de fourrage à leurs vaches en hivèr.

HÈRBE, en tèrme de Manége, eſt le vèrd qu'on donne aux chevaux pour les rétablir, quand ils ſont malades, ou maigres; & c'eſt particulièrement de l'orge en vèrd. *Herbarium pabulum*. Il faut mettre ce cheval à l'*hèrbe*. On dit auſſi, lui donner de l'*hèrbe*, quand on lui donne quelque peu d'*hèrbe* fraîche, lorſqu'il a bien travaillé, ou qu'il a ſatisfait ſon cavaliér. Quelques-uns l'ont employé figurément & en raillerie, en parlant d'un homme qui a fait un mauvais ouvrage. On dit auſſi en parlant de l'âge d'un cheval, qu'il prendra quatre ans aux *hèrbes*, c'eſt à dire, au printems.

HÈRBE, s'employe provèrbialement en ces phrâſes. A chemin battu il ne croît point d'*hèrbe*. On dit auſſi, Mauvaiſe *hèrbe* croît toujours, en raillant des jeunes gens qui croiſſent trop vîte. On dit auſſi, Coupper l'*hèrbe* ſous le piéd à quelqu'un; pour dire, le ſupplanter, profiter d'un avantage qu'il avoit pris ſoin de ſe ménager. On dit auſſi d'un homme adroit, & dans la néceſſité, que l'*hèrbe* ſera bien courte, s'il ne trouve à brouter. On dit auſſi en raillerie à un homme, Sur quelle *hèrbe* avez-vous marché? Pour lui reprocher la bonne ou la mauvaiſe humeur où il eſt. On dit auſſi des affaires & des maladies, quand on a chèrché toutes ſortes de moyens & de remédes, qu'on y a employé toutes les *hèrbes* de la S. Jean. On dit auſſi, Manger ſon blé en *hèrbe*; pour dire, Manger ſon revenu avant qu'il ſoit échu. On dit auſſi, en *hèrbe* & en gèrbe, en parlant d'un côté de l'éſpérance, & d'un aûtre côté de la joüiſſance.

HÈRBEILLER. v. n. Tèrme de chaſſe, qui ſe dit du ſangliér quand il broute l'hèrbe. *Herbam depaſcere, gramen carpere*.

HÈRBELINE. ſ. f. *Ovis macra*. On appelle ainſi une brebis maigre. Ce mot ſe dit pour *hèrmeline*, d'où s'eſt formé hèrmine. On a voulu marquer la petiteſſe & la maigreur d'une brebis, en la comparant à un ſi petit animal. HUET.

HÈRBER. v. act. ſe dit en parlant des chevaux, quand les Maréchaux leur mettent ſous le poitrail quelque racine d'ellébôre, qui leur fait enfler la partie, & ſuppurer, quand ils ſont atteints de cèrtaines maladies. *Equi pectori radicem ellebori alligare*.

HÈRBÈRGAGE. ſ. m. Tèrme de Coûtumes. Il ſe dit quand un vaſſal, ou autre ſujèt, ſelon la nature de ſon tenement, doit avoir & tenir manoir & bâtimens.

HÈRBÈRGEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Manoir, bâtimens. Voyez HÈRBÈRGAGE; c'eſt la même chôſe.

HÈRBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Herbertus*. Ce nom eſt de l'ancien Teuton & Celtique; il eſt compôſé de *ber*, Seigneur, & *bèrt*, ou *bèr*, noble. Apparemment Robèrt en a été formé par aphéréſe, ou par le retranchement des prémières lettres.

HÈRBÈRT. ſ. m. Le *Hèrbèrt*, Chemin dans les montagnes de la Principauté de Galles en Anglèterre, *Herbertus*, *Herberti via*. Il a pris ſon nom de Guillaume Hèrbèrt Comte de Pembroch, qui tint ce chemin avec ſes troupes pour aller ſurprendre Harlech, que David Ap Jenkin, & Ap Enion défendoient opiniâtrément depuis longtems pour la maiſon de Lancaſtre contre Édoüard IVe. CAMBDEN. p. 530.

HÈRBETTE. ſ. f. diminutif. Petite *hèrbe*. *Herbula*. Au printems on voit les moutons & les bèrgères couchez ſur l'*hèrbette*. Il ne ſe dit guère qu'en Poëſie, & en ſtile Paſtoral.

Vous qui gras & beau,
Me donniez ſans ceſſe,
Sur l'hèrbette *épaiſſe*,
Un plaiſir nouveau. DES-H.

Ma Muſette | *Et ſera*
Dans les bois | *Retentir*
A ma voix | *Les hameaux*,
Sur l'hèrbette | *Reverdir*
Se joindra ; | *Les Ormeaux.*

NOUV. CHOIX DE VERS.

HÈRBEUR. Pour les hèrboriſtes. Ce mot ſe trouve dans Ronſard. Il n'eſt point en uſage. *Olitor*.

HÈRBEUX, EUSE. adj. On le dit des lieux où il croît de l'hèrbe. *Herboſus*. La morille croît ordinairement aux piéds des arbres, dans les bois, & dans les lieux *hèrbeux* & humides. LÉMERY. Ce mot eſt peu d'uſage.

HÈRBIÉR. ſ. m. eſt le prémiér des ventricules du bœuf, & autres animaux ruminants, où ſe reçoit l'hèrbe qu'ils paiſſent. *Venter*, *alvus*. On l'appelle auſſi la *panſe*, ou la *double*. Voyez PANSE.

HÈRBIÉR, ſe dit auſſi d'un amas d'hèrbes ou de plantes ſéchées, que font les Botaniſtes. Les feuilles ſont étenduës entre deux papiérs dans les *hèrbiérs*. On conſerve par là les hèrbes dans leur état naturel autant qu'il eſt poſſible. *Herbarum aridarum codex*.

HÈRBIÉR, ſe dit auſſi d'un Livre qui traite des plantes. *Herbarum*, ou *Plantarum index Liber*. *Tractatus de Plantis* ; *herbarium*. Le Grand *hèrbiér*, contenant les qualitez, vèrtus & propriétez des hèrbes, arbres, gommes & ſemences, &c. imprimé autrefois à Paris *in folio*.

Autrefois on a dit *Herbiér* pour Botaniſte, qui eſt aujourd'hui en uſage. Au lieu d'arboriſer viſitoient les boutiques des Drogueurs, *Hèrbiérs*, & Apothicaires. RABEL.

On appelle auſſi en Fauconnerie *herbiér*, le tuyau, ou canal de reſpiration qui eſt dans le col de l'oiſeau.

HÈRBIÈRE. ſ. f. Vendeuſes d'hèrbes dans les marchez. *Quæ herbas vendit*, *olitoria*. On appelle auſſi *Hèrbières*, ces petites païſanes qui vont à l'hèrbe, & qui dérobent les hèrbes des prez, ſi on n'y prend garde.

HÈRBLAND. Voyez ERBLAND.

HÈRBORISER, ou ARBORISER, ou HÈRBOLISER. Vèrbe neut. *Herbas inveſtigare*. Ces trois mots ſe diſent ; mais *hèrboriſer* eſt le plus ſûr, & *hèrboliſer* le moins bon, quoiqu'en diſe Ménage. Auſſi l'Académie eſt elle pour *hèrboriſer* : à quoi elle ajoûte qu'on peut prononcer auſſi *arboriſer*. C'eſt, Aller dans les prez, les bois, les jardins & les campagnes, pour voir divèrſes ſortes de plantes, pour apprendre à les connoître, & pour en découvrir de nouvelles. Ce Médecin curieux eſt allé *hèrboriſer* aux Indes. M. Le Régent vient d'envoyer M. Juſſieu *hèrboriſer* en Eſpagne & en Portugal. En 1717. M. Tournefort avoit été *hèrboriſer* en Grèce & en Égypte.

Ce mot vient du Latin *herbula*, ou de *herbarius*. MÉNAGE.

HÈRBORISTE. ſ. m. Quelques-uns diſent *Arboriſte*, d'aûtres diſent *Hèrboliſtes* ; mais nonobſtant la déciſion de Ménage, qui eſt pour ce dèrniér, *Hèrboriſte* eſt le plus uſité, & celui que l'Académie a retenu. Celui qui connoît les plantes, ou qui en a écrit. *Herbariæ rei ſtudioſus*, *Botanicus*. Dioſcoride, & Matthiole qui l'a commenté, ſont de ſçavans *Hèrboriſtes*. Les deux Bauhins ont beaucoup pèrfectionné cette connoiſſance, M. Tournefort l'a achevée.

HÈRBORISTE, ſe dit auſſi de celui qui vend les plantes médécinales dans les marchez.

HÈRBORNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la baſſe partie du Cèrcle du haût Rhin. *Herborna*. Ce lieu a un château & une Univèrſité, & il eſt ſitué dans le Comté de Naſſaw, ſur la Dille, près de Dillenbèrg.

HÈRBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou Bourg de la Miſnie. *Herburgum*. Ce lieu eſt dans le Duché de *Mèrſbourg*, ſur l'Elſtèr, entre la ville de *Mèrsbourg*, & celle de Leipſick.

HÈRBREGEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Logis, maiſon. *Heribergum* dans les Chartres, les Titres, les Actes.

HÈRBREGER. v. act. & n. Tèrme de Coutumes. Donner hèrbregement. *Heribergare* dans la baſſe Latinité.

HÈRBREGERIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Voyez HÈRBREGEMENT, c'eſt la même chôſe. Voyez auſſi *hébèrger*, *hébèrgement*, qui ſont la même chôſe. Rien n'eſt ſi commun parmi le peuple que de tranſpôſer ou répéter la même lettre.

HÈRBU, UE. Qui eſt bien garni d'hèrbes. *Herbidus*, *herboſus*. Il ſe dit des prez & des chemins.

HÈRCAN. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulipe panachée d'un rouge brun avec chamois, qui blanchit en deux ou trois jours. MORIN.

HÈRCE. Voyez HERSE.

HÈRCELER. v. act. Vieux mot, qui ſe diſoit il y a deux ſiécles pour *harceler*, comme il paroît par Périonius, qui dérive ce mot d'[illegible], calomnier.

HÈRCINIE, ou HÈRCYNIE, HÈRCINIENNE. adj. Nom d'une forêt de Gèrmanie. La forêt *Hercynienne*. *Hercynia Sylva*. C'étoit anciennement une forêt renommée qui occupoit prèſque toute l'Allemagne, la haûte Hongrie, & la Pologne, du tems de Jule Céſar, s'étendant depuis les confins de l'Alſace, & de la Suiſſe, juſqu'en Tranſylvanie. On lui donnoit ſoixante journées de longueur, & neuf de largeur. Il en reſte encore quelques parties, le Schwartz Waldt, ou la forêt noire dans le Briſgow, l'Odennald près d'Héidelbèrg, le Steigewald, entre Wurtzburg & Bambèrg, le Thuringerwald aux confins de la Thuringe, & de la Franconie. Le Speſshart, entre Francfort & Fulde, le Weſtèrwald en Wétéravie, le Hartz-waldt dans le Duché de Brunſwick, & le Bohemèr waldt, ou la forêt de Bohême, tout au tour de la Bohême propre. MATY. Le ſort donna à Sigovèſe la forêt *Hèrcinie*, dont une partie a été depuis appellée la forêt noire. Elle commençoit vèrs les Helvétiens, les Roraques & les Némétes, qui habitoient ce qu'on appelle maintenant la Suiſſe, avec cette partie de l'Alſace & celle du Palatinat qui ſont au deçà du Rhin, & alloit le long du Danube, juſques aux Daces & aux Anartes, c'eſt à dire, juſques à la Tranſylvanie, d'où ſe détournant ſur la gauche, elle s'étendoit ſi loin qu'on n'avoit pû encore du tems de Céſar ſçavoir où elle aboutiſſoit. CORDEMOY. Une partie de la forêt *Hèrcinienne* ſe nommoit forêt Martienne.

HÈRCOLÉ. C'eſt Hèrcule en Italien, Porto *Hercole*, *Portus Herculis*. L'iſle de *Hèrcolé*. *Herculis Inſula*. Petite iſle de la mèr Toſcane. Elle eſt fort près de l'État delli Préſidii, dont elle dépend, à l'orient du Bourg de porto *Hèrcole*, vèrs les confins de la Toſcane & de l'État Eccléſiaſtique. Quelques Cartes diſent *Port Hèrcule*, & d'aûtres *Porto Herculi*. Communément on dit *Porto Hercole*.

HÈRCOTÉCTONIQUE. ſ. f. Tèrme de Fortification. Partie de l'Architecture militaire qui enſeigne à travailler à la défenſe & à la munition.

Ce mot vient du Grèc εἴργω, *arceo*, éloigner, empêcher d'approcher, & de τεύχω, *ſtruo*, conſtruire.

HÈRCULE. ſ. m. Nom propre d'un Héros, ou d'un Demi-Dieu de la Gentilité. *Hercules*. Ce nom a été donné par l'Antiquité à tant d'hommes differens dans les tems fabuleux, qu'il eſt à croire que c'eſt un nom génèrique qui ſe donnoit à tous les Héros, ou les brâves Avanturiérs. Diodôre de Sicile en diſtingue trois Liv. IV. Cicéron *De Nat. Deor. L. III. n.* 42. en diſtingue ſix. Le prémiér & le plus ancien, fils du prémiér Jupitèr, & de Lyſide, ou Lyſidée ; le ſecond eſt l'Égyptien fils du Nil ; le troiſiéme eſt l'Idéen ; le 4ᵉ. eſt le Tyrien ; le 5ᵉ. qui eſt l'Indien eſt le même que Bélus ; le 6ᵉ. eſt le fils d'Alcméne & du 3ᵉ. Jupiter. Arnobe Liv. IV. en reconnoit auſſi ſix. Varron en comptoit juſqu'à 43 ; mais parmi leſquèls il y en avoit pluſieurs allégoriques & ſymboliques, qui n'avoient jamais éxiſté.

Hercule porta chez les Gaulois le ſurnom de *Caran*. Ce mot, dit Voſſius, eſt la même chôſe que ΚΟΙΡΑΝΟΣ, chez les Grècs, qui veut dire, *Seigneur*, & Caranus vient de l'Hébreu קרא, *vocavit*, d'où eſt dérivé קריא, *Kari*, *vocatus ad regnum*, *inclytus*, *celebris* ; de même que קרואים, *Kerouim*, qui ſignifie *Inclyti*, *magnates*, Liv. des Nombres I. 16. 2. des Rois XV. 11. & dans Ézéch. XXIII. 23.

L'*Hèrcule* Celtique, honoré auſſi des Gèrmains, & à caûſe de cela nommé auſſi l'*Hèrcule* Gèrmanique, étoit ſelon Aventin, le dèrniér Roi des Gèrmains, dont Bérôſe parloit, & le fondateur des Boïens. Voyez Élias Schédius, *De Diis Germanis* p. 476. Ceſius, *Cœlum Aſtron. Poetic. pag.* 161. 162. Cluverius, *German. Antiq. L. I.*

L'*Hèrcule* de Créte, Crétique, ou *Telchinus*, étoit un Dactyle Idéen, ou Curéte, ſçavant dans la magie, & dans l'art de la guèrre, & inſtituteur des jeux Olympiques.

L'*Hèrcule* Égyptien paſſe pour le plus ancien. Diodôre de Sicile le fait proche parent du vieux Oſiris, qu'on prend pour Mitſraïm fils de Cham ; il ſe nommoit Gigon, ou Giguon. Il y a encore un aûtre *Hèrcule* Égyptien, vainqueur du païs de Chanaan, qui n'eſt aûtre que Joſué. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 26.

L'*Hèrcule* Libyen, ou Libyque, ſurnommé *Maceris*, fut pêre de Sardus, qui conduiſit une colonie dans l'Iſle appellée Ichnuſe,

& qui depuis prit ſon nom, & fut appellée Sardaigne. Le Père & le fils y étoient honorez.

L'*Hèrcule* de Maguſe, *Maguſanus*. C'étoit un titre qu'on donnoit à *Hèrcule* chez les Celtes ſeptentrionaux, comme il paroit par une pièrre antique trouvée en Zélande, ſur laquelle on lit HERCULI MAGUSANO. VOSS. *De Idolol. L. I. C.* 35.

L'*Hèrcule* Ogmien, *Ogmius*. Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 36. croit que c'étoit plutôt un ſymbole de l'éloquence qu'un Dieu. Quelqu'il en ſoit, Lucien dit qu'il avoit appris d'un Prêtre Gaulois qu'ils ne regardoient point Mèrcure, mais *Hèrcule*, comme le Dieu de l'éloquence; par la raiſon qu'*Hèrcule* ſurpaſſoit tout en force; qu'il étoit le Dieu de la force, & que la force conſiſtoit non ſeulement dans le corps, mais beaucoup plus dans l'éloquence; que c'étoit par là qu'*Hèrcule* étoit venu à bout de tout ce qu'il avoit entrepris.

L'*Hèrcule* Phénicien, ou Tyrien, ſelon Cicéron, fils de Jupitèr & d'Aſtérie ſœur de Latone, ſelon d'aûtres fils d'Athomante, ſelon Sanchoniaton petit fils de Jupitèr fils de Demaroon, Roi de Phénicie, & de Cadmus par ſa fille Ino, fut nommé Palæmon, & enſuite *Melicarthus*, ou *Melicerta*, c'eſt-à-dire, *Roi d'une ville*; & *Malica*, c'eſt-à-dire, *Roi*, dans Amathunte, à ce que dit Heſychius. En Phénicien, מלך, *melech*, ou מלכא, *malcha*, ſignifie Roi, & קרית, *Kiriath*, ou קרתא, *Kirtha*, une ville. Les Indiens le nommoient *Deſanes*, ou *Deſonaps*. Voyez ce mot, & Euſebe Diodas.

Un autre *Hèrcule* Tyrien, que Juſtin ſurnomme l'Aſiatique, plus jeune que celui dont nous venons de parler, conduiſit une Colonie à Gades, aujourd'hui Cadix, & vainquit Géryon. Quelques Antiquaires ont cru que c'étoit cet *Hèrcule* que l'on voit vétu d'une peau de lion, ſur des médailles Phéniciennes, ou Puniques, qui ſe trouvent en Andalouſie. Monſieur Reland en a fait graver une dans ſa Diſſèrtation ſur les médailles Samaritaines.

L'*Hèrcule* Romain étoit le même que Sancus. Voyez ce mot.

Le dèrniér & le plus jeune de tous étoit l'*Hèrcule* de Thébes, ou Thébain, fils putatif d'Amphitryon & d'Alcméne; mais au vrai fils de Jupitèr & d'Alcméne. C'eſt celui dont Junon & Euriſtée, Roi de Mycéne, exèrcèrent tant le courage, & auquel ils fournîrent la matière de tant de travaux & de tant de gloire. Les travaux d'*Hèrcule* ſont douze actions principales de ce Héros, célébrées par les Poëtes. Lucréce L. V. v. 22. Ovide Métam. L. IX. v. 182. Sénéque le Tragique dans Agamemnon v. 806. dans l'*Hèrcule* furieux v. 214. & 526. dans l'*Hèrcule Oetæus*, v. 15. Silius Italicus L. III. v. 333. Sidonius Apollin. *Carm.* 9. Boethius, *L. IV. Met.* 7. Claudien dans la préface du II. L. *De Rapt. Proſerpinæ*, Martial. L. IX. ép. 104. Auſone Idyll. XIX. Quintus Calaber, *Eurypili Clypeus*, L. VI. & Philippe de Byzance, les ont chantez, ou décrits. Ces douze travaux d'*Hèrcule* ſont le Lion Neméen tué, l'hydre de Lèrne tuée, le ſangliér d'Érymante tué, la biche du mont Ménale priſe, les étables du Roi Augie nettoyées, les harpyes du lac Stymphale défaites; le Taureau de l'Iſle de Candie pris; Dioméde Roi de Thrace tué; les Amazones vaincuës; les bœufs de Gérion emmenez; les pommes du Jardin des Heſpérides enlevées; & le Cèrbère tiré des enfèrs. Les Grècs ont attribué à cet *Hèrcule* toutes les belles actions des aûtres. On ſacrifioit à *Hèrcule*, comme à Cérès, une truye pleine. *Voſſ. De Idol. L. IX. C.* 32. La caille & le peuplier lui étoient conſacrez, & on faiſoit ſes ſacrifices le long d'un grand chemin. IB.

Le nom d'*Hèrcule* vient du Latin *Hercules*, formé du Grèc ἡρακλῆς, qui ſe dit par contraction pour ἡρακλέης; ce mot Grèc eſt composé de celui de ἥρα, qui eſt en Grèc le nom de Junon, & de κλέος, *gloire, honneur, louange*. Le nom d'*Hèrcule* veut dire que les travaux que Junon fit entreprendre à *Hèrcule* lui donnèrent occaſion d'acquérir de la gloire & de mériter des loüanges.

Les Colomnes d'*Hèrcule*. *Herculis Colomnæ*. On croit communément que ces fameuſes Colomnes ſont les deux montagnes qui forment le détroit de Gibraltar; celle de Gibraltar du côté de l'Europe, & celle des Singes du côté de l'Afrique. Cependant pluſieurs Eſpagnols prétendent que ces Colomnes ſont deux tours ſituées dans l'iſle de Cadix, leſquelles on nomme vulgairement les tèrres d'Ercolé.

L'*Hèrcule* François, eſt le titre d'un Livre, ou plûtôt d'une Satyre compôſée par Janſenius d'Ypres contre nos Rois & contre la France. L'Hèrcule François a auſſi ſervi de titre à pluſieurs piéces faites à l'honneur de Loüis XIII. & du feu Roi.

Hèrcule, eſt auſſi un nom propre d'homme dans le Chriſtianiſme. Il y a deux *Hèrcules* Ducs de Fèrrare. *Hèrcule* de Gonzague, Cardinal de Mantoüe ſous Pie IV.

En tèrmes du Grand Art, on dit qu'*Hèrcule* ſuit Antée, pour marquer la préparation du ſouphre. *Hèrcule* a nettoyé l'étable pleine d'ordure: cela veut dire, que l'Artiſte a purifié la matière de ſa noirceur, & l'a renduë blanche.

Hèrcule, ou *Héraclès*, eſt auſſi le nom que l'Empereur Commode donna au dixiéme mois de l'année, qui eſt le mois d'Octobre.

HÈRCULÉE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe panachée d'un rouge de ſang, & de blanc de lait. MORIN.

HÈRCYNE. ſ. f. Nom propre d'une des Compagnes de Proſèrpine. *Hercyna*. Elle avoit donné ſon nom à un fleuve. On lui conſacroit des ſtatuës, qui la repréſentoient tenant une oye ſur la main. Voyez Tite Live L. XLV. Ch. 27. & Turnébe *L. XI. Advèrſ. C.* 18. C'eſt apparemment la même que l'*Hèrcyne*, dont parle Pauſanias dans ſon IXe L. & qu'il dit avoir été fille de Trophonius, & honorée à Lébadie, aujourd'hui Lévadia.

HÈRCYNIE, ou HÈRCYNIENNE. adj. f. On écrit auſſi *Hèrcinie*. Nom d'une célèbre forêt de Gèrmanie. *Hercynia ſylva*. Les Géographes Allemands l'appellent en leur langue *Schwartzewald*. Voyez HÈRCINIE.

HÈRE. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Homme qui eſt ſans bien, ou ſans crédit. *Homo nullius authoritatis, nihili, flocci, vilis*. Il ſe joint ordinairement avec *paûvre*. Il n'a pas moyen de vous payer, c'eſt un paûvre *hère*. Ne vous fiez pas à la faveur de ce Conſeillér, c'eſt un paûvre *hère*, dont on ne fait nul état dans ſa Chambre, qui ne ſçait pas ſoutenir ſon opinion. Ces paûvres *hères* Alchimiſtes ne parlent jamais que par figure & par emblême. MASCUR. On écrit auſſi HAIRE. Voyez ce mot.

> *Il ne faudra point qu'on vous bèrce*
> *De cet eſpoir trompeur & vain,*
> *Que vous puiſſiez avoir commerce*
> *Avec aucun viſage humain,*
> *Si ce n'eſt quelque pauvre* hère,
> *Qui dans le rocher égaré*
> *Vienne à vous d'un air éploré*
> *Chèrchant remède à ſa miſère.* P. DU CERC.

Ce mot vient du Latin *herus*. Ménage dit qu'il vient de l'Allemand *Her*, qui ſignifie, *Seigneur*, comme qui diroit un *paûvre Seigneur*. Quelques-uns le dérivent de *hirſutus*, parceque ce mot ſignifioit autrefois *hideux, vilain* & *mal-propre*.

HÈRE, eſt auſſi un jeu de cartes, où l'on ne donne qu'une carte à châque pèrſonne. On la peut changer contre ſon voiſin, & celui à qui la plus bâſſe carte demeure pèrd le coup. Le *hère* eſt le jeu des pères de famille, parcequ'ils y font joüer juſqu'aux plus petits enfans. On écrit auſſi HAIRE. Voyez ce mot.

HÈRE, eſt auſſi le nom qu'en ce jeu on donne à l'às, qui fait pèrdre celui à qui il demeure dans la main.

HÈRE, ſignifioit en vieux François, *camp*, & *armée*, d'où quelques-uns dérivent *Héraut* & *Hériban*.

HÉRED. Voyez ÉDER.

HÉRÉDITABLÉTE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie dans quelques coutumes fonds, héritage.

HÉRÉDITAIRE. adj. m. & f. Ce qui eſt affecté à une famille, qui lui appartient par droit de ſucceſſion naturelle & de proche en proche. *Hæreditarius*. On diſtingue les biens de l'Empereur en tèrres *héréditaires* qui lui appartiennent par ſucceſſion de ſes ancêtres, & en ceux dont il joüit comme Empereur par élection.

HÉRÉDITAIRE, ſe dit auſſi des charges qui ſont affectées à une cèrtaine maiſon. *Munera hæreditaria*.

HÉRÉDITAIRE, ſe dit auſſi de ce qu'on hérite, ſoit par un degré de parenté, ſoit par une inſtitution teſtamentaire. Un héritiér bénéficiaire n'eſt point tenu au delà des forces *héréditaires*, ou de la ſucceſſion. Ce légataire univèrſel prétend qu'une telle rente, une telle maiſon fait partie des biens *héréditaires*. Il poſſede cette tèrre par un droit *héréditaire*.

HÉRÉDITAIRE, ſe dit auſſi des biens qui par leur nature paſſent à des héritiérs, ou de ceux qui ont un privilége ou conceſſion pour cela. Les Offices de leur nature ne ſont point *héréditaires*, il faut que le Roi les crée *héréditaires* par un Édit particuliér. Le Droit Canon ſe ſèrt de toutes les précautions imaginables pour empêcher qu'on ne rende les Bénéfices *héréditaires* dans les familles.

Il y a de cèrtaines grandes Charges qui n'ont prèſque plus aujourd'hui de fonctions, auxquelles le titre d'*héréditaire* eſt attaché. Connétable *héréditaire* de Normandie, de Dauphiné, Sénéchal *héréditaire*.

On dit auſſi des degrez d'honneur & des emplois qui ont été longtems dans une même maiſon, dans une même famille, qu'ils y ſont comme *héréditaires*. Le bâton de Maréchal de France eſt comme *héréditaire* à cette maiſon. La Charge de Préſident au Mortier eſt comme *héréditaire* dans cette famille.

HÉRÉDITAIRE, ſe dit figurément en Morale, des bonnes ou mauvaiſes qualitez qu'on reçoit, ou qu'on croit recevoir de ſes ancêtres. La vèrtu, la piété ſont *héréditaires* dans cette famille.

le. La goutte, la folie, ſont des maux *héréditaires* qui peuvent venir de nos pères. En Italie les haines des maiſons ſont *héréditaires*.

HÉRÉDITAIREMENT. adv. D'une manière héréditaire, par droit de ſucceſſion. *Jure hæreditario*, *hæreditate*. On jouït des charges de Sécretaire du Roi *héréditairement* : celles de la maiſon du Roi ne ſe poſſèdent pas *héréditairement*.

HÉRÉDITÉ. ſ. f. Succeſſion aux biens d'un défunt. *Hæreditas*. Par le Droit Romain, l'adition d'*hérédité* étoit néceſſairement requiſe pour la validité d'un teſtament. On crée ici des Curateurs aux *hérédités* vacantes. On eſt obligé de payer les dettes d'un défunt, quand on s'eſt immiſcé en ſon *hérédité*. Un hérítiér bénéficiaire ne les paye que juſqu'à la concurrence des forces de l'*hérédité*.

HÉRÉDITÉ, ſe dit auſſi d'un privilége, d'un droit que donne le Roi pour rendre héréditaire une charge, ou un aûtre droit qui ne l'étoit pas de ſa nature. *Jus hæreditarium*. Le Roi a fait des Edits pour donner l'*hérédité* à pluſieurs charges. Celles de Sécretaire du Roi ſe poſſèdent en *hérédité*. Il y a eû pluſieurs Édits pour des confirmations d'*hérédité*.

HÉRÉE. Tèrme de Calendriér. Nom du prémiér mois des Grècs de Bithynie, il répond au mois d'Octobre.

HÈREFORD, ou HAREFORD. ſ. m. On prononce *Hèrford*. Ville d'Angletèrre. *Herefordia*. Elle a un Évêque ſuffragant de Cantorbèri, elle eſt ſituée ſur la Wye, dans le Comté d'*Hèreford*, au couchant de Gloceſter & de Worceſter. *Hèreford* a été bâti par les Saxons des ruines de l'ancien *Ariconium*, ville des Silures, que quelques Géographes mettent à Kencheſtèr, village ſitué à une lieuë d'*Hèreford*. MATY. *Cambden*, *pag.* 461.

HÈREFORDSHIRE, ou le Comté d'Hèreford. *Herefordienſis Comitatus*. Province d'Angletèrre. Elle eſt bornée au nord par le Comté de Shrop; au couchant par ceux de Radnor & de Brecnock; au midi par ceux de Monmouth & de Gloceſter; & au levant par celui de Worceſtèr. Ce Comté peut avoir douze lieuës de long, & ſept de large vèrs le milieu. Son tèrroir, arrôſé par la Wye, & quelques autres rivières, eſt des plus fèrtiles de l'Angletèrre, & ſes laines ſont des meilleures du Royaume. *Hèreford* en eſt la ville capitale, & Lemſter, Webley & Roſſe, ſont ſes principaux bourgs. MATY. *Cambden*, *p*. 470. L'ancien nom de ce païs eſt *Ereinuc*.

HÉRÈS. Voyez HARES.

HÈRFORD, ou HÈRVORD. ſ. m. Nom propre de ville. *Hervodia*, *Hervordia*. Ville Anſéatique du Cèrcle de Weſtphalie, ſitué ſur la rivière de Vehra, dans le Comté de Ravenſbourg. Elle a une Abbaye, dont l'Abbeſſe a rang entre les Princes de l'Empire. *Hèrford* étoit autrefois une ville Impériale; mais l'Électeur de Brandebourg s'en empara l'an 1647. comme d'une dépendance du Comté de Ravenſbourg. Les François la prîrent en 1673. & la rendîrent par la paix. La plûpart des Géographes prennent *Hèrford* pour l'ancienne *Aſtalingium*, ville des Dulbiginiens, que d'aûtres mettent à Hildesheim, en Baſſe Saxe. MATY. *Hèrford* étoit une ville floriſſante ſous Charlemagne, & avoit déja ſon Comte particuliér. Ce fut le dèrniér de ces Comtes qui n'ayant point d'enfant fonda à la pèrſuaſion de Charlemagne l'Abbaye d'*Hèrford* vèrs l'an 790. L'Abbeſſe d'*Hèrford* ſe qualifie Ducheſſe de Curlande & de Sémigalle, Abbeſſe Impériale & Princeſſe de l'Empire; & ſon Abbaye a le titre de Monaſtère Libre Séculiér. *Liberium Sæculare Monaſterium Herfordienſe*. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. III. C.* 29. *n.* 13. 14. 15.

HÉREIGE. ſ. m. & f. Hérétique. *Hæreticus*, *a*. M. Chaſtelain s'eſt ſervi de ce mot dans ſon Martyrologe; mais il n'eſt point François : il eſt pur Eſpagnol, *Herège*.

HÉRÉMITIQUE, ou ÉRÉMITIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Hèrmites, qui eſt à la façon des Hèrmites. *Eremiticus*. Dans les prémiérs ſiécles de l'Égliſe, pluſieurs grands Saints ont embraſſé la vie *hérémitique*. On ne le dit guère qu'avec le mot *vie*.

Il vient d'ἔρημος, *eremus*, déſèrt, d'où s'eſt fait *heremita*, Hèrmite, & de là *hérémitique*.

HÉRÉNAQUE. ſ. m. Nom d'un office Eccléſiaſtique en Hibèrnie. *Herenachus*. Les *Hérénaques* étoient des Clèrcs à ſimple tonſure, qui étoient chargez de ramaſſer les revenus de l'Égliſe, & d'en diſpoſer en donnant une partie de ces revenus à l'Évêque, une aûtre aux pauvres, & réſèrvant la troiſiéme pour les réparations, & les dépenſes de l'Égliſe.

HÉRENTALS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, capitale d'une Mairie du Quartier d'Anvèrs dans le Brabant. *Herentalia*. Elle eſt ſur la petite Néthe, à ſix lieuës d'Anvèrs, & à trois de Lière, vèrs le levant.

HÉRÈS MARTEA. Nom d'une Déeſſe des anciens Romains. *Heres Martea*; car c'eſt ainſi qu'on lit dans Feſtus, & non pas *Martia*. Quand il venoit à quelqu'un une ſucceſſion, il faiſoit quelque ſacrifice à cette Déeſſe. Elle étoit appellée *hères*, du nom *hæres*, héritiér, & *Martea*, parce qu'on diſoit qu'elle étoit une des compagnes de Mars. C'eſt ce qu'en dit Feſtus. Peutêtre la mettoit-on à la ſuite de Mars, parceque ce Dieu fait écheoir des ſucceſſions à bien des gens, fait bien des hérítiérs. Scaliger a cru qu'il y avoit une faute en cet endroit, & qu'au lieu de *herem* il falloit lire *Nerienem*; mais 1°. Elle n'auroit pas pris ſon nom à *nomine hæredum*, comme dit Feſtus, & ne ſeroit pas compagne, mais femme de Mars. De plus, M. Dacier montre dans ſa Note ſur ce mot que les Anciens ont dit *herem*, & *erem*, ſans *h*, pour *hæredem*. Il croit néanmoins que Feſtus même s'eſt trompé, & que *Hérès* étoit compagne de Nérie, ou Nériené, femme de Mars, & non pas de Mars lui-même, parcequ'Ennius a dit *Nerienem Martis & Herem*; mais cela ne prouve rien, comme on le voit aſſez.

HÉRÉSIARQUE. ſ. m. Inventeur d'une héréſie, ou le chef d'une ſecte hérétique. *Hæreſiarchus*, *hæreſiarcha*. Arrius étoit un fameux *Héréſiarque*. Socin eſt auſſi un fameux *Héréſiarque*, c'eſt le Patriarche des Sociniens. HIST. CRIT. DU V. T. Simon le Magicien eſt le prémiér *Héréſiarque* qu'il y ait eû dans la nouvelle Loy.

HÉRÉSIE. ſ. f. Erreur en la Foi Chrétienne, doctrine erronée, jointe avec l'opiniâtreté, contre quelque dogme de la Foi. *Hæreſis*. C'eſt l'opiniâtreté qui fait le caractère de l'*héréſie*. Car lorſqu'on eſt prêt de ſe ſoumettre au jugement de l'Égliſe, & qu'on l'attend avec reſpèct, on n'eſt point dans l'*héréſie*. Mais quand l'Égliſe a parlé, c'eſt une *héréſie* de ſoutenir encore les èrreurs qu'elle a condamnées. Tèrtullien dans ſon Ouvrage des Préſcriptions, définit l'*héréſie* par le choix, ſuivant l'étymologie du nom. L'hérétique eſt celui, qui par ſon choix invente ou embraſſe une doctrine : pour nous, il ne nous eſt pèrmis, ni d'inventer, ni de choiſir ce qu'un aûtre aura inventé. Nous avons pour Auteurs les Apôtres du Seigneur, qui eux mêmes n'ont rien introduit par leur choix. FLEURY.

Ce mot eſt Grèc, compoſé d'αἵρεσις, *hæreſis*, *héréſie*, & d'ἀρχὸς, *princeps*, *prince*, *chéf*.

L'*héréſie* a toujours eû ſoin de conſèrver quelques rapports avec la vérité, & d'en emprunter les apparences. FONT. L'*héréſie* eſt naturellement indocile, indépendante, & fatale à la Royauté. FL. C'eſt un excès fort ordinaire de faire des *héréſies* capitales, qui ne le ſont point. DU PIN. Les *héréſies* ſont d'utiles ennemis : elles excitent la diligence des Paſteurs. CL. C'eſt au Prince à garentir le peuple du venin de l'*héréſie*, & à empêcher qu'elle ne ravage impunément l'Égliſe. H. DE L'INQ. Il y a une hiſtoire des *héréſies* en François par M. Hèrmant, Curé de Maltot.

HÉRÉSIE, ſe dit par extenſion, des propoſitions notoirement fauſſes qu'on avance dans d'aûtres ſciences. C'eſt une *héréſie* en Morale de dire qu'il ne faille pas être reconnoiſſant. C'eſt une *héréſie* en Géométrie, de dire que deux triangles qui ont les angles ſemblables ne ſoient pas proportionnels.

Ce mot vient du Grèc αἵρεσις, qui n'avoit pas chez les Anciens Grècs une ſignification odieuſe comme il l'a chez les Auteurs Eccléſiaſtiques. Il ſignifioit ſeulement *opinion particulière* : on diſoit l'*héréſie* des Péripatéticiens, ou des autres Philoſophes, c'eſt-à-dire, leur *ſecte*.

HÉRÉTICITÉ. ſubſt. f. Tèrme dogmatique & nouveau; feu M. de Fénelon, Archevêque de Cambray, qui l'a fait, l'a ſouvent employé dans ſes ouvrages, & ceux qui écrivent de Théologie ne font point difficulté de s'en ſervir après lui. Il ſignifie la qualité, le caractère d'une propoſition, d'un texte, d'un ouvrage hérétique. *Heterodoxia*. Puiſque l'*héréticité* de ce livre n'eſt que probablement vraye, & qu'il reſte toujous quelque degré de probabilité oppoſée, il s'enſuit que l'*héréticité* de ce livre eſt probablement fauſſe. DE FENELON ARCH. DE CAMB.

HÉRÉTIQUE. adj. m. & f. Qui ſoutient, qui profeſſe une héréſie; qui appartient à l'héréſie. *Hæreticus*. Une doctrine *Hérétique*. Une ville *Hérétique*. Une aſſemblée, un Synode *Hérétique*. L'*Hérétique* fait profeſſion du Chriſtianiſme, & c'eſt en cela qu'il eſt différent de l'infidelle, du Juif, de l'Idolâtre. Un homme n'eſt pas *Hérétique* lorſqu'il fait une mauvaiſe action condamnée par l'Évangile, & par conſéquent contre la foi; mais lorſqu'il ſoutient avec opiniâtreté une erreur oppoſée à la Foi Chrétienne, ſoit que cette èrreur regarde la ſpéculation, ſoit qu'elle regarde la pratique.

HÉRÉTIQUE, eſt auſſi fort ſouvent ſubſtantif. *Hæreticus*. Un véritable *Hérétique* eſt proprement celui qui ſoutient une fauſſe opinion contre ſa propre conſcience, par hypocriſie, & par un eſprit de faction, & d'opiniâtreté. Philaſtrius, Évêque de Breſſe, appelloit *faiſeurs d'Hérétiques*, ceux qui multiplioient trop le nombre des héréſies. Maxime, qui uſurpa l'Empire ſur Gratien,

eſt

eſt le prémiér qui a décèrné la peine de mort contre les *Hérétiques*. H. de l'Inq. Les *Hérétiques* de bonne foi, ſuppôſé qu'il y en ait, ſont plus dignes de compaſſion que de haîne ; parcequ'ils feroient pour la vérité ce qu'ils font pour l'èrreur, ſi elle leur étoit connuë. Il faut réprimer l'*Hérétique* qui empoiſonne la ſociété. Ju. L'injure d'*Hérétique* eſt équivoque : on ſe la renvoye de part & d'aûtre. Le Cl.

Hérétique, ſe dit auſſi figurément & par éxtenſion, de tous ceux qui ne penſent pas comme les autres ſur quelque chôſe que ce ſoit. Ce Marquis eſt un peu *Hérétique* ſur le chapitre des femmes. Il eſt bas en ce ſens.

HÉRÉVITE. ſ. m. Voyez HIZRÉVITE.

HÉREUX. adj. m. qui ſe dit en cette phrâſe, Un tems *héreux* ; pour dire, un tems froid, qui fait friſſonner & hériſſer le poil.

HÈRGNE. Voyez Hèrnie. On dit l'un & l'aûtre, mais *hèrgne* eſt plus uſité parmi le peuple & les gens qui ne ſe mêlent point de Médecine ni de Chirurgie. *Hèrnie* eſt plus commun parmi les Médecins & Chirurgiens. Voyez Hèrnie.

HÈRGNEUX, euse. Adj. On prononce, & on écrit communément *hargneux*. M. Dionis dit que ceux qui ſont incommodez de hèrgne étant prèſque toujours de mauvaiſe humeur, ont fait donner le nom de *hèrgneux* aux gens fâcheux & peu ſociables. Voyez Hargneux. Car c'eſt ainſi qu'il faut dire & écrire.

HÉRI. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de Pèrſe. *Herius*, anciennement *Arius*. Elle coule dans le Choraſan, baigne Hérat, & va ſe décharger dans le lac de Burgian. On nomme auſſi cette rivière Pulimalon. Maty.

HÉRIBÈRT. ſubſt. m. Nom propre d'homme qui eſt le même qu'Hèrbèrt. Voyez ce mot. *Heribertus*.

HÉRICO. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le titre que porte le Roi des habitans de l'iſle de Horn.

HÉRICOURT. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Hericuria*. Elle eſt ſituée dans le Comté de Montbelliard, à deux lieuës de la ville de ce nom, du côté du nord.

HÉRIGOTE. adj. m. *Talariis unguibus benè inſtructus*. Tèrme de Chaſſe. Chien qui a une marque aux jambes de dèrrière. Un chien retrouſſé & *hérigoté* eſt propre à faire un limiér. On dit auſſi un chien bien *herpé*.

HÉRIGOTURE. ſ. f. Marque qui vient aux jambes de dèrrière des chiens, qui eſt un bon ſigne quand il n'y en a pas pluſieurs. *Poſtitarum falcularum inſtructio*.

HÉRILE. Adj. Qui appartient, qui a rapport à un Maître. *Herilis*. Ce mot ſe dit rârement, & il n'eſt en uſage qu'en cèrtaines phrâſes. Puiſſance *hérile*, c'eſt le pouvoir qu'un Maître a ſur ſes ſèrviteurs. M. Bèrniér appelle prudence *hérile*, celle d'un Maître conſideré par rapport à ſes ſèrviteurs.

HÉRISON, ou HIÈRSON. ſ. m. Nom propre d'une ville, ou d'une fortereſſe de France, en Picardie. *Iritio*. Elle étoit ſur l'Oiſe, vèrs la ſource de cette rivière, entre la Capelle & Aubenton. *Hériſon* fut détruit vèrs le commencement du dèrniér ſiécle, pendant nos guèrres avec l'Éſpagne. De Valois croit qu'il faudroit écrire Ériçon, ou Ièrçon, formé du Latin *Iritio*, puiſque nous diſons Briançon de *Brigantio*, Alençon d'*Alentio*, leçon de *lectio*, maçon de *mactio*, & Briçon de *Brictio* ; mais il avoüe que l'uſage eſt d'écrire *Hériſon*, ou *Hièrſon*. Quelques Cartes écrivent *Rirſon* ; c'eſt une faûte.

HÉRIſSER. v. act. & n. [L'*h* s'aſpire] Dreſſer le poil, ou les cheveux. *Surrigere*. Un objèt horrible fait *hériſſer* les cheveux, les fait dreſſer à la tête. Le lion *hériſſe* ſa crinière.

D'une ſubite horreur mes cheveux ſe hériſſent. Boil.

Guichart dérive ce mot de *hériſſer* du Grèc θριξ, qui veut dire poil, & enſuite il remonte juſqu'à l'Hébreu ſelon ſa coutume, mais il eſt inutile de le ſuivre ſi loin.

Hériſsé, ée. part. *Surrectus*. Au ſiécle paſſé la mode étoit de porter des cheveux courts, droits, & *hériſſez* ſur le front. Un cheval qu'on manque d'étriller a le poil tout *hériſſé*.

Hériſsé, ée. part. & adj. Il ſe dit auſſi de ce qui montre pluſieurs pointes ou picquans. *Inhorreſcens*. Un bataillon tout *hériſſé* de piques. Un rempart *hériſſé* de fraiſes, de pieux pointus. On dit auſſi, L'hivèr *hériſſé* de glaçons. Rac.

Hériſsé, ſe dit figurément en chôſes morales. On quitte ſouvent le chemin de la vèrtu qui eſt tout *hériſſé* de ronces & d'épines, pour prendre la route du vice, qui eſt toute ſemée de fleurs. S. Évr. La vérité fait peur, pendant qu'elle ſe montre *hériſſée* de Latin, & de préceptes. Tour. Il y a des gens qu'une cèrtaine férocité rend intraitables, & qui paroiſſent *hériſſez* d'épines de tous côtez. Bell. Le ſtile de cet Auteur eſt vicieux, il eſt tout *hériſſé* de pointes & d'équivoques.

Un pédant enyvré de ſa vaine ſcience,
Tout hériſſé *de Grèc, tout bouffi d'arrogance*. Boil.

HÉRIſSÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémône. Ses grandes feuilles ſont rouges, & quelquefois mêlées de blanc ; ſa peluche eſt de couleur de feu. Morin.

HÉRIſSON. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Petit animal qui a environ huit poûces de longueur, qui eſt armé de pointes, ou d'aiguillons, comme des épines. *Echinus, erinaceus, ericius, vel hericius*. Les Anciens l'ont pris pour une éſpéce de porc épic. Il a le muſeau court & rond, reſſemblant à celui d'un chien. Cette éſpéce eſt appellée *canine* par Matthiole, qui eſt différente de celle qui tient du pourceau. Il a la tête, le dôs & les flancs couvèrts d'aiguillons longs d'un poûce & demi, fort différens de ceux du porc épic, & ſemblables aux picquans des coques de châtaignes. Il a le muſeau, la gorge & les piéds parſemez d'un petit poil fort délié & clair ſemé. Sa peau & ſon poil ſont auſſi bien que les aiguillons d'un gris brun jaûnâtre. Ses pattes ont cinq doigts, & des ongles longs, pointus & creux. Son œil n'a point d'aûtre humeur que le criſtalin qui touche à la rétine. Sa fémelle a huit mammelons. Il a des muſcles péauciérs comme le porc épic, qui lui ſèrvent à faire ramaſſer tout le corps comme en une boule : ce qu'il fait quand il ne peut ſe ſaûver à la courſe. Quelques-uns l'ont nommé pour cela le ſymbole de la prudence, parcequ'il ſe défend contre les aûtres bêtes ; mais ſi alors on l'arrôſe d'eau, ſes pointes ſe rabattent auſſitôt. Il ne ſort que la nuit, & ſe cache tout l'hivèr, & vit de pommes & de raiſins. Les Indiens vivent de chair de *hériſſon* qui eſt fort blanche, & qui ne céde point à celle des poulardes engraîſſées ; & les plus riches Éſpagnols en mangent le Carême, à caûſe qu'il vit d'œufs de fourmis, d'hèrbes, & de racines. On l'appelle en Latin *echinus, herinaceus terreſtris*, ou *herix*, en Grèc ἐχῖνος.

Ce mot vient du Latin *hirſutus*, auſſi bien que celui de *hériſſer*.

Hériſson, eſt auſſi un poiſſon de mèr dont le corps eſt fait comme un four, & fort épais devant & dèrrière. *Hericius marinus, piſcis*. Il eſt fenêtré comme une lantèrne dont on a ôté la corne. C'eſt le poiſſon le mieux ârmé qui ſoit, car ſon écaille eſt toute couvèrte de pointes, dont il ſe ſèrt au lieu de piéds, & il marche en roulant. La partie par où il ſe nourrit eſt par bâs, & celle par où il vuide ſes éxcrémens eſt au deſſus de la coquille. Il a cinq dents creuſes, & une petite langue. Son ventre eſt diviſé en cinq parties, qui ſemblent pluſieurs ventres ſéparez & pleins d'éxcrémens ; mais il n'a point de chair de ce côté-là. Il y en a de noirs, de rouges, & de purpurins, qui ſont plus grands que les aûtres. Quelques-uns ont l'écaille, les pointes & les œufs blancs. Il y en a pluſieurs éſpéces, dont la prémière, qu'on appelle à l'ordinaire *echinus marinus*, eſt bonne à manger, auſſi bien que ſes œufs. On met au rang de la ſeconde éſpéce ceux qu'on nomme *ſpatagi*, qui vivent en haute mèr, & ſont râres. Les *echinometres* ſont la troiſiême, c'eſt-à-dire, la *mère* ou *matrice des hériſſons*, qui ſurpaſſent en grandeur tous les aûtres. Matthiole. On dit que ce poiſſon préſage la tempête, & qu'il ſe charge de pièrres pour réſiſter à ſon éffort, & demeurer fèrme en ce lieu. L'*hériſſon* de mèr, qui ſe trouve auſſi en ces côtes (des Antilles) porte à bon droit ce nom là. Il eſt rond comme une boule, & tout revêtu d'épines fort picquantes, qui le rendent redoutable. D'aûtres le nomment Poiſſon armé. *Piſcis armatus*. Quand les pêcheurs en prennent, ils les font ſécher pour les envoyer aux Curieux, qui les pendent par rareté en leurs cabinèts. L. de Poincy, *Hiſt. Nat. des Ant. L. I. Ch. XVII. art.* 10.

Hériſson, en tèrmes de Méchanique, ſe dit des rouës dentelées, dont les dents, ou alichons, ſont fichez dans la circonférence de la rouë, ſelon la direction de ſon plan. *Denticulata rotula*. Lorſque les alichons ſont fichez pèrpendiculairement ſur la rouë, cela s'appelle un *roüet*, & non pas un *hériſſon*.

Hériſson, ſe dit auſſi parmi les Menuiſiérs d'un morceau de bois de cinq ou ſix piéds de long, à deux ou trois branches, pour faire égouter la vaiſſelle après qu'on l'a lavée. *Exſtillatorius pluteus*. On l'appelle *égoutoir*. Dans le monde ce *hériſſon* s'appelle *égoutoir* ; mais ceux qui veulent parler dans les tèrmes de l'art, diſent un *hériſſon*.

Hériſson foudroyant, c'eſt en tèrme d'Artillerie un morceau d'artifice hériſſé de pointes par dehors, & chargé de compoſition par dedans. *Trabs ſpiculis hirſuta igniaria*. On s'en ſèrt dans des bréches, & des retranchemens.

Hériſson, eſt auſſi une défenſe qu'on met aux paſſages pour ſèrvir de barrières, & particulièrement à l'entrée des villes. *Trabs verſatilis, ſpiculis hirſuta ferreis*. C'eſt une poutre garnie de cloux, dont la pointe eſt en dehors, & qui tourne ſur des pivôts, ou pèrpendiculairement, ou horiſontalement.

HÉRIſSONNER. v. n. Je trouve auſſi *ſe hériſſonner* : mais les autoritez pour *hériſſonner* ſont meilleures. C'eſt redreſſer le poil, ou les plumes, à peu près comme un hériſſon redreſſe ſes pointes. *Pilis*, ou *plumis inhorreſcere, horreſcere, pilos, plumas, acu-*

lces ſurrigere. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des Oiſeaux. Quand l'oiſeau *hériſſonne* il leve les aîles, puis les éſtraint, léve un pied, puis l'approche de l'aûtre. Il a les yeux enfoncez, & les couvre en partie ou tout-à-fait, il ouvre & férme promptement la bouche. Ces deux dèrniérs ſignes ſont mauvais en cette maladie : le reméde qu'il y faut faire eſt de chauffer l'oiſeau au feu, ou l'enveloper dans un drapeau, & le faire ſuer ſur chaleur & vapeur de vin jettée ſur cailloux rouges par grand feu, après ſechez vôtre oiſeau au feu, & le tenez bien chaûdement.

HÉRIſSOnNÉ. adj. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit particulièrement d'un chat ramaſſé, & accroupi. *Hirſutus, hirtus.*

HÉRITAGE. ſubſt. m. Succeſſion, hérédité. *Hæreditas.* Tout le bien qu'il poſſéde n'eſt point acquis par ſon induſtrie, c'eſt l'*héritage* d'un père, d'un oncle, d'un ami qui le lui a laiſſé par teſtament. On ne peut diſpôſer par teſtament que du quint des *héritages* propres qu'on a reçus par ſucceſſion de ſes parens. Lorſque vous m'avez fait l'honneur de m'admettre parmi vous, par les ſuffrages unanimes de vôtre Compagnie, ... vous avez regardé la place d'Académicien comme une éſpéce d'*héritage* attaché à celle où le Roi m'appella dans les dèrniérs inſtants de ſa vie. DE FLEURY, *Précept. du Roy.*

Ce mot vient du Latin *hereditagium.*

HÉRITAGE, ſe dit plus particulièrement des fonds de tèrres, des maiſons, parceque ce ſont des biens qui ſe conſèrvent davantage dans les familles, & qu'on laiſſe à ſes héritiérs. *Heredium, prædium.* Le bien vaut mieux en *héritages*, prez, vignes, tèrres, bois, qu'en rentes, en offices, en billèts, qui ſont ſujèts aux banqueroutes, ou aux ſuppreſſions.

On appelle Bail d'*héritages*, des maiſons tèrres aliénées à rente pèrpétuelle, ou à longues années.

On appelle figurément *héritage* céléſte, le Paradis. Dieu a dit que les impies, les pécheurs, n'auront point part à ſon *héritage*, à la gloire étèrnelle.

On dit auſſi, Il n'a eû pour tout *héritage* de ſes parens qu'un grand nom à ſoûtenir, qu'une grande Nobleſſe, une grande bravoure.

On dit provèrbialement, qu'on a mis la main à l'*héritage*, quand on a été obligé de mettre la main à tèrre pour s'empêcher de tomber tout-à-fait. On dit auſſi, promeſſes de grand n'eſt pas *héritage*, pour marquer que les grands Seigneurs nous flattent ſouvent de vaines éſpérances. Dans quelques Provinces on dit, il faut ſe loger en Sologne, & avoir ſon *héritage* en Beauce. Ce provèrbe eſt fondé ſur ce que la Sologne eſt plus agréable & plus divèrſifiée que la Beauce, & la Beauce plus fèrtile que la Sologne.

HÉRITANCE. ſ. f. Vieux mot, qui ſe trouve dans nos hiſtoires, & ſignifie ſucceſſion. *Hæreditas.*

HÉRITER. v. n. Entrer en joüiſſance des biens d'un déffunt, ſoit par ſucceſſion naturelle & de parenté, ſoit par une inſtitution téſtamentaire d'un étranger. *Hæreditatem obtinere, [illegible]re, nanciſci.* Il n'a pas *hérité* de ſon oncle de grands biens. L'hôpital général a *hérité* de tous les biens de ce teſtateur.

HÉRITER, ſe dit auſſi avant la mort, de ceux qui ont droit de prétendre la ſucceſſion d'un parent. *Jus ad hæreditatem habere.* C'eſt un tel qui *hérite* de cette maiſon, c'eſt le plus proche à *hériter.*

HÉRITER, ſe dit auſſi en chôſes morales. Ce cavalier a *hérité* de la bravoure de ſon père, des vèrtus de ſes ancêtres. Il a *hérité* de ſes défauts, de ſes maladies, de ſes inimitiez. Nous *héritons* des mauvaiſes qualitez de nos ancêtres comme de leurs biens. S. ÉVR.

HÉRITER, ſe dit auſſi de quelques meubles qui nous demeurent par l'abſence ou par la mort de quelqu'un. J'ai *hérité* d'un livre qu'un tel m'avoit prêté, qui eſt allé mourir aux Indes. Il a laiſſé chez moi un manchon, il a oublié de l'envoyer querir, j'en ai *hérité.*

HÉRITÉ, ÉE. part. & adj. ſe dit d'un bien venu par ſucceſſion, & non pas acquis. *Jure hæreditario adeptus, poſſeſſus.*

HÉRITIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Qui a recueilli, ou qui doit recueillir une ſucceſſion par droit de parenté, ou par un teſtament. *Hæres.* Les enfans ſont *héritiérs* préſomptifs de leur père. L'inſtitution d'*héritiér* eſt néceſſaire en Droit pour la validité d'un teſtament. Les pères & mères ſont *héritiérs* mobiliaires de leurs enfans. La coûtume dit, que le mort ſaiſit le vif ſon plus prochain *héritiér*; pour dire, qu'on peut ſe mettre en poſſeſſion d'une ſucceſſion de ſon autorité privée, ſans être obligé d'en demander en Juſtice la délivrance, comme on eſt obligé à l'égard des lègs. Il y a des *héritiérs* des propres, & des *héritiérs* des acquêts. Il n'y a point d'*héritiér* néceſſaire en France; ſuivant cette maxime, n'eſt *héritiér* qui ne veut. Nous reconnoiſſons deux ſortes d'*héritiérs*, l'*héritiér* préſomptif, & l'*héritiér* par bénéfice d'inventaire : l'*héritiér* préſomptif, eſt celui qui eſt habile à ſe porter *héritiér*, & qui a un droit formé à l'appréhenſion de la ſucceſſion d'un défunt. Se porter pour *héritiér* de quelqu'un. PATRU. Les femmes parmi nous ſont les principales *héritières.* ID. Taleſtris, Reine des Amazônes, avoüa à Aléxandre, qu'elle ſe croyoit digne de donner des *héritiérs* à ſon Empire. VAUG.

Ce mot vient du Latin *hæres*, tiré du vèrbe *hærere*, qui ſignifie, *être près de quelque chôſe, y être joint, ſuivre immédiatement après.* On appelle *héritiér*, celui qui doit ſuccéder à un autre dans la poſſeſſion de quelques biens. Ce mot a pourtant beaucoup de rapport avec l'Hébreu *horisk*, qui ſignifie *celui qui a reçu ſa part d'un héritage.* Voyez Martinius. D'aûtres le font venir de *herus*, maître, parceque l'*héritiér* devient maître des biens dont il hérite. Iſidôre dérive le mot *hæres* d'où celui d'*héritiér* eſt dérivé, du mot *ære*, *æs*, *æris.*

HÉRITIÉR BÉNÉFICIAIRE, ou par bénéfice d'inventaire, eſt celui qui accepte une ſucceſſion en vèrtu de Lettres du Prince, qui lui pèrmettent de prendre une ſucceſſion, de faire acte d'*héritiér*, ſans être tenu des dettes que juſqu'à la concurrence du bien délaiſſé, à la charge d'en faire inventaire; ou comme diſent nos Coutumes, il n'eſt tenu de payer les dettes que juſqu'à la concurrence de ce qu'il amende, c'eſt-à-dire, du profit qu'il retire.

Un *héritiér fidei commiſſaire*, eſt un *héritiér* inſtitué pour rendre la ſucceſſion à un aûtre.

On appelle abſolument un *héritiér*, une *héritière*, un fils ou une fille unique qui ont hérité, ou qui ſont en paſſe d'hériter des grands biens de quelques maiſons riches ou puiſſantes. C'eſt un riche *héritiér*, une riche *héritière.*

HÉRITIÉR, ſe dit auſſi pour un Enfant, parce qu'il n'y a point de plus proches ni de plus légitimes *héritiérs*, que les enfans. Voilà mon *héritiér.* Voilà mon *héritière.*

On dit auſſi figurément, qu'un homme eſt *héritiér* de la gloire, des vèrtus, du courage de ſes ancêtres, lorſqu'il a les mêmes qualitez qu'ils avoient, qu'il les imite, & qu'il marche ſur leurs traces. M. le Comte d'Eu, *héritiér* des vèrtus de M. le Duc du Maine, guidé par ſes conſeils, excité par les grands exemples qu'il a devant les yeux, fera bientôt ſentir à la Guyenne la douceur de ſon gouvèrnement. MARIOTTE.

On dit provèrbialement, qu'un homme a affaire à la veuve & aux *héritiérs*; pour dire, qu'il a affaire à pluſieurs parties, qu'il faut qu'il réponde à pluſieurs pèrſonnes.

HÉRITIÉR. C'eſt un tèrme de Couvreur, & il appelle *héritiér* un morceau d'ouvrage en équèrre, c'eſt-à-dire, en pointe. Le Couvreur dit, Je viens de *faire un héritiér*, il faut vîte l'enduire. Un *héritiér bien enduit*, un *héritiér mal enduit.* C'eſt ainſi que parlent quelques-uns, mais c'eſt mal parler. Les Couvreurs diſent plus ordinairement *érétiér*, & ce n'eſt que par une mauvaiſe allégorie, que quelques-uns ont dit *héritiér.* Il faudroit dire *arétiér*, & non pas *érétiér*, & encore moins *héritiér.* L'*arétiér* eſt proprement la piéce de bois délardée qui forme l'angle d'une croupe ſur un toit. On appelle auſſi *arétiér* de plomb la plaque de plomb qui couvre les deux portions du toit qui ſe joignent ſur l'*arétiér*, & qui forment une croupe.

Ce mot vient du celui d'*arête*, qui eſt l'angle d'une pièrre formé par deux de ſes côtes.

HERLE. ſ. m. Nom d'un oiſeau de rivière. L'on voit grande quantité de ces oiſeaux ſur la rivière de Loire, vèrs Coſne, la Charité, Nevèrs, & autres lieux circonvoiſins. Les habitans de ces païs le nomment *herle*, ou *harle*, ſa groſſeur eſt moindre qu'un oye ſauvage, mais il reſſemble plus à une canne, à cauſe qu'il a les jambes & le col court. Il eſt bien garni de plumes; celles qui ſont autour du col & de deſſous le ventre ſont orangées, les plumes de deſſus la tête, du deſſus du col & du dôs ſont noires. Il auroit les aîles entièrement blanches, n'étoit que le bout des aîlerons eſt noir. Son béc eſt long de trois doigts, & différent de ceux des oyes & des cannes, en ce qu'il eſt rond & crochu par le bout, & qu'il eſt d'une couleur qui tire ſur le rouge, & n'eſt point dentelé par les côtez, ainſi que ſont ordinairement ceux des oiſeaux de rivière, mais il a une cannelure noire, il eſt droit par le deſſus, & ſa langue eſt dentelée, ainſi que celle des aûtres oiſeaux de rivière de cette éſpéce. Ses jambes & ſes pieds ſont rougeâtres, & ſemblables à ceux d'une canne. Il a pareillement la queuë courte comme les oiſeaux de rivière.

HERLINDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Harelindis.* Herlinde & Renelle, filles d'Adalhard & de Griuſware, pèrſonnes diſtinguées par leur nobleſſe, & plus encore par leur vèrtu, naquirent aux païs de Tongres vèrs les commencemens de la Mairie de Charles Martel. Elles furent Abbeſſes du monaſtère d'Eike, à un quart de lieuë de la Meûſe.

HÈRMA. Voyez HARMA.

HÈRMA, ou ÈRMA. Voyez GERMASTE.

HÈRMAMMON. ſ. m. Figure de Divinité, repréſentant tout à la fois Mèrcure & Jupiter Ammon. *Hermammon.*

HÈRMAN. ſ. m. *Hermannus.* Nom propre d'homme ; il eſt commun parmi les Allemans, qui diſent *Hèrman*, & *Harman*, nous diſons toujours *Hèrman.*

Il y en a qui prétendent que *Hèrman* s'eſt dit par contraction pour *heartman*, qui veut dire homme de cœur, homme qui a le cœur grand : Skinner rejette cette étymologie, & il dérive ce nom de *here*, mot Anglo-Saxon, qui veut dire *armée*, & de *man*, mot des langues du nord, qui ſignifie *homme* : ainſi *Hèrman* veut dire, ſoldat, homme d'armée, homme de guèrre, & répond au *Straton*, & au *Polemon* des Grècs, & au ſurnom de Belliqueux qu'on donne à quelques Princes.

HÈRMANd, eſt un Singe que les Indiens tiennent pour Saint. De la Boullaye.

HÈRMANDURE. ſ. m. & f. Nom propre d'un Ancien peuple de la Gèrmanie. *Hermanduriis*; *Hermunduriis.* Les *Hermandures* étoient une partie des Hèrmions, & ils occuppoient le païs qu'on appelle maintenant le Voïgeland avec la partie ſeptentrionale de la Franconie. Maty.

HÈRMANES. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'Éſpagne Bétique. *Germani*, anciennement Orippo. Il eſt dans l'Andalouſie, à trois lieuës de Séville, vèrs le midi occidental. Maty.

HÈRMANSAUL, ou HÈRMENSUL, & HÈRMESUL. Voyez IRMINSUL.

HÈRMANSTADT, ou ZÉBEN. ſ. m. Noms propres d'une ville du Royaume de Hongrie. *Cibinium*, *Hermannopolis.* Elle eſt capitale de la Tranſilvanie, & ſituée ſur la rivière de Zében, près de l'Alauta, à quinze lieuës d'Albe Julie du côté du levant. Cette ville eſt grande, belle, & bien fortifiée. Elle eſt la réſidence ordinaire du Prince de Tranſilvanie, & elle a un Évêché, ſuffragant de Colocz.

HÈRMANUBIS. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Égyptiens. *Hermanubis.* On trouve ſur des médailles & ſur des pièrres gravées différentes figures de ce Dieu. Quelquefois il a un corps d'homme, avec une tête de chien, ou d'épèrviér, & tient un caducée à la main. La tête de chien ou d'épèrviér eſt propre d'Anubis, parcequ'il étoit grand chaſſeur, & le caducée eſt la marque de Mèrcure ; ainſi *Hèrmanubis* eſt une Divinité compôſée de ces deux Divinitez. D'aûtrefois l'*Hèrmanubis* eſt vétu en habit de Senateur, tenant d'une main un caducée, & de l'aûtre un ſiſtre. M. Spon dit *Hèrmanubis*, & *Hèrmanube*. Voyez ſes Rech. cur. d'Antiq. P. III. & 112. *Hèrmes* en Grèc eſt le nom de Mèrcure, *Hèrmanubis* eſt Mèrcure Anubis.

HÈRMAPHRODITE. ſ. m. Celui qui a les deux ſexes, ou deux natures d'homme, & de femme. *Hermaphroditus.* La marque de l'un & de l'aûtre ſexe eſt d'ordinaire imparfaite. On diſtingue de quatre éſpéces d'*Hèrmaphrodites.* La quatriéme ſont les parfaits *Hermaphrodites* ; il eſt très-râre d'en trouver ; on prétend cependant qu'il y en a, qu'on a même vû deux *Hèrmaphrodites* mariez enſemble qui eurent des enfans l'un de l'aûtre. Voyez une Diſſert. de M. Loſſhagon dans les Nouv. Lit. de la Mèr Balt. 1704. p. 105. *Bauhin de Hermaphrod. Ludov. Bonaciot. Tract. de part. form. C. 9. Aldrovand. De Monſtr. C. 1. Paul Zacch. Quaſt. med. legal. tom.* 1. *L.* 7. §. 8. D'autres ne croyent point tout ce qu'on en dit, & prétendent que la mauvaiſe conformation des parties qui ſèrvent à la génération, les teſticules cachez dans les hommes, & le clitoris plus long qu'à l'ordinaire dans les femmes, ont trompé ceux qui ont fait ces remarques.

Les Intèrprétes du Droit prétendent que l'*Hèrmaphrodite*, lequel a choiſi le ſexe viril qui prévaloit en lui, ne peut plus faire l'office de femme : & rapportent un arrêt du Parlement de Paris, par lequel un jeune *Hèrmaphrodite* fut condamné à être brûlé pour cela.

Les Grècs l'appellent ἀνδρόγυνος, *androgyne.*

On dit auſſi à l'adjectif au féminin, une femme *Hèrmaphrodite.* Les *Hèrmaphrodites* ſont des monſtres. A Athènes & à Rome on les précipitoit dans la mèr, comme témoigne Aléxander ab Aléxandro. Gaſpard Bauhin, Médecin à Bâle, a écrit un Traité éxprès des *Hèrmaphrodites.* S. de Rennefort dit qu'à Suratte il y a beaucoup d'*Hermaphrodites*, qui avec des habits de femmes portent le turban des hommes pour ſe diſtinguer, & apprendre à tout le monde qu'ils ont les deux ſexes. Il eſt difficile de rendre raiſon de la production bizarre des *Hèrmaphrodites* : dans l'Aſtrologie judiciaire on l'attribuë à la conjonction des planétes de Mèrcure & de Vénus.

En 1376. Albèrt, Évêque de Brême & frère du Duc de Brunſwik, fut accuſé par Jean de Tzeſtèzulete, ou de Ceſtèrvel, Doyen de ſon Chapitre, d'être *Hèrmaphrodite*, mais il fut juſtifié. Jean Fréderik Mayèr, Luthérien, a fait une Diſſertation pour prouver qu'un *Hermaphrodite* ne peut être Miniſtre. Elle fut imprimée à Grypſwald en 1705. Et Willenbèrg, aûtre Luthérien de Dantzic, qu'ils ſont éxclus, comme les femmes, de toutes les fonctions civiles qui conviennent aux hommes.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, *Hèrmaphrodite* ſe dit du Mèrcure des Philoſophes, parce qu'il a la vèrtu de ſe multiplier, ce que les ſages éxpriment en d'autres tèrmes, quand ils diſent que le Mèrcure eſt mâle & fémelle, ou bien qu'il contient en ſoi le mâle & la fémelle.

HÈRMAPHRODITE. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des Anciens. *Hermaphroditus.* Il étoit fils de Mèrcure & de Vénus, épèrduëment aimé de la Nymphe Salmacide, à qui les Dieux accordèrent de ne faire qu'un corps de leurs deux corps. Voyez Ovide Met. L. IV. v. 347. & ſuiv. & Natalis Comes en ſa Mythologie. Les Mythologues diſent que l'on feignit qu'*Hèrmaphrodite* étoit fils de Mèrcure, parceque l'étoile de Mèrcure a des qualitez, qui font dire aux Aſtrologues qu'elle eſt d'une nature mitoyenne ; car ils diſtinguent les autres en étoiles maſculines & en étoiles féminines.

M. Spon a donné deux figures d'*Hèrmaphrodite* dans ſes Recherches Cur. d'Antiquité p. 121. Par ce type, dit cet Auteur, les anciens ont voulu faire une Divinité compôſée de Mèrcure & de Vénus, appellée des Grècs Aphrodite, pour joindre l'éloquence, ou le commèrce, dont Mèrcure étoit le Dieu, avec les plaiſirs ; ou bien pour faire voir que Vénus étoit de l'un & de l'aûtre Séxe. En effet le Poëte Calvus appelle Vénus un Dieu. *Pollentemque Deum Venerem*, de même que Virgile au IIe. L. de ſon Enéïde,

> *Diſcedo ac ducente Deo flammam inter & hoſtes*
> *Expedior.*

Quelques Critiques qui n'avoient peutêtre pas fait cette remarque y ont voulu remettre *Dea.* Lévinus en parlant de cette Divinité dit, ayant donc adoré Vénus, ſoit fémelle, ſoit mâle, de même qu'eſt la Lune. Ariſtophane l'appelle *Aphroditon* au genre neutre, & Héſychius *Aphrodites*, ſelon la correction de Saumaiſe. Théophraſte, dit-il, aſſure qu'*Aphroditos*, ou Vénus, eſt *Hèrmaphrodite*, & qu'en l'iſle de Chypre proche d'Amathuſe, on voit ſa ſtatuë qui a de la barbe comme un homme ; & ce n'eſt pas la ſeule Divinité payenne qu'on ait fait mâle, ou fémelle. Spon.

Ce mot vient du Grèc ἑρμαφρόδιτος, d'ἑρμῆς, *Mercurius*, & d'ἀφροδίτη, *Vénus*, comme qui diroit, *mêlé de Mèrcure & de Vénus*, du mâle, & de la fémelle.

Hèrmaphrodite, ſe dit auſſi adjectivement & métaphoriquement de pluſieurs autres chôſes que les hommes. M. de Vaugelas appelle les ſubſtantifs des deux genres, des ſubſtantifs *hèrmaphrodites.* Morin dans ſon traitté des Fleurs, parle auſſi d'anémones *hèrmaphrodites.*

HÈRMHARPOCRATE. ſ. m. Divinité, ou figure d'une Divinité, compôſée de Mèrcure & d'Harpocrate. *Hèrmharpocrates.* M. Spon a donné un *Hèrmharpocrate* dans ſes Rech. p. 98. fig. XV. Car il a des aîles aux talons comme Mèrcure, & il met le doigt ſur la bouche, comme Harpocrate. Spon. *p.* 120. Ils ont peutêtre voulu nous faire entendre par là que le ſilence étoit quelquefois éloquent. Id. Cet *Hèrmharpocrate* porte ſur la tête le fruit du pêchér, arbre dédié à Harpocrate, & aux autres Divinitez Égyptiennes. Id. A la p. 124. il donne la figure d'un *Hèrmharpocrate* aſſis ſur une fleur de Lotus, & tenant d'une main un caducée.

HÈRMATHÊNE. ſ. f. Figure qui repréſente Mèrcure & Minèrve. *Hermathena.* M. Spon a donné des figures d'*Hèrmathênes* dans ſes Rech. Cur. de l'Antiquité p. 98. Ce ſont des ſtatues ſur des piéds quarrez de la manière Hèrmès, mais qui repréſentoient Mèrcure & Minèrve. Cicéron parle d'une *Hèrmathêne*, *L. I. ad Attic. Ep.* 1. & 3. *Hèrmathêne* étoit compôſé de Mèrcure, en Grèc *Hèrmes*, & de Minèrve, en Grèc Athenè, comme il paroit par le même endroit de Cicéron. Triſtan dans ſon I. T. p. 47. a fait graver une médaille des Triumvirs où ſont d'un côté leurs trois têtes, & au revèrs une *Hèrmathêne*, devant laquelle eſt un autel entouré d'un ſerpent qui s'éleve au deſſus, & derrière une aigle Romaine, ou Légionaire. Cette *Hèrmathêne*, ou comme il parle, cette *Hermathena*, comprend en ſoi, ſelon Triſtan, le Dieu Tèrme avec Minèrve, & Mèrcure ; car c'eſt un tèrme, dont la partie ſupérieure repréſente un buſte avec les attributs de ces deux Divinitez. Mais ſi parceque ce buſte eſt pôſé ſur un piéd quarré, tel que celui du Dieu Tèrme, il faut dire, comme a cru Triſtan, qu'il y a trois Divinitez repréſentées, il y en aura toujours dans ces ſortes de figures ou prèſque toujours trois : car prèſque tous les Hèrmes ſont une tête ou un buſte orné des attributs de deux ou pluſieurs Divinitez, & pôſé ſur un piéd quarré tel que celui-ci.

HÈRME. ſ. m. Ancien nom propre d'un fleuve de l'Aſie mineure. *Hermus.* C'eſt celui qu'on nomme aujourd'hui Sarabat. Il

avoit ſa ſource proche d'une ville nommée Dorylans, & après s'être joint au Pactole il couloit dans les campagnes de Smyrne, & ſe jettoit dans la mèr de Phocée. Virgile Géorg. L. II. v. 137. Martial L. VIII. Épigr. 78. Stace L. I. Sylv. 2. v. 127. Claudien L. 1. contre Ruff. Carm. 3. v. 101. & ſuiv. diſent que l'*Hèrme* rouloit de l'or. M. Spon aſſure qu'aujourd'hui on n'y en trouve plus.

*Les richeſſes de l'*Hèrme *& celles du Pactole*, Brébeuf.

HÈRME, ou HÈRMÈS. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. *Hermes.* Les *Hèrmès* dont on voit differentes figures dans les Rechèrches Curieuſes de M. Spon, étoient des ſtatuës du Dieu Mèrcure faites de marbre pour l'ordinaire, & quelquefois auſſi de bronze, ſans bras & ſans piéds, que les Grècs & les Romains mettoient aux carrefours. Spon. C'eſt pour cela qu'elles avoient un piéd quarré, tel que celui du Dieu Tèrme. Sèrvius en donne l'origine dans ſon Commentaire ſur le huitiéme livre de l'Énéïde de Virgile, où il dit que les bèrgérs ayant un jour rencontré Mèrcure, appellé des Grècs Hèrmès, endormi ſur une montagne, ils lui coupèrent les mains : d'où vient qu'il fut enſuite appellé Cyllénien, auſſi bien que la montagne où ſe fit cette action, parceque κυλλὸς ſignifie qui n'a point de bras, ou qui eſt eſtropié de quelqu'autre membre ; d'où vient, dit-il, qu'on appelle *Hèrmès* cèrtaines ſtatuës ſans bras. Mais cette étymologie de l'épithète Cyllénien qu'on donne à Mèrcure eſt contraire aux Auteurs Anciens, qui veulent que ce mot vienne de ce qu'il étoit né à Cylléne, ville d'Arcadie, ou ſur la montagne du même nom. Auſſi Pauſanias dans la deſcription de la Gréce L. 8. dit que la montagne Cylléne eſt la plus célèbre de l'Arcadie ; qu'on voyoit au ſommet de cette montagne un temple de Mèrcure Cyllénien, & que ce nom de la montagne, & ce ſurnom de Cyllénien qu'on donnoit à Mèrcure, venoient de Cyllénus, fils d'Élatus, un des Héros du païs : ce qui paroît moins fabuleux que l'étymologie que Sèrvius donne.

Suidas explique moralement cette coutume de faire de ces ſtatuës de Mèrcure ſans bras. Les *Hèrmès*, dit-il, étoient des ſtatuës de pièrre à Athênes qu'on plaçoit aux veſtibules des maiſons & des temples : car comme on tenoit Mèrcure pour le Dieu de la parole & de la vérité, on faiſoit des ſtatuës quarrées & cubiques, pour ſignifier que de même que les chôſes qui ont cette figure, de quelque côté qu'elles tombent ſont toujours droites, la vérité eſt toujours ſemblable à elle même.

Il faut remarquer que Suidas parle des *Hèrmès* comme s'ils étoient particuliérs à la ville d'Athênes. La raiſon de cela eſt qu'ils y avoient été inventez, & qu'il y en avoit grande quantité. Æſchines dans ſon plaidoyer contre Créſiphon fait mention du portique des *Hèrmès* qui étoient à Athênes de ſon tems, où il y en avoit entre autres trois conſidérables, mis en l'honneur des Athéniens qui avoient battu les Pèrſes proche du fleuve Strymon. Il en rapporte les inſcriptions, qui ne ſont autre chôſe que des éloges de leur valeur ; ſans qu'ils y euſſent néanmoins marqué les noms de leurs Chèfs, par une ſage politique qu'avoit ce peuple amoureux de la libèrté, qui craignoit de donner trop de vanité à leurs plus grands hommes, & de leur frayer un chemin à ſe rendre maîtres de la République.

Entre les principaux *Hèrmès* d'Athênes étoient ceux qu'on appelloit Hipparchiens, qu'Hipparchus fils de Piſiſtrate, Tyran d'Athênes, avoit érigez dans la ville, & dans les bourgs & villages d'Attique, y ayant fait graver des Sentences & inſtructions morales pour porter les hommes à la vèrtu ; comme en font foi pluſieurs Autheurs. Cornélius Népos dans la vie d'Alcibiade dit, que tous les *Hèrmès* qui étoient à Athênes fûrent une nuit jettez par tèrre, excépté celui qui étoit à la porte de l'Orateur Andocides : & cet Orateur, dans ſa harangue des Myſtères dit, qu'il avoit été dedié par la Tribu Ègeïde. Ces *Hermes* ſe mettoient auſſi dans les carrefours & grands chemins, parceque Mèrcure, qui étoit le Courriér des Dieux, préſidoit aux chèmins ; ce qui lui faiſoit donner le ſurnom de *Trivias*, du mot *Trivium*, qui ſignifie un carrefour, & celui de *viacus*, du mot *via*, chemin, dans une inſcription de Grutèr pag. LV. 5. parmi les marbres anciens d'Oxford, il y en a un fort curieux.

Cicéron, grand amateur de l'antiquité, ayant appris par les lettres de ſon ami Atticus, qui étoit pour lors à Athênes, qu'il y avoit trouvé de ces *Hèrmès* dont il le vouloit régaler, le preſſe de lui tenir parole par la réponſe qu'il lui fit, & apparemment étoient-ils alors fort râres à Rome. Voici ce qu'il lui en dit dans la ſeptiéme lettre du prémier livre : *Vos Hèrmès* de marbre du Mont Pentelicus avec leurs têtes de bronze me réjoüiſſent déja par avance. C'eſt pourquoi vous m'obligerez beaucoup de me les envoyér, avec les ſtatuës & les autres curioſitez que vous trouverez à Athênes, qui ſeront de vôtre goût, & qui mériteront vôtre approbation, tout autant que vous en trouverez, & auſſitôt que vous le pourrez faire ; ſur tout celles qui auront du rapport à l'Académie, & aux Athlètes. Je remarque du diſcours de Suidas que nous avons déja cité, qu'il faut que l'origine des tèrmes que nous mettons aux portes & aux balcons de nos bâtimens, vienne de ces *Hèrmès* Athéniens qu'on plaçoit aux veſtibules des maiſons & aux ornemens des Temples ; & qu'on feroit mieux de les appeller des *Hèrmes* que des Tèrmes ; car quoique les Tèrmes que les Latins appelloient *Termini*, fûſſent des pièrres quarrées, auxquelles ils ajoûtoient quelquefois une tête ; néanmoins ils étoient plûtôt employez pour marquer les limites des champs, & des poſſeſſions de châque particulier, que pour ſèrvir d'ornement aux bâtimens.

Quoi qu'il en ſoit, nôtre langue qui craint les aſpirations a plutôt adopté le mot de Tèrmes que celui de *Hermes*, & quoique le mot d'*Hermes* en Grèc, *Herma*, ou *Hermi*, vienne de *Hermes*, qui eſt, comme nous avons dit, le Dieu Mèrcure, il ne faut pas croire que dans la ſuite des tems, on n'ait auſſi repréſenté d'aûtres Dieux, & même de grands hommes, ſous ces formes de Statuë. C'eſt ce qui a fait inventer les mots d'*Hèrmathènes*, d'*Hermérates*, & d'*Hermanubes*, dont nous traitons en leur lieu.

L'on voit encore à Rome de ces ſtatuës quarrées apportées de la Gréce, qui ont les tetes de pluſieurs Poëtes, Philoſophes, & Capitaines Grècs. On en a d'Homère, d'Ariſtote, de Platon, de Thucidide, d'Hérodote, de Thémiſtocles, & de pluſieurs aûtres, que Fulvius Urſinus, Théodore de Galles & Caninius ont fait graver dans leurs portraits des hommes illuſtres. Arnobe dit que les Athéniens en firent la plûpart avec le viſage d'Alcibiade. J'en ai trouvé du Philoſophe Xénocrates, de Théon, & de quelques aûtres, dont je crois qu'aucun Auteur n'a fait mention. Spon.

Cet Auteur a fait graver une figure d'*Hèrme* qui n'eſt pas fort commune. Il ſemble qu'elle ait à ſa tête comme des oreilles d'âne, mais ce n'eſt apparemment aûtre chôſe que les aîles qu'on avoit acoutumé d'attribuer à Mèrcure, & que le Graveur à mal deſſinées, ou qui ont été effacées par le tems.

Le véritable *Herme* eſt repréſenté avec des aîles à la tête. Le même Auteur en a fait graver un qui a de la barbe, ce qui ne convient pas bien à Mèrcure ; c'eſt une manière de Priape. Il y a une médaille d'argent d'Auguſte, au revèrs de laquelle l'*Herme*, ou le Tèrme eſt repréſenté au deſſus du foûdre, pour exprimer peut être la déviſe de cet Empereur, *Feſtina lentè* ; le Tèrme qu'on ne devoit pas remuer d'une place, n'exprimant pas mal la lenteur, & le foûdre au contraire la vîteſſe qu'il lui falloit allier ; ou bien les anciens ont voulu ſignifier par cet emblême que l'éloquence devoit être jointe à la force pour faire un héros parfait. Oyſélius dans ſon tréſor de Médailles en donne encore une aûtre interprétation, qu'on peut lire & examiner. Spon.

HÈRMEDONE. ſ. f. Tèrme de l'Aſtronomie des Anciens. *Hermedone.* C'eſt une ſuite d'étoiles rangées par ordre qui ſortent de la crête de la baleine.

Ce mot, ſelon l'étymologie, veut dire *délices de Mèrcure*, Ἑρμῆς *Mèrcure*, ἡδονὴ, *plaiſir*, *délices* : mais comme cette ſignification n'a point de rapport aux étoiles qu'on déſigne par ce mot, il y en a qui prétendent qu'on doit dire *harmedone*, & ils dérivent ce mot de ἕρω, *je lie*, *j'aſſemble* ; ce qui convient, diſent-ils, à ces étoiles, qui ſont la jonction & l'aſſemblage des liens qui attachent les poiſſons.

HÈRMÉE. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois des Thébains & des Béotiens : il avoit trente jours comme leurs aûtres mois, & répondoit au mois d'Octobre ; c'étoit le ſecond mois de l'année chez ces peuples. Il étoit auſſi le ſecond chez ceux de Bithynie, mais dans leur Calendriér il répondoit au mois de Novembre. *Hermeus.*

SAINT HERMÉLAND. Voyez Aindre.

HÈRMÉMITHRA. ſ. m. Nom propre d'une Divinité, compôſée d'un *Hèrmès*, ou Mèrcure, & d'un Mithra ; c'eſt à dire, d'un Apollon, ou du ſoleil, nommé Mithra chez les Pèrſes. Voyez dans les Rechèrches de Spon la XXVIIIe Diſſert. Ce que M. Chaillou y donne pour un *Hèrmémithra* n'a pourtant aucun des attributs de Mèrcure, & il paroît que c'eſt ſimplement un Dieu Mithra : auſſi M. Spon l'appelle ſeulement Mithra, & non point *Hèrmémithra*.

HÈRMENFROY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hermenfridus.* Quelques uns diſent auſſi *Hèrmenfride* ; mais mal. Il faut dire *Hermenfroy*, comme nous diſons Mainfroy, Godefroy, Geoffroy, Lenfroy &c.

HÈRMÉNÉGILDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hermenegildus.* Saint *Hèrménégilde* étoit fils de Léovigilde Roi des Viſigots en Eſpagne ; il fût martyriſé par ordre de ſon père ; pour n'avoir pas voulu recevoir la communion de la main d'un Évêque Arien.

Ce nom vient de la langue que les Gots parloient, & qu'ils portèrent en Éſpagne: dans pluſieurs langues du nord *heer*, veut dire *armée*, *man* veut dire *homme*, & *gildan* ſignifie *payer*; de ſorte que ſuivant cette étymologie le nom d'*Hèrménégilde* ſignifie qui a des hommes d'armée; c'eſt à dire, des troupes, des ſoldats à ſa ſolde.

HÈRMENSTEIN, ou ERENBREITSTEIN. ſ. m. Noms propres. *Hermanſteinum*, *Hermanni*, ou *Erenberti Saxum*. Forteresſe très-importante & très forte, tant par ſa ſituation ſur un rochér, que par quantité d'ouvrages qu'on y a faits. Elle eſt dans l'Archevêché de Tréves, ſur le Rhin, vis à vis de la ville de Coblentz. On y voit au bas du rochér, ſur le bord du fleuve, un magnifique palais, dans lequel l'Électeur de Tréves fait ordinairement ſa réſidence. Maty.

HÈRMENSUL. ſ. m. Dieu des anciens Saxons. Voyez IRMENSUL, ou IRMINSUL.

HÈRMÉRACLE, ou HÈRMÉRACLÈS. ſ. m. Divinité compôſée de Mèrcure & d'Hèrcule. *Hermeracles*. M. Spon dans ſes Rech. Cur. de l'Antiq. p. 98. fig. XIII. a donne le type d'un *Hermèracle*, ſur quoi il dit p. 117. On appelle *Hèrméracles* une Divinité repréſentée en manière d'Hèrmès, avec la peau de lion & la maſſuë d'Hèrcule, nommé par les Grècs *Hèracles*: ce qui a du rapport à la coutume qu'avoient les anciens Grècs de mettre la ſtatuë de Mèrcure & celle d'Hèrcule dans l'Académie, parceque l'un & l'aûtre préſidoient aux éxèrcices de la jeuneſſe; ſçavoir à la lutte, à la courſe, aux ceſtes, & aux aûtres combats d'Athléres. Triſtan T. I. p. 49. écrit *Hèrmbéracle*.

HÈRMÉROS. ſ. m. Nom d'une Divinité payenne, ou d'une figure qui eſt moitié Mèrcure & moitié Cupidon, ou l'Amour. *Hermeros*. M. Spon a donné la figure d'un *Hèrmèros* dans ſes Rech. d'Antiq. p. 98. figur. XIVᵉ C'eſt un jeune garçon dépeint comme on nous repréſente l'Amour. Il tient une bourſe de la main droite, & un caducée de la gaûche, qui ſont les deux caractères ſous leſquels on a coutume de déſigner Mèrcure. M. Spon dit au pluriel *hèrmérotes*, ſuivant la déclinaiſon Grécque. Pline parlant des beaux ouvrages des ſculpteurs, fait mention des *hèrmérotes* d'un cèrtain Tauriſcus. Spon.

Ce mot d'*Hèrméros* a été ſouvent donné en ſurnom par les Romains & par les Grècs. Il y en a pluſieurs éxemples dans les inſcriptions de Grutèr. Spon. *Rech. d'Antiq. p.* 119. Il en rapporte auſſi deux qu'il a trouvées à Rome & à Die.

Hèrmes eſt le nom de Mèrcure en Grèc, Ἔρως, Ἔρωτος, *Eros*, *Erotis*, celui de l'Amour, ou de Cupidon.

HÈRMÈS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hermes*. Saint *Hèrmès*, que quelques-uns appellent S. *Helme*, ſouffrit la mort à Rome pour la défenſe de la foi dans le IIᵉ ſiécle ſous l'Empereur Hadrien.

HÈRMÈS, ou HÈRMODATTE. ſ. f. Tèrme de Droguiſte. Les Arabes appellent Aſſabi *hèrmès*, droits de *hèrmes*, ou de Mèrcure, des racines ſéches & blanches d'une plante automnale nommée par les Grècs & par les Latins *Colchicum*. On les appelle vulgairement dans les boutiques *hèrmodattes*. Ce *Colchicum* eſt différent de celui qui porte le ſurnom de *Nigrum*, & d'*Ephemerum*, & que l'on met au nombre des plantes dangereuſes. D'Herbelot.

HÈRMES. Voyez HÈRME.

HÈRMÉTIQUE. adj. Tèrme de Chymie, *Hermeticus*, ſe dit en ces phraſes, La ſcience *Hèrmétique*, la Philoſophie *Hèrmétique*, c'eſt à dire, la Chymie en laquelle Hèrmes Triſmégiſte a excellé. C'eſt ce qu'on appelle en d'autres tèrmes le Grand Art. La Philoſophie *hèrmétique*, c'eſt celle qui prétend éxpliquer tous les éffèts naturels par trois principes Chymiens, le ſel, le ſoufre, & le mèrcure. Harris. Ces trois principes ſont actifs, il y en a deux autres qui ſont paſſifs, le flegme, & la tèrre. La Phyſique *hèrmétique*, c'eſt en Médecine un ſyſtême qui rapporte toutes les caûſes des maladies à ces mêmes principes, le ſel, le ſoufre, & le mèrcure, & qui les éxplique par là. Id. Le Sceau *hèrmétique*, ou d'*Hèrmès*, c'eſt la manière de boucher les vaiſſeaux pour les opérations chymiques, ſi éxactement que rien ne ſe puiſſe éxhaler; non pas même les éſprits les plus délicats: ce qui ſe fait en fondant à la lampe le bout du col du matras, & en le tortillant avec les pincettes propres à cela.

HÈRMÉTIQUEMENT. adv. *Hermeticè*. A la manière d'Hèrmès. Un vaiſſeau ſcellé *hèrmétiquement*, c'eſt à-dire, qu'on a bouché de ſa propre matière, en fondant au feu, & en tortillant ſon goulet, ou orifice.

HÈRMIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte; ſectateur, diſciple de l'héréſiarque Hèrmias. *Hermianus*, *a*. Hèrmias dogmatiſoit vèrs l'an 170. de J.C. Il enſeignoit que Dieu étoit corporel. Il avoit un compagnon, nommé Séleucus; de là vient que les *Hèrmiens* ſont auſſi nommez Séleuciens. Voyez ce mot; Philaſtrius; S. Auguſtin *de Hær. c.* 59. & Baronius à l'an 170. de J.C. On les appelle auſſi Hèrmiotites, *Hermiotita*.

HÈRMINE. ſ. f. Animal qui ſe trouve dans les païs froids, qui approche de la figure d'une belette, & dont le poil eſt blanc, & le bout de la queuë noir, & qui fournit une fourrure précieuſe. *Mus ponticus*. Pline dit que c'eſt la dépouille d'un rat du tèrroir de Pont en Aſie, de pélage blanc. Les Pèllétiérs & Fourreurs la mouchettent, & tavellent de petits morceaux d'agneaux de Lombardie renommez par leur noir luiſant, pour faire paroître davantage la blancheur de l'*hèrmine*.

En Morale on dit que l'*hèrmine* eſt le ſymbole de la pureté. *Malo mori quam fœdari*.

Hèrmine, ſe dit auſſi des peaux dont on fourre les habits. *Pelles muris pontici*, *vellus armeniacum*. Les manteaux des Ducs & Pairs ſont fourrez d'*hèrmines*.

Hèrmine, eſt auſſi un tèrme de Blâſon, & eſt la prémière des deux panes ou fourrures qui y ſont en uſage. *Vellus ponticum*. C'eſt un émail blanc, & noir, ou un champ d'argent ſemé de petites pointes de ſable, en forme de triangles. Bretagne porte d'*hèrmines*. On appelle *contre-hèrmine*, lorſque les coûleurs ſont pôſées au contraire des *hèrmines*, c'eſt à dire, que le champ eſt de ſable, & la moucheture d'argent. Quelques-uns ont appellé ces Écus *poudrez*.

Ce mot vient de ce que ces petits animaux ſont abondans en Arménie, où l'on trafique de ces fourrures, parceque les Arméniens ſont appellez *Hèrmins* dans les anciens Auteurs; & ces peaux *hèrmines*, comme *peaux d'Arménie*. Elles ont auſſi été nommées *pelles Babylonica*, dont il eſt fait mention dans S. Jérôme. M. Ménage dérive le mot d'*hèrmine* de celui d'*Hèrmelin*, qui eſt, dit-il, un mot Gothique, & le nom de l'animal, dont la peau quand elle eſt préparée eſt ce que nous appellons *hèrmine*.

Hèrmine, ſe dit figurément pour ce qui eſt fort blanc. Vôtre peau eſt d'une *hèrmine*. Voit.

Ordre de l'Hèrmine. Ordre de Chevalerie, qui étoit autrefois celui des Ducs de Bretagne. *Ordo Velleris Pontici*. Cet Ordre fut inſtitué par Jean IVᵉ dit le Vaillant, ou le Conquérant, l'an 1381. & non pas 1363. comme ont dit quelques Auteurs, ni 1365. comme on avoit dit dans la prémière édition de ce Dictionaire. Le Collier de cet Ordre étoit compôſé de deux chaînes, dont les deux éxtrémitez étoient attachées à deux couronnes ducales, châcune deſquelles renfèrmoit une *hèrmine* paſſante; une des couronnes pendoit ſur la poitrine, & l'autre étoit ſur le cou. Les chaînes étoient compoſées châcune de quatre fèrmoirs, & ces fèrmoirs n'étoient qu'une *hèrmine* avec un rouleau entortillé au tour du corps, ſur lequel étoit écrit A MA VIE. Les rouleaux étoient altèrnativement émaillez de blanc avec des lettres noires, ou de noir avec des lettres blanches. Au cou de châcune des dix *hèrmines*, il y avoit un colliér où pendoit un chaînon de quatre ou cinq anneaux. Les colliérs ſelon la qualité des pèrſonnes auxquelles le Duc en faiſoit préſent, étoient ou d'or, ou d'argent doré, ou d'argent tout pur; ceux des Ducs étoient enrichis de pièrreries. Ce qu'il y a de particulier dans cette Chevalerie, c'eſt que les Dames y étoient reçûes, & s'appelloient Chevalereſſes, honneur qui ne leur a été fait dans aucun Ordre. P. Lobineau, *Hiſt. de Bret. L. XIII. T. I. p.* 442. Les aûtres Ducs ajoutèrent au colliér de l'*hèrmine*, un autre colliér de moindre prix, qu'ils nommèrent le colliér de l'Eſpy. Voyez Espi. *T. II. p.* 1407. Pour ce qui eſt des raiſons qu'eut le Duc d'inſtituer cet Ordre, & de choiſir la déviſe *A ma vie*, les Auteurs n'en ont rien dit. Il y a de l'apparence que le Duc voulut marquer par ces deux couronnes, & par la déviſe *A ma vie*, qu'il avoit conquis deux fois la Bretagne, & qu'il avoit éxpôſé ſa vie pour conſèrver ſa dignité. Pour les *hèrmines* à colliér & à chaîne pendante, s'il n'a pas voulu faire alluſion par là au levriér blanc de Charles de Blois, qui abandonna ſon ancien maître avant la bataille d'Aurai, il eſt difficile de deviner pourquoi il fit mettre au cou de ces *hèrmines* une chaîne branlante & un colliér. P. Lobineau, *ibid.* Le P. Hélyot, qui a parlé de cet Ordre T. IV. C. 59. croit que le P. Lobineau s'eſt trompé, quand il a dit que le colliér de l'Eſpi fut ajoûté pour être donné aux Gentilshommes moins diſtinguez. Sa raiſon eſt que Iſabeau d'Écoſſe, femme du Duc François I. eſt repréſentée dans l'Égliſe cathédrale de Vannes avec le colliér de l'Eſpi, quoiqu'elle eût reçu auſſi en 1447. celui de l'*hèrmine*, & que le Duc François II. portoit auſſi toujours le colliér de l'Ordre de l'Eſpi; mais cette raiſon n'eſt pas bonne. Le Roi porte le cordon de l'Ordre de S. Loüis, avec celui de l'Ordre du S. Eſprit, & il y a des pèrſonnes de qualité, qui ſont de ces deux Ordres, quoique celui de S. Louis n'ait point été inſtitué pour la nobleſſe, mais ſeulement pour récompenſer les ſervices militaires, & que ſans faire de preuves de nobleſſe il ſuffiſe d'avoir ſervi dix ans.

Pontanus L. I. de la Guèrre de Naples fait mention d'un aûtre Ordre de l'*hèrmine*, inſtitué l'an 1464. par Fèrdinand Roi de Naples. Ces Chevaliérs de l'*hèrmine* portoient un colliér d'or, d'où pendoit

pendoit une figure d'*hèrmine*, avec ces mots, *Malo mori quam fœdari*; qui ſignifient, *J'aime mieux mourir que d'être ſouillée.*

HÈRMINETTE. ſ. f. Outil de Charpentier, courbé & emmanché de bois; il ſert à doler, & à planir le bois, ſur tout le courbe. *Aſcia, aſciculà.*

HÈRMION, ONS. ſ. m. & f. Nom propre de l'un des trois plus célèbres peuples de la Gèrmanie. *Hermion.* Il avoit les Vindiles au nord, les Iſtévons au couchant, le Danube au ſud, & la Sarmatie Européene au levant. Ce peuple en renfèrmoit pluſieurs aûtres, les Chéruſques, les Chattes, les Hèrmundures, les Allemans, les Armalauſiens, les Marcomans, les Quades, les Gothins, les Oſiens, les Buriens, & les Lugiens. Ils occupoient les païs où ſont maintenant la Siléſie, la Moravie, la Bohême, les parties Septentrionales de l'Autriche & de la Bavière, le Nortgow, une partie de la Franconie, la Heſſe & la Turinge. *Clavier Germ. Antiq. L. III. Hoffman, Maty.* Vadianus les place dans la Poméranie.

HÈRMIONE. ſ. f. Ancien nom propre d'une petite ville de l'Argie, contrée du Péloponéſe. *Hermione, Ermione.* Elle eſt maintenant ruinée, & ſes ruines, qui portent le nom de Maria, ſont dans la Morée, ſur le Golfe de Napoli, à quatorze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. MATY.

HÈRMIOTITE. ſ. m. & f. *Hermiotita.* Voyez HÈRMIEN.

HÈRMITAGE. ſ. m. Petite maiſon, ou habitation en lieu déſert, où un Hèrmite fait ſa demeure. *Anachoretæ cella, eremus.*

HÈRMITAGE, eſt auſſi un lieu, ou une maiſon de campagne ſolitaire, & écartée, que quelqu'un a fait bâtir pour y vivre en retraitte, & hors du commèrce du grand monde. Si vous venez chez moi, vous ne trouverez pas un château, mais un joli petit *hèrmitage.*

Déſerts, où j'ai vécu dans un calme ſi doux,
Pins, qui d'un ſi beau vèrt couvrez mon hèrmitage,
La Cour depuis un an me ſépare de vous. MAIN.

Malgré l'injuſtice des cours,
Dans cet agréable hèrmitage,
Il coule doucement ſes jours,
Et vit en véritable ſage. CHAPELLE.

HÈRMITAGE. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Écoſſe méridionale. *Eremus.* Il eſt le lieu principal de la Province de Lideſdale, & défendu par un château bien fortifié. MATY.

HÈRMITE. ſ. m. Homme dévot qui s'eſt retiré dans la ſolitude, pour mieux vaquer à la contemplation, & ſe débarraſſer des affaires du monde. *Eremita, anachoreta.* Un *Hèrmite* n'eſt point cenſé Religieux, s'il n'a point fait de vœux. L'*Hèrmite* reclus du mont Valérien. L'*Hèrmite* de la forêt de Compiegne. S. Paul l'*Hèrmite* eſt un de ces anciens ſolitaires, & le Père ou le prémiér des *Hèrmites.* S. Jérôme a écrit ſa vie. Le P. Hélyot dans ſon hiſtoire des Ordres Relig. P. I. C. 1. l'a auſſi donnée. S. Jerôme au commencement de la vie de S. Paul prémiér *Hèrmite* dit que l'on ne ſçavoit pas quel étoit celui qui avoit été le prémiér *Hèrmite.* Quelques-uns remontoient à Élie & à S. Jean Baptiſte; que l'opinion la plus commune parmi le peuple étoit que S. Antoine étoit l'inſtituteur de la vie érémitique; mais qu'il avoit plûtôt augmenté l'ardeur pour cet état: que des diſciples de ce Saint diſoient que c'étoit Paul de Thébes qui l'avoit le prémiér pratiquée. S. Jerôme eſt de ce ſentiment. Ce fut à l'occaſion de la pèrſécution de Déce & de Valérien. Les Centuriateurs de Magdebourg traitent des *Hèrmites* Cent. IV. C. 6. & Cent. V. C. 10. Ils reprennent ſur tout en eux la ſolitude & l'auſtérité de la vie. Le Cardinal Bellarmin les a ſolidement & ſçavamment refutez dans ſes Controverſes Tom. II. Contr. II. L. II. C. 39. où il montre que cet état eſt louable, agréable à Dieu, ſaint. Les anciens *Hèrmites*, comme Saint Anthoine, vivoient dans les déſerts, & ne laiſſoient pas d'avoir pluſieurs Religieux avec eux. Arnaud d'Andilli a fait la vie des Pères *Hèrmites.* Tout homme eſt homme, les *Hèrmites* ſur tous. LA FONT. En France les *Hèrmites*, quoiqu'ils ne ſoient pas Religieux, ſont incapables de ſuccéder. *Arrêt du 17. Févr. 1633.* Voyez encore au mot ERMITE; car c'eſt ainſi qu'il faudroit écrire, ſuivant l'étymologie. Beaucoup moins encore faut il écrire en Latin *Heremita*, comme font les Centuriateurs de Magdebourg. Car du moins dans nôtre langue il y a quelque eſpéce d'uſage quoique mauvais de mettre une H; mais il n'y en a point en Latin.

Pluſieurs Religieux ſe qualifient d'*Hèrmites.* Les *Hèrmites* de S. Auguſtin. Les *Hèrmites* de Camaldoli. Les *Hèrmites* de S. Jérôme, & d'autres que l'on va trouver ci après par ordre alphabetique.

HÈRMITE DE S. AUGUSTIN. Nom d'un Ordre de Religieux qu'on appelle communément Auguſtins. *Eremitæ ſancti*

Auguſtini, Auguſtiniani. Cet Ordre fut formé un peu après le milieu du XIIIe ſiécle par la réunion de pluſieurs Congrégations d'*Hèrmites* qui n'avoient point de régle, ou qui n'avoient point celle de S. Auguſtin, ſi l'on en excepte celle de Ste Marie de Murcette. Ces Congrégations ſont celles des Jean-Bonites, la plus ancienne de toutes, celle des *Hèrmites* de Toſcane, celle des ſachèts, ou frères du ſac, ou de la Pénitence de J. C. celles des *Hèrmites* de S. Auguſtin, celle de Vallèrſura, de S. Blaiſe de Fano, de S. Benoît de Monte-Fabalo, de la Tour des Palmes, de Ste Marie de Murcette, de S. Jacques de Moſinio & de Loupçavo proche de Luques. Ce n'eſt point Innocent IV. qui fit cette union, comme la plûpart des Hiſtoriens de cet Ordre le prétendent; il avoit ſeulement uni enſemble quelques *Hèrmites* en Toſcane, auxquels il avoit donné la régle de S. Auguſtin, qui faiſoient une Congrégation ſéparée des Jean-Bonites, des Brittiniens, des Sachèts & des aûtres, qui entrèrent dans l'union générale. Ce fut Aléxandre IV. qui fit cette union, comme il paroît par ſa Bulle rapportée dans le *Mare Magnum* des Auguſtins. Ce Pontife travailla à cette union dès la prémière année de ſon Pontificat, c'eſt à dire, l'an 1254. Les Supérieurs de toutes les Congrégations nommées ci deſſus ne pûrent s'aſſembler qu'en 1256. Dans ce Chapitre Général l'union ſe fit. Lancfranc Septala, Milanois, fut élû Général, & l'Ordre fut diviſé en quatre Provinces, ſçavoir, de France, d'Allemagne, d'Éſpagne & d'Italie. Le tout fut confirmé par une Bulle d'Aléxandre IV. du 13. Avril de la même année. L'habillement des *Hèrmites* de S. Auguſtin conſiſte en une robe & un ſcapulaire blanc, quand ils ſont dans la maiſon. Au Chœur, & quand ils ſortent, ils mettent une éſpéce de coule noire, & par deſſus un grand capuce qui ſe tèrmine en rond par devant, & en pointe par dèrrière, où il deſcend juſqu'à la ceinture, qui eſt de cuir noir. Voyez le P. Hélyot, T. III. C. 3. Dans la ſuite on a encore uni d'aûtres Ordres à celui de S. Auguſtin, comme des pauvres Catholiques. Et maintenant cet Ordre comprend 42. provinces.

Après toutes ces réunions cet Ordre s'eſt diviſé en pluſieurs Congrégations, auxquelles les relâchemens qui s'y introduiſîrent donnèrent lieu.

La Reforme qu'on appelle HÈRMITES DE S. AUGUSTIN DÉCHAUSSEZ, & en France ordinairement Auguſtins déchauſſez, fut faite ſelon quelques Auteurs, par le P. Loüis de Léon; mais cette gloire eſt dûe au P. Thomas de Jéſus, né à Liſbonne l'an 1520. de l'illuſtre famille d'Andrada, originaire de Caſtille, mais dont une branche s'établit en Portugal dès l'an 1302. Ce ſaint homme commença cette réforme, mais il ne l'acheva point. Dom Sébaſtien, Roi de Portugal, lui ayant ordonné de le ſuivre dans ſa malheureuſe expédition d'Afrique après la défaite de ce Prince, le P. Thomas demeura captif chez les Barbares, & fut d'abord eſclave d'un Morabite, éſpéce d'Hèrmite Mahométan, qui lui fit ſouffrir les plus mauvais traitemens; enſuite il le fut du Roi de Maroc. La Comteſſe de Linarès ſa ſœur, & ſes parens, voulûrent le délivrer, & envoyèrent ſa rançon, mais il les remèrcia, & écrivit à la Comteſſe qu'il vouloit reſter au ſervice des éſclaves Chrétiens de Maroc. Il y demeura en éffet, & y mourut le 17 d'Avril 1532. âgé de 53. ans.

Après ſa mort on continua le projet de la réforme, & l'an 1588. ſous le Pontificat de Sixte V. & le régne de Philippe II. elle commença en Eſpagne ſous le nom d'*Hèrmites* de S. Auguſtin déchauſſez. Le P. Loüis de Léon travailla aux Conſtitutions ſuivant les vûës du P. Thomas, qu'il avoit vû en Portugal. Le prémiér Couvent qui la prit fut celui de Talavéra en Caſtille, la même année 1588. L'an 1590. Le Comte de Pimentel fonda celui de Portilo. L'année ſuivante ces Religieux obtinrent celui de la Nava. L'an 1592. cette réforme fut portée par le P. André Diaz en Italie, où l'an 1624. Urbain VIII. la diviſa en quatre provinces. En 1626. elle paſſa en Allemagne, où l'on bâtit un couvent à Prague. De là Fèrdinand III. les appella à Vienne. Enſuite la Province de Gennes fut diviſée en deux, celle de Gennes & celle de Piédmont. Celle de Naples le fut en quatre, qui portent les noms de Naples, de Calâbre, de Sicile, de Palèrme & de Meſſine. Il y a eû des changemens dans ces provinces, qui ne ſont plus que huit, Rome, Naples, Gennes, Palèrme, Allemagne, Piédmont, Meſſine, & Milan, ſoumiſes à un Vicaire Général que le Général lui accorda en 1612. Ces Provinces comprennent ſoixante & treize couvents.

En 1596 cette Reforme fut apportée en France par les Pères François Amet & Mathieu de Sainte Françoiſe. Ils fûrent d'abord introduits par Guillaume d'Avanſon, Archevêque d'Ambrun, & Prieur commendataire de Saint Martin de Miſeré dans la vallée de Givaudan en Dauphiné; ils fûrent, dis-je, introduits dans le Prieuré de Villar-Benoît dépendant de celui de Miſeré, & qui avoit été ruiné par les huguenots. L'année ſuivante Marſeille les reçut; Avignon l'an 1610; Henri IV. leur avoit accordé des

lettres patentes, Louïs XIII. les confirma en 1613, & l'an 1619. tout fut regiſtré au Parlement de Paris. Ils ont trois Provinces en France ; ſçavoir de Paris, de Dauphiné, de Provence. Louïs le Grand leur donna des Armes qui ſont d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, chargées en cœur d'un écuſſon d'or à trois cœurs de gueules, ſurchargées de trois fleurs de lis d'or, l'écu ſurmonté d'une couronne de Prince du ſang & entouré d'un chapelet, avec une ceinture de Saint Auguſtin, & timbré d'un chapeau d'Évêque. Ce Prince donna encore des armes particulières à chacune des trois Provinces de France. En 1603. ceux d'Éſpagne entrèrent au Japon ; en 1606 aux Philippines ; en 1622 Grégoire XV. érigea la Réforme d'Éſpagne en Congrégation particulière. Elle eſt plus auſtère que ceux de France & d'Italie, qui ont des Conſtitutions particulières. Ils diffèrent auſſi dans leurs habits.

Ceux de France ne ſont différens des Capucins que par la couleur, qui eſt noire. De là vient qu'on les appelle en France Capucins noirs, & même quelquefois en raillant Capucins d'ébéne. Les Italiens ſont de même, mais ils ſe râſent la barbe, que les François portent longue. Les Eſpagnols ont auſſi la barbe raſe, mais ils n'ont point de capuces pointus, comme les aûtres, & ils portent un manteau plus long, avec des ſandales de corde appellées *alpergatas*, à la manière des aûtres Déchauſſez d'Éſpagne. Tous ont deux ſortes de frères laïcs, les uns appellez Convèrs, & les aûtres Commis. Les Convèrs portent le capuce, & les frères Commis ont un chapeau & point de capuce. P. Hélıot, *T. III. C. 6.* On les nomme en France Auguſtins Déchauſſez, Capucins, Capucins Noirs, ou Capucins d'ébéne ; mais ſeulement en ſtile populaire & familier, pour la raiſon qu'on a dite, & communément à Paris, Petits Pères.

Avant la réünion des Congrégations d'*hèrmites* qui formèrent l'Ordre des Auguſtins, il y avoit une de ces Congrégations qui ſe nommoit les *Hèrmites* de S. Auguſtin. Voyez le P. Hélyot, T. III. C. 2. p. 12. Cette Congrégation avoit eû pour Supérieur le B. Jean de la Cavèrne, qui eut pour ſucceſſeur le B. Jean de La Celle.

Il y a auſſi des Religieuſes de l'Ordre des *Hèrmites* de S. Auguſtin, que l'on appelle Auguſtines. Les prémières, ſont celles que S. Auguſtin établit à Hippone, & auxquelles il adreſſa la lettre qui eſt la 211e dans la dèrnière édition des Ouvrages de ce Père, elle eſt la 109e dans les précédentes. Et quelques-uns croyent que Félicité, à laquelle ce Père écrivit ſa 77e lettre, ou la 210e ſelon les dèrniérs Éditeurs, étoit Supérieure de ces prémières Auguſtines. On ne ſçait combien ces Religieuſes ont ſubſiſté.

Dans ces dèrniérs ſiécles il s'eſt formé pluſieurs Monaſtères de filles, vivant ſous la Régle de S. Auguſtin, les unes en Congrégation, & les aûtres ſans être d'aucune Congrégation. Du nombre de ces dèrnières ſont les Religieuſes des Vièrges à Venize. Voyez au mot Vièrge. Les Religieuſes de Sainte Agnès de Dordrecht, ainſi appellées parce qu'elles demeuroient proche d'une Égliſe dédiée à cette Sainte, fûrent fondées en 1326 par une Dame de Norwége qui avec quelques aûtres s'y conſacra à Dieu par des vœux ſolemnels, ſous la Régle de S. Auguſtin. Ce monaſtère fut détruit par les Hérétiques dans le XVIe ſiécle. Voyez Bonani P. II. Schronebeck, & le P. Hélyot P. III. C. 7. Telles étoient encore les Auguſtines de Champeau, fondées à Tourné par Pièrre de Champeau, ou de Champion, l'an 1424. & réformées en 1632 par François de Wander-Burch, Archevêque de Cambray.

Il y a encore à Rome deux Monaſtères de Religieuſes Auguſtines, dont l'inſtitut eſt d'élever & d'inſtruire les jeunes filles. Le prémiér eſt ſitué ſur les ruines du Cirque de Flaminius, qui auparavant ſèrvoit de place aux Cordiérs pour travailler. Leur Égliſe, dédiée autrefois à Sainte Rôſe, l'eſt maintenant à Sainte Catherine, ce qui fait qu'on les appelle les Auguſtines de Sainte Catherine des Cordiérs. Saint Ignace de Loyola l'an 1536 obtint cette place de Paul III. & le Cardinal Donat Céſi y fit bâtir le Monaſtère, où l'on transféra l'an 1544 les filles que S. Ignace avoit aſſemblées dans un aûtre lieu, pour les retirer des occaſions de ſe pèrdre. Cet établiſſement fut approuvé par Pie IVe l'an 1559. & favoriſé de beaucoup de grâces & de priviléges par Pie V. & Clément VIII. Les Religieuſes ſont vingt ; leur habillement conſiſte en une robe de ſèrge blanche, ſèrrée d'une ceinture de cuir, un ſcapulaire de même étoffe que la robe, & un voile noir doublé de toile blanche. L'habillément des filles qu'elles élevent eſt uniforme. Le Monaſtère eſt gouvèrné pour le ſpirituel & pour le temporel par une Congrégation de pèrſonnes pieuſes, qui a pour protecteur un Cardinal. Voyez le P. Bouhours *Vie de Saint Ignace L. III.* & le P. Hélyot T. IV. C. 41.

L'aûtre Monaſtère eſt celui des quatre Couronnez, deſtiné à élever des jeunes filles orphelines de père & de mère, qui ont vécu honorablement. C'eſt encore un établiſſement de Saint Ignace fondateur des Jéſuites. Ces filles fûrent miſes d'abord dans l'Iſle du Tibre, à l'endroit où étoit autrefois le temple des Veſtales, & elles fûrent gouvèrnées par des Bénédictins. En 1560 Pie IV. les tranféra ſur le mont Cœlius, dans un Palais que Paſcal II. avoit fait bâtir. Les Orphelines dont le nombre eſt limité à cent, ſont habillées de ſèrge blanche, avec une ceinture blanche, à laquélle eſt attaché un chapelet, elles ont un voile blanc. Les Religieuſes qui ont quitté la Régle de S. Benoît pour prendre celle de S. Auguſtin ſont 43, habillées comme celles de Sainte Catherine des Cordiérs. Voyez le P. Hélyot, T. IV. C. 41. Celles qui ſont en Congrégation ſont les Auguſtines Déchauſſées, inſtituées par le P. Alphonſe d'Orozéo de l'Ordre des *Hèrmites* de S. Auguſtin, dont le prémiér Monaſtère fut achevé l'an 1589. Elles fûrent d'abord ſous la juriſdiction des Auguſtins Déchauſſez, qui y renoncèrent l'an 1600.

D'aûtres Auguſtines Déchauſſées, fondées par D. Jean de Ribéra Patriarche d'Antioche, & Archevêque de Valence, en un lieu appellé Alcoy, portent l'habit des Religieuſes *Hèrmites* de St. Auguſtin, & ont les Conſtitutions des Carmélites Déchauſſées. Cet établiſſement commença l'an 1597.

Les Auguſtines Déchauſſées de Portugal, établies en 1663. par la Reine Louïſe femme de Jean IV. dans la vallée de Xabégras, hors les murs de Liſbone, portent tous les jours un habit blanc, conſiſtant en une robe ſèrrée d'une ceinture de cuir, & un ſcapulaire ; & les fêtes ſeulement elles ont un habit noir, avec un manteau auſſi long que la robe, & vont nuds piéds, avec des ſandales de corde. Elles couvrent leur tête d'un voile blanc qui leur pend juſques ſur les yeux, & par deſſus ce voile blanc, elles en mettent un grand qui eſt noir, & qui deſcend par dèrrière de la longueur d'environ cinq palmes. Elles font un quatrième vœu, de ne parler jamais aux pèrſonnes du dehors, non pas même à leurs parens, & ſi pour raiſon de maladies les Médecins, ou Chirurgiens, ſont appellez dans le Monaſtère, elles ſe revêtent d'une grande mante, qui leur couvre tout le viſage, & qui traîne juſqu'à tèrre.

Les Religieuſes Auguſtines de la Récollection fûrent fondées par la Mère Mariane Mançanedo de S. Joſeph, au commencement du dèrniér ſiécle. Le P. Antonilez, Auguſtin, leur donna des Conſtitutions, qui fûrent approuvées par deux Nonces, & confirmées par Paul V[e]. Voyez le P. Héliot, P. III. C. 8. & 9.

Il y a auſſi un Tièrs Ordre des *Hèrmites* de S. Auguſtin. Le P. Bruno Sauvé, Auguſtin de la Communauté de Bourges, a compoſé un Livre qui traite de l'établiſſement de ce Tièrs Ordre. Le P. Hélyot en traite auſſi P. III. C. 10. Le P. Sauvé croit qu'il en eſt parlé depuis l'an 1199. mais il prétend qu'il eſt plus ancien ; que le B. Gérard, inſtituteur de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, étoit de ce Tièrs Ordre, & que ce fut pour cela qu'il donna à ſes Hoſpitaliers la régle de S. Auguſtin. Il croit encore que les ſœurs Pénitentes, dont il eſt parlé dans les Bulles de Grégoire IX. de l'an 1227. étoient de ce Tièrs Ordre. Mais au vrai ce Tièrs Ordre ne commença que ſous Boniface IXe. l'an 1401. par quelques femmes dévotes auxquelles par pèrmiſſion de ce Pape les Auguſtins commencèrent à donner leur habit. En France il y a de ce Tièrs Ordre des Hoſpitalières, dites de la Société de Saint Thomas de Villeneuve, dont nous parlerons au mot Société.

HÈRMITE BRITTINIEN. Religieux *Hèrmite* d'une Congrégation qui commença ſous Grégoire IX, qui donna à ces *Hèrmites* la Régle de S. Auguſtin. Ils avoient établi leur prémière demeure dans un lieu ſolitaire appellé Brittini, dans la Marche d'Ancone, d'où on les appella Brittiniens. Ils étoient très-auſtères, ne mangeoient jamais de viande, jeûnoient depuis la fête de l'Éxaltation de la Sainte Croix juſques à Pâques, & dans les aûtres tems tous les mèrcredis, vendredis, & ſamedis, outre les jeûnes ordonnez par l'Égliſe. Ils ne mangeoient du fromage & des œufs que trois fois la ſemaine, & s'en abſtenoient pendant l'Avent, qu'ils commençoient à la Saint Martin, & pendant le Carême, auquel tems il n'étoit pas même pèrmis aux voyageurs d'en manger dans les lieux où la coutume étoit de le faire. Hèrréra & quelques autres Écrivains croyent qu'ils n'étoient pas differens d'abord des Jean-Bonites. P. Hélyot, *T. III. C. 2. p. 11.*

HÈRMITE DE CAMALDOLI. Voyez Camaldule.

HÈRMITE DE SAINT JEAN BAPTISTE DE LA PÉNITENCE. Ordre Religieux en Navarre, dont le principal Couvent, ou Hèrmitage, étoit à ſept lieuës de Pampelune. Juſqu'à Gregoire XIII. ils vécûrent ſous l'obéiſſance de l'Évêque de cette ville. Ce Pape confirma cet Ordre, approuva leurs conſtitutions, & leur pèrmit de faire des vœux ſolemnèls. Ces *hèrmites* étoient très-auſtères, marchoient nuds piéds ſans ſandales : ils étoient vétus de bure, ne portoient point de linge, couchoient ſur des planches, ayant pour chevet une pièrre, & portant jour & nuit une grande croix de bois ſur la poitrine. Ils habitoient une éſpèce de laure, plutôt qu'un couvent, demeurant ſeuls dans des cellules ſéparées au milieu d'un bois. Ils mangeoient ſeuls, ne vivant

vant que de légumes, beuvoient rarement du vin, & ne mangeoient de la viande que dans les maladies, avec la pèrmiſſion du Supérieur, ou Prévôt. Ils avoient quelques Prêtres parmi eux, mais ils ne prêchoient ni ne confeſſoient. Voyez Sylveſtre Maurolic, *Mar Ocean. di tutt. gli. Relig.* L. III. p. 206. & le P. Hélyot T. IV. C. 40.

Il paroît par un Titre qui eſt au Tréſor des Chartres du Roi Sac. 4. n. 49. qu'il y avoit en France au XIIIe ſiécle un Ordre qui portoit le nom d'*Hèrmites* de S. Jean. Ce ſont des Lettres par leſquelles le Prince Général de cet Ordre s'oblige de faire dire tous les jours trois Meſſes pour Alphonſe Comte de Poitiérs & de Toulouſe, pour la Comteſſe Jeanne ſa femme, & pour leurs pères & mères. Ces lettres ſont ſans date ; mais Alphonſe mourut l'an 1270. P. Hélyot, *T. IV. C.* 40.

HÈRMITE DE SAINT JÉRÔME. Voyez JÉRONIMITE.

Hèrmite de Nôtre-Dame de Gonzague. François de Gonzague, dèrniér Marquis de Mantouë, allant un jour ſe promener à une Maiſon de plaiſance appellée la Gonzague, aux environs de Mantouë, ſon cheval ſe cabra, & le jetta par tèrre. On le crut mort. Alors Jérôme Rajgni de Caſtelgioffre s'étant proſtèrné devant une image de la Sainte Vièrge, fit vœu de quitter le monde, ſi Dieu rendoit la ſanté à ce Prince. Il fut exaucé ſur le champ, & le Prince ayant ſçû le vœu qu'il avoit fait, lui bâtit un monaſtère, où quelques autres ſe joignîrent à lui. L'Évêque de Reggio leur donna une régle, qu'Aléxandre VI. confirma; mais dans la ſuite ils prîrent celle de S. Auguſtin, *Paolo Morigia, hiſt. dell. orig. di tutt. gli Relig. L. I. C.* 59. *P. Hélyot, T. IV. C.* 40.

Hèrmite de Patach, ou de S. Jacques de Patach. Nom de cèrtains Religieux en Hongrie. Barthelemi Evêque de Cinq Egliſes en Hongrie réünit au commencement du XIIIe ſiécle pluſieurs *hèrmites* qui vivoient dans ſon diocêſe en grande réputation de ſainteté, leur préſcrivit une régle, & leur fit bâtir en 1215 un Monaſtère ſous le titre de S. Jacques de Patach, qu'il dota de quelques revenus, & dont il ſe réſerva la conduite. Ils s'unîrent enſuite à d'aûtres, dont nous allons parler, & prîrent enſemble le nom de l'Ordre de S. Paul, prémiér *hèrmite*.

Hèrmite de S. Paul premiér *hèrmite*. Ordre de S. Paul prémiér *hèrmite*. *Eremita Paulianus, ex Ordine Sancti Pauli primi Eremitæ.* Les *hèrmites* de Patach & ceux de *Piſilia* s'étant réünis en 1250, ils choiſîrent pour patron & protecteur de leur Ordre S. Paul prémiér *hèrmite*, & en prîrent le nom, au lieu de ceux d'*hèrmites* de Patach, ou de Piſilie, qu'ils avoient eûs juſqu'alors. Cet Ordre ſe multiplia beaucoup dans la ſuite en Hongrie, en Allemagne, en Pologne, & en d'aûtres Provinces, & ils avoient autrefois ſoixante & dix Monaſtères en Hongrie ſeulement, ſelon les Annales de cet Ordre. Ils parlent d'un Monaſtère qu'ils nomment de S. Laurent, où il y avoit cinq cens Religieux. Cet Ordre fut confirmé en 1317. par Jean XXIIe. Les révolutions & les guèrres de Hongrie ont beaucoup diminué cet Ordre, qui ſuit la Régle de S. Auguſtin, & non pas celle de S. Benoît, comme l'ont voulu quelques Écrivains de ce dèrnier Ordre. André Eggérèr en a fait les Annales, qu'il a intitulées *fragmen panis Corvi proto-Eremitici, ſive reliquiæ Annalium Ordinis fratrum Eremitarum Sancti Pauli primi Eremitæ, &c.* Elles fûrent imprimées à Vienne en 1663. Voyez auſſi le P. Hélyot, P. III. C. 42.

Il y a encore un Ordre de S. Paul, prémiér *hèrmite*, en Portugal, qu'Auguſtin Barboſa, Juriſconſulte Portugais, dit avoir été fondé par un nommé Benoît, citoyen Romain, qui ſe retîra dans la ſolitude de Sèrra de Oſſa. Dom Nicolas de Sainte Marie, Chanoine Réguliér de la Congrégation de Sainte Croix de Conimbre, dit dans les Chroniques de ſa Congrégation que ce fut l'an 1186, ſous le Pontificat d'Urbain III. & ſous le régne de Sanche I, que cet Ordre fut fondé, non par Benoît, mais par Fèrdinand Anèz, ou Yanèz, qui fut depuis Grand Maître de l'Ordre militaire d'Avis. Le P. Hélyot P. III. C. 43. conjecture qu'il y aura peut-être eû quelques *hèrmites* en 1186, dont ce Grand Maître aura bâti l'hèrmitage, ou à qui il aura préſcrit des réglemens; ou enfin dont il aura été Supérieur, comme l'Abbé de Morimond, Ordre de Citeaux, l'eſt en Portugal des Ordres d'Avis & de Chriſt, & en Éſpagne de ceux d'Alcantara, de Calatrava & de Montéſa : mais le véritable fondateur de ces *hèrmites* fut Mendo Gomez de Suubra, l'an 1481. Il convient cependant qu'il y avoit des *hèrmites* à Sèrra de Oſſa qui ſe voyant ſans ſupérieur par la mort de Jean Fèrnandèz qui les avoit gouvèrnez long-tems, élûrent Mendo Gomez, retiré dans une ſolitude proche de Setuval, où il s'étoit bâti un Oratoire, qui a depuis été appellé de ſon nom Mendoliva. L'an 1482. dans le Chapitre qui fut tenu après ſa mort pour lui donner un ſucceſſeur, on fit des ſtatuts & des réglemens, on y fit quelques changemens dans la ſuite, & ils fûrent approuvez par Grégoire XIII. qui confirma cette Congrégation l'an 1578. Le Cardinal Henri étant Légat *à latere* leur donna la Régle de Saint Auguſtin, pour les conformer aux *hèrmites* de Saint Paul en Hongrie. Il fit auſſi quelques changemens à leurs ſtatuts, après quoi ils fîrent des vœux ſolemnèls, & prîrent l'habit qu'ils portent, & qui conſiſte en une tunique de couleur tannée, un ſcapulaire, un manteau, & un chapeau noir. Voyez les Auteurs citez.

Il y a auſſi eû des *hèrmites* de Saint Paul en France, on les appelloit frères de la mort. Voyez Frère.

Hèrmite de Piſilia. *Eremita Piſilianus.* Ordre Religieux fondé au XIIIe ſiécle par le B. Euſébe de Strigonie, qui prit le nom de l'Ordre de Saint Paul prémiér *hèrmite*, après qu'il eût été uni à celui des *hèrmites* de Patach, en 1250. M. Baillet dit dans la vie de Saint Paul prémiér *hèrmite*, que la Congrégation des *hèrmites* de Saint Paul prémiér *hèrmite* ne commença que dans le XIVe ſiécle; mais il ſe trompe, comme le montre le P. Hélyot dans ſon hiſtoire des Ordres Religieux P. III. C. 42. Ce fut en 1246. qu'Euſébe, né à Strigonie en Hongrie, de parens nobles, après avoir diſtribué tous ſes biens aux paûvres, ſe retira avec quelques Compagnons dans la ſolitude de Piſilia, forêt proche de Zante, dans le tèrritoire de Strigonie. Il y bâtit un Monaſtère & une Égliſe ſous le titre de Sainte Croix de Piſilia, d'où ils prîrent le nom d'*hèrmites* de Piſilia, ou de Sainte Croix de Piſilia; & pria le frère Antoine ſupérieur des *hèrmites* de Patach de lui envoyer la régle qu'ils avoient reçuë de l'Évêque de Cinq Égliſes, & lui propoſa de faire union enſemble, ce qu'ils fîrent la même année 1250.

Religieux Hèrmite Sèrvite, ou ſèrviteur de la Sainte Vièrge. Voyez Sèrvite.

Hèrmite de Toſcane. Nom d'une Congrégation d'*hèrmites*, qui n'avoient d'abord aucune régle, & à qui le Pape Innocent IV. donna celle de S. Auguſtin, par une Bulle du 17e Janvier 1244. Cela paroît encore par une aûtre Bulle de l'an 1252. Cette Congrégation fut une de celles dont l'union forma l'Ordre des Auguſtins, ou des *hèrmites* de S. Auguſtin.

Hèrmite. On appelle auſſi *Hèrmite*, un homme retiré & ſolitaire, qui fuit la convèrſation du monde, & qui vit comme un *Hèrmite*. On appelloit Balzac l'*Hèrmite* de la Charente, & c'eſt ainſi que dans ſes poëmes Mainard parle de ce grand homme en s'adreſſant à la France.

Sans une ingrate cruauté,
Pourrois-tu cacher ſon mérite?
Ton langage n'a plus ſa force, & ſa beauté,
Que du charmant deſert de ce fameux Hèrmite.

On dit provèrbialement, quand le Diâble fut vieux, il ſe fit *Hèrmite*, pour dire, que l'âge nous rend ſages.

Le Diâble eut tort quand il ſe fit Hèrmite. Des-Houl.

On appelle auſſi les noix, des pâtez d'*Hèrmite*.

Ce mot vient du Grèc ἐρημίτης, d'ἔρημος, qui ſignifie proprement une étenduë inculte de païs où châcun peut envoyer ſon bétail.

HÈRMOCHÉMIE. ſ. f. Ancien nom qui fut donné à l'Égypte. *Hermochemia.* Ce Royaume fut ainſi appellé de ſon nom Chemie, qui lui vint de Cham, dont les deſcendans peuplèrent ce païs, & de Hèrmès, nom Grèc de Mèrcure, pour qui Oſiris avoit beaucoup de vénération. Peut-être auſſi joignit-on le nom de ce Dieu à celui de ce païs, parce que les peuples qui l'habitoient fûrent les inventeurs des arts auxquels ce Dieu préſidoit, & qu'ils y floriſſoient. Voyez Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 2.

HÈRMODACTE. ſ. f. *Hermodactylus.* C'eſt une racine bulbeuſe, grôſſe comme une petite châtaigne, ayant la figure d'un cœur, de couleur rougeâtre en dehors, fort blanche en dedans, de ſubſtance légère, fongueuſe, ſans fibres, facile à rompre, ſe réduiſant en une poudre ſemblable à de la farine, d'un goût douceâtre, un peu glutineux. Elle nous eſt apportée ſéche d'Égypte, de Syrie. On n'eſt pas bien ſûr de l'éſpéce de plante qu'elle porte; la commune opinion veut que ce ſoit une éſpéce de colchique. D'aûtres croyent que c'eſt une éſpéce d'iriš tubéreux. Les *hèrmodactes* purgent doucement les humeurs pituiteuſes du cèrveau & des jointures; elles excitent auſſi la ſueur. En Latin *hermodactylus*. Quelque-uns font ce mot maſculin. M. Dionis écrit *hèrmodate*, & fait ce mot du genre féminin.

HÈRMOGÉNE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hermogenes*. Pluſieurs pèrſonnes ont porté ce nom. *Hèrmogéne* de Tarſe a écrit en Grèc un ouvrage ſur la Rhétorique. Il y a un *Hèrmogene* chéf des Hèrmogéniens.

Ce mot vient du Latin *Hermogenes*, qui n'eſt aûtre chôſe que le mot Grèc ἑρμογένης écrit en caractères Latins : ce mot dans ſon origine veut dire, qui eſt né d'Hèrmès, ou de Mèrcure.

HÈRMOGÉNIENS. ſ. pl. Noms d'Hérétiques. *Hermogeniani.* Hèrmogéne, chéf des *Hermogeniens*, établiſſoit pour principe la matière, & diſoit que l'idée étoit la mère des élémens. Il y en a qui confondent un Hèrmogéne chéf des *Hèrmogéniens*, qui vivoit

voit à la fin du ſecond ſiécle, avec un aûtre Hèrmogéne contre lequel écrit Saint Paul quand il parle de ceux qui s'attachent ſèrvilement aux élémens, *elementis ſervientes.* Tous les diſciples & les ſectateurs d'Hèrmogéne ſe ſont appellez du nom commun d'*Hermogéniens*, quoiqu'ils fûſſent diviſez en différentes ſectes, qui avoient leurs dogmes, & leurs noms particuliérs d'*Hèrmiotites*, d'*Hèrmiens*, de *Séléuciens*, de *Matériaîres* : les Manichéens ſont des rejettons des *Hèrmogéniens.* Voyez S. Grégoire de Nyſſe hom. 24. & 25. Philaſtrius Ch. 55. & 56. des héréſ. St. Auguſtin C. 59. des héréſ. Tèrtullien contre Hèrmogéne, Lactance l. 2. ch. 9.

HÈRMOLAIRE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. *Hermolarium.* Chez les Grècs on appelle *Hèrmolaire* le livre qu'on appelle autrement *Hirmologe.* Voyez ce mot.

HÈRMON. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Paléſtine, qu'on nomme auſſi Sanit, Senir, ou Sarion. *Hermon*, *Sion*, *Sation*, *Saniſe* C'eſt une branche du Mont-Liban. Elle s'étend en demi cèrcle, depuis le Liban propre, juſqu'aux montagnes de Galaad, ſéparant la demi Tribu de Manaſſe de là le Jourdain, de la Syrie, & de l'Arabie déſèrte. Les montagnes ſont ſi haûtes que leurs ſommèts ſont chargez de neige en tout tems, mais le bas eſt aſſez fèrtile, & on y vôit quantité de vignes, des oliviérs, & des ciprés. MATY.

Les Septante le nomment Ἀερμὼν. Il s'appelle auſſi Sion, Deut. IV. 48. *Sarion* étoit le nom que les Sidoniens lui donnoient, & *Sanir* celui dont les Amorrhéens ſe ſèrvoient, Deut. III. 9. Avant la venuë des Iſraëlites il étoit du Royaume d'Og, qui étoit un Royaume d'Amorrhéens orientaux. Le L. des Juges III. 3. l'appelle montagne de Baal-*Hèrmon*, très-vraiſemblablement parceque Baal, ou Bel, y étoit honoré, & qu'il y avoit un temple, ou des autèls. Conſultez ſur cette montagne Deut. III. 8. Joſ. XI. 13. 17. XII. 1. 5. XIII. 5. 11. Pſalm. XLII. 7. LXXXIX. 13. CXXXIII. 3. Cant. IV. 8. 1 des Paral. V. 23. Ezech. XXVII. 5. *Relandi Palæſt. L. I. C.* 49.

M. Reland croit qu'il y avoit une aûtre montagne nommée *Hèrmon*, ou comme il écrit, *Chèrmon*, ſituée près du mont Thâbor, & que c'eſt celle là dont il eſt parlé Pſ. CXXXIII. 3. & les montagnes de Sion dont il eſt parlé au même endroit, ſont à ce qu'il croit des collines voiſines, mais plus baſſes. Voyez cet Auteur, *Palæſt. L. I. C.* 49. à la fin. D'aûtres diſent qu'il y avoit dans la Galilée une montagne qu'on appelloit Le Petit *Hermon.* Cela revient à peu près au même.

HÈRMONAſSE. ſ. f. Nom propre de ville. *Hermonaſſa.* Il y avoit trois *Hèrmonaſſes* connuës dans l'Antiquité; l'une en Myſie, ſur l'embouchure ſeptentrionale du Danube. Le Noir croit que c'eſt Moncaſtro que les Moldaves appellent *Bialogrod*, & les Turcs *Bilagrad*, & Leunclavius *Neſtèr Alba*; mais il ſe trompe, & confond ce *Bialogrod* avec un aûtre que les Turcs appellent *Akèrman*, & qui eſt à l'embouchure du Nieſtèr. Une aûtre *Hèrmonaſſe* étoit, ſelon Ptolémée, dans la Sarmatie d'Aſie, ſur le Boſphore & le Cap Cimmérien. Molet la prend pour *Madaque*, & Le Noir pour *Matriga.* Strabon L. XI. p. 495. & L. XII. p. 548. en met une troiſiéme ſur la côte de Cappadoce, entre Polémonium à l'occident & Céraſunte à l'orient. C'eſt Lovana, ſi l'on en croit Nigèr.

HÈRMONDURE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple: *Hermundurus*, *a.* C'étoit un ancien peuple de la Gèrmanie, que Tacite L. II. Ann. C. 63. L. XII. C. 30. L. XIII. C. 57. & *De Morib. Germ. C.* 41. joint aux Marcomans, aux Neriſques & aux Quades. Pline L. IV. C. 14. dit qu'ils étoient l'un des quatre peuples, compris ſous le nom général d'Hèrmions, & qu'ils étoient au milieu des tèrres. Le P. Hardouin, contre le ſentiment des nouveaux Géographes, mais appuyé ſur Tacite, qui dans ſon *L. De Morib. Germ. C.* 41. dit que l'Elbe avoit ſa ſource dans le pays des *Hèrmondures*, ce Pere, dis-je, prétend que les *Hèrmondures* occupoient la Bohême, & qu'ils s'étendoient juſqu'au Danube; mais l'Elbe pourroit avoir ſa ſource dans leur païs ſans qu'ils occupaſſent toute la Bohême, & rien ne prouve qu'ils touchaſſent au Danube. Pline dit que les *Hèrmondures* étoient fidelles aux Romains. Les *Hèrmondures* ſont les anciens habitans de la Miſnie.

Junius dérive ce mot de trois mots Allemans, *arm*, *und*, *frey*, qui veulent dire, *pauvre & libre.*

HÈRMONIIM. ſ. m. Nom propre qui ſe trouve Pſ. XLI. 7. *Hermoniim.* Quelques-uns croyent que c'eſt le pluriel d'*Hèrmon*, & qu'il ſignifie la même chôſe; c'eſt pour cela, que M. de Saci a traduit *Hèrmon.* D'aûtres penſent que c'eſt le nom des habitans de cette montagne. De là vient qu'en Latin ils traduiſent *Hermonii*, les Hèrmoniens.

HÈRMOPAN. ſ. m. Divinité compôſée de Mèrcure & de Pan. *Hermopan.* Triſtan en parle T. II. p. 634.

HERMOSELLO, ou FÈRMOSELLO. ſ. m. Nom propre

d'un Bourg du Royaume de Léon, en Éſpagne. *Hermoſellum*, *Formoſellum*, *Ocelis*, *Ocelum*, *Ocellum.* Il eſt fortifié & ſitué au confluant de la Douro & du Tormes, au deſſous de Miranda de Douro. MATY.

HÈRMOTIN, ou HÈRMOTINUS. ſ. m. Nom propre d'un Citoyen de Clazoméne que ſes concitoyens mirent au nombre des Dieux. *Hermotinus.* Apollonius Dyſcolus en ſon hiſtoire fabuleuſe, Ch. III. dit que les Clazoméniens honoroient en qualité de Dieu l'un de leurs anciens citoyens nommé *Hèrmotinus*, lui ayant conſtruit un temple, dans lequel les femmes n'oſoient entrer, TRISTAN, *T. I. p.* 133. Tèrtullien remarque la même chôſe dans ſon Livre *De Anima. C.* 44. La raiſon qu'on eut de le diviniſer fut, comme il paroit par Pline, *Hiſt. Nat. L. VII. C.* 52. que ſon âme ſortoit de ſon corps, qu'elle laiſſoit à demi vivant, & revenoit annoncer des chôſes qui ſe paſſoient en des lieux fort éloignez, & qu'elle ne pouvoit ſçavoir ſans y être préſente. Voyez les Notes de Pamélius ſur Tèrtullien. C'étoit apparemment un Énèrguméne, ou un Magicien. Quoi qu'il en ſoit, quelques-uns l'appellent *Hermotinus*, & d'aûtres *Hermippus*, mais très-mal.

HÈRMOTYBIE, ou HÈRMOTYMBIQUE. ſubſt. m. Nom d'une milice ancienne de l'Égypte. *Hermotybius*, ou *Hermotymbicus.* Le Géographe Étienne les appelle auſſi Labaréens. Séſoſtris établit deux corps de milice, l'un appellé les Calaſiriens, & l'aûtre les *Hèrmotybies.* Ceux-ci montoient juſqu'à 160000. Voyez Hérodote Liv. II. c. 164. 165.

HÈRNDALL, ou HARNDALL. ſ. m. Nom propre du païs de la Suéde. *Herndalia.* Il eſt entre la Jemptie, & la Middelpadie, & il comprend les païs de Fors, d'Indals, de Nomedal, d'Hellegelind, & d'Hèrroa. Ce païs étoit autrefois de Norvége, mais il a été cédé à la Suéde avec la Jemptie par le traité de Bronſbroc l'an 1645. MATY.

HÈRNIAIRE. adj. Il ſe dit de cèrtaîns Chirurgiens, il ſignifie, Qui eſt commis à la guériſon des hèrnies, ou déſcentes. *Chyrurgus herniarius.* Il faut pour être reçu Chirurgien *hèrniaire*, ſçavoir faire des bandages qui puiſſent ſoulager les hèrnies, & être reçu Chirurgien *hèrniaire*, à l'école de Saint Côme à Paris, devant le prémiér Médecin, & le prémiér Chirurgien du Roi, ou leur Lieutenant & leur Prévôt. Pluſieurs gens s'occupent à Paris à la cure des hèrnies & à la fabrique des bandages; ce qui les fait appeller Chirurgiens *Hèrniaires.* DIONIS.

HÈRNIARIA. ſ. f. Plante. Voyez HÈRNIOLE.

HÈRNICIEN, ENNE. ſubſt. m. & f. Nom propre d'un Ancien peuple du Latium, en Italie. *Hernicus*, il occupoit la partie de la Campagne de Rome, qui eſt vèrs les ſources du Gariglan, & du Tévérone. Ses villes étoient *Alatrium*, *Anagnia*, *Ferentinum*, & *Verula*, nommées maintenant Alatri, Anagnie, Ferentino, & Véroli. MATY.

HÈRNIE, on prononce HÈRGNE. M. Dionis remarque qu'on dit l'un & l'aûtre. Les *hèrnies*, dit-il, qu'on appelle auſſi *hèrgnes*, ou déſcentes, ſont, &c. mais ailleurs il remarque qu'on dit communément *hèrgne.* Quelquefois l'*h* s'aſpire, & quelquefois on ne le fait pas, comme on le vèrra par les éxemples ſuivans. J'aimerois mieux dire la *hèrgne* que l'hèrgne, mais au contraire j'aimerois mieux dire l'*hèrnie* que la *hèrnie.* C'eſt une maladie cauſée par une déſcente de boyaux dans le ſcrotum, ou les bourſes, ou dans les aînes. *Hernia*, *ramex.* Toutes les tumeurs qui ſont caûſées par la ſortie de l'épiploon & des inteſtins s'appellent du nom général de *hèrnies.* DIONIS. Quand ces parties s'échappent dans quelque endroit de l'abdomen, ſans tomber dans l'aîne ou dans le ſcrotum, ce ſont des *hèrnies* ventrales. La caûſe de ces ſortes de *hèrnies* eſt une rupture qui ſe fait au peritoine. ID. Quand l'*hèrnie* eſt petite & qu'elle ne provient que de dilatation, elle eſt curable. ID. Dans cet éxemple l'*h* n'eſt point aſpirée dans le mot *hèrnie.* Les brayers ſont nécéſſaires à ceux qui ſont incommodez d'une *hèrnie*, ou déſcente. Il y en a de pluſieurs ſortes, qui ont divèrs noms, ſuivant la partie où eſt la tumeur, ou ſuivant la ſubſtance qui la caûſe. Il y a des *hèrnies* qui ſont faites de parties, il y en a qui ſont faites d'humeurs. Quand elle n'eſt qu'aux aînes, on la nomme *bubonole*, ou *inguinale.* Quand elle tombe dans les bourſes, on la nomme *entérocéle*, ou *inteſtinale*, pourvû qu'elle ſoit caûſée par la déſcente de l'intéſtin : mais ſi c'eſt par la chute de l'épiploon, on l'appelle *épiplocéle*, ou *zirbale*, parceque les Arabes appellent l'épiploon *zirbus.* Si elle eſt caûſée par des eaux, on la nomme *hydrocéle*, ou *hèrnie* aqueuſe; ſi elle eſt caûſée par une mole, ou maſſe de chair, on la nomme ſarcocéle, ou *hèrnie* charnuë. Si elle eſt caûſée par des vaiſſeaux dilatez en forme de varices, on la nomme circoſéle, Kircoſéle, ou *hèrnie* variqueuſe.

Ce mot vient du Latin *hernia*, qui eſt le même que *tumor ſcroti*, autrement appellé *ramex.* Les Marſes, ſelon Priſcien, appelloient *herna* les rochérs. L'*hèrnie* a du rapport aux rochérs *propter duritiem*, Scaligèr aime mieux tirer ce mot du Grèc ἔρνος, *ramus. Hernia*, ſelon

ſelon ce ſentiment, vient d'*ornos*; comme *ramox* de *ramus*.

HÈRNIEUX, EUSE. adj. & ſ. qui eſt incommodé d'une hèrnie, ou d'une déſcente de boyau, ou de l'épiploon, dans les aînes, ou dans les bourſes. *Hernioſus*, *ramicoſus*.

HÈRNIOLE. ſubſtantif féminin. Plante médecinale, la plus commune & la plus employée de ſes éſpéces eſt annuelle. Sa racine eſt courte, fibreûſe, & jette pluſieurs tiges branchuës, très-courtes, & couchées ſur tèrre. Les branches ſont nouëûſes, & garnies à châcun des nœuds de deux feuilles oppoſées, veluës d'un vèrd pâle, ou jaunâtre, ſur tout lorſque la plante commence à ſe paſſer. Elles ſont plus petites que les feüilles du ſèrpolet, & ſont accompagnées de très petites fleurs à étamines jaûnes; à ces fleurs ſuccédent des fruits auſſi petits, canelez dans leur longueur, & remplis de ſemences menuës. *Herniaria hirſuta*, *J. B.*

L'*hèrniole* appliquée en cataplaſme guérit les hèrnies, ſur tout ſi l'on en fait boire en même tems le ſuc, ou l'eau diſtillée. C'eſt de là qu'elle tire ſon nom. On s'en ſèrt auſſi avec ſuccès dans la rétention d'urine & dans la colique néphrétique. On l'appelle autrement *Turquette*, ou *Hèrbe du Turc*. Cette plante vient communément dans les champs.

HÈRNIQUE. ſ. Nom de Peuple. Les *Hèrniques* habitoient autrefois une partie de la Campanie en Italie. *Hernici*. Voyez HÈRNICIEN.

HÈRNOSAND. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Hernoſandia*. Elle eſt ſituée ſur une petite iſle de même nom, qui eſt près de la côte de l'Angèrmanie, & elle a un bon port, aſſez fréquenté.

HEROA, ou HEROUA. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville d'Égypte. *Heropolis*, *Heroum*. Elle eſt dans le Caſilif de Manſoura, à huit lieuës du fond de la mèr rouge, & de la ville de Suès. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Héropolis. MATY. Méla l'appelle *Heropoliticum*.

HÉRODE. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Herodes*. *Herode* le Grand étoit fils d'Antipater. *Hérode* le Tétrarque, fils d'*Hérode* le Grand, fit mourir Saint Jean Baptiſte.

HÉRODIEN, ENNE. Nom d'une ſéɛte qui étoit chez les Juifs au tems de JESUS-CHRIST. *Herodianus*. Il en eſt fait mention dans Saint Matthieu ch. 22. v. 16. & dans S. Marc ch. 3. v. 6. & ch. 12. v. 13. Les Commentateurs du Nouveau Teſtament ſont fort partagez ſur ces *Hérodiens*. Saint Jérôme dans ſon Dialogue contre les Lucifériens a cru qu'on donnoit ce nom à ceux qui avoient reconnu Hérode pour Meſſie. Saint Épiphane & Tèrtullien ont auſſi été de ce ſentiment: mais le même Saint Jerôme dans ſon Commentaire ſur S. Matthieu traitte cette opinion de ridicule. Il prétend que les Phariſiens avoient par mocquerie donné ce nom aux ſoldats d'Hérode, qui payoient le tribut aux Romains. L'intèrpréte Syriaque a traduit ſelon ce ſens-là, *les domeſtiques d'Hérode*, c'eſt à dire, ceux qui étoient de ſa Cour. Il y a de l'apparence, dit Monſieur Simon dans ſa note ſur le chap. 22. de S. Matth. v. 12. qu'on donna ce nom à ceux qui s'attachèrent au parti d'Hérode pour maintenir le commandement dans ſa famille, y ayant eû là-deſſus de grandes diviſions entre les Juifs. Le Chèf de ces gens-là fut Ménahen, dont il eſt parlé au chap. 13. des Aɛtes des Apôtres, qui étoit fort attaché aux opinions des Saducéens. Voyez ce que le Jéſuite Sérarius a écrit contre Scaligèr ſur les *Hérodiens*. Le P. Hardoüin prétend que les *Hérodiens* & les Saducéens étoient la même chôſe.

HÉRODION, ou HERODIUM. ſ. maſc. C'étoit anciennement un château fort de la Judée. *Herodium*. Il étoit à 60 ſtades, c'eſt à dire, ſept lieuës & demi de Jéruſalem, du côté du ſudoüeſt. Hérode le grand, dont il portoit le nom, le fit bâtir en mémoire d'une victoire qu'il remporta en ce lieu là ſur les Parthes & ſur les Juifs, qui vouloient l'empêcher de ſe retîrer à Maſſada avec ſa famille. Il y fut entèrré après ſa mort. *Hérodion* étoit dans la Tribu de Juda, ſitué ſur une colline. Voyez Pline Liv. V. chap. 14. Joſ. Antiq. XIV. 25. XV. 12. XVI. 2. *De Bello I. 21. II. 2. V. 7. VII. 25.* Roland, *Palaſt. L. III. p.* 820.

Il y avoit encore un aûtre *Hérodion* bâti auſſi par Hérode ſur les confins de l'Arabie, comme l'écrit Joſeph, *De Bello I. 16.* & apparemment au delà du Jourdain, & à l'orient de la mèr morte. *Reland*, *Paleſt. L. III. p.* 820.

HÉRODOTE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Herodotus*. L'Hiſtorien *Hérodote* étoit d'Halicarnaſſe, Cicéron l'appelle le père de l'hiſtoire. Il a compoſé une hiſtoire en neuf livres, dont chacun porte le nom d'une des Muſes: on l'accuſe d'avoir dit bien des fables dans ſon hiſtoire, d'où eſt venu le diɛton *Hérodote* qui radotte &c. Mais ceux qui forment contre *Hérodote* cette accuſation, l'on peu lû, ou ſont bien peu en état d'en juger, *Hérodote* eſt un Auteur, ou ſi l'on veut, un voyageur habile, exaɛt, judicieux, qui ne donne les chôſes que pour ce qu'elles valent &c.

HÉROICITÉ. ſ. f. Caraɛtère héroïque, qualité héroïque d'une chôſe. Ce mot eſt nouveau, & on ne le donne point comme un tèrme reçu par l'uſage; mais il eſt commode, & éxprime bien ce que l'on veut marquer. On le trouve dans les Aɛtes de la béatification du Bienheureux Jean François Régis, de la Compagnie de JÉSUS. Le mot d'*héroïcité* eſt formé ſur le modéle & ſelon l'analogie de celui d'héréticité; que M. de Fénelon Archevêque de Cambray a créé, & qu'il a ſouvent employé.

HÉROÏDE. ſ. f. Nom de l'une des trois fêtes que l'on célébroit à Delphes tous les neuf ans. *Herois*. Les deux aûtres ſe nommoient *ſepterium* & *Charila*. Les Cérémonies de l'*Héroïde* étoient des ſymboles qui repréſentoient différentes aɛtions fabuleuſes; mais il n'y avoit que les Thyades qui euſſent l'intelligence de ces ſymboles. De ce que l'on y voyoit de plus clair, & de mieux marqué, c'eſt que l'on y repréſentoit l'enlevement de Semelé au Ciel.

Héroïdes. On appelle ainſi les Épitres d'Ovide qui ſont faites ſous le nom de quelques Héros, & Héroïnes de la fâble. *Heroïdes*.

HÉROÏNE. ſ. f. fille ou femme qui a des vèrtus de Héros, qui a fait quelque aɛtion héroïque. *Heroina*, *herois*. La Pucelle d'Orleans a été une *Héroine*. Lucréce étoit une *Héroine* en matière de chaſteté. Nôtre *Héroine* n'étoit pas inſenſible, mais elle ſçavoit régner ſur ſes paſſions. MADEM. L'HÉRITIÉR. Les *Héroines* de nos Poëtes (Anglois) ſont d'un choix auſſi criminel que leurs *Hèros*. P. DE COURBE.

Il ſe choiſit un palais habité
Par le bons ſens & par la politeſſe.
Il fait plus: il choiſit une antique maiſon,
Où de tout tems régna la parfaite raiſon,
Et qu'aujourd'hui gouvèrne une ſage Héroïne.
(c'eſt la D. du Maine.) DIV. D. S.

Voyez le mot HÉROS dans ſes différentes ſignifications. Quelques-uns ont douté ſi une femme pouvoit être l'*héroïne* d'un Poëme épique,

HÉROÏQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Héros. *Heroicus*, *illuſtris*, *eximius*, *excellens*. Hèrcule, Aléxandre, ont fait des aɛtions *héroïques*. Avoir des vèrtus *héroïques*. Quand il s'agit de faire du bien, le procédé *héroïque* aime l'éxcès, & ne chèrche ni régle, ni meſure. CH. DE M. Il eſt ſorti de l'école d'Épicure des âmes entièrement *héroïques*. S. ÉVR. Il y a de l'*héroïque* dans cet ouvrage, dans cette aɛtion. Une ſimplicité *héroïque* ſe montre dans toutes ſes aɛtions (LOUIS XIV.) DE FLEURY, *Precépt. du Roi.*

Qu'allez vous devenir, héroïques *vèrtus?*
Vous qui tremblantes, éplorées,
Après vos temples abbatus
Chez lui vous étiez retîrées. DES HOUL.

HÉROÏQUE, ſe dit auſſi en Poëſie, des Poëmes où l'on fait la déſcription de quelque aɛtion, ou entrepriſe éxtraordinaire. *Carmen heroicum*. Homère, Virgile, Stace, le Taſſe, Lucain, ont fait des Poëmes *héroïques*. La France eſt malheureuſe en Poëtes *héroïques*. On dit auſſi, un ſtile *héroïque*; pour dire, ſublime, élevé.

Les tems *héroïques*, tems fabuleux où ont vécu les Héros de la Fâble. Cette époque de la ruine de Troye arrivée environ l'an 308. après la ſortie d'Égypte, & 1164 ans après le déluge, eſt conſidérable, tant à cauſe de l'importance d'un ſi grand événement célebre par les deux plus grands Poëtes de la Gréce & de l'Italie, qu'à caûſe qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les tems appellez fabuleux ou *héroïques*; fabuleux, à caûſe des fâbles dont les hiſtoires de ces tems ſont envelopées; *héroïques*, à caûſe de ceux que les Poëtes ont appellé les enfans des Dieux, & les Héros. Leur vie n'eſt pas éloignée de cette priſe. BOSSUET.

On appelle *Vèrs héroïques*, les vèrs Alexandrins de 12 ſyllabes pour les maſculins, & de 13. pour les féminins; parceque les Poëmes *héroïques* en ſont compôſez. Du tems de Ronſard ils étoient compôſez de vèrs de 10 à 11 ſyllabes. On le dit auſſi des vèrs héxamétres Grècs, ou Latins. Le livre de M. de la Colombière eſt toujours intitulé la ſcience *héroïque*, quoiqu'il ſoit dit tout au commencement que ſon titre doit être la ſcience héraldique, & non pas *héroïque*.

HÉROÏSME. ſ. m. Grandeur d'âme au deſſus de la vèrtu ordinaire de l'homme; élévation de courage; diſpoſition de l'âme à agîr d'une manière grande & fèrme. *Heroica fortitudo*, *magnanimitas*. Le P. Rapin en uſant du mot *héroïſme*, ajoute, s'il eſt pèrmis d'uſer de ce tèrme. Il s'eſt établi depuis. Q. Cürce eſt un

Hiſtorien agréable, & poli ; mais qui donne trop dans l'*héroïſme* affecté. S. Évr. Les Stoïciens ont tracé aux hommes une idée de pèrfection, & d'un *héroïſme* dont ils ne ſont pas capables. La Br. Il y a des gens qui ne ſe piquent point de *héroïſme*. D'Aucourt. Les Héros

De leur propre grandeur ſe trouveroient gênez,
Si leur cœur quelquefois ſe découvrant ſans feinte,
*Ne ſçait de l'*héroïſme *adoucir la contrainte.* De l'Am.

Ceſſez Stoïque Paganiſme,
De nous vanter vôtre vèrtu ;
Vôtre faſtueux héroïſme
D'un vain éclat eſt revêtu.
N. ch. de Vèrs, *Ode ſur le Martyre.*

HÉRON. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) *Ardea, erodius.* Grand oiſeau aquatique & ſauvage, qui a le col long & un grand béc, de haût vol, qui vit de poiſſons.

Un jour ſur ces longs piéds alloit, je ne ſçai où,
Le Héron *au long béc émmanché d'un long cou.* La Font.

Il y a des *hérons* blancs, de cendrez, de crêtez, qui ont une aigrette ſur la tête. Les butors & corlieux, ou courlis, ſont des éſpéces de *héron*. Dans la Fauconnerie il y a le vol du *héron*. Quelques uns écrivent *hairon, quaſi aëronem dixeris.*

Ce mot vient du Grèc ἐρωδιὸς, encore qu'on puiſſe dire qu'il ſe tire du Latin *ardea*, formé des deux mots Grècs, *αἴρα ὕψιν*, *prendre l'eſſor en l'air, voler fort haut*. D'aûtres aiment mieux tirer le mot Latin d'*arduus*, & diſent qu'*ardea* a été dit comme *ardua petens*, *volant fort haût, montant aux lieux les plus élevez & inacceſſibles.*

Petit Héron à bec courbé. *Ardea minor roſtro arcuato.* Dans le pennage de cet oiſeau il y a des couleurs fort agréables à la vûë, il a le col & la poitrine blanchâtre, avec pluſieurs taches noires, qui deſcendent en embas, tout le reſte de l'oiſeau eſt de gris cendré, pardevant plus clair, & en deſſous plus couvèrt, les cuiſſes de celui-ci au contraire des aûtres ſont revêtuës de plumes.

Héron, appellé Bihoreau, & Roupeau. Voyez Roupeau.

Héron Blanc. *Ardea alba.* Cet oiſeau eſt fort haût, il s'en rencontre quantité dans les marais voiſins de la mèr, & particulièrement dans les côtes de Bretagne, plus fréquemment qu'en quelque aûtre contrée de la France ; il eſt de la grandeur du *héron* cendré, & lui reſſemble en tout, excepté en couleur. Il a une crête compoſée de plumes; ſon béc eſt long & aigu, ſes piéds ſont noirâtres ; mais environ ſur le milieu de ſes jambes cette noirceur finit tout à coup, & paroît d'un bleu vèrdâtre juſqu'à l'extrémité des doigts des piéds ; le plus petit doigt eſt compôſé de deux articles, le ſuivant en a trois, celui du milieu quatre, & le dèrniér cinq ; ſa crête eſt compoſée de grandes plumes qui lui tombent ſur le dôs.

Il y a un aûtre *Héron* qui eſt entièrement blanc, le deſſus de ſon béc eſt toutefois noir, & le deſſous bleu & aſſez long, ſa queuë courte, il a quelques plumes ſur le dôs, qui ſont longues, il y en a trois qui compoſent la hupe de ſa tête, mais elle ſont courtes, & blanches ; ſes piéds ſont noirs par deſſus, & au bas vèrds. les oiſeliers diſent que c'eſt un héronneau. La prunelle de ſes yeux eſt noire, le cèrcle, ou l'iris jaûne ; lorſqu'il ſe met en colère, il éléve ſes plumes de ſa tête & de ſon dôs. Ces éſpéces de *Hérons* compôſent leurs nids à la manière des aûtres.

Le Butor eſt auſſi une éſpéce de *Héron*. Voyez Butor.

Héron cendré, ou héron gris, *Ardea Cinerea.* Il y a des *Hérons* de pluſieurs ſortes, deſquels nous parlerons à leur ordre. J'en trouve de trois éſpéces diſtinctes & ſeparées. Le cendré eſt plus grand que les aûtres ; ſon béc eſt jaûne, long & robuſte, grôs proche de la tête, & va diminuant inſenſiblement, & fait en pointe comme une groſſe aiguille ; la prunelle de ſes yeux eſt noire, & environnée d'un cèrcle jaûne mêlé d'un aûtre jaûne plus obſcur ; ſes yeux ſont placez comme au milieu d'une grande tache griſe ; ſa tête eſt grande, & ornée d'une hupe cendrée, compôſée de plumes très-délicates, leſquelles ſurpaſſent en longueur toutes les aûtres plumes de la tête ; & cette hupe commence du dèrrière d'icelle, s'éléve par deſſus le ſommet & au deſſus des yeux, les plumes qui ſont deſſous ſa hupe ſont d'un gris cendré, qui tire à la couleur pèrſe : dèrrière les yeux & au deſſous de ſon bec l'on voit quelque chôſe de blanchâtre. Le haût de ſon col, tout ſon dôs & ſes aîles, exceptéles grandes pannes, ainſi que ſa queuë, ſont d'un gris cendré ; les grands couteaux ſont noirâtres, ſon ventre & ſa poitrine ſont blanchâtres, auſſi bien que le deſſous de ſon col, qui eſt couvèrt par endroits de taches noires, qui ſont longues, & vont en deſcendant ; ſes cuiſſes ſont jaûnes, & dénuées

de plumes, ſes jambes & les doigts de ſes piéds ſont bruns, ſes ongles ſont noirs ; entre ſes doigts il paroît une petite membrane, celui de dèrrière eſt fort long, & prèſque de même longueur que ceux de devant, au contraire des autres oiſeaux de rivière.

Ils font leur nids ſur des arbres éxtrémement haûts, ſituez aux environs des eaux, parceque ces ſortes d'oiſeaux ſe plaiſent au bord des rivières, & chèrchent les lieux marécageux, d'autant que leur vie n'eſt entretenuë que de poiſſon, de grenoüilles, & aûtres inſectes.

Ariſtote a fait mention de trois ſortes d'*hérons*, ſçavoir, du cendré, du blanc, & du Butor, appellé *ardea ſtellaris* en Latin. En ſon tems l'on n'avoit pas encore trouvé l'invention de conſtruire & bâtir des héronnières, & l'on ignoroit pareillement la méthode de les y attirer, puiſque nous ne voyons pas que les Anciens en ayent écrit non plus que lui, & il n'y a pas beaucoup de tems que l'on en bâtit. Il y a quantité de héronnières en Bretagne, & Billon rapporte qu'en ce païs il eſt tourné en provèrbe de dire que les pourceaux ſont engraiſſez de poiſſon, à caûſe que les *hérons* portent ſi grande quantité de poiſſon à leurs petits, qu'ils en laiſſent tomber la plus grande partie, qui eſt mangée des pourceaux.

Les Rois prennent beaucoup de plaiſir au vol du *Héron*, ils ſe ſèrvent à cet éffèt de faûcons de ſacres, & de Gèrfauts, qui doivent être bien dreſſez, parceque cet oiſeau à l'adreſſe, lorſqu'il ſe ſent maltraité de l'oiſeau, de cacher ſon béc, qui eſt très-dangereux, ſous ſes aîles, & d'en préſenter la pointe à l'oiſeau, qui vient fondre ſur lui, pour le choquer de ſon eſtomac avec beaucoup d'impétuoſité, afin qu'il ſe pèrce de lui même.

Lorſqu'il vole ſes jambes paroiſſent plus longues que ſa queuë, parce qu'elle eſt fort courte. Les *hérons* ſont d'une humeur fort ſolitaire, ils ſont prèſque toujours ſeuls. Ariſtote & Pline diſent que le *héron* ſouffre beaucoup lorſqu'il en vient au coït, & que pendant ce tems il vèrſe du ſang par les yeux, & fait de grands cris, qui témoignent la douleur qu'il reſſent. Pour ce qui eſt de la femelle, elle a beaucoup de peine à faire ſes œufs ; l'on tient que ſon béc trempé l'eſpace de quelque tems dans du vin lui donne une vèrtu ſoporifique, qui éxcite au ſommeil ceux qui en boivent.

Pétit héron cendré, *Ardea cinerea minor.* Celui-ci eſt d'une taille plus petite, ſon béc eſt noir, long d'une paûme, & grôs comme le poûce, approchant de la tête, il eſt cannelé en dedans par les côtez, & fort pointu par le bout. Au coin de l'œil en dedans il y a une tache, ou ligne blanche, qui environne l'œil par deſſus, qui va juſqu'au dèrrière de la tête, laquelle avec une partie du haût de ſon col eſt de couleur brune un peu couvèrte & foncée, auſſi bien que le dôs, qui pour ſa grande noirceur paroît luiſant & un peu vèrdâtre, ainſi qu'eſt le dèrrière d'un Vanneau ; les petites plumes qui ſont vèrs ſon dos, lorſqu'il regarde en arrière, ſon faites comme la crête qui eſt au haut de ſa tête, le dehors de ſes aîles, le haut de ſon col & ſa queuë ſon teints d'une fort belle couleur cendrée ; ſes aîles ſont par en bas de ſemblable couleur, hormis qu'elle eſt plus claire ; ſon menton, ſon gôſiér, ſa poitrine, ſon ventre, le deſſous de ſon croupion & le dedans de ſes cuiſſes, ſont blanchâtres ; ſes jambes ſont longues de deux paûmes, de couleur jaunâtre, qui tire un peu ſur le vèrd, mais ſes cuiſſes ſont dénuées de plumes, deux doigts au deſſus du genoüil, ainſi que ſes jambes ; ſes ongles ſont noirs, ceux du milieu ſont dentelez en dehors.

Il y a une troiſiéme éſpéce de *Héron* cendré. *Tertia ſpecies ardea cinerea.* Son béc eſt pareillement grôs comme le pouce, long d'une paûme, large du petit doigt à l'endroit des narines, & cannelé, en dedans ; il eſt par le bas de couleur de chair, ou de rôſe, ſes yeux ont la prunelle noire, & le cèrcle qui l'environne, eſt jaune ; ſon col eſt très long ; les plumes de ſa tête, de ſon col, de ſon dôs, & le haut de ſes aîles, ſont d'un cendré brun, & toutes les dèrnières ſont marquées d'une tache rouſſe. Les grandes pennes des aîles ſont diverſifiées de blanc, celles dont ſa queuë eſt compôſée ſont longues d'une paûme & demie, celles qui couvrent ſa poitrine ſont ſemées de taches longues, noires, rouſſes & blanches ; ſon ventre eſt prèſque d'un blanc cendré ; ſes cuiſſes ſont en quelque façon rouſſâtres, & environ un bon poûce au deſſus du genoüil elles ſont ſans plumes ; depuis ſes genoux juſqu'à l'extrémité des ongles il y a plus de deux paûmes de longueur. Ses doigts ſont ſéparez, & ne laiſſent d'avoir une petite membrane, qui les joint par le commencement, ce qui eſt neceſſaire aux oiſeaux qui fréquentent les eaux ; ſon doigt de dèrrière eſt plus grand que les aûtres, Dans les plumes du dèrrière de ſa tête il y a un toupet qui eſt compôſé de plumes faites comme des poils, tant elles ſont menuës & délicates.

Il y a un *Héron* de la grande éſpéce, qui a le béc d'une couleur jaûnâtre.

jaûnâtre, long de huit grand doigts, depuis la tête juſqu'à ſa pointe, ſes bouts ſont tranchans; & un peu dentelez par le devant comme une ſcie, au lieu de dents; ſa tête & ſon col ſont blancs; ſa hupe eſt de plumes noires, qui tombent en arrière; la prunelle de ſes yeux eſt environnée d'un cèrcle luiſant de couleur jaûne tirant ſur le roux; ſes paupières ſont d'un vèrd jaûnâtre; ſon col eſt long d'un pied & demi, ou davantage; & eſt compôſé de douze vèrtébres qui ſont courbées d'une même façon, hormis la quatrième, qui eſt tournée d'un aûtre ſens & à rebours des aûtres; ſes jambes ſont brunes; & longues environ de cinq paûmes; l'ongle de ſon doigt du milieu eſt dentelé en dehors; le haut de ſon col eſt d'une couleur cendrée, le devant eſt blanchâtre, & divèrſifié de taches noires, qui l'embelliſſent; les plumes ſont longues proche de la poitrine.

HÉRON CHAſTAIN. Il y en a deux éſpéces. *Ardea coloris Caſtanei.* Scaliger l'appelle *hæmatopus*, ou *Phœnicopus*; & prétend que c'eſt le *Cirris* de Virgile. Aldrovand ſuit Scaliger. Ceux de la prémière éſpéce ſont plus petits que tous les aûtres *hérons*. Ils ont le cou fort court, ils ont les plumes d'un jaûne tirant ſur le châtain, ſur le dôs la couleur eſt plus foncée, plus claire ſous le ventre, & ſur les aîles. La queuë de ce *Héron* eſt ſi courte qu'il ſemble qu'il n'en ait point. L'iris de ſes yeux eſt jaûne, entourée d'un cèrcle rouge, qui l'eſt à ſon tour d'un aûtre cèrcle noir. Sa tête & ſon cou ſont couvèrts de plumes partie blanches & partie jaunâtres. Son béc, qui eſt fort long & pointu, eſt de deux couleurs. Depuis la tête juſqu'à la moitié de ſa longueur, & au delà, il eſt vèrd, ou d'un vèrd tirant ſur le bleu; le reſte eſt noir. Ses cuiſſes & ſes piéds ſont d'un rouge foncé, comme celles de pluſieurs pigeons. Les doigts de ſes piéds ſont très-longs, & joints par une éſpéce de petite membrâne.

Le *Héron* châtain de la ſeconde éſpéce eſt ſemblable en tout au *Héron* noir, dont nous ferons la deſcription ci-après, ſi ce n'eſt qu'il a la couleur plus claire; la couleur des piéds eſt auſſi différente, car elle eſt jaûnâtre, outre que le col de celui-ci eſt ſemé de quantité de taches noires, que l'on ne voit pas en l'aûtre.

HÉRON CRÊTÉ, ou AIGRETTE. L'Aigrette eſt d'une même éſpéce que les *Hérons*, car elle tire ſa nourriture des mêmes animaux & inſectes, elle a la même méthode de conſtruire ſon nid, & a toutes les mêmes mœurs & façons de faire qu'eux, ſa voix ſe fait entendre de fort loin, à cauſe que le ſon en eſt tout-à-fait aigre, le champ de ſon pennage eſt blanc, mais elle eſt plus petite de taille que le *Héron*; elle eſt compoſée ainſi que les autres oiſeaux qui fréquentent les eaux, c'eſt pourquoi ſes jambes ſont fort longues, & ſont de couleur cendrée, ſes piéds ſont noirs, elle a le col long & courbé, la prunelle de ſes yeux eſt ronde, & environnée d'un cèrcle doré, ſon béc eſt de même que celui du Butor, mais plus menu.

L'*aigrette* fait ſon aire pour l'ordinaire dans les bois de haûte futaye, ſa fiente fait pèrdre la vèrdure aux arbres ſur leſquels elle tombe, & les fait mourir, elle a de cèrtaines plumes aux deux côtez des aîles, qui ſont très-fines, & très-belles, qui portent le nom de cet oiſeau, deſquelles l'on fait grand cas, parceque l'on s'en ſèrt beaucoup dans les ornemens, & c'eſt la cauſe pourquoi elles ſont fort rechèrchées, & ſe vendent très-chèr.

Il y a d'aûtres petits *Hérons*, ou Aigrettes, dont Virgile Scaliger fait mention. C'eſt quaſi la plus petite éſpéce de toutes, ſon col eſt très-court, & prèſque tout le champ de ſon pennage eſt d'un jaûne coloré tirant ſur le châtain, à la partie du devant il paroît plus foncé & plus couvèrt deſſous auſſi bien que deſſus les aîles, cette couleur eſt plus claire, ſa queuë eſt ſi couvèrte, qu'il ne ſemble pas qu'il en ait; la prunelle de ſes yeux eſt environnée de trois cèrcles de différentes couleurs; le prémiér, que les Latins appellent Iris, eſt jaûne, le ſecond eſt de vèrmillon, & le troiſième eſt noir; depuis le front, le ſommet & le dèrrière de la tête, il a des plumes qui tombent en bas, qui ſont très-belles, qui ſont en partie jaûnes & en partie noires; ſon béc eſt long, robuſte, & pointu à l'endroit auquel il avoiſine la tête, il eſt vèrd, mais d'un vèrd tirant ſur le bleu, & cette couleur vient juſques au delà du milieu du béc, le reſte eſt noir, ſes jambes & ſes piéds ſont d'une couleur rouge aſſez couvèrte, ſemblable couleur ſe voit en pluſieurs pigeons, ſes ongles ſont noirs, ſes doigts ſont fort longs, ils ont au commencement une petite membrane.

PETIT HÉRON ÉTOILÉ. *Ardea Stellaris minor.* Cet oiſeau a la même forme que le *Héron*, ſes jambes ſont longues, plus courtes néanmoins que celles du *Héron*, ſon col eſt long & beaucoup garni de plumes, ſon béc eſt aſſez long & moyennement pointu, ſa tête eſt couvèrte de plumes très-noires, le reſte de ſon corps eſt brun pâle, & ſemé de quantité de taches noires, ſes piéds ſont très-longs, ſes ongles ſont ſemblablement fort longs, ſur tout celui qui ſèrt d'éperon; le doigt du milieu de châque piéd qui eſt plus long que les autres a un ongle très-grand, qui eſt dentelé & crenelé, il lui ſèrt à retenir les anguilles qui ſont très-gliſſantes, & c'eſt à quoi la nature ſemble avoir pourvû. Sa queuë eſt très-courte, ſon eſtomac, qui eſt tout-à-fait ample lui ſèrt de panche. Il ſe tient au bord des lacs & dans les marais ſans remuer, obſèrvant les poiſſons qui nagent de côté & d'autre, deſquels il eſt très-friand; & principalement des anguilles. Il compôſe ſon nid de rôſeaux, & le fait dans les lacs & les étangs, & pond juſqu'à douze œufs. Bellon dit tout le contraire, & rapporte qu'il le fait ſur les plus hauts arbres qui ſoient aux environs des marais, & qu'il fait ſeulement trois ou quatre œufs pour le plus.

Lorſqu'il a trouvé un endroit auquel il réconnoit qu'il y a du poiſſon, il y demeure avec tant de tranquillité, qu'il ſemble qu'il ſoit comme mort, & afin de ne leur pas donner de crainte, ni d'appréhenſion, il retire & cache ſon béc, afin que les poiſſons approchent plus facilement de lui, & qu'en allongeant ſon col avec viteſſe, il les puiſſe prendre à l'impourvû. Albert ajoute que lorſqu'il ſe ſent pris dans le lac, il demeure ſemblablement immobile, & que lorſque le Chaſſeur vient pour le prendre, il lui darde un coup de béc, duquel il le bleſſe dangereuſement.

HÉRON, appellé Garzette. Voyez GARZETTE.

HÉRON GRIS. Voyez HÉRON CENDRÉ.

HÉRON NOIR. *Ardea nigra.* Encore que cet oiſeau ait le béc beaucoup plus court que les *Hérons*, on ne laiſſe pas de lui donner place parmi eux, & Aldrovand l'appelle *Héron* noir, à cauſe que toute la diſpoſition de ſon corps eſt ſemblable aux oiſeaux de ce genre; car en premiér lieu il a le béc & les jambes longues, les doigts des piéds très-longs, les ongles aigus, & la queuë courte, la couleur de ſon pennage eſt noirâtre par tout ſon corps, à l'exception du col, qui eſt environné d'un colliér blanc, & de ſon béc, qui eſt jaûne au milieu, & à la moitié d'icelles il a une tache noire de laquelle il eſt marqué par enhaût, ainſi que par enbas.

HÉRON, appellé Bihoreau, ou Roupeau. Voyez ROUPEAU.

HÉRON, appellé en Italie SQUACCO. *Ardea aliud Genus quam* Squacco *vocant Itali.* Il a le béc plus court, toutefois robuſte & de même couleur que tout le dèrrière de ſon pennage; ſçavoir, d'un jaûne tirant ſur le rouillé, l'Iris de ſes yeux eſt dorée, & environnée d'un cèrcle noir, ſa tête & tout ſon col ſont divèrſifiez de jaûne, de blanc, & de noir, tout le devant juſqu'au ventre eſt blanchâtre, tout de même que ſa queuë & une bonne partie de ſes aîles; ſes cuiſſes ſont jaûnes, ſes jambes & ſes doigts ſont comme ceux de quelque poule d'eau de couleur vèrdâtre, l'on tient que cet oiſeau eſt fort hardi & courageux.

HÉRON, appellé vulgairement SQUAJOTTE. *Ardea alia ſpecies quæ vulgo* Squajotta *dicitur.* Il a le béc jaûne & noirâtre par le bout, ſa queuë eſt courte, ſes piéds ſont vèrds, la hupe de ſa tête eſt compôſée de trente plumes, deſquelles celles du milieu ſont blanches, & celles de ſes extrémitez ſont noires; il a auſſi ſur le dèrrière des plumes très-belles qui ſont d'un beau rouge, & ſont blanches à leurs racines.

MAſſE DE HÉRON, eſt un amas ou bouquet de plumes de *héron. Criſta herodia.*

HÉRONNEAU. ſ. m. Petit héron. *Parva ardea, ardeola.* Les *Héronneaux* ſont fort éſtimez pour leur délicateſſe.

HÉROnNER. v. n. Tèrme de fauconnerie. Voler le héron. *Ardeam, ou Erodium venari, aucupari, perſequi.* Le faûcon Gentil eſt bon à *héronner*, & à d'autres oiſeaux plus grands que les hérons.

HÉROnNIÉR. adj. Qui eſt dreſſé à la chaſſe du héron. *Ad venandam ardeam eruditus.* Il y a des faûcons *héronniérs*. Un faûcon *héronniér* s'appoltronit quand on le met à un vol plus bas. On appelle auſſi un oiſeau *héronniér*, qui eſt ſec, vite, bien diſpôs & alaigre, qui n'eſt point chargé de cuiſine, non plus que le *héron* qui a la cuiſſe eſſuyée, l'aîle ſeche & fèrme, le corps bien couſu dans ſa peau.

On dit d'un homme, qu'il a la cuiſſe *héronnière*; pour dire, qu'elle eſt maigre.

HÉROnNIERE. ſ. f. Le lieu où les hérons font leurs petits, & où on les éléve. *Ardeolarum aviarium.* François I. fit conſtruire une *héronnière* à Fontainebleau; elle étoit dans le parc, ſur le bord du grand canal.

HÉROS. ſ. m. (Aſpirez l'*h*) C'étoit chez les Anciens un grand & illuſtre perſonnage, de nature mortelle, mais qui paſſoit dans l'éſprit des peuples pour être participant de l'immortalité, & ils le mettoient au rang des Dieux après ſa mort. *Heros ſemideus.* Lucien définit un *Héros*, un milieu entre Dieu & l'homme; ou plutôt un compôſé de tous les deux.

Ces antiques Héros *d'éternelle mémoire,*
Adorez ſur la terre, & dans les Cieux admis,
N'auroient jamais trouvé de place dans l'hiſtoire,
S'ils avoient manqué d'ennemis.

NOUVEAU CHOIX DE VERS.

HÉROS, ſignifie plus généralement une pèrſonne illuſtre, & extraordinaire. *Heros, magnanimus, excellens, ſingularis virtute.* Dans Virgile les Dieux ne valent pas des *Héros*, & dans Lucain les *Héros* valent des Dieux. S. ÉVR.

Les Héros *de l'antiquité*
N'étoient que des Héros *d'été,*
Ils ſuivoient le printems, comme les hirondelles,
La Victoire en hyvèr pour eux n'avoit point d'ailes;
Mais malgré les frimats, les neiges & les glaçons,
Loüis eſt un Héros *de toutes les ſaiſons.*

Mlle DE SCUDÉRI.

On met de la différence entre un *Héros*, & un grand homme: toutes les vèrtus militaires font l'un & l'autre; mais le *Héros* eſt plus fièr, plus entreprenant, & d'une plus haute valeur. Il marque du courage, de la valeur, de la fèrmeté dans les périls, de l'intrépidité. Aléxandre étoit un *Héros*, & Céſar un grand homme. BOUH. A une grande vanité près, les *Héros* étoient faits comme les autres hommes. LA ROCH. Un *Héros* eſt d'un ſeul métier, qui eſt celui de la guèrre: il n'a que les vèrtus militaires. LA BRUY. Énée étoit un pauvre *Héros* dans le Paganiſme, & plus digne fondateur d'un Ordre Religieux que d'un État. S. ÉVR. De ce degré d'ambition qui fait les *Héros*, il y a peu de diſtance à celui qui fait des uſurpateurs, & des tyrans. LE P. DAN. Homère a plus ſongé à peindre la nature telle qu'elle étoit, qu'à faire des *Héros* fort accomplis. S. ÉVR. Énée n'eſt qu'un *Héros* tranſi, le prémièr péril le fait trembler. G. G. Pour être *Héros* faut-il être inſenſible? QUIN. J'oubliois de dire qu'il manque aux *Héros* de l'Iliade, une ſorte de dignité inconnuë au ſiécle, & dans le païs où Homère écrivoit. DE LA MOT. Homère donne à châcun de ſes *Héros* des qualitez propres & dominantes qui les diſtinguent. ID. Les anciens Romains n'ont aucune reſſemblance avec les *Héros* bouffis & empeſez de nos Romans. FÉNELON.

Mais quelques vains lauriers que promette la guèrre,
On peut être Héros *ſans ravager la tèrre.* BOIL.

Car il eſt des Héros *d'une douce manière,*
Il en eſt de juſtice, il en eſt de Bréviaire. SAR.

Cette expreſſion eſt plaiſante, & burleſque.

Faut-il que le Héros *faſſe taire l'Amant?* CORN.

Ces deux fils de Léda, ces deux Héros, *mes frères,*
N'ont-ils point voulu voir ces rives étrangères?

DE LA MOT.

• *Trop heureux, ſi j'étois quelque jour en ces lieux*
L'eſclave d'un Héros *auſſi grand que les Dieux.*

BETOULAUD.

On appelle le *Héros* d'un Poëme, d'une Hiſtoire, d'un Roman, ou même d'une aventure, celui qui en eſt le principal pèrſonnage; qui en fait le prémièr rôlle. Le *Héros* de Virgile n'a pas un caractère aſſez brillant; & qui ne s'ennuyeroit pas avec le pieux Énée? S. ÉVR. Tite Live fait ſon *Héros* de Scipion, & lui donne une préférence délicate ſur le reſte des Romains. ID. Un faiſeur de Roman eſt du moins obligé à habiller magnifiquement ſes *Héros*, & à les loger dans de ſuperbes palais. G. G. Le *Héros* du Roman comique fut pendu à Pontoiſe. SCAR. J'ai appris une intrigue d'amour dont vous êtes le *Héros*.

Du Héros *de l'Iliade*
N'imitez pas le courroux;
C'eſt Neſtor qui perſuade,
Empruntez ſon ſtile doux. DE LA MOT.

On dit en général, Vous êtes mon *héros*, vous êtes mon *héroïne*; en parlant d'une pèrſonne que l'on admire, que l'on ſe propoſe, & aux autres, à imiter, & à ſuivre; ou que l'on affectionne particulièrement. Je ne veux point de *héros* aſſecté; la vérité ſeule ſera mon *héroïne*. S. ÉVR.

Ce mot vient du Latin *heros*, du Grèc ἥρως, *demi Dieu*. Saint Auguſtin Liv. 10. de la Cité de Dieu dit, qu'il y a de l'apparence qu'il y a eû quelque enfant de Junon appellé de ce nom; car en Grèc Junon s'appelle Ἥρα, ou bien que les hommes illuſtres ont été honorez de ce nom, parceque, ſelon l'opinion des Anciens, les pèrſonnes vèrtueuſes après leur mort habitoient la vaſte étenduë de l'air, qui eſt du reſſort de Junon, ſelon la fable. Iſidôre dit que les *Héros* ont été appellez de ce nom, comme *aëres, aërei*, *Perſonnes relevées en mérite, & dignes du ciel.* Platon tire ce mot du Grèc ἔρως, *amor*, parcequ'il dit que les *héros* venoient de la conjonction d'un Dieu avec une mortelle, ou d'un mortel avec une Déeſſe. D'autres tirent ce mot du Grèc εἴρειν, *dicere*. Les *héros* étoient ceux qui par leur éloquence manioient les peuples comme ils vouloient, leur donnant de l'horreur pour le vice, en même tems que par leurs paroles, & leurs éxemples, ils les portoient à la vèrtu. Enfin, quelques-uns dérivent ce mot du Grèc ἔρα, *terra*. Selon ceux-ci les *héros* ſont de petits Dieux, des Dieux tèrreſtres.

Pluſieurs anciens Grècs n'avoient accoutumé de mettre ſur les tombeaux que le nom des pèrſonnes avec le mot de ſalutation ΧΑΙΡΕ, auquel ils ajoutoient ſouvent le nom de ΧΡΗΣΤΟΣ, & auſſi celui d'ΗΡΩΣ, quoique tous ceux pour qui ils les mettoient ne fuſſent pas des *Héros*, comme ce mot le ſignifioit. On en trouvera des éxemples dans les inſcriptions du IIIe Tome de mon Voyage de Grèce. C'eſt ainſi qu'en France du côté de Picardie, en parlant des vieillards, on dit le bon homme, & en Allemagne d'un père & d'une mère défunts on dit *mon bienheureux père, ma bienheureuſe mère*. SPON, *Rech. Cur. d'Antiq. p. 236. 237.*

HÈRPÉ, adj. Tèrme de Chaſſe. C'eſt une bonne qualité à un chien d'avoir le jarret droit & bien *hèrpé*. POUILLOUS. Ce mot ſe dit pour *harpé*, il a la même ſignification, & la même origine.

HÈRPENNICH. ſ. m. Ce mot, qui n'eſt pas François, ſe trouve dans quelques titres François. C'eſt un droit de fouage qui eſt dû au Seigneur de Thionville par les habitans.

Ce mot vient d'*heord*, *focus*, feu; & de *phening*, *pecunia*, argent. DE LAUR.

HÈRPES MARINES, ſe dit de toutes les richeſſes que la mèr tire de ſon ſein, & qu'elle jette naturellement à tèrre, comme l'ambre gris en Guyenne, l'ambre jaune ſur l'Océan Gèrmanique, le corail rouge, noir & blanc ſur la côte de Barbarie. *Maris opes.* Elles ſont ainſi appellées dans les jugemens d'Oleron, art. 34. ou autrement *gayves*, ou chôſes *gayves*, qui ſont proprement les épaves de mer, ou droit de côte.

Ce mot vient du vieux Gaulois *herpir*, qui ſignifioit *prendre*: ſon contraire étoit *mèrpir*, qui ſignifioit *laiſſer*.

HÈRPES, en tèrmes de Marine, ſont auſſi des pièces de bois taillées en baluſtres, que l'on met à la prouë, & en divèrs autres endroits du vaiſſeau. POMEY. *Cancelli*, *tholami*.

HÈRPÈS, en tèrmes de Médecine, ſe dit d'une ardeur, ou inflammation, qui cauſe une âpreté de cuir, par le moyen d'une longue ſuitte de bourgeons èrrans çà & là qui le rongent & le dévorent. Il y en a de deux ſortes. Les unes qu'on appelle *miliaires*, ainſi nommées, parcequ'elles ſont lever ſous l'épidèrme de petits boutons fort peu élevez, de la groſſeur d'un grain de mil. Les autres ſont corroſives, parceque ces boutons entament & ulcèrent le vrai cuir.

Ce mot eſt dérivé du Grèc ἕρπω, *paulatim gradior*, *repo*, parceque ces boutons rampent, & ſe traînent d'un lieu à un autre. On l'appelle autrement *ignis ſacer*.

HÈRSE. ſ. f. (L'h s'aſpire.) Inſtrument ſèrvant à renvèrſer les tèrres ſur les grains quand on les a ſemez, afin de les couvrir, & de les faire gèrmer, & empêcher que les oiſeaux ne les mangent. *Occatoria crates*, ou *traha*. Elle eſt faite en treillis de piéces de bois qui ſe croiſent, & où il y a des pointes, ou groſſes chevilles en châcune des intèrſections. On attache un cheval à une *hèrſe* pour la faire paſſer ſur un champ ſemé.

Ce mot vient du Latin *hirpices*, ou *herpices*, dont parle Feſtus en la même ſignification, quaſi *herpicia*, & par contraction *hercia*. On l'appelle auſſi *occa*, *crates*, *herpix*, & *hirpex*. DU CANGE. Guichart le fait venir du mot Hébreu חרך, il devoit au moins ajouter que de חרך, on forme en Hébreu le mot חרכים, qui veut dire *treillis*, *cancelli*. Il vient de ἕρκος, *hercius*, barrière qu'on met devant les logis. Sa racine eſt εἴργω, *enfermer*. PORT-R. Les Auteurs de Port-Royal écrivent *hèrce*.

HÈRSE, en tèrmes de Fortification, eſt une porte faite en treillis, qui eſt ſuſpenduë en haut avec une corde, & qu'on fait tomber par une couliſſe dans les ſurpriſes, & lorſque la porte eſt rompuë, ou que le pétard a joüé, pour fèrmer le paſſage. *Cataracta.* On l'appelle autrement *Sarraſine*, ou *cataracte*. Quand elle eſt faite de pieux droits ſans travèrſe, on l'appelle *orgues*.

En ce ſens Ménage le dérive *ab arcendo*, ou de *ericius militaris*, dont il eſt fait mention dans Sallúſte, ou plutôt de la reſſemblance avec la *hèrſe* des Laboureurs.

HÈRSE, ſe dit auſſi des piéces de bois qui ſont dans les Égliſes, où l'on poſe des chandeliérs, ou des ciérges, lorſqu'on y veut mettre beaucoup de luminaires, comme aux Chappelles ardentes.

tes. *Tigilla digitata, clavata, ſtabulata.* Il s'en fait de toute ſorte de figures. On le dit particuliérement de ces chandeliers triangulaires qui portent une quinzaine de bougies, qu'on met au devant de la repréſentation du corps d'un défunt, quand on fait l'Office des morts.

HERSE, en termes de Charpenterie, ſe dit auſſi des barrières qu'on met devant les grandes maiſons, & le long des murs. *Clauſtra.*

HERSE, en termes de Marine, eſt la corde qui ſert à attacher les poulies aux lieux où l'on en a beſoin, & auſſi celle qui ſert à la renforcer, & empêcher qu'elle n'éclate. *Septum, repagula, funis ſuſpenſorius.* On l'appelle auſſi étrope & gerſeau. *Herſe* de gouvèrnail, eſt la corde qui joint le gouvernail à l'étambord.

HERSE, eſt auſſi un tèrme de Parcheminier. C'eſt une ſorte d'aſſez grand châſſis avec des chevilles, ſur lequel on étend le parchemin en coſſe pour le raturer. *Crates pergamentaria.*

HERSEMENT. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) L'action & la peine de hèrſer. *Occatio.* J'ai donné tant pour le *hèrſement* de mon champ. POMEY.

HERSER. v. act. [L'*h* s'aſpire] Donner la dèrniére façon à une tèrre, en y faiſant paſſer la hèrſe après que les grains ſont ſemez. *Occare.*

HERSÉ, ÉE. part. & adj. *Occatus.* Un champ ſemé & *hèrſé.* On dit en tèrmes de Blâſon, un château *hèrſé*, ou une porte *hèrſée*, lorſque leur *hèrſe* ou couliſſe eſt abbatue.

HÈRSEUR. ſ. m. Celui qui hèrſe quelque tèrre. *Occator.*

HÈRSILLIÈRES. Tèrme de Marine. Ce ſont des piéces de bois courbes qui ſont au bout des plathords d'un navire, ou d'un bateau, qui ſont ſur l'avant & ſur l'arriére pour les fermer. *Acici ſuccubi.*

HÈRSILLON. ſ. m. On donne ce nom à des planches longues de 10 à 12. pieds qui ont leurs deux côtez remplis de pointes de clous, dont on ſe ſert pour incommoder la marche de la Cavalerie, ou de l'Infanterie. *Tracicula utrinque digitata, ſtibulata.*

HÈRSTAL, ou HÈRSTEL. ſ. m. Nom propre. *Herſtallium.* Petite ville de l'Évêché de Padèrborn, en Weſtphalie. Cette ville, ſituée ſur le Wéſer, aux confins du Duché de Brunſwick, a été fondée par Charlemagne, qui y tint des États l'an 797. Elle étoit défendue par un bon Château, où les Évêques de Padèrbon faiſoient leur réſidence ; mais il fut ruiné par les Heſſiens l'an 1637.

Ce nom, dit De Valois, ſignifie en Alleman un poſte, un lieu où il y a des ſoldats, où il y a garniſon. Quelques-uns, ſelon le même Auteur, le dérivent de *herr*, Seigneur, & *ſtall*, en Alleman *ſtabulum*, écuries ; *hèrſtal*, en Latin *Domini ſtabulum*, l'écurie du Seigneur.

HÈRSTAL, HÈRSTEL, HÉRISTEL. ſ. m. *Heriſtallium, Hèriſtallium, Heriſtalium ; Heriſtallum Francicum.* Village où étoit autrefois un magnifique Palais, qui donnoit le nom à Pepin d'*Hériſtel*, pére de Charles Martel, Maire du Palais des Rois de France. Il eſt ſur la Meûſe, dans l'Évêché de Liége, à une lieuë au deſſous de la ville de ce nom. MATY. *De Val. Notit. Gall. p.* 242. On ne dit plus qu'*Herſtal*, & il a titre de Baronie.

HÈRTHE, ou HÈRTE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe que les Rendignes, les Avions, les Anglois, les Varins, les Eudoſes, les Suardons & les Nuithons, anciens peuples de Gèrmanie, adoroient. *Herthus.* Tacite, *De Morib. Germ. C.* 40. dit que *hèrt* étoit la Tèrre ; en effet, encore aujourd'hui les Anglois, peuples venus de la Gèrmanie, diſent *earth* pour dire la tèrre, & les Allemans diſent *hèrd* pour *focus* & *ſolum*, au rapport d'Hoffman. Voſſius conjecture que ce pouvoit être Cybéle. Tacite ajoute qu'il y avoit dans l'océan (c'eſt apparemment la mèr Baltique qu'il nomme ainſi) une iſle dans laquelle il y avoit un bois, & un châr dédié à cette Déeſſe ; qu'il n'étoit pèrmis qu'à la ſeule Prêtreſſe d'y toucher. Quand il ſentoit que la Déeſſe étoit préſente, il atteloit des vaches à ce châr, & le ſuivoit avec grande vénération. Tout le tems que duroit cette cérémonie, c'étoient des jours de fêtes, & par tout où le char alloit on le recevoit avec beaucoup de célébrité. Toute guèrre ceſſoit juſqu'à ce que le Prêtre eût reconduit la Déeſſe dans ſon temple. Alors on lavoit le châr, les étoffes dont il étoit couvèrt, & la Déeſſe même dans un lac ſecrèt. On ſe ſervoit pour cela d'eſclaves, qui étoient auſſitôt après engloutis dans le lac. C'eſt là tout ce qu'en dit Tacite. Il y a dans le Comté de Saliſbery en Anglètèrre de grandes pièrres diſpoſées en rond, que quelques-uns croyent avoit été un temple de la Déeſſe *Hèrthe.* On les appelle en Anglois *ſtoneheng* ; c'eſt-à-dire, *pièrres ſuſpenduës*, parce qu'elles y ſont miſes les unes ſur les autres, de ſorte qu'elles paroiſſent être en l'air ; & ils faiſoient ainſi le temple de la Déeſſe *Hèrthe*, parceque la tèrre eſt ſuſpenduë au milieu de l'air. Voyez Spelman dans ſon Gloſſaire, Voſſius *De Idol. L. IX. C.* 40.

Hèrthe, Earth, diſent quelques Auteurs, vient du Grec ἔρα ; je le croi plûtôt dérivé de l'Hébreu ארץ, *Erets.* Quelques-uns doutent s'il ne faut pas dire *hèrta* ; mais dans Tacite il y a *herthi.*

HÈRTHIM. Voyez HÉTHIM.

HÈRTZBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Hertzberga.* Elle eſt dans le Duché propre de Saxe, à cinq lieuës de la ville de Torgow, vers le levant.

HÉRULE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Allemagne. *Herulus, a.* Il habitoit vèrs la mèr Baltique, dans le Duché de Mèkelbourg. Aimon dit qu'il venoit de la Scandinavie. On prétend qu'Udon Prince des *Hérules*, a été la tige des Ducs de Meckelbourg & des anciens Ducs de Poméranie. Les *Hérules* étoient payens, & des plus barbâres ; ils ne couvroient de tout leur corps que les parties que la pudeur oblige de cacher. Ils ſacrifioient à leurs Dieux des victimes humaines. Ils regardoient, comme une acte d'humanité, de tuer les vieillards & les malades incurables ; & ils obligeoient les femmes à ne point ſurvivre à leurs maris. Une partie des *Hérules* envahit l'Italie l'an 476. ſous l'Empereur Auguſtule, qu'Odoacre leur Roi dépoſa. Odoacre lui-même, après un régne de dix-ſept ans, fut tué par Théodoric, qui fonda l'Empire des Oſtrogots en Italie, ſur les ruines de celui des *Hérules.* MATY. Aimon dit que les *Hérules* ſont les mêmes que l'on appelle auſſi Lombards. Voyez ſur les *Hérules* l'hiſtoire univèrſelle de M. Boſſuet, p. 128. 129.

HÈRVORD. Voyez HÈRFORD.

HÈRZÉGOWINE. ſ. f. Nom propre d'une Contrée, qu'on appelle autrement le Duché de S. Saba. *Herzegowina, Ducatus S. Sabæ*, anciennement, *Chulmia, Zachumia.* C'eſt une partie de la Dalmatie ; elle eſt ſituée des deux côtez de la riviére de Narenta, entre la Boſnie, la République de Raguſe, & le Golfe de Narenta. Elle dépend des Turcs. Ses lieux principaux ſont Narenta, Moſtar, Ciclut, & Clinovo. MATY.

H E S.

HESBAYE. } Voyez HASBAIN.
HESBAIN. }

HÉſDIN, ou HÉDIN. C'eſt ainſi qu'on prononce. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, mais forte, ſituée dans des marais, en Artois, ſur la riviére de Canche, environ quatre lieuës au deſſus de Montreüil. *Hedena, Hedinium, Heſdinium, Hiſdinium.* C'étoit autrefois un village nommé le Meſnil. *Heſdin* n'eſt pourtant pas un nouveau nom. Il eſt dans la Philippide L. I. Les Eſpagnols l'agrandirent, & le fortifiérent l'an 1554. Elle a été cédée aux François par la paix des Pyrennées. Pour le temporel *Heſdin* dépend de l'Artois, pour le ſpirituel partie d'Amiens & partie de Boulogne. DE VALOIS, *Not. Gall. p.* 246. MATY.

La ville d'*Heſdin* étoit autrefois à l'endroit qu'on nomme aujourd'hui le vieux *Heſdin* ; mais Emmanuel Philibèrt Duc de Savoye & Général des troupes de Charles V. en Flandres, l'ayant priſe en 1553. la détruiſit, & fit bâtir l'année ſuivante la ville d'*Heſdin* d'aujourd'hui, un peu au deſſous de l'ancienne, dans un marais, ſur la petite riviére de Canche. Sa fondation commença par des ouvrages que le Duc fit élever, & dans leſquels il comprit un village nommé le Meſnil. Il en changea le nom en celui d'*Heſdin*, à quoi il ajouta les lettres ſymboliques de la deviſe de ſa maiſon. F. E. R. T. C'eſt pourquoi on appelle cette nouvelle ville *heſdin* le Fert. LARREY.

HÉSÉBON. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Tribu de Ruben, en Paléſtine. *Heſebon.* Elle étoit ſur une montagne, aux confins de la Tribu de Gad, & du partage des Lévites. Moyſe la prit, après avoir défait Séhon Roi des Amorrhéens, dont elle étoit la capitale. MATY.

Les Septante ne mettent point d'aſpiration ; mais j'ai déja remarqué qu'il ne faut point attribuer aux Interprétes Grecs les éſprits ni les accens qui ſe mettent dans leur vèrſion. Joſeph Antiq. XIII. 23. l'appelle *Eſebon*, & le 1. L. des Machab. v. 16. & 36. *Chasbon.*

Avant les Iſraëlites elle étoit capitale d'un des deux Royaumes d'Amorrhéens orientaux. Au tems de S. Jérôme elle ſe nommoit *Esbus.* Jérem. XLVIII. 2. ſemble la mettre dans le païs des Moabites, & Joſeph l'y place en effet. Si cela eſt les Amorrhéens l'avoient priſe ſur les Moabites. Voyez *Relandi Palæſt. L. III.* au mot *Chesbon.* Adrichomius la donne à la Tribu de Ruben ; elle étoit aux confins de cette Tribu ; mais elle appartenoit à celle de Gad, comme il paroit par *Joſ.* XXI. 37. & par le 1. des Paral. VI. 81. Il y avoit à *Heſebon* des piſcines remarquables, dont il eſt parlé dans le Cantique VII. 4. Il eſt encore parlé de cette ville Nomb. XXI. 25. 26. Joſ. XIII. 17. 17. Iſ. XV. 4. XVI. 8. 9. Jérem. XLVIII. 2. 34. 35. XLIX. 3.

HÉSER. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, bâtie par Salomon, *Heſer.* Voyez 3. des Rois IX. 15. Adrichomius croit que c'eſt la même qu'Aſor.

HÉSIODE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Heſiodus*. Le Poëte *Héſiode* eſt un des plus anciens qu'il y ait: il étoit du bourg d'Aſcre en Béotie. Il fut bèrgér, & enſuite Prêtre des Muſes. Pauſanias rapporte que de ſon tems on voyoit encore ſes poëſies ſur des tables de plomb, dans le Temple des Muſes qu'il avoit déſſérvi. Quelques-uns font *Héſiode* plus ancien qu'Homère; d'aûtres diſent qu'ils étoient contemporains, mais *Héſiode* un peu plus jeune. Velleïus le met 120 ans après ce Prince des Poëtes.

HÉSITANT, ANTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Hæſitans*, *Hæſitabundus*. On a donné ce nom aux Eutychiens, & aux Acéphales. Voyez ce mot, & Léontius *De Sectis Act. VI. & VII.* On leur donna le nom d'*Héſitans*, parcequ'ils rejettoient le Concile de Calcédoine en héſitant. Voyez Suicer au mot Διακρίνω; car on les nommoit en Grèc Διακρινόμενοι. On appelloit Synodites ceux qui recevoient le Concile ſans héſiter; & *Héſitans*, ceux qui ne s'attachèrent ni à S. Cyrille, Pàtriarche d'Aléxandrie, ni à Jéan d'Antioche.

HÉSITER. vèrb. neut. *Hæſitare*, *hærere*. L'Académie aſpire l'*h* de ce mot. Cependant il paroît par beaucoup d'éxemples que tous les bons Auteurs ne l'ont pas toûjours aſpirée; d'où l'on peut inférer que cela eſt aſſez indifférent, & qu'on peut ou l'aſpirer, ou ne l'aſpirer pas, ſelon qu'on le juge à propos, & qu'il paroît plus ou moins rude à l'oreille. *Héſiter*, c'eſt être incèrtain & irréſolu; balancer à dire, ou à faire quelque chôſe. *Héſitant*, & tremblant, il ne dit que bien peu de ce qu'il avoit prémédité. VAUG. Abraham ſe ſouvenant qu'il n'avoit ce fils que de Dieu, n'*héſita* point. PORT-R. Il *héſitoit* entre le déſir & la honte. VAUG. Quand il eſt queſtion de ſérvir ſes amis, il ne faut point *héſiter* à prendre parti. Un éſprit foible ne conclut rien, il *héſite* toûjours. Céſar n'*héſita* plus quand il eut paſſé le Rubicon. Cet enfant ne ſçait pas encore bien lire, il *héſite* à chàque mot. Ce mot vient du Latin *hæreo*, du parfait duquel ſe fait le vèrbe *hæſito*.

HÉSMONA. ſ. f. Nom d'un lieu du déſért de Sinaï, dans l'Arabie déſérte. *Heſmona*. Ce fut le vingt ſixiême campement des Iſraëlites. Nombr. XXXI. 29. 30. Les Septante l'appellent Selmona, & S. Jérôme Aſmona, ou Aſemona.

HÉSPEN. Voyez HASPEN.

HESPÈR, ou HESPÉRUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Heſperus*. Le père des Heſpérides fut *Heſpèr*, ou *Heſpérus*, fils de Japheth, & frère d'Atlas. *Heſpèr* chaſſé de ſon Royaume par ſon frère s'établit en Italie, & lui donna le nom d'Heſpérie. Diodôre de Sicile L. III. dit qu'*Heſpérus* étant monté ſur le ſommet du mont Atlas pour mieux contempler les Aſtres de là, n'en revint point, & ne parut plus: ce qui donna occaſion au peuple de croire qu'il avoit été changé en un Aſtre qu'on appelle le matin, Lucifèr, & le ſoir, *Heſpérus*, du nom de ce Prince Aſtronome. Voyez auſſi *Natal. Comes. L. IV. C.* 7. Les Latins changent l'aſpiration en V, *Veſper*. Quelques Poëtes font néanmoins l'Aſtre *Heſpérus* fils de Cèphale & de l'Aurôre.

HÉSPÉRIDE. ſ. f. Fille d'Heſpèr, ou Heſpérus, frère d'Atlas. *Heſperis*. Il y avoit trois *Heſpérides*; Eglé, *Ægle*; Aréthuſe, *Arethuſa*; & Heſpérarethuſe, *Heſperarethuſa*. Héſiode dans ſa Théogonie v. 215. les fait filles de la Nuit, & dit v. 275. qu'elles habitoient au même endroit que les Gorgones, & par conſéquent aux éxtrémitez de l'occident, & vis-à-vis d'Atlas. *Id. v.* 518. C'eſt pour céla qu'il les fait filles de la Nuit. Il louë leur voix claire. Il dit qu'elles avoient la garde de cèrtaines pommes d'or au delà de l'océan. On leur donna un dragon pour veiller à la garde du jardin où étoient ces fruits. Pline & Solin diſent que ce dragon n'eſt autre chôſe qu'un bras de mèr dont ce jardin étoit entouré, & qui en empêchoit l'entrée. Varron prétend qu'au lieu de pommes c'étoient des brebis, parceque μῆλον en Grèc a ces deux ſignifications. D'autres diſent bien vraiſemblablement que ces pommes ſont des oranges qui viennent dans les Iſles de l'océan occidental. On a appellé *Heſpérides* les Iſles du cap vèrd, & il y a de l'apparence que c'eſt là où les Anciens plaçoient les *Heſpérides*. Diodore de Sicile L. V. & Natal. Comes L. VII. C. 7. parlent des *Heſpérides*.

Le jardin des *Heſpérides*. *Heſperii horti*, *Heſperidum horti*. Les Poëtes ont feint que les *Heſpérides*, filles d'Heſperus, fils de Japhet, & frère d'Atlas, avoient un jardin, où croiſſoient des pommes d'or, gardées par un Dragon qu'Hèrcule tua, & enleva les pommes. Quelques-uns ont placé ce jardin fabuleux à Larache, ville du Royaume de Fèz; & d'autres à Bèrniche, ville du Royaume de Barca, ce qui convient mieux à la fable. D'autres croyent que la Province de Sus dans le Royaume de Maroc eſt l'iſle où étoit le palais d'Anthée, & le jardin des *Heſpérides*. MARMOL, *L. I. C.* 9. Rudbecks dans ſon *Atlantica* place le jardin des *Heſpérides* en Suéde, auſſi bien que les Iſles fortunées. Voyez FORTUNÉES.

HESPÉRIE. ſ. f. Originairement Grèc, qui ſignifie un païs occidental. *Heſperia*. Les Grècs appellèrent l'Italie *Heſpérie*, parcequ'elle étoit à leur couchant; & les Romains donnèrent pour la même raiſon ce nom à l'Eſpagne, qu'on a appellé grande *Heſpérie*. Voyez encore HESPER.

Ce mot vient du Latin *heſperus*, formé du Grèc ἕσπερος, qui eſt le nom d'une étoile qui paroît du côté du couchant: parceque cette étoile paroît du côté de l'Italie par rapport à la Grèce, & du côté de l'Eſpagne par rapport à l'Italie, on a donné le nom d'*Heſpérie* à l'Italie & à l'Eſpagne. Il y en a qui font venir le nom d'*Heſpérie*, quand on le donne à l'Italie, du nom d'Heſpérus, lequel ayant été chaſſé de ſon Royaume par ſon frère Atlas, vint en Italie, & y régna.

HESRON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Heſron*, ou *Eſron*. Les Septante la nomment *Aſorim*, Joſ. XV. 3. & v. 25. L'Auteur Sacré dit qu'elle s'appelle autrement *Aſor*. La Vulgate écrit *Eſron*; dans l'Original c'eſt un ח, aſpiration forte. *Heſron* étoit dans la Tribu de Juda, vèrs le midi.

HESRWALDT. ſ. m. Nom propre d'une forêt de la bâſſe Allemagne. *Heſeta*, ou *Caſia Sylva*. Elle eſt dans le Duché de Clèves, entre Wéſel & Coesfeldt. MATY.

HESSE. ſ. f. Nom propre de contrée. *Haſſia*. On donne quelquefois ce nom à toute la bâſſe partie du Cèrcle du haut Rhin, parceque les tèrres de *Heſſe* en ſont les principaux États. Voyez RHIN, la bâſſe partie du Cèrcle du haut Rhin. Quelques Auteurs mettent *Heſſe*, ou *Heſſen*; mais nous ne diſons jamais *Heſſen*.

HESSE PROPRE. C'eſt un des États qui compôſent la bâſſe partie de Cèrcle du haut Rhin. *Haſſia propria*. La *Heſſe* eſt bornée au nord par l'Évêché de Padèrborn, & le Duché de Brunſwick, au levant par l'Eichsfeld, & la Thuringe; au midi par l'Abbaye de Fulde, & la Wettéravie; & au couchant par les Comtez de Naſſaw, de Wittgenſtein, d'Hatzfeld, & de Waldeck. Ce païs peut avoir trente lieuës de long, & vingt de large. Il eſt tout entouré de bois, & de montagnes, où il y a de bonnes mines de fèr, & de cuivre; mais vèrs le milieu il y a d'aſſez belles plaines, fort fèrtiles en grains, & en pâturages.

La Maiſon de *Heſſe*, qui poſſède ce païs, eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres d'Allemagne. Elle tire ſon origine des anciens Ducs de Brabant, & elle eſt diviſée en deux branches principales. MATY. Le Chéf de la Maiſon de *Heſſe* eſt Henri, ſurnommé l'Enfant, ou le Jeune. Il étoit fils de Henri le Magnanime, Duc de Brabant, & de Sophie de Thuringe, ſeconde femme de ce Duc, & fille de S. Loüis, Landgrave de *Heſſe* & de Thuringe, & de ſainte Éliſabeth de Hongrie. Il naquit en 1245. & fut ſurnommé l'Enfant, ou le Jeune, parceque ſon Père mourut en 1247, & le laiſſa fort jeune. Sophie ſa mère avoit hérité la *Heſſe* & la Thuringe de Hèrman, ſon frère, qui mourut en 1240. ſans héritiers, & Henri en hérita de Sophie, & commença la Maiſon de *Heſſe*. Voyez Imhoff. *Not. Imp. L. IV. C.* 7. Il y a deux Princes ſouverains dans cette Maiſon, le Landgrave de *Heſſe* Caſſel, & celui de *Heſſe* Darmſtat. HEISS. Le Landgrave de *Heſſe* Caſſel fait profeſſion de la Religion prétenduë Réformée. Cette branche a été attachée à la France, & en a bien profité. Voyez Heiſs, *hiſt. de l'Empire L. VI. C. XVI.*

Le païs de *Heſſe* eſt un Landgraviat, qui veut dire un Comté Provincial, ſitué au milieu du païs d'entre le Rhin, & le Wéſer, coupé par des forêts, montagnes, prairies, & tèrres labourables. Les montagnes ont des mines de fèr propres à faire du canon. HEISS, *Hiſt. de l'Emp. L. VI. C.* 16. Les armes du Landgraviat de *Heſſe* ſont d'azur au lion couronné, barelé d'argent, & de gueules de dix piéces. HEISS, *hiſt. de l'Emp. L. VI. C.* 16.

Heſſe Darmſtat. Nom de la branche cadette de la Maiſon de *Heſſe*. Elle ſuit la Confeſſion d'Auſbourg, & elle poſſède le Landgraviat de Darmſtat, d'où elle prend ſon ſurnom, & nommé autrement le Haut Catzenellebogen, avec une pàrtie du Bâs, une partie du Haut Landgraviat de *Heſſe*, le Bailliage d'Hombourg, la Seigneurie d'Eppſtein, & le Comté de Nide.

Heſſe Caſſel. Nom de la branche aînée de la Maiſon de *Heſſe*. Elle poſſede tout le Bâs Landgraviat de *Heſſe*, une partie du Haut, avec la ville de Marpurg, la plus grande partie du Bâs Comté de Catzenellebogen, la principauté d'Hirchsfeld, Smalkalde, avec ſon tèrritoire, & le Comté de Frankenſtein en Franconie, la Seigneurie de Pleſſen Baſſe Saxe, le Comté de Schwenbourg, & une partie de celui de Hoya en Weſtphalie. Cette branche étoit toute reformée de la Confeſſion de Genève. Le ſurnom de *Caſſel* vient à cette branche de la ville de *Caſſel* capitale du Landgraviat de *Heſſe*.

Heſſe Rhinfeld, branche cadette de la Maiſon de *Heſſe Caſſel*. Elle poſſède par droit d'appanage ſeulement une partie du bas Comté de Catzenellebogen. Celle-ci eſt Catholique depuis 1652.

La

La Haute Hesse, qu'on nomme aûtrement le Landgraviat de *Heſſe Marpurg. Haſſia ſuperior, Landgraviatus Haſſo-Marpurgenſis, Principatus ad Lanum.* C'eſt la partie méridionale de la *Heſſe* propre. Elle eſt au tour de la riviére de Lohn, & renfêrme le Comté de Nidda. Marpurg en eſt la ville capitale, & on y diſtingue encore Gieſſen : pour Wetzlard, qui y eſt enclavée, c'eſt une ville Impériale. Maty.

La Baſſe Hesse, ou le Landgraviat de *Heſſe Caſſel. Haſſia inferior, Landgraviatus Haſſo Caſſellenſis.* C'eſt la partie ſeptentrionale de la *Heſſe* propre. Elle renfêrme le Comté de Ziegenheim, & s'étend autour des riviéres de Werra, de Fulde, & de Schwalm. Caſſel en eſt la capitale, ſes autres villes ſont Ziegenheim, Treyſa, Eſchwege, Allendorf, Liebenaw &c. Maty.

Hesse Ebneamade. Nom propre d'une ville de Pèrſe, que les Géographes du païs mettent à 70 degrez 45 min. de longitude, & à 29 degrez 20 min. de latitude. *Tavernier, Voyage de Pèrſe L. III.*

HÉSSÉEN, enne. ſ. m. & f. Nom que l'on donna à une partie des Eſſeniens, qui habitoit dans le païs des Moabites & dans l'Iturée, à l'orient de la mèr morte. *Heſſeus.* On les nommoit auſſi *Heſſéens, Heſſeens.* Voyez S. Épiphane héréſ. 19. & Saumaiſe ſur Solin p. 613.

HEſTOUDEAU, où HÉTOUDEAU, ÉTOUDEAU, ou HÉTUDEAU. Ménage eſt pour le dèrniér, comme le plus uſité. On le trouve auſſi dans Saint Évremont. ſ. m. Grôs poulet qui n'eſt pas encore chapon. En Latin, *pullaſter.*

HÊſTRE. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Arbre de haute fûtaye, qu'on appelle aûtrement *fau*, ou *fouteau. Fagus.* Il eſt grand, grôs, branchu. Son bois eſt blanc, & dur. Son écorce eſt unie, de couleur griſe cendrée, médiocrement grôſſe. Ses feuilles ſont ſemblables en quelque maniére à celles du peupliér, ou plutôt de l'orme, plus fèrmes, unies, un peu luiſantes. Ses fleurs ſont des cloches dentelées en leurs bords, du fond deſquelles s'élévent quelques étamines jaûnes. Ces fleurs ſont ramaſſées en chatons arrondis, ou pelotons ; mais elles ne laiſſent rien aprés elles. Les fruits naiſſent ſur le même pied de *hêtre* dans des endroits ſéparez des chatons. Ces fruits commencent châcun par un petit embrion envelopé de quelques feuilles menuës. Cet embrion devient un fruit dur comme du cuir, hériſſé de piquans : il s'ouvre par la pointe en quatre parties, & il renfêrme ordinairement deux ſemences oblongues, relevées de trois coins dans leur longueur. Ces ſemences, ou noiſettes, qu'on appelle vulgairement *foüênes*, ou *faynes*, contiennent une moële blanche, bonne à manger, d'un goût doux avec quelque aſtriction. On fait de l'huile excéllente des *faynes* concaſſées, & prêſſées à froid. Ses racines ne ſont nombreuſes, ni profondes. Quelques-uns aſſurent qu'ils ont guéri la galle, la gratelle, les dartres & les démangeaiſons de la peau, avec l'eau qui ſe trouve dans les creûx des vieux *hêtres.* Ceux de Chio ſoutintent autrefois un long ſiége, en ne vivant que de fayne. Les rats velus, ou loirs, les ſouris, les écureuils, les mèrles, & autres oiſeaux, en ſont friands, & s'en engraîſſent. Le bois de *hêtre* eſt ſéc, & petille fort dans le feu. Il ſe débite en planches, poteaux & membrures, qui ſèrvent à faire des meubles, & autres ouvrages de menuiſerie. On en fait auſſi des gobèrges pour les faiſeurs de coffres & layettes, & des ouvrages de Boiſſeliér, Seliér & Bourreliér, comme ſèrchers, écliſſes, pelles, cuilliers, ſabots, arçons, atteloires, &c. Les cotrêts de *hêtre* ſont les meilleurs.

Ce mot vient de l'Allemand *heſter.* Ménage.

Parceque l'écorce du *hêtre* eſt fort unie, & que ſon feuillage fait un agréable ombrage, on feint que les Amans y grâvent leurs noms, & leurs amours, ou qu'ils ſe vont plaîndre ſous ſon ombre de leur martyre amoureux.

> *Puiſſe durer, puiſſe croître,*
> *L'ardeur de mon jeune Amant,*
> *Comme feront ſur ce* hêtre,
> *Ces marques de mon tourment.* Des-H.

> *Et dans mon cabinet aſſis au piéd des* hêtres,
> *Faire dire aux Echos des ſottiſes champêtres.* Boil.

HÉSUS, ou ÉSUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Gaulois. *Heſus*, dans Lucain L. I. v. 445. *Eſus* dans Lactance ; & même dans les manuſcrits de Lucain, à ce que dit Grotius. Bochart dans ſon Chanaan L. I. C. 42. croit que *Heſus* eſt le Mars des Gaulois, qu'il diſoient préſider à la guèrre, comme l'a remarqué Céſar, *De Bell. Gall. L. VI.* Il croit qu'*Héſus* ſignifie proprement fort, qu'il vient de l'Hébreu, ou Phénicien, עזז, *Hizzuz* ; que les Phéniciens donnèrent ce nom à Mars, & l'appellèrent Ἄζιζος, comme Julien l'Apoſtat le dit, aprés Jamblique, dans ſon Oraiſon ſur le Soleil, où il dit, & ailleurs encore, qu'*Héſus*, ou *Azizus*, étoit honoré par ceux d'Édeſſe en Syrie ; qu'il ſe joignoit au Soleil ; qu'il étoit le précurſeur du Soleil. Il ſeroit mieux quant à l'*Eſus* des Gaulois de le tirer ſimplement de l'Hébreu עזז, *aza*, ou עז, *az*, qui veulent dire fort. Car la dèrnière ſyllabe n'eſt qu'une tèrminaiſon Latine, & les Gèrmains diſoient ſans tèrminaiſon *hees*, ou *hies.* De là vient que l'on a appellé le Mardy *Heſer dag*, & par contraction *Hiis dag*, comme en Latin *Martis dies*, le jour de Mars, & plus communément ajoutant un *T*, que l'on a enſuite changé en *D*, *Thiis dag* & *Diis dag.* Ou peut-être d'abord a-t-on écrit *Chiiſdag*, pour *Hiiſdag* ; car il n'étoit point râre autrefois de mettre indiffèremment *H*, ou *Ch* l'un pour l'aûtre. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 23. *C.* 32. *C.* 33. Il ajoute qu'*Héſus*, ou le Mars des Gaulois & des Gèrmains, n'étoit point comme chez les Romains l'Aſtre de Mars ; mais Jupitèr, ou Apôllon. De l'étymologie rapportée ci-deſſus il s'enſuit que l'*Eſus* des manuſcrits eſt mieux qu'*Héſus*, puiſque c'eſt un ע, *ain.* Voyez encore Voſſius, *De Idol. L. I. C.* 35. Chorier, hiſt. de Dauph. L. II. p. 87. ſur l'un des monumens qui ont été trouvez dans les fondemens du nouvel Autel de N. Dame de Paris, il y a une figure d'*Eſus.* Il eſt ſans barbe, couronné de laurier, vêtu d'une ſimple tunique qui n'a point de manches, & depuis le cou juſqu'à la ceinture ne lui couvre que l'épaule & le côté gauche ; la partie qui devroit couvrir le côté droit paroit ramaſſée autour de la ceinture. Il a le bras droit nud, pour pouvoir agir plus librement. La tunique ne déſcend que juſqu'aux genoux. Il appuye la main gauche ſur un arbre tronqué ; de la droite il tient une hache élevée, & dans la poſture d'un homme qui en décharge un coup ſur quelque chôſe. Au reſte, ſon nom ſur ce monument eſt écrit Esus, ſans *h.* Bouche, dans ſon Hiſtoire de Provence, écrit *Heus*, ou *Heſus* ; mais je ne ſçai où il a pris *Heus.*

HÉSYCHASTE. ſ. m. & f. Pèrſonne qui ſe tient dans le repos, pour vaquer plus commodément & ſans intèrruption à la contemplation des chôſes céleſtes. *Heſychaſtes.* Ce nom fut donné dans l'antiquité à ceux des Moines qui ne s'occupoient point au travail des mains, & qui renonçoient à toute action, pour ſe donner uniquement à la priére & à la contemplation.

Héſychaſte en Grèc, formé d'ἡσυχάζω, *quieſco, quieti indulgeo*, dérivé d'ἥσυχος, *quietus*, & proprement *Héſychaſte* eſt la même chôſe en Grèc que Quietiſte en François, pris ſeulement ſelon ſa ſignification grammaticale. Car les anciens *Héſychaſtes*, ne fûrent point ainſi nommez pour aucune èrreur qu'ils ſoutinſſent.

HET.

HET. ſ. m. Vieux mot, bas & populaire, qui ſe diſoit pour *cœur. Cor, animus.* Naudé l'a employé dans ſon Maſcurat, en diſant de bon *het*, pour de bon cœur. Si tu le veux j'ai encore un teſton à ton ſervice, & tu m'obligeras extrémement, ſi non je ſuis ton ſèrviteur, & de bon *het.* Mascur.

Je crois que ce mot vient du Grèc ἦτορ, dont Homère & les autres Poëtes ſe ſèrvent ſouvent pour ſignifier le cœur. *Cor, animus.*

HÉTÉRIARQUE. ſ. m. Nom d'un Officiér dans l'Empire Grèc. *Heteriarcha.* Il y avoit deux Officiérs qui portoient ce nom, l'un s'appelloit l'*Hétériarque* tout court, & l'aûtre le Grand *Hétériarque.* L'*Hétériarque* étoit ſubordonné au Grand *Hétériarque.* C'étoient les Officiérs qui commandoient les troupes des Alliez. Ils avoient différentes fonctions à la Cour auprés de l'Empereur. Codin les décrit C. 5. n. 30. 31. 32. 37. *De Officiis.* Voyez auſſi Du Cange dans ſes Notes ſur l'Aléxiade d'Anne Comnène p. 227.

Ce nom vient de ἑταῖρος, *ſocius*, & ἀρχὴ, *Imperium.*

HÉTÉROCLITE. adj. maſc. & fem. Tèrme de Grammaire, qui ſe dit des mots irréguliérs, & dont la déclinaiſon, la conjugaiſon, ou le régime, ne ſuivent pas les régles de la Grammaire ordinaire. *Heteroclitos.* Le plus difficile dans une langue, c'eſt d'apprendre à décliner, & à conjuguer les *hétéroclites.*

[illegible] mot vient du Grèc ἑτερόκλιτος, de ἕτερος, *autre*, & de κλίνω, je [illegible].

Hétéroclite, ſe dit figurément en Morale, de celui qui ne vit pas comme les aûtres hommes, qui eſt bourru & ſingulier dans ſes mœurs & ſes maniéres de vivre. *Irregularis, moroſus, ſingularis.* Cet homme eſt un peu *hétéroclite* dans ſes maniéres. C'eſt une chôſe incommode, quand on eſt obligé à vivre avec des eſprits *hétéroclites.* Il eſt bas en ce ſens. Le P. Théophile Raynaud a fait un traité ſur *heteroclita ſpiritualia*, c'eſt-à-dire, ſur les maniéres ſingulières dans la dévotion & la ſpiritualité.

> *J'ay deſſein de me faire Hermite ;*
> *Non de cette ſecte hypocrite,*
> *Qui trouve toujours cent raiſons*
> *Pour rendre & recevoir viſite,*
> *De ces gens à face bénite,*
> *Qu'on voit en certaines ſaiſons*
> *Couverts d'un froc* hétéroclite,
> *Et bridez comme des oiſons.* &c. P. du Cerc.

HÉTERODOXE,

HÉTÉRODOXE. adj. de tout genre. Tèrme Dogmatique. *Heterodoxus* Qui eſt contraire aux ſentimens reçus dans la véritable Religion. Il ſe dit des pèrſonnes, & des chôſes. Docteur *hétérodoxe*, Opinion *hétérodoxe*.

Ce mot vient du Grèc *ἑτερόδοξος*, compôſé d'*ἕτερος*, *alter*, *aûtre*, *différent*, & *δόξα*, qui ſe prend quelquefois pour *croyance*, *opinion*.

HÉTÉROGÈNE. adj. m. & f. *Heterogenius*. Qui eſt de différente nature, ou qualité. Il eſt opposé à *Homogéne*. Les chôſes artificielles ſont compôſées de corps *hétérogénes*. Le lait eſt un corps *hétérogéne* compôſé de beurre, de fromage & de lait clair. Il y en a qui prennent *hétérogéne* dans un ſens différent, & qui appellent ſeulement *hétérogénes* les corps dont les parties ſenſibles ſont de différente nature, comme le corps des animaux qui eſt compôſé de peau, de chair, d'ôs, &c. Les arbres qui ſont compôſez d'écorce, de bois, de feuilles, &c. Ces différentes parties comparées les unes avec les aûtres ſont *hétérogénes*. En ce ſens *hétérogéne* eſt la même chôſe que diſſim[illegible].

En tèrme d'Arithmétique des nombres *hétérogénes* ſont des nombres compôſez de tours, ou de nombres entiers & de fractions. Les nombres ſourds *hétérogénes* ſont ceux qui ont différens ſignes radicaux, comme $\sqrt[2]{aa}$: & $\sqrt[3]{bb}$: $\sqrt{7}$, & $\sqrt[4]{19}$. HARRIS.

Neuton appelle lumière *hétérogéne* celle qui conſiſte en rayons, qui ſouffrent des réfractions à différens degrez, c'eſt un mélange de toutes ces ſortes de rayons. HARRIS.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie, *compôſé de différentes parties*, il eſt compôſé d'*ἕτερος*, *aûtre*, & *γένος*, *genre*.

HÉTÉROGENÉITÉ. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Ce qu'il y a d'hétérogéne dans une chôſe: les *hétérogenéitez* ſont les parties d'un corps, leſquelles ne ſont pas de même nature que celles qui le compôſent: on les appelle aûtrement impuretez. On n'a point trouvé ce tèrme dans un aûtre ſens, quoiqu'il ſemble préſenter l'idée d'une qualité, d'une diſpoſition. *Heterogeneitas*.

HÉTÉROSCIEN, ENNE. ſ. m. Tèrme de Géographie, qui eſt relatif, & ſignifie qui a l'ombre d'un aûtre côté. *Heteroſcius*. On appelle *hétéroſciens* les peuples qui en tout tems, c'eſt à dire, pendant toute l'année à midi jettent leur ombre d'un côté différent les uns des autres. Ainſi nous, qui habitons dans la Zône tempérée ſeptentrionale, nous ſommes *hétéroſciens*, par rapport à ceux qui habitent la Zône torride auſtrale; & ceux-ci ſont *hétéroſciens* par rapport à nous. De la définition que nous avons apportée il s'enſuit qu'il n'y a que ceux qui demeurent ſous ces deux Zônes, qui ſoient *hétéroſciens*; & en effèt dans l'uſagé il n'y a que ceux là qu'on nomme *hétéroſciens*. Mais dans la réalité, il y a toujours une partie de la Zone torride dont les peuples ſont *hétéroſciens*, eû égard à ceux de l'autre; & eû égard même à l'une des Zones temperées; éxcepté dans le tems des ſolſtices. Encore dans ce tems là même tous ceux de la Zone torride ſont *hétéroſciens* eû égard aux peuples de l'une des Zones tempérées. Mais parceque cela change, & que les peuples de la Zone torride ont l'ombre tantôt d'un côté & tantôt de l'aûtre, l'uſage eſt de les nommer Amphiſciens, & non point *hétéroſciens*.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'*ἕτερος*, *aûtre*, & de *σκιά*, *ombre*.

HÉTÉROUSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom que l'on donnoit à une ſecte d'Ariens, diſciples d'Aëtius, & appellez de ſon nom Aëtiens. *Heterouſius*, *a*.

Ce nom eſt Grèc, compôſé de *ἕτερος*, *aûtre*, & *οὐσία*, *ſubſtance*. Il fut donné à ces hérétiques parcequ'ils diſoient non pas que le Fils de Dieu étoit d'une ſubſtance ſemblable à celle du Père, comme quelques Ariens, qu'on nommoit pour cela homoéouſiens, *homoeouſii*; mais qu'il étoit d'une aûtre ſubſtance que le Père. C'eſt ainſi qu'on nommoit les Catholiques *homouſiens*, parcequ'ils diſoient que le Fils étoit *ὁμοούσιος*, de même ſubſtance que le Père.

HETH, HÉTHY. ſ. Nom propre d'une des iſles Orcades, ſituée au Septentrion d'Écoſſe. *Hetha*, *Eda*. Elle eſt entre celles de Mairland & de Sand. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Ocetis, que d'autres placent à celle de South-Ranals. MATY.

HÉTHALON. ſ. m. Nom propre d'une montagne dans l'Écriture. *Hethalon*. C'étoit une partie du mont Liban. Ézéch. XLVII. 15. XLVIII. 1. Nombr. XXXIV. 7. C'eſt le ſentiment de S. Jérôme, & c'eſt ſans fondement qu'Adricomius en fait une ville. Cette montagne bornoit la Tèrre Sainte en partie du côté du ſeptentrion en tirant vèrs la mèr.

HÉTHÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple Chananéen. *Hethæus*, *a*. Ils tîroient leur origine & leur nom de Heth fils de Chanaan. Les Septante les appellent *Χετταῖοι*, Chettéens, & d'aûtres Céthéens. Les Des Marais diſent *Héthiens*, *Héthéen* eſt mieux, & plus ſelon l'uſage obſèrvé par nos Traducteurs. Il en eſt parlé Gen. XV. 20. XXIII. 3. 10. où ils ſont appellez fils de Heth. Exod, III. 8. 17. XIII. 5. XXIII. 23. 28. XXXIII. 2. XXXIV. 11. Deut. VII. 1. XX. 17. Joſ. I. 4. III. 10. IX. 1. XI. 3. XII. 8. XXIV. 11. Jug. I. 26. III. 5. 2. Paral. VIII. 7. 1. d'Eſdr. IX. 1. Ils demeuroient dans les montagnes, Nomb. XIII. 20. & à Hébron, Gen. XXIII. 1. 2. 3. 4. Ils ne fûrent point entièrement détruits par les Iſraëlites 3. des Rois IX. 20. Abimélech & Urie étoient *Héthéens*; & du tems de Salomon, 3. des Rois X. 29. 2. des Paral. I. 17. & de Joram Roi d'Iſraël, 4. des Rois VII. 6. les *Héthéens* avoient encore leurs Rois.

HÉTHIM, ou HÉTTHIM. ſ. m. Nom de païs, Jug. I. 26. *Hetthim*. Les Septante le nomment *Chettim*: d'autres *Etthim* & *Cethim*. Adrichomius le met dans la Tribu d'Ephraïm. Le P. Lubin croit que c'eſt la même chôſe que Céthim, contrée de Gréce, ou la Gréce.

HÉTICH. ſ. m. Plante qui ſe trouve en grande abondance dans le Breſil. Sa racine eſt longue d'un piéd & demi, grôſſe comme les deux poings, reſſemblant à un fruit, bonne à manger, agréable au goût. Elle poûſſe quelques petites tiges tendres, & des feuilles larges, ſemblables à celles de la coleuvrée. En Latin, *Hetich Americum*, ſive *rapum Americanum foliis bryoniæ*. C. B. La racine eſt éſtimée apéritive.

HÉTIQUE. Voyez ci-deſſus. HECTIQUE.

HÉTRURIE. ſ. f. Nom propre d'une grande contrée de l'Italie, qu'on a auſſi appellée Tuſcie. *Hetruria*, *Etruria*, *Thuſcia*, *Tuſcia*. Elle s'étendoit du levant au couchant, depuis le Tibre juſqu'à la Magre, ayant au nord le mont Apennin, & au ſud la mèr meditèrranée. Ce païs étoit habité par deux peuples différens. Les Ombrons étoient au levant, entre le Tibre & l'Ombrone, qui conſèrve encore leur nom; les Tuſces, ou Tyrrhéniens, occupoient la partie occidentale. Ceux-ci chaſſèrent les autres au de là de l'Apennin, & ſe rendîrent les maîtres de tout le païs. Il comprenoit ce que nous appellons maintenant la Toſcane, le Pérugin, l'Orviétan, le patrimoine de S. Pièrre, & le Duché de Caſtro.

L'*Hétrurie Circumpadane*. *Hetruria*, *Etruria Circumpadana*, étoit autour du Pô, & prenoit ſon nom des Hétruriens, ſes prémiers habitans; mais ceux-ci en ayant été chaſſez par les Gaulois, elle fut nommée la Gaule Circumpandane, & elle fit une partie de la Gaule Ciſalpine.

Le nom d'*Hétrurie* vient du mot Grèc *ὀϑρὺς*, *montagne*: il fut donné autrefois par les Grècs à cette partie de l'Italie qui eſt entourée prèſque de tous côtez de l'Apennin.

HÉTRURIEN, ENNE. ſ. m. Nom de peuple. Habitant de l'Hétrurie. *Hetruſcus*. Les Anciens *Hétruriens* étoient fort ſupèrſtitieux. C'eſt d'eux que les Romains prîrent la prétenduë ſcience des augures, & la plûpart de leurs cérémonies anciennes. Tèrtullien dans ſon traité *de Corona Militis*, parle de cèrtaines couronnes nommées *Hétruriennes*, *Corona Hetruſca*, que l'on préféroit aux autres. Elles étoient de feuilles de chênes d'or, ornées de pèrles. On les prenoit lorſque l'on portoit les ſtatuës des Dieux, ſur les éſpéces de petits chariots nommez *thenſa*. Pline L. XXXIII. C. 1. dit que ceux qui triomphoient en portoient auſſi. Voyez *Paſchal. de Coron. L. VIII. C. 6.*

HÉTRUSQUES. ſ. m. Nom d'anciens peuples d'Italie qui habitoient l'Hétrurie, aujourd'hui la Toſcane. *Hetruſci*. Les *Hétruſques* étoient fort ſupèrſtitieux.

HÉTUDEAU. ſ. m. Nom d'oiſeau. Voyez HÉSTUDEAU.

HEU.

HEU. *Heu*. Sorte d'intèrjection qui ſèrt à éxprimer quelque manière d'admiration. *Heu!* voilà ce que c'eſt que d'étudier. MOL.

HEU. ſ. m. Tèrme de Mèr, eſt un vaiſſeau du port de 300. Tonneaux, dont ſe ſèrvent ordinairement les Hollandois, Flamands & Anglois, qui tîre peu d'eau, parcequ'il eſt plat de varangue. *Olca*. Il n'a qu'un mât avec une longue piéce de bois en ſaillie qu'on nomme la *corne*, qui porte une voile Latine. Il a un bourſet, & porte des bonnettes en étuy. Ses haubans viennent joindre à l'arrière à la chambre du maître. Il a beaupré & civadière, & à chaque bord ou côté de grands bois en forme d'aîles ou nâgeoires de poiſſons nommez *plattes*, attachez avec des chevilles de fèr.

Ménage le derive du Grèc *ὁλκάς*. Les Allemands l'appellent *hulck*, les Anglois *hulke*, les Italiens *hulca*.

HEU. ſ. m. Nom d'une plante, qui croît à la Chine. *Heu*. Non loin de la ville de Hoang on trouve de l'abſynthe blanc, qu'on appelle *heu*, à cauſe de ſon éxcellence, & près de la ville de Fungyang on y en voit de rouge qui n'eſt pas moins eſtimé que celui-là. Les Médecins s'en ſervent contre pluſieurs maladies bilieuſes, & pour la brûlure. *Ambaſſ. des Holl. à la Chine P. II. C. 13.*

HEUDRIR. v. n. qui ſe dit du linge ſâle qui ſe gâte, quand on n'a pas ſoin de le blanchir, ou de le mettre en l'air. *Mucere*, *putreſcere*, *turpi ſqualore ac ſitu corrumpi*. Le linge blanc qu'on enfèrme avant que d'être bien ſeché ſe *heudrit*, & ſe pourrit. Il faut

Il faut que ce mot ſoit peu en uſage : au moins ne le trouvons nous que dans Nicod.

On dit auſſi, que le fruit ſe *heurte*, lorſqu'il eſt trop preſſé dans un panier, ou qu'il eſt tombé de deſſus l'arbre : ce qui lui donne un commencement de pourriture.

HEVÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre d'une nation Chananéenne. *Hevæus*, *a*. Les *Hevéens* étoient diviſez en deux. Une partie habitoit au midi, entre Haſerim & Gaze. Deut. II. 23. Les *Hevéens* qui habitoient en Haſerim juſqu'à Gaza en furent chaſſez par les Cappadociens. SACY. Voyez encore Joſ. XV. 4. L'autre partie étoit au nord, dans la contrée de Maſpha, au pied du mont Hermon. Jug. XI. 3, dans le mont Liban. Au même Livre III. 3, & dans la ville de Gabaon Jog. III. 19. Il ne faut point dire *Heviens* comme les Des Marais.

HÉVERSWERDA. Voyez HOJÈRSWERDA.

HEUFT. ſ. m. Le fort d'*Heuft*. *Arx Hoftenſis*. Bonne forteresſe de la Pologne. Elle eſt dans la Pruſſe Royale, ſur la Viſtule, qui s'y partage en deux branches, entre Dantzic & Marienbourg.

HEVILA. ſ. f. Nom propre d'une contrée de l'Arabie Petrée. *Hevila*. Les Septante diſent *Evilat*. Elle étoit au midi, près de la mer rouge, ou Golfe Arabique.

HEVILATH, ou HAVILA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne contrée de l'Aſie. *Havila*. Elle étoit à l'orient du Phiſon, qui eſt le canal occidental des deux, par leſquels le Tigre & l'Euphrate joints enſemble tombent dans la mer. Ainſi c'eſt la province de la Perſe qu'on nomme aujourd'hui Chuſiſtan, ou plutôt une partie de cette province. Auſſi les deux plus communes opinions touchant *Chavilah*, ſont que c'eſt la partie des Indes que parcourt le Gange, comme la plûpart des Péres l'ont cru ; ou que c'eſt la Suſiane qui eſt à l'orient de ce canal. Joſephe, ſuivi par S. Jérôme & par pluſieurs autres, a imaginé un autre *Chavilah* en Afrique du côté du couchant, & a donné ce nom à la Gétulie, ſans en apporter aucune raiſon. Je n'en vois point d'autre que la conformité qui ſe trouve entre les mots de *Chavilah* & de *Gétulie*, lorſqu'on en tranſpoſe les lettres. Si cette preuve a lieu, il faut recevoir toutes les anagrammes, comme des argumens ſans replique.

Pour trouver *Chavilah*, il falloit ſuivre les traces que les Ecrivains ſacrez ont marquées. Dans le dixiéme chapitre de la Genéſe, où la deſcription des nations qui ſe fit après la confuſion de Babel eſt très exactement décrite, & où les noms des Patriarches & des fondateurs des nations, qui ſont preſque tous les mêmes noms que ceux de ces nations, on trouve deux *Chavilah* ; l'un fils de Chus ; & l'autre fils de Jectan. M. Bochart, qui a expliqué ce chapitre dans ſon Phaleg avec beaucoup d'érudition, montre que ce dernier *Chavilah* eſt fondateur de la nation qui habite le païs de Chautan, ſituée ſur la côte orientale du Golfe Arabique, à l'occident de l'Arabie heureuſe. Cette contrée n'a aucun raport avec celle que nous cherchons ; mais bien l'autre, qui a pris ſon nom de *Chavilah*, fils de Chus, comme nous l'enſeigne le même M. Bochart. Moïſe, & l'Auteur du livre de Samuël, indiquent bien nettement la ſituation de ce païs de *Chavilah*, lorſque pour exprimer les deux extrémitez de l'Arabie voiſine de la Terre Sainte, ils nomment *Chavilah* & Sur. Sur étoit un deſert à l'entrée de l'Egypte, vers l'extrémité du Golfe Arabique. Il falloit donc que *Chavilah* fût à l'autre côté de l'Arabie, vers l'extrémité du Golfe Perſique ; c'eſt-à-dire, commençant à l'occident de l'embouchure du canal que je prétens être le Phiſon, & s'étendant vers le midi, le long de la côte occidentale de ce Golfe, juſques vers le Catif. Et Joſephe rapportant les mêmes faits, qui ſont expoſez dans ces endroits de Moïſe, & du livre de Samuël, & voulant marquer les mêmes bornes de cette diſtance au lieu de Sur met Péluſe, la premiére ville qu'on rencontre en allant de la Paleſtine en Egypte, le long de la mer, & au lieu de *Chavilah*, il met la mer Rouge ou Erythréenne, déſignant clairement par ces paroles la ſituation de *Chavilah*. Les habitans de ces païs n'ont pas été inconnus aux Auteurs profanes. Ils les nomment *Chavlotéens*, *Chablaſiens*, *Chavlaſiens*, & *Chaveléens*, noms manifeſtement derivez de celui de *Chavilah* ou *Chavlath* (ainſi que ce nom s'écrit, quand il eſt en régime) & ils les placent entre les Nabatéens, & les Agréens, peuples Iſmaélites d'origine, habitans l'Arabie deſerte, aſſez près de l'extrémité du Golfe Perſique. Pluſieurs ſçavans hommes modernes, Steuchus entr'autres, Beroalde, Grotius, Hornius, & Bochart, ont reconnu cette ſituation de *Chavilah*, & ont bien vû que ces peuples que je viens de nommer en ont pris le nom & la ſituation. Peut-être Calamua, ville de l'Arabie deſerte, que Ptolemée place vers les mêmes lieux, a-t-elle ici quelque rapport. HUET.

Samſon, & le P. Lubin après lui, prennent *Hevilah* pour la Colchide, ſur les fauſſes idées qu'ils avoient de la ſituation du Paradis terreſtre. Voyez ce que nous en avons dit au mot EDEN.

HEULER. Terme de la Manche. Crier, appeller un vaiſſeau qu'on apperçoit de loin. *Inclamare*.

HEUPING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, dans la Province de Pekin. *Heupingum*. Voyez *l'Amb. des Holl. à la Ch. C. 51. p. 227.*

HEUR. ſ. m. Bonheur, bonne fortune, rencontre avantageuſe. *Felicitas*. Ce mot eſt bas, & commence à être de peu d'uſage, ſoit en proſe, ſoit en vers. L'*heur* en veut à ce joueur, le jeu lui entre tel qu'il le deſire. Je hai la ſolitude, car elle pourroit me ravir l'*heur* de te voir, & de te ſervir. S. AMANT.

> *Rodrigue, qui l'eût crû, Chiméne, qui l'eût dit ;*
> *Que nôtre heur fût ſi proche, & ſi-tôt ſe perdît ?* CORN.

On dit proverbialement, qu'un homme a plus d'*heur* que de ſageſſe, que de ſcience ; quand malgré ſon peu d'induſtrie & de prudence les affaires ne laiſſent pas de lui réuſſir. On dit auſſi, qu'il n'y a qu'*heur* & malheur en ce monde ; pour dire, que la même choſe qui fait la fortune des uns, ruine celle des autres.

Ce mot vient du Latin *hora*, qu'on a dit pour *horoſcope*, d'où les Aſtrologues font dépendre toute nôtre fortune. MENAGE. De ce mot on a formé bon *heur* & mal *heur*.

HEURE. ſ. f. *Hora*. Meſure de tems qui eſt la vingt-quatriéme partie du jour naturel, ou de la durée du mouvement journalier que fait le ſoleil au tour de la terre. L'*heure* eſt compoſée de 60. minutes. Le ſoleil fait 15. degrez par *heure*. On dit vingt-quatre *heures*, pour ſignifier un jour naturel, compoſé d'un jour & d'une nuit. Il faut que cela ſe faſſe dans les 24. *heures* ; c'eſt-à-dire, dans l'étendue d'un jour naturel. Les *heures* qui partagent le jour en 24. parties égales, ont été inconnues aux Romains avant la premiére guerre Punique. Avant cela ils ne régloient leurs jours que par le lever, & le coucher du ſoleil. Ils diviſoient les 12. *heures* du jour en quatre : prime, qui commençoit à ſix *heures* ; tierce, à neuf ; ſexte, à douze ; & none, à trois. Ils diviſoient auſſi les *heures* de la nuit en quatre veilles, & chaque veille contenoit trois *heures*. La diviſion du jour en *heures* eſt très ancienne. Voyez le P. Kirkèr *Oed. Ægypt. T. II. P. II. Claſſ. VII. C. 8.* Les exemples néanmoins qu'il cite de l'Ecriture ne le prouvent pas. Mais Herodote dit L. II. que les Grecs avoient appris des Egyptiens entre autres choſes à diviſer le jour en douze parties. On appelle en Gnomonique *heures* Babyloniennes, *heures* Judaïques, *heures* Italiques, *heures* Aſtronomiques, la maniére dont ces peuples ou les Aſtronomes diviſent les parties du jour.

Les Poëtes ont feint que les *heures* étoient des Déeſſes, filles de Jupiter, & de Themis : il y en avoit trois ; *Eunomie*, *Dicé*, & *Irene* : on en ajoûta depuis deux autres, *Carpo* & *Tallote*. Homére les appelle les portiéres du ciel. DAC. Ovide leur aſſigne l'emploi d'atteler les chevaux du ſoleil : *jungere equos Titan velocibus imperat horis*. Voyez Voſſius *de Idololatr. L. 8. C. 3. & C. 15.*

A la Chine il y a un temple conſacré à l'*heure*. On ne le ferme jamais, pour montrer qu'il faut être attentif au tems qui fuit, & que rien ne le retarde dans ſa courſe précipitée. Anciennement les *heures* ne ſignifioient que les quatre ſaiſons, & non point les portions du jour.

L'étymologie de ce mot vient, ſelon quelques-uns, d'un ſurnom du ſoleil pere des *heures*, que les Egyptiens appellérent *horus* ; d'autres du mot Grec *ὁρίζειν*, qui ſignifie *terminer*, *diſtinguer*, & *diviſer* ; d'autres du mot *urine*, que le Grecs nomment *οὖρον*, parcequ'ils diſent que Hermés Triſmegiſte fut le premier qui fit la diſtribution des *heures* par l'obſervation d'un animal conſacré à Serapis appellé *cynocephale*, qui jette ſon urine douze fois par jour, & autant la nuit, & dans des intervalles égaux. Sans s'arrêter à des étymologies ſi éloignées & ſi recherchées, il eſt viſible que le mot François d'*heure* vient du Latin *hora*, qui eſt formé du Grec *ὥρα*.

HEURE, eſt auſſi une meſure de chemin chez la plûpart des nations. On dit, Il y a tant d'*heures* de chemin ; pour dire, un chemin qu'on peut faire en tant d'*heures* : cela ſe rapporte à une grande lieue de France.

HEURE, c'eſt principalement en Allemagne que l'on meſure les diſtances des chemins par *heures*, parceque leurs lieues ſont de trois *heures* de chemin, ce qui tromperoit ceux qui ſont accoûtumez à des lieues beaucoup plus courtes.

HEURE, ſe dit auſſi d'une certaine partie de tems, ſans marquer préciſément ſa durée. Il eſt venu paſſer une *heure* de tems à jouer, à ſe promener. Cette affaire lui a bien fait paſſer de mauvaiſes *heures*, l'a bien inquiété. Je vous prendrai dans vos *heures* perdues, pour dire, dans le tems que vous n'aurez que faire. Toutes les *heures* de ce Miniſtre ſont précieuſes, il n'a pas une *heure* à lui. Dans mon humeur mélancholique je n'étois point

ſachée qu'on vint dérober quelques *heûres* à ma cruelle rêverie. H. S. de M. Veillez, parceque vous ne ſçavez pas à quelle *heûre* le Seigneur doit venir. Port-R.

> *Dès que nôtre* heure *aura ſonnée,*
> *Cloton ne voudra plus groſſir nôtre fuſée.* Main.

Heure, ſignifie auſſi, le tems convenable, ou une régle pour faire quelque chôſe. *Tempus, opportunitas, Heûre* du dîner. *Heûre* du petit coucher du Roi. Il eſt *heûre* de ſe lever. Il eſt bien tard, le ſoleil eſt déja bien haût ſur l'horiſon. La Reine ayant demandé quelle *heûre* il étoit, M. le Duc d'Uſez ſon Chevalier d'honneur lui répondit, Madame, l'*heûre* qu'il plaira à vôtre Majeſté: il y en a qui ont trouvé cette réponſe badine, d'autres l'ont jugé fort ſpirituelle, parceque les ſouverains étant les maîtres de leurs actions ils en avancent ou en retardent le tems comme il leur plait. Le Chevalier de Méré, dans ſon diſcours de la délicateſſe, rapporte une remarque de la Ducheſſe de Leſdiguières ſur cet endroit de la 10ᵉ lettre de Voiture, où il eſt dit que Madame la Princeſſe voulut aller voir les promenoirs en attendant l'*heûre* du ſouper, ſçavoir, que ces dèrniers mots ſentent le Bourgeois parceque les Princeſſes ni les pèrſonnes de la prémière qualité, n'ont point d'*heûre* préciſe pour ſe mettre à tâble.

Heure, ſe dit auſſi du tems précis d'une aſſignation. *Tempus præſcriptum.* J'ai pris *heûre* avec mon Avocat. Il m'a donné jour & *heûre.* Ce ſera à deux *heûres.* Je vous ai attendu deux grôſſes *heûres*, deux *heûres* d'horloge. Vous êtes venu à belle *heûre*; pour dire, trop tard; de bonne *heure*, pour dire, trop tôt.

Heure, ſe dit auſſi d'un tems incèrtain, qu'on attend. Cette fèmme n'attend que l'*heûre* d'accoucher. Je n'attens que l'*heure* qu'on m'annonce la mort de ce garçon, tant il eſt querelleux.

Heûre étant joint au mot *une*; marque quelquefois un tems incèrtain, mais long, une durée de tems plus grande, que ne la demande la chôſe dont on parle, pour être faite.

> *Souvent la bouche ouvèrte on a beau s'éfforcer,*
> *Chàque lourde ſyllabe eſt* une heûre *à paſſer.*
> Senlecque.

L'Heure du Bergér. C'eſt le moment, l'occaſion de faire conſentir une femme, ou fille, à pèrdre ſon honneur.

L'Heure du Bergér, ſe prend auſſi pour le tems où l'on peut réüſſir en quelque chôſe que ce ſoit. *Tempus oportunum.* La Fortune a ſes caprices & ſon *heûre du Bergér*, auſſi bien que l'Amour; mais on ne la trouve qu'avec de la pèrſévérance, & de l'aſſiduité. Pat. La naiſſance de l'Aurore eſt à l'égard des Muſes l'*heûre du Bergér.* Sar.

La dèrnière Heure. C'eſt le moment où l'on ceſſe de vivre. La Reine arriva à ſa *dèrnière heûre*, ſans apporter d'autre préparation, qu'une ſainte vie. Boss.

> *C'eſt un arrêt du Ciel, il faut que l'homme meure,*
> *Tel eſt ſon partage & ſon ſort:*
> *Rien n'eſt plus cèrtain que la mort,*
> *Et rien plus incèrtain que cette* dèrnière heûre.
> L'Abbé Têtu.

On a mis ſous des horloges ſolaires, où les *heûres* du jour étoient marquées, *Latet ultima*, la dèrnière eſt cachée, eſt inconnuë.

Heure, ſignifie auſſi quelquefois, l'horloge même. On a avancé l'*heûre* pour faire finir cette cauſe. Voilà deux *heûres* qui ſonnent; pour dire, l'horloge ſonne deux *heûres.*

Heure induë, eſt une *heûre* incommode, mal propre pour faire ce qu'on prétend. *Hora intempeſtiva.* Vous êtes venu à une mauvaiſe *heûre*, à une *heûre induë*, pour parler à ce Préſident; il dîne, on ne lui parle point. Je n'aime point la voiture des meſſagérs, ils arrivent à des *heûres induës*, & à trois ou quatre *heûres* de nuit.

En tèrmes d'Aſtronomie, on dit l'*heûre* du levér & du couchér du ſoleil, des planétes, & des aſtres, en parlant des momens où le ſoleil & les aſtres paroiſſent ſur l'horiſon, ou diſparoiſſent, qui ſont marquez dans des tâbles faites exprès dans les livres d'Aſtronomie, dans les Éphémérides, la connoiſſance des tems, &c.

On diviſe les *heûres* en égales, & en inégales. Les égales ſont la ving quatrième partie du jour & de la nuit préciſément, c'eſt à dire, le tems que 15. degrez de l'Équateur employent à monter ſur l'horiſon. On les appelle *équinoxiales*, parceque leur meſure ſe prend ſur le cèrcle équinoxial; ou *Aſtronomiques*, parceque les Aſtronomes s'en ſervent. On leur dònne encore divèrs noms ſelon la manière dont chacun les compte. On les nomme *Babyloniques*, lorſqu'on commence à les compter depuis le levér du ſoleil; *Heûres Italiques*, lorſqu'on commence à les compter depuis le couchér du ſoleil. *Heûres Françoiſes*, lorſqu'on commence à les compter depuis minuit, ou depuis midi. Les inégales, ou temporaires, ſont la douzième partie de la nuit, ou du jour artificiel. L'obliquité de la ſphère les rend plus ou moins inégales, en ſorte qu'elles ne conviennent avec les *heûres* égales qu'au tems des équinoxes. Ainſi les *heûres* diurnes d'hivèr ſont plus courtes que les *heures* diurnes d'été, & les *heûres* nocturnes d'hyvèr ſont plus longues que les *heûres* nocturnes d'été. On les appelle *heûres* antiques, ou Judaïques, parceque les Anciens, & les Juifs, s'en ſont ſervis. On les appelle auſſi *heûres planétaires*, parceque les Aſtrologues prétendent qu'à chàque *heûre* il vient une nouvelle domination de Planéte, & que celle qui domine à la prémière *heure* du jour, eſt celle qui lui donne ſa dénomination, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi, &c.

En Gnomonique on appelle les *heûres Babyloniennes & Italiques*, les *heûres* qui ſont marquées ſur quelques cadrans, à compter depuis la partie de l'horiſon Orientale, ou Occidentale, juſqu'à la même du jour ſuivant.

Heures, ſignifie encore, Cèrtaines prières qu'on fait à l'Égliſe en cèrtaines parties du jour, comme Matines, Laudes, Vêpres, &c. Et on appelle *Heûres Canoniales*, celles que les Chanoines diſent au Chœur, & les autres Eccléſiaſtiques en particulier en diſant leur breviaire. *Horæ Canonicæ.* On appelle les *petites heûres*, Prime, Tièrce, Sexte & None. On les appelle ainſi, à caûſe qu'elles doivent être récitées à cèrtaines *heûres* ſuivant les régles & canons préſcrits par l'Égliſe, en l'honneur des myſtères qui ont été accomplis à ces *heûres* là. Je n'ai pas dit mes *heûres.* Apportez moi mon Diurnal, j'aurai le tems de dire une petite *heûre* en attendant qu'on ſoit aſſemblé. Ces *heûres* s'appelloient autrefois le Cours, *Curſus*, comme on le peut voir dans Grégoire de Tours, *Hiſt. Francor. L. V. C.* 21. Le P. Mabillon a fait une Diſſèrtation ſur ces *heûres* qu'il a intitulée *de Curſu Gallicano.* La prémière conſtitution qui ſe trouve touchant l'obligation des *heûres* eſt le 24ᵉ article du Capitulaire qu'Heiton ou Aiton Évêque de Bâſle au commencement du IXᵉ ſiecle, fit pour ſes Curez. Il porte que les Prêtres ne manqueront jamais aux *heûres Canoniales*, ni du jour, ni de la nuit, comme il eſt en uſage dans l'Égliſe Romaine.

On appelle des *prières de quarante heûres*, des prières publiques & continuelles qu'on fait pendant trois jours devant le Saint Sacrement pour demander le ſecours du Ciel en des occaſions importantes. On a ſoin que pendant ces trois jours le Saint Sacrement ſoit expôſé *quarante heûres*, c'eſt à-dire, treize ou quatorze *heûres* chàque jour.

On appelle auſſi *Heûres*, les livres de prières qu'on porte à l'Égliſe, où ſont compriſes la plûpart de ces *heûres. Preces diurnæ.* Des *heûres à la Chancelliére*, ce ſont des livres de prières, reliez de la même manière qu'on en avoit reliée pour l'uſage de Madame la Chancellière. On appelle auſſi des *Heûres de la Vierge, de la Paſſion, du Saint Sacrement*, &c. les livres où ſont contenus cèrtains petits Offices diſtribuez par *heûres* pour ceux qui pratiquent ces dévotions. On dit d'une pèrſonne qui n'aime pas à lire, qu'elle ne lit que dans ſes *Heûres.*

Heure, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes, Je n'ai point d'argent pour l'*heûre*; pour dire, à préſent. Il s'eſt fait payer ſur l'*heûre*, tout à l'*heûre*; pour dire, comptant, ſur le champ. On envoye des Couriérs d'*heûre* en *heûre*, coup ſur coup. A cette *heûre* que nous ſommes en repos; pour dire, maintenant. Il eſt venu à la mal-*heûre*, nous troubler; pour dire, mal à propos. Les exécutions militaires ſe font d'*heûre* à aûtre, c'eſt-à-dire, ſans délai, à toute *heûre.* Si vous gagnez vôtre caûſe, à la bonne *heûre.* On donne auſſi au Palais des défauts ſauf l'*heûre*, qui n'ont point de lieu, ſi on ſe préſente avant la fin de l'audiance. On dit auſſi *de bonne heûre* advèrbialement, pour ſignifier, d'abord, dès le commencement. Il faut s'exèrcer *de bonne heûre* à garder le ſecrèt. Fen. Les enfans qu'on accoutume *de bonne heûre* à être applaudis, conſèrvent l'habitude de juger avec précipitation. Id.

Heure, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, il va chèrcher midi à quatorze *heûres*; pour dire, chèrcher une chôſe où elle n'eſt pas. On dit auſſi des écorniſleurs, qu'ils vont chèrcher midi où il n'eſt qu'onze *heûres*; pour dire, qu'ils vont de bonne *heûre* retenir à dîner. On dit auſſi en hivèr, que les jours n'ont point d'*heûre*; pour dire, que la nuit vient ſi tôt, qu'on n'a pas de loiſir de faire ce qu'on a à faire. On appelle un aloyau, *La piece de huit heûres*, parcequ'on la mange à déjeuner, quand on a bon appétit. On dit auſſi, que toutes nos *heûres* ſont comptées; pour dire, que Dieu a régle le cours de nôtre vie. On dit auſſi d'un homme qui eſt dans une grande impatience, une grande affliction, qui ſouffre beaucoup de douleur, qu'il compte toutes les *heûres*; pour dire, qu'il s'ennuye beaucoup. On dit auſſi d'un homme bourru & inégal, qu'il a de bonnes & de mauvaiſes *heûres.* On dit auſſi d'un fantaſque, qu'il eſt comme la mule du Pape, qui ne boit & mange qu'à ſes *heûres.* On appelle auſſi *l'heûre du bergér*, le moment où les femmes ſont plus diſpoſées

à

à faire l'amour; & figurément, une occaſion favorable de faire une affaire, qu'on ne trouve plus quand on l'a manquée. On dit auſſi par imprécation, Maudite ſoit l'*heûre*, ou, Bénie ſoit l'*heûre* que je ſuis né, que j'ai fait une telle connoiſſance, pour témoigner le déſeſpoir, ou la joye qu'on a de quelque chôſe. On dit auſſi, A la bonne *heûre* nous a pris la pluye; pour dire, nous avons eû le tems de nous mettre à couvèrt; & au figuré, de nous garentir des maux qui nous menaçoient.

HEUREUSEMENT. adv. Avec bonheur; d'une manière heureuſe. *Feliciter, fauſtè.* Il a vécu, & il eſt mort fort *heureûſement*, c'eſt-à-dire, Il a mené une vie heureûſe, ſa fin a été heureûſe. Il ôſe *heureûſement*. Il imagine *heureûſement*. Il rime *heureûſement*. Il vint *heureûſement* à bout de ſon entrepriſe. On ne peut juger de la félicité de l'homme qu'après qu'il a *heureûſement* fourni ſa carrière. Abl. Le moment n'eſt-il pas bien ſaiſi, & les caractères *heureûſement* changez! M^de^. Dacier. *Heureuſement* nous avons ce livre depuis quelque tems, & je ſuis en état de vous contenter. P. Souciet.

L'eſprit dans ce nectar heureûſement *s'oublie.* Boil.

L'Art heureûſement *téméraire*
Sûr de tromper les yeux ſe montre devant vous.
Nouv. Ch. de vèrs.

HEUREUX, euse. adj. *Felix, beatus, fortunatus.* La diphtongue *eu* de la prémière ſyllabe de ce mot *heureux*, & dans celui d'*heureûſement*, ne ſe prononce pas tout à fait comme un *u*, ainſi qu'on le fait dans les mots ſuivans, nous *eûmes*, ils *eurent*, il *eut*, j'ai *eu*, nous *euſſions*, &c. ni comme la même diphtongue ſe prononce dans les mots *deux*, *feu*, *feux*, &c. mais elle ſe prononce d'un ſon mitoyen, qui approche beaucoup de celui de l'*u*, & pluſieurs prononcent cette diphtongue dans la prémière ſyllabe du mot *heureûx* comme un *u* ſimple, M. Ménage croit qu'on le doit faire. Ce mot veut dire, ſatisfait, content; qui eſt en proſpérité; qui joüit de toutes les félicitez de la vie; à qui il ne manque rien. Les Stoïciens diſoient qu'il n'y avoit que leur Sage qui fût *heureûx*. On voit d'*heureux* ſcélérats triompher des gens de bien. S. Évr. Être *heureux* en biens, en dignitez, en femme, en enfans &c. Il y a des gens qui ne ſçauroient ſouffrir un *heureûx*. Scar. On eſt plus *heureûx* par l'amour qu'on prend, que par celui qu'on donne. S. Évr. Le plus *heureûx* en bien des chôſes eſt celui qui ſçait ſe faire la plus agréable imagination. S. Évr. Les Rois ſont eſtimez les plus *heureux*, parcequ'ils ſemblent hors du pouvoir de la Fortune. Ablanc. Peu s'en faut que le crime *heureûx* ne ſoit loüé comme la vèrtu. La Br. Voyez un *heureûx*, & liſez au travèrs d'un calme étudié, & d'une feinte modeſtie, combien il eſt content, & pénétré de ſoi même. La Br. Il vaut mieux être né *heureux*, que d'être né fils de Roi. Mlle l'Héritiér.

Et que pour être heureûx *avec ſolidité*
Il faut l'être avec innocence. N. Ch. de vèrs.

Nous ne ſçavons plus nous connoître,
Nous contenir encore moins.
Heureûx, *nous faiſons par nos ſoins*
Tout ce qu'il faut pour ne pas l'être. Ibid.

Il eſt aiſé d'être *heureûx* quand on a du bien, de l'éſprit, & qu'on ne ſe ſoucie de pèrſonne. S. Réal. L'homme veut naturellement être *heureûx*, mais il ne ſçait pas le devenir. S. Év. Si on ſçavoit ſe borner on ſeroit plus aiſément *heureûx*. Bell. Sylla, qu'on nommoit l'*heureûx* (*felix*) le fut trop contre ſa patrie, que ſa dictature tyrannique mit en ſèrvitude. Bossuet.

Et quel que ſoit l'appas des plus tendres amours,
Je ne ſuis point heureûx *quand je le ſuis toûjours.* Corn.

Il y en a qui dérivent ce mot d'εὔρους, qui ſignifie, *qui va bien, qui coule bien*; ou d'οὖρος, qui veut dire, *vent favorable*, d'où l'on a fait οὔριος, *qui a le vent favorable*, ou dans une ſignification plus étenduë *heureux*. Il eſt plus naturel de faire venir immédiatement ce mot d'*heureux* de *heur*, vieux mot, qui veut dire *bonheur*; car *heureûx* ſignifie qui a de l'heur. Henri Étienne & Périonius dérivent ce mot du Grèc οὔριος, *vent favorable*; mais le prémiér ne le fait que ſur le ſentiment d'autrui, & avouë que *heur* précéde *heureûx*, or *heur* ne vient pas de οὖρος. D'ailleurs, οὔριος ſignifie qui a le vent favorable; & οὖρος, vent favorable. Ainſi il faut tirer heur, de οὖρος, & *heureux* de heur.

Heureux, ſignifie auſſi, Chanceux; à qui le haſard eſt favorable. *Fortunatus.* Je ſuis *heureûx* à vous rencontrer. Il eſt *heureûx* au jeu, en amour. Il a fait un coup *heureux*. Il ne ſuffit pas à un Capitaine d'être ſage & vaillant; il faut encore qu'il ſoit *heureûx*. On dit qu'un homme eſt *heureûx*, lorſqu'il réüſſit dans des entrepriſes où il devoit échoüer; ou lorſqu'un accident imprévû favoriſe ſes deſſeins. Céſar étoit ſi *heureûx* que les actions les plus téméraires lui réüſſiſſoient. Le Cl. Les gens *heureux* ne ſe corrigent guères; ils croyent toujours avoir raiſon quand la Fortune ſoutient leur mauvaiſe conduite. La Roch. S'il eſt vrai que la Fortune n'aime point les vieillards, c'eſt une chôſe étrange qu'un homme ceſſe d'être *heureux*, quand il commence à devenir ſage. Cail.

Heureux, ſe dit auſſi plus particulièrement de celui qui méne une vie tranquille, & paiſible, dans la retraitte; qui jouit du repôs, & du contentement de l'éſprit. *Felix, quietus.* Une ame ſeroit *heureûſe* ſi elle pouvoit ſe refuſer à toutes ſortes de paſſions. S. Évr. Pour vivre *heureûx* il faut faire en ſorte que les autres le ſoient avec nous. Bell.

*Qu'*heureûx *eſt le mortel, qui du monde ignoré,*
Vit content de ſoi-même en un coin retiré! Boil.

Heureûx *qui vit chez ſoi,*
De régler ſes déſirs faiſant tout ſon emploi. La Font.

Heureûx *qui ſatisfait de ſon humble fortune,*
Libre du joug ſuperbe où je ſuis attaché,
Vit dans l'état obſcur où les Dieux l'ont caché.
Racine.

Heureux *qui vit en paix du lait de ſes brebis,*
Et qui de leur toiſon voit filer ſes habits. Racan. Berg.

Heureux, ſe dit auſſi de ce qui a des qualitez éxcéllentes en ſon genre. Nous vivons dans un climat *heureûx*, ſous un régne *heureûx*. Nous avons paſſé d'*heureûx* jours. L'année a été *heureûſe*, abondante, fèrtile.

Heureux, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales, de ce qui eſt éxcéllent, ſurprenant, ingénieux, &c. Il a la mémoire fort *heureûſe*. Un génie fort *heureux*. Un tempérament *heureûx*, une penſée *heureuſe*: une *heureûſe* imagination. N'eſt-ce pas une *heureûſe* imagination, d'avoir transformé ces pleureurs & ces pleureuſes en Prêtres qui chantent au tour du corps? Mlle Daciér. Il eſt *heureûx* en inventions, en éxpreſſions. L'*heûreuſe* éxpreſſion, des Mânes traitez en prophanes! Mlle Daciér. La phyſionomie eſt *heureûſe*. Vous avez trouvé le moment *heureûx*; c'eſt-à-dire, favorable. On dit auſſi, d'*heureuſe* mémoire, en parlant des Princes depuis peu décédez, dont la mémoire eſt encore en vénération.

On dit en ce ſens d'une pointe, d'une ſubtilité d'éſprit, d'une repartie prompte & ingénieuſe, que la rencontre eſt *heureuſe*.

On dit auſſi, qu'un vèrs eſt *heureux*, qu'une rime eſt *heureuſe*, lorſqu'ils viennent fort-à-propos, & qu'on les a fait ſans peine.

Heureux, ſe dit encore de ce qu'on croit être caûſe de quelque bonheur, de quelque avantage. *Fauſtus.* Jupitèr & Mars ſont des Planétes *heureuſes*, on eſt *heureux* de les avoir dans l'aſcendant. Il a trouvé une *heureuſe* occaſion, une *heureuſe* conjoncture, qui a été cauſe de ſa fortune. Les jours *heureux* & malheureux révélez au bon Joſeph.

Heureux, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Qui eſt *heureux* au jeu ne ſera pas *heureux* en femme. C'eſt un homme qui eſt plus *heureux* que ſage, qui réüſſit malgré ſes imprudences. On dit auſſi, qu'il n'eſt *heûreux* que celui qui le croit être. On dit auſſi, qu'un homme eſt né *heureux*, quand il eſt né coëffé. *Heureux* comme un enfant légitime.

HEURLEMENT. Voyez Hurlement.

HEURLER. Voyez Hurler.

HEURt. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Rude choc que font deux corps qui ſont en mouvement, & qui ſe rencontrent. *Illiſus.* Le *heurt* d'un vaiſſeau contre un rochér le fait ouvrir. On le dit auſſi d'un rude cahot. Cet aiſſieu s'eſt rompu par le *heurt* qui a ſouffèrt en ce rude cahot dans cette profonde ornière.

Heurt, ſignifie auſſi le haut d'un pavé, d'une chauſſée, à côté, à droit, & à gaûche, eſt la pente pour l'écoulement des eaux.

HEURTER. v. act. Frapper. (L'*h* s'aſpire.) Et bien des gens prononcent *hurter*. Il ſe dit de deux corps durs qui ſe rencontrent & ſe choquent l'un l'autre. *Impingere in aliquid, allidere.* Si un pot de fèr *heurte* contre un pot de tèrre, il le caſſera. Ce bateau a *heurté* contre la pile d'un pont, & a péri. Ce brâve s'eſt choqué de ce qu'on l'avoit *heurté* en paſſant avec le coude.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *urtare*, ou du Flamand *hurten*, qui viennent du Latin *ortare*, qui ſe trouve dans la Loi Salique en la même ſignification. M. Huet remarque que *hwrd* en langué de Galles ſignifie un beliér, & qu'ainſi *heurter*, qui eſt proprement *arietare*, en vient peut-être.

Heurter, ſe dit auſſi des armées qui ſe rencontrent & qui ſe battent. *Conſerere manus.* En cet endroit les deux partis ennemis ſe *heurtérent*, & s'entre-*heurtérent* rudement.

Heurter, ſignifie auſſi, Frapper à une porte pour ſe faire ouvrir. *Pulſare fores.* On ne *heurte* point à la porte de la chambre du

du Roi, on y gratte. J'ai *heurté* long tems chez vous, on ne m'a point ouvèrt. J'ai *heurté* en maître fort rudement.

On dit auſſi en tèrmes de civilité, J'ai été pluſieurs fois *heurter* à vôtre porte; pour dire, J'ai été pluſieurs fois pour vous rendre viſite, ſans vous avoir pû trouver.

On dit en ce ſens figurément, que Dieu vient ſouvent *heurter* à la porte de nôtre cœur; pour dire, qu'il nous donne ſouvent des grâces & des inſpirations dont nous devons profiter pour nôtre ſalut.

On dit, par manière de Provèrbe, d'un homme qui eſt revenu d'une grande maladie, qu'il a *heurté* à la porte du Paradis.

HEURTER, ſignifie auſſi, Choquer. *Lædere, offendere.* Cette nouvelle entrepriſe *heurte* bien du monde, nuit à beaucoup de gens. Il y a des paradoxes ſi éxtravagans, qu'ils *heurtent* tout-à-fait la raiſon & le ſens commun. La tranſmiſſion du péché originel eſt une doctrine qui nous *heurte* rudement. PASC. Il y a des myſtères dans la religion qui pour être trop ſublimes, ne *heurtent* pas directement la raiſon. HUET, *Ev. d'Av.* N'eſt-ce pas *heurter* l'honnêteté publique que de parler ſi ouvèrtement? MASC.

> *Cette grande roideur des vèrtus des vieux âges,*
> Heurte *trop nôtre ſiécle, & les communs uſages.* MOL.

HEURTÉ, ÉE. part. & adj. *Læſus, illiſus, pulſatus.*

HEURTES. Tèrme de Blâſon. *Globuli ſcutarii & cærulei.* Ce ſont des tourteaux d'azur que quelques Armoriſtes ont ainſi appellez, pour les diſtinguer des tourteaux d'aûtres couleurs.

HEURTEQUIN. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. Les *hurtequins* ſont deux morceaux de fèr battu, qui reſſemblent un peu au heurtoir, & qui ſe placent ſur l'eſſieu d'affût à l'éxtremité de la fuſée, à ſon plus grôs bout en dedans. *Malleolus.*

HEURTOIR. ſ. m. Marteau qui ſèrt à heurter à une porte. *Tudes oſtiarius.* Il eſt fait ordinairement en anneau, ou en forme de conſole renvèrſée. Les honnêtes gens diſent *marteau*, & non pas *heurtoir.*

HEURTOIR, eſt auſſi, en tèrmes d'Artillerie, un morceau de fèr battu fait comme une grôſſe cheville à tête pèrcée qui s'enfonce dans l'épaiſſeur du flaſque du bois d'un affût à canon, & qui ſoutient la ſurbande de fèr qui couvre le tourillon de la piéce. *Bractea ferrea.* On appelle encore *heurtoir* une piéce de bois de 9. piéds de longueur ſur 9. à 10. poûces en quarré, qui ſe place au piéd de l'épaulement d'une batterie au devant des plattes formes.

HEUSAQUAS. ſ. m. Nom propre de peuple. *Heuſaqua.* Les *Heuſaques* ſont une ſorte de Cafres, qui outre qu'ils ſont paſteurs, comme les autres, cultivent auſſi la tèrre, & ſement entre autres une racine appellée *Dacha*, qui contient un ſuc fort & picquant, & qui enyvre, ſoit qu'on la mange, ſoit qu'on boive l'eau où on la fait infuſer. DE LA CROIX, *Relat. d'Afriq. T.* 4.

HÉUSDEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces unies. *Heuſdenum.* Cette ville, qui eſt bien fortifiée, eſt ſituée dans la Hollande, ſur la Meûſe, vis à vis de l'iſle de Bomel, à deux lieuës de la ville de ce nom, & à trois ou quatre de Gorcum, & de Gertruydenbèrg. MATY.

HEUSE. ſ. f. Tèrme qui ſe dit ſur mèr d'un piſton, ou de la partie mobile de la pompe. *Embolus.*

HEWECZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Heveſium.* Elle eſt ſur la Sarwize, à deux ou trois lieuës d'Agria, du côté du couchant, & elle eſt capitale du Comté d'Hervècz, qui eſt entre les riviéres de Zagywa, l'Égérunze, & la Teiſſe, & qui outre ſa capitale n'a rien de conſidérable, que la ville d'Hattwan. MATY.

HEUXTER, ou HOXTER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Huxaria, Hoxaria, Hoxtera*, anciennement *villa Regia.* Elle eſt ſur le Wéſèr, qu'on y paſſe ſur un pont de pièrre, dans l'Abbaye de Corwey en Weſtphalie, environ à une lieuë de la ville de Corwey. L'Empereur Loüis le Débonnaire la donna à cette Abbaye l'an 822. MATY.

HEX.

HÉXACORDE. ſ. m. Tèrme de Muſique. *Hexacordum.* C'eſt un intèrvalle de Muſique, ou conſonance, qu'on appelle *ſixiéme.* Il y a la *ſixiéme* majeure, & la *ſixiéme* mineure, qui ne diffèrent que d'un demi-ton. L'*héxacorde majeur* eſt compôſé de cinq intèrvalles; ſçavoir, de deux tons majeurs, de deux tons mineurs, & d'un demi-ton majeur, & ſa proportion en nombres eſt de trois à cinq. L'*héxacorde mineur* a deux tons majeurs & un mineur, & deux demi-tons majeurs; & ſa proportion eſt de cinq à huit. L'*héxacorde majeur* eſt une ſixiéme parfaite; le *mineur*, imparfaite.

Ce mot eſt Grèc, & eſt compôſé d'ἕξ, *ſex, ſix*, & de χορδὴ, *corda, corde.*

HÉXAÉDRE. ſ. m. *Hexaedron.* Tèrme de Géométrie. C'eſt un des cinq corps réguliers, qu'on appelle auſſi cube. Il eſt compris de ſix quarrez. Un dé à joüer eſt un *héxaedre.* C'eſt tout corps qui a ſix faces, ou côtez.

Le nom d'*héxaedre* eſt Grèc, de ἕξ, *ſex*, & ἕδρα, *ſedes.*

HÉXAGONE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Figure de ſix angles, ou de ſix côtez. *Hexagonum.*

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ἕξ, *ſex*, ſix, & de γωνία, *angulus*, angle.

En matière de Fortification, un *héxagone*, c'eſt une place fortifiée de ſix baſtions.

HEXAMÉRON. ſ. m. On appelle de ce nom des ouvrages, l'un de ſaint Baſile, l'autre de ſaint Ambroiſe, & d'autres encore de quelques Auteurs, tant anciens que modèrnes, qui ſont des Commentaires ou Traitez ſur les prémiérs Chapitres de la Genêſe, & l'hiſtoire de la Création & des ſix prémiérs jours du monde que Moyſe y décrit.

Ce mot eſt entièrement Grèc, ἑξάμερον: il eſt compôſé de deux mots Grècs, ἕξ, *ſix*, & ἡμέρα, en dialecte Dorique ἁμέρα, *jour.* La création & formation du monde ſe fit en ſix jours.

HÉXAMÉTRE. ſ. m. Tèrme Poëtique. *Exameter.* Il ſe dit d'un vèrs Grèc, ou Latin, compôſé de ſix piéds, dont les quatre prémiérs peuvent être indifferemment dactiles, ou ſpondées; le dèrniér piéd eſt néceſſairement ſpondée, & le pénultiéme dactile. Tel eſt celui-ci d'Homère

> Εἰς ὕδωρ μ' ἔρριψας, ἔχει θεὸς ἔνδικον ὄμμα.

Et celui-ci de Virgile,

> *Diſcite juſtitiam moniti & non temnere Divos.*

Les *héxamétres* ſe diviſent en héroïques, qui doivent être grâves & majeſtueux: & en ſatiriques, qui peuvent être négligez comme ceux d'Horace. Les Poëmes Épiques, comme l'Iliade, l'Énéïde, ſont faits de vèrs *héxamétres.* Les Élégies & les Épîtres ſont compôſées de vèrs *héxamétres* & pentamétres. Les vèrs *héxamétres*, ou ſaphiques de Rapin, n'ont pas réüſſi en François, non plus que ceux de Paſſerat, qui vivoit auſſi bien que lui dans le dèrniér ſiécle. PASQ. Étienne Jodelle fut celui qui fit le prémiér eſſai des vèrs *héxamétres* & pentamétres en François, en 1553. par un diſtique qu'il fit ſur les Œuvres d'Olivier de Magny & que Paſquier regarde comme un petit chef d'œuvre. Le voici.

> *Phœbus, Amour, Cypris, veut ſauver, nourrir & orner*
> *Ton vèrs & ton chef, d'umbre, de flamme, de fleurs.*

Paſquier compôſa auſſi une Élégie ſur la même meſure. Mais ce genre de Poëſie ne plût à pèrſonne. La langue Françoiſe n'eſt point propre à faire des vèrs, dont la cadence ne conſiſte qu'en ſyllabes longues & breves. Sans la douceur de la rime, on ne réüſſira jamais ſur quelque meſure que ce ſoit. Voyez le mot VÈRS, ou VÈRSIFICATION. Nous y rapporterons des éxemples de ces vèrs que nos anciens Poëtes ont voulu faire ſur les meſures des vèrs Latins & des Grècs.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ἕξ, *ſix*, & de μέτρον, *menſura, meſure, piéd de vèrs.*

HÉXAMILI, ou XAMILI. ſ. m. Nom corrompu du Grèc, & qui veut dire ſix mille. *Hexamilium, Iſthmus Corinthiacus.* On nomme ainſi l'Iſthme de Corinthe, qui joint la Morée & la Grèce; parceque dans l'endroit le plus étroit, entre le Golfe de Lépante, & celui d'Engia, il n'a que ſix mille pas, ou deux lieuës de largeur. MATY.

HÉXAMILI, eſt auſſi le nom d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Hexamilium*, anciennement, *Lyſimachia.* Elle eſt ſur l'Iſthme, qui joint la Romanie avec ſa preſqu'iſle, auquel elle donne le nom d'Hexamili. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Cordia*, & elle a un Évêché, ſuffragant d'Araclea. MATY.

HÉXAPLES. Voyez ÉXAPLES. C'eſt ainſi qu'il faut écrire *Héxaples*, & non pas *Exaples.* Tous nos Auteurs conſèrvent l'*H.* Voyez Simon, *Hiſt. Crit. de l'Ancien Teſtam. L.* 2. *C.* 5. M. de Tillemont, Mém. pour l'hiſtoire Ecclеſ. Tom. III. p. 510. & ſuiv. Origéne art. VIII. & IX. M. Fleury, &c. Origéne étant de retour d'un voyage qu'il fit à Rome ſous Caracalle, reprit ſes catéchêſes qu'il faiſoit avant ſon départ, & ajouta à ce travail l'étude de l'Écriture. Euſebe, Hiſt. Eccl. L. VI. C. 16. remarque en cet endroit qu'Origéne apprit l'Hébreu, & qu'il commença à ramaſſer les differentes vèrſions des livres ſacrez, & à en compôſer ſes Tètraples & ſes *Héxaples.* Origéne néanmoins n'y travailla pas ſeulement ſous Caracalle, mais ſous pluſieurs de ſes ſucceſſeurs. Il y a même des raiſons de croire qu'il ne les a commencez que ſous Aléxandre, depuis qu'il ſe fut retiré dans la Paléſtine, en l'an 231. & il y a au moins bien de l'apparence qu'il n'a pas achevé plûtôt ſes *Héxaples*, quoiqu'il ait pû faire ſes Tétraples dès ce tems-là. Pour comprendre ce que c'étoit que les

les *Héxaples* d'Origéne, il faut ſçavoir qu'outre la Traduction des Livres ſacrez appellée des Septante, & faite ſous Ptolémée Philadelphe, plus de 270 ans avant J. C. l'Écriture avoit encore depuis été traduite en Grèc par d'autres Intèrprétes. La prémière de ces vèrſions, (mais la ſeconde en comptant les Septante comme on fait) étoit celle d'Aquila, qui la fit vèrs l'an 140. La troiſiéme étoit celle de Symmaque, qui parut à ce que l'on croit ſous Marc Auréle. La quatriéme étoit celle que Théodotion donna ſous Commode. La cinquiéme fut trouvée à Jéricho, la 7e année de l'Empire de Caracalle, 217. de J. C. La ſixiéme fut découvèrte à Nicopolis ſur le cap d'Aitium, en Épire, vèrs l'an 228. Origéne en trouva une ſeptiéme qui ne comprenoit que les Pſeaumes. Nous donnerons des notions plus détaillées de ces vèrſions au mot VERSION.

Origéne, qui avoit eû ſouvent à diſputer avec les Juifs en Égypte & en Paléſtine, remarquoit qu'ils s'inſcrivoient en faux contre les paſſages de l'Écriture qu'on leur citoit des Septante, & qu'ils en appelloient toujours à l'Hébreu. Pour défendre plus aiſément ces paſſages, & confondre les Juifs, en leur faiſant voir que les Septante n'étoient point contraires à l'Hébreu, ou du moins pour montrer par ces différentes vèrſions ce que ſignifioit l'Hébreu, il entreprit de réduire toutes ces vèrſions en un corps avec le texte Hébreu, en ſorte qu'on pût aiſément & d'un coup d'œil confronter ces vèrſions & ce texte. Pour cela il mit en huit colonnes d'abord le texte Hébreu en caractères Hébreux, puis le même texte en caractères Grècs, & enſuite les vèrſions dont nous avons parlé. Tout cela ſe répondoit vèrſet par vèrſet, ou phrâſe par phrâſe, vis à vis l'une de l'autre, chacune dans ſa colonne. Les vèrſions étoient placées en cet ordre, Aquila, Symmaque, les Septante, Théodotion, la cinquiéme & la ſixiéme; ces dèrnières marquées châcune par le chifre de leur nombre. Dans les Pſeaumes il y avoit une neuviéme colonne pour la ſeptiéme vèrſion. Origéne appella cet ouvrage *héxaples*, Ἑξαπλᾶ, c'eſt à dire, ſextuples, ou ouvrage à ſix colonnes, parcequ'il n'avoit égard qu'aux ſix prémières vèrſions Grécques; car la ſeptiéme n'étant que des Pſeaumes, il étoit naturel de n'y avoir point d'égard, & donner à l'ouvrage un nom pris de la forme qu'il avoit plus généralement. Le texte Hébreu n'y devoit pas être compté non plus, parceque c'étoit le texte expliqué par ſes divèrſes Traductions. S. Épiphane l'y comptoit néanmoins, & il appelle cet ouvrage Octaples, à caûſe de ſes huit colonnes. Voſſius a même pretendu, contre M. Simon, p. 13. & 14. que le Texte Samaritain du Pentatéuque y étoit auſſi. Voilà ce que c'étoit que les fameux *Héxaples* d'Origéne.

Pluſieurs Anciens, comme S. Chryſoſtome ſur les Pſeaumes, Philopomes dans ſon héxaméron &c. nous ont conſèrvé des morceaux des *Héxaples* d'Origéne. Quelques modèrnes en ont auſſi ramaſſé les fragmens; entre autres Druſius & le P. Montfaucon, qui les a fait imprimer en deux Tomes à Paris 1713. Il y a joint des Prolégoménes où il explique l'hiſtoire & la forme des *Héxaples*. Outre les Auteurs citez; voyez encore le P. Petau dans ſes Notes ſur Saint Épiphane, Henri Valois dans ſes Annotations ſur Euſébe Hiſt. Eccleſ. L. VI. C. 16. & M. Huet *Origenian. L. I. C. 3.*

HÉXASTYLE. Adj. Tèrme d'Architecture. Qui a ſix colonnes de front. *Hexaſtylos.* Un temple, un portique *héxaſtyle.* Le temple de l'honneur, & de la vèrtu, bâti à Rome par l'Architecte Mutius, étoit *héxaſtyle.*

HEXHAM. ſ. m. Nom propre. C'étoit anciennement une petite ville des Ottadins. *Hexamum*, *Axelodunum.* Ce n'eſt maintenant qu'un village d'Anglетèrre, ſitué dans le Comté de Northumbèrland, ſur la Tyne, près de l'ancienne muraille d'Adrien, au couchant de Newcaſtel. MATY. Béde l'appelle *Hanguſtald.* Voyez Cambden p. 665.

HEY.

HEYDUC. ſ. m. Soldat Hongrois à pied, armé d'un ſabre, & d'une petite hache. *Pedes Hungarus.* Il porte un bonnet garni de plumes, & un habit de livrées du Prince qu'il ſèrt. Les *Heyducs* marchent d'ordinaire à côté du carroſſe. Le mot eſt Hongrois. Quelques-uns écrivent *Heiduque.*

HEYLIGENBERG. ſ. m. Qui veut dire la Montagne Sainte. *Heyligenberga, Mons Sanctus.* C'eſt un château ſitué ſur une montagne, dans le Comté de Furſtenbèrg en Souabe, entre l'Évêché de Conſtance, & le Comté de Koniſeck. Ce château donne ſon nom à ceux de la Maiſon de Furſtenbèrg, qui portent le titre de Princes de Furſtenbèrg Heyligenbèrg. MATY.

HEYPACH, ou HEPPACH. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Heyppachium.* Il eſt dans le Cèrcle de Souabe ſur le Rottam, environ à deux lieües de Bibérac, vèrs le levant. Cette Abbaye a été fondée l'an 1233. par deux Dames, l'une de la Maiſon de Roſenbourg, & l'autre de celle de Laudenbourg.

HEYSANT. Voyez OVESANT.

HHA.

HHATIB. Voyez CHATIB; car c'eſt ainſi qu'il faut écrire, puiſque c'eſt en Arabe un *Kef*, & non pas un *Cha*.

H I.

HI, HI, HI. Sorte d'Intèrjection, qui répétée pluſieurs fois de ſuite ſèrt à faire voir la joye de l'âme par le rire. *Hi, hi, hi,* comme vous voilà bâti. MOL. Je vous demande pardon; mais vous êtes ſi plaiſant que je ne ſçaurois me tenir de rire, *hi, hi, hi.* ID.

H I A.

HIACINTE. Voyez HYACINTE. L'uſage eſt partagé, on écrit aujourd'hui aſſez ſouvent *Hiacinte*, & même Jacinte; ſelon l'étimologie il faut écrire *Hyacinte.*

HIAMUEN. ſubſt. m. Nom propre d'une forteresſe de la Chine, dans la Province de Fokien. *Hiamuenum.* C'eſt un port de mèr ſitué dans une iſle, qui n'eſt pas fort éloignée du continent. *Ambaſſ. de Holl. à la Chine. C. 52.* Cette iſle eſt au midi de Ganhay. Voyez la Deſcription de la Chine par Martini.

HIAOY. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, dans la Province de Xanſi, dont elle eſt la cinquiéme ville. *Hiaoium.* Elle dépend de celle de Fuenchen, & dans ſon voiſinage il y a quantité de bains & de puits, qui reſſemblent en quelque façon à ceux de Pouzzole en Italie. *Ambaſſ. de Holl. à la Chine C. 52.*

HIATUS. ſ. m. Eſt un mot purement Latin, ſignifiant l'ouvèrture de la bouche. Les Poëtes l'ont rendu François pour expliquer un défaut qui ſe trouve quelquefois dans les vèrs: c'eſt quand on met dans le corps du vèrs un mot qui finit par une ſyllabe compôſée ſeulement d'un *e* féminin, ſans qu'il y ait une voyelle enſuite qui la mange, ou en faſſe l'éliſion; car elle ne paſſe que pour demie-ſyllabe dans la meſure du vèrs, & ſi elle n'eſt mangée, elle fait ce qu'on appelle un *hiatus*, qui violente la prononciation. En voici des exemples dans les vèrs ſuivans, qui ſont vicieux,

Aux diſcours du flateur qu'on ne ſe jouë *pas,*
Il vous louë *tout haut, & vous* jouë *tout bas.*

Ma pie *qui des mieux caquette.* TEST. DE SCAR.

Mais elle bat les gens, & ne les paye *pas.* MOL.

Le même défaut ſe rencontre dans les pluriels des noms, des pronoms, des vèrbes, lorſqu'il y a un *e* muet à la dèrnière ſyllabe, comme dans ces vèrs.

. . . . . . *A ces* génies *vigoureux.* THÉOPH.

Ils croyent *que le vin m'ayant gâté l'haleine.* ID.

De meurtre & de ſang ils ayent *couvèrt la tèrre.*

Pour éviter ce défaut il y a des Poëtes qui ne comptent point dans le nombre des ſyllabes du vèrs celle où eſt cet *e* muet, par exemple,

Mais quoiqu'ils n'ayent *pas mis mon cœur dans tes liens.*
T. CORN.

Je pouſſe, & je me trouve en un fort à l'écart,
A la queuë *de nos chiens moi ſeul avec Drécard.* MOL.

Nos anciens Poëtes retranchoient cet *e* dans l'écriture, & marquoient ce retranchement par une apoſtrophe.

Je vous pri' *cependant*
N'être ailleurs prétendans. S. GELAIS.

Et jamais du péché l'adultere viſage
Ne jou' de la vertu [illegible] *le perſonnage,*
Que l'ame revêtu du [illegible] *manteau*
Ne découvre à la fin ſon arcadique peau.

Il y a encore *hiatus* lorſqu'après une voyelle qui ne ſe mange pas, ou après une diphtongue il ſuit une *h* qui n'eſt point aſpirée, comme dans ce vèrs,

J'ai horreur *d'un ſuccès qu'il faut qu'un crime achéte.*

Le vèrs ſeroit bon, & ſans *hiatus*, en mettant, *J'ai* honte *d'un ſuccès &c.* parceque l'*h* eſt aſpirée dans le mot de *honte*. Enfin, parce qu'on ne fait point ſentir dans la prononciation le *t* de la conjonction *&*, il y a *hiatus* lorſqu'elle ſe trouve devant une voyelle, ou une diphtongue, ou une *h* qui n'eſt point aſpirée; les vèrs ſuivans péchent contre cette régle.

. . . . *Et en cent nœuds retors* (le ſèrpent)
Accourcit & *allonge* & *enlace ſon corps.* RONSARD.

Il en eſt de même de quelques autres mots, comme de celuî de *bled* dans ce vèrs de Sarrazin,

Pour ſubſiſter mange ſon bled *en vèrd.*

Le mot de *piéd* n'eſt pas ſi rude, parceque l'uſage eſt de prononcer un *t* à la fin de ce mot quand il eſt devant une voyelle dans un vèrs, & il n'y faut point manquer dans ces occaſions.

L'enfant met piéd *à tèrre, & puis le vieillard monte.*
DE LA FONT.

On appelle auſſi *Hiatus*, dans la Prôſe, auſſi bien que dans la Poëſie, la rencontre de cèrtaines voyelles qui rendent la prononciation rude & choquante. Dans la Prôſe, comme qui diroit, il m'obligea *à a*ller avec lui. *Y-a-il* quelque chôſe que je ne faſſe pour vôtre ſèrvice; Et dans la Poëſie, comme dans ces vèrs de Pybrac,

Dieu en courant ne veut être adoré,
D'un fèrme cœur il veut être honoré,
Mais ce cœur là *il faut qu'il nous le donne.*

Ce concours de voyelles fait un bâillement, un *hiatus* ſi déſagréable à l'oreille, que les Romains, pour l'éviter, faiſoient à l'égard de toutes les voyelles ce que nous faiſons ſeulement à l'égard de l'*e* feminin, c'eſt-à-dire, qu'ils mangeoient toûjours, même en prôſe, la voyelle du mot précédent, comme Cicéron le témoigne dans ſon Orateur. PORT-R.

Dans la prôſe l'*hiatus* n'eſt point une faûte dans les phrâſes reçûës par l'uſage, quoique la prononciation ſoit rude, comme, il *y a*, il *y avoit*, il *y étoit*, il commen*ca à avouer*. Et dans les vèrs les interjections qu'on n'employe que dans la paſſion, & le mot *oui* répété de ſuite ne font point un *hiatus* vicieux.

Ouï, ouï, *je veux parler, & ce deſſein m'améne.*
Ah! il *faut modérer* &c.

HIATUS, dans une piéce de théâtre; c'eſt lorſqu'il s'y trouve une ſçéne, qui n'eſt point liée avec les autres, & qui rompt en quelque ſorte le cours de l'action. Et dans la repréſentation des piéces, c'eſt lorſqu'un ou pluſieurs Acteurs n'entrent point au moment juſte qu'ils devroient, mais qu'ils font attendre ceux qui ſont ſur le théâtre, ou que le théâtre demeure vuide. Ces Acteurs étoient peu attentifs & s'amuſoient derrière le théâtre, ils ont fait je ne ſçai combien d'*hiatus* qui ont fort ennuyé la compagnie & allongé la piéce.

HIATUS, ſe dit encore d'une intèrruption dans une Généalogie, dans une ſuite de générations, lorſque dans une ſuite d'ayeux il en manque un ou pluſieurs qu'on ne trouve point, ni dans l'hiſtoire, ni dans les tîtres. *Interruptio, hiatus.* Ces preuves de huit cens ans ſont impoſſibles, parceque le *hiatus* eſt trop grand. MASC. Vouloir que toutes ces familles ſoyent éxemptes de cet *hiatus*, de ce grand éſpace rempli de vuide, qui te choque ſi fort en celle-ci, c'eſt proprement, au jugement de Sanſonin, & des mieux vèrſez en cette matière demander l'impoſſible, à caûſe des guèrres civiles, des inondations Gothiques, & de l'étrange barbarie, leſquelles ſur le déclin de l'Empire ont boulevèrſé toute l'Europe. ID. Un ſi grand éſpace, un *hiatus* ſi profond, qui ſe trouve entre deux familles. ID.

HIB.

HIBÈRNIE. ſ. f. Ancien nom propre de l'Irlande. *Hibernia.* Voyez IRLANDE.

Ce nom lui vient, ſi l'on en croit les hiſtoires fabuleuſes, de *Hibèr* fils de Gathele & petit fils de Cécrops. Gathele paſſa d'Égypte en Éſpagne, & ſon fils Hibèr en *Hibèrnie*, à laquelle il donna ſon nom. On pourroit dire plus vraiſemblablement qu'il vient de עבר, *eber*, qui ſignifie *trans*, fins, limites. On l'aura donné à ce païs, parceque c'étoit la dèrnière tèrre que l'on connut de ce côté là.

HIBÈRNIEN, ENNE. ſ. m. Nom propre de peuple. *Hibernus, a.* C'eſt ceux qu'on appelle aujourd'hui Hibèrnois, ou Irlandois. Il ne faut dire Hibèrnien, ſi on le dit, qu'en parlant de l'Antiquité.

HIBÈRNOIS, OISE. ſ. m. & f. *Hibernus.* Voyez IRLANDOIS. Il y a cependant des occaſions où il faut dire *Hibèrnois*, & non pas Irlandois; par éxemple, un Philoſophe, un Répétiteur *Hibèrnois.* S. Jérôme dit qu'il avoit vû manger de la chair humaine à des *Hibèrnois*, nation, dit-il, qui habitoit dans les iſles Britanniques.

HIBOU. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Oiſeau nocturne. *Bubo, aſius, nicticorax.* Les ducs, les chathuans, & les choüettes, ſont des

éſpéces de *hibou.* Le *hibou* eſt un oiſeau de mauvais augure. Il a la tête d'un chat, & de grandes griffes fort aiguës. Il ne voit que la nuit. Ses yeux ne peuvent ſouffrir la lumière du Soleil. Il prend les ſouris comme les chats. Quand on le voit par dèrrière, il eſt d'un fort beau plumage tanné, blanc & roux; mais par devant il fait peur. Il a deux plumes ſur la tête qui ſont comme des cornes. Son cri eſt fort lugubre & affreux. Tous les aûtres oiſeaux ſont ſes ennemis. C'eſt en parlant du *hibou* que Boileau a dit,

Des déſaſtres fameux ce Mèſſager fidelle,
Sçait toûjours des malheurs la prémière nouvelle.

Il y en a de trois tailles; de grands comme des chapons, des moyens comme des ramiers, & des petits comme des pigeons. Les anciens donnoient à Pallas un *hibou*; & Chapelle dit en parlant de cette Déeſſe,

Courant par tout le guilledou,
Avec ſon caſque & ſon hibou.

Nous avons encore pluſieurs monnoyes d'Athènes, qui portent d'un côté la tête de Minèrve, & de l'autre un *hibou.* Voyez Nonnius *Græc. Univ. Tab. XIII.* Le *hibou* eſt autant reſpecté aujourd'hui des Tartares, qu'il l'étoit autrefois des Athéniens. *Ambaſſ. des Holland. à la Chine P. II. C.* 13. *p.* 98.

Ce mot, ſelon Guichart, vient peutêtre du mot Chaldaïque אבו, *ibbou*, qui ſignifie la même chôſe, *noctua ſpecies*, dit Geſnèr.

Hibou vient de *Bubo*, qui ſignifie la même chôſe en Latin. PÉRIONIUS.

HIBOU CORNU, CHATHUANT CORNU, ou moyen Duc, *Aſius, Otus.* Aldrovand prétend que les Anciens n'avoient la connoiſſance que d'une éſpéce de *Hibou cornu*, mais que par éxpérience il avoit reconnu qu'il y en avoit de deux éſpéces différentes. Il dit qu'il les a eû vivans, & les avoit fait peindre au naturel; ſçavoir, un grand & un petit. Il rapporte que le grand avoit le champ du pennage plus cendré & plus blanchâtre; & que l'aûtre étoit plus faûve, & d'une couleur de roüille plus lavée. Voici la deſcription éxacte de l'un & de l'aûtre.

Le prémiér, qui eſt le plus grand, a la tête ronde, ainſi que le *hibou*, & la plûpart des oiſeaux de nuit; elle eſt ornée d'oreilles, compôſées de deux cornes de plumes, elle eſt de pluſieurs couleurs différentes; ſçavoir, de cendré, d'un brun lavé & de noir; toute ſa face depuis les ſourcils juſqu'aux naſeaux, & tout ce qui eſt autour des yeux & du béc, eſt d'un cendré blanchâtre. Ce ſont de petites plumes déliées comme des poils dont ſa face eſt toute environnée. Il a les yeux grands, la prunelle eſt noire, le tour jaûne, ſon béc eſt courbé & d'un brun noirâtre, moins courbé toutefois que celui du *hibou*, le champ de ſon pennage eſt cendré, ou pour mieux dire, tîrant à la couleur de roüille un peu claire & lavée, ſemé de taches brunes, dont les unes ſont grandes, d'aûtres menuës comme des points; le dedans des manteaux approchant du ventre eſt mêlé de plumes blanches, dont l'extrémité eſt noirâtre, les grandes pennes ſont embellies de taches larges & obſcures par intèrvalles longs & égaux, dont elles ſont travèrſées. Les ſecondes pennes, qui ſont placées au milieu des manteaux, ſont d'un cendré blanchâtre, tacherées de petites gouttes; celles du troiſiéme ordre qui ſont proches du dôs ſont travèrſées de lignes, ainſi que les grandes pennes, mais elles ſont plus preſſées & plus fréquentes; le long du ventre il y a des taches brunes, qui ſont tirées en long en deſcendant & finiſſent en pointe, le dedans des manteaux & les aiſſelles ſont garnies de plumes argentées, les pennes qui compôſent la queuë qui s'étendent d'une demi paûme au delà de l'extrémité du vol vèrs les deux côtez, ſont d'un cendré de couleur plombée, & au milieu par eſpaces égaux, elles ſont ornées de lignes noires menées de travèrs, comme ſi elles étoient peintes en ondes, ſes ſèrres ſont longues & robuſtes, garnies de beaux ongles noirs & aigus, & beaucoup courbez. Ses jambes ſont pareillement fortes & robuſtes, enfin, toutes ſes parties ſont beaucoup plus grandes que celles de celui duquel nous allons décrire la figure.

La ſeconde éſpéce de *Hibou cornu* eſt plus petite. On pourroit appeller celui-ci Chat-huant fauve, pour établir une différence avec l'autre. Tout le devant de la tête eſt blanchâtre au précédent; en celui-ci elle eſt jaunâtre, & ſes yeux pareillement, ainſi qu'en pluſieurs oiſeaux nocturnes, leſquels ont l'iris d'un jaune fort coloré; la prunelle eſt extrémement noire & très éclatante, les plumes qui ſont à l'endroit des oreilles ſont noires pour la plûpart, & droites, principalement par le devant; ſon béc eſt noirâtre, courbé, & grôs environ comme le doigt, à l'endroit par où il ſort du front, & va finiſſant inſenſiblement en pointe, ce qui ſe voit mieux environ à la troiſiéme partie, qui eſt

eſt l'endroit où il ſe courbe. Il a preſque tout le devant du corps ſemé de taches brunes tirées en long, qui ſont coupées par de cèrtaines plumes blanchâtres qui les travèrſent en croix, ou pour mieux dire, qui compôſent la figure d'un lys, ainſi que la queuë, dont les taches ſont moins fréquentes & mieux formées, & ne ſont pas tant interrompuës, & ſont diſpôſées, tantôt par eſpaces égaux & puis inegaux en partie; elles ſe repondent neanmoins ſur les côtez, & c'eſt ce qui compôſe la difference des lignes, ainſi qu'au *hibou*. Les racines de ſes plumes ſont par tout d'un brun plombé, celles dont le dôs eſt revêtu ſont marquées de taches longues, qui ſuivent ce tuyau; à leurs extremitez & au milieu elles ſont noires, le reſte en eſt blanchâtre & marqué de taches brunes, les pennes des manteaux qui avoiſinent le dôs ont des mailles blanches diſpôſées en long; les jambes & les pieds, ou pour mieux dire, les griffes, ſont couvèrtes de plumes poilicées juſques deſſus les ſerres, leſquelles ſont d'une couleur jaunâtre tirant ſur la rouille, ainſi que tout le champ de ſon pennage, mais particuliérement la partie du deſſous. Celui-ci eſt plus court enjointe que le précédent, & les jambes plus menuës, auſſi bien que les doigts, qui ſont moins charnus; ſes ſerres ſont noires & très-aiguës, mais peu courbées, & preſque droites, la queuë ne paſſe le vol que d'environ un doigt.

GRAND HIBOU. *Eleos* en Grec, *Aluco*, en Latin. Il y en a de deux ſortes; ſçavoir, de la grande & de la petite eſpéce, bien que Belon & quantité d'autres Autheurs ne faſſent mention que d'une.

Le grand *hibou* n'a ni cornes, ni oreilles; mais en recompenſe il a une eſpéce de couronne compôſée de plumes très-menuës, & déliées, qui environnent toute ſa face, & commence au deſſus des yeux, ainſi que des ſourcils fort élevez, & continue de part & d'autre le long des tempes & au deſſous du menton pareillement; elle compôſe un cèrcle parfait, & imite la figure d'un eſcoiffion que portoient autrefois les femmes veuves, & dans le milieu de la concavité de ſes petites plumes, qui s'élevent de part & d'autre, l'on appèrçoit deux yeux enfoncez très-grands, & entièrement noirs, ſans qu'on y voye aucune varieté, comme l'on en voit en ceux qui ont forme d'oreilles. La poitrine & le ventre ſont blanchâtres, & ſemez de taches noires aſſez grandes; ſon béc eſt blanc & très-aigu, auſſi bien que ſes ſerres, ſes jambes & ſes griffes ſont couvèrtes de plumes blanches très-menuës; ſon dôs eſt de couleur plombée, tacheté de marques blanches; tout ſon corps eſt garni d'une ſi grande quantité de plumes, qu'elles le font paroître grôs comme un chapon, bien que habillé il n'ait pas plus grôs de chair qu'un poulet. Son vol eſt ſi grand qu'il ſurpaſſe l'extrémité de ſa queuë; quand il vôle il ne fait aucun bruit, c'eſt ce qui fait qu'il ſurprend les oiſeaux dont il fait ſa proye. Il voit mieux la nuit que le jour, & fait ſa chaſſe environ le point du jour, & le ſoir quelque tems après le ſoleil couché, & tout le jour il ſe tient dans les lieux où il fait ſa retraite ordinaire. Il avale une ſouris ou un petit oiſeau tout d'un coup, parce qu'il a l'ouvèrture du goſier extraordinairement large, & quand il fait la digeſtion de la chair, il vomit la plume & les ôs en une plotte, tout ainſi que l'Alcyon rend les arêtes des petits poiſſons, & le Cormoran les arêtes & les écailles des poiſſons & des huitres.

PETIT HIBOU. *Aluco parvus*. C'eſt l'autre eſpéce. Le petit *hibou* eſt ſemblable en pluſieurs chôſes au précédent, mais il eſt plus petit, & n'a guères plus de corſage qu'un pigeon de colombier; il a tout le devant de la tête environné de plumes blanches qui compôſent une maniére d'eſcoiffion, ou de couronne, ainſi que j'ai dit. Cette couronne eſt bornée par un cèrcle de plumes jaûnes qui les enferme entiérement; ſes yeux, qui ſont extrémement noirs, ont vèrs le coin qui eſt en dedans de l'œil des plumes jaûnes. Son béc eſt blanc & court, & médiocrement courbé; la poitrine, le ventre, le dedans des ailes, le deſſous du croupion & les cuiſſes, ſont couvèrtes de plumes cendrées; le ventre, par les côtez principalement, a de petites marques ainſi que des points noirs, le ſommet de ſa tête & toute la partie de deſſus juſques aux grandes pennes ſont revêtuës de plumes dont la racine & le commencement eſt de cendré obſcur, ou de couleur plombée, le reſte eſt jaune, ou d'une couleur de rouille lavée, châcune des autres pennes eſt diſtinguée en ſon particulier par le milieu le long du tuyau de marques blanches & noires miſes d'ordre les unes après les autres; toute la ſuperficie de l'oiſeau eſt ſémée de quantité de points noirs, les plumes du prémier & ſecond ordre qui couvrent les grandes pennes ſont d'un roux obſcur mêlé d'un peu de cendré clair avec quantité de ces points noirs, dont j'ai parlé, qui ſont placez à leur extrémité; les grandes pennes & les grands couteaux ſont travèrſez de lignes miſes par ordre compôſées des mêmes points, & à leurs extrémitez elles en ſont couvèrtes comme ſi elles en étoient aſpergées, & par le reſte elles ſont ornées de taches fauves & noires, qui les travèrſent ſemblablement avec ordre. La queuë eſt rouſſe, & travèrſée de bandes brunes; les jambes & les griffes ſont hériſſées de poil fauve & rougeâtre. Il a deux doigts devant, & les deux autres derriére. Ils ſont munis d'ongles noirs, qui ſont très-forts & très-aigus.

On appelle figurément *hibou*, un homme bourru, qui fuit la converſation des honnêtes gens, qui vit en retraite chez lui. *Morosus, non sociabilis*. Les femmes regardent un ſçavant comme un *hibou* de Bibliothéque. COM.

On dit auſſi qu'un homme fait le *hibou*, quand il baiſſe la tête, & qu'il ne dit mot dans une compagnie. *Tacitus, taciturnus*.

On appelle auſſi ironiquement une maiſon de campagne vieille & mal propre, ou qui n'eſt pas habitée, une *retraite de hibous*.

H I C.

HIC. adv. & ſubſt. Terme Latin, dont on ſe ſert au Palais, pour marquer à la marge d'un contrat, d'un acte, la clauſe ou l'endroit notable dont on tire avantage, ou induction, afin d'épargner la peine de lire toute la piéce: & l'on dit dans le diſcours, quand on eſt venu à la principale difficulté, au nœud d'une affaire, Voilà le *hic*; pour dire, ce qu'il faut décider.

HICETE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Hiceta*. Nous écrivons *Hicete*, & non pas *Heicetes*, ou *Eicetes*, parceque dans la dèrniere édition de S. Jean Damaſcene, qui parle de ces hérétiques dans ſon Livre des héréſies n. 87. le P. Le Quien a écrit ἱκέται, *Hiceta*.

Le P. Le Quien dans ſes Notes ſur S. Jean Damaſcene T. I. p. 108. dit qu'il ne douteroit point que les *Hicétes* ne fuſſent ceux des Maſſaliens qu'on appelloit *Choreuta*, au rapport de Thimothée P. C. ſi S. Damaſcene ne diſoit que les *Hicétes* étoient Orthodoxes; car, ajoûte-t-il, *Hicéte* & *Euthéte* eſt la même chôſe en Grèc. Théodoret nous apprend auſſi que les Méléciens danſoient dans leurs aſſemblées.

H I D.

HIDE, ou HYDE. ſ. f. Nom de meſure; *Hida, hyda*. C'eſt la quantité de tèrres qu'une charrue peut labourer par an. Ce mot eſt Saxon, les Saxons l'ont porté en Angletèrre, où il eſt fort en uſage. Les tèrres s'y meſurent par *hides*. Ce que nous appellons une métairie, ou une fèrme à deux, trois, ou quatre charruës, les Anglois l'appellent une fèrme de quatre *hides*. Guillaume le Conquerant fit meſurer toutes les tèrres de ſon Royaume, & en fit compter toutes les *hides*.

HIDEUX, EUSE. adj. (L'*h* de ce mot s'aſpire.) Il ſignifie, laid, affreux, difforme, défiguré; qui choque la vûë, qui eſt éffroyable. *Horridus, hiſpidus*. Les ſpectres, les fantômes, apparoiſſent avec des viſages *hideux*. La petite vérole a tellement gâté ſon viſage, qu'il eſt *hideux* à voir. Regardez ces viſages hâves & ces corps *hideux* de playes. VAUG. Avoir l'air *hideux*. BOIL. Vous avez fait de nous un portrait *hideux*. CL. Nous ne reconnoiſſons point la doctrine de la Société ſous le maſque *hideux* dont elle eſt couvèrte dans les Provinciales. LE P. DAN.

Mais le peintre l'a ſi bien fait,
Sec, pâle, hideux, *noir, éffroyable,*
Qu'il ſemble bien moins le portrait
Du bon Lazare, que d'un Diâble. CHAR.

Les Moines *hideux* ont de l'air des gens qui ſortent d'une forge. ID.

Quelques-uns dérivent ce mot de *hydra*, parceque *hideux* ſignifie un *monſtre qui fait peur*.

HIDEUSEMENT. advèrbe. D'une maniére hideuſe. *Horridè, hiſpidè*.

HIDOU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hidulphus*. Saint Hidulfe, que le vulgaire appelle ſaint *Hidou*, étoit né en Baviére, ſelon l'opinion commune. BAILLET, 11e *de Juillet*. Saint *Hidou* vivoit ſur la fin du VIIe ſiecle, & l'on croit qu'il mourut en 707. ID.

HIDRABANT. Voyez GOLCONDE.

HIDROTIQUE. ſ. m. Medicamens ſudorifiques qui en penetrant juſques aux plus profondes parties du corps, ont la vertu d'inciſer, & d'attenuer les humeurs, de ſorte qu'ils entraînent avec eux tout ce qu'ils rencontrent, & le pouſſent à la ſuperficie. *Hidroticus, ſudorificus*. Le chardon bénit, la zédoaire, le gayac, l'angelique, &c. ſont de ce nombre.

Ce mot vient du Grec ἱδρὼς, *ſueur*.

HIDULFE. Voyez HIDOU.

H I E.

HIE. ſ. f. Inſtrument de Paveur, fait d'une piéce de bois ronde, peſante & ferrée par le bout, avec deux anſes aux côtez pour l'élever. *Pavicula*. On s'en ſert pour enfoncer le pavé. On l'appelle autrement *Demoiſelle*. On appelle auſſi *hies*, les billots de bois qui ſervent à enfoncer des pieux.

Ce

Ce mot vient du Latin *hio*, qui ſignifie *pouſſer ſon haleine avec effort* : ce qui ſe fait quand on ſe ſert de la *hie*.

HIEBLE. ſ. f. Plante qui eſt plutôt une herbe qu'un arbre. C'eſt une eſpéce de ſureau qui ne différe du ſureau ordinaire, qu'en ce qu'elle eſt beaucoup plus baſſe, car elle ne croît guére plus haute que trois pieds. *Sambucus.* Sa tige eſt herbeuſe, anguleuſe, moëleuſe en dedans. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du ſureau, mais un peu plus longues, plus pointuës, d'une ôdeur plus forte. Ses fleurs ſont de petits baſſins, ou des roſettes à cinq quartiers, de couleur blanche, odorantes, diſpoſées en umbelles. Après que ces fleurs ſont paſſées, il paroît des bayes rondes, pleines de ſuc, qui deviennent noires en meuriſſant, & qui renferment quelques ſemences un peu longues. Sa racine eſt grôſſe comme le doigt, longue, épanduë au large. Cette plante croît dans les champs. En Latin *ſambucus humilis, ſive ebulus*, C. B. Pinac. 456. Les feuilles d'*hieble* ſont émollientes & réſolutives, on les employe en cataplaſme pour la goutte & pour toutes ſortes de tumeurs. Ses tendrons & ſon écorce purgent. On fait infuſer ordinairement un grôs de ſes graines dans un vêrre de vin blanc : on les exprime un peu, & l'on fait boire le vin aux hydropiques. L'huile exprimée de la ſemence d'*hieble* eſt adouciſſante & réſolutive. Voyez Sureau.

HIELMER. ſ. m. Nom propre d'un lac de la Suéde. *Hielmerus lacus.* Il eſt ſur les confins de la Néricie & de la Sudermanie, entre la ville d'Orebro, & celle de Torſilia. Maty.

HIEMENT. ſ. m. C'eſt en charpenterie le mouvement involontaire d'un aſſemblage de piéces de bois cauſé par l'effort des vents, ou par le branle des grôſſes cloches, comme il arrive aux fléches, & beffrois des clochers. *Hiatus.* C'eſt auſſi le bruit que fait une machine qui éléve un grôs fardeau. On appelle encore *hiement*, la maniére de battre les pieux avec l'engin pour les enfoncer, en guindant la hie par le moyen d'un treuil, & en la lâchant avec une *s.* de fêr en baſcule. *Palorum fiſtucatio.*

HIENTO. ſ. m. & nom propre du lieu où ſont les ruines de l'ancienne ville nommée *Heræum. Hiemum*: Il eſt dans la province de Logudori, en l'iſle de Sardaigne. Maty.

HIER. adv. de tems. La veille, le jour précedent de celui où l'on eſt. *Heri.* Il arriva *hiér* un étrange accident. Je me ſouviens de cela comme ſi c'étoit *hiér*.

Les Poëtes font *hiér* tantôt d'une, & tantôt de deux ſyllabes, ſelon le beſoin du vêrs. L'uſage n'eſt point encore declaré. Cependant il eſt ſi rude quand on ne le fait que d'une ſyllabe, qu'il vaut mieux le faire de deux. Boileau l'a fait de deux ſyllabes.

Mais hièr *il m'aborde, & me ſerrant la main.*

Saraſin le fait d'une ſeule,

Mais à-propos hièr *au Parnaſſe,*
De ſonnets Phœbus ſe mêla.

Racan le fait de deux ſyllabes,

Je ſçai ce qui vous met la puce dans l'oreille,
Je vis hièr *ici le loup qui vous réveille.*

Hier, ſe dit hyperboliquement d'une hiſtoire depuis peu de tems en comparaiſon des anciennes dont on parle. *Nuper.* Cela eſt arrivé *hièr*, en nos jours.

Ce mot vient du Latin *heri*, il eſt formé par la tranſpoſition de l'*i*, & de l'*e*.

Hier. v. act. *Fiſtucare.* (L'*h* s'aſpire.) Terme de Maçons & de Paveurs, qui ſignifie, Enfoncer des pieux ou des pavez avec la hie.

Ce mot en cette ſignification vient du ſubſtantif *hie*, nom de l'inſtrument dont on ſe ſert pour *hier*.

HIÉRAC. Terme de Géographie & de Relations. Il y a en Perſe deux provinces du nom d'*Hiérac*. L'une s'appelle *Hiérac-araſi*, c'eſt l'ancienne Babylonie ; l'autre s'appelle *hiérac-agemi*, les Parthes habitoient autrefois ce païs. Hiſpahan, capitale de toute la Pèrſe, eſt dans l'*Hiérac-agemi*. Voyez Tavernier, tom. 1. l. 3. ch. 1.

HIÉRACITES. Nom d'une ancienne ſecte qui s'éleva peu de tems après l'héréſie des Manichéens. *Hieracitæ.* Leur chef, qui s'appelloit Hiéracas, étoit Egyptien ; & outre la langue de ſon païs il ſçavoit la langue Grécque, & avoit cultivé les belles-lettres. Etant né Chrétien, il s'étoit auſſi appliqué à l'étude des livres ſacrez, dont il avoit une grande connoiſſance ; & il a même écrit des commentaires ſur quelques-uns. Mais abuſant de ſa ſcience, il ſe jetta dans pluſieurs erreurs qu'un grand nombre de Moines d'Egypte embraſſérent. Il nioit abſolument la réſurrection de la chair, prétendant que l'ame ſeule reſſuſcitoit, & qu'ainſi la réſurrection n'étoit que ſpirituelle. Ce ſont les propres paroles de S. Epiphane, qui conjecture qu'il avoit pû emprunter d'Origéne cette erreur. Le même Hiéracas & ceux de la ſecte condamnoient auſſi les nôces, étant dans cette penſée, qu'elles n'avoient été permiſes que dans l'ancien Teſtament, & juſqu'à Jesus-Christ; mais que dans la loi nouvelle il n'étoit plus permis de ſe marier, parceque le mariage étoit incompatible avec le Royaume de Dieu. S. Epiphane rapporte *hæreſ.* 67. les paſſages de l'Ecriture dont cet Héréſiarque ſe ſervoit pour appuyer ſa fauſſe doctrine. Il remarque néanmoins, qu'il n'étoit point dans les erreurs d'Origéne ſur le myſtere de la Trinité, & qu'il croyoit que le fils étoit véritablement engendré du Pére, & qu'il avoit auſſi les mêmes ſentimens que les Ortodoxes touchant le S. Eſprit, ſi ce n'eſt qu'il avoit embraſſé là-deſſus les erreurs des Melchiſédeciens, ſur leſquelles il avoit enchéri, s'appuyant principalement ſur l'autorité d'un faux livre intitulé L'*Anabatique d'Iſaïe*. Hiéracas, qui étoit ſçavant en Grec & en Egyptien, a écrit pluſieurs livres en ces deux langues, & entr'autres un ſur les ſix jours de la création, qu'il avoit rempli de fables & d'allégories ridicules. Il a vécu fort longtems, & ſa vie a été toujours fort auſtére, ne mangeant point de viande & ne beuvant point de vin. A l'égard de ſes Diſciples, la plupart ne mangeoient point auſſi de viande, ils faiſoient profeſſion d'une grande abſtinence ; mais ceux qui ont vécu après lui étoient, ſelon S. Epiphane, de grands hypocrites. Comme il avoit la main trés-bonne pour écrire, il s'étoit appliqué pendant toute ſa vie à copier des livres, & il y réuſſiſſoit parfaitement. Quelques-uns ont dit *Hiéracien*; mais *Hiéracite* eſt mieux.

HIÉRACIUM. ſ. m. Genre de plante qui ne différe de la Dent de lion que par ſes tiges, qui ſont branchuës. Il y a pluſieurs eſpéces d'*hieracium*, & la plupart ſe peuvent employer comme les chicorées & les dens de lion. La plante qui porte ordinairement le nom d'*hieracium* pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, fortes, anguleuſes, de couleur vêrte, obſcure, creuſes, branchuës, revêtuës de quelques commencemens de feuilles. Ses feuilles ſortent preſque toutes de la racine, couchées par terre, découpées, velûës, obtuſes par le bout, tendres, longues comme celles de la dent de lion. Ses fleurs naiſſent aux ſommets des tiges & aux branches, chacune d'elles eſt un bouquet à pluſieurs demi-fleurons jaunes, ſoutenus par un calice compoſé de feuilles en écailles. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences longues, menuës, rouſſes, garnies chacune d'une aigrette ; ſa racine eſt grôſſe, blanche, ſimple, remplie d'un ſuc laiteux amer. Cette plante croît dans les champs & dans les prez. En Latin *hieracium dentis leonis folio obtuſo majus*. C. B. pin. 127. Elle eſt humectante, rafraîchiſſante, & un peu aſtringente. Il y a pluſieurs autres eſpéces d'*hieracium*.

Ce mot vient du Grec *ἱέραξ*, *épervier*, comme qui diroit herbe de l'*épervier*, car on dit que les éperviers s'en ſervent pour éclaircir leur vûë.

HIÉRAPOLIS. ſ. f. Nom propre de pluſieurs villes. *Hierapolis.* L'une étoit une ville Archiepiſcopale de Syrie dans la Cyrrhéſtique, que pluſieurs placent à Alep, comme nous l'avons dit à ce mot. *Hiérapolis* étoit du Patriarchat d'Antioche. On honoroit autrefois Dèrceto, ou Atergatis à *Hiéropolis*. Strabon L. XII. p. 579. L. XVI. p. 748. Pline L. V. C. 23. parlent de cette ville. Pline dit qu'on l'appelloit encore Bambyce, & que ſon nom Syrien étoit Magog. Sur quoi le P. Hardouin remarque qu'elle avoit ce nom de Magog, fils de Japhet, & qu'elle a conſervé ce nom juſqu'ici. Cependant cette ville n'eſt point dans les Terres que l'Ecriture attribuë à Japhet & à ſes deſcendans. Quoi qu'il en ſoit, le même Pére rapporte une médaille d'Antonin Pie de moyen bronze qui lui paroît un monument de la dévotion de cette ville pour Atergatis ; elle porte au revers ΘΕΑC CΥΡΙΑC ΙΕΡΟΠ. Ælien L. XII. Hiſt. Anim. C. 2. dit que c'eſt Seleucus qui la nomma *Hiérapolis*.

Hiérapolis de Phrygie dans l'Aſie mineure, étoit une grande ville voiſine de Laodicée. Leunclavius croit que c'eſt le *Scideſcober* des Turcs, & d'autres *Bambouk-kale*, c'eſt-à-dire, la *tour de ſoye*, & qu'ils la nomment ainſi à cauſe de la blancheur des rochers qui ſont auprès ; ou plûtôt *Hiérapolis* étoit prés de Bambouk-kale de l'autre côté du Lyco, plus prés de ce fleuve que Bambouk-kale, & vis-à-vis de Laodicée. On en voit encore des reſtes. Ce fut une ville Archiepiſcopale du Patriarchat d'Antioche. Le marbre & les eaux d'*Hiérapolis* ont été célébres dans l'antiquité. Voyez Strabon L. XIII. p. 629. Saumaiſe ſur Solin, p. 174. & les voyages de Spon P. I. p. 357. & 358. & P. II. p. 150. & 151.

HIÉRAPOLITAIN, AINE. ſ. m. & f. Citoyen, habitant de Hiérapolis. *Hierapolitanus, a.* Les *Hiérapolitains* de Phrygie avoient pluſieurs temples magnifiques, un fort beau théatre, grand nombre de [illegible] funéraires. On voit encore de ſuperbes

bes reſtes de tous ces édifices. Voyez Spon cité au mot Hiérapolis.

HIÉRARCHIE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Quelques uns prononcent ce mot comme s'il s'écrivoit Gérarchie. Terme de Théologie, qui ſe dit de la ſubordination qui eſt entre les divers Chœurs des Anges. *Hierarchia*. Selon Saint Denys il y a neuf Chœurs, ou Ordres des Eſprits bien-heureux, diviſez en trois *Hiérarchies*.

Ce mot eſt purement Grèc, & ſignifie, *Commandement en chôſes ſacrées*; ou *ſacrée principauté*, de l'adjectif ἱερὸς, & ἀρχὴ, *principatus*; ἱερὰ ἀρχὴ, *ſacer principatus*, *ſacrée principauté*, ou principauté des chôſes ſacrées. Voyez le P. Cellot *L. I. De Hierarchia C.* 2. où il préfère le prémier ſens, après Henri Etienne.

Hiérarchie, ſe dit auſſi ſur la tèrre de la ſubordination qui eſt entre les Prélats, & les autres Eccléſiaſtiques. *Hierarchia*. Le Pape, les Archevêques, les Evêques, les Curez & les Prêtres, compôſent la *Hiérarchie* de l'Égliſe.

Le P. Cellot, Jéſuite Pariſien, a fait un ouvrage en neuf livres de la *Hiérarchie* & des Hiérarques; c'eſt-à-dire, de ceux qui compôſent la *Hiérarchie*, *De Hierarchiâ & Hierarchis L. IX.* Il y diſtingue une *Hiérarchie* increée, & une *Hiérarchie* créée; une *Hiérarchie* céleſte, & une *Hiérarchie* humaine, ou Eccléſiaſtique; & dans celle-ci une *Hiérarchie* de Juriſdiction, une *Hiérarchie* d'Ordre, & une *Hiérarchie* de grâces, qui eſt la plus ſublime.

Il définit la *Hiérarchie* en général, Une Principauté, ou un Commandement, ou une ſupériorité dans les chôſes ſacrées. *Principatus*, ou *Imperium in rebus ſacris*. Il prétend que la *Hiérarchie* exclut tout autre que l'Évêque; qu'on ne peut appeller Hiérarques ni les Prêtres, ni les Diâcres; que Bellarmin & Hallier ſe ſont trompez en cela; que Gèrſon eſt même le ſeul Auteur de nom qui ait donné cette qualité aux Curez, & que Fleſac qui le cite, convient avec pluſieurs autres qu'il faut les appeller Prélats, & non Hiérarques; qu'ainſi Pétrus Aurélius a mal entendu ce que c'eſt que d'être dans la *Hiérarchie*, être de la *Hiérarchie*, & être ſous la *Hiérarchie*. Selon lui, être dans la *Hiérarchie*, ou de la *Hiérarchie*, ſont la même chôſe, & ne ſe peuvent dire que de ceux qui gouvèrnent l'Égliſe, ou qui ont quelque part dans le miniſtère & le gouvèrnement de l'Égliſe. Au contraire, être ſous la *Hiérarchie*, c'eſt être conduit & gouvèrné par la *Hiérarchie*. Cellot prétend que ces trois chôſes, ou ces trois expréſſions, ne diffèrent point; qu'elles ont le même ſens. Il ſe ſèrt de l'exemple d'une Monarchie, que Petrus Aurélius avoit employé, & ſoutient que dans une Monarchie, tous, même les ſujets, ſont dans la Monarchie, de la Monarchie, & ſous la Monarchie; qu'il n'y a que les étrangèrs qui en ſoient exclus, & qu'il en eſt de même de la *Hiérarchie*. A mon ſens, cela tient un peu de la queſtion de nom; l'uſage qui la doit décider eſt pour le P. Cellot; au moins en nôtre langue. Être donc de la *Hiérarchie*, ou dans la *Hiérarchie*, ſelon lui, c'eſt par la conſécration publique & hiérarchique de l'Égliſe être conſtitué pour exèrcer ou recevoir des actes ſacrez. Or tous ces actes ſacrez ne ſont point joints à l'autorité & la ſupériorité: & être ſous la *Hiérarchie*, c'eſt recevoir immédiatement de la *Hiérarchie* des actes hiérarchiques. S. Denys, ou plûtôt le faux Denys l'Aréopagite, définit la *Hiérarchie*, Un ordre ſacré, une ſcience, une action qui repréſente autant qu'elle peut la divinité, & qui par des illuſtrations qui viennent de Dieu monte par proportion juſqu'à la reſſemblance de Dieu; mais, dit Cellot, il ne définit que la *Hiérarchie* créée. Voyez *De Hierarch. & Hierarchis L. I. C.* 2. 3.

La *Hiérarchie* céleſte, ſelon le P. Cellot, comprend celle qui eſt eſt entre les pèrſonnes de la très-Sainte Trinité; celle qui eſt entre J. C. & ſa ſainte Mère, & celle des Anges; & par conſéquent elle eſt partie increée, & partie créée. Voyez Cellot cité L. II.

La *Hiérarchie* humaine, ou Eccléſiaſtique, comprend celle de la loi naturelle, celle de la loi de Moïſe, & celle de la loi Évangélique; & elle eſt toute créée *Id. Ibid. L. III. C.* 1. Dans cette *Hiérarchie* Eccléſiaſtique, la *Hiérarchie* de Juriſdiction eſt un Ordre ſacré dans l'Égliſe, qui par la puiſſance d'une action ſacrée conduit ceux qui lui ſont ſujets à l'obſèrvation des commandemens & à la reſſemblance de Dieu. Voyez Cellot, *Ibid. L. V. C.* 1. La *Hiérarchie* de l'Ordre eſt un Ordre deſtiné au miniſtère du culte divin par une conſécration hiérarchique, & qui par la ſanctification conduit à la reſſemblance de la divinité, & y monte autant qu'il le peut par proportion. Id. *Ib. L. VI. C.* 2. La *Hiérarchie* des Grâces eſt un Ordre ſacré dans l'Égliſe, qui par l'uſage des grâces gratuites conduit les hommes à la reſſemblance de Dieu, & les y fait arriver, autant que la proportion qu'il y a entre Dieu & l'homme le peut pèrmettre. Cellot, *De Hierarch. & Hierarchis L. VIII. C.* 2. Toutes ces expréſſions & ces notions ont paru néceſſaires ici, & ſont du reſſort d'un Dictionnaire.

HIÉRARCHIQUE. adj. Qui appartient à la Hiérarchie, qui la conſerve. *Hierarchicus*. Les Hérétiques ont ſouvent troublé & attaqué l'ordre *Hiérarchique* de l'Égliſe.

HIÉRARCHIQUEMENT. adv. D'une manière hiérarchique. *Hierarchice*. Il n'y a que trouble & confuſion dans les Égliſes qui ne ſont pas gouvèrnées *hiérarchiquement*.

HIÉRARQUE. ſubſt. m. Voyez au mot Hiérarchie, qui ſont ceux que l'on doit proprement appeller *Hiérarques*, tant ſelon Pétrus Aurélius & d'autres, que ſelon le P. Cellot. On donne quelquefois ce nom à quelques Eccléſiaſtiques qui troublent la bonne intelligence qui doit être dans l'Égliſe entre le Clèrgé ſéculièr & le Clèrgé régulièr, & ſe ſèrvent du prétexte de l'honneur de la hiérarchie pour contenter leurs paſſions particulières.

Dans les Liturgies Grècques ce mot de *Hiérarque* veut dire *Prélat*, *Pontife*, le nom de *Prélat* répond parfaitement à celui de *Hiérarque*, ſi on a égard à l'étymologie.

HIÈRE-PICRE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. *Hierapicra*. C'eſt une eſpèce d'électuaire décrit par Galien, compoſé d'aloès, de canelle, de xylobalſame, d'aſarum, de ſpicanard, de ſaffran, de maſtic & de miel. La *hière picre* eſt employée pour purger l'eſtomac, pour lever les obſtructions, pour exciter les mois & les hémorrhoïdes, pour purifier le ſang. Il y a une autre *hière* qu'on appelle *hière diacolocynthidos de Pachius*; à cauſe que la coloquinthe en eſt la bâſe, & que Pachius d'Antioche l'a éprouvée avec un heureux ſuccès en pluſieurs maladies fâcheuſes. Elle eſt compôſée de coloquinthe, d'opoponax, d'ariſtoloche ronde, d'agaric, & de pluſieurs autres ingrédiens. On s'en ſert dans l'épilépſie, dans l'apoplèxie, dans la paralyſie, dans la léthargie, pour faire venir les mois aux femmes, & pour pouſſer l'arrière faix.

Ce remède a été ainſi nommé du Grèc ἱερὸς, *ſaint*, *ſacré*, à cauſe de ſes râres vèrtus, & de πικρὸς, *amarus*, *amèr*, parceque l'aloès qui en eſt la bâſe le rend extraordinairement amèr.

HIÈRES, ou ÈRES. ſ. f. Nom de lieu. *Olbia*, *Area*. Jean Olivier Gaſſendi, & d'autres, croyent que l'ancienne *Olbia*, ville de la Gaule Narbonnoiſe dont Pomponius Méla parle L. II. C. 5. eſt *Eres*, ou *Hières*. Guillaume de Nangi dit *Ahires*, ou *Hires*; aujourd'hui on dit *Hières*. Voyez De Valois, *Not. Gall. pag.* 391.

Les Iſles d'*Hières*. *Inſula Arearum*. On les nomme ainſi parcequ'elles ſont vis-à-vis d'*Hières*. Les Italiens les appellent *Iſole d'Eri*. On les nomme auſſi *Inſula Areenſium*, & *Inſula Aurea*. Méla L. II. C. 7. les met du nombre des Stoechades. Elles ſont dans la Méditèrranée ſur la côte de Provence, entre l'embouchure du Var & Marſeille. Il y en a trois, qui ſont entre les Stoechades & Lérins. Pline, *L. III. C.* 5. Les Anciens les nommoient *Sturium*, *Phœnice*, *Phila*. Nos Cartes Géographiques varient prodigieuſement dans les noms de ces Iſles. Bouche dans ſon hiſt. de Prov. L. 2. C. 7. dit qu'elles ſe nomment *Ribandas*, *Langouſtier*, *Baqueau*.

HIEROCHIPE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Hierocepia*. C'étoit autrefois une petite ville; ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle de Cypre.

HIÉROGLYPHE, ou JÉROGLYPHE. ſ. m. Figure, ou ſymbole myſtérieux, qui ſèrvoit aux Égyptiens à couvrir, & à enveloper tous les ſecrèts de leur Théologie. *Hieroglyphum*. Un *hiéroglyphe*, eſt un emblême, ou un ſigne des chôſes ſacrées. C'eſt Hèrmès, ou Mèrcure Triſmégiſte, qui en eſt l'inventeur. Piérius a écrit un volume pour l'explication des *hiéroglyphes* des Anciens. Il y a des *hiéroglyphes* dans la Théologie Payenne, dans la Juifve, & dans la Chrétienne, parceque ce ſont ſeulement des images des chôſes divines, ſacrées, & ſurnaturelles, comme les ſymboles le ſont des chôſes ſenſibles & naturelles. Le P. Cauſſin a fait un livre ſur les *hiéroglyphes* des Égyptiens. Le P. Kirkèr a prétendu donner l'explication de quelques *hiéroglyphes*. Les chôſes ſacrées, dit Hippocrate, ne doivent être communiquées qu'aux pèrſonnes ſacrées. C'eſt pour cela que les anciens Égyptiens ne communiquoient que par une eſpèce de cabale aux Prêtres du Soleil, & à ceux qui devoient ſuccéder à la couronne, ou au miniſtère, les ſecrèts de la nature, & les particularitez de leur hiſtoire, & leur morale. De là vint parmi eux l'uſage des *hiéroglyphes*, ou figures myſtérieuſes, ſous leſquelles ils cachoient leur politique & leur morale. Spon, *Rech. d'Ant. p.* 121.

HIÉROGLYPHIQUE. adj. m. & f. Qui contient un hiéroglyphe. *Hieroglyphicus*. On trouve encore pluſieurs obéliſques & tombeaux, qui ſont chargez de caractères, & de figures *hiéroglyphiques*.

Il eſt auſſi ſubſtantif, & alors il ſignifie la même chôſe qu'hiéroglyphe.

Ce mot eſt purement Grèc, & eſt compôſé de ἱερὸς, *ſacer*, *ſacré*, & de [illegible], *ſculpo*, graver.

HIÉROGRAMMATÉE. ſ. m. Nom que les anciens Égyptiens donnoient

donnoient aux Prêtres qui préſidoient à l'éxplication des myſtères de la religion & aux cérémonies. *Hierogrammateus.* Les *Hiérogrammatées* inventoient & écrivoient les hiéroglyphes & les livres hiéroglyphiques, & ils les éxpliquoient, auſſi bien que toute la doctrine de la Religion. Si l'on en croit Suidas, ils étoient auſſi devins; au moins, il rapporte qu'un *Hierogrammatée* prédit à un ancien Roi d'Égypte qu'il y auroit un Iſraëlite plein de ſageſſe, de vèrtu, & de gloire, qui humilieroit l'Égypte. Ils étoient toujours auprès du Roi, pour l'aider de leurs lumières & de leurs conſeils; ils ſe ſèrvoient pour cela de la connoiſſance qu'ils avoient des aſtres & des mouvemens du ciel, & de l'intelligence des livres ſacrez, où ils s'inſtruiſoient eux mêmes de ce qu'il y avoit à faire. Ils étoient éxempts de toutes les charges de l'État; ils en étoient les premières pèrſonnes après le Roi, & portoient même auſſi bien que lui une éſpéce de ſceptre en forme de ſoc de charuë. Ils tombèrent dans le mépris ſous l'Empire des Romains.

HIÉROLOGIE. ſ. f. Diſcours ſur des chôſes ſaintes; Bénédiction. *Hierologia.* Il ſe dit plus particulièrement de la Bénédiction nuptiale chez les Grècs. On le dit auſſi en parlant des bénédictions nuptiales qui ſe font chez les Juifs. Voyez Selden; *Uxor Hebr.* L. II. C. 12.

HIÉRÔME. Voyez JÉRÔME.

HIÉROMNÉMON. ſ. m. Nom d'un Officiér de l'Égliſe Grécque. *Hieromnemon.* C'étoit un Diâcre, dont la principale fonction étoit de ſe tenir dèrrière le Patriarche, dans les cérémonies, de préparer & de lui montrer les prières & oraiſons qu'il devoit dire. C'étoit encore lui qui revêtoit le Patriarche de ſes habits Pontificaux, & qui aſſignoit les places à ceux qui avoient droit d'être autour de lui, quand il étoit dans ſon thrône, comme font les Maîtres des cérémonies chez le Pape. Si l'*Hiéromnemon* étoit Prêtre, comme il arrivoit quelquefois, il ne rendoit point au Pape, comme le Diâcre, le ſèrvice de l'habiller & de lui mettre les habits Pontificaux. Diacre, ou Prêtre, il avoit ſous lui un Officiér qu'on nommoit *Caſtriſius.* Il avoit auſſi la garde du livre nommé *Contacion*, ou Livre d'Ordination; & de celui qu'on nommoit *Enthronianiſme*, & qui étoit apparemment une éſpéce de Cérémoniel contenant les cérémonies de l'Ordination de l'Évêque, & la manière de l'introniſer, ou de le placer ſur ſon ſiége. Voyez Codin *De Offic. C. I.* & la Note 26. du P. Goar ſur ce chapitre.

Ce mot vient d'ἱερὸς, ſacré, & μνήμων, qui avèrtit, qui fait ſouvenir. Ce nom fut donné à cet officiér, parceque c'étoit lui qui, comme nous avons dit, montroit au Patriarche les Oraiſons qu'il devoit dire.

HIÉRONYME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hieronymus. Hieronyme*, Roi de Sicile, ſe déclare contre les Romains. BOSSUET. Il faut dire Jérôme, quand on parle de Saint Jérôme Père de l'Égliſe. Saint *Hiéronyme*, ou même Saint Hiérôme ſeroit ridicule, en prononçant l'*ie* comme on fait à la fin des mots Chanceli*ér*, bourſi*ér*, ſangli*er*, ſanctifi*ér*.

HIÉRONYMITES, ou JÉRONYMITES. ſ. m. *Hieronymita.* C'eſt une éſpéce de Religieux qu'on appelle Hèrmites de S. Jérôme. Ils ſuivent la régle de Saint Auguſtin, & ſont habillez d'un gris tanné. Il y a de ces Religieux en Éſpagne, en Italie; & même en France, comme à Saint Quentin de Vèrmandois. Voyez encore JÉRONYMITE.

Ce mot vient du Grèc ἱερὸς, *ſacer*, *ſacré*, & de ὄνομα, *nomen*, nom.

HIÉRONIMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à S. Jérôme. Le Martyrologe *hiéronymique.* CHAPELAIN, *Mart. T. I. p.* 194. C'eſt à dire, Martyrologe de S. Jérôme, dont nous parlerons au mot MARTYROLOGE. Les éxemplaires *hiéronymiques* de Corbie & de S. Vandrille. ID. p. 281. ce ſont des manuſcrits du Martyrologe de S. Jérôme qui ſont dans ces Abbayes.

HIÉROPHANTE, ou JÉROPHANTE. ſ. m. Nom d'un Prêtre chez les Athéniens. *Hierophantes*, *Hierophanta.* L'*Hiérophante* étoit proprement le Prêtre de la Déeſſe Hécate; ou l'on ne donnoit ce nom aux Prêtres, que lorſqu'ils faiſoient les ſacrifices de cette Déeſſe, ou ſeulement par rapport à elle. Saint Jérôme dit que les *Hiérophantes* éteignoient en eux les feux de l'impureté en beuvant du ſuc de ciguë, ou même qu'ils ſe faiſoient éunuques. Appollodôre Livre Des Dieux dit que le *Hiérophante* avoit coutume de ſonner une cloche à Athènes. C'étoit lui qui enſeignoit les chôſes ſacrées & les myſtères à ceux qu'on initioit, & c'eſt de là qu'il prenoit ſon nom. Pour cela encore on le nommoit *Prophète.* Il avoit ſous lui des Officiérs, qui faiſoient la même chôſe, ou qui l'aidoient en cela, & qu'on nommoit auſſi *Prophètes* & *Exégétes*; c'eſt à dire, éxplicateurs des chôſes ſacrées. L'*Hiérophante* ornoit les ſtatuës des Dieux, & les portoit dans les cérémonies. Voyez les Notes de Swèrtius ſur le Ch. X. du Traité de Jér. Magius ſur les cloches; Saumaiſe ſur Solin p. 570. 571.

Ce mot vient de ἱερὸς, *ſaint*, *ſacré*; & de φαίνω, *je parois.*

HIÉROPHANTRIE. ſ. f. Femme du *Hiérophante*, & Prêtreſſe de la Déeſſe Hécate. *Hierophantria.* Voyez les Notes de Saumaîſe ſur Lampridius p. 179. & 180. de l'*hiſtoria Auguſtæ Scriptores.*

HIÉROPHYLAX. ſ. m. Nom d'Office dans l'Égliſe Grécque. Gardien des chôſes Sacrées, Sacriſtain. *Hierophylax.*

Ce nom eſt compôſé de ἱερὸς, ſacré, & φύλαξ, garde, gardien, de φυλάττω, Je garde.

HIÉROSCOPIE. ſ. f. Tèrme de Divination. *Hieroſcopia.* La *Hiéroſcopie* conſiſtoit à conſidérer les victimes & tout ce qui arrivoit durant le ſacrifice.

Ce mot vient de ἱερὸς, *ſacré*, & de σκοπέω, *je conſidère.*

HIERRO. Voyez FER, l'iſle de Fèr. Ce mot eſt purement Éſpagnol, & nous ne nous en ſèrvons jamais. Nous diſons l'iſle de Fèr, & non pas l'iſle d'*Hierro*, mais ſuppoſe qu'on veuille l'employer, il faut dire *Hièrro*, & non pas *Hiéro*, comme Maty.

HIERSON. Voyez HÉRISON.

HIERSPÈRG. ſ. m. Nom propre d'un village de la Franconie. *Hierſperga.* Il eſt chèf d'un Comté qui porte ſon nom, & ſitué dans l'Évêché d'Aichſtet, dont il dépend, vèrs les frontières de la Bavière. MATY.

HIÉRUSALEM, ou plutôt JÉRUSALEM. Car c'eſt ainſi qu'il faut prononcer; & même qu'il faut écrire, ſans mettre d'*H* au commencement. C'eſt dans des ſiécles d'ignorance que cette *H* s'eſt introduite en ce mot; à caûſe de la reſſemblance de ſon commencement avec ἱερὸς, mot Grèc, dont on a cru faûſſement que Hiéruſalem étoit formé. Mais aujourd'hui tout le monde en François & tous les gens médiocrement habiles en Latin, écrivent *Jéruſalem*, *Jeroſolima*, *&c.* Voyez donc JÉRUSALEM.

HIÈSMES. ſ. m. & Nom propre d'une petite ville de France. *Hieſma*, *Oximus*, *Oximi*, *Uxoma*, *Uxuma.* Elle eſt dans la Normandie, à trois lieuës de Sèès, & à ſept d'Alençon, du côté du nord. MATY. L'Évêque de Sèès eſt quelquefois appellé Évêque d'*Hièſmes* dans l'Antiquité. Voyez de Valois, *Not. Gall.* Ce qui a fait croire au P. Sirmond que *Hièſmes* avoit été le ſiége de cet Évêché; mais Hadrien de Valois, *Not. Gall. p.* 395. *&* 396. *&* 495. remarque que les Évêques ſont quelquefois appellez du nom du lieu où ils font leur réſidence, quoique ce ne ſoit point celui de leur ſiége; & il en apporte des éxemples. Cet Auteur dit *Hièſmes*, ou *Exmes.*

HIÊſMOIS, OISE. ſ. m. & fém. Qui eſt d'Hièſmes. *Oximenſis*, *Oximus.*

HIÊſMOIS. ſ. m. Nom de contrée. Tèrritoire d'Hièſmes. *Oximenſis pagus*, *Oxmiſus*, dans les Capitulaires de Charles le Chauve; *Oxonenſis*, dans ceux de Charlemagne; ailleurs, *Oximenſis Comitatus.* On trouve auſſi *Oſſimenſis* pour *Oximenſis*; & *Oſiſmia.* Le païs d'*Hièſmois*, ou l'*Hièſmois*, s'étendoit entre le tèrritoire d'Alençon & celui de Domfront. Autrefois il comprenoit celui d'Alençon & celui de Sèès. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 395. & 495.

H I G.

HIGH-CROSSE. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville des Covitains. *High-Croaſſa*, *Vennones*, *Vennonæ.* Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un village d'Anglètèrre, ſitué dans le Comté de Leiceſtèr, au midi de la ville de ce nom.

HIGUÉRA. Village de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Higuera.* Il eſt au nord de Lucar la Major. On voit près de ce lieu les ruines de l'ancienne *Nertobrica*, petite ville de l'Éſpagne Bétique.

H I L.

HILAIRE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Hilaire*, Évêque de Poitiers, l'une des grandes lumières de l'Égliſe des Gaûles, étoit né à Poitiérs de parents qualifiez & conſidérez dans la Province; mais engagez dans les ténèbres du paganiſme. Il y renonça, & fut baptiſé, après s'être convaincu de la vérité dans la lecture du Nouveau Teſtament. Il fut fait Évêque de Poitiers en 352. ou 354. ſoutint la vérité contre les Ariens dans le Conciliabule de Béziers en 358. il y fut dépôſé, & éxilé la même année en Phrygie par l'Empereur Conſtance. Il y défendit ſi vivement la foi Catholique, que les Ariens le firent renvoyér dans les Gaûles. Il y revint en 360. & y ſoutient encore de continuels combats qui durèrent juſqu'à deux ans environ avant ſa mort, qui arriva à ce que l'on croit le 13e de Janvier de l'an 367. ſept ans après ſon retour d'éxil. Saint *Hilaire*, Évêque d'Agde, gouvèrna cette Égliſe depuis l'an 429. juſqu'en 449. qu'il mourut. Il préſida au Concile de Riez en 439. & au premiér Concile d'Orange en 441.

Hilaire ſe dit encore pour *hilare*, *hilarus.* Auſſi Saint *Hilaire*, ſucceſſeur de S. Léon & Pape depuis 461. juſqu'en 467. s'appelloit *Hilarus*, *Hilar*, ou plutôt *Hilare*, & non pas *Hilarius*, quoiqu'on l'appelle en François *Hilaire.*

HILAIRE. Voyez HILIER.

HILARIES.

HILARIES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête, qui ſe célébroit tous les ans à Rome le 8ᵉ devant les Calendes d'Avril, c'eſt à dire, le 25ᵉ Mars, en l'honneur de la Mère des Dieux. *Hilaria, orum. Hilaris dies.* Les *Hilaries* ſe célébroient avec beaucoup de réjouïſſance & de pompe. Châcun alors s'habilloit comme il lui plaiſoit, & prenoit les marques de quelle dignité il vouloit. Les Romains avoient pris cette fête des Grècs, qui la nommoient ΑΝΑΒΑΣΙΣ, *Aſcenſus*; ils paſſoient la veille en pleurs & en lamentations, & la nommoient ΚΑΤΑΒΑΣΙΣ, *Deſcenſus*. Enſuite les Grècs prîrent des Romains le nom d'ΙΛΑΡΙΑ, comme il paroît par Photius dans les extraits de la vie du Philoſophe Iſidôre. *Joan. Roſinus Antiqq. Roman. L. IV. C. 7.* Turnèbe *Adverſ. L. XXIV. C. 45.* Caſaubon ſur Lampridius *Hiſt. Aug. Script. p. 167.* & Saumaiſe ſur Favius Vopiſcus. *Ib. p. 345.* traitent des *Hilaries*.

Caſaubon prétend qu'outre cette ſignification particulière *Hilaries* ſe diſoit encore de tous les jours de fête, & ſolemnels, ſoit que ce fût une ſolemnité publique, ſoit que ce ne fût qu'une fête particulière & domeſtique. Saumaiſe ſoutient que non.

Triſtan T. I. p. 482. diſtingue *hilaria*, & *hilaria*. *Hilaria*, dit-il, étoient les réjouïſſances publiques, comme *hilaria* les prières que l'on faiſoit en conſéquence de ces réjouïſſances, même les particulières, comme quand quelqu'un ſe marioit, ou qu'une femme accouchoit d'un fils. Les publiques duroient pluſieurs jours, & tant que ces fêtes duroient, il y avoit tréve de tous deüils & cérémonies funèbres. Voyez Saint Maxime ſur la ſixième Épitre du faux Denys Aréopagite, & la paraphrâſe de Georges Pachymère.

Ces fêtes fûrent prémièrement inſtituées en l'honneur de la Mère des Dieux, diſent Macrobe L. I. C. 10. & Lampridius en la vie d'Aléxandre Sévère, apparemment pour marquer leur joye de la naiſſance de leurs Dieux. *Triſtan, T. I. p. 482. & T. II. p. 566.* Les *Hilaries* ſe célébroient à Hiérapolis en l'honneur de Cybèle, comme Damaſcius nous l'apprend.

HILARÔDE. ſ. m. Tèrme de Muſique & de Poëſie. Nom propre d'une éſpéce de Poëte chez les Anciens *Hilarodus*. C'étoient chez les Grècs des Poëtes qui chantoient des vèrs moins libres que les piéces Ioniques; mais gayes & plaiſantes. Ils paroiſſoient vêtus d'un habit blanc, couronnez d'or; d'abord ils portoient des ſouliérs, enſuite ils prîrent plûs que de la chauſſure appellée *crepida*, qui ne conſiſtoit qu'en une ſemelle, liée deſſus le piéd avec des couroyes. Les *Hilarodes* ne chantoient pas ſeuls. Ils avoient un jeune enfant, ou une fille, qui les accompagnoit en jouant de quelque inſtrument. On les introduiſit enſuite dans les Tragédies, comme on introduiſit les Magôdes dans les Comédies. Scaliger traite de ces Poëtes au I. L. de ſa Poëtique Ch. 52. Les *hilarodes* fûrent dans la ſuite appellez Simodes, du nom d'un Poëte nommé Simus, qui excella dans ce genre de poëſie.

Ce mot vient de ἱλαρὸς, *joyeux, agréable*, & d'ᾠδὴ, *chant, chanſon.*

HILARODIE. ſ. f. Piéce de vèrs faite, ou chantée par ceux qu'on nommoit Hilarodes. *Hilarodia.* Scaligèr prétend que l'*hilarodie*, l'hilarotragédie, la Phlyacographie, & la fâble Rhintonique, ſont les noms d'une même chôſe.

HILARO-TRAGÉDIE. ſ. f. Piéce dramatique mêlée de tragique & de comique, où de ſérieux & de plaiſant, ou de ridicule. *Hilarotragedia.* Scaliger *Poët. L. I. C. 52.* prétend que l'*hilarotragedie* & l'hilarodie, ſont la même chôſe. D'aûtres ont cru que l'*hilarotragédie* étoit à peu-près ce que nous appellons Tragicomédie, ou une Tragédie dont la cataſtrophe eſt heureuſe, & fait paſſer le Héros d'un état malheureux dans un état fortuné. D'aûtres enfin croyent que c'étoit, comme nous l'avons dit, un mélange de tragique & de comique, de chôſes ſérieuſes & d'aûtres ridicules. Ce dèrniér ſentiment eſt le plus commun & le plus vraiſemblable. Suidas dit que Rhinton fut l'inventeur de ces ſortes de piéces. On les appella en éffet *Rhintonica fabula*. Outre Scaligèr, voyez Athénée L. XIV. & la Pratique du Théâtre par l'Abbé d'Aubignac L. II. C. 10.

HILARUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hilarus.* Du nom *Hilarius*, parcequ'il eſt plus connu & plus uſité, nous avons fait *Hilaire*; mais pour celui d'*Hilarus*, l'uſage ne l'a point changé, parcequ'on ne le dit prêſque jamais dans l'uſage ordinaire. *Hilarus* Diacre fut Légat au II. Concile d'Éphêſe, & s'oppoſa à la condamnation de Flavien, en diſant *Contradicitur*: & cette oppoſition du Légat du Saint Siége contre prêſque tous les Évêques a fait qu'on a appellé dans tous les ſiécles ce Concile, Le brigandage d'Éphêſe.

HILDEBERT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hildebertus*. *Hildebèrt* de Lavardin Archevêque de Tours, diſciple de Bérengèr dans l'XIᵉ ſiécle, écrivit contre lui. *Hildebèrt* Archevêque de Mayence vèrs l'an 930 étoit Duc de France & frère de l'Empereur Conrad. Il écrivit la vie de quelques Saints, mais on écrit & on prononce *Childebèrt*, quand on parle de ceux de nos Rois qui ont porté ce nom, *Childebertus*. Le prémiér Roi de France qui a porté ce nom étoit Roi de Paris & fils de Clovis I.

Ce nom de *Hildebèrt* eſt compôſé de deux mots de la langue Tudeſque, *helde*, qui veut dire *Héros*, & *beorht*, qui ſignifie *illuſtre*, puis en ajoutant un *c*, ou un *k*, qui eſt la prémière lettre du mot Allemand, qui veut dire Roi, on a fait le nom de *Childebert*.

HILDEMER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hildemarus*. Le Vénerable *Hildemèr* eſt le prémiér des trois fondateurs de l'Abbaye d'Arrouaiſe près de Bapaûme au diocêſe d'Arras. Les deux aûtres fûrent Conon, depuis Cardinal, Évêque de Paleſtrine, & Roger Laïque. Chastelain, *Mart. T. I. p. 233.*

HILDÉRIC. Nom propre d'homme. *Hildericus*, *Childericus*. *Hildéric* qu'on nomme auſſi Huneric, étoit petit fils de Genſeric, & fils d'Hunerique & d'une fille de l'Empereur Valentinien III. Cet *Hilderic* fut Roi des Goths vèrs l'an 523. mais il s'en fit mépriſer par ſa douceur, & fut obligé par l'artifice de Gilimèr de quitter le trône. Aujourd'hui on écrit & on prononce *Childeric*, quand on parle de ceux de nos Rois qui ont porté ce nom. Le *c* n'appartient pas proprement à ce nom, on l'a ajoûté de même qu'à pluſieurs aûtres noms, comme à ceux de *Clovis*, de *Chilpéric*, &c. ce *c*, ou ce *k* eſt la prémière lettre du mot *Cyning*, qui veut dire Roi dans les langues du nord, aujourd'hui on dit *König* en Allemand dans le même ſens. Trois Rois de France ont porté le nom de *Hilderic*, ou *Childeric*, le prémiér fut prédéceſſeur de Clovis I. le ſecond étoit fils de Clovis II. le troiſième eſt le dèrnier Roi de la prémière race, dite des Mérovingiens. Il y en a qui confondent les noms de *Hilderic* & de *Hilpéric*, ce qui eſt venu de la reſſemblance qu'il y a entre le D & le P, dans l'écriture: il y a cependant de la différence entre ces deux noms.

Le nom de *Hilderic* eſt compôſé de deux mots Tudeſques, *bilde*, qui veut dire *déſir*, & *ric*, qui ſignifie *Royaume*.

HILDESHEIM. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la baſſe Saxe, en Allemagne. *Hildeſia*, *Hildesheimum*. Elle eſt ſituée dans l'Évêché d'*Hildesheim*, ſur la rivière d'Innèrſte, qui la ſépare en vieille & nouvelle ville. *Hildelsheim* eſt aſſez grande, bien bâtie, & fortifiée. Elle eſt Impériale, & elle embraſſa la Confeſſion d'Auſbourg l'an 1543. Il y a pourtant des Catholiques Romains, qui ſont en poſſeſſion de l'Égliſe Cathédrale; les Jéſuites y ont auſſi un Collége. Maty. Les Magiſtrats, quoique Luthériens, reconnoiſſent l'Évêque pour leur Seigneur & Prince, & lui font ſérment de fidélité, à condition qu'ils ſeront maintenus en leurs franchiſes & privilèges. Heis.

L'Évêché d'*Hildesheim*, *Hildesheimenſis Epiſcopatus*. Petit État du Cèrcle de la Bâſſe Saxe, en Allemagne. Il eſt entre les Duchez de Lunebourg & de Brunſwick, & peut avoir quinze lieuës d'orient en occident, & douze dans ſa plus grande largeur du nord au ſud. Il eſt baigné par les rivières de Leyne & d'Innèrſte. Son tèrroir eſt fort fèrtile, & ſes lieux principaux ſont Peine, Sarſtéde, Bruggen, & Alvéde. *Hildesheim*, qui lui donne le nom, ſe gouvèrne en ville Impériale. Cet Évêché, ſuffragant de Mayence, fut fondé par Charlemagne dans le bourg d'Eltze, & transferé à *Hildesheim* par Louïs le Débonnaire l'an 814. L'Évêque d'*Hildesheim* poſſède encore un petit païs, qui eſt au midi de l'Évêché. Maty.

Le prémiér Évêque d'*Hildesheim*, nommé Gunthèr, mourut l'année 835. Heiss, *hiſt. de l'Emp. L. VI. C. 6.* Le quarante ſixième, qui fut le Duc Jean IVᵉ de Saxe Lawembourg, eut une cruelle guèrre à ſoutenir contre le Duc de Brunſwick, qui lui enleva plus de la moitié de ſon Évêché. Ce qui lui reſta fut nommé *Le moindre Evêché*; & ce que le Duc de Brunſwick avoit pris, *Le plus grand Evêché*. Mais en l'année 1629. il intèrvint une Sentence de la Chambre Impériale de Spire portant que le plûs Grand Évêché ſeroit reſtitué à l'Évêque. Et par une Tranſaction paſſée en 1643. entre l'Évêque & les Ducs de Brunſwick, & confirmée par les Traitez de Weſtphalie, prêſque toutes les tèrres de l'Évêché occupées par la Maiſon de Brunſwick, lui ſont demeurées en propre, & l'Évêque n'y a profité que de neuf Monaſtères, appartenans aux Catholiques, qui ont été remis ſous ſa Juriſdiction, outre ce dont il ſe trouvoit en poſſeſſion. Id. Voyez encore Imhoff, *Notit. Imp. L. III. C. 11.* On ne ſçait pas préciſément l'année que l'Évêché d'*Hildesheim* fut fondé; mais Gonthier, qui en fut le prémiér Évêque, mourut en 835.

HILDESHEIM. Autre petite ville ou bourg d'Allemagne. *Hildesheimum*. Ce lieu, ſitué ſur la rivière de Kill, à cinq lieuës au deſſus de Kylburg, eſt Chéf d'un des Bailliages de l'Archevêché de Trèves, enclavé dans le Comté de Manderſcheyd. Maty.

HILDEVERT. ſ. m. & nom propre d'homme. *Hildevertus*, *Ildevertus*, *Ilduertus*, & ſelon Baillet *Hildebertus*, & *Dulcvertus*. Je ne trouve que les trois prémiérs dans les Bollandiſtes. C'eſt un Saint Évêque de Meaux, Patron de la ville de Gournai en Normandie. *Hildebèrt*, que nous prononçons *Hildevert*, nous eſt beaucoup moins connu par l'hiſtoire de ſa vie que par la cé-

lébrité de ſon culte. Il floriſſoit environ l'an 680. ſelon le P. Papebrock ; *Acta Sanct. Maii T. VI. p. 712.*

HILÉLE. ſ. m. & f. Nom d'une nation Arabe. *Hilelus, a.* Le païs ou l'habitation d'Aca, dans la Numidie, appartient aux *Hiléles*, qui eſt une race d'Arabes, qui entra dans l'Afrique ſous le régne du Caliſe de Carvan. Pluſieurs de ces Arabes ont bâti des maiſons comme les Bérébères, & ſe ſont alliez avec les peuples du lieu, & ceux qui èrrent par les campagnes les reconnoiſſent pour Arabes, quoique les uns & les autres ſe prennent pour anciens Africains, & ne ſçachent pas qu'ils viennent de l'Arabie déſerte, parcequ'outre l'antiquité de leur origine, ils n'ont aucune connoiſſance des lettres & ont vieilli dans cette opinion. Marmol, *L. VII. C.* 8.

HILIÉR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hilarius.* S. Florentin & S. Hilaire, que le vulgaire nomme S. *Hiliér*, fûrent du nombre de ceux qui répandîrent leur ſang en Bourgogne pour la défenſe de la foi Chrétienne au Ve ſiécle, lorſque les Vandales, les Suéves, & les Alains, entrèrent dans les Gaûles.

M. Chapelain dans ſon Martyrologe au 13e Janvier pag. 194. parlant de S. Hilaire de Poitiers, dit qu'il y a des lieux en France, où on le nomme auſſi Saint *Hiliér*, & où il y a des Égliſes ſous ce nom.

HILIÈRE. ſ. f. Nom propre d'une poire de Bèrgamote. *Pyri ſpecies.* Il n'y a point d'autre différence dans les Bèrgamotes d'automne que celle qui eſt fondée ſur la couleur ; car il y en a une qui eſt griſe, vèrdâtre, & c'eſt celle-là qu'on nomme ſimplement la Bèrgamotte, ou la Bèrgamotte commune, ou de la *hilière*, ou de Recous &c. tout cela n'étant qu'une même chôſe. La Quint.

HILLAR. Voyez ILAR.

HILLEL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hillel.* C'eſt un nom propre de pluſieurs Juifs. Il y a un *Hillel* qui floriſſoit avant Jesus-Christ, & dont il eſt ſouvent parlé dans le Thalmud. L'École d'*Hillel*, tèrme qui ſe trouve ſouvent dans le Thalmud, dans les Rabbins, & dans les Critiques Hébraïſans ; ce ſont les diſciples du Rabbin dont nous venons de parler. Il avoit un Antagoniſte nommé Schammaï, dont il eſt auſſi ſouvent parlé dans les mêmes Livres. L'École d'*Hillel* & l'École de Schammaï ſont prèſque toûjours oppôſées dans leurs déciſions. Le manuſcrit d'*Hillel* eſt un manuſcrit de la Bible Hébraïque, revû & corrigé par un Rabbin nommé *Hillel.* Ce manuſcrit eſt ſouvent cité à la marge des Bibles Hébraïques manuſcrites dans la même colomne que la petite Maſſore.

Schickard, dans ſon Livre *De Jure Regis*, prétend que ce *Hillel* a écrit cet éxemplaire au retour de la captivité de Babylone. Cunæus, *De Rep. Hebr.* attribuë ce manuſcrit à un autre *Hillel*, qui vint de Babylone en Syrie 60 ans avant la naiſſance de J. C. D'autres prétendent que cet *Hillel* vivoit vèrs l'an 340 de J. C. que c'eſt celui qui fut ſurnommé le Prince, & qui eſt un des Docteurs Miſchniques. Il étoit petit fils de Juda, ſurnommé le Saint. Buxtorf le fils, dans ſon Traité de l'Antiquité des points P. II. Ch. 7. croit que c'eſt de cet *Hillel* que parle S. Epiphane L. I. *De hæreſ.* L'Auteur du *Sepher Juhhaſin*, qui vivoit ſur la fin du XVe ſiécle, dit qu'il y avoit 900 ans que cet éxemplaire étoit écrit. Si cela eſt vrai R. *Hillel* y travailloit ſur la fin du VIe ſiécle. Le P. Morin ſoutient que l'éxemplaire d'*Hillel* n'avoit que 500 ans.

M. Simon réfute le P. Morin dans ſon hiſt. Critique du Vieux Teſtament, L. I. C. 22. Les Manuſcrits Hébraïques, à la marge deſquels ſe trouvent les citations de l'éxemplaire d'*Hillel*, ont au moins 500 ans, de l'aveu même du P. Morin, & par conſéquent plus de 560 maintenant. Simon dit qu'on ne peut douter que cet éxemplaire ne ſoit aſſez nouveau, ſans détèrminer le tems auquel il a été écrit : ſa raiſon eſt que la plûpart des divèrſes leçons de cet éxemplaire ne conſiſtent qu'en des minuties, qui ont été inventées par les Grammairiens depuis quelques ſiécles. Ces minuties ſont un *chirek*, un *patach*, un *dageſch.*

En ſuppoſant avec M. Simon que ce ſont toujours là des minuties, il reſteroit encore à prouver en quel tems elles ont été inventées par les Grammairiens. R. Élias Lévita dans la IIIe Préface de ſon *Maſſoreth hammaſſoreth*, dit que les prémiérs Grammairiens ont eû quelques noms pour les voyelles, & que les Grammairiens en ont enſuite augmenté le nombre. Or les prémiérs Grammairiens, ſelon M. Simon lui-même, étoient de la fin du IXe ſiécle ou du commencement du Xe. D'autres les feroient peut-être plus anciens. Mais à s'en tenir là, un éxemplaire qui marque les minuties dont parle Simon, pourra avoir huit à neuf cens ans. Eſt-ce là être aſſez nouveau ?

Quoi qu'il en ſoit au reſte de l'Antiquité du manuſcrit d'*Hillel*, R. Abraham, Auteur du Sépher Juhhaſin, dit qu'il étoit en Éſpagne dans la ville de Léon, & qu'il en avoit vû vendre une partie en Afrique. Voyez Buxtorf, *De Antiq. Punctor. P. II. C.* 7. Hottinger *Theſaur. Philolog. L. I. C. II. Sect. IV.* Simon *Hiſt. Crit. du V. T. P. I. Ch.* 21.

Ce nom vient de הלל, *laudare*, & ſignifie, qui eſt loüable, *laudabilis.*

HILOIRES. ſ. m. Tèrme de Marine. Bordures des écoutilles, caillebotis, & bayes d'un vaiſſeau, qui ſont de longues piéces de bois qui leur ſervent comme d'un chaſſis, ou d'un quadre & bordure. *Oſtiorum tabulati nautici fulcra lateralia.*

HILPERHAUSEM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg du Cèrcle de Franconie, *Hilperuſia.* Ce lieu eſt ſitué ſur la rivière de Wèrra, vèrs ſa ſource, dans le Comté d'Hennebèrg, entre la ville de Coburg, & celle de Smalcade. Maty.

HILPÉRIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hilpericus, Chilpericus.* On écrit & on prononce aujourd'hui *Chilperic* ; il y a longtems que cet uſage s'eſt établi, en joignant la lettre *c*, qui eſt la prémière du mot Tudeſque, qui veut dire Roi, avec le nom propre de *Hilpéric.* Le quatrième Roi de France eſt quelquefois appellé *Hilpéric*, ou *Chilpéric*, mais plus communément *Childéric.* Voyez ce mot. *Hilpéric* I. étoit fils de Clotaire I. & petit-fils de Clovis, prémiér Roi Chrétien. *Hilpéric* II. ſuccéda à Dagobèrt ſecond.

Ce nom de *Hilpéric* eſt compoſé de deux mots Tudeſques ; *helpe*, *ſecours*, & *ric*, *riche.*

HILPOLSTHEIN, HIPOLSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du tèrritoire de Nurembèrg, en Franconie. *Hilpoſteimum, Hipoliſteimum.* Elle eſt ſur une montagne, à la ſource de la rivière de Rote, entre la ville de Nurembèrg, & celle d'Aichſtet. Maty.

HIM.

HIMÉNÉE. Voyez HYMÉNÉE.

HIMÉRA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de Sicile, qui ne ſubſiſte plus. *Himera.* Elle étoit ſur l'*Himéra*, rivière qu'on nomme aujourd'hui Le Salſo. Voyez ce mot. Strabon dit qu'elle avoit été bâtie par les Zancléens. Elle ne ſubſiſta que 140 ans. Les Carthaginois ſous la conduite d'Annibal la détruiſîrent, & deux ans aprés en bâtîrent une aûtre ſur l'autre bord du fleuve, & l'appellèrent Thèrmes, parcequ'il y avoit là des thèrmes. Il reſte néanmoins des médailles ou monnoyes d'*Himéra.* Voyez Goltzius, *Tab. XI. Himéra* étoit la patrie du Poëte Stetſichore.

Himéra, fleuve. Voyez SALSO, & TÈRMINI.

HIMETTO, ou Himette & Hymette. ſ. m. ou adj. Monte Himelro, ou Monte di Altina. *Hymettus, Cecropius mons.* Montagne de Gréce. Elle eſt dans la Livadie, à quatre lieuës de la ville d'Athênes, du côté du levant. Maty. Les Abeilles du mont *Hymetto* & l'excellent miel qu'elles faiſoient ſont célébres dans les Poëtes de l'Antiquité. Le miel d'*Hymette.* Il y a encore des ruches & des abeilles, ſur tout dans un Monaſtère qui eſt au nord de la montagne, & que les Turcs appellent *Cosbachi*, d'une tête de belier dont il ſort une fontaine. Ils appellent auſſi miel de Coſbachi l'excellent miel qui s'y fait, & que les Grècs nomment *ἀκάπνιστον*, c'eſt à dire, miel fait ſans fumée. Les principales plantes qui y croiſſent ſont la mandragôre, qu'il produit en grande quantité, de la tithymale épineuſe, une éſpéce de ſcorzonère inconnuë dans ces païs-ci, & que les Grècs appellent *Galachorthon*, parce qu'elle eſt pleine de lait & qu'elle en fait venir aux femmes. Voyez le Voyage de Spon P. II. p. 222. Pline L. XVII. C. 1. parle auſſi du marbre du mont *Hymetto.* Les Francs appellent cette montagne *Monte matto*, par corruption de *Monte himetto.* Du reſte, Saumaiſe ſur Solin p. 862. prétend tirer d'un endroit de Théophraſte *L. De Sygn. pluviar. ac tempeſtat.* qu'il y avoit autrefois deux montagnes de ce nom en Gréce. Voyez encore Hymette.

HIMPOU. ſ. m. Nom d'un des Tribunaux Souverains de la Chine, qui réſident à Pekin, capitale de l'Empire. *Concilium ſupremum apud Sinas rerum capitalium judex.* Le *Himpou* juge ſouverainement des crimes. P. Le Comte.

HIN.

HIN. ſ. m. Nom de meſure des chôſes liquide chez les Hébreux. S. Jérôme dit que le *hin* contenoit deux ſettiers d'Italie : ſelon le Talmud, au traité *Menachot*, c'eſt à dire, au traité des oblations du ſoir, un *hin* contient douze *logues*, & chàque *logue*, ou ſettier, ſix œufs. C'eſt le ſentiment de R. David Kimchi & des Hébraïſans.

HINAGOA, ou YNAGUA. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de la mèr du Nord, en l'Amérique ſeptentrionale. *Hinagua, Ynagua.* C'eſt une des Lucayes, & elle eſt ſituée au nord de l'iſle de Saint Domingue & au levant de celle de Cuba.

HINDELOPEN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg des Provinces Unies. *Hindelopia, Hindelopa.* Il eſt dans la Friſe, ſur le Zuidèrzée, au midi d'Harlinge.

HINGHOA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hinghoa.*

Elle eſt la ſeptiéme de la Province de Fokien. Cette ville eſt fort bien bâtie, & n'a qu'une autre ville, avec quantité de bourgs dans ſon tèrritoire, qui eſt très-fertile, principalement en ris & ſoye. On voit ſur une montagne de ce tèrritoire un puits, qui croît & qui décroît comme le flux & le reflux de la mèr. MATY.

HINGUET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une piéce de bois qui ſèrt à arrêter le cabeſtan, quand il a levé quelque fardeau. *Retinaculum.*

HINSE. Tèrme de Marine. Parole de commandement qui ſe fait ſur mèr; pour dire, Tirer en haut, ou iſſer. *Attolle, Extolle.*

HIO.

HIO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Weſtrogothie, en Suéde. *Hio.* Elle eſt ſur le bord occidental du Lac Wetèr, à huit lieuës de la ville de Falſekoping du côté du levant. MATY.

HIP.

HIPOTÉQUE. Quelques Auteurs écrivent ainſi. Voyez HYPOTHÉQUE.

HIPPÉ. ſ. f. Nom d'une fille du Centaure Chiron. *Hippe.* Un jour qu'*Hippé* chaſſoit ſur le mont Pelius, on lui fit violence; elle conçut tant de crainte de l'indignation qu'auroit ſon père quand il ſçauroit ſon malheur, que les Dieux ayant pitié d'elle, la changèrent en cavalle, & la tranſportèrent au Ciel. Quelques-uns diſent qu'elle connoiſſoit & prédiſoit l'avenir.

HIPPÈNE. ſ. f. Tèrritoire d'Hyppos. *Hippene, Regio Hippenorum.* Elle bornoit en partie la Galilée, & touchoit les tèrritoires de Tibèriade & de Scythopolis. *Reland, Palaſt. L. III. p.* 821.

HIPPÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Habitant d'Hippos, ou de l'Hippène. *Hippenus.*

HIPPIATRIQUE. ſubſt. f. L'Art de guérir les maladies des animaux. *Hippiatrice.* Beithar ſignifie en Arabe un Maréchal, ou Médecin de chevaux, que les Grècs appelloient *Hippiatros*, d'où le mot Arabe a été corrompu, ou du Latin *Veterinarius.* Al-Beitharah eſt l'art de guérir les maladies des animaux, ce que nous appellons *Hippiatrique.* D'HERBEL.

Ce mot vient de ἵππος, Cheval, & ἰατρὸς, Médecin. Quoique D'Hèrbelot ſe ſèrve de ce mot, il n'eſt pas dans l'uſage ordinaire; on pourroit au plus s'en ſèrvir dans un ouvrage d'érudition.

HIPPOBOTE. ſ. m. Nom que l'on donna à une faction, ou à des gens qui eurent quelque tems l'adminiſtration du Gouvèrnement de l'Iſle d'Euboée, aujourd'hui Négrepont. Les *Hippobotes* avoient encore l'adminiſtration du tems d'Aléxandre. Voyez Strabon L. X. p. 447.

HIPPOBOTE. ſ. m. Nom d'une prairie, ſituée à l'iſſuë des Portes Caſpiennes. *Hippobotes, Hippobotum.* C'étoit un tèrrain bâs, & fort fèrtile dans la vallée. Tout y venoit fort bien, aux oliviérs près, qui n'y croiſſoient qu'à peine, & qui étoient toujours maîgres & ſans vigueur. Ce tèrroir étoit fort propre à nourrir des chevaux; c'eſt pourquoi les Rois Pèrſes y avoient un hàras de cinquante mille jumens. Quelques-uns diſent que c'étoit de là que ſortoient les chevaux appellez Niſéens, qui étoient grands, & fort bons, & qui ne ſèrvoient qu'aux Rois ſeuls. Voyez Strabon, Liv. XI. p. 525.

Ce nom vient d'ἵππος, *Cheval*; & βόω, je pais, je nourris. *Hippobotes*, eſt un homme qui nourrit des chevaux, & *hippobotum*, un haras, un lieu où l'on nourrit des chevaux.

HIPPOCENTAURE, ou HIPPOCENTAURE. ſubſt. m. Monſtre fabuleux, qu'on feint avoir été un demi-cheval. *Hippocentaurus.* Ce qui a donné lieu à la fàble, c'eſt qu'il y a eû des peuples de Theſſalie près du mont Pélion, qu'on a ainſi nommez, à caûſe qu'ils ont les premiérs ſçû l'art de monter à cheval: de ſorte que leurs voiſins ont cru que l'homme & le cheval ne faiſoient qu'un corps. Ils ſont differens des *Centaures*, en ce que ceux-ci ne ſe ſèrvoient que de bœufs, comme la différence du nom le fait voir. Pline témoigne de ſon tems avoir vû à Rome un vrai *hippocentaure.* On voit ſur les médailles de Gallien un *hippocentaure* tirant de l'arc, ou tenant un globe de la main droite, & de l'aûtre un gouvèrnail, avec cette inſcription, APOLLINI CONS. AUG. *A Appollon Conſèrvateur de l'Auguſte.* Triſtan tient que l'un & l'aûtre marque la protection que Gallien croyoit recevoir d'Apollon contre les Pèrſes. Voyez cet Auteur T. III. p. 75.

Ce mot eſt purement Grèc; il vient de ἵππος, *equus*, cheval, & de κεντέω, *pungo*, je pique, & de ταῦρος, *taurus taureau.*

HIPPOCRAS. Voyez HYPOCRAS.

HIPPOCRATE. ſ. m. Nom propre d'un célèbre Médecin Grèc. *Hippocrates.* Le célèbre *Hippocrate* floriſſoit, ſelon Euſebe, vèrs l'Olympiade 86. Les Aphoriſmes d'*Hippocrate.* On dit d'un Médecin, c'eſt un *Hippocrate*, On dit auſſi, c'eſt mon *Hipocrate*; pour dire, c'eſt mon Médecin. Tout cela ſe dit un peu en raillant, & avec un peu d'ironie.

HIPPOCRÊNE. ſ. f. Nom propre d'une Fontaine du Mont Hélicon, en Bèotie. *Hippocrene, Caballicus fons.* On a feint qu'elle étoit dédiée aux Muſes, & que le cheval Pégaſe l'avoit fait ſortir d'un rochér, en le frapant de ſon piéd. MATY.

Va près de l'Hélicon chercher ton Hippocrêne. BENSER.

Ce nom vient de deux mots Grècs, ἵππος, *cheval*, & κρήνη, *fontaine.*

HIPPODROME, ou HIPPODROME. ſ. f. Lice où on diſpute le prix de la courſe des chevaux, où on èxèrce les chevaux. En Latin *hippodromus.* Il y avoit à Conſtantinople une place qui ſe nommoit *hippodrome.*

Ce mot eſt Grèc, & vient de ἵππος, *equus*, cheval & de δρόμος, *curſus*, du vèrbe inuſité δρέμω, *curro, je cours.*

HIPPODROME, eſt auſſi le nom du ſeptiéme mois des Béotiens, qui répondoit pour le tems de l'année au mois hécatombéon des Athéniens, c'eſt à dire, au mois de Juin.

HIPPOGLOSSE. ſ. m. Plante qu'on appelle aûtrement *Lauriér Alexandrin.*

Ce mot vient d'ἵππος, *equus*, cheval; & de γλῶσσα, *lingua*, langue, comme qui diroit *langue de cheval.* On a donné ce nom à cette plante, parce qu'on a trouvé quelque reſſemblance de la figure de ſa feüille avec la langue d'un cheval. Voyez *Lauriér Alexandrin.*

HIPPOGRIFFE. ſ. m. Animal fabuleux que le Poëme de l'Arioſte a rendu célèbre. *Hippogrifus.* On lui donne des aîles, & on le fait en partie cheval & en partie griffon.

HIPPOLAPATHUM. ſ. m. Eſpéce de patience, ou *lapathum*, qu'on appelle aûtrement *Rhubarbe des Moines.*

Ce mot ſignifie *grand lapathum*, parceque ſouvent ἵππος, en Grèc, a la vèrtu d'augmenter dans les mots qui en ſont compôſez. Voyez RHUBARBE DES MOINES.

HIPPOLYTE, ou HIPPOLYTE. ſ. m. & f. Nom propre d'homme, & de femme. *Hippolytus, Hippolyte.* Ce nom eſt connu dans la fàble & dans l'hiſtoire Eccléſiaſtique. *Hippolyte* fils de Théſée & d'une Amazone nommée *Hyppolyte*, fut mis en piéces par ſes chevaux éffrayez qui le renvèrſérent de deſſus ſon char. Il y a une belle Tragédie d'*Hipolyte* dans Euripide. C'eſt de là que Racine a tiré le ſujet & les plus beaux & les plus brillants morceaux de la ſienne, intitulée, Phédre & *Hippolyte.* Saint *Hippolyte* Martir fut traîné à Rome par des chevaux indomptez ſous l'Empereur Valérien, les Payens ayant voulu lui faire ſouffrir un genre de mort qui fût éxprimé par ſon nom. On l'appelle *Hippolyte* de Porto, *Portuenſis*, ou de Rome, *Romanus.* Il fut Evêque, mais on ne ſçait pas de quelle ville. Nous avons dans les Chaînes Grécques manuſcrites quelques fragmens de lui. Il avoit été diſciple de S. Irénée.

SAINT HIPPOLYTE. Nom d'un Bourg de la Haûte Alſace. *Fanum S. Hippolyti.* Il eſt aux confins de la Baſſe, à une grande lieuë de Schleſtat, vèrs le couchant. On le nomme S. Pilt par abbréviation. MATY.

Ce nom vient du Grèc ἱππόλυτος, formé de ἵππος, *cheval*, & de λύω, *je romps, je mets en piéces.*

HIPPOMANÈS. ſ. m. Venin célèbre chez les Anciens, qui entre dans la compoſition des filtres amoureux. *Hippomanès.* Les Auteurs ne ſont pas bien d'accord de ce que c'eſt. Pline dit que c'eſt une caroncule noire qui eſt à la tête du poulain naiſſant, que la mère lui mange auſſitôt qu'il eſt né. Que ſi elle étoit prévenuë par quelque autre qui l'eût coupé, elle ne voudroit pas le nourrir. Sèrvius & Columella diſent que c'eſt un venin qui coule de la partie naturelle de la cavale, tandis qu'elle eſt en chaleur. On trouve à la fin du Dictionnaire de M. Bayle, une ſçavante diſſertation ſur l'*hippomanès*, & ſur ſes vèrtus réelles, ou prétenduës.

Ce mot vient du Grèc ἱππομανὲς, qui eſt compôſé d'ἵππος, *equus, cheval*, & de μανία, *furor, fureur.*

HIPPOMANÈS, ſe dit auſſi d'une plante qui eſt une éſpéce de ſtramonium, laquelle M. Tournefort appelle *ſtramonium fructu ſpinoſo rotundo, ſemine nigricante.* On la nomme autrement *Pomme épineuſe*, ou *Pomme de Pérou*, ou *Noix methel.* Voyez *Stramonium.* Elle a été ainſi appellée, parcequ'elle mèt les chevaux en fureur quand ils en mangent.

HIPPOMOLGUE. ſ. m. Qui tire du lait des cavales, qui a coutume de traire les jumens. *Hippomolgus.* Ce nom eſt donné dans l'Antiquité aux peuples de Scythie qui vivoient de lait de cavales. Homère le donne auſſi aux Myſiens, & Callimaque aux Cimmériens.

Ce mot vient d'ἵππος, *cheval*, & ἀμέλγειν, *traire, tirer le lait.*

HIPPÔNE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une Déeſſe qui préſidoit aux cavales & aux étables. *Hippona.*

Hippone n'eſt pas le véritable nom de cette Déeſſe: il faut dire *Epone.* Voyez ce mot, & Voſſius *De Idol. L. VIII. C.* 17.

HIPPOPHAÈS. ſ. m. Petit arbriſſeau qui croît dans la Morée, proche de la Mèr, en des lieux ſablonneux. *Hippophaes.* Il eſt garni d'épines fort dures, & ſes ſommitez ſe répandent en rond en forme de chevelure blanche. Ses feuilles reſſemblent à celles de l'oliviér, mais elles ſont plus longues, plus étroites & plus tendres. Sa racine eſt grôſſe, longue, remplie d'un ſuc laiteux très-amèr, d'une ôdeur forte. C. Bauhin l'appelle *Rhamnus catharticus oleæ folio.* Pinac. 478. La racine de l'*hippophaès* eſt fort purgative.

HIPPOPHÆSTUM. ſ. m. Plante dont parle Dioſcoride. Quelques-uns la prennent pour l'hippophaès, & d'autres pour une éſpéce de chardon étoilé, qu'on appelle chauſſe-trappe, en Latin *Carduus ſtellatus foliis papaveris erratici.* C. B. Pinac. 387.

HIPPOPODE. ſ. f. Qui a des piéds de cheval, Piéd de cheval. *Hippopus.* On donne ce nom dans l'Antiquité à des peuples ſituez ſur le bord de la mèr de Scythie, que l'on diſoit avoir des piéds ſemblables à ceux des chevaux. Voyez Denys le Géographe v. 310. Méla L. III. C. 6. & Pline L. IV. C. 13. S. Aug. *De Civit. L. XVI. C.* 8. La vérité eſt que cette épithéte leur fut donnée à cauſe de leur vîteſſe.

HIPPOPOTAME. ſ. m. Cheval de rivière qui ſe trouve principalement dans le Nil, dans l'Indus, & autres grandes rivières, dont parle Pline. *Hippopotamus.* Il a le piéd fourché comme le bœuf. Il a le dôs, les crins, & la queuë comme le cheval, & il hennit comme lui. Il a des dents de ſangliér, mais moins tranchantes. Il eſt quelquefois plus grôs qu'un crocodile. Le cuir de ſon dôs réſiſte à toutes ſòrtes d'armes quand il n'eſt point moüillé. Scaurus étant Édile fut le prémiér qui en amena un vif à Rome avec cinq crocodiles. L'*hippopotame*, quoi qu'animal aquatique, ne nage point. On dit que c'eſt un animal fort grand, qui eſt gris brun, & de la figure d'un cheval, qui ſe nourrit dans le Niger, & dans le Nil. Ce mot eſt formé de ἵππος, *equus*, & πόταμος, *fluvius*; ainſi *hippopotame* veut dire cheval aquatique. Il ſeroit plus naturel de dire *hippotame*.

Thévenot en avoit vû un; voici la deſcription qu'il en fait dans ſon voyage P. II. c. 72. Cet animal étoit de couleur quaſi tannée, il avoit le dèrriére tirant fort à celui de Buſle, toutesfois ſes jambes étoient plus courtes, & grôſſes, ſa grandeur étoit ſemblable à celle du chameau, ſon muſle à celui d'un bœuf. Il avoit le corps deux fois grôs comme un bœuf, la tête pareille à celle d'un cheval, mais auſſi grôſſe; les yeux petits, ſon encoleûre étoit fort grôſſe; l'oreille petite, les nazeaux fort grôs, & les piéds très grôs & prèſque ronds, & avec quatre doigts châcun, comme ceux du crocodile; petite queuë, comme un éléphant, & peu ou point de poil ſur la peau, non plus que l'éléphant. Il avoit en la mâchoire d'en bas quatre dents grôſſes & longues d'un demi piéd, dont deux étoient crochuës, & grôſſes comme des cornes de bœuf, & il y en avoit une à châque côté de la gueule; les deux aûtres droites, & de même grôſſeur que les deux crocs, étoient entre ces deux crocs, & avançoient en long en dehòrs. Pluſieurs diſoient d'abord que c'étoit un buſle marin, mais je reconnus avec quelques aûtres que c'étoit un cheval marin, vû la deſcription qu'en font ceux qui en ont écrit. Il fut amené mort au Caire par des Janiſſaires, qui le tuèrent à coups de mouſquet en tèrre, où il étoit venu pour paître. Ils lui tirèrent pluſieurs coups ſans le faire tomber, car à peine la balle pèrçoit-elle toute la peau, comme j'ai remarqué, mais ils lui en tirèrent un qui lui donna dans la mâchoire, & le jetta bâs.

Bochart Hieroz. P. II. Liv. V. c. 15. & après lui Ludolf dans ſon Commentaire ſur ſon hiſtoire d'Éthiopie Liv. I. N. LXXXV. 6. & ſuiv. ſoutiennent que l'*hippopotame* eſt le Béhémoth de Job. XL. 10. Voyez Voſſius ſur l'*hippopotame*, *De Idolol. L. III.* C. 7. 56. 62. 73. 85. & L. IV. C. 16. & 37.

Ce mot vient du Grèc ἱπποπόταμος, qui ſignifie la même chôſe, & qui eſt compôſé d'ἵππος, *equus, cheval*, & de ποταμὸς, *flumen*, *fleuve*.

HIPPOS. ſ. m. Nom propre d'une ville de Paleſtine. *Hippos.* Joſeph, Antiqq. Liv. XVII. c. 13. appelle *Hippos* & Gadare des villes Grècques. *Hippos* étoit à 30 ſtades, c'eſt à dire, à près de 4 lieües de Tibériade, & à 60 ſtades, ou 7 lieües & demi de Gadare. *Hippos* fut une ville Épiſcopale, dont l'Évêque Piérre aſſiſta au Conciliabule de Séleucie en 359. *Reland, Paleſt. L. III. p.* 821.

HIPPOSÉLINUM. ſ. m. Plante. Voyez Maceron.

HIR.

HIRCANE. ſ. m. & ſ. Nom de peuple habitant de l'Hircanie *Hyrcanus*.

HIRCANIE. ſ. f. Nom propre de Province. C'étoit anciennement une Province de l'Empire des Pèrſes. *Hyrcania.* Elle étoit renfèrmée ſous le païs des Parthes, qu'elle avoit au midi; la Médie au couchant, la Margiane au levant, & la mèr Caſpienne au nord: Talebrote, Samarie, Carte, & Tapé, ou ſelon d'aûtres *Hircanie*, Zadracarta & Adraſpe, en étoient les villes capitales. Ce païs porte aujourd'hui le nom Tabareſtan, ou de Mazenderan. Il étoit autrefois ſi fèrtile qu'un ſep de vigne portoit une métrete de vin, & un figuier ſoixante boiſſeaux de figues.

Il met ſous ſes drapeaux avecque la Scythie
*Les Sauvages de Bactre & ceux de l'*Hircanie. Brébeuf.

HIRCANIEN, enne. adj. Qui appartient à l'*Hircanie*. *Hircanius, a.* La mèr *Hircanienne*; on appelle ainſi ſouvent dans l'antiquité la mèr Caſpienne, & on le peut faire dans nôtre langue en parlant de ces tems reculez. Du reſte, voyez Caspien.

HIRCUS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une partie de l'oreille. *Hircus.* L'éminence qui eſt proche des temples a le nom d'*hircus*. Dionis.

Ce nom eſt Latin, & ſignifie *bouc*.

HIRETÉ. Vieux mot. ſ. f. hérédité. *Hæreditas.* Dans nos vieux Poëtes je trouve *hireté*, pour hérédité. Pasquier, *Rech. L. VIII. C.* 37.

HIRME. ſ. m. Tèrme de Liturgie. *Hirmus.* Chez les Grècs on appelle *hirme* la prémière partie des tropaires ſur le ton de laquelle on chante tous ces tropaires qui la ſuivent, & auxquels l'*hirme* ſèrt d'antiènne. Le P. Goar appelle l'*hirme*, trait, *tractus*. Voyez cet Auteur, Léon Allatius, Rayœus, Meurſius, Suicèr, &c.

Ce mot vient du Grèc εἱρμὸς, qui eſt formé d'εἵρω, je tire, je traîne: parceque l'*hirme* entraîne ce qui ſuit, & lui donne le ton, on l'a appellé de ce nom d'*hirme*.

HIRMOLOGE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. *Hirmologium.* C'eſt un livre d'Égliſe chez les Grècs, il contient les hirmes.

Ce mot vient du Grèc εἱρμολόγιον.

HIRONDELLE. ſ. f. Vaugelas examinant s'il faut dire, *arondelle*, *hirondelle*, ou *herondelle*, a choiſi le dèrniér. Ce mot ne ſe dit point aujourd'hui. Tout le monde dit *hirondelle* avec l'Académie. Le vieux mot François, c'eſt *aronde*. *Hirundo.* Mén. Corn. Coëffeteau a dit, une *arondelle* ne fait pas le printems. *Una hirundo non facit ver.* C'eſt un petit oiſeau qui paroît au printems & en été, & qui diſparoit en automne, ſoit qu'il aille aux païs chauds & delà les mèrs, comme on a cru juſqu'ici, & comme en éffet il y en a pluſieurs qui s'y en retournent; ſoit qu'il ſe cache dans des trous pour y paſſer l'hiver, comme croyent les Modèrnes, qui en ont trouvé juſques dans des glaçons. L'*hirondelle* eſt un petit oiſeau noir ayant quelques taches blanches, qui a la vuë éxcéllente. L'*hirondelle* ne s'apprivoiſe jamais, & n'eſt bonne à quoi que ce ſoit. Il y a trois ou quatre ſortes d'*hirondelles*: les unes qui nichent dans les maiſons, les autres dans les trous & les cavèrnes des écueils de la mèr, & les autres au bord des rivières: nous parlerons en particulier de ces différentes éſpéces ci après. On l'appelle en Grèc χελιδὼν: ce qui a donné le nom à l'hèrbe qu'on appelle *chelidonium*, en François *éclaire*; parcequ'on prétend qu'avec cette hèrbe l'*hirondelle* guérit la vûë de ſes petits, même rétablit leurs yeux quand on les auroit crevez éxprès. Les fumées de l'*hirondelle* font le contraire: car ſi étant encore chaudes elles tombent ſur un œil, elles l'aveuglent, comme on voit en l'hiſtoire de Tobie. Villugbey remarque dans ſon Ornithologie que les cendres des *hirondelles* ſont éxcéllentes pour les yeux. Dioſcoride dit que ſi on fend les prémiérs petits des *hirondelles* dans le croiſſant de la lune, on trouvera en leur ventre pluſieurs piérres de divèrſes couleurs qui ont beaucoup de vèrtus: le Père Kirkèr dit que les Pêcheurs de Pologne prennent ſouvent dans leurs filets de grôs pelotons d'*hirondelles* qui s'entretiennent par le bec & par le piéd, & qui étant miſes dans un lieu chaud, commencent à ſe remuër. Cela revient à ce qu'on trouve dans Le *Scaligerana*; que les *hirondelles* qui ſont en hivèr toutes gelées & comme mortes, revivent au printems, & ſont comme les autres.

Ce mot vient du Latin *hirundo*. Geſnèr tient que ce mot Latin vient *ab hærendo, quia hirundo nidum componit tignis adhærentem*. Scaligèr tient qu'autrefois parmi les Latins on diſoit *helundo*, qui venoit ſans doute du Grèc χελιδὼν: d'autres aiment mieux tirer ce mot du Grèc ἐαρινὸς, *vernus*, *printannier*. L'*hirondelle* eſt un oiſeau dont l'arrivée marque le printems: d'autres le veulent faire venir du Grèc εἴρειν, *dicere*, *loqui*, à cauſe du gazouillement pèrpétuel & importun de cet oiſeau. La fable raconte que Philomele, ou Progné, femme de Térée, fut changée en *hirondelle*, & qu'elle aime les maiſons par un reſte d'amour pour Itys qu'elle chèrche.

La pareſſeuſe hirondelle.
Qui n'imite pas mes chants,

Ne

Ne revient pas quand il gêle
Pour annoncer le Printems. REC. DE VERS.

HIRONDELLE DOMESTIQUE. *Hirundo domeſtica.* L'*hirondelle* eſt un oiſeau très léger, qui a le bec petit, la forme agréable, une très belle noirceur, peu de chair, qui eſt pareillement noire, beaucoup de plumes, elle a le ventre blanc, & quelque peu de bleu qui paroît à ſes côtez, à ſa tête, & à ſes aîles; on lui voit auſſi quelque rougeur à la poitrine & à la gorge; ſa queuë eſt longue & fourchuë, ſes pieds ſont noirs, courts & foibles. Ariſtote dit que la nature lui ayant donné de bonnes plumes, & beaucoup de légèreté, elle n'avoit pas jugé à propos de lui accorder beaucoup de forces aux pieds.

Elle a un petit gazouillis aſſez agréable, mais il eſt impoſſible d'entenir en cage, ni en volière; l'on tient que lorſque l'on créve les yeux à leurs petits le père ou la mère leur redonne la vûë; quelques-uns diſent qu'elles avalent des petites pièrres pour ſe purger.

Bellon rapporte qu'elles font deux fois l'an des petits, ce qui ſe peut facilement croire, d'autant qu'elle eſt ſix mois abſente, & pendant les ſix mois qu'elle eſt avec nous elle en fait une nichée, tellement qu'il y a apparence qu'elle en fait pendant les ſix mois de ſon abſence une autre.

Aldrovand parle de deux autres éſpèces d'*hirondelles*, dont l'une avoit le croupion blanc, contre la coutume, & d'une autre qui étoit toute blanche.

Elles font leurs nids dans les cheminées des maiſons, & ſous les toits; elles ſont de paſſage, & s'en vont au mois de Septembre. Quelques-uns les ont appellées ſemeſtres, d'autant qu'elles reviennent au mois de mars. Les Cigognes s'en vont devant les *hirondelles*, & celles-ci après les cailles: les *hirondelles* arrivent le vingt-deuxième d'avril, ou à la Nôtre-Dame pour le plus tard. Leur principale nourriture eſt de mouches & moucherons, qu'elles avallent en volant.

HIRONDELLE, appellée Petit Martinet, en Latin *argatylis hirundo ruſtica, vel agreſtis, Acantylis en* Grèc, ou *Acantyllis.* C'eſt une autre éſpèce d'*hirondelle*, qui fait ſon nid aux portes & fenêtres des Égliſes, & le conſtruit de boüe ainſi que les autres, leſquelles nous appellons en France petits Martinèts.

Ariſtote la nomme *argatylis*, à cauſe qu'elle bâtit ſon nid avec beaucoup d'induſtrie aux voutes & portiques des bâtimens élevez, ainſi que nous voyons à nos Égliſes, & autres lieux ſemblables. Elles ſe ſervent de boüe & de petites pailles, deſquelles elles compôſent une éſpéce de mortier.

La couleur de deſſus ſa tête, de ſon col, & de ſon dôs, ſont comme de l'*hirondelle* domeſtique, excepté qu'elle n'a point de rougeur; mais elle eſt entièrement blanche par deſſous, & même les doigts de ſes pieds; ſes jambes ſont couvèrtes de plumes blanches, les plumes de ſon croupion ſont par deſſus & par deſſous blanches; Bellon remarque qu'elle ſeule des *hirondelles* bâtit ſon nid de figure ſpherique, le couvrant deſſus & deſſous, y laiſſant ſeulement une petite entrée.

Pline rapporte de celles-ci qu'elles bâtiſſent leurs nids en Égypte, à l'entrée du Nil, en la mér appellée *Heracleoticum oſtium*, & qu'elles compôſent une maſſe entièrement ſerrée, qui eſt d'une ſtade de longueur, & tellement dure qu'à peine les hommes en pourroient conſtruire une plus forte.

HIRONDELLE DE RIVAGE. *Hirundo Riparia.* La troiſième eſpèce d'*hirondelle* eſt celle de rivage, qui eſt ainſi appellée à cauſe qu'elle fait ſon nid aux bords des rivières & des fleuves, d'une manière tout à fait différente des autres, d'autant qu'elle cave les bords & les rivières, ainſi que Pline le témoigne. Albèrt rapporte qu'elles font leurs nids avec beaucoup d'artifice, Bellon dit que c'eſt dans des trous qu'elles y rencontrent, dans leſquels elles portent des plumes & d'autres matières propres à cet effèt, & y font éclôre leurs petits, & les y élèvent ainſi que fait le Martinet peſcheur, il dit enſuite que quelques-uns éſtiment que c'eſt dans les nids des Martinèts peſcheurs, qui ont ſervi l'année d'auparavant, qu'elles conſtruiſent les leurs.

La fémelle a le ventre blanchâtre, ainſi que le col. Elle a la poitrine brune, & ce brun déſcend du commencement du dôs juſqu'à la poitrine; mais toutefois il n'occupe pas entièrement la poitrine; elle a une tache de ſemblable couleur dèrrière les yeux; ſçavoir, aux oreilles.

Le mâle eſt plus noirâtre pareillement par tout le col, excepté ſous le bec, où il y a une tache jaûne; ſes aîles ſont fort longues, ces ſortes d'*hirondelles* n'ont pas la queuë ſi fourchuë que les autres.

GRANDE HIRONDELLE, ou Grand Martinèt, Alérion, ou Montardier. *Apus, Apodis.* Le grand Martinèt, qui eſt la quatrième éſpéce d'*hirondelle*, & la plus grande, a le deſſus de la tête extrémement large, le col très court, l'ouvèrture du gôſier très-ample, en telle ſorte qu'il avale tout d'un coup les papillons & les hannetons en volant; il a des paupières au deſſus & au deſſous des yeux, ainſi que les animaux tèrreſtres, ſon bec eſt petit, noir & aigu proche de ſon extrémité, ſes aîles ſont longues, ſa queuë fourchuë, ſes jambes fort courtes, & couvèrtes de plumes juſques deſſus les doigts, qui ſont ſéparez comme les pics vèrts; ſçavoir, deux devant & deux dèrrière. Bellon dit que les doigts que les autres oiſeaux ont dèrrière ſont à ceux-ci rouges à; côté ils ſont armez d'ongles extrémement aigus, & qui ſerrent en telle ſorte ce qu'ils attrapent qu'ils le pèrcent; pour ce qui eſt du reſte il ſemble que la nature qui a donné aux autres oiſeaux des pieds & des jambes pour ſe ſoutenir, n'en ait accordé à ceux-ci que pour ramper comme les reptiles.

Ils font leurs demeures ordinaires dans les grandes tours & les bâtimens élevez, & font leurs nids aux environs de ces édifices, & au deſſous des toits; ils vivent de toutes ſortes d'inſectes qui volent par l'air, & ne les prennent & ne les mangent qu'en volant.

Bellon rapporte qu'ils ont la vûë ſi pénétrante qu'ils appèrçoivent de mille pas une mouche qui vole, & la pourſuivent auſſitôt. Il dit pareillement que dans l'iſle de Zacinthe il y a un bourg ſitué ſur le ſommèt d'un rochér proche d'une ville, où les enfans ſe mettent aux fenêtres de leurs maiſons avec un bâton ajuſté avec un hameçon comme une ligne de pêcheur, & qu'ils mettent au lieu d'appas une plume à l'hameçon, & que les Martinèts venant pour la prendre & emporter à leurs nids, ils demeurent attachez à l'hameçon, & de cette manière un enfant en prendra une centaine en un jour.

HIRONDELLE DE MER. *Hirundo Marina.* Elle eſt plus grande que les autres *hirondelles*, elle a tout le ventre blanchâtre juſqu'à la poitrine, ſa tête, ſes aîles & ſon dôs ſont rembrunis, ſa queuë & ſes aîles ſont très longues à la manière des autres *hirondelles*; le deſſus en eſt noirâtre, & le dedans brun; ſa queuë eſt fourchuë, ſon béc eſt robuſte, & a l'ouvèrture très-grande & rougeâtre depuis le bèc; tout le long des yeux juſqu'à la poitrine, ou approchant, l'on voit une ligne noire très-agréable qui fait comme une éſpéce de colliér qui eſt proche de la poitrine; ſes pieds ſont très-noirs, & plus grands que ceux des *hirondelles* communes, que nous voyons dans nos maiſons.

Voyez encore MOUETTE SANS PIEZ, c'eſt une autre éſpéce d'*hirondelle* marine. Voyez ſur les *hirondelles* Voſſius *de Idol. L. III. C.* 15.-73. 82. 83. 84. 85.

HIRONDELLE DE MER, eſt auſſi une éſpéce de poiſſon qui a de grandes nageoires ſemblables aux aîles des *hirondelles. Piſcis pennatus.*

On dit provèrbialement, qu'une *hirondelle* ne fait pas le printems; pour dire, qu'un exemple ne ſuffit pas pour autoriſer quelque chôſe. On dit auſſi, il viendra avec les *hirondelles*, ou il s'en retournera avec les *hirondelles*, pour ſignifier le printems ou l'automne. *Cum zephyris, ſi concedes, & hirundine primâ.* HORAT.

On appelle à Paris des *hirondelles* cèrtaines Réligieuſes qui viennent y quêter pendant le Carême, & s'en retournent dans leurs monaſtères à Pâques.

HIRPIN, INE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie. *Hirpinus.* Il étoit compris ſous les Samnites, & habitoit la plus grande partie du païs qu'on appelle maintenant la principauté ultérieure. Les villes des *Hirpiniens* étoient *Abelinum, Compta, Aeculanum, Equus Tuticus & Herdonia.* Maty dit Hirpinien, mais mal.

HIRSBERG. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la Siléſie. *Hirſberga, Cervimontium.* Ce lieu eſt près de la rivière de Bobèr, dans la Principauté de Jawèr, à huit lieuës de la ville de ce nom, du côté du couchant. Elle a dès eaux minérales, qui ſont éſtimées. MATY.

HIRSCHAW, ou HIRSHAW. ſ. m. Nom propre d'un village du Cèrcle de Souabe. *Hiſcavia.* Il eſt dans le Duché de Wurtenbèrg, ſur le Nékre, à une lieuë au deſſus de Tubinge. Il y avoit autrefois en ce lieu une fort riche Abbaye, dont les revenus ſont employez à l'entretien de l'Univèrſité de Tubinge, & d'autres œuvres pies. MATY.

HIRSCHFELD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la baſſe partie du Cèrcle du haut Rhin. *Hirſchfelda, Herofelda.* Elle eſt ſur la Fulde, à ſept lieuës au deſſous de la ville de ce nom. *Hirſchfeld* a été autrefois une ville Impériale. Les Abbez d'*Hirſchfeld* ſe l'aſſujettirent, & elle dépend maintenant du Landgrave de Heſſe-Caſſel. MATY. Voyez Imhoff, *Not. Imper. L. IV. C.* 7. *n.* 12.

L'Abbaye, ou la Principauté d'*Hirſchfeld. Herofeldienſis Abbatia,* ou *Principatus.* Petit païs de la baſſe partie du Cèrcle du haut-Rhin. Il eſt entre le haut-Landgraviat de Heſſe, & l'Abbaye de Fulde. Il peut avoir cinq ou ſix lieuës de long, & autant de large; la ville d'*Hirſchfeld* en eſt le lieu le plus conſidérable. Ce païs étoit autrefois une Abbaye, fondée l'an 737. mais elle a été

convèrtie

convèrtie en Principauté ſéculière, & cédée au Landgrave de Heſſe Caſſel par la paix de Weſtphalie. Maty.

HIRSEMES. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Hirſemes*, & quelquefois *Hairſemes*, & *Heirſemes*. Ce mot eſt Hébreu, & ſignifie ville du ſoleil. *Heliopolis.* Il faudroit l'écrire ſans aſpiration *Irſemes*; car en Hébreu c'eſt un ע, *ain*, mais la Vulgate met une *H*, & l'uſage l'a ſuivie. C'étoit une ville de la Tribu de Dan, & ſur ſa frontière. *Joſ. XIX.* 41.

HIS.

HISPAHAN. Voyez ISPAHAN.

HISPANIOLA, ou L'ESPAGNOLE. Voyez S. DOMINGUE au D.

HISPIDE. Adj. qui eſt affreux, mal bâti, mal peigné, qui a la barbe longue. *Hiſpidus*, *hirſutus*. L'uſage de ce mot eſt râre, on ne le dit point dans le ſtile grâve & ſérieux.

HISSER. v. act. Tèrme de Mèr. *Attollere*. Hauſſer; *biſſer* une vèrgue, c'eſt la faire monter au haut du mât. *Hiſſer* en douceur, c'eſt *biſſer* doucement. *Hiſſe, biſſe*, ce commandement redoublé marque qu'il faut *biſſer* promptement. *Hiſſe* le pèrroquet de fougue.

HISTÉRIQUE. adj. Les paſſions *biſtériques* ſont celles qui dépendent de la matrice des femmes. Voyez Hystérique.

HISTIODROMIE. ſ. f. C'eſt l'art de la marine, ou de la navigation. Art de conduire les vaiſſeaux ſur la mèr. *Hyſtiodromia*. C'eſt la même chôſe que la navigation. L'*biſtiodromie* eſt l'art de courir avec des voiles. L'*biſtiodromie* roule ſur quatre chôſes, dont il ſuffit d'en connoître deux pour trouver les deux autres par les tables loxodromiques, par les ſinus, tangentes & ſécantes, par l'échelle angloiſe, par le quartier de réduction, par les cartes réduites &c. Ces quatre chôſes ſont la différence en latitude, la différence en longitude, l'éſtime, ou la diſtance, & le rumb de vent.

L'histiodromie, ou l'art de la Marine, & de la navigation, eſt d'une très-grande étenduë & d'une utilité ineſtimable, toutes les nations de l'Europe qui s'appliquent au commèrce ſur mèr la cultivent avec ſoin, elle traite de l'origine des vaiſſeaux, de leur conſtruction & proportion dans toutes leurs parties, de leur grandeur, de leurs courſes ſur les eaux, des maximes de la navigation que les Pilottes doivent ſçavoir & garder dans leurs routes ſur mèr, des tâbles des rumbs, & des tâbles loxodromiques, des longitudes & latitudes. Pour les latitudes, on les trouve facilement, mais la grande difficulté de la navigation, c'eſt de trouver la longitude. Pluſieurs ſçavants Mathématiciens s'y ſont employez juſques à préſent, mais inutilement, quoique pluſieurs États ſouverains ayent promis une groſſe recompenſe à celui qui la trouvera. Un Hollandois, nommé Hendrix Vanderley, l'an 1615. en propoſa une manière par le moyen des rumbs de vents, mais il ne réüſſit pas. Il eſt vrai, que ſi la mèr étoit unie & au niveau, comme les Auteurs des cartes hydrographiques la marquent, & la ſuppoſent, Heindrix eût démontré très-clairement ſa propoſition; ſi d'ailleurs le vaiſſeau pouvoit décrire par ſa courſe un cèrcle tel que les vents font, la trigonométrie ſphérique réſoudroit exactement toutes les lignes; mais parceque la route d'un vaiſſeau dans la mèr, eſt un arc compoſé irrégulièrement de pluſieurs parties d'un grand cèrcle, jamais on ne pourra par cette voye tîrer une ſeule conſéquence ſure & cèrtaine.

L'an 1644. Michel Florentinus Valengréne, Flamand, Coſmographe, & Mathématicien du Roi d'Eſpagne Philippe IV. fit publier à Bruxelles un livre in folio, en langue Eſpagnole dédié à ſon Souverain, ſous le tître de vraye longitude par mèr & par tèrre démontrée. Langréne étoit fils d'un très-habile Mathématicien, qui avoit dreſſé avec beaucoup de ſoin pluſieurs mappemondes, ſous la conduite duquel Florétius avoit beaucoup profité dès ſon enfance, & étoit devenu un très-habile homme; mais il ne fut pas aſſiſté, ni par le Roi Philippe IV. ni par la Princeſſe Claire Eugenie Gouvèrnante des Païs-Bâs, c'eſt pourquoi il ne fut pas en état de travailler à mettre au jour ſes belles obſèrvations ſur la longitude. Il avoit expoſé dans ſon livre combien la connoiſſance de la longitude étoit néceſſaire. Il y avoit joint le catalogue de ceux de ſon tems qui avoient aſſuré d'avoir trouvé la méthode de montrer aux Pilottes les principes cèrtains & une manière infaillible, éxempte d'èrreur, pour trouver la longitude; tels ont été Louis Fonſéca, Portugais, qui la voulut démontrer par l'aimant & la bouſſole marine, à qui Philippe troiſiéme, Roi d'Eſpagne, avoit promis ſix mille ducats de rente pèrpétuelle, s'il pouvoit venir à bout de ſon deſſein, qui étoit de fixer l'éguille du compas à regarder exactement le ſeptentrion, ſans décliner au levant ni au couchant, & qui détèrmineroit la longitude tant déſirée. Le Docteur Arias de Loyola, Eſpagnol, propoſa un autre ſecret au Conſeil du Roi Catholique l'an 1612. Jean Catavial de Conimbre en propoſa un autre l'an 1629. Chriſtophe le Brun, de Milan, qui avoit parcouru toutes les mèrs de l'Orient, fit offre d'une ſpéculation fort curieuſe pour le même deſſein la même année 1629. Anthonius Ranus de Génes propoſa l'an 1630. une autre méthode ſans regarder le ciel, tous ces gens ſe confioient à l'aimant, qui étant une pièrre aſſez peu connuë, & irréguliére, ne pûrent obtenir ce qu'ils déſiroient. Caramuel de Lobkovits de Madrid, fit dans le même tems une ſemblable propoſition au Conſeil du Roi d'Eſpagne. Pièrre de Hunegna, grand Géométre, entreprit de détèrminer les longitudes par le mouvement de la lune; mais il mourut auparavant que de publier le livre qu'il en avoit compôſé. Galiléus Galiléi, de Florence, en l'an 1631. entreprit le même deſſein par les étoiles qu'il appelle médicées. Renier voulut auſſi corriger cette èrreur de la longitude par les quatre ſatellites de Jupitèr & par le moyen de la longue-vûë; mais il fut prévenu par la mort, de même que Jean Pironius de Florence, qui avoit travaillé durant pluſieurs années à faire des obſèrvations ſur les ſatellites de Jupitèr, qui mourut ſans avoir rien achevé, l'an 1632. Langeren propoſa ſon ſecrèt d'une manière ſage & prudente: l'an 1635. un cèrtain Mathématicien de Veniſe fut à Madrit pour propoſer le même deſſein; mais il s'en retourna ſans rien faire. Joſeph de Moura, Portugais, qui avoit fait deux fois le tour du monde, & qui avoit obſèrvé avec grand ſoin les variations différentes de l'aiguille aimantée, voulut l'an 1637. montrer par l'aide de l'aimant, les longitudes des lieux; on conçut d'abord bonne opinion de cet homme ſi habile, on fit pluſieurs aſſemblées de Mathématiciens, mais ſans rien conclure.

En Hollande quelques-uns ont auſſi travaillé à cela, comme Heindrix Jarech, Vau-der-ley: mais il meſuroit la loxodromie dans la mèr, & il ne fit pas ce qu'il promettoit, & il ne promettoit pas ce qu'on demande; car on chèrche la méthode de diſtinguer dans l'équinoxial, ou dans quelque autre paralléle, les degrez de longitude depuis l'an 1634. Jean-Baptiſte Morin s'appliqua fort ſérieuſement pour connoître la longitude des lieux par le moyen de la *lune*, mais les Mathématiciens de France ne voulurent pas admettre ſes ſpéculations, pour trois raiſons; ſçavoir, à cauſe des parallaxes, des réfractions, & des tâbles, qui ſont douteuſes, & qui ne doivent pas par conſéquent être priſes pour tîrer une conſéquence démonſtrative.

Ce ſont là les plus illuſtres Mathématiciens qui ont tenté de découvrir ce ſecrèt, pour ne rien dire de pluſieurs autres téméraires, & ignorans, qui éxcitez par l'avidité de la récompenſe qu'on a promis à celui qui découvrira ce ſecrèt, ont oſé ſe produire pour le découvrir. Deux Anglois prétendîrent il y a deux ou trois ans avoir trouvé le ſecrèt de découvrir les longitudes par des coups de canon. Rien n'eſt plus frivole.

Quaſi tous les anciens & les modèrnes qui ont travaillé à chèrcher ce ſecret ſont embaraſſez par les parallaxes & par la réfraction, & parceque l'un & l'autre ſont incèrtains, ils ne peuvent rien conclure d'aſſuré. Langrenus, pour débaraſſer ſes obſèrvations de ces difficultez, a penſé que le moyen ſuivant étoit bien; qui eſt d'obſèrver l'étoile avec laquelle la lune paſſe ſous le méridien.

Mr. Noël Duret avoit travaillé par ordre du Cardinal de Richelieu aux Éphémérides Marines, cet ouvrage étoit très commode pour trouver par les aſpects des Planettes les longitudes; mais le Cardinal étant mort, & Mr. Duret n'ayant plus ſes penſions, il ceſſa de travailler à cet ouvrage. Nous n'avons plus de tâbles juſtes des Éphémérides depuis l'an 1700. auquel tems les tables d'André Argolus ont fini, mais on vient de recommencer en France à en donner. M. Deſplaces en imprima en 17 à Paris, qui ſont pour 10. ans. Il en a auſſi paru en Italie.

Pour aider les Pilotes à faire ſur mèr les obſèrvations juſtes & néceſſaires pour trouver les longitudes par le moyen des Planettes, ſoit par les obſèrvations de la lune, ou des ſatellites de Jupitèr, ou autres ſignes céleſtes, il leur faut fournir des tâbles d'éphémérides fidellement calculées ſur les anciennes & nouvelles obſèrvations, où les lieux des planettes fûſſent marquez par les degrez & minutes, & c'eſt à quoi ceux qui veulent avoir des régles cèrtaines pour trouver la longitude doivent faire une principale attention. Il faut leur fournir outre cela des inſtrumens sûrs, qui ne varient pas par le roulis & mouvemens des vaiſſeaux; mais cela eſt difficile, vû l'agitation continuelle de la mèr, qui fait varier toutes leurs obſèrvations. On dit que Mr. J***. Mathématicien & Hydrographe, y travaille; mais ſon travail n'a pas encore paru, & il eſt homme à n'en rien faire voir, s'il ne trouve des gens fidelles & bien intentionnez pour le bien public, & en état de le faire connoître aux puiſſances qui ſont en diſpoſition & en état de faire valoir ſon ſecrèt.

Ce tèrme vient du Grèc, & il eſt compôſé de ἱςίον & de δρόμος. Ἱςίον ſignifie une *voile* de navire, & vient de ἱςὸς, le *mats* d'un navire, qui eſt dérivé de ἵςημι, *ſto*; δρόμος ſignifie *courſe*, & vient du vèrbe inuſité δρέμω, *Je cours*; ainſi l'*Hiſtiodromie* eſt une courſe, une allure, qui ſe fait par le moyen de voiles. Au reſte, c'eſt ainſi qu'il

faut

faut écrire *Hiſtiodromie*, & non pas *Hyſtiodromie*, par un y à la prémière ſyllabe, comme on avoit fait dans la prémière édition de ce Dictionnaire : car on dit en Grèc ἱστίον, une voile de navire, & non pas ὕστιον.

HISTO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne. *Iſtonium.* Il eſt à neuf lieuës de Cuenca, vèrs le Sudoueſt.

HISTOIRE. ſ. f. Récit fait avec art : deſcription des chôſes comme elles ſont par narration ſontenuë, & continuée, & véritable des faits les plus mémorables, & des actions les plus célébres. *Hiſtoria.* L'*hiſtoire* eſt un miroir où les Rois voyent l'image de leurs défauts. Cicéron dit que l'*hiſtoire* eſt le témoin des tems & la meſſagère de l'antiquité, *Teſtis temporum, nuntia vetuſtatis* : c'eſt elle du moins qui communique une eſpéce d'immortalité aux hommes célébres. Vaj. L'*hiſtoire* eſt une morale réduite en actions, & en éxemples pour la conduitte des hommes. Fl. Ceux qui chèrchent à s'inſtruire préfèrent le récit d'une ſeule vie à ces *hiſtoires* vaſtes, qui embaraſſent l'eſprit par la divèrſité des images. Id. Sçavoir l'*hiſtoire*, c'eſt connoître les hommes qui en fourniſſent la matière. Étudier l'*hiſtoire*, c'eſt étudier les motifs, & les paſſions des hommes, pour en connoître tous les reſſorts, les tours, & les détours. St. Réal. Il faut faire voir aux hommes dans l'*hiſtoire*, comme dans un miroir, les images de leurs fautes. Id. C'eſt dans l'*hiſtoire* que les Rois dégradez par les mains de la mort, viennent ſans Cour, & ſans ſuitte, ſubir le jugement de tous les ſiécles. Boss. Il n'y a que l'*hiſtoire* qui joigne naturellement le plaiſir à l'inſtruction. St. Évr. L'*hiſtoire* eſt plus chaſte que la Poëſie : elle n'ôſe employer les mêmes ornemens qu'elle, non plus qu'une honnête femme ceux d'une courtiſane. Abl. Au lieu que les Princes n'apprennent qu'aux dépens de leurs ſujèts, ou de leur propre gloire, à juger des affaires dangereuſes, par le moyen de l'*hiſtoire* ils apprennent à former leur jugement ſur les évenemens paſſez, & ſans rien haſarder. Boss. Comme toute *hiſtoire* bien digérée conſiſte principalement en deux points, dont l'un regarde la guèrre, & l'autre l'ordre d'une paix, qui eſt celui qui après avoir quelque peu ſauté ſur les guèrres, nous ait jamais diſcouru le fait de nôtre police ? Pasquier. *Rech. L. I. C.* 1. Les menus faits ne font qu'intèrrompre, qu'allonger, que faire une *hiſtoire*, pour ainſi dire, hachée en petits morceaux & ſans aucun fil de vive narration. Fénelon. Pluſieurs Auteurs ont écrit de la manière d'étudier l'*hiſtoire* ; entre autres Lucien, Voſſius le père, Patrici, Béni, Maſcardi ; De Silhon, le P. le Moine, le P. Rapin, l'Abbé de S. Réal, le P. Thomaſſin, &c.

Répondez, Morale active,
Hiſtoire *raſſurez nous ;*
La vérité fugitive
Trouve un azile chez vous.
Quel azile à cette Reine !
La flaterie & la haine
Raviſſent la liberté,
Adroites uſurpatrices,
Sous vôtre nom leurs caprices
Trompent la poſtérité. Id. Ch. de Vers.

Ce mot vient du Grèc ἱστορία, qui ſignifie *proprement recherche des chôſes curieuſes, envie de ſçavoir.* Il ſignifie auſſi l'expoſition des chôſes dont nous avons été les ſpectateurs. Car ἱστορεῖν ſignifie préciſément *connoitre, ſçavoir une chôſe comme l'ayant vûë.* Il eſt vrai que la ſignification de ce nom eſt devenuë enſuite bien plus étenduë, & ſignifie une *narration de pluſieurs chôſes mémorables*, quand bien même nous ne les ſçaurions qu'au rapport des autres. Ce mot vient du vèrbe ἴσημι, qui ſignifie *je ſçai*, d'où vient que parmi les Anciens pluſieurs grands hommes ont été appellez *polyſtores* ; c'eſt-à-dire, *perſonnes d'une doctrine fort divèrſifiée*, tel qu'étoit ce fameux Appion contre qui Joſeph a écrit ; tel fut auſſi Solin.

Au prémier ſens il ſe dit de la déſcription des chôſes naturelles, des animaux, végétaux, minéraux, &c. Pline eſt le plus fameux Auteur de l'*Hiſtoire* naturelle. Il y a 18 volumes d'Aldrovandus de l'*Hiſtoire* naturelle. Acoſta a écrit de l'*Hiſtoire* naturelle des Indes. Ariſtote a écrit 10 livres de l'*Hiſtoire* naturelle des animaux. Matthiole a commenté l'*Hiſtoire* naturelle de Dioſcoride.

Histoire, à l'égard des actions, ſe dit de cette narration véritable, ſuivie, & enchaînée de pluſieurs évènemens mémorables ſoit par rapport à une ſeule perſonne, à une nation, ou à pluſieurs ; ſoit qu'elle renferme ce qui s'eſt paſſé pendant un grand ou un petit nombre d'années. Baronius a écrit l'*Hiſtoire* univèrſelle de l'Égliſe ; Mézerai l'*Hiſtoire* de France ; & depuis, le P. Daniel ; Coëffeteau l'*Hiſtoire* Romaine. On a imprimé quantité de Mémoires ſervans à l'*Hiſtoire*. Il poſſède l'*Hiſtoire* ancienne & modèrne, l'*Hiſtoire* ſainte & prophane. *Hiſtoire* univèrſelle.

Le P. Menétrièr a fort bien décrit le caractère particuliér de toutes les eſpéces differentes d'*Hiſtoire*, dans ſa préface de l'éloge hiſtorique de la ville de Lion. Il diſtingue l'*hiſtoire* par rapport à ſa matière, ou par rapport à ſa forme ; & il donne des éxemples curieux de toutes les ſortes particulières. L'*Hiſtoire* par rapport à ſa matière eſt, ou ſacrée, ou naturelle, ou civile, ou perſonnelle, ou ſingulière. L'*Hiſtoire* ſacrée, eſt celle qui nous éxpôſe les myſtères & les cérémonies de la religion, les apparitions divines, les miracles, & les chôſes ſurnaturelles, dont Dieu ſeul eſt le principe. Telle eſt la Génêſe, l'Évangile &c. L'*hiſtoire* naturelle, eſt la déſcription fidelle des ſingularitez de la nature, de ſes prodiges, des altérations qu'elle ſouffre dans la naiſſance, le progrès, la fin, & l'uſage de chaque chôſe ; telle eſt l'*hiſtoire* des animaux par Ariſtote, l'*Hiſtoire* des Plantes par Théophraſte, & le corps entier de l'*Hiſtoire* naturelle par Pline &c. L'*Hiſtoire* civile, eſt celle des peuples, des États, des Républiques, des Communautez & des villes. L'*Hiſtoire* perſonnelle eſt celle qui ne fait que le portrait d'une perſonne, comme ſont les vies de Plutarque, celles des grands Capitaines, des Peintres, des Saints, &c. L'*Hiſtoire* ſingulière, eſt celle qui décrit une action particulière, comme un ſiége, une bataille, un voyage, une intrigue &c.

L'*Hiſtoire* par rapport à ſa forme eſt, ou ſimple, ou figurée, ou mêlée. L'*Hiſtoire* ſimple eſt ſans artifice & ſans aucun ornement, & n'eſt qu'un récit nû & fidéle des chôſes paſſées de la manière dont elles ſe ſont paſſées. Telles ſont toutes les chroniques du bâs Empire, les faſtes, les tâbles chronologiques, les journaux &c. L'*Hiſtoire* figurée, eſt celle qui a reçu divèrs ornemens de l'eſprit & de l'adreſſe des Hiſtoriens, comme ſont les *hiſtoires* politiques & morales des Grècs, des Romains, & de la plûpart des modèrnes. C'eſt une *hiſtoire* raiſonnée, qui ſans s'arrêter à l'écorce & à l'apparence des chôſes, va juſques dans la penſée des perſonnes qui ont agi, découvre leurs intentions, & fait voir ſur l'évenement des chôſes qu'ils ont entrepriſes, la ſageſſe de leur conduite, ou leur défaut de jugement. Ces ſortes d'*hiſtoires* ſont en même tems & agréables & inſtructives. L'*hiſtoire* mêlée eſt celle qui outre les ornemens de l'*hiſtoire* figurée, a des preuves qui ſont tirées de l'*hiſtoire* ſimple, & qu'elle donne ſans art pour appuyer ce qu'elle éxpôſe avec plus d'artifice, & d'appareil. Nous avons ſur tout en ce ſiécle beaucoup d'*hiſtoires* écrites de cette ſorte, comme l'*hiſtoire* des Comtes de Toulouſe par Catel, l'*hiſtoire* de Béarn par Mr. de Marca, les *hiſtoires* généalogiques publiées par André Duchêne & par pluſieurs autres ; les *hiſtoires* de Breſſe par Guichenon, de Châlon par le P. Pèrry, du Cambreſis par Carpentier &c.

Quoi que vous puiſſiez dire en publiant ſa gloire, (de Louis XIV.)
Vous le ferez moins grand que ne fera l'hiſtoire.
De Scuderi.

Histoire, ſe dit auſſi des Romans, des narrations fabuleuſes ; mais vraiſemblables, feintes par un Auteur, ou déguiſées. L'*Hiſtoire* d'Urſace dans l'Aſtrée, de Brutus dans Clélie. L'*Hiſtoire* des guèrres civiles de Grenade. L'*Hiſtoire* Comique de Francion. L'*Hiſtoire* d'Héliodore. L'*Hiſtoire* de la Princeſſe de Cléves, l'*Hiſtoire* du Prince de Condé. Ces ſortes de petits Romans, ou des petites *Hiſtoires*, ſont fort à la mode depuis quelques années ; parcequ'elles ſont plus vraiſemblables, ou qu'on y voit plutôt la fin des avantures de ceux qui en ſont les Héros, ou les Héroïnes.

Histoire, ſe dit auſſi des récits particuliérs qu'on fait de quelques évènemens ſinguliers, tragiques, ou notables. *Hiſtoria, narratio.* Les *Hiſtoires* de Bandel. Les *Hiſtoires* prodigieuſes de Boiſtuau, Launay, l'*Hiſtoire* des Larrons, & autres, qui en ont fait des recueils.

Histoire, ſe dit auſſi d'un petit récit de quelque avanture qui a quelque chôſe de plaiſant, ou d'extraordinaire, qui eſt arrivé à quelque perſonne, & ſur tout quand elle eſt un peu de nôtre connoiſſance. Il nous a conté une *hiſtoire* plaiſante & récréative d'une telle perſonne.

Histoire, ſe dit auſſi des aventures mêmes qui ſont arrivées. *Caſus.* Il eſt arrivé une *hiſtoire* à une telle Dame ; c'eſt une femme à *hiſtoires.* En ce ſens on dit, Je ſçai l'*hiſtoire* de ſa vie ; pour dire, toutes ſes aventures, tout ce qu'elle a fait, comme elle a paſſé ſa vie, l'*hiſtoire* de ſes amours.

Histoire, ſe dit auſſi d'un diſcours long & ennuyeux. *Sermo prolixior.* Il nous a fait de longues *hiſtoires*, & vains propôs qui n'aboutiſſent à rien. Vous nous contez de plaiſantes *hiſtoires*, bien des fariboles. On dit auſſi, C'eſt une autre *hiſtoire* ; pour dire, C'eſt un autre diſcours, un autre article, un autre fait.

Nicot veut que ce mot vienne du Grèc ἱστορεῖν, ſignifiant *conſidérer* & *connoitre.*

Hiſtoire, eſt quelquefois un mot honnête, pour parler de ces parties que la pudeur fait cacher. *Verenda, pudenda.* Noé après avoir bû laiſſa ſes *hiſtoires* à découvèrt. Il eſt très-bas en ce ſens.

Hiſtoire, dans les anciens Auteurs qui ont écrit ſur les Liturgies, ſignifie quelquefois *antienne* & *reſpons*.

Hiſtoire, en Peinture, ſe dit d'un tableau qui repréſente une hiſtoire, vraye, ou feinte. On diſtingue les Peintres en *hiſtoire*, des Peintres qui ne peignent que des animaux, ou des fruits, ou des païſages, ou de l'Architecture. Les Peintres en *hiſtoire* tiennent le prémiér rang dans l'Académie Royale de Peinture & dans l'éſtime du Public.

On appelle un *Peintre d'hiſtoires*, celui qui peint des actions particulières, qui repréſente pluſieurs pèrſonnes dans un tableau qui ont relation à l'action principale qu'il veut éxpôſer à la vûë.

Hiſtoire, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il veut avoir cette femme, cette métairie, cette rente : ce ſont bien des *hiſtoires*, ce ſont bien des chôſes enſemble. On dit auſſi à ceux qui font pluſieurs grimaces devant que de dire ou faire quelque chôſe, Voilà bien des *hiſtoires*, vous faites bien des façons. On dit pareillement, L'*hiſtoire* dit; pour dire, C'eſt le bruit commun, on le conte ainſi.

HISTORIAL, ale. adj. Qui contient quelques points d'Hiſtoire. *Ad hiſtoriam faciens, hiſtoricus.* Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe, Almanach *Hiſtorial*, de celui où l'on marque quelques événemens notables de l'Hiſtoire au jour qu'ils ſont arrivez. Vignier a nommé ſon hiſtoire en trois volumes, Bibliothéque *hiſtoriale*. Il l'a fait à l'exemple de Diodore de Sicile, qui avoit donné le nom de Bibliothéque à l'Hiſtoire univèrſelle qu'il avoit miſe en 46 livres, & qu'il avoit tirée de tous les autres Hiſtoriens.

HISTORIEN. ſ. m. Celui qui a recueilli les Hiſtoires, les actions des ſiécles paſſez. *Hiſtoricus.* Tite Live, Corneille, Tacite, Saluſte, ont ſèrvi de modéle aux autres *Hiſtoriens.* Pour être bon *Hiſtorien*, il faut être éxact, fidéle, ſans partialité, éloquent, judicieux, & d'un éſprit grand, vaſte, & ſolide. S. Évr. Il y a communément dans nos *Hiſtoriens* un cèrtain embarras, qui fatigue l'éſprit, & qui le dégoûte. Le P. Dan. Je ne puis ſouffrir ces *Hiſtoriens* qui affectent de faire des réfléxions, ou qui n'en font que de communes. Bouh. Tout *Hiſtorien* doit être menteur de bonne foi. Nic. L'*Hiſtorien* doit ſe ſouvenir que ſon but n'eſt pas de plaire, mais d'inſtruire. Abl. Tous les *Hiſtoriens* nous promettent la vérité, & pas un ne la donne ſans la déguiſer. S. Évr. Les *Hiſtoriens* qui chargent leurs compilations de circonſtances, laiſſent languir l'hiſtoire, en n'offrant que de petits objèts qui ne touchent point. Le P. Dan. L'Orateur peut aggrandir, & éxaggérer les choſes; l'*Hiſtorien* ne le doit pas. Abl. Un *Hiſtorien* qui eſt ſéc & aride, ne repréſente que la carcaſſe des chôſes : ſa narration eſt maîgre, & décharnée. Le P. Lamy. Les grands mouvemens ſont déffendus à l'*Hiſtorien*, dont le devoir eſt d'écrire ſans paſſion. Id. Voyez ſur les devoirs d'un *Hiſtorien*, Paſquier dans ſon Pourparler du Prince; les Reflexions du P. Rapin ſur l'*Hiſtoire* & ſur les *Hiſtoriens*, & la Préface de l'Hiſtoire de France du P. Daniel.

HISTORIENNE. ſ. f. Ce mot eſt peu d'uſage, & ne ſe dit que dans le ſtile familiér. Je ſuis *hiſtorienne*; & une *hiſtorienne*, auſſi bien qu'un hiſtorien, ne doit point prendre de parti. Mlle L'Hèritiér.

HISTORIER. v. act. Embellir, orner quelque chôſe. *Simulacris diſtinguere, ornare.* Il ſe dit quelquefois en mauvaiſe part, & des ornemens de peu de conſéquence. Son cabinet eſt *hiſtorié* de mille petits colifichèts. Cette épouſée de village étoit *hiſtoriée* de cent petits affiquèts. On le dit auſſi en bonne part. On nomme la Colonne de Théodoſe le jeune qui eſt à Conſtantinople, la Colonne *hiſtoriée*, dont le P. Méneſtrier a éxpliqué les figures gravées par le jeune Valet.

HISTORIETTE. ſ. f. Diminutif. Petite Hiſtoire mêlée d'un peu de fiction, ou de galenterie. *Hiſtoriuncula.* L'*hiſtoriette* de l'Amour égaré. C'eſt grand ſigne que je vieillis, puiſque je ſuis conteur d'*hiſtoriettes*, S. Évr. Il me ſemble que les circonſtances font ſouvent l'agrément des *hiſtoriettes* badines. Mlle L'Hérit. Je me ſuis amuſée à compôſer l'*hiſtoriette* que vous voyez. La même.

HISTORIOGRAPHE. ſ. m. Celui qui a écrit, ou qui écrit l'Hiſtoire, qui s'applique particulièrement à cette étude. *Hiſtoriographus.* Les anciens *Hiſtoriographes.*

Ce mot vient de ἱστορία, *hiſtoria, hiſtoire*, & de γράφω, *ſcribo, écrire.*

On le dit plus particulièrement de ceux qui ont une commiſſion, un brévèt particuliér pour écrire l'Hiſtoire de leur tems. Les Rois ont toûjours ſoin d'avoir de bons *Hiſtoriographes.* Il y a des *Hiſtoriographes* en titre d'office.

HISTORIQUE. adj. m. & f. Qui regarde l'Hiſtoire. *Hiſtoricus.* C'eſt un point *hiſtorique* fort controvèrſé que la Donation de Conſtantin. Henri Etienne a fait un grand Dictionnaire Poëtique & *Hiſtorique* augmenté, & amplifié par Moréri. Mr Bayle a auſſi fait un Dictionnaire *Hiſtorique* & Critique.

L'art *hiſtorique* conſiſte proprement dans l'arrangement, & dans la diſpoſition, afin que les divèrſes piéces qui entrent dans la compoſition de l'Hiſtoire, faſſent un tout bien lié, & bien entendu. Le P. Dan. Les principales qualitez du ſtile *hiſtorique* ſont la clarté, & la briéveté. Le P. Lamy. Le ſtile *hiſtorique* doit être couppé, dégagé des longues phrâſes, & de ces périodes qui tiennent l'éſprit en ſuſpens. Id.

Colonne Hiſtorique. C'eſt en Architecture une colonne dont le fût eſt orné d'un bas relief qui monte en ligne ſpirale dans toute ſa hauteur, & contient l'hiſtoire d'un homme illuſtre; comme la Colonne Trajanne. La *Colonne hiſtorique* ſe peut encore traitter par ſujèts ſéparez en bas reliefs par bandes de la hauteur des tambours, en manière de friſes tournantes avec des inſcriptions au droit des joints.

HISTORIQUEMENT. adv. De la manière qu'une chôſe s'eſt paſſée. *Hiſtoricè, ſtylo hiſtorico.* J'ai conté cela *hiſtoriquement*, ſans vouloir entrer dans la queſtion de ſçavoir qui avoit tort. Il y a des gens qui racontent *hiſtoriquement* leurs réfléxions comme des faits. Nic.

HISTRION. ſ. f. Farceur, ou Bouffon. Il ne ſe dit que des pèrſonnages plaiſans des anciennes Comédies de Térence, de Plaute, &c. *Hiſtrio.* On le dit quelquefois odieuſement, & en général, de tous ceux qui ont monté ſur le théâtre pour donner du plaiſir au peuple, quand on les veut mépriſer, ou noter d'infamie.

On le dit auſſi en Poëſie, même dans le ſtile grâve & ſérieux.

L'autre foulant aux piéds ſon rang & ſa grandeur,
Faire d'un Hiſtrion *l'objet de ſon ardeur.*

Ce mot, ſelon Feſtus, vient d'*Hiſtria, Iſtrie*, nom de païs; parce que ceux qui ſe mêlèrent les prémiérs de ce métiér étoient venus de cette contrée. Plutarque dit que les Romains ayant fait venir de la Toſcane pluſieurs habiles Danſeurs, il s'en trouva un d'entre eux plus habile que les autres appellé *Hiſter*, qui laiſſa ſon nom à tous ceux qui depuis ce tems-là furent de ſa profeſſion. On pourroit encore ajoûter, que parmi les Toſcans ceux que les Romains appelloient *Ludios*, étoient appellez *Hiſtriones.*

HIT.

HITA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne. *Ceſata, Caſada.* Il eſt ſur la rivière de Hénarès, entre Alcala de Hénarès, & Siguença. Maty.

HIV.

HIVÈR. ſ. m. (Pluſieurs écrivent encore HYVÈR.) Une des quatre ſaiſons de l'année, celle qui eſt la plus froide, qui vient en France aux mois de Decembre, Janviér, & Févriér. *Hyems, bruma.* Quand nous avons ici l'été, nos Antipodes ont l'*hivèr*. Un appartement d'été, un d'*hivèr*. Voilà un habit d'*hivèr*. Les fruits d'*hivèr* ſont ceux que l'on conſèrve pour l'*hivèr*. L'*hivèr* eſt fort rude en Norvége, & fort doux en Italie. Les Pariſiens appellent l'année du grand *hivèr*, l'*hivèr* cruel de la fin de 1683. & du commencement de 1684. & celui de 1709. qui a été beaucoup plus rude, & plus long.

Ce mot vient de *hibernum.* Ménage.

On dit qu'on met les trouppes en quartiér d'*hivèr*; pour dire, qu'on finit la campagne, & qu'on les met dans les villes & les villages, pour paſſer la rigueur de l'*hivèr*.

Hivèr, ſe dit figurément & poëtiquement de la vieilleſſe, comme le printems ſe dit de la jeuneſſe. *Senium, ſenectus.* De quel front penſer au mariage dans l'*hivèr* de ma vie, où le froid de mon âge a glacé mon ſang dans mes veines? S. Évr.

Par maints hivèrs *déſirs ſont refroidis.* Des-H.

Quelques beaux jours qu'encor me laiſſera
Le triſte hivèr *qu'on appelle vieilleſſe.*
Nouveau choix de vers.

On dit auſſi, que l'*hivèr* eſt armé de vents, de glaçons, de frimats. On dit d'un homme âgé, il n'a plus qu'un *hivèr*.

Quand le ſort t'a laiſſé compter cinquante hivèrs. Des-H.

Il ſe prend auſſi en Poëſie & dans un ſtile figuré pour année, comme les autres ſaiſons qui reviennent une fois chàque année. Le P. Commire a dit dans des bouts-rimez ſur Mlle Scudery.

Sapho, dont au Parnaſſe on révère le buſte,
De quatre-vingts hivèrs *a bravé les glaçons,*

Hɪᴠᴇʀ, ſe dit provèrbialement en ces phràſes. On dit d'un homme à qui la fievre quarte commence en automne, qu'il a un bon manteau pour ſon *hivèr*. On dit de celui qui eſt infirme, ou endetté, qu'il n'a pas beſoin d'un fort *hivèr*. Un grand *hivèr* maint dommage nous porte. On a exprimé ainſi ce provèrbe dans un rébus. Un homme à genoux tient en main un grand I, peint de couleur vèrte.

Hʏᴠᴇʀ. Le Cap d'*Hyvèr*, ou Wintershoeck. *Promontorium Hiemale.* Ce Cap eſt ſur la côte ſeptentrionale de la nouvelle Zemble. On lui a ſans doute donné le nom qu'il porte, à cauſe de ſa ſituation.

Hɪᴠᴇʀ. Tèrme du grand Art. L'*hivèr* Philoſophique eſt le tems de l'humidité de la pièrre.

HIVERNAL, ᴀʟᴇ. adj. *Hyemalis.* Tèrme de Fleuriſte, qui eſt d'hivèr, qui vient l'hivèr. Cyclamen *hivèrnal*. Fleur *hivèrnale*. Mᴏʀɪɴ, *Traité des fleurs.*

HIVÈRNER. v. n. Il ne ſe dit guère qu'en parlant des troupes, & des vaiſſeaux, encore pluſieurs croyent-ils qu'il commence à vieillir. Il ſignifie, Paſſer l'hivèr. *Hyemare.* L'armée navale s'eſt retirée dans les ports pour *hivèrner*. L'armée a pris ſes quartiers pour *hivèrner*. Les vaiſſeaux marchands furent obligez de ſe retirer dans les iſles pour *hivèrner*. Nous ſortîmes de Valparaiſſo le Jeudi 11ᵉ Mai 1713. pour aller *hivèrner* à Coquinbo. Fʀᴇ́ᴢɪᴇʀ.

Ce mot vient du Latin *hibernare*.

Hɪᴠᴇʀɴᴇʀ, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, s'expoſer au froid pour s'endurcir à la fatigue & au froid. *Ad frigus aſſueſcere.* Il faut laiſſer courir les enfans pour *s'hivèrner*, pour n'être pas toujours au coin du feu. Les femmes croyent qu'il faut *s'hivèrner* pour avoir le teint plus blanc, & plus uni. Il faut que les blés ſoient *hivèrnez*. Les choux ont plus de goût quand ils ſont *hivèrnez*. *Cum frigora ſenſerunt.*

HIVOURAE, ou HYVORAHÉ. ſ. m. Arbre fort haut du Bréſil, qui a ſon ecorce épaiſſe d'un demi doigt, d'un goût fort agréable, de couleur argentine au dehors, rougeâtre au dedans. Lorſqu'on arrache cette écorce de l'arbre, elle jette un ſuc blanc comme du lait, d'un goût ſalé, approchant de celui de la regliſſe. Son fruit eſt de la groſſeur de nos prunes moyennes, de couleur de fin or : il contient un petit noyau doux & délicat, agréable aux malades, & fort propre pour ceux qui ont pèrdu l'appétit. L'*hivouraé* ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. Son écorce a la même vèrtu que le guayac. C. Bauhin l'appelle *Prunus Braſiliana*.

H I Z.

HIZRÉVITE, ou HÉRÉVITE. ſ. m. Éſpèce de Religieux Mahométan. *Hizrevitus*, *Herevitus*. On leur a donné ces noms de leur Chèf, nommé *Hizr*, & *Hérévi*, ſçavant Chymiſte, qui changeoit les aſpres en piéces d'or pour ceux qui entroient dans ſon ordre. Il portoit une veſte vèrte, & vivoit dans une grande abſtinence, que les *Hizréviтes* n'imitent pas aujourd'hui. Ils ont un Monaſtère à Conſtantinople.

H O.

HO! *Hem!* Intèrjection qui ſèrt à appeller & à admirer; & en ce cas elle ſe redouble quelquefois. *Ho, ho*, vous voilà déjà venu. *Ho! ho!* cela ira bien autrement. *Ho! ho!* qu'elle eſt égrillarde. Mᴏʟ. *Ho*, quel chaud! la Ligne eſt toujours la Ligne; & nous ſentons bien les approches. Dᴇ Cʜᴏɪsɪ.

H O A.

HOAICHING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hoaichinga.* Elle eſt la cinquiême de la province d'Honan; & elle a cinq autres villes ſous ſa Juriſdiction. Mᴀᴛʏ.

HOAIGNAN. ſ. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Hohaignanum.* Elle eſt la huitiême de la province de Nanking, & elle eſt ſituée à l'embouchure de l'Hoang dans le Golfe de Nanking, ſon tèrritoire renfèrme neuf autres villes. Mᴀᴛʏ.

HOAKO. ſ. m. Nom d'une hèrbe qui croît à la Chine ſur le mont de Pochung près de la ville de Cin. *Hoakum.* L'hèrbe *Hoako* rend les femmes ſtériles auſſitôt qu'elles en goûtent. *Ambaſſ. des Holland. à la Chine P. II. C.* 13.

HOANCHEU. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hoancheum.* Elle eſt la cinquiême de la Province d'Huquan; & ſituée au pied des montagnes. Elle comprend ſous ſa juriſdiction huit autres villes. Mᴀᴛʏ.

HOANG, ou la rivière jaune. *Croceus fluvius.* C'eſt le plus grand fleuve de la Chine. De Witſen dans ſa grande Carte de la grande Tartarie, en met la ſource dans un lac, qui eſt environ à 15 lieuës de celui de Chiamay, du côté du levant, & il le fait couler du couchant au levant, entre le Royaume de Tangut, & l'Inde delà le Gange, juſqu'à la Chine; d'où prenant ſon cours vèrs le nord, il ſépare le Royaume de Tangut, qui reſte au couchant de la province de Xenſi, juſques à la célèbre muraille de la Chine. Il travèrſe enſuite une partie du Xenſi, paſſe la muraille de la Chine, & va couler dans le deſèrt de Xamo, en Tartarie; là il ſe recourbe vèrs le midi, vient repaſſer la muraille, ſéparer le Xanſi du Xenſi, baigner l'Honan, le Xantung, le Nangking, & ſe décharger dans le Golfe de ce nom. Les Chinois ont joint cette rivière au Golfe de Cang par un grand Canal, qui commence dans la province de Nangking, travèrſe celle de Xantung, & une partie de celle de Peking, & tèrmine au fonds du Golfe de Cang. Mᴀᴛʏ.

HOANGCIO. ſ. m. Nom d'un petit oiſeau qui ſe trouve dans la Province de Chekiang, à la Chine. *Hoangcio.* Les habitans trempent ces petits oiſeaux dans leur vin fait de ris, & en font des confitures qu'ils vendent à bon prix. *Amb. des Holl. à la Chine, P. II. C.* 13. *p.* 98.

HOANGCIOYU. ſ. m. Nom d'une éſpéce d'animal de la Chine. *Hoangcioyus.* La Province de Quantung produit un animal que les habitans nomment *hoangcioyu*, qui tient de la forme & de la nature du poiſſon & de l'oiſeau. Durant l'été il eſt revêtu de jaûne, & vole ſur les montagnes comme un oiſeau; vèrs l'hivèr il ſe retire dans la mèr, & c'eſt alors qu'on lui dreſſe des piéges & des filèts pour l'attraper, à cauſe que ſa chair eſt fort délicate. *Amb. des Holl. à la Ch. P. II. C.* 13. *p.* 101.

H O B.

HOBA. ſ. f. Nom propre d'un lieu qui étoit à la gauche de Damas. *Hoba.* Les Septante l'appellent *Choba*, & S. Jérôme *Chobab*; il dit que c'eſt un bourg ou village du tèrritoire de Damas. Adrichomius prétend qu'il ſe nomme quelquefois *Soba*. Ainſi au ſentiment du P. Lubin ce ſeroit la même chôſe que *Soba*, métropole en Syrie.

HOBAL. ſ. m. Nom d'une Idôle des anciens Arabes. *Hobal, is.* *Hobal* étoit entouré de 360 autres plus petites idôles, qui repréſentoient les Divinitez qui pouvoient être invoquées, comme préſidantes à châque jour de l'année. Cette idôle fut renvèrſée par Mahomet après qu'il ſe fut rendu maître de la Mécque. D'Hᴇʀʙᴇʟᴏᴛ.

HOBER. v. n. (L'*h* s'aſpire.) Vieux mot François, qui ſignifie, bouger. *Surgere, ſe movere.* Ne *hobez* point de là, c'eſt à dire, Ne quittez point cette place. Il eſt encore en uſage parmi les païſans. On le joint avec la négation.

Ce mot vient de l'Allemand *hoben*, qui ſignifie *lever*, ou ſelon Port Royal de Σόβειν, *concitare*, *perſequi*. Du Cange le dérive de *hoba*, ou *huba*, ou *hobunna*, qui ſignifioient, dit il, un petit *héritage*, & ſur tout en pâture avec ſon habitation où logeoit un païſan.

HOBEREAU. ſubſt. m. (L'*h* s'aſpire) Quelques uns écrivent HAUBEREAU. & d'autres Hᴏʙʀᴇᴀᴜ. Oiſeau de leurre, qui prend de petits oiſeaux. *Pygargus*, *Haliaëtus*, *Subbuteo*. Il eſt marqueté ſous le ventre, & a le dôs & la queuë noirâtres. Il eſt le plus petit après l'émerillon. On l'appelle auſſi *falquet*, ou *aubrier*. Après l'émerillon le *hobreau* eſt le moindre, quant à la taille, de tous les oiſeaux de proye, il eſt de leurre, ainſi que le faucon, le lanier & le ſacre. Cet oiſeau ſuit volontièrs les chaſſeurs, d'autant que ſa proye n'eſt autre que de petits oiſillons, cochevis & alloüettes, qui aiment mieux ſe laiſſer prendre à la main & manger aux chiens que de partir lorſqu'ils l'appèrçoivent, ils ſe fourrent juſques entre les jambes des chevaux pour ſe ſauver du *hobreau*, leur mortel ennemi : lorſqu'il a ſuivi une éſpace de tems les chaſſeurs, il s'en retourne à ſon bois de haute futaye, où il ſe pèrche & fait ſa demeure ordinaire. Quant à ſa figure, il a le béc bleu, les piéds & les jambes jaûnes, les plumes de deſſous les yeux fort noires, le ſommet de la tête entre le noir & le fauve, deux taches blanches par deſſus le col, le deſſous de la gorge & les deux côtez des tempes roux, les manteaux bien mouchetez, le dôs, la queuë & les pennes des aîles noires par deſſus, le queuë fort bigarée par deſſous de taches rouſſes treſſées en travèrs entre les noires, le voyant voler on appèrçoit le deſſous de ſa queuë & l'entre deux de ſes jambières rougeâtre. Aldroüand en a fait la deſcription plus au long. La voici.

Il a le béc, dit-il, court, bleüâtre par le commencement, & noir à la fin, les narilles ovales & larges, le deſſus du béc extrémement aigu & crochu; au commencement de l'endroit où il eſt crochu paroiſſent deux pointes, leſquelles entrent dans les deux côtez du deſſous du béc, qui eſt auſſi coupé par le bout, & de même couleur que la partie ſupérieure. Il a la langue large, le palais préſque de couleur de corne, les yeux noirâtres, les paupières jaunâtres, les plumes du menton & des environs du béc blanches, & cette couleur paroît au commencement & aux cô-

tez de la tête après les tempes, ce qui eſt oppoſé au petit coin de l'œil à côté de la tête eſt cendré, & d'un châtain obſcur tirant ſur le noir. Il a une tache de même couleur, qui deſcend de la tête par les tempes aux côtez du gôſier, il a auſſi une pareille tache au commencement de l'ouvèrture du bèc ſous les yeux, qui s'étend en long aux deux côtez du gôſier, le milieu du col eſt environné de plumes blanches en partie, & en partie rougeâtres, tout le dôs, le col, les manteaux & la queuë ſont d'un jaûne tirant ſur le noir, mêlé d'un peu de châtain obſcur, principalement au haut du dôs, & à l'extrémité du vol, qui paroît juſques à la ſupèrficie, les manteaux ſont toutefois plus obſcurs, toutes les pannes d'iceux en dedans, ſçavoir, approchant du dôs, ſont couvèrtes de taches travèrſantes, tantôt rougeâtres, tantôt noirâtres, & ce par ordre, ainſi que toutes les dix pannes de la queuë, excepté ſeulement les deux du milieu, toutes celles de la poitrine & du ventre ſont marquées par le milieu d'une tache brune & longue, par les côtez elles ſont blanchâtres, les cuiſſes juſqu'au genou ſont garnies de pannes de couleur de rouille, ſemées de petites taches noirâtres, les jambes ſont courtes, jaunâtres, couvèrtes de tablettes juſques ſur les ongles, les doigts des piéds ſont longs à proportion des cuiſſes, principalement des jambes, les ongles ſont crochus, très-aigus & très-noirs, le deſſous des piéds & des doigts ſont pleins de calus, c'eſt ainſi qu'eſt décrite la femelle.

Cette eſpéce d'oiſeau ne prend jamais ſa proye qu'en volant, & jamais ſur tèrre ni dans les arbres, ce qui eſt cauſe en partie qu'ils ſuivent les Veneurs qui font partir les oiſeaux avec leurs chiens. Le *hobereau* eſt ſi légér qu'il atttaque le Corbeau en l'air, & lui donne des atteintes.

Ce mot de *hobereau* vient de *umberellus* diminutif de *umber*, dont les Latins ſe ſont ſèrvis pour *ſpurius*. Ménage. Borel le dérive de *hybrida*. p. 361. M. Huet remarque que *hobel* en langue de Galle ſignifie une éſpéce de faucon.

Hobereau, ſe dit figurément & ironiquement dans le diſcours ſatirique & burleſque, des petits Nobles de campagne qui n'ont point de bien, & qui vont manger les autres; *nobilis inops*, on le dit auſſi de ceux qui ſont apprentifs, novices dans le monde. *Tyro*, *tyrunculus*.

Ce mot en cette ſignification vient de *Hober*, mot Picard, qui joint avec la négation ſignifie *ne bouger d'un lieu*, parceque ces ſortes de Gentilshommes ſont caſaniers, & n'ont jamais été à la guèrre, ni vû le monde.

HOBIN. ſ. m. Eſpéce de cheval. Ce mot ſe trouve dans Philippe de Comines. *Equus tolutarius*. Les *hobins* ſont cèrtains chevaux d'Écoſſe, dont l'allure eſt encore plus douce que l'amble des chevaux Anglois. Voyez le Roman de Pèrceforêſt ch. 1. & M. De la Nove.

Ce mot de *hobin* s'eſt dit pour *haubain*, & *haulbain*, qui viennent du nom d'*Albanie*, *Albania*, que l'Écoſſe a porté autrefois. Guichart dérive ce mot de l'Hébreu, חבש, qui veut dire mettre le harnois à une bête de charge, à un cheval.

HOBO, ou HOVO. ſ. m. *Hovus Indica*. Éſpéce de Prunièr des Indes occidentales fort haut, touſu, faiſant une ombre très-agréable. Son fruit eſt ſemblable à nos prunes de Damas, petit, peû charnu, de couleur jaûne. Il renfèrme un noyau fort dur & aſſez grôs. Les Indiens aſſurent que ceux qui dorment à l'ombre de cet arbre ne ſont jamais ſujèts au mal de tête. On tire de ſes ſommitez & de ſon écorce une eau odorante, propre pour fortifier les membres fatiguez. Son fruit eſt agréable, tirant ſur l'aigre, de difficile digeſtion, mais nuiſible aux dents, à cauſe de la grande quantité de fibres qu'il a. Si l'on fait des inciſions à ſa racine, il en ſort une eau qui eſt bonne à boire. En Latin, *hovus Indica pruni facie*. J. B.

HOBRO, ou HÉBRO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Hobroa*, *Hebroa*. Elle eſt dans le Diocêſe d'Arruſen en Jutlande, entre la ville d'Arhus & celle d'Alborg, a dix lieuës de la prémière & à ſix de la dèrnière.

HOC.

HOC. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Jeu de cartes mêlé du Picquet, du Bèrlan & de la Sequence, qu'on appelle ainſi, parcequ'il y a ſix cartes qui ſont *hoc*, ou aſſurées à celui qui les jouë, & qui couppent toutes les autres cartes. Ce ſont les quatre âs, la Dame de pique & le Valet de carreau. Ce jeu a deux noms, & deux façons de jouër différentes. Le *Hoc Mazarin*, & le *Hoc de Lyon*.

On dit provèrbialement, Cela m'eſt *hoc*; pour dire, Je ſuis aſſuré de gagner ce procès, d'avoir cette ſucceſſion, de faire mon coup.

Quand tu combats, la victoire t'eſt hoc. Des-H.

Le Paradis vous eſt hoc,
Pendez le Roſaire au croc. S. Évr.

Artemiſe n'eſt plus, de qui la foi fut hoc,
La plus ſage en amour n'abbatroit point le troc.

Ce mot vient de *hoc* Latin, qui en Gaſcon veut dire *oüi*, ou *ita eſt*; de ſorte qu'en diſant, Cela eſt *hoc*, c'eſt-à-dire, *Oüi*, j'y conſens. Le Languedoc eſt nommé ainſi comme Langue de *hoc*, parcequ'on y dit *hoc* pour oüi.

HOCA. ſ. m. Jeu qui vient de Catalogne. D'autres diſent que le *hoca* vient de Rome. Ce qu'il y a de ſeur, c'eſt que ce ſont des Italiens que le Cardinal Mazarin avoit amenez avec lui qui l'introduiſirent à Paris; mais peutêtre avoit-il paſſé de Catalogne à Rome. Quoi qu'il en ſoit, il y cauſa tant de déſordre, que le Pape chaſſa tous ceux qui le tenoient & ceux qui y jouoient. En France les ſix corps des Marchands de la ville de Paris réſolûrent de demander au Roi qu'on l'intèrdît. On les en empêcha, en leur promettant d'y remédier. On ſupprima en effet beaucoup de ces jeux; mais le mal s'irritant par le remède, le Parlement porta un Arreſt très-ſevère contre ceux qui tenoient ce jeu, ou qui le jouoient. Il eſt compôſé de trente points marquez de ſuitte ſur une table, & il ſe jouë avec trente petites boules, dans chacune deſquelles on enferme un billet de parchemin où il y a un chiffre. Quand on jouë, on remuë ces boules dans un ſac, on en tire une dont ont fait ſortir le billet, qu'on déplie aux yeux de tout le monde, pour voir ce qu'on pèrd, ou ce qu'on gagne. Le *hoca* eſt très-pernicieux, non ſeulement parceque le hazard ſeul décide de la perte ou du gain, mais encore par les tromperies auxquelles il eſt ſujet. M. l'Abbé Geneſt écrit *hocca* dans les divèrtiſſemens de Seaux. M. de la Mare dans ſon Traité de Police, & deux Arrêts du Parlement qu'il produit contre ce jeu, écrivent auſſi *hocca*. Voyez cet Auteur T. I. pag. 461.

HOCBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne ſitué aux confins du Briſgaw. *Hochberga*. Il eſt bâti ſur une montagne au deſſus du bourg d'Émetingue.

HOCBÈRG. Nom propre d'une contrée qui a titre de Marquiſat. *Hochbergenſis Marchionatus*. Petit païs du Cèrcle de Souabe, il eſt borné au couchant par la Seigneurie d'Uſembèrg, & ailleurs par le Briſgaw. Il prend ſon nom du château d'*Hochberg*, qui eſt bâti ſur une montagne au deſſus du bourg d'Émetingue. Ce Marquiſat d'*Hochbèrg* eſt l'ancien domaine de la Maiſon de Bade, & il appartient à la branche de Dourlach. Maty. Philippe dèrniér, Marquis d'*Hochberg*, mourut en 1490. Quatre ans auparavant il avoit fait un contrat de ſucceſſion mutuelle avec le Marquis de Bade ſon couſin. Loüis d'Orléans Duc de Longueville prétendit néanmoins que ſa femme Jeanne fille unique de Philippe, étoit ſon héritière légitime, & il ne céda ſes droits qu'à condition d'avoir 250000 florins d'or, & la Principauté de Neuchatel, qui entra ainſi dans la Maiſon de Longueville. C'eſt Charles V, qui érigea la Seigneurie d'*Hochbèrg* en Marquiſat pour le Marquis de Bade Dourlach, & qui lui donna ſéance & voix dans le Collége des Princes.

HOCHE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] Entaillure qu'on fait ſur quelque chôſe d'uni pour y faire quelque marque, ou pour ſèrvir à y arrêter quelque chôſe. *Inciſura*, *crena*. On l'appelle auſſi *coches*. On fait des *hoches* ſur une taille pour y marquer le pain ou le vin qu'on prend à crédit, ou autre chôſe qu'on veut marquer. Les Artiſans font des *hoches* pour marquer leur beſogne. On fait des *hoches* à une arbalête pour la bander, & y faire un arrêt, & ſouvent auſſi ſur les machines à rouë. On dit, qu'un couteau, ou autre outil de fèr, a des *hoches*; pour dire, qu'il a des dents, qu'il eſt ébreché.

HOCHEMENT. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Mouvement dédaigneux de la tête, qui témoigne du mépris de la pèrſonne qui parle. *Capitis ſucuſſio*. Il n'a répondu qu'avec un *hochement* de tête.

HOCHEPIÉD. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] Tèrme de Fauconnerie. C'eſt un oiſeau qu'on jette ſeul après le héron pour le faire monter. Il y a dans le Païs-Bas une maiſon ancienne qui porte le ſurnom ou plûtôt le ſobriquet de *Hoche-pied*, parcequ'elle deſcend d'un Seigneur qui étoit boiteux.

HOCHEPOT. ſ. m. [L'*h* s'aſpire.] C'eſt un hachis de bœuf qu'on fait cuire dans un pot avec des marons, des navets, ou autres aſſaiſonnemens. *Minutal*. On l'appelle quelquefois *pot pourri*, *ſalmi*, *pâté en pot*.

HOCHEQUEUË. ſ. m. Sorte de petit oiſeau qui remuë ſouvent la queuë. *Motacilla*. On l'appelle autrement *bèrgeronnette*, *lavandière*, *batemare*, *battequeue*.

Ce nom vient de ce que cet oiſeau hoche ou remuë ſouvent la queuë.

HOCHER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Secoüer, branler. *Quatere*, *quaſſare*. Il a fort *hoché* ce prunièr pour en faire choir les prunes. *Hocher* la bride, le mors à un cheval.

On le dit proprement d'un mouvement de tête qu'on lève en haut &

& dédaigneuſement, pour montrer qu'on ne ſe ſoucie guère de quelqu'un. On a beau lui donner de ſages inſtructions, il n'en fait que *hocher* la tête.

Ménage, après Lipſe, dérive ce mot de *heſc*, qui ſignifie *ſubſannatio*.

Hocher la bride, ſe dit figurément, pour dire, Sonder les ſentimens de quelqu'un, l'exciter à ſe déclarer, s'il veut dire, faire, ou entreprendre quelque chôſe. *Tentare, prenſare.* Il ne s'eſt point découvèrt, quoiqu'on lui ait fort *hoché la bride* ſur ce point.

Hoché, ée. part. & adj. *Quaſſatus.*

HOCHET. ſ. m. Petit joüet d'enfant encore à la mammelle. *Crepitaculum.* Il a pluſieurs petites ſonnettes, & un bout de criſtal, de corail, ou d'yvoire. Les enfans le mettent dans leur bouche quand les dents commencent à leur venir.

HOCHENWART. Voyez HOHENWART.

HOCHIEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hochienum.* Elle eſt la troiſième de la province de Péking, & elle a dix-ſept autres villes dans ſon tèrritoire.

HOCHSTET. ſ. m. Que nous prononçons *Hochetet. Hochſtetum.* C'eſt un bourg de Souabe en Allemagne, aux confins de la Bavière. Il eſt ſur le Danube, entre Donavèrt & Dilingen, & eſt devenu célèbre au commencement de ce ſiècle par deux victoires remportées, l'une en 1703. par les François & les Bavarois; l'autre en 1704. par les Impériaux & les Anglois.

HOCKERLANDE. ſ. f. Autrement Pogéſanie. *Hockeria, Pogeſania.* Petit païs de la Pruſſe Ducale; la Poméranie la borne au midi, & le Palatinat de Marienbourg de tous les autres côtes. Mulhauſen en eſt le ſeul lieu conſidérable. Maty.

Le Cèrcle d'*Hockerlande*, *Hockerianus Circulus.* C'eſt une des trois parties de la Pruſſe Ducale. Ce Cèrcle eſt environné par la Pruſſe Royale, excepté du côté du midi, où il confine avec la Galindie & le Palatinat de Plocsko, renferme l'Hockèrlande propre, la Poméſanie, & la Soſſavie. Holland en eſt la ville capitale. Maty.

HOCKÉLEN, ou HOUCKÉLEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg des Provinces Unies. *Houckelenum.* Il eſt dans la Hollande méridionale, ſur la rivière de Linge, entre Gorcum & Lèerdam. Maty.

HOCRENAILLE. ſ. f. Nom d'une eſpèce de poire qu'on appelle autrement *rouville* & *martin-ſire.* Voyez Rouville.

HOD.

HODÉGOS. ſ. m. Mot purement Grèc, qui ſignifie *Guide.* C'eſt le titre d'un ouvrage d'Anaſtaſe le Sinaïte. M. l'Abbé Fleuri s'en eſt ſervi dans ſon hiſt. Eccl. L. XXXVII. p. 295. C'eſt environ le tems (619.) de la mort de S. Anaſtaſe le Sinaïte, fameux par ſes écrits, dont le plus conſidérable eſt l'*Hodégos*, ou Guide, qui eſt une méthode de controvèrſe contre les hérétiques, particulièrement contre les Acéphales. Fleury.

HODEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de Nigritie. *Hodenum, Hodena.* Elle eſt dans le Royaume de Gualata, à ſix journées du Cap blanc, à 19 degrez 30 min. de latitude ſeptentrionale. Voyez De la Croix, *Hiſt. d'Afriq. T. II.*

HODER. v. act. Vieux mot, qui n'eſt en uſage que parmi le peuple, qui ſignifie, Laſſer, fatiguer, incommoder. *Defatigare.* Une nourrice dit qu'elle eſt *hodée*, quand elle a eû tout le jour un enfant ſur les bras.

Borel, & quelques autres dérivent ce mot du Grèc ὁδὸς, qui ſignifie *via, chemin.* C'eſt auſſi le ſentiment des Auteurs de Port-Royal, qui diſent que *hodé*, laſſé du chemin, eſt un mot de Picardie.

HODSI, ou HADSI. ſ. m. Nom de Contrée. *Hodſi, Hadſi.* Elle étoit à l'orient du Jourdain; & ſi l'on en croit le P. Lubin, dans la demi-Tribu de Manaſſé. Mais cela ne peut être au moins avant David, s'il eſt vrai, comme le prétendent les Des Marais, que David l'eût conquiſe: mais au vrai ni l'un ni l'autre n'eſt marqué dans l'Écriture. C'étoit un païs bâs ſous les montagnes de Galaad 2. L. des Rois XXIV. 6.

HOE.

HOEICHEU. ſ. m. *Hoeicheum.* C'eſt le nom propre de deux villes de la Chine, l'une eſt la quatrième de la province de Quantung, & a neuf autres villes ſous ſa juriſdiction. L'autre n'en a que cinq, & n'eſt que la quatorzième de la province de Nanking.

HOEN-EMS. ſ. m. Nom propre d'un Comté d'Allemagne. *Hohenemſium.* Il eſt à l'extrémité de la Souabe, ſur la frontière des Suiſſes, confinant au Canton d'Appenzel, dont le Rhin le ſépare, entre les Comtez de Montfort & de Grégentz. Quelques cartes écrivent *Hohen-Ems.*

HOF.

HOFALISE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Luxembourg. *Hofaliſia, Ofalinia.* Elle eſt ſur l'Ourte, entre la ville de Luxembourg, & celle de Liége. Baudrand aſſure que ceux qui la nomment *Houfaliſe*, ſe trompent. Maty.

HOFF. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Marquiſat de Culembach, en Franconie. *Hoffa, Curia.* Elle eſt capitale d'un petit païs, qui étoit autrefois du Voigtlandt, & ſituée ſur la Sala, entre Plawen, & Culembach. Maty.

HOG.

HOGUE. ſ. f. *Collis, tumulus, locus editus.* Vieux mot qui ſignifie une colline, un lieu élevé. Il vient de l'Allemand *hog*, & *hock.* Huet. M. Ménage le dérive de *hauca* qu'on a dit pour *fauca*; ce dèrnier vient de *faux*, g. *faucis*, gorge, entrée; de ſorte que *hogue*, ſuivant cette étymologie, ſignifie entrée de port, *fauces portûs.*

La Hogue. ſ. f. Nom de lieu. *Hoga, Hoga*, ou *Oga, Oga.* La *Hogue* S. Vaaſt. *Oga S. Vedaſti.* Le Port de la *Hogue. Portus Oga.* C'eſt une fort bonne rade, qui eſt à l'embouchure de la petite rivière, qui paſſe à Coutances. *De Valois, Not. Gall. p.* 390. La *Hogue* eſt une grande rade nommée communément la *Hogue* ſaint Vaaſt. Elle eſt ſur la côte de Normandie, dans le diocèſe de Coutances, à quatre lieuës environ de Valogne, entre Barfleur & Iſſigny. Le port de la *Hogue* eſt défendu par un fort nommé l'Iſle à Madame.

Le Cap de la *Hogue. Caput Oga*, ou *Oganum.* Ce Cap eſt en Normandie, Province de France, près de la ville de Chèrbourg, vis-à-vis de l'iſle d'Aldèrnay. Il joint la côte ſeptentrionale de la Normandie avec l'occidentale. Maty.

HOGUETTE. ſ. f. M. Ménage dit que c'eſt un diminutif de *hogue*, & qu'il veut dire entrée de port, *Fauces portûs.*

HOH.

HOHENBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville qui a pris ſon nom de ſa ſituation ſur une haute montagne. *Hohenberga.* Elle eſt en Franconie, dans le Marquiſat de Culembach, ſur les frontières du tèrritoire de Nuremberg. Maty.

HOHEN-GÉROLSECH. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la Souabe. *Hohengerolſecia.* Il eſt ſitué entre l'Ortnaw & la Seigneurie de Lorr. Il prend ſon nom du château de Gerolſeck, porte le titre de Baronnie, & a ſon Seigneur particulièr. Maty.

HOHENLOÉ. Le Comté d'*Hohenloé.* En Latin *Comitatus Helochius*, ou *alta flammia.* Petit État du Cèrcle de Franconie. Il eſt ſur les confins de la Souabe, au midi du Marquiſat d'Onſpach, & de l'Évêché de Wurtzburg. Ce païs peut avoir douze lieuës d'orient en occident; mais il eſt préſque par tout fort étroit, il n'y a que des villages & des bourgs, dont les principaux ſont Sindringen, Ingelfing, Oeringen, Langenbèrg, & Waldenburg. Les Comtes d'*Hohenloé* poſſèdent auſſi le Comté de Gleichen en Thuringe, & ils ſont diviſez en pluſieurs branches, dont les deux principales ſe diſtinguent par les noms de Nevenſtein, & de Waldenbourg. Maty. Voyez Imhoff, L. VIII. C. 4. La Maiſon d'*Hohenloé* eſt fort ancienne. Elle prétend tirer ſon origine d'Italie, où elle portoit le nom d'*Alta flamma*, qui ſignifie la même chôſe en Italien qu'*Hohenloe* en Allemand. On dit auſſi *Holach*, pour *Hohenloé.*

HOHENSTEIN. ſ. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne. *Hohenſteinum.* Il eſt dans la Turinge, près de Neuſtat, & donne ſon nom au Comté d'*Hohenſtein.*

Le Comté d'*Hohenſtein.* Nom propre d'un petit païs de la Turinge. *Hohenſteinius Comitatus.* Il eſt dans la haute Saxe, ſur les confins de la bâſſe, & il prend ſon nom du château dont nous venons de parler. Outre cette ville on remarque encore dans ce Comté Loth, Klettenbèrg, & Bliecherode, qui appartiennent à l'Electeur de Brandebourg, en qualité de Prince d'Albèrſtat, & Walkenried avec ſa Prèvôté, qui eſt à la Maiſon de Brunſwick. Il y a un bourg nommé *Hohenſtein* dans le bâs Comté de Catzenellebogen, en Vétèravie. Maty.

HOHEN-TWIEL, ou HONTVIL. ſubſt. m. Nom propre d'une forteresſe de la Souabe. *Duellium, Hohen-duellum.* Elle appartient au Duc de Wurtenbèrg, & elle eſt conſtruite ſur un rochèr, dans le Landgraviat de Nellenbourg, environ à trois lieuës de la ville de Schafouſe, & à ſept de celle de Conſtance. Maty.

HOHENWART, & HOCHENWART. ſ. m. *Hohenvarta*, ou *Summanterium, Submanterium, Ripa prima.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie, maintenant c'eſt un village avec un Monaſtère, ſitué dans la Bavière, ſur la rivière de Par, environ à trois lieuës d'Ingolſtat, vèrs le midi.

HOHEN-ZOLLÈRN. ſ. m. *Hohen-Zolera*, *Zolernum*, *Zolera* C'eſt un château de la Souabe, ſitué ſur une montagne, au piéd de laquelle on voit la petite ville d'Heckinge, au midi de Tubingue. Il donne le nom au Comté d'*Hohen-Zollern*. Maty.

Le Comté d'*Hohen-Zollèrn*. Petit État de la Souabe. *Zolernenſis*, ou *Zoleranus Comitatus*. Il eſt entre les tèrres de Wurtenbèrg, & de Walbourg, & il peut avoir douze lieuës de longueur & trois ou quatre dans ſa plus grande largeur. Ses lieux principaux ſont Hèckingen, & Sigmaringen, qui donnent le nom aux deux branches de la Maiſon d'*Hohen-Zollèrn*, qui ſont toutes deux Catholiques, & ont la qualité de Princes de l'Empire; & celle de Vicaires pèrpetuèls de l'Électeur de Brandebourg, & la dignité de grand Chambellan de l'Empereur, dont pourtant il n'y a que l'aîné de la maiſon qui faſſe les fonctions. *Maty*, *Imhoff*, *L. IV. Not. Imp. C.* 5. *& L. II. C.* 8. *n.* 18. Les Princes de *Hohen-Zollèrn* portent écartelé au 1. & 4. contrécartelé d'argent & de ſable, qui eſt *Hohen-Zollèrn*; au 2. & 3. d'azur à un cèrf d'or ſur une motte de trois coupeaux de ſinople, qui eſt Sigmaringen; & ſur le tout de gueules à deux ſcéptres d'or paſſez en ſautoir, pour la charge de Chambellan héréditaire de l'Empire. Heiss, *hiſt. de l'Emp. L. VI. C.* 23.

HOHIO. ſ. m. ou OUYE. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique ſeptentrionale. *Hohius Fluvius*. Elle a ſa ſource ſous le deux cent nonante-troiſième degré de longitude, & ſous le trente-ſeptième de latitude, & coulant du levant au couchant le long des montagnes Apalaches, elle va ſe décharger dans la rivière Miſſiſſipi, ſous le deux cent ſeptante-quatrième degré, & ainſi elle a près de quatre cent lieuës de cours. *Hennepin, nouvelle découvèrte des païs de l'Amérique*. Maty. Corneille écrit Hoio.

HOI.

HOIAU. ſ. m. Voyez Hoyau.

HOJÈRSWÈRDA, ou HÉWÈRSWÈRDA. ſ. f. Nom d'une petite ville avec un château. *Hojerwarda*, *Heverſverda*. Elle eſt dans la Luſace ſur l'Elſter, entre Cotbus, & Baudiſſen, à ſix lieuës de la premiére, & à cinq de l'autre. Maty.

HOIR. ſ. m. Enfant, héritier. *Hæres*, ou *heres*. Les Hiſtoriens diſent qu'un tel Prince mourut ſans laiſſer aucuns *hoirs* mâles iſſus de ſon corps. Ce mot n'a guère d'uſage que dans la Pratique. Du Moulin dit que le mot *hoirs* ne comprend que les enfans mâles. Du Tillet P. I. p. 288. dit plus exactement que de ſoi ce mot eſt général, mais qu'en fait d'appanages de France il ne s'entend que des mâles. On a dit autrefois *heire* pour *hoir*. Voyez Heire.

Ce mot vient de *heres*, qui veut dire *héritiér*.

Hoir, ſe dit auſſi de toutes ſortes d'héritiérs, ſoit collateraux, ſoit teſtamentaires. Quand on fait un contrat, on ſtipule tant pour ſoi que pour ſes *hoirs* & ayant cauſe.

Hoir de quenouille, ſignifie dans quelques Coutumes une héritière.

HOIRIE. ſ. f. Succeſſion, hérédité. *Hæreditas*. C'eſt une *hoirie* jacente, abandonnée; ce qui eſt donné en ligne directe eſt cenſé avancement d'*hoirie*. Donner en avancement d'*hoirie*, c'eſt donner par avance une ſomme à un de ſes enfans, à la charge qu'elle lui ſera diminuée dans le partage.

HOIRIN. ſ. m. Tèrme de Marine. Voyez Bouée & Gaviteau: c'eſt la même chôſe, auſſi bien que *Aloigne* & *Bonneau*. *Index latentis in imo mari anchoræ*. Les Maîtres de navires ſont obligez de mettre leurs noms, & celui du hâvre dont ils ſont, ſur les *hoirins* & bonneaux, afin qu'ils puiſſent revendiquer les câbles & ancres qu'ils auront été obligez de coupper & d'abandonner: ce que les Levantins appellent *deſſèrrer un navire*.

HOK.

HOKIEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Hokienum*. C'eſt la troiſiême capitale de la Province de Pékin. Elle ſe nommoit Tungiam ſous la famille de Cheva; Pothai ſous celle de Hana, & Ingcheu & Inghai ſous celles de Tanga, & de Sunga. Elle a 17 moindres villes ſous ſa dépendance. Voyez l'Ambaſſ. des Holland. à la Chine C. 43.

HOL.

HOLA. adv. (L'*h* s'aſpire.) qui ſignifie, Il ſuffit, arrêtez vous. *Heus*, *heus tu*, *ohe*. Quand on fait des préſens à un avâre, il ne dit jamais *hola*, c'eſt aſſez.

Paix, hola.	*Faits pour vous*
Sont ce là	*Ma Muſette*
Des objets	*Indiſcréte*
Des ſujets	*Taiſez vous*.

Nouveau choix de vèrs.

On le met quelquefois ſubſtantivement. Ces gens ſe battoient, & il eſt venu quelqu'un qui a mis le *hola*, qui les a ſeparez.

Un Clerc pour quinze ſols, ſans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila. Boil.

Hola, eſt quelquefois intèrjection, qui ſert pour appeller des gens de baſſe condition, des laquais. Regnièr a dit,

Holà, ho *la Dreville*,
Qu'on ne m'attende pas, je vais dîner en ville.

HOLACH. Voyez HOHEMLOE.

HOLBECH. ſ. m. Nom propre d'une ville, ou bourg du Danemarc. *Holbeca*. Ce lieu eſt dans l'iſle de Zéelande, à cinq lieuës de la ville de Roſkild, ſur un petit Golfe, qui s'avance dans la côte ſeptentrionale de l'iſle, & qui y forme un aſſez bon port. Maty.

HOLDÈRNEſSE. ſ. f. Nom propre d'un grand Cap de l'Anglètèrre. *Holdèrneſſa*, *Ocellum*, *Ocelli*. Il eſt dans le Comté d'Yorck, & il s'avance beaucoup vèrs l'orient, entre la mèr d'Allemagne & l'Humbre. Son éxtrémité porte le nom de Spùnheat. Il eſt une partie du païs qu'habitoient les peuples qu'on nommoit anciennement *Pariſii*. Maty.

HOLE. ſubſt. Nom propre d'un ancien lieu de la Gaule Celtique. *Hola*, *Olim*. C'eſt aujourd'hui un village de la Suiſſe, ſitué près de la ville de Baſle. On y décèrre pluſieurs antiquitez, qui marquent qu'il a été anciennement conſidérable. Maty.

HOLEN. Voyez ALAR.

HÔLER. ſ. m. Monnoye d'Allemagne de fort bas prix, c'eſt une éſpèce de denier.

Ce mot, qui eſt Allemand, vient de *hohl*, autre mot Allemand, lequel ſignifie *creux*, *concâve*: cette monnoye eſt ſi mince qu'afin qu'on la puiſſe prendre & lever de deſſus une table, on lui a donné une figure concâve, comme à une tête de clou.

HOLLAND. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pruſſe Ducale. *Hollandia*. Elle eſt ſituée aux confins de l'Hockèrlande propre, & de la Poméſanie, à deux lieuës du Lac de Drauſſen, & à quatre de la ville d'Elbing, vèrs le levant. Maty.

HOLLANDE. ſ. f. Nom propre d'une contrée d'Europe, qui a titre de Comté. *Hollandia*, *Comitatus Hollandiæ*. L'*h* eſt aſpirée dans ce mot. C'eſt la plus conſidérable des Provinces Unies des Païs-Bas, leſquelles les Étrangers appellent ordinairement la République de *Hollande*. Cette province eſt baignée au couchant par la mèr d'Allemagne, au nord par la Zuidèrzée, laquelle, avec les provinces d'Utrecht & de Gueldre, la borne auſſi au levant. Elle a au midi le Brabant & la Zéelande. Son étenduë n'eſt pas grande, on ne lui donne que ſoixante lieuës de circuit. Son tèrroir eſt préſque par tout plus bâs que la mèr, & que le courant des riviéres, & il n'eſt garanti d'une ſubmèrſion générale, que par les Dunes, & par les Digues qu'on entretient avec un grand ſoin. Il eſt travèrſé par les embouchûres du Rhin & de la Meuſe, par pluſieurs petites riviéres, & par un très-grand nombre de canaux, ſur leſquèls on voyage jour & nuit à peu de frais, & avec beaucoup de commodité. La *Hollande* ne produit qu'une très-petite quantité de grains, de légumes, & de fruits; point de vin. Ce n'eſt proprement qu'une vaſte prairie; cependant toutes les chôſes néceſſaires y abondent par le moyen du commèrce. Elle eſt fort peuplée pour ſon étenduë. On y trouve quatre gros villages, dix-huit villes, qui ont entrée dans les États de la province, & pluſieurs autres qui n'ont pas le même privilége. On les marquera dans les deux articles ſuivants. Les maiſons y ſont aſſez bien bâties, & d'une propreté ſurprenante, à la campagne auſſi bien que dans les villes. C'eſt ce qui a fait dire dans une deſcription de la *Hollande* en vèrs & fort ingénieuſe,

En un mot, ſans pèrdre le tems
En deſcriptions inutiles;
Rien n'eſt plus joli que les villes,
Et rien de plus groſſiér que ſont les habitans.

Nouveau choix de vèrs.

Les Sciences y fleuriſſent, les Arts y ſont fort cultivez. On y fabrique particuliérement une grande quantité de beaux draps, & de belles toiles, & on y conſtruit un nombre incroyable de vaiſſeaux, grands & petits, tant pour l'uſage des habitans du païs, que pour vendre aux Étrangers. La ſource des richeſſes de ce païs, c'eſt le commèrce. Les Hollandois ſurpaſſent en cela toutes les nations du monde, comme il paroît par le grand négoce qu'ils font dans tous les États de l'Europe, & par les grands établiſſemens qu'ils ont faits le long des côtes de l'Afrique, & de l'Aſie, dans les Indes orientales, & occidentales, qui ont donné le nom à deux célébres & puiſſantes Compagnies de Marchands. Cette province a ſa cour de Juſtice, qui juge en dèrniér

niér reſſort toutes les affaires civiles & criminelles, & ſes États, en qui réſide la ſouveraineté, & qui ſont compôſez des députez de la Nobleſſe, de ceux des villes, & du Gouvèrneur général, quand il y en a un. La *Hollande* eſt maintenant diviſée en deux parties, qui ſont ſéparées par le golfe d'Ye, & par un petit iſthme, qui eſt entre ce golfe, & la mèr d'Allemagne. On leur donne les noms de *Hollande* méridionale, & de *Hollande* ſeptentrionale, par rapport à la divèrſité de leurs ſituations. Maty.

Hollande méridionale, ou *Zuyd-Hollande. Hollandia meridionalis.* On renfèrme aujourd'hui ſous cette partie de la *Hollande*, tout ce qui eſt au midi du golfe d'Ye. Elle eſt deux fois auſſi grande que la ſeptentrionale. Elle comprend les Iſles de Goerée, d'Overflackée, de Woorn, d'Iſſelmonde, & la tèrre fèrme, diviſée en un grand nombre de contrées, qu'il ſeroit trop long de marquer. Ses villes principales ſont Amſtèrdam, Rotèrdam, Laide, la Haye, Delft, Harlem, & Gorcum. Elles ont toutes entrée dans les États. Celles qui ne jouiſſent pas de ce privilége ſont Bommene, dans l'iſle de Schouwen, Goérée, Klundèrt, Willemſtar, Sevenbèrgen, Gèrtruydenbèrg, Heuſden, Workum, Hoexelen, Aſperen, Leèrdam, Iſſeltein, Woèrde, Oudewatèr, Delfhaven, Naerden, Muyden, Weſep, & Viane, qui quoi que renfèrmée dans la *Hollande*, ne reconnoît pourtant pour Souverain que le Comte de la Lippe. Maty.

Hollande ſeptentrionale, ou *Nort-Hollande. Hollandia ſeptentrionalis.* Cette partie de la *Hollande* eſt une preſqu'iſle, qui n'eſt jointe que par un petit iſthme à la Hollande méridionale, au nord de laquelle elle eſt ſituée. Elle étoit autrefois toute couvèrte de lacs & de marais, dont les habitans par leur travail & par leur induſtrie ont fait de fort bonnes prairies. On la diviſe en trois contrées, le Kennèrmèrland, le Watèrland, & la Weſtfriſe; cette dèrnière donne quelquefois le nom de Weſtfriſe à tout le païs. On y voit les villes d'Alckmaer, de Meddenblic, d'Enckhuiſe, d'Hoorn, de Moninxedam, & de Purmerend, qui ont entrée aux États, & celle d'Édam, qui n'a pas le même droit. Les Iſles de Vieringen, de Texel, d'Eyèrland, de Vlieland, & de Schelling, ſont des dépendances de cette partie de la Hollande. Maty.

La nouvelle Hollande. *Hollandia Nova.* On donne ce nom à trois païs fort différens. 1°. A une grande Region des tèrres Auſtrales, laquelle eſt au midi de la tèrre des Papous, & des iſles Molucques. On y remarque les tèrres de Diements, de Nuits, de Concorde &c. Les Hollandois qui la découvrirent l'an 1644. lui donnèrent le nom qu'elle porte, mais ils n'y ont point fait d'établiſſement. 2°. On le donne auſſi à une preſqu'iſle du Canada, qui eſt entre le nouveau Païs-Bas, & la nouvelle Anglètèrre. 3°. A un petit païs de la Moſcovie, qui eſt le long du détroit de Weigats, & de Naſſaw, vis-à-vis de la Nouvelle Zemble. Maty.

Le nom de *Hollande* eſt récent. Hèrmannus Contractus, qui a pouſſé ſa Chronique juſqu'en 1066. n'en fait aucune mention. Frédéric, Archevêque de Hambourg, en 1106. parle des Hollandois dans une Charte rapportée par Lindenborn, p. 170. Un ancien manuſcrit de l'Égliſe d'Utrecht diſtingue différens Doyennez, parmi leſquels eſt celui de *Hollande*. Godebalde Evêque d'Utrecht en 1126. marque une Égliſe en *Hollande*, nommée Fiezelines-Kèrxe; qui eſt dans l'Iſle de Dordrecht. Il y a apparence, comme l'eſtime Huda, que de là le nom s'eſt communiqué à toute la Province. Voyez les Prolégomenes du *Batavia Sacra*. De Valois *Not. Gall. p.* 341. 342. tire ce nom d'une contrée des Païs-Bas, ſituée entre le Duché de Friſe & le Comté des Bataves, ainſi qu'on parloit autrefois. On la nommoit *Hammelant*, *Hammelant* & *Hamarlant*, mot compôſé de *ham*, village, peuplade, & *land*, tèrre, comme qui diroit Tèrre des villages, ou de peuplades; & de *hammelant*, De Valois croit que s'eſt fait *Hollande*. Il ne paroît pas qu'on puiſſe rien dire de mieux ſur cela.

Ingulphe dérive ce nom de *Hollande* de deux mots de la langue Tudeſque, ou Saxone, dont celle qu'on pàrle en *Hollande* eſt un dialecte: ces mots ſont *hol*, qui veut dire *creux*: & *land*, qui ſignifie *païs*. Suivant cette étymologie le nom de *Hollande* vient de ce que ce païs eſt creûx & coupé par une infinité de rivières & de canaux. Adrien Junius, qui étoit Hollandois, croit que ce nom eſt compôſé des mots Hollandois *hey*, ou *hoy*, ou *houw*, qui veulent dire *foin*, & du mot *land*. Le nom de *païs*, ou *tèrre de foin*, c'eſt-à-dire, abondante en foin, convient fort à la *Hollande*, à cauſe de la quantité de pâturages qu'il y a dans le païs. Il ajoute qu'on peut auſſi dériver ce nom de *holt*, ou *hont*, qui ſignifie *bois*, *forêt*: mais Skinnèr rejette cette étymologie, en diſant que dans un païs marécageux comme la *Hollande* il ne croît preſque point d'autres arbres que des ſaules, & quelques autres arbres qui viennent au bord des eaux. Enfin, Skinnèr approuve une troiſième étymologie que Junius donne du nom de *Hollande*, qu'il dit être le même que celui d'une iſle de la mèr Baltique appellée *Olland*, dont les anciens habitans qui étoient Danois vinrent s'établir dans le païs que nous appellons aujourd'hui la *Hollande*. Le nom de *Olland* eſt compôſé de deux mots Danois; *Ol*, qui veut dire *bière*, & *land*, qui ſignifie *tèrre*, *païs*. Ainſi *Olland* veut dire païs de bière.

Des Hiſtoriens Hollandois prétendent que S. Pièrre envoya en *Hollande* S. Égiſte pour y prêcher la foi; mais il eſt plus probable que c'eſt S. Éloy qui l'y a portée le prémiér; car S. Ouen dit dans ſa vie, que des Friſons & des peuples barbares qui habitoient le rivage de la mèr, reçurent de lui la lumière de l'Évangile. Elle n'y fit pas grand progrès, & en 678. S. Wilfride trouva encore ce païs tout idolâtre. S. Bavon & S. Walframn travaillèrent après lui à le convèrtir. S. Willibrord acheva.

L'uſage eſt partagé pour la prononciation de ce nom. Quelques-uns n'aſpirent point l'*H*, au moins quelquefois, ni jamais dans le mot *Hollandois*. Ainſi quoiqu'ils ne diſent pas l'*Hollande*, ils prononcent pourtant en-n'*Hollande*, & toujours les-Zhollandois, de-Zhollandois, au Zhollandois. D'autres aſpirent toujours l'*H* dans l'un & l'autre mot; contre la régle générale, qui veut, comme l'a remarqué Vaugelas, que les noms qui en Latin commencent par une *H* ne ſoyent point aſpirez en François; mais il eſt à remarquer que cette régle n'a lieu, comme le dit Vaugelas, que dans les noms qui viennent du Latin; or le nom de *Hollande* n'en vient point, étant un mot récent. Ainſi il ne ſera ni contre la régle, ni contre l'uſage, d'aſpirer l'*H*, comme on l'a dit dans la prémière Édition de ce Livre. Cèrtainement on ne dit point l'*Hollande*, mais toujours la *Hollande*. M. Peliſſon de l'Académie Françoiſe, aſpire l'*H*. Des pèrſonnes que nous eſtimons, & que nous aimons, nous ont envoyé d'Anglètèrre & de *Hollande* leurs objections. Pélisson. On dit pourtant, comme l'a remarqué Ménage, *Toile d'Hollande*, & non pas de *Hollande*, comme on le dira ci-après; fromage d'*Hollande*, & non pas fromage de *Hollande*; drap d'*Hollande*. Mais je crois que ce ſont les ſeuls exemples où l'*H* ne s'aſpire pas.

Hollande. On appelle ſimplement *Hollande*, de la toile blanche déliée, unie, & ſèrrée, dont on fait les chemiſes, & autre linge des pèrſonnes de qualité. *Tela Hollandica, Batavica.* Ainſi Maynard a dit,

> *Et ſur le nez des maris*
> *Auroit trouſſé la* Hollande
> *Des coquettes de Paris.*

Cependant il faut remarquer que ce n'eſt qu'entre les Lingères que l'on parle de la ſorte; & que les gens qui parlent bien, diſent *Toile de Hollande*. Quoique le mot de *Hollande* ſoit aſpiré, on dit toile d'*Hollande*, & non pas toile de *Hollande*. Mén.

On appelle auſſi *demie-Hollande*, de la toile de même eſpéce; mais qui n'eſt pas ſi bonne, ni de ſi haut prix. Parmi les Fayanciérs, *Hollande*, ſignifie de la porcelaine de *Hollande*. Ainſi ils diſent de la vieille, de la nouvelle *Hollande*; mais les gens du monde diſent de la vieille, de la nouvelle porcelaine de *Hollande*. On dit auſſi, du drap de *Hollande*, du fromage de *Hollande*, & ainſi de pluſieurs marchandiſes qui viennent de la Province de *Hollande*.

> *Les Levantins en leur Légende,*
> *Diſent qu'un cèrtain rat, lâs des ſoins d'ici bâs,*
> *Dans un fromage de* Hollande,
> *Se retira loin du tracâs.* La Font.

On appelle encore du nom de *Hollande* une ſorte de groſeille qui eſt douce. La *Paſſe-Hollande*, eſt une autre eſpéce de groſeille qui eſt aigrelette. La *Hollande* blanche, eſt une groſeille blanche de *Hollande*.

On dit provèrbialement à ceux qui font de belles promeſſes dont on ne fait pas grand cas, Je n'ai que faire d'aller en *Hollande*, ma fortune eſt faite.

HOLLANDER, v. act. Donner une cèrtaine préparation aux plumes en les paſſant dans des cendres chaudes, pour ôter la graiſſe & l'humidité du tuyau. *Calamum leviter uſtulare, cineribus calidis admovere, perſtringere, ſiccare.*

HOLLANDOIS, oise. ſ. m. Prononcez *Hollandais*. Nom propre de peuple. On donne ce nom, non ſeulement aux habitans du Comté de Hollande; mais auſſi à tous ceux des Provinces Unies. *Hollandi.* Les *Hollandois* ne ſont point les anciens Bataves, quoi qu'on leur en donne le nom principalement en Latin. Ceux-ci étoient renfermez dans l'Iſle que forment le Vahal & le Rhin. Les *Hollandois* ne ſont proprement que les habitans du Comté de Hollande; mais communément par *Hollandois* nous entendons tous ceux qui compôſent la République des Provinces

vinces Unies ; c'eſt l'uſage. Les *Hollandois* ſont fort jaloux de leur libèrté. Les *Hollandois* ſont les peuples de l'Europe qui entendent mieux le commèrce.

HOLLANDOIS, OISE. Eſt auſſi adj. Prononcez *Hollandais*. *Hollandus*, *Hollandicus*. Un Marchand *Hollandois*. L'armée *Hollandoiſe* ſe retîra. Les troupes *Hollandoiſes*. Un Régiment de Dragons *Hollandois*. Un vaiſſeau *Hollandois*, une flûte *Hollandoiſe*. Nous fimes trois priſes *Hollandoiſes* dans le trajet de France à la Martinique. Un Miniſtre *Hollandois*. Un Auteur *Hollandois*. Selon lui (Patin) qui dit *Hollandois*, dit glorieux. VIGN. DE MARV.

HOLLANDOIS. ſ. m. Prononcez HOLLANDAIS. C'eſt le langage qu'on parle en Hollande. *Lingua Batava*. Le *Hollandois* eſt un dialecte de la langue Allemande.

HOlLI. ſ. m. Eſpéce de baume, ou de liqueur réſineuſe qui découle par les inciſions qu'on fait à un arbre appellé *holquahuylt*, ou *chilli*, croiſſant dans la nouvelle Éſpagne. On y trouve deux éſpéces de cet arbre, l'un qui a le tronc poli, légér, moëlleux, de couleur rouſſe. Ses fleurs ſont blanches, larges. Son fruit a la figure d'une aveline, il eſt d'un goût amèr, couvèrt d'une pellicule brune. L'autre a ſes feuilles ſemblables à cèlles de l'orangér, mais un peu plus grandes. L'écorce de l'un & de l'autre étant inciſée, rend une liqueur qui eſt au commencement de couleur de lait, brune enſuite, & enfin noire. La liqueur *holli* eſt employée dans la compoſition du chocolat des Indiens. Elle eſt propre pour fortifier le cœur, & l'éſtomac, & pour arrêter le cours de ventre.

HOLOCAUSTE. ſ. m. Prononcez OLOCOSTE. Sacrifice où on conſomme entièrement l'hoſtie par le feu. *Holocauſtum*. Un ſaint *holocauſte*. ARN. Que le Seigneur rende vôtre *holocauſte* parfait. PORT-R. De bons Auteurs ont fait ce mot féminin. Ces ſaintes *holocauſtes* ne ſont plus des *holocauſtes* s'il en reſte quelque chôſe. PAT. Alors tu recevras l'*holocauſte* enflammée. GOD. S'il y avoit parmi les Juifs des *holocauſtes*, c'eſt à-dire, des ſacrifices, où la victime étoit entièrement brûlée en l'honneur de Dieu, on les accompagnoit de l'offrande d'un gâteau, afin qu'en ces ſacrifices même il y eût à manger pour l'homme. PÉLISSON.

Ce mot vient du Grèc ὁλόκαυστον, ὁλοκαύτωμα, qui eſt compôſé d'ὅλος, *totus*, & de καίω, *uro*, *igne abſumo*, *je conſume par le feu*.

HOLOCAUSTE, ſe dit figurément pour Victime. *Victima*. JÉSUS-CHRIST s'eſt offèrt en *holocauſte* à ſon Père pour les pécheurs.

On dit auſſi, Offrir à Dieu ſon cœur en *holocauſte* ; pour dire, lui ſacrifier toutes ſes affections, toutes ſes penſées.

HOLOCOTIN. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoye d'Égypte. *Holocotinus*. Il en eſt parlé dans la vie de S. Pacôme C. 3. n. 21. & 22. Cinq artabes & demie de bled ne valoient qu'un *holocotin*, comme il paroit par le 22. nombre de la vie que l'on vient de citer. Or l'artabe, ſelon quelques Auteurs, étoit de dix boiſſeaux. Ainſi cinq artabes & demie faiſoient 55 boiſſeaux ; il falloit donc que l'*holocotin* fût une fort groſſe monnoye. Voici ſur cela les conjectures du P. PAPEBROCK, dans les *Acta Sanct. Maii T. III. p.* 343. Κότινος dans Ariſtote ſignifie un Olivier ſauvage. Il ſe peut faire que le fruit de cèt arbriſſeau ait eû le même nom, & qu'on ait donné le nom de ce fruit à une monnoye d'or, dont le poids étoit égal à celui d'une olive. Peut-être auſſi *holocotin* eſt-il le nom d'une ſomme plutôt que celui d'une monnoye.

HOLOGRAPHE. adj. m. Tèrme de Pratique. *Holographum*. On prononce *Olographe*, & on l'écrit plus ordinairement. Qui eſt écrit entièrement de la propre main de celui qui fait quelque diſpoſition. On le dit particulièrement d'un teſtament, lorſqu'il eſt entièrement écrit, & ſigné du teſtateur ; il eſt valable en France ſans autres formalitez : la raiſon eſt que le teſtament *holographe* eſt l'acte le plus libre du teſtateur, & le moins ſuſpèct de ſurpriſe & de ſuggeſtion. Les Romains n'approuvoient point les teſtamens *olographes*, & quoique Valentinien les ait autoriſez par une Novelle, ils ne ſont pas en uſage dans les païs où le Droit Civil tient lieu de Loi.

Monſieur de Langre eſt mort teſtateur holographe,
Et vous me promettez, ſi j'en fais l'épitaphe,
Les cent écus par lui léguez à cet éffet : &c.

REC. DE VÈRS.

Ce mot eſt Grèc, & compôſé d'ὅλος, & de γράφω, *ſcribo*.

HOLOMÉTRE. ſ. m. eſt un inſtrument de Mathématique, qui ſèrt à prendre toutes ſortes de meſures, tant ſur la tèrre qu'au ciel. *Holometrum*, *pantometrum*. Son inventeur eſt Abel Tullo, qui en a fait imprimer un Traité à Veniſe en 1564. Il eſt compôſé de trois bandes, ou régles mobiles, avec leſquelles

on fait toutes ſortes de triangles & d'obſèrvations. En ſorte que cet inſtrument donne le triangle entier tout à la fois, au lieu que les autres ne donnent qu'un angle à la fois.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ὅλος, & de μετρέω, *metior*, *je meſure*.

HOLON. ſ. m. Nom propre de ville. *Holon*. Joſ. XXI. 15. Elle eſt nommée *Helon* au 1. des Paral. VI. 58. & Olon en Joſué XV. 51. Les Septante l'appellent *Gella*, *Chalon*, & *Ælom*. *Holon* étoit une ville Lévitique de la Tribu de Juda. Le Texte Hébreu l'appelle *Hilon* 1. Paral. VI. 58.

Holon eſt encore une ville de Moab contre laquelle Jérémie prophétiſe XLVIII. 21. La vulgate l'appelle *Helon*. Voyez ce mot.

HOLOTE. ſ. m. & ſ. Nom d'une nation Arabe. *Holotes*. Autour de ces lacs (formez dans les plaines d'Azgar par les rivières de Beth & de Behet) habitent pluſieurs Arabes entre les *Holotes* & Beni-Melec-Sofian, qui paſſent là leurs troupeaux, & ont une ſi grande abondance de lait & de poiſſon, que le trop fréquent uſage leur cauſe une éſpéce de lépre. MARMOL, *L. I. c.* 9.

HOLSACE. ſ. f. Voyez HOLSTEIN.

HOLSTEBRO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Holſtebroa*, *Haiſterbroa*. Elle eſt dans l'Évêché de Rypen, en Jutlande, à neuf lieuës de la ville de Wibourg, vèrs le couchant.

HOLSTEIN. ſ. m. Nom propre de contrée qui a tître de Duché. *Holſatia*, *Holſatia Ducatus*. On dit auſſi Holſace ſ. f. mais en François nous diſons communément *Holſtein*, quoique nos Géographes dans leurs Cartes & dans leurs Livres mettent l'un & l'aûtre. C'eſt une Province du Cèrcle de la Baſſe Saxe, en Allemagne. Ce païs, qui étoit anciennement une partie de la Chèrſonêſe Cimbrique, fût appellé la Nordalbingie, à cauſe de ſa ſituation au nord de l'Elbe, qui le ſépare des Duchez de Brême, & de Lunebourg. Il a au nord celui de Sleſwick ; au levant celui de Lawembourg, & la Mèr Baltique ; & au couchant la Mèr d'Allemagne. Il peut avoir trente ſept lieuës de l'orient à l'occident, & vingt du midi au ſeptentrion. Il eſt fort bâs, & on y trouve pluſieurs marais, & pluſieurs bois ; mais comme il eſt arroſé par un grand nombre de rivières, dont les principales ſont l'Elbe, le Stoèr, l'Eydèr, le Swetin, & la Trave, & que la tèrre y eſt fort graſſe, il eſt éxtrémement fèrtile en grains & en pâturages, où l'on nourrit quantité de bœufs & de chevaux, les uns & les autres de grande taille, ſi bien qu'il peut paſſer pour l'un des meilleurs païs de l'Allemagne. Il eſt plein de Nobleſſe, dont prèſque tous les païſans ſont en quelque ſorte les eſclaves, chaque Gentilhomme ayant droit de vie & de mort ſur ſes ſujèts, & pouvant les maltraiter & les chaſſer de ſes tèrres impunément : ce qu'ils ne font pourtant pas ſans de grandes raiſons, parce que leurs ſujèts ſont leurs plus grandes richeſſes. Ce Duché appartient au Roi de Danemarc & au Duc de Holſtein Gottorp : chacun d'eux a ſa portion diſtincte du païs, ſur laquelle il peut mettre telles impoſitions qu'il lui plait ; mais la Nobleſſe dépend de tous les deux en commun. Les Officiers du Roi & ceux du Duc préſident altèrnativement d'an en an à l'adminiſtration de la Juſtice, & les États du païs ſe tiennent altèrnativement ſur les tèrres de l'un & de l'aûtre. On diviſe le *Holſtein* en quatre contrées, qui ſont Dithmare, *Holſtein* propre, Stèrmarie, & Wagrie. Ses villes principales, outre Lubeck & Hambourg, qui ſont libres, ſont Kiel, au Duc de *Holſtein*, Renſbourg, Glueſtat & Krempe, au Roi de Danemarc. MATY. Le Duché de *Holſtein* eſt fèrtile en toutes chôſes, excepté en vin. HEISS.

Les armes du Comté de *Holſtein* que les Rois de Danemarc portent au 3e. du 3e. quartier de leur écu, & dans l'écu du grand ſceau, dont ils ſe ſèrvent pour les lettres patentes, & autres éxpéditions importantes, au 4e. ſont de gueules à trois cloux de la Paſſion d'argent pôſez en pèrle, acoſtez de trois feuilles d'ortie, auſſi d'argent poſées en triangle chevronné, & appointez au cœur de l'écu chargé d'un petit écuſſon d'argent, coupé de gueules. HEISS, *hiſt. de l'Emp. L. VI. c.* 14. Voyez ſur le *Holſtein* & ſur ſes Comtes & Ducs Imhoff, *Not. Imp. L. IV. c.* 9. C'eſt Fridéric III. qui l'an 1474. érigea le Comté de *Holſtein* en Duché. ID. *Ib. n.* 11.

La maiſon d'*Holſtein* eſt diviſée en deux branches : la première eſt celle qui régne aujourd'hui en Dannemarc. La ſeconde eſt celle de *Holſtein* Gottorp, parceque le Duc d'*Holſtein* Gottorp, chèf de cette ſeconde branche, fait ſa réſidence à Gottorp dans le Duché de Sleſwick. Quelques Auteurs font deſcendre la maiſon d'*Holſtein* de Witikind le Grand. Voyez Heiſſ, hiſt. de l'Emp. L. VI. c. 14.

HOLSTEIN PROPRE. Contrée du Duché d'*Holſtein*, en Baſſe Saxe. *Holſatia propria*. Elle a au couchant la Dithmarce ; au midi la Stormarie, au levant la Wagrie, & au nord le Duché de Sleſwick. Ce païs eſt diviſé en deux parties : l'orientale, où ſont Kiel & Neumonſter, appartient au Duc de *Holſtein*, & l'occidentale,

dentale, où l'on trouve Renſbourg & Wilſtèr, eſt au Roi de Danemarc. Maty.

Ce nom, ſelon quelques Auteurs, vient de deux mots des langues de la baſſe Allemagne, *holtz*, ou *holt*, ou *hout*, qui veulent dire *bois*, & *ſteein*, ou *ſteen*, qui ſignifie *pierre*.

HOLY HAVEN. Voyez Porte Sainte.

HOLY ILAND. ſ. Nom propre d'une petite iſle d'Angletèrre, ſituée ſur la côte du Comté de Northumbèrland, dont elle n'eſt ſeparée que par la Haute Marée. *Holylandia*, *Hanguſtaldia*, *Auguſtaldia*, *Lindisfarnia*. Il y avoit autrefois en cette iſle un Monaſtère avec une Égliſe qui avoit titre d'Évêché, transféré enſuite à Durham. Elle étoit auſſi la retraite d'un grand nombre de Solitaires, & c'eſt pour ces raiſons qu'on lui donna le nom d'*Holy Iland*, qui ſignifie l'*iſle Sainte*.

HOLYCROſSE, ou comme dit M. de Liſle, Sainte Croix. Bourg ou petite ville d'Irlande. *Holycroſſa*, *Sanctæ Crux*, *Monaſterium Sanctæ Crucis*. Ce lieu eſt dans le Comté de Tipérari, en Momonie, ſur la rivière de Sheure, au Septentrion *de la ville de Caſſel*.

H O M.

HOMARRAIMI PONCHAIQUIS. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois chez les habitans du Pérou, c'eſt l'onzième de leur année.

HOMARD. ſ. m. Grôſſe écreviſſe de mèr. En Latin, *aſtacus*. Les *homars* ſont une éſpéce d'écreviſſes de même figure que cellés de nos rivières; mais elles ſont ſi grôſſes, qu'il n'en faut qu'une pour remplir un grand plat. Elles ont la chair blanche & ſavoureuſe, mais un peu dure à digérer. Les Inſulaires (des Antilles) les prennent pendant la nuit ſur le ſable, ou ſur les baſſes de la mèr, & à l'aide d'un flambeau, ou de la clarté de la lune, ils les enfilent avec une petite fourche de fèr. L. de Poncy, *hiſt. Nat. des Ant. L. I. c. 19. art. 1.* Il y a auſſi des *homars* dans nos mèrs & ſur nos côtes.

HOMBÈR AM FLAUM. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du bâs Landgraviat de Heſſe, en Allemagne. *Homberga*. Il eſt ſur une petite rivière, à quatre lieuës de la ville de Marpourg, du côté de l'orient, & à trois de Neuſtat vèrs le midi. *Hombèr* eſt défendu par un château, & appartient au Landgrave de Heſſe Caſſel.

HOMBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou Comté du Cèrcle de la Weſtphalie, en Allemagne. *Homberga*. Il eſt ſitué dans le Duché de Bèrg, aux confins du païs de la Mark.

HOMBLIÈRES. ſubſt. f. Nom propre d'un lieu de l'Évêché de Noyon, en Picardie, Province de France. *Humolaria*, *Humularia*, & enſuite *Humblaria*. Ce lieu n'eſt remarquable que par un ancien Monaſtère, dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire de l'onzième ſiécle. *De Valois, Not. Gall. p.* 247. On peut remarquer en ce nom ce que M. l'Abbé Dangeau dit des lettres foibles jointes aux lettres fortes, dans ſes Éſſais de Grammaire.

HOMBOUR ANDER HOHE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Haut Landgraviat de Heſſe. *Homburgum*. Elle eſt dans les montagnes de Hohe, entre les tèrres de Mayence & de Naſſaw, à trois lieuës de Francfort, du côté du nord. Cette ville appartient à un Cadet de la maiſon de Heſſe Darmſtat, & elle eſt capitale d'un Bailliage, où l'on remarque encore le Bourg de Cronebourg, ou de Cronbourg.

HOMBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, forte par ſes ouvrages, & par ſa ſituation entre des marais, & ſur une montagne, & défenduë par un bon château. *Homburgum*. Elle eſt ſituée dans le Duché de Deux Ponts, environ à deux lieuës de la ville de ce nom, du côté du nord. Les François la prirent l'an 1679.

HOMBRE, ou OMBRE. ſ. m. Jeu de cartes. Il ſe jouë à deux, ou à trois, ou à cinq perſonnes: mais prêſque toujours à trois. *Hominis ludus*. On donne neuf cartes à châcun, & celui qui jouë doit faire cinq levées, ou quatre, lorſque les cinq autres ſont partagées, enſorte que l'un des deux autres en ait deux, & l'autre trois. L'*hombre* vient des Éſpagnols: il le faut jouër avec le phlegme de ceux dont il tire ſon origine. Le jeu de l'*hombre* ſignifie le jeu de l'homme, car *hombre* ſignifie homme en Éſpagnol.

L'Hombre ſignifie auſſi dans le jeu de l'*hombre* celui qui fait jouër. C'eſt M... un tel qui eſt l'*hombre*. Si l'*hombre* nomme une couleur pour l'autre, il ne lui eſt pas pèrmis de ſe retracter.

HOMBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Homburgum*. Elle eſt dans le Canton de Baſle, à cinq ou ſix lieuës de la Ville de ce nom, du côté du midi.

HOMEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lithuanie. *Homela*. Elle eſt ſur la rivière de Soſa, dans le Palatinat de Mſciſlaw, environ à huit lieuës de la ville de Raiczica & des confins de la Moſcovie.

HOMÉLIE, ou HOMILIE. ſ. f. Le prémiér eſt le plus, ou pour mieux dire, le ſeul en uſage, nonobſtant ſon étymologie, & quoique ſes dérivez gardent l'*i* à la ſeconde ſyllabe. Il ſignifioit originairement, Conférence, ou aſſemblée, & enſuitte il s'eſt dit des éxhortations & des ſèrmons qu'on faiſoit au peuple. Le nom Grèc d'*Homélie* ſignifie un diſcours familiér, comme le mot Latin de *Sermon*; & l'on nommoit ainſi les diſcours qui ſe faiſoient dans l'Égliſe, pour montrer que ce n'étoit pas des harangues & des diſcours d'apparat, comme ceux des Orateurs prophanes; mais des entretiens comme d'un maître à ſes diſciples, ou d'un père à ſes enfans. Fleury. Il nous eſt reſté pluſieurs belles *Homélies* des Pères, comme de S. Jean Chryſoſtôme, de S. Grégoire, &c. Photius diſtingue l'*Homelie* du *Sèrmon*, en ce que l'*Homélie* ſe faiſoit familièrement dans les Égliſes par les Prélats qui intèrrogeoient le peuple, & qui en étoient intèrrogez; comme dans une conférence: au lieu que les *Sèrmons* ſe faiſoient en chaire, à la manière des Orateurs. Toutes les *Homélies* des Pères Grècs & Latins ſont faites par des Évêques. Il ne s'en trouve point de Tèrtullien, Clément Aléxandrin, & autres ſçavans hommes, parceque aux prémiérs ſiécles il n'y avoit que les Évêques qui euſſent la pèrmiſſion de prêcher, & elle ne fut ordinairement accordée aux Prêtres que vèrs le Ve ſiécle. S. Jean Chryſoſtôme fut le prémiér Prêtre qui prêcha. Origéne & Saint Auguſtin ont auſſi prêché comme Prêtres, mais c'étoit par un privilége particuliér.

Ce mot vient du Grèc ὁμιλία, qui ſignifie la même chôſe, & qui vient immédiatément d'ὅμιλος, *cœtus*, *concio*, *aſſemblée*.

Homélie, ſe dit auſſi des leçons du Bréviaire qu'on chante à l'Égliſe au troiſième nocturne des Matines, pour l'explication de l'Évangile du jour; ce ſont des éxtraits des *Homélies* des Pères, ou Docteurs de l'Égliſe.

HOMENAGE. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *hommage*. Voyez ce mot. *Hominagium*, dans la baſſe Latinité, dans les titres.

HOMENAS. ſ. m. Tèrme uſité en quelques Provinces méridionales de France. Il ſignifie un grand fat, qui n'a ni monde, ni éſprit. *Homo ruſticus*, *ſtolidus*, *bardus*.

HOMÈR. ſ. m. Meſure Hébraïque. *Homer*. C'étoit la dixième partie d'un Épha. Sa grandeur étoit de 174. poûces cubiques. Je ne comprens pas bien comme vous pouvez dire qu'il n'étoit pas abſolument défendu de moiſſonner avant l'oblation de l'*homèr*. Je vois bien que Maïemonide ſoutient ce ſentiment avec des raiſonnemens pitoyables. Vous dites que le Lévitique ne le défend pas. Je le veux, quoi qu'en appellant l'*homèr* les prémices de la moiſſon, il puiſſe bien marquer cette défenſe. Mais vous venez vous même de citer ces paroles du Deutéronome. Vous compterez ſept ſemaines depuis le jour que vous aurez mis la faucille dans les blez: ces ſept ſemaines ſe comptant cèrtainement de l'oblation de l'*homèr*, on ne commençoit donc point la moiſſon avant ce jour là. Et pour la pratique, je n'en vois rien de plus formel que ce que vous avez cité de Joſeph, qu'après que l'*homèr* a été préſenté, il eſt pèrmis à tout le peuple de faire ſa moiſſon & en particuliér & en public. Tillem. *Lettre au R. P. Lamy*.

HOMÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Homerus*. Le plus ancien Poëte Grèc, dont il nous reſte quelque ouvrage ſuivi, c'eſt *Homère*. Les ſentimens ſont aujourd'hui fort partagez au ſujet du mérite d'*Homère*. Voyez M[r] & Mad. Dacier, & Mr de la Mote. Enſuite parut *Homère*, génie ſublime, & ſans égal, qui par la grandeur de ſes ouvrages, & les beautez brillantes de ſes vèrs, a ſeul mérité le nom de Poëte, grand ſur tout en ce qu'il ne s'eſt trouvé perſonne avant lui qu'il pût imiter, pèrſonne après lui qui pût l'imiter, & que lui & Archiloque ſont les deux ſeuls Écrivains, qui ayent été tout à la fois & les prémiérs & les plus parfaits châcun en ſon genre. C'eſt le caractère qu'en fait Patèrculus dans ſon I. L. C... La ville de Smyrne avoit bâti un temple à *Homère*, dans lequel étoit ſa ſtatuë. Voyez Strabon Liv. XIV. Dans l'iſle d'Ios, l'une des Sporades, appellée aujourd'hui Nido, ou Nio, on l'honoroit auſſi comme un Dieu. Varron dit *L. I. De Imaginibus*, qu'on lui ſacrifioit là une chévre blanche. Aulu-Gelle L. III. c. 11. fait entendre la même chôſe. Étienne le Géographe dit que la mère de ce Poëte étoit de cette iſle. Voyez auſſi *Voſſ. De Idolol. L. I. c.* 13. Les Anciens avoient tant d'eſtime d'*Homère*, que pour marquer un homme accompli en quelque genre que ce fût, ils diſoient un *Homère*. Ainſi Cicéron rapporte dans ſes Queſtions Tuſculaires que Panœtius nommoit Platon, le divin, le très-ſage, le très-ſaint; enfin, l'*Homère* des Philoſophes.

Ce nom vient du Grèc ὅμηρος, *obſes*, *Hôtage*.

Clio vint l'autre jour ſe plaindre au Dieu des vèrs
Qu'en cèrtain lieu de l'Univèrs
On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes ſtériles,
Les Homères *& les Virgiles.*

Cela ne ſçauroit être, on s'eſt mocqué de vous,
Reprit Apollon en couroux.
Où peut-on avancer une telle infamie?
Eſt-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?
C'eſt à Paris: c'eſt donc à l'hôpital des fous?
Non; c'eſt au Louvre, en pleine Académie. ANONYME.

D'où vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homère,
Et tous ces grands Auteurs que l'Univèrs révère,
Traduits dans vos écrits nous paroiſſent ſi ſots? &c. ANONYME.

Ces vèrs fûrent faits dans la querelle de M. Pèrrault & de M. Boileau ſur les Anciens.

HOMÉRIQUE. adj. m. & f. Qui eſt d'Homère, qui appartient à Homère. *Homericus.*

Pèrrault l'Antipindarique,
Et Deſpreaux l'Homérique,
Conſentent de s'embraſſer.

HOMÉRITE. ſ. m. & f. Nom propre d'un Ancien peuple de l'Arabie heureuſe en Aſie. *Homerita.* Les *Homérites* habitoient l'éxtrémité de l'Arabie heureuſe vèrs l'Océan. On prétendoit que c'étoient les anciens Sabéens. Ils gardoient la Circonciſion le 8e. jour, comme deſcendus d'Abraham par Céthura, & ne laiſſoient pas d'adorer le Soleil, la Lune, & les démons du païs. Il y avoit au IVe ſiécle grand nombre de Juifs mêlez parmi eux. Conſtantius y envoya une ambaſſade avec des préſens magnifiques, pour obtenir qu'on y pût établir le Chriſtianiſme. On conjecture que les *Homérites* habitoient le païs qu'on appelle maintenant le Royaume ou la Principauté d'Aden. Saint Épiphane héréſ. 30. dit que les *Homérites* avoient la Circonciſion. L'Empereur Juſtinien voulut faire alliance avec les *Homérites*, affin qu'ils apportaſſent la ſoye des Indes, & qu'il ne fût pas obligé de l'acheter de ſes ennemis: mais dans le tems que cette affaire ſe traitoit, deux Moines ayant apporté des Indes le ſecret d'avoir de la ſoye, c'eſt à dire, des vèrs, ou de la ſemence, & l'art de les gouvèrner & de préparer leur ſoye, ce deſſein n'eut pas de ſuite.

HOMELISE. Voyez HOFALISE.

HOMICIDE. ſ. m. Meurtre; action, qui cauſe la mort d'autrui. *Homicidium, cædes, occiſio.* Il ſe commet, ou volontairement, ou par imprudence, ou par néceſſité, ou par cas fortuit. Il a été commis un *homicide* en la pèrſonne d'un tel. On a informé de l'*homicide*. Entre les *homicides* le plus atroce eſt l'aſſaſſinat. C.B. Dans l'*homicide* il faut plus regarder la volonté que l'action. LE MAI.

HOMICIDE, ſignifie auſſi, le meurtriér. *Homicida.* Les *homicides* méritent la mort par toutes les loix divines, & humaines. Les Juges ne peuvent laiſſer un *homicide* impuni ſans des Lettres de grâce, de remiſſion du Prince. Si quelqu'un a été *homicide* de lui-même, l'on créé un Curateur au cadavre.

On appelle figurément un *homicide de lui-même*, Celui qui ruine ſa ſanté par trop de veilles, de fatigues, d'études, ou de debaûches. On le dit même de ceux qui ne veulent pas ſe ſèrvir des remédes qu'on leur préſente, & dont ils ont beſoin.

HOMICIDE, ſe met quelquefois adjectivement, & figurément, & ſignifie Meurtriér, meurtrière. Les Amans ſe plaignent des yeux *homicides* de leur Maîtreſſe. Le trait *homicide* dont il fut bleſſé. La langue *homicide* du ſèrpent.

Sa main mal aſſûrée, & ſes regards timides,
Firent ſur moi l'eſſai de leurs traits homicides. CERISY.

Il falloit s'immoler afin de ſe guérir,
Et par des conſeils homicides
Pour vivre ſe faire mourir. REC. DE VÈRS.

Grâce toujoûrs repouſſée
Reprochez à ſa penſée
L'abus de vôtre ſecours.
De ce remords homicide
Se nourrit la dent avide
D'un vèr qui vivra toujours.
NOUV. CHOIX DE VÈRS. *Ode ſur l'Enfèr.*
Loin de nous, fureurs homicides,
Et toi, Démon, qui leur préſides. IBID.

Il ſe prend auſſi ſubſtantivement dans le même ſens.

Tout l'Erébe entendit cette belle homicide,
S'éxcuſer au Bèrgér qui ne daigna l'ouïr. MAUCROIX.

Ce mot vient du Latin *homo*, *homme*, & de *cædere*, *tuer*.

HOMICIDER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *tuer un homme*; *Homicidium perpetrare.* Et on diſoit du mort, qu'il avoit été *homicidé*. Il eſt hors d'uſage.

HOMICIDÉ, ÉE. part. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. Ce mot eſt encore en uſage dans le Droit. Les enfans qui ſe ſont pòrtez héritiérs de leur père *homicidé* ſans vouloir ſe rendre parties contre le meurtrier pour la pourſuite du crime, de ce faire intèrpellez, ont été jugez indignes de la ſucceſſion du père. D. DE DROIT.

HOMILIAIRE, & HOMILIER. ſ. m. Tèrme de Liturgie. Livre qui contient les homélies des Pères qu'on lit à l'office. *Homiliare, homiliarius liber.*

HOMILIASTE. ſ. m. Faiſeur d'homélies. Prédicateur. *Homiliaſtes, Homiletes, Homiliarum Autor, Concionator, Orator.* D'Hèrbelot s'eſt ſèrvi de ce mot dans ſa Bibliotéque Orientale, au mot FAREKI, p. 339. Ce fameux Prédicateur, ou *Homiliaſte* des Muſulmans, connu ordinairement ſous le nom d'Ebn-Nobatah, étoit de la ville de Miafarekin en Méſopotamie.

HOMINICOLE. ſ. m. & f. Nom que les Apollinariſtes donnoient autrefois aux fidelles adorateurs, d'un homme. *Hominicola.* Parceque les Catholiques ſoutenoient que J. C. étoit homme Dieu, les Apollinariſtes les accuſoient d'adorer un homme, & les appelloient *hominicoles*. Voyez Facundus Herminianenſis Liv. XIX. c. 3.

Ce mot eſt compoſé d'*homo*, *hominis*, homme; & *colo*, j'adore.

HOMMAGE. ſ. m. Révérence, reſpect, ſoumiſſion qu'on rend à ſon Roi, à ſon Maître, à ſon Supérieur. *Debitio clientelaris obſequii, clientelæ profeſſio.* Les Mages d'Orient vinrent rendre *hommage* à l'enfant JESUS dans la créche. Il a beau faire le glorieux, il faudra bien qu'il vienne rendre *hommage* à ſes Supérieurs, à ſes Juges. Que vous ſèrt d'immoler vos troupeaux, & de vous conſumer en cérémonies, ſi cet *hommage* extérieur que vous rendez à Dieu n'eſt ſuivi de celui de vôtre cœur? S. ÉVR. Dieu ne juge de nos *hommages* que par le cœur. C L.

HOMMAGE, en tèrmes de Juriſprudence, eſt un ſèrment de fidelité que doit faire tout vaſſal qui poſſéde un Fief, au Seigneur dominant. *Profeſſio clientelæ*, dans les titres & dans la baſſe Latinité *homagium*, *hominium*. Il eſt à genoux, nuë tête, les mains jointes dans celles de ſon Seigneur qu'il baiſe, & il lui promet de le ſèrvir comme un vaſſal doit faire, dont il lui donne un acte par écrit: & c'eſt ce qu'on appelle *foi & hommage*, qui eſt dû à toutes mutations.

HOMMAGE & fidélité, ou foi, ſont deux chôſes diſtinguées, & deux devoirs différens. Autrefois l'*hommage* ſe faiſoit par le Gentilhomme, & la foi par le Roturiér. Voyez un arrêt du 10e. Déc. 1328. à Paris. L'Auteur des tenures dit que l'*hommage* eſt fait au Seigneur même, & la fidélité à ſon Séneſchal, ou Bailli pour le Seigneur, & que celui qui ne tient l'héritage qu'à tèrme de vie doit le ſèrment de fidélité, mais non pas l'*hommage*. Les Prélats Eccléſiaſtiques doivent au Roi le ſèrment de fidélité & loyauté pour le temporel de leurs bénéfices, mais ſans *hommage* & vaſſelage.

HOMMAGE-LIGE, eſt un *hommage* plus étendu que rendent les vaſſaux relevans de leur Seigneur, non ſeulement par leurs tèrres; mais encore par leurs pèrſonnes, enſorte que le Seigneur les pouvoit employer envèrs tous, & contre tous, au dehors, & au dedans du territoire, fors contre le Roi. Voyez FOY. *Clientelare munus adſtrictius.* Le mot *lige* peut venir du mot Latin *ligatus*; c'eſt dire, *homme lié*: ou plutôt de l'Allemand *luiden*, ou *leuten*, parceque ces ſortes de vaſſaux, qui ſont prèſque comme des éſclaves, ſont plus fréquens en Allemagne. L'*hommage-lige* ſe fait tête nuë, les mains jointes ſur les Évangiles, un genou à tèrre, ſans épée, ſans ceinture, & ſans éperons: c'eſt ce qui diſtingue l'*hommage-lige* de l'*hommage franc*. Ces cérémonies changent quelquefois ſelon les Coûtumes. Mais le ſèrment de fidélité ſe fait par le vaſſal, étant debout, & en touchant les Évangiles. Tous les Fiefs ſe tiennent à foi & *hommage*; & les héritages roturiérs à cens & à rentes.

Un jeune Prince auſſi beau que l'Amour,
Enfant des Dieux, par ſes grâces éxige
De tous les cœurs un juſte hommage-lige. P. DU CERC.
parlant du Roi alors Dauphin.

Il y a auſſi, *hommage* de fief, *hommage* plain, qui eſt celui auquel n'eſt point joint un ſèrment de fidélité, ou s'il y en a, on excepte quelqu'un. Un *hommage* de dévotion, qui eſt un don fait à l'Égliſe, & qui n'emporte aucun devoir. Un *hommage* de foi & de ſèrvice, qui eſt expliqué en ces tèrmes dans l'ancienne Coutume de Normandie ch. 29. *Hommage* de foi & de ſèrvice, eſt quant aucun reçoit autre à *hommage* à lui garder foi, & à lui faire ſèrvice de ſon propre corps, ou ſoi à combattre pour lui, ſe meſtier eſt, ou à faire aucun tel ſèrvice. *Hommage* de paix, qui eſt quant aucun ſuit ung autre d'aucun crime, & paix eſt réformée entre eux, ſi que celui qui eſt ſui fait *hommage* à l'autre

de lui garder paix. Voyez la Cout. de Norm. ch. 29. Bouteiller en ſa Somme p. 419.

Ce mot vient de *hommagium*, qui ſe trouve dans les anciens Auteurs, & qui eſt dérivé de *homo*, qui ſignifie *ſerviteur ſujet*, d'où on a fait *hommage*, comme *finage* de *fin*. Par l'*hommage* le vaſſal promet d'être l'*homme* de ſon Seigneur. Auſſi l'on diſoit autrefois vous êtes mon homme, je ſuis vôtre homme; pour dire, vôtre vaſſal; & c'eſt de là qu'eſt venu le nom d'*hommage*. Voyez Du Cange ſur le mot *homagium*, où il a recueilli curieuſement toutes les manières de faire la foi & *hommage*.

HOMMAGE, ſe dit auſſi par extenſion de toutes ſortes de devoirs. Le moineau de Leſbie venoit rendre à ſa maîtreſſe une eſpéce d'*hommage*. LA CHAPELLE, *amours de Catulle*.

Il fit ſes plaiſirs les plus doux,
D'aller rendre ſouvent en ſon petit ramage,
A ſa maîtreſſe une eſpéce d'hommage.

HOMMAGE, ſe dit auſſi figurément pour, Soumiſſion, reſpect, obéïſſance, civilitez, eſtime, conſidération, égards. *Honor, cultus, urbanitas, comitas*. Fleurs allez rendre *hommage* au beau teint de Philis. VOIT. Tous les beaux eſprits lui rendent *hommage*, ID. Il n'y a rien qu'elle aime tant que les *hommages* d'un cœur comme le vôtre. Un grand Roi (le Czar) après s'être inſtruit comme Uliſſe des mœurs & des coûtumes de tant de peuples differens, eſt venu rendre un juſte *hommage* au mérite naiſſant du jeune Louïs. DE VALINC.

Je mépriſe un hommage *à mille autres offert,*
Et ne veux point d'un cœur de toutes parts ouvert. RAC.

Si nous les en croyons, on ne peut ſans foibleſſe
Rendre hommage *aux eſprits de Rome & de la Gréce.*
DE LA FONT.

HOMMAGÉ, ÉE. adj. Ce qui eſt tenu en *hommage*. *Clientelaris profeſſionis lege poſſeſſus*. Ainſi on dit, une terre *hommagée*. Domaine *hommagé*. Lieu & héritage *hommagez*. Rentes & devoirs *hommagez*, &c. dans la plûpart des Coûtumes.

HOMMAGER. ſ. m. Qui doit hommage. *Clientelari muneri adſtrictus, cliens*. Cette Seigneurie eſt ſi étenduë, qu'il y a 120 vaſſaux *hommagers* qui en relevent.

HOMMASSE. adj. fém. Femme groſſière, & qui tient quelque chôſe de l'homme, ſoit par ſa taille, ſa voix, ou ſes manières d'agir. *Fœmina vaſta. Virago*.

HOMME. ſ. m. *Homo*. Animal raiſonnable. C'eſt ainſi qu'on le définit en Philoſophie. On diſoit autrefois *hom*. Et il ſe trouve ainſi dans Guarins le Lohéranes, le plus ancien des Romans, & dans celui de Vaſſe. Marot a dit, Noé le bon *hom*. Le privilége de la raiſon, eſt ce qui diſtingue l'*homme* de la bête, &c. Dieu a créé l'*homme* à ſon image, & ſemblance; il l'a créé mâle & femelle; il l'a établi Roi des animaux. Dieu viendra un jour juger tous les *hommes*. Tous les *hommes* ſont mortels. Montagne vous fera mieux connoître l'*homme* qu'aucun autre. S. ÉVR. Les Grands ſont accoutumez dès leur enfance à ſe regarder comme une eſpéce ſéparée des autres *hommes*, leur imagination ne les mêle jamais avec la foule du genre humain; ils ſont toûjours Comtes, ou Ducs à leurs yeux, & jamais ſimplement *hommes*. L'*homme* a été comparé à un État politique, qui a beſoin de conſeil & de force, pour ſubſiſter, & pour ſe conſerver. S. ÉVR. C'eſt un ſujet merveilleuſement vain, divers, & ondoyant, que l'*homme*. MONT. L'*homme* eſt vain & frivole plus qu'on ne ſçauroit concevoir. M. ÉSP.

*L'*homme *a ſes paſſions, on n'en ſçauroit douter;*
Il a comme la mer ſes flots, & ſes caprices. BOIL.

De tous les animaux,
Le plus ſot animal, à mon avis, c'eſt l'homme. ID.

*L'*homme *de la nature eſt le chef, & le Roi.* ID.

Tous les hommes *me ſont à tel point odieux,*
Que je ſerois fâché d'être ſage à leurs yeux.

L'on a dit ſouvent de Louïs le Grand, & rien n'étoit plus vrai,

*L'*homme *en lui, l'*homme *ſeul, eſt plus grand que le Roi*
N. CH. DE VERS.

Le Père Kircher prétend qu'il y a auſſi des *hommes* ſous terrains, & rapporte une hiſtoire de deux enfans tout verds, qui en l'année 1140. ſortirent de terre en Angleterre.

L'HOMME, en Médecine ne ſe conſidère que ſelon le corps naturel. L'*homme* eſt compoſé de parties ſolides, d'humeur, & d'eſprits. On dit qu'on n'eſt pas *homme*, qu'on ne ſent plus qu'on ſoit *homme*, quand on a retranché les parties qui diſtinguent le ſexe. L'*homme* de Deſcartes eſt un livre où il explique la conſtitution & la machine du corps de l'*homme*, & comme l'âme y fait ſes fonctions. Il y fait voir la circulation du ſang, la perfection des eſprits animaux, les effets de la glande pinéale, la communication des muſcles & des nerfs, dans leſquels il ſuppoſe des valvules, la formation du fœtus, &c. C'eſt dommage qu'il ſoit imparfait.

HOMME, ſignifie plus particulièrement le mâle, & eſt oppoſé à la *femme*. *Vir, mas*. Ariſtote dit que la femme reçoit ſa perfection de l'*homme*, qu'elle eſt un mâle imparfait. En cette qualité il ſignifie quelque fois *mari*. Cette femme eſt en peine de ſon *homme*, eſt allée chercher ſon *homme*. La loi Moſaïque deffend expreſſément aux femmes de prendre l'habit d'*homme*. Un Centaure eſt feint demi-*homme* & demi-cheval. Une Syréne demi-femme & demi-poiſſon.

HOMME, ſe dit encore plus particulièrement de celui qui a atteint l'âge de virilité depuis 30 juſqu'à 50 ou 60 ans. Vôtre fils eſt un *homme* fait, il ne faut plus qu'il agiſſe en jeune *homme*, en étourdi. Age d'*homme*, ſignifie la durée de la vie juſqu'à 70 ou 80 ans. On dit auſſi, Cela eſt fait de main d'*homme*, c'eſt à dire, n'eſt pas naturel.

HOMME, ſe prend encore pour chaque individu. Il y a tant d'*hommes* en la compagnie. On dit que Xerxès amena en Gréce une armée d'onze cens mille *hommes*. Il faut tant d'*hommes* à ſonner cette cloche. Cette machine ne ſe remuë qu'à force d'*hommes*.

En ce ſens homme eſt pris quelquefois pour *ennemi*, pour *adverſaire*. Ils ont fait un combat d'*homme* à *homme*. Combattre *homme* à *homme*, pour dire ſeul à ſeul. Celui-là a tué ſon *homme*: il a trouvé ſon *homme* qui lui a rompu en viſière. Il a joüé au Picquêt, il a plumé ſon *homme*, il a mis ſon *homme* à ſec.

On dit auſſi mon *homme*, ſon *homme* dans un autre ſens. Voilà mon *homme*, c'eſt celui que j'attendois, avec qui j'ai affaire. On le dit encore d'une perſonne qui a les mêmes inclinations; C'eſt mon *homme*, il me convient, il aime la joye, je n'en ſuis pas ennemi, c'eſt mon *homme*. Il faut de la fermeté, de la vigilance dans cette affaire. Si vous avez cela, vous êtes mon *homme*.

Tatigué je vois bien que vous êtes mon homme. BOURSAUT.

En termes de Guerre on appelle *homme d'armes*, un Gentilhomme qui combattoit à cheval armé de toutes piéces dans les anciennes compagnies d'ordonnances. *Cataphractus eques*. Autrefois chaque *homme d'armes* avoit outre ſes valets, deux cavaliers pour le ſervir, armez l'un d'une arbalête, l'autre d'un arc, ou d'une hache, de ſorte que cent *hommes d'armes* faiſoient au moins 300 chevaux. LE GENDRE. C'étoit une ſorte de Cavalerie Françoiſe, qui a été depuis le régne de Louïs XI. juſques à celui de Henri ſecond, armée de hallecret avec plaſtron, de cuiraſſe avec des taſſettes, de gorgerin, de grives entières, & qui étoit montée ſur des chevaux bardez, & caparaſſonez avec la crinière & le chanfrain. Cette Cavallerie avoit pour armes offenſives, l'épée d'armes au côté, l'eſtoc à l'un des jets de l'arc ou de la ſelle, la maſſe de l'autre, avec une groſſe & longue lance à la main. GAIA TRAITTÉ DES ARMES LIV. 4. Charles VII. avoit commencé à réduire la nobleſſe Françoiſe en corps de troupes réglées de Cavalerie, il en compoſa quinze cens *hommes d'armes* & d'Archers, dont les compagnies plus ou moins fortes furent diſtribuées aux Princes & aux plus expérimentez Capitaines du Royaume. L'*Homme d'armes* avoit à ſa ſuite quatre chevaux, dont deux étoient de ſervice, & les deux autres, l'un ſommier, l'autre pour le valet, appellé *Coûtillier*. Voyez la vie de Louïs XII. par Seyſſel Chap. dernier, & Fauchet l. 2. ch. 1. de ſon traité de la Milice & des Armes. Compagnie de cent *hommes* d'armes, de cinquante *hommes* d'armes.

On appelle un *homme de cheval*, Celui qui ſe tient ferme à cheval, qui le ſçait bien manier. Un *bon homme de mer*, celui qui entend bien la marine, qui a le pied marin. Un *homme de courage*, un *homme de main*, un *homme d'exécution*. Un *homme* hardi & intelligent, qui eſt capable de bien exécuter un ordre, de faire réüſſir une entrepriſe.

Pour loüer un grand *homme*, on dit, C'étoit un *homme* que le Maréchal de Turenne, un *homme* de ſens.

En terme de Blâſon, quand on parle de l'*homme*, on lui donne un émail particulier, qui eſt de *carnation*; & quand il eſt peint de profil, on le blaſonne *paſſant*.

L'HOMME, en Morale, ſe diſtingue en *homme charnel*, & *homme ſpirituel*, ſelon qu'il ſe laiſſe commander par la raiſon, ou par l'appétit ſenſuel. *Homo animalis, homo ſpiritualis, ſpiritalis*. L'*homme charnel*, dit S. Paul, ne cherche point les chôſes de Dieu. Au contraire, on dit du *ſpirituel*, C'eſt un ſaint *homme*. Il a dépouillé le vieil *homme*, c'eſt à dire, il a renoncé au peché. L'*homme* nouveau eſt oppoſé au vieil *homme*, & ſignifie l'*homme* qui vit ſelon les maximes de la nouvelle loi. Le vieil *homme* eſt celui qui

vit ſelon les inclinations de la nature, & s'y laiſſe entraîner. Cette expreſſion a été priſe de S. Paul Rom. VI. 6. Nôtre vieil *homme* a été crucifié avec lui (J.C.) *P. R. Epheſ. IV.* 21, 22, 23. Vous y avez appris à dépoüiller le vieil *homme* ſelon lequel vous avez vécu dans vôtre prémière vie, qui ſe corrompt en ſuivant l'illuſion de ſes paſſions, à vous renouveller dans l'intérieur de vôtre âme, & à vous revêtir de l'*homme* nouveau, qui eſt créé ſelon Dieu dans une juſtice & une ſainteté véritable. *P.R. Coloſſ. III.* 9. 10. Dépouillez le vieil *homme* avec ſes œuvres, & revêtez vous du *nouveau*, qui ſe renouvelle pour connoître Dieu, ſelon l'image de celui qui l'a créé. PORT-R. Nôtre langue a conſacré ces phrâſes, & elles ſont très-ordinaires en ſtyle de chaire, de ſpiritualité & de dévotion. On diſpute trop quel eſt l'*homme* de bien, au lieu de le devenir. DAC. On a beau être détaché du monde, il entre bien de l'*homme* dans toutes nos actions.

HOMME, dans ce ſens ſignifie, Senſible, foible; ſujet aux foibleſſes attachées à la nature humaine. *Mortalis, debilis, infirmus.* M. Antonin ne prétendoit point que l'on ceſſât d'être *homme* pour être Philoſophe. DAC. Les Rois ſont *hommes*, & peuvent tomber dans les mêmes paſſions que nous. CORN. Il ne faut pas renoncer à l'*homme* en faveur du *Magiſtrat*. MONT. La qualité de Grand fait prêſqu'oublier qu'on eſt *homme*, & encore plus qu'on eſt mortel. NIC.

Les héros des Romains ne ſont-ils jamais hommes?
Leur Mars a tant de fois été ce que nous ſommes. CORN.

De quoi s'enorgueillit un Souverain de Rome,
Si par reſpect pour elle il faut ceſſer d'être homme? ID.

Tout homme *eſt* homme, *& les Moines ſur tout.* LA FONT.

Songez, en vous voyant ſi belle,
Que l'on n'eſt pas aveugle, & qu'un homme *eſt de chair.*
MOL.

L'HOMME, ſe diſtingue auſſi ſelon ſes mœurs, & ſes qualitez naturelles. Les Eſpagnols ont mis en queſtion, ſi les Indiens étoient *hommes*, ſi on les devoit baptiſer. Les Cannibales ſont ſi cruels, qu'ils ne ſemblent pas être *hommes*, ils n'ont que le viſage, la figure d'*homme*. C'eſt un méchant garnement, c'eſt un diâble d'*homme*, un *homme* à tout entreprendre, à tout pèrdre, à tout maſſacrer.

HOMME, ſe diſtingue encore ſelon les profeſſions qu'il embraſſe, ou les chôſes qu'il ſçait bien, qu'il eſt capable de faire. C'eſt un *homme* d'Égliſe, un *homme* de guèrre, un *homme* d'épée, un *homme* de robbe, un *homme* de lèttres, un *homme* de peine, un *homme* de journée. Cela ſied bien à un *homme* de qualité. Le Viceroi étoit brâve, mais il n'étoit pas *homme* de guèrre. P. CATROU.

*Entre l'*homme *d'épée, & l'*homme *de ſcience,*
Les femmes au prémiér inclineront toûjours. LA FONT.

On dit en ce ſens, Ce Prince eſt un grand *homme* de cabinèt, ce Miniſtre grand *homme* d'État. Cet Ambaſſadeur eſt un *homme* d'expédient, d'accommodement.

Un *homme* de rien, c'eſt un homme de la lie du peuple, *Terræ filius, homo nihili*,

Si vous liſez dans l'épitaphe
De Fabrice, qu'il fut toûjours homme *de bien;*
C'eſt une faute d'ortographe:
Paſſant, liſez homme *de rien.* LE BRUN.

On le dit auſſi de ſes qualitez. C'eſt un galant *homme*. C'eſt un *homme* fèrme, qui s'eſt montré *homme* en toutes les occaſions. Ce n'eſt pas un *homme*, c'eſt un petit bout d'*homme*. C'eſt un *homme* plaiſant & récréatif. On le dit auſſi ironiquement. Vous êtes un plaiſant *homme*, un bel *homme*. Venez-çà, *homme* de bien. *Homme* du vieux tems, *homme* du tems paſſé, celui qui conſèrve la ſimplicité ou les manières de nos pères.

*C'eſt un beau brin d'*homme. MOL.

HOMME, ſignifie auſſi, Qui a du courage, de la force, de la vigueur. *Vir ſtrenuus, fortis, virilis animi.* Les Grècs & les Latins l'ont employé dans la même ſignification. La femme de Léonidas diſoit qu'il n'y avoit que les Lacédémoniennes qui fiſſent *des hommes*. ABL. C'eſt à dire, de brâves gens.

Je veux que l'on ſoit homme, *& qu'en toute rencontre,*
Le fond de nôtre cœur dans nos diſcours ſe montre. MOL.

Diogéne diſoit au retour des jeux Olympiques, qu'il venoit de voir beaucoup de gens, mais peu d'*hommes*; il entendoit peu de pèrſonnes ſages & raiſonnables: c'eſt dans le même ſens qu'il alloit en plein midi chèrchant *un homme* avec ſa lantèrne. ABL. C'eſt auſſi en quoi conſiſte la penſée, & l'oppoſition, exprimées dans ces vers,

Si ce qu'on dit eſt vrai, rien ne manque à ſa gloire;
Et dans lui qui le pourroit croire?
*L'*homme *eſt auſſi grand que* le Roi.
Et malgré ſa force il montre
*L'*homme *à travèrs le Héros.* DES-H.

En tèrmes de Théologie, on dit que tous les *hommes* ont péché en Adam; que Dieu s'eſt fait *homme* pour les racheter; qu'il eſt vrai Dieu & vrai *homme*. JÉSUS-CHRIST étant ſur tèrre s'eſt appellé le fils de l'*homme*. On dit auſſi, les quatre fins de l'*homme*, la Mort, le Jugement, le Paradis & l'Enfèr.

En tèrmes de Juriſprudence féodale, on appelle *homme*, ou *homme de foy*, le vaſſal qui tient un fièf dépendant d'un autre. *Clientelaris.* Un Seigneur fait ſaiſir le fief relevant de lui, & fait les fruits ſiens faute d'*homme* ou par défaut d'*homme*, & de devoirs non faits, c'eſt à dire, faute de lui avoir rendu la foi & hommage, lors qu'il y a mort ou mutation de propriétaire.

HOMME de commune. On appelloit ainſi ceux qui étoient compris dans une commune, qui en juroient les articles, & qui en avoient les privilèges.

HOMME de corps. Les ſèrfs qui étoient autrefois dans le Royaume ſont nommez indifféremment *hommes* de corps dans les Actes. On diſoit un *homme* de corps, une femme de corps d'une telle Abbaye, pour dire un ſèrf d'Abbaye.

HOMME FEUDAL, ſignifie deux chôſes dans les Coutumes, 1°, le Seigneur qui a des *hommes* tenans en fief de lui. 2°, *le vaſſal*.

HOMME DE FIEF, étoit autrefois un vaſſal ou Seigneur de fief qui étoit tenu de ſèrvir à la Juſtice, & de donner conſeil au Bailli tant en ſon aſſiſe qu'aux plaids ordinaires, qui étoit même tenu de l'amande en cas de mal jugé. On appelloit ces *hommes de fief*, *Pairs & hommes jugeans, hommes de loi, hommes de la Cour du Seigneur & hommes féudeaux.*

HOMME GENTIL, s'eſt dit autrefois pour Gentilhomme. *Vir Nobilis.* Sachent tous que comme nous euſſons accoutumé nos, & nos anceſeurs avant nous à prendre & à avoir par raiſon de bail les fruits & les eſſuës; des tèrres & des rantes à nos *hommes gentils* amprès leur déceiz &c. Ceci eſt tîré d'un tître de l'an 1276 rapporté dans le II. T. de l'hiſt. de Bret. p. 424. & ſuiv.

HAUT HOMME. Voyez HAUT.

HOMME D'INTELLIGENCE. Nom de ſecte. *Homo Intelligens, Gnoſticus.* Il parut l'an 1412. dans les Païs-Bas voiſins de France des hérétiques qui ſe donnoient ce nom, qui revient à peu près à celui de Gnoſtique en Grèc. Leur doctrine impure avoit auſſi beaucoup de rapport aux éxcès que les Pères reprochent aux anciens Gnoſtiques. Ils eurent deux Chèfs, un Carme Alleman, nommé Guillaume de Hildèrniſſen, & un Séculier nommé Gilles Le Chantre. Gilles diſoit qu'il étoit le Sauveur des hommes, que c'étoit par lui que les fidelles vèrroient JÉSUS-CHRIST, qu'ils vèrroient le Pere; que les plaiſirs charnels n'étoient jamais des péchez, parceque ce ne ſont que des actions naturelles; que c'étoient même des avantgoûts du Paradis; que le tems de l'ancienne loi avoit été celui du Père, que le tems de la nouvelle étoit celui du Fils, que celui du S. Eſprit viendroit bien-tôt, & qu'il mettroit les hommes en libèrté. Guillaume ſe retracta dans les lieux où il avoit prêché, & la ſecte des *hommes d'intelligence* ſe diſſipa.

HOMME-LIGE, vaſſal qui eſt non ſeulement en foi & hommage, mais auſſi en la juriſdiction & domaine de ſon Seigneur, & obligé à un plus étroit ſèrment que le ſimple vaſſal.

HOMME DE MAIN MORTE, eſt celui dont le Seigneur hérite quand il meurt ſans enfans legitimes & mâles.

HOMME SANS MOYEN, eſt celui qui tient immédiatement du Roi en hommage.

HOMME DE PLEJURE, eſt celui qui doit ſe faire pleige & caution pour ſon Seigneur.

HOMME DE POËTE, Autrefois en France parmi les gens non libres, les uns étoient tout à fait ſèrfs, & d'aûtres n'étoient qu'*hommes de Poëte*. Les ſèrfs étoient attachez à la glébe, c'eſt à dire, à l'héritage. On les vendoit avec le fonds; ils ne pouvoient s'établir ailleurs. Ils ne pouvoient ni ſe marier, ni changer de profeſſion, ſans la pèrmiſſion du Seigneur. Ce qu'ils gagnoient étoit pour lui &c. Il s'en falloit beaucoup que les *hommes de poëte* ne dépendiſſent autant du Seigneur. Le Seigneur n'étoit point le maître ni de leur vie, ni de leurs biens. Leur ſèrvitude étoit bornée à lui payer de cèrtains droits, & à faire pour lui des corvées. LE GENDRE.

RICHE-HOMME. Tître de fiefs. Les *Riches-hommes* d'Aragon, ſont les Grands Seigneurs de ce Royaume qui poſſèdent des Baronies. Michel del Molino dit que les Comtes, Ducs, Marquis & Vicomtes d'Aragon, ſont des *Riches-hommes*, parcequ'ils ont pluſieurs Baronies. Du Chêne dit que les *Riches-hommes* ſont comme autrefois les Barons en France. Le Roman de Vaſſe dit que Thibau le Tricheur avoit dans ſa Baronie pluſieurs *Riches-homs*, c'eſt à dire, pluſieurs grands vaſſaux. L'an 1325. le Roi Philippe le

le Bel fit & créa Alphonſe d'Eſpagne, Baron & *Riche-homme* de Navarre, & afin qu'il pût maintenir plus honorablement l'état de *Riche-homme* il lui donna de grâce ſpéciale ſoixante Chevaleries. *Homme* de ſervice. Voyez hommage de ſervice. *Hommes* allodiaux, ſont ceux qui tiennent des tèrres en alleu. *Hommes* profitables, ſont ceux dont le Seigneur tire profit & revenus. *Hommes* de ſervitudes, ſont des hommes de condition ſervile.

Homme vivant, *mourant* & *confiſcant*, eſt un *homme* que les Communautez ou gens de main morte ſont obligez de fournir au Seigneur de fief, afin que par ſa mort, ou forfaiture, le Seigneur puiſſe joüir des droits qui lui ſont acquis aux mutations, quand les héritages ne ſont point amortis. *Caducus cliens, vicaria & caduca functionis cliens.* Cet *homme* s'appelle *Vicaire* en la Coutume d'Orléans, & en quelques autres. Au Seigneur qui n'a pas la juſtice on ne le donne qu'à l'*homme vivant & mourant*, & point l'*homme confiſcant*.

Homme, en tèrmes de Palais, ſe prend quelquefois pour *caution*, pour *obligé*. *Præs, fidejuſſor.* Vous m'avez pris pour *homme*, vous vous êtes fié à ma ſeule obligation. Je ne prendrai pas un tel pour *homme*, c'eſt un *homme* de paille, un *homme* de néant.

Hommes d'affaires, en tèrmes de Finances, ſe dit de ceux qui traittent avec le Roi de ſes revenus, du recouvrement de ſes deniérs & impôts. *Redemptores.* On a établi une Chambre de Juſtice pour la rechèrche des *hommes d'affaires*.

Homme, ſe dit auſſi relativement, en parlant de la dépendance de quelqu'un à l'égard d'un autre. *Curator, procurator.* Ainſi l'on dit, l'*homme du Roi* dans une armée: dans une Aſſemblée d'États, c'eſt l'Intendant de Juſtice: dans un Parlement, c'eſt le Procureur Général: chez les Étrangérs, c'eſt l'Ambaſſadeur, le Réſident.

Chez les particuliérs, on appelle *homme de chambre*, Celui qui ſèrt à la chambre. *Cubicularius.* Ou abſolument on appelle un *homme*, un valet âgé qui ſèrt à tout faire, & qui ne porte point les couleurs. Un *homme d'affaires*, eſt celui qui ſollicite les procès, qui reçoit le revenu de ſon maître.

Homme, ſe dit auſſi dans le même ſens, pour ſignifier un Commis de Marchand, ſur lequel il ſe repôſe de ce qui concèrne ſon commèrce. *Inſtitor.*

Au jeu de cartes on appelle le *jeu de l'homme*, celui qu'on nomme autrement le *jeu de la Bête*, dans lequel ſi celui qui fait joüer ne gagne pas les cartes, il double l'argent qui eſt mis au jeu.

Bon homme, ſignifie non ſeulement un vieillard fort âgé, mais encore un *homme* doux & facile, avec qui on traitte aiſément, & qui ſe laiſſe même tromper. *Homo facilis, familiaris, lenis.* On le dit auſſi de celui qui eſt foible & ſans déffenſe: comme, Le ſoldat vit avec licence chez le bon *homme*, c'eſt à dire, chez le païſan expôſé à ſa mèrci.

Bons hommes, eſt un Couvent de Religieux Minimes établis à Chaillot près Paris, ainſi nommé, parceque le Roi Loüis XI. avoit coutume d'appeller Saint François de Paule leur Fondateur, le *bon homme*. Voyez au mot Bon, Tome I. p. 1108.

Bons-hommes de Villar de Frades, ou de Saint Sauveur de Villar de Frades. C'eſt un nom qu'ont porté les Chanoines Réguliérs de la Congrégation de S. Jean l'Évangeliſte en Portugal. Voyez au mot Jean. La Congrégation des Chanoines ſeculiers de S. Jean l'Évangeliſte en Portugal fut confirmée par Martin V[e] ſous le titre des *Bons-hommes* de S. Sauveur de Villar de Frades, & leur Congrégation ayant pris poſſeſſion du Monaſtère de S. Sauveur qui leur fut donné, on les appella les *Bons hommes* de S. Sauveur de Villar de Frades. Voyez Jean l'Évangeliste.

Homme, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. L'*homme* propôſe, & Dieu diſpôſe; pour dire, qu'on fait des deſſeins hors de ſon pouvoir, dont la Providence empêche l'éxécution. On dit d'un *homme* fort endetté, qu'il doit à Dieu & aux *hommes*. On dit auſſi, Devant Dieu & devant les *hommes*; pour dire, qu'une chôſe eſt claire & cèrtaine, & paſſera par tout pour telle. On dit, qu'un *homme* de bien & d'honneur n'a que ſa parole; pour dire, qu'il faut tenir ſes promeſſes. On dit auſſi, Tant vaut l'*homme*, tant vaut ſa tèrre; pour dire, qu'il y a de l'art à faire valoir ſon bien. Le Pſalmiſte a dit que tout *homme* étoit menteur, c'eſt à dire, la plupart des *hommes*. On dit auſſi, Jamais cheval, ni mauvais *homme*, n'amenda pour aller à Rome. On dit auſſi, Bon *homme*, garde ta vache; en raillant celui a qui on a attrapé quelque chôſe. On dit auſſi, Face d'*homme* fait vèrtu; pour dire, que les ouvriérs travaillent avec plus de force en préſence de leur maître. On dit auſſi d'un *homme* franc & ſincère, que c'eſt un bon cœur d'*homme*, une bonne pâte d'*homme*, un *homme* ſans façon: & au contraire on dit d'un ſot, d'un idiot, d'un *homme* que l'on plaint, que c'eſt un pauvre *homme*. Le pauvre *homme*. On ne ſçait quel *homme* vous êtes, on ne connoît point vôtre humeur. On dit auſſi un *homme* tout d'une pièce; pour dire, un *homme* ſans fineſſe.

Homme, ou Hums. ſ. m. Nom propre d'une petite ville défenduë par un bon château. *Homma.* Elle eſt ſituée dans la Marche, province de l'Écoſſe méridionale, à cinq lieuës de la ville de Barwick, du côté du couchant.

Homme marin. Animal, ou monſtre reſſemblant à l'*homme*, au moins par la partie ſupérieure, qu'on prétend qui ſe trouve en quelques endroits de la mèr, & qui y vit.

On ne peut douter qu'il n'y ait des hommes marins; c'eſt à dire, des monſtres marins ſemblables à nous, au moins depuis la tête juſqu'à la ceinture. En 1187. on pêcha à Oxford dans le Duché du Suffolk un *homme marin*, que le Gouvèrneur garda ſix mois. Il avoit dans ſa figure tant de conformité avec l'homme, qu'il ſembloit ne lui manquer que la parole. S'étant un jour échappé, il ſe replongea dans la mèr, & on ne le revit plus. *Larrey, hiſt. d'Anglet. P. I. p. 403.*

En 1430 après une fort grande tempête, qui rompit les digues & donna paſſage à la mèr dans les prairies, quelques filles de la ville d'Édam en Weſtfriſe étant allées paſſer par Purmerand en bateaux pour traire des vaches, & l'eau venant à ſe retirer par le reflux, elles apperçûrent une femme marine dans la boüe avec fort peu d'eau. Elles la tîrerent dans leur barque, & l'emmenèrent à Édam. On l'habilla, on lui apprit, dit-on, à filer. Elle uſoit de nos alimens; mais elle ne put jamais apprendre à parler. On la mena à Harlem, & elle y vécut quelques années, ayant toujours un inſtinct qui la conduiſoit vèrs l'eau. Un Auteur rapporte qu'on lui avoit imprimé quelque connoiſſance de Dieu, & qu'elle faiſoit la revérence en paſſant devant un crucifix. Voyez Parival *Délices de la Hollande*. Ce n'étoit là qu'un mouvement animal, & qui ne marquoit pas plus de connoiſſance de Dieu que les tours qu'on apprend aux animaux à faire, & les ſignes qu'on leur enſeigne à donner, marquent de raiſonnement. En 1560, près de l'iſle de Manar dans les Indes ſur la côte occidentale de l'iſle de Ceylan des Pêcheurs amenèrent d'un coup de filet ſept *hommes marins* & neuf femmes. Des Jéſuites, & entre autres le P. Henry Henriquez, & Dimas Boſques de Valence, Médecin du Vice-Roi de Goa, en fûrent témoins. Le Médecin les éxamina avec beaucoup de ſoin, & en fit même l'anatomie. Il trouva toutes leurs parties tant intérieures qu'extérieures très-conformes à celles de l'homme. Voyez l'hiſt. de la Comp. de Jeſ. P. II. L. IV. N. 276. où cela eſt rapporté fort éxactement.

En 1671. un *homme marin* parut aux environs du grand rochér nommé le Diamant, ſur la côte de la Martinique. Il reſſembloit entièrement à un homme depuis la ceinture juſqu'en haut. Il avoit la taille d'un jeune homme de quinze ans, & la tête proportionnée au corps, les yeux un peu grôs, le viſage large & plein, le nez fort camus, & les cheveux gris mêlez de blancs & de noirs. Ils étoient plats, & arrangez comme ſi on les eût peignez, & flottoient ſur ſes épaules. Une barbe griſe large également partout lui pendoit ſur l'eſtomac, qu'il avoit couvèrt de poil gris, comme l'ont d'ordinaire les vieillards. Il avoit le viſage, le cou & le reſte du corps médiocrement blanc, & paroiſſoit avoir la peau délicate, ſans qu'on lui remarquât rien de particulier aux bras, aux mains, & à tout ce qu'il faiſoit voir hors de l'eau. Sa partie inférieure, que l'on découvroit entre deux eaux, étoit d'un poiſſon, & ſe tèrminoit en une queuë large & fourchuë. Deux François & quatre Négres l'apperçûrent une heure avant ſoleil couché. Cet *homme marin* parut la prémière fois à huit pas du rochér; il ſe montra plus près la ſeconde fois, & vint enfin tout près du rivage, après quoi ſe retirant le long d'un hèrbage qui eſt au piéd du rochér, il tourna pluſieurs fois, & s'étant arrêté longtems ſur l'eau, il ne diſparut, que lors que la nuit commença. Un des Négres lui jetta une groſſe ligne ſans pouvoir l'atteindre, & les témoins, qui le lendemain firent rapport de toutes ces chôſes pardevant Notaire, dirent qu'ils lui avoient vû paſſer la main ſur ſon viſage comme pour s'eſſuyer, & qu'ils l'avoient entendu ſouffler du nez, mais qu'il n'avoit fait aucun cri de la bouche qui pût donner quelque marque qu'il eût de la voix.

Homme Sauvage. *Homo ferus, Sylveſtris.* Les Habitans de l'Iſle de Borneo aſſurent, comme une chôſe conſtante, qu'on trouve dans les bois une eſpéce de bête, nommée l'*homme ſauvage*, dont la taille, le viſage, les bras, les jambes, & les autres membres du corps, ſont ſi ſemblables aux nôtres, qu'à la parole près on auroit bien de la peine à ne les pas confondre avec cèrtains Barbâres d'Afrique, qui ſont eux-mêmes peu différens des bêtes.

Cet *homme ſauvage* a une force extraordinaire; & quoiqu'il marche ſur ſes deux piéds ſeulement, il eſt ſi vîte à la courſe, qu'on a bien de peine à le forcer: les gens de qualité le courent, comme nous courons ici les Cèrfs; & cette chaſſe fait le divèrtiſſement le plus ordinaire du Roi. Il a la peau fort veluë, les yeux enfoncez, l'air féroce, le viſage brûlé, mais tous ſes traits ſont aſſez réguliers, quoique rudes & groſſis par le ſoleil. Je ſçai tou-

tes ces particularitez d'un de nos principaux Marchands François, qui a demeuré quelque tems en cette iſle : cependant je ne crois pas qu'on doive aiſément ajouter foi à ces ſortes de relations ; il ne faut pas auſſi les rejetter entièrement, mais attendre que le témoignage uniforme de pluſieurs voyageurs nous éclairciſſe plus particulièrement de cette vérité.

Pour moi, en paſſant par la Chine à la côte de Coromandel, je vis dans le détroit de Malaque une éſpéce de ſinge, qui me rendroit aſſez croyable ce que je viens de raconter de l'*homme ſauvage*.

Celui-là marche naturellement ſur ſes deux piéds de dèrrière, qu'il plie tant ſoit peu, comme un chien à qui on a appris à danſer. Il ſe ſèrt comme nous de ſes deux bras ; ſon viſage eſt preſque auſſi formé que celui des ſauvages du Cap de bonne Eſpérance ; mais le corps eſt tout couvèrt d'une laine blanche, noire, ou griſe : du reſte, il a le cri parfaitement ſemblable à celui d'un Enfant ; toute l'action extérieure ſi humaine, & les paſſions ſi vives & ſi marquées, que les muets ne peuvent guère mieux exprimer leurs ſentimens & leurs volontez. Ils paroiſſent ſur tout d'un naturel fort tendre, & pour témoigner leur affection aux pèrſonnes qu'ils connoiſſent & qu'ils aiment, ils les embraſſent & les baiſent avec des tranſports qui ſurprennent. Ils ont encore un mouvement qui ne ſe trouve en aucune bête, & qui eſt fort propre des enfans : c'eſt de trepigner de joye, ou de dépit, quand on leur donne ou qu'on leur refuſe ce qu'ils ſouhaitent avec beaucoup de paſſion.

Quoiqu'ils ſoient fort grands (car ceux que j'ai vûs avoient au moins quatre pieds de haut) leur légèreté & leur adreſſe eſt incroyable. C'eſt un plaiſir qui va juſqu'à l'admiration, que de les voir courir dans les cordages d'un vaiſſeau, où ils joüent quelquefois, comme s'ils s'étoient fait un art particulier de voltiger, ou qu'ils euſſent été payez, comme nos danſeurs de corde, pour divèrtir la compagnie. Tantôt ſuſpendus par un bras ils ſe balancent quelque tems avec nonchalance pour s'éprouver, & tournent enſuite tout à coup avec rapidité au tour de la corde, comme une roüe, ou une fronde qu'on a miſe en mouvement ; tantôt prenant la corde ſucceſſivement avec les doigts, qu'ils ont très longs, & laiſſant tomber tout leur corps en l'air, ils courent de toute leur force d'un bout à l'autre, & reviennent avec la même vîteſſe. Il n'eſt ſorte de figures qu'ils ne prennent, ni de mouvemens qu'ils ne ſe donnent ; ſe couchant en arc, ſe roulant comme une boule, s'accrochant des mains, des piéds, & des dents, ſelon les différentes ſingeries que leur bizarre imagination leur fournit, & qu'ils font de la manière du monde la plus divèrtiſſante : mais leur légèreté à s'élancer d'un cordage à un autre, à trente & cinquante pieds de diſtance, paroît encore plus ſurprenante.

Auſſi pour en avoir plus ſouvent le plaiſir, nous les faiſons ſuivre par cinq ou ſix petits Mouſſes, ou Matelots, formez à cette ſorte d'exèrcice, & accoutumez eux mémes à courir dans les cordages. Alors nos ſinges, pour les éviter, faiſoient des ſauts ſi prodigieux, & gliſſoient avec tant d'adreſſe le long des mâts, des vèrgues & des plus petites manœuvres, qu'ils ſembloient plutôt voler que courir ; tant leur agilité ſurpaſſoit tout ce que nous remarquons dans les autres animaux. P. Le Comte.

HOMMEBON. Voyez HOMOBON.

HOMMÉE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. C'eſt une portion de tèrre meſurée par le travail que peut faire en un jour un vigneron, en cultivant les vignes. *Vinitoris opera diurna.*

Ce mot eſt fort en uſage en Bèrri & en Lyonnois. Il faut environ huit *hommées* pour faire un arpent de Paris. On trouve dans les vieux titres *hominata terra*. On meſure auſſi les prez par le travail du Faucheur ; & on dit qu'un tel pré contient tant d'*hommées* de fauche.

HOMOBON, ou HOMMEBON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Homobonus.* Saint *Homobon*, ou *Hommebon*, & ſurnommé Tucenge, étoit un Marchand de Crémone, qui couronna une ſainte vie par une mort prétieuſe devant Dieu l'an 1197. le 13. de Novembre.

HOMOCENTRIQUE. adj. Tèrme d'aſtronomie, qui ſe dit de pluſieurs cèrcles qui ont même centre. *Homocentricus, concentricus.* Les Hypothèſes, ou Syſtêmes céleſtes de Ptolomée, & de Fracaſtor, ne s'expliquent qu'avec pluſieurs cèrcles excentriques, & *homocentriques*.

Ce mot vient du Grèc ὁμὸς, & de κέντρος, *centrum, centre*, c'eſt-à-dire, de même centre.

HOMOCULE. *Homuncio.* Tèrme de Médecine, qui veut dire petit homme. On dit que Raimond Julle fit un *homocule* dans un matras, en donnant à du ſpèrme qu'il y avoit mis un cèrtain degré de chaleur.

HOMOGÉNE. adj. m. & f. Tèrme de Philoſophie. Corps compoſé de parties ſimilaires, ou de ſemblable nature. *Homogeneus.* Les corps naturels ſont ordinairement compoſez de parties *homogénes*, ou de même qualité, comme un diamant. Les corps artificiels le ſont de parties hétérogénes, ou de qualité différente, comme un bâtiment de pièrre, de bois.

Ce mot vient du Grèc ὁμὸς, *idem*, ou *æqualis*, & de γένος, *genus* ; *ejuſdem planè generis, de même genre.*

HOMOLOGATION. ſ. f. Confirmation, & publication d'un acte en Juſtice, pour le rendre plus valable & plus ſolemnel. *Confirmatio publicâ authoritate nixa.* Quand il y a des oppoſitions à une *homologation*, il faut la faire juger avec les oppoſans, obtenir un arrêt avec eux.

HOMOLOGETE. ſ. m. Confeſſeur. *Homologetes. Homologeta.* Ce nom eſt Grèc d'ὁμολογέω, Je confeſſe. M. Chaſtelain s'en ſèrt dans ſon Martyrol. T. I. p. 814. & il écrit *Homologétes*, diſant S. Maxime l'*Homologétes*. Pourquoi ne pas dire le *Confeſſeur* ?

HOMOLOGUE. adj. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit des côtez des figures ſemblables qui ſe répondent dans la proportion les uns aux autres, *Homologus*, comme la bâſe d'un triangle eſt *homologue* de la bâſe d'un autre triangle ſemblable. Aux triangles ſemblables les côtez oppoſés aux angles égaux s'appellent *homologues*. Boug. Les triangles équiangles, ou ſemblables, ont leurs côtez *homologues* proportionnels. Id. Tous les rectangles ſemblables ſont entre eux, comme les quarrez bâtis ſur leurs côtez *homologues*. Pardies, *L. VI. n.* 35.

Ce mot en ce ſens vient du Grèc ὅμοιος, ſemblable, & λόγος, raiſon, proportion.

HOMOLOGUER. v. act. *Aliquid publicâ authoritate confirmare.* Publier un contrat, une tranſaction en Juſtice, ou une ſentence arbitrale, pour la faire confirmer par les Juges, enregîtrer au Greffe, & la rendre éxécutoire. Les créanciers ont ſigné le contrat, il ne reſte qu'à le faire *homologuer*.

Ce mot vient du Grèc ὁμολογία, *conſenſus, aſſenſus, aveu, conſentement*, compoſé d'ὁμὸς, *ſimilis, ſemblable* ; & de λόγος, de λέγειν, *dicere, dire* : ὁμολογεῖν, *idem dicere, aſſentiri, conſentir, s'accorder.*

Homologué, ée. part. & adj. *Publicâ autoritate firmatus.*

HOMONCIONISTE. ſ. m. & f. Voyez HOMUNCIONISTE.

HOMONOÉE. ſ. f. Nom propre de lieu dont Joſeph parle dans ſa vie. *Homonoea.* Ce lieu étoit à trente ſtades, ou trois à quatre lieuës de Tibériade.

HOMONYME. adj. Tèrme de Logique. Qui a même nom, quoique de nature différente, *homonymus, æquivocus*, comme un *loup* qui ſignifie un *animal*, & un *maſque*. C'eſt la même chôſe que *équivoque*.

Ce mot vient du Grèc, ὁμὸς, & de l'Ionique ὄνυμα, pour ὄνομα, *nomen, nom.*

HOMONYMIE. ſ. f. *Homonymia, æquivocatio.* Tèrme de Logique. Voyez *homonyme*.

HOMOOUSIEN, HOMOUSIEN, enne ; HOMOUSION, onne, HOMOUSIONISTE, HOMOUSIASTE. ſ. m. & f. Ce ſont les noms que les Arriens donnoient autrefois aux Catholiques, parcequ'ils ſoutenoient que le fils de Dieu eſt *Homoouſios*, conſubſtantiel à ſon père. *Homoouſianus, Homouſianus, Homouſion, Homouſioniſta, Homouſiaſta.* Huneric Roi des Vandales, qui étoit Arrien, a dreſſé un Reſcrit à tous les Évêques *Homouſiens*. Saint Auguſtin dit que les Catholiques ne doivent point rougir de ce qu'on les appelle *Homouſiens*, comme ils ne rougiſſent point de ce qu'on les appelle *Chrétiens* du nom de Jeſus-*Chriſt*.

Ce mot vient du Grèc ὁμοούσιος, ou ὁμούσιος, qui veut dire, qui eſt de même ſubſtance.

HOMOPATORIES. ſ. f. Nom d'une ancienne fête, ou aſſemblée chez les Athéniens. *Homopatoria.* C'étoit le jour que ſe tenoit l'aſſemblée des pères dont les enfans devoient être reçus dans les Curies.

Ce nom vient d'ὁμοῦ, enſemble, & πατὴρ, *père*, aſſemblée des Pères.

HOMOPHAGE. ſ. & adj. Nom qu'on donne à ceux qui mangent de la chair cruë. On ne le dit que de cèrtains Peuples qu'on appelle *Homophages* pour cette raiſon. *Homophagus.*

Ce mot vient d'ὠμὸς, qui veut dire *crud*, & φάγω, qui ſignifie *je mange*.

HOMOPHAGIE. ſ. f. Uſage des viandes cruës. *Homophagia.* Pour l'étymologie voyez *Homofage*.

HOMUNCIONATE. ſ. m. Nom que les Arriens donnoient dans le IVe ſiécle aux Orthodoxes. *Homuncionates.* Ils leur donnoient ce nom parceque les Catholiques admettoient deux ſubſtances & deux natures en J. C.

HOMUNCIONISTE, ou HOMONCIONISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Photinien, Hérétique Sectateur de Photin. *Homuncioniſta.* Il n'eſt pas vrai qu'il n'y ait que quelques Sectateurs de Photin à qui l'on ait donné ce nom, on appella ainſi tous les Photiniens en général, parcequ'ils ſoutenoient que

Jéſus

Jéſus-Chriſt n'étoit qu'un pur homme. Voyez Baronius à l'an 357. Ce nom vient du Latin *homuncio*, petit homme, diminutif d'*homo*, homme. Les *Homuncioniſtes* nioient qu'il y eût deux natures en Jéſus-Chriſt, il diſoient qu'il n'étoit qu'homme, & c'eſt de là qu'eſt venu ce nom d'*Homuncioniſtes*.

HOMUNCIONITES. ſ. pl. Nom d'Hérétiques. *Homuncionitæ.* Le P. Sirmond, Jéſuite, remarque que les *Homuncionites* diſoient que l'image de Dieu étoit imprimée ſur le corps de l'homme, & non pas dans ſon âme.

HON.

HON. Sorte d'Intèrjection pour marquer quelque mouvement de l'âme. *Eho, heus, ain, tu. Hon, hon*, vous êtes un méchant Diâble. MOL. *Hon, hon*, il a remis là à payer ſes créanciérs. ID. *Hon*, que cela ſent bon! ID.

HONAN. ſ. m. Nom propre d'une province de la Chine. *Honania.* Elle eſt bornée au nord par celles de Peking & Xanſi; au couchant par celle de Xenſi, au midi par celle d'Huquang, & au levant par celle de Xantan. Cette province eſt baignée par la grande rivière d'Hoang, ſon tèrroir eſt fèrtile en blé, en pâturages, & en fruits, ſemblables à ceux de l'Europe. On dit que les Chinois appellent cette province leur jardin de plaiſance. On fait compte qu'outre les forts, qui ſont des villes à garniſon, il y a cent Citez & huit villes principales, qui ſont Caifung, capitale, Queita, Changte, Gueihoei, Hoaiching, Honan, Nanyanga, & Juninga.

HONAN. ſ. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Honanta, Honanum.* Elle eſt la ſixième de la Province d'*Honan*, à laquelle elle donne le nom. La juriſdiction de cette ville, ſituée ſur la rivière de Co, s'étend ſur treize autres villes.

HONDURAS, ou les Hondures. *Hondura.* Province de l'Audiance de Guatimala, dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt bornée au couchant par la province de Vèra Paz; au midi par celles de Guatimala, & de Nicaragua; au levant par la mèr de nord; & au ſeptentrion par le Golfe de *Honduras*. Cette Province eſt fort grande, elle eſt baignée par pluſieurs rivières qui engraiſſent la tèrre de leurs débordemens; auſſi elle eſt ſi fèrtile en Mayz, qu'on en recueille en quelques endroits juſqu'à trois fois l'année. On trouve encore dans cette province des mines d'or & d'argent, & on en tire les laines de Vigogne, renommées à cauſe de leur fineſſe. Ses villes ſont Valladolid, ou Comaygua Capitale, Gratius à Dios, S. Pédro, Villa de Naco, Truxillo, & S. Jorge d'Olancho.

Le Cap d'*Honduras*. *Hondura Caput*. Ce Cap eſt ſur la côte ſeptentrionale de la province de Guatimala, au nord de la ville de Truxillo, & vis à vis de l'iſle de Guanajos.

Le Golfe d'*Honduras*. *Hondura ſinus*. C'eſt une partie de la mèr de nord. Il eſt entre les côtes d'*Honduras* au midi, de Jucatan au nord, & de Vèra Paz au couchant. Il porte vèrs cette province le nom de Golfe de Gunajos, ou d'Higuéras.

HÔNEST, ou HÔNET. On prononce comme ſi l'on écrivoit *Aunais*. ſ. m. Nom propre d'homme. *Honeſtus*. S. *Hôneſt*, Prêtre, fut converti à Niſmes par S. Saturnin, & ordonné à Toulouze par le même vèrs l'an 289. CHAPELAIN, *Mart. T. I. p. 664.* C'eſt S. *Hôneſt* qui baptiſa S. Firmin, lequel fut enſuite prémiér Évêque d'Amiens. ID. S. *Hôneſt* eſt honoré à Pampelune, & Patron de la Paroiſſe d'Hières au diocèſe de Paris. ID. Saint *Hônét* fut le maître de S. Firmin Martyr, prémiér Évêque d'Amiens. Saint *Hônét* natif de Niſmes fut diſciple de S. Saturnin, qui après l'avoir ordonné Prêtre l'envoya prêcher dans le païs de delà les monts, que nous appellons la Navarre & la Biſcaye. Voyez Baillet au 25e jour de Septembre.

HONFLEUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Normandie, Province de France. *Hunneflotum*. Hadrien de Valois croit que d'abord on a dit *Hunfleotum*. On trouve qu'anciennement on a dit en langage vulgaire *Honeſlou, Honeſleu, Amſleot*. Les Auteurs plus récens l'appellent *Honfluctum*, & *Hunflutum*. Elle eſt ſur la Seyne, vi[illegible] Harfleur, à quatre lieuës du Hâvre de Grâce, & à cinq de Lizieux.

Ce nom vient de *ham*, village, & *fleot*, ou *fleot*, que dans les Païs-Bas on prononce *Vliet*, ou *fliet*, & en Allemagne *fleet*, & qui ſignifie un golfe de mèr, un lieu ſitué ſur un golfe. De *Hamfleot*, ou *Amfleot*, on a fait *Honfleu*, à cauſe de la conformité avec le mot fleut, qui eſt connu, on a ajouté une *r* à *honfleu*. Voyez Hadr. De Valois *Not. Gall. p. 241.*

HONGNER. v. n. Vieux mot.

> *Il faut dire, puiſqu'ainſi hongne,*
> *Que je lui ai grand ſa rongne.* MAROT.

HONGNETTE. ſ. f. Eſpèce de ciſeau pointu, & quarré, ſervant principalement aux Sculpteurs en marbre. *Scalpellum acutum & quadrilaterum.*

HONGRE. adj. (L'*h* s'aſpire.) Cheval châtré, qui eſt couppé, qui ne vaut rien pour étalon. Il eſt oppôſé à *entier*. *Cantherius equus*. Un cheval *hongre*.

Il eſt auſſi ſubſtantif maſc. Un *hongre*.

HONGRE. ſ. m. Nom d'une eſpèce de monnoye. *Hungaries, Hungaricus nummus*. Dinar ſe prend le plus ſouvent pour une pièce d'or du poids d'un methcal, c'eſt-à-dire, d'un peu plus que nôtre écu d'or, & répond aux *hongres* & aux ſequins de Veniſe. D'HERBELOT.

HONGRELINE. ſ. f. Sorte d'habillement de femme fait en manière de chemiſette qui a de grandes baſques. *Sagulum Hungaricum*. On l'appelle ainſi, parcequ'il eſt venu de Hongrie.

HONGRER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Châtrer un cheval. *Equum caſtrare*. Ce cheval eſt trop vicieux, il le faut *hongrer*.

HONGRIE. ſ. f. Nom propre d'un Royaume d'Europe. *Hungaria, Hungariæ Regnum*. Il eſt renfèrmé entre le 39 & le 47e degré de longitude, & entre le 45 & le 49e de latitude; & il a environ cent lieuës de l'orient à l'occident, & quatre-vingt du nord au ſud. Ses bornes ſont au ſeptentrion les Monts Crapacx, qui le ſéparent du Royaume de Pologne, de la Siléſie, & de la Moravie; au couchant l'Autriche, & la Stirie; au midi la Boſnie & la Sèrvie; & au levant la Valachie & la Tranſylvanie. Ce païs eſt arroſé par un très-grand nombre de rivières, dont les principales ſont le Danube, la Save, la Drawe, la Teiſſe, le Maros, le Raab, le Gran, & la Zarwize. Toutes ces rivières ſont ſi abondantes en poiſſons, que les habitans s'en ſervent quelquefois à engraiſſer les cochons; mais leurs eaux, à la réſerve de celles du Danube, ſont puantes & mal ſaines. L'air y eſt auſſi mal ſain; mais la tèrre y eſt extrémement fèrtile en grains, en vins, en fruits, & en pâturages, qui nourriſſent une très-grande quantité de bœufs & de chevaux eſtimez. Il y a une ſi grande quantité de gibier, grôs & petit, qu'on eſt obligé, pour prévenir le dégaſt qu'il feroit, de pèrmettre à tout le monde de chaſſer. On trouve auſſi dans ce païs des fontaines minérales, & des mines d'or & d'argent, de cuivre, de fèr, & de ſel. La *Hongrie* eſt fort déſolée, étant le théâtre de la guèrre entre les Mahométans & les Chrétiens, depuis trois ou quatre ſiécles; auſſi ſes habitans ſont fort courageux, mais féroces, cruels, vindicatifs, grands mangeurs, grands buveurs, & mal propres, à la réſèrve de la Nobleſſe, qui eſt aſſez magnifique.

Ils ſont partagez au ſujet de la Religion. Il y a quelques Mahométans, & quelques Juifs, des Antitrinitaires, & des Anabaptiſtes, grand nombre de Catholiques Romains; mais incomparablement davantage de Proteſtans de la Confeſſion d'Auſbourg, & de celle de Genève. Le gouvèrnement de ce païs eſt monarchique; mais les Rois étoient autrefois électifs, la maiſon d'Autriche a poſſédé ce Royaume de cette manière depuis l'an 1626, que l'Archiduc Fèrdinand fut élû, juſqu'en l'an 1687, que les États de Hongrie ont déclaré la couronne héréditaire à la maiſon d'Autriche, & ont couronné l'Archiduc Joſeph, fils de l'Empereur Léopold. Imhoff dans ſa Notice de l'Empire L. I. C. 6. §. 4. prétend néanmoins que la *Hongrie* eſt venuë à la maiſon d'Autriche par le mariage de l'Empereur Fèrdinand I. avec Anne fille de Ladiſlas Roi de *Hongrie* & de Bohême.

On diviſe la *Hongrie* en cinquante-quatre Comtez, qui ſont tous renfèrmez ſous trois grandes provinces, la Haute *Hongrie*, la Baſſe *Hongrie*, & l'Eſclavonie. Les Turcs poſſédent la plus grande partie de ces provinces, mais les conquêtes de l'Empereur Léopold les avoient dépouillez de pluſieurs des plus fortes places. L'Empereur régnant vient d'achever ces deux dernières campagnes par le gain de deux batailles, & la priſe de Temeſwar, l'an paſſé 1716. & cette année 1717. par celle de Belgrade, dont la conquête s'eſt faite d'une manière ſi glorieuſe, & avec une protection ſi viſible du ciel. Au reſte, le Royaume de *Hongrie*, avoit autrefois beaucoup plus d'étenduë qu'aujourd'hui, il comprenoit la Croatie, la Boſnie, la Dalmatie, la Sèrvie, la Bulgarie, & les Principautez de Tranſylvanie, de Valachie, & de Moldavie.

L'hiſtoire de *Hongrie* a été écrite par Fumée. David Czvittinger, Noble Hongrois, a fait en Latin un Eſſay de la Litterature de *Hongrie*, marquant par ordre alphabétique le nom, la vie, l'éloge, les écrits des Hongrois, Dalmates, Croates, Eſclavons, Tranſylvains, qui ſe ſont rendus célébres par leur érudition; avec un Catalogue des Auteurs qui ont parlé de la *Hongrie*. *Specimen Hungariæ litteratæ.*

HONGRIE, Province. Elle ſe diviſe en Haute & Baſſe *Hongrie*. La Haute *Hongrie*. *Hungaria Superior*, ou *Tranſdanubiana*. C'eſt la plus grande des trois provinces du Royaume de *Hongrie*. Elle s'étend vèrs le nord, & vèrs l'orient, entre le Danube, & les Monts Crapacks, & elle renfèrme le païs des anciens Jaziges Metanaſtes, avec la partie occidentale de la Dace. Ses villes principales ſont Preſbourg, Neuhauſel, ou Owar, Nitria, Al-

Sol,

Sol, New-Sol, Caſſovie, Épériers, Mongats, ou Munkats, Zathmar, Tokay, Agria, Zolnock, Ségédin, Peſt, Colocz, Chonad, le grand Waradin, Giula, Lippa, Temeſwar, &c.

La Baſſe *Hongrie. Hungaria Inferior*, ou *Ciſdanubiana.* C'eſt une des trois parties du Royaume de *Hongrie.* Elle eſt entre le Danube & la Drawe, ayant au nord la Haute *Hongrie*, & au midi l'Éſclavonie. Elle renfèrme l'ancienne Pannonie inférieure, & la partie occidentale de la ſupérieure. Ses villes principales ſont Altenbourg, Komore, Jawarin, ou Raab, Gran, ou Strigonie, Bude Capitale du Royaume, Albe Royale, qui l'étoit autrefois, Torna, Darda, Cinq Égliſes, Zigeth, Caniſea, &c.

Hongrie Polonoise. C'eſt une contrée du Comté de Scépus, en la Haute *Hongrie. Hungaria Polonica.* Elle eſt renfèrmée dans les Monts Crapacks, conſiſte en une douzaine de bourgs, ou villages, & dépend des Polonois.

Le nom de *Hongrie*, vient de celui des *Huns*, qui donnèrent leur nom à la Pannonie, où les Gots s'étoient établis, & qu'ils chaſſèrent, ou qu'ils ſoumîrent; elle conſèrva le nom de *Hongrie*, même après que les Huns en eurent été chaſſez par les Lombards, & il eſt toujours demeuré depuis à cette contrée. Voyez Hongrois.

Point d'Hongrie, eſt une ſorte de tapiſſerie faite par ondes, & qui eſt fort en uſage parmi les femmes ménagères pour faire des ameublemens. *Auleum opere ungarico textum.*

Hongrois, oise. ſ. (L'*h* eſt aſpirée.) Nom de Peuple. *Hungarus.* Les *Hongrois* d'aujourd'hui ſont les deſcendans des *Huns*, qui ſe répandîrent dans les provinces de l'Empire Romain, & s'établîrent en Pannonie. Les *Hongrois* étoient des barbâres venus du fond de la Scythie, qui commencèrent à paroître dans l'Empire François en 889. Ils entrèrent d'abord dans la Pannonie & le païs des Avares, vivant de chaſſe & de pêche; puis ils firent des courſes fréquentes en Carinthie, en Moravie, & en Bulgarie. Ils ne ſe ſèrvoient guères que de flèches, qu'ils tîroient avec une adreſſe mèrveilleuſe. Ils ne ſçavoient ni faire des ſiéges, ni combattre de piéd fèrme; mais ils chargeoient leurs ennemis, & ſe diſpèrſoient auſſitôt. Ils étoient toujours à cheval, en marchant, en s'arrêtant, en tenant conſeil. Ils ſe râſoient la tête, mangeoient de la chair cruë, buvoient du ſang, coupoient en piéce les cœurs des hommes qu'ils avoient pris, & les mangeoient comme un remède. Ils étoient ſans pitié, tant les femmes que les hommes, taciturnes, & plus prompts à faire qu'à dire. Ce fut Arnoul Roi de Germanie, qui le prémiér fit venir à ſon ſecours ces barbâres payens, pour ſoumettre Quentibold Duc de Moravie, qui s'étoit revolté contre lui. Ils paſſèrent bientôt enſuite en Bavière, & de là en Italie, où ils arrivèrent au mois d'Août 899. Voyez Luitprand, L. I. L. II. Les *Hongrois* étoient une nation Scythique qui en comprenoit beaucoup d'autres, principalement les Turcs, les Tartâres, les Alains. Pluſieurs les prennent pour les Huns, & diſent qu'ils fûrent connus d'abord ſous ce nom en Europe, lorſqu'ils y entrèrent ſous Attila. Les *Hongrois* ont plus d'inclination pour la guèrre que pour le négoce, ou pour les arts. Mor. Les armées de *Hongrois* ne ſont pourtant point des troupes réglées. On dit qu'ils tîroient leur origine d'un autre peuple nommé les Ugres. Les *Hongrois*, ſelon Gutlingius, dans la vie d'Henri l'Oiſeleur, ſont les mêmes que les Huns; mais il ne le prouve pas, & répond foiblement aux raiſons de M. Leibnitz, qui croit que ces peuples ſont diffèrens, & que les Huns étoient une nation Sclavone.

Ce nom de *Hongrois*, qui eſt celui de tous les habitans de la Hongrie, l'eſt en particulier de l'un des trois principaux peuples de la Tranſylvanie. *Hungari.* Ces *Hongrois* ſont au couchant des Saxons, & des Sicules, vèrs les confins de la Hongrie, dont ils ont tîré leur origine & leur nom. Ils occupent les Comtez de Zotmarbania, de Clauſenbourg, d'Huniade, & de Weiſſembourg, ou d'Albe Julie. Maty.

Hongrois, Hongroiſe, eſt auſſi un nom adjectif, il ſignifie qui concèrne la Hongrie, ou les *Hongrois. Hungaricus.* La langue, la nation *Hongroiſe.*

Le nom de *Hongrois* vient de celui de Huns, *Hunni*, d'où l'on a fait *Hunugri, Hungri, Hungari*, & en François *Hunngres, Hongres, Hongrois.* M. Réland dans la Paleſtine L. III. p. 613. croit que le mot *Hungarus, Hongrois*, s'eſt fait par corruption de celui de Hunnugurus, qui étoit celui de cette nation, qui étoit compoſée de deux peuples, les Huns, *Hunni*, & les Ogures, *Oguri*, d'où s'étoit formé le mot *Hunnugari, Hungari, Hongrois.*

HONGROIS. ſ. m. C'eſt la langue que l'on parle en Hongrie. *Lingua Hungarica.* Le P. Bernier Jéſuite, qui a vû à Conſtantinople beaucoup de *Hongrois* & de Tartâres, dit que le *Hongrois* vient du Tartâre; mais il faut avoüer que la langue que parloient les Huns, ou les anciens *Hongrois*, a bien changé depuis qu'ils ont parcouru différentes provinces de l'Empire Romain, & qu'ils ſont en commèrce avec les peuples qui les environnent, & qui parlent tant de langues differentes, le Turc, l'Arabe, l'Eſclavon, & ſes dialectes, le Grec, l'Italien, l'Allemand.

HONKIAR. ſ. f. Terme de Relation. *Honkiar* ſignifie en Turc Empereur, *Imperator.* Ce tèrme vient de *Konkiar* en Pèrſan, qui ſignifie ſanguinaire, parceque les Rois devant la Juſtice à leurs peuples, ils ne doivent épargner pèrſonne en jugement. De la Boulaye.

HOnNEAU, HOINEAU, HAINEAU. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière des Païs-Bas. *Hona.* Elle coule dans le Haynaut, prenant ſa ſource à quelques lieuës de Bavay, & ſe déchargeant dans la Haiſne, au deſſus de Condé. Maty.

HOnNECOURt. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Hunnicuria*, ou *Hunnonis curia.* Il eſt dans la Picardie ſur l'Eſcaut, à trois lieuës de Cambray, du côté du midi. Maty.

HOnNÊTE. adj. m. & f. Ce qui mérite de l'éſtime, de la loüange, qui eſt raiſonnable, & ſelon les bonnes mœurs, conforme à l'honneur, & à la vèrtu. *Honeſtus, probus.* La Reine aimoit tous les *honnêtes* plaiſirs. H. S. de M. La vèrtu eſt *honnête.* Parmi bien des gens le parti le plus utile eſt le plus *honnête.* Cail. Cicéron définit l'*honnête*, tout ce qui eſt conforme à la raiſon, & à la vèrtu. S. Évr.

Honeſtus, honeſte, eſt formé du Celte *honeſt.* Pezron. Il faudroit auparavant montrer que *honeſt* eſt un mot Celtique. *Honeſte* vient du Latin *honeſtus*, *honeſtus* vient *d'honos*, ou *honus*, ſelon Varron *L. IV. De Ling. Lat.* Et *honos*, ou *honus*, ſelon Voſſius, vient de *ὄνω*, & *ὀνίνημι*, *juvo, proſum*, & *ὄνω*, de l'Hébreu הון, *hon*, qui ſignifie *divitiæ, richeſſes.* Ou *honos* s'eſt fait par le changement d'une voyelle longue en brève de *ὦνος*, *pretium, merx, prix, marchandiſe*, d'*ὠνέομαι*, *mercari, emere, acheter*; c'eſt ainſi qu'en Latin *pretium* ſignifie prémièrement le *prix* d'une chôſe, & enſuite *honneur*, ou bien le prix, l'éſtime, le cas qu'on en fait, qui eſt le fondement & la cauſe de l'*honneur* qu'on lui rend.

On le dit prémièrement de l'homme de bien, du galant homme, qui a pris l'air du monde, qui ſçait vivre; qui a du mérite, & de la probité: mais il faut que l'épithète d'*honnête* précéde, autrement il y a bien de la différence entre un *honnête homme, vir probus*, & un *homme honnête. Vir urbanus, comis.* Un *honnête* homme eſt celui qui connoit les bienſéances, & qui les ſçait pratiquer. Ch. de M. Je mets toujours un *honnête* homme au deſſus d'un grand homme. Id. L'*honnête* homme ne chèrche point à monter ſur le théâtre du monde; mais ſi la naiſſance, ou la fortune l'y place, il joüe parfaitement bien ſon rôle. S. Évr. On doit mettre de la différence entre l'*honnête* homme, & le galant homme; le dèrniér a cèrtains agrémens qu'un *honnête* homme n'a pas; mais un *honnête* homme en a de plus profonds, & le tems n'a point de priſe ſur lui. Ch. de M. On n'eſt jamais tout-à-fait *honnête* homme que les Dames ne s'en ſoient mêlées. Id. L'*honnête* homme n'eſt point ſujèt aux préventions, & a plus d'égard au mérite, qu'à la Fortune. Id. L'*honnête* homme remplit bien tous les devoirs de la ſociété. S. Évr. Ceux avec qui nous vivons en ſocieté n'exigent pas ſeulement que l'on ſoit *honnête* homme pour eux; ils veulent qu'on le ſoit auſſi pour ſoi. Bell. L'*honnête* homme eſt celui qui ne ſe pique de rien. Pasc. On ſe met peu en peine d'être *honnête* homme dans le monde: on tâche de le paroître. Bell. Se cacher pour pécher eſt un reſte d'*honnête* homme. M. Scud. Il en coûte trop au cœur pour être *honnête* homme. Bell. Le fourbe le plus adroit l'emporte tous les jours ſur le plus *honnête* homme. S. Évr.

> *Qu'un* honnête *homme une fois en ſa vie,*
> *Faſſe un ſonnet, une ode, une élégie;*
> *Je le crois bien.* L'Ab. Regn.

Faret a fait un livre de l'*honnête* homme; le Père du Boſc un de l'*honnête* femme; Grenaille un de l'*honnête* fille & de l'*honnête* garçon, qui contiennent des inſtructions pour ces différentes pèrſonnes. M. Ménage parle ainſi de l'*honnête* homme dans le 4e tome de *Menagiana.* Être *honnête* homme, c'eſt n'être point prévenu, avoir du diſcèrnement, juger bien des chôſes, avoir l'éſprit & le cœur droit; c'eſt loüer avec chaleur ſon concurrent & ſon ennemi dans les chôſes où il eſt loüable; c'eſt le condamner ſans aigreur & ſans emportement quand il eſt condamnable: c'eſt enfin ne pas exaggérer le mérite de ſon ami, & ne pas ſoutenir ſes ſottiſes. Tout roule là deſſus, la juſteſſe de l'eſprit, & l'équité du cœur. L'une eſt une vèrtu en l'eſprit qui combat les erreurs, & l'autre une vèrtu au cœur qui empêche l'excès des paſſions, ſoit en bien ſoit en mal. L'une & l'autre ſont néceſſaires, car l'une ſans l'autre fait un homme fort éclairé, & abandonné à ſes paſſions, ce qui eſt un monſtre; ou un homme de qui le cœur eſt droit, mais qui manquant de lumières fait mille fautes, & s'abuſe ſouvent. L'un péche par malice, & l'autre

l'autre par ſimplicité. Des deux on fait un parfaitement *hon-nête* homme, ſans paſſions au cœur, & ſans erreurs en l'eſprit.

HONNÊTE FEMME, ſe dit particulièrement de celle qui eſt chaſte, prude, & modeſte, qui ne fait point parler d'elle. *Mulier pudica, modeſta, virtute prædita.*

HONNÊTE, ſe dit quelquefois abuſivement des vices. Un bretteur dira que ſon camarade eſt un *honnête* garçon, qu'il ſe bat bien, qu'il a fait trente duels. Un beuveur dira, que c'eſt un *honnête* débauché, qu'il boit bien.

HONNÊTE, quand il eſt mis après le ſubſtantif, ſignifie, Un homme obligeant, civil, qui ſçait vivre. *Comis, urbanus, beneficus.* Un homme *honnête.* Cette femme a les manières ſi *honnêtes.* C'eſt ſon procédé *honnête* qui m'a fait donner dans le panneau; il faut du moins tromper le monde par un air *honnête.*

HONNÊTE, ſe dit encore des chôſes inanimées, des actions, des paſſions, de l'extérieur, des ajuſtemens, des bienſéances. *Honeſtus, decorus, conveniens, congruus.* Prévenir les demandes & les beſoins de ſes amis, c'eſt une action fort *honnête.* Il y a des amitiez & des amours *honnêtes.* Une *honnête* recherche d'une fille en mariage. L'ambition, le déſir de la gloire, peuvent avoir des ſujets, des bornes *honnêtes.* Cette Dame porte toujours des habits *honnêtes*, modeſtes, &c. Il a pris d'*honnêtes* prétextes pour retirer ſa parole. Un procédé *honnête.*

HONNÊTE, ſe dit ſouvent de ce qui eſt médiocre, mais raiſonnable & à couvert de reproche. Ce garçon eſt de naiſſance *honnête*, de condition *honnête*, c'eſt-à-dire, d'une famille à qui on ne peut rien reprocher. Il a acheté cette maiſon à un prix *honnête*, c'eſt-à-dire, ni trop haut, ni trop bas. Il lui a fait un préſent *honnête*; pour dire, proportionné aux moyens de celui qui l'a donné, & de celui qui l'a reçu. Son habit eſt encore fort *honnête*, c'eſt-à-dire, n'eſt ni tout neuf, ni trop vieux, ni trop ſimple, ni trop magnifique.

HONNÊTE, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſe dit en ce provèrbe tiré du Latin, Celui-là eſt venu au but, qui a ſçu mêler l'*honnête* à l'utile. Il y a dans le Latin *Ille tulit punctum, qui miſcuit utile dulci.*

HONNÊTEMENT. adv. D'une manière honnête. *Honeſtè, probè, urbanè, comiter, eleganter.* Il eſt vêtu *honnêtement.* Il s'eſt tiré *honnêtement* de cette affaire. Il en uſe fort *honnêtement* avec tout le monde. Il y a de certains tours par leſquels on exprime *honnêtement* des actions qui, quoique légitimes, tiennent quelque chôſe de la corruption de la nature. LOG. Il faut du moins refuſer *honnêtement.* On le dit auſſi ironiquement. Cet homme a *honnêtement* bû, c'eſt-à-dire, exceſſivement. Cette femme eſt *honnêtement* laide; cela ſe dit par ironie, c'eſt à dire, beaucoup plus que médiocrement.

HONNÊTETÉ. ſ. f. Pureté de mœurs, ou de paroles. *Honeſtas, probitas, virtus, comitas, ingenuitas.* L'*honnêteté* n'eſt pas ſeulement la régularité des actions extérieures; c'eſt auſſi la règle des ſentimens intérieurs de l'âme. M. ESP. On ne doit pas ſouffrir l'impreſſion des livres qui choquent l'*honnêteté* publique. Les régles de l'*honnêteté* ſont les régles de la bienſéance, des bonnes mœurs. L'*honnêteté* des femmes, c'eſt la chaſteté, la modeſtie, la pudeur, la retenuë. L'*honnêteté* des femmes n'eſt bien ſouvent que l'amour de leur réputation & de leur repos. ROCHEF. L'*honnêteté* des hommes, eſt une manière d'agir juſte, ſincère, droite, bienſéante, obligeante, & civile. L'*honnêteté* n'eſt pas une ſimple ſpéculation, il faut qu'elle agiſſe. LE CHEV. DE M. Le Chriſtianiſme détruit, & anéantit l'amour propre, & l'*honnêteté* le cache & le ſuprime. NIC. L'*honnêteté* dépend d'une infinité de chôſes qui la confondent avec la bienſéance. BELL. Tout eſt en déſordre dans ce monde, l'*honnêteté* n'y tient aucun rang. S. ÉVR. On étudie régulièrement la Philoſophie; mais on ſe met peu en peine d'apprendre les règles de l'*honnêteté*. BELL. L'*honnêteté* humaine n'eſt qu'une ambition fine, & délicate. NIC. L'*honnêteté* qui fait qu'un homme eſt honnête homme, eſt la juſteſſe de l'eſprit & l'équité du cœur. MÉNAGE.

Le Latin dans les mots brave l'honnêteté;
Mais le lecteur François veut être reſpecté. BOIL.

En ce ſens *honnêteté* ſignifie la pudeur, *pudor*, & ce ſens eſt fort ordinaire en François. On dit, Il m'a fait cent *honnêtetez*, il m'a fait beaucoup d'*honnêtetez*; c'eſt à dire, de civilitez, de complimens. Son procedé eſt tout plein d'*honnêteté*. Il m'a fait cent *honnêtetez* quand je l'ai été voir. J'ai trouvé de l'*honnêteté* dans toutes ſes actions. C'eſt l'*honnêteté* même.

On appelle auſſi une *honnêteté*, un préſent médiocre qu'on fait à ceux qui nous ont rendu quelque ſervice; une éſpéce de ſalaire dont on n'étoit point convenu, & qu'on donne de ſa bonne volonté. *Merces, munuſculum.*

HONNEUR. ſubſt. m. Témoignage d'éſtime, ou de ſoûmiſſion qu'on rend à quelqu'un par ſes paroles, ou par ſes actions, marque extérieure, par laquelle on fait connoître la vénération, & le reſpect qu'on a pour la dignité, ou le mérite de quelqu'un. *Honor, cultus, obſervantia, pietas.* Il faut rendre *honneur* à Dieu, & aux chôſes ſaintes, aux Rois & aux Magiſtrats, à ſes parens & à la vèrtu. Un Philoſophe dit, que l'*honneur* réſide plus en la pèrſonne qui honore, qu'en celle qui eſt honorée, *honor in honorante.* L'idolatrie conſiſte à rendre des *honneurs* divins aux créatures. L'*honneur* eſt le prix de la vèrtu, & la récompenſe naturelle du mérite. FL. Plus on a de cœur, & d'éſprit, plus on aime le véritable *honneur.* CH. DE M. Bien des gens ne ſont vèrtueux que pour l'*honneur* qui y eſt attaché. MONT. Il eſt difficile que les Rois ne confondent la grandeur avec l'orgueil, & qu'enchantez de l'*honneur* qu'ils reçoivent des hommes, ils n'oublient celui qu'ils doivent à Dieu. FL.

On dit également *en l'honneur*, & *à l'honneur*, excepté que peut-être *à l'honneur*, eſt plus noble, & plus ſoutenu. Ænée célébra des jeux *en l'honneur* de ſon père. BOUH. Après avoir long-tems battu des mains *à l'honneur* du Poëte, ils commandèrent tout haut aux juges de lui donner le prix. CHARP. On a fondé une chapelle en l'*honneur* d'un tel Saint. Il faut aſſiſter les pauvres pour l'*honneur* de Dieu.

Ce mot vient du Latin *honos*, qui ſelon quelques-uns, vient d'*onus*, *charge*, qui s'écrivoit autrefois par une *h* aſpirée. Ce mot François *charge* pris pour *emploi honorable*, ſemble prouver cette étymologie. Cependant d'autres aiment mieux tirer ce mot du Grèc ὠνὸς, qui ſignifie le *prix* qu'on vend une chôſe, parceque l'*honneur* n'eſt autre chôſe que le cas que nous témoignons faire d'une pèrſonne.

HONNEUR, ſe dit en général de l'eſtime qui eſt dûë à la vèrtu, & au mérite de la gloire, & de la réputation. *Laus, gloria.* On veut avoir l'*honneur* & la réputation de la vèrtu, ſans en avoir la peine & le mérite. BELL. La Religion ſouvent ſert de prétexte aux paſſions pour agir avec *honneur.* S. ÉVR. C'eſt une étrange manie que ce point d'*honneur* qu'un mari met dans la chaſteté de ſa femme. VIL. Il faut bien diſtinguer entre le vrai, & le faux *honneur.* C'eſt un homme avide d'*honneur*, jaloux de ſon *honneur.* Il a acquis beaucoup d'*honneur* dans le monde. Au contraire on dit, C'eſt un homme perdu d'*honneur*, qui n'a eû aucun ſoin de ſa réputation. On dit auſſi, Cet homme a l'*honneur* de ſa maiſon à ſoûtenir, la gloire de ſes ancêtres.

Il y avoit lieu de s'étonner que le Roi (LOUIS XIV.) étant ſi ſenſible ſur ce qui regardoit l'*honneur*, on eût oſé ſe porter à lui faire une ſi grande offenſe. L'AB. RÉGN.

Laiſſons aux ennemis le ſoin de nôtre gloire;
Il faudra que pour leur honneur,
Ils faſſent dans leur propre hiſtoire
L'éloge de nôtre valeur. PAVILLON.

HONNEUR, ſe prend auſſi pour la vèrtu, & la probité même; l'exactitude à tenir ſa parole. *Probitas, fides, virtus.* C'eſt un homme d'*honneur.* C'eſt un homme qui eſt ſans *honneur.* Ce ſont des gens d'*honneur.* La plûpart de ces gens d'*honneur* ont je ne ſçai quoi de rigide, qui feroit préférer les inſinuations d'un fourbe à une ſi auſtère fidélité. S. ÉVR. Chircha, qui véritablement étoit un grand Prince, & plus homme d'*honneur* que ne comporte la loi de Mahomet, &c. P. CATROU. C'eſt faire un éloge également véritable & glorieux de feu M. L'Évêque de Soiſſons, (Brulart de Sillery) que de dire qu'il s'étoit attiré l'éſtime & l'amitié de tous les gens d'*honneur.* M. L'ABBÉ D'ESTRÉES.

*Je veux qu'on ſoit ſincère, & qu'en homme d'*honneur,
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur. MOL.

HONNEUR, s'applique plus particulièrement à deux ſortes de vèrtus; à la vaillance pour les hommes, & à la chaſteté pour les femmes. *Fortitudo, ſtrenuitas, caſtitas, pudicitia, pudor.* Les brâves ſont délicats ſur le point d'*honneur*; ils chèrchent à mourir au lit d'*honneur.* Ils ſe picquent d'*honneur* pour combattre au prémier rang. Il eſt ſorti à ſon *honneur* de cette querelle. Mourir au lit d'*honneur*, ſe dit d'un homme qui meurt à la guèrre pour le ſervice de l'État.

De tous les cœurs l'horreur s'empare:
La mort vole de rang en rang;
*Et l'*honneur *devenu barbare,*
Ne demande plus que du ſang.
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

Une femme de bien & d'*honneur*, c'eſt une femme ſage, dont la conduite eſt régulière; car c'eſt ainſi qu'on parle d'une femme chaſte, ſans employer ce mot de chaſte, lors même qu'il détèrmineroit tout ſeul le ſens de ce qu'on veut dire. Une fille qui a

forfait

forfait ſon *honneur*, qui a fait faux bon à ſon *honneur*, ne doit plus paroître dans le monde. Si les femmes n'étoient pas retenuës par la dure loi de l'*honneur*, & ſi les hommes n'avoient attaché la gloire & l'*honneur* des femmes à la chaſteté, elles porteroient peutêtre la licence plus loin qu'eux. Bay. L'*honneur* eſt quelque chôſe de ſi délicat, que les ſeules apparences mal ménagées le bleſſent. Bell.

Seule régle des belles âmes,
Et le prémiér Dieu de mon cœur,
Honneur, *vois, que je fais à ta ſainte rigueur,*
Un ſacrifice de ma flamme. La Suze.

*L'amour, malgré l'*honneur*, t'a fait donner la vie,*
*L'*honneur*, malgré l'amour, t'a fait donner la mort.*

Honneur, dans le ſens qui vient d'être expliqué, s'entend comme on l'a dit de la vèrtu même, & on l'oppôſe quelquefois au mot de *réputation*. M. de Buſſy Rabutin marque fort bien la différence qu'il y a entre ces deux mots, quand il dit dans ſes Mémoires, Elle me répondit fort honnêtement, que pour ſauver ſon *honneur*, elle ne ſe ſoucioit pas d'hazarder ſa réputation. Il parle d'une pèrſonne, laquelle pour conſèrver ſa chaſteté, qu'elle croyoit éxpôſée à la brutalité de quelques ſoldats, prit une précaution, & un moyen qui ne la mettoit pas à couvèrt de tout ſoupçon devant les hommes.

On dit au Palais, Réparer l'*honneur* d'une fille, ſauver ſon *honneur*, quand on oblige un ſuborneur à l'épouſer. On dit auſſi, Faire réparation d'*honneur*, quand on condamne un médiſant à ſe dédire, à demander pardon à la pèrſonne dont il a bleſſé l'*honneur*, qu'il avoit taxée en ſon *honneur*. On dit auſſi dans le diſcours familier, qu'on doit réparation d'*honneur*, quand on a ſoûtenu opiniâtrément quelque chôſe contre le ſentiment d'une pèrſonne qui s'eſt trouvé bon par la ſuite. Les anciens Chevaliers couroient le monde pour ſoûtenir l'*honneur* des Dames.

Faire honneur, c'eſt attirer, donner de la gloire, & du luſtre, & de l'éſtime à quelqu'un, ou à quelque chôſe. *Illuſtrare, cohoneſtare.* Virgile, & Horace, ont fait *honneur* au ſiécle d'Auguſte. La ſociété des gens d'éſprit fait *honneur* dans le monde. On *fait honneur* à l'affaire de Bleneau de l'appeller un combat, ce ne fut qu'une déroute. Bussy Rab.

Honneur, ſe dit auſſi de la chôſe qui honore, qui donne de la gloire. Lucréce a été l'*honneur* de ſon ſéxe. Cet Avocat eſt l'*honneur* du barreau, de la robbe. Corneille, Racine, & Moliére, ont été l'*honneur* du Théâtre François. Ce Gentilhomme eſt ſi accompli, que c'eſt l'*honneur*, & la fleur de la jeuneſſe.

Honneur, ſignifie auſſi la charge, la dignité qui attire les reſpècts, & les ſoûmiſſions des autres. *Dignitas, munus.* Ce Miniſtre eſt élevé à un haut point d'*honneur* & de fortune.

*Que de biens, que d'*honneurs *ſur toi s'en vont pleuvoir!*
Boil.

Vains *honneurs*, ſortez de ma mémoire. M. Scud. Je ne brigue point les *honneurs*; ils coûtent trop de baſſeſſes. S. Evr.

Les honneurs *par moi ſeule vèrſez,*
M'attiroient des mortèls les vœux intéreſſez. Rac.

HOnNEUR. Divinité des Anciens Romains. *Honor.* Q. Maximus lui conſtruiſit & lui dédia un temple pendant la guèrre de Ligurie, & longtems aprés M. Marcellus le répara. Le temple de la Vèrtu & celui de l'*Honneur* étoient tellement diſpoſez, qu'il falloit paſſer par celui de la Vèrtu pour entrer dans celui de l'*Honneur*; & les ſtatues de ces Divinitez ſe plaçoient ordinairement à côté l'une de l'autre, pour faire entendre qu'on ne peut acquérir de l'*honneur* que par la voye de la vèrtu. Marius leur bâtit à chacune un temple; & voulut que l'un & l'autre fût fort bâs. Voyez S. Aug. *De Civit. Dei L. IV. C.* 20. Cicéron *Tuſcul. Quaſt. L. II.* & Tite Live L. XXVII. C. 27. & Voſſius *De Idolol. L. VIII. C.* 13. *& C.* 15.

On appelle *Chevaliérs d'honneur*, les Écuyérs, & ceux qui donnent la main aux Reines, & aux Princeſſes. *Eques honorarius. Dames d'honneur, Filles d'honneur*, celles qui ont cette qualité dans leur maiſon, dans leur ſuitte. *Enfans d'honneur*, les Gentilshommes qui ſont élevez Pages chez les Grands.

On appelle *Conſeillers d'honneur, Honorarij*, ceux qui ont droit d'entrer dans des Compagnies pour y juger, ou y avoir ſéance. Il y a des Ecléſiaſtiques, des gens d'épée, qui entrent au Conſeil d'État comme *Conſeillérs d'honneur*: la plûpart des Gouvèrneurs, beaucoup d'Évêques, ſont *Conſeillérs d'honneur* dans les Parlemens, dans les Siéges des lieux de leur réſidence. Ceux qui ont ſèrvi vingt ans dans une Compagnie, & qui ont des Lettres de Vétéran, y ont entrée & ſéance, quoiqu'ils ayent vendu leur charge, comme *Conſeillérs d'honneur*.

On appelle auſſi *Marguilliers d'honneur*, des pèrſonnes de qualité qu'on fait les prémiérs Marguilliérs dans les grandes Parroiſſes, pour aſſiſter aux délibérations de leurs affaires, & les protéger, ſans avoir aucun maniement de leur revenu, & entrer dans les petits détails.

On dit auſſi des pèrſonnes qui n'ont qu'un ſimple titre, qu'ils ſont Conſeillers, Marguilliers *ad honores*.

En tèrmes de Blâſon, on appelle, *point d'honneur*, une place dans l'Écu qui eſt au milieu de l'éſpace enfèrmé entre le chef & la faſce, ou le lieu où on les place d'ordinaire. *Locus primarius.* On appelle auſſi *quartier d'honneur*, le prémiér quartier ou canton du chef.

Honneur, s'employe auſſi dans les paroles, & actions de civilité. Ce Prélat me fait l'*honneur* de me venir voir, de m'écrire, de m'aimer. Si vous venez dîner chez moi, vous me ferez *honneur* & faveur. Il l'a accompagné par *honneur* juſqu'à ſon carroſſe. Il y a des gens excéſſivement civils qui placent ce compliment par tout. Pour en faire voir le ridicule l'on conte qu'un Seigneur ayant demandé à un Gentilhomme s'il avoit vû ſes chevaux, le campagnard lui répondit, qu'il avoit eû l'*honneur* de les voir. Rabl. On dit auſſi, Sauf vôtre *honneur*, ſauf vôtre reſpèct, quand on veut reprendre ou contredire quelqu'un ſans le déſobliger.

Faire *honneur* à quelque chôſe, comme à une pointe, à un rochér, ſe dit ſur mèr; pour dire, n'en pas approcher de trop prés. Parmi les Banquiérs faire *honneur* à des lettres de change, C'eſt les accepter.

Honneur, s'employe auſſi quelquefois burleſquement & ironiquement. Vous me faites bien de l'*honneur*, un bel *honneur*, de me croire capable de cette action. On appelle par antiphrâſe, un lieu d'*honneur*, un lieu de proſtitution.

On dit auſſi, pour jurer & affirmer une chôſe fortement, ſur mon *honneur*, je vous engage ma foi & mon *honneur*, je vous dis cela en homme d'*honneur*.

Honneur, s'eſt dit autrefois d'une tèrre titrée, comme Duché, Marquiſat, Comté & Baronies. Les Comtes appelloient leur Comté leur *honneur*. Le Comté de Bourdeaux eſt appellé l'*honneur* de Bourdelois, dans le Roman de Guarins le Loherانes. On diſoit tenir ſon *honneur* de quelqu'un, comme on diroit aujourd'hui tenir ſes tèrres en fief. Les *honneurs* en ce ſens ſe trouvent dans les titres Latins nommez *honores*, c'eſt à-dire, des fiefs.

Honneur, au pluriel, ſe dit non ſeulement dans les ſignifications précédentes, comme, Il a été élevé aux grands *honneurs*, il faut renoncer aux *honneurs* mondains, on lui a décèrné les *honneurs* du triomphe; mais encore dans les éxemples que vous allez voir dans les articles ſuivans.

Les *honneurs du Louvre*, ſont cèrtains privilèges affectez à quelques dignitez, ou charges, particuliérement à celles de Duc & & Pair, de Chancelier, &c. comme d'entrer au Louvre en carroſſe, d'avoir le tabouret chez la Reine, &c.

Les *honneurs de la maiſon, d'un repas*, ſont cèrtaines cérémonies qu'on obſèrve en recevant des viſites, en faiſant des fêtes, & qu'on rend par ſoi-même, ou par quelque pèrſonne à qui on en commet le ſoin, comme d'aller recevoir les pèrſonnes, ou les reconduire, avec ſoin de les bien placer, de leur ſèrvir les meilleurs morceaux, &c. & de faire toutes ces chôſes d'une maniére agréable & polie. C'eſt une Dame qui a fait tous les *honneurs* de cette fête. On a fait à cet Ambaſſadeur tous les *honneurs* imaginables en cette aſſemblée. M. tel, qui paroit ſi bourru, ſçait pourtant très-bien vivre, & fait très-bien les *honneurs* de ſa maiſon, les *honneurs* de ſa tâble.

Les *Honneurs*, eſt un nom qu'on donne aux principales piéces qui ſèrvent aux grandes cérémonies, aux Sacres des Rois & des Prélats, aux Baptêmes, &c. comme le crêmeau, les ciérges, le pain, le vin, &c. *Honores, munia, munera.* C'étoient tels Seigneurs, telles Dames, qui portoient les *honneurs* en une telle cérémonie.

Dans le Sacre des Prélats on préſente pour *honneurs* des pains argentez & dorez, & des barrils pleins de vin armoyez des armes du Prélat, comme il eſt porté dans le Pontifical Romain.

Dans les obſéques on préſentoit autrefois les *honneurs*, c'eſt-à-dire, l'écu, le timbre, l'épée, les gantelets, les éperons dorez, le pennon, la banniére, le cheval, &c.

Les *honneurs funébres*, ſont les pompes & cérémonies qui ſe font aux entèrremens des Grands, comme tentures, hèrſes, oraiſons funébres, &c.

Les *honneurs de l'Egliſe*, ſont les droits qui appartiennent aux Patrons de l'Égliſe, & aux Seigneurs Hauts-Juſticiérs, comme la recommandation au prône, l'encens, l'eau bénite, la prémiére part du pain bénit, &c.

Les *honneurs de ville*, ſont des charges & fonctions que les bour-
geois

geois briguent pour parvenir à l'Échevinage. *Honores, munia.* Il a été Commiſſaire des pauvres, Marguillier de ſa Paroiſſe, Juge, Conſul, Quartenier, Conſeiller de ville, & enfin Échevin, il a paſſé par tous les *honneurs* de la ville.

Les *honneurs*, au jeu de cartes, ce ſont les peintures, le Roi, la Dame, le Valet; les mâtadors à l'hombre.

Honneur, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Moins d'*honneur*, & plus de profit; pour dire, J'aime mieux le gain que la loüange. On dit auſſi, que les *honneurs* changent les mœurs; pour dire, qu'un pauvre enrichi eſt ſujet à ſe méconnoître, *honores mutant mores.*

Le mot eſt bien vrai, Meſſeigneurs,
Que les honneurs *changent les mœurs.* Voit.

On dit auſſi, A tous Seigneurs tous *honneurs*; pour dire, il faut rendre *honneur* à qui il appartient. On dit, qu'il n'y a ni profit ni *honneur* à faire une chôſe, quand elle n'eſt point utile, ni honnête. On dit encore, En tout bien & en tout *honneur.*

HOnNIR. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Vieux mot, qui ſignifioit autrefois déshonorer, maudire, mépriſer. *Ignominiam inurere, aſpernari, contemnere.* Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phrâſe, *Honni ſoit qui mal y pènſe*, qui eſt la déviſe de l'Ordre de la Jarretière d'Anglètèrre.

Or en vos gens c'eſt vouloir vous honnir,
Par conſéquent le devez tôt punir. De Villiers.

Puis un chacun contre moi déchainé,
Je fus honny, *reprimandé, bèrné,*
Des malheureux c'eſt aſſez le partage. P. Du Cerç.

Promeſſes ſont des paroles de joye,
Chiche n'en ſuis, j'en ai toujours en voye,
A tous venans je ſuis prêt d'en fournir,
Et pour ſi peu ne m'en ferai honnir. Id.

Ce mot vient de l'Alleman *honn*, qui ſignifie *déshonnorer.*

HOnNITS-ANCAZON. ſ. m. Petit arbriſſeau qui croît dans l'Iſle de Madagaſcar. Sa fleur rend une ôdeur ſemblable à celle du jaſmin; mais elle eſt beaucoup plus grande & plus blanche, ſoutenuë par un pédicule blanc, long de plus de ſix pouces.

HONOIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Honorius.* C'eſt ainſi qu'on appelle en Poitou un Saint qui eſt honnoré à Tezenay comme Martyr. M. Catherinot de Bourges dit en ſon Sanctuaire de Bèrry, qu'il étoit natif de Buzançois, & il le nomme mal *Honoré*, comme ſi en Latin il ſe nommoit *Honoratus.* Chapelain, *au* 9e *Janv.* Du reſte, il n'y a qu'en parlant de ce Saint qu'il faille dire *Honoire.* Pour tous les autres il faut retenir le nom Latin, & dire l'Empereur *Honorius*, le Pape *Honorius*, & non pas l'Empereur *Honoire*, le Pape *Honoire.*

HONOLSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec un château, qui la domine. *Honolſteinum.* Elle eſt dans l'Électorat de Tréves; chèf d'un de ſes Bailliages, & ſituée à une lieuë & demi de la ville de Weldentz. Maty.

HONORABLE. adj. m. & f. Qui eſt digne d'être honoré; qui merite de l'honneur, du reſpèct, des loüanges. *Honorabilis, honore, laude dignus, honorandus, obſervandus, colendus.* La vèrtu eſt *honorable*, même dans les ennemis. Le mérite eſt *honorable*, par tout où il ſe trouve. Le devoir des Grands eſt de rèndre les vèrtus *honorables*, & plus eſtimables par leur éxemple. Nic. L'uſage de ce mot n'eſt guère étendu en ce ſens.

Honorable, ſe dit auſſi de tout ce qui honore, qui procure de l'honneur, de la gloire, de la réputation, de l'éſtime, du reſpèct. *Decorus, laude dignus, honorificus, glorioſus.* Cet homme eſt dans un poſte, dans une charge, dans une profeſſion *honorable.* Il eſt parvenu à une vieilleſſe *honorable.* Rang, condition, caractère *honorable.*

On dit à la guèrre, qu'un homme a reçu une bleſſure *honorable*, quand il a été bleſſé par devant; & qu'il a fini par une mort *honorable*, lorſqu'il a été tué en combattant courageuſement: qu'un Capitaine a fait une retraite *honorable*, quand il s'eſt retiré en bon ordre, & avec ſon bagage, d'un lieu où il étoit engagé. *Decorus.*

Honorable, ſignifie auſſi, Honnête; & va quelquefois juſqu'au ſomptueux. *Splendidus, magnificus, ornatus.* Cet homme reçoit fort bien ceux qui le vont voir, il eſt *honorable*, il n'eſt point meſquin. On dit auſſi, qu'il a fait un repas *honorable* & ſplendide au delà de ſa condition. On dit auſſi en parlant des Auteurs, des Hiſtoriens, qu'ils ont fait une *honorable* mention de quelqu'un; pour dire, qu'ils en ont parlé avantageuſement, quand l'occaſion s'en eſt préſentée.

Honorable Homme, eſt un titre que l'on donne dans les contrats à ceux qui n'en ont point d'autres, & qui n'ont ni charge ni Seigneurie qui leur donne une diſtinction particulière. *Honeſtus, ingenuus.* C'eſt celle que prennent les bourgeois, les Marchands, & les Artiſans. Ce titre eſt à préſent avili, & eſt en quelque façon oppoſé à *nobleſſe.* Il ſe donnoit quelquefois à ceux qui avoient paſſé par les Magiſtratures, qu'on appelloit *pèrſonnes honorables*, de même que ceux dont il eſt fait mention dans le Code Théodoſien, *de comitibus vacantibus*, qui ſont maintenant nos Vétérans, ou Conſeillérs honoraires. *Honorable* homme & ſage, étoit autrefois le titre que l'on donnoit aux gens de robe qui avoient dignité, & aux gens de Lettres. On a donné autrefois ce titre aux Commiſſaires du Châtelet, qui n'étoient pas nobles. Aujourd'hui ce titre eſt aboli. Voyez le Commiſſaire La Mare, *Traité de Police L. I. Titre XI. C.* 5. C'eſt ainſi qu'on appelloit autrefois *honorati* dans quelques Colonies Romaines, comme à Barcelone, ceux qui avoient été Duumvirs, ou s'il eſt pèrmis de parler ainſi, les Exduumvirs. On les appelloit auſſi *Principales.* Il reſte encore à Barcelone des veſtiges de cet ancien titre; car il y a cèrtains Bourgeois notables qui jouiſſent des priviléges de la Nobleſſe, & qu'on appelle encore *Hourados, honorati.* Voyez M. De Marca *Hiſpan. L. II. C.* 14. *n.* 13. Il eſt ſouvent parlé de ces *honorati* dans l'un & l'autre Code, dans S. Auguſtin & dans S. Léon Pape, auſſi bien que dans pluſieurs inſcriptions antiques; ainſi je ne voudrois point appeller en Latin *Honorarius*, ce que nous appellons *Honoraire.* Je dirois *Honoratus.*

En tèrmes de Blâſon, on appelle *piéces honorables* de l'Écu, les piéces principales & ordinaires, qui en leur juſte étenduë peuvent occuper le tièrs de ſon champ. Quelques-uns n'en mettent que neuf; ſçavoir, la croix, le chef, le pal, la bande, la faſce, le chevron, le ſautoir, le giron & l'écuſſon. D'autres y en ajoûtent trois, la barre, la bordure, l'eſſonnier ou le trecheur.

Amende Honorable, eſt un ſupplice infamant, où un criminel eſt livré entre les mains du bourreau, qui l'ayant mis nud en chemiſe, & la corde au col, avec une torche de cire ardente à la main du poids de deux livres, le méne à l'audiance, ou devant la principale Égliſe du lieu, & on l'oblige à demander pardon à Dieu, au Roi, à Juſtice, & à ſa partie, de l'action par lui commiſe. *Animadverſio honoraria, animadverſionis honorariæ mulcta.* Quelquefois ſa peine finit là; quelquefois on ajoûte les galères, ou la mort. On condamne à l'*amende honorable* dans les grands crimes, comme ceux de Léze Majeſté, parricides, ſacriléges, fauſſetez, & autres.

On dit auſſi dans le diſcours ordinaire, & par raillèrie, Faire *amende honorable* à quelqu'un, pour ſignifier, qu'on ſe dédit de ce qu'on a dit de lui ou contre ſon ſentiment.

Colonne *honorable*, en Architecture, c'eſt une colonne élevée en l'honneur des hommes illuſtres qui ont bien ſèrvi le public.

HONORABLEMENT. adv. D'une manière honorable. *Honoratè, honeſtè, ornatè, honorificè.* Ce Bourgeois vit *honorablement* chez lui, reçoit ſes amis fort *honorablement.* Ce livre parle fort *honorablement* d'un tel Capitaine.

HONORAIRE. adj. m. & f. Qui poſſéde quelque titre, quelque qualité, ſeulement par honneur, ſans aucun émolument, & ſans aucune charge, ni adminiſtration. *Honorarius, ad honores.* Ainſi on appelle un Conſeillér *honoraire*, Celui qui après avoir été vingt ans dans ſa charge, la vend, & en qualité de Vétéran ſe conſèrve le droit de ſéance, & de jugement aux audiences, ſans pouvoir rapporter, ni participer aux épices. Il y a auſſi des Conſeillérs *honoraires* qui ont droit d'entrer dans les compagnies, ſoit en vèrtu de Lettres du Prince, ſoit par les priviléges de leur charge, ou de leur dignité. On appelle *Tuteurs honoraires*, des pèrſonnes de qualité qu'on nomme pour avoir l'œil à l'adminiſtration du bien, & des affaires des mineurs, tandis que des tuteurs onéraires en ont le maniement éffectif, & la ſollicitation.

HONORAIRE, ſ. m. eſt auſſi le ſalaire qu'on donne aux Avocats pour leur plaidoirie & conſultations. *Pignus, merces, pretium operæ.* Les Avocats peuvent bien recevoir leur *honoraire*, mais ils n'eſtiment pas qu'il ſoit honnête de le demander.

On le dit auſſi de ce qu'on donne aux Curez, aux Écclésiaſtiques, pour les devoirs Écclésiaſtiques & ſpirituels dont ils s'acquitent, ou qu'ils rendent, & aux Médecins pour leurs peines.

C'eſt encore en Tèrmes de Chancellerie le droit d'éxpédition & de ſignature. *Pretium ſolvendum ut tabulæ in Cancellaria obſignentur.* Il y a un Edit du Roi, du mois de Décembre 1697. qui fixe l'*honoraire*, ou droit d'éxpédition des lettres de la grande Chancellerie, dont moitié doit entrer en bourſe commune. Il y a un autre édit du mois de Mars 1704. qui attribuë le droit de ſignature & d'*honoraire* à quarante Sécretaires du Roi que cet Édit crée. Voyez l'Hiſt. de la Chancellerie de France p. 339. & 483.

HONORAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Honoratus.* L'Égliſe cémétérial d'Arles porte le nom de Saint *Honorat.* Saint *Honorat* eſt

eſt fondateur du célébre monaſtère de Lérins, il fut enſuite Évêque d'Arles.

Les iſles de Saint Honorat. Voyez Lérins.

HONORATE. ſ. f. Nom propre de femme. *Honorata.* Saint Ennode dit que Ste *Honorate* étoit ſœur de S. Épiphane de Pavie. Fèrrarius a dreſſé une vie de Ste *Honorate* où il y a bien des chôſes peu ſûres. On dit *Honorate* & non pas Honorée, comme on dit Honorat d'*Honoratus*, auſſi bien qu'Honoré.

HONÔRE, ou HONORÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Honorius*, & non *Honoratus.* Honorius, que nous appellons *Honôre*, ou même *Honoré*, par une tèrminaiſon vicieuſe, mais familière a nôtre langue, fut le cinquième des Évêques de Cantorbéry depuis la convèrſion des Anglois. BAILLET, *au* 30e *de Sept.* S. *Honoré* fut ſacré par S. Paulin Évêque d'York vèrs l'an 633. & il mourut le dèrniér jour de Septembre l'an 653.

M. de Tillemont appelle *Honoré* le ſecond fils de l'Empéreur Théodôſe le Grand. M. Fléchier & les autres l'appellent *Honorius*, & c'eſt le nom qu'on lui donne communément. *Honorius* en Latin. Il en faut uſer de même à l'égard des Papes qui ont porté ce nom, & les appeller toujours Honorius; & vû l'uſage ce ſeroit une faute de parler autrement.

Le nom d'*Honoré* dans l'uſage ne ſe dit que de pluſieurs Saints qu'on appelle en Latin du nom d'*Honorius*, ou d'*Honoratus.*

HONORER. v. act. Donner des témoignages de ſoumiſſion, de reſpèct, de vénération, d'éſtime. *Honore afficere, obſervare, colere.* La pompe qui accompagne l'état des Grands les fait *honorer*; & parcequ'il eſt bon qu'ils ſoient *honorez*, il eſt juſte auſſi que la grandeur ſoit jointe à quelque magnificence éxtérieure. NIC. Les Dieux ne veulent point être *honorez* par la cruauté. FEN. Père & mère *honoreras*, afin que vives longuement, eſt le prémiér Commandement de la II. Table. Il faut *honorer* la mémoire des Saints Martyrs. L'Égliſe *honore* les reliques des Saints.

HONORER, ſignifie auſſi ſimplement, Éſtimer, faire cas. *Æſtimare, in pretio habere.* C'eſt un homme que j'*honore* éxtrémement. Croyez que pèrſonne ne vous *honore* plus que moi. J'*honore* ſon mérite, ſa vèrtu.

HONORER, ſignifie auſſi, Rendre éſtimable & digne d'être honoré; faire honneur. *Illuſtrare, honorem conciliare.* Un bon Magiſtrat *honore* plus ſa charge, que ſa charge ne l'*honore.* Il *honore* ſon païs, ſon ſiécle.

HONORER, ſignifie encore, Favoriſer, gratifier en faiſant honneur. *Favere, honore afficere.* Le Prince *honora* l'aſſemblée de ſa préſence. Le Roi a *honoré* ce Seigneur du Collier de ſon Ordre. *Honorer* quelqu'un de grands préſens. ABLANC. Je vous prie de m'*honorer* de vôtre protection, de vôtre amitié. Il m'a *honoré* de ſa confidence. On dit auſſi par civilité, *Honorez*-moi, je vous prie, de vos commandemens.

HONORÉ, ÉE. part. & adj. *Obſervandus, honoratus.* Le Roi en parlant de la Reine Régente dit, Nôtre très-*honorée* Dame & Mère.

HONORIAQUE. ſ. m. Nom d'une éſpéce de milice dans l'Antiquité. *Honoriacus miles.* Ce fûrent les *Honoriaques* qui introduiſirent les Vandales, les Alains, les Suéves, les Gots en Éſpagne. Didyme, & Vérinien, deux frères, avoient défendu à leurs propres frais, & avec beaucoup de vigilance & de valeur, les paſſages des Pyrénées; mais ayant été tuez, l'Empereur Conſtans mit en garniſon dans ces paſſages les *Honoriaques*, qui non contents d'ouvrir ces paſſages à toutes ces nations du nord, qui ravageoient les Gaules, ſe joignîrent à eux. Voyez Oroſius L. VII. c. 40.

HONORIFIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Juriſprudence, qui ne ſe dit que des droits qu'ont les Patrons Fondateurs des Égliſes, d'y jouïr de cèrtains honneurs à l'éxcluſion des autres: comme d'être entèrrez dans le Chancel, d'avoir des litres & ceintures funébres, droit de nomination à la Cure, d'être recommandez les prémiérs au prône, d'avoir de l'encens, de l'eau bénîte, & la prémière part du pain bénit. *Honorificus.* Voyez Mareſchal, qui a écrit un beau Traitté des Droits *honorifiques.*

HONORIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Honorius.* Quand on parle de l'Empereur *Honorius* & des Papes qui ont porté co nom, il faut toujours dire *Honorius*, & non point *Honoré*, comme fait M. Tillemont; cela eſt contre l'uſage. Voyez HONORÉ.

HONSCOTE. ſ. Nom propre d'un bon bourg des Païs-Bas. *Hondiſcota.* Il eſt dans la Flandre Françoiſe, à deux lieuës de Bèrgue S. Winoc, du côté du levant.

HONT. ſ. m. Le *hont.* Nom propre de l'embouchure occidentale de l'Eſcaut. *Othonia foſſa.* Elle s'étend depuis la petite ville de Sandvliet juſqu'à celle de Fleſſingue, entre la Zélande & la Flandre Hollandoiſe. Ce n'étoit autrefois qu'un canal, que l'Empereur Othon fit creuſer l'an 980. Mais s'étant débordé l'an 1377. & ayant englouti pluſieurs villages, il eſt devenu une éſpéce de golfe, par lequel la plus grande partie des eaux de l'Eſcaut ſe décharge dans la mèr d'Allemagne. MATY.

HONTAGE. Affront. Vieux mot inuſité à preſent. On trouve dans le Roman du Renard,

Grant deshonneur & grant hontage
Fiſtes vous &c.

HONTE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Paſſion qui éxcite de la triſteſſe, & du trouble dans l'âme, par le dangér de ſouffrir quelque confuſion, quelque mépris des hommes, & qui en donne des marques éxtérieures par une rougeur, ou une pâleur qui paroît ſur le viſage. *Pudor, verecundia.* La *honte* procéde de la douleur & de la crainte. DE LA CHAMB. La pudeur eſt une éſpéce de *honte* qui eſt loüable.

Faitez honte *à ces Rois que le travail étonne.* BOIL.

Son viſage étoit couvèrt du voile de la *honte.* LE MAI. Il y a une mauvaiſe *honte*, qu'Horace appelle *malus pudor.* Plutarque en a écrit un Traitté. Il y a quelque *honte*, quelque pudeur à emprunter; mais il n'y a point d'infamie. Bien des gens ont la mauvaiſe *honte*, de n'ôſer s'informer des chôſes qu'ils ne ſçavent pas; parceque c'eſt avouër qu'ils les ignôrent. LA CHET. Je n'aurai pas une aſſez ſotte *honte* pour ne pas dire de moi des chôſes avantageuſes, quand ce ſeront des véritez. B. RAB. La Reine faiſoit couler ſes aumônes juſques dans ces retraites ſombres, où la *honte* renfèrme la pauvreté. FL. Les jeunes gens font paroître une *honte* ruſtique devant les pèrſonnes qui ſont au deſſus d'eux. MÉN. La chaſteté ne porta point Lucréce à ſe tuer; mais la foibleſſe de la *honte.* LE MAI. La *honte* eſt une vèrtu incommode à qui n'a pas de quoi. COSTAR. Une *honte* modeſte fit rougir la Belle.

Honte *auroit beau me prêcher là deſſus;*
Onc à Rimeur honte *ne fit dommage;*
Sur le Parnaſſe on tient que c'eſt abus. P. DU CERC.

Guichart dérive ce mot du Grèc *αἰδὼς*, qui ſignifie la même chôſe, & le mot Grèc il le dérive de l'Hébreu פחד, qui veut dire *craindre*, ou *crainte*; car il faut à quelque prix que ce ſoit, qu'il trouve tout dans l'Hébreu.

HONTE, ſignifie quelquefois, Confuſion, affront, injure qu'on reçoit, infamie qu'on ſouffre. *Probrum, turpido, ignominia, infamia.* Il fuit plus que la mort la *honte* d'être éſclave. Il a eû la *honte* d'être mandé à l'audience, & d'y être blamé & réprimendé. Vôtre indiſcrétion vous a attîré la *honte* d'être banni de la ſocieté de vos amis. La *honte* qui accompagne le vice, trouble toûjours un peu le plaiſir que l'on y prend. NIC. JÉSUS-CHRIST fut couvèrt de *honte* & d'opprobre. A la *honte* de la raiſon humaine les plus groſſières èrreurs trouvent des déffenſeurs. Il y a des gens à qui la *honte* ne tient point lieu de ſupplice. S. ÉVR. La diſgrâce des époux trahis eſt ſi commune, qu'il n'y a que l'éclat qui en faſſe la *honte.* VILL. Le Prince peut bien vous éxempter de la peine duë à vos crimes; mais non pas de la *honte.* TILL.

On dit auſſi d'un méchant homme, tel que Néron, ou Héliogabale, que c'eſt la *honte* de ſon ſiécle, qu'il eſt né à la *honte* du genre humain: c'eſt-à-dire, l'opprobre, le déshonneur. *Dedecus, infamia, opprobrium.* On dit d'un homme de mauvaiſes mœurs, que c'eſt la *honte* de ſa maiſon, qu'il fait *honte* à ſa famille. Anacharſis répondit à un Athénien, lequel lui reprochoit qu'il étoit Scythe; Mon païs me fait *honte*, & tu fais *honte* au tien. ABL.

Ils vèrroient leurs écrits, honte *de l'Univèrs*,
Pourrir dans la pouſſière, à la mèrci des vèrs. BOIL.

Vulcain des Dieux la honte *& la riſée.* N. CH. DE VÈRS.

HONTE, ſe dit auſſi en parlant de ceux qui attîrent de la confuſion aux autres par la comparaiſon de leurs bonnes qualitez: ou en parlant d'une chôſe qui en avilit une autre par la comparaiſon. *Probroſus.* Cette femme a la taille fort belle; mais ſon viſage lui fait *honte.* Le cadet fait *honte* à ſon aîné, il eſt plus ſçavant que lui. Il y a des bourgeois qui font *honte* aux Gentilshommes; qui valent mieux qu'eux. Quelle *honte* de paſſer ainſi ſa vie dans les cabarets? Vous maltraitez vôtre femme, quelle *honte!*

HONTE, ſe dit métaphoriquement des chôſes inanimées & incapables de *honte.* On découvrit il y a quelques années dans les marais de Ceinx à une lieuë de Douay un grôs chêne, lequel par le long ſéjour qu'il a fait dans ces lieux humides, enfoncé 15 ou 20 piéds ſous tèrre, a contracté une couleur noire, qui fait *honte* à l'ébéne. MÉM. DE TR. c'eſt à dire, qui eſt plus belle que le noir d'ébéne.

On dit provèrbialement qu'un homme a toute *honte* bûë, qu'il a paſſé par devant l'huis du Pâtiſſiér, en parlant d'un ſcélérat, d'un infâme, de celui qui ne ſe ſoucie pas des affrons, de mépris. Ce provèrbe vient de ce que les Pâtiſſiers tenoient cabaret ſur le

dèrrière

dèrrière de leur logis ; & comme il y avoit de la *honte* à aller au cabarèt, on diſoit que celui-là avoit toute *honte* bûë, qui au lieu d'y entrer par la porte de dèrrière y entroit hardiment par la boutique du Pâtiſſiér. Monſeigneur le Dauphin, revenant de Compiegne, une de ſes filleules lui préſenta une ballade dont le refraln étoit,

Un peu de honte *eſt bien-tôt bûë.*

On dit qu'un homme s'en retourne avec ſa courte *honte* ; pour dire, qu'il a reçû l'affront de n'avoir pû réüſſir en quelque entrepriſe.

HONTEUX, EUSE. adj. Confus, qui a de la pudeur, de la honte. *Verecundus, pudens.* Je ſuis *honteux* d'importuner mes amis. *Me pudet.* La charité eſt bien employée aux pauvres *honteux*, qui n'ôſent témoigner leurs néceſſitez. Une fille eſt toûjours *honteuſe* le jour de ſes noces.

Honteux *d'avoir pouſſé tant de vœux ſupèrflus,*
Vous l'abhorriez. RAC.

Laiſſe un peu modérer la fureur qui te dompte,
Et ſois au moins honteux *de n'avoir point de honte.*
BREB.

HONTEUX, ſe dit auſſi de ce qui manque de hardieſſe. *Verecundens, verecundus.* Cet enfant eſt *honteux*, il n'oſe dire ſa leçon devant ſon père. Les écoliers qui ont eû une éducation pédanteſque ſont *honteux*. Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde ſoient *honteux* : un air capable & compôſé ſe tourne d'ordinaire en impèrtinence. LA ROCH. L'amour eſt timide, & *honteux*. GILBERT. Les filles élevées en Religion ſont *honteuſes* quand elles viennent dans le monde.

HONTEUX, ſignifie encore, Malhonnête, infamant. *Turpis, fœdus, indecorus.* On lui a fait ſouffrir un ſupplice *honteux*, une mort *honteuſe*. Il n'eſt point d'aventure *honteuſe*, qui *humilie*, & qui dompte l'orgueil. M. ESP. Vous devriez rougir d'un procédé ſi *honteux*. Il eſt moins *honteux* d'avouër qu'on a fait des fautes, que d'avoir la vanité de ſoutenir que l'on n'en fait point. ID.

On appelle les parties naturelles, les parties *honteuſes*, *aidoia, verenda, pudenda.* Les enfans de Noé mirent leur manteau devant leurs yeux pour ne point voir les parties *honteuſes* de leur père. On appelle en Médecine, l'artère *honteuſe*, celle qui porte le ſang aux parties *honteuſes* de l'homme, & de la femme. Elle ſort de l'artère iliaque éxtèrne. Il y a auſſi la veine *honteuſe*, qui reporte le ſang de ces mêmes parties dans la veine iliaque éxtèrne.

On dit auſſi figurément, qu'un homme eſt la partie *honteuſe* d'un corps, quand il le déshonore, ou par ſon ignorance, ou par ſes vices.

On dit provèrbialement, qu'un *honteux* n'a point belle amie, que les *honteux* le pèrdent ; pour dire, qu'il y a des occaſions où il ne faut pas être timide.

On appelle auſſi le morceau *honteux*, le dèrniér qui demeure dans le plat, qu'on n'ôſe prendre de peur de paſſer pour trop goulu.

HONTEUSEMENT. adv. *Turpiter, probrosè.* D'une manière honteuſe. Cette armée a fui *honteuſement* ſans combattre.

HONTON, ſ. m. *Hontonium.* Bourg d'Anglèterre, ſitué dans le Comté de Devon vèrs les confins de celui de Dorceſtèr, à quatre lieuës de la ville d'Éxceſtèr, du côté de l'orient. *Honton* a droit de nommer des députez pour le Parlement d'Anglèterre. MATY.

HONTUIL. Voyez HOHEN-TWIEL.

HOO.

HOOCHSTRETEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un bon château, & un Comté aſſez étendu. *Hochſtratium.* Il eſt dans le Brabant Éſpagnol ſur la Mèrcke, à quatre lieuës au deſſus de Bréda, vèrs le nord. MATY.

HOORNE. Voyez HORNE.

HOP.

HOPLITE. ſ. m. Nom que l'on donnoit à ceux qui dans les jeux Olympiques & les autres combats ſacrez couroient armez. *Hoplita.* Un des beaux ouvrages du fameux Parraſius, étoit un tableau qui repréſentoit deux *Hoplites*, dont l'un couroit, & ſembloit ſuër à grôſſes goutes, & l'autre mettoit bas ſes armes & ſembloit tout eſſoufflé. Voyez Pline *L. XXXV. C.* 10. & C. Paſchal. *De Coronis. L. VI. C.* 14.

Ce mot vient du Grèc ὁπλίτης.

HOPLOMAQUE. ſ. m. Éſpéce de Gladiateur. *Hoplomachus.*

Les *Hoplomaques* combattoient armez de piéd en cap, ou du moins armez du caſque & de la cuiraſſe.

Ce mot vient de deux mots Grècs, ὅπλον, qui veut dire *armes*, & μάχομαι, qui ſignifie *je combats.*

HOQ.

HOQUALLA. ſ. m. Grand arbre qui ſe trouve au Royaume de Quoïa, païs des Négres. Il porte des gouſſes d'un piéd & demi de long, dans leſquelles ſont renfèrmées des ſemences plates.

HOQUET. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Inſpiration ſubite dans laquelle le ventricule & les autres parties contenuës dans le bâs ventre ſont pouſſées en bas & en devant. *Singultus.* Le *hoquet* n'eſt pas une maladie de l'éſtomac, comme on le croit d'ordinaire. C'eſt un mouvement convulſif du diàphragme, par lequel ce muſcle ſe retîrant en bas avec impétuoſité, pouſſe en même tems les parties qui ſont au deſſous. Le *hoquet* eſt éxcité par quelque humeur âcre ; par la trop grande plénitude de l'éſtomac, par un morceau arrêté à ſon orifice ſupérieur, & par tout ce qui peut irriter les nèrfs du diaphragme. Le remède du *hoquet* eſt de reſpirer à longues halenées, dit Hippocrate. L'étèrnument ſurvenant au *hoquet* a coutume de le guérir, à cauſe que le diaphragme ſecoüé par une forte éxpiration, chaſſe ce qui l'irritoit.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *hicket*, ou du Flamand *hick*, ſignifiant la même chôſe ; d'autres *ab hiſcendo & difficili anhelitu.* Guichart le fait venir de l'Hébreu אנחה, *enka*, qui veut dire *ſoupir, gémiſſement, ſanglot*, la racine eſt אנח, *ſoupirer.*

HOQUET, ſe dit auſſi des dèrniérs ſoupirs qui ſe font à l'agonie. *Morientis anhelitus.* Il n'y a plus rien à eſpérer de ce malade, il eſt dans le *hoquet* de la mort.

HOQUETER. v. n. Pouſſer de fréquens hoquets. *Singultire, ſingultare.* Il n'eſt pas fort en uſage.

HOQUETON. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Caſaque d'Archér. *Colobion, ſagum.* Il ſe prend figurément pour l'Archér même. Le Prévôt eſt en campagne avec douze *Hoquetons* à la quête des voleurs.

Hoqueton *diapré de mon maître la Trouſſe*
Je le ſuivois à piéd quand il marchoit en houſſe.
REC. DE VÈRS.

Bayf dérive ce mot du Grèc χιτών, avec Henri Étienne & autres. C'étoit anciennement un habit de païſan. D'autres croyent qu'il a été fait de *aketon*, ou *acton*, qui étoit un vêtement militaire. Le P. Lobineau l'explique par cotte d'armes, & il écrit *Hocquet* avec les titres du XVe ſiécle. Selon M. Huet ce mot *hoqueton* eſt un diminutif de *hoque*, & *houque*, qui ſe trouvent dans Monſtrelet. *Les Archiers du corps vêtus de leurs houques. Houque* ſe dit pour *huque*, qui ſe trouve dans Patelin, dans Villon, & dans Coquillard. *Ces grands Clèrcs à ſes rouges huques. Huque* a été dit pour *huche*, qui étoit un habillement de femme. Merlin dit, *la Véronique en ſa huche.* Ce mot eſt Flamand.

HOR.

HOR. ſ. m. Nom Hébreu, qui ſignifie Montagne, & qui eſt en particuliér dans l'Écriture le nom propre d'une montagne de l'Arabie déſèrte, où les Iſraélites ſe portèrent à leur 34e campement. Nombr. XX. 25. XXXIII. 37. 38. Elle ſèrvoit de bornes à la Tèrre promiſe. Nombr. XXXIV. 7. Aaron y mourut. Nombr. XX. 26.

HOR. ſ. m. Nom d'une montagne de l'Arabie. *Hor.* Elle eſt environ à dix lieuës de la mèr rouge, du côté du midi. Elle eſt remarquable par la mort & la ſépulture d'Aaron, frère de Moyſe, & le prémiér Sacrificateur du peuple d'Iſraël. MATY. Quelques-uns croyent que les Horreens prirent leur nom de cette montagne.

HORACE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Horatius.* Le combat des trois *Horaces* contre les trois Curiaces eſt célébre dans l'hiſtoire Romaine, auſſi bien que le jugement de celui des *Horaces* qui fut victorieux, & qui tua ſa ſœur, qui lui reprochoit le meurtre d'un des Curiaces ſon amant. *Horace*, Poëte Latin, qui a ſurtout éxcellé dans les Odes, & dans les Satyres, étoit de Venuſe, & il nacquit ſous le Conſulat de L. Aurélius Cotta & de Manlius Torquatus. Il mourut la 34. année de l'empire d'Auguſte âgé de 57 ans, dit Euſébe dans ſa Chronique. Cette année, 34 de l'empire d'Auguſte, tombe à l'an 743. ſous le Conſulat de Fabius Maximus & de Q. Ælius Tubéron ; mais de là en remontant au Conſulat de Manlius Torquatus & d'Aurélius Cotta, qui fut l'année 688. de la fondation de Rome, il n'y a que 56. ans. Euſébe s'eſt donc trompé quand il lui donne 57 ans de vie ; & ce n'eſt point le P. Pétau qu'il faut accuſer de cette inadvèrtance, comme on a fait dans Moréri.

HORAIRE. adj. Tèrme de Gnomonique, qui ſe dit des cèrcles qui repréſentent, ou marquent les heures ſur les cadrans au Soleil, ſoit en lignes droites, ſoit en lignes courbes. *Horarius.* Les cèrcles *horaires.* Ce mot ſe dit en général dans l'Aſtronomie, & ſes parties, & dans les autres ſciences qui en dépendent. Mou-

vement *horaire* des planétes, c'eſt le mouvement des planétes à châque heure du jour. Cèrcle *horaire*.

Ce mot vient du Grèc ὥρα, *hora*, *heure*.

HORAME. ſ. m. Voyez HARAME.

HORBOURG. ſ. m. Nom propre d'un grôs bourg de la haute Alſace. *Horburgum*. Il eſt ſur la rivière d'Ill, environ à une lieuë de la ville de Colmar, vèrs le levant. On croit qu'il eſt les reſtes de l'ancienne *Argentuaria*, ou *Argentaria*, ville de la haute Allemagne, des ruines de laquelle Colmar a été bâtie. MATY.

HORDE. ſ. m. Tèrme de Géographie, qui ſe dit de ces troupes de peuples èrrans, comme Arabes & Tartares, qui n'ont point de villes ni d'habitation aſſurée; mais qui courent l'Aſie & l'Afrique, & demeurent ſur des chariots, & ſous des tentes, pour changer de demeure quand ils ont mangé un païs. *Turba*, *tribus*.

C'eſt proprement le nom que les Tartares, qui habitoient au delà du Wolga, dans le Royaume d'Aſtracan, & de Bulgar, donnent à leurs bourgs. *Horda*, *Vicus*. Une *horde* eſt composée de cinquante ou ſoixante tentes, rangées en rond, & qui laiſſent une place vuide au milieu. Ces *hordes* ſe tranſportent de lieu en lieu, ſelon la commodité des pâturages. Les habitans de châque *horde* forment une compagnie de gens de guèrre, dont le plus ancien eſt ordinairement le Capitaine, & dépend du Général, ou Prince de toute la nation.

Horde eſt un mot Tartare, qui ſignifie *multitude*. Ce ſont ordinairement pluſieurs tentes de Tartares. DE LA BOULLAYE.

HORDEL. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire claye. *Crates*, dans la baſſe Latinité, *hurdicium*, *hordecium*.

HORDICALES, ou HORDICIDIES. ſ. m. & pl. Nom que les anciens Romains donnoient aux jours auxquels on ſacrifioit des bêtes pleines. *Hordicidia*. Alexander ab Alex. *Genial. Dier. L. IV. C.* 20. les appelle *Hordales dies*, & de là quelques Auteurs récens ont fait une fête, qu'ils appellent en Latin *Hordalia*, & en François *Hordales*. Je ne ſçai où ils ont pris ces mots. On doit s'en rapporter à Pomponius Feſtus plûtôt qu'à eux. Il dit *Hordicidia*. Varron *de Re Ruſt. L. II. C.* 5. dit *Hordicalia*, & je ne ſçache pas qu'aucun ancien ait dit *hordalia*, ou *hordales dies*. Cette fête tomboit le 15. d'Avril, jour auquel on immoloit trente vaches pleines à la tèrre.

Une partie de ces victimes étoit immolée dans le temple de Jupitèr. C'étoient d'abord les Pontifes, enſuite ce fut la plus âgée des Veſtales qui les brûloit. Alexander ab Alexandro dit qu'il étoit pèrmis de faire ce ſacrifice même les jours malheureux, mais je ne ſçai ſi cette remarque peut avoir lieu, puiſque les *fordicidies*, ou *hordicidies* ſe faiſoient toujours à la mi-Avril, ou le 15e de ce mois.

Hordicidies vient de *horda* & de *cædo*, j'immole. *Horda* comme on lit dans Feſtus, ſignifie *prægnans*, pleine. M. Dacier croit qu'il faut ſuppléer *bos prægnans*. Parceque Varron à l'endroit cité, Ovide dans les faſtes L. IV. v. 631. diſent que *horda* ou *forda*, eſt *bos prægnans*, *bos ferens*, & non pas ſimplement *prægnans* ou *ferens*. *Horda* s'eſt dit pour *forda*, qui ſelon Ovide vient de *fero*, je porte; ou plûtôt, comme l'a marqué M. Dacier, de φορὰς *gravida*, qui vient de φέρω. Ces fêtes s'appellent auſſi *fordicidies*. Ovide les décrit à l'endroit cité.

HOREB. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'Arabie Pétrée, ſituée entre la montagne de Sinaï au nord, & la mèr rouge au midi & au couchant. *Horeb*, *Oreb*. Cette montagne, qui étoit autrefois ſur les confins des Madianites & des Amalécites, eſt célébre dans l'Hiſtoire ſacrée, à cauſe de deux grands évenemens. 1°, Ce fut ſur cette montagne que Dieu apparut à Moyſe dans un buiſſon ardent qui ne ſe conſumoit point, & qu'il lui donna la charge d'aller délivrer ſon peuple de la captivité d'Égypte. 2°, Ce fut encore au piéd de cette montagne que les Iſraëlites ſortis d'Égypte trouvèrent leurs prémiérs ennemis, qu'ils combattîrent & qu'ils vainquîrent ſous la conduite de Joſué, pendant que Moyſe prioit pour eux au ſommet de la montagne. Il y a maintenant ſur cette montagne le Couvent de Ste Catherine, dont les Moines ſont de l'Ordre de S. Baſile. Il a été conſtruit par l'Empereur Juſtinien. On y voit auſſi près du Couvent la chapelle de Nôtre Dame du Buiſſon, que l'on prétend être le lieu où Dieu aparut à Moyſe. MATY. Ce fut là que Moyſe frappa le rochér pour en tîrer de l'eau. *Exod. XVII.* 6. que les Iſraëlites fondîrent le Veau d'or, *Pſal. CV.* 19. & où Élie s'enfuit, 3. *des Rois XIX.* 8. La montagne d'*Horeb* eſt appellée par excellence la montagne de Dieu. Elle étoit voiſine de celle de Sinaï, mais beaucoup moins haute. Voyez le voyage de Monconis au mont Sinaï. Quelques-uns néanmoins croyent qu'il n'eſt pas cèrtain ſi c'eſt la même montagne que Sinaï, ou ſi l'une étoit contiguë à l'autre, en ſorte que le mont Sinaï fit le ſommet, & que le mont *Horeb* fit la croupe.

Il ne faut pas confondre ce mont *Horeb* avec un autre rochér de même nom, qu'il tîroit d'*Horeb*, l'un des chèfs des Madianites, que Gédéon y fit mourir. Jug. VII. 25. Iſ. X. 26. La Vulgate l'écrit *Oreb*. Voyez Pièrre d'*Oreb*.

HORÉE. ſ. f. Bourraſque de pluye. *Nimbus*. POMEY, NICOT. Voyez *bouſſée*.

HOREM, ou HORAM. ſ. m. Nom propre d'une ville forte de la Tribu de Néphtali. *Horem*, *Jeron*, *Magdalel*, *Horem*. &c. Joſ. XIX. 38. Samſon & le P. Lubin croyent que de *Magdalel* & *Horem* il ne faut faire qu'un mot, & dire *Magdiel Horam*, parceque dans les Septante il n'y a qu'un mot qui réponde à ces deux noms, *Megalaarim*; mais ce peut être une faute de copiſte.

HORES. Vieux advèrbe de tems. Maintenant, à préſent. *Nunc*. On diſoit de *Hores* en avant, d'où l'on a fait enſuite, *Doreſnavant*.

HORESTIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Bretagne ſeconde. *Horeſtus*. Les *Horeſtiens* habitoient au de là du Tay, dans la contrée d'Écoſſe, qu'on appelle maintenant le Comté d'Angus. MATY.

HORION. ſ. m. Tèrme populaire & vieux, qui ſignifie un rude coup qu'on donne à quelqu'un, ou celui qu'on ſe donne par hazard en ſe heurtant contre quelque chôſe. *Ictus vehementer impactus*.

> *Mimas d'un puiſſant* horion,
> *Fit ſauter la rondache à Mars.* SCAR.

HORISON, ou HORIZON. ſ. m. Grand cèrcle de la Sphère qui couppe le monde en deux, en ſéparant la partie que nous voyons d'avec celle qui ſe cache à nos yeux. *Horizon*. Il fait jour quand le Soleil eſt ſur nôtre *horiſon*. Il y a des aſtres qui ne paroiſſent jamais ſur nôtre *horizon*, d'autres qui y paroiſſent toûjours. L'*horiſon* rationel, ou Aſtronomique, ſe doit imaginer comme un plan qui paſſe par le centre de la tèrre, & qui a pour poles le zénith, & le nadir. Il ſépare l'hémiſphère ſupérieur d'avec l'inférieur; & celui qui paroîtroit ſi la tèrre étoit vûë de ſon centre aprés avoir été couppée en deux, & une moitié réduite au néant.

Il y a encore trois ſortes d'*horiſon rationel*; le *droit*, qui couppe l'Équateur à angles droits, & paſſe par les Poles du monde; l'*oblique*, celui où un des Poles eſt élevé, & l'autre abbaiſſé, & qui couppe l'Équateur à angles obliques, & inégaux; & le *parallèle*, celui où un Pole eſt dans le Zénith, & l'autre dans le Nadir; c'eſt pour ceux qui habitent ſous les Poles, & en ce cas cet *horiſon* eſt l'Équateur même. Ces cèrcles ſont les trois différentes poſitions de la Sphère.

Ce mot eſt purement Grèc, & ſignifie, *Finiſſant* ou *bornant la vûë*, du vèrbe ὁρίζω, *termino*, *definio*, *je borne*, *je limite*. Auſſi l'appelle-t-on en Latin *finitor*.

HORISON VISUEL, & SENSIBLE, eſt la partie de la tèrre, ou de la mèr, que nous pouvons découvrir de nos yeux. L'endroit où ſe tèrmine nôtre vûë, & où le ciel & la tèrre ſemblent ſe joindre. Un *horiſon* borné, un *horiſon* étendu. On découvre de cette colline tout l'*horiſon*. L'*horiſon ſenſible* eſt environ de 50 lieuës. L'*horiſon ſenſible* ſe doit imaginer comme un cone dont la pointe eſt dans nôtre œil, & la bâſe touche la tèrre de tous côtez. Les voyageurs changent à tout moment d'*horiſon*. Je dirai

> *Quand je vèrrai l'Aurore éclairer* l'horiſon,
> *C'eſt ainſi que la grâce éclaira ma raiſon.*
>
> REC. DE VÈRS.

En tèrmes de Marine *horiſon* fin, veut dire *horiſon* net & ſans nuages, *horiſon* gras ſignifie *horiſon* embroüillé, *horiſon* embrumé.

HORIZON, Tèrme d'Enlumineur. *Cœli proſpectus*. C'eſt le bas du ciel de quelque éſtampe enluminée, qui eſt fait avec du blanc & de l'ocre. Voilà un bel *horiſon*.

HORISONTAL, ou HORIZONTAL, ALE. adj. Qui eſt de niveau à l'horiſon; qui n'eſt point incliné ſur l'horiſon. *Horizontalis*, *horizonti ad libellam reſpondens*. En Gnomonique un cadran *horiſontal*, eſt celui qui eſt décrit ſur un plan qui n'eſt point incliné à l'horiſon, & dont le ſtile eſt élevé ſelon l'élévation du Pole du lieu où il eſt conſtruit.

En Pèrſpective on appelle le plan *horiſontal*, ou *géométrique*, celui qu'on entreprend de peindre en lointain, & en pèrſpective; & la ligne *horiſontale*, celle où ſe trouve le point de vûë, la hauteur de l'œil, où toutes les autres lignes doivent aboutir, pour mettre les corps en pèrſpective. *Delineatio horizontalis*.

En Aſtronomie on appelle *horiſontal*, l'aſtre qui eſt ſur le bord de l'horiſon, lorſqu'il ſe leve ou qu'il ſe couche. Les Aſtronomes ont grand ſoin d'obſèrver la parallaxe *horizontale* de la lune. Ligne *horizontale*, parallaxe *horiſontale*, projection *horizontale*. HARRIS.

Quelques Auteurs appellent en tèrmes d'Architecture, *horiſontal*, le rèz de chauſſée qui eſt de plein piéd, de niveau avec la cour, la ruë, le tèrrain de la campagne. Ainſi ils diſent, qu'un appar-

tement

tement eſt *horiſontal*, qui eſt bâti ſur le niveau ; mais ils ne le diſent point des étages ſupérieurs, ni des terraſſes, quoiqu'elles ſoient paralleles à l'horiſon. Les bons Architectes ne parlent point ainſi.

HORISONTALEMENT. adv. D'une manière, ou ſituation horiſontale, ou de niveau, ſans faire aucun angle, ſans aucune inclination ſur l'horiſon. *Horiſontaliter, rectè ad horizontem.* Un genouil ſert à diſpoſer un inſtrument de Mathématique, tantôt *horiſontalement*, tantôt perpendiculairement, tantôt obliquement.

HORLOGE. ſ. f. Machine automate, ou qui a le principe de ſon mouvement en elle-même, qui ſert à meſurer le tems, à marquer & à faire ſonner les heures. *Horologium rotatum, automa.* Elle eſt compôſée de rouës, de contrepoids, d'un balancier, & d'un cadran ou montre, & d'un timbre ou ſonnerie. Il y a auſſi des *horloges* à pendules, dont l'invention eſt moderne, & dont Huygens a écrit un grand volume intitulé *de horologio oſcillatorio*.

Le nom d'*horloge* vient d'*horologium*, ce mot en Grèc s'écrit *ὡρολόγιον*, & eſt compôſé de *ὥρα*, qui veut dire *tems*, & de *λόγος*, qui ſignifie *diſcours*, *parole*. L'*horloge* annonce & marque les tems differens, comme on fait connoître les chôſes par la parole & par le diſcours.

Les Chinois ont été ſi ſurpris des *horloges* qu'on leur a portées, qu'ils ont mis des gardes auprès pour épier ſi quelqu'un ne les venoit point faire ſonner, comme dit le Père Trigault.

On appelle auſſi *horloge ſable*, *automa arenarium*, Ce qui ſert à meſurer le tems par l'ecoulement du ſable. Elle eſt faite de deux petites phioles accollées enſemble par les extrémitez, dont l'une eſt pleine d'un ſable fort délié qui s'écoule dans l'autre par le petit trou d'une lame de cuivre qui eſt à la jointure, pendant l'eſpace d'une heure, d'une demi-heure, d'un quart d'heure. Cette ſorte d'*horloge* s'appelle ordinairement *ſable*, ſans y ajouter le mot d'*horloge*. On dit que l'*horloge* dort, lorſque le ſable s'arrête ; & que l'*horloge* moud, quand le ſable continuë à paſſer. On l'appelle auſſi ſur la mèr le *poudrier*. *Arenarium.* Les Anciens l'appelloient *clépſidre*, parce qu'ils faiſoient cette meſure avec de l'eau. On avoit accoutumé de donner aux Orateurs, particulièrement dans le barreau, une certaine meſure d'eau, pour parler pendant qu'elle s'écouloit. Lucien en a parlé, & Cicéron auſſi. Les Romains n'avoient rien d'abord pour régler le tems de leurs occupations, & ils ne le meſuroient qu'au haſard par le cours du ſoleil. Enfin, ils ſe ſervirent de ces *horloges d'eau*, qui ont été très-communes chez les Anciens, *κλεψύδρα*. Il y en avoit de pluſieurs eſpéces dont Vitruve a parlé. Voyez auſſi ce qu'ont dit Sinéſius & les notes du P. Pétau ſur cet endroit.

Pline écrit L. VII. C. 60. que ce fut un nommé Ctéſibius qui inventa chez les Grècs l'*horloge* d'eau. Voyez auſſi Vitruve L. IX. C. 9. Ce Ctéſibius vivoit ſous les Ptolémées. L'eau tomboit preſqu'imperceptiblement par un petit trou dans un autre vaiſſeau, dans lequel en s'élevant peu-à-peu, elle élevoit un morceau de liége qui marquoit les heures en différentes manières. D'autres l'ont fait avec du mercure. La meilleure manière eſt de la faire avec des coques d'œuf bien ſechées & bien pilées, ou avec du plomb en poudre très-déliée.

Le tems ſe meſure ſur la mèr par des *horloges* de demie-heure ; & pour dire, Il y a deux heures, on dit quatre *horloges*. Ces *horloges* ſont des images de nôtre vie, qui s'écoule inſenſiblement. Bouh. Lucien parle d'une *horloge* d'eau qui ſonnoit, & qui marquoit les heures par l'eau & par le ſon. Hierôme Magius la décrit & l'a fait graver dans ſon Traité *De Tintinnabulis C. 6.*

Aujourd'hui on fait des *horloges* d'eau d'une ſtructure particulière. Ces *horloges* conſiſtent en une boule d'étain applatie de deux côtez qui ſe répondent, ce qui forme une eſpéce de rouë creuſe, traverſée par un eſſieu entouré d'une corde qui le ſoutient : cette boule deſcend par ſon poids imperceptiblement le long d'une platine, ſur laquelle les heures ſont marquées, & elle marque par ſon eſſieu quelle heure il eſt. Ces *horloges* ſont ſujets à ſe détraquer l'hyver à cauſe de la gelée. Quelquefois ces *horloges* d'eau ont la figure d'une pendule ; dans celles-ci la boule applatie eſt dans le coffre de la pendule, les heures ſont marquées ſur la tablette de devant par une éguille que le mouvement de la boule fait tourner. On y ajoute quelquefois un reveille matin au haut.

HORLOGE, s'eſt auſſi dit chez les Anciens, des cadrans ſciatériques, ou au ſoleil, qui marquent l'heure par l'ombre d'un ſtile élevé ſur des ſurfaces différentes, en tombant ſur des lignes diſpoſées par l'art de la Gnomonique. *Horologium ſolare*, *ſciotericum*. Ainſi on dit, une *horloge*, ou cadran vertical, horiſontal, déclinant, réclinant, Babylonien, bilimbare, &c.

Les *horloges* ſolaires ne furent inventez chez les Grècs que peu d'années avant le régne d'Aléxandre le Grand. Le premier qui en ait fait mention eſt Baron, un des Auteurs de la Nouvelle Comédie. Quelques-uns diſent que l'Auteur de l'*horloge* ſolaire fut le Chaldéen Béroſe, d'autres que ce fut Ariſtarque de Samos, celui qui inventa l'hémiſphère.

Les Hébreux en avoient avant tous ces tems-là. Il eſt ſeur qu'Achaz, qui régnoit vèrs la 12ᵉ année de la fondation de Rome, & plus de 400 ans avant Aléxandre, fit faire une *horloge* ſolaire à Jéruſalem. *Iſaïe XXXVIII. 8.* Les Romains n'eurent d'horloge que 477 ans après la fondation de leur ville. Plaute qui mourut environ l'an 569. de la fondation de Rome, fait dire à un Paraſite, que quand il étoit jeune, il n'y avoit point d'autre *horloge* que le ventre, mais qu'alors toute la ville étoit pleine d'*horloges*. C'étoient des *horloges* ſolaires. *Solaria.* Le prémier qui en fit faire une dans le Marché fut M. Valérius au rapport de Pline. Ce fut en 468 de la fondation de Rome, qu'on fit en cette ville pour la prémière fois une *horloge* au ſoleil ſur la muraille du temple de Romulus. Cenſorin dit pourtant qu'il étoit fort difficile de ſçavoir quelle étoit la prémière *horloge* qui eût paru à Rome ; mais comme ces *horloges* ne pouvoient ſervir que le jour, ils inventèrent les *horloges* d'eau pour la nuit.

L'Inventeur des *horloges* à rouës a été un nommé Pacificus, Archidiacre de Véronne, qui vivoit du tems de Lothaire fils de Louïs le Débonnaire, ſi on doit ajoûter foi à ſon épitaphe que rapporte Ughelli dans ſon Italie ſainte, & qui l'a tirée de Panvinius ; on l'a appellée *horloge nocturne*, pour la diſtinguer des cadrans qui marquoient l'heure par l'ombre du ſoleil. L'*horloge* du Palais eſt la prémière grôſſe *horloge* qui ait été faite à Paris. Charles VI. fit venir d'Allemagne Henri de Vic pour la faire ; car il n'y avoit point à Paris d'ouvrier qui en fût capable. Il avoit ſix ſous pariſis par jour, & ſon logement dans la tour du Palais ; où cette *horloge* fut placée. Il y a pourtant quelques Annales de France qui diſent que dès l'an 807. les Ambaſſadeurs d'un Roi de Perſe, nommé Aaron, envoyèrent à Charlemagne une *horloge* d'airain qui marquoit les heures par la chûte de quelques balles de métal ſur ſon timbre, & par des cavaliers qui ouvroient & fermoient douze portes ſuivant le nombre des heures. Du Cange. Eginard dit que les Ambaſſadeurs d'Aaron Roi de Perſe firent préſent à Charlemagne d'une *horloge* d'eau, qui marquoit les heures par douze petites balles qui tomboient à la fin de chaque heure, & qui en tombant frappoient un timbre & le faiſoient ſonner. Il y avoit auſſi douze figures de cavaliers qui à la fin de chaque heure ſortoient par des ouvèrtures ou fenêtres pratiquées à cette *horloge*, qui étoit d'airain, & en ſortant fermoient ces fenêtres. D'autres *horloges* faiſoient tomber à la fin de chaque heure de petites pierres dans un baſſin de métal.

Il y a de célébres *horloges* par la diverſité de leurs mouvemens, de leurs figures, & de leurs carrillons. Celles de Straſbourg & de Saint Jean de Lyon ſont des plus renommées. Un coq bat les ailes & annonce l'heure qui va ſonner en chantant, l'Ange ouvre une porte & ſaluë la Vierge, le S. Eſprit deſcend ſur elle, & le Père éternel la bénit. Celle de la Samaritaine de Paris, & pluſieurs en Flandres, & en Allemagne, ſont remarquables par leurs carillons.

On fait des *horloges* ſables qui tournent d'eux-mêmes quand l'heure a paſſé.

On appelle figurément *horloge*, Certaines obſervations de chôſes qui viennent en certain tems, qui apprennent à-peu-près l'heure à ceux qui ſont loin de l'*horloge* : comme, le chant du coq eſt l'*horloge* qui fait lever les païſans. *Horologium naturale.* Un vieillard qui a des cors au pied qui lui font mal quand le tems veut changer, dit que c'eſt ſon *horloge*.

Sur les *horloges*, voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 641. & ſuivantes. Maſius *De Tintinnabulis*, & le P. Kirker dans ſon *Muſæum Romanum*, & dans ſon *Oedip. Ægypt. T. II. P. II. Claſſ. VII. C. 8. p. 224. & ſuiv.* outre les Auteurs citez.

On dit proverbialement d'un pareſſeux, qu'il n'eſt jamais tard à ſon *horloge*. On dit auſſi d'un impatient, qu'il demande quelle heure il eſt, quand l'*horloge* commence à ſonner. Quand quelqu'un arrive trop tard à un rendez-vous, il dit que c'eſt la faute de l'*horloge*, que les *horloges* ne s'accordent pas, qu'on a avancé ou reculé l'*horloge*. On dit auſſi, C'eſt l'*horloge* du Palais, elle va comme il lui plaît. On appelle auſſi des heures d'*horloge*, celles qui ſont comptées & meſurées à l'*horloge*.

Une *horloge* à rouës avec ce mot de Virgile Enéïde IV. v. 174. *Mobilitate Viget*, eſt une deviſe pour marquer qu'il faut un exercice continuel à l'eſprit.

HORLOGER, ou HORLOGEUR. ſ. m. Ouvrier qui fait des horloges. *Horologiorum opifex. Automatarius, horarius.* Le prémier eſt plus en uſage. Il y a chez le Roi trois *Horlogers*, qui ont dans leurs lettres la qualité de valets de chambre. Ils ont le ſoin de monter les montres, & les pendules du Roi. M. Ménage dit que le mot d'*Horlogeur* n'eſt en uſage que parmi ceux du métier. Peut-être ſeroit-il à propos de s'en ſervir quelquefois ;

fois ; & dans Boileau *l'Horlogeur indigné*, en variant davantage la tèrminaiſon de ces deux mots, feroit ce me ſemble un vèrs meilleur que

> L'horlogér indigné *rougit en l'écoutant.*

C'eſt aux oreilles délicates à en juger.

HORLOGÈRE. ſ. f. C'eſt la femme de l'Horlogér. *Horologiorum opiſicis uxor.* Une jolie *Horlogère.*

> *La renommée enfin, d'une courſe légère,*
> *Va porter la tèrreur au ſein de* l'Horlogère. BOIL.

HORLOGERIE. ſ. f. Commèrce, trafic & métiér d'horlogér. L'*horlogerie* n'eſt pas ſi bonne qu'autrefois. Il n'y a que la Chirurgie & l'*horlogerie* qui ſoient reçuës au Levant. POULET. REL.

Ce mot vient du Grèc ὥρα, *hora*, & de λέγω, *dico*, *je dis.*

HORMA. ſ. f. Nom propre de lieu *Horma.* C'eſt le lieu où les Iſraëlites fûrent battus par les Chananéens, lorſqu'ils voulûrent entrer dans la Tèrre promiſe par le midi, contre l'ordre de Dieu. *Nomb. XIV.* 45. *Deut.* 1. 44. Enſuite ayant anathématiſé ce lieu, & promis d'en ruiner toutes les villes, ils fûrent éxaucez de Dieu, battîrent les Chananéens, & nommèrent pour cela ce lieu anathême, en Hébreu *Horma.* Voyez encore HARMA.

HORMA eſt encore une ville de la Tribu d'Asèr, ſituée ſur une colline au piéd de laquelle paſſe le fleuve Éleuthère.

HORMINUM. ſ. m. Plante. Voyez ORMIN.

HORMIS. Voyez HORS MIS.

HORMISDAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hormiſdas.* M. l'Abbé Fleury écrit *Hormiſda* ſans *ſ* ; cependant on prononce *Hormiſdas* en appuyant ſur l'*ſ*. Et ſans parler des autres noms en *as* qui ne ſont pas de même forme qu'*Hormiſdas*, comme *Pallas*, *Hérodias*, *Aſtérias*, &c. dans leſquèls nous prononçons l'*s*, nous en uſons de même dans ceux qui ſont de la même forme qu'*Hormiſdas*. Ainſi nous diſons *Phocas*, *Antipas*, *Cléophas*, *Théodas*, *Ibas*, *Nicétas*, &c. & non pas *Phoca*, *Antipa*, *Cléopha*, *Théoda*, *Iba*, *Nicéta*. Il en eſt cependant deux ou trois auxquels nous ne prononçons point l'*s*, parce qu'étant dans un uſage fort ordinaire, & fort populaire, la prononciation forte & ſoutenüe de l'*s* ne s'y eſt point conſervée, comme il arrive à prèſque tous les noms qui viennent de la bouche du peuple. Ces noms ſont *Thomas*, & *Judas*, que nous prononçons *Thomâ*, & *Judâ*, ſans faire autrement ſentir l'*s* qu'en allongeant l'*â*, ſi ce n'eſt devant une voyelle. On peut auſſi ajouter *Barrabas* ; encore pluſieurs de ceux qui parlent bien prononcent-ils l'*s* en celui-ci. Et du reſte quoique nous la retranchions de ces deux ou trois mots dans la prononciation, nous l'y laiſſons dans l'ortographe, & nous écrivons toujours *Thomas*, *Judas*, *Barrabas*, & devant les voyelles nous la prononçons. M. Fleuri lui même écrit *Fritillas*, *Ménas*, *Sabas*, *Neonas*, *Nicetas*.

HORN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Hornia.* Elle eſt dans la Baſſe Autriche, vèrs les confins de la Moravie, à ſix lieuës de la ville de Krems, vèrs le Nord. MATY.

HORNBACH, ou HORNENBACH. ſ. m. Nom propre d'une petite forteresſe du Cèrcle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Hornenbachia.* Elle eſt au Confluant d'une rivière, qui porte ſon nom, avec la Schwolbe, dans le Duché de Deux Ponts, & à deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. MATY.

HORNDIEP. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière des Provinces unies. *Horndiepus*, *Arnapa.* Elle naît dans le païs de Drenthe, baigne Groningue, où elle ſe jette dans l'Huntes. MATY.

HORNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, avec un beau château. *Horna.* Elle eſt dans le païs de Liége, près de la Meuſe, vis-à-vis de Ruremonde. MATY.

Le Comté de *Horne*. *Hornanus Comitatus.* Contrée de l'Évêché de Liége. Elle eſt une partie du Comté de Lotz. Elle a eû ſes Comtes particuliérs, dont la race s'étant éteinte dans le XVe ſiécle, elle a été incorporée à l'Évêché de Liége. Ses lieux principaux ſont *Horne* Capitale, Wèrt, & Weſen. MATY.

HORNE, ou HOORNE, eſt auſſi le nom des Provinces Unies. *Horna.* Elle eſt dans le Nort-Hollande, ſur la Zuidèrzée, entre Enkuiſe & Alcmar, à trois ou quatre lieuës de l'une & de l'autre. *Horne*, qui a été autrefois une ville Impériale, a maintenant entrée dans les États d'Hollande. Elle eſt dans une belle ſituation, bien bâtie, & fort marchande, à cauſe de la bonté de ſon port.

Le Cap de *Horne*. *Hornanum Caput.* Ce Cap, qu'on nomme auſſi le Cap de S. Sauveur, eſt la pointe la plus méridionale de la tèrre de Feu, en l'Amérique Méridionale. Jacques le Maire, qui étoit de *Horne*, en Nort-Hollande, le découvrit l'an 1616. & lui donna le nom de ſa patrie. MATY.

L'iſle de *Horne*. *Horna Inſula.* Cette iſle eſt dans la Mèr pacifique, à plus de douze cent lieuës des côtes du Pérou. Elle eſt petite, mais fertile, & elle doit ſon nom à Jacob le Maire, qui la découvrit la même année que le Cap de *Horne*. MATY.

HOROGRAPHIE. ſ. f. ou *gnomique*. *Horographia.* C'eſt l'art qui enſeigne à faire des Cadrans. L'*horographie* eſt belle & curieuſe.

Ce mot vient du Grèc ὥρα, *hora*, & de γράφω, *ſcribo*, j'écris.

M. Harris dit *Horologiography* en Anglois, comme qui diroit en François *horologiographie*, & il définit l'*horologiographie*, L'art de faire des Cadrans, des horloges, ou d'autres inſtrumens propres à faire connoître le tems du jour. On pourroit auſſi dire *horologiographie* en nôtre langue.

HOROLOGE. C'eſt le nom que les Grècs donnent à un de leurs livres d'office, qui eſt ainſi appellé parcequ'il contient les heûres, ou l'Office qu'on doit réciter tous les jours, *hora diurna*. On le nomme en Grèc ὡρολόγιον, *Horologium*. Il y en a eû un grand nombre d'éditions, parce qu'il n'y avoit point de livre qui ſoit ſi commun parmi les Grècs, que celui-là. C'eſt proprement ce que nous appellons *Diurnal* en nôtre langue ; & en Latin, *Diurnum*. Il contient ſeulement tout l'Office Eccléſiaſtique qui ſe dit dans l'Égliſe Grècque ; mais on y joint encore d'autres prières. Voyez Suicèr au mot Ὡρολόγιον, le ſecond Tome des *Acta Sanctorum* du mois de Juin, & ci-deſſus au mot BRÉVIAIRE T. 1. p. 1233. & 1234. du Bréviaire des Grècs. On retient auſſi en François le mot Grèc, ou Latin ; & l'on dit, l'*horologium*, ou l'*horologion* des Grècs. Ce Livre s'appelle ainſi parce qu'il contient les prières que l'on fait à châque heure. Il y a un grand & un petit *horologe*, le petit eſt tiré du grand, & contient moins de prières que le grand, les Grècs l'appellent ὡρολογύτιον.

Ce mot vient d'ὡρολόγιον, qui eſt le nom Grèc de ce livre, & eſt composé de ὥρα, & de λόγος.

HOROLOGIOGRAPHIE. ſ. f. *Horologiographia.* Voyez HOROGRAPHIE.

Ce mot vient de ὡρολόγιον, *horloge*, & γράφω, *je décris*. L'*horologiographie* eſt l'art de décrire, ou de faire des horloges.

HOROLOGION, ou HOROLOGIUM. Voyez HOROLOGE.

HOROMÉTRIE. ſ. f. Art de meſurer, & de diviſer les heures, & d'en régler le nombre. HARRIS. En Latin *horometria*.

Ce nom vient d'ὥρα, *heure*, & μέτρον, *meſure*.

HORONAIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, que les Septante appellent *Aroneim* & *Oronaim*, auſſi bien que la Vulgate. *Horonaim.* En Hébreu avec une aſpiration très-forte חרנים, *Horonaim.* C'étoit une ville des Moabites, & enſuite de la Tribu de Ruben. Joſeph l'appelle *Orone*, *Orona*, & *Oronas*, & l'attribuë à l'Arabie, à laquelle on la donnoit en éffet de ſon tems, le peuple Moabite ne ſubſiſtant plus.

HORONITE. ſ. m. & f. habitant d'Oronajim ou Horonaim. *Horonites*. 2. *L. d'Eſdras*. c. 11. La Vulgate écrit le nom de la ville ſans aſpiration, Oronaim *Iſ. XV.* 5. & le nom des *Horonites* avec une *H*. En Hébreu c'eſt un ח, *Hheth*, aſpiration très-forte, חרנים, *Hhoronaim*. Voyez ce mot.

HOROPTÈRE. ſ. f. Tèrme d'Optique. C'eſt la ligne droite qui eſt tirée par le point où les deux axes optiques concourent enſemble, & laquelle eſt parallèle à celle qui joint les centres des deux yeux, ou des deux prunelles. Le plan de l'*Horoptère*, eſt un plan qui paſſe par l'*Horoptère*, & qui eſt pèrpendiculaire au plan des deux axes optiques. Ce mot eſt particuliér à quelques Auteurs, & n'eſt guères en uſage.

HOROSCOPE. *Horoſcopus.* On n'eſt point d'accord du genre de ce mot. Ménage veut qu'il ſoit indubitablement du maſculin, Richelet dit qu'il eſt maſculin & féminin, mais plus ſouvent maſculin ; & l'Académie le fait ſeulement féminin. C'eſt le degré de l'aſcendant, ou l'aſtre qui monte ſur l'horiſon en cèrtain moment qu'on veut obſèrver pour prédire quelque évenement, comme la qualité du tems qu'il fera, la fortune d'un homme qui vient au monde ; &c. Mèrcure & Vénus étoient dans l'*horoſcope*. On étoit autrefois tellëment infatué d'*horoſcopes*, qu'Albèrt le Grand eut la témérité de tirer celui de JESUS-CHRIST.

> *Je ne ſuis pas grand Aſtrologue,*
> *Et je ſçai peu l'art de mentir,*
> *Quoique cet art ſoit fort en vogue ;*
> *Je m'entends bien moins à bâtir*
> *Un* horoſcope *qu'une Eglogue.* P. DU CERC.

Ce mot eſt purement Grèc, & eſt compôſé d'ὥρα, *hora*, *heure*, & du vèrbe σκοπέω, *ſpecto*, *conſidero* ; *je contemple*, *je conſidère*. En Latin on l'appelle *Cardo Orientalis*.

On appelle auſſi *horoſcope*, cette figure ou thème céleſte contenant les douze Maiſons dans leſquelles on marque la diſpoſition du ciel & des aſtres en un cèrtain moment pour faire des prédictions. On dit, Tirer l'*horoſcope*, faire l'*horoſcope*. Un diſeur d'*horoſcope*. On appelle auſſi cela, *Dreſſer une nativité*, quand il s'a-

git de prédiction ſur la vie & la fortune des hommes, car on fait auſſi les *horoſcopes* des villes, des États, des grandes entrepriſes, &c.

HOROSCOPE LUNAIRE, eſt le point d'où ſort la lune, quand le ſoleil eſt au point aſcendant de l'Orient. C'eſt ce qu'on nomme autrement la *partie de fortune* en Aſtrologie.

HOROSCOPE, eſt auſſi un inſtrument de Mathématique fait en forme de planiſphère, inventé par Jean Paduanus, qui en a fait un livre particuliér. *Horoſcopium.*

HORRÉEN, ENNE. ſ.m. & f. Nom propre de peuple. *Horræus, a.* Les Septante diſent *Chorréen.* En Hébreu c'eſt un ח, *hheth*, aſpiration très-forte. Ce nom ſignifie Montagnard. C'étoit le peuple qui habitoit les montagnes de Séïr; c'eſt à dire, les montagnes de l'Idumée, qui touchoient la Tèrre Sainte & bornoient la Tribu de Juda du côté du midi. Il prit ce nom, ſelon quelques-uns, du mont Hor. Voyez ce mot. Les deſcendans d'Éſau les en chaſſèrent, & prîrent leur place. Les Des Marais diſent *Horien*, Les *Horiens*; mais contre l'uſage; tous nos Intèrpretes diſent *Horréen.*

HORRE-HEAD. ſ.m. Qui ſignifie Nort Cap. *Promontorium Horreum*, ou *Boreale*, anciennement *Vinnienium promontorium.* Ce cap eſt ſur la Côte ſeptentrionale de l'Ultonie, en Irlande, à l'entrée du petit golfe de Schiphaven, du côté du couchant. MATY.

HOrREUR. ſ.f. Tèrreur, épouvantement, frémiſſement, paſſion violente de l'ame qui la fait frémir, qui l'effraye par quelque objet nuiſible & tèrrible. *Horror.* Il eſt impoſſible de n'être pas ébranlé, & de n'être pas frappé de l'*horreur* ſenſible qu'éxcite en nous l'image de la mort. MALEB. Le bruit & le fracas de la mèr agitée inſpirent je ne ſçai quelle *horreur* accompagnée de plaiſir, & fait un ſpectacle également tèrrible & agréable. BOU. Le mal qu'elle trouvoit ſi inſupportable, c'étoit la jalouſie, avec toutes les *horreurs* dont elle peut être accompagnée. P. DE CL. On a une *horreur* naturelle pour la mort; *horreur* qui eſt proprement ce que nous appellons *peur.* S. RÉAL. Quand l'*horreur* ſe joint à la pitié, elle donne à l'âme un reſſentiment plus vif. FEL. L'*horreur* du trépas.

*Quel prodige eſt ceci, je ſuis ſaiſi d'*horreur, DESMAREST.
*Mon cœur s'en éffarouche, j'en frémis d'*horreur. CORN.

La Tragédie doit éxciter de l'*horreur*, ou de la pitié, ſelon Ariſtote, ἔλεον ἢ φόβον. Corneille a adouci l'*horreur* de la ſcène des Anciens par quelques tendreſſes d'amour. S. ÉVR. L'*horreur* des ſupplices: cette phraſe peut ſignifier, ou la crainte des ſupplices, ou la grandeur & la cruauté des ſupplices.

Ce mot vient du Latin *horreur*, d'*horrere*, du Grèc, ὀῤῥωδεῖν, *timere*, de ὄῤῥος, qui ſignifie, *l'éxtrémité de l'os ſacré. Iis qui timènt ſudant ea loca quæ ſunt circa interfamineum & os ſacrum.*

HORREUR, ſe dit auſſi de la forte haine, ou avèrſion qu'on a pour cèrtaines chôſes. Déteſtation, abomination, éxécration. *Horror, odium, deteſtatio, execratio.* Le remords eſt la marque de l'*horreur* qu'on a pour le crime. On ne voit ici que des objets d'*horreur* & de haine. Le peuple avoit de l'*horreur* pour la pèrſonne du Cardinal. ROCH. Il eſt important de donner au monde une ſainte *horreur* pour vos opinions. PASC. Le hipocrites s'empreſſent plus pour l'ordinaire à témoigner l'*horreur* qu'ils n'ont pas pour le vice, que les gens de bien ne font à témoigner celle qu'ils ont véritablement. NIC. C'eſt une funeſte diſpoſition que de ne pas ſentir toute l'*horreur* d'un crime ſi énorme. ID.

Ce ſont les douceurs de la vie,
Qui ſont les horreurs *du trépas.* QUIN.

Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuſe,
Donne pour leur prochain une horreur *faſteuſe.* DE L'AM.

Les éxpériences modèrnes ont purgé la Philoſophie de l'èrreur groſſière, que la nature a *horreur* du vuide. PER. Dans cette période, le mot d'*horreur* peut être également pris pour crainte, & pour avèrſion; parceque les Anciens avoient coutume de dire que la nature craignoit, ou abhorroit le vuide.

HORREUR, en tèrmes de Médecine, ſe dit d'un accident, ou ſymptôme qui arrive aux fiévres intèrmittentes, comme à la tièrce, qui eſt une éſpéce de treſſaillement de tout le corps, tel que celui qu'on ſent après avoir uriné, & qui eſt plus fort que le friſſon. *Tremor.*

HORREUR, ſe dit quelquefois d'un ſimple mouvement de crainte, ou de reſpèct. *Pavor, trepidatio.* Je regarde les pèrſonnes ſecrettes comme ces grandes forêts, dont le ſilence remplit l'âme de je ne ſçai quelle *horreur* religieuſe. BOUH. Quand on deſcend dans les Catacombes, on eſt ſaiſi d'une ſainte *horreur.*

Du ſein d'un Prêtre ému d'une divine horreur,
Apollon par ces vèrs éxhala ſa fureur. BOIL.

HORREUR, ſignifie encore, Déſolation, fureur, ravâge. *Clades, ruina, furor.* En moins de rien tout fut rempli d'*horreur* & de ſang. VAUG.

Il trainoit après lui les horreurs *de la guèrre.* BOIL.
*C'eſt là que tant d'*horreurs *offenſent la nature,*
Que ma main ſe deffend d'en tracer la peinture. BREB.

HORREUR, ſignifie auſſi une cèrtaine obſcurité profonde qui ſaiſit, ou qui épouvante. *Pavor, obſcuritas.* Je marchois en tremblant dans l'*horreur* des ténébres.

Docteur va pâlir ſur la Bible,
Pèrce la ſainte horreur *de ce livre divin.* BOIL.

Objèts lugubres & funébres,
Tombeaux que j'aime vôtre horreur;
Que je me plais dans vos ténébres! L'AB. TÉTU.

HOrRIBLE. adj. m. & f. *Horrendus, horribilis.* Épouvantable, qui fait peur, ou horreur, ou qui donne une grande avèrſion. Mézence étoit un *horrible* Tyran, il avoit inventé un *horrible* ſupplice, d'attacher des corps morts à des vivans. La laideur *horrible* de cette femme la rend un remède d'amour. Chôſe *horrible* à imaginer! PÉLISSON.

HORRIBLE, ſe dit auſſi d'une chôſe éxcéſſive, ſoit en bien, ſoit en mal. *Exhorbitans.* Cet homme fait une *horrible* dépenſe. Il attaque Dieu par des blaſphêmes *horribles.* LE MAIT. Un Ouvrage de dix-huit Volumes *in folio*, eſt un *horrible* travail. Il y a un chemin *horrible* d'ici là, c'eſt à dire, long & difficile. Il y a d'*horribles* déſèrts en Afrique.

HOrRIBLEMENT. adv. *Horrendum in modum.* D'une manière horrible, ou éxcéſſive. Ce Livre eſt *horriblement* mal écrit. Ce garçon eſt *horriblement* grand.

HORS. (L'*h* s'aſpire.) Il eſt adv. & quelquefois prépoſition. C'eſt un tèrme généralement parlant excluſif, ſoit qu'il s'employe pour le tems, ſoit pour le lieu, ſoit qu'on le joigne après tous les mots de la langue. *Extrà, foras, foris.* Quand ce mot *hors* marque ſeulement éxcéption, c'eſt une prépoſition qui régit l'accuſatif, *hors* cela je ſuis de vôtre ſentiment, *hors* le Droit ils s'eſt appliqué à toutes les ſciences. Quand il marque excluſion de tems, ou de lieu, & en quelques autres occaſions, c'eſt une prépoſition qui régit le génitif, & qui eſt ſuivie des particules qui marquent le genitif, cela eſt *hors* de ſaiſon, quand nous ſerons *hors* de l'hivèr, il eſt *hors* de la ville, de la maiſon, du Royaume. Quand *hors* eſt joint aux vèrbes, s'ils ſont à l'infinitif, *hors* eſt ſuivi de la particule *de*; s'ils ſont à un autre mode, il eſt ſuivi de la particule *que*, *hors* de le battre, il ne pouvoit pas le traiter plus mal. Il n'y a point de mauvais traitement qu'il ne lui ait fait, *hors* qu'il ne l'a pas battu. On dit, on l'a chaſſé *hors* d'ici. Il eſt *hors* de ſon bon ſens, *hors* de ſoi. Un Juge n'a point de pouvoir *hors* de ſon reſſort. Cet homme eſt *hors* de charge, c'eſt à dire, n'eſt pas en éxèrcice. Cette injure l'a mis *hors* des gonds. Ce garçon eſt *hors* de page. C'eſt un homme *hors* de pair, cela eſt *hors* de propos, *hors* de ſaiſon. Cela eſt chèr, *hors* de prix; *hors* de raiſon. Ces murs ſont *hors* d'eſcalade, *hors* d'inſulte. Je ſuis *hors* de vos atteintes, & propre à combattre vos èrreurs. PASC. Pindâre pour marquer un éſprit entièrement *hors* de ſoi, rompt quelquefois, de deſſein formé, la ſuite de ſon diſcours. BOIL. Poür être heureux il faut faire peu de réflèxions ſur la vie; mais ſortir ſouvent *hors* de ſoi. S. ÉVR.

Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous chèrchons hors *de nous nos vèrtus, & nos vices.* BOIL.

Il y a de bons Auteurs qui croyent que la prépoſition *hors*, quand elle eſt employée pour *hormis*, c'eſt à dire, pour *éxcépté*, eſt plus de la Poëſie que de la la Proſe.

Nul n'aura de l'eſprit hors *nous & nos amis.* MOL.

Mais on ne croit pas qu'il faille avoir beaucoup d'égard pour cette obſèrvation; vû ſur tout les éxemples qui ſuivent. *Hors* cette occaſion, il n'y a jamais eû de loi qui ait pèrmis de tuër. PASC. *Hors* cela, je ſuis de vôtre ſentiment. L'ACAD. Ils y ſont tous allez *hors* deux ou trois. L'ACAD.

Ce mot vient du Latin *foris*, ou *foras.* Guichart fait venir le mot François de *hors* & le Grèc ἔξω, avec le Latin *foris* ou *foris*, de l'Hébreu חוץ.

On dit en Architecture, Cela eſt *hors* d'œuvre; pour dire, oppoſé à *dans* œuvre. Ce bâtiment a tant de toiſes *hors* d'œuvre, c'eſt-à-dire, meſuré en dehors, meſuré en comprenant non ſeulement l'éſpace qui eſt entre les murs, mais l'épaiſſeur même des murs.

On dit figurément d'une digreſſion, d'une chôſe qui ne fait rien au ſujet, qu'elle eſt *hors* d'œuvre, *πάρεργον*.

En tèrmes de Manége, on dit *hors* la main, en parlant d'un cheval qui manie ſans obéïr à la bride. On dit auſſi, qu'il eſt *hors* d'haleine, quand on l'a trop pouſſé. On dit qu'il eſt *hors* d'École, quand il y a fort long-tems qu'il n'a été éxèrcé au manége. On dit auſſi, que le pied droit du devant du cheval eſt le pied *hors* du monſoir.

On dit auſſi dans l'éſcrime, qu'on eſt *hors* de garde, ou *hors* de portée; & en danſant qu'on eſt *hors* de cadence, &c.

On dit au Palais, *Hors* de cours & de procès, quand on déboute un demandeur de ſa demande. Cette façon de prononcer a été abrogée par la dèrnière Ordonnance. On dit auſſi, qu'un homme eſt *hors* d'affaire quand on a jugé ſon procès, qu'il eſt *hors* d'interêt quand on l'a dédommagé, ou quand on a aſſuré ſa dette. On dit auſſi qu'un préciput ſe prend *hors* part; pour dire, avant partage.

On dit provèrbialement, *Hors* de l'Égliſe il n'y a point de ſalut: & c'eſt en faiſant alluſion à cela que Molière a dit: *Hors* de Paris, il n'y a point de ſalut pour les honnêtes gens. On dit encore qu'un homme eſt *hors* de combat quand il ne peut plus agir.

HORS-D'ŒUVRE. ſ. m. Tèrme uſité chez les Traiteurs, & les Officiérs. Les *hors d'œuvres* ſont des petits plats ou des aſſiétes qui accompagnent les grands, & rempliſſent les éſpaces qui ſont entre les grands. Il faut tant de *hors-d'œuvres* pour ce ſèrvice, pour accompagner ces plats. On appelle des *hors-d'œuvres* dans les grandes tâbles, des corbeilles de fruit, qui s'y ſèrvent au deſſèrt ſans faire de ſymmétrie avec le reſte, & pour être mangées & non pas pour être remportées ſaines & entières, comme les pyramides. *La Quint. T. I. p.* 257. Quelquefois cette expreſſion s'employe dans le même ſens que dans l'uſage ordinaire, par éxemple, il y a dans ce ſèrvice quatre aſſiétes *hors-d'œuvre*, alors *hors-d'œuvre* n'eſt point un ſubſtantif, mais une prépoſition & un nom, par là on marque que les chôſes dont on parle ſont le complément des autres qui ſont l'eſſentiel, ou la principale partie d'un ſèrvice.

HORSENS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Danemarc. *Horſenium, Horneſium*. Ce lieu eſt ſitué dans le Diocêſe d'Aarhus, en Jutlande, ſur un petit Golfe, qui lui ſèrt de port, vis à vis de la pointe Septentrionale de l'iſle de Fyonie. MATY.

HORSHAN, HORESHAN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Comté de Suſſex, en Angletèrre. *Horshanum, Horeshanum*. Il eſt aux confins du Comté de Surrey, à ſept lieuës de la ville de Chicheſter, vèrs le Nord, & il a droit d'élire deux députez pour le Parlement. MATY.

HORSMIS. adv. Excepté. *Præter*. Ce mot ſignifie éxcéption, & & eſt ſouvent prépoſition, ayant le même ſens, & les mêmes régimes que *hors* lorſque ce mot ſignifie éxcéption; c'eſt à dire, que *hormis* devant les noms & les pronoms régit un accuſatif, & devant les vèrbes, il eſt ſuivi de la particule *de*, ſi les vèrbes ſont à l'infinitif, & de la particule *que* s'ils ſont un autre mode. Il eut tous les ſuffrages *hormis* deux ou trois. Il a toute ſorte de libèrté *hormis* de ſortir. C'eſt un très bon païs pour la vie, *hormis* qu'il n'y croît point de vin. Tous les Conſeillérs ſont ſortis *hormis* le Préſident. C'eſt celle qui vous reſſemble *horſmis* qu'elle eſt moins belle. VOIT. Capable de tout faire *horſmis* une amitié. ID. On ſe ſèrt auſſi de *Hors* dans la même ſignification. Voyez HORS.

HORTA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Horta. Horta* étoit femme de Romulus, fondateur de Rome. Elle ſe nommoit Herſilia pendant qu'elle étoit ſur la tèrre. Elle ſe nommoit *Horta* de *Hortari*, éxhorter, éxciter, parce qu'on croyoit que c'étoit elle qui éxhortoit, qui éxcitoit, qui pouſſoit intérieurement les hommes au bien, & aux grandes & belles actions. C'eſt pour la même raiſon que quelques-uns l'appellent auſſi *Stimula*, de *Stimulus*, aiguillon. Le temple de la Déeſſe *Horta* ne ſe fèrmoit jamais, dit Plutarque, pour marquer qu'en tout tems les hommes pouvoient & devoient être éxcitez au bien. Voyez les *Queſt. Rom.* de cet Auteur *queſt.* 46.

HORTAGILER. ſ. m. Tèrme de Relation. Tapiſſiér du Grand Seigneur. *Tentoriorum artifex, & Curator, Scenopegus*. Il n'y a point de ville qui ſoit mieux réglée que le Camp du Grand Seigneur: & pour connoître la grandeur de ce Prince, il le faut voir en cet équipage; car il eſt bien mieux logé qu'à Conſtantinople, ni qu'en pas une autre ville de ſon État. Il a toujours deux gárnitures de toutes, affin que pendant qu'il eſt dans une, l'on aille tendre l'autre au lieu où il doit aller. Il y a à cet éffèt plus de quatre cens Tapiſſiérs appellez *Hortagilers*, qui vont toujours une journée devant, affin de choiſir un lieu propre pour les dreſſer. Ils tendent prémièrement celle du Prince, & puis

celles des Officiérs & des ſoldats de la Porte ſelon leur rang, & celles de Béglèrbeis, qui ſont en quartiérs différens du Camp. D. C.

HORTENSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hortenſius. S. Hortenſe* eſt nommé Évêque dans tous les exemplaires du Martyrologe de Saint Jérôme, ſans qu'il ſoit marqué d'où il étoit. On ne le trouve point ailleurs. CHAPEL. *à l'11e. de Janvier*.

Hortenſe, ou *Hortence*, eſt auſſi un nom propre de femme. *Hortenſia*. On appelle en François du nom *Hortenſius*, un célébre Orateur Romain contemporain de Cicéron: on lui conſèrve dans nôtre langue ſon nom Latin d'*Hortenſius*.

HORTOLAGE. ſubſt. m. Ce mot ſe prend pour toutes ſortes de plantes, de légumes, & d'hèrbes potagères, qu'on cultive dans un jardin; mais la Quintinie, qui en doit être cru, dit que *hortolage* eſt provincial. Davilèr dit qu'*hortolage* eſt la partie d'un jardin potagér qui eſt occupée par des couches, & des carreaux de légumes & de plantes baſſes.

HORTOLAN. ſ. m. Voyez ORTOLAN. C'eſt ainſi que l'Académie écrit.

HORUS. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des Égyptiens. *Horus*. Il étoit fils d'Iſis. Macrobe Saturn. Liv. I. c. 21. dit que c'eſt le Soleil que les Égyptiens appelloient ainſi; d'où vient qu'on lui donne auſſi le nom compoſé d'*Horapollon*. Quelques Sçavants prétendent que ce nom vient de l'Hébreu חרם, *hheres*, qui ſignifie le Soleil, & que les Sèptante traduiſent Ἄρης, Mars. Voyez *Georg. horn. hiſt. Philol. L. I. c.* 6. & ORUS.

HOS.

HOSA. ſ. f. Nom propre de lieu, ou de ville. *Hoſa*, ou *Oſa*. Les Septante l'appellent *Jaſiph*. Il étoit dans la Tribu d'Aſer.

HOSAA. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Hoſaa*. Les *Hoſaas* ſont des Cafres, qui habitent près du Cap de Bonne Éſpérance. Ils ſont Paſteurs. *De la Croix, Relat. De l'Afrique Tom. IV*.

HOSANNA. ſ. m. Tèrme de cérémonies des Juifs. *Hoſanna, Oratio quæ die 7°. Tabernaculorum recitatur*. Les Juifs donnent ce nom à des prières qu'ils récitent le ſeptième jour de la fête des Tabèrnacles, parce qu'on y repéte ſouvent le mot הושענא, *ſerva nunc*, ou *ſerva precor*. Il y en a pluſieurs. Il les nomment les *hoſchannoth*; c'eſt à dire, les *hoſannas*. Les unes ſe récitent le prémiér jour, les autres le ſecond &c. & s'appellent l'*hoſanna* du prémiér jour, l'*hoſanna* du ſecond jour, &c.

Hoſanna, ou *hoſchanna*, eſt un mot Hébreu, compoſé de הושע, *hoſchea*, impératif de la conjugaiſon hiphil du vèrbe ישע, *ſervare*, ſauver; & de נא, qui ſignifie maintenant, & qui eſt en Syriaque une particule déprécative qui revient au *quæſo*, *precor* des Latins. De ſorte qu'*hoſanna* eſt la même chôſe que *ſerva nunc*, ou *ſerva precor*. Le Pape Damaſe ayant lû divèrſes explications du mot d'*hoſanna*, dans pluſieurs Intèrprétes Catholiques Grècs & Latins, qui au lieu de s'éclaircir, ſe détruiſoient les uns les autres, il l'obligea à lui compôſer l'écrit que nous avons encore de lui ſur cela. C'eſt ſon épitre 144.

HOSANNA, eſt auſſi le nom d'une branche de Saule qui eſt dans un faiſceau de branches de pluſieurs arbres différens. Ils appellent ainſi la branche de ſaule en particulier, parcequ'ils récitent ſur elle un *hoſanna*, ou prière appellée *hoſanna*, dont nous venons de parler.

HOSANNA RABBA, ou *Grand Hoſanna*. Tèrme de cérémonies Juifves. *Hoſchanna Rabba, Hoſanna Magnum, Septimus Tabernaculorum feſtivitatis dies*. Les Juifs nomment ainſi leurs fêtes des Tabèrnacles, qui dure huit jours, parcequ'ils y demandent fréquemment le ſecours de Dieu, la remiſſion de leurs pechez, & ſa bénédiction ſur l'année qui vient de commencer, & que pour ces demandes ils ſe ſèrvent des *hoſannoth*, ou prières, dont nous avons parlé dans les articles précédens.

Les Juifs donnent encore le nom d'*hoſanna Rabba* en particulier au ſeptième jour des Tabèrnacles, parceque c'eſt ce jour là qu'ils demandent plus particulièrement le ſecours de Dieu contre leurs ennemis, & ſa bénédiction pour la nouvelle année. Voyez ſur cela Seldenus *De Synedriis hebr. L. III. c.* 15. Buxtorf le P. dans ſon Dictionnaire Chaldaïque au mot ישע, dans ſes abbreviations Rabbiniques aux lettres הר, & dans ſa Synagogue Juifve C. XXI.

HÔCHE. ſubſt. f. Ce mot dans quelques Coutumes ſignifie une tèrre de peu d'étenduë qui eſt au tour d'une maiſon, & ſèrt à ſes commoditez. *Oſcha* dans les tîtres.

Ce mot, ſelon Coquille, vient d'*Oſca*, qui ſe trouve dans Columelle.

HOSI. ſ. m. Ville de la Chine qui eſt de la dépendance de celle de Lingan, troiſième capitale de la Province de Junnan. Voyez l'*Ambaſſ. des Holland. c.* 52.

HOSPICE. ſ. m. Prononcez l'*s*. Petit Couvent que des Religieux bâtiſſent en une ville pour y recevoir les étrangers du même Ordre

de qui auront beſoin d'y venir ſéjourner quelque tems. *Hoſpitium.* Cette maiſon n'eſt pas une ancienne fondation, ce n'eſt qu'un *hoſpice* bâti depuis peu. La plûpart des *hoſpices* deviennent en peu d'années de grands Couvens fixes, & bien rentez. Quelquefois *hoſpice* ſignifie la partie d'un Monaſtère, d'un Couvent, où eſt le logement deſtiné à recevoir les hôtes.

Hospice, ſe dit auſſi d'une maiſon bâtie dans une grande ville pour y retirer pendant la guèrre, & en des tems fâcheux, les Religieux & les Religieuſes des Couvens bâtis dans la campagne. L'*hoſpice* de l'Iſle, l'*hoſpice* d'Anchin à Tournai. En quelques endroits on les nomme auſſi *Refuge. Refugium.*

Hospice. ſ. m. eſt auſſi le nom d'un Saint Reclus, qui vivoit dans le VIe ſiécle, dans la Province d'Arles près de Nice. *Hoſpitius.* Voyez SOSPIS.

HOſPITAL. ſ. m. En ce nom l'*o* ou la prémière ſyllabe, eſt toujours bréve, & ſi ſouvent on met un accent circonfléxe ſur l'*ô* quand on retranche l'*s*, c'eſt pour marquer ce retranchement, & non pour faire allonger l'*o*. Il paroit mieux de n'en point mettre, pour ne donner point occaſion à une mauvaiſe prononciation. C'eſt pour cela que nous avons retranché cet accent dans tout cet Article. *Hopital* eſt un lieu pieux, & charitable, où on reçoit les pauvres pour les ſoulager en leurs néceſſitez. *Ptochodochium, ptochotrophium.* Les *hopitaux* ſont des aſyles de l'infirmité humaine contre les miſères de la pauvreté. Le Mai. C'eſt dans les *hopitaux* que ſe ramaſſent toutes les infirmitez, & tous les accidens de la vie humaine : les gémiſſemens & les plaintes de ceux qui ſouffrent rempliſſent l'âme d'une triſteſſe importune ; & l'on y voit la douleur & la pauvreté éxercer à l'envi leur funeſte empire. Fl. Une ſenſibilité trop délicate nous fait frémir à la vûë d'un *hopital*. Id. Nicolas Rolin Chancelier de Bourgogne, ayant fait bâtir l'*hopital* de Beaune, le plus bel *hopital* de France, & Louïs XI. voyant cet *hopital*, dit qu'il étoit juſte que Rolin ayant fait tant de pauvres durant ſa vie, fit avant que de mourir une maiſon pour les loger. Colom. Mel. Hist. L'*hopital* général, eſt celui où on reçoit tous les mendians. L'Hôtel Dieu eſt l'*hopital* de tous les malades. Les Petites Maiſons, c'eſt l'*hopital* des fous. Les enfans rouges, les enfans bleus, du S. Eſprit, de la Trinité, ſont des *hopitaux* pour les orfelins. Les Quinze-vingts, c'eſt l'*hopital* des aveugles. S. Jaques de l'*hopital* eſt deſtiné pour les Pelerins de S. Jaques. L'*hopital* du S. Eſprit de Vienne eſt un très fameux *hopital*. Au commencement l'Évêque étoit chargé du ſoin de tous les pauvres, ſains, ou malades; des veuves, des orfelins, & des étrangèrs. Depuis que les Égliſes eurent des revenus aſſurez, on ordonna qu'il y en auroit au moins un quart pour les pauvres ; & pour les entretenir plus commodément, on fonda diverſes maiſons de piété, qu'on appelle aujourd'hui des *hopitaux*. Elles étoient gouvernées, même pour le temporel, par des Prêtres, & des Diâcres, qui en rendoient compte à l'Évêque. Quelques-uns fondèrent auſſi des *hopitaux* pour être gouvernez par des Religieux, ou Religieuſes, avec l'exemption de la juriſdiction de l'Évêque : & c'eſt ce qui a reſtreint le droit d'inſpection que les Évêques avoient originairement ſur toutes les maiſons de piété.

Dans le relâchement de la diſcipline, les Clèrcs, qui avoient l'adminiſtration des *hopitaux*, l'avoient convèrtie en titres de bénéfices, dont ils ne rendoient aucun compte, & appliquoient à leur profit la plus grande partie du revenu, enſorte que les intentions des Fondateurs étoient fruſtrées. C'eſt pourquoi le Concile de Vienne déffendit de plus donner les *hopitaux* en titre de Bénéfice à des Clèrcs ſéculiérs ; & ordonna que l'adminiſtration en fût donnée à des Laïques capables, & ſolvables, qui prêteroient ſèrment comme tuteurs, & rendroient compte aux Ordinaires : le tout ſans toucher aux droits des Ordres militaires, & des autres Hoſpitaliers : ce Decret a été éxécuté, & confirmé par le Concile de Trente, qui donne aux Ordinaires toute inſpection ſur les *hopitaux*. L'Ordonnance de Blois ajoûte que les Adminiſtrateurs des *hopitaux* ne ſeront ni Ecléſiaſtiques, ni Nobles, ni Officiérs ; mais de ſimples Bourgeois, habiles œconomes, & à qui il ſeroit facile de faire rendre compte. La nomination en appartient aux Fondateurs. Les Adminiſtrateurs ne doivent être que trois ans en charge. Voyez l'Édit de 1664. par lequel le Roi a uni l'Ordre de Notre-Dame du mont Carmel à l'ancien Ordre de S. Lazare de Jéruſalem, & l'Édit de 1672. par lequel le Roi y a réüni l'adminiſtration, & la joüiſſance perpétuelle des biens de tous les Ordres hoſpitaliérs, qui ſont à préſent éteints. Fleury.

La fondation des *hopitaux* eſt ancienne ; il y avoit dans la maiſon de l'Évêque, ou dans quelque autre endroit des lieux pour traiter les malades, & pour éxercer les autres œuvres de charité ; on y employoit une partie des revenus des Égliſes. Mais dans la ſuite des tems on leur aſſigna des revenus particuliérs. Pluſieurs pèrſonnes donnèrent des tèrres & des héritages pour en faire des lieux de piété & de charité ; on ne peut pas dire que ce ſoient proprement des Bénéfices, puiſque leur bien n'eſt point deſtiné aux Ecléſiaſtiques, mais à tous ceux qui ſont dans la miſère. Cependant il eſt arrivé que des particuliérs ont poſſedé des *hopitaux* en titre de bénéfices. Comme l'œconomie de ces biens ne regarde pas proprement le ſpirituel, l'on a jugé à propos en France d'en donner l'adminiſtration à des Laïques. On choiſit ordinairement pour cela de bons Bourgeois qui ſoient ſolvables. L'ordonnance de Henri II. attribuë la connoiſſance & la viſite des *hopitaux* de tout le Royaume au Grand Aumônier de France ; mais celle de François I. l'avoit attribuée auparavant aux Juges Royaux des lieux, où les *hopitaux* ſont ſituez. Les Ordinaires formèrent leur oppoſition contre cette Ordonnance, prétendant qu'elle préjudicioit à leurs droits : mais le Parlement de Paris n'eut point d'égard à leur oppoſition, ſi ce n'eſt qu'il fut arrêté qu'ils pourroient, eux, ou leurs députez, aſſiſter aux viſites avec les Juges Royaux. Henri II. fit une ſeconde Ordonnance qui eſt entièrement conforme à celle de François I. Depuis ce tems-là les Ordinaires n'ont plus de droit ſur les biens des *hopitaux*. On les invite ſeulement à aſſiſter aux comptes. On remarquera qu'il y a pluſieurs Bénéfices qui ſont de véritables titres, auxquels on a donné le nom d'*hopital*, de *maiſon de Dieu*, *chaiſe-Dieu*, *caſa Dei*, & d'*aumônerie*, quoiqu'ils ne ſoient point de véritables *hopitaux*. Cette équivoque de nom a cauſé des affaires à pluſieurs pèrſonnes dans la rechèrche qu'on fit des *hopitaux* il y a quelques années.

On dit d'un prodigue, qu'il court en poſte à l'*hopital* ; que la folle dépenſe, le jeu eſt le chemin de l'*hopital*. Pegâſe eſt un cheval qui porte les Poëtes à l'*hopital*. Mainard. Un Magiſtrat diſoit un jour, que ſi l'on fondoit un *hopital* pour les gens de lettres qui meurent de faim, il faudroit l'appeller l'*hopital* des Incurables, parceque la pauvreté eſt un mal, dont les gens de lettres ne guériſſent jamais. Vign. de Marv.

Il eſt vrai que du Roi la bonté ſecourable,
Va tirer déſormais Phœbus de l'hopital. Boil.

Être réduit à l'*hopital*, c'eſt être réduit à une grande pauvreté, quoi qu'on n'aille pas en éffet à l'*hopital*.

Ce vol, & cette banqueroute,
Mirent ſi fort Ernoux & ſa fille en déroute,
Qu'on les crut par ce coup fatal
Preſque réduits à l'hopital. Mlle l'Héritiér.

Hoſpital. Le Grand Maître de Malthe ſe nomme Grand Maître de l'*Hopital* de Saint Jean de Hiéruſalem.

Hoſpital. Lieu où il n'y a que de la pauvreté. Cette maiſon eſt un vrai *hopital*.

Hoſpital d'armée, Lieu propre & commode où l'on fait porter les bleſſez & les malades de l'armée, où l'on trouve tout ce qui eſt néceſſaire pour le ſoulagement des bleſſez & des malades, & où il y a des Apoticaires, des Chirurgiens, des Confeſſeurs, & de toutes ſortes d'inſtrumens, pour ſecourir les bleſſez & les malades. *Noſocomium caſtrenſe.*

On appella auſſi du nom d'*hopital* un vaiſſeau deſtiné à porter les malades d'une éſcadre, d'une flotte. Les ponts en doivent être hauts, & les ſabords bien ouvèrts.

HOSPITALIÉR, iere. adj. & ſubſt. *Hoſpitalis.* L'*s* ſe prononce. Qui loge, qui nourrit, qui ſoulage les paûvres, les paſſans.

Les malades d'alors étant tels que les nôtres,
Donnoient de l'éxercice au paûvre Hoſpitaliér:
Chagrins, impatiens, &c. De la Font.

Ce mot ſe dit proprement de cèrtains Religieux Hoſpitaliérs. Ils ſuivent la régle de Saint Auguſtin, parceque tous les hopitaux étoient gouvernez par des Clèrcs.

Il y a auſſi des *Hoſpitaliérs* qui ſont des Chevaliérs des Ordres militaires : comme les Chevaliers de S. Lazare, & de S. Jean de Jéruſalem, qui ont été inſtituez comme Religieux *Hoſpitaliérs. Hoſpitalarii.* Voyez ſur leur origine Guillaume de Tyr. On les nomme tout court *hoſpitaliérs*. On porta des plaintes au Pape contre Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, & contre les Templiérs & les *Hoſpitaliérs*, que l'on accuſoit de tourner à leur profit les grandes ſommes que l'on envoyoit d'Europe pour les frais de la Croiſade. Voyez au mot Jean.

La plûpart des Religieux *Hoſpitaliérs* prétendent que Sainte Marthe eſt leur fondatrice ; c'eſt à dire, qu'ils la prennent pour leur patrone, parcequ'elle recevoit Jésus-Christ chez elle. D'autres remontent juſqu'au Patriarche Abraham. Les Religieux Croiſiérs, qui ſont auſſi *Hoſpitaliérs*, ne vont que juſqu'au Pape Saint Clet. Voyez la Préface du P. Helyot p. XXIII.

Religieux Hospitalier de l'Hopital d'Aubrac. L'un

L'un des plus célébres hopitaux de France eſt celui d'Albrac, ou d'Aubrac, qui eſt devenu un bénéfice conſidérable en commende ſous le titre de Dommerie. Il eſt ſitué ſur les confins de Guyenne, de Languedoc & d'Auvèrgne, ou plutôt du Quèrci, du Roüèrgue, & de l'Auvèrgne, ſur une rude & haute montagne, le plus ſouvent inacceſſible, à cauſe des neiges & des brouillards épais dont elle eſt couvèrte pendant huit mois de l'année, à ſept lieües de Rhodèz, & à trois de tout autre bourg, ou village, entourée de forêts & de marécages, & dans une affreuſe ſolitude, où il n'y a point d'autre maiſon qu'un méchant cabaret à la porte de l'hopital.

Cet hopital fut fondé par Adalard, ou Alard, Vicomte de Flandres, qui à ſon retour d'un pélerinage qu'il fit à S. Jacques en Galice, étant tombé ſur cette montagne dans une embuſcade de voleurs, & ſe voyant en dangér de pèrdre la vie, fit vœu, s'il réchappoit de ce dangér, de fonder un hopital en ce lieu pour recevoir les pélerins, & de purger cette montagne de voleurs. Il ſe ſauva, & éxécuta ſon vœu vèrs l'an 1120. Les Rois d'Arragon, les Comtes de Toulouſe, de Rhodèz, de Valentinois, de Cominge, d'Armagnac, les Seigneurs de Canillac, de Caſtelnau, de Roquelaure, d'Eſteing, & pluſieurs autres contribuèrent auſſi beaucoup dans la ſuite à la grandeur & à la ſplendeur de cet établiſſement, par divèrſes donations, ou fondations. Cette Communauté étoit compôſée de Prêtres, pour deſſèrvir l'Égliſe, & pour aſſiſter les pauvres, & leur adminiſtrer les Sacremens; de Chévaliérs pour éſcorter les pélerins; donner la chaſſe aux voleurs, & défendre la maiſon; de frères Clèrcs & Laïques pour le ſèrvice de l'hopital & des pauvres; de Donnez, qui avoient ſoin auſſi de l'hopital & des fèrmes qui en dépendoient; & enfin de Dames de qualité, qui demeuroient auſſi dans l'hopital, & avoient pluſieurs ſèrvantes par qui elles faiſoient laver les piéds aux pélerins, nettoyer leurs habits, & faire leur lits. Alard s'y conſacra lui même au ſèrvice des pauvres, & fut le prémiér Supérieur de cet hopital. En 1162. Pièrre II. du nom XXIIe Évêque de Rhodèz, leur donna une régle tîrée en partie de celle de S. Auguſtin, & qui ſe trouve dans la Collection du P. Martene. Elle fut confirmée par Aléxandre III. par Lucius III. l'an 1181. par Innocent III. l'an 1216. par Honorius III. l'an 1226. par Innocent IV. l'an 1246. par Clément IV. l'an 1267. & par Nicolas IV. l'an 1289. Les Chevaliérs de Saint Jean de Jéruſalem & les Templiérs ont tâché de réünir cet hopital à leurs Ordres. Il y eut dans la ſuite d'autres hopitaux qui dépendîrent de celui d'Aubrac, comme il paroît par des réglemens faits l'an 1419. par Raymond Meyroſi Archidiacre de Toulouſe en qualité de Commiſſaire Apoſtolique du Pape Martin V. Ce Commiſſaire Apoſtolique fixa le nombre des Religieux & Religieuſes à ſoixante & dix, portant tous l'habit de l'Ordre. Quarante devoient être Prêtres, ſçavoir, vingt pour faire l'Office divîn à Aubrac, & les vingt autres pour gouvèrner les hôpitaux particuliérs, les Cures & les métairies qui en dépendoient. Vingt devoient être Clèrcs, ou laïcs deſtinez au ſèrvice de l'hopital, avec dix femmes pour le même ſèrvice, le tout ſuivant la diſpoſition du Dom, ou Supérieur. Il y a pluſieurs autres Réglemens faits par les Doms, principalement par Guillaume Du Bouſquet X[e]. Dom vèrs l'an 1300. Dans la ſuite le relâchement s'introduiſit. Les *Hoſpitaliérs* d'Aubrac partagèrent entre eux les biens de l'hopital, ils ne voulûrent plus faire de vœux, & regardèrent leurs places comme des bénéfices ſimples. M. Loüis Antoine de Noailles, aujourd'hui Cardinal & Archevêque de Paris ayant été pourvû en 1663. de cette Dommerie, tâcha d'y rétablir le bon ordre: mais quand il fut élevé à l'Archevêché de Paris s'étant démis de cette Dommerie, & M. Loüis Gaſton de Noailles ſon frère lui ayant ſuccédé à l'Évêché de Châlons & à la Dommerie d'Aubrac, ce Prélat y introduiſit en 1697 des Chanoines Réguliérs de la réforme de Chancelade.

Les Chevaliers d'Aubrac portoient ſur le juſte au corps au côté gauche une croix de tafetas bleu à huit pointes. L'habillement ordinaire des *Hoſpitaliérs* dans la Maiſon conſiſtoit en une ſoutanne noire, ſur laquelle étoit au côté gauche une croix ſemblable à celle des Chevaliérs: au Chœur ils portoient une éſpéce de coule noire à grandes manches, avec la croix ſur le côté gauche de la coule. Cette maiſon a eû juſqu'ici trente trois Doms. Voyez le P. Hélyot P. III. C. 19.

HOSPITALIÉR d'Ellefort dans le Comté d'Eſſex en Anglетèrre. Ils étoient inſtituez pour les Lepreux. Ils étoient ſoumis à l'Abbeſſe de Bèrking, & ce ne fut que du conſentement de cette Abbeſſe que l'Évêque de Londres leur donna des réglemens en 1346. Ils avoient été fondez par l'Abbeſſe & les Religieuſes de Bèrking.

Les Religieux *Hoſpitaliérs* du S. Eſprit ont été inſtituez en France par Guidon Comte de Montpellier. Voyez Sponde & Mrs. de Ste Marthe.

HOSPITALIÉR de S. Jean Baptiſte de Coventry en Anglетèrre. Dodſworth & Dugdal en font mention dans leur hiſtoire Monaſtique d'Anglетèrre, ſans rien dire du tems de leur établiſſement. Il y a une bulle d'Honorius III. de l'an 1221 adreſſée au Recteur & aux frères de cet hopital. Les frères & les ſœurs de cet hopital avoient une robe, un ſcapulaire pardeſſous la robe, & un manteau de couleur brune, ſur leſquels devoit être attachée une croix noire. Les Religieuſes avoient un voile blanc. P. HÉLYOT, *T. I. C.* 38. Il y avoit beaucoup de ces ſortes d'*Hoſpitaliérs* en Anglетèrre, & quoique Dodſworth & Dugdal les ayent mis au nombre de ceux qui ſuivoient la régle de S. Auguſtin, il paroit néanmoins qu'ils avoient des régles particulières, & qu'ils dépendoient des Évêques des lieux où leurs hopitaux étoient ſituez, comme on le peut voir par les réglemens rapportez par ces Auteurs. ID.

HOSPITALIÉR de S. Jean Baptiſte de Dotingham en Anglетèrre. Les frères & les ſœurs de cet hopital avoient des tuniques griſes tîrant ſur le roux, avec des manteaux noirs. P. HÉLYOT, *T. I. C.* 38.

HOSPITALIÉR de S. Julien en Anglетèrre. On trouve à la fin des Œuvres de Matthieu Paris les ſtatuts de cet hopital. Ces *Hoſpitaliérs* dépendoient de l'Abbaye de S. Alban, & faiſoient vœu entre les mains de l'Archidiacre de cette Abbaye. Leur habillement conſiſtoit en une robe & capuce de couleur tannée, & lors qu'ils alloient au Chœur, ou par la ville, ils avoient une chappe en forme de manteau, & un capuce de drap noir. Leurs robes & leurs capuces pouvoient être fourrez de peaux d'agneaux. L'habillement des Prêtres étoit noir. Voyez le *Monaſticum Anglican. T. II.* & le P. Hélyot, *T. I. C.* 38.

HOSPITALIÉR DE SAINT LAZARE. Voyez LAZARE.

HOSPITALIÉR de S. Léonard d'York. Nom de Religieux hoſpitaliérs à York en Anglетèrre. Ils étoient religieux; & ne pouvoient être abſous des pechez contre la chaſteté & la pauvreté que par le Maître de l'hopital, excepté à l'article de la mort. Voyez le *Monaſticum Anglic.*

HOSPITALIÉR de la Charité de Nôtre-Dame. Nom d'Ordre Religieux. Il fut fondé vèrs la fin du XIIIe ſiécle par Gui Seigneur de Joinville & du bourg de Dougens, dans un lieu appellé Boucheraumont, au diocéſe de Châlons, où il fit bâtir un hopital pour y recevoir les pauvres malades, & les pauvres paſſans. Il en donna le ſoin à quelques ſéculiérs du Tièrs Ordre de S. François, qui dès lors formèrent entre eux une Communauté ſous la protection de la Sainte Vièrge. De là vient que cet hopital fut nommé La Charité de Nôtre-Dame; & ceux qui en avoient ſoin, les frères de la Charité de Nôtre-Dame. A la prière de Gui de Joinville, & d'abord ſans pèrmiſſion du Saint Siége ils firent des vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéïſſance. Boniface VIII. confirma cet Ordre en 1300. & Clement VI. en 1346. leur donna la régle de Saint Auguſtin; ils ſuivoient auparavant celle du Tièrs Ordre de S. François. Leur habit, qui étoit noir, conſiſtoit en une robe, un ſcapulaire, & une chappe. Ces *hoſpitaliérs* étoient appellez vulgairement Billétes, & ils fûrent aſſociez aux Sèrvites; mais faiſant un Ordre tout different. Dans la ſuite le relâchement s'y introduiſit, & l'Ordre s'éteignit peu à peu; de ſorte qu'en 1631. le P. Antoine Payen, qui en étoit Général, tranſigea avec celui des Carmes, auxquels il céda le Couvent qu'il avoit à Paris, appellé des Billétes; ce qui fut confirmé par Loüis XIII. & par Urbain VIII. en 1632. Voyez le P. Hélyot P. III. C. 53. où il corrige les fautes des Antiquitez de Paris par Du Breüil, de Giani Annaliſte des Sèrvites, & du P. Jean Marie de Vèrnon Annaliſte du Tièrs Ordre de S. François, qui ont parlé de l'Ordre de la Charité de N. Dame.

Religieux HOSPITALIÉR de Nôtre-Dame de l'Échelle, ou *della ſcala.* Barboſa, Tamburin, Cruſénius, & quelques autres, donnent à ces *Hoſpitaliérs* pour fondateurs le B. Auguſtin Novelli, Chancelier de Mainfroy Roi de Sicile, & enſuite Religieux de l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin, Général de cet Ordre, Pénitencier & Confeſſeur du Pape Boniface VIIIe, & ils prétendent qu'il les fonda vèrs l'an 1300. mais le P. Hélyot P. III. C. 52. montre que ces *Hoſpitaliérs* fûrent fondez à Sienne par le B. Soror, qui nacquit en cette ville l'an 832. & mourut l'an 898. Leurs régles fûrent approuvées par l'Évêque de Sienne, & confirmées enſuite par Céleſtin III. l'an 1194. Pluſieurs hopitaux ſe ſoumîrent dans la ſuite à ces *Hoſpitaliérs* de Sienne. Le Recteur de l'hopital de Sienne y envoyoit des *Hoſpitaliérs*, y faiſoit la viſite, & en nommoit les Recteurs. L'habillement de ces *Hoſpitaliérs* conſiſte en une ſoutane noire comme celle des Eccléſiaſtiques, ſur laquelle ils mettoient une chape, ou manteau, & par deſſus cette chappe une éſpéce de camail, ſur lequel il y avoit du côté gauche une petite échelle à trois échelons ſurmontée d'une croix en broderie de ſoye jaûne, & pour couvrir leur tête ils avoient un beguin de toile noire qu'ils attachoient avec des cordes ſous le menton, & ſur ce beguin ils portoient un bonnet rond

rond, large d'une palme & demi replié de la largeur de quatre doigts, & ils n'ôtoient jamais le beguin qu'en préſence du Pape. Dans cèrtaines cérémonies la chappe & le bonnet de leur Recteur étoit de velours, & l'échelle en broderie d'or. P. HÉLYOT, *P. III. C.* 52.

Les Frères de la Charité ſont des Religieux *Hoſpitaliérs*, dont la Congrégation a commencé à Grenade, & a été confirmée par une Bulle de 1572.

Voyez CHARITÉ, & FRÈRE.

Il y a des *Hoſpitaliérs* établis par Innocent III. pour recueillir les pauvres pélerins, les voyageurs, & les enfans trouvez. Leur habit eſt noir, comme celui des Écléſiaſtiques, mais ils portent une croix blanche ſur la robe & ſur le manteau.

Voyez encore au nom JEAN, & au nom LAZARE.

Chanoines *Hoſpitaliérs* de S. Jacques du haut pas, ou de Luques. Voyez JACQUES.

Religieux *Hoſpitaliérs* Pontifes, ou faiſeurs de Pont. Voyez PONTIFE.

On a donné le ſurnom d'*Hoſpitaliér* à pluſieurs Saints, à cauſe de leur charité pour le prochain. S. Julien l'*Hoſpitaliér* Martyr du IVe ſiécle.

Il y a des Religieuſes *Hoſpitalières*, Sœurs griſes, ou filles de la Charité.

HOSPITALIÈRE de S. André. Les Religieuſes qui portent ce nom fûrent fondées à Rome vèrs le milieu du XIIIe ſiécle, & miſes ſous la protection du Saint Siége par une Bulle d'Innocent IV. l'an 1249.

Les Auguſtines de Sainte Marthe à Rome, ſont auſſi des *Hoſpitalières*. Ce fut d'abord une maiſon établie par S. Ignace pour retîrer des femmes pénitentes. Ces femmes fûrent enſuite transférées dans le Monaſtère de la Madelaine de la même ville, & celui de Sainte Marthe fut changé l'an 1561. en une demeure de Saintes Vièrges ſous la Régle de Saint Auguſtin. On n'y reçoit que des pèrſonnes de la prémière qualité. Elles ſont habillées de blanc, avec un ſcapulaire noir, & l'hyvèr elles mettent pardeſſus une robe noire ouvèrte par devant. Les Religieuſes de Sainte Marie des Vièrges dans la même ville ſont auſſi habillées de blanc avec un ſcapulaire noir.

HOSPITALIÈRE DE LA CHARITÉ DE NÔTRE-DAME. Religieuſe d'un Ordre fondé à Paris par la Mère Françoiſe de la Croix, pour le ſoulagement & le ſèrvice des pauvres femmes, ou filles malades, vèrs l'an 1624. Les Conſtitutions de ces Religieuſes fûrent approuvées par Jean François de Gondy, l'an 1628. & par Urbain VIII. l'an 1633. & par M. Gondy une ſeconde fois l'an 1634. Leur habillement eſt gris maur, leur robe eſt ceinte d'un cordon blanc à trois nœuds; & dans les cérémonies elles ont un manteau de la couleur de leur habit, attaché par deſſus la guimpe avec un morceau de bois. Elles ont un Scapulaire de ſèrge par deſſus leur robe, Leurs armes ſont un cœur chargé de trois larmes, & enfèrmé dans une couronne d'épine. On les appelle auſſi *hoſpitalières* de Nôtre Dame. Voyez le P. Hélyot, T. IV. C. 48.

Religieuſes *hoſpitalieres* de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem. Voyez JEAN.

HOSPITALIÈRE DE S. JOSEPH. Nom de Religieuſes d'une Congrégation qu'on nomme auſſi les filles de S. Joſeph. Elles ont commencé par une Communauté de filles ſéculières établie par les ſoins de Mademoiſelle de la Fèrre, fille vèrtueuſe, d'une bonne famille de la Fléche en Anjou. Elle prit ſoin de l'Hôpital de la Fléche l'an 1642. Mademoiſelle de Ribère, fille d'honneur de la Princeſſe de Condé, ſe joignit à elle. Il leur vint encore dix compagnes. L'Évêque d'Angèrs, Claude de Rueil, leur donna des Conſtitutions en 1643. Elles portoient une coëffe noire, avec un mouchoir de cou. Les ſœurs domeſtiques avoient un capot d'étamine avec un mouchoir de cou d'une plus groſſe toile que les filles *Hoſpitalières*, & quand elles avoient prononcé leurs vœux on donnoit aux unes & aux autres une bague d'argent, autour de laquelle étoient gravez les noms *Jeſus*, *Marie*, *Joſeph*, & elles la portoient au petit doigt de la main gauche. En 1663, la plûpart de ces filles, qui avoient déja grand nombre de maiſons, ſe détèrminèrent à prendre la ſtabilité, & à faire des vœux ſolemnèls. La maiſon de Laval commença. Elles ont changé fort peu de chôſe à leurs Conſtitutions, au lieu de coëffe elles ont pris un voile noir, & une guimpe au lieu de mouchoir de cou. *P. Hélyot*, *T. IV. C.* 53.

HOSPITALIÈRE, de la Société de S. Joſeph. Voyez au mot SOCIÉTÉ.

HOSPITALIÈRE de la Miſéricorde de Jéſus. Religieuſe ſous la Régle de Saint Auguſtin, qui outre les trois vœux ordinaires fait un quatrième vœu d'hoſpitalité. Leur habit conſiſte en une robe blanche, une guimpe, & un rochet de toile de lin. L'hivèr quand elles vont au chœur, ou qu'elles ſuivent le Prêtre qui va adminiſtrer l'Extrême-onction à quelque pauvre malade, elles prennent un grand manteau noir par deſſus leur rochet.

HOSPITALIÉR. Les Anciens donnoient le ſurnom d'*hoſpitaliér* à Jupitèr. *Jupiter Hoſpes*, *Hoſpitalis*, *Ξένιος*, *Xenius*, parcequ'il vengeoit les injures faites à des hôtes. *Jupiter, hoſpitibus nam te dare jura fatentur*, &c. Les Samaritains avoient conſacré leur temple de Garizim à Jupitèr *hoſpitaliér*. BOSSUET. Les Athéniens l'honoroient particulièrement ſous ce tître, parcequ'ils avoient beaucoup d'égards & de conſidération pour les étrangèrs, & qu'ils obſèrvoient avec beaucoup de ſoin les droits de l'hoſpitalité.

HOSPITALIÉR, IÈRE. Ce mot ſe dit auſſi de toutes ſortes de pèrſonnes, qui reçoivent & logent volontièrs les pauvres, les paſſans. *Hoſpitalis*. Cet homme eſt fort *hoſpitaliér*. Saint Pièrre nous exhorte à être *hoſpitaliérs* les uns envèrs les autres.

HOSPITALITÉ. ſ. f. (Prononcez l'*s*.) Charité qu'on exèrce envèrs les paſſans & les pauvres, en les logeant & en les nourriſſant. *Hoſpitalitas, charitas erga hoſpites*. Une des plus belles vèrtus, c'eſt d'exèrcer l'*hoſpitalité*. On a fait des Commanderies de Saint Lazare de tous les hôpitaux, & maladéries, où l'*hoſpitalité* n'étoit point gardée.

HOSPITALITÉ, ſe dit auſſi du devoir réciproque que les hôtes ſe doivent les uns aux autres. Cela étoit ſur tout en uſage parmi les anciens Grècs & Romains, leſquels, par un droit réciproque, ou par une convention entre des familles éloignées, s'engageoient d'en recevoir, & loger les particuliérs qui venoient dans leur païs, dans leur ville. Il y avoit *hoſpitalité* entre ces deux familles. Paris viola l'*hoſpitalité* en raviſſant Heléne. Celui qui décéle un autre qui s'eſt venu réfugier chez lui péche contre le droit d'*hoſpitalité*.

Ce mot vient du Latin *hoſpes*, *hôte*, *étrangér*.

HOSPITALITÉ. Voyez FARAMAN.

HOSPODAR. ſ. m. (L'*s* ſe prononce.) Tître porté par les Princes de Valaquie & de Moldavie. Les *Hoſpodars* de Valaquie & de Moldavie reçoivent du Grand Seigneur l'inveſtiture de leurs Principautez. Il leur donne la veſte & l'étendard. Ils ſont ſous ſa protection, & obligez de le ſèrvir. Il les dépôſe quelquefois, mais d'ailleurs ils ſont ſouverains dans leurs États.

HOSSÉEN. Voyez HÉSSÉEN.

HOST. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie Armée, camp, ennemi. *Exercitus*. C'eſt un vieux dicton, que ſi l'*hoſt* ſçavoit ce que fait l'*hoſt*, ſouvent l'*hoſt* déferoit l'*hoſt*. Il faut prononcer l'*s*.

On l'écrivoit ordinairement *oſt*, mais il faut *hoſt*, car ce mot vient du Latin *hoſtis*.

HÔſTAGE. ſ. m. On écrivoit ainſi autrefois, aujourd'hui on écrit *ôſtage*, ou *ôtage*. *Obſes*.

Ce mot vient de celui d'*hoſt*, & ſignifie dans ſon origine ce qu'on donne à l'ennemi pour ſûreté de la foi promiſe. *Hoſtagium*, dans la baſſe Latinité. Voyez ÔſTAGE.

HÔſTE, HÔſTEſSE. ſ. m. & f. Tèrme relatif & réciproque, qui ſe dit tant de ceux qui logent, que de ceux qui ſont logez. *Hoſpes*. Celui qui prend un logis à loüage dit qu'il a un bon *hôte*, en parlant du propriétaire; & réciproquement le propriétaire dit qu'il eſt bien ſatisfait de ſes *hôtes*, en parlant de ſes locataires, ou ſublocataires.

Ce mot vient du Latin *hoſpes*, qui eſt dit, ſelon quelques-uns, comme *hoſtium petens*. *Oſtium* s'écrivoit autrefois avec l'aſpirée. Il faut donc ſçavoir que la coûtume des Anciens étoit, que quand quelque étrangér demandoit à loger, le maître du logis & l'étranger mettoient chacun de leur côté un piéd ſur le ſeuil de la porte, & là ils juroient de ne ſe porter aucun préjudice l'un à l'autre. C'étoit cette cérémonie qui donnoit tant d'horreur pour ceux qui violoient le droit d'hoſpitalité: car ils étoient regardez comme parjures. Au lieu d'*hoſpes*, les anciens Latins diſoient *hoſtis*. C'eſt Cicéron luî-même qui nous apprend cela. Depuis *hoſtis* a ſignifié ennemi. Ovide en a fait un jeu de mots en parlant de l'entrée du jeune Tarquin chez Lucréce, *hoſtis ut hoſpes init penetralia collatini: comiter excipitur: ſanguine junctus erat*.

HÔſTE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont logez en même maiſon, encore qu'ils ne tiennent rien l'un de l'autre. Cette maiſon eſt grande, il y a pluſieurs *hôtes*. Il eſt venu une jolie *hôteſſe* dans nôtre logis, une femme qui y eſt logée depuis peu.

Et jugeant le Palais deſtiné pour les Dieux,
Seul digne de loger une hôteſſe *ſi belle,*
Soit qu'elle ſoit Déeſſe, ou qu'elle ſoit mortelle.

N. CH. DE VÈRS.

HÔſTE, en tèrmes de Fiefs, ſe dit des ſujets d'un Seigneur féodal, cenſuel, ou rentier, des manans ou habitans dans ſa Juſtice, que les Coûtumes appellent ſes *hôtes & juſticiables*.

HÔſTE, ſe dit auſſi des maîtres des logis où l'on tient aubèrge, hôtelerie, cabaret, où l'on eſt reçu pour ſon argent à loger, ou même à boire & à manger, tant à la ville qu'à la campagne. *Caupo*.

Les *hôtes* ſont commodes pour les voyageurs & paſſagérs, & pour ceux qui ne tiennent point de ménage. Ainſi on dit, l'*hôte* de la Croix de fèr, de la Croix blanche, du Lion d'or. Mon *hôte* de Lion. Mon *hôte* de Marſeille. Ce logis eſt fort achalandé, il y a toûjours quantité d'*hôtes*, des *hôtes* de qualité, en parlant de ceux qui y viennent loger.

En ce ſens on dit, Vivre à tâble d'*hôte*, lorſqu'il y a un prix fixé pour châque repas, & qu'on n'eſt pas obligé de compter par piéces. On dit auſſi, Compter ſans ſon *hôte*, lorſqu'on fait ſon compte tout ſeul à ſa fantaiſie, en l'abſence de la pèrſonne qui a intérêt de le contredire : ce qui a donné lieu au provèrbe, Qui compte ſans ſon *hôte*, compte deux fois. Cette phrâſe ſe dit par extenſion, de toutes les affaires qu'on entreprend, ſans prévoir les obſtacles qui s'y formeront par des parties intéreſſées qui la travèrſeront.

Hôſte, ſe dit auſſi des pèrſonnes honnêtes ou charitables qui reçoivent chez eux gratuitement ou leurs amis, ou les pauvres, ſoit qu'ils paſſent, ſoit qu'ils faſſent quelque peu de ſejour. *Hoſpes, hoſpita.* Les Juifs avoient grand ſoin de bien recevoir leurs *hôtes*, ils leur lavoient les piéds. Dans les Maiſons Religieuſes qui font profeſſion d'hoſpitalité, il y a la chambre des *hôtes*. Saint Benoit a traité dans ſa régle de la manière de recevoir les *hôtes*.

Hôſte, ſe dit auſſi de celui qui reçoit une compagnie chez lui, dont chacun apporte ſon plat, tandis qu'il ne fait que mettre la nappe. C'eſt en ce ſens qu'on dit, qu'il n'y a pèrſonne plus foulée que l'*hôte*, à cauſe du débris & de la menuë dépenſe qui ſe fait en telles occaſions.

Hôſte, ſe dit auſſi des païſans, ou bourgeois qui ſont contraints de loger les ſoldats, ou les Officiers de la ſuite de la Cour, dans les paſſages, ou ſéjour qu'ils font dans la campagne, ou dans les villes. Les ſoldats ſont de mauvais *hôtes*, ils tyranniſent fort leurs *hôtes*. On dit en ce ſens d'un homme doux, ſimple & paiſible, que c'eſt un bon Prince, qui ne foule guères ſes *hôtes*.

Hôſte, ſe prend figurément pour habitant. *Incola.*

La peur avoit ſaiſi les hôtes *de ces bois.* La Font.

Hôſte, ſe dit figurément en chôſes morales. Les hommes ne ſont qu'*hôtes* ſur la tèrre; pour dire, paſſagérs, qui doivent faire leur demeure au ciel. Seriſi a dit dans ſa Métamorphôſe en parlant de Phyllis,

En qui les cieux vèrſant tous leurs treſors,
Firent une belle âme hôteſſe *d'un beau corps.*

Qu'il eſt peu de beaux corps hôtes *d'une belle âme !*
La Font.

Hôſte. Nom que l'on donna aux Gaulois naturels après l'entrée des Bourguignons. Voyez Faraman.

HÔſTEL. ſ. m. En ſon ancienne ſignification il ſignifie, Logis, maiſon où l'on demeure. *Domus, ædes.* Ainſi on dit encore Maître des Requeſtes de l'*hôtel*, en parlant du logis, de la maiſon du Roi; & au Palais on dit une comparution à l'*hôtel*, une aſſignation à l'*hôtel*; pour dire, à la maiſon du Juge. Cette affaire n'eſt pas d'audiance, elle eſt renvoyée à l'*hôtel*. Le Commiſſaire .... faiſoit appeller des témoins pour dépôſer en ſon *hôtel* ſis ruë de la Savaterie à l'enſeigne du pot d'étain à la ſeconde chambre.

Quand ce mot d'*hôtel* eſt joint à un nom propre, ſuivant la Grammaire on devroit toujours mettre la particule *de* devant le nom propre, mais l'uſage l'a retranchée en pluſieurs occaſions, & l'on dit l'*hôtel* Seguier, & non pas l'*hôtel de* Seguier; mais on dit l'*hôtel de* Longueville, de Bouillon, l'*Hôtel* de Guiſe, l'*Hôtel* de Sens, &c. Car on met la particule *de*, quand elle eſt jointe au nom propre indépendamment du mot d'*hôtel*.

Ce mot vient de *hoſpitale*. Ménage.

Hôſtel, ſe dit plus communément des logis des Princes & Grands Seigneurs. *Palatium, ædes.* L'*Hôtel* de Condé. L'*Hôtel* de Conti. L'*Hôtel* de Guiſe. L'*Hôtel* de Longueville. Ce partiſan eſt logé dans un bel *Hôtel*. Il a acheté cet *Hôtel*. On a bâti un bel *Hôtel* pour les Invalides.

Hôſtel, s'eſt dit depuis quelque tems des maiſons garnies, & des célébres hôtelleries, ou aubèrges. L'*Hôtel* d'Anjou. L'*Hôtel* du Pérou. L'*Hôtel* de Provence. L'*Hôtel* de Briſſac, &c.

Hôſtel, s'eſt dit par excellence de la Maiſon du Roi. *Baſilica regia.* Le Roi étant en ſon *Hôtel* des Tournelles, en ſon *Hôtel* du Louvre. De là vient qu'on dit encore, le grand Prévôt de l'*Hôtel*, c'eſt le prémiér Juge des Officiérs de la Maiſon du Roi; & la Prévôté de l'*Hôtel* eſt ſa Juriſdiction. Elle s'étend ſur le Louvre, & ſur la maiſon du Roi. Le Grand *Prévôt de l'hôtel* connoît de toutes les caûſes, tant civiles que criminelles, des Officiérs, & Marchands privilégiez qui ſuivent la Cour. Il connoît auſſi de tous les crimes & délits qui ſe commettent à la ſuite de la Cour, & à dix lieuës aux environs. C'eſt lui qui donne les lettres aux Marchands privilégiez de la Cour. Il a quatre Lieutenans de Robe courte, & deux de Robe-longue, qui exèrcent ſa juriſdiction contentieuſe, & jugent les procès. Ils tiennent leur audiance dans la ſalle baſſe du Grand Conſeil, & les appellations de leurs ſentences ſe relévent au Grand Conſeil.

Les Maîtres des Requêtes de l'*Hôtel* du Roi ſont des Officiérs qui recevoient autrefois les placets & requêtes qu'on préſentoit au Roi, & qui rapportent encore les procès au Conſeil devant lui. *Libellorum ſupplicum præpoſiti.* Ils ont auſſi une Juriſdiction ſubaltèrne au Palais, pour les différens des Officiérs commenſaux de l'*Hôtel* du Roi.

Maîſtre d'Hôſtel, eſt un Officiér chez le Roi, les Princes & les Grands Seigneurs, qui a ſoin d'ordonner les dépenſes de la Maiſon, de ſèrvir ſur tâble, de commander aux Officiérs qui ſèrvent à la bouche. *Cellario præfectus.* Le prémiér *Maître d'Hôtel* du Roi a ſa table chez le Roi fort bien ſèrvie. Il tient la table du Grand Chambellan. Il a juriſdiction ſur les ſept Offices, ſans diſpôſer des charges. C'eſt lui qui reçoit l'ordre pour le boire & le manger du Roi. Il y a après lui un *Maître d'Hôtel ordinaire*, qui en l'abſence du prémiér *Maître d'Hôtel* en fait les fonctions, & fait les honneurs de ſa tâble. Au deſſous il y a douze *Maîtres d'Hôtel* ſèrvans par quartier, créez en 1654. Les *Maîtres d'Hôtel* de quartier font ſèrvir avec le bâton de *Maître d'Hôtel*. Chez les Seigneurs le *Maître d'Hôtel* ſèrt l'épée au côté, & la ſèrviette ſur l'épauſe. Le luxe eſt devenu ſi grand, qu'il y a des bourgeois qui ont des *Maîtres d'Hôtel*.

Hôſtel de ville, eſt le lieu public où ſe tient le Conſeil de la ville, où s'aſſemblent les Officiérs de la ville pour délibérer ſur les affaires de la ville, & les réjouiſſances publiques. *Civilis concilii baſilica, curia* dans Victuve ſignifie le lieu où ſe font les aſſemblées publiques. Les rentes ſur l'*Hôtel de ville* ſont des rentes aliénées par le Roi au Prevôt des Marchands & Échevins, qui ſe payent au bureau de la ville. L'*hôtel de ville* de Paris fut commencé ſous François I. & achevé ſous Henri II.

Hôſtel-Dieu, eſt le nom qu'on a donné au grand Hôpital, où on reçoit tous les malades dans la plûpart des villes de France. *Noſocomium, noſodochium.* Les Adminiſtrateurs de l'*Hôtel Dieu*. Cet homme eſt menacé de mourir à l'*Hôtel-Dieu*; pour dire, de mourir gueux & miſérable.

La vèrtu n'a plus feu, ni lieu,
*Autre part que dans l'*Hôtel-Dieu. Main.

On appelle *Hôtel de Bourgogne*, un lieu où il y a un théâtre dreſſé, où l'on repréſente des Comédies & des Tragédies. Il a été acheté autrefois des Comtes de Flandres & de Bourgogne par une ſocieté de bourgeois, pour y repréſenter les myſtères de la Paſſion, comme ils ont fait juſqu'en l'année 1540. qu'on leur a ordonné par arrêt de ne plus repréſenter que des chôſes profanes. Il n'y a pas longtems qu'ils étoient encore poſſeſſeurs de cet *Hôtel* ſous le nom de *Confrères de la Paſſion établie à la Trinité.*

Hôſtel. Ce mot employé ſeul ſignifie quelquefois l'*Hôtel* de Bourgogne; & c'eſt lorſqu'il y a quelque chôſe qui le déſigne, comme en ces deux vèrs,

Mieux que toi le Baron (célèbre Comédien) moins que toi criminel,
*Au métier que tu fais réüſſit à l'*Hôtel. Vill.

Hôſtel de Mars. *Invalidorum domus*, ou *baſilica*, il y en a qui diſent *Taberna meritoria.* C'eſt l'*hôtel* des Invalides qui eſt près de Paris, où l'on entretient les ſoldats qui ſont incapables de ſèrvir à cauſe de leurs bleſſures, ou à cauſe de leur grand âge.

Hôſtel de la Monnoye, ou des Monnoyes. Maiſon où ſe fabrique la Monnoye, & qu'on appelle Monnoye tout court dans le diſcours ordinaire. *Moneta.* Juſques à Charles le Chauve la Monnoye ne ſe fabriquoit que dans le Palais du Roi. Ce Prince fut le prémiér qui établit des *Hôtels de Monnoye* en pluſieurs villes du Royaume, ſçavoir, à Quentovic, à Roüen, à Rheims, à Sens, à Paris, à Orléans, à Châlons, à Meſle & à Narbonne. Il fit cet établiſſement en 864, & non pas en 833, comme a dit Conſtant. Cela ſe juſtifie parceque Charles le Chauve ne commença de régner qu'en 840, le 20e Juin; & ſecondement par ſes Capitulaires, qui marquent la date que nous avons dite. Depuis ce tems-là nos Rois ont établi des *Hôtels des Monnoyes* dans d'autres villes du Royaume, dont il ne reſte plus que ceux que voici, avec les lettres dont chacune miſe ſur les monnoyes marque la ville où elles ont été fabriquées, ſelon un Ordonnance de François I. du mois de Janvier 1549. Paris A, Roüen B, Saint Lo C, Lion D, Tours E, Angers F,

Poitiérs

Poitiers G, La Rochelle H, Limoges I, Bourdeaux K, Bayone L, Toulouſe M, Montpellier N, Riom O, Dijon P, Narbonne Q, Ville-Neuve les Avignon R, Rheims S, Nantes T, Amiens V, Aix X, Bourges Y, Grenoble Z, Rennes 9, Arras AR, Lille en Flandres une L couronnée, Troyes une S couronnée. Voyez Boizard P. I. C. 12. & 14.

HÔſTELAGE. ſ. m. Tèrme de Coûtumes. C'eſt un droit que les Marchands forains payent pour le loüage des maiſons & boutiques où ils mettent leurs marchandiſes qu'ils amenent aux foires, ou aux marchez. *Evacion.*

Il ſignifie auſſi un droit que les ſujèts payent au Seigneur pour le foüage & tenement, c'eſt à dire, habitation.

HÔſTELERIE. ſ. f. Logis garni que tient un hôteliér; où on reçoit les voyageurs & les paſſans pour les loger & nourrir pour de l'argent. *Diverſorium, caupona.* L'*hôtelerie* eſt plus honnête que le cabaret. Il y a de bonnes *hôteleries*, de bons gîtes ſur cette route. Quand on va manger chez un grand Seigneur à la campagne, il faut envoyer les gens à l'*hôtellerie*, au cabaret.

HÔſTELIÉR, IERE. ſ. m. & f. *Caupo.* Qui tient une maiſon garnie de meubles & de vivres, une aubèrge, un cabaret pour loger ou nourrir les voyageurs, ou ceux qui n'ont point de ménage établi. Les *Hôteliérs* & Cabaretiérs payent le droit de huitième. Les *Hôteliérs* ſont reſponſables des hardes que les hôtes portent chez eux; & du vol de leurs domeſtiques. Si l'*Hôteliér* nie le dépôt des hardes, l'on eſt reçu à la preuve par témoins. Par le Réglement général de Police du 30ᵉ Mars 1635. eſt enjoint aux *Hôteliérs*, Cabaretiérs, Marchands débitans en câve, de garnir leurs câves de toutes ſortes de vins, & en débiter au public à divèrs prix, bon vin droit, loyal & marchand, ſans être mélangé, n'éxcédant le prix qui ſera mis d'année à autre. Par le même Réglement il eſt enjoint aux *Hôteliérs* de s'enquérir de ceux qui logeront chez eux, de leurs noms, ſurnoms, qualitez, conditions, demeurances, du nombre de leurs ſerviteurs, chevaux, le ſujèt de leur arrivée, & le tems de leur ſéjour; en faire regiſtre, le porter le même jour au Commiſſaire de leur quartiér, lui en laiſſer aûtant par écrit, & s'il y a aucûns de leurs hôtes ſoupçonnez de mauvaiſe vie, en donner avis audit Commiſſaire, & de bailler caution de leur fidélité au greffe de la Police: le tout à peine de 48 l. pariſis d'amende. DE LA MARE, *Traité de Pol. L. I. Tit. VIII. C. 3.*

HÔſTELIÉR. *Hoſpes, accipiendis hoſpitibus præfectus.* Eſt auſſi un Office clauſtral dans les grandes Abbayes, ou la charge d'un Religieux qui a ſoin de recevoir & de nourrir les hôtes, les paſſagérs.

HOSTÉRIA DE L'ÔSA. Nom d'un petit lieu de la Campagne de Rome. *Hoſpitium Oſæ.* Il eſt ſur la petite rivière d'Oſa, à trois lieuës de Rome, tîrant vèrs Tivoli. On voit en ce lieu quantité de ruines, qu'on prend pour celles de la petite ville des anciens Latins, nommée *Peda* & *Pedum.* MATY.

HÔſTEſSE. Voyez HÔſTE.

HOSTIE. ſ. f. Victime qu'on immole en ſacrifice à la Divinité. *Hoſtia.* L'Aruſpicine des Anciens s'éxerçoit ſur les entrailles des *hoſties* immolées. Ce mot d'*hoſtie* vient *ab hoſtibus*, à cauſe qu'on en immoloit devant la bataille pour ſe rendre les Dieux propices; ou après la victoire; pour les en remercier. Iſidore ſur ce mot dit qu'on appelloit *hoſties*, les ſacrifices qu'on offroit auparavant que d'aller attaquer l'ennemi, *ante quàm*, dit-il, *ad hoſtem pergerent*: à la différence des *victimes*, qui étoient les ſacrifices qu'on offroit après avoir remporté la victoire. Cependant Ovide les confond tous deux, quand il dit,

Victima quæ cecidit dextrâ victrice vocatur;
Hoſtibus à domitis hoſtia nomen habet.

Mais Fronton dit que la *victime* étoit une grande oblation, & l'*hoſtie* une petite & moins conſidérable.

Quoi qu'il en ſoit de ces coutumes, on convient que le mot d'*hoſtie* vient du mot Latin *hoſtia*, & celui-ci du mot *hoſtis*.

Hoſtibus à victis hoſtia nomen habet. OVID.

Il y en a cependant qui dérivent le mot d'*hoſtie*, & celui d'*hoſtia*, d'un ancien vèrbe Latin *hoſtio*, qui veut dire je frappe, je tuë, *ferio*.

HOSTIE, ſe dit auſſi de la pèrſonne du Vèrbe incarné, qui a été immolé comme une *hoſtie* en ſacrifice à ſon Père ſur l'arbre de la Croix pour les péchez des hommes. *Hoſtia, victima.* C'eſt *l'hoſtie* immaculée, l'agneau ſans tache.

HOSTIE, ſe dit auſſi dans l'Égliſe, du corps ſacré de N. S. J. C. renfermé ſous les éſpéces du pain & du vin; qui eſt immolé tous les jours ſur les autèls. La Sainte *Hoſtie*. C'eſt le Pape Grégoire IX. qui ajoûta le ſon d'une cloche à l'adoration de l'*hoſtie*. Le Saint Ciboire, eſt le vaiſſeau où l'on garde les *Hoſties* conſacrées. Il faut recevoir dévotement la Sainte *Hoſtie* à la communion.

HOSTIE, ſe dit auſſi improprement des pains à chanter qui ne ſont pas conſacrez, mais qui ſont deſtinez à faire des *hoſties*. *Hoſtia conſecranda.* Un Pâtiſſiér a des fèrs pour les grandes, & pour les petites *hoſties*.

HOSTIEZ. ſ. m. & plur. Maiſons. *Hoſpitia, domus.* Ce mot ſe trouve dans les Titres de Bretagne. Voyez l'hiſtoire de Bret. T. II. p. 447. Les Payſans appellent encore en Bretagne leur chaumière l'*houſtel*. LOBINEAU, *Gloſſ.*

HOSTILEMENT. adv. A la manière des ennemis. *Hoſtiliter.* Cet Envoyé avoit de bons paſſe-ports: cependant on l'a traitté *hoſtilement*, on l'a détrouſſé.

Ce mot vient du Latin *hoſtiliter*, du primitif *hoſtis*, qui ſignifie *ennemi*, & qui ſignifioit autrefois un *étrangér*.

HOSTILINE. ſ. f. Prononcez l'*s*. C'eſt le nom d'une Déeſſe des Anciens Romains. *Hoſtilina.* La Déeſſe *Hoſtiline* préſidoit aux blez lorſque les épics étoient formez. *S. Aug. de Civit. Dei L. IV. C.* 8. Voſſius *De Idol. L. II. C.* 61.

Ce nom vient, dit S. Auguſtin à l'endroit cité, de *hoſtire*, qui en vieux langage Latin ſignifioit entre autres chôſes *égaler*, & l'on avoit donné ce nom à cette Déeſſe, parceque lorſque les épics ſont formez les blez ſont à-peu-près tous égaux. Voyez Vivès ſur l'endroit de S. Auguſtin qu'on a cité.

HOSTILITÉ. ſ. f. Action d'ennemi. *Hoſtilitas.* Durant une trêve tous les Actes d'*hoſtilité* doivent ceſſer de part & d'autre. Cette ville eſt neutre, & n'a fait aucune *hoſtilité* à l'un ni à l'autre parti.

HOT.

HOtTE. ſ. f. *Sporta doſſuaria.* Paniér d'ôſiér étroit par en bas, & large par enhaut, qu'on attache ſur les épaules avec des bretelles pour tranſporter pluſieurs chôſes. La partie qui s'applique au dôs eſt platte, & l'autre qui dans ſa longueur lui eſt oppôſée eſt ronde en demi cône. Il y a des *hottes* qui ont un collet, d'autres qui n'en ont point. La *hotte* ſèrt aux Tèrraſſiérs, aux Vendangeurs, aux Fruittières, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *hotte*, qui ſignifie la même chôſe. MÉNAGE.

Il y a des *demi-hottes*, qui ne ſont grandes que la moitié des *hottes*. LIGER.

HOTTE, ſe dit auſſi de ce qui repréſente une *hotte*. La cheminée de la Grand'Chambre du Parlement eſt en *hotte*: on faiſoit ainſi autrefois toutes les cheminées. Aujourd'hui encore on appelle *hotte de cheminée*, la pente, ou le mur inférieur, & incliné en dedans, par où le manteau ſe joint au tuyau vèrs l'enchevêtrure, & qui conduit la fumée juſques dans le tuyau. La *hotte* commence au deſſus des barres qui portent ſur les jambages, & il finit contre le haut du planchér.

HOtTÉE. ſ. f. Plein une hotte, ou ce qu'on porte à châque voyage dans une hotte. *Quod ſporta continetur.* Il faut taut de *hottées* de raiſin pour emplir cette cuve. Il y a tant de *hottées* de tèrre en une toiſe cube.

HOtTENTOT, OTE. ſ. m. & f. Nom que les Européans donnent aux Caffres qui habitent auprès du Cap de Bonne Éſperance, en Afrique. *Hottentota.* On le leur a donné à cauſe de leur langage, qui eſt fort confus & prèſque inarticulé. MATY.

Les *Hottentots* ſont de petite taille, laids, mal faits, plus ſemblables à des bêtes qu'à des hommes, dans leur manière de vivre. Ils ſont fort puants, ce qui vient de ce qu'ils ſe frottent d'huile de baleine, & qu'ils mangent de la chair cruë. Ils ne couvrent de tout leur corps que les parties que la pudeur ne ſouffre point que l'on tienne découvèrtes. Quelques-uns diſent qu'ils n'ont point de connoiſſance de Dieu. Voyez Mandeſlo *Voyage des Indes L. III.* D'aûtres aſſurent qu'ils tendent quèlque culte à la Lune. Voyez CAFRE, & De la Croix, Relation de l'Afrique T. IV. Cet Auteur aſſure que les *Hottentots* reconnoiſſent qu'il y a un être ſouverain, qu'ils nomment *homma*; mais ils ne croyent pas qu'on ſoit obligé de lui rendre aucun culte, parce, diſent ils, que tantôt il inonde les tèrres de pluye, & tantôt il les brûle par la chaleur & la ſechereſſe. Eſt-ce donc là n'avoir aucune idée de la Divinité?

HOtTEREAU. ſ. m. Formé de hotte. C'eſt un paniér qui n'eſt conſtruit que d'ôſiérs, auxquels on n'a point ôté l'écorce, & qui eſt fait à plus claire voie; pour le reſte c'eſt la même forme que la hotte. *Sporta doſſuaria clathris laxioribus, laxiore tentura, & cum cortice.*

HOtTEUR, EUSE. ſubſt. *Vector ſportæ doſſuariæ.* Qui porte la hotte. On loüe en vendanges tant de *hotteurs* & tant de vendangeurs. Dans les atteliers il faut taut de *hotteurs* & tant de chargeurs.

HOU.

HOU.

HOU, HOU. Tèrme dont le valèt de Limiér uſe en parlant à ſon Limiér, quand il détourne le Loup, ou le Cèrf, ou une bête fauve. Sᴀʟɴ.

Hᴏᴜ, Hᴏᴜ, éſpéce de ſubſtantif qui ne s'employe que dans le burleſque, & qui étant joint avec le mot de vieille; ſignifie décrépite, bourruë, & inſupportable,

HOU. Voyez AOU.

Vieille hou, hou, *vieille ha ha.* Sᴄᴀʀ.

HOUAC. Voyez HOUAT.

HOUAGE, ou HOUACHE. Tèrme de Marine. C'eſt la trace du navire en Mèr. *Navis in undis veſtigium.* On l'appelle autrement *fillage*, & *ouaiche*, *ſeilleure* ou *aiguade*.

HOUAME, ou bien HHOUAME. ſ. m. & f. Scélérat, impudique. Nom d'une ſecte Mahométane. *Hhuamus, a.* Les *Hhouames* ſont des Coureurs qui ſont dans l'Arabie, & logent ſous des tentes. Ils ont une loi particuliére: ils ne font point leurs cérémonies & leurs priéres dans des moſquées, mais ſous des tentes, & aprés les avoir finies ils s'abandonnent aux plaiſirs infames avec la prémiére femme ou fille qu'ils y rencontrent. Il y a quelques *Hhouames* à Aléxandrie; mais on les y brûle tout vifs, quand on les découvre. Thevenot & Ricaut parlent des *Hhouames.*

HOUAT, ou bien HOUAC. ſ. m. Nom propre d'une petite Iſle de France, ſur la côte méridionale de Bretagne, vis-à-vis de Saint Gildas de Ruis. *Horata.* Dᴇ Vᴀʟᴏɪs, *Not. Gall. p.* 471. 472.

HOUATE. Voyez OUATE.

HOUBLON. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Plante qui a ſes tiges menuës, ſarmenteuſes, fléxibles, rudes, veluës. *Lupus ſalictarius.* On fait deux éſpéces de cette plante, qui ne ſont que deux individus, dont l'un ne porte que des fleurs, & l'autre des fruits ſeulement. Le prémiér s'appelle mâle, *Lupulus mas*, & le ſecond femelle, *Lupulus fœmina.* Ses feüilles ſont larges, ſemblables à celles de la coûleuvré, mais d'un vèrd plus foncé, rudes, dentelées, attachées vis à-vis l'une de l'autre ſur leur tige par des queuës aſſez longues, rougeâtres, âpres au touchér. Ses fleurs pendent en forme de grappe, petites, blanches, ou pâles. Elles ſont compoſées chacune de pluſieurs étamines, qui naiſſent au milieu d'un calice formé de feüilles diſpoſées en rôſe. Ses fruits naiſſent ſur des piéds differens de ceux des fleurs. Ce ſont des têtes ordinairement ovales, compoſées de pluſieurs feüilles en écailles, de couleur blanchâtre tîrant ſur le jaune, d'une ôdeur forte, ſoutenuës ſur un poinçon: elles contiennent une ſemence prèſque ronde, noirâtre, envelopée d'une coëffe membraneuſe. Ses racines ſont menuës; s'entortillant les unes avec les autres. Le *houblon* mâle ſe cultive ſoigneuſement en Allemagne, en Angletèrre, en Flandres: on l'appuye ſur des échalas, ou des pèrches, comme les vignes. Ses fleurs & ſon fruit ſont employez dans la compoſition de la biére. Pendant que le *houblon* eſt jeune & tendre, les ſommitez de ſes tiges ſont bonnes à manger, étant cuites comme des aſpèrges. On ſe ſèrt des tendrons, & des têtes de *houblon* pour purifier le ſang dans le ſcorbut, dans les dartres, & dans toutes les maladies de la peau. On prépare des juleps & des apozêmes avec le *houblon* pour l'affection hypocondriaque, pour la mélancolie, & pour provoquer les ordinaires.

Ce mot eſt Flamand, & vient de *lupulone*, mot corrompu de *lupulus.*

HOUBLONNIÈRE. ſ. f. Tèrre où il vient du houblon. *Terra lupos ſalictarios ferens, lupularia, on, ium, ina, a.*

HOUCKIEN, ou bien HOECKIEN. ſ. m. Nom d'une faction qui s'éleva dans les Païs-Bas au milieu du XIVe ſiécle. *Houckius, Hoeckius.* En 1351. il ſe forma une faction dans les Païs-Bas, qui ſe nomma les Kabeljaues, ou les Kabeljauviens, *Cabilliavii*, de Kabeljauw, nom d'un poiſſon qui dévore les autres, par où ils vouloient marquer qu'ils dévoreroient de même leurs ennemis. La faction oppôſée prit le nom de *Houckiens* ou bien *Hoeckiens*, de *Hoeck* en Hollandois, ou *Haeck*, comme on prononce en Brabant, qui ſignifie un *hameçon*, pour marquer qu'ils prendroient leurs ennemis, ou ceux de l'autre faction, comme l'hameçon prend le poiſſon dont elle avoit pris le nom. Voyez Bollandus, *Act. Sanct. Jan. T. I. p.* 552.

HOUCRE. ſ. m. Voyez HOURQUE.

HOUDAN, autrefois HOUDENC, & HOSDENC, ou HOSDENCH. ſ. m. Nom d'une petite ville du Gouvèrnement de l'Iſle de France. *Hoſdanum, Hoſdencum.* Elle eſt ſur la petite riviére de Végre, entre Paris & Dreux, à trois lieuës de celle-ci, & à neuf ou dix de celle là. Mᴀᴛʏ. Voyez De Valois, *Not Gall. p.* 246. & Du Cheſne Antiquit. des villes de France P. I. C. 45.

HOUDRY. Voyez ULRIC.

HOUË. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Outil de Pionniér, ou de Vigneron, qui ſèrt à remuer, à labourer la tèrre. *Ligo, raſtrum, marrha.* La *hoüe* eſt un inſtrument de fèr large & plat comme une béche qui ſeroit renvèrſée, & elle a pour l'ordinaire un manche de deux piéds de longueur. Lɪɢᴇʀ. La *hoüe* diffère du *pic*, en ce qu'au lieu de pointe, elle a un trenchant large par le bout. Les Vignerons ont des *houës* recourbées pour labourer les foſſes des vignes.

Ménage dit que ce mot vient de *upupa*, dont les Latins ſe ſont ſèrvis en cette ſignification, à cauſe de la reſſemblance qu'a cet inſtrument avec la tête d'une hupe, comme les François ont appellé *pic*, l'inſtrument qui reſſemble au béc d'un pic vèrd. D'autres le dérivent de l'Allemand *haw*, qui ſignifie la même chôſe.

Hᴏᴜᴇ, ſe dit auſſi d'une éſpéce de rabot dont on ſe ſèrt dans les ateliérs pour détremper le mortier. *Raſtrum, bipalium.*

HOUER. v. act. *Paſtinare.* C'eſt, Donner une façon aux vignes, labourer dans les foſſes au piéd des ſeps.

HOUILLE. ſ. f. Eſt une tèrre graſſe & noire qui ſèrt de charbon de tèrre aux Forgerons. *Hilla.* On dit que l'invèntion en a été trouvée au païs de Liége vèrs l'an 1200. On en trouve maintenant en pluſieurs lieux. Du Cange l'appelle en Latin *hulla*, ou *hylla.* Ce qui vient d'un mot Saxon qui ſignifie *charbon.*

Hᴏᴜɪʟʟᴇ, eſt auſſi un inſtrument à labourer la tèrre, qu'on apple autrement hoüe, voyez ce mot. La Quintinie ſe ſèrt de celui de *houille.* Ligèr ne l'a point mis dans ſon Dictionnaire d'Agriculture, apparemment parcequ'en Auxèrrois on ne dit que *houe.* Il ſe fait dés labours à la béche & à la *houille*, & cela dans les tèrres aiſées. Lᴀ Qᴜɪɴᴛ.

HOULE. ſ. f. *Fluctus maris ſe ſe invicem propellentes.* Tèrme de Marine. Vague longue & haute. On appelle *houles* les vagues d'une mèr encore agitée par un vent précédent. On ſe ſèrt auſſi de ce mot ſur les riviéres. On les appelle auſſi *lames.* Il y en a qui font ce mot de *houle* du genre maſculin. Le Saint Clément & ſon Pingre ſe vîrent à deux doigts de leur pèrte, quoique ſans aucun vent, tourmentez ſeulement par le *houle* éffroyable de la mèr. Fʀᴇ́ᴢɪᴇ́ʀ.

Hᴏᴜʟᴇ, chez les Quincailléгs, ſe dit auſſi des marmites ou vaiſſeaux à mettre ſur le feu. *Olla.* Des *houles* de cuivre, de fèr.

HOULET PANIAS. Nom propre d'un petit lac, formé par le Jourdain, riviére de la Judée. *Aqua Meron, Samachonitis Lacus.* Il eſt à ſept lieuës au deſſus de la mèr de Galilée, & il a ſi peu d'eau, qu'il ſe déſſéche en été. Mᴀᴛʏ.

HOULETTE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Bâton de Bèrgér qui lui ſèrt à lever des mottes pour jetter à ſes moutons, quand ils s'écarcartent, & à les ramener dans le troupeau. *Paſtorale pedum.* Les parties de la *houlette*, ſont la hampe, le crochet, la douille, & la feuillette, qui eſt un fèr taillé en demi-cylindre. Les Romans & les Paſtorales ont rendu illuſtre le mot de *houlette.* Comme les Bèrgérs que l'on introduit aujourd'hui ſur la ſcéne ne portent plus de *houlette*, il ne faut pas auſſi les faire ſoupirer comme ceux du village. S. Év ʀ. On a dit de Voiture, qu'il avoit aimé depuis le ſceptre juſqu'à la *houlette*; c'eſt-à-dire, depuis les pèrſonnes de la plus haute qualité juſqu'à celles de la condition la plus baſſe. Pᴇʟ.

Mon Bèrgér chantera mon nom ſur ſa muſette ;
Je graverai le ſien du fèr de ma houlette. Vɪʟʟ.

Ce mot de *houlette*, qui a une tèrminaiſon de diminutif, vient de *hule*, qui ſignifie la même chôſe dans la langue des peuples qui ont fondé la Monarchie Françoiſe.

Hᴏᴜʟᴇᴛᴛᴇ, ſe dit figurément de l'autorité des Paſteurs de l'Égliſe. *Paſtoralis auctoritas.* Je reſpecte vôtre *houlette* paſtorale. S. Évʀ.

Hᴏᴜʟᴇᴛᴛᴇ, eſt auſſi un inſtrument de Jardiniér, ayant un fèr au bout d'un petit bâton, comme celui de la *houlette*, à la reſerve qu'il eſt pointu. *Pedum.* Il leur ſèrt à lever & tranſplanter leurs plantes & leurs oignons.

HOULEUX, ᴇᴜsᴇ. adj. Tèrme de Marine. Il ſe dit de la mèr qui eſt agitée, non pas par une tempête préſente, mais qui eſt remplie de vagues, comme il arrive aprés une tempête. *Æſtuans, fluctuoſus.* Les vents s'amortirent par un calme de mèr fort *houleuſe.* Fʀᴇ́ᴢɪᴇ́ʀ.

HOULIER. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie ce qu'on appelle aujourd'hui *Picoreur* dans les armées. *Prædator, Hullarius.* Dans la baſſe Latinité Hᴏᴜʟɪᴇ́ʀ, ɪᴇ̀ʀᴇ, a dans les Coutumes une autre ſignification, & veut dire un homme de mauvaiſe vie; & *houliere*, une femme débauchée.

HOULME. ſ. m. ou le Païs d'*Houlme.* Nom d'une Contrée de Normandie en France. *Holmetia Regio, Holmetius pagus.* De Valois dit Le *Houlme*, & non pas L'*Houlme.* L'*Houlme* s'étend depuis

depuis Gontel juſqu'à Domfron, & comprend Fèrrières, Briouſe, Rane, Carouges, La Fèrté Maſſe. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 246. qui cite les Tâbles de Le Vaſſeur.

HOULOUVE. ſ. f. Nom propre d'une petite Contrée de l'Iſle de Madagaſcar. *Hulavia.* Elle eſt à deux journées de l'embouchure de la rivière de Sacalite, qui ſe jette dans la mèr à 24. d. 25. min. On tient qu'il s'y trouve de fort beaux criſtaux, des aiguemarines, & des améthyſtes de couleur de fleur de pêchér. L'*Houlouve* eſt abondante en bêtail. *Flacourt, Hiſt. de l'Iſle de Madagaſcar C.* 14.

HOUMAR. ſ. m. Éſpéce de poiſſon de mèr appellé en Latin *cammarus*, ou *gammarus.* C'eſt un mot que les Normands ont apporté de Suéde.

HOUNCOURT. ſ. m. Nom propre d'un lieu ſitué dans le Cambreſis ſur l'Eſcaut. *Hunulfi curtis.* Dans les *Annales Bertiniani Hunulf-curt*, dans la diviſion du Royaume de Lothaire, faite en 870. *Hunul-curt*: ailleurs *Hunol-curt*; tous mots formez du nom Latin. Il y a une Abbaye de Bénédictins. En 1642. il s'y donna une bataille entre les François & les Eſpagnols. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 247. Jamais on ne prononce le *t* dans les noms qui finiſſent en *ourt*: pas même devant une voyelle, c'eſt l'*r* qu'on y joint; *Houncourt* eſt peu conſidérable.

HOVO. ſ. m. Arbre des Indes-occidentales. Voyez Hobo.

HOUPÉE. ſ. f. Tèrme de Marine, mais bas, & qui n'eſt en uſage que parmi le peuple. Élévation de la vague, de la lame de la mèr. Prendre la *houpée*, c'eſt prendre le tems que la vague s'éleve pour s'embarquer d'une chaloupe dans un gros vaiſſeau, quand la mèr eſt agitée.

HOUPOU. ſubſt. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom d'un des Tribunaux ſouverains de l'Empire de la Chine. *Concilium*, ou *Senatus ſupremus apud Sinas Ærarii & vectigalium adminiſtrator & Judex.* Le *Houpou* léve tous les tributs, & tient compte de l'emploi des finances. P. Le Comte.

HOUpPE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Petit nœud, ou aſſemblage de pluſieurs brins de ſoye, ou de laine, qu'on met par ornement en pluſieurs endroits. *Paniculus.* On fait des boutons, des glans à *houppes.* On met des *houppes* ſur les bonnets carrez. On met des *houppes* qui pendent ſur les têtières des chevaux de carroſſe, quand on va en cérémonie. On ſe ſèrt de *houppes* à ſe poudrer les cheveux.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *upupa*, à cauſe de la reſſemblance qu'elle a avec celle que porte la huppe.

Houppe. Ce mot s'employe auſſi par les Éguilletiérs pour ſignifier un petit bout de ruban, ou de fil d'or, d'argent, de ſoye, de laine, qui paſſe au delà du fèr de l'éguillette, ou du lacet. *Panicula.*

Houppe, eſt auſſi l'extrémité d'une plante en bouquèt, & reſſemblante à une *houppe. Paniculus.* La *houppe* du fenouil, du millet.

Houppe, ſe dit auſſi d'un petit plumage que quelques oiſeaux portent ſur la tête. *Criſta.* Une *houppe* d'alouette.

Houppe. Triſtan dit *houppe* au lieu de *huppe.* Voyez ce mot.

Houppe. Tèrme de Blâſon. Bouquèt, ou touffe de ſoye qui tèrmine un cordon de ſoye entrelaſſé, & pendant du chapeau, lequel ſèrt de timbre à l'écuſſon des Cardinaux, Archevêques, & Protonotaires. *Paniculus.* Le nombre des *houppes* de chaque rang augmente en deſcendant. Les Cardinaux portent le chapeau rouge avec des cordons de ſoye entrelaſſez, d'où pendent cinq rangs de *houppes* rouges dans cet ordre: 1. 2. 3. 4. 5. Les Archevêques portent un chapeau de ſinople avec des cordons de ſoye entrelaſſez ſe tèrminans en quatre rangs de *houppes* de ſinople: 1. 2. 3. 4. Les Évêques en trois rangs de *houppes* de ſinople. 1. 2. 3. Les Protonotaires en deux rangs de *houppes* de même: 1. 2.

HOUpPELANDE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) C'étoit originairement une cappe, ou manteau de Bèrgér fait de cuir, dont ſe ſont ſèrvis enſuite les voyageurs contre la pluye. *Paſtoralis penula.* On trouve *hoppalanda* dans les titres. Oliviér de Cliſſon dans un codicille ajouté à ſon teſtament légue à Bèrtrand de Dinant fils de Charles de Dinant, Seigneur de Chateaubrient, entre autres chôſes ſa *houppelande* rouge, fourrée de martre, *unam ſuam hoppelandam rubeam, martris foderatam.* Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 827. La *houppelande* étoit fenduë, & boutonnée par les côtez. Depuis on s'en eſt ſèrvi comme d'un manteau de parade, qu'on a chargé de broderie le long des coutures, qui deſcendoient juſqu'en bas aux deux côtez des épaules par devant & par dèrrière.

C'étoit auſſi autrefois un habit de femme en forme de manteau à queuë traînante, à grand collèt, avec des manches renvèrſées, garnies de ſingris ou de riches fourrures, & chargées de geais. Enfin, on a entendu par le mot de *houppelande*, une ſorte de caſaque à manches courtes. Une *houppelande* de gros drap.

M. Huet croit que cette ſorte de caſaque vient d'Uplande, Province de Suéde. L'uſage en eſt fort ancien. Il eſt parlé d'une *Houppelande* dans l'inventaire des meubles de Charles V.

Un jeune Hèrmite étoit tenu pour ſaint;
Mais ſous ſa houppelande,
Logeoit le cœur d'un dangereux paillard. La Font.

La cocarde, la Houppelande
Faiſoient l'ornement de la bande. Div. de S.

HOUpPER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Tèrme d'Éguilletiér. *Paniculos facere.* Faire la houppe des éguillettes & des lacets.

Houpper. Tèrme de Chaſſe. Ce mot ſe dit lorſqu'un Veneur appelle ſon compagnon pour l'avèrtir qu'il a trouvé une bête qu'on peut courre, qui ſort de ſa quête & entre dans celle de ſon compagnon. *Acclamare. Houpper* un mot long ou deux. Salnove.

HOUpPIÉR. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Arbre ébranché à qui on ne laiſſe que la houppe, ou les petites branches qui ſont à ſon ſommèt. *Quercus proletaria.* On appelle ainſi un jeune balliveau qu'on a ébranché pour le faire croître en hauteur.

On appelle auſſi *houppiérs*, les têtes des grôs arbres que dans la couppe on ne peut façonner en bois de moule, & dont l'Ordonnance pèrmet de faire des cendres. *Vertices, ſummitates.*

HOURAGAN. Voyez Ouragan.

HOURAILLIS. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Tèrme de Chaſſe. Méchante meute qui eſt compoſée de chiens galleux, maigres ou éſtropiez, qui ne peuvent rendre aucun ſèrvice. *Canum indagatorum grex ſtrigoſus.*

HOURCE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Corde qui tient bas-bord & ſtribord la vèrgue d'artimon, & qui ne ſèrt jamais que d'un côté à la fois, c'eſt-à-dire, de celui du vent. *Artemonis ductarius funis.*

HOURDAGE. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Tèrme de Maçon. Le *hourdage* eſt une Maçonnerie groſſière. *Ruderatio.*

HOURDEIS. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie 1°, Des clayes dont on couvroit les murs d'une ville pour empêcher l'effet des machines de guèrre. 2°, Une ſorte de machine de guèrre. *Hurdicium, hordacium.* On a dit auſſi *hordels*, & *hourt.*

HOURDER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Maçonner groſſièrement. *Luto obducere.* On dit qu'un mur eſt ſeulement *hourdé*, lorſqu'il n'y a point encore d'enduit, qu'il eſt encore rude & inégal. *Hourder* ſignifie auſſi faire l'aîre d'un planchér ſur des lattes.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt crotté & *hourdé*, quand il revient de ville ſâle & crotté comme un Meſſagér, ou *hourdé* comme s'il avoit travaillé à la maçonnerie à *hourder* un mur.

HOURDI, ou *Liſſe de hourdi.* Tèrme de Marine. C'eſt le dèrniér des baux vèrs la pouppe. *Tabulati trabs ad puppim.*

HOURET. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Mauvais chien de chaſſe. Molière raille ces Chaſſeurs qui ſuivis de dix *hourets* galeux, diſent *ma meute.*

HOURQUE, ou HOUCRE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un vaiſſeau légér & plat de varengue, dont ſe ſèrvent les Hollandois, qui eſt rond de bordage comme les flûtes, ou fûtes, & mâté comme un heu, ayant quelquefois un beaupré. *Onetaria batavica.* Il eſt du port depuis 50 juſqu'à 200 ou 300 tonneaux. Il eſt facile à conduire, & propre à louvoyer. On tient qu'il fut inventé par Éraſme pour aller ſur les canaux de Hollande; car il va à vent contraire, en faiſant pluſieurs petites bordées ſur des canaux étroits qui n'ont que quatre ou cinq longueurs du bâtiment. L'an 1555. il y eut un furieux combat ſur mèr entre quelques navires de Dieppe, & vingt-quatre *hourques* Flamandes. L'Hiſtoire de cette *bataille navale* a été imprimée à Roüen en 1557. & réimprimée à Dieppe en 1646. avec une lettre de Henri II. où ce Prince témoigne aux Dieppois la ſatisfaction qu'il avoit des bons ſèrvices qu'ils lui avoient rendus en cette occaſion. L'on employe dans toute cette relation le mot de *hourque* & non pas celui de *houcre.*

Ce mot vient de l'Eſpagnol *orca*, qui ſignifie la même chôſe. Les Flamands l'appellent *hoaker*, les Anglois *hulcke*, le tout dérivé du Latin *hulcus*, ou du Grèc ὁλκὰς, qui ſignifie *navire de charge.*

HOURT. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie claye. *Crates*, & dans la baſſe Latinité *hurdicium*, & *hordecium.*

HOURVARI. ſ. m. Tèrme de Chaſſe, qui ſignifie, Retour quand on rappelle les chiens pour courir d'un autre côté, quand ils ſont hors des voyes. *Canum revocatio.*

Ce mot vient, ſelon Ménage, du bas Allemand *herwaard*, qui ſignifie *en deça*, ou impérativement, *retourne*, qui eſt le cri des Chaſſeurs Allemands en telles occaſions. Il y en a qui écrivent *Ourvari.*

Hourvari, ſe dit auſſi dans le langage ordinaire, des dètours que donnent les chicaneurs, ou autres parties ennemies, pour travèrſer les deſſeins d'une pèrſonne, & rompre toutes ſes meſures. Ce Gentilhomme croyoit faire juger ſon procès cette ſemaine; mais ſa partie lui a donné un étrange *hourvari*, elle l'a fait renvoyer en un autre Parlement.

Hourvari, ſe prend généralement parlant de tout déſordre. On dit, il y a eû un grand *hourvari*. Le vulgaire dit *houvari*. *Tumultus*.

Hourvari, eſt auſſi le nom qu'on donne à un cèrtain vent orageux qui s'éleve dans quelques Iſles de l'Amérique.

HOUSEAUX, ou HEUSES. ſubſtantif maſc. plur. (L'*h* s'aſpire.) Chauſſure contre le froid, la pluye, & la crotte. *Perones*. Les anciens diſoient chauſſer les *heuſes*, tirer ſes *heuſes*, une grande *heuſe*, une petite *heuſe*. Les Anglois appellent bandes de *houſeaux* hoſe-gartiers, ce que nous appellons jarretières. C'étoit une éſpéce de botte ou de botine. Les gens de guèrre s'en ſèrvoient, comme aujourd'hui de bottes. On les faiſoit d'abord de cuir de vache. Villehardouin parle de *heuſes* vèrmeilles. Un Auteur qui vivoit ſous Henri VI. Roi d'Angletèrre dit, *heuſes ſont faites pour ſoi garder de la boe & de froidure, quand l'en chemine par pays, & pour ſoi garder de l'eaue*. On quittoit ſes *heuſes* à la main. Il eſt vieux & n'a plus d'uſage qu'en cette phrâſe bâſſe & figurée, Il a quitté ſes *houſeaux*; pour dire, il eſt mort.

Il y avoit deux ſortes de *houſeaux*, les uns n'avoient que la tige ſimple, les autres avoient un ſouliér, & quelquefois le ſouliér étoit à poulaine avec un long béc recourbé en haut.

On appelloit *houſeaux ſans avant piéd*, une éſpéce de chauſſes ſemelées dont la tige ſe retournoit comme celle d'un gant. Voyez Marot ſur le petit Teſtament de Villon. L'origine en eſt éxpliquée au long dans Paſquier. On a appellé Robèrt Duc de Normandie, *Courteheuſe*, à cauſe qu'il avoit les jambes courtes, étant de petite taille.

Houseaux, ſe dit auſſi en quelques ports de Normandie des grandes bottes que les Matelots qui pêchent le poiſſon portent dans leurs bateaux & dans l'eau; elles ſont faites d'un grôs cuir paſſé avec de l'huile de poiſſon. Les Chaſſeurs qui veulent avoir des bottes qui ne pèrcent point à l'eau en font faire de cuir de *houſeau* apprêté de la même manière. Mais il ne faut point approcher du feu avec ces ſortes de bottes, à cauſe de la puanteur de l'huile de poiſſon.

Ce mot vient de *hoſellum*, diminutif de *hoſa*, qui ſe trouve dans Paul Diâcre, & qui a été fait de l'Allemand *hoſe*. Le mot *hoſen* ſignifie encore à préſent *haut de chauſſes* en Allemagne.

En Blaſon on appelle *houſeaux*, ou *houſſettes*, les figures de bottes, ou de bottines.

HOUSER. v. n. & vieux, qui ne ſe dit qu'au participe. Il étoit *houſé* & crotté comme ſont les voyageurs qui arrivent avec des houſeaux.

HOUSPILLER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Tirailler quelqu'un, le preſſer enſorte que ſes habits ſoient déchirez, chiffonnez, ou foulpis. *Trahendo alicujus veſtem diſcerpere*. Les Sèrgens en prenant cet honnête homme l'ont fort *houſpillé*, ils ont déchiré ſes habits. Les femmes évitent la preſſe, de peur d'être *houſpillées*, d'avoir leurs habits chiffonnez.

Houspiller, ſe dit auſſi des animaux mordans qui déchirent ou mordent les autres. *Dilacerare*. Ce vilain mâtin a longtems *houſpillé* ce petit épagneul.

HOUSPILLON. ſ. m. eſt un demi-vèrre de vin qu'on fait boire à ceux qui ont manqué à quelque cérémonie de table, comme lorſqu'ils ont bû une ſanté de la main gauche, &c. *Vini hauſtus*. Quelques-uns diſent *gouſpillon*.

HOUſSAGE. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit de la clôture ou fèrmeture d'un moulin à vent, qui ſe fait d'ais, couteaux, & de bardeau. *Septum moletrina lineum*.

HOUſSARt. Voyez HUſSARt. Aujourd'hui on prononce *Houſſart*, plusieurs même ne font ſentir qu'une *s*, & la prononcent comme un *z*, *Houzart*, & pèrſonne ne fait entendre le *t* final.

HOUſSAYE. ſubſt. fem. Lieu où il croît quantité de houx. *Terra aquifolis conſita*.

HOUſSE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) C'étoit autrefois une couvèrture que les païſannes mettoient ſur la tête & les épaules, pour ſe déffendre de la pluye & du froid. *Mulieris gauſapa*.

On trouve même dans les anciens titres que la *houſſe* étoit portée non ſeulement par les païſannes, mais même dans la ville, comme on peut voir dans les réglemens du Collége de Navarre, *omnes habeant habitus, videlicet tabeldos, ſeu houſſias longas de bruneta nigrâ*. Launay Hiſt. du College de Navarre. Le Poëme du Renard couronné Roi les appelle *hauches*.

Housse, ſe dit maintenant des couvèrtures de meubles, de chaiſes, de lit. *Stragulum*. On met des *houſſes* de ſerge pour conſèrver les ameublemens de ſoye, ou de tapiſſerie, tant pour les ſiéges que pour les lits. On a ôté la garniture de ce lit, on n'y a laiſſé que la *houſſe*.

On appelle auſſi un lit en *houſſe*, celui qui a des pentes qui vont juſqu'en bâs, ou qui ſe ſuſpendent ſur des bâtons, qui n'a point de rideaux qui ſe tirent ſur des tringles. *Penſile ſtragulum*.

Housse, ſe dit auſſi de la couvèrture de velours ou d'écarlate que les Princeſſes, & les Ducheſſes mettent, quand il leur plaît, ſur l'impériale de leur caroſſe. *Stragulum pendulum*. On dit un carroſſe à *houſſe*.

Housse, ſe dit auſſi des couvèrtures qu'on met ſur la ſelle des chevaux, pour la conſèrver, elle eſt ordinairement de cuir, ou de peau. Il y a des *houſſes* d'étoffe, qui ſont attachées dèrrière la ſelle, & qui couvrent la croupe du cheval: elles ſèrvent tant pour l'ornement, que pour ſe garentir des crottes aux entrées, aux revûës & autres cérémonies. *Ephippii ſtragulum*. Les cavaliérs paroiſſent avec *houſſes* en broderie. Les Médecins & les bourgeois qui vont ſur des Mules par la ville, ont des *houſſes* qui les déffendent des crottes. Ainſi Deſpreaux a dit d'un Médecin,

- - - - - - *avec la mort en trouſſe*,
Courit chez un malade un Médecin en houſſe.

Les *houſſes* en bottes ne couvrent que la crouppe du cheval. Les *houſſes* en ſouliers couvrent ſa crouppe & ſes flancs, & deſcendent juſqu'à l'étriér, & quelquefois tout en bas.

Ces éxpreſſions viennent de ce que les *houſſes* doivent être plus longues, quand on eſt à cheval ſans bottes, afin de conſèrver les bas, que lorſqu'on eſt en bottes. Les *houſſes* en ſouliér, s'appellent auſſi *houſſes* de piéd.

Housse, eſt auſſi en uſage parmi les Bourreliérs & les Charretiérs, pour ſignifier une peau de mouton, ou de chévre, qu'ils mettent ſur le collier des chevaux de harnois. *Collaris ſtragula*.

HOUſSÉE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire grôſſe pluye, pluye d'orage, qui paſſe vîte & ne dure guères: par éxemple, une heure ſeulement.

Ce mot s'eſt dit pour *horée*, qui ſe trouve dans le même ſens dans quelques Auteurs: ils viennent l'un & l'autre d'*horata*, qui eſt formé d'*hora*, heure: en changeant l'*r* en *s* on a fait *houſſée*.

HOUſSEPAILLIER. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie mal propre: on s'en eſt ſèrvi pour ſignifier deux chôſes. 1°. Un marmitton, ou un cuiſtre. 2°. Un ſoldat. Dans le poëme de la Réſurrection de N. S. Jeſus-Chriſt on lit,

Vive tel gent
Telz houſpailliers, *telz ſouldars*.

Ce nom eſt compoſé de *houſſe* & de paille, & ſignifie qui a ſon habit tout couvèrt de brins de paille.

HOUſSER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Nettoyer avec un houſſoir, un balai à long manche, les ordures, les araignées, la poudre des planchérs, des murailles, des cheminées. *Detergere*. *Houſſer* des tapiſſeries, des appartemens.

On dit ironiquement, qu'un homme a été bien *houſſé*; pour dire, qu'il a été bien battu.

Houssé, ée. part. paſſ. & adj. *Deterſus*. Le Caraccio étoit autrefois traîné par trois paires de bœufs *houſſez* & capparaçonnez de mêmes couleurs que le chariot. Mascur.

Houssé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un cheval qui a ſa *houſſe*. *Stragulo inſtructus*.

HOUſSEtTES. Vieux mot François, qui ſignifioit des brodequins, ou bâs de chauſſes. *Perones*. Il eſt encore en uſage dans le Blâſon. Voyez Houseaux.

Les Sèrruriérs appellent *houſſettes*, des ſèrrures qui ſèrvent pour des coffres, & qui ſe fèrment à la chute du couvèrcle. *Sera incitati peſſuli*.

HOUſSEUR, euse. ſ. m. & f. Qui houſſe & néttoye les planchérs, les murailles, les meubles. *Scoparius*.

HOUſSIÈRES. ſ. f. plur. Endroit d'une forêt qui n'eſt plein que d'arbriſſeaux, comme de houx & autres ſemblables, qu'on nomme en Latin *virgulteta*.

HOUſSINE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Gaule, branche déliée de houx qui ſèrt à mener un cheval, ou à battre des meubles pour en faire ſortir la poudre. *Virga, flagellum virgeum*. On le peut dire auſſi des brins d'ôſiér, ou d'autre menu bois.

Ce mot vient de houx.

HOUſSINER. v. act. Tèrme bas & populaire, qui ſignifie, Battre avec une houſſine. Il fut *houſſiné* comme il faut. *Virgis plectere*.

HOUſSOIR. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Balai emmanché d'une pèrche, ou long manche, qui ſèrt à houſſer les planchers, les murailles.

railles. *Lacunaria ſcopa.* Il y a des *houſſoirs* de plumes pour nettoyer les tableaux placez en un lieu élevé.

HOUſSON. ſubſt. m. Plante. C'eſt une éſpéce de Houx-frelon, laquelle Mr. Tournefort appelle *Ruſcus myrtifolius, aculeatus.* Voyez Houx-frelon.

HOUSTALAR. ſ. m. Tèrme de Relation. Chêf d'un jardin du Grand Seigneur. *Hortulanus, Olitor.* Tous les Vendredis les *Houſtalar*, qui ſont les chêfs des jardins, viennent rendre compte au Boſtangibaſchi de leurs charges, & de la vente qu'ils ont faite, parceque tout ce qui croît dans ſes jardins eſt vendu au profit du Grand Seigneur, & l'argent qui en provient eſt appliqué à ſa dépenſe de bouche. *D. C. Voyage de Levant.*

HOUSTIL & OUSTIL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie un homme qui eſt chez lui, qui eſt au logis.

HOUTARDE. Voyez Outarde.

HOUX. ſ. m. Arbriſſeau qui croît en quelques lieux à la hauteur d'un arbre, & qui eſt toûjours vèrd. *Aquifolium.* Son tronc & ſes rameaux ſont fléxibles, couvèrts d'une écorce double, dont l'éxtérieur eſt vèrd, & l'intérieur pâle: elles ont un goût & une ôdeur déſagréables quand on les ſepare. Son bois eſt blanc, dur, ſolide, peſant, noirâtre vèrs le cœur. Ses feüilles ſont aſſez grandes, à peu-près comme celles du lauriér, fèrmes, charnuës, garnies de piquants tout autour, de couleur vèrte luiſante, attachées à des queuës courtes. Ses fleurs ſont belles, petites, blanches, chacune deſquelles eſt ordinairement d'une ſeule feuille couppée en roſette à quatre quartiers. Ses fruits ſont des bayes molles, petites, rondes, rouges, d'un goût douçâtre déſagréable, dans leſquelles on trouve quatre oſſelets, ou ſemences oblongues, irrégulières. En Latin *Aquifolium, ſive Agrifolium vulgò.* J. Bauhin. 1. 114. Avec l'écorce de cet arbre on fait de la glu à prendre les oiſeaux. Quelques-uns aſſurent que dix ou douze bayes de *houx* avalées guériſſent la colique. D'autres rapportent qu'ils ont vû des pèrſonnes guéries de ce même mal, en beuvant du lait & de la bière dans leſquels on avoit fait bouillir les pointes des feuilles de cet arbre. Ses racines ſont fort émollientes & réſolutives. Il y a quelques autres éſpéces de *houx.* Saumaiſe dérive ce mot du Latin *ilex*, ſorte d'arbre qui s'appelle en François *yeuſe*, ou *euſe*, ou *chêne vèrt.* Ménage & pluſieurs autres font venir ce mot du Grèc *ὀξὺς*, *aigu*, à cauſe de la pointe de ſes feuilles. Les mots de *houſſer* & *houſſine* en ſont dérivez.

HOUX-FRELON. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qu'on appelle *Houſſon*, ou *petit-houx*, en Latin *Ruſcus myrtifolius, aculeatus.* (P. Tournefort.) *inſt. rei herb.* 79. eſt un petit arbriſſeau qui croît juſqu'à la hauteur de deux, ou trois piéds, pouſſant beaucoup de rameaux pliants & difficiles à rompre. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du myrthe, mais plus roides, pointuës, piquantes, nèrveuſes, ſans queuë, d'un goût amèr, & aſtringent. Ses fleurs naiſſent ſur le milieu des feuilles, attachées à un pédicule court: elles ſont petites & formées comme en grelôts. Ses fruits ſont des bayes rondes, rouges, un peu molles, grôſſes comme des pois, dans leſquelles ſont contenuës une ou deux ſemences dures comme de la corne. Ses racines ſont grôſſes, tortueuſes, garnies de fibres blanches & longues. Cet arbriſſeau jette de ſa racine au printemps cèrtains rejettons tendres qui peuvent être mangez comme des aſpèrges. Sa racine eſt une des cinq racines apéritives ordinaires, propre pour emporter les obſtructions des viſcères, & pour faire paſſer les urines: elle eſt auſſi bonne pour l'hydropiſie, la cakéxie, la jaûniſſe, le calcul & la rétention d'urine.

Petit-Houx. Plante. Voyez Houx-Frelon.

HOX.

HOXÈR, ou HOXTÈR. Voyez HEUXTÈR.

HOY.

HOY. ſ. m. Nom propre d'une des Orcades. *Hoya*, anciennement *Dumna.* Elle eſt ſituée entre celle de Mainland, & le nord d'Écoſſe, dont elle n'eſt ſéparée que par le détroit de Pichtland. Cette iſle a des montagnes ſi hautes qu'elles ſèrvent d'enſeignes à ceux qui font voile dans les mèrs voiſines. Elle eſt ſéparée en deux par un iſthme de ſable que la haute marée couvre. On trouve dans la partie orientale de cette iſle, nommée Wal, des chevaux ſauvages; mais ils ſont petits, laids, indomptables, & incapables de porter des fardeaux, à cauſe de la petiteſſe & de la foibleſſe de leurs jambes. Maty.

HOYAU. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Outil de Pionniér, ou de Jardiniér, qui eſt une éſpéce de pic, ou pioche, ſèrvant à remuer la tèrre, qui eſt large par le bout. *Ligo.*

HOYE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec une Citadelle. *Hoya.* Elle eſt capitale du Comté de *Hoye*, en Weſtphalie, & ſituée ſur le Wéſèr, à trois lieuës de Fèrden, vèrs le midi. Maty.

Le Comté de *Hoye. Hoyenſis Comitatus.* C'eſt un païs du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. Il eſt entre la principauté de Minden au midi, & le Duché de Breme au nord. Son étenduë eſt environ de dix lieuës de long & autant de large. Il a eû ſes Comtes particuliérs Féudataires des Ducs de Brunſwick qui s'en ſont mis en poſſeſſion, enſuite de la mort d'Othon, dèrniér de ſa race, arrivée l'an 1582. Le Landgrave de Heſſe-Caſſel y poſſéde pourtant les Baillages d'Ucht, & de Frendenbèrg. Ses lieux principaux ſont Hoye & Nyenbourg. Maty.

HOZ.

HOZFELD. Voyez HAZFELD.

HRA.

HRADISC. ſ. m. HRADISSE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Hradiſca.* Elle eſt dans la Moravie, à onze lieuës au deſſous d'Olmutz. On croit qu'elle pourroit être l'ancienne *Arſicua*, ville des Quades; laquelle pourtant quelques uns mettent à Brin. Maty.

HRASTIE, HORITABO. Voyez TABOR.

HU.

HU. Ce mot, ou ce ſon, répété pluſieurs fois lentement & en l'entrecoupant de ſanglots, éxprime le bruit que font ceux qui pleurent. Quelquefois on éxprime le même bruit par le ſon de *hi*, ou par celui de *hui*, répété pluſieurs fois.

HU. ſ. m. Ce mot dans les coutumes ſe prend pour cri, huée. Pourquoi ce n'étoit mie chaſſe ſi chaude à vuë d'œil continuée en pourſuivant à cry & à *hu.* Bouteil.

HU. Tèrme de Calendriér. Nom du troiſiême mois des Tartâres du Catai. Ce mot dans leur langne veut dire tigre, ou léopard.

HUA.

HUAGE. ſ. m. Tèrme de coutumes. *Clamor venaticus.* Cris qui ſe font à la chaſſe en cèrtaines occaſions pour faire aller les bêtes en quelque endroit. Devoir le *huage*, c'eſt être obligé de faire *heu.*

HUAPE. Volcan, montagne qui vômit des flammes. *Huapeus Vulcanus.* Elle eſt dans le Chili, en l'Amérique méridionale, près de la ville de S. Jean de la Frontéra. Maty.

HUARt. ſ. m. Nom d'une aigle appellée autrement *Gèrfaut. Anataria, Navia Morphnos*, par Ariſtote *Nitophonos.* L'aigle que l'on appelle *Gneſia* eſt la plus grande de toutes, & celle qui eſt nommée *Melanetos*, ou petite aigle noire, eſt la plus petite, les autres ainſi que celle que l'on appelle *Anataria*, en François *huart*, ou Gèrfaut, le *pygargus*, l'aigle *Perenopteros* & l'oſſifrage, ſont moyennes entr'elles; le *huart* eſt donc le plus petit aigle, éxcépté le petit aigle Royal, puiſque Ariſtote raporte qu'il approche de la grôſſeur du *Pygargus*, le champ de ſon pennage eſt bleüâtre, & cette couleur régne par tout ſon corps, où l'on voit néanmoins pluſieurs taches ſemées en quelques endroits, & c'eſt de là qu'elle a été appellée *Morphos*, & *Navia*, elle vit de poules d'eau, d'oyes ſauvages, & d'oiſeaux de rivière; elle fait ſon aire proche des eaux. Quelques Anciens ont éſtimé que c'étoit l'oiſeau que nous appellons Gèrfaut. Cette aigle eſt une de celles qui porte la pièrre nommée Ærite, ou pièrre d'aigle, dans ſon aire.

HUART, ou Gèrfaut de Bellon. Cette éſpéce-ci eſt de la hauteur d'un coq, & ſon pennage eſt prèſque entièrement de couleur de roüille, ſi ce n'eſt qu'à l'éxtrémité de ſes manteaux approchant du ventre elle a pluſieurs taches blanches, en ovale, & les grandes pennes de ſon vol ont pareillement leurs éxtrémitez blanches, ainſi que le bout de ſa queuë & ſon croupion; par le deſſous ſes cuiſſes ſont toutes hériſſées juſqu'au commencement de ſes doigts, avec de pareilles taches brûnes, ſes piéds ſont jaûnes, & ſes doigts tachez par deſſus: proche des ongles ils ſont garnis de tablettes, ou d'anneaux; tout ſon pennage eſt blanc à la racine, le tour de ſes yeux eſt brûn, la prunelle en eſt noire. Cette éſpéce d'aigle aime éxtrémement les ſouris écorchées, & elle les dévôre avec beaucoup d'avidité, l'on n'en voit point en Italie, ni en France, elles font leurs paſſages dans la haute & la baſſe Allemagne.

HUAU. Voyez MILAN.

HUB.

HUBAUD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hucbaldus, Hugbaldus, Hubaldus, Huband*; Religieux Bénédictin du Xe ſiécle, eſt l'Auteur du Poëme de 300 vèrs à la loüange des chauves, qu'il préſenta à Charles le Chauve, & dont tous les mots commencent par la lettre *C.*

Carmina, clariſona, calvis, cantate, Camena &c.

Naudé en a parlé dans ſon Maſcurat. Nous avons encore de *Huband* un

un Traité de la Muſique qu'il entendoit fort bien, & pluſieurs vies de Saints. Il mourut en 930.

HUBAYE. Voyez UBAYE.

HUBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hubertus*. Le peuple croit que les deſcendans de S. *Hubert* guériſſent ceux qui ont été mordus par un chien enragé. S. *Hubert* eſt le Patron des Chaſſeurs, parce qu'on dit que Dieu le convèrtit à la chaſſe en lui faiſant apparoître un crucifix entre les bois d'un cèrf; mais tout ce qu'on raconte de ce Saint, avant qu'il fût Évêque de Maſtricht, paſſe pour faux chez les nouveaux Critiques. Voyez le Traité des ſupèrſtitions par Thièrs. Il y a toûjours chaſſe le jour de Saint *Hubert*, quelque tems qu'il faſſe.

Skinner dérive ce nom de deux mots Anglo-Saxons *hewe*, qui veut dire *couleur*, & *beorht*, qui ſignifie *éclatant*, *brillant*. Puis il rejette l'étymologie qu'en donne Vèrſtegan, qui fait venir ce nom de *heugh*, qui eſt une partie du mot *heughtide*, lequel ſignifie *fête*, & dans un ſens métaphorique *délices*, *plaiſir*; & de *berihte*, qui veut dire *enclin*, *porté*. Selon la prémière étymologie *Hubert* ſignifie, qui a un teint brillant, & ſelon la ſeconde il veut dire, qui aime le plaiſir, qui eſt porté au plaiſir.

L'Ordre de S. *Hubert*, les Chevaliérs de S. *Hubert*. Ashmole dans ſon hiſtoire de l'Inſtitution de l'Ordre de la Jarretière, & après lui l'Abbé Juſtiniani dans ſon hiſtoire des Ordres de Chevalerie, diſent que les Chevaliérs de l'Ordre de S. *Hubert*, ſont un Ordre militaire du Duché de Juliérs, inſtitué l'an 1473, par le Duc Girard V. & qu'il les mit ſous la protection de S. *Hubert* Évêque de Liége, dont pour cette raiſon il leur en fit prendre le nom. C'eſt tout ce que l'on en ſçait. Ashmole ajoute ſeulement, que leurs ſtatuts étoient écrits en Alleman, avec un catalogue des Chevaliérs depuis l'inſtitution de l'Ordre, juſqu'à l'an 1487. Ce n'eſt que 14 ans au plus. Apparemment cet Ordre n'a pas duré longtems.

SAINT HUBÈRT. Nom propre d'un Bourg du païs de Liége. *Fanum S. Huberti*. Il eſt enclavé dans le Duché de Luxembourg, & ſitué ſur la rivière d'Homme, à quatre lieuës de Baſtogne, vèrs le couchant. *S. Hubert* a une célèbre Abbaye, dont l'Abbé eſt Seigneur du lieu, & de ſeize villages qui ſont aux environs. Il portoit autrefois le nom d'*Andainum*, & d'*Andagium*. MATY.

HUBET. ſubſt. m. Nom propre d'une ancienne petite ville, ou Bourg du Royaume d'Algèr en Barbarie. *Hubetum*, anciennement *Mniaria*, ou *Mins*. Ce lieu eſt près de la ville de Teleſin, environ à cinq lieuës de la côte. MATY.

HUBIR, ſe HUBIR. (*L'h* s'aſpire.) Hériſſer la peau, le poil la plume, comme font les oiſeaux, & quelques animaux qui ſe mettent en colère. *Inhorreſcere*, *ſurrigere*. Voyez ce chat, ce geai, comme il *ſe hubit*. Il eſt vieux.

HUBIR, SE HUBIR, ſe dit figurément & populairement des pèrſonnes, en cette phraſe, Il faut *ſe hubir* comme on pourra; pour dire, il faut s'accommoder, ſe paſſer de ce qu'on a, patienter juſqu'à ce qu'on ſe mette plus à ſon aiſe. Il *ſe hubit* comme il peut.

HUC.

HUCAC. ſ. m. Voyez HALCATH. C'eſt la même choſe.

HUCHE. ſ. f. (*L'h* s'aſpire.) Grand coffre de bois dans lequel les bourgeois & les païſans paîtriſſent le pain. *Mactra*. A Paris les Boulangérs diſent paîtrin. Voyez PAISTRIN. Quelques Latins l'ont appellé *huchia*.

HUCHE, ſe dit auſſi d'un coffre qui eſt dans la dépenſe, où on ſèrre le pain, & autres choſes qui ſèrvent ſur la table.

HUCHE DE MOULIN, eſt un coffre de bois dans lequel tombe la farine mouluë en ſortant de deſſous la meule. *Frumentariæ molæ infundibulum*. En quelques lieux on le dit auſſi de la trémie, où ſe met le grain pour le faire tomber ſur la meule petit-à-petit.

HUCHE. Tèrme de Marine. On appelle un navire en *huche*, celui qui a la pouppe très haute.

HUCHEMENT. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire cri, proclamation. *Vociferatio*, *promulgatio*, *publicatio*.

HUCHER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *appeller*. *Clamore accerſere*. Il n'eſt plus en uſage que dans les Provinces. Il l'eſt auſſi quelque peu à la chaſſe. L'ACAD.

Nicot dérive ce mot du Latin *heus*. Mais Ménage & Périonius prétendent qu'il vient par corruption du mot de *vocare*, qui ſignifie *appeller*; ou de *levare hueſcum*, qui ſignifie *acclamare*. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *hucciare*, *buccus*, ſignifiant un *cry violent*, d'où les Picards ont fait *huquer*, qui ſignifie *appeller à haute voix*. Il y en a qui dérivent ce mot de *hucher* de l'adverbe Latin *huc*, qui veut dire *ici*.

HUCHET. ſ. m. eſt le petit cor d'un Chaſſeur, ou d'un Poſtillon, qui ſèrt à hucher, à appeller les chiens, les lévriers à la chaſſe. *Venatoria buccina*. Ce mot vieillit, & en ſa place on dit *Cor*. On ſe ſèrt du mot *huchet* dans le blâſon. Horn porte d'or à trois *huchets* de gueules virolez d'argent.

HUCHEU. ſ. m. Nom propre d'une des grandes villes de la Chine. *Hucheum*. Elle eſt ſur la rivière de Tay, dans la Province de Chékiang, où elle tient le troiſiéme rang. Elle a cinq autres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

HUCIPOCHOTL. ſ. m. Arbriſſeau de la nouvelle Éſpagne, qui traîne par tèrre, & dont les feüilles ſont à trois pointes. Ses fleurs ſont menuës, rouges, jointes enſemble au bout de ſes branches. Ses fruits reſſemblent à des noiſettes, ſoit pour la forme, ſoit pour la grandeur: ils renfèrment trois noyaux blancs. Le *Hucipochotl* porte toute l'année des feüilles, des fleurs & des fruits. On aſſure que cinq de ſes noyaux, ou ſept pour ceux qui ſont plus robuſtes, après qu'on en a ôté une petite peau qui les couvre, purgent puiſſamment par les ſelles & par le vômiſſement. C'eſt un reméde ſi ſûr qu'en prenant un peu de viande, il ceſſe d'agir auſſitôt. On l'appelle autrement *Huitzpacotl*.

HUCUCA. ſ. f. Nom propre d'un lieu ou d'une ville de la Tèrre Sainte. *Hucuca*, dans l'Hébreu *Huccoc*. S. Jerôme la nomme *Icot*. On trouve auſſi *Hucocas*, *Ucuca*, *Ucoca*. Ce lieu étoit dans la partie méridionale de la Tribu de Nephtali, & voiſin des frontières d'Aſer & de Zabulon. *Joſ. XIX. 34. 1. des Paral. VI. 75.*

HUD.

HUDACHK. Voyez KUDACK.

HUDIA. Voyez ODIAA.

HUDSON. La Baye de *Hudſon*. *Hudſonius ſinus*. C'eſt un grand Golfe de la mèr de Nord. Il eſt au ſeptentrion de l'Amérique, entre l'Éſtotilande, la nouvelle France, & le nouveau Southwalles. Il renfèrme les Bayes de James, & de Délivrances. On y comprend auſſi quelquefois celle du Button. Henry Hudſon, Anglois, l'a découvèrte l'an 1612. en chèrchant un paſſage pour aller de la mèr de Nord, en celle de Sud, & on dit que les Anglois ont quatre petites Colonies ſur ſon rivage. MATY.

Le détroit de *Hudſon*. *Hudſonium fretum*. Ce détroit eſt une branche de la mèr de Nord. Il eſt entre les tèrres Arctiques & l'Éſtotilande, ou la nouvelle Bretagne. Il a environ cent cinquante lieuës de long, & a été découvèrt par Henri Hudſon, la même année que la Baye qui porte ſon nom.

HUDWICSWALDT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Suéde. *Hudingſvaldia*, ou *Hudwicſwaldum*. Ce lieu eſt le principal de la Province d'Helſingie, & il eſt ſitué ſur le Golfe de Bothnie.

HUE.

HUE. Sorte d'advèrbe, dont les Chartiérs ſe ſèrvent pour faire avancer leurs chevaux, ou plutôt pour les faire aller à main droite. *Vade*. Ou plutôt *dextrorſum*.

HUE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour huée. *Huë* & crie eſt un pourſuit de un ayant commis felonnie par le hault chemin. RAST. *Vociferatio*.

HUÉE. ſ. f. (*L'h* s'aſpire.) Cri de la multitude après quelqu'un, qui a dit, ou fait quelque choſe de ridicule. *Multitudinis inconditus clamor*. Dans cette diſpute il avança une propoſition qui excita de grandes *huées*.

> *Et Socrate autrefois dans un cœur de nuées,*
> *D'un vil amas de peuple attira les* huées. BOIL.

HUÉE, ſe dit proprement du cri qui ſe fait après la priſe du ſanglièr. *Exſibilatio venatoria*. Les Chaſſeurs font de grandes *huées* après le loup.

Ces mots viennent de *hus*, ancien mot François, qui ſignifioit le cri de pluſieurs pèrſonnes après une autre. Le peuple étoit autrefois obligé de faire la *huée* ſur toutes ſortes de malfaicteurs par toute la France, de même qu'on a fait depuis en Normandie en la clameur de Haro. DU CANGE.

HUER. v. act. Se mocquer de quelqu'un par des cris & autres ſignes de dériſion, ou crier après lui pour le faire arrêter, ou lui faire inſulte. *Clamore & ſibilis explodere*. Quand on voit ſortir quelqu'un d'un mauvais lieu, tout le monde le *huë*. On a arrêté ce filou, quand on a vû que tout le monde *huoit* après lui.

HUER, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie, Pourſuivre le loup avec de grands cris. *Clamoribus laceſſere*, *ferire*, *provocare*. On le dit auſſi à la pêche; & on appelle du poiſſon *huë*, celui qui ſe prend ſur le bord de la mèr dans des files, ou panneaux, où il eſt chaſſé par le grand bruit, & les *huées* que font un grand nombre de Pêcheurs dans pluſieurs barques.

HUER. v. n. Tèrme de fauconnerie, qui éxprime le cri du hibou. *Bubonis ululatum exprimere*, *imitari*, *Ululare*.

HUE, ou HUES. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt dit autrefois, & ſe dit encore pour *Hugues*, de quelques pèrſonnages du

du XIIIe & XIVe ſiécle. *Hugo*. Ainſi l'on dit *hues* de Brajeſelve, ancien Poëte François, qui a fait des fâbles. *Hues* li Maroniérs, ou le Maroniér, qui compôſa Les Jeux partis d'Amour, vivoit vèrs l'an 1300, auſſi bien que *Hues* de Cambray Auteur d'un fabliau intitulé *La Malehonte*; c'eſt une éſpéce de Satire contre Henri Roi d'Anglетèrre. *Hues* Piancelles, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a fait le Fabel, ou fabliau de Sire Hams & Dame Avieuſe ſa femme, c'eſt à dire, un conte fabuleux de Sire Jean & de ſa femme nommée Avoye. Celui-ci dit de ſoi,

> Hues *Piancelles qui trova*
> *Cil fabel, par raiſon prova*
> *Que cil qui a femme rubeſte*
> *Eſt garnis de mauvaiſe beſte.*

De la Croix du Maine écrit *hue*, & Du Vèrdier *hues*. Voyez ces Auteurs. Il y a de l'apparence que ce n'eſt qu'une corruption du nom Hugues. Du Vèrdiér appelle *hue* De Brajeſelve le même Poëte, que la Croix du Maine nomme *Hugues* de Brajeſelve.

Du Tillet dit encore *Hue* pour *Hugues*. Arnoul Archevêque de Rheims fut dépoſé par le Roi *Hue* Capet, après reſtitué par l'autorité du Pape. Du Tillet. L'an 960. Le Roi Lothaire donna à *Hue* Capet l'office de Meier, ou Maire du Palais. Id.

HUEIPACHTLI. Tèrme de Calendriér. Nom du douziême mois des Mexiquains, qui répond à une partie d'Octobre, leur année commençant au 26. de Févriér, & étant de dixhuit mois, qui ont châcun vingt jours. On l'appelle quelquefois ſeulement *pachtli*.

HUERRI, & HURI. Tèrme de Calendriér. Nom du ſecond mois des Arméniens qui répond au mois de Novembre.

HUESCA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne, ſituée ſur la riviére d'Iſuela, dans l'Aragon. *Oſca*, *Illergetum*. Il y a une Univèrſité, & un Evêché, ſuffragant de Saragoce, dont elle eſt éloignée de neuf lieuës, vèrs l'orient méridional. Maty.

HUESCAR. Voyez Guescar.

HUESSEN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle de Weſtphalie. *Hueſſenum*. Il eſt dans le Duché de Cléves, ſur le bord gauche du Rhin, vis-à-vis du nouvel Iſſel, & à demi lieuë au deſſus d'Arnhem. On prend ce lieu pour l'ancienne petite ville de la Baſſe Allemagne, qui porte le nom d'*Arces Lobia*. Maty.

HUETIS. Tèrme de Calendriér. Voyez *Harwatris*.

HUETTE, ou HULOTTE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] Oiſeau de nuit de plumage cendré, tavelé de noir, aux yeux noirs, à gros béc vèrdârre, à longues aîles; ayant les piéds enplumez, & les ongles crochus. *Ulula*. Il eſt de la grandeur d'un coq. C'eſt une éſpéce de hibou. En Latin *agolios*, *ulula*. Quelques gens diſent *Huet*, ou *Hulot*, & le font maſculin; mais Pomey & l'Académie diſent *Huette* & *Hulotte*. A quoi Pomey ajoûte qu'on dit auſſi *Huotte*.

La *huette* a la tête & toute la partie de deſſus de couleur cendrée, diſtinguée de taches blanches & noires, par le deſſus elle eſt blanche avec des taches noires qui embelliſſent ſon pennage, ſa tête eſt prodigieuſe, & d'une énorme grandeur & groſſeur; elle eſt bien garnie de plumes; ſes yeux, qui ſont noirs, ſont environnez de petites plumes blanches de part & d'autre tout en rond; autour deſquelles à l'éxtrémité des paupières ſe voit un cèrcle rougeâtre. Lorſqu'elle fèrme l'œil, elle ne le fèrme qu'avec la paupière d'enhaut. Son béc eſt courbé & luiſant; ſes naſeaux ſont très-ouvèrts; ſon vol eſt grand, & il s'étend juſqu'à l'extrémité de la queuë; ſes jambes ſont peluës juſques ſur les ongles, qui ſont de gris cendré, courbez & aigus; elle a quatre doigts, deux devant & deux dèrrière.

Bellon en fait la deſcription d'une autre ſorte, car il dit que toutes ſes plumes ſont griſes, & ſemées de taches blanches à la partie de deſſus, & que le bout des aîles eſt fort marqueté de taches noires, & qu'elle a les jambes peluës, juſqu'ici je ne trouve point qu'il y ait de diſſemblance d'avec l'autre, mais il ajoute enſuite qu'elle eſt différente de la choüette, en ce qu'elle n'a aucun poil deſſus les doigts de ſes piéds, & que ſes yeux ſont jaûnes & luiſants, & c'eſt en quoi il ne convient pas avec les autres qui en ont écrit.

HUG.

HUGUE. Voyez HUGUES.

HUGUENOT, OTE. adj. & ſubſt. [L'*h* s'aſpire.] C'eſt un nom qu'on a donné en France à ceux qui faiſoient profeſſion de l'héréſie de Calvin. *Calvinianâ labe infectus. Hugonotus.* C'eſt en 1560. qu'on commença de donner ce nom aux Calviniſtes de France.

Paſquiér, & Ménage, rapportent divèrſes étymologies de ce mot, dont les Auteurs diſputent encore: on n'en ſçait pas trop bien l'origine. Du Vèrdiér dit qu'il vient de Jean *Hus*, dont les *Huguenots* ont ſuivi la doctrine, comme qui diroit les *guenons de Hus*. Coquille dit qu'il vient de *Hugues Capet*, à cauſe que les *Huguenots* déffendoient le droit de la lignée de Hugues Capet à la Couronne, contre ceux de la Maiſon de Guiſe, qui ſe prétendoient ſucceſſeurs de Charlemagne. D'autres diſent qu'il vient d'un cèrtain *Hugues*, Sacramentaire, qui avoit été du tems du Roi Charles VI. & qui avoit enſeigné la même doctrine. D'autres le font venir d'un mot Suiſſe *benſquenaux*, c'eſt à dire, *gens ſeditieux*; ou du mot *Eidgnoſſen*, qui ſignifie, *Alliez en la foi*: le mot de *eid*, ſignifie *foi*, & *gnoſſen*, *aſſociez*; & c'eſt l'opinion qu'a ſuivie le P. Maimbourg, d'où il conclut que le mot de *Huguenot* n'eſt point injurieux, & que ceux à qui on le donne, ne s'en doivent point fâcher. Caſtelnau Mauriſſière dans ſes Mémoires, dit qu'ils fûrent appellez par le peuple *Huguenots*, comme étant pires qu'une petite monnoye portant ce nom, qui étoit une maille du tems de Hugues Capet, & qu'on voulut ſignifier par là qu'ils ne valloient pas une maille. D'autres diſent que ce nom leur fut donné par dériſion d'un Allemand, qui étant pris & intèrrogé ſur la conjuration d'Amboiſe devant le Cardinal de Lorraine, demeura court dès le commencement de ſa harangue, qui commençoit par Huc nos *venimus*. La plus plauſible opinion eſt celle de Paſquier, qui dit qu'à Tours il y avoit une croyance populaire, qu'un Rabat ou Lutin qu'on appelloit le *Roi Hugon*, couroit la nuit; & comme ces Religionaires ne ſortoient que de nuit pour faire leurs prières, on les appella *Huguenots*, comme qui diroit, *Diſciples du Roi Hugon*: car c'eſt à Tours qu'ils ont commencé d'être appellez ainſi. Cette opinion paroit auſſi la plus vraiſemblable au P. Daniel. Ce Père dit que ſelon la plûpart de nos Hiſtoriens, ce fut dans le tems de la Conjuration d'Amboiſe qu'on commença à donner aux Calviniſtes le nom de *Huguenots*. Paſquier traite de l'Origine de ce nom dans ſes Rechèrches, P. VIII. C. 55.

Ils ont été auſſi nommez *Luthériens*, *Chriſtodins*, parce qu'ils ne parloient que de Christ; *Parpaillots* en Languedoc, & *Fribours* en Poictou, où l'on nommoit ainſi une éſpéce de *doubles* faux & décriez, dont on leur donna le nom odieuſement; pour dire, qu'ils étoient une monnoye de mauvais alloi. Les trois Seigneurs qui ont eû le plus d'avèrſion pour les *Huguenots*, ont eû tous trois des femmes *Huguenotes*; Le Duc de Montpenſier; Le Duc de Guiſe; & le Maréchal de Saint André. Le prémiér épouſa Jaquette de Longvi, le ſecond Anne d'Eſt, & le troiſiême Marguerite de Luſtrac. Colom. Mel. Hist.

HUGUENOTE. ſ. f. Petite monnoye du tems de Hugues Capet; de qui elle prit ſon nom. *Hugonota*. C'étoit la maille de ce tems-là.

HUGUENOTE. ſ. f. Eſt un petit fourneau de tèrre, ou de fèr, avec une marmite deſſus, qui ſèrt à faire cuîre ſécrettement & ſans bruit quelque chôſe. *Authepſa*, *fornacula teſtacea*.

Ce mot vient de ce que les Huguenots s'en ſont premièrement ſèrvis pour faire cuîre leurs viandes les jours déffendus, ſans faire de ſcandale.

On appelle des *œufs à la Huguenote*, ceux qui ſont cuits avec du jus de mouton, ou de la graiſſe. *Ova pinguedine frixa*, *cocta*.

HUGUENOTISME. ſ. m. Profeſſion de la Religion Huguenotte. *Calviniana ſecta profeſſio*. Cet homme eſt né dans le *Huguenotiſme*, & y veut mourir.

HUGUES. On écrit auſſi *Hugue*, comme *Gilles* & *Gille*. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hugo*, *Ugo*. Le Roi de France (Louis XV.) vient de *Hugues* Capet par une ſucceſſion qui n'a jamais été intèrrompuë. Je ſuis pèrſuadé que les Rois de Portugal ſont du ſang de *Hugues* Capet: la langue Françoiſe, & la langue Portugaiſe, ſe reſſemblent trop pour n'être qu'amies. De Choisi. Saint *Hugues* qui vivoit au XIIe ſiécle, étoit fils d'un Gentilhomme, qualifié de Bourgogne, & fut Évêque de Lincoln en Anglетèrre. *Hugues* de Saint Chèr, *Hugo Carenſis*, ou *de Sancto Caro*, a donné quelques ouvrages, & entre autres un Commentaire ſur l'Écriture en VII. Tomes. On l'appelle *Hugues* Cardinal, ou le Cardinal *Hugues*. Il reçut la pourpre d'Innocent IV. en 1245. & mourut en 1260. Il étoit Bourguignon. *Hugues* de S. Victor. &c. *Hugues* Capet, Comte de Paris & d'Orléans, Duc & puis Roi de France, eſt le chèf de la troiſiême race de nos Rois. Voyez Capétien. On dit *Hue* & *Hues* pour *Hugue*, ou *Hugues*. Voyez Hue.

Ce mot eſt formé contre l'analogie de nôtre langue, qui tèrmine en *on* les noms Latins tèrminez en *o*; de *Hugo*, nous avons fait *Hugues*, & non pas *Hugon*.

HUI.

HUIAU. ſ. m. Tèrme Picard, cocu. *Curruca*. Il ſe trouve dans cette épigramme en langage Picard:

Ici git Nicolas Tuyau,
Qui de trois femmes fut huiau:
Il étoit né ſous cette plateine.

HUILE. ſ. f. Liqueur compôſée de pluſieurs particules branchuës, onctueuſes, graſſes & inflammables, qu'on tîre, ou qui ſort de pluſieurs corps naturels. *Oleum.* Il y a de l'*huile* de pétrole qui ſort de la tèrre par des fentes de rochers, qui eſt fort inflammable, & qui brûle dans l'eau. *Petroleum.* On en trouve dans pluſieurs Iſles de l'Archipel. Anciennement les Lutteurs ſe frottoient d'*huile*, afin de donner moins de priſe à leur ennemi. Dac.

Ce mot vient du Latin *oleum*, ou du Grèc ἔλαιον.

Huile, ſe dit auſſi chez les Médecins, des ſucs qui découlent naturellement des plantes & des arbres, comme le baume & ſemblables. Tous les Médecins font ce mot maſculin. Ainſi ils appellent *huile laurin*, celui qui eſt fait des bayes récentes de lauriér.

Huile, ſe dit plus ordinairement du ſuc qu'on tîre de pluſieurs plantes & fruits par expreſſion. L'*huile d'olive* eſt celle qu'on mange en ſalade, qui ſert aux fritures. *Olivum.* On la nomme *huile* par excéllence, & elle ſert de bâſe à toutes les *huiles* compoſées. L'*huile de noix* ſert à peindre, parcequ'elle ſéche plutôt que les autres. *Nuceum.* De l'*huile de lin, de navete, d'amandes douces, de chanvre. Lineum, Napinum, Amigdalinum, Canabinum. Huile d'aſpic*, ou *de lavande.* L'*huile* à brûler ſe tîre du poiſſon, des baleines. Un moulin à *huile.* Un preſſoir à *huile.* Un potage à l'*huile.* De la friture, des rôties à l'*huile.* On tient que l'*huile* la plus vieille eſt la meilleure pour la Médecine, où l'on en a employé qui avoit cent ans. Les Médecins appellent *huile omphacin*, de l'*huile* tîrée des olives vèrtes, dont ſe ſèrvoient les Anciens. *Omphacinum.*

L'*huile* des Chymiſtes ſe fait par réſolution des corps en divèrſes manières, par diſtillation, putréfaction, liquéfaction à l'humidité, qu'ils appellent *per deliquium*, comme l'*huile de tartre*, l'*huile de ſoulfre*, l'*huile de canelle*, &c. Ils font auſſi de l'*huile* de briques, de l'*huile* de papiér, de l'ambre jaune & du geais, &c.

Huile Vièrge, eſt de l'*huile* épreinte de l'olive, ou des noix fraîches, &c. ſans être chauffées ni preſſurées. *Oleum muſteum, lixivium, prodromum.* On appelle un *bouc d'huile*, celle qui eſt envoyée dans la peau d'un bouc, où elle ſe conſèrve mieux.

Huile, prend auſſi ſon nom des drogues qu'on y mélange. De l'*huile roſat*, eſt celle où l'on mêle des rôſes. *Huile de jaſmin*, qu'on parfume avec du jaſmin, qu'on met ſur les cheveux. L'*huile* gêle plutôt que l'eau, mais elle ne devient jamais ſi dure.

Les *Saintes Huiles*, ſont celles qui ſèrvent aux onctions ſacrées dans les Sacremens de Baptême, de Cõnfirmation, des Ordres & Extréme Onction, aux Sacres des Princes & des Évêques. *Sanctum oleum, oleum Cathecumenorum, ſanctum chriſma, oleum infirmorum.* On les bénit le Jeudi Saint avec pluſieurs belles cérémonies.

En tèrmes du Grand Art le mot d'*huile* ſe dit dans les phrâſes ſuivantes. La vraye *huile* des Philoſophes, c'eſt leur ſouphre, ou leur mèrcure, ou leur pièrre au rouge parfait. L'*huile* de talc des Philoſophes, c'eſt leur élixir au blanc parfait & accompli. L'*huile* fixe & incombuſtible des ſages, c'eſt le Mèrcure Hèrmétique, duquel les ſages diſent qu'au froid il ſe congéle comme de la glace, & qu'à la chaleur il ſe liquéfie comme du beurre: cette *huile* ſe fait par l'entière extraction du fixe & du volatile: c'eſt à dire, par l'entière diſſolution du corps d'où elle eſt tîrée. L'*huile* de la nature, c'eſt le ſèl Albrot, c'eſt le plus noble & le meilleur des ſèls, il eſt fixe au régime, & ne fuit point le feu, il eſt fondant, pénétrant, entrant comme élixir complet. L'*huile* eſſentielle, c'eſt l'ame des métaux, ou le Mèrcure des ſages, ou l'eau ardente circulée. L'*huile* végétale, c'eſt l'*huile* de tartre.

Huile, s'employe figurément pour, Peine, travail qu'on prend, ou qu'on a pris à faire quelque chôſe. *Opus, labor.* On reprochoit à Démoſthéne que ſes Ouvrages ſentoient l'*huile.* Ablanc. Il y a quelque chôſe de rude dans les Ouvrages trop travaillez; ils ſentent l'*huile.* Mont. Il ſe dit ſur tout du travail des gens de lettres, qui ſont obligez de travailler non ſeulement le jour, mais auſſi la nuit à la lueur d'une lampe d'*huile.* C'eſt de là qu'eſt venu le provèrbe Latin, *oleum & operam perdere.* Pèrdre ſon *huile* & ſon travail. Juvénal a dit de l'Hiſtoire, qu'elle demandoit plus de tems & d'*huile* que tout autre travail. *Poſcit plus temporis atque olei plus.* Les Grècs ont auſſi employé ἔλαιον dans le même ſens, & c'eſt à cela que le Poëte Ariſtophane fait alluſion quand il raille Euripide ſur la cadence de ces vèrs tragiques, ληκύθιον ἀπώλεσεν. Il y a des communautez de

gens qui font profeſſion d'étude, dans leſquelles on appelle mangeurs d'*huile* & dépenſiérs d'*huile*, ceux qui paſſent ſouvent la nuit à travailler, à étudier. Il faut dépenſer bien de l'*huile* pour faire un Dictionnaire un peu raiſonnable.

Huile de Cotret. Expréſſion tout à-fait bâſſe & populaire, pour dire, Des coups de bâton. Donner de l'*huile de cotret* à quelqu'un.

On dit provèrbialement, qu'on tîreroit auſſi-tôt de l'*huile* d'un mur; pour dire, qu'une chôſe eſt impoſſible, comme de tîrer de l'argent d'un avâre. On dit auſſi d'un affront ſanglant qu'on a reçu, que c'eſt une tache d'*huile*, qu'elle ne s'en va jamais. On dit qu'un Ouvrage ſent l'*huile*; pour dire, qu'il a été bien travaillé, qu'on a bien brûlé de l'*huile* en le faiſant. On dit auſſi de celui qu'on voit mourir de vieilleſſe, qu'il n'y a plus d'*huile* dans la lampe.

HUILER. v. act. Enduire d'huile, ou aſſaiſonner d'huile. *Oleo inducere, inungere.* Ce Cuiſiniér ne *huile* pas aſſez ſes ſalades. Il faut *huiler* le papiér pour le rendre tranſparent. On *huile* les ſèrrures roüillées pour les faire aller.

Huilé, ée. part. paſſ. & adj. *Oleo illinitus, illitus.*

HUILEUX, euse. adj. Qui rend beaucoup d'huile. *Oleoſus.* L'olive eſt le plus *huileux* de tous les fruits. Les noix ſont de difficile coction, à cauſe de leur ſubſtance *huileuſe.*

Huileux, euse. Ce mot ſe dit auſſi de l'urine, & de pluſieurs autres chôſes; & veut dire, Grâs, en manière d'huile. *Pinguis, craſſus.* Urine *huileuſe.* De G. Principes *huileux* & balſamiques. Lémery.

HUILIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait l'huile, Marchand qui vend de l'huile. *Olearius.* Il y a eû de grôs procès entre les Marchands *Huiliérs*, & les Chandeliérs, pour les meſures & le débit des huiles.

Huiliér. Ce mot ſe dit auſſi pour ſignifier un vâſe à mettre de l'huile, pour s'en ſèrvir à tâble. *Vas olearium.* Un *Huiliér* d'argent, de vèrmeil doré, de tèrre, de vèrre, &c.

HUILIÈRE. ſ. f. Petite cruche où l'on met l'huile dont on ſe ſèrt ſur un vaiſſeau.

HUINE, ou HUIſNES, ou HUIGNE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Idonea.* Elle a ſa ſource dans le Pèrche près de Mortagne, & arrôſe Condé, Nogent le Rotrou, la Fèrté Bèrnard, Montfort, & tombe dans la Sarte, près du Mans. Dans les vieux tîtres elle eſt appellée *Ioguna, Iognia, biogina, Eucania, & Eucanius*, Théodulfe dans ſon Poême à l'Évêque Modoin l'appelle *Idonea*, & Guillaume le Breton, qui vivoit 400 ans après, *Hiena.* On trouve auſſi deux fois *Odana* dans des Lettres datées de la prémière année de Clotaire.

HUIR. v. n. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit du ſon, du ſifflement, ou du cri, que fait le Milan; qui exprime ce cri. C'eſt pour cela que dans quelques vieux Dictionnaires le Milan eſt appellé un *Hua. Milvi ſonum edere.*

HUIS. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit d'une moyenne porte pour entrer dans les ſalles, chambres, & autres appartemens. *Oſtium.* Car à l'égard de la principale entrée de la maiſon, on l'a toûjours appellée *porte*, comme il paroît en ce que chez le Roi on appelle *Gardes de la porte*, ceux qui gardent l'entrée du Louvre; & *Huiſſiérs*, ceux qui gardent la ſalle, la chambre, & le cabinet. Ce mot n'eſt demeuré en uſage qu'en peu de phrâſes. Des audiences à *huis* clôs, qui ſe dit, lorſqu'on fait entrer ſecrettement des Parties & leurs Avôcats pour plaider, ou lorſqu'on donne des audiences pour l'inſtruction des affaires; & alors les Juges ſont aſſis ſur les bâs ſiéges, & on n'ouvre qu'un des battans de la porte. On dit dit auſſi, Roide comme la barre d'un *huis.* Un *huis* vèrd, ou une porte de drap pour ſe garentir du froid.

Ce mot vient du Latin *oſtium*, que nous avons déjà dit avoir été écrit autrefois par l'aſpirée. Du Cange le dérive du Saxon *hui*, ou de l'Allemand *huys*, qui ſignifie une *maiſon.*

Huis. Ce mot, quoique vieux, ſe dit encore quelquefois en riant, & dans le ſtile bas, populaire, burleſque. Pendons nous devant ſon *huis.* Benserade.

Elle ſort, & tire ſur elle
L'huis *qu'en dedans Biquet vèrroüille:*
Puis ayant fait dehors ſa petite patroüille. Le Noble.

Abandonné des enfans d'Eſculape
Boileau giſoit malade dans ſon lit.
La mort s'approche, il friſſone, il pâlit,
Croyant deja qu'à ſon huis *elle frape.*
Nouveau choix de vèrs.

On dit figurément & provèrbialement, que le vent n'eſt pas toûjours à un *huis*, ou que le Diâble n'eſt pas toûjours à l'*huis* d'un pauvre

pauvre homme; pour dire, que la mauvaiſe fortune ne dure pas toûjours.

HUIſSERIE. ſ. f. Garniture de bois qui ſert à fermer ou à orner l'huis, ou la porte. *Valva, ligneus instructus janua.* Ce ſont d'habiles Menuiſiérs qui ont fait les *huiſſeries* du Louvre. On le dit plus ordinairement des chambranles, & autres ornemens qui ſont autour de la porte.

HUIſSIÉR. ſ. m. Officier qui garde la porte chez le Roi. *Accensus, aulæ oſtiarius.* Il y a deux *Huiſſiérs* de l'Antichambre: c'eſt la ſalle où le Roi mange en public chez lui. Ces *Huiſſiérs* ſervent l'épée au côté. Ils ſervent toute l'année. Ce ſont eux qui ouvrent la porte aux pèrſonnes qui doivent entrer. Ils mangent à la tâble des valèts de chambre. En l'abſence des *Huiſſiérs* de la chambre, ils en font les fonctions. Il y a plus de ſeize *Huiſſiérs* de la chambre ſervant par quartiér. Ils ſervent auſſi l'epée au côté. Il y a encore deux *Huiſſiérs* du cabinet, ſervant par ſemeſtre. Ils ont la qualité d'Écuyer auſſi bien que les *Huiſſiérs* de la chambre. Enfin, il y a un *Huiſſiér* de l'Ordre du Saint Éſprit, qui garde la porte de la chambre, où le Roi tient chapitre de l'Ordre.

Ce mot vient de *huis*, quoique Périonius le dérive de *hucher* qui ſignifie *appeller.* Voyez Ménage & Paſquier.

Les *Huiſſiérs* de l'Inquiſition d'Éſpagne, ou de Portugal, ſont des pèrſonnes de la prémière qualité, qui font gloire de cette noble fonction, & qui n'ont d'aûtre recompenſe que l'honneur de ſèrvir un ſaint tribunal. INQ. DE GOA.

Dans les compagnies de Judicature les *Huiſſiérs* ſont ceux qui gardent les portes des Chambres où l'on rend la Juſtice, qui tiennent la barre du Parquet, qui font faire ſilence, & qui exécutent les ordres des Juges & leurs jugemens. *Apparitor forenſis. Huiſſiérs à la chaine*, qui porte les ordres du Roi, ou de Mr. le Chancéliér, qui ont une chaîne d'or pour marque de leur charge, qu'ils portoient autrefois au col, & maintenant au tour du poignet. Ils la portent encore au cou, au moins dans les cérémonies. Les *Huiſſiérs* du Parlement, de la Chambre des Comptes, & autres Cours, ſont des *Huiſſiérs* qui rendent tour-à-tour le ſervice à la chambre; & alors on les appelle *Huiſſiérs de ſervice.* Le *prémiér Huiſſiér*, eſt celui qui appelle les cauſes ſuivant les rôlles ou les placets que lui donne le Préſident. Par arrêt du Parlement de l'an 1405. fut fait défenſe à tous autres de ſe qualifier *Huiſſiérs* excépté les *Huiſſiérs* de la Cour.

Aux Préſidiaux, on appelle *Huiſſiérs audienciérs*, ceux qui ſervent à l'audience: & les Sèrgens à vèrge ont auſſi uſurpé le nom d'*Huiſſiérs*, quand ils font des ventes de meubles. Tous les autres Sèrgens ne doivent point avoir ce nom. Les commiſſions de Chancellerie s'adreſſent au prémiér nôtre *Huiſſier*, ou Sèrgent ſur ce requis.

Les *Huiſſiérs* & Sèrgents ne peuvent faire éxploit en la maiſon du Roi, ſans demander *pareatis* aux Maîtres d'hôtel. DU TILLET, *P. I. p.* 404. Il y auſſi des *Huiſſiérs* dans les Ordres de Chevalerie, qui ſont les moindres Officiérs.

HUIſSIÉR D'ARMES. Ancien Officiér de la Maiſon de nos Rois. *Accenſus, Apparitor.* On les appelloit d'abord Sèrgens d'Armes. Quelques-uns avoient charge de porter le jour la maſſe devant le Roi, & ceux-là étoient appellez *Huiſſiérs d'armes*, aujourd'hui ce ſont les *Huiſſiérs* de la chambre du Roi. D'autres gardoient la chambre du Roi pendant la nuit, obligez d'expoſer, s'il étoit beſoin, leur vie pour la garde de ſa pèrſonne ſacrée, & d'être prêts à ſon commandement, tant à la guèrre qu'ailleurs. Ainſi ils tenoient lieu de ce qu'on appella depuis Archérs de la Garde, & qu'on nomme aujourdui Gardes du corps. Voyez Du Tillet, I. P. p. 395. Sur les *Huiſſiérs* de la Chambre des Comptes, voyez les Recherches de Paſquier Liv. II. c. 5. où il éxplique leur origine & leurs progrès. Cet *Huiſſiér* ne fut d'abord que portiér, il ne ſçavoit au commencement ni lire, ni écrire. Enſuite on y annéxa par forme de commiſſion la charge de payer Meſſieurs des Comptes de leurs gages, & par ſucceſſion de tems il fut appellé Receveur.

Henri II. par un Édit du mois d'Août 1555. regiſtré le 24e. Avril ſuivant, créa un Procureur du Roi & deux *Huiſſiérs* en châque Monnoye, auquels il attribua les priviléges, franchiſes & libèrtez appartenant à leurs Offices, comme les autres Officiérs des Monnoyes. Ce ſont les paroles de l'Édit. Les *Huiſſiérs* des Monnoyes ſont obligez d'éxploiter & mettre à éxécution les Arrêts, Jugemens & Ordonnances, tant de la Cour des Monnoyes, comme des Gardes, en leur détroit & Juriſdiction. BOIZARD.

HUISSIÉR, s'eſt dit par éxtenſion, des Bedeaux qui ſèrvent dans quelques Compagnies, comme les *Huiſſiérs* de Nôtre-Dame, les *Huiſſiérs* de l'Aſſemblée du Clèrgé, &c.

HUIſSIÉRE. ſ. m. Nom que les Menuiſiérs donnent à toutes les piéces de bois qui forment l'ouvèrture d'une porte. *Foris ligneus janua instructus.* FEL.

Ce mot vient de celui d'*huis*, qui ſignifie *porte.*

HUISTACE, Euſtace, ou Wiſtace. ſ. m. Nom propre d'homme, qui eſt apparemment la même chôſe qu'Euſtache, au lieu duquel l'on a dit autrefois *Huiſtace*, & Wiſtace en Picardie. *Euſtathius.* Metre *Huiſtace*, Auteur du Roman nommé Brut, au commencement duquel il s'appelle *Huiſtace*, & à la fin Wiſtace. Il floriſſoit vèrs le milieu du XIIe ſiécle. Du Vèrdiér ajoute une *s* à la fin de ce mot, *Huiſtaces* d'Amiens a fait le Fabel du Bouchér d'Amiens.

HUÎSTRE. ſ. f. Poiſſon de mèr qui ſe nourrit entre deux écailles, qui eſt fort éſtimé par les friands, & qu'on mange tout en vie. *Oſtreum, oſtrea.* Ouvrir des *huitres.* On met auſſi des *huitres* en ragoût. Les *huitres* jettent leur frais au mois de Mai, & dans 24 heures elles commencent d'avoir de l'écaille. Elles ſont malades après avoir frayé, & ne ſont parfaitement guéries qu'au mois d'Août. On parque les *huitres* pour les engraiſſer. Il y a des *huitres* vèrtes. Les Romains donnèrent longtems la préférence aux *huitres* du lac Lucrin: enſuite ils aimèrent mieux celles de Brindes, & de Tarente: depuis ils ne pûrent ſouffrir que celles de l'Océan Atlantique. DAC.

En la Chine il y a de petites *huitres* qu'on ſeme dans les campagnes couvèrtes d'eau: ce qui ne ſe voit point ailleurs. On en caſſe quelques-unes, & on en jette les morceaux dans les champs, comme ſi c'étoit de la ſemence, d'où il en naît d'autres qui ont fort bon goût. Dans l'hiſtoire des Antilles on trouve qu'il y a des arbres ſi chargez d'*huitres*, que les branches en rompent. Ce ne ſont pas les branches proprement qui en ſont chargées, mais le piéd même des arbres, ou la partie des branches qui touche l'eau. Les vagues de la mèr y ont jetté de la ſemence d'*huitres*, qui croiſſent & ſe nourriſſent ſur ces arbres. M. Childeré, Anglois, dans le livre qu'il a fait des mèrveilles d'Anglètèrre, aſſûre que la même chôſe arrive auprès de Pleymouth.

Ce mot vient de *oſtreum*, du Grèc ὄςρεον, qui ſignifie le même. On diſoit anciennement *oiſtres.* MÉNAGE.

HUIT. ſ. m. Tèrme numeral & indéclinable, qui eſt le double de quatre, qui excéde le 7. d'une unité. *Octo. Huit* eſt la racine quarrée de 64. qui eſt la multiplication de *huit* par lui même. Un *huit* de cœur, de carreau. Tous les *huit* jours il ſe fait raſer la tête. D'aujourd'hui en *huit* nous aurons une telle Fête.

Obſèrvez que quoique l'*h* ſoit conſone dans le mot *huit*, & les dérivez, elle n'eſt pourtant point aſpirée. Cependant il ne fait point d'éliſion de la voyelle qui précéde. On dit *le huit* & *le huitiéme*, & non pas *l'huit*, & *l'huitiéme.* VAU. CORN. On fait quelquefois un peu ſentir l'aſpiration de l'*h* dans ce mot, comme quand on dit un *huit* de carreau, de pique, &c. & l'on ne doit jamais prononcer *un uit.* Ce mot s'eſt formé d'*octo*, qui ſignifie la même chôſe en Latin, & qui vient du Grèc ὀκτὼ, *huit.* Autrefois on conſervoit le *c*, & l'on écrivoit *huict*, aujourd'hui on ne l'écrit plus.

On appelle un alloyau, la *piéce de huit heures*, qu'on mange à déjeuner. Les Éſpagnols appellent un écu ou patagon, une *piéce de huit*, parcequ'elle vaut *huit* petites réales de ſept ſols ſix deniérs.

On dit auſſi *huit*-vingts; pour dire, 160. & dix & *huit*, vingt & *huit*, trente-*huit*, & *huit* cens, *huit* mille, &c.

HUITAIN. ſ. m. Piéce de Poëſie compriſe en huit vèrs, ou un couplet de huit vèrs. *Octo verſus, octonarium carmen.* Le Poëte de Buſcon avoit fait un Poëme pour les onze mille Vièrges, & pour chacune cinquante *huitains.*

Nous avons deux éſpèces de *huitains* dans nôtre Poëſie. Le *huitain* de la prémière éſpèce eſt compôſé de deux quatrains, où l'on fait rimer le prémiér vèrs avec le troiſième, & le ſecond avec le quatrième, ou bien le prémiér avec le quatrième, & les deux du milieu enſemble. Le *huitain* de la ſeconde éſpèce eſt compôſé de deux tèrcets qui font un ſixain, dont les deux prémiérs vèrs riment enſemble, & le troiſième avec le cinquième, & le quatrième avec le ſixième, puis on ajoute deux vèrs maſculins, ou féminins, ſelon que la dèrnière rime du ſixain le demande. La prémière éſpèce de *huitains* eſt la plus ſimple, mais la ſeconde eſt la plus belle, & la plus divèrſifiée. Voyez le P. Mourgues.

HUITAINE. ſ. f. Éſpace de huit jours. *Octo dierum ſpatium.* Cette cauſe eſt remiſe à la *huitaine.* Les délais des forcluſions d'écrire & produire vont de *huitaine* en *huitaine.* Une *huitaine* eſt bientôt paſſée. Il faut qu'une cauſe ſoit au rôlle pendant une *huitaine* franche. Une adjudication ſauf *huitaine.*

Un aigle ſur un champ prétendant droit d'aubaine,
Ne fait point appeller un aigle à la huitaine. BOIL.

Là d'un grand Tournois la journée
A huitaine *étoit aſſignée,*
Cent Chevaliérs de tous côtez
Venus &c. DIV. DE SEAUX.

HUITANTE.

HUITANTE. Voyez OCTANTE.

HUITIÈSME. adj. m. & f. & ſubſt. Tèrme numéral ordinal, qui eſt en un rang où il en voit ſept devant lui. *Octavus.* Le mois d'Août eſt le *huitiéme* de l'année. Le *huitiéme* de la lune eſt le prémier quartier. Il a un *huitiéme* en cette affaire, c'eſt-à-dire, un demi-quart. Le muet ne ſouffre point d'éliſion devant ce mot de *huitieme*, ainſi l'*h* eſt un peu aſpirée.

Le *huitieme* eſt un tèrme d'Aides, une impoſition qui ſe lève ſur le vin vendu à pot & par aſſiette. *Vinarium vectigal.* Ragueau dit que cette impoſition a commencé du tems du Roi Charles VI. par Édit du mois de Janvier 1382. & qu'elle peut avoir pris ſon origine dès le tems du Roi Chilpéric, qui éxigea la *huitiéme* partie du vin du cru de ſes ſujèts.

On appelle auſſi *huitiéme denier*, un droit qu'on fait payer tous les trente ans aux Engagiſtes des biens aliénez des Eccléſiaſtiques, pour être confirmez dans leurs jouïſſances, ou pour pérmettre aux Bénéficiérs d'y rentrer. *Bonorum Eccleſiæ pigneratorum pars octava.*

HUITIÈSMEMENT. adv. *Octavò.* Il ne ſe dit guère. On dit en ſa place, en huitiéme lieu.

HUITRAN. ſ. m. Voyez GOUDRON.

HUITZPACOTL. ſ. m. Voyez HUCIPOCHOTL.

HUL.

HULL. ſ. m. Nom propre d'une ville du Comté d'Yorck, en Anglетèrre. *Hullum*, anciennement *Petuaria.* Elle eſt à l'embouchure de la rivière d'Hull, dans l'Humbèr. Cette ville, qui eſt forte, & qui a un bel Arcenal, & un bon port, fut la prémière du Royaume, qui fèrma ſes portes au Roi Charles I. l'an 1642. Ce Roi l'aſſiégea, & fut obligé d'en lever le ſiége, & ce fut là le commencement de la funeſte guèrre qu'il eut avec le Parlement d'Anglетèrre. MATY.

HULOTTE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Quelques-uns diſent HULOT, ſ. m. mais mal.) Eſpèce de hibou, ou de gros oiſeau nocturne. *Ulula.* On l'appelle auſſi *Huette.* Voyez HUETTE.

HULOTTE, ſignifie auſſi une tanière de lapin. MÉN. *Cuniculi cubile, fovea.*

HULOT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'ouvèrture où eſt mis le moulinet, ou virolet de la manivelle. *Victoria fibula, armilla. Hulot*, ſe dit auſſi des ouvèrtures qui ſont faites dans le paneau de la foſſe aux câbles.

HULST. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces unies. *Hulſta, Hulſtum.* Elle eſt dans la Flandre Hollandoiſe, environ à quatre lieuës de Gand, & d'Anvèrs. *Hulſt* eſt aſſez bien fortifiée, & elle a une Juriſdiction aſſez étenduë, qu'on appelle l'Office d'*Hulſt.* MATY.

HUM.

HUMAGO. Voyez UMAGO.

HUMAIN, AINE. adj. Qui appartient à la nature de l'homme. *Humanus.* Le Déluge noya tout le genre *humain.* L'objet de la Medecine eſt le corps *humain.* Il ne faut point s'élever par un jugement ſupèrbe au deſſus de tout le genre *humain.* NIC. Selon Épicure les Dieux ne ſe mêlent point des chôſes *humaines*; ils les laiſſent aller à l'avanture. LE P. LE B. Quelque impétueux que ſoient les vents, les paſſions *humaines* les ſurpaſſent en violence. M. ESP. Vous avez fait un acte de vèrtu au deſſus des éfforts *humains.* M. SC. La raiſon *humaine* eſt ſujette à ſe tromper. L'Algèbre eſt le plus haut point où la raiſon *humaine* puiſſe aller. Suivant le cours des chôſes *humaines*, c'eſt à dire, de la nature. On plaint ceux qu'un accident de la fortune accable, parceque c'eſt un malheur dans la condition *humaine*, à quoi tout le monde eſt ſujèt. S. ÉVR. Tout ce qui a figure *humaine* eſt pour cèrtaines femmes un ſujet de tentation. S. ÉVR. Beaucoup de gens tiennent à la Religion par des paſſions *humaines.* NIC. Les hypocrites ne prennent un extérieur de vèrtu que pour des interêts *humains.* M. SCUD. Une vèrtu ne mérite preſque pas le nom de vèrtu, quand on la pratique par des motifs *humains.* M. ESP. Tant d'erreurs où nous ſommes ſujèts ſont des ſuites inévitables de la fragilité *humaine.* LA PL. Dans les vèrtus les plus parfaites il y a toûjours quelques traces, & quelques veſtiges de la nature *humaine.* CL. Les paſſions *humaines* qui ſont l'âme des grands événemens, ſont les mêmes en Aſie qu'en Europe. P. CATROU.

Ce mot vient du Latin *humanus*, qui veut dire la même chôſe.

HUMAIN, ſignifie quelquefois ce qui eſt *naturel*, & il eſt oppoſé à *ſurnaturel*, *divin.* Ces conſolations n'ont rien d'*humain*, elles ſont toutes pures, toutes ſaintes, toutes intérieures, & toutes celeſtes; elles ſont des épanchemens & des effuſions de l'Eſprit Saint &c. L'AB. DE LA TRAPE.

On dit en Théologie, JÉSUS CHRIST a pris la nature *humaine*, il s'eſt chargé des infirmitez *humaines.* *Chriſtus aſſumpſit naturam humanam.* On y diſtingue la foi divine, d'avec la foi *humaine.* Voyez FOI. On dit auſſi, qu'on ne peut être ſauvé par les moyens *humains*, par les voyes *humaines*; c'eſt à dire, ſans la grâce. C'eſt une illuſion & une adreſſe de l'amour propre, qui appelle ſentimens *humains*, les déſirs que la raiſon & la Religion condamnent. PORT-R. Ce qu'on nomme ſentimens *humains*, ce ſont des ſentimens conformes à la cupidité des hommes, ou à leur raiſon corrompuë. ID. Les avantages *humains*, ſont de faux biens qui nuiſent infiniment pour le ſalut. NIC. c'eſt à dire, des avantages mondains. Peut-on appuyer un grand deſſein ſur le débris inévitable des chôſes *humaines*? BOSS. C'eſt à dire, des chôſes du monde. Je me ſuis arraché aux douceurs de la gloire *humaine*, pour donner à mon éſprit une nourriture plus ſolide. BOSS.

HUMAIN, ſignifie auſſi, Doux, pitoyable, ſecourable, qui a de bons ſentimens, convenables à l'humanité. *Humanus, lenis, miſericors, officioſus.* La complaiſance renfèrme je ne ſçai quoi de doux, d'*humain*, & d'obligeant. BELL.

> *Quoi ! doit-on le nom d'homme à qui n'a rien d'*humain?
> CORN.

Ce Prince eſt fort clément; il eſt *humain*, il épargne les ennemis vaincus. Cette femme eſt *humaine.* On dit dans le ſtile familier, ou burleſque, c'eſt un bon *humain*, c'eſt-à-dire, un bon homme.

En Muſique on appelle *voix humaine*, un jeu de l'orgue qui imite la voix *humaine.* On l'appelle autrement *Régale.*

Au Collége on appelle les *lettres humaines*, *litteræ humaniores*, l'étude des langues Grècque & Latine, la Grammaire, la Rhètorique, la Poëſie, & l'intelligence des Poëtes, Orateurs & Hiſtoriens.

En Aſtrologie on appelle les *ſignes humains*, les Conſtellations qui repréſentent quelque figure *humaine*, ſoit dans le Zodiaque, ſoit dehors, comme la Vièrge, les Gemeaux, Perſée, Andromède, Orion, &c.

HUMAINS, au plurier, & au ſubſtantif, ſe dit en général de tous les hommes. *Mortales, humanum genus.* Mais il eſt plus en uſage dans le ſtile ſublime, ou dans la Poëſie, que dans la Prôſe. Cet homme eſt ſi entêté de ſon mérite, qu'il mépriſe tout le reſte des *humains*; il n'eſt pas au pouvoir des *humains* de le détromper. Ces beaux reſtes ſont échapez aux Barbâres qui ont été les fleaux des *humains.* LA CHAP.

> *Comme l'Etre éternel, dont les Rois ſont l'image,*
> *Tu * fais ſans ceſſe ton ouvrage* *LOUIS XIV.
> *Du bonheur de tous les* humains. Mlle. L'HÉRITIER.

> *Bérénice eſt charmante, & de ſi belles mains*
> *Semblent vous demander l'Empire des* humains. RAC.

> *Monarque tout-puiſſant qui conduis les* humains,
> *Pourquoi nous laiſſes-tu lire dans tes deſſeins?* BREB.

> *Si les Dieux aux* humains *refuſent leur préſence*
> *Ils daignent leur parler par la bouche des Rois.*
> DE FONTENELLE.

HUMAINEMENT. adv. *Humanitùs.* A la manière des hommes, comme font les hommes.

HUMAINEMENT, ſignifie auſſi, D'une manière *humaine*, & douce. *Benignè.* Ce Prince traitte les vaincus fort *humainement.* Ce que vous entreprenez eſt impoſſible *humainement* parlant, c'eſt-à-dire, ſelon les forces de la nature. On ſe ſert de ce mot pour couvrir le vice, & pour excuſer la cupidité, en la repréſentant comme une foibleſſe pardonnable, & conforme à la nature humaine. On dit tous les jours, *humainement* parlant, c'eſt un grand bien d'être riche. On cache ſous ce tèrme, ce que la paſſion des richeſſes a de faux, & de trompeur. LOG. Il eſt bon qu'il y ait des emportez dans une ſecte; ils lui rendent de bons ſèrvices, *humainement* parlant. BAY. Il y a une illuſion ſecrète dans cette expreſſion, *humainement* parlant: c'eſt une adreſſe de l'amour propre, qui ne pouvant étouffer la lumière de la verité, laquelle condamne ces ſentimens humains, tâche de les excuſer par ce détour. NIC. A parler ſans détour, *humainement*, & *fauſſement* parlant, c'eſt la même chôſe: mais on veut joindre une ſecrète approbation à des actions conformes au naturel des hommes, & on couvre ce qu'elles ont de mauvais ſous ce tèrme d'*humainement*, qui l'adoucit, & le cache. NIC.

HUMAN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Humana.* Elle eſt dans la baſſe Podolie, environ à vingt-cinq lieuës de la ville de Braclaw du côté du levant.

HUMANA ROUINATA. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe. *Humana.* On en voit les ruines dans la Marche

che d'Ancone, entre Lorette & Ancone, à laquelle ſon Évêché a été uni par le Pape Martin V. l'an 1422.

HUMANISER. v. act. Rendre quelqu'un plus naturel, plus traitable, familiér. *Manſuefacere, cicurare.* L'Évangile a *humaniſé* les Cannibales & les peuples les plus farouches des Indes. Ne paroiſſez pas ſi ſçavant, *humaniſez* vôtre diſcours. MOL. Il ſe dit plus ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, S'adoucir, ſe familiariſer. Ce tyran étoit cruel & orgueilleux; mais enfin il s'eſt *humaniſé*. Cette Dame s'eſt un peu *humaniſée*. Si les gens chagrins ſçavoient combien ils ſont haïſſables, ils tâcheroient de s'*humaniſer*. BELL. Ne pèrmettre pas aux Rois de s'*humaniſer* quelquefois, c'eſt les lier à la grandeur de leur condition, & les cloüer ſur le trône. BAL. Les prétieuſes s'imagineroient s'abaiſſer, ſi elles s'*humaniſoient* à parler comme les autres. BELL.

HUMANISTE. adj. *Qui litteras humaniores callet.* Qui s'applique aux lettres humaines, aux humanitez, qui les ſçait. Cet écoliér eſt un bon *Humaniſte*. Un tel eſt ſin grand *Humaniſte*.

HUMANITÉ. ſ. f. La nature humaine. JÉSUS-CHRIST a pris nôtre *humanité* pour nous ſauver. *Humana natura.* Je vois l'ouvrage du S. Eſprit en vôtre *humanité*, que nul peché n'a corrompuë. GOD. Neſtorius ne pouvoit conſentir que l'on attribuât à la Divinité les infirmitez, & les baſſeſſes de l'*humanité*, & à l'*humanité* les attributs de la Divinité. DU PIN. L'*humanité* n'a pèrmis en aucun tems d'atteindre à une perfection abſoluë. FENELON. Nos troupes ont fait dans ce combat des actions de valeur au deſſus de l'*humanité*.

HUMANITÉ, ſignifie en Morale, Douceur, bonté, honnêteté, tendreſſe. *Humanitas, urbanitas, comitas.* Les Sauvages, les Tyrans, ſemblent avoir renoncé à toute *humanité*. Il a dépouillé toute ſorte d'*humanité*. ABLANC. Le zêle de la Religion vous fait-il fèrmer les oreilles à la voix de la nature, & de l'*humanité*? CL. Les François reçoivent les étrangers avec beaucoup d'*humanité*. Cette Dame commence à avoir de l'*humanité*; c'eſt-à-dire, de la ſenſibilité, de la tendreſſe. La clémence, l'*humanité*, la juſtice, ſont le plus beau & le plus ſolide ſoutien de la Royauté. DE FLEURY, *Précept. du Roi.*

HUMANITEZ, au plurier, ſignifient les lèttres humaines, la Grammaire, la Rhétorique, la Poëſie, &c. *Literæ humaniores.* Cet écoliér a fait toutes ſes *Humanitez*, n'a pas pèrdu ſon tems aux *Humanitez*. Jean Calvin fit ſes *Humanitez* au Collége de la Marche à Paris, & il y réüſſit heureuſement. MAIMBOURG.

On dit provèrbialement en taillerie, Repôſer ſon *humanité*; pour dire, Se mettre à ſon aiſe, chèrcher ſes commoditez. *Curare corpuſculum.*

HUMATION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. État de la pièrre, de l'ouvrage des Sages, lorſque la putréfaction ſe fait, & que l'élément de l'eau eſt changé en celui de la tèrre.

Ce mot d'*humation* vient du Latin *humus*, qui veut dire tèrre.

HUMBER. ſ. m. Nom propre d'une rivière, ou plûtôt un petit golfe d'Anglerèrre. *Abus, Habus, Humbrus, Umber.* Il eſt entre les Comtez d'Yorck & de Lincoln, & il eſt formé par le cours de pluſieurs rivières, dont les plus conſidérables ſont le Trent, & l'Ouſe.

HUMBERT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Humbertus.* Ce nom eſt célèbre dans l'hiſtoire de France, parceque *Humbèrt*, dèrniér Dauphin de Viennois, voulant ſe retirer du monde, donna ſes États à Philippe de Valois, Roi de France, l'an 1343.

Il y en a qui diſent que *Humbèrt* s'eſt dit pour *Unwèrt*, ce mot veut dire *non charus*, qui n'eſt point chèr: c'eſt le ſentiment de Kilian, que Skinnèr rejette, il aime mieux dériver le nom de *Humbèrt* de *home* & de *bèrht*, le prémiér mot eſt Anglois, & veut dire *maiſon*, *logis*, *demeure*, *habitation*, & le ſecond eſt Anglo-Saxon, & ſignifie *brillant*, *éclatant*, *magnifique*: ces deux mots ont une même origine, les Anglo-Saxons ont porté leur langue en Anglètèrre, & le mot de *Humbèrt* dans leur langue ſignifie, magnifique dans ſa maiſon, ou qui a une maiſon magnifique.

HUMBLE. adj. & ſ. m. & f. Modeſte, ſoumis, qui eſt ſans orgueil, ſans fièrté. *Humilis, modeſtus.* L'humilité des faux *humbles* n'eſt qu'une diſſimulation. M. ESP. Qu'il eſt difficile d'être *humble*, lorſqu'on conſidère ſon élevation comme un éfet de ſon *mérite*, & qu'on ſe l'eſt procurée par ſon adreſſe! NIC. Le meilleur moyen de s'inſinuër dans l'éſprit des Grands, c'eſt d'être *humble*, & ſouple. Je ne me trouve jamais ſi *humble*, que quand il faut répondre à vos lettres. VOI. Elle étoit *humble* ſans baſſeſſe, & ſimple ſans ſupèrſtition. FL. Mille gens conviennent des raiſons qu'il y a de s'humilier ſans être plus *humbles*. ID. L'orgueil eſt bien ſouvent caché ſous l'humilité même; on ne parle en tèrmes *humbles* que pour ſe faire éſtimer davantage. S. EVR.

HUMBLE, ſe prend auſſi quelquefois pour, Bâs, qui eſt peu élevé de tèrre, & en ce ſens il n'a guère d'uſage qu'en Poëſie. Les *humbles* bruyèrès. RAC. *Humiles myricæ.* Les ſupèrbes palais, & les *humbles* cabanes. *Pauperum tabernæ.*

HUMBLE, en ce dèrniér ſens, ſe dit auſſi figurément.

Lucile le prémier
*Vengea l'*humble *vèrtu de la richeſſe altière.* BOIL.

Heureux qui ſatisfait de ſon humble *fortune,*
Vit dans l'état obſcur où les Dieux l'ont caché. RAC.

On dit en tèrmes de civilité, Je vous rends de très-*humbles* grâces. Il eſt allé rendre de très-*humbles* reſpects à ſon Maître, à ſon bienfacteur. On finit toutes les lettres avec cètte formule, Vôtre très-*humble* ſèrviteur.

Ce mot vient du Latin *humilis*; c'eſt-à-dire, *humi jacens*, *qui eſt à tèrre*, ou qui n'eſt guère élevé au deſſus.

HUMBLE, ſe dit auſſi parmi les Chrétiens, de la ſoumiſſion intérieure du cœur, de l'anéantiſſement, & du mépris de ſoi-même. *Humilitas, modeſtia.* L'Évangile nous enjoint d'avoir d'*humbles* ſentimens de nous-mêmes. La Vièrge dit dans ſon Cantique, que Dieu a humilié les puiſſans, & qu'il a élevé les *humbles*. Les *humbles* auront la tèrre pour héritage. PORT-R.

HUMBLE, nom d'un Ordre Religieux. Voyez HUMILIÉ.

HUMBLE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un des quatre muſcles droits de l'œil. *Humilis.* Il s'appelle autrement l'Abaiſſeur & le Capucin. Il tire l'œil en bâs, & fait regarder la tèrre. DIONIS.

HUMBLE. Nom de ſecte. Voyez HUMILIÉ.

HUMBLE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Comté de Hant, en Anglerèrre. *Humbla, Homelea.* Elle ſe décharge dans la mèr, vis-à-vis de l'iſle de Wight.

HUMBLEMENT. adv. D'une manière humble & ſoumiſe. *Humiliter, ſuppliciter.* Toutes les requêtes qu'on préſente aux Juges commencent par ces mots, Supplie *humblement*, à la réſèrve de celles du Procureur Général, où il y a ſimplement *ſupplie*. On dit à des gens qu'on veut ſaluer, & ironiquement à ceux qu'on veut éconduire, Je vous baiſe bien *humblement* les mains. La Magdelaine ſe proſtèrna *humblement* aux piéds de JÉSUS-CHRIST pour les laver & les parfumer.

Il faiſoit des ſoupirs, de grands élancemens,
Et baiſoit humblement *la tèrre à tous momens.* MOL.

HUMBLEMENT, s'employe auſſi quelquefois dans la Poëſie, pour ſignifier d'une manière bâſſe, & élevée de tèrre.

Et rampent humblement *dans le fond des vallées.*

HUMECTATION. ſ. f. Tèrme de Pharmacie, eſt une préparation qu'on fait d'un médicament, en le laiſſant tremper quelque tems dans de l'eau pour l'amollir, s'il eſt trop ſèc, pour le monder, ou pour empêcher la diſſipation de ſes plus ſubtiles parties en la broyant, & en d'autres occaſions. *Humoris ſuffuſio.* On le dit auſſi de l'application des remédes humectans, & de l'action par laquelle on humecte. Les médicamens (pour la ſupprèſſion d'urine) ſont les bains, les embrocations, les emplâtres, les onctions, les *humectations*, les fomentations, &c. DIONIS.

HUMECTANT, ANTE. adj. Ce mot eſt fort en uſage dans la Médecine. Il veut dire qui humecte, qui amollit, qui répand de l'humidité. La chair de veau eſt nourriſſante, rafraîchiſſante & *humectante*. LÉMERY.

HUMECTER. v. act. Rendre humide quelque chôſe, quand on la trempe dans quelque liqueur, ou quand on l'en arrôſe. *Humecte imbuere, humectare.* La rôſée *humecte* la tèrre. Il faut *humecter* le corps avec des tiſannes, des bouillons rafraîchiſſans, quand on a la fièvre. On humecte le corps par pluſieurs bains pour le préparer aux purgations. Il faut *humecter* ce papiér, quand on veut coller bien proprement.

Humecter ſon pinceau, c'eſt en mignature le mettre ſur le bord des lèvres, & le ſèrrer un peu avec la langue.

Ce mot ſe prend dans le ſtile plaiſant & burleſque pour *mouiller*. *Perfundere.*

Mais bientôt le Baigneur Céleſte
Sur nous trois travailla du reſte,
Et malgré nôtre gros manteau
Nous humecta *juſqu'à la peau.* DE MALEZ.

HUMECTÉ, ÉE. part. & adj. *Humectatus.*

Les peuples de ces bords par le Rhin humectez.
NOUVEAU CHOIX DE VERS.

HUMER. v. act. [L'h s'aſpire.] Avaler en retirant ſon haleine. *Sorbere, haurire.* Il ne ſe dit guéres que des corps liquides, comme des bouillons, œufs frais, ſyrops, ou autres choſes qu'on

avale par remède, ou par aliment. Il faut *humer* le caffé, le chocolate tout chaud. Il y a auſſi des ſauces ou apprêts de quelques mèts, qu'on appelle au *chaud humé*.

Du Bois dit que ce mot vient de *ſumere*, en changeant l'*s* en aſpiration.

On dit auſſi, *Humer* du vent, du mauvais air, quand il entre dans le corps par aſpiration.

Humer, ſe dit auſſi figurément & comiquement en quelques phraſes. Ainſi on dit *humer* le vent, ou *humer* la parole à quelqu'un; pour dire, lui coupper la parole. Il ſe dit auſſi pour Prendre. Elle a *humé* l'air précieux. Mol. Quand ce provincial aura *humé* l'air de Paris, il ſera plus poli. Il n'aura pas plutôt *humé* l'air de Paris, qu'il ſera tout changé. Sar.

Humé, ée. part. paſſ. & adj. *Hauſtus, ſorptus.*

HUMÉRAL. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'un muſcle qui fait mouvoir le bras en haut, qu'on appelle autrement *deltoïde*. *Ad humerum pertinens.* Parce qu'il repréſente la figure du Δ Grèc.

Ce mot vient du Latin *humerus*, *épaule*, qui ſe tire du Grèc ὦμος, qui ſignifie la même chôſe.

HUMÉRUS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Os du corps humain qui s'étend depuis l'épaule juſqu'au coude. *Humerus.*

Ce mot eſt purement Latin, les Anatomiſtes l'ont adopté ſans y rien changer: il ſignifie la même chôſe dans l'Anatomie en Latin & en François.

HUMEUR. ſ. f. Subſtance fluide dont les parties ſont en mouvement. *Humor.* Les plantes ſe nourriſſent de l'*humeur* de la tèrre. Toutes les *humeurs* ont plus de parties aqueuſes que de ſolides, ou tèrreſtres.

Ce mot vient du Latin *humor*, qu'on peut tirer du Grèc ὕσμα, *pluvia*, ὕω, *pluo*.

En tèrmes de Médecine, on appelle les quatre *humeurs*, les quatre ſubſtances liquides qui abreuvent tous les corps des animaux, & qu'on croit être cauſes des divèrs tempéramens, qui ſont le flegme, ou la pituite, le ſang, la bile, la mélancolie. Les modèrnes ne reconnoiſſent plus cette diviſion. Il y en a de compoſées qui s'épaiſſiſſent, & qui ſe corrompent, comme celles qui font le pus, les glaires, & autres qui cauſent des abſcès, les obſtructions, & généralement toutes les maladies. On les appelle de divèrs noms, *malignes*, *aduſtes*, *âcres*, *mordicantes*, *cruës*, *peccantes*, &c. Le ſucre ſubtiliſe les *humeurs* groſſières. Le ſel deſſèche les *humeurs*. Les *humeurs* du corps éxèrcent ſucceſſivement un empire ſecrèt en nous; deſorte qu'elles ont une part conſidérable à toutes nos actions. La Rochef. Les *humeurs* dont nôtre corps eſt arrôſé ſont des *humeurs* alimentaires, ou nourricières, des *humeurs* qui ſe ſéparent du ſang, & retournent dans le ſang, des *humeurs* qui ſont rejettées & pouſſées hors du corps.

En Optique, on diſtingue particulièrement trois *humeurs* dans l'œil, l'*aqueuſe*, la *criſtalline*, & la *vitrée*. *Humor aqueus, cryſtallinus, vitreus.* L'*humeur aqueuſe* a été ainſi nommée, parcequ'elle eſt fluide comme de l'eau: elle eſt placée à la partie antérieure de l'œil qu'elle remplit. La *vitrée* a été ainſi appellée, parcequ'elle reſſemble à du vèrre fondu: elle remplit la partie poſtérieure de l'œil. La *criſtalline* a été ainſi nommée, à cauſe qu'elle eſt ſolide & tranſparente comme du criſtal; elle eſt placée entre l'*aqueuſe* & la *vitrée* vis-à-vis de la prunelle. C'eſt la plus petite des trois *humeurs*: elle n'eſt pas exactement ronde, mais aplatie par devant, & un peu convéxe par dèrrière. Ces trois *humeurs* ſont néceſſaires pour les différentes refractions des rayons qui entrent dans l'œil.

Borrhy dans une lettre à Bartholin dit qu'ayant fendu la prunelle de l'œil à divèrs animaux, & en ayant fait ſortir les *humeurs*, même la criſtalline, il a rendu la vûë à ces animaux, & les a parfaitement guéris; que les yeux des oiſeaux ſur leſquels il en a fait l'éxpérience loin d'en avoir été gâtez, ſont devenus beaucoup plus beaux & plus vifs qu'ils n'étoient naturellement; qu'il a fait la même opération ſur pluſieurs pèrſonnes avec tant de ſuccès, qu'il ne leur eſt demeuré dans les yeux aucune apparence de cicatrice. On voit dans les Auteurs anciens & modèrnes des éxemples ſemblables de la régenération des *humeurs* de l'œil; mais ces Auteurs n'ont parlé que de l'*humeur* aqueuſe, ou de la vitrée. Borthy éxplique ſon ſecrèt, qui conſiſte principalement en une cèrtaine eau de chélidoine, & en un phlegme de vitriol de Mars.

Humeur, ſe dit auſſi du tempérament particulièr, qui vient du mélange de ces qualitez. Ainſi on dit, qu'un homme eſt d'*humeur* bilieuſe, colérique, emportée; d'*humeur* flégmatique, douce, pôſée, froide; d'*humeur* ſociable, grâve; d'*humeur* mélancolique, chagrine, inquiète, triſte, noire, ſombre, bizarre, inſupportable, hypocondriaque; d'*humeur* ſanguine, gaye, enjoüée, complaiſante, volage, amoureuſe; d'*humeur* joviale, impérieuſe.

Humeur, ſignifie en Morale, la diſpoſition, la ſituation de l'éſprit naturel, fantaiſie, caprice: & en général les paſſions qui s'émeuvent en nous, ſuivant la diſpoſition, ou l'agitation de ces quatre *humeurs*. *Indoles, libido ingenium, corporis habitus.* Cet homme a une *humeur* fantaſque, capricieuſe. Il eſt éſclave de ſon *humeur*. Le tems qui change tout, change auſſi les *humeurs*. Boil. N'ôſant accuſer la providence, nous déchargeons nôtre mauvaiſe *humeur* ſur les créatures. Nic. Une *humeur* fière, dédaigneuſe, & impérieuſe, ne plaît à pèrſonne. S. Évr. Jamais femme n'a eû tant de charmes, & tant d'agrément dans ſa pèrſonne, & dans ſon *humeur*. P. de Cl. Ce qu'on appelle *humeur*, eſt une chôſe trop négligée parmi les hommes. La Br. Il y a des pèrſonnes d'un tempérament ſi froid, & ſi grâve, que c'eſt plutôt par tempérament que par vèrtu qu'elles ne changent point d'*humeur*. M. Scud. Avec les gens d'une *humeur* triſte & ſombre, compoſez vôtre viſage, & ne les abordez pas d'un air enjoüé, qui ſemble déſapprouver leur mine auſtère. Bell. Nous ſommes aſſujettis à mille petits devoirs qui échappent à ceux qui agiſſent par *humeur*. Nic. L'âge apporte de grands changemens dans nôtre *humeur*, & du changement de l'*humeur* ſe forme bien ſouvent celui des opinions. S. Évr. L'*humeur* emporte bien ſouvent l'éſprit, & le ſeduit ſelon ſon caprice. M. Sc. La complaiſance s'accommode à toutes ſortes d'*humeurs*. Bell. L'habile homme entre dans l'*humeur* & dans le caractère de tout le monde. Amelot. L'*humeur* vaine & maligne des hommes les a toûjours portez à ſe contredire les uns les autres. Nic. Les habiles Courtiſans n'ont point d'*humeur* propre, parcequ'ils empruntent leurs paſſions de ceux à qui ils veulent plaire. Id. Dans le monde il faut ſatisfaire à une infinité de petits devoirs qui échapent à ceux qui agiſſent par *humeur*. Id.

Banniſſez donc cette humeur *noire.*
Nouv. choix de vèrs.

Il y a de la différence entre ces deux façons de parler, *être en humeur*, & *être* d'*humeur*. La dèrnière marque en quelque ſorte l'inclination, le tempérament, la conſtitution naturelle: comme, je ne ſuis pas d'*humeur* à rebuter les gens. La prémière ne marque qu'une diſpoſition préſente & paſſagère: je ne ſuis pas en *humeur* de recevoir d'importunes viſites. On veut dire qu'on n'y eſt pas diſpoſé dans le tems qu'on parle. Bouh. On dit, Entrer en mauvaiſe *humeur*. On dit en ce ſens, être d'*humeur* à tout ſouffrir. Être en *humeur* de rire. Mettre quelqu'un en *humeur* de boire, de dire de jolies chôſes, de faire des vèrs, de chanter & de compôſer en Muſique: & c'eſt ce qu'on appelle, *éxciter ſon génie*. C'eſt en ce ſens qu'on dit, Entrer en mauvaiſe *humeur*. Il faut prendre cet homme en ſes bonnes *humeurs*. Il faut eſſuyer les mauvaiſes *humeurs* de ſa femme.

Intèrrogeant nos goûts, conſultant nos humeurs,
La molleſſe a changé les régles de nos mœurs.
Nouv. ch. de vèrs.

Humeur de Hibou, ſe dit baſſement de celui qui eſt chagrin, retiré & fâcheux. *Moroſus.* C'eſt une vraye *humeur* de hibou.

HUMIDE. adj. m. & f. Corps qui a des parties aqueuſes, ou fluides, & en mouvement. *Humidus.* L'eau eſt le prémier des corps *humides*, & la cauſe de tous les autres, qui ſont plus ou moins *humides*, ſelon qu'ils en participent plus ou moins. Ainſi on dit, que la mèr eſt l'*humide* élément, le liquide élément.

Humide, ſe dit auſſi de ce qui a quelque partie de ce prémier *humide*. Ainſi l'air eſt liquide, & n'eſt *humide* que par accident: c'eſt-à-dire, au tems des pluyes, ou du dégel, ou du brouillard, à cauſe des parties aqueuſes qui ſont repanduës, & diſpèrſées dans ce liquide. On dit, qu'un homme eſt d'un tempérament *humide*, quand cette humeur y prédomine: qu'un païs, qu'un logement eſt *humide*, quand il eſt marécageux; ou ſujet aux vapeurs & brouillards, & à l'abri du ſoleil.

Humide, ſignifie quelquefois, Moite, qui eſt trempé, ou imbû legèrement de quelque liqueur. *Madidus.* Ainſi on dit, qu'un linge eſt *humide*, qu'il le faut ſécher, paſſer par le feu. On dit auſſi, avoir les mains *humides*, les yeux *humides*.

Humide, ſe dit en Poëſie & en ſtyle poëtique pour aqueux, qui eſt d'eau, ou dans les eaux, qui eſt fait d'eau. L'Empire humide de Neptune. Dans le partage du monde entre les trois enfans de Saturne l'Empire *humide* des eaux échut à Neptune. Les grottes *humides* des Dieux marins.

De leurs palais humides, *à ſes chants attentives,*
Les Naïades en foule accourent ſur les rives.
Nouv. ch. de vèrs.

On

On dit que le tems eſt *humide*, que la ſaiſon eſt *humide*; pour dire, que le tems eſt pluvieux, que la ſaiſon eſt pluvieuſe. On dit qu'un homme a le cèrveau *humide*, pour dire, qu'il a le cèrveau abbreuvé d'eaux, d'humeurs, de pituite.

Humide, ſe dit quelquefois ſubſtantivement. L'*humide* combat contre le ſec. *Humidum pugnant humentia ſiccis.* Ovid. On appelle *humide radical*, une cèrtaine humeur qu'on croit être la prémière en chaque chôſe, & qui eſt le principe de la vie & la cauſe de ſa durée.

En tèrmes du grand Art *humide* radical de la nature ſignifie le Mèrcure Hèrmétique tiré de ſa priſon, préparé & purifié de la manière convenable.

HUMIDEMENT. adv. L'uſage de ce mot ne s'étend guère au delà de cette phrâſe, Être logé *humidement*; pour dire, Être logé dans un lieu humide. *Humidum in modum.*

HUMIDITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt *humide*, qui rend humide le corps où il eſt enfèrmé. *Humidum, humor, humiditas.* L'*humidité* n'eſt autre chôſe que pluſieurs parties d'eau qui ſe mêlent avec le corps. L'*humidité* diffère beaucoup de la fluidité, & il paroit que ce n'eſt qu'une qualité relative qui dépend de la conformité des particules qui compôſent le fluide, avec les pôres de cèrtains corps particuliérs, auxquels elles peuvent aiſément adhérer, & les pénétrer. Ainſi, par exemple, le vif-argent n'eſt point humide par rapport à nos mains & aux étoffes; mais il doit paſſer pour humide par rapport à l'or, à l'étain & au plomb, à la ſurface deſquels il s'attache. Et de même l'eau, toute humide qu'elle eſt, & mouillant prêſque tout, n'eſt pourtant pas humide par rapport à cèrtaines chôſes, & ne les mouille pas. Car elle coule en globules, ou gouttes rondes ſur les feuilles de choux, & ne mouille point les plumes des canards, des cygnes, & des autres oiſeaux aquatiques. Harris. Voyez auſſi M. Boile, *hiſtoire des fluides*, &c. Le ſel de tartre ſe fond en l'*humidité*, quand il eſt en lieu humide. L'*humidité* eſt une qualité avantageuſe au cèrveau. Les lieux où il y a beaucoup d'*humidité* ne ſont pas ſains aux gens ſujets aux fluxions. Les aunes, les ſaules, les peupliérs, aiment l'*humidité*. *Gaudent aquis.*

Dans la Philoſophie Hèrmétique, *humidité* viſqueuſe, ou *humidité* pèrmanente des Sages, ſignifie la même chôſe qu'humide radical de la nature. Voyez ce mot. Rendre à la pièrre ſon *humidité* radicale, ſignifie mettre du mèrcure philoſophal ſur l'élixir lorſqu'il eſt parfait: cela ſignifie encore faire la multiplication, en cuiſant de nouveau la matière comme auparavant. *Humidité* de la pièrre, c'eſt ſon prémiér état, d'où elle paſſe à la fluidité pour parvenir à la ſiccité, qui eſt ſa dèrnière pèrfection.

HUMIER. ſ. m. Dans quelques Coutumes il veut dire uſufruitiér. *Uſufructuarius.*

HUMIÈRE. Tèrme de Coutumes, qui ſe prend pour uſufruit. *Uſusfructus.*

HUMILIANT, ante. adj. Qui abaiſſe l'orgueil, qui humilie. *Superbiam frangens, deſpicientiam afferens.* Ce revèrs de fortune, cette dégradation de charge, ſont des chôſes fort *humiliantes*. On ne peut point convenir qu'on s'eſt trompé; cela eſt trop *humiliant* à la vanité. La Pl.

HUMILIATION. ſ. f. *Contemptus, humilitas.* Tèrme de dévotion. Profond abbaiſſement de cœur qu'on doit avoir devant la Majeſté Divine. On ſe figure qu'après quelques *humiliations* Dieu engloutira dans ſa miſéricorde toutes les fautes qui échappent à la foibleſſe humaine. S. Évr.

Humiliation, ſignifie auſſi les pratiques extérieûres, les actions viles & baſſes qui humilient; on le dit des reproches, des reprimandes, & généralement de tout ce qui abaiſſe, qui avilit devant les hommes, qui mortifie l'éſprit; & en ce ſens *humiliation* eſt òppôſé à *mortification*: l'*humiliation* domte l'eſprit, la mortification affoiblit la chair, châtie le corps. Les Monaſtères ſont des lieux de pénitence & d'*humiliation*. L'Ab. de la Trape. La voye des *humiliations* eſt la plus aſſurée, c'eſt la voye royale. Id. Il faut que les Religieux ſoyent humiliez dans leurs corps par des pénitences, &c. & il faut qu'ils le ſoient dans l'éſprit par les *humiliations* que Dieu pèrmettra qui leur arrivent. Id. L'*humiliation* eſt de l'eſſence de la Pénitence. La Reine aimoit tout dans la vie religieuſe, juſqu'à ſes auſtéritez, & ſes *humiliations*. Boss. Il n'y a prêſque point d'*humiliations* que l'amour propre ne ſoit capable de pratiquer. Nic.

HUMILIER. v. act. Rabattre l'orgueil de quelqu'un; le mortifier. *Superbiam frangere, humiliare.* Voyez le mot Signifier pour la régle de l'imparfait; & du ſubjonctif nous nous *humilions* avec deux *ii*. Les ennemis ont été fort *humiliez*, par toutes les pèrtes qu'ils ont ſouffèrtes. Il faut *humilier* ce fanfaron. Dieu n'a pèrmis la chûte de l'homme que pour *humilier* ſon orgueil. Ab. de T. Les hommes préoccupez de leur propre mérite ne veulent pas jetter la vûë ſur ce qui eſt capable de les *humilier*. Bell. La connoiſſance de nous-mêmes nous *humilie*. Nic.

Ne puis-je pas d'Achille humilier l'audace? Rac.

S'humilier, ſe dit auſſi de cet abbaiſſement volontaire qu'on fait devant quelqu'un, & ſur tout devant la Majeſté de Dieu. *Demittere ſe, abjicere ſe.* L'Évangile dit, qu'il faut prendre les moindres places dans les aſſemblées, parceque celui qui *s'humiliera* ſera élevé. On ne *s'humilie* point par humilité; ce n'eſt que pour ſe faire éſtimer davantage. S. Évr. Les hommes ont une répugnance naturelle à *s'humilier* ſous les autres, & à les reconnoître plus grands qu'eux. Nic. Sylla *s'humilioit* devant ceux dont il avoit beſoin, & ſe faiſoit adorer devant ceux qui avoient affaire de lui. M. Esp. Il faut *s'humilier* ſous la main de Dieu. Boss.

Humilié, ée. part. & adj. *Abjectus, demiſſus, humiliatus.* Le Pſalmiſte dit, que Dieu ne mépriſera point un cœur contrit & *humilié*. Ils penſoient déjà nous voir *humiliez*. Voit. Il lui a fallu eſſuyer une grêle de plaiſanteries, & il y a répondu d'un ton ſi *humilié*, que nous en avons eû pitié. Le Chev. d'H. Qu'il eſt beau de conſiderer Louis *humilié* ſous la main de Dieu! De Fleury, *Précept. du Roi.*

Humilié. ſ. m. Nom propre d'un Ordre Religieux. *Humiliatus.* L'Ordre des *Humiliez* fut établi par quelques Gentilshommes Milanois, au retour de la priſon où les avoit tenus l'Empereur Conrad, ou ſelon d'autres Frideric I. l'an 1162. Jean de Méda fut un de ceux qui travaillèrent le plus à cet établiſſement vèrs l'an 1180. Sous Pie V[e] ils avoient quatre-vingt dix monaſtères, & n'étoient que cent ſoixante & dix Religieux, ou environ, qui vivoient dans un relâchement extrême. S. Charles Borromée voulut les reformer, mais trois d'entre-eux ayant fait attenter à la vie de ce Saint, Pie V[e] abolit entièrement l'Ordre, l'an 1570, & en donna les maiſons aux Dominicains & aux Cordeliérs. Voyez M. de Thou, *hiſt. L.* 50. Jacque de Vitry hiſt. Occid. C. 28. Jerôme *della Corte*, hiſt. de Vérone L. X. S. Charles Borromée voyant l'impoſſibilité qu'il y avoit de réformer les Moines *Humiliez*, voulut les unir à la Congrégation des Clèrcs Réguliérs nommez Barnabites; mais les Clèrcs Réguliérs ne voulûrent point conſentir à cette union, de crainte que les *Humiliez* ne corrompiſſent leur troupeau, ce qui fit que cet Ordre fut entièrement ſupprimé, comme nous l'avons dit. P. Hélyot, *T. IV. c.* 15.

Humilié, ée. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Humiliatus*, ſur la fin du XIIe ſiècle il parut des hérétiques, qui ſe firent nommer les *Humiliez*. Le Pape Innocent III. les condamna. Quelques-uns les ont appellez *humbles*, au lieu d'*humiliez*. De ce tems-là naquirent pluſieurs Ordres de Moines dont les uns fûrent trouvez bons, & furent approuvez par le Pape, ſçavoir, les Prêcheurs & les Frères Mineurs; les autres fûrent trouvez mauvais & abuſifs, & fûrent condamnez, abrogez, & extirpez, qui ſe nommoient les *humbles* & les Pauvres de Lyon, pour avoir été introduits par Valdo, citoyen de Lyon. De ces deux ſectes dèrnières; ſçavoir, des *humbles*, & des Pauvres de Lyon, il ſe forgea une ſecte d'hérétiques qui ajoutèrent aux opinions des autres une infinité de choſes exécrables. Ils blamoient les mariages, & avoient les femmes communes. Ils nommoient l'Égliſe la Congrégation des Diâbles, ils ſe pèrmettoient toutes ſortes d'impudicitez contre nature, les larcins, homicides, rapts, uſures. L'Auteur de l'hiſtoire de Toulouſe dit que c'étoit un reſte de la ſecte Arrienne, qui avoit continué de père en fils entre les Princes des Viſigots, dont les Comtes de Toulouſe étoient extraits. Paradin, *hiſt. de Bourg. L. II.* Les Albigeois, qui eſt cette-ſecte que l'on prétend ici être venuë des *humiliez* & des Pauvres de Lyon, n'étoient pas des Arriens proprement, mais Manichéens. Voyez le commencement de l'hiſt. des Croiſades contre les Albigeois par le P. Langlois Jéſ.

HUMILITÉ. ſ. f. Vèrtu contraire à l'orgueil, laquelle nous porte à la ſoumiſſion, à l'abbaiſſement devant nos ſupérieurs, devant ceux à qui nous voulons faire honneur, & témoigner du reſpèct. *Animi demiſſio, humilitas.* C'eſt une èrreur de croire que les Payens n'ayent point eû d'*humilité*. Ils en avoient à leur manière, comme les autres vèrtus; le principe leur manquoit. Cependant le mot Latin *humilitas*, ne ſignifioit point un ſentiment modéré de ſoi-même. Il ſignifioit, baſſeſſe, petiteſſe. Vau.

Humilité, parmi les Chrétiens, ſe dit d'une vèrtu intérieure qui les anéantit eux-mêmes devant Dieu; qui leur fait ſouffrir les injures, les affrons, & les pèrſécutions ſans impatience, & ſans murmure. L'*humilité* n'eſt qu'une connoiſſance de ſes miſères, & de ſon néant, qui fait que l'on eſt vil à ſes propres yeux, & que l'on ſe juge digne de toutes ſortes d'abaiſſemens. Nic. L'*humilité* ſeule va attaquer l'amour propre directement, & entreprend de l'anéantir juſque dans le cœur. Disc. d'El. Il falloit, dit S. Auguſtin, que la rédemption ſe fit par la voye de l'*humilité*, afin que l'homme qui étoit tombé par la ſollicitation d'un Ange ſupèrbe, ſe relevât par l'aſſiſtance d'un humble Médiateur,

diateur, qui lui inſpirât l'*humilité*. Pasc. L'*humilité* avilit l'homme à ſes propres yeux. La Br. L'amour propre peut compatir avec les autres vèrtus : mais rârement avec l'*humilité*. Disc. d'El. L'*humilité* eſt la bâſe des vèrtus chrétiennes. Jaq. La vraye *humilité* eſt celle du cœur : elle ne conſiſte point en grimaces. M. Esp. La plupart des gens dans leur abaiſſement extérieur repréſentent tout au plus, & n'imitent pas l'*humilité* de Jesus Christ. Fléch. On eſt payé des autres vèrtus par l'admiration qu'elles cauſent ; mais l'*humilité* obſcure & inconnuë n'excite point d'applaudiſſemens. Disc. d'El. Il y a une *humilité* qui n'eſt qu'hypocriſie, & un menſonge continuel. M. Esp. On peut ſouhaitter l'*humilité* par orgueil. Nic. L'*humilité* évite les applaudiſſemens : elle ne ſe repaît ni de fumée, ni d'encens : elle ne s'occupe guères de ſoi, & ſe rabaiſſe infiniment. Bayl. L'*humilité* de bien des gens n'eſt qu'un orgueil déguiſé. M. Esp. On ne peut gagner le Ciel que par l'*humilité*. L'*humilité* eſt une vèrtu néceſſaire, ſur tout aux Grands, qui par leur élevation ſont plus expôſez aux tentations de l'orgueil. Fl. L'*humilité*, non plus que la foi, n'eſt ni timide, ni raiſonneuſe : elle ſe moque de ces diſcrétions qui marquent l'orgueil, plutôt que de la prudence. Id. Il faut bien prendre garde qu'il y a une vraye, & une fauſſe *humilité*. L'*humilité* n'eſt ſouvent qu'un artifice de l'orgueil qui s'abaiſſe pour s'élever plus haut. Roch. Il ne faut pas ſous prétexte d'une *humilité* mal réglée, fermer tellement les yeux ſur ſes propres actions, que l'on n'y voye rien qui faſſe croire que Dieu s'en mêle. Ab. de la Trap. L'*humilité* eſt comme la tèrre ferme, ou comme le rochér ſur lequel ce grand édifice (de la vie Religieuſe) ſe doit conſtruire. Id.

L'Abbé Cèrtani a donné pour déviſe de l'*humilité* un microſcope ſous lequel il y a de petits grains, ou d'autres petits objèts, avec ce mot Italien, *Chi mi copre, mi ſcopre*. D'autres ont mis une palme, avec ce mot Latin, *Inclinata reſurgo*.

HUMORAL, ale. adj. Qui vient des humeurs, qui eſt cauſé par les humeurs. M. Dionis appelle *humorales*, cèrtaines tumeurs qui viennent d'humeurs, pour les diſtinguer de celles qui ont une autre cauſe.

HUMORISTE. ſ. m. Nom des membres d'une Académie ſçavante de Rome. *Humoriſta*. L'Académie des *Humoriſtes* a été établie par Paul Mancini, qui ſe ſervit de Gaſpard Silvianus pour raſſembler les gens de Lettres qu'il y avoit à Rome, & en former cette ſocieté, comme dit Janus Niceus dans l'éloge de Silvianus *Part. I. p.* 32. *gli Humoriſti*. Il ne faut pas les confondre avec *gli Humoroſi* de Cortone.

La déviſe de l'Académie des *Humoriſtes* eſt une nuée qui s'étant élevée des eaux ſalées de la mèr retombe en pluye douce, avec cet hémiſtiche de Lucrece, L. VI. *Redit agmine dulci*. Jérôme Aléxandre, *Humoriſte*, a fait trois diſcours ſur cette déviſe. Les obſéques de M. Peyresk furent célébrées dans l'Académie des *Humoriſtes*, dont il étoit, en plus de quarante ſortes de langues. *Gaſſendi De vita Peyreskii L. VI. p.* 399. Voyez ſur cette Académie l'Eudémia de Janus Niceus, Gaſſendi cité ci deſſus, & Naudé dans ſon Dialogue de Maſcurat, & de S. Ange p. 138. & ſuivantes & juſqu'à 151.

HUMOROSI. ſ. m. & pl. Nom des membres d'une Académie établie à Cortone en Italie. *Humoroſi*. Il ne faut point confondre *gli Humoroſi*, les *Humoroſi* de Cortone, avec les Humoriſtes de Rome, *gli Humoriſti*.

HUMS. Voyez Homme.

HUN.

HUNS. ſ. m. plur. Nom de Peuple. *Hunni*. On ne donne jamais de ſingulier à ce nom, ni comme ſubſtantif, ni comme adjectif : nos Auteurs ne le font point adjectif. Les *Huns* étoient des peuples féroces du Nord, qui habitoient une partie des tèrres de la Sarmatie au delà de la Viſtule, & de la Scythie. Attila, ſurnommé le fleau de Dieu, étoit Roi, ou chèf des *Huns*. Les *Huns* s'établirent en Pannonie, & donnèrent commencement à la nation Hongroiſe. L'*h* eſt aſpirée dans le nom de *Huns*.

Les *Huns*, Ancien peuple de la Sarmatie Européene, *Hunnus*, *Hunus*, habitoient auprès de la Palu Méotide ; mais enſuite ils s'établirent dans la Pannonie. Attila en conduiſit une partie en Alemagne, en Italie, & en France, où ayant été défaits par Méroüé Roi de France, & par Aëtius, Général des Romains, ils ſe retirèrent derechef dans la Pannonie, qui prit le nom de Hongrie, ou de ces *Huns*, ou ſelon d'autres des Hongres, Nation Scythe, qui ſubjugua les *Huns*, & ſe confondit avec eux. Les *Huns*, peuples des Palus Méotides, déſolèrent tout l'Univèrs avec une armée immenſe, ſous la conduite d'Attila leur Roi, le plus affreux de tous les hommes. Bossuet. Les *Huns*, qui habitoient près de l'Océan Scythique, avoient fait éclater leur nom ſous Attila. D'Ablancourt. Les *Huns* paſsèrent les Palus Méotides, s'étendirent juſques au Danube, & obligèrent les Empereurs d'Orient à leur payer tribut. Sous Théodôſe le jeune ils pillèrent la Thrace & l'Illyrie, & enſuite l'Achaïe & le reſte de la Grèce. En 451. leur Roi Attila ayant ſoumis pluſieurs autres Rois barbâres, & aſſemblé juſqu'à cinq cens mille hommes, paſſa de la Pannonie dans la Gaule, & la ravagea. Les Auteurs fabuleux diſent que les *Huns* tirent leur origine de *Hun* fils de Tuiſcon.

HUNDERSBUHEL. Voyez ZASHALON.

HUNDRÉDE. Les Shires, Comtez, ou Provinces d'Anglerèrre, ſe diviſent en *hundrédes*. *Hundred* en Anglois ſignifie cent, & *hundréde*, comme ſubdiviſion de Provinces d'Anglerèrre veut dire, cent familles. Tenir des *hundrédes*, ou aſſemblées particulières dans les Provinces. On appelloit autrefois Sèrgens de *hundrédes*, ceux qu'on a depuis appellez Baillis. Spelman.

HUNDSFELD. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Silèſie. *Hundesfelda*. Il eſt dans la Principauté d'Olſe, ſur la rivière de Weida, à une lieuë de Brèſlaw, du côté du Nord.

HUNDSRUCK, ou UNSRUCH. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Cèrcle Électoral du Rhin. *Hunnorum Tractus*, *Sauromatum Arva*. Elle a pris ſon nom des Huns, peuples de la Sarmatie, qui y établirent quelques Colonies. Elle eſt bornée par le Comté de Spanheim, le Duché de Simmeren, la Moſelle, & le Rhin, vèrs leur confluant. Ses villes principales ſont Coblents, Boppart, S. Goar, & Obbèr Weſel. On donne quelquefois plus d'étenduë à l'*Hundsruck* ; on l'avance le long du Rhin juſqu'à la Nahe, & on y comprend le Duché de Simmeren, une partie du Comté de Spanheim, ce qui faiſoit autrefois une des cinq provinces du Palatinat du Rhin, laquelle on nommoit *Hundsruck*.

HUNE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Tèrme de Marine. C'eſt une éſpèce de petite cage, ou guérite ronde en ſaillie, pôſée au ſommèt du mât, & portée par des barrôts. *Mali corbita*, *carcheſium*. Chaque mât a ſa *hune*. *Hune* de beaupré. *Hune* de miſaine. La grande *hune*. *Hune* d'artimon. Sur la mèr Méditèrranée on l'appelle *gabbie*. Le poſte du Gabbiér eſt ordinairement ſur la *hune* du grand mât, ou ſur celle de ſon pètroquèt. La grande *hune* eſt élevée en rond, & en forme de balcon, au haut du grand mât, environ à huit piéds du bout, & eſt quelquefois capable de contenir trente ou quarante hommes ſans être fort preſſez.

Navire *porte-hune*, ce nom ſe donne quelquefois aux grands vaiſſeaux, aux vaiſſeaux de haut-bord.

Hune, eſt auſſi une grôſſe piéce de bois ſur laquelle une cloche eſt attachée, & qui ſèrt à la ſonner, & à la mettre en branle, au moyen de deux tourillons par leſquels elle eſt tèrminée. *Tintinnabuli ſtereobata*.

HUNEBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Cunibertus*. Quelques-uns diſent en François *Cunibèrt*, ou *Chunebèrt*. Saint *Hunebert* fut ſacré, & inſtallé Évêque de Cologne, le 25e de Septembre, vèrs l'année 623. En 625. il aſſiſta au Concile de Rheims. Dagobèrt le mit à la tête de ſon Conſeil l'an 629, & le fit Miniſtre d'État après S. Arnoul Évêque de Mèts. Lorſque ce Prince établit ſon fils Sigebèrt encore enfant Roi d'Auſtraſie, en 633, il lui donna pour Gouvèrneur particulier S. *Hunebèrt*, auquel il joignit le Duc Adalgiſe. Il mourut le 12e de Novembre de l'an 663. Voyez ſa vie dans Surius & dans Baillet à ce jour.

HUNERIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hunericus*. Quelques-uns croyent que ce nom vient de *Hun*, & *reich*, qui ſignifie *Centuriis dives*. D'autres diſent que le nom d'*Huneric*, ou d'*Honoric*, vient du Latin *honor*, *honneur*. Quelques Auteurs diſent auſſi Honoric, ou Ugneric ; mais quoi qu'il en ſoit de la manière dont on a prononcé ce nom dans les ſiécles précédens, il eſt cèrtain qu'aujourd'hui l'on ne dit plus que *Huneric*. *Huneric*, Roi des Gots, fils de Genſeric, & frère de Théodoric, fut Arrien, & grand pèrſécuteur des Catholiques.

HUNGERFORD. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg d'Anglerèrre. *Hungerfordia*. Il eſt dans le Comté de Bark, aux confins de ceux de Wilt & de Hant, à ſept lieuës de la ville de Saliſbury, & environ autant de celle de Wincheſtèr.

HUNIBAUD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hunibaldus*. L'ouvrage d'*Hunibaud*, Gaulois, qui vivoit ſous Clovis I. eſt un ouvrage ſuppôſé.

HUNIÉR. ſ. m. Tèrme de Marine. Le mât qui porte la hune, ou la voile du mât de hune. *Malus ferens carcheſium*, *carcheſii velum*. On diſtingue particulièrement le grand *huniér*, qui eſt celui qui eſt porté par le grand mât ; & le petit *huniér*, qui eſt porté par le mât d'avant, ou de miſaine, qui ſont les principales hunes. *Huniér* à mi-mât, ſe dit quand la vèrgue qui ſoutient la voile n'eſt hiſſée qu'à la moitié du mât. Avoir les *huniérs* dehors, c'eſt avoir les *huniérs* au vent pour le recevoir. Mettre le vent ſur les *huniérs*, c'eſt mettre les voiles appellées *huniérs* de telle ſorte que le vent donne deſſus, & ne les rempliſſe pas. Hiſſer

ſer & amener les *huniérs*, c'eſt hauſſer & baiſſer les voiles du grand mât de hune d'avant. Amener les *huniérs* ſur le ton, c'eſt baiſſer les voiles nommées *huniérs* juſques à la partie du mât, qui s'appelle le ton.

HUNINGUE. ſ. f. Nom propre d'un village du Sundgow, Province de France. *Huninga*. Il eſt ſur le Rhin, environ à demi lieuë au deſſous de la ville de Bâle. Les François y ont conſtruit une bonne forterelle. MATY.

HUNSINGO. ſ. m. Nom propre d'une contrée des Païs-Bas. *Hunſingonia*. C'eſt une de celles qu'on appelle Ommelandes, qui ſont partie de la Province de Groningue. L'*Hunſingo* s'étend le long de la mèr d'Allemagne, & de la riviére de Hunſe, juſqu'au tèrritoire de Groningue, & au Fivelingo. Il y a un grand nombre de villages, mais point de lieu conſidérable, que la forteteſſe de Soltcamp. MATY.

HUNTEBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Hunteburgum*. Elle eſt dans l'Évêché d'Oſnabrug, ſur la Hunte, près de ſon embouchure dans le Lac de Damm, & à ſept lieuës de la ville d'Oſnabrug. MATY.

HUNTINGTON. ſ. m. Autrefois *Huntendune*. *Huntingtonia*, *Hontingtonia*. Petite ville d'Anglerèrre. Elle eſt capitale du Comté d'*Huntington*, & ſituée ſur la riviére d'Ouſe, à trois lieuës de Cambridge, du côté du couchant. Cette ville avoit autrefois un bon château, le Roi Henri II. le fit raſer pour avoir ſèrvi de retraite à des rebelles. MATY.

HUNTINGTON SHIRE, ou le Comté d'*Huntington*. *Huntingtonia*. Petite Province d'Anglerèrre, qui n'a pas au delà de cinq à ſix lieuës de long & de large. Elle eſt entre celles de Cambridge, de Bédfort, & de Northampton. Il y a quantité de charbon de pièrre dans ce Comté. *Huntington* ſur l'Ouſe en eſt le ſeul lieu un peu conſidérable. MATY.

HUO.

HUON. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt dit autrefois pour *Hugues*, & s'étoit formé des cas obliques du Latin *Hugo*, *Hugonis*. Car on dit *Huon*, ou Hugon, ou Hugues. *Hugon*, ou *Huon* de Méry, ancien Poëte François, Auteur du Roman intitulé le Tournoyement de l'Antechriſt. Il floriſſoit l'an 1227. DE LA CROIX DU MAINE. Le même Auteur l'appelle auſſi Hugues de Méry. *Huon* le Roy, *Huon* de Villeneuve. Voyez la Croix du Maine & du Vèrdièr. Du Tillet a remarqué auſſi P. I. p. 183. que *Huon* eſt la même chôſe que Hugues.

HUOT, ou plutôt HUOTTE. Voyez HUETTE, ou HULOTTE. C'eſt la même chôſe.

HUP.

HUPPE. ſ. f. ou PUPUT. ſ. m. Le prémiér eſt le plus en uſage. Je trouve cependant l'autre dans un bon Fauconniér. (L'*h* s'aſpire.) Oiſeau de la grandeur d'un mèrle. *Upupa*. Il a la tête pointuë, le béc en façon de faulx, noir, rond, & a un bouquet ſur la tête compoſé de 26. plumes inégales en longueur. Le col proche la tête eſt un peu roux, enſuite vèrs le dôs il eſt cendré. Le dôs juſqu'à la queuë eſt de couleur cendrée, ayant de tems en tems des taches blanches. Sa queuë eſt longue de ſix doigts, coupée de travèrs par une ligne blanche large. Elle eſt compoſée de dix plumes. Ses cuiſſes ſont courtes, de couleur de plomb. Ses aîles noires, ayant de travèrs des lignes blanches. La *hupe* eſt un oiſeau fort remarquable & fort beau à voir, à cauſe de la couronne qu'elle a en tête, & de la divèrſité de ſes belles couleurs. Ceux qui connoiſſent ſes vèrtus en font grand cas; d'autres l'eſtiment peu, parce que cet oiſeau n'a point de chant, & n'a qu'un cri enroüé, qui s'entend d'aſſez loin, outre qu'il eſt très ſâle. Turnerus en a fait une deſcription ſi exacte, qu'au ſentiment d'Aldroüand, on ne la ſçauroit faire plus juſte.

La *hupe*, dit-il, eſt de la grandeur de la grande grive; ſes aîles ſont diſtinguées par intèrvalles de brun, de blanc & de noir; elle a une crête ſur la tête, ou plutôt une *hupe*, qui commence dès le haut du béc, & qui s'étend juſqu'au dèrriére de la tête, qu'elle ouvre & fèrme comme il lui plait, ainſi qu'un cheval fait des oreilles; ſes jambes ſont fort courtes; ſes aîles ne finiſſent pas en pointe, comme aux autres oiſeaux, mais elles vont en arrondiſſant, ce qui fait qu'elle a le vol fort lent.

Pline l'appelle trimeſtre, à cauſe que l'on ne la voit que pendant trois mois, elle ne ſe branche que fort rarement, elle ſe retire le plus ſouvent dans les mâſures, & le long des chemins, quelques-uns éſtiment qu'elle tire ſa nourriture des excrémens humains, d'autres diſent qu'elle vit de vèrs, & de pareils inſectes, & qu'elle compôſe ſon nid d'excremens d'homme. Ariſtote dit qu'elle ne fait point de nid, qu'elle ſe retire ſimplement dans les trous d'arbres, & qu'elle y fait ſes œufs ſans aucun autre appareil. Bellon dit qu'elle fait ſon nid dans le tronc des arbres, & y met des excrémens humains, & qu'elle vit de vèrs, & d'autres nourritures immondes.

La *huppe* fait pour l'ordinaire trois œufs, qui reſſemblent à ceux des pèrdrix, Turnerus & les autres Auteurs qui en parlent, diſent qu'elle a le vol fort lent. Ariſtote en a donné la raiſon que j'ai ci-devant dite; l'on dit qu'elle ſe ſèrt d'adianthe pour ſe déſenyvrer, mais pour moi je crois que ſi elle prend de cette hèrbe, que c'eſt pour s'en ſèrvir à autre uſage, puiſque les ordures deſquelles elle tire ſa nouriture ne ſont aucunement capables de la jetter dans l'yvreſſe. Elle a la même vèrtu que le pic, car elle ſçait ouvrir ſon nid avec une hèrbe qu'elle connoit, lorſque quelqu'un lui a bouché l'ouvèrture du tronc de l'arbre où il eſt.

Albèrt rapporte des chôſes admirables de la pieté & de l'affection qu'a cet oiſeau envèrs ceux de ſon éſpéce. Il dit que lorſque la *huppe* eſt vieille elle fait ſa demeure avec ſes petits, qui ſont déja néanmoins avancez en âge, & qu'elle ſe dépoüille entièrement de ſes plumes, & pendant le tems qu'elle eſt déplumée, ſes petits la nourriſſent juſqu'à ce que ſes forces & ſes plumes lui ſôyent revenuës, & que lorſque la trop grande vieilleſſe lui a ôté l'uſage de la vûë, les petits vont chèrcher une hèrbe qui leur eſt naturellement connuë, de laquelle ils touchent les yeux de leurs parens, ce qui leur rend la vûë.

Turnerus rapporte que dans toute l'Anglerèrre l'on ne voit jamais de ces oiſeaux, & qu'en Allemagne il y en a grande quantité.

Pour diſtinguer le mâle d'avec la fémelle, il faut obſèrver que le mâle a la couronne plus haute, la tête plus ronde, & des couleurs plus vives & plus allumées que la fémelle.

Ceux qui voudront nourrir des *huppes* par curioſité à cauſe de leur beauté, leur donneront du cœur par petits morceaux, & des vèrs dans un petit auget où il y ait de l'eau, mais elles ne vivent guères en cage.

Triſtan dit *houppe* au lieu de *huppe*. Le Dieu Harpocrate eſt repréſenté ayant un ſceptre dèrriére lui, ſur lequel eſt aſſiſe en ſa ſommité une *houppe*. L'oiſeau *Upupa* étoit le ſymbole de la piété & de la joye, dit Élien L. II. Des Animaux C. 16. & L. XVI. C. 5. C'étoit le ſymbole non ſeulement de la piété envèrs les Dieux, mais encore de la piété des enfans envèrs leurs parens. TRISTAN, *T. I. p.* 605.

Il y a un autre oiſeau admirablement beau que l'on pourroit nommer HUPPE D'INDE. Cet oiſeau ſe rencontre en Amérique, & principalement dans l'iſle de la Trinité & dans l'iſle aux Ratz. Il eſt grand comme un Pivèrt, & on lui voit une huppe ſur la tête, jaûne comme de l'or très pur; ſa queuë eſt noire, le reſte de ſon pennage eſt mêlé de jaûne & de noir, ondoyé de divèrſes couleurs, il a le tour des joües rouges comme de l'écarlatte; il mange pour ſa nourriture du fruit d'un arbre appellé par les Sauvages pené abſou, lequel porte ſon fruit comme une pomme ronde. Ce fruit eſt un des plus dangereux poiſons que l'on puiſſe trouver. Il contient ſix noyaux ſemblables à nos amandes, mais ils ſont un peu plus larges. Les Sauvages ſe ſèrvent de leur jus à guérir leurs bleſſures.

En Latin on appelle cet oiſeau *upupa*, de ſon cri *pupu*, d'où il tire ſon nom en François; en Grèc ἔποψ, en Italien, *buba*, ou *upega*, *galio del Paradiſo*; en Éſpagnol *abubilla*. Il fait ſon nid avec de la fiente humaine, & c'eſt de là qu'on l'a appellé autrefois en François *put-put*.

HUPPE, ſe dit auſſi de la touffe de plumes que cet oiſeau, & quelques autres, portent ſur la tête. *Criſta*. La *huppe* d'une alouëtte. Cet oiſeau a une belle *huppe*.

HUPPÉ, ÉE. adj. Qui a une petite touffe de plumes ſur la tête. *Plumis criſtatus*. Il y a des alouëttes *huppées*, des hibous, &c.

HUPPÉ, ſe dit au figuré, mais en ſtile bas & familiér, d'une pèrſonne qui eſt des plus conſidérables, des plus apparens du lieu où il habite, ou dans la profeſſion qu'il éxèrce; mais on ne s'en ſèrt prêſque jamais ſans quelque particule, comme *plus*, *bien*. *Superbus*, *illuſtris*. Il s'y trouva pluſieurs Gentilshommes des plus *huppez*, des plus haut *huppez*. Il y avoit quantité de femmes des plus *huppées*.

Combien en a-t-on vû, je dis des plus huppez,
A ſouffler dans leurs doigts à ma Cour occupez? RAC.

HUPPÉ, ſe dit auſſi pour, Habile, ruſé, fin, adroit. *Peritus*, *intelligens*. Les plus *huppez* y ſont pris. Bien *huppé* qui pourra m'attraper ſur ce point. MOL.

HUQUANG. ſ. m. Nom propre de Contrée. C'eſt la ſeptième en ordre des Provinces de la Chine; mais la plus grande, & la plus fèrtile. *Huquania*. On l'appelle le greniér de la Chine, & elle eſt au milieu de ce vaſte Empire, entre les Provinces de Honan, de Nanking, de Kiangſi, de Quantung, de Quangſi, de Queicheu, de Suchuen, & de Xenſi. La riviére de Kiang la travèrſe d'orient en occident, & la diviſe en ſeptentrionale, & en méridionale. On y compte quinze grandes villes, capitales d'autant

tant de contrées, & cent huit moindres, ſans compter les forts, les bourgs, & les villages qui ſont en très-grand nombre. Uchang en eſt la première ville, & la Capitale de toute la Province.

HUR.

HURE. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) La tête d'un ſanglier, d'un ours, d'un loup, & autres bêtes mordantes. *Aprugnum caput, urſinum, lupinum.* On le dit auſſi d'un ſaumon, d'un brochet. Ce Chaſſeur a fait préſent à ſon Avocat d'une *hure* de ſanglier. Le meilleur morceau d'un ſaumon frais, c'eſt la *hure*. Ce nom ſe diſoit originairement de la ſeule dent, ou déffenſe d'un ſanglier, & depuis on l'a tranſporté à toute la tête.

Plus d'un Poëte en Carême
Vient nous demander crédit
Avec ſon viſage blême :
Mais qui nous refuſera,
Nôtre République en jure
Par le ſaumon, par ſa hure,
Jamais de crédit n'aura. P. Desmonts. J.

Ce mot de *hure* vient, ſelon Guichart, d'ἔριξ, qui ſignifie *poil*, de ſorte que la *hure* eſt, comme dit cet Auteur, *pars cervicis villoſa in animalibus quæ ſolet exaſperari, & horrere, ut in porcis*, c'eſt-à-dire, la partie de la tête dans les animaux, où le poil a coutume de ſe hériſſer. Il va enſuite chercher l'origine d'ἔριξ, dans l'Hébreu, & il la trouve en faiſant quelque tranſpoſition de lettres : c'eſt le moyen de trouver l'origine de tous les mots dans telle langue qu'on voudra.

Hure, ſe dit au figuré d'une tête mal peignée, des cheveux rudes, droits & mal en ordre. *Caput impexum, fœdum.*

HUREPOIX. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Gouvernement de l'iſle de France. *Moripenſis, Morivenſis, Auripenſis, Huripenſis, Heripenſis pagus.* Elle eſt entre la Brie, dont la Seine la ſépare au levant, & la Beauce au couchant. On n'en connoît pas bien les limites, Corbeil, & Chartres y ſont renfermées ; quelques-uns y mettent auſſi la Ferté Alais, Melun, & Mante. Maty. *De Vall. Not. Gall. p.* 326.

HURHAUT. adj. Mot populaire dont ſe ſervent les Chartiers pour faire tourner leurs chevaux à droit. Il eſt venu en uſage dans cette phrâſe provèrbiale. Il n'entend ni à dia, ni à *hurhaut* ; pour dire, il n'entend point la raiſon, on ne le ſçauroit gouvèrner.

HURLADE. ſ. f. Grand cri : *Ululatus.* Il eſt bâs, & ne ſe peut employer que dans le ſtile comique & familier. Il fit cinq ou ſix *hurlades*. Voit.

HURLEMENT. ſ. m. Cri d'un loup. *Ululatus.* Quand on paſſe les bois la nuit, on eſt éffrayé du *hurlement* des loups. Quelques-uns diſent auſſi *heurlement*, mais il n'eſt pas ſi uſité.

Hurlement, ſe dit auſſi des cris éffroyables, comme ceux des grôs chiens enfermez, des Sauvages quand ils viennent au combat, des gens qui ſouffrent de grandes douleurs, ou de cruels ſupplices, & enfin de toutes ſortes de perſonnes, quand elles ſont excéſſivement affligées. *Ejulatus.* Les Latins ont dit, *ululatus* dans le même ſens. *Femineus ululatus.* Elles pleuroient ſa mort avec des cris & des *hurlemens* épouvantables. Vaug. Céphale mit ſon épouſe Procris dans le monument avec *hurlemens* & cris. Scar. Mon ombre viendra remplir ta maiſon de *hurlemens* funébres. Boil.

Allez, par de ſaints hurlemens,
Réveiller de ce pas les Chanoines dormans. Id.

Quels hurlemens *éffroyables !*
Quels ſpectres frappent les yeux !
Vous êtes moins redoutables,
Fiers lions, ours furieux. N. ch. de Vers. *Ode ſur l'Enfer.*

HURLER, ou HEURLER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Faire des hurlemens, ſoit comme les loups, les chiens, les barbâres, ou les gens qui ſouffrent. *Ululare, ululatum edere.*

Je vois heurler *en vain la chicane ennemie.* Boil.

Ce mot vient du Latin *ululare*, ou de l'Italien *urlare*. On dit auſſi quelquefois, que le chien *hurle*, lorſqu'il ſent le loup, ou les chiennes chaudes qu'il ne peut joindre.

On dit provèrbialement, qu'il faut *hurler* avec les loups ; pour dire, qu'il faut faire comme les autres, faire le méchant avec les méchans.

HURLUBRELU. adv. Tèrme populaire, qui ſignifie, Bruſquement, inconſidérément. *Temerè, inconſultò.* C'eſt un homme *hurlubrelu*, qui agit étourdiment & ſans connoiſſance, qui ne prend point garde à ce qu'il fait. Il eſt entré tout *hurlubrelu* ſans dire gare.

HURON, one. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de la nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale. *Huro.* Les *hurons* ſont entre le Lac Ontario, & celui des *Hurons*, ou de Karegnondi. On dit qu'ils ſont féroces, & éxtrémement larrons, & qu'ils ſont devenus amis des François. Le P. Hennepin, Récollet, aſſure que les Iroquois les ont prèſque entièrement détruits.

Le Lac, ou la mèr douce des *Hurons*, ou le lac de Karegnondi. *Huronum lacus, Huronum mare Dulce.* C'eſt un grand lac de la nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale. On dit qu'il y a deux cent lieuës d'orient en occident, & ſept cent de circuit. Le lac ſupérieur & celui des Ilinois ſe déchargent dans celui-ci. Au reſte ce lac eſt la ſource de la rivière de Saint Laurens, qui en ſortant du côté du ſud, va travèrſer les lacs d'Érie, & d'Ontario, & de la rivière Françoiſe, qui après avoir travèrſé le lac des Nipiſſiriniens, ſe va joindre à la rivière de S. Laurens. Maty.

HURST. ſ. m. Nom propre d'un château du Comté de Hant, en Anglètèrre. *Hurſtium.* Il eſt ſur une prèſqu'iſle, qui n'eſt ſéparée de l'iſle de Wight que par un canal d'un mille de largeur. Ce lieu eſt connu dans l'hiſtoire, pour avoir été la première priſon de Charles I. Roi d'Anglètèrre. Maty.

HUS.

HUS, ou UZ. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Paleſtine, ſituée au levant du Jourdain, dans la demi Tribu de Manaſſe, dite autrement la Trachonite. *Hus.* Sa capitale portoit d'Aſtaroth Carnajim. On dit qu'elle étoit la patrie de Job, & qu'on y fait encore voir aujourd'hui le Tombeau de ce célébre éxemple de patience. Mais tout cela n'eſt pas fort cèrtain, & il eſt beaucoup plus probable que la tèrre de *Hus* étoit vers les confins de la Caldée, puiſque les Caldéens furent ceux qui enlevèrent les chameaux de Job. Maty.

Les Septante la prennent pour l'Auſitide. On l'appelle *Hus, Us*, ou *Uz*, & en ſuivant l'Hébreu *Huts*. Quelques-uns la placent à l'orient du Jourdain, entre la Tèrre Sainte & la Celéſyrie, aux confins de l'Arabie déſèrte, dans la Trachonitide, & la demi Tribu de Manaſſe. D'autres la mettent dans l'Idumée, parceque Jérémie Lament. IV. 21. l'appelle fille d'Édom ; mais quelques-uns en concluënt ſeulement qu'elle étoit habitée par des Iduméens. Ceux qui ſont du prémier ſentiment diſent que c'eſt un autre *Hus* que la patrie de Job. Le ſentiment le plus probable eſt que la tèrre de *Hus*, patrie de Job, étoit entre l'Idumée & la Chaldée, ou l'Euphrate. Cependant la tèrre de *Hus* pourroit être à l'Orient du Jourdain, ſans que cela empêche que Job ne fût Iduméen ; car l'Idumée a eû différentes bornes en différens tems. A la vérité dans le commencement elle étoit toute au midi de la Judée ; mais dans la ſuite, elle s'étendit, & une partie des Iduméens monta au nord, où étoit une partie de l'Idumée, la tèrre de *Hus*, ou l'Auſite de Ptolémée, & Théman, où regnoit un des amis de Job. La tèrre de *Hus* avoit pris ſon nom de Hus, Horréen.

HUSAÏRAN. Tèrme de Calendrier. Nom du ſixiéme mois des Turcs qui répond à nôtre mois de Juin, ſelon Jean Molini ; le même Auteur donne auſſi un autre nom au ſixiéme mois des Arabes & des Turcs, & il arrange autrement leur Calendrier, de ſorte que le ſixiéme mois répond à nôtre mois de Février.

HUSATI. ſ. m. Nom de lieu. *Huſati.* Le P. Lubin conjecture que ce lieu étoit dans la Tribu de Siméon. Sa raiſon eſt que Sobochai, que le 2. L. des Rois XXI. 18. dit être d'*Huſati*, étoit de la famille de Zarahi, comme il paroit par le 1. L. des Paral. XXVII. 11. Or les Zaréites étoient de la Tribu de Siméon ; le Livre des Nombres le dit expreſſément XXVI. 12, 13. La conjecture eſt bonne.

HUSATITE. ſ. m. & f. Originaire, habitant, natif d'Huſati. *Huſatites.* 1. Paral. XI. 29.

HUSSARd & Hussart. ſ. m. (L'*h* s'aſpire.) Eſt une milice en Pologne & en Hongrie, qu'on oppoſe à la cavalerie Ottomane. *Hungarus eques.* Ils ont force plumes, & peaux de tigres pour leurs habillemens. Le mot eſt Hongrois. On dit à préſent *Houſſart*. Le Roi & l'Empereur ont des *Houſſarts* à leur ſervice. En France ils ont des bonnèts avec une éſpéce de plume ſur l'oreille gauche. Ils portent le ſabre & la baïonete. Ils ſont fort détèrminez, grands pilleurs, bons partiſans, & meilleurs dans une prompte expédition que dans une bataille rangée.

Hussarde. ſ. f. Tèrme de Danſe. La *huſſarde* eſt une ſorte de danſe fort gaillarde que depuis quelques années on a fait danſer aux Marionettes Françoiſes.

HUSSITE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Diſciple de Jean Hus. Hérétique qui ſuit la doctrine de Jean Hus. *Huſſita.* Jean Hus, originaire d'un petit bourg de Bohême, renouvella au commencement du XVe ſiécle les èrreurs des Vaudois & de Wiclef. Quoique

que Hus eût été brûlé avec Jérôme de Prague, après avoir été condamné au Concile de Conſtance, ſes diſciples ne laiſſèrent pas de ſe ſoutenir. Jean Ziſca s'étant mis à leur tête en Bohême remporta bien des avantages ſur l'Empereur Sigiſmond; Procope Holy, un autre de leurs chèfs, ne les ſoutint pas avec moins de courage, & ils cauſèrent des maux infinis dans la Bohême; ils ſe répandirent même dans la Pologne & dans la Siléſie, où l'on dit qu'il y en a encore des reſtes. Cochlœus a écrit l'hiſtoire des *Huſſites*. Jean Hus commença à dogmatiſer en 1407. Il fut brûlé en 1415. au mois de Juillet. Hus étoit le nom du bourg où il eſt né, qu'il avoit pris, comme on le faiſoit aſſez ſouvent en ces tems là. Ce nom ſignifie une oie, *Anſer*. Voyez Jovet, T. I. p. 78.

HUSUM. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Sleſwick, en Danemarc. *Huſumum*. Elle eſt ſur la mèr d'Allemagne, vis à vis de l'iſle de Nort-Strand, à ſix lieuës de Gottorp, du côté du couchant. Elle appartient au Duc de Holſtein Gottorp, & elle a un bon port, & fort fréquenté. Elle étoit fortifiée, mais le Roi de Dannemarc en a fait démolir les fortifications.

HUSZ, ou HUSWAERT. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Moldavie, ſitué ſur le Pruth, au deſſus de Faleſin, ou Falxin. *Huſa*. On prend ce lieu pour l'ancienne *Zudidava*, ville de la Dace. MATY.

H U T.

HUTE. ſ. f. [L'*h* s'aſpire.] Petit logement fait à la hâte avec du bois, de la tèrre, de la paille, &c. *Caſa*, *mapela*, *bugurium*, pour ſe mettre à l'abri de la pluye, du mauvais tems. Cet Hèrmite étoit logé dans une petite *hute* qu'il avoit fait dans le bois. Les ſoldats campez ſe font de petites *hutes* avec des pèrches & de la paille. Il ne ſe trouvoit aux environs de Dunkèrque ni bois ni chaume pour les *hutes* des ſoldats. SAR.

Ce mot vient de l'Allemen *hute*, qui ſignifie *maiſonnete*, diminutif de *haus*, qui ſignifie *maiſon*. L'Académie écrit *hutte*.

HUTER, ou HUTTER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Faire une hute. *Caſam ſtruere*. Il ne faut pas bien du tems aux ſoldats pour *ſe huter*. On dit auſſi, qu'un Chaſſeur ſe *hute* dans un arbre, ou dans un buiſſon; pour dire, qu'il s'y cache & y eſt à l'affût.

HUTER, en tèrmes de Marine, c'eſt dans un gros tems amener les grandes vèrgues, à mi du mât, & les mettre en croix de Saint André, afin qu'elles prennent moins de vent, de peur que le vaiſſeau ne ſe tourmente. *Antenas deprimere & decuſſare*. FOURNIÉR.

HUTIN. ſ. m. Vieux mot. Noiſe, bruit, querelle. *Altercatio, rixa*. Du Cange dit qu'on a appellé Louïs X. Roi de France, Louis *Hutin*, parceque dans ſon enfance il étoit mutin, & querelleux. *Hutin* eſt la même chôſe que têtu, ou mutin, & le déclare l'Arrêt de la Commune de Ham, du dèrniér Avril 1351, auquel eſt mention faite de brigues, *hutins* & mêlées. DU TILLET, *P. I. p.* 191. Louis *Hutin* nacquit en 1289. le 3e d'Octobre. ID. Voyez encore Paſquier en ſes Rechèrches L. VIII. C. 45.

HUTINER. v. n. Quereller. C'eſt un vieux mot. *Jurgari*, *conviviari*. Jean Molinet en quelque paſſage de ſes œuvres dit *hutiner*, pour noiſer, quereller. PASQUIER, *Rech. L. VIII. C.* 45.

HUTLA. ſ. m. Petite bête qui ſe trouve dans les Indes occidentales. *Cuniculus Americanus*. Elle reſſemble à un lapin.

HUTTITE. ſ. m. & f. Nom propre de ſecte. Hérétique Anabaptiſte ſuivant les èrreurs de Jean Huttus. *Huttita*. Les *Hutites* étoient une ſecte d'Anabaptiſtes, qui eut pour chef Jean Huttus, dont elle porte le nom. C'étoient des fanatiques qui ſe diſoient deſcendans des Iſraëlites, qui venoient pour extèrminer les Chananéens. Ils prêchoient que le dèrniér jour du monde approchoit, & qu'il s'y falloit préparer en faiſant bonne chère.

HUVEITOZCUTZLI. Tèrme de Calendriér. Nom du troiſième mois des Méxiquains. Il n'eſt que de vingt jours, comme leurs autres mois, & répond à une partie d'Avril.

H U Y.

HUY. advèrbe de tems. Tèrme du Palais. Le jour préſent où l'on eſt. *Hodie*. Il faut répondre à cette requête dans *huy*. La forcluſion eſt donnée ſauf *huy*. On lui a donné aſſignation d'*huy* en quinzaine pour comparoir devant tel Juge.

HUY. Les vieilles gens diſent encore à Paris en *huy* pour aujourd'*hui*. C'eſt en *huy* dimanche.

HUY. ſ. m. Tèrme de Marine. Piéce de bois ronde, & de moyenne grôſſeur, qu'on met au bâs de la voile de quelques petits bâtimens, elle la tient étenduë, & eſt appuyée contre le mât. *Tigillum*.

HUY, ou HUI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Évêché de Liége, Capitale du Condrotz, & ſituée à ſept lieuës de Namur, & à cinq de Liége, au confluant de la petite rivière d'Huy avec la Meuſe qui la ſépare en deux. *Hoium*. Cette ville eſt fortifiée, & défenduë par un bon château. Les François la prirent l'an 1693. & le Roi d'Anglètèrre la reprit l'année d'après, & la rendit à l'Évêque de Liége. MATY. Voyez De Val. *Not. Gall. p.* 246.

HUYAU. Voyez HUIAU.

HUYS TE BRETTEN, ou HUYS TE BRITTEN. C'eſt un château de la Hollande. *Arx Britannica*. Il eſt ſur le bord de la mèr, fort près de Catwick, & à une lieuë & demi de Leyde. On a connu par des Inſcriptions qu'on y a trouvées, qu'il y avoit autrefois un lieu nommé *Armamentarium*, ou *Armentarium*.

H Y.

HY. ſ. m. Nom d'un ancien lieu de l'Hibèrnie, ou de l'Irlande, fameux par un ancien Monaſtère. Saint Adelman, Abbé de *Hy*, compôſa la vie de S. Colomban prémiér Abbé de *Hy*, qui n'eſt pas le Grand S. Colomban, fondateur du monaſtère de Luxeuil en Bourgogne.

H Y A.

HYAC. ſ. m. Voyez YAC.

HYACINTE, ou HIACINTE, la prémière orthographe eſt conforme à l'étymologie, & la ſeconde au plus grand uſage. Prononcez *Jacinthe*. Ce mot eſt ſubſt. m. quand c'eſt un nom propre d'homme. *Hyacinthus*. Apollon tua *Hyacinte* par la malice de Zéphire, en jouant au palet. Le nom de ce jeune homme a été donné à la fleur qui eſt décrite dans l'article ſuivant.

HYACINTHE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hyacinthus*. Amyclas Roi de Sparte eut un fils nommé *Hyacinthe*, qui fut aimé d'Apollon & de Zéphyre. Comme il marquoit plus d'inclination pour le prémiér, ſon rival en conçut de la jalouſie, & pour s'en vanger, un jour qu'Apollon jouoit au palet avec *Hyacinthe*, il pouſſa violemment contre la tête de celui-ci le palet que le Dieu venoit de jetter & de jouer; *Hyacinthe* tomba mort. Apollon le changea en fleur. Ovide a décrit cette métamorphôſe dans ſon Xe Livre. Nicandre en parle auſſi *In Theriacis*, & Coluthus dans ſon Poëme ſur le rapt d'*Hélène*.

> *On voit parmi les fleurs, qui parent ce ſéjour,*
> Hyacinthe *& Narciſſe, & tant d'autres encore,*
> *Qui mortels autrefois, de l'empire d'Amour*
> *Ont paſſé ſous les loix de Flôre.* N. CH. DE VÈRS.

Il y a Saint *Hyacinthe* Martyr d'Amaſtre en Paphlagonie, que quelques Auteurs diſent être le prémiér qui a conſacré ce nom; Saint *Hyacinthe* martyr à Céſarée de Cappadoce; Saint *Hyacinthe* martyriſé à Porto près de Rome; tous deux ſous Trajan. Saint *Hyacinthe*, de l'ordre de S. Dominique au XIIIe ſiécle, étoit de l'ancienne famille des Oldrowanski, qui étoit de la prémière nobleſſe de Pologne. Saint *Hyacinthe* fut martyriſé à Rome l'an 304. de J. C. Les Actes de Sainte Eugenie diſent que S. Prote & Saint *Hyacinthe* étoient ſes eunuques, & qu'ils fûrent martyriſez ſous Valérien. TILLEMONT, *T. III. des Emp. p.* 426.

Quand nous parlons de Saint *Hyacinthe* de l'Ordre de Saint Dominique, & de ceux qui ont reçu ce nom au baptême, l'uſage ordinaire eſt de prononcer *Jacinthe*. Ecoutez, *Jacinthe*, Venez à moi. La fête de Saint *Jacinthe* Dominicain ſe fait le 17e d'Août dans le Bréviaire Romain.

Hyacinthe, ou *Jacinte*. ſ. f. Voyez *Jacinte*; car c'eſt ainſi que tout le monde écrit & prononce, Botaniſtes, Fleuriſtes, Jardiniérs, & autres.

HYACINTHE, eſt auſſi une pièrre précieuſe, dont il y a de trois ſortes. *Hyacinthus*. L'Orientale, qui vient de Calécut & de Cambaye, égale en dureté l'améthiſte orientale. Elle eſt orengée, & haute en couleur. Celle de Portugal un peu plus tendre a la couleur tîrant ſur le ſouci. Il y en a une auſſi qu'on appelle la *changeante*, qui eſt d'un jaune de citron. L'*hyacinthe la belle*, eſt celle qui a la couleur d'écarlate, ou de vèrmillon, tîrant ſur le rubis, ou le grénat de Bohême, & qui eſt une pièrre chevée. En l'Iſle de Taprobane il y a une *hyacinthe*, ou rubis, de la figure d'une grôſſe pomme de pin d'un prix ineſtimable, qui jette un feu qui ſurprend & qui éblouit quand le ſoleil donne deſſus. On a donné le nom d'*hyacinthe* à cette pièrre, parcequ'on prétend en avoir trouvé quelques-unes qui avoient une couleur approchante de celle de la fleur de la plante appellée *hyacinthe*.

En Pharmacie on appelle *confection d'hyacinthe*, une confection où il entre des *hyacinthes*, des ſaphirs, émeraudes, topaſes, pèrles, coraux, feuilles d'or, des ôs de cœur de cèrf, de l'ambre, du muſc, &c. *Hyacinthina compoſitio*. Elle eſt propre pour recréer les éſprits, pour fortifier le cœur, pour reſiſter à la corruption des humeurs, & pour arrêter les cours de ventre & le vomiſſement.

HYACINTIES. ſ. f. Nom propre d'une fête, qui ſe célébroit autrefois à Lacédémone pendant trois jours, à l'honneur d'Apollon, & en mémoire de ſon favori *Hyacinthe*. *Hyacinthia*.

Pendant

Pendant les *Hyacinthies* on ſe couronnoit de lièrre ; c'eſt, dit Voſſius *De Idol. L. II. C.* 14. parceque Bacchus & Apollon, ou le Soleil, ſont la même chôſe. Les *Hyacinthies* duroient trois jours à Lacédémone, le prémièr & le troiſième étoient employez à pleurer la mort d'Hyacinthe, & le ſecond à faire des réjouiſſances & des repas. Cette fête ſe célébroit dans le mois hécatombée qui répondoit du moins en partie à nôtre mois de Juin.

HYADES. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. Ce ſont ſept étoiles fameuſes chez les Poëtes, qui aménent toûjours la pluye. *Hyades.* Elles ſont dans la tête du Taureau, dont la principale eſt l'œil gauche du Taureau, que les Arabes nomment *aldebaran.* Les Poëtes diſent que les *Hyades* étoient filles d'Atlas, & d'Æthra. Leur frère Hyas fut déchiré par une lionne. Elles pleurèrent ſa mort avec tant de douleur, que les Dieux touchez de compaſſion les tranſportèrent au ciel, & les placèrent ſur le front du Taureau, où elles pleurent encore : cette conſtellation préſage la pluye, & par cette raiſon on a appellé *hyades* les étoiles qui la compôſent ; du mot Grèc ὕειν, pleuvoir. Voyez le prémièr livre des faſtes d'Ovide. Les Poëtes diſent encore que les *Hyades* fûrent les Nourrices de Bacchus, & qu'on les nommoit encore les Nymphes Dodonides, du nom de la ville de Dodone en Épire ; que craignant la colère de Junon, & fuyant la cruauté du Roi Lycurge, Jupitèr les tranſporta au Ciel.

HYÆNE. ſ. f. Animal farouche dont parle Pline, qu'il dit être une année mâle, & une autre année femelle. *Hyæna.* Bélon ſe trompe, quand il dit que c'eſt l'animal que nous appellons *civette.* Pline dit que des yeux de l'*hyæne* on tire des pièrres précieuſes appellées *hyænia.* Ariſtote & Élien diſent qu'elle rend les chiens muets par ſon ombre, qu'elle imite la parole des hommes, & qu'elle les nomme par leurs noms pour les faire ſortir & les dévorer. Ils diſent auſſi qu'elle a les piéds de l'homme, & point de vèrtébres au cou. Ovide en fait auſſi mention. On la diſtingue de l'*hyéne*, dont il eſt parlé ci-deſſous. Après tout je crois qu'il faut écrire *hyéne* par un *é* long, & non pas par un *æ*. Nôtre langue ne reconnoit point cette diphthongue Latine, & l'ôte de tous les mots qu'elle tire de cette langue ; ou qui viennent d'un *αι* Grèc ; *Enée*, *Egypte*, *hymenée*, *Coryphée*, &c.

Ce mot vient du Grèc ὕαινα, qui vient, ſelon Geſner, du Grèc ὗς, *ſus*, *cochon.* Cet animal eſt un des plus immondes, ne vivant que de charogne, tirant hors de tèrre les corps morts pour les dévorer. Voyez HIÉNE.

HYALÉ. ſ. f. *Hyale.* C'eſt le nom d'une Nymphe de la ſuite de Diane. Ovide en parle L. III. des Métam. v. 171.

HYALOÏDE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de l'une des tuniques de l'œil. *Hyalinus.* On l'appelle autrement *vitrée*, parce qu'elle enfèrme de toute part l'humeur vitrée qui eſt au fond de l'œil ; de ὕαλος, *vitrum.*

HYAMAN, ou plutôt HIÉMEN, ou IEMEN. Voyez ARABIE HEUREUSE.

H Y B.

HYBLA. ſ. f. Nom propre d'une montagne de Sicile. *Hybla.* Le mont *Hybla* eſt fameux dans les Poëtes Latins de l'Antiquité par l'abondance du thim & l'excéllent miel qu'il produiſoit.

Le Géographe Étienne de Byzance *De urbibus*, met auſſi trois villes de ce nom en Sicile. La prémière, qu'il appelle *Hybla* la grande, étoit dans le tèrritoire de Catane, proche du lieu qu'on nomme aujourd'hui Adragno. Thucidide en parle L. V. Pauſanias *in Eliacis*, & Tite Live L. XXVI. Une autre *Hybla* portoit le ſurnom d'Herée, *Heræa.* La troiſième, ſurnommée Mégaride, *Megaris*, étoit près de l'embouchure du fleuve Alabus. Celle-ci donnoit le nom au mont *Hybla*, dont elle étoit voiſine. Voyez Cluviér dans ſa *Sicilia antiqua*, & Bochart dans ſon Chanaan L. I. C. 28. & 29.

Cet Auteur prétend que ce nom a été donné à ces lieux par les Carthaginois, ou les Phéniciens, qu'il vient de חבל, *hhebel*, qui veut dire proprement une *corde*, & figurément la portion d'héritage qui vient à un homme parcequ'on la meſure au cordeau, que de חבל, *hhebel*, les Phéniciens avoient fait חבלא, *hhebla*, *bibla*, ou *hybla* ; que la ſeconde fut ſurnommée *Heræa*, c'eſt à dire, la montagneuſe, parceque c'étoit un païs de montagnes.

H Y D.

HYDASPE. ſ. m. Nom de rivière. *Hydaſpes.* Il y en a deux de ce nom ; l'un dans la Suſiane, & qui paſſoit par Suſe ; l'autre dans l'Inde au-delà du Gange. Il tombe dans l'Indus, c'eſt aux bords de celui-ci que l'on dit qu'Alexandre tèrmina ſes conquêtes. On prétend que c'eſt celui qu'on nomme aujourd'hui Rowey.

L'Inde où jette l'Hydaſpe *une vague aſſez forte,*
Sans lui faire ſentir le tribut qu'il lui porte. BRÉBEUF.

Allez juſqu'où l'Aurore en naiſſant voit l'Hydaſpe
Chèrcher pour l'y graver le plus prétieux Jaſpe. DESPR.

Qu'ont de grand à mes yeux les ſuccès de ce Roi,
Qui par tout a ſemé le deſordre & l'effroi ;
Qui plus loin que l'Hydaſpe *ôſant porter la guèrre,*
A ces vaſtes deſſeins a vû manquer la tèrre ?
N. CH. DE VERS.

On écrit auſſi *Hidaſpe.*

HYDATIDE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des grôſſes veſſies pleines d'eau qui viennent ſouvent en divèrſes parties du corps.

M. Dionis dit *hydatis*, & il entend par ce mot une maladie particulière des yeux, qui conſiſte en une excroiſcence de graiſſe qui vient aux paupières. C'eſt la ſignification du mot *hydatis*, dans les anciens Auteurs. *Hydatide* eſt mieux, & plus ſelon l'analogie. L'uſage eſt que nous formons des cas obliques les noms François, qui viennent des noms Grècs tèrminez en *ις*, & qui ont *ιδος* au génitif. Ainſi nous diſons *Caryatides*, *Phocide*, *Hypoglotide*, dont Dionis lui-même ſe ſert, &c.

Ce mot vient du Grèc ὕδωρ, eau, qui fait au génitif, ὕδατος, d'où l'on fait ὑδατὶς, *aquula*, ou *aquoſitas*, c'eſt à dire, *petite eau*, ou *aquoſité.* Le nom d'*hydatis* a été donné à cette maladie parceque la graiſſe fournit de l'eau aux parties qu'elle touche, ou dont elle eſt proche.

HYDATOÏDE. ſ. f. C'eſt en tèrme d'Oculiſte & d'Anatomie l'humeur aqueuſe de l'œil, renfèrmée entre la cornée & l'uvée. HARRIS. On la nomme ainſi parcequ'elle reſſemble à de l'eau. *Hydatoïdes.*

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ὕδωρ, ὕδατος, de l'eau, & εἶδος, forme, reſſemblance.

HYDATOSCOPIE. ſ. f. Tèrme de Divination. *Hydatoſcopia.* C'eſt l'art de prédire les chôſes futures, & de connoître les chôſes éloignées par le moyen de l'eau. Il y a une *Hydatoſcopie* naturelle & pèrmiſe ; elle conſiſte à prévoir & à prédire les orages & les tempêtes ſur cèrtains ſignes, & cèrtaines chôſes qu'on remarque ſur la mèr & ſur les rivières.

Ce mot vient de ὕδατος, génitif de ὕδωρ, *eau*, & de σκοπεῖν, *Je conſidère.*

HYDRAGOGUE. ſ. m. Médicament qui purge les eaux & les ſéroſitez, appellé ainſi de ὕδωρ, *eau*, & ἄγειν, *amener*, *tirer.* *Hydragogus.* Les *hydragogues* ſont les ſucs d'yéble, de ſureau, de la racine d'iris, de la ſoldanelle, le méchoacan, le jalap, &c. & généralement tous les remédes ſudorifiques, apéritifs, & diurétiques ſont des *hydragogues.*

HYDRARGYRE. ſ. m. C'eſt un nom que les Médecins & Chymiſtes donnent au Mèrcure. *Hydrargirum.* Il eſt Grèc, & ſignifie *eau d'argent*, ou argent liquide, dont il a la reſſemblance.

Ce mot vieut du Grèc ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & d'ἄργυρος, *argentum*, *argent : metallum inſtar aquæ mobile & liquidum.* *Métal mobile & liquide preſque comme de l'eau.*

HYDRAULIQUE. ſ. f. Science qui enſeigne la conduite des eaux, & le moyen de les élever, tant pour les rendre jailliſſantes, que pour d'autres uſages. *Ars hydraulica.* Sçavoir l'*hydraulique.* Quand on fait aller une rivière d'un lieu à un autre, on pèrd, dans l'*hydraulique*, le tièrs ou la moitié de l'eau. MORLAND.

HYDRAULIQUE, eſt auſſi adj. de tout genre. *Hydraulicus.* L'Art *hydraulique* a quelque chôſe d'admirable.

On appelle *colonne hydraulique*, une colonne dont le fût paroît de criſtal, étant formé par des nappes d'eau qui tombent des ceintures de fèr, ou de bronze, en manière de bandes à égales diſtances, par le moyen d'un tuyau montant dans ſon milieu. *Columna hydraulica.* On nomme encore *colonne hydraulique*, une colonne du haut de laquelle ſort un jèt, à qui le chapiteau ſert de couppe, d'où l'eau retombe par une rigole revêtuë de glaçons, qui tourne en ſpirale autour du fût. Héron a décrit pluſieurs machines *hydrauliques.* Ce mot d'*hydraulique* ſignifie *eau ſonnante*, parceque dans la prémière invention des orgues, où l'on n'avoit pas encore l'invention d'y appliquer des ſoufflèts, on ſe ſèrvoit d'une chute d'eau pour y faire entrer le vent, & les faire ſonner. Vitruve fait mention de ces machines *hydrauliques.*

Ce mot vient du Grèc ὕδραυλος, qui eſt compôſé d'ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & d'αὐλὸς, *tibia*, *flute*, ou inſtrument de Muſique.

HYDRE. ſ. f. Sèrpent d'eau qui fait grande guèrre aux grenouilles dans les marais taris. *Hydra*, *natrix.* Phédre dit que les grenouilles demandèrent un Roi, & que Jupitèr leur envoya une *hydre* qui les mangea toutes. L'*hydre* eſt une petite couleuvre, qui a le col fort delié, & la queuë auſſi. Il y en a quantité dans les déſèrts de Libye, & de ſi venimeuſes, que le meilleur remède quand on en eſt mordu, c'eſt de couper l'endroit avant que le venin ait infecté les autres parties. MARMOL, *L. I. C.* 23. Quand ce ſèrpent ſort de l'eau pour ſe nourrir en tèrre, il s'appelle

s'appelle *cherſydrus* ; & alors il eſt ſemblable à l'aſpic, & la morſure eſt dangereuſe, & fait mourir dans trois jours. Ce mot veut dire *hydre terreſtre*. Elle a le col plus petit que les aſpics. En Latin on l'appelle *natrix*, c'eſt à dire, *nageuſe*, parcequ'elle vit ordinairement dans l'eau. Quand les Poëtes ont dit qu'Hèrcule avoit tué l'*hydre* de Lèrne, c'eſt à dire, d'un marais de l'Argolide nommé Lèrne, ils ont voulu marquer que le ſoleil, qui eſt le même qu'Hèrcule, avoit deſſéché ce marais. Voſſ. *De Idol. L. II. C.* 15.

Ce mot vient du Grèc ὕδρος, ou ὕδρα, *ſerpent d'eau*, d'ὕδωρ, *aqua*.

Hydre, ſignifie auſſi un monſtre fabuleux que les Poëtes feignent avoir pluſieurs têtes, qui ajoûtent qu'à la place de celle qui étoit couppée il en naiſſoit pluſieurs autres. La déffaite de l'*Hydre* eſt miſe au rang des travaux d'Hèrcule. L'*hydre* eſt le ſymbôle des procès & de la chicane.

Hydre, ſe dit figurément en chôſes morales, en parlant des ſéditions populaires, & autres chôſes qui pullulent & qui ſe multiplient d'autant plus qu'on s'efforce de les détruire. On vit renaître bientôt toutes les têtes de l'*hydre*. Patru. Le Peuple eſt une *hydre* à cent têtes. On à dit de l'Allemagne, que c'étoit une *hydre*, qu'elle produiſoit plus de ſoldats qu'on n'en pouvoit déffaire, & que pour la vaincre il y falloit mettre le feu. Mad. Des-Houlières, *écrivant au Roi ſur la deſtruction de l'héreſie.*

> *Quelle* hydre *viens tu d'étouffer ?*
> *Contre une* hydre *indomptée un ſeul ordre ſuffit.*

Hydre, en tèrmes d'Aſtronomie, eſt une Conſtéllation qui eſt vèrs le Pôle Méridional, compôſée de 25. étoiles, ſelon Ptolomée, & ſelon Bayerus, de 29. Selon M. Harris de 26. *Hydra*.

En tèrmes de Blâſon, on appelle quelquefois *hydre*, une couleuvre, ou un ſerpent d'eau.

Hydre, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, ſe dit figurément de la pièrre des Sages, laquelle à châque multiplication augmente ſa vèrtu de dix degrez. Cette pièrre s'appelle encore *hydre*, parce qu'on augmente ſa quantité à châque multiplication.

HYDRÉLÉON. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. *Hydræleum*. C'eſt de l'huile commune & de l'eau mêlées enſemble.

Ce mot vient du Grèc ὕδωρ, *aqua*, & ἔλαιον, *oleum*, *huile*. L'*hydréléon* étant pris par la bouche éxcite le vômiſſement, & étant appliqué au déhors, il eſt anodin, & aide à la ſuppuration.

HYDRENTÉROCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Deſcente des inteſtins avec des eaux dans le Scrotum. *Hydrentérocéle*, en Latin. Blanchard, Harris.

Ce mot eſt compôſé d'ὕδωρ, *eau*, ἔντερον, *inteſtin*, ce qui eſt intérieur, & κήλη, tumeur. L'*hydrentérocéle*, eſt une tumeur, une enflure du ſcrotum cauſée par les inteſtins & les eaux qui y tombent.

HYDRIE. ſ. f. Cruche à mettre de l'eau. *Hydria*. Le P. Bouhours s'eſt fort moqué de ce mot, qui ſe trouve dans le Dictionaire de Danet, & demande à quelle foire de France on vend des *hydries*. Il eſt vrai qu'on ne s'en ſèrt prèſque point. M. de Sacy l'a employé dans ſa traduction de l'Eccléſiaſte ; & le P. Lancelot dans ſon Traitté de l'Hémine. Il vient du Grèc ὕδωρ, *aqua*.

HYDROBÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une enflure de la pellicule éxtérieure du ſcrotum, cauſée par des humeurs aqueuſes qui s'y arrêtent ou s'y jettent. *Hydrobele*. Voyez Blanchard & Harris.

Ce mot vient d'ὕδωρ, de l'eau, & βάλλω, je jette.

HYDROCÉLE. ſ. f. Maladie des bourſes enflées par une fluxion de ſéroſitez. En Latin *hydrocele*. On diſtingue l'*hydrocéle* de la déſcente des inteſtins, en ce que l'*hydrocéle* ſe forme lentement, l'eau ne coulant que peu à peu dans le ſcrotum, au lieu que les inteſtins y tombent tout d'un côup. On eſt plus ſujèt à l'*hydrocéle* dans la jeuneſſe que dans un âge plus avancé. On guérit l'*hydrocéle* par des remédes déſſiccatifs, ou en faiſant ſortir les eaux avec la lancette, ou avec le ſéton, ou avec le trocar, mais parce que ces remédes ne ſont que palliatifs, il faut avoir recours aux cautères, ſi l'on veut faire une cure éradicative. Voyez M. Dionis *Des Opérations de Chirurgie*.

Ce mot vient du Grèc ὕδωρ, *aqua*, & de κήλη, *tumor ſcroti*.

HYDROCÉPHALE. ſ. f. Hydropiſie de la tête, dont il y a de trois ſortes ; la prémière, quand l'eau ſe ramaſſe entre le crâne & la peau ; la ſeconde, quand l'eau ſe ramaſſe entre le crâne & le cèrveau, deſſus ou deſſous les meninges ; & la troiſiéme, quand l'eau ſe ramaſſe dans les ventricules du cèrveau & les diſtend. *Hydrocephalos*. Les enfans ſont plus ſujèts à l'*hydrocéphale* que les adultes, ce qui vient de ce que leur tête eſt fort molle, & qu'elle a été trop comprimée dans la matrice, ou bien parce qu'elle a été maniée trop rudement par la ſage femme. D'ailleurs les enfans ayant les ôs de la tête tendres, & leurs ſutures n'étant pas encore fèrmes, ces ôs s'ouvrent aiſément,

& donnent lieu à cet amas d'eau, au lieu que dans les adultes les ôs du crâne ſont durs, & fortement joints par les ſutures, ce qui ne leur pèrmet pas de s'écarter & de faire place à l'eau. L'*hydrocéphale* eſt une maladie difficile à guérir : elle eſt ſouvent ſuivie de léthargie, ou d'apopléxie.

Ce mot eſt Grèc, il vient de ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & de κεφαλή, *caput*, *tête*.

HYDROCHOË, ou HYDROQUE. Tèrme de Calendriér. Nom du douziéme mois des Achéens, qui répond à peu près à nôtre mois de Décembre.

Ce nom vient de ὕδωρ, *eau*, & de χέω, *je répands*, & il fut donné à ce mois à caûſe des pluyes qui tombent en ce tems-là.

HYDROGRAPHE. ſ. m. Auteur qui a écrit ſur l'Hydrographie, qui a fait des cartes Hydrographiques. *Hydrographus*. M. Fréziér ſe ſèrt de ce mot, dont l'uſage paroit aſſez râre, mais il eſt commode, & formé ſelon l'analogie de nôtre langue. Il ſemble qu'un *hydrographe* doit plutôt pécher par l'excès, que par le défaut. Fréziér.

> *Il porte titre* d'Hidrographe,
> *D'Ingénieur, de Géographe ;*
> *Mais avec ces trois qualitez,*
> *Il eſt gueux de tous les côtez.* Boisrobert.

HYDROGRAPHIE. ſ. f. Ce mot par ſon étymologie ſignifie ſeulement la déſcription des eaux ; mais dans l'uſage ordinaire on entend par ce mot la ſcience qui apprend l'art de naviger, de faire les cartes marines, de conduire les vaiſſeaux, & de connoître dans les voyages de longs cours le lieu précis où l'on eſt. *Hydrographia*. C'eſt de toutes les ſciences celle qui approche le plus de la pèrfection, & il ne lui manque guères que la connoiſſance des longitudes. Le Père Fourniér a amplement écrit de l'*Hydrographie*, & après lui le Père Deſchales. L'Ordonnance de la Marine au titre 8. parle des Profeſſeurs d'*Hydrographie* qu'elle veut être établis dans tous les ports. Ce ſont des Profeſſeurs de Mathématique qui ſont chargez d'apprendre aux jeunes gens qui ſe deſtinent à la Marine, le Pilotage, & les autres parties de Mathématique qui y ont rapport, comme l'Arihmétique, la Sphère, la Trigonométrie &c. Ils ſont Profeſſeurs Royaux, & enſeignent gratis, ayant des appointemens du Roi. Ils ſont encore chargez d'éxaminer les Pilotes, & on ne doit recevoir les Pilotes au Greffe de l'Amirauté que ſur le témoignage & l'approbation du Profeſſeur d'*Hydrographie*.

Ce mot vient de *hydrographia*, compôſé, d'ὕδωρ, & de γράφω, *ſcribo*, *deſcribo*, *j'écris*, je *décris*.

HYDROGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à l'Hydrographie. *Hydrographicus*. Des cartes *hydrographiques*, c'eſt-à dire, marines, ou dreſſées éxprès pour les Pilotes. On y marque les rumbs de vents. Les Méridiens y ſont paralléles les uns aux autres. Les cèrcles paralléles y ſont repréſentez par des lignes droites paralléles, & qui ſont diſtans les uns des autres dans la proportion du ſinus complément de leur degré : ce qui fait éxactement la même proportion dans ces Cartes que dans la Sphère. C'eſt ce qu'on appelle auſſi Cartes réduites à grand point. On y marque auſſi les baſſes, les roches & les bancs. Criſtophle Colomb étoit un homme qui gagnoit ſa vie à faire des Cartes *hydrographiques*. Il ſe trouva héritiér des Mémoires d'un fameux Pilote nommé Alonſo Sanchez de Huelva, Capitaine de vaiſſeau, lequel par hazard avoit été pouſſé par une tempête en l'Iſle de Saint Dominique, & qui mourut chez lui au retour de ſon voyage. Cela lui fit entreprendre la découvèrte des Indes Occidentales qui lui réüſſit. Céſar d'Arcons a enſeigné la manière de faire un vâſe qu'il appelle *hydrographique*, par lequel il éxplique le flus, & le reflus de la mèr ; & on y voit produire les mêmes mouvemens & régularitez qu'on a remarquez par toutes les mèrs, ſuivant le ſyſtême qu'il en a donné dans ſon livre du flus & du reflus de la mèr.

HYDROMANTIE. ſ. f. Divination qui ſe fait par le moyen de l'eau. *Hydromantia*. Varron dit que l'*bidromantie* a été inventée par les Pèrſes, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en ſont fort ſèrvis. L'*hydromantie* eſt une des quatre eſpéces générales de divination ; les trois aûtres ont rapport châcune à un des trois élémens, le feu, l'air, la tèrre ; on les appelle Pyromancie, Aëromancie, Géomancie.

Il y en a qui diſent *Hydromance*. Il y a deux éſpéces d'*Hydromantie*, l'une eſt naturelle & pèrmiſe, l'autre eſt fauſſe, incèrtaine, & mauvaiſe. Voyez Peucèr.

Ce mot vien du Grèc ὑδρομαντεία, compôſé de ὕδωρ, *aqua*, & de μαντεία, *divinatio*.

HYDROMÉL. ſ. m. Breuvage qui ſe fait avec de l'eau & du miel. *Hydromeli*, *aqua mulſa*. L'*hydromél* vineux ſe fait avec de l'eau de pluye & du miel de Narbonne, qu'on fait cuîre & écumer juſqu'à ce qu'un œuf y ſurnage, & après que la liqueur

qu'on tire a été expoſée au Soleil pendant 40 jours pour la faire bien fermenter, on y mêle du vin d'Eſpagne ; & ſi on ne s'en ſert que deux ou trois mois après, il aura alors un goût approchant de la malvoiſie. On fait auſſi de l'*hydromél* vineux ſans y mettre du vin, & en le laiſſant ſeulement bouillir au ſoleil. Les Polonois & les Moſcovites en font leur boiſſon ordinaire. L'*hydromél* s'appelle en Grèc *μελίκρατον*, & en Latin *aqua mulſa*. On l'a appellé auſſi *medo & meda*. Il eſt appellé *ſimple*, quand il n'y entre rien que de l'eau & du miel, on le nomme *aqueux*, lequel ſe peut faire en tout tems. Quand on y mêle quelques autres drogues, on l'appelle *compôſé*. Et on l'appelle *vineux*, quand ſa force égale celle du vin, laquelle il acquièrt non ſeulement par la grande quantité de miel qu'il reçoit, mais auſſi par ſa grande coction & inſolation ; & il ne ſe fait bien que durant les grandes chaleurs de l'été. Les Celtibères, & les Taulantiens, peuple de l'Illyrie, beuvoient autrefois de l'*hydromél* au lieu de vin, à ce que dit des premiérs Diodore de Sicile L. V. & Ariſtote des ſeconds. Ludolf dit dans ſon Hiſt. d'Éthiopie que l'*hydromél* eſt excellent dans l'Abiſſinie.

Ce mot vient du Grèc ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & de *μέλι*, *mel*, *miel*, *aqua melle mixta*, *eau mêlée de miel*.

HYDROMPHALE. ſ. f. Tumeur qui vient au nombril, & qui eſt cauſée par de l'eau. *Hydromphalos*. On diſtingue l'*Hydromphale* des autres tumeurs qui viennent au nombril, en ce qu'elle eſt molle, & néanmoins peu obéiſſante au touchér, & qu'elle ne diminuë, ni n'augmente en la comprimant, & lorſqu'on la regarde à travèrs la lumière, on la trouve tranſparente. On diſſipe l'*Hydromphale* par des remédes réſolutifs, ou on la guérit par la ponction qui ſe fait au milieu de l'ombilic. Voyez *M. Dionis des Opérations de Chirurgie*. Les cauſes de l'*Hydromphale* ſont des humeurs aqueuſes dans l'abdomen. BLANCHARD, HARRIS.

Ce mot vient d'ὕδωρ, *de l'eau*, & ὀμφαλός, *nombril*, comme qui diroit *nombril aqueux*, *plein d'eau*.

HYDROMISTE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. *Hydromyſta*. Dans l'Égliſe Grècque on appelloit autrefois *Hydromyſtes*, ceux qui étoient chargez de faire l'eau bénite, & d'en faire l'aſpèrſion ſur le peuple.

Ce mot vient de ὕδωρ, *eau*, *μύστης*, *pèrſonne conſacrée aux fonctions de la Religion*.

HYDROPARASTATE. Quelques-uns diſent HYDROPARASTE, mais mal. ſ. m. & f. Nom de Secte. Hérétiques Sectateurs de Tatien. *Hydroparaſtata*. Ce ſont les mêmes que les Encratites, ou Aquariens. Voyez ces mots. C'étoient des Manichéens qui ſe déguiſoient ſous les noms ſpécieux d'Encratites, d'Apotactites, d'*Hydroparaſtates*, & de Saccofores. Les *Hydroparaſtates* ne mettoient que de l'eau au lieu de vin à l'autel, pour faire leur prétenduë conſécration de l'Euchariſtie. On les nommoit auſſi Sévériens. Ce ſont eux que S. Auguſtin & S. Philaſtre appellent Aquariens ; mais ils en font une héréſie particulière.

Ce mot vient de ὕδωρ, de l'eau, & παρίστημι, Je préſente, j'offre. *Hydroparaſtate*, eſt celui qui n'offre que de l'eau. On a donné ce nom aux Encratites, parcequ'ils n'offroient que de l'eau, & non point du vin dans leurs myſtères.

HYDROPHOBIE. ſubſt. f. Tèrme de Médecine, qui ſignifie *crainte de l'eau*. *Hydrophobia*. C'eſt un ſymptôme qui arrive aux malades mordus de bêtes enragées ; de ſorte qu'on appelle auſſi la maladie de la rage, *hydrophobie*.

Ce mot eſt Grèc, & eſt compôſé d'ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & de φόβος, *timor*, *crainte*, φόβομαι, *timeo*, *je crains*.

HYDROPHORIES. ſ. pl. Tèrme de Mythologie. *Hydrophoria*. Fête ou cérémonie funèbre qui ſe célébroit chez les Athéniens, & chez ceux d'Égine, en mémoire de ceux qui avoient péri par le déluge. Ceux d'Égine la faiſoient au mois de Delphinius.

Ce nom vient de ὕδωρ, *eau*, & de φέρω, *j'emporte*, ainſi *Hydrophories* veut dire fête en mémoire de ceux qui ont été emportez par l'eau.

HYDROPIPER. ſ. m. Plante qui eſt une eſpéce de pèrſicaire, & qui a été ainſi appellée, à cauſe qu'elle croît dans des lieux humides, & qu'elle a un goût poivré, ou brûlant. *Hidropiper*.

Ce mot vient du Grèc ὕδωρ, *aqua*, *eau*, & πέπερι, *poivre*. On l'appelle autrement *curage*, en Latin *peſicaria urens*, *ſive hydropiper*. C. B. Si on s'en eſt frotté le cul elle y fait rage.

HYDROPIQUE. adj. m. & f. Qui a les membres enflez par une abondance d'eaux, ou de vents. *Hydropicus*, *hydrops*. Les *hydropiques* boivent beaucoup ſans ſe déſaltérer.

Ce mot vient du Grèc ὕδωρ, *aqua*, & ὤψ, *facies*, *aſpectus*, *la face*: ὕδρωψ *hydropique*, d'*hydrops*, *hydropiſie*.

HYDROPISIE. ſ. f. Maladie cauſée par un amas d'eau qui ſe fait dans quelque partie. *Hydrops*. L'*hydropiſie* a des noms différens ſuivant les différentes parties qu'elle afflige. Celle du bas

ventre s'appelle *aſcites*; celle de l'habitude du corps, *anarſarca*, ou *leucoplegmatie* ; celle de la tête, *hydrocephale* ; celle du ſcrotum, *hydrocêlé*. Il y a auſſi une *hydropiſie* cauſée par des vents appellée par Hippocrate *hydropiſie ſéche*, & par les Grècs tympanites, parcequ'en frapant le ventre, il ſonne comme un tambour. On peut voir l'explication de chacune en ſon lieu. Il y a encore une *hydropiſie* de la poitrine, du péricarde, de la matrice, des ovaires, &c. Les obſtructions & la conſtitution foible & aqueuſe du ſang ſont les cauſes les plus ordinaires de l'*hydropiſie*. On guérit quelquefois l'*hydropiſie aſcite* par la paracentêſe, qui eſt une piqueure qu'on fait à côté du nombril. L'*hydropiſie* eſt une maladie très-dangereuſe : elle eſt mortelle aux vieillards.

HYDROPOTE. ſ. m. & f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de ceux qui ne boivent que de l'eau. *Aqua potator*. On a diſputé en Médecine, ſi les *hydropotes* vivoient plus longtems que les autres.

Ce mot vient du Grèc ὑδροπότης, de ὕδωρ, & de *πότης*, *potor*, *beuveur*, de *πίνω*, *bibo*.

HYDROSCOPE. ſ. m. Inſtrument qui étoit autrefois en uſage : c'étoit une eſpéce d'horloge d'eau compôſé d'un tuyau en forme de cylindre au bout duquel il y avoit un cône : ſur le tuyau on meſuroit le tems par des marques faites pour cela. *Hydroſcopium*. Syneſius décrit l'*hydroſcope* dans une de ſes lettres.

Ce mot vient de ὕδωρ, *eau*, & de *σκοπέω*, je conſidère, d'où les Grècs ont fait ὑδροσκόπιον.

HYDROSTATIQUE. ſ. f. *Hydroſtatica*. Partie de la mécanique qui conſidère la peſanteur des corps liquides, & ſur tout de l'eau, ou des corps peſans poſez ſur des corps liquides, en les comparant les uns aux autres. Voyez le Dictionnaire des Arts de M. Harris au mot HYDROSTATICKS, où il éxplique ſçavamment les principes de l'*hydroſtatique* d'après M. Boile & Ditto.

HYDROTIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. Sudorifique, qui fait ſuer, qui éxcite la ſueur. *Hydroticus*, *ſudorificus*. Les remédes *hydrotiques*. Nous diſons ſudorifiques, *hydrotiques* n'eſt pas en uſage.

Ce mot eſt Grèc, de ὕδωρ, *aqua*.

HYE.

HYÈNE. ſ. f. Animal dont il eſt parlé dans le V. Teſtament. *Hyena*. Son corps eſt auſſi grand que celui d'un loup : excepté que ſes jambes ne ſont pas ſi hautes, ſon poil eſt plus rude, & ſa peau eſt mouchetée de diverſes couleurs. BOCHART. On le diſtingue de l'*hyane* de Pline dont il eſt parlé ci-deſſus. Une *hyéne* apporta un jour ſon petit, qui étoit aveugle, à S. Paphunce, qui le guérit ; le lendemain l'*hyéne* apporta au Saint une grande peau de brebis, qu'on appella le préſent de l'*hyéne* ; Paphunce la donna à ſainte Mélanie l'ayeule. *Pallade*, *hiſt. Lauſiaque L. VIII. Cap.* 20.

L'an mille de Rome aux jeux Séculaires que donna l'Empereur Philippe, & qui durèrent dix jours, comme on le conjecture par les médailles, il parut le 6e jour une *hyéne*, animal célébre en Égypte par ſa cruauté, mais qui juſqu'alors n'avoit point été connu dans l'Europe. On peut voir la figure de cet animal ſur une médaille de cet Empereur, qui a pour inſcription du côté de la tête, IMP. CAES M. IVL. PHILIPPUS AUG COS III. & au revèrs SECVLARES AVGG. & dans l'Exèrgue VI. Voyez Mezzabarb. p. 346. Le P. Pagi à l'an 247. n. X. Spanheim. T. I. p. 207. Ce dèrniér Auteur en a auſſi fait graver la figure à cet endroit. Il lui donne une tête de dogue, des oreilles courtes & triangulaires, une queuë de lion, des piéds de même, & le poil tout moucheté comme un tigre. Il prétend encore que c'eſt une *hyéne* qui eſt marquée ſur le revèrs de quelques médailles de Gallien, dont les inſcriptions ſont LIBERO P CONS AVG. Il dit que l'*hyéne* eſt ſemblable à un loup, mais moins haute ſur ſes jambes, & qu'elle a le corps auſſi long, & tout tacheté de marques noires. Il a encore d'autres remarques ſur cet animal. Jules Capitolin dans la vie de Gordien III. C. 33. dit qu'on tua juſqu'à dix *hyénes* dans les jeux Séculaires de Philippe, dont nous avons parlé. Bochart, & après lui Ludolf dans ſon Commentaire ſur ſon hiſt. d'Éthiopie L. I. n. LXXXI. ſoutiennent que le צבוע, *Tſeboa* des Hébreux, eſt l'*hyéne*. Voyez *l'hierozoicon* P. I. L. III. C. 11.

De Monconis aſſure dans ſon Voyage d'Égypte qu'il y vit le reſte d'une idôle ancienne de ce païs-là, dont la tête ſeule a vingt-ſix piéds de haut. C'étoit la repréſentation d'une *Hyene*, ou peut-être plutôt d'un Sphinx, dont les ſtatuës étoient fort communes en Égypte. Cette idôle étoit placée deſſus une voute, par laquelle les Prêtres payens pouvoient entrer dans le vuide de la ſtatuë, & répondre à ceux qui conſultoient l'oracle, y ayant même dans la tête un trou où un homme pouvoit demeurer ſans

être vû. Spon, *Rech. d'Antiq. p.* 497. Voyez les Voyages de Monconis P. I. p. 195. Il ne parle point de tête : il dit que l'idôle a 26 pieds de haut, & ſa coëffure à long menton, qui fait une partie de l'épaiſſeur de ſa tête, quinze pieds : c'eſt tout ce qu'il en dit ; il en donne la figure p. 185. fig. 26.

On dit que ce nom *Hyéne*, vient du Grec ὕαινα, dérivé de ὗς, *un porc*, parceque le dos de cet animal eſt hériſſé de poils ſemblables aux ſoyes d'un porc.

HYÈRES, ou HIÈRES. ſ. & nom propre d'une ville de France, ſituée ſur la côte de la Provence, vis-à-vis des iſles d'*Hyères*, & à trois lieuës de Toulon, du côté du levant. *Area, Hierſum*, anciennement, *Olbia*. Cette ville, qui eſt une ancienne Colonie des Marſeillois, a le ſiége d'une Viguerie, & celui d'une Viceſenéchauſſée. Maty.

Les iſles d'*Hyères*, ou les iſles d'or. *Hierſa*, anciennement, *Stœchades Inſulæ*. Ces iſles ſont dans la mer Méditerranée, près de la côte de la Provence, vis-à-vis de la ville d'*Hyères*, dont elles prennent leur nom. Les trois plus conſidérables de ces iſles portent les noms de Porqueroles, Portecros, & d'iſle du Levant, ou du Titan.

HYÉRINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Jutlande ſeptentrionale. *Hyeringum*. Ce lieu eſt ſitué dans le païs de Wenſuſſel, à neuf lieuës de la ville d'Alborg, du côté du nord.

HYG.

HYGIE, ou HYGIÉE. ſ. f. Déeſſe de la ſanté. *Hygia*. Voyez Santé, & Voſſius *De Idolol. L. VIII. C.* 6. & *C.* 18. & Triſtan Tom. I. p. 629. Voyez ſur l'hymen Voſſius *De Idolol. L. VIII. Cap.* 17.

Les Anciens offroient à la Déeſſe Santé un gâteau qu'ils appelloient auſſi *Hygiée*, ou Santé. *Pline L. XXVII. C.* 7. On voit ſur une médaille de M. Aurèle une figure de femme qui préſente ce gâteau à la Déeſſe Santé. Triſtan l'a fait graver T. I. p. 628.

HYGINE. ſ. f. Partie de la Médecine, qui traite de la conſervation & du recouvrement de la Santé. *Hygiina*. Quelques-uns la diviſent en trois parties. La Prophylactique, qui prévoit & prévient les maladies qui pourroient venir. La Syntéritique qui s'occupe à conſerver la ſanté préſente ; & l'Analéptique, qui travaille à guérir les maladies, & à faire recouvrer la ſanté. Blanchard, Harris.

Ce mot eſt Grec ὑγιεινὰ, qui vient d'ὑγιὴς, ſain.

HYGROCYRSOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une branche de veine enflée par de mauvais ſang & d'autres humeurs. *Blanchard, Harris*. En Latin *Hygrocyrſocéle*. Ce mot vient d'ὑγρὸς, *humidus*, & κιρσοκήλη, ou plûtôt κιρσοκήλη, *ramex varicoſus*.

HYGROMÉTRE, ou HYGROSCOPE. ſ. m. Machine, inſtrument pour meſurer les divers degrez de ſéchereſſe, ou d'humidité de l'air. *Hygrometrum*. Il eſt compoſé de deux petits ais de bois fort déliez qui ſe meuvent dans une couliſſe, ſuivant que l'humidité ou la ſéchereſſe de l'air les fait enfler, ou ſe retirer, & par leur mouvement ils font mouvoir une aiguille qui eſt au milieu, & qui marque dans un cadran les degrez de ces qualitez. Voyez ſa figure dans le Journal des Sçavans de l'an 1677. Il a été inventé en Angletèrre. Il y en a de pluſieurs ſortes. L'*hygroſcope* de l'invention d'Émanuël Magnan eſt fait avec un ſeul brin de l'épic d'avoine ſauvage qui eſt parfaitement meur, ſur lequel on met un Index. On ſe peut ſervir auſſi de la gouſſe d'une veſſe ſauvage, qui ſe redreſſe ſuivant l'humidité, ou ſéchereſſe de l'air, comme il eſt dit dans l'Hiſtoire de la Société Royale d'Anglètèrre. Voyez Dalencé, qui propoſe pluſieurs manières pour marquer la différence de la ſéchereſſe, ou de l'humidité. Voyez auſſi le Traité de Foucher.

Ce mot eſt compoſé du Grec ὑγρὸς, *humidus, liquidus*, & de μετρέω, *metior*, je meſure.

HYL.

HYLE, ou HYLÉ. ſ. f. Tèrme du grand Art. *Hyle*. C'eſt la matière des Philoſophes, conſidérée comme la nature ſeule l'a fait ; on l'appelle autrement *cahos*, & *hylec*.

Ce mot eſt Grec : ὕλη en Grec veut dire *matière*.

HYLEC. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la même choſe que HYLE. Voyez ce mot. Le prémier *Hylec* des ſages, c'eſt leur matière prémière.

HYLOBIE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte de Philoſophes Indiens. *Hylobius*. Ce nom vient du Grec ὕλη, matière, & qui ſignifie auſſi bois, forêt, & de βίος, vie. Les Grecs donnèrent ce nom à ces Philoſophes Indiens, parcequ'ils ſe retiroient dans les forêts pour vaquer plus commodément à la contemplation de la nature. Voyez Voſſius *De Sectis Philoſoph.* Quelques-uns diſent *Hylobiens*, mais puiſque nous diſons amphibie, il faut dire *hylobie*.

HYM.

HYMBOURG, ou HAIMBOURG. ſubſt. m. Nom propre d'un Bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Hamburgum, Hamburga*. Il eſt près du Danube, à la frontière de la Hongrie, & environ à dix lieuës de la ville de Vienne. On prend ce lieu pour l'ancienne *Comagenum*, petite ville de la Haute Pannonie. Maty. De Tillemont écrit *Hainbourg*, croit que ce pourroit être *Carnunte*, autrefois ville d'Illyrie ; & fait de *Haimbourg* une ville, & la place onze lieuës Françoiſes au deſſous de Vienne.

HYMEN, l'*n* ſe prononce d'un ſon clair comme l'*n* finale des noms Latins *flamen, certamen*, on dit auſſi HYMÉNÉE. ſ. m. *Hymen, hymenæus*. Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils croyoient préſider aux mariages. C'étoit le Dieu qu'on invoquoit dans les Épithalames. Les Poëtes l'appellent le *blond Hyménée*. Le flambeau de l'*Hyménée*.

> *Solennitez, & loix n'empêchent pas,*
> *Qu'avec* l'Hymen *amour n'ait des débats.* La Font.

La plûpart des Poëtes donne au Dieu *hyménée* un Chapeau de rôſes, ils repréſentoient ce Dieu yvre, languiſſant, affoibli par les plaiſirs, ayant un flambeau à la main. Catulle dans une de ſes épigrammes parle ainſi à ce Dieu.

> *Cinge tempora floribus,*
> *Suave olentis Amaraci.*

C'eſt pourquoi les nouveaux mariez portoient le jour de leurs noces des guirlandes de fleurs. Cette coutume a été même en uſage parmi les Hébreux, & enſuite parmi les Chrétiens dès les prémiers commencemens de l'Égliſe, comme on le peut voir dans Tèrtulien *de corona militari*, où il dit *coronant & nuptæ ſponſos*. Saint Chryſoſtome fait auſſi mention de ces couronnes de fleurs qu'on mettoit ſur la tête des nouveaux mariez, & encore aujourd'hui les Grecs appellent le mariage στεφάνωμα, à cauſe de la couronne qu'on met ſur leur tête. Les Poëtes donnent auſſi au Dieu *hymen* une robbe jaûne & des ſouliers jaunes. Cette couleur étoit particulièrement affectée aux noces ; car on lit dans Pline, que le voile de l'Épouſée étoit jaune. Les mêmes Poëtes, & entre autres Catulle, dépeignent le Dieu *hymen* avec un flambeau à la main.

> *L'Amour marchoit à côté de ſa mère,*
> *Caché ſous les atours*
> *Du fier* hymen *ſon grâve frère :*
> *Mais il ſautoit, danſoit toujours,*
> *Et ſi ce n'étoit pas le plus vif des Amours ;*
> *C'étoit du moins l'*hymen *plus gay qu'à l'ordinaire.*
> N. ch. de vèrs.

Hymen, ou Hyménée, ſignifie auſſi poëtiquement, le mariage. Il eſt ſous le joug de l'*hymen*.

> *Vous ſçaurez qu'il eſt marié,*
> *Environ depuis une année,*
> *Et qu'il eſt tout à fait lié,*
> *Du ſacré lien* d'hyménée. Chapelle.

> *C., doit bientôt voir unir ſa deſtinée*
> *Par les nœuds d'un ſaint* hyménée
> *Aux jours du plus parfait amant.* Anonym.

> *Dès qu'ils ſongeoient à* l'hyménée
> *Leur panchant conduiſoit leur choix,*
> *Et l'amour ſoumettoit les loix,*
> *Aux devoirs de la foy donnée.*
> Nouveau choix de vèrs.

On dit encore en ce ſens, paſſer un *hyménée*. Enfin l'*hymen* vous a aſſervi ſous les loix d'une épouſe. S. Évr. L'*hymen* a deux bons jours, l'entrée, & la ſortie. Id.

> *Charmé d'un doux* hymen *un époux téméraire*
> *Par des vœux redoublez aſpire au nom de père,*
> *Qui n'ayant que des fils ingrats, ou débauchez, &c.*
> Rec. de vèrs.

> *L'hymen ne fait des loix,*
> *Que pour autoriſer la pudeur à ſe taire.* Corn.

> *Les ſoupçons importuns,*
> *Sont d'un ſecond* hymen *les fruits les plus communs.* Rac.

> *J'appelle bon, voire & parfait* hymen,
> *Quand les conjoints ſe ſouffrent leurs ſottiſes.* La Font.

> *On dit qu'il étoit paſſé,*
> *Entre Didon, & maître Enée,*
> *Une manière* d'Hyménée. Scar.

Sçachez

Sçachez que d'une fille on riſque la vertu,
Lorſque dans un hymen ſon goût eſt combattu. Mol.

HYMEN, en tèrmes de Médecine, eſt une petite peau ſemblable à du parchemin délié, que quelques-uns diſent être dans le col de la matrice des vièrges au deſſous des nymphes, & qui ſe rompt lors de leur déflotation avec effuſion de ſang. Les ſages-femmes l'appellent la *Dame du milieu. Hymen.* Quand elle eſt retirée, elles diſent que c'eſt une marque de la pèrte du pucelage. Les Anatomiſtes modèrnes diſent qu'il ne s'en trouve point dans les filles les plus jeunes; même dans les fœtus. Les Anciens l'ont appellé *taye* & la *cloiſon*, la *porte* & la *garde* de virginité. Les Hébreux avoient coutume de conſèrver ce ſang comme une marque de la chaſteté de leurs filles, & ils l'envoyoient montrer à la parenté le lendemain des noces. On le fait encore en Portugal, & en quelques autres païs. Voyez Laurens Joubèrt, Tauvry, Dionis.

HYMEN, eſt auſſi une peau déliée qui enveloppe les fleurs des jardins qui ſont en bouton, & qui ne ſe rompt que lorſque la fleur s'épanouit. Ce qui ſe dit particulièrement des roſes.

HYMETTE. ſ. m. Montagne de l'Attique. Les Poëtes en ont fort parlé; on y trouvoit d'excellent miel. *Hymettus.*

Vous avez raiſon fauvette,
Repliquai je en peu de mots,
De venir du mont Hymette
Pour célébrer mon Héros. Recueil de vèrs.

Voyez Himetto, ou Himette.

HYMNAIRE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. Livre qui contenoit les hymnes qu'on chantoit à l'Égliſe. *Hymnarium, Imnarium.*

Ce mot vient du Grèc ὕμνος, *hymne*, d'où l'on a fait *Hymnarium*, comme *Antiphonarium* d'ἀντιφώνη.

HYMNE. ſ. m. Loüange en vèrs propres à chanter, compoſez à l'honneur de la Divinité. *Hymnus, ode.* Chez les Anciens ces *hymnes* étoient d'ordinaire compoſez de trois couplets, ou ſtances. L'une s'appelloit ſtrophe, l'autre antiſtrophe, & la dèrnière, épode. On chantoit des *hymnes* à l'honneur de Bacchus. Seigneur, quels *hymnes* de loüange ne devons nous point? L'Acad.

HYMNE. Ce mot eſt d'ordinaire féminin, quand on parle des *hymnes* qu'on chante dans l'Égliſe. *Hymnus.* Entonner une *hymne*: Chanter une *hymne*. Une belle *hymne*. Après que l'*hymne* fut chantée. L'Acad. On chante des *Hymnes* dans l'Égliſe à Laudes, à Vêpres, & aux autres heures. Les *Hymnes* de la Paſſion, du Saint Sacrement. L'*Hymne* des Confeſſeurs, des Martyrs, des Vièrges. Prudence a fait la plûpart des *Hymnes* du Bréviaire. Mrs de Port-Royal ont traduit les *Hymnes* en vèrs François. On appelle auſſi le *Te Deum*, une *Hymne*, quoiqu'il ne ſoit point en vèrs. Le prémier qu'on dit avoir compoſé des *Hymnes* & Cantiques pour les chanter dans les Égliſes, fut Saint Hilaire Évêque de Poitiers, & après lui Saint Ambroiſe Évêque de Milan. On appelle le *Gloria in excelſis*, *l'Hymne* Angélique. Le Pape Teleſphôre eſt celui qui a ordonné qu'on le diroit à la Meſſe: mais il n'en a fait que le commencement, & Saint Hilaire le reſte. Quelques-uns diſent qu'il avoit été compôſé par les Apôtres mêmes.

Dans la Liturgie Grècque on diſtingue quatre ſortes d'*hymnes*, mais on n'entend pas par ce mot des loüanges en vèrs, mais ſimplement des loüanges. L'*hymne* Angélique, ou le *Gloria in excelſis*, fait la prémière eſpéce; le Triſagion, la ſeconde; l'*hymne* chérubique, la troiſiême; par cet *hymne* l'Égliſe imite les Chérubins qui louent ſans ceſſe Dieu & le Sauveur dans le ciel; l'*hymne* de victoire & de triomphe, ἐπινίκιος, fait la quatriême eſpéce.

Hymne de saint Ambroise. C'eſt le nom que l'on donne à toutes les *Hymnes*, parceque ce Saint a eû plus de part qu'aucun autre à toutes celles qu'on a compôſées dans l'Égliſe. L'Ab. de la Trape.

Ce mot vient du Grèc ὕμνος, du vèrbe ὕδω, *celebro.* Iſidore ſur ce mot remarque que l'*Hymne* eſt un Cantique de joye, & rempli des loüanges de Dieu. Et c'eſt en cela même, ajoûte-t-il, que l'*Hymne* eſt diſtingué du *Thrène*, qui eſt un Cantique lugubre qui ne contient que des lamentations.

HYMNE, ſe dit auſſi généralement des ouvrages de Poëſie faits à l'honneur de quelqu'un. Les Poëtes Grècs ont fait pluſieurs *Hymnes* à la loüange des Héros. Ronſard eſt le prémier qui en François a fait des *Hymnes*, & des Poëmes héroïques.

HYMNISTE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. Auteur qui a fait des hymnes. C'eſt auſſi celui qui eſt deſtiné à chanter les hymnes. *Hymniſta.* Ce tèrme & beaucoup d'autres ſemblables ne ſe diſent qu'en parlant des anciennes Liturgies.

HYMNOLOGIE. ſubſt. f. Tèrme de Liturgie. Récitation, ou chant des hymnes. *Hymnologia.*

Ce mot vient du Grèc ὑμνολογία, compoſé de ὕμνος, *hymne*, & de λόγος, *diſcours.*

HYO.

HYOÏDE. adj. Tèrme d'Anatomie. On appelle ôs *hyoïde*, un ôs qui eſt ſitué à la bâſe de la langue ſur le larinx. *Hyoides.* On lui a donné ce nom à cauſe qu'il a la figure de la lettre Grècque υ: ce qui fait qu'on le nomme auſſi *ypſiloïde.*

HYOTIROÏDIEN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux des quatre muſcles communs au larinx. *Hyotiroïdius.* Les *hyotiroïdiens* naiſſent de la partie antérieure de l'ôs hyoïde, & s'inſèrent à la partie extèrne & intérieure du tiroïde. Ils ſèrvent à relever le larinx, en reſſèrrant le haut & en dilatant le bas du tiroïde. Dionis.

Ce nom eſt compôſé de celui d'hyoïde, & de celui de tiroïde, parceque ce ſont les parties auxquelles ces muſcles aboutiſſent par leurs deux extrémitez.

HYP.

HYPAETRE. Voyez HYPÉTRE.

HIPALLAGE. ſ. f. Changement. Figure de Grammaire, par laquelle de deux différentes expreſſions qui font la même idée, on choiſit celle qui eſt la moins uſitée; ou par laquelle on change les cas, les mœufs, les régimes, les conſtructions l'une en l'autre. Par éxemple, *Dare claſſibus auſtros*, pour *dare claſſes auſtris*, eſt une *hypallage.* Harris.

Ce mot eſt Grèc, ὑπαλλαγὴ, changement, d'ὑπαλλάττω, je change, compoſé d'ὑπὸ, & d'ἀλλάττω, *je change*, qui vient d'ἄλλος, *autre.*

HYPANTE. Voyez HYPAPANTE, qui ſuit, c'eſt la même chôſe.

HYPAPANTE, eſt la fête de la purification de la ſainte Vièrge, ou préſentation de l'enfant Jéſus dans le Temple.

Ce mot Grèc ſignifie *rencontre*, pour exprimer la rencontre du vieillard Simeon, & d'Anne la Propheteſſe, dans le Temple, quand on y porta l'enfant Jéſus; c'eſt le nom que les Grècs donnoient à cette fête.

Ces deux mots d'*Hypante* & d'*Hypapante* viennent de ὑπάντη, & de ὑπαπάντη, qui veulent dire *rencontre humble*, étant compôſez de ὑπὸ, qui ſignifie, *ſous, deſſous, au deſſous*, & d'ἀντάω, qui ſignifie *je rencontre*, de ἀντὶ, *contre*, *Hypapante* renfèrme encore la prépoſition ἀπὸ, ἀπαντάω, je rencontre, & avec ὑπὸ ὑπαπαντάω.

HYPECOON. ſ. m. Plante dont il y a deux eſpéces. *Hypecoon.* La prémière eſt appellée *hypecoon.* C. B. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la fumetèrre. Ses fleurs ſont petites, à quatre pétales diſpoſées en croix, de couleur jaune. Lorſqu'elles ſont paſſées, il paroît une gouſſe plate, compôſée de pluſieurs piéces jointes enſemble bout-à-bout, & renfèrmant chacune une ſemence qui reſſemble aſſez ſouvent à un petit rein, de couleur noirâtre. Sa racine eſt longue, quelquefois ſimple, quelquefois diviſée, rougeâtre, garnie de petites fibres. La ſeconde eſpéce eſt appellée *hypecoon altera ſpecies.* C. B. pin. 172. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du Carvi, découppées profondément. Ses fleurs ſont jaunes, plus petites que celles de la précédente. Sa ſemence eſt auſſi jaune, & ſa racine menuë. Elles ſont l'une & l'autre narcotiques comme le pavot.

HIPÈR. Ce mot entre dans la compoſition de quelques mots François qui ſont tous dérivez du Grèc, & la plûpart des tèrmes des Arts & des Sciences. Ce mot *hypèr*, & la prépoſition Grècque ὑπὲρ, qui veut dire *au deſſus, au delà*, marque quelque excès, quelque chôſe au delà de la ſignification du mot ſimple auquel on joint cette prépoſition.

HYPÈRBATE. ſ. f. Tèrme de Grammaire & de Rhétorique. C'eſt une conſtruction figurée qui renvèrſe l'ordre légitime & naturel du diſcours. *Hyperbatum*, ou comme l'appelle Quintilien, *verbi tranſgreſſio.* C'eſt un vice dans la langue Françoiſe, qui aime particulièrement la netteté, & la clarté. Cependant elle ſèrt quelquefois à animer le diſcours, & elle eſt propre à exprimer une paſſion violente, & à repréſenter plus vivement l'agitation de l'eſprit. Cela fait une *hypèrbate* obſcure. P. Souciet. On évite à la vérité des embarras de Grammaire, mais l'*hypèrbate* eſt toujours violente. Id.

Ce mot vient du Grèc ὑπερβαίνω, *tranſgrediar*, paſſer outre, de ὑπὲρ, *ultra*, & βαίνω, *eo*, je vas.

HYPÈRBÉRÉTÉE. Tèrme de Calendrièr. Nom du douziéme mois des Macédoniens & des Grècs d'Aſie, comme d'Epheſe, de Pèrgame, &c. On croit qu'il répond à nôtre mois de Septembre. Ce même nom eſt auſſi celui du douziéme mois des autres Grècs d'Aſie, comme de ceux de Smirne, d'Antioche, de Tyr, de Gaze, &c. des Syro-Macédoniens, &c. mais dans leur Calendrièr il répond à nôtre mois d'Octobre, parceque ceux-ci ne commençoient leur année qu'au mois qui répond à celui de Novembre, & ceux-là la commençoient au mois qui répond

répond à celui d'Octobre. Ceux de Sidon, & les Lyciens, commençoient leur année à peu-près comme nous, ainſi le mois d'*hypèrbérétée*, qui étoit le douziéme, répond ſelon leur calendrier à nôtre mois de Décembre. Voyez le P. Pétau, Scaligèr, Uſſérius, Noris, Valois, &c.

HYPÈRBOLE. ſ. f. Figure de Rhétorique, qui augmente, ou qui diminuë éxcéſſivement la vérité des chôſes dont elle parle. *Hyperbole*. L'exaggération eſt propre pour ces deux différens effets. Les *hypèrboles* ſont des véritez enflées, & groſſies. Il n'y a qu'à les diminuer pour les rendre juſtes : autrement ce ſeroient des fauſſetez. S. Évr. L'*hypèrbole* éxaggère, ou éxténuë l'idée des chôſes au delà des bornes de la vérité, ou même au delà de la vraiſemblance. Courtin. Les *hypèrboles* les plus hardies ſont quelquefois les plus heureuſes. S. Évr. Une *hypèrbole* froide & outrée eſt ridicule. Id. L'Apologie de Balſac contient une déffenſe des *hypèrboles*. L'Évangile n'a pas évité les *hypèrboles*. L'*hypèrbole* éxprime au delà de la vérité pour ramener l'éſprit à la mieux connoître. La Br. Les éſprits vifs, & qu'une imagination vaſte emporte hors des régles, & de la juſteſſe, ne peuvent s'aſſouvir de l'*hypèrbole*. Id. Balzac n'a jamais prodigué ſes *hypèrboles* plus à propos que pour vous. Boil. Nôtre langue n'uſe que fort ſobrement *des hypèrboles*, parceque ce ſont des figures ennemies de la vérité. Bouh. Ariſtote a remarqué que l'*hypèrbole* eſt la favorite des jeunes gens, qui aiment les éxaggérations. Ainſi les Philoſophes, ou ceux qui chèrchent à pèrſuader, ne doivent s'en ſervir qu'avec beaucoup de retenuë. Chev. Les penſées qui roulent ſur l'*hypèrbole* ſont toutes fauſſes d'elles-mêmes, & ne méritent point d'avoir part dans un ouvrage raiſonnable, à moins qu'on n'y mette des adouciſſemens qui en tempèrent l'éxcès. Bouh. Les *hypèrboles* mentent ſans tromper : elles raménent l'éſprit à la vérité par le menſonge, en faiſant concevoir ce qu'elle ſignifie à force de l'éxprimer d'une manière qui ſemble le rendre incroyable. Sénéque. Ne donnez point dans ces *hypèrboles* ridicules qui aſſaiſonnent d'ordinaire les déclarations des Amans. P. Com. L'*hypèrbole* promet trop : elle affirme les chôſes incroyables, pour pèrſuader celles qui ſont croyables. S. Évr. Les *hypèrboles* des flateurs ſont éxcéſſives. Abl. Dans la région des *hypèrboles* tout eſt plein de mèrveilles ; tout y eſt plus grand, ou plus petit que nature. M. Scud. Il y a des *hypèrboles* moins hardies, & qui ne vont pas au delà des bornes, bien qu'elles ſoient au deſſus de la créance commune. Bouh.

Il y a des manières qui adouciſſent ce que l'*hypèrbole* a de dur, & qui même y donnent un air de vraiſemblance. Virgile dit qu'à voir les flotes d'Antoine & d'Auguſte dans la bataille d'Actium, on croiroit que ce ſoient les Cyclades qui flotent ſur l'eau ; & Florus en parlant de la promptitude avec laquelle les Romains firent bâtir un grand nombre de vaiſſeaux à la prémière guèrre Punique, dit qu'il ſembloit, non pas que les navires fûſſent conſtruits par des ouvriers ; mais que des arbres fûſſent changez en navires par les Dieux. Ils ne diſent pas que les navires ſont des Iſles flotantes, ni que les arbres ſont changez en navires : ils diſent ſeulement qu'on croiroit que cela eſt, qu'il ſemble que cela ſoit. Cette précaution ſert comme de paſſeport à l'*hypèrbole*, ſi j'oſe parler ainſi, & la fait recevoir juſque dans la prôſe ; car ce qui s'éxcuſe avant que d'être dit, eſt toujours écouté favorablement, quelque incroyable qu'il ſoit. Bouh. *Manière de bien penſer*, *Dial. I.* Voyez tout ce qu'il y dit ſur l'*hypèrbole*.

Il y a des occaſions, où ſelon Quintilien l'*hypèrbole* la plus hardie eſt une pèrfection du diſcours, bien loin d'en être un défaut ; je veux dire, quand la chôſe dont il s'agit paſſe en quelque ſorte les limites de la vèrtu naturelle. Id. *Dial.* 3e.

Un de nos Écrivains a appellé les longues queuës des habits des femmes des *hypèrboles* en drap. Ces penſées ſont baſſes & un peu burleſques, & tiennent fort de l'énigme. Id. *Dial.* 4e.

> *Juvenal élevé dans les cris de l'Ecole,*
> *Pouſſa juſqu'à l'éxcès ſa mordante* hypèrbole. Boil.

> L'hypèrbole *plaît aux Amans ;*
> *Tout eſt ſiécle pour eux, ou bien tout eſt momens.* B. Rab.

> *Ne prenez point ceci ſur le piéd d'*hypèrbole. Senlec.

Ce mot vient du Grèc ὑπερβολὴ, *ſuperlatio*, du vèrbe ὑπερβάλλειν, *exſuperare*, *éxceder*, *ſurpaſſer de beaucoup*.

Hypèrbole, en tèrmes de Géométrie, eſt une ſurface plaine, indéfinie, tèrminée par une ligne courbe ; ou une figure décrite par une ſection du cone, lorſqu'un plan le couppe ſans être paralléle à un de ſes côtez [comme eſt la parabole] & qu'au contraire il s'en éloigne en dehors ; car s'il s'en éloignoit en dedans, il décriroit une Éllipſe. *Hyperbole*. Ceux qui ont défini l'*hypèrbole* une ſection d'un cone par un plan paralléle à ſon axe, ont fait une mauvaiſe définition ; car quoi qu'il ſoit vrai que cette ſection décrive en effet une *hypèrbole*, néanmoins il s'en peut décrire du même point trente mille autres qui ne ſeront point paralléles à l'axe, & par conſéquent qui ne ſeront point compriſes dans la définition. L'*hypèrbole* a un axe détèrminé, & un axe indétèrminé : une infinité de diamétres détèrminez, & autant de diamétres indétèrminez.

HYPÈRBOLIQUE. adj. m. & f. Qui contient une *hypèrbole* ; qui eſt éxaggéré, groſſi, enflé, éxcéſſif. *Hyperbolicus*. Quand on dit qu'un homme eſt un géant, c'eſt une éxpreſſion *hyperbolique*. Il y a des Auteurs qui affectent d'être *hypèrboliques*. Voiture prenoit un ton railleur dès qu'il avançoit quelque chôſe d'*hypèrbolique*. Bouh. Les penſées des éſprits *hypèrboliques* deviennent froides par l'éxcès de l'hypèrbole. Id. Le ſtile des contemplatifs eſt un ſtile *hypèrbolique*, & figuré. Boss.

> *Los immortel que parfait héroique,*
> *Chevalerie en tous lieux acqueroit,*
> *Vous fait aimer ces tems* hypèrboliques. Des-H.

En tèrmes de Géométrie, on dit un miroir *hypèrbolique*, une figure *hypèrbolique*, quand ils ſont taillez en hypèrbole. La ligne courbe qui tèrmine la ſurface plane de l'hypèrbole, s'appelle *ligne hyperbolique* : on la confond d'ordinaire avec l'hypèrbole. Une ligne *hyperbolique* ne peut jamais toucher une cèrtaine ligne droite, qu'on appelle ſon aſymptote, quoi qu'elle s'en approche toûjours.

HYPÈRBOLIQUEMENT. adv. D'une manière *hypèrbolique*. *Hyperbolico modo*. Cet Auteur parle toûjours *hypèrboliquement*. Couper un cone *hypèrboliquement*.

HYPÈRBORÉEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple dans l'Antiquité. *Hyperboreus*, *a*. C'eſt auſſi un adjectif, qui ſe dit des lieux. Les Anciens appelloient *Hypèrboréens* les peuples qui étoient au delà des Scythes du côté du nord ; & comme ils avoient peu de connoiſſance de ces régions ſeptentrionales, tout ce qu'ils en diſent eſt peu cèrtain. Hérodote doute qu'il y en eût. Strabon croit qu'il y en avoit, & il prétend que *Hypèrboréen* ne ſignifie pas qui eſt au delà du Borée, ou du nord, comme Hérodote l'entendoit ; mais que la prépoſition Grécque ὑπὲρ, ne ſert là qu'à former un ſupèrlatif ; ainſi dans ſa penſée *Hyperboréen* eſt la même chôſe que très-ſeptentrionnal ; les *Hyperboréens* ſont les peuples les plus ſeptentrionaux. Il paroit par là qu'ils ne ſçavoient pas eux mêmes trop préciſément ce qu'il falloit entendre par ce mot. Les montagnes *Hyperboréennes*, qu'on nommoit autrement Riphées, *Riphæi montes*.

Diodôre de Sicile dit que les *Hypèrboréens* étoient ainſi nommez parcequ'ils habitoient au delà du vent Borée. Cette étymologie paroit toute naturelle ; car ces peuples étoient cèrtainement très-ſeptentrionaux ; ὑπὲρ en Grec ſignifie *au deſſus*, *au delà*, & βοῤῥᾶς, le vent Borée. D'ailleurs Diodôre de Sicile dit que les *Hyperboréens* ſont ainſi nommez parcequ'ils habitent au delà du vent Bôrée. Cependant Rudbecks prétend que c'eſt là une bévûë des Grècs, qu'il eſt abſurde de s'imaginer qu'il y ait de tèls habitans au monde, que c'eſt une mauvaiſe coutume des Grècs de donner des étymologies & des ſignifications Grécques aux tèrmes qu'ils empruntoient des autres nations ; qu'il étoit facile à Diodôre lui-même de s'en appèrcevoir, puiſqu'il venoit de rapporter que celui qui commandoit dans ce païs étoit toujours de la famille de Borée. Rudbecks prétend donc que ce nom *Hypèrboréen* eſt Gothique, qu'il ſignifie non pas le lieu de la demeure, mais la nobleſſe du ſang. Mais il eſt difficile de ſe pèrſuader que telle eſt l'origine & la ſignification de ce mot, & que les idées de Rudbecks l'emportent ſur l'étymologie Grécque ſi naturelle & ſi plauſible.

HYPÈRCATALÉCTIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Poëſie Grécque & Latine, qui ſe dit des vèrs où il y a une ou deux ſyllabes de trop, au delà de la meſure d'un vèrs réguliér. *Hypercatalecticus*, *a*. Par rapport à la meſure des vèrs Grècs & Latins il y en a de quatre ſortes ; les uns qu'on appelle vèrs acatalectiques, ce ſont ceux à la fin deſquèls il ne manque point de ſyllabes ; les autres ſont nommez catalectiques, ce ſont ceux à la fin deſquèls il manque une ſyllabe ; d'autres, qu'on appelle brachicatalectiques, ſont ceux auxquèls il manque un piéd à la fin ; enfin, les *Hypèrcatalectiques* ſont ceux qui ont une ou deux ſyllabes de plus. On les nomme auſſi *Hypèrmétres*. Harris.

Ce mot eſt Grèc, & compôſé d'ὑπὲρ, *ſur*, de καταλέγω, *mettre au nombre*, *ajouter* ; *Hypèrcatalectique*, ſurajouté.

HYPÈRCRITIQUE. adj. m. Cenſeur outré, critique qui ne laiſſe paſſer aucune faute, qui ne pardonne rien. *Nimium auſterus cenſor*. Cet Ouvrage doit être bien correct, il a paſſé par les mains des Docteurs *hypèrcritiques*.

> *A nos Seigneurs Académiques,*
> *Nos Seigneurs les* hypèrcritiques,
> *Souverains arbitres des mots.* MÉNAGE.

Ce mot vient de ὑπὲρ, *ſuper*, & de κριτικὸς, de κριτὴς, *judex*, de κρίνω, *judico*, *je juge*. Quelques-uns le trouvent un peu pédanteſque. RÉFL.

HYPÈRDULIE. ſ. f. Tèrme de Théologie. *Hyperdulia.* Culte qu'on rend à la ſainte Vièrge. On appelle *dulie* le culte qu'on rend aux Saints, & *hyperdulie* le culte qu'on rend à Marie mère de Dieu.

Ce mot vient du Grèc ὑπερδουλεία; ce mot eſt compôſé de ὑπὲρ, qui ſignifie *au deſſus*, & de δουλεία, qui veut dire *culte*, *ſervice*. On appelle *hypèrdulie* ce culte, pour marquer qu'il eſt au deſſus de celui qu'on rend aux Saints, à câuſe que la dignité de mère de Dieu éléve Marie au deſſus d'eux.

HYPÉRION. ſ. m. Nom d'un Dieu. *Hyperion.* Les uns diſent que c'eſt le père du Soleil, les autres que c'eſt le Soleil. Diodore de Sicile dit qu'il étoit fils de Cœlus, ou du Ciel, & frère de Saturne, qu'il obſèrva le prémiér le mouvement du ſoleil, de la lune & des aſtres. Homère donne ſouvent cette épithéte au ſoleil.

HYPÈRMÉTRE. adj. m. & f. Tèrme de Poëſie Grécque & Latine. *Hypermeter.* Voyez HYPÈRCATALÉCTIQUE, c'eſt la même choſe.

Ce nom vient d'ὑπὲρ, ſur, au delà, & de μέτρον, meſure.

HYPÈRTHYRON. ſ. m. Tâble qu'on met aux portes Doriques, au deſſus du chambranle, en forme de friſe. *Hypertyron.* Ce mot vient de ὑπὲρ, *ſuper*, & de θύρα, *janua*.

HYPÉTHRE. ſ. m. Tèrme d'Architecture antique. *Hypetros*, *hypaitron.* Eſpéce de temple découvèrt & expoſé à l'air. C'eſt ſelon Vitruve un édifice, ou un portique à découvèrt; comme étoient anciennement quelques temples qui n'avoient point de toit. Il y avoit des *hypéthres* décaſtyles, il y en avoit de picnoſtyles. Ils avoient tous en dedans des colonnes qui formoient un périſtyle, & cela eſt eſſentiel à ce genre de temples. Le temple de Jupitèr Olympien que Coſſutius Architecte Romain bâtit à Athênes, étoit *hypéthre*. Voyez Vitruve l. 3. c. 1. l. 7. pref. Pèrraut, &c.

Ce mot vient de ὑπὸ, *ſous*, *deſſous*, & d'αἴθρα, *air*.

HYPNOTIQUE. adj. *Quod ſomnum parit.* Médicament dont on ſe ſèrt pour faire dormir.

Ce mot vient du Grèc ὕπνος, *ſommeil*.

HYPO. Mot qui entre dans la compoſition de pluſieus mots François, dérivé du Grèc, c'eſt la prépoſition Grécque ὑπὸ, qui veut dire *deſſous*, & dont la ſignification eſt variée en pluſieurs manières.

HYPOBOLE. ſ. f. Tèrme de Rhétorique. C'eſt une figure de cet art. *Hypobole.* C'eſt quand on répond par avance à ce que l'on prévoit que l'adverſaire objectera. HARRIS.

Ce mot vient d'ὑπὸ, *ſuper*, & βάλλω, *jacio*.

HYPOCAUSTE. ſ. m. *Hypocauſtum.* Lieu ſoûtèrrain où il y avoit un fourneau qui ſèrvoit à échauffer les bains chez les Grècs, & les Romains. C'eſt encore aujourd'hui ce qui échauffe les étuves.

Ce mot vient du ὑποκαύστον, de la prépoſition ὑπὸ, *ſub*, & du vèrbe καίω, *incendo*.

HYPOCHYMA. ſ. m. ou HYPOCHYSE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Nom d'une maladie des yeux qu'on appelle plus ordinairement *cataracte*. Voyez ce mot. *Hypochyma*, *Hypochiſis*. C'eſt une mauvaiſe diſpoſition de la vûë, ou de l'œil, qui fait que l'on croit voir des moucherons, des toiles d'araignées, ou de petits nuages nager devant les yeux. La cauſe de l'*hypochyma* ſont les humeurs troublées, ou bien elle eſt dans le nerf optique, où il y a quelque obſtruction, & dont quelque petits pôres ſont bouchez par une matière étrangère. *Blanchard*, *Harris*. On l'appelle auſſi *hypochyſe*.

Ce nom eſt Grèc ὑπόχυμα, dans ſa propre ſignification il veut dire épanchement de quelque humeur, & il eſt devenu le nom de cette maladie que les Anciens croyoient être un épanchement d'une humeur craſſe ſur la prunelle.

HYPOCISTE. ſ. m. *Hypociſtis.* Manière de rejetton qui naît environ le mois de Mai ſur le piéd d'une eſpéce de ciſtus aſſez commun dans les païs chauds. Il croît à la hauteur d'environ un demi piéd, de la groſſeur d'un, de deux, & même de trois poucès, rond, plus grôs en haut qu'en bas, tendre, de couleur jaunâtre, rempli de ſuc, ayant cèrtains anneaux, ou nœuds bruns d'éſpace en éſpace, comme la racine de nénuphar. On pile cette plante, & l'on en tire par expreſſion le ſuc, lequel on fait évaporer ſur le feu en conſiſtence d'extrait dur & noir, comme le ſuc de régliſſe, puis on le forme en petits pains pour le tranſporter. On appelle auſſi cet extrait *hypociſte*, du nom

de la plante. Il eſt d'un goût acide & aſtringent. On s'en ſèrt pour arrêter les cours de ventre, le vômiſſement, les hémorragies. Il en entre auſſi dans la thériaque & dans quelques emplâtres.

Hypociſte vient du Grèc ὑπὸ, *ſous*, & κίστος, *ciſtus*, comme qui diroit, plante naiſſant ſous le ciſtus.

HYPOCONDRE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit proprement de chaque côté de la région épigaſtrique, ou partie ſupérieure du bas ventre. *Hypocondria.* En l'*hypocondre* droit eſt ſitué prêſque tout le foye; au gauche la rate, & la plus grande portion du ventricule, ou de l'eſtomac. Quelquefois Hippocrate a appellé *hypocondre*, tout le ventre inférieur. Les Médecins évitent ce mot & diſent les flancs. Les *hypocondres* ſont ſituez dans l'épigaſtre. Ils en compôſent la partie ſupérieure, ils ſont près des cartilages inférieurs des côtes, ils ſe diviſent par raport à leur ſituation en *hypocondre* droit & en *hypocondre* gauche; Bauhin, Crollus, Fèrnel, du Laurans & Mainard, en parlent au long, & pluſieurs autres fameux Médecins. Les *hypocondres* ſont élevez; ils ſont ſujèts à des grandes maladies qui produiſent ſouvent même la folie, & troublent l'éſprit. Voyez ci-deſſous Hypocondriaque.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *ſous les cartilages des fauſſes côtes*, il vient de la prépoſition ὑπὸ, *ſub*, & de χόνδρος, *cartilage*, *cartilagini ſubjacens*, *qui eſt au deſſous du cartilage*.

HYPOCONDRE, eſt auſſi quelquefois adjectif, & ſignifie, Hypocondriaque.

> *Cent fois la bête a vu l'homme* hypocondre,
> *Adorer le métal que lui-même il fit fondre.* BOIL.

HYPOCONDRIAQUE. adject. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une maladie aſſez commune & fort opiniâtre, qu'on appelle ordinairement *affection* ou *paſſion hypocondriaque*, du nom de la partie affectée qu'on croit être les hypocondres. Les accidens de *l'affection hypocondriaque* ſont en grand nombre & très-fâcheux: les plus ordinaires ſont la douleur d'éſtomac, l'abondance des vents, les rapports, le vômiſſement fréquent, la diſtenſion des hypocondres, les bruits qu'on entend dans le bas ventre, les douleurs vagues, la conſtriction de la poitrine, la dificulté de reſpirer, la palpitation du cœur, les défaillances, les veilles, les inquiétudes, le vèrtige, la crainte, les ſoupçons, la mélancholie, le délire, &c. Tous ces accidens n'arrivent point à tous ceux qui ſont atteints de cette maladie; ce ſont tantôt les uns, & tantôt les autres, ſuivant la conſtitution des pèrſonnes. *L'affection hypocondriaque* a ſon principal ſiége dans les eſprits, & dans les parties nèrveuſes: elle eſt produite par un ſel acide qui prédomine dans la maſſe du ſang, à quoi contribuë beaucoup la mauvaiſe diſpoſition de l'éſtomac, & des autres parties contenuës dans le ventre. Tous les remédes qui purifient le ſang, les humeurs, & les éſprits naturèls & ſenſitifs, ſont bons pour les maladies *hypocondriaques*, tels que ſont le cèrfeuil, la méliſſe, l'aigremoine, le camédris, & toutes les autres hèrbes céphaliques & cardiaques. Et ceux qui purgent la mélancholie, ou bile noire, & ceux qui diſſipent les vapeurs & les ventoſitez, & les hèrbes & médicamens propres pour les affections des nèrfs, ſur tout la vèrveine mâle & femelle. Mais principalement le ſyrop de longue vie, & les fréquentes purgations douces, & anodines. Le ſyrop de bourrache, de bugloſe, fait avec la racine de gentiane en vin blanc, & miel de Narbonne.

HYPOCONDRIAQUE. adj. m. & f. & ſ. Se dit auſſi de celui qui eſt travaillé de l'affection *hypocondriaque*, & ſur tout des accidens qui troublent le cèrveau; d'où vient qu'on appelle un viſionnaire, un fou mélancholique, un *hypocondriaque*, un fou par intèrvalles.

HYPOCRAS. ſubſt. m. *Submiſtum vinum.* Breuvage qu'on fait avec du vin, du ſucre, de la canelle, du girofle, du zingembre, & autres ingrédiens. On fait de l'*hypocras* framboiſé, ambré. On fait de l'*hypocras* ſoudainement avec des eſſences. On fait auſſi de l'*hypocras* d'eau. On en fait auſſi de bière & de cidre. Il y a de l'*hypocras* blanc, de l'*hypocras* rouge, de l'*hypocras* clairet, de l'*hypocras* ſans vin, &c. Voyez l'inſtruction pour les confitures, la maiſon reglée, &c.

On appelle *chauſſe d'hypocras*, le filtre par lequel on le paſſe pluſieurs fois pour le purifier. C'eſt une piece de drap ou d'étamine faite en pointe. On met dans la chauſſe un grain de muſc, ou d'ambre gris, pour le parfumer. L'*hypocras* paſſe pour vin de liqueur, & ſe boit par délices à la fin d'un repas. Autrefois les Nobles François faiſoient leurs délices d'*hypocras*. LE GENDRE.

Ménage approuve la conjecture de ceux qui dérivent *hypocras* d'Hippocrate, comme ayant été l'inventeur de cette compoſition.

HYPOCRAS. On fait une éſſence d'*hypocras* avec du clous de girofle, & de la canelle, de la muſcade, du poivre long, égales parties,

parties, concaſſez & mis dans une phiole de vèrre avec de la bonne eau de vie, qui aille juſques à la moitié de la bouteille, & puis on la bouche bien, & on la met ſur la cendre chaude l'eſpace d'une heure à bouillir doucement, & mettant des charbons au tour un peu au loin de la bouteille, où on voit à travèrs bouillir l'eau de vie avec les drogues, & ſauter doucement la bouteille ſans ſe caſſer, on la tire après de deſſus les cendres, & on y met du ſucre candi à proportion qu'on veut. Une goutte de cette éſſence miſe dans une bouteille de vin lui donne une éxcellente ôdeur, & un gout mèrveilleux, & aromatique.

Ce mot vient du vèrbe Grèc, ὑπὸ, & κεράννυμι, qui ſignifie *mêlanger*.

HYPOCRISIE. ſ. f. Déguiſement en matière de dévotion, de probité, d'amitié, ou de vèrtu; feinte de ce que l'on n'eſt pas. *Hypocriſis, ſimulatio*. L'*hypocriſie* eſt un hommage que le vice rend à la vèrtu. La Roch. L'*hypocriſie* eſt prèſque la même chôſe que la diſſimulation. M. Scud. On cache bien des méchancetez ſous le voile de l'*hypocriſie*. Comme l'art eſt plus induſtrieux que la nature, l'*hypocriſie* va plus loin que la véritable piété. St. Évr. Combien d'*hypocriſies* ſe croit-on pèrmiſes pour cacher ce qu'on eſt, & paroître ce qu'on n'eſt pas, ſur tout quand on croit avoir beſoin de ſa réputation pour le bien même du public? Fl. La vie des Courtiſans eſt une *hypocriſie* continuelle, toute occupée à produire de fauſſes vèrtus, & à cacher de véritables défauts. Id. Bien des gens paſſent pour polis qui n'ont que des dehors empruntez; pour peu qu'on les pratique on connoît aiſément l'*hypocriſie* de cette fauſſe politeſſe. Bell. La gravité étudiée de cèrtaines gens eſt une *hypocriſie*, & une impoſture continuelle. M. Esp. L'*hypocriſie* eſt une double impieté; il n'y a rien de ſi oppoſé à la vérité & à la ſincerité que l'*hypocriſie*. L'artifice & l'*hypocriſie* mirent Orangzeb ſur le trône; une politique rafinée l'y conſerva. P. Catrou.

> *Dame Vénus, & Dame* Hypocriſie,
> *Font quelquefois enſemble de bons tours.* La Font.

> *Il paſſe pour un ſaint dans vôtre fantaiſie,*
> *Tout ſon fait, croyez-moi, n'eſt rien qu'*hypocriſie. Mol.

Ce mot vient du Grèc ὑπόκρισις, *ſimulatio, ſimulation, déguiſement*, du vèrbe ὑποκρίνομαι, *ſimulo, je diſſimule, je fais ſemblant*.

HYPOCRITE. adj. & ſ. m. & f. Qui contrefait le dévot, l'homme de bien, & qui ne l'eſt pas; qui en a l'éxtérieur, & le dehors, *Hypocrita, ſimulator*. Tout homme maſqué, & qui veut paroître ce qu'il n'eſt pas, eſt *hypocrite*. M. Scud. Il y a des *hypocrites* d'amour, d'amitié, de généroſité; auſſi bien que de dévotion. Id. Je ne puis me réſoudre à trahir mes ſentimens par une contenance *hypocrite*. S. Évr. Un *hypocrite* ſçait parfaitement bien déguiſer les dehors, & garder les apparences. Id. Les *hypocrites* ſe cachent ſous les apparences trompeuſes d'une piété plus pure, & plus rafinée. Fen. Jésus-Christ a toujours fait la guèrre aux Phariſiens, parcequ'ils étoient *hypocrites*. Il a comparé les *hypocrites* aux ſépulchres blanchis, beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans. L'*hypocrite* ou ne croit pas en Dieu, ou ſe mocque de Dieu: parlons en obligeamment, il ne croit pas en Dieu. La Br. Tout *hypocrite* qui jouë bien ſon pèrſonnage aura toujours la multitude pour lui. S. Évr. On employe le mot de *Dévot*, lorſque d'un *hypocrite* on parle avec reſpèct. Des-H. Les *hypocrites* ſongent uniquement à ſurprendre l'eſtime, & l'approbation des hommes, par de ſpécieuſes apparences. S. Évr. Un *hypocrite* ne donne l'aumône qu'à regrèt, & ne paye ce tribut à Dieu que pour tromper les hommes. Id. Le métier de dévote, ou plutôt d'*hypocrite*, devient prèſque toûjours la reſſource des femmes que la beauté quitte; ou qui n'ont qu'un mérite médiocre. Idem. La vie des *hypocrites* eſt une comédie pèrpétuelle; ils ſont toujours ſur le théatre, & ne quittent guères le maſque. Bell. Un *hypocrite*, eſt un homme qui prend par eſprit d'oſtentation les apparences d'un bien, ou d'une vèrtu, qu'il n'a point, & qu'il ne déſire point d'avoir. L'Ab. de la Trape.

Le mot Grèc ſignifie Comédien dans ſa prémière origine. On ne peut ſe paſſer à la Cour d'être un peu diſſimulé, ou même un peu *hypocrite*. M. Scud. Jésus-Christ dans l'Évangile a maudit pluſieurs fois les *hypocrites*, l'ancien & le nouveau Teſtament ſont pleins d'imprécations contre les gens fourbes, déguiſez, diſſimulez & *hypocrites*; ce ſont des pèrfides, des traîtres. On les compare au démon, à des maſques, à des loups revêtus de peaux de Brebis, à des nuées ſtériles, à des voleurs & fourbes, à des ſèrpens; ce ſont des gens qui diſent & qui ne font pas. Tôt ou tard les *hypocrites* ſont découvèrts, puis qu'il n'y a rien de caché, qui ne ſe découvre. Les *hypocrites* ſont des objèts de la haine de Dieu, & de l'indignation de tous les gens de bien. Dans le ſonnet contre les *hypocrites* ſur les rimes de *tems* & de *comte* on lit ce vèrs,

> Hypocrite *tu pèrds & ton comte & ton tems.*

> *D'être indolent chacun ſe félicite,*
> *Nul en amour ne daigne être* hypocrite. Des-Houl.

> *Auſſi ne verra-t-on chez-vous*
> Hypocrites *ni loups-garous,*
> *Torcols à grimaſſante mine*
> *Ni cagots de telle farine,*
> *Mais bien des gens faits comme nous.* Chapelle.

Ce mot vient du Latin *hypocrita*, qui eſt formé du Grèc ὑποκριτής.

HYPODRÔME. ſ. m. Lieu fameux à Conſtantinople, qui étoit une éſpéce de Cirque, ou de carrière, où l'on faiſoit des éxèrcices & des courſes de chevaux. *Hypodromus*. Du Cange dit que ce mot a ſignifié auſſi une longue galerie, & auſſi un travail où on fèrre les chevaux. Il faut écrire *hippodrome*. Voyez ci-deſſus.

HYPOGASTRE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la partie inférieure du bas ventre, qui commence deux ou trois doigts au deſſous du nombril, & va juſqu'à l'ôs pubis. *Ventris pars infirma, hypogaſtrum*.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ὑπὸ, *ſub*, & de γαστὴρ, *venter, ventre*.

HYPOGASTRIQUE. adj. Eſt une épithète qu'on donne à une artère qui ſort de l'artère iliaque intèrne, & qui ſe diſtribuë à la veſſie, à l'inteſtin *rectum*, & aux parties génitales, ſur tout des femmes. *Ad partem ventris infimam pertinens, hypogaſtricus*. Il y a auſſi une veine *hypogaſtrique* qui vient de ces mêmes parties, & qui va ſe rendre à la veine iliaque intèrne.

HYPOGÉE. ſ. m. Tèrme d'Aſtrologie. *Hypogæum*. C'eſt un point que les Aſtrologues imaginent dans la tèrre entre le point du lever, & le point du coucher du ſoleil.

HYPOGÉE. Tèrme d'Architecture. Les Anciens appelloient *hypogées* les parties des bâtimens qui étoient ſous tèrre, comme les caves, les celliers, les garde-manger, & autres ſemblables lieux où l'on ſèrre quelque chôſe.

Ce mot dans ſes deux ſignifications vient d'*hypogæum*; il eſt formé d'ὑπὸ, qui veut dire *deſſous*, & γαῖα, *tèrre*.

HYPOGLOSSIDE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Hypogloſſis*. Blanchard & M. Harris appellent *hypogloſſis* une inflammation ou une éxulcération ſous la langue. Ils donnent auſſi ce nom à un remède qui ôte, qui guérit la dureté du larynx.

HYPOGLOTTIDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie; nom de deux glandes de la langue. *Hypoglotis*. L'on trouve quatre grôſſes glandes à la langue, deux que l'on nomme *hypoglotides*, ſituées proche les veines ranulaires, & deux autres placées aux deux côtez de la langue. Elles filtrent toutes quatre une ſéroſité, comme une éſpéce de ſalive qu'elles déchargent par de petits canaux dans la bouche vèrs les gencives. Dionis.

Ce nom eſt Grèc, compôſé de ὑπὸ, *ſous*, & γλῶττα, *langue*, parceque ces deux glandes ſont ſituées ſous la langue.

HYPOGNOSTIQUE. Les livres des *hypognoſtiques* ſont un ouvrage qui ſe trouve parmi ceux de S. Auguſtin, Éraſme ne croit pas qu'il ſoit de ce Père, mais de quelqu'un qui a ramaſſé en abrégé ce que ce Saint avoit dit contre les Pélagiens. On croit auſſi que le vrai titre eſt celui de *hypomniſtique*, qui veut dire ce qui fait reſſouvenir, *commonitorium* en Latin. Le mot d'*hypognoſticum* voudroit dire Livre des *ſous-remarques*.

HYPOGRYPHE, ou HYPOGRIFE. ſ. m. Ce mot vient du Grèc, & ſignifie un animal qui eſt en partie cheval & en partie griffon: un cheval aîlé qui a des aîles comme un griffon, mais cela eſt fabuleux. *Hypogriphus*. Lucien dit que les *Hypogriſes* ſont des hommes montez ſur des griſons aîlez.

> *Oüi l'*hypogriphe *eſt un oiſeau fort laid,*
> *Tels palefrois ſont peur aux Demoiſelles.* Sar.

Il faut écrire *Hippogriſe*. Voyez ci-deſſus.

HYPOIASTIEN. } *Voyez* { SOUSIASTIEN.
HYPOIONIEN. } *Voyez* { SOUSIONIEN.

HYPOMOCHLION. ſ. m. Tèrme de Méchanique. C'eſt le point qui ſoûtient le leviér, & ſur lequel il fait ſon éffort, ſoit quand on le baiſſe, ſoit quand on l'éleve. Les ouvriérs l'appellent *orgueil*. *Hypomochlion quod vecti ſubjacet*.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ὑπὸ, *ſub, ſous*, & de μοχλὸς, *vectis, barre, leviér*.

HYPOPHORE. ſ. f. Tèrme de Médecine, ou de Chirurgie. *Hypophora*. C'eſt un ulcère profond, ouvèrt, & fiſtuleux. *Blanchard & Harris*.

HYPOPHTHALMIE. ſ. f. Tèrme de Médecine & d'Oculiſte. Douleur dans l'œil, ſous la cornée. *Blanchard, Harris*.

HYPOPHYSES. Voyez HYPOCHYMA.

HYPOPYON.

HYPOPYON. ſ. m. Tèrme de Médecine. Nom d'une maladie des yeux, qui eſt un amas de pus dèrrière la cornée. *Hypopyon.* L'*hypopyon* couvre quelquefois toute la prunelle de l'œil & empêche la vûë ; quelquefois il entoure le cèrcle de l'iris, & paroit ſemblable à une ongle. De-là vient qu'on l'appelle *onyx* en Grèc, & *unguis* en Latin. Harris.

Ce mot eſt Grèc, *ὑπόπυον* eſt compôſé de *ὑπὸ*, *ſous*, *deſſous*, & de *πύον*, *pus.*

HYPORCHÊME. ſ.m. Tèrme de Poëſie Grécque. *Hyporchema.* C'étoit un poême compôſé de différentes ſortes de vèrs, qui n'étoient pas de même longueur ; ils étoient fort courts, & remplis des piéds qu'on appelle pyrriques.

HYPOSILOÏDE. adj. m. & f. Voyez Hyoïde, c'eſt la même chôſe. Harris.

HYPOSPATISME. ſ. m. Tèrme de la Chirurgie des Anciens. M. Dionis dit que c'étoit une opération que pratiquoient les Anciens en faiſant au front trois inciſions en long juſqu'à l'ôs de la longueur de deux doigts, pour couper tous les vaiſſeaux qui étoient entre deux taillades. *Hypoſpatiſmus.* Cette inciſion ſe faiſoit pour arrêter les fluxions ſur les yeux.

Ce mot vient du Grèc *ὑποσπαθισμὸς*, qui eſt formé de *ὑπὸ*, *deſſous*, & de *σπαθη*, *ſpatule* ; ce nom a été donné à cette opération, parceque les Anciens qui la pratiquoient, après avoir fait les trois inciſions paſſoient une ſpatule entre le péricrane & les chairs. Voyez *Paul. l. 6. c. 6. Dionis Opérat. &c.*

HYPOSTASE. ſ. f. Tèrme de Théologie. Suppôt, pèrſonne. *Hypoſtaſis.* Il n'y a qu'une nature en Dieu, & trois *hypoſtâſes.* Le mot d'*hypoſtaſe* eſt très ancien dans l'Égliſe. S. Cyrille le répéte ſouvent, auſſi bien qu'*union ſelon l'hypoſtâſe*, dans la ſeconde lettre qu'il écrivit à Neſtorius au mois de Méchir, indiction 13. c'eſt à dire, vèrs le commencement de Févriér 430. Il ne s'y contente pas du nom de *πρόσωπον*, que nous rendons ordinairement par celui de *pèrſonne*, & qui n'étoit pas aſſez expreſſif. C'eſt la prémière fois que ce tèrme *d'hypoſtâſe* ſe trouve dans ce qui nous reſte de l'Antiquité Chrétienne. Les Philoſophes, dit S. Cyrille, ont reconnu trois *hypoſtaſes* ; ils ont étendu la Divinité juſqu'à trois *hypoſtâſes.* Ils ont même quelquefois employé le tèrme de Trinité. Il ne leur manqueroit que d'admettre la conſubſtantialité de trois *hypoſtâſes*, pour faire entendre l'unité de la nature divine à l'excluſion de toute triplicité, par rapport à la diſtinction de nature, & de ne plus prétendre qu'il ſoit neceſſaire de concevoir aucune infériorité reſpective des *hypoſtaſes.*

Ce mot vient du Grèc *ὑπόστασις*, *ſubſiſtentia*, d'*ὑπὸ*, *ſub*, & de *ἵστημι*, ou *στάω*, *ſto*, *exiſto.*

Ce mot excita autrefois de grands démêlez entre les Grècs, & puis entre les Grècs & les Latins. Dans le Concile de Nicée *hypoſtâſe* eſt la même chôſe que ſubſtance, ou éſſence. Ainſi c'étoit une héréſie de dire que Jésus-Christ eſt d'une autre *hypoſtâſe* que le Père, parcequ'*hypoſtâſe* ſignifioit *eſſence* ; mais l'uſage changea. Dans le beſoin qu'on eut de s'éxprimer contre les Sabelliens, les Grècs choiſirent le tèrme d'*hypoſtâſe*, & les Latins celui de *Pèrſonne.* Ce changement fut la ſource de la conteſtation ; car ceux qui prenoient le mot d'*hypoſtâſe* dans ſon ancienne ſignification, ne pouvoient ſupporter que l'on poſât trois *hypoſtâſes* ; c'étoient trois éſſences divines, ſelon eux ; mais ce mot fut éxpliqué : & ceux qui s'en ſervoient contre les Sabelliens déclarèrent, qu'ils entendoient par là trois individus, ou trois ſujèts qui ſubſiſtent également, & non pas trois ſubſtances, ou éſſences différentes. Dans ce ſens ils reconnoiſſoient trois *hypoſtâſes* dans une ſeule éſſence. D'autres entendoient par *éſſence*, une nature commune & indéfinie ; comme l'humanité à l'égard de tous les hommes en général : & par *hypoſtâſe* une nature ſingulière, & propre à chaque individu : comme châque homme en particuliér eſt une modification de la nature, ou éſſence univèrſelle. Mais cette dèrnière intèrprétation, que quelque-uns attribuent à Saint Baſilé, appliquée à la Divinité, emporteroit le Trithéïſme ; parceque ſi les trois pèrſonnes de la Trinité ſont trois *hypoſtâſes*, préciſément comme Pièrre, Jâques, & Jean, il y a manifeſtement trois Dieux.

Hypostase, en tèrmes de Médecine, ſe dit de la partie craſſe qui tombe au fond de l'urine, & que l'on appelle auſſi ſédiment. *Sedimentum.*

HYPOSTATIQUE. adj. qui ſe dit dans le myſtère de l'Incarnation, de l'union de la nature humaine avec la nature divine. *Hypoſtaticus.*

HYPOSTATIQUEMENT. adv. D'une manière *hypoſtatique. Hypoſtaticè.* Le Vèrbe a été uni *hypoſtatiquement* à la nature humaine en la pèrſonne de Jésus-Christ.

HYPOTÉNAR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un muſcle du petit doigt. *Hypotenar.* Le petit doigt a deux muſcles, dont le ſecond, qui eſt le dèrniér de ceux du bras, eſt appellé *hypotenar.* Il prend ſon origine du petit ôs du carpe, qui eſt ſitué ſur les autres, & va s'inſérer extérieurement au prémiér ôs du petit doigt, qu'il éloigne des autres. Dionis.

Le ſixième & dèrniér muſcle propre des doigts du piéd s'appelle auſſi l'*hypotenar*, ou abducteur. Il eſt particuliér pour le petit orteil, & prend ſon origine de la partie éxtèrne de l'ôs du métatarſe, qui ſoutient le petit doigt, & va s'inſérer à la partie ſupérieure & éxtèrne des ôs du petit doigt, qu'il éloigne des autres. Dionis.

Ce nom eſt compôſé d'*ὑπὸ*, ſous, & *tenar*, nom d'un muſcle du pouce dont nous parlerons en ſa place.

HYPOTÉNUSE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt le plus grand côté d'un triangle rectangle, ou la ligne ſubtendente de l'angle droit, ou obtus. On l'appelle autrement *la bâſe. Hypotenuſis.* Dans tout triangle rectangle le quarré fait ſur l'*hypotenuſe*, ou ſur le grand côté, eſt égal aux deux quarrez faits ſur les jambes. Pardies.

Ce mot vient du Grèc *ὑποτείνω*, *ſubtendo*, *ὑποτείνουσα*, *ſubtendens*, en ſouſentendant *γραμμὴ*, *linea.*

HYPOTHÉQUAIRE, ou HYPOTHÉCAIRE. adj. m. & f. On appelle *créanciér hypothécaire*, celui dont le contrat eſt reconnu en Juſtice, ou paſſé devant Notaires. *Hypothecarius.* Par le droit François toutes ces ſortes de contrats emportent hypothéque ſans ſtipulation. Les créanciérs *hypothécaires* ſont préferez aux chirographaires. Les actions *hypothécaires* durent quarante ans. Chez les Romains l'action *hypothécaire* n'avoit pas le même éffèt qu'en France. Le créancier ne pouvoit pas ſaiſir l'héritage hypothéqué. Son action *hypothécaire* tendoit ſeulement à demander qu'il fût envoyé en poſſeſſion de l'héritage pour en jouïr juſqu'au plein payement de la dette. En France il y a trois actions *hypothécaires* ; l'une qui a lieu contre le tiérs detenteur après diſcuſſion du principal obligé ; l'autre la ſimple déclaration d'hypothéque contre le tiérs détenteurs avant cette diſcuſſion : & la troiſième eſt l'action *pèrſonnelle hypothécaire*, qui a lieu contre l'hérìtiér, & biens tenant ; lequel en cette qualité eſt tenu ſolidairement, ſans diviſion, ni diſcuſſion. Voyez Loyſeau.

Hypothécaire ſe trouve auſſi ſubſtantivement, & c'eſt la même chôſe qu'*hypothéque.* L'*hypothécaire* de la femme pour ſon préciput eſt du tems de ſon contract de mariage. On n'ôſeroit pourtant aſſurer que ce mot ſoit auſſi bon en ce ſens, ou autant dans l'uſage que celui qu'*hypothéque*, ou même qu'il ſoit en uſâge, quoi qu'on les trouve dans quelques Journaux.

HYPOTHÉCAIREMENT. adv. Par une action hypothécaire. *Hypothecarico modo.* On aſſigne un hérìtiér pour ſe voir condamner à payer une dette du déffunt pèrſonnellement, pour la part & portion dont il eſt hérìtiér, & *hypothécairement* pour le tout. Agir *hypothécairement* contre quelqu'un. L'*hypothécaire* de la femme pour ſon préciput eſt du tems de ſon contrat de mariage ; enſorte qu'elle peut agir *hypothécairement* contre les créanciérs envèrs qui ſon mari autoit aliéné des biens de la communauté.

HYPOTHÉQUE. ſ. f. Obligation par laquelle le bien du débiteur eſt obligé, & affecté au créanciér pour l'aſſurance de ſa dette ; charge impoſée ſur les immeubles, de celui qui emprunte, ou qui eſt obligé à faire quelque chôſe, ſoit par un contrat public, & ſolennel, ſoit par ſentence, ou arrêt. *Hypotheca, pignus, oppigneratus fundus.* Un Traitté des *hypothéques* eſt un recueil de précautions contre les fraudes, & les infidélitez des hommes. S. Évr. Comme l'*hypothéque* eſt un engagement qui ſe contracte par la ſûreté du créanciér, l'on a chèrché tous les moyens de lui aſſurer l'éffèt de ſa convention. L'uſage du gage eſt le plus ancien. C'étoit préſque la même chôſe dans le fond. La différence conſiſtoit en ce que le gage étoit mis entre les mains du créanciér ; au lieu que ce n'étoit qu'une ſimple *hypothéque* quand la chôſe obligée demeuroit en la poſſeſſion du débiteur. On trouva enſuite plus de facilité, & plus de commodité à engager les héritages par une ſimple convention, que par une tradition actuelle. Cela fut pratiqué par les Grècs ; & les Romains empruntèrent d'eux & le nom, & la chôſe. Seulement, pour mieux prévenir les tromperies, ils appôſoient des marques viſibles pour inſtruire le public, que le fond étoit hypothéqué par le propriétaire. Mais parmi les Romains on regarda ces affiches comme des marques injurieuſes aux débiteurs, & il fut déffendu de s'en ſervir.

Les Juriſconſultes Romains diſtinguoient quatre eſpéces d'*hypothéques* ; la *conventionnelle*, qui procéde de la volonté, & du conſentement des contractans ; la *légale*, qui eſt introduite par la loi ; & que par cette raiſon l'on appelloit auſſi *tacite* ; *le gage du Prêteur*, lorſque par la fuite, ou le refus du débiteur, le créanciér étoit envoyé en poſſeſſion de ſes biens ; le *gage judiciaire*, lorſque pour l'éxécution d'une ſentence le créanciér ſe faiſoit envoyer en poſſeſſion. De ces quatre eſpéces d'*hypothéques* nous

en

en avons conſèrvé trois, parce que le gage judiciaire eſt compris ſous celui du Prêteur. L'*hypothéque* conventionnelle ſe ſubdiviſe en *générale*, & *ſpeciale*. L'*hypothéque* eſt génerale lors qu'elle contient l'obligation de tous les biens préſens, & à venir. L'*hypothéque* ſpéciale, eſt tèrminée, & limitée à une chôſe ſpéciale. Cependant quand il s'agit d'une préference entre créanciérs, l'*hypothéque* ſpéciale n'a point plus de prérogatives que la génerale. Pour l'*hypothéque tacite* les Docteurs en ont compté 26. eſpéces dans le Droit Romain. Quoi qu'il en ſoit à l'égard du nombre, cette *hypothéque* accordée par la loi a les mêmes éffèts que ſi elle étoit expreſſe, & conventionnelle. Par éxemple, un mineur a une *hypothéque* tacite, ou ſtipulée par la loi, ſur les biens de ſon Tuteur, du jour de l'acte de tutele. Le *gage judiciaire*, qui eſt la troiſième éſpéce, emporte *hypothéque* du jour de la ſentence, ou du jugement. Il faut ajouter une autre ſorte d'*hypothéque*; qui eſt l'*hypothéque privilégiée*. Par éxemple, le vendeur d'un fond a une *hypothéque* privilégiée ſur ſon fond pour ce qui lui eſt dû pour la vente, &c. On colloque les créanciérs ſur les biens de leur débiteur ſuivant l'ordre de leur *hypothéque*, ſelon l'ancienneté, la priorité, ou le privilége de leur *hypothéque*. Les Notaires mettent dans tous les contrats, Sans que l'*hypothéque* génerale déroge à la ſpéciale. Un decrèt purge les *hypothéques*, & non pas le doüaire. Une action en déclaration d'*hypothéque*, eſt celle qu'on dirige contre un tiérs détenteur d'un bien *hypothéqué*, & non decreté. Le demandeur le ſomme de déclarer s'il eſt détenteur, & propriétaire de l'héritage, & en cas qu'il le ſoit, de payer au demandeur les arrérages de la rente par lui prétenduë, de la continuer à l'avenir, & d'en paſſer tître nouvel, ſi mieux n'aime le détenteur déguèrpir l'héritage pour être ſaiſi, & vendu. Voyez Baſnage, traité des *hypothéques*, Loiſeau, Neguſantius, Goujet, l'Échaſſier, l'Auteur du traité de la ſubrogation, la Déclaration du 22. Oct. 1648. l'Édit du mois d'Août 1669. du mois de Janvier 1678. du mois de Novembre de la même année, la Déclaration du 4. Nov. 1680. C'eſt une maxime, que les meubles n'ont point de ſuite par *hypothéque*. Contrats paſſez en Cour d'Égliſe n'emportent point *hypothéque*. LOIS. L'*hypothéque* éxpreſſe ſe conſtituë par l'autorité du Roi; l'*hypothéque* tacite ou éxpreſſe vient de la loi ou de la coutume. CHALINE. En fait d'*hypothéque* pour cens, ou rentes, il faut payer, ou quitter. LOISEL.

Ce mot vient du Grèc ὑποθήκη, qui ſignifie, *choſe ſujette à quelque obligation*, du vèrbe ὑποτίθεμαι, *ſupponor, je ſuis ſujèt*, de τίθημι, *pono, je mets*.

On appelle auſſi *hypothéque*, une eau de vie aſſaiſonnée avec de ceriſes, & quelques aromats. *Aqua ardens aromatica*. Ce mot commence à être en uſage parmi le beau monde. Ménage dit qu'il n'en ſçait ni la raiſon, ni l'origine. On en fait auſſi avec du ſuc de coings, &c. avec des noyaux d'abricots, &c. & avec tout ce que l'on s'imagine devoir être agréable & bon pour la ſanté. Cette ſorte d'eau clairette s'appelle auſſi quelquefois, *Racabi*, mais aujourd'hui on l'appelle ordinairement, *Ratafia*.

HYPOTHÉQUER. v. act. Charger ſon bien immeuble d'une hypothéque. *Hypothecam dare, oppignerare*. Quand on contracte, on *hypothéque* tous ſes biens préſens & à venir. Quand on oblige ſon bien franc & quitte qui eſt déja *hypothéqué* à un autre, on eſt ſtellionataire.

HYPOTHÉQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

HYPOTHÈSE. ſ. f. Suppoſition qu'on fait d'un principe, ou d'une propoſition, pour en tîrer des raiſonnemens & des conſéquences. *Hypotheſis, ſuppoſitio*. Cette *hypothéſe* vous ſemble étrange. PAT. On fait ſouvent de fauſſes *hypothéſes*, pour faire tomber un antagoniſte en des abſurditez; & même en Géométrie on en tîre des véritez. Si le ciel tomboit, il y auroit bien des aloüettes priſes: voilà une bonne conſéquence tîrée d'une fauſſe *hypothéſe*, ou du moins conditionnelle. En bonne Logique il ne faut pas paſſer de l'*hypothéſe* à la thêſe, c'eſt à dire, il faut prouver le principe qu'on ſuppoſe, avant que d'en vouloir faire croire la conſéquence.

Ce mot vient du Grèc ὑπόθεσις, d'ὑπὸ, *ſub*, & de θέσις, *poſitio*, de τίθημι, *pono*, je pôſe.

HYPOTHÈSE, ſe dit en Aſtronomie, des differens ſyſtêmes du Ciel, ou ſuppoſitions divèrſes des ſituations, & des mouvemens des parties du monde, ſuivant leſquelles on tâche d'éxpliquer & de ſauver tous les phénomenes, ou apparences céleſtes: en telle ſorte que celle qui ſèrt à les mieux éxpliquer, & qui eſt la plus ſimple, paſſe pour la plus vraye, ou du moins pour la plus plauſible. *Hypotheſis*. Les plus fameuſes *hypothéſes* ſont celles de Ptolomée, de Copèrnic, de Tychobrahé, de Fracaſtor, de Deſcartes. Celle de Copèrnic eſt la plus ſuivie, parcequ'on la trouve la plus ſimple & la plus aiſée à entendre. Celle de Ptolomée eſt rejettée tout à fait. Les bons Aſtronomes croyent qu'il eſt impoſſible de trouver la vraye *hypothéſe*. On le dit auſſi des autres ſuppoſitions qu'on fait dans la Phyſique pour éxpliquer les autre phénoménes de la nature.

HYPOTHÉTIQUE. adj. maſc. & fém. Ce qu'on ſuppôſe, ſoit qu'il ſoit vrai, ſoit qu'il ſoit faux. *Hypotheticus*. Une propoſition *hypothétique*, ou conditionnelle, eſt celle où l'on dit ſi cela eſt vrai, ou cela ſuppôſé.

HYPOTHÉTIQUEMENT. adv. D'une manière hypothétique. *Hypothetice*. La plûpart des chôſes phyſiques ne ſe prouvent qu'*hypothétiquement*, c'eſt à dire, en ſuppôſant cèrtains principes.

HYPOTRACHÉLION. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt la partie inférieure du cou, *colli pars inferior*, de ὑπὸ *ſous*, & de τράχηλος, *cou*.

HYPOTYPÔSE. ſ. f. Figure de Rhétorique qui fait la deſcription d'une chôſe, qui la met devant les yeux, qui la fait connoître d'une manière vive & pathétique. *Hipotypoſis*. C'eſt ce qu'il y a de plus éclatant dans l'éloquence.

Ce mot vient du Grèc, ὑποτύπωσις, du vèrbe ὑποτυπόω, *per figuram, demonſtro, deſigno, je repréſente, je fais voir quelque choſe*, de τύπτω, *verbero*.

HYPOZOMA, ou HYPOZOME. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Membrâne qui partage deux cavitez. *Hypozoma*. Le *mediaſtinum* dans le thorax eſt un *hypozoma*. *Harris*, aprés Blanchard.

HYPSISTAIRE. ſ. m. & f. Nom defecte. Nom de cèrtains hérétiques du 4e ſiécle, ainſi nommez, parcequ'ils faiſoient profeſſion d'adorer le Dieu très haut, en Grèc Ὕψιστος, *Hypſiſtos. Hypſiſtarius*. La doctrine des *Hypſiſtaires* étoit un mélange de Paganiſme & de Judaïſme. Ils adoroient le Dieu très-haut, mais ils révéroient auſſi le feu & les lampes, & obſèrvoient le Sabat, & la diſtinction des viandes mondes & immondes, comme les Juifs. Grégoire depuis Évéque de Nazianze, & père du Théologien, étoit *hypſiſtaire*. Ils reſſembloient fort aux Euphémites, ou Maſſaliens. Conſultez S. Grégoire le Théologien dans la vie de S. Grégoire de Nazianze ſon père. S. Épiphane hereſ. 80. le *Theſaurus Eccleſ.* de Suicèr au mot Ὕψιστος, & de Tillemont, *hiſt. Eccleſ. T. IX. p.* 312.

HYR.

HYRCANIE. ſ. f. Païs d'Aſie qui s'étend au long de la mèr Caſpienne. *Hyrcania*. Ce nom d'*Hyrcanie* n'eſt en uſage que dans l'ancienne Géographie. La mèr d'*Hyrcanie*, c'eſt aujourdhui la mèr Caſpienne. *Hyrcanum mare*. On écrit auſſi *Hircanie*. Voyez ce mot.

SAINT HYRIÉR, ou S. IRIÉR. Nom de lieu. *Iredium*, anciennement, *Attanum*. Bourg de France, ſitué dans le Limouſin, à cinq lieuës de Limoges, en tîrant vèrs Périgueux.

HYS.

HYSSOPE. ſ. f. Prononcez *Hyzope*. Plante qui pouſſe des tiges hautes d'un piéd ou d'un piéd & demi, branchuës, garnies de feüilles longues, étroites, liſſes, ſemblables à celles de la lavande, mais beaucoup plus courtes. *Hyſſopus, hyſſopum*. Ses fleurs naiſſent au ſommèt des tiges en manière d'épi, tournées ſeulement d'un côté, d'une belle couleur bleuë; chacune d'elles eſt en gueule, formée en tuyau découppé par le haut en deux lévres. Ses ſemences ſont oblongues, enfèrmées dans une capſule qui a ſèrvi de calice à la fleur: elles ont quelquefois une ôdeur approchante de celle du muſc. Sa racine eſt groſſe comme le doigt, ligneuſe, dure. En Latin *hyſſopus officinarum*, du Grèc ὕσσωπος, *cærulea, ſeu ſpicata*. C. B. Elle eſt inciſive, apéritive, détèrſive, vulneraire, propre pour les maladies de la poitrine. Il y a pluſieurs autres éſpéces d'*hyſſope*. Voyez ce que Voſſius dit de l'*hyſſope*, *de Idol. L. V. c.* 21. 22. 23. 24.

Ce mot vient de l'Hébreu *Ezob*, qui ſignifie une plante de bonne ôdeur.

On dit provèrbialement, Depuis le cédre juſqu'à l'*hyſope*, par imitation de ce qui eſt dit de la ſageſſe de Salomon, qui avoit la connoiſſance de toutes chôſes depuis le cédre juſqu'à l'*hyſope*; c'eſt à dire, des plus grandes chôſes & des plus petites.

HYSTÉRALGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Hyſteralgia*. C'eſt une douleur dans la matrice, cauſée par une inflammation, ou autrement. *Blanchard, Harris*.

Ce mot vient d'ὑστέρα, *matrice*, & ἄλγος, *douleur*.

HYSTÉRIQUE. adj. Tèrme de Médecine qui ſe dit d'une maladie à laquelle les femmes ſont fort ſujettes, laquelle on appelle *paſſion hiſtérique*, ou *mal de mère*, parce qu'on a cru qu'elle venoit du vice de la matrice. *Hyſterica ſuffocatio*. On l'appelle auſſi *ſuffocation hyſtérique*, d'un de ſes plus conſidérables accidens, qui eſt le reſſèrrement de la poitrine & la difficulté de reſpirer. Il y a des femmes qui s'imaginent d'avoir une corde au cou qui les étrangle, & d'autres un morceau à la gorge qu'elles ne peuvent point avaler, & qui leur ôte la reſpiration: quelques-unes mêmes demeurent comme étouffées pendant quelque tems ſans

ſentiment & ſans mouvement. Les autres accidens ſont le vèrtige, les éblouiſſemens, les inquiétudes, les douleurs & les troubles de l'abdomen, les rapports, les nauſées, le vomiſſement, le délire, les convulſions. On voit ſouvent des pèrſonnes qui ſentent dans le bas ventre comme une boule qui y roule, & qui monte quelquefois juſqu'à la gorge, ce que quelques-uns attribuënt mal à propos au mouvement, & à l'élévation de la matrice. La *paſſion hiſtérique* n'eſt pas toûjours accompagnée de tous ces accidens, il y en a tantôt plus, & tantôt moins, ils ſont auſſi tantôt plus & tantôt moins violens. Les cauſes qui l'éxcitent d'ordinaire ſont les grandes paſſions, la colère, l'amour, le chagrin, les méchantes nouvelles, les bonnes ôdeurs. Les ôdeurs fortes, comme celles du caſtoreum, de la fumée des cornes & des plumes approchées du nez, ſont très-propres pour l'appaiſer. Pour la cauſe prochaine, la commune opinion eſt que ce ſont des vapeurs malignes qui s'élevent de la matrice, qui donnent lieu à tous ces différens ſymptômes : mais les plus habiles Modèrnes prétendent que le plus ſouvent la matrice n'y a nulle part, & que les hommes y ſont auſſi ſujets que les femmes : de ſorte qu'ils veulent que ce mal dépende du vice des eſprits & du genre nèrveux, & qu'il ne ſoit point différent de l'affection hypocondriaque. On déffend le vinaigre dans les affections *hyſtériques*. Lémery. Les vapeurs *hyſtériques* & les affections ſoporeuſes.

Ce mot vient du Grèc ὑστέρα, qui ſignifie la matrice.

Hystérique, ſe dit auſſi d'une femme qui eſt attaquée de la paſſion *hyſtérique*, ou du mal de mère. *Hiſterica laborans.*

Hystérique, ſe dit encore de cèrtains médicâmens propres à remédier aux incommoditez de la matrice. On en fait de trois ſortes, les uns qui évacuënt la matrice, en chaſſant dehors les impuretez; les autres qui arrêtent ſon flux immodéré, & d'autres qui la fortifient. On tire de la fleur d'orange par la diſtillation une eau de fort bonne ôdeur, & qui eſt très-uſitée dans les potions cordiales, *hiſtériques*, & céphaliques. Lémery.

HYSTÉROLOGIE. ſ. f. Tèrme de Rhétorique. Manière de parler, où l'ordre naturel des chôſes eſt renvèrſé, c'eſt un grand défaut dans un diſcours qui choque le bon ſens & confond les idées des chôſes.

Ce mot eſt Grèc, ὑστερολογία, *diſcours renvèrſé*. Les Grècs l'appellent autrement ὕστερον πρότερον, qui veut dire, mettre le dèrniér au lieu du prémiér.

HYSTÉROMOTOCIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Opération qu'on appelle autrement & ordinairement en nôtre langue opération céſarienne. Voyez Césarienne. *Hiſteromotocia.*

HYSTÉROTOMIE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Anatomie, diſſection anatomique de la matrice. *Hyſterotomia.*

Ce nom vient d'ὑστέρα, *matrice*, & τέμνω, *je coupe, je diſſéque.*

HYT.

HYTH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville défenduë par un bon château. *Hyta, Hide.* Elle eſt un des cinq ports, qui ont ſéance & voix dans le Parlement d'Anglètèrre, & elle eſt ſituée dans le Comté de Kent, à quatre lieuës de Douvres, & à cinq de Cantorbery. Son port a été connu par les anciens ſous le nom de *portus Lemanis*, & on conjecture par un grand chemin pavé, qui ſe trouve depuis cette ville juſqu'à celle de Cantorbery, que ce port fut fort fréquenté par les Romains. Il eſt aujourd'hui prèſque abandonné, à cauſe des ſables dont il eſt rempli. Maty.

HYV.

HYVÈR. } *Voyez.* { HIVÈR.
HYVÈRNER. } { HIVÈRNER.

I

I Subſt. maſc. La troiſième lèttre voyelle, & la neuvième de l'Alphabet François. Un grand *I*, un petit *i*. Il y a dans la langue Françoiſe deux ſortes d'*i*, un *i* voyelle, un *i* conſone : l'*i* voyelle n'a point d'autre ſon en François que celui que prèſque toutes les nations de l'Europe donnent à la même voyelle dans le mot Latin *inimici*, & que les François font entendre en prononçant le mot *Italie*, dont cette lettre fait la prémière ſyllabe, *I-talie*. Ce ſon n'eſt point plein & réſonant comme celui de l'*a* & de l'*o*, ni ſi uni que celui de l'*e* qui tient le milieu entre les ſons des voyelles ; mais il eſt bas & délié, & peu propre aux ports de voix. L'*i* conſone eſt une conſone ſifflante qui modifie le ſon des voyelles de la même manière que le *g* modifie le ſon de l'*e* & de l'*i* quand il les précéde, comme dans les mots *geſte*, *giron*, &c. L'*i* conſone dont nous parlons ici ſe marque ordinairement par un caractère allongé par en bas, *jamais*, *Jéruſalem*, *j'irai*, *jovial*, *juſte*, *jaune*, *jeûne*, *jour*, *Juif*, &c. Il y a dans la prononciation Françoiſe un autre *i* conſone qui eſt une lettre du palais auſſi bien que le prémiér *i* conſone, dont on vient de parler, mais cet autre *i* conſone eſt beaucoup plus délié que le prémiér, & il ſe prononce comme les Sçavans prononcent le *jod* conſone des Hébreux : nous avons des éxemples de cet *i* conſone dans les mots qui ont un *y* ou un *i* devant une voyelle, tels que ſont les mots ſuivans *voyage*, *voiage*, *voiez*, *voions*, *foier*, *yeux*, *ayeux*, *payer*, *voielle*, &c. leſquels ſe prononcent comme s'ils étoient écrits, *voi-ia-ge*, *voi-ie-z*, *voi-ions*, *foi-ier*, *ieux*, *a-ieux*, *pé-ier*, *voi-elle*, &c. Que l'*i* ſoit une conſone dans ces occaſions on n'en peut douter, puiſque c'eſt une modification du palais qui donne le mouvement à la voyelle ſuivante.

Il ſemble que ce ſentiment diminuë beaucoup le nombre des diphtongues, car on appelle du nom de diphtongue les voyelles *ia*, *ie*, *io*, &c. qui ſont dans les mots qu'on vient de rapporter, & dans les autres ſemblables ; il eſt vrai qu'on les appelle ainſi, c'eſt le langage ordinaire, & le ſentiment commun, cependant ſi l'on ſe défait des préjugez, & qu'on éxamine la chôſe avec éxactitude, on trouvera qu'il n'y a de véritables diphtongues que celles qui ſont formées de deux voyelles dont les ſons ſont mêlez & confondus enſemble, comme les ſons de l'*e* & de l'*u* ſont confondus dans le mot *feu* : mais lorſque le ſon de chaque voyelle eſt entendu diſtinctement & ſucceſſivement, les voyelles demeurent ce qu'elles ſont d'elles mêmes, & elles ne forment point de diphtongue ; le plus ou le moins de rapidité dans la prononciation ne change point la nature des voyelles lorſqu'on les entend diſtinctement. Cèrtainement les voyelles *ia* ſont auſſi réellement diſtinguées dans la ſeconde ſyllabe du mot *voiage*, qu'elles le ſont dans les deux prémières du mot *iambe*, quoique, pour parler comme les autres, elles ne faſſent une diphtongue que dans le prémiér de ces deux mots. C'eſt donc une pure équivoque de dire avec ceux qui ont écrit ſur la vèrſification Françoiſe, que les lettres *io* dans les mots términez en *ion*, comme *dévotion*, ſont une diphtongue, & ne font qu'une ſyllabe dans la prononciation ordinaire de la proſe, & qu'elles en font deux dans les vèrs, c'eſt comme ſi l'on diſoit que ceux qui prononcent vîte, & qui récitent de la proſe, parlent par diphtongues, & que ceux qui prononcent lentement, & qui récitent des vèrs parlent par voyelles.

L'*i* ſe prononce comme *ai*, lorſqu'il eſt devant une *m*, ou une *n* ; ainſi le mot de *vin*, ſe prononce comme celui de *vain*, & la prémière ſyllabe de *mince* comme la prémière ſyllabe de *maintenant*. Il en eſt de même de la prémière ſyllabe des mots *important*, *importun*, & autres ſemblables.

Les Imprimeurs appellent *i trema*, lorſqu'il y a deux petits points au deſſus de la lèttre ; & cette ſorte d'*i* s'employe lorſqu'au commencement des mots il eſt ſuivi, ou au milieu précédé d'une autre voyelle, ſans faire une même ſyllabe avec cette voyelle : comme en ce mot, *ïambe*, &c. & en ceux-ci *Athéïſme*, *Epicuréïſme*, &c. comme auſſi quand il ſe trouve entre deux autres voyelles, & qu'il ſe prononce comme s'il étoit double, & qu'il appartînt à l'une & à l'autre voyelle, comme dans ces mots *païer*, *envoïer*, *déploïer* : & c'eſt pour cela qu'on les écrit le plus ſouvent avec un *y*, *payer*, *envoyer*, *déployer*. Mais quand cet *i* ne ſe prononce pas double, on n'y met qu'un point, comme dans

ces mots, ils *avoient*, ils *étoient*, ils *voudroient*. Dans le Dialogue des lèttres de l'Alphabet M. d'Ablancourt fait dire à l'*i*, qu'on doit chaſſer l'*y*, qui eſt étranger dans la langue Françoiſe, & dont il peut faire lui ſeul toutes les fonctions.

Platon dit que l'*i* eſt propre à éxpliquer les chôſes délicates.

L'*i*, s'eſt mis pour un *u*, chez les Anciens. *Decumus*, pour *Decimus*, *Optumè*, pour *optimè*, *Maxumus*, pour *Maximus*.

L'*J* conſone vient ſouvent du *G* Latin ; ainſi de *Gavarciacum*, on a fait Javarçay, de *gaudium*, joye, de *gauza*, jars, de *Gengulfers*, Jangou, de *Gorgogilum*, Jargeau, & de *Gabro*, Jauron. *Valois*, *Not. Gall. p. 223. col. 2.*

I, chez quelques Auteurs étoit une lèttre numérale, & ſignifioit cent, ſuivant ce vèrs.

I. C. compar erit, & Centum ſignificabit.

I, ſignifie un dans le nombre Romain ordinaire. Et étant multiplié il ſignifie autant d'unitez qu'il eſt multiplié de fois. I. un ; II. deux ; III. trois ; IIII. quatre. On ne le multiplie pas davantage. Car cinq s'éxprime par un V.

I, Dans les lettres entrelaſſées, & dans les mots abregez, marque ſouvent le nom de *Jéſus*, dont il eſt la prémière lèttre.

J A.

J A. advèrbe. Vieux mot, au lieu duquel on ſe ſèrt de *maintenant*, ou de déjà. *Jam.* Il eſt *ja* tems de faire l'affaire. On ne ſe ſèrt de ce mot aujourd'hui que lors qu'on imite le vieux ſtile.

> Ja *n'eſt beſoin d'aſſembler coints chanteurs,*
> *Rimeurs hardis, ne fécands Orateurs.* Div. de S.

Ce mot vient du Latin *jam*.

J A, ſèrt quelquefois de négative abſoluë. Je ne le ferai *ja* ; pour dire, je ne le ferai point. Je ne le ferai *maintenant* ; c'eſt à dire, je ne le ferai plus. Il eſt bas & vieux, & ne peut entrer que dans le ſtile burleſque.

> *Quand tel ribaud ſeroit pendu,*
> *Ce ne ſeroit* ja *grand dommage.* Voi.
> Ja *nul métier n'avoient de Médecins.* Des H.

On dit provèrbialement d'un prodigue, Il eſt des enfans de Noé, de la race de *ja fait* ; pour dire, qu'il a achevé de manger ſon patrimoine, par une méchante alluſion à *Japhet*. Il eſt des plus bâs.

J A, ou I A. ſ. f. Nom propre de femme. *Ja.* C'étoit la dèrnière des filles d'Atlas. Arnobe Liv. V. rapporte que les fâbles diſoient qu'elle couvrit de laine Hèrcule mourant. Elle fut métamorphoſée en violette. Ἴον en Grèc ſignifie violette.

I A. ſ. f. C'eſt le nom dont on appelle Sainte Agathe en un lieu du Diocêſe de Verceilles, qui en porte le nom de Sant'Ia. Chast. *Mart. T. I. p. 541.*

IAA BACHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Capitaine de gens de piéd chez les Turcs. *Peditum Centurio apud Turcas.* On donne commandement à un des Officiérs des Janiſſaires, qui eſt ordinairement un *Iaa Bachi*, d'aller lever les enfans de tribut. Du Loir, *Voyage de Levant p. 98.* L'Écrivain qui accompagne l'*Iaa Bachi* porte avec ſoi un rôlle des Provinces & des lieux qui doivent fournir des enfans, & du nombre qu'on y doit prendre. Id.

J A A.

JAA JA. ſ. m. Arbriſſeau qu'on trouve au païs des Noirs, & que les Hollandois appellent *Mangelaar*. Il croît dans les lieux marécageux & ſur les bords des rivières, & a tant de rameaux & tant de racines qui ſortent toutes de tèrre, qu'on a peine à dire lequel de ces rameaux eſt le tronc, & quelle racine eſt la principale ; la plûpart ſont dans l'eau, & on y trouve ordinairement pluſieurs huitres attachées.

J A B.

JABAJAHITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte parmi les Muſulmans. *Jabajahita.* Ricaut dans ſon Traité de l'Empire Othoman dit que les *Jabajahites* enſeignent, que la ſcience de Dieu ne s'étend point à toutes chôſes ; que le tems & l'éxpérience y ajoutent de nouvelles connoiſſances ; qu'ainſi Dieu n'ayant point eû de toute éternité une connoiſſance éxacte de tous les événemens

 particuliérs

particuliérs qui devoient arriver dans le monde, il le gouvèrne ſelon l'occurrence de ces événemens.

JABARITE, ou JABARE. Voyez GIABARE.

JABATE. Voyez JÉTÉBA.

JABE. ſ. m. Nom propre de Dieu chez les Samaritains. *Jabe.* C'eſt S. Épiphane hér. 40. & Théodoret ſur l'Éxode Q. 15. qui nous l'apprennent, & ce dèrniér dit que *Jabe* eſt chez ces peuples le nom de quatre lettres, qui répond au Jao des Juifs. Au lieu de Ἰαβὲ par un β, Clement Aléxandrin dans des fragmens d'Ouvrages que nous n'avons plus écrit Ἰαοὺ par un ου, parceque les Grècs éxprimoient le ו des langues Orientales indifféremment par un β ou par un ου. C'eſt une fauſſe idée de Voſſius *De Idol. L. I. c.* 32. que de prétendre que le nom de *Juba* eſt le nom *Jabe*, ou *Jehova*, que l'on donne à ce Prince comme ſurnom, parcequ'on l'honora comme un Dieu. Voyez la Diſſert. du P. Souciet Jéſ. ſur le nom de Dieu Jéhovah p. 277. & 278. Ces noms ſont néceſſaires en nôtre langue dans des ouvrages de ce genre.

JABES DE GALAAD, ou ſimplement JABES. ſ. m. C'étoit anciennement le nom d'une ville de la Paleſtine. *Jabes Galaaditis.* Elle étoit dans la demi Tribu de Manaſſe au delà du Jourdain, à ſept lieuës de la mèr de Galilée. Les habitans de cette ville ne s'étant pas joints aux autres Iſraélites, pour punir le crime des Benjamites, fûrent éxterminez. Mais *Jabes* ſe repeupla, & étant aſſiégée par Naas Roi des Ammonites, elle fut délivrée par Saül, qui à cauſe de cet exploit fut confirmé par les Iſraélites en la Royauté à laquelle on l'avoit élevé auparavant. Jug. XXI. I. L. des Rois XI. Maty. Joſeph l'appelle, *Jabes*, *Jabiſſe* & *Jabiſe. Reland, T. II. p.* 822.

JABLE. ſ. m. L'entaille, la rainure que fònt les Tonneliérs dans les douves pour y faire tenir les fonds des vaiſſeaux, comme poinçons, cuves, barriques, &c. *Crena.*

On appelle *peignes du jable*, des morceaux de douve taillez & enfoncez dans les cèrceaux, pour réparer les *jables* rompus.

JABLER. v. act. Faire des Jables aux tonneaux & aux douves. En Latin *Doliares aſſeres crena incidere.*

JABLOIRE. ſ. f. Outil dont les Tonneliérs ſe ſèrvent pour jabler. En Latin *Doliarii fabri inſtrumentum.*

JABLUNKA. ſ. f. Nom propre d'un bourg ſans murailles, mais défendu par un fort bon château. *Jablunka.* Il eſt dans la principauté de Teſchen, en Siléſie, ſur la rivière d'Elſa, à quelques lieuës au deſſus de Teſchen, & entre de fort grandes montagnes. Maty.

JABNIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte, qu'on nomme auſſi Jabné. *Jabnia*, *Jabne.* Elle étoit dans la Paleſtine propre, ou dans le païs des Philiſtins. Ozias la leur enleva. 2. *Paral. XXVI.* 6. Le P. Lubin croit que c'eſt la même chôſe que Jamnia. M. Réland eſt de même ſentiment, & croit que c'eſt celle dont Joſeph-Philon, Strabon, & les autres Auteurs profanes, parlent auſſi ſous ce nom. C'étoit une ville maritime, & Strabon prétènd que ſon nom vient de *Jamnus*, qui ſignifie, dit-il, un lieu humide & vèrd. Les Juifs y avoient une Académie & un Sanedrin d'où il eſt ſorti pluſieurs habiles gens, comme on le voit ſouvent dans les Thalmudiſtes. Voyez la Paleſtine de M. Réland.

JABOC. ſ. m. Nom d'un torrent de la Tèrre Sainte, à l'orient du Jourdain. *Jaboc* prenoit ſa ſource aux montagnes de Galaad, & ayant coulé ſur les confins de la Tribu de Gad, & de la demi Tribu de Manaſſe, il ſe déchargeoit dans le Jourdain, à une ou deux lieuës au deſſous de la mèr de Galilée. C'eſt ſur le bòrd de ce torrent que le Patriarche Jacob lutta toute la nuit avec un Ange, & acquit les glorieux nom d'*Iſraël*, d'où ſes deſcendans furent appellez *Iſraélites.* Maty. Quelques-uns écrivent *Jabbok*; mais mal, & contre l'uſage & l'origine de ce nom.

JABOE. ſ. m. Nom propre d'un Royaume d'Afrique. *Jaboe.* Il eſt au couchant du Royaume de Benin, & eſt peu conſidérable. *De la Croix, Relat. de l'Afriq. T. III.*

JABOT. ſ. m. Sac ou poche qui eſt près du cou des oiſeaux, qui eſt au bas de l'œſophage, pour garder quelque tems la nourriture qu'ils ont avalée ſans mâcher. *Fundula.* Les corbeaux & les corneilles n'ont point de *jabot.* Le *jabot* ſèrt aux oiſeaux pour ſuppléer au défaut de la préparation qui ſe fait dans la bouche des animaux qui mâchent ou qui ruminent. Il leur ſèrt auſſi à garder quelque tems l'aliment qu'ils portent à leurs petits.

Jabot, ſe dit auſſi burleſquement de l'homme. Ainſi Scarron a dit,

> *Amour nabot*
> *Qui du* jabot,
> *De Dom Japhet*,
> *as fait*,
> *Une ardente fournaiſe, &c.*

Jabot, ſe dit auſſi chez les Marchands, d'une piéce de dentelle qu'on met pour ornement à la fente d'une chemiſe d'homme. Il a acheté une garniture de dentelles, le rabat, les manchettes & le *jabot.* La chôſe eſt revenuë en uſage depuis quelque tems.

JABOTER. v. act. Murmurer, gronder entre ſes dents; marmoter. *Muſſare*, *muſſitare*, *mutire.* Que *jabotez*-vous là? Il eſt tout à fait bas. Il ſignifie auſſi plus ordinairement caqueter, babiller en particulier & ſans être entendu de tous ceux qui ſont préſens.

JABUTICABA. ſ. m. Arbre droit & grand qui croît au Bréſil. Il porte des fruits ſi abondamment, & ſi fort ſèrrez enſemble depuis le bas du pied juſques au ſommet, qu'on a peine à voir le tronc de l'arbre. Ce fruit eſt rond, noir, de la groſſeur d'un petit limon, d'un ſuc doux comme celui des raiſins meurs, d'un tempérament fort ſain, & très-bon pour ceux qui ont la fiévre. Il ſe trouve un grand nombre de ces arbres dans le tèrritoire du gouvèrnement de Saint Vincent.

J A C.

IAC. ſ. m. Tèrme de Marine. Sorte de bâtiment, de vaiſſeau. On écrit rârement ainſi, mais plus ordinairement *iacht*, & *yacht.* Voyez le mot *iacht*, & quelquefois on écrit *iaqt*, *yage*, & *yac.*

JACA. ſ. m. Grand arbre qui croît en quelques Iſles des Indes Orientales, le long des eaux. Ses feuilles ſont de la grandeur de la main, de couleur vèrte, claire, ayant un nèrf grôs & dur qui s'étend tout de leur long. Son fruit, qu'on appelle auſſi *jaca*, naît ſur ſon tronc & ſur ſes plus groſſes branches: il eſt long, & le moindre eſt auſſi grôs & même plus grôs qu'une courge, ſur tout en Malabar, de couleur vèrte obſcure, couvèrte d'une grôſſe écorce dure, & entourée de toutes parts comme des pointes de diamant, leſquèls finiſſent en une épine courte, vèrte, & dont l'aiguillon eſt noir. Ce fruit étant meur rend une bonne ôdeur. Il y en a de deux éſpèces, un appellé *Barca*, qui eſt de conſiſtance ſolide, c'eſt le meilleur; un autre appellé *Papa*, ou *Gyraſal*, qui eſt molaſſe, c'eſt le moindre. Le fruit du *jaca* eſt blanc en dedans; ſa chair eſt fèrme & diviſée en petites cellules pleines de châtaignes, un peu plus longues & plus groſſes que les dattes, couvèrtes d'une peau griſe, blanches en dedans comme les châtaignes communes, d'un goût âpre & tèrreſtre. Elles engendrent beaucoup de vents dans le corps, ſi on les mange vèrtes, mais ſi on les fait rôtir auparavant, elles ont un très-bon goût. Toutes ces châtaignes ſont environnées d'une chair jaunâtre & un peu viſqueuſe, reſſemblante à la pulpe du Dorion, d'un goût agréable, principalement celle qui eſt dans le *jaca* appellé *barca*, & ſemblable à celui d'un bon melon, mais de dure digeſtion, & excitant, quand on en mange ſouvent, une maladie peſtilentielle que les Indiens appellent *morxi.* Les châtaignes de ce fruit ſont fort aſtringentes, & propres pour arrêter le cours de ventre: étant cuites elles excitent la ſemence.

JACA, ou JACCA. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne. *Jacca.* Elle eſt dans l'Arragon, ſur une rivière de même nom, entre les montagnes de Jaca, qui ſont une partie des Pyrenées. *Jaca* eſt défenduë par une citadelle aſſez forte, & elle a un Évêché ſuffragant de Saragoſſe

JACAPUCAYA, ou JACAPUCAIO. ſ. m. Arbre fort haut, dont l'écorce eſt griſe, dure, inégale, comme celle d'un vieux chêne. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du meuriér, dentelées en leurs bords. Son fruit eſt de figure écliptique, grôs comme la tète d'un enfant, couvèrt d'une écorce ligneuſe, dure, de couleur jaûne, ſuſpendu par une grôſſe queuë du côté de laquelle il eſt applati, reſſemblant à une couppe avec ſon couvèrcle. Lorſque le fruit eſt meur, le couvèrcle ſe ſépare de ſoi-même, & on trouve dans ce fruit des châtaignes grôſſes comme des prunes, dans leſquelles ſont contenus des noyaux blancs, & qui ſont de très-bon goût. Cet arbre croît abondamment au milieu des tèrres, ſon fruit meurit pendant l'hivèr, il a le goût des piſtaches, & il eſt propre pour exciter la ſemence.

IACATIT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſixiême mois de l'année des Éthiopiens; il répond au mois de Févriér. On l'appelle auſſi *Iachathith*, *Iacatith*, & quelquefois *Lécabit*, mais ce dèrniér mot n'eſt pas le véritable nom de ce mois.

JACATRA. Voyez BATAVIA.

IACCHUS. ſ. m. Nom que les Anciens donnoient à Bacchus, & qu'il faut prononcer en trois ſyllabes. *Iacchus.* Ce nom ſignifie proprement un grand crieur, un brailleur, du mot Grèc ἰάχειν, *crier*, *brailler*; & il fut donné à ce Dieu ſoit parceque les Bacchantes, ſes Prêtreſſes, jettoient par tout de grands cris en célébrant les Orgies en l'honneur de ce Dieu, ſoit parceque les grands beuveurs font beaucoup de bruit & de tumulte dans leurs débauches.

Quelques-uns diſtinguent *Iacchus* de Bacchus, & diſent qu'*Iacchus* étoit fils de Cérès, que cette Déeſſe l'ayant pris avec elle pour aller chèrcher ſa fille Proſerpine, quand ils fûrent chez la vieille Baubo à Éleuſine, il divèrtit ſa mère, la fit rire, lui fit oublier un

un peu ſa douleur, & lui fit boire d'une liqueur qu'on nommoit *Cyceon*; que c'eſt pour cela que dans les ſacrifices appellez Éleuſiniens on l'honoroit avec Cérès & Proſèrpine. D'autres écrivent qu'il n'étoit point fils de Cérès, quoiqu'elle eût été ſa nourrice, qu'il étoit de l'Attique, fils de Baubo, & le même que le héros Ciamite. D'autres le diſtinguent ou ſemblent le diſtinguer de Ciamites, ainſi qu'on le peut voir dans Saumaiſe ſur Solin p. 750. 751.

JACÉE. ſ. f. *Jacea.* Genre de plante, dont les fleurs ſont à fleurons ſoutenus par des ſemences chargées d'une aigrette, & renfèrmez dans un calice écailleux qui n'eſt point épineux. Il y a pluſieurs éſpéces de jacées, autrefois on les nommoit ambrettes. La plus commune des *jacées* vient dans les prez, elle eſt vivace, ſes racines tracent & pouſſent des feuilles, qui ſont longues de quatre à cinq poûces, blanchâtres, découpées ou comme ondées ſur leurs bords, ſes tiges ſont droites, hautes de trois piéds environ, branchuës, canelées, garnies de feuilles altèrnes plus étroites, plus entières, plus courtes en bas que les prémières, & d'un vèrd brun ou noirâtre, & veluës. Le haut des branches eſt tèrminé par des têtes écailleuſes, brunes, dont les fleurs ſont purpurines, ou pâles. *Jacea nigra, pratenſis, C. B.* La plante appellée *ſerratula* eſt une éſpéce de *jacée* dont les Teinturiérs ſe ſèrvent. Elle naît ordinairement dans les bois. *Jacea nemorenſis qua ſerratula vulgò. Inſt. R. herb.*

Ce mot vient de *jacere, être couché par tèrre.* On a donné ce nom à cette plante, à cauſe que pluſieurs de ſes éſpéces ſont couchées par tèrre.

JACENT, ENTE. adj. Tèrme du Palais, qui ſe dit des ſucceſſions abandonnées, quand pèrſonne ne s'eſt voulu porter héritiér d'un défunt. *Jacens.* Il faut faire créer un Curateur à une hérédité *jacente*, pour diriger contre lui ſes actions. Les Romains faiſoient pluſieurs héritiérs, de peur que leur ſucceſſion ne fût *jacente.* On dit plus ſouvent aujourd'hui, des biens *vacans.*

JACHAL. ſ. m. Eſt un animal dont on voit de grandes trouppes en Pèrſe, qui pèrcent les murailles des maiſons pour y entrer, & ouvrent auſſi les ſépulchres pour en tîrer les corps morts, & qui les dévôrent comme des vautours. Hèrbèrt en fait mention dans ſes Voyages, & croit que ce ſont des chiens, qui dans un autre air changent leur prémière nature. Dappèr écrit *jak-hals.* On dit que le lion méne avec ſoi un animal que les Hollandois nomment *jakhals*, qui reſſemble à un renard, & qu'ayant l'odorat extrémement fin, il découvre la proye de fort loin, & le lion l'ayant priſe lui en fait part. DAPPÈR, *p.* 384.

Il faut écrire & prononcer ce mot, ou comme les Turcs, *Chacal*, ou *Ichacal*; ou comme les Pèrſes, *Schacal*, ou *Schagal.* Bochart dans ſon *Hieroizoicon*, prouve que ces animaux ſont ceux que les Grècs appelloient θῶες. Oléarius dans ſes Voyages veut que ce ſoient des renards; Buſbéque dit que ce ſont des loups; d'autres les confondent avec les hiênes. Oléarius p. 368. de ſon voyage de Pèrſe les dépeint couvèrts de laine au lieu de poil, le ventre blanc, les oreilles noires, & la queuë plus petite que les renards de nos quartiers. L'Auteur du Guliſtan les nomme *Siabcouſch*, oreilles noires, *Siah* ſignifie noir en Pèrſan, & *Couſch*, oreille. Les Arabes les appellent *Ibn awi*; Marmol, & Piguéroa *Adives*, & Vigenère *Adils*, ces deux noms peuvent venir de l'Arabe *Dib*, loup, & avec l'article *Addib*, un loup, ou de l'Arabe *dail*, ou *dil*, & avec l'article *Addail*, ou *Addil*, qui eſt la même chôſe que *Schacal.* Au reſte les *Schacals* ne ſont ni Chiens, ni Renards, ni Loups, ni Hyênes, ni Loups Cèrviérs: mais une éſpéce d'animal particulière, il y en a de petits, de moyens, & de grands.

JACHANAM. Voyez JECNAM.

IACHATIT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſecond mois de l'année des Abiſſins, il répond au mois de Févriér.

IACATITH. ſ. m. Autre tèrme de Calendriér. Voyez *Iacatit.*

JACHÈRE. ſ. f. Tèrre labourable qu'on laiſſe en friche, & repôſer une ou pluſieurs années ſans y rien ſemer, pour la rendre plus fèrtile. *Vervacti à ſata ceſſatio.* Il y a des tèrres qu'on laiſſe en *jachère* de deux années l'une; d'autres de trois ans en trois ans, &c.

Ce mot vient de *vacaria.* MÉNAGE, comme qui diroit, *tèrres vacantes où on méne paiſtre les vaches.*

JACHÉRER. v. act. Tèrme de Laboureur. C'eſt donner le prémiér labour à un champ. *Terram proſcindere.*

IACHT, ou IACQ. ſ. m. Sorte de Bâtiment à mâts & à voiles. *Navis Anglica.* Il y a des *iachts* Anglois, & des *iachts* Hollandois. Ceux-là ſont propres pour aller ſur mèr, & ceux-ci ſeulement pour aller ſur les rivières; mais les uns & les autres ſont fort commodes, & embellis par dedans & par dehors. L'uſage de ces vaiſſeaux eſt plus pour la commodité que pour la guèrre. *Iacq* eſt auſſi un pavillon Anglois qui porte ce nom.

Ménage fait venir ce nom de *iacht*, mot Hollandois, qui ſignifie chaſſe, à cauſe de la légèreté de ces vaiſſeaux.

JACI, GIACI, ou ACI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Sicile, ſitué dans la vallée de Démona, près du Golfe de Sainte Técle, au piéd du mont Gibel, environ à trois lieuës au nord de Catane. *Jaci* eſt défendu par un bon château conſtruit ſur un rochét éſcarpé de tous côtez.

JACINTE, ou HYACINTHE. ſ. f. Plante bulbuſe qui a pris ſon nom d'*hyacinthus*, d'où vient *hyacinte*, qui ſe dit encore; mais l'uſage eſt pour *Jacinte.* Les Botaniſtes en font un genre qu'ils diſtinguent des autres plantes bulbuſes, par ſa fleur, qui eſt d'une ſeule piéce, découpée en ſix quartiers. Son piſtile devient un fruit arrondi & à trois loges. Les Fleuriſtes font cas des *Jacintes* du levant lorſqu'elles ſont bien doubles, bien blanches, d'un beau bleu, ou de couleur de porcelaine, ou de turquoiſe, ils eſtiment auſſi les doubles bien panachées de deux couleurs, celles qui donnent des grôs bouquets & des grôſſes fleurs. De la graine de ces plantes naiſſent d'autres varietez auxquelles les Fleuriſtes attribuënt des noms arbitraires, leſquels n'ont quelquefois aucun rapport avec la couleur, ou les autres accidens de la fleur. Il y a outre ces *jacintes*, celles qui viennent dans les bois, & qui pour être communes ſont moins éſtimées. Sa racine eſt bulbuſe, oblongue, blanche.

La tubéreuſe eſt une éſpece de *jacinte*, ſon ôdeur eſt très-forte. *Hyacinthus Indicus, tuberoſus, flore hyacinthi Orientalis, C. B.*

Les Fleuriſtes font ce nom maſculin, comme on le va voir par ce qui ſuit; dans la prémière édition de ce livre, on dit qu'ils ne doivent point être ſuivis en cela. Il eſt cèrtain que dans l'uſage ordinaire, on dit de la *jacinthe*, & non pas du *jacinthe*, de belles *jacinthes*, & non pas de beaux *jacinthes*; mais après tout les Fleuriſtes n'ont-ils pas leur uſage? Et eſt-il art qui n'ait le ſien? Ainſi quand je parlerai en ſtile de Fleuriſtes, je ne ferai aucune difficulté de faire *jacinthe* maſculin.

Les *jacinthes* pour leur divèrſité ſont comme autant de Prothées dans les jardins, tant il s'en trouve de différentes ſortes, & de différentes couleurs. Ces fleurs ſemblent de petits godèts qui ſortent de leur tige attachées ſeparément chacun ſur une petite queuë: elles forment par en bas un petit bouton, au deſſus duquel il s'éleve comme de petits canaux plus étroits qui s'élargiſſant à l'ouvèrture avec cèrtaines petites feüilles découpées & renvèrſées, font la figure d'autant de petits lys. Elles fleuriſſent la plûpart tout autour de la tige, les unes plus dures, les autres plus claires.

Il y en a qui n'aménent que peu de fleurs, & d'autres qui fleuriſſent en abondance, que l'on appelle pour ce ſujet *polyanthes*; c'eſt-à-dire, bien fleuries. Les unes ont des godèts communs, & les autres en ont de plus grands, & on les appelle *Orientaux.* Il y en a qui ont des feuilles, & d'autres qui n'en ont point; il y en a de ſimples & de doubles. Il s'en trouve de hâtifs, de communs, & de tardifs.

La couleur en eſt ſi différente, que l'on en voit de blancs, qui ont le godet incarnat, de rouges, de lavez, de bleus, de cendrez, de couleur de romarin, de vèrds, & de pluſieurs autres couleurs, de ſorte qu'il ne faut pas s'étonner, ſi étant ſi différens les uns des autres, ils ne demandent pas tous une ſemblable culture.

On les diviſe en trois ordres; dans le prémiér rang ceux qui demandent une culture générale; dans le ſecond ceux qui en veulent une particulière; & dans le troiſiême les *jacinthes* qui ont été apportées des Indes.

Les *jacinthes* du prémier rang, ſont le blanc commun, le blanc dont le godet eſt incarnat, le blanc clair, qu'on appelle le *jacinthe* du parfumeur, le bleu tîrant au romarin, le bleu couvèrt, qui eſt de la couleur d'une Turquoiſe, & très odoriférant, on l'appelle *jacinthe* de Bizance, ou de Conſtantinople; le cendré, le violet cramoiſi hâtif, le violet à feuilles friſées, nommé le riche cramoiſi; le violet marbré, le bleu mourant double, qui a quantité de petites feüilles. Tous ces *jacinthes* veulent être expoſez au ſoleil, demandent la tèrre comme celle des potagers. Il leur faut donner la profondeur d'un demi piéd, & autant de diſtance de l'un à l'autre. Au bout de trois années on les léve pour les décharger d'une très-nombreuſe multiplication.

Ceux que nous mettons dans le ſecond rang, ſont le blanc hâtif, le blanc tardif oriental, le violet feuillu, l'incarnat lavé tardif, le bleu polyanthe, le vèrd double, le réſineux ou grenu de cyprès, le blanc de Flandre, l'incarnat tardif, le Turquois & le tanné d'Éſpagne.

Le *jacinthe* blanc hâtif ſe plait aſſez au ſoleil, dans une tèrre comme celle des potagérs: il lui faut quatre doigts de profondeur, & un empan de diſtance: & parce qu'il multiplie beaucoup, il faut le lever tous les deux ans pour en ôter les cayeux.

Le blanc tardif oriental veut auſſi un lieu expôſé au ſoleil, & une

tèrre de même que le précédent, la profondeur d'un demi piéd, & autant de diſtance : celui-ci ſe léve tous les ans dès que les feuilles en ſont ſéches, parce qu'il a l'oignon fort tendre, de ſorte que ſi on le laiſſe en tèrre, ou le ſoleil le brûle, ou l'eau le pourrit.

Le violet feüillu & l'incarnat lavé demandent la même culture que le précédent.

Le bleu polyanthe veut le ſoleil, une tèrre neuve & maigre, un demi piéd de profondeur & autant de diſtance : il faut en recouvrir les oignons avec deux doigts de bonne tèrre graſſe & bien détrempée, afin que la maigre qui eſt deſſous empêche la pourriture, & que la bonne & graſſe de deſſus leur donne un aliment tempéré : il faut les lever tous les trois ans pour en ôter les çayeux.

Le vèrd double ſe plaît plus à l'ombre qu'au ſoleil, parce que le grand ſoleil l'éclaircit tèllement, qu'il devient cendré. Il veut le tèrroir des potagérs, un demi piéd de profondeur, & autant de diſtance. Il s'éleve comme le précédent.

Le réſineux, ou grenu, qui étend ſes fleurs en forme de grappes, demande du ſoleil, la tèrre, la profondeur, la diſtance, & veut être levé comme les autres ci-deſſus.

Le cyprès, qui eſt un *jacinthe* ſemblable à l'arbre de ce nom, eſt encore appellé *jacinthe de Sienne*, parceque c'eſt dans le jardin du Duc de Sienne qu'on dit qu'il a été prémièrement élevé. Il ne veut pas beaucoup de ſoleil, mais une bonne tèrre forte, la profondeur de quatre doigts, & un empan de diſtance. Il ne veut point être mêlé avec d'autres fleurs, & veut être levé comme ceux ci-deſſus.

Le blanc de Flandres, le Turquois & l'incarnat, ne veulent pas beaucoup de ſoleil, demandent la profondeur de trois doigts, & quatre de diſtance ; & comme les oignons n'ont point de robe, & qu'ils ſont fort petits, ils ne ſont pas trop bien hors de tèrre, c'eſt pourquoi il ne les en faut pas tîrer, mais ſeulement ôter les cayeux.

Le tardif jaûne d'Éſpagne demande l'ombre, une bonne tèrre forte. Il faut le planter & le lever comme les autres.

Les *jacinthes d'Inde*. Il y a deux ſortes de *jacinthes* qui ont été apportez des Indes en ce païs-ci. Le prémiér eſt le polyanthe étoilé, qu'on appelle encore le *jacinthe* du Pérou. Il produit à l'éxtrémité de ſa cime, comme un grôs épi compôſé de pluſieurs boutons, qui s'écartant & ſe ſéparant les uns des autres, forment un bouquet rempli d'étoiles variées d'incarnat, blanc & bleu : il eſt vrai qu'ils ne fleuriſſent pas tous à la fois, mais ils commencent par le bas, & quand les uns fleuriſſent, les autres paſſent, c'eſt ce que nous appellons *jacinthe* des Poëtes. Cette fleur veut être à l'ombre, une tèrre de potager, quatre doigts de profondeur, & un empan de diſtance : & parce qu'elle multiplie beaucoup il faut en lever les oignons tous les ans.

La ſeconde éſpéce de *jacinthe* d'Inde c'eſt la tubéreuſe. Voyez Tubéreuse.

Ce nom vient, ſelon Nonius, de *ἴα*, & *κύνθιος*, qui ſignifie *violette d'Apollon* ; ou de *ἴα*, qui ſignifie *ſeule*, & de *ἄνθος*, qui ſignifie *fleur*, c'eſt-à-dire, fleur par éxcéllence, comme dit Fulgence. On le tîre communément du Grèc *ὑάκινθος*, qui eſt le nom d'un jeune homme aimé d'Apollon, qui le tua en joüant au palet avec lui, & le métamorphôſa dans cette fleur. Voyez Hiacinte.

Jacinthe, nom d'homme. Voyez Hiacinthe.

JACLA. Voyez JALA.

JACO, JACUM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Jolcos*. C'étoit autrefois une petite ville de la Théſſalie, en Gréce. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village ſitué ſur le Golfe de Vollo près de la ville de Démétriade. Maty.

JACOB. ſ. m. Nom propre d'homme. *Jacob*, *Jacobus*. Ce nom eſt la même chôſe que *Jacques* ; mais il y a cette différence dans l'uſage, que *Jacob* ne ſe dit que des hommes qui ont vécu dans le vieux Teſtament, de tous les Juifs & Rabbins même récens, de quelques autres Orientaux qui ont porté ce nom ; & Jacques ſe dit des hommes du Nouveau Teſtament qui l'ont eû. *Jacob* eſt encore le nom de quelques familles de France. Le prémiér qui a porté le nom de *Jacob* eſt le Patriarche *Jacob* fils d'Iſaac, petit fils d'Abraham, & père des douze Patriarches du peuple de Dieu. L'hiſtoire du Patriarche *Jacob* eſt compriſe dans la Genêſe depuis le XXVe Chapitre juſqu'à la fin. Il naquit l'an du monde 2168. & mourut l'an du monde 2315.

Rabbi *Jacob* Ben Nephthali eſt un Rabbin du Ve ſiécle, & l'un des principaux Maſſoréthes. Rabbi *Jacob* Ben Habib eſt un Rabbin du XVe ſiécle. *Jacob*-jan Arménien Negeach Bacchi, ou chef des Menuiſiérs du Saphi de Pèrſe en 1641.

Ce nom eſt Hébreu, יעקב, *Jaacob*. Il vient de עקב, *acab*, *ſupplantare*, dont il eſt le futur ; & il ſignifie celui qui ſupplante. Il fut donné au Patriarche *Jacob*, parcequ'en venant au monde, il tenoit ſon frère Éſaü par le talon, qui en Hébreu ſe nomme עקב, *Ekeb*, d'où עקב, *ſupplanter*, eſt dérivé.

Bâton de Jacob. Voyez Baston.

JACOBÉE. ſ. f. *Jacobæa*. Plante qui pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, rondes, branchuës, accompagnées de beaucoup de feuilles, rangées ſans ordre ou altèrnativement, oblongues, de couleur vèrte obſcure, découppées profondément. Ses fleurs naiſſent à la cime des tiges & des rameaux, elles ſont jaûnes, de grandeur médiocre, radiées, compôſées châcune d'un amas de fleurons entourez d'une couronne, & ſoutenus par un calice fendu en pluſieurs piéces juſques vèrs la bâſe. Ses ſemences ſont petites, rougeâtres, garnies d'aigrettes. Sa racine eſt fortement attachée à la tèrre par pluſieurs grôſſes fibres blanches. Cette plante eſt vulnéraire, détèrſive, propre pour les maux de gorge. En Latin *Jacobæa vulgaris, laciniata*. C. B. 131. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *Jacobées*.

Dappèr dit p. [illegible] qu'en Barbarie ſur les côtes de la Méditèrranée il croît une plante que les Arabes appellent Achaovan Abiat, & nous Atucocia blanche, ou hèrbe de S. Jean, qu'on la cultive par râreté, que les Hèrboriſtes l'appellent *Cineraria* à cauſe de ſa couleur cendrée, ou *Jacobea marina*, parcequ'elle croît ſur les bords de la mèr, & qu'elle reſſemble à la *Jacobée* commune ; qu'on dit que le ſuc de cette hèrbe réſout la pièrre des reins & celle de la veſſie, qu'elle diſſipe les obſtructions des entrailles, & particulièrement celles de la matrice.

Ce mot vient de *Jacobus*, Jacques, comme qui diroit hèrbe de S. Jacques.

Jacobée. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe, qui eſt rouge, brun & chamois blanchiſſant. Morin.

JACOBIN, ine. ſ. m. & f. *Dominicanus*. C'eſt un nom qu'on donne en France aux Religieux & Religieuſes qui ſuivent la Régle de S. Dominique, à cauſe de leur principal Couvent qui eſt près de la Porte Saint Jacques à Paris, qui étoit un Hôpital des Pélerins de S. Jacques quand ils s'y vinrent établir. Cette maiſon leur fut donnée l'an 1218. à la prière du Pape par le Docteur Jean Doyen de S. Quentin, & par l'Univèrſité de Paris, & ils y entrèrent le ſixiême jour d'Août. Fleury, *Hiſt. Eccleſ. L.* 78. D'autres prétendent qu'ils s'appellèrent *Jacobites* dès qu'ils étoient en Italie, parce qu'ils imitoient la vie Apoſtolique, & quelques Auteurs les appellent *Prédicateurs de Saint Jacques*. Ils ſont un des Corps des quatre Mendians. On les appelle auſſi les *Frères Prêcheurs* ; & on dit communément, *Jacobins* en chaire, Cordeliérs en chœur, &c. On ne ſe ſèrt du mot de *Jacobins*, & de *Jacobines*, que dans le ſtile familiér ; car dans le ſtile grâve, on dit *Dominiquains*, & *Filles de S. Dominique*. Voyez Dominicain.

On appelle en tèrmes de Cuiſine une *ſouppe à la Jacobine*, un potage fait avec de la chair de pèrdrix & de chapons rôtis & déſoſſez, & hachée bien menu avec du bouillon d'amande qu'on vèrſe ſur du pain bien mitonné, & ſur un lit de fromage, & de ce hachis, & des œufs. On le nourrit avec du bouillon d'amande, ou autre, dans lequel on a délayé le jaûne de trois œufs, puis on paſſe la peſle rouge deſſus. Voyez le Cuiſiniér François.

On dit auſſi provèrbialement, J'ai dans la gorge un *Jacobin* qui m'étrangle, en parlant de quelque groſſe flegme, ou crachat, à cauſe qu'elle eſt blanche comme l'habit d'un *Jacobin*. Il eſt bas. Jacques de Vitri dans ſon hiſtoire de Jéruſalem appelle *Jacobins*, *Jacobini*, les Hérétiques d'Orient qu'on appelle communément *Jacobites* ; il ne faut pas les confondre avec les Religieux d'un Saint Ordre tel que les Dominicains. Willebrand dans l'Itinéraire de la Tèrre Sainte ſe ſèrt du même mot, & en parle ainſi,

> *Autres gens i a barbarins,*
> *Qui ſe ſont clamer* Jacobins,
> *D'un Jacob qui lor maiſtre fu,*
> *Et ſont Chreſtien corrompu*, &c.

Le Concile de Florence les appelle du même nom, & ſon Decret pour eux porte pour titre *Decretum pro Jacobinis*.

JACOBINE. Religieuſe de l'Ordre de S. Dominique. Voyez Dominicaine. Ce nom eſt pris de celui de Jacobin, mais il eſt un peu moins en uſage.

JACOBITE. ſ. m. Anciens Hérétiques ſortis des Eutychiens, & qui ſubſiſtent encore préſentement dans le levant. Ils ont été ainſi appellez d'un cèrtain Jacques de Syrie, qui étoit un des Chèfs des Monophyſites, c'eſt-à-dire, de ces Sectaires qui ne reconnoiſſent qu'une nature en Jéſus-Chriſt. La Secte des Monophyſites priſe dans ſa généralité eſt fort étenduë. Car elle comprend les Arméniens, les Coptes & les Abyſſins. Mais ceux qui s'appellent proprement *Jacobites* ſont en aſſez petit nombre, & ils ne ſont au plus que quarante, ou quarante cinq mille familles. De plus il ſe trouve de la diviſion parmi eux pour ce qui regarde la Doctrine. Les uns ſont Latiniſez, les autres demeurent toûjours ſéparez de l'Égliſe Romaine. Le Sieur de Moni, qui paroît inſtruit de l'état où étoient les *Jacobites* dans le tems qu'il

qu'il écrivoit ſon Hiſtoire, c'eſt-à-dire, il y a environ 30. ans, a obſèrvé qu'il y avoit beaucoup de diviſion parmi ceux qui ne veulent point reconnoître l'Égliſe Romaine, parce qu'ils ont deux Patriarches oppôſez l'un à l'autre, dont l'un réſide à Caremit, & l'autre à Dèrzapharan. Il ajoute qu'il y avoit outre cela un Patriarche latiniſé nommé André, qui réſidoit à Alep, & qui étoit ſoumis entiérement à Rome. Pour ce qui eſt de leur croyance, tous les Monophyſites, ſoit *Jacobites*, ſoit Arméniens, Coptes, ou Abyſſins, ſuivent le ſentiment de Dioſcore touchant l'unité de nature & de pèrſonne en Jésus-Christ. Néanmoins le Jéſuite Chriſtophe Rodéric, envoyé du Pape en Égypte, fait connoître par une conférence qu'il eut avec les Monophyſites de ce païs-là, qu'ils ne diffèrent guères des Latins ſur ce ſujet, ſi ce n'eſt dans les tèrmes. Ils lui dirent même qu'ils ne s'expliquoient de cette manière, que pour s'éloigner des Neſtoriens, & que dans le fonds il établiſſoient deux natures en J. C. avec l'Égliſe Romaine. Ils prétendoient de plus, éxpliquer mieux que les Latins le myſtère de l'Incarnation, en diſant qu'il n'y avoit qu'une nature, parce qu'il n'y a qu'un J. C. Dieu & Homme, au lieu que les Latins, diſoient-ils, parlent de ces deux natures comme ſi elles étoient ſéparées, & qu'elles ne fiſſent pas un véritable tout. Pour ce qui eſt des autres articles de leur croyance, le Sieur de Moni en a traitté en particuliér, & il fait voir que la plûpart de ceux qui en ont parlé leur ont attribué pluſieurs èrreurs dans leſquelles ils ne ſont point.

En 1236. le Patriarche des *Jacobites*, & deux Évêques, l'un *Jacobite* d'Égypte, l'autre Neſtorien d'Orient, promîrent obéïſſance à l'Égliſe Romaine, abjurant toute ſorte d'héréſie, & donnant en Chaldéen & en Arabe des profeſſions de foi catholiques. Mais ils y renoncèrent bien-tôt, n'ayant fait cette démarche que par la crainte des Tartares. Voyez Matthieu Paris à l'an 1237.

Les *Jacobites* avoient pris leur nom d'un cèrtain Jacob ſurnommé Zauzale, ou Bardaï, qui étoit un Moine Syrien diſciple de Sevère, chèf des Sévériens. Il prêcha l'héréſie des Eutychiens dans la Méſopotamie & l'Arménie, & dèſlors on nomma en Syrie Melchites les Catholiques, qui recevoient le Concile de Calcédoine; comme qui diroit Royaux, ou Impériaux, parce qu'ils ſuivoient la Religion de l'Empereur. Antiochus parle d'un cèrtain Athanâſe *Jacobite*, qui vouloit uſurper le Siége d'Antioche. Fleury. Ce Jacques étoit diſciple de Sévère Patriarche d'Antioche, par ordre de Timothée Patriarche d'Aléxandrie il pèrvèrtiſſoit les Chrétiens, & leur faiſoit embraſſer les èrreurs de Dioſcore.

Voyez ſur les *Jacobites* le P. Sacchin Jéſ. dans le II. Tome de l'hiſtoire de ſa Compagnie L. V. n. 142. & ſuiv. & L. VI. n. 138. & ſuiv. où il décrit les voyages du P. Chriſtophe Rodriguèz en Égypte & ſes conférences avec les Coptes. Voyez encore le P. du Solier à la fin de ſon hiſtoire des Patriarches d'Aléxandrie, M. l'Abbé Renaudot Perpet. de la Foi T. IV. & dans ſon Hiſt. des Patriarches d'Aléxandrie. Et une lettre du P. Du Bèrnat Jéſ. Miſſionnaire en Égypte, dans les Mémoires des Miſſions du Levant.

Le Concile de Florence, & quelques Auteurs, nomment les *Jacobites* Jacobins, *Jacobini*. Voyez Jacobin.

Jacobite. Depuis la révolution arrivée en Anglètèrre en 1688, ce mot ſe dit encore des Anglois qui ont tenu & tiennent pour le Roi Jacques II, ou pour ſon fils Jacques IIIe.

JACOBUS, eſt une eſpéce de monnoye d'or d'Anglètèrre, valant 14. livres 14 ſols, appellée *Jacobus*, à cauſe du Roi Jaques I. qui la fit battre. Le tarif fait ſous Loüis XIII. diſtingue deux *Jacobus*; le vieux *Jacobus* & le nouveau; le vieux valant 13 livres & peſant deux gros & demi 8 grains trébuchant; le noûveau *Jacobus* valant 12. l. & peſant 3 gros 26 grains. Il y avoit auſſi des demi-*Jacobus* & des quarts de *Jacobus*, peſant & valant à proportion.

JAÇOIT. Adv. *Et ſi.* Vieux mot, qui ſignifie, Encore que. On ne le dit plus qu'au Palais. Il a été condamné, *jaçoit* qu'il eût d'aſſez bonnes déffenſes.

JACOT. ſ. m. Prononcez *Jâco. Jacobus.* Nom de garçon. C'eſt un diminutif qui veut dire petit Jacques. *Jagot* eſt fort.

JACQUE. ſ. f. *Militare ſtragulum.* Vieux mot, qui ſignifioit une petite caſaque que les Cavaliérs portoient autrefois ſur leurs armes & cuiraſſes. Elle étoit faite de coton ou de ſoye, contrepointé entre deux étoffes légères. Elle s'appelloit auſſi *haubèrt*, ou *haubergeon*, comme prouve Jean le Maîre en ſes Illuſtrations des Gaules. Il s'en faiſoit auſſi de drap d'or & d'argent, d'où ſont venus les *Jacquettes* & grands pourpoints. Du Cange croit que ce nom pourroit venir de ces factieux qui ont paru autrefois ſous le nom de *Jacquerie*.

Jacque de mailles. Armure faite de pluſieurs petits anneaux attachez enſemble en forme de maille, qu'on portoit ſous les habits. *Annulis conſerta loricula.* Les poltrons qui ſe battoient en duel mettoient une *jacque de maille* ſous leur pourpoint: ce qui obligea ceux qui ſe battoient ſans ſupèrcherie de mettre pourpoint bas en ſe battant.

Ménage après Pontanus dérive ce mot de l'Alleman *joche*, d'où on a fait depuis *Jacquette*.

JACQUÉ, ée. *Geſtans annulis conſertam loriculam.* Participe du vèrbe *Jacquer*, qui n'eſt point en uſage. Avoir une jacque de mailles. Il étoit *jacqué*. Ce mot eſt vieux, le Comte de Buſſi s'en eſt pourtant ſèrvi dans ſes Mémoires.

JACQUE. Eſt encore le nom d'un peuple barbâre de l'Éthiopie, qu'on nomme auſſi Jages. *Jages.* Les *Jacques* n'ont ni villes, ni habitations fixes. Ils ſont ſituez dans le Royaume de Monémugi, entre un grand lac & les frontières du Royaume de Congo.

JACQUELINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Jacoba.* Au commencement du XVe ſiécle *Jacqueline* de Bavière, Comteſſe de Hainaut, Hollande & Zélande, Dame de Friſe, &c. Fille unique de Guillaume de Bavière VIe du nom Comte d'Hainaut, &c. & qui eut pour mère une fille de Philippe le Hardi Duc de Bourgogne, fut fameuſe par ſes différens mariages légitimes & illégitimes. Voyez Paradin, Annales de Bourgogne L. III. p. 694 & ſuiv.

Cette *Jacqueline* Comteſſe de Hainaut diſoit que le Duc de Brabant n'étoit point ſon mari, parce qu'il n'avoit point conſommé le mariage. Voyez l'hiſtoire de Charles VI. Jean de Bourgogne Comte d'Eſtampes épouſa en prémières noces *Jacqueline* Darly fille du Vidame d'Amiens. On donne aſſez râremènt ce nom.

JACQUEMART. Voyez Jaquemart.

JACQUEMONT. ſ. m. Nom propre de lieu qu'on appelle autrement Jacqu'eſme. *Axima.* C'étoit autrefois un bourg de la Gaule Narbonoiſe, ce n'eſt maintenant qu'un petit village de la Tarentaiſe, en Savoye. Maty.

JACQUERIE. ſ. f. Nom d'une faction, qui s'éleva en France durant la priſon du Roi Jean & la Régence du Dauphin ſon fils. Pendant que le Royaume étoit dans la déſolation, les Grands Seigneurs & la Nobleſſe ſembloient vouloir triompher des miſères publiques, & jamais le luxe & la molleſſe n'avoient été pouſſez ſi loin. Leurs folles dépenſes les obligeant à rançonner les païſans de leurs tèrres, ils les dépouilloient impitoyablement, & quand ces pauvres gens oſoient ſe plaindre, ils ſe mocquoient encore d'eux. Ils diſoient qu'il falloit bien que *Jaque bon homme* payât tout. Mais Dieu les punit en quelques Provinces du Royaume où les payſans ſe révoltèrent, & en firent une horrible boucherie. La revolte commença dans un village auprès de Beauvais. Quelques payſans diſcourant de la miſère du tems en accuſèrent la Nobleſſe, qui faiſoit plus de dépenſe que jamais. Ils l'accuſoient auſſi d'abandonner le Roi, & s'échauffant dans leurs raiſonnemens, la fureur les tranſporta tout d'un coup, & ils conclûrent qu'il falloit extèrminer tous les Gentilshommes. Ils s'armèrent dans le moment, & courant au prémiér château ils maſſacrèrent le mari, la femme & les enfans. Les payſans des villages voiſins groſsîrent la troupe. La Nobleſſe de Picardie, d'Artois & de Brie, éprouva leur fureur pendant trois ſemaines. Dix ou douze mille de ces *Jaques bon hommes*, (car c'étoit le nom de guèrre qu'ils avoient pris) s'approchèrent de Paris, & tous les traîneurs d'épée & coupe-jarèts s'étant joints à eux, ils marchèrent vèrs Meaux, où Gaſton Phébus Comte de Foix les défit. Le Régent en battit auſſi pluſieurs troupes, & le Roi de Navarre ayant pris & fait mourir Guillaume Caillet, l'un de leurs principaux chèfs, ils fûrent entièrement diſſipez. *M. l'Ab. de Choiſi, hiſt. du Roi Jean L. II. p. 94. & ſuiv.*

Du nom de *Jaque bon homme*, que les Gentilshommes donnoient aux païſans, comme on l'a dit ci-deſſus, on forma celui de *Jaquerie*, qui ſe donne à toute la Faction. Il y en a qui prétendent que *Jacquerie* vient du nom de *Jaque bon homme*, qui étoit le chèf de ces païſans revoltez. Voyez Froiſſart, & Du Cange.

JACQUES, ou *Jâcque*, ou Jâques, ou Jâque, & c'eſt ainſi qu'on prononce, mais on écrit ordinairement *Jacques*. ſ. m. Nom propre d'homme. *Jacobus.* C'eſt le même nom que Jacob, mais on ne dit Jacob que des hommes de l'ancien Teſtament qui l'ont porté, & des Juifs; & *Jacques* ſe dit des Saints du Nouveau Teſtament, & des Chrétiens qui portent leur nom. S. *Jacques* le Majeur, c'eſt un des 12 Apôtres fils de Zébedée frère de Saint Jean l'Évangéliſte, qui fut nommé comme lui enfant du Tonnèrre, *Boanerges*. S. *Jacques* le Mineur, c'eſt un autre Apôtre, fils d'Alphée, & frère de S. Judes, auſſi Apôtre. On diſpute s'il eſt le même que celui que l'Évangile appelle le Juſte, & le frère du Seigneur. Voyez ci-deſſous. S. *Jacques* le Majeur eſt le Patron d'Eſpagne, & l'Auteur de l'Épître Canonique qui eſt dans la Bible ſous le nom d'Épître de S. *Jacques*. Quoiqu'on écrive

une

une *ſ* à la fin de ce mot, on ne la prononce jamais, non plus que le *c* qui eſt après l'*a*, que l'on fait long.

Il y a deux Apôtres de Nôtre Seigneur, qui ſont nommez *Jacques*, mais qui ſe diſtinguent par des ſurnoms. Saint *Jacques* le Majeur étoit fils de Zébédée & de Salomé, & frère de Saint Jean l'Évangéliſte.

S. *Jacques* ſurnommé le Juſte dès ſon viv[illegible], de même qu'après ſa mort, à cauſe de ſon éminente vertu, porte dans l'Écriture la qualité de frère du Seigneur, parce qu'il étoit parent fort proche de J. C. Les Apôtres l'établirent prémiér Évêque de Jéruſalem. Il fut martyriſé l'an 62 de J. C. par ſentence du Sanedrin & d'Ananus Grand Prêtre des Juifs, comme on le peut voir dans *Joſeph Antiq. L. XX. c. 8.* dans S. Jérôme, *De Scriptor. Eccl. C.* 2. & dans Hegéſippe cité par Euſebe hiſt. Eccl. L. II. c. 23. Scaliger rejette ce témoignage comme faux: mais le P. Halloix Jéſ. l'a réfuté, & Clement Aléxandrin & Euſébe, L. II. C. 1. & C. 23. diſent la même chôſe qu'Hégeſippe. Saint *Jacques* étoit dans une ſi grande vénération, même parmi les Juifs, qu'ils regardèrent ſa mort comme une des cauſes principales des malheurs de la nation & de la ruine de Jéruſalem, qui arriva huit ans après. C'eſt le témoignage que lui rend Joſeph lui même à l'endroit que l'on a cité ci-deſſus.

S. *Jacques*, fils d'Alphée. *Matt.* 5. *X.* 3. *Marc. III.* 18. *Luc VI.* 15. *Act. III.* S. Matthieu eſt auſſi appellé fils d'Alphée. *Marc. II.* 14. Ainſi les Grècs tiennent que S. *Jacques* fils d'Alphée, & S. Matthieu, étoient frères. Un ancien Ménologe, publié au Xe ſiécle par ordre de l'Empereur Baſile Porphyrogénete, un Synaxaire Grèc de l'Égliſe de Conſtantinople très-ancien, qui eſt dans la Bibliothéque du Collége de Loüis le Grand à Paris, les Grands Menées des Grècs, qui ont été imprimez; quatre manuſcrits anciens de la Bibliothéque Ambroſienne à Milan, N. 103. & 176; T. 364. & V. 393. un autre du Monaſtère de S. Marc à Florence, un à Turin dans la Bibliothéque du Roi de Sicile, & d'autres encore; les vies des Saints de Maxime de Cylhère & l'Anthologe d'Arcudius, le diſent expreſſément, & les appellent frères. S. Jean Chryſoſtome fait S. *Jacques* Publicain, auſſi bien que S. Matthieu, & Théodoret les fait tous deux de Capharnaum, comme en effet S. Matthieu en étoit, *Matth. IX.* 9. *Marc. II.* 14. ce qui confirme cette opinion, & montre qu'elle eſt très-ancienne. L'Auteur des Recognitions attribuées à Saint Clément la tient auſſi.

Pluſieurs confondent Saint *Jacques* Apôtre, fils d'Alphée, avec S. *Jacques* ſurnommé frère de N. S. par S. Paul, *Gal. I.* 19. *en Saint Matthieu XIII.* 55. *en S. Marc VI.* 3. & par Joſeph l'Hiſtorien des Juifs XX. 8. & qui fut prémiér Évêque de Jéruſalem, Baronius à l'an 44. de J. C. Spond à l'an 34. n. 83. prétendent qu'en effet l'Apôtre & l'Évêque de Jéruſalem eſt le même homme. Le P. Henſchénius dans les ſçavantes Diſſertations qu'il a faites fur ces deux Saints, *Acta Sanct. Maii T. I. p.* 18. *& ſuiv.* ſoutient le ſentiment contraire. Ses raiſons ſont que tout eſt différent dans ces deux Saints, leurs Actes, leur patrie, leurs parents, leurs frères. L'Évêque de Jéruſalem fut conſacré par les Apôtres. Si c'étoit S. *Jacques* l'Apôtre, qu'avoit il beſoin de l'être? N'avoit il pas été fait Évêque par J. C. comme les autres Apôtres? Ils ont été honorez à différens jours dans les mêmes Égliſes. S. Paul ne donne à l'Évêque de Jéruſalem le titre d'Apôtre que par honneur. S. Jérôme, qui dans ſon Ouvrage contre Helvidius, qu'il compôſa jeune, confond ces deux Saints, les diſtingue dans ſon Commentaire ſur Iſaïe XVII. 7. qu'il écrivit dans ſa vieilleſſe, & après avoir mieux penſé, & retracté même cette faute dans ſon Commentaire ſur l'Épître aux Galates l. 19. il prétend que l'Évêque de Jéruſalem n'a été ſurnommé le Mineur que parce qu'il n'étoit pas Apôtre. S. Grégoire de Niſſe l'aſſure dans ſon II. Sèrmon ſur la Réſurrection de J. C. S. Cyrille de Jéruſalem Catéch. XIV. Euſébe hiſt. Eccl. L. I. C. 12. S. Chryſoſtome, dans Glycas, Glycas, S. Épiphane L. III. C. 79. *Adverſ. Collyridianos*, & la Liturgie des Abyſſins, diſent auſſi qu'il n'étoit point du nombre des Apôtres; & d'autres, comme l'Auteur du *Synopſis De LXX. diſcipulis*, attribué à Dorothée Prêtre & martyr de Tyr, & celui de la vie de S. Euthymius imprimée par Bollandus au XX. de Janvier C. 16. le mettent ſeulement au nombre des LXX. Diſciples.

Jacques II. Roi d'Anglet̀erre & Roi d'Écoſſe, VIIe de ce nom, ſuccéda en 1685. à ſon frère Charles II. qui mourut d'apoplexie. Les Écoſſois croyent qu'il y a quelque chôſe de fatal dans ce nom, parce que tous les Rois d'Écoſſe qui l'ont porté ont été malheureux.

Pélerin de S. *Jacques*, c'eſt un homme qui a fait le pélerinage de S. *Jacques* en Galice. Ce pélerinage étoit autrefois fameux; & les Papes changeoient quelquefois le pélerinage de Jéruſalem, & le ſervice des Croiſades, en pélerinage de S. *Jacques*.

Il y a auſſi une monnoye d'Anglet̀erre que l'on a autrefois nommée *Jaques*. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire. Richelet fait encore mention d'une monnoye d'or d'Anglet̀erre nommée *Jaques*, ou plutôt *Jacobus*.

S. JACQUES, ou SANT-JAGO. Nom propre de la ville capitale du Chili. *Sancti Jacobi oppidum.* La ville de Santiago, en François de S. *Jacques*, eſt ſituée à 33. degrez 40 m. de latitude auſtrale, au piéd occidental de cette chaîne de montagnes, appellée *la Cordillera*, qui travèrſe l'Amérique méridionale du Nord au Sud; elle eſt dans une belle plaine de plus de 25 lieuës de ſurface, fèrmée à l'eſt par la naiſſance de la Cordillère, à l'oüeſt par les montagnes de Prado & de Poanque; au nord par la rivière de Colina; & au ſud par celle de Maypo. Elle fut fondée par Pièrre de Valdivia, l'année 1541. Le Conquérant du Chili ayant trouvé dans la vallée de Mapocho un grand nombre d'habitations d'Indiens, jugea par là de la fèrtilité du tèrroir; & la belle ſituation du lieu lui ayant paru propre au deſſein qu'il avoit de bâtir une ville, il en fit tracer le plan par iſlots quarrez, comme un jeu d'échecq, dans les mêmes meſures que ceux de Luna; c'eſt-à-dire, de 150 varres, ou 64 toiſes de tous côtez, d'où eſt venu cette meſure de *quadra* dont on ſe ſèrt dans le païs pour arpenter les tèrres labourées. Châque quartiér ou iſle de maiſons fut partagé en quatre parties qu'on appelle *ſolar*, pour donner aux particuliérs deſquoi ſe loger commodément. Effectivement quoique par la ſucceſſion des tems cet éſpace ait été partagé en pluſieurs parties, ils ſont encore logez ſi au large, qu'il n'y a prèſque pas une maiſon dans la ville qui n'ait ſa cour au devant & un jardin dèrrière.

Cette ville eſt arrôſée du côté de l'eſt par la petite rivière de Mapocho, que la fonte des neiges de la Cordillère groſſit en été, & les pluyes en hivèr, néanmoins elle eſt toûjours guéable; comme elle eſt fort rapide ſes eaux ſont toûjours un peu troubles; mais les habitans qui n'en ont point d'autres, ont ſoin de la filtrer par des pièrres propres pour cela. Pour empêcher que la rivière en tems de débordement n'y cauſe des inondations, on a fait une muraille & une digue par le moyen de laquelle on ménage en tout tems des ruiſſeaux pour en arrôſer les jardins, & raffraîchir, quand on veut, toutes les ruës. On en tire de plus grôs canaux pour faire moudre des moulins diſpèrſez en différens endroits de la ville, pour la commodité de châque quartiér.

Les ruës ſont diſpôſées ſuivant les quatre points cardinaux de l'horiſon, N. S. E. O. Elles ſont larges de 5 toiſes, très-bien alignées, & proprement pavées de petites pièrres diviſées comme par ſillons, par de plus grôſſes qui travèrſent les deux revèrs à diſtances égales, & laiſſant au milieu environ 2 piéds & ½ de ruiſſeau, pour les laver ou les rafraîchir quand on veut. Sans ce ſecours d'eau les jardins ne pourroient rien produire faute de pluye pendant 8 mois de l'année, au lieu qu'on trouve par ce moyen dans la ville tous les agrémens de la campagne pour les fruits & les légumes; le jour la fraîcheur de l'ombrage, & la nuit les ſuaves ôdeurs d'orangers & de floripondios, qui embaûment les maiſons.

Les tremblemens de tèrre qui y ſont fréquens ont fort endommagé la ville; entre autres ceux de 1647. & 1657. le prémiér fut ſi violent, qu'il la renvèrſa prèſque toute entière, & répandit dans l'air de ſi mauvaiſes vapeurs, que tout le monde en mourut, à trois ou quatre cents pèrſonnes près. *Santiago* ne peut fournir que 2000 blancs capables de porter les armes. Le Gouvèrneur du Royaume de Chily fait ſa réſidence ordinaire à *Santiago*. FRÉZIÉR.

SAINT JACQUES, ou SANT-JAGO. Nom d'une Iſle de l'océan Atlantique. *Inſula S. Jacobi.* Elle eſt la plus conſidérable, & la plus orientale de celles du Cap vèrd. *Ribeira grande*, capitale de toutes ces iſles, y eſt ſituée. Au reſte, on prend S. *Jacques* pour la *Sarpedonia* des Anciens. MATY.

SAINT JACQUES. Nom propre de l'une des iſles de Salomon. *Inſula S. Jacobi.* Elle eſt dans la mèr du ſud, près de la tèrre de Quir. C'eſt dans l'Iſle de S. *Jacques* que demeurent l'Archevêque & le Gouvèrneur de toutes les Iſles du Cap vèrd. Elle eſt vèrs le 13°. 44'. de latitude nord, & vèrs le 354°. 6'. de longitude.

S. JACQUES, ou SANT-JAGO. Nom d'un port & d'une ville de l'Iſle de Cuba, l'une des Antilles. Le port de Palme de S. Jago eſt beau, il y a une ville de même nom, fort marchande, & où il accorde tous les ans pluſieurs navires, qui viennent des iſles Canaries, chargez de vin d'Éſpagne, avec toute ſorte de marchandiſes à l'uſage du païs. Ils échangent ces marchandiſes contre des cuirs, du ſucre, & du tabac. Le Gouvèrneur de cette ville dépend du Roi directement, & a ſous ſa domination la moitié de l'iſle, avec le bourg de Bayame, les villes du port au Prince, de los Cayos, & Baracoa. Quant à la Juſtice politique & civile, elle dépend de l'Audience Préſidiale de S. Domingue. Il y a un Évêque, qui a la juriſdiction Eccléſiaſtique

que dans l'étendue du Gouvernement. Tout le commerce que font ces villes & ces bourgs, ne conſiſtent qu'en cuirs, en ſucre, en tabac, & en confitures ſéches, qui ſe tranſportent en pluſieurs endroits des Indes de l'Amérique, & même en Eſpagne. Cette ville a été autrefois pillée par les Avanturiérs de la Jamaïque, quoi qu'elle ſoit gardée d'un bon poſte qui défend l'entrée de ſon port. Hist. des Flibust. T. II.

SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE. Voyez Compostelle.

S. Jacques de l'épée. Nom d'un Ordre militaire établi en Eſpagne. *Ordo militaris*, ou *Militia ſancti Jacobi de Spada*, ou à *gladio dictus*, ou *dicta*. Il y en a qui prétendent que Ramire I. Roi de Galice fonda cet Ordre l'an 846. après une grande victoire ſur les Maures, parce qu'on vit Saint *Jacques* combattre dans la mêlée, tenant à la main un étendart blanc, ſur lequel il y avoit une épée rouge en forme de croix. En mémoire de ce prodige, Ramire, dit-on, inſtitua en faveur des Gentilshommes qui avoient combattu en cette action une Confrairie ſous le titre de S. *Jacques*, à laquelle il donna pour armes une épée de gueules en champ d'or, avec cette deviſe, *Rubet enſis ſanguine Arabum*. Il ajoute que dans la ſuite cette Confrairie fut érigée en Ordre militaire par les Souverains Pontifes. Mais armes & Chevalerie n'ont été établies qu'après le Xe, ou l'XIe ſiécle.

Cet Ordre ne commença qu'en 1170. ſous le régne de Ferdinand II. Roi de Léon & de Galice. Sa fin fut d'empêcher les courſes des Maures, qui troubloient les Pelerins de S. *Jacques* de Compoſtelle. Trois Chevaliérs s'obligérent par vœu à aſſurer les chemins. Ils propoſérent aux Chanoines de S. Eloy, qui avoient un hopital ſur la voye Françoiſe, de s'unir à leur Congrégation, eux & leurs biens acquis & à acquérir. L'union ſe fit en 1170. L'Ordre fut confirmé en 1175 par le Cardinal Hiacinthe Bubo, alors Légat d'Alexandre III. en Eſpagne, & depuis Pape lui même ſous le nom de Céleſtin III. Alexandre III. le confirma enſuite lui même en 1175. le 5e de Juillet, & fit quelques réglemens. Le Cardinal Albert, qui fut enſuite le Pape Grégoire VIII. leur donna par ordre d'Alexandre III. une régle dans les formes, qu'Aléxandre approuva, & que Jules II. confirma en 1507. La prémiére dignité de l'Ordre eſt celle de Grand Maître, qui a été réünie à la Couronne d'Eſpagne. La ſeconde eſt celle de Prieur, qui eſt affectée aux Chanoines. Cet Ordre poſſéde lui ſeul plus de villes, de châteaux & de biens, que ceux de Calatrava & d'Alcantara, puis qu'il a ſeul deux villes & 178. tant bourgs que villages. Les Chevaliérs font preuve de quatre races de chaque côté: la nobleſſe maternelle n'étoit pas néceſſaire, juſqu'en 1653. que cela fut ordonné. Il faut encore faire preuve que les mêmes Ancêtres n'ont été ni Juifs, ni Saraſins, ni hérétiques, ni repris en aucune maniére par l'Inquiſition. Les Novices ſont obligez de ſervir ſix mois ſur les galéres, & de demeurer un mois dans un Monaſtére. Le Roi & le Conſeil des Ordres accordent aiſément diſpenſe de ces chôſes. Autrefois ils étoient véritablement Religieux, & faiſoient vœu de chaſteté. Alexandre III. leur permit de ſe marier. Le Roi leur en donna la permiſſion par écrit, ſans quoi ils ſont un an en pénitence. Ils ne font plus que les vœux de pauvreté, d'obéïſſance & de chaſteté conjugale, auxquels ils ajoutent celui de défendre l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, depuis l'an 1652. Leur habit de cérémonie eſt un manteau blanc, avec une croix rouge ſur la poitrine; la croix eſt en forme d'épée fleurdeliſée par le pommeau, & les croiſons. Voyez le P. Hélyot, P. II. C. 40. & les Auteurs qu'il cite C. 39. M. l'Abbé Fleury Hiſt. Eccl. L. LXXIIe p. 407.

Cette milice inſtituée anciennement pour la défenſe de la Religion contre les Maures, eſt le prémiér & le plus conſidérable des Ordres militaires d'Eſpagne. Le Pape Adrien VI. en avoit uni la Grande Maîtriſe avec la dignité Royale en faveur de Charles V. auſſi bien que celle des Ordres d'Alcantara, & les Rois d'Eſpagne ſes deſcendans ont conſervé aprés lui le titre de Grand Maître de S. *Jacques*, comme un des plus beaux droits de leur Couronne, à cauſe des riches revenus & du grand nombre de belles Commanderies, dont il leur donne la diſpoſition. Le nombre des Chevaliérs étoit beaucoup moindre alors, qu'il n'eſt à préſent, & il n'y en avoit que d'une nobleſſe très-ancienne; tous les Grands cependant ſouhaitent encore aujourd'hui d'y être reçus plutôt que dans l'Ordre de la Toiſon, parce qu'ils eſpérent parvenir par là aux Commanderies, & que cette dignité leur donne dans tous les Royaumes d'Eſpagne, mais particuliérement en Catalogne, des privileges conſidérables. P. Verjus. Communément on ne dit que l'*Ordre de S. Jacques*, les *Chevaliérs de S. Jacques*, ſans ajouter de l'épée.

S. Jacques de l'épée. Ordre militaire en Portugal. C'eſt le même que le précédent, qui fut établi en Portugal en 1320. M. De la Neuville dans ſon hiſtoire de Portugal T. I. p. 66. 67. dit que cet Ordre porte aujourd'hui pour armes une croix en forme d'épée, dont le pommeau eſt fait en cœur, & les bouts de la garde ſont fleurdeliſez, ce qui ſelon un Auteur moderne (Il cite à la marge Mariana & Favyn) marque les ſecours que les François ont ſouvent envoyez aux Eſpagnols dans leurs guèrres contre les Maures. La réſidence ordinaire des Chevaliérs eſt à Palmela près de Liſbone. De la Neuville. Voyez auſſi le P. Hélyot P. II. C. 40. qui met de la différence entre l'épée de ceux d'Eſpagne & celle des Portugais, en ce que celle-ci n'eſt pas en forme d'épée; mais qu'elle eſt auſſi fleurdeliſée par le bas.

S. Jacques de l'épée. Nom d'un Ordre de Chanoines & de Chanoineſſes en Eſpagne. *Ordo ſancti Jacobi de Spada*, ou à *Gladio*. Ce ſont les Chanoines de S. Eloy de l'Hopital de la voye Françoiſe, qui dans la ſuite ſont devenus Chapelains des Chevaliérs de *S. Jacques de l'épée*. Ils ne ſont appellez que Clercs dans la Bulle d'Aléxandre III. mais Adrien VI. dans une Bulle de 1522. & Clément VII. dans une de 1531. les nomment Chanoines Réguliérs, & diſent qu'ils ſont ſoumis à la régle de S. Auguſtin. Ces Chanoines ſont vétus de noir, comme les Eccléſiaſtiques, ils mettent ſur leur ſoutane un ſurplis ſans manches, appellé *Giraldété*, & ſur le côté gauche de leur manteau une croix rouge en forme d'épée, qui eſt celle de l'Ordre. Au Chœur ils ont par deſſus le ſurplis une chappe & un camail noir, avec la croix de l'Ordre ſur la poitrine. Dans leur Collége de Salamanque leur chappe & leur camail ſont de violet brun.

Les Religieuſes Chevaliéres, ou Chanoineſſes de S. *Jacques de l'épée*, ont leur prémiér monaſtére à Salamanque. Il fut fondé en 1312. par le Chevaliér Peley Perez, & Marie Mendèz ſa femme, pour loger les pélerins de S. Jacques, & pourvoir à leurs néceſſitez. Elles ont des Religieuſes du Chœur & des Converſes, & ſont toutes, comme les Chanoines, habillées de noir. Les prémiéres portent une croix rouge de l'Ordre ſur l'habit du côté du cœur; il y a quelque différence à celle des Converſes. Elles ne faiſoient que des vœux de pauvreté, d'obéïſſance & de chaſteté conjugale, comme les Chevaliérs. En 1480, le Chapitre Général de l'Ordre ordonna qu'elles ne pourroient ſe marier, & feroient des vœux ſolemnels. Les anciens ſtatuts ordonnoient que les femmes & les filles des Chevaliérs ſe retiraſſent dans les Monaſtéres pendant que leurs maris ou leurs pères ſeroient à la guerre, & s'ils y mouroient, le Grand Maître fixoit un tems pour qu'elles pûſſent ſe déterminer à prendre l'habit de l'Ordre, ou à ſortir de ces monaſtéres. Cette pratique a été abolie, à cauſe que le nombre des Chevaliérs a trop augmenté.

Saint Jacques du haut-pas, ou de Luques. Nom d'un Ordre Religieux de Chanoines Hoſpitaliérs, auquel Du Breüil dans ſes *Antiqq. de Paris* donne le nom de Chevaliérs. Aucun autre n'en fait un Ordre militaire. Quelques-uns les appellent Chanoines Réguliérs, & perſonne ne rapporte leur établiſſement. C'eſt cet Ordre qui a donné ſon nom à la Parroiſſe de S. *Jacques* du haut-pas à Paris, parceque Guillaume Violle, Évêque de Paris, du conſentement du Commandeur d'un hôpital dépendant de cet Ordre, ſitué au fauxbourg Saint Jacques, érigea la chapelle de cet hôpital en Égliſe ſuccurſale des parroiſſes de S. Benoît, de S. Hippolite, & de Saint Médard, l'an 1566. Charles IX. plaça dans cet hôpital des Bénédictins de Saint Magloire en 1572. On bâtit une Égliſe paroiſſiale à côté de la Chapelle de Saint *Jacques* du haut-pas. La paroiſſe prit ce nom, qu'elle conſerve encore, & la Chapelle prit celui de Saint Magloire. Du Breüil dit que cet hopital fut fondé par Philippe le Bel, qui monta ſur le thrône en 1286. ſelon Du Tillet dans ſa Chronique. Cet Ordre ſubſiſtoit donc déja. Il avoit un grand Maître en Italie, & en France un Commandeur Général, comme il paroit par une épitaphe qui ſe voit encore à Saint Magloire. Leur prémiér inſtitut fut de paſſer gratis les pélerins ſur les riviéres, & ils faiſoient eux même leurs bacs; auſſi étoient-ils tous fréres lais d'abord, mais les figures de ces Chevaliérs qui reſtent encore, & l'épitaphe cité, montrent qu'ils ſe firent Prêtres dans la ſuite. Ils portoient ſur leurs manteaux des marteaux à manche pointu par le bas; & ils les portoient de différentes formes, comme on le voit dans l'Égliſe de Saint Magloire à Paris. Leur habit étoit blanc. Pie II. ſupprima cet Ordre en 1459. L'épitaphe qui ſe voit à S. Magloire montre qu'il ſubſiſta pourtant encore en France. Elle eſt de 1526. Il y en avoit même encore en 1512. lorſque leur hopital fut donné aux Bénédictins. Le nom de l'Ordre leur venoit du Grand hopital de S. *Jacques* du haut-pas de Luques en Italie, aux dépens duquel on entretenoit un paſſage ſur la riviére d'Argue-le-Blanc, dit Du Breüil, ou d'Arno, comme conjecture le Pere Hélyot, dans l'État de Florence ſur le grand chemin de Rome, où l'on faiſoit de grandes éxactions, qui par là furent abolies. Voyez Du Breüil L. II. Malingre Antiquité

tiquité de Paris L. II. le Pere Hélyot P. II. chapitre 41.

Hèrmite de S. Jacques de Molinio & de Loupçavo près de Luques. Nom des Hèrmites d'une Congrégation qui fut une de celles qu'Aléxandre IV. réünit pour former l'Ordre des Auguſtins, ou hèrmites de S. Auguſtin. *P. Hélyot, T. III. c. 2.*

Jacques Bon homme. Voyez Jaquerie.

SAINT JACQ'UÊSME. Nom d'un Bourg fort ancien. *Axima.* Il eſt dans la Tarentaiſe, en Savoye, près de l'Iſère, entre Monſtiers & S. Maurice. Maty.

JACQUEtTE. ſ. f. Robbe de petits garçons qu'ils portent juſqu'à ce qu'on leur donne le haut-de-chauſſes. *Toga.* Cet enſant avoit appris mille gentilleſſes lorſqu'il n'avoit encore que la *jacquette.*

Borel dérive ce mot de *auqueton*, qu'il dérive du Grèc ἀκῖλον. Voyez Jacque.

Jacquette, eſt auſſi un habit de païſan fait en petites caſaques ſans manches. *Sagulum villaticum.*

On dit provèrbialement qu'on a trouſſé la *jacquette* à quelqu'un; qu'on lui a bien ſecoüé ſa *jacquette*; pour dire, qu'on lui a donné le foüet, ou qu'on l'a battu. On dit auſſi d'une chôſe qu'on a tout-à-fait oubliée, Je ne m'en ſouviens non plus que de ma prémière *jacquette.*

JAcQUEtTE. ſ. f. Nom propre. C'eſt un diminutif de Jacques, On ne donne le nom de *Jacquette* qu'à des filles de baſſe condition. *Jacoba.*

JACSCHABAT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Voyez *Jakshâbat*, c'eſt la même chôſe.

JACTANCE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Loüange de ſoi-même faite par vanité & ſans fondement, & qui venoit du vèrbe *jacter. Jactantia.* Ce Gaſcon ſe vante d'avoir fait trente combats; c'eſt une pure *jactance.*

JACULATOIRE. adj. m. & f. Tèrme de dévotion, qui ſe joint particulièrement au mot *d'oraiſon. Jaculatorius.* C'eſt une prière faite du fonds du cœur, quand on l'éléve à Dieu avec une fèrvente dévotion. Il faut faire de tems en tems des oraiſons *jaculatoires.*

Ce mot vient de *jaculari.*

Jaculatoire, en tèrmes d'Hydraulique, ſe dit des fontaines qui font des jèts d'eaux élevez en l'air, ſoit par la compréſſion naturellement faite par le poids des eaux, dont la ſource eſt plus haute, ſoit par la force des pompes, ou d'autres machines. Les fontaines *jaculatoires* font la plus grande beauté d'un jardin. On dit plus ſouvent un *jet d'eau*, qu'une *fontaine jaculatoire.*

JACUTAGA. ſ. m. Nom d'Office à la Cour du Grand Seigneur. C'eſt le nom du prémiér des deux Eunuques, qui ont ſoin du Tréſor de l'Empereur, & ſont au deſſus de l'Eſnedèrbaſſi. Le *Jacutaga* a le tièrs du deuxième denier que l'Eſnedèrbaſſi prend ſur tout ce qui ſe tîre du tréſor, *Vigenère, Illuſtr. ſur Chalcond. pag.* 531.

J A D.

JADASON. ſ. m. Nom propre d'une rivière, dont il eſt parlé dans Judith I. 6. Les Septante le prennent pour l'Hydaſpe.

JADE. ſ. m. Pièrre vèrdâtre tîrant ſur la couleur d'olive, qui eſt éſtimée à cauſe de ſa dureté, étant beaucoup plus dure que le porphyre, que l'agathe, & que le jaſpe, qu'on ne peut tailler qu'avec de la poudre de diamant. Il eſt fort en éſtime chez les Turcs & chez les Polonnois, qui en ornent toute ſorte d'ouvrages, & ſur tout les manches de leurs ſabres, qu'ils font graver & remplir d'or fin. On en fait même des vâſes. Il y en a de deux ou trois vèrds differens. Les cabinèts des curieux ſont pleins de cimetèrres, de couteaux emmanchez de *jade.* On tient que le *jade* appliqué ſur les reins préſèrve de la colique néphrétique. M. Bèrniér dit que les Caravanes du Thibet en portent au Cachemire, & que les Galibis en font grand trafic; & l'éſtiment autant que le diamant. Les naturèls de l'Amérique Méridionale l'éſtiment fort, à cauſe de la vèrtu qu'ils lui attribuënt contre l'épilepſie, les maux de reins, la gravelle, & la pièrre, en la portant ſur les reins. On en a imprimé un Traitté à Paris, où on l'appelle *pièrre divine.* Quelques-uns écrivent *yade*, ou *iade.*

JADE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Cèrcle de Weſtphalie. *Jada.* Elle coule dans le Comté d'Oldenbourg, & forme à ſon embouchure un aſſez grand Golfe, au couchant de l'embouchure du Wéſèr.

JADERA. Voyez ZARA.

JADIS. Advèrbe de tems, qui ſignifie l'ancien tems. *Olim.* On ne le dit point en prôſe dans le ſtile ſérieux, mais on le dit encore en vèrs.

Mais cela fut jadis *au tems de vos ayeux.* Bal.

On n'aime plus comme on aimoit jadis. Des-H.

On appelle ironiquement les vieillards qui ſuivent les anciennes modes, les bonnes gens du tems *jadis.*

D'une Architecture,
Du tems jadis,
La ſage nature,
M'a fait un logis. Regn.

Ce mot vient du Latin *jam diù.*

I A E.

JAËN. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Éſpagne, ſituée dans l'Andalouſie, aux confins du Royaume de Grenade. *Giennum, Gienna, Fanum S. Johannis*, anciennement, *Oninges, Oringis, Aurigi, Aurigia. Jaen* eſt une grande ville, & aſſez belle, ſous les Maures, elle étoit capitale d'un Royaume, qui portoit ſon nom. Le Roi Fèrdinand en chaſſa les Infidelles l'an 1246. C'eſt maintenant un Évêché, ſuffragant de Tolède. Il y a un château, conſtruit ſur une éminence voiſine. C'eſt le même Fèrdinand, qui y fonda un Évêché, dont la Cathédrale fut la principale Moſquée que ce Prince fit conſacrer en Égliſe, lui donnant des villes, des châteaux, & des tèrres ſuffiſantes. Le prémiér Évêque, nommé Pièrre, n'y fut établi qu'en 1249. après que l'érection du nouveau ſiége eût été autoriſée par le Pape Innocent IV.

J A F.

JAFA, ou JAfFA, ou JAfFE, ou JOPPÉ. ſ. f. ou JAFFO, & JAPHO. ſ. m. *Jaffa*, eſt le plus ordinaire & le plus en uſage. C'eſt une ville qu'on dit être une des plus anciennes du monde, & avoir été fondée par Japhet, fils de Noé. *Joppe.* Elle eſt ſur la côte de la Paleſtine, à huit lieuës de Jéruſalem. C'étoit à *Joppé* qu'abordoient les vaiſſeaux d'Hiran, Roi de Tyr, qui apportoient à Salomon le bois & les pièrres de taille, qu'il employa à la conſtruction du Temple. Jonas s'embarqua à *Joppé* pour éviter d'aller à Ninive. L'Apôtre S. Pièrre y reſſuſcita Dorcas. Cette ville fut érigée en Évêché ſuffragant de Céſarée. Godefroy de Bouillon & Saint Loüis la prîrent; mais ayant été repriſe par les Saraſins ils la détruiſîrent. Ce n'eſt prèſque plus qu'un monceau de ruines; il n'y reſte que quelques maiſons, & un petit fort, gardé par le Prince de Gaza. Son port eſt encore le lieu où abordent les pélerins qui vont viſiter la Paléſtine.

Son ancien nom eſt Joppe, d'où s'eſt fait *Japha, Jafa*, en aſpirant le *p.* Quelques Auteurs écrivent *Jopé*, & diſent que cette ville prit ce nom de *Jope*, fille d'Éole, qui épouſa Céphée. D'autres conjecturent que ce fut de Japheth fils de Noë, qui la fonda. D'autres le tîrent de יפה, *Japhah*, qui ſignifie *être beau*, de ſorte que *Joppe* ſignifieroit La Belle. En effèt le Géographe Étienne remarque que ce lieu étoit dans une très-belle ſituation, ayant de très-belles vûës & fort étenduës, juſqu'à Jéruſalem.

C'étoit là, ſelon les Poëtes, qu'Andromédè fut attâchée à un rochér, d'où Pèrſée la délivra.

Dans l'Antiquité Eccleſiaſtique *Jáfa* eſt un Évêché ſuffragant de Céſarée, dont elle eſt éloignée d'environ 35 milles au ſud, c'eſt-à-dire, de près de douze lieuës, à 7 ou 8 lieuës au couchant de Jéruſalem, à 6 milles, ou 2 lieuës de Lydda du même côté, & à 47 milles, ou environ 16 lieuës au nord d'Aſcalon.

JAFANAPATAN, ou JAFNIPATAN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Jafanapatanum.* C'eſt une fortereſſe des Hollandois, ſituée ſur la côte méridionale d'une grande prèſqu'iſle, qui fait la partie ſeptentrionale de l'iſle de Ceylan, & qui comprend le Royaume de *Jafanapatan*, dépendant des Hollandois. Maty. Voyez Ribeyro, Hiſt. de Ceylan L. I. C. 12.

On dit qu'il y a à *Jafanapatan* un Séminaire fondé par un Flamand nommé Rhédan, où la jeuneſſe de Malabare eſt inſtruite dans la langue Hollandoiſe, & dans les bonnes Lettres. Nous diſons *Jafanapatan* plûtôt que *Jafnipatan.*

J A G.

JAGERNDORE, KARNOW, ou JARNOW. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville de Siléſie. *Carnovia, Jagerndorpium.* Elle eſt capitale de la principauté qui porte ſon nom, & ornée d'un magnifique château. On la trouve vèrs les confins de la Moravie, ſur la rivière d'Oppa, à quelques lieuës au deſſus de Tropaw, vèrs le nord. Maty.

JAGERSBOURG. ſ. m. Nom propre d'une Maiſon de campagne du Roi de Danemarc. *Jaſerburgum.* Elle eſt dans l'iſle de Zéelande, à quatre lieuës de Coppenhague. La Cour de Danemarc y paſſe ordinairement cinq ou ſix ſemaines toutes les années, pour prendre le divèrtiſſement de la chaſſe. Maty.

JAGNIEVO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie

quie, en Europe. *Jagnievum*. Elle eſt dans la Sèrvie, environ à cinq lieuës de Novibazar. On dit que cette ville eſt aſſez bonne, & qu'il y a pluſieurs Catholiques.

SANT-JAGO. Voyez S. JACQUES. M. Frézier dit que *Sant-Jago* c'eſt S. Jacques le Majeur, & que le Mineur s'appelle Sant-Diégo.

JAGODNA. ſ. f. Nom propre d'une bonne petite ville de la Turquie, en Europe. *Jagodna*. Elle eſt dans la Sèrvie, près de la Morawe, entre la ville de Niſſa, & celle de Semendria. Maty.

JAGOS. ſ. m. Nom d'un peuple d'Afrique. *Jagus*. Les *Jagos* ſont èrrans comme les Arabes, & ils ſont répandus en pluſieurs endroits de la baſſe Éthiopie; mais principalement dans le Royaume d'Anzico. Ils adôrent le ſoleil & la lune; ils ſont robuſtes, & habiles à voler; c'eſt leur grand métiér, & ſi féroces, qu'ils ſe mangent les uns les autres, dès qu'ils ſont morts. Ils n'ont pour toutes armes qu'une hache, un arc, & des fléches. Maty. On dit qu'ils ſont antropophages, & les plus cruèls d'entre les antropophages. Voyez de la Croix, Relat. d'Afrique T. I.

JAGUR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jagur*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Joſ. XV*. 21. & vèrs le ſudeſt. P. Lubin.

JAH.

JAH. ſ. m. Nom propre de Dieu chez les Hébreux. *Ja*. C'eſt un abregé de יהוה, *Jéhovah*. Voyez ce mot. Il faut écrire *Jah*, & non pas *Ja*; car en Hébreu il y a deux conſones יה. Quelquefois les Hébreux, ou plûtôt les Chaldéens & les Rabins, l'écrivent par deux *jods*, avec un kamets deſſous, ou bien trois jods pôſez en triangle. Galatin, le P. Kirkèr, & d'autres trouvent du myſtère & de la Kabale dans cette manière d'écrire ce nom de Dieu, & croyent qu'elle marque la Trinité des pèrſonnes dans l'unité d'éſſence.

JAHAR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Voyez JAR.

JAHATZ. ſ. m. ou JACAZA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Paleſtine. *Jaſſa*. Elle étoit dans la Tribu de Ruben, aux confins de celle de Gad, & au nord de la montagne de Nébo. Les Iſraëlites y défirent Sihon, Roi des Amorrhéens, & elle fut enſuite donnée aux Lévites. *Nomb. XXI.*

JAI.

JAICK. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la grande Tartarie. *Jaicus*, anciennement *Rhymnus*. Elle a ſa ſource dans le Paſcatir, en Moſcovie, & coulant vèrs le ſudoüeſt, elle ſépare les Tartâres Kalmoucs des Nogais, qui dépendent du Royaume d'Aſtracan, & ſe décharge dans la mèr Caſpienne, entre l'embouchure du Wolga & celle du Chéſel.

JAICUBI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la grande Tartarie. *Jaicubius*. Elle coule dans le païs des Tartares Kalmoucs, reçoit le Coſir, & ſe décharge dans la mèr Caſpienne entre Jaick, & le Chéſel. Sanſon dans ſes grandes Cartes l'appelle Yem, & la forme par le concours de la Rhuda, & de la Margha. Maty.

JAICZA. Voyez JAYZA.

JAIET. Voyez Jais.

JAILLIR. v. n. Qui ne ſe dit que des chôſes liquides qui ſont pouſſées en quelque lieu avec violence. *Salire*. Il y a pluſieurs fontaines en ce jardin qui *jailliſſent* fort haut. Il y a une ſource dans cette vallée qui *jaillit*. Il y a une étincelle de feu qui a *jailli* ſur vous. Les chevaux font *jaillir* la bouë ſur les paſſans.

Ce mot vient de *jaculari*.

Vaugelas condamne *jaillir*, & n'approuve que *rejaillir*; mais l'un & l'autre eſt bon, avec cette différence, c'eſt que *jaillir* marque une action ſimple, abſoluë, & directe: & *rejaillir* ſignifie le redoublement de cette même action.

> *Fait* jaillir *dans les airs le criſtal des fontaines*. Mén.
>
> *En vous forçant à* jaillir *dans les airs*. Des-H.

JAILLISSANT, ante. adj. Qui jaillit, qui eſt pouſſé avec violence. *Saliens*. Il ſe dit proprement des fontaines qui font des jèts dans les jardins, ſoit par la peſanteur des eaux, ſoit par la compreſſion artificielle des machines. Quelques-uns ont douté que les Anciens euſſent l'art de faire des fontaines d'eaux *jailliſſantes*: mais cela eſt cèrtain, Pline le jeune parle de celles qu'il avoit dans ſa maiſon de Toſcane. Fel.

JAINVILLE. Voyez JANVILLE.

JAIS, ou JAYET, ou JAIET. ſ. m. Minéral ou pièrre foſſile fort noire qui ſe fait d'un ſuc lapidifique & bitumineux dans la tèrre, comme le charbon; mais celui-ci s'écaille, & reçoit un beau poli. *Gagates*. Il ſe travaille comme l'ambre, dont il a la plûpart des qualitez. Il y en a beaucoup en Dauphiné. Rabelais décrit la Pragmatique Sanction avec ſes Patenôtres de *jayet*, car on en fait principalement des Patenôtres & des boutons de deuil. Pour bien loüer des chevaux noirs, on dit qu'ils ſont noirs comme *jais*.

Huile de *jais*.

> *J'avois cèrtain éſprit d'ambre*
> *Dans un flacon d'or haché;*
> *Qui parfumoit une chambre*
> *Pour peu qu'il fût débouché:*
> *Une infâme créature*
> *Le voulut ſentir de près;*
> *Devinez ſon avanture;*
> *Il devint huile de* jais. Sénecé.

Jais, eſt auſſi un vèrre qui imite le *jais* minéral, qui ſe fait dans les vèrreries. On le tire en de longs filèts creux qu'on couppe, ou qu'on forme comme on veut. On s'en ſèrt dans les broderies, & dans les garnitures de deuil. On fait celui-ci de telle couleur qu'on veut, mais le plus ordinaire eſt le blanc & le noir.

JAIVE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Gaveda*, & *Gavea*. C'eſt dans une lettre d'Aléxandre III. de l'an 1180. une tèrre appartenant à l'Égliſe de Digne. *Hadr. De Val. Not. Gall, p.* 172.

JAIZY. ſ. m. Nom d'Office chez les Turcs. Sécretaire, Contrôlleur. *Scriba*, *Notarius*. Tous les Offices & dignitez de Turquie ont chacune leur Checaya, & leur *Jaizy*. Le *Jaizy* de l'Imbro-Orbaſſi ou Grand Ecuyér, tient le regiſtre & contrôlle des Écuries, & ainſi des autres. *Vigenère, Illuſt. ſur l'hiſt. de Chalcond. pag.* 348.

JAK.

JAKOTYN. ſ. m. Nom propre d'un bourg qui a une bonne forteresſe. *Jakotynum*. Il eſt dans la Baſſe Volhynie, ſur la rivière de Supoi, environ à dix-ſept lieuës de la ville de Kiovie, du côté du levant. Ce lieu appartient aux Moſcovites. Maty.

JAKSA, ou JAEKTSIE. ſ. f. Nom propre d'une ville que Mr de Witſen met dans la Daurie, en la grande Tartarie. *Jakſa*, *Jackſia*. Elle eſt environ à dix lieuës de la rivière d'Amur, vèrs le nord, & à quarante d'Albazin, ville des Moſcovites vèrs le levant. Maty.

JAKSHABAT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du douziême & dèrniér mois de l'année des Tartâres Orientaux, & de ceux dont les tèrres font partie de l'Empire de la Chine: il répond au mois de Novembre. On l'appelle auſſi *Jacſchaban*.

Ce nom dans la langue des Tartâres Orientaux veut dire *rotalis ſchâbat*, c'eſt-à-dire, *ſchâbat* pendant lequel il y a beaucoup de pluye, ou de rôſée.

JAKUTI. ſ. m. Nom d'un peuple de la grande Tartarie. *Jacutus*. Mr de Witſen, dans la Carte qu'il a donnée de ce païs, place les *Jacutis* à l'orient de la rivière de Lena, vèrs ſon embouchure, dans l'océan ſeptentrional, au ſeptentrion oriental des Tungoëſes, ainſi ils occupent la partie occidentale du païs que les Cartes ordinaires appellent Mongal. Maty.

JAL.

JALA, JAELE, ou YALE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville mal peuplée de l'iſle de Céylan. *Jala*, *Jaula*. Elle eſt à vingt & une lieuë de Mature, vèrs l'orient ſeptentrional, & elle eſt capitale d'un païs, qui étoit autrefois un Royaume particuliér, mais qui n'eſt aujourd'hui qu'une province de l'État des Hollandois, dans l'iſle de Ceylan. Maty.

JALAGE. ſ. m. Droit Seigneurial que le Seigneur prend ſur chaque poinçon de vin vendu en détail. C'eſt la même chôſe que ce qu'on appelle ailleurs *droit de forage*. Et ce mot vient de ce qu'on meſure le vin dans une *jalle*, ou *jatte*.

JALAP. ſ. m. Plante médecinale qui croît naturellement aux Iſles de Madère. On croit que le vrai *Jalap* eſt une plante dont la tige eſt branchuë, haute de trois piéds environ, garnie de feuilles oppôſées, entières, larges à leur bâſe, pointuës à leurs extrémitez, charnuës, & d'un vèrd un peu pâle. Sa fleur eſt un tuyau évâſé en entonnoir à pavillon crenélé, de couleur rouge comme de l'écarlate, quelquefois varié de jaûne & de blanc, fort agréable à la vûë. Cette fleur s'épanoüit la nuit, & elle ſe renfèrme au moindre rayon du ſoleil; c'eſt pourquoi on l'appelle *belle-de-nuit*, ou *mèrveille du Pérou*. S'il pleut pendant le jour, ou ſi le Ciel eſt couvèrt, elle ſe tient ouvèrte. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il paroît un fruit ridé, qui contient dans ſa cavité une ſemence prèſque ronde. Sa racine eſt griſe, réſineuſe, parſemée de veines, d'un goût un peu âcre; on nous l'apporte ſèche, couppée en roüelles. Cette racine eſt fort en uſage en Médecine; elle purge les ſéroſitez, on s'en ſèrt pour l'hydropiſie, pour les obſtructions. En Latin, *jalap officinarum fructu rugoſo*. P. Tournefort, *Inſt. Rei herb.* 130. Le bon *jalap*

eſt peſant, d'une couleur entre gris & noir; quand il eſt rompu, il doit avoir des veines réſineuſes, dans leſquelles eſt ſa principale vèrtu. La réſine de *jalap* purge les ſéroſitez, & pour cette raiſon elle eſt bonne pour l'hydropiſie.

JALE. ſ. f. Eſpéce de jatte; ſorte de grand baquet dont on ſe ſèrt à Paris pour meſurer de la farine, & en d'autres lieux pour tranſporter la vendange de la vigne à la maiſon.

Du Cange dérive ce mot de *jalo*, ou de *galo*, qui eſt une meſure des liquides chez les Anglois, qui contenoit huit pintes du païs, & qui contient environ quatre pintes de Paris. Au reſte les Anglois ne diſent ni *jalo*, ni *galo*: ils diſent *Walon*.

JALÉE. ſubſt. f. Sorte de meſure. Une *jalée* de vin. Voyez *jale*. Ces mots de *jalage*, *jale*, *jalée*, s'écrivent quelquefois avec deux *ll*, *jallage*, &c.

JALÊME. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Grècs. *Jalemus*. Le Dieu *Jalême* préſidoit aux funérailles, à tous les devoirs funébres que les vivans rendoient aux morts. Chez les Romains c'étoit une Déeſſe qu'ils nommoient *Nœnia* qui faiſoit cet office. VOSSIUS, *De Idolol. L. VII. C.* 17.

JALET. ſ. m. Petit caillou rond. *Miſſilis globus*. Il eſt vieux, & n'eſt plus en uſage qu'en cette phrâſe, Arbalête à *jalet*; parceque c'eſt une arbalête qui ſe charge avec une pièrre ronde, telle qu'on en trouve dans les embouchures des rivières, qu'on nommoit autrefois *jalet*, & maintenant *galet*. Au défaut de cette ſorte de pièrre, on ſe ſèrt d'une petite boule de tèrre graſſe cuite, qu'on met dans le panétiér de l'arbalête, & qui porte auſſi le nom de *jalet*.

Ce mot vient du Grèc ἰάλλειν, qui ſignifie *mittere*, jetter, lancer, parcequ'on s'en ſèrvoit autrefois comme de balles pour tîrer. Il eſt plus court de dire qu'il vient de *jaculum*.

JALINES. ſubſt. Nom propre de lieu. *Jalina*, *Macaria*. C'étoit anciennement une ville, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Cypre. MATY.

JAILAGE. Voyez FORAGE.

JAILE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France, qui ſe jette dans la Garonne deux lieuës au deſſous de Bourdeaux. *Jala*. De Valois dit qu'il n'a trouvé que ce nom Latin, quoique quelques-uns appellent cette rivière *Geulus*. Du reſte, il ne doute point qu'on ait dit autrefois *Gala* au lieu de *Jala*. Voyez *Not. Gall. p.* 88. *col.* 1.

JAILU. Le Mont-*Jallu*. Nom de lieu près de Château neuf, dans le Sonnois en France. Quelques-uns croyent que c'eſt l'ancien *Jalgeium*, *Rupes de Jalgeio*. VALOIS, *Not. Gall. p.* 248. *col.* 1.

JALOFE. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de la Nigritie, en Afrique. *Jalofa*. Les *Jalofes* occupent le païs qui eſt entre la rivière de Sénéga, & celle de Gambia; & ils ont pluſieurs Rois dépendant du grand *Jalof*, qui porte auſſi le titre de Roi de Sénéga. Ils ſont Mahométans, mais très-ignorans: & ils ne s'occupent prèſque qu'à cultiver la tèrre, ou à paître leurs troupeaux. Il ne croît ni blé, ni vin dans leurs païs, mais ils ont beaucoup de dattes, dont ils ſe ſèrvent pour faire leur breuvage, & du Mayz dont ils font leur pain. Ils n'ont que des villages tout ouvèrts, ſont adroits à manier leurs chevaux; mais ils n'ont point encore l'uſage des armes à feu. On dit qu'ils ont une coutûme fort ſingulière, qui eſt, que les frères de ceux qui meurent ſuccédent, au préjudice de leurs enfans; ce qui s'étend même juſqu'à la maiſon Royale, les enfans du Grand *Jalof* ne montant ſur le trône qu'après leurs oncles. On tîre de ce païs des cuirs de bœuf, de la cire, de l'yvoire, de la gomme Arabique, de l'ambre gris, de l'or, de l'argent, & des eſclaves. MATY. Voyez Dappèr, Deſcription de l'Afrique pag. 228. & ſuivantes.

JALON. ſ. m. Pèrche, ou grand bâton armé de papiér blanc, ou blanchi par le bout, qu'on plante en tèrre de diſtance en diſtance, pour prendre, ou former des allignemens, ſoit pour planter, ſoit pour bâtir. *Pertica*. Planter des *jalons*. Les *jalons* ſont des bâtons pointus, propres à ficher en tèrre à force de coups de maillets, d'une longueur fort juſte & fort égale, qui ſoyent environ de 3 à 4 piéds, fendus par l'extrémité, qui doit reſter en dehors, afin de mettre un peu de papiér blanc dans cette extrémité. Ils ſèrvent à prendre les alignemens d'un Jardin. *La Quint. P. I. C.* 13.

JALONA. Voyez FANAR.

JALONNER. v. n. C'eſt planter des jalons de diſtance en diſtance ſur une ligne droite, ſoit pour planter des arbres, ſoit pour autre chôſe. Nous *jalonnâmes* tout le matin. LA QUINT. Il faut *jalonner* cet èſpace de tèrre pour y dreſſer des allées. LIGER.

JALOUS, ou plutôt JALOUX, OUSE. adj. Envieux, concurrent, qui craint que quelque autre ne lui raviſſe un bien qu'il poſſéde, ou auquel il aſpire. *Zelotypus*, *invidus*. Il ſe dit prémièrement à l'égard de l'ambition. Les gens d'un grand mérite ont toûjours des envieux & des *jaloux*. Thémiſtocle étoit *jaloux*

de la gloire de Miltiade, ſes triomphes l'empêchoient de dormir. On regarde d'ordinaire un mérite qui éfface, & éteint celui des autres, avec inquiétude, & avec des yeux *jaloux*. BELL.

Ce mot vient du Latin *zeloſus*, ou de l'Italien *geloſo*. MÉN. & le Latin *zeloſus*, qui n'eſt que de la baſſe Latinité, vient du Grèc ζῆλος, *jalouſie*, *envie*, *ardeur pour quelque chôſe*.

JALOUX, ſe dit particulièrement en matière d'amour, de celui qui craint qu'un rival n'enléve, ou ne partage le cœur de ſa femme, ou de ſa Maîtreſſe. Ce vieillard eſt fort *jaloux* de ſa femme, il l'obſèrve.

> *Si Titus eſt* jaloux *Titus eſt amoureux*. RAC.

Le meilleur reméde pour guérir les pèrſonnes *jalouſes*, ſeroit de leur faire remarquer toutes les extravagances où cette humeur noire & bizarre les fait tomber. BELL. L'amour des *jaloux* eſt fait comme la haine. MOL. C'eſt aimer froidement, que n'être point *jaloux*. ID. Les *jaloux* croyent aiſément les chôſes les plus fâcheuſes. L. D'AB. A ÉLOISE.

> *Helas! rien aux* jaloux *ne peut être ſecrèt*.
> REGNIÉR.

On dit auſſi en Théologie, que Dieu eſt *jaloux* de ſa gloire. *Deus zelotes*. Pour dire qu'il ne veut point qu'on adôre les idôles, qu'on offre de l'encens à d'autre Dieu qu'à lui.

JALOUX, ſignifie auſſi, inquiet, ſoupçonneux, délicat, attentif à ſe conſèrver la poſſeſſion d'une chôſe. *Attentus*, *diligens*. Une femme doit être *jalouſe* de ſon honneur juſqu'au ſcrupule; un Magiſtrat doit être *jaloux* de ſa réputation d'intégrité; un Prince de ſon autorité. Chacun eſt *jaloux* de ſes ſentimens; & ceux mêmes qui ſe rendent aux nôtres, veulent ſe pèrſuader qu'ils ne ſuivent que leurs propres lumières. BELL. On eſt plus *jaloux* de conſèrver ſon rang avec ſes égaux, qu'avec ſes inférieurs. M. ÉSP.

JALOUX, ſe dit figurément de ce qui cauſe de la jalouſie. Ainſi l'on dit qu'une place, qu'une forterèſſe eſt *jalouſe*; pour dire, qu'elle eſt entre deux ou entre pluſieurs États, à qui elle donne envie de s'en emparer. L'ACAD.

JALOUX, en tèrmes de Marine du Levant, ſe dit d'un vaiſſeau qui roule, & qui ſe tourmente trop, qui eſt en danger de ſe renvèrſer faute d'être bien leſté, ou appareillé.

JALOUX, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Il ne dort non plus qu'un *jaloux*. Il eſt *jaloux* de ſon ombre. Il en eſt *jaloux* comme un gueux de ſa beſace. Sans les *jaloux* on vivroit, pour dire que quelque chôſe que l'on faſſe on trouve toûjours des Compétiteurs, & des Antagoniſtes.

JALOUSER. v. act. Donner & faire naître de la jalouſie à quelqu'un. *Invidiam concitare*. On ne trouve ce mot que dans les Annales Galantes, où il eſt dit que les Polonnois *jalouſoient* la nouvelle Monarchie de Ladiſlaüs Roi de Bohême. On doute que l'uſage le confirme.

JALOUSÉ, ÉE. part. adj. A qui on a donné de la jalouſie. Il ſe dit auſſi figurément de ce qui a un treillis de bois qu'on appelle *jalouſie*. Fenêtre *jalouſée*.

JALOUSIE. ſ. f. Paſſion de l'âme qui porte à envier la gloire, ou le bonheur d'autrui; inquiétude, crainte de partager ou de pèrdre un bien qu'on poſſéde, ou qu'on déſire de poſſéder. Mr de la Chambre dit que la *jalouſie* eſt une confuſion d'amour, de haine, de crainte, & de déſeſpoir. *Invidia*. Un ſujet trop puiſſant donne de la *jalouſie* à ſon Prince. Cette femme n'a point de ces *jalouſies* chagrines contre toutes les vèrtus. S. ÉVR. Une noble *jalouſie* eſt utile aux mortèls. BOIL. La *jalouſie* de l'autorité eſt la plus délicate, & la plus inquiéte. S. ÉV. Aléxandre ambitieux par tout, étoit piqué d'une *jalouſie* de ſupériorité dans ſes études. S. ÉVR. N'attaquez pèrſonne par la *jalouſie* de l'éſprit. ID. La *jalouſie* mère des meurtres. BOSSUET.

> *Fuyez ſur tout, fuyez ces baſſes* jalouſies,
> *Des vulgaires eſprits malignes frénéſies*. BOIL.

JALOUSIE, ſe dit particulièrement en amour, de la crainte de préférence, ou de partage du cœur, ou des faveurs de la pèrſonne qu'on aime. Il n'y a point de paſſion plus violente, plus tragique que la *jalouſie*, qui naît d'une extrême amour. LA FONT.

La *jalouſie* eſt mêlée d'amour, & de haine: elle prend tout de travèrs, & ſe fait des ſupplices de tout. S. ÉVR. Les défiances de la *jalouſie* ont quelque chôſe d'injurieux, quand elle naît d'un ſoupçon de pèrfidie: mais la *jalouſie* qui n'enviſage que le cœur, eſt une délicateſſe inſéparable de l'amour. M. SCUD. L'affreuſe *jalouſie*, toujours allarmée par la crainte d'une préférence, ou d'une infidélité, eſt le plus dur ſupplice des Amans. S. ÉVR. La bienſéance ne veut pas que les femmes faſſent paroître cèrtaines *jalouſies* qui ſont un peu trop engagées dans les ſens. FONT. La

jalouſie

jalouſie ſe nourrit de ſoupçons, de défiance, de dépit, de chagrin. S. Évr. La *jalouſie* que l'amour cauſe, eſt une fureur qui aveugle ceux qu'elle poſſede. D. Sc. Je ſens la *jalouſie* avec toutes ſes horreurs. P. De Cl.

> *Une pointe de* jalouſie,
> *Eſt un ragoût de grande utilité.* Vill.

Les eaux amères de *jalouſie* portoient malédiction ou bénédiction avec elles. Pélisson. Voyez au L. des Nombres C. V. ce que c'étoit que ces eaux.

On dit figurément d'une place forte ſur une frontière, qu'elle tient en *jalouſie* les États & les Princes voiſins, non ſeulement parcequ'ils ont envie de la poſſeder, mais encore parcequ'ils craignent qu'elle ne facilite les moyens de les attaquer. On dit auſſi qu'une armée en campagne tient pluſieurs places en *jalouſie*, lorſqu'elles craignent d'être attaquées, & qu'elles ne peuvent juger à laquelle le Prince ennemi en veut.

Les Auteurs qui écrivent ſur la vie myſtique, & les Maîtres de la vie ſpirituelle, employent ce mot de *jalouſie* en parlant de Dieu. Cet époux dont la *jalouſie*, la délicateſſe, auſſi bien que la ſainteté eſt infinie, regardera le mauvais ſoin de ce Paſteur négligent, ou infidéle, comme un outrage. Ab. de la Trape.

Jalousie, eſt auſſi une fenêtre treilliſſée diagonalement, à travèrs laquelle on peut voir ce qui ſe fait au dehors ſans être apperçu. *Cancelli, clathri, tranſenna.* Le Grand Seigneur voit par une *jalouſie* tout ce qui ſe paſſe dans ſon Divan. Dans les Égliſes les *jalouſies* qui ſèrvent aux Jubez, & aux Confeſſionnaux, ſont faites de panneaux de ſculpture évidez.

Jalousie, eſt auſſi un nom que quelques-uns donnent à l'amarante, ou paſſe-velours.

JAM.

JAM, ou JEM. ſubſt. m. Nom que les Cathaïens & les Turcs orientaux donnent au troiſiême Tchagh, ou troiſiême partie de leur cycle duodénaire, qui comprend les 24 heures du jour & de la nuit. Ils ont auſſi un cycle de douze années qu'ils diviſent auſſi en douze parties, dont la troiſiême s'appelle de même *Jam*, ou *Jem*. Ce mot ſignifie un Léopard; car ils donnent à châcune de ces parties un nom de quelque animal. D'Herbel. *Bibl. Orient.*

JAMAGOROD. ſ. m. Nom propre d'une bonne fortereſſe de l'Ingrie. *Jama.* Elle eſt ſituée ſur la rivière de Laga, à cinq lieuës de la ville de Narva, du côté du levant. Cette place étoit autrefois aux Moſcovites, mais elle fut cedée aux Suédois avec ſon tèrritoire l'an 1617.

JAMAÏQUE. ſubſt. f. Nom propre de la mèr. Iſle de la mèr de nord, en Amérique. *Jamaica.* On la met au nombre des grandes Antilles, & on la trouve au midi de celle de Cuba, & au couchant de celle de S. Domingue. Elle fut découvèrte par Chriſtophle Colomb l'an 1494. & occupée par les Éſpagnols, qui la nommèrent l'iſle de S. Jacques, & la dépeuplèrent prèſque entièrement. Les Anglois en ſont les maîtres depuis l'an 1654. Elle peut avoir cent cinquante lieuës de circuit. Elle eſt bien cultivée, & on en tire quantité de cuirs, du coton, du tabac, & du ſucre. Sa principale ville eſt S. Jacques; Sévile de l'Oro, Mélila, & Oriſtan ſont fort déchûës, & celle de Véga, qui faiſoit porter aux deſcendans de Colomb le titre de Ducs de la Véga, eſt entièrement détruite. Maty.

Le tremblement de tèrre qui arriva à la *Jamaïque* il y a environ 50 ans, eſt un des plus tèrribles dont on ait jamais oüi parler. Il boulevèrſa toute l'Iſle. La *Jamaïque* eſt abondante en Cacao. Voyez ſur la *Jamaïque* Linſchot, dans ſon Hiſtoire d'Amérique.

Ce mot s'eſt formé de *James*, qui en Anglois ſignifie *Jacques*.

Il y a en Éſpagne des Marquis de la *Jamaïque*, qui ſont une branche de la Maiſon de Portugal.

JAMAIS. Prononcez *Jamès*. adv. de tems, qui ſe dit de toute la ſucceſſion des ſiécles & des tems paſſez & futurs. *Numquam*. Les propoſitions contradictoires ne peuvent *jamais* être toutes deux vrayes en même tems. Je ne l'ai *jamais* vû. On n'en parlera *jamais*. Ce n'eſt *jamais* fait avec lui, il ne finit point.

Jamais, ſe prend auſſi ſubſtantivement. Quand j'ai promis amitié à quelqu'un, c'eſt pour un *jamais*, pour toujours. On dit auſſi, *jamais* au grand *jamais*.

Ce mot vient de *jam* & *magis*.

On dit provèrbialement, La ſemaine des trois jeudis, trois jours après *jamais*.

A Jamais, phrâſe advèrbiale, qui ſignifie la même chôſe que *jamais*, mais avec plus de force & plus d'énèrgie. *In omne avum, in omnem aternitatem*. Les pécheurs ſeront damnez *à jamais*.

A tout Jamais, autre phrâſe advèrbiale, qui a plus de force encore qu'*à jamais*, mais qui ne ſe dit guères que dans le ſtile familiér. C'en eſt fait, je ne veux plus avoir d'affaire avec cet homme, j'y renonce *à tout jamais*.

Pour Jamais, phrâſe advèrbiale, qui a le même ſens que à jamais. *In omne tempus, in aternum.* L'ingratitude de cet homme m'a fait rompre avec lui *pour jamais*. J'ai quitté le jeu pour *jamais*.

> *Oüi, j'ai dit à l'amour un adieu pour* jamais. S. Évr.

> *Pour* jamais *adieu*,
> *Pour* jamais *! ha, Seigneur, ſongez-vous en vous-même ?* &c.
> Racine.

Il y a cette différence entre l'uſage de l'advèrbe *jamais*, & des phrâſes advèrbiales *à jamais*, *à tout jamais*, *pour jamais*, que *jamais* ne ſe met que dans des propoſitions négatives, & ces phrâſes advèrbiales dans des propoſitions affirmatives.

JAMAÏSTÉRO, ou JAMAYSOIT. ſubſt. m. C'eſt une des cinq régions qui compôſent l'iſle de Niphon, la principale de celle du Japon. *Jamaiſtera.* Elle eſt bornée au levant par le Jetſengo, & baignée par la mèr de tous les autres côtez. On diviſe cette région en douze provinces, que les Japonois appellent Royaume, & qui prennent leurs noms de leurs Capitales. Maty.

JAMAMA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuſe, en Aſie. *Jamama.* Elle eſt ſur la rivière d'Aſtan, environ à cent lieuës d'El-Catif, du côté du couchant, & elle eſt Capitale d'une Principauté, qui eſt entre celles d'Haghias, d'Oman, & l'Arabie déſèrte. Maty.

JAMBA. ſ. f. Nom propre d'une ville des États du Mogol, en Aſie. *Jamba.* Elle eſt ſituée ſur une rivière, environ à vingt lieuës du Gange du côté du couchant. Elle eſt Capitale de la Province de *Jamba*. Maty.

Jamba, eſt auſſi une Province du Mogoliſtan, dans l'Inde. *Jamba.* Elle a le titre de Royaume, & eſt ſéparée de celui de Patna, du côté de l'orient par le Gange, & environnée ailleurs par les Royaumes de Siba, de Naugracut, de Penbach, de Delly, de Bakar. Ses villes principales ſont Calſery & *Jamba* ſa Capitale. On trouve auſſi dans cette Province les États du Rahia, ou Prince de Décampèrga. Maty.

JAMBAGE. ſ. m. Conſtruction de maçonnerie, qui ſèrt à ſoutenir quelque partie d'un bâtiment; piliér entre deux arcades. Les piéds droits d'une porte, d'une fenêtre, s'appellent *jambages. Orthoſtata, poſtes.* Les *jambages* d'une cheminée ſont les deux petits murs, qu'on éléve de châque côté de la cheminée, pour en porter le manteau. Il faut rétablir le *jambage* qui ſoutient cette poutre. *Jambage* d'un arc, *jambage* d'une croiſée.

Chez les Tourneurs on appelle *jambage* de l'établiér, deux piéces de bois droites & pôſées pèrpendiculairement ſur une autre qui eſt couchée & qu'on appelle ſemelle; ces deux piéces de bois qui ſont peu éloignées l'une de l'autre forment avec la ſemelle les piéds de l'établiér, & parcequ'il a deux piéds, il a auſſi quatre *jambages*, deux à châque piéd.

Jambage, ſe dit auſſi en tèrme d'Écriture, des lignes droites & à plomb qui ſèrvent à former les caractères, & ſur tout les *m* & les *n*. Il faut prendre garde que ces *jambages* ſoient bien égaux & bien droits.

JAMBE. ſ. f. Les parties bâſſes du corps de l'homme, ou des animaux à quatre piéds, qui leur ſèrvent à ſe ſoutenir, ou à marcher. *Crus.* En l'homme les Médecins diviſent le piéd en trois parties; ſçavoit, la cuiſſe, la *jambe*, & le petit piéd. La *jambe* a deux ôs, dont le plus grand s'appelle le *grand focile*, & en Latin *tibia*. Le moindre s'appelle le *petit focile*, *l'os de l'éperon*, ou *de la ſougréve*, & en Latin *fibula*. La *jambe* s'étend depuis le genou juſqu'à la cheville du piéd. Le *grâs de la jambe*, eſt la partie charnuë qui eſt au haut & au dèrrière de la *jambe*. On l'appelle auſſi en Médecine *le mollet*, ou *le pommeau de la jambe*, en Latin *ſura*. La partie antérieure & décharnée ſe nomme la *greve*, ou le *devant*, & quelquefois *épine*, parcequ'elle eſt aiguë. Dans l'uſage ordinaire on l'appelle ſouvent l'ôs de la *jambe*. Il m'a donné un coup dans l'ôs de la *jambe*, c'eſt-à-dire, dans cette partie de devant de la *jambe*. Les coups qu'on ſe donne aux ôs des *jambes* font bien de la douleur. Celui-là eſt maudit dans l'Écriture, qui tend les *jambes* à un aveugle pour le faire cheoir. Les Turcs, les Japonnois, mangent & ſont aſſis les *jambes* croiſées, comme les Tailleurs travaillent ici. La plus grande peine des Courtiſans eſt d'être toujours ſur leurs *jambes*, c'eſt-à-dire, debout.

Ce mot de *jambe* vient de *campa*, qu'on a dit pour *crus*, dont les Italiens ont fait *gamba*, & les François *gambade*. Mén.

On appelle *jambe cagneuſe*, celle qui eſt tortuë, ſoit en dedans, ſoit en dehors. Une *jambe courte*, celle d'un boiteux qui n'eſt pas égale à l'autre. *Jambe de bois*, eſt un morceau de bois qui

 ſert

ſért de *jambe* à un homme, à qui on en a coupé ou qui en a pèrdu une, & qui s'applique & ſe lie à l'endroit où on la lui a couppée. Cet Officiér a eû une *jambe* emportée d'un coup de canon, il a fallu lui mettre une *jambe* de bois. *Jambe* de bois ſe dit auſſi de l homme même éſtropié, qui a pèrdu, ou à qui on a couppé une *jambe*, & à qui on en a appliqué une de bois pour marcher. Voyez vous cette *jambe* de bois; c'eſt un des plus brâves Officiérs qui ſoyent en France. Et on appelle un homme *haut en jambes*, qui a ces parties plus hautes qu'à l'ordinaire.

On dit par menace, qu'on rompra brâs & *jambes* à quelqu'un; pour dire, qu'on le battra vigoureuſement. Et on dit auſſi au figuré, qu'un Rapporteur a couppé brâs & *jambes* à une partie; pour dire, qu'il lui a fait tout le mal qu'il lui pouvoit faire en rapportant ſon procès. Et en général de tout homme ſévère, qu'il rompt brâs & *jambes*.

JAMBE, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit de deux nèrfs du clitoris. Car le clitoris a deux nèrfs cavèrneux, un de châque côté, qui viennent de l'ôs iſchion; ce ſont ces deux nèrfs, qu'on appelle, avant qu'ils ſe joignent, les *jambes* du clitoris, & qui ſe réuniſſant, en font le corps; on les trouve pleins d'un ſang noir & épais embarraſſé dans leurs fibres. DIONIS.

En tèrmes de Manége, on dit les *jambes* de devant de cheval, & les *jambes* de dèrrière; & la *jambe* du côté du montoir, & hors du montoir. On dit, qu'un cheval a des *jambes* de cèrf, quand il les a maîgres & menuës, & qu'un cheval n'a point de *jambes*, quand il les a ruinées, ou arquées, ou gorgées; & que la *jambe* lui mollit, quand il bronche. On dit, qu'un cheval chèrche ſa cinquiême *jambe*; pour dire, qu'il eſt lâs, & qu'il auroit beſoin d'une nouvelle *jambe*, qu'il charge la main du cavalier, & s'appuye ſur la bride. On dit auſſi, qu'il va à trois, quand il boite bien fort d'une *jambe*. On dit auſſi des méchans chevaux, qu'on leur fera bien trouver des *jambes* à force de les picquer.

On dit à l'égard des *jambes* du cavaliér, qu'un cheval connoît bien les *jambes*, qu'il prend les aides des *jambes*, qu'il répond aux *jambes*, qu'il obéït aux *jambes*; pour dire, qu'il ſuit les mouvemens du cavaliér.

On dit auſſi d'une femme, qu'elle eſt à cheval *jambe* deçà, *jambe* delà; pour dire, qu'elle va en ſelle comme un cavaliér.

JAMBE de bête, en tèrmes de Vénerie, c'eſt depuis le talon juſqu'aux ôs, pour bêtes fauves, & juſqu'aux gardes pour bêtes noires, qui en font auſſi la largeur. SALN.

JAMBE, ſe dit auſſi des piéds & des pointes du compas. Il y a des compas à deux *jambes*, à trois *jambes*.

JAMBES. Ce mot s'employe par les Géometres. *Crura.* Ce ſont les côtez autour de l'angle droit d'un triangle. P. PARDIES.

JAMBE DE FORCE, en tèrmes de Maçonnerie, eſt une chaîne, ou rang de pièrre de taille qu'on fait dans un mur de plâtre, ou de briques, pour ſoutenir les poutres, ou une grôſſe piéce de bois qu'on met au même lieu, & à même deſſein, dans les bâtimens de charpente. On les appelle auſſi *jambes ſous poutres*, *jambe étriére*: c'eſt une conſtruction de pièrres de taille qui ſont engagées par leur queuë dans un mur de refend, ou mitoyen, enſorte qu'elles font un ou deux paremens ou tableaux. *Jambe* boutice eſt prêſque la même chôſe, la ſeule différence qu'il y a vient de ce que les côtez des pièrres ne font point de tableau, mais ſe tiennent ſeulement en liaiſon avec le mur de face. *Jambe*, ou cuîſſe, *femur* dans Vitruve, ſe dit de l'entredeux des graveures des triglyphes.

JAMBES DE FORCE, en tèrmes de Charpenterie, ſont deux grôſſes piéces de bois qui ont d'ordinaire dix pouces en quarré, qu'on entaille ſur les poutres, & qu'on joint par un tirant, ou entrait, pour faire une fèrme, ou un triangle, qui ſoutient les pannes & autres piéces qui forment le toit & la couvèrture. Il y a dans les combles couppez des *jambes de force* de deſſus, & des *jambes de force* de deſſous; les unes au deſſous de l'entrait, ou tîrant, les autres au deſſus.

JAMBE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Jetter le chat aux *jambes* de quelqu'un, c'eſt l'accuſer, rejetter ſur lui la faute de quelque chôſe. On dit auſſi, qu'un homme prend ſes *jambes* à ſon cou; pour dire, qu'il ſe réſout à partir pour quelque meſſage, quelque voyage, qu'il s'en va vîte, car cette expreſſion marque de la promptitude, au moins communément. On dit auſſi, que le lit eſt l'écharpe de la *jambe*; pour dire, qu'il ne faut point marcher quand on a mal à la *jambe*. On dit auſſi à celui qui propôſe de faire une chôſe dont on ne tîrera aucun avantage, Cela ne me rendra pas la *jambe* mieux faite. On dit auſſi, Faire *jambe* de vin, quand ceux qui vont à piéd prennent du vin pour acquérir de nouvelles forces. On dit auſſi d'un vieillard qui marche bien, qu'il a encore ſes *jambes* de quinze ans; & de celui qui a les *jambes* foibles, Il ne ſçauroit preſque plus ſe tenir ſur ſes *jambes*. On dit auſſi, qu'un homme a la *jambe* tout d'une venuë comme la *jambe* d'un chien, quand il n'a guères de grâs de *jambe*. On dit auſſi, donner le croc en *jambe* à quelqu'un; pour dire, le ſupplanter, faire quelque tour d'adreſſe, quelque pèrfidie qui lui faſſe manquer une affaire avantageuſe.

IAMBE. ſ. m. *Iambus*. Triſſyllabe. L'*i* eſt voyelle. Tèrme de Proſodie Grécque & Latine. C'eſt un piéd de vèrs compôſé d'une bréve & d'une longue, ainſi qu'Horace le dit. *Syllaba longa brevi ſubjecta, vocatur iambus.* Il y a auſſi des doubles *iambes*, c'eſt à dire, deux *iambes* de ſuitte. Horace appelle l'*iambe* un piéd vîte, rapide, *pes citus*.

Ce mot, ſelon quelques-uns, tîre ſon origine d'*Iambe* fils de Pan, & de la Nymphe Écho, qui inventa ce piéd, ou qui n'uſa que de paroles choquantes, & de ſanglantes tailleries à l'égard de Cérès, affligée de la pèrte de Proſèrpine. D'autres aiment mieux tîrer ce mot du Grèc *iòs*, *venenum*, *venin*, ou de *ἰαμβίζω*, *maledico*, je médis, parceque ces vèrs compôſez d'*iambes* fûrent d'abord employez pour la ſatire. Ils étoient piquans, & pleins de médiſances injurieuſes.

IAMBE, eſt auſſi adjectif, & ſe dit d'une ſorte de vèrs Grècs & Latins, & ſe dit pour *iambique*. *Iambicus*. Quoique la Grammaire de Port-Royal diſe vèrs ïambique, ce n'eſt pourçant pas l'uſage ordinaire, on dit communément vèrs *iambe*. Les vèrs *iambes* des Grècs & des Latins ſont plus propres des piéces de théatre que nos vèrs de douze ſyllabes que nous y employons, parce qu'ils ſont plus approchants de la prôſe, & ſentent moins l'affectation & la poëſie. Les vèrs *iambes* de Sénéque, du P. Pétau, de Malapèrt, de Libénius, de Grotius, d'Heinſius, ſont beaux. Du reſte, voyez IAMBIQUE.

JAMBÉ. ſubſt. f. Nom propre d'une fille de Pan & de la Déeſſe Écho. *Jambe*. Elle fut au ſèrvice de Méranire; elle avoit l'humeur agréable & divèrtiſſante, & voyant Cérès accablée de triſteſſe pour la pèrte de ſa fille, elle ſçut charmer ſa douleur, & la faire rire, par de petits contes plaiſans qu'elle lui fit en vèrs ïambes, qui ont pris d'elle ce nom. Voyez Nicandre, *Alexipharm*.

JAMBETTE. Petit couteau qui ſe replie dans le manche pour le porter plus commodément dans la poche ſans avoir beſoin d'autre étui. *Culter, qui in manubrium inducitur.* Il porte toûjours une *jambette* avec lui. Il n'eſt jamais ſans avoir une *jambette* dans ſa poche.

JAMBETTE, ſe dit auſſi bâſſement du croc en jambe que l'on donne en lutant. Il lui donna la *jambette*, & le jetta par tèrre.

JAMBETTE, en tèrmes de Charpenterie, ſe dit de petites piéces de bois qu'on met ſur l'entrait pour ſoutenir les arbalêtriérs, & en autres lieux, comme ſur le blachèts pour ſoutenir les chevrons. *Fulcrum*. Il y a des *jambettes* de deſſous & des *jambettes* de deſſus, qui ſont comme de petites jambes de force, particulièrement dans la conſtruction des dômes.

JAMBI. ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes Orientales. *Jambium*. Elle eſt près de la côte de l'iſle de Sumatra, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Hollandois, & qui eſt entre le détroit de Malaca, & celui de Palimban. *Jambi* eſt Capitale d'un Royaume, dont l'étenduë eſt fort petite. MATY.

JAMBIER. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom de deux muſcles du piéd. Il y a le *Jambiér* antérieur & le *Jambiér* poſtérieur. Ils ſont nommez *Jambiérs* parce qu'ils ſont placez le long du principal ôs de la jambe. Le *jambiér* antérieur, que quelques-uns appellent auſſi *tibial*, prend ſon origine de la partie antérieure & ſupérieure du tibia, & va s'inſérer par deux tendons, qui paſſent ſous le ligament annulaire, dont l'un s'attache au prémiér ôs cunéiforme, & l'autre à l'ôs du métatarſe qui ſoutient le pouce du piéd, ou le grôs orteil. Le *jambiér* poſtérieur prend ſon origine de la partie poſtérieure de l'ôs de la jambe, & s'étendant le long de cet ôs & paſſant par la fente qui eſt à la malléole intèrne, il va s'inſérer à la partie intèrne de l'os ſcaphoïde. DIONIS.

JAMBIÈRE. ſ. f. Chauſſûre de fèr. *Ferreum tibiale*. POMEY.

IAMBIQUE. adj. *Iambicus*. Ce mot commence par une voyelle, auſſi-bien que *iambe*. C'eſt un tèrme de Poëſie & de Poëſie Grécque & Latine, qui ſe dit du genre de vèrs, qui eſt compôſé du piéd qu'on appelle ïambe, ou dans lequel ce piéd domine. Les vèrs *iambiques* peuvent être conſiderez ou ſelon la divèrſité des piéds qu'ils reçoivent, ou ſelon le nombre de leurs piéds. Dans châcun de ces genres il y a trois éſpéces, qui ont des noms différens. 1°. Les purs *iambiques* ſont ceux qui ne ſont compôſez que de ïambes, comme la quatriême piéce de Catulle faite à la loüange d'un vaiſſeau,

Phaſelus ille, quem videtis hoſpites, &c.

Et dans Horace Épod. 16. les ïambes, ou *iambiques* qu'il a joints à des héxamétres,

Altera jam teritur bellis civilibus ætas,
Suis & ipſa Roma viribus ruit.

On prétend que d'abord tous les vèrs *ïambiques* étoient purs. La ſeconde eſpéce ſont ceux qu'on appelle ſimplement ïambes, ou *ïambiques*. Ils n'ont des ïambes qu'aux piéds pairs, encore y met-on quelquefois des tribraques, éxcépté au dèrniér qui doit toujours être un ïambe; & aux impairs des ſpondées, des anapeſtes, & même un dactyle au prémiér. Tel eſt celui qu'on cite de la Médée d'Ovide,

Servare potui, perdere an poſſim rogas.

La troiſiéme eſpéce ſont les vèrs *ïambiques* libres, qui n'ont par néceſſité d'ïambe qu'au dèrniér piéd, comme tous les vèrs de Phédre, ceux du P. Commire dans ſes fâbles, & en d'autres ouvrages à peu prés de cette nature.

Amittit meritò proprium, qui alienum appetit.

Dans les Comédies on ne s'eſt pas plus gêné, & peutêtre moins encore, comme on le voit dans Plaute, & dans Térence. Mais le ſixiême piéd eſt toujours indiſpenſablement un ïambe.

Quant aux variétes qu'apporte le nombre de ſyllabes, on appelle ïambe, ou *ïambique* dimétre, celui qui n'a que quatre piéds,

Queruntur in ſilvis aves.

Ceux qui en ont ſix s'appellent trimétres, ce ſont les plus beaux, & ceux qu'on employe pour le théâtre, ſur tout pour la tragédie.

Dii conjugales, tuque genialis tori
Lucina cuſtos, &c.

Ceux qui en ont huit ſe nomment Tétramétres, & l'on n'en trouve que dans les Comédies.

Pecuniam in loco negligere maximum interdum eſt lucrum. Térence.

Quelques-uns ajoutent un ïambe monométre, qui n'a que deux piéds.

Virtus beat.

On les appelle monométres, dimétres, trimétres, & tétrametres, c'eſt à dire, d'une, de deux, de trois, & de quatre meſures, parce que une meſure étoit de deux piéds, & que les Grècs les meſuroient deux piéds à deux piéds, ou par épitrites, & en joignant l'ïambe & le ſpondée enſemble.

Tous ceux dont on a parlé juſqu'ici ſont parfaits, ils ont leur nombre de piéds complets, ſans qu'il y manque rien, ou qu'il y ait rien de trop. C'eſt ce qu'on nomme Acatalectique.

Les imparfaits ſont de trois ſortes; les catalectiques auxquels il manque une ſyllabe,

Muſæ Jovem canebant.

Les Brachycatalectiques, auxquels il manque un piéd entiér.

Muſæ Jovis gnatæ.

Les hypèrcatalectiques, qui ſont ceux qui ont quelque chôſe de trop, ſyllabe, ou piéd.

Muſæ ſorores ſunt Minervæ.
Muſæ ſorores Palladis lugent.

La plûpart des hymnes de l'Egliſe ſont des *ïambiques* dimétres, c'eſt à dire, de quatre piéds. Voyez Deſpautère dans le Traité de la Quantité; & la Grammaire Latine de Port-Royal, au Traité de la Poëſie Latine c. 2. & c. 5.

Au reſte, un vèrs ïambe, des vèrs ïambes, une piéce en vèrs ïambes, des ïambes purs &c. eſt plus en uſage qu'un vèrs *ïambique*, des vèrs *ïambiques*, &c. & l'Auteur de la Grammaire de Port-Royal a dit lui-même *ïambe*, quoiqu'il ſemble préferer *ïambique*.

JAMBOLI. ſ. m. Nom propre d'une des quatre parties de la Macédoine Modèrne. *Jambolenſis-ager*. Elle renfèrme les païs qu'on nommoit anciennement la Macédoine prémière & la ſeconde. Elle s'étend depuis le Golfe de Salonichi au midi; juſqu'à la Romanie au nord, ayant la Macédoine propre au couchant, & l'Archipel au levant, ſes principaux lieux ſont Philippi, Embouli, Seres, Cavalla, Conteſſa, Libanova, Eriſſo, Caſtel-Rampo, Ajomama, Sidéro-Capſo, & Caſſandria. Maty.

JAMBON. ſ. m. Cuiſſe, ou épaule de pourceau, ou de ſanglier, qu'on léve pour ſaler, fumer, ou y faire autres ſortes de préparations pour le faire garder, ou le rendre plus agréable au goût. *Perna*. Les *jambons* excellens viennent de Bayonne.

Jambon de Mayence. C'eſt une préparation de *jambons*, qui ſe fait en les ſalant, avec du ſalpêtre pur, & en les preſſant dans un preſſoir à linge pendant huit jours. Après quoi on les trempe dans l'eſprit de vin où il y aura eû des grains de geniévre pilez & macérez, & enſuite on les met ſécher à la fumée du bois de geniévre.

Sans la ſobriété du Seigneur de Bragance,
Je ne jurerois pas qu'un jambon de Mayence
Ne remplaçât nos éperlans. D. de S.

JAMBONNEAU. ſ. m. Petit jambon, ou partie d'un jambon haché en pluſieurs piéces, qu'on va prendre dans le baſſin du Charcutiér. *Petaſunculus*.

JAME, & avec une *s* JAMES. Nom propre. Ces deux mots ſignifient *Jacques*, *Jacobus*: le prémiér ne s'employe qu'en parlant des Eſpagnols. Dom *Jame*. Il vient de l'Eſpagnol *Jayme*. Le ſecond n'eſt en uſage en François que dans quelques noms propres de la langue Angloiſe. *Fils-james* eſt le nom de M. le Maréchal de Berwic. *James* eſt un mot Anglois; car ce nom, comme beaucoup d'autres noms propres en toutes langues, a auſſi paſſé en Anglètèrre en nom de famille, & alors nous le retenons auſſi dans nôtre langue. Ainſi ce Bibliothécaire d'Oxford qui donna l'an 1600. le Catalogue des manuſcrits d'Oxford & de Cambrige, nous le nommons en François, comme en Anglois, Thomas *James*; mais quand *James* eſt nom propre d'homme nous diſons Jacques, mais non dans les noms de lieu, comme on a dit.

Ce mot eſt une corruption du mot Latin *Jacobus*, comme Jacques en François. De *Jacobus* on a fait *Jacobes*, l'*e* muet; puis en changeant l'*o* en *e* muet, comme l'*u*, *Jacbes*, & enſuite le *b* en *m*, comme en une infinité d'autres, *Jacmes*, d'où pour addoucir la prononciation l'on a retranché le *c*, *James*. Cet éxemple peut ſèrvir à corriger cèrtaines gens qui ſans avoir beaucoup d'uſage des langues, rejettent le plus hardiment des étymologies trés-véritables, mais dont leur peu de connoiſſance dans ces ſortes de matières leur fait ignorer les cauſes &, ſi je puis parler ainſi, la deſcendance.

Ce nom ſe prononce *Jams* l'*e* muet, ou *Jame* ſans marquer l'*s*. Nous nous en ſèrvons en quelques noms de lieux auxquels les Anglois l'ont donné; ainſi Saint James dont parlent ſouvent nos Gazettes, eſt un beau parc des Rois d'Anglètèrre, près de leur palais dit Witheal à Londres.

Saint-James, ou S. Jacques. Nom d'une petite ville bien fortifiée. *Fanum S. Jacobi*. Elle eſt dans l'iſle Barbade, ou des Antilles, & appartient aux Anglois. Maty.

JAMES-BAY. C'eſt à dire, Baye de Saint *James*, ou de Saint Jacques. C'eſt une partie de la grande Baye de Hudſon. *Jacobi ſinus*. Elle s'étend vèrs le midi, vis à vis du lac Supérieur. Thomas James, Anglois, la découvrit, & lui donna ſon nom l'an 1631. Maty.

JAMESBOURG, ou JAMESTOWN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lagénie, en Irlande. *Jacobopolis*. Elle eſt ſur le Shannon, à quelques lieuës audeſſus d'Athlone, & elle a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. Les Anglois qui l'ont fondée, lui ont donné le nom de leur Roi Jacques I. *James* ſignifie Jacques en Anglois.

JAMES-CAP, ou Cap de James, ou de Jacques. *Promontorium Jacobi*. Ce Cap, qu'on appelle auſſi le Cap des Etats, le Cap Cod, & le Cap blanc, eſt en l'Amérique ſeptentrionale, à la pointe de la prêſqu'iſle, qui porte le nom de nouvelle Hollande, & vis à vis de la ville de Pleymouth. Maty.

JAMESTOWN. ſ. m. Nom propre d'une ville, ou fort de la Virginie, en l'Amérique ſeptentrionale. *Jacobi-polis*. Elle eſt ſur la rivière de Pouhatan, ou de Jamès, vèrs ſon embouchure, & elle porte le nom de Jacques I. Roi d'Anglètèrre. Maty.

JAMETZ. ſ. m. Nom propre de lieu. *Jameſium*, *Gemmatium*. C'eſt une petite ville de la Lorraine, ſituée aux confins du Luxembourg, entre Stenay, Damvilliers, & Monmédi, à deux lieuës de châcune. Ce lieu eſt du Barrois. *Hadr. Val. Not. Gall. p. 338. col. 2.*

JAMNIA. ſ. f. C'étoit anciennement une ville Epiſcopale de la Paleſtine, ſuffragante de Céſarée. *Jamnia*, *Jamna*, *Jamnis*, *Jamnetorum portus*. Elle étoit ſur la mèr Méditèrranée, à trois lieuës de Jaffa, du côté du Midi. Ce n'eſt plus qu'un petit village, qui porte le nom de Zania. Maty.

JAMNIA. ſ. f. Il y a eû deux lieux de ce nom dans la Tèrre Sainte. *Jamnia*. L'un étoit la ville de *Jabne*, ou *Jabnia*. Voyez ce mot. L'autre étoit un bourg de la Galilée ſupérieure. Voyez Joſeph dans ſa vie, *De Bello II. 25.* & M. Reland, *Paleſt. T. II. p. 825.* Joſeph au L. II. de la Guèrre des Rom. parle encore d'une autre *Jamnia*, près de laquelle étoit une maiſon de Zénodôre.

JAMPOLI. ſ. m. Nom propre d'un ancien Bourg de la Béotie. *Hyampolis*, *Anemoria*. Il eſt dans la Livadie, province de la Gréce, au Septentrion de l'Iſthme de Corinthe; & au levant de la petite ville de Thiſbe. Maty.

JAMUS. Voyez JANUS.

JEAN, & JANIN. Voyez JEAN & JANNIN.

JANACI. ſ. m. Tèrme de Relation. Les *Jánaci* ſont de jeunes hommes fort vaillans & courageux, que les Turcs nomment ainſi de la férocité de leurs courages. VIGENERE, *Continuat. de l'hiſt. des Turcs L. III. p.* 313.

JANAGAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Janagara.* Elle eſt dans la province de Soret, vèrs le fond du Golfe de l'Inde. On conjecture que c'eſt l'ancienne Aſtacapra, ville de l'Inde deçà le Gange.

JANDIROBA. ſ. f. Plante du Bréſil qui embraſſe les arbres à la manière du lièrre. Elle eſt groſſe comme le doigt, & porte un fruit rond, ſemblable au coin. Il eſt rempli d'une chair blanche, & a au dedans trois fèves qui donnent une huile jaûne, laquelle ſert aux douleurs & aux maux des membres, provenant de froid.

JANE, ou JANA. ſ. f. Nom que portoit d'abord Diane, & dont l'on fit enſuite celui-ci en ajoutant un *D* au commencement du prémiér. *Jana.* Il paroit manifeſtement par Varron *De Re Ruſt.* L. I. C. 37. que la Lune a porté ce nom, puiſqu'il l'appelle *Jane* croiſſante & décroiſſante. Quelques-uns diſent que *Diana* a été fait de *Diva Jana*, *Dea Jana*, ou plutôt, *Dia Jana*, ce qui eſt plus vraiſemblable que ce qu'on a dit d'abord. Varron dit auſſi *Jane* nouvelle, pour Nouvelle Lune. C'eſt ainſi que le ſoleil a été appellé *Divos Janos*, Dieu Janus. Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 16. & 25.

JANÉIRO. ſ. m. Nom propre d'un fleuve. *Rio Janéiro*, ou Gannabara. *Janvarius Fluvius.* C'eſt une grande rivière du Bréſil. Elle ſe décharge dans la mèr du Bréſil, après avoir travèrſé la Capitanie de *Rio Janéiro*, qui prend ſon nom de cette rivière, & qui eſt ſituée entre les Capitanies de S. Vincent, & de Spiritu S. Ses lieux principaux ſont S. Sébaſtien Capitale, & Angra dos Reyes. MATY.

JANICULE. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit un bourg, ou une petite ville que Janus bâtit ſur une colline près de l'endroit où Rome fut bâtie. *Janiculum.*

JANICULE. ſ. m. Nom d'une des ſept collines de Rome. *Janiculum.* C'eſt Ancus Martius qui le renfèrma dans la ville, & fit faire de ce côté là un pont ſur le Tibre pour la communication de ce quartier avec les autres. Il prit ce nom d'une ville que Janus y avoit autrefois bâtie. Aujourd'hui on le nomme Montorio, *Mons aureus*, montagne d'or, à cauſe de la couleur de ſont tèrroir, qui n'eſt qu'un ſable jaûne. C'eſt l'endroit le plus haut de Rome, & d'où l'on voit mieux la ville; mais l'air n'y eſt pas bon, ſi l'on en croit Martial *L. IV. Epigr.* 61.

Ce nom vient de celui de *Janus*. D'autres diſent de *janua*, porte, parceque c'étoit par là que les Romains ſortoient pour aller en Étrurie, c'étoit pour eux la porte de l'Étrurie.

JANIPABA. ſ. m. Arbre qui eſt un des plus grands du Bréſil, & qui reſſemble au hêtre. On l'appelle autrement *Génipat*, ou *Junipa*. Son bois eſt moëlleux & fragile. Ses rameaux ſont revétus de feüilles longues d'un piéd, ou d'un piéd & demi, ayant la figure d'une langue de bœuf, de couleur vèrte luiſante. Sa fleur eſt petite, ſemblable à celle du narciſſe, blanche, avec des taches jaûnes en dedans. Son fruit eſt plus grôs qu'une orange, rond, couvèrt d'une écorce tendre & cendrée; ſa chair eſt ſolide, jaûnâtre, viſqueuſe, remplie de ſuc aigre, d'une ôdeur agréable; on trouve au milieu de ce fruit une cavité remplie de ſemences entourées d'une pulpe molle; il devient mou en meuriſſant comme la nèfle, & alors il eſt bon à manger; il eſt éſtimé aſtringent, & propre contre les cours de ventre, il appaiſe les ardeurs de la bouche & de l'éſtomac. Le ſuc de ce fruit eſt blanc d'abord, & quand on s'en eſt frotté le corps, il noircit en peu de tems, de telle ſorte que les Sauvages s'en ſèrvent au lieu d'encre, pour paroître plus tèrribles à leurs ennemis; il faut pour cela que ce fruit ne ſoit pas meur. Cette couleur noire a coutume de durer neuf jours, après quoi elle s'éfface.

JANIRE. ſ. f. Nom d'une Nymphe. *Janira.* Elle étoit fille de l'Océan & de Thétys.

JANISQUE. ſ. m. Nom propre d'un fils d'Éſculape & de Lampetié. *Janiſcus.* C'eſt le Scholiaſte d'Ariſtophane qui le dit, ſur le Plutus de cet Auteur, v. 701.

JANIſSAIRE. ſ. m. Garde du Grand Seigneur, ou ſoldat de l'infanterie Turqueſque. *Prætorianus*, ou *Sclopetarius*, *Imperii Turcici miles*, *Janiſſarius*, *Janizerus*, *Janizarius*, *Jennitzerus*, *Genizerus*, *Genizarus*, *Genitzarus*; car je trouve tous ces noms Latins dans nos Auteurs. *Pedes Turcicus.* Comme on diſtingue dans les armées du Turc les troupes d'Europe & les troupes d'Aſie, les *Janiſſaires* ſe diviſent auſſi en *Janiſſaires* de Conſtantinople & en *Janiſſaires* de Damas. La paye des *Janiſſaires* eſt depuis deux aſpres juſqu'à douze; car quand ils rendent quelque ſèrvice particuliér, ou qu'ils ont quelque enfant, on augmente leur paye. L'habit des *Janiſſaires* eſt un doliman, que le Grand Seigneur leur donne tous les ans le prémiér jour du Ramazan: c'eſt une longue robe à manches courtes, qu'ils ſèrrent vèrs le milieu du corps d'une ceinture de toile rayée de pluſieurs couleurs, & ornée aux deux bouts d'une frange d'or, ou d'argent. Sous le doliman ils ont une ſurveſte de drap bleu, nommée ſpahi. Ils ne portent point le turban, mais un bonnet de feutre qu'ils appellent un zarcola, & un long chaperon de même étoffe qui leur pend ſur les épaules. Les jours de cérémonie ils l'ornent de plumes longues, qu'ils font entrer par le bout dans un petit tuyau qui eſt ſur le devant du bonnet. Les armes des *Janiſſaires* en Europe ſont en tems de guèrre un ſâbre, un fuſil, ou un mouſquet, & un fourniment qui leur pend du côté gauche. En tems de paix, ils ne portent à Conſtantinople qu'un bâton en main. En Aſie, où la poudre & les armes à feu ſont plus râres, ils ont un arc, des fléches, & un poignard qu'il appellent *baniare*.

Les *Janiſſaires* étoient autrefois un corps formidable aux Grands Seigneurs eux mêmes. Oſman régna environ trois ans, au bout deſquels les *Janiſſaires* lui ôtèrent l'Empire & la vie. RACINE. En 1648. les *Janiſſaires* dépoſèrent le Sultan Ibrahim, & l'étranglèrent dans le château des ſept tours. On les a depuis avilis, pour en être plus maître. Leur nombre n'eſt point fixe.

Que faiſoient cependant nos brâves Janiſſaires?
Rendent-ils au Sultan des hommages ſincères? RACINE.

C'eſt en vain que forçant ſes ſoupçons ordinaires,
Il ſe rend acceſſible à tous les Janiſſaires,
Il ſe ſouvient toujours que ſon inimitié
Voulut de ce grand corps retrancher la moitié,
Lorſque pour affermir ſa puiſſance nouvelle
Il vouloit, diſoit-il, ſortir de leur tutele. ID.

Les *Janiſſaires* ſont des enfans de tribut que les Turcs levent ſur les Chrétiens, & qu'on éleve pour ſèrvir à l'armée. On les prend à l'âge de douze ans, afin qu'oubliant leur patrie, & leur Religion, ils ne reconnoiſſent d'autre père que le Sultan. Mais aujourd'hui ce ne ſont plus généralement parlant des enfans de tribut, car le carach, ou tribut que le Turc éxige des Chrétiens pour leur laiſſer la libèrté de leur Religion, ne ſe paye plus qu'en argent, excepté dans quelques endroits, où l'argent étant plus râre, on ne le peut payer en éſpèce, comme en Mengrélie, & dans les provinces qui ſont aux environs de la mèr noire. Autrefois même il n'y avoit ailleurs que les pauvres, qui ne pouvant payer le carach en argent, donnaſſent leurs enfans.

L'Officiér qui commande tout le corps des *Janiſſaires* s'appelle *Janiſſar Agaſi*, ou *Jen yceriles Aghaſi*, ou comme nous diſons en François l'Aga des *Janiſſaires*. Quoiqu'il ne ſoit point défendu aux *Janiſſaires* de ſe marier, ils ne le font pourtant que rârement, & avec la pèrmiſſion de leurs Officiérs, parceque l'on croit qu'un homme marié eſt moins bon ſoldat qu'un autre. Le Janiſſar-Agaſi, ou Chèf des *Janiſſaires*, eſt un des prémiérs Offices de l'Empire. Toute la puiſſance du Turc dépend des *Janiſſaires*.

C'eſt Oſman, ou Ottoman, qui ſelon quelques Auteurs, & entre autres ſelon Leunclavius, inſtitua les *Janiſſaires*. Jovius Geufræus, & d'autres, diſent que ce fut Amurat II. en 1362. Leunclavius croit qu'il en augmenta ſeulement le nombre. Pluſieurs autres Hiſtoriens Turcs croyent que ce fut Orkan, fils d'Othman, & père d'Amurat I. qui les établit, & qu'ils fûrent d'abord appellez en langue Turqueſque Jaja, c'eſt à dire, fantaſſins, piétons, pour les diſtinguer des autres Turcs, dont les troupes conſiſtoient prèſque toutes en cavalerie. Le prémiér ſentiment me paroit plus vraiſemblable, d'autant plus que cette milice conſèrve encore aujourd'hui le nom de *Jénitchéri*, & porte le bonnet de feûtre, coëffure fort differente de celle des autres Turcs.

Ménage, après Voſſius, dérive ce mot de *genizeri*, qui ſignifie en Turc *novos homines*, ou *milites*; & non pas de *janua*. Selon d'Hèrbelot *Jenitcheri* ſignifie, Nouvelle bande, nouvelle troupe. Morad Gazi, c'eſt à dire, Amurat I. du nom, dit le Conquérant, Sultan des Turcs Othmanides, ayant pris la cinquième partie des jeunes priſonniérs Chrétiens qu'il avoit faits ſur les Grècs, les fit élever, & inſtruire dans la diſcipline militaire, & dans ſa Religion. Il les envoya enſuite à Hagi Bektaſche, pèrſonnage éſtimé & révéré des Turcs pour ſa prétendue ſainteté, afin qu'il leur donnât ſa bénédiction, & en même tems quelque marque qui les diſtinguât de ſes autres troupes. Bektaſche après les avoir bénits à ſa mode, coupa une des manches de la robbe de feûtre qu'il portoit, & en coëffa le Chèf de cette nouvelle milice, à laquelle le nom de *Jénitchéri* & le bonnet de feûtre ſont toujours demeurez depuis ce tems-là, qui fut l'an 763. de l'Égire, & de J. C. 1361. Tel eſt le ſentiment d'Ebn Joſeph & de Giannabi touchant

chant l'inſtitution des Janiſſaires. D'Herbelot. On pourroit dire cependant encore que cette nouvelle milice ayant été prémièrement aſſemblée à Jéniſchéher, ville neuve qui fut bâtie par Othman aſſez près de Nicée en Bithynie, pour être le ſiége de l'Empire Othoman, elle auroit tiré ſon nom de celui de cette même ville, la différence de *Schébéri* à *Tchéri* n'étant pas fort grande. Je m'en tiens cependant toujours au prémiér ſentiment. Idem.

D'autres, dit Vigenère, tirent ce mot d'une ville appellée *Sar*; dont le Sultan Aladin environ l'an de grâce 1180. fit préſent à un Turc de la race des Oguſéens, pour avoir défait en champ clôs un brave Chevaliér Grèc, qui lui avoit tué beaucoup d'hommes; de ſorte que *Gianudzzari* en langue Turqueſque ſignifie Enfans de Sar, ou procréez de Sar. La vrâye dérivation de ce mot, ſelon Vigenère, *Illuſtr. ſur Chalcond. p. 369.* vient de la langue Tartareſque, ainſi qu'il parle; dans laquelle *Cham* ſignifie Seigneur, ou Prince, mais les Turcs le prononcent *Tham*, & de *Ieſer*, eſclave, comme qui diroit Éſclave du Seigneur.

Rien n'eſt plus éxtravagant que de tîrer le mot *Janiſſaire*, avec Reineccius, de *Janua*, porte, comme ſi les Turcs l'avoient formé du Latin, ou que *janua* ſe dît en leur langue pour ſignifier porte; c'eſt *Capi*, ainſi il faudroit dire Capiſaire, ou Capiſilaire, plutôt que *Janiſſaire*. Spanduginus prétend, mais ſans fondement, que ce nom vient du nom de Sari, bourg dont s'empara un cèrtain Delus, de qui Oſman deſcendoit. La véritable ſignification de ce nom eſt celle que rapporte Léunclavius, *Pandect. hiſt. Turc. C. 35.* & au commencement *Janiſſaire* veut dire un nouveau ſoldat. Ainſi il vient d'un mot Turc qui s'écrit *Jekyceri*, & ſe prononce *Jen-yceri*, & qui eſt compôſé de deux mots, *jek-y* que l'on prononce *J'en-y*, & qui ſignifie *nouveau*, & *ceri*, qui veut dire en Turc *milice*, *ſoldat*. Voyez Méninſky au mot *ceri*, & au mot *jek-y*, ou *jen-y*, Tom. IV. p. 5596.

On peut voir ſur les *Janiſſaires* Léunclavius, *Pandecta hiſt. Turc.* au commencement, au titre *De Origine Sultanorum Turcicorum*, & plus bas C. 35. Et encore hiſt. Muſulm. Turc. L. V. p. 228. &c. Chalcondyle L. I. & les Illuſtrations de Vigenère ſur cet Auteur p. 369. & ſuiv.

Vigenère dit Jennitzaire. Les *Jennitzaires* ſe conforment en beaucoup de chôſes à la diſcipline des Légionaires Romains. Vigenère.

Le Cap des *Janiſſaires*, ou de *Janizari*. *Janiſariorum Promontorium*. Ce Cap eſt dans la Natolie, à l'entrée du Golfe de Gallipoli, vis à vis la pointe de la prêſqu'iſle de la Romanie. On l'appelloit anciennement *Sigeum promontorium*, à cauſe de la ville de *Sigée* qui y étoit conſtruite, & qui eſt maintenant ruinée. On y voit maintenant le village de Trojaki, c'eſt à dire, de petite Troye, qui n'eſt habité que par des Chrétiens Grècs. Maty.

Janiſſaire à Rome, Officier, ou penſionnaire du Pape, qu'on appelle auſſi *Participant*, à cauſe de cèrtains droits aſſignez ſur les Annates, Bulles, ou éxpéditions de la Chancellerie Romaine, comme il paroît dans les Mémoires de taxe que donnent les Banquiérs pour les frais de levée des Bulles. Claude Vaure, qui a bien écrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces *Janiſſaires* ſont les ſolliciteurs des Banquiérs éxpéditionnaires, qui ſont ſouvent à la porte du Pape; mais il ſe trompe. Du Cange dit bien la même chôſe, & cite Octavius Veſtrius *de judiciis Aulæ Romanæ*; mais la verité eſt que ce ſont des Officiérs du troiſiême banc au Collége de la Chancellerie Romaine, dont le prémiér banc eſt des Scripteurs, le ſecond des Abbréviateurs, & le troiſiême des *Janiſſaires*, qui ſont des éſpéces de Correcteurs & de Reviſeurs de Bulles, à qui pour cela on paye un cèrtain droit ſur les Annates. Il y en a qui écrivent *Janizere*.

JANISSAR AGHASI. Voyez JEN-YCERILER AGHASI.

JANISSÉROT. ſ. m. Tèrme de Relation. Enfant de tribut dans l'Empire Turc. Petit Janiſſaire. *Janiſſariolus*, *Janiſſerotus*. Ces enfans, (de tribut) que les Chrétiens nomment ordinairement *Janiſſérots*, deux, trois, quatre, & ſix ans dans cette laborieuſe école, en ſont tirez par celui qui les y a mis, & l'Agha des Janiſſaires en ayant fait de nouveau la revûë, les remet ſous la diſcipline d'un autre Agha, qui lui eſt inférieur, & qui les employe aux bâtimens, aux bois, & aux jardins, comme aides à maçons, bocherons, & jardiniérs. Ce glorieux èmploy leur donne la qualité d'*Adgiamy Oglan*, qu'on dit par abus Azamoglans, c'eſt à dire, *Enfans buſes*. Du Loir, *Voyage de Levant* p. 100.

JANIZI, ou TISBE, ou THISBE. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville de Béotie, en Gréce. *Janitia*, *Tiſba*, autrefois, *Ogygia*. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie, ſitué près du Golfe de Lépante, & de l'Iſthme de Corinthe. Maty.

JANNA. Voyez THESSALIE.

JANNA, ou JANNINA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Gréce. *Joanna*. Elle eſt ſituée ſur un petit lac, qui porte ſon nom, vèrs les ſources du Pénée, environ à trente lieuës de Lariſſa, vèrs le Couchant. Elle donne, ſelon quelques Géographes, le nom de *Janna* à toute la Theſſalie, où elle eſt maintenant renfèrmée. On la prend pour l'ancienne *Caſſiope* des Dolopes, qui étoit dans l'Épire. Elle eſt aſſez conſidérable; c'eſt le ſiége d'un Gouvèrneur, & celui d'un Archevêque Grèc. Maty.

JANNIZARI. Cap. Voyez JANISSAIRE.

JANO, ou JANOÉ. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jano*, *Janoe*, *Janum*. C'étoit une ville de la Tribu d'Éphraïm, à l'orient, & près du Jourdain. Au tems d'Euſébe & de S. Jérôme ce n'étoit qu'un bourg qu'ils appellent *Jano*. Il étoit à douze mille de Naplouſe dans l'Acrabatène, & à l'eſt de Taanathſchilo. *P. Lubin*, *Reland*.

JANOWITS. ſ. maſc. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle de Caurzim, en Bohême. *Janovitium*. Il eſt à neuf lieuës de Prague, vèrs le midi, & il eſt connu par la victoire que les Suedois y remportèrent ſur les Imperiaux l'an 1645. Maty.

JANSÉNISME. ſ. m. Doctrine de Janſénius, Syſtême théologique de Janſénius, Évêque d'Ypres, ſur la grâce & la prédeſtination. *Janſenii doctrina*; *Janſeniſmus*. Corneille Janſen, que nous nommons communément du nom Latin *Janſénius*, Auteur du *Janſéniſme*, étoit d'un village de Hollande, ſitué près de Leèrdam, & nommé Accoy, où il nacquit en 1585. le 28ᵉ d'Oct. de parens pauvres, mais catholiques & gens de bien. Il fit ſes prémières claſſes à Utrecht, puis ſa Philoſophie & ſa Théologie à Louvain. De là il vint à Paris en 1604. où Jean Du Vèrgér de Haurane, depuis Abbé de S. Cyran, qui l'avoit connu à Louvain, le plaça chez un Conſeiller pour être Précepteur de ſes enfans. Enſuite il l'appella à Bayone, où il le fit choiſir Principal du Collége qu'on venoit d'y fonder. Après douze ans de ſéjour en France, il retourna à Louvain, où en 1617. il fut fait Principal du nouveau Collége de Sainte Pulchérie, & Profeſſeur de l'Écriture Sainte. En 1635. il fut fait Évêque d'Ypres. On dit que ce fut ſon Livre contre la France & injurieux à nos Rois, intitulé *Mars Gallicus*, qui lui mérita cet Évêché. Il ne le poſſéda qu'environ deux ans, étant mort de peſte le 6ᵉ jour de May 1638. Le *Janſéniſme* ne fit de bruit qu'après ſa mort, que Fromond & Calénus, ſes éxécuteurs Teſtamentaires, firent imprimer ſon Livre intitulé *Auguſtinus*. Les Opinions de Baïus fûrent le bèrceau du *Janſéniſme*, & on dit que ce fut Jacques Janſon, Profeſſeur de Théologie à Louvain, qui les inſpira à Janſénius. Le *Janſéniſme*, ou la doctrine de l'Auguſtin de Janſénius, fut réduite par les Évêques de France à cinq propoſitions, que voici. Iᵉ Propoſition: Quelques commandemens de Dieu ſont impoſſibles aux hommes juſtes, lors même qu'ils veulent & s'éfforcent de les accomplir ſelon les forces qu'ils ont préſentes, & la grâce leur manque par laquelle ils ſoyent rendus poſſibles. IIᵉ Propoſition. Dans l'état de la nature corrompuë on ne réſiſte jamais à la grâce intérieure. IIIᵉ Propoſition. Pour mériter & démériter dans l'état de la nature corrompuë, la libèrté qui éxclut la néceſſité, n'eſt pas requiſe en l'homme, mais la libèrté qui exclut la contrainte ſuffit. IVᵉ Propoſition. Les Sémipélagiens admettoient la néceſſité de la grâce intérieure prévenante pour châque acte en particulier, même pour le commencement de la foi, & ils étoient hérétiques en ce qu'ils vouloient que cette grâce fût telle que la volonté humaine pût lui réſiſter, ou lui obéir. Vᵉ Propoſition. C'eſt Sémipélagianiſme de dire que J. C. eſt mort, ou qu'il a répandu ſon ſang généralement pour tous les hommes. Le *Janſéniſme* conſiſte à ſoutenir cette doctrine, ce qui ſe fait en deux manières; 1°. En aſſurant que ces propoſitions ſont ſaines & orthodoxes. 2°. En aſſurant qu'elles ſont mauvaiſes & hérétiques dans le ſens que l'Égliſe a condamné, mais que ce ſens condamné n'eſt point celui du Livre de Janſénius. Le *Janſéniſme* a été condamné par les Papes Urbain VIII. Innocent X. Aléxandre VII. & Clément XI. Le *Janſéniſme* eſt un fantôme que l'on a chèrché par tout, & que l'on n'a trouvé nulle part que dans l'imagination bleſſée de quelques gens. C'eſt la prémière des propoſitions condamnées par le Clèrgé de France en 1700.

JANSÉNISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Celui qui ſuit le parti, & la doctrine de Janſénius. *Janſenianus*. On dit auſſi *Janſeniſta*; mais l'analogie de la langue Latine demande qu'on diſe *Janſenianus*. Les *Janſéniſtes* ſont nez dans les Païs-Bas, où ils ſe ſont fort multipliez; de-là ils ſe ſont répandus en Hollande, en France, en Angletèrre, & en Italie. Il n'y en a point, ou prêſque point dans le reſte de l'Europe.

Janséniste, ſe dit de ceux qui affectent une grande ſévérité dans leur manière de vivre, & une grande auſtérité dans leurs moeurs, & dans leur doctrine. Mais il ne ſe dit en ce ſens que dans le ſtyle familier, & le plus ſouvent en raillant, & ſans prétendre attribuer les ſentimens de Janſénius & de ſes diſciples à ceux qu'on appelle *Janſéniſtes* en ce ſens. Il emporte cependant un

un reproche d'affectation de réforme & de trop grande ſévérité. Mais on le dit ſouvent en plaiſantant de gens de vèrtu, & qu'on n'eſtime pour cela nullement *Janſéniſtes.*

JANSÉNISTE, ſe dit encore d'un homme oppôſé aux Jéſuites, ennemi des Jéſuites, parceque les *Janſéniſtes* leur ſont fort oppôſez.

Dans les deux dèrniérs ſens le mot de *Janſéniſte* n'eſt point un tèrme propre, ni ſérieux. Il eſt impropre & familiér, ou même badin. On n'appellera jamais *Janſéniſtes* dans un Ouvrage grave & ſérieux, ni ceux qui affectent de la ſévérité, ni ceux qui n'aiment pas les Jéſuites, ſi d'ailleurs ils ne ſont point dans les ſentimens des *Janſéniſtes.* Mais on le fait ſouvent dans la convèrſation, dans le ſtyle familiér, & en plaiſantant. Le ſeul prémiér ſens eſt le ſens propre, & celui qu'on donne à ce nom dans l'hiſtoire, dans les Mandemens des Prélats, dans les Édits, dans les Ouvrages Théologiques &c.

JANSÉNISTE. Les femmes ont appellé *Janſéniſtes*, des poignèts qu'elles mettoient par modeſtie pour cacher leurs bras. Le mot de *Janſéniſte* en ce ſens n'eſt plus en uſage depuis quelque tems.

JANSÉNISTE, eſt auſſi un adjectif. Eſprit *Janſéniſte.* Ce coup eſt parti d'une main *Janſéniſte.* Cette propoſition eſt *Janſéniſte.* Livre *Janſéniſte.* Des heures *Janſéniſtes.* Il y a un Bréviaire *Janſéniſte*, que les Dames *Janſéniſtes* n'ont encore que manuſcrit, & qui n'eſt point imprimé.

A LA JANSÉNISTE, phrâſe advèrbiale, qui ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes faites avec une propreté affectée. Habillé à la *Janſéniſte.* Meublé à la *Janſéniſte.* Relieure à la *Janſéniſte.*

JANTE. ſ. f. Piéce de bois de charronage courbée qui fait une partie du cèrcle de la rouë d'un moulin, d'un carroſſe, ou d'une charrette. *Canthus.* Les *jantes* ſont débitées de deux à trois piéds de long, & doivent être bien chantournées.

Ce mot vient de κανθὸς, qui ſignifie le fèr appliqué ſur les rouës des chariots. NICOD.

JANTHE. ſ. f. Nom de femme. *Janthe.* Elle étoit de Crete; elle épouſa Iphide, & le jour même de ſes noces elle fut changée en homme. *Ovide Met. L. IX. v.* 815. 860. 896.

JANTILLE. ſ. f. Mouillez les deux *ll.* Grôs ais qu'on applique autour des jantes & des aubes de la rouë d'un moulin, pour recevoir la chute de l'eau, & la faire mouvoir plus vîte. La *jantille* ſèrt auſſi pour élever les eaux par le moyen des rouës diſpôſées à cet effèt.

JANTILLER. v. act. Mettre de la jantille autour de la rouë d'un moulin, ou d'une rouë, deſtinée à élever des eaux. Il a coûté tant à *jantiller* cette rouë.

JANTRA. ſ. f. Nom propre d'une Rivière de la Bulgarie. *Jatrus*, *Jeterus.* Elle prend ſa ſource au mont Argentaro, baigne Tèrnovo, & va ſe décharger dans le Danube, à quatre ou cinq lieuës au deſſous de Nicopoli. MATY.

JANUAL. ſ. m. Nom d'une fête de Janus. *Janual.* Feſtus dit qu'on faiſoit ce jour là à Janus des offrandes de gâteaux, & d'une éſpéce de pâte faite de farine d'orge, & aſſaiſonnée de ſel, d'encens & de vin. Ovide Faſt. L. I. v. 172.

JAN-VAN-GENTEN. Voyez MOUETTE.

JANVIÉR. ſ. m. Nom du prémiér mois de l'année, ſelon la ſupputation dont on ſe ſèrt aujourd'hui en Occident. *Januarius.* Le Roi Charles IX. ordonna par un Édit de l'année 1564. qu'on commenceroit à compter l'année par le prémiér de *Janviér.* Auparavant on la commençoit à Pâques, ou à Noël; comme témoigne le Père Pétau en ſon *Rationarium.*

Ce mot vient du Latin *Januarius.* Les Romains lui ont donné ce nom, à cauſe de *Janus*, Divinité à qui ils attribuoient deux têtes, parceque d'un côté le prémiér jour de *Janvier* regarde l'année précédente, & de l'autre celle qui vient. Le mot de *Januarius* peut auſſi venir de *janua*, porte &c. Ce mois étant le prémiér de tous eſt comme la porte des années. Il fut ajoûté à l'année par Numa Pompilius: l'année de Romulus commençoit par le mois de Mars. Les Chrétiens jeûnoient autrefois le prémiér jour de *Janviér* pour abolir les ſupèrſtitions des payens, qui en l'honneur de Janus faiſoient des feſtins, des danſes & des déguiſemens, comme des maſcarades. Voyez le Sèrmon de l'Évêque Fauſtin fait en ce jour, & imprimé par le P. Chifflet Jeſuite, & enſuite par Bollandus dans ſes *Acta Sanct. Januar. T. I. p.* 2. & les Notes de Baronius ſur le Martyrologe Romain au 1. Janv. Not. 1.

On dit provèrbialement, que *Janviér* a trois bonnèts; pour dire, qu'il fait froid en ce tems là, & qu'il ſe faut bien couvrir la tête. On dit auſſi, C'eſt un ſoleil de *Janviér*, qui n'a ni force, ni vèrtu; pour dire, qu'une pèrſonne n'a guère de pouvoir.

JANVIÉR. ſ. m. Eſt auſſi un nom propre d'homme. *Januarius.* Saint *Janviér* Évêque de Benevent aſſiſta au Concile de Sardique, en 347. *Janviér* Évêque de Caillari du tems du Pape S. Grégoire étant peu zélé pour la convèrſion des Barbaricins de

Sardaigne encore idolâtres, S. Grégoire y envoya un Évêque & un Abbé pour travailler à leur convèrſion. S. *Janviér* Évêque de Malaca en Éſpagne ayant été dépôſé par injuſtice & par violence, fut rétabli par S. Grégoire Pape en 603.

JANVILLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Janvilla*, *Hienvilla.* Elle eſt dans l'Orléanois, entre Orléans & Chartres, environ à moitié chemin de l'une à l'autre.

JANUM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Janum.* Les Septante l'appellent *Jémain.* Joſ. XV. 53.

JANUS. ſ. m. Nom propre d'un homme, dont les Anciens firent un Dieu. *Janus.* C'eſt le plus ancien Roi d'Italie, dont la mémoire ſe ſoit conſèrvée, & peut-être le prémiér. Les fâbles diſent qu'il étoit fils d'Apollon & de Créüſe fille d'Érichthée. Quelques Auteurs diſent qu'il fut ſeulement adopté par Xiphée, mari de Créüſe. Quoi qu'il en ſoit, il régnoit en Italie 150 ans avant l'arrivée d'Énée, & par conſéquent près de 1400. avant JESUS-CHRIST. Il y aborda avec une grande flote, & y reçut Saturne chaſſé de Crête par Jupitèr ſon fils; & ayant appris de ſon hôte l'art de cultiver la tèrre, il partagea le gouvèrnement de ſon Royaume avec lui, & l'y aſſocia. Ils regnèrent avec beaucoup d'union, & bâtirent deux villes, Janicule & Saturnium. Ils introduiſîrent auſſi l'uſage de la monnoye de cuivre; & y firent graver d'un côté la tête de *Janus*, & de l'autre la proüe du vaiſſeau de Saturne, pour conſèrver la mémoire de ſon arrivée en Italie. On voit encore aujourd'hui ces figures ſur les anciens as Romains qui ſont dans les Cabinèts des Curieux. Plutarque dans ſes Queſtions Romaines, & Ovide dans ſes Faſtes L. I. v. 229. nous ont expliqué ces figures.

Janus étoit le Roi de ces tems le plus ſage & le plus prudent. Il ſçavoit le paſſé, il prévoyoit l'avenir; & pour marquer ces talens on le dépeignit avec une tête à deux viſages, l'un devant, l'autre dèrrière. Nous en rapporterons encore dans la ſuite d'autres raiſons. On le peignit encore tenant une cléf d'une main, & une baguette de l'autre. Après ſa mort *Janus* fut mis entre les Dieux. Macrobe & Ovide Faſt. L. I. v. 65. diſent qu'il étoit le Dieu de l'année.

Numa lui bâtit un temple à Rome. Il avoit deux portes, que l'on n'ouvroit qu'en tems de guèrre, & que l'on tenoit fèrmées en tems de paix. De là cette inſcription qui ſe voit au revèrs de pluſieurs médailles de Néron, avec le temple de *Janus*, PACE TERRA MARIQUE PARTA JANUM CLUSIT. Et cette inſcription trouvée à Mérida en Éſpagne; IMP. CAES. DIVI F AVGVSTVS PONT. MAX. COS. XI. TRIBUNIC. POT. X. IMP. VIIII. ORBE MARI ET TERRA PACATO TEMPLO IANI CLAVSO, &c. De là auſſi les ſurnoms de *Patulcius* & de *Clufius* qu'on donna à *Janus*; comme qui diroit, l'*Ouvert* & le *Fermé.* On remarque que ce temple ne fut pas fort ſouvent fèrmé ſous l'Empire de Rome; une fois ſous Numa, l'inſtituteur de cette cérémonie; la ſeconde fois après la ſeconde guèrre Punique, l'an 519. de Rome; la troiſiême, après la guèrre d'Auguſte & d'Antoine, & la bataille d'Actium, l'an 725. de Rome, au Ve Conſulat d'Auguſte; deux fois encore ſous Auguſte, 1°. pendant ſon IXe Conſulat, l'an 729 de Rome, 2°. vèrs la naiſſance de JESUS-CHRIST, une fois ſous Neron l'an 811. ſous Veſpaſien l'an 824. ſous Gordien le jeune avant l'an 995. Ammien Marcellin prétend que la coutume s'en conſèrva quelque-tems même ſous les Empèreurs Chrétiens; & que Conſtantius après ſes victoires ſur Magnence & ſur tous les tyrans fèrma le temple de *Janus*, l'an de Rome 1105. Au reſte, on rapporte différemment l'origine & l'inſtitution de cette coutume de l'ouvèrture & de la clôture de ce temple. Les uns diſent que dans un combat que Romulus livra aux Sabins, la victoire penchant du côté de ceux-ci, il ſortit du Champ de bataille de l'eau chaude, ce qui fit prendre la fuite aux Sabins, qu'en mémoire de ce prodige on bâtit un temple en ce lieu, que l'on ouvroit en tems de guèrre, afin de tîrer encore de là du ſecours. D'autres diſent que Tatius & Romulus ayant fait alliance bâtirent un temple à frais communs, & que la coutume de l'ouvrir en tems de guèrre, & les deux viſages du Dieu qu'on y adoroit, marquoient, ou bien l'union des deux Rois, ou qu'en faiſant la guèrre il faut penſer à la paix, ou qu'en allant au combat on doit toujours avoir ſes detrières libres, pour faire ſa rètraite en cas d'accident.

Quelques-uns croyent que *Janus* eſt le ſoleil, & ils lui donnent non pas deux viſages, mais quatre, à cauſe des quatre parties du monde qu'il parcourt, ou des quatre ſaiſons de l'année qu'il fait. C'eſt pour cela qu'on le faiſoit Dieu de l'année, & qu'on le repréſentoit tenant d'une main le nombre de CCC, & de l'autre celui de LXV; ce qui fait le nombre des jours de l'année. *Janus* eſt Noé, qui fut encore appellé *Xiſuſthrus*, ou plutôt c'eſt Javan fils de Japheth, & père des Ioniens. VOSSIUS, *De Idol. L. I. C.* 18. *L. VII. C.* 9. Sous ce nom on adoroit toute la nature. *Ia. C.* 4. D'autres diſent que *Janus* eſt le même que Gygès. Le ſentimens

timent de ceux qui diſent que c'eſt Noé, eſt le plus vraiſemblable. Tout ce qu'on dit de *Janus* convient à ce Patriarche. Le vaiſſeau qu'on lui donnoit, & qu'on marquoit ſur la monnoye, n'eſt point le vaiſſeau de Saturne. Les Anciens eux-mêmes, comme Plutarque, rejettent ce ſentiment. Combien d'autres s'étoient retîrez par mèr & en vaiſſeau ? Qu'y a-t-il là qui ſoit propre de Saturne, & qui le déſigne en particuliér ? Ce vaiſſeau eſt bien plûtôt l'Arche de Noé. *Janus* eſt formé de l'Hébreu יין, *jain*, du vin, parce que Noé planta la vigne, & fit du vin. On le dépeignoit avec deux faces, pour marquer les deux âges, & les deux mondes, qu'il avoit vûs devant & après le délugé. Il étoit le Dieu de l'an, & le prémiér mois de l'année portoit ſon nom, parcequ'il avoit commencé le nouvel âge après le déluge.

Janus étoit l'un des Grands Dieux, & on le nommoit le prémiér dans les invocations des ſacrifices. Dans les vèrs des Saliens il étoit qualifié de Dieu des Dieux. On lui donnoit auſſi le nom de père par éxcellence, parcequ'il paſſoit pour le prémiér des Dieux. On attribuoit à *Janus* l'invention de pluſieurs chôſes. Il avoit appris aux hommes à conſtruire des autels, & on le repréſentoit avèc douze autèls ſans les piéds. Il leur apprit auſſi à faire des ſacrifices, & des fêtes à l'honneur des Dieux. Il inventa les vèrgérs, ou les jardins fruitiérs. Il donna auſſi aux chèfs des Colonies les vèrges & les faiſceaux, pour contenir les peuples dans le devoir. Pour mettre les biens & la pudeur des particuliers en ſûreté, il inventa les portes, qui pour cela fûrent appellées *Janua*, & les cléfs. Auſſi portoit-il une vèrge d'une main, & une cléf de l'autre. Vossius, *De Idolol. L. IX. C.* 28. Il paſſoit encore pour l'inventeur des couronnes, des vaiſſeaux pour la navigation, & des ponts volans. *Janus* étoit pris pour le Monde. Vossius, *De Idolol. L. VIII. C.* 2. Il préſidoit encore aux portes, qu'on appelle en Latin *Janua*. Vossius, *De Idolol. L. VIII. C.* 17.

Les Auteurs chez qui l'on peut apprendre ce qui regarde *Janus* ſont Roſin *Antiqq. Rom. L. II. C.* 3. Dempſter ſur Roſin, Lilius Giraldus *Synt. Deor.* Caſp. Barthius Comment. ſuperſt. Voſſ. *De Idololàt. L. I. C.* 12. 18. *L. II. C.* 16.

Janus a été auſſi le nom de pluſieurs hommes. Baif s'appelloit *Janus*. Le fameux Grutèr, dont nous citons ſouvent le recuëil d'Inſcriptions antiques, s'appelloit auſſi *Janus*. Ce nom Latin eſt demeuré dans nôtre langue ſans aucun changement.

JANUTI. Voyez GIANUTI.

JANZ MAYEN EYLAND. Voyez JEAN MAY.

J A O.

JAO. ſ. m. Nom propre de Dieu. *Jao, Jeova.* C'eſt le même nom que Jéhova, que les Grècs prononçoient *Jao*, comme on le voit dans Diodore de Sicile L. I. & dans un Oracle de l'Apollon de Clare rapporté par Macrobe L. I. C. 17. Le P. Soucier. Jéſ. dans ſa Diſſert. ſur le nom de Dieu יהוה, *Jehovah*, prétend que c'eſt l'ancienne & prémière prononciation du nom propre de Dieu parmi les Hébreux, & qu'elle vient du vèrbe היה, ou הוה, conjugué ſelon la forme des vèrbes Hébreux, dont la ſeconde radicale eſt un ו, ou un י, qui n'a point de voyelle propre. *Quieſcentia ain vau.*

J A P.

JAPAN. Voyez JAPON. Nous ne diſons jamais *Japan*, mais toujours *Japon*.

JAPARA. ſ. f. Nom propre d'une ville des Indes orientales. *Japara*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Java, à l'embouchure de la rivière de *Japara*, environ à ſoixante dix lieuës de Batavia, vèrs le levant. Cette ville eſt Capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & qui eſt une des plus conſidérables de l'Iſle de Java. Maty.

JAPET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Japetus.* Les Poëtes diſent que *Japet* étoit fils du Ciel, ou de Titan, & de la Tèrre; qu'il épouſa la Nymphe Aſie, qu'il en eut quatre fils, Heſpérus, ou Veſpérus, Atlas, Epiméthée, & Prométhée; que c'étoit un Géant d'une taille énorme. Les Grècs le reconnoiſſent pour l'Auteur & le chèf de leur race; & ne reconnoiſſent rien de plus ancien que lui, au deſſus duquel ni leur hiſtoire, ni leur tradition, ne remontent point. C'eſt pour cela qu'il avoit paſſé en une éſpéce de provèrbe chez eux d'appeller un vieillard décrépit & radoteux, un *Japet*, comme on le voit dans Hézychius, & dans Suidas.

Le *Japet* des fâbles eſt le *Japhet* de l'Écriture, fils de Noé. C'étoit le père des Grècs, parceque dans le partage de la Tèrre, cent ans après le déluge, Japhet eut ce que nous appellons l'Europe, qu'il commença à peupler par les Iſles de l'Archipel, que l'Écriture Gen. X. 5. appelle *les Iſles des Nations*, & enſuite par la Gréce, en allant toujours de proche en proche. Ils ne remontoient point plus haut, parcequ'ils n'avoient nulle connoiſſance de tout ce qui avoit précédé le déluge univèrſel. Japhet, qui a peuplé la plus grande partie de l'Occident, y eſt demeuré célèbre ſous le nom fameux de *Japet*. Bossuet.

JAPHE. ſ. f. Mr Félibien appelle *Japhe* cette ville de Paléſtine qu'on nomme ordinairement *Jaffa*. Eudes de Montereau accompagna Saint Louis dans le voyage de la Tèrre Sainte, il fortifia le port & la ville de *Japhe*. Felib.

JAPHET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Japhet, Japhetus.* C'eſt l'aîné des trois fils de Noé, *Gen. V.* 31. *X.* 21. Il eſt pourtant des Auteurs qui après S. Jerôme & S. Auguſtin ſoutiennent que Sem étoit l'aîné. L'expreſſion eſt douteuſe dans le Texte Hébreu, mais le prémiér ſentiment paroit néanmoins plus conforme au génie de la langue. Dieu le bénit, *Gen. IX.* 27. Il eut 7. fils, *Gen. X.* 2. & peupla l'Europe, qui lui échut dans la diſtribution de la Tèrre, qui ſe fit cent ans après le déluge. *Japhet* eſt manifeſtement le Japet des Poëtes Grècs & Latins. Voyez ce mot. Il n'y a pas ſur cela deux ſentimens.

Le païs que l'on dit être aux confins de *Japhet* dans Judith I. 15. ſelon quelques Intèrpretes eſt Joppe, ou Jafa, & ſon tèrritoire; ſelon le P. Lubin c'eſt une contrée de l'Arabie. L'un eſt auſſi probable que l'autre. Ce ſont les côtes occidentales de l'Aſie mineure.

Le nom de *Japhet* vient de l'Hébreu יפת, qui ſignifie *étendu*, ou *beau*, ou *qui pèrſuade*, ſelon les différentes racines dont on le dérive. Le nom de *Japet*, ſi connu dans la fâble, vient ſans doute de celui de *Japhet*; mais l'Étymologiſte Grèc ne lui donne qu'une origine Grecque; Ἰαπετὸς, dit cet Auteur, vient de ἰαπτὸς, qui eſt dérivé de ἴαπτω, & ἴαπτω vient de ἴω ou, de ἵημι, de ſorte que ſuivant ces étymologies *Iapet* veut dire *jaculator*, ou *venator*; c'eſt-à-dire, *lanceur de dards*, *chaſſeur*.

JAPHIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Zabulon. *Japhie, Japhia.* Elle étoit du côté que les limites du midi ſe joignent à celles de l'orient. *Joſ. XIX.* 12. *P. Lubin.* Au contraire M. Réland dit qu'elle étoit ſur la Méditèrranée, près du mont Carmel, entre Céſarée & Ptolémaïde, qu'on l'a nommée *Oppidum Sycaminum*, & *Hépha*, ſelon Euſébe, qu'aujourdhui les Arabes l'appellent *Epha*, ou *Ipha*; & que c'eſt peut être la *Jebba* de Pline L. V. C. 18. Il falloit dire C. 19.

JAPHO. Voyez JAFA. C'eſt la même chôſe.

JAPON. ſ. m. Nom propre d'un grand Empire de l'Aſie. *Japonia, Japonica Inſula.* Il conſiſte en pluſieurs iſles, dont il y en a trois qui ſont beaucoup plus conſidérables que les autres, Niphon, beaucoup plus grande que toutes les autres enſemble, Ximo, ou Saicock, Xicoco, ou Tokoeſi. Ces iſles ont la Chine au couchant; la Tartarie Orientale, & le païs de Jeſſo au nord, l'océan oriental les baigne au levant & au midi. Elles s'étendent depuis le 171e degré de longitude juſqu'au 188e, & depuis le 31e de latitude juſqu'au 40e. L'air y eſt tèmpéré & ſain, & le tèrroir, quoique montagneux, très-fertile en orge, en riz, en Maiz, & en pluſieurs fruits. Mais ce qui les rend plus conſidérables, ce ſont les mines d'or & d'argent. On y trouve auſſi quantité de grôſſes pèrles, qui ſont rouges, & auſſi eſtimées que les blanches. Toutes ces iſles étoient gouvèrnées par un Dayro, qui étoit tout enſemble chèf de la Religion, & de l'État; mais il y a environ cent ſoixante ans que les guèrres civiles détruiſîrent cet État, & le diviſèrent en 66 Royaumes, dont l'iſle de Niphon avec quelques-unes des petites qui ſont à ſes environs en contenoit 58. celle de Ximo 9. & celle de Chicock les quatre autres. L'an 1550. il s'y éleva un nouvel Empereur, ſous le nom de Cubo, qui réduiſit tous ces Royaumes en Provinces, & qui ne laiſſa aux ſucceſſeurs des anciens Dayres, que l'autorité qu'ils avoient en qualité de chèfs de la Religion, & qui diviſa tout l'État en ſept grandes contrées; l'iſle de Niphon en contient cinq, qui ſont Jamaiſtero, Jetſegen, Jetſengo, Quanto, & Ochio, les deux autres ſont les deux iſles de Ximo & de Chicoco. Il y a quantité de belles villes dans cet État, les principales ſont Méaco, anciennement Capitale, & maintenant réſidence du Dayro, & Yendo nouvelle Capitale, & réſidence du Cubo. Maty. Un ſoldat François, qui étoit de l'expédition de Mr de la Sale, & qui après la mort de ce Commandant pénétra juſqu'aux Acaanibas à l'occident du Canada, a rapporté qu'il avoit appris d'eux qu'ils trafiquoient leur or avec une nation ſituée à 12 journées au couchant qui leur donnoit du fèr; & il juge que ce ſont les *Japonois*.

Il y a des raiſons de croire qu'il y reſte encore des Chrétiens. On ſçait qu'on a commandé du Japon aux Ouvriérs de porcelaine à la Chine cèrtains vâſes ſur leſquels on vouloit qu'on peignît des croix, & l'on a même dit qu'on envoya il y a quelques années à Canton demander des hoſties aux Chrétiens Chinois. On a appris cette année (1717) par la voye de Moſcovie, que deux Jéſuites & un Prêtre ſéculier s'y étoient jettez, qu'ils y avoient

trouvé un fort grand nombre de très-bons Chrétiens, que les femmes avoient eû un très-grand ſoin de baptiſer les enfans, & de les bien inſtruire. Cela demande pourtant encore confirmation.

L'iſle de JAPON. Voyez NIPHON.

JAPONOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Qui eſt du Japon. Habitant du Japon. *Japo.* Les *Japonois* ſont originaires de la Chine, ils ſont de grande taille, robuſtes, fièrs, cruels, fèrmes dans l'advèrſité, guèrriérs, ſouffrant facilement toutes les incommoditez de la guèrre. Ils ont l'uſage des armes à feu, du ſabre & de la pique; mais ils ſe ſèrvent encore de l'arc & des fléches. Ils haïſſent les jeux de hazard, les juremens, la médiſance, le menſonge & le larcin. Ils ſe défient extrémement des étrangers, les ſeuls Hollandois ont le droit d'aborder dans leurs ports; parce qu'ils ſont les ſeuls qui veulent fouler un Crucifix aux piéds. Quand leurs vaiſſeaux arrivent, on les déſarme, & des Commiſſaires ayant fait l'inventaire de la charge, ils les font décharger, & y ayant rechargé de l'or, de l'argent, & d'autres dentées, telles qu'il leur plait, ils leur rendent leurs munitions de guèrre, & leur fixent un jour pour leur départ. Quoique dans ce commèrce ils ſoient juges & parties, on aſſure pourtant qu'ils y ſuivent éxactement les loix de l'équité. Ils ſont idolâtres, & leurs principaux Dieux ſont Xaca & Amida. Ils ont parmi eux un prodigieux nombre de Religieux & de Religieuſes qui ſe conſacrent à leurs idôles, & qu'on nomme Bonzes. Saint François Xavier, de la Compagnie de JÉSUS, y prêcha l'Évangile vèrs l'an 1549. à la faveur des Portugais qui commèrçoient dans ce païs, & il y convèrtit un très-grand nombre de gens. Au commencement du ſiécle paſſé un Flaman, natif de Bruxelles, contrefit une lettre, qu'il prétendit avoir été trouvée dans un vaiſſeau Portugais, qui contenoit un deſſein de ſe rendre maître du païs par le ſecours des Chrétiens qui y étoient. Il la fit voir à l'Empereur, qui fit maſſacrer tous les Portugais ſans diſtinction d'âge ni de ſéxe, & ſes ſucceſſeurs n'ont point pèrmis depuis qu'on parlât en aucune manière du Chriſtianiſme dans leur païs. Pluſieurs Miſſionnaires Européans & une infinité de Chrétiens du païs y ont ſouffèrt le martyre & les tourmens les plus cruels, avec une conſtance & un courage digne des prémiérs ſiécles de l'Égliſe. Les *Japonoiſes* ont encore plus de curioſité que les *Japonois*. BOUH. Les *Japonois* ſont une nation d'une éxacte probité, noble, généreuſe, & aimant l'honneur ſur toutes chôſes, nulle autre nation barbare ne les ſurpaſſe en bonté. Ils ont l'eſprit aiſé, nullement tourné à la fraude, & à la tromperie. *Xaver. Epiſt. L. III. ep.* 5.

JAPONOIS, OISE. adj. Qui appartient au Japon. *Japonicus.* Il y a un Dictionnaire *Japonois* imprimé à Nangazaki au Japon. Il y a une Grammaire *Japonoiſe* & un Dictionnaire *Japonois* imprimé à Rome *in* 4°. en 1632. compôſez par le P. Didaque Collado, Dominicain. Celui-ci eſt *Japonois* & Latin, l'autre Portugais & *Japonois*. Prêcher en *Japonois*. BOUH.

Il y a une Deſcription Latine du Japon par Caron, & une autre par Varenus, une hiſtoire du Royaume du Japon par Buxéda en Éſpagnol, une d'Arnaldus Montanus en Alleman. On trouve encore beaucoup de chôſes touchant ce païs, & ſes peuples, dans les Lettres de S. François Xavier, L. II. ép. 6. L. III. L. IV. dans l'hiſtoire des Indes de Maffée L. XII. dans celle de la Compagnie de JESUS en Latin P. I. L. IX. XI. & XV. P. II. L. IV. P. III. L. II. V. VI. VII. P. IV. L. III. P. V. L. III. IV. IX. XI. &c. dans celle de Bartoli en Italien l'*Aſia*, P. I. & II. dans l'hiſtoire des Miſſions de la Chine & du Japon par Loüis Guzman Jéſ. en Éſpagnol; dans l'Ambaſſade des Hollandois au Japon, dans la vie de S. François Xavier par le P. Bouhours L. V. l'hiſtoire de l'Égliſe du Japon, par le P. Craſſet; dans Allegambé, *Mortes illuſtres*; dans Voſſius *De Idolol.* L. I. C. 8. & 25.

JAPPANT, ANTE. Madame Des-Houliéres fait dire à ſon chien.

> *Souffre qu'un cœur de tes charmes épris*
> *Te conte quelquefois de* jappantes *fleurettes.* DES-H.

JAPPE. ſ. f. Mot bas & du petit peuple, qui ſe dit en mauvaiſe part, & qui ſignifie caquet. *Garrulitas.* Cet homme, cette femme, a bien de la *jappe*.

JAPPEMENT. ſ. m. Tèrme de Vénerie. Le *jappement* des chiens fait partir le gibiér. *Latratus.*

JAPPER. v. n. Abboyer. *Latrare.* Ces chiens ont *jappé* toute la nuit. Les petits chiens *jappent* quand ils ſentent le gibiér. Il ſe dit proprement des chiens qui abboyent ſans néceſſité, & ſur tout des petits.

> *Quand du chien qui* jappe *là bàs.* DES-H.

JAPPER. Quelques-uns employent auſſi ce mot, quand il s'agit du renard. Quand le renard & le quincajou chaſſent enſemble, le quincajou monte ſur un arbre, & le renard *jappe* pour détourner la bête, & la faire paſſer ſous l'arbre. DENIS HIST. DE L'AMÉR.

IAPYGIE. ſ. f. Ancien nom propre d'une contrée d'Italie. *Iapygia.* C'étoit une prèſqu'iſle dont l'iſthme s'étendoit depuis Tarente juſqu'à Brinde, & dont la longueur étoit depuis Tarente juſqu'à Ottante. On la nommoit Meſſapie. En ſuppoſant comme on le dit communément, que l'Italie a la forme d'une botte, l'*Iapygie* eſt ce qui en fait le talon. Sèrvius dit que c'étoit une partie de l'Apouille, dans laquelle eſt le mont Gargan; ainſi il donne à l'*Iapygie* des bornes plus étenduës que Strabon, de qui la deſcription que nous venons d'en faire eſt tirée; car le mont Gargan eſt loin de la péninſule dont nous avons parlé; on l'appelle aujourd'hui la Tèrre d'Ottante. Elle avoit pris le nom de *Iapygie*, du vent appellé *Iapyx*. Peut-être auſſi que le vent Iapix ſe nommoit ainſi, parce qu'il venoit de cette contrée. Voyez Strabon L. VI. & Pline L. V. C. 11. Hérodote L. III. C. 138. L. IV. C. 99. & L. VIII. C. 170.

IAPYGIE, étoit auſſi un nom de ville. Il y avoit une *Iapygie* en Italie, & une en Illyrie.

IAPYGIEN, ENNE. adj. Qui appartient à l'Iapygie. *Iapygius.* Le promontoire *Iapygien* étoit à la pointe de tèrre la plus orientale de l'Italie, à l'extrémité de l'Iapygie; & à l'entrée du Golfe de Tarente. On le nomme aujourd'hui le Cap de Sainte Marie.

J A Q.

JAQUE DE MAILLES. Voyez JACQUE DE MAILLES.

Autrefois on a écrit *Jâque* pour *Jâques*, nom propre, en Latin *Jacobus.* Vèrs le milieu du quatrième ſiécle *Jâque* Bon homme étoit chèf des factieux qui parûrent en ce tems-là. La prononciation diſtingue fort ces deux mots. Dans *Jaque de mailles* l'*a* eſt brèf, & il eſt long dans Jâque, nom propre d'homme, *Jacobus.* Quelques-uns cependant conjecturent que le nom de *Jaque*, vétement, vient de Jâcques bon-homme, & de la Jacquerie.

JAQUÉ, ÉE. adj. Voyez JACQUÉ.

JAQUERIE. ſ. f. Nom de faction. *Jaqueria.* La *Jaquerie* eſt une faction de payſans révoltez qui ſe ſoulevèrent dans le Beauvoiſis vèrs l'an 1358. Voyez Froiſſart, & ci-deſſus JACQUERIE.

Ce nom de *Jaquerie* vient de celui de *Jaque*, qui s'écrivoit alors pour *Jacques*. Les factieux de la *Jaquerie* avoient pour chèf *Jâque* Bonhomme.

JAQUES, petite monnoye, qui a eû cours autrefois en Gaſcogne, comme on a dit *Jacobus* en Anglètèrre, & qu'on dit maintenant Loüis en France.

JAQUETTE. ſ. f. Voyez JACQUETTE.

JAQUEMAR. L'Academie écrit JAQUEMART, & M. Félibien JACQUEMART. ſ. m. Tèrme d'Horloge. C'eſt une figure de fèr, ou de fonte, repréſentant un homme armé, qu'on met à côté des horloges, avec un marteau à la main, pour frapper ſur le timbre & marquer les heures. *Appoſitum horis pulſandis ſimulachrum.* On l'a ainſi appellé du nom de l'ouvriér qui en a été inventeur, qui s'appelloit *Jacques Marc*.

On appelle provèrbialement *Jacquemar* un homme mal propre, en déſordre, qui a quelque habit, quelque accoutrement ridicule, qui reſſemble aux Jaquemars des horloges, qui ont ordinairement une figure plaiſante.

Quand on dit, Armé comme un *Jaquemar*, cela vient de *Jaquemar* de Bourbon, troiſième fils de Jaques de Bourbon, Connétable de France ſous le régne du Roi Jean. C'étoit un Seigneur fort brâve & vaillant, qui ſe trouva en toutes les occaſions les plus dangereuſes de guèrre & de tournois, mais qui pour donner bon éxemple, & ſe moquer des fanfarons, étoit toûjours armé à l'avantage, diſant que les armes n'étoient faites que pour cela, & dès lors on appella *Jaque-mars*, tous ceux qu'on voyoit armez de piéd en cap. Ce qui même a donné lieu à ce provèrbe: il eſt armé comme un *jaquemart*; pour dire, il eſt armé de cuiraſſe & embarraſſé de ſes armes. Ménage conteſte cette origine. Il dit que ce mot a été fait de *Jaque de maille*, qui étoit un habillément de guèrre.

JAQUEMAR, en tèrmes de Monnoyeurs, eſt un reſſort qui fait relever la vis du balanciér, quand elle a fait ſon éffort pour l'empreinte.

J A R.

JAR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. On dit quelquefois *jahar*, & *ijar*. Nom d'un mois des Hébreux qui répond au mois d'Avril, ou à une partie du mois de Mai. Ce mois a été le commencement de l'année des Juifs du tems des Machabées ſelon quelques Auteurs. Voyez Scaliger, Capelle, Bochart, Fabricius. Aujourd'hui le mois d'*ijar* eſt le huitième de l'année des Juifs. Voyez les Calendriérs des Juifs qui s'impriment tous les ans à Francfort,

à Hambourg, & ailleurs. Quelques Auteurs Juifs diſent que le mois d'*Ijar* occupe le milieu du tems de la moiſſon. Voyez *Gem. Bava metſia*, & Réland dans ſes Antiquitez ſacrées des Hébreux.

JAR, ou IJAR. ſ. m. Nom propre d'un mois des Hébreux. *Ijar*, *jar*. C'étoit le ſecond mois de l'année Ecclèſiaſtique, ou ſacrée, qui commençoit par le mois Niſan, & le 8e de l'année civile, qui commençoit par Tiſri. Il répondoit en partie à nôtre mois d'Avril. Selon Torniellus à l'an du monde 2545 n. 28. il avoit trente jours, & ſelon Bartolocci dans ſa Bibliothéque Rabbinique T. II. p. 396. il n'en avoit que 29. Il n'y avoit de fête remarquable dans ce mois que celle de la délivrance de la citadelle de Sion par Judas Machabée, qui ſe faiſoit le 23e du mois.

Ce nom vient du nom Chaldéen de ce mois אייר. Torniellus dit *Jar*, comme on dit Job, de איוב; mais Bartolocci, Buxtorf, &c. diſent *Ijar*. C'eſt la prononciation Hébraïque. *Jar* paroit mieux en nos langues à cauſe de l'analogie de *Job*, *Jézabel*, *Jézer*, *Jézrita*, & même *Jéabarim*, & ſemblables, qui viennent de איוב, איובל, איעזר, איעזרי, & עיי-העברים.

JAR. Voyez JEKER.

JAR. ſ. m. Voyez JARS.

JARACA. Nom d'un ſèrpent de l'Amérique méridionale.

JARACAEPÉBA. Autre ſorte de ſèrpent de l'Amérique méridionale.

JARACOAIPITIUGA. Nom d'une éſpéce de ſèrpent qui ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

JARAMOTH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Iſſachar dans la Tèrre Sainte. *Jaramoth*. On la nomme auſſi *Jarmuth*, ſelon l'Hebreu. Les Septante l'appellent *Remmath*, *Kemmas*, & *Ramoth*. C'eſt la même que *Rameth*. C'étoit une ville Lévitique, un azile. P. LUBIN, RÉLAND.

JARARACUCU. ſ. m. Nom d'un ſèrpent des Indes occidentales très venimeux. Il eſt long de dix palmes; il a des dents tèrribles, qui diſtillent un poiſon ſi dangereux, que quand on en eſt mordu, on meurt dans le jour. Un ſi mauvais animal eſt très-fécond, & l'on a trouvé des femelles qui portoient juſqu'à treize petits. *Voſſius*, *De Idolol. L. IV. C. 57.*

JARDAN. Le Cap Jardan. *Jardanum promontorium*, anciennement, *Jebtys promontorium*. Ce Cap eſt dans le Bèlvedère, en Morée, entre le Golfe d'Arcadie, & celui de Zonchio, au couchant de l'embouchure de la Longarola, & au midi de celle de l'Alphée. MATY.

JARDES. Voyez JARDONS.

JARDIN. ſubſt. maſc. Tèrre cultivée qu'on ménage ordinairement dèrrière une maiſon pour lui donner de l'air, pour ſe promener, & pour lui ſèrvir d'ornement. *Hortus*. Les *jardins* ſont compoſez de partèrres pour les fleurs, de potagérs, de vèrgérs, de bois de haute fûtaye, & d'allées, ſelon leur divèrſe étenduë. Le vieillard ambitieux (Maximien) quitta ſa retraite où il n'étoit qu'à regrèt, & tâcha en vain de retirer Dioclétien ſon collégue du *jardin* qu'il cultivoit à Salone. BOSSUET.

Souffrez, Muſes, ſouffrez, qu'à l'ombre du repos,
Je chante des jardins *le paiſible Héros:*
Ainſi La Quintinie apprit de la nature
Des utiles jardins *l'agréable culture.* PERR.

Il y a des *jardins* qui ne ſont que pour cèrtaines chôſes particulières. Un *jardin* potagér eſt pour les legumes, un *jardin* de ſimples eſt pour les plantes médecinales, un *jardin* fruitiér eſt pour les arbres fruitiérs, un *jardin* à fleurs eſt pour les fleurs.

JARDIN SUSPENDU. C'étoit chez les Anciens une tèrraſſe élevée ſur les voûtes des édifices, où l'on plantoit en pleine tèrre des arbres de toutes éſpéces. *Hortus penſilis*. Ceux de Babylone ont été les plus conſidérables.

Ce mot vient de l'Allemand *garten*, ou *gaert*, qui ſignifie la même chôſe. MÉNAGE. L'Italien dit *giardino*. Du Cange dit qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité *gardinum*, *gardinus*, & *jardinus*. Mais il y a plus d'apparence que ces mots Italiens & Latins corrompus viennent du mot de *jardin*, qui eſt purement Bas-Breton, vû que cette langue étoit en uſage en France avant que le Latin y fût connu. Henri Poſtel prétend que *jardin*, & en Eſpagnol *huerto*, *guerto*, viennent du mot Punique *kartha*, qui ſignifie, dit-il, un lieu muni, entouré; d'où ſont venus les noms *Carthago*, Carthage, & *Gadio*, Cadiz; mais il ſe trompe. Le *Kartha* Punique eſt le *Kiriath* Hébreu, & ſignifie dans l'une & l'autre langue non pas un *jardin*, mais une ville.

Goetzius, Surintendant de Lubec, imprima en 1706. une Diſſertation ſur les Sçavans qui ont aimé les *jardins*, ou la Campagne, Κηπουρός, *ſeu de Eruditis hortorum cultoribus*. Il met de ce nombre pour les Anciens Adam, S. Grégoire de Nazianze, S. Auguſtin, Pline, & Cicéron. Il ne devoit pas oublier le vieux Caton; ni Platon & ſon Académie.

JARDIN, ſe dit auſſi d'un païs fèrtile, d'une tèrre agréable & bien cultivée. La Touraine eſt le *jardin* de la France.

Gouvèrneur de ces beaux climats,
Que du Ciel la douce influence,
Loin des hyvèrs & des frimats
A fait le jardin de la France. N. CH. DE VERS.

Il n'y a point de ſi beau *jardin* pour les fruits, que la Halle, on l'appelle *jardin* pavé. Le Paradis tèrreſte a été appellé le *jardin d'Eden*, le *jardin* de plaiſance. Le *jardin* des Heſpérides. Le *jardin* du Roi, eſt celui où l'on cultive les plantes médecinales, & où l'on enſeigne à connoître les ſimples.

JARDIN, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, On dit de celui qui dans un diſcours fait ſourdement quelque attaque, quelque reproche, quelque reprimende à un autre, qu'il jette des pièrres dans ſon *jardin*. On dit auſſi de celui qui diſpôſe abſolument de l'éſprit, ou des biens d'un autre, qu'il en fait comme des choux de ſon *jardin*. On dit encore figurément de celui qui a fait quelque ouvrage, quand il le préſente, que ce ſont des fruits de ſon *jardin*.

Donner le *jardin*. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit de cèrtains oiſeaux, comme des laniers, des ſacres; & ſignifie, les mettre au grand air, leur faire prendre l'air.

Quelquefois on appelle ſur mèr les balcons d'un vaiſſeau qui ſont ouvèrts, du nom de *jardin*.

JARDIN. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Le *jardin* où le ſoleil luit nuit & jour; c'eſt le fourneau philoſophal où il y a du feu qui prépare continuellement l'œuf des Philoſophes.

JARDINAGE. ſ. m. L'art de cultiver les jardins. *Ars horti colendi*, *Ars hortulani*, *res hortenſis*. Avoir d'extrémes précautions dans toutes les parties du *Jardinage*. LA QUINT. Pour ce qui eſt de la manière de tailler, on la croit beaucoup plus difficile qu'elle n'eſt; dès qu'on en peut ſçavoir les principes, qui ſont aiſez à entendre, on trouve une grande facilité à faire cette opération, qui eſt en èffèt le chèf d'œuvre du *Jardinage*. ID. Cet homme entend bien le *jardinage*. Le *jardinage* a été mis depuis peu de tems en un haut point de pèrfection par le S^r^ Le Noſtre. La Quintinie eſt encore allé plus loin, & nous a donné une ample inſtruction ſur le *jardinage*. Mr Fatio a donné depuis quelques années au public un livre ſur le *jardinage*, où il enſeigne les moyens d'employer utilement les réfléxions du ſoleil. On ne ſçauroit aſſez loüer les amuſemens du *jardinage*, & l'innocente occupation que donne la culture des fleurs, & des fruits. Voyez le beau Poëme Latin du P. Rapin ſur le *Jardinage*. *Hortorum libri IV.* & ſa Diſſertation *De diſciplina culturæ hortenſis*. Le Chapitre III. de la I. Part. de l'ouvrage de La Quintinie eſt un abregé des maximes du *jardinage*. Il en traite exprès P. II. C. 21.

JARDINAGE, eſt auſſi un tèrroir propre pour y faire un jardin. Il faut de la tèrre grâſſe & noire pour le *jardinage*. Le ſâble, le tèrroir pièrreux & de roche, ne valent rien pour le *jardinage*.

JARDINAGES, ſignifie auſſi collectivement pluſieurs jardins enſemble. Rome n'eſt pas fort peuplée, la moitié de la ville eſt en *jardinages*. Il n'y a point de *jardinages* à Paris dans la ville.

JARDINER. v. n. Travailler à ſon jardin, & le cultiver ſoi-même. *Hortum colere*. Il ne ſe dit point des ouvriérs & mèrcénaires. Un curieux fleuriſte ſe plait à *jardiner*, à planter, à cultiver ſes fleurs.

JARDINER. v. act. Tèrme de Fauconerie, qui ſe dit des oiſeaux qu'on éxpôſe le matin au ſoleil, à l'air, à la vèrdure, ou dans un jardin. Il faut *jardiner* les autours ſur la barre, ou ſur la pèrche, & donner le jardin aux laniérs & aux ſacres ſur la pièrre ſtoide.

JARDINET. ſ. m. diminutif. Petit jardin. *Hortulus*. Dans le cœur de la ville il ſe faut contenter d'un *jardinet*. Il eſt bas.

On dit provèrbialement, Ne fais un four de ton bonnet, ni de ton ventre un *jardinet*; pour dire, qu'un bonnet trop chaud, ou trop de ſalade qu'on mange, ſont nuiſibles à la ſanté.

JARDINIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Qui travaille à cultiver un jardin. *Hortulanus*. Il y a à Paris un corps, une maîtriſe de *Jardiniérs*, des ſtatuts de *Jardiniérs*. Le livre du *Jardiniér* François. On dit un *Jardiniér* Fleuriſte. La Quintinie dit *Jardiniér* à fruitiér, *Jardiniér* à potagér, *Jardiniér* Fleuriſte, *Jardiniér* Marêchais, c'eſt-à-dire, comme il l'éxplique lui-même, *Jardiniér* de marais déſſechez, *Jardiniér* à pepinières, qu'il appelle Pepinièriſtes. *Jardiniér* Botaniſte, qui s'attache aux plantes râres, médecinales, étrangères.

En voyant ces œillets qu'un illuſtre guèrriér
Arrôſe d'une main qui gagne des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtiſſoit des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars ſoit Jardiniér.

REC. DE VERS.

Davilèr dit qu'on appelle auſſi *Jardiniér*, celui qui donne des deſſeins pour les jardins, qui les trace : on l'appelle auſſi deſſinateur de jardin.

JARDINIÉR, IÉRE, ſe dit auſſi de celui ou de celle qui vend les fruits, les fleurs, & les hèrbes d'un jardin.

On dit provèrbialement par reproche à ceux qui ne ſe ſèrvent point d'une chôſe, & qui en veulent empêcher l'uſage aux autres, qu'ils ſont comme le chien du *Jardiniér*, qui ne mange point de choux, & qui ne veut pas que les autres y touchent.

JARDINEUX, EUSE. adject. Tèrme de Joüalliérs. C'eſt une épithéte qu'ils donnent aux émeraudes, quand elles ont quelque chôſe de ſombre & de mal net, comme s'il y paroiſſoit des arbriſſeaux.

JARDONS, ou JARDES. Tèrme de Manége. Ce ſont des tumeurs calleûſes & dures qui viennent aux jambes du dèrrière d'un cheval, & qui ſont ſituées au dehors du jarret, au lieu que l'éparvin eſt au dedans. *Calloſi tumores in extremo equi poplite*. Les *jardons* éſtropient le cheval, ſi on n'y met pas le feu à-propos. Le mot de *jardon* ſignifie auſſi l'endroit du cheval où vient cette ſorte de maladie. SOLEISEL.

JAREPHEL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin, dans la Tèrre Sainte. *Jarephel*. Dans S. Jérôme *Jerphel*. Dans les Septante *Selica*. *Joſ. XVIII*. 27.

JARET. ſ. m. Voyez JARRET.

JARETTA. ſ. f. C'eſt le nom d'une des grandes rivières de la Sicile. *Jaretta*. Elle a ſa ſource dans la vallée de Démona, entre la montagne de Madonia, & le mont Gibel, & après avoir reçu le Dataino, elle coule le long des confins de la vallée de Noto, & ſe décharge dans le Golfe de Catâne. Quelques Géographes la prennent pour le *Simathus*, ou *Symathus* des Anciens ; que d'autres éſtiment être la rivière de S. Paolo, qui ſe décharge dans le même Golfe à deux lieuës de *Jaretta*, du côté du midi. MATY.

JARGEAU. Voyez GÈRGEAU.

JARGON. ſ. m. Langage vicieux, & corrompu du peuple, ou des païſans, qu'on a de la peine à entendre. *Plebeius ſermo*. Par toutes les Provinces le peuple parle un *jargon* diffèrent de la langue des honnêtes gens. A la vérité il parloit très-mal, & ſon langage n'étoit qu'un *jargon* mêlé d'Italien, de François, & d'Éſpagnol. BOUH.

Ce mot vient de l'Éſpagnol *gerigonça*. COVARRUVIAS. L'on diſoit autrefois *gergonner*.

JARGON, s'eſt dit originairement du bruit que font les oiſeaux, d'où il a été transferé aux hommes. En ce ſens il vient de *jar*, *oiſon*.

JARGON, ſe dit auſſi abuſivement, & par éxtenſion, en parlant des langues mortes, ou étrangères, que nous n'entendons pas. Il faut un truchement pour entendre le *jargon* de ces étrangérs. Il ſe dit même de la langue du païs, quand on la parle d'une manière qui paſſe la capacité des autres. Molière fait dire à une ſèrvante, en parlant de la langue Françoiſe, & de ſes régles.

> *Tout ce que vous prêchez eſt je croi bel & bon ;*
> *Mai je ne ſçaurois, moi, parler vôtre* jargon.

JARGON ; eſt auſſi une langue factice, dont les gens d'une même cabale conviennent, afin qu'on ne les entende pas, tandis qu'ils s'entendent bien entr'eux : tel eſt le *jargon* de l'Argot dont ſe ſèrvent les couppeurs de bourſe, les Bohémiens, &c. Je ne ſçai pourquoi l'on dit que ce *jargon* eſt compoſé pour la plus grande partie de mots tîrez du Grèc. Il y a beaucoup moins du Grèc dans l'argot que dans le François ordinaire.

JARGON, ſe dit auſſi d'une cèrtaine affectation dans le langage, d'une cèrtaine ſingularité dans les manières de parler. Quel diâble de *jargon* entends-je là ? MOL. Les Précieuſes, pour ſe diſtinguer du commun, ſe ſont fait un *jargon* particuliér. BOUH. C'eſt-à-dire, un ſtile compoſé de phrâſes rechèrchées, & de mots choiſis, & affectez.

JARGON, ſignifie encore un ſtile général, une manière de parler qui n'emporte rien de réel dans le fond. La civilité eſt une éſpéce de *jargon* que les hommes ont établi entre eux pour ſe cacher les mauvais ſentiments qu'ils ont les uns des autres. BELL. Ce *jargon* de civilité conſiſte en des manières & des paroles honnêtes & obligeantes, ſans que l'intention y réponde. ID.

JARGONEILE. ſ. f. Éſpéce de poire un peu longuette qui vient au commencement de l'automne, qui eſt bonne à cuire.

JARGONNER. v. act. & n. Parler un langage corrompu, ou qui n'eſt pas intelligible. *Plebeio ſermone uti*.

JARGONNER, ſignifie auſſi, Murmurer tout bâs, & parler entre ſes dents, ou parler avec difficulté, comme font les enfans qui n'ont pas encore les organes formez, enſorte qu'on ne puiſſe pas entendre aiſément ce qu'on a dit. *Muſſare, balbutire*.

Loret a employé dans le ſtile burleſque le mot de *jargonner*, pour celui de *parler*, lorſqu'il dit,

> *Paſſons dans cette iſle enchantée,*
> *Tant renommée & tant vantée,*
> Et jargonnons *du grand cadeau*
> *Qui fut ſi Royal & ſi beau.*

JARIM. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Tèrre Sainte. *Jarim*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, du côté du nord, ſur les confins de la Tribu de Benjamin. Les Septante prennent ce lieu pour une ville. *Jarim*, ou *Jearim*, en Hébreu, ſignifie des bois, des forêts ; apparemment que cette montagne en étoit couvèrte, & que c'eſt la cauſe de ſon nom.

JARLOT. ſubſt. m. Tèrme de Marine. Entablure que l'on fait dans la quille d'un vaiſſeau dans l'étrave, & l'étambord, & où l'on fait entrer une petite partie du bordage qui couvre les membres.

JARMOUTH. Voyez YERMOUTH.

JARMUTH. Voyez JARAMOTH, & JÉRIMOTH.

JARNAC. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans l'Angoumois, ſur la Charente, entre Engoulême & Saintes. *Jarnacum*, *Jarniacum*. Ce lieu eſt célébre dans l'hiſtoire par la victoire que Henri Duc d'Anjou, frère de Charles IX. & depuis Roi de Pologne & de France, enſuite ſous le nom d'Henri III. y remporta ſur les Huguenots l'an 1569. au mois de Mars. Le P. de Condé Général de l'armée Huguenotte fut tué par Monteſquiou à la journée de *Jarnac*. De Valois met *Jarnac* entre Châteauneuf & Cognac, & remarque que depuis 600 ans & plus on a commencé à l'appeller non ſeulement *Jarniacum*, mais encore *Ajarniacum*, *Ajerniacum*, & *Agerniacum*. *Not. Gall. pag*. 248.

COUP DE JARNAC. Voyez COUP.

JAROMITZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Bohême, ſitué ſur l'Elbe, dans le Cèrcle de Koningingrètz, & à trois lieuës au deſſus de la ville de ce nom. *Jaromitia*, *Jaromierſa*. MATY.

JAROSLAW. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Jaroſlavia*. Elle a une bonne citadelle, & elle eſt ſituée dans le Palatinat de Lembourg, en la Ruſſie rouge, ſur la rivière de Sana, au deſſous de la ville de Premiſlie. MATY.

JAROSLAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Moſcovie. *Jeroſlavia*. Elle eſt ſituée ſur le Wolga, à douze lieuës de Roſthow, & à cinquante de Moſchow, du côté du nord. Cette ville eſt défenduë par un château de bois. Elle eſt grande, bien peuplée, fort marchande, & capitale d'un Duché qui porte ſon nom.

Le Duché de *Jaroſlaw*. *Jeroſlavienſis Ducatus*. C'eſt une province de la Moſcovie. Elle eſt bornée au nord par le Duché de Wologda ; au levant par celui de Suſdal ; elle a au midi celui de Roſtow ; & au couchant ceux de Novogorod Weliki, & de Bielozero. On n'y remarque aucun lieu conſidérable que *Jaroſlaw* ſa Capitale. Nous prononçons *Jaroſlaw*.

JARRE, ou GIARRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Grande cruche qui ſèrt à mettre de l'eau douce. *Nautica hydria*. C'eſt auſſi une meſure de 40 pintes. FOURNIÉR.

Ce mot vient de *jarro*, Éſpagnol, qui ſignifie un *pot*.

Les Chapeliérs appellent auſſi *jarres*, le poil qui ſort de la vigogne, & du caſtor.

L'ORDRE DE LA JARRE. Ordre militaire, qui s'appelle auſſi l'Ordre du Lys, & l'Ordre du Griffon, mais communément, dit l'Abbé Juſtiniani P. II. C. 65. l'Ordre de la *Jarre* ; en Éſpagnol *de la Jara*, ou plûtôt *del Jarro*. *Ordo militaris à cantharo*, ou *ab Amphora dictus*. *Jarra*, ou *Jarro*, en Éſpagnol ſignifie un pot, un vaiſſeau à mettre de l'eau, ou du vin. Voyez au mot LYS. Il y ſera parlé de cet Ordre.

JARRE BOſSE. ſ. f. Tèrme de Marine. Corde garnie d'un crampon de fèr, dont on ſe ſèrt pour accrocher l'anneau de l'ancre quand elle ſort de l'eau. On l'appelle auſſi *candelette*, & *boſſe de boſſoir*.

JARRET. ſ. m. C'eſt dans le corps humain la partie poſtérieure & charnuë où la jambe ſe joint à la cuiſſe, que les Latins appellent *poples*, de *poſt plico*, à cauſe qu'elle ſe plie en arrière ; car pour l'antérieure, on l'appelle *genou*, à cauſe de l'angle qui s'y fait en le ployant. Cet homme a le *jarrèt* ſouple, il eſt fèrme ſur ſes *jarrèts*.

Du Cange dérive ce mot de *garetum*, ou *garrettum*, qu'on a dit dit dans la baſſe Latinité, ou de *garetto* Italien. Il vient plutôt de *garr*, mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *jambe*.

JARRÈT DE CHEVAL, eſt la jointure du train de dèrrière qui aſſemble la cuiſſe avec la jambe. Il faut qu'un cheval ait les *jarrèts* grands,

grands, amples, bien vuidez & ſans enflure, qu'il ſçache bien plier les *jarrèts*. Les courbes, les ſoulandres, les éparvins, &c. ſont des maladies de *jarrèt*.

On dit auſſi, un *jarrèt* de bœuf, un *jarrèt* de veau, qui eſt propre à faire des bouillons.

On dit en tèrmes de Vénerie, *jarrèt* droit eſt marque de viteſſe aux chiens. SALNOVE.

On appelle un *couppe-jarrèt*, un breteur, un filou, un aſſaſſin, qui menace de coupper les *jarrèts*, de battre, d'aſſaſſiner.

On dit figurément & bâſſement d'un homme qui ſe meurt, qu'il rôidit le *jarrèt*.

JARRÈT, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie une branche d'arbre fort longue & dépoüillée d'autres branches à droit & à gauche. *Ramus ramis advenientibus ſpoliatus, nudatus.* Il n'y a rien de ſi vilain que de voir ces *jarrèts*, tant dans un buiſſon, que dans un éſpaliér. LA QUINT.

JARRÈT, en tèrmes de Maçonnerie, ſe dit des boſſes, ou autre inégalité & éminence ſur les voutes, ou quelques autres ouvrages, qui ôtent l'égalité du contour. *Ancon.* Cette voute fait *jarrèt*: elle jarrette dans la courbure de ſa doüelle.

JARRETER. v. n. Tèrme d'Architecture. Quand dans une ligne droite ou courbe il y a un angle, ou une onde, qui en ôte l'égalité du contour, on dit que cette ligne *jarrette*, & cela ſe dit auſſi des voutes & des arcades, qui ont ce défaut dans la courbûre de leur doüelle.

JARRETER. v. act. Tèrme de jardinage. Faire des jarrèts. *Ramos ramo advenientes præcidere. Ramum ſpoliare ramis advenientibus.* Ce Jardiniér *jarrète* la plus grande partie de ſes arbres. LIGER. Défaites-vous de la méchante coutume que vous avez de *jarreter* vos arbres. ID.

JARRETÉ, ÉE. adj. Il ſe dit des chevaux & des mulets, qui ont les jambes de dèrriére tournées en dedans, & ſi peu ouvèrtes que leurs deux jarrets ſe touchent prêſque quand ils marchent. Cheval *jarreté*. Cavalle *jarretée*.

JARRETIÉR, eſt un nom qu'on donne au cheval qui a les jarrèts trop proches l'un de l'autre. *Compernis.* Ce nom vieillit, & on dit plûtôt maintenant un cheval *crochu*, ou cheval *jarreté*.

JARRETIÉR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le nom que les Anatomiſtes donnent à un muſcle qui eſt placé ſous le jarrèt, & que du nom Latin *poples*, qui ſignifie *jarrèt*, ils appellent autrement *Poplité. Poplitis muſculus.* Le ſecond muſcle des abducteurs de la jambe eſt le *jarretiér*, qui prend ſon origine du condile extèrne & inférieur du femur, & va s'inſérer obliquement de dehors en dedans à la partie ſupérieure & intérieure du tibia. Ce muſcle eſt de figure quarrée, & conjointement avec le membraneux, qui eſt le prémiér abducteur, il fait l'abduction de la jambe, en la tirant en dehors. DIONIS.

JARRETIÈRE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une veine faite de différens rameaux unis enſemble. *Vena poplitica.* Elle monte du talon, & paſſant par le jarrèt ſe va tèrminer dans la crurale; on l'appelle autrement *poplitique*. Voyez plus bas JARTIÈRE.

JARS. ſ. m. Grôſſe oye mâle. *Anſer.* Un bon *Jars*.

On dit provèrbialement qu'un homme entend le *jars*: pour dire, qu'il eſt fin, ſubtil.

Ce mot s'eſt formé du Latin *genza*, qui ſe dit pour *jars* dans la baſſe Latinité. VALOIS, *Not. Gall. p.* 223. *col.* 2.

JARSEY. Voyez GÈRSEY.

JARTIÈRE, ou JARRETIÈRE. ſ. m. Lien avec lequel on attache ſes bas vèrs le jarrèt. *Cruralis ligula, periſcelis.* Autrefois on mettoit les *jaretières* ſous le jarrèt: maintenant on les met ſur le genou. *Jaretière* de ſoye. *Jaretière* de boucles.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *garter*, ou du Bas Breton *garr*, qui ſignifie la *jambe*, d'où l'on a fait *jarrèt*.

On dit figurément & baſſement, qu'un homme ne va pas juſqu'à la *jaretière* d'un autre; pour dire qu'il a moins de mérite, moins de capacité, moins de ſcience que lui.

On dit provèrbialement, Donner des *jaretières* à quelqu'un; pour dire, lui donner des coups de ſangle ſur les jambes.

JARTIÈRE, eſt auſſi un fameux Ordre de Chevalerie d'Anglet[illegible]rre, inſtitué par Édoüard III. en 1350. *Ordo Garterianus.* Chevaliér de la *Jaretière*. *Eques Periſcelidis, Eques Garterianus.* Il n'y a que vingt-cinq Chevaliérs; ils portent une *jaretière* bleuë à la jambe gauche, avec cette déviſe, *Honni ſoit qui mal y penſe*: on dit que c'eſt en l'honneur d'une *jaretière* de la Comteſſe de Saliſburi qu'il avoit ramaſſée, & qu'elle avoit laiſſé tomber en danſant. Quelques-uns en doutent. Larrey dit que l'on tient pour une fâble que la déviſe, *Honni ſoit qui mal y penſe*, ait été priſe des amours de ce Prince avec la Comteſſe de Saliſburi; & on prétend, dit-il, qu'elle ne fut employée par le fondateur que pour marquer la bonne intention qu'il avoit dans l'établiſſement d'un Ordre qui obligeoit ceux qui le recevoient à ſe tenir inſéparablement unis, & qui demandoit d'eux un attachement inviolable à la vèrtu. Selon les Hiſtoriens les plus éxacts Édoüard III. inſtitua cet Ordre l'an 1350, ou 1349. La victoire qu'il remporta à Crecy en fut, dit-on, l'occaſion. Quelques Hiſtoriens diſent qu'Édoüard fit déployer ſa *jarretière* pour le ſignal de la bataille, & qu'à cauſe de cela il voulut qu'une *jaretière* fût le principal ornement de cet Ordre, qu'il établiſſoit un monument de ſa victoire, & un ſymbole de l'union indiſſoluble des Chevaliérs.

Il y a dans le IIIe Tome des *Acta Sanctorum* d'Avril des Bollandiſtes, une Diſſèrtation du P. Pâpébrock ſur l'Ordre de la *Jaretière*. C'eſt le Ch. X. de ſes *Analecta* ſur S. George. Il y dit que cet Ordre n'eſt pas plus connu ſous le nom de la *Jaretière*, que ſous celui de S. George; que quoiqu'il n'ait été inſtitué que par Edoüard III. il avoit pourtant été projetté avant lui, par Richard I. dans ſon éxpédition de la Tèrre Sainte, ſi l'on en croit un Auteur qui écrivoit ſous Henri VIII. qu'au reſte il ne ſçait point ſur quoi fôndé cet Auteur l'avance; que quelques Auteurs placent l'époque de cette inſtitution par Édoüard III. à l'an 1350, mais qu'il aime mieux ſuivre Froiſſard, qui la met à l'an 1344. la 18e du régne d'Edoüard; que cette époque convient mieux à l'hiſtoire de ce Prince, qui parle d'une grande aſſemblée de Chevaliérs qu'il fit cette année-là. En 1551. Edoüard VI. fit du changement dans le Cérémonial de cet Ordre; ce Prince le compôſa en Latin, & l'on en conſèrve encore l'original écrit de ſa main. Il ordonna prémiérement que l'Ordre ne porteroit plus le nom de S. George, mais celui d'Ordre de la *jaretière*. Il retint la déviſe, *honni ſoit qui mal y penſe*, & au lieu de l'éffigie de S. George qui étoit gravée ſur le collier de l'Ordre, qui eſt d'or fin entrelaſſé de rôſes émaillées de rouge, il voulut qu'on repréſentât un Chevaliér portant un livre ſur la pointe d'une épée, avec ce mot, *Protectio*, gravé ſur l'épée, & cet autre, *Verbum Dei*, gravé ſur le livre; que de l'autre main il tint un bouclier, avec ce mot *fides*. Il conſèrva les anciennes armes de S. George, qui ſont une croix de gueule dans un champ d'argent, que les Chevaliérs ſont obligez de porter ſur leurs manteaux ou ſur leurs caſaques de campagne, quand ils n'ont point leur habit de cérémonie. C'eſt ce qui fut ordonné depuis par le réglement de 1626. qui ajouta à ces armes une étoile brillante de diamants. LARREY.

Les habits de cérémonie ſont la robe & le manteau de velours bleu, avec le bonnet ou le chaperon de velours noir. Edoüard VI. n'y changea rien. Les Chevaliérs portent au deſſous de l'épaule gauche ſur le juſtaucorps les armes de S. George, qui ſont une étoile rouge avec la *jaretière* à l'entour, & une étoile. Ils portent encore un large ruban bleu de l'épaule gauche à la droite, d'où pend l'image de S. George à cheval, qui eſt le Patron de l'Ordre. Les Chevaliérs n'étoient autrefois que 24. Edoüard ne les augmenta pas. Le Gardien, Souverain de l'Ordre eſt toujours le Roi d'Anglètèrre. Outre les vingt-cinq Chevaliérs il y a trois Officiérs. Le Prélat, c'eſt l'Evêque de Wincheſter: le Chanceliér, c'eſt l'Evêque de Saliſbury: le Greffiér, c'eſt le Doyen de Windſor. Depuis la prémière inſtitution de cet Ordre on compte huit Empereurs, plus de 300 Rois, & un grând nombre de Princes qui l'ont porté. Quand le Chevaliér meurt, il doit renvoyer les ornemens.

On peut conſulter ſur l'Ordre de la *Jaretière* Cambden, Ashmole, Léland, Polydôre Virgile, Ségare, Glovèr, Favyn. Erhardus, Cellius & le Prince d'Orange, dit Papebrock, ont fait des déſcriptions des cérémonies uſitées à la réception des Chevaliérs. Un Moine de Ciſteaux, nommé Mendocius Belvaletus, ou Beauvalet, a fait un Traité intitulé *la Garretière*, ou *Speculum Anglicanum*, que Philippe Boſquier a imprimé ſous le titre de Catechiſme de l'Ordre des Chevaliérs de la *jarretière*, dans lequel cet Auteur éxplique les allégories, vrayes ou prétenduës, de ces cérémonies, & ce qu'elles ſignifient.

En tèrmes de ſortilége, on appelle la *jaretière*, une *jaretière* enchantée avec laquelle on prétend qu'on fait beaucoup de chemin en peu de tems.

JAS.

JAS. Tèrme de Marine. Eſſieu, ou joüet. *Anchora axis ligneus.* C'eſt la piéce de bois qui ſe met de travèrs au bout de l'ancre, pour l'empêcher de ſe coucher ſur le ſable, & faire enſorte qu'une des pattes ſoit toûjours à plomb, afin qu'elle morde ſur le tèrrain pour retenir le vaiſſeau.

JAS, ou JASSY. ſ. m. Nom propre d'une ville, avec une forte citadelle. *Jaſſium.* Elle eſt capitale de la Moldavie, & ſituée ſur la rivière de Pruth, environ à vingt-lieuës de Soczowa, & de Targorod, vèrs le levant. MATY.

JASA, ou JASSA. ſubſt. f. Nom propre d'une ville des Amorrhéens orientaux. *Jaſa, Jaſſa.* C'eſt la même que Jazèr, qui étoit

à l'orient du Jourdain, dans le Royaume de Séhon, ſur lequel on la conquit. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben, & fut ville Lévitique & d'azile. On l'appelle auſſi *Jeſſa*, *Geſſa*, & *Jahaſah*. P. Lubin.

JASAKKEN. ſ. m. Nom propre d'un peuple de la grande Tartarie, en Aſie. *Jaſakki*. M. de Witſen, dans ſa nouvelle carte de cette Contrée, le place à l'orient de la rivière de Piſida, le long de l'océan ſeptentrional, dans une partie du païs que les cartes ordinaires appellent Mongal.

JASARD, arde. ſ. m. & fém. Vieux mot, qui veut dire *Jaſeur*. *Blatero*.

JASENITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Stétin, en la Poméranie Royale. *Jaſenitium*. Elle eſt à l'embouchure de l'Odèr, dans le Groſſe Haff, à trois lieuës au deſſous de la ville de Stétin. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Laciburgium*, que d'autres mettent à Roſtock. Maty.

JASER. v. n. Parler beaucoup & ſans neceſſité des chôſes frivoles. *Garrire*, *Deblaterare*. Les femmes, les enfans, ſont ſujets à *jâſer*.

Ah! jamais les Amans ne ſont las de jâſer. Mol.

On le dit auſſi des oiſeaux babillards, comme les pies, ſanſonnets, &c.

Jaser, ſignifie auſſi, Parler indiſcrétement, révéler un ſecrèt, une chôſe cachée. Ce criminel a *jâſé* dans ſon intèrrogatoire, à la queſtion, il a découvèrt ſes complices. Il faut que quelqu'un de nous ait *jâſé*, puiſqu'on a ſçû nôtre délibération.

On dit provèrbialement à un homme, Vous *jâſez*, vous cauſez à vôtre aiſe, vous avez les piéds chauds.

JASER. Voyez JAZER.

JASERAN. *Lorica*. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, *jacque de maille*, cotte de maille; & on diſoit un homme armé de nobles *jaſerans*, un cheval couvèrt de *jaſerans*. Il ſignifioit auſſi une chaîne d'or tiſſuë de mailles plates, & entrelacées comme une cotte de maille. On le diſoit auſſi d'un bracelet d'or, épais & large, & d'un colliér de femme. Tout cela eſt hors d'uſage & de mode. On écrivoit autrefois *jazeran*. Voyez ce mot.

JASERIE. ſ. f. L'Action de jâſer. *Nugæ*. Pomey. C'eſt une *jâſerie* pèrpétuelle.

JASEUR, euse. ſubſt. m. & f. Qui parle beaucoup, ou indiſcrétement. *Blatero*. Ne dites rien devant cette femme, c'eſt une *jâſeuſe* qui ira tout redire. Du tems de Nicod on diſoit auſſi, *jâſard* pour l'homme, & *jâſarde* pour la femme. Il y a des lieux en France, où le petit peuple ſe ſèrt encore de ce mot.

JASIBLI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la vallée de Noto, en Sicile. *Jaſiblius fluvius*, anciennement, *Cacyparis*. Elle baigne Caſſaro, & Jaſibli, où elle ſe décharge dans la mèr Ionienne, entre la ville de Noto, & celle de Siracuſe. Maty.

JASION, ou JASIUS. ſ. m. Nom propre d'un Demi Dieu des Anciens. *Jaſion*, *Jaſius*. Car Diodôre de Sicile lui donne auſſi ce nom, & celui d'*Eétion*. *Jaſion* étoit fils de Jupitèr & d'Électre, frère de Dardanus & d'Harmonie, femme de Cadmus. Il prit, dit-on, Cybéle pour femme, & en eut Corybantus, qui donna ſon nom aux Corybantes. *Jaſius* fut ſi aimé de Cérès, qu'en ſa conſidération elle fournit une grande quantité de bléd & de pain pour les nôces d'Hèrmione, ou Harmonie, ſa ſœur. On dit même qu'elle en eut un fils qui fut Plutus, Dieu des richeſſes. Quelques uns diſent Pluton, mais ils ſe trompent. Enfin, on dit que Jupitèr le tua d'un coup de foudre, ou par envie, ou pour ſe vanger de ce qu'il l'avoit outragé dans une de ſes ſtatuës. Voyez Diodôre de Sicile L. VI. Ovide Triſt. L. II. Éleg. I. v. 300.

JASMIN. ſ. m. *Jaſminum*. Sorte d'arbriſſeau dont il y a divèrſes éſpéces. Le *jaſmin*, qu'on appelle *jaſmin commun*, ou petit *jaſmin*, eſt un arbriſſeau qui pouſſe pluſieurs tiges d'un vèrd brun, fort longues, découpées ſur leurs bords, pliantes, foibles, qui s'étendent beaucoup, & qui ont beſoin d'être ſoutenuës. Ses feüilles ſont oblongues, pointuës, ſemblables à celles de la veſſe, liſſes, de couleur vèrte obſcure. Ses fleurs naiſſent par bouquèts, & en manière d'ombelles: elles ſont blanches, petites, agréables, d'une ôdeur douce: châque fleur eſt un tuyau évaſé par le haut, & découppé en étoile à cinq parties. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il vient une baye molle, ronde, vèrdâtre, contenant deux ſemences rondes & plates. En Latin *jaſminum vulgatius flore albo*. C. Bauh. Pinac. 397. Il y a une autre éſpéce de *jaſmin* qu'on appelle *jaſmin d'Eſpagne*, dont les fleurs ſont beaucoup plus grandes, plus larges, plus belles, plus odorantes que celles du précédent, de couleur blanche en dedans, rougeâtres en dehors. En Latin, *jaſminum Hiſpanicum flore externe rubente*. J. Bauh. 2. 101. On cultive pluſieurs éſpéces de *jaſmin* dans les jardins; leurs fleurs ſèrvent aux Parfumeurs.

Pour goûter le parfum divin
Qui fait l'eſſence de jaſmin,
Mille petits Zéphirs au lever de l'Aurore, &c.
Rec. de vèrs.

Les *jaſmins* ſont des fleurs délicates qu'il faut cultiver très-régulièrement & avec beaucoup de ſoin.

Le *jaſmin* des Açores a ſes fleurs blanches plus petites que celles du *jaſmin* commun, & de bonne ôdeur. Ses feuilles ſont larges, arrondies, & d'un beau vèrd luiſant. *Jaſminum Azoricum flore albo*.

Le *jaſmin* d'Amérique, appellé en ce païs-là Quamoclit, & autrement le *jaſmin* rouge d'Inde, le *jaſmin* à mille feüilles. Cette plante porte à châcune de ſes branches une fleur ou deux de couleur de rôſe ſéche, mêlée de quelques lignes d'autres couleurs, & ayant cinq filèts pâles. Ces fleurs s'étendent en tuyau, & puis à l'orifice elles ſe partagent en cinq quartiérs. Elles fleuriſſent au commencement du mois d'Août, & ne finiſſent qu'au mois de Septembre. Cette plante eſt pleine de nœuds, de branches, & de feüilles qui ſemblent des plumes, elle éleve & étend ſi bien ſes branches, qu'on en peut facilement couvrir quelque tonnelle que ce ſoit. Morin.

Le *jaſmin* d'Amérique ſe reſéme tous les ans, parcequ'il ne s'ente pas: & comme la graine en eſt trop dure, il la faut laiſſer infuſer dans l'eau au ſoleil juſqu'à ce qu'elle s'enfle, & en plantant après deux ou trois dans châque pot, en bonne tèrre graſſe à la profondeur de deux doigts, ce qui ſe doit faire au mois de Mai & de Juin au commencement de la lune. Il la faut continuellement arrôſer ſur le milieu du jour pour la faire lever par la chaleur du ſoleil, l'humidité de l'eau, & la bonté de la tèrre en huit jours de tems. Quand elle s'eſt élevée de deux doigts, on leve la tèrre en motte, qui y tient, & l'on n'y en laiſſe qu'une, & celles qu'on a tirées ſe replantent à part dans d'autres pots, après quoi il les faut toujours arrôſer, même il eſt bon de mettre les pots dans des ſeaux, & arrôſer encore la tèrre par deſſus. Il faut lui diſpôſer des ſupports, afin qu'il ſe puiſſe facilement élever, & quand il eſt élevé on coupe toutes les extrémitez pour lui donner plus de force, & lui faire jetter plus de fleurs. Morin.

Le *Jaſmin* d'Arabie porte des fleurs blanches purpurines en dehors & de très-bonne ôdeur. Ses feuilles ſont entières, arrondies, oppoſées deux à deux. *Jaſminum Arabicum Lambac P. Alp.* Cette eſpéce eſt quelquefois à fleur double. Les Arabes l'appellent *Zambac*, & d'autres Lylas d'Arabie, parce, peutêtre, qu'il a les feuilles ſemblables à nôtre Lylas blanc, mais ſans tranches autour de l'ouvèrture. Il fleurit au printems & pendant toute l'autonne, les fleurs en ſont d'un blanc pâle, qui jaûnit dans le fond, elles naiſſent au haut des branches, & ſont délicates, attachées à leurs petites queuës. Elles ont deux tours de feüilles, au nombre de neuf ou douze tout au plus, avec un petit tuyau, & éxhalent une merveilleuſe ôdeur, qui approche beaucoup de celle de la fleur d'orange. Le *jaſmin* d'Arabie demande la même ſituation, la même culture, & les mêmes ſujétions que le *jaſmin* de Catalogne dont nous parlerons plus bas. Tous les ans on lui coupe les brins, comme il a été dit du *jaſmin* de Catalogne, ces branches ainſi coupées ſe redoublent. La ſeconde année on les taille, leur laiſſant les branches un peu plus longuettes: on continuë la troiſième & la quatriême année à les tailler, on les laiſſe toujours plus longues, juſqu'à ce qu'elles paroiſſent aſſez groſſes pour ne leur ôter que le bois ſec & le mauvais.

Le *jaſmin* d'Arabie à feuilles de Laurier eſt ce que nous appellons à preſent Caſier, arbre qui porte le Café. Voyez Café. *Jaſminum Arabicum Lauri folio cujus ſemen apud nos Cafe dicitur*, *Act. Ac. R. Par.*

Le *jaſmin* de Catalogne produit dans l'extrémité de ſes branches une ſi grande multitude de fleurs, qu'il en a abondamment pendant tout le printems & l'autonne. Il eſt d'un blanc pâle, qui devient à la fin taché de marques incarnates, chaque fleur a cinq ou ſix feüilles en ovale, une fois auſſi grandes que celles du *jaſmin* commun; il a très-bonne ôdeur.

Le *jaſmin* de Catalogne veut un grand ſoleil, l'aſpect du levant, une tèrre graſſe & détrempée, & être arroſé ſouvent. Il ſe conſèrve mieux dans des pots qu'en pleine tèrre. Pour en pèrpétuer l'eſpéce on en ente des brins ſur des *jaſmins* communs, qui doivent être plantez plus de ſix mois auparavant dans des pots: on les plante au mois d'Octobre, & les meilleurs ſont ceux qui ont le plus de racines, qui ſont plus unis, & qui ont moins de nœuds: le brin doit être de la groſſeur d'un doigt: à la fin de la lune de Mars, il faut enter ceux d'embas, & ceux qui ſont plus proche du piéd ſont les meilleurs, après en ayant ôté tout le gèrme avec des ciſeaux, on coupe l'œil de tous les gèrmes, & faiſant ainſi ils redoubleront, & porteront quantité de fleurs.

On

On les replante tous les ans dans la même tèrre à la fin de la lune de Mars : il le faut arrôſer quand il en a beſoin. On le taille ric à ric de la tête de l'ente, on le peut enter en écuſſon au mois de Juin & au mois de Juillet : l'hyvèr il le faut ſèrrer de peur du froid, & s'il eſt en pleine tèrre, il faut le couvrir avec des nattes, des planches, ou couvèrtures propres à cela.

Le *jaſmin* d'Éſpagne eſt de la même éſpèce que celui de Catalogne, & demande la même culture.

Le *jaſmin* d'Éſpagne double eſt de la même couleur que le *jaſmin* de Catalogne, & a auſſi 5 ou 6 feüilles partagées en étoiles, du milieu deſquelles il s'en éleve encore 3 ou 4, qui ſe reſſèrrent quelquefois comme une petite balle. Il ſent auſſi très-bon, mais il a l'ôdeur plus forte que le précédent. Cette fleur ſe maintient quatre ou cinq jours dans ſa beauté ſur la plante, d'où elle ne tombe jamais, mais elle ſéche deſſus, & quelquefois les boutons ſe r'ouvrant, fleuriſſent une ſeconde fois.

Le grand *jaſmin* d'Inde jette une grande abondance de boutons dans l'éxtrémité de ſes branches qui pendent en bas, tous leſquèls boutons ſe reſſèrrant enſemble font un bouquet tout rouge, & étant crûs à la grandeur d'un demi doigt, ils s'ouvrent, & de leur ouvèrture ſortent comme des tuyaux de la longueur d'un doigt, de couleur jaunâtre, menus par en bas, plus grôs par le milieu, & un peu plus ſèrrez par le col, qui renvèrſe cinq feüilles découpées, & fait la figure d'un lys : il ſort du fond quelques brins jaunâtres, dont celui du milieu qui eſt blanchâtre, eſt plus long que les autres. Ceux qui ont de petites lignes de couleur dorée peu à peu ſe couvrent de rouge, & ſe chargent tellement de cette couleur, qu'ils ſemblent du velours. Cette plante fleurit l'été.

La cûlture du grand *jaſmin* d'Inde eſt ſemblable à la précedente; c'eſt pourquoi il lui faut auſſi préparer une pèrche, ou quelque bois, pour lui lier du fil de fèr, dont les nœuds ne ſe pourriſſent pas : il veut être en bonne tèrre, on l'arrôſe abondamment tous les ſoirs au printems & dans l'été. Pour le pèrpétuer avant que les boutons grôſſiſſent dans le printems, on en coupe un brin, qui doit avoir trois yeux, on le ratiſſe un peu avec le couteau par bas, puis on le plante juſqu'au deuxiême œil, de ſorte qu'il n'y a que le troiſiême qui eſt hors de tèrre ; ainſi il prend promptement racine, & pouſſe du vèrd & des fleurs en peu de tems.

Le *jaſmin* jaune d'Inde pour être pèrpetué doit être cultivé de cette manière. On choiſit une des branches les plus baſſes, & ſans le détacher de la plante, on le coupe proche du piéd environ d'un doigt. Cette entaillade faite en dehors doit aller juſqu'à la moëlle en travèrs, & commencer en deſſus, & l'ayant un peu entr'ouvèrt on y met une petite pièrre, puis on recouvre la playe avec un peu de craye détrempée, ou de tèrre glaiſe. Il faut remettre au deſſus du pot des morceaux de tuile pour empêcher que la tèrre que l'on met pour couvrir l'entaillade ne tombe. Après l'avoir bien arrôſée, on la met au ſoleil, à l'abri de la bize : il faut le retirer du froid, pour peu qu'il en faſſe, parcequ'il le craint plus que toute autre chôſe. Au bout de l'an la racine provignée ayant pris des racines du piéd, ſe replante promptement en bonne tèrre dans des pots que l'on a préparez exprès, & par cette induſtrie on ſupplée au défaut de la nature de cette plante, qui ne graine point.

Le *jaſmin* jaûne odôre, qui pouſſe des branches dès le bas du piéd juſqu'à la cime, deſquelles naiſſent les fleurs attachées à leurs queues comme le *jaſmin* commun ; mais arrangées d'une telle manière, que chaque cime de branche ſemble un bouquet de fleurs fait à plaiſir, eſt jaûne, & quoi qu'il ait les fleurs plus petites que le *jaſmin* de Catalogne, elles durent pourtant plus longtems, outre qu'au prix que la plante profite, les fleurs s'augmentent d'année à autre. Il ſent bon, non ſeulement frais, mais auſſi quand il eſt flétri & ſeché.

Le *jaſmin* jonquille a ſes fleurs jaûnes. *Jaſminum luteum vulgo dictum. J. B.*

Le *jaſmin* de Virginie eſt une plante ſarmenteuſe, qui porte ſes feüilles rangées comme celles du Frêne, d'un vèrd plus gay, & plus arrondies & plus dentelées. Ses fleurs ſont rouges, grandes, & de la figure à peu près de celles de la Digitale ordinaire. Ces fleurs ſont ſuivies d'un fruit formé par le piſtile, qui enfile la fleur. Ce fruit eſt une ſilique longue, étroite, qui renfèrme des ſemences plates, bordée à ſes deux bouts d'un feüillet membraneux. Cette plante porte en Latin le nom de Mr l'Abbé Bignon, & elle établit un nouveau genre, qui comprend pluſieurs éſpéces qui ſont étrangères. *Bignonia Americana ſcandens, Fraxini folio, flore amplo phœniceo, Inſt. R. Herb.*

Ce mot vient de l'Arabe *geſmin*, qui veut dire une *violette blanche*, à cauſe que la fleur de cette plante lui reſſemble. On l'appelle en Orient *zambach*, ou *ſambach*. D'autres diſent qu'il vient du Turc *jaſmin*, qu'ils ont fait apparemment de l'Hebreu *ſamim*,

qui ſignifie toutes ſortes de drogues aromatiques. M. Huet dit que le mot de *jaſmin* eſt Pèrſan, & que nous l'avons pris de cette langue.

On appelle *pommade de jaſmin*, de la *poudre de jaſmin*, des *gans de jaſmin*, la préparation de ces chôſes faites avec du *jaſmin* pour les parfumer.

JASO, ou JASON. ſ. f. Nom d'une fille d'Éſculape, & de Lampétie fille du Soleil, Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Jaſis, Jaſo.* Panacée & *Jáſo* devroient, ce ſemble, n'être qu'une même Divinité, cependant Hèrmippus, Pauſanias, Ariſtophane, les diſtinguent. Quoi qu'il en ſoit, *Jaſo* étoit la Déeſſe qui rendoit la ſanté quand on l'avoit pèrduë. Les Latins l'appelloient Méditrine. VOSSIUS, *De Idolol. L. VIII. C. 6.*

Ce nom vient de ἰάομαι, *medeor*, *ſano*, je guéris, je rends la ſanté.

JASON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Jaſon. Jaſon*, fils d'Éſon Roi de Theſſalie, & d'Alcimède, fut élevé par le Centaure Chiron comme Achille, équippa le fameux navire nommé Argo, paſſa en Colchide avec une cinquantaine d'autres Héros, ou Avanturiérs, dont il fut le chèf, & qu'on nomme Argonautes, pour conquérir la toiſon d'or, tua par le ſecours de Médée le dragon qui gardoit ce tréſor, & l'enleva. *Jaſon* eſt célébre dans la fâble par la conquête de la toiſon d'or & par les amours de Médée.

> Jaſon *eſt un ingrat*, Jaſon *eſt un parjure*,
> *L'amour que j'ai pour lui me le dit, m'en aſſure*,
> *Et l'amour ne ſe trompe pas.* T. CORNEILLE.

Jaſon, Juif, & frère d'Onias Grand Pontife, acheta d'Antiochus Épiphanes le ſouverain Pontificat, & tâcha d'introduire les coutumes des Gentils parmi les Juifs, comme il eſt rapporté au 1. L. des Machab. C. 1. & au 2. C. IV. & V. *Jaſon* d'Argos, *Jaſon* de Byzance, *Jaſon* de Cyréne, ſont des Auteurs anciens dont il ne nous reſte rien.

Le nom de *Jaſon* vient du Latin *Jaſon*, qui eſt formé du Grèc *ἰάσων*.

JASON, en tèrmes du Grand Art, ſignifie l'Artiſte.

JASPE. ſ. m. Pièrre fine peu différente de l'agathe, ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus molle, & qu'elle ne peut pas être ſi bien polie. *Jaſpis.* La nature s'eſt plûë à exprimer dans quelques-unes des fleuves, des bois, des animaux, des fruits, des païſages, & des figures, comme s'ils avoient été peints. Le *jaſpe floride* qui ſe trouve aux monts Pyrenées eſt mêlé de pluſieurs couleurs. Il y en a auſſi d'une ſeule couleur, ou rouge, ou vèrte, mais il eſt de moindre prix. Le plus beau eſt celui qui tîre ſur une couleur de laque, ou de pourpre, enſuite l'incarnat, ou de couleur de rôſe, & celui qu'on priſe à préſent eſt le vèrd chargé de petites taches rouges.

Jaſpe eſt un nom Hébreu, que les Latins n'ont point changé, non plus que nous. Quelques Vèrſions Grécques lui ont donné le nom de *béril*. Onkélos lui donne le nom de *panthère*, à cauſe qu'il a des taches ſemblables à cet animal. Voyez ſur le *jaſpe* Boot. L. 2. ch. 100. & 101. *De lapid.* Voſſius *de Idololat. L. VI. cap.* 9. 17. 22. 23.

> *Ce peuple ne bois point dans l'or ni dans la Myrrhe*,
> *Dans les coupes de* jaſpe, *ou celles de Porphyre.* BRÉBEUF.

JASPE. Tèrme de Relieur. Vèrd & vèrmillon. *Varius color.* Faire le *jaſpe*.

JASPER. v. act. *Jaſpidis colore inficere.* Peindre en forme de jaſpe de divèrſes couleurs, ce qu'on fait ſur la tranche & couvèrture des livres, ſur le papiér, ſur le bois, &c.

JASPÉ, ÉE. part. & adj. *Jaſpidis colore infectus, inſignis.* On le dit des marbres qui ſont de différentes couleurs.

JASPÉE, en Tèrmes de Fleuriſte, ſe dit de pluſieurs Tulippes.

Jaſpée Angloiſe, Tulippe, qui eſt triſtamin & rouge & jaûne blanchiſſant.

Jaſpée barlan. Tulippe, qui eſt triſtamin couvèrt, ſemé de larmes rouges. MORIN.

Jaſpée marceau. Nom d'une Tulippe, gris lavandé, colombin, & blanc. MORIN.

Jaſpée prémière. Tulippe qui eſt rouge mort & chamois. MORIN.

Jaſpée ravaſcot. Tulippe rouge pâle, gris de lin & blanc. MORIN.

Jaſpée S. Jean. Tulippe colombin, minime, & blanc. MORIN.

Jaſpée truder. Celle-ci eſt triſtamin, rouge mort, & jaûne blanchiſſant.

JASPURE. Tèrme de Relieur. Jaſpe jetté ſur la tranche d'un livre. Voilà une belle *jaſpure*.

JASSEFAT. Sorte de vaiſſeau Pèrſan qui navigue dans la mèr des Indes. *Ordrie de Fréjus. n. 6.*

JASQUE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Makeran, province de la Pèrſe. *Jaſqua.* Elle eſt capitale d'une principauté, dont le Prince, Mahométan de Religion, étoit autrefois tributaire

butaire des Rois de Perſe, mais il s'eſt affranchi de ce tribut, & il s'eſt maintenu dans cette liberté contre toutes les forces de la Perſe, par le ſecours de deux petits Princes payens, dont les terres s'étendent à l'orient des Siennes juſqu'au Cap de Guadel. Maty.

JASSY. Voyez JAS.

JAT.

IATANG. ſ. m. Terme de Calendriér. Nom du ſeptiéme mois des Tartares Orientaux, & de ceux dont le païs fait partie de l'Empire de la Chine ; il répond au mois de Juin. On l'appelle auſſi *Yédingi*, *Yétingi*, *Tateng*.

JATI. ſ. m. Nom propre d'une riviére de la Sicile. *Jatius Fluvius*, anciennement *Bœthis*. Elle prend ſa ſource aux montagnes, où eſt le bourg d'Iato, qui lui donne ſon nom, elle coule dans la vallée de Mazara ; & ſe décharge dans le Golfe de Caſtel-à-mar. Maty.

JATO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Jatum*, anciennement *Jetas*, & *Jatæ*. C'étoit anciennement une petite ville de la Sicile, ſituée ſur le haut d'une montagne éſcarpée, près du Belice dextro, entre la ville de Mazara, & celle de Palérme. L'Empereur Frédéric II. chaſſa les Sarraſins de ce lieu, & le ruina ; mais on y a depuis rebâti un petit bourg. Maty.

IATRALEPTIQUE. ſ. f. Nom que l'on a donné à la partie de la Médecine qui guérit par les frictions, par l'application des fomentations & des emplâtres. *Iatraleptice*. Ce fut un nommé Prodique, diſciple d'Hippocrate, & natif de Corinthe, qui l'inſtitua.

JATTE. ſ. f. Vaiſſeau rond fait d'une piéce de bois tournée & creuſée autour, qui ſert à la cuiſine, à la vendange, & le plus ſouvent à mettre les balieures d'une maiſon. *Gabata*. Le vaiſſeau où les Relieurs mettent leur colle s'appelle auſſi *jatte*, de même que le vaiſſeau où les Sculpteurs mettent le grez pilé.

On appelle *cul de jatte*, un pauvre éſtropié qui n'a ni cuiſſe, ni jambes, dont il ſe puiſſe ſervir ; & qui eſt obligé de marcher ſur ſes feſſes enfermées dans une *jatte*. Scarron s'appelloit *cul de jatte* ; car il étoit tellement paralytique, qu'il ne pouvoit ſortir de ſa chaiſe.

Jatte, ſe dit auſſi d'un plat, d'une écuelle de bois dans laquelle on mange, ou dans laquelle on boit. *Catinus ligneus*, *vas ligneum*.

On dit que Diogéne aimoit l'eau,
Mais il n'eut point cette folie ;
Il ſe logea dans un tonneau,
Pour flairer l'odeur de la lie :
Et pour mieux boire aux pots, il jetta là ſa jatte,
Il tint pour Hippocrate.

Ce mot vient de *gabata*, Latin, qui ſignifie une *grande écuelle*. Du Cange le dérive de *gata*, qui étoit une ancienne éſpéce de navire rond ; & témoigne qu'on a dit autrefois *geatte*. On dit encore *gatte* en Picardie, pour dire un vaiſſeau rond, & qui n'eſt guéres profond.

Jattes, en termes de Mér, ſont des planches vers l'avant du vaiſſeau, pour recevoir l'eau que les coups de mér font entrer par les écubiérs. *Subeuntium aquarum ad proram receptaculum*.

JATTÉE. ſ. f. Plein une jatte. *Quod gabata continet*. Une *jattée* d'ordures. On dit auſſi, une *jattée* de ſouppe, en parlant de celle qu'on met par excès dans un plat, ou dans une écuelle. Il eſt bâs.

JAV.

JAVA. ſubſt. f. Nom propre de l'une des Iſles de Sonde. *Java*. Elle eſt dans l'Océan Indien, au midi de l'iſle de Bornéo, & au levant de celle de Sumatra, dont elle n'eſt ſéparée que par le détroit de la Sonde. Elle peut avoir deux cent lieuës d'orient en occident, & trente ou quarante du nord au ſud. L'air ne peut y être que fort chaud, à cauſe de ſa ſituation ſous le 7e degré de latitude méridionale. Il eſt cependant fort temperé par la longueur des nuits, & par les vents frais, qui y ſoufflent de tous côtez. On y recueille quantité de poivre, de ſucre, de benjoin, & de riz. Il y a de fort bonnes mines d'or, & de cuivre, & une montagne de ſoufre, qui s'allume de tems en tems. On trouve ſur ſes côtes des huîtres qui pèſent juſqu'à trois cent livres. Ses villes principales ſont Bantan, Batavia, ou Jacatra, Materan, Jortan, Panarucan, Paſſarvan, Balambuan, Japara, Tuban, qui ſont capitales d'autant de petits Royaumes, autrefois dépendants les uns des autres ; mais maintenant tributaires du Roi de Bantam, ou de celui de Materan, qui eſt plus puiſſant que le prémiér, & qui prend le titre d'Empereur de *Java*. Maty.

Le P. Tachar a remarqué dans ſes voyages que l'iſle de *Java* étoit ſur les cartes plus de 60 lieuës trop éloignée du Cap de bonne Éſpérance.

JAVARÇAY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gavarciacum*. Au IXe ſiécle ce lieu étoit du domaine de nos Rois. Il eſt dans le Poitou. Ce nom s'eſt formé du Latin, par le changement dont nous avons parlé au commencement de cette lettre *J.* Valois, *Not. Gall. p. 223. col. 2.*

JAVARIN, GEWER, ou RAAB. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe Hongrie, ſituée ſur le confluant du Raab, avec le Danube, vis à vis de l'iſle de Raab & de celle de Schut, à huit lieuës de Komore, vers le couchant. *Javarinum Arrabo*. Cette ville a un Évêque, ſuffragant de Strigonie ; elle n'eſt pas grande, mais elle eſt très-forte, & capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & où l'on ne trouve point d'autre ville que celle de Tata. Maty.

JAVARIN. Voyez NAVARIN.

JAVARIS. ſ. m. Animal des Iſles de l'Amérique. C'eſt une éſpéce de ſangliér. Il eſt infatigable, & prèſque imprenable, à cauſe d'un ſoupirail qu'il a ſur le dôs, & par lequel il rafraîchit ſes poumons en courant.

JAVART, ou JAVAR. ſ. m. Terme de Manége. Maladie de cheval. C'eſt une petite tumeur qui ſe réſout en apoſtume, ou bourbillon, qui ſe forme au pâturon ſous le boulet, & quelquefois ſous la corne. *Tumor in equi ſuffragine*. Un *javart nerveux* eſt celui qui vient ſur le nérf. Et *javart encorné* eſt celui qui vient ſous la corne. Il faut deſſoler le plus ſouvent un cheval, quand il a un *javart encorné*.

JAVEAU. ſ. m. Terme des Eaux & Forêts. Iſle faite nouvellement au milieu d'une riviére par alluvion, ou amas de limon & de ſable. *Alluvies*. L'Ordonnance parle ſouvent des atterriſſemens & *javeaux*.

JAVELER. v. act. & n. Mettre le blé ſur terre, & le diſpôſer en javelles pour le faire ſécher. *Spicas in mergites cogere*. Il faut laiſſer *javeler* le blé pendant trois ou quatre jours, c'eſt à dire, le laiſſer ſécher. Quand le tems eſt humide, le blé eſt long tems à *javeler*.

JAVELEUR. ſ. m. Celui qui javelle. *Qui ſpicas in mergites cogit*. Il n'y a pas aſſez de *Javeleurs* dans ce champ.

JAVELINE. ſ. f. Arme d'*haſt*, ou demie pique, dont les Anciens ſe ſervoient tant à piéd qu'à cheval. *Haſta*. Elle avoit cinq piéds & demi de long, & ſon fér avoit trois faces aboutiſſantes en pointe. Il lui fit donner une *javeline* qu'il prit de la main gauche. Vaug.

JAVELLE. ſ. f. Blé abattu qu'on laiſſe quelques jours ſur la terre en petits tâs pour ſe ſécher, avant qu'on le mette en gérbes. *Spicarum merges*.

Ce mot vient de *capella*, diminutif fait de *capus*, qui ſignifie *poignée*, car c'eſt en effet une poignée d'épics. Mén. D'autres qui prétendent qu'on diſoit autrefois *havelle*, le dérivent de *hapſus*, dont Celſus s'eſt ſervi pour ſignifier *poignée*.

Javelle, ſe dit auſſi des petits fagots de ſarment, & de quelques fagots ou Bottes d'échalas, & de lattes. Les *javelles* doivent contenir 50. échalas. On dit parmi les Tonneliérs, qu'un Baril eſt tombé en *javelle*, lorſque les douves & les fonds ſe ſéparent.

Javelle, eſt auſſi un coulant d'eau entre une petite Iſle & le bord de la riviére. Dans le Cartulaire de Saint Maur près de Paris eſt porté qu'il y a à Saint Maur des ſauçayes, des iſles, des gorges, & des *javelles*. C'eſt de là que le moulin de *javelle* a tiré ſon nom.

JAVELOT. ſ. m. Javeline plus courte & plus grôſſe que ne ſont les javelines ordinaires, ou fléche qu'on lance ſans le ſecours de l'arc contre l'ennemi. *Spiculum*. Il y avoit parmi les Romains pluſieurs ſortes de *javelots*, qui avoient tous leurs noms differens ; mais dont pourtant on ne dit rien ici, parce que ces noms ne ſe peuvent rendre en François. Lancer le *javelot*. Ablanc.

Ce mot vient de *capulottus*, diminutif de *capulus*, qui eſt dit comme ſi le *javelot* étoit tout manche, à cauſe qu'on le darde en le tenant par le milieu. Ménage. D'autres le dérivent de *jaculum* ; à *jaculando*, comme Du Cange, qui témoigne qu'on diſoit *gaveloces*, pour *ſpicula*, dans la baſſe Latinité.

Javelot, ſe dit auſſi d'une ſorte de ſerpent qui s'élance ſur les hommes, & qu'on appelle en Latin *Cenchris*, *Jaculus*. On prétend que c'eſt le *Kippoz* des Hébreux & de l'Écriture. Agatharchides, Diodôre de Sicile, Strabon & Pline, diſent que c'eſt le plus mauvais des inſectes de l'Afrique, que les bleſſures qu'il fait ſont incurables, qu'on ne peut l'éviter, qu'il s'élance à plus de vingt coudées. Ammien Marcellin & Lucain Pharſ. L. VI. v. 677. & L. IX. v. 720. diſent qu'il y en a auſſi dans l'Idumée & dans l'Arabie. Lucain parle de la rapidité avec laquelle il s'élance ſur les paſſans, L. IX. v. 822. Voyez Bochart, *Hieroz. P. II. L. III. C.* 11. & ci deſſus Aconthias.

Javelot,

Javelot, eſt auſſi un tèrme de Moiſſonneur, qui ſignifie une Braſſée d'avoine fauchée, & amaſſée avec le fauchet.

JAUGE. ſ. f. *Norma, index.* Art de réduire à une meſure connuë, ou cubique, la conſiſtance ou capacité inconnuë des vaiſſeaux, particulièrement de ceux qui ont quelque rondeur. La *jaûge* enſeigne combien un navire tient de tonneaux, combien un tonneau de mer qui pèſe 2000. livres contient de piéds cubes d'eau, combien un muid, une barrique, tiennent de pintes. Pluſieurs Auteurs ont écrit de la *jauge*, & de l'Arpentage.

Ce mot de *jaûge*, & les ſuivans qui en ſont dérivez, s'écrivoient autrefois avec une *l*, *jaulge*, *jaulgeur*, &c.

Ce mot vient du Latin *galba*, qui ſignifie *grôs & grâs*; car *jaûge* ſignifie proprement la meſure de la pipe par l'endroit le plus grôs. Ménage. Du Cange le dérive de *galo*, qui eſt une éſpéce de meſure chez les Anglois; ou de *jalo*, d'où on a fait auſſi *jale*. (Nous avons remarqué ci-deſſus que *galo*, ni *jalo*, ne ſont point des mots Anglois, on dit *galon.*) En un autre endroit M. Du Cange le dérive de *gagga*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens. Il témoigne auſſi qu'il y avoit des jaugeurs de draps & de pain, auſſi bien que de tonneaux, c'eſt-à-dire, des marqueurs & des meſureurs.

Jaûge, eſt auſſi un Inſtrument ou broche de fèr, qui eſt une éſpéce de compas de proportion, ſur lequel ſont marquées pluſieurs lignes qui ſèrvent à faire la réduction ſur le champ de la capacité de tous les vaiſſeaux, quelques irréguliérs qu'ils ſoient, à une meſure commune & connuë. En Latin, *bolis*.

Jaûge, eſt encore la meſure commune & connuë qu'un vaiſſeau doit contenir, ſelon le différent uſage des lieux. Ce muid contient tant de pintes, il eſt de *jaûge*. *Legitimum dolium, probatum.* On dit auſſi, quand on ſèrt une grande bouteille, un grand vèrre de vin, qu'ils ſont de *jaûge*; pour dire, qu'ils contiennent la meſure & au delà.

Jaûge. Les Fontainiérs ſe ſèrvent auſſi de ce tèrme pour ſignifier une cèrtaine meſure d'eau, dont on veut ſçavoir la quantité de pouces.

Jaûge, eſt auſſi un tèrme de Charpentiér, qui ſignifie une petite régle de bois dont ſe ſèrvent les Charpentiérs pour tracer leurs ouvrages, & coupper ſur le trait.

Jaûge, parmi les Jardiniérs, ſignifie un éſpâce de tèrre qu'on laiſſe vuide en faiſant un labour profond. Il ſignifie auſſi une fouille de tranchée, afin que dans cet éſpâce on ait la commodité d'y jetter des tèrres qui ſont à labourer, faiſant en ſorte qu'il reſte une *jaûge* pareille à la prémière juſqu'à la fin de la tranchée, & alors on remplit cette dèrnière *jaûge*, ſoit avec les tèrres qu'on a mis hors de la tranchée pour la prémière *jaûge*, ſoit avec des tèrres priſes d'ailleurs. La Quint.

Jaûge, ſignifie encore, en tèrmes de Jardiniér, la meſure de la profondeur qu'on veut donner à une tranchée; & cette *jaûge* eſt un bâton d'une longueur ſemblable à celle de cette profondeur. Il faut toujours ſuivre cette meſure pour entretenir la même profondeur & la même ſupèrficie ſans y rien changer. Ainſi l'on dit, avoir ſans ceſſe la *jaûge*, pour ne ſe point tromper en faiſant la tranchée. La Quint.

A vive jaûge, en tèrmes de Jardinage, ſe dit de la manière de fumer un jardin, & ſignifie amplement, abondamment. Quelquefois il s'agit de fumer *à vive jauge*, c'eſt à dire, de fumer amplement, & un peu avant dans le fond de la tèrre, & quelquefois auſſi il s'agit de ne fumer que légèrement la ſupèrficie. La Quint.

JAUGeAGE. ſ. m. L'action de jaûger. *Doliaris vini modi inquiſitio.* Il entend fort bien le *jaûgeage*. Il a fait le *jaûgeage* de tous ces vaiſſeaux.

Jaûgeage, ſe dit auſſi du Droit que prennent les Jaûgeurs, les Officiérs qui jaûgent. *Inquiſitoris menſoris merces.* Il y a tant pour le droit de *jaûgeage*.

JAUGER. v. act. Meſurer avec la jaûge la capacité d'un vaiſſeau, & la réduire à une meſure commune & connuë. *Ad bolidem doliaris vini modum exigere.* On dit auſſi en Maçonnerie, *Jaûger* une pièrre, pour voir ſi ſon épaiſſeur eſt égale.

JAUGEUR. ſ. m. C'eſt un Officiér de ville qui ſçait l'art de jaûger, ou qui a titre & pouvoir de jaûger. *Menſor doliarius.* Un juré *Jaûgeur*. Le *Jaûgeur* doit imprimer ſa marque ſur le vaiſſeau avec une roüanette, & y mettre la lettre B, ſi la jaûge eſt bonne; la lettre M, ſi elle eſt trop foible ou moindre, & la lettre P, ſi elle eſt plus forte, avec un chifre qui marquera le nombre des pintes qui y ſeront de moins ou de plus. Châque *Jaûgeur* doit avoir ſa marque particulière.

JAUMIÈRE. ſ. f. Petite ouvèrture à la pouppe, par laquelle le timon répond au gouvèrnail pour le faire jouër. Pomey. *Clavi oſtiolum.*

JAUNAſTRE, ou JAUNATRE. adj. m. & f. Qui tire ſur le jaûne. *Subflavus.*

JAUNAY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gelnacus.* Il eſt ſur le Clin; auſſi s'appelle-t-il *Jaunay* ſur Clin, *Gelnacus ad Clenum, flumen.* Valois, *Not. Gall. p.* 251. *col.* 1.

JAUNE. adj. m. & fem. & quelquefois ſubſt. Couleur éclatante qui réfléchit le plus de lumière après le blanc. *Flavus.* La calamine eſt une tèrre *jaune* minérale, qui teint le cuîvre rouge en *jaûne*, & il s'appelle alors léton. De cent livres de cuîvre rouge & de cent livres de pièrre calamine on fait 150. livres de cuîvre *jaûne*. Les feuilles des arbres deviennent *jaûnes*, quand elles ne reçoivent plus l'eau de la ſève. Il y a beaucoup de matières *jaûnes*, ou obſcures, qui ſe blanchiſſent lorſqu'on les mouille, & qu'on les fait ſécher au ſoleil pluſieurs fois, mais ſi elles ſont blanches, & demeurent long tems à l'air ſans être mouillées, elles deviennent *jaûnes*, ainſi qu'il arrive à la toile & à la cire. Le papiér & l'yvoire approchez d'un grand feu deviennent ſucceſſivement *jaûnes*, rouges & noirs. La toile de ſoye étant devenuë *jaûne* ſe blanchit par la fumée du ſoufre. On peint les rayons du ſoleil avec du *jaûne*. Un poiriér infirme n'eſt pas toujours celui qui pouſſe *jaûne*. On en voit de fort vigoureux qui ont le feuillage de cette couleur. La Quint. Si l'arbre pouſſe de grands jèts *jaûnes*, ce qui d'ordinaire arrive à quelques poiriérs ſur coignaſſier, qui étant plantez en tèrre un peu ſéche & maigre ſe portent naturellement bien, ce défaut de feuilles *jaûnes* vient de ce que quelques principales racines ſe trouvant à fleur de tèrre y ſont altérées par les chaleurs de l'été. La Quint.

La *toile jaûne*, eſt de grôſſe toile de ménage, telle qu'elle vient de deſſus le métiér, & avant que d'avoir été pluſieurs fois blanchie.

Jaûne. ſ. m. Couleur jaûne. *Flavum, flavus color.* Les Teinturiérs font le *jaûne* avec de la gaude. On en fait auſſi avec le curcuma, ou tèrramérita, qui eſt une racine; & pour les moindres étoffes, avec la ſarrette & la geneſtrolle. La nuance du *jaûne* eſt le *jaûne naiſſant*, le *jaûne citron*, le *jaûne pâle*, le *jaûne paillé*, & le *jaûne doré*. On compoſe le vèrd *jaûne* du bleu & du *jaûne*, & pluſieurs autres vèrds. Avec le *jaûne* & le rouge de garence & celui de bourre ſe font le *jaûne* d'or, l'aurore, la couleur de ſouci, l'orengée, la nacarate, l'iſabelle, la couleur du chamois, qui ſont dés nuances du *jaûne*. De la nuance du *jaûne* & du fauve ſe compôſent toutes les nuances de feuille morte & de coûleur de poil. Les Peintres & Émailleurs font du *jaûne* avec du maſſicot, qui eſt de la céruſe pouſſée au feu, ou avec de l'ocre. Les Enlumineurs en font avec du ſafran, de la graine d'Avignon, de l'orcanette, &c. Après la mort de Charles de Bourbon on fit peindre de *jaûne* la porte & le ſeüil de ſon hôtel à Paris, devant le Louvre. C'étoit la coutume du tems paſſé, pour déclarer un homme traitre à ſon Roi, de peindre ſa porte de *jaûne*, & de ſemer du ſel dans ſa maiſon, comme on fit dans celle de M. l'Amiral de Chaſtillon. Brantôme.

Le *jaûne d'œuf*, eſt la partie du milieu de l'œuf qui ſèrt de nourriture au poulet avec le blanc, tandis que la poule couve.

Ce mot vient de l'Italien *giallo*, ou de l'Allemand *geel*, ou du Latin *galbinus*, *geune*. On le dérive auſſi du Latin *hyalinus*. Mén.

Jaûne, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ce beurre eſt *jaûne* comme fil d'or, comme de l'or. Ce malade eſt *jaûne* comme ſafran, *jaûne* comme un coin. On dit par raillerie de celui dont on veut railler les diſcours, Il dit d'or, & ſi il n'a pas le béc *jaûne*. On dit auſſi, qu'un homme fait des contes *jaûnes*, quand il dit des chôſes incroyables. On dit auſſi à quelqu'un, qu'on lui fera voir ſon béc *jaûne*; pour dire, qu'on lui fera voir qu'il s'eſt trompé, qu'il eſt un ignorant. Ce provèrbe eſt tiré de la Fauconnerie, & des oiſeaux niais qui ont le béc *jaûne*.

Jaûne à feuilles de Ruë. Voyez Renoncule.

Grôſse-jaûne. Nom d'une éſpéce de figue. *Craſſa ficus crocea.* Les *grôſſes jaûnes* ſont un peu teintes, & carnées dedans, elles rapportent peu de fruits au printems, & rapportent aſſez l'automne, mais elles ne ſont guères délicates, ni en prémières, ni en ſecondes. La Quint. *P. III. C.* 8.

Groſse-jaûne tardive, eſt auſſi une éſpéce de pêche qui quand le tems eſt propre pour ſa maturité vient en Octobre, mais elle meurit difficilement, comme toutes celles de ce tems-là. La Quint. *P. III. C.* 9.

Jaûne d'Italie. Voyez Renoncule.

Jaûne-liſse. ſ. f. Eſpéce de Pêche. Quand le tems eſt propre pour la maturité la *Jaûne-liſſe* vient au mois d'Octobre. La Quintinie. Peu après il condamne & rejette la *jaûne liſſe*, parce qu'elle meurit difficilement. *P. III. C.* 11.

Jaûne-liſse. adj. m. & f. Qui ſe dit des fruits dont la couleur eſt jaûne & la peau liſſée. *Croceus*, ou *aureus & lævis*. Le Brugnon *jaûne-liſſe* ne doit point paroître au mois d'Octobre, ſi l'on a d'autres pêches. Les nuits longues, ſouvent humides, & tou-

jours froides, ne ſont guères propres à faire de bons fruits, ſur tout des fruits à noyau. La Quint. Les pêches qu'on nomme *Jaûnes liſſes* viennent au mois d'Octobre. Id. *P. III. p. 267.*

Jaûne de Rome. Voyez Renoncule.

Jaûne tardive, Pêche. Voyez Sandalie. Les pêches qu'on appelle *Jaûnes* tardives viennent au mois d'Octobre. La Quint. *P. III. p. 267.*

JAUNE. La Rivière jaûne. Voyez HOANG.

JAUNÈT. ſ. m. Nom que donnent les enfans à toutes les petites fleurs jaûnes. *Aureolus, luteolus.* C'eſt auſſi le nom que le petit peuple donne à toutes les piéces d'or. Cet homme eſt bien riche, il a bien des *jaûnèts*.

Jaûnèt. adj. Il y a des lieux où l'on appelle Pain *jaûnèt*, une ſorte de pain qui tient le milieu entre le pain blanc, & le pain bis.

JAUNIR. v. act. & n. Rendre jaûne, ſoit par la teinture, ou par la peinture. *Flavo inficere.* On *jaûniſſoit* autrefois les maiſons en ſigne d'infamie après des rebellions, ou des banqueroutes.

Jaûnir, ſe dit auſſi de la nature, & alors il eſt actif & neutre. *Flaveſcere.* L'été n'a pas encore *jaûni* les blez. Ce citron commence à *jaûnir*. Proche de ſon teint vèrmeil on voit *jaûnir* les lis. La Suze.

Jaûni, ie. part. & adj.

JAUNIſSE. ſ. f. Maladie qui rend jaûne, & qui vient d'un dégorgement de bile. *Icterus.* Voyez Ictère. Les Journaux ont parlé d'une fille malade de la *jaûniſſe* qui communiquoit une couleur de citron à l'argent qu'elle portoit dans ſa poche.

JUNSTAIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la baſſe Carinthie, en Allemagne. *Juenna.* Il eſt aux confins de la Carniole, à trois lieuës de Volckmar du côté du midi. Maty.

JAVOLS, ou JAVOULS. ſ. m. Nom d'un lieu, du diocêſe de Mende, dans le Gevaudan. Quelques-uns croyent que c'eſt le *Gabali* des Anciens, Valois, *Not. Gall. p. 214. col. 1.* Voyez cideſſous Javoux.

JAVOTTE. ſ. f. *Genovefa.* Nom propre de petite fille, qui veut dire petite Geneviève. *Javote* eſt enjoüée, mais ſage. Ce nom ne ſe donne qu'à des filles de baſſe condition.

JAVOUX. ſ. m. Nom propre de lieu. *Javoutium*, anciennement *Gabalus, Gabali, Gabalum; Anderitum, Anderidum.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale; maintenant ce n'eſt qu'un village de France, ſitué dans les Sevênes, à quatre lieuës de Mende, où eſt aujourd'hui l'Évêché.

JAURON. ſ. m. Nom propre d'un lieu ſitué dans le Maine, province de France. *Gabro*, & plus récemment *Gabronium.* Ce lieu étoit entre la Mayne & la Sarte, & donnoit ſon nom à une petite contrée. *Gabronenſis ager.* Valois, *Not. Gall. page 215. col. 1.*

JAUSE. ſ. m. Nom de lieu, que quelques-uns prennent pour l'ancien *Jalgeium*, fort château dans le Sonnois. Valois, *Not. Gall. p. 248. col. 1.*

JAUTERAUX. Voyez Joutereaux.

JAWÈR. ſ. m. Le Duché, ou la Principauté de *Jawèr. Jaurienſis Ducatus*, ou *Principatus.* Contrée de la Siléſie. Elle eſt bornée vèrs le levant par les Duchez de Glogaw, de Lignitz, & de Schweidnitz, & vèrs le couchant par la Bohême propre, & par la Luſace. Ce Duché n'a rien de conſidérable, que la ville de *Jawèr* ſa capitale. Maty.

J A Y.

JAYCZA. ſ. f. ou JAICKS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une Citadelle très-forte. *Jaycza, Gaitia, Jaitia.* Elle eſt dans la Boſnie, vèrs les confins de la Croatie, ſur la rivière de Wultrina, entre la ville de Bagnaluka, & celle de Wihitz. *Jaycza* a été la réſidence des anciens Rois, ou Deſpotes de Boſnie, elle appartient maintenant au Turc. Maty.

JAYET. Voyez Jais.

J A Z.

JAZÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, ſituée à l'orient du Jourdain dans le Royaume de Séhon, *Jazer.* Elle étoit dans le païs de Galaad, occupé par les Amorrhéens orientaux, à qui Moyſe l'enleva. *Jazèr* fut donné à la Tribu de Gad, qui le rebâtit. Elle étoit ſur le torrent d'Arnon, qui en prit le nom de fleuve de *Jazèr*, & il y avoit là proche un petit lac, qu'on appelloit la mèr de *Jazèr. Jazèr* fut donné aux Lévites, & fut une ville d'azile. P. Lubin. Joſeph l'appelle Jazôre, *Jazorus*, d'autres Gazèr, & Ptolemée Gazôre. Reland, *T. II. p. 827.*

JAZERAN, & Jazerant. ſ. m. Éſpéce d'habit militaire. Vêtir le *Jazerant.* Les houſſes de cheval s'appelloient auſſi *Jazerant.*

Que li Duc entreroit du tout en ſon Comant,
[illegible]
Du Guesclin.

Bien eſtoient armez & nobles jazerant. Id.

Dont chaſcun et cheval couvèrt de jazerant. Id.

JAZYGE. Nom de peuple de la Sarmatie Européane. *Jazuingus, Jazyſa.* Les *Jazyges* Metanaſtes, *Jazyges Metanaſta*, ſont d'anciens peuples, que les Rois de Pologne déſirent en Sarmatie, & qui ſe retirèrent au deçà du mont Crapatz, entre la Teiſſe & le Danube, païs qui eſt aujourd'hui une partie de la Haute Hongrie. Il y avoit d'autres *Jazyges*, qu'on appelloit Méotes, parcequ'ils habitoient le long de la Palu Méotide, maintenant la mèr de Zabache, du côté du couchant. Les *Jaziges* Méotes habitoient vèrs les Palus Méotides, entre les Naubares & Roxalans, & occupoient une partie de ce que nous appellons aujourd'hui la petite Tartarie. Pline & Strabon en parlent, le prémiér L. IV. C. 12. & le ſecond L. VII. Cromerus dit en Latin *Jaſuingus.*

I B A.

IBANOGOROD. Voyez Ivanogorod.

IBAR. ſ. m. Rivière de la Sèrvie. *Ibarus*, anciennement *Moſchius fluvius.* Elle ſe joint à la petite Morawe, vis à vis de la ville d'Iſar, & va ſe décharger dans la grande Morawe, au deſſous de Niſſa. Maty.

IBAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Ibara.* Elle eſt dans la Sèrvie, ſur une petite rivière qui porte ſon nom, vèrs les montagnes d'Argentaro, & les confins de l'Albanie. Maty.

IBAYCAVAL, ou NÈRVIO. ſ. m. Rivière de la Biſcaye en Éſpagne. *Nerva, Nervius, Nanſa, Neſua.* Elle a ſa ſource vèrs les confins de la Caſtille vieille, & la ville de Trevinno, paſſe près de Meſſana, & va ſe décharger dans la mèr de Biſcaye, à Bilbao. Maty.

I B E.

IBELIN. Voyez Yebna.

IBÈRE, ou IBÉRIEN, enne. ſubſt. m. & f. Nom ancien de peuple. *Iberus.* On l'a donné aux anciens habitans de l'une & de l'autre Ibérie, dont nous allons parler.

*Voit pourtant ſous ſes loix & le Nil & l'*Ibère,
Voit l'Euphrate ſoumis & le Rhin tributaire. Bреб.

*Quoi ! dit-il, inſolens vous penſez que l'*Ibère
En provoquant mon bras, vous couvre à ma colère. Id.

Nos Poëtes ſe ſèrvent encore de ce mot pour ſignifier les Éſpagnols d'aujourd'hui, & il a de la grâce dans les vèrs.

*Ces deux nobles rivaux le François & l'*Ibère.
L'Abbé Geneſt.

On trouve auſſi le nom d'*Ibérien* dans le même ſens : ce mot n'eſt bon que dans les vèrs, & en prôſe ſeulement, quand on parle des anciens Éſpagnols appellez en Latin *Iberi*; ou de cèrtains peuples de l'Aſie.

Ibère. ſ. m. Nom propre d'un fleuve d'Éſpagne. *Iberus.* Nous l'appellons aujourd'hui l'Èbre; mais on peut dire l'*Ibère* quand on parle de l'antiquité, ſur tout en poëſie.

*L'aſpect du Sicoris, & celui de l'*Ibère,
Rend leur ſoif plus ardente, & leur ſort plus ſévère.
Brebeuf.

Le Cingue impétueux en borne les ſillons,
*Et va chèrcher l'*Ibère *au travèrs des vallons.* Id.

IBÉRIE. Nom de Contrée. *Iberia.* On a donné anciennement ce nom à deux differens païs. Le prémiér étoit une contrée de l'Aſie, ſéparé vèrs le nord de la Sarmatie Européanne par le mont Caucaſe; elle avoit au couchant la Colchide, au levant l'Albanie, & au midi la grande Arménie. Ce païs eſt celui qu'on nomme aujourd'hui la Géorgie propre, & qui comprend les Principautez de Carduel, & de Kacheti. Les Anciens ont auſſi donné le nom d'*Ibérie* à l'Éſpagne, à cauſe apparemment de la rivière d'Èbre, qu'ils nommoient *Iberus.* D'autres diſent qu'elle prit ce nom d'un ancien Roi de ce païs nommé Ibérus. Il y a de l'apparence qu'il n'y eut d'abord que les environs du fleuve Èbro, *Iberus*, qui furent ainſi nommez. Arias Montanus prétend que l'Éſpagne tira ce nom de ſes prémiérs habitans, qui vinrent de l'*Iberie* d'Aſie s'y établir ſous la conduite de Tubal. Joſeph eſt auſſi de ce ſentiment L. I. Varron, & après lui Pline L. III. C. 3. L. VI. C. 4. & C. 9. compte les Ibériens au nombre des peuples qui occupèrent l'Éſpagne avant la fondation de Rome. Au contraire Megaſtène dans Euſébe, *Præp. Ev. L. IX. C. 41.* & Strabon L. I. diſent que les Ibères occidentaux ſous la [illegible] s'emparérent de la Lybie & de l'I-*bérie* Aſiatique. Denys le Géographe, & Socrate dans ſon Hiſtoire

toire Eccléſiaſtique L. I. C. 16. ſuivent auſſi cette opinion, qui n'eſt pourtant pas la plus commune, ni la plus vraiſemblable. C'eſt de l'orient que ſont venuës les Colonies qui ont peuplé l'occident, & il n'eſt guère croyable que des habitans d'Eſpagne ayent été ſe confiner dans un païs auſſi éloigné & auſſi ſeptentrional que l'*Ibérie* d'Aſie. D'autres ſoutiennent avec encore plus de probabilité que ces peuples ne viennent point l'un de l'autre. En effet Appien dit qu'ils ne ſe reſſembloient en rien, ni dans leurs mœurs, ni dans leur langue. Bochart, qui eſt de ce ſentiment dans ſon Chanaan L. I. C. XXXV. tire avec raiſon de la langue Phénicienne le nom des *Ibères* d'Eſpagne. עבר, *Eber*, en Phénicien ſignifie *tranſitus*, paſſage, & tout ce qui eſt ultérieur; car עבר, eſt auſſi *trans*, au delà: *Ibrin* au plurier ſignifie *termini*, les tèrmes, les fins. Ainſi les Phéniciens appellèrent les habitans d'Eſpagne *Ibères*, parcequ'ils étoient du côté de l'occident, au bout du monde connu, & c'eſt apparemment pour la même raiſon qu'on a encore donné dans les prémiers tems le nom d'*Ibérie* à la Gaule, & celui d'*Ibernie* à l'Irlande.

*Que des monts ſpatieux lui ferment l'*Ibérie. Bréb.

IBÉRIEN, enne. ſ. m. & f. Voyez IBÈRE. La convèrſion des *Ibériens*, peuples voiſins du Pont-Euxin, fut mèveilleuſe. Une femme Chrétienne étant captive chez eux, attira leur admiration par la pureté de ſa vie, ſa ſobriété, ſa fidélité, ſon aſſiduité à l'oraiſon, qui lui faiſoit paſſer les nuits entières dans ce ſaint exèrcice. Les barbàres étonnez lui demandoient ce que cela vouloit dire. Elle déclara ſimplement qu'elle ſèrvoit ainſi le Chriſt ſon Dieu. Ce nom leur étoit auſſi nouveau que le reſte; mais ſa pèrſéverance excitoit la curioſité naturelle des femmes, pour ſçavoir ſi ce grand zéle de religion étoit de quelque utilité. C'étoit leur coutume quand quelque enfant étoit malade, que la mère le portât par les maiſons, pour s'informer ſi quelqu'un ſçavoit un remède. Une *Ibérienne* ayant ainſi porté ſon enfant par tout inutilement, vint auſſi trouver la captive. Elle lui dit qu'elle ne ſçavoit aucun remède humain; mais que Jéſus-Chriſt ſon Dieu pouvoit donner la ſanté aux malades les plus déſeſpérez. Ayant donc mis l'enfant ſur le cilice, qui lui ſèrvoit de couche, & ayant fait ſur lui ſa prière, elle le rendit guéri à ſa mère. Elle guérit de même la Reine des *Ibériens*, qui ſe fit porter à elle ſur le bruit du prémièr miracle. Ces prodiges, éxpoſez aux hommes par le Roi, & par la Reine aux femmes, dèterminèrent les *Ibériens* à embraſſer la foi, & à bâtir des Égliſes. C'eſt ce que rapporte Ruffin L. I. C. 10.

I B I.

IBIBOHOCA. ſ. m. Sèrpent du Breſil fort venimeux. Son corps eſt tacheté de rouge, de noir, & de bleu.

IBIRACUA. ſ. Nom d'une éſpèce de ſèrpent qui ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

IBIRAPITANGA. ſubſt. m. Nom que les Indiens donnent à un grand arbre du Bréſil, qu'on appelle autrement *bois du Bréſil*, ou *arbre du Bréſil*. Le bois de cet arbre ſèrt pour teindre en rouge. Il reſſemble aux chênes en grandeur.

IBIS. ſ. m. ou CIGOGNE NOIRE. Nom d'un Oyſeau. *Ibis. Ciconia Nigra.*

Un habile Fauconniér, dont j'ai des écrits manuſcrits entre les mains, mais qui ſont déja un peu vieux, puiſqu'il les écrivoit il y a ſoixante ou ſoixante & dix ans, fait toujours *Ibis* féminin. Amyot le fait auſſi féminin, Pinet maſculin. Cet oiſeau n'eſt point de paſſage, c'eſt un oiſeau d'Égypte; il y étoit autrefois fort eſtimé, parce qu'il délivre de ſèrpens; car après en avoir beaucoup mangé il les tuë. Tous les Auteurs conviennent que l'*Ibis* eſt une véritable éſpéce de Cigogne; les Égyptiens après leur mort les embaûmoient pour les conſèrver, & leur rendoient beaucoup d'honneurs, & leurs faiſoient des éſpéces de funérailles. Pour ce qui eſt de ſa figure & des couleurs de ſon pennage, de loin ſon dôs paroît tout noir, mais à le regarder de près il eſt de la couleur d'un vanneau, ou d'un corbeau de bois, dans le pennage deſquèls le noir paroît être mêlé de vèrd, ou d'une couleur tirant ſur le bleu, mêlé d'un peu de couleur de pourpre; ſon ventre & ſes côtez ſous les aîles ſont blancs; cet oiſeau eſt fort grand; ſon béc eſt pareillement grand, robuſte, & de couleur d'écarlatte, auſſi bien que ſes jambes & ſes piéds; la longueur du béc depuis la pointe qui eſt un peu courbée juſqu'au commencement des plumes de ſa tête, eſt de huit doigts, ſon cou eſt long d'un piéd, ou de quatorze doigts; ſon dôs & ſa poitrine ſont larges comme le corps d'une oye, les doigts de ſes piéds paroiſſent ſeparez, le commencement eſt toutefois joint d'une membrane comme celle des oiſeaux à piéd plat, principalement entre les deux grands doigts, celui du milieu eſt long de cinq doigts, la langue eſt fort courte, les grandes pennes de ſes aîles ſont plus noires que les autres à l'endroit où les aîles ſont jointes au corps de l'oiſeau, il y a une grande cavité qui s'étend en arrière, la partie de devant des pennes eſt renfèrmée de celle de dèrrière.

Ariſtote, après Hérodote, a fait mention de deux éſpéces d'*Ibis*, l'une noire, l'autre blanche; mais Bellon attribuoit à la cigogne ce qu'il dit de la blanche, & que la noire étoit l'*Ibis* des Égyptiens. Dapper dit que l'*Ibis* blanc eſt répandu par toute l'Égypte, mais que le noir ne ſe trouve que vèrs Damiette; que le blanc a la tête comme le corbeau aquatique, le béc pointu, & plus épais que le pouce du côté de la tête. Élien dit qu'il a 96 coudées de boyaux. Quand on le tranſporte d'Égypte il ſe laiſſe mourir de faim; on dit pourtant qu'on en trouve autour d'un lac d'eau douce près de Licha dans l'extrémité de l'Afrique.

Les *Ibis* tirent leur nourriture des ſèrpens, & de toutes ſortes d'inſectes, & quelquefois des hèrbes & graines qu'ils rencontrent; ils font du bruit avec leur béc à la manière de la cigogne blanche.

Aldroüand rapporte que la chair de l'*Ibis* eſt rouge comme du ſaumon, & qu'elle eſt douce; mais que ſa peau en eſt très-dure, & ſent fort la ſauvagine. L'*Ibis* eſt fort ſujet à la vèrmine.

Ce qui eſt très-remarquable en cet oiſeau, & bien extraordinaire, c'eſt qu'encore qu'il ſoit aquatique, & qu'il ſoit ſouvent autour du Nil, il n'entre toutefois jamais dans l'eau & ne ſçait point nager; l'on tient qu'il ne peut vivre hors de l'Égypte, en ſorte qu'il ſemble que ce ſoit un oiſeau né ſeulement pour ce païs. L'on croit que c'eſt de lui que l'on a appris l'uſage des lavemens, & non pas de la cigogne. Appian, & Élien, rapportent que cet oiſeau eſt d'une vie très longue, & qu'il fait ſon nid ſur les palmiérs. La plûpart des Anciens, du nombre deſquels eſt Ariſtote, raportent que de leurs œufs naît le Baſilic. Ils diſent que les Égyptiens adorèrent l'*Ibis* comme un Dieu, parcequ'il mange les ſèrpens. C'étoit un crime capital de tuer un *Ibis*, ou volontairement, ou par mégarde, de même qu'un épèrviér. Leur ſcrupule, ou plûtôt leur ſupèrſtition, ſur cela, alloit ſi loin que lorſque l'armée Égyptienne fut ſur le point de combattre l'armée de Cambiſe près de Péluſe, quelques *Ibis* ayant paru devant elle, aucun ſoldat n'ôſa tirer, de crainte de bleſſer les *Ibis*, & Cambiſe prit Péluſe. *Polyan. L. VII.* Solin C. 34. dit que l'*Ibis* mange les œufs des Sèrpens, qu'elle les porte à ſes petits, qui en ſont fort friands; que ce n'eſt pas ſeulement en Égypte, mais encore en Arabie qu'on en voit, & qu'ils rendent ce ſèrvice aux habitans de dévorer toutes les troupes de ſèrpents aîlez qui ſortent des marais & des eaux; qu'ils pondent leurs œufs par le béc; que ceux des environs de Péluſe ſont noires, & toutes les autres blanches. Saumaiſe réfute Solin p. 418. ſur ce qu'il dit qu'elles mettent bas leurs œufs par le béc, & il montre fort au long que l'opinion des Anciens étoit ſeulement qu'elles concevoient par le béc, comme les corbeaux. Élien *L. X. De Anim.* C. 39. dit que quand l'*Ibis* cache ſa tête & ſon cou ſous ſes aîles il a la figure d'un cœur; que pour éviter les chats il fait ſon nid ſur les palmiérs. Voyez Hérodote dans ſon Entèrpe, Pline L. X. C. 29. Voſſius, *De Idolol. L. III. C. 74. 78. 82. & 96.* Dieu défendit aux Iſraëlites de manger de l'*Ibis*. Entre les oiſeaux voici ceux que vous ne mangerez point, & que vous aurez ſoin d'éviter.... le chathuant, le plongeon, l'*Ibis*. Sacy, *Levit. XI.* 13. 17.

IBORG. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Iburgum.* Ce lieu eſt ſur la rivière de Colbeck, dans l'Évêché d'Oſnabrug, à trois lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. Les Évêques d'Oſnabrug ſont ſouvent leur réſidence à *Iborg*. Maty.

IBRAHIM. ſubſt. m. Nom propre d'homme. C'eſt en Arabe la même chôſe qu'Abraham en Hébreu & dans nôtre langue. *Ibrahim, Ibrahimus.* Nous employons ce mot en parlant des Arabes, ou des Turcs qui l'ont porté, & nous le retenons dans nôtre langue; c'eſt l'uſage. *Ibrahim* Iman, c'eſt-à-dire, Chèf de Religion, ou de ſecte, étoit fils de Mohammed, qui deſcendoit du frère aîné des deux prémiers Kaliſes de la Maiſon des Abbaſſides. Amurat avoit un frère qui fut depuis le Sultan *Ibrahim*, & que ce même Amurat négligea comme un Prince ſtupide, qui ne lui donnoit point d'ombrage. Sultan Mahomet, qui régne aujourd'hui, eſt fils de cet *Ibrahim*, & par conſéquent neveu de Bajazet. Racine.

L'imbécille Ibrahim, *ſans craindre ſa naiſſance,*
Traîne, éxempt de péril, une étèrnelle enfance:
Indigne également de vivre & de mourir,
On l'abandonne aux mains, qui daignent le nourrir. Id.

Mais il ne faut point dire *Ibrahim* en parlant des autres Abrahams, quoique les Arabes les appellent *Ibrahims*; il ne faut point, dis-je, le faire, même en rapportant ce qu'en [illegible]. Ainſi je ne dirois point, Les Arabes prétendent deſcendre d'*Ibrahim*,

brahim, auſſi bien que les Iſraëlites, au lieu de *deſcendre d'Abraham*, quoique les Arabes appellent ce Patriarche *Ibrahim al Nabi*; c'eſt-à-dire, Abraham le Prophête.

Quelques-uns écrivent *Hibrahim* avec une *H*; ainſi l'écrivent Vigenère, Contin. De l'Hiſt. des Turcs, & Du Loir dans ſon Voyage de Levant Lettre IV. p. 114. & ſuiv. où il parle de l'avenement à la Couronne de Sultan *Hibraim*, frère de Sultan Mourat, qui avoit ordonné qu'on l'étranglât. D'abord Sultan *Hibraim* fut ſaiſi de cette pâle frayeur, que donne aux plus hardis l'approche & la préſence de la mort. Du Loir. Mais il faut écrire *Ibraim*. Ce n'eſt qu'un élif en Arabe & en Turc, & un aleph en Hébreu.

IBRAHIMIAH. Voyez ABRAHAMIEN, T. I. p. 39.

IBROS. ſ. m. Nom de lieu. *Iberia*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Eſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village, ſitué dans l'Andalouſie, à une lieuë de Barca, du côté du nord. Maty.

IBS. Voyez IPS.

J. C.

J. C. en abbreviation ſignifie Jéſus-Chriſt, ou Juriſconſulte.

I C A.

ICADES. ſ. f. & plur. Nom d'une ancienne fête que les Philoſophes Épicuriens faiſoient à l'honneur d'Épicure. *Icades*. Les *Icades* ſe célébroient tous les mois. Pline, *L. XXXV. C. 2.* Le jour des *Icades* étoit le 20e de la Lune ou du mois, qui étoit celui qu'Épicure vint au monde. C'eſt de là qu'eſt pris le nom d'*Icades*; car εἰκὰς ſignifie une vingtaine, de εἴκοσι, *vingt*. Ils ornoient leurs chambres ce jour-là; ils portoient en cérémonie dans leurs maiſons de chambre en chambre ſes portraits, & faiſoient des ſacrifices. Voyez Athenée L. VII. & Pline déja cité.

ICADISTE. ſ. m. Épicurien. *Icadiſta*. On donna ce nom aux Épicuriens, du nom de la fête des Icades qu'ils célébroient tous les mois à l'honneur d'Épicure.

ICANATE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire & de Milice. *Icanatus*. Les *Icanates* étoient dans l'Empire Grèc des ſoldats qui faiſoient la garde dans les dehors du Palais. Ce corps de troupes avoit pour chêf un Officiér qu'on appelloit Domeſtique.

ICAQUE. ſubſt. m. Sorte de petit prunier qui croît aux Antilles en forme de buiſſon. Ses branches ſont revêtuës en tout tems de petites feuilles longuettes, & ornées deux fois l'an d'une infinité de belles fleurs blanches, ou violettes, qui ſont ſuivies d'un petit fruit rond, de la grôſſeur d'une prune de Damas. Ce fruit étant meur devient blanc, ou violèt, comme étoit ſa fleur. Il eſt fort doux, & tellement aimé de cèrtains peuples près du golfe d'Hondures, qui s'en nourriſſent, qu'on les appelle *Icaques*. Pour empêcher leurs voiſins à qui ces fruits manquent d'y venir faire du dégât, lorſqu'ils ont atteint leur maturité, ils tiennent pendant ce tems-là aux avenuës de leur tèrre, des corps de gardes compoſez de l'élite de leurs meilleurs ſoldats, qui les repouſſent vivement avec la fléche, & la maſſuë, quand ils ſe préſentent.

ICARE. ſ. m. Nom propre d'un jeune homme fameux dans la fâble. *Icarus*. Il étoit fils de Dædale, ſi célébre par ſon habileté dans les Méchaniques. *Icare* ayant été enfermé avec ſon père dans le Labyrinthe que celui-ci avoit conſtruit dans l'Iſle de Créte, Dædale ſe fit à lui même & à ſon fils des aîles pour ſe ſauver en volant dans les airs. Mais *Icare*, contre l'avis de ſon père, s'étant approché trop près du ſoleil, & la cire qui tenoit les plumes de ſes aîles s'étant fonduë, il tomba dans la mèr, cet endroit de la mèr prit ſon nom.

*C'eſt grand pitié d'*Icâre*, ce me ſemble,*
A la folie un tel deſſein reſſemble,
Par quel chemin eſt-ce qu'il veut aller ?
Il n'appartient qu'aux oiſeaux de voler. De Benser.

ICARE, ou ICARIE. Eſt auſſi dans l'Antiquité le nom de l'une des Cyclades, iſles de la mèr Égée. *Icarus*, *Icaria*. Cette iſle, dit Strabon, L. X. étoit fertile en pâturages. Ainſi Bochart tîre ſon nom du Phénicien אי כר, *I-car*, c'eſt-à-dire, l'Iſle du pâturage. Mais cette iſle s'appelloit d'abord *Ichthyuſe*, ou *Ichtyoeſſe*; c'eſt-à-dire, *poiſſonneuſe*. C'eſt pourquoi d'autres aiment mieux tîrer ſon nom de אי כוּרי, *I-coure*, qui ſignifie l'iſle des Poiſſons.

Icarie, eſt encore le nom d'une iſle de l'océan ſeptentrional. *Icaria*. On dit qu'elle a pris ce nom d'Icare fils de Dædale, Roi d'Écoſſe, qui y a régné, & donna des loix aux Inſulaires. Il ne croît point de blé dans ces iſles; les habitans n'y vivent que de poiſſon. Ils ne ſouffrent point les étrangérs parmi eux, [illegible] ſa langue. En 1390. Zuchmin, Roi de quelques autres iſles

ſeptentrionales, y fit deſcente; mais il fut répouſſé par les Icariens.

ICARIE. Voyez Nicarie.

ICARIEN, enne. adjectif. Nom que les Anciens donnent à la mèr, dans laquelle Icâre tomba. *Icarius, a*. La mèr *Icarienne* eſt une partie de la mèr Égée, qu'on nomme aujourd'hui *Mare di Nicaria*.

ICARIUS. ſ. m. Nom propre d'un fils d'Oebale, qui fut changé en aſtre. *Icarius*. Bacchus ayant donné un outre plein de vin à *Icarius* pour en communiquer l'uſage aux hommes, il en fit boire à des moiſſonneurs de l'Attique fort altérez. Ils en bûrent trop, & s'enyvrèrent. Après avoir cuvé leur vin, & être revenus de leur yvreſſe, il s'imaginèrent que c'étoit du poiſon qu'on leur avoit donné, & tuèrent Icâre, dont ils jettèrent le corps dans un puits. Une chienne qu'il avoit, appellée Moera, retourna à Érigone fille d'*Icarius*, la prit de ſes dents par ſa robe, & la tira au lieu où l'on avoit jetté le corps de ſon père. Érigone mourut de douleur, Moera la ſuivit, & Jupiter par pitié les tranſporta tous au Ciel, & les changea en Aſtres. Moera eſt la Canicule, *Icarius* le Bootes, & Érigone la Vièrge.

I C D.

ICDIE. Souſcription uſitée par les Princes de Galles. On dit en tèrme de Diplomatique l'*icdie* de ce Prince eſt bien conſervée. Les Princes de Galles mettent *Icdien*, ce qui ſignifie, *Je ſuis le ſerviteur*.

I C E.

ICÉLE. ſ. m. Nom propre d'un fils du ſoleil. *Icelos*, *Icelus*. Il avoit la proprieté de ſe changer en toutes ſortes de formes. C'eſt pour cela qu'on l'appelloit *Icele*, *Icelos*, du vèrbe Grèc εἴκω, qui ſignifie *je ſuis ſemblable*, *je reſſemble*. Les Dieux, dit Ovide, l'appelloient *Icéles*, & les hommes Phobetor, c'eſt-à-dire, qui épouvante. Cette fâble étoit priſe des différentes imaginations qui font les ſonges dans le Soleil. Voyez Ovide, Mét. L. XI. v. 639.

ICELUY, icelle. Pronom relatif. *Is*. Ce mot n'eſt plus en uſage qu'en pratique, & ſignifie, Celui dont on a parlé auparavant. *Icelui* nôtre grand Conſeil: c'eſt le commencement du diſpoſitif de tous les arrêts de cette Juriſdiction.

I C H.

ICHAR, ou ISCHAR. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Bulgarie. *Ichara*. Elle prend ſa ſource dans les montagnes d'Argentaro, & ſe décharge dans le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de l'Aluta. Quelques Géographes la prennent pour la rivière qui ſéparoit anciennement la Haute Méſie de la Baſſe, & qui étoit nommée *Ciabrus*, *Ciambrus*, *Cebrus*, & *Cius*, que d'autres Géographes prennent pour la Morawe. Maty.

ICHBOROUG, ICHBARAW. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Nortfolk en Anglètèrre. *Ichborovia*. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Iciani*, ou *Icianos*, que d'autres placent à Théoford. Maty.

ICHMIAZIN. ſ. m. Nom d'un grôs bourg de la Pèrſe, ſitué dans la province d'Érivan, à trois ou quatre lieuës au couchant de la ville de ce nom. *Ichmiazinum*. Il y a dans ce bourg un Monaſtère, où le Patriarche des Arméniens fait ſa réſidence, & dans lequel eſt ſon Égliſe Patriarchale. On y voit encore deux autres Égliſes, & c'eſt pour cette raiſon qu'on la nomme quelquefois *Tre Chieſe*, ou *Uck-Kliſſe*, qui ſignifie Trois Égliſes.

ICHNÉE. adj. f. Épithete, ou ſurnom que les Anciens ont donné à Thémis, Déeſſe de la Juſtice, & à Némeſis, Déeſſe vengereſſe des crimes. *Ichnæa*. Ce nom vient d'ἴχνος, *veſtigium*, *pas*, *traces*, *veſtige*; & il fut apparemment donné à ces Déeſſes, parcequ'elles ſuivent les traces des coupables, qu'elles ne les abandonnent jamais, qu'elles les pourſuivent pas à pas, ſelon ce mot d'Horace L. III. Od. 2.

Raro antecedentem ſceleſtum
Deſeruit pede pœna claudo.

IChNEUMON. ſubſt. m. C'eſt un animal qui naît en Égypte, qu'on appelle quelquefois [illegible] *d'Inde*. Il eſt de la grandeur d'un chat. Les Égyptiens l'ont adoré, parcequ'il eſt ennemi du crocodile, & qu'il caſſe ſes œufs, & même le tuë quelquefois en lui rongeant les inteſtins. Les Naturaliſtes remarquent que l'*ichneumon* eſt le ſeul animal qui ait l'induſtrie de ſe ſervir d'armes déffenſives: car quand il veut attaquer un aſpic, il ſe roule dans la bouë, qu'il laiſſe ſécher pour lui ſervir de cuiraſſe. Les Héracléotes en Égypte adoroient l'*Ichneumon*. Vossius, *De Idol. L. III. C. 73. 74. 96. L. IV. C. 16. & 59.*

[illegible] ceau, parcequ'il fouille la tèrre avec le grouin, comme cet animal,

animal, s'appelle maintenant Rat d'Égypte & dans Élien Rat des Indes; quelques-uns le nomment auſſi le Loutre Égyptien. Il eſt de la gròſſeur d'un chat, & couvèrt d'un poil rude comme celui du loup, moucheté de blanc, de jaunâtre & de cendré. Il a le groüin d'un pourceau, les oreilles courtes & rondes, les jambes noires, & cinq griffes à celles de dèrrière, la queuë longue & épaiſſe proche du corps. Du reſte il eſt ſemblable à un chat. Autour d'Aléxandrie on apprivoiſe les *Ichneumons* comme les chats & les chiens. Voyez Dapper *p.* 88.

Brébeuf l'écrit ſans *h*.

> *Ainſi l'agilité d'un animal ſubtil*
> *En abuſe un plus grand ſur les rives du Nil,*
> *Les mouvemens légers d'une ombre menſongère*
> *Trompent l'aſpic du Phâre & picquent ſa colère;*
> *Et l'éffort indiſcret qui tâche à le vanger*
> *Le montre à l'*Icneumon*, qui le vient égorger.* BRÉBEUF.

Ce mot vient du Grèc, ἰχνεύμων, du vèrbe ἰχνεύειν, *inveſtigare*, *chèrcher*. Le propre de cet animal eſt do chèrcher le crocodile & l'aſpic pour le tuer, car il eſt leur ennemi irréconciliable.

ICHNOGRAPHIE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt le plan géometral, ou la deſcription d'une forteresse, d'un bâtiment, ou d'une autre conſtruction. *Ichnographia*. Cette délinéation eſt telle, que le bâtiment paroîtroit au rez de chauſſée, ſi on l'avoit raſée. C'eſt la vûë d'une chôſe coupée par ſa bâſe, ou ſon pièd, ſelon un plan parallèle à l'horizon. On l'appelle autrement *ſection horiſontale*. Cette deſcription marque ſeulement les longueurs & les inclinations des lignes, les angles & les épaiſſeurs des ouvrages. Les élévations ne ſont connuës que par le profil ou l'orthographie.

Ce mot vient du Grèc, ἴχνος, *veſtigium*, & γράφω, *ſcribo*, parceque c'eſt la deſcription des veſtiges ou traces d'un ouvrage.

ICHNOGRAPHIQUE. Adj. Qui appartient à l'ichnographie. *Ichnographicus*. Un plan *ichnographique*, c'eſt la même chôſe que l'ichnographie d'un bâtiment, d'une citadelle. Voyez *Ichnographie*; ces deux mots ont la même origine.

ICHOGLAN. ſ. m. Tèrme de Relation. Page du Grand Seigneur. *Ephebus Imperatoris Turcici*. Jeune Eunuque blanc qui ſèrt dans le ſèrrail. On les éleve avec une auſtérité incroyable. Les *Ichoglans* ſont des Enfans de Chrétiens. Le Grand Seigneur éléve ſes *Ichoglans* à différentes charges, plus ou moins conſidérables, ſelon qu'il les voit plus ou moins affectionnez à ſon ſervice; mais ils ne ſont pourvus de charges qu'à l'âge de 40 ans, à moins qu'ils n'ayent diſpenſe du Grand Seigneur. Les *Ichoglans* ſont élevez avec beaucoup de ſoin dans le Sèrrail de Péra, dans celui d'Andrinople, & dans le Grand Sèrrail de Conſtantinople. Ils ont là des Oda, ou des Salles dans leſquelles, ſelon les talens & les inclinations qu'on leur remarque, on les inſtruit dans les langues, dans la Religion, ou dans les éxercices du corps. Ils obéiſſent à un Capi Aga, qui préſide à tous leurs éxercices, & les traite avec beaucoup de ſévérité.

Selon quelques Auteurs ce mot eſt compôſé de deux mots Turcs, *ich*, ou *ach*, qui veut dire *dedans*, & *d'oglan*, qui ſignifie *page*, *valet*: deſorte qu'*Ichoglan* ſignifie page du dedans, ou valèt qui ſèrt au dedans du palais, ou du ſèrrail. D'autres dérivent ce mot d'*Ichoglan* d'un mot du Grèc barbâre; c'eſt ἐγκλινὸς, ou ἔγκλος, qui a été formé du Latin *incola*, & qui a la même ſignification. Ces deux étymologies donnent à peu près le même ſens au nom d'*Ichoglan* en prenant *incola* pour *domûs incola*.

ICHOR. ſ. m. Prononcez Ikor. Tèrme de Médecine. Ce mot eſt purement Grèc. Blanchard s'en eſt ſervi pour ſignifier une humeur ſulphureuſe & aqueuſe qui découle des ulcères. *Ichor*, *ſanies*, *tabes*. Il nous ſèrvira à entendre le mot ſuivant. En François on dit *ſanie*.

ICHOROIDE. ſ. m. Tèrme de Chirurgie & de Médecine. C'eſt une moiteur, une humidité ſemblable à la corruption, à la ſanie qui ſort d'un ulcère. *Ichoroïdes*. HARRIS.

Ce mot eſt formé de ἰχὼρ, *ſanie*, & εἶδος, *eſpéce*, *reſſemblance*.

ICThYOLOGIE. ſ. f. Traité des poiſſons; Hiſtoire naturelle des Poiſſons; diſcours ſur les Poiſſons. *Ichtyologia*, *hiſtoria naturalis piſcium*. Le Docteur Ray, Anglois, a fait une *Ichtyologie* qui eſt eſtimée. Il y a ajouté & rectifié ce qui y manquoit dans un Abregé qui n'a été imprimé qu'après ſa mort.

IChThYOPHAGE. ſ. m. Animal qui ne vit que de poiſſon. Il ſe dit ſur tout de cèrtains peuples anciens.

IChThYOPHAGE. ſ. m. & f. & adj. Nom propre de peuple. *Ichthyophagus*. Ce nom ſignifie Mangeur de poiſſon, & a été donné dans l'Antiquité à pluſieurs peuples differens. Dans Prolémée, les *Ichthyophages* ſont des peuples qui habitoient les Provinces de [illegible] Photius, Biblioth. Cod. 250. C. 12. 13. 14. 15. 16. 17. Agatharchides appelle *Ichthyophages*, tous les peuples qui habitoient depuis les Autéens & l'Éthiopie juſques à l'Inde, la Gédroſie, la Caramanie, la Pèrſe, & toutes les Iſles de ces païs-là, & décrit leurs mœurs, leur vie, leur pêche &c. Diodôre de Sicile & Pline ne leur donnent pas moins d'étenduë L. VI. C. 23. où il dit qu'Aléxandre défendit à tous les *Ichthyophages* de manger du poiſſon. Voyez encore Hérodote L. III. C. 19. & 20. Strabon L. II. & L. XV. Solin Ch. 54. Capella L. VI. *De India*; Arrien *Indica* p. 565. 566.

On dit que ces peuples avoient pourtant des beſtiaux; mais c'étoit pour en nourrir les poiſſons, à qui ils en donnoient les chairs; qu'ils faiſoient leurs maiſons des ôs ou des arêtes des grands poiſſons, & de coquillages, que les côtes des baleines leur ſervoient de ſolives & de poutres; que des mâchoires de ces animaux ils s'en faiſoient des portes, & que les mortiérs dans leſquels ils broyoient le poiſſon & le faiſoient cuîte au ſoleil, n'étoient autre chôſe que les vèrtèbres de ces monſtres marins; que de ces chairs de poiſſon mêlées avec un peu de farine, ils en faiſoient du pain; qu'ils mangeoient auſſi du poiſſon cru; qu'ils le prenoient avec des filèts faits d'écorce de palmiér. Les Pèrſans appellent les *Ichthyophages Mahiſſer*, c'eſt à dire, Tête de poiſſon, & leurs Romans diſent que leur tête approchoit de celle des monſtres marins. Ces mêmes Romans orientaux placent les *Ichthyophages* dans une iſle de la mèr d'Omman, c'eſt à dire, de l'Océan oriental, qui comprend les deux Golfes, l'Arabique & le Pèrſique. D'HERBELOT.

Ce mot eſt Grèc, & vient de ἰχθὺς, *piſcis*, *poiſſon*, & de φάγομαι, *edo*, *je mange*.

ICI.

ICI. Voyez ICY.

ICIDIEN. adj. m. qui ſe diſoit des Dieux Lares, ou Penates. *Icidius*. Sèrvius dit que les Dieux *Icidiens* étoient frères, ou du moins il les appelle frères.

Ce mot vient du Grèc Οἰκίδιος, qui ſignifie *domeſtique*, & qui eſt dérivé de οἶκος, *maiſon*. Ainſi il y a une faute dans Solin C. 2. où on lit *Igidiorum* pour *Icidiorum*. Voyez Arnobe, & Saumaiſe ſur Solin p. 64.

ICO.

ICOC. Voyez HUCUCA.

ICÔNE. ſ. m. Nom propre d'une ville de Piſidie, capitale de la Lycaonie. *Iconium*. Elle étoit vèrs les confins de la Cappadoce du côté de la Cilicie. S. Paul y prêcha, Act. XIII. 51. & elle devint ville Archiépiſcopale ſous le Patriarchat de Conſtantinople. Au reſte, il faut dire *Icône*, & non pas *Iconie*, comme quelques Auteurs non ſeulement en Hollande, mais même en France. Entre les œuvres de Pièrre de Blois on trouve une Inſtruction ſur la foi Chrétienne pour le Sultan d'*Iconie*. FLEURY, *hiſt. Eccl.* Mais le PORT-R. dit Act. XIII. 51. Alors Paul & Barnabé ſecouèrent contre eux la pouſſière de leurs pièds, & vinrent à *Icône*. Et de même XIV. 1. 18. 20. XVI. 2. & 1. Timoth. III. 1. Le P. Amelot, le P. Bouhours, & M. Simon, diſent auſſi *Icône*, & l'on ne peut douter que ce ne ſoit l'uſage.

Aujourd'hui elle ſe nomme *Cogni*, elle eſt capitale de la Grande Caramanie, en Natolie. C'eſt une grande ville bien peuplée, & le ſiége d'un Archevêché & du Beglièrbey, ou Gouvèrneur de Caramanie. Elle eſt au milieu de deux petits lacs, entre les villes de Scalemure, de Satalie & d'Angauri. Elle donne ſon nom à la Caramanie, que l'on appelle Béglèrbélic de Cogni.

ICONOCLASTE. ſ. m. & f. Briſeur d'images. *Qui frangit imagines*. L'Égliſe regarde les *Iconoclaſtes* comme des Héretiques qui ont long tems affligé l'Égliſe d'Orient, parceque ces *Iconoclaſtes* vouloient détruire la vénération des images de Dieu, & des Saints, & briſer toutes les figures, & repréſentations dans les Égliſes. Léon Iſaurique, Empereur d'Orient, a été le principal Chèf des *Iconoclaſtes*. Maimbourg a écrit amplement l'Hiſtoire des *Iconoclaſtes*. Voyez encore l'hiſtoire Ecclés. de M. l'Abbé Fleuri L. 42e & les deux ſuivans.

Ce mot vient du Grèc εἰκονοκλάστης, qui eſt formé de εἰκὼν, *image*, *image*, & du vèrbe κλάειν, κλᾶν, *rumpere*, *rompre*.

ICONOGRAPHIE. ſ. f. Déſcription des images. *Iconographia*. C'eſt la connoiſſance des ſtatuës antiques de marbre, & de bronze, des buſtes, des demi-buſtes, des Dieux Penates, des peintures à freſque, des moſaïques, & des mignatures anciennes. Pluſieurs pèrſonnes de mérite ſe ſont appliquées à l'*iconographie*. Les modèrnes illuſtres, dans l'*iconographie*, ſont Michel-Ange, Fulvius Urſinus, Piétro Sante, & autres habiles Italiens. SPON.

Ce mot vient du Grèc εἰκὼν, *image*, & γράφω, *ſcribo*.

ICONOLATRE. ſub. m. *Qui venerantur imagines*. C'eſt le nom que les hérétiques *Iconoclaſtes* donnoient aux Catholiques, qu'ils accuſoient fauſſement d'adorer les images, & de leur rendre le [illegible] qu'à Dieu. C'eſt à peu près le même reproche que quelques hérétiques font encore maintenant aux Catholiques. Quelque éclairciſſement qu'on leur ait donné là-deſſus,

deſſus, il y a encore des Prédicans ignorans qui ne ceſſent de crier contre l'Idolatrie de l'Égliſe Romaine, & d'accuſer les Catholiques d'être *Iconolâtres*.

Ce mot vient du Grèc, εἰκὼν, & de λατρεύω, *Colo*.

ICONOLOGIE. ſ. f. Interprétation de pluſieurs images, ou monumens anciens & emblêmes. *Iconologia*. Il y a pluſieurs livres intitulez *Iconologies*; celle de Débie Calcographe, de Ripa, &c. L'*iconologie* fait la peinture des chôſes purement morales ſous la figure des pèrſonnes vivantes. Elle perſonifie la Victoire, la Renommée, la Vèrtu, la Nobleſſe, l'Honneur, les Paſſions, &c. & eſt fort néceſſaire aux Poëtes, aux Peintres, & aux Faiſeurs de balèts & de repréſentations. Voyez le Père Ménéſtrier en ſes Traitez de la Philoſophie des Images, Déviſes, Emblêmes, Armoiries, Énigmes, Balets, Repréſentations, Carrouſèls, Décorations funèbres, &c.

Ce mot vient du Grèc, εἰκὼν, & de λέγω, *dico*, *je parle*.

ICONOMAQUE. Adj. Qui combat contre les images; qui attaque, qui combat, qui blâme le culte qu'on leur rend. *Iconomachus*. C'eſt le ſurnom qu'on donne dans l'Hiſtoire à l'Empereur Leon Iſaurien, à cauſe qu'il ordonna par un Édit qu'on abbatît les images. Iconoclaſte & *Iconomaque* ſont la même chôſe, on donne ces deux noms aux Proteſtans, ſur tout Calviniſtes, & autres qui imitent la fureur des anciens *Iconomaques*.

Ce nom eſt Grèc; il vient d'εἰκονόμαχος, qui eſt formé d'εἰκὼν, qui veut dire *image*, & de μάχομαι, qui ſignifie *je combats*.

ICOSAÉDRE. ſ. m. Tèrme de Géometrie. Solide contenu ſous 20 triangles équilatéraux, & égaux entr'eux. *Icoſaedron*.

ICOSAPROTE. ſ. m. Nom de dignité, qui ſignifie vingt prémiér. *Icoſiprotos*.

ICOSAPROTIE. ſ. f. Dignité d'Icoſaprote. *Icoſiprotia*. C'étoit une dignité chez les Grècs modèrnes; il en eſt parlé au Digeſte au titre *de Munerib. & honor. l. fin. v. myſt.* Voyez les Notes de Budé.

Ces mots ſont compôſez de εἴκοσι, [illegible]gt, & πρῶτος, prémiér; on diſoit un *Icoſaprote*, comme nous diſons un cent Suiſſe.

ICT.

ICTÈRE. ſ. f. Tèrme de Médecine, eſt un débordement de bile par tout le corps, que les Latins appellent *icterus*, *aurigo*, ou *morbus regius*. Il y en a trois ſortes; l'une qu'on appelle proprement la *jaûniſſe*, qui eſt cauſée par la bile jaûne trop éxaltée, ou trop abondante dans la maſſe du ſang, ou lorſque les conduits cholidoques ſont bouchez. La ſeconde eſt noirâtre, engendrée de cette même bile jaûne mêlée avec des acides. La troiſième tire ſur le vèrd, provenant auſſi du mélange de la bile & de quelques acides: elle eſt ordinaire aux filles qui ont les pâles couleurs. Dans la jauniſſe le blanc des yeux & tout le cuir eſt jaûne & travaillé de démangeaiſon. Dans l'*ictère* noire la couleur naturelle ſe pèrd, à cauſe de l'humeur atrabilaire qui eſt épanduë ſous le cuir. Elle paroît d'abord brune, & enſuitte plombée & baſanée. La jaûniſſe eſt la meſſagère de l'hydropiſie. Deux Médecins qui ſe diſent Docteurs de la Faculté de Montpellier, pour ſe diſtinguer par quelque endroit, appellèrent un *ictère* jaûne accompagné de douleurs périodiques, le prémiér du nom de rhumatiſme du foye, & l'autre de fiévre quarte du foye. MÉM. DE TR. On ſoutient dans le Journal de Leipſick 1691. p. 232. que l'obſtruction n'eſt point la cauſe de l'*ictère*. Dans le même Journal 1682. p. 39. on rapporte du *Compendium Medico-chymicum* de Nicolas Grim que l'éſprit acide du ſel ammoniaque eſt un excellent remède contre l'*ictère*.

Ce mot vient du Grèc, ἴκτερος, qui ſignifie la même chôſe, & qui ſelon Gorrhæus vient du Grèc ἴκτις, qui ſignifie une éſpéce de belette. Cet animal ayant les yeux de couleur d'or, on a donné ſon nom à la maladie qui rend jaûnes ceux qui en ſont attaquez. *Vivera, cujus oculi aurei ſunt coloris.*

ICTÉRIQUE. adject. *Ictericus*. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une pèrſonne malade qui a la jaûniſſe, & des remédes propres à la guérir. Pourquoi croit-il que la neige eſt blanche, encore que ſix *ictériques* la trouvent jaûne? PÉLISSON.

ICHTHYOLOGIE. ſ. f. *Ichthyologia*. Nom que l'on donne aux ouvrages, aux traitez qui ſont ſur les poiſſons, où il eſt parlé de leur nombre, de leurs noms, leurs éſpéces, leur nature, leurs propriétez, &c. On écrit auſſi *Ichyologie*.

Ce mot eſt formé de deux mots Grècs, ἰχθὺς, *poiſſon*, & λόγος, *diſcours*.

ICHTHYOMANCE. ſ. f. Divination qui ſe fait en conſidérant les entrailles des poiſſons. *Ichthyomantia*. On dit que Tiréſias & Polydamas l'ont pratiquée.

Ce mot vient d'ἰχθὺς, *poiſſon*, & de μαντεία, *divination*.

ICTHYON. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Quelques anciens Aſtronômes, appellent *icthyon* le troiſième mois de l'année, lequel [illegible] Scaliger, le P. Petau, Uſſerius, le Moine.

Les Achéens appelloient leur douziême mois du nom d'*ictys*, qui veut dire, en Grèc *poiſſon*: ce mois, ſelon quelques-uns, répond à celui de Décembre.

Le nom d'*icthys* eſt Grèc, ἰχθὺς, *poiſſon*, & celui d'*icthyon* en eſt forme, & ſignifie Mois des poiſſons. Quelques Auteurs écrivent *ictys* & *ictyon*.

ICY.

ICY, ou ICI. *Hic*. Advèrbe de tems & de lieu, qui marque le lieu où l'on eſt, le tems préſent, & qui eſt oppoſé à *là*, qui marque un lieu, ou un tems éloigné. Approchez-vous d'*icy*, venez chez moi, ou dans mon voiſinage. Faites un tour juſques *icy*, juſqu'en ce païs, en ce quartier. Sortez hors d'*icy*, il ne fait pas bon *icy* pour vous. Hors d'*icy* mauvaiſes penſées, c'eſt *icy* l'endroit du livre où nôtre queſtion ſera décidée. *Icy* je ferai mon partèrre, & là mon potager. On dit encore, Cet homme eſt d'*icy*; pour dire, il eſt né dans ce village, dans cette ville, dans cette Province. On n'avoit point connu juſqu'*icy* la nature des Cométes, la circulation du ſang, la peſanteur de l'air, &c. pour dire, Juſqu'à maintenant. D'*icy* à cent ans, à cent ans d'*icy*.

Ce mot vient du Latin *hic*.

ICY, après un ſubſtantif commence à vieillir. On ne dit plus ce tems *icy*, cet homme *icy*; mais ce tems *cy*, cet homme *cy*. L'uſage a changé depuis Vaugelas, qui approuve cet *homme icy*. M.T.

ICY... Ce tèrme eſt fréquent pour les Épitaphes. *Ici* repôſe, *icy* giſt, &c.

ICY-BAS. adv. Qui ſe dit de ce bâs monde. Les Épicuriens tenoient que Dieu ne ſe mêle point des chôſes d'*ici-bâs*, & qu'il ne ſe met pas en peine que châcun vive à ſa phantaiſie. PORT-R.

*Des chôſes d'*ici-bas *la Fortune décide.* DES-H.

Le plaiſir *ici-bâs* eſt intèrdit à un Moine, c'eſt un homme de douleurs. AB. DE LA TRAP. L'un veut à quelque prix que ce ſoit les plaiſirs d'*icy bas*. ID. Le monde d'*ici-bas* n'eſt rien. Il n'eſt pas digne d'un moment des ſoins & de l'application de ceux qui en eſpèrent un autre. AB. DE LA TR.

*Comme ſi les forfaits les plus noirs d'*ici-bas
Etoient un ſacrifice à déſarmer leur bras. BRÉBEUF.

ICY-BAS, eſt auſſi un ſimple advèrbe de lieu, qui ſe dit par oppoſition à ici-haut. Venez *icy-bâs*. Il eſt *ici-bâs*.

IDA.

IDA. ſ. f. Nom de montagne. *Ida*. Il y a eû anciennement deux montagnes célébres de ce nom, l'une en l'Aſie mineure, près de la ville de Troye, célébre par le jugement de Paris. L'autre, qui porte aujourdhui le nom de Monte Giove, eſt dans l'iſle de Candie, vèrs la ville de ce nom. On aſſure que les forêts de cette montagne ayant été embraſées par le feu du Ciel, l'an 73. après le déluge de Deucalion, les Dactiles, habitans de cette montagne, apprirent à cette occaſion l'art de fondre le fèr, inconnu juſqu'à ce tems-là. MATY.

Le nom d'*Ida* a paſſé dans la langue Françoiſe ſans aucun changement, on y joint ordinairement celui de *mont*, le mont *Ida*.

IDANHAAVELHA, C'eſt à dire, *Idanha la vieille*. Nom d'une petite ville du Portugal. *Idanha vetus*, *Igadila*. Elle eſt ſur la rivière de Ponſus, dans la province de Beira, vèrs les confins de l'Éſtramadure d'Éſpagne, à ſeize lieuës de Guarda, du côté du midi. Elle a eû un Évêché, dont le ſiége a été transferé à Guarda. On voit à quelques lieuës de cette ville un bourg qui porte le nom d'*Idanha nova*, c'eſt à dire, *la nouvelle Idanha*. MATY. Dans *Idanha a velha* il faut mouiller *nh*, & *lh*.

IDE.

IDÉAL, ALE, adject. Qui n'eſt qu'en idée. *Idealis*. Plus une Philoſophie eſt ſubtile, & *idéale*, plus elle eſt vaine & inutile pour expliquer des chôſes qui ne demandent qu'un ſens droit pour être connuës. LA BRUY. Ce mot n'eſt en uſage que dans le dogmatique.

IDÉE. ſ. m. Pèrception de l'âme par l'organe des ſens: image des objets qui ſe préſente à l'entendement. *Idea*. Une *idée* eſt la forme ſous laquelle nous repréſentons les objets. LOG. L'*idée* eſt l'objet immédiat, ou le plus proche de nôtre éſprit, quand il apperçoit quelque chôſe. MALEB. Toutes les pèrceptions & toutes les ſenſations de l'âme ſont des *idées*: ainſi l'éſprit eſt abſolument paſſif à cet égard. LOCKE. Les hommes ſont convenus de cèrtains ſons, pour être les ſignes des *idées* que nous avons dans l'éſprit, & que l'on a attachées à ces ſignes extérieurs. MALEB.

Ne me rappellez point une trop chère idée. RACINE.

Quelquefois en m'entretenant avec vôtre *idée*, je la tutaye. LE CH.

Ch. d'H. J'ai quelque *idée* d'avoir vû cet homme : il faut que je rappelle mes vieilles *idées*.

Idée, ſe dit auſſi des vûës, des opérations, des notions de l'éſprit, de la penſée, de la réfléxion, par le rapport & l'aſſemblage de pluſieurs chôſes qui ont paſſé par le ſens. Quelques Philoſophes appellent ces *idées*, des *idées compléxes*, parcequ'elles ſont compôſées de diverſes *idées* ſimples ; comme celles de l'article précédent, & qui ne ſont autre chôſe que les images formées par les objets éxtérieurs qui frappent nos ſens. Ces *idées* ſimples ſont comme la matière de nos connoiſſances, & forment nos *idées* compléxes, par leur combinaiſon. Connoître une chôſe, c'eſt en avoir une *idée* claire, & en découvrir les rapports par lumières & par évidence. Maleb. Les opérations de l'éſprit ſur ces *idées* ſimples conſiſtent à les diſcerner, les comparer, &c. Locke. Il ne faut pas s'étonner ſi nous n'avons point d'évidence des myſtères de la foi, puiſque nous n'en avons pas même d'*idée*. Maleb. Les hommes tâchent d'affoiblir & d'obſcurcir l'*idée* de la mort. Nic. Dieu n'agit pas ſelon les *idées* foibles & bornées des hommes. Le Cl.

Selon que vôtre idée *eſt plus, ou moins obſcure,*
L'éxpreſſion la ſuit, ou moins nette, ou plus pure ;
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. Boil.

Verbaque proviſam rem non invita ſequentur. Horat.

Les *idées* ſimples, ou complexes, peuvent être claires & diſtinctes ; ou obſcures & confuſes. Les *idées* ſimples ſont claires quand elles ſont fort vives dans l'éſprit, par la bonne diſpoſition des organes : & c'eſt cette clarté qui rend les *idées* diſtinctes. Les *idées* compléxes ſont claires, non ſeulement lorſque les *idées* ſimples dont elles ſont compôſées ſont claires ; mais encore lorſque leur nombre & leur ordre eſt clairement fixé, & reglé dans l'éſprit. Locke.

C'eſt une queſtion célébre en Philoſophie, ſi toute *idée* tire ſon origine des ſens. Si cela eſt, toutes nos *idées* ſont corporelles, & nous ne concevons rien que par des images ſemblables à celles qui ſe forment dans le cerveau quand nous voyons, ou quand nous imaginons des corps. Cependant il y a un très-grand nombre d'*idées* qui ne tenant rien d'aucune image corporelle, ne peuvent, ſans abſurdité, être rapportées à nos ſens. Log. Il eſt certain que nôtre éſprit n'a abſolument aucunes *idées* que celles que nos ſens lui préſentent, & les *idées* qu'il forme par ſes propres opérations ſur celles qu'il a reçûës par les ſens. Ainſi un homme deſtitué d'un de ſes ſens, n'a jamais aucune *idée* qui appartienne à ces ſens, enſorte que ſuppoſant un homme deſtitué de tous ſes ſens, il n'auroit aucune *idée*, parcequ'il n'auroit jamais eû d'*idée* de ſenſations ; les objets éxtérieurs n'ayant aucune voye pour en produire en lui par le moyen des ſens. Il n'auroit point non plus d'*idée* de réfléxion, parcequ'il manqueroit de toute ſenſation, qui eſt ce qui éxcite en lui les opérations de ſon éſprit, qui ſont les objets de ſa réfléxion. Locke. De ce principe il s'enſuit qu'il n'y a point d'*idée innée* dans nôtre éſprit ; c'eſt à dire, qui y ſoit avant qu'il ait apperçu les objets par l'organe des ſens, & réfléchi ſur cette perception. Il n'eſt point vrai qu'il y ait dans nôtre éſprit des véritez génerales qui ſoient nées & créées avec lui. Ces *idées* qui ſemblent innées, parcequ'on les ſent dès qu'on fait uſage de la raiſon, ne viennent que des *idées* dont les ſens ont rempli l'éſprit inſenſiblement : & c'eſt ſur ces *idées*, qui viennent originairement des ſens, que l'éſprit éxerce ſa faculté de raiſonner. Id. L'opinion la plus commune ſur les *idées* en général, étoit autrefois celle des Péripatéticiens. Ils prétendent que les objets de dehors envoyent des éſpéces qui leur reſſemblent, & que ces éſpéces imprimées ſur les ſens éxtérieurs, ſont portées par eux juſqu'à l'entendement. Ces éſpéces étant matérielles, & ſenſibles, ſont renduës intelligibles par l'intellect agent, & reçûës par l'intellect patient. D'autres croyent, que nos âmes ont la puiſſance de produire les *idées* des chôſes auxquelles elles veulent penſer ; & qu'ainſi l'homme peut créer, & anéantir les *idées* de toutes les chôſes qu'il lui plaît de ſe forger. D'autres, comme Deſcartes, tiennent que toutes les *idées* ſont nées, & créées avec nous. Voyez Malebranche. Quelques Cartéſiens diſtinguent trois éſpéces d'*idées*, les unes innées, telles qu'ils prétendent qu'eſt celle que nous avons de Dieu, d'un être infiniment parfait ; les ſecondes nouvelles & ſenſibles, *adventitia*, que l'éſprit reçoit à meſure que des nouveaux objets corporels ſe préſentent à nos ſens. Telle eſt l'*idée* du corps, du ſon, de la figure, de la lumière, &c. Les troiſiémes *idées*, ſelon ces Philoſophes, ſont factices, *factitia*, & ce ſont celles que nôtre éſprit ſe forge en aſſemblant les *idées* qu'il a déja. Ainſi ces ſortes d'*idées* ſont toûjours compléxes.

Idée, ſe prend philoſophiquement pour un prototype, une image exemplaire ſur laquelle toutes chôſes ont été depuis formées. C'eſt ce qu'on appelle les fameuſes *idées* de Platon. Dieu a en ſoi l'*idée* de toutes chôſes.

Idée, ſe dit auſſi d'une opinion, d'un ſentiment qu'on a dans l'éſprit. Je m'étois formé une haute *idée* de la vertu de cet homme. Les hommes réhauſſent l'*idée* qu'ils ont d'eux mêmes, en s'imaginant par une illuſion groſſière qu'ils ſont réellement plus grands, parcequ'ils ſont dans une plus grande maiſon, & qu'il y a plus de gens qui les admirent. Log. Les ſombres *idées* qu'on donne de la vertu, la rendent triſte, & ennuyeuſe. Fen. Le plus grand plaiſir d'un homme orgueilleux, c'eſt de contempler l'*idée* qu'il ſe forme de lui-même : cette *idée* eſt la ſource de toutes ſes vaines ſatisfactions, & rien ne lui plaît que ce qui contribuë à la réhauſſer, à l'aggrandir, & à la rendre plus vive. Nic. C'eſt avoir une *idée* bien bâſſe de Dieu, que de ſe figurer que ſa gloire a beſoin que nous lui prêtions nos crimes. La Pl. Jamais homme ne laiſſa une ſi médiocre *idée* de ſa perſonne, & de ſon mérite. H. S. de M. Les Stoïciens nous ont donné la plus grande, & la plus belle *idée* de la vertu que l'on ſe puiſſe former, ſans ſe ſoucier que cette *idée* convienne à la vertu humaine. M. Ésp. L'éſtime du public confirme l'amour propre dans l'*idée* flateuſe qu'il ſe forme de lui-même. La Pl. Les hommes ſe forment une fauſſe *idée* du vrai bien. Abadie.

Idée, eſt encore la prémière production, ou le prémier projet, de traiter en général, ou d'un art, ou d'une ſcience. Scamozzi a intitulé ſon livre, *Idée de l'Architecture*.

Idée, ſignifie auſſi quelquefois, Viſion, imagination fauſſe. Cet homme n'eſt riche qu'en *idée*, n'eſt heureux qu'en *idée*. Je cherche des ſouvenirs agréables dans le paſſé, & des *idées* plaiſantes dans l'avenir. S. Évr. Les maximes enflées du Portique n'ont jamais fait de ſage qu'en *idée*. G. G. La Republique de Platon étoit une *idée* impraticable. M. Scud. Le deſſein de Dinocrates, de faire une ſtatuë d'Aléxandre du mont Athos, étoit un deſſein en *idée*, qui eſt demeuré en *idée*, qui ne ſe pouvoit éxécuter.

Idée, c'eſt le nom que les Anciens avoient donné à la nature, ou à la terre, qu'ils nommoient *Idea mater magna*, dont ils firent une Divinité. On voit pluſieurs inſcriptions avec ces trois lettres I. M. M. *Ideæ Matri Magnæ*. D'autres prétendent qu'elle étoit ainſi nommée à cauſe du mont *Ida*. L'*idée* eſt auſſi la mère de tous ſes arts : & l'on dit travailler d'*idée* & de génie, quand on invente, & que l'on ne ſe contente ni d'imiter, ni de copier.

IDÉEN, enne. adj. que l'on diſoit anciennement des Dactyles, ou Corybantes, miniſtres de la Déeſſe Cybéle. *Idæus*. Voyez Dactyle. Jupiter eut auſſi le ſurnom d'*Idéen*, ſoit du mont Ida de Phrygie, ou plus probablement du mont Ida de Créte, où il avoit été élevé, & où étoit ſon tombeau. On le donnoit encore à un promontoire, ou Cap voiſin du mont Ida en Phrygie. La mère *Idéenne* étoit Cybéle, mère des Dieux, honorée au mont Ida. Tanneguy Le Févre rapporte ainſi l'étymologie de ce nom. Ἴδαι ſelon Héſychius & Euſtache, ſont des montagnes, de là Ἴδη s'eſt fait, pour ſignifier du bois, & les prémiers hommes vivoient du fruit des chênes, ou de gland ; c'eſt de là que la mère des Dieux fut appellée *Idéenne*. D'où vient que quand on eut trouvé l'art de faire du pain en brûlant le blé, on commença à l'appeller *Phrygia*, de φρύγειν, *torrere*, brûler, rôtir.

IDEM. adv. Terme Latin dont on ſe ſert au Palais, quand on veut donner le même jugement, la même réponſe, la même taxe ſur un article, qu'on a fait ſur le précédent. On a appellé Docteurs *Idémiſtes*, ceux qui dans les aſſemblées ſe contentoient d'opiner du bonnet, & de dire, *idem cum*, & ſans apporter de raiſon.

Idem. On s'en ſert auſſi pour répéter les citations d'un même Auteur, *Id.* c'eſt à dire, *Idem*.

IDENTIQUE. adv. m. & f. *Idem*. Qui eſt le même. Vous croyez me faire deux différentes propoſitions, mais elles ſont *identiques*, c'eſt à dire, parfaitement les mêmes, l'une ne dit pas plus que l'autre. C'eſt un déffaut, une puérilité que de faire des propoſitions *identiques*.

IDENTITÉ. ſ. f. Qualité qui fait que deux chôſes ſont de même nature, & quelquefois les mêmes. Nonobſtant qu'il y ait trois perſonnes en Dieu, il y a *identité* de nature, de Divinité, c'eſt-à-dire, une même nature, une même Divinité. Les comparaiſons ſont toujours imparfaites, n'étant que comparaiſons, & non pas éxemples & *identitez*, comme parle l'école. Péliſſon. Il y a *identité* de raiſon pour accorder cette grâce, puiſqu'on a accordé cette autre. On dit en Scholaſtique *identitas*, ou *paritas*.

IDES. ſ. m. plur. Terme de Calendrier, dont on ſe ſert pour compter & diſtinguer certains jours du mois. *Idus*. Il y en a huit à chaque mois. Les *Ides* ſont d'ordinaire le 13. de chaque mois, excepté aux mois de Mars, Mai, Juillet & Octobre, où elles ſont le 15, parceque ces quatre mois avoient ſix jours devant les

Nones ; & les autres quatre. On comptoit autrefois chez les Romains huit jours pour les *Ides*. Ainſi le huitiême dans ces quatre mois, & le ſixiême dans les huit autres, on comptoit le huitiême avant les *Ides* ; & de même en diminuant juſqu'au 12 ou au 14, qu'on appelloit la veille des *Ides*, & le 13 ou le 15 ſelon les differens mois, venoient les *Ides*. On ſe ſért encore de cette façon de compter les jours en la Chancellerie Romaine & dans le Calendriér du Bréviaire. Les *Ides* de Mai étoient conſacrées à Mèrcure, parcequ'on croyoit qu'il étoit né ce jour-là. Les *Ides* de Mars paſsèrent pour un jour malheureux depuis que Céſar eut été tué ce jour-là. Le tems d'après les *Ides* de Juin paroiſſoit propre pour les noces. Les *Ides* d'Août étoient conſacrées à Diane. Les éſclaves les chomoient auſſi comme une fête. Aux *Ides* de Septembre on prenoit les augures pour faire les Magiſtrats, qui entroient en charge autrefois aux *Ides* de Mai, enſuite à celles de Mars. Voyez Roſin, & les autres Auteurs qui ont traité des Antiquitez Romaines.

Ce mot vient du Latin *Idus*, de l'ancien mot Toſcan *iduare*, qui ſignifioit *diviſer* : à cauſe qu'elles diviſent le mois en deux parties prèſque égales. D'autres le tîrent d'*idulium*, qui étoit le nom de la victime qu'on offroit à Jupitèr le jour des *Ides*, ſi ce n'eſt peut-être que l'on ait donné à la victime le nom du jour qu'elle étoit immolée. D'autres tîrent ce mot du Toſcan *Itis*, qui ſignifioit parmi ces peuples ce qu'*Idus* ſignifioit parmi les Romains. D'autres diſent qu'*Itis* en Toſcan ſignifioit *Fiducia Jovis*, la confiance en Jupitèr ; que ce jour n'avoit point de ténébres, parceque tombant à la pleine lune, le jour & la nuit étoient éclairez ; que c'eſt pour cela qu'on la nommoit la confiance de Jupitèr, qui étoit le Dieu de la lumière, & qu'on nommoit *Lucetius*, & *Dieſpiter*. D'autres le font venir du Grèc εἶδος, *figure*, parceque le jour des *Ides* étoit la pleine lune, & on voyoit la figure entière de cette planétte.

I D I.

IDILE. Voyez Idyle.

IDIOCRASE. ſ. f. Tèrme de Phyſique & de Médecine. *Idiocraſis*. C'eſt la diſpoſition ou le temperament propre d'une chôſe, d'un corps, d'un mixte. Harris.

Ce mot eſt Grèc, compôſé d'ἴδιος, particuliér, & κρᾶσις, mélange, tempérament.

IDIÔME. ſ. m. Dialecte ; langue d'une Province particulière, qui eſt quelque peu différente de la langue générale de la nation, d'où elle eſt dérivée. *Idioma*. Il n'y a guère de langue qui n'ait quelque *idiôme*. De quel *idiôme* vous ſérvez-vous pour éxpliquer vos penſées ? Mol.

Ce mot n'eſt uſité que parmi les gens de Lettres. Il vient du Grèc ἰδίωμα, qui ſignifie la *proprieté*, la nature propre, part. de ἴδιος, *proprius*, propre.

> *Céleſtes truchemens du myſtique* idiôme,
> *François, Bèrnard, Anſelme, Auguſtin, Chryſoſtôme,*
> *De vos pures clartez pour la troiſiéme fois,*
> *Sanctifiez ma plume & parlez par ma voix.*
>
> Le Duc de Nevèrs.

IDIOMÉLE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. *Idiomelon*. Dans l'Office divin qui ſe récite ſelon le rit Grèc on appelle *idiomèles* cèrtains vèrsèts qui ne ſont point tîrez de la Sainte Écriture, & qui ſe chantent ſur un ton particuliér, mais grâve.

Ce mot vient de ἴδιον, qui ſignifie *propre*, *particuliér*, & de μέλος, qui veut dire *chant*.

IDIOPATHIE. ſ. f. *Idiopathia*. Eſt une maladie ou indiſpoſition qui eſt propre à quelque membre particuliér, ſans aucune dépendance ni participation du reſte du corps, telle qu'eſt la cataracte dans l'œil. Elle eſt oppôſée à la *ſympathie*, qui arrive quand l'indiſpoſition eſt cauſée par le vice d'une autre partie, comme la fluxion.

Ce mot eſt compoſé du Grèc ἴδιος, *proprius*, *particuliér*, & de πάθος, *paſſio*, *affectus*, *paſſion*, *affection*.

IDIOPATHIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des maladies propres à quelques membres, ou parties du corps, & qu'elles ne ſont point cauſées par quelque autre maladie, ou accident précédent. *Idiopathicus*, *proprius*. Il eſt oppôſé à ſympathique. L'épilepſie eſt *idiopathique*, ou ſympathique. Elle eſt *idiopathique*, lorſqu'elle ſurvient par le ſeul vice du cèrveau ; on la nomme ſympathique, lorſqu'elle eſt précedée de quelque autre maladie. Il y a des cauſes, ſoit *idiopathiques*, ſoit ſympatiques, de la palpitation du cœur.

IDIOSYNCRASE. ſ. f. Tèrme de Phyſique & de Médecine. *Idioſyncraſis*. C'eſt le tempérament propre d'un corps animal particulier, en conſéquence duquel, ſoit dans la maladie, ſoit dans la ſanté, il a avèrſion, ou penchant & inclination à cèrtaines chôſes en particulier, [illegible]

ſion différente de celle qu'elles ont coutume de faire, ou une impreſſion plus qu'elles n'ont coutume de faire ſur les autres corps. Harris. Ce mot eſt Grèc, compoſé d'ἴδιος, *propre*, de σύν, *avec*, & de κρᾶσις, *crâſe*, mixtion, tempérament, mélange, diſpoſition qui réſulte du mélange de pluſieurs chôſes enſemble.

IDIOT, ote. adj. & quelquefois ſubſt. Sot, niais, peu rusé peu éclairé. *Idiota*. Il a une femme *idiote*, qui n'entend point le ménage. Vous avez affaire à un *idiot* ; depuis ſa maladie il eſt devenu tout *idiot*.

> *Ah ! pécorelles, pécorelles,*
> Idiotes *brebis, modéle des* . . . . ,
> *Pour mieux vous garentir des loups une autre fois,*
> *Ayez ſi vous pouvez de meilleures cèrvéles.*

Ce mot vient du Grèc ἰδιώτης, qui ſignifie proprement un particuliér, un homme qui méne une vie privée, qui ne ſe mêle point du gouvèrnement de la République. Il ſe prend enſuite pour un homme ſimple, ignorant, &c.

Idiot. Il y a un célébre Auteur entre les Myſtiques, ou Contemplatifs, qui eſt nommé *Idiot*, d'un nom qu'il avoit pris par modeſtie, & qui convient à un homme qui n'a point d'autre ſcience que des connoiſſances infuſes ; mais avec leſquelles il faut prendre garde de donner dans le Quiétiſme. Le P. Théophile Renaud, Jéſuite, qui a fait imprimer cet Auteur à Lion en 1632. apporte différentes conjectures pour prouver qu'il s'appelloit Raimond Jourdain.

Idiot, s'eſt dit originairement d'un homme fort ignorant, qui ne ſçavoit que ſa langue matèrnelle. On appelle auſſi *idiots*, les Frères-Lays, ou Convèrs, qui ne ſçavoient pas lire. Et enfin on a nommé *idiots*, les imbécilles qui ne ſçavoient pas compter juſqu'à 20 deniérs, qui ne pouvoient retenir le nom de leur pére & de leur mère, leur âge, & autres chôſes ſemblables. Du Cange.

IDIOTISME. ſ. m. *Idiotiſmus*. Tèrme de Grammaire. Infléxion de quelque vèrbe, conſtruction particulière de quelque phrâſe, de quelque particule qui a quelque irrégularité, qui n'eſt pas ſelon la régle générale de la langue de la nation, mais qui eſt en uſage dans quelque Province particulière. On a écrit des *idiotiſmes* de la langue Grécque ; c'eſt-à-dire, des tours particuliérs de cette langue, & les plus éloignez des tours Latins. Les éxemples des *Idiotiſmes* ſont pris des meilleurs Auteurs de la langue Grécque, & en ce ſens *Idiotiſme* n'eſt point une irrégularité contre la régle générale de la langue Grécque.

Ce mot vient du Grèc ἴδιος, propre.

IDITIOT. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt celui qu'on appelle autrement *Tertiò violèt*. C'eſt un violet brun fort détaché, ſur un blanc de lait, médiocrement large, bien rond, fort hâtif ; ſa plante eſt aſſez délicate, ſujette à la pourriture, elle graine. C'eſt une fleur très-fine, trois ou quatre boutons tout au plus ſuffiſent. L'*iditiot* ſe trouve facilement à Amiens. Morin.

I D O.

IDOINE. adj. m. & f. Vieux mot, qui ſe dit encore quelquefois en Pratique, pour ſignifier propre à quelque chôſe.

Ce mot eſt formé du mot Latin *idoneus*, du Grèc ἴδιος, *proprius*. Être *idoine*, être propre, convenable, ſont des ſynonymes.

IDOLATRE. adj. & quelquefois ſ. m. & f. Qui adôre de faux Dieux, des créatures, des ouvrages de main d'homme, & leur rend des honneurs qui ne ſont dûs qu'à Dieu. *Idololatra*. Tous les Payens ont été *idolâtres*. Les Indiens d'Orient ſont encore des peuples *idolâtres*. L'Amérique étoit toute *idolâtre* avant la venuë des Éſpagnols.

Ce mot vient du Grèc εἰδωλολάτρης, compôſé d'εἴδωλον, *imago*, *image*, & de λατρεύειν, *ſervire*, *ſervir*, reconnoître quelqu'un pour Maître, pour Seigneur.

Idolatre, ſe dit auſſi figurément de celui qui aime avec trop de paſſion une créature. Les Amans ſont *idolâtres* de leurs Maîtreſſes ; quelques maris de leurs femmes ; les pères de leurs enfans. Il y a des Curieux qui ſont *idolâtres* des tableaux. Les *avâres* ſont *idolâtres* de leurs tréſors. Un Auteur eſt *idolâtre* de ſes Ouvrages. Les plus timides *idolâtres* de la fortune de Philippe, ſoupirent après le moment de s'affranchir du joug qu'il leur impôſe. Tour. Les *idolâtres* de l'antiquité chicanent tout aux modèrnes, & n'approuvent que ce qu'ils ont trouvé dans un Ancien. S. Evr. L'homme n'ôſeroit ſe montrer tel qu'il eſt, c'eſt-à-dire, *idolâtre* de lui-même. M. Esp. Quand on eſt épris d'une belle paſſion, on eſt ſi *idolâtre* de ſes fèrs qu'on ne peut pas ſeulement concevoir la penſée de les rompre. S. Evr.

> *J'ai vu le Sénat* Idolâtre,
> [illegible] Racine.

Idolatre,

Idolatre, tant au propre qu'au figuré, ſe dit quelquefois des chôſes, auſſi bien que des pèrſonnes. Ainſi on dit rendre des devoirs, des honneurs *idolâtres*. Quelques-uns ont commencé à dire *idolatriques*; mais ce mot n'eſt pas encore aſſez en uſage, & j'ai vû de bons Auteurs qui faiſoient difficulté de s'en ſervir, quoique dans un Ouvrage dogmatique il ſemble qu'il ſoit mieux de dire, rendre des honneurs *idolatriques*, un culte *idolatrique*, que des honneurs *idolâtres*, un culte *idolâtre*. Il y a auſſi des Auteurs qui mettent une *ſ*, ou un accent circonflexe ſur l'*â*, *idolâtre*, idolâtrer. Il eſt cèrtain que ces mots ſe prononcent en François tout comme s'il y avoit un accent ſur l'*â*, & que *idolâtre* rime avec opiniâtre, marâtre, &c. Mais il n'eſt pas moins cèrtain que l'*ſ* ne ſe met guère en François dans les mots tirez du Grèc & du Latin, que lorſqu'elle eſt dans la langue originale. Or il n'y a point d'*ſ* dans λατρεία.

IDOLATRER. v. act. Adorer des idôles, des fauſſes Divinitez, une créature, une figure d'homme, ou d'animal. *Falſos Deos colere*. Les Juifs *idolatrerent* en l'abſence de Moïſe, ils ſe firent un veau d'or & l'adorèrent. Les femmes de Salomon le firent *idolatrer*, lui firent adorer Aſtarthe & Moloch. III. Reg. chap. 11. On dit auſſi, qu'une mère *idolâtre* ſon fils, qu'un mari *idolâtre* ſa femme; pour dire, qu'ils les aiment avec une paſſion trop violente.

Mon cœur opiniâtre,
*Lui prête des raiſons, l'excuſe, l'*idolâtre. Racine.

On ne vous verroit point réduit
*A la néceſſité d'*idolâtrer *ſans fruit,*
Une maitreſſe égratignante. Des-H.

Idolatré, ée. part. & adj. *Numinis loco habitus.*

Ce mot & le ſuivant ont la même origine que celui d'*idolâtre*. Voyez ce mot.

IDOLATRIE, ſ. f. Culte, adoration des faux Dieux. *Idololatria.* C'eſt manquer de ſens que de vivre dans l'*idolatrie*. L'*idolatrie* s'eſt accruë par degrez. Le Cl. L'*idolatrie* a regné longtems ſur toute la face de la tèrre. L'*idolatrie* a porté les Egyptiens à adorer des crocodiles, des chats, des oignons, &c. Tèrtullien a fait un Traité de l'*idolatrie*, où il traite divèrs cas de conſcience. La plûpart croyoient qu'on ne commettoit l'*idolatrie* qu'en brûlant de l'encens, en immolant des victimes, ou ſe faiſant initier aux myſtères, ou aux ſacèrdoces profanes. Il n'importe de quelle matière ſoit l'idôle, de plâtre, de couleurs, de pièrre, d'or, d'argent, de fil; c'eſt-à-dire, de broderie: ni quelle en ſoit la figure, d'homme, ou de bête. Dieu ne défend pas ſeulement d'adorer les idôles, mais d'en faire, même ſous prétexte de gagner ſa vie, & quand on ne ſçauroit point d'autre métier, &c.

Bien des gens ont écrit des cauſes & de l'origine de l'*idolatrie*. On voit entr'autres Voſſius *De Idolol. Orig. & progr.* principalement *L. I. c. 3. C. 4. C. 5. c. 11. & c. 22. L. II. C. 1. &c.* Godwin, *Moſes and Aaron*, ou *De Ritibus Hebr. L. IV. C. 1.* Caſpard Barthius *Comm. ſuperſtit.* Seldenus *De Diis Syris Proleg. C. 3.* Le P. Tournemine, Jéſuite, De l'Origine des fables, dans les Mém. de Trévoux 1703. M. l'Abbé Bannières, Hiſtoire des fables, 2. tomes *in* 12. De la Crequinière, dans ſon Voyage des Indes Art. III. p. 22. & ſuiv. le P. Spiridion Pouppart, dans les Mém. de Trev. 1712. p. 1615. & ſuiv. où il prétend montrer que l'*idolatrie* a commencé par le culte des aſtres.

Les cauſes principales de l'*idolatrie* ſont 1°. l'idée ineffaçable que tout homme a d'une Divinité, & le témoignage qu'il s'en rend à lui-même. 2°. Trop d'attache aux ſens, & une habitude trop forte de ne juger que par les ſens. 3°. L'orgueil & la vanité de l'éſprit humain, qui ne s'eſt pas contenté de la ſimple vérité, qui l'a négligée, altérée, mêlée de fables. 4°. L'ignorance de l'Antiquité, ou des prémiers tems, & des prémiers hommes, dont on n'avoit conſèrvé qu'une connoiſſance & une tradition confuſe, parcequ'on n'avoit point de monumens écrits, ou de livres. 5°. L'ignorance & le changement des langues. 6°. Le ſtyle des langues orientales, figuré & poëtique, qui pèrſonifie tout. 7°. La ſupèrſtition, les ſcrupules, & la crainte qu'inſpire la Religion. 8°. L'amour pour les pèrſonnes qui étoient chères. 9°. La flaterie des Écrivains. 10°. Les fauſſes relations des voyageurs. 11°. Les fictions des Poëtes. 12°. Les imaginations des Peintres & des Sculpteurs. 13°. Une connoiſſance groſſière de la Phyſique; c'eſt-à-dire, des corps & des évenemens naturels, & de leurs cauſes. 14°. L'établiſſement des Colonies, & l'invention des Arts mal pris par des peuples groſſiers & barbâres. 15°. Les artifices des Prêtres. 16°. L'orgueil de cèrtains hommes qui ont affecté de paſſer pour des Dieux. 17°. L'eſtime & la reconnoiſſance des peuples pour cèrtains grands hommes [illegible] ſoin. 18°. Enfin, l'Ecriture Sainte elle-même mal entenduë.

On ne ſçait point quel eſt le prémier Auteur de l'*idolatrie*; on convient cependant aſſez généralement qu'elle n'a commencé que depuis le déluge, & l'on dit communément que Bélus, que quelques-uns croyent être Nimrod, ou Nemrod, eſt le prémier homme dont on ait fait un Dieu. Mais n'avoit-on point déja rendu quelque culte aux aſtres? C'eſt ce qu'on ne peut ſçavoir, parcequ'il ne nous eſt preſque rien reſté de ces tems ſi reculez. Ce qui eſt cèrtain, c'eſt que 426 ans après le déluge, lorſque Dieu tira Tharé & ſa famille de la Chaldée, & qu'Abraham parcourut la Méſopotamie, la Tèrre de Canaan, le Royaume des Philiſtins, & l'Égypte, quoiqu'on diſpute ſi Abraham n'a point été idolâtre, il ne paroit pas qu'il y eût de l'*idolatrie*, ou qu'elle fût beaucoup répanduë. La prémière fois qu'il en ſoit parlé c'eſt au Ch. XXXI. de la Genêſe v. 19. où il eſt dit que Rachel prit les idôles de ſon père. Car quoiqu'on diſpute ſur la ſignification du mot Hebreu תרפים, il eſt cèrtain que c'étoient des idôles. Laban v. 30. les appelle ſes Dieux, & Jacob XXXV. 2. des Dieux étrangèrs, & il les regarde comme des abominations. Cluvier, *Germ. Antiq. L. I. C. 25. p. 213. l. 26. & ſuiv.* croit que Caïn eſt l'Auteur de l'*idolatrie*, & le prémier idolâtre, & que les faux Dieux qu'il adora ſont les aſtres, auxquels il crut que Dieu avoit laiſſé le ſoin de ce bas monde, du gouvèrnement duquel il ſe mettoit peu en peine; mais ce ne ſont là que des imaginations ſans preuves.

Idolatre, ſe dit auſſi d'un amour violent & démeſuré. Il aime ſa femme, juſqu'à l'*idolatrie*. Il y a eu des Diſciples ſi fort entêtez du mérite de leurs maîtres, qu'ils les ont aimez juſqu'à l'*idolatrie*.

IDOLE. ſ. f. *Idolum.* Statuë, image d'une fauſſe Divinité, à qui on rend des honneurs divins, à qui on brûle de l'encens, on fait des ſacrifices, on érige des Autels, & des temples. Tous les Payens ont adoré des *idôles*. Le Coloſſe de Rhodes étoit une *idôle* du Soleil; le Palladium une *idôle* de Minèrve. Les Martyrs ont renvèrſé les *idôles*, ont refuſé l'encens aux *idôles*. Dieu n'a pas établi les Rois pour recevoir comme des *idôles* l'encens, & les vœux de leurs ſujèts, dans une oiſiveté ſupèrbe.

Ce mot vient du Grèc εἴδωλον, *idolum*, *image*, d'εἶδος, *figura*, *ſpecies*, *repréſentation*, *figure*.

Idole, eſt auſſi l'objèt d'une paſſion véhémente & extraordinaire. Elle renonce à cette *idôle* d'iniquité qu'elle s'eſt faite dans ſa colère. Pat. L'or eſt la brillante *idôle* des avâres. God. On crut que tout fléchiroit devant cette *idôle* de la Cour. Pat. Mes plaiſirs ont été mes *idôles*. God. La vèrtu étoit l'*idôle* des Sages du Paganiſme. M. P. Le Cardinal de Richelieu fut de ſon tems l'*idôle* des Poëtes & des Orateurs. Bouh. Un ſenſuel brûle avec plaiſir dans ſon cœur l'encens qu'il offre à ſon *idôle*. Flech. Caton eſt le Hèros des Stoïciens, & Sénèque en a fait une *idôle*. Nic. Soumiſſion, baſſeſſes, voilà les qualitez néceſſaires pour rendre nôtre culte agréable aux *idôles*, à qui nôtre ambition nous fait ſacrifier. S. Réal. Une femme belle, & vaine, ſe repréſente à elle-même comme une *idôle*, qui charme tout par ſa beauté. Nic. La gloire eſt l'*idôle* des ambitieux. Boss. Chacun de vous, comme il ſe le veut pèrſuader lui même, eſt ſeul éclairé, ſeul inſpiré &c. Voilà l'*idôle* de vôtre cœur à qui vous faites de ſi grands ſacrifices. Pélisson.

Idole, ſe dit figurément d'une pèrſonne qui n'a point d'éſprit, qui eſt une niaiſe, qui paroît inſenſible comme une ſtatuë, c'eſt là-deſſus que roule cette épigramme,

Voyez ce portrait, qu'il eſt bien;
Il n'y manque que la parole.
Dites donc qu'il n'y manque rien,
Car c'eſt le portrait d'une idôle.

Corneille a fait *idôle* maſculin contre l'uſage,

Et Piſon ne ſera qu'un idôle *ſacré,*
Qu'ils tiendront ſous [illegible] *pour répondre à leur gré.*

Idole, ſe dit poëtiquement d'une vaine image, comme celles qui paroiſſent en ſonge. Orphée croyoit ramener Euridice, & il ne trouva qu'une vaine *idôle*. Cériſi a dit dans ſa Métamorphôſe,

Et que le ſens charmé d'une trompeuſe idôle,
Doute ſi l'oiſeau nage, ou ſi le poiſſon vôle.

IDOLOTHYTE. ſ. m. Chôſe qui a été offèrte aux Dieux, *Idolothyton*. L'idôle n'eſt rien, dit S. Paul, & l'on peut manger des *idolothytes*; quand il n'y a point de ſcandale à craindre, mais pour peu qu'il y ait de ſcandale, on doit s'en abſtenir. Voyez Cornelius à Lapide ſur la 1. aux Corinthiens C. VIII. Ce mot *idolothyte* n'eſt pas dans l'uſage, mais on pourroit s'en ſervir dans des ouvrages d'érudition. [illegible] ou immolée aux idôles.

IDOMÉNÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Idomeneus.* Les habitans de Gortyne, ville de Créte, honorèrent *Idoménée* comme un Dieu. *Voſſ. De Idol. L. I. C.* 13. *Idoménée* étoit fils de Déucalion, & petit fils de Minos. Il alla à la guèrre de Troye. En revenant il fut accueilli d'une furieuſe tempête, pendant laquelle il fit vœu, ſi Neptune l'en délivroit, de lui immoler ce qu'il rencontreroit le prémiér. Ce fut ſon fils. Il ſe mit en devoir de l'immoler; mais ſes ſujets l'en empêchèrent, & l'ayant chaſſé, il vint en Calabre, & y bâtit Salente.

IDOTHÉE. ſ. f. Nom propre de femme. *Idothea.* Elle étoit fille de l'Océan, ou ſelon d'autres de Méliſſus, & fut nourrice de Jupitèr. Ce fut auſſi le nom d'une fille de Protée.

I D Y.

IDYJA. ſ. f. Nom propre de femme. *Idyja.* Cicéron appelle *Idyja* la mère de Medée, qu'Ovide nomme Ipſée. La Nymphe *Idyja* étoit fille de l'Océan & de Thétys, & fut femme d'Æéte.

I D R.

IDRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville. *Idra.* Elle eſt capitale de la Dalécarlie, en Suéde, & ſituée ſur la rivière d'Elſinam, environ à vingt-cinq lieuës au deſſus de ſon embouchure dans le lac de Silcam. MATY.

IDRIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg ſitué ſur une petite rivière qui porte ſon nom. *Idria.* Il eſt dans le Comté de Gorice, aux confins de la Carniole, dans laquelle quelques Cartes le mettent. Il eſt environ à cinq lieuës de la ville de Gorice, vèrs le nord oriental.

IDRO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Veniſe, en Italie. *Idrinum.* Elle eſt dans le Breſſan, ſur le lac d'*Idro*, qui eſt entre ceux d'Iſco, & de Garda, & qui étoit appellé par les Anciens *Brigantinus Lacus.* MATY.

I D S.

IDSTEIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg des États de Naſſaw, en Wétéravie. *Idſteinum.* Ce lieu, chef d'une Seigneurie, qui porte ſon nom, eſt ſitué à deux lieuës de Wiſbaden, du côté du nord. MATY. Le Comté d'*Idſtein*, ou de Wiſbaden, commença comme celui de Dillenbourg à la fin du XIIIe ſiécle. La Maiſon d'*Idſtein*, ou de Wiſbaden, comme on l'appelloit d'abord, a commencé par Walrave, ſecond fils d'Henri le riche, & frère d'Othon le vieux.

I D U.

IDUMÉE. ſ. f. C'étoit autrefois un petit païs de l'Aſie, qui fut poſſédé par Éſaü, fils du Patriarche Iſaac, & par ſes deſcendans. *Idumæa*, *Idume*, *Edom.* Il étoit entre la Judée, l'Égypte, & l'Arabie Pétrée. C'étoit un païs plein de montagnes, dont la principale, qui portoit le nom de Séir, le ſéparoit de la Judée. MATY. Ce mot eſt originairement Hébreu. Il vient de אדום, *Edom*, ſurnom d'Éſaü, qui ſignifie rouge, roux. Ce païs prit ce nom de ce fils d'Iſaac, qui en chaſſa les Horréens, & y établit ſa poſtérité. Éſaü fut ſurnommé *Edom*, qui ſignifie rouge, parce qu'il étoit roux, & d'Édom les Grècs formèrent le nom Idume. Le nom d'Édom fut donné à ce païs parce qu'Éſaü en chaſſa les Horréens, & l'habita.

Les Poëtes, ſur tout les Latins, donnent quelquefois à la Judée le nom d'*Idumée*.

Ailleurs qu'en Idumée il veut cueillir des palmes.
BRÉBEUF.

Ils font même IDUMÉE adjectif; & le diſent pour Iduméen, du Latin *Idumæus.*

Et que ſemblable à toi, foudroyant les armées,
Il cueille avec le fer les palmes Idumées. REGNIÉR.

IDUMÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Deſcendant d'Édom, c'eſt-à-dire d'Éſaü; habitant de l'Idumée. *Idumæus, a.* David ſubjugua les *Iduméens.* Philon *L. De Monarch.* dit que les *Iduméens* joüiſſoient de tous les droits & privilèges des Juifs, excepté qu'ils ne pouvoient être du Sanhedrin.

L'Iduméen *n'a plus de momens qui ſoient calmes,*
Ailleurs qu'en Idumée il veut cueillir des palmes. BRÉB.

I D Y.

IDYLE. *Idyllion.* Le genre de ce mot n'eſt pas encore fixé. Il y a des Auteurs qui le font maſculin, & d'autres qui le font féminin; & ces Auteurs ſont à peu près d'égale autorité. Il eſt vrai que l'Académie le fait maſculin; mais elle ajoûte en même tems, que *quelques-uns le font féminin*, ſans les condamner, d'où l'on peut conclurre, qu'il eſt pèrmis à l'éxemple de Boileau, de le faire tantôt maſculin, & tantôt féminin, ſelon qu'on le juge à propos. L'*idylle* eſt un petit poëme égayé qui contient des deſcriptions, ou narrations de quelques aventures agréables. Théocrite a fait des *idylles.* Les Italiens ont ramené l'uſage des *idylles.* Rampale a fait d'excellens *idylles* de la Nymphe Salmacis, d'Europe ravie, &c. qui ſont imitez du Prêti Italien. Les *idylles* de Théocrite ſous une ſimplicité toute naïve, & toute champêtre renfèrment des agrémens inéxprimables: elles paroiſſent puiſées dans le ſein de la nature, & dictées par les grâces elles-mêmes. LONGE-P. C'eſt une Poëſie qui peint naturellement les objèts qu'elle décrit, au lieu que le Poëme Épique les raconte, & le Dramatique les fait agir. Ainſi ce ſont trois eſpéces de Poëſies differentes, dont la Lyrique eſt la quatrième. Elle eſt pour le chant, & pour être accompagnée des inſtrumens. P. MENEST. On ne s'en tient plus dans les *idylles* à la ſimplicité originale de Théocrite: nôtre ſiécle ne ſouffriroit pas une fiction amoureuſe qui reſſembleroit aux galanteries groſſières de nos païſans. BAY. Les *idylles* plus courts ſont ordinairement les meilleurs. BOIL.

Aimable dans ſon air, mais humble dans ſon ſtile,
Doit éclater ſans pompe une élégante idylle:
Son tour ſimple & naïf n'a rien de faſtueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vèrs préſomptueux. BOIL.

Ce mot vient du Grèc εἰδύλλιον, d'εἶδος, *figure, repréſentation.* Le propre de la Poëſie eſt de repréſenter vivement les chôſes. D'autres diſent que ce mot vient d'εἶδος, entant qu'il ſignifie *eſpéce*; & qu'on appelle εἰδύλλια des Poëmes de différente ſorte. Voyez Scapula ſur ce mot.

I D Z.

IDZU. ſ. m. Nom propre de ville. *Idzuum.* Il y a deux petites villes de ce nom, capitales de deux Royaumes, ou Provinces, dans l'iſle de Niphon. L'une eſt près de la côte occidentale du Jamaïſtero; & l'autre près de la côte méridionale du Quanto. MATY.

IDZUMI. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Idzumum.* Elle eſt dans le Jamaïſtro, contrée de l'iſle de Niphon, près du Golfe de Meaco. MATY.

J E.

JE. *Ego.* Pronom pèrſonnel ſingulièr, de la prémière pèrſonne, & qui veut dire la même chôſe que moi. Il ſe met ordinairement devant les vèrbes: *Je* vais, *je* fais, *je* lis, *je* ſuis, *je* cours; & quand le vèrbe commence par une voyelle, il ſe fait une éliſion; *j*'aime, *j*'entends, *j*'implôre, *j*'occupe. Il ſe met auſſi quelquefois après les vèrbes, comme dans les intèrrogations; Que ferai-*je*? De quel côté me tournerai-*je*? Où ſuis-*je*? Que vois-*je*? Que vous dirai-*je*? La même chôſe arrive, quand le vèrbe ſe met comme en parenthèſe dans le diſcours: il faut, lui dis-*je*, que vous faſſiez cela. Mais, lui répondis-*je*, il me ſemble que cela n'eſt pas bien. Vous ne penſez pas, lui repliquai-*je*, à ce que vous dites. Lorſque *je* ſe met après un vèrbe, on ne met rien entre deux: parlerai-*je*, lirai-*je*, &c. Mais lorſqu'on le met devant, on peut mettre entre-deux les pronoms pèrſonnels, & les particules relatives, & la négative: *Je* lui fis comprendre. *Je* m'en penſai tuer. *Je* me fis fort grand tort. *Je* ne lui en dirai rien davantage. *Je* ne l'en prîrai pas. Cependant quand il s'agit de cedules, ou de quelques autres actes de juſtice, on dit ſimplement, *Je* ſouſſigné confeſſe. *Je* ſouſſigné promèts, &c.

Il faut encore remarquer ſur ce pronom *je*, que, quand il ſe met après un vèrbe, ſi la prémière pèrſonne de ce vèrbe finit par un *e* féminin, cet *e* féminin ſe change en *é* maſculin. Ainſi il faut dire penſé *je*, & non pas penſe *je*, aimé *je*, & non pas aime-*je*. Que ſi la prémière pèrſonne du vèrbe ne finit pas par un *e* feminin, on n'y fait aucun changement, ſuis-*je*, fais-*je*, dis-*je*, à moins que cela ne produiſit une prononciation vicieuſe & rude. Ainſi il ne faut pas dire ſens-*je*, dors-*je*, romps *je*; mais ſenté-*je*, dormé-*je*, rompé-*je*. Et même ceux qui parlent bien, & qui ont de la délicateſſe pour la langue, condamnent auſſi ces façons de parler. Voyez Ménage, & la Grammaire raiſonnée. Il vaut mieux ſe ſervir d'un autre tour; & dire, *Eſt-ce que je ſens, eſt-ce que je dors*; au lieu de *ſenté-je, dormé-je*; &c. qui ſont trop directement contre les régles de la Grammaire, ſelon laquelle il faudroit dire *ſens-je, dors-je.* Mais l'uſage fait céder la Grammaire à la douceur de la prononciation. Bèrtaud a dit,

Or *ſens je* combien les plaiſirs ſont amèrs à la ſouvenance.

JE NE SÇAI QUI. Voyez QUI.

JE NE SÇAI QUOY. Voyez QUOY.

JEA.

JÉABARIM. Nom de lieu. *Jeebarim.* C'étoit un lieu ſitué aux confins du païs des Moabites. Ce fut le 38ᵉ campement des Iſraëlites dans le déſèrt. *Nombr. XXI.* 11. *XXXIII.* 44. Il étoit aux confins de la Tribu de Ruben du côté du midi.

JEAN. ſ. m. *Joannes.* Prononcez JAN. Nom propre d'homme. Le nom de *Jean* ne ſe trouve que dans le Nouveau Teſtament, dans l'Ancien on dit *Johanan.* S. *Jean* Baptiſte eſt le prémiér de qui on le diſe. Élizabeth vôtre femme vous donnera un fils, que vous appellerez *Jean.* Bouh. En ce tems-là parut *Jean* Baptiſte, qui prêchoit dans le deſert de Judée. Id. *Matth. I.* 3. Le Chef de S. *Jean* Baptiſte fut trouvé à Conſtantinople en 1204. par Galon de Sarton Chanoine de S. Martin de Pequigni, & enſuite de S. George de Mangane à Conſtantinople, il tranſporta ſa relique à Amiens, & Richard de Gèrberoy Évêque d'Amiens écrivit l'hiſtoire de cette tranſlation ſur le récit de Galon lui-même.

La Saint *Jean*, locution abregée qui ſe dit pour la fête de S. *Jean.* Il y avoit autrefois un Carême de la S. *Jean*, qui étoit de trois ſemaines. Voyez Pièrre Damien, *Opuſc. XLI. C.* 1. C'eſt de la fête de S. *Jean* Baptiſte, que cette phrâſe ſe dit, & non de celle de S. *Jean* l'Évangeliſte, parceque celle-ci venant aux Fêtes de Noël, ce tems ſe déſigne plûtôt par la Fête de Noël, que par celles qui ſuivent, & qui ſont moins célébres. La S. *Jean* eſt en bien des endroits un tèrme de loüage de maiſons, & des valèts & ſèrvantes qu'on prend à ſon ſèrvice. La Saint *Jean* eſt le 24ᵉ de Juin, & l'on ſe ſèrt de ce nom pour ſignifier un tems chaud. Un chaud de la S. *Jean.* Il faiſoit chaud comme à la S. *Jean.*

S. *Jean* Apôtre & Évangéliſte étoit fils de Zébédée, & fut appellé par Jésus-Christ avec ſon frère Jacques, que nous ſurnommons le Majeur. Nous le nommons communément S. *Jean* l'Évangeliſte. Les Anciens l'ont ſurnommé *Jean* le Théologien. Quelques Auteurs parlent d'un aûtre diſciple de Jésus-Christ, qu'ils diſtinguent de S. *Jean*, & qu'ils nomment S. *Jean* l'Ancien. Il y a encore un S. *Jean* ſurnommé Marc, different de l'Évangeliſte Saint Marc. S. *Jean* Climaque, ou de l'Échelle, voyez Climaque. S. *Jean* Chryſoſtôme, voyez Chrysostôme. S. *Jean* Damaſcéne, voyez Damascéne. Le B. *Jean* de la Croix étoit un Éſpagnol, de la famille des Yepes, qui fut Réformateur des Carmes. S. *Jean* de Dieu étoit de Montémor el novo, en Portugal, & fut fondateur de l'Ordre de la Charité. *Jean* de Capiſtran, ainſi ſurnommé du lieu de ſa naiſſance, proche d'Aquila dans l'Abruzze, étoit fils d'un Gentilhomme Angevin qui ſuivit Loüis d'Anjou en Italie. Il entra dans l'Ordre de S. François, dont il fut Général. Il mourut en 1456.

S. *Jean* Porte Latine eſt le nom d'une fête de S. *Jean* l'Évangeliſte, où l'on célébre ſa délivrance miraculeuſe, lorſqu'ayant été jetté dans une chaudière d'huile bouillante, ſous Trajan, il en ſortit plus ſain qu'il n'y étoit entré, ainſi que le rapporte S. Jérôme. On dit S. *Jean Porte Latine*, par corruption, pour S. *Jean devant la Porte Latine*, en Latin, *feſtum Sancti Joannis ante Portam Latinam*, parce que ce miracle ſe fit à Rome devant la porte appellée la Porte Latine. M. L'Abbé de Creſcimbeni donna en 1716. par ordre du Pape Clément XI. l'hiſtoire de S. *Jean à la Porte Latine.* Elle eſt en Italien.

Le Roi *Jean*, c'eſt le cinquantiéme de nos Rois, fameux par la bataille qu'il pèrdit près de Poitiérs en 1356. contre le Prince de Galles, & par ſa priſon en Angletèrre, d'où il revint en 1361, & où il retourna, & mourut en 1363.

Jean Hus, hérétique. Voyez HUSSITE.

Autrefois on écrivoit *Jehan*, & en Latin *Johannes*, comme font encore bien des gens, mais il ne faut point metre d'*h* aujourd'hui, cela ſeroit contre l'uſage.

Ce mot s'eſt fait de *Joannes*, en ôtant la tèrminaiſon *es*, & changeant l'*o* en *e*, & *Joannes* s'eſt fait de l'Hébreu *Johanan*, en ajoutant la tèrminaiſon *es*, & changeant le dèrnier *a* en *e* muët qui s'eſt retranché. Pour le mot Hébreu *Johanan*, ou *Johhanan*, il s'eſt dit pour *Jehohhanan*, comme *Joſue*, de *Jehoſua*, & *Joſaphat* de *Jehoſaphat*; & il eſt compôſé de יהוה, *Jehova*, nom propre de Dieu, & חנן, *hhanan*, *gratificatus eſt*, & ſignifie *Dieu accordé, Don de Dieu, Grâce de Dieu.* Le peuple a mis ce nom en uſage dans la langue, en le joignant abuſivement à pluſieurs mots injurieux. *Jean* Logne. *Jean* des Vignes. *Jean* Doucet. *Jean* Sucre. *Jean* tout adroit. *Jean* farine, *Jean* fait tout &c. Tous ces mots ne ſont en uſage que chez le peuple.

> Jean! *que dire ſur* Jean? *C'eſt un tèrrible nom,*
> *Que jamais n'accompagne une épithète honnête.*
> Jean *des vignes*, Jean *logne... où vais-je? trouvez bon,*
> *Qu'en ſi beau chemin je m'arrête.* Des-H.

Jean, ſe dit particulièrement de ceux qui ont des femmes infidelles, & qui ſouffrent leurs déſordres. Sa femme l'a fait *Jean.* On appelle *double Jean*, celui dont la femme fait beaucoup de ſcandale.

Ce mot en ce dèrniér ſens vient ſelon quelques-uns de *Janus*, Dieu de l'ancien Paganiſme repréſenté avec deux viſages, comme ſi le mari & l'adultère étoient deux têtes en un bonnet, & occupez à même ouvrage, dont le nom demeure au mari, à cauſe que c'eſt celui qui paroît dans la maiſon.

On appelle auſſi le haut mal, ou l'épilepſie, le *mal de S. Jean.* L'Évangile de S. *Jean* préſèrve du tonnèrre. Les poires de Meſſire *Jean* ont été miſes en vogue par un Curé de Lorraine qui portoit ce nom. Voyez Meſſire.

Jean, ſe dit auſſi au Triquetrac, quand il y a douze dames deux à deux, qui font le plein d'un des côtez du Triquetrac. Petit *Jean*, ſe dit du prémiér côté du Triquetrac; grand *Jean*, ſe dit du ſecond côté; *Jean* de retourne, ſe dit quand on remplit les côtez de ſon advèrſaire. On dit auſſi, *Jean* qui ne peut, quand on trouve l'endroit bouché par où l'on vouloit faire paſſer une dame. Il ſe dit auſſi métaphoriquement des pèrſonnes, comme on le va voir dans les provèrbes par un éxemple de Regnier.

Jean, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Quand on voit quelque rieur incommode, on lui dit, Ri t'en *Jean*, on te frit des œufs. On dit auſſi d'un mal qu'on ne peut guérir par les remédes, qu'on y a appliqué toutes les hèrbes de la S. *Jean.* On dit auſſi de celui qui ne ſçauroit garder un ſecret, ou qui dit tout ce qu'il penſe, C'eſt S. *Jean* bouche d'or. On dit encore, C'eſt comme le Bréviaire de Meſſire *Jean*, cela s'en va ſans dire. On appelle auſſi le *feu de la S. Jean*, celui qu'on fait la veille de la S. *Jean* en rejoüiſſance de ſa nativité.

Regnier a dit en manière de provèrbe,

> *Parler comme à* S. Jean *parlent les crocheteurs.*

Ne veut-il point dire, comme parlent les crocheteurs dans la place de Gréve à Paris, qui eſt près de la Paroiſſe de S. Jean?

Il a dit encore,

> *Moi, qui n'ai pas le nez d'être* Jean *qui ne peut.*

On dit encore en provèrbe, il fait comme le chien de *Jean* de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. Il vient de *Jean* de Montmorency Seigneur de Nivelle, qui ayant donné un ſoufflet à ſon père, fut cité au Parlement, proclamé & ſommé à ſon de trompe pour comparoir en Juſtice. Mais plus on l'appelloit, plus il ſe hâtoit de courir & de fuir du côté de Flandres. On le traittoit de *chien*, à cauſe de l'horreur qu'on avoit de ſon crime & de ſon impiété. On dit encore, C'eſt le mariage de *Jean* des Vignes, tant tenu, tant payé. Ce provèrbe s'eſt fait par corruption des *gens* des vignes, parce que les Vendangeurs qui ſe ramaſſent enſemble de pluſieurs endroits, font ordinairement de petites alliances, qui ne durent qu'autant que la vendange dure, & ſe rompent lorſqu'elle finit. Quelques uns, mais mal à propos, l'ont attribué à un cèrtain *Jean* des Vignes, Gentil-homme, dont la famille ſubſiſte encore au païs de Nivèrnois.

Jean-Abad. Voyez Delly. C'eſt la même chôſe.

Jean Baptiste. Nom du S. Précurſeur de Jéſus-Chriſt, ainſi appellé à cauſe qu'il baptiſoit en ſigne de pénitence ceux qui venoient l'écouter. *Joannes Baptiſta.*

S. Jean Baptiste *de Conventry.* Nom d'un Ordre de Chanoines Hoſpitaliérs établi à Conventry en Angletèrre. Dodſwort & Dugdale, qui font mention de cet Ordre dans le T. II. du *Monaſticon Anglicanum*, ne marquent point le tems de leur établiſſement. Honorius III. les approuva, & leur accorda des privilèges l'an 1221. Ils portent une croix noire ſur leurs robes & ſur leurs manteaux, qui les a fait nommer Porte croix. Les Chanoines Hoſpitaliérs de S. *Jean Baptiſte* de Conventry ſont différens des Moines de Conventry. Il y avoit auſſi des ſœurs Hoſpitalières de S. *Jean Baptiſte de Conventry.* Les uns & les autres portoient une robe, un ſcapulaire par deſſous, un manteau brun, & ſur la robe & le manteau une croix noire. Outre cela les Religieuſes avoient un voile blanc. Le Supérieur des frères & des ſœurs s'appelloit Maître, ou Recteur. Il y avoit un grand nombre de ces Hoſpitaliérs en Angletèrre, & quoique le *Monaſticon Anglicanum* les mette au nombre de ceux qui ſuivoient la régle de S. Auguſtin, il paroit qu'ils avoient des régles particulières, & qu'ils dépendoient des Évêques.

S. Jean Baptiste de Dottingam. Nom d'Hoſpitaliérs & d'Hoſpitalières ſemblables à ceux de S. *Jean Baptiſte* de Conventry. Vautier de Grey leur dreſſa une régle l'an 1241. Ils portoient des tuniques griſes tirant ſur le roux, & des manteaux noirs, & ne mangeoient grâs que trois fois la ſemaine. Voyez le *Monaſticon Anglic. T. II*, & le P. Hélyot. P. II. C. 38.

Hèrmites de Saint Jean Baptiste de la Pénitence. Religieux d'un Ordre établi en Navarre ſous l'obéïſſance de l'Évêque de

Pampelune, & confirmé par Grégoire XIII. P. Hélyot, *T. IV. C.* 40. Il y avoit auſſi en France au XIIIe ſiécle des hèrmites de S. *Jean*. Id. Voyez encore Hèrmite.

Jean-le-blanc. ſ. m. C'eſt une éſpéce de petit oiſeau de proye qui chaſſe aux aloüettes, ainſi appellé à cauſe de la blancheur de ſa queuë. On l'appelle auſſi oiſeau S. Martin. C'eſt un aigle appellée *Pyrargus*, en Grèc & en Latin. Le *Jean le blanc* eſt de grandeur médiocre, & environ de la taille d'un grand cocq, il a le béc entièrement jaûne, bien crochu, & qui va ſe courbant inſenſiblement juſqu'au bout; il eſt un peu plus long que ceux des autres aigles, eû égard à la grandeur de ſon corps, la prunelle de ſon œil eſt très noire, l'iris en eſt jaûne, le deſſus de ſa tête & tout ſont col ſon d'un châtain clair cendré, le bout de ſes pennes eſt néanmoins un peu plus noir; ſon dôs, & le haut de ſes manteaux ſont de couleur de roüille tîrant ſur le noir, comme ſont ſes cuîſſes & ſon ventre; ſa queüe depuis le croupion juſqu'à la fin eſt entièrement blanche, c'eſt la cauſe pour laquelle quelques-uns l'ont appellée Queüe-blanche, il y a pourtant deux pennes noires par l'éxtrémité qui ſont aux deux côtez de la queüe, appellées les plumes du coin, qui ſont plus petites que les aûtres, ſes jambes ſont dénuées de plumes, & ſont toutes jaûnes, ainſi que ſes piéds qui ſont couvèrts de petites tablettes; ſes ſerres ſont fort aiguës.

Jéan-Bonite. ſ. m. Nom des Hèrmites d'une Congrégation fondée par le B. Jean Bon, né à Mantouë vèrs l'an 1168, qui ſe retira dans une ſolitude en 1209. & qui mourut l'an 1249. D'autres diſent qu'il naquit en 1130. qu'il ſe retira dans la ſolitude en 1159. qu'il mourut en 1222. & qu'il fut maître de S. François. Mais le prémiér ſentiment eſt plus vrai. *Joanni Bonita.* Les *Jean Bonites* fûrent la plus ancienne des Congrégations d'Hèrmites qui formèrent l'Ordre des Auguſtins, ou Hèrmites de S. Aûguſtin, par ordre d'Aléxandre IV. Les *Jean-Bonites* n'étoient pourtant pas deſcendus des Moines établis en Afrique par S. Auguſtin; ils n'avoient pas même ſa régle, & en 1252. ils n'en avoient encore aucune, comme il paroit par une Bulle d'Innocent IV. de l'an 1252. où il confirme les réglemens que fit pour cette Congrégation le Cardinal Guillaume du titre de S. Euſtache.

Frère de S. Jean de la cité, nom prétendu des Religieux d'un Ordre ſuppoſé, dont parlent pourtant Abraham Bruin & Adrien Dauman, Michel Colin, Joſſe Ammanus, Schoonebeck, & dont ils donnent des figures. P. Hélyot, *Pref. p. IX.*

Danse de S. Jean. Maladie qui fit beaucoup de ravages en France ſous Charles V. en 1373. Les pauvres gens entroient tout d'un coup en phrénéſie, ſe dépouilloient tout nuds, ſe mettoient une couronne de fleurs ſur la tête, & ſe tenant par les mains couroient les ruës, & même entroient dans les Égliſes chantant & danſant en tournoyant avec tant de violence, qu'ils tomboient enfin par tèrre ſans connoiſſance. Cette grande agitation les faiſoit enfler, & il leur falloit ſerrer le ventre avec des bandes pour les empêcher de crever. Il étoit dangereux de les regarder fixément, le mal ſe communiquoit par les yeux, & l'on ne s'en garentiſſoit que par la fuite. Le peuple nommoit cette maladie, *Danſe de S. Jean*, on l'a depuis appellée Mal de ſein, ou mal caduc. Ab. de Choisy, *vie de Charles V. page* 316. 317.

S. Jean l'Évangeliste. Nom d'une Congrégation de Chanoines ſéculiérs établis en Portugal, par D. Jean Vicenze, d'abord fameux Medecin & Profeſſeur des belles Lettres, puis Évêque de Lamégo, & enſuite de Viſeu. Ils ſuivent l'inſtitut de la Congrégation de S. Georges *in Algha*, & reconnoiſſent auſſi S. Juſtinien pour leur Patriarche. Ils fûrent inſtituez en 1420. En 1425. ils prîrent poſſeſſion de leur prémière maiſon, qui fut le Monaſtère de S. Sauveur de Villa de Fradès, de l'Ordre de S. Benoît, que l'Évêque de Brague leur donna. Martin V. confirma leur Congrégation ſous le titre des Bons-hommes de Villar de Fradès. Dans la ſuite Iſabelle, femme d'Alphonſe V. Roi de Portugal, leur ayant fait bâtir un Monaſtère près des murs de Liſbonne ſous le tître de S. *Jean* l'Évangéliſte, elle obtint d'Eugene IV. qu'ils s'appellaſſent Congrégation de S. *Jean l'Evangéliſte*, Chanoines de S. *Jean l'Evangeliſte*. Il y en a auſſi en Italie que Pie V. obligea de faire des vœux, mais ceux de Portugal n'en font que pour le tems qu'ils demeureront dans la Congrégation, d'où ils peuvent ſortir quand bon leur ſemble, & d'où on les renvoye de même. Leur vie eſt très auſtère, Jean III. leur donna ſoin de tous les hopitaux de fondation Royale.

Il y a auſſi des Chanoineſſes de cet Inſtitut, leſquelles ne ſont point ſoumiſes aux Chanoines, à qui il eſt défendu par leurs conſtitutions de prendre la direction des Religieuſes. Voyez le P. Hélyot, T. II. C. 56.

Jean le Févre, en tèrmes de Fleuriſte, eſt une Tulippe rouge & jaûne. Morin.

Grôs Jean. Tèrme populaire, qui ſe dit par raillerie & par mépris, & ſignifie un ſot, un lourdaut. *Craſſum caput, Ingenium pingue.*

> Grôs Jean, *ce ruſé villageois,*
> *Qui n'a rien de groſſier que la robbe qu'il porte,*
> *Parloit de la juſtice un jour de cette ſorte.* Senecé.

> Grôs Jean, *pour faire le ſubtil,*
> *Et répondre en termes honnêtes,*
> *Fichant grôs yeux de bœuf en haut,*
> *Où laboureur ſont leurs enquêtes,*
> *Dit, Monſieur, c'eſt l'heure qu'il faut*
> *Aller mener boire les bêtes.* Id.

Jean Guéret. Nom d'une Tulippe qui eſt d'un beau violet & blanc. Id.

Ordre de S. Jean de Jérusalem. Voyez Malthe, car c'eſt aujourd'hui l'uſage ordinaire. Ordre de Malthe, Chevalier de Malthe, & non pas Ordre de *S. Jean de Jéruſalem*, Chevalier de *S. Jean de Jéruſalem*; Commandeur de Malthe, Grand Maître de Malthe, & non pas Commandeur ou Grand Maître de *S. Jean de Jéruſalem*; ſi ce n'eſt dans des diſcours oratoires, ou hiſtoriques, & dans les chartes.

Chanoines Réguliers de S. Jean *de Latran*, ou *Congrégation de Latran*, ou *de S. Sauveur de Latran*. Dom Gabriel Pennot, *Chanoine Réguliér* de cette Congrégation, & qui en a fait l'hiſtoire, prétend qu'ils ont été inſtituez, ou plutôt mis à S. *Jean de Latran* par S. Sylveſtre, qui les prit de ces Clèrcs qui vivoient en communauté depuis le tems des Apôtres. Mais ce qu'il ajoute eſt plus probable; ſçavoir, que S. Léon I. ſe ſervit vèrs l'an 440. de Gélâſe, qui fut Pape dans la ſuite, & qui étoit diſciple de Saint Auguſtin, pour réformer les Clèrcs de cette Égliſe; & les faire vivre ſelon les régles du S. Évêque d'Hippône. En 1061. Aléxandre II. qui avoit été Chanoine de la Congrégation de Saint Frigdien de Luques, fit venir des Chanoines de cette Congrégation pour réformer ceux de Latran, & en 1063. on traita de cette réforme dans un Concile qu'il tint à Rome. Boniface VIII. élû en 1294. y mit des ſéculiérs à la place de réguliérs, qu'Eugene IV. y rétablit 150 ans après en 1442. & qu'il tîra de la Congrégation Frigdionienne, ou de Sainte Marie de Friſonnaire de Luques, qui avoit été reformée par Barthelemy Colomne, de l'illuſtre maiſon des Colomnes. Calixte III. l'ôta encore aux Réguliérs l'an 1455, ou 1456. En 1464. Paul II. les y réünit. En 1471. immédiatement après la mort de ce Pape les ſéculiérs les chaſſèrent. Sixte IV. ſon ſucceſſeur n'ôſa les rétablir, mais en 1472. il leur conſerva par une Bulle le tître de *Chanoines Réguliérs de S. Sauveur de Latran*, & en 1483. voyant l'Italie en paix, il fit bâtir au milieu de Rome l'Égliſe de Nôtre Dame de la Paix, ſuivant le vœu qu'il en avoit fait, & il y mit ces Chanoines, qui juſqu'ici y ſont reſtez, les ſéculiérs demeurans paiſibles poſſeſſeurs de l'Égliſe de *S. Jean de Latran*.

Jean May, ou *Jean moyen Eyland. Johannis maii Inſula.* C'eſt une iſle des tèrres Arctiques. Elle eſt vèrs les côtes de la Groënlande; au ſeptentrion de la Norwége, ſous le 74e. degré de latitude. Elle a été découvèrte par les Hollandois l'an 1614. & elle porte auſſi le nom de Montagne Haute, & d'iſle Maurice.

Meſsire Jean. Sorte de Poire. Voyez au mot Meſsire.

Petit Jean. Nom qui ſe donne à des gens du peuple & à des valèts, qui s'appellent *Jean*. C'eſt pour cela que Racine l'a donné au Portiér du Juge, dans ſa Comédie dès Plaideurs,

> *Tout Picard que j'étois, j'étois un bon Apôtre,*
> *Et je faiſois claquer mon foüet tout comme un autre.*
> *Tous les plus grôs Monſieurs me parloient chapeau bas,*
> *Monſieur de* Petit Jean, *ah! gros comme le bras.* Racine.

Prêſtre Jean, ou Préste Jean. Quelques-uns prétendent qu'un Prêtre Neſtorien, nommé *Jean*, qui vivoit au XIIe ſiécle, fonda un Empire dans les Indes, & s'acquit une ſi grande réputation, que ſes ſucceſſeurs fûrent nommez *Preſtre-Jean*; que les Portugais chèrchant les Indes, & ayant trouvé que l'Empereur d'Éthiopie étoit fort puiſſant, & Chrétien, ils s'imaginèrent que c'étoit l'Empire du Prêtre-Jean. Voyez Prêſtre, ou Préste-Jean.

Saint Jean. Nom d'une petite ville fortifiée. *Fanum S. Joannis*. Elle eſt dans le Comté de Sarbruck, ſur le côté droit de la Sâre, vis-à-vis de la ville de Sarbruck, & au deſſus de Sarloüis.

Saint Jean. Nom d'une Iſle. *Inſula S. Joannis.* Elle eſt de la nouvelle France, dans le Golfe de S. Laurent près des côtes du Canada propre, & de l'Acadie.

Saint Jean. Nom de rivière. *Fluvius S. Joannis*. Rivière de la nouvelle France, qui a ſa ſource dans un petit lac, près de la rivière de S. Laurens, & du Canada propre; elle coule vèrs le midi,

di, & ſe décharge par une grande embouchure dans la Baye Françoiſe, au nord de la ville de Port-Royal. Maty.

Saint Jean. Nom d'un lac. *Lacus S. Joannis.* Ce lac eſt dans le Seguenay, en la nouvelle France, aux confins de l'Éſtotilande. C'eſt la ſource de la rivière de Seguenay. Maty.

Saint Jean d'Acre. Voyez Acre.

Saint Jean d'Angeli. Nom d'une ville de la Saintonge, en France. *Angeriacum, Engeriacum. Fanum S. Angeriaci.* Elle eſt ſur la Boutonne, à neuf lieuës de la Rochelle, vèrs le couchant. *S. Jean d'Angeli* a une Abbaye, & elle étoit autrefois fortifiée; mais elle fut démantelée l'an 1621. par les ordres de Loüis XIII. Maty.

Saint Jean de Laûne. Nom d'une petite ville autrefois forte. *Fanum S. Joannis Laudonenſis, Laudona.* Elle eſt dans le Duché de Bourgogne, en France, ſur la Saone, à quelques lieuës de Dijon, vèrs le midi.

Saint Jean de Luz. Nom propre d'une ville de la Gaſcogne, en France. *Luiſium, Fanum S. Joannis Luiſij.* Elle eſt dans la tèrre de Labour, à l'embouchure de l'Urdacury, dans la mèr de Gaſcogne, à deux lieuës de Fontarabie, & à quatre ou cinq de Bayonne. On conſtruit des navires dans cette ville, ſes habitans ſont fort habiles dans la pêche des baleines, & de la morüe. Loüis XIV. épouſa Marie Thérêſe, Infante d'Éſpagne l'an 1660. à S. *Jean de Luz.* Maty.

Saint Jean de Morienne. Nom propre d'une petite ville aſſez jolie, mais toute ouvèrte. *Mauriana, Fanum S. Joannis.* Elle eſt capitale du Comté de Maurienne, en Savoye, & ſituée ſur la rivière d'Arc, à ſix lieuës de Mouſtiér, vèrs le midi. *Saint Jean* eſt le ſiége d'un Évêché, ſuffragant de Vienne. Maty.

Saint Jean Piéd de Port. Nom d'une ville de la Gaſcogne, en France. *Fanum S. Joannis pede portuenſis*, anciennement, *Imus Pyrenaus. Imuni Pyrenai.* Elle eſt ſur la Nêve, à neuf lieuës au deſſus de Bayonne, au piéd d'un paſſage des Pyrénées, dont elle a pris ſon nom. Elle eſt forte par ſa ſituation ſur une montagne, & par ſes travaux. Maty.

Saint Jean de Portric. Voyez San Juan de porto-Rico.

Ordre de S. Jean & de S. Thomas. Ordre militaire établi autrefois dans la ville d'Acre en Paleſtine, & non pas à Ancône en Italie, comme a dit M. Hèrmant, il fut confirmé d'abord par Aléxandre IV. qui lui donna la régle de S. Auguſtin; & enſuite par Jean XXIIe. P. Hélyot, *T. IV. C.* 58.

S. Jean des Vignes. *Abbatia ſancti Joannis apud Vineas.* C'eſt le nom d'une Abbaye fondée à Soiſſons l'an 1076. par Hugues Seigneur de Château Thièrry. Urbain II. en approuva les Conſtitutions l'an 1089. Les Religieux de S. *Jean des vignes* ſont des Chanoines Réguliérs. Les Chanoines Réguliérs de S. *Jean des Vignes* ont eû la direction d'un Collége à Soiſſons. L'an 1566. la Meuſe Abbatiale fut ſeparée de la Meuſe conventuelle. L'Abbé de S. *Jean des Vignes* eſt premiér Chanoine de l'Égliſe Cathedrale de S. Gèrvais de Soiſſons. L'Abbaye de S. *Jean des Vignes* a toujours regardé les Évêques de Soiſſons comme ſes ſupérieurs, elle n'a jamais été unie à aucune Congrégation, ni ſouffèrt de réforme étrangère. Voyez l'hiſt. des Ordr. Relig. du P. Hélyot, P. II. C. 13.

JEANNE. ſ. f. Nom propre de femme. Prononcez *Jâne*, ou *Jan-ne. Joanna.* Les douze étoient avec lui (J. C.) & quelques femmes qui avoient été délivrées des mâlins éſprits, & de maladies: Marie appellée Magdeleine, de laquelle il étoit ſorti ſept Démons; *Jeanne* femme de Chaza, Intendant d'Hérode, Suzanne & pluſieurs autres, qui de leur bien fourniſſoient à leurs beſoins. Bouh. *Luc. VIII.* 1. 2. 3. Sainte *Jeanne*, c'eſt *Jeanne* de France, Reine de France, Ducheſſe de Bèrry, & fondatrice de l'Ordre de l'Annonciade & des dix vèrtus de la Sainte Vièrge, Loüis XI. ſon père la fit épouſer à Loüis Duc d'Orleans, qui fut depuis Loüis XII. Ce Prince prétendit que ce mariage avoit été forcé, & le fit déclarer nul par Aléxandre VI. en 1498. *Jeanne* ſe retira à Bourges, où elle vécut, & mourut en ôdeur de ſainteté le 4e Févriér 1505. Elle a été béatifiée. Lorſque le Comte de Montgomeri ſurprit Bourges en 1562. les hérétiques brûlèrent ſon corps. *Jeanne* la folle, *ou la Loca*, comme diſent les Éſpagnols, étoit fille de Fèrdinand & d'Iſabelle, & fut mère de Charles V. C'eſt elle qui porta les couronnes d'Éſpagne à la maiſon d'Autriche. Ayant épouſé Philippe Archiduc d'Autriche, dont la pèrte la rendit folle par la douleur éxtrême qu'elle en conçut. La Reine *Jeanne* avoit été durant ſa vie un grand éxemple de la vanité des chôſes humaines. P. Verjus. Voyez cet Auteur, *vie de S. Franç. de Borgia, L. II. pag.* 224. *& ſuiv.*

Le Roi Jean épouſa en ſeconde noces *Jeanne*, veuve du Duc de Bourgogne. *Jeanne* d'Albret, Reine de Navarre, mère de Henri

IV. fut empoiſonnée à Paris quelques jours avant l'horrible maſſacre de la S. Barthelemi.

Jeanne d'Arc, c'eſt la Pucelle d'Orléans, pauvre Bèrgère qui délivra Orléans, reconquit la Champagne ſur les Anglois, fit ſacrer le Roi à Rheims, & fut priſe & brûlée à Roüen par les Anglois. Quelques-uns ont fauſſement prétendu que l'on ſuppoſa une femme criminelle à ſa place.

Ne vous fiez pas à Jeanne, *elle eſt une hypocrite.* Senecé.

Regniér a dit provèrbialement,

Lui conter des chanſons de Jeanne *& de Paquette.*

Dame Jeanne, ou Groſſe Jeanne. On appelle ainſi populairement une grôſſe bouteille de vin. *Vini amphora craſſior, major.*

Religieuſe de Sainte Jeanne. On appelle ainſi à Bourges & en Bèrry les Religieuſes de l'Annonciade, qui y ont été fondées par Sainte *Jeanne*, & y ont leur premiér monaſtère, où elle eſt morte; & cette maiſon s'y appelle Sainte *Jeanne*. Allons à Sainte *Jeanne*. Qui prêche aujourd'hui à Sainte *Jeanne*? Les Dames de Sainte *Jeanne* de Bourges!

JEAnNEILE. ſ. f. Nom propre de femme, diminutif de Jeanne, qui ne ſe dit que de Jeanne II. Reine de Jéruſalem, de Naples, & de Sicile, Ducheſſe de la Poüille & de Calabre, Comteſſe de Provence, &c. qui ſe déshonora par des galanteries continuelles & publiques; & s'étant broüillée avec le Pape Martin V. adopta Alfonſe V. Roi d'Arragon, pour lui faire paſſer ſes Royaumes, & les ôter à Loüis Duc d'Anjou, à qui Martin en avoit donné l'inveſtiture.

JEAnNETON. ſubſt. f. Prononcez *Jan-neton*, ou *Jâneton*. Nom propre de fille, diminutif qui ſe dit des filles qui ont nom Jeanne; Janne, Jeanne, Petite Jeanne. *Joanna.* Il ne ſe dit que des pèrſonnes du peuple, ou populairement. *Jeanneton* eſt bonne ſèrvante, & fidéle. *Jeanneton* eſt éveillée.

JEAnNIN, ou JAnNIN. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *Jean*, ſignifiant celui qui ſouffre les infidélitez de ſa femme. Il eſt burleſque.

JEAnNINE. ſ. f. Prononcez *Janine*. Décrétale de Jean XXII. *Joannina.* C'eſt Cujas qui a fait ce mot. *In C. ad audient. 4. de ſponſ. & Mar.* Il appelle *Jeannines*, ou *Joannines*, les Décrétales de Jean XXII. que l'on appelle communément Éxtravagantes de Jean XXII. Il a fait ce mot à l'imitation des Clementines, dont nous avons parlé en leur place. Pour les *Jeannines*, ou Décrétales de Jean, voyez Extravagante.

JEAnNOT. ſ. m. Prononcez *Janot*, ou *Jan-not*. Diminutif de Jean, qui ſe dit des petits garçons qui ont reçu le nom de Jean au baptême. *Joannes.* Ce mot ne ſe dit que des enfans du peuple; dans les familles même des honnêtes bourgeois on ne le donne point aux enfans; *Jeannot* eſt malitieux, acariâtre, menteur. *Jeannot* eſt beau & ſage.

J E B.

YÉBLE. ſ. f. Éſpéce de plante qui croît à la hauteur d'environ trois piéds, & qui porte des bayes rondes, noires, & pleines de ſuc. *Ebulum.* Du Grèc [illegible], en Latin *ſambucus humilis*, ſive *ebulus.* C. Bauh. Voyez Yeble.

JÉBA. ſ. f. Nom propre d'une ville, dont pèrſonne ne parle que Pline Liv. V. c. 19. ſelon la remarque du P. Hardoüin. *Jebba.* M. Réland conjecture que c'eſt Japha, ou Japhia dans la Galilée.

JÉBLAAN. ſ. m. Nom propre d'une ville forte & puiſſante de la Tèrre Sainte. *Jeblaan.* Elle étoit dans la demi Tribu de Manaſſe d'en deçà du Jourdain. *Joſ. XVII.* 11. *Jud. I.* 27. Elle étoit près de Gavèr.

JEBNAEL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jebnael.* Elle étoit de la Tribu de Nephtali, & ſur ſes confins. *Joſ. XIX.* 33.

JÉBNÉEL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jebnael.* Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 11. ſur le bord de la mèr. Enſuite elle fut donnée à la Tribu de Dan. Le P. Lubin croit que c'eſt la même que Jaumia. Il ſemble que Zieglérus ait été du même ſentiment.

JÉBOC. Voyez JABOC.

JÉBUS. ſ. m. Ancien nom propre de la ville de Jéruſalem. *Jebus.* Elle avoit pris ce nom de *Jébus*, ou *Jébuſi*, fils de Canaan. *Gen. X.* 16. *Jébus*, qui eſt la même chôſe que Jéruſalem. Saci, *Joſ. XVIII.* 28. Du reſte voyez Jérusalem.

JÉBUSÉEN, enne. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple Chananéen. *Jebuſaus, a.* Les *Jébuſéens* étoient deſcendans de Jébus, ou Jébuſi fils de Chanaan, petit fils de Cham, & arrière petit fils de Noé. *Gen. X.* 16. Ils occupoient Jéruſalem, dont on ne les chaſſa point tout à fait d'abord. Ce ne fut que David, qui 400 ans après l'entrée du peuple d'Iſraël dans la tèrre de Chanaan,

naan, & la huitiéme année de ſon régne, prit la citadelle de Sion qu'ils avoient occupée juſque là. Joſué XI. 3. dit qu'ils habitoient dans les montagnes. Quelques-uns croyent que le nom de *Jébuſéen* s'eſt conſèrve dans celui d'Ébuſe, *Ebuſus*, qui étoit une petite iſle ſur la côte d'Éſpagne, aujourd'hui *Ibiſſa y Yvice*, ou *Yvica*. Elle étoit peuplée d'une Colonie de Phéniciens. *Bochart, Phaleg. L. IV. c. 36.* Cet Auteur dit *Jebuſius*, *Jébuſien*, contre l'uſage conſtant & ancien.

J E C.

JÉCHIEN. ſ. m. Nom propre d'une Ville Capitale du Royaume de même nom. *Jechienum.* Elle eſt ſur la côte Septentrionale du Jerſengen, dans l'Iſle de Niphon, qui eſt une de celles du Japon.

JÉCKÈR, ou JAR, ſ. m. Nom propre d'une rivière du païs de Liége. *Jecora.* Elle baigne Borchwora, Tongres, & Maeſtricht, où elle ſe décharge dans la Meuſe. Maty.

JECMAAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jecmaan.* Elle étoit, ſelon quelques-uns, dans la Tribu d'Éphraïm, ſelon d'autres dans celle de Zabulon. Ce fut une ville Lévitique, & une ville de refuge. Elle ſe nommoit autrement Cibſaim. Adrichomius dit qu'autrefois elle ſe nommoit auſſi Jebſan. Voyez Joſ. XXI. 22. I. Liv. des Rois IV. 12. Du reſte je ne ſçai pourquoi quelques Auteurs la placent dans la Tribu de Zabulon ; car Joſué XXI. 22. dit qu'elle étoit de celle d'Éphraïm.

JECNAM. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jecnam.* Quelques-uns croyent que c'eſt la même que Jachanan, du mont Carmel, dont il eſt parlé en Joſ. XII. 22. C'étoit ſous les Chananéens une ville Royale. Elle tomba en partage à la Tribu de Zabulon, qui la rendit aux Lévites. Elle étoit ſur le torrent de Ciſſon, vèrs ſon embouchure dans la méditèrranée au piéd du mont Carmel. Elle ſe nomme *Jecnam* dans Joſué XXI. 34. & *Jéconam* XIX. 11.

JÉCORAIRE. adj. f. Qui appartient au foye. *Jecoraria.* C'eſt un nom que les Médecins donnent à la veine qu'ils nomment autrement *baſilique. Vena baſilica.* Voyez Baſilique.

Ce mot eſt formé du Latin *Jecur*, le foye.

JECT. ſ. m. Autrefois on a écrit ainſi le mot qui s'écrit aujourd'hui *jèt*. Il y a des Coutumes, où *ject* ſignifie la tèrre qu'on tire d'un foſſé. Le foſſé étant entre deux héritages, appartient au Seigneur de l'héritage du côté duquel eſt le *ject* dudit foſſé. Cout. de Bèrri, *tit. 11. art.* 14.

JECTÉHEL. ſ. m. Nom propre d'un rochér, ou d'une colline de la Tèrre Sainte. *Jectehel.* Amaſias prit d'aſſault cette forteresse, après avoir batu dix mille Iduméens, & la nomma *Jectechel, 4. des Rois XIV. 7.* Elle étoit aux frontières de la Tribu de Juda, du côté du midi, en tirant vèrs l'orient, proche l'extrémité méridionale de la mèr morte.

JECTHEL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jecthel.* Elle étoit de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* En Hébreu c'eſt le même nom que *Jecthel*, יקתאל, *Jactheel.* Et c'eſt peutêtre auſſi la même place.

JECTIGATION. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'un tremblottement, ou treſſaillement qu'on ſent au pous du malade, qui montre que le cèrveau, qui eſt l'origine des nèrfs, eſt attaqué & menacé de convulſion. *Jectigatio.*

JECTISSE. adj. f. qui ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe, Des tèrres *jectiſſes* : ce ſont des tèrres remuées qu'on a tirées d'un endroit pour jetter en un autre. *Jactitius, projectitius, ejectitius, comportatus.* Il ne fait pas bon bâtir ſur ce tèrrain, il n'eſt pas fèrme, il n'eſt fait que de tèrres *jectiſſes.*

J E D.

JÉDALA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jedala.* Elle étoit dans la Tribu de Zabulon. *Joſ. XIX.* 15. Adrichomius dit qu'elle ſe nommoit autrement Jédaba.

JÉDBRUK, ou JÉDBURG. ſ. m. Nom propre d'un lieu, que quelques Cartes nomment Mydbruck. *Jedoburgum.* Petite ville de l'Écoſſe méridionale, Capitale de la Province de Tivedale, & ſituée à huit lieuës au couchant de Batwick.

JÉDO. Voyez YENDO.

JEDSO. Voyez JESSO.

J É G.

JÉGBAA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jegbaa.* C'étoit ſous les Chananéens une ville forte. Elle fut priſe par Moïſe, & rétablie par la Tribu Gad, à qui elle fut donnée. *Nombr. XXXII.* 35. *Jug. VIII.* 11. Quelques-uns diſent *Jecbaa.*

J E H.

JÉHOVA, ou plutôt JÉHOVAH. ſ. m. Nom propre de Dieu dans la langue Hébraïque, *Jehova*, יהוה, *Jehovah* eſt le nom propre de Dieu, parceque c'eſt le nom qui ne convient qu'à lui ſeul, ſelon ces paroles de l'Écriture, *Iſaie XLII. 8.* Je ſuis *Jéhovah*, & c'eſt là mon nom. *Pſ. LXVII.* 5. *Jéhovah* eſt ſon nom : ce qui ne ſe dit nulle part ni de אל, *El*, ni de אלהים, *Elohim*, ni de שדי, *Schaddai*, ni d'aucun autre nom de Dieu, & parce qu'il éxprime non pas quelqu'un de ſes attributs, mais ſon être même & ſa ſubſtance. P. Souciet, *Diſſert. ſur le nom Jehovah.* יהוה, *Jéhovah*, eſt le nom que Dieu lui même ſe donne dans l'Éxode III. 14. pour ſe faire connoître & ſe diſtinguer de tous les autres êtres. Car quoique אהיה, *Ehjeh* ne ſoit pas tout à fait pour les lettres & pour le ſon le même nom que *Jéhovah*, on convient cependant que c'eſt au fonds la même chôſe, la même ſignification, la même origine ; que toute la différence conſiſte en ce que là Dieu parlant lui même de lui même, parle à la prémière pèrſonne אהיה, au lieu que יהוה eſt formé de la 3e pèrſonne du même Vèrbe & du même tems. Id. Il y a pluſieurs diſputes parmi les Hébraïſans ſur ce nom de Dieu. Les principales regardent ſon étymologie, ou ſon origine, ſa force & ſa ſignification, ſes voyelles, ou la manière dont il faut le prononcer, & dont on le prononçoit autrefois. Tout cela eſt traité fort au long dans la Diſſèrtation que nous venons de citer ; nous allons en tirer ce qui convient à nôtre ouvrage.

Tous ceux qui ont écrit ſur cette matière font venir יהוה, *Jéhovah*, de היה, *être*, hormis Oléaſter, Dominicain Portugais, qui le tire de הוה, *hovah*, qui ſignifie *briſement*, *fraction*, *évenement fâcheux.* Sa raiſon eſt, que *Jéhovah* reſſemble bien plus à *hovah* qu'à *hajah* ; d'où il conclut que *Jéhovah* ſignifie *celui qui briſe, qui détruit, qui envoye des malheurs.* On rejette avec raiſon ce ſentiment, & plus encore la raiſon ſur laquelle il eſt fondé ; de plus elle rend ce nom indigne de Dieu, ou du moins peu convenable ; & Dieu lui même donne un autre ſens à ſon nom. Il faut donc s'en tenir au ſentiment commun, & le faire venir de היה, *hajah* ; mais tous ne le font pas de la même manière. Quelques-uns le font venir de la conjugaiſon *piel*, ou d'*hiphil* : d'où il s'enſuivroit qu'il ſignifieroit non pas celui qui eſt, mais celui qui donne l'être. Mais 1°, Le vèrbe היה, n'a point ces conjugaiſons tranſitives, & l'on n'en trouve aucun éxemple dans l'Écriture. 2°, *Jéhovah* n'a point la forme de ces conjugaiſons, mais celle de la prémière conjugaiſon, appellée *Kal*. 3°, Dieu dit, *Exod. III.* 14. qu'il eſt, *celui qui eſt*, & non point *celui qui donne l'être*, on ne peut attribuer la ponctuation de cet endroit aux Maſſoréthes. Les Intèrprétes anciens, l'Égliſe & la Synagogue ont lû avant la Maſſore, comme nous liſons encore ; & nul n'a pris ce nom dans une ſignification active, ou tranſitive.

De plus l'Auteur dont nous tirons tout ceci, montre que la ponctuation des Maſſoréthes יהוה, *Jehovah*, eſt l'ancienne & véritable prononciation de ce nom ; & que ſi il y en a eû une plus ancienne c'eſt *Jao*, à laquelle la nôtre revient. Il prétend que cette prononciation n'a pû ſe pèrdre, que quand elle ſe ſeroit pèrduë elle ſe pourroit aiſément retrouver, par les noms propres Hébreux, dans la compoſition deſquels entre le nom de Dieu ; que *Jéhovah* n'a point les voyelles de אדוני, *Adonai*, comme on le dit communément ; que c'eſt au contraire *Adonaï*, quand il ſe dit de Dieu, qui a les points de *Jéhovah* ; que la manière dont les Phéniciens, les Samaritains, les Grècs & les Latins ont prononcé ce nom dans leurs langues, en ſont encore autant de preuves ; que le *Jovis* des Latins n'eſt autre chôſe que le *Jéhovah* des Hébreux avec une tèrminaiſon Latine, que *Jehovah* étant la prononciation véritable, il s'enſuit que ce nom vient de la conjugaiſon neutre *Kal*, & qu'il ſignifie ſimplement *Celui qui eſt*, & non point *Celui qui donne l'être.* Et c'eſt en éffèt le ſentiment de tous les Rabbins & de tous les plus habiles Hébraïſans. Voyez la Diſſèrtation, dont nous avons tiré ceci, & celles de Génebrad, de Fullérus dans ſes *Miſcellanea*, de Druſius, de Sixtimus Amama, de Louïs Capelle, de Buxtorf le fils, de Gakaker, Voſſius *De Idolol. L. I. c. 32. & L. II. c. 14.*

Du reſte, pour ce qui eſt de l'uſage de nôtre langue, il faut y mettre de la diſtinction. Quoique pluſieurs Interprétes Latins ayent retenu le nom *Jéhovah*, chacun à ſa manière dans leurs vèrſions, les Traductions Françoiſes que je connois ne l'ont point fait. Toutes celles qui ſont Catholiques, & même pluſieurs Proteſtants, à l'imitation des Grècs & des Latins, mettent *Le Seigneur* au lieu de *Jéhovah.* Il faut les ſuivre quand on cite ou qu'on traduit l'Écriture. Les vèrſions de Genêve l'ont traduit par l'*Etèrnel*, nom qui n'exprime point proprement & particulièrement le ſens *Jéhovah*, & qui même n'y revient pas plus qu'au nom חיי, *habbai*, c'eſt à dire, *celui qui vit*, & qui par conſéquent ne marque point aſſez le ſens particulier du nom *Jéhovah.* Quant à des Diſſèrtations ou autres dicours d'érudition, on peut & l'on doit même dire *Jéhovah* dans nôtre langue, comme l'obſèrvent en éffèt pluſieurs de nos Auteurs, & tous les Journaliſtes.

Enfin, l'Auteur de la Diſſertation que nous avons citée a fait,

comme

comme il le remarque dans ſa Préface, deux chôſes dans l'orthographe de ce nom qu'on ne pratique point communément; car en prémiér lieu il ajoute à la fin une H qu'on n'y met pas; & en ſecond lieu il a fait mettre les lettres I, H, V, H, en caractère initial, & les voyelles *e*, *o*, *a*, en petit, caractère, I e H o V a H. Il en uſe de la ſorte pour marquer quelles ſont les lettres dont on écrit ce nom en Hébreu, pour diſtinguer ſes radicales, ou ſes conſones des points voyelles qu'on lui donne, & pour faire ſentir juſque dans nôtre langue pourquoi on l'appelle *un nom de quatre lettres.* Quant à l'*h* qu'il ajoute à la fin, il lui ſemble qu'on ne devroit jamais la retrancher: ſans cette lettre ce nom de Dieu n'eſt point entier, nôtre voyelle *a* par laquelle on le tèrmine, ne repréſente que le *Kamèts* de la dèrnière radicale Hébraïque ה, *He*; ainſi l'on n'en fait qu'un nom de trois lettres, au lieu d'un nom de quatre lettres.

JÉHUD, ou JEHOUD. ſ. m. Nom d'un prétendu fils de Saturne, & de la Nymphe Anobret. *Jehud*, Porphyre raconte dans Euſèbe *Prep. Ev. L. I.* que Saturne, qui fut nommé par les Phéniciens Iſraël, & qu'ils mîrent dans les aſtres après ſa mort, régnant en leurs quartiers, eut un fils unique, d'une Nymphe nommée Anobret, auquel il donna le nom de *Jéhud*, qui en Phénicien ſignifie *unique*; que dans un guèrre très-dangereuſe, que ce païs eut à ſoutenir, Saturne ayant couvèrt ſon fils des ornemens royaux l'immola ſur un autel, qu'il éleva tout exprès. Il eſt clair que cette fâble eſt copiée ſur l'hiſtoire d'Abraham; Saturne eſt Abraham, on le confond avec Jacob ſon petit fils, & on lui donne ſon nom d'Iſraël; ce qui n'eſt pas râre. Dans les vèrs d'Onomacrite attribuez à Orphée on le confond avec ſon fils Iſaac, & on l'appelle fils unique, *μονογενής*, c'eſt à dire, *Jéhud*. Le fils de Saturne *Jéhud* eſt Iſaac fils unique, en Hébreu *Gen. XXII.* יחיד, *Jehhid*, qui eſt la même chôſe que le Phénicien *Jehud*, יחוד. On ſçait qu'il ſe mit en devoir de le ſacrifier, comme il eſt décrit dans le Chapitre de la Genèſe que l'on vient de citer. Voyez Voſſius, *De Idol. L. I. c.* 18.

Ce mot vient d'אחד, *ehhad*, un, d'où ſe forme יחיד *jehhid*, en Hébreu, & en Phénicien, dialecte de la langue Hébraïque, יחוד, *Jehud*, unique.

JÉHUDA. ſ. m. Nom propre d'homme. C'eſt la prononciation Hébraïque du nom Juda. Nos Hébraïſans ſe ſervent quelquefois de ce mot en parlant des Rabbins. Rabbi *Jéhuda* Hakkadoſch, ou le Saint, eſt l'Auteur ou le Compilateur de la Miſchne. R. *Jehuda* Levi, Auteur du Sépher Cozri, vivoit au XIIe. ſiécle. *Juda*, *Jehuda*.

J E J.

JEISTAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du troiſième mois de l'année des Indiens qui ſont dans les états du Grand Mogol: elle eſt compoſée de douze mois, celui de *Jeiſtam* répond au mois de Juin, on l'appelle auſſi *Jeſtam*.

JÉJUNUM. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit du ſecond des inteſtins grêles, qui eſt entre le duodénum & l'iléum. Il eſt ainſi appellé, parcequ'on le trouve toûjours moins plein que les autres; ce qui vient de la grande quantité des vaiſſeaux lactées qui ſortent de cet inteſtin, & qui reçoivent ſans ceſſe le chile; & du mélange de la bile, & du ſuc pancréatique qui ſe fait au commencement de ce boyau, ou à la fin du duodénum. On le nomme auſſi le *jeûneur*, ou l'*affamé*. On le diſtingue de l'*ileon*, parce qu'il a bien plus de vaiſſeaux; qu'il eſt un peu plus rouge, & ſe trouve plus vuide. Ce boyau occupe prèſque toute la région du nombril.

I E L.

IEL. IEN. IER. IEZ. Dèrnières ſyllabes de quelques mots. Des remarques ſuivantes ne regardent que les Poëtes.

Iel ne fait qu'une ſyllabe avec la lettre qui le précéde: *ciel*, *fiel*, *miel*, &c.

> *Le vrai bien n'eſt qu'au* Ciel, *il le faut acquérir.* GOD.

> *Comme on voit au printems la diligente abeille,*
> *Qui du butin des fleurs va compoſer ſon* miel,
> *Des ſottiſes du tems je compôſe mon* fiel. DESPR.

Ien ne compôſe qu'une ſyllabe: *bien*, *tien*, *mien*, *rien*, *chien*, &c. On en èxcepte ordinairement la dèrnière partie de l'adjectif qui ſe tèrmine en *ien*, ſur tout lorſque l'adjectif marque qu'on eſt d'une profeſſion, ou d'une ſociété, ou d'un païs: Muſicien, Académicien, Sicilien; alors *ien* eſt de deux ſyllabes. De bons Poëtes ſont d'avis qu'on le faſſe de deux ſyllabes autant qu'il eſt poſſible, parceque cela rend le vèrs plus doux & plus coulant.

> *L'Académie eſt comme un vrai Chapitre,*
> *Châcun à part promet d'y faire* bien;
> *Mais tous enſemble ils ne tiennent plus* rien. BOIS-ROB.

> *Combien tout ce qu'on dit, eſt loin de ce qu'on penſe.* RA.

> *Gîté dans un* chien *de grabat.* S. AMANT.

> *Ne pleurez pas les* chiens, *vous qui tuez les hommes.* VOIT.

> *Deux heures de ton entretien*
> *Valent deux ſiécles de vie.* MAINARD.

> *Oüi je t'acheterai le* Praticien *François.* RAC.

> *Ne point mentir, être content du* ſien,
> *C'eſt le plus ſeur* &c. MAINARD.

> *Ce grand Monarque des Troiens*
> *Git mort étendu ſur le ſable.* SCAR.

> *Des* Siri-ens *ravis emportent tous les vœux.* CORN.

> *Que le fameux Balzac à mon gré jugeoit* bien
> *D'un indigne confrère* Académici-en. SCAR.

> *Voudrois-tu* bien *chanter pour moi, chèr Licidas,*
> *Quelque air* Sicili-en, *doux tendre, & plein d'appas!*
> DE LONGEPIERRE.

> *C'eſt avec raiſon que je doute*
> *Si ces illuſtres* Anci-ens,
> *Sont plus polis que les vivans.* BOIS-ROB.

> *Suis-je le* gardi-en, *pour employer ce ſtile,*
> *Da la virginité des filles de la ville?* MOLIERE.

> *La foi, ce nœud ſacré, ce* li-en *précieux.* BREB.

> *Les uns Bèrgérs, moi Nimphe, & vous* Magici-en.

> *Il eſt de fâcheux entretien.*
> *Saturne eſt moins* Saturni-en. VOIT.

En général il eſt plus doux de ne faire qu'une ſyllabe des lettres *ien*, cependant l'uſage de la Poëſie a établi d'en faire deux dans les mots dont il y a ici des exemples.

Ier ne forme auſſi qu'une ſyllabe: *fier*, ent*ier*. Mais il y en a deux dans un adjectif au féminin; alt*iere*, (Ménage dans ce mot n'en fait qu'une,) ou dans un ſubſtantif qui finit en *e*, carr*ière*, il y a cependant des èxemples contraires. On èxcepte encore, baudr*iér*, boucl*iér*, calendr*iér*, étr*iér*, Geol*iér*, lev*iér*, meurtr*iér*, ouvr*iér*, ſangl*iér*, peupl*iér*, où il eſt de deux ſyllabes. Il eſt auſſi de deux ſyllabes dans les vèrbes, ſoit en Proſe, ſoit en Poëſie, *Fier*, *rectifier*, *oublier*, &c.

> *Le Courſiér qu'il montoit ſupèrbement paré.* P. LE MOINE.

> *Oüi tout ce que je déſire*
> *C'eſt qu'entiér de corps & de ſens*
> *Tu puiſſe chanter, boire, & rire*
> *L'an de grâce mil ſept cens.* MAINARD.

> Fièr *des défauts qu'en lui châcun reconnoiſſoit.* DE VILLI.

> *Dans ſes façons d'agir il eſt trop ſinguliér,*
> *Mais j'en fais, je l'avoüe, un cas particuliér.* MOL.

> *Et quand il eut acquis de parfaites lumières,*
> *Il lui fit ſubjuguer des nations entières.* DES-HOUL.

> *Suivre chez l'Epiciér Amelot & La Sèrre.* DESPR.

> *Ceux qui vèrſent le ſang d'une main meurtri-ère*
> *N'ont point encore vû qu'une longue carrière*
> *Ait meſuré leurs jours.* GOD.

> *Il charge encor capot qui pèrd les étri-érs*
> *Et tombe entre les Rois qui ſont faits priſonniérs.* SAR.

> *Il eſt juſte, grand Roi, qu'un meurtri-ér périſſe.* COR.

> *Cette affreuſe meurtri-ère,*
> *Qui loin de nôtre frontière*
> *Pour jamais ſe voit bannir...* PERRAULT.

> *Il a ſaiſi ce qui me gréve,*
> *Et plus que moi mes ouvri-érs*
> *Ce qui reſtoit de nos deniérs.* BOISROB.

> *Mais le goût eſt bien différent*
> *De l'ouvri-ér, & de l'ouvrage.* CORN. *Imit.*

> *Le métiér de Virgile eſt ſi beau,*
> *Mais Auguſte eſt ſous le tombeau.* MAINARD.

> *Exauce ma prière*
> *Puni le fièr orgueil d'une âme trop altière.* MÉNAGE.

Et ne pouvoient tracer de cet heureux Royaume
Qu'une feinte groſſière, & qu'un ſombre phantôme.
P. le Moine.

Et Moron Chevaliér de vieilleſſe avancée. Id.

Il inſulte au lion tèrrible
Du ſangli-èr *au crin horrible*
Il brave l'yvoire tranchant.
Nouveau choix de vèrs.

Qu'un fièr ſangli-èr *dans ſa rage*
Des chiens, des filèts ſe dégage,
L'aciér tonne ; il ſçait l'arrêter. Ibid.

On voit par ces éxemples quels ſont les mots où nos Poëtes n'ont fait qu'une ſyllabe des lettres *ier*, & ceux où ils en ont fait deux. Dans le mot *hièr* quelquefois elles en font deux, & quelquefois elles n'en font qu'une, mais alors la prononciation de ce mot eſt rude, puiſque même dans la prôſe elle eſt plus longue qu'elle ne l'eſt alors dans les vèrs, ce qui les rend durs & déſagréables.

Mais à propos hièr *au Parnaſſe*
Des ſonnèts Phébus ſe mêla. Sarazin.

Hier *j'étois chez des gens de vèrtu ſingulière....*

Mais hi-èr *il m'aborde, & me ſerrant la main.* Despr.

Dans les vèrbes ces lettres *ier* font deux ſyllabes.

Ceux qui ſans ſe fi-èr *à leur propre prudence.* Godeau.

Il faut bien une fois juſtifi-er ſa haine. Racine.

C'eſt trop vous défi-er *du pouvoir de vos charmes.* Corn.

. . . . *Il eſt une ſcience*
D'étendre les liens de nôtre conſcience
Et de rectifi-er le mal de l'action. Mol.

Un bienfait pèrd ſa grâce à le trop publi-er
Qui veut qu'on s'en ſouvienne il le doit oubli-er. Corn.

Nos Poëtes ne faiſoient point autrefois cette exception : mais *ier* ne faiſant qu'une ſeule ſyllabe dans ces mots eſt bien dur ; par éxemple,

Ainſi quand le Veneur lâche ſur un ſanglier
Acculé dans ſon fort deux chiens à grand collier.
P. Le Moine.

Le ſanglier *que la meute entoure en clabaudant*
Fait un dégat pareil de ſon affreuſe dent. Id.

Il faut encore obſèrver, qu'aux ſubſtantifs tèrminez en *ier*, on ne prononce point l'*r* finale ; on prononce *quartié* ; & non pas *quartier*. Pour les adjectifs, comme *fièr*, *altièr*, *entièr*, on le prononce infailliblement. Mais on ne convient pas pour tous. Bien des gens prononcent *ſingulié*, *familié*, & même communément on dit *entié*, & non pas *ſingulier*, *familier*, *entier*. En général on doit prononcer l'*r* : mais l'adoucir ſelon qu'il choque l'oreille.

Iez dans les vèrbes ne fait qu'une ſyllabe ; Fais*iez*, all*iez*, &c. Il en faut éxcepter la ſeconde pèrſonne de l'indicatif, & de l'impératif des vèrbes de la prémière conjugaiſon qui ont un *i* à la pénultième ; en ce cas *iez* eſt de deux ſyllabes ; Env*iez*, r*iez*, &c. Il faut ſur tout cela conſulter l'oreille. En général, lorſque cet *i* eſt précédé d'une mute, & d'une liquide, & ſuivi d'un *e*, il faut faire *ier*, ou *iez* de déux ſyllabes. Voyez Ménage & Segrais qui ſont de cet avis.

Aminte vous croyez ma fureur chimérique. Des-Houl.

Et quoique vous faſſiez, les jeux & les apas
Marchent à vôtre ſuite &c. Voit.

Que faiſiez vous au tems chaud ?
Vous chanti-ez, j'en ſuis fort aiſe. La Font.

Je crains que ſatisfait d'avoir conquis un monde
Vous ne l'abandonniez . . . . . Racine.

Hélas m'envi-ez-vous dans l'état où je ſuis
La triſte libèrté de pleurer mes ennuis ? Racine.

Hé bien ri-ez *tout vôtre ſaou*
Je veux rire auſſi comme un fou. Scar.

Alors vous devri-ez *mourir de pure honte.* Molière.

Vous pèrdri-ez *le tems en diſcours ſupèrflus.* Fontenelle.

Ah ! mon fils à ce prix voudri-ez-*vous regner ?* Racine.

JEM.

JEM. Voyez JAM.

IÉMEN. ſ. m. Nom d'une Province de l'Arabie qui fait la troiſième & la plus grande partie de ce vaſte païs. Nous l'appellons l'Arabie heureuſe, *Arabia felix*, à cauſe des drogues précieuſes & aromatiques qu'elle produit. L'*Iémen* eſt une péninſule, qui a la Mèr Rouge à l'occident, l'Océan Indien au midi, le même Océan & le Golfe Pèrſique au levant, & au nord les autres parties de l'Arabie. D'Hèrbelot l'appelle *Jaman*, ou *Jémen*, mais quoi qu'il en ſoit de la prononciation Arabe, nous diſons toujours *Iémen* en nôtre langue, quand nous nous ſèrvons de ce mot ; car on dit plus ordinairement Arabie heureuſe qu'*Iémen*. Quelques-uns écrivent *Témen*, pour marquer la prononciation de l'*I*, comme voyelle.

La Mèr d'*Iémen* eſt une partie de l'Océan, qui baigne la côte méridionale de l'*Iémen*.

Pluſieurs Arabes ont écrit l'hiſtoire de l'*Iémen*. D'Hèrbelot parle des principaux p. 477.

JÉMINI. La Tèrre de *Jémini*. *Terra Jemini*. C'étoit une petite contrée ſur les confins des Tribus d'Éphraïm & de Benjamin, I. *des Rois IX*. 4. Le P. Lubin conjecture que c'étoit une tèrre, un héritage de la famille de *Jémini*.

JEMPELÉ, ou JEMPTÈRLAND. Nom propre d'une Province de la Suéde, ſituée entre l'Angèrmanie, la Médelpadie, l'Helſingie, & la Norvége ; dont elle dépendoit autrefois. *Jemptia*. Elle fut cédée à la Suéde l'an 1645. par le traité de Bronſbroe. Elle peut avoir quarante lieuës de long, & vingt de large. Ce n'eſt prèſque que montagnes, ſes lieux principaux ſont les bourgs de Reſſungdt, de Lith, & de Docre. Maty.

JEN.

IÉNA, IÉNE, ou DESNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Haute Hongrie. *Iena*, *Deſna*. Elle eſt vèrs les confins de la Tranſylvanie, à l'orient de Giula, & au ſudeſt du Grand Waradin. *Iéne* eſt fortifiée à l'antique par une muraille flanquée de tours, & environnée d'un foſſé ; & elle eſt défenduë par un Château, dont les fortifications ne ſont pas meilleures que celles de la ville.

IÉNA, IÉNE. ſ. f. Autre petite ville du Cèrcle de la Haute Saxe. *Iena*. Elle eſt dans le Duché de Weimar en Thuringe, ſur la rivière de Sala, au levant de Weimar, & au midi de Naumbourg. *Iene* a une Univèrſité, érigée par Jean Frideric, Électeur de Saxe, l'an 1538. & un fort beau château, qui eſt la réſidence des Ducs de *Saxe-Iena*. Maty.

IENDE, ou PAIENDE. ſ. m. Nom propre d'un grand lac de la Finlande, en Suéde. *Iendus*, ou *Pajendus Lacus*. Il eſt dans la Tavaſthie, aux confins du Savolax & de la Carelie. Maty.

IENDO. Voyez YENDO.

JÉNEKOPING, ou JONEKOPING. ſ. maſc. Nom propre d'une ville de la Smalande, en Suéde. *Jenokopia*. Cette ville, qui eſt ſur le bord méridional du lac Wétèr, eſt toute bâtie de bois, & elle n'eſt point environnée de murailles. Maty.

JENGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Jenganum*. Elle eſt la huitième de la Province de Xanſi, & elle a dix-huit autres villes ſous ſa juriſdiction, qui eſt un païs fort montagneux. Maty.

JENGOU, ou JANGOU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Gengulphus*. Valois, *Not. Gall. p.* 223. *Gengou* ſeroit peut-être mieux ; ou du moins *Jengou*. Valois & Paradin écrivent *Jangou*.

JÉNISCEY. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la grande Tartarie. *Jeniſcia*. Elle a ſa ſource au levant de l'Oby, coule entre cette rivière & celle de Léna, & ſe décharge dans l'Océan ſeptentrional, après avoir baigné la ville qui porte ſon nom, & reçu la rivière d'Anagara, celle de Tungulka, & pluſieurs autres. Son embouchure eſt prèſque toujours embarraſſée par les glaces, & ſon cours par pluſieurs ſauts qui la rendent inutile pour la navigation. Maty.

JÉNIZAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de la Theſſalie, en Gréce. *Jenizara*, anciennement *Pheræ*. Ce lieu eſt vèrs le Golfe de Salonichi, entre la ville de Lariſſa & celle de Démétriade. Maty.

JÉNIZZAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de Gréce, ſituée dans la Macédoine, environ à neuf lieuës de la ville de Salonichi, vèrs l'orient méridional. *Jenizzaria*. Quelques Géographes croyent qu'elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne *Pella*, lieu de la naiſſance d'Aléxandre le Grand. Maty.

JENKOPING. ſ. m. Nom propre d'une ville de Suéde. *Jenecopia*. Elle eſt dans la Gothie orientale, ſur les confins de la Gothie occidentale à 16 lieuës Suédoiſes de la côte de la mèr Baltique.

IÉNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Iéne. *Ienenſis.*

IÉNOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Ienenſis.* Les *Iénois* ſont une ſecte Luthérienne. Voyez Lindanus dans ſes Doutes. MARCEL. Apparemment que cette ſecte prit le nom de la ville où elle s'éleva, ou bien dans laquelle elle s'établit.

JENOPING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Jenopinga.* Elle eſt la cinquième de la Province de Fokien, & ſon tèrritoire, qui eſt fort montagneux, renfèrme ſix autres villes. MATY.

JÉNUPAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Jenupara.* Elle eſt ſur la rivière de Caul, entre les villes de Delly & de Labor, & elle eſt Capitale du Royaume de *Jénupar*, qui eſt borné par ceux de Pengab, de Delly, & d'Hendowns. MATY.

JEN-YCERILER AGHASI. ſ. m. Tèrme de Relation. Chèf, ou Commandant Général, Colonel Général des Janiſſaires. *Legionis apud Turcos prætorianæ præfectus: Janiſſariorum Dux.* Nous diſons communément dans nôtre langue l'Aga des Janiſſaires. C'eſt l'uſage, il eſt mieux de le ſuivre que de dire *Jen-Ycerler Agaſi*; car c'eſt ainſi qu'il faut dire, plutôt que *Janiſſar Agaſi*, avec Motéri. Voyez Méninsky.

JEP.

JEPHLETI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Jephlethi.* Ce lieu étoit de la Tribu d'Éphraïm & ſur ſes confins, du côté de l'occident. Joſ. XVI. 3. Saci le nomme *Jéphlet* parcequ'il a pris Jephleti dans la Vulgate pour un génitif. Il s'eſt trompé, il y a יפלטי dans le Texte Hébreu. Quelques-uns croyent pourtant que ce nom vient de Jéphlat, un des deſcendans d'Aſer dont il eſt parlé 1. Paral. VII. 33. Les Septante l'appellent *Aptalim.*

JEPHTA. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jephta.* Elle étoit dans la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 43.

JEPHTAHEL. ſ. m. Nom propre d'une vallée & d'un Torrent de la Tèrre Sainte. *Jephtahel.* Ce torrent ſéparoit les Tribus d'Aſer & de Zabulon.

JEQ.

JÉQUITINGUACU. ſ. m. Arbre du Bréſil qui porte un fruit ſemblable à une fraiſe, dans lequel au lieu de ſemence, eſt enfèrmée une fève dure, ronde, noire, reluiſante comme du jayet. On en fait des chapelèts. Elle a l'écorce fort amère, & nèttoye mieux que ne pourroit faire le meilleur ſavon.

JER.

JÉRAMÉEL. ſ. m. Nom propre d'homme & de contrée. *Jerameel. Jéraméel* fut fils d'Eſron, de la Tribu de Juda. 1. *Paral. II.* 6. La contrée que ſes deſcendans eurent en partage porta ſon nom. 1. *L. des Rois XXVI.* 10. & *XXX.* 29.

JÈRBEY, ou IREBEY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Jerbeia, Arbeia.* C'étoit anciennement une petite ville de la grande Bretagne, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué dans le Comté de Cumbèrland, à cinq lieuës de la ville de Carlile, vèrs le couchant méridional. MATY.

JÈRCON. ſ. m. C'eſt ſelon quelques-uns le nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, que la Vulgate appelle *Méjarcon*. Voyez ce mot.

JÉRÉMIE. ſ. m. Nom propre d'un Prophête du peuple de Dieu. *Jeremias.* Il étoit fils d'un Prêtre nommé Helcias. *Jer. L.* 1. Il commença tout jeune à prophétiſer, la 12e année du règne de Joſias, Roi de Juda, 364 ans avant J. C. Après la deſtruction de Jéruſalem il ſe retira en Égypte, & fut, dit-on, lapidé à Taphnis. Nous avons deux Livres de lui, ſa Prophétie & ſes Lamentations, qui néanmoins dans le Canon ne paſſent que pour un ſeul Livre. On lit aux Ténébres les lamentations du Prophête *Jérémie.*

On dit populairement d'un homme qui pleure toujours, qui ſe plaint toujours, qui prévoit toujours des malheurs, ou qui pleure ceux qui ſont paſſez, que c'eſt un *Jérémie*, parceque ce Prophête prédit les malheurs de Jéruſalem, & enſuite les déplora de la manière la plus pathétique dans ſes lamentations. Faire le *Jérémie*, c'eſt annoncer, prédire quelque malheur.

A m'entendre prêcher d'un ton de Jérémie,
Qu'il n'eſt aucun plaiſir ſur la fin de la vie,
Que celui d'avoir bien vécu. PAVILLON.

JÉRÉMIE, ſe dit auſſi de la Prophétie de ce Prophête, du Livre canonique de l'Écriture qui la contient. On lit en *Jérémie.* Ce paſſage eſt tiré de *Jérémie.* Ghiſlerius a fait une chaine ſur *Jérémie*, qui a été imprimée en trois volumes *in fol.* en 1623. à Lyon. Nous avons un Commentaire de Maldonat ſur *Jérémie.*

JÉRICHO. ſ. m. Prononcez *Jérike.* Nom propre d'une ville ancienne & conſidérable du païs de Chanaan. *Jericho, Hiericho, Hiericus.* Elle étoit dans la Tribu de Benjamin. Joſ. XVIII. 21. à cinq lieuës du Jourdain, & à neuf de la ville de Jéruſalem. Cette ville fut priſe miraculeuſement par Joſué, qui la ruina, & prononça des imprécations contre celui qui la rebâtiroit, leſquelles tombèrent ſur Hiel qui viola cette défenſe. Joſ. VI. 16. XX. 25. 3. Rois XVI. 34. Hérode le Grand fit bâtir près de cette ville un château extrémement fort, qu'il nomma Cyprus, pour honorer la mémoire de ſa mère, qui portoit ce nom. JÉSUS-CHRIST y guérit un aveugle, & y convèrtit Zachée le Publicain. Elle fut Épiſcopale du tems des Croiſades, maintenant ce n'eſt qu'un village nommé Rihha, & habité par des Arabes. Joſeph l'appelle encore Oza, & le Géographe appellé communément *Nubienſis* l'appelle *Eriha.*

Jéricho eſt célèbre dans l'Antiquité par la beauté de ſes palmiérs, qui la firent appeller la ville des palmiers, Deut. XXXIV. 3. & par ſes jardins de baûme. Il paroit auſſi par l'Ècléſiaſtique XXIV. 18. qu'il y venoit des rôſes en abondance, & l'on dit qu'encore aujourd'hui la campagne en eſt pleine au printems. Elle étoit près des limites de la Tribu de Benjamin, du côté que celles du ſeptentrion touchoient celles de l'occident. Joſeph dit qu'elle étoit à 60 ſtades du Jourdain, ce qui ne fait que deux lieuës & demie, 24 ſtades étant pris pour une lieuë; que ſon tèrritoire étoit le plus fèrtile de la Judée, que c'étoit un des onze Gouvèrnemens de la Judée; qu'il y avoit un hippodrome dans la ville; qu'elle étoit dans une plaine, mais dominée par une montagne toute nuë & ſtérile, qui s'étendoit au nord juſqu'à Scythopolis, & au midi juſqu'à la mèr morte; que ſes environs étoient arroſez par une fontaine fort abondante; qu'elle étoit à 150 ſtades de Jéruſalem, ce qui fait ſix lieuës & un quart, en donnant 125 de nos pas au ſtade. S. Épiphane dit qu'elle avoit plus de 20 ſtades de tour. Il en faudroit 24 pour une lieuë. Voyez M. Reland, *Paleſt, T. II. p.* 829. *& ſuiv.*

JÉRIMOTH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jerimoth.* C'étoit ſous les Chananéens une ville Royale, elle fut donnée à la Tribu de Juda; elle étoit à quatre mille d'Éleuthéropolis. C'eſt *Jérimoth* que le 1. Liv. des Rois XXX. 30. appelle Arama, & Eſdras L. 1. C. XI. v. 29. *Jérimuth*, auſſi bien que les Septante, Joſ. X. & *Jérimuth* Joſ. XV. 35.

JÈRNE, ou JÈRNIE. ſ. m. Nom propre qui ſe donnoit autrefois à l'Irlande, & d'où quelques-uns prétendent que s'eſt fait celui d'Hibèrnie. *Jerne, Jernia.* Quelques-uns tirent ce nom du Grèc Ἄορνος, *Averna*, c'eſt-à-dire, qui n'a point d'oiſeaux, parcequ'elle eſt pleine de lacs, leſquels, diſent-ils, engloutiſſent les animaux & les font paſſer à l'Avèrne. D'autres le tirent d'ἄερνη, *infructueuſe*, de ἔρνος, *plante*, Cambden le tire de *Erin*, nom Irlandois, qui ſignifie l'occident. Orphée dans ſes Argonautes l'appelle l'iſle Jèrnide; & Claudien *De Conſul. Honorii Carm. VIII. v.* 33. *glacialis Ierne.*

JÉRÔME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hieronymus.* Saint *Jérôme*, fils d'Euſèbe, étoit Dalmate, originaire de la ville de Streïdon, ſituée ſur les confins de la Dalmatie & de la Pannonie. Saint *Jérôme* eſt un Docteur de l'Égliſe. Le Grammairien Donat, connu par ſes Commentaires ſur Térence & ſur Virgile, fut maître de S. *Jérôme.* S. *Jérôme* étant paſſé dans la Paleſtine y apprit d'un Juif l'Hébreu & le Chaldéen, & ſe donna tout entier à l'étude de l'Écriture Sainte. S. *Jérôme* étant revenu à Rome l'an 382. fut Sécretaire du Pape Damaſe. S. *Jérôme* eut de grands démêlez avec Ruffin, & quelques-uns avec S. Auguſtin. La traduction de l'Écriture que nous appellons Vulgate, & que le Concile de Trente a déclaré authentique, eſt l'Ouvrage de S. *Jérôme*, aux Pſeaumes près, qui ſont l'ancienne vèrſion Vulgate appellée Italique, & faite ſur le Grèc. S. *Jérôme* traduiſit de nouveau l'Ancien Teſtament ſur l'Hébreu & ſur le Grèc, les livres que l'on n'a point en Hébreu. Quant au Nouveau Teſtament, il ne fit que retoucher & corriger l'ancienne vèrſion. Nous avons eû juſqu'ici trois éditions des Ouvrages de S. *Jérôme.* Éraſme les donna en 1516. 1526. 1553. 1580. Marianus Victorius à Rome en 1566. & 1572. On les a imprimées à Anvèrs en 1578. à Cologne en 1616. à Paris en 1533, 1546, 1579. 1602. & 1623. & à Francfort en 1684. La dèrnière édition s'eſt faite à Paris par les ſoins du P. Martianay. Le prémiér Tôme, qui n'eſt autre chôſe que la vèrſion de l'Écriture faite par S. *Jérôme*, parut en 1693. & le dèrniér en 1706.

On écrivoit autrefois *Hiérôme*, & quelques-uns le font encore; mais l'uſage eſt pour *Jérôme.* Au reſte, de quelque manière qu'on écrive il faut prononcer *Jérôme.* On ſe mocqueroit aujourd'hui d'un Prédicateur qui diroit Sain-tiérôme. Ce nom demande pourtant une *h*, ſelon ſon origine; car il vient de ἱερὸς, Saint, ſacré, & ὄνομα, nom; de ſorte que *Jérôme* ſignifie, Qui a un nom ſacré: mais l'uſage eſt le maître de l'orthographe comme de la prononciation.

JÉRONYMITE, ou HIÉRONYMITE. Car on écrit & on prononce

nonce l'un & l'autre. Hèrmite de S. Jérôme. Nom d'un Ordre Religieux. *Hieronymita*, *Hieronymianus Monachus*, *Eremita à Sancto Hieronymo dictus*. Il y a quatre Ordres d'Hèrmites de S. Jérôme tous differens, les *Jéronymites* d'Éſpagne, les Hèrmites de S. Jérôme de l'obſervance, ou de Lombardie, les Hèrmites de S. Jerôme de la Congrégation du B. Pièrre de Piſe, & ceux de la Congrégation de Fiéſoli.

Les Hèrmites de S. Jérôme d'Éſpagne, appellez plus communément *Jéronymites*, doivent leur naiſſance au Tiers Ordre de S. François, dont les prémiers *Jéronymites* étoient membres, & diſciples du B. Thomas de Sienne, ou Thomaſuccio, profès de cet Ordre. Grégoire XI. approuva cet Ordre ſous le nom de S. Jérôme, qu'ils avoient choiſi pour leur protecteur, & leur modéle; & leur donna les Conſtitutions du Couvent de Sainte Marie du Sépulcre, avec la régle de S. Auguſtin, & pour habit une tunique de drap blanc, un ſcapulaire de couleur tannée, un petit capuce, & un manteau de même couleur, le tout de couleur naturelle & ſans teinture, & d'un prix vil. Les *Jéronymites* ont le Couvent de Saint Laurent de l'Éſcurial, où les Rois d'Éſpagne ont leur ſépulture. Il y a une hiſtoire Éſpagnole de cet Ordre commencée par Joſeph de Siguença & Franciſco de los Sanctos, & continuée par Hèrmengilde de S. Paul.

Il y a auſſi en Éſpagne des Religieuſes *Jéronymites*, ou Hèrmites de Saint Jérôme. Leur Fondatrice fut une ſainte fille nommée Marie Garcias, vèrs la fin du XV ſiécle. Elle acheta à Tolède une grande maiſon, s'y retira avec quelques compagnes, elles y prirent l'habit des Religieux *Jéronymites*, une robe blanche, & un ſcapulaire de couleur tannée, & élurent Marie Garcias pour Supérieure. Tel fut le commencement du célébre Monaſtère de S. Paul de Tolède & de l'Ordre des Religieuſes *Jéronymites*. Elles ne firent pourtant des vœux que longtems après. Sixte IV, en pèrmettant en 1473 la fondation de leur ſecond monaſtère, les mit ſous la juriſdiction des Religieux *Jéronymites*, & leur donna les Conſtitutions d'un monaſtère de Sainte Marthe de Cordoüe; mais Leon X. les en diſpenſa en 1514. & leur ordonna de prendre celles de l'Ordre de S. Jérôme, P. Hélyot. *P. III. C.* 59.

Les hèrmites de S. Jérôme de l'observance, ou de Lombardie, ont pour Fondateur Loup d'Olmédo; c'eſt un bourg du Diocèſe d'Avila en Éſpagne, où il naquit l'an 1370. En 1424. étant venu à Rome, Martin V. lui accorda par une Bulle la pèrmiſſion de fonder une Congrégation, ſous le titre de Moines hèrmites de S. Jérôme dans les montagnes de Cazalla, au Diocèſe de Seville, l'en établiſſant Général. Il y a dans cet Ordre, outre les Frères Convèrs, des Frères Commis & des Donnez. Leurs Conſtitutions fûrent approuvées par Paul V. l'an 1611. Leur habit conſiſte en une tunique blanche, une ceinture de cuir, un ſcapulaire de couleur tannée, auquel eſt attaché un petit capuce, dont ils ne ſe couvrent point la tête; car lorſqu'ils n'ont que la robe & le ſcapulaire, ils ont un bonnet quarré; mais lorſqu'ils ſont au Chœur, ils mettent par deſſus la robe une coule de couleur tannée, excepté à Sexte, à None & à Complies. Ils la portent auſſi quand ils ſortent en ville. Au lieu de coule les Frères Convèrs ont un manteau. Les Frères Commis ont une tunique de couleur tannée, & un manteau de même; les Donnez, ou Oblats, qui ſont dans les Monaſtères, une petite tunique de couleur tannée qui ne deſcend que juſqu'aux genoux; hors des Monaſtères ils ont l'habit ſéculier. Cette Congrégation, pour armes, porte d'azur à des nuës en chèf, un bras iſſant du côté gauche de l'écu, en partie nud, en partie revêtu d'une manche de couleur tannée, tenant à la main une pièrre, une croix de bois brochant ſur le tout, & un lien couché au pied de la croix ſur une tèrraſſe de ſinople, l'écu timbré d'un chapeau de Cardinal. P. Hélyot.

Le B. Pièrre Gambacorti, né à Piſe le 16. Février 1355. fonda la troiſième Congrégation des *Jéronymites* vèrs l'an 1375, ou 1377. Ils ne firent que des vœux ſimples juſqu'en 1568, que Pie V. leur ordonna d'en faire de ſolemnèls. Ils ont des maiſons en Italie, dans le Tirol, & la Bavière. L'habillement de ceux d'Italie conſiſte en une robe & un capuce de couleur tannée, une ceinture de cuir, la mozette du capuce étant en pointe par dèrrière, & deſcendant juſqu'à la ceinture. Ils ne ſe couvrent point la tête du capuce, ils ont un bonnet quarré dans la maiſon; quand ils ſortent ils mettent une chappe pliſſée par le haut, & qui a un collet aſſez élevé, & portent un chapeau noir. Leurs armes ſont d'azur à ſix petites montagnes ſurmontées d'une croix, le tout d'or, & accompagné de quatre étoiles auſſi d'or, l'écu timbré d'une couronne. Voyez les Bollandiſtes au 17e de Juin, & le P. Hélyot T. IV. C. 1. Deux ou trois autres Congrégations ont été unies à celles du B. Pièrre de Piſe.

La IVe Congrégation des *Jéronymites*, dite des Hèrmites de S. Jérôme de Fiéſoli, commença l'an 1360. que le B. Charles de Montegranéli de la famille des Comtes de Montégranéli, ſe retira dans la ſolitude, & s'établit d'abord à Vérone. Elle fut approuvée par Innocent VII. l'an 1406. ſous une régle & des Conſtitutions dites de S. Jérôme, apparemment parcequ'elles étoient tirées des écrits de ce Père, & confirmées par Grégoire XII. mais Eugene IV. en 1441. leur donna la régle de S. Auguſtin. Comme le Fondateur étoit du tièrs Ordre de S. François, il en garda l'habit. En 1460. Pie II. pèrmit de le quitter à ceux qui voudroient. D'autres le voulûrent garder, ce qui fit deux Congrégations, qui ſe réünirent cependant enſuite. Une tunique griſe ceinte d'une ceinture de cuir, un capuce attaché à une grande mozette, & une chape pliſſée par le cou, & griſe auſſi, fut l'habit nouveau qu'ils prîrent. Ils avoient des ſandales de bois, qu'ils quittèrent vèrs la fin du XVIe ſiécle. Clement IX. ſupprima cet Ordre en 1668. Voyez le P. Hélyot, T. IV. C. 3.

Les Jéſuates s'appellent auſſi Jéſuates de S. *Jérôme*. Voyez Jésuate.

JÉRON. ſ. m. Nom propre d'un ancien lieu de Bithynie, dans l'Aſie mineure. *Jerona*, *Jovis Urii Fanum*. Maintenant c'eſt une petite fortereſſe de la Natolie, ſituée ſur le détroit de Conſtantinople, près de la ville de Scutari.

JÉRON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Nepthali dans la Tèrre Sainte. *Jeron*. *Joſ. XIX*. 38. C'étoit une ville puiſſante, qui s'appelle auſſi quelquefois *Giron*, de l'Hébreu יראון, *Iron*.

JÉRON ROMÉLIAS. Nom propre d'un bourg de la Turquie, en Europe. *Jerona Romelia*; anciennement, *Polychnium*. Il eſt dans la Romanie, près de la ville de Conſtantinople. Maty.

JÉROPHÔRE, ou JEROPHÔRE. ſ. m. Qui porte les chôſes ſacrées, qui a la charge de les porter, qui eſt deſtiné à cela. *Jerophorus*. C'étoit un office chez les Grècs. C'étoient ceux qui dans les cérémonies de religion portoient les ſtatuës des Dieux, & autres chôſes ſacrées. On donna un jour à M. Gronovius une ſtatuë qui repréſentoit un de ces payſans de Saxe, qui tirent des métaux de la tèrre, & qui les portent dans les villes. Il prit cette ſtatuë pour une antique reſpectable, il prétendit que c'étoit un Prêtre des anciens Gèrmains, qui portoit le vaiſſeau d'Iſis, & du nombre de ceux que les Grècs appelloient *Jérophôres*. C'eſt ce qui l'engagea à en donner la deſcription dans ſon Tréſor des Antiquitez Grècques.

JÉROPHYLAX, ou JÉROPHYLAX. ſ. m. Nom d'Office dans l'Égliſe Grècque. *Hierophylax*. Ce nom ſignifie Garde des chôſes ſacrées. L'*Jérophilax* étoit chez les Grècs ce qu'eſt le Sacriſtain chez nous.

JÉROSCOPIE, ou JÉROSCOPIE. ſ. f. Inſpection des chôſes ſacrées. Divination par l'inſpection des chôſes qu'on offroit aux Dieux, des victimes, de leurs entrailles &c. *Hieroſcopia*. C'eſt l'art des Aruſpices.

JÉROSLAW, voyez JAROSLAW; c'eſt ainſi que nous prononçons.

JÉROVILIA, ou ANFILOCA. ſ. f. Nom d'une ville de Grèce. *Argos Amphilochium*, *Amphilochia*. Elle eſt dans l'Épire, ſur l'Aſprí, au levant de la ville de Larta. *Jerovilia* eſt aſſez grande, & conſèrve pluſieurs veſtiges de ſon antiquité. Maty.

JÈRRE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de France. *Jerra*, *Edera*. Elle coule dans la Brie, & ſe décharge dans la Seine, à ville Neuve S. George, environ à quatre lieuës au deſſus de Paris.

JÈRSER. v. n. Voyez GÈRSER.

JÈRSEY, voyez GÈRSEY.

JÈRVENLAND. ſ. m. ou JÈRVENLANDE. ſ. f. Nom propre d'un petit païs de l'Eſtonie, partie de la Livonie. *Jervelandia*, *Jervia*. Il n'a rien de conſidérable que Witenſtein, qui en eſt la capitale. Maty.

JÉRUSALEM. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville, autrefois de la Tèrre Sainte. *Hieroſolyma*, *Jeruſalem*; *Jeroſolyma*, *Solyma*. Elle eſt capitale de la Paleſtine, ſituée vèrs le milieu de ce païs, à huit lieuës de Jaffa, & de la mèr Méditèrranée, & à dix de la mèr morte. On croit que cette ville eſt la Salem, dont Melchiſédec étoit Roi; ainſi elle ſeroit une des plus anciennes villes du monde. Joſeph dit qu'elle fut bâtie par Melchiſedech. M. Rèland n'en convient pas. Il avoüe cependant qu'au Pſeaume LXXVI. 3. le texte Hébreu l'appelle *Salem*, mais il prétend que c'eſt le nom *Jéruſalem* abbregé, de même que les Poëtes Latins ont dit *Solyma* pour *Hieroſolyma*. Elle s'appella Jebus ſous les Chananéens du nom de Jebus fils de Chanaan. *Gen. X.* 16. *Joſ. XV.* 63. *XVIII.* 28. Joſué l'ayant priſe l'aſſigna à la Tribu de Benjamin. C'eſt pourtant une queſtion de ſçavoir ſi *Jéruſalem* étoit de la Tribu de Benjamin, ou de celle de Juda. Dans quelques endroits de l'Écriture il eſt dit qu'elle étoit de la prémière, & en d'autres elle eſt donnée à la ſeconde. C'eſt qu'elle étoit aux

conſins

confins de l'une & de l'autre, partie ſur l'une, partie ſur l'autre. C'eſt ainſi que nous avons des villes de deux Provinces, ou de deux Diocêſes. Voyez M. Réland, Paleſt. T. II. p. 839. & ſuiv. où il traite cette queſtion fort éxactement. Quoi qu'il en ſoit, David en ayant pris la forteresse, que les Jébuſéens tenoient encore, il en fit la capitale de toute la Tèrre Sainte, & elle fut le Siége de tous ſes ſucceſſeurs Rois de Juda. Salomon y fit bâtir un magnifique temple, qui méritoit d'avoir rang entre les mèrveilles du monde, & qui étoit le ſiége de la Religion des Juifs. Elle fut une des plus grandes, des plus magnifiques, des plus fortes & des plus peuplées villes de tout l'orient; mais elle ſouffrit auſſi divèrs malheurs, & fut deux fois entièrement ruinée, prémièrement par Nabuchodonoſor Roi de Babylone, ſous le regne de Sédécias. Ayant été rebâtie par pèrmiſſion de Cyrus Roi de Pèrſe, & par les ſoins de Zorobabel & de Néhémie, elle fut détruite une ſeconde fois par Tite fils de l'Empereur Veſpaſien l'an ſeptante de Jesus-Christ. L'Empereur Hadrien la fit rebâtir l'an 132. Comme il s'appelloit Ælius, il lui donna le nom d'*Æolia*, qu'elle a ſouvent dans les anciens Géographes, & que les Arabes lui donnent encore. On y joignit le ſurnom de *Capitolina*, parcequ'il avoit fait mettre une ſtatuë de Jupitèr Capitolin à l'endroit où étoit le temple; Conſtantin le Grand, s'étant fait Chrétien, la répara & l'embellit. Il y fit bâtir le magnifique temple de S. Sauveur près du ſépulchre de Jésus-Christ. Elle reprit ſous lui ſon ancien nom, & fut enſuite honorée de la dignité Patriarchale. Cette ville tomba depuis entre les mains des Mahométans. Godefroy de Boüillon la prit aux Sarazins l'an 1099. & il en fit le ſiége du Royaume de *Jéruſalem*; mais Saladin la reprit l'an 1187. & elle eſt demeurée depuis ce tems-là au pouvoir des Infidelles. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Elkods*, ou *Elkodes*, c'eſt-à-dire, la ville Sainte. Elle eſt aujourd'hui de médiocre grandeur, ſiége d'un Sanglac & d'un Cadiz. Elle eſt habitée par des Turcs, des Arabes, des Juifs, & des Chrétiens Grècs ſchiſmatiques. L'Ordre de S. François y tient le S. Sépulchre, & l'Égliſe de S. Sauveur.

Jéruſalem n'a pas toujours été de même grandeur. Lorſque Tite la prit elle avoit trente trois ſtades de tour, à ce que dit Joſeph, *De Bello L. VI. C. 6.* Cela ne fait que deux lieuës moins un quart. Quelques-uns veulent que Joſeph n'ait point parlé de toute l'enceinte de la ville. M. Réland les a réfutez. Il y avoit quatre montagnes renfèrmées dans *Jéruſalem*, Sion, Acra, Moria, & Bézétha. *Réland, T. II. p.* 850. *& ſuiv.* On y en ajoute une cinquième nommée Ophel; M. Reland doute ſi l'on a raiſon, & ſon doute eſt fondé ſur ce qu'Ophel ne ſignifie pas toujours une colline.

Quelques-uns, comme Euſèbe, ont tiré ce nom du Grèc ἱερὸς, ſacré, & Σολομών, Salomon, de ſorte que *Hieruſalem* ſoit la même chôſe que ἱερὸν Σολομῶντος, Temple de Salomon; mais elle s'appelloit *Jéruſalem* avant que Salomon fût au monde. Dans Joſué X. 1. il eſt fait mention d'Adoniſedeck Roi de *Jéruſalem*. On trouve encore ce nom pluſieurs autres fois, auſſi bien que dans le Livre des Juges & dans les deux prémiérs Livres des Rois. Quand ce ſeroient des prolepſes, il eſt toujours cèrtain que ſous David & avant le temple de Salomon, elle n'avoit que le nom de *Jéruſalem*. D'ailleurs, les Hebreux ont ils pû donner un nom Grèc à cette ville? D'autres le tirent de ראה, *raah*, voir, & שלם, *ſchalem*, paix, & veulent qu'il ſignifie *viſion de paix*. D'autres de ירא, *jara*, craindre, *Jéruſalem*, craignez Salem: c'étoit une place ſi forte, qu'elle devoit faire craindre ſes ennemis; ou bien ſi ſainte, qu'elle devoit imprimer une crainte reſpectueuſe en la voyant; car ירא ſignifie une crainte reſpectueuſe. D'autres prennent *ſchalem* dans le ſens de *parfait*, & *Jéruſalem* pour *viſion parfaite*, ou *crainte parfaite*.

M. Réland rejette toutes ces étymologies, & prétend que ce mot vient de ירש, *Jaraſch*, qui veut dire *poſſéder à titre d'héritage*, ou *par ſucceſſion*, & de שלם, paix. Ainſi *Jéruſalem*, eſt la même chôſe que *Poſſeſſion héréditaire de paix*, *héritage de paix*. Nom, dit-il, qui lui convient parfaitement, puiſque David l'ayant priſe ſur les Jébuſéens, Salomon y ayant enſuite bâti le temple, & la paix générale ayant été donnée non ſeulement aux habitans de cette ville, mais encore à toute la Tèrre Sainte, & *Jéruſalem* étant devenu le ſiége des Rois, elle fut véritablement une poſſeſſion, un héritage de paix. Mais eſt-il bien ſûr qu'elle n'eût point dès auparavant le nom de *Jéruſalem*?

En Hébreu elle s'appelle *Jéruſalem*, & *Jéruſalaim*. On dit communément, comme Sextinus Amama, Hottinger, & beaucoup d'autres, que le ſecond eſt la forme du duel, & qu'on la prit parce que cette ville étoit diviſée en deux parties, la ville haute & la ville baſſe. M. Réland réfute ſolidement ce ſentiment, parce qu'on ne peut prouver que cette diviſion de deux villes ſoit auſſi ancienne que le nom *Jeruſchalaim*; mais ſur tout parce-qu'une tèrminaiſon de duel n'eſt pas toujours la marque de diviſion dans la chôſe ſignifiée; & que שלים, *ſchalaim*, n'eſt point le duel de שלם, *ſchalem*. Le P. Souciet Jéſ. dans ſa Diſſèrtation ſur les Médailles Hébraïques (car ces deux noms ſe trouvent auſſi ſur ces médailles) avoit deja rejetté cette diſtinction. Il aime beaucoup mieux dire avec Gouſſet que c'eſt une ponctuation nouvelle & défectueuſe, que ירושלם, ne diffère de ירושלים, que comme une diction pleine, d'une qui eſt défectueuſe, que le י ne ſignifie autre chôſe qu'un tſéré, que les Septante, les Apôtres, & l'Auteur de la Vulgate ont toujours lû *Jéruſalem*; & qu'il paroit par là que la prononciation nouvelle n'étoit point encore introduite de leur tems. Voyez cette Diſſert. p. 40.

Le Royaume de *Jéruſalem*. *Hieroſolymitanum Regnum*. C'eſt un Royaume que les Chrétiens occidentaux formèrent dans l'Aſie, au tems des Croiſades. Il fut fondé l'an 1099. par Godefroy de Boüillon, qui prit la ville de *Jéruſalem*, & qui en fut le prémiér Roi. Il renfèrmoit le Royaume propre de *Jéruſalem*, qu'on appella la tèrre Sainte, & qui comprenoit la Paleſtine, & la Phénicie, avec les Comtez de Tripoli, & d'Edeſſe, & la Principauté d'Antioche, qui en étoient des fiefs. Ce Royaume fut ruiné l'an 1187. par Saladin, qui prit la ville de *Jéruſalem*. Les Chrétiens d'occident conſèrvèrent encore quelques places dans la Paleſtine, & le titre de Rois de *Jéruſalem*, pèndant quelque tems. Voyez l'hiſtoire des Croiſades par Maimbourg.

Jérusalem. Ce mot pris figurément ſignifie quelquefois l'Égliſe. On dira de *Jéruſalem*, mille & mille ſèrviteurs de Dieu y ſont nez. Port-R.

Il ſignifie auſſi quelquefois le Ciel, le Paradis. La *Jéruſalem* d'enhaut, la ſainte *Jéruſalem*.

La Jéruſalem Céleſte, ou la Céleſte *Jéruſalem*. Cette éxpreſſion en ce ſens vient de S. Jean, qui dans ſon Apocalypſe Ch. XXI. fait la deſcription du Paradis ſous l'idée d'une ville qu'il appelle la *Nouvelle Jéruſalem*.

Jérusalem, en tèrmes de ſpiritualité, eſt oppôſée au monde & aux mondains ſignifiez par l'Égypte, & ſe prend pour l'Aſſemblée, le parti des gens de bien & des ſpirituèls. Le Père (François de Borgia) regrettoit éxtrémement le tems que ces ſortes de gens lui faiſoient pèrdre (dans leurs viſites) & il avoit coutume de dire avec beaucoup de douleur. Ah! qu'il y a peu de gens entre ceux qui nous rechèrchent, qui viennent de *Jéruſalem*, mais qu'il y en a au contraire qui viennent d'Égypte. En quoi il faiſoit alluſion à ce que Palladius rapporte de S. Antoine, qui demandoit ordinairement au ſortir de ſes longues oraiſons, à ſon diſciple Macaire, lorſque quelques pèrſonnes étoient venuës pour lui parler, ſi c'étoient des gens venus de *Jéruſalem*, ou d'Égypte; marquant par les uns ceux qui n'avoient dans leurs viſites que des intérêts humains, & des prétentions temporelles, & par les autres ceux qui comme des citoyens de la *Jéruſalem* céleſte, n'avoient en vûë que des biens ſolides & étèrnèls. P. Verjus.

Jérusalem. ſ. f. Nom d'une éſpéce de pomme bonne à manger, ſoit cruë, ſoit cuite, mais qui n'eſt pas des meilleures, quoiqu'elle ne ſoit pas mauvaiſe. *Pomum Jeroſolimitanum*, ou *dictum Jeruſalem*. Les *Jeruſalem* ſont prèſque rouges partout, ont la chair fèrme & de peu de goût, quoiqu'aſſez ſucrée, & n'ayant rien de la mauvaiſe odeur qui ſuit la plûpart des pommes, elles ſe gardent long-tems. La Quint.

JES.

JÉSANA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jeſana*. Elle étoit du Royaume d'Iſraël, ſoumiſe à Jéroboam. 2. Paral. XIII. 19. C'eſt tout ce qu'on en ſçait. Le P. Lubin croit qu'elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm. M. Réland croit très-vraiſemblablement que c'eſt la Jéthaba de S. Jérôme, & qu'il faut corriger *Jeſana*; parce qu'il l'intèrpréte ville ancienne, & qu'en effet *Jeſana* ſignifie vieille, ancienne. Joſeph dit *Iſana*.

JÉSCHUA, ou *Jeſua*. ſ. m. Nom propre d'homme. *Jeſchua*, *Jeſua*, *Jeſus*. C'eſt le nom de Jéſus prononcé à la manière des Hébreux. On le dit ainſi des Rabbins qui portent ce nom. R. *Jeſua*, le Lévite, Juif Éſpagnol qui vivoit dans le XV. ſiécle, eſt l'Auteur du Livre intitulé *Halicoth Olam*. Les Chemins de l'Étèrnité, ou étèrnels; c'eſt une clef du Thalmud; Conſtantin l'Empereur l'imprima en 1634. avec une Diſſèrtation préliminaire & une traduction Latine. On l'a depuis imprimé à Hanovre avec d'autres Traitez ſemblables, ſous le titre de *Clavis Thalmudica Maxima*.

JÉSI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe en Italie. *Æſium. Æſis.* Elle eſt ſur le Fiumeſino, dans la Marche d'Ancone, au ſud-oueſt de la ville de ce nom. *Jeſi* n'eſt pas fort grand; mais il a un Évêché, qui eſt ſuffragant du Pape.

JÉSIDÉEN, ENNE. Voyez JÉZIDE.

JÉSILBASCH. ſ. m. Terme de Relation. Tête vèrte. C'eſt le nom

nom que les Pèrſans donnent aux Turcs, parce que leurs Émirs portent le turban vèrd.

Ce mot vient de *jeſchil*, qui ſignifie vèrd, & *baſch*, tête.

JÉSIMON. ſ. m. Nom propre d'un deſèrt dont il eſt parlé au I. L. des Rois XXIII. 24. *Jeſimon.* Elle étoit dans le déſèrt de Maon 1. des R. XXIII. 24. Le P. Lubin en conclut qu'elle étoit dans la Tribu de Juda. M. Réland ajoute qu'Euſèbe la place à 10. mille de Jéricho.

JÉSOLO. ſ. m. Nom que portent les ruines de l'ancienne *Equilium*, ou *Æquilium*, ville Épiſcopale de l'Italie, qui fut détruite par les Huns. *Jeſolum.* Elles ſont dans la Marche Tréviſane, à cinq lieuës de Veniſe du côté du nord, & à une de Citta nuova, qui a ſuccedé à l'ancienne *Equilium*. Maty.

JÉSSA. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Jeſſa.* C'étoit autrefois le Jupitèr des peuples de la Sarmatie Européanne. Voyez encore Lissa.

JÉSSE. La Tèrre de Jeſſe, dans Judith. I. 9. Le P. Lubin croit que c'eſt la tèrre de Geſſen en Égypte.

JÉSSED. Voyez YESD.

JÉSSEINS. ſ. m. Nom d'un ancien bourg de la Gaule Lionnoiſe. *Jeſſana*, ce n'eſt maintenant qu'un village de la Champagne, ſitué ſur l'Aube, à deux lieuës au deſſous de Bar ſur Aube. Maty.

JÉSSELMÈRE, ou GISLEMÈRE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Aſie, ſituée environ à cent trente lieuës de Cambaye, du côté du Nord. *Jeſſelmera*, *Giſlemera.* Elle eſt grande, & capitale du Royaume de *Jeſſelmère*, qui eſt au nord de celui de Guzarate, & qui, outre ſa capitale, a encore la ville de Radinpore, & quelques autres moins conſidérables. Maty.

JÉSSO. ſ. m. Le détroit de *Jeſſo. Fretum Eſonis.* On donne ce nom à un grand canal, qui eſt entre la tèrre de *Jeſſo*, & la partie orientale de la grande Tartarie, & qui joint la mèr de Tartarie avec l'océan oriental. On appelle autrement ce Canal la mèr des Kaimachites, ou la mèr d'Yamour. Maty.

JÉSSO, JÉÇO, JEDSO, ou ÉSO. ſ. m. Nom propre d'un grand païs de l'Aſie. *Jeſonia*, *Eſonia*, *Terra Eſonis.* Il eſt au nord des iſles du Japon, & au levant de la grande Tartarie, dont il eſt ſéparé par le détroit de Wries; le canal de Piecko, & l'iſle qu'on appelle la Tèrre des États, ſituée entre ces deux détroits. Les Hollandois parcoururent une partie de ſes côtes l'an 1648. & y ont trouvé des peuples Idolâtres qui adôrent le ciel & les aſtres; & qui s'habillent de peau, & ſont robuſtes & féroces, on ne ſçait pas au reſte ſi ce païs eſt une iſle, ou un continent qui ſoit joint avec les tèrres Arctiques, & avec l'Amérique ſeptentrionale. Maty.

JÉSTAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Voyez *Jeiſtam.*

JÉSUAL. ſ. m. Nom propre d'un Royaume, dépendant de l'Empire du grand Mogol. *Jeſualum Regnum.* Il eſt dans l'Inde de delà le Gange, entre les Royaumes de Patna, d'Udeſſa, & de Mérat. Rajapôre en eſt la ville capitale. Maty.

JÉSUATE. ſ. m. Nom d'une ſorte de Religieux, *Jeſuata*, *Jeſuatus.* Les *Jéſuates* s'appellent Clèrcs Apoſtoliques, ou *Jéſuates* de S. Jérôme. Le fondateur des *Jéſuates* eſt S. Jean Colombin. Urbain V. approuva cet Inſtitut en 1367. à Vitèrbe, & donna lui même à ceux qui étoient préſens l'habit qu'il leur ordonna de porter, conſiſtant en une tunique blanche, ſèrrée d'une ceinture de cuir, avec une chauſſe, ou chaperon blanc pour couvrir leur tête, & qu'ils portoient ſur l'épaule, quand ils avoient la tête découvèrte. Il ordonna de plus qu'ils porteroient des ſandales de boïs, & le Cardinal Anglic Grimoard, frère du Pape, leur fit faire des manteaux de couleur tannée, qu'ils ont toujours portez depuis. Un Religieux de l'Ordre leur écrivit une régle; dans la ſuite ils ont ſuivi celle de S. Auguſtin, & elle eſt à la tête de leurs dèrnières Conſtitutions imprimées à Fèrrare en 1641. & approuvées l'an 1640. par une Bulle d'Urbain VIII. où il les appelle la Congrégation des *Jéſuates* de S. Jérôme. Le nom de *Jéſuates* leur fut donné parce que leurs prémiérs fondateurs avoient toujours le nom de Jéſus à la bouche. Ils y ajoutèrent celui de S. Jérôme, parce qu'ils le prirent pour leur protecteur. Pie V^{e}, les mit au nombre des Ordres Mendians. Pendant plus de deux ſiécles les *Jéſuates* n'ont été que frères laics. Paul V^{e} en 1606. leur pèrmit de recevoir les Ordres Sacrez. Urbain VIII. en 1624. changea leur chaperon en un petit capuce de la couleur de leurs manteaux. Ils s'occupoient dans la plûpart de leurs maiſons à la pharmacie. D'autres faiſoient le metiér de diſtillateurs, & vendoient de l'eau de vie, ce qui les fit appeller en quelques endroits Pères de l'eau de vie. Comme ils étoient aſſez riches dans l'État de Venize, la République demanda leur ſuppreſſion à Clément IX. pour employer leurs biens aux frais de la guèrre de Candie, ce que le Pape accorda en 1668. Les armoiries des *Jéſuates* étoient un nom de Jéſus rayonné d'or en champ d'azur, & au deſſous une colombe blanche, par alluſion au nom de S. Colombin leur fondateur. P. Hélyot. *P. III. C. 55.*

JÉSUATE. ſ. f. Religieuſe *Jéſuate* de S. Jérôme. Les *Jéſuates* de S. Jérôme fûrent inſtituées par S. Jean Colombin comme les Religieux *Jéſuates.* Elles ont comme les hommes une tunique de drap blanc, une ceinture de cuir, un manteau de couleur tannée, & un voile blanc. P. Hélyot. *P. III. C. 56.* Il n'y a point de ces ſortes de Religieux ni de Religieuſes en France.

JÉSUE. ſ. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jeſue.* Il n'en eſt parlé que dans le 2e d'Éſdr. XI. 26. Les lieux auxquels celui-ci eſt joint font conjecturer qu'il étoit dans la Tribu de Joſuë. *P. Lubin, Réland.*

JÉSUITE. ſ. m. *Jeſuita.* Ordre de Religieux fondé par S. Ignace de Loyola, qu'on appelle autrement *La Compagnie de Jeſus.* Cet Ordre s'eſt rendu très conſiderable par les miſſions aux Indes, & par ſes autres emplois qui regardent le ſalut du prochain, l'inſtruction de la jeuneſſe & l'étude des ſciences. On a dit long tems *Jeſuiſtes.* Il faut dire *Jeſuites.* Les *Jéſuites* font une profeſſion particulière de travailler au ſalut du prochain par l'inſtruction de la jeuneſſe, la prédication, l'adminiſtration des Sacremens, les miſſions chez les Hérétiques, & les Idolâtres. Le Concile de Trente les appelle les Clèrcs Réguliérs de la Compagnie de Jéſus.

Ce fut ſur la fin du Carême de l'année 1538. que Saint Ignace ayant aſſemblé à Rome les dix compagnons choiſis principalement dans l'Univèrſité de Paris, & qu'il avoit gagnez à Dieu, leur propoſa de faire avec eux un nouvel Ordre. Il préſenta enſuite à Paul III. le projet de ſon Inſtitut, qui nomma trois Commiſſaires pour l'éxaminer. Après leur rapport ce Souverain Pontife, frapé d'ailleurs d'un grand nombre de chôſes éclatantes que faiſoient les compagnons d'Ignace en différens endroits, confirma leur Inſtitut ſous le nom de la Compagnie de Jéſus par la bulle *Regimini militantis Eccleſiæ*, qui fut expédiée le 27. de Septembre de l'année 1540. Il eſt vrai qu'il limita le nombre des Profès, & le reſtreignit à ſoixante. Mais il ôta cette reſtriction deux ans après par une autre Bulle; & ce fut l'intérêt de la Chrétienté, qui l'obligea d'en uſer ainſi, comme il le déclare lui même. Elle a été confirmée encore par d'autres Papes, qui lui ont auſſi communiqué ou donné beaucoup de privileges. C'eſt S. Ignace qui l'an 1538. étant allé à Rome pour offrir ſes ſèrvices & ceux de ſes compagnons au Pape, déclara ce nom à ces dix Pères, & leur dit, comme le raconte le P. Bouhours dans la vie de S. Ignace au commencement du IIIe Livre, que s'étant tous joints enſemble pour combattre les héréſies & les vices ſous la bannière de J. C. leur ſociété n'avoit point d'autre nom à prendre que celui de la Compagnie de Jéſus. Il avoit ce nom à l'eſprit depuis ſa retraite de Maurèze, continuë cet Hiſtorien, & on croit que Dieu le lui révéla. Ce qui lui arriva en allant à Rome le confirma fort dans la penſée que ce nom venoit du Ciel, & qu'ils n'en pouvoient avoir qui leur convint mieux: car ſur le chemin de Sienne à Rome, J. C. lui étant apparu chargé d'une peſante croix lui dit, *Je vous ſerai propice à Rome.* Ce nom & l'Inſtitut d'Ignace fut auſſi confirmé au Concile de Trente, où les Pères déclarent, *Seſſion XXV. C. 16. de Ref.* qu'ils ne prétendent rien changer dans le pieux Inſtitut de la Religion des Clèrcs de la Compagnie de Jéſus. S. Ignace écrivit des Conſtitutions qui fûrent auſſi approuvées par le S. Siége Apoſtolique, après la diſcuſſion éxacte qu'en firent quatre Cardinaux, ſans y changer un ſeul mot; mais cela n'arriva qu'après ſa mort, ſous le Généralat de Laynez ſon ſucceſſeur.

Les *Jéſuites* ſont Clèrcs Réguliérs. La fin de cet Ordre eſt non ſeulement de vaquer avec la grâce de Dieu au ſalut & à la pèrfection de ſon âme, mais encore de s'employer de toutes ſes forces avec la même grâce au ſalut & à la pèrfection du prochain. Les *Jéſuites* n'ont point d'habit particuliér. Ils ont gardé celui que portoient les Prêtres du tems de S. Ignace, c'eſt-à-dire, une ſoutane noire, avec une robe de même couleur dans la maiſon, & un bonnet quarré, & quand ils vont en ville un chapeau & un manteau noir. Ils quittent cet habit & en prennent un autre en pluſieurs païs où ils ont des miſſions, ſelon que la libèrté d'éxèrcer leurs fonctions le demande. S. Ignace n'a point mis de Chœur dans ſon Ordre, parce que le Chœur eſt incompatible avec les fonctions qu'on y fait, & que dans les autres Ordres on en diſpenſe ceux qui ſont appliquez à ces fonctions. Cet Ordre eſt compôſé de cinq ſortes differentes de pèrſonnes, de Profès, de Coadjuteurs ſpirituèls, d'Écoliers approuvez, de frères laics qui s'appellent Coadjuteurs temporèls, & de Novices. Les Profès, qui ſont l'eſſentiel de la Compagnie, font publiquement les trois vœux ſolemnèls de religion, & y ajoutent celui d'une obéiſſance ſpéciale au chèf de l'Égliſe pour le regard des miſſions parmi les fidelles & les idolâtres. Les Coadjuteurs ſpirituels ſont auſſi en

en public les vœux de chaſteté, de pauvreté & d'obéïſſance; mais ils ne font pas le quatriême, qui regarde les miſſions. Les Écoliérs approuvez ſont ceux qui après deux ans de Noviciat ont été reçus & ont fait en particuliér trois vœux non ſolennèls, mais déclarez vœux de religion, & emportent empêchement dirimant. Ils ſont dans la voye pour arriver au dégré de Profès, ou à celui de Coadjuteur ſpirituel, ſelon que le Général en jugera. Ces degrez, ſur tout celui de Profès, ne ſe conférent qu'après deux ans de Noviciat, ſept d'études, qu'il n'eſt pas toujours neceſſaire d'avoir fait dans la Compagnie, ſept de régence, une troiſiême année de Noviciat, & 33 ans d'âge. Les vœux des Écoliérs de leur côté ſont abſolus, conditionels ſeulement du côté de l'Ordre, le Général en diſpenſe. C'eſt pour cela que S. Ignace voulut que les Écoliérs ne ſe déſiſſent point de leurs biens. Cet article de l'Inſtitut des *Jéſuites*, qui avoit ſouffèrt de grandes oppoſitions en France, & dont ils ne joüiſſoient point dans tous les Parlemens, quoique Henri IV. le leur eût pèrmis, leur a été accordé de nouveau, ou confirmé & rendu par Loüis XIV. avec quelque reſtriction, en 1715. & ils en joüiſſent maintenant, comme partout ailleurs, mais cependant avec une reſtriction qui n'eſt pas ailleurs.

Cet Ordre eſt diviſé en Aſſiſtances, les Aſſiſtances en Provinces, les Provinces en différentes maiſons. Il eſt gouverné par un Général, qui eſt pèrpetuel & abſolu, & qui réſide à Rome. Il eſt élû par la Congrégation générale de l'Ordre. Il a auprès de lui cinq pèrſonnes, qui ſont comme ſes Miniſtres; on les nomme Aſſiſtants, & ils portent le nom des Royaumes, ou des païs dont ils ſont originaires, & dont ils ont le département, d'Italie, d'Éſpagne, d'Allemagne, de France & de Portugal. Chacun d'eux a ſoin de préparer les affaires de ſon aſſiſtance, ou de ſon département, & de les mettre dans un ordre qui en facilite l'expédition. C'eſt par eux que les inférieurs & les ſupérieurs vont régulièrement au Général; je dis régulièrement; car dès que les Aſſiſtans ſont un peu ſuſpècts, on s'adreſſe immédiatement à lui ſeul. Les Aſſiſtans ſont choiſis par la Congrégation générale, & ne ſont pas ſeulement établis pour être ſes Conſeillers, & pour le ſoulager dans ſa charge; mais encore pour obſèrver ſa conduite; & ſuppoſé qu'il y eût ſujèt, ils pourroient malgré lui convoquer une Congrégation générale, qui le dépoſeroit dans les formes, ou ſi le mal preſſe, ils ont droit de le dépôſer eux mêmes, après avoir pris par lettres les ſuffrages des Provinces.

Châque province a quatre ſortes de maiſons, des maiſons profeſſes, qui ne peuvent avoir de fond, des Colléges, où l'on enſeigne les Sciences, des Réſidences, où ſont un petit nombre d'ouvriérs occupez ſeulement des fonctions qui regardent immédiatement le ſalut du prochain, prédication, confeſſion, miſſions, &c. & des maiſons de Noviciat. Parmi les Colléges il y en a qui ſe nomment ſimplement Colléges, & d'autres que les *Jéſuites* appellent Séminaires. Ceux-ci ſont ceux où les jeunes *Jéſuites* font leurs études de Philoſophie & de Théologie; les autres ne ſont que pour les étrangers, ou extèrnes. Ils ont auſſi en pluſieurs Diocêſes des Séminaires des Évêques pour les Ecléſiaſtiques. Il eſt dit dans l'hiſtoire de cette Compagnie Part. III. L. I. N. 19. qu'après que le Concile de Trente eut ordonné l'établiſſement de ces Séminaires il fut décidé alors que le ſoin de ces ſéminaires étoit une des fonctions qui leur convenoient, que Pie IV. leur donna le ſien, & qu'il écrivit à Charles IX. qu'il l'avoit fait; chaque Province eſt gouvèrnée par un Provincial, & châque maiſon par un Supérieur, qu'on nomme Recteur dans les Colléges, & Supérieur dans les autres maiſons. S. Ignace a reglé la diſcipline régulière de ces maiſons, & ſur tout des Colléges, à peu près ſur celle qu'il avoit vû établie dans la maiſon de Sorbonne pendant qu'il étudioit à Paris. C'eſt le Général qui nomme tous les Supérieurs, excepté ceux des Réſidences & des ſeminaires d'Ecléſiaſtiques, qui ſont à la diſpoſition des Provinciaux.

Les Profès de la Compagnie de Jéſus renoncent par vœu à toute dignité, ou prélature, & ne peuvent en recevoir ſi le Pape ne le leur commande ſous peine de peché. Il l'a fait quelquefois, & ils ont eû ſept ou huit Cardinaux. Il y en a actuellement un dans le ſacré Collége qui a été tiré par Clement XI. de cette Compagnie. C'eſt le Cardinal Tolomei. Ils ont eû auſſi des Patriarches d'Éthiopie, & des Évêques, mais ſeulement dans les miſſions, où ces dignitez n'apportent guères que des travaux immenſes.

Les *Jéſuites* ont été Confeſſeurs de nos Rois depuis Henri III. juſqu'à Loüis XIV. & le ſont encore de pluſieurs Princes & Princeſſes en differentes Cours de l'Europe. Voyez ſur l'Inſtitut des *Jéſuites* le P. Bouhours dans la vie de S. Ignace L. III. Il y a une hiſtoire de la Compagnie de Jéſus qui n'a été continuée que juſqu'environ 1620. comprenant ſix Généraux juſqu'à Aquaviva incluſivement. Elle eſt bien écrite.

On dit provèrbialement tu reſſemble les *Jéſuites*, qui ſçavent tout & ne ſçavent pas le chemin à Panſou. MASCUR. On dit auſſi populairement, Les *Jéſuites* ont des robes & des manteaux, parcequ'en quelques endroits, l'hyvèr quand ils ſortent en ville ils ne quittent point la robbe qu'ils portent dans la maiſon, mais mettent leur manteau par deſſus, ſur quoi le peuple a fait ce dicton, que l'on prononce comme ſi l'on vouloit faire entendre que les *Jéſuites* ont dérobé des manteaux.

JÉSUITEſSE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de Religieuſes qui s'étoient établies en Italie & en Flandres. *Jeſuitiſſa.* Cet Ordre, dit Wilſon, avoit commencé en Flandres par deux femmes Angloiſes, l'une nommée Warde, & l'autre Tuittia, ſous la conduite d'un Père Gérard Recteur du Collége des Jéſuites de Liége, & de deux autres. Leur deſſein étoit de paſſer en Anglетèrre, & d'y travailler à la convèrſion des femmes. Voyez cet Auteur dans la vie de Jacques I. Urbain VIII. les abolit par une Bulle du 13. de Janvier 1630.

Il y a en France quelques maiſons de filles qui ont les mêmes Conſtitutions que les Jéſuites, qu'elles ont reçûës d'un Jéſuite de Bourdeaux, & qui font profeſſion d'enſeigner *gratis* les filles; mais elles ne portent point le nom de *Jéſuiteſſes*.

JÉSUPOL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg fortifié, & défendu par un château. *Jeſupolis.* Ce lieu eſt dans la Pokutie, en Pologne, à l'embouchure du Biſtricz dans le Nieſſer, au deſſous de la ville d'Haliez. MATY.

JÉSUS. ſ. m. Nom auguſte de nôtre Sauveur JÉSUS-CHRIST. *Jeſus.* Les miracles de *Jéſus*-Chriſt, & ſa réſurrection arrivée comme il l'avoit prédite, ſont des faits ſi cèrtains, qu'il faut être fou pour en douter. Si les miracles & la réſurrection de *Jéſus*-Chriſt ſont vrais, *Jéſus*-Chriſt eſt un vrai Prophête, un homme véritablement envoyé de Dieu, & parlant en ſon nom & de ſa part. Si *Jéſus*-Chriſt eſt vrai Prophête, *Jéſus*-Chriſt eſt Dieu, & fils de Dieu; car il l'aſſure ſouvent, & très-clairement.

Jéſus-Chriſt eſt le Vèrbe incarné, ou le *Vèrbe* fait chair, comme parle S. Jean I. 14. *Jéſus*-Chriſt nacquit le 25ᵉ de Decembre en Bèthléhem de Judée, ſous le régne d'Hérode, & ſous l'Empire d'Auguſte, l'an 4713. de la Période Julienne, la 42ᵉ année d'Auguſte, à compter depuis qu'il commença d'entrer dans le Gouvèrnement, & qu'il fut fait Propréteur, l'année qui ſuivit la mort de Jules Céſar. *Jeſus*-Chriſt fut baptizé par S. Jean, le 6ᵉ Janvier au commencement de ſa XXXᵉ année, la 15ᵉ de Tibère. *Jéſus* Chriſt fut crucifié pour le ſalut de tous les hommes dans la trente troiſiême de ſon âge, l'an 4746. de la Période Julienne, la 18ᵉ de l'Empire de Tibère, la prémière année de la 153ᵉ Olympiade, 487 ans depuis la 20ᵉ année d'Artaxèrxes Longuemain, régnant avec ſon Père, & par conſéquent au milieu de la ſoixante & dixiême ſemaine depuis cette époque, comme il avoit été prédit par Daniel, C. IX. 24. 27. Les Bollandiſtes ont donné une Diſsèrtation ſur la Généalogie de J. C. dans le *Propylæum Maii* p. 31. & ſuiv. Il y en a auſſi une dans la Chronologie du P. Hardouin. C'eſt dommage qu'on y diſe que *Johanan*, ou *Jochanan*, en Hébreu eſt la même chôſe que *Jéchonias*, & qu'on y faſſe un même homme du Jechonias de S. Matthieu I. 11. & du *Jahanan* du 1. L. des Paralipoménes III. 15. Il y a auſſi dans le *Propylæum Maii* des Diſsèrtations du P. Pouſſines & du P. Papebroch ſur les années de J. C. par rapport à la Chronologie. *Jéſus*-Chriſt eſt homme, il eſt donc inférieur au Père. *Jéſus*-Chriſt eſt Dieu; il eſt donc égal au Père. *Jéſus*-Chriſt eſt homme; il ignore donc quelque chôſe: *Jéſus*-Chriſt eſt Dieu il connoit donc toutes chôſes. *Jéſus*-Chriſt eſt homme; il agit donc dépendamment de la cauſe prémière; il prie & il eſt éxaucé. *Jéſus*-Chriſt eſt Dieu, il n'a donc qu'à vouloir pour agir, & il éxécute en commandant, Je le veux, ſois nettoyé. PÉLISSON.

Ce nom eſt Hébreu, & le même que celui de Joſué. En Hébreu c'eſt ישוע, *Jeſua*, formé par contraction de יהושע, qui ſignifie *Sauveur*, & proprement *ſalut de Dieu.* On pourroit auſſi le tîrer ſimplement de שוע, *Schua*, Sauver, au futur יושע, *Jaſua*, qui prenant la forme du nom *Jeſua*, ſignifie *Sauveur*. De *Jeſua* les Grècs en adjoutant ος, tèrminaiſon propre de leur langue, ont fait Ἰησουος, & par contraction Ἰησους, d'où les Latins ont fait *Jéſus*. Les Étymologies inventées par Oſiander, & Chaſteillon, qui tîrent ce nom de יהוה איש, *Jehova iſch*, Dieu homme, & qui prétendent montrer par là que J. C. eſt Dieu & homme, ſont fauſſes. Ce n'eſt pas par ce nom, c'eſt par les témoignages clairs de l'Évangile qu'on prouve invinciblement que *Jéſus* fils de Marie eſt homme & Dieu tout enſemble.

Le nom de JÉSUS eſt devenu en uſage dans la langue en ces phrâſes. On dit par admiration, & éxclamation, Bon *Jéſus*, doux *Jéſus*, *Jéſus*, *Jéſus* Maria. On crie aux agonizans, *Jéſus* Maria.

Quand ce nom de *Jéſus* eſt joint à celui de *Chriſt*, on ne prononce poing

point la dèrnière du nom de *Jéſus*, *Jéſus*-Chriſt, prononcez *Jéſu* Chriſt ; mais quand le nom de *Jéſus* eſt ſeul, on fait entendre la dèrnière *s* dans une prononciation ſoutenuë, ailleurs, comme dans le diſcours familier, on ne la fait pas toujours ſentir.

Jésus. On a fait un chiffre de ce ſacré nom par le moyen de trois lèttres IHS, dont la ſeconde eſt l'Hta Grèc, parceque c'eſt ſur le nom ΙΗΣΟΣ, que ce chiffre fut formé ; on met ordinairement une petite croix ſur la lettre du milieu, dont ceux de Genève l'ont ôtée en leurs monnoyes, ce qui l'a fait nommer le nom de *Jéſus* dévaliſé. Ce chifre ſèrt d'enſeigne à des Marchands, à des Libraires ; & l'on dit, Il demeure au nom de *Jéſus*. Ce livre ſe vend au nom de *Jéſus*, vis-à-vis le nom de *Jéſus*, &c.

On dit auſſi, la dévotion de l'enfant *Jéſus*, des images. La dévotion au cœur de *Jéſus*.

Jésus, eſt auſſi un tèrme de Papetiér, qui ſignifie une ſorte de papier dont la marque eſt un nom de *Jéſus*. Voilà de bon *Jéſus*. Donnez moi une main de *Jéſus*.

JÉSUS-CHRIST. Communément on joint au nom Sacré de *Jéſus* celui de *Chriſt*, qui ſignifie *Meſſie* ; & l'on dit *Jéſus-Chriſt* ; Nôtre Seigneur *Jéſus-Chriſt*. *Jéſus-Chriſt* eſt mort pour tous les hommes. *Jéſus-Chriſt* eſt aſſis à la droite de Dieu ſon père, &c. *Jéſus* fils de Marie eſt en éffèt le Chriſt, c'eſt-à-dire, le Meſſie promis aux anciens Patriarches, comme le démontrent tant de prophéties, & ſur tout celles de Jacob mourant, Gen. XLIX. 10. de Daniel IX. 24, 25, 26, 27. d'Aggée II. 8.

Compagnie de Jésus. Voyez Jésuite. Pétau, de la Compagnie de *Jéſus*. C'eſt ainſi que les Jéſuites ſignent. Un Collége, une maiſon de la Compagnie de *Jéſus*. Entrer dans la Compagnie de *Jéſus* ; c'eſt ſe faire Jéſuite. Dom François de Borgia ſe détèrmine ſuivant le conſeil d'un Religieux de l'Ordre de S. François, à entrer dans la Compagnie de *Jéſus*. P. Verjus.

Ordre de la Croix de Jéſuſ-Chriſt. Chevaliers de la Croix de *Jéſus*-Chriſt, quelques-uns ajoutent de S. Dominique & de S. Pièrre Martyr. C'eſt un Ordre que des Inquiſiteurs Dominicains donnoient autrefois. Les Statuts de cet Ordre ont pour titre, Régle & ſtatuts des Chevaliers du ſaint Empire de la Croix de *Jéſus*. Il y eſt marqué que les frères ſèrvans de cet Ordre porteront ſur le manteau la croix noire & blanche fleur-deliſée, & au cou une croix d'argent émaillée, moitié de noir, & moitié de blanc, avec un ruban noir, à la différence des Chevaliérs Nobles, Docteurs & Commandeurs Grand-Croix, qui la porteront d'or émaillée de blanc, avec cette déviſe, *In hoc ſigno vinces*. Il n'eſt point non plus marqué dans ces ſtatuts que cet Ordre portera le nom de S. Dominique & de S. Pièrre. Le P. Hélyot croit qu'il y a beaucoup d'apparence que ces Ordres n'étoient autre chôſe que celui de la Milice de *Jéſus*-Chriſt. Voyez cet Auteur, hiſt. des Ordr. Relig. III. P. C. 32.

Ordre de la foi de Jéſuſ-Chriſt. Chevaliérs de la foi de *Jéſus*-Chriſt. Le P. Jean Marie Canépano, dans ſon Livre intitulé *Scudo ineſpugnabile de Cavaglieri di ſanta fe*, &c. dit qu'il y a dans les Diocèſes de Milan, d'Yvrée & de Vèrceil, des Chevaliérs de la foi de *Jéſus* Chriſt & de la croix de S. Pièrre Martyr ; mais ce n'eſt qu'une Compagnie de Gentils-hommes, qui s'obligent au ſèrvice de l'Inquiſition. Ils en faiſoient autrefois un vœu ; ils en font aujourd'hui ſèrment. Voyez le P. Hélyot, P. III. C. 31.

Milice de Jéſuſ-Chriſt. Ordre militaire. Voyez MILICE.

Jésus-Christ. L'Ordre de *Jéſus-Chriſt*, les Chevaliérs de l'Ordre de *Jéſus-Chriſt*. Ordre de Chevalerie inſtitué par Jean XXII. Souverain Pontife. *Ordo Jeſu Chriſti ; Equites Jeſu Chriſti*. Cet Ordre fut établi en 1320. à Avignon, où réſidoient alors les Papes. Les Chevaliérs de l'Ordre de *Jéſus-Chriſt* portoient une croix d'or pleine émaillée de rouge, & enfèrmée dans une autre croix patée d'or, ſemblable à celle de l'Ordre de Chriſt en Portugal, mais avec des émaux différens. Favin en parle dans ſon Théâtre d'Honneur & de Chevalerie.

Quelques-uns appellent auſſi l'Ordre de Portugal l'Ordre de *Jéſus-Chriſt*, mais mal. Nous diſons l'Ordre de *Chriſt*, ſans y mettre le nom de *Jéſus*. Voyez Christ.

Il y a auſſi un Ordre de *Chriſt* en Livonie, dont nous avons parlé au même endroit T. I. p. 1792. Il y en a encore un inſtitué en Pruſſe vèrs l'an 1230. dont nous n'avons point parlé. La Religion Chrétienne s'étant établie en Pruſſe, les Pruſſiens idolâtres firent une guèrre cruelle aux nouveaux convèrtis. Le Duc Conrad ayant en vain éſſayé d'appaiſer ces barbâres par des préſens, inſtitua par le conſeil de Chriſtien, auparavant Moine de Ciſteaux, & alors Évêque de Pruſſe, un Ordre militaire à l'éxemple des Chevaliérs de Chriſt de Livonie, portant un manteau blanc chargé d'une épée rouge & d'une étoile. L'Évêque revétit de cet habit un homme de mérite nommé Brunon, avec treize autres ; & le Duc leur bâtit le château de Dobrin dont on leur donna le nom. Mais tous ces Ordres ſe nomment ſimplement Ordres de Chriſt, Chevaliérs de Chriſt, & non point de J. C.

Jésus. L'iſle de *Jéſus*. *Inſula Jeſus*. C'eſt une petite iſle de la nouvelle France. Elle eſt dans la rivière de S. Laurens, au deſſous de l'iſle de Mont-Royal, dont elle n'eſt ſéparée que par l'embouchure de la rivière des prairies. Maty.

JET.

JÈT. ſ. m. Mouvement de quelque corps pouſſé avec violence. *Jactus*. Le *jèt* de la pièrre qui ſe fait avec la fronde eſt plus violent que celui qui ſe fait avec la main. On le dit auſſi du coup ou de l'impreſſion qu'il fait. Il a gagé de toucher à cette giroüette en trois *jèts* de pièrre.

Ce mot vient de *jactus*.

Jèt, ſe dit auſſi de l'éſpace que parcourt le corps qu'on a pouſſé avec violence. Cette maiſon eſt ſituée à deux *jèts* de pièrre de la ville.

Jèt, ſe dit auſſi de la branche ou tige que la nature pouſſe dans les plantes, & les arbres. On eſt obligé en coupant les taillis, de laiſſer les *jèts* de la plus belle venuë au nombre de ſeize par arpent, pour les laiſſer croître en haute futaye. On défend l'entrée des beſtiaux dans les taillis fraîchement couppez, de peur qu'ils ne mangent le bourgeon, ou le nouveau *jèt*. Un beau *jèt*. En pêchérs, & même en abricotiérs, ceux qui n'ont qu'un an de greffe, pourveu que le *jèt* ſoit beau, valent mieux que ceux qui en ont deux. La Quint.

Jèt, ſe dit auſſi des abeilles, qui font une ou deux fois par an un nouvel eſſaim ; qu'on met dans de nouvelles ruches. *Soboles, novum examen, fœtus emiſſitius*.

Jèt, éſpéce de machine de guèrre en forme de pièrriérs avec laquelle les anciens jettoient pluſieurs fléches à la fois, & des pièrres. C'eſt ce que les Latins appelloient *baliſta*, qui vient du vèrbe Grèc *βάλλω*, qui ſignifie jetter.

Jèt, ſe dit auſſi du mouvement des eaux qui ſont élancées, & élevées en l'air. *Aqua ſaliens*. On a fait pluſieurs beaux *jèts* d'eau dans ce jardin. Cette gèrbe d'eau eſt compôſée de 50 *jèts*. Il conduiſit ſes amis dans de ſupèrbes allées, au bruit d'une infinité de *jèts* d'eau qui ne ſe taiſoient ni nuit, ni jour. M. de M. Pour bien conduire les *jèts* d'eau il faut bien ſçavoir les principes de l'Hydroſtatique. Pluſieurs bons Mathématiciens ont travaillé depuis quelques années ſur le mouvement des eaux, & la dépenſe des eaux par rapport aux *jèts* d'eaux. M. Mariote dans ſon Traité du mouvement des eaux dit qu'un *jèt* d'eau ne peut jamais monter auſſi haut qu'eſt l'eau dans ſon réſèrvoir, & qu'il s'en faut toujours un eſpace qui eſt en raiſon ſous doublée de ſa hauteur, ce qu'il prouve par pluſieurs éxpériences.

Les Fontainiérs meſurent l'eau courante par pouces & par lignes d'eau. Les pouces & les lignes d'eau ſe prennent des pouces & des lignes circulaires que contiennent les ſéctions ou les ſurfaces des ouvèrtures rondes par où l'eau coule, ſans avoir d'autre charge, ou d'autre hauteur, que celle qui lui eſt néceſſaire pour remplir préciſément toute l'ouvèrture en coulant ; c'eſt un pouce d'eau lorſque l'ouvèrture ronde eſt d'un pouce de diamétre. La ligne d'eau eſt la 144e partie d'un pouce d'eau.

On a trouvé par pluſieurs éxpériences que ce qu'on appelle un pouce d'eau donne ou dépenſe en trois jours 200 muids meſure de Paris de 280 pintes châcun, ou 1600 piéds cubes. En 24[h]. 166 muids & $\frac{2}{3}$ de muid, qui font 186 pintes, ou 533 piéds & $\frac{1}{3}$ cubes ; en une heure deux muids & $\frac{7}{9}$ de muid. Voyez les livres de M. Morland, de M. Mariette, &c. Voyez Fontenier, & Eau.

Jèt, ſignifie auſſi, Calcul, ſupputation faite par voye d'Arithmétique. Le *jèt* à la plume eſt plus ſûr que celui des jettons. J'ai fait le *jèt* de toutes ces ſommes, elles montent à tant. Il ſe dit moins du calcul qu'on fait à la plume, que de celui des jettons.

Jèt, en tèrmes de Fauconnerie, eſt une petite entrave ou cép qu'on met aux piéds de l'oiſeau, ou l'attache d'envoi ou de retenuë d'un oiſeau de proye. On attache les vèrvelles à un touret qui tient aux *jèts*. Ce mot s'écrit auſſi *gètz*, & vient de *giez*, vieux mot François, qui ſignifioit *lien & attache*. Voyez Ménage. En Latin on les appelle *jacti*, comme on voit dans le livre de la Vénerie de l'Empereur Frédéric II.

On dit auſſi à la pêche, un *jèt* de filèt ; pour dire, un coup de filèt. *Jactus retis*. Saint Pièrre en un *jèt* de filèt lâché au nom du Sauveur, prit tant de poiſſons qu'il penſa faire enfoncer la barque.

Jèt. Tèrme d'Éxécuteur. C'eſt une petite corde qu'on met au cou du patient. Mèts lui le *jèt*.

Jèt, chez les Fondeurs & les Potriérs d'étain, ſe dit de l'ouvèrture du moule, ou des tuyaux qu'ils font pour faire couler le métal dans leurs moules. Il y avoit tant de *jèts* pour fondre cette figure. On dit auſſi, qu'une figure eſt d'un beau *jèt*, quand elle

eſt

eſt bien venuë, quand la fonte a bien réüſſi. Chez les fondeurs en bronze *jèt* ſignifie les tuyaux de cire qu'on fait d'une cèrtaine groſſeur, & qu'on applique dans les moules & contre les ouvrages qu'on veut jetter en métal.

JET, en tèrmes de Marine, ſignifie l'appareil complèt de toutes les voiles d'un vaiſſeau. Un vaiſſeau bien équippé doit avoir du moins deux *jèts* de voiles, & de la toile pour en faire.

On dit auſſi, Faire le *jèt* des marchandiſes, quand dans de grôs tems on eſt obligé de jetter une partie de la charge du vaiſſeau dans la mèr pour le ſoulager. En la mèr du Levant la coutume eſt que le Marchand le prémiér faſſe le *jèt* de quelque chôſe du ſien. Le Guidon régle l'ordre des chôſes dont on doit faire le *jèt*, au titre des Avaries. Les Pilotes croyent que l'huile calme & adoucit la tourmente : ce qui les porte à en faire le *jèt* plûtôt que des autres marchandiſes. Ce tèrme ſe trouve ſouvent dans l'Ordonnance de la Marine de 1681. Le titre huitiême eſt du *jèt* & de la contribution. Au prémiér port . . . le Maître déclarera . . . la cauſe pour laquelle il aura fait le *jèt*. ORDON. DE MARINE. *Art. V.* Les munitions de guèrre & de bouche, ni les loyers, & hardes des Matelots, ne contribuëront point au *jèt*. IBID. *Art. XI.* Ne ſera fait aucune contribution pour raiſon du dommage arrivé au bâtiment, s'il n'a été fait exprès pour faciliter le *jèt*. IBID. *Art. XIV.* Si le *jèt* ne ſauve le navire, il n'y aura lieu à aucune contribution. IBID. *Art. XV.* Si le navire ayant été ſauvé par le *jèt*, & continuant ſa route vient à ſe pèrdre, les effèts ſauvez du naufrage contribuëront au *jèt*, &c. IBID. *Art. XVI.* Les dommages arrivez depuis le *jèt* aux marchandiſes ſauvées, &c. IBID. *Art. XVII.*

Jèt & contribution ſont deux tèrmes qui ſont fort en uſage parmi les Marchands, & ceux qui trafiquent ſur mèr ; ils ſignifient que tous ceux qui ont mis ſur le vaiſſeau doivent contribuer à payer le prix des chôſes qu'on a été obligé de jetter pour ſoulager le vaiſſeau.

JÉTA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda dans la Tèrre Sainte. *Jeta.* Ce fut une ville Lévitique, & quelques-uns croyent que c'eſt la même que celle que Joſué appelle *Jota*, *C. XV. v.* 55. D'autres en plus grand nombre les diſtinguent. Hoffman l'appelle auſſi *Jéthan*, & dit que c'eſt encore un grand bourg à 6 lieuës d'Éleuthéropolis vèrs le midy.

JÉTCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Contrée de Jetſengen, dans l'iſle de Niphon. *Jetchuum.* Elle eſt Capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom, & dans lequel on voit la montagne de *Jetcheu*, qui vômit des flammes. MATY.

JÉTÉBA. ſ. f. Nom de lieu. *Jeteba.* C'étoit la patrie de la mère d'Amon fils de Manaſſés. 4. *des Rois XXI.* 19. Le Texte Hébreu dit יטבה, *Jotbah.* Dans Joſeph il y a une tranſpoſition, il la nomme Jabaté, *Antiqq. X.* 4. On la prend pour *Jétébata.* Voyez ce mot.

JÉTÉBATHA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Jetebatha.* Les Septante la nomment *Etébatha. Deut. X.* 7. Il y avoit beaucoup d'eaux & de torrens, & c'eſt apparemment ce qui invita les Iſraëlites à y faire leur 30e campement. Ce lieu étoit voiſin du mont Gadgad.

JÉTENG. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſeptiême mois dans le Calendriér des peuples de l'Igur, & du Turkeſtan, qui eſt le même que celui des Cathaïens. D'HERBELOT.

JÉTHÉLA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jethela.* Elle étoit de la Tribu de Dan. *Joſ. XIX.* 42. Les Septante la nomment Silatha.

JÉTHÈR. ſ. m. Nom propre de ville. *Jether.* Il y avoit autrefois dans la Tèrre Sainte une ville de ce nom ; elle étoit dans la Tribu de Juda ; il en eſt parlé dans le L. de Joſué XV. 48. & XXI. 14. & au 1. L. des Rois XXX. 27. David étant arrivé à Sicéleg, envoya du butin qu'il avoit pris aux Anciens de Juda, qui étoient ſes proches, en leur faiſant dire, Recevez cette bénédiction des dépoüilles des ennemis du Seigneur. Il en envoya à ceux qui étoient à Béthel, à ceux de Ramoth vèrs le midi, à ceux de *Jethèr.* SACI, 1. *des Rois XXX.* 27. *Jéthèr* fut une ville Lévitique, & un azyle pour les homicides involontaires. Les habitans s'appellent Jéthréens, ou Jéthrites.

JÉTHÉTH. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Idumée. *Jetheth.* Il eſt parlé Gen. XXXVI. 40. & 1. Paral. I. 51. du Gouvèrneur de *Jéthéth*, & il eſt dit que cette ville & les autres de l'Idumée n'eurent plus de Rois depuis la mort d'Adad, mais ſeulement des Ducs, ou Gouvèrneurs. Quelques-uns prétendent néanmoins que *Jéthéth*, & les autres noms propres qui ſe trouvent dans les endroits citez ci-deſſus, ſont les noms de ces Gouvèrneurs, c'eſt le ſentiment de Liranus, que Saci a ſuivi dans ſa vèrſion de l'Écriture. Mais il eſt bien plus naturel de les prendre pour des noms de lieu, avec Toſtat, Ménochius, & d'autres plus anciens indiquez par Liranus. Car de même que dans אלופי אדום, *Allouphe Edom*, le prémiér mot eſt au régime, & *Edom* eſt un nom de peuple, ou de contrée, & que cela ſignifie les Gouvèrneurs d'Edom, ou de l'Idumée, de même אלוף יתת, *Allouph Jéthéth*, doit être pris pour le régime, & par conſéquent le ſecond mot n'eſt point le nom propre du Gouvèrneur. D'ailleurs, les hommes qui portèrent les prémiérs ces noms, & les donnèrent aux différentes peuplades qu'ils firent dans l'Idumée, ſont bien avant ces Gouvèrneurs ; ainſi ces noms étoient déja des noms de villes, au lieu que nous ne ſçavons point s'il y eut depuis des chèfs de peuples qui les portaſſent. De plus, quelques-uns de ces noms ne ſemblent pas pouvoir être des noms d'hommes, comme Alva, Oolibama, Ela &c. Enfin, ſi c'étoient des chèfs, qui ſe fûſſent ſuccédez les uns aux autres, comme les Rois, dont l'Écriture parloit auparavant, elle le diroit, comme elle l'a dit des Rois. Puis donc qu'elle change la manière de s'exprimer, & qu'elle rapporte tous ces chèfs en grôs, & ſans marquer leur ſuite & leur ſucceſſion, on ne peut prèſque douter qu'elle ne veuille nous faire entendre qu'après la mort d'Adad toutes ces villes formèrent autant de petites Républiques qui ſe firent châcun leur chèf.

JÉTHNAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jethnam.* Elle étoit de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 23. Le Texte Hébreu l'appelle *Jethnam.*

JÉTHRÉEN, ENNE. ſ. m. Habitant de Jéthèr. *Jethræus* ; on dit auſſi Jéthrite.

JÉTHRITE. ſ. m. & f. Habitant de Jéthèr, Jéthréem. *Jethræus*, *Jethrites.*

JÉTHSON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Jethſon. Joſ. XXI.* 36.

JÉTICUCU. ſ. m. C'eſt le nom que les habitans du Bréſil donnent à une plante qui croît en pluſieurs endroits de l'Amérique. On l'appelle d'ordinaire *Méchoacan*, du nom d'une Province de la nouvelle Éſpagne, d'où elle a été prémièrement portée. Voyez MÉCHOACAN.

JÉTSENGEN, ou JETSÉSEN. ſ. m. Nom propre d'une Région du Japon. *Jetſangena*, ou *Jetſengena Regio.* Elle eſt une des cinq principales de l'iſle de Niphon. Elle s'étend dans toute la largeur de l'iſle, du nord au ſud, ayant au levant le Quanto, & au couchant le Jetſengo. On y compte dix Royaumes, ou Provinces. MATY.

JÉTSENGO, ou JÉTSEN. ſ. m. Nom propre de l'une des cinq Régions de l'iſle de Niphon, la principale de celles du Japon. *Jetſenga*, *Jetſena.* Elle a le *Jetſengen* au Levant, & le Jamaiſoit au Couchant, on y compte douze Royaumes, ou Provinces, & on y voit la ville de Méaco, autrefois Capitale de tout le Japon. MATY.

JETTÉE. ſ. f. Digue, ou muraille qu'on fait dans la mèr à force d'y jetter une grande quantité de grôs quartiérs de pièrre, pour ſervir d'entrée, de môle & d'abri, ou de couvèrture à un port. *Moles.*

JETTER. v. act. *Jacere*, *jactare*, *projicere.* Pouſſer au loin avec éffort, ou de bras, ou de machines. On *jette* une pièrre avec la main, avec une fronde. Les Anciens *jettoient* des pièrres & des dards avec des machines qu'ils appelloient *baliſtes* & *catapultes.* Les cendres de ceux qu'on brûle ſont *jettées* au vent, ſi on bouche un tonneau de vin qui bout, il *jette* ſes fonds. La tempête a *jetté* ce navire contre les rochérs.

JETTER, ſignifie ſimplement, Pouſſer, ou remuer ſans faire un grand éffort. *Mittere*, *emittere*, *jactare*, *conjicere.* *Jetter* les dez hors du cornet. *Jetter* les cartes ſur la tâble. *Jetter* une piéce en l'air en joüant à croix pile. Il faut *jetter* la tèrre de ſon côté, quand on ſe retranche. Il s'eſt *jetté* ſur le lit pour ſe repôſer.

JETTER, ſignifie auſſi, abattre, renvèrſer. *Proſternere.* Ce luitteur a *jetté* ſon homme par tèrre à force de corps. On l'a *jetté* ſur le carreau d'un coup d'épée. Il faut *jetter* par tèrre, abattre ce bâtiment.

JETTER, ſignifie encore, Rebuter, délaiſſer, mettre dehors de ſes mains, ſoit par mépris, ſoit par néceſſité, ſoit par colère. La Police oblige à *jetter* les viandes corrompuës à la voirie. La tempête oblige les Marchands de *jetter* leurs marchandiſes dans la mèr. Ces paroles étoient capables de le faire *jetter* par les fenêtres.

JETTER, ſignifie auſſi, Pouſſer quelque chôſe hors de ſoi. Le mont Gibel *jette* des feux, des flammes, de la cendre, des pièrres ponces. Cette ſource, cette fontaine *jette* de l'eau grôs comme le bras. La triſteſſe fait *jetter* des larmes, des ſoupirs. Les flots agitez, les feuilles de laurier, le poil d'un chat, *jettent* des étincelles de feu. Ce diamant *jette* un grand éclat. Un fèr luiſant *jette* la nuit de la lumière.

JETTER, ſe dit auſſi en parlant de quelque mouvement de ſa pèrſonne. Un enfant ſe *jette* au cou de ſa mère pour la careſſer. Ce brâve ſe *jette* à corps pèrdu dans le péril, dans la mêlée. Ils ſe *jettèrent* dans une chalouppe. VAUG. Un ſoldat ſe *jette* apre-

ment ſur le butin; un goinfre ſur le meilleur plat qu'il trouve. Ce jeune homme ſ'eſt *jetté* dans un Couvent, dans la dévotion: cet autre ſ'eſt *jetté* dans la débauche, dans le jeu. On dit auſſi, qu'un homme ſe *jette* à la tête de l'autre, quand il le preſſe de le recevoir à ſon ſervice à quelques conditions que ce ſoit. On dit auſſi, Se *jetter* aux genoux, aux pieds de quelqu'un, pour en obtenir quelque grâce, pour implorer ſa clémence; ſe *jetter* entre ſes bras pour obtenir ſa protection.

JETTER, ſe dit figurément en Morale en pluſieurs ſignifications. On dit qu'un homme a *jetté* quelques paroles d'une affaire; pour dire, qu'il a fait quelques propoſitions de ſon chef ſur une chôſe, pour ſçavoir le ſentiment de ceux avec qui il la faut réſoudre. On dit d'un homme qui a fait un reproche à un autre de quelque faute qu'il avoit commiſe, qu'il lui a *jetté* cela au nez. On dit qu'il a *jetté* les fondemens d'un grand Empire, d'une grande Monarchie, d'une grande ſecte, quand il en a fait l'établiſſement. On dit qu'un homme *jette* feu & flammes; pour dire, qu'il eſt fort animé: qu'il a tout *jetté* ſon feu, ſon venin, lorſqu'il a déchargé ſa colère, qu'il a dit tout le mal qu'il ſçavoit de ſon ennemi: qu'il a *jetté* la diviſion, la diſcorde dans une famille, dans l'État; pour dire, qu'il y a excité des querelles, des diſſenſions. On dit auſſi, qu'il a *jetté* tout ſon feu ſur le papiér; pour dire, qu'il a écrit dans ſon premiér enthouſiaſme, ou qu'il a mis pluſieurs invectives par écrit. On dit auſſi, qu'on *jette* des œillades de pitié, de tendreſſe, d'amour, de bienveillance; pour dire, qu'on témoigne par ſes regards qu'on eſt touché de quelqu'un de ces ſentimens.

En tèrmes de Marine, on dit, *Jetter* l'ancre, quand on aborde à un port, à une rade; & qu'on veut arrêter le navire. *Jetter* la ſonde ou le plomb, quand on veut ſçavoir la hauteur de l'eau, ou s'il y a fond. On dit auſſi, *Jetter* le filet, quand on veut prendre du poiſſon. On dit auſſi, qu'un cap, une pointe de tèrre ſe *jette* bien avant en mèr; pour dire, qu'elle y avance beaucoup. *Jetter* un vaiſſeau ſur un banc, ſur un rochér, à la côte, c'eſt l'y conduire, l'y porter exprès, l'y échouer. *Jetter* du blé ou d'autres chôſes à la bande, c'eſt mettre tout le blé ou autres ſemblables chôſes d'un côté du vaiſſeau, au lieu qu'elles étoient placées également par tout: cela ſe pratique pour faire un contrebalancement à cauſe d'une tempête, ou de quelque autre accident. *Jette* dehors le fonds de hunier, c'eſt le commandement qui ſe fait à ceux qui ſont à la hune de pouſſer dehors la voile du mât de hune.

JETTER, tèrme d'ouvrières en dentelles. *Jetter* une bride, faire une bride. Une bride bien *jettée*, bien faite.

En tèrmes de Guèrre, on dit, *Jetter* du ſecours dans une place, y *jetter* des hommes, des munitions, quand on y en fait entrer malgré les ennemis qui la bloquent, ou qui l'aſſiégent. On dit, *Jetter* les armes, quand on ſe rend, quand on ſ'enfuit. On *jette* des grenades, des bombes, des carcaſſes avec la main, avec des mortiers.

On dit auſſi, Se *jetter* dans un parti; pour dire, Embraſſer ſa défenſe. Et on le dit en fait d'opinions & de ſentimens, comme en fait de guèrre.

En tèrmes d'Arithmétique, *Jetter* ſignifie, Calculer, ſupputer. Ce Marchand ſçait fort bien *jetter* à la plume & aux jettons. On dit, *jetter* plutôt du calcul qu'on fait avec les jettons, que de celui qu'on fait à la plume.

En Médecine, *Jetter* ſe dit des playes, des ulcères qui ſuppurent, qui font ſortir de mauvaiſes humeurs. Cette playe *jette* du pus. Ce cautère a *jetté* ſon eſcarre. Cet enfant eſt galeux, c'eſt qu'il *jette* ſa gourme. On le dit auſſi des chevaux. On dit encore, Il *jette* du ſable par la vèrge. Il a *jetté* des vèrs par le fondement, par la bouche.

En Juriſprudence, on appelle *jetter* un dévolut; pour dire, Impétrer en Cour de Rome la proviſion d'un Bénéfice qu'on prétend vaquer par l'incapacité de la pèrſonne, ou la nullité du titre du Titulaire. *Jetter* une excommunication; pour dire, la publier, la fulminer. *Jetter* des bans d'un mariage; pour dire, en faire les annonces au prône. *Jetter* des lots; *conjicere ſortes in urnam*, pour dire, Voir par le ſort à qui chacun des lots d'un partage qu'on a fait pourra échoir.

En tèrmes de Peinture & de Sculpture, on dit *jetter* les draperies, pour dire, les bien accommoder, en diſpôſer bien la ſituation, les plis &c. les repréſenter, les deſſiner d'une manière noble & gracieuſe. Ce Peintre entend bien *jetter* une draperie. Voilà des draperies bien *jettées*.

En tèrmes de Géographie on dit que des tèrres, des côtes, des iſles, des rochérs, des bancs, des caps, &c. ſont bien ou mal *jettez* ſur les Cartes, lorſqu'elles ſont bien ou mal ſituées, placées ou non, à l'endroit ou du côté qu'elles doivent être. Les iſles du Cap vèrd ſont mal *jettées* ſur les cartes. Elles ſont plus au ſeptentrion qu'on ne les marque.

En Agriculture, on dit que les arbres *jettent*, lorſqu'ils pouſſent des bourgeons, des ſions; qu'ils *jettent* beaucoup de bois, quand ils ſont touffus. Les blez ont déja beaucoup *jetté*, c'eſt à dire, déja beaucoup donné de fannes; cet arbre ne *jette* guères. Nos melons ont déja *jetté* de grands bras. LIGER.

On dit auſſi, que les mouches *jettent*, quand d'un vieil eſſaim il en ſort un de nouvelles.

En tèrmes de Vénerie, on dit qu'un cèrf *jette* ſa tête, lorſqu'il muë, que ſon bois tombe: ce qui lui arrive en Févriér, ou en Mars.

En Fauconnerie on dit, *Jetter* un oiſeau du poing, quand on donne l'oiſeau après la proye qui fuit: ce qu'on appelle auſſi *voler à la toiſe*. A l'égard des autours on dit les *lâcher*.

En Fonderie, ou Moulure, on appelle *jetter*, Faire couler le métal, ou autre chôſe liquéfiée dans le moule qui eſt préparé pour cela. Il a *jetté* cette ſtatuë en bronze, en ſable. On *jette* le fèr fondu en des lingotières pour faire la gueuſe. Cet ouvrier *jette* fort bien en cire, fait bien reſſembler les pèrſonnes. Et on dit en général d'une chôſe dont le travail eſt long, qu'elle ne ſe *jette* pas en moule.

JETTER EN SABLE. La Bruyère a fait une phrâſe figurée de ces tèrmes, quand il a dit, qu'il y a un Tigilin qui ſouffle, ou qui *jette en ſable* un vèrre d'eau de vie.

JETTER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a *jetté* le froc aux orties: pour dire, Il a quitté le Couvent, il eſt devenu apoſtat. On le dit quelquefois de tout homme qui abandonne un état qu'il avoit pris; mais ce n'eſt alors que par application & par métaphôre, elle eſt baſſe. On lui a *jetté* le chat aux jambes; pour dire, On l'a accuſé, on l'a rendu reſponſable d'une faute que les autres avoient faite. On dit auſſi, *Jetter* des marguerites, ou des pièrres précieuſes devant les pourceaux; pour dire, Faire voir de belles chôſes à ceux qui ne ſ'y connoiſſent point, qui ne ſ'en ſoucient point. Ce provèrbe eſt pris de l'Évangile. Matth. VII. 6. C'étoit un provèrbe chez les Juifs. On dit auſſi, *jetter* de la poudre aux yeux de quelqu'un; pour dire, l'éblouir, lui faire paroître une chôſe plus belle qu'elle n'eſt en effet. On dit auſſi d'un bon ménager, qu'il ne *jette* pas ſon bien par les fenêtres, qu'il ne *jette* pas les épaules de mouton toutes rôties. On dit, *jetter* le manche après la coignée, lorſqu'on déſeſpère d'une affaire, & qu'on a du dépit de ce que les commencemens n'en ont pas été heureux. On dit auſſi, *jetter* de l'huile ſur le feu; pour dire, Animer encore ceux qui ſont déja en colère. On dit d'une chôſe où l'on a quelques prétentions, qu'on n'en *jetteroit* pas ſa part aux chiens. On dit, Se *jetter* ſur la fripperie de quelqu'un; pour dire, l'outrager, ou de fait, ou de paroles. On dit auſſi d'un miſérable, d'un homme qui n'a point de ſupport, que tout le monde lui *jette* la pièrre, l'accuſe, le maltraitte. On dit auſſi; qu'il faut *jetter* un ôs à quelqu'un, quand on lui fait part de quelque profit dans une affaire à laquelle il peut faire quelque obſtacle. On dit, qu'on a *jetté* ſon couſſinet ſur une chôſe; pour dire, qu'on a regardé qu'une chôſe convient, & qu'on fait ſes efforts pour l'obtenir.

JETTON. ſ. m. Petite piéce ronde faite en guiſe de monnoye, dont on ſe ſèrt pour calculer pluſieurs ſommes, ou pour marquer ſon jeu, ou autres chôſes. *Calculus*. On fait des *jettons* d'or & d'argent, de cuivre. Les villes & pluſieurs corps font battre des *jettons* chacun avec leurs déviſes, pour en faire des préſens. Une bourſe de *jettons* en contient un cent. Charron dit que les Rois font de leurs ſujets comme des *jettons*; ils les font valoir ce qu'ils veulent, ſelon l'endroit où ils les placent. C'eſt ce que Plaute a dit de ſes Dieux, *nos ut pilas habent*. On fait auſſi des *jettons* d'ivoire & tout unis, qui ſèrvent au Triquetrac à marquer le jeu. Quand on avance trop le *jetton*, on envoye à l'École.

Jetton vient de *jacto*, qu'on a dit pour *jactus*. MÉNAGE & SAUMAISE.

On appelle auſſi *jetton*, ou *jèt* d'abeilles, l'eſſaim des jeunes abeilles qui ſe renouvellent & ſortent des ruches. En Latin *emiſſitius apum fœtus*.

On a appellé *jettoniers*, ceux de l'Académie Françoiſe, qui n'alloient que pour avoir leur *jetton*, & qui ne faiſoient pas autrement honneur à cette célébre & ſçavante Compagnie. Mr. l'Abbé Furetière a étendu ce tèrme trop loin, & a traité de *jettoniérs* de fort bons Auteurs, & fort illuſtres Académiciens.

JEU.

Ces lettres *ieu*, dans les mots *Dieu*, *Dieux*, *Cieux*, *mieux*, *vieux*, ne font qu'une ſyllabe, on en trouve partout des exemples: dans les autres mots, comme *précieux*, *ambitieux*, &c. elles en font deux.

JEU. ſ. m. Badinage; ce qui eſt oppôſé à *ſérieux*, qui ſe dit ou ſe fait par divèrtiſſement, pour relâcher l'eſprit; qui n'eſt pas fait tout de bon, mais ſeulement pour rire. *Lætus jocus, luſus*. Vous prenez ce que j'ai dit dans le ſérieux, cependant je ne l'ai fait que

que par *jeu*, pour rire, ſans deſſein de vous offenſer. Cet homme n'entend point raillerie, il ne prend rien en *jeu*. Ce que je dis, ma fille, n'eſt point *jeu*. Mol. *Jeu*, ce n'eſt pas un *jeu*, c'eſt une affaire ſérieuſe.

Train qui chez vous n'eſt point un jeu. Des-H.

Jeu vient de *jocus*, comme *feu* de *focus*. Ménage. Du Cange dit que le mot de *jeu de dez* ne vient pas de *jocus*, mais de *juis de Dieu*, vieux mot François, qui ſignifioit *jugement de Dieu*, parce qu'ils metroient les *jeux* de haſard au nombre des jugemens de Dieu.

Jeu. Ce mot en général ſe prend pour toutes ſortes d'exèrcices, où l'on ſe divèrtit en joüant; pour toutes ſortes de recréation, de paſſetems, &c. La paſſion du *jeu* à proprement parler n'eſt pas une paſſion naturelle; mais elle a été inventée par l'éſprit, & par l'induſtrie des hommes. M. Scud. La paſſion du *jeu* en particulier, eſt la paſſion du plaiſir en général; qui ſe varie ſelon les divèrs génies, & les divèrs tempéramens. Id. Si le *jeu* ne détruit pas l'amitié, il la peut altérer. Le Ch. de M. Il y a des *jeux* qui ſcandaliſent. Thiers. Un honnête homme ne doit s'engager au *jeu* que pour ſe délaſſer: il ne doit pas joüer avec la même ardeur que ceux dont le *jeu* eſt la paſſion dominante. Bell. Le *jeu* eſt une manie dont il faut ſe corriger de bonne heure, de peur de ne devenir ſage que quand il n'eſt plus tems de l'être. La fureur du *jeu* a gâté les convèrſations. Le *jeu* eſt un amuſement innocent, pourvû qu'on ne s'en faſſe pas une paſſion, ni une occupation continuelle. Le *jeu* eſt un divèrtiſſement trop dangereux. La Pl. Le *jeu* dans mon ſentiment ne convient nullement à un homme qui fait profeſſion de piété; il ne peut s'en faire un amuſement, ni une affaire, ni un plaiſir, ſans oublier ce qu'il eſt. Un Chrétien, mais particuliérement un Ecléſiaſtique, & un Prêtre, doit ſçavoir qu'il n'a point de moment à pèrdre, & qu'il n'y a rien qu'il faille ménager davantage que le tems, puiſque c'eſt le prix avec lequel il doit acheter l'étèrnité. On alleguera beaucoup de raiſons encore contre ma penſée; on dira qu'il y a quelques régles de l'Égliſe, qui parlent des *jeux* pèrmis aux Ecléſiaſtiques; mais cela n'a été accordé qu'à la dureté des cœurs, & on peut dire, *Ab initio non fuit ſic*. On ne vèrra point que Saint Polycarpe, Saint Cyprien, Saint Baſile, S. Grégoire, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, & une infinité d'autres, ayent accordé ou approuvé ces ſortes de recréations. Cependant c'eſt ſur les ſentimens de ces grands Saints que les Prêtres de Jésus-Christ doivent former leur conduite. Ab. de la Tr. Il n'y a rien ſur la tèrre qui puiſſe égaler ni le tems qu'on employe inutilement au *jeu*, ni l'éſprit de piété qui ſe diſſipe entiérement dans cette agitation véhémente des paſſions dont il eſt toujours accompagné, ni enfin le repos de la conſcience, qui y eſt intéreſſée en tant de maniéres. P. Verjus. La ſeconde partie du ſermon du P. Bourdaloüe Jeſ. ſur les divèrtiſſemens du monde eſt une éxcellente inſtruction ſur le *jeu*, & contre les défauts du *jeu*.

Il eſt bon de joüer un peu,
Mais il faut ſeulement que le jeu *nous amuſe*. Des-H.

A la Chine le *jeu* eſt également défendu au peuple & aux Mandarins. Cela n'empêche pas qu'on ne joüe, & qu'on ne pèrde ſouvent tout ſon bien, ſa maiſon, ſes enfans, ſa femme même, qu'on met quelquefois ſur une Carte; car il n'eſt point d'éxcès où la paſſion de gagner & de s'enrichir ne porte un Chinois. Mais outre que c'eſt un déréglement où les Tartâres les ont engagez, depuis qu'ils ſont les Maîtres, il faut encore prendre beaucoup de meſures pour ſe cacher; & par conſéquent la loi qui le défend, eſt toujours en ſa vigueur, & ne laiſſe pas d'empêcher de grands déſordres. P. le Comte. Il y a un Traité du *jeu* par M. Du Tremblai.

Les *jeux* ſont différens ſuivans les âges. *Jeux* d'enfant, ſont la toupie, le ſabot, la foſſette, & autres que Rabelais a décrit dans les *jeux* de Gargantua. On dit auſſi, que c'eſt *jeu* d'enfant, quand on ne paye pas lorſqu'on a pèrdu. On appelle *jeu* d'enfant toute ſorte de badinerie, d'occupation peu ſérieuſe, & peu digne d'un homme ſage.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique *jeu d'enfant* ſignifie l'ouvrage de la pièrre des Philoſophes.

Jeu de Paume. Ces mots ſignifient deux chôſes en François, le lieu où l'on joüe à la paume, & l'éxèrcice même de la paume. Un grand *jeu de paume*, un *jeu de paume* commode, obſcur, clair, &c. c'eſt le lieu. Le *jeu de paume* contribuë à la ſanté par les ſueurs qu'il cauſe, c'eſt l'éxèrcice. *Jeu de longue paume* a les deux mêmes ſignifications. A l'égard des autres *jeux*, comme les cartes, le trictrac, les échècs, &c. le mot de *jeu* ſignifie l'exèrcice, & les inſtrumens, les chôſes qui ſervent à joüer.

Le Jeu de Cannes chez les Turcs eſt un éxèrcice qui ſe fait par des Cavaliérs dans l'Atméïdan, ou place Royale de Conſtantinople. Il ſe fait avec des branches de palmier taillées en traits, que des hommes à cheval ſe lancent les uns aux autres, pour s'entretenir dans les éxèrcices de la lance, de la pique, & du javelot. Ils appellent ce *jeu Girid Oini*, c'eſt à dire, *jeu* de branches de palmiér dépoüillé de ſes feüilles.

Jeux d'exercice et d'adreſſe, ſont les *jeux* d'honnêtes gens, comme la Paûme, le Mail, le Billard, la Boule, le Palet. La Juſtice n'approuve point les *jeux* d'haſard, mais bien les *jeux d'éxèrcice*.

Jeux de hasard. Il y en a de pluſieurs ſortes, comme les cartes & les dez. Il ne faut point piper ni eſcamoter au *jeu*. Il faut joüer de franc *jeu*, c'eſt à dire, ſans tromperie. L'argent du *jeu* ne profite guères. Il tient *jeu*, c'eſt à dire, Il donne revanche. Il couppe *jeu*, Il ſort du *jeu*, dès qu'il a gagné.

Jeu de main. Les *jeux de main*, ſont les *jeux* où l'on touche des mains ceux avec qui l'on joüe. On appelle *jeu de main* les badineries, qui conſiſtent ou qui vont à ſe donner des coups, à ſe frapper, ou à ſe faire quelque mal avec les mains. Et quand quelqu'un en tiraille un autre, qu'il le touche, qu'il le frappe, qu'il le pince, &c. celui-ci dit arrêtez-vous; je n'aime point tous ces *jeux de main*.

On appelle Académie de *jeu*, les lieux publics où l'on donne à joüer à tous venans, où l'on tient pluſieurs *jeux*, où il y a pluſieurs tables de *jeu*.

Jeux de convèrsations, qu'on appelle autrement *petits jeux*, ſont des *jeux* moitié d'eſprit, moitié d'action, qu'on invente pour divèrtir une compagnie galante de jeunes gens, comme celui des fleurs, des provèrbes, du gage touché, & beaucoup d'autres, dont Sorel a parlé en ſa Maiſon des *Jeux*.

Jeux d'Esprit, & d'adreſſe, ſont les *jeux* des Dames, des Échècs. Ces *jeux* ſont triſtes, rêveurs & ſérieux; & cependant divèrtiſſent beaucoup ceux qui joüent, mais fort peu ceux qui les regardent.

On appelle auſſi *Jeux d'eſprit*, cèrtains *jeux* où l'on apprend quelque chôſe. Il y a un *jeu* de Chronologie qui eſt fait comme un *jeu* d'Oye, où l'on apprend en joüant les principales Époques des tems. Deſmarèts a fait un *jeu* de Cartes pour apprendre l'Hiſtoire de France. Buxerius a fait un *jeu* pour apprendre toutes les propriétez des nombres, qu'il appelle *Rithmomachie*. M. L'Abbé Dangeau & le P. Buffier en ont fait pour l'Hiſtoire & la Chronologie.

Jeux d'esprit, ſont auſſi des compoſitions agréables, qui ſont faites plutôt pour divèrtir que pour inſtruire, comme le Combat des Rats & des Grenoüilles d'Homère, le Panégyrique de Buſiris & celui d'Héléne par Iſocrate; la plûpart des ouvrages de Lucien; ſes dialogues, ſes vrayes hiſtoires, ſon combat, & celui de d'Ablancour, la guèrre Grammaticale; la Nouvelle Allégorique, la défaite des bouts rimez, les *jeux* de l'Inconnu du Comte de Cramal, la loüange de la folie par Eraſme, & la loüange du pou adreſſée aux gueux par Daniel Heinſius &c.

On le dit abuſivement des Anagrammes, des Acroſtiches, & autres travaux pédanteſques, & des Turlupinades de pluſieurs gens de la Cour.

On appelle auſſi *jeux de paroles*, ou *jeux de mots*, les alluſions, les équivoques, & les pointes, qui ne conſiſtent que dans les mots, ſans aucune ſubtilité pour le ſens. *Ludus in verbis*. Les *jeux de mots* ſont d'un petit eſprit. Ablanc. Voici des éxemples de *jeux* de mots. L'ordre tiré du déſordre, ou le déſordre ordonné, c'eſt le titre d'un livre. *Cane Decane cane, & far mole mole mola*. Tous les *jeux* de mots ne ſont pas auſſi puériles & auſſi ridicules que ceux-ci.

Les *jeux* de mots, quand ils ſont ſpirituels, ont lieu dans la convèrſation, dans les lettres, dans les épigrammes, les madrigaux, & ſemblables ouvrages, mais on doit les bannir du ſtile grave, ſérieux & ſublime, ils en affoibliſſent la force, & en diminuënt la beauté, qui conſiſte dans quelque choſe de grand & d'élevé. Les Grècs, & les Latins, ont fait quelquefois des *jeux* de mots un ornement des diſcours les plus ſérieux, le caractère ſage & raiſonnable de nôtre nation & de nôtre langue ne ſouffre point cet uſage, qui devient inſupportable, même dans les Grècs & les Latins, quand il eſt trop fréquent. Les panégyriques doivent être d'un ſtile plus brillant que les autres ouvrages d'éloquence; mais il faut prendre garde qu'au lieu de penſées ingénieuſes, on ne les rempliſſe de pointes & de *jeux* de mots. Les cris de guèrre, les déviſes, les ſymboles, ſont prèſque les ſeuls ouvrages d'eſprit où les *jeux* de mots ont une grace particuliére, & dans leſquels ils ſont proprement à leur place.

Jeu, ſe dit auſſi du lieu où l'on joüe. Un *jeu* de boule, de mail, de billard, de longue paûme. On appelle abſolument *jeu de paume*, un *jeu* de courte paûme, *jeu de dedans*, celui qui outre la

galerie ordinaire en a une appellée *dedans*, qui occupe le fonds du côté où les autres ont le trou; de l'autre côté qui eſt celui de la grille, il y a un *tambour* à quelque diſtance de la grille, dans le mur oppôſé à la grande galerie. *Jeu quarré*, celui où il n'y a ni dedans, ni *tambour*. Il y en a de couvèrts, & de découvèrts.

On appelle auſſi le *jeu*, une partie du *jeu* qui eſt vèrs la grille juſqu'au dèrnier. Il ne ſe fait point de chaſſe, ſi la balle ne va juſques à deux ou trois carreaux de la marque qui eſt du côté du *jeu*.

On dit auſſi, que les parties ſe font de quatre ou de ſix *jeux*, dont châcun eſt compôſé de quatre coups qu'on gagne: qu'on a l'avantage des *jeux*, quand l'on a un *jeu* ſeulement ſur ſon advèrſaire; à deux de *jeu*, quand on en a autant l'un que l'autre.

J e u, ſe dit de la chôſe qui ſèrt à joüer. Un *jeu* d'Échecs, de Dames, de Trou Madame, de quilles, & ſur tout d'un *jeu* de cartes. Au *jeu* de cartes, & des dez, on appelle *gros jeu*, quand il y a beaucoup de points à compter; & *petit jeu*, quand il y en a peu. Et on appelle le *petit jeu* des cartes, les 5. 4. 3. & 2. On dit qu'une carte fait le *jeu*, ou ruine le *jeu*, quand elle eſt favorable, ou mauvaiſe, pour celui qui joüe. On dit auſſi, qu'un homme accuſe ſon *jeu*, quand il déclare combien il y a de points. Un autre dit que c'eſt ſon *jeu*, quand il en a autant. Et on a dit qu'il a gagné à *jeu* découvèrt, quand il étalle ſon *jeu* ſur la table. On dit auſſi, qu'un homme tient le *jeu* d'un autre, quand il joüe les cartes, & que c'eſt l'argent d'autrui qu'il joüe.

J e u, ſignifie auſſi, l'argent qu'on joüe. Mettez au *jeu*. J'ai mis mon *en jeu*. La parole fait le *jeu*, ſe dit quand on joüe à crédit. Il joüe beau *jeu*, grôs *jeu*, c'eſt à dire, beaucoup d'argent. Il joüe *jeu* de garniſon, pour dire, petit *jeu*. Il joüe bon *jeu*, bon argent.

J e u, ſe dit figurément de pluſieurs chôſes par relation au *jeu*. Ainſi on dit d'une chôſe que l'on fait facilement, qu'on s'en fait un *jeu*, que cette affaire n'eſt qu'un *jeu* pour lui, que les plus grandes fatigues ne lui ſont que *jeu*. On dit à la Guerre, qu'un tel Capitaine commença le *jeu*; pour dire, qu'il commença l'attaque, la bataille: que le *jeu* fut fort ſanglant; pour dire, qu'on y tua bien du monde; que le *jeu* de la mine, du fourneau, fit une grande breche. On dit auſſi, qu'un homme donne beau *jeu* à ſon ennemi, pour dire, lui donne des facilitez de l'attaquer, des occaſions de le critiquer.

> *Cours aux armes, allons, que ton feu ſe rallume,*
> *Jamais un plus beau* jeu *s'offrit-il à ta plume?*

En Phyſique, on appelle *jeu de la Nature*, *Naturæ ludentis opera*, ces agréables divèrſitez que la nature nous montre en ſes productions, ſans qu'on en puiſſe découvrir la cauſe, tant dans les minéraux, que dans les végétaux & les animaux: comme les coquilles, fleurs, pièrres, inſectes, & autres qui font les raretez dont les curieux empliſſent leurs cabinèts.

En Morale, on donne le nom de *jeu* à pluſieurs ſortes d'actions. Vous joüez un *jeu* à vous pèrdre, à vous mettre à la Baſtille, à vous faire roüer, à vous caſſer la tête. On dit, qu'un homme joüe bien ſon *jeu*, qu'il couvre bien ſon *jeu*, quand il eſt diſſimulé, lorſqu'il cache bien ſes deſſeins: qu'il fait joüer le *jeu* par une autre, quand il agit par une tièrce pèrſonne; que l'on connoît ſon *jeu*; pour dire, ſa manière d'agir, ſes ruſes, ſes fineſſes. La ſcience de diſſimuler eſt d'un grand uſage; on ne montre ſon *jeu* que quand il eſt ſeur. A m e l. Si un honnête homme raille, ſa gayeté ne tend qu'à divèrtir ceux mêmes qu'elle met *en jeu*. C h. d e M. Les impies croyent que la vie n'eſt qu'un *jeu* où régne le hazard. B o s s. On dit auſſi par manière de menace, vous vèrrez beau *jeu*; pour dire, Je vous en ferai repentir.

En Juriſprudence, on appelle *jeu*, la colluſion, l'intelligence qui eſt entre quelques parties au préjudice d'une autre. Cette intervention, ce dévolut qui paroiſſoient, ſont des *jeux* joüez par la partie. Sa cauſe eſt mauvaiſe, c'eſt ſon *jeu* de fuir, de chicaner, pour joüir cependant.

En tèrme de Marine on appelle *Faire jeu parti*, quand une des deux pèrſonnes qui ont part à un vaiſſeau, veut rompre la ſociété, & demande en jugement que le tout demeure à celui qui fera la condition de l'autre meilleure, ou bien qu'on faſſe eſtimer les parts.

Ce mot vient de *jus partium*, Droit des parties.

J e u, parti. Vieux mot inuſité, qui ſignifioit autrefois la liberté que l'on donnoit à une pèrſonne de choiſir de deux chôſes l'une. Partir le *jeu*, donner le choix. Joinville dit qu'un Chevalier ayant été pris dans un mauvais lieu, on lui partit le *jeu*, d'être mené dans le camp en chemiſe par celle avec laquelle on l'avoit ſurpris, ou de pèrdre ſes armes & ſon cheval.

En Méchanique, on appelle *jeu*, une certaine ouvèrture convenable qui donne facilité de mouvoir les parties d'une machine, ou de toutes autres chôſes mobiles, comme d'une manivelle, d'une poulie, d'un reſſort, d'une porte, d'une fenêtre. Par exemple, *jeu* du gouvèrnail d'un vaiſſeau, eſt l'ouvèrture qui lui donne facilité pour tourner, & la facilité qu'il a à ſe mouvoir. Cette porte, ce piſton, ce contrevent a du *jeu*, &c.

J e u x d' e a u. On appelle ainſi tous les jets qui par la différente forme de leurs ajutages imitent divèrſes figures, comme le vèrre, la couppe, la fleur de lis, &c. On appelle auſſi *jeu d'eau*, ceux qui par le mouvement de l'eau font joüer des orgues, & autres inſtrumens.

J e u, en tèrmes de Charpenterie, ſe dit d'une piéce de bois d'environ 13 piéds de long, & de 15 pouces de grôſſeur, où pôſe & tourne l'arbre d'un moulin à vent du côté de la tête où ſont les volans.

En Éſcrime, & chez les Maîtres d'armes on appelle *jeu*, tant pour le fleuret que pour les autres armes, la manière de les manier, & d'en faire l'exèrcice. Son *jeu* eſt de ſe couvrir, de parer. On appelle *jeu ſimple*, celui qui ſe fait avec viteſſe ſur une ligne, qui dans l'offenſive doit avoir pour objet principal tout ce qui ſe peut entreprendre, en pouſſant ou paſſant d'un point à l'autre dans un ſeul tems à la partie la plus découvèrte de l'ennemi en quelque ſorte de garde que ce ſoit. La deffenſive ſimple conſiſte à parer & repouſſer les coups qui ſont portez par l'ennemi.

Le *jeu compoſé* dans l'offenſive comprend toutes inventions poſſibles pour tromper l'ennemi, en lui faiſant découvrir la partie qu'on a deſſein de ſurprendre par fineſſe, ne l'ayant pû faire par la force, ni par la viteſſe du *jeu ſimple*, dont les principaux moyens ſont les feintes, les appels, les engagemens & battemens de l'épée, les demicoups, &c. Et dans la deffenſive, c'eſt de porter en parant.

Le *jeu coulant*, eſt quand on gagne la meſure, en coulant ou traînant le piéd gauche après le droit contre celui qui recule, ou qui pare, ou qui a une épée plus courte. Toutes ſortes de feintes, engagemens, battemens, & autres ſortes de coups, ſe peuvent pratiquer dans le *jeu coulant* contre ceux qui n'ôſent entrer en meſure.

On appelle le *jeu de la pointe de l'épée*, quand on l'éleve au deſſus de celles de l'ennemi, en baiſſant le poignet & le pommeau, ſoit en pouſſant, paſſant, faiſant feinte ou appel, &c.

En tèrmes de Muſique on appelle un *jeu* de violes, de haut-bois, de muſettes, les inſtrumens qui font les quatre parties qui ſont néceſſaires pour un concèrt. Un *jeu* d'orgues, la machine qui compôſe l'orgue, tant le grand buffet, que le poſitif. Les *jeux* de l'orgue ſont des rangées de tuyaux qui font des tons differens, qui ſont quelquefois au nombre de 50. comme le preſtant, le cromorne, le bourdon, qui ſeront expliquez à leur ordre. Il y a auſſi les *jeux* d'anche, les *jeux* bouchez, les pédales, &c. Le *plein jeu* eſt compoſé de l'aſſemblage de pluſieurs autres.

J e u, ſe dit auſſi de la manière de toucher tant les orgues, que les autres inſtrumens. L'un a un *jeu* triſte, l'autre gai. Un tel a le *jeu* de Gautier pour le Luth, de Hotteman pour la viole, de Baptiſte pour le violon, c'eſt à dire, il tâche d'imiter ces Maîtres de l'Art.

J e u. En tèrme de Mythologie, eſt une Divinité qui préſide à tous les agrémens du corps & de l'eſprit, mais ſur tout à ceux de l'eſprit, & on lui attribuë tous les agrémens qui ſe trouvent, ſoit dans les pèrſonnes & leurs manières, ſoit dans les ouvrages d'eſprit. L'on ne dit guères ce mot en ce ſens qu'au pluriel. *Jeux*, on repréſente les *jeux* comme des jeunes enfans nuds, rians & badinans toujours, mais avec grâce. Ramirez de Prado a donné dans ſes Notes ſur Martial une figure ancienne de ce Dieu trouvée en Allemagne il y a deux à trois cens ans.

En Poëſie on dit, que Venus a à ſa ſuitte les *jeux*, les ris, les amours; pour dire, toutes les chôſes agréables. Les *Jeux*, les Ris, & les Grâces ſuivoient par tout les innocentes Bèrgères. F e n.

> *Les jeux & les appas*
> *Marchent à vôtre ſuitte,*
> *Et naiſſent ſous vos pas.* D e s-H o u l.

Les Anciens appelloient *jeux*, des vèrs amoureux, ou badins, ou faits ſur de petits ſujets. D a c.

On appelle *jeux de théâtre*, certaines équivoques qui ſe font entre les Acteurs qui ne s'entendent pas, & qui donnent quelque plaiſir aux ſpectateurs qui n'y font pas ſur le champ reflexion, quoi qu'il n'y ait au fonds ni vraiſemblance, ni ſolidité. Ces *jeux de théâtre* ont été autrefois plus en vogue qu'ils ne le ſont à preſent.

On dit auſſi qu'un Comedien a le *jeu* beau, quand il a bonne mine, qu'il a le geſte beau, l'action belle, la parole libre, enfin quand il joüe bien ſon rolle.

J e u x, au pluriel, ſe dit des ſpectacles, des repréſentations publiques qui ſe faiſoient chez les Anciens, comme les *Jeux* Olympiques, Pythiques, chez les Grècs; les *Jeux* du Cirque chez les Romains.

Romains. Homère & Virgile ont décrit des *Jeux* célébres, des combats de prix, faits à l'honneur de Patrocle & d'Anchiſe. Les principaux *jeux* des Anciens ſont les *Jeux* Actiaques, *Jeux* Apollinaires, *Jeux* Capitolins, *Jeux* de Cerès, *Jeux* du Cirque, *Jeux* Equeſtres, *Jeux* Floraux, *Jeux* Iſelaſtiques, *Jeux* Iſthmiens, les *Jeux* Juvenaux, *Jeux* Funébres, *Jeux* Hiéroniques, les *Jeux* de la Jeuneſſe, *Jeux* de Maris, *Jeux* Mégaléſiens, *Jeux* Neroniens, *Jeux* Olympiques, *Jeux* Plebéïens, *Jeux* Pyrriques, *Jeux* Pythiens, *Jeux* Romains, *Jeux* Scéniques, *Jeux* Seculaires, *Jeux* Troyens. Voyez les noms particuliers de ces *Jeux* en leur place, par exemple, ACTIAQUES, APOLLINAIRES, &c.

Il y avoit un ancien decret du Sénat de Rome, qui vouloit que les *jeux* publics fûſſent conſacrez & unis avec le culte des Dieux. Auſône a obſèrvé cette difference entre les quatre *Jeux* célébres de la Gréce, qu'il n'y en avoit que deux dédiez aux Dieux, & deux aux Héros. Les Auteurs anciens reconnoiſſent trois ſortes de leurs *jeux*, qu'ils nommoient *courſes*, *combats*, & *ſpectacles*. Voyez dans l'Iliade d'Homère les *jeux* que fit Achille à la mort de ſon ami Patrocle, & dans l'Odyſſée les *jeux* differens chez les Phéaques, & à la Cour d'Alcinoüs, &c. Ithaque, &c. & dans Virgile, les *jeux* d'Enée au tombeau de ſon père Anchiſe. Les prémiers s'appelloient *Ludi equeſtres, ſive curules*, qui étoient des courſes qui ſe faiſoient dans le Cirque dédié au Soleil & à Neptune. Les ſeconds s'appelloient *Agonales, ſeu Gymnici*, qui étoient les combats & les luttes, tant des hommes que des bêtes, qui ſe faiſoient dans l'amphithéâtre dédié à Mars & à Diâne. Les troiſiêmes s'appelloient *Scenici*, *Poëtici*, & *Muſici*: C'étoient les Tragédies, Comédies, & Balèts, qui ſe repreſentoient ſur les théâtres dédiez à Vénus, à Bacchus, à Apollon, & à Minèrve. Tèrtulien, Clément d'Aléxandrie, S. Cyprien, & S. Auguſtin, ont écrit de ces *jeux* après les Grecs.

En Éſpagne il y a encore des *jeux* de cannes, & des courſes de taureaux, qui ſont des éſpéces de *jeux* publics, comme étoient autrefois les joûtes & les tournois. Conſtantin fut le prémier qui déffendit les *jeux* ſanglans de l'Amphithéâtre après ſon baptême, comme Sozomène & Euſébe l'ont remarqué, & comme on voit au titre 12. du livre 15. du Code Théodoſien.

En France on n'appelle *jeux*, que les Tragédies des Colléges, les *jeux* des prix d'arquebuſe, & d'arbalêtes, que font quelques corps de bourgeois, ou de métiers, en pluſieurs villes de France.

A Thoulouſe on appelle *Jeux Floraux*, ceux où l'on donne des prix à ceux qui ont fait mieux des vèrs ſur un ſujet qu'on leur a donné. Leur nom vient de ce que les prix étoient des fleurs d'argent. Le prémier étoit une églantine, le ſecond un ſouci, & quelques autres fleurs par ordre.

JEU, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit que les fautes ſont faites pour le *jeu*, pour dire, qu'en toutes chôſes il y a des régles qu'il faut obſèrver à la rigueur. On dit auſſi, *jeu* de main, *jeu* de vilain, pour dire, qu'il ne faut point ſe divèrtir en frappant, ou en ſe mettant en danger de bleſſer. On dit auſſi, On vèrra beau *jeu* ſi la corde ne rompt, par alluſion aux Danſeurs de corde, quand on promet de faire voir des chôſes extraordinaires. On dit auſſi, Ce n'eſt pas un *jeu* d'enfant; pour dire, qu'il s'agit d'une chôſe ſérieuſe, importante, à laquelle il faut bien penſer, & dont il n'eſt pas pèrmis de ſe dédire. On dit auſſi que Dieu veut *jeu*, quand le mal que l'on vouloit faire à un autre, eſt recombé ſur celui qui le vouloit faire par quelque hazard inopiné, ou que Dieu l'en a puni. On dit auſſi, Cela eſt plus fort que *jeu*, quand on offenſe, ou qu'on bleſſe quelqu'un, quand on croit ſimplement ſe divèrtir. On dit auſſi, Faire bonne mine & mauvais *jeu*, ou à mauvais *jeu* (le dèrnier vaut mieux) quand on diſſimule, quand on cache le mauvais état de ſes affaires par une grande dépenſe, ou un témoignage extérieur de ſatisfaction. On dit auſſi qu'on joue à *jeu* ſûr, quand on a de bons gages, de bonnes ſûretez des affaires qu'on entreprend. On dit auſſi d'une affaire qui n'apporte guéres de profit, que le *jeu* ne vaut pas la chandelle. On dit auſſi, A beau *jeu*, beau retour, quand on menace de rendre le change à celui qui nous a fait quelque injure. On dit auſſi, que deux hommes ſont à deux de *jeu*, quand on a pris ſa revanche de l'autre, lorſqu'ils n'ont point d'avantage l'un ſur l'autre. On appelle auſſi *jeux de Prince*, ceux qui ne plaiſent qu'à ceux qui les font, quand quelqu'un ſe met en danger pour leur donner du divèrtiſſement. On dit auſſi, Tirer ſon épingle du *jeu*, lorſqu'on ſe dégage d'une affaire dont on a mauvaiſe opinion, qu'on en retire ce qu'on y a mis. On dit, C'eſt le vieux *jeu*, on n'en rit plus, à ceux qui apportent de vieilles piéces, qui font de vieux contes qu'ils font paſſer pour nouveaux. On dit qu'un homme qui eſt heureux au *jeu*, ſera malheureux en femme, qu'il a ſur lui de la corde de pendu. On dit auſſi d'une chôſe perduë, ou égarée, Je ne ſçai à quel *jeu* j'ai pèrdu cela. On le dit auſſi de ceux qu'on avoit accoûtumé de voir, & qu'on ne voit plus. On dit de ce qu'on fait avec juſtice & raiſon, que c'eſt le droit du *jeu*. On dit auſſi, qu'on met une pèrſonne en *jeu*, lorſqu'on la cite, ou qu'on l'intereſſe dans une affaire. On dit à quel *jeu* jouëz-vous, quand une pèrſonne ne va pas droit, ou fait quelque action à ſe faire maltraiter, vous jouëz un *jeu* à vous faire pendre.

JEUDY. ſ. m. Jour de la ſemaine qui eſt entre le Mercredy & le Vendredy, qu'à l'Égliſe on appelle la *cinquiéme ferie*. *Dies Jovis*. On célebre les Fêtes du Saint Sacrement & de l'Aſcenſion le *Jeudy*. Le *Jeudy abſolu*, eſt le *jeudy* de la ſemaine Sainte, qu'on appelle plus communément le *Jeudy Saint*, auquel on célébre l'inſtitution de la très-ſainte Euchariſtie, & que le ſaint Sacrement eſt expoſé dans une chapelle en chaque Égliſe. Autrefois on diſoit deux meſſes le *Jeudy Saint*, l'une le matin & l'autre le ſoir, comme il paroît par le ſacramentaire du Pape Saint Gélâſe. On ſe réjouït le *Jeudy* gras, & le *Jeudy* de la Mi-Carême.

On dit provèrbialement, en parlant d'une chôſe impoſſible, qu'elle ſe fera la ſemaine des trois *jeudis*, trois jours après jamais; quoi qu'en parlant en Aſtronome elle pût arriver à l'égard de deux hommes, dont l'un auroit fait le tour de la tèrre en allant par l'Orient, & l'autre par l'Occident, & qui en rencontreroient un troiſiéme qui n'auroit bougé du lieu. Car alors chacun pourroit compter un *jeudy* en trois jours différens.

Ce mot vient de *Jovedi*, ou *Jovis dies*, *jour de Jupitèr*. On écrivoit autrefois *Jeudy*, & les Italiens diſent encore *giovedi*.

JEVER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Jeveria*. Elle eſt dans le Comté d'Oldenbourg, au couchant du Golfe de Jade, & aux confins du Comté d'Embde, dont elle dépendoit autrefois.

A JEUN, A CŒUR JEUN. adv. qui ſignifie l'état d'une pèrſonne qui n'a point mangé de tout le jour, depuis minuit. *Jejunus, ante cibum*. L'Euchariſtie ſe doit recevoir à *jeun*. Les médecines ſe prennent à *jeun*. Cet Orateur paroît, pour ainſi dire, toûjours à *jeun*, il a une langueur d'éſprit qui n'échauffe, & qui ne remuë point l'âme. BOIL.

Et la moindre diſgrace,
Lorſque je ſuis à jeun, *me ſaiſit, me terraſſe;*
Mais quand j'ai bien mangé, mon âme eſt ferme à tout. MOL.

JEUNE. adj. m. & f. Qui eſt dans ſon prémier âge, qui n'eſt point vieux. *Juvenis*. Ce tèrme eſt relatif, & s'étend à plus, ou moins d'années, ſuivant la qualité des chôſes, & des pèrſonnes. Un chêne eſt encore *jeune* à 50 ou 60 ans; un homme juſqu'à 25 ou 30 ans; un cheval juſqu'à 6 ou 7 ans. On appelle un *jeune* enfant juſqu'à ſept ans; un *jeune* adoleſcent juſqu'à 15 ou 16. Une femme n'eſt plus *jeune* après 30 35 ans.

Un jeune *homme toujours boüillant dans ſes caprices,*
Eſt prompt à recevoir l'impreſſion des vices:
Eſt vain dans ſes diſcours, volage en ſes deſirs,
Rétif à la cenſure, & fou dans ſes plaiſirs. BOIL.

Ce mot vient du Latin *juvenis*, qui ſe tire du vèrbe *juvare, aider*. La jeuneſſe eſt l'âge où l'homme eſt devenu capable de s'aider lui-même, & de ſervir les autres. C'eſt en ce ſens que parmi les Latins on appelle *juvenci*, les jeunes bœufs, quand ils commencent à pouvoir ſervir au labourage.

JEUNE, ſ. m. ſe dit ſouvent ſubſtantivement, & ordinairement en matiére de blâme. C'eſt un *jeune* étourdi. Ce n'eſt qu'un *jeune* éventé. A qui en veut ce *jeune* extravagant?

Quand un jeune *friſé, relevé de mouſtache,*
De galoche, de botte, & d'un ample pennache,
Me vint prendre &c. RÉGNIER.

JEUNE, eſt encore relatif à l'égard d'un plus âgé. De deux enfans, l'un de dix, l'autre de douze ans, on appelle le prémier le *jeune*, le deuxiéme le vieux. On dit Madame une telle la *jeune*, en parlant d'une fille à l'égard de ſa belle mère qui porte un même nom. On le dit auſſi du fils à l'égard de ſon père.

JEUNE, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt en ſa force & en ſa vigueur. Durant la *jeune* ſaiſon. Un *jeune* courage a de l'ambition. Les Poëtes ſur tout l'employent pour ſignifier violent, ardent. Malhèrbe a dit de *jeunes* déſirs: & Bèrtaut, brûler d'une *jeune* envie. Madame Des-Houliéres a dit une *jeune* prairie, pour une naiſſante prairie.

Ni le naiſſant émail d'une jeune *prairie.*

Eude des Faſſé dit le *jeune*, pour le nouveau Corbeil, afin de le diſtinguer de Corbeil le vieux.

JEUNE, ſe dit encore de l'éſprit, quand il n'eſt pas meur, ſage & pôſé. C'eſt un *jeune* étourdi, un *jeune* évaporé. Cet homme ſera *jeune* toute ſa vie. Il a fait là un tour de *jeune* homme. Il y a des gens plus longtems *jeunes* que d'autres. B. RAB. Vous avez des maniéres *jeunes* qui ne vous conviennent pas. M. SCUD.

JEUNE. Épithéte, ou Surnom, pour diſtinguer deux pèrſonnes.

Pluſieurs Rois de France ſont ſurnommez le *jeune*. La Cronique de S. Vandrille nomme Thièrry le *jeune* en 723. & Dagobèrt le *jeune* en 713. Charles le Chauve eſt ſurnommé le *jeune* dans le Cartulaire de Pèrſy. Louïs VII. a été ſurnommé le *jeune*, pour le diſtinguer de ſon Père. Le ſurnom lui a été donné de ſon vivant dans une charte de l'an 1143. & dans un monument du 25. Juillet 1155. qui ſe trouve dans Marlot. Saint Louïs eſt appellé le *Jeune* dans la Cronique de Roüen du P. Labbe; & dans l'Épitaphe du Prince Jean ſon fils qui mourut de ſon vivant l'an 1247. On dit, Pline le *jeune*, Corneille le *jeune*.

JEUNE, ſe dit auſſi des plantes. *Tener*, *recens*. Ces laituës ſont encore trop *jeunes* pour être replantées. LIGER. Cet arbre, quoique *jeune* l'a donné de beaux jèts. ID.

JEUNE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Auſſitôt meurent *jeunes* que vieux. On dit, que le Diâble étoit beau quand il étoit *jeune*. On dit, Faire la part au plus *jeune*, quand un plus puiſſant en partage un autre, & prend la meilleure part pour lui. On dit quand on a conſommé la meilleure partie de quelque choſe, que le reſte en ſera bien *jeune*. On dit auſſi, *jeune* chair & vieux poiſſon. On dit encore d'un homme qui mange beaucoup, qu'il eſt affamé comme un *jeune* levron, & d'un qui eſt folâtre, qu'il eſt fou comme un *jeune* chien. On dit auſſi à celui qui veut reprendre un plus vieux que lui, Vous avez la barbe trop *jeune*; & en parlant d'un ignorant, Il eſt encore *jeune*, il en apprendra. On dit au Palais, *jeune* Procureur, & vieil Avocat. Un *jeune* Médecin vit moins qu'un vieil yvrogne, dit Régniér.

JEUNES. On appelloit autrefois les *jeunes* d'un Duc, ou d'un Comte, les Officiérs ſubaltèrnes qui dépendoient d'eux. Les Châtelains, Viguier, Centeniers, Forêtier, & autres, étoient les *jeunes* des Comtes. Dans l'Égliſe ceux qui avoient les ordres mineurs étoient appellez *jeunes*. Cette expreſſion s'étendoit juſques dans les plus viles profeſſions. Les apprentifs étoient appellez les *jeunes* d'un tel ouvriér. On diſoit les *jeunes* d'un moulin, pour un garçon meuſnier.

JEUNESSE. ſ. f. Bas âge; âge de celui qui eſt jeune. *Juventus*. Il ne ſe dit guères que des pèrſonnes. La *jeuneſſe* dure depuis l'adoleſcence juſqu'à la virilité; c'eſt à dire, depuis 25. juſqu'à 33 ans. Les Juriſconſultes ne font qu'un ſeul âge de la *jeuneſſe*, & de la virilité. La *jeuneſſe* a pluſieurs degrez, comme il a été dit au mot de *jeune*. On compare la *jeuneſſe* à l'été, parceque la chaleur de la *jeuneſſe* eſt véhémente. Le Prince étoit encore dans ſa plus tendre, dans ſa plus vèrte *jeuneſſe*. Je ſoupçonne ceux qui condamnent tous les plaiſirs dans la prémière *jeuneſſe*, de n'être chagrins, que parcequ'ils n'en jouïſſent plus. M. SCUD. Celles qui avoient paſſé la prémière *jeuneſſe*, & qui faiſoient profeſſion d'une vèrtu plus auſtère, étoient attachées à la Reine. P. DE CL. La grande *jeuneſſe* eſt incapable de réfléxions. B. RAB.

Trop d'avis & d'égards ſied mal à la jeuneſſe. DES-P.

Les hommes prennent plaiſir à voir les chôſes qui leur donnent des idées de *jeuneſſe*, & de vie; au lieu qu'ils ne regardent pas volontiers celles dont la décadence leur remet devant les yeux la néceſſité inévitable de mourir. BOUH. Il faut laiſſer à la *jeuneſſe* le mérite de plaire: c'eſt un privilége qu'on ne peut lui diſputer impunément. BELL. La *jeuneſſe* ſe laiſſe toujours prendre aux prémières apparences. LE P. LE B.

La jeuneſſe *en ſa fleur brille ſur ſon viſage*. BOIL.

JEUNESSE, ſignifie encore, Manque d'expérience, emportement de l'âge. Il n'y a point de malice en ce garçon, il n'y a que de la *jeuneſſe*. C'eſt un trait de *jeuneſſe* qu'il lui faut pardonner. Le Favori étoit audacieux, indocile, & préſomptueux; défauts ordinaires de la *jeuneſſe*, & de la fortune. J'ai été trompé par la vanité, & par l'aveuglement de la *jeuneſſe*.

JEUNESSE, ſe prend auſſi collectivement; pour dire, pluſieurs jeunes gens. En ce Collége, en cette Académie, on inſtruit bien la *jeuneſſe*. Ce Précepteur ſçait bien l'art de conduire la *jeuneſſe*. Toute la *jeuneſſe* de la ville fut en armes à l'entrée du Prince. Anciennement à Rome les jeunes gens faiſoient des courſes de chevaux ſous la conduite d'un chef, qu'on appelloit *Prince de la jeuneſſe*. *Princeps juventutis*. Les Empereurs ont donné ce titre depuis à celui qu'ils deſtinoient pour leur ſuccéder à l'Empire. Suétone rapporte que Caligula, après avoir adopté Tibère ſon frère, le fit appeller *le Prince de la jeuneſſe*.

JEUNESSE. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois des chôſes, leſquelles ont quelque rapport aux pèrſonnes. L'antiquité des ſiècles eſt la *jeuneſſe* du monde, & à bien compter nous ſommes proprement les Anciens. BOUH.

On appelle dans le ſtile familiér *jeuneſſe*, une action, une chôſe telle qu'il n'y a que les jeunes gens qui la faſſent ordinairement, comme cèrtains excès de vivacité, de galanterie, de bonne chère. Il ne faut pas qu'il y ait de grands excès, ni de grands déſordres, pour que ces actions s'appellent du nom de *jeuneſſes*. Peutêtre pourroit-on agrandir les objèts à qui ne ſçauroit pas auſſi bien que moi la manière dont on vit à Rome, & l'indulgence qu'ont toujours eû les Papes pour les *jeuneſſes* des Étrangérs. M. DE LIONNE.

JEUNESSE, ſe dit auſſi des plantes. Il n'eſt rien tel que de bien conduire un arbre dans ſa *jeuneſſe*. LIGER. *Dum adhuc tener*, ou *recens eſt*.

JEUNESSE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Jeuneſſe* eſt forte à paſſer, pour dire, Il eſt bien difficile qu'on ne faſſe quelque folie quand on eſt jeune. On dit auſſi, Si *jeuneſſe* ſçavoit & vieilleſſe pouvoit; pour dire, qu'on ne rencontre pas l'expérience, la ſageſſe, avec la force & la vigueur. On dit encore il faut que *jeuneſſe* ſe paſſe, cela ſignifie qu'on doit pardonner & pèrmettre quelque chôſe aux jeunes gens.

JEUNESSE, ou JUVENTAS. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une divinité Payenne. *Juventas*. La Déeſſe *Juventas*, ou *Jeuneſſe*, préſidoit chez les Romains à l'âge de la *jeuneſſe*, depuis que les enfans avoient pris la robe appellée *Prætexta*. La *Jeuneſſe* fut honorée longtems dans le Capitole. Enſuite au tems de la ſeconde guèrre de Cartage M. Livius Salinator lui voüa un temple, il le bâtit étant Cenſeur, & 15 ou 16 ans après le Duumvir C. Licinius Lucullus le dédia. Voyez Tite-Live Liv. XXXVI. c. 36. Les Grècs appelloient la Déeſſe de la *Jeuneſſe* Hébé. Voyez ce mot. La *Juventas* des Romains n'étoit pourtant pas l'Hébé des Grècs. Liſez Voſſius, *De Idolol. L. VIII. c. 3. & 5.*

Uniſſez vous en leur faveur;
Regnez toujours, Jupiter vous l'ordonne,
Vous, jeuneſſe, *ſur leur pèrſonne,*
Et vous ſageſſe, dans leur cœur. N. CH. DE VERS.

Les Jeux de la JEUNESSE. M. Livius Salinator, qui fut Conſul avec Cl. Néron pendant la ſeconde guèrre Punique, fit vœu dans un combat d'établir des Jeux de la *Jeuneſſe*, *Ludi Juventutis*. Ils ſont differens des Jeux Juvénaux, dont nous parlerons à leur place. Je ne ſçai pourtant s'ils ſe célébrèrent plus d'une fois, c'eſt à dire, à la dédicace du temple de la *Jeuneſſe* que Salinator avoit auſſi voüé. Voyez Tite Live L. XXXVI. C. 36.

Prince de la JEUNESSE; c'eſt un titre qui ſe trouve ſouvent ſur le revèrs des médailles. *Princeps Juventutis*. Voyez au mot PRINCE. Conſalve de Cordoüe, ſurnommé le Grand Capitaine, avoit tant d'adreſſe aux éxèrcices du corps & des armes, & il y parut toujours avec tant de ſupériorité, qu'on lui donna le ſurnom de Prince de la *Jeuneſſe*. *P. Du Poncet Jeſ. dans ſa vie.*

JEUNET, ETTE. adj. diminutif de jeune. *Juvenculus*. Il eſt encore trop *jeunet*.

Elle eſt jeunette, *elle eſt fleurie,*
Elle ne manque point d'appas. LA SUZE.

Filles connois qui ne ſont pas jeunettes,
A qui cette eau de jouvence viendroit
Bien à propos, &c.

JEUSNE, ou JEUNE. La prémière ſyllabe s'allonge. ſ. m. Eſpace de tems pendant lequel on prend peu, ou point d'alimens, ſoit parcequ'on en manque, ſoit parcequ'on n'eſt point en état de les digérer. *Jejunium*. Les ennemis ont fait faire un long *jeûne* à la garniſon de cette ville aſſiégée. Les Médecins ont fait faire un long *jeûne* à ce malade, à ce convaleſcent, ils lui ont deffendu de manger. Un peu de *jeûne* prévient bien des maladies.

JEÛSNE, eſt auſſi une abſtinence de Religion, ou un éſpace de tems pendant lequel la Religion nous défend de manger de cèrtaines chôſes, & à cèrtaines heures. Il y a des *jeûnes réprouvez*, & des abſtinences hypocrites que Dieu rejette. FLECH. Le vrai *jeûne* conſiſte à ne faire qu'un repas par jour en 24. heures. C'eſt par indulgence qu'on ſouffre une collation les jours de *jeûne*. Les Vigiles, les Quatre Tems & le Carême, ſont des *jeûnes* de commandement. Le Père Thomaſſin dit qu'anciennement le *jeûne* étoit ſouper ſans dîner, & conſiſtoit en un repas qu'on faiſoit après None; & que dîner ſans ſouper étoit abſolument rompre le *jeûne*. L'ancien uſage de l'Égliſe Latine étoit de faire un *jeûne* de 36 jours, qui étoit comme la dîme de l'année, qu'elle conſacroit à Dieu. Les Auteurs Eccléſiaſtiques diſtinguent pour l'auſtérité les *jeûnes* du Carême des autres. Autrefois il n'étoit pèrmis de manger en Carême qu'après Vêpres, & les autres jours de *jeûnes* ſeulement après None; c'eſt pour cela qu'aujourd'hui, depuis le ſamedi après les Cendres juſques à la fin du Carême, on dit encore Vêpres avant le repas, mais on prend aujourd'hui le repas à la même heure, en Carême, & les autres jours de *jeûne*. Dans le Livre d'Hèrmas appellé Paſteur, l'Ange lui dit, Le jour que

que tu jeûneras, tu ne prendras rien que du pain & de l'eau, & ayant ſupputé ce que tu as accoutumé de dépenſer par jour pour ta nourriture, tu le mettras à part & le donneras à la veuve, à l'orphelin, & au pauvre. Le *jeûne* y eſt nommé ſtation: & celui qui jeûnoit, commençoit dès le matin à ſe retirer pour prier. St. Fructueux allant au ſupplice, pluſieurs par un mouvement de charité lui offroient un breuvage pour le fortifier; mais il dit: Il n'eſt pas encore l'heure de rompre le *jeûne*; car il n'étoit que dix heures du matin, & c'étoit le vendredi, jour de ſtation. On voit ici l'éxactitude des Saints à garder ces pratiques; & qu'ils croyoient que boire rompoit le *jeûne*. FLEURY. Tèrtullien écrivit un Traité des *jeûnes*, pour ſoutenir les nouvelles loix que les Montaniſtes vouloient impôſer en cette matière. Les Catholiques ne reconnoiſſoient pour *jeûnes* d'obligation dans la loi nouvelle que ceux qui précédoient la Pâque, en mémoire de la paſſion de JESUS-CHRIST, & que l'on a nommez depuis le Carême. FLEURY. Ce *jeûne* de la Pâque duroit juſques à l'heure de Vêpres, c'eſt à dire, juſqu'au ſoir. Il y avoit d'autres *jeûnes*, qui n'étoient que de dévotion; ſçavoir, toutes les ſemaines la 4e & la 6e férie, c'eſt à dire le Mèrcredi & le Vendredi: ce *jeûne* s'appelloit la ſtation. Il y avoit des *jeûnes* commandez par les Evêques, pour les beſoins des Egliſes; & ceux que châcun s'impoſoit par ſa dévotion particulière. Ces *jeûnes* de dévotion ne duroient que juſqu'à None. Quelques-uns ajoutoient au *jeûne* la Xérophagie; c'eſt à dire, l'uſage des viandes ſéches, s'abſtenant non ſeulement de la chair & du vin, mais des fruits vineux & ſucculens; & quelques-uns ſe réduiſoient au pain & à l'eau: mais ces auſtéritez étoient de dévotion. Tels étoient les *jeûnes* des Catholiques, ſelon Tertullien même, que l'on ne ſoupçonnera pas de les avoir flattez en ce traité. ID.

L'uſage & la coutume du *jeûne* eſt plus ancienne que le Chriſtianiſme. Les Iſraélites jeûnoient ſouvent, & avoient des *jeûnes* réglez. Le jour de l'éxpiation, qu'ils appelloient *Kippurim*, étoit un jour de *jeûne* ordonné au Levit. XXIII. 27. & ſuiv. Quelques-uns croyent que c'eſt celui dont parle S. Paul, *Act. XXVII.* 9. Les Iſraélites eurent auſſi des *jeûnes* établis par un précepte de la Synagogue. Tels étoient celui du 4e du 5e & du 10e mois, dont parle Zacharie VII. 3. & VIII. 19. Les Gentils prîrent auſſi cet uſage, & apparemment ce fut du peuple de Dieu qu'ils le prîrent. Ils jeûnoient aux Éleuſinies, comme il paroit par Arnobe & par Clément Aléxandrin. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 150. & Scaligèr *Poet. L. I. C.* 32. Les *jeûnes* des Caloyèrs ſont ſi rudes, qu'il y en a qui demeurent ſept jours ſans manger, ſuivant le témoignage des Relations. On peut voir ſur les *jeûnes* des Grècs les Voyages de Spon P. II. Les Grècs appellent le Carême ſimplement le *Jeûne*. Les Turcs ſont ſi ſcrupuleux ſur le *jeûne*, qu'ils ne veulent pas ſeulement recevoir par le nez la fumée d'un parfum; ils tiennent que les ôdeurs l'intèrrompent. S'ils ſe baignent, ils n'ôſent mettre la tête dans l'eau, de peur d'en avaler; & les femmes ne ſe baignent point du tout.

JEUſNE, ſe dit auſſi de l'abſtinence d'autres chôſes que de la nourriture. Saint Auguſtin dit que le plus grand *jeûne* eſt de s'abſtenir des vices.

On dit provèrbialement, Double *jeûne*, double morceau. On dit auſſi d'une chôſe qui ennuye, qu'elle eſt longue comme un jour de *jeûne*, ou un jour ſans pain.

JEUſNER, ou JEUNER. v. n. Ne prendre point d'alimens pendant un cèrtain tems. *Cibo abſtinere.* La famine a fait longtems *jeûner* une telle Province. Les Médecins font tellement *jeûner* les malades, qu'ils leur ôtent toutes les forces. Les Bramines ne font jamais ſaigner leurs malades, mais ils les font *jeûner*.

JEûſNER, ſignifie auſſi, S'abſtenir de manger par dévotion, ou par commandement de l'Égliſe, ſuivant l'uſage des lieux. *Jeûner* au pain & à l'eau, c'eſt vivre ſeulement de pain, & ne boire que de l'eau. On a beau *jeûner*, ce n'eſt rien faire, ſi on ne fèrme les avenuës de ſon cœur à la vanité. MAUCR.

On dit auſſi, *jeûner* à fèr émoulu; pour dire, Obſèrver le jeûne dans toute ſa rigueur. Les Turcs en *jeûnant* ne mangent rien de tout le jour, & ſe ſaoulent toute la nuit.

JEûſNER, ſignifie auſſi, Manquer de pluſieurs autres chôſes que des alimens. Nous avons *jeûné* de poiſſon ce Carême, parceque les vents & les glaces ont empéché de pêcher. On dit auſſi à ceux que nous avons longtems attendu à dîner, qu'ils nous ont fait longtems *jeûner*.

JEUNEUR, EUSE. Qui jeûne beaucoup; *Multi jejunii tolerans. Jejunator.* Les Chrétiens Arméniens ſont de grands *jeûneurs*. Il ne ſe dit communément que de l'habitude; ou de ceux qui jeûnent ſouvent. *Jejunator, jejunii amans, jejuniis deditus.* Cet homme eſt bien mortifié, c'eſt un grand *jeûneur*. Jean le *Jeûneur*, Patriarchè de Conſtantinople, mourut en réputation de Sainteté l'an 596. de J. C. & l'Égliſe Grècque honore encore ſa mémoire le 2. jour de Septembre. L'auſtérité de ſa vie lui fit donner le ſurnom de *jeûneur*. Il étoit ſi pauvre que l'Empereur Maurice lui ayant prêté pluſieurs talens, & en ayant tiré une obligation portant hypotéque ſur tout ſon bien, il ne ſe trouva autre chôſe après ſa mort, qu'une couchette de bois, une méchante couvèrture de laine, & un méchant manteau. On peut auſſi le dire de l'acte, ou d'une pèrſonne qui jeûne un jour. Ainſi dans un tems de jubilé; par éxemple, où les uns le gagnent une ſemaine, & les autres en une autre, on dit dans une maiſon, Êtes vous de nos *jeûneurs* cette ſemaine? Combien aurons-nous de *jeûneurs* aujourd'hui? O! le beau *jeûneur*! la belle *jeûneuſe*! en parlant de gens qui ne gardent pas fort éxactement le jeûne. Il y a une figure au Parvis de l'Égliſe de Paris, qu'on appelle le *grand jeûneur*.

JEûſNEUR, en tèrmes d'Anatomie, eſt le nom qu'on donne au ſecond des inteſtins grêles, qui eſt entre le duodenum & l'ileum. On l'appelle auſſi *jejunum*, ou *affamé*, parcequ'on le trouve toujours prèſque vuide, ou bien moins plein que les autres. Voyez JEJUNUM.

IEUSE. Voyez YEUSE.

J E Z.

JÉZD, ou **IZED.** ſ. m. qui eſt le nom du Dieu toutpuiſſant en langue ancienne de Pèrſe. On lui donne aujourd'hui plus ordinairement celui d'Iezdan dans la langue modèrne. D'HERBELOT.

JÉZER. Voyez JAZER.

JÉZIDE. ſ. m. & ſ. **JÉZIDÉEN**, ENNE. Tèrme de Rélation. Ce mot ſignifie hérétique chez les Mahométans. *Jeſidæus, a.* Les Mahométans diſtinguent parmi eux auſſi bien que les Chrétiens, des Catholiques, ou Ortodoxes, & des hérétiques. Ils appellent les Orthodoxes de leur Religion Muſulmans, & les hérétiques *Jéſidéens.* Léunclavius dit que ce nom vient d'un Émir nommé *Jéſide*, qui tua les deux fils d'Ali Haſan & Huſſein, neveux de Mahomet par leur mère, & qui pèrſécuta la poſtérité de ce faux Prophête. Les Agaréniens, dont il étoit Émir, ou Prince, le regardèrent comme un impie & un hérétique, & de là vint la coutume d'appeller *Jéſidéens* les hérétiques. Voyez Léunclavius, *hiſtor. Muſulm. L. I.* Quelques-uns parlent des *Jéſides* comme d'un peuple particuliér, qui parle une langue différente du Turc & du Pèrſan, quoiqu'elle approche de la dèrnière. C'eſt celle des peuples du Curdiſtan. Ils diſent qu'il y a deux ſortes de *Jézides*; les blancs & les noirs. Les blancs n'ont point le collet de leur chemiſe fendu, il n'a qu'une ouvèrture ronde pour paſſer la tête, & cela en mémoire d'un cèrcle d'or & de lumière deſcendu du Ciel dans le cou de leur grand Scheik, ou Chef de leur ſecte. Du reſte, leur éxtérieur & leur habit ne diffère point de celui des Turcs. Les *Jéſides* noirs ſont Fakirs, ou Religieux. Les Turcs & les *Jéſides* ſe haïſſent fort les uns les autres. La plus grande injure qu'on puiſſe dire à un homme en Turquie, c'eſt de l'appeller *Jéſide*. Au contraire, les *Jéſides* aiment fort les Chrétiens, parcequ'ils ſont pèrſuadez que *Jézid* leur chef eſt JESUS-CHRIST, ou par une de leurs traditions qui porte que *Jéſid* fit autrefois alliance avec les Chrétiens contre les Muſulmans. Ils boivent du vin même avec excès, quand ils en peuvent avoir, & mangent du porc. Ils ne prennent la circoncision que quand ils y ſont forcez par les Turcs. Leur ignorance eſt éxtrême; ils n'ont aucun livre. Ils croyent à l'Évangile & aux livres ſacrez des Juifs, quelques-uns même y joignent l'Alcoran, ſans lire ni ſans avoir les uns ni les autres. Ils font des vœux & des pelerinages, mais ils n'ont ni moſquées, ni temples, ni oratoires, ni fêtes, ni cérémonies, tout leur culte religieux ſe réduit à chanter des cantiques ſpirituels à l'honneur de JESUS-CHRIST, de ſa ſainte Mère, de Moyſe, de Zacharie, & quelquefois de Mahomet. Quand ils prient ils ſe tournent du côté de l'Orient à l'éxemple des Chrétiens, au lieu que [illegible]cs regardent le midi. Ils croyent qu'il ſe pourra faire que le Diable rentre en grâce avec Dieu; ils croyent auſſi qu'il eſt l'éxécuteur de la Juſtice de Dieu dans l'autre vie. Pour ces deux raiſons ils ſe font un point de religion de ne le point maudire, de peur qu'il ne ſe vange. Les *Jéſides* noirs ſont reputez Saints, & il n'eſt pas pèrmis de pleurer leur mort; on s'en réjouit. Les *Jéſides* noirs ne ſont pourtant que des bèrgèrs la plûpart. Il ne leur eſt pas pèrmis de tuer eux mêmes les animaux, dont ils mangent la viande. Ce ſont les blancs qui les tuënt.

Les *Jéſides* vont en troupes comme les Arabes, changent ſouvent d'habitation, & habitent ſous des pavillons noirs, faits de poil de chèvre, & entourez de grôs rôſeaux & d'épines, liez enſemble. Ils diſpôſent leurs tentes en rond, & mettent leurs troupeaux au milieu. L'été ils campent dans les plaines, l'hivèr ils ſe retirent dans les montagnes. Ils ſont armez d'arcs, de fléches, de frondes & de ſabres. Ils achêtent leurs femmes; le prix ordinaire eſt deux cens écus, quelles qu'elles ſoient. Ils les traitent en éſclaves. Le divorce leur eſt pèrmis, pourveu que ce ſoit pour

ſe

ſe faire hèrmites, ou ſupérieurs des noirs. C'eſt parmi eux un crime de râſer ou de couper ſa barbe, quelque peu que ce ſoit. Ils ont quelques coutumes qui ſemblent montrer qu'ils deſcendent de quelque ſecte hérétique de Chrétiens; par éxemple, dans leurs feſtins, l'un d'eux préſente une taſſe pleine de vin à un autre, & lui dit, Prenez le calice du ſang de Chriſt. Celui-ci baiſſe la main de celui qui lui préſente la taſſe, & la boit.

JÉZRAEL. ſ. m. Nom propre de ville, dans la Tèrre Sainte. *Jeſrabel.* Elle étoit dans la Tribu de Juda, & il en eſt parlé dans Joſ. XV. 56. XVII. 16. XIX. 18. Jug. VI. 33. 1 L. des R. XXV. 43. Elle avoit pris ſon nom de *Jezraël* fils d'Ephrata.

Saint Jérôme parle d'un autre *Jezraël*, qu'il dit avoir été une ville royale, & la métropole des dix Tribus. Elle étoit dans la Tribu de Manaſſe, aux confins de celle d'Iſſachar, & au pied du mont Gelboé du côté du couchant. Le P. Lubin la met dans la Tribu d'Iſſachar, ſur les confins de la demi Tribu de Manaſſé. Sanuthus dit qu'elle s'appelloit de ſon tems Carethi. Le P. Lubin dit qu'aujourd'hui on la nomme Zéréchin, ou Zérézin. *Gerinum Magnum.* La fontaine de *Jezraël*; la vallée de *Jezraël*, étoient près de cette ville.

JÉZRAÉLITE. ſ. m. & f. habitant de Jezraël. *Jezraelita.*

I F.

IF. ſ. m. Grand arbre qui eſt toujours vèrd, & dont on ornoit autrefois les Mauſolées & pompes funébres, auſſi-bien qu'avec le cyprès. *Taxus.* L'*if* reſſemble au ſapin, & au picéa. Son bois eſt fort dur, rougeâtre. Ses feuilles ſont très étroites, longues d'environ un pouce, rangées des deux côtez des branches, elles reſſemblent à celles du ſapin. Ses fleurs ſont des petits bouquets ou chatons de couleur vèrd pâle, compoſez de quelques ſommets remplis de pouſſière très fine, taillez en champignon, & recouppez en quatre ou cinq crenelures. Ces chatons ne laiſſent aucune graine après eux, car les fruits naiſſent ſur le même pied, mais en des endroits ſéparez. Ces fruits ſont des bayes molles, rougeâtres, pleines de ſuc, creuſes ſur le devant en grêlot, & remplies chacune d'une ſemence. Ses racines ſont courtes, grêles, & prèſque à fleur de tèrre. Cet arbre eſt venimeux, & le parfum de ſes feuilles fait mourir les rats. Il rend malades ceux qui dorment à ſon ombre, ou qui y prennent le frais, principalement vèrs Narbonne. On fait des paliſſades d'*ifs*, parcequ'ils ſont toujours vèrds; on les taille pour orner des partèrres & des allées. Dioſcoride dit que les oiſeaux qui mangent l'*if* en Italie deviennent noirs. Et Pline dit que l'*if* dans lequel on aura mis un clou d'airain ne fera aucun mal. On a vû en Eſpagne que le vin qu'on amenoit en France dans des tonneaux d'*if* étoit fort dangereux. Pline dit la même chôſe des bouteilles d'*if*. Mais d'habiles Médecins aſſurent que ce que Dioſcoride & Pline diſent de l'*if* eſt faux.

On l'appelle en Latin *taxus*, ou *ſmilax*, du nom que les Grècs lui ont donné. Strabon dit que les Gaulois empoiſonnoient leurs flèches avec du ſuc de l'*if*. Quelques-uns croyent que ces venins dont les peuples barbares empoiſonnent leurs flèches, qu'on a appellées *toxica*, ont pris leur nom de *taxus*. Plutarque dit qu'il eſt ſeulement venimeux, lorſqu'il commence à fleurir, parcequ'il eſt en ſéve. Matthiole aſſûre que l'*if* fait mourir non ſeulement les bêtes qui ne ruminent pas, mais auſſi celles qui ruminent; il aſſûre auſſi que ſes bayes donnent la fiévre & le flus de ventre à ceux qui en mangent; mais Théophraſte, & après lui Lobel & Gérard, diſent qu'il y a des gens qui en mangent, ſans qu'ils en ſoient incommodez.

Ce nom vient d'*ivu*, mot de la langue de Galles qui ſignifie la même chôſe; c'eſt à dire, que c'eſt un nom Celtique.

IF. ſ. m. L'iſle d'*If*. *Hypæa*, *Hypata*. C'eſt une petite iſle qui eſt ſur la côte de la Provence, à une petite lieuë de Marſeille. Il y a dans cette iſle le Château d'*If*, qui eſt aſſez bon, & deſtiné à la garde du port de Marſeille. MATY. Ce nom s'eſt formé du Latin en changeant le *p* en *f*, comme dans Chef. *Valois*, *Not. Gall.* p. 532.

IFVETEAU. Diminutif. Petit if. *Taxus minor.*

IFVETEAU eſt encore un nom de tèrre, ou de Seigneurie, qui a la même origine. HUET. C'eſt à dire, que ce nom a été donné à cèrtains lieux où il y avoit beaucoup d'ifs.

I G A.

IGAL. adj. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour *égal*. *Æqualis.*

I G B.

IGBUCAMI. ſ. m. Arbre qui croît au Bréſil, & qui eſt fort commun dans le Gouvèrnement de Saint Vincent. Son fruit reſſemble à une petite pomme: il eſt rempli de petits grains, qu'on aſſûre être un remède éxcellent contre la dyſenterie.

I G C.

IGCIGA. ſ. m. Arbre du Bréſil qui produit une éſpéce de maſtic d'une ôdeur fort agréable. Son écorce pilée rend une liqueur blanche, qui étant congelée ſert d'encens, & que l'on applique heureuſement en forme d'emplâtre contre les affections froides. Il y en a une autre éſpéce qu'on nomme *igtaigcica*; c'eſt à dire, maſtic dur comme une pièrre. Sa reſine eſt ſi tranſparente qu'elle ſemble prèſque être du vèrre. Les Sauvages s'en ſervent communément à blanchir leurs vaiſſeaux de tèrre.

I G E.

IGÉ. ſ. m. La Roche d'*Igé*. Nom d'un ancien Château fort, dans le Sonnois. *Jalgeium*, *Rupes de Jalgeio.* D'autres croyent que ce nom Latin eſt le Mont-Jallu, ou Jauſe.

I G G.

IGG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Igga.* Elle eſt dans la Baſſe Carniole, ſur la rivière d'Igg, à quatre lieuës de Laubach, vèrs l'orient Méridional.

I G L.

IGLAW. ſ. m. ou GIHLOWA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Moravie. *Iglovia*, *Giblovia.* Elle eſt ſur la rivière d'Igla, aux confins de la Bohême, & à dix-ſept lieuës de la ville de Brim, du côté du couchant. MATY. *Iglaw* eſt connu par les Conventions qui y fûrent faites en 1438. le 5e de Juillet, entre les Députez du Concile de Bâle & les Ambaſſadeurs de Bohême.

IGLESIAS. ſ. & nom propre d'une ville de la Sardaigne. *Eccleſiæ*, ou *villa Eccleſiæ.* Elle eſt près de la côte méridionale, à dix-ſept lieuës de Cagliari. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Sulcis*, & elle en a le Siége Epiſcopal, ſuffragant de Cagliari. Elle a auſſi une Citadelle, la ville eſt peu de chôſe.

IGLIACO. Voyez PÉNÉE.

I G N.

IGNACE. ſ. m. & f. Nom propre d'homme. *Ignatius.* S. *Ignace*, Evêque d'Antioche, & Martyr ſelon quelques Auteurs, étoit Juif de naiſſance, & cet enfant de l'Evangile que JÉSUS-CHRIST prit entre ſes bras pour donner un modéle de l'innocence & de l'humilité Chrétienne. Il fut éxpôſé aux lions, & conſomma ſon martyre le 20e de Decembre de l'an 107. de J.C. la 16e de l'Empire de Trajan. Nous avons encore ſept lettres de ce Saint écrites en Grèc. Uſſerius, Pearſon, & d'autres, ont écrit pour en ſoutenir la verité. Ces ſept épitres ſont adreſſées aux Ephéſiens, aux Magnéſiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, à ceux de Smyrne, & à S. Polycarpe; huit autres ſont ſuppoſées, ce ſont celles qui ſont adreſſées à Marie Caſſobolite, à ceux de Tarſe, à ceux d'Antioche, aux Philippiens, à Héron, à la Sainte Vierge Marie, & deux à S. Jean l'Apôtre. Voyez Cave, p. 27. de l'Edition de Genève; & le P. Aléxandre, *Sæc. I. Tom. II. Diſſ.* 22. *p.* 305. *de l'édit. in* 8°. Saint *Ignace* né à Conſtantinople l'an 799. étoit fils de Michel I. du nom, ſurnommé Rangabé, & de Procopie fille de l'Empereur Nicéphôre, & ſe nommoit Nicétas dans le monde. Il fut élû & ſacré Patriarche de CP. en 846. & mourut après bien des perſécutions l'an 877. le 23. d'Octobre. S. *Ignace* de Loyola s'appelloit Inigo en ſa langue. La vie de S. *Ignace* de Loyola a été écrite en Latin par Maffée, en Eſpagnol par Ribadéneira, en Italien par le P. Bartoli Jéſ. & en François par le P. Bouhours. L'ouvrage du P. Bouhours a été traduit en Anglois par le fameux Dryden. Voyez JÉSUITE. Il fut le fondateur de cet Ordre.

IGNACE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe, qui eſt rouge mort ſur un fond chamois, & très-fin panaché. MORIN.

IGNAME. ſ. m. Plante qui croît en pluſieurs endroits de l'Amérique, & qui eſt une éſpéce de patate, ou plutôt de coleuvrée, Car la patate eſt une éſpéce de liſeron. On ne ſeme point l'*igname*, mais on plante ſeulement un morceau de la racine, & pourvû qu'il y ait une petite fibre, elle pouſſe immanquablement, & grôſſit. Ses tiges ſont quarrées, & rampent non ſeulement ſur la tèrre, où elles produiſent des racines, mais auſſi ſur les hayes. Ses feuilles ſont plus grandes & plus fortes que celles de la patate, d'un vèrd plus brun, & plus luiſant, en forme de cœur: elles viennent deux à deux ſur de petites queuës quarrées, laiſſant toujours une grande diſtance entre elles. Ses fleurs ſont jaunâtres, ramaſſées en manière d'épi. Ses racines ſont groſſes, longues, couvèrtes d'une petite peau de couleur cendrée obſcure, garnies de beaucoup de petites fibres: elles ont une chair blanche, ſucculente & farineuſe, quelquefois vineuſe. On les mange au lieu de pain quand elles ſont cuites. L'*igname* croît auſſi en Afrique, comme en Guinée, au Royaume d'Iſſini ſur la côte d'or. Voyez la Rélation de ce Royaume par le

le P. Loyer, Dominicain. L'*ignane* croît encore en Orient. Les Inſulaires des Iſles de Nicobar s'en nourriſſent ; c'eſt une racine fort inſipide. *Lettres Cur. & Edif. T. X. p. 68.*

IGNAN. ſ. m. Nom propre d'homme. C'eſt le même qu'Aignan. *Anianus.* En Languedoc on dit Saint Chignan, pour S. *Ignan.* C'eſt l'ancien idiôme Languedochien de Sainche pour Saint, ou Sainte, qui a formé les noms de S. Chelirs, pour Sainche Élirs, de S. Chamans, pour Sainche Amans, de S. Chignan, pour Sainche *Ignan*, & tant d'autres. CHASTELAIN, *Mart. T. I. p. 539.*

IGNARE. adj. m. & f. Qui n'a point de Lettres. *Ignarus.* Il ſe dit par oppoſition à *gradué.* Les élus ont été qualifiez en quelques Edits, gens *ignâres* & non lettrez.

Ce mot eſt tiré du Latin *ignarus*, & du Grec ἄγνωστος, du vèrbe γνώσκω, *cognoſco*, je *connois.*

IGNÉE. adj. m. & f. Tèrme dogmatique, qui ſe dit de la nature du feu. *Igneus.* Il y a des parties *ignées* dans tous les corps. Quelques Phyſiciens diſent qu'il y a autant de parties *ignées* dans le bois, quand il eſt dans le cellièr, que quand il eſt dans le feu ; & que ſes parties s'en dégagent l'une aprês l'autre.

IGNITION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Application du feu aux métaux juſqu'à ce qu'ils paroiſſent tout rouges avant que de fondre : ce qui arrive à l'or & à l'argent, & principalement au fèr. Le plomb, ni l'étain, ne ſouffrent pas l'*ignition*, étant de trop facile fuſion. Le cuivre ſouffre auſſi l'*ignition*, c'eſt-à-dire, l'inflammation du feu.

IGNOBLE. adj. de tout genre. Qui eſt bas ; qui ſent le roturièr, l'homme de baſſe extraction. *Ignobilis, vilis.* Cet homme a je ne ſçai quel air *ignoble* : Il eſt d'une taille, d'une mine *ignoble.* Son procedé eſt tout-à-fait *ignoble.* Ce mot ne ſe dit guères en François.

IGNOMINIE. ſ. f. Infamie, deshonneur, turpitude, honte. *Ignominia, opprobrium, dedecus, infamia.* JESUS-CHRIST a ſouffert toutes les *ignominies* dont des Juifs ont pû s'aviſer. Un criminel ſupplicié couvre toute ſa famille d'*ignominie.* On dégrâde les Officiers par *ignominie.* Le tems n'effacera point l'*ignominie* d'une ſi lâche action. S. EVR. L'amour propre nous cache, & nous empêche d'appercevoir l'*ignominie* des paſſions qui nous ſont chères. BELL.

Ennemi des Romains, & de la tyrannie,
*Je n'ai point de leur joug ſubi l'*ignominie. RAC.

Ce mot vient du Latin *ignominia*, compôſé de la particule privative *in* ; & de *nomen, renommée, gloire. Ignominie*, affront ſanglant qui s'en prend à la réputation d'une perſonne.

IGNOMINIEUX, EUSE. adj. Infamant ; qui apporte, qui cauſe de l'ignominie. *Ignominioſus.* L'amende honorable eſt miſe au rang des ſupplices *ignominieux.* Il n'y a rien de plus *ignominieux* qu'une trahiſon. M. ESP.

IGNOMINIEUSEMENT. adv. D'une manière ignominieuſe. *Ignominioſè.* On a fait reparation à cet homme, pour l'avoir traîné en priſon ſcandaleuſement, & *ignominieuſement.*

IGNORAMMENT. adv. Sans ſçavoir, ſans connoiſſance. *Imprudenter.* Quand on commet quelque faute *ignoramment*, on eſt excuſable. On ne le dit guères. La prémière *m* de ce mot ſe prononce comme une *n*, *ignoranment.*

IGNORANCE. ſ. f. Manque de ſcience ; mépris des Lettres. *Ignorantia.* Il y a bien des Nobles qui font vanité de leur *ignorance.* Ce n'eſt que depuis 150 ans que l'*ignorance* a été bannie de France ; il régnoit une *ignorance* craſſe dans l'Occident. Les Écléſiaſtiques la fomentoient. L'*ignorance* vaut mieux qu'un ſçavoir affecté. BOIL. L'homme ne connoît pas même ſon *ignorance*, & cette ſcience eſt la plus râre de toutes. NIC. De l'*ignorance* de ſoi-même découlent tous les vices. M. P. Comme l'*ignorance* eſt un état paiſible, & qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule ; & elle a un nombreux parti qui l'emporte ſur celui des Sçavans. LA BR. La tranquille *ignorance* vaut mieux que les inquietudes des Sçavans. S. EVR. L'*ignorance* ſiéd toûjours mal à un honnête homme. S. EVR. Il y a une manière d'*ignorance* très-dangereuſe, qui conſiſte à croire ſçavoir ce qu'on ne ſçait point. AB. DE S. R.

L'ignorance *toûjours eſt prête à s'admirer.* BOIL.

Il eſt une ignorance *& ſainte, & ſalutaire.* DE SACI.

La paiſible ignorance *a rentré dans ſes droits.* VILL.

Pour être ſage, une heureuſe ignorance
Vaut ſouvent mieux qu'une foible vèrtu. DES-H.

IGNORANCE du Droit, *Ignorantia juris*, eſt celle où l'on eſt du droit de la loi ; par éxemple, celui qui ignore que ceux qui frappent un Prêtre ſont excommuniez, a ſur ce point une *ignorance* de droit. *Ignorance* du fait, *Ignorantia facti*, eſt celle qui regarde le fait, l'action ; par éxemple, celui qui ne ſçait s'il a payé une dette, a ſur cela une *ignorance* du fait : car il n'ignore pas le droit, il ſçait qu'on eſt obligé de payer ſes dettes, qu'il y a une loi qui y oblige ; mais il ignore le fait, à ſçavoir, qu'il ait ſatisfait à cette obligation.

IGNORANCE groſſière, ou craſſe, *craſſa*, eſt celle qui vient d'une extrême négligence à s'inſtruire de ſes devoirs : cette éſpéce d'*ignorance* n'éxcuſe point celui en qui elle eſt.

IGNORANCE invincible, *invincibilis* ; eſt celle qu'on ne peut vaincre, ou dépôſer par ſes ſoins, ſes efforts ; parcequ'on n'a pas même les prémières idées qui peuvent faire naître le doute. Les Infidelles auxquels on n'a point annoncé l'Évangile ſont dans une *ignorance* invincible de l'Incarnation du Vèrbe, de la mort de JESUS-CHRIST, du nombre des Sacremens de l'Égliſe Catholique. Il n'y a point d'*ignorance* invincible des principes de la loi naturelle, ni des prémières concluſions qui ſe tirent de ces principes. Comme l'*ignorance* invincible eſt celle qu'on ne peut ſurmonter, ni par les ſeules forces de la raiſon naturelle, ni par les ſecours de l'art, ni par l'aſſiduité du travail, ſi l'on néglige quelque tentative poſſible, l'*ignorance* n'eſt plus *invincible.* Il eſt difficile de fixer, & de définir la nature de l'*ignorance invincible.* On diſtingue deux ſortes d'*ignorance* : l'une de negligence, & l'autre de neceſſité, ou d'impuiſſance morale, qui fait que l'on ne peut éviter de ſe précipiter dans l'èrreur. On ne doute pas que l'*ignorance*, qui ne veut point s'inſtruire, de peur de s'impôſer des devoirs dont on eſt bien aiſe de ſe délivrer, ne ſoit inéxcuſable. Celui qui néglige d'acquerir des connoiſſances, eſt coupable des fautes qu'il commet par une *ignorance* qu'il pouvoit ſurmonter par ſa diligence, & par ſon attention. Mais on ne convient pas de ce qui forme l'*ignorance invincible*, laquelle éxcuſe le péché. Les prejugez de la naiſſance, & de l'éducation, forment quelquefois une impoſſibilité morale auſſi difficile à vaincre, qu'une incapacité, & une impuiſſance naturelle. Pour l'*ignorance* du fait, il y en a une invincible. Telle eſt celle dont on a parlé. L'*ignorance* involontaire du fait n'eſt point criminelle devant Dieu. Pour l'*ignorance volontaire*, elle eſt plus ou moins éxcuſable, ſelon les divèrs degrez de négligence, & d'inapplication. On appelle *péché d'ignorance*, un péché dont on ignôre la malice quand on le commet. Si l'*ignorance* eſt affectée, c'eſt un nouveau degré de malice.

On dit au Palais, que l'*ignorance* du fait éxcuſe, mais que celle du droit n'éxcuſe point ; car chacun doit ſçavoir la loi du païs. On publie les loix, les réglemens, on fait ſignifier des actes, afin qu'on n'en puiſſe prétendre cauſe d'*ignorance.*

IGNORANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui n'a aucune connoiſſance des Lettres ; qui ne ſçait pas ce qu'il doit ſçavoir. *Ignarus.* Le peuple eſt *ignorant* & groſſier. Les *ignorans* ſont d'autant plus inſupportables qu'ils ne penſent pas l'être. LA PL. Il eſt impoſſible de redreſſer un *ignorant* ; il n'a pas aſſez d'éſprit pour comprendre les raiſons de ſe corriger. BELL. On prefère l'entretien d'un flatteur *ignorant*, à celui d'un Sçavant, quand il eſt chagrin, & ſevère. S. EVR.

Un ſot ſçavant eſt ſot plus qu'un ſot ignorant. MOL.

Les *ignorans* ſont d'ordinaire les plus déciſifs : ils n'ont point de doutes, parcequ'ils ne ſentent, ou n'appèrçoivent pas les difficultez. LE CL. Les Frères de la Charité ont pris la qualité de *Frères ignorans.*

IGNORANT, ſe dit auſſi de celui qui n'a pas la connoiſſance de cèrtains faits qu'on lui demande. Il a été interrogé ſur ce meurtre dont on l'accuſe, mais il en eſt *ignorant*, il en a fait l'*ignorant.* On donne auſſi à ce mot un génitif pour régime. Il n'étoit pas *ignorant* des belles lettres. BUSSI RAB.

IGNORANTIFIANT, IGNORANTIFIE, IGNORANTISSIME. Tous ces mots ne peuvent avoir d'uſage que dans le Burleſque. On ne les trouve que dans Molière, pour ſignifier un homme très-ignorant. Oüi, je le ſoutiendrai par vives raiſons, que tu es un ignorant, *ignorantiſſime, ignorantifiant, & ignorantifié* par tous les cas & modes imaginables. C'eſt auſſi Molière qui fait dire, *Ignorantus, ignoranta, ignorantum.*

IGNORER. v. act. Ne ſçavoir pas quelque chôſe, & ſur tout celles qu'on doit ſçavoir. *Ignorare.* On *ignôre* plus de chôſes qu'on n'en connoît. On *ignôre* la vraye cauſe du flus & du reflus de la mèr. L'homme veut connoître les aſtres, & il s'*ignôre* lui-même. Tous les méchans *ignôrent* ce qu'ils doivent faire, & ce qu'ils doivent fuïr. PASC.

Je lui vendrai ſi cher ce bonheur qu'il ignôre,
*Qu'il vaudroit mieux pour lui qu'il l'*ignorât *encore.* RAC.

IGNORER, ſignifie auſſi, Ne vouloir pas connoître quelque chôſe, ni s'en mêler. La nation Polonoiſe mépriſe les périls que ſa férocité

férocité lui fait ſouvent *ignorer*. Sar. Parmi des déſirs trop curieux de ſçavoir tout, nous ſommes réduits à la neceſſité de ne ſçavoir prêſque rien, & de nous *ignorer* nous mêmes. S. Evr. On ne peut pas toûjours s'*ignorer* ſoi-même. M. Sc. Je veux *ignorer* tout ce qu'on dit contre moi. Il faut *ignorer* les querelles des valets, & ne s'en point mêler. On dit au Palais, Je lui ai fait ſignifier cet acte, cet avenir, à ce qu'il n'en *ignore*.

Ignoré, ée. part. & adj. Avec beaucoup de mérite, & encore plus de modeſtie, l'on peut être longtems *ignoré*. La Br.

> *Qu'heureux eſt le mortel qui du monde* ignoré,
> *Vit content de ſoi-même en un coin retiré!* Boil.

IGNY. ſ. m. Nom propre d'un bourg où il y a une Abbaye. *Igniacum.* Il eſt en Champagne, à cinq lieuës de Rheims, du côté du couchant.

I G U.

IGUANA. ſ. m. Animal amphibie qui ſe trouve en Amérique. Il eſt de la forme d'un lézard. Les Méxiquains les appellent, *Aquaquetz palim*, les Haïtins, *iguana*, & d'autres *inana*. Ils ſont horribles à voir, ils ont les piéds & la tête ſemblables à un lézard. Leur corps eſt de deux palmes & demie de long, & grôs d'une palme, & davantage. Leur queuë a quatre ou cinq palmes de longueur. Quand on les prend ils montrent les dents, mais ſans mordre. C'eſt un mèts très-délicat, & c'étoit la nourriture ordinaire des Rois de la Cuba. Voyez Nierenbèrg hiſt. nat. L. XII. C. 6. Gonzales Fèrnando, Oviedo, & Scaligèr, *Adverſ. Cardan. Exercit. CLXXXIII. ſect.* 8.

IGUARAZU. Voyez GUARAZU.

IGUARUCU. ſ. m. Animal amphibie du Bréſil. Il eſt de la grandeur d'un bœuf. On le trouve auſſi au Méxique; il vit ſous l'eau comme les poiſſons & comme les animaux tèrreſtres à quatre piéds, il ſe retire dans les broſſailles & les buiſſons, & grimpe même ſur les arbres. Il a la forme d'un crocodile, mais il eſt d'une couleur qui tire ſur le noir, & n'a point des écailles dures comme le crocodile; ſon corps eſt uni & tacheté comme la peau d'un ſèrpent. Il a tout le long du dôs des arêtes en forme de peigne, qui deſcendent juſqu'à ſa queuë. L'ouvèrture de ſa gueule eſt grande, ſes dents d'une grandeur médiocre, & menuës. Ses ongles reſſemblent aux ſèrres des oiſeaux, mais elles n'en ont pas la force, & ne font point de mal. Il a des œufs, & en fait une grande quantité qui ſont d'un fort bon goût. Il vit dix jours, & même juſqu'à vingt, ſans boire, ni manger. Sa chair eſt très-douce, & c'eſt un mèts délicieux en Amérique. Les Eſpagnols en avoient horreur, & n'en mangeoient point. Les Américains leur ont appris depuis le cas qu'ils en font, & ils en mangent, & en font des délices.

IGUIDI. ſ. m. ou *Lempta*, Nom propre d'une Province, ou deſèrt de Libye. *Iguidi*, *Iguidium deſertum*. Maty le nomme Lempta, mais Lempta eſt le nom des peuples qui l'habitent, & *Iguidi* celui de la principale habitation. Il a au couchant Hayr, & s'étend au levant juſqu'à Bèrdoa. Il eſt borné au ſeptentrion par les déſèrts de Tecon, de Guèrquéla, & de Gademis; & au midi par ceux qui ſont vis-à-vis de Gano, au païs des Négres. Ce païs eſt éxtrémement ſéc, & dangereux pour les Marchands, qui vont trafiquer de Conſtantine au païs des Négres, parcequ'il eſt habité par des Africains brutaux, qui les vôlent; ils tuënt même tous ceux de Guèrquéla, parcequ'ils ont des prétentions ſur cet État; & ſont en guèrre pèrpétuelle. Les Arabes de Hemrum, de Sayd, & d'Yahya èrrent aujourd'hui par ces quartiérs, & ſont mêlez avec les Négres. Voyez De la Croix, *hiſt. d'Afrique*, *T. II.*

IGUR. ſ. m. Tèrme de Relation. Breuvage des Turcs; c'eſt du lait aigre. *Orygala*. Voyez Vigenère ſur Chalcondile p. 340.

Igur, ou *Aigur*. ſ. m. Nom d'une Tribu des Turcs orientaux. *Igur*. La nation, ou la Tribu d'*Igur*. D'Herbelot.

IGURIEN, enne. ſ. m. Qui eſt de la Tribu Turque nommée Igut. *Igurianus*, *a*. Les *Iguriens* ont une langue & un Calendriér, qui leur ſont communs avec les Cathaïens. Ils ont été Chrétiens, & ils avoient des Évêques du tems de Ginghiſkan. Aujourd'hui ils ſont idolâtres, ou Mahométans. D'Herbelot.

I H O.

IHOR. ſ. m. Ville des Indes. *Ihora*. Elle eſt ſur le Cap de Sincapura, qui eſt à la pointe de la prêſqu'iſle de delà le Gange. *Ihor* eſt à cinquante lieuës de Malaca. Il eſt capitale du Royaume d'*Ihor*, en Latin *Ihorianum Regnum*, dont le Roi eſt un des plus puiſſans de cette prêſqu'iſle. Les Portugais prîrent la ville d'*Ihor* l'an 1603. & la ruinèrent après en avoir enlevé 1500 piéces de canon; mais elle a été rétablie. Maty.

I J A.

IJAR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Voyez IAR.

I K I.

IKINDI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſecond mois des Tartares Orientaux, & de ceux qui ſont partie de l'Empire des Chinois: il répond au mois de Janvier. On l'appelle auſſi *Aicandi*.

IKINDIN. ſ. m. Tèrme de Relation. Midi chez les Turcs. *Meridies. Medius dies*. Or avoit-on déja paſſé la plus grande partie du jour, comme environ trois heures après midi, que les Turcs appellent *Ikindin*. Vigenère, *Contin. de Chalcond. p.* 494.

I L.

IL. m. ELLE. fem. Ils, elles, au pluriel. Pronom démonſtratif & relatif de la troiſiême pèrſonne. *Il* va. *Elle* vient. *Ils* aiment. Ce pronom ne ſe met jamais qu'immédiatement devant le vèrbe, ſans ſouffrir rien entre deux, ſi ce n'eſt des particules, & des pronoms pèrſonnels, comme, *il* nous *dit*, *il* nous *parle*, *il* nous *ordonne*. Dans les intèrrogations il ſe met immédiatement après le vèrbe, comme, Que fait-*il*? Que dit-*il*? Que fait-*elle*? Que dit-*elle*? Il y a encore une autre occaſion où ce pronom ſe met après le vèrbe; & c'eſt lorſque ce vèrbe eſt précédé de quelque advèrbe, ou de quelque intèrjection, comme, Auſſi dirent-*ils*, auſſi dirent-*elles*.

Il, ſe met auſſi devant les vèrbes impèrſonnels. *Il* faut, *il* eſt néceſſaire, *il* pleut, *il* fait beau.

Il, ſe met quelquefois pour *on*, & en a la ſignification. *Il* ſe peut dire, cela ſignifie, on peut dire. Dans quelques autres phrâſes *il* ſe met devant des vèrbes qui ne ſont pas impèrſonnels, mais dans ces occaſions ils en ont la conſtruction, alors *il* n'a point la ſignification d'*on*. *Il* ſe peut faire que &c. *Il* y aura bientôt deux ans. &c. *Il* n'eſt pas poſſible que &c. A tout cela il faut ajoûter, que *elle* eſt auſſi le féminin du pronom *lui*. On a diſputé longtems à l'Académie s'il faut prononcer *ils* ont dit, ou *i* ont dit, ou *il* ont dit. Dans le ſtile ſoutenu, & dans les vèrs on ne balance pas; il faut prononcer toutes les lettres *ils*: mais dans le diſcours ordinaire *il* eſt plus réguliér, & *i* ont dit plus en uſage. M. L. T.

Ce mot vient du Latin *ille*.

ILACK. ſ. m. Nom propre d'une ville, Capitale d'un petit païs de même nom. *Ilaca*. Elle eſt dans l'Uſbeck, en la Grande Tartarie, au nord de la riviére de Chéſel, & à vingt lieuës de la ville d'Alshash. Maty.

ILANTZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du païs des Griſons. *Ilantium*. Elle eſt dans la Ligue Griſe, ſur le haut Rhin, à cinq lieuës de Coire, vèrs le midi occidental. Cette ville paſſe pour la plus haute des Griſons, & on y tient ſouvent les États Géneraux des trois Ligues.

ILAPINASTE. ſ. m. Surnom que l'on donnoit à Jupitèr dans l'Iſle de Chypre. *Ilapinaſtes*. Les Cypriots l'appelloient ainſi, parce qu'on l'honoroit dans leurs idoles par de grands & magnifiques feſtins, qu'on appelle en Grèc *εἰλαπίναι*, comme on le voit dans Homère.

ILAR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hilarus*, *Hillarus*, *Illarus*, & dans un Martyrologe qui étoit à Chriſtine Reine de Suéde, & qui portoit le nom d'Uſuard, *Hilarius*. S. *Ilar*, ou Hillar, nacquit en Toſcane l'an 476, ſous Auguſtule. Vèrs l'an 496. étant âgé d'environ 20 ans, il commença à obſèrver les loix de la vie monaſtique, & à former le monaſtère de *Galliata*, dont il fut Abbé. Il mourut ſaintement en 558. le 1. Mai.

ILCHESTER. Nom propre d'un bourg d'Anglerèrre. *Ilcheſtria*, *Iſchalis*. Il eſt dans le Comté de Somèrſet, ſur la riviére d'Il, à cinq lieuës de la ville de Wels, vèrs le midi. *Iſcheſter* a ſéance & voix dans le Parlement d'Anglerèrre.

ILDEFONSE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Ildefonſus*, *Illefonſus*, *Alphonſus*. Saint *Ildefonſe*, célébre dans l'Égliſe par le zéle qu'il a fait paroître pour l'honneur de la Sainte Vièrge, naquit à Tolède vèrs le commencement du VIIe ſiécle. Baillet. Il fut Abbé d'Agali après Adeodat, & en 655. & 656. il ſouſcrivit en cette qualité aux réglemens des IX. & X. Conciles de Tolède. S. Eugene, Évêque de cette ville, étant mort ſur la fin de l'année 657, ou au commencement de la ſuivante, pèrſonne ne ſe trouva digne de lui ſuccéder qu'*Ildefonſe*. Il mourut âgé d'environ 62 ans, le 23. de Févriér de l'an 667. Voyez Bollandus à ce jour, Mabillon *Act. SS. Bened. ſæc.* 11. *p.* 516. Bulteau L. III. C. 48.

Dans la ſuite d'*Ildefonſe* on a fait *Ildefons*, & *Alphonſe*, ou *Alfonſe*. Voyez ce mot. Quelques-uns écrivent auſſi *Hildefonſe*, & diſent encore *Illefonſe*; mais tout cela n'eſt point l'uſage en nôtre langue. Il ne faut pas même dire indifféremment *Ildefonſe* & *Alfonſe*; quoique ce ſoit la même chôſe. En parlant de l'Évêque de Tolède il faut dire *Ildefonſe*; en parlant des Princes, & autres pèrſonnages célébres, qui ont porté ce nom en Eſpagne, en

Portugal,

Portugal, & en Italie, on dit *Alfonſe.* En parlant du Comte de Provence, qui ſuccéda à Raimond Bérenger ſon couſin, on dit *Alfonſe* & *Ildefons.* Voyez encore Alphonse.

I L E.

ILE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Les flancs. *Ilia.* C'eſt de ce nom Latin que celui d'*iles* s'eſt formé ; ainſi il faut écrire *iles*, & non pas *iſles* avec une *s* à la prémière ſyllabe, comme fait ſouvent Dionis. Les côtez de la région hypogaſtrique ſont les *iſles*, ou les flancs ; les *iles* ſont ainſi appellez, parcequ'ils contiennent l'inteſtin ileon, Dionis.

ILÉON. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, eſt le nom qu'on donne au troiſième & dèrnier des inteſtins grêles, qui eſt le plus long de tous. Il eſt ſitué entre le jeûneur & le borgne au deſſous du nombril vèrs les hanches de part & d'autre. Il eſt ſujèt à deſcendre dans les bourſes. Il y a dans le *Zodiacus Medico-Gallicus p.* 123. une manière de guérir une playe reçûë dans l'*iléon*, en faiſant rendre les excrémens par cet endroit. Il eſt ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt entortillé en pluſieurs tours & retours, & vient du vèrbe Grèc εἰλεῖν, qui ſignifie *tourner.*

On appelle auſſi *ileon*, une partie de l'ôs anonyme qui eſt au bas ventre, parcequ'il ſoutient l'inteſtin qui porte ce nom. Il forme la hanche. C'eſt la prémière partie & la partie ſupérieure des ôs anonymes, qui ſont deux ôs larges placez ſur les côtez de l'ôs *ſacrum.* Leur circonférence eſt ronde, un peu convéxe néanmoins & inégale ſur leur côté extérieur. Cet ôs eſt large, & attaché aux côtez des trois vèrtébres ſupérieures de l'ôs *ſacrum.* Sa partie ſupérieure, qui eſt leur trenchant, ou leur circonférence, s'appelle *Eſpine.* Le côté concâve & intèrne s'appelle *Coſte*, & l'extème, ou extérieur, *Dos.* Cet ôs eſt joint à l'ôs *ſacrum* par une ſuture propre, & il eſt plus large dans les femmes que dans les hommes. Harris. Cet Auteur l'appelle *Os ilium* ; en François nous diſons *iléon.*

ILER, ILERUS. ſ. m. Rivière d'Allemagne. *Ilerus*, *Hilara.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes du Tirol, travèrſe une partie de la Souabe, où elle baigne Kempten, & Memmingen, & après elle ſe décharge dans le Danube, vis-à-vis de la ville d'Ulm.

ILERDA. Voyez LÉRIDA. On peut encore dire *Ilerda* en parlant de l'Antiquité, & il eſt mieux.

*Il quitte d'*Ilèrda *les ſupèrbes remparts.* Bréb.

ILESSI. Voyez ILMITZ.

I L H.

ILHÉOS. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale. *Inſula.* Elle eſt ſur la côte du Bréſil, à trente lieuës de la Baye de tous les Saints, & de la ville de S. Salvador, vèrs le midi. *Ilhéos* eſt Capitale d'une Capitanie, qui porte ſon nom ; & qui eſt entre celles de Bahia ; & de Porto Séguro.

I L I.

ILIA. ſ. f. Nom de la mère de Romulus & de Rémus, nommée autrement Rhéa. *Ilia.*

ILIADE. ſ. f. Nom du prémièr des Poëmes d'Homère. *Ilias.* L'*Iliade* eſt un poëme où Homère, pour faire concevoir aux Grècs diviſez en pluſieurs petits États, combien il leur importoit d'être unis & de conſèrver la bonne intelligence entre eux, leur remet devant les yeux les maux que cauſa à leurs ancêtres la colère d'Achille, & ſa méſintelligence avec Agamemnon ; & les avantages qu'ils retireront de leur réünion. L'*Iliade* eſt en 24 livres, que l'on déſigne par les 28 lettres de l'Alphabet. Pline L. VII. C. 21. parle d'une *Iliade* écrite ſur une membrâne ſi petite & ſi déliée qu'elle pouvoit tenir dans une coque de noix. L'*Iliade* a été de nos jours un grand ſujet de diſpute entre Madame Dacier & Monſieur de la Motte. Qu'on liſe l'*Iliade*, ces tems qualifiez d'héroïques paroîtront le règne des paſſions les plus injuſtes, & les plus baſſes. De la Motte.

Ce mot vient du mot Latin *Ilias*, en Grèc Ἰλιάς, qui eſt formé d'Ἴλιον, *Ilium*, nom de cette fameuſe ville que les Grècs tinrent aſſiégée pendant dix ans, & qu'ils ruinèrent, à cauſe de l'enlevement d'Hélène.

La petite *Iliade* étoit un Poëme de Leſches, Poëte de l'iſle de Leſbos, dans lequel il décrivoit la priſe de Troye. On appelloit encore ainſi une Tragédie dont le ſujet étoit tiré de ce poëme.

Il y avoit encore une petite *Iliade* compôſée par Homère ; Hérodote en rapporte les deux prémièrs vèrs dans la vie d'Homère, & il dit que ce Poëte l'avoit ainſi nommée par comparaiſon avec ſa grande *Iliade.*

ILIADE, ſignifie auſſi, femme d'Ilion, Troyenne, femme de Troye que l'on nommoit Ilion. *Ilias.* Cependant on dit Troyenne en nôtre langue, & non pas *Iliade.*

ILIAQUE. adj. f. Tèrme de Medecine, qui ſe dit d'une maladie violente, & dangereuſe, qu'on appelle *paſſion iliaque*, ou *miſerere. Iliacus.* C'eſt une expulſion des matières fécales par la bouche, accompagnée de l'enflûre du bas ventre, d'une douleur vive, & d'une conſtipation totale. La cauſe immédiate de la *paſſion iliaque* eſt le mouvement périſtaltique des boyaux renvèrſez ; c'eſt-à-dire, qui commence par les boyaux inférieurs, & qui ſe continuë aux ſupérieurs. Les autres cauſes ſont les excrémens endurcis, l'inflammation des inteſtins, leur engagement dans l'aîne, ou le ſcrotum, comme il arrive ſouvent dans les hèrnies, leur entortillement, & leur entrée de l'un dans l'autre. On a vû des pèrſonnes attaquées de la *paſſion iliaque*, qui rendoient ſes lavemens & les ſuppoſitoires par la bouche. Il y en a auſſi qui ont été guéries en avalant une grande quantité d'argent vif, ou une balle de mouſquet. Lorſque les boyaux ſont entortillez, ou qu'ils entrent l'un dans l'autre, ces corps les remettent quelquefois en état par leur peſanteur.

La *paſſion iliaque* tire ſon nom de l'inteſtin *iléon*, parce qu'il eſt le plus ſouvent affecté dans cette maladie ; ou bien du vèrbe εἰλεῖν, *tourner, enveloper* ; d'où vient que les Latins l'appellent *volvulus.*

Iliaque, eſt auſſi un nom qu'on donne à deux groſſes artères qui ſont les diviſions de l'aorte, lorſqu'elle eſt parvenuë à l'ôs ſacrum. Il y en a une de chaque côté, qui ſe diviſe encore en intèrne, & en extèrne : l'une & l'autre jette pluſieurs rameaux. On appelle auſſi *veines iliaques*, de groſſes veines qui accompagnent les artères *iliaques*, & qui ſe joignant à l'endroit de l'ôs *ſacrum* forment la veine câve. Il y en a deux de chaque côté, une intèrne & l'autre extèrne, qui reçoivent pluſieurs petites veines des parties voiſines.

Iliaque intèrne, Tèrme d'Anatomie ; c'eſt un muſcle de la jambe qui part de deſſus la moitié de la région ſupérieure, & de la concavité intèrne de l'*ôs ilium.* En deſcendant ſur la partie inférieure de ce même ôs il ſe joint au grand pſoas, & s'inſère avec lui ſous l'extrémité du *pectineus.* L'*iliaque intèrne* avec le grand pſoas ſert à mouvoir la cuiſſe en devant, & à faire le mouvement de progreſſion. Harris.

ILINOIS. Peuples de la nouvelle France ; en l'Amérique ſeptentrionale. *Ilini.* Ils habitent au midi & au couchant du lac qui portent leur nom. Ils vivent en ſocieté dans de grands villages, cultivent du blé d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croiſſent dans leurs païs, ſans qu'ils en prennent aucun ſoin, & pourvoyent au reſte de leur entretien par la pêche & par la chaſſe des bœufs, & des autres bêtes ſauvages, dont ils ſçavent fort bien conſèrver la chair, ſans la ſaler, & accommoder les peaux pour en faire des habits.

Le lac des *Ilinois. Ilinorum lacus.* Ce lac eſt dans le Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt au midi du lac ſupérieur, & au couchant de celui des Hurons, dans lequel il ſe décharge par un grand canal. Il a environ ſix vingt lieuës du nord au ſud, & 40 du couchant au levant. Ce lac, navigable par tout, & fort poiſſonneux, forme en la Côte occidentale, du côté du nord, un grand Golfe qu'on nomme la Baye des Puants, parceque les peuples qui ſont ſur ſes bords habitoient autrefois un païs marécageux, qu'ils ont abandonné à cauſe de la puanteur de ſes eaux.

ILION. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom que les Chirurgiens donnent à un ôs des hanches. *Ilion.* L'ôs *Ilion* eſt ainſi appellé, parcequ'il contient le boyau *iléum.* C'eſt celui qui ſe préſente le prémièr, quand on examine les ôs des hanches, parcequ'il eſt le plus grand. Il eſt auſſi ſitué au deſſus des autres ; il fait l'articulation avec l'ôs ſacrum par ginglime. Cette articulation eſt fortifiée par un cartilage & par un ligament membraneux qui eſt très-fort. Dionis.

ILION, ou ILIUM. ſ. m. Nom propre de ville. *Ilium*, *Ilion.* Euſtache dans ſes Notes ſur Denys le Géographe, l'appelle *Ilios.* C'eſt la fameuſe Troye bâtie par Neptune & Apollon, & détruite par Minèrve & Junon. Elle étoit dans la Phrygie, entre le mont Ida & la mer. Voyez Euſtache p. 121. de l'Edit. de Rob. Etienne.

Troye avoit pris le nom d'*Ilion* d'Ilus, le IVe de ſes Rois, fils de Callirhoé, & père de Laomédon.

Lambin, dans ſes Notes ſur la 9e Ode du IVe L. d'Horace, diſtingue *Ilios* d'*Ilion. Ilios*, dit-il, eſt la ville, & *Ilion* la citadelle de cette ville. Il avoue néanmoins que ſouvent on confond ces noms.

On dit auſſi *Ilium*, retenant le mot Latin dans nôtre langue.

*Tout le choix d'*Ilium *ſe joignant aux Latins,*
Dans ce champ malheureux porte ſes noirs deſſeins.
Brébeuf.

O combien rougit le Scamandre!
Que de palais réduits en cendre!
Ilion n'eſt plus qu'un bucher. Pellegrin.

ILIPULA, monte *Ilipula*, ou Ilipulitano; *Ilipula*. C'eſt une montagne du Royaume de Grenade, en Eſpagne, à deux lieuës de la ville de Grenade, vèrs l'orient. On voit ſur cette montagne de grandes maſures, qu'on croit être celles de la ville qu'on nommoit anciennement *Ilipula minor*.

ILITHYE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe. *Ilithya*. C'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux enfantemens; & la même que Lucine, ou Junon Lucine. Les femmes groſſes, ou dans les douleurs de l'enfantement, ou en couche, lui faiſoient des voeux, qui conſiſtoient ordinairement à lui conſacrer des haſtes, & à lui promettre de lui ſacrifier des vaches. On trouve cette Déeſſe ſur les médailles & dans des inſcriptions antiques, ſous le titre de Iuno Lucina, ou de Lucina. Voyez Lucine.

Ilithye, à ce que l'on prétend aſſez vraiſſemblablement, vient de l'Hébreu ילד, *jalad*, qui ſignifie enfanter; le ד, *d*, ſe change aiſément en *t*. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 14.

ILIUM. L'*os ilium*. Tèrme d'Anatomie. Voyez Ileon.

I L K.

ILKELCY, ou ILKLEY. C'étoit anciennement une petite ville des Brigantes. *Ilkelcela*, *Olicana*. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Comté d'Yorck, en Anglèterre. Il eſt au couchant de la ville d'Yorck, près du bourg d'Otley.

ILKUSCH, ILCUSSIA. Petite ville de la Haute Pologne. *Ilcuſſum*. Elle eſt dans le Palatinat de Cracovie, à huit lieuës de la ville de ce nom. Elle eſt conſidérable par ſes mines, dont on tire du plomb, & de l'argent tout enſemble.

I L L.

ILL. C'eſt une grande rivière d'Allemagne. *Ellus*, *Helellus*. Elle prend ſa ſource aux confins de l'Évêché de Bâle en Suiſſe, travèrſe le Sundgaw, & la plus grande partie de l'Alſace, & après avoir baigné pluſieurs villes, dont les principales ſont Enſisheim, Mulhauſen, Scheleſtat, Benefelt, & Straſbourg, elle ſe décharge dans le Rhin.

ILLATION. ſ. f. Tèrme de Liturgie. On appelle *Illation* dans la Meſſe Mozarabique, *Illatio*, ce que nous appellons Préface; c'eſt-à-dire, la prière que le Prêtre dit à voix haute après les Secrettes, & immédiatement avant le Canon. Voyez Du Cange & les Macri.

Quelques-uns écrivent que c'étoit dans la Liturgie Gallicane que l'on nommoit *Illation*, ce que nous appellons aujourd'hui Préface. Mais les Bollandiſtes, *Jun. T. V. p.* 220. *F*, montrent que c'étoit dans le rit Mozarabique qu'on nommoit la Préface *Illation*. Voyez Préface. On la nommoit encore *Conteſtation* & *Immolation*.

ILLE. ſ. f. L'*Ille*, & en Gaſcon la *Alle*, nom propre d'une rivière de France. *Ella*. Scaligèr & Vinet diſent *Lila*; mais mal; ils ont pris l'article pour une partie du nom propre, & en ont forgé ce mot Latin. Quelques-uns en François écrivent *Iſle* & l'*Iſle* avec une *s*; il faut l'écrire ſans *s*, *Ile*, *Ille*. Elle paſſe à Maziéres, à haute Vezère, à S. Chaſtier, à Mucidan, à Vauclerc, reçoit la Drone, & ſe jette dans la Durance au deſſous de Fronſac. Valois, *Not. Gal. p.* 187.

ILLEC. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, en ce lieu-là. *Ibi*. Il eſt hors d'uſage.

Ce mot vient du Latin *illic*, qui ſignifie la même chôſe.

ILLÉGITIME. adj. m. & f. Qui eſt contre les loix divines, ou humaines. *Non legitimus*. La tyrannie eſt une puiſſance uſurpée & *illégitime*. Un enfant eſt *illégitime*, quand il n'eſt pas né dans un mariage fait ſelon les loix du païs. Celui qui prend le bien d'autrui, fait une action *illégitime*. Le prêt uſuraire eſt *illégitime*.

ILLÉGITIMEMENT. adv. D'une manière illégitime. *Non legitime*. Celui qui poſſède *illégitimement* un héritage, ne le ſçauroit preſcrire.

ILLIASTE. Tèrme du Grand Art. C'eſt la matière des Philoſophes.

ILLICÉTO. ſ. m. Nom de lieu. *Ilicetum*. Ce lieu eſt dans la Toſcane, à un quart de lieuë ou environ de la ville de Sienne, ſur une colline que l'art & le travail ont renduë un ſéjour aſſez agréable. On y monte par le nord-oüeſt, & l'on y trouve de fort belles vûës du côté du ſeptentrion, & du côté de l'orient. Les Auguſtins y ont un Couvent.

La Congrégation d'*Illicéto* eſt une réforme des Hèrmites de S. Auguſtin qui commença par le Couvent d'*Illicéto*, & qui y fut établie vèrs l'an 1385. par le P. Ptolomée de Venize, élu Général cette année là dans le Chapitre Général tenu à Strigonie en Hongrie. On dit Hèrmite d'*Illicéto*, Auguſtin d'*Illicéto*, en Latin *Eremita* ou *Auguſtinianus Ilicetanus*.

Ce lieu ſe nommoit d'abord l'Hèrmitage de Fultignano, parceque c'étoit un lieu inacceſſible, à cauſe de l'épaiſſe forêt de ronces & d'épines dont il étoit couvèrt. Il porta ce nom juſqu'en 1220. Enſuite la République de Sienne ayant ordonné qu'on coupât ces épines, & qu'on éclaircît le bois, on le nomma l'hèrmitage de la forêt, nom qu'il conſèrva juſqu'en 1500. Alors il commença à s'appeller *Iliceto*, à cauſe de la quantité d'yeuſes toujours vèrtes qu'on y voyoit, & qu'on appelle en Latin *Ilices*; & *Iliceto* du lac, parcequ'il y a un lac peu éloigné de l'Égliſe. Le Couvent d'Auguſtins s'appelle Saint d'*Illicéto* ſur le lac. *Ilicetum* ſignifie un lieu planté d'yeuſes, ou de chênes. Voyez le P. Ambroiſe Landucii, Hèrmite d'*Illicéto*, dans ſon livre intitulé *Sacra Ilicetana Sylva*, & imprimé en Latin à Sienne en 1653. & en Italien à Rome en 1657.

ILLICITE. adj. m. & f. Defendu, qui n'eſt pas pèrmis par les loix. *Illicitus*. Une chôſe *illicite* n'eſt pas toûjours mauvaiſe en ſoi; mais elle devient mauvaiſe, parcequ'elle eſt prohibée. Le concubinage eſt *illicite* dans le Chriſtianiſme. Le trafic des armes aux païs étrangers eſt *illicite*. Il ne faut pas défendre ſon droit par des voyes obliques & *illicites*. On eſt obligé à reſtituer le bien mal acquis par des moyens *illicites*. Pratique *illicite*. Pat. Doctrine *illicite* & pèrnicieuſe. Pasc.

ILLICITEMENT. adv. D'une manière illicite. *Illicitè*. On n'approuve guères les mariages qui ont commencé *illicitement*. On dit au Palais *ab illicitis*.

ILLICO. Tèrme de Chanceletie, qu'on mettoit autrefois dans les reliefs d'appel pour être relevé de l'*illico*; c'eſt-à-dire, de n'avoir pas appellé ſur le champ. Ce mot eſt le même au Latin, & il eſt dit pour *in loco*, ſur le champ, ſur le lieu.

ILIMITÉ, ée. adj. m. & f. Qui n'a point de bornes, point de limites. *Abſque limitibus*. Un pouvoir *illimité*, & ſans bornes.

ILLOCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe Hongrie. *Illocbium*. Elle eſt ſur le Danube, à deux lieuës au deſſus de Petri Waradin. Maty.

ILLUMINATIF, ive. adj. Tèrme de l'École, & ſe dit de ce qui a la vèrtu d'éclairer. *Quod illuſtrat*. Le feu a une vèrtu, une qualité *illuminative*.

Illuminatif, eſt auſſi un tèrme de dévotion. La vie *Purgative*, la vie *illuminative*, la vie *unitive*, &c.

ILLUMINATION. ſ. f. Action du corps lumineux qui éclaire; ou paſſion du corps opaque qui eſt éclairé. *Illuminatio*. On tient en Phyſique, que l'*illumination* ſe fait en un inſtant. La première qualité du feu, de la flamme, c'eſt l'*illumination*. La lune ne nous éclaire que par l'*illumination* du ſoleil. Les Aſtronomes diſtinguent trois ſortes de mois que la lune forme par ſon mouvement, l'un deſquels s'appelle mois d'*illumination*, il ſe meſure depuis qu'on commence à voir la lune après ſa conjonction, juſqu'à ce qu'elle diſparoiſſe.

Illumination, ſe dit auſſi des lampes, de pluſieurs lumières qu'on allume la nuit, ou dans des Égliſes, par quelque magnificence ou dévotion, auquel ſens ce mot eſt plus uſité au plurier, qu'au ſingulier. Les *illuminations* des Fêtes de Vèrſailles ont été un des plus beaux ſpectacles qu'ait fait voir la magnificence royale. Elles étoient faites de papier peint, & éclairées par dèrrière de pluſieurs lumières. Les Religieux les jours de leurs Fêtes ont ſoin de faire des *illuminations* dans leurs Égliſes.

Illumination, ſe dit figurément en Morale des lumières d'enhaut qui viennent dans nos âmes. La foi eſt un don, & une *illumination* du Saint Eſprit. Les profanes ſe moquent des *illuminations*, & de ces douceurs intérieures dont ſe vantent les Myſtiques. Fen. La Princeſſe ſe ſentit éclairée par une *illumination* ſoudaine. Bouh.

ILLUMINATOIRE. ſ. m. Baptiſtère. *Illuminatorium*. Voyez Illuminé.

ILLUMINER. v. act. Diſſiper les ténèbres, & l'obſcurité par une éffuſion de lumière. *Illuſtrare*. Le ſoleil n'*illumine* à la fois que la moitié de la tèrre. La lune ne paroît que quand le ſoleil *illumine* la partie qui nous regarde.

Lune, qui de l'obſcure nuit,
Illumine *les ſombres voiles.* Godeau.

Illuminer, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, des lumières qui éclairent l'entendement. La foi *illumine* nos âmes. Les Pères de l'Égliſe ont *illuminé* les Fidelles par leur doctrine & leur vèrtu. L'Égliſe a condamné pluſieurs Hérétiques qui ſe ſont appellez *illuminez*, comme viſionnaires & fanatiques: ils s'élevèrent en Éſpagne vèrs la fin du ſeizième ſiècle.

Illuminer, ſe dit auſſi des ſciences humaines. L'étude de la Philoſophie ouvre l'éſprit, & l'*illumine*, lui donne de belles connoiſſances.

noiſſances, des facilitez de raiſonner. L'eſprit eſt *illuminé* par la doctrine, comme l'œil par l'air qui l'environne. Ablanc. Quand vous ſerez plus *illuminé* vous connoitrez mieux le prix des chôſes. Le Ch. de M. S. Thomas étoit un eſprit bien éclairé, bien *illuminé*. Cela fait voir que vous avez l'eſprit extrêmement *illuminé*. Boil.

Illuminer, ſe dit auſſi pour, Faire obſerver, faire appèrcevoir des chôſes auxquelles on ne prenoit pas garde dans la vie civile. Craignez les vivans qui tôt ou tard ſeront *illuminez* ſur vôtre conduitte. Bussi.

Illuminé, ée. part. & adj.

Illuminé, ée. ſ. m. & f. Dans l'Antiquité Eccléſiaſtique, c'eſt le nom que l'on donnoit à ceux qui avoient reçu le batême, *Illuminatus, a*. Ce nom leur venoit d'une cérémonie du baptême qui conſiſtoit à mettre en la main du néophyte, qui venoit d'être baptiſé, un cièrge allumé, ſymbole de la foi & de la grâce qu'il avoit reçûë par ce Sacrement. On lui donnoit ce cièrge après qu'on l'avoit revêtu de la robbe blanche. Voyez Grégoire de Tours hiſt. L. V. C. 11. & Du Cange dans ſon Gloſſaire. C'eſt pour la même cauſe que le Bapiſtère eſt appellé *Illuminatoire* dans la vie de Saint Marc Prêtre, comme l'ont obſervé les Macri.

Illuminé, ée. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Illuminatus, a*. Les *Illuminez*, que les Eſpagnols appellent *Alumbrados*, ſont des hérétiques qui s'élevèrent en Eſpagne vèrs l'an 1575. Les Auteurs de cette ſecte fûrent pris & punis de mort à Cordoüe, & la vigilance de l'Inquiſition étouffa cette ſecte dès ſes commencemens. On les vit pourtant reparoître quelque tems après à Séville. Ce fut ſelon quelques Auteurs l'an 1623, & ſelon D. Diego Ortiz de Zuñiga Chevaliér de l'Ordre de S. Jacques, dans ſes Annales de Séville l'an 1627. Leurs chefs étoient Jean de Villalpando, Prêtre originaire de Garachico, dans l'iſle de Ténérif, & une Carmélite appellée Catherine de Jéſus, & communément la Mère Catherine. Ils avoient beaucoup de compagnons & de diſciples dont l'Inquiſition ſe ſaiſit, & dans un Acte particulier qui ſe fit l'an 1627. le ſecond Dimanche de Carême, qui étoit le dèrnier jour de Févriér, ils rétractèrent leurs erreurs, compriſes en 22 propoſitions, & dans la ſuite Villalpando montra toujours un véritable repentir. C'eſt ce qu'en dit D. Diego de Ortiz à l'an 1627. il ajoute que les Inquiſiteurs étoient le Licentié Dom Juan Ortiz de Sotomajor, le Licentié Dom Juan Dionyſio Portocarrèro, le Docteur Dom Fèrnando de Audrade Sotomayor, & le Fiſcal le Docteur Dom Antonio de Figuéroa. Je trouve ailleurs que ce fut l'Évêque D. André Pachéco, Inquiſiteur Général d'Eſpagne, qui ayant ſurpris ſept des Auteurs, les fit brûler, & contraignit leurs diſciples d'abjurer leurs èrreurs, ou de ſortir du Royaume; mais Dom Diego de Ortiz ne dit rien de ſemblable. Les principales èrreurs de ces *Illuminez* étoient que par le moyen de l'oraiſon ſublime à laquelle ils parvenoient, ils entroient dans un état ſi parfait, qu'ils n'avoient plus beſoin ni de l'uſage des Sacremens, ni de la pratique des bonnes œuvres, & qu'ils pouvoient même ſe laiſſer aller aux actions les plus infames ſans peché. C'étoient des prédéceſſeurs de nos Quiétiſtes de France & d'Italie.

A peine ces *Illuminez* d'Eſpagne avoient-ils été diſſipez qu'en 1634. on en découvrit en France une ſecte qui infectoit la Picardie. Les Guérinèts, diſciples de Pièrre Guérin Curé de S. Georges de Roye, s'étant joints à ces *Illuminez*, ils répandirent leurs èrreurs dans toute la Flandre, & ne firent qu'une ſeule ſecte ſous le nom d'*Illuminez*. Loüis XIII. les fit pourſuivre ſi vivement qu'en 1635. cette ſecte fut détruite. Leurs èrreurs étoient de s'imaginer que Dieu avoit révélé à frere Antoine Bucquet une pratique de foi de vie ſuréminente, inconnuë juſqu'alors dans l'Égliſe, que la Sainte Vièrge elle même n'avoit eûë qu'une vèrtu fort commune, que S. Pièrre, S. Paul, & tous les Docteurs de l'Égliſe, n'avoient ſçu ce que c'étoit que ſpiritualité, mais que par leur méthode on pouvoit acquérir en peu de tems le même degré de pèrfection & de gloire que les Saints & la Sainte Vièrge; qu'on pouvoit faire licitement tout ce que dictoit la conſcience; que Dieu n'aimoit que lui même; que dans l'eſpace de dix ans leur doctrine prévaudroit dans l'Égliſe, & qu'alors on n'auroit plus beſoin de Prêtres, de Religieux, de Curez &c. Voyez Gautier dans ſa Chronique du XVIIe. ſiecle.

Les frères de la Roſe-croix ont auſſi été appellez *Illuminez*, & étoient en effet une ſecte d'*Illuminez*. Voyez Rose-croix.

Ce nom vient de ce que ces ſcélérats prétendent être illuminez & éclairez de Dieu d'une manière particulière.

ILLUSION. ſ. f. Fauſſe apparence, artifice pour faire paroître ce qui n'eſt pas, ou autrement qu'il n'eſt en effet. *Inane ſpectrum*. L'Optique fait paroître aux yeux mille agréables *illuſions* dans les lunettes polyèdres, ou à facettes, dans la lantèrne magique. Ce mot vient du Latin *illudere*, tromper.

Illusion, ſe dit auſſi en tèrmes de Palais. Cette chicane eſt une pure *illuſion*. Ce ne ſont pas des objections ſolides qu'on me fait, ce ſont des pures *illuſions*.

Illusion, ſe dit auſſi en Morale pour, Erreur, tromperie, penſée chimérique. *Error*. Les plaiſirs mondains ſont des *illuſions*, ce ſont de vrais ſonges, de vaines *illuſions*. Les hommes ſe repaiſſent de chimères, de viſions, d'*illuſions*. Le Démon procure quelquefois d'heureux ſuccès aux méchans pour les entretenir dans l'*illuſion*. Nic. Il y a une *illuſion* très-abſurde, & qui eſt cependant très ordinaire: c'eſt de croire qu'un homme dit vrai, parce qu'il eſt de condition, ou qu'il eſt élevé en dignité. Il faut ſonger d'abord à guérir le cœur, comme la ſource la plus ordinaire des *illuſions* de l'eſprit. Nicod. La voye de l'examen des controverſes eſt propre à précipiter l'homme dans toutes ſortes d'*illuſions*. Id. Il y a de la dureté à arracher aux gens des imaginations qui leur plaiſent, & à leur envier le charme de leurs *illuſions*. S. Évr. Douces *illuſions* qui ſéduiſez mes ſens! Vill. Il eſt ridicule de combattre ſérieuſement les *illuſions*, & les rafinemens d'une dévotion mélancolique. Boss. L'amour propre eſt la ſource féconde des *illuſions* du cœur. Aba. Combien la vanité ſe fait-elle de flatteuſes *illuſions*? Nicod.

Illusion, ſe dit auſſi des artifices du Démon, qui fait paroître ce qui n'eſt pas. La monnoye du Diable ſont des feuilles de chêne, qu'il fait paroître d'or par *illuſion*. Il a tenté les Hèrmites ſous divèrſes formes qui n'étoient quelquefois que des *illuſions*.

ILLUSOIRE, adj. m. & f. Se dit au Palais des contrats ſimulez, des actions des parties qui colludent enſemble. Toutes ces piéces & ces faits alleguez ſont *illuſoires*.

On dit auſſi, qu'une telle procédure rendroit un jugement, un arrêt, *illuſoire*, c'eſt-à-dire, qu'il ſeroit inutile, qu'il demeureroit ſans exécution, dont la partie auroit raiſon de ſe moquer.

ILLUSTRATION. ſ. f. Action, ou ouvrage qui rend une chôſe illuſtre. *Illuſtratio*. Jean le Maire a fait un Volume qui porte le titre d'*Illuſtration des Gaules*. Ce mot n'a pas en ce ſens un uſage fort étendu.

Illustration. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois en matière de dévotion, & on y joint ordinairement quelque épithéte pour en détèrminer la ſignification. Il ſignifie donc une ſorte de lumière que Dieu répand dans l'eſprit, & devient ſynonyme avec *illumination*. Ces *illuminations* divines ne l'empêchoient pas de conſulter les Religieux de S. Dominique. Bouh.

ILLUSTRE. adj. m. & f. & ſubſt. Fameux, ce qui eſt élevé au deſſus des autres par ſon mérite, par ſa vèrtu, par ſa nobleſſe, par ſon excellence. *Illuſtris, clarus, nobilis*. Plutarque a écrit les Vies des *illuſtres* Capitaines Grècs & Romains. La Maiſon de Bourbon eſt la plus *illuſtre* de l'Europe. Bocace a écrit les Vies des Dames *illuſtres*. Ciceron a été le plus *illuſtre* des Orateurs, & Virgile des Poëtes. Ce Peintre & cet ouvriér ſont *illuſtres* en leur Art. L'*illuſtre* Corſaire, eſt un Héros dans le Poléxandre. Les Rois d'Égypte ont été ceux qui ont laiſſé de plus *illuſtres* marques de leur grandeur. On trouve d'*illuſtres* ſcélérats; mais il ne fut jamais d'*illuſtres* avâres. S. Évr.

> *Pardonnez à l'éclat d'une* illuſtre *fortune*,
> *Ce reſte de fierté qui craint d'être importune*. Racine.

Illustre, étoit autrefois dans l'Empire Romain un titre que l'on donnoit aux gens d'un cèrtain rang. *Illuſtris, Inluſtris*. On donna d'abord le titre d'*illuſtre* aux Chevaliérs les plus diſtinguez, qui avoient droit de porter le *latus clavus*. Enſuite on appella *illuſtres* ceux qui tenoient le prémiér rang entre ceux que l'on appelloit *honorati*; c'eſt-à-dire, aux Préfèts du Prétoire, aux Préfèts de Rome, aux Tréſoriérs, aux Maitres des ſoldats, aux Maitres des Offices, aux Comtes des affaires privées, aux Comtes des Domeſtiques, &c. comme l'ont ſouvent montré Briſſonet, Pancirolle, le P. Sirmond, & Jean Selden, *De titul. honor.*

Il y avoit de differens degrez aux Ordres parmi les *Illuſtres*, & comme on diſtingue en Éſpagne des Grands de la premiére, de la ſeconde claſſe, il y avoit auſſi des *Illuſtres* qu'on nommoit Grands, *Majores Illuſtres*; & d'autres qu'on nommoit petits, *Illuſtres Minores*: par exemple, le Préfet du Prétoire étoit d'un rang au deſſus du Maitre des Offices, quoiqu'ils fûſſent tous deux *illuſtres*. Voyez M. Cujas, *L. ult. de Dignitat. C. L.* 12. La Novelle de Valentinien, *tit. de honoratis*, diſtingue juſqu'à cinq degrez d'*Illuſtres*, entre leſquels les prémiérs de tous ſont appellez *Illuſtres adminiſtrateurs*. Voyez encore M. Cujas *L. I. de Primicerio & Secundicerio & Notariis C. L.* 10. auſſi bien que le Léxicon de Droit de Calvin. Les Grècs ont auſſi dit Ἰλλούστριος, comme on le peut voir dans Suicèr.

Sous la prémiére race nos Rois ont auſſi porté le titre d'*Illuſtre*,

enſuite il paſſa aux Maires du palais, comme on le peut voir dans leurs Diplômes rapportez par Doublet dans ſon hiſtoire de S. Denys, & par le P. Mabillon dans ſa Diplomatique. Voyez le Gloſſaire de Du Cange.

Illustre. Titre porté par quelques Égliſes diſtinguées. On dit l'*illuſtre* Égliſe & Abbaye des Dames Chanoineſſes de Pourſay en Lorraine.

Illustre. Les Rois de la prémière race ſe diſoient *Homme illuſtre, Vir illuſter*. C'étoit le Titre qu'ils prenoient ordinairement dans leurs Chartres, & celui qu'ils regardoient comme le plus diſtingué. Ce titre n'a commencé que depuis que Clovis I. reçut de l'Empereur Anaſtaſe les honneurs conſulaires, auxquels le titre d'*illuſtre* étoit attaché. Ce titre a été auſſi porté par les Maires du Palais, qui avoient dans le Royaume une autorité préſque Royale.

ILLUSTRE PONTIFE. Voyez PONTIFE.

ILLUSTRER. v. act. Rendre une chôſe illuſtre, lui donner du luſtre, & de l'éclat. *Illuſtrare*. Il ne faut qu'un grand homme, pour *illuſtrer* une maiſon, & la rendre fameuſe. *Illuſtrer* une hiſtoire par des médailles. Spon.

C'eſt par là que Moliere illuſtrant *ſes écrits,*
Peut-être de ſon art eût emporté le prix. Boil.

ILLUSTRISSIME. adj. & f. Qui eſt très illuſtre. C'eſt un titre d'honneur qu'on donne aux Évêques. *Illuſtriſſimus*. L'*Illuſtriſſime* & Révérendiſſime Archevêque de Paris. Il eſt tiré de l'Italien *illuſtriſſimo*. Lorſque le Cardinal du Pèrron revint de Rome, après la négociation de Veniſe, il en apporta l'*illuſtriſſime* Cardinal, & la Seigneurie *illuſtriſſime*; mais pèrſonne n'en voulut. Balzac. Ce que dit là Balzac étoit vrai de ſon tems, mais le mot d'*illuſtriſſime* a été reçu depuis. Coſtar écrivant à M. de Lingendes, nommé à l'Évêché de Sarlat, lui dit, j'avois dépit de ne vous pouvoir traitter d'*illuſtriſſime*. On dit auſſi d'une race, d'une maiſon, qu'elle eſt *illuſtriſſime*; pour dire, très noble. Mais on ne le dit guères en ces ſortes de phrâſes; & on ne ſe ſert du mot d'*illuſtriſſime* que comme d'un tèrme conſacré à cèrtains titres, ou emplois.

ILLYRIE. ſ. f. Nom propre d'une grande Province d'Europe. *Illyricum*, & *Illyris* dans Ptolémée, dans Méla, & dans Lucain, L. IV. v. 433. & *Illyria* dans Étienne de Byzance. L'*Illyrie* s'étendoit le long de la côte ſeptentrionale de la mèr Adriatique, vis-à-vis de l'Italie. Les Auteurs ne conviennent pas de ſes limites. Pline L. III. C. 21. & Florus L. II. C. 5. la renfèrment entre l'Arſa, *Arſia*, & la Kerka, *Titius*; & marquent qu'elle s'appelloit *Illyrie*, ou Liburnie. Le P. Hardouin dit dans ſes Notes ſur Pline que c'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui la Morlaquie. Au contraire Ptolémée l'étend depuis l'Iſtrie juſques aux confins de Macédoine, le long de la côte; & dans le dedans des tèrres juſques à la Pannonie & la Mœſie. Méla lui donne toute l'étenduë de la côte ſeptentrionale de la mèr Adriatique depuis la Gréce, L. I. C. 3. & Denys depuis Tèrgeſte juſqu'aux monts Cérauniens. Strabon la fait limitrophe de la Macédoine & de la Thrace. Appien lui donne encore plus d'étenduë que tout cela au commencement de ſon Livre de la Guèrre d'Illyrie.

Euſtathe dit que l'*Illyrie* prit ce nom de ſes habitans, & ſes habitans d'*Illyrius*, fils de Cadmus.

L'*Illyrie* ſe diviſoit en deux parties, dont l'une, qui ſe nommoit Liburnie, étoit du côté de l'orient, & l'autre, qui étoit la Dalmatie, occupoit l'occident. On appelle aujourd'hui l'*Illyrie* en général Eſclavonie.

Sous les Romains l'*Illyrie* comprenoit l'*Illyrie* propre, la Dalmatie, la Liburnie, les trois Japidies, les Carnes, & l'Iſtrie. Ils la diviſoient en orientale & en occidentale. L'*Illyrie* occidentale comprenoit les deux Noriques, le mediterranée & le maritime, les deux Pannonies, la ſupérieure & l'inférieure, la Savie, la Valérie, & les Dalmaties. L'orientale renfèrmoit la Macédoine & la Dace.

Godeau a dit *Illyrie*. Les peuples de la Scythie d'Europe, appellez Slaves, & en leur langue Velatabes, paſſèrent le Danube, & ſe diviſèrent pour ravager l'*Illyrie* & la Thrace. Godeau. Il ne faut plus parler ainſi. Voyez Joannes Lucius Traguriņus dans ſon Livre *De Regno Dalmatiæ*, Baudrand, & les Auteurs citez. Voyez auſſi Esclavon, & Esclavonie, T. II. p. 1339. & 1340.

Près des bords d'Illyrie, où l'Adria farouche
Juſqu'aux bords de Salône étend ſa froide couche.
Brébeuf.

ILLYRIEN, enne. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant de l'Illyrie. *Illyrius*, a. Euſtathe dans ſes Notes ſur Denys le Géographe v. 385. p. 65. de l'édition de Robèrt Étienne dit, que les *Illyriens* avoient pris leur nom d'*Illyrius* fils de Cadmus & d'Harmonie, parceque vèrs le Golfe qui eſt près des monts Cérauniens, on voyoit le tombeau de Cadmus & d'Harmonie. Les *Illyriens* avoient parmi eux une fâble qui diſoit que des gens venus de Thébes en cette contrée, après une grande vieilleſſe furent changez en ſerpens, parceque Cadmus avoit tué un dragon, qui gardoit une fontaine. Euſtathe, qui rapporte cette fâble, en conclut que les *Illyriens* étoient originairement Grècs, que c'étoit une Colonie venuë de Gréce qui s'étoit établie là, mais qui y avoit pèrdu la politeſſe Grécque, & y étoit devenuë barbare. Euſtathe dit ailleurs p. 80. qu'on les appelloit auſſi Illyres, *Illyres*.

ILLYRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'Illyrie. *Illyricus*, a. Le Detroit, ou le Golfe *Illyrique*. On appelloit ainſi d'abord ce qu'on appella après Golfe Liburnique, & enfin Mèr Adriatique, aujourd'hui le Golfe de Venize. On a encore appellé Golfe *Illyrique*, une petite partie de la mèr Adriatique, que les Italiens appellent aujourd'hui *Golfo del Drino*, & nous Golfe du Drin, ou de Drin, comme dit Samſon, parceque c'eſt l'embouchure de ce fleuve qui le forme. La poix *Illyrique*, ou d'Illyrie. Ovide en parle comme d'une poix remarquable par ſa noirceur.

ILM.

ILMEN. ſubſt. m. Nom propre d'un Lac de la Moſcovie. *Ilmenus Lacus*. Il eſt dans la Principauté de Nowogrod Weliki; & il décharge les eaux qu'il reçoit de pluſieurs rivières, dans le Lac de Ladoga, par le moyen de la rivière de Wolchowa. Maty.

ILMENT. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Pèrſe. *Ilmetus*, anciennement, *Arabius Fluvius*. Elle coule dans le Siguſtan, & dans le Mackeran, reçoit le Gul, le Ghir, & l'Timentel, & va ſe décharger dans l'océan, entre l'embouchure de l'Inde, & le cap de Guadel. Maty.

ILMITZ. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Autriche. *Ilmitium*. Il eſt aux confins de la Hongrie, ſur le bord du lac de Newſidler. On croit qu'il eſt l'ancienne *Ulmi*, petite ville de la haute Pannonie. Maty.

ILO.

ILO. Voyez YLO.

ILOIRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Voyez *hiloire*.

ILS.

ILS. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Duché de Bavière, en Allemagne. *Iliſſus*. Elle naît aux confins de la Bohême, & ſe décharge dans le Danube, à Ilſtat, qui eſt une partie de la ville de Paſſaw. On aſſure qu'on pêche dans cette rivière des huitres, où il ſe trouve quelquefois des pèrles. Maty.

ILV.

ILVÈRT. ſ. m. Nom d'une éſpéce de prune, dont la figure eſt longue, & la couleur vèrte. L'*Ilvèrt*. *La Quint. P. III. C.* 14.

ILUL. Quelques-uns diſent ce mot d'*Ilul*, pour *Elul*. Tèrme de Calendrièr. Nom du douzième mois des Syro-Chaldéens. On prétend qu'il répond au mois de Septembre. Il faut dire *Elul*, c'eſt le véritable nom de ce mois.

ILZ.

ILZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg & d'une citadelle. *Ilza*. Il eſt dans le Palatinat de Sendomir, en la petite Pologne, & à dix lieuës de la ville de Sendomir. Maty.

IM.

IM. Eſt une prépoſition qui entre dans la compoſition de pluſieurs mots. Elle nous vient de la prépoſition des Latins *in*, dont l'*n* ſe change en *m* devant le *b*, l'*m* & le *p*. De là *imbiber*, *imbécille*, *immeuble*, *immonde*, *impitoyable*, *impoſſible*, pour *inbiber*, *inbécille* &c. *Im* a deux ſens dans la compoſition, comme *in*. Voyez In.

IMA.

IMACHARE. Voyez TRAINA.

IMAGE. ſ. m. Peinture naturelle, & très-reſſemblante, qui ſe fait des objets, quand ils ſont oppoſez à une ſurface bien polie. *Imago*. On voit l'*image* de tous les objets dans les miroirs. Narciſſe devint amoureux de lui en voyant ſon *image* dans une fontaine. Les *images* des objèts ſe peignent au fond de nôtre oeil, comme ſur une toile, ou une glace.

Ce mot vient du Latin *imago*, d'*imitari*, du Grèc *mimeiſthai*.

Image, ſe dit auſſi de ces repréſentations artificielles que font les hommes, ſoit en peinture, ou ſculpture.

Il faut remarquer que le mot d'*image* ne ſe dit pas des perſonnes vivantes;

vivantes ; on ne diroit pas bien l'*image* du Roi, il faut dire le portrait du Roi, ou la ſtatuë du Roi ; mais on employe le mot d'*image* en parlant des Saints, on le dit auſſi de la repréſentation des Anciens, & des faux Dieux. Les *images* des Céſars. Les Romains conſervoient les *images* de leurs ancêtres, pour s'exciter à la vèrtu en les voyant. Les *images* des faux Dieux. Les Martyrs ont renverſé les *images* des faux Dieux que les Payens adoroient. Il y a eû pluſieurs troubles entre les Chrétiens qui honoroient les *images* des Saints, & ceux qu'on appelloit Iconoclaſtes, ou briſeurs d'*images*. On reſpecte dans la monnoye l'*image* du Prince. Les *images* ſont les livres des ignorans. Maim. Les Romains faiſoient porter dans leurs pompes funébres les *images* en fumées, & tronquées de leurs ancêtres. S. Evr. Ce n'eſt qu'en parlant des ſtatuës que les Romains étaloient dans leurs veſtibules, ou dans les cérémonies d'éclat, qu'on ſe ſert du mot d'*image*. Fel.

> *Même l'on dit que l'ouvrier,*
> *Eut à peine achevé l*'image,
> *Qu'on le vit frémir le premier,*
> *Et redouter ſon propre ouvrage.* La Font.

Le mot d'*image* dans ce ſens eſt conſacré aux chôſes ſaintes, ou regardées comme ſaintes.

L'honneur qu'on rend aux *images* des Saints eſt reçu généralement dans toutes les Égliſes du monde. On objectoit aux Chrétiens dans le IIIe ſiécle qu'ils n'avoient aucune *image* connuë, & qu'ils adoroient la figure de la croix. Cette objection ne leur fût pas venuë dans l'eſprit, s'ils n'avoient vû les Chrétiens rendre quelque reſpect à la figure de la croix, & ſi les Chrétiens n'avoient eu aucune ſorte d'*image*, Cecilius Natalis ne diroit pas dans Minutius Félix qu'ils n'en ont point de connuës, mais abſolument, qu'ils n'en ont point. Tertullien, qui vécut dans le ſecond ſiécle, & mourut au commencement du IIIe, témoigne que ſur les calices, dont on ſe ſervoit dans les Égliſes, on repréſentoit l'*image* du bon Paſteur. Le Concile de Tours tenu l'an 566. porte can. 4. que le corps de Nôtre Seigneur ſur l'Autel, ne doit point être mis au rang des *images* ; mais ſous la croix. Il y avoit donc des croix & des *images* ſur les autels, & l'Euchariſtie y étoit gardée en réſerve. Fleury.

Les Proteſtans même de la confeſſion d'Auſbourg, ont traitté de furieux les Calviniſtes qui ont briſé les *images* dans les Égliſes des Catholiques. Les Grècs rendent aux *images* un culte ſi excèſſif, que quelques-uns d'entr'eux ont reproché aux Latins de ne point porter de reſpect aux *images*. Ils condamnent néanmoins les ſculptures, ou *images* taillées, qu'ils regardent comme des repréſentations des faux Dieux du Paganiſme. C'eſt ſur ce pied-là que S. Jean de Damas, qui a été un grand défenſeur des *images*, en parle dans ſon livre 4. de la foi orthodoxe. Les Évêques aſſemblez dans le 2^d^ Concile de Nicée firent ce decret en faveur des *images*, que quiconque ne les honoroit point, n'étoit point orthodoxe ; que l'honneur qu'on rendoit à une *image* avoit relation à celui qui étoit repréſenté par l'*image* ; enſorte que ce culte étoit relatif. Les Grècs appellent le culte des *images*, *προσκύνησιν*, & non pas *Latria*, cette dernière adoration n'étant dûë qu'à Dieu ſeul.

Les Latins ne font point devant leurs *images* une infinité de cérémonies qui ſont obſervées par les Grècs. Néanmoins Métrophane Critopule, Grèc de nation, dans un livre qui a été imprimé chez les Proteſtans d'Allemagne, en parle d'une manière qui ne marque rien d'excèſſif dans ces cérémonies. Quand il eſt, dit-il, la fête d'un Saint, l'on place ſon *image* au milieu de l'Égliſe, & cette *image*, ou peinture, repréſente l'Hiſtoire de la fête qu'on célébre ; par exemple, de la nativité, de la Réſurrection de Nôtre Seigneur. Alors ceux qui ſont préſens baiſent l'*image*, ce qu'ils appellent en leur langage *προσκυνεῖν*, qu'on traduit en Latin par *adorare*. Si c'eſt une *image* de Nôtre Seigneur, on lui baiſe ordinairement les pieds ; ſi c'eſt une *image* de la Vièrge, on lui baiſe les mains ; & enfin, ſi c'eſt l'*image* de quelque Saint on la baiſe à la face. Voyez ſur le culte des *Images* la Lettre de Gèrmain Patriarche de Conſtantinople à Thomas Évêque de Claudiopolis, T. VII. des Conciles du P. Labbe p. 298.

Les Juifs condamnent abſolument les *images*, ils ne ſouffrent aucunes ſtatuës, ni figures, dans leurs maiſons, & encore moins dans leurs Synagogues, & dans les autres lieux conſacrez à leurs dévotions. Il y a cependant beaucoup de Juifs en Italie qui s'én diſpenſent. Ils ont chez eux des portraits & des tableaux. Conſultez Léon de Modéne dans ſon Traitté des *Cérémonies & coûtumes des Juifs*, part. 1. chap. 2. Les Mahométans ne peuvent ſouffrir les *images*, & c'eſt en partie pour cela qu'ils ont détruit la plûpart des beaux monumens d'antiquité ſacrée & profane, qui étoient à Conſtantinople.

La réception des *images* étoit la forme ordinaire de recevoir les nouveaux Princes. Bossuet. Il parle des Romains.

Image, ſignifie plus particuliérement & parmi le peuple, une éſtampe d'une planche gravée, imprimée ſur du papier, du vélin, du ſatin, dont on tire pluſieurs copies. Ce livre eſt tout plein d'*images*, de figures. On donne des *images* aux enfans qui ont bien dit leur Catéchiſme, des *images* ſignées aux écoliérs, leſquelles leur ſauvent le foüet, quand il l'ont mérité.

On appelle *image en taille douce*, celle qui eſt tirée d'une planche gravée avec le burin, laquelle marque par ſes parties enfoncées. Une *image en taille de bois*, celle dont la planche eſt de bois, laquelle marque par ſes parties élevées.

Image, ſe dit auſſi des deſcriptions qui ſe font par le diſcours. Les *images* dans la Rhétorique ont tout un autre uſage que parmi les Poëtes : le but qu'on ſe propôſe dans la Poëſie, c'eſt l'étonnement, & la ſurpriſe : au lieu que dans la Proſe, c'eſt de bien peindre les chôſes, & de les faire voir clairement. Il y a pourtant cela de commun, qu'elles tendent à émouvoir dans l'un & l'autre genre. Ces *images*, ou ces peintures, ſont d'un grand artifice pour donner du poids, de la magnificence, & de la force au diſcours. Par là il ſemble qu'on met les chôſes dont on parle devant les yeux de ceux qui écoutent. Boil. Les *images* ont cela, qu'elles animent & échauffent le diſcours ; enſorte qu'étant ménagées avec art, elles domptent, pour ainſi dire, & ſoumetent l'auditeur. Id. Cet Orateur a fait une *image* du combat ſi vive, que chaque auditeur ſe croyoit préſque tranſporté ſur le champ de bataille. Le Prédicateur a fait une image de l'enfer ſi affreuſe, qu'il a épouvanté tout ſon auditoire.

> *Etudiez un fat, un prodigue, un avare,*
>
> *Préſentez-en par tout les* images *naïves.* Boil.

Image, ſe dit encore des idées, des peintures qui ſe forment dans l'eſprit, par l'impreſſion des chôſes qui ont paſſé par les ſens. Un criminel a toûjours l'*image* de ſon crime devant les yeux. Il voit l'*image* d'une mort honteuſe qu'on lui prépare. Un Amant a toûjours l'*image* de ſa Maîtreſſe gravée dans le cœur ; il eſt tout plein de ſon *image*. Par tout du déſeſpoir je rencontre l'*image*. Racine. L'*image* de l'affront qu'il a reçu ne s'effacera point de la mémoire. L'*image* de la mort, quand elle eſt proche, ébranle les plus fermes. Nic. Quand la populace eſt frappée d'une vaine *image* de Religion, elle obéira plutôt à des devins qu'à ſes chefs. Vaug. Mourir eſt ſi peu de chôſe pour les Anglois, qu'il faut pour les toucher des *images* plus funeſtes que la mort même. S. Evr. On a beau s'occuper de ſoi-même dans la ſolitude, les *images* que l'on s'en forme ſont infiniment plus ſombres que celles qui ſont aidées par les objèts extérieurs. Nic.

> *Dans le fonds des forêts vôtre* image *me ſuit.* Racine.

Image, ſe dit figurément de la reſſemblance. Dieu a fait l'homme à ſon *image*. Les Rois ſont les vivantes *images* de la Divinité. Cet enfant eſt la vive *image* de ſon père.

> *Je me perds, & plus j'enviſage,*
> *La foibleſſe de l'homme & ſa malignité,*
> *Et moins de la Divinité,*
> *En lui je reconnois* l'image. Des-H.

Les Aſtronomes diſent l'*image* du ſoleil, ou autrement le type.

On dit auſſi, que l'écriture eſt l'*image* de la penſée ; que la Comédie eſt l'*image* de la vie civile. Nous embraſſons l'èrreur ſous l'*image* de la vérité. La Fl. C'eſt à dire, ſous l'apparence. Les Grècs appelloient l'Écho l'*image* de la voix. Dac.

Image, en tèrmes d'Optique, ſignifie la trace que les objèts impriment dans le cèrveau par l'organe des ſens.

Image, en tèrmes d'Optique, ſe dit encore d'un objet ſur la bâſe d'un miroir convéxe. Harris. Comme la diſtance de l'objet au miroir : Eſt à la diſtance de l'*image* à la glace : : Ainſi la diſtance de la grandeur de l'objet : eſt au diamétre de l'*image*. C'eſt la régle que M. Molineux a donnée pour trouver la grandeur du diamétre d'une *image* ſur la bâſe d'un miroir convéxe. Id.

Image, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'une femme eſt ſage comme une *image*. On dit auſſi de celle qui ne parle guéres, qui eſt ſans action, ſans éſprit, que c'eſt une belle *image*. On dit auſſi, qu'on amuſe les enfans avec des *images*, en ſe moquant de ceux qui nous veulent entretenir ou payer de bagatelles. On dit auſſi par raillerie, Vous avez bien fait, vous aurez une belle *image*. Les enſeignes qu'on nomme, A la belle *image*, ſont des *images* de Nôtre Dame.

IMAGÉR, ère. ſ. m. & f. Marchand qui vend des éſtampes, des images en papier, ou en vélin. *Tabellarum propola*, on trouve dans quelques Auteurs de la baſſe Latinité *imaginarius*. Les

Sculpteurs

Sculpteurs ont été auſſi appellez *imagérs*, ou tailleurs d'images par leurs ſtatuts, qui leur deffendent de tailler aucune image de bois vèrd, ni mort bois, ni tilleuil.

> *Un* Imagèr *tira l'image d'un viſage,*
> *Et le tira ſi bien en ſa perfection,*
> *Que l'*Imagèr *devint amoureux de l'image.* VOIT.

IMAGINABLE. adj. m. & f. Ce qui peut tomber dans nôtre éſprit, que nous pouvons concevoir. *Quod cogitatione fingi poteſt.* Cet homme a toutes les vèrtus *imaginables.* Cet Auteur a une force d'éſprit qui n'eſt pas *imaginable.* Il chèrche tous les moyens *imaginables* pour ſervir ſes amis.

IMAGINAIRE. adj. m. & f. Qui n'eſt point réel, & effectif, mais ſeulement en viſion, & en penſée. *Imaginarius.* Les éſpaces *imaginaires*, c'eſt tout l'éſpace vuide que nous pouvons concevoir au delà du monde fini. Le Riche *imaginaire* des Viſionnaires. Le Malade *imaginaire* de Molière.

IMAGINAIRE. ſ. f. On a donné le Nom d'*Imaginaires* à des Lettres de Nicole dans leſquelles il s'efforce de prouver que le Janſéniſme eſt une héréſie imaginaire. Je remarquois que vous prétendiez prendre la place de l'Auteur des petites lettres, mais je remarquois en même tems que vous étiez beaucoup au deſſous de lui, & qu'il y avoit une grande différence entre une Provinciale & une *Imaginaire.* RACINE.

IMAGINATIF, IVE. adj. Qui conçoit de belles chôſes dans ſon éſprit. *Formandis imaginibus idoneus.* Il faut qu'un Machiniſte ſoit fort *imaginatif*, pour trouver de nouvelles inventions. La bonne qualité d'un Poëte eſt d'être *imaginatif.* Quelquefois ce mot ſe prend en mauvaiſe part, & ſignifie ſimplement, Viſionnaire, qui penſe poſſéder pluſieurs qualitez qu'il n'a pas, qui croit avoir trouvé de belles inventions qui ne ſçauroient réüſſir.

La puiſſance, la faculté *imaginative*, c'eſt la puiſſance, la faculté par laquelle on imagine.

On dit auſſi ſimplement l'*imaginative*, pour exprimer la même chôſe, la qualité qu'on attribuë à une partie de l'âme, qui lui fait concevoir les chôſes, & s'en former une vraye *idée.* Cet homme ſe pique d'avoir une belle *imaginative*, mais le jugement lui manque. Ce mot eſt ſouvent employé dans l'Étourdi de Molière.

> *J'ai* l'imaginative,
> *Auſſi bonne en effet que perſonne qui vive.* MOL.

On appelle ſubſtantivement un *Imaginatif*, un homme ſujèt à des idées extraordinaires, à des imaginations. Un *imaginatif* débite une penſée, un autre la reçoit & la dit comme une vérité conſtante : enfin, elle ſe multiplie à l'infini. C'eſt ce qui fait qu'on ſe trompe ſi ſouvent, & que dans ceux qui vivent ſelon le monde, il n'y a qu'incèrtitude, ou que menſonge. ABB. DE LA TR.

IMAGINATION. ſ. f. Puiſſance, faculté de l'âme pour concevoir les chôſes, & s'en former une idée. *Imaginatio.* C'eſt auſſi quelquefois une fonction particulière de cette puiſſance. L'intelligence, c'eſt la pèrception qu'a nôtre âme ſans aucune image corporelle. Mais le propre de l'*imagination* eſt de faire concevoir les objèts ſous des images corporelles, tracées dans le cèrveau. Elle n'a donc pour objèt que les chôſes ſenſibles & corporelles. Ainſi on la peut définir une manière de concevoir par des images tracées dans le cèrveau. ARN. L'*imagination* ne conſiſte que dans la faculté qu'a l'âme de ſe former des images, des objèts, en les imprimant dans les fibres du cèrveau ; & plus les veſtiges des éſprits animaux, qui ſont les traces de ces images, ſeront grands & diſtincts, plus l'âme imaginera fortement & diſtinctement ces objèts. MALEB. Une *imagination* forte eſt une diſpoſition du cèrveau qui le rend capable de veſtiges, & de traces extrêmement profondes. ID. La nouveauté des objèts frappe l'*imagination.* On voit d'étranges effèts de la force de l'*imagination* dans les femmes groſſes. La moindre parole deshonnête offenſe une *imagination* tendre & délicate ; ſalit, ſouille l'*imagination.* Il faut guérir une *imagination* bleſſée. Les hypocondriaques ſont des malades d'*imagination.* Une forte *imagination*, ſert à trouver de belles inventions, des chôſes difficiles à concevoir. Une belle, une heureuſe *imagination* en conçoit d'agréables. Théophraſte a dit que l'*imagination* ſans le jugement, eſt un cheval ſans frein. ABL. L'*imagination* errante d'une jeune fille ſe tourne aiſément vèrs les objèts dangereux. FEN. Les plus heureuſes ſaillies de l'*imagination* ſe préſentent d'elles-mêmes, & comme par haſard. S. ÉVR. Je lui ai donné dans mon *imagination* ce qui lui manquoit de pèrfections ; & ſi je lui retranchois les faveurs de mon *imagination*, elle pèrdroit bien de ſes charmes. LE CH. D'H. Ceux qui ont une vivacité d'*imagination* moins exèrcée, ont auſſi moins de dégoûts, & moins de caprices. FONT. Dans la jeuneſſe nous n'aimons que le joli, & l'agréable ; nous ne courons qu'après ce qui rit à l'*imagination.* TOUR. Les tranſports de l'amour éxtatique des contemplatifs ſont les tranſports d'une *imagination* échauffée. FEN. Ne laiſſez point errer vôtre *imagination* vagabonde. M. DE M. Les *imaginations* fortes ſont contagieuſes, & dominent ſur les foibles. MALEB. Qui ôteroit à l'homme les biens que lui fait ſon *imagination*, le rendroit la plûpart du tems miſérable. M. ESP. Quand on a l'*imagination* vive, & l'éſprit ſenſible, les moindres chôſes donnent du chagrin. M. SC. Il eſt ridicule de faire l'agréable & l'enjoüé avec une *imagination* ſombre & peſante. BELL. Cette femme n'a point une *imagination* qui vous ſurprenne d'abord, & qui bientôt après vous importune. S. ÉVR. Sénèque infecte aiſément l'*imagination* bouillante des jeunes gens par quantité d'idées fauſſes & outrées. MÉN. L'*imagination* des Italiens chèrche trop à briller. S. ÉVR.

IMAGINATION, ſe dit auſſi des inventions, des penſées, & des effèts que produit cette faculté. *Cogitatio.* Ce Poëte a mille belles & plaiſantes *imaginations.* Calot a gravé cent poſtures, cent *imaginations* groteſques. Ces *imaginations* heureuſes qui échappent à l'éſprit ſans choix & ſans connoiſſance, n'aquièrent pas une éſtime ſolide. S. ÉVR. Les pointes & les *imaginations* de Sénèque ſentent un peu la chaleur d'Afrique. ID. Les gens qui ont trop de vanité outrent tout ; il y a toûjours de leur *imagination* dans les chôſes dont ils parlent. BELL. Eſchyle a quelquefois des hardieſſes, & des *imaginations* tout-à-fait nobles, & héroïques. BOIL.

IMAGINATION, ſignifie auſſi, Viſion, chimère. *Hallucinatio, mentis error.* Cet homme ſe remplit l'éſprit de cent folles *imaginations.* Vous croyez cela fèrmement ; mais il n'en eſt rien, c'eſt une *imagination.* On ne lui peut ôter une ſi vaine *imagination* de l'éſprit. Ce ne ſont point des raiſons qu'ils employent pour l'attaquer, mais des paroles, des *imaginations*, des autoritez mal citées. AB. DE LA TRAPE. C'eſt une *imagination* qui n'a aucun fondement ſolide. ID.

IMAGINATION, ſe prend quelquefois pour la faculté de penſer, d'imaginer, mais on lui donne un mauvais ſens, & ce mot ſignifie le principe des *imaginations*, en donnant à ce mot le ſens qui eſt expliqué dans l'article précédent. Il n'eſt pas pèrmis à un Religieux de ſe conduire par ſon *imagination* & par ſon propre éſprit. AB. DE LA TRAPE. Trois chôſes, ou plutôt trois *imaginations* bleſſent nos frères dans le dogme Catholique. PELISSON. Les gens du monde ne ſe laſſeront-ils point de ſuivre des *imaginations* folles, pour la régle de leur conduite ? ID. De dire qu'on ſe ſanctifie dans les monaſtères relâchez, auſſi bien que dans ceux où la diſcipline eſt éxacte, c'eſt une *imagination.* ID.

IMAGINER. v. act. & n. Se former l'image, ou l'idée d'une chôſe. *Rei ſpeciem animo informare.* Nos organes ſont compoſez de filèts qui d'un côté ſe tèrminent aux parties éxtérieures du corps, & de l'autre aboutiſſent au cèrveau. Si ces petits filets ſont remuez par l'impreſſion que font les objèts au dehors, alors l'âme ſent : mais ſi l'agitation ne ſe fait qu'au dedans par le cours des éſprits animaux, alors l'âme *imagine.* Et voilà la différence qu'il y a entre ſentir, & *imaginer.* De ſorte que la faculté d'*imaginer* ne conſiſte que dans la puiſſance qu'a l'âme de ſe former les images des objèts. MAL.

IMAGINER. v. act. Penſer, concevoir, inventer, aſſembler pluſieurs idées dans ſon éſprit, dans ſon imagination. *Excogitare.* La principale qualité d'un Peintre, d'un Poëte, c'eſt de bien *imaginer* un deſſein, avant que de l'exécuter. Peut-on rien *imaginer* de plus extravagant ? C'eſt des Anciens qu'on peut apprendre cette juſteſſe, qui donne à l'éſprit un tour agréable, & que l'éſprit donne à tout ce qu'il penſe, & à tout ce qu'il *imagine.* LE P. R. Les opinions que vous formez, ſont des chôſes plus fortement *imaginées*, que ſolidement conçuës. S. ÉVR.

IMAGINER, ſignifie auſſi, Croire, *Arbitrari.* Il ne faut pas s'*imaginer* qu'un homme réüſſiſſe également bien en toutes chôſes. On s'*imagine* toûjours qu'on a plus de mérite, & de pèrfections, qu'on n'en a en effet. C'eſt un homme qui a pû *imaginer* un moment que vous le favoriſiez. VOIT.

IMAGINER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie auſſi, Se perſuader vainement, ſans fondement. *Sibi fingere.* Il s'eſt *imaginé* que vous l'ajmiez. Il s'*imagine* être le prémier homme du monde. Il s'*imagine* être un grand Docteur. Ce qu'ils s'*imaginent* être leur rehauſſement & leur gloire, eſt toûjours leur honte & leur confuſion. AB. DE LA TRAPE.

IMAGINER, ſignifie auſſi, Se repréſenter dans l'éſprit. *Animo fingere.* *Imaginez*-vous les plus grands tourmens du monde, ce n'eſt qu'une légère idée de l'Enfer. *Imaginez*-vous Alexandre au milieu d'une bataille, &c.

IMAGINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. [illegible] le tout, qu'une [illegible] ſoit bien *imaginée*, il faut [illegible] ſoit bien éxé[illegible]

IMAM, ou IMAN. ſ. m. [illegible] de Relation, [illegible]

Mahométane. Miniſtre de la Religion Mahométane qui répond à un Curé parmi nous; Curé des Muſulmans. *Imam, mis. Iman, nis. Antiſtes, Dux, Præfectus, Prælatus, Parochus.* Maraccio dit *Emamus*, ſuivant quoi il faudroit dire en François *Eman* au lieu d'*Iman*; mais ce n'eſt pas l'uſage. Quoique proprement on dût écrire & prononcer *Imam*, nous écrivons & prononçons *Iman*; l'uſage a changé l'*m* en *n*. Ce mot ſignifie proprement Prélat, Chêf, *Antiſtes, quem alii ſequuntur, Præpoſitus, Prælatus, Dux* &c. dit Meninski; mais les Mahométans le diſent en particulier pour celui qui a le ſoin, l'intendance d'une moſquée, qui s'y trouve toujours le prémiér, & qui fait la prière au peuple, qui la répete après lui. *Parochus, qui prait populo oraturo. Curé.* Meninski. L'*Iman*, c'eſt à dire, le Curé de la Moſquée, ou ſi vous voulez le prémiér Miniſtre, nous ayant apèrçus, nous vint faire ſortir promptement. Du Loir. *Voyage de Lev. p.* 16. Proche de là (du Kébleh de S. Sophie) il y a quelques Alcorans & d'autres livres qui contiennent les prières que chante l'*Iman*, & une Tribune ſur laquelle il monte quelquefois avec cèrtains Clèrcs & Officiérs qui ont dans la Moſquée une fonction pareille à celle des Prêtres habituez dans les Parroiſſes. Id. *Let. II. p.* 49.

Ce mot vient de l'Arabe [illegible], *Umm*, qui ſignifie *mère*, & vient de l'Hébreu [illegible], *em*, qui veut dire la même chôſe. D'Hèrbelot écrit *Imam*, comme on le voit dans ce que nous avons rapporté de lui; & c'eſt ainſi qu'il faut écrire: car *Iman* ſignifie la foi, & eſt tout différent d'*Imam*. *Imam* ſignifie proprement en Arabe, ce que les Latins appellent *Antiſtes*, celui qui précéde & qui marche devant les autres. Cette ſignification eſt générale; mais les Muſulmans appliquent en particulier ce mot à celui qui eſt à la tête de leur aſſemblée dans les Moſquées, & par excellence à celui qui eſt reconnu pour le Chêf ſouverain du Muſulmaniſme, tant au ſpirituel qu'au temporel. Il y a cependant des *Imams* particuliérs dans les villes qui tiennent la place de ce prémiér *Imam*; mais quant au ſpirituel ſeulement; car ce ſont les Gouvèrneurs & les Officiérs du Prince qui ont toute l'autorité temporelle, & pour ainſi parler, le bras ſéculiér. D'Hèrbelot.

Lorſque l'on parle abſolument de l'*Imam* de la Religion Mahométane l'on entend toujours le véritable & le légitime ſucceſſeur de Mahomet, lequel poſſède en ſa pèrſonne la ſource de l'une & de l'autre juriſdiction; parceque toute l'autorité, ſoit dans la Religion ſoit dans l'État, réſide en ſa ſeule pèrſonne; D'Hèrbelot. Les Kalifes prenoient donc le titre d'*Imam*, & en faiſoient les fonctions. Id. Les Schiaïtes, ou Schiïtes, Sectateurs d'Ali, ſoutiennent que le principal point de leur Religion, qui eſt comme le fondement de tous les autres, conſiſte dans la foi & dans la ſoumiſſion entière & parfaite que l'on doit avoir en toutes chôſes à l'*Imam*.

IMAM, ou IMAN. Se dit auſſi abſolument & par excellence des chêfs, des Inſtituteurs, des fondateurs, des quatre principales ſectes de la Religion Mahométane, qui ſont pèrmiſes. *Imam, Iman, Antiſtes præcipuus inter quatuor primarios, qui inſtituerunt quatuor ſectas quarum quamlibet ſequi cuivis Mahometano licet.* Meninski. *Princeps, Dux, Auctor ſectæ.* Ali eſt l'*Iman* des Pèrſes, ou de la ſecte des Schiaïens; & Abu-bakèr, l'*Iman* des Sunniens, qui eſt la ſecte que ſuivent les Turcs. Saphii, ou Safi-y, eſt l'*Iman* d'une autre ſecte, &c. Voyez encore d'Hèrbelot dans l'Article précédent.

IMAMAT. ſ. m. Tèrme qui ſe trouve dans la Bibliothéque Orientale de d'Hèrbelot, pour ſignifier la dignité d'Imam. *Prælatura apud Mahometanos, Imami dignitas, munus.* Les Mahometans ne ſont pas d'accord entre eux ſur l'*Imamat*, qui eſt la dignité d'Imam; les uns la croyent de droit divin, & attachée à une ſeule famille, comme le Pontificat d'Aaron; les autres ſoutiennent d'un côté qu'il eſt de droit divin, mais de l'autre ils ne le croyent pas tellement attaché à une famille, qu'il ne puiſſe paſſer dans une autre; & ils avancent de plus que l'Imam devant être, ſelon eux, exempt non ſeulement des pêchez griéfs, comme l'infidélité, mais encore des autres moins énormes, il peut être dépôſé s'il y tombe, & ſa dignité transférée à un autre. Quoi qu'il en ſoit de cette queſtion, il eſt conſtant parmi ceux qui paſſent pour orthodoxes dans le Muſulmaniſme, qu'après qu'un Imam a été reconnu pour tel par les Muſulmans, celui qui nie que ſon autorité vienne immédiatement de Dieu, eſt un impie; celui qui ne lui obéit pas, eſt un rébelle; & celui qui s'ingère de le contredire doit paſſer pour un ignorant. D'Hèrbelot. On voit par là ce que c'eſt que l'*Imamat*, & quelle eſt l'autorité qu'il donne.

IMAMIE. ſ. f. Nom d'une ſecte de Mahometans. *Imamia.* C'eſt le nom de la ſecte d'Ali que les Pèrſes ſuivent. Ce nom vient de l'Arabe [illegible], *Imam*, qui ſignifie un Chêf de Religion, & qui ſe dit en particuliér des Miniſtres de la Religion Mahométane qui ont ſoin d'une moſquée, & qui ſont parmi les Muſulmans ce que ſont parmi nous nos Curez, ainſi que nous l'expliquerons au mot Iman. De là ils appellent en particulier *Imami Saphii* le principal des Chêfs & Inſtituteurs des quatre ſectes de leur religion, comme nous l'allons dire. Ainſi les Pèrſans, qui regardent Ali comme le prémier & le plus conſidérable de ces quatre pèrſonnages, & comme le ſeul orthodoxe, l'appellent *Imami Saphii*, ou ſimplement & par excéllence *Imam*, comme dit Léunclavius, *L. I. hiſt. Muſulm.* & de là ils donnent à ſa ſecte le nom d'*Imamie*, qui ſelon cet Auteur ſignifie proprement doctrine. Pour [illegible], *Imam*, ou *Iman*, il vient de [illegible], *mère*, qui a paſſé de la langue Hébraïque dans l'Arabe.

IMAMIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. Nom de ſecte parmi les Mahometans. Qui eſt de la ſecte d'Ali. *Imamius, a.* Léunclavius dans ſon hiſtoire Muſulman. L. I. dit que la ſecte *Imamienne* eſt celle que ſuivent les Pèrſes, qu'elle tire ſon origine & ſon nom d'Ali, neveu de Mahomet, que les Muſulmans nomment *Imam*, ou *Iman* par excéllence. Comme l'uſage de nôtre langue a changé l'*m* en *n* dans *Iman*, il ſemble qu'on pourroit dire auſſi *Imanien* au lieu d'*Imamien*.

IMARAT, ou Imarath, ou IMARET. ſ. m. Tèrme de Rélation. Hôpital des Turcs. *Xenodochium.* Les Turcs admettent les prières pour les trépaſſez, & ceci eſt ordinairement compris ès fondations de leurs moſquées & de leurs hopitaux dits *Imarats*. Vigenère *ſur Chalcond. p.* 365. Il écrit auſſi *Imaraths*. D'autres diſent *Imaret*, & il paroit mieux. Dans toute la Turquie, il y a des hopitaux appellez *Imarets*, où les pauvres, de quelque religion qu'ils ſoient, ſont aſſiſtez, ſelon leur néceſſité. Les Voyageurs y ſont indifferemment reçus, & peuvent y ſéjourner trois jours. Cependant on leur donne gratuitement à châque repas un plat de ris, qui eſt ordonné par le fondateur. Ces hopitaux ont de grandes écuries pour les chevaux, & ils ſont embellis de pluſieurs fontaines, dont quelquefois on a fait venir l'eau de fort loin avec de grands frais. Du Loir. Voyag. de Lev. p. 189.

IMAUS. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'Aſie. *Imaus.* On la regarde comme la partie orientale du Mont Taurus. Elle a été fort célébre parmi les anciens Géographes qui la mettent dans la Scythie, & la partagent en deux branches principales; l'une qui s'avançoit du couchant à l'orient, & qui ſéparoit la Scythie citérieure de l'Inde; & l'autre, qui remontoit du midi oriental au nord occidental, depuis la Chine juſqu'aux ſources de l'Oby, & qui diviſoit la Scythie en citérieure, qui étoit au deçà de cette montagne, & qui portoit auſſi le nom de Scythie au dedans de l'*Imaus*. La partie méridionale de cette montagne porte aujourd'hui le nom de Caucâſe, & ſépare l'Empire du Mogol de la Grande Tartarie; l'autre eſt appellée Altay, & ſépare les Tartares Kalmoucs, de ceux qu'on nomme Monguls. Maty. Les Anciens Géographes ne conviennent pas de la partie du mont Taurus qui a porté le nom d'*Imaus*. Ptolémée dit que c'eſt celle qui ſe ſéparant du mont Taurus s'étend du côté de la mèr glaciale; c'eſt à dire, la branche qui va au nord. Pline au contraire L. V. C. 27. & Strabon le prennent pour la partie de cette montagne qui touche à la mèr orientale. Il a differens noms dans les differens païs qu'il parcourt. On l'appelle dans la Tartarie propre, *Belgian*, & *Althai*; dans la Tartarie déſerte, *Morèghar*; dans le Mogoliſtan *Dalanguer*; & Navagrot, ou Naugracut, vèrs les ſources du Gange.

IMB.

IMBANGALLES. Voyez GALLES.

IMBARE. ſ. m. Nom ancien d'une montagne. *Imbarus.* C'eſt une partie du mont Taurus. Strabon L. XI. la met dans la Grande Arménie, & Pline L. V. C. 27. dans la Cilicie.

IMBÉCILLE. adj. m. & f. & ſ. Qui eſt foible, ſans viguenr. *Imbecillus.* Les Enfans au deſſous de ſept ans, les vieillards à quatre vingt, ſont dans un âge *imbécille*. On appelle auſſi le *ſéxe imbécille*, les femmes.

Ce mot vient du Latin *imbecillis, tanquam ſine baculo, ſine fulcro, foible, ſans bâton, ſans appuy.*

Imbécille, ſe dit encore des éſprits foibles en toutes ſortes d'âges, des idiots, des ſots, des innocens. *Mentis inops.* Si un *imbécille* eſt abſolument privé de ſens, & de raiſon, il ne peut teſter; quelques Juriſconſultes ſoutiennent qu'un *imbécille* peut diſpôſer de ſes biens, pourveu qu'il ait un peu plus de jugement qu'un enfant de quatorze ans. On donne des Curateurs aux *imbécilles* auſſi bien qu'aux furieux. Childeric III. Roi de France étoit *imbécille*. Un *imbécille* n'eſt pas abſolument privé de la droite raiſon; mais il en a dans un degré de médiocrité qui approche de la foibleſſe de l'enfance. C. B. Les pèrſonnes qui ont peu d'éſprit, écoutent ce qu'on dit dans une convèrſation avec une attention *imbécille*, qui marque ce qu'ils ſont. Bell. Nos tragiques à force de faire ſoupirer les Héros, les rendent *imbécilles*. S. Evr. Ce n'eſt pas être complaiſant que de donner aveuglé-

ment dans le caprice de tout le monde ; c'eſt être adulateur, ou *imbécille*. Bell. Le mal eſt qu'on ne s'appèrçoit pas quand on devient *imbécille*. S. Évr. Un père *imbécille*, & des frères ennemis de Mahomet éffacent la honte de mes attentats. P. Catrou. J. Cet Auteur écrit *imbecile* avec une *l* ſeule, ſuivant la prononciation.

*L'*Imbécille *Ibrahim, ſans craindre ſa naiſſance,*
Traine éxempt de péril, une éternelle enfance. Racine.

IMBÉCILLITÉ. ſ. f. Foibleſſe, ſe dit du corps, & de l'éſprit. *Imbecillitas.* L'*imbecillité* de l'âge & du ſexe attire la compaſſion des plus fiers Tyrans. Dieu a égard à l'*imbécillité* de nôtre nature. J'aime une dévotion éloignée de cette *imbécillité* qui ſe forge des miracles ſur tout. S. Évr. L'*imbécillité* d'éſprit eſt un principe fort ordinaire de malice. Ab. de S.R. Mener une vie obſcure avec une éſpéce d'*imbécillité*. Buſſi Rab.

IMBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Imbertus. Imbèrt* eſt ſçavant.

IMBIBER. v. n. qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel, tant à l'actif, qu'au paſſif, de ce qui boit, qui ſucce l'humidité, ou de l'humidité qui s'inſinuë dans quelque corps. *Imbui.* L'éponge s'*imbibe* aiſément de toutes liqueurs. L'huile s'*imbibe* ſur les toiles des tableaux. Une éſpéce de tèrre franche qui n'*imbiboit* pas aiſément les eaux ordinaires. La Quint.

Imbiber. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, ſignifie faire les imbibitions, voyez ce mot. Il veut dire auſſi cuïre la nature juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaite.

Imbibé, ée. part. paſſ. & adj. Qui eſt abreuvé, qui a les pôres remplis de quelque humidité. *Imbutus.*

Imbibé, ée, ſe dit auſſi figurément. *Plenus.* Cet homme paroît tout pénétré, & ſi on l'ôſe dire, tout *imbibé* de la bonne opinion de lui-même. S. Évr.

IMBIBITION. ſ. f. Tèrme du Grand Art. Il ſignifie 1°, Les multiplications qui ſe font avec le Mèrcure Hèrmétique propre pour ôter la noirceur en cuiſant. Il faut du mèrcure rouge, ou citrin, qu'on appelle bain du ſoleil, pour l'*imbibition*, qui fait la multiplication au rouge ; & du mèrcure blanc, au bain de de la lune, pour l'*imbibition* qui fait la multiplication au blanc. 2°, Ce mot ſignifie une opération par laquelle l'humide qui eſt monté au haut du vaiſſeau, retombe doucement ſur la matière qui eſt dans le bas du vaiſſeau. Cette ſeconde *imbibition* eſt une éſpéce de circulation, la prémière eſt une éſpéce de multiplication.

IMBRIAQUE. ſ. m. & f. Mot tout-à-fait bas, & qui ne peut avoir de place que dans le burleſque. Il ſignifie, qui a pèrdu ſa raiſon à force de boire. *Quem vinum de ſanitate mentis dejecit.* Il eſt tout *imbriaque*.

IMBROORBASSI. ſ. m. Nom d'Office à la Cour du Grand Seigneur. Grand Écuyér. *Magnus ſtabuli prefectus*, ou *magiſter.* Il y a dans la maiſon du Grand Seigneur un Chêf & Surintendant ſur tout ce qui dépend des écuries, appellé *Imbroorbaſſi*, ou Grand Écuyér, lequel a trois ducats d'état par jour, outre trente mille aſpres, qui font ſix cens écus de *timar*, ou revenu annuel qu'il tire des prairies de l'Anatolie. Il a ſous lui mille Saraciler, dont 400 des plus adroits ſont deſtinez pour les écuries du Sèrrail de Conſtantinople. Il a de plus 45 mille chameaux, douze cens Voinglers, ou Faucheurs ; 300 Maréchaux, tant maîtres que valèts ; deux ou trois cens Selliers & Éperonniers. L'*Imbroorbaſſi* eſt donc l'une des plus belles charges & des plus lucratives de tout le Sèrrail, parcequ'outre qu'il ordonne de tout ce qui dépend du fait des écuries & haras, tant à la guèrre que pendant la paix, & qu'il a de fort gros profits, c'eſt lui qui monte le Grand Seigneur & le ſouleve de ſa main ſur ſon cheval, ce qui n'eſt pas une petite faveur. C'eſt ce qu'en écrivoit il y a plus de cent ans Vigenère dans ſes Illuſtrations ſur l'hiſtoire de Chalcondile p. 347. & 348.

IMBU, uë. adj. Qui eſt imbibé. *Imbutus.* Quand un vaiſſeau eſt *imbu* de quelque méchante qualité, il la conſèrve long-tems, comme dit Horace.

Imbu, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales ; & ſignifie, Prévenu, rempli, pénétré. Depuis qu'un éſprit opiniâtre eſt *imbu* d'une fauſſe doctrine, on ne la lui peut ôter. Son âme étoit *imbuë* des principes de cette ſcience. Son imagination étoit *imbuë* & frappée de cet objèt. Tout le monde eſt *imbu*, abbreuvé de cette nouvelle. On ne trouvoit pèrſonne qui ne fût *imbu* de ces nouveautez. Maucroix.

IME.

IMÉRÉTI, ou IMIRÈTE. ſ. m. Nom d'un petit État de la Géorgie, en Aſie. *Imeretia, Imiretia.* Il eſt dans une partie de l'ancienne Colchide. Ses bornes ſont au levant le Carduel ; au nord le mont Caucâſe, qui le ſépare des Tartares Circaſſes ; au couchant la Mingrelie, & le Guriel, & au midi le Royaume de Barattalu, ou la Samſée, laquelle Sanſon y renfèrme. Ce païs eſt fort montagneux, il ne laiſſe pas d'avoir de bonnes vallées, & quelques belles plaines abondantes en vin, en grains, & en pâturages. Les habitans ſont Chrétiens Grècs, mais éxtrémement ignorans, & vicieux. Leur Prince porte le titre de Roi, & il étoit autrefois maître de la Mingrelie, & du Guriel ; mais maintenant ces deux païs ont leurs Princes particuliérs, tributaires du Turc, de même que lui. Cotatis, la Capitale de cet État, eſt entre les mains des Turcs, & le Roi d'*Iméréti* tient les Châteaux de Scandèr, de Régia, & de Scorgia.

IMI.

IMITABLE. adj. m. & f. Qu'on peut copier, ou faire de la même manière. *Imitabilis.* Cette action n'eſt pas *imitable*. Il y a des écritures plus *imitables* les unes que les autres. La vie de Saint Siméon Stilite eſt plus admirable, qu'*imitable*.

IMITATEUR, atrice. ſubſt. Qui copie les autres, qui ſuit leur éxemple, leur modele. *Imitator.* Saint Paul nous éxhorte à être ſes *imitateurs*, comme il l'étoit lui-même de Jésus-Christ. Les *imitateurs* ſont bien moins éſtimables que les inventeurs. Les *imitateurs* tombent plutôt dans les défauts de leurs modeles, qu'ils n'atteignent leurs pèrfections. Caïus Sévérus compare les *imitateurs* à des voleurs, qui changent les armes de la vaiſſelle d'argent qu'ils ont volée pour la vendre, comme ſi elle leur appartenoit.

IMITATION. ſ. f. Copie d'un original. *Imitatio.* Ce tableau n'eſt qu'une *imitation* de Raphaël, du Pouſſin. Les plus beaux endroits de Virgile ſont des *imitations* d'Homère. Combien des gens affoibliſſent leurs talens naturels par une mauvaiſe *imitation*. La Br. On a de la peine à diſtinguer une fauſſe *imitation* de la piété, d'avec la vraye dévotion. S. Évr. Tout ce qui ſent l'*imitation* dégoûte ; parceque rien ne ſçauroit plaire qui ne ſoit naturel, ou qui ne le paroiſſe. Le Ch. de M. L'*imitation* en général n'eſt point blâmable : on ne doit condamner qu'une *imitation* baſſe & ſèrvile, qui n'ajoûte, ou n'invente rien. Dac. L'*imitation* acheva de former le goût des Romains. Et voilà pourquoi Horace recommandoit avec tant de ſoin d'étudier nuit & jour les écrits des Grècs, qui étoient ſi utiles. Mme Dacier. Le P. Édmont Campien, Jéſ. a fait un petit Traité de l'*imitation* de Ciceron, & Caſaubon à la fin de ſon Pèrſe en a donné un intitulé *Perſiana Horatii Imitatio.*

Mon imitation *n'eſt point un éſclavage.* La Fon.

Il fait alluſion à ce paſſage d'Horace. *O imitatores, ſervum pecus.*

Imitation, eſt auſſi l'action par laquelle on agit conformément à un modele. Le livre de l'*imitation* de Jésus-Christ paſſe pour le plus beau des livres de ſpiritualité. Ceux qui ne ſe conduiſent point par raiſon, ſe laiſſent d'ordinaire conduire par l'*imitation*. M. Sc. Loin d'ici cette piété d'*imitation*, & de complaiſance, qui ſous un feint amour de Dieu couvre les déſirs & les éſperances du ſiécle. Fl.

Imitation, ſe dit en Muſique lorſqu'une partie imite le chant d'une autre partie, ou pendant toute une piéce, ce qui eſt une des éſpéces du canon, ou bien ſeulement pendant quelques meſures, qui eſt une *imitation* ſimple : quelquefois on imite ſeulement le mouvement ou la figure des notes, & cela ou par un mouvement contraire, ce qui fait l'*imitation* renvèrſée, ou en rétrogradant &c. L'*imitation* diffère de la fugue en ce que dans l'*imitation* il faut que la répétition ſe faſſe ou une 2e, ou 3e, ou une 6e, ou une 7e, ou une 9e, &c. au deſſus ou au deſſous de la prémière voix ; & ſi la répétition ſe faiſoit à l'uniſſon, à la 4e, à la 5e, ou à la 8e, plus haut, ce ſeroit une fugue.

IMITER. v. act. Copier quelque chôſe ſur une autre qu'on a choiſie pour modéle. *Imitari.* Un tel Peintre *imite* bien, mais il deſſine mal. Le pèrroquet *imite* la voix de l'homme, le ſinge ſes actions. Tout le monde vous *imite*, Madame, mais pèrſonne ne vous reſſemble. S. Évr. Pour excéller en quelque chôſe, il ne faut pas *imiter*. Le Ch. de M.

Imiter, ſoit en Sculpture, ſoit en Peinture, en Poëſie, en Eloquence, en Muſique, ſoit dans quelqu'autre Art, ne ſignifie pas toujours copier trait pour trait : c'eſt ſe former une idée ſemblable, & ſuivre la même manière. *Imiter l'Antique*, c'eſt en prendre la manière, le goût, le caractère.

Imiter, ſe dit auſſi en Morale. Ce jeune homme marche ſur les pas de ſes ancêtres, il *imite* bien leurs vèrtus. Il faut *imiter* les hommes illuſtres de l'antiquité. Nous devons avoir pour la vèrtu une âdmiration animée, qui faſſe naître en nôtre âme comme un amoureux déſir de l'*imiter*. S. Évr. On doit quelques loüanges à ceux qui n'ayant pas les vèrtus mêmes, tâchent du moins à les *imiter*. La Pl.

Les Grècs diſent en provèrbe qu'il eſt plus aiſé de ſe moquer de quel-

qu'un

qu'un que d'en faire autant que lui, & de l'*imiter. μωμεῖσθαι ῥᾴδιον ἢ μιμεῖσθαι.* C'eſt à peu près ce que Ronſard diſoit, Il eſt aiſé de reprendre, difficile de faire mieux.

On dit provèrbialement, que l'art *imite* la nature. On dit d'une chôſe qu'elle eſt bien *imitée*, quand elle eſt bien tirée d'après nature.

IMITÉ, ÉE. part. & adj.

I M M.

Il eſt à propos de remarquer ici d'abord ſur tous les noms qui commencent par *IMM*, que la prémière *m* ne s'y prononce point de la même manière que dans les mots qui après *IM* ont une autre lettre qu'une *M*; par éxemple, *imbiber*, *imparfait*, *impair*, *impanateur*, *impatient*, *impoſſible* &c. Car dans ceux-ci l'*m* ne fait qu'un ſon ſimple avec l'*i*; ces deux lettres n'éxpriment qu'une véritable voyelle, de celles que M. l'Abbé Dangeau appelle voyelles nazales & Éſclavones. Elle ſe prononce comme *in*, dans *infini*, *indomté*, *inconcevable* &c. Mais dans les mots où l'*I* eſt ſuivi de deux *MM*, comme *immaculé*, & tous les autres qui ſuivent, la prémière *M* retient ſon ſon propre & particulier de conſone; ainſi l'on prononce les deux *MM*; mais on fait peu ſentir la prémière, & on ne la prononce point rudement, mais doucement & légèrement.

IMMACULÉ, ÉE. adj. Qui eſt ſans tache, ſans péché. *Tabis expers.* Ce mot n'eſt guère uſité qu'en cette phrâſe, La Vièrge a eû ſeule le privilége de la conception *immaculée*, & d'avoir été préſervée du péché originel. On célébre la Fête le huitième Décembre. Quand on donne le bonnet à un Docteur de Sorbonne on lui fait jurer qu'il ſoutiendra l'*Immaculée* Conception de la Sainte Vièrge. Il y a un Decret de l'Univèrſité qui ordonne ce ſèrment. Il fut fait par la Sorbonne dans le XIVe ſiécle, & 80 autres Univèrſitez l'ont fait depuis à ſon imitation. On dit que divèrs États, entre autres ceux de Caſtille, d'Arragon, de Navarre, & de Naples, ont fait auſſi des réglemens publics ſur cela. Ce qui eſt ſûr c'eſt que les Ordres militaires d'Éſpagne ſe ſont engagez ſolemnellement à ſoutenir cette prérogative de la Sainte Vièrge. Voyez CONCEPTION. Bien des gens croyent que Saint Thomas, que l'on dit être contraire à l'*Immaculée* Conception, l'a tenuë. Voyez au même mot T. II. p. 78.

Congrégation de l'IMMACULÉE CONCEPTION de la Sainte Vièrge. Prèſque dans tous les Monaſtères des Religieuſes de la Congrégation, il y a une ſociété de filles ſéculières, qui ont pour fin d'honorer l'*Immaculée* Conception de la Sainte Vièrge. Elles en font tous les ans une proteſtation en public, & tous les jours en particulier. Elles portent un petit Scapulaire qu'elles appellent un collier, qui eſt d'étoffe de couleur bleu céléſte, ſur lequel d'un côté eſt l'image de l'*Immaculée* Conception, & de l'autre ces mots en lettres d'or, ou d'argent: *Marie a été conçûë ſans péché.* Ce Scapulaire peut être auſſi de couleur blanche, & la déviſe en ſoye bleüe. Elles font leur proteſtation publique un cièrge de cire blanche à la main, auquel eſt attaché un petit écuſſon contenant la même déviſe. Elles ont des Conſtitutions dreſſées par le P. Fourier, & approuvées par Innocent X. qui accorda beaucoup d'indulgences à cette Congrégation de l'*Immaculée Conception. P. Helyot, T. II. C. 64.*

IMMANENT, ENTE. adj. *Immanens.* Tèrme de Logique. Les Philoſophes diſtinguent les actions en tranſitoires, & *immanentes.*

IMMANQUABLE. adj. m. & f. Qui ne peut manquer. *Certus, fixus, ſtatutus.* Le ſoleil ſe léve & ſe couche tous les jours, cela eſt *immanquable.* Nous devons mourir tôt ou tard, cela eſt *immanquable.* Vôtre procès eſt ſi clair & ſi net, que c'eſt une affaire *immanquable.*

IMMANQUABLE. Ce mot s'applique auſſi quelquefois aux pèrſonnes; & alors il ſignifie, qu'on ne peut manquer de trouver. Je ſuis tous les jours *immanquable* à neuf heures du matin. En ce ſens il n'eſt uſité que dans la convèrſation, & dans le ſtile plus familièr.

IMMANQUABLEMENT. adv. Sans faute, ſans manquer. *Certò.* Si vous allez dîner à cette tâble, vous y trouverez des écorniſleurs *immanquablement.*

IMMANUEL. Voyez EMMANUEL. C'eſt ainſi qu'il faut dire en nôtre langue.

IMMARTYROLOGISER. v. a. Inſérer au Martyrologe. *In Martyrologio inſcribere; In Martyrologium referre, inferre.* M. Chaſtelain a fait ce mot, que nous ne mettons que pour avèrtir, qu'il n'eſt point François, & qu'il ne s'en faut point ſèrvir.

IMMATÉRIEL, ELLE. adj. Qui eſt ſans matière, qui eſt pur éſprit. *Abſque materiâ.* Dieu, les Anges, l'âme raiſonnable, ſont des êtres *immateriels*, & purement ſpirituels.

IMMATRICULATION. ſ. f. L'action d'immatriculer. *In album relatio.*

IMMATRICULE. ſubſt. fem. Enregîtrement qu'on fait du nom de quelqu'un dans quelque regitre public, comme celui d'un rentier de l'Hôtel de ville ſur le regître des Payeurs, quand la rente change de propriétaire. *In album relatio.* On paye un écu au Commis des Payeurs pour le droit d'*immatricule* pour chaque rente. On le dit auſſi de l'enregîtrement qu'on fait du nom d'un Avocat, ou Officièr, quand il eſt reçû, ou lorſqu'il fait le ſèrment, dans les regîtres de la compagnie où on le reçoit. Cet Avocat a levé ſon *immatricule*, l'acte de ſa preſtation de ſèrment.

IMMATRICULER. v. act. Mettre le nom d'un rentier dans le regître d'un Payeur, en faire l'immatricule. *In album referre.* On met les quittances au rebut, juſqu'à ce qu'on ſe ſoit fait *immatriculer.*

On le dit auſſi en quelques profeſſions où l'on doit faire écrire ſon nom dans les regîtres. Les Avocats ſont *immatriculez* dans les regîtres de la Cour, les Notaires au greffe de la juriſdiction, &c.

IMMATRICULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *In album relatus.* Le 17e article ou canon des Capitules d'Hincmar porte que les pauvres *immatriculez*, c'eſt à dire, inſcripts au catalogue de l'Égliſe, doivent être des invalides du même domaine, ou les parens du Curé, s'ils ſont vraiment pauvres.

IMMÉDIAT, ATE. adj. Qui ſuit ou précéde un autre ſans aucune intèrpoſition. *Alicui proximus.* L'animal eſt le genre *immédiat* de l'homme, il eſt commun à l'homme & à la brute. Pouvoir *immédiat.*

IMMÉDIAT, ATE. ſignifie auſſi, Qui agit ſans moyen, ſans milieu. Cauſe *immédiate.* Grâce *immédiate.* Toutes les créatures ſont dans une pèrpétuelle dépendance du concours *immédiat* de Dieu. JU. On a vû depuis quelques années de grandes diſputes ſur la grâce *immédiate* entre les Théologiens Proteſtans. Il s'agiſſoit de ſçavoir ſi la grâce agit ſur le cœur, & ſur l'éſprit, par une éfficace *immédiate*, indépendamment des circonſtances éxtèrnes, ou ſi un cèrtain aſſemblage, ou cèrtain ménagement de circonſtances, jointes au miniſtère de la parole, peuvent produire la convèrſion des âmes. La grâce n'eſt point attachée aux circonſtancs éxtérieures; elle raméne l'homme de ſes égaremens par une opération directe & *immédiate* ſur l'entendement, & la volonté. JU. Je conçois que quand je rejette ſon inſpiration, (du prémièr être) pour le bien, j'ai le vrai & actuel pouvoir de ne la rejetter pas; comme j'ai le pouvoir actuel & *immédiat* de me lever, quand je demeure aſſis, & de fèrmer les yeux, quand je les ai ouvèrts. FÉNEL.

IMMÉDIAT. On appelle en Allemagne Nobles *immédiats* de l'Empire, ceux qui ſont ſoumis immédiatement à l'Empereur, ſans reconoître d'autre Souverain que lui. Les Seigneuries *immédiates* reſſortiſſent à la Chambre Impériale de Wetzlar. La Nobleſſe *immédiate* fait un corps aſſez conſidérable en forme de République Ariſtocratique. Elle ſe diviſe en 4, celle de Souabe, de Franconie, du Rhin, & de la Baſſe Alſace; & ſe ſubdiviſe en pluſieurs quartiers. Chaque quartier a un Chèf, que l'on nomme Directeur en Souabe, & dans la Baſſe-Alſace; & Capitaine de la Nobleſſe en Franconie, & dans le Cèrcle du Rhin.

IMMÉDIATEMENT. adv. D'une manière immédiate; tout de ſuitte, ſans aucune intèrpoſition, ſans moyen. *Proximè.* Le Sous Doyen eſt celui qui ſuit *immédiatement* le Doyen. Ce fief reléve *immédiatement* de la Couronne. Les appellations des Juſtices des Duchez Pairies ſe relévent au Parlement *immédiatement.* On s'eſt fort agité pour ſçavoir, ſi le Saint Eſprit agiſſoit *immédiatement*, ou non, ſur le cœur, & ſur la volonté, pour la convèrſion de l'homme. Dieu concourt *immédiatement* à toutes nos actions. JU.

IMMÉDIATETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt immédiat, dépendance immédiate. Il n'y a point de tèrme Latin pour éxprimer ce mot; ſi j'étois dans la néceſſité de le faire j'aurois recours à la langue Grecque, & je dirois *ἄμεσον*, ou *ἀμεσότης*. *Immédiateté* n'eſt pas même encore reçu par l'uſage en François. Je ne ſçache que Heis qui l'a employé, & qui apparemment l'a fait dans ſon hiſtoire de l'Empire T. II. p. 386. où en parlant de Haguenau & des neuf autres villes d'Alſace, il dit: Cette ville reconnoiſſoit ainſi que les neuf autres, le Roi pour protecteur, aux mêmes conditions qu'elles reconnoiſſoient l'Empereur & les Princes d'Autriche en cette qualité, ſans déroger à l'*immédiateté*, en vèrtu de laquelle ces dix villes prétendoient demeurer États libres de l'Empire. Mais comme elles ont été convaincuës du droit de Souveraineté, dont le Roi de France a été revêtu, elles ont renoncé à cette *immédiateté*, & ſe ſont ſoumiſes entièrement à ſa Majeſté très Chrétienne.

IMMÉMORIAL, ALE. adj. Épithète qu'on donne au tems, à la durée d'une chôſe dont on ne peut dire le commencement. *Memoriam excedens.* C'eſt une obſèrvation qu'on a faite de tems *immémorial.* La poſſeſſion centenaire eſt une poſſeſſion *immémoriale*; & vaut un titre.

IMMENSE. adj. m. & f. Infini. *Immenſus.* Dieu ſeul eſt *immenſe*: ſon pouvoir, ſa bonté ſont *immenſes.*

Iᴍᴍᴇɴsᴇ, ſe dit auſſi de ce qui eſt très-grand, qu'on a de la peine à imaginer. Les Aſtronomes mettent un éſpace *immenſe* entre Saturne & les étoiles fixes. Le bâtiment de cette Égliſe à coûté des ſommes *immenſes*. Les femmes ont un déſir *immenſe* de plaire. Bᴇʟʟ. La combinaiſon des lettres de l'Alphabet fait un nombre *immenſe*.

IMMENSITÉ. ſ. f. Infinité; étenduë qu'on ne peut détèrminer. *Immenſitas*. Tous les attributs de Dieu ont de l'*immenſité*, ſa clémence, ſa ſageſſe. L'*immenſité* de Dieu c'eſt ſa ſubſtance même comme repanduë par tout, & par tout toute entière, rempliſſant tous les lieux ſans éxtenſion locale. Mᴀʟᴇʙ. L'étèrnité de Dieu s'avance, & ce peu de momens qui nous reſtent ſont tout prêts de ſe pèrdre dans cette *immenſité* ſi redoutable. Aʙ. ᴅᴇ ʟᴀ Tʀ.

Iᴍᴍᴇɴsɪᴛé, ſe dit auſſi de ce qui eſt de grandeur inconcevable. L'*immenſité* des cieux paſſe nôtre imagination.

IMMÈRE, & non pas *Immirénien*, comme on a dit dans le Moréri Nom ancien d'un peuple. *Immer*, *Immeris*. Nicéphôre, qui rapporte la Convèrſion des *Immères* dans ſon XVIe L. C. 37. dit qu'ils étoient de Pèrſe, qu'ils en habitoient la partie la plus méridionale, & que c'étoit une nation belliqueuſe. Du reſte, il les appelle *ἴμμερες*, & je ne ſçai pourquoi l'on a changé ce nom en *Immirénien*.

IMMÈRSEUR. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois à l'un des miniſtres du baptême. Celui qui plongeoit dans l'eau le catéchuméne qui recevoit le baptême. *Immerſor*. Les Grècs l'appelloient *Baptiſta*, qui ſignifie la même chôſe. L'*Immèrſeur* n'étoit que le troiſième des miniſtres du baptême; car le prémiér & le plus honorable béniſſoit l'eau, le ſecond faiſoit les éxorciſmes, & le troiſième étoit l'*Immèrſeur*, qui devoit être Prêtre. Mᴀᴄʀɪ.

IMMÈRSION. ſ. f. Action par laquelle on plonge dans l'eau. *Immerſio*. Le ſouverain remède contre la rage, c'eſt l'*immèrſion* dans la mèr. Pluſieurs Saints ont marché ſur les eaux ſans craindre l'*immèrſion*. Dans les prémiérs ſiécles du Chriſtianiſme on baptiſoit par *immerſion*, par trois *immèrſions*. On ne ſe ſèrt plus de l'*immèrſion* dans l'occident, & l'on baptiſe par éffuſion. Lᴇ Cʟ. En Portugal on baptiſe encore par *immèrſion*.

Iᴍᴍèʀsɪᴏɴ, en tèrmes de Pharmacie, eſt une préparation d'un médicament, en le laiſſant tremper dans de l'eau pour lui ôter quelque vèrtu, ou quelque mauvais goût, comme on fait à la rhubarbe pour modérer ſa force, à la chaux pour lui ôter ſon ſel, ou aux olives qu'on conſèrve dans de la ſaumure.

Iᴍᴍèʀsɪᴏɴ. Tèrme d'Aſtronomie; c'eſt lorſqu'une étoile ou une planette eſt ſi proche du ſoleil, par rapport à nos obſèrvations, qu'on ne la peut voir, parcequ'elle eſt comme envelopée dans les rayons du ſoleil. *Immèrſion* eſt auſſi le commencement d'une éclipſe de lune, c'eſt-à-dire, le moment où la lune commence à être obſcurcie, & à entrer dans l'ombre de la tèrre. On dit la même chôſe de l'éclipſe du ſoleil, lorſque le diſque de la lune commence à le couvrir, & à le dérober à nos yeux. *Emèrſion* eſt le tèrme oppoſé à *immèrſion*, & c'eſt le moment dans lequel la lune commence à ſortir de l'ombre de la tèrre, ou le ſoleil commence à montrer les parties de ſon diſque que la lune nous cachoit. On dit en particulier les *immèrſions* & émèrſions des ſatellites de Jupitèr, & ſur tout du prémiér ſatellite, dont l'obſèrvation eſt d'une ſi grande utilité pour la découvèrte des longitudes. On appelle *immèrſion* du prémier ſatellite, le moment auquel cette petite planette nous paroit entrer dans le diſque de Jupitèr; & *émèrſion*, le moment auquel elle nous en paroît ſortir. On obſèrve les *immèrſions* depuis la conjonction de Jupitèr avec le ſoleil juſques à ſon oppoſition, & les *émèrſions* depuis ſon oppoſition juſqu'à la conjonction. C'eſt à l'illuſtre Mr. Caſſini que nous devons la pèrfection de la théorie, & toute la pratique de ces obſèrvations. La commodité de ces obſèrvations eſt que pendant onze mois de l'année on peut les faire de deux jours l'un au moins.

IMMÈRSIF, ɪᴠᴇ. adj. Qui ſe dit de ce qui ſe plonge dans l'eau. *Immerſivus, immergens*. L'or s'éprouve par la calcination *immèrſive* qu'on en fait dans de l'eau forte, lorſqu'on le purifie par l'incart.

IMMEUBLE. ſ. m. Bien fixe qui eſt en évidence, qu'on ne peut tranſporter, cacher, ni détourner. *Res immobilis, res ſoli*. Les *immeubles* ſont les fonds des héritages, droits Seigneuriaux. Les moulins, les bois de haute fûtaye, le poiſſon dans un étang, ſont des *immeubles*. Les conſtitutions de rente à prix d'argent ſont des *immeubles*, & les baux à longues années. Les offices venaux ſont *immeubles*, tant qu'ils ne ſont point réſignez, ou vendus, & cependant leur prix ſe partage comme celui des meubles. Tous les *immeubles* ſont ſuſceptibles d'hypothéque. Il faut décréter un *immeuble* pour en purger les hypothéques. Avant l'ordonnance de 1539. la diſcuſſion des meubles du débiteur étoit néceſſaire avant que de pouvoir ſaiſir ſes *immeubles*: cet uſage eſt aboli à l'égard des majeurs, & ſubſiſte encore à l'égard des mineurs. Il y a des *immeubles* qui ne le ſont que par la fiction de la loi, ou par la convention des parties: comme lorſqu'on convient qu'une ſomme d'argent ſera propre à la femme, &c.

Les *immeubles* ſont tels ou par leur nature, ou par fiction, & par la loi, ou la coutume: par nature, comme les chôſes attachées à la tèrre, & qui ne ſçauroient être tranſportées ſans détèrioration, ou ſans changer de nature: par fiction & par la loi, comme une ſomme de deniers donnée par un père ou une mère à leurs enfans en contemplation de mariage; une conſtituée à prix d'argent, un office venal, &c.

Autrefois les Gaulois établis en Italie dans l'Inſubrie, appelloient *Immeubles*, *Immobilia*, des ſtatuës d'or qu'ils avoient dans le temple de Minèrve, & ils les nommoient ainſi, parcequ'on ne les en tiroit que dans les guèrres les plus périlleuſes.

IMMINENT, ᴇɴᴛᴇ. adj. Qui eſt prêt à tomber, ou à arriver. *Imminens*. Il ſe dit particulièrement des chôſes qui ſont en péril, qui menacent ruine, ou des accidens qui peuvent apporter du dommage dans peu de tems. Il faut étayer ce mur, il eſt en péril *imminent*. Le ſymbole de la mort eſt un glaive *imminent* qui pend ſur nos têtes. On dit maintenant par corruption, péril *éminent*, & hors de là on ne dit point *imminent*, ni *éminent* en cette ſignification.

IMMISCER. v. n. Tèrme de Pratique. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Entrer dans le maniment; ſe mêler de l'adminiſtration de quelques affaires. *Se immiſcere*. Quand on s'eſt *immiſcé* dans une ſucceſſion, quand on a fait acte d'héritiér, on eſt obligé de payer les dettes.

IMMISÉRICORDIEUX, ᴇᴜsᴇ. adj. Qui n'a point de miſéricorde, qui eſt ſans compaſſion. *Immiſericors*. Ce mot ſe trouve dans Danet au rang des mots nouveaux. Dieu jugera les *immiſéricordieux* ſans miſéricorde.

IMMIXTION. ſ. f. Tèrme de Droit. Adition d'hérédité, ou maniement des effèts de l'hérédité. *Immixtio*. L'*immixtion* ſeule ne ſuffit point pour être déclaré héritiér pur & ſimple.

IMMOBILE. adj. m. & f. Qui ne peut être émeu, ni tranſporté d'un lieu à un autre. *Immobilis*. Une maiſon eſt *immobile*. Cet arbre a beau être agité par les branches, ſon tronc demeure toûjours *immobile*.

Mais la rame inutile,
Fatiguoit vainement une mèr immobile. Rᴀᴄ.

Iᴍᴍᴏʙɪʟᴇ, ſe dit auſſi figurément d'un homme fèrme, conſtant, & inébranlable. L'apathie des Stoïciens étoit une *immobile* & continuelle tranquillité. Bᴏss. Quand cet homme a pris une fois ſa réſolution, il demeure fèrme & *immobile*, on ne le peut faire changer. Les penſées les plus heureuſes laiſſent l'auditeur *immobile*, ſi l'Orateur les prononce d'un ton froid & languiſſant. Bᴏss. Peut-on éxiger une patience *immobile* d'un homme inſulté? Lᴇ Mᴀɪ. Les Poëtes ont feint que Niobé fut changée en rochér, pour éxprimer cette morne ſtupidité qui rend *immobile* par l'accablement de la douleur. Mᴏɴᴛ.

On dit auſſi de celui qui eſt ſurpris d'apprendre quelque mauvaiſe nouvelle, qu'il eſt demeuré froid & *immobile*.

Tout le camp immobile *l'écoute avec frayeur*. Rᴀᴄ.

Les *immobiles*, c'eſt le nom d'une Académie d'Aléxandrie de la Paille en Italie. *Gli Immobili*.

IMMOBILIAIRE adj. m. & f. Qui conſiſte en immeubles. *Immobilis*. La ſucceſſion *immobiliaire* appartient aux plus proches parens du côté dont les immeubles ſont venus.

IMMOBILIER. adj. Ce mot ſe trouve dans la Déclaration du Roi concèrnant les juſticiables de la chambre de juſtice. Voyez *Immobiliaire*.

IMMOBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt immobile. *Immobilitas*. On a tenu juſqu'à ces dèrniérs ſiécles pour l'*immobilité* de la tèrre, dont on croit être détrompé maintenant.

Iᴍᴍᴏʙɪʟɪᴛé, ſe dit auſſi figurément de la fèrmeté, de la conſtance de l'éſprit. On a tenté de gagner cet éſprit par preſens, de l'intimider par menaces; on a admiré ſon *immobilité*, il ne s'en eſt point émû.

IMMODÉRATION. ſ. f. Ce mot n'eſt point encore reçû; mais il pourroit bien l'être avec le tems. C'eſt le vice oppoſé à la modération. *Immoderatio*. L'*immodération* même dans le bien eſt à condamner. Mᴏɴᴛ.

IMMODÉRÉ, éᴇ. adj. Qui eſt au delà de toute meſure & modération. *Immoderatus*, *nimius*. Ce jeune prodigue ſe ruine, il fait une dépenſe *immodérée*. Il eſt emporté en toutes chôſes, ſes paſſions ſont *immodérées*. Les chaleurs ne ſont pas ſi *immodérées* ſous la Ligne, que les Anciens s'étoient imaginé. On lui a fait payer

payer des taxes exceſſives & *immoderées*. Alexandre avoit un déſir de gloire *immoderé*, & une ambition ſi vaſte, qu'elle ne lui laiſſoit point de repos. S. Évr. Neſtorius avoit prévenu les éſprits par la chaleur d'un zéle *immoderé*. Le P. Doucin. L'amour rend d'autant plus heureux qu'il eſt *immoderé*.

IMMODÉRÉMENT. adv. D'une manière immoderée, exceſſive. *Immoderatè*. Cet homme eſt excesſif en tout, il étudie, il travaille, il boit *immoderément*. Cet amant aime cette femme *immoderément*.

IMMODÉSTE. adj. m. & f. Impudent, éffronté, qui n'a point de contenance honnête, reglée. *Immodeſtus, incompoſitus, indecens*. Il eſt ſcandaleux de voir à l'Égliſe des contenances, des poſtures *immodeſtes*. Il faut ne faire aucunes actions *immodeſtes* devant les Dames. Ils aiment des attitudes forcées & *immodeſtes*. La Bruy. On appelle les écoliers *immodeſtes*, quand ils cauſent en claſſe.

IMMODÉSTEMENT. adv. D'une manière immodéſte. *Immodeſtè*. Une fille pèrd ſon honneur, quand elle agit *immodeſtement*.

IMMODÉSTIE. ſ. f. Action contre la bienſéance, éffrontée, déréglée. *Immodeſtia*. C'eſt une grande *immodéſtie* de n'être pas à genoux devant le Saint Sacrement. On doit punir un Religieux pour la moindre *immodéſtie* qu'il commet.

IMMOLATEUR. ſ. m. Qui immole en ſacrifice. *Immolator*. Il y a eû des peuples ſi aveuglez, qu'ils ont été *immolateurs* de leurs propres enfans. Ce mot n'eſt pas fort uſité.

IMMOLATION. ſ. f. Sacrifice ſanglant d'une victime. *Immolatio*. Calcas fit accroire aux Grècs qu'ils ne partiroient point ſans l'*immolation* d'Iphigénie. Les anciens Juifs ne s'uniſſoient pas ſeulement en éſprit à l'*immolation* des victimes qui étoient offèrtes pour eux, mais ils en mangeoient la chair ſacrifiée. Boss.

IMMOLATION. On a appellé autrefois *Immolation*, en tèrmes de Liturgie, la partie de la Meſſe que nous nommons Préface. Dans le Miſſel Gothique, ou Gallican, il y a une *immolation* particulière pour le jour de la Nativité de S. Jean; c'eſt-à-dire, une Préface particulière. C'étoit dans le rit Gothique, ou Gallican, qu'on l'appelloit *immolation*. Voyez Préface, & Contestation, *T. II. p.* 175.

IMMOLER. v. act. Faire un acte de Religion, en ſacrifiant une victime à quelque Divinité. *Immolare*. Les Juifs *immoloient* des taureaux au vrai Dieu. Les Idolâtres ont *immolé* des hommes à leurs fauſſes Divinitez. Au Méxique on a compté juſqu'à 130 mille têtes d'hommes *immolez* en un ſeùl temple. Que vous ſèrt d'*immoler* des animaux? vôtre cœur eſt le ſeul ſacrifice qui ſoit digne des Dieux.

Ce mot vient du Latin *immolare*. Feſtus dit qu'*immolare* n'eſt autre chôſe que *farre molito & ſale hoſtiam perſperſam ſacrare*, qu'offrir aux Dieux en ſacrifice une victime ſur laquelle on a mis de la pâte ſalée, laquelle ſe dit en Latin *mola ſalſa*.

Immoler, ſe dit auſſi de Jésus-Christ, qui a été la ſeule victime qui ait pû s'*immoler* pour les péchez des hommes.

Immoler, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Sacrifier, hazarder, livrer, abandonner; aſſouvir une paſſion. Cet homme s'eſt *immolé* pour ſa patrie, pour ſes enfans, pour ſa maîtreſſe, c'eſt-à-dire, qu'il s'eſt éxpôſé, pour leur ſervice, à la peine, au danger, &c. Le Tyran a *immolé* à ſa haine, à ſa colère, tous les priſonniers qu'il a faits. *Immoler* quelqu'un à ſa douleur. Patru.

*On l'*immole *à ma haine, & non pas à l'Etat*. Rac.

Le Tyran *immoloit* les plus innocens à ſa vengeance, & à ſes ſoupçons. Bizot. Les Stoïciens s'*immoloient* aux maximes d'un faux honneur. Disc. d'Él. Dans les grandes maiſons on *immole* les plus jeunes enfans à la fortune des aînez. Boss.

Ah! que mon cœur n'eſt-il de ces cœurs iſolez,
Qui par aucun endroit ne tiennent à la terre;
Qui ſont à leurs devoirs ſans reſerve immolez. Des-H.

On dit encore ce mot des auſtéritez, des mortifications, des travaux de la vie Apoſtolique. Des âmes ſimples qui s'*immolent* inceſſamment à Dieu dans la pénitence pour le ſalut du monde. L'Ab. de Rancé.

On dit auſſi, s'*immoler* à la riſée publique; pour dire, s'éxpoſer à être moqué, & ſiflé de tout le monde. Vaug. Rém. Cet Auteur s'eſt *immolé* à la riſée publique, en faiſant jouër cette méchante piéce, l'éxpreſſion eſt un peu forte.

IMMONDE. adj. m. & f. Tèrme conſacré qui ne ſe dit qu'en matière de Religion, & qu'on n'employe pas dans l'uſage ordinaire. Qui eſt impur; qui a contracté quelque ſaleté, quelque impureté. *Immundus*. Il étoit défendu aux Juifs de manger des bêtes *immondes*, comme le pourceau. On étoit *immonde*, quand on avoit touché un corps mort. Les Indiens ſont fort ſupèrſtitieux en cette matière. Si un homme d'une autre Religion que la leur boit dans un de leurs vaiſſeaux, ils le caſſent comme le croyant *immonde*. Si on touche leur habit, ils le lavent, parcequ'ils le tiennent *immonde*. Si on ſe baigne dans un de leurs étangs, ils en font écouler toute l'eau, parcequ'ils la croyent *immonde*.

On appelle le Diâble, en tèrme de dévotion, *l'Eſprit immonde*, parcequ'il ſollicite aux péchez, aux impuretez: une *conſcience immonde*, qui a des ſoüilleures du péché.

IMMONDICES. ſ. f. plurier. Groſſes ordures. *Sordes*. Quand les rivières débordent, elles emportent toutes les *immondices* de la campagne, des égoûts. Les Boüeurs ſont établis pour ôter les *immondices* des ruës. Les Seigneurs ſont obligez de fournir de la tèrre pour faire une voirie, où on porte les *immondices* de la ville.

Immondices. C'eſt auſſi un tèrme de Chaſſeur, qui ſignifie les éxcrémens des chiens. Salnove.

IMMORTALISER. v. act. Étèrniſer; rendre immortel. *Immortalitati conſecrare, æternare*. Les Conquérans ne vèrſent tant de ſang que pour *immortaliſer* leur nom. Les Sçavans prétendent s'*immortaliſer* par leurs veilles, par leurs écrits. Il faut s'*immortaliſer* ſoi-même pour *immortaliſer* les autres: car il n'eſt point de plus courte vie que celle d'un mauvais livre. Vaug. La vanité des hommes leur fait croire qu'ils s'*immortaliſent* par des inſcriptions ſur le marbre, & le bronze. Les chicaneurs *immortaliſent* les procès, les affaires. Les grands crimes *immortaliſent* autant que les grandes vèrtus. Des-H.

IMMORTALITÉ. ſ. f. Étèrnité; pèrpétuité; qualité de ce qui ne peut mourir. *Immortalitas*. Les ſubſtances ſpirituelles ſont les ſeules qui joüiſſent de l'*immortalité*, comme les Anges. Les âmes des juſtes joüiront d'une *immortalité* bienheureuſe. Un diſcours de l'*immortalité* de l'âme en a pouſſé quelques-uns à braver les horreurs de la mort, pour aller joüir plutôt des félicitez de l'autre vie. S. Évr. Mettez vos plus beaux jours à méditer ſur l'*immortalité* de l'âme, vous trouverez qu'il n'appartient qu'à la Religion d'en décider. Id. La démonſtration de Deſcartes ſur l'*immortalité* de l'âme a plus de vraiſemblance que de vérité. Idem. Nôtre *immortalité* ne ſèrt qu'à étèrniſer nos malheurs. Ablanc.

Immortalité, ſe dit auſſi abuſivement de ce qui dure; de ce qui ſe conſèrve pendant pluſieurs ſiécles dans la mémoire des hommes. Il n'y a ſi petit Auteur qui ne croye travailler pour l'*immortalité*; point de Poëte qui ne promette l'*immortalité* à celui qui le voudra payer.

Nulla dies unquam memori vos eximet ævo. Virg.

Et ton nom du midi juſqu'à l'Ourſe vanté,
Ne devra qu'à leurs vers ſon immortalité. Boil.

En tèrme de Blaſon ce mot ſignifie le buchér du Phénix. Un Phénix ſur ſon *immortalité*. Le P. Menes.

IMMORTEL, elle. adj. & ſubſt. Qui doit durer dans toute l'étèrnité, qui n'a point en ſoi de principe de corruption. *Immortalis*. Dieu eſt le ſeul *immortel* par ſa nature. Épicure à fait des Dieux qui joüiſſent de leur nature *immortelle* dans un bien heureux repos. S. Évr. *Immortali ævo ſumma cum pace fruatur* &c. Lucr. Les Anges ſont *immortels*. Vous craignez toutes chôſes comme étant mortels, & vous déſirez toutes chôſes comme ſi vous étiez *immortels*. Nic. De tout ce que vous admirez ici bas, il n'y a rien d'*immortel*, ni qui doive vous accompagner après cette vie. Abl.

Les Payens ont auſſi appellé leurs faux Dieux *Immortels*, ou les *Immortels*. Et nous le diſons de même ſubſtantivement, ſur tout en Poëſie. *Immortales, Dii Immortales*. Virgile nous laiſſe une médiocre idée des *immortels*: il les a revêtus de toutes nos foibleſſes. S. Évr. Les Payens ont mis leurs Héros, & leurs Empereurs au rang des *immortels*.

Puiſque d'une Immortelle *il doit être l'époux,*
Jupitèr a parlé je n'ai plus de courroux. Corn.

Ou quand pour t'aſſurer un temple & des autèls
La mort viendra te mettre au rang des immortèls.
Brébeuf.

Pourquoi des immortels *atteſter la puiſſance?* Rac.

Immortel, ſe dit abuſivement des chôſes qui doivent durer pluſieurs ſiécles. Les Rois d'Égypte ont laiſſé des monumens *immortels* de leur puiſſance par le bâtiment des Pyramides. Aléxandre s'eſt acquis une gloire *immortelle* par ſa valeur: Homère par ſa Poëſie. Lucréce a acquis un nom *immortel* par ſa vèrtu.

Immortel, ſe dit auſſi des chôſes dont on n'eſpère pas de voir

la fin. La chicane rend aujourd'hui les procès *immortèls*. Il y a une haine invétérée & *immortelle* entre ces deux familles. On dit d'un homme très-âgé qui ne ſçauroit mourir, qu'il eſt *immortel*.

IMMORTÈL. ſ. m. On donnoit ce nom à des ſoldats qui compoſoient autrefois un corps conſidérable de la milice des anciens Pèrſes. *Immortalis*. Quint-Curce qui en parle L. III. C. 3. dit que les *Immortèls* étoient au nombre de dix mille, qui ſuivoient un corps de cavalerie compôſé de douze nations; que ces *Immortèls* étoient ceux de toute l'armée qui étoient le plus magnifiquement ornez & vétus, qu'ils avoient des colliérs d'or, un habit à fleurs d'or, des tuniques à manches ornées de pièrres prétieuſes. On les appelloit *Immortèls*, parcequ'ils n'étoient jamais moins de dix mille, & qu'auſſitôt qu'il en manquoit quelqu'un il étoit remplacé par un autre, qu'on y mettoit, enſorte qu'il ſembloit qu'ils ne mouroient point.

On a auſſi donné le nom d'*Immortèls* aux frères de la Roſe-croix en Allemagne. Voyez ROSE-CROIX.

IMMORTELLE. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges ligneuſes à la hauteur d'un piéd, ou d'un piéd & demi, lanugineuſes, blanches. *Elichryſum*. Ses feüilles ſont étroites, veluës, blanchâtres. Ses fleurs, qui naiſſent à la cime des tiges, font des bouquets à fleurons évaſez ſur le haut, découppez en toile, de couleur jaune, ſoutenus par un calice dont les écailles ſont luiſantes & dorées. Ces fleurs peuvent être gardées pluſieurs années ſans qu'elles ſe flétriſſent, d'où vient qu'on a appellé cette plante *immortelle*: elles ont une ôdeur forte & agréable. Sa graine eſt oblongue, rouſſe, garnie d'une aigrette, odorante, âcre. Sa racine eſt grôſſe, ſimple, ligneuſe, d'une ôdeur approchante de celle de la gomme élemi. Cette plante eſt inciſive, apéritive, vulnéraire. En Latin *Elichryſum ſeu ſtœchas citrina anguſtifolia*, C. B. Il y a pluſieurs autres éſpéces d'*immortelle*.

IMMORTIFICATION. ſ. f. Ce mot ſe dit en matière de dévotion, & ſignifie l'état d'une pèrſonne qui n'eſt pas mortifiée. *Animi ſibi blandientis ſtudium immoderatius*. Les mondains conſidèrent toute vivacité dans les gens de bien comme une *immortification* & comme un excès. AB. DE LA TR. L'*immortification* & le relâchement qui s'eſt introduit &c. ID.

IMMORTIFIÉ, ÉE. adj. Qui n'eſt point mortifié. *Indomitus*. Éſprit *immortifié*. Actions *immortifiées*.

IMMUABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut changer. Dieu ſeul eſt par ſa nature *immuable*. *Immutabilis*. Dieu eſt *immuable*, parcequ'il n'y a point de changement ſans cauſe; or il n'y a point d'autre cauſe éfficace que Dieu. MALEB. Ce que Dieu écrit ſur la pouſſière eſt *immuable*; ce que les hommes écrivent ſur le marbre, & ſur le bronze, ne l'eſt pas. BOU. C'eſt une loi *immuable* de la nature, que celui qui a donné la vie à un autre, la lui doit conſèrver. LE MAIT. On dit d'un homme fèrme & conſtant que c'eſt un éſprit *immuable*.

IMMUABLEMENT. adv. D'une manière immuable. *Immutabiliter*. JÉSUS-CHRIST a donné une nouvelle forme au mariage, en réduiſant cette ſainte ſociété à deux pèrſonnes *immuablement* & indiſſolublement unies. BOSS.

IMMUNITÉ. ſ. f. Privilége, exemption de quelque charge, devoir, ou impoſition. *Immunitas*. Il ſe dit particulièrement de ce qui eſt accordé aux Villes & Communautez. L'Égliſe a pluſieurs franchiſes & *immunitez*. Les Princes accordèrent autrefois aux Eccléſiaſtiques toutes ſortes d'*immunitez*, en les exemptant de tous impôts, mais alors les Ecclésiaſtiques n'étoient pas ſi riches qu'ils ſont, & donnoient tout aux pauvres. F. P. Ce Chapitre entre ſes *immunitez* a celle de l'exemption de la Juriſdiction de l'Évêque. Dans les proviſions d'une charge, on en donne la jouiſſance avec tous les priviléges, franchiſes, *immunitez*, gages, droits & émolumens qui ſont attribuez.

Il y a un privilége de l'*immunité*, dont on joüit en cèrtains lieux, ſur tout en Italie, il regarde les pèrſonnes & les chôſes Eccléſiaſtiques, leſquelles ſont exemptes de cèrtaines ſujétions; par exemple, de payer cèrtains droits, d'être à couvèrt des pourſuites de la juſtice &c. Le privilége de l'*immunité* empêche qu'on ne prenne un criminel qui s'eſt retiré dans une Égliſe. Il y a cèrtains crimes pour leſquèls on ne joüit point du privilége de l'*immunité*, comme l'aſſaſſinat prémédité, &c. Le privilége de l'*immunité* n'a pas en France la même étenduë qu'il a en Italie. François I. déclare dans ſon Ordonnance de 1539. art. 166. qu'il n'y aura lieu d'*immunité* pour dettes, ni autre matière civile, & ſe pourront toutes pèrſonnes prendre en franchiſe, & ſauf à les réintégrer &c.

IMMUTABILITÉ. ſubſt. fém. État de ce qui eſt immuable. *Immutabilitas*. L'*Immutabilité* eſt un des attributs de Dieu. Il y a dans Dieu une *immutabilité* phyſique & une *immutabilité* morale: l'*immutabilité* phyſique conſiſte en ce que la ſubſtance de Dieu ne reçoit & ne peut recevoir de changement, ni d'altération: l'*immutabilité* morale conſiſte en ce que Dieu ne change point de ſentiment, de deſſeins, & qu'il a voulu de toute éternité ce qu'il veut.

IMO.

IMOLA. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Imola*, anciennement *Forum Cornelium*, *Forum Cornelii*, & *Forum Syllæ*. Elle eſt dans la Romagne, en une petite iſle formée par la rivière de Santèrno, entre Ravenne & Boulogne, à ſept ou huit lieuës de l'une & de l'autre. *Imola* eſt une ville bien bâtie, & bien peuplée, & elle a un Évêché ſuffragant de Ravenne. MATY. Naudé rapporte dans ſon Maſcurat, que les habitans de Briſighelles, petite ville de la Romagne, faiſoient chanter dans leurs Égliſes, *cum paſcha noſtrum Briſighellatus eſt Chriſtus*, de crainte que ceux d'*Imola* avec qui ils étoient en diſférend, ne priſſent avantage de ce que l'on chantoit ailleurs *immolatus eſt Chriſtus*.

IMP.

IMPAIR. adj. m. & f. Nombre qui ne ſe peut diviſer en deux portions égales ſans fraction, qui ſurpaſſe le nombre pair d'une unité. 3. 5. 7. 29. 31. ſont des nombres *impairs*. *Impar*. Il y a des nombres *impairement* pairs, & pairement *impairs*, qui ſont expliquez à PAIR, ou à NOMBRE.

IMPAIR. Piéd *impair*, Tèrme de Poëſie. Voyez PIÉD.

IMPALPABLE. adj. m. & f. Ce dont on ne peut diſtinguer les petites parties par les ſens, & particulièrement par celui du toucher. Qui eſt ſi fin, ſi délié, ſi menu qu'on ne le peut toucher, ni manier. Poudre *impalpable*. ABLANC. *Tactum fugiens*. Les ſubſtances ſpirituelles ſont *impalpables*. Le mèrcure ſe diviſe en parties ſi menuës, qu'elles ſont *impalpables*. Les métaux réduits en chaux font une poudre *impalpable*, tant elle eſt menuë. L'inviſible & l'*impalpable* du pain n'y eſt plus, (dans l'Euchariſtie) mais un autre inviſible & *impalpable* infiniment plus prétieux y eſt en ſa place. La mèrveille eſt grande, mais où eſt la contradiction? PÉLISSON.

Ce mot vient du vèrbe Latin *Palpare*, qui ſignifie *manier*, *toucher*.

IMPANATEUR. ſubſt. m. Nom d'hérétique. Celui qui croit que dans l'Euchariſtie la ſubſtance du pain & du vin reſtent avec le corps de Jéſus-Chriſt après la conſécration, & n'admet point la tranſſubſtantiation. *Impanator*. Rupèrt, Moine de S. Laurent d'Oeſbrovic près de Liége, & puis Abbé d'un Monaſtère ſitué dans le fauxbourg de Cologne appellé Duitz, *Tuitium*, étoit *Impanateur*. Les Luthériens ſont *Impanateurs*. Le Concile de Trente dit anathême aux *Impanateurs* Seſſ. XIII. can. 2.

IMPANATION. ſ. f. Tèrme dont ſe ſont ſèrvis les Théologiens pour expliquer l'opinion des Luthériens, qui croyent qu'après la conſécration, le corps de N. S. J. C. demeure dans l'Euchariſtie, avec la ſubſtance du pain, au lieu qu'il n'y a que les éſpéces qui y demeurent. *Impanatio*. L'Égliſe a condamné la doctrine de l'*impanation*. Les Luthériens croyent l'*impanation* du vrai Corps de JÉSUS-CHRIST. MAUC. Voyez le Journal de Leipſick 1682. p. 136. où l'on explique ce que c'eſt que l'*impanation*.

IMPANÉ. adj. Tèrme dont on ſe ſèrt pour expliquer un des articles de la Religion Luthérienne, & qui veut dire, Qui eſt dans le pain. *Impanatus*. Les Luthériens diſent que JÉSUS-CHRIST eſt *impané*, & non pas tranſſubſtantié.

IMPARDONNABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être pardonné. *Venia indignus*. On ne pourra pas obtenir de grâce pour cet accuſé, ſon crime eſt *impardonnable*. Monſieur de Segrais a fait ce mot. Quoiqu'il ſoit hardi, il n'a point été condamné. On le peut hazarder après lui. L'endroit où il l'a placé contribuë à l'autoriſer:

Sa beauté mépriſée; impardonnable *outrage*.

C'eſt une incivilité *impardonnable* d'intèrrompre celui qui fait un récit. BELL.

IMPARFAIT, AITE. adj. Qui n'eſt pas achevé, à qui il manque quelque chôſe. *Imperfectus*. Les grands bâtimens demeurent ſouvent *imparfaits*. Ce livre eſt demeuré *imparfait*, n'a pas été accentué par l'Auteur: ce qui ſe dit auſſi d'un livre où il manque quelques feüilles de l'impreſſion.

IMPARFAIT, ſe dit auſſi de ce qui a quelque défaut. C'eſt un homme vicieux, qui eſt fort *imparfait*.

IMPARFAIT, en tèrmes de Grammaire, eſt un tems indéfini entre le préſent & le préterit. *J'aimois*, *je liſois*, ce ſont des tems *imparfaits* de ces vèrbes. Voyez au mot SIGNIFIER, la régle pour les vèrbes où il faut un double ii à l'*imparfait*. Dans le fameux

meux Poëme de la Magdeleine, on a fait entrer tous les tèrmes de Grammaire, c'eſt là qu'on voit la Magdeleine

*Déteſter ſon parfait qui ne fut qu'*imparfait.

C'eſt à dire, déteſter ſa vie paſſée, qui ne fut que vice & impèrfection.

IMPARFAIT, ſe dit de pluſieurs chôſes dans la Muſique; Accord, mode, ton *imparfait*, cèrcle *imparfait*, cadence, conſonance *imparfaite*, tems *imparfait*, &c.

En tèrmes d'Arithmétique les noms *imparfaits* ſont ceux dont les parties aliquotes priſes entièrement ne font jamais ce nombre juſte, mais ou le ſurpaſſent, ou n'y arrivent pas, ce qui fait deux éſpèces de nombres *imparfaits*, dont l'un ſe nomme abondant, ou excédant, & l'autre déficiant. HARRIS.

En tèrmes de Fleuriſtes les fleurs *imparfaites* ſont celles qui ont des défauts, auxquelles il manque des pétales, qui ont les feüilles trop petites, &c.

En tèrmes de Botanique les plantes *imparfaites*, ſont celles qui ne produiſent point de fleurs, ou de ſemences, ou plûtôt celles qui ne produiſent ni l'un ni l'autre; car on a découvert, dit M. Harris, que la plus grande partie de ces plantes ne produiſent en éffet ni l'un ni l'autre. Voyez l'ouvrage de M. Ray. D'autre part d'habiles Botaniſtes prétendent qu'il n'y a point de fleurs *imparfaites*.

IMPARFAITEMENT. adv. D'une manière *imparfaite*. *Imperfectè.* Quand on change ſouvent de profeſſion, de lecture, on ne ſçait jamais les chôſes qu'*imparfaitement*. Nous ne ſommes parfaits qu'*imparfaitement*. FL.

IMPARTIAL, ALE. adj. Exempt de partialité, Égal pour tout le monde. *In omnes equus.* Larrey s'eſt ſèrvi de ce nom dans ſon hiſtoire d'Anglетèrre, où il dit, Les Hiſtoriens *impartiaux*, les Hiſtoriens les plus célèbres & les plus *impartiaux*. On dit, exempt de partialité, & jamais *impartial*, & moins encore *impartiaux*.

IMPARTIALITÉ, pour dire Exemption de partialité. *Æquitas in omnes. Nullius factionis ſtudium. Nullum factionis ſtudium.* Ce tèrme qu'employe Larrey n'eſt point dans l'uſage.

IMPARTIBLE. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Ce mot, qui a la tèrminaiſon & la forme d'un adjectif, s'employe comme un ſubſtantif dans le langage des Sages, qui appellent le mèrcure philoſophal le ſeul *impartible*.

IMPASSIBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt exempt de ſouffrir. *Rei ſtatus dolori minimè obnoxia.* L'*impaſſibilité* eſt propre aux bons Anges, aux corps glorieux. Les Philoſophes prêchent l'*impaſſibilité*, & veulent que l'âme du Sage ſoit l'écueil de toutes ſes paſſions. VILL. Les anciens Chrétiens tranſportèrent dans l'Égliſe les ſentimens de l'*impaſſibilité*, & de l'impèrturbabilité des Stoïciens. BOSS.

IMPASSIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut ſouffrir de douleur ni de changement. *Mutationi vel dolori minimè obnoxius.* Le corps de JÉSUS-CHRIST après ſa réſurrection a été *impaſſible*, il eſt *impaſſible* dans l'Euchariſtie. Les Éſprits & les corps glorieux ſont *impaſſibles*. Je n'aimerai rien de ce qui eſt ſujèt à la fiévre, & je ne donnerai mon cœur qu'à des beautez *impaſſibles*, & immortelles. COSTARD. Les Stoïciens prétendent conſtituer l'âme de leur Sage dans un état *impaſſible*, & impèrturbable. BOSS.

IMPASTATION. ſ. f. Prononcez l'*s*. Ouvrage de Maçonnerie fait de ſtuc, ou de pièrre broyée, rejointe en manière & forme de pâte. Quelques-uns croyent que les obéliſques, & ces groſſes colomnes qui reſtent des Anciens, étoient faites les unes par *impaſtation*, les autres par fuſion.

En tèrmes du Grand Art *impaſtation* ſignifie la putréfaction de la matière, & la couleur noire qu'elle prend lorſque la matière devient opaque, & qu'elle prend une couleur noire & obſcure comme celle de la tèrre.

IMPATIEMMENT. adv. Avec impatience, inquiétude, chagrin, empreſſement. *Impatienter.* Il a ſouffert fort *impatiemment* l'affront qu'on lui a fait, la taxe qu'on a faite ſur lui. On vous a attendu *impatiemment* tout le jour. Néron ſouffrit *impatiemment* la mort de Narciſſe. RAC. Poſſidonius ſouffrit les douleurs de la goutte auſſi *impatiemment* qu'auroit fait un homme du vulgaire. S. ÉVR. Je porte *impatiemment* le joug d'une cruelle Maîtreſſe. CORN. Supporter *impatiemment*. PÉLISSON.

IMPATIENCE. ſ. f. Chagrin, inquiétude de celui qui ſouffre, ou qui attend; ardeur, déſir bouillant & précipité de voir accomplir ce qu'on ſouhaite. *Impatientia, deſiderium incenſum.* On a de l'*impatience* de voir accomplir ſes déſirs. Les *impatiences* amoureuſes ſont les plus violentes. Il brûle d'*impatience* de voir ſon livre imprimé. On ſouffre avec *impatience* la préférence d'un rival. L'*impatience* eſt un mouvement impétueux de l'âme qui s'irrite contre les maux qu'elle endure, & qui s'agite

pour les repouſſer par des efforts violens dont elle ſent en même tems l'impuiſſance. DISC. D'EN. L'*Impatience* vient d'une humeur vive & inquiète. S. ÉVR. L'*impatience* qui nous porte à contredire les autres avec chaleur, ne vient que de ce que nous ne pouvons ſouffrir qu'ils ayent des ſentimens différens des nôtres. NIC. Je faiſois éffort ſur moi-même pour renfèrmer mes chagrins, & contenir mon *impatience*. M. SCUD. Pourquoi me tant préparer à mourir courageuſement; il n'y a pas grand mal que deux ou trois pèrſonnes ſoient témoins de mon *impatience*. NIC.

Vous ne répondez point, & ce morne ſilence,
Redouble encor ma peine, & mon impatience. MOL.

IMPATIENT, ENTE. adj. Vif, inquiet; qui eſt prompt, emporté, qui ſe chagrine d'attendre, qui ne peut ſouffrir la douleur. *Impatiens.* Les éſprits *impatiens* & inquiets ſont mal propres aux négociations. L'amour eſt *impatient*. Les goutteux *impatiens* ſouffrent davantage que les autres. Ils connoiſſoient la nobleſſe de leur naturel, qui eſt *impatient* du joug & de la contrainte. BAL. pour dire qui ne peut ſouffrir le joug ni la contrainte. Il ſemble qu'*impatient* eſt de ces mots qui n'ont point de ſuite, & qui vont tout ſeuls. BOU. Du moins il ne régit point de ſubſtantif: mais on dit, *impatient* de ſe venger.

IMPATIENTER. v. n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Avoir de l'impatience, de l'emportement, & un déſir inquiet. *Moleſte ferre.* Cet homme eſt prompt: il *s'impatiente* pour peu qu'on le faſſe attendre. Il *s'impatiente* tellement, que cela redouble ſa fiévre. Ne vous *impatientez* pas, je reviens tout à l'heure. La vie eſt trop courte pour ſe tuër; ce n'eſt pas la peine de *s'impatienter*. M. DE S. On le dit quelquefois à l'actif. Ce valet eſt ſi long à tout ce qu'il fait que cela *impatiente* les gens qui le regardent.

IMPATRONISER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. S'emparer: ſe rendre inſenſiblement maître de quelque chôſe. *Occupare.* Depuis qu'une communauté s'eſt *impatroniſée* d'une maiſon, d'un héritage, il eſt bien difficile de l'en chaſſer.

*L'un avec que prudence au ciel s'*impatroniſe. RÉGNIÉR.

Cèrtes, c'eſt une choſe auſſi qui ſcandaliſe,
*De voir qu'un inconnu céans s'*impatroniſe. MOL.

IMPÉCCABLE, adj. m. & f. Qui ne peut plus pécher. *Nulli peccato obnoxius.* J.C. a'eſt dit à bon droit *impéccable*; il a déffié les Phariſiens de lui reprocher quelque péché. La foibleſſe de l'homme eſt telle, qu'il ne ſe peut vanter d'être *impéccable*. Les Bienheureux confirmez en grâce ſont *impéccables*.

IMPÉCCABLE, ſignifie auſſi, Qui eſt incapable de faillir. J'ai pû manquer, je ne ſuis pas *impéccable*.

Forbès dans ſon *Inſtruct. hiſtorico-Theol. L. XII. C.* 9. appelle *impéccables* les hérétiques qui ne croyoient pas pouvoir pécher, comme les Gnoſtiques qui enſeignoient qu'en pratiquant toutes les abominations les plus défendues ils ne pouvoient ſe ſouiller, parcequ'ils étoient ſpirituels & parfaits. Tels ont été après eux les Priſcillianiſtes, les Maſſaliens, & d'autres parmi les anciens; & de nos jours la ſecte d'Anabaptiſtes qu'on nomme les Libèrtins, les Illuminez & les Quiétiſtes.

IMPECCABILITÉ. ſ. f. État de celui qui ne peut pécher. *Status nulli peccato obnoxius.*

C'eſt auſſi la grâce, le privilége, le principe qui fait qu'on ne peut pécher. On dit dans l'École *impeccabilitas*. L'*impeccabilité* n'a point été accordée à l'homme. L'*impeccabilité* n'eſt propre qu'aux Bienheureux. Les Théologiens diſtinguent différentes ſortes & comme différens degrez d'*impeccabilité*. Celle de Dieu lui convient par nature. Celle de J. C. en tant qu'homme lui convient à cauſe de l'union hypôſtatique. Celle des Bienheureux, eſt une ſuite de leur état. Celle des hommes eſt l'éffet de la confirmation en grâce, & s'appelle plutôt *impeccance* qu'*impeccabilité*: auſſi les Théologiens diſtinguent-ils ces deux chôſes, ce qui eſt ſur tout néceſſaire dans les diſputes contre les Pélagiens, pour éxpliquer cèrtains tèrmes qu'il eſt aiſé de confondre dans les Pères Grècs, & même dans les Latins. Voyez les notes du P. Garnier ſur Marius Mèrcator.

IMPÉCUNIEUX, EUSE. adj. Ce mot veut dire qui n'a point d'argent; mais, n'étant point encore reçû, on ne le peut dire qu'en riant. *Minimè pecunioſus, cui quod det nihil eſt, cujus plenus ſacculus eſt aranearum.* CATUL. Danet dit pourtant qu'on le trouve dans les Éſſais de Morale de M. Nicole, auſſi bien que celui d'*impécunioſité*, qui ſignifie diſette d'argent. *Pecuniæ penuria.*

IMPÉCUNIOSITÉ. ſ. f. *Pecuniæ inopia.* Voyez IMPÉCUNIEUX.

IMPÉNÉTRABLE

IMPÉNÉTRABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut pèrcer, ni pénétrer. *Impenetrabilis.* Une digue, un bâtardeau, doivent être *impénétrables* à l'eau. Les forêts de Canada ſont ſi épaiſſes, qu'elles ſont *impénétrables*, on ne les peut pèrcer, ni traverſer. L'atôme eſt un petit corps ſimple, indiviſible, dur, ſolide, incorruptible, & *impénétrable.* GASSENDI. Saint Bèrnard vivoit dans un ſilence étèrnel, & une ſolitude *impénétrable.* Fl.

IMPÉNÉTRABLE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Inſcrutabilis.* Les myſtères de la Foi, les ſecrèts de la Providence ſont *impénétrables* à l'éſprit humain. Nous ſommes environnez de ténébres épaiſſes, & prèſque *impénétrables.* NIC.

On dit auſſi d'un homme, dont on ne peut deviner les deſſeins, ni pénétrer les penſées, qu'il eſt *impénétrable. Tectus, involutus.* Il étoit d'autant plus *impénétrable*, que tout le monde croyoit le pénétrer. AB. DE S. R. Le Chancelier *impénétrable* pénétroit tout. BOSS. Les traits de l'amour pèrcent les cœurs les plus *impénétrables.* VILL.

IMPÉNÉTRABILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui ne ſe peut pénétrer ; propriété des corps qui occupent tellement un cèrtain éſpace, que d'autres corps ne peuvent y trouver de place. *Impenetrabilitas.* Il ſe dit tant au propre, des corps ſolides, & trop épais, qu'au figuré, des myſtères de la Foi, & des ſecrèts trop profonds, & trop cachez. On demande ſi l'*impénétrabilité* eſt de l'eſſence de la matière. Ce tèrme eſt Dogmatique en ce ſens. M. Harris définit l'*impénétrabilité* la diſtinction d'une ſubſtance étenduë d'avec une autre, par laquelle l'éxtenſion d'une chôſe eſt différente de celle d'une autre ; en ſorte que deux chôſes étenduës ne peuvent être en même lieu, mais doivent néceſſairement s'éxclurre l'une l'autre.

IMPÉNÉTRABLEMENT. adv. D'une manière impénétrable. *Impenetrabilem in modum.*

IMPÉNITENCE. ſ. f. Dureté ; endurciſſement de cœur qui fait demeurer dans le vice, qui empêche de ſe repentir. *Peccati vel peccandi obſtinatio.* L'*impénitence* finale eſt un péché contre le Saint Eſprit, qui ne ſe pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. Cette miſéricordieuſe conduite ne toucha point leur *impénitence.* MAUC. Par vôtre dureté, & par l'*impénitence* de vôtre cœur, vous amaſſez un tréſor de colère pour le jugement de Dieu. PORT-R. Au dèrniér jour Dieu confondra vôtre *impénitence*, & vos vaines éxcuſes. BOSS. Par la dureté & l'*impénitence* de nôtre cœur nous amaſſons un tréſor de colère pour le jour de la colère. AB. DE LA TRAPE.

IMPÉNITENT, ENTE. adj. Qui n'a point de répentance, ni de regrèt de ſes fautes, qui n'en veut pas faire pénitence. *In delicto contumax.* Celui qui meurt *impénitent* eſt aſſurément damné. Ville *impénitente.* PORT-ROYAL.

IMPENSE. ſ. f. Tèrme du Palais, qui ſe dit de la dépenſe ou des frais qu'on a fait pour améliorer un bâtiment, un héritage. *Impenſa.* Un acquéreur de bonne foi doit être rembourſé des *impenſes* & méliorations qu'il a faites ſur un fonds où l'on demande à rentrer. On répéte les *impenſes* & méliorations faites conſtant le mariage ſur les propres héritages de l'un ou de l'autre. Le Donataire . . . . . doit être rembourſé par ſes Cohéritiérs des *impenſes* utiles & néceſſaires. COUT. DE PARIS, *Art.* 305. L'héritiér du mari peut demander à ſa veuve les *impenſes* & méliorations faites *in fundo uxorio* durant le mariage, & non à un tiérs détenteur. LEVEST. *Art.* 76. Pour les *impenſes* & méliorations faites par le mari ſur l'héritage de la femme, la répétition du prix ne vient qu'*à die ſoluti matrimonii.* Il y a des *impenſes* néceſſaires, il y en a d'utiles, il y en a de voluptueuſes : les néceſſaires ſont celles ſans leſquelles la chôſe deviendroit moins bonne & dépériroit ; les utiles ſont celles qui rendent la chôſe meilleure, de plus grand revenu ; les voluptueuſes ſont celles qui ne ſèrvent qu'à l'embelliſſement de la chôſe. Voyez Le Prêtre.

On dit *dépenſe* dans le langage ordinaire, & non pas *impenſe.*

IMPÉRATIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire. *Imperativus modus.* C'eſt une des modes, ou manières de conjuguer un vèrbe qui ſèrt à déſigner le commandement. C'eſt celui qui ſuit l'indicatif. *Fais* ce que je te dis. *Allez, marchez*, &c.

L'*impératif* en François n'a point ordinairement d'*s* à la fin, mais il la prend quelque fois devant une voyelle. *Vien-çà, viens* en à bout ſi tu peux, *croi* moi, &c. M. l'Abbé de Dangeau dans ſes tables des vèrbes donne une *s* au vèrbe de la ſeconde pèrſonne du préſent de l'*impératif*, de ſorte que c'eſt le même mot pour l'indicatif, & pour l'*impératif*, *cantas*, tu chantes, *canta*, chantes.

IMPÉRATIF, IVE. adj. Tèrme d'hiſtoire. *Imperativus, a.* La forme *impérative.* Une ſignification *impérative.* Dans l'Hébreu & les autres langues orientales, le futur a ſouvent une ſignification *impérative.*

Les féries *impératives*, ou indictives, étoient celles que le Conſul, ou le Préteur ordonnoit, ſelon le pouvoir de ſa charge. Quelques-uns les rapportent aux conceptives, ou celles que l'on recevoit par vœu. Voyez FÉRIE.

Ce mot vient d'*imperare*, qui veut dire *commander*, parcequ'on ſe ſèrt de ce mode pour commander.

IMPÉRATOIRE. ſ. f. Sorte de plante qui eſt ainſi appellée à cauſe des grandes vèrtus que l'on attribuë à l'*impératoire* ordinaire, comme qui diroit, plante digne d'un Empereur. *Imperatoria.* Il y en a pluſieurs éſpéces. L'*impératoire* ordinaire a ſa racine groſſe quelquefois comme le pouce, ridée, garnie de quelques fibres, remplie d'une chair blanche, aromatique, d'un goût âcre, picquant la langue, & échauffant toute la bouche. Ses feuilles ſont aſſez grandes, rangées trois à trois ſur une côte branchuë, tèrminée par une ſeule feuille, roides, diviſées chacunes en trois parties, découpées les unes légèrement, les autres profondément. Ses tiges croiſſent juſqu'à la hauteur d'environ deux piéds : elles ſont canelées, creuſes, diviſées en aîles, ſoutenant en leurs ſommitez des fleurs en paraſol, dont chacune eſt à cinq pétales blanches, diſpoſées en rôſe. Lorſque ſes fleurs ſont paſſées, il paroît un fruit compoſé de deux graines applaties, prèſque ovales, un peu plus grôſſes que celles de l'anet, rayées légèrement ſur le dôs, de couleur blanche. En Latin *Imperatoria major.* C. B. pin. 156. On ne ſe ſèrt en Médecine que de la racine qui eſt propre pour la colique venteuſe, pour l'apopléxie, pour la paralyſie, pour la fiévre quarte, & entre dans la Thériaque.

IMPÉRATRICE. ſ. f. La femme de l'Empereur. *Imperatrix.* L'*Imperatrice* douairière. Fauſtine & Lucille ſont les ſeules *Impératrices* qui ſoyent nées de pères Empereurs, & qui en quelque manière ont été cauſes que leurs maris ſont montez ſur le thrône. P. CHAMILLART. Élagabale en moins de quatre ans ſe maria juſqu'à quatre ou cinq fois ; il eſt impoſſible que les médailles des *Impératrices* qu'il épouſa ne ſoyent très-râres. *Ces Impératrices* étoient ſi peu ſur le trône, qu'on avoit à peine le tems de leur frapper des médailles. ID. Combien de fois les plus habiles ſe ſont-ils trouvez embaraſſez pour ranger quelques médailles ſingulières d'Empereurs ou d'*Impératrices*, dont on ne connoit ni le tems, ni les actions, & dont les noms ſont le plus ſouvent ou corrompus, ou omis dans l'hiſtoire ! GENEBRIER. On voyoit autrefois parmi les *Impératrices* une Barbia Orbiana, une Cornelia Supera, auſſi bien que Sévérius, ſans époux véritables, & l'hiſtoire qui nous reſtoit de leur tems, ne nous en marquoit rien de cèrtain. ID.

IMPÉRATRICE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de prunes. *Pruni ſpecies.* Le mois de Septembre ne finit point qu'il n'ait donné le commencement des prunes tardives, qui ſont les *Impératrices*, les Dames noirs, les petits Pèrdrigons, les Pèrdrigons tardifs, &c. LA QUINT. L'*Impératrice* eſt violette tirant au rouge. ID. L'*Impératrice* eſt une éſpéce de Pèrdrigon violet tardif, qui ne meurit qu'en Octobre, & eſt très bon. ID.

IMPÈRCÉPTIBLE. adj. m. & f. Q'on n'apperçoit point ; qui ne tombe point, ou qui tombe difficilement ſous l'action de nos ſens. *Senſum fugiens.* Quoique le mouvement de la tèrre ſe faſſe avec rapidité, il eſt *impèrcéptible* à nos yeux. Le plus grôs des atômes, ſelon Épicure, eſt *impèrcéptible.* Le microſcope nous a fait découvrir dans les corps naturels des parties auparavant *impèrcéptibles.*

IMPÈRCÉPTIBLES, ſe dit au figuré des chôſes que l'éſprit ne découvre point. Les ſcrupules ſont des doutes, & des conſidérations prèſque *impèrcéptibles.* LA PL. L'amour propre ſçait ſi bien ſe déguiſer qu'il eſt prèſqu'*impèrcéptible* dans le fonds de nôtre cœur. S. ÉVR. L'opération de la grâce eſt *impèrcéptible.* BOSS. Par combien d'*impèrcéptibles* liens ſommes-nous attachez au monde ? ID.

> *D'un aveugle penchant le charme* impèrcéptible,
> *Frappe, ſaiſit, entraine, & rend un cœur ſenſible.* CORN.

IMPÈRCÉPTIBLEMENT. adv. D'une manière inſenſible, ou difficile à appèrcevoir. *Sine ſenſu.* L'éſprit de vin s'évapore *impèrcéptiblement*, on n'y trouve plus rien. Les aſtres, les horloges ſe meuvent *impèrcéptiblement.*

> *Que l'homme connoit peu la mort qu'il apprèhende,*
> *Quand il dit qu'elle le ſurprend !*
> *Elle naît avec lui, ſans ceſſe lui demande*
> *Un tribut dont en vain ſon orgueil ſe deffend.*
> *Il commence à mourir long temps avant qu'il meure,*
> *Il périt en détail* impèrcéptiblement.
> *Le nom de mort qu'on donne à nôtre dernière heure,*
> *N'en eſt que l'accompliſſement.* DES-H.

IMPÈRDABLE. Adj. Qui ne ſe peut pèrdre. C'eſt un tèrme familiér

milliér qu'on employe au jeu en parlant d'un coup, d'une partie qui ne ſe peut pèrdre. Un jeu *impèrdable.* On ne voit pas que ce mot ſoit en uſage ailleurs qu'au jeu, & l'on ne dit pas un procès *impèrdable*, une bataille *impèrdable*.

IMPERFÉCTION. ſ. f. Défaut, ce qui manque à une chôſe pour la rendre parfaite. *Defectus.* Il faut ſouffrir les *impèrféctions* de ſon prochain. Il y a des *impèrfections* qui ne ſont pas des vices. M. Sc.

Les *impèrféctions* d'un livre ſont les feuilles qui manquent pour le rendre complet. Il ſe dit auſſi des feuilles qu'il y a de trop dans un livre. Mon Libraire ne m'a envoyé que des *impèrfections*: tous ſes livres ont toûjours ou trop ou pas aſſez de feuilles.

IMPÉRIAL, ALE. adj. Ce qui appartient à l'Empire. *Imperatorius.* Sa Majeſté *Impériale.* Trône *Impérial.* Couronne *Impériale.* Autorité *Impériale.* ABLAN. Armée *Impériale.* VOIT. Et au pluriel on dit les *Impériaux*, les Miniſtres, ou les Sujets de l'Empire. Les *Impériaux* ſe dit auſſi de l'armée *Impériale.* Les *Impériaux* ont été battus. Les *Impériaux* ont paſſé le Rhin. Dans ces occaſions ce mot eſt ſubſtantif; & ne ſe dit qu'au pluriel.

Quelques uns ont dit *Impérial*, & *Impériaux*, de ceux que nous nommons communément Mélchites. Voyez ce mot; car c'eſt ainſi qu'il faut parler ſelon l'uſage.

IMPÉRIAL. On appelle en Allemagne villes *Impériales*, celles qui ne reconnoiſſent que l'Empereur pour ſupérieur. Ce ſont autant de Républiques; le Magiſtrat fait hommage à l'Empereur, & lui paye le mois Romain; mais d'ailleurs il eſt Souverain pour la Juſtice. Les villes *Impériales* ont droit de faire battre monnoye, & d'avoir des troupes & des places. Leurs députez aſſiſtent aux diétes *Impériales*, où elles ſont diviſées en deux bancs, du Rhin, & de Soüabe. Il y en avoit 22. dans le banc du Rhin, & 37. dans celui de Soüabe, mais le Roi poſſéde aujourd'hui, en 1718. Straſbourg & les dix villes *Impériales* d'Alſace; ainſi il n'y a plus que 48 villes *Impériales*. Les plus conſidérables ſont Hambourg, Lubeck, Nuremberg, Francfort, Ulm, Auſbourg & Ratiſbone.

On appelle en Allemagne Chambre *Impériale*, une Juſtice Souveraine établie pour les affaires des États immédiats de l'Empire. La Chambre *Impériale* de Spire réſide à préſent à Wezlar dans la Heſſe. Il y auſſi à Rotweil une Chambre *Impériale*, qui eſt une décharge de celle de Spire.

On appelle en Allemagne Diétes *Impériales*, l'aſſemblée des États de l'Empire. Elles ſe tiennent ordinairement à Ratiſbone. L'Empereur, ou ſon Commiſſaire, les Eléćteurs, les Princes Eccléſiaſtiques & Séculiers, les Prélats, les Princeſſes, les Comtes de l'Empire, & les Députez des villes *Impériales*, y aſſiſtent. La Diéte eſt diviſée en trois Colléges, qui ſont ceux des Eléćteurs, des Princes, & des Villes. Les ſeuls Eléćteurs forment le Collége des Eléćteurs, & même le Roi de Bohême qui eſt Eléćteur n'entroit avant 1707 que dans les Diétes d'Election; depuis ce tems là il entre comme les autres. Les Princes, Prélats, Princeſſes, & Comtes, forment le Collége des Princes, celui des Villes eſt compoſé des Députez des villes *Impériales*. Chaque Collége a ſon Directeur qui propôſe, & préſide aux déliberations. L'Eléćteur de Mayence l'eſt du Collége des Eléćteurs, l'Archevêque de Saltzbourg l'eſt de celui des Princes, & le Député de la ville de Cologne de celui des Villes. Dans les Diétes *Impériales* chaque Principauté a ſa voix, mais les Prélats, (c'eſt ainſi qu'on appelle les Abbez & Prévôts de l'Empire) n'ont que deux voix, & tous les Comtes n'en ont que quatre. Quand les trois Colléges ſont d'accord il faut encore le conſentement de l'Empereur, & ſans cela les réſolutions ſont nulles; s'il conſent on dreſſe le *recès* ou réſultat des réſolutions, & tout ce qu'il porte eſt une loi, qui oblige tous les États médiats & immédiats de l'Empire.

IMPÉRIALE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de prunes qui ſe mange au mois d'Août. Les Maugerou, les Mirabelles, les *Impériales* &c. font à qui mieux mieux. LA QUINT. L'*Impériale* eſt une prune longue. ID. Elle eſt violette tirant au rouge. ID. L'*Impériale* eſt la plus grôſſe de toutes les prunes. Il y a une *Impériale* blanche & une rouge, une hâtive & une tardive. Elles ſont toutes fort grôſſes. *La Quint. P. III. C.* 14. L'*Impériale* blanche eſt une éſpéce de prune qu'on appelle autrement grôſſe Dame. Elle eſt blanche, ou jaunâtre. ID. *P. III. C.* 14.

COURONNE IMPÉRIALE, eſt une ſorte de plante, dont les fleurs ſont diſpôſées comme en couronne ſurmontée d'un bouquet de feüilles, ce qui a fait donner le nom de *Couronne impériale* à cette plante. Voyez *Couronne impériale* au mot COURONNE. La Couronne *Impériale* eſt le Lys Pérſique, c'eſt le שושן des Hébreux, & le Tuſai des Pèrſans; c'eſt le Lys royal des Grecs, *Lilium baſilicum.* Voyez la Diſſertation du P. Souciet ſur un revers des médailles d'Hérode.

On l'appelle quelquefois *impériale*, ſans ajouter le mot de couronne.

Vous êtes Rôſe, & moi, je ſuis Impériale:
Je crois que pour la dignité,
Dans l'empire des fleurs il n'eſt rien qui m'égale.
REC. DE VÈRS.

IMPÉRIALE, En tèrmes de Fleuriſte, eſt le nom d'une tulippe qui eſt d'un pourpre brun, un peu de rouge & blanc de lait. MORIN.

IMPÉRIALE. Monnoye des Empereurs qui a eû cours en Italie depuis l'an 1187. juſques dans le 14e ſiécle. L'an 1236. on frappa en Italie de nouvelles *impériales*. Matthieu Paris dit que les *impériales* étoient de la même valeur que les ſtèrlings.

EAU IMPÉRIALE. Voyez EAU.

Il y a auſſi un jeu de cartes appellé *impériale*, dont le principal avantage eſt d'avoir des ſéquences de cartes. L'As, le Roi, la Dame, & le Valet, d'une même couleur, font une *impériale*; quatre Rois, quatre Dames, quatre Valets, quatre As, font une *impériale*, de même que quatre ſept, ſi l'on joüe deux, ou quatre ſix, ſi l'on joüe trois. Carte blanche fait auſſi une *impériale*.

IMPÉRIALE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Chili, en l'Amérique Méridionale. *Imperialis.* Elle eſt Capitale d'une Province, qui porte ſon nom, & ſituée ſur la riviére de Cauten, à quelques lieuës de ſon embouchure dans la Mèr pacifique. Cette ville avoit été ruinée par les Arauques; mais les Éſpagnols l'ont réparée. MATY.

IMPÉRIALE. ſ. f. Le haut ou la couvèrture d'un carroſſe, qui eſt plat, & un peu élevé par le milieu. On le dit auſſi du fonds des lits d'ange & en houſſe. *Faſtigium, culmen.*

IMPÉRIALE, eſt auſſi un tèrme d'Architecture; & c'eſt une éſpéce de dôme, ou de couvèrture, dont le dôs eſt en pointe, & qui en s'élargiſſant par en bas repréſente la figure de deux *S* qui ſe joignent en haut, & s'éloignent en bas. FÉLIBIEN.

On fait auſſi une pièrre *impériale* pour les dents avec du ſalpêtre, de l'alun de roche, & un peu de ſoufre bien pulvériſez, & cuits dans un creuſèt, dont on fait aprés un gargariſme avec une décoction d'orge & de fenoüil.

IMPÉRIAUX. Voyez IMPÉRIAL.

IMPÉRICIE, ou IMPÉRITIE. ſ. f. *Imperitia.* Défaut des connoiſſances néceſſaires à une pèrſonne qui a une fonction publique: on le dit des Juges, des Avocats, des Notaires, & autres pèrſonnes ſemblables. On ſe ſèrt plus ordinairement du mot d'*ignorance*, cependant celui d'*impéricie* ſe trouve dans les Auteurs qui ont écrit de nos jours ſur les matières de droit. Je ne ſçai pourquoi on veut qu'un Notaire ne ſoit pas tenu des dommages & intérêts qu'il cauſe par ſes *impéricies*. BRUNEAU. En Juſtice on condamne un Chirurgien qui aura éſtropié un homme par ſon *impéritie*, à des dommages & intérêts.

IMPÉRIEUX, EUSE. adj. Arrogant, fièr, ſupèrbe, qui commande avec hauteur, & avec orgueil. *Imperioſus.* On n'aime point à vivre avec une humeur *impérieuſe*. Un éſprit *impérieux*. Il dit cela d'un ton *impérieux*, d'un ton de maître. Il y a des gens *impérieux* qui veulent commander par tout où ils ſont. Les amis *impérieux* nous tyranniſent; il faut haïr tout ce qu'ils haïſſent. S. EV. L'amour eſt une paſſion trop *impérieuſe* pour céder à nos devoirs. CAIL. Les Romains avoient une politique bien *impérieuſe* à l'égard des Rois qui leur étoient ſuſpects. S. RÉAL.

Ce torrent arrêté devint plus furieux,
Son cours fut plus rapide, & plus impérieux. BRÉBEUF.

IMPÉRIEUSEMENT. adv. Fièrement, d'une manière impérieuſe. *Superbiùs.* On haït ce Gouvèrneur, parcequ'il commande trop *impérieuſement*: il en uſe *impérieuſement*.

IMPÉRISSABLE. adj. Qui ne peut périr, qui ne doit point périr. *Non periturus.* Ce mot n'eſt pas reçu par l'uſage, & nos bons Auteurs qui ont eû ſouvent occaſion de s'en ſervir, ne l'ont point fait. Il ſe trouve dans une piéce en vèrs ſur le Quinquina, elle eſt adreſſée à M. Fagon.

Si je vois luire ces beaux jours
Je le dirai, Fagon, à ton art ſecourable,
Trop heureux ſi le mien par les fidéles traits
D'une loüange impériſſable,
T'en peut rendre grâce à jamais.

IMPÉRITIE. ſ. f. Ignorance de l'art qu'on profeſſe. *Imperitia.* Ce mot n'eſt pas reçû dans le langage ordinaire. Voyez IMPÉRICIE.

IMPERSONNEL, ELLE. adj. Tèrme de Grammaire, qui ſe dit d'un vèrbe qui ne ſe conjugue qu'à la troiſiéme pèrſonne. *Perſonâ carens.* Ce vèrbe ne ſe dit qu'à l'*impèrſonnel*, il n'a qu'une ſignification *impèrſonnelle*. C'eſt à dire, qu'il déſigne une chôſe indéfiniment, ſans nombre, & ſans pèrſonne. *Il faut; il pleut: On parle.* Quelques-uns ſoutiennent que la langue Fran-

çoiſe n'a point proprement d'*impèrſonnels*, & cet *il*, ou cet *on* qui les précéde, ſe peut réſoudre par un rélatif qui leur tient lieu de nominatif. Cela ſeroit pourtant aſſez difficile, & nommément à l'égard de l'impèrſonnel, *il faut*. Quoi qu'il en ſoit de cette queſtion grammaticale, il faut ſeulement obſèrver, que ces *impèrſonnels* ne ſe prennent pas toûjours dans une ſignification générale, & indéterminée, cela n'eſt propre à la rigueur qu'à l'infinitif. Car ces *impèrſonnels* ne ſont pas abſolument ſans pèrſonne, puiſqu'ils ont la troiſiéme.

IMPÈRSONNEILEMENT. adv. Qui ſe dit d'une manière impèrſonnelle. *Imperſonnaliter*. Çe vèrbe ne ſe conjugue point; il ne ſe dit qu'*imperſonnellement*.

INPÈRTINEMMENT. adv. Mal à propôs, d'une manière ſotte, éxtravagante. *Ineptè*. Il vaut mieux ſe taire, que de parlèr *impèrtinemment*. Il a chaſſé ſon valèt, parcequ'il lui répondoit *impèrtinemment*. On peut placer *impèrtinemment* le mot d'impèrtinent. M. Sc.

IMPÈRTINENCE. ſ. f. Éxtravagance, ſottiſe, action, ou parole ſotte, ou parole déraiſonnable. *Ineptiæ*. Les grands parleurs ſont ſujèts à dire beaucoup d'*impèrtinences*. Les réfléxions que l'on fait ſur les *impèrtinences* des autres, nous aident à nous en corriger. Bell. Celui qui fait une *impèrtinence* eſt aſſez puni par la confuſion qui lui en revient. Id. Ce que vous venez de faire eſt une haute *impèrtinence*.

Morbleu je ne veux point parler,
*Tant ce raiſonnement eſt plein d'*impèrtinence. Mol.

IMPÈRTINENT, ente. adj. & ſubſt. Sot, ridicule, qui n'agit, ou qui ne parle pas ſelon la raiſon. *Ineptus*. On appelle *impertinent*, ce qui ſe fait contre la raiſon, contre la bienſéance, & contre la politeſſe. C'eſt un homme *impèrtinent*, qui rompt en viſière à tout le monde. Il a fait un diſcours *impèrtinent*; c'eſt un éſprit *impèrtinent*; une conduite *impèrtinente*. Un *impèrtinent* n'a ni jugement, ni délicateſſe; il confond l'air libre, avec une familiarité éxceſſive, & a d'ordinaire plus d'imagination que d'éſprit; il fait & il dit mille impèrtinences avec une hardieſſe inſolente qui le rend ridicule. M. Scud. Un *impèrtinent* eſt un fat outré; il rebute, aigrit, & irrite ceux qui lui parlent. La Br. Un homme *impèrtinent* parle beaucoup, & ſans réfléxion; il agit de même. Bell. On dit auſſi abſolument, C'eſt un *impèrtinent*.

Impèrtinent, en tèrmes de Palais, ſe dit de ce qui n'appartient pas à la queſtion; qui ne ſèrt de rien à la déciſion du procès. *Alienus*. On a déclaré ces moyens de fait *impèrtinens*, & inadmiſſibles. Il n'a voulu répondre ſur ces faits, articles, parce qu'il a ſoûtenu qu'ils étoient *impèrtinens*, qu'ils étoient étrangérs au procès. On appelle auſſi en Logique des tèrmes *impèrtinens*, ceux qui n'ont aucun rapport enſemble.

IMPÈRTURBABILITÉ. ſ. f. Tèrme Philoſophique. État de l'âme tranquille, & ſans émotion. *Status perturbationi minimè obnoxius*. Saint Clément vouloit élever les parfaits juſqu'à l'apathie, c'eſt à dire, à l'*impèrturbabilité*. Boss.

IMPÈRTURBABLE. adj. m. & f. Tranquille; qui n'eſt point émû. *Perturbationi minimè obnoxius*.

IMPÉTRABLE. adj. m. & fem. Tèrme de Droit, qui ſe peut impétrer, obtenir. *Impetrabilis*. Les crimes énoncez dans ces lettres ſont ſi énormes, que l'abolition n'en eſt pas *impétrable*. La Cour a ordonné à cet Officiér de ſe défaire dans ſix mois de ſa charge, & à faute de ce, elle eſt déclarée vacante & *impétrable*. Un Bénéfice eſt *impétrable*, quand il y a nullité de titres, ou incapacité en la pèrſonne d'un Titulaire.

IMPÉTRANT, ante. adj. & ſ. Tèrme de Droit. Celui qui a obtenu ou impétré quelque grace, quelque bénéfice. *Qui impetravit*. Un *impétrant* de lettres de grâce les doit préſenter lui-même à la Cour, & les faire lire à l'Audience à genoux. Cet arrêt a maintenu l'*impétrant* de cette charge, de ce Bénéfice, de ces Lettres de reſciſion. Un *impétrant* de deux commiſſions, de deux Juges differens, contre une même pèrſonne, dans une même cauſe, pèrd les avantages de châcune des deux commiſſions ſelon le ch. 16. *de Reſc*.

IMPÉTRATION. ſ. f. Tèrme de Droit. Obtention de grâce, de privileges; de Lettres, de charges, d'un Bénéfice. *Impetratio*. L'*impétration* du Bénéfice d'un homme vivant porte incapacité en la pèrſonne de l'impétrant de le poſſeder jamais. Il y a des *impétrations* qu'on caſſe pour être obréptices, ou ſubréptices, L'*impétration* d'une charge vacante qui eſt déclarée *impétrable*, eſt un bon titre.

IMPÉTRER. v. act. Obtenir quelque grâce, faveur, don, ou privilége. *Impetrare*. Un vrai pénitent *impétre* le pardon de ſes fautes. Les Bénéfices vacans par dévolut, & par réſignation, ſe peuvent *impétrer* en Cour de Rome. Il a *impétré* enfin la grâce qu'il a tant ſollicitée auprès du Roi. O Marie! Sainte mère de Jésus, *impétrez* nous de vôtre fils la grâce d'obſèrver fidellement ce prémiér précepte. Bouh.

Ce mot a vieilli, & n'eſt plus guère en uſage qu'au Palais; ou dans des matières de dévotion, comme le dit le P. Bouhours dans l'éxemple qu'on vient de citer.

Impétré, ée. part. & adj.

IMPÉTUEUX, euse. adj. Violent, ardent, rapide dans ſon mouvement. *Violentus*. Les flots de la mèr ſont fort *impétueux* vèrs le Cap de Bonne Éſpérance, dans le détroit de Magellan. Le vent du Nord eſt le plus *impétueux* de tous les vents. Le Rhône, la Durance, ont un cours rapide & *impétueux*.

Impétuéux, ſe dit figurément en Morale. La jeuneſſe eſt d'ordinaire *impétueuſe*. La colère eſt un torrent *impétueux*. Un Orateur a des figures, a des mouvemens fort *impétueux*; c'eſt un éſprit fougueux & *impétueux*. On ruine les meilleures affaires par un zèle trop *impétueux*. Bell. Les *impétueux* ne peuvent approuver une amitié tranquille. M. Ésp. Le naturel ardent de Mr. le Prince l'a fait croire *impétueux* dans les combats. S. Évr. La colère eſt une paſſion violente, & *impétueuſe*. M. Ésp. Le zèle des bonnes âmes eſt *impétueux*. H. S. de M. Il n'avoit pas domté de bonne heure ce naturel *impétueux*, qui le gouvèrnoit en tout. Bouh.

La vérité n'a point un air impétueux. Boil.

Son ſtile impétueux *ſouvent marche au hazard*. Id.

IMPÉTUEUSEMENT. adv. D'une manière impétueuſe. *Ingenti cum impetu, facto impetu*. La mèr ſe jette *impétueuſement* dans ce détroit, dans cette rivière, dans ce gouffre. Cet Avocat a plaidé fort *impétueuſement*. La colère court *impétueuſement* à la ruine d'autrui. M. Ésp.

IMPÉTUOSITÉ. ſ. f. Action impétueuſe, mouvement violent. *Impetus*. Les étrangérs redoutent la prémière *impétuoſité* des François. Ce vaiſſeau a réſiſté à l'*impétuoſité* des vents & de la tempête. Il faut éſſuyer la prémière *impétuoſité* de la colère. L'*impétuoſité* d'un torrent. Ils ont une *impétuoſité* brutale. Ablanc. Appellez vous vaillant celui qui aura fait une belle action par une *impétuoſité* de hardieſſe? M. Ésp. Ce qu'on appelle vèrtu héroïque n'eſt bien ſouvent qu'une *impétuoſité*, qui emporte nôtre admiration ſans la mériter. S. Évr. On gâte le ſublime, ſi on l'abandonne à l'*impétuoſité* d'une nature ignorante, & téméraire. Boil. Dieu arrête quelquefois par ſes châtimens l'*impétuoſité* de nos paſſions. Fléch. Le ſublime & le pathétique, par leur violence, & par leur *impétuoſité*, emportent & entraînent avec eux. Boil. On ne peut nier qu'il n'y eût un peu trop d'ardeur & d'*impétuoſité* dans Luther. Cl. Un mouvement de colère eſt une ſoudaine *impétuoſité* de l'éſprit qui l'empêche de délibérer. Le Mai. Je tâchois d'arrêter l'*impétuoſité* de ma jeuneſſe. Fen.

Stace dans ſa Thébaïde Liv. VII. v. 51. fait une fort belle deſcription de la demeure de Mars. Il y pèrſonifie l'*impétuoſité*, & en fait un des compagnons de Mars. Je dis des compagnons, parce qu'*impetus* en Latin eſt maſculin.

IMPIE. adj. m. & f. Libèrtin, qui ſe moque de Dieu, qui le blaſphême, qui prophane les chôſes ſacrées, qui fait & dit des chôſes contraires à la vèrtu de piété, laquelle régle nos devoirs envèrs Dieu & les chôſes ſaintes. *Impius*. L'*impie* a dit dans ſon cœur, il n'y a point de Dieu, *Pſeaume* 13. Il faut fuir la compagnie des Athées, & des *impies*. Les *impies* eux-mêmes ſont émus à la vûë de la mort, & n'ôſent ſe hazarder à mourir comme ils ont vécu. Nic. Épicure a plus fait d'*impies* que tous les autres Philoſophes. M. Sc. vingtcinq ans de guèrre ne m'avoient pas rendu fort délicat ſur la dévotion, mais pèrſonne n'étoit moins *impie* que moi. Bussi Rab.

Voulez vous mériter les faveurs populaires,
Soyez auteur impie, *& digne des galères.*

Erreur qui vois toûjours l'impie *opiniâtre*
Offrir ſur tes autèls un encens idolâtre;
Par tes menſonges vains, dont ſon cœur eſt ſéduit,
A quel aveuglement a-t-il été reduit?

Nouveau choix de vèrs.

Sourds à la voix de la nature,
Monſtres dans la Societé,
Que coûte à vôtre cœur parjure
La plus noire infidélité?
Si tout périt avec la vie
Quel droit eſt ſacré pour l'impie? Id.

Dans le ſtile de la ſainte Écriture on appelle *impie*, celui qui ne ſe met point en peine d'obſèrver la loi de Dieu: ainſi les *impies* & les pécheurs ſont la même chôſe aſſez ſouvent. Le mot d'*impie* a ſouvent auſſi dans la ſainte Écriture la prémière ſignification

tion de ce mot par laquelle il marque ce qui eſt contraire à la piété, à la religion.

IMPIÉTÉ. ſ. f. Action d'un homme impie. *Impietas.* Les ſacrilèges, les blaſphêmes ſont des *impiétez.* On ne reſpire que la licence & l'*impiété* dans le commerce des Poëtes. S. Évr. Saint Louis réprima l'*impiété.* Flech. Les richeſſes ſont des tréſors d'*impiété.* Id. Qui ne concevroit de l'horreur pour l'*impiété* d'Hérode, de Denis le Tyran, &c.

Impiété, ſe dit auſſi du manque de reſpect & du devoir envèrs ſes père & mère. C'eſt une grande *impiété* de lever la main ſur ſon père, ou ſur ſa mère, de leur refuſer des alimens dans leur vieilleſſe.

IMPITEUX, euse. adj. Qui eſt ſans pitié, qui eſt cruel. *Immiſericors, ſævus, atrox.* L'*impiteuſe* main du Bourreau. Théoph. L'*impiteuſe* Canicule. S. Amant. Ce mot ne peut entrer que dans le ſtile burleſque.

IMPITOYABLE. adj. m. & f. Cruel, barbare, qui n'a point de pitié des maux de ſon prochain, qui n'en eſt point touché. *Immiſericors, impius, inexorabilis, durus.* Les Scythes, les Sauvages, ſont des hommes farouches, & *impitoyables.* Hérode fut un Tyran *impitoyable.* Ceux qui s'imaginent être au deſſus des maux qui arrivent aux autres, ſont d'ordinaire *impitoyables;* parce qu'ils ne ſont pas eux-mêmes les réflexions qui attendriſſent le cœur à la vûë des maux d'autrui. Nic. Adrien extèrmina les Juifs, & ils trouvèrent en lui un *impitoyable* vengeur. Boss.

> *Tigre altéré de ſang, Décie* impitoyable,
> *Ce Dieu t'a trop long tems abandonné les ſiens.* Corn.

Impitoyable, ſignifie auſſi, Sévère, rigoureux, infléxible. *Durus.* Un Juge doit avoir un cœur *impitoyable* à l'égard des ſcélérats. Je ſuis ſoumis aux loix d'un *impitoyable* deſtin. Les pécheurs impénitens trouveront un Juge *impitoyable.* Nous nous érigeons en Juges ſiniſtres & *impitoyables* d'autrui. Nic. L'Évangile a adouci la rigueur *impitoyable* de la loi Moſaïque. Cl. Un mélancolique ne manque pas de s'ériger en pédagogue *impitoyable* du genre humain. Bell.

Impitoyable, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. La mèr eſt *impitoyable.* L'enfer & la mort ſont *impitoyables,* ne pardonnent à qui que ce ſoit. *Scilicet omne ſacrum mors importuna profanat,* &c. Ovid. On dit auſſi en parlant des batailles, que le fer *impitoyable* ne pardonnoit à rien.

IMPITOYABLEMENT. adj. Sans pitié, ſans miſéricorde. *Immiſericorditer, durè, duriter.* Ce barbare le traitte *impitoyablement.* Il a donné à revoir ſes vèrs à ſon ami, avec pouvoir d'y couper, & retrancher, *impitoyablement,* c'eſt à dire, ſans flatterie, ſans indulgence.

IMPLACABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut adoucir, ni appaiſer. *Implacabilis.* C'eſt un eſprit *implacable.* Cet affront eſt ſi grand, qu'il en a conçu une haine *implacable* contre ſon ennemi. On ſeroit moins *implacable,* ſi la fièrté naturelle pouvoit rabattre quelque chôſe de ce qu'elle prétend lui être dû. M. P. Dieu n'a ceſſé d'être *implacable* que par la mort de Jésus-Christ. Amilcar paſſa dans cette province, (l'Eſpagne) avec ſon fils Annibal, âgé de neuf ans, & y mourut dans une bataille. Durant neuf ans qu'il y fit la guèrre avec autant d'adreſſe que de valeur, ſon fils ſe formoit ſous un ſi grand Capitaine, & tout enſemble il concevoit une haine *implacable* contre les Romains. Bossuet.

> *Fui d'Auguſte irrité* l'implacable *colère.* Corn.
> Implacable *ennemi de Rome, & du repos.* Rac.

Forbez dans ſon *Inſtruct. hiſtor. Theolog. L. XII. C.* 10. donne le nom d'*Implacables* à tous les hérétiques qui ont ſoutenu que le péché étoit irrémiſſible, comme les Montaniſtes, les Novatiens, les Mélétiens, les Apotactiques, ou Apoſtoliques, & les Lucifériens. Quelques-uns de ces hérétiques ne le ſoutenoient irrémiſſible que pour les Clercs. On peut encore appeller *implacables* les Luthériens, les Calviniſtes rigides, & tous ceux qui ſoutiennent la réprobation poſitive, ou effectivement, ou équivalemment.

IMPLANTATION. ſ. fém. C'eſt le nom qu'on donne à une des cinq eſpèces de tranſplantation, dont quelques-uns ſe ſèrvent pour la cure de certaines maladies. *Implantatio.* L'*implantation* ſe fait en mettant des plantes avec les racines, ou les racines ſeulement dans une tèrre préparée pour cela, & arroſée des laveures de la partie malade. On prétend faire paſſer par ce moyen le mal dans ces plantes. Si avant que la guériſon ſoit parfaite, les plantes viennent à mourir par la mauvaiſe qualité qu'elles ont contractée, il faut en planter d'autres dans la même tèrre, ou dans une autre ſemblable.

IMPLICATION. ſ. f. Tèrme du Palais. Engagement dans une affaire. *Implicatio.* On prétend qu'il y a quelque complicité à l'égard de ces accuſez.

IMPLICITE. adj. m. & f. Qui eſt compris tacitement, ſouſentendu, qui eſt contenu dans un diſcours, dans une clauſe, dans une propoſition, non pas en tèrmes clairs, exprès & formels, mais ſeulement par induction, par conſéquence. *Implicitus.* C'eſt une condition *implicite* & ſouſentenduë par le teſtateur, quand il a fait ce legs. On dit auſſi une foi *implicite;* pour dire, une foi obſcure, confuſe, & qui ne peut être expôſée, ni développée par celui qui a cette foi. L'Égliſe Catholique n'éxige qu'une foi *implicite* de certains articles pour être ſauvé. La foi du Charbonnièr, qui croit ce que l'Égliſe croit, ſans pouvoir dire tout ce qu'elle croit, eſt une foi *implicite.* Une préférence même *implicite,* qui fait marcher Dieu avant nos propres intérêts, peut mériter le ſalut. Fen.

IMPLICITEMENT. adv. D'une manière *implicite. Implicitè.* Le ſens de ce texte contient *implicitement* un tel myſtère, une telle vérité. Toute la doctrine Chrétienne eſt contenuë ou éxplicitement, ou *implicitement,* dans le ſymbole. Cl.

IMPLIQUER. v. act. Engager, comprendre dans une accuſation. *Implicare.* Cet accuſé a *impliqué* bien des gens dans ſon affaire. Les plus brâves Romains ſe trouvoient *impliquez* dans les conjurations contre les oppreſſeurs de leur libèrté.

Ce mot vient du Latin *implicare.*

Impliquer, ſe dit auſſi en parlant des contradictions des paſſages, des diſcours. Les mêmes Auteurs ont dit ſouvent des chôſes qui *impliquent* contradiction, des raiſonnemens qui s'*impliquent.*

IMPLORATION. ſ. f. Action par laquelle on implôre. *Imploratio.* Les Juges d'Égliſe ont ſouvent beſoin de l'*imploration* du bras ſéculièr. Les Latins appelloient l'*imploration quiritatio à Quiritibus.*

IMPLORER. v. act. Demander ſecours, aſſiſtance, avec larmes, & prières dans ſes néceſſitez. *Implorare.* Le pécheur doit *implorer* la miſéricorde de Dieu avec larmes & contrition. Cette veuve va *implorer* le ſecours de la Juſtice pour venger la mort de ſon mari.

On dit auſſi, que la Juſtice Eccléſiaſtique *implore* le bras ſéculièr pour avoir main forte dans l'éxécution de ſes jugemens, ou pour certaines procédures qu'elle ne peut pas faire, comme une vente de meubles, ou d'immeubles, pour laquelle on obtient une ſentence du Juge Laïc.

Imploré, ée. part. paſſ. & adj. *Imploratus.*

IMPOLI, ie. adj. Ce mot eſt nouveau; l'Abbé de Bellegarde s'en eſt ſèrvi, & l'uſage commence à le confirmer. *Impolitus.* Ce mot éxprime ſeul ce qu'on ne pourroit dire que par un circuit de paroles. Il ſignifie, Qui n'eſt point encore poli, ou aſſez poli. L'Académie ne l'a point encore adopté, apparemment elle l'adoptera, car beaucoup de gens s'en ſèrvent.

IMPOLITESSE. ſ. f. Ce qui eſt contraire à la politeſſe. *Impolitia, ruſticitas, invenuſtas, inconcinnitas, inurbanitas.* L'*impoliteſſe* eſt une ignorance ruſtique des bienſéances, & une groſſièreté qui ſe met au deſſus des régles, & des égards de la vie civile. L'école du monde, eſt bien propre à guérir de l'*impoliteſſe.* Bell. La fièrté, & les manières hautaines, ſont les ſources les plus naturelles de l'*impoliteſſe.* Id. Voyez ce qu'on a dit ſur *impoli.* Ce mot eſt d'uſage.

IMPORCITOR. ſ. m. Nom que les anciens Romains donnoient à un Dieu de la Campagne & de l'Agriculture. *Imporcitor.* C'étoit celui qui préſidoit à la troiſième façon ou au troiſième labour, que l'on donnoit aux champs, c'eſt à dire, au labour qu'on leur donnoit après avoir ſemé le grain. Car parce qu'alors on labouroit la tèrre en ſillons élevez, qu'on appelloit *porca,* on luidonnoit le nom d'*Imporcitor.* Le Flamine de Cérès invoquoit le Dieu *Imporcitor* dans le ſacrifice qu'il faiſoit à Cérès & à la Tèrre. Voyez Saumaiſe ſur Solin page 724. & ſuiv.

IMPORTAMMENT. adv. D'une manière importante. *Maximè.* Cet homme m'a ſèrvi *importamment* en des occaſions d'importance. Ce mot n'eſt pas François, quoi qu'il ſe trouve dans quelques livres.

IMPORTANCE. ſ. f. Valeur, mérite, conſidération, conſéquence; ce qui fait qu'une chôſe eſt importante. *Momentum.* Voilà un tableau, un meuble d'*importance,* de prix, de valeur. Cet Auteur étoit un homme d'*importance,* de grand mérite, de grande conſidération. J'ai un procès, une affaire d'*importance,* où il y va de tout mon bien. Il eſt de grande *importance* de bien commencer. L'*importance* eſt que vous vous dépêchiez. Faire l'homme d'*importance,* c'eſt vouloir paſſer pour un homme de crédit, d'autorité, de mérite.

D'Importance. Sorte d'advèrbe, qui ſignifie, Beaucoup, extrémement

éxtrémement. De tout tems vôtre langue a daubé d'*importance*. Mol.

IMPORTANT, ANTE. adj. Qui eſt de conſéquence; qui eſt avantageux; qui eſt utile. *Gravis*. Le ſujet du Poëme épique doit être une action grande, illuſtre, & *importante*. Le P. le B. Nous n'avons point d'affaire plus *importante* que celle de nôtre ſalut. Caſal eſt une place fort *importante*. Qu'on mettece mot devant, ou aprés, cela eſt peu *important*. On dit, qu'un homme fait l'*important*, lorſqu'il eſt glorieux, qu'il fait le capable & le néceſſaire. Il eſt *important* de donner de l'horreur de vos opinions. Pasc. C'eſt une matière *importante* à toute la Morale. Id.

IMPORTER. v. n. Ce vèrbe eſt une manière d'impèrſonel, qui ſignifie, Être de conſéquence, être de conſidération; être avantageux. *Intereſſe*. Le ſuccés de cette négociation *importe* à toute l'Europe. Qu'*importe*-t-il à un homme de gagner tout le monde, s'il pèrd ſon âme? Les chôſes indifférentes ſont celles qui n'*importent* à pèrſonne. Vous ne voulez pas croire cela, que m'*importe*?

Qu'Importe, ſe dit auſſi d'une chôſe dont on ne ſe ſouvient pas, & du nom de laquelle il n'eſt pas abſolument néceſſaire de ſe ſouvenir: on dit aprés avoir un peu rêvé, Monſieur... *qu'importe*.

L'illuſtre Chevaliér qu'importe. Chap.

IMPORTUN, UNE. adj. Qui eſt incommode; qui eſt à charge, qui apporte quelque ennui, quelque fâcherie. *Moleſtus*. Le bruit eſt *importun* aux malades. Des cris *importuns*, une foule *importune*. Les amis *importuns* font ſouhaitter d'être indifférent. S. Évr. C'eſt un rôle bien triſte que celui d'*importun*. Bell. C'eſt le rôle d'un ſot que d'être *importun*. Un habile homme ſent bien s'il ennuye. La Bruy. On rejette ſans ceſſe l'idée *importune* de la mort, & l'on eſt ſurpris avant que d'y avoir bien penſé. M. P. Les longs complimens ſont *importuns*. Sa modeſtie cachoit une gloire *importune*. Fléch. Un diſcèrnement trop délicat eſt *importun* dans la ſociété. Bell. Les vieillards ſe donnent une autorité *importune* de cenſurer tout. S. Évr. La vérité eſt ſouvent *importune*. Boss. Je haïs l'*importun* uſage des viſites. S. Évr. L'émotion qu'il avoit eûë lui donnant une petite indiſpoſition, il en feignit une grande pour ſe débarraſſer de tous ces *importuns*. Mlle L'Héritiér.

Priant Dieu qu'il nous garde en ce bas monde ici,
De faim, d'un importun, *de froid & de ſouci*. Regniér.

Lui dont l'âme inquiete, à ſoi-même importune,
Se fait un embarras de ſa bonne fortune. Boil.

Vois-tu cet importun, *que tout le monde évite,*
Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte? Id.

Ce mot vient du Latin *importunus*. Feſtus dit que *importunum illud eſt in quo nullus eſt portus, nullum auxilium*, qu'on appelle *importune*, une chôſe ou une pèrſonne qui eſt fâcheuſe, ou qui ne peut apporter aucun ſoulagement. Sèrvius dit qu'*importunus* eſt dit, *tanquam ſine portu, ſine quiete*: ce qui revient à la précedente étymologie.

IMPORTUNÉMENT. adv. D'une manière importune. *Importunè, moleſtè*. Il y a des gueux qui demandent ſi *importunément*, qu'on eſt contraint de leur donner quelque chôſe.

IMPORTUNER. v. act. Se rendre importun. *Moleſtum eſſe*. Les Poëtes & les plaideurs *importunent* le monde du récit de leurs ouvrages, ou de leurs procès. Si l'homme n'avoit point péché, l'âme & le corps ne ſe ſeroient point *importunez* par des déſirs déraiſonnables. Port-R. Le mérite d'autrui nous *importune*, & bleſſe nôtre jalouſie. La Pl. *Urit enim fulgore ſuo qui prægravat artes infra ſe poſitas*. Hor. Les Rois trouvent eux-mêmes quelquefois que leur grandeur les *importune*. S. Évr. Les Amans ne vont plus *importuner* les forêts de leurs plaintes, & de leurs ſoupirs. Corn. On le dit auſſi par civilité, J'ai peur de vous *importuner* par mes lettres, par mes viſites. Les emprunteurs diſent, Excuſez, ſi je vous *importune* de cette ſomme d'argent.

Ces malheureux guèrriérs, que leur honte importune,
Porteroient dans ton camp leur mauvaiſe fortune. Brébeuf.

Et ceux qui redoutoient la naiſſance du jour
Importunoient *les Dieux de hâter ſon retour*. Id.

Importuné, ée. part. paſſ. & adj. *Moleſtiâ affectus*.

IMPORTUNITÉ. ſ. f. Action qui importune, qui incommode. *Importunitas, ſedulitas pertinax*. Je ſuis lâs de tant d'*importunitez*. Les Princes ont beaucoup à ſouffrir des *importunitez* des demandeurs. Combien de gens font des aumônes, que l'*importunité* des pauvres arrache de la main, & non pas du cœur. Flech. La vieilleſſe évite la foule par une humeur retirée, qui ne peut ſouffrir l'*importunité*, ni l'embarras. St. Évr. On ne voit que trop ſouvent l'*importunité* d'un Courtiſan que rien ne rebute, l'emporter ſur le mérite. M. Scud. On accorde tous les jours à l'*importunité* opiniâtre, ce qu'on refuſe à la vèrtu. Boil. Les empreſſemens d'un amant haï ſont regardez comme de fâcheuſes *importunitez*. Bell.

IMPÔSER. v. act. & n. Mettre une chôſe ſur une autre. *Imponere*. Ce mur n'eſt pas capable de ſupporter le fardeau que vous impôſez ſur lui. Il n'eſt prèſque pas en uſage en ce ſens.

Impôser, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit des caractères rangez & diſpôſez par pages, lorſqu'on les enfèrme dans un chaſſis, & qu'on les ſèrre avec des coins pour en faire des formes entières. Toute cette feuille eſt compôſée, il ne reſte qu'à l'*impôſer* & à la tirer.

Impôser les mains, ſe dit de la cérémonie qui ſe fait en donnant les Ordres, quand le Prélat confère le caractère ſacré, en *impôſant* les mains ſur l'Eccléſiaſtique qui le reçoit. Les Apôtres ont commencé à *impôſer* les mains ſur les Diâcres qu'ils élûrent. Actes, Chap. 6. v. 6. C'eſt de là que χειροτονία, ou *impoſition* des mains, ſignifie chez les Grècs le Sacrement de l'Ordre.

On dit ironiquement, qu'on a *impôſé* les mains ſur quelqu'un; pour dire, qu'on l'a battu, & frappé.

Impôser, ſignifie auſſi Charger, ordonner, préſcrire, aſſujettir à quelque peine, fatigue, ou dépenſe. Il eſt fâcheux de nous voir *impôſer* un joug que n'ont point porté nos pères. C'eſt au vainqueur à *impôſer* des loix, des conditions. Pourquoi vous êtes-vous *impôſé* cette contrainte? Corn. La nature nous a *impôſé* la néceſſité de mourir. *Impôſer* ſilence à la raiſon. J'ai *impôſé* ſilence à ces flatteuſes penſées qui ſe préſentent ſans ceſſe pour enfler nos cœurs. Boss. Dans les lettres d'abolition le Roi dit, qu'il *impôſe* un ſilénce pèrpétuel au Procureur Général, pour l'empêcher de pourſuivre une affaire.

Impôser, ſignifie auſſi, Faire une taxe, lever un tribut ſur les pèrſonnes, ou ſur les marchandiſes. On a *impôſé* le ſou pour livre ſur les denrées: ce qui s'eſt appellé *ſubvention*. La taille s'*impôſe* dans les Parroiſſes par les Aſſéeurs & Collecteurs.

Impôser un nom à quelqu'un; c'eſt lui donner un nom; & ſe dit de ceux qui ont droit de le faire. Adam *impoſa* le nom à tous les animaux. Pluſieurs Conquérans ont *impôſé* leur nom à des villes.

Impôser, ſignifie auſſi, Charger, accuſer. Cet homme s'eſt bien juſtifié des crimes qu'on lui avoit *impôſez*.

Impôser, ſignifie encore, Faire accroire, tromper; dire une fauſſeté. *Verba dare, ludere*. Cet Avocat *impôſe* ſouvent, & déguiſe la vérité. Les zélateurs *impôſent* au peuple par leurs manières véhémentes. Le Cl. Les plus habiles à *impôſer*, & les meilleurs Comédiens, l'emportent dans le monde ſur la probité qui ne ſçait ni flatter, ni déguiſer. Bell. L'homme s'en *impôſe* tous les jours à lui-même. Boss. Nos paſſions nous trompent, & nous *impôſent*, en nous propoſant pour un vrai bien celui qui n'eſt qu'apparent. La Poëſie *impôſe* à nos oreilles: la Pèrſpective *impôſe* à nos yeux. Il faut avoir bien mauvaiſe opinion des hommes, que de croire leur *impôſer* par des careſſes étudiées, & par de longs & ſtériles embraſſemens. La Bruy. Il devoit déclarer ſes penſées d'une manière ſi préciſe, qu'on n'eût pas lieu de lui *impôſer*. Ab. de la Trape. Je n'ai prèſque vû juſqu'ici pèrſonne de bon ſens, à qui le monde ait *impôſé* au point de le trouver plus beau & plus aimable dans la ſuite, qu'il ne lui avoit paru lorſqu'il avoit commencé de le connoître. Id.

Et ſes roulemens d'yeux, & ſon ton radouci,
*N'*impôſent *qu'à des gens qui ne ſont point d'ici*. Mol.

Impôser, en ce dèrniér ſens, ſe dit quelquefois abſolument. Sa mine, ſon air, ſes manières *impôſent*. La prononciation de cet Acteur, de ce Prédicateur, *impôſe*.

Quand on met la particule en devant le vèrbe *impôſer* il ſe prend en mauvaiſe part, vous m'en *impôſez*, veut dire, vous m'en faites accroire, vous me trompez: mais quand le vèrbe *impôſer* n'eſt point précédé de cette particule, ſa ſignification eſt détèrminée en bonne ou en mauvaiſe part par la ſuite du diſcours, & par les chôſes qui ſont énoncées. Cet homme *impôſe* par ſa retenuë, par ſa modeſtie, par ſes belles qualitez. Cet homme a quelque chôſe de grand qui *impôſe*. Dans ces phrâſes le vèrbe *impôſer* ſe prend en bonne part, & ſignifie, gagner, attirer l'eſtime, l'affection, le reſpèct, la vénération.

Impôser, M. l'Abbé de la Trappe dit *impôſer* des pſeaumes, *impôſer* des antiennes, ce qui ne ſignifie pas les chanter avec les aûtres qui ſont au Chœur, mais les chanter ſeul comme on chante les antiennes devant les pſeaumes, & à l'égard des pſeaumes

mes

mes c'eſt les commencer, ce qui ſe fait lorſqu'un ſeul chante la moitié du prémiér vèrſet, qui eſt continué par les aûtres qui ſont au Chœur. D. Joſeph Mége dans ſon commentaire ſur la régle de S. Benoît ſe sèrt du mot d'*entonner* au lieu de celui d'*impôſer*.

Ce mot d'*impôſer* dans le ſens qui vient d'être éxpliqué vient du mot Latin *imponere*, dont S. Benoît s'eſt ſèrvi dans ſa régle. Le P. Marténe, dans ſon commentaire en Latin ſur la régle de S. Benoît, éxplique le mot d'*imponere* par celui d'*incipere*, commencer, & il cite ſur cela Bèrnard du Mont-Caſſin, & Bohézius, puis il ajoute que le P. Ménard & le P. Le Cointe expliquent le mot d'*imponere* par celui de *pronuntiare*, prononcer, ſoit en chantant, ſoit en récitant.

IMPÔSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

IMPÔSEUR. ſ. m. Qui impôſe. *Imponens*. Parmi les quarante & une ſectes qui ſont ſorties du Luthéraniſme, il y en a une que Jovet appelle les *Impôſeurs* de mains. Voyez ſon I. Tome p. 475.

IMPOSITION. ſ. f. Action par laquelle on impôſe. *Impoſitio*. La miſſion Évangelique, la puiſſance d'abſoudre, ſe fait par l'*impoſition* des mains du Supérieur Ecclésiaſtique. L'*impoſition* des mains étoit une cérémonie Judaïque qui s'étoit introduite, non par quelque loi divine; mais par la coutume: toutes les fois que l'on prioit Dieu pour quelqu'un, on mettoit les mains ſur la tête en priant Dieu qu'il l'accompagnât. JÉSUS-CHRIST a ſuivi cette coutume, ſoit qu'il fallût bénir des enfans, ou guérir des malades, en joignant la prière à cette cérémonie. Les Apôtres de même impôſoient les mains à ceux à qui ils conféroient le Saint Eſprit. Les Prêtres en uſoient ainſi lorſqu'ils introdüiſoient quelqu'un dans leur corps, & les Apôtres eux mêmes recevoient de nouveau l'*impoſition* des mains lorſqu'ils s'engageoient à quelque nouveau deſſein. L'ancienne Égliſe donnoit l'*impoſition* des mains à ceux qui ſe marioient. Les Abyſſins le font encore. Mais ce nom qui eſt général dans ſa prémière ſignification, a été reſtreint par l'uſage à l'*impoſition* des mains par laquelle on confère les Ordres. Parmi les Proteſtans Fridéric Spanheim a fait une diſſèrtation *de Impoſitione manuum ejuſque uſu antiquo, & abuſu moderno*, qui ſe trouve dans le II. Tome de ſes Ouvrages. Tribenhorius en a fait auſſi une *de Impoſitione manuum*. J. Braunius a fait un Diſcours ſur le même ſujet.

IMPOSITION, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit lorſqu'on arrange les pages pour les faire venir les unes ſous les autres.

IMPOSITION, ſignifie auſſi, un droit qui ſe léve au nom du Roi ſur les pèrſonnes, ou ſur les marchandiſes, pour ſoutenir les charges de l'État. On a fait une nouvelle *impoſition* ſur l'argent, le tabac, &c. Les tailles ſont d'anciennes *impoſitions*.

IMPOSITION, ſe dit auſſi d'une éſpéce de tranſplantation qui ſe fait pour la cure de cèrtaines maladies. On prend le plus que l'on peut de la mumie ou de l'excrément de la partie malade, ou de tous les deux enſemble; on les place dans un arbre; ou dans une plante entre l'écorce & le bois, & on recouvre le tout avec du limon. Au lieu de cela, il y en a qui font un trou de tarrière dans le bois pour y placer cette mumie, ou cet excrément; après quoi ils bouchent le trou avec un tampon du même bois, & mettent du limon par deſſus. Si l'on ſouhaite un éffèt durable, on doit choiſir un arbre de longue durée comme le chêne. Si on le veut prompt, il faut un arbre qui croiſſe promptement; & en ce dèrnièr cas on doit retirer ce qui ſèrt de milieu à la tranſplantation, ſi-tôt que l'éffèt s'eſt enſuivi, à cauſe que la trop grande altération de l'éſprit pourroit apporter du préjudice au malade. Ce que l'on appelle ici *Mumie*, eſt la portion de l'éſprit vital qui fait ſes éffèts.

IMPOSSIBILITÉ. ſ. f. Ce qui ne peut être par ſa nature. *Impoſſibilitas*. Il n'y a aucune *impoſſibilité* en Dieu. Il y a une *impoſſibilité* phyſique, & une *impoſſibilité* morale. L'*impoſſibilité* phyſique eſt celle des chôſes qui ne ſe peuvent faire par la vèrtu & les forces de la nature. L'*impoſſibilité* morale eſt une grande difficulté qu'il y a à faire la chôſe dont il s'agit. Voyez IMPUISSANCE. Les Hérétiques oppôſent contre les myſtères de la Foi de prétenduës *impoſſibilitez* qu'ils tirent de la raiſon, en prétendant pouvoir comprendre par leur éſprit l'étenduë infinie de la puiſſance de Dieu. LOG. Il eſt bien difficile de juger de la poſſibilité, & de l'*impoſſibilité* des chôſes. ABL. On dit par exaggération, Cela m'eſt impoſſible de toute *impoſſibilité*. C'eſt le propre du zéle apoſtolique de compter pour rien les *impoſſibilitez* qui paroiſſent dans les grandes entrepriſes. BOUH.

IMPOSSIBLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui ne ſe peut faire. *Impoſſibilis, qui fieri nequit*. Une chôſe eſt *impoſſible*, quand elle renfèrme deux idées qui ſe détruiſent mutuellement, & que l'on ne peut ni concevoir, ni réünir enſemble par la penſée. Ainſi il eſt *impoſſible* qu'un cèrcle ſoit quarré, parceque nous concevons clairement que la quadrature & la rotondité ſe détruiſent par leur figure directement contraire. LE CL. Il eſt *impoſſible* de

faire un bâton ſans deux bouts. Cela eſt *impoſſible* moralement parlant, c'eſt-à-dire, ſans une adreſſe éxtraordinaire. Rien n'eſt *impoſſible* à l'amour. Il y a des gens qui peuvent faire ce qui eſt *impoſſible* aux autres.

*Alléguer l'*impoſſible *aux Rois, c'eſt un abus*. LA FONT.

*Je vois bien que mon cœur aſpire à l'*impoſſible;
Et que tous ſes deſſeins ôſent plus qu'il ne faut. GOM.

Ce qui eſt contraire au devoir & au bon ſens s'appelle *impoſſible* entre ceux qui raiſonnent, comme parmi les Juriſconſultes on appelle conditions *impoſſibles*, celles que le devoir & que la raiſon ne pèrmettent pas d'accomplir, encore qu'elles ſoient très-poſſibles en elles mêmes à qui ne voudra écouter ni le devoir ni la raiſon. PÉLISSON. Nous ſoutenons que dans l'occaſion & les circonſtances, dont il s'agit, ces paroles, ceci eſt mon corps, ne ſe peuvent entendre au ſens Calviniſte, parcequ'en matière d'éxplications ce qui eſt contraire au bon ſens & à la droite raiſon, s'appelle *impoſſible*. ID.

On le dit auſſi par éxtenſion de ce qui n'eſt que difficile. Il m'eſt *impoſſible* de me lever matin, de dormir. Pour vous ſèrvir je tenterai l'*impoſſible*, je ferai l'*impoſſible*. Ces mots faire & tenter l'*impoſſible*, ſignifient faire toutes ſortes d'éfforts, employer toutes ſortes de moyens pour faire une chôſe dont on ne peut venir à bout, du moins qu'avec beaucoup de peine. Je viens de commencer à apprendre le Siamois . . . . . j'avois peur de n'avoir pas aſſez de tems, & peut-être de tenter l'*impoſſible*. DE CHOISI.

On dit provèrbialement, à l'*impoſſible* nul n'eſt tenu.

IMPÔIT, ou IMPÔT. ſ. m. Charge qu'on impôſe ſur le peuple, & denrées, pour ſubvenir aux néceſſitez de l'État. *Tributum*. L'*impôt* du vin. Il y a des lieux où le ſel ſe donne par *impôt*, ou taxe, une famille en a une cèrtaine quantité.

IMPOSTE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt une petite ſaillie, ou avance, & éſpéce de corniche, ſur laquelle pôſe une voute, ou arcade. *Incumba*. Ce bâtiment eſt demeuré imparfait, il n'eſt élevé qu'à hauteur d'*impoſte*. On l'appelle autrement le *couſſinet*, pour recevoir la retombée de l'arcade. L'*impoſte* eſt ſi eſſentielle dans la compoſition des ordonnances, que lorſqu'il n'y en a point, il arrive qu'à l'endroit où la ligne courbe de l'arc ſe joint à la ligne à plomb de l'alette, il ſemble qu'il y ait un coude. Dans l'Architecture ancienne les *impoſtes* ont trop de saillie. L'*impoſte* eſt différente ſelon les différens ordres. La Toſcane n'eſt qu'un plinthe. La Dorique a deux faces couronnées. L'Ionique a un larmier au deſſus de ſes deux faces, & ſes moulures peuvent être taillées. La Corinthienne & la Compoſite ont un larmier, une friſe, & d'autres moulures qui peuvent auſſi être taillées. L'*impoſte couppée*, eſt celle qui eſt intèrrompuë par des corps, comme par des colonnes, & des pilaſtres, dont elle éxcéde de beaucoup le nu. L'*impoſte cintrée*, eſt celle qui ne ſe profile pas ſur le piédroit d'une arcade; mais ſèrt de bandeau à cette arcade, & retourne en archivolte. L'*impoſte mutilée*, eſt celle dont la ſaillie eſt diminuée, pour ne pas éxcéder le nu d'un doſſeret, ou d'un pilaſtre.

IMPOSTEUR. ſ. m. Trompeur, affronteur, calomniateur. *Deceptor*. Mahomet a été un grand *impoſteur*; il a trompé bien des peuples. Ce banqueroutièr étoit un *impoſteur*. Il n'y a point de prudence à l'épreuve des fourberies d'un homme qui vous dit d'un air *impoſteur*, que vous pouvez compter ſur lui. BELL. Molière a intitulé une de ſes Comédies, Tartuffe, ou l'*impoſteur*. De tous les trompeurs il n'y en a point dont on ſe déffende moins que des *impoſteurs*, & des fourbes en matière de Religion. BELL. Un *impoſteur* adroit réüſſit mieux dans le monde qu'un honnête homme ruſtique & ſauvage. S. ÉVR.

Helas que ne peut point un aimable impoſteur? VILL.

IMPOSTEUR, ſe dit figurément des chôſes morales. L'amour, le plaiſir, ſont de grands *impoſteurs* qui nous ſéduiſent. L'art du Poëte, & du Peintre, eſt un grand *impoſteur*.

Ces lieux de mon amour ſi longtems les témoins,
Qui ſembloient pour jamais me répondre du vôtre,
*Sont autant d'*impoſteurs *que je ne puis ſouffrir*. RAC.

On le fait quelquefois adjectif. Ainſi dans une Ode à l'Erreur,

Envain dans l'Univèrs, mieux encor dans lui même,
Tout lui peint du très-Haut la ſageſſe ſuprême,
Comment y vèrroit-il les traits de ſon auteur?
Tu tiens ſes yeux couvèrts ſous un voile impoſteur.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

IMPOSTURE. ſ. f. Tromperie, menſonge, calomnie. *Fallacia*. Ce titre fait voir clairement l'*impoſture* de la partie advèrſe.

Son Avocat n'a dit que des *impoſtures*. J'ai reconnu l'*impoſture* de vos promeſſes. Bell. Tous les raiſonnemens des Philoſophes ne ſont que des ſubtiles *impoſtures*. Abl.

*L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'*impoſture,
Qui ſont tant de maux parmi nous,
Ne ſe rencontrent point chez vous. Des H.

*En vain du fard au luxe ajoûtant l'*impoſture,
Tu veux de tes vieux ans nous déguiſer l'injure. Corn.

Cet inſtant malheureux corrompant la nature,
*Fit que l'homme connut & chérit l'*impoſture;
C'eſt elle, chèr ami, qui toujours met le prix
Aux livres réprouvez qui courent dans Paris.

Impoſture, ſe dit auſſi en Morale d'une tromperie innocente. *Luſus amabilis, blandus error.* Ainſi Ceriſi a dit dans ſa Métamorphôſe, en parlant d'une eau claire,

C'eſt là que l'œil ſouffrant de douces impoſtures,
Confond tous les objets avecque leurs figures.

IMPOTENT, ente. adject. Qui eſt paralytique, perclus, ou privé du mouvement, ou de l'uſage de quelqu'un de ſes membres. *Mutilus, membrorum uſu privatus, captus.* Un rhumatiſme l'a rendu *impotent*, il ne peut marcher qu'avec des potences. Théobalde devint *impotent*, & perclus de ſes membres. Mezerai.

A L'IMPOURVU. adv. Avec ſurpriſe. *Ex improviſo.* Les ennemis ſont venus à l'*impourvu*, & ont ſurpris la ville. Cet homme a ſa cuiſine ſi fournie, qu'on ne le ſçauroit prendre *à l'impourvu*. Une ſortie *à l'impourvu*. Durier. Voyez Improviste.

IMPRATICABLE. adject. de tout genre. Qui ne peut être pratiqué, dont on ne peut faire aucun uſage, dont on ne ſe peut ſervir, dont on ne ſe peut accommoder. *Quod uſui eſſe non poteſt.* Ce que vous me propoſez là, eſt tout-à-fait *impraticable*. Cet homme eſt *impraticable*: il eſt d'un eſprit, d'une humeur *impraticable*, on ne ſçauroit vivre avec lui.

Impraticable. Il ſe dit auſſi des chemins, & veut dire où l'on ne ſçauroit aller. *Invius.* Ce ſont des chemins *impraticables*. C'eſt un lieu *impraticable*. Rendre un paſſage *impraticable*.

Impraticable, ſe dit auſſi d'une maiſon, d'un appartement où l'on ne peut habiter en cèrtaine ſaiſon à cauſe de quelques incommoditez. *Inhabitabilis.* Cette maiſon eſt jolie, mais elle eſt *impraticable* en hivèr. Voilà une belle chambre, mais la fumée la rend *impraticable* la moitié de l'année.

IMPRÉCATION. ſ. f. Malédiction; ſouhait qu'on fait contre quelqu'un, afin qu'il lui arrive quelque mal. *Execratio.* Didon fait de grandes *imprécations* contre Énée & contre Rome, avant que de mourir. On en fait quelquefois par manière de jurement, & pour confirmation de ce qu'on dit. Que je ne puiſſe jamais entrer en Paradis, ſi cela n'eſt vrai. Saint Amant fait une *imprécation* contre la ville d'Évreux, parceque de ſon tems il y avoit plus de trente Égliſes, & pas un pauvre cabaret. On dit pouſſer des *imprécations*. Pasc. Donner des *imprécations*. Roch. Charger quelqu'un d'*imprécations*. L'Acad.

Les Anciens avoient de prétenduës Déeſſes qu'ils nommoient *Imprécations*, en Latin *Diræ*, comme qui diroit *Deorum iræ*, Ires, ou Colères des Dieux. Ils les faiſoient filles de l'Achéron & de la Nuit, & elles étoient les bourreaux des conſciences criminelles. On les confond ſouvent avec les Euménides, ou les furies, & en effet c'étoit les mêmes que l'on appelloit *Diræ*, *Imprecations* dans le Ciel, furies ſur la tèrre, & Euménides aux enfers, à ce que dit Sèrvius ſur le IVe L. de l'Énéïde p. 349. de l'édit. de Rob. Étienne. Virgile ſemble dire Énéïde L. XII. v. 845. qu'il n'y a que deux *Imprécations*, & que Mégère ne portoit point ce nom, quoiqu'elle fût leur ſœur, & que la Nuit l'eût miſe au monde avec elles, & du même enfantement. En effet les Latins ne reconnoiſſent que deux *Imprécations*, & les Grècs trois. On les évoquoit par des prières & des piéces de vèrs, pour la pèrte des ennemis qu'on avoit. Voyez Scaligèr dans ſa Poëtique L. X. C. 53. & Saumaiſe ſur Solin p. 411. On croit que leur nom Latin *Diræ* vient du nom Grèc Δειναι, qui ſignifie *Terribles*.

IMPRÉGNATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Action par laquelle une liqueur s'imbibe du ſuc ou des petites parties d'un autre corps, dont elle reçoit en même tems la vèrtu. Les tiſanes ne purgent qu'à cauſe de l'*imprégnation* du ſené, & autres ſimples, qui leur communiquent leurs qualitez.

En tèrmes du Grand Art *imprégnation* ſignifie la génération qui ſe fait lorſque la matière étant noire; il y a putréfaction.

IMPRÉGNER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Tirer le ſuc ou quelque ſubſtance d'un autre corps par le moyen de l'humidité. *Imbuere.* Les ſels ſe fondent dans l'eau, mais elle ne s'en peut *imprégner* que juſqu'à une cèrtaine quantité. L'eau peut en même tems être *imprégnée* de divèrs ſels qui ſeront de différente figure.

Ce mot vient du Latin *imprægnare*, de *prægnans*, *une femme groſſe*.

Imprégné, ée. part. paſſ. & adj. *Imbutus.*

IMPRENABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être pris. *Inexpugnabilis.* L'art de la guèrre a été porté ſi loin, qu'il n'y a plus de place *imprenable*. On le dit auſſi au figuré. Cette Dame eſt ſi vèrtueuſe, que c'eſt un fort *imprenable*. Ce Logicien eſt ſi bien fèrré, que de quelque côté qu'on le tourne il eſt *imprenable*.

IMPRÉSCRIPTIBILITÉ. ſ. f. Tèrme de Droit. Qualité d'une chôſe qui la rend impréſcriptible. L'*impréſcriptibilité* a lieu pour la dîme.

IMPRÉSCRIPTIBLE. adj. m. & fém. Qui n'eſt point ſujèt à préſcription. *Uſucapioni non obnoxius.* Le Cens dû au Seigneur eſt *impréſcriptible*. Les ſervitudes ſont *impréſcriptibles* par le tems; elles ne s'acquièrent jamais ſans titre. Les droits de la vérité ſont *impréſcriptibles*. C'eſt auſſi une maxime du Droit, que les Droits de Souveraineté ſont *impréſcriptibles*.

IMPRÉSSE. adj. *Impreſſus.* Tèrme dogmatique, qui ſe dit en cette phrâſe: Des éſpèces *impreſſes*, ou qui ont fait quelque marque, quelque impreſſion ſur nos ſens; ſur nôtre éſprit, ſur nôtre mémoire. Les Péripatéticiens prétendent que les objets de dehors envoyent des éſpèces qui leur reſſemblent, & que ces éſpèces ſont portées par les ſens extérieurs juſqu'au ſens commun. Ils appellent ces éſpèces-là *impreſſes*; parceque les objèts les impriment dans les ſens extérieurs. Ces éſpèces *impreſſes* étant matérielles & ſenſibles, ſont renduës intelligibles par l'intellèct agent: & ces éſpèces ainſi ſpiritualiſées ſont ainſi appellées *expreſſes*, parcequ'elles ſont exprimées des *impreſſes*. Male.

IMPRÉSSION. ſ. f. Marque qui demeure ſur quelque chôſe preſſée par une autre plus forte. *Impreſſio.* L'*impreſſion* d'un ſceau, d'un cachet ſur la cire y marque la figure, le chifre qui y eſt gravé. Les pieds des animaux laiſſent leur *impreſſion*, leurs veſtiges ſur la tèrre molle & graſſe. Le coin par la force du balancier laiſſe ſon *impreſſion* ſur la monnoye, ſur la médaille. On fait dans l'Égliſe une fête de l'*impreſſion* des ſtigmates de Saint François.

Impréssion, ſe dit auſſi des qualitez qu'une chôſe communique à une autre, quand elle agit ſur elle. Les aſtres font des *impreſſions* ſur les corps ſublunaires par leurs influences. Les fortes teintures laiſſent toûjours quelque *impreſſion* ſur les étoffes, quoiqu'on les lave. Le bras donne à la pièrre l'*impreſſion* de ſon mouvement. On dit auſſi, que les météores ſont des *impreſſions* de l'air.

Impréssion, ſe dit particulièrement en parlant des livres moulez ſur des caractères, ou tirez ſur des planches. *Editio.* Ce livre eſt d'une belle *impreſſion*. *Typis elegantibus editus.* D'*impreſſion* d'Amſtèrdam, de Lyon, de Genève, de Vaſcoſan, du Louvre. *E typographia regia, typis regiis.* L'*impreſſion* eſt une invention qui a été d'un grand ſecours aux Sçavans.

Tel écrit récité ſe ſoutient à l'oreille,
*Qui dans l'*impreſſion *au grand jour ſe montrant,*
Ne ſoutient pas des yeux le regard pénétrant. Boil.

*Dès que l'*impreſſion *fait éclorre un Poëte,*
Il eſt éſclave né de quiconque l'achette. Boil.

Impréssion, ſe dit auſſi des éditions d'un livre, du nombre de fois qu'on l'imprime, & du nombre de feüilles ou d'exemplaires qu'on en tire. Ce livre eſt de la prémière, de la ſeconde *impreſſion*, ou édition. Cette *impreſſion* a été de mille exemplaires. M. Arnaud témoigne qu'on a fait plus de 200 *impreſſions* de la Vèrſion de la Bible de Louvain dans l'éſpace d'un ſiécle. On tient que le livre de l'imitation de Jésus-Christ a paſſé par plus d'*impreſſions*, qu'il n'y a de mois qu'il a été compoſé. En l'année 1656. on fit la quarantième *impreſſion* d'Éſcobar. Voilà une belle *impreſſion*, une *impreſſion* magnifique.

Impreſſion eſt différent d'édition. *Impreſſion* ne comprend proprement que ce qui eſt de l'art de l'imprimerie, les caractères, le papier, la grandeur des marges, la grandeur des pages, la proportion de leur longueur & de leur largeur, les diſtances des mots & des lignes, & la diſpoſition de tout cela, qui fait un bel ou un mauvais œil. Édition comprend avec tout cela le ſoin de l'homme de lettres qui a eû ſoin de la copie, de la revoir ſur les manuſcrits, de la corriger, augmenter, d'y mettre des notes, des tables, & tout ce qu'il a jugé néceſſaire pour rendre le livre plus corrèct & plus utile; & ſouvent même le mot d'édition ne comprend que ce ſecond chèf, comme quand en parlant des ouvrages de S. Auguſtin on cite l'édition d'Éraſme, l'édition des Lovaniſtes, l'édition des PP. Bénédictins, on fait abſtraction

abſtraction de ce qui regarde l'imprimerie, & l'on n'entend parler que des ſoins & des travaux d'Éraſme, des Docteurs de Louvain, ou des Bénédictins, pour ramaſſer, revoir, corriger, &c. les ouvrages de ce Pére.

IMPRÉSSION, ſe dit pour Imprimerie, Art d'imprimer. *Chalcographia. L'impréſſion* fut trouvée il y a environ 190 ans (aujourd'hui 256) puiſque Jean Fuſt nous donna en 1459. le *Durandus De Ritibus Eccleſiæ*, le *Catholicon Januenſis*, qui étoit le Calepin de ce tems-là, en 1460. & la Bible en 1462, qui ſont les trois prémiérs livres imprimez que l'on ait vûs juſqu'ici en Europe. MASCUR.

IMPRÉSSION, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, de l'éffêt qu'elles ſont ſur l'éſprit, des traces qu'elles y laiſſent, & des ſentimens qui s'y forment. Les éxpériences ſont de plus vives *impréſſions* dans l'éſprit, que tous les diſcours. Toutes vos raiſons n'ont point fait d'*impréſſion* ſur l'éſprit des Juges. Les louanges ſont beaucoup plus dangereuſes que les calomnies, & il faut bien moins de vêrtu pour s'empêcher de reſſentir le mauvais éffêt d'une injure, que non pas l'*impréſſion* maligne d'un éloge. AB. DE LA TR.

> *Eſt-ce donc là l'*Impreſſion
> *Que ſur ton cœur fait ma flamme naiſſante?* DES H.

Les débauches de ſa jeuneſſe avoient donné de mauvaiſes *impréſſions* de ſa conduite On ſe défait difficilement des prémières *impréſſions* qu'on a reçûës. Les *impréſſions* de la grâce ſont prêſque impêrceptibles. FLÉCH. Nous ſommes portez au bien, ou au mal, ſelon les prémières *impréſſions* que nous recevons. S. ÉVR. Les *impréſſions* déſavantageuſes que l'on conçoit du prochain affoibliſſent la charité. NIC. Quoique ſes ſoupçons fûſſent éffacez, ils ne laiſſêrent pas de lui ouvrir les yeux ſur le hazard d'être trompée, & de lui donner des *impréſſions* de défiance & de jalouſie. P. DE CL. Les hommes ne conſidérant guères les chôſes en détail, ils ne jugent guères que ſelon leur plus forte *impréſſion*, & ne ſentent que ce qui les frappe davantage. Ainſi le fort emportant le foible, l'*impréſſion* la plus vive étouffe celle qui eſt plus obſcure. LOG. L'*impréſſion* qui naît ſimplement de la cadence & de l'arrangement des périodes eſt ſi peu durable, & tellement ſupêrficielle, qu'elle s'évanoüit prêſque auſſi-tôt qu'on les a entenduës. LOG. Quoiqu'il ſoit très-aiſé de pêrſuader à tout le monde qu'il n'y a rien de plus ridicule que les jugemens qu'on forme ſur les apparences éxtérieures; il eſt pourtant très difficile de ſe garantir entièrement de l'*impréſſion* ſecrete qu'elles font dans l'éſprit. ID. Il eſt difficile de diminuer l'*impréſſion* que fait la force de l'éxemple. BOS. Les *impréſſions* de la coutume, & de l'éducation, entraînent la plûpart des hommes, qui ne dogmatiſent que ſur ces vains fondemens. Chaque vice, ou chaque vêrtu, prend une *impréſſion* particuliére ſelon les eſprits où elle ſe trouve. S. ÉVR. Les Athées ne ſçauroient obſcurcir, ni éffacer entièrement l'*impréſſion* d'une Divinité, que la vûë de ce grand monde forme en eux. NIC. Les *impréſſions* de l'éducation ſont comme les lettres qu'on grave ſur l'écorce des arbres, & qui croiſſent, & ſe fortifient comme eux. M. ÉSP. Dès que nos ſens ne ſont plus touchez des objets, & que l'âme n'eſt plus mûë par l'*impréſſion* qu'ils font ſur elle, ce n'eſt plus qu'indolence. S. ÉVR. Il y a de foibles, & de légères *impréſſions* qui ne font qu'éffleurer l'âme, & éveiller ſes ſentimens. ID. Quelque grande que ſoit la ſoumiſſion que vous avez pour toutes les volontez de Dieu, je ne puis croire, Madame, que la mort de M. vôtre fils, que je viens d'apprendre, n'ait fait ſur vous des *impréſſions* de douleur très profondes, & très-vives. AB. DE LA TR.

On dit provêrbialement, Un noble de nouvelle *impréſſion*; pour dire, qui a été depuis peu annobli. C'eſt ce que Cicéron appelloit *Novus homo*.

IMPRÉVU, UE. adj. Qui ſurprend, qui arrive ſans qu'on y ait penſé, ſans qu'on l'ait pû conjecturer. *Imprœviſus*. La guêrre, la peſte, ſont des accidens *imprévus*. Un coup de fortune *imprévu*. On ſtipule dans un bail, qu'il n'y aura point de diminution pour tous les cas prévus, & *imprévus*. Les grandes fortunes ſe ruinent par des malheurs *imprévus*.

IMPRIMATURE. ſ. f. Quelques ouvriérs employent ce mot pour celui d'*imprimure* qui eſt plus uſité.

Ce mot d'*imprimature* vient de l'Italien *imprimatura*, & apparemment quelques pêrſonnes qui avoient demeuré & travaillé en Italie l'ont apporté en France.

IMPRIMER. v. act. Faire une empreinte ſur un corps par le moyen d'un plus dur qu'on preſſe deſſus. *Imprimere. Imprimer* un ſceau, un cachet, une marque ſur une monnoye. *Imprimer* la figure de ſes pas ſur la neige, ſur la têrre glaiſe.

IMPRIMER, ſe dit particulièrement des livres, ou des feüilles de papier, ou de parchemin, qu'on applique ſur une planche, ou ſur des caractères rangez, pour en tirer la figure par le moyen de l'encre, ou de la roſette dont on les enduit. *Typis edere*. Cet Auteur s'eſt fait *imprimer*, a *imprimé* pluſieurs ouvrages. Ce livre a été *imprimé* en grand, en petit in folio, in quarto, en gros Romain, en ſaint Auguſtin, en Cicero.

En ce ſens *imprimer* ſe dit abſolument & ſans rien ajouter, & ſignifie *imprimer* un livre, un ouvrage. Un tel veut être Auteur, il va *imprimer*. Nôtre cenſeur eſt applaudi, . . . il *imprime*, & malheureuſement les ſuites ne répondent pas à des commencemens ſi flateurs. MAD. DACIÉR. Bayle dit dans ſes lettres choiſies qu'Arnaud étoit dur & mordant; que l'envie d'écrire étoit chez lui une paſſion inſurmontable, & qu'il étoit malade de ce qu'il avoit été quelques mois ſans *imprimer*.

> *Quel beſoin ſi preſſant avez-vous de rimer,*
> *Et qui diantre vous pouſſe à vous faire* imprimer? MOL.

IMPRIMER, ſe dit auſſi des éſtampes que l'on *imprime* en paſſant la planche encrée & couvêrte de ſa feüille, ſur la table de la preſſe entre les deux rouleaux. *Imprimer* des éſtampes.

On le dit auſſi des étoffes, comme toiles & futaines, qu'on *imprime* avec les planches de différentes figures ou deſſeins. Cette étoffe paroît de loin tiſſuë en brocard, quoiqu'elle ne ſoit qu'*imprimée*.

IMPRIMER, ſignifie auſſi, Mettre une ou deux couches de colle, ou de peinture ſur une toile, pour la rendre propre à être peinte, à y faire deſſus quelque tableau. *Tabellæ aream prœviis coloribus imbuere*. Ce Peintre n'a pû faire aujourd'hui mon portrait, parcequ'il n'avoit pas de toile *imprimée*. Les Doreurs doivent *imprimer* leurs ouvrages deux ou trois fois de couleur à l'huile, pour dorer d'or couleur; & il leur eſt déffendu d'y mettre de l'étain doré, parceque c'eſt fauſſe beſogne.

IMPRIMER, c'eſt dans l'Art de bâtir peindre d'une, ou de pluſieurs couches à l'huile, ou à détrempe, les ouvrages de charpenterie, de menuiſerie, de ſêrrurerie, qui ſont au dedans, ou au dehors des bâtimens, pour les conſêrver.

IMPRIMER, ſignifie auſſi faire l'empreinte d'une médaille. FÉLIB.

IMPRIMER, ſe dit auſſi des bonnes ou mauvaiſes qualitez que les corps ſe communiquent. Un fût gâté *imprime* ſa mauvaiſe qualité au vin qu'on y met. On dit en Phyſique, que le mouvement qui eſt *imprimé* à un corps ne ſe pêrd point.

IMPRIMER, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, Donner, marquer, inſpirer. Il faut *imprimer* dans le cœur des jeunes gens l'amour de la vêrtu, la crainte de l'infamie. La vûë d'une bataille *imprime* de l'horreur. Cet affront lui demeurera longtems *imprimé* dans la mémoire. Les objêts *impriment* leurs images dans les organes. ROH. L'Égliſe a ſoin que les cérémonies qu'elle expôſe aux yeux des fidéles ayent quelque chôſe qui *imprime* du reſpêct. PORT-R. Son viſage eſt animé d'une colère majeſtueuſe, qui *imprime* la têrreur & le reſpêct. S. ÉVR. Une honnête femme ne doit pas être gardée par ſes rigueurs: elle le doit être par le reſpêct qu'elle *imprime*. M. ÉSP. Il faut *imprimer* de bonne heure les véritez de la Religion, & avant que la raiſon ſoit en état de les combattre. LE CL. La Poëſie eſt propre à *imprimer* les belles chôſes, & dans la mémoire, & dans le cœur des jeunes gens. ABL. *Imprimer* la crainte des jugemens de Dieu. FL. *Imprimer* dans l'âme des ſentimens élevez. ID.

Tous ces mots viennent du Latin *imprimere*, *impreſſus*, & *impreſſio*.

IMPRIMÉ, ÉE. part. & adj. *Impreſſus*.

IMPRIMÉ. ſ. m. Mémoire, écrit qui a paſſé ſous la preſſe. Il court un *imprimé* ſcandaleux contre un tel. Il s'oppôſe quelquefois à *Manuſcrit*. Voilà l'endroit où ſont les manuſcrits, & là celui où ſont les *imprimez*.

On dit provêrbialement; qu'un homme eſt bien *imprimé*, quand il eſt yvre. *Mero imbutus, prolutus*. On dit *Enluminé*, dans le même ſens.

IMPRIMER, On dit provêrbialement je t'*imprimerai* un ſoufflet ſur la joüe.

IMPRIMERIE. ſ. f. L'art d'imprimer, de tirer l'empreinte des caractères qui ſêrvent de moule. *Ars typographica*. Au commencement les Prêtres, les ſupêrſtitieux, & les ignorans, faiſoient paſſer l'*imprimerie* pour un art dangereux. LE CL. L'*Imprimerie* n'a point été miſe au rang des métiérs mécaniques. Par arrêt du 3. Juillet 1604. il eſt déffendu de lever *Imprimerie* ailleurs qu'en l'Univêrſité au deſſus de Saint Yves, en lieux publics & ouvêrts, & non dans les Monaſtères & Colléges. Il y a des Lettres patentes de Louïs XII. de l'an 1513. qui éxemptent de toutes tailles, aydes, gabelles & autres ſubſides, & des charges de ville, 24. Libraires, 2. Relieurs, 2. Enlumineurs, & 2.

Écrivains

Écrivains jurez élûs par l'Univèrſité, qui ſont reputez du corps d'icelle. Comme auſſi tous livres ſont déclarez éxempts de tous péages & impoſitions, tranſportez par eau ou par tèrre, dedans ou dehors le Royaume.

L'*Imprimerie* eſt un art ancien dans la Chine; le P. Couplet aſſûre qu'elle y eſt en uſage dès l'an 930. mais elle eſt bien différente de celle de l'Europe. Car les Chinois ne ſe ſèrvent que de tables de bois gravées & taillées, enſorte qu'il faut autant de planches que de pages, & elles ne peuvent ſèrvir que pour un même livre. Voici ce qu'en dit le P. Le Comte dans ſes Mémoires. L'*Imprimerie*, qui eſt un art naiſſant en Europe, a prêſque de tous tems été en uſage à la Chine. Elle eſt néanmoins un peu différente de la nôtre. Comme nous avons très peu de lettres, & comme on peut en les aſſemblant former de grôs volumes, peu de caractères nous ſuffiſent; parceque ceux qui ont ſèrvi aux prémières feuilles ſont encore employez à toutes les autres. Le prodigieux nombre des caractères Chinois empêche qu'on n'en uſe de la ſorte, ſi ce n'eſt en cèrtaines limitées, qui concèrnent le Palais, & les inſcriptions où très peu de lettres peuvent entrer; dans toutes les autres occaſions ils trouvent plus de facilité à graver leurs lettres ſur des planches de bois; & la dépenſe en eſt beaucoup moindre.

Voici comme ils s'y prennent. Celui qui veut imprimer un livre, le fait prémièrement écrire par un éxcèllent maitre. Le Graveur en colle chaque feüille ſur une table bien unie, & en ſuit les traits avec le Burin ſi fidellement, que les caractères marquez ont une reſſemblance parfaite avec l'original. De ſorte que l'impreſſion eſt bonne ou mauvaiſe, ſelon qu'on a employé un bon ou mauvais écrivain. Cette adreſſe des Graveurs eſt ſi grande qu'on ne ſçauroit diſtinguer ce qui eſt imprimé d'avec ce qui eſt écrit à la main, quand on s'eſt ſèrvi du même papier, & de la même encre. Il eſt vrai que cette manière d'imprimer a quelque chôſe d'incommode, en ce qu'il faut multiplier les planches autant que les feüilles; de ſorte qu'une chambre médiocre, ne ſuffira pas pour contenir toutes les petites tâbles qui auront ſèrvi à l'impreſſion d'un grôs volume. Mais auſſi quand la graveure eſt finie, on n'eſt point obligé de tîrer en même tems tous les éxemplaires, au hazard de n'en vendre que la moitié, & de ſe ruiner par une dépenſe inutile. Les Chinois impriment leurs feuilles à meſure qu'ils les débitent; & les planches qu'on retouche facilement après en avoir tîré deux ou trois mille éxemplaires, ſèrvent à pluſieurs autres impréſſions différentes. Outre qu'on n'a pas beſoin de Correcteurs d'Imprimerie; car pourveu que la feuille ſoit éxactement écrite, il eſt très-râre que le Graveur faſſe des fautes; ce qui n'eſt pas un médiocre avantage.

Les prémiérs Imprimeurs de l'Europe ont commencé par la méthode Chinoiſe, qui a pû donner une idée de l'invention que l'on a pouſſée plus loin. Il y a deux ſortes d'*Imprimerie*, l'une en lettres; l'autre en taille douce. Elles diffèrent, en ce que celle des caractères eſt de relief, & ne s'éſſuye point; & celle de taille douce eſt gravée en creux, & s'éſſuye ſur ſon cuivre. On eſt en doute de celui qui a inventé l'*Imprimerie* en Europe. Mantel, Médecin de Paris, dans une lettre écrite à Mr Naudé, prétend que ce fut Jean Mantel, Bourgeois de Straſbourg, qui l'inventa en 1442. du tems de Frédéric III. Empereur; & que Jean Guttembergh un de ſes compagnons la tranſporta à Mayence, où les prémiérs éſſais en ont été faits, & où il s'aſſocia avec Fuſt. Quelques-uns même leur en ont attribué l'invention, comme Munſter, Polydôre Virgile, & Paſquier après eux. On l'attribuë auſſi à Jean Coſter, habitant de Harlem. L'Empereur Frédéric III. en l'an 1466. en faveur de cette invention donna à Jean Mantel pour armes un champ de gueules au lion couronné d'or, accollé d'un rouleau voltigeant d'azur. Naudé dans ſon Maſcurat p. 172. & ſuiv. croit que Fuſt, ou Fauſtus, & Schoeffer, ſont les prémiérs Imprimeurs de l'Europe, ou pour mieux dire du monde, puiſque l'impreſſion des Chinois n'a rien de commun avec la nôtre, & n'a pas même été connuë que longtems après l'établiſſement d'une infinité de preſſes par toutes les bonnes villes. Sa raiſon pour mettre Fuſt en poſſeſſion du droit d'être l'inventeur de l'*Imprimerie* eſt que les prémiérs livres qui ont été imprimez ſont tous de ſon impreſſion. Voyez Impression. Il y a bien de l'apparence que ſi d'autres euſſent eû meilleure part que lui à une ſi belle invention, ils ne lui auroient pas pèrmis de ſe l'attribüer à lui ſeul, & à ſon gendre Schoeffer, comme il a fait, ſans que pèrſonne ait ôſé faire de même, ou le contredire. Ces éditions ſont 1°, le *Catholicon Januenſis* de l'an 1460. où à la verité le nom de Fuſt ne ſe trouve pas; mais qui eſt toute ſemblable aux ſuivantes où il ſe trouve. 2°, La Bible de 1462. 3°, D'autres Bibles toutes pareilles de 1471. 4°, Saint Auguſtin de la Cité de Dieu avec les Commentaires de Thomas de Valois de 1473. 5°, Mèrcure Triſmégiſte *De Poteſtate & Sapientia Dei*, in 4°. (Car tous les autres nommez ci-deſſus ſont *in folio*.) de 1503. Le Tite-Live de 1518. Il y a encore les Offices de Cicéron *in* 4°. de 14... De plus au commencement du Tite Live, le privilége de l'Empereur Maximilien eſt accordé pour dix ans à Schoeffer, & de ſix ans pour tous les autres livres qu'il imprimera, & ce en reconnoiſſance de ce que ſon ayeul Jean Fuſt avoit trouvé l'invention d'imprimer. Ce privilége eſt en date de 1518, & ſouſcrit de *Jac Spiegel*. Éraſme, dans l'Épitre qui eſt après ce privilege, ne l'aſſure pourtant pas poſitivement, il écrit ſeulement qu'on dit que l'inventeur de cet Art, ou le principal inventeur de cet Art, eſt Jean Fuſt. Dans l'Avèrtiſſement du même livre C. Nicolaus Carbachius dit la même chôſe que le privilége, & qu'Éraſme.

D'autres attribuënt cette invention à Guttembergh, d'autres à Mantel, quelques-uns à un cèrtain Laurens Joannes de Harlem; mais, dit Naudé, il eſt encore à naître qui puiſſe dire avoir vû des livres imprimez par Guttembèrgh, ou par Mantel, auparavant ou au même tems que ceux de Jean Fuſt. Tout ce que l'on dit des autres inventeurs de l'*Imprimerie* n'eſt fondé que ſur des rapports, des conjectures, des vraiſemblances, des autoritez formées, des jalouſies de villes les unes contre les autres. Enfin, Salmath en ſon addition ſur le Chapitre *de Typographia* de Pancirole cite un Acte public, par lequel il paroit que Fuſt après avoir trouvé l'*Imprimerie*, & ſoutenu longtems lui ſeul cette dépenſe, aſſocia Guttembèrgh, pour contribuer à une partie de tant de frais qu'il lui falloit faire, à cauſe principalement du parchemin ſur lequel il tîroit la plûpart de ſes livres. Quelques-uns prétendent que Guttembèrgh & Mantel la trouvèrent à peu près en même tems à Straſbourg; que Mantel s'y enrichit en peu de tems; qu'Adolphe Ruſchius & Adolphe Martin, Flarhus, auſſi de Straſbourg, lui ſuccédèrent; que Jean Fuſt ne fit que la pèrfectionner à Mayence environ 1452.

Les prémiérs Imprimeurs taillèrent d'abord des lettres ſur des tâbles de bois, & commencèrent leurs prémières épreuves par un vocabulaire. Ils s'apperçûrent bientôt que leur travail n'étoit pas d'un uſage aſſez étendu, puiſque chaque tâble ne pouvoit ſèrvir qu'à un ſeul ouvrage. C'eſt pourquoi ils s'aviſèrent de fabriquer des lettres mobiles, & ſéparées les unes des autres; & enſuite ils forgèrent des moules, ou des matrices, pour avoir des lettres de métal fondu. Ainſi ils n'en vintent là que par degrez. Car l'impreſſion de leur vocabulaire n'étoit qu'une pèrfection de la gravure, & de la ſculpture; & à parler préciſément la Bible fut le prémiér livre imprimé vèrs l'an 1450. Enſuite la Cité de Dieu de Saint Auguſtin, & les Offices de Ciceron vèrs l'an 1461. Quoiqu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'Ulric Gering, Allemand né à Conſtance, imprima le prémiér à Paris du tems de Louis XI. Comme l'art ne faiſoit que de naître, il reſtoit encore bien des impèrfections dans les prémiérs livres qu'on débita. Par éxemple, il n'y avoit point de lettres capitales; c'eſt pour cela qu'on laiſſoit vuide la place des lettres initiales, & on les peignoit en or, ou en azur. D'autres diſent qu'on en uſoit ainſi pour imiter les manuſcrits, & faire paſſer les livres imprimez pour des manuſcrits. Les François ont beaucoup contribué à pèrfectionner la rudeſſe de la prémière invention, & il eſt cèrtain que les Étiennes peuvent entrer en partage de la gloire avec les inventeurs de cet art. Sixte Ruſinger de Straſbourg porta l'*Imprimerie* à Naples, & commença d'y éxèrcer cet art en 1471. Dans le même tems Udalric Han en fit autant à Rome.

L'*Imprimerie* n'eſt guères en uſage hors des limites de l'Europe. Dans tout l'Empire Ottoman, il eſt rigoureuſement déffendu d'imprimer des livres. Les Turcs appréhendent que la communication trop facile des livres n'apporte quelque changement dans la Religion, & ne cauſe des troubles dans l'Empire. Ils croyent que tenant les peuples dans l'ignorance, il eſt plus aiſé de les gouvèrner. Les Juifs ont pourtant des éditions de leurs livres faites à Conſtantinople, à Theſſalonique, & en d'autres lieux de l'Empire Ottoman. Voyez Chevillier *Origine de l'Imprimerie de Paris*. Malinkrot, Doyen de Munſter, a écrit de l'*Art de l'Imprimerie*. Bibliander *De Rat. communi Lingg. p.* 81. Jacob Wuymphelingius C. 65. Bonomius, Pancirole C. *De Typographia;* Salmuth dans ſon Addition à ce Chapitre de Pancirole. D'autres ont auſſi écrit ſur les inventeurs de l'*Imprimerie*. Burchard, Gotthelfius, Struvius, *Supplementa ad Notitiam Rei Literariæ Cap. XI. De Germaniæ Miraculo Opt. Max. Typis literarum, earumque Differentiis Diſſertatio*, à Leipſic 1710. On y donne l'honneur de cette invention à un Mathématicien de Konigſbèrg.

Imprimerie, eſt auſſi tout l'attirail, les outils & inſtrumens qui ſèrvent à imprimer, comme les preſſes, les caſſes, le plomb, les chaſſis, &c. Un tel Imprimeur eſt mort, ſon *imprimerie* eſt à vendre.

Imprimerie, eſt auſſi le lieu où l'on imprime. *Typographæum*. Il eſt allé à l'*Imprimerie* du Louvre. On a mis bâs en telle *imprimerie*,

rie, faute d'ouvrage. On dit auſſi, que l'*Imprimerie* ne va plus; pour dire, que le trafic des livres diminuë.

IMPRIMERIE, l'*Imprimerie* du Louvre eſt l'une des plus célébres & des plus conſidérables, pour les excéllens ouvrages qui en ſont ſortis en beau papier & de très beaux caractéres. Le feu Roi la plaça dans les galeries du Louvre. L'*Imprimerie* Royale commença ſous François Prémier; & fut portée à la plus grande pèrfection ſous Loüis XIII. par les ſoins du Cardinal de Richelieu.

L'IMPRIMERIE de la Chambre Apoſtolique eſt logée au Vatican. C'eſt là que s'impriment les Bulles & decrets Apoſtoliques. L'*Imprimerie* du Vatican eſt l'*Imprimerie* des Papes, c'eſt pour cela qu'on l'appelle auſſi l'*Imprimerie* Apoſtolique. Elle fut commencée par Pie IV. & bâtie avec beaucoup de magnificence par Sixte V. Il en eſt ſorti de fort belles éditions. L'*Imprimerie* du Vatican eſt la prémière qui ait eû des caractères Arabes.

Il y a eû auſſi une *Imprimerie* Royale en Anglerèrre, dont nous avons quelques éditions; par éxemple, celle de Théophilacte; mais il y en a peu, & cette *Imprimerie* ne paroit pas avoir duré longtems.

On appelle *Correcteur d'Imprimerie*, Celui qui eſt gagé pour revoir les épreuves.

Directeur de l'*Imprimerie* du Louvre. C'eſt le Libraire qui a l'inſpection ſur les Ouvriers qui y travaillent, & la conduite des impreſſions qui s'y font. Paul Manuce fut ſous Pie IV. le prémiér Directeur de l'*Imprimerie* du Vatican.

IMPRIMEUR. ſ. m. Celui qui imprime. *Typographus.* Les *Imprimeurs* ſont du corps de la Librairie. Il y a des *Imprimeurs* de livres, d'autres d'éſtampes, & d'autres de Muſique; d'autres qui impriment du papier de divèrſes figures, qu'on appelle *Dominotiers.* Les *Imprimeurs* & les Fondeurs ont été exceptez de l'Édit de la création des métiers par arrêt du Conſeil du dèrniér Avril 1583. Les prémiérs *Imprimeurs* ſont Fuſt, Guttembèrg, Mentel, ou Mentelin, Schoeffer, Gering à Paris, Udalric Han à Rome, Sixte Ruſinger à Naples, Jean Coſter. Les Grands *Imprimeurs* ſont Alde Manuce, les deux Badius, Conrard Néobard, Louis Tilétan, Guillaume Morel, Jean Oporin, Jean Froben, Robèrt Étienne, Sebaſtien Gryphe, Adrien Turnébe, ou Tourneboeuf, Paul Manuce, Fréderic Morel, Geofroy Tory, Étienne Dolet, Daniel Bombèrgue, Hierôme Commelin, Henri Étienne, Jean Amèrbach, François Raphelinge, Michel Vaſcoſan, Simon Millange, Antoine & Charles Étienne, Nivel, Sonnius, Sébaſtien Cramoiſy, & Sébaſtien Mabre Cramoiſy, Criſpin, les Elzéviers, &c. Il y avoit autrefois de ſçavans hommes qui étoient *Imprimeurs*, comme les Robèrt, Henri & Charles Eſtienne, les Badius, les Manuces, Turnébe, Dolet, Wechel, Morel, &c. Le nom & les éloges des illuſtres *Imprimeurs* ſe trouvent écrits dans le ſecond livre des jugemens des Auteurs. Chriſtophle Plantin de Tours porta en titre la qualité d'*Archi-Imprimeur*, *Architypographus*, que le Roi d'Éſpagne lui donna de ſon propre mouvement, après qu'il eut imprimé la Bible Polyglotte d'Anvèrs, qu'on appelle la grande Bible de Philippes II.

IMPRIMURE. ſ. f. Enduit d'une toile pour ſèrvir aux Peintres. *Area pigmentaria ſubactus.* Une bonne *imprimûre* doit être de deux ou trois couches. On appelle auſſi *imprimûre*, les figures qui ſont ſur les toiles peintes.

IMPROBABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être prouvé, *Improbabilis, parum conſentaneus vero, qui probari non poteſt.* Ce mot a deux ſens fort différens. Il ſignifie quelquefois ce qui n'eſt pas vraiſemblable. Il y a bien des véritez qui ſont *improbables*, qui ſont au deſſus de la raiſon. Vôtre ſentiment eſt *improbable*, c'eſt-à-dire, n'a point de probabilité.

IMPROBATION. ſ. f. *Improbatio.* C'eſt l'action d'improuver une chôſe. Ce mot n'eſt pas encore établi; il ſe trouve dans Danet. Auſſi le met-il au rang des mots dont l'uſage eſt râre. L'approbation générale eſt ſouvent marque d'*improbation.* TILLEM.

IMPROPÈRE. ſ. m. Nom qui n'eſt en uſage que dans cette phrâſe. La Chapelle de l'*Impropère*, eſt une Chapelle de l'Égliſe du Saint-Sépulcre à Jéruſalem; on la trouve après avoir monté quelques degrez au deſſus du lieu où la Croix de JESUS-CHRIST fut trouvée du tems de Conſtantin. Elle eſt aux Abyſſins. On y voit une colonne de deux pieds, que l'on dit être celle qui ſèrvit de ſiége à Nôtre Seigneur pendant que les ſoldats le couronnèrent d'épines, & lui inſultèrent en le ſaluant comme un Roi, & le frappant.

Ce mot vient du Latin *Improperium*, qui dans la mauvaiſe Latinité ſignifie *Reproche, accuſation.*

IMPROPRE. adj. m. & f. Mot qui ne convient pas à une chôſe, qui ne l'éxplique pas aſſez. *Improprius.* Un ſtile devient obſcur, quand on ſe ſèrt de mots *impropres*, ou barbares.

IMPROPREMENT. adv. D'une manière qui n'eſt pas propre, convenable. *Impropriè.* La toute-puiſſance ne ſe dit proprement que de Dieu: quand on l'attribuë aux hommes, c'eſt parler *improprement.*

IMPROPRIETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui n'eſt pas propre. *Improprium.* Les Grammairiens remarquent trois ſortes de fautes dans le langage, le ſolécisme, le barbariſme, & l'*improprieté*, qui ſe commet quand on ne s'eſt pas ſèrvi d'un mot propre & qui ait une ſignification convenable.

IMPROVISTE, avec la particule à, & l'article, ſe dit advèrbialement de ce qui arrive ſoudainement, & ſans qu'on s'y attende. *Ex improviſo.* Cet homme eſt ſurvenu *à l'improviſte* qui a renvèrſé tous nos deſſeins. On a attaqué les ennemis *à l'improviſte*, ils n'ont pas eû le loiſir de ſe mettre en déffenſe. Quoique ce mot ſoit pris de l'Italien, il eſt tellement naturaliſé François, qu'il eſt plus élegant qu'*à l'impourvû.* VAU. REM.

IMPROUVER. v. act. Condamner, déſapprouver. *Improbare.* L'Égliſe *improuve* les bals, & les aſſemblées nocturnes; qui ſont des occaſions de péché. Les délicats *improuvent* pluſieurs mots par caprice, qui ſont bien François, & néceſſaires dans la Langue. On ſe laiſſe aller par complaiſance à faire pluſieurs choſes qu'on *improuve*, que l'on condamne ſoi-même.

IMPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Improbatus.*

IMPRUDEMMENT. adv. D'une manière inconſidérée, étourdie. *Imprudenter.* Il a découvèrt *imprudemment* le ſecret de ſon ami. Se conduire *imprudemment*, parler *imprudemment.* Il eſt tombé *imprudemment* dans cette embuſcade. Il a marché *imprudemment* ſur un ſerpent.

IMPRUDENCE. ſ. f. Manque de précaution, de délibération, de prévoir les conſéquences de quelque chôſe. *Imprudentia.* C'eſt une grande *imprudence* d'attaquer plus fort que ſoi. C'eſt une *imprudence* de produire un titre qui détruit ſa prétention. On accuſe d'*imprudence* celui qui met une arme entre les mains d'un furieux.

IMPRUDENCE, ſignifie auſſi, Inadvèrtance; & eſt oppoſée à *malice.* La faute de ce valet eſt éxcuſable, il a plus d'*imprudence* que de malice. L'*imprudence* ne s'éxcuſe point dans un Ambaſſadeur. WICQ.

IMPRUDENT, ENTE. adj. Inconſidéré, qui n'apporte pas les précautions néceſſaires pour éxaminer l'événement, les conſéquences des chôſes. *Imprudens.* Ne vous confiez point aux gens *imprudens.* Cette action eſt *imprudente.* Vous avez tenu des diſcours fort *imprudens.* Il y a des extrémitez où il faut donner beaucoup à la fortune, & où l'on peut être *imprudent* du conſentement même de la prudence. BAL.

IMPUBÈRE. adj. m. & f. & ſubſt. Tèrme de Droit, qui ſe dit des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de pubèrté, c'eſt-à-dire, l'âge de 14 ans pour les garçons, & de 12 pour les filles. *Impuber.* Un *impubère* ne peut être émancipé, il eſt toûjours ſous la puiſſance d'un tuteur, il ne peut faire Teſtament. Un *impubère* ne peut être accuſé, ni puni en Juſtice. Les *impubères* ne ſont point admis à dépôſer en juſtice. Le ſèrment des *impubères* eſt nul en Juſtice. Un Official ne ſçauroit connoître du mariage des *impubères* ſi l'un d'eux eſt mort avant la pubèrté. Voyez *Févret de l'abus* L. 5. ch. 1. art. 1.

IMPUDEMMENT. adv. D'une manière hardie, impudente. *Impudenter, confidenter.* Ce chicaneur a produit *impudemment* un faux titre de Nobleſſe.

IMPUDENCE. ſ. f. Éffronterie; manque de pudeur, d'honnêteté, de reſpèct: inſenſibilité pour les chôſes qui peuvent cauſer de l'infamie. *Impudentia.* Il a été châtié pour avoir parlé au Prince avec *impudence.* Les charlatans mentent avec *impudence.* C'eſt une inſigne *impudence.* Le vice, quoique triomphant dans le monde, eſt encore réduit à ſe déguiſer ſous le maſque de l'hypocriſie, ou de la fauſſe probité, pour s'attirer une éſtime qu'il n'ôſe éſpérer en ſe montrant à découvèrt. Ainſi malgré toute ſon *impudence*, il rend un hommage forcé à la vèrtu, en voulant ſe parer de ce qu'elle a de plus beau, pour recevoir les honneurs qu'elle ſe fait rendre. FENEL. L'*impudence* d'un Anglois eſt fière & chagrine; celle d'un Écoſſois eſt intraitable & avide; celle d'un Irlandois eſt ridicule & flateuſe. LE SPECTATEUR. L'*impudence* d'un Breton du midi, ou du nord, n'a prèſque jamais rien de divèrtiſſant; mais celle d'un Irlandois eſt toujours groteſque. ID.

IMPUDENCE. Les Athéniens en avoient fait une Déeſſe, & lui avoient bâti un temple, où elle étoit adorée. On lui conſacroit la pèrdrix, comme le ſymbole de l'impudicité.

IMPUDENT, ENTE. adj. Qui eſt inſolent, éffronté, & ſans honte. *Impudens, impurus.* Un faux témoin a beſoin d'être *impudent* devant le Juge. Une courtiſanne eſt *impudente*, ou dévèrgondée.

> *Allez, fripier d'écrits*, impudent *plagiaire.* MOL.

IMPUDICITÉ. ſ. f. Vice oppoſé à la chaſteté, à l'honnêteté. *Impudicitia.* L'Égliſe de tout tems a eû en horreur l'*impudicité.* Heléne par ſon *impudicité* a mis en feu toute l'Aſie.

IMPUDIQUE. adj. m. & f. Débauché; abandonné à de ſales amours; qui a renoncé à la pudeur, & à la chaſteté. *Impudicus.* La femme *impudique* eſt ſouvent empoiſonneuſe. Déſirs *impudiques.*

IMPUDIQUE, eſt auſſi ſubſt. C'eſt une *impudique.* Les *impudiques* étoient infames ſelon les loix Grécques & Romaines. Voyez Ulpien *L. I. §. 6. de poſtul.* Démoſthène nous apprend qu'il ne leur étoit point pèrmis de parler en public, ni d'approcher des temples.

IMPUDIQUEMENT. adv. D'une manière impudique. *Obſcœnè.* Cette femme a été autentiquée, & enfermée dans un Monaſtère pour avoir vécu *impudiquement* pendant ſon mariage.

IMPUGNER. v. act. Conteſter une doctrine, un ſentiment; tâcher à les détruire par raiſonnement. *Impugnare.* Quand on propoſe des Thèſes, il eſt pèrmis à tout le monde de les *impugner.* Il n'a guère d'uſage que dans les diſputes qui tiennent du Dogmatique, & qui ſe font dans les claſſes.

IMPUGNÉ, ÉE. part. & adj. *Impugnatus.*

IMPUIſSANCE. ſ. f. Manque de force; défaut de pouvoir, ou de moyens pour faire une chôſe. *Impotentia.* Vous voyez ma foibleſſe, ou plûtôt mon *impuiſſance* à tenir contre tant de charmes. S. ÉVR. Je ſuis dans l'*impuiſſance* de m'acquiter de tant de bienfaits. Ce plaideur s'eſt accommodé dans l'*impuiſſance* où il s'eſt trouvé de pourſuivre. Chacun chèrche à éxcuſer ſa pareſſe dans la pratique de la vèrtu, par un prétexte d'*impuiſſance.* FLECH. La colère d'un Auteur eſt un ſoupçon de ſon *impuiſſance* à répondre: il ne vômit des injures que pour ſuppléer aux défauts de ſes raiſons. S. ÉVR.

IMPUIſSANCE, ſignifie auſſi, Défaut naturel, inhabileté à la génération. Les Décrétales marquent trois cauſes d'*impuiſſance:* la frigidité, le maléfice, & l'*impuiſſance* à l'acte. L'*impuiſſance* eſt une cauſe de nullité d'un mariage. On prouvoit ci-devant l'*impuiſſance* par le congrès, qui a été très-ſagement aboli. Quand l'*impuiſſance* du mari eſt notoire, pourquoi obliger une femme à conſumer de triſtes années auprès d'un mari qui a trompé ſon innocence, & l'éxpoſer aux biſarreries que lui inſpire la confuſion de ſa foibleſſe? C.B. Témoigner une *impuiſſance* honteuſe. LA ROCH.

*Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'*impuiſſance,
Tiré du fond des bois un cerf à l'audience. BOIL.

En tèrmes dogmatiques de Philoſophie & de Théologie, on diſtingue une *impuiſſance* morale. La prémière eſt le défaut d'un principe phyſique néceſſaire pour agir, ou qui manque abſolument, ou qui n'eſt pas libre & dégagé, qui eſt lié & hors d'état d'agir. La ſeconde eſt ſeulement une grande difficulté, comme une forte habitude contraire, une paſſion violente, un grand penchant.

IMPUIſSANT, ANTE. adj. Foible; ſans forces. *Impotens.* Ceux qui employent la force à la convèrſion des hommes, avoûent par cette conduite, que leurs raiſons ſont *impuiſſantes* à pèrſuader. LE CL. Faire des efforts *impuiſſans.* Tous les efforts que vous m'offrez ſont *impuiſſans.* Malgré l'union de l'âme & du corps, l'on demeureroit immobile, ſi Dieu n'accordoit ſes volontez toûjours éfficaces, avec nos éfforts toûjours *impuiſſans.* MALEB.

Et que peut contre moi une impuiſſante *haine?* RAC.

Quoi! je ſuis réduite à ne me venger que par une haine obſcure, & des vœux *impuiſſans?* CORN.

Ce qu'on appelle ſageſſe,
N'eſt que l'effet de la foibleſſe,
Qui rend nos déſirs impuiſſans. PAV.

IMPUISSANT, ſe dit auſſi de ceux qui ſont inhabiles à l'action de la génération. Il y a des femmes *impuiſſantes*, auſſi bien que des hommes. Cette femme a fait caſſer ſon mariage, à cauſe que ſon mari s'eſt trouvé *impuiſſant.* Le Magiſtrat interpoſe ſon autorité pour empêcher qu'un *impuiſſant* n'abuſe du mariage, ſous prétexte d'une faculté naturelle qui ne lui appartient pas. G.G. Le Pape Aléxandre III. a décidé que ſi la femme eſt *impuiſſante*, & incapable des actes du mariage *propter arctitudinem*, on peut procéder à la diſſolution.

Ce mot vient du Latin *impotens.*

IMPULSIF, IVE. adj. Action d'un corps qui pouſſe un autre corps. *Impellens.* Le bras donne un mouvement *impulſif* à la pièrre qu'il jette avec violence. M. Newton éxplique tous les phénoménes de la nature par des forces attractives & *impulſives.*

On le dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Cette raiſon eſt *impulſive*, & non pas démonſtrative. Si cela ſe dit, cela ne ſe dit guères.

IMPULSION. ſ. f. Preſſion; action de ce qui pouſſe, & le mouvement même qui en eſt l'éffet. *Impulſio.* Les aîles d'un moulin ne tournent que par l'*impulſion* du vent, de l'eau, &c. L'homme eſt dans la main de Dieu un inſtrument, & une cauſe ſeconde, qui agit néceſſairement par l'*impulſion* qu'elle a reçûë. S. ÉVR. Le mouvement n'étant point eſſentiel à la matière, elle n'y peut être détèrminée d'elle-même, & ſans une *impulſion* qui vienne du dehors. VAL. L'eau étoit pouſſée fort haut par la force de l'*impulſion* des piſtons. PERRAULT.

IMPULSION, ſe dit auſſi au figuré. Il a fait cette méchante action par l'*impulſion* de l'Éſprit malin. Les tranſports d'une âme qui ſe ſent mûë par des *impulſions* divines, ne peuvent être compris que par l'éxpérience. BOSS. La même providence qui faiſoit écrire les Évangéliſtes divinement & par l'*impulſion* de l'Éſprit de Dieu, a voulu qu'ils écriviſſent en hommes, & comme on écrit parmi les hommes. PÉLISSON.

IMPUNÉMENT. adv. Sans punition; ſans qu'il en coûte quelque chôſe. *Impunè.* Les grands crimes ne ſe commettent guères *impunément.* Sera-t-il pèrmis à l'héréſie de ravager l'Égliſe *impunément*? S. ÉVR. Vous êtes en païs de libèrté, vous pouvez dire tout *impunément.* On ne ſe met point *impunément* au deſſus des diſcours & des jugemens du monde. LA PL. Pèrſonne ne veut être offenſé *impunément.* FLÉCH. On fait ſouvent du bien pour pouvoir *impunément* faire du mal. LA ROCH. Comme il n'y a rien de plus délicat que l'éſprit humain, on ne lui déplait pas *impunément.* CL. Il ne faut pas faire tout ce qu'on peut faire *impunément.* S. ÉVR. On peut mentir *impunément* dans une épitre dédicatoire. G. G. La Médecine eſt l'art de tuer les hommes *impunément.* ABLANC. Il y a bien des chôſes qu'on peut faire *impunément*, & que la bienſéance ne pèrmet pas. BELL.

Horace à la ſatire ajoûta l'enjoûement;
On ne fut plus ni fat, ni ſot impunément. BOIL.

IMPUNI, IE. adj. Qui demeure ſans punition, ſans vengeance. *Impunitus.* La Juſtice divine ne laiſſe pas toûjours le vice *impuni*, ni la vèrtu toûjours malheureuſe. S. ÉVR. Corneille a fait dire à Rodrigue,

Faut-il laiſſer cet affront impuni?
Faut-il punir le père de Chimène?

IMPUNITÉ. ſ. fem. Manque de punition; pardon des fautes que l'on devroit punir. *Impunitas.* C'eſt l'eſpérance de l'*impunité* qui éxcite les méchans à faire des crimes. On promet l'*impunité* à un coupable pour lui faire révéler ſes complices. Il gagna l'amitié des ſoldats par l'*impunité.* ABLANC. On peut quelquefois chèrcher un tempérament judicieux entre l'entière *impunité*, & la ſévérité tout-à-fait éxacte. HERMAN. L'*impunité* des crimes aſſembla les prémiers habitans de Rome. S. ÉVR. Combien de gens à qui l'*impunité* tient lieu de juſtice & de raiſon! MONT. L'*impunité*, & la licence de tout croire, jettent la confuſion dans la ſocieté. S. ÉVR.

Tous les jours à la Cour un ſot de qualité,
Peut juger de travèrs avec impunité. BOIL.

IMPUR, IMPURE. adj. Qui n'eſt pas nèt, & ſeparé de ſes ordures, ou du mélange d'autres corps. *Impurus.* Tous les métaux ſont *impurs* au ſortir de la mine, avant qu'ils ayent été affinez, & épurez. Tous les élemens ſont *impurs*, & mélangez.

IMPUR, ſe dit encore en Médecine des corps chargez de mauvaiſes humeurs qui caûſent les maladies. Ce corps étoit bien *impur*, il l'a fallu purger pluſieurs fois pour le nettoyer.

IMPUR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Une vie *impure.* Le péché rend une âme *impure* & ſouillée. Voilà une bouche *impure*, qui dit beaucoup d'ordures & de blaſphêmes.

On dit auſſi pour vanter une ancienne Nobleſſe qui ne s'eſt point méſalliée, qu'il n'eſt point entré de ſang *impur* dans cette Maiſon.

IMPUREMENT. adv. Qui eſt dit ou fait contre la pureté. *Impurè.* Arétin a écrit, a vécu *impurement*, a dit toutes ſortes d'ordures. Ce mot ne ſe dit guères.

IMPURETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt impur, qui n'eſt pas net, qui eſt mélangé ou plein d'ordure. *Impuritas.* Le but des opérations chymiques eſt de purger les corps phyſiques de leurs *impuretez*, d'en tirer ce qu'ils ont de bon & d'eſſentiel, le ſéparer d'avec leurs féces & *impuretez.* Les remédes ont fait ſortir du corps de ce malade beaucoup d'*impuretez*, d'ordures.

IMPURETÉ, ſe dit figurément en Morale. La pénitence nettoye une âme de toutes ſes *impuretez.* Le péché d'*impureté* eſt celui qui eſt oppoſé à la chaſteté. Les Payens ne croyoient pas que

l'*impureté* déplût à leurs Dieux, qui s'y abandonnoient eux mêmes. PORT-R. L'*impureté* du ſtile déſhonore l'Orateur.

IMPUTATION. ſ. f. Compenſation, & déduction d'une ſomme ſur une autre. *Compenſatio*. Quand il y a preuve qu'on a payé des intérêts d'une obligation, on en fait l'*imputation* ſur le principal.

IMPUTATION, ſignifie auſſi, l'accuſation qu'on fait par ſoupçon de quelque faute à quelqu'un. *Inſimulatio*. L'*imputation* qu'on avoit faite à cet accuſé s'eſt trouvée fauſſe & mal fondée.

IMPUTATION, eſt un tèrme Dogmatique, fort uſité chez les Théologiens, prétendus Réformez, & dont les Théologiens Catholiques ſe ſervent lorſqu'ils réfutent les héréſies. Voici comme les hérétiques expliquent leurs ſentimens ſur ce tèrme. Ils diſent qu'il ſe prend en bonne, & en mauvaiſe part. Lorſqu'il ſe prend en mauvaiſe part, l'*imputation* eſt l'attribution d'un péché qu'un autre a commis. L'*imputation* du péché d'Adam a été faite à ſa poſtérité, parceque par ſa chute tous ſes deſcendans ſont devenus criminels devant Dieu, comme s'ils étoient tombez eux-mêmes, & qu'ils portent la peine de ce prémier crime. L'*imputation* lorſqu'on la prend en bonne part, eſt l'application d'une juſtice étrangère. La juſtice de J.C. nous eſt imputée, parcequ'on s'aplique ſes mérites, & le prix de ſes ſouffrances: ainſi les hérétiques entendent par cette *imputation* de la juſtice de J.C. une juſtice extrinſéque, & qui ne nous rend pas véritablement juſtes, mais qui nous fait ſeulement paroître tels, qui cache nos péchez, mais qui ne les éfface pas. C'eſt pour cela que les Catholiques ne ſe ſervent point du tèrme d'*imputation*. Ils diſent avec l'Égliſe, & ſelon les expreſſions mêmes de l'Écriture, que la grâce juſtifiante qui nous applique les mérites de J.C. non ſeulement couvre nos péchez, mais qu'elle les éface; que cette grâce eſt intrinſéque, & inhérente, qu'elle renouvelle entièrement l'intérieur de l'homme, & qu'elle le rend pur & juſte, & ſans tache devant Dieu, & que cette juſtice inhérente lui eſt donnée à cauſe de la juſtice de J.C. c'eſt-à-dire, par les mérites de ſa mort & de ſa paſſion. Ce n'eſt qu'en ce ſens que les Catholiques pourroient ſouffrir le tèrme d'*imputation*, s'ils étoient obligez de s'en ſervir. En un mot, il eſt vrai que c'eſt l'obéïſſance de J.C. qui nous a mérité la grâce juſtifiante; mais ce n'eſt pas l'obéïſſance de J.C. qui nous rend formellement juſtes. Et de la même manière ce n'eſt point la déſobéïſſance d'Adam qui nous rend formellement pécheurs, quoique ce ſoit cette déſobéïſſance, qui nous a mérité, qui nous a attiré & le péché & les peines du péché.

IMPUTER. v. act. Déduire & précompter des intérêts des joüiſſances ſur un capital, ſur une dette. *Annumerare, ſorti attribuere, deducere ex ſummâ*. C'eſt au débiteur de pluſieurs obligations, qu'il eſt pèrmis d'*imputer* les menus payemens qu'il fait ſur telle des dettes qu'il veut choiſir. On *impute* les uſures ſur le principal de la dette.

IMPUTER, ſignifie auſſi, Attribuer à quelqu'un quelque faute qu'un autre a faite, ou quelque autre chôſe de mal. *Imputare*. Néron fit *imputer* aux Chrétiens l'incendie de Rome qu'il avoit fait faire lui-même. Une action ne peut être *imputée* à blâme, lorſqu'elle eſt involontaire. PASC. Les Payens *imputoient* aux Chrétiens les calamitez publiques. LOMBERT.

La faute à vôtre Amant doit-elle être imputée? MOL.

Les fautes d'ignorance ne nous doivent point être *imputées*. Avant la Loi le péché n'étoit point *imputé*.

IMPUTER, s'employe auſſi quelquefois en bonne part. Les ſupplices honteux qu'on a fait ſouffrir aux Martyrs leur ſont *imputez* à gloire, à mérite devant Dieu.

IMPUTER, c'eſt attribuer à quelqu'un une action qu'il n'a pas faite, & la mettre ſur ſon compte. Les Proteſtans diſent que le péché du prémier homme eſt imputé à ſes deſcendans, parcequ'ils ſont regardez & punis comme coupables à cauſe du péché d'Adam. Ce n'eſt pas en dire aſſez, non ſeulement nous ſommes regardez & punis comme coupables, mais nous le ſommes en éffet par le péché originel. Les Proteſtans diſent auſſi que la juſtice de J.C. nous eſt *imputée*, que la juſtification ſe fait par l'imputation de la juſtice de J.C. parce que ſes ſouffrances nous tiennent lieu de ſatisfaction, & que Dieu accepte ſa mort comme ſi nous l'avions ſoufferte. Mais la foi Catholique enſeigne, comme l'explique M. de Meaux dans ſon Expoſition de la doctrine de l'Égliſe Catholique, que la juſtice de J.C. eſt non ſeulement *imputée*, mais actuellement communiquée à ſes fidelles par l'opération du Saint Eſprit, enſorte que non ſeulement ils ſont réputez, mais faits juſtes par ſa grâce. J'ajoûte que ce que les Proteſtans diſent ſur la foi *imputée*, n'eſt qu'un vèrbiage qui ne ſignifie rien.

IMPUTÉ, ÉE. part. & adj. *Imputatus*.

IN.

IN. Remarquez que les Pariſiens riment volontiers *in* & *ine* avec *ain*, & *aine*: c'eſt pourquoi on appelle ces ſortes de rimes des *rimes Pariſiennes*. Je ne les blâme pas: mais je ne voudrois pas les employer. MEN. Tout le monde n'eſt pas ſi délicat là-deſſus que M. Ménage, & de fort bons Auteurs jugent que pain & vin ont même ton, & que c'eſt bien rimer de dire,

Rabelais buvoit pinte
Dedans la cave peinte.

IN, eſt une prépoſition Latine que nous avons retenuë au commencement de pluſieurs mots ſans la changer en *en*, comme on l'a fait en pluſieurs autres. *In* dans la compoſition a deux ſens. 1°, Elle ſignifie *dedans*, comme en ces mots *incluſe*, *incamérer*, *incorporer*, & ſemblables. 2°, Elle a un ſens négatif, comme dans ceux-ci, *inacceſſible*, *inaction*, *indigeſte*, &c. Devant un *b*, une *m*, & un *p*, elle ſe change en *m*: *imbû*, *immédiat*, *impoli*, &c.

IN. Cette prépoſition Latine eſt auſſi demeurée ſans aucun changement, & ſans compoſition dans quelques expreſſions Latines que l'uſage a reçûës & établies dans nôtre langue, comme *in globo*, *in folio*, *in quarto*, *in octavo*.

On la met quelquefois même avec un mot François. Ainſi l'on dit en tèrmes de Librairie *in douze*, *in ſeize*, *in vingt-quatre*. *In formâ, duodecimâ, decimâ ſextâ, vigeſimâ quartâ*, pour marquer des livres qui ſont dans ces formes. Tous les *in douze* de ma Bibliothéque ſont dans ce cabinet. Ce n'eſt qu'un petit *in ſeize*. Le nouveau Teſtament Grèc, Virgile, Horace, ont été imprimez à Sedan *in vingt-quatre*. Les livres imprimez en caractères qu'on appelle la Sédanoiſe & la nonpareille ſont ordinairement des *in vingt-quatre*. Il n'y a point de forme de livre au delà de l'*in vingt-quatre*. On voit par là que des ſix formes que l'on donne aux livres dans l'imprimerie, il y en a trois où *in* ſe joint à un mot Latin, & trois où elle ſe joint à un mot François. Voyez encore ces mots cy-deſſous en leurs places.

INA.

INABA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'iſle de Niphon, une de celles du Japon. *Inaba*. Elle eſt dans la partie ſeptentrionale du Jamaiſtéro, & elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. MATY.

INACCÉSSIBLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut approcher aiſément. *Inacceſſus*. Cet homme eſt ſi occupé, qu'il eſt *inacceſſible* à ſes amis. Un bon Géométre meſure de loin toutes les hauteurs *inacceſſibles* avec deux obſervations, en deux ſtations. Cette place eſt *inacceſſible* de ce côté-là, elle eſt environnée de marais, de rochers. Il y a des montagnes *inacceſſibles*. L'Auteur de Poléxandre fait l'iſle d'Alcidiane *inacceſſible*. On donne à ce mot un datif pour régime. Une montagne *inacceſſible* à tout autre qu'à vous. BUSSI RAB.

INACCÉSSIBLE, ſe dit auſſi figurément. Il y a des gens qui par ſtupidité ſont *inacceſſibles* à la vérité. LE CL. On trouve peu de cœurs *innacceſſibles* à la flatterie. BELL. Son grand cœur étoit *inacceſſible* aux frayeurs de la mort. BOSS. Cet auguſte tribunal ſera toujours *innacceſſible* à l'èrreur. PAT. Son ſupèrbe cœur eſt *inacceſſible* à l'amour. DES-H.

INACCESSIBLE. La montagne *inacceſſible*, autrement l'AIGUILLE. C'eſt une petite montagne, ou plutôt un rochèr de Dauphiné, *Mons invius, inacceſſus, Acus*. Ce rochèr eſt fait en forme de piramide renverſée, il eſt plus large par le ſommet que par le piéd. On le trouve au quartièr qu'on nomme Triéves, à quatre lieuës au couchant du bourg de Mens, & à cinq de la ville de Die du côté du nord.

INACCOSTABLE. adj. m. & f. Qui eſt fièr, bourru, & de difficile accès, avec qui il eſt difficile de faire connoiſſance ou de lier convèrſation. *Ad quem non eſt aditus*. Ce mot eſt nouveau.

INACCOUTUMÉ, ÉE. adj. Qu'on n'a pas coutume de faire, qui eſt nouveau & ſurprenant. *Inſolitus*. Ce mot eſt nouveau, & a pris la place d'*inſolite*, qu'on diſoit autrefois en même ſens, & qui n'eſt plus en uſage qu'au Palais. Ni l'un ni l'autre n'eſt d'uſage dans le langage ordinaire. Je ſens de cèrtains mouvemens *inaccoutumez* qui me menacent de quelque maladie. Les éſprits fins ſeroient Géométres, s'ils pouvoient plier leur vûë vèrs les principes *inaccoutumez* de Géométrie. PASC. Ce Procureur a fait une procédure nouvelle & *inaccoutumée*.

INACHIDE. ſ. Nom propre d'une famille Grécque. Les *Inachides* ont regné à Argos avec une puiſſance abſoluë. Tel étoit anciennement dans la Gréce le régne des *Inachides* à Argos. DE COURTIN. *Inachides*. Ils s'appelloient ainſi d'Inachus prémier Roi d'Argos & des Argiens, que pluſieurs Chronologiſtes font contemporain de Moyſe.

INACHO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Gréce. *Inachus*,

Inachus, Moloſſorum Fluvius. Elle coule dans l'Épire, & ſe décharge dans le fonds du Golfe de Larta, au midi de la ville de ce nom. Maty.

INACHORI. ſ. m. C'étoit anciennement une petite ville de l'iſle de Candie. *Inachorium.* Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle. Maty.

INACTION. ſ. f. Ceſſation d'agir. *Ceſſatio actionis.* C'eſt un mot aſſez nouveau qui a été fait par des gens illuſtres en ſçavoir, & en piété ; on s'en ſert particulièrement dans le ſtile de dévotion, & de là il a paſſé dans la morale, & eſt maintenant fort en uſage. Le dogme de la prédéſtination abſoluë jette les hommes dans l'*inaction*. M. P. Sous prétexte d'extirper tous les déſirs, & de dépouiller l'homme de toute volonté, il ne faut pas le conſtituer dans l'indolence, & dans l'*inaction*. Boss. Les Myſtiques appellent *inaction*, une privation de mouvemens, un anéantiſſement de toutes les facultez par lequel on ferme la porte à tous les objets extèrnes, & l'on ſe procure une éſpéce d'extâſe durant laquelle Dieu parle immédiatement au cœur. Cet état d'*inaction* eſt le plus propre à recevoir le Saint Éſprit. C'eſt dans ce repos, & dans cet aſſoupiſſement, que Dieu communique à l'âme des ſentimens & des grâces ſublimes & ineffables. Quelques-uns ne la font pas conſiſter dans cette éſpéce d'indolence ſtupide, ou cette ſuſpenſion générale de tous ſentimens. Ils diſent que par cette ceſſation de déſirs, ils entendent ſeulement que l'âme ne ſe détèrmine point à cèrtains actes poſitifs, & qu'elle ne s'abandonne point à des méditations ſtériles, ou aux vaines ſpéculations de la raiſon : mais qu'elle demande en général tout ce qui peut être agréable à Dieu, ſans lui rien preſcrire. Dans tout cela il y a quelque chôſe de bon, & c'eſt ce qu'on trouve dans les bons & anciens Myſtiques, mais les nouveaux & faux Myſtiques y ont ajoûté du leur, & ont même abuſé des expreſſions, qui avant eux étoient fort bonnes & fort innocentes. Ce ſont leurs èrreurs qui ont décrié les mots d'*inaction*, de quiétudes &c. parcequ'ils y ont attaché un mauvais ſens, qui avant eux n'y étoit pas. Il eſt vrai cependant à parler en général que l'*inaction* n'eſt pas un fort bon moyen pour réüſſir auprès de Dieu. Ce ne ſont point aſſurément nos actions qui nous attirent les graces de Dieu, mais Dieu veut que nous agiſſions, & nôtre *inaction* ne lui eſt point agréable.

Inaction, ſe dit auſſi en morale pour indolence, *ſtupor*, indifférence ſur ſes propres intérêts, par ſtupidité d'éſprit, manque de vivacité. On dit même dans le ſens propre qu'un homme eſt dans l'*inaction*, ſe tient dans l'*inaction*, lorſque par ſa nonchalance il manque une belle occaſion de ſe pouſſer, de s'avancer.

INADMISSIBLE. adj. m. & f. Qui n'eſt point admis, ni reçu en Juſtice. *Quod non admittitur.* Ces moyens de faux ont été déclarez impèrtinens & *inadmiſſibles*. La preuve par témoins d'un prêt au deſſus de cent livres eſt *inadmiſſible* depuis l'Ordonnance.

INADVÈRTANCE. ſ. f. Mépriſe, manque de ſoin, ou de réflexion. *Imprudentia.* Excuſez cette faute, il ne l'a pas faite de deſſein formé, mais par *inadvèrtance*. Un faux raport, une *inadvèrtance*, une mauvaiſe humeur effacera toute l'eſtime qu'on a de nous. Nic.

INAFFECTATION. ſ. f. Ce mot n'eſt point reçu. Bourſault ne s'en eſt ſervi que pour ſe moquer des expréſſions d'une précieuſe.

Des mots pleins d'énergie & d'érudition,
Comme inintelligible, inaffectation.

INALIÉNABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut valablement aliéner. *Quod alienari non poteſt.* Les Domaines du Roi, de l'Égliſe, des mineurs, ſont *inaliénables*, ſinon à faculté de rachat perpétuel.

INALLIABLE. adj. de tout genre. Qui ne ſe peut allier. *Quod coaleſcere non poteſt.* Il ne ſe dit que des métaux.

INALPIN, Inalpine. adj. Mot qui ſe dit parmi les Géographes, & qui vient du Latin *inalpinus*; c'eſt-à-dire, qui eſt engagé dans les montagnes des Alpes. Lieu *inalpin*. Place *inalpine*. Les Latins ont dit *Alpini* & *ſubalpini* pour ſignifier la même chôſe, comme ils diſoient *Ciſalpini* & *tranſalpini* pour ſignifier ceux qui à l'égard de Rome étoient en deçà ou au delà des Alpes. Au reſte, le mot d'*Inalpin* n'eſt pas fort François, & il n'eſt pas aſſez néceſſaire à la Géographie pour être un tèrme d'art.

INALTÉRABLE. adj. m. & f. Qui ne peut ſe changer, ni ſe corrompre. *Neque mutationi neque corruptioni obnoxius.* D'où vient que l'âme eſt incorruptible, & *inaltérable* de ſa nature, une vapeur qui monte au cèrveau altère l'éſprit, & ôte quelquefois la raiſon. Bou.

INAMISSIBLE. adj. de tout genre. Qui ne ſe peut pèrdre. *Quod amitti non poteſt.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe, Grace *inamiſſible*.

INAMISSIBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt inamiſſible. Il ne ſe dit qu'en cette phrâſe, L'*inamiſſibilité* de la grâce. Les Proteſtans ſoutiennent l'*inamiſſibilité* de la grâce.

INANIMÉ, ée. adj. Corps qui a pèrdu ſon âme, ou qui n'eſt pas de nature à en avoir. *Inanimatus.* Un homme mort n'eſt plus qu'un tronc *inanimé*. Les métaux ſont des corps *inanimez*. Les payens ont porté l'idolatrie & la folie juſqu'à adorer des chôſes *inanimées*.

On appelle figurément un corps *inanimé*, celui qui n'a pas cet air vif qui donne un mouvement agréable à ce qu'il dit, ou à ce qu'il fait. C'eſt une beauté *inanimée*.

INANITÉ. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans la traduction en vèrs de l'imitation de Jeſus-Chriſt, mais l'uſage ne l'a point reçu, & on ne doit pas s'en ſervir. *Inane.*

INANITION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Épuiſement ; état d'un eſtomac vuide, & qui a beſoin d'alimens. *Exinanitio.* Il y a des flatuoſitez qui viennent de réplétion, & d'autres d'*inanition*, qui ſont les plus dangereuſes. Il eſt mort d'*inanition*.

INAPPLICATION. ſ. f. Manque d'attention, & d'application à quelque chôſe. *Levis aut nulla attentio.* Son *inapplication* eſt cauſe qu'il ne réüſſit pas à l'étude, quoiqu'il ait de l'éſprit. Le changement trop fréquent de diſcours eſt l'éffet d'une *inapplication* d'éſprit qui ne fait point d'honneur. Bell. Si les hommes s'adreſſoient à Dieu dans leurs beſoins, ils en recevroient des ſecours dont leur défiance, leur pareſſe, & leur *inapplication* les prive & les rend indignes. Ab. de la Tr.

INAPPLIQUÉ, ée. part. paſſ. du vèrbe inuſité *inappliquer*. Qui n'eſt point appliqué, qui n'a point d'application. *Parum attentus.* Le défaut d'un Prince trop facile, & *inappliqué*, eſt de ſe livrer avec une aveugle confiance à des Miniſtres artificieux. Fén. Les éſprits ſupèrficiels & *inappliquez* n'approfondiſſent rien. Bell.

INARTICULÉ. adj. Ils ſe dit des mots qui ne ſont pas prononcez diſtinctement. Des mots *inarticulez*.

INATTENTION. ſ. f. Défaut d'attention. *Attentionis defectus, inadvertentia.* Ce mot, quoique nouveau, commence à être fort uſité.

INAUGURATION. ſ. f. *Inauguratio.* Cérémonie qu'on fait au Sacre d'un Empereur, d'un Roi, d'un Prélat, qu'on appelle ainſi en tèrmes Éccléſiaſtiques, à l'imitation des cérémonies que faiſoient les Romains, quand ils entroient dans le Collége des *Augures*.

Ce mot vient du Latin *inauguratio*, *inaugurare*, qui ſignifie, Dédier quelque temple; élever quelqu'un au Sacèrdoce, ayant pris auparavant les augures.

INC.

INCA, ou INGA. Quelques-uns écrivent par un *y ynca*, ou *ynga*, ſ. m. C'eſt le nom que les naturels du Pérou donnoient à leurs Rois & aux Princes de leur ſang. *Inca*, *Dynaſtes*, *Dynaſta*, *Rex Dominus.* Dans la prémière édition de ce livre on diſoit *Incas*, mais *Incas* eſt le pluriel. Il faut dire *Inca* au ſingulier, comme font ceux qui ont écrit l'hiſtoire du Pérou ; & entre autres Pedro de Cieça de Léon. Cet Auteur écrit *Inga*, mais en nôtre langue nous mettons ordinairement un *c*, *Inca*. Le même Autèur dans la prémière partie de ſa Chronique du Pérou C. 38. rapporte l'origine des *Incas*, & dit que le Pérou fut longtems un théâtre de toutes ſortes de crimes, de guèrres, de diſſenſions & de déſordres les plus abominables ; juſqu'à ce qu'enfin parurent deux frères, dont l'un ſe nommoit Mangocapa, & dont les Indiens racontent de grandes mèrveilles ; Mangocapa bâtit la ville de Cuſco, il fit des loix, & des réglemens, & lui & ſes deſcendans prîrent le nom d'*Inca*, qui ſignifie Roi ou Grand Seigneur. Ils devinrent ſi puiſſans qu'ils ſe rendirent maîtres de tout le païs qui s'étend depuis Paſto juſqu'au Chili; ou depuis la rivière de Maule du côté du ſud juſqu'à la rivière d'Angaſmayo du côté du nord. Les deux rivières firent les bornes de leur Empire, qui comprenoit plus de 1300 lieuës de long. Il dura juſqu'aux diviſions de l'*Inca* Guaſcar unique héritiér du Pérou, & d'Atabalipa; car les Éſpagnols en ayant profité, ſe rendirent maîtres du païs, & détruiſirent l'Empire des *Incas*. Voyez Pedro de Cieça P. I. C. 38. 60. & 116. Ils demeuroient dans les montagnes. L'*Inca* Yupangue, ayeul de Guaynacapa & père de Topaynga, fut le prémier qui deſcendit dans la plaine & viſita la côte. C'eſt l'*Inca* Mancocapac fondateur de l'Empire des *Incas*, qui a introduit l'adoration du ſoleil au Pérou. Avant les *Incas* les habitans du Pérou étoient diviſez par villages, & c'étoit le prémier des Caciques qui les gouvèrnoit. On n'a mémoire que de douze *Incas*, entre leſquels Guaynacapa eſt celui qui a étendu plus loin les bornes de ſon Empire. Il les pouſſa juſqu'à Quito. Atabalipa, le dernièr des *Incas*, qui avoit uſurpé l'Empire ſur Guaſcar, fut vaincu par Pizaro, Capitaine Éſpagnol,

gnol. On dit que les plus conſidérables des nobles du païs portent encore aujourd'hui ce nom. Voyez Pédro de Cieça cité, l'hiſtoire de la Comp. de Jéſus P. III. L. VII. n. 204. &c. Garcilaſſo, Hèrréra, Acoſta, Linſchot &c. Pédro de Cieça avoit écrit un livre particulier des *Incas*, qui n'étoit point encore publié lorſqu'il imprimoit ſa Chronique du Pérou.

Ce mot en langue du Pérou ſignifie Roi, Seigneur. *Mém. de Tr.* 1706. p. 2058. Pédro de Cieça cité cy-deſſus. Il ne faut pas confondre *Inca* avec *Yunca*, ou *Yunga*. C'eſt chôſe différente. Voyez ce mot, & Pédro de Cieça P. I. C. 60.

INCAGUER. v. act. Déffiér quelqu'un, ſe mocquer de lui en témoignant qu'on ne le craint point. *Provocare, laceſſere.* C'eſt un homme qui me menace beaucoup, mais je l'*incague*. Il eſt bas.

INCAHOTABLE. adj. m. & f. Qui ne cahote point, qui ne ſecouë point. *Succuſſûs, ſuccuſſionis immunis, neſcius ſuccuti.* Ce mot eſt nouveau, & commence à ſe dire de cèrtains carroſſes bien ſuſpendus qui ne ſecoüent point ceux qui ſont dedans, qui ne cahotent point, où l'on ne ſçauroit être cahoté. Carroſſe *incahotable*. Ma chaiſe eſt *incahotable*.

INCAMÉRATION. ſ. f. Tèrme de la Chancellerie Apoſtolique. C'eſt l'union de quelque tèrre, droit, ou revenu au Domaine du Pape. *Incameratio.* L'*incamération* du Duché de Caſtro a cauſé une guèrre entre la Maiſon des Barberins, & celle du Duc de Parme. Ces raiſons ſe réduiſoient à deux chèfs, dont l'un regardoit le droit . . . . & l'autre l'impoſſibilité de rompre cette *incamération*. Ab. Régn. Un contrat ou traité du même Duc (Édoüard de Parme) avec Innocent X. par lequel il conſentoit l'*incamération* de Caſtre, &c. Id. Quant à l'impoſſibilité de rompre cette *incamération*, le Nonce l'établiſſoit ſur &c. Id.

INCAMÉRER. v. act. Unir au Domaine Ecléſiaſtique quelque tèrre, droit, ou revenu. *Incamerare, camera apoſtolica addicere.* Ces raiſons ſe réduiſoient à deux chèfs, dont l'un regardoit le droit que le Pape avoit eû d'*incamérer* cet État (de Caſtre). Ab. Régn.

INCANTATION. ſ. f. Enchantement, paroles & cérémonies que font les Magiciens pour évoquer les Démons, ou pour tromper la ſimplicité du peuple. *Incantatio, carmen magicum.* Après que ce ſorciér eût fait pluſieurs grimaces, & *incantations*.

INCAPABLE. adj. m. & f. Celui qui n'a pas les qualitez, les diſpoſitions ſuffiſantes pour faire, ou ſoûtenir, ou embraſſer quelque chôſe. *Haud idoneus; ineptus.* C'eſt un ignorant, *incapable* de remplir une charge. Ce babillard parle ſans ceſſe, moins parcequ'il eſt capable de bien parler, que parcequ'il eſt *incapable* de ſe taire. Ablan. Nous ſommes *incapables* de goûter une douceur pure, & véritable. S. Évr. La vieilleſſe rend les gens *incapables* de travailler, d'acquérir. Cet homme eſt ſi groſſiér, ſi ſtupide, qu'il eſt *incapable* d'affaires, d'études. Ce bâtard, cet étranger eſt *incapable* de teſter, de poſſeder des bénéfices ſans diſpenſe. Cette digue eſt *incapable* de réſiſter à une ſi violente inondation.

Incapable, ſignifie auſſi, Indigne. Un homme noté d'infamie eſt *incapable* de poſſéder Offices ni Bénéfices. *Incapable* dans ces phrâſes ſignifie incapacité proprement dite, mais fondée ſur l'infamie.

Incapable, ſe dit auſſi en bonne part, & ſignifie qui a trop de cœur, trop de probité, pour faire une chôſe qui ne ſe doit pas faire. C'eſt un honnête homme, qui eſt *incapable* de faire une baſſeſſe, une lâcheté, une trahiſon, une injuſtice. *Incapable* ſe prend ici dans un ſens moral.

INCAPACITÉ. ſ. f. Manque de qualitez, & de diſpoſitions néceſſaires pour être en état de faire, ou de recevoir quelque chôſe. *Facultatis inopia.* Quand on parle d'affaires avec un tel homme, on reconnoît bientôt ſon *incapacité*. Un Juge eſt reſponſable de toutes les iniquitez qu'il commet par *incapacité*. La Pl. Il faut renoncer au monde de bonne heure, car en vieilliſſant dans ſes plaiſirs, dans ſes habitudes, & dans ſes affaires, on contracte des *incapacitez* preſque inſurmontables pour celles du Ciel. Ab. de la Tr.

Incapacité, ſignifie auſſi quelquefois, Indignité. On a deſtitué ce Juge par *incapacité*. La bâtardiſe, la fureur, emportent *incapacité* de teſter. Voyez Incapable.

Incapacité, en matière bénéficiale. Il y en a de deux ſortes. Les unes rendent nulle la proviſion du bénéfice dans ſon principe; les autres ſurviennent, & annullent les proviſions qui étoient valables dans leur commencement. Les *incapacitez* qui annullent les proviſions dans leur origine ſont, le défaut de diſpenſe d'âge pour un mineur, de légitimation pour un bâtard, de naturaliſation pour un étranger, &c. Les *incapacitez*, & inhabiletez qui arrivent au poſſeſſeur d'un bénéfice depuis ſes proviſions, ſont les délits, ou crimes atroces qui rendent le bénéfice impétrable, ou qui le font vaquer de plein droit, ou qui le font tomber dans l'irrégularité.

INCARNADIN. ſ. m. Beau rouge qui repréſente la chair vive & fraîchement coupée. *Roſeus color.* Une rôſe *incarnadine*. L'Aurore aux doigts *incarnadins*. Des-H.

Incarnadine d'Espagne. Nom d'une Anémone, qui porte le nom de ſa couleur qui eſt très-vive. Morin.

INCARNAT, ate. adj. Qui ſignifie la même chôſe qu'incarnadin. *Roſei coloris.* Une bouche *incarnate* & vèrmeille.

Ce mot vient du Latin *incarnatum*, qui ſignifie *couleur de chair*.

Incarnat, eſt auſſi un ſ. m. qui veut dire, couleur incarnate. *Roſeus color.* Cet *incarnat* eſt beau.

> *Jouvencelle au teint délicat,*
> *Mêlé de blanc, & d'*incarnat. Scar.

> L'incarnat *de la rôſe & la blancheur du lys.* Senecé.

Les Fleuriſtes donnent ce nom à pluſieurs œillets. Les œillets *incarnats* ſont le Beau Daumont, le Benjamin, le Duc de Florence, le feu de Ligni, le feu & blanc, le Grand *incarnat*, le Grand Cyrus, le Grand Albardier, le Grand Turc, l'Hipolite, l'*Incarnat* Impérial, l'*Incarnat* Caron, l'*Incarnat* Cezille, l'*Incarnat* des Fremnes, l'*Incarnat* Railli, l'*Incarnat* Blonne, l'*Incarnat* d'Ath, l'Incomparable, le Monſtre pâle, le Polyphyle, le Sauvage, le Tertio de Paris, le victorieux, appellé auſſi le Flamboyant, & par d'autres l'*Incarnat* à doubles feuilles, ou le petit Sauvage.

Incarnat d'Ath. Œillet incarnadin ſur un fin blanc. Il porte une très-large fleur, fort détachée & tranchée de gros panaches.

Incarnat Blonne. Nom d'un œillet. C'eſt un *incarnat* pâle, mais le blanc en eſt très-fin. Ce qu'il a de particulier, c'eſt d'être un très-gros œillet, garni de feuilles, & d'avoir un panache fort détaché.

Incarnat Caron, Œillet dont le veritable nom eſt Incarnat Jancille, autrement le Grand étendart. Son blanc eſt fort fin, & ſes panaches aſſez grôs, mais il eſt petit & fort rond. Sa plante vigoureuſe eſt d'un beau verd.

Incarnat Cézille, eſt un gros œillet d'un incarnat pâle, garni de feuilles, ſujet à crever, ſon blanc eſt aſſez fin, ſa plante forte, & abondante en marcottes, ſa fleur eſt hâtive.

Incarnat des Fremnes. C'eſt un incarnat dont le panache eſt aſſez régulier, mais il eſt ſuivi de quelques mouchetures qui en diminuent la beauté.

Grand Incarnat. Tèrme de Fleuriſte. Œillet qu'on nomme autrement *Incarnat* Royal, *Incarnat* Impérial, c'eſt un *incarnat* pâle dont les panaches ne ſont pas grôs, mais il n'eſt pas fourni de feuilles, il eſt tardif, & porte graine, ſa plante eſt ſi vigoureuſe, que les fanes ſont prèſque ſemblables à celles de poireau, elles ſont quelquefois atteintes de taches rouſſâtres, il ne caſſe point en lui laiſſant 5 ou 6 boutons ſur ſon principal dard; il ſe trouve à Lille. Morin.

Incarnat Impérial. Voyez Grand Incarnat.

Incarnat Railly. C'eſt un gros incarnat ſur un fin blanc, large, qui ne crève pas en lui laiſſant cinq boutons. Sa fleur eſt aſſez bien tranchée, ſa plante eſt aſſez vigoureuſe. Tout ceci eſt pris du Traité de la Culture des fleurs.

INCARNATIF. ive. adj. Tèrme de Chirurgie. Qui fait venir les chairs, qui les fait croître, qui les unit, les rejoint. On le dit des remédes, des bandages, des ſutures. Reméde *incarnatif*, eſt un reméde propre à faire croître les chairs, & à les unir. Bandage *incarnatif*, eſt une bande à deux chefs fenduë proche l'un des bouts, afin de paſſer l'autre bout par cette fente. Quand on ſe ſert du bandage *incarnatif*, il faut appliquer le milieu de ce bandage ſur le côté oppôſé à la playe, enſorte que l'endroit où le bandage eſt paſſé par la fente ſoit ſur la playe, & qu'en tirant les deux bouts on approche les lévres de la playe pour les rejoindre & les unir. Suture *incarnative*, eſt une ſuture laquelle rejoignant les bords d'une playe, & les tenant unis par le moyen des fils dont on les a travèrſez, avec une aiguille, fait qu'ils ſe collent & ſe reprennent. Dionis. La ſuture *incarnative* a cinq éſpèces, qui ſont l'entrecoupée, l'entortillée, l'enchevillée, ou emplumée, la ſuture avec agraffes, & la ſuture ſèche. Voyez M. Dionis dans ſon traité des opérations.

Le mot d'*incarnatif* eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie reméde *incarnatif*, & on dit fort bien un *incarnatif*, comme on dit un aſtringent.

INCARNATION. ſ. f. Tèrme de Théologie. Union du Fils de Dieu avec la nature humaine; myſtère par lequel Jésus-Christ, le Vèrbe éternel, s'eſt fait homme, afin de pouvoir opérer nôtre rédemption. *Incarnatio.* Il s'en faut infiniment que le dogme de l'*incarnation* ſoit auſſi difficile à comprendre, que le

dogme de la Trinité des Pèrſonnes en une ſeule & même Éſſence divine.

On appelle l'Époque des Chrétiens ſuivant laquelle ils comptent leurs années, les ans de l'*Incarnation. Æra Chriſtiana.* Il y a long-tems que l'uſage s'eſt introduit de compter les années depuis l'*incarnation.* Voyez ce que nous en avons dit au mot AN, *Tome I. col.* 372. & les Bollandiſtes citez au même endroit, & dans le *Propylæum Maii* P. I. p. 314.* & 715.* C'eſt Denys le Petit qui en changeant la maniére de compter les années par l'ère de Dioclétien qu'on avoit ſuivie juſqu'à lui, introduiſit un peu après le commencement du VIe ſiécle l'ère de l'*incarnation*, ou l'uſage de compter les années depuis l'*incarnation* de N. S. mais quelque tems après on fit réfléxion que l'on ne comptoit point les années des hommes du tems de leur conception, mais de celui de leur naiſſance, & on retarda d'un an le commencement de cette ère, en gardant dans tout le reſte le cycle Dionyſien en ſon entier. Voyez le P. Pétau *De Doctr. Temp. L. XII. C.* 2. & 3. *&c.* le P. Grandamy *De Die Nat. Chriſti*, & Gaſſendi ſur le Calendriér Romain C. 5.

A Rome on compte les années de l'*Incarnation*, ou de la naiſſance de JÉSUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, du 25. de Decemb. C'eſt le Pape Eugéne IV. qui le prémiér en 1431. a datté ſes bulles de l'*Incarnation.* En France ſous la prémière & la ſeconde race, & au commencement de la troiſiéme on commençoit auſſi l'année du jour de l'*Incarnation.* Mais on a compté différemment le jour de l'*Incarnation.* On le prenoit quelquefois de la conception de JÉSUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, du 25 de Mars. Les Florentins le pratiquent encore, mais on l'a compté plus ordinairement du jour de la naiſſance de JÉSUS-CHRIST, & on commençoit l'année à Noël, au 25. de Decembre.

INCARNATION. Tèrme de Liturgie. *Corporatio.* C'eſt la prémière partie de celles dans leſquelles on diviſe l'hoſtie à la meſſe ſelon le rit Mozarabique. Voyez l'Hiſtoire Écleſiaſtique de M. Fleury, la Meſſe de S. Jacques dans la vie du Card. Ximenez en Éſpagnol, &c.

INCARNER. v. act. qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel du Vèrbe étèrnel quand il a pris chair humaine. *Humanam carnem induere.* Il a fallu que JÉSUS-CHRIST ſe ſoit *incarné* pour ſatisfaire la juſtice divine, & racheter les hommes. Les Indiens reconnoiſſent une eſpéce de Trinité en Dieu, & ils croyent que la ſeconde pèrſonne de cette Trinité s'eſt déja *incarnée* neuf fois, & qu'elle s'*incarnera* encore une dixiême. En châcune de ces dix incarnations ils lui donnent un nom particulier. Voyez Kirker *China illuſtr. p.* 156. & ſuiv. C'eſt apparemment un reſte de la connoiſſance qu'ils ont eûë autrefois de la Réligion Chrétienne, qu'ils ont mêlée de fâbles.

On dit auſſi en tèrmes de Chirurgie, qu'un ôs, qu'une playe s'*incarne*; pour dire, qu'il y vient de nouvelles chairs, que les lévres d'une playe étant rapprochées l'une de l'autre elles s'uniſſent & ſe joignent enſemble, alors on dit que la playe, ou les lévres de la playe s'*incarnent. Carne indui.* Il y a des remédes qui ont la vèrtu d'*incarner* une playe. *Incarner*, ſignifie auſſi procurer l'incarnation. On détèrge, on *incarne*, & on procure une bonne & ſolide cicatrice. DIONIS. On mondifiera l'ulcère, on l'*incarnera*, & on conſolidera &c. ID.

INCARNÉ, ÉE. part. & adj. *Carne indutus.* La ſageſſe *incarnée*, le Vèrbe *incarné*, ſont des attributs qu'on donne à l'humanité de JÉSUS-CHRIST. Il faut ſe confier en Dieu ſeul par ſon Fils *incarné*, crucifié, & réſſuſcité pour nous. BOSSUET. Dieu ne peut rien mettre au monde de plus grand que le Vèrbe *incarné.* GODEAU.

On dit figurément d'une grande plaideuſe, que c'eſt la chicane *incarnée*; d'un fort méchant homme, que c'eſt un Diâble *incarné.*

INCARTADE. ſ. f. Inſulte, ou affront qu'on fait à quelqu'un en public, & par bravade. *Inſultatio, provocatio, injuria.* Les gens de guèrre ſe plaiſent à faire *incartade* aux bourgeois. Il a fallu qu'il ait diſſimulé, qu'il ait avalé l'*incartade* qu'on lui a faite. Il eſt du ſtile ſimple & familiér.

INCARTADE, ſe dit auſſi pour Bruſquerie, éxtravagance, manière étourdie & précipitée. *Præcipitantia.* Vos façons d'agir ſont autant d'*incartades* qu'il nous faut eſſuyer.

Mon importun & lui, courans à l'embraſſade,
Ont ſurpris les paſſans de leur bruſque incartade. MOL.

INCARTATION, ou INCART. Tèrme de Chymie. C'eſt une purification de l'or qui ſe fait par le moyen de l'argent & de l'eau forte. On mêle de l'or avec de l'argent en grenaille, & on les jette tous deux dàns de l'eau forte, laquelle diſſout l'argent, & l'or demeure au fond en poudre noire. On lave la chaux d'or, & on la fait rougir dans un creuſet, qui donne un or fort épuré & fort haut en couleur. On l'appelle ainſi, à cauſe qu'on mêle trois fois autant peſant d'argent de coupelle, enſorte que l'or ne fait que le quart du mélange. *Incartation* n'eſt guère d'uſage.

INCENDIAIRE. ſ. m. Boutefeu, qui met le feu malicieuſement à des édifices. *Incendiarius.* Les grands Capitaines ne font point la guèrre en *incendiaires.* Les *incendiaires* ſont dignes des plus rigoureux ſupplices.

INCENDIE. ſ. m. Grand feu qui conſume les bâtimens, les villes, les moiſſons, les forêts. *Incendium.* Les villes d'Orient ſont ſujettes à de grands *incendies.* Vaugelas a mis de la différence entre *incendie* & *embraſement.* Il dit qu'*incendie* ſe dit d'un feu mis à deſſein, & *embraſement* d'un feu qui a été mis par cas fortuit. Mais préſentement *incendie* eſt uſité dans le même ſens qu'*embraſement*, ſoit que le feu ait été mis à deſſein, ou par hazard. BOU. C'étoit une chôſe de mauvais augure chez les Romains que de prononcer ſeulement le nom d'*incendie* dans un repas.

INCENDIE, ſe dit figurément des ſeditions, des guèrres civiles, des diſſenſions dans un État. Les héréſies cauſent ordinairement de grands *incendies* dans les Royaumes. Il avoit arrêté lui ſeul l'impétuoſité de cet *incendie.* FLÉCH.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut qu'une étincelle de feu pour cauſer un grand *incendie*, tant au propre, qu'au figuré.

INCENDIE, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, ſignifie le grand feu du fourneau : c'eſt une maxime parmi les Artiſtes qu'il faut prendre garde aux *incendies*; c'eſt-à-dire, qu'il faut prendre garde de faire trop grand feu.

INCÉRATION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Action par laquelle pour multiplier la matière, on met du mèrcure deſſus parcequ'elle n'a pas d'ingrès. Ce mot ſignifie auſſi la reduction à fuſion, ou à fonte, d'une chôſe qui ne peut ſe fondre. *Incération* ſe prend encore pour une opération par laquelle on met la pièrre dans un creuſet d'adaptation ; c'eſt-à-dire, qui eſt couvèrt d'un autre & lutté, qu'on met enſuite dans un feu de révèrbère.

INCÈRTAIN, AINE. adj. Ce qui n'eſt pas aſſûré, conſtant ; ce qui eſt douteux. *Incertus.* Son viſage inquièt, & ſes regards *incèrtains*, marquoient le trouble de ſon éſprit. BOSS. Les faveurs de la Cour ſont *incèrtaines*, & variables. Pourquoi tant d'éſpérances inquiétes pour des biens *incèrtains*? M. Sc. La témérité des libèrtins n'a que des principes frivoles & *incèrtains.* NIC. Rien n'eſt plus *incèrtain* que nôtre dèrnière heure. On dit le tems eſt *incèrtain*, tantôt il pleut, tantôt il fait ſoleil.

INCÈRTAIN; ſe dit auſſi d'un homme qui délibère, qui ne ſçait que réſoudre. *Dubius, anceps animi, pendens.* Je ſuis *incèrtain* quel parti je dois prendre, je dois ſuivre. Et on appelle abſolument un éſprit *incèrtain*, celui qui n'eſt pas fèrme, qui change à tous momens de volonté.

INCÈRTAIN, ſe dit auſſi des chevaux, lorſqu'ils ne ſont pas fèrmes dans le manége, ou qu'ils ne le ſçavent pas bien encore. Un cheval *incèrtain* eſt inquièt, & turbulent ; il faut le confirmer dans le manége.

Dans la Maçonnerie on appelle joints *incèrtains*, les joints qui n'ont point entre eux d'ordre reglé, de proportion détèrminée. La forteresse de Cuſco [au Pérou] étoit faite de pièrres d'une énorme groſſeur, entaſſées à joints *incèrtains* avec beaucoup d'art. FRÉZIÉR.

INCÈRTAIN, ſe dit quelquefois ſubſtantivement. Il ne faut pas quitter le cèrtain pour l'*incèrtain.*

INCÈRTAINEMENT. adv. D'une manière incèrtaine. *Incertò.* Il court un bruit confus de cette nouvelle, mais on en parlé encore *incèrtainement.* Quand on n'eſt honnête homme que pour les autres, on ne l'eſt que fort *incèrtainement.* BEL.

INCÈRTITUDE. ſ. f. Doute, inconſtance, irréſolution. *Incertum, dubitatio.* On trouve *incèrtitude* dans le Droit. La plaiſante *incèrtitude* que celle de Pyrrhon ! ABL. Une démonſtration géométrique ne laiſſe point l'éſprit dans l'*incèrtitude.* On ne tèrmine rien avec les gens qui ſont toûjours dans l'*incèrtitude.* Comment conſèrver toute ſa tranquillité parmi les *incèrtitudes* des émotions populaires, & d'une Cour agitée ? BOSS. Tant que l'éſprit eſt dans l'*incèrtitude*, il eſt pouſſé çà & là ſans ſçavoir à quoi ſe fixer. S. ÉVR. Le prémiér pas vèrs l'athéïſme, c'eſt l'*incèrtitude.* M. Sc. Entre deux partis il vaudroit mieux prendre le plus mauvais, que de n'en prendre point ; l'*incèrtitude* gâte tout. S. ÉVR. Bien des gens blâment une cèrtaine prudence éxceſſive, qui tient l'éſprit en ſuſpens, & dans une continuelle *incèrtitude.* LA PL.

Rien n'eſt plus incèrtain que nôtre dèrniére heure :
Heureuſe incèrtitude, *aimable obſcurité,*
Par où la divine bonté,
A veiller, à prier ſans ceſſe nous convie. L'ABBÉ TÊTU.

INCEſSAMMENT.

INCEſSAMMENT. adv. Sans diſcontinuation, ſans délay. *Indeſinenter.* Les Fidéles doivent prier *inceſſamment.* Quoi! voir *inceſſamment* ce que l'on n'aime pas! S. É v r. Le Sage eſt *inceſſamment* ſur ſes gardes pour ſe garentir des ſurpriſes de l'amour propre. M. Es p. On a ordonné qu'on travailleroit *inceſſamment* à ce procès, que le Juge ſe tranſporteroit *inceſſamment* ſur les lieux.

INCEſSIBLE. adj. *Qui cedi, concedi non poteſt.* Qui ne peut être cedé. Ce tèrme eſt de Juriſprudence, & ne doit point ſortir du Palais. On a dit dans la requête de M. le Prince de Soubize contre M. le Duc de Rohan, que les noms, les armes, le rang, la nobleſſe, ne tombent point dans le commèrce, ils ſont inaliénables & *inceſſibles*; c'eſt-à-dire, que pèrſonne n'a droit de les céder ſans le contentement exprès de ceux de la famille, qui ont un droit exclusif à leur nom, leurs armes, &c.

INCESTE. ſubſt. m. Crime qui ſe commet par la conjonction entre les pèrſonnes qui ſont parentes juſqu'à un cèrtain degré prohibé par l'Égliſe. *Inceſtus.* Quelques-uns ont crû que l'on devoit pèrmettre le mariage entre parens, afin que la tendreſſe ſi néceſſaire dans le mariage augmentât par ce double lien: cependant les régles de l'Égliſe ont étendu la prohibition juſqu'au ſeptième degré. Le II. Concile de Latran Seſſion II. a réduit au quatrième degré de parenté la prohibition de contracter mariage. Les mots d'adultère, ou d'*inceſte*, ne ſont pas infâmes, quoiqu'ils ſignifient des actions très-infâmes; parcequ'ils ne les repréſentent couvèrtes que d'un voile d'horreur qui fait qu'on ne les regarde que comme des crimes; de ſorte que ces mots ſignifient plûtôt le crime de ces actions, que les actions mêmes. L o g. Toutes les nations ont eû de l'horreur pour l'*inceſte.* Regnier a dit pourtant,

> *Charnellement ſe joindre avec ſa parenté,*
> *En France c'eſt* inceſte, *en Pèrſe charité.*

En effèt on trouve ſouvent dans l'ancienne Hiſtoire des Rois de Pèrſe, que le frère épouſe la ſœur, parcequ'ils ne vouloient point s'allier avec leurs propres ſujets, & encore moins avec des Princes étrangèrs. Hors de là les nations un peu polies, dont nous avons connoiſſance, ont regardé l'*inceſte* avec horreur. Le Parlement de Paris a déclaré par arrêt que les enfans nez d'un *inceſte* ne peuvent être légitimez par le mariage ſuivant, quoi qu'on obtienne diſpenſe du Pape.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc *κέστον*; qui étoit une ceinture bordée, que les maris détachoient quand ils vouloient conſommer le mariage, diſant qu'il a ſignifié d'abord toute conjonction illicite.

I n c e s t e, ſe dit auſſi de la pèrſonne qui commet l'*inceſte. Inceſtus.* Il y a peine de mort contre les *inceſtes.*

I n c e s t e   s p i r i t u e l, eſt un crime qui ſe commet de la même manière entre des pèrſonnes qui ont une alliance ſpirituelle par le Sacrement de Baptême, & de Confirmation, comme entre le père ou la mère de l'enfant baptiſé, & celui ou celle qui l'ont tenu ſur les fonts; ou avec une Religieuſe.

I n c e s t e   s p i r i t u e l, ſe dit auſſi en parlant du Bénéficièr qui poſſède la mère & la fille, c'eſt-à-dire, deux Bénéfices dont l'un dépend de la collation de l'autre, comme l'Abbaye de Clugni & le Prieuré de la Charité. Un *inceſte ſpirituel* rend l'un & l'autre des Bénéfices vacans & impétrables.

I n c e s t e, eſt auſſi un tèrme du Grand Art, qui ne ſignifie rien d'infâme, & quand dans le langage des Sages on parle de l'*inceſte* du frère & de la ſœur, du père & de la fille, de la mère & du fils, on n'entend que l'union qui ſe fait dans le mèrcure philoſophal des élémens & des principes de la nature, ſel, ſouphre, mèrcure.

INCESTUEUSEMENT. adv. D'une manière inceſtueuſe. *Inceſtè.*

INCESTUEUX, e u s e, adj. Qui appartient à l'inceſte. *Inceſtus.* C'eſt un amour, une conjonction *inceſtueuſe.* La loi quatrième du Code Théod. déclare *inceſtueux* le mariage entre pèrſonnes qui ſont au prémièr degré d'affinité. G. G.

> *Un jour ſeul ne fait pas d'un mortel vèrtueux,*
> *Un pèrfide aſſaſſin, un lâche* inceſtueux. R a c.

On appelle l'*inceſtueux* de Corinthe, cet *inceſtueux* dont S. Paul parle dans ſa prémière épître aux Corinthiens C. V. v. 1.

I n c e s t u e u x, e u s e, ſ. m. & f. Nom de ſecte. Vèrs l'an 1065. il s'éleva en Italie une héréſie qu'on appelle l'héréſie des *Inceſtueux.* Elle commença à Ravenne. Les Sçavans de la ville conſultez par les Florentins ſur les degrez de génération qui empêchent le mariage, leur répondirent que la ſeptième génération marquée par les Canons devoit ſe prendre des deux côtez joints enſemble, enſorte qu'on comptât quatre générations d'un côté, & trois de l'autre. Ils prouvoient cette opinion par un endroit des Inſtituts de Juſtinien *L. I. tit.* 10. *de Nupt.* §. 3. où il dit qu'on peut épouſer la petite fille de ſon frère, ou de ſa ſœur, quoiqu'elle ſoit au quatrième degré, d'où ils concluoient, ſi la petite fille de mon frère eſt à mon égard au 4e degré, elle eſt au 5e pour mon fils, au 6e pour mon petit fils, & au 7e pour mon arrière petit-fils. Pièrre Damien écrivit contre l'èrreur des *Inceſtueux*, & Aléxandre II. la condamna dans un Concile tenu à Rome, & par une Décrétale adreſſée à tous les Évêques, Clèrcs & Juges d'Italie.

INCHARITABLE. adj. De tout genre. Ce mot eſt nouveau, & n'eſt pas encore bien établi. Il ſignifie qui n'eſt pas charitable. *Minimè beneficus.* D a n e t. On a même haſardé *incharité*, & il y a des éſpèces de prétieuſes en fait de dévotion, qui affectent de ſe ſèrvir de ces tèrmes d'*incharité* & *incharitable*; mais ces pèrſonnes là ne ſont pas aſſez autoriſées pour établir de nouveaux mots.

INCH-GALLES, iſles. Voyez **WESTÈRNES.**

INCHOATIF, i v e. adj. Tèrme de Grammaire. Qui ſignifie le commencement d'une action, d'une chôſe. *Inchoativus, Inceptivus, a.* L'Abbé d'Aubignac dans ſon Térence juſtifié Diſſert. II. C. XVI. traite de l'uſage des vèrbes Latins dits *inchoatifs.* Ces vèrbes de ſignification *inchoative*, ſelon les régles étroites de la langue Latine, ſont indifféremment employez par les bons Auteurs pour leurs primitifs, avec leſquèls ils ont prèſque tous les tems communs: voire même d'ordinaire éxpriment-ils nos ſentimens avec plus de violence, & les actions dans un état plus parfait. D'A u b i g n a c. Varron voulant éxpliquer le tems des prémières fleurs qui paroiſſent dans les prairies, ne s'eſt pas contenté d'employer un vèrbe *inchoatif*; mais il en ajoute un autre qui ſignifie préciſément commencer, tant il eſt vrai que ces vèrbes ne ſignifient pas toujours le commencement d'une action. I d e m.

INCICATRISABLE. adj. Tèrme de Chirurgie. Qui ne peut être cicatriſé. Ces ulcères (les cancèrs) ſont *incicatriſables*, c'eſt que les fibres de la peau ne peuvent plus ſe lier & s'unir à celles de la maſſe de nouvelle transformation. D i o n i s, rapportant le ſentiment de M. Gendron. Nous n'avons point trouvé ce mot ailleurs que dans cet Auteur.

INCIDEMMENT. adv. Tèrme de Palais. Par ſuitte, par connéxité, par occaſion. *Per acceſſionem.* Cet homme eſt déffendeur au principal, & *incidemment* demandeur par ſes déffenſes d'un tel jour. On a obtenu *incidemment* une requête civile contre l'arrêt qui a été objecté.

INCIDENCE. Tèrme de Géométrie. Chûte d'une ligne, d'un rayon, d'un corps ſur un autre. *Incidentia.* C'eſt un axiôme infaillible en Optique, que les angles d'*incidence* ſont égaux à ceux de réfléxion: ce qui eſt vrai non ſeulement pour les rayons, mais auſſi pour les corps, comme les balles d'un tripot, &c. L'*incidence* pèrpendiculaire d'une ligne ſur une autre fait deux angles droits: quand elle eſt oblique, elle en fait un aigu & l'autre obtus, qui joints enſemble ſont égaux à deux droits. M. Molineux dans la Dioptrique prend *incidence* & inclination l'un pour l'autre, & dit indifféremment angle d'*incidence*, ou angle d'inclination. H a r r i s.

Le point d'*incidence* en Optique eſt le point d'un miroir ſur lequel on ſuppôſe que tombe un rayon de lumière I d.

I n c i d e n c e. Tèrme d'Aſtronomie. Voyez I m m e r s i o n; c'eſt la même chôſe.

INCIDENT, e n t e. adj. Qui a de la connéxité; qui eſt dépendant de la queſtion principale. *Quod pertinet ad aliquid, acceſſio.* Les Sçavans dans leurs diſputes s'arrêtent trop d'ordinaire aux queſtions *incidentes.* S. É v r. Toutes les demandes *incidentes* d'un procès doivent être compriſes dans une même requête, & reglées par un même appointement ſuivant l'Ordonnance de 1667. Embarraſſer l'éſprit de difficultez *incidentes.* P é l i s s o n.

INCIDENT. ſ. m. Évènement, circonſtance particulière. *Eventus.* Un *incident* imprévu ſur le prétexte de la guèrre. M e z. Nous allons vous régaler d'un *incident* tout frais, qui vous ſurprendra fort. M o l. *Incident* dans un Poëme, eſt un épiſode, ou action particulière liée à l'action principale, ou qui en eſt dépendante. Cette Comédie eſt pleine d'agréables *incidens*, qui divèrtiſſent les ſpectateurs, & qui en forment l'intrigue. Le Poëte doit faire choix des *incidens* ſuſceptibles des ornemens convenables à la majeſté du Poëme. D a c. La variété d'*incidens* bien amenez & bien ménagez, fait la beauté du Poëme héroïque. P o r t. Le Poëme épique doit embraſſer une cèrtaine quantité d'*incidens*, pour ſuſpendre le dénouëment, qui ſans cela iroit trop vîte à ſa fin. M é n.

> *N'offrez point un ſujèt* d'incidens *trop chargé.* B o i l.

Quel bonheur & quel goût dans la diſpoſition des *incidens*, qui n'eſt pas cependant arbitraire dans une Hiſtoire comme dans un Roman,

Roman, & qu'on doit toûjours faire céder à la vérité. Le P. Dan.

Incident, ſe dit auſſi d'une nouvelle demande, qu'on forme dans le cours d'un procès ; ou d'un nouvel obſtacle, d'une conteſtation qui arrive dans une négotiation, ou dans la concluſion d'un Traitté. *Cauſa acceſſio.* Faire un *incident*. Le Maitre. Il arriva un *incident* qui fit remettre le jugement du procès. Pasc. On a disjoint cet *incident* du principal. On a condamné le demandeur aux dépens de l'*incident*. On appelle auſſi *incident* de lettres, la production des lettres que l'on obtient en Chancellerie à quelque occaſion, dans un procès déja inſtruit. Un *incident* a éloigné la paix. Les *incidens* qu'on a formez ſur le cérémonial ont rompu le traitté. Évitons les *incidens* & les queſtions qui ménent trop loin. Pélisson. Il ne faut point faire d'*incident* là deſſus à nos frères, ni qu'ils nous en faſſent. Idem.

INCIDENTER. v. n. Tèrme de Palais. Chicaner en faiſant naître des incidens. *Acceſſiones creare.* Ce procès eût été jugé il y a long-tems, ſi vous n'aviez point tant *incidenté*. On dit dans une diſpute vous *incidentez* toujours ; venons à la queſtion.

INCINÉRATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. C'eſt la réduction des végétaux en cendres ; en les faiſant bruler doucement. Ainſi on réduit la fougère en cendres pour en faire la matière du vèrre. A l'égard des métaux, on appelle cela *calciner*. On le dit auſſi des végétaux.

INCIRCONCIS, ise. adj. & ſubſt. Qui n'eſt point circoncis. *Non circumciſus.* Le mâle *incirconcis*, dont le prépuce n'aura point été circoncis, ſera retranché d'entre le peuple. Geneſe XVII. 14. Les Hébreux appelloient *Incirconcis* toutes les nations différentes de la leur, mais ſur tout les Philiſtins. Je tomberai entre les mains de ces *Incirconcis*. Sacy. *Jug. XV.* 18. Paſſons juſqu'au camp de ces *Incirconcis*. Id. 1 *des Rois XIV.* 6. C'étoit un tèrme de mépris, comme celui de Barbâre chez les Grècs.

Gédéon d'autre part, fait au bruit des trompettes
Des Rois incirconcis *d'éffroyables défaites*. P. le Moine.

Il ſe dit auſſi figurément, *Incirconcis* de cœur ; *incirconcis* de lévres, *incirconcis* d'oreilles. Ce tèrme eſt conſacré par les tèrmes des langues originales de la Sainte Écriture, que l'on a traduits littéralement autant qu'il a été poſſible ; & ces expreſſions ſont priſes de l'Éxode Ch. VI. 12. 30. & des Actes des Apôtres Ch. VII. v. 51.

INCIRCONCISION. ſ. f. État d'un homme qui n'eſt pas circoncis. Il ſe dit auſſi dans le propre, & dans le figuré. *Præputium.*

INCISER. v. act. *Incidere.* Tèrme de Chirurgie. Faire une taillade, une ouvèrture en long ſur la peau, ou dans une playe, avec un inſtrument tranchant, comme raſoir, biſtouri, &c. Il a fallu *inciſer* cette playe qui étoit trop étroite, de peur qu'il ne s'y fit un ſac où il s'enfèrmât du pus.

Ce mot vient du Latin *incido, incidi, inciſum*, Couper, trancher, inciſer.

Inciser, ſe dit auſſi des arbres. *Incidere, putare.* Il les faut *inciſer*, couper un peu de l'écorce, quand on les ente.

Inciser, ſignifie auſſi, Graver, ronger, manger petit-à-petit. *Obedere.* L'eau forte *inciſe* le cuivre, les métaux. La poudre de diamant *inciſe*, corrode & pèrce les boyaux. L'eau de Bourbon parcourant les prémières voyes *inciſe* & enleve les tartres ſalins qui revétoient les membranes des viſcères. Mém. de Tr.

INCISIF, ive. adj. Qui a une vèrtu de graver, de tailler, de couper. *Quod incidit.* L'eau forte a une vèrtu *inciſive* qui grave les métaux & qui les pénétre. La digeſtion ſe fait par l'action *inciſive* de l'acide de nôtre éſtomac. Les dents *inciſives*, ou tranchantes.

Incisif, ive. ſe dit en Anatomie de quelques dents, d'un double muſcle & de cèrtains trous qui ont rapport à ces dents. *Inciſivus.* Les dents *inciſives*, que d'autres nomment *Rieuſes*, parcequ'elles ſe découvrent quand on rit, ſont au nombre de huit, quatre à châque mâchoire, ſituées à la partie antérieure & au milieu des autres. Leur ſupèrficie extérieure eſt faite en forme de voûte, & l'intérieure eſt cave : elles ſont plus aiguës, plus tranchantes, & plus courtes que les autres ; elles ſont plantées dans leurs alvéoles par des racines ſimples qui ſe tèrminent en pointe ; c'eſt pourquoi elles tombent aiſément, ſur tout celles d'enhaut. Elles ſe nomment inciſives, parce qu'elles tranchent, qu'elles coupent, qu'elles inciſent les viandes.

Le prémiér muſcle propre de la lévre ſupérieure eſt l'*inciſif*, ainſi nommé, parcequ'il prend ſon origine de l'ôs de la mâchoire ſupérieure à l'endroit des dents *inciſives* ; de là il va s'inſérer à la lévre ſupérieure qu'il tire en haut. Les ôs maxillaires ont quatre trous intèrnes, dont deux ſont appellez *inciſifs*, parce qu'ils ſont directement ſous les dents *inciſives*.

INCISION. ſ. f. Action d'inciſer. *Inciſio.* Les Chirurgiens ſont ſouvent obligez de faire des *inciſions* en pançant les playes. Les Jardiniérs quand ils ſont des entes font des *inciſions* dans les écorces des arbres.

INCISOIRE. adj. C'eſt une épithéte que les Médecins donnent aux dents tranchantes qui ſont ſur le devant de la bouche. *Quod incidit.* On dit plus ordinairement dent *inciſive*.

INCITATION. ſ. f. Inſtigation, action de celui qui invite, qui pouſſe un autre à faire quelque chôſe. *Incitatio.* L'*incitation* fait accuſer une pèrſonne de complicité.

INCITER. vèrbe actif. Inviter quelqu'un, le pouſſer, l'exciter à faire quelque chôſe. *Incitare.* Les bons éxemples, les bonnes inſtructions, *incitent* les jeunes gens à la vèrtu : les mauvaiſes *incitent* au vice. Cela nous *incite* à l'amour de Dieu. Pélisson.

Incité, ée. part. & adj. *Incitatus.*

INCIVIL, ile. adj. Qui agit contre l'honnêreté, contre la bienſéance. *Inurbanus.* Cet homme eſt fort *incivil*, il traite ſes égaux de haut en bas. Il n'y a rien de plus *incivil* qu'une ſincérité ruſtique qui dit tout ſans détour. Bell. Prier un Grand Seigneur d'agir contre ſes intérêts, c'eſt une prière *incivile*. C'eſt une demande *incivile*. Les Bourgeois diſent ordinairement, qu'il vaut mieux être *incivil* qu'importun ; pour dire, qu'il vaut mieux commettre une incivilité, que de fatiguer les gens par de trop longs refus, ou trop de cérémonies.

INCIVILEMENT. adv. D'une manière incivile. *Inurbanè.* Il ne faut jamais recevoir pèrſonne *incivilement*. On ne doit point aller troubler *incivilement* un homme dans la bonne opinion qu'il a de lui-même. Bail. Il ne faut pas montrer ſes défauts groſſièrement, & *incivilement*. La Pl.

INCIVILITÉ. ſ. f. Groſſièreté ; action peu honnête, peu civile. *Inurbanitas.* C'eſt une *incivilité* de paſſer devant des pèrſonnes au deſſous de ſoi. Elle lui fit de petites *incivilitez*, qui de la part d'une pèrſonne raiſonnable, ne pouvoient être que des marques de paſſion. S. Évr.

INCLÉMENCE. ſ. f. Mauvaiſe diſpoſition du Ciel, ou température de l'air qui cauſe les maladies ſur la tèrre, de mauvais éffèts. *Inclementia.* L'*inclémence* du ciel eſt cauſe de la peſte, de la ſtérilité de cette année. Quelques-uns ne l'admettent que dans la Poëſie. Réfl. M. Ménage, & le P. Bouhours l'approuvent par rapport aux Dieux ;

*Tandis que pour fléchir l'*inclémence *des Dieux,*
Il faut du ſang peutêtre, & du plus précieux. Rac.

Inclémence. Molière employe ce mot d'une manière précieuſe dans une de ſes Comédies : Voudriez-vous, faquins, que j'expoſaſſe l'embonpoint de mes plumes aux *inclémences* de la ſaiſon pluvieuſe ? Mol.

INCLINAISON. ſ. m. Tèrme de Géométrie. On appelle *inclinaiſon* de deux lignes, la rencontre de deux lignes qui ſe couppent. *Inclinatio.* Les Géométres diſent *inclinaiſon* en ce ſens, plûtôt qu'*inclination* ; tout de même qu'ils diſent *déclinaiſon*. L'*inclinaiſon* de deux plans eſt l'angle aigu de deux lignes droites tirées dans chaque plan par un même point de leur commune ſection, & pèrpendiculaires à la même ſèction commune. L'*inclinaiſon* d'une ligne droite à un plan, eſt l'angle aigu que cette ligne droite fait avec une autre ligne droite tirée dans ce plan par le point où il ſe trouve couppé par la ligne inclinée, & par le point où il ſe trouve auſſi couppé par une pèrpendiculaire tirée de quelque point que ce ſoit de la ligne inclinée. L'*inclinaiſon* d'une planette eſt un arc compris entre l'Écliptique, & le lieu de la planette dans ſon orbite. Harris. L'*inclinaiſon* d'un rayon en Dioptrique eſt l'angle que ce rayon fait avec l'axe d'incidence dans le prémiér milieu, au point où il rencontre le ſecond milieu. M. Molineux dans ſa Dioptrique prend incidence & *inclinaiſon* indifféremment l'un pour l'autre.

INCLINANT, ante. adj. Qui incline, qui panche de quelque côté. *Propenſus, proclivis.* Les bons Princes ſont plus *inclinans* à la douceur qu'à la ſévérité. Les éſprits malicieux ſont plus *inclinans* au mal qu'au bien. On ne croit pas qu'il ſoit fort uſité en ce ſens.

On le dit plus ordinairement en Gnomonique. Un cadran déclinant, *inclinant*, ou reclinant.

INCLINATION. ſ. f. Chûte, approche d'une chôſe vèrs une autre. *Inclinatio.* L'*inclination* de ces deux lignes forme un angle obtus. Voyez *inclinaiſon*. L'*inclination* de ces deux ſurfaces, de ces deux toits, font un angle ſolide.

Inclination, ſe dit auſſi des mouvemens du corps, quand il ſe baiſſe. Il lui a répondu par une *inclination* de tête. *Nutu.* L'*inclination* du corps eſt une marque de ſoûmiſſion. Ceux qui diſent la Meſſe doivent faire une *inclination* de tête au crucifix, quand ils prononcent le nom de Jésus. Les Moines ne ſaluënt que par *inclination*. Ulric, ou Udalric, *Conſuetud. Cluniac.* L. III. C. 2, dit qu'il faut apprendre aux Novices comment l'*inclination* ſe

doit faire, puis l'expliquant lui même, il dit qu'il faut pliér le corps enſorte que le dôs ſoit plus bâs que les reins, & la tête plus bâſſe que le dôs. Les Rubriques préſcrivent pluſieurs *inclinations*, tantôt de la tête, & tantôt du corps, dont ſouvent on ſe diſpenſe, mais auxquelles ceux qui officient modeſtement & grâvement ne manquent jamais.

INCLINATION, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles des affections de l'âme, de l'humeur, de la pente, de la diſpoſition naturelle à faire quelque chôſe. *Propenſio.* M. Du Vigier dans ſon Traité de l'Éſprit de l'homme prétend que les *inclinations* ne ſont autre chôſe par rapport au corps de l'homme que les diſpoſitions machiniques de ſes organes, qui cauſent en lui méchaniquement cèrtaines actions, s'il ne s'y oppôſe par les actes de ſa volonté, qui ſeule a de l'autorité ſur le corps. Les uns ont de l'*inclination* aux armes, les autres à l'étude; les uns à la vèrtu, les autres à la débauche. On ne réüſſit jamais bien quand on force ſon *inclination.* Il ne manque rien à un homme que la nature acheva, lorſqu'elle le fit, & qui a ſeulement appris de la Philoſophie que ſes *inclinations* étoient des vèrtus, & qu'il avoit tout ce qu'elle donne. BALZAC. Quand on a de la vèrtu, & de la ſenſibilité, l'on ſouffre une conteſtation étèrnelle entre l'*inclination*, & le devoir. S. ÉVR. On eſt ſûr de plaire aux Grands quand on ſe peut contraindre à épouſer leurs *inclinations.* BELL. Je ſens en moi deux *inclinations* contraires, & preſſé d'un côté par la grâce qui m'appelle, & de l'autre par la cupidité qui m'entraîne, je fais ſouvent le mal que je voudrois éviter. FLÉCH. On n'eſt point heureux, tant qu'on eſt partagé par deux *inclinations* qui ſe combattent. FONT. Cette héréſie s'eſt répanduë en peu de tems par l'intelligence qu'elle a trouvée dans les *inclinations* corrompuës des hommes qu'elle favoriſoit. NIC. La corruption du cœur peut unir des *inclinatiens* criminelles; mais la conſcience ne le peut pas. ID. Les tempéramens différens qui font les humeurs différentes, cauſent cette varieté d'*inclinations* dont le monde eſt rempli. M. SCUD. Les *inclinations* avec leſquelles on eſt né ſont d'une grande importance dans la conduite de la vie. La raiſon eſt ſi aiſée à ſéduire, que les bonnes *inclinations* vont toujours plus droit qu'elle. ID. Je regarde les bonnes *inclinations* toutes ſeules, comme un inſtinct heureux qui ne mérite pas grande loüange. S. ÉVR. Comme chacun a ſa fantaiſie, je n'entreprends point de diſputer jamais rien par raiſon; parce que je ſuis pèrſuadé que châcun a la ſienne, pour ſoûtenir ce qui touche ſon *inclination.* M. SC. Il faut qu'une verité ſoit bien claire pour être reçûë d'un conſentement unanime, & pour étouffer l'*inclination* maligne que les hommes ont à ſe contredire. NIC. Les hommes au lieu de redreſſer leurs *inclinations* corrompuës ſelon la régle divine, ont tâché de courber la régle même pour l'ajuſter avec leurs *inclinations.* ID. Les faveurs de la fortune valent-elles bien la peine de contraindre ſes *inclinations*, & de ſe contrefaire toute ſa vie? M. ÉSP. Si l'on n'y prend garde nos *inclinations* naturelles n'ont guères moins de part à nos pénitences qu'elles en ont eû à nos déréglemens. AB. DE LA TR.

INCLINATION, ſe dit des chôſes inanimées, en parlant de leurs vèrtus naturelles, qui les portent vèrs quelque objet. Tous les corps grâves ont de l'*inclination* pour leur centre. L'aimant a de l'*inclination* pour le Pôle, s'incline vèrs le Pôle.

INCLINATION, ſe dit auſſi pour, Amitié, cœur, affection. *Studium, animus, voluntas.* Il gagna l'*inclination* des ſoldats. VAUG.

INCLINATION, ſe dit auſſi de l'amour, du penchant, de l'attachement qu'on a pour quelqu'un. Ces deux amis ont beaucoup d'*inclination* l'un pour l'autre, ils s'aiment d'*inclination.* Elle s'engagea inſenſiblement dans une *inclination* qui donna à ſa vèrtu plus de peine qu'elle ne croyoit. S. RÉAL. J'aurois ſurmonté une ſi tendre *inclination*, ſi la vèrtu ne l'autoriſoit pas. H. S. DE M. Un honnête homme ne doit pas violenter les *inclinations* d'une femme. ID. Les prémières *inclinations* ſont toujours les maîtreſſes. VOI.

INCLINATION, ſe prend quelquefois pour la chôſe aimée. *Amores.* Cette femme eſt l'*inclination* d'un tel. Il a changé d'*inclination.* Il a une jolie *inclination.* Boire aux *inclinations* de quelqu'un, veut dire, boire à ſa maîtreſſe.

INCLINATION, en tèrmes de Chymie & de Médecine, ſe dit lorſqu'on panche doucement un vaiſſeau pour en laiſſer couler la liqueur ſans troubler la lie, ou le ſédiment qu'on veut conſèrver dans le fonds. Ainſi quand on a fait quelques précipitez de métaux diſſous par l'eau forte, on dit qu'il faut vèrſer cette liqueur par *inclination.*

On dit en Âſtronomie, l'*inclination* de l'axe de la tèrre, en parlant de ce mouvèment du prémier Mobile, ou qu'on attribuë au Firmament, & qui cauſe la proceſſion des Équinoxes.

Bonnes inclinations. Les Princes, mais plus ordinairement ceux qui étoient jeunes, portoient ce titre. Le Moine de S. Gal dans la vie de Charlemagne, il écrivit à vôs bonnes *inclinations. Epiſtolam ad veſtram indolem direxit.* L'Archevêque Angilbèrt & le Patriarche André traittèrent en 855 l'Empereur Loüis II. De *bonnes inclinations. Veſtras indoles.*

INCLINER. v. act. ſe dit prémièrement en Géométrie pour ſignifier, Pancher, s'approcher, enſorte que deux lignes étant prolongées elles ſe couppent. *Propendere.* Quand deux lignes s'*inclinent* l'une vèrs l'autre, elles font un angle. *Incliner* vèrs la tèrre. ROH. Ce mur *incline* de ce côté-là, il menace ruine. L'Écliptique s'*incline* vers l'Équateur d'un angle de 23 degrez & demi.

INCLINER, ſe dit auſſi des mouvemens du corps humain. Quand on *incline* la tête, c'eſt un ſigne d'approbation. *Qui annuit, probat.* Il ne faut pas s'incliner, mais ſe tenir droit en marchant.

On dit auſſi, S'*incliner* devant quelqu'un; pour dire, lui porter du reſpèct, lui faire des ſoûmiſſions. Voyez comme s'abaiſſe cet Auguſte Prince devant lequel s'*incline* tout l'Univèrs. BOSS.

INCLINER, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. Ce Prince *incline* à la clémence. Ce jeune homme *incline* à la débauche. C'eſt un naturel qui *incline* à la vengeance. Ce Juge *inclinoit* ou panchoit de ce côté là. Il *inclinoit* à le renvoyer abſous. LE MAITRE. La victoire *inclinoit* de nôtre côté. La participation au corps & au ſang de J. C. eſt le principe de la vie de nos âmes. Elle les confirme dans la piété, & elle fait qu'elles réſiſtent à cette iniquité naturelle, qui les porte ſans ceſſe & les *incline* du côté du péché. AB. DE LA TR.

INCLINER, ſignifie auſſi, mouvoir, diſpôſer. *Movere, impellere, inclinare.* La grâce éfficace *incline* la volonté à faire le bien. Les aſtres *inclinent* les hommes ſans les forcer.

Il y a des pôles de l'aimant qui s'*inclinent* les uns vèrs les autres, & d'autres qui ſe chaſſent.

INCLINÉ, ÉE. part. & adj. Plan *incliné.* La ſphère *inclinée.*

INCLUS, USE. adj. Il ſe dit de ce qui eſt enfèrmé dans un paquet. *Incluſus.* Le mémoire ci *inclus.* La lettre ci *incluſe.* On dit quelquefois abſolument, l'*incluſe.* On lui a donné tèrme juſqu'au prémiér Juillet *inclus.* Il vaut mieux dire *incluſivement.*

INCLUSIVEMENT. adv. D'une manière qui enfèrme quelque chôſe, c'eſt à dire, qu'il eſt du tèrme. *Incluſivè.* La Cour a renvoyé ce criminel devant le Juge ordinaire pour lui faire ſon procès juſqu'à ſentence déffinitive *incluſivement*, ſauf l'éxécution s'il en étoit appellé; pour dire, qu'elle a renvoyé le jugement entier du procès.

INCOGNITO. adv. Tèrme tranſporté purement de l'Italien. Il éxprime qu'un homme eſt dans un lieu ſans vouloir y être connu. Mais il ſe dit particulièrement des Grands qui entrent dans une ville, qui marchent dans les ruës ſans pompe, ſans cérémonie, ſans leur train ordinaire, & ſans les marques de leur grandeur. Ce Prince a paſſé par la France *incognito.* Les Grands d'Italie ne ſont pas bien aiſe qu'on les ſaluë quand ils marchent *incognito.* Ce n'eſt pas abſolument parcequ'ils ne veulent point être connus: c'eſt qu'ils ne veulent point être traitez avec les cérémonies, ni recevoir les honneurs dûs à leur rang. Par ce moyen on éxempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir des honneurs, & ceux qui les doivent rendre. Aujourd'hui toutes les nations ſe ſèrvent d'une invention ſi commode, & ont emprunté des Italiens & le nom, & la chôſe tout enſemble. VAUG.

> Incognito *d'abord il va ſe rendre* (Hymen)
> *Dans un palais l'aſyle des beaux arts,*
> *C'eſt là qu'on voit les Muſes s'y méprendre,*
> *Pour Apollon, elles y ſuivent Mars.* M. le Duc d'Orléans.
> FUSELIER.

Quand les chevaux des caroſſes des Princes, des Cardinaux, & des Ambaſſadeurs, n'ont point de houppes, qu'ils appellent *fiocchi*, & lorſque les rideaux du caroſſe, qu'ils nomment *bandinelle*, ſont tirez, ils ſont cenſez être *incognito*, & l'on n'eſt point obligé de s'arrêter quand ils paſſent, ni de les ſaluer. Les Cardinaux vont auſſi ſans calotte rouge quand ils veulent être *incognito.*

On dit en tèrmes de plaiſanterie, Rire *incognito*; pour dire doucement & ſans être appèrçu.

> *Je ris* incognito *d'abord que je le vois;*
> *Je ne m'en puis tenir.* BOURSAUT.

INCOMBUSTIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut être brûlé, ni ſe conſumer au feu. *Ab exuſtione immunis, ardere neſcius, ignis patiens.* Les métaux ſe fondent, les pièrres ſe calcinent, & ſont pourtant *incombuſtibles.* La toile faite de la pièrre d'amyanthe eſt *incombuſtible*, ſe nettoye au feu, & ne brûle pas. Il y a un cièrge miraculeux à Dôle qui eſt *incombuſtible.* Grégoire de Tours parle de cèrtaines marmites de bois qu'on faiſoit de ſon tems,

qui ne duroient pas moins que des marmites de fèr ſur le feu. Sylla entreprit autrefois de brûler une tour de bois que déffendoit Archélaüs, un des Lieutenans de Mithridate, & il n'en put jamais venir à bout, à cauſe qu'elle étoit enduitte d'alun. C'eſt Aulugelle qui nous a conſèrvé cette Hiſtoire, & il dit qu'elle eſt priſe du 19. livre des Annales de Q. Claudius Quadrigarius, ancien Hiſtorien Romain, duquel Tite-Live a beaucoup profité. C'eſt auſſi d'eau d'alun que ſe frotent ceux qui manient hardiment les charbons, les barres de fèr rouge, & font fondre de la cire d'Éſpagne ſur leur langue. Richarſon, Chymiſte Anglois, s'eſt fait voir à Paris mangeant des charbons ardens ſans ſe brûler. En 1633. on trouva à Pouzzole une piéce de toile *incombuſtible* qui ſe conſèrve dans le Cabinet de la maiſon Barberine. En 1702, on trouva près de Rome une urne dans laquelle il y avoit des ôs brûlez enveloppez en un linceuil de toile *incombuſtible* qui eſt prèſque auſſi lâche qu'un rezeau, groſſe comme de la toile de chanvre, & d'une couleur brune, miſe au feu elle ſe reſſèrré & devient blanche.

INCOMMENSURABLE. adj. Tèrme de Géométrie. Il ſe dit de deux lignes comparées l'une à l'autre, qui n'ont point de meſure commune, quelque petite qu'elle ſoit, pour meſurer l'une & l'autre; deſorte qu'après pluſieurs répétitions, & ſouſtractions de parties égales, il en reſte toujours quelque partie dont l'une eſt plus grande que l'autre. Et en général deux quantitez ſont *incommenſurables*, lorſqu'il n'eſt pas poſſible de trouver une troiſième quantité qui meſure l'une & l'autre, ou lorſque ces quantitez ne ſont point comme nombre à nombre, ou ne peuvent pas s'éxprimer par des nombres. Car tout ce qui ſe peut éxprimer par nombre, eſt commenſurable. Le côté d'un quarré eſt *incommenſurable* avec ſa diagonale, comme démontre Euclide, livre 10. Et le P. Pardies VII. 31. mais il eſt commenſurable en puiſſance, parceque le quarré de la diagonale peut deux fois, ou contient deux fois le quarré fait ſur le côté. Pappus, liv. 4. probl. 17. parle auſſi des angles *incommenſurables*.

Pour les ſurfaces qui ne ſe peuvent pas meſurer par une ſurface commune, on les appelle *incommenſurables en puiſſance*.

INCOmMODANT, ANTE. adj. Qui donne de la peine, de la fatigue, du chagrin. *Gravis*. Ceux qui font le métiér d'emprunter, d'écornifler, ſont des gens bien *incommodans*.

INCOmMODE. adj. m. & f. Importun, fâcheux, qui donne de la peine, de la fatigue, du chagrin. *Moleſtus*. Un plaideur eſt un homme *incommode*, il rompt la tête à tout le monde de ſes procès. J'aime mieux des vices faciles, que des vèrtus *incommodes*. TILE. Mille gens avec de bonnes qualitez ſont fâcheux, & *incommodes*. BELL. Une amitié tendre eſt aſſez *incommode*. M. SCUD. Il y a d'honnêtes fâcheux, qui ſont d'autant plus *incommodes* qu'ils ne croyent pas l'être. BOUH. Ce logement eſt *incommode*. Le froid, le grand chaud, ſont des tems *incommodes* pour voyager. Vous m'êtes venu voir à une heure *incommode*.

INCOmMODÉMENT. adv. D'une manière incommode. *Incommodè*. Vous êtes logé *incommodément*. Les Miquélèts d'Éſpagne m'éſcarmouchèrent toujours le plus *incommodément* du monde. BUſSI RAB.

INCOmMODER. v. act. Contraindre, gêner, ennuyer, importuner, cauſer de la peine, de la fatigue, du chagrin. *Incommodare*. Il n'y a rien qui *incommode* tant que les hâbleurs. Cette muraille boûche mes vûës, elle m'*incommode*. La bonne opinion que châcun a de ſon mérite l'aveugle, & l'empêche de ſentir qu'il *incommode*. BELL. Il vaut mieux ſouffrir l'ennui de la ſolitude chez ſoi, que d'aller *incommoder* les autres par des viſites à contretems. ID. On *incommode* toujours les autres quand on croit ne les pouvoir jamais *incommoder*. LA ROCH. Le mérite d'autrui *incommode* les gens vains. NIC. Un Dieu qu'on fait à ſa mode, & auſſi patient que nos paſſions le demandent, n'*incommode* pas. BOSS.

INCOMMODER, ſignifie auſſi Nuire, bleſſer; offenſer. Nous étions logez dans un poſte où le canon des ennemis nous *incommodoit* fort, il nous tuoit bien des gens. Ils faiſoient des courſes qui *incommodoient* le Laboureur. ABLAN. Nos gens ne fûrent point *incommódez* de l'artillerie. ID. Luthèr avoüe qu'il a fait tout ce qu'il a pû pour nier la préſence réelle, voyant, dit-il, combien cela eût *incommodé* le Pape; mais qu'il n'a pû s'y réſoudre contre les paroles préciſes de N. S. PÉLISSON.

INCOMMODER, ſignifie auſſi, Rendre plus pauvre. *Affligere, perdere rem*. Les banqueroutes que ce Marchand a ſouffèrtes l'ont fort *incommodé*. Il s'eſt fort *incommodé* pour marier ſes enfans, pour les pourvoir de charges.

INCOMMODÉ, ÉE. adj. Qui reçoit de l'incommodité de quelque chôſe, qui eſt indiſpôſé, qui a quelque partie de ſon corps malade. *Æger, afflictus*. Cet homme eſt toûjours *incommodé* d'une vieille bleſſure qu'il a eûë autrefois, il ne peut marcher. Il eſt *incommodé* de la vûë, de l'oreille. Il eſt *incommodé* de ſa perſonne, il n'a pas la libre diſpoſition de ſon corps, il eſt entrepris de ſes membres. Un homme *incommodé* doit vivre autrement qu'un homme qui ne l'eſt pas. AB. DE LA TR.

INCOMMODÉ, ÉE, ſe dit auſſi pour, Pauvre, qui n'eſt pas à ſon aiſe, & dont les affaires ſont en mauvais état. Marchand *incommodé*. Monaſtère *incommodé*. Nobleſſe *incommodée*.

On dit d'un homme châtré, qu'il eſt *incommodé*. On dit auſſi d'un vaiſſeau qu'il eſt *incommodé*, quand ſa manœuvre eſt en déſordre par la pèrte de quelque mât, ou de quelque autre piéce néceſſaire à la navigation. Le vaiſſeau ſe trouva *incommodé* au milieu du combat.

Être *incommodé* de la veine poëtique; C'eſt une phrâſe burleſque de Molière, qui ſignifie, Être mal diſpôſé pour faire des vèrs.

INCOmMODITÉ. ſ. f. Peine, fatigue qu'on ſouffre à l'occaſion de quelque chôſe. *Incommodum*. C'eſt une grande *incommodité* que d'être logé au bout de la ville, loin de ſes affaires, de ſes amis. On ſouffre bien des *incommoditez* dans les voyages.

INCOMMODITÉ, ſignifie auſſi, Pauvreté. *Egeſtas*. La facilité de cet homme à prêter ſon argent l'a fait tomber dans l'*incommodité*.

INCOMMODITÉ, ſignifie auſſi, une manière de maladie qui ne retient pas au lit, mais qui fait ſouffrir quelque douleur, ou qui empêche d'agir. *Incommoda valetudo*. Il n'a pû venir à l'aſſemblée à cauſe d'une petite *incommodité* qui lui eſt ſurvenuë. L'âge apporte avec ſoi beaucoup d'*incommoditez*, d'infirmitez. Il faut parler haut à cet homme-là, il a une *incommodité* d'oreille.

On dit *incommodité* d'un vaiſſeau quand il eſt incommodé, comme on l'a éxpliqué dans ce mot. Nous leur fîmes ſignal d'*incommodité*, & ils mîrent à la cape pour nous attendre. FRÉZIÉR.

INCOmMUNICABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut partager, ni communiquer. *Quod communicari non poteſt*. La Majeſté des Rois eſt *incommunicable* à leurs ſujèts. Il y a des beautez de langue qui ſont *incommunicables*, & qui ne peuvent ſe tranſporter dans une traduction. S. ÉVR. Il pourroit ſe faire que le corps le plus ſolide ne pût jamais ébranler aucun autre corps, c'eſt à dire, que le mouvement fût *incommunicable*. FÉNELON.

Il y a des gens qui le diſent auſſi de ce qui ne ſe peut joindre l'un à l'autre. La mèr rouge eſt *incommunicable* avec la Méditèrranée par l'Égypte. Cette phrâſe eſt tout à fait nouvelle, & ne trouvera guère d'aprobateurs.

INCOmMUTABLE. adj. de tout genre. Tèrme de Palais. C'eſt à dire, qu'on ne peut changer. *Mutationis expers*. Il eſt propriétaire *incommutable*.

INCOMPARABLE. adj. m. & f. Qui eſt éxcéllent, mèrveilleux, qui eſt audeſſus des autres, & hors de comparaiſon. *Incomparabilis, eximius, ſingularis*. Cette beauté eſt *incomparable*. Le Poëme de Virgile eſt *incomparable*.

Cet homme incomparable,
Ce Tyrſis, que mes yeux trouvoient ſi redoutable. LA SUZE.

Il ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. Vous êtes *incomparable*, j'admire vôtre opiniâtreté. Ce Pédant a une ſuffiſance *incomparable*.

INCOMPARABLEMENT. adv. D'une manière bien élevée audeſſus des autres. *Citra comparationem*. Les Phyſiciens modèrnes raiſonnent *incomparablement* mieux que les anciens.

INCOMPATIBILITÉ. ſ. f. Contrariété, oppoſition de deux chôſes qui ne peuvent ni demeurer, ni ſubſiſter, ni s'accorder enſemble. *Repugnantia*. Il y a de l'*incompatibilité* entre le froid, & le chaud; entre une propoſition vraye, & une fauſſe; elles ne peuvent ſe trouver dans un même ſujet. La contrariété d'humeurs fait naître une telle *incompatibilité* entre le mari, & la femme, qu'ils ne s'accorderont jamais. Il y a trop d'*incompatibilité* entre les déſirs d'un ambitieux, & les préceptes d'humilité que prêche l'Évangile. LE CL. Il ſuffit de mettre l'idée qu'on doit avoir de la vie Religieuſe auprès de cette parole folle & plaiſante, pour remarquer l'*incompatibilité* qu'il y a entre l'une & l'autre. AB. DE LA TR.

INCOMPATIBILITÉ, ſe dit auſſi de cèrtaines charges. Il y a *incompatibilité* entre une charge Royale, & une ſubaltèrne, ou de la Juſtice des Seigneurs; entre une charge de la Chambre des Comptes, & une de Tréſoriér & Officiér comptable. On donne quelquefois en Chancelerie des diſpenſes, des Lettres d'*incompatibilité*.

INCOMPATIBILITÉ, ſe dit auſſi en matière de Bénéfices. C'eſt un bon moyen de dévolut que l'*incompatibilité*, la poſſeſſion de deux Cures non unies. C'eſt une *incompatibilité* que de poſſéder une prébande, & une chapelle dans la même Égliſe.

INCOMPATIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut ſubſiſter, ou demeurer avec un autre ſans le détruire. *Inſociabilis*. Le froid & le chaud ſont *incompatibles* dans un même ſujet; le plus fort détruit le plus foible. On le dit auſſi de deux paſſions contraires. L'amour de Dieu & celui de ſoi-même, ou des biens temporèls, ſont

ſont *incompatibles*. La Majeſté & l'amour, diſoit Agéſilaüs, ſont *incompatibles*. *Non bene conveniunt, nec in unâ ſede morantur majeſtas & amor*. La juſtice & la miſéricorde de Dieu ne ſont point *incompatibles*. Il comprit que la ſainteté n'étoit pas *incompatible* avec des maniéres agréables. Bouh.

Incompatible, ſe dit auſſi des humeurs qui empêchent que deux pèrſonnes ne s'accordent enſemble. Les humeurs des pèrſonnes fantaſques & emportées ſont *incompatibles*.

Incompatible, ſe dit auſſi des charges & des benéfices qui ne peuvent pas être poſſèdez en même tems par une même pèrſonne. Un Office de Conſeillér & d'un Procureur du Roi ſont *incompatibles*. Les Benéfices qui ſont ſous un même toit ſont *incompatibles*. Deux Benéfices à charge d'âmes, un Séculiér & un Réguliér, ſont *incompatibles*. Une Abbaye, & un Prieuré qui en dépend, ſont *incompatibles*, cela fait un incèſte ſpirituel. Rebuffe dit que les Cardinaux peuvent tenir toutes ſortes de Benéfices Séculiérs & Réguliérs, compatibles & *incompatibles*.

INCOMPÉTEMMENT. adv. Tèrme de Palais. D'une maniére incompétente. *Non legitimè*. La formule de prononcer ſur l'incompétence eſt, Mal, nullement & *incompétemment* jugé.

INCOMPÉTENCE. ſ. f. Manque de pouvoir au Juge pour juger, ou de qualité à la partie pour agir. *Juriſdictionis defectus*.

INCOMPÉTENT, ente. adj. Juge qui n'a pas pouvoir de juger, ou partie qui n'a pas de qualité pour agir. *Non legitimus*. Les appèls comme de Juge *incompétent* doivent ſuſpendre la procédure. Un Juge laïc eſt *incompétent* pour juger un Clèrc tonſuré. On peut refuſer de deffendre tant qu'on a une partie *incompétente*. Un étrangér eſt une partie *incompétente* pour accuſer une femme d'adultère. Un mineur eſt *incompétent* pour intenter une action en Juſtice.

Incompétent, ſe dit auſſi en parlant des chôſes où l'on ne ſe connoît point, & dont on ne peut juger. Un aveugle eſt Juge *incompétent* des tableaux. Un ignorant eſt Juge *incompétent* de la belle Poéſie. La raiſon eſt un guide infidéle, & un Juge *incompétent* dans les chôſes divines. S. Évr.

INCOMPLÉXE. Adj. Tèrme de Logique. Qui n'eſt poit compôſé, qui eſt ſimple. *Incomplexus*. Ce mot ſe trouve dans l'Art de penſer, l'Auteur de cet ouvrage, & les autres qui ont traité la même matiére, appellent ſyllogiſmes *incompléxes*, ceux dont les propoſitions ſont ſimples, comme dans celui-ci.

Un Roi doit être obéi.
Louis XV. eſt Roi.
Donc Louis XV. doit être obéi.

INCOMPOSITE. adj. m. & f. Ce mot ſe trouve dans M. Pèrrault, qui diſtingue dans la Muſique des Anciens des intèrvalles compoſites, & des intèrvalles *incompoſites*.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ. ſ. fém. Obſcurité d'une chôſe qui fait qu'on ne la peut concevoir. *Incomprehenſibilitas*. Ce qui ſe dit proprement de Dieu & de ſes attributs, qui ne ſont incompréhenſibles que parce qu'ils ſont trop grands, & trop au deſſus de nôtre portée. Il y a infinité par tout, & par conſéquent *incompréhenſibilité* par tout. Nic. L'*incompréhenſibilité* des mystères de la foi nous doit ôter la penſée de les approfondir. Saint Chryſoſtôme a fait ſix diſcours de l'*incompréhenſibilité* de Dieu, περὶ ἀκαταλήπτου.

INCOMPRÉHENSIBLE. adj. m. & f. Ce que l'éſprit ne peut concevoir, ni comprendre. *Incomprehenſibilis*. L'action de l'âme ſur le corps, ou du corps ſur l'âme, eſt *incompréhenſible*. La vie de cet homme eſt *incompréhenſible*, il n'a point de bien, & cependant il fait une dépenſe magnifique. Les myſtères de nôtre foi ſont *incompréhenſibles*. Les femmes ſont *incompréhenſibles*. P. de Cl. Ce grâve Miniſtre eſt *incompréhenſible*, on ne ſçauroit le pénétrer. Bell. Gracian eſt parmi les Éſpagnols un de ces génies *incompréhenſibles*: ſes ouvrages ne ſemblent faits que pour n'être pas entendus. Bouh. S'il eſt vrai que l'Évangile nous propôſe à croire des Dogmes *incompréhenſibles*, eſt-ce que Dieu a voulu éprouver la foibleſſe de nôtre miſérable raiſon? S. Évr. Les Incrédules pour ne pas croire des myſtères *incompréhenſibles*, ſuivent d'*incompréhenſibles* èrreurs. Boss.

INCOMPRESSIBLE. adj. Qui ne peut être comprimé. *Quod comprimi non poteſt*. C'eſt une qualité particuliére de l'eau qui ne peut être comprimée, quoiqu'elle puiſſe être condenſée.

INCONCEVABLE. adj. m. & f. Ce que l'éſprit humain ne ſçauroit s'imaginer, comprendre, ni concevoir. *Incomprehenſibilis*. La grande étendue de l'Univèrs, & la petiteſſe des atômes, ſont des chôſes *inconcevables*. La grandeur & la bonté de Dieu ſont *inconcevables*. Les myſtères de la Foi ſont *inconcevables*.

Inconcevable, ſe dit auſſi par éxaggération, de ce qui eſt grand, difficile. Ce Poëte a une peine *inconcevable* à faire des vèrs. C'eſt un travail *inconcevable* de faire un bon Dictionnaire. Ce n'eſt pas le ſentiment de l'Auteur de la Préface du Dictionnaire Latin de Danet, il en jugeoit peut-être par celui en faveur duquel il écrivoit. Mais c'étoit bien le ſentiment de Scaligèr, auſſi bon Juge qu'un autre.

INCONDUITE. ſ. f. Défaut de conduite. *Agendi ratio mala, imprudens*. Ce mot eſt très-nouveau, & n'a point encore été reçu par l'uſage. On l'a mis depuis peu dans des lettres de petit cachet, qui ont été données à des gens pour leur *inconduite*.

INCONGRU, ue. adj. Qui n'eſt pas congru, qui eſt contre les régles de la Grammaire. *Incongruens*. Cela eſt *incongru*. Moliére fait dire à ſes Précieuſes; ces gens-là ſont tout-à-fait *incongrus* en galenterie.

INCONGRUITÉ. ſ. fém. Faute contre la Grammaire, mauvaiſe façon de parler. *Barbariſmus*.

Incongruité, ſe dit figurément & plus ſouvent des fautes contre l'honnêteté, contre la bienſéance, contre les maniéres d'agir reçûës dans le monde. *Inurbanitas*. C'eſt une grande *incongruité* de ne pas ſaluër le prémiér le maître de la maiſon, de le ſervir le dèrniér à table.

INCONGRUMENT. adv. D'une maniére incongruë, & contraire aux loix de la Grammaire. *Non congruenter*. Parler *incongrûment*. On le dit auſſi au figuré. Il fait toutes chôſes *incongrûment*. Mais cela ne ſe peut dire que dans le ſtile comique & burleſque.

INCONNU, ue. adj. Qui n'eſt point connu; qui eſt ignoré. *Ignotus*. La Providence agit par des reſſorts *inconnus*. La ſource du Nil a été longtems *inconnue*. Les myſtères ont des profondeurs qui nous ſont *inconnuës*. Marcher par des routes *inconnuës*. Toute la vèrtu des femmes conſiſte à être *inconnuës*, ſans s'attirer ni blâme, ni loüange. Flech.

Que j'ai de mouvemens qui me ſont inconnus. Des H.

Le Dieu *inconnu*, *Ignotus Deus*. Lilius Gyraldus écrit Syntagm. XVII. que les Arabes ſe défiant de leurs Dieux avoient érigé, ou dédié des autels au Dieu *inconnu*. Les Athéniens avoient auſſi un autel dédié au Dieu *inconnu*. Non ſeulement Pauſanias dans ſes Attiques; mais S. Luc dans les Actes des Apôtres, le témoignent expreſſément. On rapporte différemment les raiſons que les Athéniens eurent d'honorer ce Dieu *inconnu*. Les uns diſent que Philippide ayant été envoyé vèrs les Lacédémoniens pour traiter avec eux d'un ſecours contre les Pèrſes, il lui apparut un ſpectre qui ſe plaignit de n'avoir point d'autels à Athènes, tandis qu'on y en érigeoit à tous les autres Dieux, il promit même que ſi on lui décèrnoit un culte & des honneurs divins, il ſecoureroit les Athéniens: quelque tems après ils remportèrent une victoire; on l'attribua au Dieu *inconnu*, & on lui bâtit un temple & un autel, dont l'inſcription étoit ΑΓΝΩΣΤΩ ΘΕΩ, au Dieu *inconnu*. D'autres diſent que dans un tems de peſte les Athéniens s'étant inutilement adreſſez à tous les Dieux qu'ils connoiſſoient, ſans en recevoir de ſoulagement, ils crurent que ce fleau leur étoit envoyé par un Dieu qu'ils ne connoiſſoient pas, & lui dédièrent un temple dont l'inſcription étoit ΘΕΟΙΣ ΑΣΙΑΣ, ΚΑΙ ΕΥΡΩΠΗΣ ΚΑΙ ΛΙΒΥΗΣ ΘΕΩ ΑΓΝΩΣΤΩ ΚΑΙ ΞΕΝΩ, C'eſt à dire, *Aux Dieux d'Aſie, d'Europe, & de Libye, au Dieu* inconnu, *& étranger*. Tèrtullien contre Marcion Liv. I. c. 9. témoigne qu'il y avoit une ſupèrſtition ſemblable à Rome. S. Martial dans ſon Épit. aux Bourdelois c. 3. Aurélien dans la vie de Saint Martial diſent la même chôſe de Bourdeaux, ajoutant que l'autel du Dieu *inconnu* à Bourdeaux fut dédié à Dieu ſous le nom de S. Étienne. On peut voir Franc. Roſſæus Archæol. Att. Liv. II. c. 1. Rigault, Jean de Dalmenhorſt Wower, & ſur Minutius Felix, & Baronius *Annal.* à l'année de Jésus-Christ 34. n. 90 & l'an 52. n. 13.

Simon Baſilides & d'autres hérétiques des prémiérs ſiécles introduiſoient auſſi un Dieu *inconnu*. Voyez Baronius à l'an 120 n. 5 & 6.

L'*Inconnu* ſur les Pſeaumes, c'eſt un Auteur qui a fait un Commentaire ſur les Pſeaumes, mais qui a caché ſon nom par humilité. Quelques-uns croyent qu'il ſe nommoit Michel Ayguan.

Inconnu, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt ſçû que de peu de pèrſonnes. Le commèrce des pièrreries eſt un trafic *inconnu*; c'eſt à dire, qu'il y a beaucoup à gagner. Ce Marchand eſt allé voyager en des païs *inconnus*. Il eſt *inconnu* dans cette ville, il n'y a point de connoiſſance. Ce Chymiſte a des ſecrets *inconnus* à ceux de ſa profeſſion. On dit auſſi, qu'un livre eſt d'un Auteur *inconnu*, quand le livre eſt anonyme, ou quand l'Auteur eſt ſans réputation.

L'Inconnuë de la Fare. Voyez S. Germain, éſpéce de poire; & la Quintinie P. III. c. 1. p. 310.

INCONSÉQUENCE. ſ. f. Conſéquence contraire à un principe qu'on a pôſé, ou reçu. Contrariété, défaut de liaiſon entre le principe & la conſéquence. *Conſequentia principio repugnans; Concluſio ex principio haud ſatis conſequens, Inconſtantia*. Les Grècs

l'appellent

l'appellent ἀνακολουθία. On n'ôſe donner ce mot pour un nom bien établi dans nôtre langue. Nos bons Auteurs ne s'en ſervent point. Quelques pérſonnes le diſent pourtant & l'écrivent. B. ïus & Janſénius conviennent avec Luther ſur l'eſſence du péché originel, & c'eſt de leur part une *inconſéquence* évidente de l'abandonner dans le reſte. Mém. de Trév.

On ſe ſert de ce mot hors des matières dogmatiques & dans l'uſage ordinaire pour marquer l'oppoſition dans les conduites différentes de la vie ; par exemple, entre les jugemens de l'eſprit & les actions. C'eſt une étrange *inconſéquence* de croire un enfèr, & de mener une vie déréglée. Ce fut par un effèt de ce bon ſens qu'il (M. le Dauphin Duc de Bourg.) comprit dès lors combien il y a d'*inconſéquence* à faire profeſſion du Chriſtianiſme ſans ſuivre ſes maximes dans la pratique. P. Martineau, J.

INCONSIDÉRATION. ſubſt. f. Imprudence. *Imprudentia.* Cet étourdi a pèrdu ſa fortune par ſon *inconſidération.*

INCONSIDÉRÉ, ée. adj. Imprudent, peu judicieux ; qui ne conſidère pas aſſez les chôſes ; qui les fait étourdiment, & précipitamment. *Imprudens.* Il a lâché des paroles *inconſidérées* qui lui ont fait une grande affaire. Faire des largeſſes *inconſidérées.* Ablanc.

Inconsidéré, ée, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. C'eſt un étourdi, c'eſt un *inconſidéré.* Je hais la mort ; car c'eſt une *inconſidérée* qui ne réſpècte rien, & qui vient toûjours mal à-propos. M. Scud.

INCONSIDÉRÉMENT. adv. Imprudemment ; d'une manière prompte, étourdie & inconſidérée. *Imprudenter.* Il s'eſt jetté *inconſidérément* dans les éſcadrons ennemis, & il y eſt demeuré. Il s'engagea *inconſidérément* dans un lieu étroit. Vaug.

INCONSOLABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être conſolé. *Inconſolabilis, inſolabilis.* Il ſe dit des chôſes auſſi bien que des pèrſonnes. Vaug. Rem. La pèrte de l'honneur rend *inconſolable.* A la mort d'une pèrſonne bien aimée on eſt *inconſolable.* Il eſt dans une douleur *inconſolable.*

INCONSOLABLEMENT. adv. D'une manière inconſolable. *Inconſolabiliter, citra conſolationem.* La mort de ſa femme l'a affligé *inconſolablement.*

INCONSTAMMENT. adv. D'une manière inconſtante. *Inconſtanter.* Hylas dans l'Aſtrée ſoutient le parti de ceux qui aiment *inconſtamment.*

INCONSTANCE. ſ. f. Légèreté, inſtabilité ; manque de fèrmeté, de durée, de réſolution. *Inconſtantia.* L'*inconſtance* eſt un vice de l'âme qui la pôrte ſucceſſivement à des chôſes différentes. La fortune eſt changeante, & je (Darius) ne ſuis moi-même qu'un trop illuſtre éxemple de ſon *inconſtance.* Vaug. Comme la fèrmeté raiſonnable n'eſt pas inflèxible, & qu'au contraire elle ſe rend à la vérité dès qu'elle la voit paroître, tout changement n'eſt pas *inconſtance*, ainſi que le vulgaire ſe l'imagine. M. Ésp. La vivacité des femmes fait leur *inconſtance.* Bell. Les revolutions continuelles de nôtre eſprit, & l'*inconſtance* de nos paſſions, ne nous laiſſent pas dans une aſſiette aſſez fèrme pour établir le repos de nôtre vie. S. Évr. Tout nous inſtruit de la fragilité, & de l'*inconſtance* des chôſes humaines. Fléch. Dieu ſeul eſt exempt d'*inconſtance. Ego Deus & non mutor.* Le ſymbole de l'*inconſtance* eſt une fortune peinte ſur une boule, & la variété des couleurs de l'iris. La girouëtte marque l'*inconſtance* du tems. La foibleſſe de l'eſprit humain eſt la cauſe de ſon *inconſtance.* C'eſt une marque d'*inconſtance*, & de légèreté d'eſprit, que de ne ſe trouver bien nulle part. Bell. Les Amans appréhendent ſans ceſſe l'*inconſtance* de la pèrſonne aimée. Le tableau de l'*inconſtance* a été fait par Pièrre de Lancre en un grôs volume.

INCONSTANT, ante. adject. Qui n'a point de fèrmeté, de conſtance. *Inconſtans.* La fortune eſt *inconſtante.* Les Amans ſont d'ordinaire *inconſtans.* Sénéque dit à un *inconſtant*, fais du moins qu'on te puiſſe reconnoître quelquefois. On ne fait pas revenir les *inconſtans* par des plaintes, & par du fracas. B. Rab.

Je t'aimois inconſtant ; *qu'aurois-je fait fidelle ?* Rac.

Faiſons des inconſtans, *des Jaloux odieux.* De la Mote.

On dit auſſi, le tems eſt *inconſtant*, tantôt il pleut, tantôt il fait beau.

INCONTÉSTABLE. adj. m. & f. Qui eſt hors de conteſtation. *Certus.* Ce droit eſt clair & *inconteſtable.* Titre *inconteſtable.* Pat. Vérité *inconteſtable.* Mol. Il faut des démonſtrations d'une évidence *inconteſtable* pour hazarder l'éternité. M. P.

INCONTÉSTABLEMENT. adv. D'une manière inconteſtable. *Abſque controverſiâ.* Cette tèrre lui appartient *inconteſtablement.*

INCONTINEMMENT. adv. D'une manière incontinente. *Incontinenter.* On châtie les jeunes gens, on les reſſerre, quand ils ont vécu *incontinemment.*

INCONTINENCE. ſ. fem. Vice oppôſé à la continence ; déréglement de vie. *Incontinentia.* L'*incontinence* ſeule ſépara Henri VIII. de l'Égliſe Catholique. Maug. Il faut des Eunuques, de doubles grilles pour brider l'*incontinence* des femmes. Le vice qui décrie le plus eſt l'*incontinence.*

INCONTINENT, ente. adj. Qui n'a pas la vèrtu de continence, qui ne ſçait pas modérer les appétits de la chair. *Incontinens.* Saint Paul menace les *incontinens* de l'éxcluſion du Paradis. Il ne ſe dit guère que dans les matières de pieté.

Incontinent. advèrbe de tems. Sur l'heure, dans un moment. *Statim.* Ce que vous m'ordonnerez, je le ferai tout *incontinent.* J'irai là *incontinent* après dîné.

Ce mot vient du Latin *incontinenti*, qui veut dire, *ſur l'heure.*

INCONVÉNIENT. ſ. m. Difficulté qui ſe préſente en une affaire, qui ſèrt d'obſtacle à ſa concluſion. *Difficultas.* Il n'y a point d'affaire qui n'ait ſes avantages, & ſes *inconvéniens.* Il eſt impoſſible de remédier à tous les *inconvéniens.* Je ne vois point d'*inconvénient* d'accepter cette propoſition. Engager quelqu'un dans un *inconvénient.* Boss.

Inconvénient, ſignifie auſſi, Malheur, ſuitte, conſéquence fâcheuſe. *Incommodum.* L'*inconvénient* du mariage pour les jeunes gens, c'eſt qu'ils ſont chargez d'une grande famille avant que d'avoir établi leur fortune. L'opinion d'Ariſtote du monde étèrnel eſt ſujette à beaucoup d'*inconvéniens*, de conſéquences dangereuſes.

INCORPORALITÉ. ſ. fem. Ce mot ſe dit proprement de Dieu & des Éſprits, en tant qu'ils n'ont rien de corporel, ni d'étendu. *Spiritualitas, immunitas, ſeparatio à corpore.* Je les entends crier tout le jour, & parler d'idées & d'*incorporalité.* Ablanc.

INCORPORATION. ſ. f. Union, mélange, jonction d'un corps avec un autre. *Coaptatio, coagmentatio.* Il faut pétrir ces drogues enſemble, les laiſſer bien infuſer juſqu'à une pleine *incorporation.*

On le dit auſſi au figuré des corps politiques. Depuis qu'on a fait *incorporation* de ces deux compagnies enſemble.

INCORPOREL, elle. adj. Subſtance ſpirituelle qui n'a point de corps. *Incorporalis, ſpiritualis.* Les Anges ſont des créatures *incorporelles.* L'âme de l'homme eſt *incorporelle*, & peut ſubſiſter indépendamment du corps. Ces idées indépendantes des corps ne peuvent ni être corporelles, ni être reçuës dans un ſujet corporel. Elles me découvrent la nature de mon âme, qui reçoit ce qui eſt *incorporel*, & qui le reçoit au dedans de ſoi d'une manière *incorporelle.* D'où me vient une idée ſi *incorporelle* des corps mêmes ? Je ne puis la porter par ma propre nature au dedans de moi, puiſque ce qui connoit en moi les corps eſt *incorporel*, &c. Fénel.

Incorporel. En Droit on appelle chôſe, ou poſſeſſion *incorporelle*, la poſſeſſion des chôſes qu'on ne peut toucher, & qui conſiſtent en droits, & actions ; comme ſont les droits ſeigneuriaux.

INCORPORER. v. act. Mêler, ou joindre des chôſes enſemble pour en faire un même corps. *Conflare.* Les acides & les alcalis s'*incorporent* ſi bien enſemble, qu'ils ne ſont plus qu'un corps. Le plomb réduit en poudre s'*incorpore* facilement avec l'huile. Glaser. Les richeſſes s'attachent, & pour ainſi dire, elles s'*incorporent* à nôtre cœur. Boss.

Incorporer, ſe dit auſſi figurément en Morale. On a *incorporé* les Offiçiers de ce Bailliage qu'on a ſupprimé, avec ceux d'un Préſidial qui avoit été créé auparavant.

Incorporé, ée. part. paſſ. & adj. Province unie & *incorporée* à la couronne. Patru. Albe fut vaincuë & ruinée ; ſes citoyens *incorporez* à la ville victorieuſe l'agrandirent & la fortifièrent. Bossuet.

INCORRIGIBILITÉ. ſ. fem. Dans le diſcours ordinaire on ne prononce qu'une *r*, dans un diſcours ſoutenu on les prononce toutes deux. Indocilité, mauvaiſe qualité de celui qui ne ſe corrige point de ſes fautes, après en avoir été ſouvent averti. *Indocilitas, obſtinatio.* On s'eſt défait de lui à cauſe de ſon *incorrigibilité.* La malignité & l'*incorrigibilité* des peuples empêchent le fruit de leurs travaux. Ab. de la Tr. Il arrive ſouvent que nous nous pèrdons nous mêmes en voulant ſauver ceux que nous ne ſauvons pas ; ſoit que la complaiſance empêche de faire pour cela autant que l'on doit ; ou bien que le zèle qui s'échauffe contre l'*incorrigibilité*, nous emporte au delà des bornes que la charité & la ſageſſe nous doit preſcrire. Id.

INCORRIGIBLE, & ordinairement Incorigible. adj. m. & f. Indocile, opiniâtre, qui ne veut point ſouffrir de correction. *Inemendabilis.* Il ne ſe dit que des pèrſonnes. Cet enfant, ce valêt, ſont *incorrigibles.*

INCORROMPU, ue. adj. Qui n'eſt point corrompu, qui n'eſt

n'eſt point gâté. *Incorruptus.* La nature *incorrompuë.* PASCAL. Ce tèrme ne ſe peut employer tout au plus que dans le ſtile dogmatique pour éviter un long détour de paroles.

INCORRUPTIBILITÉ, ou INCORRUPTIBILITÉ. ſubſt. f. Qualité par laquelle une chôſe eſt incorruptible. *Incorruptibilitas.* L'*incorruptibilité* eſt une des proprietez des corps glorieux.

INCORRUPTIBILITÉ, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Intégrité, qualité qui empêche quelqu'un d'agir contre ſon devoir. L'*incorruptibilité* de mon Juge me raſſure.

INCORRUPTIBLE, & INCORRUPTIBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut corrompre. *Incorruptibilis.* Le ciel eſt de ſa nature *incorruptible*, les ſubſtances ſpirituelles ſont *incorruptibles*, comme les Anges, l'âme raiſonnable, parceque'elles n'ont point en elles la matière de corruption. Les ſels, le vèrre, le mercure, ſont *incorruptibles.*

INCORRUPTIBLE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Neſciens corruptionem, integer.* Il y a peu de gens dont la probité ſoit *incorruptible.* M. ÉSP. Un bon Juge doit être *incorruptible.* Un ſujèt doit avoir une fidélité *incorruptible.*

INCORRUPTIBLE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Incorruptibilis.* Les *incorruptibles* étoient un rejetton des Eutychiens. FLEURY. Les *Incorruptibles* diſoient que le corps de J. C. étoit *incorruptible*; par là ils entendoient que dès qu'il fut formé dans le ſein de ſa ſainte mère, il n'étoit ſuſceptible d'aucun changement, ni d'aucune altération, pas même par les paſſions naturelles & innocentes, comme la faim & la ſoif; enſorte qu'avant ſa mort il mangeoit ſans beſoin, comme après ſa réſurrection. On voit par là d'où leur venoit ce nom. L'inquiétude de l'Empereur Juſtinien, & ſa curioſité ſur la religion, abouti à l'èrreur des *Incorruptibles.* ID.

INCORRUPTION, ou INCORRUPTION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. État des chôſes qui ne ſe corrompent point; vèrtu qui empêche que les chôſes ne ſe corrompent. *Incorruptio, integritas.* L'*incorruption* eſt une des qualitez des corps glorifiez. Saint Paul dit que nous revêtirons l'*incorruption*, lorſque nous ſerons réſſuſcitez.

INCRASSANT, ANTE. adj. Tèrme de Médecine. Qui épaiſſit le ſang & les humeurs, qui appeſantit. *Craſſum efficiens, faciens craſſeſcere; craſſamen, craſſamentum, craſſitudinem inducens.* Il y a des remèdes aſſoupiſſans & *incraſſans*, des plantes aſſoupiſſantes & *incraſſantes.* Les chôſes *incraſſantes*, dit M. Harris après Blanchard, ſont celles qui ſont compoſées de parties épaiſſes & gluantes, & qui quand on les mêle à une liqueur claire, la réduiſent à une conſiſtance épaiſſe, en joignant & liant ſes parties enſemble.

INCRÉDIBILITÉ. ſ. m. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chôſe. *Incredibilitas.* Comme il y a des motifs de crédibilité, il y a auſſi des motifs d'*incrédibilité.* La contradiction maniféſte eſt un motif d'*incrédibilité.* Hors les diſputes de l'école ce mot n'eſt pas en uſage.

INCRÉDULE. adj. m. & f. Libèrtin, qui ne croit rien. *Incredulus.* On a plus de peine à convèrtir les *incrédules* que les Hérétiques. L'*incrédule* inſulte dans ſon cœur aux foibles éſprits que la Religion fait trembler.

INCRÉDULE, ſe dit auſſi de ceux qu'on a de la peine à pèrſuader. Il faut être prudemment *incrédule.* S. ÉVR. Il faut avoir de fortes raiſons pour convaincre cet homme-là, car c'eſt un *incrédule.* L'Apôtre Saint Thomas a été *incrédule.*

INCRÉDULITÉ. ſ. f. Diſpoſition d'éſprit qui fait qu'on a peine à croire les chôſes, à moins qu'elles ne ſoient bien prouvées. *Incredulitas.* L'*incrédulité* eſt utile en Phyſique, mais elle eſt dangereuſe en Morale. C'eſt une ſentence d'Épicure, qu'il n'y a rien de plus utile aux mortèls qu'une ſage *incrédulité.* BOIS. L'*incrédulité* eſt le commencement de la ſageſſe. MENAGE.

INCRÉDULITÉ, ſe dit auſſi de la répugnance qu'on a à croire les myſtères de la Religion. L'*incrédulité* eſt une témérité qui haſarde tout, & un orgueil qui ne peut ſouffrir d'autorité légitime. BOSS. Les peuples à qui on a annoncé l'Évangile, & qui ne l'ont pas reçu, ſeront punis ſévèrement à cauſe de leur *incrédulité.* Ceux qui conteſtent les miracles modèrnes ſont des profanes, qui couvrent leur *incrédulité* du titre ſpécieux de bon ſens. AB. DE T. La crédulité a plus fait de mal à la Religion que l'*incrédulité.* S. ÉVR. Cela eſt faux: Il falloit ſeulement dire que la trop grande crédulité a quelquefois fait tort à la Religion. La Princeſſe gémiſſoit dans ſon *incrédulité*, qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. BOSS.

INCRÉÉ, ÉÉE. adj. Qui n'a point eû de commencement, & qui n'a point été créé. *Increatus.* C'eſt un des attributs de Dieu que d'être *incréé.* La ſageſſe *incréée*, c'eſt le Vèrbe *incréé*, & étèrnel.

INCROYABLE. adj. m. & f. Qui n'eſt point vraiſemblable, qui ne mérite point de croyance. *Incredibilis.* Tous les myſtères des Payens, des Égyptiens, ſont ſi extravagans, qu'ils ſont tout-à-fait *incroyables.* Accident *incroyable* à ceux qui ne l'ont pas vû. VOIT.

*Jamais au ſpectateur n'offrez rien d'*incroyable. BOIL.

Aléxandre ſe plaiſoit à entreprendre des chôſes grandes, & *incroyables.* ABLANC.

INCROYABLE, ſe dit auſſi hypèrboliquement de tout ce qui eſt grand, excéſſif, qu'on ne peut éxprimer par les paroles. *Immenſus.* Xèrxès fit paſſer en Gréce un nombre *incroyable* de ſoldats. Les bienheureux goûtent une joye *incroyable* dans le Ciel.

*Il faut de l'*incroyable*, il faut du fabuleux,*
Pour les Hèros & pour les belles. S. ÉVR.

INCROYABLEMENT. adv. D'une manière incroyable. *Incredibiliter.* Il y avoit du monde *incroyablement* à cette Proceſſion, à cette ſolennité, en nombre incroyable. Nous ne croyons pas ce mot fort uſité.

INCRUSTATION. ſubſt. f. Ornement d'Architecture qui ſe fait de pièrre dure & polie, ou autres chôſes brillantes, qu'on applique dans des entailles faites éxprès dans le corps d'un bâtiment. Les *incruſtations* du Château de Madrid ne ſont que de pôterie: celles du Louvre ſont de marbre. On dit *incruſtation* de pièrre, ou de marbre, quand une muraille en eſt revêtuë. Les Anciens nommoient les enduits des *incruſtations.*

INCRUSTER. v. act. Orner un bâtiment de pluſieurs incruſtations, de pluſieurs marbres, ou autres pièrres brillantes appliquées dans les entailles des murs. *Incruſtare.*

INCRUSTÉ, ÉE. part. & adj. Colomne *incruſtée.* C'eſt une colomne faite de pluſieurs côtes, ou branches minces de marbre rare, maſtiquées ſur un noyau de pièrre de brique, ou de tuf: ce qui ſe fait autant pour épargner la matière précieuſe, comme le jaſpe, & l'agathe, que pour en faire paroître les morceaux d'une grandeur éxtraordinaire par la propreté de l'incruſtation qui rend les joints impèrceptibles avec un maſtic de même couleur.

INCUBATION. ſ. f. *Incubatio.* C'eſt l'action de la poule qui ſe met, & demeure ſur ſes œufs pour les couver.

INCUBE. ſ. m. *Incubus.* Démon qu'on s'imagine venir coucher avec les femmes, & en abuſer. Les Philoſophes ont fait pluſieurs Diſſertations ſur la nature des *incubes*; & pour éxaminer s'il y en avoit éffectivement. Il y a bien de l'apparence que la fable des Démons *incubes* n'avoit d'autre fondement que la maladie dont on parlera dans l'article ſuivant, & peutêtre enſuite la débauche de cèrtaines femmes. Voyez ſur les *incubes* Delrio, dans ſon Commentaire ſur l'Hèrcule furieux de Sénéque P. III. & dans ſes *Diſquiſitiones Magica L. II. quaſt.* 15.

INCUBE, eſt auſſi une maladie qui conſiſte dans une oppreſſion de poitrine, ſi grande, qu'on ne peut reſpirer, ni parler. Elle ſe fait de nuit ordinairement. En cette maladie les ſens ne ſont point pèrdus, mais étonnez, endormis & hébétez, auſſi bien que l'entendement & l'imagination, ce qui fait croire au patient que quelque ennemi ſe vient ruer ſur lui, ou le ſollicite à luxure. Les enfans ſont ſujèts à l'*incube*, auſſi bien que les pèrſonnes graſſes & les gens de lettres, dont l'eſtomac a de la peine à faire la digeſtion. L'*incube* eſt couſin gèrmain de l'épilépſie & de l'apopléxie; car s'il dure longtems il dégénère en l'une ou l'autre de ces maladies.

Ce mot vient du Latin *Incubare*, qui ſignifie, Se mettre ſur quelque chôſe & la preſſer. Les Grècs l'ont nommée ἐφιάλτης, c'eſt-à-dire, le *ſauteur*, ou celui qui ſe ruë ſur quelqu'un. Le vulgaire l'appelle *cauchemar.*

INCULQUER. v. act. *Inculcare.* Faire entrer par force une chôſe dans l'éſprit, dans la mémoire, à force de la répeter & de la rebattre. On ne ſçauroit trop *inculquer* dans l'éſprit cette maxime. Il eſt néceſſaire de bien *inculquer* ces vèritez aux Chrétiens. FLEURY.

Ce mot vient du Latin *inculcare*, qui ſignifie proprement, Faire entrer à force de marcher deſſus, *calcando immittere.*

INCULTE. adj. m. & f. *Incultus.* Qui eſt en friche, qui n'eſt point cultivé. Les tèrres d'Eſpagne ſont la plûpart *incultes* faute d'habitans. Tèrre *inculte*, & ſauvage. BENS.

INCULTE, ſe dit figurément de l'éſprit. Groſſier, qui n'eſt point poli, qui n'eſt point cultivé. Les Sauvages ont de l'éſprit, mais ils ſont *incultes*, & féroces. C'eſt dommage de laiſſer l'éſprit de ce jeune homme *inculte*, il a beaucoup de génie, il réuſſiroit, s'il étoit cultivé. Le Prince n'étoit pas de ces Hèros *incultes*, qui de la bravoure ſe font un droit d'ignorance pour tout le reſte. LE P. BOUHR. Les Dictateurs de Rome ſe tiroient de la charruë, & la reprenoient après l'expédition, moins par le choix d'une condition

 tranquille,

tranquille, que pour être accoutumez à une ſorte de vie ſi inculte. S. Évr.

INCURABILITÉ. ſ. f. Ce mot eſt fort peu uſité, & il y a lieu de douter que l'uſage l'ait reçû, quoique la chôſe qu'il ſignifie ſoit fort commune. Nature, qualité, diſpoſition d'un mal qui ne peut être guéri. M. Dionis ſe ſért de ce tèrme quand il dit, M. Gendron ne rapporte nullement l'*incurabilité* des cancèrs, tant occultes qu'ulcerez, au caractère indomptable d'une humeur acide.

INCURABLE. adj. m. & f. Il ſe dit des chôſes & des pèrſonnes, & ſignifie, Qui ne ſçauroit étré guéri. *Inſanabilis.* La folie, l'entêtement, la préocupation des hommes, ſont les plus *incurables* de tous les maux. Les Amans diſent que leur mal eſt *incurable.*

L'amour dont je me plains eſt un mal incurable. Corn.

Il n'appartient pas à l'amitié de faire des *incurables* ; c'eſt un des prodigieux éffèts de l'amour. B. Rab. Si l'aveuglement des peuples n'avoit pas été *incurable*, la Reine auroit guéri les éſprits. M. de M.

INCURABLES. ſ. m. plur. *Inſanabilium noſodochium.* Maiſon fondée pour les pauvres malades, dont la guériſon eſt déſeſpérée. Avoir une place aux *Incurables.*

Il ſe dit auſſi des malades mêmes. L'hôpital des *Incurables* fut le partage de Xavier. Bouhours.

INCURSION, ſ. f. Irruption d'armées ennemies dans un païs pour le ravager & déſoler en le courant & le travèrſant. *Incurſio.* L'Empire Romain a beaucoup ſouffèrt par l'*incurſion* des Barbâres. Les Tartâres font des *incurſions* en Pologne, & ſe retirent au plûtôt.

On dit *Incurſion* gaillarde & amoureuſe. C'eſt une phrâſe burleſque.

INCUSE. ſ. & adj. f. Tèrme de Médailliſte. C'eſt le nom qu'il donne aux médailles qui n'ont point d'inſcription au revèrs : ou qui portent en creux la tête qui eſt en boſſe de l'autre côté. *Nummus incuſus, numiſma incuſum.* Les médailles *incuſes* ſont râres. Cette médaille eſt bonne, c'eſt une *incuſe.*

Ce mot vient du Latin *incuſus.*

IND.

INDAGUE. adj. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Homme mal mis & mal vétu, ou décontenancé ; parce que c'étoit alors la mode de porter la *dague* au côté ; de ſorte que celui qui ſortoit ſans dague étoit appellé *indague*, c'eſt-à-dire, ſans ajuſtement, ſans grâce & ſans contenance. *Turpis.* Le peuple dit encore, Cela eſt *indague* ; pour dire, vilain, malhonnête, indigne.

INDAL. ſ. m. Nom propre d'un village ou bourg de la Suéde, ſitué dans la Médelpadie, dont il eſt le lieu principal. *Indalia.* Maty.

INDE, ou INDUS. ſ. m. Nom propre d'une rivière qu'on appelle auſſi Send. *Indus.* C'eſt une des plus célébres rivières de l'Aſie. Elle donne ſon nom à une très-grande contrée de cette prémière partie du monde. Elle prend ſa ſource aux montagnes du Caucâſe, dans le Royaume de Caſſimère, ou Kachemire ; elle travèrſe ceux d'Attock, de Multam, de Ruckor, & de Tatta, où elle ſe décharge dans la mèr de l'*Inde*, coulant du nord au midi.

*L'*Inde *où jette l'Hydaſpe une vague aſſez forte,*
Sans lui faire ſentir le tribut qu'il lui porte. Brébeuf.

Inde. ſ. f. ou Indostan, ou plutôt Indoustan. ſ. m. Nom propre de la plus grande & la plus conſidérable des ſix parties qui compôſent l'Aſie. *India.* Elle prend ſon nom de l'Inde, une de ſes plus fameuſes rivières. Elle eſt renfermée ſelon les grandes Cartes de Samſon, entre le 105. & le 145 degrez de longitude, & entre le 2ᵉ de latitude ſeptentrionale, & le 38. D'autres l'avancent juſqu'au 41. Ses bornes ſont, au couchant la Pèrſe ; au nord la grande Tartarie ; au levant la Chine ; & au midi la mèr de l'Inde. L'air y eſt different, mais généralement chaud. L'Inde & le Gange en ſont les principales rivières ; & le tèrroir eſt très-fèrtile en ris, en miller, en fruits, & en épiceries. On y recueille quantité de cannes de ſucre, quantité de coton, dont on fait ces belles toiles blanches & peintes qu'on apporte en Europe ; quantité de ſoye ; mais la principale plante de ce païs eſt cette éſpèce de palmier qui porte la noix de cocos dont nous parlons en ſa place. Outre les animaux de l'Europe on trouve dans l'*Indouſtan* des éléphans, des chameaux, des ſinges, & des pèrroquets verds & rouges. Il eſt riche en mines. On y en trouve d'or, d'argent, de diamant, de rubis &c. & on pêche de fort belles pèrles le long de ſes côtes.

Les Anciens ont diviſé l'*Inde* en deux parties générales, dont le Gange faiſoit la ſéparation ; l'*Inde* au deçà du Gange, qu'ils nommoient *India intra Gangem*, eſt au couchant de cette rivière, & l'*Inde* au delà du Gange, qui portoit le nom d'*India extra Gangem*, eſt à l'orient du Gange. On la diviſe aujourd'hui en trois parties. 1. L'*Inde* ſeptentrionale, ou le Mogoliſtan, qui eſt l'Empire du Mogol, dont on parlera en ſon lieu. 2. La prèſqu'iſle de l'*Inde* deçà le Gange. 3. La prèſqu'iſle de l'*Inde* delà le Gange. Maty.

L'*Inde* en l'année 1501. lorſque Babar s'y tranſporta, étoit habitée par des peuples de quatre nations différentes. P. Catrou, J. Tous les Rajas de l'*Inde* ne fûrent pas également ſoumis au fils de leur vainqueur. Id. Les Mogols étoient maîtres de quelques Royaumes de l'*Inde* occidentale. Id. On dit l'*Inde* en deçà du Gange, l'*Inde* audelà du Gange ; l'*Inde* orientale, eſt celle qui eſt à l'orient du fleuve Indus ; l'*Inde* occidentale, eſt celle qui eſt à l'occident de ce fleuve.

Maffée a écrit fort élégamment en Latin l'hiſtoire des *Indes.* L'Aſie de Barros, que les Portugais appellent leur Tite-Live, eſt une hiſtoire des *Indes* orientales. Nous avons un ſi grand nombre de voyages des *Indes* en toutes langues, qu'on en feroit une juſte Bibliothéque.

Dans l'uſage ordinaire on ſe ſért beaucoup plus du pluriel de ce mot que du ſingulier. Allez aux *Indes*, revenir des *Indes*, faire un voyage aux *Indes*, le voyage des *Indes* ; les *Indes* orientales, les *Indes* occidentales ; dans ces phrâſes on ne diroit pas bien *Inde* au ſingulier. Les *Indes* entamées d'abord par Tamèrlank, avoient eû le tems de reſpirer. P. Catrou. J. Miracha, qui cauſa la mort de Tamèrlank ſon père, lui ſuccéda à l'Empire des *Indes.* Id. Uſſum-Caſſan ſe vit maître de la Pèrſe juſqu'aux *Indes.* Id. Ce Marchand a demeuré dix ans dans les *Indes.* Celui-ci a été quinze ans Conſul aux *Indes.* Ce vaiſſeau fera bientôt voile pour les *Indes.* Le commèrce des *Indes*, les marchandiſes des *Indes.* Les toiles des *Indes* ; une idôle des *Indes.* Un port des *Indes.* Nous allâmes attendre la mouſſon dans un port des *Indes.* Ville des *Indes*, Royaume des *Indes*, les épiceries des *Indes.* Dans toutes ces phraſes, & ſemblables, quoiqu'on pût quelquefois mettre le ſingulier, le pluriel eſt toujours mieux.

Le ſingulier eſt ſurtout inſuportable avec la prépoſition à. Aller à l'*Inde*, il eſt demeuré à l'*Inde*, ne ſe peuvent ſouffrir. Cependant le datif n'eſt pas ſi déſagréable, combien donnez-vous d'étendue, ou de degrez à l'*Inde* ; On égale prèſque la Chine à l'*Inde* en grandeur. Ces expreſſions, & d'autres ſemblables, ne choquent point tant l'oreille. Le ſingulier paſſe ſurtout, quand il y a un adjectif avec l'*Inde.* Les Mogols donnent la loi à toute l'*Inde*, ou bien à l'*Inde* entière, excepté quand c'eſt l'epithète d'orientale, ou d'occidentale, ſi ce n'eſt pour marquer deux parties des *Indes*, d'*Aſie*, comme on le voit ci-deſſus, & comme on va l'expliquer encore ci-après.

Enfin, il y a des phrâſes où ce mot ſe doit toujours dire au ſingulier, d'autres où il le faut mettre au pluriel, & d'autres où il ſe peut mettre à l'un ou à l'autre ; mais où généralement parlant il eſt mieux au pluriel qu'au ſingulier.

Il faut dire au ſingulier, l'*Inde* en deçà du Gange, l'*Inde* au delà du Gange. La prèſqu'iſle occidentale de l'*Inde*, la prèſqu'iſle orientale de l'*Inde*, un coq d'*Inde*, une poule d'*Inde.*

Il faut dire au pluriel, la Compagnie des *Indes*, un vaiſſeau des *Indes.* Les *Indes* orientales, les *Indes* occidentales, pour ſignifier le païs d'Aſie & d'Amérique qui porte ce nom ; car au ſingulier l'*Inde* orientale & l'*Inde* occidentale, déſigneroit plutôt la partie orientale & la partie occidentale de l'*Inde*, païs d'Aſie, que nous nommons l'*Inde* en deçà du Gange, & l'*Inde* audelà du Gange. J'ai dit plutôt, car on ne laiſſeroit pas de le dire en l'autre ſens. Le vainqueur de l'*Inde* c'eſt Bacchus.

La prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Peninſula Indiæ intra Gangem.* C'eſt une des trois parties generales de l'*Inde.* Elle eſt baignée par la mèr au couchant, au midi, & au levant ; & bornée au nord par l'Empire du Mogol. Les montagnes de Gate, qui la travèrſent du Septentrion au midi, la diviſent en deux parties. L'occidentale, où ſont les païs de Décan, de Balaguate, de Cuncan, de Canara, & le Malabar. L'orientale, où l'on trouve les Royaumes d'Orixa & de Golconde, & la côte de Coromandel, qui renfèrme le Royaume de Narſingue, ou de Biſnagar, & les principautez de Gingi, de Tanjor, & de Maduré. Maty.

La prèſqu'iſle de l'Inde delà le Gange. *Peninſula Indiæ extra Gangem.* C'eſt une des trois parties generales de l'*Inde.* On la nomme auſſi le Zirbat, c'eſt-à-dire, le païs ſous le vent. Elle eſt bornée vèrs le nord par l'Empire du Mogol, la grande Tartarie, & les monts Damaſiens, qui la ſépèrent de la Chine, la mèr de l'Inde l'environne vèrs le midi. On la diviſe en trois parties. La ſeptentrionale, qui contient pluſieurs Royaumes, dont les plus connus ſont ceux d'Ava, de Pegu, d'Arracan, de Brama, & de Martaban. La méridionale, où eſt le Royaume de

de Siam, & la prèſqu'iſle de Malaca. L'orientale, où l'on trouve les Royaumes de Tunquin, de Cochinchine, de Chiampa, & de Cumboya. MATY.

Le Golfe de L'INDE. C'eſt une partie de la mèr de l'Inde. *Indicus ſinus.* Ce Golfe eſt formé par les eaux de la rivière d'Inde, & par celles du Paddèr, & il eſt renfèrmé entre les provinces de Tatta, de Soret, & de Guzarate. MATY.

La mèr de L'INDE. *Mare Indicum.* C'eſt la partie de l'océan oriental, qui baigne les côtes de l'Inde. Elle s'étend depuis l'embouchure de l'Inde, juſqu'aux confins de la Chine. MATY.

INDE ORIENTALE, ou plutôt INDES ORIENTALES, ou GRANDES INDES. *India orientalis*, *India orientales*, ou *India majores.* Sous ces noms on ne comprend pas ſeulement l'*Inde* propre, mais encore les iſles de l'océan Indien, celle de Ceylon, les Maldives, celle de la Sonde, les Philippines, & même le Japon & la Chine; & ainſi on entend par les *Indes* orientales toute la partie de l'Aſie, qui eſt au levant de la Pèrſe, & au midi de la grande Tartarie. MATY. Le plurier *Indes* orientales eſt plus en uſage que le ſingulier. Grandes *Indes* ne ſe dit guère.

INDE OCCIDENTALE, ou plutôt au pluriel INDES OCCIDENTALES. *India occidentalis*, *India occidentales.* On a donné ce nom à l'Amérique, parcequ'elle eſt à l'occident de nôtre continent, qu'elle fut découvèrte peu de tems après que les Portugais eurent découvèrt le chemin des vrayes *Indes*, par le cap de Bonne Éſpérance, & parceque les Éſpagnols s'empreſſèrent d'y aller chèrcher de l'or & de l'argent, & d'autres richeſſes, comme les Portugais en alloient chèrcher dans l'*Inde* propre. MATY. Il dit qu'on les appelle auſſi *petites Indes*; mais ce n'eſt point l'uſage en nôtre langue. Laëtus fait la déſcription des *Indes occidentales.*

INDE. ſ. m. *Indicum.* Fécule bleuë foncée qu'on nous apporte en maſſe, ou en pâte ſeche des Indes occidentales: elle eſt tirée des ſeules feuilles d'une plante que les Indiens & Éſpagnols appellent *anil*, & les François *indigo*, par le moyen de l'eau & d'un peu d'huile d'olive. Il y a pluſieurs éſpéces d'*inde*, ou *indigo*, car c'eſt la même chôſe; le meilleur eſt celui qu'on appelle *inde de Sèrquiſſe*, à cauſe d'un village nommé Sèrquiſſe où il ſe fait: on le choiſit en morceaux plats, d'une épaiſſeur raiſonnable, moyennoment dur, nèt, nageant ſur l'eau, inflammable, de belle couleur bleuë, ou violette foncée, parſemé en dedans de quelques paillettes argentées, & paroiſſant rougeâtre quand on le frotte ſur l'ongle. L'*inde en mârons* eſt encore d'une aſſez bonne qualité, on l'appelle *indigo d'Agra*, il eſt en figure de mârons, d'où vient ſon nom.

L'*inde* eſt employé dans la peinture, broyé & mêlé avec du blanc pour faire une couleur bleuë; car ſi l'on s'en ſèrvoit ſans mélange, il peindroit en noirâtre: on le broye auſſi avec du jaûne pour faire une couleur vèrte. Les Teinturiérs s'en ſèrvent pour la teinture, & les Blanchiſſeuſes en employent pour donner une couleur bleuâtre à leur linge, en Latin *Indicum*, parceque cette drogue eſt préparée aux Indes.

Il y a une autre ſorte d'*inde* qui ſe fait de l'écume du paſtel que tirent les Teinturiérs. Voyez *indigo.*

INDE, ſe dit auſſi d'un bois fort rouge, qu'on appelle *Bois d'Inde*, *Bois de la Jamaïque*, ou *Bois de Campêche*. On le tire du cœur d'un grôs arbre qui croît abondamment dans les Iſles de la Jamaïque, de Campêche, & de Sainte Croix en Amérique. Son écorce eſt mince, unie, douce au toucher, griſe, argentée, ou jaûne: ſes feuilles approchent en figure de celles du Laurier, ayant un goût de geroſle: ſon fruit eſt grôs comme un pois, orné d'une petite couronne de couleur jaunâtre; il eſt attaché à l'arbre par une petite queuë, ſon goût eſt âcre & piquant, aſſez agréable, ſentant le geroſle: il contient trois petites ſemences. On le nomme à cauſe de ſon ôdeur & de ſon goût *Graine de Géroſle*, ou *Poivre de la Jamaïque*, ou *Amôme*, il fortifie le cèrveau & l'éſtomac; il aide à la digeſtion, il éxcite la tranſpiration, il chaſſe les vents. Le *Bois d'Inde* eſt employé pour la teinture; ſa décoction eſt fort rouge, on a remarqué que ſi l'on met de cette décoction dans deux petites bouteilles, & que l'on mêle dans l'une un peu de poudre d'alun, celle-ci deviendra d'un très-beau rouge clair qu'elle conſèrvera, & l'autre deviendra jaûnâtre dans moins d'un jour, quoique les deux bouteilles ſoient fermées de même, & ſi on laiſſe à l'air une partie de cette décoction, elle deviendra noire comme de l'encre dans le même éſpace de tems.

COQ D'INDE, POULE D'INDE. Voyez COQ, DINDON, DINDONEAU.

INDÉCEMMENT. adv. d'une manière indécente. *Indecenter.* Les mauvais Chrétiens aſſiſtent au ſervice divin fort *indécemment*, n'y apportent pas tout le reſpèct néceſſaire.

INDÉCENCE. ſ. f. Poſture, action qui eſt contre le devoir, la bienſéance & l'honnêteté. *Indecorum.* C'eſt une *indécence* d'être debout, & de cauſer à la Meſſe. Un jour je demandois raiſon à Monſieur Deſpreaux de la bizarrerie & de l'*indécence* des Dieux d'Homère. DE LA MOTTE.

INDÉCENT, ENTE. adj. Qui eſt contre le devoir & l'honnêteté. *Indecorus.* Ce danſeur fait pluſieurs geſtes, & poſtures *indécentes.* Il eſt *indécent* à un Prélat de paroître en public dans un état qui ne convient point à la gravité de ſon caractère. Ils rechèrchent la prééminence par des voyes & des pratiques *indécentes.* PAT.

INDÉCHIſFRABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut lire, déchiffrer, deviner. *Inextricabilis*, *indeprehenſus.* Un chiffre bien fait, & à double clef, eſt *indéchiffrable.* Les caractères des obéliſques qui ſont étrangérs ou effacez ſont *indéchiffrables.* Un éxploit de Sèrgent eſt ſi griffonné, qu'il eſt *indéchiffrable*, qu'on ne le peut lire.

INDÉCHIFFRABLE, ſignifie auſſi, Obſcur, embrouillé, qu'on ne peut éxpliquer. *Perplexus*, *obſcurus.* Les anciens Auteurs ont beaucoup de paſſages qui ont été *indéchiffrables* à tous leurs Commentateurs. Les Oracles des Payens étoient ſi obſcurs, qu'ils étoient *indéchiffrables*, juſqu'à ce que le haſard ou l'évenement y euſſent fait trouver quelque ſens.

INDÉCIS, ISE. adject. Qui n'eſt point décidé, ni détèrminé. *Non deciſus*, *dubius*, *pendens.* Il y a des queſtions que les Docteurs laiſſent *indéciſes*; auxquelles ils n'ont point voulu toucher. Ce procès eſt encore pendant & *indécis.*

INDÉCIS, ISE. ſe dit auſſi dans la Chambre des Comptes, & ſignifie, qui n'eſt pas admis, à cauſe de quelque manque de formalitez. C'eſt une recepte *indéciſe.* Il y a une partie de cette recepte qui eſt *indéciſe.*

INDÉCLINABLE. adj. m. & f. Tèrme de Grammaire. Qui ne ſe peut décliner. *Indeclinabilis.* Il n'y a point de Langue qui n'ait pluſieurs mots *indéclinables.*

INDÉCROTABLE. adj. m. & f. Tèrme de raillerie qu'on applique aux Régens des Colléges, parcequ'ils ſont crottez ordinairement. On a défini un Pédant, un animal *indécrotable.*

INDÉCROTABLE, ſe dit de mœurs & des manières, & il ſignifie, qui ne peut ſe polir, ni quitter ſa groſſièreté, ſa ruſticité. *Vir indomitæ ruſticitatis.* Balzac appelle Démſtérus, Écoſſois, & Régent à Paris, l'*indécrotable* Démſtérus; c'eſt à dire, féroce & mal poli. Il faiſoit alluſion au malheur qu'ont les Régents d'Univèrſité d'être ſouvent crottez dans Paris.

INDÉCROTABLE, ſe dit auſſi des chôſes, & ſur tout des diſcours, & il ſignifie alors obſcur, inéxpliquable. *Inexplicabilis*, *obſcurus.* Il y a dans cet Auteur des endroits *indécrotables.* Voilà un paſſage *indécrotable.*

Ce mot eſt toujours bas & burleſque. Il s'eſt fait par métaphôre de décroter, qui veut dire ôter les crottes d'un habit, des ſouliers, & il ſignifie qui a des défauts qui gâtent, comme les crotes gâtent un habit, & qu'on ne peut ôter.

INDÉFINI, IE. adj. Indétèrminé, qui n'a point de bornes cèrtaines, ou auquel l'éſprit humain ne peut en concevoir. *Indefinitus.* Mr. Deſcartes a ſubſtitué ce mot au lieu d'infini dans la Philoſophie, ſoit pour les nombres, ſoit pour les quantitez, pour ſignifier un nombre qu'on ne peut concevoir, ſi grand qu'on n'y puiſſe ajouter une unité; une quantité ſi grande qu'elle ne ſouffre aucune addition. Il a dit que les aſtres viſibles & inviſibles étoient en nombre *indéfini*, & non pas comme les Anciens, qu'ils étoient en nombre infini; qu'une quantité ſe pouvoit diviſer en pluſieurs parties, en un nombre *indéfini*, & non pas à l'infini.

INDÉFINI, IE. Tèrme de Grammaire. Il ſe dit des noms, des pronoms, des vèrbes, des particules, des articles, des dictions miſes dans un ſens vague & indétèrminé. On appelle prétérit *indéfini* dans la langue Françoiſe, ce que les Grècs appellent *Aoriſte*, ἀόριστον de la particule privative α, & de ὅρος, *finis*; parce qu'il a une ſignification moins détèrminée dans le paſſé. On s'en ſèrt pour raconter ce qui eſt arrivé, pourvû que ce ne ſoit pas dans le jour même que l'on parle, *j'allai* hier. Vaugelas & quelques autres donnent à ce prétérit le nom de *défini*, Mais les Grammairiens le nomment *indéfini.*

Pour les articles *indéfinis*, ils s'employent dans le même ſens. On met *du* devant un nom maſculin qui commence par une conſone, & *de la*, devant un ſubſtantif féminin qui commence par une voyelle: j'ai *du* vin: *de la* viande: *d'*excellents raiſins. Au pluriel le prémiér cas de l'article *indéfini*, ou ſon nominatif & ſon quatrième cas, ou ſon accuſatif, eſt *de*, comme *De* faux ſçavants en font accroire; *Des* par éxemple, *Des* ſçavans èrrent quelquefois; *Des* demi ſçavans s'imaginent ne rien ignorer, D'éxcellents vins fûrent ſèrvis à ce repas, D'honnêtes femmes ne ſe donnent point ces libèrtez, *Des* matrones grâves ne paroiſſent jamais dans de pareilles aſſemblées. Le ſecond cas a de: Une quantité de bien, une pinte d'eau, une troupe de gens inconnus

connus

connus m'aborda. Le troiſiéme & le ſixiéme, c'eſt-à-dire, le datif & l'ablatif, prend *à de*, & *à des: aux. A de* grands ſervices des recompenſes ordinaires ne ſuffiſent pas. C'eſt une extrême foibleſſe à des Sçavans, de ne pouvoir ſouffrir qu'on les contrediſe, & qu'on les réfute. Il faut aux grands hommes de grandes occaſions.

Le P. Buffier ne reconnoit d'article *indéfini* que *de*, pour le génitif, & *à* pour le datif à tous les nombres, & à tous les genres. Tout le reſte, ſelon cet Auteur, eſt une troiſiême eſpéce d'article, qu'il nomme partitif, dont le premier cas eſt *du*, *de la*, *de le* au ſingulier. Du bien, de la paille, de l'eau, de la naiſſance, de l'eſprit, *de l'*argent. Au pluriel *des* & *de*, *des* Sçavans ont erré; *de* faux ſçavans ſe font écouter. Le ſecond cas *de*: pour les deux nombres, une quantité *de* bien, une pinte *d'*eau. Le troiſiême cas *à du*, *à de la*, à pour le ſingulier; & *à des*, à de pour le pluriel. N'aſpirer qu'à du bien; comparer à de la paille; J'ai oüi dire à des ſçavans.

Quoique le P. Buffier ait ſans contredit traité ce qui regarde les articles plus ſçavamment & plus exactement qu'on ne fait d'ordinaire, ceci ne nous paroit point encore aſſez juſte; tâchons de le déveloper & de le rectifier. I°. Et d'abord remarquons que ce qu'on nous donne pour article eſt quelquefois une diction ſimple, *Le*, *la*, *les*, *de*, *des*; & qu'il eſt quelquefois compôſé de deux ou même de trois dictions monoſyllabes; comme *de le*, *de la*, *à du*, *à de la*, *à des*, *à de*. Et de même encore *du*, *au*, *des*, & *aux*. Je dis & de même encore; car *du* eſt la même chôſe que *de le*, dont il s'eſt formé, & *des* la même chôſe que *de les*, & *au* la même chôſe que *à le*, & *aux* la même chôſe que *à les*, comme nous en avons déja marqué quelque chôſe au mot Au, *Tom. I. p.* 700.

II°. De ces deux ou trois dictions qu'on joint enſemble il n'y en a jamais qu'une qui au vrai ſoit article, à ſçavoir *le*, *la*, ou *les*: *De* & *à* ne ſont point des articles, ni des parties d'articles, ce ſont des prépoſitions. En effet, *de* & *à* mis devant *le*, *la*, *les*, c'eſt-à-dire, joints à l'article, ne deviennent pas plus articles pour cela qu'ils deviennent noms quand on les joint à un nom: dans *de Pierre*, *à Pierre*, *de Rome*, *à Rome*, ce n'eſt point ces deux dictions priſes enſemble qui ſont un nom; c'eſt *Pierre* tout ſeul, *Rome* tout ſeul, qui ſont nom; pour *de* & *à* ce ſont des prépoſitions, dont nous nous ſervons pour exprimer les differens rapports que peut avoir un nom. Car comme dans nôtre langue les noms, les pronoms, & les articles ne ſe varient pas par des différentes terminaiſons qu'ils prennent, & qu'ils changent pour marquer ces rapports, de même qu'en Grèc, en Latin, & en quelques autres langues; nous nous ſervons pour cela des prépoſitions *de* & *à*. Ainſi comme dans *de Pierre*, *à Piere*, *de* & *à* ne ſont point nom, mais prépoſitions, ils ne ſont donc pas non plus article dans *de le*, *de la*, *du*, *à le*, *à la*, *au*, *à du*, *à de la*, *des*, *à des*, *aux*, mais prépoſitions: car ces monoſyllabes ne changent point de nature pour changer de compagnie, ſi je puis ainſi parler; elles ſont toujours la même chôſe, ſoit avec un nom, ſoit avec l'article, c'eſt-à-dire, elles ſont toujours ce qu'elles ſont en elles mêmes, des prépoſitions.

III°. Il s'enſuit delà que ne donner pour article *indéfini* que *de* & *à*, c'eſt n'en point donner du tout. Car ce qui n'eſt point article ne peut être article *indéfini*, comme ce qui n'eſt point animal, ne peut être animal raiſonnable. Il eſt bien vrai que *de* & *à* ſe trouvent ſouvent ſans autre article devant des noms, qui ont un ſens *indéfini*, comme, *De grands ſervices ne font ſouvent que des ingrats*; *A de grands ſervices les récompenſes ordinaires ne ſuffiſent pas*. Mais il ne s'enſuit pas que *à* & *de* ſoient là articles; il en faut ſeulement conclure, ce qui eſt très-vrai, que le ſens *indéfini* exclut ſouvent l'article, qu'il ne le demande pas toujours. En un mot ce ſont là des phrâſes, des locutions *indéfinies*, mais il n'y a point là d'articles *indéfinis*.

IV°. Il s'enſuit encore de là qu'il n'y a donc d'articles que *le*, & *la* pour le ſingulier, & *les* pour le pluriel.

V°. Voici toutes les combinaiſons de ces trois articles, ou comme on parle en Grammaire, toute leur déclinaiſon.

SINGULIER

Article Masculin.

Prémier Cas: Le, de le, du.
Second Cas: De le, du.
Troiſiême Cas: A le, au, à de le, à du.

Article Féminin.

Prémier Cas: La, de la.
Second Cas: De la.
Troiſiême Cas: A la, à de la.

PLURIEL.

De Genre Commun.

Prémier Cas: Les, des.
Second Cas: Des.
Troiſiême Cas; Aux, à des.

Il faut ſe ſouvenir toujours que *du*, *au*, *des*, *aux*, valent autant que *de le*, *à le*, *de les*, *à les*, ou plûtôt que c'eſt *de le*, *à le*, *de les*, *à les*, abregez par uſage & par corruption.

VI°. Ces articles, non plus que les noms, ne ſont de ſoi ni définis ni *indéfinis*; ils ne ſont l'un ou l'autre que par le ſens de la phrâſe où ils ſe trouvent, de même que les noms. Ces articles comme les noms peuvent donc avoir un ſens défini, & un ſens *indéfini*. De plus, il faut reconnoitre avec le P. Buffier, une troiſiéme eſpéce d'article, qu'il nomme très-proprement partitif, parcequ'il déſigne la partie d'une chôſe, ou d'un tout. La difficulté eſt de démêler, & de déterminer dans ces articles quels ſont ceux qui ſont définis, ceux qui ſont *indéfinis*, & ceux qui ſont partitifs. Pour le faire, il faut voir quelle idée on attache à ces noms défini, *indéfini*, (car pour celui de partitif, il eſt clairement expliqué & s'entend aſſez) & quelle notion, quelle étendue on leur donne. Le P. Buffier entend par *un nom pris dans un ſens défini, celui lequel ſoit par lui même, ſoit par ſes circonſtances déſigne un objet particulier, ou une même eſpéce d'objets; ce qui fait*, ajoute-t-il, *deux ſortes de ſens définis, l'un individuel, l'autre ſpécifique*. Je crois que c'eſt étendre trop loin la ſignification du ſens défini; car ſouvent au moins cette ſeconde ſorte de ſens défini qu'il appelle ſpécifique eſt véritablement un ſens *indéfini*. Par exemple, *L'Idolâtre & le Mahométan eſt plus fidéle obſervateur de la Religion que le Chrétien*. L'Idolâtre, le Mahométan, le Chrétien, ou au pluriel les idolâtres, les Mahométans, les Chrétiens, ſont ici des térmes définis. Ils renférment cependant de ſoi une totalite ſpécifique. Auſſi cet Auteur ayant renférmé dans le défini, non ſeulement l'individuel, mais auſſi toutes les totalitez ſpécifiques, il n'a plus trouvé pour article *indéfini*, que des particules, qui ne ſont nullement articles, mais prépoſitions, comme je l'ai montré ci-deſſus. D'ailleurs, il met dans ſes articles partitifs des articles qui ſont pour le moins autant *indéfinis* que partitifs; ceux-ci, par exemple, *Du bien, de la naiſſance, de l'eſprit, donnent de l'accès dans le monde*. Se peut-il dire que *de la naiſſance, de l'eſprit*, ayent un ſens partitif? Il y a différentes eſpéces ou degrez de naiſſance, & d'eſprit, mais il n'y a point de parties de naiſſance. Cette phrâſe a donc un ſens *indéfini*, parcequ'on ne dit point quelle eſpéce, & quel degré de naiſſance, d'eſprit &c. donne de l'accès dans le monde, mais elle n'a point de ſens partitif, parcequ'on n'entend pas plus parler de partie que de tout, ou de totalité, & qu'on ne prétend point dire que ce ſoit ſeulement une partie de bien, une partie de naiſſance, une partie d'eſprit qui donne de l'accès, comme quand on dit, *donnez-moi du pain*, on ne veut pas que vous donniez tout le pain, mais ſeulement un morceau du pain.

VII°. Si nous ne chérchons qu'une définition de nom, il n'eſt pas difficile de dire ce que c'eſt que défini & *indéfini*; le prémier ſignifie ce qui eſt détérminé, & marqué, déſigné en particulier: l'autre ce qui eſt indéterminé, vague, général, qui ſignifie pluſieurs chôſes ſans déſigner l'une plutôt que l'autre; mais cela ne ſuffit pas, il faut une définition de chôſes, c'eſt-à-dire, qu'il faut détérminer quelles ſont les chôſes renférmées ſous ces noms *défini* & *indéfini*. Et c'eſt la difficulté. Voici ce que j'ai penſé ſur cela. 1°. Quand la chôſe dont on parle dans une phrâſe, l'objet dont on parle; ou pour parler en térme de Dialectique, quand le ſujet d'une propoſition eſt marqué & diſtingué de tout autre, enſorte que l'on peut dire, c'eſt un tel; ou une telle chôſe en particulier; ou ce ſont telle & telle, telles & telles chôſes; la phrâſe ou la propoſition eſt définie, elle a un ſens défini quand on ne peut point dire préciſément c'eſt un tel, ou une telle chôſe; ou ce ſont tels & tels, la propoſition eſt *indéfinie*. 2°. Le ſujet d'une propoſition eſt toujours ou un être particulier, qu'on appelle individu, ſuppôt, ou un aſſemblage de pluſieurs chôſes particulières, une totalité. 3°. Cette totalité eſt de deux ſortes; une totalité métaphyſique (qu'il me ſoit pérmis d'uſer de ces térmes) & une totalité phyſique. J'appelle totalité métaphyſique, l'aſſemblage de pluſieurs eſpéces qui font un genre, ou de pluſieurs individus qui font une eſpéce. J'appelle totalité phyſique, l'aſſemblage de pluſieurs parties qui font un tout. Et il faut remarquer que le même térme & la même chôſe peut quelquefois ſignifier & être ou une totalité métaphyſique, ou une totalité phyſique, ſelon qu'on les regarde ou comme des genres compôſés de pluſieurs eſpéces, ou des eſpéces compoſées de pluſieurs individus, ou comme des touts compoſés de pluſieurs parties phyſiques & ſubſtances réellement

ment & non ſeulement par la penſée, comme le genre & l'éſpéce. 4°, Il eſt évident que quand le ſujet d'une propoſition, ou l'objet d'une phrâſe eſt un individu, un objèt particulier, ou quand ce ſont des objèts particuliers des individus marquez préciſément, le tèrme, la phrâſe, la propoſition, le ſens, ſont définis. Car il marque que c'eſt tel, ou telle chôſe, ou tèls & tèls préciſément & détèrminément; & cette *détèrmination* ſe fait & ſe connoit, ou par la nature même de la chôſe, comme *Pièrre, Jean, le ſoleil, la Lune, le Ciel, le monde, l'Enfèr, la Tèrre*, &c. ou par les circonſtances, comme *le Roi, le Pape, l'Empereur, l'Etat, le Royaume eſt en paix*. Les circonſtances du tems & du lieu où je parle détèrminent préciſément & individuellement quel eſt ce Roi, ce Pape, cet Empereur, cet État, ce Royaume, car ſi je ſuis en France, ou que je parle de la France, c'eſt le Roi de France, le Royaume de France, l'État de France. Si je ſuis en Éſpagne, c'eſt celui d'Éſpagne, &c. Si je parle en Févriér 1718. le Pape, & l'Empereur, dont je parle, ſont Clement XI. & Charles VI. Les autres mots de la phrâſe le détèrminent auſſi; *Le Pape qui gouvèrne aujourd'hui ſi glorieuſement l'Egliſe, le Roi de France, l'Etat de Veniſe, le ſçavant dont je parle, la taſſe de chocolat que j'ai priſe*, &c. Ainſi en toutes ces phrâſes, & ſemblables, le ſens étant individuel, il eſt auſſi détèrminé & défini, & ne peut paſſer en aucun ſens pour *indéfini*. 5°, Il y a plus d'embarras dans les tèrmes, les mots qui ſignifient totalité. Faut-il dire avec le P. Buffier qu'ils ſont toujours définis? Ou faut-il les mettre tous dans les *indéfinis*? L'un & l'autre eſt, à mon ſens, également une èrreur en fait de Grammaire. Quelquefois ils ſont définis, & quelquefois ils ſont *indéfinis*. C'eſt ce qu'il faut maintenant tâcher de débrouiller. Un tèrme de totalité, c'eſt-à-dire, qui renfèrme en ſa ſignification pluſieurs éſpéces, ou parties, comme l'*Homme, l'Ange, l'Européan, le François, le ſçavant, le bien, l'éſprit, l'argent*, &c. ſignifie de ſoi & toutes les parties qu'il comprend, & chacune d'elles en particuliér, ſans exception. Mais ſouvent il ne ſe prend point dans cette rigueur logique; je veux dire, dans toute cette étenduë, & dans toute ſa totalité. L'uſage a introduit dans toutes les langues abuſivement, ſi l'on veut, mais pourtant réellement & véritablement qu'un tèrme général & de totalité s'employât ſouvent, lors même que l'on ne prétend pas marquer toutes ſes parties, & châcune en particulier, mais lors qu'on parle ſeulement du plus grand nombre, de ce qui eſt plus commun & plus ordinaire, ou même lorſqu'on parle ſeulement d'un petit nombre; en un mot, lorſqu'il y a exception à faire. C'eſt ainſi que dans Cicéron *Tuſc. Queſt. L. IV.* les Stoïciens diſent que quand ils avancent que tous les gens qui n'ont pas la ſageſſe, ſont des fous, ils ne l'entendent point ſans exception; *Sic dicere omnes ſtultos inſanire, ut malè olere omne cœnum: at non ſemper*. Les Interprétes reconnoiſſent auſſi dans l'Écriture des propoſitions univèrſelles qu'il ne faut pas prendre univèrſellement. De même quand je dis, *Le ſçavant eſt ſujet à l'orgueil, L'homme d'honneur ne ment point, Le Roi donne défenſe & protection au ſujèt, & le ſujèt rend ſoumiſſion & obéiſſance au Roi*, je ne l'entends point de ſorte que je veuille dire qu'il n'y a nul ſçavant qui ne ſoit ſujet à l'orgueil, nul homme d'honneur qui ait quelquefois menti, nul Roi qui n'ait toujours défendu & protégé ſes ſujèts, & nul ſujèt qui ait déſobéï & qui ſe ſoit revolté. Quand donc je prends un tèrme de totalité dans toute ſon étenduë, il eſt défini, le ſens eſt défini; parceque je puis marquer préciſément la chôſe, dont je parle, & que je puis dire du tout & de châcune de ſes parties en particuliér, depuis la prémière juſqu'à la dèrnière, c'eſt telle, & telle, & telle, &c. il n'y a nulle éxception, nulle reſtriction, & par conſéquent nulle indétèrmination. Mais quand je prends un tèrme de totalité au ſecond ſens, avec quelque reſtriction, quelque éxception, ſans que cette éxception ſoit marquée, comme je ne dis point préciſément quelles parties du tout ſont ſignifiées, & quelles autres ſont éxceptées, que ſouvent même je ne le puis point dire, ce tèrme, tout tèrme de totalité qu'il eſt, eſt alors un tèrme *indéfini*. 6°, Pour connoître donc quand un tèrme de totalité a un ſens défini, ou *indéfini*, il faut ſçavoir quand il eſt pris dans toute ſon étenduë, ou ſeulement avec reſtriction. Et comment le diſtinguer? Je réponds en général que les circonſtances le marquent ordinairement aſſez; en particuliér, je dis que quand j'aſſûre du ſujèt de la propoſition un attribut eſſentiel, ou comme eſſentiel, néceſſaire, ou comme néceſſaire, inſéparable, ou que je regarde comme inſéparable, &c. je prends alors le ſujèt dans toute ſon étenduë, parcequ'il n'eſt aucun de ſes individus, ou de ſes parties, auquel cet attribut ne convienne, & par conſéquent il eſt défini: mais quand l'attribut que je lui donne n'eſt pas eſſentiel, néceſſaire, inſéparable, comme il n'eſt plus ſeûr qu'il convienne à tous, que par conſéquent cela peut ne tomber que ſur pluſieurs, ſans que je détèrmine quels ſont ces ſujèts auxquels cet attribut con-

Tome III.

vient excluſivement aux autres, le ſens eſt *indéfini*. De là dans ces propoſitions, *l'homme eſt mortel, le pécheur eſt ennemi de Dieu, les Saints ſeront étèrnellement heureux*, le ſens eſt défini. Et dans celle-ci au contraire, *Le Roi donne défenſe & protection au ſujet, & le ſujet rend obéiſſance au Roi, Le ſçavant eſt orgueilleux, L'homme d'honneur ne ment point*; Le *Roi*, le *ſujet*, le *ſçavant*, l'*homme d'honneur*, ſont *indéfinis*. Car un Roi peut manquer à protéger un ſujet ſans pèrdre ſes droits à la royauté; & un ſujèt manquer à l'obéïſſance ſans acquérir un droit d'indépendance, & un ſçavant être très-modeſte, ſans ceſſer d'être ſçavant, &c.

VIII°, Quand le nom *indéfini* eſt mis ſimplement & ſans autre mot qui marque l'exception que l'on fait à ſa totalité, c'eſt un *indéfini* ſimple, ou propre; & quand il eſt accompagné de quelque particule, ou diction qui marque l'exception, & qui fait entendre, qu'on ne le prend pas dans ſa totalité, ou ſon étenduë toute entière, mais qu'on n'en prend qu'une partie, c'eſt le partitif du P. Buffier, qui n'eſt qu'une éſpéce de l'*indéfini*, & que j'appelle pour cela *indéfini* partitif. Donnons des éxemples de l'un & de l'autre, *Le ſçavant eſt orgueilleux*, c'eſt un *indéfini* ſimple: mais *Des ſçavans ont penſé ſur cela comme moi*; c'eſt là un *indéfini* partitif. Le P. Buffier obſérve que le partitif eſt un *indéfini*, qui tient du défini, cela eſt judicieux & vrai auſſi dans mon ſentiment. Il eſt *indéfini*, puiſque c'en eſt une éſpéce; & il tient du défini, en ce qu'il indique une partie d'un objet, comme dit ce Pere; j'ajoute que pour tenir du défini il n'eſt pas pour cela défini, parcequ'il ne ſuffit pas pour être défini de déſigner une partie d'un objèt, il faut que cette partie ſoit détèrminée, & marquée préciſément; or la partie ſignifiée par le partitif eſt vague & indétèrminée, on ne marque point l'une plutôt que l'autre, mais ſeulement une partie de la totalité en général & indéfiniment.

IX°, Appliquons ceci aux articles. Un article défini, eſt celui qu'on met devant un nom dont le ſens eſt défini, c'eſt-à-dire, qui ſignifie un individu, ou une totalité générale, dans toute ſon étenduë. L'article *indéfini*, eſt celui qu'on employe devant les noms *indéfinis*; c'eſt-à-dire, les noms de totalité qui ne ſont pas pris dans toute leur étenduë.

X°, Suivons maintenant la déclinaiſon de nôtre article, par tous ſes genres, ſes nombres, ſes cas, & toutes ſes différences; & détèrminons leſquelles ſont définies, & leſquèlles ſont *indéfinies* dans les principes que nous avons établis. Le ſingulier maſculin au prémier cas *le* eſt défini, Le *Roi de France*, l'*Ecrivain que j'éſtime le plus*, l'*Hiſtorien dont je parle*, le *Soleil*, le *Ciel*, l'*Enfèr*, l'*homme eſt mortel*, le *pécheur eſt ennemi de Dieu*. Dans Louis XIV. l'homme étoit plus grand que le Roi. *Le* eſt auſſi *indéfini*, le *ſçavant eſt orgueilleux*, l'*homme d'honneur ne manque point à ſa parole*, l'*ennemi s'avançoit pour donner l'aſſaut*, & ſemblables. Mais *de le*, & *du*, ſont toujours *indéfinis*. *De l'éſprit* & de l'*agrément ſont néceſſaires pour plaire dans les compagnies*; *Du bien & du ſçavoir ne ſe trouvent guéres enſemble*; *Il faut du courage & du ſens froid dans la guèrre*; *Avec de l'éſprit & du ſçavoir faire on ne manque guères de réüſſir dans le monde.*

Au ſecond cas *de le*, & *du* ſont définis. *Les agrémens de l'éſprit, la ſageſſe du Roi éclate dès ſes plus tendres années*; *Les vertus du Roi ſont la juſtice & la bonté; celles du ſujèt, l'amour, le reſpect, l'obéïſſance*; *Le devoir du Général eſt de commander, celui du ſoldat & du ſubaltèrne d'exécuter les ordres*, &c. Tout cela marque, ou des individus, ou des totalitez entières, & par conſéquent le ſens eſt défini. *De le* & *du*, ſont auſſi *indéfinis*; *La convèrſation de l'homme de lettres eſt ſouvent plus utile qu'elle n'eſt agréable*; *La crainte du châtiment l'a retenu*; *Le fruit & la recompenſe du ſçavoir & de l'éſprit eſt la gloire & la réputation.*

Au troiſième cas *à l'* & *au* ſont définis, *L'application jointe à l'éſprit fait faire de grands progrès dans les ſciences*; *Au génie pour l'éloquence il joignoit beaucoup de talens pour la poéſie*. *A l'* & *Au*, ſont auſſi *indéfinis*; *Paſſer du blanc au noir*; *Aller juſqu'au ſuperſtitieux*; *Tendre au ſublime*; *La conſcience s'oppôſe ſouvent à l'agrandiſſement de la fortune*; *Le ſoldat par ſa piété dans le tumulte & la vie licentieuſe des armes, fait quelquefois honte au Prêtre dans le ſanctuaire, & au Religieux dans le cloître & la retraite*; *Il ne ſe laiſſa point ſurprendre à l'artifice*; *Il ne ſe laiſſa point éblouir à l'éclat des grandeurs*. *A de l'*, & *à du* ſont toujours *indéfinis*. *De la pieté eſt préférable à de l'éſprit, & à du ſçavoir*. *Quand la modeſtie eſt jointe à du mérite, elle en réhauſſe le prix*; *Il de l'entêtement pour la nouvelle Philoſophie ſuccéda de l'irréligion, & l'un & l'autre le conduiſirent bientôt à du déréglement de mœurs, & même, à de l'athéiſme.*

Le ſingulier féminin, au premier cas. *La* doit être défini & *indéfini*, puiſque le ſon maſculin l'eſt; il n'eſt pas beſoin d'exemples pour le prouver. *De la* au premier cas eſt toujours *indéfini*, comme *de le* maſculin; *De la conduite eſt néceſſaire pour s'avancer dans*

Qoo   le

le monde, de la *complaiſance & de la politeſſe tiennent ſouvent lieu d'un grand mérite.*

Le ſecond cas *de la* eſt défini & *indéfini*, comme *de le*; *La bonté* de la *Reine*; *La grâce aidée* de la *nature*, il eſt défini. *L'éſpérance* de la *récompenſe fait entreprendre les chôſes les plus difficiles*; Il eſt *indéfini*; L'*éſpérance* de la *récompenſe éternelle le ſoutenoit dans les tourmens*, Il eſt défini.

Au troiſiême cas *à la* eſt défini & *indéfini*, comme *à le*, & *au*, dont il eſt le féminin; mais *à de la* eſt toujours *indéfini*, comme *à de le*, & *à du*, auxquels il répond; *N'accorder rien* à l'*amitié*, *donner tout* à la *paſſion*; *ſuccomber* à la *tentation*; cela eſt défini ſi l'on individuë, ſi l'on perſonnifie là l'amitié & la paſſion, la tentation; ſi non, cela eſt *indéfini*. *L'expérience dégoûte, & après la jouiſſance des plaiſirs qu'on a le plus recherchez, la paſſion le plus ſouvent fait place* à l'*indifférence & au mépris*; *Crier* à l'*aide*; *avoir recours* à l'*induſtrie*; *En fait de pudeur & de retenuë la Chrétienne céde ſouvent* à la *payenne &* à l'*infidelle*; cela eſt *indéfini*. *Il ajouta* de l'*inſulte* à de l'*indiſcretion*; A de la *vèrtu étoient mêlez bien des vices*; cela eſt toujours *indéfini*.

Le pluriel, commun aux deux genres, au prémiér cas. *Les* eſt défini; Les *ſept ſages de la Gréce ſont* &c. Les *Conſuls Romains n'étoient qu'un an en charge*; Les *vèrtus pacifiques ſont plus eſtimables que* les *vèrtus guèrrieres*; Les *actions d'éclat ne lui plaiſent pas*; Les *faveurs du monde ſont bien ſujettes à caution*. *Les* eſt auſſi indéfini. Les *ennemis s'avançoient pour donner l'aſſaut*; Les *troupes Françoiſes enfoncèrent l'aile droite des Impériaux, & plièrent à la gauche*. *Des* au prémiér cas eſt *indéfini* en matière contingente, & non eſſentielle, non nèceſſaire; Des *gens d'honneur me l'ont dit*; Des *ſçavans de réputation ont penſé comme moi*; Des *femmes pieuſes vinrent de grand matin pour embaûmer Jéſus-Chriſt*. Il eſt défini quand on donne au ſujet de la propoſition un attribut eſſentiel ou inſéparable; Des *pèrſonnes vèrtueuſes ne ſe donnent point ces libèrtez criminelles*; Des *hommes véritablement Chrétiens ne ſe vangent point*. Car alors il emporte la totalité entière, & ne fait point un autre ſens que ſi l'on mettoit *les*. Il n'en eſt pas de même dans les éxemples précédents; Les *gens d'honneur*, les *ſçavans de réputation*, feroit un autre ſens que des *gens d'honneur*, & des *ſçavans de réputation*.

Troiſiême cas. *Aux* eſt défini en ces éxemples, *La pudeur & la modeſtie ſied bien* aux *femmes*, & *ſur tout* aux *jeunes pèrſonnes*. *L'Evangile inſpire* aux *Chrétiens de la ſoumiſſion pour les puiſſances établies de Dieu*. Et indéfini en ceux-ci. *Il fit tête* aux *ennemis tandis que ſon collégue en fut renvèrſé*; *Il pouſſa droit* aux *ennemis*, & *ſe rendit* aux *Turcs*, *ou* aux *Infidéles dès le commencement du combat*. *A des* eſt auſſi défini & *indéfini*, comme *des* au prémiér cas. *Les libèrtez criminelles ne conviennent point* à des *femmes vèrtueuſes*, *ni la vengeance* à des *Chrétiens*; cela eſt défini. *J'ai écrit* à des *ſçavans de mes amis pour ſçavoir leur opinion*; *J'ai demandé* à des *gens d'honneur ce qu'ils en penſent*; *liez vous toujours* à des *gens de bien*, & *vous leur reſſemblerez*: cela eſt *indéfini*.

XI. On voit maintenant ce qui eſt défini, & ce qui eſt *indéfini* dans la déclinaiſon de l'article éxpoſée ci-deſſus, ce qui eſt *indéfini* ſimple, ou *indéfini* partitif; & enfin ce qui eſt *indéfini* pur ou *indéfini* mixte. On appelle ici *pur*, ce qui eſt toujours tel ſans être jamais autrement. Ainſi l'*indéfini* pur, eſt celui qui eſt toujours *indéfini*, & jamais défini, & ainſi des autres, s'il y en a. On appelle mixte, ce qui eſt tantôt l'un tantôt l'autre.

Article tantôt défini tantôt indéfini.

SINGULIER.

Maſculin { 1. Le
2. De le, du.
3. A' le, Au.

Féminin. { 1. La.
2. De la.
3. A' la.

PLURIEL.

Maſculin & Féminin. { 1. Les, des.
2. Des.
3. Aux, à des.

Articles purement indéfinis & jamais définis.

SINGULIER.

Maſculin { 1. De le, du.
3. A' de le, à du.

Féminin. { 1. De la.
3. A' de la.

Indéfini ſimple.

SINGULIER.

Maſculin { 1. Le
2. De le, du.
3. A' le, au.

Féminin. { 1. La.
2. De la.
3. A' la.

PLURIEL.

Maſculin & Féminin. { 1. Les.
2. Des.
3. Aux.

Indéfini Partitif.

SINGULIER.

Maſculin { 1. De le, du.
2. De le, du.
3. A' de le, à du.

Féminin. { 1. De la.
2. De la.
3. A' de la.

PLURIEL.

Maſculin & Féminin. { 1. Des.
2. Des.
3. A' des.

Indéfini Pur.

SINGULIER.

Maſculin { 1. De le, du.
3. A' de le, à du.

Féminin. { 1. De la.
3. A' de la.

On voit donc 1°, Qu'il n'y a aucun article défini pur, tout ce qui eſt défini pouvant être quelquefois *indéfini*, & l'étant en effet ſouvent. 2°, Qu'au contraire il y a des *indéfinis* qui ne ſont qu'*indéfinis*, & que j'appelle *indéfinis purs*, parcequ'ils ne ſont jamais & ne peuvent être définis; & qu'il y en a d'autres qui ne ſont point *indéfinis* purs, pouvant être tantôt définis, & tantôt *indéfinis*. 3°, Qu'au pluriel nul n'eſt purement *indéfini*; tout eſt mixte, tantôt défini, tantôt *indéfini*. 4°, Que l'*indéfini* pur eſt toujours partitif, quoique le partitif ne ſoit pas toujours *indéfini* pur: qu'ainſi le partitif eſt compôſé de tout l'*indéfini* pur qui fait ſon ſinguller, & de trois *indéfinis* mixtes, qui ſont ſon pluriel, & qui ſont *des*, *des*, & *à des*.

XII°. Maintenant quant à l'uſage il faut diſtinguer la matière dont on parle; & il y en a deux ſortes; l'une qu'on nomme eſſentielle & néceſſaire, l'autre qu'on appelle accidentelle & contingente. La matière eſt eſſentielle & néceſſaire, lorſque l'attribut de la propoſition eſt eſſentiel & néceſſaire au ſujèt, c'eſt-à-dire, quand la chôſe ne peut ceſſer d'être telle qu'on le dit, ſans ceſſer d'être ce qu'elle eſt. La matière accidentelle eſt contingente lorſque ce que l'on attribuë au ſujèt ou à la chôſe dont on parle, ne lui eſt pas eſſentiel, qu'il peut en être ſeparé ſans qu'elle ceſſe d'être ce qu'elle eſt. *L'homme eſt animal raiſonnable, le bon Chrétien ne ſe vange point*, ce ſont là des matières eſſentielles & néceſſaires: car l'homme ceſſe d'être homme, s'il n'eſt pas animal raiſonnable, & le Chrétien n'eſt plus bon Chrétien s'il ſe vange. Des *Sçavans diſent comme moi*; *l'homme d'épée vit plus chrétiennement que l'homme de robe.* Ce ſont des matières accidentelles & contingentes. Des ſçavans pourroient dire autrement que moi, & être très ſçavans; & un homme d'épée pourroit ne vivre pas plus chrétiennement qu'on fait dans d'autres conditions, ou même abſolument ne point vivre chrétiennement, ſans ceſſer d'être homme d'épée. En ſecond lieu, il faut diſtinguer des propoſitions univèrſelles, des propoſitions particulières, & des propoſitions ſingulières. Les propoſitions univèrſelles ſont celles qui parlent de toute une éſpèce, tout un genre. Les propoſitions particulières ſont celles qui parlent de pluſieurs, mais non pas de tous, & qui pour cela ont toujours quelque marque d'exception & de partage. Les propoſitions ſingulières ſont celles qui n'ont qu'un individu pour objet, ou ſujet. De plus, dans l'uſage des langues, où l'on ne parle pas toujours dans la rigueur logique & métaphyſique, il y a des propoſitions

propoſitions univèrſelles qui ſont univèrſelles grammaticalement & logiquement tout à la fois, c'eſt-à-dire, & quant aux tèrmes & quant au ſens, comme celle-ci, l'homme eſt deſtiné à une fin ſurnaturelle. Il y en a d'autres qui ſont univèrſelles grammaticalement, & ne le ſont pas logiquement; c'eſt-à-dire, qui le ſont quant aux tèrmes, & ne le ſont pas quant au ſens, comme celle-ci, *paſſer du blanc au noir*; on n'entend ni tout le blanc, ni tout le noir en général, quoique les tèrmes étant indéfinis ils ſoient généraux dans la rigueur logique, de même, *il donne dans le ſupèrſtitieux*, il ſuffit qu'un homme donne dans quelque ſupèrſtitieux pour que l'on puiſſe parler ainſi. Telle étoit encore la propoſition des Stoïciens, *tous ceux qui n'ont pas la ſageſſe ſont fous*. Car ils l'entendoient avec reſtriction, *ut non ſemper*. Ces propoſitions, quoique moins éxactes, ſont cependant très communes, non ſeulement dans le ſtile ordinaire & familiér, mais encore dans le ſtile élevé, oratoire, &c. La propoſition univèrſelle quant aux tèrmes & quant au ſens eſt toujours en matière néceſſaire. La propoſition univèrſelle ſeulement quant aux tèrmes, & non quant au ſens, eſt une propoſition univèrſelle en matière contingente, car ce n'eſt que par leur matière que l'une eſt générale quant aux tèrmes & quant au ſens, & l'autre ſeulement quant au ſens; quant aux tèrmes, & grammaticalement, elles ſont ſemblables.

Tout cela ſuppôſé je dis qu'il faut mettre l'article défini quand le ſens eſt défini, l'article *indéfini* quand le ſens eſt *indéfini*, & l'article partitif, quand vous voulez faire un ſens partitif. Or 1°, il n'y a de ſens défini que dans la propoſition ſinguliére, lorſque l'on parle d'un individu, d'un être particuliér, ou dans la propoſition univèrſelle quant au tèrmes & quant au ſens, ou ce qui revient au même, il n'y a de ſens défini, que lorſque l'on parle d'un individu, d'un être particulier, ou lorſque parlant de pluſieurs, on fait une propoſition univèrſelle en matière néceſſaire. Ainſi dans ces deux cas, quand le nom veut un article donnez-lui l'article défini, au genre, au nombre, & au cas qu'il convient. 2°, Dans une propoſition univèrſelle en matière contingente, ou univèrſelle quant aux tèrmes, & non quant au ſens, le ſens eſt toujours *indéfini*: dans une telle propoſition ſèrvez-vous donc de l'article *indéfini* ſimple. 3°, la propoſition particuliére fait toujours un ſens partitif, il faut donc mettre l'article partitif à une propoſition particuliére. 4°, Vous me demanderez s'il y a de la différence entre une propoſition univèrſelle quant aux tèrmes, & nullement quant au ſens, & une propoſition particuliére, puiſque toutes deux ſignifient ſeulement pluſieurs, ou une partie d'une totalité; & comment on doit les diſtinguer pour leur donner un article différent? Je réponds que la différence eſt que la propoſition univèrſelle ſeulement quant aux tèrmes, & nullement quant au ſens, n'a que des tèrmes univerſèls, ſans aucune marque d'éxception, ou de particularité, c'eſt la matière ſeule qui fait connoître qu'elle n'eſt pas univèrſelle quant au ſens, mais particuliére; au lieu que la propoſition particuliére a dans ſes tèrmes même des marques d'éxception, & de particularité. Donnons des éxemples. Le *Chrétien eſt moins fidéle à ſes devoirs de religion que l'Idolâtre* & le *Mahométan*, c'eſt-là [illegible] propoſition univèrſelle quant aux tèrmes, & non quant au ſens; car tous les Chrétiens ne ſont pas moins fidéles, &c. il y en a & en grand nombre qui le ſont plus ou pour le moins autant. Que ſi à cette même propoſition j'ajoûte quelque marque d'éxception; par éxemple, le *Chrétien eſt* ſouvent, *eſt* quelquefois *moins fidéle à ſes devoirs de religion que l'Idolâtre & le Mahométan*; ou bien, des *Chrétiens ſont moins fidéles à leurs devoirs de religion que* les *Idolâtres*; ou, que de *Chrétiens ſont moins fidéles à leurs devoirs que les Idolâtres & les Mahométans!* Dans toutes ces formes, & ſemblables, la propoſition devient particuliére, & cela ſe connoît par ces mots *ſouvent*, *quelquefois*, *des*, *de*, qui ſont des marques d'éxception & de particularité, 5°, Il faut remarquer que pour marque de particularité & d'éxception la particule ou prépoſition *de* ſuffit dans tous les cas, excepté au génitif, ou ſecond cas. La raiſon eſt que la particule *de* n'eſt point la marque ou la prépoſition qui forme les autres cas, ainſi quand elle s'y trouve elle a une autre force, qui eſt la ſignification partitive; mais comme elle eſt la marque du génitif, c'eſt la prépoſition dont il ſe forme, elle n'a point d'autre force à ce cas là; ainſi pour qu'un tèrme ait un ſens partitif au génitif, il faut y ajoûter quelque autre tèrme qui le particulariſe. Au reſte, il faut dire des tèrmes généralement tout ce que j'ai dit des propoſitions; car c'eſt la même chôſe. Il n'y a qu'à ſubſtituer le mot de *tèrme* à celui de propoſition, il faut encore obſèrver que quoique *de le* & *du* ſoyent la même chôſe, comme on l'a remarqué cy-deſſus, néanmoins il y a de la différence dans l'uſage. Car *du* ſe met toujours devant les noms qui commencent par une conſone, & *de le* devant ceux qui commencent par une voyelle. *Il a du goût, il a de l'eſprit.* D'où vient que *de le* ne ſe met jamais qu'avec apoſtrophe, *de l'*.

XIII°. Mais quand le nom ne veut point d'article, comment marquer ces ſens définis, *indéfinis*, & partitifs? On les éxprime par deux prépoſitions *de* & *à*, miſes ou ſéparément, ou toutes deux enſemble *à* devant *de*, ce qui fait trois différences, qui forment trois cas, & dont deux ſeulement ſèrvent au ſinguliér, & toutes les trois au pluriel, & toutes également aux deux genres, tant au pluriel, qu'au ſingulier.

Au Singulier.

1 *Cas* De
2 De
3 À

Au pluriel.

1 De
2 De
3 À, à de.

Voilà ce que nos Grammairiens appellent nôtre article *indéfini*. J'ai montré ci-deſſus, que ce n'étoit là rien moins que des articles, mais de vrayes prépoſitions; je vais montrer ici qu'elles ne s'employent pas ſeulement dans le ſens *indéfini*, comme on le veut; mais quelquefois dans le ſens défini. En effet elles ſe mettent comme on le va voir, devant un tèrme ſinguliér, & devant les tèrmes univerſèls en matière néceſſaire, qui ſont les deux occaſions où le ſens eſt défini.

Au ſingulier, 1. cas de eſt indéfini partitif, ou ſimple. De bon vin pris modérément ne fait point de mal. De bon vin pour l'uſage ordinaire, c'eſt celui de Bourgogne. De bon pain, & de bon vin, c'eſt le principal pour la vie, on ſe paſſe aiſément du reſte.

Pour le ſecond cas il eſt *indéfini*; *titre d'honneur*, *marque de confiance*, *conduite de pèrſonnage prudent & ſage*; *Voilà une réponſe d'homme aviſé.* Il eſt auſſi défini, comme en ces éxemples, ces diſcours ne conviennent point à femme vertueuſe; on ne ſe fie point à femme cauſeuſe & babillarde. Et devant les noms propres qui ſignifient des individus, la Bibliothéque de Ptolémée Philadelphe. La haute ſageſſe de Loüis XIV. La grandeur de Paris.

Pour le troiſiéme cas *à* eſt défini, puiſqu'il ſe met devant les noms propres. *Le Roi donna les ſceaux à M. d'Argenſon le 28e. Janvier* 1718. Il eſt auſſi *indéfini* en ces éxemples; *à bon chat bon rat. Je m'en rapporte à pèrſonne pieuſe & intelligente; j'ai oüi dire à Juge bien équitable que* &c. *À de* eſt toujours partitif; *à de bon pain & de bon vin ajoûtez de bonnes viandes.*

Au pluriel, pour le prémier cas *De* eſt défini en matière eſſentielle & néceſſaire; *d'honnêtes femmes ne ſe pèrmettent point de libèrtez criminelles.* Il eſt clair que cette propoſition renfèrme toutes les honnêtes femmes; car ſi je diſois cela à une femme pour la porter à ne ſe point donner de ces libèrtez, & que ma propoſition fût particuliére, elle ſeroit illuſoire & inutile, puiſqu'elle pourroit me répondre, d'honnêtes femmes, ce n'eſt à dire, que quelques honnêtes femmes; mais quelques autres s'en donnent auſſi de ces libèrtez, on peut donc s'en donner ſans ceſſer d'être honnête femme. Je ne puis donc vouloir pèrſuader par ce motif ſans que la propoſition ſoit univèrſelle, & à moins qu'elle ne renfèrme la totalité entière, dont je parle, & par conſéquent ſans qu'elle ſoit définie. En matière contingente *de* eſt *indéfini* ſimple, ou partitif; *De grands pèrſonnages ont fait de grandes fautes, d'habiles gens ne laiſſent pas de ſe tromper; De bonnes gens m'ont rapporté que &c.*

Au génitif il eſt ou *indéfini* ſimple, comme *Occupations d'enfans; Ce ſont des envies de femmes groſſes; C'eſt un entêtement de Philoſophes*, &c. *Ou indéfini* partitif, comme *j'ai appris de gens bien inſtruits que* &c. *Quand on eſt en cèrtains poſtes on a beſoin de gens habiles auprès de ſoi pour les conſulter.* Il peut ſe trouver auſſi des phrâſes où il ſeroit défini, & où il marqueroit une totalité entière; par éxemple, la conduite de femmes ſages & vèrtueuſes eſt louable, & leur attire de l'eſtime & de la conſidération; mais cette conſtruction eſt ou vieille, ou extraordinaire. On met communément l'article; *La conduite des femmes ſages & vèrtueuſes*, &c.

Pour le troiſiéme cas *à* eſt défini en matière néceſſaire, parcequ'il ſe met devant des tèrmes de totalité. *Cela ne ſe refuſe point à gens de mérite, à gens de qualité; Des diſcours libèrtins ne conviennent point à perſonnes pieuſes.* Et *indéfini* en matière contingente. *Je ne m'en rapporte qu'à bons Catholiques. Je ne lui abandonne ce bien qu'à bonnes enſeignes; j'ai oüi dire à gens bien inſtruits. À de* au même cas eſt défini en matière néceſſaire, comme *les ſpectacles, & les livres laſcifs & impurs ſont défendus à tout le monde, mais plus encore à d'honnêtes femmes.* Et *indéfini*, ou ſimple, ou partitif, en tout autre cas; *On donne une récompenſe à de fidéles domeſtiques, quand ils ſont trop vieux & qu'ils ſe retirent. J'ai oüi dire à de ſçavans hommes, à d'habiles gens; je ne m'en fie* [illegible] *l'éducation*

de mes enfans qu'à de ſages & habiles maîtres. En ces phrâſes il eſt *indéfini* ſimple. *J'ai oüi dire à de ſçavans hommes, à d'habiles gens.* En celle-ci il eſt partitif. Voici donc la diſtribution de ces particules ſelon leur ſens.

Au ſens défini.

Au Singulier.

2 De
3 à.

Au Pluriel.

1 De
2 De *vieilli ou extraordinaire.*
3 A, à de.

Au ſens indéfini ſimple.

Au Singulier.

1 De
2 De
3 A

Au Pluriel.

1 De
2 De
3 A, à de.

Au ſens Partitif.

Au Singulier.

1 De
3 A de.

Au Pluriel.

1 De
2 De
3 A de.

XIV°. Après avoir expliqué le ſens de ces particules, il faut voir avec quels noms on les joint. Car ces particules étant prépoſitions ſont toujours devant un nom; ce nom ne peut être qu'un ſubſtantif, ou un adjectif. Si ce nom eſt ſeul, ce ne peut être un adjectif; car un adjectif, ainſi que le nom même le ſignifie, ne ſe met point ſeul, mais s'ajoute à un autre nom. Si donc il eſt ſeul, c'eſt un ſubſtantif, ou ce qui eſt la même choſe, un adjectif pris ſubſtantivement. Si ce nom n'eſt point ſeul, il y a un adjectif & un ſubſtantif: mais ou bien le ſubſtantif eſt le prémiér, comme *femmes pieuſes & vèrtueuſes*, ou bien l'adjectif va devant, comme *pieuſes & vèrtueuſes femmes.* Or il y a ſur cela quelques régles à obſerver, par rapport aux particules, dont nous parlons. Les voici.

Quand le nom ſubſtantif eſt ſeul il n'y a pas de difficulté; l'article, quel qu'il ſoit, eſt immédiatement devant. *J'ai reçu de Pièrre; j'ai donné à Jean*, &c. Mais quand le ſubſtantif a un adjectif, il y de la différence. Nous l'allons marquer.

Dans le ſens défini.

Au ſingulier.

1 Cas. *De.* Ou le ſubſtantif eſt un nom propre, ou un nom appellatif. Si c'eſt un nom propre, ou l'adjectif qu'on y joint eſt une ſimple épithète, ou c'eſt un ſurnom, ſi c'eſt un ſurnom, 1°, il ne ſe met jamais devant le nom propre; *Aléxandre* le *Grand*, *Loüis le Grand*, *Loüis le Juſte*, *Philippe le Bel*, *Philippe le Hardi*, *Henri l'Oiſeleur.* Ainſi nos prépoſitions ſont toujours immédiatement devant le nom propre. De *Loüis le Grand*, à *Loüis le Grand.* 2°, On conſerve à tous les cas l'article *le* devant l'adjectif, qui eſt ſurnom; *Loüis le Juſte*, *de Philippe le Bel*, *à Philippe* le *Hardi.* Il faut en éxcepter les ſurnoms de quelques anciens Grècs qui ne prennent point cet article; *Ptolémée Philadelphe*, *Antiochus Epiphanes*, &c. & deux ou trois de nos Rois, *Charlemagne*, *Philippe Auguſte*, & *Loüis Huttin.* Cependant ſi au lieu de *magne* on mettoit *grand*, il faudroit dire Charles le Grand; mais en gardant le nom Latin, parceq'on n'en a fait qu'un ſeul mot avec le nom propre on éxclut l'article. Si devant le nom propre on met ſon ſurnom, ou une autre épithète, il n'eſt plus ſurnom, & on ne met point la prépoſition ſeule, mais avec l'article Du *Grand Loüis*, Du *Victorieux Philippe*, & non pas De *Grand Loüis*, & De *Victorieux Philippe.* Si c'eſt un nom appellatif l'adjectif ſe met également devant ou après avec les prépoſitions: *Ces diſcours ne conviennent point à femme vèrtueuſe, ou à vèrtueuſe femme.* Le prémiér eſt meilleur, le ſecond tient du vieux ſtile.

3 Cas. *A*, devant les noms propres il en eſt de même que de la prépoſition de 1°, A *Loüis le Bel*, A *Charles le Chauve.* 2°, A *Antiochus Philométor*, à *Séléucus Nicanor*, à *Démétrius Phaléréen*, à *Charlemagne*, à *Philippe Auguſte*, à *Loüis Hutin*, 3°, Au *grand Loüis*, au *victorieux Philippe*, ſuivant les régles du ſecond cas. Quand le ſubſtantif eſt un nom appellatif on met indifféremment le ſubſtantif ou l'adjectif le prémiér. *Je m'en rapporte à pèrſonne pieuſe & intelligente*, ou à *pieuſe & intelligente pèrſonne*; mais le ſecond ſent un peu le vieux ſtile.

Au Pluriel.

1. Cas. *De.* l'adjectif doit toujours être le prémiér. D'*honnêtes gens ne ſe diſent point d'injures.* Si l'on mettoit le ſubſtantif le prémiér il faudroit ajoûter l'article. *Des gens honnêtes ne ſe diſent point d'injures.*

2 Cas. *De.* L'un ou l'autre peut être mis le prémiér. *La conduite de femmes pieuſes & vèrtueuſes, ou de pieuſes & vèrtueuſes femmes, leur attire de l'eſtime.* Le ſecond eſt un peu du vieux ſtile.

3 Cas *A.* Comme au précédent. *Des diſcours libèrtins ne plaiſent point à pèrſonnes ſages & vèrtueuſes*, ou à *ſages & vèrtueuſes pèrſonnes*, il eſt plus vieux.

A de. L'adjectif doit toujours être devant. *J'ai oüi dire à d'habiles gens, à de ſçavans pèrſonnages; je ne me fie de l'éducation de mes enfans qu'à de bons maîtres.* Si le ſubſtantif étoit devant l'adjectif il faudroit mettre des. *Je ne me fie de l'éducation de mes enfans qu'à* des *maîtres ſçavans & bien vèrtueux.*

Dans le ſens indéfini ſimple.

Au Singulier.

1 Cas. *De.* L'adjectif doit toujours être le prémiér. *De bon pain & de bon vin, d'excellente viande.*

2 Cas. *De.* L'un ou l'autre peut être le prémiér. *Homme de râre mérite. Conduite de pèrſonnage prudent & ſage, ou de ſage & prudent pèrſonnage; Homme de mérite râre.*

3 Cas. *A.* le ſubſtantif devant l'adjectif eſt mieux. *Je m'en rapporte à perſonne pieuſe & intelligente.* On peut dire auſſi *à pieuſe & intelligente pèrſonne*; mais il eſt un peu vieux.

Au Pluriel.

1 Cas *De.* L'adjectif toujours le prémiér. *De grands pèrſonnages ne ſont point de petites fautes.*

2 Cas. *De.* L'un ou l'autre peut être devant. *Entêtement de Philoſophes nouveaux*, ou *de nouveaux Philoſophes.*

3 Cas. A. De même que le précédent. *Je ne découvre mon ſecrèt qu'à amis ſages & diſcrèts*, ou qu'à ſages & diſcrèts amis.

A de. L'adjectif doit toujours être le prémiér. *Je ne découvre mon ſecrèt qu'à de ſages & diſcrèts amis*; & jamais *qu'à d'amis ſages & diſcrèts.* Il faudroit, *qu'à des amis ſages & diſcrèts.*

Dans l'Indéfini Partitif.

Au Singulier.

1 Cas. *De.* L'adjectif toujours le prémiér. *De bon & d'éxcellent caffé fait du bien après le repas.*

3 Cas. *A de*, comme le précedent.

Au Pluriel.

1 Cas. *De.* L'adjectif marche toujours devant. *De grâves Auteurs ont écrit que* &c. Si l'on mettoit le ſubſtantif le prémiér il faudroit lui donner l'article; *Des Auteurs grâves ont écrit* &c.

2 Cas. *De.* On peut également placer le ſubſtantif ou l'adjectif le prémiér, *C'eſt là un galimathias d'anciens Philoſophes*, ou *de Philoſophes anciens; J'ai appris de grâves Auteurs*, ou d'*Auteurs grâves.*

3 Cas. *A de*, comme au prémiér cas l'adjectif toujours le prémiér. *Il faut ajoûter foi* à de *bons témoins.* Si l'on mettoit le ſubſtantif le prémiér il faudroit lui donner l'article, *On doit ajoûter foi* à des *témoins oculaires.*

Il y a quelques adjectifs qui veulent être toujours après le ſubſtantif, & d'autres toujours devant; mais cela n'a point de rapport aux particules dont nous parlons, ni au ſens défini, ou *indéfini*; ainſi ce n'eſt point cela, dont nous donnons ici des régles, ce n'en eſt pas le lieu.

XV°. Il reſte à dire quels ſont les noms qui ne veulent point d'article devant eux, & avec leſquels il ne faut mettre que les prépoſitions, dont nous traitons ici. Ces noms ſont 1°, les pronoms pèrſonnels & démonſtratifs *moi*, *toi*, *ſoi*, *lui*, *ce*, *cet*, *cette*, *celui*, *celui-ci*, *celle*, *celle-ci*, *cettui*, *cettui-ci*, *icelui*, ces trois dèrniérs ſont vieux, *ceux*, *celles*, *ceux-ci*, *celles-ci*, *ceci*, *cela*; 2°, Le relatif *qui*; 3°, les intèrrogatifs *qui*, *quoi.* 4°, Les pronoms ou adjectifs indétèrminez, ou indéfinis; *quelque*, *quelqu'un*, *châque*, *châcun*, *quiconque*, *je ne ſçai qui*, *je ne ſçai quoi*, *pas un*, *aucun*, *nul*, *cèrtain*, *autre*, *pluſieurs*, *autre*, *tout*, & leurs féminins; *pèrſonne*, *autrui*, *qui que ce ſoit.* Je dis pronoms ou noms *indéfinis*; car

car il y a quelques-unes de ces dictions qui ſont quelquefois noms déterminez, & alors ils prennent l'article, comme *le je ne ſçai quoi*, *la pèrſonne*. 5°. Les noms propres pris comme propres, excepté quelques noms de Villes que nous marquons en leur place, & les noms de Provinces & de Contrées, qui quelquefois prennent l'article, & quelquefois ne le prennent point. Quelques noms cependant de Provinces, qui ſont tirez du nom de leur ville capitale, comme *Valence*, *Murcie*, *Grenade*, ne prennent point d'article; & quelques noms d'iſle auſſi, comme *Candie*, *Ceylan*, &c. De plus, les noms de Provinces & de Contrées ne prennent point d'article pour l'ordinaire quand on parle de mouvement pour y aller, ou pour en venir. *Aller en France*, *venir d'Angleterre*; *l'entrée en Italie*, *ſa ſortie d'Eſpagne*, *départ d'Irlande*, *voyage d'Ecoſſe*, *arriver en Allemagne*; mais s'il y avoit un vèrbe actif ils prendroient l'article. *Quitter le Portugal*, *laiſſer le Danemarc derrière ſoi*, *toucher à la Suède*, ou *toucher la Suède*. Quelques noms de païs étrangèrs prennent auſſi toujours l'article, comme nous l'avons dit à la particule *A*, Tom. I. p. 5. 5°. les noms de nombre abſolus *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, &c. ne veulent point d'article, excepté quand il y a après eux un nom défini. L'un de ceux que je vous ai *montré*, *les deux Hiſtoriens les plus éſtimez*; *les douze Apôtres* &c. ou quand ils deviennent ſubſtantifs, comme aux noms des cartes & des jours, *le deux de cœur*, *le ſept de pique*, *le huit du mois* &c. 6°. Cèrtains noms d'honneur que l'on attache aux noms propres; *Monſieur*, *Madame*, *Monſeigneur*, *Meſſire*, *Maitre*, & *Saint*, *Sainte*, quand il eſt devant un nom propre, & non point quand il eſt ſeul & ſubſtantif. *Sire*, en ſtile burleſque, *Junon dit à ſire Jupin*; *ſire Loup dit à ſire Lion*: car autrement il prend l'article; *Le ſire de Joinville*, *du ſire de Couci*, *au ſire de Béthune*. 7°. Il ne faut point d'article à tout nom ſubſtantif régi au ſecond cas, & pris dans un ſens *indéfini*, ſimple & non partitif. *Vivre d'induſtrie*, *uſer de ſoupleſſe*, *avide de biens*, *de richeſſes*, *content de rien*, *ou de peu*, *occupé de bagatelles*, *titre d'honneur*, *qualité de Prince*, *caractère d'Ambaſſadeur*, *gens de mérite*, *procès de conſéquence*, *maladie de langueur*, *raiſons de politique*, *ou d'Etat*, *plein de vanité*, *bouffi d'orgueil*, *mouvement de colère & d'indignation*, *ſentiment de haine*, *de vengeance*, *tempérament de feu*, *entâché d'héréſie*.

Au reſte, quoique la route qu'on a priſe ici ſoit différente de celle que tiennent les autres Grammairiens, elle aboutit cependant au même but, & ne change rien dans l'uſage des articles, qu'elle ſuppôſe; c'eſt toujours le même uſage, mais expliqué différemment.

Il y a encore l'article numéral *indéfini*, *un*: voilà *une* charmante femme. Voyez le mot Un, & le mot Article.

Il y a auſſi des pronoms *indéfinis*, & l'on en compte douze. Comme *les uns* prétendent; *Quiconque* eſt riche, eſt tout: & les autres dont nous parlions ci-deſſus N. XV. 4.

Telle *qu'une bèrgère au plus beau jour de fête*,
De ſupèrbes rubis ne pare point ſa tête. Boil.

INDÉFINIMENT. adv. D'une manière indéfinie. *Indefinitè*. On lui a donné pouvoir *indéfiniment* d'agir en cette négotiation; C'eſt-à-dire, un pouvoir général & ſans réſtriction. La loi porte *indéfiniment*.

INDÉLÉBILE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut éffacer. *Indelebilis*. Il ne ſe dit guères qu'en parlant des Sacremens. Le Baptême; l'Ordre de la Prêtriſe, ſont des caractères *indélébiles*, encore dit-on beaucoup mieux, & plus ordinairement inéffaçable. Voyez ce mot. On dit *indélébile* par éxtenſion ironiquement en autres chôſes. Le Pédantiſme eſt un caractère *indélébile*.

Ce mot eſt formé de *delere*, éffacer, avec la prépoſition *in* priſe dans ſon ſens négatif.

INDÉLIBÉRÉ, ÉE. adj. Se dit d'une action, ou d'un mouvement ſur quoi on n'a point délibéré, ni réfléchi. *Indeliberati*. Les prémiérs mouvemens de la douleur, & de l'indignation, qui l'ont animé en cette rencontre, ſont prèſque entièrement innocens, parce qu'ils ſont prèſque entièrement *indélibérez*. Le Mai. Pluſieurs pèrſonnes trouvent cette éxpreſſion élégante. Réf. Quand la paſſion emporte la raiſon, & ne lui laiſſe pas la libèrté de réfléchir, c'eſt un acte involontaire, & *indélibéré*. Le P. Dan.

INDEMNISER. v. act. Prononcez *indamniſer*. Il faut cependant remarquer que l'*em* ne ſont point une voyelle nazale, ou éſclavone, & n'ont point le même ſon que dans *embaumer*, *empòrter*, &c. mais que l'*m* retient ſon ſon propre de conſone, comme s'il y avoit un *e* muët après, *indamniſer*. Promèttre à quelqu'un de le garentir des pèrtes qu'il pourroit ſouffrir en faiſant plaiſir, ou le dédommager en éffet de celles qui lui ſont arrivées. *Praſtare*. Quand on ſe rend caution pour un autre, le contrat porte toûjours promeſſe de garentir & *indemniſer* de toutes pèrtes, dommages & intérêts. On dit auſſi d'un Marchand qui a pèrdu ſur une marchandiſe, qu'il s'eſt *indemniſé* ſur une autre, qu'il y a aſſez gagné pour réparer ſa pèrte. Il faut *indemniſer* le Seigneur, quand un fief tombe en main morte.

INDEMNITÉ. ſ. f. Prononcez *indamnité*, comme dans indemniſer. Dédommagement, acte par lequel on promet de garentir, ou on garentit en éffet une pèrſonne d'une pèrte qu'il ſouffre à nôtre occaſion. *Damni praſtatio*. L'*indemnité* procède de la ſtipulation des contractans, ou elle eſt acquiſe de droit. L'*indemnité* que doit fournir un débiteur à ſa caution eſt naturelle & de droit, & n'a pas beſoin d'être ſtipulée. Je lui ai prêté mon nom pour faire une affaire, mais il m'en a donné ſon *indemnité* par écrit.

Indemnité, eſt auſſi un droit qu'on paye au Seigneur féodal, quand un fief tombe en main morte, c'eſt-à-dire, qu'il eſt acquis par l'Égliſe, ou par des Communautez, pour le dédommager des pèrtes qu'il ſouffre en ce qu'il n'y aura plus de changement de vaſſal qui puiſſe donner ouvèrture à des profits de fiefs. On paye au Roi l'amortiſſement, & les francs fiefs; & aux Seigneurs particuliérs le droit d'*indemnité*. Ce droit eſt la cinquième partie des deniérs de la valeur des chôſes acquiſes, ou cinq années de leur revenu. En quelques Coûtumes ce n'eſt que la ſixième partie du prix, ou ſix années du revenu. En Normandie l'*indemnité* eſt le quatrième deniér. On paye auſſi *indemnité* au Seigneur, quand un homme mainmortable, ou de condition ſèrve, obtient du Roi des Lettres d'affranchiſſement, ou en cas de formariage, qui ſe taxe au tiérs des biens meubles & héritages de l'homme de main-morte. On paye encore l'*indemnité* lorſqu'une tèrre qui relevoit d'un Seigneur particuliér eſt érigée en Duché, ou autre dignité; ce qui la fait relever du Roi immédiatement. Le Parlement de Paris par un arrêt du 26. de Janvier 1685. a réglé au tiérs du prix de la vente, l'*indemnité* de la tèrre de la Milleraye érigée en Duché. Le droit d'*indemnité* eſt ſujet à preſcription par trente ans contre le Seigneur temporel, & quarante contre l'Ecclésiaſtique.

INDÉPENDANCE. ſ. f. Libèrté d'agir, de faire ce qu'on veut, ſans avoir beſoin du ſecours d'autrui. *Omni ſubjectione ſoluta ratio*. Le franc arbitre donne à nôtre volonté une *indépendance*, une libèrté d'agir comme il lui plaît. Pélage jaloux de ſa libèrté & de ſon *indépendance*, étoit bien capable de gagner la bien-veillance des hommes en flattant leur orgueil, & leur amour propre. Fléc. L'homme aime naturellement l'*indépendance*, & il ne s'en eſt dépoüillé que par la néceſſité de vivre en ſociété. Bay. L'imagination d'*indépendance* où les Princes ſont nourris, leur fait croire que tout ce qui leur plaît eſt pèrmis. Fléc. L'*indépendance* d'un homme libre & détaché de tout n'eſt pas fort ſouhaittable. S. Évr. L'éſprit d'*indépendance* eſt naturel aux grands Seigneurs. Id. Il n'y a rien de ſi doux que l'*indépendance*. Patru. Les filles chèrchent dans le mariage le bonheur de l'*indépendance*. M. Ésp. Il ne faut pas affecter une *indépendance* féroce & indocile. S. Évr. Le Sage eſt le ſeul qui vit dans l'*indépendance*.

Indépendance, ſe dit auſſi de ce que l'on conſidère ſans connéxité, ſans rélation à autre chôſe. Les raiſonnemens qu'on fait par abſtraction ſe font avec *indépendance*, ſans conſidèrer la liaiſon qui eſt entre les chôſes, & leur matière.

INDÉPENDANT, ante. adj. Libre, qui eſt maître de ſoi-même, qui ne dépend point d'un autre. *A nullo pendens*. Il eſt beau qu'il ſe trouve dans le Chriſtianiſme quelques âmes ſi détachées de la tèrre, & d'elles-mêmes, qu'elles ſemblent être *indépendantes* du corps auquel elles ſont attachées. L. d'Ab. à Éloïse. L'éſſence de la Divinité eſt que tout dépende d'elle, & d'être *indépendante*. Ab. de T.

On a appellé autrefois *Indépendans* les Evêques qui étoient éxempts de la juriſdiction de leur métropolitain, & ſoumis immédiatement au Pape. On les nommoit autrement Acéphales, comme nous l'avons dit à ce mot.

Indépendant, ante. Nom qu'on donne à quelques Sectaires d'Anglètèrre & des Provinces-Unies. Ils ont été ainſi appellez, parcequ'ils font profeſſion de ne dépendre d'aucune autre aſſemblée Eccléſiaſtique. *Independentes*. Ils prétendent que châque Égliſe, ou Congrégation particulière, comme ils parlent, a en elle même radicalement & éſſentiellement tout ce qui eſt néceſſaire pour ſa conduite & pour ſon gouvèrnement; qu'elle a toute la puiſſance Eccléſiaſtique & toute la Juriſdiction, & qu'elle n'eſt point ſujette à une ou pluſieurs Égliſes, ni à leurs députez, ni à leurs aſſemblées, ni à leurs Synodes, non plus qu'à aucun Évêque. Bien que les *Indépendans* ne croyent pas qu'il ſoit néceſſaire d'aſſembler des Synodes, ils diſent, que ſi l'on en tient, on doit conſidèrer leurs réſolutions comme des conſeils d'hommes ſages & prudens, auxquèls on peut dé-

ſérer, & non comme des déciſions auxquelles on ſoit obligé d'obéir. Ils conviennent qu'une ou pluſieurs Égliſes peuvent aider une autre Égliſe de leurs conſeils & de leurs ſecours, la reprendre même lorſqu'elle pêche, pourvû qu'elle ne s'attribue point le droit d'une autorité ſupérieure qui ait le pouvoir d'excommunier. M. Stoupp, qui parle de la ſorte des *Indépendans*, ajoute, que leur nom les avoit rendus fort odieux, même aux Proteſtans : mais que la confeſſion de foi que ceux d'Anglеtèrre publièrent en 1658. dans une de leurs aſſemblées, fit voir qu'ils n'avoient aucuns ſentimens particuliers touchant la Doctrine, & qu'à cet égard ils étoient en tout d'accord avec les Réformez. Et en effet cette indépendance regarde plutôt la politique, & la diſcipline, que le fonds de la Religion. Les *Indépendans* d'Hollande ſont ſortis des Brouniſtes. Robinſon père de tous les *Indépendans* des Provinces-Unies, ne fit qu'en commencer la ſecte. C'eſt Jean Cotton qui y mit la dèrnière main l'an 1635.

Ce ſont les *Indépendans* qui firent mourir le Roi Jacques I. & comme ils étoient devenus les plus puiſſans, preſque toutes les ſectes contraires à l'Égliſe Anglicane ſe joignirent à eux; ce qui fait qu'on diſtingue deux ſectes d'*Indépendans*. Les premiers ſont Preſbytériens, & n'en diffèrent qu'en ce qui regarde le gouvèrnement de l'Égliſe. Les autres que M. Spanheim appelle *faux Indépendans*, *pſeudo independentes*, ſont un ramas d'Anabaptiſtes, de Sociniens, de Familiariſtes, d'Antinomes, de Libèrtins, & de mille autres hérétiques tous plus inſenſez les uns que les autres, qui ſe joignent aux *Indépendans*. Voyez M. Spanheim, *Elenchus controv. cum Anabapt.*

Voici comme en parle le P. Dorléans dans ſes Révolutions d'Anglеtèrre L.IX. Du ſein même de cette ſecte (la cabale Preſbytérienne) étoit née depuis quelque temps, ſous prétexte d'une plus grande réforme, une autre ſecte non ſeulement ennemie du Roi, mais de la Royauté, qu'elle entreprit d'abolir tout à fait, pour former une République, au gouvèrnement de laquelle châcun pût avoir part à ſon tour. On ne peut dire préciſément quand cet étrange deſſein fut formé par la ſecte des *Indépendans*. C'eſt le nom qu'on avoit donné à la ſecte dont il s'agit, ſur ce que faiſant profeſſion de porter la libèrté Évangélique encore plus loin que les Puritains, non ſeulement elle ne vouloit point d'Évêques; mais elle rejettoit même les Synodes; prétendant que châque aſſemblée devoit ſe gouvèrner elle même indépendemment de toute autre, & faiſant conſiſter en cela la libèrté des enfans de Dieu. D'abord on n'avoit diſtingué cette nouvelle nature de ſectaires entre les Preſbyteriens, que comme on diſtingue les fèrvens des tiédes, & les parfaits des relâchez, par un plus grand éloignement des pompes, & des prééminences, ſoit dans l'Égliſe, ſoit dans l'Etat, par un plus grand zéle à réduire la pratique de l'Évangile à ſa première pureté, par des prières, des entretiens, des diſcours même où il paroiſſoit de l'entouſiaſme & de l'inſpiration. Leur maxime ſur l'indépendance les fit diſtinguer en leur faiſant donner un nom, & les rendit ſuſpècts aux autres. Il y eut quelquefois des démêlez entr'eux, malgré leſquels ceux-ci joignent l'artifice, la flaterie, les promeſſes; les ſèrvices même, aux airs de réforme qu'ils ſe donnoient, avancèrent tant qu'ils formèrent une ſecte nombreuſe dès dupes de leur hypocriſie & une faction redoutable des hommes ambitieux & intéreſſez que leur gagna dans toutes les ſectes leur adreſſe & leur politique. Voyez auſſi ſur la ſecte des *Indépendans* Géorg. Hornius, *Hiſt. Eccleſ. Novi Teſt. Period. III. Art. III.* §.14. *& ſuiv.*

En France le Synode de Charenton condamna les *Indépendans*, ſur ce qu'ils diſoient que châque Égliſe devoit ſe gouvèrner elle même, *ſans aucune dépendance de perſonne en matières Eccléſiaſtiques*. Cette propoſition fut déclarée en ce Synode autant préjudiciable à l'État qu'à l'Égliſe. On y jugea qu'*elle ouvroit la porte à toutes ſortes d'irrégularitez & d'extravagances, en ôtoit tous les remédes, & donnoit lieu à former autant de réligions que de paroiſſes*. D'où M. Boſſuet conclut dans ſa conférence avec le Miniſtre Claude, que ſi quelque Synode qu'on tienne on ne ſe croit pas obligé à y ſoumettre ſon jugement, comme le diſoit ce Miniſtre avec les Calviniſtes, on n'évite pas les inconvéniens des *Indépendans*, & on laiſſe la porte ouvèrte à établir autant de réligions, je ne dis pas qu'il y a de paroiſſes, mais qu'il y a de têtes. On en vient donc par néceſſité, ajoute-t-il, à cette obligation de ſoumettre ſon jugement à ce que l'Égliſe Catholique enſeigne.

Indépendant, ſe dit auſſi de ce qui n'a rien de commun, qui n'a point de connéxité avec un autre. On a demandé la disjonction de ces deux affaires, parcequ'elles ſont *indépendantes* l'une de l'autre, qu'elles n'ont rien de commun.

INDÉPENDANTISME, ſub. m. Secte des Indépendans; *Independentium ſecta, Independentiſmus*. Selon Leideckèr l'*Indépendantiſme* eſt une Démocratie tendant à l'Anarchie, qui détruit toute ſupériorité, & toute diſtinction de rang dans l'Égliſe, & dans ſon gouvèrnement. L'*Indépendantiſme* eſt né parmi les Anabaptiſtes. Il ne ſubſiſte qu'en Anglеtèrre, & dans les Colonies Angloiſes de l'Amérique. Au XVIe ſiécle un Calviniſte François, nommé Morel, voulut l'introduire, mais le Synode de la Rochelle, où préſidoit Bèze & celui de Charenton en 1644. condamnèrent cette èrreur. On accuſe Grotius d'avoir auſſi donné dans l'*Indépendantiſme*. Tout Proteſtant qui ſuivra les principes de ſa ſecte y doit donner. Voyez le Livre de la diſcipline des Calviniſtes imprimé à Charenton en 1667. M. Boſſuet Expoſit. de la Foi. p.192. & ſuiv. Confer. avec le M. Claude p.54. & ſuiv. 88. & ſuiv. Leideckèr dans ſes Notes ſur l'Hiſt. Eccleſ. d'Hornius Part. III. Art. 5. §.14. & Honorat. Reggius, *De ſtat. Eccl. in Britan.* Cette ſecte d'*Indépendantiſme* a fait d'étranges ravages en Anglеtèrre. Pluſieurs Puritains la préféroient à toutes les autres, parcequ'elle étoit plus commode & plus libre; car ils rejettoient toute ſorte de gouvèrnement Eccléſiaſtique. Ils prétendoient que pour prêcher on n'avoit beſoin ni d'impoſition des mains, ni d'aucune autre marque extérieure de députation, ou de miſſion, qu'il n'y avoit qu'à ſuivre le mouvement intérieur du Saint-Éſprit; que châcun, de quelque condition qu'il fût, pouvoit faire les inſtructions publiques, ſelon qu'il ſe ſentoit inſpiré de Dieu, parceque les dons de Dieu ſe donnoient à tout le monde.

INDÉPENDEMMENT. adv. Sans dépendance, ſans ſujétion. *Citrà ſubjectionem.* L'âme raiſonnable peut agir *indépendemment* de ſes organes. Une action eſt bonne ou mauvaiſe *indépendemment* du conſentement des hommes. S. Évr. Vivre *indépendemment*.

INDÉTERMINÉ, ÉE. adj. Qui n'a point été décidé, jugé, réſolu. *Non deciſus.* Il y a bien des queſtions tant en Théologie, qu'en Juriſprudence, qui ſont demeurées *indétèrminées*, & ſans réſolution.

Indétèrminé, ſe dit auſſi d'un homme foible & incèrtain, qui n'a point pris, ou qui a de la peine à prendre ſa réſolution. *Animi pendens.* Il y a des gens avec qui on ne peut rien conclurre, parce qu'ils ſont toûjours irréſolus & *indétèrminez*. Avoir une tendreſſe vague, & *indétèrminée*. Corn.

Indétèrminé, en tèrmes de Géométrie, ſe dit d'une quantité de tems, ou de lieu, qui n'a point de bornes cèrtaines, & préſcrites. On appelle une ligne infinie, celle qui eſt *indétèrminée*, celle qui eſt ſi grande qu'on veut, dont on ne limite point la longueur. Un problême *indétèrminé* eſt celui dont on peut appeller pluſieurs ſolutions; comme ſi on demande un nombre qui ſoit multiple de 4. & de 5. Car ce ſera 20. 40. 60. &c. à l'infini. M. Preſtet appelle analyſe *indétèrminée*, celle où les queſtions peuvent recevoir une infinité de réſolutions différentes.

INDÉTERMINÉMENT. adv. D'une manière qui n'eſt point préciſe, ni détèrminée. Il nous a entretenu de cette affaire en tèrmes généraux & *indétèrminément*, ſans aucune ſpécification.

INDU, UE. adj. *Alienus.* Ce mot a un uſage fort borné. Tems *indû*. Venir à une heure *indue*, c'eſt-à-dire, venir trop tard, venir à une heure où l'on ne devroit pas venir. Voyez Induë.

INDÉVOT, OTE. adj. Libèrtin, qui n'a point de dévotion. *Minimè pius.*

INDÉVOTEMENT. adv. D'une manière indévote. *Parùm piè.*

INDÉVOTION. ſ. f. Libèrtinage, manque de dévotion *In rebus ad pietatem pertinentibus languor. Impietas.*

INDEX. ſ. m. Le ſecond doigt de la main, celui d'après le pouce, qui nous ſèrt à montrer quelqu'un au doigt. Les Grècs le nomment λιχανὸς, qui ſignifie *lécheur*, parcequ'on le met dans les ſauces pour en goûter, & qu'après on le léche. D'autres prétendent que c'eſt ordinairement celui du milieu qu'on trempe dans les ſauces, & que l'*index* peut avoir acquis plutôt ce nom de ce que c'eſt lui dont les nourrices ſe ſèrvent pour prendre la bouillie qu'elles donnent à leurs nourriſſons, & de ce qu'ordinairement elles le léchent pour goûter ſi elle n'eſt point trop chaude. Le mot *index* en ce ſens ſe dit bien en parlant, mais jamais en écrivant. L'Acad. Les Anciens portoient des bagues à l'*index*.

Index, en terme d'Aſtronomie, eſt un ſtile qui tourne avec le globe dans un petit cèrcle attaché ſur le Méridien vèrs le Pôle Arctique. On l'appelle autrement *gnomon*. Quelques-uns appellent auſſi de ce nom le ſtile des cadrans.

En tèrmes d'Algébre *Index* eſt la même chôſe que le characteriſtique ou l'Expoſant d'un logarithme. Harris.

Index, eſt auſſi la table qu'on met à la fin des livres Latins. D'Acys a fait deux *index* des corps de Droit Civil & Canon, fort amples & fort utiles. Un *index* bien fait eſt d'un grand ſecours dans un livre.

On dit auſſi en parlant des livres cenſurez, qu'ils ſont dans

l'index

l'*index*, c'eſt-à-dire, dans le Catalogue des livres deffendus par le Concile de Trente. On dit auſſi dans l'*indice*.

INDEX. Il y a à Rome une Congrégation de l'*indice*, ou de l'*index*, à qui appartient le droit d'examiner les livres qui y doivent être inſerez, & dont la lecture eſt deffenduë abſolument à l'égard de quelques-uns, & pour quelques autres, *Donec corrigantur*, C'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'ils ſoyent corrigez.

INDIC. Voyez INDIGO.

INDICATEUR. ſ. m. terme d'Anatomie. Muſcle de l'*index*, c'eſt-à-dire, du ſecond doigt qui ſuit le pouce. *Indicator*. Le prémier des muſcles propres de l'Index eſt l'*indicateur*; ainſi appellé parce qu'il nous ſert à indiquer quelqu'un. Il prend ſon origine de la partie moyenne & poſterieure de l'os du coude, & va s'inſerer par un double tendon à la deuxiéme phalange de l'*index*, & au tendon du grand extenſeur, pour, conjointement avec lui, ſervir à étendre ce doigt. DIONIS.

INDICATIF, IVE. adj. Qui fait connoître, qui indique quelque chôſe. *Quod indicat*. La grande ſcience d'un Médecin eſt de bien connoître tous les ſignes *indicatifs* d'une maladie.

On appelle *colonne indicative*, une colonne qui ſert à marquer les marées le long des côtes maritimes de l'Océan.

INDICATIF, Terme de Grammaire. C'eſt le prémier mode, ou maniere de conjuguer des verbes, qui marque le tems préſent, paſſé, ou futur. *Indicativus modus*. *J'aime* eſt le tems préſent de l'*Indicatif*, *J'aimois*, le tems imparfait; *J'ai aimé*, le prétérit *J'aimerai*, le futur de l'*indicatif*. C'eſt une remarque de Mr. Ménage, que la ſeconde perſonne de l'*indicatif* finit toûjours par une *s*. Tu aſſembles; Tu obliges, & non tu aſſemble, ou tu oblige. Les Poetes ne s'aſſujettiſſent pas à cette régle, & ils ont raiſon, car elle eſt fort gênante.

INDICATION. ſ. f. Signe qui indique quelque chôſe; qui démontre ce qui eſt à faire. *Indicatio*. Les Médecins ſe ſervent ſouvent de ce mot, pour ſignifier l'invention d'un reméde propre pour guérir une maladie par la connoiſſance qu'on a de la qualité de ce remede. Ce qui conduit le Médecin à le trouver s'appelle *indicans*. L'*indication* tend ou à conſerver l'état ſain & naturel, ce qui la fait appeller *indication vitale*, ou à éloigner ce qui eſt contre nature. Cette ſeconde *indication* regarde ou la maladie, & on la nomme *indication curative*; ou la cauſe antecédente; & on l'appelle *indication préſervative*; ou les ſymptômes preſſans, & celle-ci eſt appellée *indication ſymptomatique*. La partie de la Médecine qui traite des *Indications* s'appelle *ſémiotique*. Il y a très peu d'*indications* à remplir dans la curation des maladies, & beaucoup de cauſes à combatre.

INDICATION, ſignifie auſſi, Enſeignement. L'*indication* qu'on m'avoit faite de ces héritages pour appartenir à mon débiteur, s'eſt trouvée fauſſe. Il faut que la partie faſſe l'*indication* de la perſonne contre laquelle elle a fait décreter ſous le nom de quidam, avant que de le faire arrêter.

INDICE. ſ. m. Principe de connoiſſance, conjecture, marque, apparence, qui nous fait préſumer qu'une chôſe eſt. *Indicium*. Quelques violens que ſoient les *indices*, ils ne ſont qu'une demie preuve en matiére criminelle. J'ay quelques *indices* que cet intervenant ne fait que prêter ſon nom à ma partie. Il n'avoit point fait arrêter ceux qu'il ſoupçonnoit, qu'il n'y eût été forcé par des *indices* évidens. VAUG. Ton ſilence eſt ſuſpect, & on le prend pour *indice* d'un plus grand mal. ABLANC.

INDICE, eſt auſſi la table d'un livre. La régle ſe voit dans l'*Indice* de Poſſidonius. PATRU. L'*Indice* du Droit de Regneau.

INDICE. Terme Italien, qu'on employe en quelques phraſes Françoiſes. Il y a à Rome une Congrégation de l'*indice*, c'eſt une Congrégation qui examine les livres, & met dans un indice, ou catalogue, ceux dont elle deffend la lecture, le débit, & alors on dit qu'un livre a été mis à l'*indice*, c'eſt-à-dire, au catalogue des livres deffendus. Ca on appelle *Indices*, ou *Indices* expurgatoires, les Catalogues des livres deffendus, entre leſquels il y a cette différence, que le prémiers condamnent les livres purement & ſimplement, & les autres le font ſeulement juſqu'à ce qu'on les ait corrigez. C'eſt Philippe II. Roi d'Eſpagne qui fit le prémier imprimer un *Indice*, ou Catalogue des livres deffendus par l'Inquiſition d'Eſpagne. Le Pape Paul IV. à ſon exemple en 1559. fit que la Congrégation du Saint Office de Rome en imprima un ſemblable. Pie IV. envoya l'examen de l'*Index* au Concile de Trente, qui en a fait un. Depuis le Duc d'Albe en fit imprimer un à Anvers en 1571. Clément VIII. en 1596. en fit imprimer un fort augmenté, qu'on appelle le *Romain*. Il y en a auſſi des Cardinaux Guiroci & Sandoval, imprimez en 1583. & 1612. Il y en a pluſieurs autres des Inquiſiteurs & des Maîtres du Sacré Palais. Le plus conſidérable des *Indices* eſt celui de Sottomayor, qui a été fait par tous les Etats ſoumis au Roi d'Eſpagne, qui comprend tous les autres, & va juſqu'en 1667. Le mot d'*indice* en ce ſens commence à vieillir.

Ceux qui employent ce terme Italien le prononcent ordinairement comme les Italiens, *indiche*, en faiſant ſentir une *h*, comme dans la prémiére ſyllabe du mot *chéri*.

INDICE, ſignifie auſſi le ſecond doigt de la main, celui d'après le pouce, parce qu'il nous ſert d'ordinaire par ſon extenſion, quand nous voulons montrer quelqu'un au doigt. On l'appelle auſſi l'*index*. On doute de l'uſage du mot *indice* dans cette ſignification.

INDICIBLE. adj. m. & f. *Inenarrabilis*. Qui ne ſe peut exprimer par des paroles. J'ai une joye *indicible* de vous voir. Un plaiſir *indicible*.

INDICRÔSE, ou RÔSE INDIQUE, terme de Fleuriſte, nom d'un Œillet. *Roſa indica*. L'*Indicrôſe* eſt un des plus beaux œillets qui ſe puiſſe rencontrer dans les couleurs douces; il eſt fort large, extrémement rond, & garni des feüilles. Son blanc de lait, ſes panaches gros & fort détachez, qui paroiſſent d'abord de couleur de ceriſe, enſuite de couleur de rôſe, & ſur la fin de couleur de chair. Il ne créve pas ſi on lui laiſſe cinq ou ſix boutons. Sa plante porte un large feüillage vigoureux, & ſujet pourtant aux taches, qui paroiſſent comme le blanc d'abord, mais qui n'ont rien de méchant. Ses marcottes ont peine à prendre racines, & ſont ſujettes à la pourriture; ſa fleur eſt printaniére, auſſi on la doit planter en automne, & la préſerver des trop grandes pluyes. MORIN.

INDICTION. ſ. f. Eſt une convocation d'une Aſſemblée Eccléſiaſtique, comme d'un Concile, d'un Synode, & même d'une Diette. *Indictio*. L'*indiction* de ce Concile avoit été faite à un tel jour, mais elle fut remiſe à un autre. On le dit auſſi des différentes ſeſſions d'un même Concile. De là vient qu'à la fin des ſeſſions du Concile de Trente le Decrèt par lequel le Concile ordonne le jour auquel la ſeſſion ſuivante ſe tiendra, ce Decrèt, dis-je, eſt intitulé *Indiction* de la future ſeſſion. L'*indiction* de la ſixiéme ſeſſion fut faite à la fin de la cinquiéme, pour le jeudy d'après la fête S. Jacques, & fut prorogée enſuite juſqu'au 13. de Janvier de l'an 1547.

On appelle auſſi *Indiction Romaine*, l'Époque, ou maniére de compter dont ſe ſervoient les Romains, qui contient une révolution de quinze années, laquelle étant finie on revient à l'unité, & on continuë toûjours de même. Cette ſupputation n'a aucune connexité avec les mouvemens céleſtes. Elle eſt encore en uſage dans les Bulles, & Reſcrits Apoſtoliques. On ne ſçait pas bien l'origine, le nom ſignifie l'impoſition d'un tribut. Il eſt aſſez vraiſemblable que c'étoit ce que les Provinces devoient fournir aux troupes pour leur ſubſiſtance; que cette impoſition ſe renouvelloit tous les ans un peu avant l'hyvèr, comme la taille parmi nous, & que l'on en comptoit quinze de ſuite, parce que les ſoldats Romains étoient obligez à ſervir quinze campagnes. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* x. *p.* 4. Quelques Auteurs en rapportent l'origine au tems de Conſtantin à l'année 312. le 1. ou le 4. ou le 24. de Septembre, ou ſelon d'autres le 1. d'Octobre. L'*indiction* eſt une periode de 15 ans accomplis, dans laquelle ſe faiſoit le recouvrement des impôts de l'Empire, *quæ indicebantur*, d'où vient le mot *indictio*, *indiction*, ſelon ces Auteurs l'année 313. fut la prémiére des *indictions*.

Au tems de la réformation du Calendrier en 1582. on comptoit la dixiéme année de l'*indiction* qui étoit alors commencée; de ſorte qu'en commençant à compter par dix de l'*indiction* depuis cette année-là, & en diviſant par quinze la ſomme entiére qui reſte, on aura l'année de l'*indiction* courante. Sur ce pied-là en ajoûtant les cinq qui manquoient à l'*indiction* en 1582. l'on comptoit en 1687. 15. de l'*indiction*. Or en diviſant 15 les 112 années qui ſont écoulées depuis 1587. juſqu'à cette année 1599. il ſe trouve 7 fois 15 qui font 105; après quoi reſtent 7 qui ſont le nombre de l'*indiction* de l'année préſente (de la prémiére édition de ce livre ci-en 1699.) Or depuis 1699 excluſivement, juſqu'en 1718, incluſivement que ceci s'imprime pour la ſeconde fois, il y a 19 ans qui joints à 7 que l'on comptoit en 1699, font 26, dont ſi l'on retranche 15 reſtera 11; d'où il s'enſuit qu'en cette année 1718, il y a 11. de l'*indiction*.

On la trouve auſſi en ajoûtant trois au nombre des ans de grâce, & en retranchant quinze autant de fois qu'on pourra de la ſomme, le reſte ſera l'*indiction*. Le Pere Petau dit qu'il n'y a rien de plus incértain en la Chronologie que l'*indiction Romaine*; c'eſt-à-dire, que ſon origine & ſon commencement. Ceux qui croyent qu'elle a commencé en l'an 312. de JESUS-CHRIST, ou trois ans après ſous Conſtantin, devinent. Il y a eû quelques *indictions* du tems de l'Empereur Conſtance, comme on voit dans le Code Théodoſien, dont Jacques Godefroy a donné la table, & qui en fait trois ou quatre eſpéces. Les Sçavans tiennent que les *indictions* n'étoient autre chôſe que des

des attributs, & des préſtations annuelles dont on publioit tous les ans le tarif ; mais ils ne ſçavent ni pourquoi on a enfèrmé ce cycle dans l'éſpace de quinze ans, ni pourquoi on lui a donné ce nom, ni en quel tems, ni à quelle occaſion il a commencé. On trouve dans les Auteurs trois ſortes d'*indictions*, l'*indiction* de Conſtantinople, qui commençoit aux Calendes de Séptembre ; l'*indiction* Céſarienne, ou Impériale au 24. de Séptembre ; & l'*indiction* Romaine, qui eſt celle dont on ſe ſèrt dans les Bulles des Papes, commence au prémiér de Janviér. Voyez Baronius ſur l'an 312. Godefroy, Du Cange, Macri, &c. Les Papes ont commencé à datter leurs actes par l'année des *indictions*, après que Charlemagne les eût rendu Souverains. Auparavant ils les dattoient par les années des Empereurs, & enfin ils les ont dattez par les années de leur Pontificat : ce qui paroit par le Synode de Rome tenu en 998. par le Pape Jean XV.

Le nom d'*indiction* vient de celui d'*indictio*, qui veut dire *dénonciation*, *établiſſement*, *ordre*, *ordonnance*, *impoſition*, le tems de l'*indiction* des Empereurs étoit celui où l'on avèrtiſſoit le peuple de payer un cèrtain tribut, & c'eſt pour cela que l'*indiction* impériale commençoit vèrs la fin de Septembre, ou au commencement d'Octobre, parce qu'alors la recolte étant faite, il étoit aiſé au peuple de payer le tribut.

INDICTIVES. ſ. f. & pl. Epithéte que l'on donne à certains jours de fête que les Magiſtrats Romains, le Conſul, ou le Préteur ordonnoient, *indictiva feria*. Voyez FÉRIE.

Ce mot vient d'*indico*, j'ordonne, j'annonce, je commande.

INDICULUS. ſ. m. Tèrme de Collége. Nom d'un petit livre à l'uſage des Écoliers, il contient les noms de différentes chôſes en Latin & en François rangez par claſſes. Son nom eſt *Indiculus univerſalis*, *&c.* on l'a imprimé pluſieurs fois, áugmenté, ou abregé.

Le nom d'*indiculus* eſt Latin, il veut dire *petit indice* ; c'eſt un diminutif d'*index*, qui ſignifie *indice*.

INDIEN, ENNE. ſubſt. & adj. Quand ce mot eſt ſubſtantif, c'eſt un nom de peuple. *Indus.* Quand il eſt adjectif, il ſignifie ce qui appartient, ce qui a rapport à ce peuple, ou au païs qu'il habite, qu'on appelle Inde. *Indicus.* L'ambition & le zêle d'extèrminer l'idolatrie engagèrent Tamèrlank à porter la guèrre chez les *Indiens*. P. CATROU, J. Le Tartâre montra qu'il avoit bien moins d'humanité & de générοſité que l'*Indien*. ID. Les Rajas *Indiens* ſe préparèrent à chaſſer leurs anciens Maîtres. ID. Akébar ſentit augmenter ſa paſſion à la vûë de l'*Indienne*, mais il eut aſſez d'empire ſur ſoi pour la diſſimuler. ID. L'Empereur n'eût pas plutôt appris que l'*Indiènne* avoit pris la route d'Agra, qu'il députa &c. ID. On ne laiſſa entrer dans le château que les deux Palanquins, & quelques officiers de l'éſcorte *Indienne*. ID.

Les *Indiens* ſont de belle taille, grands la plûpart, forts, & de bonne conſtitution, vivant long tems. La vie oiſive des *Indiennes* fait qu'elles ſont fort enclines au plaiſir. Tous les *Indiens* ont l'éſprit inconſtant, & l'on ne peut guères compter ſur leurs paroles. Les *Indiens* ſont mauvais ſoldats. Les Gymnoſophiſtes *Indiens* étoient autrefois les ſages, les ſçavans, les Philoſophes des *Indiens*, Abulfarage qui au commencement de ſes Dynaſties dit que les *Indiens* ſont mous & lâches, ajoûte dans ſon ſtile arabeſque qu'ils ſont une mine de ſageſſe, & une fontaine, ou ſource de juſtice. Les *Indiens* regardent comme un honneur, & comme l'aſſurance d'une félicité éternelle, de pouvoir mourir en tenant la queüe d'une vache entre leurs mains. DE LA CREQUINIÈRE, *voyage des Indes art. VIII.* Les *Indiens* croyent la métempſycôſe, mais ils penſent fort différemment ſur ce point. ID. ART. I.

Les *Indiens* ſont vétus comme les Maures, excepté qu'ils portent au front une marque faite en croiſſant, rouge, jaune, ou blanche. Ils ſe frottent le front, les uns de tèrre jaûne, les autres de tèrre blanche. Ils portent un turban, & ont une cabaye, qui leur prend comme une robe de chambre, un calçon, des ſandales aux piéds, qui ſont toûjours nuds, les cheveux coupez, & une grande barbe. Pour marque d'honneur les *Indiens* portent une rondache qui leur ſèrt de bouclier, un ſâbre à la main, & un poignard à leur ceinture. L'HUILLIER, *voyage des Indes*. Les *Indiens* ſe piquent de gravité, comme tous les autres orientaux. LA CREQUINIÈRE. Les *Indiennes* qui ſont blanches, pour relever l'éclat de leur teint, & rendre leurs yeux plus languiſſans, mettent un peu de noir tout au tour. Cela fait à peu près ce que font les mouches, dont ſe ſervent nos Dames en Europe. ID. Les *Indiens*, hommes & femmes, laiſſent croître leurs ongles d'une longueur éxtraordinaire. Ils abhorrent le vin ; cet Auteur croit que cela vient apparemment de la vèrtu des Brahmes, qui ont inſpiré de l'horreur pour tout ce qui peut enyvrer.

es *Indiennes* s'oignent beaucoup. On n'y voit prèſque jamais devenir chauves, ceux qui ont ſoin de ſe froter la tête d'huile. Les *Indiennes* ſurtout ont cette coutume, & ce ſeroit pour elles une grande peine, de n'avoir pas toujours la tête luiſante d'huile. Comme elles n'ont point d'huile d'olive, elles ſe ſervent de celle de coco. ID. *Art. XXXVI.* En général ils ſont très-propres, & ils ont grand ſoin de ſe laver. ID. *Art. XXXVI.* Le ris eſt la nourriture ordinaire des *Indiens*. Après qu'ils l'ont fait cuire, ils mettent du beurre & du ſaffran deſſus, avec quelques hèrbes, d'autres y mettent de la viande & du poiſſon, & ils appellent cela des Caris, & ont grand ſoin que le poivre y domine. A cela près ces ragoûts ne laiſſent pas d'avoir leur bonté. IDEM. Après le ris le béthel eſt ce qui eſt le plus en uſage. Les *Indiens* en ont toujours ſur eux, & ſe le préſentent, comme nous nous préſentons du tabac. ID.

Les *Indiens* reconnoiſſent tous un prémiér être. Il y a des Religieux *Indiens* qu'on nomme Faquirs. Les *Indiens* adorent Priape ſous des noms différens, & ils ont beaucoup rencheri ſur les poſtures infâmes ſous leſquelles les Égyptiens, les Grècs & les Romains le repréſentoient. Pluſieurs en portent une petite figure au cou, mais couvèrte d'un peu d'argent. Ils prétendent obtenir par là la vigueur & la fécondité. Outre les Dieux que les *Indiens* ont dans leurs pagodes, ils ont encore de petites figures placées en différens endroits de leurs maiſons, & qu'ils ont grand ſoin de froter d'huile, & d'entourer des fleurs. LA CREQUINIÈRE, *Art. VI. & VII.* Ils adorent le Gange, & lui offrent des ſacrifices comme à un Dieu. Phoé que les Chinois appellent Fo, & Parmeſer, ſont encore des éſpéces de Dieux des *Indiens*, le prémiér Philoſophe, & le ſecond Bouvier. ID. Le P. Bouchet Jéſuite a beaucoup mieux expliqué le ſyſtême de la Religion des *Indiens* qu'aucun autre, dans une lètre imprimée au IX. Recueil des Lètres Édifiantes & Curieuſes des Miſſions. La plûpart des *Indiens* ne donnent point dans l'Athéiſme. Ils reconnoiſſent un ſouverain être, infiniment parfait, qu'ils appellent *Parabaravaſtou*. Ce Dieu, trop élevé au deſſus des créatures pour avoir aucun commèrce avec elles, a créé trois Divinitez ſubaltèrnes pour gouvèrner le monde. Ces Dieux inférieurs ſont Brums, Vichnou & Routren. Il a donné au prémiér la puiſſance de créer, au ſecond le pouvoir de conſèrver, & au troiſiême, le droit de détruire. Ces trois Dieux ſont, au ſentiment des ſçavans *Indiens*, les enfans d'une femme qu'ils appellent Parachatti, c'eſt à dire, la puiſſance ſuprême. Voyez le reſte de cette Lètre du P. Bouchet.

Les *Indiens* ſont différents à l'égard de la couleur. Vèrs le nord ils ne ſont que bazanez, mais vèrs le midi ils ſont entièrement noirs. Ils ſont beaucoup plus différens à l'égard de la Religion. Il y a quantité des Mahométans, & encore plus de Payens, dont pluſieurs croyent la Métempſicôſe, & ne tuënt pour cette raiſon aucune bête, non pas même les inſectes qui les incommodent. Ils brûlent les corps au lieu de les entèrrer, & les femmes ne peuvent pas ſe diſpenſer ſans infamie, de ſe jetter dans le bucher de leurs maris, à moins qu'elles n'ayent des enfans, & qu'elles proteſtent qu'elles ne ſe remarieront point. Il y a beaucoup de Juifs dans l'Inde ; des Chrétiens qui y ſont paſſez de l'Europe, ou qui y ont été convèrtis par les Européans, il y a auſſi des Chrétiens originaires, qui portent le nom de Chrétiens de S. Thomas, & qui prétendent que cet Apôtre a planté le Chriſtianiſme dans leur païs.

INDIEN, ENNE. ſ. m. & fem. Naturel de l'Amérique. *Americanus Indicus*. Ce mot proprement ne devroit ſe dire que des peuples qui habitent le païs de l'Aſie, qu'on nomme l'Inde, ou les Indes ; mais comme le mot d'Indes s'eſt attribué à l'Amérique méridionale, on appelle auſſi *Indiens* les peuples de l'Amérique, les Amériquains naturels, au moins ceux du midy, & même juſqu'à la Virginie ; car pour ceux du nord on ne les appelle point communément *Indiens* en nôtre langue, ou ſi on le fait c'eſt très rârement.

Océan INDIEN. Voyez OCÉAN ORIENTAL.

INDIENNE. ſ. f. Robbe de chambre à la manière des Indiens, qui eſt venuë à la mode, ſoit qu'elle ſoit ſeulement taillée à la manière des Indiens avec des manches fort larges, ſoit qu'elle ſoit faite d'étoffes venuës des Indes, peintes ou divèrſifiées de couleurs, ou figures, comme ſont les toiles qu'on appelle auſſi *indiennes* ; & que l'on contrefait en France, qui ſont faites de laine fort fine, ou de petits fils de cotton.

INDIFFÉREMMENT. adv. d'une manière indifférente. *Promiſcuè*. Les Barbâres ont fait un maſſacre de tous les habitans de cette ville *indiféremment*, ſans diſtinction de ſexe, ni d'âge. Bien des gens s'imaginent que pour être poli, il ſuffit de faire de vaines civilitez *indifféremment* à tout le monde. BEIL. Il m'a reçu fort *indiféremment*, en inconnu, ſans me témoigner ni haine, ni amitié. Vivre *indiféremment*.

INDIFFÉRENCE. ſ. f. Qualité d'une chôſe diſpôſée également

ment à être bonne, ou mauvaiſe. *Indifferentia.* Nous avons une *indifférence* naturelle pour le franc arbitre, pour nous porter au bien, ou au mal. L'*indifférence* ſemble éteindre toute ſorte de volonté. Boss.

Indifférence, ſe dit auſſi de la diſpoſition d'éſprit de celui qui n'a point de penchant pour une chôſe, qui n'a que de la froideur pour quelqu'un; qui n'aime rien; qui ne veut prendre aucun parti, ni faire aucun choix. *Amoris, ſtudii, propenſionis vacuitas.* Un Philoſophe doit regarder avec *indifférence* la vie & la mort: mais il faut que cette *indifférence* ſoit tranquille. S. Évr.

D'un homme dégoûté des douceurs de l'amour,
J'affectois en tous lieux l'heureuſe indifférence. Font.

L'amour eſt mal guéri quand il l'eſt par la haine;
L'indifférence *eſt plus cèrtaine;*
On revient tous les jours de la haine à l'amour;
*Mais de l'*indifférence *on n'y revient qu'à peine.* Corn.

L'*Indifférence* d'un homme libre, & détaché de tout, n'eſt pas fort ſouhaitable. S. Évr. Je jouis d'une heureuſe & douce *indifférence.* Viel. L'*indifférence* eſt honteuſe dans la diſgrâce de nos amis. S. Évr. Pour réüſſir à la Cour il faut être né avec un grand fond d'*indifférence* pour la juſtice, ou pour la vérité, afin de les voir violer, & de les violer ſans peine, quand cela eſt utile. Ab. de S. R. Bien des gens ne pouvant plus reconnoître la Religion déchirée par tant de ſectes, ſont allez chèrcher un funeſte repos dans l'*indifférence* des Religions. Fl. Il importe aux jeunes gens d'éviter cette *indifférence* générale, qui eſt ordinairement ſuivie de l'ignorance, & de la fainéantiſe. M. Sc. Les paſſions peuvent produire de bons éffèts: mais l'*indifférence* univèrſelle, jamais. Id. Un cœur qui a été bien touché ne ſe détèrmine pas aiſément à *l'indifférence*, il aime, & il hait bien des fois avant que d'être tranquille. L. d'Eloïse a Ab. L'*indifférence* de Pétrone pour la mort eſt une *indifférence* molle, & nonchalante, qui ne laiſſe aucun accès dans ſon âme aux funeſtes penſées de la mort. St. Év. On s'ennuye étrangement quand on n'a que l'*indifférence.* Le Ch. de M. Si l'on vit ſans peines dans l'*indifférence*, l'on vit auſſi ſans plaiſirs. M. Sc.

A l'abri d'une longue & ſûre indifférence,
Je jouis d'une paix plus douce qu'on ne penſe. Desh.

Je n'ai pû ſurmonter la froide indifférence,
Que cet ingrat oppôſe à mes tendres déſirs. La Suze.

Les Myſtiques appellent *ſainte indifférence*, l'état dans lequel l'âme ne veut plus rien pour ſoi, & ne veut que ce que Dieu lui fait vouloir par ſon attrait: elle n'a plus de déſirs pour ſon propre intérêt, & elle n'aime que Dieu dans tout ce qu'elle aime. Elle veut tout pour Dieu, & rien pour elle. Elle ne veut pas même ſon ſalut comme récompenſe: mais ſeulement comme le bon plaiſir de Dieu. Fen. Cependant la *ſainte indifférence* n'eſt point une indolence ſtupide, ni une ſuſpenſion générale des mouvemens de l'âme: c'eſt au contraire une détèrmination conſtante & poſitive de vouloir tout pour Dieu. Elle n'exclut point abſolument tous les déſirs, ni toute volonté: & elle ne conſiſte point non plus à ne ſouhaitter pas même les biens ſpirituèls, pour laiſſer faire Dieu, ſans que nous y mêlions de nôtre part aucun acte de volonté réelle, & poſitive. Une *indifférence* ſi inſenſée tendroit plutôt à l'extinction du Chriſtianiſme, qu'à la perfection Chrétienne. Id. Les ſpéculatifs qui abuſent de la *ſainte indifférence*, prétendent qu'elle va juſqu'à ne point s'oppôſer au péché: car les pèrmiſſions de Dieu étant la même chôſe que ſes volontez, il faut pèrmettre le péché en nous, quand nous nous appercevons que Dieu le va pèrmettre: autrement c'eſt réſiſter à ſa volonté. Id. *L'indifférence* univèrſelle des plus parfaits Myſtiques eſt l'aneantiſſement de toute ſorte de déſirs: en ſorte que l'âme doit ſe borner à demander à Dieu, que ſa volonté ſoit faite. Toute autre demande eſt intéreſſée, & ſuppoſe que l'âme ſoupire; & gémit encore: ce qui ne compâtit point avec la *ſainte indifférence.* Boss.

INDIFFÉRENT, ente. adj. Indétèrminé; qui n'eſt ni bon, ni mauvais; qui peut prendre toutes ſortes de formes. *Indifferens, medius.* La malignité humaine empoiſonne tout; & les démarches les plus *indifférentes* ſont ſouvent mal intèrprétées. La Pl. Au lieu d'être réduits à corriger nos inclinations, il vaut mieux travailler à les rendre bonnes, pendant qu'elles ſont encore *indifférentes* au bien, ou au mal. La Fon. Les paſſions *indifférentes* ſont celles dont les objèts n'étant pas mauvais d'eux-mêmes, pourroient être rechèrchez par raiſon. Nic. On dit en Phyſique, que la matière prémière eſt *indifférente* à toute ſorte de formes. C'eſt une grande queſtion en Morale, s'il y a des actions *indifférentes*, *An ſint actus humani quidam indifferentes in individuo*, c'eſt à dire, des actions qui ne ſoient ni bonnes, ni mauvaiſes, quand on les conſidère en particulier dans les circonſtances où on les fait.

On dit, Parler de chôſes *indifférentes*, quand elles ne ſont pas importantes, quand abſolument elles ne font tort à pèrſonne. On dit, Tout cela m'eſt *indifférent. Nihil hæc ad me.*

Indifférent, ſignifie auſſi, Indolent; qui n'a point de paſſion; que rien ne touche; qui n'a pas plus d'inclination pour une chôſe que pour l'autre. Un Philoſophe pour bien juger doit être *indifférent*, & n'être attaché à aucune Secte, *Nullius addictus jurare in verba magiſtri.* Un bon Juge eſt *indifférent*, il n'épouſe aucun parti. Les Myſtiques veulent qu'on ſoit *indifférent* à toutes chôſes; qu'on laiſſe le paſſé dans l'oubli, & l'avenir, à la Providence. Boss. Il y a trop de dureté à voir les maux d'autrui d'un œil *indifférent.* St. Évr. C'eſt un homme *indifférent*, qui ne ſe ſoucie de rien. C'eſt nier indirectement une Providence, de la conſtituer dans une ſituation *indifférente* pour tout ce qui ſe paſſe ici-bas. St. Évr. Une femme *indifférente*, eſt celle qui n'aime rien. La Br. Tandis que vous brûlez d'une ſecrete flâme, vous copiez le pèrſonnage d'un *indifférent.* Viel. Il vaudroit mieux s'égarer un peu, en s'attachant à quelque chôſe, que de ne pancher de nul côté, d'être *indifférent* à tout, & de n'avoir ni occupations, ni plaiſirs qui touchent. M. Sc. Une humeur froide & *indifférente*, ſe dit en amour de ceux qui n'aiment, ni ne haïſſent. Quand on dit à une femme, ce Cavalier ne vous eſt pas *indifférent*, c'eſt lui dire vous l'aimez. On parle d'un air *indifférent*, des chôſes *indifférentes*; mais quand on traite de celles qui ſont ſenſibles &c. Ab. de la Trape.

Indifférent, ente, s'employe auſſi quelquefois comme ſubſtantif. C'eſt un *indifférent* que rien n'émeut. Il n'y a que les *indifférens* qui puiſſent juger ſainement des chôſes. Il y a eû autrefois une ſecte d'*indifférens* parmi les hérétiques, *ἀδιάφοροι*.

INDIFFÉRENTISTE. ſ. m. Les Luthériens d'Alemagne appellent ainſi ceux d'entre eux qui approuvent & reçoivent indifféremment toutes les Confeſſions de foy, ou ſymboles, qui ne s'attachent à aucune, à qui elles ſont toutes indifférentes. *Indifferentiſta.* C'eſt à peu près ce qu'on nomme tolérant en Anglетèrre & en Hollande. Les *Indifférentiſtes* ont pour maxime le 3e. v. du II. Pſeautier. *Otons leurs liens & jettons loin de nous le joug dont ils nous chargent.* Ils ſont en horreur aux autres Luthériens. On voit que ce nom leur vient de l'indifférence où ils ſont à l'égard des articles de foy & de toutes les ſectes.

INDIGÉNAT. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans les Anecdotes de Pologne, & ſignifie *naturalité.* Donner l'*indigénat* à quelqu'un, c'eſt lui donner des lettres de naturalité dans un païs. Ces deux affaires furent les ſeules épineuſes qu'il y eut dans cette Diéte, avec celle des prétendans à l'*indigénat.* d'Alhérac. Le Roi obligea M. le Grand Général de la Couronne Vablonouski de me mettre le prémier des ſix qu'il devoit propôſer pour l'*indigénat.* Id.

INDIGENCE. ſ. f. Pauvreté, manque des chôſes néceſſaires à la vie. *Indigentia, inopia, penuria, egeſtas.* L'*indigence* des vieux Romains rendoit leur frugalité néceſſaire. S. Évr. La charité conſiſte à ſoulager ceux qui ſont tombez dans l'*indigence.* Il n'y a guère de probité à l'épreuve de l'intérêt, ſur tout quand on eſt né dans l'*indigence.* Bell. Les hommes ſe trouvent ſouvent entre la friponerie, & l'*indigence*: étrange ſituation! La Br. Il y a des gens qui arrivent à la gloire en fuyant ſeulement l'*indigence.* Fel. La plûpart des hommes croyent que l'*indigence* eſt le plus grand des malheurs, & que tout eſt pèrmis pour s'en affranchir. Bell.

INDIGENT, ente. adj. Pauvre, néceſſiteux. *Indigens, inops.* Nous goûtons avec peine les nouveaux avantages qui tirent un ami *indigent* de nôtre ſujettion. La Br. La dévotion eſt une reſſource pour ceux que la mauvaiſe fortune a rendus *indigens.* Desh.

Indigent, ente, ſe prend auſſi ſubſtantivement. Rendez juſtice au pauvre & à l'*indigent.* Port-R. Ouvrez la main à l'*indigent.* Id.

INDIGESTE. adj. m. & f. Aliment qui eſt difficile à digérer, qui demeure long tems dans l'éſtomac. *Crudus, indigeſtus.* Les fruits cruds ſont *indigeſtes.* On le dit auſſi abſolument. Cela eſt *indigeſte.*

On le dit auſſi au paſſif, d'un éſtomac foible, qui a de la peine à digérer les alimens. C'eſt une éſtomac *indigeſte*, qui ne ſçauroit digérer.

Indigeste, ſe dit auſſi figurément en Morale, des ouvrages d'éſprit qui ſont imparfaits, ou mal en ordre. Ce livre eſt demeuré *indigeſte*, l'Auteur n'a pas eû le loiſir de le bien digérer. *Rudis indigeſtaque moles*, comme Ovide a dit du Chaos.

INDIGESTION. ſ. f. Difficulté de digérer. *Cruditas*. Ces alimens laiſſent des cruditez dans l'éſtomac qui cauſent l'*indigeſtion*. Dans le ſyſtême de la trituration l'*indigeſtion*, qui eſt crudité, peut s'expliquer aſſez vraiſemblablement par le relâchement des fibres. L'*indigeſtion* bilieuſe dans le ſentiment de M. Hécquet, partiſan de la digeſtion par trituration, vient de ce que trop de force dans l'éſtomac, trop de vivacité dans ſes oſcillations, gâtent la digeſtion en faiſant une trituration imparfaite. Mais cela ne ſatisfait pas. Au contraire, la digeſtion ſeroit plus prompte, & plus parfaite, à meſure que les forces de l'éſtomac augmenteroient.

INDIGÉTE. ſ. m. & f. Nom que les Anciens donnoient à leurs faux Dieux, ou pour le moins à quelques uns de leurs Dieux. *Indiges*. Il y a différens ſentimens ſur la ſignification & ſur l'origine de ce mot, quelques uns prétendent qu'on le donnoit en général à tous les Dieux; d'autres diſent qu'on ne le donnoit qu'aux grands hommes que l'on déïfioit. Les Auteurs du troiſiéme ſentiment veulent qu'*Indigétes* ſoit dit pour *Indicétes*, & qu'*Indicétes* vienne d'*indigare*, auxquels ils donnent le ſens d'indiquer d'une manière particulière, indiquer, déclarer Dieu, conſacrer, mettre au nombre des Dieux. D'autres ſoutiennent que c'étoit à ceux qui étoient originaires du païs, ou plutôt qui étoient Dieux du païs où on les appelloit ainſi. Quelques autres penſent que ce nom ſe donnoit aux Dieux, patrons & protecteurs des villes.

Ceux qui ſont dans la prémière opinion diſent que les Dieux étoient ainſi appellez, par antiphrâſe, parce qu'ils ne manquoient de rien, ce nom venant du vèrbe *indigeo*, je manque, j'ai beſoin. Si cela étoit vrai le nom d'*indigéte*, ſeroit à peu près la même chôſe en Latin que le nom שדי, *ſchaddai*, que l'Écriture donne ſouvent à Dieu, & qui veut dire, celui qui ſe ſuffit à lui même & qui n'a beſoin de rien. Ceux qui tiennent la ſeconde opinion dérivent ce nom d'*indigitare*, appeller, invoquer, parce que c'étoient les Dieux qu'on invoquoit le plus ordinairément, & qui prêtoient le plus l'oreille aux vœux & aux prières, qui s'y rendoient les plus faciles. On cite à ce propos Macrobe Saturn. L. I. C. 17. où il prend *indigitare* dans le ſens que nous venons de dire. Les Veſtales, dit-il, font ainſi leur invocation, Apollon Médecin, Apollon Pæan. *Veſtales ita indigitant, Apollo Medice, Apollo Pæan*. On ajoûte qu'on appelloit *indigitamenta* les livres des prières, les livres qui contenoient les formules d'invocation & les cérémonies avec leſquelles on les invoquoit. Voyez Voſſius *de Idolol. L. I. C.* 12. Enfin, d'autres avancent que ce nom vient de *inde genitus*, ou *in loco degens*; ou bien de *inde* & d'*ago*, pris pour *dego*, je vis, je demeure. Ce ſentiment paroit le plus vraiſemblable. En éffèt on appelloit auſſi ces Dieux, Dieux locaux, *Dii locales*, ou comme dit Sèrvius, Dieux topiques, ce qui eſt la même chôſe, 2°, Les Dieux *Indigétes* étoient communement des hommes diviſez, qui étoient en éffèt des Dieux du lieu, & cenſez les protecteurs des lieux où on les faiſoit Dieux, ainſi la ſeconde & la troiſiéme opinion ne ſont point contraires à celle-ci. 3°, Virgile joint *patrii* avec *indigetes*, comme étant la même chôſe, Georg. I. v. 498. *Dii patrii, Indigetes*. 4°, Les Dieux auxquèls les Romains donnoient ce nom ſont Faune, Veſta, Enée, Romulus, ou Quirinus, tous Dieux d'Italie, à Athènes Minèrve, dit Sèrvius, & Didon à Carthage. Il eſt vrai que l'on trouve *Jupiter indiges*, mais ce Jupitèr *Indigéte* eſt Enée, & non le Grand *Jupiter*; comme on voit dans Tite Live L. I. C. 3. L. VI. C. 12. & comme Sèrvius l'aſſure ſur le prémiér L. de l'Énéide v. 260. Sèrvius dit que dans ce ſens *Indiges*, vient de *in Diis ago*, je ſuis parmi les Dieux.

INDIGÉTE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Indiges, Indigeta*. Les *Indigétes* ſont appellez *Endigéte* par Ptolémée, & *Indicétes* par Strabon. C'étoit un peuple d'Éſpagne, ſur la frontière des Gaulois; on croit qu'ils habitoient ce que nous appellons aujourd'hui le Lampourdan.

INDIGNATION. ſ. f. Douleur; colère qu'ont les gens de bien contre l'injuſtice, & les méchantes actions. *Indignatio*. On ne ſçauroit voir ſans *indignation* la proſpérité des ſcélérats. Concevoir de l'*indignation* contre quelqu'un. Pat. Chez les vieillards le chagrin de leur humeur tient lieu d'*indignation* contre le vice. St. Év. Pardonnez cet emportement à une juſte *indignation*. Fl.

> *Il eſt pourtant fou qui s'y fie,*
> *Car la Dame* indignation
> *Eſt une forte paſſion.* Régnier.

Indignation, eſt auſſi une figure de Rhétorique, par laquelle un Orateur invective & s'écrie contre quelque action, ou quelque pèrſonne indigne.

INDIGNE adj. m. & f. Qui ne mérite pas quelque chôſe. *Indignus*. C'eſt la honte de l'Égliſe, d'être gouvèrnée par des Prélats *indignes* du rang où ils ſont élevez. On caſſe les donations faites à des ingrats, quand ils s'en ſont rendus *indignes*. Un éſprit vain ſe figure qu'il eſt *indigne* de lui de parler comme la multitude. Le Cl. Œdipe ſe creva le yeux, ſe jugeant lui-même *indigne* de voir la lumière après tant de crimes. Dac.

> *Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille de Roi,*
> *Tout autre qu'un Monarque eſt* indigne *de moi.* Corn.

Indigne, eſt quelquefois un tèrme d'humilité. Les Religieux s'appellent *indignes*. Les Prêtres ſignent auſſi quelquefois Prêtre *indigne*. Nous ſommes tous ſèrviteurs *indignes* & inutiles, dit Jésus-Christ en Saint Matthieu. *Servi inutiles ſumus.*

Indigne, ſe dit auſſi des méchantes, ou vilaines actions, de tout ce qui eſt bas, honteux, ou qui cauſe quelque infamie. Il a fait une action bien *indigne*. *Dignum facinus*. Le peuple s'étant ſoulevé fit des traittemens *indignes* à ces grâves Magiſtrats. Mez.

> *Pardonne à mon amour cette* indigne *foibleſſe.* Corn.

> *Oui, par nos* indignes *manières,*
> *Pans droit de nous mépriſer.* Des-H.

> *Rougis de te charger de ces* indignes *chaînes.* St. Évr.

On dit qu'une action eſt *indigne* de quelqu'un, quand elle le déshonore, qu'elle eſt trop au deſſous de lui. Cette baſſeſſe eſt *indigne* d'un grand courage. La fraude, & le déguiſement, ſont *indignes* d'un honnête homme.

Indigne. Tèrme de Droit. Ce mot ſignifie autre chôſe qu'incapable, quoique ces deux qualitez ayent à peu près les mêmes éffèts. Un fils qui ne venge pas la mort de ſon père, ou qui y attente, eſt *indigne* de ſa ſucceſſion; un bâtard en eſt incapable, mais n'en eſt pas *indigne*; le bâtard obtient les alimens, l'*indigne* en eſt privé.

INDIGNEMENT, adv. D'une manière indigne. *Indignè*. Quand on communie *indignement*, on prend ſa condamnation. Nôtre Sauveur fut traité *indignement* par les Juifs.

INDIGNÉ, ée. adj. Qui eſt frapé d'indignation. *Indignatus, iratus, irâ ſuccenſus, ardens*. C'eſt injuſtement qu'il eſt *indigné* contre lui. Elle paroît extrémement *indignée* de ſon procédé.

> *Et vanger de Craſſus les Manes* indignez. Bréb.

INDIGNER. v. act. mais qui ne ſe diſant qu'avec le pronom pèrſonnel, devient neutre paſſif. Il ſignifie, Se fâcher, ſe mettre en colère contre le vice, ou les vicieux. *Indignari, iraſci, furere, ardere iracundiâ, excandeſcere*. On ne ſçauroit trop s'*indigner* contre l'injuſtice du ſiécle.

Indigner, ſe dit quelquefois des reſſentimens qu'on a de quelque légère offenſe reçûë. Ce bourgeois étoit *indigné* de ce qu'on lui avoit refuſé la porte.

INDIGNITÉ. ſ. f. Mauvaiſe qualité, défaut de mérite. *Indignitas*. On l'a privé de ſon Bénéfice par l'*indignité* de ſa pèrſonne. Vous ne ſçauriez trop avoir de mépris pour les chôſes de ce monde. Leur *indignité* eſt au delà de toutes nos penſées & nous ne les connoîtrons jamais ſi petites, ni ſi miſérables, qu'elles ſont, que quand nous les vèrrons auprès de l'étèrnité de Dieu. Ab. de la Tr. Les Saints diſent que nous craignons de mourir, parce que nos âmes ne ſont pas aſſez pures pour paroître aux yeux de celui qui les doit juger, & que d'ordinaire nôtre *indignité* eſt la véritable cauſe de nos frayeurs. Ab. de la Tr.

Indignité, ſignifie auſſi la grandeur d'un crime, la vilenie d'une action. *Atrocitas, Immanitas*. La noirceur, l'*indignité* de ſon crime, ôte toute apparence de le pouvoir ſauver.

Indignité, ſignifie encore, Affront, injure, outrage, excès fait à quelqu'un. *Probrum, dedecus, infamia*. Après l'avoir aſſaſſiné, on l'a traîné par les rûës, & on lui a fait mille *indignitez*. Ils voudroient être morts pour ſe délivrer des *indignitez* qu'on leur fait ſouffrir. Ablan.

INDIGO. ſ. m. Plante que les Anciens n'ont pas bien connuë, comme Pline l'avouë. Il croit que c'eſt une écume de roſeaux qui s'attache avec un limon, qui eſt noir quand on le broye, & qui fait un beau bleu mêlé de pourpre quand on le délaye. Il le nomme *indicum*. Iſidore & Dioſcoride diſent la même chôſe, & celui-ci nomme l'*indigo* une pierre, en quoi il ſe trompe. C'eſt en éffèt une pâte qui vient des Indes, qui ſe fait

fait d'une hèrbe qu'on ſéme tous les ans après que les pluyes ſont paſſées, & qui reſſemble fort à du chanvre. Sa fleur eſt ſemblable à celle des cardes, & ſa graine à quelque rapport à celle du fenu-grèc. Elle croît comme le genêt, ayant ſemblables racines longues & étroites, la feuille plus large, approchant de celle du ſené. Elle a de petites membranes, qui ſortant du filèt du milieu tîrent par ondes au bord. Sa tige eſt de la hauteur d'une aûne, & de la groſſeur d'un poûce. On la coupe trois fois l'année. La couleur qui ſe fait de la prémière hèrbe eſt d'un violèt bleuâtre, plus brillant & plus vif que les deux autres. On la jette dans des étangs dont le fond eſt fait avec de la chaux dure comme du marbre. On la braſſe tous les jours, juſqu'à ce que la feuille ſe réduiſe comme en vâſe, ou tèrre graſſe. Quand elle eſt raſſiſe, on laiſſe couler l'eau, & de cette pâte ſéchée on fait des petits pains de la groſſeur d'un œuf couppé. Celui d'Amadabat ſe fait en forme de gâteau. Les Portugais l'appellent *herva d'anir*. Tavérniér.

La plante qu'on appelle en Grèc *iṣatis*, en Latin *glaſtum*, & en Françpis *guéde* ou *paſtel*, en Italien *guado*, eſt celle qui ſert à contrefaire l'*indigo* chez les Teinturiers; & elle a cette proprieté, que quand les laines en ſont teintes d'abord, les couleurs qu'on y ajoûte ne s'en vont jamais. Elle ſert auſſi en Peinture, & même en Médecine; car elle eſt ſéche & détèrſive, & guérit les ulcères malins, les tumeurs & les morſures de ſèrpens. La marque du vrai paſtel, ou guéde, eſt quand il eſt ſèc, légér, violèt & reluiſant; & quand il eſt mis au feu, il faut qu'il faſſe une fumée violette, & qu'il laiſſe peu de cendres. Voyez Falloppe, Matthiole, &c. Vitruve dit qu'on fait de l'*indigo* avec de la lie de vin cuîte dans les fourneaux. Voyez Pastel.

La plante d'où on tîre cette couleur en tablettes, qu'on appelle vulgairement *indigo*, eſt un petit arbriſſeau de trois à quatre piéds de hauteur, quand on le laiſſe croître, il jètte dès ſa racine pluſieurs tiges ligneuſes & noüeuſes. Ces tiges pouſſent de petites branches ligneuſes & noüeuſes auſſi, & à châque nœud il ſort une petite côte longue d'environ deux à trois poûces, & garnie en toute ſa longueur de quatre à cinq paires de feuilles, & d'une ſeule feuille à ſon extrémité. Ces feuilles ſont ovâles, pointuës, longues de neuf-à-dix lignes, & larges de cinq-à ſix. Elles ſont unies, un peu charnuës, d'un aſſez beau vèrd, mais d'un goût & d'une odeur déſagréable. Il naît dans les aiſſelles de ces côtes garnies des feuilles une petite branche longue d'environ deux pouces, & chargée comme en piramide de pluſieurs petites fleurs purpurines très ſemblables à celles de nos genêts. Le pupulle de châque fleur devient enſuite une petite ſilique ou cornichon courbe long d'environ un poûce, auſſi épais que le bout d'une aiguillette émouſſé par le bout, arrondi, mais comme noüeux, ou articulé par pluſieurs cellules, dans châcune deſquelles il y a une ſemence pâle & cylindrique. On ſéme pluſieurs de ces ſemences enſemble dans de petites foſſetes tîrées au cordeau, dans la ſaiſon pluvieuſe & dans une tèrre bien cultivée & nette de toute méchante hèrbe. Quand la plante a atteint une cèrtaine hauteur, & que les feuilles ſont en bon état, & avant qu'elle fleuriſſe, on la coupe par faiſceaux, dont on remplit une grande cuve. Quand la cuve eſt bien remplie, on couvre l'hèrbe avec de groſſes branches de bois, qu'on arrête avec de grôs travèrſiers, & avec de grôs coins de bois. On vèrſe enſuite de l'eau ſur ces hèrbes juſques à ce que la cuve ſoit bien remplie, & même qu'elle ſurnage l'hèrbe. Il eſt mèrveilleux de voir comment cette eau bout quelque tems après. Elle jette une écume d'autant de différentes couleurs qu'on en voit dans les arcs-en-ciel au tems des pluyes; l'eau ayant bouilli durant près de 24. heures, lorſqu'elle commence à s'abaiſſer, on débouche la cuve, & toute l'eau coule dans une autre plus bâſſe, mais aſſez grande pour pouvoir contenir la moitié de l'eau. C'eſt dans cette ſeconde cuve où on agite enſuite fortement cette eau, avec quatre ou cinq longues pèrches diſpôſées en bacule, & garnies à leur bout d'une manière de petit auge ſans fond. On ne ceſſe de battre cette eau, qu'elle ne devienne vèrt noire, & que le grain, comme on dit, ne ſe forme, ce qu'on connoît en prenant dans un vâſe un peu de cette eau, on y crache dedans, & ſi dans ce tems on voit précipiter une fécule bleüe au fond du vâſe, on ceſſe de battre ou d'agiter l'eau. Alors toute la fécule ſe précipite, & quand elle eſt entièrement précipitée, on débouche la cuve, toute l'eau en ſort, & laiſſe la fécule dans le fond de la cuve. On remplit enſuite de cette fécule de petits ſacs de toile un peu forte, faits en chauſſe d'hypocras, afin que toute l'eau s'écoule entièrement. Quand toute l'eau eſt écoulée, on met cette fécule ou marc dans des grandes caiſſes de bois, dont les bords n'ont pas plus de deux doigts de haut, & lorſqu'elle commence à ſécher on la couppe par tablettes quarrées, qu'on laiſſe enſuite bien ſécher & endurcir au ſoleil.

Il eſt parlé de cette plante dans *Hortus Malabaricus* part 1. fig. 54. ſous le nom d'*Ameri*, où il eſt raporté que la décoction de ſa racine eſt éxcellente contre les coliques néfrétiques; que cette même décoction priſe avec l'eau qu'on trouve dans les jeunes coccos réſiſte à la force du venin & du poiſon; que les feuilles pilées avec de l'eau & appliquées ſur le bas ventre font uriner, & qu'enfin les tablettes qu'on appelle proprement l'*indigo* ſont fort bonnes pour déſſécher les tumeurs.

La plante ci-deſſus décrite eſt celle-là même dont on tîre la couleur que nous appellons *indigo*, dans l'iſle S. Domingo. Je crois qu'autrefois on ſe ſèrvoit pour ce même ſujet dans la Guadeloupe d'une autre ſorte de plante que M. de Tournefort appelle *Anonis, folio latiori ſubrotundo. Inſt. R. Herb.* 409. Dans mon prémiér voyage à la Martinique je demandai à un vieux habitant la plante d'où on tîre l'*indigo*, & il m'apporta juſtement cette plante. En éffèt, Meſſieurs de l'Académie l'avoient nommée *Anil, ſeu indigo Guadalupenſis*. Je ne doute pas qu'il n'y ait d'autres genres de plante dont on peut ſe ſèrvir pour le même éffèt, car je découvris une plante au port de Paix de S. Domingue qui teint fort bien l'eau en beau bleu quelque tems après qu'elle y a macéré, & cependant c'eſt une éſpéce de ricinoïdes. Le P. Plumiér, Minime.

D'Hèrbelot dans ſa Biblioth. orient. au mot *Nil* p. 671. 6. dit que les Pèrſiens & les Turcs appellent Nil la plante que les Grècs & les Latins nomment *Iſatis* & *Glaſtum*, dont le ſuc fait la couleur bleuë, ou violette, & que nous appellons vulgairement l'*Indic*, ou l'*Indigo*, & par corruption Annil, au lieu de Alnil, qui eſt le mot Turc avec l'article Arabe *al*; que nous appellons auſſi en France du nom de Paſtel, & les Italiens *Guado*; que cette plante croît en grande quantité aux environs de la ville d'Agra, capitale des États du Mogol. Quoi qu'il en ſoit des noms de paſtel & d'annil, on peut aſſurer qu'on ne dit point *indic*, mais toujours *indigo*. Pour *annil*, qu'on a pû dire lorſque l'on tîroit ce ſuc de l'orient, il paroit qu'il s'eſt aboli depuis qu'il nous vient de l'Amérique.

Dappèr appelle la plante dont l'on tîre l'*indigo* Banquèts, & il dit qu'il y en a dans les iſles d'Afrique, & que les Indiens l'appellent Anil, Anger. Voyez cet Auteur p. 451.

INDIMION. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillèt, qui eſt un piqueté de brun ſur un fin blanc, large, & ne caſſe point; ſa plante eſt d'un beau vèrd, qui n'eſt point ſujette aux maladies: il ſe trouve à Lille, quatre boutons lui ſuffiſent. Morin.

INDIQUE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une anémone. Ses grandes feuilles ſont de couleur de chair mêlées d'incarnat, ſa peluche céladon blanchiſſant mêlée de rouge.

INDIQUER. v. act. *Indicare*. Donner des ſignes, ou des marques pour connoître quelque chôſe; enſeigner où on la pourra trouver. Ce Sèrgent a demandé quelqu'un pour lui *indiquer* le quidam compris en un tel decrèt. Les tâbles ſont faites pour *indiquer* l'endroit du livre où on trouvera le paſſage qu'on chèrche. Le Bureau d'adreſſe eſt établi pour *indiquer* à châcun les chôſes dont il a beſoin.

Indiquer, ſignifie auſſi, Aſſigner un cèrtain jour pour commencer une Aſſemblée Eccléſiaſtique. *Indicere*. Le Concile a été *indiqué* à un tel jour. Il *indiqua* l'Aſſemblée au troiſiéme de Novembre. Mauc.

Indiqué, ée. part. & adj. *Indicatus, indictus*.

Indire aux quatre cas. En tèrme de fiéf. Le Droit d'*indire aux quatre cas* eſt le privilége que cèrtains grands Seigneurs ont de doubler leurs rentes, & le revenu de leurs tèrres en quatre cas. Les quatre cas ſuivant la coûtume de Bourgogne ſont 1°, Le voyage d'Outremer. 2°, Nouvelle Chevalerie. 3°, Le Seigneur priſonniér de guèrre. 4°, Le Mariage d'une fille. Le 24. Janvier 1695. M. le Prince fit lever pour l'année ſuivante le droit d'*indire* dans ſon Comté de Charolois pour le mariage de Madame la Ducheſſe du Maine ſa fille. On appelle ce droit ſimplement le Droit d'*indire*. Ce droit étoit autrefois fort en uſage, mais aujourd'hui il y a peu de tèrres qui en joüiſſent.

INDIRECT, ecte. Qui eſt oppôſé à dirèct; oblique. *Indirectus*. Il ne ſe dit qu'au figuré, & en mauvaiſe part, des chôſes qui ſe font adroitement; & contre l'uſage, & les loix. Un fidéicommis tacite eſt un avantage *indirèct*, qu'on fait à ſa femme, ou à ſes enfans, qui eſt défendu par la Loi. Il eſt entré dans ce Bénéfice par des voyes *indirèctes*, par ſimonie, par intruſion, par un faux titre. Le bien de cet homme eſt mal acquis, & par des voyes *indirèctes*.

On appelle des loüanges *indirèctes*, celles qu'on donne par quelque trait en paſſant, ſans avoir deſſein de faire un panégyrique, ou quand on loue puiſſamment quelque bonne qualité que poſſéde viſiblement celui qu'on veut loüer, ſans qu'on le nomme. On peut dire la même chôſe des ſatires & des reproches.

On appelle auſſi harangues *indirèctes*, celles que font les Hiſto-

riens quand ils récitent les principaux points d'une harangue qu'un Capitaine fait à ſes ſoldats, au lieu de le faire parler lui-même.

On le dit auſſi des avis qu'on donne, mais qu'on fait ſçavoir ſourdement & par une tièrce pèrſonne. Ce Juge n'a pas ôſé avèrtir ſon ami qu'il avoit decreté contre lui, mais il le lui a fait ſçavoir par voye *indirécte*.

On appelle en tèrmes de Logique modes *indirècts* de ſyllogiſmes, les cinq dèrniérs modes de la prémière figure exprimez par ces mots barbares, *Baralipton*, *Celantes*, *Dabitis*, *Fapeſmo*, *Friſeſomorum*. C'eſt la convèrſion de la concluſion qui rend les modes *indirècts*. Par èxemple, un ſyllogiſme en *Darii*, & en *Dabitis*, ſeroient parfaitement ſemblables ſans cette convèrſion, puiſque les propoſitions ont la même quantité & la même qualité, & que le moyen tèrme eſt ſujèt dans la majeure, & attribut dans la mineure, reſte donc pour mettre quelque différence que ce qui eſt ſujèt de la concluſion dans *Darii*, ſoit attribut de la concluſion dans *Dabitis*, & que ce qui eſt attribut dans le prémiér, ſoit ſujèt dans le ſecond.

DA- *Tout ce qui ſert au ſalut eſt avantageux*,
RI- *Il y a des afflictions qui ſervent au ſalut*,
I. *Donc il y a des afflictions qui ſont avantageuſes.*

DA- *Tout ce qui ſert au ſalut eſt avantageux*,
BI- *Il y a des afflictions qui ſervent au ſalut*,
TIS. *Donc quelque chôſe qui ſert au ſalut eſt affliction*, ou *affligeant*.

INDIRÉCTEMENT. adv. D'une manière indirecte. *Indirectè*. Il eſt défendu d'avoir commèrce avec les ennemis de l'État, dirèctement, ni *indirèctement*. Il ne lui a pas voulu reprocher en face ſon ingratitude, mais il la lui a fait ſentir *indirèctement*. On aime, ou on hait par rapport à ſoi-même, l'on ſe retrouve *indirèctement* dans les ſoins que l'on rend à la pèrſonne aimée. S. Év r. Cette affaire vous regarde *indirèctement*.

INDISCIPLINABLE, adj. m. & f. Qui n'eſt capable d'aucune inſtruction, ni diſcipline. *Diſciplinæ impatiens*, *monitoribus aſper*, *indocilis*, *intractabilis*. Ce jeune homme eſt d'un naturel ſi farouche, ſi libèrtin, qu'il eſt *indiſciplinable*.

INDISCRÈT, ÉTTE. adj. Étourdi, imprudent; téméraire, entreprenant, qui n'a ni diſcrétion, ni retenuë; qui ne ſçait ni ſe taire, ni parler à propos. *Inconſideratus*, *temerarius*, *imprudens*. Homme *indiſcrèt*, Femme *indiſcréte*, Amant *indiſcrèt*.

L'Amour dans ſa prudence eſt toûjours indiſcrèt,
A force de ſe taire il trahit ſon ſecrèt. Corn.

L'homme indiſcrèt *dont la bouche imprudente*,
Dépoſe d'un ſecrèt la charge trop peſante,
Voit bientôt ſon ſecrèt follement confié,
Par d'indiſcrèts *amis à d'autres publié.* Vill.

Il ſe dit auſſi de cèrtaines chôſes. Action, entrepriſe *indiſcréte*; Parole *indiſcréte*. Un zéle *indiſcrèt*. Une familiarité *indiſcréte*.

J'en ai déſavoüé mes tranſports indiſcrèts. La Suze.

Cœur ingrat, vil flateur, ſacrilége Poëte,
Miſérable joüet d'une crainte indiſcréte.

Saint Bèrnard puniſſoit ſur lui-même la curioſité *indiſcréte* de ſes regards. Fléch. Il faut contenir les penſées d'une imagination *indiſcréte*. Id. On allume dans les enfans, par des careſſes & des approbations *indiſcrétes*, les prémiérs feux de leurs cupiditez naiſſantes. Id. La ſincérité ne doit être ni *indiſcréte*, ni étourdie; elle n'oblige point à dire niaiſement tout ce que l'on ſçait. Bell. Il faut garder le ſecrèt à ceux-mêmes qui l'ont violé par des rapports *indiſcrèts*. Nic. Le déſir de ſe conſacrer à la vie Religieuſe n'eſt quelquefois qu'une fèrveur paſſagère, & une ſaillie *indiſcréte* de dévotion. C. B.

Souvent nous trahiſſons nos plus chèrs intérêts;
En fatiguant le ciel par des vœux indiſcrèts. Quint.

Quelle vèrve indiſcréte
Sans l'aveu des neuf Sœurs vous a rendu Poëte? Boil.

Indiscrèt, étte, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. Un *indiſcrèt* s'ingère dans les affaires d'autrui mal-à-propos. Bell. Il n'y a point d'affaire qu'un *indiſcrèt* ne gâte, ni de convèrſation qu'il ne trouble. Bouh. Un *indiſcrèt* ſe fait ſouvent de grandes affaires pour une parole lâchée mal-à-propos.

INDISCRÉTEMENT. adv. D'une manière indiſcréte. *Inconſideratè*. C'eſt agir *indiſcrétement*, de manquer de reſpèct à ſes Supérieurs.

INDISCRÉTION. ſ. f. Imprudence, témérité; action d'étourdi. *Imprudentia*. C'eſt une *indiſcrétion* de dire ſon avis le prémiér devant des gens plus âgez & plus ſçavans. Cette *indiſcrétion* n'eſt pas pardonnable à un vieux Courtiſan. Les faux dévots ſe font honneur de l'*indiſcrétion* de leur zéle. S. Évr. Appréhendez tout de l'*indiſcrétion* d'un Amant heureux. Vill.

Indiscrétion, ſe prend auſſi figurément pour, Mauvaiſe conduite, déréglement de mœurs. On n'a vû que trop de ces malheureuſes entretenir l'audiance des *indiſcrétions* de leur vie. Patru.

INDISPENSABLE. adj. m. & f. Qui eſt d'une néceſſité abſoluë; ce dont on ne peut ni s'èxcuſer, ni ſe diſpenſer. *Abſolutè neceſſarius*. Le ſecours qu'on doit à ſon père eſt un devoir *indiſpenſable*. Tout ce qui eſt de droit divin & naturel eſt *indiſpenſable*. Les loix de la néceſſité ſont *indiſpenſables*.

INDISPENSABLEMENT. adv. D'une manière indiſpenſable. *Neceſſariò*. Tous les hommes ſont ſujèts à la mort *indiſpenſablement*. Il étoit engagé *indiſpenſablement* à la guèrre. Ablanc. La Cléricature étoit *indiſpenſablement* attachée à leur miniſtère. Patru.

INDISPÔSER. v. act. Aigrir, fâcher, irriter quelqu'un contre un autre. *Alienare*, *irritare*. S'il y a des fautes qu'on ne peut s'empêcher de punir, il y en a d'autres ſur leſquelles il faut fèrmer les yeux; c'eſt lorſque les châtimens au lieu de rendre les pèrſonnes meilleures, ne ſèrvent qu'à les *indiſpôſer* & à les aigrir. Ab. de la Tr. Le monde eſt rempli de gens qui *s'indiſpôſent*, & qui ſe ſentent inportunez auſſi-tôt qu'on leur touche ces ſortes de matières. Id.

INDISPÔSÉ, ée. adj. m. & f. Qui ne ſe porte pas bien, qui eſt un peu malade; qui n'eſt pas en bonne ſanté. *Malè affectus*, *æger*. Je ne ſçai ce que j'ai, mais je ſuis tout *indiſpôſé*. On ne parle point à Madame, elle eſt *indiſpôſée*. Les gens *indiſpôſez* & valétudinaires ſont ſujèts à ſe faire droguer.

INDISPOSITION. ſ. fém. Altération de ſanté. *Mala affectio*, *valetudo*. *Affecta valetudo*. Il s'eſt tenu au lit 15 jours pour une légère *indiſpoſition*. On congédie un Novice, quand on le voit ſujèt à quelque *indiſpoſition*. Pour la moindre *indiſpoſition*, un Religieux va à l'infirmerie. Jâques le Féyre mourut à cent & un an ſans aucune *indiſpoſition*, & Marguerite de Navarre le fit entèrrer magnifiquement. Colom.

Indisposition, ſe dit auſſi figurément de l'âme, & ſignifie, aliénation, aigreur, avèrſion, haine. *Alienatio animorum*; *Diſſenſio*, *odium*. On peut guérir des *indiſpoſitions*, quand elles ſont légères, par quelques èxèrcices particuliérs de piété; mais quand les playes ſont profondes, à moins que d'aller juſqu'au fond du mal & de ſe ſèrvir de moyens puiſſans, les guériſons ne ſont pas poſſibles. Ab. de la Tr.

INDISSOLUBLE. adj. m. & f. Dans ce mot & ſes dérivez on fait peu ſentir la prémière *s*, dans le diſcours ordinaire. Qui ne ſe peut rompre, dénoüer, diſſoudre. *Indiſſolubilis*. Le mariage eſt un nœud ſacré, & *indiſſoluble*. Je frémis à la ſeule idée d'un engagement *indiſſoluble*. S. Évr. Il y a des Auteurs qui ont propoſé des queſtions *indiſſolubles*, qu'on ne pouvoit réſoudre, comme Hentiſberus, de Alliaco, Jacques Suiſſer, dit le Calculateur, &c. Il vaut mieux dire, *inſolubles* en parlant de quèſtions & de problêmes, & *indiſſolubles*, en parlant de mariage.

INDISSOLUBLEMENT. adv. D'une manière indiſſoluble. *Indiſſolubili nexu*, *irruptâ copulâ*. Les Ordres Sacrez lient une pèrſonne à l'Égliſe *indiſſolublement*.

INDISSOLUBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui ne ſe peut rompre, dénoüer, ni diſſoudre. *Status rei indiſſolubilis*, *inextricabilis*. On le dit du nœud Gordien, du nœud de mariage, d'une queſtion qu'on ne peut ſoudre. Le Concile de Trente a prononcé l'*indiſſolubilité* du mariage. G. G. L'Égliſe a toûjours crû l'*indiſſolubilité* du mariage dans la nouvelle loi. En parlant d'une queſtion, d'un problême de Géométrie, d'Algébre, &c. je ne voudrois pas dire *indiſſolubilité*, mais *inſolubilité*, quoique ce dèrniér mot ne ſoit pas fort en uſage. On ne dit pas diſſoudre une queſtion de Droit, de Phyſique, on dit, *Soudre*, ou *réſoudre* une queſtion. Mais on dit, *Diſſoudre* un mariage, c'eſt-à-dire, le caſſer, ſéparer les conjoints; *Diſſoudre* un compôſé comme on fait en Chymie; pour dire, Séparer ſes élémens, & ſes principes, en faire l'analyſe.

INDISTINCT, incte. adj. Qui eſt confus & obſcur, qui n'eſt ni diſtingué, ni ſéparé. *Indiſtinctus*. L'âme a dans le ſommeil des notions confuſes & *indiſtinctes* des chôſes qui lui font faire des ſonges èxtravagans.

INDISTINCTEMENT. adv. Confuſément, ſans diſtinction. *Indiſtinctè*, Dans le ſac de cette ville on a paſſé tous les habitans au fil de l'épée *indiſtinctement*, ſans diſtinction de ſexe, ni d'âge.

INDIVIDU. ſ. m. Tèrme de Philoſophie. Être particulier de châque eſpéce, ou ce qui ne peut être diviſé, en deux ou pluſieurs autres êtres ſemblables ou égaux. *Individuum.* La diviſion ordinaire de la Logique ſe fait en genres, & des genres en eſpéces, & des eſpéces en *individus.* Ce n'eſt pas les prémiers principes qui dètérminent les êtres, c'eſt le réſultat de leur mélange, qui fait que la chôſe eſt ce qu'elle eſt; qui fait les *individus.*

On dit auſſi en raillerie d'un homme qui s'aime bien, qu'il a bien ſoin de ſon *individu.* L'hivèr eſt l'ennemi particuliér de mon miſérable *individu*, & il n'y a pas moyen que nous nous accommodions lui & moi, Balz.

Si ce n'eſt qu'on diroit qu'il me l'auroit fait faire,
Je l'irois appeller comme mon advèrſaire,
Auſſi que le duel eſt ici défendu,
Et que d'une autre part j'aime l'individu. Régniér.

On dit auſſi à l'adjectif féminin en tèrmes de Théologie, La très Sainte & *individuë* Trinité. *Individua Trinitas, & individua Unitas.*

INDIVIDUEL, elle. adj. Tèrme de Logique. *Individualis.* Pluſieurs Philoſophes admettent des différences *individuelles*, c'eſt-à-dire, entre les individus.

INDIVIDUELLEMENT. adj. A ne regarder préciſément que l'individu. *Individualiter.* Pièrre, entant que Pièrre, eſt *individuellement*, &c.

INDIVIS, iſe. adj. Qui doit être partagé, & qui ne l'eſt pas encore. *Indiviſus.* Ces tèrres ſont communes & *indiviſes.* Nôtre ſubſtitution eſt conçuë en un article *indivis.* Pat. La clauſe eſt une & *indiviſe.* Id.

Par indivis. adv. Tèrme de Palais. En commun. *Inſolidum.* Poſſéder un héritage *par indivis.* Les promèſſes générales faites à tous leur appartient en commun & par *indivis*, comme on parle; châcun y a le même droit. Péliſſon.

Indivis. adj. Les tèrres de Dounezan & d'Andorre dans les Pirénées ſont par *indivis* de la Souveraineté de France & d'Eſpagne. On y mèt altèrnativement un Viguiér François & un Viguiér Eſpagnol. C'eſt auſſi une Souveraineté poſſédée *par indivis*, que le *Condominium* qui eſt établi en cèrtaines tèrres d'Allemagne entre les Princes de même maiſon.

INDIVISIBLE. adj. Qui ne ſe peut diviſer. *Indiviſibilis, atomus.* Un point eſt *indiviſible*, parce qu'il n'a point de parties. On tient les atômes *indiviſibles*, non pas à cauſe de leur petiteſſe, mais à cauſe de leur dureté & de la cohérence de leur parties.

INDIVISIBLEMENT. adv. D'une manière indiviſible. *Individiſibiliter.* Les conjoints par mariage ſont unis *indiviſiblement.* Le ciel & la tèrre les ont joints *indiviſiblement.* Pat.

INDOCILE. adj. m. & f. Farouche; intraitable, qui ne veut recevoir aucune inſtruction, ni céder, ni obéïr. *Indocilis, ferus, aſper.* Les peuples barbâres ſont d'un naturel *indocile.* Les dévots ſont d'ordinaire *indociles*, & viſionnaires. Boss.

INDOCILITÉ. ſ. f. Naturel, ou qualité de celui qui eſt indocile. *Indocilitas.* L'*indocilité* du troupeau peut ſanctifier le véritable Paſteur. Ab. de la Tr. La réſiſtance & l'*indocilité.* Id.

INDOCTE. adj. de tout genre. Ignorant. *Indoctus.* Ce mot ſe trouve dans la Comédie des Viſionnaires.

Ce n'eſt pas pour toi que j'écris,
Indocte *& ſtupide vulgaire.* Des-M.

INDOLENCE. ſ. fém. Inſenſibilité, indifférence pareſſeuſe. *Indolentia.* Il y a une *indolence* de moleſſe, plus excuſable qu'une *indolence* ſtupide, que rien ne peut exciter. S. Évr. C'eſt dans l'âme qu'il faut planter l'*indolence.* Ablanc. Il eſt une agréable *indolence*, qui n'eſt pas comme s'imagine le vulgaire, un état ſans douleur, & ſans plaiſir: c'eſt le ſentiment d'une joye délicate, que donne la tranquillité de l'éſprit. S. Évr. On l'applique auſſi à ceux qui ne s'intéreſſent aucunement à tout ce qui ſe paſſe dans le monde; que rien ne réjouït, & que rien n'afflige: il vaudroit mieux être quelquefois en querelle avec les paſſions, que de joüir de cette paix honteuſe que l'*indolence* donne. M. Scud. Ces affectations d'ennui, ces *indolences* perpétuelles, & ces airs de négligence que ſe donnent cèrtaines femmes, ne plaiſent nullement aux gens de bon goût. Fen. Un ſoin excèſſif de cacher ſes défauts vaut mieux que l'*indolence* de ceux qui ne ſe donnent pas la peine de les déguiſer. Bell. Les Épicuriens conſtituoient les Dieux dans une paiſible *indolence.* S. Évr.

Là, parmi les douceurs d'un tranquille ſilence,
Régne ſur le duvet une heureuſe indolence. Boil.

INDOLENT, ente. adj. Indifférent; qui n'eſt touché de rien. *Qui nullâ re commovetur.* Il ſe dit auſſi d'un homme pareſſeux, nonchalant, qui eſt inſenſible, qui n'a aucun ſoin de ſa fortune. On s'ennuye fort avec ces pèrſonnes *indolentes* qui ne prennent point de part à la convèrſation, & qui ne ſentent point ce qu'on dit. Bell. Chaſſez des cœurs un *indolent* repos. S. Évr. La meilleure éducation échoüe ſur un naturel *indolent* & inſenſible. Fen.

Jeunes beautez en vain tendent filets;
D'être indolent *chacun ſe félicite,*
Nul en amour ne daigne être hypocrite. Des-H.

Il n'y a pas 60 ans qu'*indolent* & *indolence* n'étoient préſque pas ſupportables. Quand ils commencèrent à s'introduire dans le monde, Monſieur Scaron dans une épitre chagrine en parla de cette ſorte,

Mille à la Cour ſe ſervent d'indolence,
Pour exprimer langueur & nonchalance;
Et vous diront d'un ton triſte & dolent,
Depuis huit jours je ſuis bien indolent.

Aujourd'hui *indolent* & *indolence* ont des lettres de Nobleſſe. Vign. de Mar.

INDOMPTABLE. adj. m. & f. Qu'il eſt impoſſible de dompter. *Indomitus.* Il ſe dit au propre des animaux; & au figuré, de l'éſprit & des paſſions. Achille doit toujours paroître fougueux pétulant, & *indomptable.* Le P. le B. Tout eſt ſoumis dans le monde, hors l'âme fière & *indomptable* de Caton. Bouh. *Et cuncta terrarum ſubacta, præter atrocem animum Catonis.* Mr de Segrais avoit traduit: *Equum domitor*, qui eſt l'Épithéte que Virgile donne à Meſſape, par ce vèrs François,

Le dompteur indompté d'un cheval indomptable.

INDOMPTÉ, ée. adj. Qui n'a point encore été dompté. *Indomitus.* On ſacrifioit autrefois des taureaux *indomptez*, qui n'avoient point été mis ſous le joug. On appelle un vainqueur *indompté*, celui qui n'a point été vaincu par ſes ennemis.

Indompté, ſignifie auſſi, Fièr, indocile. Brébeuf a dit d'Aléxandre;

Il ſuit en indompté *des ardeurs indiſcrétes:*

Et de Céſar;

Ce farouche héros, ce courage indompté,
Prit aux yeux des ſoldats toute ſa Majeſté.

Tous ces cœurs indomptez *où préſide la gloire.* Bréb.

Marquis, voilà le vent dont ma nef eſt portée
A la triſte mercy de la vague indomptée. Régniér.

On l'a dit en bonne part de M. de Montauſiér.

O triſte ſouvenir! quand je mets tout enſemble
Son éſprit, ſon ſçavoir, & ſon cœur indompté,
Fièr, bon, tendre, conſtant, & plein de piété,
Helas! je cherche envain quelqu'un qui lui reſſemble.

INDOSTAN. Voyez **INDOUSTAN.** C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer.

INDOU. ſ. m. C'eſt le nom d'une eſpéce de payens de l'Inde deçà le Gange. Ils croyoient un Dieu Souverain & l'immortalité de l'âme. Ils ſont préſque tous profeſſion de porter les armes, & le Grand Mogol leur confie la garde de ſes meilleures places. Maty.

INDOUSTAN. ſ. m. Tèrme de Relations, & de Géographie. Païs d'Aſie. L'*Indouſtan* eſt ſitué entre l'Indus & le Gange, & arroſé d'une infinité de rivières & de canaux que la nature & l'art ont creûſez pour tranſporter les immenſes richeſſes qu'on y recueille. P. Catrou, J. On connoiſſoit le génie des peuples de l'*Indouſtan*, Sultan Bahadèr, ou Badur. . . étoit un de ces Princes Mahomètans, qui ſortis de l'Arabie avec les Patanes, étoient venus s'enrichir dans l'*Indouſtan.* Id.

Le nom d'*Indouſtan* eſt Turc, il eſt formé comme les autres noms de païs le ſont dans cette langue, en mettant à la fin d'un nom la ſyllabe *tan*, & quelquefois en faiſant quelques autres petits changemens. *Indouſtan* veut dire le païs des Indiens, comme *Cabuleſtan* veut dire le païs de Cabul, & *Frankiſtan* le païs des Frankis.

Il y a deux chôſes à remarquer ſur ce nom par rapport à nôtre langue. 1°. Quelques Auteurs, comme ceux du Moréri, D'Hèrbelot & Corneille, diſent *Indoſtan.* Je ne crois pas que ce ſoit l'uſage; j'ai ſouvent oüi dire *Indouſtan*, je ne me ſouviens pas d'avoir jamais entendu prononcer *Indoſtan.* L'Auteur de l'hiſtoire générale du Mogol, qui parle bien, écrit toujours *Indouſtan.*

tan. Un des plus abondans Royaumes de l'*Indouſtan* eſt celui de Bazard. P. Catrou. Il ne faut pas meſurer les revenus qu'on tîre des tèrres de l'*Indouſtan* ſur le piéd de ce qu'elles produiroient en France. On ne s'applique pas dans l'*Indouſtan* à faire valoir le fond de l'Empereur avec le même ſoin qu'on employe en Europe à faire valoir ſon propre domaine. Id. Si l'on en croit M. Bèrniér, qui n'a point le vice des Voyageurs, & qui n'éxagère point les avantages de l'Empire où il a vécu, l'*Indouſtan* eſt un abîme de tous les tréſors, qu'on tranſporte de l'Amérique au reſte du monde. Id. 2°. Quoiqu'on ait tranſporté le nom d'Inde, & des Indes à l'Amérique, & celui d'Indien aux peuples qui l'habitent, il n'en eſt pas de même de celui-ci. *Indouſtân* ne ſe dit que des Indes propres, qui ſont les Indes orientales.

IN DOUZE. ſ. m. Tèrme d'Imprimeur, & de Libraire. Sorte de livre, dont châque feüille a 24 pages. *In duodecimo. In duodecimâ formâ.* C'eſt un grand, c'eſt un petit *in douze.* On l'appelle *in douze*, parce que ce nom eſt pris des formes d'Imprimerie ſur leſquelles ce livre eſt tîré; & que châcune des formes de ces ſortes de livres a douze compartimens de caractères, qui font les douze pages qui s'impriment de châque côté d'une feüille, & qui en font 24, en prenant les deux formes, ou les deux côtez enſemble.

INDRE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de France. *Anger.* Elle prend ſa ſource dans le Bèrry, où elle baigne la Châſtre & Châſteau-Roux. Elle entre enſuite en Touraine, & y ayant baigné Châſtillon ſur l'*Indre*, Loches, &c. elle ſe décharge dans la Loyre, entre les embouchures de la Vienne, & du Cher. Maty. Grégoire de Tours l'appelle *Anger*, Théodulfe d'Orléans *Angera*, Guill. le Breton dans ſa Philippide L. VIII. *Endria*, les *Geſta Ambacenſium Dominorum Anger*, *Andria* & *Endria*; c'eſt de ce dèrniér que s'eſt formé le nom *Indre.* On trouve auſſi dans des tîtres *Agner* par tranſpoſition, & *Andra* ſans *i*, mais ce ſont apparemment des fautes de copiſtes. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 22.

INDROIS. ſ. m. Nom d'une petite rivière de France, comme qui diroit la petite Indre. *Andriſius*, *Andriſia.* L'*Indrois* paſſe à Villeloin, & ſe jette dans l'Indre. Valois, *Not. Gall. p.* 22.

INDU, UË. Voyez Indeu, & Indeuë.

INDUBITABLE. adj. m. & f. Qui eſt très-cèrtain, hors de doute. *Indubitabilis, poſitus extra omne dubium, certus.* Les articles de la foi ſont *indubitables.* Les démonſtrations d'Euclide ſont *indubitables.*

INDUBITABLEMENT. adv. Très-aſſurément. *Indubitanter.* Tout homme doit mourir, & cela *indubitablement.* Une telle loi les expoſeroit *indubitablement* au péril. Pasc.

INDUCTION. ſ. f. Conſéquence qu'on tire en raiſonnant de quelques principes avancez. *Inductio, illatio.* La concluſion d'un ſyllogiſme eſt une *induction* qu'on fait des deux prémiſſes.

Induction, eſt auſſi un argument particuliér à la Rhétorique, qui ſe tîre d'un dénombrement qu'on fait de pluſieurs chôſes, dont on tîre une conſéquence générale. Voyez le prémiér livre de la Rhétorique d'Ariſtote. Il y a proprement trois ſortes d'*inductions*, & c'eſt ainſi que Suidas les diſtingue, l'*induction* Dialectique, qui ſert à conclure une chôſe générale par l'énumération de toutes les particulières d'un genre; l'*induction* qui ſe fait par intèrrogation, & dans laquelle on conclut par la reſſemblance. C'eſt cette *induction* que les Grècs appellent *παραγωγή*, & qui étoit la manière la plus ordinaire dont Socrate ſe ſervoit, à ce que témoigne Cicéron dans ſes Topiques & Quintilien. La troiſième ſorte d'*induction* eſt proprement celle des Rhéteurs, qui eſt une éſpéce d'éxemple, d'où vient qu'Ariſtote confond ſouvent l'une & l'autre. L'*induction* ne prouve guères que pour les ignorans, & pour le peuple; les ſçavans ne trouvent point ces ſortes d'argumens concluans, & ils s'en défient.

Induction, en tèrmes du Palais, ſe dit des preuves & avantages qu'on tîre des piéces à meſure qu'on les produit dans un inventaire. Les contredits ſe fourniſſent pour débattre non ſeulement les piéces, mais auſſi les *inductions* qu'on en tîre. Pour confirmer toutes ces *inductions* on m'a fourni deux piéces. Patru.

Induction, eſt auſſi une inſtigation, une impulſion, une pèrſuaſion qu'on fait à quelqu'un pour le pouſſer à faire, ou à dire quelque chôſe de mauvais. C'eſt par vôtre *induction* que cette femme a été ſubornée, qu'elle a abandonné ſon mari. Ce fut par l'*induction* de ſon conſeil, qu'elle jugea que, &c. Mauc.

INDUË. adj. fém. Qui ne ſe dit que d'un tems pris mal-à-propos. *Alienus.* Venir à une heure *induë*, c'eſt, Venir trop tôt, ou trop tard. Vous venez demander à dîner à deux heures, c'eſt une heure *induë.* Vous venez chèrcher un Avocat chez lui à dix heures, c'eſt une heure *induë*, il eſt au Palais. On dit auſſi, Se retirer à heure *induë*, c'eſt-à-dire, bien avant dans la nuit.

On dit auſſi en tèrmes de Pratique, une *induë* véxation; pour dire, une oppreſſion injuſte. *Iniqua, indebita, præter æquum & bonum.*

INDUËMENT. Tèrme du Palais. Injuſtement. *Indebitè.* On a empriſonné cet homme *induëment*, c'eſt-à-dire, contre les régles de la juſtice. On lui a fait un procez *induëment* & ſans ſujet. Le prémiér *e* de ce nom ne ſe fait ſentir qu'en allongeant l'*u* qui le précéde.

INDUIRE. v. act. Raiſonner, Inférer, conclurre, tirer une conſéquence de quelques principes, de quelques propoſitions qu'on a avancées. *Inducere, inferre unum ex alio.* Vous ne ſçauriez rien *induire* à vôtre avantage de la loi que vous avez citée. Quelle que ſoit cette avanture, on n'en peut rien *induire* contre l'accuſé. D'Aucour. On auroit tort d'*induire* que l'on fit en cela quelque chôſe qui fût contre la vérité. Ab. de la Tr. Ma joye auroit été entière, ſi j'avois pû *induire* par quelque endroit de vôtre lettre que vôtre réſolution eſt de commencer cette grande œuvre par la réformation de vos pèrſonnes. Id.

Ce mot vient du Latin *inducere.*

Induire, ſignifie auſſi, Pèrſuader, porter, éxciter à faire quelque chôſe par des diſcours, ou par des éxemples. On éſtimoit qu'il pourroit être *induit* à ſe rendre par le bruit de la renommée. Vaug. Ce mot s'employe particulièrement, quand il s'agit de porter quelqu'un à quelque chôſe de mauvais. C'eſt un ſubornateur qui l'a *induit* à dépôſer le faux. *Induire* à mal faire. *Ad malum pellicere. Induire* à oppôſer l'injure à l'injure, la violence à la violence. Ab. de la Trape.

On dit auſſi, Seigneur, ne nous *induiſez* point en tentation: qui eſt une demande de l'Oraiſon Dominicale, & qui ſouffre divèrſes intèrprétations rapportées par les Commentateurs de ce paſſage. Si les hommes doivent à Dieu du reſpèct, Dieu doit aux hommes de ne les pas *induire* en èrreur. Pasc. *Induire* en èrreur, c'eſt mettre les hommes dans la néceſſité de conclure, & de ſuivre une fauſſeté. Id. Le mot d'*induire*, en ce ſens, n'a guère d'uſage que dans ces ſortes de phrâſes.

INDULGEMMENT. adv. D'une manière douce, & indulgente. *Indulgenter.* Les Juges ont jugé ce criminel fort *indulgemment*; ils ne l'ont pas jugé avec toute la ſévérité des loix.

INDULGENCE. ſ. fém. Bonté, douceur; facilité à pardonner; inclination à tolérer, à éxcuſer les fautes. *Indulgentia.* Les mères gâtent ſouvent leurs enfans par trop d'*indulgence.* Ce qui fait que nous avons tant d'*indulgence* pour nos paſſions, c'eſt que nous les regardons dans un cèrtain point de vûë qui nous empêche d'en appèrcevoir le ridicule. Bell. Pourquoi regarder avec tant d'indignation la chûte des autres, & les juger ſi rigoureuſement, puiſque nous avons tant de beſoin de leur *indulgence*? M. Esp. D'où vient que nous n'avons pas pour les autres la même *indulgence* que nous voulons que l'on ait pour nous? Bell. Nous regardons nos défauts avec beaucoup d'*indulgence.* S. Évr. Parcourez les priſons & les hôpitaux, & vous avoüerez que la Providence n'a pas une *indulgence* aveugle pour les pécheurs. Id. L'*indulgence* Chrétienne eſt plus éxcellente que l'*indulgence* humaine. L'*indulgence* humaine n'eſt qu'une politique, & une fauſſe vèrtu. M. Esp.

Indulgence, en tèrmes de Théologie, eſt la rémiſſion de la peine dûë aux péchez, accordée par l'Égliſe, & qui éxempte du Purgatoire. Les *indulgences* ſont fondées ſur le tréſor infini des mérites de J. C. & ſur ceux de la ſainte Vièrge & de tous les Saints, qui peuvent nous être appliquez en vèrtu de la Communion des Saints, & que l'Égliſe a droit de nous appliquer. Un Évêque officiant donne quarante jours d'*indulgence.* Le Jubilé porte *indulgence* plénière, il y a auſſi des bulles d'*indulgences* plénières accordées à pluſieurs Égliſes, à pluſieurs Confrairies, pour cèrtaines fêtes. Les *indulgences* ſont une rémiſſion de toutes les peines des péchez.

On dit dans le ſtile familiér, il y a *indulgence plénière* à faire telle chôſe, pour ſignifier qu'il eſt bien de la faire, ou qu'on le croit ainſi. On a ſurpris un filou, on l'a roüé de coups. Il y a *indulgence* plénière à bien battre ces coquins-là.

> *Tout domeſtique, en trompant un mari,*
> *Penſe gagner* indulgence *plénière.* La Fon.

Il y a dans l'Égliſe de S. Jean de Latran à Rome un tableau attaché au ſecond pilier du côté droit, duquel on a prétendu conclure que les *Indulgences* pour ceux qui viſiteroient une Égliſe étoit en uſage dès les prémiers ſiécles de l'Égliſe, comme elle l'a été depuis le XIIIe, parcequ'il eſt dit dans ce tableau que S. Sylveſtre en accorda une pour ceux qui viſiteroient l'Égliſe de Latran; mais les Bòllandiſtes ont montré la fauſſeté manifeſte de ce que dit ce tableau. Voyez le *Propylæum Maii*, Diſſèrt. VIII. p. 48.* & ſuiv. Voyez encore au même endroit p. 131. leur Diſſèrtation

ſur

ſur les *Indulgences* accordées par Sèrgius II. à l'Égliſe de S. Sylveſtre & de S. Martin.

On dit, il y a aujourd'hui *indulgence* en telle Égliſe. Accorder une *indulgence*. Il y a *indulgence* plénière aux principales fêtes de l'année dans cette parroiſſe. Gagner l'*indulgence*. Les Théologiens diſent qu'on ne gagne pas toujours plénièrement une *indulgence* plénière, faute de diſpoſition, ou de ſoin à accomplir les conditions auxquelles elle eſt donnée. Le Cardinal Bellarmin dans ſes Controvèrſes T. III. & Maldonat, ont traité des *indulgences*.

INDULGENCE, ſe dit pour Conceſſion d'indulgence. Il faut faire renouveller cette *indulgence*; elle n'étoit que pour neuf ans, & ils ſont écoulez.

INDULGENT, ENTE. adj. Bon, facile; qui uſe d'indulgence, qui éxcuſe, qui pardonne aiſément. *Indulgens*. Il ne faut point qu'un Auteur ſoit *indulgent* à ſoi-même, & qu'il ſe pardonne rien. Chacun pour ſoi-même eſt toujours *indulgent*. BOIL. Plus on a le diſcèrnement éxquis, plus on ſe fait honneur d'être *indulgent*. LA CH. DE M. Il ne faut être dans le monde ni trop *indulgent*, ni trop auſtère. BELL. On ne ſe répréſente Dieu que ſous l'idée d'un Dieu *indulgent*, & pitoyable, & là-deſſus on ſe promet le pardon avec une ſécurité fatale. LA PL. A meſure que nos connoiſſances augmentent, nous devenons plus *indulgens*, & plus équitables pour les autres. M. ÉSP. Les Juges trop *indulgens* aux ſcélérats, ſont cruèls aux gens de bien qui en ſouffrent la pèrſécution.

INDULT. ſ. m. Grâce accordée par Bulles du Pape à quelque Corps, ou Communauté, ou à quelque pèrſonne par un privilége particuliér, pour faire, ou obtenir quelque chôſe contre la diſpoſition du Droit commun. *Pontificiaria gratia*. C'eſt une éſpéce de tranſport des grâces éxpéctatives que le Pape étoit autrefois en droit d'accorder. Il y a deux ſortes d'*indults*. Les uns ſont actifs, & conſiſtent dans le pouvoir de nommer, conférer & préſenter librement aux Bénéfices établis par les réſèrves, & les régles de la Chancelerie Apoſtolique. Les Papes en accordent ordinairement aux Princes ſéculiérs, Cardinaux, Évêques, & autres Prélats. Les *indults* paſſifs conſiſtent dans le pouvoir de recevoir des Bénéfices, & grâces éxpéctatives, comme ceux du Parlement, des Graduez & des Mandataires.

L'*indult* des Rois eſt le pouvoir qui leur eſt donné de nommer aux Bénéfices Conſiſtoriaux, ſoit par un traitté, ou concordat, ſoit par une grâce, ou un privilége particuliér. Le Pape Léon X. donna au Roi François I. un nouvel *indult* de nommer aux Bénéfices Conſiſtoriaux des païs de Bretagne, & de Provence, qui n'étoient point compris dans le concordat. Ils en ont auſſi accordé pour les païs conquis, comme celui de Clément IX. accordé au Roi pour le Rouſſillon.

L'*indult* des Cardinaux eſt un privilége de pouvoir tenir des Bénéfices réguliérs, auſſi bien que des ſéculiérs, de pouvoir conférer en commende, ou la continuer; de ne pouvoir être prévenus dans les ſix mois pour la collation des Bénéfices qui dépendent d'eux. Quelques autres Collateurs ont auſſi un *indult*, pour continuer la Commende, pour conférer de Commende en Commende. L'*indult* des Cardinaux s'appelle l'*indult* de compact, parceque'il leur a été donné par une Bulle du 19. Mai 1555. qu'on appelle la Bulle du compact. Voyez Blondeau dans ſa Bibliothèque Canonique.

INDULT de Meſſieurs du Parlement. C'eſt un droit, ou privilége accordé à Mr le Chancelier, Meſſieurs les Préſidens, & les Conſeillers du Parlement, les Maîtres des Requêtes, les Greffiers & Secretaires du Parlement, pour obtenir chacun d'eux un Bénéfice ſur le Collateur auquel la nomination du Roi eſt adreſſée. C'eſt une éſpéce de Patronage du Roi. Cet *indult* eſt un mandat, ou une grâce par laquelle le Pape pèrmet au Roi, de nommer à tel Collateur qu'il lui plaît, un Conſeiller ou autre Officiér du Parlement, à qui le Collateur ſera obligé de conférer un Bénéfice. Ainſi le droit d'*indult* réſide radicalement en la pèrſonne du Roi. Les Officiérs n'en ſont que l'objèt, & n'en ont que l'uſage, & l'utilité. Le Roi eſt le canal par lequel cette grâce leur eſt communiquée. Chaque Officiér ne peut éxèrcer ce droit qu'une fois en ſa vie, & chaque Collateur ne peut en être chargé qu'une fois en ſa vie, ou pendant la vie du Roi, ſi c'eſt une communauté. Si l'Officiér eſt Clèrc, comme ils l'étoient la plûpart au commencement de la conceſſion de l'*indult*, il peut être nommé lui-même; s'il eſt Laïque, il peut nommer une autre pèrſonne, pour être préſentée en ſa place par le Roi. L'*indult* s'étend aux Bénéfices réguliers, auſſi bien qu'aux ſéculiérs. Les dignitez des Cathédrales, & Collégiales, ſont ſujettes à l'*indult*, & l'Indultaire les peut requérir, quoique les Graduez ne puiſſent pas y prétendre. Celui qui a droit d'*indult*, doit obtenir des lettres de la Chancellerie, adreſſées à un Patron, ou Collateur, à qui il faut notifier ces lettres, & en laiſſer copie, afin qu'il confère le prémier Bénéfice vacant. L'Indultaire le peut requérir dans les ſix mois, & le Collateur, ou Patron, eſt obligé de le conférer à l'Impétrant. Les lettres du Roi obtenuës par l'Indultaire doivent auſſi être enrégitrées au Parlement. Les Cardinaux poſſédans en France des Évêchez, Abbayes, ou autres Bénéfices, ne ſont point ſujèts au droit d'*indult*. Voyez INDULTAIRE. Paſquiér dit que ce privilége fut accordé au Parlement afin qu'il ne s'oppôſât plus ſi fortement aux entrepriſes de la Cour de Rome. Quelques-uns croyent que le Pape Eugéne IV. a été le prémiér auteur de ce privilége par une bulle de 1434. On trouve de ces mandemens dès le tems du Pape Benoît XII. ſéant à Avignon dès l'an 1334. mais l'uſage de ces droits ne fut véritablement affèrmi qu'en 1538. par la bulle *Pauline*, de Paul III. à la recommendation de François I. à la conférence qu'ils eurent dans la ville de Nice. Le Pape Clément IX. en accorda une bulle en 1668. par laquelle les Indultaires ſont déchargez d'accepter des Cures, ou Bénéfices ayant charge d'ames, & des Bénéfices au deſſous de 600 livres de revenu; auparavant ils étoient obligez d'accepter un Bénéfice de 200 livres, pour remplir l'*indult*. De plus, il donna le pouvoir aux Collateurs ordinaires, & aux éxécuteurs de l'*indult*, de conférer des bénéfices réguliérs de Commende en Commende, pourvû que le dèrniér Titulaire l'ait poſſédé en Commende libre; & ce titre s'eſt appellé *ampliation d'indult*. Le Pape Benoît XIII. envoya une forme d'*indult* à l'Univèrſité de Paris en l'an 1396. par lequel il lui pèrmettoit de ſe nommer ſur les Bénéfices des Diocéſains; mais elle en négligea l'éxécution. Mrs de la Chambre des Comptes ont auſſi prétentendu avoir des *indults* à l'éxemple du Parlement, ils ne l'ont pû obtenir. M. le Préſident Cochet de S. Valliér a fait un Traité de cet *indult*, imprimé à Paris en 1703. Il y en a encore un de M. Regnaudin.

INDULT, ſe dit auſſi de la pèrmiſſion qu'on donne à quelqu'un d'éxèrcer la Médecine ſans donner lieu à la vacance des Bénéfices. Il ſe dit auſſi de pluſieurs grâces ſemblables; comme pour l'uſage des viandes deffenduës, pour être diſpenſé de montrer ſa lettre de tonſure, pour un Religieux qui veut entrer dans un autre Ordre, pour prendre les Ordres en trois jours de tems, pour pouvoir tenir la calotte en célébrant la Meſſe, &c. Ils ſont taxez à 15 livres quand ils s'éxpédient par une ſimple ſignature, & à 60 livres quand ils s'éxpédient par un Brèf.

Les Marchands appellent auſſi *indult* & *bon paſſage*, les droits & péage qu'ils payent au Roi d'Éſpagne.

INDULTAIRE. ſ. m. Celui qui a un Indult, ou qui requièrt un Bénéfice en vèrtu d'un indult, d'un Conſeillér du Parlement de Paris, ou d'un Maître des Requêtes. Voyez INDULT. Les *Indultaires* ſont préférez aux Graduez. L'*Indultaire* peut être prévenu par le Pape avant ſa requiſition. Un *Indultaire* peut ſe nommer lui-même s'il eſt Clèrc: ce que ne peut faire le Patron, ni le Collateur. La nomination d'un *Indultaire* ſur un Prélat qui a déja été grévé, c'eſt à-dire, qui a déja aquitté l'indult, eſt nulle, ſuivant la *Pauline*, ou bulle de Paul III. Si l'Ordinaire refuſe la proviſion, l'*Indultaire* peut s'adreſſer aux Éxécuteurs du mandat Apoſtolique, ou de l'indult. Ces Éxécuteurs nommez par la Bulle de Paul III. étoient l'Abbé de Saint Magloire, & de Saint Victor, & le Chanceliér de l'Égliſe de Paris; mais par la bulle ampliative de Clément IX. ce ſont les Abbez de Saint Denis, & de Saint Gèrmain des Prez, avec le Grand Archidiacre de Paris.

INDUS. ſ. m. Nom d'un fleuve d'Aſie qui donne ſon nom au païs qu'on appelle Inde. *Indus*. Il y en a qui l'appellent *Inde*, en lui donnant une tèrminaiſon Françoiſe; le P. Catrou dans ſon hiſtoire du Mogol lui conſèrve la tèrminaiſon Latine, & l'appelle toujours *Indus*. L'*Indus* coule du ſeptentrion au midi, & vient ſe décharger dans la mèr des Indes. P. CATROU. Les Mogols étoient maîtres de quelques Royaumes de l'Inde occidentale au delà du fleuve *Indus*. ID. Le P. Buffier dit *Inde* & *Indus*. M. Corneille dit auſſi *Indus*. Le Caiſerat a ſon étenduë depuis la rivière d'*Indus* juſqu'à celle de Bare. CORNEILLE.

INDUSTRIE. ſ. f. Dèxtérité, invention; adreſſe à faire réüſſir quelque chôſe, quelque deſſein, quelque travail. *Induſtria*. Cette montre eſt travaillée avec bien de l'*induſtrie*. Il a fallu beaucoup d'*induſtrie* pour l'inventer. Ce pauvre homme n'eſt capable d'aucun emploi, il n'a point d'*induſtrie*. Les hommes ſe ſont aſſemblez en ſociété afin de jouïr des ſecours de leur *induſtrie* mutuelle, dont les beſoins de la vie ont rendu le commèrce néceſſaire. S. ÉVR. Vous ne devez rien de vôtre beauté à vôtre *induſtrie*; la nature a pris tous les ſoins. ID. Les conquérans illuſtres qui ont laiſſé un ſi grand nom à la poſtérité, n'approchoient pas de l'*induſtrie* d'Annibal à maintenir des Armées. ID. Sa fortune étoit ſi médiocre, qu'il chèrcha à s'en faire une meilleure par ſon *induſtrie*. FLÉC. Tirons des hommes ce que l'*induſtrie* nous en peut faire tirer honnêtement. S. ÉVR. Les Myſtiques

tiques diſent que l'oraiſon paſſive eſt une ſuſpenſion de toutes les puiſſances de l'âme, & une ceſſation de toute *induſtrie* propre, & de tout propre éffort. On ne conçoit pas qu'il puiſſe y avoir de l'action dans une ſuſpenſion de toutes les puiſſances.

INDUSTRIE, ſe prend auſſi quelquefois ſimplement pour l'art, pour le travail. Les Marchands, les Fèrmiérs, ſont taxez à la taille, non ſeulement pour leur bien, mais à proportion de leur *induſtrie*, de leur commèrce.

Ce mot eſt tiré du Latin *induſtria*, d'*induſtrius*, qui eſt dit, ſelon Feſtus, *ab intrò ſtruendo*. Selon cet Auteur celui-là proprement eſt induſtrieux, qui *intrò ſtruit*, qui travaille pour le dedans, c'eſt-à-dire, pour ſa famille, & qui ne pèrd aucune occaſion pour cela.

On appelle provèrbialement *Chevaliérs de l'induſtrie*, des gens qui n'ont point de bien; qui ſubſiſtent par leur adreſſe & leur *induſtrie*; comme les filoux, flatteurs, écornifleurs, donneurs d'avis, &c. L'Aventuriér Buſcon décrit agréablement l'Ordre des *Chevaliérs de l'induſtrie*, qui vivent d'*induſtrie*.

INDUSTRIE, ſe dit quelquefois des animaux. Les oiſeaux font leur nid avec une mèrveilleuſe *induſtrie*. Ceux qui ont vû les caſtors qui bâtiſſent leurs maiſons, admirent leur *induſtrie*.

INDUSTRIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'induſtrie, ou qui eſt fait avec induſtrie. *Induſtrius*. Cette machine eſt mèrveilleuſement *induſtrieûſe*; elle part d'un éſprit fort *induſtrieux*. Le ſinge eſt un animal *induſtrieux*, il imite l'induſtrie des hommes. Vous êtes auſſi *induſtrieux* à cacher vos bonnes actions que les autres à les montrer. Boss. Rome a voulu pèrſuader qu'une Providence *induſtrieûſe* avoit ajuſté les divèrs génies de ſes Rois aux différens beſoins de ſon peuple. S. Évr. Les violens déſirs ſont *induſtrieux*. Le Ch. de M. La fraude eſt plus *induſtrieuſe* que la bonne foi. S. Évr.

INDUSTRIEUSEMENT. adv. D'une manière induſtrieûſe. *Induſtriè*. Cet ouvrier applique l'émail fort *induſtrieûſement*. C'eſt dans l'Hiſtoire que les Princes découvrent, que le luſtre de la flatterie eſt ſupèrficiel; & que les fauſſes couleurs, quelque *induſtrieûſement* qu'on les applique ne tiennent pas. Boss. Les mains de la Princeſſe *induſtrieûſement* occupées s'exèrçoient à des ouvrages dont la piété avoit donné le deſſein. Id.

INDUT. ſ. m. Tèrme de Liturgie & de Rubriques. Il eſt en uſage dans l'Égliſe de Paris, où l'on appelle *induts* les Clèrcs, les Eccléſiaſtiques qui aſſiſtent à la meſſe revêtus d'une aube & d'une tunique, pour ſèrvir le Diâcre & le Soudiâcre. *Indutus*.

Ce nom d'*Indut* vient du participe Latin *indutus*, qui veut dire *revêtu*.

INE.

INÉFFABILITÉ. ſ. f. Tèrme de Théologie. Impoſſibilité d'expreſſion. *Ineffabilitas*. Il ne ſe dit que des attributs de Dieu, des Myſtères de la Religion, qu'il eſt impoſſible d'éxprimer, de faire comprendre aux hommes par le diſcours.

Ce mot & le ſuivant ſe ſont formez du vèrbe Latin *effari*, parler, éxprimer, & de la prépoſition *in* priſe dans ſon ſens privatif, ou négatif.

INÉFFABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut éxprimer, ni comprendre. *Ineffabilis*, *inenarrabilis*, *infandus*. Le myſtère *inéffable* du très-Auguſte Saint Sacrement de l'Autel. L'homme eſt uni au Vèrbe d'une manière *inéffable*. Le P. Doucin. Grandeur *inéffable*. God. Adorer la grandeur *inéffable* du Vèrbe. Boss. Dieu communique à l'âme des grâces ſublimes & *inéffables*. Id.

INÉFFABLE, ſignifie auſſi, Ce qu'on ne doit point prononcer par reſpèct. Les Hébreux tenoient le nom de Dieu Jehovah pour *inéffable*, pas un ne l'oſoit proférer, cela n'appartenoit qu'au Grand Prêtre. Le P. Souciet Jeſ. dans ſa Diſſèrtation ſur ce nom Chap. IV. montre que bien d'autres que le Grand Prêtre le prononçoient, ainſi il n'étoit *inéffable* qu'en ce qu'il n'étoit pas pèrmis à tout le monde indifféremment de le prononcer en toute occaſion.

Nombre *inéffable*, en Arithmétique, eſt la même chôſe que le nombre ſourd. Harris.

INÉFFAÇABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut éffacer. *Nullo modo delendus*. L'eau forte qui tombe ſur des étoffes, y fait des taches *inéffaçables*.

INÉFFAÇABLE, ſe dit figurément en Morale. Quand on a fait une amande honorable en Juſtice, c'eſt une tache à l'honneur qui eſt *inéffaçable*. Le Baptême imprime un caractère *inéffaçable*. D'autres diſent *indélébile*. Les grandes impreſſions du cœur ſont *inéffaçables*. M. Scud.

INÉFFECTIF, IVE. adj. Je n'ai trouvé ce mot que dans l'Abbé de la Trappe; & l'uſage ne l'a point adopté. Il le prend pour inéfficace, qui n'a point d'éffet, qui demeure ſans éffet. *Sterilis*, *effectu carens*, *inefficax*. Dieu veut des œuvres, & il ne ſe paye ni de ſimples déſirs, ni de volontez *inéffectives*. Abb. de la Tr. Il arrive ſouvent que les intentions que Dieu a inſpirées demeurent *inéffectives*, & pour lors les volontez ſont comptées pour des œuvres. Id.

INÉFFICACE. adj. m. & f. Qui n'eſt pas ſuffiſant, qui n'eſt pas aſſez fort pour faire quelque chôſe. *Inefficax*. La nature corrompuë rend ſouvent les grâces de Dieu *inéfficaces*. Le libre arbitre rend la grâce éfficace, ou *inéfficace*. La promeſſe des récompenſes ſeroit *inéfficace* pour obliger les hommes à faire leur devoir, il a fallu y ajouter la crainte des ſupplices.

INÉFFICACITÉ. ſ. f. Manque de force, de vèrtu. *Inefficacitas*. L'*inéfficacité* d'un moyen, d'un ſecours, d'un remède.

INÉGAL, ALE. adj. Qui eſt plus grand, ou plus petit qu'un autre. *Impar*, *iniquus*, *aſper*. Il ſe dit des chôſes & des pèrſonnes. *Inégal* en condition, en âge, en biens. Des lignes, des grandeurs *inégales*. On dit auſſi, un chemin *inégal*; pour dire, qu'il eſt raboteux, qu'il n'eſt pas plain & uni. Combat *inégal*, où les forces ſont plus grandes d'un côté que de l'autre. On a dit de l'affaire de la Hogue,

> *Dans ce combat trop* inégal
> *Où nul des combatans n'a gagné la victoire,*
> *Nôtre éſcadre a beaucoup de mal,*
> *L'ennemi plus nombreux n'en a pas plus de gloire.*

INÉGAL, ſe dit au figuré de chôſes ſpirituelles. *Parùm conſtans*; *impar*. Un éſprit *inégal*, un homme *inégal*, eſt un fantaſque, tantôt careſſant, tantôt rebarbatif. C'eſt un éſprit inconſtant, bizarre; qui change ſouvent d'humeur & de ſentimens. Les pèrſonnes *inégales* reſſemblent à ces climâts diſgraciez, où l'on ne paſſe jamais deux jours ſans pluyes ou ſans orage. La P l. Les pèrſonnes d'une humeur *inégale*, & un peu capricieuſe, ont d'ordinaire beaucoup d'éſprit. M. Scud. Un homme *inégal*, n'eſt pas un ſeul homme; ce ſont pluſieurs: il ſe multiplie autant de fois qu'il a de mauvais goûts, & de manières differentes. Il eſt à châque moment ce qu'il n'étoit point, & il va être bien-tôt ce qu'il n'a jamais été; il ſe ſuccéde à lui-même. La Br. Un ſtile, un diſcours *inégal*, eſt un ſtile mal ſoutenu; qui s'éléve trop haut, & qui tombe trop bâs.

On le dit auſſi en Médecine d'un pous *inégal*, quand il ne bat pas également.

INÉGALEMENT. adv. D'une manière inégale. *Inæqualiter*. On doit traitter les gens *inégalement*, & faire à châcun des honneurs ſelon ſon mérite.

INÉGALITÉ. ſ. f. Différence; ce qui fait qu'une chôſe n'eſt pas égale. *Inæqualitas*. Il y a entre ces deux pèrſonnes toute ſorte d'*inégalité*. Une cèrtaine *inégalité* entre les hommes, qui entretient l'ordre & la ſubordination, eſt l'ouvrage de Dieu: une trop grande ſubordination eſt la loi des plus forts. La Br. L'*inégalité* de deux lignes, de deux figures. L'*inégalité* du chemin fatigue les chevaux. L'*inégalité* des humeurs, du pous; l'*inégalité* des ſaiſons, l'*inégalité* de l'air, c'eſt à dire, les changemens qui y arrivent.

INÉGALITÉ, ſe dit auſſi des inconſtances, & des bizarreries de l'éſprit. La complaiſance ſèrt à ſupporter les caprices & les *inégalitez* de nos amis, & à ne prendre pas garde à quelques légères rudeſſes, pourvû qu'elles ne ſoient pas trop fréquentes. M. Sc. Les *inégalitez* bizarres de cèrtaines gens ruinent la douceur du commèrce. Bell. Je trouve quelque chôſe de piquant dans les *inégalitez* de cette femme. S. Évr. Nôtre éſprit a ſes *inégalitez* cauſées par le déréglement des ſens. Id. L'*inégalité* de l'humeur vient bien ſouvent de la conſtitution du tempérament, ou des fréquens changemens de l'air.

INÉNARRABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être raconté. *Inenarrabilis*. Saint Paul étant tranſporté au troiſième ciel vit des chôſes *inénarrables*, qu'il n'a pû raconter. Gémiſſement *inénarrable*. God. Saint Pierre dit que les véritables Fidelles ſe réjouïſſent d'une joye *inénarrable*, & glorieuſe.

INÉPTE. adj. m. & f. Qui n'eſt point propre à quelque chôſe; qui eſt ridicule, ſot, impèrtinent. *Ineptus*. Ce mot ſent un peu le Collége. On peut dire dans la convèrſation, Cet homme a du talent pour les ſciences; mais il n'y eut jamais pèrſonne plus *inépte* pour les affaires. Bou. Un Auteur ſérieux n'eſt pas obligé de remplir ſon éſprit de toutes les *inéptes* applications que l'on peut faire au ſujet de quelques endroits de ſon Ouvrage. La Bruy. L'envie eſt la plus *inépte* de toutes les paſſions. Mont.

Ce mot eſt tiré du Latin *Ineptus*, qui eſt dit *tanquam non aptus*, qui n'eſt pas propre, convenable, qui eſt inutile. *Ineptire*. Parler ſottement, d'une manière extravagante.

INÉPTEMENT. adv. D'une manière impèrtinente. *Ineptè*. Il eſt de peu d'uſage, ſi même il en eſt.

INÉPTIE. ſ. f. Prononcez Inépsie. Impèrtinence, ſot diſcours. *Ineptia*. Cet homme eſt fécond en *inépties*. On étoit alors pénétré de cette maxime, que ce qui eſt dans les Grands ſplendeur, ſomptuoſité, magnificence; eſt diſſipation, folie, *ineptie* dans les particuliérs. La Bruy.

INÉBRANLABLE.

INÉBRANLABLE. adj. m. & f. Qui eſt fèrme, qu'on ne ſçauroit ébranler, ni remuer. *Stabilis.* Les vagues attaquent en vain les rochers ; ils ſont *inébranlables.*

INÉBRANLABLE, ſe dit auſſi en Morale, d'un homme fèrme, & incorruptible. *Firmus.* Ce Magiſtrat eſt *inébranlable* dans ſon intégrité. Le zéle du Prélat fut *inébranlable.* M. DE M. Les principes de la Géométrie ſont *inébranlables.* Le ſage des Stoïciens ſe vante que les ruines du monde, en l'accablant, le trouveroient fèrme & *inébranlable.* M. ÉVR. *Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ.* HORAT.

INÉSCATION. ſ. f. Sorte de tranſplantation qui ſe fait pour la cure de cèrtaines maladies. *Inéſcatio.* Elle conſiſte à faire manger à un animal de l'aiman qui ſoit imprégné de la mumie, c'eſt-à-dire, de l'éſprit vital de la pèrſonne malade. On prétend que l'animal unit avec ſoi cette mumie, qu'il la corrige, s'appropriant ſa qualité vicieuſe, & que par ce moyen la ſanté de celui duquel la mumie a été tirée, ſe rétablit. Si l'animal meurt avant que cela arrive, il faut choiſir un autre animal, & lui donner ce qu'on avoit donné au prémier. En ce cas on doit prendre du ſang bien putréfié, ou bien fèrmenté du malade, qui vaut mieux pour cela qu'aucune autre partie. Ce qu'on appelle ici *aiman* eſt le milieu qu'on choiſit pour ſèrvir de véhicule à l'éſprit vital.

INÉSPÉRÉ, ÉE. adj. Ce qui ſurprend, & à quoi on ne s'attendoit point. *Inſperatus.* Cette ſucceſſion eſt un honneur *inéſpéré.* Contentement *inéſpéré.* VOIT. Joye *inéſpérée.* ABLAN. Le hazard, la fortune, font des coups *inéſpérez*, font réüſſir des chôſes qui n'avoient aucune apparence de ſuccès.

INÉSPÉRÉMENT. adv. D'une manière inéſpérée & contre nôtre attente. *Ex inſperato.* Il eſt venu *inéſpérément* un ſecours du ciel qui a ſauvé cette place, un grand orage qui a obligé à lever le ſiége. Cet advèrbe n'eſt pas approuvé de tout le monde.

INÉſPUISABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut épuiſer ni tarir. *Inexhauſtus.* Cette mine eſt fort riche, elle eſt *inépuiſable.* La France a un fond *inépuiſable* de richeſſes.

On dit auſſi au figuré, qu'un Docteur a un fond de ſcience *inépuiſable*, un éſprit *inépuiſable.* La miſéricorde de Dieu eſt un fonds *inépuiſable.* J'ai pour vous un fonds de tendreſſe *inépuiſable.* La Morale eſt un ſujèt *inépuiſable.*

INEſSE. ſ. f. Ancien nom propre d'une ville de Sicile, que l'on nomma enſuite Ethna. *Ineſſa, Ineſſum.* Le P. Briet dit que c'eſt celle que l'on nomme aujourd'hui le Monaſtère de S. Jean des Atènes, dans la vallée de Démona, au piéd du mont Gibel, au ſud, entre Adèrno à l'oüeſt, & Catane à l'eſt.

INÉSTIMABLE. adj. m. & f. Qui eſt de grande valeur, & dont on ne peut pas fixer le prix. *Ineſtimabilis, ultra omne pretium.* Ainſi il ne ſignifie pas le contraire de ſon ſimple, *eſtimable*, qui veut dire, digne d'être éſtimé. C'eſt pourquoi il ne s'applique point aux pèrſonnes, & l'on ne dit point, c'eſt un homme *ineſtimable.* Mais on dit en parlant des chôſes, ce diamant eſt d'un prix *ineſtimable.* CORN. Le Roi dans ſon garde-meuble a des richeſſes *ineſtimables.*

INÉSTIMABLE, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales. *Infiniti valoris ac pretii.* Le ſang que JÉSUS-CHRIST a vèrſé pour nous eſt d'un prix & d'un mérite *ineſtimable.* La vèrtu, & l'innocence des mœurs, ſont des chôſes *ineſtimables.*

INÉVIDENT, ENTE. adj. m. Qui ne ſe voit pas clairement, & évidemment ; qu'on a de la peine à entendre. *Non evidens, obſcurus.* La foi eſt un conſentement *inévident.* Les propoſitions *inévidentes* ne ſont point reçûës en Géométrie. Tous les ſens qu'on a donnez à ce paſſage ſont aſſez *inévidens.* Hors le ſtile dogmatique ce mot n'eſt pas encore bien établi.

INÉVITABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être évité, dont on ne ſe peut garentir. *Inevitabilis, indeclinabilis.* Tout fuit, tout diſparoit à mes yeux, & je ſuis emporté par une force *inévitable.* BOSS. Les crimes ſemblent aux Hérétiques & aux libèrtins des ſuites *inévitables* des decrèts étèrnels de Dieu. La mort, & les jugemens de Dieu ſont *inévitables.* Il eſt difficile que les Rois ne tombent dans les déréglements ordinaires, & *inévitables* à une condition éclatante. FL. Le C. Mazarin étoit inſinuant, & avoit des charmes *inévitables* pour ſe faire aimer. B. RAB. L'homme eſt entraîné par la loi *inévitable* du Deſtin. S. ÉVR. L'érreur eſt *inévitable* à la fragilité humaine. LA PL. Peut-on appuyer quelque grand deſſein ſur le débris *inévitable* des chôſes humaines ? BOSS.

INÉVITABLEMENT. adv. D'une manière inévitable. *Contre* S. Auguſtin ſoutient que les hommes naiſſent *inévitablement* détèrminez au mal. S. ÉVR. On a comparé à la voix mélodieuſe des ſirénes, tout ce qui flatte, & tout ce qui entraîne *inévitablement* les cœurs. AB. NICAISE. Il s'expôſoit à être *inévitablement* défait, ſi les troupes euſſent été droit à lui. LA ROCHEF.

INÉXACT, ACTE. adj. m. & f. Négligent, peu exact, peu régulier. *Negligens.* On ne peut prendre aucunes meſures avec les

gens *inéxacts*, on ne ſçauroit compter ſur eux. Meſſieurs de l'Académie n'ont point encore approuvé ce mot ; & il n'eſt pas encore ſorti de la convèrſation. Il eſt commode, & il épargne un circuit de paroles pour éxprimer ce qu'il ſignifie. Par cette raiſon on peut préſager qu'il s'établira.

INÉXACTITUDE. ſ. f. Negligence, irrégularité. *Negligentia.* L'*inéxactitude* déconcèrte, & ébranle l'amitié. Ce mot n'eſt pas plus établi qu'*inéxact.* L'auteur des Réflexions ſur la Langue Françoiſe ne déſapprouve ni l'un ni l'autre, mais cet Auteur n'eſt pas fort ſûr.

INÉXCUSABLE. adj. m. & f. Crime, ou faute qui ne reçoit point d'excuſe, ni de juſtification. *Inexcuſabilis.* L'ingratitude en quelque pèrſonne que ce ſoit eſt *inexcuſable.* Dieu ayant fait connoître ſa divinité, ceux qui ne l'adoroient pas ſont *inexcuſables.* PORT. R.

INÉXÉCUTION. ſ. f. Tèrme de Palais. Défaut d'éxécution. *Pactionis omiſſa obſervatio.* On obtient des dommages & intérêts pour l'*inéxécution* d'un contrat contre celui qui en eſt la cauſe.

INÉXERCITÉ, ÉE. adj. Qui n'eſt point éxèrcé. *Inexercitatus.* Ce mot eſt vieux & hors d'uſage.

Mais tout rural, & inéxèrcité,
A peine a vû la prochaine cité. S. GELAIS.

On diſoit auſſi *éxerciter* pour *exèrcer.* Il y a dans les quatrains de Pibrac,

Un art ſans plus, en lui ſeul s'éxèrcite ;
Et du meſtiér d'autruy ne s'empêchant,
Va dans le ſien, le parfait recherchant ;
Car exceller n'eſt pas chôſe petite.

INÉXORABLE. adj. m. & f. Qui eſt fèrme, dur ; qu'on ne ſçauroit fléchir, celui dont on ne peut obtenir aucune grâce. *Inexorabilis.* Le public eſt un juge *inéxorable.* BELL. Ma gloire *inéxorable* à toute heure me ſuit. RAC. S. Loüis ſe rendit *inéxorable* aux larmes, & au repentir du blaſphémateur. FL. Un juge doit être *inéxorable*, quand on le ſollicite contre la juſtice. Lucréce a eû l'honneur d'être *inéxorable*, & le plaiſir de ne l'avoir pas été. ABL. La mort *inéxorable* ourdit ſeulement ſa trame. M. P.

Penſez-vous qu'Hermione à Sparte inéxorable,
Vous prépare un Epire un ſort plus favorable ? RAC.

INÉXPÉRIENCE. ſ. f. Inſuffiſance d'une pèrſonne faute d'avoir pratiqué & éxpérimenté. *Experientiæ defectus, imperitia.* Un Chirurgien qui par *inéxpérience* éſtropie quelqu'un, eſt condamné à ſes dommages & intérêts.

L'inéxpérience *indocile*
Du compagnon de Paul Emile
Fit tout le ſuccès d'Annibal. R.

INÉXPÉRIMENTÉ, ÉE. adj. Qui n'a point d'éxpérience ; ce dont on n'a point fait d'éxpérience. *Inexpertus.* Il fait dangereux de tomber entre les mains d'un Chirurgien *inéxpérimenté.* Il y a mille chôſes dans la nature qui ſont encore *inéxpérimentées*, qu'on n'a point pris la peine d'éxpérimenter. C'étoient des gens *inéxpérimentez.* ABLANC.

INÉXPIABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut éxpier. *Inexpiabilis.* Le parricide eſt un crime *inéxpiable*, qui mérite les plus grands ſupplices.

INÉXPLICABLE. adj. maſc. & f. Qui ne ſe peut éxpliquer. *Inexplicabilis.* Difficulté *inéxplicable.* Les myſtères de la Trinité & de l'Incarnation ſont *inéxplicables.* L'Évangile n'auroit point apporté la lumière au monde, s'il avoit propôſé des dogmes *inéxplicables.* S. ÉVR. Le Saint Éſprit prie en nous par des gémiſſemens *inéxplicables.* BOSS. Le Vèrbe s'eſt joint d'une manière *inéxplicable* à un homme ſemblable à nous. LE P. DOUCIN. L'amour répand ſur tout un charme *inéxplicable.* DES-H.

INÉXPRIMABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut éxprimer, ni faire entendre. *Quod exprimi non poteſt.* Les joyes des Bienheureux ſont *inéxprimables.* Cicéron a un artifice, & un agrément *inéxprimable.* MAUC.

INÉXPUGNABLE. adj. m. & f. Qu'il eſt impoſſible de forcer, d'emporter de violence. *Impugnabilis.* Maintenant il n'y a plus de place *inéxpugnable*, & qu'on ne prenne, ſi elle n'eſt ſecouruë. Le Païs étoit à couvèrt de ſes montagnes comme d'un rempart *inéxpugnable.* ABLAN. On dit plûtôt une place imprenable, un rempart imprenable, qu'*inéxpugnable*, qui n'eſt point du tout du bel uſage.

INÉXPUGNABLE, ſe dit figurément en Morale. La chaſteté de cette Dame eſt un fort *inéxpugnable.* La bourſe de cet avare eſt une place *inéxpugnable.* La conſtance d'un Stoïcien eſt *inéxpugnable.*

INEXTINGUIBLE. adj. maſc. & f. Qui ne ſe peut éteindre. *Inextinctus.* Les Volcans enfèrment des feux *inéxtinguibles*, qui

 ont

ont brûlé de tout tems. On fait des feux artificiels, avec de l'huile de pètrole, d'aſpic, de ſoufre, &c. qui ſont *inextinguibles*, qui brûlent dans l'eau, tèls que ſont ceux des brûlots.

Coligny ſous le nom d'Ardent inextinguible,
Béthunes ſous celui d'Ardent impèrceptible,
Se trouvent ſous le feu de ce cèrcle enflammé. P. LE MOINE.

INÉXTINGUIBLE, ſe dit figurément en Morale des ardeurs amoureuſes qu'on ne peut guérir. On dit auſſi la ſoif *inéxtinguible* des tréſors, de la gloire, &c. On le dit auſſi en Médecine des ardeurs de la fiévre qu'on ne peut éteindre par les remèdes.

INÉXTRICABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut démêler. *Inextricabilis*. Un labyrinthe *inéxtricable* de procedures. MÉZERAI.

I N F.

INFAILLIBILITÉ. ſubſt. f. Pleine cèrtitude ; qualité qui fait que l'on ne peut faillir, ni èrrer. L'*infaillibilité* ne ſe doit attribuer proprement qu'à Dieu, & à ceux à qui il l'a bien voulu communiquer, comme aux Prophêtes, aux Évangéliſtes, aux Apôtres & à ſon Égliſe. On a écrit pour & contre l'*infaillibilité* du Pape. DuPin, Docteur en Sorbonne, dans ſon livre *de Antiquâ Eccleſiæ diſciplinâ*, nie l'*infaillibilité* du Pape. Il ne faut point dominer les éſprits, ni s'attribuër une éſpéce d'*infaillibilité* par des manières trop déciſives. BAY. Sur quoi fonder cette cèrtitude infaillible par les principes de nos frères ? Sur l'Écriture ſainte, nous diſent-ils ; mais nous avons l'Écriture ſainte comme eux, & néanmoins nous diſputons enſemble de ſon éxplication. Qui ne voit donc qu'il n'eſt plus queſtion d'une *infaillibilité* de révélation & d'Écriture que nous avons tous, mais d'une *infallibilité* d'intèrprétation & d'éxplication dont nous avons beſoin. PÉLISSON. L'éxamen de la Religion, tel que nos frères veulent prendre ſur eux, & tel qu'il ſeroit néceſſaire par leurs principes, eſt impoſſible aux uns, difficile aux autres, inutile à tous, s'ils n'établiſſent une *infaillibilité* avec laquelle il ne ſera plus beſoin d'éxamen. ID.

INFAILLIBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut tromper, ni être trompé. *Erroris immunis*. La parole de Dieu eſt *infaillible*. C'eſt une grande diſpute entre les Proteſtans & les Catholiques, ſçavoir, ſi l'Égliſe aſſemblée en un Concile eſt *infaillible*, ou non. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût un Juge *infaillible* pour la déciſion des controvèrſes ; or ce Juge n'eſt que dans l'Égliſe Catholique. Les grands-hommes ne ſont pas *infaillibles* ; mais ils ne laiſſent pas d'inſtruire lors mêmes qu'ils font des fautes. MÉN. L'Égliſe a reçu de JÉSUS CHRIST ſon autorité *infaillible*. Il arrive ſouvent que ceux qui ont acquis quelque autorité par leur ſçavoir, ſe croyent *infaillibles*, parce qu'on eſt accoutûmé à les écouter avec reſpect. MALEB. Quand un ſçavant aura trouvé la capacité & le tems qu'il faut pour l'éxamen de la Religion, il arrivera pourtant qu'à la fin de ſes longues & laborieuſes rechèrches, il n'aura point encore la cèrtitude néceſſaire aux chôſes du ſalut & de la foi, à moins qu'il faſſe ce raiſonnement, dont il aura honte lui même. L'Égliſe n'eſt point *infaillible* ; mais moi je ſuis *infaillible* ; c'eſt pourquoi je ne ſçaurois me tromper, ni me pèrdre. PÉLISSON.

INFAILLIBLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt cèrtain, démonſtratif. *Certus*. Les propoſitions d'Euclide contiennent des démonſtrations *infaillibles*. Il n'y a que la Géomètrie qui ſoit *infaillible* entre les ſciences humaines.

INFAILLIBLE, ſignifie auſſi, qui a quelque apparence de ſureté morale. Les paroles que donne un honnête homme ſont *infaillibles*. Le ſuccès de ce procès eſt *infaillible*.

INFAILLIBLEMENT, adv. D'une manière infaillible. *Certò*. La concluſion d'un argument en forme s'enſuit *infailliblement* des deux prémiſſes. Avec un air complaiſant & flateur, on plait infailliblement dans le monde. BELL. Sans être un peu hypocrite, l'on échouë *infailliblement* à la Cour. ID. L'homme embraſſe *infailliblement* le bien que la raiſon lui préſente ſous l'idée du bien. M. ÉSP.

INFAISABLE. adj. de tout genre. Qui n'eſt pas faiſable, qui ne ſe peut faire. *Quod fieri nequit*. Ce mot ſe trouve dans Danet ; cependant on ne croit pas qu'il ſoit établi.

INFAMANT, ANTE. adj. Qui déshonnore, qui porte note d'infamie. *Quod infamat*. Une ſentence *infamante* eſt un valable reproche contre un témoin. Les faiſeurs de libelles *infamans*, *Famoſi libelli*, ſont ſujèts à réparation d'honneur. Il faut couvrir le vice des noms les plus *infamans* pour en inſpirer plus d'horreur. S. ÉVR.

Ce mot vient du Latin *infamans*, *infamare* ; compôſé de la particule privative *in*, & de *fama*, *renommée*.

INFAMATION. ſ. f. Note d'infamie. *Infamia*. Les condamnations criminelles & à peines afflictives portent *infamation*.

INFAME. adj. m. & f. Dans l'uſage ordinaire ſignifie ce qui eſt contraire à la vèrtu, à l'honneur, ce qui eſt blamé généralement par les honnêtes gens. On le dit particulièrement de cèrtains vices. *Infamis*. L'uſure eſt un commèrce *infâme*. La poltronerie eſt *infâme* à un ſoldat, l'avarice à un grand Seigneur. Les péchez contre la pureté, ſont des péchez *infâmes*. Aulu-Gelle appelle en Latin L. 17. c. 12. *infâmes*, *infames materias*, ce que nous appellons maintenant paradoxes, c'eſt à dire, des deſſeins de diſcours éloignez du ſentiment ordinaire, des propoſitions contre la vraiſemblance, contre l'opinion de toute la tèrre, comme l'éloge de Thèrſite, de la fiévre quarte &c.

INFAME. Tèrme de Droit. Qui eſt ſans honneur, qui ne mérite aucune éſtime dans le monde. *Infamis*. Il y a des *infâmes* de droit, tèls que ſont ceux qui ſont notez par les loix, ou par des jugemens publics ; d'autres qui ſont *infâmes* de fait, qui éxercent une profeſſion honteuſe, ou qui n'eſt point pratiquée parmi les honnêtes gens, comme celle de charlatan, de Comédien, de Bourreau, de Queſtionaire. En France tous ceux qui ſont condamnez pour crimes, ou qui en ont tranſigé, ſont *infâmes*.

On appelle auſſi *infâme*, tout ce qui n'eſt pas dans l'approbation générale des hommes ; de ce qui eſt communément blamé.

Ainſi Pompée, ainſi ton âme eſt altérée
Du ſang, dont elle a fait une infâme *curée*. BRÉBEUF.

Il ſe dit plus particulièrement du vice de l'impureté, qu'on appelle un vice *infâme*. *D'infâmes* débauches ; une vie *infâme*, un péché *infâme*. Un lieu *infâme*, c'eſt un lieu où l'on fait venir des femmes de mauvaiſe vie. Un livre *infâme*, eſt un livre où il y a des impuretez, ſur tout quand elles ſont groſſières. Une piéce *infâme*, de même un tableau *infâme*, &c.

On dit auſſi d'un habit vieux, ou mal fait ; que c'eſt un habit *infâme* : d'un logis obſcur, ou mal propre, que c'eſt un logis *infâme* ; d'un Boueur, d'un cureur de puits, que ce ſont des gens *infâmes* ; pour dire, mal propres, & dégoûtans.

INFAMEMENT. adv. D'une manière infâme. *Turpiter*. Ce riche vilain vit chez lui *infâmement*, dans une avarice ſordide. On doute de l'uſage de cet advèrbe.

INFAMER. verb. act. Rendre quelqu'un infâme. *Infamare*. LE MAIT.

INFAMIE. ſ. f. Déshonneur, opprobre, ignominie, pèrte de l'honneur, de la réputation, ce qui donne du mépris, pèrte, ou diminution de réputation. *Infamia*. Couvrir quelqu'un d'*infamie*. Toutes les ſentences données au grand criminel qui portent condamnation, portent en même tems note d'*infamie*. Quand on ne chèrche la vèrtu que par crainte de l'*infamie* qui eſt attachée au vice, l'on agit en éſclave. S. ÉVR. Il y a *infamie* de fait, & *infamie* de droit ; la prémière procède de l'éſtime publique, & la ſeconde d'un jugement, d'une loi qui condamne cèrtaines chôſes, comme des actions des profeſſions. Quelquefois les Cours ſouveraines en prononçant une peine, ajoutent, ſans note d'*infamie* : les Préſidiaux ne pouvent uſer de cette manière de prononcer. On donnoit autrefois une couronne d'*infamie* par punition. Elle étoit de laine. Voyez *Paſchalius de Coronis L. V.* au dèrnier Chapitre.

INFAMIE, ſe dit auſſi de toute action vilaine & qui ne ſe fait point par d'honnêtes gens. Un avâre fait mille *infamies* pour gagner du bien ; il fait mille *infamies*, mille vilaines épargnes chez lui.

INFAMIE, ſe dit auſſi des paroles injurieuſes, des affronts qu'on fait à quelqu'un. Il lui a chanté pouilles ; il lui a dit mille *infamies*. On a maltraitté ce Sèrgent dans un tel château, on lui a fait cent *infamies*.

On le dit auſſi des paroles ridicules & impèrtinentes qui déshonnorent ceux qui les diſent.

Clio vint l'autre jour ſe plaindre au Dieu des vèrs
Qu'en cèrtain lieu de l'Univèrs
On traitoit d'Auteurs froids, de Poëtes ſtériles,
Les Homères & les Virgiles.
Céla ne ſçauroit être, on s'eſt mocqué de vous,
Reprit Apollon en courroux ;
Où peut-on avancer une telle infamie ?

INFANT, ANTE. adj. & ſ. C'eſt le titre d'honneur qu'on donne aux enfans de quelques Princes, comme en Eſpagne, en Portugal. *Infans*. Le Roi a épouſé l'*infante* d'Eſpagne ; l'*infante* de Portugal. Le Cardinal *infant*. Le Prince & les *infans*, c'eſt à dire, le fils aîné du Roi d'Eſpagne, Prince des Aſturies, & les Princes ſes frères, fils puiſnez du même Monarque.

On dit ordinairement que ce titre a paſſé en Eſpagne par le mariage d'Éléonor d'Anglèterre avec Fèrdinand II. Roi de Caſtille & de Léon, & que ce Prince le donna pour la prémière fois au Prince Sanche ſon fils ; mais Pélage Évêque d'Oviédo qui vivoit l'an 1100, dans une de ſes lettres, nous apprend que dès le régne d'Evremond

d'Évremond II. le titre d'*infant* & d'*infante* étoit déja uſité en Éſpagne.

On a appellé autrefois les enfans des Chevaliers, *Infantiones*. Dans une Charte de l'an 1174 Alfonſe Roi de Caſtille appelle ſa fille *Infantiſſa*. Voyez Manrique *Annal. Ciſterc. ad annum* 1174. C. 6. & les Bollandiſtes *Acta Sanct. Maii T. VII. p.* 289.

Il ſe dit auſſi figurément & dans le ſtile comique & burleſque de toutes ſortes d'enfans. L'*infante* du Lude. Scar.

> *Voici les Gouvèrnantes,*
> *Qu'on choiſit pour nos* infantes. Gon.

C'eſt ainſi que Dauphin ſe dit en badinant des enfans des particuliérs, comme on l'a dit en ſa place T. II. p. 512.

INFANTE, Tèrme de Fleuriſte. C'eſt une Tulippe iſabelle foüettée de blanc. Morin.

INFANTÉ. ſ. m. Nom d'un Cap de la Côte des Caffres, en Afrique. *Caput Infantis. Capo Infanté*. Il eſt environ à dix lieuës de celui des Aiguilles, & quarante cinq de celui de bonne Éſpérance, du côté du levant. Il y a près du Cap d'*Infanté* une bonne Baye, qui porte ſon nom. Maty. On le prononce à l'Éſpagnolle : c'eſt pour cela que nous mettons un accent ſur l'*é* final.

Infanté, eſt auſſi le nom d'une grande rivière de la Baſſe Éthiopie, en Afrique. *Fluvius Infantis, Rio Infanté*. Elle a ſa ſource dans le Monomotapa, où elle porte le nom de Cumiſſa. Elle prend celui d'*Infanté* dans la Caffrerie, & ſe jette dans la mèr des Caffres, du côté du couchant, entre la tèrre Deſèrte, & celle de Natal. Maty.

INFANTERIE. ſ. f. Trouppes compôſées de fantaſſins, ou de ſoldats à piéd. *Peditatus*. Voilà de l'*infanterie* bien leſte. Une compagnie, un Régiment d'*infanterie*. L'*infanterie* Éſpagnole a été en grande réputation.

On dit, qu'un Capitaine entend bien l'*infanterie* ; pour dire, qu'il ſçait bien commander les gens de piéd.

INFANTICIDE. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. Meurtre d'un enfant. *Infantis occiſio, infanticidium*. L'*infanticide* eſt puniſſable de mort par une loi de Valentinien. De Laun. On accuſoit les prémiérs Chrétiens d'*infanticide*. On diſoit qu'ils mangeoient un enfant dans leurs aſſemblées. C'étoit une fâble fondée ſur le myſtère de l'Euchariſtie & l'uſage de la communion, & c'eſt une preuve évidente que la préſence réelle étoit crûë dès les tems Apoſtoliques, comme elle l'eſt aujourd'hui par les Catholiques.

Infanticide ſignifie auſſi Meurtriér d'un enfant, Celui qui tuë un enfant, comme fratricide, meurtrier de ſon frère ; Parricide, qui tuë ſon père, &c. *Infanticida*. On appelle Hérode *infanticide*, parce qu'il fit mourir les Saints Innocens.

Ces mots viennent de *infans*, *un enfant*, & *cædo*, Je frape, je tuë.

INFATIGABILITÉ. ſ. f. Qualité qui rend infatigable. *Sedulitas ad opus*. Voyez la fourmi ; quelle prévoyance, quelle *infatigabilité* ? S. Évr.

INFATIGABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut laſſer. *Infatigabilis, ſedulus, acer*. Les chevaux de poil alzan brûlé ſont *infatigables*. C'eſt un éſprit *infatigable*, qui invente pèrpétuellement. Il a une patience, une charité *infatigable*. Le Roi raffèrmit ſon autorité ébranlée par ſa vigilance *infatigable*. S. Évr.

> *Sur tout j'admire en vous ce cœur* infatigable,
> *Qui ſemble s'affermir ſous le faix qui l'accable*. Racine.

INFATIGABLEMENT. adv. D'une manière infatigable. *Citrà fatigationem*. Depuis trois ans qu'il eſt attaché *infatigablement* à faire des expériences, il a fait pluſieurs belles découvèrtes.

INFATUER. v. act. Préoccuper, prévenir tellement quelqu'un en faveur d'une pèrſonne, ou d'une chôſe qui ne le mérite pas, qu'on ait de la peine à l'en déſabuſer. *Infatuare*. Un Auteur eſt encore plus dupe que ceux qui l'*infatuent* de leur encens. Bell. Les nouvelles opinions ſont propres à *infatuer* les ignorans. Il ſe dit le plus ſouvent avec le pronom pèrſonnel. Il ne faut pas tellement s'*infatuer* de quelque pèrſonne que ce ſoit, qu'on ne puiſſe en être détrompé toutesfois & quantes, &c. On s'*infatue* de cent opinions èrronées par préoccupation.

Ce mot vient du Latin *infatuare*, qui ſignifie, *Rendre fol*, mettre une pèrſonne hors de ſon bon ſens. Ce vèrbe vient de *fatuus, fol*, dérivé du vèrbe *fari*, qui eſt tiré du Grèc [illegible], d'où vient *φάτης*, qui ſignifie le même que *vates* en Latin ; *Devin* en François. Les devins étoient ſaiſis d'une éſpèce de fureur, ou de folie, quand ils alloient prononcer leurs prédictions & leurs oracles. On peut encore remarquer que parmi les Latins ceux-là étoient appellez *infatuati*, qui croyoient avoir des viſions, qui s'imaginoient avoir vû le Dieu Faune, qui étoit autrement appellé *Fatuus*.

Infatué, ée. Participe. Prévenu, préoccupé. Les pèrſonnes *infatuées* de leur mérite ſe gendarment pour la moindre parole qui échape ſans deſſein. Bell. Quoi ! toûjours *infatués* de livres & d'Auteurs ? P. Com. Le peuple eſt ſi *infatué* d'eux (des Brachmanes aux Indes) qu'il penſe être Saint en participant à leurs crimes, ou en recevant des outrages de leur part. Bouhours.

Infatué, ſignifioit autrefois *fou*. Charles de France Duc de Lorraine, frère du Roi Lotaire, étoit ſurnommé l'*infatué* ; ſelon Hériman, & eſt nommé Charles le fou par l'Auteur de la cronique de Vézelay.

INFÉCOND, onde. adj. Stérile, qui n'engendre, qui ne produit point. *Infœcundus*. Il ſe dit des animaux, & plus particuliérement des tèrres. C'étoit une grande douleur aux femmes de l'ancienne loi d'être ſtériles, & *inféconde*s, de ne pouvoir avoir de lignée. Les tèrres ſabloneuſes, les roches ſont *infécondes*, on y pèrd le grain qu'on y ſème. Ce mot n'eſt pas uſité.

Infécond, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles. Cet homme a l'éſprit lourd, *infécond*, quelque ſemence qu'on y mette, il ne produit rien. Ce Poëte a une veine *inféconde*, un génie *infécond*, il ne peut rien inventer de nouveau. Il vaut mieux dire *ſtérile*.

INFÉCONDITÉ. ſ. m. Stérilité. *Sterilitas*. Qualité de ce qui eſt infécond, & ſe dit des animaux, des tèrres, de l'éſprit & du génie.

INFECT, écte. adj. Qui eſt puant, gâté, corrompu. *Putidus*. Voilà un privé bien *infect*. Les voiries, les égouts ſont des lieux *infécts*. Ce membre de mouton eſt *infect*, il eſt tout plein de vèrs. Vûë *infécte*. Bens.

INFÉCTER. v. act. Faire ſentir mauvais, communiquer ſa puanteur, ſa corruption. *Putore inficere*. Ces fôſſez qu'on a vuidez ont *infécté* tout le voiſinage. Une ode ſur l'Enfèr dit,

> *Les noires vapeurs du ſouffre*
> Infectent *ce triſte gouffre*. N. Ch. de Vers.

Ce mot vient du Latin *inficere*, qui ſignifie proprement, *teindre en une autre couleur*. *Inficere*, c'eſt, *facere ut aliquid intùs fit*, Faire que quelque chôſe s'imprime, s'imbibe. Une méchante ôdeur fortement attachée à un corps, le rend infect.

Inſécter, ſe dit auſſi de la communication des chôſes corrompuës, venimeuſes, péſtilentes. Quand on vient des lieux *infectez* de peſte, on eſt obligé de faire la quarantaine. Les morſures des aſpics, des ſèrpens, *infèctent* le corps de leur venin. Cette femme nous a *infécté* de ſon haleine, de ſon gouſſet.

Infécter, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Infécter* le genre humain de mille èrreurs. S. Évr. *Infécter* les ignorans de ſupèrſtition, de mauvaiſes opinions, d'héréſies mortelles. Prenez bien garde qu'on ne vous *infécte* l'éſprit de cèrtaines phraſes inventées en dépit du bon ſens. Com. Les faux jugemens que nous portons des chôſes n'*infèctent* pas ſeulement l'éſprit ; ils corrompent le cœur. Nic. L'air du monde eſt *infecté*, & fait prèſque toujours des impreſſions malignes, ſur les pèrſonnes d'une profeſſion retirée, auſſitôt qu'elles le reſpirent. Ab. de la Tr.

> *Le vil amour du gain* infecta *les éſprits*. Boil.

INFÉCTION. ſ. f. Puanteur. *Pœtor*. L'*inféction* de ce cloaque eſt inſupportable. Il ſignifie auſſi, corruption, contagion. Ces hardes peſtiférées ont communiqué leur *inféction* à la ville, y ont mis la pèſte. La maladie ſe mit dans le camp par l'*inféction* des corps morts. Vaug.

INFÉLICITÉ. ſ. f. Qualité qui fait que l'on n'eſt point heureux, que l'on ne réüſſit pas à faire quelque chôſe. *Infelicitas*. Il ſe ſent gêné par l'*infélicité* de ſon naturel. S. Évr.

INFÉODATION. ſ. f. Action par laquelle on donne quelque chôſe en fief, *Traditio poſſeſſionis beneficiarii prædii*. C'eſt auſſi l'inveſtiture qu'on donne d'un fief, & l'action par laquelle on unit quelque chôſe à ſon fief, dans les héritages roturiérs, cette action s'appelle enſaiſinement. *Inféodation* ſignifie encore la poſſeſſion d'un fief qui eſt acquiſe [illegible] vaſſal par la réception à foi & hommage par le Seigneur. Voyez l'art. 130. de la Cout. de Paris. Itter, Avocat à Francfort, a fait un Traité des fiéfs où il traite de l'*inféodation* des fiefs dans l'Empire. On trouve dans les formules de Marculfe des Actes d'*inféodation* ſous le titre de bénéfice ; & Du Moulin aſſure dans ſon Commentaire ſur la coutume de Paris, qu'il a [illegible] des actes d'*inféodation* faits par Childebèrt I. en faveur du Monaſtère de S. Gèrmain des Prez.

INFÉODER. v. act. Donner en fief, à foi & hommage. *In beneficiarii prædii poſſeſſionem mittere*. *Inféoder* des héritages, c'eſt les unir à ſon fief.

Inféoder ſignifie auſſi donner, ou prendre l'inveſtiture d'un fief ; il ſe dit encore pour poſſéder un fief, dont la poſſeſſion eſt acquiſe au vaſſal par la réception à foi & hommage par le Seigneur. Par un réglement fait par les Électeurs à la Diète où Charles V. fut élû, l'Empereur ne peut *inféoder* de nouveau les fiéfs qui retournent

tournent à l'Empire par le decès du poſſeſſeur ſans hérítiérs, ou autrement; il doit être réüni au domaine impérial.

INFÉODÉ, ÉE. Donné en fief, ou uni au fief. Dîmes *inféodées*. Jean du Luc en ſon Recueil d'Arrêts attribuë la prémière invention des dîmes *inféodées* à Philippe Auguſte; mais Paſquier prouve qu'il s'abuſe, parceque deux ans avant qu'il regnât elles avoient été condamnées comme des uſurpations au Concile de Latran, tenu ſous Aléxandre III. en 1179. Elles fûrent introduites lorſqu'on entreprit le prémiér voyage d'outremèr; car alors les Curez firent préſent à leurs Seigneurs de partie de leurs dîmes pour leur aider à faire le voyage. Elles n'étoient d'abord que viagères; mais depuis les Seigneurs ſe les approprièrent tout-à-fait. Voyez DISMES.

INFÉRAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Inferanus*. C'eſt l'une des quarante & üne ſectes qui ſont ſorties du Luthéraniſme. JOVET, *T. I. p.* 475.

INFÉRER. v. a. Induire, conclurre, tîrer une conſéquence d'une propoſition, ou de quelque chôſe apparente. *Inferre*. On *infère* de là qu'il n'a rien donné qu'après ſa mort. PAT. Quand le tems eſt fort couvèrt, on en *infère* qu'il pleuvra bientôt, qu'il viendra quelque orage. De ce que Dieu eſt juſte, on en *infère* qu'il punira les méchans en ce monde, ou en l'autre. Tout le raiſonnement conſiſte en ce point, d'un principe connu en *inférer* une chôſe inconnuë. *Inférez* de tout cela, mes Frères, combien ceux-là ſe trompent & s'abuſent, qui dans une profeſſion toute céleſte & toute angélique, conſèrvent encore des inclinations, des vûës, & des penſées toutes humaines. AB. DE LA TR. Vous pouvez *inférer* de tout cela, quelle doit être l'éxactitude des Religieux. ID.

INFERIEUR, EURE. adj. relatif. Ce qui eſt au deſſous d'un autre. *Inferior*. La veſſie eſt placée dans la partie *inférieure* du bâs ventre. L'appétit ſenſuel eſt la partie *inférieure* de l'âme. Le ſage n'eſt point dans la partie *inférieure* de l'âme où ſe forment les paſſions; il eſt au ſommet, comme dans un lieu élevé, & hors de leur atteinte. M. ÉSP. Les brouillards ſe forment dans la partie *inférieure* de l'air. On appelle les planétes *inférieures*, celles qui ſe meuvent audeſſous du ſoleil, par rapport à la tèrre, c'eſt à dire, entre la tèrre, & le Soleil, comme Vénus, Mèrcure, & la Lune.

INFÉRIEUR, ſe dit figurément en chôſes morales. Ceux qui ſont d'un Ordre *inférieur* doivent céder à ceux d'un Ordre ſupérieur. Ce Prince eſt *inférieur* en forces à ſon ennemi. Ce Docteur eſt *inférieur* en doctrine à ſon concurrent. Ce cadet eſt d'un âge beaucoup *inférieur* à ſon aîné. On appelle les Cours *inférieures*, les Préſidiaux & les ſiéges ſubaltèrnes.

INFÉRIEUR, en tèrme de Géographie ancienne, ſe dit des païs qui ſont vèrs les mèrs, ou ſur le cours des rivières, par oppoſition à ceux qui ſont ſur les montagnes, ou en des lieux éloignez de la mèr. L'Inde *inférieure*, l'Arménie *inférieure*. On dit auſſi bas & baſſe en ce ſens. Voyez ce mot T. I. p. 890.

En tèrme de Chiromance la partie *inférieure* de la main eſt celle qu'on appèlle dans l'Anatomie le carpe, & dans l'uſage ordinaire le poignèt. On appelle auſſi partie *inférieure* de la main celle où eſt le petit doigt. *Pars inferior*.

INFÉRIEUREMENT. adv. D'une manière inférieure. *Inferiori modo*.

INFÉRIORITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt inférieur, qui eſt d'un moindre prix. Les Grands ne regardent les hommes que par le degré d'*infériorité* où ils ſont à leur égard. NIC. Cette ſupèrbe nation a été contrainte à reconnoître ſon *infériorité*. RAC. Il y a de l'*infériorité* même dans le Paradis, ou pluſieurs degrez de gloire, même entre les Anges.

INFÈRNAL, ALE. adj. Qui tient de l'Enfèr. *Infernus*. Monſtre *infernal*. Furie *infèrnale*. Puiſſance *infèrnale*. Les Dieux *infèrnaux*. VAUG. REM. Rive *infèrnale*. RAC.

Holà Caron, Caron, nautonier infèrnal. MAGNI.

On appelle figurément le Diâble, le Sèrpent *infèrnal*. Dragon *infèrnal*; ſe dit figurément d'une méchante femme. Les éſprits *infèrnaux*. BOUHOURS. Les furies *infèrnales*, en parlant de la fâble.

Malgré la puiſſance infèrnale,
Malgré vous même, il faut vous détromper. QUINAUT.

La pièrre *infèrnale*, en tèrmes de Chirurgie, eſt une pièrre cauſtique. Voyez PIERRE.

INFÈRNAL, ALE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Infernales*. Nicolas Gallus & Jacques Smidelin enſeignèrent dans le XVIe ſiécle que quand il eſt dit que J. C. deſcendit aux enfèrs, cela s'entend de l'enfèr des damnez, & qu'il y fut tourmenté comme eux. C'eſt ce qui leur fit donner & à leurs ſectateurs le nom d'*Infèrnaux*.

INFÈRTILE. adj. m. & f. Stérile, lieu où la ſemence ne profite point. *Sterilis*. L'Éſpagne eſt *infèrtile* en pluſieurs endroits. La ville de Garciluin au Royaume de Fèz n'eſt plus habitée que de pauvres gens, qui ont peu de bétail, & cultivent quelques tèrres du côté du nord, le reſte n'étant que rochér & tèrres *infèrtiles*. D'ABLANC. *Marmol, L. IV. C.* 118. On voit des tèrres noires ſoit ſur le haut de quelques montagnes, ſoit dans de cèrtains vallons, leſquelles ſont trop *infertiles*. LA QUINT.

On a dit dans la prémière édition de ce Livre que ce mot n'eſt pas établi. Il ſemble que ces éxemples montrent le contraire; mais la vérité eſt que dans l'uſage ordinaire on ne s'en ſèrt pas. En poëſie, dans une hiſtoire, & en tout ſtile étudié, on peut fort bien s'en ſèrvir. Ailleurs ce mot ſent un peu l'affectation.

INFÈRTILE, ſe dit auſſi au figuré. Un eſprit *infèrtile*, eſt celui qui n'a point d'invention, qui n'a point de penſées. Un travail *infèrtile*, qui ne rend aucun profit.

Et comme mes ſoupirs, ma peine eſt infèrtile. RÉGNIÉR.

INFÈRTILITÉ. ſ. f. Stérilité, & ſe dit tant de la tèrre que de l'éſprit. *Sterilitas*. Ce mot n'eſt pas plus uſité que le précédent.

INFÉSTER. v. act. Incommoder, tourmenter. *Infeſtare*. Il ne ſe dit guère qu'en parlant de guèrre, de vèrmine, & des malins éſprits, des démons. On dit que les malins éſprits *inféſtent* cette maiſon. Les ennemis *inféſtoient* la frontière. Les Pirates ont longtems *infeſté* nos côtes. Les ſauterelles *inféſtent* ſouvent de grandes Provinces en Orient, les déſolent entièrement.

INFÉSTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a le ſens & les uſages de ſon vèrbe. *Infeſtus*. Une maiſon *inféſtée* de malins éſprits. BOUH.

INFÉUDATION. } Voyez { INFÉODATION.
INFÉUDER. } Voyez { INFÉODER.

Ces mots ſe trouvent écrits avec la diphtongue *eu* dans les coutumes. Quelques Auteurs diſent en Latin *beneficiare* pour *infeuder*.

INFIDÉLITÉ. ſ. m. Trahiſon, manquement à ce qu'on a promis, ou juré. *Infidelitas*. Cette femme a fait une *infidélité* à ſon mari. L'*infidélité* eſt le plus grôs des vices chez cette bonne nation. S. ÉVR. Le dégoût qui ſuit la poſſeſſion produit les prémiérs ſentimens d'une *infidélité*. BELL. On ſe détruit beaucoup plus auprès de nous par les moindres *infidélitez* qu'on nous fait, que par les plus grandes qu'on fait aux autres. LA ROCH. Le changement d'un Amant ne doit pas être attribué au deſſein d'une *infidélité* méditée; c'eſt qu'on ſe dégoûte avec le tems. S. ÉVR. Il eſt pèrmis aux hommes de compter les *infidélitez* qu'on leur fait; la modeſtie déffend aux femmes de faire de même. ID. L'*infidélité* careſſante eſt la marque d'un bon Courtiſan. ID.

INFIDÉLITÉ, ſe dit auſſi de l'idolâtrie & toute fauſſe Religion qui n'admet point le Sacrement du Baptême, car on ne le dit pas proprement des Hérétiques qui ſont batiſez, & qui croyent en Jéſus-Chriſt, quoique d'ailleurs ils rejettent des articles eſſentièls. On dit fort bien que les Mahométans, les Juifs, les Payens, ſont dans l'*infidélité*; mais on ne le diroit pas bien des Calviniſtes, des Luthériens, &c. *Ignoratio Chriſtianæ fidei, alienatio à fide*. Il y a bien des peuples qui languiſſent dans l'*infidélité*, faute de gens qui leur annoncent l'Évangile.

INFIDÉLITÉ, ſe dit encore de la légèreté, & de l'inconſtance de la Fortune. Un ſi ſage Général ſçut profiter des *infidélitez* même de la Fortune. BOSS.

INFIDEllE. adj. m. & f. & ſubſt. Celui qui manque de foi; qui trahit, qui n'éxécute point les chôſes qu'il a promiſes, ou jurées. *Infidus*. Un amant *infidelle*. C'eſt un *infidelle*. J'aime une *infidelle*. Si un ami léger & *infidelle* ne mérite pas qu'on le ménage par ſon état préſent, il le mérite par ſon état paſſé. NIC. Une femme *infidelle*, connuë pour telle par la pèrſonne intereſſée, n'eſt qu'*infidelle*; ſi on la croit fidelle, elle eſt pèrfide. LA BR. L'uſage des mariages intéreſſez fait que l'on compte de devenir *infidelle* dès que l'on ſera marié. BELL. Il faut ſe croire aimé pour ſe croire *infidelle*. RACINE.

INFIDEllE, ſe dit auſſi des chôſes incèrtaines, à quoi l'on ne doit pas ſe fier. *Incertus*. La ſociété des hommes eſt une mèr plus *infidelle*, & plus orageuſe que la mèr même. M. ÉSP. Dans ce ſens on appelle mémoire *infidelle*, celle qui manque au beſoin. La raiſon eſt un guide *infidelle*. CL.

Pompée à cet échèc n'ayant que trop ſenti,
Que la Fortune enfin dégénère en cruelle,
Ne ſe réſout qu'à peine à la croire infidelle. BREB.

INFIDEllE, ſe dit figurément en Morale, de ce qui n'eſt pas conforme à la vérité. Une copie *infidelle*, qui ne reſſemble point à l'original. Un portrait *infidelle*. Un récit, un rapport tout des plus *infidelles*.

INFIDEllE, ſe dit de ceux qui ne ſont pas batiſez, qui ne croyent point les véritez de la Religion Catholique; des Mahométans, des Juifs, des Idolâtres, ce nom eſt en uſage dans ce ſens dans l'Hiſtoire & dans le ſtile ordinaire. *Infidelis, alienus*

à fide. Les Portugais voyant l'armée *infidelle* toute ramaſſée, & qui ne pouvoit ſe dégager, l'environnent & la battent à coups de canon. Bouh. Il parle des Achénois. Ce vaiſſeau a été pris par les *infidelles*. On a fait pluſieurs croiſades pour délivrer les Lieux Saints de l'oppreſſion des *infidelles*.

On le dit auſſi des mauvais Chrétiens & impies, des libèrtins qui penſent, ou qui parlent témérairement & mal à propos des myſtères de la Religion.

Ouvre les yeux, homme infidelle,
Sur le Dieu puiſſant qui t'appelle;
Mais tu te plais à l'ignorer,
Affermi dans l'ingratitude,
Tu voudrois que l'incèrtitude
Te diſpenſât de l'adorer. N. ch. de vèrs.

INFIDÉLEMENT. advèrbe. D'une manière infidelle. *Infideliter*.

INFINI, ie. adj. Qui n'a ni commencement ni fin. *Infinitus*. Dieu ſeul eſt un être increé & *infini*. On le dit auſſi de ſes attributs. Sa juſtice, ſa ſageſſe, ſa clémence ſont *infinies*. Il n'eſt point incompatible avec la bonté *infinie* de Dieu, qu'ayant prévû la chûte du prémiér homme, il ne l'ait pas empêchée. Ab. de T. Le juge miſéricordieux de l'Univèrs répandra juſques ſur nous ſes compaſſions *infinies*. Cl. On ne peut imaginer trois pouvoirs & trois êtres *infinis*, dont l'un ſeroit par néceſſité la borne de l'autre. Pélisson.

Infini, ſe dit auſſi de ce qui a eû commencement, mais qui n'aura point de fin. Ce que les Théologiens appellent *infinitum à parte ante*, eſt ce qui n'a point eû de commencement; & ce qu'ils appellent *infinitum à parte poſt*, eſt ce qui n'aura point de fin, comme, les élûs auront une gloire *infinie*, dans une étèrnité *infinie*.

Infini, ſe dit encore auſſi de ce qui n'eſt point tèrminé. Pluſieurs Philoſophes Payens ſe ſont trompez, quand ils ont crû que le monde étoit *infini*; qu'il y avoit des mondes *infinis*. Si l'on n'eſt pas *infini*, il faut du moins tâcher de le paroître: par cette induſtrie, le peu paroît beaucoup. Amelot.

On dit en Géométrie, Tirer une ligne *infinie*; pour dire, indétèrminée, dont on n'aſſigne point les bornes, ſur laquelle on fait après ſes opérations. L'Arithmétique des *infinis* eſt devenuë fort à la mode depuis un tems.

Infini, ſignifie auſſi, Innombrable; & ſe dit hypèrboliquement d'un nombre fini, qu'on veut éxaggérer, ou qu'on ne s'amuſe point à compter. Le monde eſt compôſé d'atômes *infinis*. Comme les raiſonnemens ſont *infinis*, les controvèrſes dureront autant que le genre humain qui les fait. St. Évr. Ce Régent a un nombre *infini* d'écoliérs: ce Médecin a guéri des malades *infinis*. Je vous ai des obligations *infinies*. Voit. Des peines *infinies*. Id. Remplir le cœur d'une douceur *infinie*. M. Sc.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Les Philoſophes montrent qu'il n'y a point d'*infini* dans la nature. *Non datur infinitum actu*.

A l'infini. Phrâſe advèrbiale. Toujours, pour toûjours. Les damnez doivent ſouffrir *à l'infini*; & ſe dit tant de l'éxcès de leurs peines, que de leur durée.

Il ſignifie auſſi, Qui dure ſi long tems, qu'on n'en peut découvrir la fin. Si on les laiſſe toûjours diſputer, & repliquer, cela ira *à l'infini*. Les remiſes que vous me faites, vos promeſſes vont *à l'infini*, le progrès *à l'infini* eſt abſurde en Philoſophie. *Progreſſus in infinitum*.

INFINIMENT. adv. D'une manière *infinie*. *Infinitè*. Le Seigneur eſt grand, & *infiniment* loüable. Port R. La gloire étèrnelle rend les Saints & les Anges *infiniment* heureux. Les *infiniment* petits.

Il ſignifie auſſi, Très-fort; beaucoup. Cet Auteur eſt *infiniment* ſçavant. Les idées du bon ſens ſont *infiniment* plus connuës des modèrnes que des Anciens. Le Cl. Les paroles mêmes avec leſquelles vous me mettez au deſſus des autres, me font voir que je ſuis *infiniment* au deſſous de vous. Voi. Il a de l'éſprit *infiniment*, il a *infiniment* d'éſprit, il a *infiniment* de l'éſprit. De ces trois façons de parler, la prémière eſt la plus ſûre, & la dèrnière la moins bonne. Rich. Tout le monde ne la blâme pourtant pas, M. Scuderi a dit, Cet homme a *infiniment* de l'éſprit quand il ſe veut donner la peine de le montrer. Refl.

Les *infiniment* petits, en tèrmes de Géométrie, ſont des quantitez diviſées à l'infini, diviſées autant qu'elles peuvent l'être.

INFINITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt infini. *Infinitas*. L'*infinité* de Dieu eſt incompréhenſible. L'Étèrnité de Dieu s'avance, & ce peu d'inſtants de vie qui vous reſtent, ſont prêts de ſe pèrdre dans cette *infinité* ſi redoutable. Ab. de la Tr.

Infinité, ſe dit auſſi de ce qui eſt innombrable en éffet: comme, il y a une *infinité* de grains de ſable dans la mèr.

Infinité, ſe dit auſſi hypèrboliquement, Multitude, grand nombre; beaucoup de chôſes qu'on ne veut point s'amuſer à compter. Il y avoit une *infinité* de maſques au bal. Il m'a dit une *infinité* de raiſons pour m'obliger à lui accorder ſa demande. Cet homme eſt embarraſſé, il a une *infinité* d'affaires ſur les bras. C'eſt une irrégularité de la langue de faire régir le vèrbe non par le nominatif, mais par le génitif. On dit, *une infinité de gens croyent*: & non pas *croit*. Vau. On dit, une *infinité* de monde *croit*: parceque dans cette phrâſe, *de monde*, régit le vèrbe. Ainſi c'eſt le génitif qui donne la loi au vèrbe, & non pas le mot *infinité*. Pour un petit nombre d'hommes éclairez qui ſeroient audeſſus de la ſurpriſe, il y en auroit une *infinité* d'autres qui ſe laiſſeroient tromper. Mde Daciér.

INFINITIF. ſ. m. *Infinitivus*. Tèrme de Grammaire. C'eſt un des modes qui ſèrt à la conjugaiſon des vèrbes, qui ne marque aucun tems précis, & ne détèrmine ni le nombre, ni la pèrſonne, en éxprimant les chôſes dans un ſens indéfini. *Aimer*, *enſeigner*, ſont les *infinitifs* des vèrbes *j'aime*, *j'enſeigne*. Quelquefois l'*infinitif* actif ſe met pour le paſſif: Ces fruits ſont bons à manger, c'eſt-à-dire, à être mangez. Trois *infinitifs* de ſuite ne ſont pas toûjours vicieux, & n'ont pas toûjours mauvaiſe grâce; mais quatre auroient véritablement de la peine à paſſer. En voici un éxemple tolérable, Il s'étoit vanté de *vouloir aller faire ſentir* à ces peuples la puiſſance des armes Romaines. Vau. Mais cela n'eſt que tolérable; & le mieux eſt de faire enſorte qu'on n'ait pas beſoin d'indulgence. Bien loin d'employer quatre *infinitifs* tout de ſuite, il faut éviter autant qu'on le peut d'en employer trois. Cependant quand ces *infinitifs* ne ſont point régis les uns par les autres, ils ſont moins déſagréables; ou bien lorſqu'ils ne ſont joints par aucune conjonction. Malhèrbe a dit Philis me voit *pâlir*, *tranſir*, *languir* pour elle.

INFIRMATIF, ive. adj. Tèrme de Palais, qui ſe dit en parlant des jugemens des ſupérieurs qui caſſent ceux des inférieurs. *Quod infirmat*. Il y a eû arrêt *infirmatif* d'une telle ſentence du Châtelet. Le Préſidial a donné une ſentence *infirmative* de celle du Juge *à quo*.

INFIRME. adj. m. & f. Valétudinaire; celui qui a peu de ſanté. *Infirmus*. Il ſe dit de l'éſprit auſſi bien que du corps. Un Religieux *infirme* eſt diſpenſé de la Régle. Il ne faut pas ſcandaliſer les éſprits *infirmes*. L'éſprit eſt prompt, mais la chair eſt *infirme*.

Il ſe dit auſſi des plantes. Arbres vigoureux, arbres *infirmes*: entretenir des arbres vigoureux, rétablir des arbres *infirmes*. La Quint. Un poiriér *infirme* n'eſt pas toujours celui qui pouſſe jaûne; on en voit de fort vigoureux, qui ont le feuillage de cette couleur là; c'eſt ſeulement celui dont il meurt quelques groſſes branches vieilles, ou celui dont l'extrémité des jèts ſéche, ou celui qui n'en fait aucuns, & demeure galeux, plein de chancres, & de mouſſe, & cependant fleurit infiniment, mais où peu de fruits y noüent, ou ce qui en nouë demeure petit, pièrreux & mauvais. La Quint.

INFIRMER. v. act. Tèrme de Palais. Caſſer, annuller une ſentence, un contrat. *Infirmare*. Le Parlement a *infirmé* la ſentence renduë au Châtelet. On *infirme* les actes où il y a des nullitez.

On le dit auſſi des loix & des ordonnances qui ont été changées ou abrogées par d'autres poſtérieures. Cette ordonnance portoit à la vérité telle chôſe, mais elle a été *infirmée* par une ſubſéquente.

INFIRMERIE. ſ. f. Lieu où on met les malades d'une communauté. *Valetudinarium*. On ne peut voir un tel Père, il eſt à l'*infirmerie*. Aller à l'*infirmerie*, ſe mettre à l'*infirmerie*, ſortir de l'*infirmerie*. Garder l'*infirmerie*, comme garder la chambre, c'eſt y demeurer.

Infirmerie, eſt auſſi un Office clauſtral dans les anciennes Abbayes, qui étoit un vrai titre de Bénéfice, mais qui a été réüni en la plûpart des lieux aux Menſes conventuelles. La ſolitude eſt l'*infirmèrie* de l'âme, dit D. Lamy.

INFIRMIÉR. ſ. m. Celui qui a le ſoin des malades dans les Infirmeries, ou Communautez. On le dit auſſi de celui qui eſt Titulaire du Bénéfice de l'Infirmerie. *Valetudinario præfectus*, *Infirmarius*. Voyez Haeften, *Diſquiſit. Monaſt. L. XI. Tract.*

INFIRMITÉ. ſ. f. foibleſſe, maladie du corps; défaut de l'éſprit. *Infirmitas*. Il faut ſupporter & éxcuſer l'*infirmité* du ſexe, de l'âge; compatir aux *infirmitez* du prochain. J'ai pèrdu tous les ſentimens du vice; mais plus par *infirmité*, que par vèrtu. St. Évr. La vieilleſſe traîne après elle la ſtérilité & les *infirmitez*. Le Bret. Il ne ſe trouve guère dans le tempérament des Princes de ces honnêtes *infirmitez*, de ces foibleſſes Romaines, & de bon éxemple. Bal. Il eſt honteux de traîner à la Cour les *infirmitez* de la vieilleſſe. St. Év. Sa mort fut préparée par des *infirmitez* ſenſibles & humiliantes. Fl. Accablée ſous le poids de ſes *infirmitez*, elle s'appliqua à les ſouffrir chrétiennement. Id. L'*infirmité* de ſon éſprit a contraint ſes parens à lui donner un

un Curateur. On dit en général, Châcun a ſes *infirmitez*, c'eſt-à-dire, châcun a ſes foibleſſes.

Infirmité, ſe dit auſſi des plantes. C'eſt une *infirmité* pour un pêcher, lorſqu'il eſt atteint de la gomme. La galle eſt une *infirmité* dangereuſe pour les arbres. Liger.

INFLAMMABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut enflammer. *Quod inflammari poteſt.* Dans les corps il y a la partie *inflammable*, qui eſt la partie ſulfurée & oléagineuſe.

INFLAMMATION. ſ. f. Action d'enflammer. *Inflammatio.* L'*inflammation* de la poudre à canon eſt prompte, à cauſe du ſoufre dont elle eſt compôſée.

Inflammation, ſe dit auſſi de l'ardeur & de l'âcreté qui ſurvient aux parties du corps. *Inflammatio.* Celſe l'appelle ainſi: Il faut craindre que ce rhume ne cauſe une *inflammation* de poumon. Il y a encore de l'*inflammation* dans cette playe. L'*inflammation* des viſcères.

Inflammation, ſe dit encore d'une tumeur produite par le ſang, qui abordant inceſſamment ſans s'écouler à proportion, s'arrête dans quelque partie où il ſe ramaſſe, & cauſe de la tenſion, de la rougeur, de la chaleur, & de la douleur. *Inflammatio.* Ainſi la caûſe prochaine de toutes les *inflammations* eſt le ſang qui s'épanche, parceque ſon retour eſt empêché. Les autres caûſes les plus ordinaires ſont l'épaiſſeur, & la coagulation du ſang, ou le relâchement & la contuſion des fibres. On a donné des noms particuliérs à l'*inflammation* de quelques parties. Celle des yeux eſt appellée *Ophthalmie:* celle des poumons, *Péripneumonie:* celle du foye, *Hepatite.*

INFLÉXIBILITÉ. ſ. fém. Qualité de ce qui eſt infléxible, diſpoſition qui fait qu'une chôſe ne plie point, qu'on ne la peut faire fléchir, plier. *Firmitas, rigor.* L'*infléxibilité* eſt contraire à la vèrtu élaſtique, ou de reſſort.

Ce mot ne ſe dit guères au propre, mais plus au figuré; & il ſignifie, une qualité de l'éſprit qui fait qu'on ne céde point, qu'on ne ſe laiſſe toucher à rien. *Severitas, rigor, acerbitas, duritia, duritas.* L'*infléxibilité* étoit le caractère des vèrtus Stoïques. Ce Juge eſt d'une *infléxibilité* ſurprenante, & qui va juſqu'à l'inhumanité. La juſtice de Dieu a ſon tems d'*infléxibilité*. Ab. de la Trape.

INFLÉXIBLE. adj. m. & fém. Qui ne peut être fléchi. *Inflexibilis, inflexus, firmus, rigidus.* Il ſe dit au propre des bois, des métaux, & autres chôſes qu'on ne peut plier. Le fèr aigre eſt *infléxible*. Le P. Bouhours conteſte qu'on le puiſſe dire au propre dans ce ſens là. On le dit au figuré, de celui qui eſt fèrme, & conſtant dans ſes réſolutions, qui ne change point de ſentiment; *Firmus & conſtans.* Ce Juge a une vèrtu *infléxible*. Quelquefois les Princes dans la crainte d'être trop faciles, ſe rendent *infléxibles* à la raiſon. Boss. Caton ſe piquoit d'une fèrmeté *infléxible* dans ſes devoirs. St. Évr. L'exemple de ſon *infléxible* régularité fut la cenſure de tous les mauvais deſſeins. Boss. La Nature avoit fait le Prince bien faiſant, & la raiſon le réndoit *infléxible*. Id. Saint Benoît paroit *infléxible* dans l'obſèrvation du ſilence. Ab. de la Trape.

> *Un ſage ami toûjours rigoureux*, infléxible,
> *Sur vos fautes jamais ne vous laiſſe paiſible.* Boil.

Infléxible, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, & ſignifie, Dur, cruel, inéxorable. *Durus, immiſericors, inexorabilis.* Les Martyrs ont bravé les tyrans les plus *infléxibles*. On ſçait de mon deſtin la rigueur *infléxible*. Rac.

INFLÉXIBLEMENT. adv. D'une manière *infléxible*, & ſévère. *Rigidè.* Quand ce Prince a réſolu quelque chôſe, il l'éxécute *infléxiblement*, ſans ſe laiſſer fléchir, ni adoucir. Cette phrâſe eſt dure.

INFLÉXION. ſ. f. Action de ce qui ſe fléchit, de ce qui ſe détourne de la ligne droite. *Inflexio, deflexio.* Où les Épicuriens prennent ils cette petite *infléxion* des atômes, qui vient ſi à propos pour ſauver leur ſyſtème? Fénelon. Pour entendre ceci il faut ſçavoir que les Épicuriens croyent que tout ſe forme par le concours, le mouvement, l'union des atômes: mais ſi les atômes n'ont qu'un mouvement en droite ligne & toujours uniforme, elles ne peuvent s'entrechoquer, ni par conſéquent s'accrocher & ſe joindre pour la compoſition des corps. Afin donc qu'elles puiſſent ſe choquer & ſe rencontrer, ils feignent qu'elles ſe détournent de la ligne droite; c'eſt ce mouvement que feu M. de Cambray appelle *infléxion*. *Clinamen.*

Infléxion. ſ. f. Changement de la voix qui fait facilement pluſieurs tons & paſſages différens. *Inflexio.* Cet Orateur n'a pas l'*infléxion* de la voix, il parle toûjours du même ton.

Infléxion, en tèrme de Grammaire, c'eſt la variation des noms, & des vèrbes, en des cas, en des tems, ou en des modes différens. La première partie de la Grammaire eſt l'*infléxion* des noms, & des vèrbes, c'eſt-à-dire, la déclinaiſon, & la conjugaiſon.

INFLICTION. ſ. f. Tèrme du Palais. Condamnation à une peine afflictive & corporelle. *Inflictio.* Ce crime eſt conſtant, il ne s'agit que de l'*infliction* de la peine qu'il mérite.

INFLICTIVE. adj. f. *Quod infligitur.* Qui eſt ou qui doit être infligé. Ce mot n'a d'uſage qu'au Palais, & ne ſe dit qu'avec celui de *peine*. L'arrêt décèrne des peines *inflictives* contre ceux, &c.

INFLIGER. v. act. *Infligere.* Tèrme de Palais, qui ne ſe dit que des peines que les loix, ou que les Juges ordonnent, auxquelles ils condamnent les criminels. L'Ordonnance *inflige* la peine de mort contre les meurtriérs & les aſſaſſins.

INFLUENCE. ſ. f. *Aſtrorum influxus.* Qualité qu'on dit s'écouler du corps des aſtres, ou l'éffet de leur chaleur & de leur lumière, à qui les Aſtrologues attribuënt tous les évenemens qui arrivent ſur la tèrre. L'homme ſagé vaincra toutes les *influences* des aſtres. Être né ſous une malheureuſe *influence*. Ablan. Cette guèrre avoit répandu ſon *influence*, & porté le fèr juſque dans la Gréce. Vaug. Quand on eſt né pour les avantures, on a beau faire; l'*influence* eſt la plus forte. H. S. de M.

> *Alors il ne faut pas que ta divinité*
> *Choiſiſſe pour ſon thrône un climat écarté,*
> *D'où tes yeux ne pourroient ſur Rome gémiſſante*
> *Vèrſer qu'une* influence *oblique & languiſſante.* Bréb.

Les Chymiſtes qui chèrchent la pièrre philoſophale diſent que tout eſt produit dans la nature par les *influences* des aſtres, leſquelles en paſſant au travèrs de l'air ſe rempliſſent de parties humides, dont elles dépôſent les plus groſſières dans les ſables & les tèrres où elles ſont reçûës, qu'en ſe filtrant ainſi dans les pôres de la tèrre, elles deſcendent juſqu'à ſon centre, d'où elles ſont repouſſées par le feu central juſqu'à la ſupèrficie de la tèrre, & lorſque dans cette aſcenſion, ou ſublimation naturelle, elles rencontrent des tèrres bien diſpôſées, elles forment les corps naturèls, comme les métaux, l'or, l'argent, &c. les plantes, &c. Ainſi les Chymiſtes en imitant par art ces opérations de la nature, & en appliquant les principes actifs aux principes paſſifs, prétendent former des corps naturels, faire de l'or, &c.

INFLUER. v. act. Communiquer inſenſiblement & par une éfficace ſecrette, ſes qualitez bonnes ou mauvaiſes à un autre ſujet. *Influere.* C'eſt ainſi qu'on dit que les aſtres *influënt* ſur les corps ſublunaires, en leur communiquant leur chaleur, leur froideur, ou autres vèrtus favorables, ou malignes. Il ſe dit auſſi des impréſſions qui ſe font ſur l'éſprit, par le commèrce & la fréquentation du monde. L'éxemple, les bonnes mœurs, les ſages diſcours d'un Précépteur, *influënt* la vèrtu en l'âme de ſes écoliérs.

Il ſe dit d'ordinaire abſolument. La bonne ou la mauvaiſe éducation d'un jeune homme *influë* ſur tout le reſte de ſa vie.

Il ſe dit auſſi en tèrmes de Palais, & veut dire, Porter ſon éffèt. La clauſe *influë* ſur tout l'acte. Pat.

Ce mot vient de *in* & *fluere.*

INFORMATION. ſ. f. Enquête, Rechèrche; Acte par lequel un Juge fait rédiger par écrit les dépoſitions des témoins qui ſont aſſignez par devant lui, pour cèrtifier la vérité de quelque fait. C'eſt l'acte qui contient la dépoſition des témoins, & la procédure de juſtice qui ſe fait pour avoir cette dépoſition. *Inquiſitio.* Une *information* ſur une plainte criminelle. Décréter ſur une *information*, une adition d'*information*. Les *informations* ne font preuve qu'après le recollement, & la confrontation. On apporte au Greffe les charges & *informations*; elles doivent être écrites de la main du Gréffiér, & ſignées du Juge, du Gréffiér, & des témoins.

On dit auſſi en matière civile, *Information* de vie & de mœurs, ce ſont des rechèrches qu'on fait de la vie, de la conduite de quelques pèrſonnes. Les *informations* de vie & de mœurs de ceux qui ſont pourvûs par le Roi de charges de judicature ſe font à la requête de M. le Procureur Général.

INFORME. adj. m. & f. ſignifie, qui n'a pas encore la forme, ni la pèrfection qu'il doit avoir. *Informis, rudis, indigeſtus.* Cet homme n'eſt qu'une maſſe de chair *informe*. Le chaos des Anciens n'étoit qu'une maſſe *informe* de matière confonduë. C'eſt une èrreur populaire, de croire que les ours faſſent au lieu de petits une maſſe de chair *informe*. Tout ce qu'a écrit cet Auteur n'eſt qu'une matière *informe*, & mal digérée.

> *La Tragédie* informe, *& groſſière en naiſſant.* Boil.

Informe. adj. m. & f. ſe dit au Palais des actes qui n'ont point les formes preſcrites par les ordonnances & les réglemens. C'eſt un acte *informe*, non ſigné, qui ne fait point de foi en Juſtice. Un Teſtament *informe* n'a point d'éxécution.

On dit en Aſtronomie des *Etoiles informes*, celles à qui l'on n'a pas attribué de figure, les Anciens en avoient laiſſé un très grand

nombre

nombre de cette nature ; mais quelques Aſtronomes modèrnes en ont fait des conſtellations nouvelles. Voyez Hévélius & les nouveaux Aſtronomes.

INFORMÉ. ſ. m. Tèrme de Palais. Information. *Inquiſitio.* Trois Juges ont conclu à un plus ample *informé.* D'Ancourt. On dit auſſi conclure à un plus amplement *informé*; c'eſt ce que les anciens Romains appelloient *ampliare.* Dans Térence *Ego amplius deliberandum cenſeo.* A Rome lorſque le droit des parties ne paroiſſoit pas clair à un Juge, il mettoit dans l'urne ces deux lettres N, L, c'eſt à dire, *non liquet*, Je ne ſuis pas aſſez *informé*, Je ne vois pas clair dans cette affaire, je ne puis me détèrminer à abſoudre, ni à condamner &c.

INFORMER. v. act. & n. Donner la forme. *Informare.* Il ne ſe dit guère dans ſon propre ſens qu'en cette phraſe philoſophique, L'âme eſt ce qui *informe* le corps.

Informer, en langage ordinaire, ſignifie, Découvrir, connoître, apprendre la vérité de quelque chôſe. *Certiorem facere.* Un Prince doit être *informé* des moindres chôſes qui ſe paſſent dans ſon État. C'eſt un tel qui l'a *informé* de toutes les circonſtances de cette action. Il faut ſe bien *informer* de la vérité avant que d'aſſeoir ſon jugement. Être *informé* de l'état de la Cour. La Rochef.

Informer, en tèrmes de Palais, ſignifie, Rédiger par écrit les dépoſitions des témoins qui peuvent aſſûrer de la vérité d'un fait qu'on veut éclaircir. *Inquirere.* En matière civile on *informe* des vies & mœurs des Officiérs qu'on reçoit en quelques charges. En matière criminelle on *informe* ſur les plaintes & dénonciations contre les accuſez, il a obtenu pèrmiſſion d'*informer* de ce fait. On *informe* contre les uſuriérs. Un Juge doit *informer* tant à charge qu'à décharge.

Informé, ée. part. paſſ. & adj. *Certior factus.*

INFORTIAT. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. C'eſt la ſeconde partie, ou le ſecond volume du Digeſte compilé du tems de Juſtinien. *Infortiatum.*

*Je ſçai le Code entier avec l'*Infortiat. Corn.

Doujat tire l'étymologie de ce mot d'un tèrme Caldaïque qu'on peut lire *portisba*, ou *fortiasba*, qui veut dire *teſtament*, ou dèrnière volonté de l'homme, dont traitte tout ce volume. D'autres ont crû qu'il étoit ainſi nommé, à cauſe qu'il traitte de matières fortes & élevées, qu'ils appellent *de pane lucrando.* Du Cange dit que la diviſion du Digeſte en trois parties, le Vieux Digeſte, l'*Infortiat* & le Nouveau, n'a été connuë que du tems d'Azon vèrs l'an 1100. & qu'il n'en eſt point fait mention auparavant. Paſquier dit que la véritable origine de ce mot eſt inconnuë.

INFORTUNE. ſ. f. Malheur, ou pèrte cauſée par quelque accident fortuit; diſgrâce, miſère. *Infortunium.* Il eſt tombé dans une grande *infortune.* Ce pauvre homme a vécu toûjours dans l'*infortune.* Les Pèrſes n'ont rien de plus ſacré que la majeſté du Prince, & dans ſon *infortune* même ils adôrent encore les traces, & l'ombre de ſa grandeur paſſée. Vaug. La Dame avoit un cœur ſenſible aux belles *infortunes.* H. S. de M. J'aime à voir pleurer l'*infortune* d'un grand homme malheureux. S. Évr. La conſtance que les Philoſophes affectent dans les *infortunes*, eſt un maſque de fèrmeté qu'ils prennent pour tromper les autres. M. Esp. La véritable vèrtu éclate dans l'*infortune.* M. Scud.

On appelle en Aſtrologie Saturne, la *grande infortune*; & Mars la *petite infortune.*

INFORTUNÉ, ée. Malheureux, ou à qui il eſt arrivé quelque accident, quelque *infortune.* *Infelix.* C'eſt un Prince *infortuné* qui a été chaſſé de ſes États. Sa deſtinée eſt de vivre toûjours *infortuné.* J'eus pitié de cette amante *infortunée.* H. S. de M. Ces hommes *infortunez*, qui vous parlent, ont vû mourir leur Maître. Pat. Saint Cyr eſt un azile ſacré pour d'illuſtres *infortunées.* Des-H.

Exemple infortuné *d'une longue conſtance.* Rac.

Qu'allez vous devenir, belles infort[illegible]
Muſes, qu'il protégea dès ſes jeunes années? Des-H.

INFRACTEUR. ſ. m. Celui qui enfraint, qui rompt un traitté, une loi. *Violator.* Un *infracteur* d'un traitté de paix eſt coupable de tous les maux qui arrivent dans la guèrre dont il eſt cauſe. Il eſt mort comme un parjure, & comme un *infracteur* de la paix. Ablanc. Je veux le faire ſaiſir comme déſèrteur de la Médecine, & comme *infracteur* de mes Ordonnances. Mol. Si un autre Évêque reçoit celui qui aura été dépôſé, il ſera puni par le Concile, comme *infracteur* des loix de l'Égliſe. *Concile de Nicée Canon 11.* Fleury. *Infracteur* de la paix. Mém. de Tr. 1711 p. 862.

INFRACTION. ſ. f. Rupture, violement d'un traitté, d'une loi, d'une ordonnance, d'une coutume, d'un privilége. *Violatio.* Le ſecours qu'on donne aux ennemis de nos alliez eſt une *infraction* du traitté de paix. Nous avons vû les avantures de l'armée, depuis l'*infraction* du traitté. Ablanc. *Infraction* de vœu. Pat. L'*infraction* des loix du Royaume aliéna les éſprits. St. Évr. L'*infraction* de ſauvegarde eſt un cas royal & prévôtal. On appelloit autrefois *infraction* de chemin, un meurtre, ou un vol de grand chemin. Tout l'état de la vie des mondains n'eſt rien davantage qu'une *infraction* du précepte de la charité, tout indiſpenſable qu'il eſt. Ab. de la Tr.

INFRALAPSAIRE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Infralapſarius, a.* Soutenir que Dieu n'a créé un cèrtain nombre d'hommes, que pour les damner, ſans leur donner les ſecours néceſſaires pour ſe ſauver s'ils le veulent, c'eſt une héréſie que tous ſes partiſans ne ſoutiennent pas de la même manière. Elle ſe diviſe en deux ſectes, & comme en deux branches. Les uns diſent que Dieu indépendamment de tout & antécédemment à toute connoiſſance, ou préviſion de la chute du prémiér homme, a réſolu de manifeſter ſa miſéricorde & ſa juſtice; ſa miſéricorde, en créant un cèrtain nombre d'hommes pour les rendre heureux dans toute l'étèrnité; & ſa juſtice, en créant un cèrtain nombre d'autres hommes pour les punir étèrnellement dans l'enfèr. Les autres ſoutiennent, que Dieu n'a pris cette réſolution qu'en conſéquence du péché originel, & de la préviſion de ce péché, que de toute étèrnité il a vû qu'Adam commettroit. Car, diſent-ils, l'homme par ce péché ayant pèrdu la juſtice originelle & la grâce, il ne mérite plus que des châtimens, tout le genre humain n'eſt plus qu'une maſſe de corruption que Dieu peut punir & abandonner aux ſupplices étèrnels. Cépendant pour ne pas faire éclater ſeulement ſa juſtice, mais auſſi ſa miſéricorde, il a réſolu d'en tirer quelques-uns de cette maſſe pour les ſanctifier, & les béatifier. Il donne à ceux-là des grâces qui les ſanctifient, & les conduiſent enfin à la béatitude étèrnelle. Pour les autres, il les abandonne à leur malheur, & ne leur fournit aucun ſecours pour en ſortir, ou s'il leur en donne quelques-uns, ce ne ſont que des ſecours paſſagérs qu'ils pèrdront bientôt, & qui ne les conduiront point au bonheur étèrnel. Ceux qui défendent ce ſentiment de la prémière manière s'appellent *ſupralapſaires*, parcequ'ils croyent que Dieu a pris la réſolution de pèrdre ce cèrtain nombre d'hommes, qu'il l'a priſe, dis-je, *ſupra lapſum*, avant la chute d'Adam, & indépendamment de cette chute. Les autres ſe nomment *Infralapſaires*, parcequ'ils veulent que Dieu ne l'ait priſe qu'après la préviſion de la chute du prémiér homme, *infra lapſum Adami*, & en conſéquence de cette chute. Les *Infralapſaires* appuyent la réprobation & le refus des ſecours néceſſaires au ſalut ſur la préviſion du péché originel, comme les Janſéniſtes.

INFRUCTUEUX, euse. adj. Qui ne rapporte point de fruit. *Infructuoſus.* Ce tèrroir eſt ſtérile & *infructueux.* Année *infructueuſe.*

Infructueux, ſe dit auſſi figurément de ce qui ne rapporte aucune gloire, ni utilité; qui ne produit aucun éffet. Il y a une douleur *infructueuſe*, ou plûtôt inviſible, que l'éſprit de Dieu ne peut ni ſouffrir, ni approuver. Ab. de la Tr. Dieu par une conduite toute juſte ne manque point d'être avàre de ſes dons, lorſque ſes largeſſes ont été *infructueuſes.* Id. Il y a une pénitence qui eſt *infructueuſe*, parce qu'elle eſt tardive. Id. Les Anagrammes, les Acroſtiches, ſont des travaux pénibles & *infructueux.* La guèrre eſt rude & *infructueuſe.* Ablanc. Sans l'opération de la grâce, les précéptes de l'Évangile demeureroient comme une ſemence *infructueuſe* dans le cœur. Ju. L'humilité qui n'auroit pas en elle la ſource du mérite, demeureroit *infructueuſe.* Ab. de la Tr.

INFRUCTUEUSEMENT. adv. d'une manière infructueuſe. *Infructuoſe.* Cet homme eſt malheureux, il travaille toûjours *infructueuſement.*

INFUNDIBULUM. ſ. m. & mot Latin de genre neutre, dont les Anatomiſtes ſe ſèrvent quelquefois; c'eſt la même chôſe qu'entonnoir. Voyez ce mot. Les artères carotides & l'*infundibulum*, ſont entre les moteurs des yeux. Dionis. Il y a l'*infundibulum* du cèrveau; c'eſt celui dont on vient de parler, & l'*infundibulum* des reins, qui eſt un baſſin au travèrs duquel l'urine paſſe dans l'uretère & dans la veſſie. Harris.

INFULE. ſ. f. *Infula.* On donnoit ce nom aux ornemens des Pontifes. Danet. Feſtus dit que les *infules* étoient des filamens de laine, des franges de laine, dont on ornoit les Prêtres & les victimes, même les temples. Pluſieurs confondent les *infules* avec la mitre, la thiâre, ou le bonnet que portoient les Prêtres. Il y avoit cependant beaucoup de différence. L'*infule* étoit proprement une bandelette, ou bande de laine blanche, qui couvroit la partie de la tête où il y a des cheveux, juſqu'aux tempes, & de laquelle tomboient de chaque côté deux cordons *vittæ*, pour la lier, ce qui fait qu'on confond ſouvent le nom *vittæ*, cordons, avec *infulæ*,

Infula. L'*infule* étoit aux Prêtres ce qu'étoit le diadême aux Rois, la marque de leur dignité & de leur autorité. La différence entre le diadême & l'*infule*, eſt que le diadême étoit plat & large, & l'*infule* étoit entortillée & ronde. Voyez ſur les *infules* Paſchal. *De Coronis* Chap. dèrnier du IV. L. Barthius ſur Stace *Theb. L.* II. *p.* 319. *& ſuiv.* Saumaiſe ſur Solin. 370.

Dans les Auteurs Eccléſiaſtiques on donne quelquefois le nom d'*infule* à l'habit des Prêtres que nous nommons chaſuble. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire au mot *infula.*

INFUSER. v. act. C'eſt, Faire tremper un mixte, une plante, ou autre chôſe dans une liqueur chaude, ou froide, pour en tirer la vèrtu, & la communiquer à la liqueur, ou pour quelque aûtre intention. *Infundere.* Pour tirer la vèrtu purgative du ſené, il faut le mettre *infuſer* dans une liqueur propre.

INFUSER, ſe dit auſſi des dons du Ciel, ou des connoiſſances que nous avons ſans étude. La nature a *infuſé* dans nos éſprits cèrtaines notions, ou prémières véritez. Dieu a *infuſé* dans nos cœurs des graces qui nous le font aimer. On doute de l'uſage d'*infuſer* en ce ſens.

INFUS, INFÛSE. adj. Ce mot n'eſt guère en uſage que dans ces phrâſes, Science *infuſe*, grâce *infuſe*, ſageſſe *infuſe*, qui ſe diſent de la ſcience, de la grâce & de la ſageſſe, qu'il a plû à Dieu de vèrſer, par un privilége ſpécial, dans l'âme de quelques pèrſonnes. On prétend qu'Adam avoit toutes les ſciences *infuſes.* La ſageſſe *infuſe* de Salomon. Les Myſtiques appellent *oraiſon infuſe*, l'oraiſon ſurnaturelle qui ſe fait en nous, ſans nous; par la ſuppreſſion de tout éffort & de toute propre induſtrie. C'eſt la même chôſe que l'*oraiſon paſſive*. On ne conçoit pâs comment une oraiſon, qui ſoit nôtre, ſe peut faire en nous ſans nous.

INFUSION. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. Préparation par laquelle on met tremper un médicament pendant quelque tems dans une liqueur convenable. *Infuſio.* Il faut faire une *infuſion* de telles, & telles drogues, dans telles, ou telles liqueurs. Il ſe fait des *infuſions* à froid, d'autres à chaud. L'*infuſion* ſe fait pour tîrer la vèrtu des médicamens, & la communiquer à quelque liqueur; ou pour augmenter ſa vèrtu; ou pour corriger quelques mauvaiſes qualitez. On fait des *infuſions* avec de l'eau commune; d'autres avec du vin, du vinaigre, du petit lait, du bouillon, de l'éſprit de vin, &c.

INFUSION, ſe dit auſſi de la liqueur où l'on a mis infuſer quelque médicament. Une *infuſion* de ſené, de rhubarbe.

INFUSION, ſe dit ençore de l'action par laquelle on fait entrer une liqueur dans le corps par les veines. On a trouvé en Anglетèrre une nouvelle manière de purger par l'*infuſion* d'un purgatif qu'on fait entrer dans les veines, de la même manière que les lavemens dans les inteſtins. Mr. Smith, Médecin de Dantzic, en a fait pluſieurs éxpériences qui lui ont fort bien réüſſi.

INFUSION, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles de la manière ſurnaturelle dont Dieu vèrſe ſes grâces ſur quelqu'un. Les Apôtres avoient le don des langues par *infuſion.* Le Saint Éſprit eſt un maître inviſible & ſécret, qui ſe communique à l'âme par l'*infuſion* de ſa vérité. FLÉCH.

ING.

INGA. Voyez INCA.

INGADINE, ou ENGADINE. ſ. f. qui ſignifie vallée de l'Ihn, *Engadina.* C'eſt le nom d'une contrée du païs des Griſons. Elle eſt dans la ligue de la Maiſon de Dieu, & s'étend le long de l'Ihn, depuis la ſource de cette rivière juſqu'au Tirol. On la diviſe en haute & baſſe *Ingadine*, qui prennent leurs noms de leur ſituation le long de l'Ihn. On a appellé autrefois ce païs *Vallis venuſta*, Belle, agréable Vallée, & il a été la demeure des Vennons, *Vennones*, ou *Vinnones.*

INGAMBE. adj. m. & f. Gaillard, agile, diſpôs, alaigre, qui danſe, qui ſautille ſans ceſſe. Ce danſeur eſt bien *ingambe*, il eſt bien ſur ſes jambes.

On le prend auſſi pour un homme ardent à ſon profit, & vigilant dans ſes affaires. Prenez garde que vous ne ſoyez ſurpris, vous avez affaire à un homme qui eſt bien *ingambe.*

Ce mot eſt des plus bâs: il vient de l'Italien *gamba*, qui ſignifie *jambe.*

INGELHEIM. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, ou petite ville d'Allemagne. *Ingelheimum*, *Ingelheinum.* Elle eſt dans le Palatinat du Rhin, ſur la rivière de Sèlts près de ſon embouchure dans le Rhin, entre Mayence & Bingen. Ce lieu étoit autrefois ville Impériale. Charlemagne étoit né à *Ingelheim.* On a tenu à *Ingelheim* quelques Conciles dans le VIIIe & le Xe ſiécle. Quelques uns écrivent *Ingelhein.* *Ingelheim* s'eſt appellé *Ingelenhaim*, *Ingilenhaim*, *Ingelinhaim*, *Ingelhaim*, & enfin *Ingelheim*; on trouve encore *Engulenheim.* En Latin on trouve *Engilenhemium*, *Engilenheimum.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 188.

INGÉNIEUR. ſ. m. Officier qui ſert à la guèrre pour les attaques, déffenſes & fortifications des places. *Machinarius. Machinarum artifex*, *Mechanicus* eſt dans Suétone ſubſtantivement en ce ſens. C'eſt un Mathématicien habile, éxpèrt, & hardi, qui ſçait l'art de l'Architecture militaire, qui va reconnoître la place que l'on veut attaquer, & qui en marque au Général l'endroit le plus foible, qui trace les tranchées, les places d'armes, les galeries, les logemens ſur la contréſcarpe & ſur la demi lune, & conduit les travaux juſques auprès de la muraille; marquant aux travailleurs ce qu'ils doivent faire durant une nuit. L'*Ingénieur* marque auſſi les lignes de circonvallation avec des redoutes de diſtance en diſtance. Cet *Ingénieur* a inventé une nouvelle ſorte de bombes, une nouvelle manière de camper, de faire des ponts, &c. En général *Ingénieur* ſe dit de tous ceux qui entendent l'art d'attaquer, & de déffendre les places, & qui connoiſſent l'uſage des machines, & de tous les inſtrumens néceſſaires pour cela. Philippe de Mouskes appelle en ſon vieux langage *Engigneurs* ceux que nous appellons aujourd'hui *Ingénieurs.*

Ce mot vient du Latin *ingenium*, d'où nos pères avoient fait *engin*, qui veut dire machine, inſtrument, invention trouvée avec éſprit; d'*engin*, on a formé *engigneur*, & enſuite *Ingénieur.* Voyez ENGIN. D'autres donnent à ce mot d'*Ingénieur* une étymologie qui eſt prêſque la même, ils le font venir d'*ingenioſus*, qui ſignifie *ingénieux*, dont on a fait *Ingénieur*, en changeant l' *x* en *r*: ſur quoi on peut ajouter que les Machiniſtes, & ceux que nous nommons aujourd'hui *Ingénieurs*, ſont appellez *ingenioſi* par les Auteurs du moyen âge.

INGÉNIEUR, ſe dit auſſi par rapport à l'Architecture civile, d'un homme intelligent en Méchanique, qui par les machines qu'il invente augmente les forces mouvantes, autant pour traîner & enlever les fardeaux, que pour conduire & élever les eaux. DAVILER. Les Maîtres Ouvriers qui travaillent les inſtrumens de Mathématiques, prennent auſſi le nom d'*Ingénieurs* en inſtrumens de Mathématiques.

INGÉNIEUX, EUSE. adj. Qui eſt plein d'éſprit, d'invention, d'adreſſe. *Ingenioſus.* Ce garçon eſt fort *ingénieux.* Une penſée *ingénieuſe.* Cette Épigramme eſt fort *ingénieuſe.* La pendule eſt une invention fort *ingénieuſe.* C'eſt le Machiniſte du monde le plus *ingénieux.* Ceci va plus à la faculté de l'invention, que le mot *ſpirituel*, qui ne marque que de la pénétration, & du diſcèrnement. Vous êtes *ingénieux* à vous tourmenter, à vous allarmer. BOUH. Il n'y a rien de ſi ordinaire que de faire des récits des fautes *ingénieuſes* que l'on fait pour en faire conclurre que l'on a de l'éſprit. NIC. Dans les lettres de Voiture il y a je ne ſçai quoi de ſi *ingénieux*, & de ſi poli, qu'il ſurpaſſe les urbanitez Romaines. ST. ÉVR. Sois moins *ingénieux* à te tromper toi-même. CORN. Les Poëtes s'imaginent qu'un trait *ingénieux* éxcuſe leurs libèrtez les plus audacieuſes. ST. ÉVR. Les éſprits délicats ſi *ingénieux* pour les plaiſirs des aûtres, ont trop de goût pour eux-mêmes. ID. ÉVR. Les hommes ſont *ingénieux* à ſe tendre des piéges les uns aux aûtres. M. ÉSP.

C'eſt de là que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux.
BRÉBEUF.

Et l'art ingénieux *excédoit la matière.* RÉGNIER.

Le Père Bouhours a donné un traité & un ramas des penſées *ingénieuſes* en général, & un autre des penſées *ingénieuſes* des Pères. Les Grecs donnèrent le nom d'Apophtégmes aux reparties *ingénieuſes*, & celui d'Enthymêmes aux penſées *ingénieuſes.*

INGÉNIEUSEMENT. Adv. D'une manière fort ingénieuſe. *Ingenioſe.* Cet Auteur raiſonne plus *ingénieuſement* que ſolidement; cette fâble eſt *ingénieuſement* trouvée. Il faut ſe détourner *ingénieuſement* de la connoiſſance de ſes maux, pour les moins ſentir. ST. ÉVR.

INGÉNU, UE. adj. Franc, ſimple, naïf, ſincère; qui parle ſans déguiſement. *Ingenuus.* Il y a des peuples naturellement fourbes & hâbleurs; d'autres naturellement francs & *ingénus*, comme les Picards. Ce témoin eſt *ingénu*, dit la chôſe comme elle eſt arrivée.

Une bouche ingénuë,
Qui découvre toûjours une âme toute nuë. VILL.

On abuſe de ce mot, lorſqu'on le détourne en mauvaiſe part, lorſqu'on qualifie de *ſot* & de niais celui qui eſt *ingénu*, qui dit les chôſes comme il les penſe.

INGÉNU, chez les Romains, ſignifioit, Celui qui étoit né de parens libres, honnêtes, nobles. Mais en ce ſens il eſt peu uſé parmi nous. On ſe ſert pourtant de ce mot au collége, quand on

on donne des images ſignées aux écoliers, à qui on donne la qualité d'*ingenus*, pour dire qu'ils ſont nez d'honnêre famille. Ce mot vient du Latin *ingenuus*, du vèrbe *ingigno*. On diſoit autrefois *geno*, pour *gigno*. *Ingenus* parmi les Latins étoit celui qui n'étoit point étrangér, qui étoit de condition libre, qui étoit originaire du païs. C'eſt en ce ſens que Lucréce appelle *fontes ingenuos*, des ſources qui ne viennent point d'un païs étrangér. Iſidôre dit que ceux-là *dicuntur ingenui, qui habent libertatem in genere, non in facto*. Il appelle *ingénus*, ceux qui naiſſent libres; & qui n'ont que faire d'acquérir la libèrté; nous nous ſèrvons de ce mot pour marquer une pèrſonne candide, qui dit rondement ce qu'elle penſe dans les différentes occaſions de la vie. Voyez INGÉNUITÉ.

INGÉNUEMENT, ou INGÉNUMENT. adv. D'une manière franche & ingénuë. *Ingenuè*. Il faut qu'un pénitent confeſſe ſes péchez *ingenûment* à ſon Confeſſeur, qu'il ne lui en céle aucunement la vérité.

INGÉNUITÉ. ſ. f. Sincérité, franchiſe. *Ingenuitas*. On a reconnu la calomnie qu'on faiſoit à cet accuſé par l'*ingénuité*, & la franchiſe de ſes réponſes. On trouve dans les remarques de Vaugelas tant d'*ingenuité*, & de franchiſe, qu'on ne peut s'empêcher d'en aimer l'Auteur. PEL. Cette *ingénuité* a des grâces qui ſe font ſentir. CORN. *Ingénuité* ſe prend auſſi en mauvaiſe part, pour naïveté, niaiſerie, ſottiſe. L'*ingénuité* de cette païſane la rend excuſable. L'*ingénuité* des enfans fort ſouvent pèrſuade mieux que toute autre chôſe.

INGÉNUITÉ. Tèrme de Droit. Libèrté; état de celui qui eſt né libre.

INGÉNUITÉ. Titre honoraire que le Pape Grégoire VII. accorda à la Reine d'Anglerèrre. Ce titre ſignifioit alors la même chôſe que Nobleſſe. On appelloit un fief libre, fief *ingénu*, les immunitez, franchiſes, priviléges, prérogatives; tout cela ſe nommoit *ingénuitez*.

INGÉRER. Ce vèrbe ne ſe diſant qu'avec le pronom pèrſonnel devient neutre paſſif. Se mêler d'une affaire qui ne nous regarde point, & ſans qu'on nous en prie. *Se interponere, immiſcere*. Il ne faut pas s'*ingérer* de donner des avis aux Puiſſans, qui ne nous en demandent point. Il ne faut pas s'*ingérer* d'entrer dans les affaires d'autrui, quand elles ſont trop embrouillées. Quelles ne doivent point être les appréhenſions de ceux qui ſe ſont *ingérez*, & qui paiſſent les brebis dont ils ne ſont pas les véritables paſteurs! AB. DE LA TR.

INGÉVON, ONE. ſ. m. Nom propre d'un ancien peuple de l'Europe. *Ingævon*. On mettoit quelquefois les *Ingévons* entre les peuples de la Gèrmanie, & ils habitoient au Nord de la vraye Gèrmanie, dont ils étoient ſéparez par le Golfe Vénédique, qu'on appelle maintenant la mèr Baltique. Ils occupoient la Scandie avec ſes iſles, & la Finningie. On leur donnoit auſſi la Chèrſonêſe Cimbrique, qui eſt la Jutlande d'aujourd'hui. Ainſi leurs tèrres auroient renfèrmé tout ce qui eſt compris maintenant ſous les trois Royaumes du Nord. MATY.

INGLEVÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Angilbertus*. Saint *Inglevèrt* fut Abbé de S. Riquiér dans le Ponthieu; il fit de grands préſens à cette Abbaye, & il y fit venir une grande quantité de divèrs marbres pour l'embellir. On voit par ſa vie écrite, à ce qu'on croit, par le Moine Ariulf, auteur de la Chronique de S. Riquiér, qu'il avoit été Silentiaire de Charlemagne, c'eſt à dire, Secretaire de ſon Cabinet. CHAST. *Martyr. T. I. p. 687*. On l'a nommé S. *Inglevèrt* durant pluſieurs ſiécles; mais dans la Congrégation de ſaint Maur ils aiment mieux l'appeller S. *Angilbèrt*, pour approcher plus du nom Latin, quoi qu'ils ne laiſſent pas de dire encore à préſent avec tout le monde, les monts S. *Inglevèrt*, & l'hopital S. *Inglevèrt*. ID. La Congrégation de ſaint Maur ne fait point l'uſage, & puiſque tout le monde dit encore S. *Inglevèrt*, il faut le dire. Approcher plus du mot Latin eſt une mauvaiſe raiſon.

INGO. ſ. m. Nom propre d'une ville du païs de Jetſengen, dans l'iſle de Niphon. *Ingum*. Cette ville eſt Capitale d'un Royaume, ou d'une province qui porte ſon nom.

INGOLSTAD, ou INGOLSTAT. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Bavière, en Allemagne. *Ingolſtadium*. Elle eſt ſituée ſur le Danube, environ à quatorze lieuës de Munick, du côté du nord, à 3. environ au nord de Neubourg, & à 7. environ à l'oueſt de Ratiſbone. *Ingolſtad* eſt prèſque tout bâti de bois. Il y a une Univèrſité, fondée en 1410. La ville eſt fortifiée, & défenduë par un château. Guſtave Adolphe Roi de Suéde fut obligé d'en lever le ſiége l'an 1632. MATY. *Ingolſtad* s'appelloit autrefois *Inghelſtad*, ou *Inghelſtat*, mot qui ſignifie *ville des Anglois*. Elle prit ce nom des Anglois Suéves qui s'en emparèrent. Ce n'étoit d'abord qu'un village. L'Empereur Loüis de Bavière lui donna titre de ville, & y fit conſtruire un pont ſur le Danube. *Ingolſtad* a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de Bavière, qui commença en 1392. par Étienne, qui eut *Ingolſtad* & ſes dépendances en partage.

INGRANDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Igorandis*. Elle eſt dans le Poitou, ſur les confins de la Touraine, entre Châtelleraud & le confluent de la Creûſe & de la Vienne. *Valois, Not. Gall. p. 251*. Il y a une autre *Igorandis* en Bèrry, mais on l'appelle en François Aigurande.

INGRAT, ATE. adj. & ſubſt. Celui qui n'a point de reconnoiſſance des bienfaits qu'il a reçûs; qui n'a point de reſſentiment des bons offices qu'on lui a rendus, ſoit en ne les rendant point, ſoit en offenſant la pèrſonne dont on les a reçûs. *Ingratus, beneficii immemor*. Les Sages trouvent à redire, qu'on n'ait point fait de loix contre les *ingrats*. Les loix ne puniſſent point les *ingrâts*. Car on ne doit point punir les vices, ou les actions contraires aux vèrtus, à la pratique deſquelles on ne peut contraindre. Voyez Grotius, *de jure Belli & pacis*, *L.* II. *C.* 10. §. 29. La prémière chôſe que fait un *ingrât*, c'eſt d'oublier le bienfait. Il vaut mieux s'éxpôſer à trouver des *ingrâts*, que de manquer aux miſérables. LA BRUY. Les *ingrâts* ſe trouvent gênez par la préſence de ceux qui les ont comblez de bienfaits. BELL. Il y a des hommes que la nature a formez purement *ingrâts*, l'ingratitude fait le fonds de leur naturel. Tout eſt *ingrât* en eux. Le cœur *ingrât*, l'âme *ingrâte*. ST. ÉVR. Il y a des gens qui ſe font un art de ſe plaindre ſans ceſſe des *ingrâts*, afin de ſe faire un prétexte ſpécieux de n'obliger pèrſonne. ID.

On ne ſe ſouvient que du mal,
*On ne voit qu'*ingrats *dans le monde;*
L'injure ſe grave en métal,
Et le bienfait s'écrit ſur l'onde. N. CH. DE VERS.

Ingrates *Legions, cohortes infidéles*
Eſt-ce ainſi qu'on travaille à dompter des rébelles?
BRÉBEUF.

INGRAT, ſe dit auſſi de celui qui reconnoît mal les faveurs qu'il a reçuës d'une femme: qui répond mal à ſes bontez, & à ſa tendreſſe. C'eſt trop pour un *ingrât* prodiguer vos bontez. RAC. Je l'aime tout *ingrât* qu'il eſt, & ma colère ne peut empêcher que cet *ingrât* ne ſoit le plus aimable de tous les hommes; & que mès yeux ne le trouvent tel. VILL. Vous ne m'accuſez d'être *ingrât* que par un éxcès de délicateſſe.

Et même en ce moment où ta bouche cruelle
Vient ſi tranquillement m'annoncer le trépas,
Ingrât, *je doute encor ſi je ne t'aime pas.* RAC.

Si je veux de ma mort laiſſer quelque vengeur,
Je ne le chèrche, ingrât, *qu'au fond de vôtre cœur.* ID.

INGRAT, ſe dit auſſi figurément des tèrres ſtériles, ou des travaux ennuyeux, & peu utiles. Les tèrres ſabloneuſes ſont *ingrates*, & ne récompenſent pas les peines du Laboureur. Les Mathématiques ſont de très-belles ſciences; mais c'eſt un travail ſec, & *ingrât*; on en tire peu d'utilité.

INGRATE. ſ. f. cruelle, indifférente; celle qui n'a que de la froideur pour ſon amant. J'adôre une *ingrate*.

En vain je veux contr'elle écouter ma colère,
Toute ingrate *qu'elle eſt, je crains de lui déplaire.* CORN.

INGRATEMENT. adv. d'une manière ingrate. *Ingratè*. Ce fils en a uſé fort *ingratement* envèrs ſon pere, il lui a refuſé des alimens. On peut aſſurer ſans héſiter que ce mot n'eſt point dans l'uſage, & qu'il feroit un fort mauvais éffet dans un diſcours où on l'emploiroit.

INGRATITUDE. ſ. f. Méconnoiſſance des bienfaits reçus. *Ingrati animi vitium*. L'*ingratitude* n'eſt pas le vice des honnêtes gens. Voilà une noire *ingratitude*. Une donation eſt révocable à cauſe de l'*ingratitude* du Donataire. L'*ingratitude* de l'éſprit eſt une diſpoſition naturelle à ne reconnoître aucun bienfait, & à ne point répondre aux obligations que l'on a aux autres. S. ÉVR. L'*ingratitude* du cœur, eſt celle de n'aimer point, & de toutes les *ingratitudes* c'eſt la plus contraire à l'humanité. ID. En amitié l'*ingratitude* eſt à ſe taire des bienfaits; en amour elle eſt à en parler. SAINT ÉVR. Les grands bienfaits conduiſent quelquefois à l'*ingratitude*; c'eſt un joug qui paroit incommode. BELL. L'*ingratitude* eſt un vice ſi bâs que rien ne peut laver d'une tâche ſi infâme. ID. Il y a une éſpèce d'*ingratitude* aſſez commune: elle eſt fondée ſur l'opinion de nôtre mérite; nous nous imaginons qu'une grâce qu'on nous fait eſt une juſtice qu'on nous rend. S. ÉVR. Il vaut mieux s'éxpôſer à l'*ingratitude*, que de manquer aux miſérables. LA BR. On dit payer d'*ingratitude*, pour dire avoir de l'*ingratitude*, & il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes, payer ſon bienfacteur d'*ingratitude*, & payer d'in-

gratitude un bienfait. Balſac n'aura pas voulu payer d'*ingratitude*, celui qui lui faiſoit tous les ans acquiter une penſion de mille livres. Mascur.

INGRÉDIENT. ſ. m. Ce qui entre dans la compoſition d'une médecine, d'un onguent, d'une ſauce, ou de quelque autre chôſe. *Materia partiaria.* L'orviétan, le catholicon double, ſont compôſez de pluſieurs *ingrédiens*. Les *ingrédiens* qui entrent dans la thériaque ſont très-chauds.

INGRÈS. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Entrée. *Ingreſſus.* Les corps ne ſe mêlent & ne s'uniſſent jamais parfaitement, il n'y a que les éſprits qui ont *ingrès* enſemble.

INGREſSION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique; c'eſt la même chôſe qu'*ingrès*. Voyez ce mot. *Ingreſſion* ſignifie l'état de la matière, lorſque la couleur noire paroit, que les natures ſe mêlent, entrant l'une dans l'autre, & retiennent les qualitez l'une de l'autre.

INGRIE. ſ. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Suéde. *Ingria. Icera.* Elle eſt bornée au Nord par le lac de Ladoga, & par la rivière de Niéva, qui la ſépare de la Carélie, le Golfe de Finlande la baigne au couchant, & la Moſcovie l'environne vèrs le midi & vèrs le levant. Cette province étoit autrefois de la Moſcovie, elle fut cédée à la Suéde par un traitté fait l'an 1618. & confirmé en 1661. Elle peut avoir cinquante lieuës du couchant au levant, & vingt du nord au ſud. On la diviſe en trois parties. 1°, l'*Ingrie* propre, où eſt Notenbourg, capitale de toute la Province. 2°, L'Ingèrmanie, où l'on voit les villes de Copario, & de Jamagorod. 3°, La Saluſhie, dont la fortereſſe de Juanogorod, eſt le lieu principal. Les Suédois l'appellent *Ingèrlande*, & d'autres *Iſere*.

INGRIN. ſ. m. en tèrme d'Hiſtoire, les *Ingrins* ſont des Factieux qui parûrent en Flandre dans le païs de Furnes, & du côté d'Ipres, & qui étoient fort redoutez à cauſe de leur valeur. Ils firent beaucoup de bruit ſous le régne de Philippe Auguſte. Voyez Rigor, Guillaume le Breton, Philippe Mouskes, Méier, & Buzelin.

INGROſSATION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. L'*ingroſſation* des Philoſophes eſt la ſublimation philoſophale, ou la convèrſion des élémens bâs & groſſiers, qui ſont la tèrre & l'eau, en ceux qui ſont hauts & légérs, à ſçavoir, l'air & le feu.

INGUINAL. adjèctif. Tèrme de Médecine & Chirurgie, qui a rapport à l'aîne, qui concèrne l'aîne. Bandage *inguinal*, eſt un bandage qu'on employe après avoir remis une deſcente: on l'applique ſur l'aîne affligée, & il fait pluſieurs tours, ſoit autour du corps, ſoit autour de la cuiſſe & de l'aîne. Le double *inguinal* eſt un bandage fort long à deux chèfs ſeulement: on s'en ſert quand une perſonne a une deſcente de châque côté; on l'applique par le milieu au bâs de l'épine du dôs, puis on rabat chacun des chèfs ſur une des aînes, & on fait pluſieurs tours tant au tour de l'aîne que de la cuiſſe.

INH.

INHABILE. adj. m. & f. Tèrme de Palais. Qui n'eſt pas propre, qui n'eſt pas capable, qui n'a pas les qualitez, les diſpoſitions néceſſaires pour faire ou recevoir quelque chôſe. *Inhabilis, ineptus.* Un eunuque, un impuiſſant, ſont *inhabiles* au mariage. Un bâtard eſt *inhabile* à teſter, à hériter, à recevoir des Bénéfices ſans diſpenſe, un mineur de 14. ans eſt *inhabile* à gouvèrner ſon bien. Le tèrme d'*inhabile* ne doit pas être confondu avec celui d'incapable. Un homme qui eſt irrégulier n'eſt pas incapable de recevoir les Ordres, & d'en exèrcer les fonctions. Son ordination eſt valide, les fonctions qu'il exèrce ſont auſſi valides, mais tout cela eſt illicite. Ainſi un *inhabile*, parlant en général, eſt celui à qui il eſt défendu de faire ou recevoir des chôſes qu'il pourroit faire, ou recevoir, ſans cette défenſe.

INHABILITÉ. ſ. f. Tèrme de Palais. Qualité qui rend un homme inhabile. *Inhabilis, indoles.* Celui qui commet une ſimonie, contracte une *inhabilité* pèrpétuelle à poſſéder des Bénéfices.

INHABITABLE. adj. m. & f. Lieu qui n'eſt point en état d'être habité. *Inhabitabilis.* Cette chambre eſt *inhabitable*, il y fume trop.

Inhabitable, ſe dit auſſi des païs, où les habitans ne peuvent demeurer, ni ſubſiſter. Les Anciens ſe ſont fort trompez, quand ils ont crû que la Zône torride étoit *inhabitable*. Les ſables de la Libye ne ſont *inhabitables* qu'à cauſe de la ſtérilité de la tèrre.

INHABITÉ, ÉE. Lieu où pèrſonne ne fait ſa demeure. *Deſertus.* Ce château eſt *inhabité*, on dit qu'il y revient des éſprits. La plus grande partie de l'Amérique eſt *inhabitée*, parcequ'on en a tranſféré les habitans à Zulpha.

INHAMBANE, ou Inhambano. Nom propre du Royaume d'*Inhambane. Inhambanum Regnum.* Ce Royaume eſt dans le Monoémugi, partie de la baſſe Éthiopie, aux confins de la côte de Zanguebar, & de celle des Caffres. Sa capitale porte le nom de Tonge. Samson, dans ſes petites Cartes.

INHAMIOR. ſ. m. Le Royaume d'*Inhamior. Inhamiorum Regnum.* Ce Royaume eſt placé au midi de celui d'*Inhambane*, & aux confins de la Côte des Caffres, du Monoémugi & du Monomotapa, dont on dit qu'il dépend. Samson.

INHÉRENCE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie, qui ſe dit de la jonction de l'accident avec la ſubſtance. *Inhærentia.* La quantité a une *inhérence* néceſſaire avec le corps naturel.

INHÉRENT, ente. adj. Attaché, joint, pèrmanent. *Inhærens.* La blancheur eſt une qualité *inhérente* à la matière. Molière a emprunté ce tèrme Philoſophique, quand il a dit que la beauté de l'éſprit eſt *inhérente*, & fèrme.

INHIBER. v. act. Tèrme de Palais. Défendre par autorité de Juſtice qu'une chôſe ne ſe faſſe. *Inhibere.* Il eſt expreſſément défendu & *inhibé* par l'Ordonnance de donner des ſpéctacles pendant le ſervice divin. Il eſt fort vieux, & préſque hors d'uſage.

INHIBITION. ſ. f. Défenſe faite par autorité de juſtice. *Inhibitio.* Ce privilége porte *inhibition* & défenſe à tous Libraires & Imprimeurs de contrefaire un tel livre. Ces deux mots de *défenſes* & *inhibitions* ne vont guère l'un ſans l'autre en ſtile de Palais; car dans le ſtile ordinaire on dit défenſe, & jamais *inhibition*.

INHOSPITALITÉ. ſ. f. Action par laquelle on refuſe à un paſſant la retraite, le couvèrt dont il a beſoin. *Inhoſpitalitas.* L'*inhoſpitalité* ne régne pas même chez les peuples les plus barbares.

INHUMAIN, aine. adj. Cruël & ſans pitié. *Inhumanus.* Les Tyrans, les Sauvages, les ſoldâts, ſont *inhumains*. Les Corſaires ſont des maîtres *inhumains*. Ces barbâres réduiſent toute l'humanité à n'être pas *inhumains*. Bouhours.

Inhumain, ſe dit auſſi des loix, des coûtumes, des mœurs, des actions. Les Scythes ont des loix, des coûtumes *inhumaines*. L'action d'Agamemnon, qui vouloit ſacrifier ſa fille, étoit fort *inhumaine*. La morale de l'Évangile n'eſt ni cruelle, ni *inhumaine*. La Pl.

Le ſang qui coule dans nos veines
Ne nous a pas été donné
Pour être au moindre mal, par nous abandonné
Aux éffuſions inhumaines
D'un Docteur ignorant, à ſaigner obſtiné. N. ch de vers.

En Poëſie amoureuſe on appelle une beauté *inhumaine*, celle qui ne veut écouter aucune déclaration d'amour. On peut être ſage ſans être *inhumaine*; il y a bien des chôſes que l'amour inſpire, & que la raiſon ne condamne pas. G. G. Le cœur de l'*inhumaine* ſe taiſoit obſtinément. Des H. On ne voit plus de ces tendres Élégies qui triomphent de la fièrté des plus *inhumaines*. Vill.

Malgré tant de rigueurs, Nimphe trop inhumaine,
Je viens, &c. Danchet.

Vous bravez ma douleur, en vain je ſuis vos pas,
Inhumaine, &c. Duché.

INHUMAINEMENT. adv. d'une manière inhumaine. *Inhumanè.* Tous les priſoniérs de guèrre fûrent traittez fort *inhumainement*. Traîner *inhumainement* au ſupplice. S. Évr.

INHUMANITÉ. ſ. f. Cruauté, barbarie. *Inhumanitas.* Les Japonnois ont exèrcé pluſieurs *inhumanitez* ſur ceux qui leur ont voulu annoncer la Foi. Ce créancièr a fait vendre juſqu'à la paille de ſon débiteur avec beaucoup d'*inhumanité*. Ils ont eû l'*inhumanité* de faire mourir un innocent. D'Aucourt. Ceux qui prêtent un conſentement paiſible à la damnation des hommes, nourriſſent dans le cœur des Chrétiens la ſéchereſſe & l'*inhumanité*. Boss. Ceux qui ſe gênent tant pour contrefaire les vèrtueux, exèrcent de véritables *inhumanitez* contre leur propre cœur. M. Ésp.

INHUMATION. ſ. f. Action par laquelle on met un corps dans la ſépulture. *Humatio, ſepultura.* Sans un acte exprès de la volonté d'un teſtateur, on ne peut pas faire l'*inhumation* d'un corps hors de ſon Égliſe Parroiſſiale. Il a fondé une Méſſe à pèrpétuité, pour dire le jour de ſon *inhumation*; pour dire à pareil jour qu'il a été entèrré.

INHUMER. v. act. Mettre en ſépulture, & avec quelques cérémonies Ecléſiaſtiques. *Humare.* Ce Prince a été *inhumé* dans le ſépulchre de ſes pères dans une telle Égliſe. Il fut *inhumé* en grande pompe & cérémonie un tel jour. On n'a commencé que vèrs l'an 1200. d'*inhumer* dans les Égliſes les fondateurs & principaux bienfacteurs. Ils n'avoient rien en plus grande recommendation, que d'*inhumer* leurs morts. Vaug.

INI.

INJ.

INJÉCTION. ſ. f. Liqueur qu'on fait entrer en quelque corps par le moyen d'une ſeringue. *Injectio.* Les Anatomiſtes font voir clairement les veines & les artères par le moyen des *injections* de quelques liqueurs colorées qu'ils y font entrer. On fait des *injections* dans les playes, dans les fiſtules, & pluſieurs parties du còrps, pour les guérir, les nettoyer &c.

INJÉCTION, eſt auſſi l'action par laquelle on fait entrer ces liqueurs dans le corps. Il faut répéter ces *injections* deux ou trois fois par jour.

INJÉCTION, eſt encore le nom d'un impôt que mit autrefois Juſtinien, pour ceux qui mouroient de peſte, ou de faim, dans un tems de contagion, ou de diſette. *Injectio.* Ceux qui n'étoient point attaquez du mal, ou qui n'en mouroient point, & qui reſtoient après qu'il avoit ceſſé, payoient l'*injéction* pour les morts. Voyez les Anècdotes, ou hiſtoire ſecrette de Procope, & Du Cange dans ſon Gloſſaire.

INIMAGINABLE. adj. de tout genre. Qui ne ſe peut imaginer. *Quod concipi non poteſt.* Un amour monſtrueux & *inimaginable.* ABLANC.

INIMITABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut parfaitement copier, ni imitèr. *Inimitabilis.* L'Énéide eſt un Poëme *inimitable.* Il faut imiter au commencement pour devenir *inimitable.* COSTAR. Cette piéce eſt *inimitable.* L'Aléxandre de Q. Curſe eſt invincible, & celui de Vaugelas *inimitable.* PEL. Mrs. de l'Académie ont propôſé ſi cette phrâſe eſt bonne, La nature a des beautez *inimitables à l'art.* Elle a paru dabord un peu farouche. Ces négatives ſi déciſives ne régiſſent rien ordinairement, comme *incomparable*, &c. car ce qu'on y peut ajoûter eſt inutile, & ſupèrflu; en diſant qu'une chôſe ne peut être imitée, c'eſt tout dire. Çependant *inimitable* avec un régime ſe peut hazarder, ſur tout dans le ſtile ſublime, & ſoutenu, & lorſqu'il y a quelque comparaiſon.

INIMITIÉ. ſ. f. Avèrſion, haine qu'on a contre quelqu'un. *Inimicitia.* C'eſt un grand malheur quand l'*inimitié* ſe met entre les frères. Mettre bas toute-ſorte de défiance, & d'*inimitié.* Il n'y a que les éſprits ſupèrficièls qui chargent d'injures les Anciens, pour ſe ſignaler par d'illuſtres *inimitiez.* LONG. Pourquoi nourrir des *inimitiez* immortelles?

> *De mes* inimitiez *le cours eſt achevé;*
> *L'Epire ſauvera ce que Troye a ſauvé.* RACINE.

INIMITIÉ, ſe dit auſſi des animaux & des chôſes inanimées. *Diſcordia.* Il y a une *inimitié* naturelle entre les châts & les ſouris. Les pôles oppôſez de l'aimant ont une telle *inimitié*, qu'ils ſe repouſſent l'un l'autre.

ININTELLIGIBLE. adj. m. & fém. Qui n'eſt pas intelligible, qui ne ſe peut entendre. *Qui intelligi nequit.* Cet Auteur prétend que ſans le ſecours des accens le ſens de l'Écriture ſainte ſeroit ſouvent obſcur, quelquefois même *inintelligible.* JOURN. DES SÇAV. Je croi qu'*inintelligible* peut avoir un régime, auſſi bien qu'inimitable, & qu'on pourroit dire qu'une chôſe eſt *inintelligible* aux hommes, mais non pas aux Anges, ou *inintelligible* aux Anges même.

INJONCTION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Commandement fait par autorité des Juges ſpirituèls, ou temporèls. *Juſſum.* Cet arrêt porte *injonction* à un tel de garder ſon ban ſous peine de la hart. On a fait *injonction* à tous les bourgeois de nèttoyer devant leurs maiſons. Ce Confèſſeur a donné abſolution à ſon pénitent, avec *injonction* d'une grôſſe pénitence, de faire reſtitution.

INIQUE. adj. m. & f. Méchant, injuſte; peu équitable. *Iniquus.* Action *inique*, jugement *inique.* C'eſt être un Juge *inique*, que de n'entendre qu'une partie.

INIQUEMENT. adv. D'une manière injuſte. *Iniquè.* Pilâte condamna Nôtre Seigneur fort *iniquement.*

INIQUITÉ. ſ. f. Injuſtice, méchanceté, ce qui eſt contraire & oppôſé à l'équité. *Iniquitas.* La Paſſion de JÉSUS-CHRIST fut l'ouvrage de l'*iniquité* des Juifs. Il avoit une âme pure de l'*iniquité* des ſiécles. BOSS. Commettre une *iniquité* atroce. Pèſtèr contre l'*iniquité* de la nature humaine. MOL. De quelque belle apparence que l'*iniquité* ſe couvrît, ce ſage Magiſtrat en pénétroit les détours. BOSS. L'*iniquité* ſortoit du lieu où elle devoit être foudroyée. ID.

INIQUITÉ, en tèrmes de l'Écriture, ſe dit de toutes ſortes de crimes, de péchez, de méchancetez. JÉSUS-CHRIST a porté toutes nos *iniquitez.* Les enfans portent ſouvent la peine des *iniquitez* de leurs pères. Le Déluge fut envoyé du ciel pour punir les *iniquitez* des hommes. Heureux eſt celui dont les *iniquitez* ſont pardonnées. PORT-R. Le myſtère d'*iniquité.*

> *Oüi, Seigneur, la grandeur de mon* iniquité
> *Ne laiſſe à ton pouvoir que le choix du ſupplice:*
> *Ton intérêt s'oppôſe à ma félicité;*
> *Et ta clémence même attend que je périſſe.* DES BARR.

M. l'Abbé de la Trappe dit *iniquité* profonde, ces tèrmes ſont reçus par l'uſage, mais ils ne s'employent que dans les matières ſpirituelles.

On appelle figurément l'homme pécheur, un vaiſſeau d'*iniquité.*

INISCORTHY. Voyez ÉNISCORT.

INITALES, ou Initaux. ſ. m. & plur. Nom que l'on donnoit autrefois aux Myſtères de Cerès. *Initalia, Initia.* Ce mot ſe trouve dans la vie de Marc Aurèle par Capitolin. Peut être ſeroit-il mieux de lire *Initialia*, & de dire *Initiales*; car ce mot vient d'*initiari*, *initium.* Cependant Saumaiſe ne condamne pas *Initalia.* Les *Initales*, ou *Initiales*, ſont la même choſe que les Céréales. Voyez ce mot.

Ce mot vient d'*initiari*, initier, dédier, conſacrer, introduire; parceque pour aſſiſter aux myſtères de Cerès il falloit y être auparavant initié, introduit, conſacré par des cérémonies particulières.

INITIAL, ALE. adj. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit des lèttres capitales, ou majuſcules, & ſignifie, qui commence le mot. *Initialis, majuſculus grandior.* Les Lettres *initiales* des noms propres, ou des articles & des périodes, doivent être capitales, ou majuſcules. Les lèttres *initiales* des livres & des chapitres ſe font ordinairement en lèttres griſes.

INITIALES. Voyez encore INITALES.

INITIER. v. act. Ce mot ne ſe dit proprement qu'en parlant de la Religion des anciens Payens. *Initiare.* Il ſignifie, Admettre quelqu'un à la participation des cérémonies ſecretes de la Religion. Il ſe fit *initier* aux myſtères de Cerès. ABLANC.

On le dit par extenſion de quelque Réligion que ce ſoit, & même de la vraye. Être *initié* aux plus auguſtes myſtères de la Réligion.

On le dit encore en parlant de ſcience. Il n'eſt pas encore *initié* à la Philoſophie.

On dit auſſi figurément, Être *initié* dans quelque ſocieté. Nous l'avons *initié* parmi nous. *Adlegimus.*

INITIÉ, ÉE. adj. Qui a quelque entrée dans la Cléricature, quelque connoiſſance de la Théologie, ou des chôſes ſaintes. *Initiatus.* Autrefois on ne découvroit les profonds myſtères de la Réligion qu'à ceux qui étoient *initiez* dans les Ordres. Les Payens ne laiſſoient entrer dans pluſieurs de leurs Temples que ceux qui étoient *initiez* dans leurs myſtères, & cérémonies.

Ce mot vient du Latin *initiatus*, *initiare*, *initiari.* Ce mot *initiare* ſignifie proprement, Commencer les ſacrifices, ou recevoir quelqu'un, l'admettre au commencement des myſtères, aux Cérémonies de moindre importance. Caſaubon ſur Athénée remarque que l'on ne communiquoit pas d'abord tous les myſtères à ceux qui ſe préſentoient pour être Prêtres, mais que prémièrement on les purifioit, & qu'enſuite on les admettoit aux chôſes moins conſidérables, pour les diſpôſer aux plus grandes, & qu'après tout cela on leur faiſoit part de ce qu'il y avoit de plus ſacré & de plus myſtérieux dans la Réligion. Apulée dit qu'il avoit été *initié* à tous les myſtères.

INJURE. ſ. f. Outrage, inſulte, parole injurieuſe pour offenſer quelqu'un, en lui reprochant quelque défaut, ou quelque vice, vrai, ou faux. *Injuria.* Il n'y a que les petites gens qui ſe diſent des *injures*, qui ſe chantent des *injures.* Charger ſes ennemis de grôſſes *injures*; vomir des *injures.* NIC. Une *injure* qu'on mépriſe tombe d'elle-même, & ſi on la reléve on la fait voir. ABLANC. Comme il y a des *injures* de colère, il y en a d'enjouëment, & de familiarité. BELL. La ſageſſe de la loi ne commet la réparation des *injures* qu'à ceux qui ne les ont point reçûes. M. ÉSP. Memnon, Géneral de Darius, frappant un ſoldat qui parloit mal d'Aléxandre, je t'ai pris pour lui faire la guèrre, dit-il, & non pas pour lui dire des *injures.* ABLANC. Les *injures* bien loin de pèrſuader, affoibliſſent les raiſons, en les rendant ſuſpectes de paſſion. BAIL. L'*injure* eſt plus pardonnable que la raillerie, l'une marque de la colère, qui n'eſt point incompatible avec de l'éſtime; l'autre du mépris. S. ÉVR. Jamais on n'a pèrſuadé quelqu'un en lui diſant des *injures.* PÉLISSON.

> *Sa fureur contre lui ſe répand en* injures. RACINE.

> *N'attendez pas ici que j'éclate en* injures. ID.

Il eſt défendu d'informer pour des *injures* légères, ou vèrbales, ſi elles ne ſont atroces, & dites à des gens de condition. On vient ſouvent des *injures* aux coups. *A verbis, ad verbera.* L'action des *injures* eſt annale, c'eſt-à-dire, qu'on ne peut demander réparation quand il y a plus d'un an qu'elles ont été faites, ou dites.

Ce mot vient du Latin *injuria*. *Quod fit citra jus, injuria eſt.* On appelle *injure*, ce qui ſe fait ſans raiſon, contre les biens ou contre l'honneur d'une pèrſonne. Le mot *injuria* eſt compoſé du mot *jus, juris*, qui veut dire *droit*, & de la prépoſition *in*, qui a la force de nier; *injure* eſt ce qui eſt contre le droit, *injuria dicitur omne quod non jure fit.* L. 1. ff. *de injur.*

IN JURE, ſe dit auſſi des affronts; des torts & dommages qu'on fait à une pèrſonne par voyes de fait. *Contumelia.* On fait *injure* à un Officiér, quand on ne le fait pas monter à la place vacante d'un ſupérieur. Les ſoufflèts, les bâſtonnades, ſont des *injures* qu'on ne peut réparer. Vengér ſes propres *injures.* Fléc. On donne des dommages & intérêts à des filles violées; pour réparation de l'*injure* qui leur a été faite. Il eſt pèrmis par le droit naturel, de repouſſer l'*injure*. Un Chrétien doit ſouffrir, doit pardonner toutes ſortes d'*injures*, & d'affrons. On dit civilement à un ami qui nous a préſenté de l'argent pour quelque petit ſèrvice qu'on lui a rendu, qu'il nous fait *injure*, qu'on tient cela à *injure*.

INJURE, ſe dit auſſi du tems & de la fortune. L'homme a beſoin d'habits, de logement, pour ſe garentir des *injures* du tems, du chaud, du froid, de la pluye. La plûpart des beaux ouvrages des bons Auteurs ſont péris par l'*injure* du tems, par l'ignorance, & la négligence des hommes durant pluſieurs ſiécles. Le bon azur ſouffre toutes les *injures* de l'air ſans s'altérer. Un vrai Philoſophe ſouffre conſtamment toutes les *injures* de la fortune.

*Et bien qu'il ſoit en proye à l'*injure *du tems,*
Le butin de l'orage & le joüet des vents. Brébeuf.

En vain du fard au luxe ajoûtant l'impoſture,
Tu veux de tes vieux ans nous déguiſer l'injure. Corn.

INJÚRE. Les Anciens en firent autrefois une Déeſſe. *Injuria. Ate.* Les Grècs la nommoient *Ate*, de ἀτάω ἀτῶ, *noceo, lædo*; Héſiode dans ſa Théogonie v. 230. la fait fille d'Éride, c'eſt-à-dire, de la quérelle, ou de la chicane, & qu'elle étoit ſœur de la Dyſnomie, c'eſt-à-dire, la déſobéïſſance aux loix, & de même génie, de mêmes mœurs qu'elle. Homère Iliad. V. ou L.XX. v. 91. dit qu'elle étoit fille de Jupitèr, qu'elle nuiſoit à tous les hommes, qu'elle avoit nui à ſon propre père, le grand Jupitèr; qu'elle avoit les pieds fort tendres, fort légèrs, qu'elle marchoit ſur la tête des hommes ſans toucher jamais la tèrre.

INJURIER. v. act. Offenſer quelqu'un de parole, en lui diſant des injures. *Convitio afficere.* Quand on a été *injurié*, on peut faire appeller en réparation d'injures. Homère n'a pas aſſez ménagé la gloire d'Achille ſon Héros: il lui fait injurier Agamemnon d'une manière indigne même d'un homme qui ne ſeroit que médiocrement honnête homme. M. Esp.

INJURIEUX, euse. adj. Offenſant; ce qui fait affront, injure à quelqu'un. *Injurioſus.* Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. C'eſt un homme *injurieux*, qui ſe ſèrt de tèrmes *injurieux* & piquans. C'eſt un livre, un diſcours *injurieux*, un libelle diffamatoire. *Famoſus.* On déclare une ſaiſie, un empriſonnement *injurieux*, tortionaire & déraiſonnable. On a dreſſé une pyramide *injurieuſe* à la mémoire d'un tel.

INJURIEUSEMENT. adv. D'une manière offenſante, & injurieuſe. *Injurioſè.* Il a été traité fort *injurieuſement* & indignement par l'Avocat de ſa partie.

INJUSTE. adj. m. & f. Qui péche contre le droit, & les loix. *Injuſtus.* Un concuſſionaire ne donne que des Jugemens *injuſtes*. Un litige *injuſte* eſt un procès mal fondé. Une guèrre *injuſte*, eſt celle qui ſe fait contre le bon droit, & ſans aucune cauſe légitime. L'uſure eſt un profit *injuſte*, illégitime.

INJUSTEMENT. adv. D'une manière injuſte. *Injuſtè.* Il y a des voyes de droit pour ſe pourvoir quand on a été condamné *injuſtement*.

INJUSTICE. ſ. f. Ce qui eſt fait contre les loix d'un païs, ou contre l'équité naturelle: véxation; action injuſte. *Injuſtitia.* Le Roi s'appliquoit à réprimer l'*injuſtice*. Fl. On caſſe les arrêts, quand l'*injuſtice* en eſt viſible. Les ſoldâts font mille *injuſtices* ſur leur paſſage. De tout tems les Poëtes ſe ſont plaints de l'*injuſtice* & de l'ingratitude de leur ſiécle. Vous tâchez de couvrir vôtre *injuſtice* avec beaucoup de civilité. Voi. Quand vous aurez ſenti combien il eſt dur de ſouffrir une *injuſtice*, vous comprendrez mieux combien il eſt défendu de la faire. Fl. Les extrémitez ſont tellement vicieuſes en toutes chôſes, qu'il y a même de l'*injuſtice* à vouloir être trop juſte. S. Évr. Elle laſſa l'*injuſtice* par ſa patience. Fl. La proſpérité qui devroit être le privilége de la vertu, eſt ordinairement le partage de l'*injuſtice*. Id. Ce n'eſt pas l'*injuſtice* en ſoi qui nous bleſſe; c'eſt d'en être l'objèt: qu'on lui en donne un autre, nous nous contenterons

de déſapprouver tranquillement cette même *injuſtice* qui nous donnoit tant d'indignation. Nic.

On dit auſſi par compliment, Ne me faites pas l'*injuſtice* de croire que je vous aye oublié. Rendre *injuſtice*, c'eſt faire à quelqu'un quelque chôſe contre la juſtice. Il croira qu'on ne ſçauroit lui rendre *injuſtice*, quoiqu'on lui faſſe, & quelque rigueur, & quelque dureté dont l'on uſe à ſon égard. Ab. de la Trape.

INN.

INN, ou INS. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Ænus*; *Ænus.* L'*Inn* prend ſa ſource au mont Bèrnina, dans le païs des Griſons, baigne Inſpruck, Hall, Schwat, & Kufſtain dans le Tirol, Vaſſèrbourg, Braunaw &c. dans la Bavière, & il ſe décharge dans le Danube à Paſſaw.

INNÉ, ée. adj. m. & f. Tèrme Philoſophique, Qui eſt formé de né, ou créé avec quelque chôſe. *Innatus, inſitus.* Nous n'avons point d'idée *innée*. Voyez Idée.

INNÈR-EYRA, ou INNERRÉRA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de l'Écoſſe Méridionale. *Innerrera.* Ce lieu, qui a ſéance & voix dans le Parlement d'Écoſſe, eſt ſitué dans le Comté d'Argylo, ſur le Golfe de Finn, à cinq lieuës de la ville de Kilmore vèrs le couchant. Maty.

Ce nom & les ſuivans ſont compôſez d'*innèr*, qui en Anglois ſignifie dedans, & qui dans la compoſition marque l'embouchure d'un fleuve, & de plus du nom de la rivière à l'embouchure de laquelle ils ſont, *Eyra, Neſſ, Ourie.*

INNÈRNESSE. ſ. f. ou INVÈRNÈS. ſ. m. Nom d'une petite ville d'Écoſſe. *Innernium, Invernium.* Elle eſt dans le Comté de Muray, à l'embouchure de la rivière de Neſſ, dans le Golfe de Muray. *Invèrnès* eſt fort, & défendu par une bonne citadelle, que Cromwel y fit conſtruire. *Invèrnès* eſt plus ordinaire qu'*Invèrneſſe*.

INNÈR-OURIE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de l'Écoſſe Septentrionale. *Innerouria.* Ce lieu a ſéance & voix dans le Parlement, & il eſt ſitué dans le Comté de Buchan, à l'embouchure de l'Ourie dans le Don, & à cinq lieuës au deſſus de la vieille Abèrdonne.

INNICHEN, ou INNEKEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Tirol, en Allemagne. *Innichenum.* Il eſt dans l'Évêché de Brixen, à la ſource de la Drave. Quelques Géographes prennent *Innichen* pour l'ancienne *Aguntum*, petite ville de la Rhoſie, que d'autres mettent à Doblach, bourg qui eſt à trois lieuës d'*Innichen*, vèrs le couchant. Maty.

InNOCEMMENT. adv. Avec innocence; ſans deſſein de nuire. *Innocenter.* C'eſt une parole qu'il a dit *innocemment*, il ne croyoit pas vous fâcher. Il a tué cet homme, mais c'étoit *innocemment*, par un malheur, & ſans deſſein. Il faut préférer la ſimplicité d'une vie particulière, où l'on goûte doucement & *innocemment* le peu de biens que la nature nous donne, aux ſoucis des avâres. M. de M. Je me réduis *innocemment* à ce qui m'accommode davantage. S. Évr. Comme il ne faut jamais mentir, auſſi il y a des chôſes qu'il faut tenir cachées, & que l'on peut couvrir *innocemment* par des manières de parler & de répondre qui ſont innocentes. Ab. de la Tr.

Lorſque nous approchons du fatal monument,
La nature ſe plait à vivre innocemment. Id.

InNOCENCE. ſubſt. f. Pureté de l'âme qui n'eſt point ſoüillée de péchez. *Innocentia.* Adam fut créé en l'état d'*innocence*, outre l'*innocence* cet état comprenoit des dons ſurnaturels. Une parfaite conformité de l'extérieur de l'homme avec ſon intérieur étoit le caractère & le privilége de ſon état d'*innocence*. M. Esp. L'*innocence* baptiſmale nous remet dans la prémière pureté de l'homme. Un enfant eſt en l'état d'*innocence*, juſqu'à ce qu'il ait atteint l'uſage de raiſon. Les Payens avoient auſſi leur âge d'*innocence*, qu'ils ont appellé l'*âge d'or*. L'agneau eſt le ſymbole de l'*innocence*.

InNOCENCE, ſignifie auſſi, Intégrité de mœurs, intégrité, pureté de vie: l'état d'un homme de bien qui vit conformément à la Religion. *Sanctitas morum.* Cet homme vit dans une grande *innocence* de mœurs. Son *innocence* va juſqu'à la ſimplicité. Cette *innocence* extérieure qui ne conſiſte que dans l'obſèrvation des devoirs extérieurs de la Religion, eſt un ſigne fort équivoque de l'*innocence* intérieure: ce peut être le pur effet d'une conſidération humaine. Nic. La ſeule précaution contre les attaques de la mort, c'eſt l'*innocence* de la vie. M. de M. L'idée d'une beauté mortelle avoit allumé dans ſon jeune cœur un feu fatal à ſon *innocence*. Fl. L'*innocence* de la vie ôte la frayeur de la mort; & quand on n'a point de plaiſirs criminels à quitter, on va ſans crainte vèrs l'autre vie. S. Évr. C'eſt à la Cour que les paſſions s'excitent, & conſpirent toutes contre l'*innocence*. Fl.

Dans

Dans les tems bienheureux du monde en ſon enfance,
Châcun mettoit ſa gloire en ſa ſeule innocence. Boil.

Mais jamais on n'a vû la timide innocence
Paſſer ſubitement à l'extrême licence. Rac.

Innocence, ſignifie encore, Exemption de crime ; état d'une pèrſonne qui n'eſt point coupable des chôſes dont elle eſt accuſée, ou ſoupçonnée. Vôtre *innocence* a été hautement reconnuë, & vos accuſateurs n'ont emporté que de la confuſion. Le Chancelièr pourſuivoit le crime, armé du glaive de la juſtice, & couvroit l'*innocence* du bouclièr des loix, & de l'autorité Royale. Fl. J'ai trop d'intérêt moi-même à vôtre *innocence* pour en douter ; & ſi je vous avois trouvé coupable, j'en ſerois bien puni le prémier. Voi.

De l'aſpect du ſupplice effraya l'inſolence,
Et ſous l'appui des loix mit la foible innocence. Boi.

InNOCENT, ente. adj. & ſubſt. Qui eſt nèt de pèchez, éxempt de crime. *Innocens, integer vitâ, ſcelerîſque purus.* Les Pères dans le deſèrt ont mené une vie fort *innocente*. Cet homme dans ſa ſombre mélancolie intèrpréte tout mal, & il y a peu d'actions aſſez *innocentes* pour échapper à ſa cenſure. Bell. Le Paradis eſt plus rempli de pénitens & de convèrtis, que d'*innocens*. S.Évr. L'amour des fleurs, du jardinage, eſt une paſſion fort *innocente*, ſes mœurs ſont *innocentes*. Les plaiſirs les plus *innocens* paroiſſent des crimes impardonnables aux gens de mauvaiſe humeur. Bell. Je me fais d'*innocentes* douceurs de ce qui convient au repos de la vieilleſſe. St.Évr. Ce ſont les loix qui ont fait les vèrtus, & les vices : avant qu'il y en eût, tout étoit pèrmis, & *innocent*. M. Sc. Abſolument parlant cette maxime eſt fauſſe ; c'eſt la droiture de la raiſon & la loi naturelle qui nous porte au bien & nous éloigne du mal, ce qui a fait dire *Juſte non eſt lex poſita.* La malice des hommes a pervèrti les pratiques les plus *innocentes*. Cl.

Pour elle (la Fortune) vous quittez vôtre innocente *vie.* Vill

La vèrtu régle à nos plaiſirs innocens. Id.

N'avoir que des déſirs *innocens*,

Un Auteur vèrtueux dans ſes vèrs innocens,
Ne corrompt point le cœur en chatouillant les ſens. Boil.

Innocent, ſe dit auſſi rélativement à quelque crime dont on eſt accuſé. *Inſons.* On a découvèrt la calomnie, il s'eſt trouvé *innocent*. On l'a jugé *innocent*. On l'a renvoyé abſous avec réparation. Il vaut mieux dans le doute ſauver cent criminels, que de faire mourir un *innocent*. Un coupable puni eſt un éxemple pour la canaille ; un *innocent* condamné eſt l'affaire de tous les honnêtes gens. La Br.

Innocent, ſe dit auſſi de celui qui n'eſt pas en état de pécher, qui n'a pas atteint l'âge de raiſon. L'Égliſe célèbre la Fête des Saints *Innocens* martyriſez par Hérode.

On appelle ces Saints les *Innocens*. Les *Innocens*, ſignifie auſſi leur fête, le jour qu'on la célèbre le 28e de Décembre. Les *Innocens* tomberont cette année le Mèrcredi. On faiſoit autrefois des danſes dans les Égliſes le jour de la fête des *Innocens*, & l'on y repréſentoit des Evêques, en dériſion de la dignité Épiſcopale, comme on l'apprend par le ſecond canon du Concile de Cognac tenu en 1260. qui le défend. Il faut avoir pitié des pauvres *innocens*, c'eſt-à-dire, des jeunes orfelins, de tous les enfans qui ne ſe peuvent pas défendre.

Innocent, ſe dit auſſi de celui qui eſt ſimple, foible, imbécille ; qui a peu de raiſon ; qui eſt auſſi idiot qu'un jeune enfant, qui fait des ſottiſes, des fautes groſſières dans ſa conduite. *Impos mentis.* On lui a donné un Curateur, car c'eſt un *innocent*, qui ne ſçait pas manier ſon bien. On dit en ce ſens par reproche à celui qui s'eſt laiſſé tromper, ou qui n'eſt pas fort habile, Vous êtes encore un bon *innocent*, de vous être confié à cet affronteur. Si je le vois, je me moquerai de lui, & l'appellerai bien *innocent*. Ablan. Il faudra que vous preniez un air un peu moins *innocent*, & plus capable.

Innocent, ſe dit auſſi des chôſes inanimées, de ce qui n'eſt point nuiſible. *Innocuus.* Ne craignez point de prendre ce reméde, il eſt *innocent*, il ne vous ſçauroit faire de mal. On dit auſſi d'un parti, d'un traité, qui n'eſt point à la charge du peuple, que c'eſt une affaire *innocente*.

D'un fleuve officieux l'innocente *liqueur,*
L'arrache à ſes tourmens & lui rend ſa vigueur. Bréb.

Innocent, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Les *innocens* pâtiſſent pour les coupables ; pour dire, que dans la confuſion publique on punit ſouvent ceux qui ont fait le moins de mal, tandis que les plus criminèls en échappent. On appelle un *innocent* fourré de malice, celui qui paroît doux & ſimple au dehors, & qui eſt malicieux dans l'âme. On dit qu'on donne les *innocens*, quand on foüette par jeu de jeunes gens le jour des *Innocens*. On appelle en provèrbe les ſimples & les idiots, des échappez d'Hérode, pour dire que ce Tyran ne fit pas mourir tous les *Innocens*.

INNOCENT. ſub. maſc. Nom propre d'homme. *Innocentius.* Douze Souverains Pontifes ont porté le nom d'*Innocent*.

On croit que le Pape *Innocent* IXe eſt mort empoiſonné, deux mois après ſa création. *Innocent* XIe étant mort au mois d'Août 1689. on croyoit qu'Aléxandre VIII. qui lui ſuccéda prendroit le nom d'*Innocent* XIIe, parcequ'il avoit été élevé au Cardinalat par *Innocent* X. mais il ne le fit pas.

InNOCENTER, v. act. *Abſolvere.* C'eſt proprement déclarer un homme innocent, le décharger d'une accuſation de crime. On le dit auſſi au figuré, & dans le ſtile burleſque, pour donner les Innocens. C'eſt une coûtume, ou une plaiſanterie en quelques Provinces, que les plus diligens vont ſurprendre les plus pareſſeux au lit, pour les foüetter. Pour éxprimer cette badinerie Marot a fait *innocenter* :

Belle Philis, ſi je ſçavois où couche
Vôtre perſonne au jour des Innocens,
De bon matin j'irois en vôtre couche ; &c.
Semblant ferois de vous innocenter.

InNOMBRABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut compter à cauſe du grand nombre. *Innumerabilis, innumerus.* Saint Jean dans l'Apocalypſe dit, qu'il vit une quantité de gens que pèrſonne ne pouvoit compter. *Turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat.* C'eſt-à-dire, qu'elle étoit *innombrable*. Troupes *innombrables*. Ablan. La crainte qui a ſanctifié une multitude *innombrable* d'hommes de toute qualité, &c. Ab. de la Trap. L'Auteur n'éxclut point la charité ; car il ajoute, Ainſi je vous dis que vous craigniez & que vous aimiez tout enſemble.

InNOMBRABLEMENT. adv. D'une manière innombrable. *Innumerabiliter.* Il y avoit bien du peuple à l'entrée du Roi, il y en avoit *innombrablement*, ou ſans nombre.

INNOMINATI. ſ. m. & plur. Les Anonymes. Ceux qui n'ont point de nom. *Gli Innominati.* Les *Innominati* ſont les Académiciens de Parme. Preſque toutes les villes d'Italie ont une Académie ; & châque Académie a un nom particulièr, comme on le peut voir ci-deſſus au mot Académie. Celle de Parme a pris pour le ſien *Gli Innominati*, comme ſi elle vouloit dire que ſon nom eſt de n'en avoir point. Quoique ce mot ſoit Italien, il faut le retenir dans nôtre langue. Car quoique les Anonymes ſoit la même chôſe à peu près que *Gli Innominati*, cependant comme c'eſt un nom propre il ne faut point le changer dans un autre quoique ſynonyme. Ces Académiciens ne s'appellent point *Gli Anonymi*, mais *Gli Innominati*.

INNOVATEUR. ſ. m. Qui aime à innover. *Novator.* Ce mot ſe trouve dans quelques dictionnaires ; mais il vaut mieux dire *Novateur*.

INNOVATION. Changement d'une coûtume, d'une chôſe établie depuis long-tems. En bonne politique toutes les *innovations* ſont dangereuſes. Les *innovations* en matière de Religion aboutiſſent à des ſchiſmes, à des guèrres civiles. Tous ceux qui ne ſe jettent pas, comme le peuple, dans les excès oppôſez aux *innovations*, paſſent pour des monſtres à ſes yeux. S. Réal. Il approuva toutes ces *innovations*. Mauc. L'*innovation* dans le culte & dans les cérémonies. Accuſé d'*innovation* dans la doctrine. St.Évr.

INNOVER. v. act. Changer une chôſe déja établie pour lui en ſubſtituer une nouvelle. *Novare.* Pour vivre en paix, il ne faut rien *innover*, ni dans l'État, ni dans la Religion. Quand il y a des déffenſes de paſſer outre en une affaire, il ne faut rien *innover* pendant le procès.

Innové, ée. part. paſſ. & adj. *Novatus, novus.*

INNUMÉRABLE. adj. m. & f. Innombrable. *Innumerabilis.* Vaugelas approuve ce mot dans le genre ſublime, comme plus majeſtueux qu'*innombrable*. Mais ſon autorité ne l'a point fait paſſer, & pèrſonne ne s'en ſert. Réfl.

INO.

INO. ſ. f. Nom de femme. *Ino.* Elle étoit fille de Cadmus & d'Hèrmione, ou Harmonie. Après que Nephelé, emportée par la fureur de Bacchus ſe fut enfoncée dans les forêts, Athamas Roi de Thèbes ſon mari épouſa *Ino* en ſecondes nôces. *Ino* traita les enfans du prémier lit, Phryxus & Helle, en vraye marâtre, & les obligea de s'enfuir. Junon irritée de ce procédé inſpira

une telle fureur à Athamas, qu'il mit en piéces Léarque, qu'il avoit eû d'*Ino*, à qui il étoit près d'en faire autant, ſi elle ne s'étoit jettée dans la mèr avec ſon fils Mélicèrte. Les Dieux les y changèrent en Divinitez marines. *Ino* s'appella Leucothea en Gréce, & Matuta en Italie; & ſon fils Portunus. Voyez Ovid. Faſt. L. VI. v. 541. &c. Voyez ſur *Ino*, *Voſſ. De Idolol. l. 1. c. 13.*

INOBSÈRVATION. ſ. f. Manque d'obéïſſance envèrs les loix, d'éxécution des promeſſes qu'on a faites. *Legum contemptus.* L'*inobſèrvation* des commandemens de Dieu. L'Ordre monaſtique eſt déchû par l'*inobſèrvation* des régles. MABILLON. On reproche aux Princes infidelles l'*inobſèrvation* des Traittez. Le P. Bouhours n'approuve point qu'on diſe, l'*inobſèrvation* des régles de l'Art.

INOFFICIEUX. adj. m. Tèrme de Juriſprudence. *Inofficioſus.* On appelle Teſtament *inofficieux*, celui où un fils eſt exhérédé ſans cauſe par ſon père. *Querela teſtamenti inofficioſi.* Diſpoſition *inofficieuſe* d'un teſtament. Ce mot vient du Latin *officioſus*, & de la prépoſition *in*, qui a la force d'exclure, de nier. *Inofficioſus*, c'eſt-à-dire, *contra officium pietatis paterna.*

INOFFICIOSITÉ. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Qualité, diſpoſition d'une chôſe qui eſt peu favorable, qui eſt contraire aux intérêts d'une pèrſonne. Ce mot ſe dit des teſtamens. L'action d'*inofficioſité*, eſt une plainte que forme un fils contre le teſtament de ſon père, par lequel il prétend être déshérité ſans cauſe légitime. *Inofficioſitas.* La querelle d'*inofficioſité* n'a été introduite par aucune loi expreſſe; mais elle fut inventée par une judicieuſe intèrprétation des Juriſconſultes. On remarqua tant de dureté dans l'éſprit de quelques pères, qui pouſſez d'animoſité contre leur propre ſang, exhérédoient leurs enfans ſans ſujèt, que par un principe d'équité on chèrcha un remède à cet inconvénient. On pèrmit donc aux enfans de ſe plaindre de l'injure qui leur étoit faite par le Teſtateur qui les avoit déshéritez injuſtement; enſorte que c'étoit à l'héritier inſtitué par le teſtament à prouver que l'exhérédation étoit juſte, & légitime. On accorda auſſi la plainte d'*inofficioſité* aux pères, & aux mères, contre le teſtament de leurs enfans; & aux conſanguins, quand on leur avoit préferé des pèrſonnes infâmes. On n'a d'abord donné que deux ans aux enfans pour intenter l'action d'*inofficioſité*; on leur en a enſuite accordé cinq, peutêtre parceque les loix Romaines ne pèrmettent point après cinq ans de conteſter l'état d'un défunt. Voyez Van Water, *Obſervationum Juris Rom. L. I. C. XI.*

INONDATION. ſ. f. Débordement d'eaux. *Inundatio.* L'*inondation* du Déluge fut générale par toute la tèrre. Il n'y eut que l'Arche de Noé qui fut ſauvée de cette *inondation*. Le Nil engraiſſe les tèrres d'Égypte par ſon *inondation*. *Stagnans effuſo flumine Nilus.*

INONDATION, ſe dit figurément des nations barbâres. *Irruptio.* On ne voit plus de ces grandes *inondations* de peuples qu'on a vûës du tems des Gots, des Huns, des Vandales. Pour ſauver ſon païs de l'*inondation* des François, il ne ſçait point d'autre moyen que de l'inonder des eaux de la mèr. HIST. DE LOUIS XIV.

Il ſe dit encore de l'abondance des grâces que Dieu vèrſe, & en matière de ſpiritualité de l'éffuſion, de l'abondance des délices que Dieu répand dans les âmes ſaintes. *Effuſio, Profuſio.* L'*inondation* des délices céleſtes dont ſon âme fut remplie étoit ſi grande qu'il ne la pouvoit ſoutenir. M. Claude ſe déguiſe dans ſes écrits, & pare ſon opinion telle qu'elle eſt, d'une *inondation* de grâce, qu'il dit qui ſe fait en l'Euchariſtie, & de pluſieurs autres paroles magnifiques, qu'on pourroit appeller en une matière moins ſérieuſe paroles de compliment. Si cette *inondation* de grâce vient de la propre ſubſtance du corps de nôtre Seigneur, & ſi c'eſt la vèrtu vivifiante attachée à ſa chair, qui paſſe juſqu'à vous, c'eſt l'opinion de Calvin. Si cette *inondation* de grâce n'eſt qu'une application des mérites de nôtre Seigneur, & un éffet que ſon éſprit ſeul faſſe ſur nos âmes, c'eſt l'opinion de Zuingle. PÉLISSON.

INONDER. v. act. Noyer un païs, une Province, par un débordement d'eaux. *Inundare.* La mèr a *inondé* pluſieurs lieuës de païs en Hollande, ſans les digues & les levées, la mèr *inonderoit* tout le reſte de ce païs-là.

Et vous, mes triſtes yeux,
Pour laver la noirceur d'un forfait odieux,
De deux ruiſſeaux de ſang inondez *mon viſage.*

INONDER, ſe dit figurément des peuples, des armées qui ſe débordent d'un païs en autre pour le ſaccager. *Irrumpere, graſſari.* Les Barbâres ont *inondé* toutes les Provinces de l'Empire Romain, & l'ont démembré. Xèrxès avoit *inondé* le païs d'un ſi grand nombre d'hommes & d'animaux, qu'ils en avoient tari les fontaines. VAUG.

Ils ſçavent que ſur eux prêt à ſe déborder,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tous inonder. RACINE.

On le dit auſſi des èrreurs, des vices, & de beaucoup d'autres chôſes. Pluſieurs héréſies ont de tout tems *inondé* l'Allèmagne. Un torrent de fauſſes opinions *inonda* toute l'Angletèrre. FL. Sous les Empereurs les vices *inondèrent* Rome, on y vit de grands débordemens de mœurs.

Il va nous inonder *des torrens de ſa plume.* BOIL.

INONDER, avec le pronom pèrſonel, ſe dit pour, S'abbreuver, s'humecter, ſe remplir. *Se proluere.* *S'inonder* du jus de Bachus. BOIL.

INOPINÉ, ÉE. adj. Qui ſurprend, qui vient ſans qu'on s'y attende. *Inopinatus, improviſus.* Un accident *inopiné* & imprévû eſt capable de ruiner les plus belles entrepriſes. Il faut toûjours avoir quelque fonds de réſèrve pour les cas *inopinez*. Il lui eſt venu une ſucceſſion *inopinée* à laquelle il ne s'attendoit pas, & cela par un bonheur *inopiné*.

INOPINÉMENT. adv. D'une manière ſurprenante, contre l'attente. *Inopinatè.* De la crainte ils paſſèrent *inopinément* à l'éſpérance. DURIÉR. Les Danois furent maſſacrez *inopinément*. MÉZ. Dieu viendra *inopinément* juger le genre humain.

INOUI, ÏE. adj. Qui eſt extraordinaire, ſurprenant, qu'on n'a jamais entendu dire. *Inauditus.* La raiſon que vous alléguez eſt une chôſe *inouïe*. Il eſt *inouï* qu'on puniſſe deux fois une même pèrſonne pour un même crime.

INOWLADISLAW, ou INOWLOCZ. ſ. m. Nom d'une Ville de la Cujavie, en Pologne. *Juniuladiſlavium*. Elle eſt capitale d'un Palatinat, qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Netec, à deux lieuës de Kruſwick, & à dix d'Ulaſdiſlaw. MATY.

Le Palatinat de *Inowladiſlaw*, *Juniuladiſlavienſis*, ou *Inouladiſlavienſis Palatinatus*. Province de la Cujavie en Pologne. Elle eſt bornée au nord par la Pruſſe Royale, & ailleurs par les Palatinats de Kaliſch, de Breſt, & de Plozkow. Ses villes principales ſont *Inowladiſlaw*, Uladiſlaw, & Bedgoſky, ou Bidgots. Quelques Géographes y mettent auſſi Dobrezin, avec ſon tèrritoire. MATY.

INOWLOCZ. ſ. m. Nom propre d'une autre petite ville qui a châtelenie. *Inoulada.* Elle eſt dans le Palatinat de Lencici, en Pologne, ſur la rivière de Pilcza, à dix lieuës de la ville de Rava, du côté du midi. MATY.

INP.

INPACE. Mot Latin, qui ſe dit chez les Moines, d'une priſon où l'on enfèrme ceux qui ont commis quelque grande faute. On faiſoit autrefois pluſieurs cérémonies pour mettre un Religieux *inpace*. Maintenant on tient que cela n'eſt plus en uſage. On dit auſſi de ceux qu'on a mis dans une priſon pèrpétuelle, qu'on les a mis *inpace*. On dit auſſi quelquefois *requieſcat in pace*, qui ſont des mots Latins, dont l'Égliſe ſe ſèrt pour prier Dieu que les âmes des fidéles défunts repôſent en paix. On met auſſi ces mots au bas des Épitaphes. Les Payens mettoient autrefois S. T. T. L. C'eſt-à-dire, *Sit tibi terra levis*, que la tèrre vous ſoit légère. *Et ſit humus cineri non onerosa tuo.* On dit auſſi d'un mort, qu'il eſt *inpace*, à cauſe qu'on dit de châque mort en l'Égliſe *Requieſcat in pace.*

INPROMPTU. ſ. m. Tèrme Latin qui a paſſé tout pur en François, pour ſignifier un ouvrage fait ſans préparation, & ſur le champ, par la vivacité de l'éſprit, une prompte repartie. *Opus extemporale.* Il y a bien des gens qui font paſſer pour des *inpromptu*, des piéces méditées; & c'eſt pour cela qu'on dit en raillant un *inpromptu* fait à loiſir. Mr. Saraſin & le P. Bouhours ont dit *des inpromptus*, & je ne les blâme point: je dis pourtant toûjours des *inpromptu*, & je vois que pluſieurs pèrſonnes qui parlent bien parlent de la ſorte. MÉN. Il eſt favorable à la Poëſie qu'on puiſſe ajouter une *s* au plutiel.

Je mets tous les matins ſix inpromptus *au nèt.* BOIL.

Loüis plus digne du trône
Qu'aucun Roi qu'on ait vû,
Enſeigne l'art à Bellône
De faire des inpromptu:
C'eſt une chôſe facile
Aux diſciples d'Apollon;
Mais ce Conquérant habile
A plutôt pris une Ville,
Qu'ils n'ont fait une chanſon. REC. DE VÈRS.

On voit par ces éxemples que les Poëtes mettent une *s* au pluriel de ce mot, ou la retranchent, ſelon que les vèrs l'éxigent. La Poëſie

Poëſie a commencé par les *inpromptu* groſſiérs des laboureurs dans la débauche, & ces *inpromptu* ſont nez de la nature ſeule. Dac. Un ſi joli *inpromptu* vaut une piéce méditée, & peut être qu'en rêvant beaucoup, on ne pourroit rien trouver de plus heureux, ni de plus juſte. Bouh. Molière fait dire à ſes Précieuſes, que l'*impromptu* eſt juſtement la pièrre de touche du bel éſprit. Je ne dis point cela pour me piquer d'un *inpromptu*. Mol. Je ſuis tèrriblement fort ſur l'*inpromptu*. Id. L'Auteur de l'art de prêcher a fait une éſpéce d'adjectif d'*impromptu* ;

Gardes toi bien de faire.
D'un inpromptu *ſermon l'épreuve téméraire.*

Un autre a dit,

D'un mariage impromptu *la burleſque ſaillie.*

Au reſte, on peut écrire *impromptu*, ou *inpromptu* ; mais *inpromptu* eſt meilleur.

INQ.

INQUANT. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit, Vente faite en public & avec autorité de Juſtice, au lieu duquel on dit maintenant *encan*. *Auctio*, *auctionis forum*. On diſoit auſſi *Inquanter* ; pour dire, vendre à l'*encan*, ce qui vient du Latin *inquantum* : comme qui diroit, A combien mettez-vous cette piéce de meuble ? Ces mots ſont encore en uſage en pluſieurs Provinces, & on les trouve dans les Coutumes, & dans les Auteurs qui ont écrit ſur les matières de droit.

Dans ce mot *inquant* la prémière ſyllabe ſe prononce comme la prémière du mot *inſulte*. On trouve auſſi *ancan*, & *encan*, le dèrniér s'écrit plus ordinairement, mais on prononce ces deux mots de la même manière, & l'*e* dans le mot *encan* prend le ſon de l'*a* comme dans d'autres mots *enfant*, *entrer*, &c.

INQUANTER. v. act. Ce mot ſe trouve dans la Coutume de Bretagne, & ſignifie vendre à l'inquant.

INQUART. Tèrme de Chymie : il ſe dit d'une éſpéce de purification de l'or. La purification de l'or par l'*inquart* ſe fait ainſi. On prend une partie d'or, & trois ou quatre parties d'argent de coupelle, on les fait fondre enſemble dans un creuſet, puis on les vèrſe dans un vaiſſeau de cuivre, profond & rempli d'eau, l'or & l'argent ſe trouveront au fond en forme de grenaille ; on fait ſécher les grenailles, qu'on met enſuite dans un matras, dans lequel on vèrſe de bonne eau forte faite de ſalpêtre & de vitriol, & avec un feu de ſable on fait diſſoudre à l'eau forte tout l'argent, qui laiſſe l'or en forme de poudre noire au fond du vaiſſeau. On répete cette opération avec de nouvelle eau forte pour achever de diſſoudre l'argent qui peut être reſté. Il faut enfin édulcorer la chaux d'or avec de l'eau, puis la ſécher, & la faire rougir doucement dans un creuſet, il reſte une poudre très-haute en couleur, on peut réduire cette poudre en lingot par la fuſion avec un peu de borax. C'eſt là ce qu'on appelle la purification de l'or par l'*inquart*. Voyez la Chymie de Glaſer.

INQUIÈT, ÉTTE. Qui eſt troublé de crainte, de ſouci ; ou qui a d'autres agitations d'éſprit. *Sollicitus*. J'ai été *inquièt* toute la nuit dans l'attente de cette nouvelle. J'ai paſſé une nuit fort *inquiéte*, j'ai peur de pèrdre mon procès ; j'en ſuis chagrin, tout *inquièt*. La défiance, pourvû qu'elle ne ſoit pas trop *inquiéte*, eſt utile, & néceſſaire. Cail. Séjan avoit le viſage tranquille, & l'éſprit toujours *inquièt*. Bouh. La plûpart des gens ſont plus *inquièts* du ſalut d'autrui, que de l'état intérieur de leur propre conſcience. La Pl. La vanité eſt un déſir *inquiet* de ſe faire valoir. L'amour propre eſt *inquiet* & impatient. M. Esp. Toute âme *inquiète* & ambitieuſe eſt incapable de régle. Boss. Il faut ſe guérir de l'ennui, & de l'humeur *inquiéte*. M. Scud.

Inquièt, ſe dit auſſi d'un homme inconſtant ; de celui qui a l'humeur broüillonne & remuante. *Irrequietus*. Cet homme a l'éſprit *inquièt*, change à tous momens de propos, de place, de deſſeins. Ce ſont les éſprits *inquièts*, ambitieux, & remuans, qui troublent le repos des Républiques.

INQUIÉTATION. ſ. f. Action qui trouble, qui inquiéte. *Inquietatio*. Quand on a *joui* trente ans d'un héritage ſans trouble & *inquiétation*, on a acquis la préſcription. Ce mot ne peut être d'uſage que dans la Pratique, tout au plus : il ſe trouve dans la Coutume de Paris aux art. 113. 114. 118.

En tèrme du Grand Art on appelle *Inquiſiteurs*, ceux qui chèrchent la pièrre philoſophale.

INQUIÉTER. v. act. Chagriner l'éſprit ; l'embarraſſer, lui donner de la peine. *Inquietare*, *ſollicitare*, *angere*, *vexare*. Ce Marchand n'a point de nouvelle de ſon vaiſſeau, cela l'*inquiéte*. Les éſpérances du prémiér homme n'étoient point combatuës par ſes craintes, & ſes paſſions n'*inquiétoient* point ſa conſcience. Fléch. Il faut arrêter chez nous tantôt une crainte imaginaire qui nous trouble, tantôt modérer une fauſſe joye qui nous emporte, & tantôt régler un déſir violent qui nous *inquiéte*. Id. Nous ſommes plus *inquiets* que pèrſuadez. La conſcience nous *inquiéte* à tous momens par ſes importuns remords. Nic. Les ſcrupules ſont des conſidérations qui *inquiétent* la conſcience, enſorte qu'elle n'agit qu'en tremblant, & toujours avec appréhenſion. La Pl.

Inquiéter, ſignifie auſſi en tèrme de Palais, Faire un procès à quelqu'un. *Litem movere*. Cet homme eſt *inquiété* pour des dèttes de ſon père. Il a été *inquiété* pour des recherches de taxes, de droits, de malvèrſations. Un poſſeſſeur pacifique d'un bénéfice eſt celui qui en a joui trois ans ſans trouble & ſans être *inquiété*.

Inquiété, ée, part. & adj.

INQUIÉTUDE. ſ. f. Chagrin, ſouci, ennui, trouble, affliction d'éſprit. *Inquietudo*, *cura*, *angor*. Rien ne peut calmer mon *inquiétude*. Il eſt dans des *inquiétudes* mortelles ſur ce qu'on lui a dit du danger où eſt ſon frère. Tirez-moi de la ſombre *inquiétude* où je ſuis. S. Évr. Il ne faut pas abandonner la vérité à l'*inquiétude*, & à la témérité des hommes. Id. La douleur a-t-elle jamais tiré de ſon cœur un ſeul mouvement d'impatience, & d'*inquiétude* ? Fléc. Il faut déſirer ſans *inquiétude*. Id. C'eſt un homme ſans ſouci, qui vit ſans chagrin, & ſans *inquiétude*. Il y a des gens qui agiſſent pour agir, & par éſprit d'*inquiétude*. St. Évr. Nôtre vie n'eſt qu'une ſuitte de folles *inquiétudes*. Boss. La condition des Rois n'eſt que trouble, & qu'*inquiétude*. Abl. Dieu ſeul peut fixer l'*inquiétude* de nos ſouhaits. Nic.

La ſolitude,
Bien loin d'être un reméde à ſon inquiétude,
En devint même l'aliment. La Fon.

Inquiétude, ſe dit auſſi de cèrtaines petites douleurs qui cauſent de l'agitation & de l'impatience, & qui ſe font ſentir ordinairement aux jambes. Il a de grandes *inquiétudes* aux jambes.

INQUISITEUR. ſ. m. Officiér d'un tribunal établi contre les Juifs, les Môres, & les Hérétiques, pour informer contre ceux qui èrrent contre la Foi. *Fidei inquiſitor*. En 1198. Innocent III. envoya dans les Provinces méridionales de la France deux Moines de Cîteaux, Rainier & Gui ; pour convèrtir les Manichéens dont elles étoient pleines, & éxcommunier les opiniâtres, avec ordre aux Seigneurs de confiſquer les biens des éxcommuniez, les bannir, les punir ſévèrement, & pouvoir à Reinier d'y contraindre les Seigneurs, par éxcommunication & par intèrdit ſur leurs tèrres. Or ces Commiſſaires envoyez contre les hérétiques étoient ce que depuis on nomma *Inquiſiteurs*. Fleury, *hiſt. Eccl. L.* 75. Le Concile de Narbonne de l'an 1235. & celui de Beziers de 1246. donnèrent aux fréres Prêcheurs *Inquiſiteurs* dans les Provinces d'Arles, d'Aix, d'Embrun & de Vienne, un réglement de 37 articles, qui ont été les fondemens de la procédure obſèrvée depuis dans les Tribunaux de l'Inquiſition. Dans le Traité de Reinerus contre les Vaudois le Chapitre IX. & X. ſont auſſi une Inſtruction pour les *Inquiſiteurs*.

Le grand *Inquiſiteur* eſt une des prémières charges d'Éſpagne. Il eſt d'ordinaire Dominicain. C'eſt ſouvent un Prélat, un Archevêque, un Cardinal. Le Père Nitard, Jéſuite, fut grand *Inquiſiteur* avant que d'être Cardinal. Du Cange dit qu'il y a eû en France des *Inquiſiteurs* établis vèrs l'an 1229. contre les Vaudois, par le Concile de Toulouſe, qui fûrent choiſis de l'Ordre des Freres Prêcheurs ; & qu'il y en a eû auſſi ſous François I. contre les Luthériens, établis par une Bulle de Clément VII. en 1525. Quoique le tribunal de l'Inquiſition n'ait jamais été établi en France de la manière qu'il l'eſt en Éſpagne & en Italie, il y a eû parmi nous durant pluſieurs années des *Inquiſiteurs* déleguez du Pape pour y conſèrver la pureté de la foi, & tenir les peuples dans l'obeïſſance de l'Égliſe. Douze ans après la mort de S. Dominique, qui fut le prémiér *Inquiſiteur* général commis par Innocent III. & par Honoré III. contre les hérétiques Albigeois, Grégoire IX. nomma deux Religieux du même Ordre l'an 1233. pour éxercer le même emploi ; & cette commiſſion apoſtolique ne ſe pèrpétua pas ſeulement dans le couvent de Thoulouſe, elle s'étendit encore à pluſieurs autres Monaſtères du Royaume. Un des Commiſſaires nommez en la cauſe des Templiers, étoit l'*Inquiſiteur* Général en France ; un des Cenſeurs de la doctrine de Jean Petit, Docteur de l'Univèrſité de Paris, l'étoit auſſi. Et l'hiſtoire de la Pucelle d'Orléans nous apprend que l'an 1430 Jean Magiſtri, Vice-gérent de Jean Groverant, *Inquiſiteur* de la foi, fut un de ſes juges ; que 25 ans après Jean Bréhal, *Inquiſiteur* lui même, la déclara innocente, avec des Prélats députez du Pape Caliſte. Depuis ce tems-là juſqu'au régne de François I. il ne paroit pas qu'il y ait eû en France de ces ſortes d'*Inquiſiteurs*, ſoit que les Papes ne les jugeaſſent pas néceſſaires, dans un ſiécle où les erreurs étoient comme éteintes ; ſoit que les Princes qui régnoient, plus jaloux de l'autorité royale que leurs

leurs prédéceſſeurs, ne voulûſſent point ſouffrir ce qui ſembloit choquer les libèrtez de l'Égliſe Gallicane. P. Bouhours, *Vie de S. Ignace L. II.* Sous François I. Matthieu Ori reçut du Pape Clément VII. la qualité d'*Inquiſiteur*, à l'occaſion des héréſies d'Allemagne. Id. Mais il ne reſte plus aujourd'hui aucuns véſtiges d'Inquiſition en France, ſeulement il y a encore à Thoulouſe un *Inquiſiteur*; c'eſt un Jacobin : mais toute ſa fonction eſt réduite à éxaminer les livres de doctrine. Le *Grand Inquiſiteur* d'Éſpagne eſt nommé par le Roi, il juge en dèrniér reſſort, & ſans appel à Rome. Le Pape confirme l'*Inquiſiteur* général qui eſt nommé par le Roi d'Éſpagne.

Les *Inquiſiteurs* Généraux de Rome ſont les Cardinaux qui ſont de la Congrégation de l'Inquiſition. Ils prennent le tître d'*Inquiſiteurs* Généraux dans toute la République Chrétienne, mais ils n'ont point de juriſdiction en France, & leurs decrèts n'y ſont point éxécutez. Ils peuvent deſtituer, révoquer les *Inquiſiteurs* particuliérs, du moins ceux qui ſont en Italie.

INQUISITION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Rechèrche qu'un Juge fait d'office des crimes ſur la commune renommée. Il n'y a point d'*inquiſition* en France, & on n'y fait point d'informations qu'il n'y ait un dénonciateur, une partie, ou que le Procureur du Roi ne ſoit l'accuſateur. En Italie, en Éſpagne, en Portugal, l'*inquiſition* a lieu pour les matières de la Religion, c'eſt ce qui a fait donner le nom d'*inquiſition* au tribunal où ces ſortes d'affaires ſont portées.

INQUISITION. ſ. f. *Fidei quæſitorum Collegium, Inquiſitio.* Juriſdiction Écclésiaſtique établie en Éſpagne, en Portugal, & en Italie, pour la rechèrche de ceux qui ont de mauvais ſentimens de la Religion, ou de la foi Chrétienne. Quelques-uns croyent voir les commencemens & l'origine de l'*inquiſition* dans une Conſtitution que fit le Pape Lucius au Concile de Vérone en 1184. en ce qu'il y ordonna aux Évêques de s'informer par eux mêmes, ou par Commiſſaires, des pèrſonnes ſuſpectes d'héréſie; qu'il y diſtingue les degrez de ſuſpècts, de convaincus, de pénitens & de relaps, ſuivant leſquels les peines ſont différentes; & qu'après que l'Égliſe a employé contre les coupables les peines ſpirituelles, elle les abandonne au bras ſéculiér, pour les punir de peines corporelles, l'éxpérience ayant montré que pluſieurs Chrétiens, & particulièrement ces nouveaux hérétiques, ſe mettoient peu en peine des cenſûres Ecclésiaſtiques, & mépriſoient ces punitions ſpirituelles.

C'eſt le Pape Inocent III. qui a jetté les prémiérs fondemens de l'*Inquiſition.* L'héréſie des Vaudois l'obligea à envoyer à Thoulouſe des Prêcheurs, qui avoient Saint Dominique à leur tête, pour éxciter la fèrveur des Princes, & des Évêques, à l'éxtirpation des Hérétiques. Ils rendoient compte au Pape du nombre des Hérétiques, & de la conduite des Princes & des Prélats, & de là eſt venu le nom d'*Inquiſiteurs.* Mais ils n'avoient d'abord aucun tribunal, ni aucune autorité. Ils faiſoient ſeulement des Enquêtes pour en faire leur rapport à Rome. L'Empereur Frédéric II. au commencement du XIIIe ſiécle étendit beaucoup leur pouvoir, & attribua à des Juges Clèrcs la connoiſſance du crime d'héréſie : & comme la peine du feu étoit ordonnée contre les opiniâtres, les Inquiſiteurs décidoient indirectement de la pèrſonne, auſſi bien que du crime; enſorte que les Laïques étoient par là ſouſtraits à leur propre juriſdiction, & abandonnez au zêle des Écclésiaſtiques. Après la mort de Frédéric II, qui s'étoit repenti du pouvoir qu'il avoit donné aux Écclésiaſtiques, le Pape Innocent IV. érigea un tribunal pèrpétuel aux Inquiſiteurs, & priva les Évêques, & les Juges ſéculiérs, du reſte de pouvoir que Frédéric leur avoit laiſſé. Il planta cette Juriſdiction, relevant de lui immédiatement, preſque dans tous les États de la Chrétienté. Pour ce qui regarde la France, où l'*Inquiſition* eſt née à l'occaſion des Albigeois, voyez au mot Inquisiteur.

Les Inquiſiteurs par le carnage qu'ils firent des Hérétiques ſoulevèrent les éſprits contr'eux. Leur régne ne fut pas long en Allemagne, ni en France. L'Éſpagne même n'y fut entièrement ſoumiſe que du tems de Fèrdinand & d'Iſabelle en 1448. ſous prétexte de purger le Royaume du Mahométiſme, & du Judaïſme. Ainſi l'*Inquiſition* ſe trouve aujourd'hui renfèrmée dans l'Italie, éxcepté le Royaume de Naples, & dans les Royaumes d'Éſpagne, & de Portugal. En Portugal elle fut dreſſée ſur le modéle de celle d'Éſpagne, & érigée en 1535. M. De la Neuville dit dans ſon hiſtoire de Portugal T. I. p. 59. que ce fut ſous le régne de Jean III. & en l'année 1557. que les Tribunaux de l'*Inquiſition* fûrent établis dans les villes de Liſbone, de Coïmbre & d'Évora. Voyez cet Auteur.

On y a même apporté quelques reſtrictions; ſur tout à Veniſe l'*Inquiſition* n'a été reçue qu'avec des modifications qui en bornent extrêmement le pouvoir. Les appellations des Juriſdictions ſubaltèrnes de l'*Inquiſition* d'Italie reſſortiſſent à la Congrégation du St. Office qui réſide à Rome. C'eſt la maxime de l'*Inquiſition* d'affecter dans ſes procédures tout ce qui peut inſpirer la tèrreur, & l'éffroi. Ceux que l'*Inquiſition* ſaiſit, ſont abandonnez de tout le monde ſans éxception, & pèrſonne n'oſe parler pour l'accuſé : cela ſeul paſſeroit pour un ſoupçon d'héréſie. Le tems ne préſcrit point en fait d'héréſie, & la mort elle-même ne ſouſtrait pas les coupables aux pourſuites de l'*Inquiſition.* On y fait le procès aux cadavres des accuſez. Les éxécutions ne ſe font que quand les criminèls ſont en grand nombre, afin que la multitude des ſupplices faſſe une plus vive impreſſion, & donne un éxemple plus éffrayant. On les appelle *actes de foi.* Le Pape Paul IV. appelloit l'*Inquiſition*, le *grand reſſort du Pontificat.* Voyez Hiſtoire de l'*Inquiſition*, & Fleury Hiſtoire Écclésiaſtique.

L'Inquisition de Rome, eſt une Congrégation de ſept Cardinaux, d'autres diſent douze, & de quelques autres Officiérs. Le Pape y préſide en pèrſonne. Ce tribunal de l'*Inquiſition*, eſt le prémiér tribunal de Rome. Il a commencé ſous Paul III. à l'occaſion de l'héréſie de Luthèr : ce Pape nomma d'abord nœuf ſçavans hommes pour travailler à la réformation des mœurs, cette Congrégation fut nommée dans la ſuite *Inquiſition.* Sixte V. la confirma par une bulle, & lui donna le prémiér rang entre quinze Congrégations qu'il établit à Rome. La Congrégation de l'*Inquiſition* fut érigée en 1545. à préſent elle eſt compôſée de douze Cardinaux. Voyez du Cheſne Hiſtoire des Papes, Jean Deſloix dans ſon Inquiſiteur de la foi.

L'Inquisition eſt très-ſévère aux Indes. Il eſt vrai qu'il faut ſept témoins qui dépoſent contre un homme pour le faire condamner, mais on reçoit les dépoſitions d'un éſclave, ou d'un enfant. Il faut s'accuſer ſoi-même, & on ne confronte, ni on ne voit jamais les témoins; on eſt accuſé pour la moindre chôſe qui ſoit échapée contre l'Égliſe, ou pour n'avoir pas parlé avec aſſez de révérence de l'*Inquiſition.* On appelle auſſi l'*Inquiſition*, le *Saint Office.* L'étendart de l'*Inquiſition* eſt un damas rouge ſur lequel eſt peinte une croix, accompagnée d'un côté d'une branche d'olivièr, & de l'autre d'une épée, & autour ces paroles du Pſeaume, *Exurge Domine, & judica cauſam tuam.*

INS.

INSABATÉ, ÉE. ſ. m. & f. C'eſt un des noms que l'on donna aux diſciples de Pièrre Valdo, ou Vaudois. *Inſapatus, Inzapatus.* Ils fûrent ainſi nommez à cauſe des ſandales qu'ils portoient, & qui en Éſpagnol s'appellent encore *Sapados.* Quelques-uns écrivent *Inzapaté.* Voyez ce mot, & Vaudois.

INSATIABILITÉ. ſ. f. Qualité de celui qu'on ne peut ſaouler. *Inſatiabilitas.* Il y a des goinfres qui témoignent une continuelle *inſatiabilité* de vin, de viandes.

Insatiabilité, ſe dit auſſi au figuré. L'*inſatiabilité* de l'or, des richeſſes. *Auri ſacra famès.* On a beau donner, faire des grâces à cet importun, il a une étrange *inſatiabilité.*

INSATIABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut raſſaſier, dont on ne peut appaiſer la faim. *Inſatiabilis.* On appelle *faim canine*, une maladie qui rend *inſatiable.* Un paraſite eſt toûjours décrit comme un animal *inſatiable.*

On a dit en vèrs *inſatiable*, de la ſoif, qu'on ne peut déſaltérer.

De l'hydropique enflé la ſoif inſatiable
Chèrche envain dans les eaux à ſe déſaltérer,
Plus il boit, plus il enfle, & la ſoif qui l'accable
Ne ſe peut tempérer.

C'eſt une traduction d'Horace L. II. Od. 2.

Insatiable, ſe dit figurément en morale, des paſſions, des déſirs. L'avarice eſt *inſatiable.* Un ambitieux *inſatiable* de gloire. *Avidus gloriæ.* Les Tyrans étoient toujours *inſatiables*, altérez du ſang des Chrétiens. *Inſatiable* eſt de ces mots qui ne régiſſent rien. On ne dit point *inſatiable* de manger. On peut dire un déſir *inſatiable d'apprendre*, mais alors d'*apprendre* eſt régi par déſir. Bouh. Je ne puis ſouſcrire à cette déciſion. Peu de gens blameront *inſatiable* de biens. Je ne brûle point de la vie *inſatiable* d'amaſſer. St. Évr. *Inſatiable* ſe met avec un régime. Réfl. On dit, que l'enfèr & la mort ſont des gouffres, des monſtres *inſatiables.*

INSATIABLEMENT. adv. D'une manière inſatiable. *Inſatiabiliter.* L'avarice amaſſe *inſatiablement* des tréſors.

INCeU, ſ. m. Qui ne ſe dit qu'advèrbialement; pour dire, Clandeſtinement, en ſecrèt. *Clam.* Les mariages des mineurs faits à l'*inſçu* des père & mère, ou d'un tuteur, ſont nuls & clandeſtins. Les Banqueroutiérs s'enfuyent à l'*inſçu* de tout le monde ſans dire adieu.

INSCIEMMENT. adv. Sans ſçavoir, ſans connoître. *Imprudenter.* Si cet homme vous a bleſſé, c'eſt *inſciemment*, ce n'eſt pas par malice. Ce mot ne ſe dit guères.

INSCRIPTION. ſubſt. f. Titre qu'on met ſur une chôſe pour en donner [illegible] connoiſſance particulière. *Inſcriptio, titulus, epigraphe,*

epigraphe. Pilate mit un titre, une *inſcription* en trois langues au haut de la Croix de N. S. Les Antiquaires ſont curieux des vieilles *inſcriptions* qui ſe trouvent ſur les piêrres, ſur les monumens de l'antiquité. Sanchoniate, contemporain de Gédéon, à ce qu'ont prétendu quelques ſçavans, tira la plûpart des mémoires, dont il compôſa ſon livre, des *inſcriptions* qui ſe trouvoient dans les temples & ſur les colomnes, tant chez les Payens que chez les Hébreux. Les Grècs & les Romains étoient des grands faiſeurs d'*inſcriptions*, & briguoient l'honneur d'y être placez avec beaucoup d'ardeur. C'eſt pourquoi l'on en trouve un ſi grand nombre dans le païs de l'ancienne érudition, que l'on en a compôſé de grôs volumes; tel eſt le recuëil de Gruterus. Bay. La courtiſane Phryné offrit de relever les murailles de Thébes, à condition qu'on y mît cette *inſcription :* Aléxandre a démoli les murailles de Thébes, & la courtiſane Phriné les a rebâties. Il falloit que le métiér de courtiſane fût bien lucratif en ce tems-là. Bay. Depuis le Recuëil de Grutèr, Th. Reinéſius a fait encore un gros vol. d'*inſcriptions.* M. Fabretti en a publié un autre volume à Rome en 1699. Il y corrige beaucoup de fautes qui s'étoient gliſſées dans les *inſcriptions* de Grutèr, de Reinéſius, de M. Spon, & de pluſieurs autres Antiquaires, & donne pluſieurs *inſcriptions* qui n'avoient pas encore paru. Monſeigneur Philippe Della Torre, maintenant Evêque d'Adria, a auſſi publié quelques *inſcriptions* en 1700. dans ſes *Monumenta veteris Antii.* Il y a longtems qu'on dit qu'on travaille (en 1701.) en Hollande à un recueil complet de toutes les *inſcriptions* qui ont paru juſqu'à preſent. Ce deſſein eſt digne des ſoins de l'illuſtre M. Græyius, qui veut bien s'en donner la peine. Cet Ouvrage en éffêt eſt éxécuté, & ſe débite depuis quelques années en 3 vol. *in fol.* Le Roi a formé depuis quelques années une Académie d'*inſcriptions* & de médailles, qui doit être compôſée de dix honoraires, de dix penſionnaires, de dix aſſociez, & de dix élèves; s'aſſembler deux fois la ſemaine, le mardi & le vendredi après midi, & s'occuper aux médailles, & monumens antiques, & à toute ſorte de point d'érudition Grécque & Latine, & faire l'Hiſtoire des Rois de France par médailles. Telle fut cette Académie à ſon Inſtitution, ou plûtôt à ſon renouvellement au commencement de ce ſiécle. Depuis comme les *Inſcriptions* & les médailles ne l'occupent point toute entière, elle a changé ſon nom, & s'appelle aujourd'hui d'un nom plus général, L'Académie des Belles Lettres. Elle s'aſſemble trois fois la ſemaine. Et parceque le titre d'élève, par où il falloit commencer, rebutoit bien des gens, & les empêchoit d'y entrer, elle l'a changé en celui d'*Aſſocié.* Il paroit deux Tômes de ſon Hiſtoire & de ſes Mémoires. Ce ſont les prémiérs, qui comprennent dix années, depuis MDCC. juſqu'en MDCCX.

Inscription, en tèrmes de Géométrie, ſe dit d'une figure polygône, tracée dans la partie intérieure d'un cèrcle, dont tous les angles touchent la circonférence. Si on conduit le compâs ſur la circonférence d'un cèrcle avec la même ouvèrture dont il aura été tracé, on fera l'*inſcription* d'un héxagône dans le cèrcle.

Inscription, en tèrmes de Palais, ſe dit lorſqu'une partie écrit ſon nom ſur un regître, ſe ſoumettant de faire ou de prouver quelque chôſe. Pour faire une dénonciation, il faut aller faire une *inſcription* ſur le regître de Monſieur le Procureur Général. Quand on ſoutient qu'une piéce eſt fauſſe, il faut aller faire ſon *inſcription* en faux au Gréffe, paſſer à l'*inſcription*, inſtruire cette *inſcription*, une inſtance de faux. J. Raguenau a publié en 1666. un traitté des *inſcriptions* en faux pour reconnoitre les écritures & ſignatures. Voyez Faux.

Inſtruire mon procès d'inſcription *en faux.* Senecé.

Dans les Univèrſitez, & ſur tout dans les Ecôles de Droit, on appelle *Inſcription*, la marque, & le témoignage qu'un Docteur donne à un Ecoliér de ſa préſence & de ſon aſſiſtance aux Ecoles & aux leçons. On dit, prendre une *inſcription*, avoir ſes *inſcriptions*, j'ai pèrdu la première *inſcription*, je n'ai manqué aucune *inſcription* cette année. Il faut avoir ſes *inſcriptions* pour n'être point refuſé à l'examen.

INSCRIRE. v. act. & neut. Tèrme de Géométrie. Tracer une figure dans un cèrcle, enſorte que les angles aboutiſſent à la circonférence. *Inſcribere.* Pour *inſcrire* un triangle équilatère dans un cèrcle, il faut prendre les arcs de 120 degrez. Il n'y a point de triangles qu'on ne puiſſe *inſcrire* dans un cèrcle.

En tèrmes du Palais, on dit qu'il faut *s'inſcrire* en faux contre une piéce, quand on veut prouver qu'elle eſt fauſſe, & on fait pour cela au Gréffe un Acte des ſoumiſſions néceſſaires.

On dit encore dans la convèrſation, quand on veut combattre un fait, ou une autorité alléguée, Je m'*inſcris* en faux, je ſoutiens que cela n'eſt pas véritable.

Inscrit, ite. part. paſſ. & adj. Figure *inſcrite*, polygone *inſcrit* dans un cèrcle. *Inſcriptus.*

On appelloit autrefois *inſcript*, au ſingulier, & *inſcripts* au pluriel, un éſclave, ou des éſclaves, auxquèls on avoit imprimé quelques marques ſur le corps pour les reconnoître, s'ils s'enfuyoient. On le faiſoit ſur tout à ceux qu'on reprenoit, quand ils s'étoient enfui. *Inſcriptus, Inſcripti.*

INSCRUTABLE. adj. m. & f. Tèrme de Théologie, qui ne ſe dit guères que des ſecrèts de la Providence, des jugemens de Dieu, qu'on ne peut connoître, dans leſquèls l'éſprit humain ne peut pénétrer. *Perveſtiganti occultus, inſcrutabilis.* C'eſt un ſecrèt *inſcrutable* de Dieu, qu'il envoye des maux aux gens de bien, & des biens temporels aux méchans. Nic.

INSÉCTE. ſ. m. Vèrmine, petits animaux dont on ne connoît pas bien la formation. *Inſectum. Inſécte*, dit M. Ray après Ariſtote, c'eſt un animal, dont le corps a des inciſions; les uns ont des inciſions dans toute la longueur de leur corps comme les vèrs de tèrre, les chenilles, les vèrs à ſoye, &c. Les autres ont ou la tête, ou la poitrine ſéparée du ventre par une ſimple membrane, & quelques petits conduits, comme les mouches, les araignées, les fourmis. M. Ray diviſe les *inſéctes* en général, en ceux qui changent de forme, & ceux qui n'en changent pas; & ceux qui ne changent point de forme en ceux qui ont des piéds, & ceux qui n'en ont point. Il trouve quarante différens genres d'*inſéctes*, qu'il diviſe châcun en un nombre encore plus grand d'éſpéces. Les *inſéctes* ſont comme autant d'atômes organiſez. Males. Un *inſécte* eſt d'autant plus digne d'admiration, qu'il tombe moins ſous la vûë. Bouh. Les *inſéctes* étoient chez les Egyptiens des ſymboles des Dieux. Vossius, *De Idolol. L. IX. C.* 14.

Il y en a qui définiſſent l'*inſécte*, un animal qui n'a point de ſang.

Les Anciens ont crû que ces animaux viennent de génération équivoque, à cauſe de la mèrveilleuſe quantité qui s'en forme quelquefois ſubitement, comme ſont les vèrs, les papillons, les chenilles, les fourmis, mouches, hannetons, cirons, poux, puces, punaiſes, &c. Mr Rédi a prouvé très-ſolidement, qu'aucun animal ne s'engendre de corruption. Malpighi, Médecin de Boulogne, & Swammèrdam, ont été les prémiérs après André Libavius, qui ont rejetté la transformation chimérique de la chenille en papillon, & des *inſéctes* ſemblables, & ils ont montré que tous les membres du papillon étoient enfèrmez ſous la peau, ou nymphe de la chenille.

Le principe de tous les changemens qui arrivent aux *inſéctes* n'eſt autre chôſe qu'une nymphe. Ce qui n'eſt pas plus étonnant que le changement des plantes & des fleurs; car l'animal, ſoit vèr, ſoit papillon, eſt enfèrmé dans la nymphe; comme une fleur dans ſon bouton. Ainſi c'eſt une èrreur populaire, que les *inſéctes* ſoient des animaux imparfaits. Car au contraire, ils ſont fournis de plus de parties que les autres, comme l'araignée, qui a huit yeux; la mouche, qui a une trompe comme un éléphant; la puce, qui a un reſſort qui l'éléve en l'air 200 fois plus haut que ſon corps. Il ſemble que Boileau ait affecté de s'en tenir à l'opinion vulgaire, qui veut que les *inſéctes* ſoient des animaux imparfaits, quand il a dit,

Un inſécte *rampant qui ne vit qu'à demi.*

On a obſèrvé que châque plante, châque hèrbe avoit ſes *inſéctes* particuliérs & différens, ſon vèr, ſa chenille, ſon papillon. Les plus grands des *inſéctes* ſont le ſpondilis & le grillo talpa. L'huile tuë indifféremment toutes ſortes d'*inſéctes*, quand ils y ont été plongez un moment, parcequ'elle bouche les ouvèrtures que leurs branchies ont en dehors, qui leur ſèrvent d'un petit poumon pour reſpirer. Les *inſéctes* ne connoiſſent prêſque les objèts que par le ſens du toucher qu'ils ont éxcellent.

On a auſſi appellé *inſéctes*, les animaux qui vivent après qu'ils ſont couppez en pluſieurs parties, comme la grenouille, qui vit ſans cœur & ſans tête, les lezards, ſèrpens, vipères, &c.

Les *inſéctes* ne s'accouplent jamais pendant qu'ils ſont ſous la forme de vèr, ou de chenille, & alors on ne peut diſtinguer le mâle d'avec la femelle.

Ce nom *inſectum*, qui ſignifie en Latin *entrecouppé*, a été donné par les Anciens aux petits animaux dont le corps paroît couppé, comme aux fourmis, dont le ventre paroît ſéparé, couppé en deux; ou bien parceque le corps des *inſéctes* eſt compôſé de pluſieurs cèrcles, ou anneaux, comme on voit dans les vèrs, chenilles, &c. qui ſont des éſpéces d'inciſions, d'où eſt venu le nom. Cette dèrnière étymologie eſt plus vraiſemblable.

Les Modèrnes ont bien raffiné ſur la connoiſſance des *inſéctes*, à cauſe de l'avantage qu'ils ont eû du microſcope, qui leur en a fait voir les plus petites parties, dont ils ont donné les figures au public; entr'autres M. Hook, Anglois, dans un grand volume qu'il a fait de la Micrographie; Franciſco Rédi, Médecin de

de Florence, qui a fait graver pluſieurs figures avec ſes éxpériences; Malgiphi, Profeſſeur Bolonnois, Bartholin, les Journaux d'Anglèterre, qui ont écrit pluſieurs chôſes curieuſes; ceux de Leipſick & ceux de Paris. Jean Swammèrdam a écrit en Flamand une hiſtoire générale des *inſectes*, qui a été traduite en Latin par Hennin, Médecin à Utrecht. Swammèrdam dit qu'il y a plus de 400 Écrivains qui en ont écrit outre les précédens, & entr'autres Wotton, Geſner Pennius, Aldrovandus, Mouſet, Hàrvé, Fabricius ab Aquapendente, Goedard, &c. Jacob Hoeffnagel, Peintre de l'Empereur Rodolphe, les a fort bien peints, & en a fait les figures de plus de 300 éſpèces. Goedart en a décrit plus de 400. M. Ray, membre de la Société Royale de Londres, a fait auſſi une hiſtoire des *Inſéctes* en Latin, qui fut imprimée en 1710. par ordre de la Société Royale. Il a fait auſſi *Methodus inſectorum*. Voyez encore Voſſius *De Idolol. L. IV. C.* 20, 61, 64, 66, 76.

IN SEIZE. ſ. m. Tèrme d'Imprimeur & de Libraire. *In decimoſexto*. Livre dont châque feüille a 32 pages. C'eſt un petit *in ſeize*. Voyez In.

INSÉMINATION. ſubſt. f. C'eſt une des cinq ſortes de tranſplantation qui ſe font pour la cure de cèrtaines maladies. *Inſeminatio*. Elle ſe fait quand l'aiman imprégné de la mumie détachée du corps du malade, eſt mêlé avec de la tèrre graſſe, dans laquelle on ſéme la graine de quelque plante appropriée à la maladie. Il faut avoir ſoin de l'arrôſer de tems en tems avec l'eau dont on a lavé le membre malade, & même tout le corps. On prétend que par ce moyen la maladie diminuëra, à meſure qu'on vèrra croître la plante. On entend ici par *mumie*, une portion de l'éſprit vital du malade; & par *aiman*, le milieu qu'on choiſit pour ſèrvir de véhicule à cet éſprit.

INSENSÉ, ÉE. adj. & ſubſt. Qui a pèrdu l'éſprit, fou, qui eſt troublé hors de ſon bon ſens. *Inſanus*. C'eſt au Juge à pourvoir à la garde, & à la conduite d'un *inſenſé*, pour ne les pas abandonner à la riſée du peuple. On donne des Curateurs aux *inſenſez*.

Insensé, ſe dit auſſi des égaremens, & des emportemens des paſſions; de l'aveuglement de l'éſprit. Une paſſion folle, & *inſenſée*.

> *Ah! falloit-il en croire une Amante* inſenſée? Rac.

Que d'âmes *inſenſées*, qui chèrchent leur repos dans le naufrage de la foi! Boss.

> *Ecoutez-vous, Madame, une foule* inſenſée? Rac.

> *Errant à la mèrci d'une amour* inſenſée,
> *J'étois toûjours flottant de penſée en penſée.* L'Ab. Tétu.

> *Maudit ſoit le prémiér dont la vèrve* inſenſée
> *Dans les bornes d'un vèrs renferma ſa penſée.* Boil.

INSENSIBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt inſenſible. *Nullius rei ſenſus, ſtupor*. Tout ce qui n'a point d'âme ſenſitive a une *inſenſibilité* naturelle. Pluſieurs maladies cauſent de l'*inſenſibilité* dans les organes, les privent de leur fonction.

Insensibilité, ſe dit au figuré de la dureté de cœur; de l'état de celui qui ne ſent rien; qu'on ne ſçauroit émouvoir. *Duritas, immite pectus*. Cette orgueilleuſe ſecte qui ſe paroît d'*inſenſibilité*, a été blâmée de toutes les autres, de vouloir métamorphôſer tous les hommes en ſtatuës. M. Scud. L'indifférence, & l'*inſenſibilité*, eſt un état de ſécheresſe & de froideur, qui fait pèrdre cette affection humaine qui fait le lien de la ſocieté civile. Nic. Que les Stoïciens vantent tant qu'ils voudront l'*inſenſibilité* de leur ſecte, qui ſe mocque de la douleur: lorſqu'ils viennent à ſouffrir, ils trouvent que leur corps n'eſt pas de leur opinion. S. Évr. La fermeté à la vûë de la mort ne doit pas aller juſqu'à l'*inſenſibilité*; autrement c'eſt une ſecurité fatale. Boss.

INSENSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt privé de l'uſage des ſens, qui n'a point les organes diſpoſez pour recevoir le ſentiment, être ému des objèts préſens. *Inſenſibilis*. Les végétaux & les minéraux ſont *inſenſibles*. Les aveugles ſont *inſenſibles* à l'égard des couleurs, ou de la lumière; les ſourds à l'égard des ſons; les malades à l'égard du goût, les ladres à l'égard de l'attouchement.

Insensible, ſe dit auſſi de ce qui eſt impèrceptible; de ce qui échappe à la connoiſſance de nos ſens. *Inſenſibilis, ſenſum fugiens*. Les atômes ſont ſi petits, qu'ils ſont *inſenſibles*. Quoique les plantes croiſſent à tout moment, & en châcune de leurs parties, cela eſt pourtant *inſenſible*. Les Cométes en s'approchant, ou en ſe reculant de nous, deviennent ſenſibles, ou *inſenſibles*. Le mouvement de la tèrre eſt *inſenſible*, on ne s'en appèrçoit point par les ſens.

Insensible, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Dur; qui ne ſe laiſſe point toucher; qui n'eſt ému par aucune paſſion de l'âme. *Durus, immitis, ferreus*. Un Stoïque eſt *inſenſible* aux injures, aux aſſauts de la fortune. Les gens groſſiers ſont *inſenſibles* aux argumens les plus démonſtratifs. Le Cl. Les Tyrans ont un cœur dur & *inſenſible*: ils ne ſont point émûs de compaſſion pour les malheurs d'autrui. On devient *inſenſible* à force de ſouffrir, on s'accoutume à être miſérable. La plupart des gens de travail penſent à boire & à manger, ils ſont comme *inſenſibles* à toutes les autres chôſes. Nic. Les Amans appellent leur Maîtreſſe cruelle & *inſenſible*, quand elle ne veut pas répondre à leur paſſion. La foibleſſe d'aimer, eſt préférable à la vanité d'être *inſenſible*. S. Évr. Tout aime où vous êtes, excépté vous, qui demeurez ſeule *inſenſible*. Id.

> *Ah! pour être Héros, doit-on être* inſenſible? Quin.

INSENSIBLEMENT. adv. D'une manière inſenſible; dont on ne s'appèrçoit point. *Sine ſenſu*. La mèr ronge ſes bords *inſenſiblement*. L'aiguille d'une montre avance *inſenſiblement*. L'orgueil eſt un poiſon ſubtil qui ſe gliſſe *inſenſiblement* dans l'âme des Grands. Fléch. Une ſecréte langueur me conſume *inſenſiblement*. Id.

> *Laiſſe* inſenſiblement *mourir un long amour.* Corn.

L'amour entre *inſenſiblement* dans les cœurs. On tomba *inſenſiblement* ſur cette queſtion. Il pèrdoit *inſenſiblement* la raiſon. Abl. La nature ſe conduit *inſenſiblement*, & par des progrès impèrceptibles. Le Ch. de M. Il eſt très-important de ne lier commèrce qu'avec des pèrſonnes de mérite, on prend *inſenſiblement* leurs manières. Bell. Nôtre vie s'écoule *inſenſiblement*. Bouh. On vient *inſenſiblement* à bout de ſes paſſions, en s'appliquant à les dompter. S. Évr. L'amour dans le mariage dégénère *inſenſiblement* en amitié, ou en indifférence. Id.

INSÉPARABLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui ne ſe peut ſéparer. *Quod ſeparari non poteſt*. L'accident eſt naturellement *inſéparable* de la ſubſtance. La montagne & la vallée ſont deux chôſes *inſéparables*, l'une ne peut ſubſiſter ſans l'autre. L'eau & le vin mêlez ne ſont pas ſi *inſéparables*, que l'art ne vienne à bout de les ſéparer. La jalouſie eſt *inſéparable* d'un tendre amour. S. Év. Ces deux amis vont toûjours enſemble: ils ſont *inſéparables*. Le remord eſt *inſéparable* du crime. Id. L'orgueil eſt prèſque *inſéparable* de la faveur. Fléc.

INSÉPARABLEMEMT. adv. Sans pouvoir être ſéparé. *Inſeparabiliter*. Le mariage unit les conjoints *inſéparablement*. Être *inſéparablement* attaché aux intérêts de quelqu'un. La Rochef. La nature humaine eſt unie *inſéparablement* à la nature divine en la pèrſonne de Jésus-Christ. Le P. Doucin.

INSÉRER. v. act. Faire entrer une chôſe dans une autre délicatement. *Inſerere*. Quand les Jardiniérs entent un arbre, ils *inſerent* doucement l'œil de leur ente dans la fente de l'arbre. Les Chirurgiens *inſerent* doucement leur ſonde dans la playe. Quand on fait la transfuſion du ſang, on *inſère* délicatement un petit tuyau d'un bout dans un artère, & de l'autre dans une veine.

Insérer, ſe dit auſſi en Morale, des citations, des hiſtoires, des clauſes qu'on trouve moyen de faire entrer dans un diſcours, dans un traitté, & même des feuilles & des traittez qu'on fait comprendre dans des livres. *Attexere, intexere*. Un Orateur doit quelquefois *inſérer* dans ſon diſcours quelque hiſtoire, quelque conte agréable, pour reveiller l'attention de ſon auditeur. C'eſt à peu près ce que Cicéron appelle *mendaciunculis aſpergere*. Cette partie a voulu qu'on *inſérât* expréſſément une telle clauſe, un tel article dans ſa tranſaction. On a impugné de faux le regitre de ce Banquiér, parcequ'il y avoit pluſieurs feuillèts *inſérez* qui n'étoient point compris ſous le paraphe du Juge. On fit *inſérer* ce jugement dans les Cahiérs. Patru. Il y a bien des Auteurs anciens où l'on a *inſéré* des vèrs, des paſſages, & des traittez entiérs qui ne ſont point d'eux, qui ſont apocryphes.

Inséré, ée. part. paſſ. & adj.

INSERTION. ſ. f. Action par laquelle on inſère. *Inſitio*. Un Chirurgien doit être bien adroit pour faire l'*inſertion* d'une ſonde, d'une canule dans une playe.

Insertion, en tèrmes de Médecine, ſignifie, Engagement d'une partie dans une autre. *Implicatio*. L'*inſertion* des ôs, des muſcles & des nèrfs dans les membres de l'animal eſt mèrveilleuſe. La veine câve a ſon *inſertion* dans le ventricule droit du cœur.

On dit auſſi dans l'Agriculture, l'*inſertion* d'une ente dans une fente d'arbre. M. Grew dans ſon Anatomie des plantes appelle *inſertions*, pluſieurs lignes ou fibres qui vont de la circonférence vèrs le centre, & qui font des entrelacemens dans les fibres pèrpendiculaires du corps ligneux, qui forment comme un réſeau ou une toile en ſe croiſant mutuellement. Ces parties commencent

mencent dans la radicule de la graine, & leur ſubſtance n'eſt point differente de celle du parenchyme.

On dit auſſi en Grammaire, L'*inſertion* d'une lettre dans un mot, l'*inſertion* d'un mot dans un diſcours, dans une acte.

INSESSION. ſ. f. *Inſeſſus.* Terme de Médecine. C'eſt un nom qu'on donne au demi-bain, parcequ'on le prépare quelquefois avec la décoction de pluſieurs hèrbes, ſur leſquèlles on fait aſſeoir le malade. En Latin *inſeſſus*, ou *ſemicupium*.

Insession, ſe dit auſſi du bain vaporeux que le malade prend étant aſſis ſur une chaiſe pèrcée; au deſſous de laquelle on a mis une décoction chaude de quelques hèrbes, dont on lui fait recevoir la vapeur.

INSIDIEUX, euse. adj. Mot formé du Latin, qui s'eſt dit des piéges, des embûches qu'on va dreſſer à quelqu'un, pour lui nuire, pour l'attraper. *Inſidioſus.* Le cheval de Troye étoit un préſent *inſidieux* que les Grécs firent aux Troyens.

Ce mot vient du Latin *inſidioſus*, d'*inſidiæ*, *embûches*, d'*inſidere*, *ſe placer*, *ſe poſter en quelque lieu*, ce qu'on a coûtume de faire, quand on dreſſe des embûches, pour avoir enſuite l'avantage ſur l'ennemi. Malhèrbe l'avoit pris dans Nicod, & a voulu l'établir; il a dit; Il ne ſe faut pas fier aux careſſes du monde: elles ſont trompeuſes, & s'il faut uſer de ce mot, *inſidieuſes*. Je voudrois l'adoucir avec ce correctif, ou bien l'expliquer par quelque ſynonime qui l'appuye, & qui lui ſerve d'introducteur. Vaug. Si *inſidieux* avoit paſſé, il auroit frayé le chemin à *inſidiateur*; mais comme on a rebuté *inſidieux*, je crains qu'on ne reçoive pas *inſidiateur*. Bou. Corn. Cependant l'Académie a adopté *inſidieux* avec cette reſtriction, qu'il n'eſt d'uſage que dans le ſtile ſoutenu, & dans la Poëſie.

INSIDIEUSEMENT. adv. D'une manière inſidieuſe, & qui tend à ſurprendre. *Inſidioſè.* Il n'eſt d'uſage que dans le ſtile ſoutenu. L'Acad.

INSIGNE. adj. m. & f. Remarquable, éxcellent, qui ſe fait diſtinguer de ſes ſemblables. *Inſignis.* Il ſe dit tant en bonne, qu'en mauvaiſe part. L'aimant a des propriétez *inſignes*. Je vous aurai une *inſigne* obligation. Ce Procureur a la réputation d'un *inſigne* chicaneur, d'un *inſigne* Corſaire. Céſar s'eſt rendu *inſigne* par ſa valeur; Socrate par ſa vèrtu. Il ſemble qu'il ſoit un peu plus uſité en mauvaiſe part qu'en bonne part. *Inſigne* fripon. Un *inſigne* voleur. Scar. *Inſigne* éxtravagance. Pasc. *Inſigne* calomnie. Id. *Inſigne* Titre porté par quelques Égliſes. Le Doyen de l'*inſigne* Égliſe de ſaint Dié en Loraine.

INSINUANT, ante. adj. Qui entre doucement dans l'éſprit de quelqu'un, qui a l'adreſſe & le don de s'inſinuer; qui eſt doux, honnête, engageant. *Qui ſe inſinuat*, *mollis*, *captator.* Il faut que la civilité ſoit revêtuë d'un air agréable, & *inſinuant*, qui ſe répande ſur tout ce qu'on dit. Bell. Les manières polies, & *inſinuantes*, font de grands progrès ſur les cœurs. S. Évr.

INSINUATIF. ſ. m. *Inſinuativum.* Les Clèrcs faiſoient autrefois un préſent à leur Évêque à ſon inſtallation, & ce préſent s'appelloit *inſinuatif*, parcequ'ils le lui faiſoient pour s'inſinuer dans ſes bonnes grâces. Voyez les Macri.

INSINUATION. ſ. f. Action par laquelle quelque chôſe entre doucement, & inſenſiblement dans une autre. *Inſinuatio.* L'*inſinuation* de la chaleur dans les membres, d'une ſonde dans une playe.

On le dit figurément en Morale. L'*inſinuation* eſt une des grandes parties de l'Orateur. La plûpart de ces gens d'honneur ont je ne ſçai quoi de ſi rigide, qui feroit préférer les *inſinuations* d'un fourbe à une fidélité ſi auſtère. S. Évr. Il y montra ſon caractère, qui étoit la facilité, l'invention, l'élégance, l'*inſinuation*, la juſteſſe, le tour ingénieux. De Fén. Arch. de Camb. parlant de l'hiſtoire de l'Académie Françoiſe par M. Péliſſon.

Insinuation, eſt auſſi la publication, & l'enregîtrement d'un acte dans la Juriſdiction, & dans les Regîtres publics. *Relatio in acta.* Le Grèffe des *Inſinuations* du Châtelet eſt établi pour les affaires ſéculières; les donations, & les ſubſtitutions. Toutes donations, excepté les donations à cauſe de mort, ſont ſujettes à *inſinuation*. Par l'Ordonnance de Moulins l'*inſinuation* doit être faite dans le quatrième mois du jour de la donation, aux Greffes des Bailliages ou Sénéchauſſées, où les biens donnez ſont ſituez. Voyez l'Ord. de 1612. Après l'*inſinuation* les *donations* ſont irrévocables. L'*inſinuation* n'eſt pourtant pas néceſſaire à l'égard du Donateur; mais elle eſt eſſentielle à l'égard des Créanciérs, ou des Héritiérs du Donateur.

Insinuation, en matière bénéficiale, eſt l'enregiſtrement des collations, préſentations, procurations, priſes de poſſeſſion &c. aux Greffes des Inſinuations Ècléſiaſtiques, qui ſont établis dans chaque Diocèſe pour éviter les fauſſetez qui ſe pourroient commettre dans les actes concèrnant les Bénéfices. Voyez l'Édit de 1553. & ceux de 1646. & 1691. Le Grèffe des *inſinuations* Ècléſiaſtiques eſt à l'Officialité, pour les affaires bénéficiales. Les Graduez ſimples, ou nommez, les Indultaires, & autres porteurs de grâces éxpéctatives, ſont obligez de faire inſinuer leurs lettres, dans le mois de leur datte, dans le Grèffe des *inſinuations* de chàque diocèſe, en conſéquence de l'Ordonnance de 1646. Les *inſinuations* doivent être renouvellées tous les ans au tems de Carême ſous peine de nullité. Il faut auſſi faire faire l'*inſinuation* des procurations *ad reſignandum*, ou pour pèrmutation des proviſions de Cour de Rome, ou de l'Ordinaire, des priſes de poſſeſſion. On ne tient pourtant pas à la rigueur ſur les priſes de poſſeſſion, ni pour les procurations *ad reſignandum*, à moins qu'il n'y ait préſomption de fraûde. Les éxpéditions qui concèrnent les Bénéfices à la nomination, ou collation du Roi, ne ſont point ſujettes à *inſinuation*. Il faut auſſi faire inſinuer la publication des bans de mariage, & les diſpenſes. Voyez les Déclarations du Roi de 1691. portant création d'Offices de Grèffiér des *inſinuations* Ècléſiaſtiques: & une autre Déclaration de 1692. ſur cette matière.

Insinuation, ſe dit auſſi de la nomination des Graduez. Par la Pragmatique Sanction, & par le Concordat, les Graduez ſont obligez une fois de s'inſinuer, & de donner copie de leurs degrez aux Collateurs; ils ſont enſuite obligez tous les ans au tems de Carême d'inſinuer aux mêmes Collateurs leurs noms & ſurnoms; cela s'appelle réitération, & ces réitérations doivent être inſinuées aux Greffes des *inſinuations* Ècléſiaſtiques. Ceux des Graduez qui manquent à faire ces *inſinuations* pèrdent leur droit pour l'année courante, mais non pas pour les ſuivantes, pourvû qu'ils faſſent les *inſinuations* requiſes.

Insinuation, dans l'Hiſtoire Ècléſiaſtique des prémiérs tems, ſignifie l'application qui ſe faiſoit d'un Clèrc à une Égliſe, pour y éxèrcer les fonctions de ſon Ordre. Autrefois on ne donnoit point d'Ordre à un Clèrc ſans l'appliquer à quelque Égliſe, & cette application s'appelloit *inſinuation*.

INSINUER. v. act. qui s'employe fort ſouvent avec le pronom pèrſonnel. *Inſinuare.* Couler, faire entrer doucement, & ſans qu'on appèrçoive, dans quelque chôſe. Le vent coulis s'*inſinuë* dans les chambres par les fentes d'une cloiſon. Le venin, le mauvais air s'*inſinuë* par les pôres, entre par tranſpiration dans les corps, dans les veines. Le chaud & le froid s'*inſinuënt* petit à petit dans les ſubſtances pour les cuire & pour les glacer.

Insinuer, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Entrer, s'introduire avec adreſſe; gagner habilement. *Gliſcere*, *ſerpere.* On a beſoin d'attention ſur ſoi pour parer les coups d'un homme qui s'*inſinuë* finement, & qui flatte d'une manière délicate, & enveloppée. Bell. Les paſſions s'*inſinuënt* quand on marche ſans crainte, & ſans prétantion. Fl. Cet Amant s'eſt *inſinué* adroitement auprès de ſa Maîtreſſe. Un Orateur doit s'*inſinuer* d'abord dans l'éſprit de ſes auditeurs. Les flatteries s'*inſinuënt* aiſément dans l'éſprit, & le corrompent. Il n'eſt point de forme ſous laquelle l'amour ne ſe déguiſe pour s'*inſinuer* dans un cœur, non pas même celle de la raiſon, & de la vèrtu. S. Réal. Plutarque *inſinuë* doucement la vèrtu, & veut rendre la vèrtu familière dans les plaiſirs mêmes. S. Évr. La volupté s'*inſinuë* dans le cœur, & le tourne à elle, ſans attendre que la raiſon diſe ſon avis. M. Ésp. La vanité s'*inſinuë* dans les actions même où elle ſemble avoir le moins de part; & elle entre juſques dans les mortifications. Nic. Il faut de la ſoupleſſe pour s'*inſinuer* dans l'éſprit des autres. Bell.

On dit à-peu-près dans le même ſens, s'*inſinuer* dans les compagnies. Cet homme eſt adroit, il s'eſt *inſinué* doucement dans la maiſon de ce Prince. Il s'eſt *inſinué* à la Cour, je ne ſçai comment.

Sa grimace eſt par tout bien venuë
*On l'accueille; on lui rit, par tout il s'*inſinuë. Mol.

Insinuer, ſignifie auſſi, Faire entendre adroitement; faire entrer dans l'éſprit. *Inſtillare.* *Inſinuez* lui doucement un mot de cette affaire. N'oubliez pas de lui *inſinuer* qu'il ſe doit défaire de ſa charge. Les gens vains chèrchent par tout à *inſinuer* qu'ils ont de l'éſprit. Bell. C'eſt-à-dire, à le faire comprendre aux autres, ſans le dire trop ouvèrtement. Les héréſies s'*inſinuënt* d'abord dans l'éſprit du peuple. C'eſt pourquoi Saumaiſe dérive le mot d'*inſinuer* du Latin *inſinuare*.

Insinuer, en tèrmes du Palais, ſignifie, Enregiſtrer, décrire un acte dans un regître, afin qu'il devienne public, & qu'il ne puiſſe être changé, ni altéré. *In acta referre.* L'Ordonnance veut qu'on *inſinuë* les donations entre vifs dans les quatre mois, à peine de nullité. Toutes les ſubſtitutions doivent être *inſinuées*, ſoit qu'elles ſoient faites par contrat, ſoit par téſtament. Il faut *inſinuer* tous les actes en matières bénéficiales, ſur tout les procurations pour réſigner, les priſes de poſſeſſion, les nominations des Graduez, &c. Voyez Insinuation.

INSIPIDE. adj. m. & f. Qui n'a rien de picquant, rien d'acide qui chatouille le goût, qui faſſe quelque impreſſion. *Saporis expers.* Cette ſauce eſt *inſipide*, elle eſt ſans ſel, ſans poivre, elle ne ſent rien. La tèrre dont on a tîré le ſalpêtre eſt *inſipide.* La meilleure qualité de l'eau, c'eſt d'être *inſipide.* La poire de Beurré eſt peu ſujette à être pâteuſe, *inſipide* & farineuſe. La Quint.

Insipide, ſe dit auſſi de la pèrſonne, & de la partie où ſe fait l'impreſſion de ce ſentiment. La fluxion qui lui eſt tombée ſur la langue lui a rendu le goût *inſipide.* Cet homme eſt naturellement *inſipide*, a peu de goût.

Insipide, ſe dit figurément en Morale, des chôſes fades, où il ne paroît aucun trait d'éſprit. *Sine arte, ſine ſale, inficetus.* Cette épigramme eſt *inſipide*, il n'y a pas un grain de ſel, ni d'éſprit. Tous les livres de cet Auteur ſont froids & *inſipides*: c'eſt un railleur *inſipide.* Les ſçavans ne goûtent que les éxemples tîrez des Anciens, & l'hiſtoire du ſiécle préſent leur eſt *inſipide.* La Br. Les femmes qui ont du diſcèrnement n'ont que du dégoût pour ces *inſipides* adorateurs, qui prodiguent leur encens indifféremment à tous les beaux viſages. Bell. Je ne trouve rien que d'*inſipide* dans ces engagemens. L. d'Éloïse. Un Pédant eſt un homme d'un commèrce fort *inſipide.* Bell. Un homme qui a un grand fonds de complaiſance, eſt d'un commèrce fade, & *inſipide*, à moins qu'il n'y ſupplée par beaucoup d'éſprit. Id. Il faut prendre garde qu'en voulant rendre une penſée naturelle, on ne la rende platte, & *inſipide.* Bouhours. Les agrémens forcez ſont quelque chôſe de bien *inſipide.* Bell. L'amour n'eſt plus qu'un *inſipide* amuſement. S. Évr.

Je ne ſçaurois ſouffrir qu'une phrâſe inſipide
Vienne à la fin d'un vèrs remplir la place vuide. Boil.

INSIPIDITÉ. ſ. f. Fadeur, qualité de la chôſe inſipide. *Saporis defectus, inſicetia, invenuſtas.* L'*inſipidité* d'une ſouppe, l'*inſipidité* d'un ouvrage, ſont des chôſes fort dégoutantes. Les poires que produiſent les années tardives, & les tèrres un peu grâſſes & un peu fortes, ſont longtems à pèrdre ce qu'elles ont apporté de l'arbre; ſçavoir, la dûreté, l'âcreté, l'*inſipidité*, qui ſont des défauts dont deux ou trois mois de ſèrre achévent de les guérir. La Quint.

INSISTER. v. n. Demander avec inſtance; pèrſiſter, ne ſe point relâcher d'une prétention. *Inſtare, inſiſtere, urgere.* Cet Agent a ordre d'*inſiſter* ſur cet article, d'*inſiſter* ſur l'éxécution d'un tel traitté. La capitulation eſt faite; on n'*inſiſte* plus que ſur une condition. Elle *inſiſta* fort pour me faire avoir le gouvèrnement du Hâvre de Grâce. La Rochef. Il *inſiſta* juſqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il ſouhaittoit. Ablanc. Il *inſiſta* qu'il eût à confeſſer dans la torture ce qu'il avoit dit ſi franchement. Vaug.

Insister, ſignifie auſſi, s'appuyer ſur quelque raiſonnement, ſur quelque piéce fondamentale. *Inſiſtere.* Je ne veux répondre qu'à cette raiſon, à ce tître ſur lequel vous *inſiſtez* particuliérement.

INSITOR. ſ. m. Ce nom, qui eſt purement Latin, & qui ſignifie *Semeur*, Enteur, Greffeur, Qui fait des entes, Qui greffe des arbres, étoit le nom d'un Dieu de la Campagne chez les Romains. *Inſitor.* Le Dieu *Inſitor*, préſidoit aux ſemailles. Le *Flamen Dialis*, ou Flamine de Jupitèr, faiſoit mention du Dieu *Inſitor*, dans l'hymne qu'il chantoit, ou récitoit dans le ſacrifice qu'il faiſoit à Cerès & à la Tèrre. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 714. L'Académie des Belles Lettres a décidé qu'il falloit retenir ces ſortes de noms Latins dans nôtre langue, & ne les point traduire, & ſes Académiciens le pratiquent dans leurs Diſſèrtations.

INSOCIABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être joint, mêlé, ni aſſocié. *Inſociabilis.* La Phyſique trouve ſouvent des corps qui ſont *inſociables*, qui ne ſe peuvent lier, mêler, ni accorder. L'eau & le feu ſont des êtres *inſociables.* Les cérémonies & les égards trop méditez rendent les hommes *inſociables* dans la ſociété même. S. Évr.

INSOLATION. ſ. f. *Inſolatio.* Tèrme de Pharmacie, eſt une préparation de remédes, ou de fruits, qui ſe fait en les expôſant aux rayons les plus ardens du ſoleil, ſoit pour les ſécher, ſoit pour les cuire, ſoit pour les aigrir, comme on fait le vinaigre rôſat, les figues, les pruneaux, &c.

Ce mot vient de *inſolare*, dont Pline & Columelle ſe ſont ſèrvis, & qui veut dire, *Expôſer au ſoleil.*

INSOLEMMENT. adv. Avec inſolence, ſans reſpèct. *Inſolenter, protervè, illiberaliter.* Cet homme vit *inſolemment* avec les femmes, il leur dit mille ordures. Il (S. François Xavier) éxcommunia auſſi tous ſes gens, qui par une lâche complâiſance flatoient la paſſion de leur maître, & qui parloient *inſolemment* du S. Siége. Bouhours.

INSOLENCE. ſ. f. Manque de reſpèct, imprudence, éffronterie. *Inſolentia, procacitas, protervia.* Il a eû l'*inſolence* de dire des injures à ſon Juge. Les écornifleurs ont l'*inſolence* de s'aller mettre à tâble chez des gens qu'à peine ils connoiſſent. Juſqu'où les mortèls n'ont-ils pas porté leur *inſolence*? Des-H. C'eſt une *inſolence* à un bourgeois, de prendre un équipage de Prince. C'eſt un brutal, qui fait mille *inſolences* en toutes les honnêtes compagnies.

*Et roulant tous ſes flots avec plus d'*inſolence,
Fit gronder ſa colère & tonner ſa vengeance. Bréb.

INSOLENT, ente. adj. Qui parle, qui agit avec inſolence, imprudence; qui eſt ſans reſpèct. *Inſolens.* Cet homme eſt *inſolent* en paroles, en injures. Ce valèt eſt *inſolent*, il gourmande ſon maître; c'eſt un *inſolent* maraud.

Insolent, ſignifie auſſi, Orgueilleux, aveuglé de ſon bonheur, de ſa proſpérité. *Ferox, ſuperbus.* Les âmes bâſſes ſont *inſolentes* dans la bonne fortune, & conſtèrnées dans la mauvaiſe. Les barbâres ſont *inſolens* & cruèls dans la victoire, ils font cent demandes *inſolentes.* Tel qui n'étoit pas même ambitieux dans une médiocre fortune, devient *inſolent* dans une grande élévation. Fléc.

INSOLITE. adj. m. & f. *Inſolitus.* Vieux mot, qui n'eſt plus en uſage qu'au Palais, où l'on dit encore, C'eſt une procédure *inſolite*, une demande *inſolite*, pour dire, qu'on n'a pas coûtume de faire, qui eſt contre l'uſage, & les régles. On appelle *dime inſolite*, la dîme des agneaux, cochons, veaux &c.

Ce mot vient de *ſouloir*; qui ſignifioit auſſi *avoir coutume*, du vèrbe Latin *ſoleo.*

INSOLVABILITÉ. ſ. f. Impuiſſance de payer ſes dettes. *Solvendi alieni æris inopia.* Les banqueroutes ont été cauſes de l'*inſolvabilité* de ce Marchand. Il faut diſcuter les biens d'un homme, pour faire voir ſon *inſolvabilité.*

INSOLVABLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui n'a pas de quoi payer. *Qui ſolvendo non eſt.* On a introduit le Bénéfice de ceſſion en faveur des *inſolvables.* Les trop violentes pourſuites rendent ſouvent les hommes *inſolvables.* On a préſenté pour caution un *inſolvable*, un fort vêtu.

INSOLUBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut ſoudre, éxpliquer. *Inſolubilis.* Jean de Alliaco a fait un Traitté des argumens, des difficultez *inſolubles*; Hentisberus, un autre des difficultez invincibles & *inſolubles.* En Algébre, il y a des problêmes *inſolubles.* Lequel a été le prémier, de l'enclume, ou du marteau, c'eſt une queſtion *inſoluble.* Voyez ci-deſſus, Indissoluble.

INSOMNE. ſ. m. & f. Quelques Auteurs de Dictionnaires ont mis ce mot pour celui d'Acœmétes, comme s'il étoit François; mais il ne l'eſt en aucun ſens, & pour ce qui eſt des Religieux chez qui toute la nuit on chantoit les loüanges de Dieu, il faut bien ſe donner de garde de les appeller *Inſomnes*, il faut dire Acœmétes, avec tous nos Auteurs, ſans éxception. Voyez Acœméte, T. I. p. 104.

INSOMNIE. ſ. f. Indiſpoſition qui conſiſte à ne pouvoir dormir. *Inſomnia.* L'*inſomnie* eſt cauſée par le mouvement continuel & éxceſſif des éſprits animaux dans les organes intèrnes & extèrnes du corps, qui fait que les éſprits reçoivent promptement des impreſſions des objèts ſenſibles, & que ſuivant l'éſpéce du mouvement reçû dans l'organe, ils le continuënt dans le cèrveau, & fourniſſent à l'âme différentes occaſions de penſer. Ce flux éxceſſif & continuel des éſprits a deux cauſes; l'une eſt l'objèt ſenſible qui frappe l'organe avec trop de force. Alors les éſprits animaux ſont néceſſairement agitez & émus puiſſamment, & comme ces émotions qui ſe continuënt juſqu'au cèrveau par les nèrfs, donnent le même mouvement au cèrveau, il faut de néceſſité que l'animal veille. Ainſi un grand cri, les douleurs, les maux de tête, les trenchées du ventre, & la toux, cauſent l'*inſomnie.* L'âme, quand elle eſt occupée de ſoins & de méditations, y a auſſi quelque part, puiſqu'agiſſant par le miniſtère des éſprits animaux, les ſoins & les méditations qui agitent ces éſprits, ne peuvent manquer de produire l'*inſomnie.* Les veilles opiniâtres des mélancoliques ſont de ce nombre. On en a vû qui ont paſſé juſques à quatorze jours, & même trois ou quatre ſemaines ſans pouvoir dormir.

L'autre cauſe eſt le vice même de ces éſprits animaux, qui les diſpôſe à des mouvemens précipitez, ou opiniâtres, comme leur trop grande chaleur, & celle du cèrveau dans les fiévres ardentes. Les éſprits étant alors agitez rapidement dans le cèrveau, cauſent l'*inſomnie.* De là vient que l'on s'y trouve beaucoup plus ſujet en été, & dans la jeuneſſe. Outre les paſſions de l'âme, telle que l'amour, la crainte, la tèrreur, & la colère, pendant

pendant leſquelles les éſprits agitez par un mouvement continuel entretiennent les veilles, les longs jeûnes font la même chôſe, à cauſe que le défaut d'alimens ſubtiliſe les éſprits animaux, & déſſéche le cerveau. Enfin l'*inſomnie* eſt un ſymptôme fort ordinaire aux vieillards. Les pôres du cerveau ayant été ouvèrts, ou trop élargis par le paſſage continuel des éſprits depuis un fort grand nombre d'années, qu'ils y paſſent & repaſſent trop facilement, cela eſt cauſe que quoique ces éſprits ſoyent d'ailleurs tranquilles, ils ne laiſſent pas de tenir les vieillards éveillez par leur mouvement perpétuel. Les *inſomnies* ſont plus dangereuſes dans l'âge de conſiſtance, & aux femmes, qu'elles ne le ſont dans la jeuneſſe, & aux hommes. On en a vû de quarante-cinq nuits de ſuite, & on parle de l'*inſomnie* d'un mélancolique qui fut quatorze mois ſans dormir. Ces ſortes de veilles dégénèrent ſouvent en démence. Dans les enfans les *inſomnies* ſont d'ordinaire la ſuite de quelque autre maladie. Elles ſurviennent à l'éruption difficile des dents, aux vèrs, ou aux trenchées, ou ſuccédent aux cruditez de l'éſtomac qui rendent la nuit inquiéte, & qui intèrrompent le ſommeil.

INSOUTENABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut défendre, ni ſoutenir. *Improbabile, quod defendi non poteſt.* Cette opinion eſt paradoxe & *inſoutenable.* Cette cauſe, cette procédure, cette ſentence éſt contre les loix, contre les formes, & eſt tout-à-fait *inſoutenable* en Juſtice. Il n'y a rien de ſi *inſoutenable*, que les Sophiſtes n'entreprennent de prouver.

INSPECTEUR. ſ. m. Celui qu'on commet pour avoir ſoin de la conduite de quelque grand ouvrage. *Inſpector.* Il y avoit un *inſpecteur* des ouvrages qu'on faiſoit pour la jonction des deux mers. Moliére a dit auſſi des Allemands; qu'ils étoient curieux *inſpecteurs* & obſèrvateurs des inſcriptions & enſeignes. Le Roi a créé des *inſpecteurs* pour la Cavalerie, pour les fortifications, &c.

Les Juifs ont dans leurs Synagogues un Officiér qu'ils nomment *Inſpecteur*, חזן, *Hhazan.* Son office conſiſte principalement à avoir l'inſpection des lectures & des priéres qui ſe font, à les préparer & les donner, ou les montrer au lecteur; à ſe tenir auprès de lui, prendre garde s'il lit bien, le reprendre s'il manque. Il s'appelle auſſi quelquelquefois Miniſtre, ou Nonce, Envoyé de la Synagogue. Buxtorf dit que c'eſt une éſpéce de Sacriſtain, *Æditus.*

Il y a des *Inſpecteurs* dans le Droit, qu'on nommoit autrement *Peræquatores*, Égaleurs, ſelon Cujas. On leur donnoit ces noms parcequ'ils conſidéroient, éxaminoient la qualité des fonds, des héritages, & qu'enſuite ils repartiſſoient également ſur chaque particuliér les impôts, à raiſon de la quantité & de la qualité des fonds qu'il poſſédoit, & qu'ils rendoient les impôts proportionnèls. C'en étoit les aſſeeurs, ou aſſeyeurs. Voyez le Code Juſtin. *L. II. T. 58. de Cenſ. &c.*

Inspecteur des Constructions. C'eſt un Officiér commis pour avoir l'inſpection ſur la conſtruction, le radoub, & ſur toutes les chôſes qui concèrnent les vaiſſeaux du Roi.

Inspecteur, eſt auſſi en tèrmes d'Architecture civile, un homme capable, prépôſé de la part de celui qui fait bâtir, pour veiller autant aux bonnes qualitez des matériaux, qu'à la prompte éxécution & à la propre conſtruction des ouvrages conformément aux Dévis. Daviler.

En général dans les grands atteliers où il y a beaucoup d'ouvriérs qui travaillent, il y a des *Inſpecteurs* prépoſez pour la conduite de l'ouvrage.

INSPECTION. ſubſt. f. Attache de la vûë ſur quelque chôſe; action par laquelle on regarde, on conſidére quelque chôſe. *Inſpectio.* Ce titre ſera jugé faux par la ſeule *inſpection* de la piéce. Un bon phyſionomiſte juge du naturel de l'homme par une attentive *inſpection* de ſon corps. Les Chiromanciens ne jugent que par l'*inſpection* de la main. Les Anciens prédiſoient l'avenir par l'*inſpection* des entrailles des victimes. Faire l'*inſpection* d'un cadavre. Roh.

En vain leur fauſſe conjecture
*Par l'*inſpection *du dehors*
Juge de ce qui brûle, ou pourrit les reſſorts,
Par qui l'Auteur de la nature
Fait agir l'âme dans le corps.
Nouveau choix de vèrs.

Si je leur avois voulu dire à tous deux les mêmes chôſes, comme l'*inſpection* des aſtres m'y obligeoit. Arnaud.

Inspection, ſe dit auſſi du ſoin qu'on a de veiller à la conduite des pèrſonnes, ou des ouvrages. On donne des Précepteurs aux jeunes gens pour avoir *inſpection* ſur leurs mœurs, ſur leurs études. Les Magiſtrats de Police ont *inſpection* ſur les marchandiſes, ſur ceux qui contreviennent aux ordres publics. Les Jurez des métiérs ont viſite & *inſpection* ſur les artiſans de leurs corps. Le Contrôlleur d'une maiſon, des bâtimens, a *inſpection* ſur les dépenſes domeſtiques, ſur les ouvriérs ſur leſquels il eſt prépôſé.

INSPIRATION. ſ. f. Se dit de l'action d'inſpirer, & de la chôſe inſpirée. *Inſpiratio.* Quand il s'agit de Dieu, ou du Saint Éſprit, c'eſt une grâce céléſte qui éclaire nôtre âme, qui lui donne des connoiſſances & des mouvemens éxtraordinaires, & ſurnaturèls. Après la deſcente & l'*inſpiration* du Saint Éſprit, les Apôtres parloient divèrſes langues. Les Prophêtes ne parloient que par l'*inſpiration* divine. Le pécheur ſe convèrtit, quand il ne réſiſte point aux *inſpirations* de la grâce. Quelques Théologiens réduiſent l'*inſpiration* des Auteurs ſacrez à un ſoin particuliér de la Providence, pour empêcher qu'ils ne ſoient trompez, ſans leur inſpirer ni les mots, ni les éxpréſſions. Le Cl. L'*inſpiration* n'eſt autre chôſe qu'une direction du Saint Éſprit, qui n'a pas pèrmis que les Écrivains ſacrez ſe ſoyent trompez. Mr Simon. C'eſt l'opinion commune, que l'*inſpiration* du Saint-Éſprit ne regarde que les chôſes, & non pas le ſtile, & les tèrmes: c'eſt ſeulement une *inſpiration* de direction. La Mothe. Ces ſentimens ſont hardis, & n'éxpriment point le ſentiment commun des fidéles.

Inspiration, ſe dit auſſi de toutes les grâces de Dieu, quoiqu'elles n'ayent rien au deſſus des régles ordinaires de la providence. Suivre l'*inſpiration* de la grâce, la repouſſer, y réſiſter.

Inspiration, ſe dit auſſi en parlant des hommes, & ſignifie préſſentiment, conſeil, ſollicitation. Je ne ſçai quelle bonne *inſpiration* vous a garenti de cet accident. Nous croirions être gouvèrnez ſi nous faiſions du bien par l'*inſpiration* des aûtres. S. Évr.

Inspiration, ſe dit de l'élection du Pape, & ſignifie la maniére dont elle s'eſt faite, quand tous les vœux, tous les ſuffrages ſe ſont unanimement déclarez, ſans éxception pour un ſujet, principalement quand cela s'eſt fait d'abord & au premiér ſcrutin. Grégoire IX. en fait mention dans ſes Décrétales Liv. I. T. VI. c. 42.

Inspiration, en tèrmes de Médecine, ſe dit de l'action de la poitrine par laquelle l'air entre dans les poumons. Cette entrée de l'air dépend immédiatement de ſon propre reſſort, qui produit cet éffet dans le même tems que la cavité de la poitrine s'élargit par l'élévation du thôrax, & de l'abdomen, & ſur tout par le mouvement du diaphragme en bas. Ainſi l'air n'entre point dans les poumons, parce qu'ils ſe dilatent; mais au contraire les poumons ſe dilatent parceque l'air y entre. Ce n'eſt point non plus la dilatation de la poitrine qui pouſſe l'air dans les poumons, comme on le croit d'ordinaire, le reſſort de l'air ſuffit pour cela. Cependant cette dilatation eſt une condition abſolument néceſſaire, ſans laquelle l'*inſpiration* ne ſçauroit ſe faire. L'uſage de l'*inſpiration* eſt pour animer le ſang, & lui donner le mouvement particuliér qu'il doit avoir pour entretenir la vie.

INSPIRER. v. act. Mettre dans l'âme cèrtaines connoiſſances, ou cèrtains mouvemens ſurnaturels qui la font agir. *Inſpirare, afflare.* Jonas fut *inſpiré* de Dieu pour aller prêcher à Ninive. Les Évangeliſtes ont été *inſpirez* du Saint Éſprit quand ils ont écrit l'Évangile. Cet homme a été bien *inſpiré* de ne ſe pas trouver à une telle occaſion. Prions Dieu qu'il *inſpire* le Cardinal du Pèrron, diſoit le Pape Paul V. car il nous pèrſuadera tout ce qu'il voudra. Le Prince, comme un homme *inſpiré*, dès ſa premiére bataille s'égala aux maîtres les plus conſommez. Boss. Les vèrtus ſembloient être *inſpirées* à D. D. & ſon heureux naturel ne laiſſoit preſque rien à faire à l'éducation. Fléc.

Inspirer, s'eſt dit auſſi abuſivement parmi les Payens. Ceux qui rendoient les oracles ſe diſoient divinement *inſpirez.* *Afflata eſt numine quando jam propiore Dei.* Virg. *Æn.* 6. Les Poëtes invoquent Apollon, & les Muſes, pour être *inſpirez*, quand ils veulent faire quelque grand Ouvrage. On dit parmi les Chrétiens, que c'eſt le Diâble qui *inſpire* le deſſein des grand crimes; & chez les Payens on diſoit que c'étoit les Furies.

Inspirer, ſignifie auſſi; Mettre quelque chôſe dans l'éſprit: y porter quelqu'un, l'éxciter à la faire. *Inſtigare, inducere, ingerere.* L'Opéra *inſpire* de la molleſſe. S. Évr. L'amour propre nous *inſpire* l'ambition & l'avarice. La gloire *inſpire* de la bravoure. Les forêts ont je ne ſçai quoi qui *inſpire* de la tendreſſe. Corn. La ſombre obſcurité des Égliſes *inſpire* une ſainte horreur dans l'âme. *Inſpirer* une ſainte horreur pour le vice. Boss. La Majeſté des Rois *inſpire* plus de reſpéct que de tendreſſe. Fléc. Il avoit cet enjouëment & cette douceur qu'*inſpirent* les premiérs déſirs de plaire. P. de Cl. Vous m'avez *inſpiré* des ſentimens, qui me donnèrent d'abord une ſurpriſe, qui aug-

mentoit encore le trouble qui les ſuit toûjours. Id. L'Évangile ne doit *inſpirer* que de la douceur. Cl. La piété adoucit tout ce qu'elle *inſpire*. Id. La ſeule penſée qu'il faut finir eſt bien propre à *inſpirer* le dégoût du monde. M. P.

Le vin, & le hazard
Inſpirent quelquefois une Muſe groſſière. Boil.

Thémis inſpire à la Beuvette
Aux Magiſtrats la plus droite équité ;
A l'audience on nous répète
Plus d'un arrêt que Bachus a dicté. Chanson.

On a agité à l'Académie la queſtion, ſçavoir, ſi *inſpirer une perſuaſion*, n'eſt pas une phraſe vicieuſe. La raiſon de douter eſt, que l'inſpiration ſe fait en un moment : ainſi il eſt vrai de dire qu'on *inſpire* un ſentiment, une penſée ; mais pour perſuader il faut du tems ; c'eſt à force de raiſons qu'on ſe laiſſe perſuader, & il faut du tems pour ſe déterminer. On demeura d'accord que cette phraſe eſt peu régulière, & qu'elle n'eſt tolérable que parcequ'elle accourcit le diſcours.

On dit auſſi, qu'il faut qu'un Orateur *inſpire* dans l'âme des Juges, la compaſſion, la haine, la vengeance ; pour dire, qu'il faut qu'il faſſe naître inſenſiblement ces paſſions dans leur eſprit. Il faut émouvoir l'Auditeur par une vive expreſſion des ſentimens qu'on lui veut *inſpirer*. S. Évr.

Inspirer. Terme de Phyſique & de Médecine. Recevoir l'air dans les poumons, pour le repouſſer enſuite, ces deux mouvemens pris enſemble font ce qu'on appelle reſpirer. *Inſpirer* eſt oppoſé à expirer. Voyez Inspiration.

Inspiré, ée. part. & adj. *Inſpiratus, afflatus.* Les perſonnes *inſpirées* pour les autres, ne le ſont pas toujours pour elles-mêmes. Bouh.

INSPRUCK. ſ. m. Que nous prononçons communément *Inſprug.* Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Oeni-pons.* Elle eſt Capitale du Tirol, & a un beau pont ſur l'*Inn*, d'où elle a pris ſon nom, qui ſignifie le *Pont de l'Inn.* Cette ville n'a point de murailles. Elle ne laiſſe pas d'être aſſez grande, & bien bâtie. Le Gouverneur du Tirol, & la Chambre de la Régence de la Province, y font leur réſidence, & on y voit deux magnifiques Châteaux, l'un dans la ville, & l'autre ſur une colline voiſine. Maty.

Ce nom eſt Allemand, il eſt compoſé du mot *Inn*, qui eſt le nom de la rivière ſur laquelle cette ville eſt ſituée, en Latin *Oeno*, & du mot *bruck*, qui veut dire, *pont, pons*, en Latin, en changeant le *b* en *p* on a fait *Inſpruc*, ou *Inſpruk*, en Latin *Oenipons*, c'eſt-à-dire, *pont ſur l'Inn.*

INSTABILITÉ. ſ. f. Inconſtance, changement : & qui n'eſt ni ferme, ni ſtable. *Inſtabilitas.* L'*inſtabilité* eſt naturelle à toutes les choſes ſublunaires ; à la Fortune. Je n'ai oſé me mettre en chemin, à cauſe de l'*inſtabilité* du tems.

Instabilité, ſe dit plus ordinairement de l'inconſtance des ſentimens, de la Fortune &c. Combien arrive-t-il des changemens tous les jours dans nos âmes par l'*inſtabilité* de nos déſirs ? Flec. Nous avons beſoin de diſgrâces qui nous faſſent ſouvenir de l'*inſtabilité* des choſes humaines, à quoi l'on penſe ſi peu dans la proſpérité. Port-R. Pour punir les Anglois de leur irréligieuſe *inſtabilité*, Dieu les abandonna à l'intempérance de leur curioſité. Fl. Il faut ſe guérir de l'humeur inquiète, & penſer ſérieuſement que l'*inſtabilité* de l'eſprit ſe peut communiquer au cœur. M. Scud. Défiez-vous toûjours de l'*inſtabilité* de la fortune.

Toute vôtre félicité,
Sujette à l'inſtabilité,
En un moment tombe par terre. Corn.

INSTAD. ſ. m. Nom propre de lieu. *Oenoſtadium.* C'eſt une ville d'Allemagne, ou plutôt une partie de la ville de Paſſaw. Voyez Passaw.

INSTALLATION. ſ. f. Miſe en poſſeſſion d'une charge, d'un Bénéfice ; action par laquelle on eſt mis dans la place, dans le ſiége qui convient à celui qui doit exercer une charge, ou deſſervir un Bénéfice. *In munus introductio.* Ceux qui ſont pourvus de charges en ſurvivance, de Bénéfices par expectative, ne peuvent demander leur *inſtallation* qu'après la mort de l'ancien Titulaire. L'*inſtallation* doit être faite dans les formes. Pat. Le Concile de Latran tenu en 1179. défend dans ſon ſeptième Canon de rien éxiger pour l'*inſtallation* des Eccléſiaſtiques, ou pour la priſe de poſſeſſion des Curez.

Ce mot a la même origine que celui d'*inſtaller*. Voyez ci-deſſous.

INSTALLER. v. act. Mettre en poſſeſſion d'une charge, d'un Bénéfice, placer l'Officier ou le Bénéficier dans la place qui lui appartient. *In munus introducere.* On a ordonné à l'Intendant d'*inſtaller* les Officiers d'un tel Préſidial de nouvelle création, d'*inſtaller* un tel Bénéficier pourvû en Régale.

Ce mot vient du Latin *inſtallare* ; parceque *ſtallum* a été dit des Égliſes, chaiſes du chœur, ou des ſiéges ou bureaux des autres Juges & Officiers, comme ſi l'on diſoit *ponere in ſtallo.* Voſſius croit que ce mot eſt pur Allemand.

Installer, ſignifie auſſi, Se placer en quelque lieu, en quelque emploi dont on ne puiſſe être chaſſé que difficilement. *Conſtituere.* Je lui avois prêté ma maiſon pour quelque tems, il ſ'y eſt ſi bien *inſtallé*, que je ne l'en puis faire ſortir. Il eſt du ſtile familier en ce ſens. On a mis un Commiſſaire à ces biens ſaiſis, & il y eſt tellement *inſtallé*, qu'il fait mille chicanes pour ſ'y maintenir. On a *inſtallé* un Commis dans un tel Bureau. Ce provincial eſt bien *inſtallé* à la Cour, il ſ'eſt *inſtallé* dans la maiſon de ce Prince, il y gouverne tout.

Installé, ée, part. paſſ. & adj. *Conſtitutus, ingreſſus in poſſeſſionem.*

INSTAMMENT. adv. Ardemment, avec inſtance. *Vehementer.* Il pourſuit *inſtamment* cette affaire. Je prie Dieu *inſtamment* qu'il me faſſe une telle grâce.

INSTANCE. ſ. f. Prière, ſollicitation, empreſſement avec lequel on pourſuit quelqu'un de faire quelque choſe. *Contentio.* Le Roi a chargé ſon Ambaſſadeur auprès d'un tel Prince, de faire *inſtance* ſur l'évacuation d'une telle place, de fournir des troupes, ou l'argent qu'il a promis. Il a prié avec grande *inſtance* ſon rapporteur de le juger. Cet Officier ſollicite avec grande *inſtance* auprès des Miniſtres le payement de ſes penſions.

Instance, en termes du Palais, ſignifie en général toute ſorte de différend pendant en Juſtice. *Dica.* On doit plaider en première *inſtance* pardevant les Juges naturels du domicile, & par appel aux Préſidiaux, & aux Cours ſouveraines. Il a été condamné aux dépens, tant de la première *inſtance*, que de la cauſe d'appel. Il a été ordonné que ces deux *inſtances* demeureroient jointes ; pour dire, ces deux conteſtations. Il eſt défendu en jugeant l'appel d'évoquer l'*inſtance* principale, que du conſentement des parties. On dit une *inſtance* de criées, une *inſtance* d'ordre, de compte, une *inſtance* de faux, *inſtance* de préférence, de ſaiſie & arrêts, *inſtance* appointée au Conſeil, en droit & à mettre.

Une péremption d'*inſtance*, eſt une fin de non recevoir, qu'on propoſe contre celui qui a manqué pendant trois ans de pourſuivre une affaire. On appelle repriſe d'*inſtance*, l'acte par lequel un héritier, ou autre ayant droit ſe préſente pour continuer la pourſuite de l'*inſtance* commencée par un défunt, par un prédéceſſeur.

Instance, ſignifie proprement & en un ſens plus étroit, les cauſes d'appel qui n'ont pû être jugées à l'Audience des Cours ſouveraines, ſoit pour la difficulté qui ſ'y eſt trouvée lors de la plaidoirie, ſoit pour n'avoir pas eu le tems de les faire plaider, enſorte qu'elles ayent été appointées ſur le rolle. Toutes les *inſtances* ne peuvent être jugées qu'à la Grand-Chambre. Les procès par écrit ſont tous diſtribuez aux Enquêtes.

Instance, en termes dogmatiques, eſt une nouvelle objection qu'on fait dans les diſputes de l'École, pour détruire la ſolution qu'un répondant a fait à un premier argument. *Objectio, inſtantia*, ſe dit communément dans les Écoles.

INSTANT, ante. adj. Preſſant. *Urgens.* Vous devez le ſuccès de cette affaire à l'*inſtante* pourſuite, & à l'*inſtante* ſollicitation d'un tel. Le Roi a accordé cette grâce à l'*inſtante* prière de ſa mère.

INSTANT. ſ. maſc. La plus petite partie du tems ; un moment, un clin d'œil. *Momentum.* On diſtingue en Philoſophie un *inſtant* de tems, un *inſtant* de nature, & un *inſtant* de raiſon : l'*inſtant* de tems eſt une partie de tems qui en précède immédiatement un autre, ainſi le dernier *inſtant* d'un jour précède réellement & immédiatement le premier *inſtant* du jour ſuivant : l'*inſtant* de nature, eſt ce qu'on appelle autrement *priorité* de nature : il ſe trouve dans les choſes qui ſont ſubordonnées pour agir, comme les cauſes premières & les cauſes ſecondes, les cauſes & les effets, car la nature des choſes demande qu'il y ait une cauſe première, ſ'il y a des cauſes ſecondes ; qu'il y ait une cauſe, ſ'il y a un effet : l'*inſtant* de raiſon, eſt un *inſtant* qui n'eſt point réel, mais que la raiſon, l'entendement, l'eſprit conçoit avant un autre *inſtant*, avec un fondement de la part des choſes qui donnent occaſion de le concevoir ; par exemple, parceque Dieu a fait pluſieurs choſes librement, & qu'il pouvoit ne pas faire, il y a un fondement raiſonnable de concevoir Dieu tel qu'il eſt en lui-même, devant que de concevoir les decrets libres qu'il a faits, mais parcequ'il n'y a jamais eû en effet de tems ou d'*inſtant* réel où Dieu n'eût formé aucun decret, cet *inſtant* ſ'appelle *inſtant* de raiſon, & non pas *inſtant* de tems. Toutes les fois qu'il y a *inſtant* de nature, il y a *inſtant* de raiſon ;

ſon ; parce qu'il y a fondement de concevoir l'un devant l'autre. Il n'y a aucun *inſtant* de nature où vous commenciez d'être. God. La lumière ſe communique d'un côté à l'autre de l'horiſon en un *inſtant* de tems. La caûſe précéde toûjours ſon éffet d'un *inſtant* de nature. Quand Dieu commanda que la lumière ſe fiſt, elle fut faite en un *inſtant*. La mort, qui nous menace à chaque *inſtant*, nous doit mettre peut-être en peu de jours dans un état éternel de bonheur, ou de malheur. Pasc. Chaque *inſtant* nous retranche une partie de nous-mêmes. Flech.

Un redoutable inſtant *nous détruit ſans réſerve*,
On ne voit au de là qu'un obſcur avenir. Des-H.

Instant, ſe dit auſſi pour éxprimer une durée courte, ou incèrtaine, quoique l'éſpace du tems ſoit aſſez conſidérable. Le Roi eſt bien obéi, il ne lui faut qu'un *inſtant* pour faire aſſembler, pour faire marcher ſes trouppes. La gloire de ce monde paſſe en un *inſtant*. La fortune change à châque *inſtant*. Cette vie n'eſt qu'un *inſtant*, qui ne mérite pas qu'on en délibère. Nic.

En tèrmes d'Aſtronomie, de Compute, de Calendriér, il y en a qui appellent *inſtant*, ce que d'autres nomment *ſeconde* ; c'eſt-à-dire, la ſoixantième partie d'une minute. M. Des Places dit *inſtance* dans ſes Éphémérides, c'eſt peut-être une faute d'impreſſion.

A l'Instant. adv. Au même tems, incontinent, ſur l'heure. *Statim*. Si vous ne voyez *à l'inſtant* le bel objèt qui a fait naître mon amour. Voit.

INSTAR. Tèrme Latin, qui ſe dit advèrbialement en ces phrâſes. On a cree de nouveaux Officiérs pour éxèrcer leur charge à l'*inſtar* des anciens, de la même manière qu'ils l'ont éxèrcée. On a fait un tel traitté, un renouvellement d'alliance à *l'inſtar* de ceux qui avoient été faits anciennement ; c'eſt à dire, avec les mêmes conditions.

INSTAURATION. ſ. f. Rétabliſſement d'un temple, d'une Religion. *Inſtauratio*. Le courage de Judas Maccabée parut à l'*inſtauration* du temple de Jéruſalem, au rétabliſſement de la Religion Juive.

Ce mot vient d'*inſtaurum*, Latin, qui ſignifie proprement tout ce qui eſt néceſſaire pour l'éxploitation d'une tèrre, d'une fèrme, comme les beſtiaux ; les harnois, les valèts. De là il a été tranſporté à tous les vaiſſeaux & ornemens néceſſaires pour orner une Égliſe, pour garnir une Sacriſtie. Et enfin, on s'en eſt ſèrvi pour ſignifier le rétabliſſement de l'Égliſe même.

INSTIGATEUR, atrice, ſ. m. & fém. Celui qui pouſſe, qui éxcite un autre à faire quelque chôſe. *Inſtigator*. Le Diâble eſt l'*inſtigateur* de ceux qui ſe déſéſpèrent, qui ſe pendent. L'*inſtigateur* d'un crime eſt complice de l'accuſé qui l'a commis, & mérite pareille punition. Il étoit *inſtigateur* de la pèrſécution. Mauc.

Instigateur, ſignifie quelquefois ſimplement, Un dénonciateur. Un accuſé pourſuivi à la requête du Procureur du Roi, quand il eſt abſous, à droit de l'obliger à nommer ſon *inſtigateur*, pour le faire condamner en ſes dommages & intérêts.

INSTIGATION. ſ. f. Sollicitation ſourde, & ſecrétte, par laquelle on éxcite, & on pouſſe quelqu'un à faire quelque chôſe. *Inſtigatio*. Ce Cavaliér a maltraité un tel à l'*inſtigation* d'une femme vindicative dont il eſt amoureux. Ce procès ne m'a été fait que par l'*inſtigation* d'un coquin de Solliciteur. Le Procureur du Roi pourſuit un tel criminellement à l'*inſtigation* de quelque ennemi, qui eſt la partie ſecrétte.

INSTIGUER. v. act. Éxciter quelqu'un à faire quelque action. *Inſtigare*. Les Nobles, les païſans, les gens qui ignórent le Droit, ne pourſuivent leurs procès qu'autant qu'ils ſont *inſtiguez* par leur gens d'affaires, par leurs Procureurs & leurs Solliciteurs.

Instigué, ée. part. paſſ. & adj.

INSTILLER. v. act. Laiſſer tomber goutte à goutte quelque liqueur. *Inſtillare*. On guérit des ſurditez par des remédes qu'on *inſtille* dans l'oreille.

Instiller, ſe dit auſſi figurément des mauvaiſes opinions, des èrreurs qu'on fait tomber inſenſiblement dans l'éſprit. La fréquentation des enfans chez les Hérétiques leur *inſtille* inſenſiblement de fauſſes croyances.

INSTINCT. ſ. m. Diſpoſition, ſagacité naturelle qu'ont les animaux pour ſe conduire, & rechèrcher ce qui leur eſt propre, qui ſupplée chez eux au défaut du raiſonnement. *Inſtinctus*. Le chien par un *inſtinct* naturel s'attache à ſon maître qui lui fait du bién. Les élephans, des ſinges, & quelques autres animaux, font des chôſes ſi ſurprenantes, qu'on a de la peine à les éxpliquer par cet *inſtinct* naturel. Les animaux ſont guidez par un aveugle *inſtinct*. S. Évr. L'*inſtinct* de bien des animaux vaut mieux que la raiſon de la plûpart des hommes.

Un âne pour le moins inſtruit par la nature,
*A l'*inſtinct *qui le guide obéit ſans murmure*. Boil.

En vain nôtre orgueil nous engage
*À ravaller l'*inſtinct *qui dans châque ſaiſon*
A la honte de la raiſon,
Pour tous les animaux eſt un guide ſi ſage. Des H.

Instinct, ſe dit auſſi d'un cèrtain préſſentiment, ou mouvement ſecrèt qui fait agir l'homme naturellement, ſans raiſonner, & ſans réfléchir. J'ai eû un bon *inſtinct* de ne pas prêter mon argent à ce banqueroutiér. Je ne ſçai par quel *inſtinct* je ne me ſuis point trouvé à cette occaſion : j'aurois péri comme les autres. La nature par un ſecrèt *inſtinct* nous porte à ramener tout à nous-mêmes. S. Évr. Je regarde les bonnes inclinations toutes ſeules comme un *inſtinct* heureux qui ne mérite pas grande loüange. M. Scud. Un amour violent de la gloire, violente l'*inſtinct* & nous tranſporte hors de nous mêmes. S. Évr. Le Prince par un *inſtinct* admirâble, dont les hommes ne connoiſſent pas le ſecrèt, ſembla né pour entraîner la fortune, & forcer les deſtinées. Boss. La raiſon n'a qu'à ſuivre ſon *inſtinct* naturel, pour ſe pèrſuader qu'il y a un Dieu. Nic. C'eſt Dieu qui fait diſcerner le bien, & le mal, par ces *inſtincts* ſecrèts qu'il a gravé dans nos conſciences. Flech.

Ne troublons point du Ciel les juſtes réglemens,
Et de tous nos inſtincts *ſuivons les mouvemens*. Mot.

L'inſtinct *du déſeſpoir & l'effort de la rage*. Bréb.

INSTITUER. vèrbe act. Ordonner, faire l'établiſſement de quelque chôſe. *Inſtituere*. Moïſe a *inſtitué* toutes les cérémonies de l'ancienne loi. Jésus-Christ a *inſtitué* le Baptême, la Pénitence, l'Euchariſtie, & les autres Sacremens. L'Égliſe a *inſtitué* la célébration des Fêtes, la manière de faire l'Office. Les Payens ont *inſtitué* des jeux à l'honneur de leur fauſſes Divinitez.

Instituer, ſignifie auſſi, Fonder, établir une compagnie, une ſociété, un Ordre. *Condere, autorem eſſe*. Romulus *inſtitua* le Sénat. Henri III. a *inſtitué* l'Ordre des Chevaliérs du Saint Éſprit. Saint Benoît a *inſtitué* l'Ordre qui porte ſon nom, Saint François celui des Cordeliérs. La Confrairie du Scapulaire a été *inſtituée* par Simon Stock, ſur laquelle le Docteur Launoi a fait une Diſſèrtation.

Instituer, ſe dit auſſi des Officiérs, & de ceux qu'on établit en des charges, ou fonctions. *Creare, proponere, præficere*. Le Pape a été *inſtitué* par Jésus-Christ comme ſon Vicaire. Un Seigneur peut *inſtituer* ou déſtituer ſes Officiérs comme il lui plaît, quand ils ne ſont point pourvus à titre onéreux. Les Magiſtrats ſont *inſtituez* pour avoir ſoin de la Police, pour rendre la Juſtice au peuple.

Instituer, ſe dit dans le Droit civil en parlant de Teſtamens, de ceux qu'on y nomme, qu'on établit pour héritiérs. *Facere, appellare hæredem*. Un teſtament ne vaut rien par le Droit civil, ſi on n'y *inſtitue* un, ou pluſieurs héritiérs. On *inſtitue*, & on ſubſtitue ſes héritiérs les uns aux aûtres. Auguſte *inſtitua* Tibère, & livra ſes héritiérs. Ablanc.

Instituer, dans le Droit canonique, ſe dit des Collateurs qui confèrent les Bénéfices à ceux qui leur ſont nommez & préſentez par les Patrons.

Instituer, ſignifie auſſi, Enſeigner, inſtruire. *Inſtituere, docere, educare*. On a bâti un Noviciat pour *inſtituer* les Novices, pour leur apprendre les régles de l'Ordre. Eſt il plus important qu'un cheval ſoit bien dreſſé, qu'un enfant bien *inſtitué* ? Patru. On ne croit pourtant pas qu'il ſoit fort uſité en ce dèrniér ſens.

Tout cela vient du Latin *inſtituere*.

Institué, ée. part. & adj. *Inſtitutus*. Il a les ſignifications de ſon vèrbe dans tous les ſens, on dit par éxemple, l'inſtitution Canonique empêche le Patron de pouvoir déſtituer l'*inſtitué*.

INSTITUT. ſ. m. Régle qui préſcrit un cèrtain genre de vie. *Inſtitutum*. Tous les Ordres Religieux ont châcun leur *inſtitut* particuliér. Les Ordres de Chevalerie ont auſſi châcun leur *inſtitut*. La Confrairie des Pénitens de la Miſéricorde, eſt un loüable *inſtitut* ; c'eſt une belle Fondation. Les Filles de la Viſitation nomment ordinairement leur Congrégation *inſtitut*, & diſent nôtre *Inſtitut* nous ordonne telle chôſe, Nôtre ſaint *Inſtitut*. Un Religieux qui vit ſous l'*Inſtitut* de S. Benoît eſt obligé par ſa profeſſion de pratiquer, autant qu'il le peut, tout ce qu'il y a de ſpirituel dans ſa régle. Ab. de la Tr.

INSTITUTS. ſ. m. plur. *Inſtitituta, orum*. Nom qu'on donne à quelques livres. Les *Inſtituts* de Juſtinien, voyez *Inſtitutes* qui ſuit. Dom Armand de Rancé, Abbé de la Trappe, appelle les *Inſtituts* de Caſſien, l'ouvrage que cet Auteur a intitulé *De Cœnobiorum inſtitutis*. C'eſt une pratique ancienne ; les Solitaires les plus rigides en ont uſé de la ſorte, comme on le voit en

quantité de lieux dans la vie des ſaints Pères, & particulièrement dans les *Inſtituts* de Caſſien. AB. DE LA TR.

INSTITUTES, ſ. f. plurier. Livre contenant les élémens, & les principes du Doit Romain, il fait la dèrnière partie du Corps du Droit. *Inſtituta.* Les 4. livres des *inſtitutes* ont été commentez par Accurſe, Théophile, Borcolten, Myſinger, Hauteſèrre *Altaſerra*, Profeſſeur à Toulouſe, & pluſieurs autres. On les appelle *inſtitutes* de Juſtinien, parcequ'elles ont été rédigées par les ordres de cet Empereur par les ſoins de Tribonien. Après la mort de Juſtinien un Juriſconſulte, nommé Théophile, fit une paraphraſe Grécque des *Inſtitutes*. Il n'eſt point d'homme qui tienne quelque rang dans le monde qui ne doive avoir lû avec attention du moins une fois en ſa vie, le Code & les *Inſtitutes* de Juſtinien. On ſe doit cela à ſoi même & à l'utilité publique. VIGN. DE MARV. Mr. Péliſſon a traduit le premier livre des *inſtitutes* de Juſtinien.

Le meilleur, & le plus ſeur, eſt de dire toûjours *inſtituts*, ou *inſtitutes*. Ils ſont tous deux également bons. L'ancien uſage eſt pour *inſtitutes*. Il ſemble pourtant qu'*inſtituts* ſoit le plus naturel. Mais ſi l'on veut préférer *inſtitutes*, il faut ſe ſouvenir qu'il eſt féminin, & qu'il doit toûjours être exprimé au pluriel. Rabelais a dit *inſtitute* au ſingulier: c'étoit comme on parloit de ſon tems. MÉN. Les Auteurs François diſent très-ſouvent *inſtitutions*, & le préfèrent à *inſtitutes*. On peut ſe ſervir de l'un & de l'autre indifféremment. Loiſel a fait un livre intitulé *Inſtitutes Coutumières*. Mr. de Launay obſèrve que l'uſage le plus général eſt pour *inſtitutions*.

INSTITUTAIRE. ſ. m. Tèrme d'École de Droit. *Inſtitutarius*. C'eſt le Régent de Droit Civil & Canonique, qui enſeigne les *inſtitutes*. Mr. tel eſt *Inſtitutaire* cette année.

INSTITUTEUR. ſ. m. Celui qui établit une ſocieté avec une cèrtaine régle & manière de vie. *Inſtitutor.* Saint Bruno eſt le Fondateur & *Inſtituteur* de l'Ordre des Chartreux. Saint Auguſtin ne fut jamais ni Religieux, ni *Inſtituteur* d'aucun Ordre. PAT. Les Saints que Dieu nous a donnez pour *Inſtituteurs* & pour Pères, ont tenu des voyes bien contraires à celles que nous ſuivons. AB. DE LA TRAPE.

INSTITUTION. ſ. f. Établiſſement. *Inſtitutio.* L'*inſtitution* des cérémonies, des Fêtes, des jeux, des compagnies, des Confrairies. C'eſt François I. à qui on attribue l'*inſtitution* des Maîtriſes & Jurandes. Elle a vû les ſuites heureuſes d'une *inſtitution* ſi ſage. PAT. Pendant que tant de circonſtances de la vie & de la mort du Sauveur ne ſe liſent qu'en un ſeul Évangéliſte, que l'*inſtitution* du Batême au nom du Père, du Fils & du ſaint Eſprit, n'eſt rapportée que par un ſeul, ſeroit-ce ſans deſſein, & par hazard, que l'*inſtitution* de l'Euchariſtie n'a pas ſeulement quatre Évangeliſtes, mais cinq; ce qui n'eſt arrivé à pas une autre de ſes actions. PÉLISSON.

INSTITUTION, ſe dit plus généralement de tout ce qui eſt inventé & établi par les hommes. Il eſt oppoſé à la *nature*. Tout ce qui vient de la nature eſt de même en tous lieux, & en tous tems, ce qui eſt d'*inſtitution* eſt ſujet au changement. Les cérémonies profanes ſont d'*inſtitution* humaine. Les Philoſophes diſent que les paroles ont reçû de l'*inſtitution* des hommes la force qu'elles ont de ſignifier. *Verba ſignificant ex inſtituto.*

INSTITUTION, ſe dit auſſi des Officiérs & Juges qu'on établit. Les Apanagèrs & Engagiſtes ont le droit d'*inſtitution* & déſtitution des Officiérs. Cette charge a été ſupprimée trois ans après ſon *inſtitution*.

INSTITUTION, dans le Droit Civil, ſe dit de la nomination d'un héritiér univerſel faite dans un Teſtament. A Paris l'*inſtitution* d'héritiér n'a point de lieu par le 299ᵉ article de la Coûtume, c'eſt-à-dire, qu'un teſtament ne laiſſe pas d'être bon, quoi qu'il n'y ait point d'héritiér nommé, & inſtitué. L'*inſtitution* d'héritiér eſt en Droit, comme la pièrre fondamentale du Teſtament. PAT. Le Teſtament eſt nul ſi les enfans ne ſont inſtituez, ou exhérédez nommément.

Dans le Droit Canon *inſtitution* ſignifie le droit que les Collateurs donnent aux bénéfices à ceux qui leur ſont préſentez par les Patrons. La préſentation faite par un Patron à un Collateur donne droit à la chôſe, *jus ad rem*, droit au Bénéfice, & l'*inſtitution* ou l'admiſſion de la préſentation donne droit dans la chôſe, *jus in re*, droit dans le Bénéfice. Quand celui qui eſt préſenté a les qualitez requiſes le Collateur ne lui peut refuſer l'*inſtitution*.

INSTITUTION CONTRACTUELLE, eſt lorſque les père & mère donnent par contract de mariage à leurs enfans & à ceux qui en naîtront, leur future ſucceſſion. Cette diſpoſition entre vifs qui tend à ſoutenir les familles eſt irrévocable.

INSTITUTION, ſe dit auſſi de pluſieurs Maiſons, ou Colléges, où on inſtruit les Novices & la jeuneſſe, particulièrement ceux qu'on deſtine à l'état Eccléſiaſtique. Les Pères de l'Oratoire ont fait bâtir à Paris une maiſon qu'ils nomment l'*Inſtitution*. Il ſe dit auſſi de l'éducation même.

Le mot d'*inſtitution* pour ſignifier une éſpèce de Novitiat eſt particulier aux Pères de l'Oratoire, qui ne ſont point de vœux, & ne ſont point religieux. C'eſt pourquoi ils ont évité le mot de Novitiat qui eſt affecté à tous les Religieux.

INSTITUTION, au plurier. Livre contenant l'Abregé de la Juriſprudence Romaine. Voyez INSTITUTES.

INSTRUCTIF, IVE. adj. Qui enſeigne quelque chôſe. *Quod docet.* Diſcours *inſtructif*: convèrſation *inſtructive*. Les Romans ſont divèrtiſſans, mais ils ne ſont point *inſtructifs*. Les Factums ſont des Mémoires *inſtructifs* pour apprendre aux Juges de quoi il s'agit en un procès.

INSTRUCTION. ſ. fém. Précepte, enſeignement tant à l'égard des ſciences, qu'à l'égard de la Morale. *Inſtitutio, diſciplina.* On fait des Catéchiſmes pour l'*inſtruction* de la jeuneſſe au Chriſtianiſme. On peut tirer des bonnes *inſtructions* des Moralitez des Fâbles, des Satires, de la Comédie. Il y a une *inſtruction* de parole, & une *inſtruction* d'épreuve, & de correction, qui reveille les conſciences endormies. FLÉCH. L'exemple d'une bonne vie eſt une *inſtruction* pour le genre humain. BOSS. Il n'y a que l'Hiſtoire qui joigne naturellement le plaiſir à l'*inſtruction*. ST. ÉVR.

INSTRUCTION, ſignifie auſſi l'éducation de la jeuneſſe. On donne des Gouvèrneurs aux Princes qui ont ſoin de leur *inſtruction*, de leur éducation. La vie ſcandaleuſe de cette femme eſt une mauvaiſe *inſtruction* qu'elle donne à ſa fille.

INSTRUCTION, ſe dit auſſi, de ce qu'on veut faire ſçavoir à quelqu'un. Les préfaces ſèrvent d'*inſtruction* pour faire un bon uſage d'un livre. Je vous ai envoyé ce mémoire pour vôtre *inſtruction*, afin que vous ſçachiez de quoi il s'agit en cette affaire. *Inſtruction* à ceux qui voudront ſe ſèrvir du bureau d'adreſſe.

INSTRUCTION, ſe dit auſſi des ordres qu'on donne à un Ambaſſadeur, à un Agent, à un Procureur, à un Commis, de la manière qu'ils ſe doivent conduire en une affaire, de ce qu'ils doivent propôſer, demander, conſentir en l'éxécution de quelque négotiation importante commiſe à leurs ſoins. *Mandatum.* Celui qui n'agit pas conformément à ſon pouvoir, à ſes *inſtructions*, peut être déſavoüé. Le Tréſor Politique & autres livres ſemblables ſont pleins d'*inſtructions* données à des Ambaſſadeurs. Le Roi diſant à un Ambaſſadeur qu'il envoyoit, la principale *inſtruction* que j'ai à vous donner, eſt que vous obſèrviez une conduite toute oppôſée à celle de vôtre prédéceſſeur. Sire, lui repartit le nouvel Ambaſſadeur, je vais faire enſorte que vôtre Majeſté ne donne pas une pareille *inſtruction* à celui qui me ſuccédera. BONS MOTS.

INSTRUCTION, ſe dit auſſi de la procédure qu'on fait pour mettre un procès en état d'être jugé dans les formes. L'*inſtruction* d'un procès criminel ſe fait par information, intèrrogatoire, recollement, & confrontation. Les Juges qui ſont l'*inſtruction* ſont les Maîtres d'une affaire. L'*inſtruction* d'un procès civil ſe fait par l'appointement & les forcluſions bien acquiſes. Les Procureurs ſont contraints de rendre les titres des parties, mais ils peuvent garder les piéces d'*inſtruction* pour ſe faire payer de leurs frais.

INSTRUCTION, ſe dit auſſi de toutes ſortes de pèrſonnes, à qui on donne des précèptes, des leçons pour réüſſir en tout ce que l'on entreprend. Il gagnoit le cœur des Barbâres, & les *inſtruiſoit* aux armes. ABLANC.

INSTRUIRE. v. act. Enſeigner la jeuneſſe, l'élever. *Inſtituere, erudire, formare.* Les Colléges ſont fondez pour *inſtruire* la jeuneſſe aux ſciences; les Séminaires pour *inſtruire* les jeunes gens à la Cléricature. La Cour, le beau monde, eſt une bonne école pour inſtruire, pour apprendre à vivre.

> *Je l'*inſtruirai *moi-même à vanger les Troyens.* RAC.

> Inſtruis-*le quand il faut, fais parler pour l'*inſtruire,
> *Autorité, raiſon, dis tout ce qu'il faut dire:*
> *Prends garde, en l'*inſtruiſant*, de faire vanité*
> *De ce langage obſcur dans l'école uſité.* WILL.

INSTRUIRE, ſe dit auſſi de quelques animaux capables de diſcipline, comme des chiens, qu'on *inſtruit* à la chaſſe; des ſinges, qu'on *inſtruit* à danſer; des éléphans, qu'on *inſtruit* à faire des méſſages & pluſieurs chôſes ſurprenantes.

INSTRUIRE, ſignifie encore, Apprendre à quelqu'un, lui faire connoître, lui faire ſçavoir quelque chôſe. *Certiorem facere.* Ce Prince eſt bien *inſtruit* de ſes intérèts, des affaires étrangères, il a été *inſtruit* de ce qui s'eſt paſſé en une telle conjuration. Un bon Juge doit être bien *inſtruit*; ſe faire bien *inſtruire* d'un procès, avant que de le rapporter. Il faut bien *inſtruire* ceux qu'on envoye pour commander, ou negocier, de toutes les démarches qu'ils doivent faire.

INSTRUIRE, en tèrmes de Palais, ſe dit de toutes les formalitez

litez qu'il faut faire pour éclaircir une affaire, & la mettre en état d'être jugée. Les Procureurs ſont établis pour *inſtruire* les procès civils, pour obtenir les réglemens & forcluſions. Les procès criminels ſont ordinairement *inſtruits* par les prémiérs Juges; il faut les *inſtruire* ſur les lieux juſqu'à ſentence définitive.

> Inſtruire *mon procès d'inſtription en faux*,
> *Et ma demande en garentie.* Sénecé.

Instruit, ite. part. paſſ. & adj.

> *Un jeune Grèc* inſtruit *à juger ſur les ondes*
> *A chèrcher leur butin dans leurs câves profondes.* Bréb.

> *Comme un tigre farouche, & dans ſon prémiér âge,*
> Inſtruit *à ſe gorger de ſang & de carnage.* Id.

On appelle un enfant mal *inſtruit*, celui qui eſt groſſiér, ruſtique, incivil; bien *inſtruit*, quand il a de l'honnêteté, quand il ſçait bien vivre.

INSTRUMENT. ſ. m. Ce qui ſért à une caûſe pour produire ſon éffèt. *Inſtrumentum.* Deux cailloux, deux corps ſolides qui ſe frappent, ſont les *inſtrumens* dont la nature ſe ſért pour produire du feu. Les piéds ſont des *inſtrumens* pour marcher, les oreilles pour ouir, &c.

Ce mot vient du Latin *inſtrumentum*, qui ſignifie la même chôſe, du vèrbe *inſtruere*. On appelle *inſtrument*, une chôſe par le moyen de laquelle on en dreſſe une autre.

Instrument, ſe dit auſſi des outils qui ſérvent à un ouvriér pour faire quelque ouvrage de ſon art, ou manufacture. Les tenailles & les marteaux ſont les *inſtrumens* qui ſérvent à manier le fèr. En ce ſens il vieillit, & on ſe ſért plutôt du mot d'*outils* dans les arts méchaniques.

Instrumens de Sacrifices. Ce ſont des ornemens de l'Architecture antique, tels que ſont les vâſes, patères, candélâbres, couteaux dont on égorgeoit les victimes, comme il s'en voit à une friſe d'ordre Corinthien de reſte d'un temple dèrrière le Capitole à Rome, & aux Métopes Doriques de l'Hôtel de la Vrillière à Paris. Ce ſont auſſi des piéces de cabinet où l'on range des antiques. On voit pluſieurs *inſtrumens* de ſacrifices au cabinet de la Bibliothéque de Sainte Geneviéve.

Instrument, par éxcellence, ſe dit de ce qui ſért à faire des opérations de Géométrie, des obſèrvations d'Aſtronomie, comme le compas, la régle, le niveau, le compas de proportion, le graphométre, le pantométre, &c. pour la Géométrie, les planiſphères; les quarts de cèrcle pour l'Aſtronomie; l'aſtrolabe, le bâton de Jacob, ou l'arbalête, pour la Marine. Et en général il ſe dit de tout ce qui ſért en Mathématique. Fabricateur d'*inſtrumens*. Ce mot d'*inſtrumens* eſt le ſeul dont on ſe ſért en ces occaſions, & en parlant de ces Arts là: on dit outils, quand on parle des Arts mécaniques, comme l'Agriculture, la Charpenterie, la Menuiſerie, &c. le mot d'outils marque quelque chôſe de bâs, celui d'*inſtrumens* eſt plus noble.

Instrument, ſe dit auſſi de ce qui ſért à produire quelque harmonie ſans le ſecours de la voix. Les *inſtrument* de Muſique ſe diviſent en trois genres, dont le prémiér eſt des *inſtrument* à corde, qui ſont le monocorde, la trompette marine, le colachon, le rebèc, les violons, les violes, la lyre, la mandore, la pandore, le luth, le tuorbe, la harpe, le ciſtre, le pſaltérion, la guitare, l'épinette, le claveſſin, le manicordion, la vielle. Le ſecond genre contient les *inſtrumens* à vent, comme ſont les orgues, les flutes, les haut bois, la cornemuſe ou chalémie, la muſétte, les chalumeaux de Pan, le flagèolet, les cors, trompes, trompettes, ſaquebutes, le ſèrpent, le cornet à bouquin, les fagôts, baſſons, courtaux, cèrvelâts, tournebours, &c. Le troiſiéme contient les *inſtrumens* de pèrcuſſion, comme ſont les tambours, les cloches, carillons, cymbales, claquebois, rebubes ou trompes d'aciér, qui ſeront tous expliquez à leur ordre.

On appelle un concèrt d'*inſtrumens*, *ſimphonie*. Il y avoit à Paris un corps de Joüeurs d'*inſtrumens* qui eſt à préſent fort abatardi.

Instrument, ſignifie auſſi un acte public & autentique, par le moyen duquel on prouve en juſtice quelque vérité, on établit un droit, & généralement il ſe dit de tous les actes publics. Il a prouvé ſa Nobleſſe par bons *inſtrumens*, par des tîtres anciens & authentiques. Les Sécretaires d'État dreſſent & gardent les *inſtrumens*, les traittez de paix. On ne dit guères *inſtrument* en ce ſens, quoique le mot Latin propre pour ſignifier ces ſortes de tîtres, actes, &c. ſoit *inſtrumentum*. Il n'y a que les gens de pratique qui diſent *inſtrument*, les autres diſent un acte, un tître, un monument, une piéce ancienne, &c. Le Cardinal (Mazarin) affecta de traiter & de conclure la paix avec les Éſpagnols, non ſeulement ſans ſa participation, (de Chigi) mais même ſans le nommer dans l'*inſtrument* de paix entre la France & l'Eſpagne. Ab. Régn.

Ce mot d'*inſtrument*, dans le ſens qui vient d'être expliqué, n'eſt pas aujourd'hui fort en uſage, on s'en ſérvoit autrefois; mais à préſent on employe plus ordinairement les mots de *titre*, *acte*, & autres ſemblables.

C'eſt en ce ſens que pluſieurs Pères, & autres Auteurs Éccléſiaſtiques, tant anciens que modèrnes, ont dit le vieux *inſtrument*, le nouvel *inſtrument*, au lieu du Vieux Teſtament, Nouveau Teſtament, en parlant des livres Canoniques de l'Écriture ſainte. Mais ce mot n'a pas été reçu par l'uſage de nôtre langue, quoi qu'il ſe trouve dans quelques-uns de nos vieux Auteurs.

Instrument, ſe dit auſſi figurément en choſes morales, & ſignifie le moyen, l'organe. Les pécheurs ſont les *inſtrumens* dont la Providence ſe ſért pour éxercer les juſtes, dit Saint Auguſtin. Cet emploi dont il s'eſt bien acquité a ſérvi d'*inſtrument* à ſa fortune, a été cauſe de ſon élévation. Son orgueil a été l'*inſtrument* de ſa pèrte. Les hommes peuvent bien être les *inſtrumens* de la vengeance de Dieu; mais elle ne leur appartient pas. Nic. Quand Dieu a choiſi quelqu'un pour être l'*inſtrument* de ſes deſſeins, rien n'en arrête le cours; il enchaîne, ou il dompte tout ce qui eſt capable de réſiſtance. Fléc. Il a ſérvi d'*inſtrument* pour ruiner la République. Ablanc. Il avoit été l'*inſtrument* de leur rage. Vaug. Les richeſſes ſont les *inſtrumens* des paſſions. Fléc.

INSTRUMENTAL, ale. adj. Qui ſért d'inſtrument. *Inſtrumentalis, organicus.* Aux quatre caûſes que les Philoſophes admèttent ordinairement, on doit ajoûter la caûſe *inſtrumentale*. Le père eſt la caûſe *inſtrumentale* du fils; le grand vent eſt la caûſe *inſtrumentale* de l'augmentation du feu. C'eſt un tèrme de Philoſophie, qui ne ſe dit guère qu'en ces ſortes de phrâſes.

C'eſt auſſi un tèrme de Muſique. La Muſique *inſtrumentale*, eſt celle qui ſe joüe ſur les inſtrumens; la vocale eſt celle qui ſe chante.

INSTRUMENTER. v. n. Faire des actes publics qui faſſent preuve en Juſtice. *Inſtrumenta conficere.* On a intèrdit ce Gréffiér, ce Notaire, ce Sèrgent, avec défenſe à eux d'*inſtrumenter*, à peine de faux. Un Officiér ne peut pas *inſtrumenter* en une affaire où il a intérêt, ni hors de ſa Juriſdiction. Comme on n'aime guère à ſe charger d'une inimitié pèrſonnelle, ni à *inſtrumenter* contre ſoi-même..... de trente Cardinaux, qui ſe trouvèrent au Conſiſtoire, il y en eut vingt & quatre qui furent d'avis, qu'on ne pouvoit éxiler le Cardinal, &c. Ab Régn.

INSUBRE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Habitant de l'Inſubrie. *Inſuber.* Les *Inſubres* étoint un peuple de la Gaule Tranſpadane. On pourroit dire auſſi *Inſubrien, enne.*

INSUBRIE. ſ. f. Ancien nom d'une contrée d'Italie. *Inſubria.* L'*Inſubrie* étoit une partie de la Gaule Ciſalpine, dans la Tranſpadane; c'eſt le païs qui eſt entre la Séſia & l'Adda, dans le Duché de Milan. Les villes de l'*Inſubrie* étoient Côme, Crémone, Lodi, Milan, Navarre, Pavie, Vigeran.

INSUFFISAMMENT. adv. D'une manière qui n'eſt pas ſuffiſante. *Non indoneè.* Il n'a prouvé ſes allégations qu'*inſuffiſamment*, & il a pèrdu ſa cauſe.

INSUFFISANCE. ſ. f. Incapacité. *Facultatis inopia.* On a ordonné à cet Officier de ſe défaire de ſa charge à caûſe de ſon *inſuffiſance*. Il a été éxaminé pour les Ordres, & il n'a pas eû ſon *admittatur*, à caûſe de ſon *inſuffiſance*. Leur *inſuffiſance* peut apporter beaucoup de confuſion. Patru. Tibère crut qu'il y avoit de l'*inſuffiſance*, ou de la foibleſſe, à garder les loix. St. Évr.

INSUFFISANT, ante. adj. Qui ne ſuffit pas, qui eſt en trop petite quantité. *Non ſufficiens.* La penſion qu'on donne à cet Officiér eſt *inſuffiſante* pour le faire ſubſiſter avec ſon équippage. Quand on a voulu traitter avec cet Ambaſſadeur, ſon pouvoir s'eſt trouvé *inſuffiſant*. Nos forces ſeules ſont *inſuffiſantes* pour mériter le Ciel.

Insuffisant, ſignifie auſſi, Ignorant. *Ignarus.* Les déſordres viennent de ce qu'on admet dans les charges, dans les dignitez, des gens *inſuffiſans*, & incapables de les adminiſtrer, de les ſoûtenir.

INSULAIRE. ſ. m. & f. Qui habite dans une Iſle. *Inſularis.* Les *Inſulaires* de l'Amérique étoient plus barbâres & plus difficiles à dompter que ceux du continent. Six ou ſept de ces *Inſulaires* donnèrent leur ſang pour Jéſus-Chriſt. Bouh.

Les Romains appelloient *Inſulaires* les éſclaves qui gardoient les maiſons iſolées, qui faiſoient une iſle. On appelloit auſſi *Inſulaires* ceux qui faiſoient payer le loüage des maiſons. Voyez Caſaubon ſur Suétône, *Jul. Caſ. C.* 41. On appelloit encore *Inſulaires* de miſérables éſclaves qu'on employoit pour toujours aux ouvrages publics, & que l'on tranſportoit dans quelque iſle. Voyez la loi 17. *ff. de pœnis*, & Laurent. Pignorius *Comment. de ſervis reſt. Popma L. De operis Servor.*

INSULTE. ſubſt. fém. *Inſultatio.* Le Père Bouhours, & Mr. Fléchiér, le font maſculin. L'Académie le fait auſſi maſculin, en

y ajoûtant que pluſieurs le font féminin ; mais l'autorité du P. Bouhours doit faire paſſer *inſulte* pour féminin, plutôt que pour maſculin, car Mr Ménage ayant repris le P. Bouhours d'avoir fait *inſulte* maſculin, ce Père a reconnu qu'il avoit eû tort, & a mis cela parmi les chôſes qu'on avoit eû raiſon de reprendre en ſon ſtile. Ce n'eſt point l'autorité du P. Bouhours ſeul, c'eſt l'autorité de tous ceux qui parlent bien, qui décide pour le féminin. Qui que ce ſoit aujourd'hui ne dira un grand *inſulte*, ni un cruël *inſulte*. Gabinius repréſenta que c'étoit *un inſulte* qu'on lui faiſoit. Fléc. Il eſt pourtant mieux de le faire féminin. Réfl. Il ſignifie, Querelle, attaque injurieuſe ; affront qu'on fait à quelqu'un ſans ſujèt : mauvais traitement de fait, ou de paroles, avec deſſein prémédité d'offenſer. On eſt ſujèt à Paris aux *inſultes* des filous, & des bretteurs. Ce bon bourgeois ne diſoit mot à pèrſonne, il eſt venu des inſolens qui lui ont fait *inſulte* de gayeté de cœur. Des vagabons ont fait *inſulte* à cette femme. Souffrir lâchement une *inſulte*. Abl. Vous êtes trop expôſé aux cruelles *inſultes* de vos ennemis.

Insulte, ſe dit auſſi d'un aſſaut qu'on donne à une place bruſquement & à découvèrt, ſans l'aſſiéger par les formes. *Repentium impetus.* On prend les châteaux & les petites places d'*inſulte*. Valenciennes a été priſe d'*inſulte*. Cette citadelle n'eſt pas encore achevée, mais elle eſt hors d'*inſulte*, en état de ſe défendre.

INSULTER. v. act. Quereller bruſquement quelqu'un, lui faire inſulte, ſoit par parole, ſoit à coups de main. *Inſultare, facere contumeliam.* Cet yvrogne a *inſulté* ſon hôte, & lui a chanté mille poüilles. Les Archèrs ont *inſulté* ce Cavaliér, & l'ont mené en priſon.

On dit auſſi quelquefois *inſulter* contre quelqu'un. Il *inſulta* contre le prémiér qui s'oppoſoit à ſon avis. Pasc. Cela eſt râre, ſi même il ſe dit aujourd'hui.

Insulter, ſignifie auſſi, Outrager, affliger quelqu'un, lui reprocher ſa miſère, & s'en réjoüir ; prendre avantage de ſon malheur, pour lui faire quelque offenſe, quelque déplaiſir. *Increpare, aggravare miſeriam verbis.* Mais en ce ſens il régit plus ordinairement le datif. C'eſt une grande cruauté d'*inſulter* aux miſérables. N'*inſultez* jamais à la miſère d'autrui. Un homme qui voit ſon ennemi en diſgrâce, lui *inſulte*, & ſe réjouït de ſon infortune. Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans des péchez groſſiers, *inſulter* ſans compaſſion à la fragilité, & à la foibleſſe! Fléc. On le trouve auſſi quelquefois conſtruit avec l'accuſatif, en ce ſens.

*Ami n'*inſulte *point un malheureux qui t'aime.* Racine.

Insulter, ſignifie auſſi, Attaquer une place, ou un poſte à découvèrt, & ſans faire des approches. *Primo impetu expugnare.* Les François ont *inſulté* la contreſcarpe de Dôle, ils s'y ſont logez en arrivant. On a *inſulté* les dehors, & on les a enlevez. Les troupes du Roi *inſultèrent* en 1677. avec tant de courage & de bonheur la contreſcarpe de Valenciennes ; qu'elles emportèrent la ville même.

Insulté, ée. part. paſſ. & adj.

INSUPPORTABLE. adj. m. & f. Intolérable, qu'on ne peut ſouffrir, qui eſt difficile à ſupporter. *Intolerabilis.* Les damnez ſouffriront éternellement des peines *inſupportables*. Le joug de la tyrannie des Infidelles eſt *inſupportable*.

On le dit auſſi par éxaggération de ce qui choque ; de ce qui incommode. *Moleſtus, non ferendus.* C'eſt un homme *inſupportable* avec ſes mauvais contes, & ſes plaiſanteries. Cet auteur a fait des fautes *inſupportables* dans ſon livre. Ce valèt eſt *inſupportable* par ſa lenteur. Ce mot eſt *inſupportable*. Vaug. Rem. Ceux qui ont plus de talens que les autres pour la convèrſation, ſont *inſupportables*, parce qu'ils veulent toûjours briller. Bell. On eſt plus *inſupportable* par les bonnes qualitez qu'on affecte que par ſes défauts naturèls. Tout ce qui s'élève au deſſus des hommes leur devient odieux, & *inſupportable*. Flec.

INSUPPORTABLEMENT. Advèrbe. D'une manière inſupportable. *Intoleranter.* Cet Auteur écrit *inſupportablement*, on ne le peut ſouffrir.

INSURMONTABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut ſurmonter. *Inſuperabilis.* On a tenté ſouvent le paſſage en Orient par le Nord : mais on y a trouvé des difficultez *inſurmontables*. Dieu pèrmet quelquefois que ceux qu'il aime rencontrent en leur chemin des tribulations qui ſemblent *inſurmontables* ; c'eſt afin d'en tirer ſa gloire. Ab. de la Tr.

Tu domptes, en cédant pour un tems de tes droits,
Ce qu'avoit épargné ton bras inſurmontable,
Et donnant à l'Europe une paix favorable
Tu couronnes par là tes plus fameux exploits.

INT.

INTAKER. ſ. m. Nom que l'on donna autrefois à des brigands, des bandits en Anglerèrre. *Latro.* Les *Intakèrs* occupoient une partie du nord d'Anglerèrre appellée Rideſdale. Ces mauvais voiſins faiſoient ſouvent des courſes dans le midi de l'Écoſſe, & en pilloient les habitans. Ceux qui faiſoient ces expéditions s'appelloient *Outparters*, ou comme on a prononcé depuis *Outputers*, qui ſignifie des gens qui vont faire leur coup hors de leurs païs. Ceux-ci apportoient leur butin à ceux qui étoient reſtez, & qu'on nommoit pour cela *Intakèrs*, c'eſt à dire ; ceux qui reçoivent le butin au dedans du païs.

INTARISSABLE. adj. m. & f. *Inexhauſtus.* Ce mot n'eſt point approuvé de quelques gens qui parlent bien, & l'Académie ne l'ayant point encore adopté, il ſemble que l'on ne s'en puiſſe ſervir. Cependant beaucoup d'autres le trouvent bon, & même néceſſaire : mais juſqu'à ce qu'il ſoit bien établi, ſi l'on s'en ſert ce doit être fort ſobrement. Il ſignifie qui ne peut tarir, ni s'épuiſer. Les ſources des grands fleuves ſont *intariſſables*, elles donnent toûjours de l'eau.

Intarissable, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Les treſors de l'Égliſe d'où ſe tirent les indulgences ſont *intariſſables*. Ce Docteur a une ſi profonde doctrine, une ſi grande fécondité de génie, que c'eſt une ſource *intariſſable*.

INTÉGRAL, ale. adj. *Integralis.* Le calcul *intégral* dans la nouvelle analyſe eſt celui qui répond au calcul différentiel. Nous avons peu de chôſes juſqu'à préſent, en 1702. ſur le calcul *intégral*. Le calcul différentiel eſt parfaitement expliqué dans l'analyſe des infinimens petits de Mr. le Marquis de l'Hoſpital. Pour le calcul *intégral* nous en avons quelque peu de chôſe dans les Journaux de Leipſik, dans un livre *in* 4° de Mr. Carré imprimé en 1700. On attend la pèrfection de ce calcul de Mr. Leibnitz, ou de Mr. le Marquis de l'Hoſpital. Il y a auſſi quelques autres têrmes propres de ce calcul, comme *intégrer*, *intégrant*, *intégrable*, *&c.*

INTÉGRANT, ante. adj. Têrme dogmatique, qui ſe dit des parties qui entrent en la compoſition d'un tout. *Integrans.* Les bras, les jambes, ſont des parties *intégrantes*. du corps humain.

INTÉGRATION. ſ. f. Opération qui ſe fait par le calcul intégral. *Integratio.* Il y a des ſuites infinies, où l'on arrive par l'*intégration* des éſpaces infiniment petits des dérnières courbes. Voyez l'hiſtoire de l'Académie des Sciences de l'an 1711.

INTÉGRE. adj. m. & f. Qui a une grande vèrtu, une ſévérité qui ne ſe laiſſe point corrompre par faveur ni par argent. *Integer.* La principale qualité d'un Juge, d'un Magiſtrat, c'eſt d'être *intégre*, de mener une vie *intégre*. Il faut bien diſtinguer *intégre* & *entiér*. *Intégre* ne ſe prend jamais qu'en bonne part, & ne ſe dit guère que des Juges, des ſupérieurs ; &c. *Entiér* ſe dit d'un homme opiniâtre, attaché à ſon ſens, qui n'en veut point démordre. Ainſi c'eſt prêſque toûjours un défaut que d'être *entiér*, & c'eſt toûjours une vèrtu que d'être *intégre*, incorruptible, irréprochable.

Ce mot vient du Latin *integer*.

INTÉGRITÉ. ſ. f. *Integritas.* Vèrtu, probité, pureté de mœurs ; qualité d'un homme intègre. Ce Miniſtre a une *intégrité* à l'épreuve, on ne peut corrompre ſa fidélité. Ce Religieux vit dans une grande *intégrité*, une grande pureté de mœurs. Ce Juge a fait voir ſon *intégrité* en condamnant un criminel qui étoit bien puiſſant. Ce Magiſtrat ſe figure que c'eſt un acte d'*intégrité* héroïque, que de renoncer à toutes ſes amitiez. Bal. Caton alloit droit au bien public, mais d'un air faroûche : l'auſtérité de ſes mœurs étoit inſéparable de l'*intégrité* de ſa vie. St. Évr. L'*intégrité* de bien des Magiſtrats n'eſt qu'un déſir de s'élever aux prémières charges. M. Ésp. Les brigues, & les partialitez corrompent l'*intégrité* de la Juſtice. Boss.

Ce mot d'*intégrité*, joint avec celui de *corps*, ſignifie pureté, chaſteté. Que ſert à une Vièrge d'avoir conſèrvé l'*intégrité* de ſon corps, ſi elle néglige celle de l'ame ? Ab. de la Trape.

Intégrité, ſe dit auſſi des chôſes qu'on préſèrve de la corruption, du changement. On conſèrve un embrion dans ſon *intégrité*, en le mettant dans un vâſe plein d'éſprit de vin, les Juifs prétendent avoir conſèrvé leur Religion, leurs cérémonies, dans leur *intégrité*. Le Confeſſeur lui doit impôſer une pénitence légère pour l'*intégrité* du Sacrement. Pasc.

Intégrité, Tèrme de Poëtique. C'eſt la fin & l'achevement d'un Poëme Épique, qui doit avoir un commencement, un milieu, & une fin. L'*intégrité* de l'action eſt une des régles de la Poëſie. Le P. le B.

INTÉGUMENT. ſ. m. Têrme d'Anatomie, qui ſe dit des peaux ou membranes qui couvrent les parties du dedans du corps, comme ſont les tuniques de l'œil, & autres ſemblables. *Integumentum.*

Ce mot vient du Latin *integumentum*, qui ſignifie toute ſorte de couvèrture.

INTÉLLÈCT-

INTÉLLÈCT. ſ. m. Tèrme dont ſe ſèrvent les Philoſophes, pour nommer cette faculté de l'âme qu'on appelle d'ordinaire l'entendement. *Intellectus.* Les Anciens Péripatéticiens diſtinguent l'*intéllèct* agent d'avec le patient. L'*intéllèct agent* eſt celui qui reçoit les éſpéces impreſſes, que les objèts de dehors envoyent dans les ſens éxtérieurs, & de là juſqu'au ſens commun. Ces éſpéces impréſſes étant matérielles & ſenſibles, ſont renduës intelligibles par l'*intéllèct agent*, ou *agiſſant*, & ſont propres pour être reçuës dans l'*intéllèct patient.* Les éſpéces ſpiritualiſées ſont appellées éſpéces éxpréſſes, parcequ'elles ſont exprimées des impreſſes, & c'eſt par elles que l'*intéllèct* connoît toutes les chôſes matérielles. MALEBR. L'un & l'autre pourtant ne ſont point réellement diſtinguez.

INTÉLLÉCTIF, IVE. adject. Qui a la puiſſance d'entendre; de comprendre les chôſes par le raiſonnement. *Intelligens.* La *démence* eſt l'état d'un homme privé de ſa faculté *intélléctive.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phrâſe.

INTÉLLÉCTION. ſ. f. Action par laquelle l'entendement comprend, conçoit une chôſe. *Intellectus, perceptio.* Les Philoſophes diſtinguent l'*intélléction*, qui eſt l'action de l'entendement, d'avec la volition, qui eſt celle de la volonté.

INTÉLLÉCTUEL, ELLE. adj. Qui appartient à l'intéllèct, qui eſt dans l'entendement. *Intelligens.* Ainſi on dit, Faculté *intélléctuelle*, viſion *intélléctuelle*, objèt *intélléctuel*, vèrtus *intélléctuelles*, puiſſance *intélléctuelle.*

INTÉLLÉCTUEL, ELLE, ſignifie auſſi, Qui eſt purement ſpirituel, qui n'a point de corps. *Spiritalis, ſecretus à corpore.* Les Anges ſont des ſubſtances purement *intélléctuelles.* L'âme eſt une ſubſtance *intélléctuelle*, un être *intélléctuel.* Dans l'oraiſon paſſive toutes les puiſſances *intélléctuelles* de l'âme ſont liées & ſuſpenduës. BOSS.

INTÉLLIGEMMENT. adj. D'une manière ſçavante & profonde. *Intelligenter.* Cet Avocat eſt un bon Conſultant ſur ces matières; il en parle fort *intélligemment.*

INTÉLLIGENCE, ou **INTÉlLIGENCE.** ſ. f. Être ſpirituel. *Intelligentia.* Dieu eſt la prémière, la Souveraine *intélligence*; c'eſt cette *intélligence* increée, ou la Providence qui gouvèrne tout le monde. L'ordre invariable qui ſe remarque dans la machine de l'Univèrs, eſt l'ouvrage d'une *intélligence* infinie, & toute-puiſſante. AB. DE T. Les Anges ſont de pures *intélligences*, ils ont été créez ſans corps. On les appelle ordinairement les *intélligences* céléſtes. Ariſtote s'eſt imaginé de cèrtaines *intélligences* qu'il a attachées aux Cieux pour le mouvoir; ne pouvant autrement éxpliquer leur mouvement.

INTÉLLIGENCE, ſe dit auſſi figurément des grands pèrſonnages, qui ont des dons, des talens, des lumières éxtraordinaires pour le gouvèrnement. Ce grand homme étoit l'*intelligence* de l'État. On s'eſt d'abord ſèrvi de ce tèrme en ce ſens, par une métaphôre tîrée de l'opinion de quelques Philoſophes, qui ſuppôſent des *intelligences*, c'eſt-à-dire, des éſprits purs, des Anges, occupez à conduire les cieux, les étoiles fixes, les planétes.

INTÉLLIGENCE, ſe dit auſſi à l'égard de l'âme raiſonnable, de la compréhenſion, de la pénétration, de la connoiſſance, du bon ſens. *Intellectus.* Dieu a bien borné l'*intélligence* des hommes; leur *intélligence* ne va pas fort avant dans les ſecrèts de la nature. C'eſt par une pure grace qu'il lui a donné l'*intelligence* de ſes myſtères. Le Saint Éſprit donna aux Apôtres l'*intelligence* de toutes les Langues. Il y a bien des endroits dans l'Écriture dont on n'a pas l'*intélligence*, dont on chèrche l'éxplication. Un Commentaire obſcurcit ſouvent un Aûteur, au lieu d'en donner l'*intélligence.* J. CHRIST. accuſoit ſes Diſciples, d'être de dure, de tardive *intélligence.* C'eſt un bon ſigne d'*intélligence*, de ne point entendre ce qui n'eſt pas intélligible. LE CH. DE M. Vous avez l'*intélligence* fine. ST. ÉVR. Avoir une vaſte *intélligence.* BOSS.

INTÉLLIGENCE, ſignifie auſſi, Liaiſon, concorde, union, amitié de deux, ou de pluſieurs pèrſonnes qui s'entendent bien enſemble, qui n'ont aucun differend. *Concordia.* L'Égliſe a intérêt de maintenir la bonne *intélligence* entre les Princes Chrétiens. C'eſt un grand bonheur dans une famille, quand elle eſt en parfaite *intélligence.* Cette èrreur s'eſt répanduë en peu de tems, par l'*intélligence* qu'elle a trouvée dans les inclinations corrompuës des hommes. NIC.

Mais helas! à la Cour,
Combien tout ce qu'on dit éſt loin de ce qu'on penſe,
*Que la bouche, & leur cœur ſont peu d'*intélligence! RAC.

INTÉLLIGENCE, ſe dit auſſi de la corréſpondance qu'on a avec des aſſociez en des païs étrangérs pour faire un commèrce. Ce Banquiér a des *intélligences* à Rome, à Hambourg, & à Amſtèrdam, il peut faire tenir de l'argent par tout. Ce Marchand a des *intélligences* à Veniſe, à Gennes, à Lyon, à Tours, pour y faire manufacturer des étoffes, y faire des achâts de marchandiſes. *Corréſpondance* eſt plus uſité en ce ſens.

INTÉLLIGENCE, ſe dit auſſi en matière de négociations. Ce Prince a des *intélligences* en toutes les Cours de l'Europe, il y a des éſpions. Ce Gouvèrneur a des *intélligences* dans une telle place, il trouvera l'occaſion de s'en emparer.

INTÉLLIGENCE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, d'une cabale ſecrétte, d'une colluſion de parties qui tend à nuire à autrui. Les larrons, les couppeurs de bourſe, ſont tous d'*intélligence.* Un plaideur de Bénéfice a ſouvent un confidentiaire, un dévolutaire, avec qui il eſt d'*intélligence.* Cet arrêt n'eſt intèrvenu que par colluſion, & *intélligence* entre ces parties. C'eſt dans ces commèrces que ſe forment les diviſions, les *intélligences*, les diſſenſions. AB. DE LA TRAPE.

INTÉLLIGENCE. Tèrme dogmatique. L'une & la prémière des cinq facultez, ou vèrtus de l'entendement, c'eſt à dire, entant qu'intelligente. L'*Intelligence* eſt quelquefois appellée habitude des prémiérs principes. L'*Intélligence* eſt une faculté qui nous fait pénétrer les principes, & connoître les prémières véritez des ſciences. *Intelligentia.*

INTÉLLIGENT, ou **INTÉlLIGENT**, ENTE. adj. Pénétrant; qui a la ſcience de raiſonner; qui a du bon ſens pour comprendre la nature des chôſes. *Intelligens.* Il n'y a que les êtres ſpirituèls qui puiſſent être *intélligens.*

INTÉLLIGENT, ſignifie auſſi, ſçavant en quelque art, éxpérimenté dans les affaires du monde, qui a du ſens, de la raiſon, de l'éſprit, qui ſçait faire les chôſes comme il faut, conduire les affaires. C'eſt en ce ſens que Térence a dit, *Homini homo quid praſtat? Stulto intelligens quid intereſt.* Ce Pilote eſt fort *intélligent* pour la marine. Cet Avocat eſt fort *intélligent*, & fort vèrſé dans les matières bénéficiales. On ne pouvoit pas choiſir pour cette Ambaſſade un homme plus *intélligent.* Cet homme eſt *intélligent*; il démêlera bien toute l'intrigue. Loin d'ici ces maximes flatteuſes, que les âmes ſortent des mains de Dieu toutes ſages, & *intélligentes.* FL. Cette Marchande eſt fort *intélligente* en ſon négoce. J'ai un valèt *intélligent* qui entend bien ce qu'on lui dit, qui ſçait bien faire un méſſage. Je chargerai un de mes gens, homme *intélligent*, s'il en fut jamais, ſur ces ſortes de chôſes. LA COMT. DE M.

INTÉLLIGIBLE, ou **INTÉlLIGIBLE.** adj. m & f. Qui eſt capable d'être compris, concû par l'entendement. *Intelligibilis.* Salomon connoiſſoit tous les êtres *intélligibles*, depuis le cédre juſqu'à l'hyſope. Les Philoſophes ont inventé des êtres purement *intélligibles*, qui ne ſubſiſtent que dans l'entendement, comme les êtres de raiſon, les idées, les univèrſaux, & autres ſemblables chimères. Les Philoſophes appellent auſſi, Monde *intélligible*, l'idée du monde dans l'entendement divin. Il en eſt ſouvent parlé dans la rechèrche de la vérité du P. Malebranche. Ils entendent auſſi quelquefois par cette expreſſion, les natures *intélligentes* ſéparées de la matière.

INTÉLLIGIBLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt clair, ſans obſcurité, facile à entendre. *Perſpicuus.* Il faût qu'un Orateur ait un ſtile net & *intélligible.* Les Anciens ne ſont pas *intélligibles* en pluſieurs endroits ſans Commentaire. Les Chymiſtes, les Cabaliſtes, cachent leur ſcience ſous des mots myſtérieux; ils ne veulent pas être *intélligibles.* Ayons plus de ſoin de nous rendre *intélligibles*, que de paroître doctes. ST. ÉVR.

INTÉLLIGIBLE, ſe dit encore de ce qui peut être compris par le ſens corporel de l'ouïe. Le Juré-Crieur a fait cette publication à haute & *intélligible* voix.

INTÉLLIGIBLEMENT, ou **INTÉlLIGIBLEMENT.** adv. D'une manière intélligible. *Perſpicuè.* Les Prophêtes ont ſouvent parlé fort *intélligiblement.* Celui-ci ſe glorifiera de ce qu'il lit plus *intelligiblement*; un autre de ce qu'il ballaye mieux. AB. DE LA TRAPE.

Que tout ſoit dans ta bouche éxpliqué nettement,
Et que l'Ecôle parle intélligiblement. VILL.

INTEMPÉRAMMENT. adv. Sans bornes, ſans meſure, ſans retenuë. *Intemperanter.* Les peuples du Nord boivent *intempéramment*, démeſurément. On ne s'en ſèrt guères.

INTEMPÉRANCE. ſ. f. Vice contraire à la ſobriété, à la chaſteté, à la modération. L'*intempérance* du vin & des femmes ruinent la ſanté. L'éxpérience ſeule nous apprend que l'*intempérance* des plaiſirs nous eſt nuiſible. M. SC. Cet indiſcrèt a une grande *intempérance* de langue, il ne ſçauroit garder un ſecrèt. Rachetez vos *intempérances*, en aſſiſtant ceux qui n'ont pas de quoi ſatisfaire aux ſimples néceſſitez de la nature. FL. L'*intempérance* de la langue chez les Pèrſes eſt plus ſévèrement punie que tout aûtre crime, & ils éſtiment que celui qui ne ſçait pas ſe taire, eſt incapable de rien faire de grand. VAU. Une avidité de ſçavoir, & une *intempérance* de lecture, ont été les paſ-

ſions de ſa jeuneſſe. Fl. On doit faire peur aux médiſans de la fin tragique de Zoïle, qui paya de la vie ſon *intempérance* de langue. Bal. On devroit châtier l'*intempérance* de plume qu'on remarque à tant d'Auteurs. St. Évr. Pour punir l'irréligieuſe inſtabilité des Anglois, Dieu les a livrez à l'*intempérance* de leur curioſité. Fl. Ne croyez pas que l'homme ne ſoit emporté que par l'*intempérance* des ſens : l'*intempérance* de l'éſprit n'eſt pas moins flatteuſe. Boss.

INTEMPÉRANT, ANTE. adj. Qui a le vice de l'intempérance. *Intemperans.* C'eſt le plus *intempérant* de tous les hommes.

Il ſe dit auſſi figurément de l'éſprit, & ſignifie, Qui ne ſe propôſe point de bornes. L'éſprit *intempérant* dans le déſir de tout ſçavoir, va chèrcher ce qu'il y a de plus ſecrèt dans la nature. St. Évr.

Intempérant, ante, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. C'eſt un *intempérant*, c'eſt une *intempérante*.

INTEMPÉRIE. ſ. fem. Déréglement ; mauvaiſe conſtitution ; défaut d'un juſte tempérament, des qualitez requiſes en cèrtaines chôſes. *Intemperies.* On le dit prémièrement de l'air. L'*intempérie* de l'air de ce climat le rend déſert. L'*intempérie* des humeurs eſt la ſource des maladies. L'*intempérie* du cèrveau câuſe de grands déréglemens, tant dans l'éſprit, que dans le corps. L'*intémperie* des ſaiſons avoit laiſſé dans l'air une maligne impreſſion. Fl. On attribuë les révolutions qui arrivent dans l'Univèrs, tantôt aux caprices d'une aveugle Fortune, & tantôt aux *intempéries* d'une nature déſordonnée. Id.

INTENDANCE. ſ. f. Commiſſion, pouvoir, qu'on donne à quelqu'un d'ordonner, d'avoir inſpéction ſur cèrtaines affaires. *Præfectura.* Les Maîtres des Requêtes ſont ceux qui ont ordinairement des *Intendances*. Le reſſort d'une *Intendance* de Province eſt l'étenduë d'une Généralité. Les *Intendances* ne ſe donnent ordinairement que pour trois ans. Il y a divèrſes *Intendances* pour l'armée, pour la Marine, pour les Bâtimens, pour les Finances. Il avoit l'*intendance* des proviſions de l'armée Navale. Bouh.

Intendance, ſe dit auſſi de la commiſſion qui donne le pouvoir d'ordonner toutes chôſes dans la maiſon d'un Prince, d'un grand Seigneur. Les meilleures *Intendances* ſont celles des grands Seigneurs dont les affaires ſont en déſordre.

Intendance, ſe dit auſſi dans les Provinces, au moins en quelques-unes, pour l'hôtel, la maiſon de l'Intendant de Juſtice & de finance. *Miſſi Dominici ædes.* Je m'en vais à l'*Intendance*. Monſieur n'y eſt pas, il eſt à l'*Intendance*.

INTENDANT. ſ. m. Qui a l'inſpéction, la conduite, la direction de cèrtaines affaires. *Præfectus, adminiſter.* Il y a des *Intendans* en châque armée, un *Intendant* ſur la Marine, pour y avoir l'inſpéction, & pourvoir à ſes beſoins. Les *Intendans* des Finances ſont ceux qui en ont la direction, châcun dans ſon département. Ils ont été établis par François I. Leur charge ſe faiſoit auparavant par les Tréſoriérs de France. L'*Intendant* des Bâtimens eſt l'Ordonateur Général des bâtimens du Roi, des arts & manufactures de France. Il y a dans la maiſon du Roi des *Intendans* & Controlleurs de l'argenterie, & des menus. Ils ſont pour toutes les dépenſes de la Chambre, de la Garderobe, & aûtres employées ſur les états de l'argenterie, & des menus. Il y a auſſi un *Intendant* & Contrôlleur des meubles de la Couronne. Un *Intendant* des deviſes des édifices royaux.

Les *Intendans* des Finances ont ſous le Contrôlleur des Finances, ou celui qui en fait les fonctions, la direction & l'adminiſtration d'une cèrtaine partie des finances. *Intendant* de Marine, eſt un Officiér prépôſé & commis dans les ports pour faire obſérver les ordonnances, les réglemens, la police de la Marine. Les *Intendans* de la Marine ſont pour la Marine, ce que les autres *Intendans* des Provinces ſont pour la police & les finances. L'*Intendant* Général de la Marine eſt au deſſus de tous les autres *Intendans* de la Marine, & a inſpection ſur tous les ports, & tout ce qui concèrne la Marine. Dans les ports moins conſidérables au lieu d'*Intendans* de Marine, il y a des Commiſſaires de la Marine.

Intendant des armées navales, eſt un Officiér ordonné pour la juſtice, la police, & les finances, dans une armée navale.

Les *Intendans* de Juſtice, Police, Finances, ſont des gens de robe que le Roi envoye dans les Provinces. Il y en a un dans châque Généralité ; pour donner ordre aux affaires éxtraordinaires. On les appelle auſſi *Commiſſaires* départis en une telle Généralité pour l'éxécution des ordres du Roi. C'eſt l'*intendant* de châque Généralité qui reçoit de la Cour l'état de ce qui doit être impôſé ſur châque Élection.

Intendant. Les *Intendans* de Provinces répondent aux anciens Mis, que les Rois déléguoient dans les Provinces pour la réformation de Juſtice, Police, & Finance. Dans les Capitulaires du Sauvoy du mois de Novembre 853. Charles le Chauve Roi de France nomma des Mis, ou *Intendans* ; dans les douze Généralitez ou Miſſies de ſon Royaume. On les appelloit en Latin *Miſſus Dominicus*.

Intendant, ſignifie auſſi dans la maiſon d'un Prince, d'un Grand Seigneur, ſon prémiér Officiér, qui a le ſoin & la conduite de ſa maiſon, de ſon revenu, & de ſes affaires. *Adminiſtrator.* *Intendant* de la Maiſon de la Reine, de Monſieur. Le mot d'*Intendant* eſt devenu ſi commun, qu'il n'y a point de ſi petit Marquis qui ne diſe mon *Intendant*. Les *Intendans* ruïnent ſouvent leurs Maîtres. Par ma foi, Monſieur l'*Intendant*, vous nous obligerez, de nous faire voir le ſecrèt de faire bonne chère avec peu d'argent. Mol.

Intendant, ſe dit en Poëſie des Divinitez, des Génies, & dans la Poëſie Chrétienne, des Anges qui préſident à quelque chôſe, qui en ont, ou qu'on ſuppôſe, qu'on feint en avoir la charge.

> *Le céleſte guèrriér* Intendant *des combats,*
> *Dans ce noble péril aſſiſtera mon bras.* P. le Moine.

> *Cependant du milieu de ce cèrcle liquide*
> *Qui fait autour des cieux une ceinture humide,*
> *L'Ange* Intendant *des eaux, par le vuide deſcend,*
> *Et de traits lumineux ſa route blanchiſſant,*
> *Vient remettre le Nil dans les loix de ſes bornes.* Id.

Le même Auteur a dit,

> *L'Ange* Intendant *des Lys à ſon vœu s'oppoſoit.*

Pour dire, l'Ange protecteur de la France.

INTENDANTE. ſ. f. C'eſt la femme d'un Intendant de Finances, ou de Juſtice.

INTENDIT. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſe dit des écritures qu'on fournit en des procès où il n'eſt queſtion que des faits qu'on articule, & dont on offre de faire preuve. Les parties ont été appointées à écrire par *intendits* & faits contraires. Le demandeur a déja fourni ſes *intendits*. L'uſage des *intendits* ſubſiſte encore dans le Conſeil d'Artois.

INTENSION. Voyez ci-après INTENTION.

INTENTER. v. act. Faire, commencer un procès, une guèrre. *Intentare.* Ce parent a *intenté* une action en retrait lignagér contre un adjudicataire. Le procès a été *intenté* d'abord contre moi, mais j'ai *intenté* mon action en garentie. Ce Prince a *intenté* une guèrre mal à propos contre ſes voiſins, il s'en pourra bien repentir.

En tèrmes de Palais *intenter* une action & former une demande ſignifient la même chôſe.

Intenté, ée. part. paſſ. & adj.

INTENTION. ſ. f. *Conſilium, animus, mens.* Vûë ; fin qu'on ſe propôſe en quelque action ; détèrmination de la volonté à cèrtain deſſein ; acte de l'éſprit qui deſtine une action à une cèrtaine fin. La Pl. Pour bien juger des actions des hommes il faudroit remonter à l'*intention*, & retourner juſqu'au cœur où elles prennent naiſſance. Id. Les Caſuiſtes diſputent fortement ſur l'éfficace d'une bonne *intention*, & ſi elle peut rectifier une mauvaiſe action. Id. Soit qu'un Auteur réüſſiſſe, ou ne réüſſiſſe pas, on lui doit tenir compte de ſa bonne *intention* à ſérvir le public. St. Évr. La civilité du monde conſiſte en proteſtations de ſérvice, ſans que l'*intention* y réponde ; mais dans l'amitié elles doivent être ſoutenuës de l'*intention*. Bell. Il ne faut pas pouſſer à bout des gens dont les *intentions* ont été meilleures que leurs éxpreſſions n'ont été éxactes. Boss. Les Philoſophes diſent que le prémiér en l'*intention*, eſt le dèrniér en l'éxécution. Dieu eſt le ſeul juge des *intentions*, il voit le ſecrèt de nos cœurs, de nos *intentions*.

On dit auſſi, Faire des prières à l'*intention* de quelqu'un, pour dire, Prier Dieu pour lui, afin qu'il ſe convèrtiſſe, qu'il proſpère, ou qu'il le mette en Paradis s'il eſt décedé. Les aveugles diſent des Antiennes & oraiſons à la bonne *intention* de ceux qui leur donnent l'aumône, & de leurs parens, & amis trépaſſez.

On appelle Direction d'*intention*, l'application de ſa volonté à une bonne fin, en faiſant une chôſe mauvaiſe, ou douteuſe. On a inventé des biais pour tout faire ſous le prétexte ſpécieux d'une pieuſe *intention*. Pasc. La bonne *intention* ne peut jamais rectifier une mauvaiſe action, & pèrſonne ne peut éxcuſer ſon faux zêle par la pureté de ſes *intentions*. La Pl.

Intention, ſignifie auſſi, l'éſprit dans lequel on a fait quelque chôſe. *Mens ; ſententia.* Il faut regarder le deſſein, l'*intention* d'un Fondateur, d'un Teſtateur, pour bien éxécuter ſa volonté. Il faut regarder plutôt l'éſprit & l'*intention* de la loi, que de s'arrêter ſcrupuleuſement à ſes paroles.

Intention, ou plutôt *intenſion*, en tèrmes de Phyſique, ſe dit

dit du plus haut degré des qualitez, des humeurs des corps naturèls. *Intentio.* Il ne faut pas purger, lorſque la fiévre eſt dans ſa plus grande *intenſion*; pour dire dans ſa plus grande force. Le Thèrmométre nous a marqué que le froid a été cette année dans ſa plus grande *intenſion*, c'eſt à dire au dèrniér point.

On dit auſſi en Philoſophie, les ſecondes *intentions*, des tèrmes de ſeconde *intention*. On appelle tèrme de prémière *intention*, celui qui ſignifie une chôſe; car la prémière *intention* des hommes en établiſſant des mots a été de ſignifier les chôſes, ou les idées qu'ils avoient des chôſes. Un tèrme de ſeconde *intention* eſt celui qui ſignifie non pas une choſe, mais un autre tèrme, ou un ſigne. Ainſi les tèrmes de Rhétorique, de Dialéctique, de Grammaire, figure, éſpéce, genre, nominatif, &c. ſont des tèrmes de ſeconde *intention*, qui n'ont été trouvez qu'après les aûtres. Homme, arbre, pièrre, ciel, &c. ſont des tèrmes de prémière *intention*.

INTENTIONNER. v. act. Diriger ſon éſprit, ſon intention. *Conſilium habere.* Un homme de bien tâche d'*intentionner* tout ce qu'il fait à la plus grande gloire de Dieu. Ce mot n'eſt pas en uſage.

INTENTIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. du vèrbe intentionner qui n'eſt pas en uſage. Qui a quelque intention, quelque but, quelque deſſein. *Affectus.* Il ne ſe conſtruit jamais qu'avec ces mots, *bien*, *mal*, *mieux*, &c. Il y a toûjours des gens bien *intentionnez*, & d'autres mal *intentionnez* pour le ſèrvice de l'État.

INTENTIONNEL, ELLE. *Intentionnalis.* Tèrme de Philoſophie, qui ſe dit en cette phrâſe, Les eſpéces *intentionnelles*, ſont, à ce qu'ont prétendu les Anciens, de petits atômes qui ſortent des objèts pour frapper les ſens.

INTÈRCADANT. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ne ſe dit que du pous, quand ſon mouvement eſt fort déréglé, & tantôt paroît, & tantôt diſparoît. *Mutabilis*, *varius.* Il s'employe auſſi figurément. L'humeur bizarre a quelque chôſe de ſi *intercadant*, inégal, & peu concèrté, qu'elle approche fort de la folie. Pomey.

INTÈRCALAIRE. adj. m. & f. Qui eſt inſéré dans un aûtre. *Intercalaris.* Il faut mèttre de quatre ans en quatre ans un jour *intèrcalaire* qui forme l'année biſſextile, à câuſe des ſix heures, moins onze minutes, que le ſoleil employe à faire ſon cours au delà des 365 jours qui compôſent les années ordinaires. En l'année 1700. il n'y eut point de jour *intèrcalaire*, à caûſe des onze minutes qui manquent aux ſix heures qui ſont au delà des 365 jours, & qui avoient fait une èrreur de dix jours depuis le Concile de Nicée juſqu'à Gregoire XIII. Voyez Calendriér. Il y a dans les anciens Poëtes des vèrs *intercalaires*; dans les anciens Auteurs des paſſages *intèrcalaires* & apocryphes, qui y ont été ajoûtez & inſerez, c'eſt ce que les Grècs appellent ἐμϐολιμαῖος. Ces ſortes de paſſages apocryphes s'appellent plûtôt *intèrpoſez* que *intèrcalaires*. Voyez Intèrpoles & Intèrpolation. On appelle encore aujourd'hui vers *intèrcalaire* le refrain du Chant-Royal & de la Balade. Dans les rondeaux redoublez l'*intèrcalaire* étoit toûjours varié, car il étoit compôſé de ſix quatrains, & il falloit que les quatre vèrs du prémiér tèrminaſſent par ordre les quatre ſtances ſuivantes, châcun la ſienne par forme d'*intèrcalaire*, & le refrain n'étoit placé qu'à la fin de la dèrnière. Aujourd'hui pèrſonne ne va guères ſe peiner à cela. P. Mourgues.

Ce mot, & celui qui ſuit, viennent du Latin *intercalaris*, *intercalare*, *intercalatio.* *Calo*, *callare*, ſignifioient anciennement, *appeller en hauſſant la voix.* Un jour *intèrcalaire*, eſt un jour qui eſt mis entre deux autres, lequel pour ce ſujèt étoit publié à haute voix. C'étoient les Pontifes qui faiſoient cette cérémonie.

INTÈRCALATION. ſ. f. Action par laquelle on inſère une chôſe dans une autre. *Intercalatio.* Il ne ſe dit guères qu'en ces phrâſes. L'*intèrcalation* d'un jour dans l'année biſſextile, ſe fait le 24. du mois de Févriér, que les Romains appelloient *biſſexto Calendas Martias.* Numa Pompilius ordonna que pour faire convenir ſon année avec l'année ſolaire de deux en deux ans, on ajouteroit un mois qui avoit altèrnativement 22 & 23. jours, & cette *intèrcalation* ſe faiſoit entre le 23. & le 24. Févriér. Des Places. C'eſt un bon moyen de faux, que d'allèguer l'*intèrcalation* d'un feuillet dans un regître.

INTÈRCALER. v. act. Inſérer une chôſe dans une autre, ſe dit particulièrement du jour biſſextil & intèrcalaire qu'on ajoûte au mois de Févriér, ce qui le rend alors de 29 jours.

INTÈRCÉDER. v. n. Prier pour quelqu'un, employer ſa faveur pour lui procurer quelque grâce, quelque avantage. *Orare, obſecrare alicui, ſe intermittere.* Les Bienheureux *intèrcédent* pour les hommes. Tous ſes amis ont *intèrcédé* pour le faire revenir à la Cour.

INTÈRCEPTER. v. act. Surprendre quelque lettre, ou paquet d'un ennemi, par où on découvre ſes deſſeins. *Intercipere.* On ſçait maintenant l'art de déchiffrer les lettres qui ont été *intèrceptées*, que les Anciens ont ignoré.

Larrey a pris ce vèrbe dans un ſens tiré du Latin, mais qui n'eſt nullement François. Le ſoleil ſe couvrit de nüages, qui *intèrceptèrent* ſes rayons. Larrey, *Tom. I. P. II. p. 757.*

INTÈRCEPTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTÈRCÉPTION. ſ. f. Surpriſe, arrêt d'une lettre, ou d'un paquet. *Interceptio.* On a découvèrt le ſecrèt de vos intrigues par l'*intèrception* de vos lettres.

INTÈRCESSEUR. ſ. m. Celui qui prie, qui intèrcéde. *Deprecator.* L'Égliſe enſeigne qu'on peut prier les Saints d'être nos *intèrceſſeurs* auprès de Dieu. Il eſt l'*intèrceſſeur* des Muſes affligées auprès des favoris de la fortune.

Dans le Droit Romain *Intèrceſſeur* ſignifie aûtre chôſe. C'eſt le nom d'un Officiér que les Gouvèrneurs de Provinces donnoient, ou envoyoient principalement pour lever les deniérs du fiſc, & éxiger les corvées qui étoient dûës. Voyez la 3e loi du Code Théodoſien *de Pignorib.* & le Comment. de Godefroy ſur cette loi.

On appelloit autrefois *Intèrceſſeurs* les Evêques qui pendant la vacance d'un ſiége adminiſtroient l'Évêché juſqu'à ce qu'on eût élû un ſucceſſeur à l'Évêque mort. C'étoit ce qu'on appelleroit aujourd'hui adminiſtrateur. Le Concile V^e^. de Carthage les appelle *Intèrventeurs* Can. 8. s'il eſt pèrmis de ſe ſèrvir de ce tèrme.

Quelques-uns croyent qu'on les appelloit ainſi, parcequ'ils prenoient poſſeſſion de l'Évêché & de ſon revenu, & qu'*interceſſor* en Latin ſignifie celui qui ſe rend maître, qui prend poſſeſſion d'un bien, διάδοχος τῆς οὐσίας: mais ſans tant raffiner, il ſemble qu'ils fûrent ainſi nommez parceque *intercedebant*, ils étoient entre l'Évêque mort & ſon ſucceſſeur. C'eſt pour cela que dans les Canons de l'Égliſe d'Afrique can. 74. ils ſont appellez en Grèc Μεσίτας.

INTÈRCESSION. ſ. f. Priére, action par laquelle on *intèrcéde.* *Deprecatio.* Il a obtenu une telle grâce par l'*intèrceſſion* d'un tel Seigneur qui eſt ſon patron. Ce conſentement ſi général de tous ceux qui ſèrvent Jésus-Christ ſur l'*intèrceſſion* de la Vièrge, doit fèrmer la bouche à tous ceux qui ont l'audace de s'élever contre une créance ſi ſainte & ſi établie. Ab. de la Tr.

INTERCIDÔNE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une Divinité des Romains, Déeſſe qui prenoit ſoin de conſèrver les femmes pendant leur groſſeſſe. *Intercidona.* C'étoit une Déeſſe des forêts. Les Anciens croyent que cette Déeſſe, avec Pilumnus & Dévèrra, conſèrvoit les femmes grôſſes, & les défendoit des inſultes du Dieu Sylvain.

Ce nom vient du Latin *intercido*, Je coupe, & cette Déeſſe étoit ainſi appellée, dit-on, *ab interciſione ſecuris*, peut être auſſi de la coupe des bois.

INTÈRCIS. adj. m. Surnom d'homme. *Interciſus.* Saint Jacques l'*Intèrcis* Martyr en Pèrſe au Ve ſiécle, a été ainſi ſurnommé par les Latins, & par les Grècs Ecmeliſte, du genre de ſupplice auquel il fut condamné, & parcequ'on lui coupa les bras, & puis les piéds peu à peu, & morceaux à morceaux, pour le faire ſouffrir davantage, commençant aux éxtrémitez des doigts, & continuant par intèrvalles juſqu'aux épaules pour les bras, & juſqu'au tronc du corps pour les piéds.

INTÈRCOSTAL, ALE. adj. Tèrme d'Anatomie. Il y a deux nèrfs *intèrcoſtaux*, un de châque côté, qui ſont ainſi appellez, parcequ'en déſcendant ils paſſent près des racines des côtes. Ils ſont formez dans le cèrveau par trois rameaux de nèrfs, dont deux viennent de la ſixiême paire, & l'aûtre de la cinquiême. Les nèrfs *intèrcoſtaux* ont une grande communication avec ceux de la huitiême paire, & fourniſſent beaucoup de branches à la poitrine, & à tout le bas ventre. Il y a auſſi deux artères *intercoſtales*, la *ſupérieure*, qui vient de la ſoûclavière, & qui ſe diſtribuë dans les quatre éſpaces des côtes ſupérieures; & l'*inférieure*, qui vient du tronc inférieur de la grôſſe artère, & qui ſe répand dans les éſpaces des huit côtes inférieures & dans les muſcles voiſins. Il y a une veine qu'on appelle *intèrcoſtale*, qui vient des quatre éſpaces des côtes ſupérieures. & qui ſe tèrmine à la ſoûclavière. On nomme encore muſcles *intèrcoſtaux*, ceux qui occupent les éſpaces qui ſont entre les côtes: il y en a quarante-quatre, vingt-deux de châque côté, ſçavoir, onze intèrnes, & autant d'éxtèrnes.

INTÈRCURSION. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans l'Hiſtoire du Marquis de Saint André Monbrun, en parlant des courſes, des incurſions que les ennemis font de tems en tems dans un païs. Le Marquis de Saint André avoit défendu le Mantoüan & le Montfèrrat pendant toutes les guèrres d'Italie, des *intercurſions* des Éſpagnols & des François. On dit plutôt *incurſions*.

INTÈRDICTION. ſ. f. Suſpenſion des Officiérs ; défenſes qu'on leur fait d'éxèrcer leurs charges. *Interdictio.* Les injonctions qu'on fait aux Officiérs dans toutes les lettres, ſont à peine d'*interdiction* de leurs charges. Le Roi a levé l'*intèrdiction* de cette Compagnie.

INTÈRDICTION, ſe dit auſſi du commèrce, du maniement de ſon bien. *Interdiction* d'un prodigue, d'un furieux. Il a été mis au tableau des intèrdits, ſuivant ſon arrêt d'*intèrdiction* ; il y a eû une *intèrdiction* de commèrce avec une telle ville, publiée à ſon de trompe.

INTÈRDICTION, ſe dit auſſi du trouble, de l'étonnement, de la ſurpriſe. *Commotio, turbatio, horror.* On a jugé par l'*intèrdiction* de cet homme qu'on a trouvé dans la chambre du mort, que c'étoit lui qui l'avoit aſſaſſiné. Son *intèrdiction* a paru ſur ſon viſage, quand on lui a appris une telle nouvelle. On doute de l'uſage de ce mot en ce ſens ; car quoiqu'on diſe un homme intèrdit, pour un homme étonné, ſurpris, troublé, il ne s'enſuit pas qu'on diſe *intèrdiction* pour étonnement, trouble, &c.

INTÈRDIRE. v. act. Défendre quelque chôſe. *Interdicere.* Il ſe conjugue ainſi, j'*intèrdis*, tu *intèrdis*, il *intèrdit*, nous *intèrdiſons*, vous *intèrdiſez*, (& non pas vous *intèrdites*) ils *intèrdiſent*. J'ai *interdit*. Juſques-là il n'y a pas de difficulté ; mais la queſtion eſt de ſçavoir ſi au prétérit indéfini, il faut dire, j'*intèrdiſis*, ou j'*interdis*. Richelet eſt pour le prémier ; Ménage eſt pour le dèrniér, & c'eſt conſtamment le meilleur. RÉFL. Théodôſe *intèrdit* les fêtes payennes, & fit dépoüiller tous les temples. FLÉCH. Il les *intèrdit* tous, & fulmina une ſentence d'éxcommunication. BOUH. On a *interdit* tout commèrce avec les étrangérs, à caûſe de la guèrre, de la peſte. C'étoit un genre de punition chez les Romains, d'*interdire* le feu & l'eau. Ce jaloux a *interdit* l'entrée de ſa maiſon à tous les jeunes gens. Les Médecins *intèrdiſent* le vin à tous les malades de la fiévre. M. de Lionne ſe ſèrt d'*intèrdiſiſt* dans une lettre qu'il écrit à la Reine de Suéde. Le prétexte ne méritoit guère ce me ſemble qu'on *intèrdiſiſt* aux Marchands tout commèrce avec les François. DE LIONNE.

INTÈRDIRE, ſignifie auſſi, Suſpendre des Officiérs de la fonction de leurs charges, ou des emplois de leur profeſſion, ou de leur caractère ; tant en matière prophane que ſpirituelle. Le Parlement a *intèrdit* un tel Procureur, un tel Juge. Le Préſidial a été *intèrdit* par arrêt du Conſeil d'enhaut. Il eſt venu des cenſures Ècclésiaſtiques qui ont *intèrdit* ce Chapitre, cette Égliſe, cette ville ; qui leur ont *intèrdit* l'uſage des Sacremens. On a *interdit* la Meſſe à ce Prêtre. Autrefois ſur la ſeule accuſation un Officiér étoit *intèrdit* de plein droit, mais aujourd'hui il faut une ſentence de cõndamnation, ou un ajournement pèrſonel ; ou un decrèt de priſe de corps, pour qu'ils ſoient *intèrdits*.

INTÈRDIRE, ſignifie auſſi, Troubler, étonner, embarraſſer, déconcèrter. *Turbare.* Il ne faut pas faire tant de bruit durant le Sèrmon ; cela eſt capable d'*intèrdire* le Prédicateur. La peur que les Juges font à un accuſé eſt capable de l'*interdire*.

INTÈRDIRE, en tèrmes de Juriſprudence, ſignifie, Ôter à quelqu'un le maniment de ſon bien, comme on fait aux fous, aux furieux, aux prodigues, & à ceux qui ne ſont pas capables de gouvèrner leurs affaires.

INTÈRDIT, ITE. part. paſſ. & adj. Une marchandiſe *intèrdite*, c'eſt à dire, défenduë. *Interdictus, prohibitus.* Un Officiér *intèrdit*, c'eſt-à-dire, ſuſpendu de ſa charge.

INTÈRDIT, ſignifie encore, Troublé, déconcèrté, embarraſſé. Elle rougit, & parut toute *intèrdite* à la préſence de ſa rivale. ST. ÉVR.

INTÈRDIT. ſ. m. Cenſure Ècclésiaſtique qui ſuſpend les Prêtres de leurs fonctions, & qui prive le peuple de l'uſage des Sacremens, & de la ſépulture ècclésiaſtique, du sèrvice divin. *Interdictio, Interdictum.* Ceux qui croyent que l'uſage de l'*Intèrdit* n'eſt pas plus ancien que le Pontificat d'Aléxandre III, qui fut élû Pape en 1159, ſe trompent manifeſtement. A la vérité Gratien n'en fait point de mention dans ſon Decrèt ; mais cette cenſure eſt clairement marquée dans la 50e & la 62e lettres d'Yves de Chartres, mort en 1114. dans la 3e & 93e lettres de S. Fulbert, Évêque de Chartres en 1007. dans le Concile de Limoges en 1031, ou 1032. dans Grégoire de Tours L. VIII. de l'hiſtoire de France ch. 31. au L. des miracles des Martyrs Ch. 79. & au L. de la Gloire des Confeſſ. C. 71.

INTÈRDIT, ſe dit proprement d'une éxcommunication générale contre une Province, ou une ville, comme on voit dans le chapitre 17. *de verb. ſign.* aux Décrétales. Voyez les formules de l'*intèrdit* dans Du Cange. Il y a un *intèrdit local*, & un *intèrdit pèrſonnel*. Si l'un & l'autre eſt joint, on l'appelle *intèrdit mixte*. Cette peine étoit râre, & peu connuë dans les prémiérs ſiécles, auſſi bien que les éxcommunications générales. Ce n'eſt que depuis le Pape Grégoire VII. qu'on a ſouvent vû des éxcommunications générales & des *intèrdits* pour les crimes des Souverains. En éxcommuniant les Princes, l'on éxcommunioit auſſi leurs fauteurs, & adhérens, c'eſt-à-dire, leurs ſujèts qui demeuroient dans leur obéïſſance, & on mettoit tout leur païs en *intèrdit*, pour éxciter ceux mêmes qui ne tenoient pas pour eux, à ſe ſoulever. L'uſage de ces *Intèrdits* devint dans la ſuite très fréquent, & à l'exemple des Papes, les Evêques uſoient auſſi de ces peines ; & ils mettoient ſouvent les villes en *intèrdit*, pour la déſobéïſſance de quelque particuliér, dont la ville, ou la communauté, prenoit la protection. L'éxpérience a fait voir que ces rigueurs, qui enveloppoient les innocens avec les coupables, nuiſoient à la Religion, & la rendoient mépriſable. Les peuples s'endurciſſoient, & ne ſe ſoucioient plus de la Religion. C'eſt pourquoi l'on a été obligé de modérer cette ſévérité. L'*intèrdit* doit être prononcé avec les mêmes formalitez que l'éxcommunication. L'*intèrdit* doit être levé de même. Les Papes n'en uſent plus. François I. ordonna à l'Archevêque de Bourdeaux de lever l'*intèrdit* du Pape, dont il avoit été l'éxécuteur contre des Religieux de Saint François.

On dit jetter l'*interdit*, ou un *intèrdit* ſur une Ville, ſur un Royaume, ſur une Province. Mettre en *intèrdit*. Publier l'*intèrdit*, prononcer *interdit*, ou l'*intèrdit*. Garder ou obſèrver l'*intèrdit*. Lever l'*intèrdit*.

INTÈRDIT, ſe dit auſſi de celui à qui on a ôté l'adminiſtration de ſon bien. Il y a chez les Notaires un Tableau des *intèrdits*, une grande feüille imprimée où ſont les noms des *intèrdits* avec qui il n'eſt pèrmis de contracter, dont ils ne doivent point recevoir les Contracts. Il a été mis au Tableau des *intèrdits*, ſuivant ſon arrêt d'intèrdiction. L'*intèrdit* peut nommer au bénéfice dont il eſt patron au préjudice de ſon curateur ; à moins qu'il ne ſoit *interdit* pour démence.

INTÈRDIT. Tèrme de Droit. Défenſe faite par le Préteur. *Interdictum.* Il y avoit trois ſortes d'*intèrdits* en uſage parmi les Romains, *prohibitoria*, *reſtitutoria*, & *exhibitoria*. *Prohibitoria*, ſont ceux par leſquèls le Juge défend à quelqu'un de véxer un aûtre dans la poſſeſſion d'un bien qui lui appartiendra légitimement. *Reſtitutoria*, ſont ceux par leſquels le Juge ordonne que celui qui a été chaſſé de ſon fonds ſoit rétabli, avant que faire droit ſur la propriété ; & c'eſt ce qu'on appelle Réïntégrande. *Exhibitoria*, ſont ceux par leſquels le Juge ordonne que celui qui a des meubles qui lui ſont conteſtez, les repréſente, avant auſſi que faire droit ſur la propriété. Il y a auſſi une ſeconde diviſion d'*intèrdits*, ſçavoir, *Adipiſcenda*, *Retinenda*, *Recuperanda* : à l'*interdit Adipiſcenda* répond l'*intèrdit* appellé en droit *quorum bonorum* : à celui de *Retinenda* répond celui d'*Uti poſſidetis*, & *Uti ubi* ; & à celui de *Recuperanda* répond celui d'*Unde vi*, dont on peut voir l'éxplication, *Tit. de Interdictis Inſtit.*

INTÈRDOCO, ou *Antrodoco*. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Interocrea*, *Interocrium*. Il eſt dans l'Abruzze ultérieure, ſur le Vélino, entre Aquila & Riéti.

INTÈRDUQUE. ſ. f. Nom, ou ſurnom que les Anciens Romains donnoient autrefois à Junon. *Interduca.* Junon préſidoit aux noces & aux mariages, comme on le ſçait ; & parcequ'en cette qualité elle étoit cenſée conduire l'épouſe à ſon époux le jour des noces, on l'appelloit *Intèrduque*, comme qui diroit conductrice.

Ce mot vient d'*interduco*, je conduis.

INTÉRÉſSER. v. act. Engager quelqu'un par ſon intérêt à ſoûtenir, à faire quelque affaire. *Conciliare, allicere, facere ſuum.* On a corrompu ce Juge, on l'a *intéréſſé* par pluſieurs préſens. Les gens puiſſans ſont ſouvent *intéréſſez* ſous main à maintenir un parti, un établiſſement. *Intéréſſer* le ciel & la tèrre à la défenſe de ſes ſentimens.

INTÉRÉſSER, ſignifie auſſi, Engager, attîrer à ſon parti. *Abducere.* Cette République a *intéréſſé* tous les Princes voiſins dans ſa défenſe, les uns par gloire, les autres par jalouſie. Vous prétendez *intéréſſer* ma gloire à vous laiſſer périr. RAC. Toute la nobleſſe eſt *intéréſſée* à faire faire réparation d'honneur à ce Gentilhomme.

INTÉRÉſSER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Entrer dans les intérêts de quelqu'un ; prendre part à quelque chôſe. *Curare.* De bon cœur je m'*intéréſſe* dans tous vos maux & tous vos biens. VOIT. Il s'*intéréſſoit* aux affaires de l'État. ABLANC. Je ſens que mon cœur s'*intéréſſe* pour vous.

INTÉRÉſSER, ſignifie auſſi, Aſſocier. Ils ſont cinq qui ſe ſont *intéréſſez* enſemble pour prendre une telle fèrme, pour faire un tel negoce.

INTÉRÉſSER, ſe dit auſſi en Morale de l'émotion des paſſions. *Commovere, afficere.* Un bon Orateur doit *intéréſſer* les Juges, les émouvoir à colère, à compaſſion. On s'*intéréſſe* dans les ſpectacles, dans des repréſentations fabuleuſes, quand l'Auteur ſçait bien émouvoir les paſſions. Quand on ne s'*intéréſſe* à rien, & qu'on

qu'on n'a ni ambition, ni amour, on vit dans une négligence qui rend incapable d'aucuns plaiſirs. M. Scud. Les grandes aſſemblées ennuyent prèſque toûjours : on n'y parle que de chôſes générales qui n'*intéréſſent* pèrſonne. Bell.

Voulez-vous long-tems plaire, & jamais ne laſſer?
*Faites choix d'un héros propre à m'*intéréſſer. Boil.

Intéréſser, ſignifie auſſi, Porter quelque déſavantage, ou quelque préjudice à quelqu'un ; bleſſer ſes intérêts. *Incommodare.* Cette nouvelle conſtruction n'*intéreſſe* pèrſonne ; elle ne bleſſe point le droit d'autrui. Cela ne m'*intéréſſe* ni en mon honneur, ni en ma conſcience. En jugeant une affaire il faut oüir tous les *intéréſſez* ; c'eſt-à-dire, tous ceux qui peuvent prendre part, ou avoir quelque prétention à la chôſe dont il s'agit.

Intéréſsé, ée. part. & adj. *Avidus, attentus ad rem, appetens.* On appelle un homme *intéréſſé*, celui qui eſt avâre, qui ne relâche aucune chôſe de ſes intérêts ; qui y eſt trop attaché ; qui agit par un motif *intéréſſé* ; qui eſt ardent ſur ſes avantages. *Commodorum ſuorum ſtudioſiſſimus.* Prèſque toutes les vertus des hommes ſont des vèrtus *intéréſſées.* M. Ésp. La piété des Juifs n'étoit qu'une crainte ſèrvile, & *intéréſſée.* M. Ésp. Le cœur n'eſt de rien dans les mariages *intéréſſez.* Bell. L'amour des Juifs pour Dieu n'étoit qu'une crainte ſèrvile & *intéreſſée.* M. Ésp. On a beaucoup diſputé ſur la fin du ſiécle paſſé ſur la ſignification de ce mot *intéréſſé*, & même ſur la manière dont il devoit être tourné en Latin. Les Myſtiques appellent *amour intéréſſé*, l'amour de Dieu qui a pour objèt la récompenſe, & la béatitude, parceque c'eſt un amour mèrcénaire, & qui a l'intérêt propre pour motif principal. Alors l'âme aime Dieu pour elle-même. Ceux qui rafinent encore plus ſur le parfait amour, appellent *amour intéréſſé*, celui où l'amour de Dieu prévaut, & où l'âme ne chèrche ſa félicité propre que comme un moyen ſubordonné à la fin principale, qui eſt la gloire du Créateur. Le motif même de nôtre propre éxcéllence, qui ſe mêle à l'*amour intéréſſé*, eſt ce que les Myſtiques appellent *propriété, avarice* & *ambition ſpirituelle.* L'amour entièrement déſintéréſſé doit donc être ſans aucun mélange, & ſans aucun motif d'intérêt propre. La crainte des châtimens, ni le déſir des récompenſes, n'y doivent avoir aucune part. Fen. L'*amour intéréſſé* eſt un amour mèrcenaire, & non pas un amour filial. Id. Les juſtes n'ont aucun déſir propre, & *intéréſſé* : ils ne déſirent la béatitude que comme volonté de Dieu, & non comme leur propre bien. Id. Dans cette vie il faut toûjours propôſer, même aux âmes les plus parfaites, des motifs *intéreſſez*, pour les animer, pour les ſoutenir. Id. Voyez Indifférence.

Intéréſsé, ſe dit de tout homme qui eſt aſſocié avec d'autres pour le négoce, ou pour une affaire : & ſur tout il ſe dit abſolument & par éxcellence des Traitans, & des Fèrmiérs des Domaines du Roi. Ils prennent même le titre d'*Intéréſſez* dans les Fèrmes de Sa Majeſté.

On dit en Juſtice, que les actes ſont nuls, ou défécdueux, quand on n'y appelle pas tous les *Intéréſſez.* *Omnes quorum intereſt, quorum res eſt.* Tous les oppôſans, tous les légitimes contradicteurs. Les *intéréſſez* lui avoient remis leurs différens. La Rochef.

En Théologie on diſtingue l'amour parfait, & l'amour *intéréſſé* : l'amour parfait nous fait aimer Dieu, qui eſt nôtre ſouverain bien, mais non pas comme nôtre ſouverain bien, ni entant qu'il eſt nôtre ſouverain bien : l'amour *intéréſſé* nous fait aimer Dieu comme nôtre ſouverain bien, c'eſt l'amour d'éſpérance. *Intereſſatus*, en Latin barbâre.

INTÉRÊſT. ſ. m. *Commodum, res.* Ce qu'on a affection de conſèrver, ou d'acquérir ; amour de la fortune & des richeſſes ; ce qui nous eſt chèr ; ce qui nous importe, ſoit dans nôtre pèrſonne, ſoit dans nos biens. Le prémiér de nos *intérêts*, c'eſt nôtre conſèrvation. L'*intérêt* marche toûjours le prémiér. Les Philoſophes ſont détachez de tous les *intérêts* du monde.

Non levis ambitio, perfuſaque gloria fuco,
Magnarum que fames ſollicitavit opum. Ovid.

L'*intérêt* parle toutes ſortes de langages, & joüe toutes ſortes de pèrſonnages, même celui de déſintéréſſé. La Roch. Quelque diſproportion qu'il y ait entre Dieu, & les *intérêts* du monde, on ne laiſſe pas de préférer tous lés jours ces *intérêts*, parcequ'on les ſent plus vivement. Nic. L'*intérêt* fait du plus fièr & du plus orgueilleux, un adorateur, & un vil éſclave de ceux qui ſont en fortune. M. Ésp. Il n'y a guère de probité à l'épreuve de l'*intérêt*, ſur tout lorſqu'on eſt né dans l'indigence. Bell. Il n'y a rien de moins raiſonnable que de prendre nôtre *intérêt* pour motif de croire une chôſe. Il devroit tout au plus nous porter à conſidérer avec plus d'attention les raiſons qui nous peuvent

faire découvrir la vérité de ce que nous déſirons être vrai. Log. L'*intérêt* fait pour l'ordinaire tous les mariages, plutôt que la raiſon, ni l'amour. M. Scud. Nôtre *intérêt* particuliér va toûjours devant l'*intérêt* général, & ces zêlez pour la patrie ne le ſont bien ſouvent que pour leur propre bien. Id. Châcun conſulte toûjours ſon propre *intérêt* quand il s'agit de celui d'autrui. Vaug. L'*intérêt* eſt la véritable caûſe des afflictions vives, & ſenſibles. M. Ésp. C'eſt l'*intérêt* ſeul qui nous fait agir, dans les chôſes mêmes où nous paroiſſons les moins intéreſſez. S. Évr. Quand tu conſèrverois ta vèrtu, ceux qui approcheront de toi pèrdront la leur. La flaterie prendra la place de la vérité, l'*intérêt* celle de l'affection, dont il eſt le poiſon, & le venin. Nous parlons l'un à l'autre à cœur ouvèrt, mais nos Courtiſans ne parlent pas tant à nous qu'à nôtre fortune. D'Ablanc. *hiſt. de Tac. L.* 1.

Mépriſable intérêt, *opprobre de nos jours,*
Tyran des plus tendres amours,
Souffrirons-nous toûjours ta puiſſance fatale? La Font.

Souvent nous trahiſſons nos plus chèrs intérêts,
En fatiguant le ciel par des vœux indiſcrèts. Qui.

Pèrſonne n'eſt reçu à plaider ſans *intérêt.* On reçoit les intèrvenans en une cauſe pour y déduire leurs *intérêts.* On lui a fait des offres qui le mettent hors d'*intérêt.* Ce négociant a *intérêt* de tant en ce vaiſſeau, en cette ſocieté ; en cette fèrme.

Intérêſt, ſe dit plus généralement de tout ce qui regarde le bien, la gloire, le repos, l'avantage, tant de l'État, que des particuliérs. C'eſt entre les mains des gens du Roi que réſide l'*intérêt* public, c'eſt-à-dire, la vengeance publique, l'*intérêt* de l'Égliſe, des Communautez, des mineurs. Les Ambaſſadeurs doivent bien connoître les *intérêts* des Princes ; leur principal *intérêt* c'eſt d'empêcher l'agrandiſſement de leurs voiſins. Châque particuliér a *intérêt* à la gloire de ſa nation, a *intérêt* à la ſûreté publique, à l'obſèrvation de la police. Rien n'eſt plus puiſſant ſur l'éſprit des femmes que l'*intérêt* de leur beauté, & de leurs appas. S. Évr.

Intérêſt, ſe dit auſſi de la part qu'on prend en quelque chôſe, & au bien ou mal de quelqu'un ; de la protection qu'on lui donne. Je prends part, je prends *intérêt*, à tout ce qui vous touche. J'ai mis dans mes *intérêts* tous les honnêtes gens. Ce Prince a pris l'*intérêt*, la protection de ſes alliez. Ce parent entre bien dans tous les *intérêts* de ſa famille.

*De l'*intérêt *du ciel pourquoi vous chargez-vous?*
Pour punir le coupable a-t-il beſoin de nous? Mol.

*Qui doit prendre à vos jours plus d'*intérêt *que moi?* Rac.

Intérêſt, ſignifie quelquefois en Morale, Paſſion. Un Juge, un médiateur, doivent être ſans *intérêt*, ſans paſſion. Il y a des *intérêts* d'amour, de haine, de vengeance. Les *intérêts* mondains empêchent bien des convèrſions.

Intérêſt, ſignifie auſſi l'accroiſſement du ſort principal, qui ſe fait par la ſomme que paye le débiteur pour l'uſage de la ſomme engagée ; ou la ſomme qu'on paye châque année à celui dont on a pris de l'argent, pour le dédommager du profit, ou du revenu qu'il en auroit tiré, s'il l'avoit mis en fonds d'héritages, ou dans le négoce. *Fœnus, uſura pecuniaria.* Les *intérêts* ne ſont licites que quand on les paye au taux du Roi fixé par l'Ordonnance. Les *intérêts* en Normandie ont été autrefois fixez au deniér quatorze ; les anciennes rentes étoient au deniér 16. on les a réduites au deniér 18. en 1634. & depuis au deniér vingt ; c'eſt-à-dire, à cinq pour cent châque année. On ne peut ſtipuler les *intérêts* d'un argent prêté par un ſimple billet, ou obligation. Les *interêts* uſuraires doivent être imputez ſur le principal. On adjuge les *intérêts* en Juſtice du jour de la demande, depuis qu'on eſt en demeure de payer. Un tuteur eſt comptable à ſes mineurs des *intérêts* d'*intérêts* ; hors ce cas les *intèrêts* ne portent jamais d'*intérêts.* Voyez Usure.

On dit provèrbialement, que l'*intérêt* nous aveugle, ou que chacun eſt aveugle dans ſes *intérêts* ; pour dire, que nôtre amour propre nous flatte, ne nous fait pas connoître nos défauts, le foible de nôtre caûſe. C'eſt ce que Térence éxprime admirablement bien.

Dii veſtram fidem
Itan comparatam eſſe hominum naturam omnium,
Aliena ut melius videant & dijudicent
Quam ſua? an eo ſit, quia in re noſtra aut gaudio
Sumus præpediti nimio, aut ægritudine?
Hic mihi nunc quanto plus ſapies quam egomet mihi?

On appelle auſſi un *intérêt* de chien, un *intérêt* légér, un *intérêt* de rien, de néant.

INTÉRÊſT CIVIL. On appelle ainſi la ſomme qui eſt demandée par la partie civile qui a pourſuivi la vengeance d'un crime, & qui lui eſt adjugée, ſomme qui eſt adjugée à un complaignant pour ſa réparation, ou ſon dédommagement. Si la femme & les enfans pourſuivent conjointement, on leur adjuge également les *intérêts civils.* Voyez BRODEAU. Quand une partie a tranſigé pour les *intérêts civils*, on ne lui en adjuge point. On peut demander l'*intérêt civil* même après vingt ans que le crime a été commis, quoiqu'il ſe préſcrive par cet éſpace de tems. L'*intérêt civil* ne peut être demandé après que le procès eſt jugé, & l'arrêt éxécuté, ſi on ne l'a pas demandé pendant le cours du procès. Les *intérêts civils* ſe prennent ſur les biens de celui qui eſt condamné préférablement à l'amende qui eſt dûë au Roi. On adjuge des *intérêts civils* à ceux qui ont ſouffèrt quelque dommage dans leurs biens par la faute ou la malice des autres, qui ont reçu quelque injure, qu'on empêche d'éxèrcer leur charge, qui ſont empriſonnez ſans cauſe légitime.

INTÈRJÉCTION. ſ. f. *Interjectio.* Tèrme de Grammaire. C'eſt une des parties qui compôſent le diſcours, & d'ordinaire une particule qui éxprime les paſſions. *Ha* que cela eſt beau! *Helas* le pauvre homme! O la belle fuſée! Ce ſont des *intèrjéctions* qui n'ont aucun régime. Il y en a de joye, de douleur, de triſteſſe, de compaſſion, d'éxhortation, de colère, d'admiration &c. Les *intèrjections* ne ſignifient rien hors de nous; ce ſont ſeulement des voix plus naturelles qu'àrtificielles, qui marquent les mouvemens de nôtre âme. Les Grècs confondoient les *intèrjéctions* avec les advèrbes, & les Hébreux les confondent avec les prépoſitions & les advèrbes, & appellent tout cela du mot général de *particule.*

INTÈRJÉCTION D'APPEL, eſt l'action par laquelle on déclare qu'on eſt appellant de quelque ſentence.

INTÈRJEcTER. v. act. *Appellare ſupremum judicem, provocare ad ſuperius tribunal.* Tèrme du Palais, ne ſe dit qu'en cette phraſe, *Intèrjetter* un appel, pour dire, Appeller d'une ſentence. On a anticipé un tel, ſur l'appel par lui *intèrjetté.*

INTÈRJETTÉ, ÉE. part. & adj.

INTÉRIEUR, EURE. adj. Tèrme relatif, & oppôſé à *extérieur.* Qui ne paroit point au dehors. *Interior, internus, intimus.* D'un globe creuſé la ſurface *intérieure* s'appelle *concave*, & l'extérieure *convéxe.* La partie *intérieure* d'un bâtiment doit être plus ornée, plus riche que la face éxtérieure. Les Médecins ne connoiſſent les maladies *intérieures* que par les ſignes éxtérieurs. Il y a des ſens *intérieurs*, auſſi bien que des éxtérieurs.

INTÉRIEUR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, en parlant de l'âme, & de la conſcience. Un homme de bien ne demande à Dieu que la paix *intérieure* de ſon âme. Rien ne cauſe tant d'illuſion dans la vie *intérieure*, que le choix indiſcrèt des livres. FÉN. La vèrtu a pour elle l'éſtime des hommes, & le calme *intérieur* que produit l'innocence. S. ÉVR. Je réprime juſqu'à mes déſirs *intérieurs.* On dit, un *homme intérieur*, pour dire, un dévot, recueilli & détaché des chôſes ſenſibles. BOUH. Se faire une ſolitude *intérieure.* FLÉCH. Selon quelques uns *intérieur* ſe dit plus de l'éſprit que du corps. On dit une joye *intérieure*, une triſteſſe *intérieure*; c'eſt-à-dire, une joye, une triſteſſe qui réſide dans l'âme, mais on dit *interne*, en parlant des chôſes qui regardent le corps. RÉFL. Le for *intérieur* eſt le jugement de la conſcience, ou le tribunal de la confeſſion: le for éxtérieur, celui des Magiſtrats.

INTÉRIEUR, eſt auſſi ſubſtantif, tant au propre qu'au figuré. L'*intérieur* d'un bâtiment, l'*intérieur* de la tèrre. Cet homme avoit l'*intérieur* tout gâté, tout cangrené, il ne pouvoit pas vivre. L'*intérieur* des hypocrites eſt tout autre que l'éxtérieur. Il n'y a que Dieu qui connoiſſe l'*intérieur* des hommes, qui ſonde leur *intérieur.* Sa grâce pénétre l'*intérieur* de nos âmes. Il faut commencer par l'*intérieur* à régler la vie, & les mœurs.

Dès que j'en vis briller (de vos attraits) la ſplendeur plus qu'humaine,
De mon intérieur *vous fûtes ſouveraine.* MOL.

Dans la Théologie myſtique, on appelle *voyes intérieures*, les diſpoſitions intèrnes de l'âme pour parvenir à la pèrfection, & à la contemplation paſſive. Toutes les voyes *intérieures* tendoient à l'amour pur, & déſintéréſſé. FÉN. Les principales *voyes intérieures* ſont le pur amour, ou l'amour déſintéréſſé; la ſainte indifference; le ſacrifice de toute volonté propre, la déſappropriation, le ſilence *intérieur* &c.

INTÉRIEUR, ſe prend auſſi ſubſtantivement. Rendre compte de ſon *intérieur* au directeur de ſa conſcience.

INTÉRIEUREMENT. adv. *Intus.* D'une manière ſecrette & câchée. Ces chênes ſont ſur le retour; ils ſont gâtez *intérieurement.* Le remors de conſcience tourmente les criminels *intérieurement.* La grâce agit en nous *intérieurement.*

INTÉRIM. ſ. m. Tèrme emprunté du Latin, qui ſignifie, Proviſoire, en attendant. C'eſt Charles-V. qui en 1548 mit en uſage l'*Intérim*, pour pacifier l'Allemagne; c'étoit une éſpéce de Réglement pour l'Empire ſur les articles qui concèrnent la Religion, en attendant la déciſion du Concile. Ce decrèt fut nommé l'*Intérim*, parceque l'Empereur ordonnoit qu'en attendant que le Concile de Trente eût pris ſes ſeſſions, tous les États de l'Empire ſeroient obligez de s'y ſoumettre. Il fut dreſſé par Jules Phlug, Évêque de Naumbourg, Michel Helding Évêque titulaire de Sidon, & Jean Agricola d'Iſlebe. On dit que ce dèrniér étoit Luthérien. Comme cet édit retenoit les dogmes & les cérémonies des Catholiques, à la réſèrve du mariage qu'on pèrmettoit aux Prêtres, & de la Communion ſous les deux éſpéces, qu'on accordoit au peuple, prèſque tous les Luthériens refusèrent de le recevoir. Quelques-uns cependant des principaux y ſouſcrivîrent, entre autres Joachim Électeur de Brandebourg, & l'Électeur Palatin. Les deux partis, c'eſt-à-dire, les Catholiques & les Luthériens, fûrent également mécontens de l'*Intérim.* Il n'y eut que peu de Luthériens qui s'y ſoumîrent, & qui fûrent appellez *Intérimiſtes*, & *Adiaphoriſtes.* Cet *Intérim* contenoit les cérémonies de l'Égliſe, quelques points de l'ancienne diſcipline tîrez des Conciles, la pèrmiſſion de communier ſous les deux éſpéces pour tout le monde, & celle de ſe marier pour les Prêtres. Il y eut encore deux autres *Intérim*, l'un qu'on appelle l'*Intérim* de Leipſik, ou le Nouvel *Intérim*, dont on croit que Pfeffinger Surintendant de Leipſik eſt l'auteur; & le troiſiéme fut fait par les Théologiens de Franconie ſujèts du Marquis Albèrt de Brandebourg, qui ne voulûrent point accepter les deux prémiérs *Intérim*, & s'en fîrent un autre.

En Éſpagne il y a des Gouvèrneurs par *intérim*, en attendant que le Roi ait nommé un Gouvèrneur. Il a envoyé quérir un Conféſſeur à l'éxtrémité: mais dans l'*intérim*, ou dans l'entre-tems il eſt mort.

INTÉRIMISTE. ſ. m. & f. Nom de parti, qui fut donné dans le XVIe ſiécle aux Luthériens qui obeïrent à l'*Intérim* de Charles V. & qui ſuivirent les 26 articles que ce Decrèt impérial contenoit; & que Charles avoit accordé aux Luthériens en attendant un Concile Général. Les *Intérimiſtes* ſe partagèrent en trois ſectes. La prémiere fut de ceux qui s'attachèrent inviolablement à l'Intérim, parcequ'ils croyoient qu'il ne contenoit rien & n'omettoit rien que d'indifférent, & que tout l'eſſentiel de la doctrine de Luthèr étoit à couvèrt. On nomma ceux-ci Politiques, ou Impériaux; parcequ'ils ſuivoient la volonté de l'Empereur; Mélancthon fut leur chèf. La ſeconde, à la tête de laquelle étoit le Docteur Pacius, & tous ceux de l'Univèrſité de Leipſik qui fîrent un ſecond Intérim. La troiſiême fut celle des Théologiens de Franconie, Auteurs du troiſiême Intérim, dont nous avons parlé. Les *Intérimiſtes* fûrent auſſi appellez Luthériens Relâchez.

INTÈRLIGNE. ſ. f. Ce qui eſt écrit entre deux lignes. *Interlinearis interpretatio.* Il eſt défendu aux Notaires & Gréffiérs d'écrire en *intèrlignes*, il faut qu'ils faſſent des renvois & des apoſtilles paraphez.

INTÈRLINAIRE. adj. m. & f. Ce qu'on met entre des lignes. *Interlinearis.* Il eſt défendu aux Notaires de mettre dans leurs minutes des mots *intèrlinaires*, il les faut mettre aux marges par apoſtilles, & les faire parapher. La glôſe ordinaire de la Bible de Nicolas de Lyra eſt *intèrlinaire.* Les écoliérs ont des Iſocrates & autres livres claſſiques avec des glôſes *intèrlinaires.* Il y a dans la Polyglotte de Londres une intèrprétation *intèrlinaire* du Texte Hébreu, qui n'eſt point dans la Polyglotte de Paris. SIMON. C'eſt celle d'Arias Montanus, qui avoit deja été imprimée de même par Plantin, & qui parut en un volume *in folio* avec une intèrprétation du Grèc auſſi *intèrlinaire* pour le Nouveau Teſtament, & pour les Livres de l'Ancien qui ne ſont qu'en Grèc.

INTÈRLINÉAIRE. adj. m. & f. C'eſt la même chôſe qu'intèrlinaire, mais il eſt meilleur, & l'Académie le préfère.

INTÈRLOCUTION. ſ. f. Jugement préparatoire avant le définitif. *Interlocutio.* Ce procès eſt diſpôſé à l'*intèrlocution*, il n'eſt pas aſſez inſtruit, aſſez éclairci.

INTÈRLOCUTION. Ce mot ſe dit auſſi de tout diſcours que ſe font les unes aux autres, les pèrſonnes qu'on introduit dans une même Piéce. Le circonſtances du dialogue, les caractères des pèrſonnages, les *intèrlocutions* & les bienſéances, s'y rencontrent dans un haut degré. MAUCROIX, & LA FONT.

INTÈRLOCUTOIRE. adj. m. & f. & ſubſt. C'eſt la ſentence, ou l'arrêt qui prononcent qu'il ſera fait quelque chôſe avant que de faire droit au fond. *Interlocutorius, a. Interlocutoria ſententia.* Il y des procès ſur leſquèls on rend plusieurs arrêts *interlocutoires.* Les jugemens *intèrlocutoires* ſont toujours donnez ſans préjudice du droit des parties au principal.

Je

Je plaide ſur de bons mémoires,
Mon droit eſt établi, je n'ai plus qu'à vuider
Une évocation, deux intèrlocutoires,
A relever quelques défauts, &c. Sénecé.

INTÈRLOPRE. Tèrme de Marine. Bâtiment, vaiſſeau qui entre en cachette dans les ports, pour ne point payer les droits des marchandiſes.

INTÈRLOQUER. v. n. & quelquefois actif. *Interloqui.* Donner jugement préparatoire, quand on ne peut pas juger définitivement, à cauſe de quelque difficulté qu'il faut auparavant éclaircir. On *intèrloque* un procès en pluſieurs rencontres, quand on ordonne qu'il ſera fait une nouvelle élection; une nouvelle aſſemblée de chapitre, de parens, de créanciérs; que des garens ou autres intéréſſez ſeront appellez, qu'il ſera fait déſcente ſur les lieux, viſite, & éſtimation, arpentage; qu'on rapportera des bulles, des titres, des minutes; qu'on approfondira des inſcriptions en faux, quand on ordonne qu'il ſera fait enquête, information de la commodité ou incommodité d'un nouvel établiſſement; quand on decréte contre des complices, quand on ordonne qu'il ſera plus amplement informé; quand on reçoit en procès ordinaire; & en mille autres occaſions.

INTÈRMÉDE. ſ. m. *Diludium.* Ce qu'on donne en ſpectacle entre les actes d'une Piéce de Théâtre, pour amuſer le peuple, tandis que les acteurs reprennent haleine, ou changent d'habits, ou pour donner loiſir de changer les décorations. Les *intèrmédes* ſont des balets, facéties, Chœurs de muſique, &c. Dans l'ancienne Tragédie le Chœur chantoit dans les *intèrmédes*, pour marquer les intèrvales entre les Actes. Ariſtote & Horace donnent pour régle, de chanter pendant ces *intèrmédes* des chanſons qui ſoient tirées du ſujèt principal. Mais dès qu'on eût ôté les chœurs l'on introduiſit des mimes, des danſeurs &c. pour amuſer, ou délaſſer les ſpectateurs.

INTÈRMÉDIAIRE. ſ. m. & f. *Intermedius, medius.* Qui eſt entre deux autres chôſes. L'Auteur de la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiaſtiques, dit, comme on n'avoit pas pris cette précaution pour les ſiécles qui ſont entre le troiſiême & le neuviême, quoique ce qu'il y a de principal dans l'hiſtoire de ces ſiécles *intèrmédiaires* ſe trouve rapporté &c. On doute fort que ce mot ſoit François; il n'eſt pas cèrtainement fort en uſage.

INTÈRMÉDIAT, ate. adj. m. & f. & ſ. m. Ce qui eſt entre deux. *Intermedius.* Il ſe dit du tems qui a cours depuis un cèrtain point, juſqu'à un autre, & particuliérement des Lèttres de Chancelerie, ou des arrêts qu'on donne à des Officiérs pour jouïr des gages de leurs offices, qui ſont échus depuis la vacance, ou la mort de leur prédéceſſeur, juſqu'à leur priſe de poſſeſſion. Il faut obtenir des lèttres d'*intèrmédiat*, pour jouïr des gages qui ont cours dans le tems *intèrmédiat* de la mort, & de la priſe de poſſeſſion; ſinon on eſt ſujèt à en être recherché. Dans les Sociétez Religieuſes, on appelle congrégations *intermédiates*, les aſſemblées qui ſe tiennent entre deux Chapitres, ſoit Généraux, ſoit Provinciaux.

INTÈRMINABLE. adj. de tout genre, *Quod confici non poteſt.* Mot tout-à-fait nouveau; il ſe trouve dans la Lettre Paſtorale de Monſeigneur le Cardinal Archevêque de Paris, addreſſée aux nouveaux Réünis. Il ſignifie, Qui ne peut être tèrminé, qui ne peut avoir de fin. Ce Prélat ſoutient avec raiſon que ſans l'autorité de l'Égliſe, toutes les diſputes de Religion ſont *intèrminables.* Ce mot eſt là fort à ſa place.

INTÈRMIſSION. ſ. f. Ceſſation de travail, ou de douleur. *Intermiſſio, quies, pauſa.* Une fiévre continuë eſt celle qui eſt ſans *intèrmiſſion.* Il n'y a point de goute ſi violente qui n'ait quelque *intèrmiſſion.* On travaille à ce bâtiment ſans *intèrmiſſion,* jour & nuit, Fêtes & Dimanches. On a déclaré Hérétiques les Euchites, qui diſoient qu'il falloit prier Dieu ſans *intèrmiſſion*, ne point vacquer à autre chôſe.

INTÈRMItTENCE. Tèrme de Médecine. Intèrruption, ceſſation. *Interruptio, intermiſſio, ceſſatio, quies.*

INTÈRMItTENT, ente. adj. *Intermittens.* Tèrme de Médecine, qui ne ſe dit qu'en ces phrâſes, Fiévre *intèrmittente.* Pous *intèrmittent*, qui ne bat pas également; & des maladies qui viennent par accès & à divèrſes repriſes. L'enthouſiaſme, ou folie *intèrmittente* de Cromwel. Mascur. Toutes les fois que le ventricule ſera fort tendu par des vents, le nèrf ou pléxus cardiaque qu'il a à ſon orifice, doit ſouffrir une contraction, qui ſe continuant juſqu'au cœur, y fera un tiraillement, qui ſelon qu'il ſera plus légér, ou plus violent, fera tantôt une ſimple *intèrmittence* de pous, & tantôt une véritable palpitation de cœur. Mém. de Trev.

INTÈRNE. adj. m. & f. Qui ne paroît point au dehors, qui eſt caché. *Interior.* Tous les animaux ont un principe *intèrne* de corruption. Une fiévre *intèrne.* Mal *intèrne.* On a recours aux cauſes *intèrnes*, & occultes, quand on ne peut pas éxpliquer les éffèts éxtraordinaires de la nature. Nous ne connoiſſons la plûpart des corps que par cèrtains attributs; mais nous n'en connoiſſons pas la compoſition *intèrne.* S. Évr. Les contemplatifs ſont l'objèt de la raillerie de ceux qui ne ſentent pas les opérations *intèrnes* du Saint Éſprit. Fén. Les profanes ſe moquent de ces douceurs *intèrnes* dont ſe vantent les Myſtiques. Id. Il y a dans ces parties *intèrnes* (de l'homme) une proportion, un ordre & une induſtrie, qui charment encore plus l'éſprit attentif, que la beauté éxtérieure ne ſçauroit plaire aux yeux du corps. Idem.

INTÈRNER. v. act. On a voulu introduire depuis peu ce tèrme, & un des plus grands Magiſtrats du Royaume, pour dire qu'il s'étoit lié d'amitié avec une pèrſonne en qui il avoit pris une confiance ſingulière, diſoit que ſon cœur s'étoit *intèrné* avec celui de cet ami. L'expreſſion ſeroit ènergique, ſi elle étoit reçûë. *Conglutinata erat anima David animæ Jonathæ.*

INTÈRNONCE. ſ. m. Envoyé extraordinaire du Pape; Agent de la Cour Romaine qui fait les affaires du Pape en une Cour étrangère, pendant qu'il n'y a point de Nonce éxprès & en titre. *Internuntius.* Un tel Abbé a été *Intèrnonce* en Éſpagne. Les *Intèrnonces* ne ſont aucune fonction de Juriſdiction Eccléſiaſtique en France, comme prèſque par tout ailleurs. Wicq.

INTÈROSSEUX. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de ſix muſcles, ainſi appellez parcequ'ils occupent les trois éſpaces qui ſont entre les ôs du métacarpe. *Interoſſeus.* Il y en a trois intèrnes qui amènent les doigts de la main vèrs le pouce, & trois éxtèrnes qui les en éloignent. Il y a auſſi huit muſcles *intèroſſeux* qui rempliſſent les quatre éſpaces qui ſont entre les cinq ôs du métatarſe, quatre intèrnes & quatre éxtèrnes. Les intèrnes amènent les quatre doigts du pied vèrs le pouce; les éxtèrnes les en éloignent.

INTÈRPELLATION. ſubſt. fém. Tèrme de Pratique. Sommation, commandement de répondre. *Interpellatio.* Il faut qu'un Juge faſſe trois *intèrpellations* à un accuſé qui ne veut pas répondre, avant que de lui pouvoir faire ſon procès comme à un muèt. On lui a fait pluſieurs *intèrpellations* de déclarer le domicile de ſa partie, de cotter le regitre où ces criées ſont enregîtrées, ſans qu'il y ait ſatisfait.

INTÈRPEILER. v. act. Sommer quelqu'un de faire une déclaration, une reconnoiſſance, ou de rendre obéïſſance à la Juſtice. *Interpellare.* On l'a ſommé & *intèrpellé* de ſubir l'intèrrogatoire. On l'a *intèrpellé* de ſe trouver chez le Notaire, chez le Commiſſaire, pour être préſent à un tel acte, à une telle aſſemblée, à la levée d'un ſcellé. On l'a *intèrpellé* de vuider des lieux, ſuivant l'arrêt qui l'y condamne.

INTÈRPOLATION. ſ. f. Tèrme de Diplomatique, chôſes ajoûtées poſtérieurement à un ancien manuſcrit. *Interpolatio.* Les copiſtes ont défiguré pluſieurs piéces anciennes, & les ont *intèrpolées*, en y ajoûtant des chôſes de leur tems. Pour établir une *intèrpolation* le P. Ruinart donne ces cinq régles. Il faut prémièrement que la piéce que l'on veut donner pour ancienne ait l'air de l'antiquité qu'on prétend lui attribuer. 2. Que l'on ait de bonnes preuves, que cette piéce a été *intèrpolée*, ou retouchée. 3. Que les *intèrpolations*, ou changemens que l'on prétend y avoir été faits, conviennent au tems de l'*intèrpolateur.* 4. Que ces *intèrpolations*, ou changemens, ne touchent point au fonds de la piéce, & ne ſoient point ſi fréquens, qu'elle en ſoit toute défigurée. 5. Il faut que les reſtitutions que l'on fait, reviennent parfaitement au reſte de la piéce. *Apolog. de la miſſ. de St Maur. pag.* 97. Quelques modèrnes appellent l'*intèrpolation*, faurrure. Chastelain, *Martyr.*

INTÈRPOLATEUR. ſ. m. Celui qui ajoute quelque chôſe à un écrit ancien. *Interpolator.*

INTÈRPOLER. Vèrbe act. *Interpolare, miſcere, contaminare.* Les Critiques ont introduit ce tèrme pour marquer des écritures & des piéces ſuſpectes, auxquelles on a inſéré des chôſes fauſſes, altèré ou tranſpoſé quelques mots.

Ce tèrme eſt Latin, & n'eſt pas en uſage dans les diſcours ordinaires.

INTÈRPOSER. v. act. Mettre entre deux. *Interponere.* Il n'a guère d'uſage dans le propre qu'en tèrme d'Aſtronomie. Quand une nüée denſe & opaque s'*intèrpoſe* entre nous, & le Soleil, cela cauſe de l'obſcurité. Mars, Jupitèr, & Saturne, ſont rétrogrades, quand la tèrre eſt *intèrpoſée* entre eux & le ſoleil. Roh.

Intèrposer, ſe dit auſſi des pèrſonnes le plus ſouvent inconnuës, qu'on produit pour cacher, ou découvrir quelque affaire. Cet homme a mis tout ſon bien ſous des noms empruntez & *intèrpoſez* pour fruſtrer ſes créanciérs. Il a ſçu tout le ſecrèt de cette affaire par des éſpions, & des gens qu'il a *intèrpoſez.*

Intèrposer, ſignifie auſſi, S'entremettre pour accommoder des pèrſonnes. *Intervenire, occurrere, ſequeſtrum atque ar-*

bitrum eſſe. Ces gens s'alloient ruiner en procès, ſi un ami commun ne ſe fût *intèrpoſé* pour les accommoder.

Intèrposer, ſe dit auſſi d'une autorité ſupérieure qui intèrvient pour régler & tèrminer quelque chôſe. Il a fallu que le Roi ait *intèrpoſé* ſon autorité pour régler le différend de ces Princes. Il faut qu'un Juge *intèrpoſe* ſon decrèt pour rendre une adjudication valable. L'Empereur *intèrpoſa* ſon autorité. Ablan.

Intèrposé, ée. part. paſſ. & adj. Tout cela fut arrêté par des pèrſonnes *intèrpoſées*.

INTÈRPOSITION. ſubſt. fém. Situation d'un corps entre deux autres, qui les cache, qui empêche leur action. *Interpoſitio*. L'Éclipſe du ſoleil ne ſe fait que par l'*intèrpoſition* de la lune entre le ſoleil & nous: celle de la lune par l'*interpoſition* de la tèrre entre le ſoleil & la lune.

Intèrposition, ſe dit auſſi d'une autorité ſupérieure qui intèrvient. L'*interpoſition* de l'autorité du Pape eſt ce qui confirme les Conciles.

Intèrposition, eſt auſſi une formalité dans les decrèts, qui ſe fait après la cèrtification; on y fait les enchères de l'héritage ſaiſi, & à l'aſſiſe ſuivante ſe fait l'adjudication finale.

INTÈRPRÉTATION. ſ. f. Éxplication, déclaration d'une chôſe douteuſe, traduction; commentaire. *Interpretatio*. Ce paſſage eſt obſcur, il en faut chèrcher l'*intèrprétation* dans le Commentaire. Les uns donnent l'*intèrprétation* littérale, les autres l'allégorique. Il faut tempérer par de ſaines *intèrprétations* les exceſſives éxaggérations des Myſtiques. Boss. Il n'y a prèſque rien qui ne puiſſe recevoir une *interprétation* favorable, & une ſiniſtre *intèrprétation*. Les *intèrprétations* des préſages, des ſonges, des ſignes du Ciel, ſont vaines, & ſans aucun fondement aſſûré. L'*intèrprétation* des loix appartient à la puiſſance ſouveraine. *Ejus eſt interpretari, cujus eſt legem condere*.

INTÈRPRÉTE. adj. & ſubſt. maſc. & fém. Celui qui fait entendre les ſentimens, les paroles, les écrits des autres, lors qu'ils ne ſont pas intelligibles. *Interpres*. Les Truchemens ſont les *intèrprétes* des Langues étrangères pour les Voyageurs, & les Ambaſſadeurs. Les Traducteurs ſont les *intèrprétes* des écrits compoſez en une langue inconnuë à ceux qui les liſent. Les Septante *interprétes* de la Bible. Quelle beauté ne ſe tiendroit pas heureuſe, d'inſpirer à ſon Amant une paſſion auſſi tendre, que celle qu'un Auteur Grèc, ou Latin, inſpire à ſon reſpectueux *intèrpréte*! Font. Les Commentateurs ſont les *intèrprétes* des Auteurs obſcurs, ſoit qu'ils ayent voulu cacher leurs penſées, ſoit qu'ils n'ayent pas eû l'adreſſe de les éxpliquer, ſoit que l'éloignement des lieux, ou des tems, y ait apporté de l'obſcurité. Les déchiffreurs de lettres en chiffre ſe qualifient auſſi Sécretaires, & *intèrprétes* de ſa Majeſté. Les *interprétes* & truchemens de navires ſont des Officiérs qui doivent être reçus en l'Amirauté.

Ce mot vient du Latin *interpres*, *interpretari*. Iſidôre dit qu'*interpres* eſt compoſé de la prépoſition *inter*, & de *partes*. L'*intèrpréte* tient le milieu entre deux parties, ou deux pèrſonnes, pour leur faire entendre mutuellement leurs penſées. D'autres le font venir d'*inter* & de *præs*, *id eſt*, *fidejuſſor*, *celui qui ſe porte pour caution*. L'*intèrpréte* ſèrt en quelque façon de caution à deux pèrſonnes qui ne s'entendent pas.

Intèrpréte, ſignifie auſſi quelquefois, Prophête, Prêtre, Devin, ou celui qui annonce, & qui éxplique les ſecrèts de la nature, ou les volontez des Supérieurs. *Interpres futuri*. Les Phyſiciens ſont les *intèrprétes* de la nature, ils découvrent le ſecrèt de ſes opérations. Les Prophêtes ſont les *intèrprétes* de la volonté de Dieu. Les Prêtres Payens, & ceux qui rendoient les oracles, ſe vantoient d'être les *intèrprétes* des Dieux, des deſtinées. Les Poëtes ſe ſont appellez auſſi les *intèrprétes* des Dieux, parce qu'ils parloient leur langage. Les *intèrprétes* des ſonges, des préſages, du vol des oiſeaux, & tous les autres qui ſe ſont mêlez de divination, ont pris la même qualité. La conſcience eſt à nôtre égard l'*intèrpréte* des volontez de Dieu. S. Évr. L'Égliſe eſt l'*interpréte* infaillible du ſens de l'Écriture.

On dit auſſi d'un Envoyé qui a une lettre de créance, & des inſtructions ſecrettes, qu'il eſt l'*intèrpréte* des volontez de ſon Prince. Quand le Roi tient ſon lit de Juſtice, ſon Chanceliér eſt ſon *intèrpréte*, & déclare ſa volonté.

On dit dans le diſcours familiér à celui qui juge des penſées, des paroles, ou des actions d'autrui, qui ſe mêle de les éxpliquer à ſa fantaiſie, vous êtes un bon, ou mauvais *intèrpréte* de mes ſentimens. Rien n'eſt plus gênant dans la convèrſation que ces ſubtils *intèrprétes* des penſées d'autrui, qui donnent à toutes chôſes un ſens myſtérieux. Bal. Je ne prétends point m'ériger en *interpréte* téméraire des ſecrèts de l'État. Boss.

Intèrpréte, ſe dit en Morale de quelques ſignes qui découvrent les paſſions, les ſecrèts mouvemens de l'âme. Les yeux ſont les *intèrprétes* des déſirs d'un cœur amoureux, & diſcrèt. Les ſoupirs ſont les *intèrprétes* d'une grande douleur. Cette affaire parle toute ſeule, elle n'a pas beſoin d'*intèrpréte*. La voix & la langue ont été données à l'homme pour être les *intèrprétes* de ſes penſées. La Cham. *Effert animi motus interprete linguâ*. Hor. Le peuple prend les évènemens pour les *intèrprétes* de la volonté du ciel. Fl. La parole eſt l'*intèrpréte* de l'éſprit & du cœur. Bell.

INTÈRPRÉTER. v. act. Éxpliquer; faire entendre une chôſe obſcure, la rendre claire. *Interpretari*. J. C. fut trouvé à douze ans dans le Temple qui *intèrprétoit* les Écritures. Il les *intèrpréta* auſſi aux Pelerins d'Emmaüs. S. Luc Chap. 24. Joſeph *intèrpréta* le ſonge de Pharaon. Daniel *intèrpréta* le ſonge de Nabuchodonoſor, & même lui déclara ce qu'il avoit ſongé. *Daniel Chap.* 2. Il avoit *intèrprété* cela d'une grande famine qui devoit arriver. Abl. C'eſt à la raiſon à *intèrpréter* l'Écriture, & à en chèrcher le véritable ſens. St. Évr. Oui, s'il ny avoit point d'Intèrpréte de l'Écriture établi de Dieu; mais s'il y en a un, comme cèrtainement il y en a un, c'eſt à lui à *intèrpréter* l'Écriture. La raiſon peut bien chèrcher le ſens de l'Écriture dans les chôſes ſur leſquelles cet Intèrpréte établi de Dieu n'a encore rien prononcé; mais dès qu'il a parlé la raiſon doit ſe taire, & ſe ſoumettre à ſes intèrprétations; parceque c'eſt Dieu lui même qui parle par cet intèrpréte. Les Proteſtans eux mêmes n'abandonnent point à la raiſon l'intèrprétation de l'Écriture. Quelques-uns diſent que c'eſt l'Égliſe primitive qui eſt l'intèrpréte de l'Écriture, & d'autres que c'eſt le S. Éſprit qui l'*intèrpréte* à chacun au fond du cœur. C'eſt ce que Bochart appelle ἀπόδειξις τῦ πνεύματος, & qu'on nomme communément l'Éſprit particulier des Calviniſtes, ſi bien réfuté par nos Controvèrſiſtes, que M. Peliſſon dit que les Calviniſtes en ont eû honte eux mêmes. Autrefois on ſe bornoit dans les Écôles à *intèrpréter* Ariſtote, le Maître des ſentences, S. Thomas. Il s'acquit beaucoup de réputation en *intèrprétant* publiquement Ariſtote. Bouh.

En tèrmes de Pratique, on dit *intèrpréter* un arrêt, quand on l'éxplique par un ſecond arrêt. La Cour en *intèrprétant* l'arrêt d'un tel jour a ordonné que &c.

Intèrpréter, ſe dit auſſi pour, Prendre une chôſe, un diſcours, en bonne ou en mauvaiſe part. *Accipere*. Je ne ſçai comment cette conduite ſera *intèrprétée* à la Cour. Cela peut être divèrſement *intèrprété*. Ses ennemis l'*intèrprétent* tout autrement. *Intèrpréter* favorablement une bulle. Pasc. Les gens de mauvaiſe humeur *intèrprétent* mal tout ce qu'on leur dit. Bell.

Intèrprété, ée. part. paſſ. & adj.

INTÈRRÉGNE. ſ. m. Tems pendant lequel un Royaume eſt vacant, ou ſans Chèf. *Interregnum*. Dans les Royaumes héréditaires il n'y a point d'*intèrrégne*, ou du moins ils y ſont râres. Après la mort de Childeric II. il y eut un *intèrrégne* de quatre ou cinq mois. Après celle de Thièrri II. il y eut un *intèrrégne* qui dura cinq ou ſix ans. Cordemoi. Dans les Royaumes électifs les *intèrrrégnes* ſont ſujèts aux troubles, & aux factions. En Allemagne les Empereurs ont pèrdu la plus grande partie de leurs domaines pendant les *intèrrégnes*. On appelle auſſi *intèrrégne*, la vacance du Saint Siége. Quelques Auteurs même employent ce tèrme dans un ſens plus général. Les broüilleries domeſtiques des femmes avec leurs maris ſont une éſpèce d'*intèrrégne*.

INTÈRREX. ſ. m. Ce nom eſt purement Latin, mais il faut bien s'en ſèrvir dans nôtre langue, puiſque nous ne l'avons point intèrprété, ni habillé à la Françoiſe, & que nous n'en avons point qui lui réponde. Du Rier a pourtant dit *Entreroy* dans ſa Traduction de Tite-Live, comme Vigenère avoit dit *intèrrégne* dans la ſienne; mais un Auteur ſeul, fût-il d'une autorité plus grande que celle de Du Ryer, ne fait pas l'uſage, & ne rend point un mot François. Le commandement & la conduite de l'armée fut prolongé pour un an aux Conſuls, & le Sénat nomma pour *Entreroy* Cn. Claudius fils d'Appius, & enſuite P. Cornélius Aſina, & durant ſon intèrrégne on tint l'aſſemblée, où il y eut de grandes conteſtations entre le peuple & le Sénat. Du Ryer.

C'eſt un Magiſtrat qui gouvèrne pendant un intèrrégne, ou dans l'éſpace qu'il y a entre la mort du Roi dans un État monarchique, & l'élection, ou la priſe de poſſeſſion d'un autre ſon ſucceſſeur. *Interrex*. Cette Magiſtrature étoit établie dans l'ancienne Rome, & prèſque auſſi ancienne que la ville même. A la mort de Romulus, il y eut un intèrrégne d'un an pendant lequel les Sénateurs fûrent *Intèrrex* tour à tour châcun cinq jours. Après l'établiſſement des Conſuls & de la République, quoiqu'il n'y eût point de Rois, on garda le nom & la fonction d'*Intèrrex*; car lorſque les Magiſtrats étoient abſents, ou qu'ils ne pouvoient tenir les Comices, ou qu'il y avoit eû du défaut dans leur élection & qu'ils avoient abdiqué, ſi l'on ne vouloit point créér de Dictateur, on faiſoit un *Intèrrex*, dont la fonction &

l'autorité

l'autorité ne duroit que cinq jours, après leſquels on en faiſoit un autre. L'*Intèrrex* étoit dépoſitaire de toute l'autorité Royale, ou Conſulaire, & il en faiſoit toutes les fonctions. Il aſſembloit le Sénat. Il tenoit les Comices, ou aſſemblées du peuple, il avoit ſoin que l'élection des Magiſtrats ſe fit dans les régles &c. Ce n'étoit point la coutume que le prémiér *Intèrrex* tint les Comices; du moins on n'en trouve point d'éxemple dans l'hiſtoire Romaine. Il n'y avoit que les Patrices qui euſſent droit d'élire l'*Intèrrex*. On diſoit déclarer l'*Intèrrex* plutôt qu'élire. Le mot conſacré étoit *prodere Interregem*, & non pas *creare*, ou *eligere*, ou *deſignare*. La charge d'*Interrex* tomba avec la République, quand les Empereurs ſe rendîrent maîtres de tout.

INTÈRROGANT. Adj. Tèrme de Grammaire. C'eſt une ponctuation qui ſért à marquer les endroits où l'Auteur parle en intèrrogeant, afin que le Lecteur varie & éléve alors un peu ſa voix. *Interrogans*. Un point *intèrrogant* ſe marque d'un point & d'une petite *s* renvèrſée au deſſus en cette ſorte ? L'Ortographe, les points *intèrrogants*, les virgules. FÉNELON.

INTÈRROGAT. ſ. m. Queſtion, demande qu'on fait en Juſtice, & dont on attend réponſe. *Interrogatio*. On lui a fait cent *intèrrogats* ſur leſquels il n'eſt point préparé. Il a répondu à un tel *interrogat*, que ce fait ne regardoit point le procès, & qu'il n'étoit pas obligé d'y répondre. On dit communément à un homme qui fatigue par des queſtions continuelles, qu'on n'a que faire de tous ſes *intèrrogats*.

INTÈRROGATEUR. ſ. m. Tèrme odieux dont on ſe ſért pour déſigner ces importuns qui font des queſtions continuelles. *Interrogator*. Il faut éviter la compagnie de cet homme-là; car c'eſt un *intèrrogateur* pèrpétuel. Il ne ſe dit qu'en riant.

INTÈRROGATIF, IVE. Tèrme qui marque une intèrrogation. *Interrogans*. *Quoi? Comment? Qu'eſt-ce?* ſont des particules *intèrrogatives*. *Que dites-vous? Que faites-vous?* ſont des phrâſes *intèrrogatives*. Quand la troiſiême pèrſonne du vèrbe *intèrrogatif* finit en *a* ou en *e*, on inſère un *t* entre deux petites barres: Parla *t-il* hier à vous? aime *t-il?*

INTÈRROGATION. ſ. f. Demande de quelque chôſe dont on veut être éclairci. *Interrogatio*. Il y a des impèrtinens qui fatiguent par le nombre d'*intèrrogations* qu'ils font à ceux qui veulent bien les écouter.

INTÈRROGATION, eſt auſſi une figure de Rhétorique. C'eſt une éſpéce d'apoſtrophe que celui qui parle ſe fait à lui-même, ou aux autres. On ne peut nier que ces ſortes de figures ne donnent beaucoup plus de mouvement, d'action, & de force au diſcours. Il n'y a rien qui imite mieux la paſſion que cette manière vive & violente de ſe faire des *intèrrogations*, & de ſe répondre ſur le champ à ſoi-même. BOIL. On le peut remarquer dans ces vèrs de Racine:

He bien, Titus, que viens-tu faire?
Bérénice t'attend, où vas-tu téméraire?
Tes adieux ſont-ils prêts? T'es-tu bien conſulté?
Ton cœur te promet-il aſſez de cruauté?
Car enfin au combat qui pour toi ſe prépare,
C'eſt peu d'être conſtant, il faut être barbare.

INTÈRROGATOIRE. ſ. m. Acte judiciaire que fait un Juge, ou un Commiſſaire à ce député pour intèrroger une partie, à laquelle il fait prêter ſèrment de répondre la vérité ſur les faits ſur leſquels elle eſt intèrrogée. *Quaſtio*. Cette partie a prêté ſon *intèrrogatoire* ſur les faits & articles qui lui ont été communiquez. Ce criminel s'eſt coupé dans le ſecond *intèrrogatoire* qu'il a ſubi. Le dèrniér *intèrrogatoire* ſe prête ſur la ſéllette, ou en préſence du Conſeil. Le Chanceliér Poyet voulut par l'Ordonnance de 1539. que tout homme fût tenu de répondre par ſa bouche, & après ſèrment prêté ſubir l'*intèrrogatoire* ſur les faits qui lui ſeroient ſignifiez par ſa partie advèrſe. Auparavant nul n'étoit tenu de ſe condamner par ſa bouche, & même dans la fulmination des Monitoires on ajoutoit cette clauſe, *demptâ parte & conſilio*. On fait auſſi des *intèrrogatoires* ſur faits, & articles en matière civile.

INTÈRROGATOIRE: eſt auſſi l'acte qui eſt reçu, & rédigé par écrit par le Gréffiér, qu'il délivre enſuite. L'*intèrrogatoire* n'eſt pas une piéce ſecrete du procès criminel. On le délivre à celui qui le demande. On donne un éxécutoire à un accuſé pour rembourſement des frais de la levée de ſon *intèrrogatoire*.

INTÈRROGER. v. act. Faire une demande à quelqu'un, & attendre ſa réponſe. *Interrogare*. Un Cathéchiſte, un Examinateur, *intèrroge* un enfant, un Récipiendaire, ſur les points de ſa croyance, ſur la doctrine, pour connoître ſa capacité. Un Juge *intèrroge* un accuſé, après avoir pris ſèrment de lui, ſur des faits dont il veut être éclairci. Les particuliérs *s'intèrrogent* ſouvent l'un l'autre ſur des queſtions qu'ils ſe font, ſur la curio-

ſité qu'ils ont d'apprendre quelque chôſe. On *intèrroge* les courriérs, les voyageurs, pour ſçavoir des nouvelles, pour ſçavoir ce qu'ils ont vû de nouveau, d'extraordinaire.

INTÈRROGER, ſe dit auſſi des Orateurs, qui par une figure de Rhétorique font des queſtions à leurs parties, & ſouvent à des chôſes inanimées, dont ils n'attendent point de réponſe.

INTÈRROGER, ſe dit figurément pour éxaminer. *Intèrrogez* le bon ſens, & voyez ce qu'il vous dira. *Intèrrogeons* ſur cela nôtre foi; *intèrrogeons* l'Évangile, & n'en croyons point la corruption de nôtre cœur. Il ne faut qu'*intèrroger* la conſcience, & faire attention à ce qu'elle nous crie.

Intèrrogeant *nos goûts, conſultant nos humeurs,*
La moleſſe a changé les régles de nos mœurs. R. DE VÈRS.

INTÈRROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. C'eſt par ce mot que commencent tous les articles d'un intèrrogatoire criminel. *Intèrrogé* s'il a fait &c.

INTÈRROMPRE. v. act. *Interrumpere*, *interpellare*. J'*intèrromps*, j'*intèrrompois*, j'*intèrrompis*, j'ai *intèrrompu*, j'*intèrromprai*, que j'*intèrrompe*, que j'*intèrrompiſſe*, ou j'*intèrromprois*. Coupper la parole à quelqu'un au milieu du diſcours, l'empêcher de continuer. Les Avocats ont la mauvaiſe coutume de s'*intèrrompre* ſouvent. On peut *intèrrompre* une partie, quand elle allégue une chôſe fauſſe. Il eſt très-incivil d'*intèrrompre* celui qui fait un récit. BELL. Ce Prédicateur a été *intèrrompu* au milieu de ſon diſcours. Les parenthêſes trop longues *intèrrompent* le fil d'un diſcours, d'une narration. En *intèrrompant* celui qui parle, c'eſt lui dire tacitement que ce qu'on va dire vaut mieux que ce qu'il diſoit. S. ÉVR.

INTÈRROMPRE, ſe dit auſſi de la ceſſation de tout autre travail. Ce bâtiment royal a été *intèrrompu* par la guèrre qui eſt ſurvenuë. Le jugement de ce procès a été *intèrrompu* par les Fêtes. Cet Auteur a été obligé d'*intèrrompre* ſon ouvrage pour aller chèrcher du pain. *Intèrrompre* ſes occupations. ABLANC. Des proteſtations ſont bonnes pour *intèrrompre* une préſcription.

INTÈRROMPU, UË. part. paſſ. & adj. *Interruptus*.

INTÈRRUPTION. ſ. f. Action qui intèrrompt. *Interruptio*. Un Orateur a de la peine à ſe remettre après de fréquentes *intèrruptions*. Un homme de lettres ne doit point avoir d'affaires qui apportent de l'*intèrruption* à ſes études.

Dans le Droit *intèrruption* ſe dit en matière de préſcription, & en matière de poſſeſſion. Il y a *intèrruption* de préſcription quand on fait quelques procédures, ou actes authentiques de poſſeſſion contre celui qui prétendoit préſcrire. En matière de préſcription il y a *intèrruption*, quand on fait quelque acte contraire, ou qu'on préſente un titre nouvel. En matière de poſſeſſion l'*intèrruption*, ou l'action d'*intèrruption*, eſt quand un créanciér fait aſſigner le tiérs détenteur d'un héritage, pour voir déclarer l'héritage affecté & hypotéqué à ſa dette, à l'éffet d'être payé ſur le même héritage après la diſcuſſion du principal débiteur.

INTÈRRUPTION. Tèrme de Géométrie. Quelques-uns nomment *intèrruption*, ce que d'autres appellent disjonction de proportion. Elle ſe marque ainſi :: Et c'eſt l'*intèrruption* de la raiſon qui eſt entre quatre tèrmes proportionnels. Cette *intèrruption* ſe fait au milieu de ces quatre tèrmes. Par éxemple, comme A : B :: C : D; c'eſt-à-dire, comme A eſt à B, ainſi C eſt à D. HARRIS.

INTÈRRUPTION, eſt auſſi une figure de Rhétorique par laquelle on intèrrompt ſoi-même bruſquement ſon diſcours, pour marquer quelques paſſions. Éxemples.

Comment briſer les fèrs, où je ſuis retenuë?
M'en croira-t-on d'ailleurs? fugitive inconnuë.
Comment .... Mais quel objet! Arſame dans ces lieux.
CREBILLON.

Rien ne peut ébran[illegible] *ſon devoir, ni ſa foi,*
Et toujours plus ſoumis .... quel éxemple pour moi!
Dieux de tant de vèrtus n'ornez-vous donc mon frère,
Que pour me rendre ſeul trop ſemblable à mon pére? ID.

Le traître! c'en eſt trop. Qu'il paroiſſe à mes yeux;
Il faut .... Mais je le vois. ID.

Mais je devois parler, le nom de fils peut-être ....
Helas! que m'eût ſèrvi de le faire connoître?
Loin que ce nom ſi doux eût fléchi le cruel,
Il n'eût fait que le rendre encor plus criminel. ID.

INTÈRSÉCTION. ſ. f. Tèrme de Géométrie. Point, où deux lignes, où deux cèrcles ſe couppent l'un l'autre. *Interſectio*. L'angle ſe fait dans l'*intèrſection* de deux lignes inclinées. Le centre d'un cèrcle eſt dans l'*intèrſection* de deux diamétres. Le point central, ou point-milieu d'une figure réguliére, ou irréguliére

des quatre côtez, eſt le point d'*intèrſection* de ſes deux diagonales. L'équinoxe arrive, quand le ſoleil eſt dans l'*intèrſection* de l'Équateur & du Zodiaque, ou de la ligne Écliptique.

INTÈRSTICE. ſ. m. Tèrme de Droit, qui ſe dit des intèrvalles de tems qui ſont réglez ou marquez par les loix. *Interſtitium.* Il faut obtenir une diſpenſe de Rome appellée *extrà tempora*, quand on veut ſe faire promouvoir aux Ordres ſans garder les *intèrſtices* de Droit; c'eſt-à-dire, ſans paſſer par les degrez inférieurs, & ſans obſèrver les tems reglez par l'uſage de l'Égliſe.

Le mot Latin *interſtitium* vient de la prépoſition *inter*; qui veut dire *entre*, & du vèrbe *ſtare*, qui ſignifie *être*; ainſi le mot *intèrſtice* veut dire le tems qui eſt entre deux tèrmes marquez.

On appelle en Anatomie, *intèrſtices* ciliaires, de petits filamens faits comme les cils, ou le poil des paupières, qui ſèrvent à ſoûtenir le criſtallin de l'œil, & ſelon quelques-uns à le dilater, & à le reſſèrrer.

INTÈRVAlLE. ſ. m. Diſtance, éſpace qui eſt entre deux éxtrémitez. *Intervallum.* Il ſe dit des lieux, & des tems. L'inégalité des *intèrvalles*, des fenêtres, ôte la ſymmétrie d'un bâtiment. Il faut laiſſer de l'*intèrvalle* entre les lignes de ce texte pour y mettre de la glôſe. Il y a un *intèrvalle* infini entre Dieu & les créatures. Toute l'Aſtrologie n'a pû encore définir l'*intèrvalle* qui eſt entre Saturne & les étoiles fixes. Keplèr le met de 60 millions de lieuës.

Ce mot vient du Latin *intervallum*, qui ne ſignifie autre chôſe, ſelon Iſidore, que *ſpatium inter foſſam & murum.*

On dit en tèrmes de guèrre, Remplir les *intèrvalles*. Ablanc.

Intèrvalle de tems, eſt la diſtance d'un cèrtain tems à un autre. *Spatium, interjectum tempus.* Il y a un *intèrvalle* de 622 ans entre l'Époque des Chrétiens, qui eſt la naiſſance de J. C. & l'Hégire des Mahométans, qui eſt celle de Mahomet. Les vibrations d'une pendule ſe font par des *intèrvalles* égaux. On ſe figure d'ordinaire fort imprudemment un *intèrvalle* de pénitence entre la vie, & la mort. Fléch.

Intèrvalle, ſe dit auſſi des nombres & proportions, tant en Muſique qu'en Arithmétique. L'Octave, la Quinte, la Quarte, ſont des *intèrvalles* de Muſique. Toute conſonance, ou diſſonance n'eſt qu'un *intèrvalle* d'un cèrtain nombre de tons. L'*intèrvalle* de la porportion arithmétique eſt toujours égal 2. 4. 6. ou 6. 12. 18. L'*intèrvalle* harmonique eſt la diſtance d'un ſon grâve à un aigu. *Intèrvalle* bon, faux, compôſé, doublé, défendu, diminué, éloigné, c'eſt celui qui paſſe l'octave, qui eſt plus grand que le ſémi-ton mineur, juſte, mauvais, pèrmis, petit, c'eſt le ſemi-ton mineur, & tous les *intèrvalles* plus petits, triplé, quadriplé, ſimple, ſupèrflu, toléré.

Intèrvalle, ſe dit auſſi des chôſes qui ne ſont pas continuées, qui ſe font à divèrſes repriſes. On ne travaille à cet atteliér que par *intèrvalle*. La fiévre, la gouttte, ſont maladies qui ne prennent qu'à cèrtains *intèrvalles*, par accès. Il n'y a guère de fou qui n'ait quelques bons *intèrvalles*. La boufonnerie ne divèrtit un honnête homme que par *intèrvalles*. S. Évr. Ces amis ne ſe viſitent que par *intèrvalles*, c'eſt-à-dire, de tems en tems. Les tremblemens de tèrre ne viennent que par *intèrvalles*, c'eſt-à-dire, rârement. On fait joüer des violons, danſer des ballets dans les *intèrvalles* des Actes d'une Comédie.

INTÈRVENANT, ante. adj. Tèrme de Palais. Celui qui ſe rend partie en un procès pour y conſèrver ſes intérêts. *Interventor.* Les parties *intèrvenantes* doivent faire apparoir de leurs intérêts avant que d'être reçuës en cauſe. On appelle auſſi partie *intèrvenante*, celui qui ſurvient dans une caûſe, ſoit pour ſoutenir le demandeur, ſoit pour conſèrver les intérêts du déffendeur.

INTÈRVENIR. v. n. *Intervenire.* J'*intèrviens*, j'*intèrvenois*, j'*intèrvins*, je ſuis *intèrvenu*, j'*intèrviendrai*, que j'*intèrvienne*, que j'*intèrvinſſe*, ou j'*intèrviendrois*. Ce mot eſt de pratique; & veut dire, Se rendre partie incidemment en un procès pendant entre un demandeur & un déffendeur. Les acheteurs font *intèrvenir* en cauſe leurs vendeurs pour les garentir. Il eſt *intèrvenu* un dévolutaire qui a emporté le Bénéfice que deux autres conteſtoient.

Intèrvenir, ſignifie auſſi, entrer en une affaire pour l'accommoder, pour en être le médiateur. *Sequeſtrum eſſe, arbitrum.* Quand deux Princes ſont en guèrre, il en *intèrvient* quelqu'un qui offre ſa médiation pour les accommoder.

Intèrvenir, ſignifie auſſi, Parler dans un contrat, ſoit pour ſe rendre caûtion, ſoit pour l'autoriſer, y conſentir, le ratifier. A ce faire eſt *intèrvenu* un tel, qui s'eſt rendu pleige & cautſon, & s'eſt obligé ſolidairement au contenu du préſent contrat. Le mari eſt *intèrvenu*, qui a autoriſé ſa femme. Sont *intèrvenus* les parens du mineur, qui ont approuvé & ratifié ſon mariage.

Intèrvenir, ſignifie auſſi, Survenir, & ſe dit en parlant des incidens qui changent la face d'une affaire, ou qui l'intèrrompent. Le mariage ſeroit déja fait, ſans la guèrre qui eſt *intèrvenuë*, ſans un procès qui a diviſé la famille.

Intèrvenir, ſignifie auſſi, Intèrpoſer ſon autorité. Les Princes avoient des différens qui les auroient ruinez, ſi l'autorité Royale n'y fût *intèrvenuë* pour les accorder.

Intèrvenir, ſe dit auſſi de tous les arrêts, jugemens, & réglemens qui viennent de la part des Juges, ou des Supérieurs. Il eſt *intèrvenu* ſentence adjudicative des concluſions du demandeur, *intèrvenu* arrêt confirmatif de la ſentence. Il eſt *intèrvenu* décrèt de priſe de corps contre lui.

Intèrvenu, uë. part. & adj. *Qui intervenit.*

INTÈRVENTEUR. Tèrme de l'Antiquité Écléſiaſtique. Voyez Intèrcesseur.

INTÈRVENTION. ſ. f. Tèrme de Palais. Action par laquelle on ſe rend partie en une affaire. *Interventio.* Il faut faire recevoir & régler ſa Requête d'*intèrvention*, avant que d'y faire prononcer. Fournir des moyens d'*intèrvention*, mettre en état ſon inſtance d'*intèrvention*.

Intèrvention, ſe dit auſſi de ceux qui parlent dans les contrats, qui les ſouſcrivent, quoiqu'ils ne ſoient pas les principaux contractans. Il n'auroit pas prêté ſon argent à un tel, ſans l'*intèrvention* de ſon père qui s'eſt rendu caution.

INTÉSTAT, ate. adj. Qui meurt ſans faire teſtament. *Inteſtatus.* L'héritiér *ab inteſtat*, eſt celui qui eſt héritiér par un autre droit que par un teſtament. Autrefois ceux qui mouroient *intéſtats* étoient tenus pour damnez, & pour infâmes. Car comme par les Canons des Conciles on étoit tenu d'appliquer en œuvres pies une partie de ſes biens, que Matthieu Paris dit être du moins la dixiême pour le ſalut de ſon âme, celui-là étoit réputé en avoir abandonné le ſoin, qui avoit manqué à faire un teſtament, & des legs pieux. On a commandé en quelques Conciles aux Prêtres d'éxhorter les moribonds à donner une partie de leurs biens à l'Égliſe, ou aux pauvres: ce qui a été ſi avant, qu'on dénioit l'abſolution, & le viatique, à ceux qui ne déféroient pas à leurs éxhortations, de ſorte qu'ils ne mettoient point de différence entre ces *intéſtats*, & les déſeſpérez qui s'étoient procuré la mort, & on les privoit de ſépulture. Cela donna lieu à un arrêt du 19 Mars 1409. rapporté par Paſquier, qui fait défenſes à l'Évêque d'Amiens d'empêcher, comme il faiſoit, la ſépulture des décédez *ab intéſtat*. Voyez Du Cange, qui traitte amplement cette matière, & qui témoigne que tous les biens meubles de ceux qui étoient morts ſans confeſſion, & ſans avoir reçu le viatique, & ſans avoir fait des aumônes par leur teſtament, quoiqu'ils fûſſent morts de mort ſubite, étoient confiſquez au profit des Seigneurs, & en quelques lieux au profit des Évêques. On en voit encore quelques veſtiges dans les anciennes Coûtumes de Normandie.

Cette éxpreſſion, *ab intéſtat*, veut dire, *ſans teſtament*; elle marque qu'une chôſe arrive ſans qu'il y ait eû de teſtament fait, ou à caûſe qu'il n'y a point eû de teſtament fait. Mort *ab intéſtat*. Héritiér *ab intéſtat*. On diſtingue *intéſtat* de fait, & de droit: de fait, lorſqu'une pèrſonne meurt ſans faire éffectivement de teſtament: de droit, lorſqu'elle fait un teſtament qui eſt nul, & caſſé, alors les héritiérs légitimes ſuccédent *ab inteſtat*.

INTESTIN, ine. adj. Ce mot eſt Latin, & ſignifie, Qui eſt intérieur, qui eſt en dedans. *Inteſtinus, internus, intimus.* La tèrre a des feux, des vents *inteſtins* qui cauſent les tremblemens de tèrre. C'eſt la chaleur *inteſtine* qui produit les vapeurs, qui fond les métaux & les minéraux, & qui les cuit. Il y a dans le ſang un mouvement *inteſtin*, ou de fèrmentation, qui loin d'être incompatible avec la fèrmentation, en eſt une ſuite néceſſaire.

Intestin, ſe dit auſſi en parlant des maux dont les cauſes ſont cachées. Il a une fiévre *inteſtine* étique, qui le mine, qui le fait mourir. Il a une douleur *inteſtine* dont on ne voit aucune cauſe apparente.

Intestin, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. Les vices *inteſtins*, comme l'hypocriſie, ſont les plus difficiles à guérir. Cet homme a quelque paſſion, quelque affliction *inteſtine* qui le rend chagrin, qu'il ne veut découvrir à pèrſonne. On appelle guèrre *inteſtine*, diſcorde *inteſtine*, la guèrre civile, parcequ'elle ſe fait dans l'intérieur de l'État. Nos troubles *inteſtins* avoient longtems déſolé le Royaume. On le dit auſſi des diſſenſions domeſtiques. La jalouſie avoit allumé une guèrre *inteſtine* entre les époux. Tant que l'on a des paſſions à vaincre, & qu'on éprouve des guèrres *inteſtines*. Ab. de la Trape.

INTESTIN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt ce qu'on appelle *boyau*, qui eſt un corps long, rond, & creux, qui va depuis le ventricule juſqu'à l'anus, qui eſt tortillé en divèrs plis, tours & retours. *Inteſtinum.* Les *inteſtins* ſèrvent à digérer, à purifier, à diſtribuer le chyle, & à vuider les excrémens. C'eſt une ſubſtance charnuë en dedans, & membraneuſe par dehors, compôſée

compoſée de trois tuniques, qui a une infinité d'artères, de veines, de nèrfs, de fibres, de veines lactées. Les *inteſtins* retiennent quelque tems les alimens qui achévent de s'y pèrfectionner, & de ſe convèrtir en une liqueur blanche qu'on appelle *chyle*. Ce chyle eſt enſuite éxprimé à pluſieurs repriſes dans les vaiſſeaux lactées par la propre contraction des *inteſtins*, & par la preſſion du diaphragme & des muſcles de l'abdomen. Les *inteſtins* ont ſept fois la hauteur de l'homme, ou ſelon Hipprocrate, treize coudées. C'eſt une èrreur de croire que les *inteſtins* ont une longueur détèrminée par rapport à la hauteur de l'homme; l'éxpérience montre le contraire. L'*inteſtin*, quoique continu, ſe diviſe en ſix, *duodenum*, *jejunum*, *ileon*, *cæcum*; *colon & rectum*, qui ſeront éxpliquez à leur ordre. Les trois prémiérs s'appellent les *inteſtins grêles*, & les trois dèrniérs les *gros inteſtins*. Les Médecins les appellent en Latin *inteſtina*, & en Grèc *ἔντερα*; & vulgairement *chorda*: de là vient qu'on appelle de ce nom les cordes de luth; parcequ'elles ſont faites de boyaux déſſéchez.

Il y en a qui appellent du nom d'*inteſtins* toutes les parties contenuës dans les trois ventres, & qui diſent, par éxemple, que le cèrveau eſt un paquet d'*inteſtins* qui remplit le crâne. Nehemias Grew a donné en Anglois l'Anatomie comparative des ventricules & des *inteſtins*.

INTESTINAIRE. ſ. m. Nom que l'on a donné dans l'Antiquité à cèrtains Ouvriers, ou Artiſans. *Inteſtinarius*. Les *Inteſtinaires* étoient ceux qui faiſoient des ouvrages pour le dedans des maiſons & des appartemens, & qu'on appelloit *Opus inteſtinum*. Budé & d'autres ſçavans ont cru que ces ouvrages étoient ce que nous appellons de la boiſerie, de la menuiſerie. Ainſi les *Inteſtinaires* étoient des menuiſiérs. Saumaiſe eſt du même ſentiment que Budé. Voyez-le ſur Solin p. 1034. & 1040. & la 2e loi du Code Théodoſien *De Excuſ. Artif.* Godefroi ſur cette loi, Vitruve L. IV. C. 4. L. V. C. 2. L. VI. c. 8. Pline L. XVI. C. 42. où il eſt parlé des ouvrages de ces artiſans & de leurs différentes éſpéces.

INTESTINAL, ALE. adj. Tèrme d'Anatomie. Qui eſt dans les inteſtins, qui leur ſèrt, qui y a rapport. On le dit d'une veine qu'on appelle *Inteſtinale*. La veine *inteſtinale*, ou l'*Inteſtinale*, va ſe joindre à la veine porte, avant qu'elle ſe pèrde, & qu'elle entre dans la partie câve du foi. DIONIS. Une colique *inteſtinale*. Un enfant à la ſortie des dents, ou à l'occaſion d'une colique *inteſtinale* eſt agité de mouvemens convulſifs. Le canal *inteſtinal* eſt cette longue ſuite de boyaux qui commence au pilôre, & finit à l'ânus, après avoir pris ſix noms differens, qui ſont les ſuivans en commençant par le pilôre, *duodénum*, *jejunum*, *ileum*, ou *iléon*, *cæcum*, *colum*, ou *colon*, & *rectum*.

INTHAL, ou INTAL. ſ. m. Qui ſignifie la Vallée d'Inn. *Intalia*, *Oeni vallis*. C'eſt cette partie du Tirol qui eſt le long de la rivière d'Inn, dont elle prend ſon nom. Inſpruck, & Hall, en ſont les lieux principaux. MATY.

INTHRONISATION. ſubſt. f. L'entrée d'un Prélat en poſſeſſion de ſon ſiége Épiſcopal, la priſe de poſſeſſion. *In Epiſcopale munus introductio*. On a fait quelquefois des oppoſitions, des proteſtations à l'*inthroniſation* de quelques Évêques. Il y avoit autrefois, du moins en Orient, des droits d'*inthroniſation*, appellez *inthroniſtica*; c'étoit une ſomme d'argent qui ſe donnoit par le Patriarche à ceux qui l'avoient élû, & par les Évêques à celui qui les avoit ſacrez, lequel la diſtribuoit à ſon ſécretaire, & à ſes autres officiérs.

Pluſieurs ôtent l'*h*, & écrivent *introniſation*. Le Concile de Latran (tenu en 1179.) défend can. 7. comme des abus horribles de rien éxiger pour l'*introniſation* des Évêques, ou des Abbez. FLEURY, *hiſt. Eccl.*

Ce mot d'*inthroniſation* eſt peu en uſage en François; on ne le dit qu'en parlant de la priſe de poſſeſſion d'un ſiége par un Évêque.

INTHRONISER. v. act. Mettre en poſſeſſion d'une dignité, d'une Prélature. *In munus introducere*. Cet Évêque a été *inthroniſé* avec grande cérémonie, avec grande acclamation du peuple.

INTIAQUACQUI. ſ. m. Nom d'une Idôle des barbâres du Pérou. *Intiaquaquus*. Ce mot ſignifie dans la langue du Pérou *Soleil frère*. L'*Intiaquacqui* étoit une des trois ſtatuës du Soleil, que les Pérouans adoroient, & auxquelles ils faiſoient autrefois des ſacrifices, le jour de fête, qui commençoit leur année. Les deux autres étoient Apointi & Churiunti. Voyez Linſchotanus, *Hiſt. Ind. Occid.*

INTIMATION. ſ. f. Signification ou déclaration qu'on fait à quelqu'un par un acte judiciaire. *Denuntiatio*. On a fait l'*intimation* de la vente des meubles d'un tel à un tel jour. On a fait des ſuffiſantes *intimations* à tous les oppoſans de ſe trouver à l'aſſemblée des créanciérs pour la vente d'une tèrre. Tous les éxploits d'aſſignation du Châtelet conclus par cette ancienne formule, *intimation*, qui veut dire, avec déclaration qu'on fait du deſſein qu'on a de pourſuivre inceſſamment l'affaire, & d'obtenir ſes avantages.

Les folles *intimations*, ſont celles qui ne méritent pas d'être portées devant les Juges, elles doivent être vuidées par un Avocat, dont les parties, ou les Procureurs conviennent. *Ordon. de 1667. tit. 6. art. 4.*

Ce mot vient du Latin *intimatio*, du vèrbe *intimare*; qui ſignifie, Faire entrer une chôſe fort avant, faire connoître, déclarer quelque chôſe d'une manière qu'on n'en puiſſe point prétendre cauſe d'ignorance.

INTIMATION, ſe dit plus ordinairement de l'exploit que fait donner un appellant à celui qui a obtenu ſentence à ſon profit, pour la voir réformer par un Juge ſupérieur. Les *intimations* en la Cour ſe font d'ordinaire en vèrtu d'un relief d'appel de Chancellerie. Quand l'aſſignation ſe donne par l'autre partie, on l'appelle anticipation.

On appelle *folle intimation*, celle d'un Juge qu'on a pris à partie en ſon propre & privé nom, quand il n'y a pas lieu, & quand il n'a point prévariqué en ſa charge. On condamne toûjours aux dépens la *folle intimation*.

INTIME. adj. m. & f. ſ. Ami particuliér, & à qui on découvre ſon cœur, & ſes affaires, plus confidemment qu'à tout autre. *Intimus*. Énée & Achates, Oreſte & Pilades, étoient des amis *intimes*. Je ſuis joint d'une *intime* amitié, d'une amitié trés-étroite, avec cet homme-là; c'eſt mon *intime*.

INTIME, en tèrmes de Théologie, ſignifie auſſi, Particuliér, étroit, ſecrèt. Le but de la Théologie Myſtique eſt de former une union immédiate & *intime* de l'âme dévote avec Dieu. JU. Saint François a expliqué les opérations les plus *intimes* de la vie comtemplative. BOSS.

INTIMEMENT. advèrbe. D'une manière, d'une liaiſon trés-étroite. *Intimè*. Ces deux pèrſonnes ſont unies très *intimement*. Il n'y a rien de plus *intimement* uni à JÉSUS CHRIST que les Prêtres, ils le produiſent, ils s'en nourriſſent. FLÉCH. Nous pouvons avoir nos idées *intimement* unies à nôtre éſprit. ROH. Sil n'y a pas moyen, ſelon le ſentiment des Saints, de convèrſer *intimement* avec Dieu & avec les hommes; il eſt encore bien moins poſſible d'ouvrir ſon cœur avec utilité à Dieu & aux hommes tout enſemble. AB. DE LA TR.

INTIMER. v. act. Signifier & déclarer à quelqu'un le jour d'une aſſemblée, ou d'un acte judiciaire. *Denunciare*. Les Lettres de Chancelerie portent commiſſion à un Sèrgent d'*intimer* un tèl à cèrtain & compétant jour, pour voir dire ou faire telle chôſe. On *intime* les oppoſans à la vente des meubles, des fonds, à cèrtain jour pour y aſſiſter & enchérir. On les *intime*, pour aſſiſter à une délibération des créanciérs, aſſemblée de parens, &c. Le Pape, dès le lendemain qu'il eut fait donner part aux Miniſtres des Princes de la réſolution qu'il avoit priſe ..... fit *intimer* un Conſiſtoire. AB. RÉGN.

On dit en ce ſens, *intimer* un Synode, un Concile; *Indicere*, pour dire, Marquer le jour & le lieu où ſe doit tenir le Synode, l'aſſemblée, afin que tous les intéreſſez s'y trouvent.

Ce mot vient du Latin *intimare*, qu'on trouve ſouvent en la ſignification de *faire connoiſtre*, *ſignifier*. MÉNAGE.

INTIMER, ſignifie plus particulièrement, Aſſigner une partie qui a gagné ſa cauſe, pour voir faire réformer la ſentence par un Juge ſupérieur. Ce n'eſt pas aſſez d'intèrjetter appel d'une ſentence, il faut relever l'appel, & faire *intimer* la partie, la faire aſſigner pour cela.

On appelle *intimer* un Juge en ſon propre & privé nom, quand on l'accuſe d'avoir prévariqué en ſa charge, quand il y a de ſon fait & de ſa faute particulière qui mérite correction. Autrefois on *intimoit* les Juges ſur toutes les appellations, & il falloit qu'ils vinſſent à la Cour pour ſoûtenir leur ſentence.

On dit figurément dans le diſcours ordinaire, Pourquoi m'*intimez* vous en mon nom? pour dire, Pourquoi vous en prenez-vous à moi? je n'ai point été l'auteur de cette affaire, ou je n'y ai donné que ma voix.

INTIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

INTIMÉ, ÉE. ſubſt. ſe dit proprement de ceux, ou celles, qui ſont aſſignez devant un Juge ſupérieur pour voir juger l'appel d'une ſentence renduë à leur profit. L'appellant & l'*intimé* ſont les deux parties principales en cauſe d'appel. *Provocatus*. Anciennement on ajournoit directement les Juges en la Cour, pour venir ſoutenir leurs ſentences à leurs perils & fortunes; & on faiſoit ſimplement ſignifier l'appel à la partie: ce qu'on appelloit proprement *intimation*, qui n'étoit autre chôſe qu'une dénonciation d'appel; & on ajournoit auſſi bien les Juges Royaux, que les Juges guêtrez, & pédanées.

INTIMIDATION. ſ. f. Action par laquelle on menace, on fait

fait peur à quelqu'un. *Terroris injectio. Intimidation* eſt plus énèrgique, & dit plus que *menace*. Les teſtamens, les donations, les entrées en Religion, & autres actes qui ſe font par violence, par *intimidation*, ou par crainte révérentielle, ſont nuls de plein droit.

INTIMIDER. v. act. Menacer, faire peur à quelqu'un, l'épouvanter. *Terrorem injicere*. L'arrivée des nouvelles troupes a *intimidé* les ennemis, les a fait reculer en arrière. Les éſprits foibles ſont aiſez à *intimider*. On a *intimidé* les témoins qui ont été ouis en cette information, ils ſe ſont abſentez pour n'aller point à la confrontation. Il n'y a que l'horreur des ſupplices qui puiſſe *intimider* les malfaiteurs. *Intimider* la populace. Ablanc. Il tâche d'*intimider* les conjurez. Vaug.

Implacable pudeur régne ſur mes déſirs,
Intimide *ma voix, mes yeux, & mes ſoupirs.* La Suze.

Intimidé, ée. part. paſſ. & adj. *Timore correptus.*

INTINCTION. ſ. f. Tèrme de Liturgie. Mélange qui ſe fait à la Meſſe entre la conſécration & la communion, d'une petite partie de l'hoſtie conſacrée avec le ſang de Jéſus-Chriſt. Le canon de la Meſſe l'appelle *commixtio*.

Ce mot d'*intinction* vient, ſelon quelques-uns, de ces paroles de l'Évangile que dit Jéſus-Chriſt, *Qui intingit mecum manum ſuam in paropſide*, &c.

INTITULATION. ſ. f. Inſcription qui ſèrt de titre. *Inſcriptio*. L'*intitulation* d'un livre ſèrt beaucoup à le faire débiter.

INTITULER. v. act. Mettre un titre à un livre, à un diſcours, pour enſeigner de quoi il traite. *Inſcribere*. Dans les Priviléges d'imprimer des livres, on marque comment ils ſont *intitulez*. Un tel ouvrage eſt *intitulé* du nom d'un tel Auteur. Montagne traitte de toute autre matière que de celle dont il a *intitulé* ſes Chapitres.

INTITULÉ, ée. part. paſſ. & adj.

INTOLÉRABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut ſouffrir, endurer, tolérer. *Intolerabilis*. La goute cauſe une douleur *intolérable*. Cet homme ſe rend *intolérable* à tout le monde. La mauvaiſe humeur de cette femme eſt *intolérable*. Ceux qui ſe ſont tuez eux-mêmes regardoient leurs maux comme *intolérables*; autrement ils n'auroient point pris ces réſolutions déſeſpérées. Nic.

INTOLÉRABLEMENT. adv. D'une manière intolérable. *Intoleranter*. Les éſclaves chez les Infidelles ſont tourmentez *intolérablement*.

INTOLÉRANCE. ſ. f. *Intolerantia*. Ce mot n'eſt en uſage que depuis quelques années, & ne ſe trouve que dans les écrits de quelques Théologiens qui ont eû des diſputes ſur cette matière. Il ſignifie le contraire de la tolérance, c'eſt-à-dire, que l'*intolérance* conſiſte à ne vouloir point ſupporter les autres; à n'avoir aucune liaiſon, aucune communion avec eux en fait de Religion, de prières, de ſèrvice divin.

INTOLÉRANT, ante. adj. *Intolerans*. Celui qui a de l'intolérance; celui qui ne veut ni tolérer, ni ſupporter les autres; c'eſt-à-dire, ne les point admettre à la communion de prières & à la participation des Sacremens. C'eſt le nom que les *Tolérans* donnent à ceux qui font profeſſion de quelque communion Chrétienne, & par deſſus tous aux Catholiques qu'ils regardent comme les plus *intolérans* de toutes les ſociétez Chrétiennes; parce qu'éffectivement les Catholiques gardent mieux que pèrſonne le précepte de Jéſus Chriſt, qui nous ordonne de traiter comme Payen & comme Publicain celui qui n'écoute point l'Égliſe. En ce ſens il n'y a même à proprement parler que les Catholiques dont les principes ſont *intolérans*, parcequ'il n'y a qu'eux qui ont les vrais principes.

INTONATION. ſ. f. Action par laquelle un Chœur commence à chanter, à entonner un Pſeaume, un motet. *Intonatio*. Après que la Proceſſion fut rentrée dans l'Égliſe, on oüit les Chantres qui firent l'*intonation* du *Te Deum*. Il ne ſe dit guère hors de cette phrâſe.

INTRADOS. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt la partie intérieure d'une voute, ou la partie courbe du dedans d'un vouſſoir. On l'appelle auſſi *Doüelle*.

Quelques-uns écrivent *intradoſſe*. L'Auteur du Traité de la Conſtruction des chemins propôſe cette difficulté à réſoudre, quelle doit être la portée des vouſſoirs depuis leur *intradoſſe*, à toute ſorte de grandeur d'arche, & d'arceau, à l'endroit de la cléf? Journ. des Sçav.

M. Gautier dans ſon ouvrage ſur l'épaiſſeur des culées des ponts &c. dit *intradoſſe* & *éxtradoſſe*, & il fait ces mots du genre féminin.

INTRAITABLE. adj. m. & f. Éſprit farouche & ſauvage; avec lequel on ne peut agir, ni convèrſer; de qui on ne peut obtenir aucune grâce, qu'on ne peut pèrſuader. *Intractabilis*, *durus*, *aſper*. L'orgueil, la fièrté de ce favori, l'ont rendu *intraitable*. Les Poëtes ſont d'ordinaire *intraitables* ſur leurs vèrs. Boi. *Genus irritabile vatum*. Horat. Les gens qui ſe piquent d'un éminent ſçavoir ſont *intraitables* de ce côté-là; ils croyent que tout le mérite eſt renfèrmé en leur pèrſonne. Bell. Les Allemans ont naturellement l'éſprit dur, & *intraitable*. Fléch.

INTRANT. ſ. m. Tèrme de l'Univèrſité de Paris. C'eſt celui qui eſt choiſi par ſa Nation pour nommer le Recteur. Il y a quatre *Intrans*, parcequ'il y a quatre Nations dans l'Univèrſité; & lorſqu'il eſt queſtion de faire un Recteur, chaque Nation nomme ſon *Intrant*. Enſuite ces *Intrans* ſe retirent en particuliér pour faire le Recteur; & lorſqu'il y a partage de voix, le Recteur qui eſt encore en charge, pourvû qu'il ne s'agiſſe pas de lui-même, fait pancher la balance du côté qu'il lui plait.

INTRÉPIDE. adj. m. & f. Fèrme, hardi; qui ne craint point la mort, qui affronte les périls. *Intrepidus*. Le Miniſtre alloit d'un pas *intrépide* où la raiſon d'État le détèrminoit. Boss. Le vaincu ſembloit encore menacer le vainqueur par ſes triſtes & *intrépides* regards. Id. Un Général d'armée doit avoir une âme *intrépide*, être froid & tranquille dans un jour de bataille. Balzac a dit que le mot *intrépide* lui plaiſoit éxtrémement, & que s'il avoit du crédit, il l'employeroit pour ſolliciter ſa reception. S'il vivoit, il goûteroit le plaiſir de le voir parfaitement bien établi.

*Heureux, trois fois heureux, l'*intrépide *Turenne,*
D'avoir pèrdu la vie au milieu de la plaine. Danchet.

Il fut ſage au Conſeil, au combat intrépide.

INTRÉPIDITÉ. ſ. f. Hardieſſe, aſſûrance dans le péril, force éxtraordinaire de l'âme, qui l'éleve au deſſus des troubles, & des déſordres que la vûë des grand périls pourroit éxciter en elle. *Magnanimitas, audacia, fortitudo*. La Roch. La brutalité méne quelquefois auſſi avant dans le péril, que l'*intrépidité*; mais celle-ci marche avec connoiſſance, & l'autre par un emportement aveugle & féroce. Le courage du Maréchal de Châtillon étoit une *intrépidité* lente, & pareſſeuſe. S. Évr.

INTRIGANT, ante. adj. Qui a des connoiſſances, qui ſe fourre par tout, & qui avec ſon adreſſe fait les affaires d'autrui, & les ſiennes. *Qui ſe immiſcet*. Pour faire fortune il faut être fort *intrigant*, afin de trouver des occaſions favorables. Cette femme vous pourra faire trouver un bon parti, car elle a force connoiſſances; elle a l'éſprit adroit & *intrigant*.

INTRIGUE. ſ. fém. Quelques-uns le font encore maſculin, contre l'uſage général. Aſſemblage de pluſieurs événemens, ou circonſtances qui ſe rencontrent en quelques affaires, & qui embarraſſent ceux qui y ſont intéréſſez. *Artes*. La rencontre d'un portrait, le qui pro quo d'une lettre mal-renduë, le mal entendu de quelque rapport, ont cauſé ſouvent de grandes *intrigues*, de grandes brouilleries, des ſujèts de tragédie & de farces. Tripaut aſſûre que ce mot ſe dit proprement des poulets qui ont les piéds empêtrez parmi des cheveux, & qu'il vient du Grèc ἐν, & ϑρὶξ, comme rapporte Ménage.

Intrigue, dans ce ſens, eſt le nœud ou la conduite d'une piéce dramatique, ou d'une Hiſtoire Romaneſque, c'eſt-à-dire, le plus haut point d'embarras où ſe trouvent les principaux pèrſonnages, qui leur eſt cauſé par l'adreſſe, ou la fourbe de quelques pèrſonnes pratiquées, ou par la rencontre de pluſieurs évenemens fortuits qu'ils ne peuvent débrouiller. *Nodus*. C'eſt à la fin de la piéce que l'*intrigue* commence à ſe dénoüer, que les pèrſonnages commencent à ſe reconnoître, à s'entendre. Le ſpectateur s'ennuye ſi l'*intrigue* n'eſt pas bien ſuivie.

Intrigue, ſignifie auſſi, Ce qui ſe fait par l'adreſſe & la pratique de cèrtaines pèrſonnes qui embrouillent les chôſes afin d'en profiter. Il s'eſt fait de grandes *intrigues* à la Cour pour détruire ce favori, pour en mettre un autre en ſa place. On a ſi bien déguiſé au Prince la vérité, qu'il n'a ſçû débrouiller, développer cette *intrigue*, pénétrer le ſecrèt de cette *intrigue*. Aucun Auteur ne fut plus induſtrieux que Tacite à bien démêler, & à bien débrouiller les *intrigues* d'une Cour rafinée. Amelot.

Intrigue, ſignifie quelquefois une ſimple négociation qui a abouti à quelque traitté, à quelque ligue. Ce Réſident a une *intrigue* ſecrette avec un tel Prince d'Allemagne, il le fera entrer dans la ligue, dans le traitté qu'on projette. Ce Cardinal ménage ſes *intrigues*, ſes connoiſſances, pour faire élever ſon patron au Pontificat.

Intrigue, ſignifie quelquefois ſimplement, Affaire. *Negotium*. Voilà mon procès jugé & gagné, Dieu mèrci, je ſuis hors d'*intrigue*, hors d'affaire. J'ai retiré mes denièrs de cette

ſociété

ſociété qui étoit obérée, me voilà hors d'*intrigue*, en aſſûrance. Il ſe dit auſſi des affaires amoureuſes, que l'on traite avec adreſſe. Je ne puis ſupporter ces coquets, qui embraſſent dix ou douze *intrigues* ſans avoir aucune amour, & qui ſe font cent affaires ſans en avoir une ſeule. M. SCUD. Les Romains gâtent l'imagination des femmes, & tournent leur éſprit à l'amour, & aux *intrigues*. BELL. Quel plaiſir de ruiner l'*intrigue* d'une rivale! ID. Les occupations de Nauſicaa ne ſont-elles pas plus éſtimables que les *intrigues* des femmes de nôtre tems? Nos Pères en auroient rougi, & on ôſe mépriſer Homère, pour n'avoir pas peint par avance ces mœurs monſtrueuſes, pendant que le monde étoit encore aſſez heureux pour les ignorer. FÉNELON.

INTRIGUE, ſe dit auſſi de cette cabale de gens qui par leurs avis, leurs connoiſſances, leurs adreſſes, ſçavent embrouiller, ou débarraſſer les affaires, & en tîrer du profit. *Clandeſtinum conſilium.* Il y a à Paris bien des gens d'*intrigue*, qui vivent d'*intrigue*, qui font des mariages, qui donnent des avis, qui font des affaires à la Cour. Cette affaire a réüſſi par l'*intrigue* d'une telle pèrſonne; c'eſt une femme de grande *intrigue*.

Ne deſcendons jamais dans de lâches intrigues;
N'allons point à l'honneur par de honteuſes brigues. BOIL.

INTRIGUER. v. act. Embrouiller, embarraſſer une affaire. *Implicare.* C'eſt une telle femme qui a *intrigué* toute cette affaire par la ſuppoſition d'un faux héritiér. C'eſt cette intèrvention qui a *intrigué* cette affaire, qui l'a ſi bien embrouillée qu'on n'y voit goutte. A la Comédie Italienne il y a un bouffon éxprès pour *intriguer*, pour faire le nœud, l'embarras de la piéce.

Ce mot vient du Latin *intricare*, qui ſignifie *embarraſſer*.

INTRIGUER, eſt auſſi quelquefois neutre, & ſe dit abſolument. *Se immiſcere, machinari.* Il ne fait qu'*intriguer* & cabaler. Les plus habiles *intriguent* beaucoup, parlent peu, & n'écrivent point.

INTRIGUER, eſt auſſi neut. paſſif, & ſignifie, Se mêler, aller & venir dans le monde; ſe fourrer par tout pour tâcher à faire, ou déffaire des affaires, & en tîrer du profit. Ce Gaſcon s'eſt ſi bien *intrigué* chez ce Miniſtre, qu'il a attrapé une bonne place de Commis. Les revendeuſes qui s'*intriguent* dans les maiſons ſont dangereuſes, & ſujettes à ſuborner les filles. Cet homme eſt fort *intrigué* dans cette affaire criminelle, on le tient complice.

INTRIGUÉ, ÉE. part. & adj. On dit d'un homme engagé dans une mauvaiſe affaire, qu'il eſt bien *intrigué*: ou d'un homme diſtrait, & qui a toûjours quelque chôſe en tête, qu'il eſt fort *intrigué*. BOU.

INTRIGUEUR, EUSE. Qui fait des intrigues. *Clandeſtinarum machinator artium.* Ce mot ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, & ſe dit particulièrement des courtiérs d'amour. Mais il eſt plus en uſage au féminin, qu'au maſculin. L'ACAD.

INTRINSÉQUE. adj. m. & f. *Intrinſecus.* Intérieur, occulte. Quand un Philoſophe ne peut rendre raiſon de quelque éffêt de la nature, il dit que c'eſt une vèrtu *intrinſéque*, une qualité *intrinſéque*, une qualité occulte.

INTRODUCTEUR, TRICE. ſ. m. & f. *Qui introducit.* Qui méne, qui conduit, qui donne facilité d'entrer quelque part. Je vous veux mener dans une telle compagnie, je ſerai vôtre *introducteur*, vôtre ſeul mérite vous pourroit ſèrvir d'*introducteur*. La crainte de l'enfèr eſt l'*introductrice* de la charité. NIC. Il y a chez le Roi & chez Monſieur des Officiérs qui ſont *introducteurs* des Ambaſſadeurs, qui les ménent en cérémonie à l'audience. Il y a en France deux *Introducteurs* des Ambaſſadeurs, qui ſèrvent par ſemeſtre. Ils prêtent le ſèrment de fidélité entre les mains du Grand Maître. C'eſt une charge aſſez modèrne en France, & de la fin du dèrniér ſi[illegible] a un *Introducteur* à la Cour d'Éſpagne. Dans la plûpart des autres Cours cette charge eſt confonduë avec celle de Maître des cérémonies.

Il y avoit des *Introducteurs* dans les Jeux, ou Combats des Anciens. C'étoient des gens qui introduiſoient dans l'aréne, ou dans la lice, les Athlétes. Voyez Paſchalius *De Coron. L. VI. C. 11. & 12.*

INTRODUCTIF. adj. Tèrme de Palais, qui ſe dit en cette phrâſe, Éxploit *introductif* de l'inſtance; c'eſt à dire, par lequel commence l'inſtance. *Primus, a.*

INTRODUCTION. ſ. f. Conduite, facilité qu'on donne à quelqu'un d'entrer. *Introductio.* C'eſt à cet Officiér qu'appartient l'*introduction* des Ambaſſadeurs. Pour entrer en cette aſſemblée, il faut quelque éſpéce d'*introduction*, quelque connoiſſance, quelque occaſion favorable.

On dit en Chirurgie, l'*introduction* de la ſonde dans la veſſie. Il a de ſi grandes obſtructions du ventre, qu'elles empêchent l'*introduction* des remédes dans le corps.

En tèrmes de Palais on appelle éxploit d'*introduction*, ce qu'on appelle autrement éxploit introductif de l'inſtance.

INTRODUCTION, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. Saint François de Sales a fait un beau livre de l'*introduction* à la vie dévote. Ce n'eſt ici qu'un Traité Général, ſèrvant d'*introduction* aux autres. PÉLISSON. La plupart des Grammaires ſont intitulées *Introduction* à la Langue Latine, Gréeque, Hébraïque. On dit, l'*introduction* de cette coutume, de cette mode.

INTRODUIRE. v. act. *J'introdui, j'introduiſois, j'introduiſis, j'ai introduit, j'introduirai, que j'introduiſe, j'introduirois,* ou *que j'introduiſiſſe.* Mener, conduire quelqu'un, lui faciliter l'entrée en quelque lieu. *Introducere.* On ne ſçait qui a *introduit* cet Officiér dans la maiſon de ce Prince. Les Gaſcons s'*introduiſent* bien tout ſeuls à la Cour, ils n'ont beſoin que pèrſonne les *introduiſe* en quelque aſſemblée. Les Hérétiques ont *introduit* ſouvent les ennemis juſques dans le cœur du Royaume. On *introduit* à l'audience les Ambaſſadeurs en cérémonie.

INTRODUIRE, ſe dit auſſi en chôſes morales. *Inducere, manuducere.* La Grammaire eſt ce qui a *introduit* aux ſciences. La Géométrie aux Mathématiques. C'eſt un tel qui a *introduit* cet uſage, cette coutume. C'eſt le luxe qui a *introduit* en France tous les déſordres, les vanitez, la paillardiſe, le pillage. On dit auſſi en Poëſie, *Introduire* un pèrſonnage ſur la ſcéne, pour faire quelque repréſentation. Deux chôſes ſont néceſſaires pour *introduire* des pèrſonnages ſur la ſcéne &c. P. DE COURBEVILLE. J.

INTRODUIT, ITE. part. paſſ. *Introductus.*

INTROÏT. ſ. m. Le commencement de la Méſſe, le prémiér motèt que les Chantres entonnent pour commencer une Méſſe haute, ou la prémière prière particulière de la Fête que le Prêtre dit quand il eſt monté à l'autel. *Introïtus.* Dans le Meſſel les *Introïtes* ſont diffèrens ſelon les jours & les Fêtes de l'année. *Requiem æternam* eſt l'*introït* d'une Méſſe des morts. *Quaſi modo* eſt l'*introït* de Pâques clôſes. *Reminiſcere, Oculi, Judica, Lætare*, ſont des *Introïts* qui donnent leurs noms aux Dimanches de Carême. C'eſt le Pape Céleſtin qui a introduit l'uſage de dire des Antiennes pour l'*Introït* de la Méſſe. Autrefois l'antienne pour l'*introït* étoit ſuivie d'un Pſeaume entiér, comme il paroit par le Sacramentaire de S. Grégoire. A préſent on n'en dit plus qu'un vèrſèt.

Ce mot vient d'*introïtus*, qui veut dire *entrée*, parceque l'*introït* ſe dit au commencement & à l'entrée de la Méſſe; dans le rit Ambroſien l'*introït* eſt appellé *ingreſſus*, ce mot veut dire la même chôſe. S. Grégoire le nomme *antienne*, parce qu'on chante ou qu'on récite alors des antiennes. Anciennement on a appellé l'*Introït* en Latin *Ingreſſa*; il y en a pluſieurs éxemples dans les Bollandiſtes. Les Meſſèls du rit Ambroſien le nomment quelquefois ainſi.

INTRONATI. ſ. m. & pl. Nom d'une Académie de Sienne en Italie, M. Péliſſon rapporte dans l'hiſtoire de l'Académie Françoiſe que l'Academie dé gl' *Intronati* de Sienne ſe contenta d'établir en ſa naiſſance ſix loix fondamentales fort courtes. 1°, Prier. 2°, Étudier. 3°, Se réjouir. 4°, N'offenſer pèrſonne. 5°, Ne pas croire légèrement. 6°, Laiſſer dire le monde.

INTRONISATION. Voyez INTHRONISATION.

INTRUS, USE. adj. Qui s'eſt mis en poſſeſſion d'un Bénéfice, d'une charge, ſans un tître canonique, ou du moins coloré, & ſans autorité de la Juſtice. *Intruſus.* Celui qui reçoit quelques fruits d'un bénéfice avant que d'en avoir le tître, ou en avoir pris poſſeſſion dans les formes, eſt un *intrus*. Un Dévolutaire qui joüit avant que d'avoir obtenu un jugement de récréance, eſt un *intrus*: un Officiér qui eſt pourvû ſur de faux cèrtificats d'âge, de fauſſes diſpenſes, eſt un *intrus*. Pluſieurs contendans peuvent prendre poſſeſſion d'un Bénéfice ſans être *intrus*. Il leur ſuffit d'un tître coloré, quoique par l'événement il ne s'en trouve qu'un de canonique.

INTRUSION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence canonique. Joüiſſance d'un Bénéfice, ou éxèrcice d'une charge ſans avoir un tître, du moins coloré. Priſe de poſſeſſion d'un Bénéfice violente & contre les régles. *Uſurpatio.* L'*intruſion* emporte une incapacité pèrpétuelle à celui qui eſt intrus de poſſéder le Bénéfice. Toute violence, ou autorité privée, emporte *intruſion*.

Ces deux mots, *intrus* & *intruſion*, viennent du Latin *intrudere*, qui veut dire faire entrer par force.

INTSANT. ſ. m. Nom propre d'un village de la Gueldre. *Inteſantum.* On le prend pour l'ancien lieu des Ménapiens, qui étoit appellé *Sabbones*: ſon nom modèrne en eſt un indice, car il ſignifie un lieu qui eſt dans le ſable, de même que *ſablones*. MATY. *Intſant* eſt dans la partie de Gueldre qu'on appelle la Gueldre Éſpagnolle, & qui eſt maintenant dans la puiſſance de l'Empereur.

INTUITIF, IVE. adj. Tèrme Dogmatique, qui ſe dit d'une viſion, ou connoiſſance claire & cèrtaine de quelque chôſe. *Intuitivus.*

tuitivus. Les Bienheureux dans la gloire auront une connoiſſance *intuitive* de la Majeſté de Dieu, & des myſtères, ils en vèrront l'immenſité.

INTUITIVEMENT. adv. Tèrme de Théologie. D'une manière intuitive. *Intuitivè.* Voir Dieu *intuitivement.*

INV.

INVAINCU. adj. & ſubſt. Qui n'a jamais été ſurmonté. *Invictus.* Un courage *invaincu.* A peine eſt-il ſupportable en poëſie, & par oppoſition à invincible. Corneille a dit dans le Cid, Ton bras eſt *invaincu*, mais non pas invincible.

INVALIDE. adj. m. & f. Bleſſé, eſtropié, vieillard valétudinaire, qui n'a plus la force, ni le moyen de travailler. *Infirmus.* Le Roi a fait bâtir un Hôtel magnifique pour loger & nourrir les ſoldats *invalides*, eſtropiez, qui ne peuvent plus ſervir. Cet Hôtel eſt ſitué au bout du fauxbourg Saint Gèrmain de Paris. Il fut fondé en 1669 & commencé à bâtir en 1671. On appelle auſſi cet hôtel les *Invalides* tout court. Avez-vous vû les *Invalides*? On ne voit rien de plus beau, de plus magnifique que les *Invalides.* Pour entrer aux *invalides*, il faut que le ſoldat, ou l'Officier eſtropié ait des cèrtificats de ſervices, & du lieu où il a été glorieuſement eſtropié.

INVALIDE, en tèrme de Palais, ſe dit auſſi de tout acte informe, ou nul, qui ne peut être mis à éxécution, ni faire foi en Juſtice. *Non ratus.* Le ſac de cette partie eſt rempli d'actes *invalides*, qui ne peuvent rien prouver.

INVALIDE, eſt auſſi un mot burleſque qui ne s'écrit point, mais qui ſe dit en riant d'une petite piéce d'argent qui valoit d'abord quatre ſols, mais qui dans la ſuite ne valut plus que trois ſols & demi, ou trois ſols neufs deniers ſelon le tems.

INVALIDEMENT. adv. Sans validité. *In irritum.* Toutes les pèrſonnes en puiſſance d'autrui qui contractent ſans leur autorité, le font *invalidement.*

INVALIDITÉ. ſ. f. Nullité d'un acte, d'un contrat, défaut de formalité. Nonobſtant l'*invalidité* de cet acte on n'a pas laiſſé de le vouloir mettre à éxécution. Soutenir l'*invalidité* d'un mariage. MAUG.

INVARIABLE. adj. m. & f. Fèrme, réſolu, conſtant, immuable. *Quod mutari non poteſt.* Un Philoſophe eſt *invariable* dans ſes deſſeins, dans ſes opinions. La fortune a été *invariable* pour cet homme là ſeulement. L'ordre *invariable* qui ſe remarque dans la conduite du monde, eſt l'ouvrage d'une intelligence infinie, & toute-puiſſante. ABBÉ T. La foi eſt une, & *invariable.* PASC. Dans la nouvelle Analyſe des infiniment petits, ou calcul différentiel, on appelle quantitez conſtantes, ou *invariables*, celles qui ſont toujours les mêmes, comme le péramètre de la parabole, &c.

INVARIABLEMENT. adv. D'une manière fèrme & invariable. *Abſque mutatione.* S'attacher uniquement, & *invariablement* à Dieu. PASC.

INVASION. ſ. f. Action par laquelle on envahit. *Occupatio.* L'*invaſion* des Gaules par les Barbares. Beaucoup de peuples déclarent la guèrre par une ſubite *invaſion* de quelque place importante.

INVECTIVE. ſ. f. Emportement de paroles, par lequel on blâme, on décrie quelque pèrſonne, ou quelque chôſe. *Objurgatio, inſectatio.* Le Prédicateur a fait une longue *invective* contre l'hypocriſie. Les ouvrages critiques des Auteurs ſont de pèrpétuelles *invectives*, ils ſont féconds en *invectives.* L'*invective* eſt quelquefois une partie néceſſaire à un Orateur. Il ne faut pas faire paſſer une *invective* ſatirique, pour une ſimple raillerie. M. SCUD.

INVECTIVER. v. neut. Déclamer contre quelqu'un, déchirer ſa réputation. *Inſectari.* Ce vèrbe s'eſt établi contre le ſentiment de Vaugelas. Un ſage Préſident doit empêcher les Avocats d'*invectiver* contre leurs pàrties. Il ne faut point *invectivèr* contre les abſens. On le dit auſſi des chôſes. On ne ſçauroit trop *invectiver* contre le luxe des femmes d'aujourd'hui.

Contre un monde de recettes,
Il invectivoit de ſon mieux. LA FONT.

INVENDU, INVENDUË. adj. *Non venditus.* Ce mot eſt bien nouveau, & ne doit pas être hazardé que tout au plus dans le ſatirique & le comique. Il ſignifieroit non vendu, qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE. ſ. m. Deſcription, état, & dénombrement qui ſe fait par écrit des meubles & papiers qui ſont dans une maiſon. *Recenſio.* Un Marchand doit tous les ans faire ſon *inventaire*, pour voir l'état de ſes affaires & de ſon négoce. Les *inventaires* en forme, ſe font par des Notaires avec un Sèrgent, qui fait la priſée des meubles en préſence d'un légitime contradicteur, d'un tuteur ſubrogé, ou d'un ſubſtitut du Procureur du Roi, pour les mineurs, ou pour les abſens. On doit faire la clôture d'un *Inventaire* au Greffe de la Juſtice ordinaire. La communauté eſt diſſoluë par la confection & la clôture de l'*inventaire*, qui doit être fait trois mois après la diſſolution de la communauté.

Ce mot vient du Latin *Inventarium.* L'Ordonnance de 1677. veut que les Marchands ayent un *inventaire* de tous leurs biens mobiliaires & immobiliaires, & de toutes leurs dettes actives & paſſives, & qu'il ſoit renouvellé & recollé de deux en deux ans. Il ſuffit qu'il ſoit ſous leur ſeing privé.

RECOLLEMENT D'INVENTAIRE, eſt un acte de repréſentation fait des meubles, pour voir s'il eſt conforme à l'*inventaire* qui en a été fait. Héritier par bénéfice d'*inventaire*, eſt celui qui obtient des Lettres de Chancelerie, en vèrtu deſquelles il fait faire un fidelle *inventaire*, moyennant quoi il peut ſe mettre en poſſeſſion des biens d'un déffunt, ſans être tenu de ſes dettes que juſqu'à concurrence des éffets contenus en cet *inventaire*, dont il eſt chargé de rendre compte.

Un jour le Poëte Valère,
Payen peu ſupèrſtitieux,
Et qui ne croyoit en ſes Dieux
Qu'à bénéfice d'inventaire. SÉNECÉ.

INVENTAIRE, eſt auſſi une vente publique, ou à l'encan, des meubles contenus en un *inventaire*, pour en empêcher le dépériſſement. Les curieux, les Frippiérs, courent les *inventaires.*

INVENTAIRE, en tèrmes de Palais, eſt une piéce d'écriture qu'on produit dans les procès par écrit, tant pour la conſervation que pour l'induction des piéces d'une partie. Il en contient la datte & la ſubſtance en abregé, & la fin pour laquelle on les produit. Il y a des *inventaires* ſervant d'avèrtiſſement, lequel eſt compris dans le préambule de l'*inventaire* : des *inventaires* de production ſommaire ſur un appointé à mettre. On fait auſſi des *inventaires* de communication, c'eſt à dire, un mémoire des piéces dont on donne copie à la partie advèrſe. Il s'eſt chargé de mes papiers par un bref *inventaire*, ſuivant un mémoire qu'on en a retenu. Quand on rapporte un procès dans les formes, il y a un des Évangéliſtes à côté du Rapporteur, qui doit être chargé de l'*inventaire*, pour vérifier les piéces de l'*inventaire.*

INVENTAIRE DE PRODUCTION. Eſt l'*inventaire* des piéces que produiſent les parties. *Inſtrumentorum recenſio.*

On appelle l'*inventaire* du Tréſor des Chartes, les regîtres qui contiennent le mémoire, ou l'extrait du Tréſor des Titres & papiers du Roi, qui eſt d'ordinaire diviſé en huit volumes, & dont on trouve des copies en pluſieurs Bibliothéques. Jean de Calais fit un *inventaire* ſuccinct des chartes du Roi. Pière d'Étampes, Clèrc du Roi Philippe le Long, fit en 1320. un *inventaire* des chartes du Roi en deux volumes. Pière de Goneſſe des Achillois commença un autre *inventaire* des chartes en 1367. Gérard de Montaigu fit un *inventaire* des chartes du Roi par ordre Chronologique, depuis Philippe Auguſte juſqu'en 1381. Jean Budé commença un autre *inventaire* le 12. Septembre 1481. Meſſieurs Godrefroi & Du Puy ont fait le dèrniér *inventaire* du Tréſor de chartes, qui eſt le meilleur. Voyez auſſi TRÉSOR de Chartes. L'*inventaire* des meubles de la Couronne, eſt celui dont le Garde-meuble du Roi eſt chargé. L'*inventaire* des Reliques d'une telle Égliſe.

INVENTAIRE, eſt un tèrme qui a ſervi auſſi de titre à pluſieurs livres. L'*inventaire* de Sèrres, ou Abregé de l'Hiſtoire de France. Le Père Monet a intitulé ſon Dictionnaire, *inventaire* des deux Langues Latine & Françoiſe. M. Regniér dans ſon virelay ſur les excès de la France ſe ſèrt du mot d'*inventaire* dans un ſens figuré, pour dire liſte, dénombrement. L'*inventaire* n'eſt pas fini, il reſte encore une autre poche, &c.

INVENTAIRE, ou plutôt ÉVENTAIRE, plus ſouvent féminin que maſculin. C'eſt parmi le peuple un paniér plat attaché à la ceinture, qui ſèrt aux noguettes, ou revendeuſes de poiſſon, ou de fruit, pour porter vendre par la ville leurs marchandiſes.

INVENTER. v. act. Produire par la force de ſon éſprit & de ſon imagination ; trouver, imaginer quelque chôſe de nouveau. *Invenire, excogitare.* Il eſt bien difficile d'*inventer*, & aſſez facile de l'imiter. On *invente* tous les jours de nouvelles machines pour élever des eaux. On ne fait point de cas d'un Mathématicien qui n'a rien *inventé* de ſon chèf. On dit que les Bèrgèrs de Sicile ont *inventé* l'Églogue. Jubal eſt celui qui a *inventé* le chant & les inſtrumens de Muſique. Tubal Cain a *inventé* l'uſage du fèr, Gen. Chap. 4. ce que les Payens ont attribué à Apollon, & à Vulcain. Celui qui a *inventé* la poudre à canon, les bombes, les carcaſſes, &c. auroit mieux fait de n'y jamais penſer. Il ne faudroit jamais appliquer ſon éſprit qu'à *inventer* des chôſes utiles à la vie, & à la culture des mœurs. Il faut peut-être moins

d'éffort

d'éffort d'éſprit pour *inventer*, que pour pèrfectionner les chôſes, la raiſon eſt, que ce qui reſte à découvrir eſt plus caché, & moins expôſé aux yeux. Font.

Inventer, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part ; pour dire, Controuver. *Comminiſci.* Il faut être Démon pour avoir *inventé* une ſi noire calomnie. Les Avocats diſent ſouvent, C'eſt un fait *inventé* ſur le barreau, *inventé* à plaiſir.

Inventer, ſignifie quelquefois, Faire une ſimple fiction. Ce Poëte *invente* bien. Il a bien *inventé* cette fâble, le ſujèt de ſon Poëme. A meſure que nous acquérons l'avantage de bien juger, nous pèrdons celui de bien *invênter.* Costar. L'Orateur peut agrandir, & exagérer les chôſes : mais il ne doit pas tout *inventer.* Ablanc. On le dit auſſi d'un Peintre, d'un déſſinateur. Le Graveur met au bas de ſa planche, qu'il l'a *inventée*, & gravée. *Invenit & ſculpſit.*

Inventé, ée. part. *Inventus, excogitatus.*

INVENTEUR, trice. ſ. m. & f. Qui a trouvé le prémiér quelque chôſe, quelque art, quelque ſcience, quelque machine. *Inventor.* Un *inventeur* de mots nouveaux. Sappho a été l'*inventrice* des vèrs Saphiques. Il nous eſt aiſé de ſurpaſſer le prémiér *invénteur* d'un art, en ajoûtant les vûës qu'il nous fournit, à celles que nous avons de nôtre propre fonds. Font. Les Égyptiens mettoient au nombre des Dieux les *inventeurs* des chôſes néceſſaires, afin d'exciter la diligence & l'induſtrie des hommes par cet honneur. Le Cl. Polydore Virgile a fait un traitté des *inventeurs* des chôſes, *de inventoribus rerum*, en huit livres. *Alexander Sardus*, ou Aléxandre de Sardaigne, a fait la même chôſe en deux Livres. Rabelais dit que Meſſire Gaſtèr, qui eſt le ventre, a été *inventeur* des arts : c'eſt une expréſſion empruntée de Pèrſe :

Magiſter artis, ingenique largitor venter.

Inventeur, ſe dit auſſi d'un calomniateur qui invente des fauſſetez, des calomnies, & toutes autres chôſes odieuſes. *Fabricator, artifex doli.*

INVENTIF, ive. adj. Qui a du génie à inventer. *Qui excogitat.* Cet artiſan eſt fort *inventif.* Les femmes ſont *inventives.* Soyez Amant, vous ſerez *inventif.* La Font.

INVENTION. ſ. f. Subtilité d'éſprit, certain génie particuliér qui donne la facilité de trouver quelque chôſe de nouveau. *Inventio ; ſagacitas.* Il n'y a point d'art pour l'*invention* ; elle ne dépend point de nous ; c'eſt un préſent du ciel, & comme une penſion qu'on ne touche pas quand on veut. Le Ch. de M. Cicéron a écrit de l'*invention* de l'Orateur, qui eſt une des cinq parties de la Rhétorique. On ne fait point de cas d'un Poëte qui n'a point d'*invention.* Les gens d'*invention* ſe tirent des plus méchantes affaires. Il y a autant d'*invention* à s'enrichir par un ſot livre, qu'il y a de ſottiſe à l'acheter. La Bruy. Ce qui nous paroît difficile, ou même impoſſible, ne l'eſt peutêtre qu'à cauſe de nôtre peu d'adreſſe, & nôtre peu d'*invention.* Le Ch. de M. Pancirolle a fait un traité des vieilles *inventions* pèrduës, & des *inventions* nouvelles. Janſon d'Almeloveen a fait un Onomaſticon des chôſes inventées, où l'on voit par ordre alphabétique le nom des inventeurs, le tems & le lieu des *inventions*, & les témoins qui en parlent.

Invention, ſe dit auſſi & de l'action d'inventer, & de la chôſe même inventée. *L'invention* de la poudre à canon eſt une *invention* diabolique. L'alcove eſt une *invention* moderne venuë des Maures. La groſſièreté des prémières *inventions* eſt ordinaire bien éloignée de la pèrfection. Font. Il y a des gens dont la baſſe jalouſie rejette la vérité, ſeulement parce qu'elle n'eſt pas de leur *invention.* Bal. L'ordre Dorique, l'Ionique & le Corinthien, ſont de l'*invention* des Grècs ; c'eſt pour cela qu'on les appelle les ordres Grècs : le Toſcan & le Compoſite ſont de l'*invention* des Latins. Daviler parle de l'*invention* d'un Ordre François, qui n'a pas été éxécuté pour le troiſiéme etage du Louvre.

Invention, ſe dit auſſi en général pour Moyen, adreſſe, ſubtilité, artifice. *Ratio, modus.* Il me faut tous les jours trouver mille *inventions* pour joüir de mes Maîtreſſes. Ablanc.

Invention, ſignifie auſſi, Découvèrte d'une chôſe cachée. L'*invention* de la ſainte Croix eſt une fête que l'Égliſe célébre le 4e de Mai, en mémoire de ce qu'il plut à Dieu de faire trouver la Croix ſur laquelle Jésus-Christ mourut. Cette découvèrte, ou *invention*, ſe fit ſous l'empire de Conſtantin, & par les ſoins & la piété de ſa mère Hélène en 326. un peu après que cet Empereur eut vaincu Maxence par la vèrtu du ſigne de la Croix. Voyez ſur cette *invention*, ſur les faux Actes qui en ont été faits, ſur l'inſtitution de cette fête &c. le Pere Papebroch, *Act. Sanct. Maii T. I.* p. 361. *& ſuiv.* On dit encore ce tèrme de l'*invention* des reliques de Saint Étienne & de quelques autres.

Invention, ſe dit en tèrme de Rhétorique & de Poëtique. En Rhétorique, c'eſt la recherche & le choix des argumens dont l'Orateur doit ſe ſèrvir, des lieux qu'il doit traiter. L'*invention* eſt le prémiér des devoirs de l'Orateur. Cicéron avoit fait quatre livres de l'*invention* ; il ne nous en reſte que deux. En Poëſie, c'eſt tout ce que le Poëte ajoute au ſujèt hiſtorique qu'il a choiſi, & le tour qu'il y donne.

Dans la Peinture l'*invention* eſt le choix des objèts qui doivent entrer dans la compoſition du ſujèt que le Peintre veut traiter. De Piles. Cet Auteur remarque fort judicieuſement que l'*invention* eſt différente de la diſpoſition, & que ces deux chôſes enſemble forment la compoſition ; car après avoir bien choiſi les objèts qui doivent entrer dans la compoſition d'un ſujèt, on peut les mal diſpôſer, & alors l'*invention* ſera belle, & la diſpoſition ou l'ordonnance ſera mauvaiſe & choquante. De toutes les parties de la Peinture celle qui fournit au Peintre plus d'occaſions de faire voir ce qu'il a d'éſprit, d'imagination & de prudence, eſt ſans doute l'*invention.* Id. M. Félibien appelle *invention* dans la Peinture tout ce qui eſt de l'éſprit du Peintre, comme ſont l'ordonnance, la diſpoſition du ſujèt, le ſujèt même, quand il eſt nouveau. Ce tèrme d'*invention* pris en ce ſens n'eſt pas propre de la Peinture, il convient aux autres Arts. Dans un autre endroit M. Félibien conſidère l'*invention* en deux manières ; ſçavoir, celle qui vient purement de l'éſprit du Peintre, & celle qu'il emprunte de quelqu'un. La prémière eſt quand il invente lui même le ſujèt, & la ſeconde quand il le tire de l'hiſtoire, de la Fâble, &c. Mais il attache toûjours la même idée au mot d'*invention.*

On dit provèrbialement que la néceſſité eſt la mère des *inventions.* Qu'un homme vit d'*invention*, pour dire, qu'il n'a point de bien, qu'il vit d'artifice, d'éſcroqueries. On nomme baſſement une *invention*, une chôſe dont on ne ſçait pas le nom, ou dont on ne ſe ſouvient pas. Comment nommez-vous cette *invention* là ? Apportez-moi cette *invention* qui eſt ſur cette table.

INVENTORIER. v. act. Comprendre en un Inventaire. *Recenſionem facere.* On a *inventorié* tous les meubles & papiers de cette Maiſon.

On appelle auſſi un papiér *inventorié*, quand l'Officiér a mis ſur le dôs un numero avec ſon paraphe, pour montrer qu'il a été compris en un inventaire, & en quel ordre. Ce contrat de mariage eſt cotté au dôs *inventorié* trois.

Inventorié, ée. part. paſſ. *Recenſitus, adſcriptus.*

INVÈRLOGH. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Écoſſe autrefois conſidérable. *Invorlochea.* Elle fut ruinée par les Danois, & n'eſt aujourd'hui qu'un bourg du Comté de Locquabyr, ſitué près d'un Golfe, à onze lieuës de la ville de Dunſtaffag, du côté du Levant. Maty.

INVÈRNÈS. Voyez INNÈRNÈS.

INVÈRSABLE. adj. de tout genre. Mot tout à-fair nouveau, & dont on ne ſe peut ſèrvir que de vivé voix & dans le familiér. Il ſignifie, qui ne peut vèrſer, qui ne vèrſe point. *Quod everti non poteſt.* Une voiture *invèrſable* ſeroit de grande utilité. On en a ſouvent propoſé le deſſein.

INVÈRSE. adj. f. qui ſe dit d'une manière de faire la régle de trois, ou de proportion, qui ſemble être renvèrſée. *Regula trium inverſa, everſa.* Dans la régle de trois droite, ou directe, le prémiér tèrme eſt au ſecond, comme le troiſiéme eſt au quatriéme, c'eſt à dire, que ſi le ſecond eſt plus grand que le troiſiéme dans la même proportion, ou ſi le ſecond eſt plus petit que le prémiér, le quatriéme eſt auſſi plus petit que le troiſiéme, dans la même proportion. Mais dans la régle *invèrſe*, le quatriéme tèrme eſt autant au deſſus du troiſiéme que le ſecond eſt au deſſous du prémiér, ou bien autant au deſſous du troiſiéme, que le ſecond eſt au deſſus du prémiér. Et ainſi dans la régle *invèrſe* la proportion n'eſt pas du prémiér au ſecond, comme du troiſiéme au quatriéme, mais du quatriéme au prémiér, comme du ſecond au troiſiéme. Exemple, on dit en la directe, ſi trois toiſes de bâtimens coûtent vingt écus, combien en coûteront ſix ? On trouvera quarante écus ; mais en l'*invèrſe* on dit, ſi vingts ouvriérs font dix toiſes de bâtiment en quatre jours, en combien de tems quarante les feront-ils ? On trouvera en deux jours. Les régles des proportions compôſées, droites, *invèrſes* & conjointes. Journ. des Sç. Il faut neuf aulnes d'un drap de trois quartiérs de large pour faire un habit, combien faudra-t-il d'aulnes d'un drap de demi-aulne de large pour faire le même habit ? Il en faudra treize aulnes & demie.

INVÈRSION. ſ. f. Action par laquelle on renvèrſe, on retourne une chôſe. *Inverſio.* Les problêmes de Géométrie & d'Arithmétique ſe prouvent ſouvent par l'*invèrſion*, en faiſant une régle, ou une démonſtration contraire.

Invèrsion. Tèrme de Grammaire. Manière de ranger les mots d'une phraſe dans un ordre qui n'eſt pas le plus naturel & le plus ſimple ;

ſimple ; par éxemple, De tous les vices, le plus abominable & le plus indigne de l'homme, c'eſt l'impureté : c'eſt là une *invèrſion :* l'ordre naturel eſt de dire, le plus abominable de tous les vices, & le plus indigne de l'homme, c'eſt l'impureté : ou bien, l'impureté, eſt le plus abominable, &c. Cette *invèrſion* n'eſt pas déſagréable, elle a même de l'élégance. Il y en a de plus rudes & de plus dures.

Mais pendant que Bourbon la victoire preſſant,
Va les bandes, les corps, les éſcadrons pouſſant. P. Le Moine.

La ſévérité de nôtre langue contre prèſque toutes les *invèrſions* de phrâſes augmente encore infiniment la difficulté de faire des vèrs François. Fénel. Il ne faut point introduire tout à coup dans nôtre langue un grand nombre de ces *invèrſions.* On n'y eſt point accoûtumé, elles paroîtroient dures, & pleines d'obſcurité. Id. Il faudroit choiſir de proche en proche les *invèrſions* les plus douces, & les plus voiſines de celles que nôtre langue pèrmet déja. Id.

INVÉSTIGATEUR. ſ. m. En tèrmes du Grand Art on appelle *Inveſtigateurs* ceux qui chèrchent la pièrre philoſophale.

INVESTIGATION. ſ. f. Tèrme de Grammaire & de Collége, où l'on appelle *Inveſtigation* du Thême l'art, la ſcience, la manière de trouver le thême dans les vèrbes, c'eſt à dire, le tems & le mode primitif d'un mœuf, d'un tems, & d'une pèrſonne dérivée, & éloignée de ſa ſource. *Inveſtigatio.* Pour éxpliquer les Auteurs Grècs il faut bien ſçavoir l'*inveſtigation* du thême. Ce thême eſt le préſent de l'indicatif dans le Grèc.

Ce mot a été pris de la Grammaire Grécque de Clénard, qui a intitulé *Inveſtigatio Thematis*, la partie où il enſeigne la manière de connoître d'où vient quelque pèrſonne ou tems que ce ſoit d'un vèrbe, & de le réduire à ſa diction primitive, ou de trouver le préſent de ſon indicatif.

INVESTIR. v. act. Conférer à quelqu'un le titre de quelque fief, dignité, ou Bénéfice, ou ratifier & approuver celui qu'il peut avoir obtenu d'ailleurs. *In poſſeſſionem inducere.* L'Empereur prétend qu'il a droit d'*inveſtir* pluſieurs Princes, tant en Allemagne qu'en Italie. Il y avoit autrefois une cérémonie pour *inveſtir* les Prélats.

Ce mot vient du Latin *inveſtire*, qui a ſignifié, *mettre en poſſeſſion*, & il eſt ridicule de dire que ce tèrme, comme tous les autres dont on ſe ſèrt dans les matières féodales, vient de la langue Allemande. Ce mot vient d'*inveſtire*, formé dans la baſſe Latinité d'*in*, & de *veſtire.*

Investir, ſignifie auſſi, commencer le ſiége d'une place, camper une armée tout autour pour en occuper les avenuës, & empêcher que rien n'y entre, ni n'en ſorte. *Cingere.* C'eſt la cavalerie qui commence à *inveſtir* une place.

On dit auſſi, que des Archérs ont *inveſti* une maiſon ; pour dire, qu'ils ſe ſont poſtez autour pour prendre quelque priſonniér.

Investir, en tèrmes de mèr, ſignifie, Attaquer un vaiſſeau. Et on dit ironiquement, *inveſtir* contre tèrre ; pour dire, Faire éſcampe, fuir, gagner la tèrre.

Investir, ſignifie auſſi, Échoüer, toucher à tèrre, ſoit volontairement, ſoit par la tempête. *Hærere, appellere.* Cette Galère a *inveſti* en un tel endroit de la côte d'Italie.

Investir, ſignifie auſſi, environner une pèrſonne, empêcher que d'autres ne l'approchent. *Circumdare, occupare.* Ce malade n'a pû faire de teſtament, il a toûjours été *inveſti* d'un nombre de parens & d'héritiérs.

Investir, en ce même ſens, s'employe quelquefois dans le Comique & Satyrique.

Tes yeux inveſtis *de cire,*
Ne connoiſſent plus le jour. Mainard.

C'eſt à dire, tu es ſi chaſſieuſe que tu ne vois goute.

Investir, ſe dit auſſi en chôſes morales. Cette famille a été *inveſtie* & accablée de pluſieurs malheurs tout à la fois. Les eaux débordées, la contagion, nous ont tellement *inveſtis*, que nous n'ôſerions ſortir de nôtre maiſon.

INVESTISSEMENT. ſ. m. Action d'inveſtir une place. Ce mot ſe trouve dans la Gazette, & eſt d'un uſage néceſſaire dans ſa ſignification.

INVESTITURE. ſ. f. Il ſe dit tant du droit d'inveſtir quelqu'un d'un fief, que de l'acte par lequel on l'en inveſtit. *In poſſeſſionem inductio.* C'eſt la réception à la foi, & hommage, par laquelle le vaſſal eſt ſaiſi & inveſti du fief par ſon Seigneur dominant. Un tel Prince donne l'*inveſtiture* d'un tel Duché. Il a pris ſon *inveſtiture* de l'Empereur. C'eſt l'Empereur qui donne l'*inveſtiture* de tous les fiefs relevans de l'Empire. Les *inveſtitures* ſe renouvellent à la mort de l'Empereur, ou de celui qui poſſède le fief. Celui qui reçoit l'*inveſtiture* fait hommage entre les mains de l'Empereur, & prête ſèrment de fidélité, ou par lui-même, ou par un Ambaſſadeur. L'*inveſtiture* ſe faiſoit autrefois pour ſigne d'une poſſeſſion transférée par la tradition de pluſieurs petites chôſes, comme quand on mettoit en poſſeſſion d'un héritage par un bâton, un gant, un couteau, un morceau de manteau, de bois, de courroye, de ceinture, par la picqueure du pouce, par des clefs, par une broche, par une coupe, un anneau, un gazon, une branche, une paille, par une corne, une étrille, & par tout ce qu'on trouvoit ſous ſa main. Celle des Royaumes, & des Seigneuries ſe faiſoit par un étendart, gonfanon, ou bannière ; par un épée, un arc, une fléche, des éperons. Les ſymboles ſe gardoient quelquefois dans le tréſor des maiſons, & s'attachoient aux titres. Il y a des preuves de toutes ces chôſes dans les Hiſtoires recueillies par Du Cange.

Investiture, ſe dit auſſi à l'égard des Bénéfices, laquelle ſe fait par celui qui a le droit d'en inveſtir un autre. C'eſt à dire, de le mettre en poſſeſſion. Elle ſe faiſoit autrefois par la tradition de la croſſe, & de l'anneau Paſtoral. L'*inveſtiture* étoit le droit qu'avoient les Rois de France de conférer les grands bénéfices, en qualité de Patrons, & Dotateurs des Égliſes Cathédrales, & des principaux Monaſtères du Royaume. Les Empereurs ont longtems conſèrvé le même droit ; & dès qu'un Prélat étoit expiré, ſon Clèrgé renvoyoit à l'Empereur ſon anneau, & ſa croſſe, & le Prince les donnoit enſuite en cérémonie à celui qu'il avoit nommé pour ſucceſſeur. C'étoit la forme des *inveſtitures.* Le prémiér qui conteſta ce privilege aux Souverains fut Grégoire VI. Mais Grégoire VII. dans l'onziême ſiécle l'entreprit avec plus de hauteur & de ſuccès. Il éxcommunia l'Empereur Henri IV. & deffendit à tous Éccléſiaſtiques ſous peine d'éxcommuication, de recevoir l'*inveſtiture* de la main des Princes temporels. Paſcal II. fut pourtant obligé de confirmer à Henri V. le droit de donner les *inveſtitures :* mais s'étant rétracté depuis, il l'éxcommunia, & le réduiſit à lui venir demander l'abſolution. Enfin, cet Empereur fut forcé par le Pape Gélâſe II. à renoncer aux élections, & aux *Inveſtitures.* Le droit d'*inveſtiture* a cauſé bien des guèrres & des troubles, ſur tout en Allemagne & en Angletèrre. On trouve dans les anciens titres & les anciens Auteurs près de quatre vingt manières de donner l'*inveſtiture*, M. Du Cange les a ramaſſées dans ſon Gloſſaire.

INVÉTÉRER. v. n. Vieillir, devenir vieux ; enraciner. *Inveterare, inoleſcere.* Il ne faut pas laiſſer *invétérer* un vilain mal, un ulcère. Les maux qui ſont *invétérez* deviennent incurables.

Serò Medecina paratur,
Cum mala per longas invaluere moras. Ovid.

Invétérer, ſe dit auſſi en Morale. Il ne faut pas laiſſer *invétérer* une mauvaiſe habitude. Les péchez qui ſont *invétérez* dans une âme font un grand obſtacle à la grâce. Il eſt dangereux d'attaquer les èrreurs *invétérées* dans l'éſprit du peuple.

Invétéré, ée. part. paſſ. & adj.

INVINCIBLE. adj. & ſ. m. & f. Qui ne peut être vaincu, ni dompté. *Inſuperabilis, invictus.* Ce Prince a un courage *invincible.* L'armée de Xèrxès étoit ſi nombreuſe, qu'elle ſembloit *invincible.* L'Aléxandre de Q. Curce étoit *invincible*, & celui de Vaugelas eſt inimitable. Pel. La vanité Éſpagnole donnoit le nom d'*invincible* à la flotte que Philippes II. avoit préparée pour ſubjuguer l'Angletèrre. Bizot. Cet *invincible* Héros n'a rien trouvé d'impoſſible à ſa valeur. St. Évr. L'Empereur Commode donna l'épithéte d'*invincible* au mois de Février.

Sus donc, brâves guèrriérs, invincibles *cohortes.*
Brébeuf.

Invincible, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. La grâce *invincible.* Une ignorance *invincible*, eſt celle qu'on ne peut ſurmonter. Les Indiens ont été longtems dans une ignorance *invincible* de nos myſtères. La différence des langues n'eſt pas une difficulté *invincible.* Cette imprudence a mis un obſtacle *invincible* à vôtre fortune. S. Évr. Je n'ai pû vaincre ſon opiniâtreté *invincible.* Le Roi appréhendoit la roideur *invincible* de ſa fille. De Larrey.

INVINCIBLEMENT. adv. D'une manière *invincible. Neceſſariò.* La démonſtration eſt ce qui pèrſuade *invinciblement.*

INVIOLABLE. adj. m. & f. Qui ne ſera point violé, ou qui ne le doit point être. *Inviolatus.* La libèrté de la conſcience eſt un privilége *inviolable.* Bay. Les promeſſes de Dieu ſont *inviolables.* Le ſèrment doit être une chôſe *inviolable* à un Chrétien. Ces amis ſe ſont juré une fidélité *inviolable.* L'aſyle de l'Égliſe doit être *inviolable.* Les droits ſacrez de l'amitié ſont *inviolables.* Boss. L'autorité Royale nous fut toûjours ſacrée, & *inviolable.* Bayl.

INVIOLABLEMENT. adv. D'une manière inviolàble. *Inviolatè*

violatè. Les Princes doivent être jaloux de garder leurs paroles *inviolablement.* Je ſuis *inviolablement* vôtre très-humble ſervi- teur. God. Nôtre dèrnière demeure eſt *inviolablement* à nôtre choix. Pat.

INVISIBILITÉ. ſ. f. Qualité qui rend les chôſes inviſibles. *Inviſibilitas.* Ce qui fait qu'on ne peut voir de cèrtaines chôſes. Ablanc. L'*inviſibilité* eſt de la nature des éſprits.

INVISIBLE. adj. m. & f. Qui ne tombe point ſous le ſens de la vûë, qui ne peut être vû. *Non viſibilis.* Les Anges, les Démons, toutes les ſubſtances incorporelles, ſont *inviſibles.* Les Anciens nous ont fait accroire que l'anneau de Gyges, la pièrre Héliotrope, rendoit les gens *inviſibles.* Il y a quelque irréverence à donner des figures viſibles aux Dieux qui ſont immortels; & *inviſibles.* Abl.

Invisible, ſe dit auſſi de ce qui eſt hors de la portée de nôtre vûë. *Aſpectum fugiens.* Les Cométes petit-à-petit ſe rendent *inviſibles*, parcequ'elles s'éloignent hors de la portée de nos yeux.

Invisible, ſe dit auſſi de ce qui eſt dérobé, pèrdu. Je n'ai pèrdu de vûë ma bourſe qu'un moment; elle eſt devenuë *inviſible.* *Fugit ex oculis.*

Invisible, ſe dit auſſi de ceux qui ménent une vie cachée, qui ne veulent pas être vûs. Le Grand Turc eſt *inviſible* à la plûpart de ſes ſujèts; il ne ſe laiſſe voir que rârement. Il y a de cèrtains importans qui mettent une partie de leur mérite, & de leur grandeur, à être *inviſibles.* Bouh. Il n'approuvoit point ces Magiſtrats qui ſe rendent *inviſibles*, & ſe font de leurs cabinets comme un rempart à leur oiſiveté, ou à leurs plaiſirs. Fléch.

Invisible, ſe dit auſſi des chôſes ſecrettes & cachées, dont nous ne pouvons pénétrer la cauſe. *Arcanus, obſcurus, neſcio quis.* Il y a un cèrtain charme *inviſible* qui nous attache à nôtre patrie, qui fait que nous y revenons toûjours. Dieu entraîne nos volontez par des chaînes *inviſibles.* Fléch. Les Amans ſont attachez par des liens *inviſibles.* Les aſſurances d'un avenir *inviſible* font moins d'impreſſion que les chôſes préſentes, qui entrent dans l'éſprit par les ſens. S. Evr.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe a paſſé par *inviſibilium*; pour dire, qu'elle eſt demeurée *inviſible*; qu'elle a été pèrduë, volée. Cela eſt bas.

Invisible. ſ. m. & f. Nom de Sècte. *Inviſibilis.* On appella ainſi dans le XVIe ſiècle les Proteſtans qui ſoutenoient que l'Égliſe n'étoit point viſible.

Invisible. Ce nom a auſſi été donné aux Fréres de la Rôſecroix. Voyez au mot Rôse.

INVISIBLEMENT. adv. D'une manière inviſible. *Citra viſum.* Il a paſſé la nuit *inviſiblement* par ma chambre, il n'a été apperçû de pèrſonne. Les Charlatans font paſſer *inviſiblement* une chôſe dans une autre. L'âme raiſonnable informe le corps, mais *inviſiblement.*

INVITATEUR. ſ. m. C'étoit chez les Romains le nom d'un domeſtique dans les grandes maiſons. *Invitator, vocator.* Il paroit par une inſcription rapportée par Græv̀ius p. DXCVIII. n. 6. que cet office n'étoit pas des moins conſidérables, puiſqu'on le donnoit à des affranchis: elle porte AGATOPUS AUGG. LIB. INVITATOR. &c. Les *Invitateurs* étoient ceux qui alloient inviter les conviez aux repas que l'on donnoit. Voyez Pline L. XXXV. C. 10. où il parle des *Invitateurs* de Ptolémée, qu'il appelle *Vocatores*; & Laurent. Pignorius, *Comment. De ſervis p.* 144. & ſuiv.

INVITATION. ſ. f. Cérémonie qu'on fait pour prier des pèrſonnes conſidérables de ſe trouver à quelque action ſolennelle. *Invitatio.* L'*invitation* des Cours Souveraines pour aſſiſter à un *Te Deum*, ſe fait par les Officièrs des cérémonies. On dit, Il y a une grande *invitation* à un tel feſtin, à des noces, au ſermon d'un Abbé, & à la harangue que doit faire N. pour dire, bien des gens ſont invitez.

Invitation, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Sollicitation, action d'exciter. Il n'y a point de plus forte *invitation* à l'amitié, que de prévenir en aimant. Le Mai.

INVITATOIRE. ſubſt. m. Tèrme de Bréviaire. C'eſt un vèrſet que l'on chante, ou que l'on récite à Matines devant le Pſeaume *Venite exultemus*, & à la fin de ce Pſeaume; on le mêle auſſi aux vèrſets de ce Pſeaume, pour inviter le peuple à loüer Dieu. Tout cela s'appelle l'*invitatoire. Invitatorium.* Ce vèrſet ſe change ſuivant la qualité des jours & des fêtes; & ainſi on dit qu'il faut prendre l'*invitatoire* du commun ou du propre des Saints, en parlant de ce vèrſet different qu'on y ajoûte. Il n'y a point d'*invitatoire* au commencement de Matines le jour de l'Épiphanie, ni les trois dèrniers jours de la ſemaine ſainte. Voyez les raiſons de cet uſage dans Microl. & Amalar. c. 15.

Ce mot vient du mot Latin *invitatorium*, qui ſe trouve dans les rubriques, & dans les Auteurs qui ont écrit ſur les Liturgies; & qui vient du vèrbe *invitare*, inviter; ce nom d'*invitatoire* a été donné à cette partie de l'office divin, parceque le Pſeaume *Venite exultemus* commence par une invitation à chanter les loüanges de Dieu.

INVITATORIEN. ſ. m. Les Macri diſent que c'eſt un nom de l'Ordre de Cîteaux, où l'on appelle ainſi celui qui a la charge de commencer l'office divin, de commencer le chant, d'entonner le prémièr. *Invitatorianus.* Ils parlent auſſi d'un *Souſinvitatorien*, qui faiſoit l'office de l'*Invitatorien* en ſon abſence.

INVITER. v. act. Prier, convier quelqu'un à quelque fête, à quelque cérémonie. *Invitare.* Tous les Ambaſſadeurs des Princes étrangèrs fûrent invitez de ſe trouver à ce *Te Deum*, à ce feſtin Royal, à cette entrée.

Inviter, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Exciter, ſolliciter, exhorter. L'éſpoir de l'étèrnité qui nous eſt promiſe nous doit *inviter*, exciter à bien vivre. Cette eau claire *invite* les paſſans à s'en déſaltérer. La gloire *invite* les gens généreux à s'expoſer pour leur Prince. Le beau tems *invite* à la promenade. Il plut à Dieu de l'*inviter* à monter à une place plus conſidérable dans ce banquet délicieux, & de l'élever comme par degrez à la plus haute contemplation des pèrfections divines. P. Verjus.

Invité, ée. part. & adj. *Invitatus.*

INVOCATION. ſ. f. Action par laquelle on adôre Dieu, on l'appelle à ſon ſecours. *Invocatio.* Toutes les grandes cérémonies Chrétiennes commencent pas l'*invocation* du Saint Éſprit, par le *Veni Creator.*

Invocation, ſe dit auſſi des Saints dont on demande de l'intèrceſſion auprès de Dieu. Toutes les Égliſes ſont dédiées à Dieu ſous l'*invocation* d'un Saint particulièr. L'*invocation* des Saints a été, & eſt encore pour les prétendus Réformez, un des grands ſujèts de rupture avec l'Égliſe.

Invocation, ſe dit auſſi des faux Dieux & des Démons. Les idôlâtres ont fait des *invocations* à des Dieux de bois & de pièrre, qui ne les pouvoient ſecourir. Un Poëte ne fait guères de grands ouvrages, ſans une particulière *invocation* des Muſes. L'*invocation* eſt propre au Poëme épique, elle eſt d'ordinaire adreſſée à la Divinité qui préſide à la Poëſie en général. Ainſi l'*invocation* poëtique eſt une prière adreſſée au Génie allégorique de la Poëſie ſous le nom d'une Muſe, ou de quelque autre divinité dont le Poëte demande à être inſpiré. Le P. le B.

INVOLONTAIRE. adj. m. & f. Qui ſe fait par force, contre la volonté, malgré ſoi. *Non voluntarius.* Tout contrat ou teſtament qui eſt *involonatire*, ou forcé, eſt de nulle valeur.

Involontaire, ſe dit auſſi des mouvemens naturels qui ſe font indépendemment de nôtre volonté. La digeſtion eſt une action *involontaire*, qui ſe fait dans l'eſtomac. L'ignorance rend les actions *involontaires.* Pasc.

INVOLONTAIREMENT. adv. Qui ſe fait par force, ou ſans la participation de nôtre volonté. *Non volontariè.* Ce qui ſe fait *involontairement* n'eſt ni loüable, ni blamable.

INVOLUTION. ſ. f. Qui enfèrme en ſoi pluſieurs difficultez, ou conſéquences. *Intricatio.* Les parties ont bien fait de tranſiger, car elles alloient entrer en une grande *involution* de procès. Quand on veut trop approfondir les Myſtères, on eſt en danger de tomber dans une grande *involution* de difficultez.

Ce mot a beſoin de lettres de naturalité. Je ne ſçache pas qu'il ait encore été reçu en France. Il eſt tout frais venu du païs Latin.

INVOQUER. v. act. Supplier, implorer, reclamer l'aide d'une puiſſance ſupérieure. *Invocare.* Ce fut Énos fils de Seth qui commença d'*invoquer* le nom du Seigneur. *Genèſe Chap.* 4. L'Égliſe *invoque* la Vièrge & les Saints pour avoir leur intèrceſſion. Les Orateurs *invoquent* le Prince, les Juges, les auditeurs devant leſquels ils haranguent. Les Prêtres des faux Dieux les *invoquoient* ſur tout quand il falloit rendre des oracles. Les Poëtes *invoquent* ſouvent les Muſes inutilement. Il eſt de l'eſſence du Poëme Épique d'*invoquer* les Divinitez qui préſident à la Poëſie, ou aux actions des hommes. Le P. le B. Lucréce a *invoqué* Vénus qui préſide aux productions de la nature, & en même tems il pôſe que les Dieux ne ſe mêlent de rien. Id.

Invoqué, ée. part. paſſ. & adj. *Vocatus, invocatus.*

INUSITÉ, ée. adj. Qui n'eſt point encore en uſage, ou qui y a été autrefois, & qui n'y eſt plus. *Inuſitatus.* Il y a pluſieurs coutumes en Orient qui ſont *inuſitées* parmi nous. On l'a battu, on lui a fait un traittement barbâre & *inuſité.* Les Orateurs ne ſe doivent point ſervir de vieux mots, de mots étrangèrs & *inuſitez* ſans grande précaution.

INUTILE. adj. m. & f. Qui ne ſert à rien; oiſif, ſans occupation; qui n'eſt point néceſſaire; infructueux; qui n'apporte aucun profit. *Inutilis, vanus.* Il ne faut point s'appliquer à des ſciences vaines, & *inutiles.* Rien d'ordinaire n'eſt plus *inutile* que les éfforts que fait nôtre raiſon pour ſurmonter nos paſſions.

Bell. Quoique nous faſſions pour Dieu, nous ſerons toujours des ſèrviteurs *inutiles*. Le moindre mépris peut faire d'un ami très-*inutile*, un ennemi très-dangereux. S. Évr. A la Cour on fait bien des pas *inutiles*. La vie des gens formaliſtes ſe conſume en cérémonies *inutiles*. S. Évr. Ne chargez point vôtre diſcours de paroles *inutiles*. Id. C'eſt dommage que cet Officiér ſoit *inutile*, & qu'il manque d'emploi. Païs *inutile* aux ennemis. Vaug. Ils étoient *inutiles* pour le combat. Ablanc. Ce n'eſt point vivre que de vivre *inutile*. Des-H. Il n'y a rien de plus honteux que d'être *inutile* au monde, & à ſoi-même; & que d'avoir de l'éſprit pour n'en rien faire. Pasc. Il faut une grande étendüe d'éſprit pour demeurer *inutile*; prèſque pèrſonne n'a aſſez de mérite pour joüer ce rôle avec dignité. La Br. Si l'on ne ſçait ſe paſſer des chôſes *inutiles*, & ſupèrfluës, elles deviennent néceſſaires à force de s'y accoutumer. S. Évr.

*Vous ne formez jamais d'*inutiles *déſirs*. Des-H.

INUTILEMENT. adv. D'une manière inutile. Bien des gens ſe tuënt l'éſprit & le corps, & travaillent *inutilement*. *Inutiliter*. Vous me priez *inutilement*; ce que vous demandez ne dépend point de moi. Il eſt peu de douleur plus ſenſible que celle d'avoir commis un grand crime *inutilement*. S. Réal. Il ſe trouve marié *inutilement*. Un cruel charme avoit été jetté ſur lui. H. S. de M.

INUTILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt inutile. L'*inutilité* de cette ſcience m'a dégoûté de l'apprendre. *Inutilitas*. L'*inutilité* fait regarder un homme comme un fainéant mépriſable. S. Évr. Il ne ſuffit pas que l'homme s'humilie par l'*inutilité* de ſa ſcience, il faut qu'il confeſſe que ce qu'il en peut aquérir n'eſt prèſque rien. Nic. On ne doit point reprocher à Platon, ni à Socrate, l'*inutilité* de leurs dialogues. Maucroix. Une grande ville eſt le théâtre de l'*inutilité* & de la vanité tout enſemble. Ab. de la Tr.

Inutilité, ſignifie auſſi quelquefois à-peu-près la même chôſe qu'oiſiveté. Les Éſpagnols s'abandonnent à l'amour dans l'*inutilité* de Madrit, où rien ne donne du mouvement que cette ſeule paſſion. S. Évr. L'*inutilité* de la vie des femmes eſt la ſource de la coquetterie; elles ne ſçavent que faire de leur tems. Bell. Au lieu de goûter la libèrté dans la retraitte, il eſt à craindre que l'*inutilité* du repos ne jette dans l'ennui. S. Évr.

INVULNÉRABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être bleſſé. *Vulneri non obnoxius*. Les Poëtes ont feint qu'Achilles étoit *invulnérable*, excepté par le tâlon. Il y a des gens ſi ſots, qu'ils achétent des caractères pour ſe rendre *invulnérables*. Aujourd'hui que les héros ne ſont plus *invulnérables*, il n'eſt plus pèrmis de mépriſer le danger, & la fortune qui vous en a tiré eſt un mauvais garand pour l'avenir. Voit.

Invulnérable, ſe dit auſſi figurément de l'âme, du cœur, &c. & ſignifie Incorruptible, conſtant, inébranlable. Du côté de l'intérêt Socrate étoit auſſi *invulnérable* aux préſens, qu'Achille l'étoit à la guèrre. M. Scud. Une grande âme eſt *invulnérable*. La Br.

INZAPATE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Inzapatus, a*. Les hérétiques nommez les Pauvres de Lyon fûrent auſſi appellez *Inzapates*, du mot Éſpagnol *Sapado*, ou Çapado, qui ſignifie ſouliér, & dont nous avons fait *Savate*, de ſorte qu'*Inzapate* eſt la même chôſe qu'un homme qui porte de mauvais ſouliérs, un *enſavaté*, ſi l'on peut ainſi parler.

IO.

IO. ſ. f. Nom propre d'une femme, célèbre dans les fâbles. *Io, us*. Elle étoit fille du fleuve Inachus; c'eſt celui qu'on nomme aujourd'hui Planizza dans la Morée. Jupitèr fut amoureux d'*Io*, & elle en eut Épaphus. Pour cacher ſes amours à Junon, & éviter ſon reſſentiment, Jupitèr la changea en géniſſe. Junon s'en étant doutée demanda cette géniſſe à Jupitèr, qui la lui accorda, pour ne point augmenter ſes ſoupçons. Elle la donna à la garde d'Argus. Ce ſurveillant, qui avoit des yeux dans tout le corps, dont une partie veilloit pendant que l'autre étoit fèrmée par le ſommeil, c'eſt-à-dire, qui avoit un ſoin extrême de ſon dépôt, & le conſèrvoit jour & nuit avec une vigilance que rien ne pouvoit tromper, embarraſſoit Jupitèr. Il le fit tuer par Mèrcure. Junon indignée de ce meurtre, envoya à la vache *Io* une mouche, qui la picquant continuellement de ſon aiguillon la fit èrrer juſqu'en Égypte; là elle implora le ſecours de Jupitèr, qui lui rendit ſa prémière forme, elle épouſa le Roi Oſiris, & fut ſi éſtimée des Égyptiens, qu'après ſa mort ils la mîrent au nombre de leurs Divinitez ſous le nom d'Iſis. Voyez Ovide L. I. des Métamorph. v. 584 & ſuiv. Le Chevalier Marſham, dans ſon *Canon. Ægyptiacus Sec. I.* où il montre que l'*Io* des Grècs eſt formée ſur l'Iſis des Égyptiens, & l'Aſtarte des Phéniciens.

Comme Jupitèr, pour ſatisfaire la brutale paſſion qu'il avoit pour *Io*, la changea en vache, & la couvroit de nuages épais, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique cette nuée épaiſſe ſignifie la petite peau qui paroit au commencement de la congélation de l'élixir.

Il y a deux *Io*, l'une fille d'Inachus, & l'autre fille de Jaſus. Liſez Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 14.

JO, ou JOU. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Les Cathaiens appellent ainſi le quatrième Tchagh de leur cycle duodénaire. Ce mot ſignifie une *poule*.

JOA.

JOAC. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Jocundiacum*. Il eſt dans le Limouſin. C'étoit au commencement de la ſeconde race un palais de nos Rois; auquel la beauté du lieu avoit donné ſon nom; de *Jucundus*, agréable, de même qu'à Joüay.

JOACHIM. ſ. m. Nom propre d'homme. *Joachim, Joachimus*. Il faut prononcer la dèrnière ſyllabe d'un ſon nazal & obtus comme la prémière du mot injuſte, & le *ch* comme dans *chien*, *cheval* &c. & non pas comme un *k*, quoiqu'on le faſſe dans les autres noms Hébreux, comme *Jéchonias*, *Achias*, *Ochoſias*, *Achimelech*, &c. que nous prononçons *Jékonias*, *Akias*, *Okoſias*, *Akimélech*. Nicéphore Callixte, *hiſt. Eccl. L. I. C.* 7. & S. Jean Damaſcéne, *Orthod. fid. C.* 15. diſent que le père de la ſainte Vièrge s'appelloit *Joachim*. Il y a trois Électeurs de Brandebourg qui ont porté le nom de *Joachim*. *Joachim* Duc de Poméranie. Il y a auſſi des *Joachims* dans la maiſon d'Anhalt. *Joachim* de Calabre, Abbé de l'Ordre de Citeaux, a fleuri au commencement du XIIIe. ſiécle. Voyez Joachimite. *Joachim* du Bellay végut ſous Henri III. & ſe fit de la réputation par ſon génie pour la poëſie.

Quelques uns écrivent auſſi par un *ch* le nom de *Joakim*, Roi de Juda, que Pharaon Nécao mit à la place de Joſias ſon père. C'eſt une ignorance de la langue originale & de l'étymologie de ce nom, qu'il faut écrire & prononcer par un *k*.

JOACHIMITE. ſ. f. & m. Prononcez *chi*, comme *ki*, ou *qui*, & non pas comme dans Joachim. Nom de ſecte. Diſciple de l'Abbé Joachim. *Joachimita*. L'Abbé Joachim, Calabrois, Abbé de Flore, Ordre de Citeaux, mort en 1202. paſſa pour un Prophête pendant ſa vie, & laiſſa beaucoup de livres après ſa mort, des Commentaires ſur Iſaïe, ſur Jérémie, ſur l'Apocalipſe, une Concorde de l'ancien & du nouveau Teſtament, un livre de la Trinité contre le Maître des ſentences, & beaucoup de prétenduës prophéties. Tout cela étoit plein d'èrreurs, & l'Auteur fut condamné en 1215. au Concile de Latran. Cependant bien des gens ne laiſſèrent pas de continuer à ſoutenir ſes èrreurs, & peut être même y en ajoutèrent de nouvelles. Du nom de cet Abbé on les appelle *Joachimites*. Il ſe répandirent en France, & le Concile d'Arles les condamna en 1260, ou 1261. Ce Concile dit que mettant pour fondement de leurs extravagances cèrtains Tèrnaires, ils établiſſoient dans leur Concordance une doctrine pèrnicieuſe; que ſous prétexte d'honorer le S. Éſprit, ils diminuoient l'effèt de la rédemption & le bornoient à un cèrtain éſpace de tems. Ils diſoient que le Père avoit opéré depuis le commencement du monde juſqu'à l'avénement du fils, que c'eſt ce qu'il dit en S. Jean V. 17. que l'opération du fils avoit duré juſqu'à leurs tems pendant 1260 ans, qu'après cela le S. Éſprit devoit opérer auſſi à ſon tour; que c'eſt ce que ſignifioient les 1260 jours marquez dans l'Apocalipſe, & les mille ans après leſquèls Satan ſera déchainé, Apocal. XI. 3. XII. 6. XX. 3. 7. comme ſi dans le cours du ſiécle préſent le S. Éſprit devoit être envoyé plus glorieuſement que quand il ſe répandit ſur les Apôtres.

Les *Joachimites* diviſoient tout ce qui regardoit les hommes, les tems, la doctrine, la manière de vivre en trois ordres, ou états, ſelon les trois pèrſonnes de la Sainte Trinité, ainſi chacune de ces trois chôſes comprenoit trois états, qui devoient ſe ſuccéder, ou s'étoient déja ſuccédé les uns aux autres; ce qui faiſoit qu'ils nommoient ces diviſions Tèrnaires. Le prémiér Tèrnaire étoit celui des hommes, il comprenoit trois états, ou ordres d'hommes. Le prémiér état étoit celui des gens mariez, qui avoit duré, diſoient-ils, du tems du Père étèrnel, c'eſt-à-dire, ſous l'ancien Teſtament. Le ſecond, celui des Clèrcs, qui a régné par le fils du tems de la grâce. Le troiſième, celui des Moines, qui devoit régner du tems de la plus grande grâce par le S. Éſprit. Le ſecond Tèrnaire étoit celui de la doctrine, qu'ils diviſoient auſſi en trois; l'ancien Teſtament, qu'ils attribuoient au Père; le nouveau, qu'ils attribuoient au Fils; & l'Évangile étèrnel, qu'ils attribuoient au S. Éſprit. Dans le Tèrnaire des tems ils donnoient au Père tout celui qui s'étoit écoulé depuis le commencement du monde juſqu'à Jéſus-Chriſt, tems auquel, diſoient-ils, régnoit l'éſprit de la loy Moſaïque. Ils donnoient

au Fils les 1260 ans depuis J. C. juſqu'à eux, pendant leſquels avoit regné l'éſprit de grâce. Enfin, le troiſième, qui devoit ſuivre, & qu'ils nommoient le tems de la plus grande grâce & de la vérité découvèrte, étoit pour le S. Éſprit. Un autre Tèrnaire conſiſtoit dans la manière de vivre. Dans le prémier tems, ſous le Pèrè, les hommes ont vécu ſelon la chair; dans le ſecond, ſous le régne du Fils, ils ont vécu entre la chair & l'éſprit; dans le troiſième, qui devoit durer juſqu'à la fin du monde, ils vivront ſelon l'éſprit. Les *Joachimites* prétendoient que dans le troiſième tems les Sacremens & toutes les figures, tous les ſignes devoient ceſſer, & que la vérité paroîtroit à découvèrt. Tout ceci eſt tiré du Concile d'Arles, qui ajoute qu'on appelloit cette doctrine l'Évangile du S. Éſprit, que le S. Siége l'avoit déja condamné, & que la ſource de cette èrreur étoit la Concorde, & les autres Livres de l'Abbé Joachim. Dans le *Propyleum Maii p.* 216. les Bollandiſtes ont fait une Diſſèrtation ſur le tems & les Auteurs des Prophéties attribuées à l'Abbé *Joachim* & à S. Malachie. L'Auteur eſt un ſchiſmatique, partiſan de l'Antipape Clément VII. ſous Urbain VI. Ils conjecturent que ce pourroit être Anſelme Évêque de Marſico.

SAN JOAN DE PESQUARA. Nom propre d'un bourg de la province de Traloſmontes, en Portugal. *Fanum S. Joannis in Piſcaria.* Il eſt à cinq lieuës de Lamégo, du côté du levant, ſur le Douro, qui commence en cet endroit à porter bateau. MATY.

JOANNICE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Joannicus.* C'eſt la même chôſe que Jean. Jean, ou *Joannice*, qui ſe qualifioit Empereur des Bulgâres, & ſe donnoit les mêmes titres que l'Empereur des Grècs, & avec le même faſte, pour affèrmir ſa nouvelle domination déſira recevoir la couronne de la part du Pape Innocent III. en 1199. & réünit à l'Égliſe Romaine ſon peuple, qui en étoit ſéparé depuis longtems, comme les Grècs. Le Pape félicita *Joannice* ſur l'heureux ſuccès de ſes armes, & ſon inclination pour l'Égliſe Romaine, & lui envoya des Nonces & des Légats.

Ce nom eſt formé de *Joannes*, avec une tèrminaiſon Bulgâre.

JOANNINA. Voyez JANNA.

JOANNINE. Voyez JEANNINE.

JOANNOPOLI. Voyez PERÉTSLAW.

JOB.

JOB. ſ. m. C'eſt le nom d'un Saint du Vieux Teſtament, propoſé ordinairement pour un éxemple de fèrmeté, & de la patience. *Jobus.* Ce nom a produit ces phrâſes en nôtre langue: Il eſt pauvre comme *Job*; il faudroit avoir une patience de *Job* pour ſouffrir ce valèt. On dit auſſi au diminutif *Jobelin* & *Jobet*. Le peuple appelle une pèrſonne opiniâtre, & querelleuſe, la femme à *Job*. Voyez ſur *Job* Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 3.

Ce mot ſe dit auſſi du Livre de l'Écriture Sainte qui contient l'hiſtoire de *Job*; car on l'appelle le Livre de *Job*, ou ſimplement *Job*. Le Livre de *Job* eſt un Livre Protocanonique, qui a toujours été reconnu pour divin par les Juifs & les Chrétiens. Nous liſons dans *Job* XIX. 25. 26. 27. un témoignage manifeſte de la foi de la réſurrection des corps; c'eſt à dire, dans le Livre de *Job*. S. Grégoire a fait des Expoſitions morales ſur *Job*. D'excellens Commentaires ſur *Job* ſont ceux de Codurc, de Cordièr, de Bolduc, de Pinéda, de Sanctius.

JOBELIN. ſ. m. Sot, manière de cocu. C'eſt un *jobelin*. Il n'eſt en uſage que dans le ſatirique & le burleſque.

JOBELINS, c'eſt ainſi qu'on appelloit par oppoſition à Uranins, les beaux éſprits qui éſtimoient plus le Sonnet de Job, fait par Benſerade, que le Sonnet d'Uranie, fait par Voiture. Ce qui donna lieu à cette plaiſante pointe,

> *Les femmes ſont Uranines,*
> *Et les maris* Jobelins.

JOBET. ſ. m. Nom propre d'homme, diminutif de Job. *Jobus*, *Jobetus.*

JOBITE. ſ. m. & f. Nom d'une Dynaſtie, qui a regné en Égypte. *Jobita.* L'an 567. de l'Égire le Kalife Adheb étant mort, Saladin ſe rendit maître du château du Caire, & établit en Égypte une nouvelle Principauté des Aioubites, ou *Jobites*: car c'eſt ainſi que la poſtérité de Saladin a été nommée, à cauſe d'Aiub, ou de Job ſon ayeul. D'HERBELOT. Au reſte, il eſt mieux de dire *Jobite*, qu'*Aioubite*; car quoique les Arabes diſent *Aiub*, Job, de l'Hébreu איוב, *Aiob*; nous diſons Job avec les Grècs & les Latins, d'où par conſéquent il faut former *Jobite*.

JOC.

JOCELIN, & JOISELIN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, ou petite ville de Bretagne, en France. *Jocelinum*, *Joſſelinum.* Il eſt ſur la rivière d'Ouſt, à ſept ou huit lieuës de Vannes, du côté du nord.

JOCRISSE. ſ. m. Tèrme injurieux & populaire, qui ſe dit en cette phrâſe provèrbiale; C'eſt un *jocriſſe* qui méne les poules piſſer, en ſe moquant d'un homme qui s'amuſe aux menus ſoins du ménage, qui eſt foible, & avâre.

JOD.

JOD. ſ. m. Tèrme de Grammaire Hébraique. *Jod.* C'eſt la dixième lettre de l'Alphabet Hébraïque. Il a cette forme, י. Un *jod* Hébraique, un *jod* Samaritain. Le *jod* prend la place du ה, *hé*, ſurtout dans les vèrbes qu'on appelle *Quieſcentia lamed he*, c'eſt à dire, qui ont un ה, *hé*, pour dèrnière radicale. P. SOUCIET, *Diſſert. p.* 205. Trois *jod* poſez en triangle, ou bien deux *jod* avec un *Kamets* deſſous, éxpriment en Chaldéen le nom propre de Dieu. Quelques-uns ont prétendu que cela marquoit la Trinité des pèrſonnes en Dieu, dont les Anciens Rabbins avoient eû connoiſſance. Communément on prononce *jod* comme ſi l'*j* étoit conſone, & de même que dans *Job*; mais ce n'eſt pas la véritable prononciation. Car quoique le *jod* ſoit en éffet conſone, il n'a pourtant pas le ſon de nôtre *j* conſone, qui de vrai n'eſt point un *i*, mais un *g*; le *jod*, ou *j*, conſone Hébraïque, ſe prononce à la manière de l'*iota* Grèc; ou comme les Allemans prononcent l'*i*.

JODELET. ſ. m. Badin, folâtre, qui fait rire par ſes ſottiſes. C'eſt le *jodelet* de la compagnie.

> *A ces mots un rieur s'avance,*
> *Et dit d'un ton de* Jodelet,
> *Santeuil, n'eſt-ce pas d'un ſouflet*
> *Que t'attriſte la ſouvenance?*

JODOCE. Voyez JOSSE.

JODOIGNE, ou *Judoigne*. ſ. f. Nom propre de lieu qu'on nomme en Flaman Geldèrnaken; en Latin *Geldonia*. C'eſt une ville de Brabant, près de Huigarden & d'Orp le Grand, Monaſtère bâti par Alpaïde mère de Charles Martel. VALOIS, *Not. Gall. p.* 284.

JOE.

JOËL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Joel, is* au génitif. *Joël* eſt dans la Vulgate, & dans le texte Hébreu, le ſecond des douze petits Prophêtes, & le quatrième ſeulement dans la vèrſion Grècque. Comme c'eſt une conſtante tradition parmi les Juifs que les Prophêtes, dont le tems n'eſt pas marqué dans leur prophétie ſont contemporains de celui qui les précede, dans l'ordre des Livres ſacrez, ou du Canon des Juifs, il y a des Intèrprétes qui croyent que *Joël* étoit contemporain d'Oſée. D'autres néanmoins ont cru que *Joël* n'a écrit que ſous Ézéchias, environ 700 ans avant Jéſus-Chriſt. Leur raiſon eſt qu'il ne parle point des Tribus que Salmanaſar avoit déja tranſportées. *Joël* prophétiſe la captivité de Babylone, la deſcente du S. Eſprit, & le jugement dèrnièr.

Ce nom ſe dit auſſi du Livre de la prophétie de ce Prophête. Charle Étienne imprima *Joël* en 1557. avec le Commentaire Hébreu de R. D. Kimhhi *in* 4°. Livelejus a fait des Annotations ſur *Joël*.

JOG.

JOGHI, ou JOGUE. ſ. m. Pénitent, Gentil, dans les Indes. *Pœnitens, Indus, Aſceta Indus, Joghius.* A une lieüe de Tichérapaly, s'éléve une colline ſur laquelle les Gentils ont conſtruit un temple, dont ils ont confié la garde à un célébre *Joghi*. Les dehors de ſa vie auſtère lui ont aſſocié un grand nombre d'autres *Joghis*, qui vivent ſous ſa conduite. Ce ſont de vrais brigands, qui portent la déſolation dans tous les villages, & qui s'enrichiſſent des éxtorſions, & du pillage qu'ils font ſur le peuple. LETTRES CUR. ET ÉDIF. *Rec. IX. p.* 281. On dit que les *Jogues* ne ſe marient point, qu'ils ne poſſédent rien en propre, qu'ils vivent d'aumônes, & qu'ils pratiquent de grandes auſtéritez. Ils voyagent & parcourent toutes les Indes en pélerins, & en prêchant. Ils ont un Chef qui les envoye. Quand ils ont gardé la continence pendant un cèrtain tems, ils ſe regardent comme impéccables, ſe croyent tout pèrmis, & ſe plongent dans les plus honteuſes débauches. Les *Jogues* ſont payens, & ſoumis à un Général, qu'ils changent tous les ans dans leurs aſſemblées. Ils courent prèſque toujours de païs en païs, ſans porter le plus ſouvent aucun habit. Ils ne vivent que d'aumônes, & font profeſſion de paſſer, fort ſouvent, pluſieurs jours de ſuite ſans manger, & ſans boire. On croit qu'ils ſont de la ſecte des anciens Gymnoſophiſtes. Les *Joghys* ſont une éſpèce de pénitens, qui s'occupent principalement aux Indes à faire des

pêlérinages dans les lieux les plus conſacrez par la dévotion du peuple. P. Catrou, J.

JOH.

SAINT JOHNSTOWN. Nom propre d'un Bourg de l'Ultonie, en Irlande. *Fanum S. Joannis.* Il eſt dans le Comté de Donnegal, ſur la rivière de Foyle, un peu audeſſus de Londonderry.

SAINT JOHNSTOWN, ou BALLANALIE. Nom d'un autre Bourg de la Lagénie, en Irlande. *Fanum S. Joannis.* Il eſt dans le Comté de Longfort, ſur la rivière de Camlin, un peu audeſſus de la ville de Longfort.

SAINT JOHNSTOWN. Voyez Perth.

SAINT JOHNSTPOINT, C'eſt à dire, le Cap de S. Jean. *Caput*, ou *Promontorium S. Joannis*, anciennement *Iſamnium promontorium.* Cap de l'Ultonie, en Irlande. Il eſt dans le Comté de Downe, fort près de la ville de ce nom. Maty.

JOI.

JOIANT, ante. adj. m. Vieux mot. Joyeux. *Lætus, Gaudens.* Et il en fu mult liez & *joiant.* Villehard. *n.* 254. D'autres liſent *joiant.*

Carles en fut lie & joians,
Et li Archevêques oians. Philipp. Mouskes.

JOIGNANT. Prépoſition. Qui eſt auprès, qui joint, qui touche, qui borne quelque chôſe. *Juxtà.* Cet héritage eſt *joignant* le grand chemin, tout *joignant* la rivière. Vous ſçavez le logis d'un tel, je demeure tout *joignant.*

Joignant, ante. adj. Attenant, tout auprès. Sa maiſon eſt *joignante* à la mienne, nous avons un mur mitoyen. Il a acheté deux héritages qui ſont *joignans* ſon château.

JOIGNY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec ſiége d'Élection, & titre de Comté. *Joviniacum.* Elle eſt dans la Champagne, province de France, ſur l'Yonne, entre Auxèrre & Sens. Maty. Il y a un autre *Joigny* dans le Remois. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 254.

JOINDRE. v. act. Je *joins*, nous *joignons*, je *joignois*, je *joignis*, j'ai *joint*, je *joindrai*, que je *joigne*, que je *joigniſſe*, ou je *joindrois.* Lier, aſſembler deux chôſes enſemble, ou faire qu'elles ſe touchent. *Jungere.* Cette ménuiſerie eſt faite, il n'y a plus qu'à l'aſſembler, à en *joindre* les piéces enſemble. Les Tonneliérs diſent *joindre* un fond de tonneau; & les Cordonniérs, *joindre* une paire d'empégnes. Quand on prie Dieu, on *joint* les mains. On a *joint*, on a relié enſemble les deux Tômes de ce Livre.

Ce mot vient du Latin *jungere.*

Joindre, ſignifie auſſi, Faire un tout de pluſieurs parties qu'on mêle l'une avec l'autre. *Addere.* Par l'addition on *joint* pluſieurs ſommes enſemble pour en faire une totale. La Seine & l'Yonne ſe *joignent* à Montereau. Il a acheté cette tèrre, parce qu'elle étoit à ſa bienſéance, qu'elle *joignoit* la ſienne. Ces deux baſtions ſe *joignent* par une courtine.

Joindre, ſe dit auſſi des chôſes qui ont du mouvement & qui ſe trouvent enſemble. *Aſſequi.* Les deux armées ſe doivent *joindre* à un tel rendez-vous. Ces Princes ſe ſont liguez, & ont *joint* leurs forces enſemble. Si ce Général peut *joindre*, attraper les ennemis, il les défera ſans doute. C'eſt un homme qui évite ma rencontre, que je ne puis *joindre*, à qui je ne puis parler. Un Courriér a bientôt *joint* un Meſſager, quand on le dépêche après.

Joindre, en tèrmes de Palais, ſe dit de pluſieurs inſtances, procès, ou demandes, qu'on ordonne être miſes enſemble pour les inſtruire, & juger par un arrêt. Les appellations vèrbales ſont toujours *jointes* au procès par écrit. Quand on évoque des inſtances connéxes, c'eſt pour les *joindre.* Quand on *joint* une requête de proviſion au principal on en déboute tacitement. On dit auſſi d'un Procureur fuyard, qu'on ne le peut faire joindre; qu'on ne le peut faire approcher pour plaider une cauſe, pour faire l'inſtruction d'un procès. On dit auſſi d'un arbitre, qu'il éſpère de faire *joindre* les parties, de les faire demeurer d'accord de quelques accommodemens.

Joindre, ſe dit figurément en Morale, en parlant des liaiſons d'amitié, d'alliance, &c. *Unire, ſociare.*

Joignons *d'un ſacré nœud ma famille & la vôtre.* Corn.

Les frères ſont *joints* d'amitié n... rellement. Une ſociété *joint* les pèrſonnes d'intérêt.

Joindre, ſe dit auſſi fort ſouvent dans le ſens d'Ajoûter. Les Romains avoient *joint* à la Puiſſance Impériale la Sacèrdotale. Il *joignit* le Généralat à la Vice-Royauté. Pat. Il faut *joindre* l'éxpérience au raiſonnement, pour bien réüſſir en Phyſique; les

vèrtus morales avec les intélléctuelles. *Joignez* vos prières aux miennes. Heureux qui peut *joindre* l'utile & l'honnête.

Joignez, ſe dit quelquefois abſolument par forme de tranſition. *Adde quod &c. quid quod. Quinetiam. Joignez* à ces raiſons l'uſage établi. *Joignez* à cela ces conſidérations.

Joindre, ſe dit quelquefois ſubſtantivement. Quand ce fut au *joindre*, à éxécuter cette entrepriſe, il ſaigna du nèz.

On dit provèrbialement parmi le peuple, Il faut *joindre* nos bribes enſemble, pour dire, il faut ſoupper enſemble, & porter chacun nôtre ſoupper.

Joint, ointe. participe & adj. Uni, aſſemblé, lié avec quelque autre. Les troupes Allemandes ne ſont jamais *jointes* que bien avant dans la campagne. Cette cloiſon eſt bien *jointe*, bien aſſemblée. Il l'a prié à *jointes* mains de cette grâce. Il ſe vante de ſauter à *joints* piéds ſur cette table. *Junctus, unitus, collectus.*

J'oïois un de ces jours la Meſſe à deux genoux,
Faiſant mainte oraiſon, l'œil au ciel, les mains jointes,
Le cœur ouvèrt aux pleurs & tout pèrcé des pointes;
Qu'un dévot repentir élançoit dedans moi,
Tremblant des peurs d'enfer, & tout brûlant de foi. Régniér.

Au Palais on dit un appointement en droit & *joint*, lors qu'on appointe une cauſe, & qu'on y *joint* quelques incidens. Cette requête a été *jointe* au procès, pour en jugeant y avoir tel égard que de raiſon. Dans les qualitez d'un jugement criminel, après celle du complaignant, on met toujours, le Procureur du Roi *joint. Joint* les moyens de nullité, & la production nouvelle: ce ſont des clauſes d'un appointement de concluſion.

Joint, ſe dit auſſi en Morale. Ils ſont *joints* par mariage, *joints* d'amitié, *joints* d'intérêts.

En Muſique des notes *jointes*, ſont des notes unies, liées par un trait, ou par pluſieurs traits.

JOINT. ſ. m. L'endroit où deux chôſes ſe joignent. Cette maçonnerie eſt ſi belle, qu'on ne voit point le *joint* des pièrres; c'eſt à dire, la ſéparation. *Junctura.* Les *joints*, en tèrmes d'architecture civile, ſont les ſéparations d'entre les pièrres, qu'on remplit de mortier, de plâtres, ou de ciment, ou qu'on laiſſe à ſèc. *Commiſſura.* Les *joints* montans, ſont les intèrvalles qui ſont entre les pièrres pôſées à plomb les unes ſur les autres. Les *joints* de lit, ſont ceux qui ſont entre les pièrres pôſées de niveau, ou ſuivant une pente donnée. Les *joints* quarrez, ſont ceux qui ſont d'équèrre en leur retour. Les *joints* de teſte, ou de face, ſont ceux qui ſont en couppe ou en rayons au parement, & ſéparent les vouſſoirs, ou claveaux. Le *joint* de recouvrement ſe fait par le recouvrement d'une marche ſur une autre. Le *joint* recouvèrt, eſt le recouvrement qui ſe fait de deux dalles de pièrre, par le moyen d'une éſpéce d'ourlèt, qui en cache le *joint.* Le *joint*, feuillé, eſt le recouvrement de deux pièrres l'une ſur l'autre par une entaille de leur demi-épaiſſeur. *Joints* ſèrrez, ſont ceux qui ſont ſi étroits, qu'on eſt obligé de les ouvrir avec le couteau à ſcie, à meſure que le bâtiment taſſe & prend ſa charge. *Joints* ouvèrts, ſont ceux qui à cauſe de leurs cales épaiſſes ſont hauts & faciles à ficher. On appelle auſſi *joints* ouvèrts, ceux qui ſe ſont écartez par mal façon, ou parceque le bâtiment s'eſt affaiſſé plus d'un côté que d'autre. *Joints* refaits, ſont ceux qu'on eſt obligé de retailler de lit ou de *joint* ſur le tas, parcequ'ils ne ſont ni à plomb, ni de niveau. Ce ſont auſſi les *joints* qu'on fait en ragréant & ravalant avec mortier de même couleur que la pièrre. *Joint* à onglèt, eſt celui qui ſe fait de la diagonale d'un retour d'équèrre, comme il s'en voit dans les compartimens de marbres & les incruſtations. Daviler. Les *joints en couppe*, ſont les *joints* en rayons tirez du centre des arcs de plein cintre. *Joints de douelle*, ceux qui ſont ſur la longueur du dedans d'une voute, ou ſur l'épaiſſeur d'un arc. *Joint gras*, eſt celui qui eſt plus ouvèrt que l'angle droit. *Joint maigre* eſt le contraire.

Joint, ſe dit auſſi de la divèrſe maniére des aſſemblages des piéces de menuiſerie & de charpenterie, comme *joints* quarrez, à onglèt d'abouëment, à queuë d'aronde; *joints* pèrdus, ſont ceux qui ſont cachez, & ne ſe voyent que lorſqu'on examine l'ouvrage de près. Il y autant d'éſpéces de *joints* qu'il y a de différentes ſortes d'aſſemblage. *Commiſſura.* On dit auſſi qu'un homme a été bleſſé au deſſous du *joint* de l'épaule, de l'endroit où les ôs ſe joignent. On a de la peine à trouver le *joint* des oiſeaux de rivière pour les dépecer.

JOINT-QUE. Particule conjonctive qui ſèrt de tranſition. *Adde quod. Joint-qu'*il y avoit en lui de cèrtaines chôſes &c. Vaug. Ce mot ſe dit particuliérement dans les écritures du Palais, & ſignifie, Ajoutez à cela.

Jointe. ſ. f. Aſſemblée; Conſeil, union, ſociété. *Concilium.* Ce mot s'eſt introduit dans nôtre langue, depuis que Philippe V. eſt devenu Roi d'Éſpagne. *Junte* eſt un mot purement Éſpagnol. *Junta.* Et on ne s'en ſert qu'en parlant des Conſeils, ou aſſemblées

ſemblées d'Eſpagne. Le Roi Charles II. établit une *jointe* par ſon teſtament. La *jointe* députa au Roi très-Chrétien. La *jointe* du commerce, la *jointe* des Finances. La jeune Reine aſſiſtoit à la *jointe* pendant le ſéjour de Philippe V. en Italie. On écrit *jointe* & *junte*

JOINE. Voyez YON.

JOINTÉ. adj. Tèrme de Manége. Un Cheval *long-jointé*, eſt celui qui a le paturon long, éfilé & pliant; & *court-jointé*, celui qui a le paturon court.

JOINTÉE. ſ. f. Meſure de grain qu'on peut prendre avec les deux mains, quand on les joint enſemble pour faire un creux. *Quantum capere poteſt juncta manus utraque.* On porte une *jointée* de blé à un bourgeois, qui en veut acheter, pour ſèrvir de montre.

On tient qu'une *jointée* de féves ou de froment, miſe parmi l'avoine des chevaux, les engraiſſe.

JOINTIVE. Latte *jointive*, en maçonnerie, ſont des lattes clouées ſi près à près, qu'elles ſe touchent pour faire les plafonds & lambris étant recouvèrtes de plâtre.

JOINTOYER. v. act. Tèrme d'Architecture. C'eſt après qu'un bâtiment a pris ſa charge, remplir les ouvèrtures des joints des pièrres d'un mortièr approchant de la même couleur. On appelle *pièrres jointoyées*, celles qui ont le dehors des joints bouché, & ragréé de mortièr ſèrré, de ciment, ou de plâtre. On dit auſſi *rejointoyer*, ou remplir d'un mortièr de chaux & de ciment, les joints d'un bâtiment qui eſt vieux, ou conſtruit dans l'eau.

JOINTURE. ſubſt. fém. L'endroit où ſe fait un aſſemblage, & particulièrement celui des ôs. *Junctura.* Cet inſtrument eſt ſi bien ſoudé, ſi bien limé, qu'on ne voit point la *jointure* des piéces. La goute ſe noüe dans les articles, dans les *jointures* du corps. Les Cordonniérs appellent *jointure*, la couture qui joint les deux quartiérs du ſoulièr.

JOINVILLE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Joviſvilla, Jonavilla, Junvilla, Juinvilla.* Elle eſt dans la Champagne, ſur la Marne, entre Chaumont & S. Dizier, à huit lieuës de la prémiére, & à ſix de la dèrnière. *Joinville* fut érigée en Principauté, l'an 1552. par Henry II. en faveur des puiſnez de la Maiſon de Guiſe. Voyez Valois, Not. Gall. p. 254. Maty, &c. Paradin dans ſes Annales de Bourgogne écrit *Genville*, ſuivant apparemment la prononciation de ſon tems & de ſa province, qui ſeroit aujourd'hui très-mauvaiſe.

JOL.

IOL. Tèrme de Marine. Bàrque dont ſe ſèrvent les Danois & les Ruſſiens.

IOL. Nom d'une ancienne ville d'Afrique, ſituée ſur la Méditèrranée. Juba le jeune, Roi de Mauritanie, fortifia & refit le port d'*Iol*, qu'il nomma Céſarée, pour faire ſa cour à Auguſte. Aujourd'hui cette ville s'appelle Algèr.

IOLAUS. ſ. m. Nom propre d'un homme qui fut déïfié. *Iolaus.* Il étoit fils d'Iphicle, & fut compagnon d'Hèrcule, & l'aida ſurtout dans le combat de l'Hydre, il parvint à une extrême vieilleſſe; après quoi Hèrcule obtint qu'il rajeunît. OVIDE, *Métam. L. IX.* Les Thébains honorent *Iolaüs* comme un Dieu. Ils célébroient des jeux le jour de ſa fête; il eut même un autel à Athènes. VOSS. *de Idol. L. I. C. 13.*

IOLCHOS. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville. *Iolchos.* C'étoit une ville de la Theſſalie, qu'on appella depuis Lariſſe. Étienne de Byzance dit qu'elle fut nommée *Iolchos* du nom d'Iolches fils d'Amyrus. D'autres prétendent qu'elle étoit ſur la côte, dans la Magnéſie. Mais il paroit par Méla L. II. C. 3. qu'elle étoit dans les tèrres.

JOLI, IE. ad. & ſubſtantif. Approchant du beau; qui plaît; qui eſt agréable par ſa gentilleſſe, par ſes manières. *Concinnus.* Quand on dit d'une femme qu'elle eſt *jolie*, on entend qu'elle eſt bien priſe dans ſa taille, & qu'elle a de l'agrément dans ſa pèrſonne, & dans ſes manières. Mais une *jolie femme* exprime davantage. On entend qu'outre les charmes de ſa pèrſonne, qu'elle a de l'éſprit, & de la raiſon. Son humeur eſt *jolie*, enjouée, careſſante. Ce mot eſt oppoſé au grand; & qui diroit d'une ſupèrbe maiſon, ou d'un poëme héroïque, c'eſt une *jolie* maiſon, voilà un *joli* poëme, ne parleroit pas proprement. Auſſi Boileau fait-il dire à ſon campagnard pour le rendre ridicule, à mon gré le Corneille eſt *joli* quelquefois. Quand on dit, c'eſt un *joli* homme, on ne devroit entendre par là, qu'un homme propre, & aſſez beau. Mais *joli* a pris la place de gentil, & s'étend plus loin. Il s'applique à tout, quoi qu'on ne le doive dire que des petites chôſes.

Un joli petit homme, eſt celui qui ſe pique
De chanter des prémiérs les airs de Du Bouſſet,
Qui n'a point d'or dans ſon gouſſet,
Mais des points, des rubans, autant qu'une boutique,
Bien peigné, bien chauſſé, qui fait pas de balets,
A décraſſer ſes dents met ſon étude extrême, &c. SÉNECÉ.

Un joli *petit homme, Aminthe, eſt entre nous,*
Une fort grande bagatelle. ID.

JOLI, ſe dit des pèrſonnes qui ont des bonnes qualitez, ſans qu'il ſoit queſtion de beauté. Vous êtes le plus *joli* homme du monde. BOUHOURS, écrivant à une pèrſonne qui lui avoit fait un plaiſir de bonne grâce. Vous me parlez-là d'un fort *joli* ſujet. LE SAGE. Cet écolier a bien profité, il s'eſt fait *joli* garçon. On dit le mot de *joli* dans le même ſens en beaucoup d'autres occaſions. Le peu de Muſique que je ſçai me facilite la prononciation Siamoiſe. Cela ſeroit bien *joli*, ſi je pouvois entretenir le Roi de Siam à mon aiſe. DE CHOISI. Nous apprenons mille *jolies* chôſes. ID.

JOLI, eſt quelquefois ſubſt. On dit, le *joli* eſt le couſin gèrmain du laid. On dit, qu'une chôſe paſſe le *joli*, pour dire, qu'elle eſt belle.

Ménage tient que ce mot vient de *julius*, dérivé du Grèc ἴουλος, qui ſignifie *prima lanugo*, ou plutôt de *jovialis*, parcequ'on a dit autrefois *jouli*. Il y a apparence que *joli* vient de *jolis*, qui en bas-Breton ſignifie la même chôſe. C'eſt le ſentiment de M. Huet.

JOLI, ſe dit auſſi des animaux, & des chôſes inanimées. Voilà un *joli* roſſignol, une *jolie* chienne, un *joli* cabinet, un *joli* meuble, un habit fort *joli*, une *jolie* garniture.

Pour mériter un cachet ſi joli,
Si bien gravé, ſi brillant, ſi poli,
Il faudroit avoir, ce me ſemble,
Quelque joli *ſecret enſemble;*
Car enfin les jolis *cachets*
Demandent de jolis *ſecrets.* SCUD.

JOLI, ſe dit auſſi en Morale, de l'éſprit & de ſes productions, particulièrement des petits ouvrages. Catulle étoit un *joli* éſprit. Voiture a fait quantité de *jolis* rondeaux, & ſonnets, de *jolies* lettres. Les François éxcéllent à faire des *jolies* chanſons, de *jolis* airs. Ce n'eſt guères que ces diſeurs & ces faiſeurs de *jolies* chôſes, qu'on appelle des beaux éſprits. BOUH. On ne ſçauroit avoir trop d'éſprit dans une convèrſation enjouée; il le faut pourtant bien garder de paroître toûjours prêt à dire de bons mots, & de *jolies* chôſes. LE CH. DE M. Quand l'éſprit eſt occupé aux beſoins de la vie, il ne ſonge guère à dire de *jolies* chôſes. Je me ſçai bien ſèrvir des *jolies* chôſes que j'entends dire. VOIT. Il fit un compliment à la Nobleſſe fort *joli*, comme il ſçavoit très-bien faire. BUSSI RAB.

On dit ironiquement, qu'un homme s'eſt fait *joli* garçon, lorſqu'il s'eſt enyvré dans une débauche. C'eſt un *joli* pèrſonnage; pour dire de quelqu'un, qu'il a tenu une conduite ridicule, & imprudente. On dit par mépris, Vous êtes un *joli* Monſieur. La *jolie* chôſe qu'un Amant de 80 ans. On le dit auſſi en pluſieurs autres chôſes qu'on veut mépriſer. Voilà un *joli* entretien, un *joli* compliment à me faire.

JOLICOURT. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe, couleur de tuile & jaune. MORIN.

JOLIET, ETTE. adj. diminutif de *joli*. *Venuſtulus.* Il n'a guère d'uſage qu'au féminin, & dans le diſcours familièr.

Mon Dieu qu'elle eſt joliette!

dit une vielle chanſon.

JOLIETTE, ou JOLIVETÉ. des 4. couleurs ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un Œillèt. *Quadricolor ocellus.* Il eſt panaché d'un beau pourpre fort brun, d'un beau rouge, & de couleur de rôſe, ſur un fin blanc; toutes ſes couleurs ſont très bien & également diſtinctes & détachées. MORIN.

JOLIMENT. adv. d'une manière jolie. *Non invenuſtè.* Ce cavalièr fait *joliment* des vèrs, chante *joliment*. Cette fille danſe *joliment*, joue du lûth fort *joliment*, fort proprement. Achille faiſoit la cuiſine fort *joliment*. M.lle L'HÉRITIÉR.

Celui qui pour bouquèt ne fait qu'un compliment,
Doit le faire au moins joliment. RÉC. DE VÈRS.

JOLIVETEZ. ſ. f. Actions jolies que font les enfans. *Feſtivitas.* Les pères ne ſe laſſent point de faire admirer aux autres les *jolivetez* de leurs enfans, leurs gentilleſſes.

JOLIVETEZ, ſignifie auſſi des bijoux artiſtement & bien travaillez, qui ſèrvent à parer les cabinets. Le plus grand trafic qu'on fait en Orient, c'eſt des *jolivetez* d'Europe.

JOLIVETTE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anemône, qui eſt de couleur de chair mêlée de rouge, ſa peluche couleur de brique. MORIN.

ION

I O M.

JOMADA. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du cinquième mois des Agaréniens & des Turcs, qui répond à peu près au mois de Janviér. On l'appelle auſſi ſuivant les différentes manières de prononcer, *Giumad*, *Gumedi*, *Giumada*, *Giamadi*, *Giumadi*, *Giumediu*, *Giamadia*.

Ce Nom vient du vèrbe *Giamada*, qui ſignifie *concrevit*, & exprime la concrétion de l'eau qui devient glace.

JOMBARBE. Voyez JOUBARBE.

I O N.

ION, à la fin du nom ne fait qu'une ſyllabe en prôſe, mais en fait deux en vèrs. Vèrſ*ion*, devot*ion*, paſſ*ion*. Mais *ions* à la prémière pèrſonne du plurier de l'imparfait de l'Indicatif, & la prémière du préſent, & du prémier imparfait du Subjonctif, ne fait qu'une ſyllabe. Nous dev*ions*, nous atend*ions*. Nous au*ions* &c. Remarquez encore qu'il ne faut point employer en vèrs des mots tèrminez en *ion* qui ayent plus de quatre ſyllabes; autrement cela eſt trop traînant, & le mot *abomination*, par éxemple, occupe trop languiſſamment la moitié d'un vèrs. MÉN.

> *Rafineurs de locu*tions.
> *Entrepreneurs de vèr*ſions. MÉN.
>
> *Et le ſeul déſeſpoir fait ſa dévo*tion. GOMBAUD.
>
> *Non, je ne hais rien tant que les contor*ſions,
> *De tous ces grands faiſeurs de proteſta*tions. MOL.
>
> *Cette fière raiſon, dont on fait tant de bruit*,
> *Contre les paſ*ſions *eſt un foible reméde*. DES HOUL.
>
> *Mon cœur éxemt de ſoin, libre de paſ*ſion
> *Sçait donner une borne à ſon ambi*tion. DESPR.
>
> *Nous devi*ons *fuir l'amour, & c'eût été le mieux*. FONT.
>
> *Nous atten*dions *un ſort plus heureux que le nôtre*. RAC.
>
> *Il faut que nous joüi*ons *dans ce charmant ſéjour*.
> *Nous chante*rions *d'un goſiér enroüé*. R. DE V.

ION. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ion*. C'eſt *Ion*, ſelon les Grècs, qui donna ſon nom aux *Ioniens*. Il étoit fils de Xiſtus, ou d'Apollon, & de Créuſe, fille d'Érechthée. Il acquit tant de gloire dans la guèrre qu'il fit à Eumolpe Roi de Thrace, que les Athéniens & toutes les Colonies d'Athènes prîrent ſon nom. C'eſt là tout ce que la tradition obſcurcie, & mêlée de fâbles & de menſonges, avoit appris aux Grècs de l'origine de ce nom; mais le vrai *Ion* étoit Javan, fils de Japheth, dont il eſt parlé dans la Genêſe X. 2. 4. C'eſt ce Javan qui peupla la Gréce, & c'eſt de lui que les Grècs prîrent le nom d'*Ioniens*. Homère, Iliade XXIII. v. 685. les appelle *Jaones*, nom plus ancien, & qui approche plus du *Javan*, ou *Jaouan* des Hébreux. Voyez Bochard dans ſon Phaleg L. III. C. 3.

JONA. ſ. m. *Jona*. Voyez JONAS.

JONA, ou *Chilca*. ſ. f. Nom propre d'une Iſle d'Écoſſe, qu'on nomme autrement *Cholmkil*, ou *Cholumbkil*, c'eſt à dire, Iſle de S. Columban; & encore *Chilca*. *Jona*, *Chilca*, *Rona*, *Hiona*, *Hii*, *Inſula ſancti Columbani*. C'eſt une des Weſtèrnes. Elle eſt ſituée à la pointe de la prèſqu'iſle de l'iſle de Mul, qui s'avance le plus au midi. Cette iſle eſt très-petite, & n'eſt remarquable que par le bourg de Sodore, réſidence ordinaire de l'Évêque des Weſtèrnes, & par l'Abbaye de S. Columban, où ſont les tombeaux des anciens Rois d'Écoſſe. MATY.

JONAS, ſ. m. Nom propre d'homme, dans lequel il faut toujours faire ſonner l'*s*, *Jonas*. Quoique *Jonas* & *Jona* ſoient la même chôſe, & le même nom en Hébreu, nous y mettons cependant de la différence dans nôtre langue, comme en ont mis les Grècs & les Latins dans le texte, & les verſions de la Bible, d'où cet uſage nous eſt venu. Car quand il eſt dit d'un homme dont il eſt parlé dans l'Ancien Teſtament, nous diſons Jonas, & non pas *Jona*, *Jonas*, l'un des douze petits Prophêtes, prophétiſa ſous Amaſias Roi de Juda & Joas Roi d'Iſraël. Voyez 4. L. des Rois XIV. 25. *Jonas* étoit de la ville de Gèthcépher, (ou plutôt Geth Hhépher) dans la tribu de Zabulon. Il faut qu'il ait commencé au plus tard à paroître dans les prémières années de Jéroboam II. environ 830. ans avant J. C. puiſqu'il prédit les heureux ſuccès de ſon régne. Ainſi il doit paſſer pour le plus ancien de tous les Prophêtes, dont nous ayons les écrits. Sa prophétie néanmoins n'eſt placée qu'après celle d'Oſée & des trois Prophêtes ſuivans, parceque l'hiſtoire qu'il a écrite n'eſt arrivée qu'environ l'an 770. avant J. C. Il eſt le ſeul des Prophêtes que Dieu ait envoyé aux Gentils. SACI, *Ribéra*, *Rivet*, *Druſius*. Comme *Jonas* fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine, ainſi le fils de l'homme ſera trois jours & trois nuits dans le cœur de la tèrre. PORT-R. Les Ninivites ſe leveront au jugement avec cette nation, & la condamneront: car dès que *Jonas* prêcha ils firent pénitence. BOUH. Et ce ſeroit très-mal fait que de dire *Jona* étoit de la ville de Gethhépher; *Jona* fut trois jours, &c. dès que *Jona* prêcha, &c. Et non pas *Jonas*.

Au contraire quand il s'agit des hommes dont il n'eſt parlé que dans le Nouveau Teſtament, fûſſent-ils de l'ancien, il faut dire *Jona*, & non pas *Jonas*. Par éxemple, Qui fut fils de Joſeph, qui fut fils de *Jona*, qui fut fils d'Éliakim. PORT R. *en S. Luc. III.* 30. Simon fils de *Jona*. LOUV. *en S. Matth. XVI.* 17. Et de même des Rabbins. R. *Jona*, ce Médecin de Cordoüe plus fameux encore par ſon habileté dans la Grammaire Hébraïque, vivoit vèrs l'an 1121. & compoſa une Grammaire Hébraïque que l'on appelle ס׳ הריקמה, *ſepher harikma*, & un Dictionaire qui porte le titre de ס׳ שרשים, *ſepher ſchoraſchim*, Livre des Racines. Aben Ézra & David Kimhhi, bons connoiſſeurs, loüent ſouvent le Grammairien R. *Jona*. Il eſt vrai qu'en S. Matth. XVI. 17. en S. Jean I. 41. les traductions de Genève & de Mons traduiſent *Jean*, au lieu de *Jona*; mais c'eſt qu'ils ſuivent le texte Grèc où il y a Ἰωνᾶν, & qu'ils prennent ce mot pour un abregé de *Jehohhanan*, qui ſignifie *Jean*; mais mal à mon ſens: l'abrégé de *Jehohhanan* ſeroit *Johhanan*, ou tout au plus *Johhan*, & jamais Ἰωνᾶν, comme il eſt dans le Grèc. D'ailleurs, quelles preuves a-t-on de cette abbreviation? Dans ces tems-là on diſoit Jehohhanan tout au long, comme il paroit par le nom des deux S. Jean, *Joannes*; car *Joannes* eſt *Jéhohhanan* avec la tèrminaiſon Grécque *ης*, & quiconque penſera le contraire ne ſçaura point, ou ſçaura bien ſupèrficiellement les langues. Si l'on avoit fait une abbréviation elle ſe ſeroit faite dans l'uſage ordinaire, comme elle ſe trouve dans tous les noms modèrnes, ou du langage modèrne, tels que celui de S. Jean Baptiſte & de S. Jean l'Évangéliſte, de même que dans celui du pretendu Jean père de S. Pièrre. Car l'uſage ne fait pas dans un nom commun une abbréviation pour un homme ſeul. Je ne puis donc douter que le Ἰωνᾶν du Grèc ne ſoit une faute, & qu'il ne faille ôter le dèrnier *ν*.

L'Édition que j'ai de la Traduction de Louvain met *Jona* en un endroit, & *Jonas* à l'autre; mais c'eſt une faute d'impreſſion; les Éditions de Plantin & les autres bonnes mettent *Jona* à tous les deux endroits.

Le P. Bouhours en S. Luc III. 30. dit *Jona*, & en S. Matth. XVI. 17. & S. Jean I. 41. il appelle le P. de S. Pièrre *Jonas*. On ne voit point la raiſon de cette différence; & c'eſt cèrtainement une faute contre les principes du P. Bouhours, qui vouloit qu'on s'en tint à l'uſage. Or que l'uſage ait fait la diſtinction que nous avons dite entre les pèrſonnes qui ont porté ce nom, c'eſt un fait qui ſe vérifie aiſément en confrontant dans nos Traducteurs, Matth. XII. 39. 40. 41. XVI. 4. Luc. XI. 29. 30. 32. où il eſt parlé du Prophête *Jonas*, avec Matth. XVI. 17. Luc. III. 30. Jean I. 42. où il eſt parlé d'un des Ancêtres de N. S. dont on ne trouve rien dans l'ancien Teſtament, & du père de S. Pièrre dont il ne peut y avoir mention que dans le Nouveau. Jacques d'Étaples, ou la Bible d'Anvèrs, les Lovaniſtes, René Benoiſt Véron, Frizon, le P. Amelot, M. Simon, ont fait la diſtinction que je dis, ce qui montre que c'eſt l'uſage, & qu'il le falloit ſuivre. Il faut cependant convenir que la faute du P. Bouhours eſt une èrreur ſçavante, ſi l'on peut ainſi parler; car il n'a mis *Jonas* que parcequ'il a vû que *Jonas* & *Jona* étoient le même nom, comme nous l'avons remarqué d'abord. Voyant donc que le mot *Jonas* étoit en uſage, il a cru qu'il falloit toujours s'en ſervir. Outre cela peut-être avoit il remarqué que le P. Montreüil, dans ſon excéllente vie de Jéſus, & le P. Brignon P. III. C. 8. appellent Saint Pièrre fils de *Jonas*, & non pas de *Jona*. Chatillon dit auſſi toujours *Jonas*, & jamais *Jona*. Mais après tout ces autoritez ne prévalent pas à tous nos autres Traducteurs, depuis les prémiérs juſqu'aux dèrniérs; & ſi l'on dit quelquefois *Jonas*, il ne s'enſuit pas qu'on le diſe toujours. C'eſt ainſi que l'uſage veut que l'on diſe quelquefois *Juda*, & quelquefois *Judas*, quoique ce ſoit toujours le même mot, ainſi que je le remarquerai à ſa place. Olivetan écrit toûjours *Jonah*, pour marquer les lettres Hébraïques dont ce nom eſt compoſé. Cela ſeroit bon dans une Diſſèrtation d'érudition. Dans une vèrſion de l'Écriture, il ne faut pas l'imiter. Quant aux Chrétiens qui ont porté ce nom, il faut écrire *Jonas* & prononcer l'*s*, comme quand on parle du Prophête; car c'eſt en effet le nom de ce Prophête qu'on leur a donné, & c'eſt l'uſage. *Jonas*, Irlandois, Abbé de Bobir, vivoit vèrs le commencement & le milieu du VIIe ſiécle. *Jonas*, Moine de Fontenelles, a écrit la vie de S. Wlfran Archevêque de Sens. *Jonas* Évêque d'Orléans.

JONAS, ſe dit auſſi pour le Livre de *Jonas*. Acoſta a fait un Commentaire.

mentaire, & Grynæus des Prélections ſur *Jonas*. *Jonas* n'a que quatre Chapitres.

Ce mot vient de יונה, *Jonah*, qui ſignifie *colombe*.

JONATHAN, ou JONATHAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Jonathan, anis; Jonathas, a.* Quoiqu'au fond & dans la langue originale ces deux noms ſoyent la même chôſe, & que le ſecond ne ſoit qu'une corruption du prémiér, l'uſage cependant y a mis de la diſtinction dans nôtre langue, comme en Latin : car en Grèc on lit toûjours *Jonathan*, comme en Hébreu. La différence qu'il y a dans nôtre langue, c'eſt que nous appellons *Jonathas* 1°. Le fils de Saül, ami de David. La fléche de *Jonathas* n'eſt jamais retournée en arrière. Elle a toujours été teinte du ſang des morts &c. SACI. *2 des Rois I. 22.* Saül & *Jonathas*, ces Princes ſi dignes d'être aimez, &c. ID. 23. Vôtre mort me pèrce de douleur, *Jonathas* mon frère, le plus beau des Princes &c. ID. 26. Ainſi c'eſt une faute contre l'uſage de dire, avec Olivetan, & la Bible de Genêve, Chateillon, & les Des-Marèts, l'arc de *Jonathan* jamais ne retourna en arrière. OLIVETAN. Saül & *Jonathan* a miſe plaiſans en leur vie. CHASTEILLON. *Jonathan* mon frère je ſuis en angoiſſe pour l'amour de toi. DES-MAR.

2° Il faut dire auſſi *Jonathas* quand on parle du frère de Judas Machabée, qui lui ſuccéda au ſouverain Pontificat, & dans la conduite des armées. *Jonathas* & Simon emportèrent le corps de Judas leur frère, & l'entèrrèrent dans le ſépulcre de leur père, dans la ville de Modin. SACI, I. *des Machab. IX.* 19. *Jonathas* reçut alors le commandement, & prit la place de Judas ſon frère. ID. 31. On dit de même *Jonathas* fils de Joïadas II. Souverain Pontiſe alla audevant d'Aléxandre quand il paſſa par Jéruſalem. Et *Jonathas* fils d'Anne, que l'Empereur Vitellius fit ſouverain Pontiſe à la place de Caïphe. Ce ſont les Grècs qui depuis leur établiſſement dans l'Orient avoient fait *Jonathas* de *Jonathan*.

Au contraire, on dit *Jonathan*, & non pas *Jonathas*, de tous ceux qui ont porté ce nom dans l'Ancien Teſtament avant l'Empire des Grècs, excepté le ſeul fils de Saül, ainſi que nous venons de remarquer. On dit auſſi *Jonathan* de tous les Rabbins qui ont porté ce nom, même après Jéſus-Chriſt. Ils ſe dreſſèrent l'idôle taillée, & ils établîrent *Jonathan* fils de Gèrſam, qui étoit fils de Moyſe, & ſes fils en qualité de Prêtres dans la tribu de Dan. SACI, *Jug. XVIII.* 30. Ne me renvoyez point dans la priſon de *Jonathan* Sécretaire, de peur que je n'y meure. ID. *Jer. XXXVII.* 19. *Jonathan* fils d'Uxiel, Auteur d'une partie de la paraphrâſe Chaldaïque de l'Écriture. On attribuë ordinairement à Onkelos la Paraphrâſe qui eſt ſur le Pentateuque, & à *Jonathan* celle qui eſt ſur les tèrres que les Juifs nomment Prophètes. SIMON R. *Jonathan* & R. Éliezèr, fils de Chaſma, ſont deux célébres Arithméticiens & Aſtronômes, leſquels, à ce que diſent les Rabbins, ſçavoient compter les goutes de la mèr.

JONC. ſubſt. maſc. Prononcez *jon. Juncus acutus capitulis Sorghi.* BAUH. PIN. 11. Genre de Plante. On entend par ce mot toute ſorte d'hèrbe qui croît dans le prez, & dans le marais, qui pouſſe beaucoup de tiges à la hauteur de deux piéds, aſſez grôſſes, roides, pointuës, compoſées d'une écorce épaiſſe, & d'une moële un peu dure & blanche, envelopée depuis la racine de gaines feuilluës, rougeâtres, qui s'élévent juſqu'à près d'un piéd. *Juncus.* Ses fleurs ſont ordinairement compoſées chacune de ſix pétales diſpoſées en étoile ſans calice : elles ſont ſuivies de capſules relevées de trois coins, & qui renfèrment des ſemences fort menuës. Cette ſtructure de fleur & de fruit ſèrt à diſtinguer le *Jonc* de pluſieurs plantes auxquelles on avoit attribué ce nom : celles qui ont leurs fleurs à étamines ſont appellées *ſcirpus*. Il y a pluſieurs autres eſpeces de *jonc*. Les prez qui ſont trop humides ſont ſouvent remplis de *jonc*, on ne fait point d'état de leur hèrbe, on y fait des rigoles, des ſaignées, pour empêcher qu'il n'y croiſſe des *joncs*. On fait des balais de *jonc*, des paniérs de *jonc*. Les figues s'envoyent dans des cabats de *jonc*. Il vient des nattes de *jonc* de Hollande, qui ſont fort propres. Les navires des Chinois n'ont que des voiles de *jonc*.

Ce mot vient du Latin *juncus*, ainſi dit, *quòd ipſius uſus ſit ad juncturas potiſſimus*, parcequ'on s'en ſèrt principalement pour lier, pour attacher une chôſe à une autre.

JONC ODORANT, eſt une autre ſorte de plante fort odorante & aromatique, qui croît en abondance dans l'Arabie heureuſe & au piéd du Mont Liban. On l'appelle autrement *Schœnante*. Voyez SCHOENANTE.

JONC MARIN, eſt une ſorte de *jonc* qui a la tige dure, boiſeuſe, & les fleurs jaunes.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne de belle taille, & qui ſe tient fort droite, qu'elle eſt droite comme un *jonc*. On dit auſſi d'un glorieux qui ne ſe baiſſe point pour faire la révérence, qu'il ſe tient droit comme un *jonc*.

JONC, eſt auſſi une éſpéce de bague qui n'a point de chaton, & dont le cèrcle eſt égal par tout. Un *jonc* d'argent, un *jonc* d'or, un *jonc* de diamans, de rubis, d'émeraudes.

JONC, ou JONCO, eſt le nom qu'on donne à une éſpéce de vaiſſeau fort légér dont on ſe ſèrt dans les Indes Orientales, & ſur tout le long des côtes de la Chine. *Myoparo.* Sa ſeule reſſource fut un navire Chinois, qui alloit droit au Japon, & qui étoit ûn de ces petits bâtimens qu'on appelle *Jones* à la Chine. BOUH. Le maître du navire, nommé Nécéda, étoit un fameux Corſaire, . . . ſi connu par ſes brigandages, que ſon vaiſſeau ſe nommoit communément le *Jonc* du voleur ID.

JONCHÉE. ſubſt. fem. Hèrbes, fleurs, ou joncs qu'on épanche ſur la tèrre & ſur le pavé pour le couvrir, quand on veut faire honneur au paſſage de quelques pèrſonnes. *Herbarum florumque ſtratura.* Les Juifs firent des *jonchées* de palmes à l'entrée de JÉSUS-CHRIST en Jéruſalem. On fait des *jonchées* d'hèrbes fines devant la Proceſſion du Saint Sacrement.

JONCHÉE, eſt auſſi un fromage de lait fraîchement caillé, & égouté dans des petits paniers faits d'ôſiér, ou de *joncs*. En Latin *juncata, eo quòd ſit juncis involuta.*

JONCHER. v. act. Ce mot eſt un peu vieux, tant au propre, qu'au figuré; mais de bons Auteurs ne laiſſent pas de s'en ſèrvir. C'eſt parſemer les ruës, les paſſages, les Égliſes, de joncs, de fleurs, de feuillages, pour quelque cérémonie au jour de quelque fête ſolemnelle. *Joncher* les chemins de fleurs. VOIT. *Solum operire, ſternere.*

JONCHER, ſe dit figurément des chôſes ſemées & épanduës çà & là dans des plaines. Après cette déroute la campagne fut toute *jonchée* d'armes, de bagage, de morts,

> *En combien d'affreuſes batailles*
> *La Flandre a-t-elle vû la mort*
> Joncher *d'un ſanguinant effort*
> *Les campagnes de funerailles?* GOD.

On dit auſſi quelquefois des chôſes parſemées dans une chambre, ſur un plancher. La chambre étoit toute *jonchée* d'argent. C'étoit des jonquilles, & de ces aûtres belles fleurs du printems; mon appartement en étoit tout *jonché*. LA COMT. DE M.

JONCHÉ, ÉE. part. paſſ. Il eſt étrange de voir le théâtre Anglois *jonché* de cadâvres à la fin d'une tragédie, & de trouver dans la Garderobbe des Acteurs, nombre de dagues, de poignards, de roües, de taſſes pour adminiſtrer le poiſon, avec quantité d'autres inſtrumens de la mort. JOURN. DES SÇAV.

JONCHÊTS. ſ. m. Petits bâtons menus dont on fait une ſorte de jeu dont Ovide fait mention. *Oſcilla.*

Ce mot vient de ce qu'on y joüoit autrefois avec de petits brins de jonc, & depuis on s'eſt ſèrvi de petits brins de paille, & maintenant d'yvoire.

JONCTION. ſ. f. Action par laquelle on unit, on joint deux chôſes enſemble. *Junctio.* La *jonction* des Mèrs, Océane & Méditèrranée, qu'on croyoit impoſſible, s'eſt faite par le canal du Languedoc. La *jonction* de la Seine à la Marne ſe fait vèrs Charenton. La *jonction* des armées ſe doit faire un tel jour. Dans toutes les affaires criminelles on demande la *jonction* du Procureur d'office, du Procureur du Roi, parceque les particuliérs ne ſont demandeurs que pour l'intèrêt civil, mais la pourſuite de la vengeance regarde les gens du Roi. On ne fait point de *jonction* de procès, qu'on n'ajoute, Sauf à déjoindre, s'il y échet.

JONG, ou YONG, ou JONGHE, ou JUNIUS. Nom propre d'homme, qui ſe dit de ces quatre manières. *Junius.* Jaques *Jong*, ou *Yong*, Irlandois, floriſſoit vèrs le commencement du XVe ſiécle. *Jonghe* de Dordrecht, diſciple de Juſte Lipſe, entra enſuite dans l'Ordre de S. François.

JONGLER. v. n. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Faire des ſubtilitez, des ſauts périlleux, & des tours de paſſe-paſſe pour amuſer & divèrtir le peuple. *Ludificare.*

Ce mot vient de Picardie, où il eſt encore en uſage. En Latin *jocari, jouër*, Autrefois on a dit *jongloier*, pour *jongler*, qu'on a dit aujourd'hui.

JONGLERIE. ſ. f. Charlatanerie; tour de paſſe-paſſe. *Nugæ atque fallacia.*

JONGLEUR. ſ. m. Charlatan qui amuſe le peuple par des ſubtilitez, des ſauts, & des tours de main. *Scurra & nugator.* Il y a eû autrefois des Poëtes qui ne faiſoient que de petits Poëmes, qu'on a appellez *Jongleurs*, ou *Joingleurs* : c'étoient particuliérement des Poëtes qui fréquentoient la Cour des Comtes de Flandres. PASQ. On les a appellez auſſi *Jongleours*, ou *Jugleurs*. On a mépriſé les *Jongleurs* vèrs le tems de Philippe Auguſte,

guſte, ou de S. Louïs; parceque la Poëſie déchut beaucoup en ce tems-là; & ſur tout après la mort du Comte de Champagne, qui fit tant de vèrs amoureux pour la Reine Blanche. Le nom de *Jongleurs* tomba en tel mépris, qu'il ne fut plus approprié qu'aux bâteleurs; deſorte que n'ayant plus alors à dire que des ſottiſes, on appella *jonglerie* une menterie; & on dit *jongler*, ou *jugler*, pour dire, *mentir*. FAUCHET, PASQ. Le Roi Philippe le Bel par lettres Patentes de l'an 1295. fit un cèrtain *Jongleur*, nommé Jean Charmillons, Roi des *Jongleurs* dans la ville de Troies en Champagne. Il y a des Auteurs qui diſent *jongleresse* au feminin: autrefois on a dit *jengleréſie*.

Jongleurs *ſont diſparus, Menêtriers ſe taiſent.* D. DE S.

Ce mot vient du Latin *joculator*, ou *juglator*.

IONIE. ſ. f. Ancien nom propre d'une contrée de la petite Aſie. *Ionia*. Elle étoit le long de la côte de l'Archipel, ayant l'Éolie au Nord, & la Carie au midi. Ses villes principales étoient Milet, Éphêſe, Colophon, Lébédus, Smyrne, Érythrée, & Clazoméne. Smyrne & Éphêſe ſont encore conſidérables dans ce païs, qui porte le nom de Sarchan en Natolie, & qui eſt borné par le Becſangil au Nord, par le Gèrmian au levant, par l'Aidinelli au midi; & par l'Archipel au couchant.

IONIEN, IENNE. adj. Qui eſt d'Ionie. *Ion. Ionicus.* C'eſt un *Ionien*, c'eſt une *Ionienne*. Le Dialecte *Ionien*. Les Grècs *Ioniens*, qui avoient ſecoüé le joug des Pèrſes, leur tuèrent trente mille hommes dans la bataille de Mycâle, ſous la conduite de Léotychides. BOSSUET. Les *Ioniens* ont pris leur nom de *Ion*, ou plutôt Javan. Voyez ION. On entend communément par *Ioniens* les habitans de l'Ionie ſur la côte de l'Aſie mineure, ce ne ſont pourtant pas les prémiérs ni les ſeuls *Ioniens*. Ce nom d'abord fut donné aux deſcendans de Javan, ou Jon, qui occupèrent le tèrrain qui s'étend depuis la Thrace juſqu'à l'Iſthme du Péloponêſe; & ce païs s'appella l'Ionie. Car Plutarque dans la vie de Théſée, & Strabon L. VII. & L. VIII. nous apprennent que Théſée avoit érigé un cippe, ou colonne à l'entrée de l'iſthme ſur laquelle du côté du Nord on liſoit en Grèc, ceci n'eſt point le Péloponêſe, mais l'Ionie, & de l'autre côté ceci eſt le Péloponêſe, & n'eſt plus l'Ionie. Dans l'Antiquité on donne plus communément ce nom aux Athéniens & à toutes leurs colonies. Mais Hérodote nous apprend L. I. que les Athéniens étoient originairement venus d'*Ioniens* plus anciens. Il dit auſſi que les *Ioniens* s'emparèrent du Péloponêſe, mais qu'ils en fûrent chaſſez par les Achéens, & qu'ils bâtîrent douze villes ſur la côte d'Aſie, autant qu'ils en avoient bâti dans le Péloponèſe. Les Abdérites, les Théïens, étoient *Ioniens*. La plûpart des autres Grècs, les Abantes dans l'Euboée, les Miniens, les Dryopes, les Phocéens, les Moloſſes, les Arcadiens, les Pélaſgiens, les Doriens, Épidauriens, étoient mêlez d'*Ioniens*. Ils occupoient auſſi les iſles de l'Archipel, & c'étoit de là qu'ils étoient venus dans le continent. Tout cela convient parfaitement à Javan & à ſa poſtérité. De plus quoiqu'Hérodote, Ariſtote, Héraclîde, Strabon, Plutarque, & d'autres, diſent que les *Ioniens* ne ſont que les Athéniens, & leurs Colonies; Bochard prétend que d'autres nations Grécques ont auſſi porté ce nom. Héſychius le donne aux Bértiens, Homère aux Déliens, dans ſon Ode à l'honneur d'Apollon; Ariſtophane aux Acarnânes; enfin, il conclut que les Macédoniens mêmes, ou pour le moins les peuples de la côte de Macédonie, étoient *Ioniens*, parceque la mèr qui la baigne s'appelloit la mèr *Ionienne*.. Tout cela ou n'eſt point contraire à Hérodote, & aux autres Anciens, ou n'eſt pas fort convainquant, & l'on doit s'en tenir à ce qu'ils nous apprennent des *Ioniens*. Il eſt au reſte très vraiſemblable que douze villes auſſi conſidérables que celles là ne fûrent pas fondées par les ſeuls Athéniens, mais auſſi par les Pyliens & les Thébains, qui étoient auſſi *Ioniens*, comme il paroit par ce que nous avons dit d'abord des prémiérs *Ioniens*.

La mèr *Ionienne*, ou la mèr de Gréce. *Ionium mare*. C'eſt une éſpéce de grand Golfe de la mèr Méditèrranée. Il eſt renfèrmé entre la côte occidentale de la Morée, & celle de l'Épire, qui la bornent du côté du levant, comme les côtes orientales de l'Italie & de la Sicile la bornent vèrs le couchant, elle a la bouche du Golfe de Veniſe au nord. Les anciens renfèrmoient cette mèr dans la mèr Adriatique, qu'ils étendoient du moins juſqu'aux côtes de Malthe, comme cela paroit par la navigation de S. Paul, *Act. XXVII.* MATY. On dit auſſi mode *Ionien*, en tèrmes de Muſique. C'eſt l'onziême des douze modes authentiques des Anciens, il eſt gai, & propre pour les danſes, les ballèts, &c. Il commence en *C, Sol, Ut, Fa*, chez les modèrnes, c'eſt le *La, d'A, Mi, La, Re*.

En parlant des pèrſonnes, des peuples, on dit toujours *Ionien*, & jamais *Ionique*.

IONIEN, eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie la langue qu'on parle dans l'Ionie, ou le dialécte *Ionien*. Sçavoir l'*Ionien*. Entendre l'*Ionien*.

IONIQUE. Adj. m. & f. Qui appartient à l'Ionie, ou aux Ioniens. *Ionicus, a.* Il y avoit une région dans la Grande Gréce en Italie qu'on appelloit la Région *Ionique*, ou ſimplement l'*Ionique*. La muſique *Ionique*, les danſes *Ioniques*, paſſoient autrefois pour des airs, ou des éxèrcices mous & peu ſéants, peu honnêtes. Voyez Platon *L. III. de Repub.* & Horace L. III. Od. 6. v. 21. La tranſmigration *Ionique* étoit autrefois une époque célébre. C'eſt la rettraite des Colonies Athéniennes, qui après la mort de Codrus s'en allèrent ſous la conduite de Nélée ſon fils établir les douze villes de l'Ionie d'Aſie. Ces Colonies ſe firent, ſelon Ératoſthéne, 50 ans après le retour des Héraclides, & ſelon le Chevalier Marsham 77 ans après la priſe de Troye, & 57 après le retour des Héraclides. Les marbres d'Arondel parlent de cette tranſmigration *Ionique*. La ſecte *Ionique* étoit la prémière des trois plus anciennes ſectes de Philoſophes, les deux autres étoient l'Italique & l'Éléatique. Le chèf de la ſecte *Ionique* étoit Thalès, l'un des ſept Sages de la Gréce; il étoit de Miléte en Ionie, c'eſt ce qui fit appeller ſes diſciples la ſecte *Ionique*. La ſecte *Ionique* croyoit que l'eau étoit le principe de toutes chôſes. C'eſt à quoi Pindare fait alluſion au commencement de la prémière ode de ſes Olympiennes. A peu près dans le même tems (de Cyrus & de Cambyſe) Thalès Miléſien forma la ſecte *Ionique*. BOSSUET.

IONIQUE. Tèrme d'Architecture. L'Ordre *Ionique* eſt le troiſiême des cinq ordres d'Architecture; il eſt diſtingué des autres particulièrement parcequ'il a des volutes, ou des cornes de béliér qui ornent ſon chapiteau, & que le fût des colonnes eſt le plus ſouvent cannelé. Les colonnes *Ioniques* ſont ordinairement canelées de 24. cannelures. Il y en a qui ne ſont creuſes, & concâves que juſqu'à la troiſiême partie du bâs de la colonne, & cette troiſiême partie a ſes cannelures remplies de baguettes, ou bâtons ronds, à la difference du ſurplus du haut, qui eſt ſtrié, cannelé en creux, & entièrement vuide. Sa corniche a des denticules. Il tient le milieu entre la manière ſolide, & la délicate. Sa colonne a neuf diamétres de la colonne priſe de haut en bâs avec le chapiteau, & la bâſe. Lorſque cet ordre fut inventé, les colonnes n'avoient que huit modules, ou diamétres de haut. Mais les Anciens voulant rendre cet ordre plus agréable que le Dorique, augmentèrent la hauteur des colonnes, en y ajoutant une bâſe qui n'étoit point en uſage dans l'ordre Dorique. L'*Ordre Ionique* eſt un ordre des Grècs, qui tîre ſon nom de l'Ionie, province d'Aſie. FEL. Il y en a qui croyent que l'ordre *Ionique* a été formé ſur le modéle du corps d'une femme, & l'ordre Dorique ſur le modéle du corps d'un homme, & que ces deux ordres ont entre eux la même proportion de ſolidité & de délicateſſe que le corps d'un homme, & celui d'une femme: ils ajoutent que les volutes du chapiteau *Ionique* repréſentent les boucles de cheveux que les femmes portent de châque côté du viſage quand elles ſont coëffées en cheveux.

On appelle auſſi dans la grammaire Grécque le Dialecte *Ionique*, une manière de parler particulière aux Ioniens. Il étoit d'abord le même que l'Attique ancien; mais lorſqu'il eut paſſé dans l'Aſie il ne reçut pas la pèrfection, & ne parvint pas à la délicateſſe où arrivèrent les Athéniens. Il ſe corrompit un peu dans l'Aſie mineure, & y reçut comme nouvelle teinture. C'eſt en cette langue qu'ont écrit Hippocrate & Hérodote.

Ionique, en tèrmes de Muſique, eſt le nom d'un cèrtain mode. Voyez *Ionien*.

On ne dit jamais *Ionique* en parlant des pèrſonnes.

JONKERAD. ſ. m. Nom propre, d'un bourg du Cèrcle Électoral du Rhin. *Jonkeradum*. Il eſt dans le Comté de Mandèrcheid, ſur la rivière de Kyll, entre Stadkyl, & Hildeſheim. Quelques Géographes prennent *Jonkerad* pour le lieu de la baſſe Allemagne, que les Anciens nommoient *Egorigium*, & *Legio XII.* que d'autres mettent à Ruyt, village ſitué à une lieuë de ce bourg MATY.

IONNE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Jeauna*. Voyez YONNE. [illegible]ois écrit *Jonne*, *Not. Gall. p.* 248.

JONQUE. Tèrme de Marine. Sorte de bâtiment dont on ſe ſert ſur les côtes des Indes & de la Chine. Voyez JONC.

JONQUERE. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Catalogne, en Eſpagne. *Juncaria*. Il eſt dans le Lampourdan, entre Pèrpignan & Girone.

JONQUIERES. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Provence, en France *Juncaria*. C'eſt un de ceux qui forment la ville de Martigues. Voyez MARTIGUES.

JONQUILLE. ſubſt. fém. Fleur odoriférante, blanche, ou jaune, qui vient ſur une tige comme les narciſſes, & qui fleurit en Mars. *Jonquilla*. On fait des parfums, des poudres, des pommades, des eaux, des éſſences de *jonquille*, des gant de *jonquille*;

ce ſont des gants parfumez avec des *jonquilles*. Ses feuilles reſſemblent à du jonc. Bien qu'il y ait grand nombre d'éſpéces de *jonquilles*, elles ſe réduiſent pourtant à douze, qui ſont les plus ſingulières & les plus éſtimées : elles ſe nomment la *Jonquille* de Lorraine, la *Jonquille* recoquillée, la *Jonquille* au grand godèt, les *Jonquilles* d'Éſpagne, grande & petite, la ſimple & la double, qui ſont toutes d'un jaûne clair. Outre celle-ci il y a encore la grande *Jonquille* blanche & la petite, la blanche à godèt citronné, & la blanche & la vèrte d'Autonne.

Les *Jonquilles* ne veulent avoir du Soleil que médiocrement, & demandent une tèrre qui ne ſoit ni forte, ni légère ; la profondeur de trois doigts & autant de diſtance, on les léve tous les trois ans pour en ôter le peuple.

JONQUILLE BLANCHE, & la JAUNE DOUBLE, ſont mieux dans des pots que dans des planches. Elles veulent un fond de tèrre graſſe & détrempée, mais le lit ſur lequel on les plante doit être d'une tèrre maigre, dans laquelle ayant couché les oignons, on les recouvre de même tèrre légère & maigre à la hauteur d'un pied de tèrre bien graſſe. Quand la tèrre est un peu ſéche ces *jonquilles* veulent être legèrement arroſées, parceque cela les fait mèrveilleuſement profiter. Il ne les faut lever que pour en couper les filèts & les cheveux, & cela ſe doit faire au mois de Septembre. Il faut les replanter auſſitôt, parceque ces petits oignons ſouffrent beaucoup quand ils ſont hors de tèrre, néanmoins ſi on les veut garder quelque peu de tems hors de tèrre, on le peut faire, mais il les faut envelopper dans du papier, & le ſèrrer dans des boëtes.

GRANDE JONQUILLE BLANCHE, elle eſt différente de la grande ſimple d'Éſpagne pour la couleur & pour l'odeur, parceque celle-ci ne ſent rien.

PETITE JONQUILLE BLANCHE. Elle diffère de celle d'Éſpagne en ce qu'elle a la fleur étroite, & qu'elle eſt ſans odeur.

JONQUILLE BLANCHE D'AUTONNE. Elle jette trois fleurs blanches, qui n'ont pas grande ôdeur, elle pouſſe ſa tige avant les feüilles.

JONQUILLE BLANCHE AU GODET CITRONNÉ. Elle ne diffère de la grande blanche que parce qu'elle a le godèt d'une autre couleur : cette même *Jonquille* produit quatre ou cinq fleurs blanches, qui tirent à une couleur blanchâtre, avec le godèt au milieu, mais un peu plus obſcur. On l'appelle encore *Jonquille* de mouton, parce qu'elle pend en bâs, & rébrouſſe ſes feüilles en haut, & ainſi fait la figure d'un mouton qui cornaille.

JONQUILLE D'ÉSPAGNE. On l'appelle ainſi parce qu'elle a été apportée d'Éſpagne. Elle eſt infinie dans la divèrſité de ſes fleurs, parce qu'il y en a qui les apportent grandes, d'autres petites, les unes claires, les autres plus pleines ; elles ſont pourtant toutes de la même couleur, qui eſt un beau jaûne clair, & ont une très-agréable ôdeur.

JONQUILLE AU GRAND GODET. Elle eſt ainſi nommée, parce que ſon godèt, qui eſt également rond & beau, eſt pourtant beaucoup plus long que celui des deux autres éſpéces ci-deſſus, bien que ſes fleurs, & ſes feüilles, qui ſont découpées en étoiles, ſoyent plus étroites.

JONQUILLE DE LORRAINE. Elle eſt unie à ſix feüilles d'un beau jaûne clair, qui portent les unes ſur les autres, & c'eſt pour cette raiſon qu'elle eſt appellée unie : elle a le godèt au milieu, qui s'éleve de la grôſſeur d'un demi doigt, & eſt friſée par le bord : elle n'apporte pas beaucoup de fleurs ; mais elle ſupplée bien à ce défaut par la vivacité de ſa couleur, & parce que c'eſt celle de toutes les *Jonquilles* qui eſt la plus durable & la plus aſſurée.

JONQUILLE RECOQUILLÉE. Elle eſt ainſi appellée, parce que le bord de ſes feüilles ſe renvèrſe. Elle eſt differente de la précedente dans ſon godèt, qui eſt plus large & moins pliſſé, comme auſſi dans ſa couleur, qui eſt plus ouvèrte ; & outre cela elle eſt bien plus couvèrte dans ſa fleur.

JONQUILLE VERTE ÉTOILÉE. Celle-ci vient auſſi en Autonne, elle a les feüilles découpées en étoiles : elle fleurit avant que de jetter aucun vèrd du pied.

JONTE. Voyez JUNTE.

JONTEREAUX. ſ. m. Voyez JOUTEREAUX.

JOPPE. Voyez JAFA.

JOPPE. ſ. f. Ancien nom qu'on donnoit à une éſpéce de ſouliér en uſage chez les Hongrois. *Joppa*. Carloman défendit aux Clères de porter des *Joppes*. Voyez ſon decrèt Liv. I.

JOR.

JORJANIAH, ou *Corcang*. Nom propre d'une grande ville que l'on met dans le Chorasan, en Pèrſe, ſur le Jehun, à vingt lieuës de ſon embouchure. *Corcangia* ; *Jurjania*. On l'appelle Grande Corcang, pour la diſtinguer d'une autre qu'on appelle le petit Corcang, & qui eſt à trois lieües du grand.

JORNÉE. ſ. f. Non ſeulement le peuple & les païſans ſe ſervent de ce mot en quelques endroits, au lieu de celui de *journée*, ce qui ne mériteroit pas d'être remarqué ici, mais on trouve auſſi ce mot dans les Coûtumes, où *journée ſervante* ſe dit pour *jour ſervant*. Voyez JOUR.

JORTAN. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Aſie. *Jortanum*. Elle eſt dans l'iſle de Java, ſur la côte Septentrionale, vèrs le détroit de Balambuan, & vis à vis de la petite iſle de Madure. *Jortan* eſt Capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom ; & il a un bon port, & fort fréquenté. MATY.

JOS.

JOSAPHAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Joſaphat*, *Joſaphatus*. *Joſaphat* fils d'Aſa fut un pieux Roi d'Iſraël.

La vallée de *Joſaphat*. Il en eſt parlé dans le Prophète Joël III. 2. & 12. J'aſſemblerai tous les peuples, & je les amenerai dans la vallée de *Joſaphat*, où j'entrerai en jugement avec eux, touchant Iſraël, mon peuple & mon héritage, &c. SACI, *Joël III.* 2. Que les peuples viennent ſe rendre à la vallée de *Joſaphat* ; j'y paroîtrai aſſis ſur mon thrône pour y juger tous les peuples, qui y viendront de toutes parts. I D. *v.* 12. La vallée de *Joſaphat* étoit entre la ville de Jéruſalem & la montagne des Olives, ainſi que l'ont remarqué Lyranus, Vatable, Arias Montanus, & Adrichomius. On ne ſçait pourquoi elle portoit le nom de *Joſaphat*. Le ſentiment le plus probable eſt que ce fut en memoire de la grande victoire qu'y remporta *Joſaphat*, & qui eſt rapportée au Liv. 2. des Paralip. Chap. XIX. c'eſt le ſentiment de Livelejus. Le torrent de Cédron couloit dans cette vallée. Saint Jérôme a crû que ce ſeroit en ce lieu-là que ſe feroit le jugement dèrniér. Lyranus, Ribéra, Oſiandèr, au rapport de Tarnovius, & quelques autres modèrnes dans Œcolampade, ont ſuivi ce ſentiment, tous fondez, comme S. Jérôme, ſur les paroles de Joël que nous venons de citer. D'ailleurs ils ont cru qu'il étoit aſſez vraiſemblable que JÉSUS-CHRIST parut glorieux dans les airs au dèrniér jour, & vint juger les hommes, au deſſus de la vallée, où a commencé ſa paſſion. D'autres prétendent que ce ne peut être là le ſens du Prophète, qui ne parle point du lieu, mais de la manière du ſecond avénement du Sauveur ; que la vallée de *Joſaphat* eſt trop petite pour contenir tous les hommes ; que le reſte du chapitre ne quadre point à cette éxplication ; qu'ainſi il eſt inutile de dire que ce jugement ne ſe fera point dans la vallée, mais dans les airs au deſſus de cette vallée. Ils prennent ces mots vallée de *Joſaphat* pour des noms appellatifs, qui ſignifient la *vallée du jugement de Dieu*. Car c'eſt ce que ſignifie *Joſaphat*, ainſi qu'on le vèrra par l'étymologie. Or quelque part que ſe faſſe le jugement dèrniér, ce lieu ſera toujours en ce ſens la vallée de *Joſaphat*. Voyez Mèrcerus, Tarnovius, Chaſteillon, Grotius &c. D'autres prennent encore le mot de vallée dans un ſens moral, & veulent qu'on entende par la vallée de *Joſaphat* la profondeur du jugement de Dieu ; mais cette intèrprétation eſt moins probable.

Ce mot eſt compoſé de יהוה, *Jehovah*, nom propre de Dieu, & שפט, *ſchaphat*, qui ſignifie juger. *Joſaphat*, jugement de Dieu. Le mot Hébreu eſt יהושפט, *Jehoſchaphat*.

L'opinion que ce lieu ſera celui où ſe fera le jugement dèrniér a produit dans nôtre langue une expreſſion populaire, mais fort ſignificative, & qui fait une image vive de ce que l'on veut dire. Car pour marquer une grande multitude de peuple aſſemblée en un même lieu, on dit, c'étoit, ou c'eſt la vallée de *Joſaphat*. Je viens du ſèrmon, ou bien du ſalut : il y avoit un monde infini, c'étoit la vallée de *Joſaphat*. Mais cette phraſe ne doit point ſortir de la convèrſation, ou du ſtile familiér ; quoique proprement elle ne ſoit point baſſe, mais familière & populaire.

JOSEPH. ſ. m. Nom propre d'homme. *Joſephus*. Le Patriarche *Joſeph*, fils de Jacob, prémiér Miniſtre de Pharaon Roi d'Égypte, eſt un modéle parfait de pureté & de continence. Libenius & le P. Le Jay ; tous deux ſçavans Jéſuites, l'un Flamand, & l'autre François, ont fait ſur *Joſeph* pluſieurs Tragédies qui ſont imprimées. S. *Joſeph*, époux de la Sainte Vièrge, étoit de la race de David. L'Hiſtorien *Joſeph*, qui nous a donné les antiquitez Judaïques, l'hiſtoire de la guèrre des Juifs contre Veſpaſien, & de la deſtruction de Jéruſalem, deux livres contre un Grammairien nommé Apion ; un Traité de l'Empire de la raiſon, qui eſt un éloge des Machabées ; & enfin ſa propre vie, cet Hiſtorien, dis-je, étoit Juif, fils de Mathatias, homme conſidéré également & des Juifs & des Romains. *Joſeph* tiroit ſon origine par ſon père des Grands Prêtres, & par ſa mère des Aſmonéens. Il naquit ſous Caligula, & ne mourut que ſous Domitien. C'eſt une faute d'appeller cet Hiſtorien *Joſephe*, & les

autres *Joſeph* ; comme ſi ce n'étoit pas toûjours le même mot ; d'ailleurs ; l'uſage condamne abſolument cette innovation. *Joſeph* d'Arimathie eſt ainſi ſurnommé dans l'Évangile, du nom d'un bourg ſitué dans les montagnes d'Éphraïm, & qui fut ſa patrie. L'Empereur *Joſeph* ; c'eſt le frère & le prédéceſſeur de l'Empereur Charles qui régne aujourd'hui, fils de Léopold I. Il naquit le 26e. Juillet 1678. fut déclaré Roi héréditaire de Hongrie en 1687. élû Roi des Romains le 24. Janviér 1690, marié l'an 1699. 15e de Janvier à Willelmine Amélie, fille de Jean Frédéric de Brunſwick Duc d'Hanovre, il prit poſſeſſion de l'Empire à la mort de ſon père l'Empereur Léopold, arrivée au mois de Septembre 1705. il mourut le dix-ſeptiême Avril 1711.

Le Père *Joſeph*, c'eſt un Capucin, fils de M. Le Clerc, Préſident au Parlement de Paris, illuſtre par ſon habileté dans les Controvèrſes & dans la Politique, dont le Cardinal de Richelieu ſe ſervit beaucoup. Il mourut à Paris le 21e. Décembre 1639. nommé au Cardinalat par Louïs XIII. Projettant un jour avec le Cardinal de Richelieu une éxpédition de guèrre qu'il trouvoit facile, il marquoit ſur la carte la marche des troupes, leur faiſant paſſer des endroits où il n'y avoit point de pont, le Cardinal, dit-on, l'arrêta, en lui diſant, *cela ne va pas ſi vite, Pere Joſeph : où paſſeront ces troupes ?* Ces paroles paſſèrent en provèrbe, & l'on dit encore quelquefois aux gens qui ne doutent de rien, qui ne voyent point de difficultez à ce qu'ils propoſent, ou entreprennent, *cela ne va pas ſi vite, Père Joſeph.*

Hospitalière de S. Jôseph, ou fille de S. *Joſeph*. Voyez Hospitalière.

Frère du Purgatoire de S. Jôseph. Nom prétendu des Réligieux d'un ordre ſuppoſé par Abraham Bruin, & Adrien Damman, par Joſſe Ammanus, & par Schoonebeck. P. Hélyot, *Pref. p. 9.*

San-Joseph. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, ou petite ville de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Joſephi.* Ce lieu eſt dans l'iſle de la Trinidad, ou de la Trinité, ſituée dans le Golfe de Paria.

San Joseph, Iſle. Voyez Sépan.

Josephe. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe iſabelle, rougeâtre, panachée de jaûne, avec un peu de rouge. Morin.

Joséphine. ſ. f. Nom de femme qui a reçu le nom de S. Joſeph au baptême. *Joſepha.* On parle du mariage du Prince Élec toral de Saxe avec l'Archiducheſſe *Joſéphine*. Ce ſont des Gazettes d'Hollande qui parlent ainſi ; mais ce mot n'eſt point en uſage en nôtre langue.

JOSEPIN, ine, ou JOSEPHISTE. ſubſt. m. & f. Nom de Secte. *Joſepinus, Joſephiſta.* Le Pape Lucius III. condamne les *Joſepins* dans ſon Decrèt contre les hérétiques, fait au Concile de Vérone en 1184. dans ſon Traité contre les Vaudois c. 7. & les appelle *Joſephiſtes*. Ils avoient apparemment ce nom de quelque Chèf dont ils ſuivoient les èrreurs, & qui ſe nommoit Joſeph. Il y a auſſi de l'apparence que ce n'étoit qu'une branche des Vaudois ; nous ne ſçavons de leurs èrreurs que ce qu'en rapporte Reinerus à l'endroit que j'ai cité ; ſçavoir, qu'ils contractoient un mariage ſpirituel, & qu'ils ne ſe pèrmettoient point l'acte du mariage ; mais que du reſte ils s'abandonnoient à toutes ſortes d'autres impuretez. C'eſt ce que j'en ai trouvé.

M. L'Abbé Fleury, hiſt. Eccl. Liv. LXXIIIe. p. 532. dit qu'il n'a rien trouvé de ces hérétiques ; Reiner Sachon, de Plaiſance, qui vivoit au milieu du XIIIe ſiécle, & qui fut Chèf des Vaudois, & enſuite Dominicain & Inquiſiteur Général, en parle pourtant dans ſon Traité contre les Vaudois.

JOſSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Jodocus, Judocus.* Saint *Joſſe* étoit fils du Comte Juthaïl, que nous appellons Juël, Roi d'une partie de la petite Bretagne en France, & frère du Roi Judicaël, que nous appellons vulgairement S. Gignel. Baillet au 13. de Décembre. S. *Joſſe* après avoir refuſé la couronne que ſon frère quitta ; & qu'il lui voulut mettre ſur la tête, ſe retira dans le Ponthieu en Picardie, où il vécut ſolitaire, & où il mourut vèrs l'an 668. *Joſſe*, Marquis de Moravie, fut créé Roi des Romains en 1410. Mor. Saint *Joſſe* a été un des plus remarquables ſèrviteurs de Dieu en ce ſiécle. Godeau. C'eſt au VIIe. S. *Joſſe* vint dans une ſolitude appellée Brahic, ou Radic, & maintenant c'eſt le village appellé Roye. Id. Florentius a écrit la vie de ſaint *Joſſe*.

SAINT JOſSE SUR MER. Nom d'un Bourg avec Abbaye. *Cella S. Jodoci*, ou *Judoci*, anciennement. *Quentavicus.* Il eſt dans le Ponthieu, en Picardie, à deux lieuës de Monſtreuil, vèrs la côte. Maty. Ce lieu eſt près de l'embouchure de la Canche. Valois, *Not. Gall. p. 256.*

JOSLIN, ou Joscelin, ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Caſtellum Goſcelini, Gauzlenum, Goſlenum, Goſlinum, Goſcelinum*, eſt *Gauſlinum*, en Bretagne dans le Diocèſe de S. Mâlo, & il a

trois Prieurez, de S. Nicolas, de S. Martin, & de ſainte Croix. Valois, *Not. Gall. p. 132.*

JOSUÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Joſue, Jeſus.* Le conducteur du Peuple de Dieu après Moyſe fut *Joſué* fils de Nun. L'hiſtoire de ſon gouvèrnement eſt décrite dans le Livre qui porte ſon nom. Ce nom s'entend auſſi de ce Livre. Ainſi l'on dit, Maſius a fait un fort bon commentaire ſur *Joſué* ; c'eſt-à-dire, ſur le livre de *Joſué*. Ce nom eſt en Hebreu יהושע, *Jehoſchua*, compoſé de יהוה, nom propre de Dieu, & שוע, qui ſignifie ſalut. *Jehoſchua*, veut dire ſalut de Dieu.

IOT. JOT.

IOTA. ſ. m. C'eſt au propre un petit *i* dont ſe ſèrvoient les Grècs, mais en François il ſignifie une petite particule de quelque chôſe. *I, Apex.* Je vous livre cet ouvrage complèt, il n'y manque pas un *iota*. L'Écriture dit auſſi, que toutes les Prophéties s'accompliront, & qu'il ne s'en manquera pas un *iota*. Je vous dis en vérité ; le ciel & la tèrre périront plûtôt que tout ce qui eſt de la loi ne s'accompliſſe juſqu'à un ſeul *iota*, ou un ſeul point. Bouhours.

JOTA. Voyez JÉTA.

JOTAPATE, ou JOTOPATA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Jotopata*, c'étoit anciennement une Ville très forte de la Paléſtine. Elle étoit dans la Galilée intérieure, près de la Mèr de Galilée, ſur des rochers extrémement hauts, & éſcarpez, & qui n'étoient acceſſibles que d'un côté. Joſeph l'Hiſtorien, Juif, étant Gouvèrneur de la Galilée la défendit contre Véſpaſien, qui l'ayant priſe, après quarante ſept jours de ſiége, la fit entièrement ruiner. Maty.

JOTAVILLA. ſ. f. Nom d'une éſpéce d'aloüette. C'eſt les Italiens qui lui ont donné ce nom. *Alauda, Italis dicta Jottavilla.* Cet oiſeau a le chant très agréable, & n'eſt pas connu de tout le monde, la niaiſe eſt la meilleure, ſa mangeaille eſt du millet, du chenevî, ou de la compoſition que l'on fait aux aloüettes. Le mâle à une petite couronne ſur le milieu de la tête, & bien que la femelle ait la même couronne, elle eſt néanmoins plus blanchâtre. Outre cela le mâle à l'ongle dèrrière, ou plûtôt l'éperon, ſi long qu'il paſſe le genou. La *Jotavilla* a coûtume de faire ſon nid dans les vallées où il y a des arbres feüillus ; il eſt compôſé de même que celui de l'alouette commune, elle fait quatre ou cinq œufs. La boccagère eſt très-bonne, la niaiſe néanmoins éxcelle pour le chant, elle chante la nuit, ainſi que le roſſignol. Quand elle eſt toute élevée on lui donne de la naverte & du millet, elle vit environ huit ou dix ans.

JOTTE. ſ. f. Hèrbe potagère, qu'on appelle autrement bètte, ou poirée. Voyez Bètte.

JOTTE. ſ. f. Vieux tèrme de Marine. Les *jottes* d'un vaiſſeau ſont les joües d'un vaiſſeau, c'eſt-à-dire, les deux côtez de l'avant depuis les épaules juſqu'à l'étrave.

JOTTEREAU. ſ. m. Tèrme de Marine. *Jottereaux* d'un vaiſſeau. Voyez SOUTEREAU.

JOU.

JOUAILLERIE. ſubſt. f. Marchandiſe de bijoux & de pièrreries ; comme auſſi l'art de les tailler, & de les mettre en œuvre. *Gemmati operis ars, vel officina.* Il faut avoir bien du fonds pour trafiquer en *joüaillerie*. C'eſt un art bien délicat que la *joüaillerie*. L'Académie dit *joaillerie* ; mais Richelet prétend que *joüaillerie* eſt le plus uſité. Faites la même obſèrvation ſur le mot qui ſuit, & concluez qu'on ne peut mal parler en parlant comme l'Académie.

JOUAILLIÉR, ière. ſ. m. & f. Marchand, ou Marchande qui trafique des joyaux, ou l'Artiſan qui les taille, qui les mèt en œuvre. *Gemmati operis artifex, aut venditor*, & dans la baſſe latinité *jocolarius*. Les Orfévres ſont Marchands *Joüailliérs*. C'eſt Louïs de Bèrquen qui a appris aux *Joüailliérs* l'art de tailler les pièrreries avec la poudre de diamant en 1476. & auparavant on les portoit bruts, à ce qu'à écrit Robèrt de Bèrquen *Joüailliér* ſon petit-fils. Les *Joüailliérs* ne peuvent tenir boutique, qu'ils ne ſoient éxaminez ſur la touche, pour ſçavoir toucher ce qu'ils vendront, ou recevront ; & cet éxamen ſe doit faire en la Cour des Monnoyes.

JOUANT, ante. adj. Qui aime à joüer. *Ludo deditus.* Cette femme a l'âme *joüante*, a une grande attache, a une grande inclination pour le jeu. Cela ne ſe peut dire que dans le ſtile familiér, & dans cette ſeule phrâſe.

JOUARA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle déſerte. *Gyarus*, ou *Gyaros.* Elle eſt dans l'Archipel, entre celles d'Andri, de Ténos, & de Zéa. Maty.

JOUARE, ou Jouarre, ou JOUARS. ſ. m. Nom propre d'un village

village avec Abbaye. *Jôtrum*. Il eſt dans la Brie, Province de France, ſur le petit Morin; à demi lieuë de la Marne, & de la Fèrté ſous *Joüare*. Maty.

Il y a à Joüare une fameuſe Abbaye de filles fondée par Adon frère d'Ouen; c'eſt pour cela que *Joüarre* eſt appellé *Joüarre les Nonnains*, en Latin, *Jotrum Nonnarum*. On trouve auſſi en Latin *Jodrum*, & *Jodarium*. D'abord on a dit en François *Jeurre*, & enſuite *Joüarre*. Valois, *Not. Gall. p.* 254.

JOUAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Jocondiacum*. Il eſt dans la Touraine, près de Tours, ſur le bord du Chèr. Valois, *Not. Gall. p.* 253.

JOUBARBE. ſ. f. Plante qui pouſſe des feüilles oblongues, pointuës, grâſſes, charnuës, toûjours vèrtes, s'étendant beaucoup au large, diſpoſées en rond. Il s'éléve de leur milieu une tige à la hauteur d'environ un piéd, ou plus haute, droite, aſſez grôſſe, garnie de feuilles ſemblables à celles d'en bas; mais plus étroites & plus pointuës. Ses fleurs ſont portées à l'extrémité de la tige, qui eſt diviſée en quelques branches courtes & ſans feüilles. Châque fleur eſt compoſée de pluſieurs pétales fort étroites, & de couleur purpurine. A ces fleurs ſuccédent des fruits formez par pluſieurs petites graines ramaſſées en manière de tête, & remplies de ſemences fort menuës. Cette plante, que l'on nomme grande joubarbe, *Sedum majus, vulgare C. B.* Pour la diſtinguer de pluſieurs autres éſpéces de *Joubarbe* qui ſont plus petites, eſt rafraîchiſſante. Il y a une éſpéce de *Joubarbe* qui s'éléve fort haut, & qui pouſſe des tiges & des branches en manière d'arbre. Ses fleurs ſont jaûnes, c'eſt celle-ci qu'on nommoit *Joris barba*, ou *Sedum arboreſcens*, *J. B.* Cette plante croît ſur les murailles & ſur les toits des maiſons. Elle eſt fort rafraîchiſſante, propre pour les inflammations, pour adoucir les douleurs de la brûlûre, de la goutte, des cancèrs.

On la nomme en Latin *Sedum majus vulgare*. C. Bauh. Pin. 283. *Sedum* vient de *ſedere*, parceque la plûpart des éſpéces de *joubarbe* ſont comme aſſiſes ſur les toits & ſur les murailles, où elles croiſſent, ou bien de *ſedare, apaiſer*, parceque la *joubarbe* apaiſe les inflammations. On la nomme auſſi *ſempervivum*, à cauſe qu'elle conſèrve ſa vèrdeur en hivèr, auſſi bien qu'en été. Autrefois on l'appelloit *Jovis barba*, ou *Jovis herba*, d'où eſt venu le mot de *joubarbe*.

JOUË. ſ. fém. Partie du viſage qui s'étend des deux côtez du nez juſqu'aux oreilles, & depuis les temples juſqu'au menton. *Mala, gena*. Les Médecins diviſent la *joue* en deux parties, & appellent la *pomme*, ou le *pommeau*, la ſupérieure qui eſt un peu élevée en boſſette, entre le nez, & l'oreille au deſſous des yeux, & qui eſt le ſiége de la pudeur, parcequ'elle rougit: ils appellent *bouffe*, & en Latin *bucca*, la partie inférieure qui eſt plus lâche, qu'on enfle de vent quand on veut: c'eſt la *joüe* proprement dite.

Du Cange dérive ce mot de *geuſia*, mot de la baſſe Latinité. Les Picards diſent encore aujourd'hui *jeuës*. Les femmes ſe fardent les *jouës* avec du rouge. La pudeur lui a mis un beau vèrmillon ſur les *jouës*. Il vient ſouvent des fluxions ſur les *jouës*. Un ris agréable forme une petite foſſette ſur la *jouë*. Donner ſur la *jouë*, c'eſt, donner un ſouflèt: l'Évangile en ce cas conſeille de tendre l'autre *joüe* pour en recevoir un ſecond.

Ce mot vient du Latin *gena*, qui ſelon Iſidiôre vient du Grèc γένειον, qui ſignifie, la *barbe*, parceque les *jouës* ſont les parties du viſage où vient la barbe. Les Grècs appellent le menton γένυς, pour la même raiſon.

On dit, Coucher en *jouë*, pour dire, Viſer à quelque but pour y atteindre avec une arme à feu qu'on approche de ſa *joue*. On dit auſſi au figuré, coucher en *jouë* quelque chôſe, quand on la conſidère bien attentivement, qu'on la déſire, & qu'on fait ſes éfforts pour l'obtenir.

Jouës de Peson, Tèrme de Balanciér. Ce ſont des manières de petites plaques, qui ſont de part & d'autre ſur les broches du peſon.

On dit d'un levriér qui a pris un liévre par le corps, qu'il s'en bat les *jouës*: & figurément, d'un homme qui mépriſe quelque remontrance, on dit qu'il s'en bat les *jouës*.

On dit provèrbialement d'un homme qui a mangé ſon bien en débauche, qu'il s'en eſt donné par les *jouës*.

JOUË. Tèrme de Marine. *Jouë* de vaiſſeau. Voyez JO[illegible]TE.

JOUÉE. ſ. f. En tèrme de Maçonnerie, ſe dit des côtez, ou de l'épaiſſeur du mur dans l'ouvèrture, ou dans la baye d'une porte, d'une fenêtre, d'une lucarne, par où on tire du jour; il ſe dit auſſi de l'aiſance avec laquelle joüent les portes, les fenêtres, & quelques machines. *Latera*. Cette porte n'a pas aſſez de *joüée*, de facilité pour s'ouvrir. *Joüées d'abajour*, ce ſont les côtez rampans d'un abajour ſuivant leur talut, ou glacis. On dit auſſi *joüées de ſoupirail*, pour ſignifier la même chôſe. *Joüée* d'une lucarne, *joüée* d'une languette.

Ce mot de *joüée* vient de *joüer*, quand il ſignifie avoir du mouvement: car la *joüée* des portes, des fenêtres, eſt l'endroit où elles *joüent*, où elles ont leur mouvement. M. Félibien dérive ce mot de celui de *jour*, parceque c'eſt par les joüées que vient le jour.

JOU[illegible]LLE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier une ſorte de joug, compoſé de trois piéces, de deux droites, & d'une qui travèrſe, lequel joug ſèrt à arranger, à diſpoſer les ſèps, les ſarmens de vigne, d'une cèrtaine manière. *Jugum*. Dreſſer une vigne en *joüelles*. Relever la vigne ſur la *jouelle*. *Jugare vineam*.

JOÜER. verb. act. & n. *Ludere*. S'amuſer, badiner, faire une chôſe agréable, qui donne du plaiſir, du divèrtiſſement; folâtrer, ſe divèrtir. Les enfans ſe *joüent* avec leurs hochets, avec leurs poupées. Les mères ſe *joüent* avec leurs enfans, en font leurs poupées, ſe mêlent dans leurs plaiſirs. Ceux du moyen âge *joüent* à de petits jeux, au ſabot, aux oſſelèts, à la Madame, ils contrefont les grandes pèrſonnes. Elle tenoit un éventaîl dont elle *joüoit*. Bussi. Les chiens & les chats *joüent* avec leurs petits, avec une balle, &c.

Ce mot vient du Latin *jocari*.

Joüer, prèſque en ce ſens ſignifie, Travailler, mais avec peu de peine, & fort à ſon aiſe. Vôus croyez ce travail pénible, je le fais en me *joüant*. Ce crocheteur ne fait que ſe *joüer* en portant vingt fagots.

Joüer, ſe dit auſſi en parlant de toutes ſortes de jeux. *Joüer* aux fleurs, aux provèrbes. *Joüer* à la Paume, au Billard, aux Échècs, aux Dames, aux Cartes, au Hoc, à la Baſſette, au Brelan, &c. *Joüer* grôs jeu. *Joüer* jeu de garniſon. *Joüer* de ſon reſte à quitte, ou à double, c'eſt-à-dire, mettre tout au hazard, ſe piquer au jeu. *Joüer* de malheur, c'eſt, pèrdre continuellement. Donner à *joüer*; c'eſt, tenir Brelan, Académie, & tirer pour cela tribut des joüeurs. On dit, faire *joüer* quelqu'un à quelque jeu, comme à la Bête, ou à l'Hombre, quand on commande aux autres de *joüer*, & on eſt obligé alors de gagner, ou de doubler le jeu.

> *Et d'ailleurs il n'eſt pas ſi facile qu'on penſe,*
> *D'être fort honnête homme & de* joüer *grôs jeu*. Des. H.

Joüer, ſe dit figurément en Morale d'un bon nombre d'actions de nôtre vie, à cauſe des métaphores tirées de pluſieurs ſortes de jeux. Ainſi on dit *joüer* au Roi dépoüillé, pour dire, qu'on vôle, qu'on pille, qu'on ruine quelqu'un, que châcun emporte ſa piéce. On dit, *Joüer* aux barres; quand deux pèrſonnes ſe vont chèrcher réciproquement, & en même tems, & ne ſe rencontrent point. On dit, qu'un homme *joüe* des gobelèts, non ſeulement au propre, mais auſſi quand il uſe de quantité de ſoupleſſes & d'artifices pour tromper, & déguiſer une affaire. On dit auſſi, qu'il *joüe* d'adreſſe, de fineſſe, qu'il *joüe* au plus fin, qu'il *joüe* à jeu ſeur, quand il vient à bout de ſes deſſeins par quelque voye que ce ſoit. On dit auſſi, qu'on va *joüer* des couteaux, quand on eſt prêt à ſe battre, à avoir la guèrre. On dit qu'un homme a *joüé* piéce à un autre, qu'il lui a *joüé* quelque tour, pour dire, qu'il lui a fait quelque affront, quelque niche, quelque ſupèrcherie. On dit encore d'un Capitaine, d'un homme d'État, qu'ils ont *joüé* à tout pèrdre: pour dire, qu'ils ont mis l'armée & l'état en grand dangér. Et on dit d'un particuliér, qu'il *joüe* à ſe coupper, à ſe bleſſer, à ſe faire pendre, quand il ſe met en dangér de ces accidens. On dit d'une coquette, qu'elle *joüe* de la prunelle, pour dire, qu'elle tâche de s'attîrer des Amans en ménageant ſes œillades. On dit auſſi qu'un homme ſe *joüe* de l'argent d'autrui, lorſqu'il fait profiter l'argent qu'il doit, & qu'il paye le plus tard qu'il peut. Toutes ces façons de parler approchent fort des provèrbiales; & par conſéquent on ne s'en peut ſèrvir que dans le ſtile familiér & comique.

Joüer, ſe dit auſſi en matière de diſcours, & d'ouvrages, & ſignifie, S'égayer, badiner. Cet Auteur *joüe* ſur les mots, fait des alluſions, des équivoques, des antithèſes, il ſe *joüe* ſur toutes ſortes des ſujèts. Saint Auguſtin, & les Pères, *joüent* ſouvent ſur les nombres. C'eſt dans une Lettre de galanterie que l'imagination a toute la libèrté de ſe *joüer*. M. Scud. Il ſe *joüe* en déſcriptions agréables pour charmer le lecteur. Abl.

> *Ce n'eſt pas toutefois qu'une Muſe un peu fine,*
> *Sur un mot quelquefois ne* joüe, *& ne badine*. Boil.

Joüer, ſignifie encore, Railler, plaiſanter; rendre ridicule. *Ludificari*. Molière a *joüé* les faux dévots. Les ſatiriques *joüent* toutes ſortes des gens; ils *joüent* les vices de leur tems. C'eſt un tel qu'ils ont *joüé* ſous le nom de Licidas. On dit auſſi, qu'on *joüe* quelqu'un, lorſqu'on le fait courir inutilement; ou qu'on le trompe, qu'on l'amuſe de belles paroles, & de

vaines promeſſes. Les libèrtins ſe *joüent* de l'Écriture, & des chôſes les plus ſaintes, ils s'en moquent, ils en font des profanations, &c. Se *joüer* ſur le luxe des habits. ABLANC. pour dire, s'en tailler, s'en moquer, s'en divèrtir. Il ne faut point ſe *joüer* de l'amour. H. S. DE M.

On dit ſe *joüer* à quelqu'un; pour dire, l'attaquer mal à-propos. Ne vous *joüez* pas à lui. Ne vous *joüez* point aux dévots; une querelle avec eux n'eſt point un ſujet de riſée. H. S. DE M. Ces canailles s'oſent *joüer* à moi. MOL. On dit auſſi, ne vous y *joüez* pas, ne vous *joüez* pas à cela; pour dire, prenez garde à ce que vous allez faire, ne ſoyez pas ſi fou que de faire cela, vous vous en repentiriez.

En *joüer* à quelqu'un, c'eſt lui faire une affaire, le jetter dans quelque embarras, le travèrſer en quelque chôſe. Cette éxpréſſion eſt baſſe. On dit au même ſens, en *joüer* d'une, en *joüer* d'une bonne.

Sire Apollon dépité contre moi,
De ce qu'avois fait écorne à ſa gloire,
En le quittant pour ſuivre une autre loi,
M'en joüat *d'une, & par malice noire,*
Durant la nuit de l'un à l'autre bout,
Gâtat l'ouvrage, & le bouzilla tout. P. DU CERC.

En Juriſprudence féodale, on dit qu'il eſt pèrmis à un Seigneur de ſe *joüer* de ſon fièf; pour dire, qu'il lui eſt pèrmis d'en vendre une partie, de le démembrer ſans payer de lods & ventes au Seigneur ſupérieur. C'eſt ſe *joüer* de ſon fièf que d'en aliéner une partie, lorſque l'aliénation n'excéde pas les deux tièrs, & qu'on retient la foi entière avec quelque droit Seigneurial & Domanial ſur ce qu'on aliéne.

En tèrmes de Marine, on dit qu'un vaiſſeau *joüe* ſur ſon ancre, quand il eſt agité de vents, & néanmoins qu'il eſt arrêté ſur ſon ancre.

En tèrmes de Guèrre on dit, Faire *joüer* la mine, le fourneau, le canon, pour dire, y mettre le feu, le tirer pour faire bréche.

En tèrmes de Méchaniques & d'Hydrauliques, on dit, Faire *joüer* les machines, faire *joüer* les fontaines, pour dire, Mettre les machines en mouvement, lâcher les eaux pour leur faire faire leur éffèt. On dit qu'une clef *joüe* bien dans une ſèrrure, qu'une porte *joüe* bien ſur ſes gonds, qu'un piſton *joüe* bien dans un corps de pompe, quand leur mouvement eſt libre & aiſé.

Dans un ſens métaphorique on dit faire *joüer* des reſſorts, pour dire, agir, intriguer pour qu'une chôſe réüſſiſſe. Il ſe mit en tête de venir à bout de ſes deſſeins avant ſon départ; pour cet éffèt il fit *joüer* toutes ſortes de reſſorts. Mlle L'HÉRITIÉR. Dans le Mécanique on dit auſſi *joüer*, de toutes les piéces des machines & des ouvrages, pour dire, avoir du mouvement, avoir le mouvement libre, aiſé, convenable à l'éffèt qu'on attend, à la fin qu'on s'eſt propoſée.

En Muſique, *Jouer* des inſtrumens, ſignifie les toucher avec art & ſcience, enſorte qu'ils faſſent un ſon agréable à l'oreille. *Joüer* des orgues, du luth, du claveſſin, du violon, de la viele. On dit auſſi, *Joüez* une gavotte, un branle, une courante, quand on veut entendre une de ces ſortes d'airs.

En Poéſie on dit, que les Amours *joüent*, folâtrent ſur le ſein, dans les cheveux d'une belle; que les Zephirs *joüent* ſur les fleurs, ſur les eaux; que les Tritons *joüent* ſur la mèr; que la Fortune ſe *joüe* des humains, &c. La Fortune ſe *joüa* des ordres qu'il avoit donnez. VAUG. pour dire, qu'elle s'en moqua, qu'elle n'y eut aucun égard.

Au Théâtre, on dit qu'on *joüe* un Poëme Dramatique, pour dire, qu'on repréſente une Tragédie, une Comédie, une Paſtorale. On *joüe* le Cinna, les Horaces, l'Andromaque, le Tartuffe, &c. Et on dit qu'une piéce *joüe* bien, quand elle a une ſuitte naturelle, vraiſemblable, que les Acteurs entrent, & parlent à-propôs.

On dit auſſi, qu'un écolièr *joüe* des Comédies au Collége, quand il eſt Acteur de quelque piéce pour s'éxèrcer. On dit qu'un homme *joüe* la Comédie, pour dire, qu'il eſt Comédien de profeſſion. On dit en ce ſens, qu'il *joüe* bien ſon pèrſonnage, qu'il joüe bien ſon rôlle; pour dire, qu'il fait bien l'Amant, le père, ou autre chôſe, qu'il en prend les airs, les manières, le langage: qu'un bouffon *joüe* bien à la farce, qu'un charlatan *joüe* bien des marionnettes, &c. Tacite parlant des penſions que Néron faiſoit à la Nobleſſe ruinée, pour *joüer* ſur le théâtre, ſe déclare contre cet uſage. P. DE COURBEVILLE. J.

De là viennent quantité de façons de parler figurées. Cet homme *joüe* la Comédie; pour dire, C'eſt un diſſimulé, c'eſt un hypocrite. Remarquez combien de pèrſonnages différens *joüe* un Courtiſan. M. ÉSP. Un honnête homme ne chèrche point à monter ſur le théâtre du monde: mais ſi la Fortune l'y place, il *joüe* parfaitement bien ſon rôlle. S. ÉVR. Après que l'Ambaſſadeur a bien *joüé* ſon rôlle dans les fonctions de ſon caractère, il doit faire l'honnête homme quand il ne *joüe* plus la Comédie. WICQ. Une ſeule bonne action ne fait pas un honnête homme: ce n'eſt bien ſouvent qu'un pèrſonnage qu'on *joüe*. S. ÉVR. On dit auſſi, qu'un homme *joüe* un ſot pèrſonnage, quand il eſt dans un poſte déſavantageux, quand il n'y a ni honneur ni profit à acquérir en une affaire.

Que vous joüez *au monde un petit pèrſonnage!* MOL.

JOÜER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Joüer* de l'épée à deux talons, c'eſt-à-dire, s'enfuir. On dit qu'un homme eſt parent du Roi David; qu'il *joüe* de la harpe, ou qu'il *joüe* de la poche, qu'il *joüe* de la griffe, pour dire, qu'il eſt ſujet à dérober ce qu'il trouve. On dit de celui à qui on fait débourſer beaucoup d'argent, qu'on lui a fait *joüer* du pouce. On dit auſſi d'un qui ſe pique fort au jeu, qu'il *joüeroit* juſques à ſa chemiſe. On dit d'un homme qui de deux moyens, de deux expédiens, choiſit celui où il y a le moins de riſque, qu'il *joüe* au plus ſûr. On dit qu'un homme *joüe* à la fauſſe compagnie, quand il trompe, quand il abandonne ſes aſſociez; quand il *joüe* au boute hors, quand il tâche de débuſquer ſon collégue, ſon compétiteur, ſon rival. On dit auſſi, qu'il *joüe* les deux, quand il a intélligence avec les deux parties contraires, & qu'il trompe l'une & l'autre. On dit auſſi qu'il ne faut pas ſe *joüer* à ſon maître; pour dire, attaquer, choquer un plus puiſſant que ſoi.

JOÜÉ, ÉE. part. & adj. On dit provèrbialement au jeu des Dames, du Triquetrac, & des Échècs, Dame touchée, Dame *joüée*, pour dire, que quand on a touché une piéce, on eſt obligé de la *joüer*.

JOUEREAU. ſ. m. Celui qui joüe mal à quelque jeu que ce ſoit, ou de quelque inſtrument. *In ludo rudis*. On le dit auſſi de celui qui joüe trop petit jeu. En ce ſens il eſt bâs.

JOUÈT. ſ. m. Petit bijou avec lequel on amuſe, on fait joüer les enfans. *Crepundia*. Une poupée, un cheval de bois, eſt un *joüèt* d'enfant. Les déclamateurs ont avili l'éloquence, & en ont fait un *joüèt*, & un amuſement d'enfans. S. ÉVR. Les Bimblotiérs ne trafiquent que de *joüèts* d'enfans. Ariſtote dit qu'Architas de Tarente fut le prémiér qui inventa les *joüèts* qui font du bruit pour amuſer les enfans.

JOÜÈT, ſe dit auſſi de ce qui ſèrt à amuſer les grandes pèrſonnes. Cette femme a un petit chien qui lui ſèrt de *joüèt*. Ce Bourgeois fait danſer, ſauter ſon petit enfant, c'eſt tout ſon *joüèt*.

JOÜÈT, ſe dit figurément des pèrſonnes dont on ſe joüe, dont on ſe moque, qui divèrtiſſent les autres. *Ludibrium, ludus, fabula*. Il eſt le triſte *joüèt* de ſes ennemis. SCAR. C'eſt un folâtre qui ſèrt de *joüèt* à tout le monde. Être le *joüèt* des ſots. ABLANC.

JOÜÈT, ſe dit encore de ceux qui ſont aſſujettis à leurs paſſions; qui en ſont les éſclaves, ou de ceux qui ſont en butte à la Fortune; qui ſont l'objèt de ſon inconſtance, & de ſes caprices. Vous êtes le *joüèt* d'une folle paſſion. Ce malheureux Prince étoit le *joüèt* d'une femme ſans pudeur. FÉN. Errant de paſſion en paſſion nous devenons les *joüèts* de la Fortune, & de nôtre propre cupidité. FLÉCH. Je fuis le monde pour n'être plus le *joüèt* de la Fortune, & n'éprouver plus ſon inconſtance. S^t ÉVR.

Miſérables joüèts *de nôtre vanité*. BOIL.

Vous ſembloit-il croyable,
Que le triſte joüet *d'un ſort impitoyable,*
Dût connoître l'amour, & ſes folles douceurs? RAC.

Miſérable joüèt *de l'aveugle fortune*
Victime des maux & des loix,
Homme, toi qui par mille endroits
Dois trouver la vie importune,
D'où viens que de la mort tu crains tant le pouvoir?
DES-HOUL.

JOÜÈT, ſe dit encore en parlant des vents, & de la fortune. Ce navire a été trois jours le *joüèt* de la mèr, des vents, & des flots.

Le butin de l'orage, & le joüèt *des vents.* BRÉBEUF.

Crains de n'être bientôt, malgré toute ta gloire,
Que le joüèt *des vents.* PELLEGRIN.

JOUÈT. ſ. m. Tèrme de Marine. On appelle *joüèts* des plaques de fèr de divèrſes longueurs, dont l'uſage eſt différent, ſelon l'emploi qu'on en fait. On appelle *joüèts de pompe*, ceux qui ſont cloüez aux côtez des fourches de la potence d'une pompe, au travèrs de laquelle on fait paſſer les chevilles qui ſèrvent à tenir la bringuebale, ou brinbale. Les *joüèts* qui empêchent l'éſſieu

ſieu des poulies d'entailler le ſep, ſont appellez *joüets de ſep de dedri...*. *Joüet* eſt auſſi le nom qu'on donne à une piéce de bois qui traverſe la tige de l'ancre par le bout, & force l'ancre de tomber ſur une de ſes pattes, & de mordre le terrain. On l'appelle autrement *jas*, & *eſſieu*. *Axis.*

JOUEUR, EUSE. adj. Qui joüe, ou qui ſçait joüer, qui a l'inclination au jeu. *Luſor.* Rien n'eſt ſi grave, & ſi ſérieux qu'une aſſemblée de *joüeurs*; une triſte ſévérité régne ſur leurs viſages; implacables l'un pour l'autre, & irréconciliables ennemis, tant que la ſéance dure, ils ne reconnoiſſent ni liaiſons, ni diſtinctions: le Hazard ſeul, aveugle, & farouche Divinité, préſide au cercle, & y décide ſouverainement: en un mot, toutes les paſſions ſuſpenduës cédent à une ſeule: c'eſt celle du jeu. LA BR.

Un joüeur *d'un commun aveu;*
N'a rien d'humain que l'apparence. DES-H.

Les remontrances ne corrigent point un *joüeur* de profeſſion, ce ſont les revers de la Fortune. S. ÉVR. Un *joüeur* toujours diſtrait, toujours ſoupirant après le gain; & toujours roulant dans ſa tête quelque incident, néglige d'ordinaire le ſoin d'un établiſſement ſolide. ID. Il y a peu de différence entre les *joüeurs* de profeſſion, & les voleurs. THIERS. Il faut joüer pour ſe divertir, enſorte qu'on ne voye ſur le viſage des *joüeurs*, ni la crainte de perdre, ni la douleur d'avoir perdu. S. ÉVR. Il eſt aſſez ordinaire aux *joüeurs*, & aux *joüeuſes*, de ſe repentir inutilement, & de retourner au jeu. M. SCUD. Voyez le virelay de M. l'Abbé Régnier ſur les excès. Il y parle des *joüeurs* & des *joüeuſes*. Il leur diſoit que les tromperies, les querelles, les emportemens, & les blaſphêmes, étoient défenduës aux *joüeurs*, mais que le jeu n'étoit pas défendu aux ſoldats. BOUH.

On appelle beau *joüeur*, celui qui joüe grôs jeu, qui tient tout ce qu'on met au jeu, qui donne revanche, qui joüe paiſiblement, & honnêtement: & méchant *joüeur*, celui qui jure, & qui tempête; qui fait à tous momens des conteſtations ſur le jeu, qui ne tient point jeu, qui ne donne point de revanche. Un bon *joüeur*, eſt un homme qui joüe bien, poſſéde bien le jeu. Théophile Lucas a fait en Anglois une hiſtoire des *joüeurs* célébres, & de leurs friponneries.

On appelle un grand *joüeur* de Paume, un grand *joüeur* d'Échecs, ceux qui joüent à ces jeux avec grand avantage ſur les autres, qui y excellent; & aux autres jeux celui qui ne fait autre métier que de joüer, ou qui joüe grôs jeu.

On dit figurément, qu'un homme eſt un rude *joüeur*, pour dire, qu'il eſt brave, qu'il ſe bat bien, qu'il eſt dangereux, qu'il eſt à craindre. Que vous êtes une rude *joüeuſe* en critique. MOL. On le dit auſſi de celui qui bleſſe les autres en joüant à des jeux de main.

JOÜEUR D'INSTRUMENT, eſt celui qui fait métier & profeſſion de joüer des inſtrumens. Il y a un corps de métier à Paris qu'on appelle de *joüeurs d'inſtrument*, qui eſt compôſé pour la plûpart de *joüeurs* de violons; mais qui eſt préſentement fort avili, depuis qu'on a établi des Académies de Muſique.

On appelle auſſi *joüeurs* de farces, *joüeurs* de gobelets, *joüeurs* de marionnettes, des Charlatans qui divertiſſent le public par ces ſortes de moyens, & qui amaſſent le peuple pour vendre leurs drogues: *Mimi*, *agyrta*, *circumforanei.*

On dit proverbialement, Au bon *joüeur* va la balle, ou la balle cherche le *joüeur*; pour dire, que ceux qui excellent en une profeſſion ſont ceux qui ont le plus de pratique.

JOUFLU, UË. adj. Qui a de grôſſes joües, *ſufflatis malis.* On dépeint les vents avec des viſages *jouflus*, qui ont les jouës enflées. Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. Deux grôs *jouflus.* MOL. Il eſt bas, & ſe dit particuliérement des petits enfans qui ont trop d'embonpoint. C'eſt un grôs *jouflu*, c'eſt une grôſſe *joufluë*.

JOUG. ſubſt. m. Piéce de bois traverſant par deſſus le front, & par deſſus le cou des bœufs, avec laquelle ils ſont attelez pour labourer, ou pour tirer quelque voiture. *Jugum.* *Joug* de chariot. VAUG. Les chevaux commencérent à ſe câbrer, & à ſecouer le *joug*. VAUG.

On appelle auſſi *joug*, le ſommet, ou le fleau de la balance.

Ce mot vient du Latin *jugum*, du Grèc ζυγὸς, qui ſignifie la même chôſe.

JOUG, ſe dit figurément en Morale, en parlant des chôſes qui aſſujettiſſent, qui contraignent la liberté, ou qui impôſent une eſpéce de ſervitude. JÉSUS-CHRIST dit que ſon *joug* eſt doux; c'eſt-à-dire, ſa domination, ſes commandemens. Le *joug* de JÉSUS-CHRIST eſt léger, plus par l'amour qui en ſoulage le poids, que par la nature des chôſes commandées, qui ſont dures à la chair. S. ÉVR. On regarde d'ordinaire ſon devoir comme un maître fâcheux, & on cherche à ſecouër un *joug* qu'on ne porte qu'à regrèt. S. ÉVR. Les Chrétiens d'Aſie languiſſent ſous le *joug* inſuportable des Mahométans; ils n'en peuvent ſecouër le *joug*. Il faut qu'ils plient ſous le *joug*. Celles qu'on a mariées malgré elles, reçoivent à la fin par devoir un *joug* qu'on leur a impôſé par néceſſité. ID. Je cherche à m'affranchir du *joug* des cérémonies. S. ÉVR. Les Romains impoſoient le *joug* de leur langue aux Nations vaincuës, avec celui de la ſervitude. BOU. L'uſage eſt un *joug* peſant qu'il faut ſecouër quelquefois, pour donner une honnête liberté à l'eſprit. ID. La Reine Marie s'eſt trop mal trouvée du *joug* d'Eſpagne, pour croire que la Reine Élizabeth le veüille reprendre, & qu'elle ſe laiſſe éblouïr à l'éclat de tant de couronnes jointes enſemble. P. DE CL. Il y a des filles qui ne ſe mettent ſous le *joug* du mariage, que pour n'être plus ſous le *joug* de leurs parens. DIV. CU. Elle plia avec douceur ſous le *joug* de l'autorité maternelle. FL. Les jeunes gens regardent les devoirs de la vie comme un *joug* inſupportable. S. ÉVR. Les vaincus portoient impatiemment le *joug* de la ſervitude. ÉN. Vous voilà aſſervi ſous le *joug* du mariage. SCAR.

Heureux qui ſatisfait de ſon humble fortune,
Libre du joug *ſuperbe où je ſuis attaché,*
Vit dans l'état obſcur où les Dieux l'ont caché. RAC.

Le ſoin de nôtre gloire,
Jette ſur nos déſirs un joug *impérieux.* CORN.

Rome nous éffaçons ta honte & tes baſſeſſes,
Et nous allons briſer un joug *que tu careſſes.*
BRÉBEUF.

Les Romains faiſoient paſſer ſous le *joug*, *mittebant ſub jugum*, les ennemis qu'ils avoient vaincus, ce qui étoit tenu à grande infamie; c'eſt-à-dire, qu'ils paſſoient ſous une eſpéce de fourches patibulaires. C'étoit une arme, comme une pique, ou une halebarde poſée de travers, & ſoutenuë ſur deux autres dreſſées à plomb. Après cela ils traittoient humainement leurs ennemis, & les renvoyoient dans leurs maiſons. Céſar ſe ſouvenant que L. Caſſius Conſul avoit été tué par les Suiſſes, ſon armée défaite, & qu'ils avoient fait paſſer ſes ſoldats ſous le *joug*, &c. LOÜIS XIV. *dans la traductinn du L. 2. des Comment. de Céſar.* Ce Canton [Zurich] avoit tué L. Caſſius Conſul, & avoit fait paſſer ſon armée ſous le *joug*. ID.

Régnier & Brébeuf ont dit faire *joug*, pour ſe ſoumettre. Cette expreſſion n'eſt plus en uſage.

L'aſtre qui de naiſſance à la Muſe me lie,
Me fait rompre la tête après cette folie,
Que je reconnois bien: mais pourtant malgré moi,
I' faut que mon humur faſſe joug *à la loi.* REGNIÉR.

L'Auſonien par tout fait joug *à ſes éfforts.* BRÉBEUF.

Régnier a dit proverbialement,

Le bœuf aime le joug, *que toutefois il traîne,*

Pour marquer qu'on aime ſouvent les chôſes mêmes qui nous font de la peine.

En termes de Marine on appelle *joug de pouppe*, l'extrémité de la galère qui eſt ſéparée du cou de la pouppe: & *joug de la prouë*, l'extrémité ſéparée du cou de la prouë.

JOUG de terre, eſt l'eſpace que deux bœufs accouplez peuvent labourer en un jour, Ce mot eſt encore en uſage dans l'Auvergne.

JOUGNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, ou ancien bourg, avec un château. *Jugna.* Elle eſt en la Franche Comté, près du mont Jura, dans le Bailliage de Pontarlier, & à quelques lieuës de la ville de ce nom, vers le midi. MATY.

JOUI. ſ. m. Nom d'une montagne. *Jovis mons.* Le mont *Joüi* eſt une montagne de la Catalogne, en Eſpagne. Elle eſt près de Barcelone. Il y avoit un fort pour la défenſe de la ville. Il n'eſt pas étonnant que Maty appelle cette montagne IVI; mais on eſt ſurpris que M. Corneille l'ait ſuivi. Nous diſons & nous écrivons toujours *Joüi*, & le mont *Joüi*, ou en un mot, *Monjoüi.* On peut voir toutes nos Cartes, & en particulier celle de M. de Liſle; & nos gazettes de l'an 1697. au ſujèt du ſiége de Barcelone, & ſur les deux autres ſiéges qu'on en a fait depuis, où il eſt ſouvent parlé du Mont *Joüi.* Quelques Cartes l'appellent *Mont Juing*, mais mal.

JOVIAL, ALE. adj. Qui eſt gay, & joyeux naturellement. *Gaudii amans.* On aime dans les compagnies les gens de compléxion *Joviale*; qui n'aiment qu'à rire, & à ſe divertir. Il y a des aſtres de nature *Joviale*, d'autres de Saturnienne.

Ce mot vient de *Jovis*, autrefois nominatif, & à préſent génitif du mot Latin *Jupiter.* Jupiter, que les Aſtrologues diſent être cauſe

caûſe de joye, & de bonheur dans les horoſcopes. On appelle une humeur *joviale*, qui eſt agréable, divèrtiſſante, qui ſemble avoir été communiquée par quelque heureuſe Planète.

JOUIERES. ſubſt. fém. pluriel. Tèrme de Charpentiér. Voyez AMARRES.

JOUILLÈRES, ou JOUIÈRES. ſubſt. f. Ce ſont dans une écluſe, les deux murs à plomb avancez dans l'eau, qui tiennent les bèrges, & où ſont attachées les portes, ou couliſſes de vannes.

JOVINIANISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Joviniani diſcipulus, aſſecla, Jovinianæus, a.* Jovet appelle ainſi les Sectateurs de Jovinien, qui fut diſciple d'Helvidius, aux èrreurs duquel il en ajouta d'autres; car il ſoutenoit que l'état du mariage égaloit en ſainteté & en mérite celui de la virginité. Il rejettoit l'abſtinence & les jeûnes, & diſoit qu'ils n'étoient d'aucun prix devant Dieu. Il ſoutenoit encore que l'homme régénéré par le baptême ne peut plus pécher.

JOVINIEN. ſ. m. Nom propre d'homme & de Secte. *Jovinianus.* L'hérétique *Jovinien* étoit un Moine d'un monaſtère de Milan, lequel ne voulant pas ſupporter les auſtéritez de ſon état, quitta ſa ſolitude. Il diſoit que ceux qui étoient régénérez par le Batême ne pouvoient être vaincus par le Diable, que l'abſtinence n'étoit d'aucun mérite, que ceux qui conſèrvoient le Batême avoient tous une même récompenſe dans le Ciel, que la virginité n'étoit pas préférable au mariage, que la ſainte Vièrge n'avoit pas conſèrvé ſa virginité après qu'elle fut mère de Jéſus-Chriſt, que la chair de Jéſus-Chriſt n'étoit pas véritable, & ſemblable à celle des autres hommes. Cet hérétique fut condamné par le Pape Sirice l'an 390. & dans un Concile de Milan. Voyez S. Jérôme Liv. I. contre Jovinien, S. Ambroiſe Ép. 28. Baronius, &c.

JOUJOU. ſ. m. Tèrme enfantin, qui ſignifie les bagatelles que l'on donne aux petits enfans, pour les réjouir, & les empêcher de crier. *Crepundia.* Un oiſeau, un cheval de carton, des grelôts, &c. ſont des *joujous.* La manière dont on prononce ce mot, demande qu'on ne lui donne point d'*x* à la fin; car cette lettre allonge la dèrnière ſyllabe des mots qu'elle finit, comme on le voit dans ceux-ci, *paix, prix, doux, jaloux,* &c.

Vrai ſang des Condez, des Bourbons,
Par la clarté du jour ſes ardeurs échauffées,
Sitôt qu'il ſera né, lauriers, armes, trophées,
Vont être ſes joujoux, &c. D. DE. S.

Les Nourrices & les Gouvèrnantes prononcent ſouvent ce mot d'une manière enfantine en parlant aux petits enfants; *zouzou*, au lieu de *Joujou*.

JOUIR. v. n. Poſſéder quelque chôſe actuellement, en être le maître, en avoir les fruits, les émolumens, en ſa diſpoſition. *Frui.* On *joüit* d'un héritage à titre de propriété, à titre de ferme, ou de loüage; à titre d'uſufruit. On dit auſſi de celui qui a donné le fonds de ſon bien, qu'il n'en *joüit* plus qu'à titre *de précaire.* Ce Gentilhomme *joüit* de ſa tèrre par ſes mains, la fait labourer par ſes gens, la fait valoir lui-même. On ne *joüit* des Bénéfices, ou des penſions, que ſa vie durant. Ce Seigneur *joüit* de tant de revenu en fonds, en rentes, charges, &c. Les Sécretaires du Roi *joüiſſent* de beaux privilèges. On ne peut *joüir* d'un Bénéfice ſans titre. Il faut *joüir* paiſiblement pour acquérir la préſcription. Un fèrmier doit *joüir* d'un héritage en bon père de famille, c'eſt-à-dire, comme feroit un propriétaire, ne le point dégrader, le bien fumer, cultiver & enſemencer. Son père *joüiſſoit* de pluſieurs beaux Gouvèrnemens, & de quantité d'autres bienfaits du Roi. Mlle L'HÉRITIÉR.

Ce mot vient de *gaudere.* En Picardie on dit encore *goüir* pour *joüir.*

JOUIR, diffère de *poſſéder*, en ce que l'on peut poſſéder par écrit, comme diſent les Juriſconſultes, c'eſt-à-dire, avoir un titre légitime pour poſſéder; au lieu que *joüir*, ſe dit ſeulement de la pèrception actuelle des fruits. Ainſi celui dont la tèrre eſt en décrèt, la poſſède toujours, en eſt propriétaire juſqu'à l'adjudication, quoique ce ſoient ſes créanciers qui en *joüiſſent* à l'égard des fruits.

On dit auſſi *joüir* de la vie; pour dire, en prendre tous les plaiſirs, paſſer le tems de la vie à ſe bien divèrtir. Il faut *joüir* du préſent ſans ſe tourmenter de l'avenir. Nous ne *joüiſſons* de la vie qu'à meſure que nous la pèrdons. M. P. On le dit encore par rapport à toutes les commoditez. *Joüir* d'une parfaite ſanté. *Joüir* de la lumière, de la clarté. On a juſtement blamé Montagne d'avoir employé *joüir* dans une ſignification active: Je reçoi ma ſanté à bras ouvèrts, & aiguiſe mon goût à la *joüir.* C'eſt un Gaſconiſme. MÉN. Un ſonnèt de bouts rimez ſur le Grand Condé commence ainſi,

Joüiſſez en repos, Prince, de vôtre gloire,
Adoré de la cour, honoré de mon Roi, &c.

JOUIR, ſignifie auſſi, Diſpôſer de quelqu'un; l'avoir à ſa diſpoſition. On ne ſçauroit *joüir* de cet Avocat, tant il eſt employé. J'ai mené cet homme à la campagne pour *joüir* de ſa converſation.

JOUIR, ſignifie auſſi, obtenir les dèrnières faveurs d'une femme; On lui a fait épouſer cette fille, parcequ'il en avoit *joüi*, parcequ'il l'avoit abuſée.

JOUIR, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Poſſéder; ſentir, goûter le plaiſir. Les Saints *joüiſſent* de la gloire éternelle, de la viſion béatifique. Il eſt doux de *joüir* du fruit de ſa victoire, de ſes travaux, de ſa fortune. Ce Royaume *joüit* d'une profonde paix. Vous *joüiſſez* des privilèges de la jeuneſſe. On s'imagine ne *joüir* de ſoi-même, & de ſes déſirs, que dans la libèrté qu'on ſe donne de penſer tout ce qu'on veut. BOSS.

Il joüit *du ciel même irrité contre lui.* BOIL.

Et fruitur Diis iratis. JUVEN. Ne le déſabuſons point, & laiſſons le *joüir* de ſa crédulité. RAC. Elle ne voulut point *joüir* de mon embarras. VILL. J'ai voulu *joüir* de la maligne joye de vous voir abandonnée de tous les hommes. S. ÉVR. Nous avons plus d'intérêt à *joüir* du monde qu'à le connoître. ID. Mon cœur va *joüir* d'une éternelle paix. M. SC.

Je veux, je veux, cruel, joüir *de ton courroux,*
Et les troubles civils te feront mon époux. BRÉBEUF.

Mon ennemi tranquille,
Joüira *dans ſon cœur de ma rage inutile.* BOIL.

JOUISSANCE. ſ. f. Poſſeſſion, pèrception actuelle des fruits d'un héritage; d'un droit. *Poſſeſſio.* Une longue & paiſible *joüiſſance* acquièrt préſcription, & vaut titre. Une ſentence de récréance adjuge la *joüiſſance* d'un Bénéfice. Celle de réintégrande rétablit en *joüiſſance.* Un Fèrmier qui eſt troublé en la joüiſſance de ſa fèrme, peut demander de la diminution. Il n'eſt en *joüiſſance* de cet héritage que par précaire, c'eſt-à-dire, il le poſſède au nom d'autrui. Il n'a la *joüiſſance* que par uſufruit; c'eſt-à-dire, qu'il n'en a pas la propriété. Il y a des cas où l'on impute les *joüiſſances* ſur le principal.

JOUISSANCE, ſe dit quelquefois des fruits mêmes dont on a joüi. Il faut reſtituer les *joüiſſances* d'un Bénéfice, c'eſt-à-dire, les fruits qu'on a recueillis du Bénéfice dont on joüit ſans titre.

JOUISSANCE, ſe dit auſſi en chôſes morales, & particulièrement en matière d'amour. Nous payons une courte *joüiſſance* des faveurs de la Fortune, de toute nôtre libèrté. S. ÉVR. L'éſpérance, lorſqu'elle n'eſt pas trop douteuſe, eſt un plaiſir qui ne céde guères à la *joüiſſance.* LE CH. DE M. L'éſpérance de ce que l'on nous promet céde naturellement à la *joüiſſance* du préſent. S. ÉVR. Il faut de l'œconomie dans la *joüiſſance* des plaiſirs; car l'âme s'ennuye d'être toujours dans la même aſſiette.

JOUISSANT, ANTE. adj. Qui joüit, qui diſpôſe d'une chôſe. *Qui fruitur.* Une fille majeure de 25 ans prend la qualité d'uſante, & *joüiſſante* de ſes droits. On aſſigne tous les engagiſtes & *joüiſſans* du Domaine pour rapporter leurs titres.

JOUR. ſ. m. Durée de 24 heures, pendant laquelle le ſoleil fait le tour de la tèrre, ou la tèrre le tour du ſoleil. *Dies.* Cette différence ſi notable qui ſe préſente inceſſamment à nos yeux, par la viciſſitude conſtante & pèrpétuelle des ténèbres & de la lumière, que produit le mouvement rapide du ſoleil autour de la tèrre, a fait appeller *jour naturel*, cet eſpace de tems que le ſoleil employe à faire ſon tour. Le *jour* naturel, ou ſolaire, ſe diviſe en Aſtronomique, & en Civil. Le *jour Aſtronomique* eſt la durée d'une révolution entière de l'Équateur, & de la portion du même Équateur qui répond à cette partie de l'Écliptique que le ſoleil parcourt par ſon mouvement propre pendant un *jour naturel.* Car ſi le ſoleil ne ſe mouvoit point dans l'Écliptique, & qu'il retournât au même point de l'Écliptique d'où il étoit parti le *jour* précédent, alors une révolution entière de l'Équateur meſureroit exactement le *jour.* Mais parceque le ſoleil avance continuellement d'un degré par *jour* d'Orient en Occident, cela fait que lors que le point de l'Équateur avec lequel le ſoleil étoit parti du méridien, eſt retourné au même méridien, le ſoleil n'y eſt pas encore arrivé; il s'en faut un degré. Le *jour* Civil eſt détèrminé par rapport à ſon commencement, & à ſa fin, ſelon l'uſage de chaque nation. Les Égyptiens le détèrminent à minuit. Les Chaldéens, depuis le levér du ſoleil. Les Juifs, & les Athéniens à ſon couchér. Les François & preſque toutes les autres nations de l'Europe, depuis minuit: ce que l'Égliſe obſèrve auſſi à l'égard des Jeûnes, & des Fêtes; ſi ce n'eſt qu'à l'égard

gard de l'Office des Fêtes doubles le *jour* commence des Vêpres. Les Aſtronomes le commencent à midi. Dans l'uſage ordinaire il commence à minuit, c'eſt le *jour* naturel, civil & Eccléſiaſtique. Les Babyloniens autrefois commençoient le *jour* d'un orient à l'autre; ceux de Nurembèrg en uſent aujourd'hui de même : les Italiens l'ont détèrminé d'un occident à l'autre, & comptent la première heure au ſoleil couchant. Les Marins comptent le *jour* comme les Aſtronomes depuis un midi juſqu'à l'autre.

Ce mot vient de *diurnum*. Nicot. D'où les Italiens ont fait auſſi *giorno*.

Le *jour artificiel* eſt la durée du tems que le ſoleil éclaire ſur l'horiſon. Il eſt inégal ſelon les tems, & les lieux, à cauſe de l'obliquité de la ſphère. Il n'y a que dans la Zône torride, & entre les deux tropiques, que le *jour* eſt toujours égal à la nuit, du moins la différence n'eſt pas grande. Quand le ſoleil eſt dans l'équinoxe du printems, vèrs le 20 de Mars, ou dans l'équinoxe d'automne, vèrs le 25 de Septembre, le *jour* eſt égal à la nuit par toute la tèrre. La différence qu'on met entre les *jours*, vient des Fêtes, des ſolennitez de châque *jour*. Il y a des *jours* fériez, & non fériez; des *jours* de Dimanche & de Fête, pendant leſquèls il eſt défendu de travailler; des *jours* ouvriérs, ou ouvrables, où l'on travaille; des *jours* grâs, où il eſt pèrmis de manger de la chair; des *jours* maigres, des *jours* de jeûne, des *jours* d'abſtinence, où il eſt défendu d'en manger. L'Égliſe dit du *jour* de Pâques, où l'on célébre la réſurrection de Jesus-Christ, & du *jour* de Noël, où l'on célébre ſa naiſſance, que ce ſont des *jours* que le Seigneur a faits. Le *jour* des Morts, eſt un *jour* déſtiné par l'Égliſe, à priér pour tous les morts qui peuvent être encore dans le Purgatoire. On appelle *jour* de l'an, le prémiér *jour* de l'année. On appelle bons *jours*, *Las buenas paſquas*, toutes les Fêtes ſolennelles : & on dit, Faire ſon bon *jour*; pour dire, Recevoir les Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie. Les Juifs fêtoient le *jour* du Sabbat.

On diſtingue auſſi les *jours* par cèrtaines occupations auxquelles ils ſont deſtinez. Les *jours* plaidoyables, ce ſont les *jours* où l'on plaide, autrement les *jours* de Palais. C'eſt ce que les Romains appelloient *Dies faſti, & dies nefaſti.*

Ille nefaſtus erit per quem tria verba ſilentur;
Faſtus erit per quem lege licebit agi. Ovid. 1. *Faſt.*

Jours du Conſeil de dépêches. *Jour* de Poſte. *Jour* de Comédie. *Jour* d'Opéra. *Jour* de congé. Le *jour* de ſes nôces. On dit auſſi des Officiérs, qu'ils ſont de *jour*, quand ils roulent, quand il y en a pluſieurs à exèrcer la même charge, qui ont chacun leur *jour*.

Jour servant, Dans les Coutumes, ſignifie le jour auquel une cauſe eſt aſſignée, & doit avoir expédition. On l'appelle quelquefois *jornée ſervante*.

Aſſignation, ou ajournement *à trois briefs jours*, c'eſt une phraſe & un tèrme de procédure qui ſignifie qu'on aſſigne à trois jours différens quelqu'un pour comparoître. Les Auteurs qui ont écrit en Latin appellent cela *triduum*, *trina denunciatio*, & *trinundinum*, parceque cela ſe faiſoit à trois *jours* de marché, ce qui faiſoit en cèrtains païs, & en cèrtains tems, vingt-ſept *jours* en tout.

Grands Jours, ſont des ſeances qui ſe tiennent en cèrtaines villes du Royaume marquées par le Roi pour juger des affaires civiles & criminelles, ſuivant la commiſſion que le Roi en donne à ceux qu'il commet pour tenir les *Grands Jours*, qui ſont comme une aſſiſe, & une diéte ſolennelle. Les *Grands Jours* ont été tenus pour le Roi à Mont-Fèrrand en 1454. à Angèrs en 1539. à Moulins en 1534. 1540. 1550. à Poitiers en 1454. 1531. 1541. 1567. 1579. à Riom en 1546. à Tours en 1533. 1547. à Troyes en 1402. 1535. à Lyon en 1596. Par l'Édit de 1579. les *Grands Jours* doivent être tenus tous les ans dans les Provinces les plus éloignées des Parlemens. En 1581. ils furent publiez pour être tenus à Clèrmont en Auvèrgne, ce qui ne fut exécuté que l'année ſuivante 1582. Les *Grands Jours* de Moulins, d'Auvèrgne, ont cité pluſieurs arrêts notables des *Grands Jours*; c'eſt comme qui diroit les *grands plaids*. Le Duc de Bèrri avoit droit de faire tenir les *Grands Jours* pour les païs de ſon obéiſſance. Avant l'érection du Parlement de Dijon les *Grands Jours* du Duché de Bourgogne ſe tenoient à Beaune. Les Comtes de Champagne faiſoient tenir les *Grands Jours* à Troyes deux fois l'année, comme les Ducs de Normandie leur échiquiér, & les Rois leur Parlement. Les *Grands Jours* de Troyes étoient la juſtice de Champagne pendant que cette Province avoit ſes Comtes. Les Comtes de Joigny, de Rèthel, de Brienne, de Porſien, de Granpré, de Roucy & de Braine, qui étoient les ſept Pairs de Champagne, aſſiſtoient les Comtes aux *Grands Jours*. Dans des lettres patentes du Roi Charle VI. du 4. Mars 1405. il eſt porté que le Comte de Joigny, comme Doyen des ſept Comtes & Pairs de Champagne, eſt aſſis auprès du Comte quand il tient ſon État & *Grands Jours*. C'eſt des déciſions de ces *Grands Jours* de Troyes, que tous les autres *Grands Jours* ont pris leur nom. Car le Roi Philippe le Bel en l'an 1302. ordonna que ces *Grands Jours* ſeroient tenus deux fois l'année, & pour cela y envoyoit des Commiſſaires Eccléſiaſtiques & Gentilshommes: ce qu'on nommoit la *Cour de Champagne*.

On dit auſſi, que Dieu tiendra ſes *Grands Jours* au *jour* du Jugement, qu'on appelle autrement le *grand jour* du Seigneur, le *jour tèrrible, épouvantable, le jour du Seigneur. Dies Domini magnus.* On dit auſſi les *jours* de l'étèrnité, en parlant de ſa durée, quoiqu'elle ne ſe puiſſe meſurer. Mille ans devant la face du Seigneur ſont comme un *jour*, dit le Pſalmiſte.

Jours généraux. On diſoit autrefois *Jours Généraux*, au lieu de *grands jours*, & l'on nommoit ainſi l'aſſemblée des États d'une Province. Paradin en ſes Annales de Bourgogne L. III. p. 350 dit, le Roi Jean faiſant ſon entrée à Dijon, comme Duc, au mois de Décembre (1361.) jura ſolemnellement les priviléges de la ville, ſur l'autel S. Bénigne, comme étoient les Ducs de Bourgogne coutumiers, & le 28e dudit mois il accorda aux gens des trois États du païs que la Duché de Bourgogne ſeroit de là en hors régie & gouvèrnée par Baillifs, Chanceliér, Auditeurs, & par aſſemblées de *Grands jours*, qu'ils nommoient lors *jours généraux*, qui ſeroit tenus à Beaune, leſquels jugeroient ſans appel & en dèrniér reſſort. Paradin.

En Normandie on appelle les *hauts jours*, les deux ſaiſons où les Maîtres des eaux & forêts doivent tenir leurs aſſiſes; ſçavoir, à Pâques & à la Saint Michel.

Jour de Coutume, eſt l'ouvèrture qu'il eſt pèrmis de faire ſuivant la coutume du lieu.

On appelle les *jours* caniculaires, des *jours* extrémement chaûds, parceque le grand chien, ou l'étoile nommée *canicule*, ſe léve, & ſe couche avec le ſoleil depuis le 24 de Juillet juſqu'au 24 d'Août. Les *jours* Alcyoniens, les ſept *jours* qui précédent, ou qui ſuivent le Solſtice d'hivèr, pendant leſquèls le calme régne ſur la mèr, & les Alcyons font leur nid ſur ſes bords.

Les Médecins obſèrvent auſſi des *jours* critiques dans les maladies: & ils appellent *jours vuides*, ceux qui ne ſont pas critiques, & où ils peuvent purger ſûrement.

Les Aſtrologues marquent dans les Almanachs des *jours* heureux & malheureux, qu'ils diſent avoir été révélez au bon Joſeph : ce qui eſt une pure ſupèrſtition.

Les Arabes appellent dans leur calendriér *Jours* dérobez, les cinq *jours* qu'ils ajoutent à la fin de l'année ſolaire compôſée de 360, pour avoir le cours entiér du ſoleil, & que les Grècs & les Latins appellent *Epagomenæ*; c'eſt-à-dire, *ajoutez*.

Jour préfix, eſt un tèrme, ou un *jour* qu'on marque préciſément pour quelque affaire. Il a été aſſigné à cèrtain & compétant *jour*, il a comparu à *jour préfix*. Il a pris *jour*, heûre pour cela. Il eſt venu à *jour* nommé, au *jour* qu'on lui a donné. On dit auſſi, Donner une aſſignation à longs *jours*; pour dire, à un long délai, au delà de celui établi par l'Ordonnance. Celle qu'on donne à trois bréfs *jours*, ſe dit en matière criminelle, quand on aſſigne à ſon de trompe pour inſtruire une contumace. Voyez cy-deſſus. On dit auſſi d'une chôſe qui ne preſſe pas, Il y a *jour* d'avis entre ci & là.

Dans le commèrce on appelle *jours* de faveur, les *jours* de délai que l'on a pour payer une lettre de change. A Paris, & dans toute la France, il y a dix *jours* de faveur; il y en a autant à Dantzic, il y en a huit à Naples, & ſix à Veniſe, à Rotterdam, à Middelbourg, à Anvèrs, quatre à Francfort hors le tems des foires, & trois à Londres, à Leipſik & à Naunbourg, il y a cinq *jours* de faveur entre les deux foires, il y en a autant à Auſbourg.

Régle des vingt *Jours*. Voyez Régle.

Jour, ſe dit auſſi pour déſigner un tems incèrtain. Un *jour* viendra que vous vous en mordrez vos pouces. *Erit tempus illud, illuceſcet aliquando ille dies, cum &c.* Tous les faiſeurs de contes commencent par, un *jour*, &c. On vous ira prendre un beau *jour* de Dieu, lorſque vous y penſèrez le moins. *Jour de Dieu*, eſt auſſi un ſèrment que font les femmes du peuple. *Jour de Dieu*, je l'étranglerois de mes propres mains, ſi elle avoit forfait à ſon honneur. Mol.

Jour, ſignifie auſſi la clarté du ſoleil qui diſtingue le *jour* de la nuit: Dieu a nommé la lumière le *jour*, & les ténébres la nuit, en la Gén. C. 1. le ſpèctacle du *jour* eſt uniforme; ce n'eſt qu'un ſoleil, & une voute bleuë. Font. On l'appelle l'aurore, *l'aube du jour, le point du jour, le petit jour*; le midi, le chaud du *jour*; le ſoir, le déclin du *jour*, le *jour* failli. On dit, dormir ſur *jour*, pour dire, faire la méridiane. Brûler le *jour*, quand on allume la chandelle pendant

dant qu'il fait encore aſſez clair, quand il fait grand *jour*, quand on eſt en plein *jour*. On dit qu'une chôſe eſt claire comme le *jour*; pour dire, qu'il n'y a point de difficulté.

> *Le* jour *n'eſt pas plus pur que le fonds de mon cœur.* Rac.

On dit auſſi chez les Grands, eſt-il *jour?* pour dire, eſt-on levé? & abſolument on dit, il fait *jour*. Il ne fait *jour* chez M. tel qu'à dix heures du matin; c'eſt-à-dire, il ne ſe léve qu'à cette heure.

On dit auſſi, que les éléphans ſaluënt le *jour*, les oiſeaux le ſaluënt par leurs chants.

Le Dieu du Jour, le Père, ou l'Aſtre du *jour*; c'eſt en Poëſie Phœbus, le Soleil, *Parens luminis, lucis*, ou *luminis author*.

> *Déja le Dieu du* jour *dans ſon char lumineux*
> *Rapportoit aux humains ſes clartez & ſes feux,*
> *Et des prémiérs rayons verſez dans ſa carrière,*
> *Otoit à ſes enfans leur flamme & leur lumière.* Brébeuf.

> *Dieu du* jour, *ainſi qu'autrefois,*
> *Vos courſiérs écumant de rage,*
> *D'un mortel ſuivroient-ils les loix?*
> Nouveau choix de vèrs.

Jour, ſe dit auſſi des lumières qu'on allume la nuit. Ne vous tenez pas à ce coin-là, approchez-vous du *jour*. Le grand nombre des lampes & des lumières de cette illumination faiſoient un beau *jour* au milieu de la nuit. *Et noctem flammis funalia vincunt.* Virg.

Jour, ſe dit auſſi de l'ouvèrture des portes & des fenêtres, & de tout autre endroit par où paſſe l'air, & la lumière. Ces chaſſis ne ſont pas bien clôs, on y voit encore du *jour*, une porte à claires voyes, eſt une porte à *jour*. On lui a fait boucher les *jours*, les fenêtres qu'il avoit ſur le voiſin. Dans le Panthéon le *jour* vient d'enhaut, il ne tire du *jour* que par le dôme. La lumière ne vient en ce lieu là que par un aba *jour*. Voyez Abajour *T. I. p.* 8. Ce bâtiment a tant de *jours* ſur la ruë, pour dire, tant de fenêtres. *Jour d'éſcaliér*, c'eſt dans un éſcaliér à pluſieurs noyaux, ou à vis ſuſpenduë, l'éſpace quarré, ou rond, qui reſte entre les noyaux & limons droits, ou remparts de bois, ou de pièrre.

Jour, ſe dit auſſi de la divèrſe diſpoſition des objèts pour recevoir la lumière. On dit qu'un tableau eſt en ſon *jour*, quand il eſt dans la même ſituation à l'égard du *jour*, en laquelle il a été peint; qu'il eſt à contre *jour*, quand on le regarde hors de ſon *jour* naturel. On appelle auſſi en Peinture, les *jours*, les endroits d'un tableau les plus éclairez, peints des plus vives couleurs. Des *jours* droits, des *jours* de *reflèts*. Un faux *jour* eſt celui qui vient obliquement en quelque lieu, qui en déguiſe les couleurs, qui ne l'éclaire pas bien. On dit auſſi, qu'il faut voir une étoffe au *jour*; pour dire, qu'il ne la faut point voir à la chandelle, mais au ſoleil, & en un lieu découvèrt.

La plûpart des éxpreſſions de l'article précédent ſe diſent auſſi figurément des chôſes morales. Ils furent ſe préparer dans l'obſcurité du dèſèrt à ſouffrir avec moins de dangér le grand *jour*, où ils devoient être enſuite éxpoſez par leurs fonctions. P. Vèrjus. Il y aura un moment, qui ne peut être éloigné, ou vous vèrrez dans un autre *jour* tout ce qui peut préſentement vous donner de la peine. Ab. de la Tr.

Jour, en tèrmes de guèrre, ſe dit de l'ouvèrture qu'on fait dans les rangs des ennemis. Dès qu'il y a du *jour* dans un bataillon, qu'on y peut entrer, il eſt bientôt déffait. Le canon faiſoit *jour* partout. Le canon fait *jour* dans un bataillon quand il tuë ceux qui le forment. Ce Colonel ſe fit *jour* à travèrs les ennemis, & alla ſecourir la place.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique *jours* des Philoſophes ſignifie mois aſtronomiques & communs.

Dans la Mécanique, *jour* ſe dit de l'ouvèrture qui eſt entre deux chôſes, entre les parties d'une machine, les piéces d'un ouvrage. *Jour* d'éſſieu d'un affût, *jour* d'eſſe, *jour* de boulon, *jour* de tourrillon, &c.

Dans la Charpenterie *jour* ſignifie le vuide qu'on laiſſe entre deux piéces de bois, de peur qu'elles ne s'échauffent.

Dans la Marine *jours* de planche, ſignifie, pour les vaiſſeaux marchands, ce que *jours* de ſejour ſignifie pour les vaiſſeaux de guèrre.

Jour, ſe dit pour la vie, & en ce ſens il eſt fort en uſage au pluriel. Les Latins avoient cet uſage. Paſſer ſes *jours* dans la joye, dans les larmes, dans la triſteſſe, &c. *Dies ducere.*

L'age eſt une éſpéce d'émancipation qui les tire (les anciens) de l'aſſujettiſſement éſſentiel, dans lequel il faut qu'un Religieux paſſe & finiſſe ſes *jours*. Ab. de la Trape.

Jour, ſe dit figurément de la vie. Titus donna au monde une courte joye, & ces *jours* qu'il croyoit pèrdus, quand ils n'étoient pas marquez par quelque bienfait, ſe précipitèrent bien vîte. Boss.

> Tes jours *s'écoulant dans ſa joye*
> *Seront filez d'or & de ſoye.* Le Duc de Nevèrs.

> *Mais le Ciel m'a laiſſé pour prix de ma faveur,*
> *Des* jours *qu'il a tiſſus de triſteſſe & d'horreur.*
> Crebillon.

> *Tu vois le* jour, *Cinna, mais ceux dont tu le tiens, &c.*
> Corn.

Le Lazare revint au *jour*, revit le *jour*, c'eſt-à-dire, fut reſſuſcité. Nous devons du reſpèct à ceux à qui nous devons le *jour*. J'ignôre qui ſont ceux qui m'ont donné le *jour*. On dit pèrdre le *jour*; pour dire mourir. Au plurier on dit, qu'un homme a paſſé ſes plus beaux *jours*; pour dire qu'il n'eſt plus dans la prémière jeuneſſe; qu'il eſt ſur ſes vieux *jours*; pour dire, qu'il eſt avancé en âge. Les femmes mondaines ne donnent au ſoin de leur ſalut que ces vieux *jours* qui malgré elles ne ſont plus propres à la vanité. Fléch. On dit que quelqu'un a fini ſes *jours*; pour dire, qu'il eſt mort; qu'un tel reméde, qu'un tel accident a abrégé ſes *jours*; qu'ils ont hâté ſa mort. Ne donnez pas tous vos jours à la gloire; vous en devez quelques-uns aux plaiſirs. La Parque me file de beaux *jours*. Sar.

> *A de lâches devoirs ſacrifiez des* jours,
> *Dont les mains de l'Amour doivent filer le cours.* Vill.

> *Ah! ſouffrez qu'un Couvent, dans les auſtéritez,*
> *Uſe les triſtes* jours *que le Ciel m'a comptez.* Mol.

On dit que nos *jours* ſont comptez. On dit auſſi, qu'une chôſe s'eſt faite en nos *jours*; pour dire, dans nôtre ſiécle, dans nôtre âge, que nous avons pû voir. L'ancien des *jours*; c'eſt une phrâſe de l'Écriture ſainte qui ſignifie Dieu & qui marque ſon étèrnité.

Jour, ſe dit auſſi en parlant de ce qu'on donne au public, qu'on met en lumière, qu'on découvre à tout le monde. *Lux.* Cet Auteur a mis pluſieurs livres au *jour*. J'ai un manuſcrit qui n'a jamais vû le *jour*. L'hypocriſie craint le grand jour, elle craint que ſes vices ſecrèts ne paroiſſent au *jour*.

Mettre au *jour*, *mettre en jour*, ſont deux éxpreſſions qui ont un ſens fort différent, mettre au *jour*, veut dire donner au Public, comme il vient d'être éxpliqué. *Mettre en jour*, ſignifie faire paroître quelque chôſe d'une manière éclatante, faire que cette chôſe frappe l'éſprit, ou les yeux, qu'elle ſoit remarquée, lui donner de l'éclat. Il n'y a guères d'actions éclatantes dans la vie de Mithridate, qui n'ayent trouvé place dans ma Tragédie. J'y ai inſéré tout ce qui pouvoit *mettre en jour* les mœurs & les ſentimens de ce Prince, je veux dire ſa haine violente contre les Romains, ſon grand courage, ſa fineſſe, ſa diſſimulation, &c. Racine. La fin du Poëme dramatique eſt de porter à la vèrtu, & d'éloigner du vice; c'eſt de montrer l'inconſtance des grandeurs humaines, les revèrs imprévûs de la fortune, les ſuites malheureuſes de la violence & de l'injuſtice; c'eſt de *mettre en jour* les chimères de l'orgüeil, &c. P. de Courbeville, J.

C'eſt ici qu'Homère me ſemble véritablement un grand maître; & je voudrois pouvoir réüſſir à bien mettre en *jour* l'art qu'il a employé dans le caractère d'Achille. De la Motte.

Se mettre à tous les *jours*, ſignifie s'éxpôſer, ne ſe point ménager, faire une chôſe très-fréquemment, & à toute occaſion. Ce Meſtre de camp ſe moque des gens, de ſe mettre à tous les *jours*, ainſi que de pauvres aventuriérs. Bussi Rab. Pour acquérir de l'honneur je me mettois à *tous les jours*. Id. Ce Prédicateur ſe met à *tous les jours*: cela ne ſent point le grand Prédicateur; c'eſt à dire, il prêche à toute occaſion. Il accepte toute ſorte de ſèrmons. On dit qu'un homme ſe met à tous les *jours*, par alluſion aux habits communs & de tous les *jours*. Il ne faut pas mettre ſes amis à tous les *jours*; pour dire, s'en ſèrvir à toutes occaſions, les importuner trop ſouvent.

Jour, ſe dit auſſi d'une lumière, d'une ouvèrture qui nous vient dans l'éſprit, qui nous donne bonne eſpérance du ſuccès d'une affaire. Cela n'eſt pas impoſſible, j'y vois quelque jour, quelque apparence d'en venir à bout.

Jour, dans le même ſens ſignifie encore, Éclat, lumière. Il y a des gens qui ont un talent tout particuliér pour relever le ridicule des aûtres, & pour donner de nouveaux *jours* à leurs impertinences. Bell. Cette penſée n'eſt pas dans ſon *jour*. Donnons du *jour* à ceci; c'eſt à dire, éxpliquons-le plus clairement.

Jour, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes. Il eſt arrivé préciſement au bout du mois *jour* pour *jour*. Il recevoit de *jour* à aûtre divèrs avis. Pat. Les troubles croiſſent de *jour* à aûtre. Ablan. Il me remet de *jour* à aûtre, ou de *jour* en *jour*. Je vous

contérai cette hiſtoire *jour* par *jour*. D'un *jour* à l'aûtre. Cet advèrbe marque un tems défini, & ſignifie l'eſpace de deux *jours*, ou en tout, ou en partie. Du plus riche homme de la ville qu'il étoit, il eſt devenu d'un *jour* à l'autre le plus pauvre. VAUG. REMARQ.

A *jour*, eſt encore une manière d'advèrbe, qui ſignifie, Qui a des ouvèrtures. Panier à *jour*. On l'a pèrcé à *jour*, ou de part en part. Prends garde que je ne te pèrce à *jour* d'une démonſtration. ABLANC. *Pèrcer à jour*, ſe dit quelquefois pour pénétrer, voir, découvrir tout ce qu'un homme penſe. Cet Ambaſſadeur a toute l'adreſſe & toute la pénétration poſſible; il *pèrce à jour* tous les Miniſtres avec leſquels il traite.

Après ce mot de *jour* on met la particule *de*. Le *jour* d'hièr, le *jour* de devant, le *jour* d'après: ſi le mot *un* ſe trouve devant le mot de *jour*, on ne mettra point la particule *de* dans ces phrâſes. Un *jour* devant, un *jour* après.

On dit en ſtile populaire *Bon jour & bon ſoir*, *&c.* Bon *jour* & bon an. Bon *jour* & adieu. On dit auſſi bon *jour* à ceux qu'on n'a vû depuis long-tems.

Moi, civil me léve & le bon jour *lui donne.* RÉGNIÉR.

*Un ſimple bon-*jour *c'eſt trop peu.* DES-H.

Il n'a fait que dire bon *jour* & adieu; pour dire, il eſt venu & s'en eſt allé auſſitôt; il n'a point été long-tems.

AU JOUR LA JOURNÉE. Phrâſe *advèrbiale*. Voyez JOURNÉE, dans les provèrbes; en Latin *in diem*.

JOUR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Quand on veut témoigner qu'une chôſe ennuye & dure trop, on dit qu'elle eſt longue comme un *jour* ſans pain. Pour bien loüer un enfant, ou une une aûtre pèrſonne de ſa beauté, on dit qu'il eſt beau, qu'elle eſt belle comme le jour: & pour la mépriſer, on dit qu'elle eſt belle à la chandelle, mais que le *jour* gâte tout. On dit auſſi, bon *jour* bonne œuvre; pour dire, que les ſcélérats font les *jours* de Fêtes leurs meilleurs coups. On dit encore, quand on veut penſer à une chôſe, ou la remèttre, Demain il ſera *jour*. On dit auſſi, pour montrer que deux chôſes ne ſe reſſemblent pas, Il y a de différence comme du *jour* à la nuit. On dit qu'un homme fait de la nuit le *jour*, & du *jour* la nuit, quand il paſſe le *jour* à dormir & la nuit à ſe divèrtir. On dit auſſi qu'un homme vit au *jour* la journée, quand il dépenſe chaque *jour* ce qu'il a gagné, quand il n'épargne rien.

On dit qu'une pèrſonne tient ſes grands *jours*, quand elle reçoit chez elle beaucoup de monde. On dit de M. de Marillac, Garde des Sceaux, qu'il avoit l'art de trouver plus de 24. heures au *jour*. VIGN. DE MAR. On pourroit le dire aujourd'hui 1718. avec plus de raiſon de M. D'Argenſon, Garde des Sceaux, régiſſant en même tems les finances, dont l'application continuelle *jour* & nuit fait craindre ceux qui n'aiment pas l'État.

JOURA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Gyaros*, *Gyari*. Elle eſt entre les Iſles d'Andri, de Ténos & de Zéa. *Joura* eſt inhabitée; on n'y voit que quelques cabanes de pêcheurs. Elle ſe nommoit autrefois Giare, & c'étoit un lieu d'exil, comme il paroit par ce vèrs de Juvénal ſat. I. v. 73.

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum,
Si vis eſſe aliquid.

Holſtenius croyoit que l'ancienne *Gyaros* n'étoit point *Joura*, mais Caloïro, ou Caloiera; mais il y a beaucoup plus d'apparence que c'eſt *Joura*. Le nom même n'eſt qu'une corruption de celui de *Gyaros*. Voyez Spon, voyage de Gréce Tome I. Le P. Hardouin croit que Philoſtrate parle de cette iſle dans la vie d'Apollonius L. VII. C. 8. *p.* 341. & qu'il y faut lire Γυάρα au lieu de Γύαρα. M. Corneille dit Giaros, mais puiſque l'uſage a fait un autre nom à cette iſle il n'eſt point néceſſaire de retenir l'ancien mot. On le pourroit pourtant en parlant de l'antiquité.

JOURDAIN. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la tèrre ſainte, qui s'appelle aujourd'hui Scheviah. *Jordanis*. C'eſt la ſeule rivière conſidérable de la Paleſtine. Elle naît dans le mont Liban de deux ſources, leſquelles à ce que l'on dit forment par leur union la rivière du *Jourdain*. Elle travèrſe le lac Samachonite, & enſuite celui de Genéſareth, & ſe va enfin pèrdre dans la mèr morte. Le *Jourdain* étoit anciennement la borne de la Tèrre de Canaan, ou de la tèrre promiſe, & il la ſeparoit des païs qui fûrent conquis ſur Séhon Roi des Amorrhéens, & ſur Og Roi de Baſan, & qui fûrent donnez aux Tribus de Ruben, de Gad, & à une moitié de la Tribu de Manaſſe. Cette rivière eſt très-célèbre dans l'hiſtoire ſainte, les Iſraëlites la paſſèrent à ſec, comme ils avoient paſſé la mèr rouge. Élie & Éliſée firent enſuite la même chôſe. Nahaman, Miniſtre d'un Roi de Syrie, fut guéri miraculeuſement de la lèpre, en s'y baignant. Jeſus-Chriſt y fut baptiſé par Jean Baptiſte.

Quelques uns diſent que cette rivière ſort de deux fontaines, dont l'une ſe nomme *Jor*, & l'autre Dan; & que c'eſt de là que vient le nom du fleuve. Mais Joſeph ne parle que d'une fontaine du Jourdain, & l'antiquité n'en a jamais reconnu deux. D'autres tirent ce nom de יורד *Jored*, qui ſignifie *deſcendant*, de ירד *Jarad*; c'eſt à dire *deſcendre*, & de *Dan*, parceque ce fleuve deſcendoit de la partie du mont Liban, qui étoit dans la Tribu de Dan: mais la Tribu de Dan étoit au midi de la tèrre ſainte, bien loin du Liban & de la ſource du *Jourdain*. Il falloit dire que *Jourdain* ſignifie *deſcendant de Dan*, parce qu'il deſcendoit de la partie du mont Liban qui étoit proche de la ville de Dan, & dans ſon tèrritoire, & non pas de la Tribu de Dan. En ſuppoſant cette étymologie vraye, *Jordan*, Jourdain, eſt une corruption & une abbréviation pour Joreddan, יורדן, avec un daghès dans le Daleth.

Il ne faut jamais ni écrire, ni prononcer en François *Jordain*; mais toûjours *Jourdain*.

JOURDAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Jordanus*. *Jourdain* de Saxe, touché des prédications de S. Renaud, envoyé à Paris par S. Dominique, entra dans l'Ordre de ce ſaint en 1220. & en fut créé Général en 1222.

JOURNAIRE. ſ. m. Voyez JOURNAL. *Breviaire*.

JOURNAL. adj. & ſ. m. Mémoire de ce qui ſe fait, de ce qui ſe paſſe chaque jour. *Diarium*. Un homme d'ordre tient un papiér *journal* de ce qu'il reçoit, de ce qu'il dépenſe. Les Marchands tiennent des livres *journaux* de ce qu'ils vendent, & de ce qu'ils achétent. Quoique l'Ordonnance porte que les *Journaux* des Marchands ſeront ſignez, cottez & paraphez, l'uſage Conſulaire confirmé par les Arrêts les a diſpenſez de cette rigueur. Cette Hiſtoire eſt réduite en forme de *journal*, jour par jour. Le *Journal* d'un ſiége contient jour par jour tout ce qui ſe paſſe à ce ſiége. Les Relations des Voyageurs ſe font ſouvent en forme de *Journal*. Le *Journal* d'Henri III. Le *Journal* des Audiences du Parlement en 3. vol. *in folio*: c'eſt un recueil des arrêts les plus notables. Le *Journal du Palais* en 12. vol. *in quarto* a été compoſé par Mrs Guéret & Blondeau: c'eſt un recüeil d'arrêts de divèrs Parlemens. Les queſtions ſur leſquelles ils ont été rendus y ſont traittées ſçavamment. Ménage dérive ce mot de *Diurnale*.

On a fait à Paris un *Journal* des Sçavans, un *Journal* de Médecine: ce ſont des relations de ce qui ſe fait de nouveau dans les ſciences, ou des extraits des livres nouvellement imprimez. Les *Journaux* des Sçavans ont été inventez pour le ſoulagement de ceux qui ſont ou trop occupez, ou trop pareſſeux pour lire les livres entiers. C'eſt un moyen de ſatisfaire ſa curioſité, & de devenir ſçavant à peu de frais. Ils gâtent par là bien de gens, néantmoins comme ce deſſein a paru très-commode, & très-utile, il a été imité ſous des titres différens. Cependant l'on a donné indifféremment le nom de *Journaux*, aux Ouvrages compôſez ſur le même plan que le *Journal* des Sçavans de Paris; comme les *Tranſactions Philoſophiques* de Londres, les *Actes* de Leipſick, la *République des Lettres*, la *Bibliothéque univerſelle*, les *Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts*, qui eſt imprimé à Trevoux; &c. En 1692. Mr. Junckerus a publié en Latin un *Traitté hiſtorique des Journaux des Sçavans publiez en divèrs endroits de l'Europe juſqu'à préſent*, Volfius & Burchardus, Gottelfius, Struvius, en ont auſſi parlé, & celui là dans ſa Diſſèrtation *De Photio Ephemeridum Eruditorum inventore*, celui ci dans ſes *Supplementa ad Notitiam Rei Litterariæ*, & après lui les Mémoires de Trévoux 1712. p. 217.

Les Tranſactions Philoſophiques, les Mémoires & l'hiſtoire de l'Académie des Sciences, celle de l'Académie des Belles Lettres, dont les deux prémiers volumes paroiſſent. Les *Miſcellanea Naturæ Curioſorum*, qui finirent en 1706, après avoir duré 30. ans; les *Saggi di naturale eſperienze fatte nel Academia del cimento*, c'eſt à dire, les *Eſſais des expériences naturelles faites dans l'Academie de l'Epreuve*, les *Acta Philo-exoticorum naturæ & artis* qui ont paru depuis Mars 1686, juſqu'en Avril 1687, & qui ſont une hiſtoire de l'Académie de Breſſe; les *Miſcellanea Berolinenſia*, ou Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin, & les autres ouvrages ſemblables, ne ſont point des *Journaux*, on a tort de les mettre de ce nombre & de leur nom.

Juncker & Conſtantin Volfius, qui donnent à Photius la gloire d'etre l'Inventeur des *Journaux*, ont plus de raiſon. Sa Biblioteque n'eſt pourtant pas tout à fait ce que ſont nos *Journaux*; ni ſon deſſein le même. Ce ſont des abregez & des extraits des livres qu'il avoit lûs pendant ſon ambaſſade de Pèrſe.

On ne peut donc refuſer la gloire de l'invention des *Journaux* à la France, & à M. Salo Conſeiller au Parlement de Paris, qui commença le *Journal* des Sçavans à Paris en 1665. ſous le nom de ſieur d'Hédouville. Le prémier parut le 5e. de Janvier; il continua juſqu'au 30e. de Mars. Sa mort intèrrompit l'ouvrage. On

n'a de cet excellent homme que treize *Journaux* de l'année 1665, depuis le prémiér de Janviér, juſqu'au lundy 30ᵉ de Mars. Il mourut la même année de chagrin d'avoir pèrdu 100000 écus, c'eſt à dire, tout ſon bien au jeu. VIGN. DE MARV. Mʳ l'Abbé Gallois le reprit au commencement de 1666. Après quelques intèrruptions ſur la fin de 1674, il le céda à M. l'Abbé de la Roque, qui le fit pendant 8 à 9 ans; & qui eut pour ſucceſſeur M. Couſin Préſident à la Cour des Monnoyes. Il le fit juſqu'en 1702. que M. l'Abbé Bignon inſtitua une nouvelle Compagnie, à qui il donna le ſoin de continuer ce Journal. On lui donna en même tems une nouvelle forme; & on l'augmenta. Cette Compagnie ſubſiſte encore, & c'eſt aujourd'hui M. de Voyer, fils aîné de M. le Garde des Sceaux qui en a l'inſpection. Le *Journal* des Sçavans n'eſt donc plus d'un ſeul auteur, pluſieurs pèrſonnes y travaillent.

Les autres *Journaux* François ſont les Mémoires & conférences ſur les Sciences & les Arts, par M. Denis, pendant les années 1672, 1673, 1674; les nouvelles découvèrtes ſur toutes les parties de la Médecine, par M. de Blegny, en 1679; le *Journal de Médecine* commencé en 1682, & quelques autres ſemblables diſcontinuez auſſitôt que commencez. Les nouvelles de la République des Lettres que M. Bayle commença en 1684, & que M. de la Roque, & quelques autres amis de M. Bayle, & M. Bèrnard, ont continué depuis Févriér 1687, qu'une maladie obligea M. Bayle de le quitter juſqu'en 1689. Après une intèrruption de 9 ou 10 ans M. Bèrnard le reprit au commencement de 1699, & l'a continué juſqu'en 1710. L'hiſtoire des ouvrages des Sçavans par M. Baſnage de Beauval commença par le mois de Sèptembre 1686, & a fini en Mars 1710. La Bibliothéque univèrſelle & hiſtorique de M. Le Clèrc, dont il y a juſqu'en 1693. 25 volumes. La Bibliothéque choiſie du même commença 10 ans après en 1703. Les Mémoires pour l'hiſtoire des Sciences & des beaux Arts, appellez communément les Mémoires de Trévoux, du lieu où ils s'impriment, ſous les auſpices de Monſeigneur le Duc du Maine, Prince de Dombes, ont commencé avec 1701. Les Eſſais de Litterature n'ont été pouſſez qu'au 12. volume pendant les années 1702. 1703. & 1704. Ces Eſſais ne parloient que des livres anciens. L'an 1704. vit naître & finir le Recüeil des piéces fugitives, dont il ne parut que 4 volumes. Dix ou douze ans après on a repris cet ouvrage avec auſſi peu de ſuccès. Le *Journal* Littéraire, ouvrage du Père Hugo, Prémontré, commença & finit avec l'année 1705. On a tenté deux fois à Hambourg un Journal en François, mais l'entrepriſe n'a pas réüſſi. Il n'a paru que ſix feuilles des Ephémérides ſçavantes, & deux années d'un *Journal* des Sçavans, dont M. Dartis étoit l'Auteur, 1694. & 1695. Celui que M. Chauvin entreprit à Bèrlin en 1696. a duré trois ans. On a fait quelque tentative ſemblable à Genêve. Il y a de plus en François le *Journal* Littéraire commencé à la Haye en 1713, & celui de Vèrdun, & la Bibliotheque Angloiſe, dont il n'y a encore que trois ou quatre volumes, & qui ſe borne aux livres Anglois.

Les *Journaux* Anglois ſont *The hiſtory of the Verks of the Leaoned*, c'eſt-à-dire, l'*Hiſtoire des ouvrages des Sçavans*, qui commença à Londres en 1699. *Cenſura temporum* en 1708. En 1710. il en parut deux nouveaux; l'un ſous le tître de Memoires de Littérature; c'eſt une feüille volante, qui ne contient qu'une traduction Angloiſe de quelques articles des *Journaux* Etrangers. L'autre eſt un *in* 4°. en quatre ou cinq feuilles: c'eſt un Recueil de piéces fugitives intitulé *Bibliotheca curioſa or a miſcellani*, &c. Ils ſont de M. de M. de la Roche.

Les *Journaux* Italiens ſont celui de l'Abbé Nazari, qui a duré depuis 1668 juſqu'en 1681. Il s'imprimoit à Rome. Celui de Venize commença en 1671, & finit en même tems que celui de Rome. Les Auteurs étoient Pièrre Moretti & François Miletti. Le *Journal* de Parme par le P. Gaudence Robèrti, & le P. Benoiſt Bacchini, Benedictin de la Congregation du Mont Caſſin. Il tomba en 1690, on le reprit en 1692. Le *Journal* de Fèrrare, entrepris par M. l'Abbé de la Torre, commença & finit en 1691. *La Galeria di Minerva*, commencée en 1696, eſt l'ouvrage d'une ſocieté de gens de Lettres. M. Apoſtolo Zeno, Sécretaire de cette ſocieté, commença un autre *Journal* en 1710, ſous les auſpices du Grand Duc. Il s'imprime à Venize, & pluſieurs pèrſonnes de diſtinction y avoient part. Les *Faſti eruditi della bibliotheca volante* ſe faiſoient à Parme.

Le prémiér des *Journaux* Latins eſt celui de Leipſik, *Acta Eruditorum*, commencé en 1682. Pièrre Paul Manzani en avoit commencé un à Parme. Les Nouvelles Littéraires de la mèr Balthique, *Nova Litteraria maris Balthici*, ont duré depuis 1698, juſqu'en 1708. Le *Journal* de Hambourg commença en 1703. Les *Acta Literaria ex manuſcriptis*, & la *Bibliotheca curioſa* commencée en 1705, & finie en 1707, ſont de M. Struvius. M. Kuſtèr & M. Sike commencèrent en 1697, & firent pendant

deux ans la Bibliothéque des Livres nouveaux. Le *Journal* Suiſſe appellé *Nova Literaria Helvetica*, commença en 1702, qui eſt de M. Scheuchzèr, & les *Acta Medica Hafnienſia* de Thomas Bartolin, qui ſont cinq Tomes, depuis 1671. juſqu'en 1679.

Il y a deux *Journaux* Flamans; l'un ſous le tître de *Boecks-alvan Europe*. Il fut commencé en 1692, par Pièrre Rabbus à Rotterdam, & continué depuis 1702. juſqu'en 1708. par MM. Sewel & Gavèrn. L'autre eſt d'un Médecin nommé Ruitèr, qui l'a commencé en 1710 au mois de Juillet.

Les *Journaux* Allemans les plus connus ſont le *Monatlichen Unterredungen*, qui a duré depuis 1689. juſqu'en 1698. La Bibliothéque Curieuſe commencée en 1704. & finie en 1707. Ces deux-ci ſont de M. Tenzel. Le *Journal* d'Hanovre commence en 1700, & fait pendant deux ans, par M. Eccard, ſous la direction de M. le Baron de Leibnitz, & continué enſuite par d'autres. Le *Journal* Théologique de M. Lœſchèr, ſous le tître *Altes und Neues*, c'eſt-à-dire, Anciens & Nouveaux. Un troiſième qui ſe vend à Leipſix & à Francfort depuis 1708, & dont les Auteurs ſont MM. Chriſtophe Wolterek, Jean Henri Krauſe, & Jérôme Auguſtin Groſchuſſius; & un quatriéme de Hall, dont l'Auteur eſt M. Guillaume Turk. Voyez les Auteurs citez d'abord.

JOURNAL, en tèrmes de Marine, eſt un regître que les Pilotes tiennent de tout ce qui eſt arrivé au vaiſſeau, par châque jour & d'heure en heure, pour ſèrvir à faire leur éſtime & leur pointage, comme les rumbs, les vents, le ſillage, les hauteurs, les tourmentes, les rencontres, &c.

JOURNAL, ou JOURNAU, eſt une meſure de tèrre qu'on peut labourer en un jour. *Jugerum*. En pluſieurs endroits on donne les tèrres par *journaux*, au lieu d'arpens. Ce mot n'eſt en uſage qu'en quelques Provinces. Quelques Seigneurs du Royaume éxigeoient de leurs hommes le *Journau*. C'étoit un droit en forme de corvée, ceux qui étoient obligez au *journau* étoient nourri par leurs Seigneurs. Le *journeau*, ou *journal* de tèrre, étoit 48 pas, & 240 pieds.

Ce mot eſt fort ancien en ce ſens. Par acte de vente fait la trente & troiſième année du Régne de Charlemagne, & par conſéquent l'an 801. Betton céde à S. Ludgèr entre autres chôſes un *journau* de tèrre labourable, *Et uno jurnali in terra arabili*. Voyez les Bollandiſtes, *Acta Sanct. Jan. T. II. p. 635. A.*

JOURNAL, ou JOURNAIRE. *Jornarium*, *Liber diurnalis*. C'étoit autrefois dans l'Égliſe Latine ce qu'eſt l'horloge dans l'Égliſe Grécque, c'eſt-à-dire, un livre d'Égliſe qui contenoit l'Office de châque jour. Quelques-uns diſent que c'étoit la même chôſe que le Graduel. Il y a cependant bien de la différence entre le Graduel & l'office de châque jour; il paroit plutôt que c'étoit ce que nous appellons Bréviaire, ou bien ce que nous nommons Diurnal.

JOURNALIÉR, IÈRE. adj. Ce qu'on fait ordinairement, ou par châque jour. *Quotidianus*. L'éxercice *journaliér* d'un Chrétien. On attribuë aux Planétes des mouvemens *journaliers* qu'ils font châque jour; & des mouvemens propres, qu'ils ne font que dans cèrtains périodes. On dit, la révolution *journalière* du prémiér mobile du ſoleil.

JOURNALIÉR, ſe dit auſſi de ce qui eſt tantôt d'une façon, tantôt de l'aûtre. *Dubius*, *varius*, *incertus*. Les armes ſont *journalières*; tantôt on pèrd, tantôt on gagne des batailles. Les beautez ſont *journalières*. Un Auteur eſt *journalier*, il compôſe bien mieux en un tems qu'en un aûtre.

JOURNALIÉR, ſe dit en quelques endroits, d'un ouvriér qui travaille à la journée.

Dies longa videtur opus debentibus. HOR.

Charles IX. par une Ordonnance défend l'uſage du vin aux mèrcénaires, *journaliérs*, valèts de laboureurs, & il ne leur pèrmet qu'à cèrtains jours d'en uſer.

JOURNALISTE. ſ. m. Celui qui fait un Journal, ou qui y travaille. On le dit de tous les Auteurs de Journaux, quoiqu'ils ne portent point ce titre. Il n'y a guère d'écrits mieux reçûs du public, ni lûs avec plus d'avidité, que ceux des *Journaliſtes*. Les *Journaliſtes* de Leipſik, les *Journaliſtes* de Trévoux. Un *Journaliſte* de Paris, de Hollande, &c. C'eſt-à-dire, un de ceux qui travaillent aux Journaux de Paris, de Hollande, &c.

JOURNAU, ou JOURNAL. ſ. m. Voyez le dèrniér article de JOURNAL.

JOURNÉE. ſ. f. Durée du jour artificiel, le tems que le ſoleil eſt ſur l'horiſon. *Dies*. Une *journée* d'été, de printems, qui eſt belle, agréable. Une *journée* d'hivèr, qui eſt triſte, pluvieuſe, orageuſe.

Depuis cette journée,
Dois-je dire funeſte, hélas! ou fortunée? RAC.

JOURNÉE, ſe dit auſſi pour marquer le jour de quelque bataille ſignalée,

ſignalée, ou la bataille même. La *journée* de Pharſale. Les *journées* d'Iſſus, & d'Arbelles. Ils le vinrent prier de leur rendre leurs citoyens qu'il avoit fait priſonniérs à la *journée* du Granique. Ablanc. La *journée* de Cannes fut fort ſanglante. La *journée* des éperons. La *journée* de Poitiérs, la *journée* de Rocroi, la *journée* de Norlinghen. Nous avons pris cette façon de parler des Italiens, qui diſent *giornata.* Quand on parle du jour, par rapport au beau, ou au mauvais tems, il faut dire, Voilà un *beau jour:* mais en parlant d'une bataille, on dit, Voilà une belle *journée.* Réfl. Les Latins ſe ſèrvoient de *dies* dans la même ſignification.

Journée, eſt auſſi un éſpace de chemin qu'on peut faire facilement en un jour. *Iter diurnum, itineris dies.* Les *journées* ſont réglées par la Juſtice à dix lieuës, tant pour les aſſignations qu'on donne, que pour la taxe des frais des voyages. On dit, Marcher à grandes, ou à petites *journées*; pour dire, Aller diligemment, ou lentement. Les voyageurs d'Orient comptent les diſtances de villes par *journées.* Ils étoient à trois *journées* du Danube. Ablanc. On diſtingue les *journées* des voyageurs en *journées* de voyageurs ordinaires, en *journées* de caravanes de chevaux, & en *journées* de caravanes de chameaux. Les *journées* de voyageurs ſans marchandiſes, en valent deux de caravanes de cheval, & celles-ci deux de caravanes de chameaux. L'Infanterie venoit après à ſes *journées.* Buſsi Rab. c'eſt-à-dire, faiſant le chemin qu'elle a coutume de faire ſans ſe preſſer ni s'arrêter.

Dèrnière *journée.* C'eſt l'écroüe du dèrniér jour de châque mois de la dépenſe de la maiſon du Roi.

On appelle des gens de *journée*, des ouvriérs qu'on louë pour travailler le long d'un jour. *Operarii diurni.* Il y a des Artiſans qui travaillent à la tâche, & d'autres à la *journée.* En payant cet homme de *journée*, il lui faut rabattre une demi-*journée.* Il faut avoir des chaſſe-avans ou piqueurs dans les atteliérs, afin de faire bien employer la *journée* des ouvriérs & des manœuvres.

En parlant du travail des ouvriérs on diſtingue trois ſortes de *journée*; la *journée* de l'Entrepreneur, qui ne regarde que la peine, & la fatigue des ouvriérs qu'il employe; la *journée* bourgeoiſe, qui s'entend de l'ouvrage éxécuté ſous la conduite d'une pèrſonne de la part du bourgeois ſans Entrepreneur; la *journée* du Roi, qui eſt pour des ouvrages qui ne ſe peuvent guéres apprécier juſtement & préciſément, parcequ'il les faut changer & refaire, comme des modéles des deſſeins d'Architecture, de ſculpture, &c.

On dit provèrbialement & ironiquement, qu'un homme a bien gâgné ſa *journée*; pour dire, qu'il a caſſé ou briſé quelque chôſe qui lui a cauſé quelque pèrte. On le dit auſſi de tous les accidens qui ſont arrivez par ſa faute. On dit auſſi, qu'il a tant fait par ſes *journées*, qu'il a obtenu ce qu'il ſouhaitoit, qu'il eſt venu à bout de ſon entrepriſe. On le dit auſſi ſouvent en mauvaiſe part, & en raillant. Il fera tant par ſes *journées* qu'il ſe fera chaſſer de la Cour. On dit auſſi, qu'un homme vit au jour la *journée*, lorſque le ſalaire de ſa *journée* ne ſuffit que pour le nourrir, & qu'il ne peut rien épargner.

> *Toutefois je ſuis de ces gens*
> *De toutes chôſes négligens*
> *Qui vivant au* jour la journée,
> *Ne contrôllent leur deſtinée.* Régniér.

On appelle à Mèts en Lorraine les *Journées Feudales* la Juſtice temporelle de l'Évêché de Mètz, qui jugent de toutes les tèrres vèrſales de l'Évêché. Dans un jugement rendu aux *Journées* Feudales de l'Évêché de Mètz de l'an 1356. on voit que les Comtes de Deux-Pons, & de Blammont, y préſidoient en qualité de Pairs & de Hauts-Hommes de l'Évêché.

Dans les Mémoires du dèrniér ſiécle on appelle la *journée* des dupes, le jour où le Cardinal de Richelieu découvrit les intrigues de quelques Seigneurs, & rompit les meſures qu'ils prenoient contre lui.

JOURNEL. ſ. m. *Jornale*, dans la baſſe Latinité & dans les titres. Quelques Auteurs appellent *journel*, ce que d'autres nomment *journal*, ou *journau.* Voyez ces mots.

JOURNELLEMENT. adv. Par chaque jour. *Quotidie.* Cette fortification ſera bientôt achevée, on y travaille *journellement.* On lui fait *journellement* des ſacrifices. Bens. Cicéron s'éxèrçoit *journellement* à faire des harangues. Taleman.

> *Encore après cela ils ſont enfans des Cieux,*
> *Ils font* journellement *carrouſſe avec les Dieux.* Régniér.

JOUSANT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le reflus de la mèr, ſon mouvement lorſqu'elle ſe retire, & s'éloigne des côtes. *Reciprocatio.*

JOUſTE. ſ. f. Combat à cheval d'homme à homme avec des lances. *Pura haſta certamen.* Les fêtes & rejouïſſances des Grands autrefois ſe faiſoient par des *joûtes* & tournois. Il y avoit des prix, & des Juges pour les *joûtes.* Les Avanturiérs & Héros des vieux Romans étoient en quête des *joûtes* & tournois. Les *joûtes* ſe font avec la lance, & on jette le dard au tournois. Les Eſpagnols ont pris ces éxèrcices des Maures, & les nomment le *Jeu de cannes*, parcequ'ils ſe tirent en tournoyant des cannes les uns contres les autres, & ſe couvrent de leurs boucliérs pour les recevoir. C'eſt le vrai jeu de Troye que la jeuneſſe Romaine pratiquoit autrefois. Les Turcs s'y éxèrcent encore à préſent, & c'eſt ce qu'ils appellent lancer le Gérid. Voyez Tournois. La différence des *joûtes* & des tournois conſiſte en ce que les *joûtes* ſont des éſpéces de tournois. On appelloit *tournois* toutes ſortes de courſes & combats militaires qui ſe faiſoient par divèrtiſſement & galanterie; & les *joûtes* étoient des combats qui ſe faiſoient de près avec la lance & l'épée. Le tournois ſe faiſoit entre pluſieurs Chevaliérs qui combattoient en trouppe; & la *joûte* étoit un combat ſinguliér d'homme à homme. Quoique les *joûtes* ſe fiſſent ordinairement dans les tournois après les combats de tous les champions, il y en avoit cependant qui ſe faiſoient ſeules, indépendamment d'aucun tournoi, on les nommoit *joûtes* à tous venans, grandes & plénières. Celui qui paroiſſoit pour la prémière fois aux *joûtes*, donnoit ſon heaume, ou caſque, aux Héros, à moins qu'il ne l'eût déja donné dans un tournoi.

Ce mot vient de *juxta*, à cauſe que les combattans ſe joignoient de près pour ſe battre. Saumaiſe dit qu'il vient du Grèc modèrne *zouſtra*, ou plûtôt τζῦστρα, qui ſe trouve en ce ſens dans Nicéphôre Grégoras L. X. 3. D'autres le dérivent de *juſta*, qui eſt le nom qu'on a donné dans la baſſe Latinité à cet éxèrcice, parceque le combat eſt plus juſte & plus égal dans la *joûte* que dans le tournoi. Voyez le Gloſſaire de M. du Cange au mot *Juſta.*

Les Batteliérs en tîrant l'oiſon font auſſi des *joûtes* avec des lances plattes par le bout pour ſe renvèrſer dans l'eau.

Jouſte, ſe dit auſſi du combat de cèrtains animaux qu'on fait combattre l'un contre l'autre, comme des cailles, des coqs, & des beliérs.

JOUſTER. v. act. S'éxèrcer à la joûte, combattre avec des lances. *Equeſtribus haſtis ludere.* Le Concile d'Albi de l'an 1254. défend aux Clèrcs de *joûter* dans les tournois avec l'écu & la lance.

On le dit auſſi des animaux. Que dirois-tu ſi tu voyois *joûter* publiquement des corps? Ablan. Même les écoliérs appellent *joûter*, un combat qu'ils font avec des œufs durs, pour voir qui caſſera celui de ſon compagnon.

JOUſTEUR. ſ. m. Cavaliér qui combat avec la lance. *Qui certat lanceâ.* Il y avoit de rudes *joûteurs* en cètte occaſion.

On le dit auſſi figurément des champions qui diſputent, qui combattent en d'autres ſortes d'éxèrcices.

JOUTEREAUX, ou JAUTERAUX, on écrit auſſi *jouttereaux, jauteraux, jottereaux.* ſ. m. ſont deux piéces de bois ſemblables que l'on coud des deux côtez au haut du mât, pour ſoutenir les barres de hunes.

Joutereaux. Ce ſont auſſi des piéces de bois à l'éperon du vaiſſeau qui répondent d'une hèrpe à l'autre de haut en bas, & qui ſont miſes parallêles pour faire l'aſſemblage de hèrpes.

JOUVE. Nom propre d'un petit oiſeau d'Afrique, de la groſſeur d'une aloüette, qui pond ſes œufs près du chemin, & eſt fort fameux parmi les pronoſtiqueurs. Dappèr, *p.* 258.

JOUVENCE. ſ. f. *Juventus.* Ce mot eſt vieux. Il ſignifie, Jeuneſſe, & ne ſe dit qu'en cette phrâſe burleſque, Vous avez été à la fontaine de *jouvence*, en parlant d'un vieillard qui eſt ſain & vigoureux, qui ſemble rajeûni. Il eſt parlé de cettte fontaine dans le Roman de Huon de Bourdeaux, où il eſt dit, que c'étoit une fontaine dans un lieu déſert, qui venoit du Nil & du Paradis tèrreſtre, qui avoit une telle vèrtu, que ſi un homme malade en beuvoit, ou en lavoit ſes mains, il étoit auſſitôt ſain & guéri; & s'il étoit vieux, & décrépit, il revenoit à l'âge de 30 ans; & une femme étoit auſſi fraîche qu'une pucelle. Il fait auſſi mention d'une hèrbe de *jouvence* qui portoit des pommes qui avoit la même vèrtu.

> *Grand dommage eſt, que ceci ſoit ſornettes,*
> *Filles connois qui ne ſont pas jeunettes,*
> *A qui cette eau de* jouvence *viendroit*
> *Bien à-propos.* La Font.

D'Hèrbelot prétend, dans ſa Bibliothéque Orientale, que ce tèrme de *fontaine de jouvence* nous eſt venu des Romans des Orientaux, dans leſquels la fontaine qu'ils appellent d'Élie, ou de l'Immortalité, eſt fort fameuſe.

JOUVENCEAU. ſ. m. Jeune homme beau & bien fait. *Juvenis.* On peint les Anges comme de beaux *jouvenceaux.* Je ne crois pas que l'on blâme l'amoureuſe ardeur dont m'enflamme le bel œil de ce *jouvenceau.* Voit.

Ce mot eſt bas & ironique. Il eſt tiré du Latin *juvenculus*, diminutif de *juvenis*.

JOUVENCELLE. ſ. f. Mot burleſque, pour dire, une jeune fille. *Juvencula.* *Juvencelle* au teint délicat. Scar.

JOUX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bon bourg, qui a un château. *Jovium*, ou *Jurium*. Ce lieu eſt en la Franche Comté, dans le Bailliage de Pontarlier, à une lieuë de la ville de ce nom. On voit dans le même Bailliage un village avec Abbaye, qui porte auſſi le nom de *Joux*, & qui eſt ſur le lac de *Joux*, à ſept lieuës de Pontarlier, vèrs le midi. Ces deux lieux ont donné à une partie du Mont Jura le nom de *Mont Joux*. Voyez Jura & Valois, *Not. Gall. p.* 257.

JOUXTE. ſ. m. Attenant, contigu, joignant un autre. *Continuus*, *contiguus*. Il ne ſe dit que des héritages, & en tèrmes de Pratique. Il faut avoir les bouts & *jouxtes* des héritages, quand on fait une ſaiſie réelle, pour les ſpécifier. Ce qu'on appelle autrement *tenans & aboutiſſans*. Dans les déclarations qu'on donne aux Seigneurs, il faut que les bouts & *jouxtes* y ſoient bien marquez.

Ce mot eſt formé de la prépoſition qui va ſuivre.

Jouxte, eſt auſſi une Prépoſition qui ſignifie, Joignant. *Juxtà*. Cette piéce de tèrre eſt ſituée *jouxte* le chemin tendant d'un tel lieu à un tel lieu. Il ne ſe dit qu'en tèrmes de Pratique, & il vient du Latin *juxtà*.

En tèrmes d'Imprimerie, on dit *jouxte* la copie imprimée en tel lieu; pour dire, ſur un autre éxemplaire imprimé : ce qui ſe met le plus ſouvent aux livres imprimez dans les païs étrangers, contrefaits, ou de contrebande. On trouve encore depuis 20 ou 30 ans ençà, *jouxte* la copie. Depuis les Imprimeurs mettoient *jouxte la copie*, en ſi petits caractères, que bien des gens ne s'appèrcevoient pas de la contrefaction, & maintenant ils ne mettent plus rien.

JOUY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Gaudiacus*. Il eſt dans le païs Chartrain. Valois, *Notit. Gall. p.* 251.

JOY.

JOYANT. Voyez JOIANT.

JOYAU. ſ. m. Ornement précieux d'or, d'argent, de pèrles, de pièrreries, qu'on garde dans un cabinet, dans un tréſor, pour étaler ſa magnificence; ou dont on ſe ſert pour ſe parer en de cèrtaines occaſions d'éclat & de cérémonies; comme ſont les colliers, les bracelets, les pendans d'oreilles, les bagues, & autres chôſes de cette nature. *Gemmeus, aureuſve ornatus.* Le mot de *jocalia* ſe trouve ſouvent dans la baſſe Latinité pour des fils de pèrles, des diamans; en un mot, des joyaux.

Dans le Tréſor de S. Denis on voit pluſieurs riches *joyaux*. Il y a des Officiers du Roi, qui gardent les *joyaux* de la Couronne. Les femmes ſtipulent par leurs contrats de mariage, qu'elles emporteront telle ſomme pour leur préciput, avec leurs bagues & *joyaux*; & les hommes leurs chevaux, armes & bagage.

Le mot de *joyau* vient du Latin *jocus*, *jochus*, ou *jocalia*, ſignifiant les chôſes qu'on a du plaiſir à voir; ou bien de l'Arabe *algiochar*, ou *algiofar*, dont ſe ſervent auſſi les Eſpagnols; pour dire, des *pèrles*. Saumaiſe dit que *johar* ſignifie en Arabe *gemma*. Du Cange le dérive de *joya*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour *jocalia*.

On appelle provèrbialement & ironiquement un beau *joyau*, quelque chôſe dont on ne fait pas grand cas, comme une femme laide, quelque ouvrage garni de faux brillans, &c.

JOYE. ſ. f. Satisfaction, contentement, émotion de l'âme cauſée par le plaiſir, ou par la poſſeſſion de quelque bien qu'elle reſſent. La douleur ſuccéde toûjours à la *joye*, dit le Sage. *Gaudium.* La *joye* eſt peinte ſur ſon viſage. Les larmes de *joye* viennent d'un excès de tendreſſe. On pâme de *joye*, ainſi que de triſteſſe. Corn. Les gens ſérieux, & qui ne deſcendent jamais de leur gravité, ſont fort incommodes à ceux qui veulent ſe livrer à la *joye*. Bell. Rien ne fait mieux ſentir la *joye* que le plaiſir de la dire. S. Évr. Je penſai expirer de toutes les différentes *joyes* qui s'aſſemblèrent alors tout à la fois dans mon cœur. H. S. de M.

Faire enrager le monde eſt ma plus grande joye. Mol.

Je ſens une *joye*, bien différente de cette *joye* d'ivreſſe, & de paſſion, de cette *joye* molle, & folâtre, dont mes ſens ont été empoiſonnez; mais une *joye* de raiſon, toûjours pure, toûjours égale, & qui ravit l'âme ſans la troubler. Fén. La *joye* intérieure des âmes dévotes vient d'une aſſurance ſecréte qu'elles penſent avoir d'être agréables à Dieu. S. Évr. La *joye* fuit loin de moi, & refuſe d'entrer dans mon cœur. L'intérêt des Courtiſans fait cette *joye* ſupèrficielle, ou cette triſteſſe apparente qui paroît ſur leur viſage. Nic. Les aiſes de la vie, & la proſpérité, font que les Princes ont de la *joye* de reſte pour rire de tout. La Br.

Il ne faut pas que la *joye* d'un repas reſſemble à la fureur, ni que le libèrtinage prenne la place de la libèrté. M. Sc. Il y a des gens qui ont un fonds de mauvaiſe humeur capable d'empoiſonner toutes les *joyes* du monde. Bell. Une *joye* forcée ne réjouït pèrſonne. Id.

Enfin je me dérobe à la joye *importune,*
De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune. Rac.
S'il eſt vrai que la joye *eſt mère des amours.* Des-H.

Ce mot vient du Latin *jocus*; ou de *joa*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie *joye*, où on dit auſſi *jocus*, pour dire, *joyeux*. Ménage le fait venir du Latin *gaudia*. On trouve *gioca* dans la baſſe Latinité, pour ſignifier *joye*.

La *joye* publique ſe témoigne par des cris, de feſtins, des décharges de canon, des feux d'artifice; & généralement par tous les ſignes de *joye* qui ſont éclatans.

Joye Humaine, Dans les livres ſpirituels, ſignifie *joye* mondaine, prophane, qui ne convient pas à l'état d'un Chrétien. Cette expreſſion a plus de grâce au pluriel. Jésus-Christ a condamné les *joyes humaines*, & donné ſa malediction à ceux qui rient. Ab. de la Trape.

On nomme feux de *joye*, ceux qui ſe font pour des réjoüiſſances publiques. *Ignes feſtivi.*

On dit dans le ſtile familiér, Qu'une pèrſonne eſt bien en *joye*; qu'elle a le cœur en *joye*; qu'elle eſt à la *joye* de ſon cœur; quand il lui arrive quelque nouvelle, quelque fortune qui la ravit de *joye*, qui la fait treſſaillir de *joye*, qui la comble de *joye*. On appelle *maligne joye*, une *joye* ſecrètte qu'on a du mal qui arrive à autrui, & qu'on n'ôſe témoigner au dehors; & *fauſſe joye*, ou *courte joye*, quand on ſe réjouït d'une nouvelle qui peu après ſe trouve fauſſe. On appelle *rabat-joye*, un homme rebarbatif, ou quelques accidens fâcheux qui viennent troubler la *joye* de ceux qui ſont en humeur de ſe réjouïr. *Mon-joye*, voyez à ſon ordre.

On dit provèrbialement de celui qui n'eſt pas d'un divèrtiſſement dont il entend le bruit, qu'il entend les *joyes* de Paradis, mais qu'il n'y peut pas entrer. On appelle auſſi les quinze *joyes* de mariage, le dénombrement des incommoditez du mariage dont on a fait un volume éxprès. Les païſans ſe ſaluënt par ce compliment, honneur & *joye*. On appelle auſſi filles de *joye* des courtiſanes publiques. On dit pourtant que des femmes aiment la *joye*, quand elles rechèrchent les honnêtes divèrtiſſemens.

JOYE. Tèrme d'Aſtrologie judiciaire. Cèrtaine ſituation des planètes. On dit des planètes qu'elles ſont dans leurs *joyes*, lorſque le ſoleil eſt dans la neuviéme maiſon, la lune dans la troiſiéme, Saturne dans la douziéme, Jupitèr dans la onziéme, Mars dans la ſixiéme, Vénus dans la cinquiéme, & Mèrcure dans la prémière.

JOYE des Philoſophes. Tèrme du Grand Art. C'eſt la pièrre au blanc parfait, ainſi nommée, parceque dans cet état elle fait la *joye* des Philoſophes, car elle ne peut plus manquer de venir au rouge parfait, & que tous les éſprits volatiles & délicats ſont fixez & peuvent ſouffrir le feu dans la ſuite.

Joye. Tèrme de Mytologie. C'étoit une Divinité chez les Romains, au rapport de Clément Aléxandrin. *Gaudium.* Voyez auſſi *Voſſ. de Idol. L. VIII. C. IX. p.* 193.

JOYENVAL. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de l'Iſle de France, ſituée à deux lieuës de S. Gèrmain en Laye, du côté du couchant. Maty.

JOYEUX, euse. adj. Qui donne ou qui reſſent de la joye. *Hilaris.* Je ſuis tout *joyeux* de vous voir : cette phrâſe n'eſt bonne que dans le diſcours familiér, & entre pèrſonnes égales. Cail. Pour engager un mari à une *joyeuſe* reconnoiſſance, vous lui voulez donner tout vôtre bien en l'épouſant. P. Com.

Le *joyeux* avenement à la Couronne, eſt le droit que payent les ſujets quand ils ont un nouveau Roi. Le Roi, à cauſe de ſon *joyeux* avenement à la Couronne, nomme, au préjudice de tous les Graduez, à la prémière prébende qui vaque dans chaque Égliſe Cathédrale, ou Collégiale. Ce droit n'eſt pas fort ancien, & les Rois n'en joüiſſent que depuis François I. Voyez le Dict. des Arrêts. Le droit de *joyeux* avenement a été étendu dans les païs conquis.

On appelle provèrbialement, Bande *joyeuſe*, des gens qui aiment le divèrtiſſement, & le plaiſir, & qui ne ſongent qu'à mener une *joyeuſe* vie.

JOYEUSE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de France. *Gaudioſa*, *Joioſa*. Il eſt dans le Vivarez, ſur la petite rivière de Beſme, au midi d'Aubenas. *Joyeuſe* a tître de Duché, & a donné ſon nom à l'ancienne maiſon de Joyeuſe.

JOYEUSEMENT. ad. D'une manière joyeuſe. *Hilarè*. Ces débauchez paſſent leur vie *joyeuſement*, ils ne prennent ni ſouci, ni chagrin.

JOYEU-

JOYEUSETEZ ſ. f. & plur. Paroles, ou actions gaillardes, & joyeuſes. *Feſtiva verba.* Les anciens Chevaliérs divèrtiſſoient leurs Dames avec pluſieurs gabs & *joyeuſetez*. Cela ne ſe dit plus qu'en riant : cependant le Traducteur des pieuſes recréations du P. Angeli Gazée, dit que c'eſt une œuvre remplie de ſaintes *joyeuſetez* pour les âmes dévotes.

JOYNE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Joviniacum, Juviniacum.* On dit aujourd'hui *Joyne*, autrefois on a dit *Juvigniea.* C'étoit une tèrre de l'Abbaye de ſaint Rémi de Rheims. Valois, *Not. Gall. p.258.*

JOYOSA. ſ. f. Villa *Joyoſa*, ou Villa *Loyſa. Joyoſa.* Petite ville du Royaume de Valence, en Éſpagne. Elle eſt ſur le Golfe d'Alicante, à cinq lieuës de la ville de ce nom, du côté du Nord. On croit par ſimple conjecture, qu'elle eſt l'ancienne *Honoſca*, Ville de l'Éſpagne Tarragonoiſe. Maty.

I P E.

IPÉCACUANHA. ſ. m. Prononcez *ipécacouana.* Petite racine grôſſe comme le chalumeau d'une plume médiocre, qui nous eſt aportée ſéche de pluſieurs endroits de l'Amérique. Il y en a de trois éſpéces ; une *brune*, une *griſe*, & une *blanche.* La *brune* eſt la plus éſtimée: elle eſt compacte, tortuë, ridée par anneaux, cordée dans ſon milieu, difficile à rompre, d'un goût âcre & amèr : elle naît dans le Bréſil ſur les mines d'or : elle pouſſe une plante de moyenne hauteur, en partie rampante & en partie élevée, portant peu de feüilles oblongues, pointuës, aprochantes de celles de la pariétaire. Ses fleurs ſont blanches, compôſées châcune de cinq feüilles ſoutenuës par des petites têtes, d'où ſortent des bayes grôſſes comme des ceriſes ſauvages, de couleur rouge-brune quand elles ſont meures, remplies d'une pulpe blanche ſucculente, où l'on trouve à châcune deux grains, ayant la figure des lentilles, dures, jaunâtres. La racine d'*Ipécacuanha* griſe diffère de la précédente par ſa couleur & par ſa vèrtu ; car elle eſt un peu moins forte ; mais elle pouſſe une plante ſemblable : elle croît au bas des montagnes, dans les prez & dans les autres lieux humides. Les Éſpagnols l'appellent *Béxugillo.* L'*Ipécacuanha* blanc eſt différent des deux autres, non ſeulement par la couleur, mais par la figure ; car il n'eſt point tortu, ni raboteux : il reſſemble beaucoup à la racine du dictamne blanc. On ne convient pas de la figure de la plante qu'il pouſſe. L'*Ipécacuanha* eſt purgatif & aſtringent ; il eſt auſſi un peu vômitif : c'eſt un des meilleurs remédes, & des plus aſſûrez qu'on ait trouvez juſqu'ici pour la dyſſenterie.

IPÉPA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville Épiſcopale de l'Aſie mineure. *Hypapa, Hypepa.* Elle étoit dans la Lydie près des confins de l'Ionie. Elle eſt aujourd'hui dans la Natolie propre, ſur le Sarabat, à quelques lieuës au deſſus de Smirne. Maty.

I P R.

IPREAU. ſ. m. Ormeau à large feuille : ainſi appellé de la ville d'Ipres, d'où l'on a apporté ces arbres.

IPRE, ou IPRES. ſ. m. ou Nom d'une rivière & d'une ville des Païs-Bas. *Ipra, Ipra.* Elle eſt dans la Flandre, ſur la petite rivière d'*Ipre*, entre Nieuport & Lille, à ſix lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrnière. Cette ville, qui eſt riche, par la bonté de ſon tèrroir, par ſes manufactures, & par ſes foires, eſt bien fortifiée, & défenduë par une bonne Citadelle. Les François la prîrent l'an 1678. & elle leur fut cedée la même année par la paix de Nimégue, avec tout le quartier qui porte ſon nom, & qui contient les châtellenies d'*Ipres*, de Bailleul, & de Caſſel. Par la dèrnière Paix elle a été donnée en échange de Lille, & aujourd'hui elle eſt à l'Empereur. Les Allemans & les Flamans l'appellent *Iperen.*

M. Corneille écrit le nom de la ville par un *Y*, *Ypres*, & il appelle la rivière *Ypèr* ou *Ipèr*. Cette rivière n'eſt qu'un petit ruiſſeau formé des égoûts du païs. Après qu'il a ſèrvi aux Artiſans dans leurs différens mètiérs, il devient un canal conſidérable, & de grande utilité au commèrce de la ville, qui par ſon moyen a communication avec Nieuport, Oſtende, Bruges, Furnes, Bèrgue, Dunkèrke, ſaint Omèr, Bourbourg, &c. Ce canal eſt entretenu pendant trois ou quatre mois de l'été des eaux de deux étangs, qu'on a fait au-deſſus d'*Ipres*, parcequ'alors le ruiſſeau d'*Ipres*, ou d'*Ipèr*, eſt à ſec.

I P S.

IPS, ou IBS. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'Archiduché, en Allemagne. *Ibiſſa, Ipſium.* Ce lieu eſt près du Danube, à l'embouchure de la petite rivière d'*Ibs*, & à quatorze lieuës au deſſous Lintz.

IPSALA, ou CYPSELA. ſ. f. Nom propre d'une ville autrefois Épiſcopale. *Cypſella.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la rivière de Lariſſe, entre Trejanopoli & Bilzier. Maty.

IPSCH. Voyez. YVOIZ.

IPSWICH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Anglетèrre. *Ipſuichum, Gippevicum.* Elle eſt capitale du Comté de Suffolck, & ſituée ſur la rivière d'Orwel, à 11. lieuës de la ville de Norwick, du côté du midi. Elle eſt célèbre pour avoir donné la naiſſance à Wolſey, qui de ſimple Chapelain du Roi Henri VIII. fut élevé aux dignitez de prémiér Miniſtre d'État, de Chanceliér d'Anglетèrre, d'Archevêque d'Yorck, de Cardinal, & de légat *à latere*, & qui ayant été le principal Auteur du fameux divorce de Henri VIII. mourut enfin diſgracié. Maty.

I Q U.

IQUIQUE. ſ. f. Nom propre de la mèr du Sud, ſur la côte du Pérou. *Iquiqua.* L'Iſle de *Iquique* eſt au piéd du morne de Carapucho. L'iſle de *Iquique* eſt habitée par des Indiens, & des Noirs, qu'on y occupe à tîrer la Guaux. A douze lieuës de *Iquique* on a découvèrt des minières d'argent. Fréziér. Je ne ſçai pourquoi cet Auteur aſpire toujours l'*I* dans ce mot, & qu'il ne dit pas l'Iſle d'*Iquique*; mais l'iſle de *Iquique*.

I R A.

IRACAHA, ou IRUCAHA. ſ. m. Grand arbre des Indes Occidentales, qui ſe trouve dans l'Iſle de Maragnan. Il a ſes branches épaiſſes au ſommèt, & ſes feuilles ſont prèſque ſemblables à celles du figuiér. Ses fleurs ſont jaûnes, & ſon fruit eſt de la forme d'une poire, ayant l'écorce jaûnâtre. Sa chair eſt d'un fort bon goût, & de bonne nourriture.

IRAK. Voyez YÉRACH.

IRASCIBLE. adj. *Iraſcibilis.* Tèrme Philoſophique. Épithéte qu'on donne à l'appétit ou à la partie inférieure de l'âme, où réſide la colère & les paſſions qui ſe portent contre les chôſes difficiles, ou pour leſquelles on a de l'avèrſion. Des onze genres de paſſions qu'on attribuë à l'âme, on en donne cinq à l'appétit *iraſcible* ; ſçavoir, la colère, l'audace, la crainte, l'éſpérance, & le déſeſpoir. On rapporte les ſix autres à l'appétit concupiſcible, c'eſt à dire, la volupté, la douleur, la cupidité, la fuite, l'amour, & la haine. Platon partageoit l'âme en trois parties : en partie raiſonnable, en partie *iraſcible*, & en partie concupiſcible. L'*iraſcible*, & la concupiſcible ſont, ſelon ce Philoſophe, les parties corporelles, & mortelles de l'âme, qui cauſent toutes nos paſſions, & Platon établit le ſiége de l'*iraſcible* dans le cœur de la concupiſcible & dans le foye, comme dans les deux ſources du ſang, & des éſprits, qui ſeuls éxcitent les éſprits. On a fait d'autres diviſions des paſſions qui ſont traitées par Gaſſendi dans ſa Morale, & par Bèrniér ſon Abbréviateur.

Il eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & ſe prend pour l'appétit *iraſcible. Iracundia.*

I R E.

IRE. ſ. f. L'un des ſept péchez capitaux. Colère ; mouvement de l'âme qui la porte à nuire à ſon prochain, ou à ſe vanger de lui. *Ira.* Ce mot, quoique un peu vieux, eſt toûjours en uſage dans le Catéchiſme, ou en parlant de la colère de Dieu éxcitée par les péchez des hommes. Les Ninivites appaiſèrent l'*ire* de Dieu par la pénitence qu'ils firent après la prédication de Jônas. Au jour du Jugement paroîtra le courroux & l'*ire* du Seigneur. Conſultez la mémoire des chôſes paſſées, & vous trouverez que les Anciens ont introduit des cérémonies, ou pour remèrcier la bonté divine, ou pour détourner les fleaux de ſon *ire*. Ablanc. Ils ont amaſſé un tréſor d'*ire* pour le jour tèrrible du Jugement. Mauc. Le mot *ire* eſt beau, & l'on ne doit pas faire difficulté de s'en ſervir auſſi dans la Prôſe, & la Poëſie, en parlant de chôſes grandes, & relevées ; des Dieux, & des Rois. Mén.

Enfèr que la foi m'atteſte ;
Séjour où l'ire céleſte
Exèrce un juſte pouvoir :
Ma raiſon qui te médite
D'éffroi glacée, intèrdite,
Te croit ſans te concevoir. Nouv. Ch. de vèrs.

Ire, eſt en uſage dans le burleſque.

L'Aquilon ſouffle, & d'un commun aveu,
Point n'eſt ma chambre éxpôſée à ſon ire. Des-H.

Qu'un favori cacha durant une grande ire. Id.

Ce mot vient du Latin *ira*, qui, ſelon quelques-uns, vient du vèrbe *urere, brûler.* Donat tîre ce mot du vèrbe *ire, aller.* Il dit pour raiſon, que l'homme en colère *exit à ſeipſo quadantenus*, ſort en quelque manière de ſoi-même ; d'où vient qu'on dit d'un homme

me qui eſt revenu de ſa colère, qu'il eſt rentré en lui-même. On pourroit encore tirer ce mot du Grèc ἔρις, *diſpute, débat*; ce qui ne ſe paſſe guère ſans quelque ſentiment de colère.

IRE, ſe dit de la mèr & des vents, quand ils ſont violents & agitez. Les vents commencèrent à devenir en *ire*, & la mèr grôſſe nous dura pendant quelques jours. Frézièr. C'eſt apparemment un tèrme uſité ſur mèr.

IRE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Les Anciens avoient fait une Déeſſe de l'*Ire*, ou de la Colère. *Ira*. On dépeignoit l'*Ire* grinçant les dents; mais avec des grincemens affreux. Voyez Stace, *Thébaide L.VI. v.787.* & Barthius ſur cet endroit, & *L. IV. Sylv.9.v.53.*

IRRÉGUA. ſ. f. Nom propre d'une fort petite rivière de la Caſtille vieille, en Éſpagne. *Irega*. Elle ſe décharge dans l'Ébre, au village nommé Fuente de Mudres, entre Logrono & Calahorra. Maty.

IRELAND. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Bermudes, ſituées dans la Mèr de Nord. *Irelandia, Hibernia*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de la Bèrmude. Son étenduë n'eſt pas grande, & les Anglois qui lui ont donné le nom qu'elle porte, y ont quelques habitations.

IRELANDE. ſ. f. Quelques vieux Auteurs écrivent ainſi; aujourd'hui on écrit IRLANDE. Voyez ce mot.

IRÉNARQUE. ſ.m. Prince de paix, ſurnom que Syncellus a donné à N.S. Jésus-Christ; & qu'il a pris d'Iſaïe, qui, IX. 6. dit que le nom de Meſſie ſera admirable, Conſeillér, Dieu, fort, père du ſiécle futur, Prince de paix, *Princeps Pacis* dans la Vulgate.

Irénarque. ſ. m. nom d'un Officiér de Guèrre dans l'Empire Grèc. *Irenarcha. Præfectus pacis.* La fonction de l'*Irénarque* étoit d'avoir ſoin de maintenir la paix, le repôs, la tranquillité, la ſeureté dans les Provinces, & ſa charge revenoit à celle de nos Prévôts des Maréchauſſées. Dans le Code de Juſtinien, L. 10. tit.75. il eſt dit que les *Irénarques* ſont envoyez dans les Provinces pour y maintenir la tranquillité, & la paix, ce qu'ils faiſoient en puniſſant les crimes, & en faiſant obſèrver les loix. Il y avoit encore un autre *Irénarque* dans les villes, pour y procurer & y conſèrver la concorde entre les bourgeois, & y éteindre les diſſenſions. On l'appelloit autrefois Préfet de la ville. Voyez le Code L. VII. & les Notes de Godefroy. C'étoit les Décurions qui ſous l'autorité des Gouvèrneurs faiſoient faire l'élection des *Irénarques*. Les Empereurs Théodôſe & Honorius ſupprimèrent les charges d'*Irénarques*, parce qu'abuſant de leur pouvoir ils troubloient les peuples, au lieu d'y maintenir l'ordre. Juſtinién les rétablit. Voyez les Macri, le Dictionnaire de Calvin, Godefroi cité, & les Nottes du Père Halloix, Jéſuite, ſur le XIIe. Chapitre de la vie de S. Polycarpe, *Illuſtr. Eccleſ. Orient. ſcript. Vita & docum. T.I.p.584.* & Briſſonius, *de verbor. ſignific. L.IX.* Les *Irénarques* étoient ſoumis aux Gouvèrneurs des Provinces. Voyez la loi *Divus Hadrianus ff. De Cuſtod. & exhibit. reor.* Voyez encore L. 6. *de cuſtod. reor. l. ultima §. Irenarcha. ff. De Muner. & honor.* Il eſt parlé de l'*Irénarque* de Pamphilie dans la vie de S. Neſtor, & de l'*Irénarque* de Paleſtine dans celle de S. Porphyre de Gâze.

Ce mot veut dire *Prince de Paix*; il vient du Grèc εἰρηνάρχης, ce mot eſt composé de deux autres, εἰρήνη, qui veut dire *paix*, & ἄρχος, qui ſignifie Prince, & qui vient d'ἀρχὴ, *commandement, charge, office*. Ruffin, *hiſt. Eccl. L.IV. c.15.* & *Joannes Chriſtophorſonus* appellent l'*Irénarque* en Latin *Præfectus pacis*. S. Auguſtin uſe auſſi de périphrâſe Ép. 159. de l'ancienne édition. *Ad quos tuenda publicæ pacis vigilantia pertinet.* Il eſt pourtant mieux, comme a remarqué le P. Halloix, de retenir le nom d'*Irénarque*, puiſque c'eſt un nom d'office. Il eſt mieux auſſi de dire *Irenarcha*, qu'*Irenarchus* ſelon le Grèc, parceque c'eſt l'uſage. Voyez encore l'*Onomaſticon* de Roſweid.

IRÉNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Irene*. Sainte *Iréne* ayant été expôſée dans un lieu infâme, elle y fut préſèrvée de toute ſorte de violence par une providence ſingulière de Dieu, elle fut enſuite martyriſée.

Ce nom eſt Grèc, εἰρήνη, dans cette langue, veut dire *paix*.

IRÉNÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Irenæus*. Saint *Irénée*, Évêque de Lyon, vivoit ſur la fin du ſecond ſiécle. Le Comte *Irénée* étoit fauteur du Neſtorianiſme.

Ce nom eſt Grèc, & veut dire *pacifique*.

I R I.

IRI. Voyez RUPELA.

IRIA. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne. *Iria*. Quelques-uns la prennent pour *Elpadron*; c'eſt aujourd'hui une petite ville de Galice à ſix lieuës de la mèr du côté du levant, & à quatre au midi de Compoſtelle. *Iria* étoit autrefois Évêché. Ce ſiége a été depuis tranſporté à Compoſtelle.

Il y a eû auſſi trois *Iria* en Italie, l'une en Piédmont, qu'on nomme aujourd'hui *Sartyrana*, l'autre en Ligurie, on l'appelle maintenant *Sarivia*; & la troiſième en Lombardie. Léandre croit que c'eſt Voghéra.

SAINT IRIÉR DE LA PÈRCHE. Nom de lieu, & d'un Monaſtère fondé par Saint *Iriér*. *Atanus, fanum Sancti Aredii.* Il eſt dans le Limouſin. Ce Monaſtère ayant été ruiné a été ſéculariſé, & à la place des Moines qu'il y avoit, on a mis trente deux Chanoines, avec un Abbé & un Doyen. Valois, *Not. Gall. p.49.*

Saint Iriér. Voyez Saint Hyriér.

IRINGION. ſ. m. Nom propre d'une éſpéce de Chardon. *Iringium.*

IRIO, ou IRIS. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de l'Aſie mineure. On la nomme autrement Caſalmach. *Iris Caſalmachus.*

Elle a ſa ſource dans l'Antitaurus, aux confins de l'Aladuli, & de l'Anadole, près de Savaſtia. L'*Irio* paſſe à Torat & à Amaſie, & ſe décharge dans la mèr noire, à l'Orient de Laly.

IRIS. ſ. f. Les Philoſophes le font maſculin. M. De la Chambre, Philoſophe, & Médecin, le fait féminin. Arc-en-ciel qui ſe fait par la réflèxion de la lumière dans une nuée pluvieuſe. *Iris.* L'*Iris* ſe fait par réflèxion des rayons du ſoleil avec deux réfractions de ſuite dans une même goutte de pluye: ce qui a été remarqué par Jean Fleiſcher de Breſlaw, dès l'année 1571. & par Antoine de Dominis, Italien, en 1611. en quoi ils ont prévenu Deſcartes, qui a éxpliqué l'arc-en-ciel intérieur par deux réfractions & une réflèxion, & l'éxtérieur par deux réfractions, & deux réflèxions ſur une même goutte d'eau. On peut voir deux ou trois *iris*, quand il y a des nuées de différente élévation. Deux pèrſonnes qui ſont éloignées l'une de l'autre, ne voyent pas la même *iris*, parcequ'elle change ſelon la ſituation de l'œil qui la regarde, ſelon les angles par leſquèls la lumière eſt réfléchie. L'*iris* fut montrée à Noé en ſigne de paix après le déluge. Il ſe fait auſſi des *Iris* dans des priſmes, ou vèrres triangulaires, dans des fioles pleines d'eau, dans des jèts de fontaines. On voit même des *iris* renvèrſées, dont les cauſes ſont fort bien éxpliquées dans la Dioptrique & les Météores de Déſcartes. Le P. Pardies fait mention d'un pareil *iris* dans une lettre, dont l'éxtrait ſe trouve dans le Journal des Sçavans du ſept Février 1667. Ariſtote dans ſon livre du monde fait mention d'une *iris* pèrpendiculaire; mais ce phénoméne ne peut être que ce qu'on appelle des *vèrges*, ou de longs bâtons de la couleur de l'arc-en-ciel en confuſion, & d'une teinture changeante. Cependant la République des Lèttres du mois de Septembre 1684. art. VIII. parle d'un *iris* pèrpendiculaire. Entre les deux Tropiques on voit des *iris* de lune, dont les couleurs ſont fort vives. Voyez Ariſtote & Deſcartes dans leurs traitez des météores. M. De la Chambre dans ſon traité de l'*Iris*, &c.

Iris, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit d'un cèrcle qui eſt au tour de la prunelle de l'œil, & qui eſt de différentes couleurs, tantôt noir, tantôt bleu, tantôt vèrd. C'eſt un tiſſu de fibres diſpôſées en rond, qui viennent de la tunique qu'on appelle *uvée*, ou *choroide*,

Iris, ſ.f. Divinité fabuleuſe des Anciens, que les Poëtes ont feint être la meſſagère de Junon. Virgile dit qu'elle fut envoyée pour coupper quelques cheveux à Didon, pour faire un ſacrifice à Proſèrpine, afin qu'elle mourût plus facilement. *Iris* étoit ſœur des Harpies, fille de Thaumante & d'Électre. Voyez ſur l'*Iris*, priſe dans le prémiér & le dèrniér ſens, Voſſius *De Idolol. L.III. C.13.* & 14.

> Iris, *l'amour de la tèrre & de l'onde.* Voit.

C'eſt auſſi un nom que les Poëtes donnent ſouvent à leurs maîtreſſes, réelles, ou chimériques.

> *Irai-je de ſang froid, & ſans être amoureux,*
> *Pour une* Iris *en l'air faire le langoureux?* Boil.

Ce mot vient de εἴρειν, *parler, annoncer*. Cette étymologie convient à l'*iris*, météore, & à l'*iris* Divinité de la fâble, celle-ci eſt la meſſagère de Junon, & l'autre un phénoméne qui annonce la pluye.

Iris. ſubſt. Les Fleuriſtes le font maſculin, & il paroit que quand on parle de cette fleur, il faut les imiter, quoi qu'on ait dit dans la prémière édition de ce Livre que le plus ſeur eſt de le faire féminin. Plante, qui a été ainſi appellée, parceque les couleurs de ſes fleurs reſſemblent à-peu-près à celle de l'arc-en-ciel que les Latins ont appellé *iris*. On appelle autrement cette plante *flambe*.

> L'Iris *eſt aſſez connuë*
> *Pour la fille du ſoleil,*
> *Mon teint eſt aſſez pareil*
> *Au teint de cette* iris *qu'il forme dans la nuë.* Rec. de vers.

Il

Il y a pluſieurs ſortes d'*Iris*, car il y en a de communs, de Perſe, de ſimples & de doubles. Le ſimple au haut de ſa tige étend ſes feüilles, dont les unes ſont renverſées, & les autres ſe tiennent droites. Il ne porte qu'une fleur ou deux, & change de couleur & de figure, en quoi il n'eſt pas ſtable. Le double a les feüilles du milieu petites & redoublées. Il change auſſi de couleur & de figure.

Il y a des *iris* d'Anglèterre, de Florence, de Portugal, de Suſe, &c. La racine de l'*iris* de Florence eſt fort odoriférante, ſi on en fait tremper dans du vin tandis qu'il bout, ou dans la bière, cela lui donne un goût & une ôdeur agréable. Quand elle eſt broyée, on la mêle avec de la poudre qu'on appelle *poudre d'iris*. Voyez Flambe. La variété des couleurs qui ſe rencontre aux *Iris* eſt grande, elle provient en partie des divèrs climats où ils ſont élevez, & c'eſt de là que ſont venuës tant d'éſpèces différentes, & qui ont pris différens noms : ou de ceux qui les ont élevez les prémiers de graine, ou des païs d'où ils ſont venus, l'*iris* aime à avoir médiocrement de ſoleil, une tèrre à potager, trois doigts de profondeur, & autant de diſtance.

Iris de l'Abbé. Il a les mentons, les langues, & les étendarts d'un haut pourpre ; il eſt tardif à fleurir, & ne croît guère haut, quand il paſſe hors de la tèrre, le fourreau de ſes feüilles eſt vèrd marqueté d'un pourpre, ou rouge pourpre, à la manière de la plante nommée ſerpentaire.

Iris Agate. Il a les mentons & les langues d'un jaûne doré mêlé de tête d'ombre, les étendarts gris, panachez de violet.

Iris d'Afrique. Il a les mentons jaûnes mêlez de bleu, les langues de bleu clair, les étendarts violèts.

Iris d'Alep. Celui-ci a les mentons jaûnes, les langues & les étendarts blancs, ſoupe de lait, mêlé de jaûne.

Iris d'Amboiſe. Celui-là a les mentons jaûnes, les langues jaûnes & bleu, les étendarts d'un gris-de-lin pâle.

Iris des Anciens. Il a les mentons blancs, bordez de bleu pâle, les langues & les étendarts bleus ; il eſt très-odoriférant, & tardif à fleurir.

Iris d'Andalouſie. Voyez ci-deſſous Iris de Portugal.

Iris d'Arabie. Il a les mentons d'un jaûne doré, les langues de feüille morte enfumée, les étendarts violèts.

Iris d'Arménie. Il a les mentons jaûnes & feüille morte, les langues d'un jaûne pâle mêlé de feüille morte, les étendarts violèts.

Iris d'Auvergne. Il a les mentons jaûnes & mêlez de bleu, les langues de pur bleu, les étendarts ſont violèts, panachez de bleu & de feüille morte.

Iris Blaiſois. Il a les mentons de jaûne & d'aurore, les langues jaunes, mêlé de bleu, ſes étendarts gris-de-lin rayez d'aurore en long par le milieu.

Iris du Bois. Il a les mentons jaune pâle, les langues & les étendarts blancs tirans au bleu pâle ; il demeure noir, du reſte il reſſemble à l'*iris* de Caſtille.

Iris des Bretons. Il a les mentons & les langues jaûnes, les étendarts d'un blanc tèrni.

Iris de Brie. Il a les mentons jaûnes, les langues blanches, aux extrémitez jaûnes, les étendarts ſont blancs panachez de bleu.

Iris de Boulogne. Il a les mentons, les langues, & les étendarts d'un blanc ſulphuré.

Iris bulbeux. Les *iris* bulbeux portent ordinairement neuf feüilles en chaque fleur, les extrémitez des trois feüilles, qui s'inclinent & panchent vèrs la tèrre, ſe nomment mentons ; les trois qui ſont jointes à celles-ci, & dont l'extrémité ſe reléve en haut, ſe nomment *langues* ; & les trois ſupérieures qui s'élevent au deſſus des autres pour former la fleur ſe nomment *étendarts*, ou *voiles*. Il faut remarquer que tout *iris* bulbeux aux feüilles étroites porte une marque jaûne aſſez large, & au milieu de chaque menton ce qu'on nomme *écuſſon jaûne* ; il eſt commun à tous les *iris*.

Iris de Calabre. Celui-là porte ſa fleur toute jaûne.

Iris Cameloté. Celui-ci a les mentons jaûnes & feüille morte, les langues de couleur de triſtamine, les étendarts couleur de gorge de ramiér, & feüille morte : c'eſt l'*Iris* de Morin, lorſqu'il ſe pannache, ſoit par vieilleſſe, ou autrement, ainſi que ſont les tulipes de ſimple couleur, qui ſe pannachent avec le tems.

Iris de Candie. Il a les mentons d'un vèrd d'olive jaûnâtre, les langues auſſi de la même couleur, entremêlée de bleu pâle, les étendarts ſont gris de lin.

Iris de Caſtille. Il a les mentons jaûnes, les langues & les étendarts couleur de ſoupe de lait, qui eſt un blanc impur.

Iris de la Chine. Il eſt pannaché de bleu, il demeure noir ne s'élevant de tèrre que de la hauteur d'un demi piéd ou environ.

Iris de Créte. Il eſt tout blanc, s'éleve en haut, & fait ſa fleur aſſez ample.

Iris Damaſé. Il fleurit en bleu panaché de violèt, c'eſt l'*iris* de Portugal quand il ſe pannache.

Iris d'Égypte. Il a les mentons & les langues bleus, les étendarts violèts.

Iris de Florence. Il eſt tout blanc, comme l'*Iris* de Créte ; mais celui-ci ne croît pas ſi haut, & ſa fleur n'eſt pas ſi ample.

Iris de Floride. Il a les mentons d'un bleu mêlé, les étendarts violèts, mêlez de gris de lin.

Iris de la Frontière. Il a les mentons bleus & jaûnes, les étendarts violèts.

Iris des Feüillans. Il a les mentons de couleur de feüille morte, les langues triſtamine, les étendarts couleur de gorge de pigeon ramiér.

Iris de Gaſcogne. Il a les mentons & les langues d'un gris de pèrle, les étendarts de bleu pâle.

Iris Grand Seigneur. Il a les mentons d'un jaûne qui eſt bordé de feüille morte, ſes langues gris de lin mêlé, les étendarts gris de lin chargé.

Iris de Gréce. Il a les mentons & les langues de bleu mêlé d'un peu de jaûne, les étendarts violèts avec du blanc.

Iris de Guinée. Il a les mentons de couleur feüille morte, les langues d'un bleu mêlé, les étendarts ſont violèts.

Iris des Indes. Il a les mentons & les langues jaûnes, les étendarts ſont d'un gris-de-lin mêlé de violèt.

Iris de Judée. Il a les mentons jaûnes mêlez de bleu, les langues & les étendarts ſont d'un violèt chargé, il porte ſa fleur plus courte que les autres *iris*.

Iris Lévantin. Il a les mentons iſabelle mêlé de tèrre d'ombre, les langues d'un blanc & clair bleu, les étendarts mêlez de violèt.

Iris des Lombards. Il a les mentons & langues blancs, les étendarts ſont bleus.

Iris de Lorraine. Il a les mentons blancs, les langues & les étendarts blancs tirans au bleu mourant.

Iris de Lybie. Il a les mentons jaûnes, les langues & les étendarts ſont d'un jaûne mêlé.

Iris de Macédoine. Il a les mentons & les langues d'aurore & jaûne, les étendarts couleur de gorge de pigeon ramiér.

Iris de Maldives, Il a les mentons d'un jaûne paille, mêlé de bleu, les étendarts de clair bleu mêlé de jaûne.

Iris de Mélinde. Il eſt tout couvèrt de penſées, excepté l'écuſſon qui eſt jaûne doré, & plus petit qu'aucun autre *iris*.

Iris de Méxique. Il a les mentons jaûnes, les langues jaûnes mêlées de bleu, les étendarts gris-de-lin & violèts.

Iris de Milan. Il a les mentons & les langues d'un clair bleu, les étendarts gris-de-lin.

Iris des Moluques. Il a les mentons de jaûne aurore, les langues couleur de citron mêlé de bleu, les étendarts bleus à fond violèt.

Iris Oriental. Il a les mentons d'un bleu violèt & jaûne, les langues violéttes, les étendarts ſont violèts panachez de pourpre : c'eſt l'un des plus beaux *iris* qu'on puiſſe voir.

Iris parfait. Ses mentons ſont d'un violèt rougeâtre, panachez de pourpre, ſes langues de violèt mêlé, les étendarts ſont d'un violèt fort vif ; il paſſe pour un des plus beaux *iris*.

Iris de Perſe, eſt une fleur précoce qui fleurit ſur la fin de Févriér ; ſa racine eſt inſipide & bulbeuſe en forme d'une petite poire. Sa tige eſt d'un vèrd blaffard, blanche par le bas, d'un bleu lavé par le haut. Sa fleur eſt blanche avec quelque teinte de bleu, rayée & tachée d'orange & de violet fort enfoncé. Elle a neuf feüilles, ſix grandes & trois petites. Sa fleur laiſſe alentour d'elle un limbe blanc ; & du reſte eſt ſemblable aux autres *iris*. On trouve ſa figure dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. L'*iris* de Pèrſe eſt aſſez agréable, il a la tige courte & tendre, il écarte trois feüilles d'un bleu enfoncé qui ſe renvèrſent, & ſont travèrſées par le milieu d'une ligne orangée, & d'une autre violette ; les autres trois feüilles du milieu ſe tiennent droites & ſont d'un beau clair. Il fleurit dans l'hyver, & ne fait pas plus de ſept ou huit fleurs, dont l'une paſſe pendant que l'autre fleurit.

Iris de Picardie. Il a les mentons feüille morte, & bleu enfumé, les étendarts ſont de couleur de gorge de pigeon ramiér.

Iris de Picardie pannaché, les mentons de celui-ci ſont mêlez de feüille morte & de pourpre, les langues d'une feüille morte en fumée, les étendarts ſont pourpre colombin & un peu de feuille morte : c'eſt l'*iris* précédent lorſqu'il ſe pannache par vieilleſſe, comme ſont auſſi les tulipes.

Iris des Poëtes. Il a les mentons d'un vèrd d'olive mêlé de bleu, les langues & les étendarts ſont bleus.

Iris de Poitou. Il a les mentons & les langues jaûnes, les étendarts de feüille morte.

Iris de Portugal, ou d'Andalouſie. C'eſt une autre éſpéce d'*iris* qu'on appelle de Portugal, ou d'Andalouſie, parcequ'il eſt venu de ce païs-là; cet *iris* jette du haut de ſa tige douze ou quinze fleurs attachées fort court, ſur de petites queuës de double couleur, parceque quelquefois elles ſont d'un bleu couvèrt, & quelquefois d'un blanc de lait, & ſont faites comme celles des autres *iris*, ayant ſix feüilles, dont il y en a trois en dédans & trois en dehors qui ſe renvèrſent. Elles fleuriſſent au milieu de l'hyvèr. L'*iris* de Portugal eſt fort commun, il porte ſa fleur toute violette, & eſt des plus hâtifs.

Iris du Puy. Il a les mentons jaûnes & de couleur de tèrre d'ombre.

Iris des Pyrénées. Il a les mentons jaûnes, les langues mêlées de bleu, les étendarts ſont de clair bleu.

Iris rochetain. Il porte ſes mentons & ſes langues jaûnes, les étendarts gris-de-lin.

Iris Royal. Il a les mentons feüille morte pâle pannaché de tèrre d'ombre, les langues feüille morte ſont mêlées de bleu, les étendarts gris-de-lin pannachez de violèt.

Iris de Savoye. Il a les mentons jaûnes d'aurore, les langues ſont d'un jaûne enfumé, les étendarts feüille morte.

Iris de Savoye panaché. C'eſt le précédent lorſqu'il panſache par vieilleſſe, comme il arrive à pluſieurs autres *iris* & aux tulipes.

Iris Siénois. Il eſt tout jaûne comme l'*iris* de Calabre, mais celui-ci porte ordinairement 5 ou 6 fleurs ſur la tige, lors principalement que ſa bulbe eſt aſſez groſſe, autrement il n'en porte que 2 ou 3, comme la plûpart des autres *iris*.

Iris de Sicile. Il eſt tout jaûne auſſi, mais ſa fleur n'eſt pas ſi ample que celle des *iris* de Calabre.

Iris des Suisses. Il a les mentons jaûnes, les langues & les étendarts ſont d'un jaûne mêlé de bleu.

Iris Syrien. Il a les mentons de tèrre d'ombre, les langues & les étendarts ſont de clair bleu.

Iris de Tartarie. Il a les mentons d'un jaûne pâle mêlé, les étendarts de bleu impur.

Iris de Touraine. Il a les mentons & les langues de jaûne bleu, & les étendarts bleus.

Iris de Turquie. Il a les mentons de minime clair, les langues ſont d'un bleu mêlé de feüille morte, les étendarts violèts.

Iris des Vallées. Il a les mentons de bleu mêlé de feüille morte, les langues d'un bleu mêlé, les étendarts violèts.

Iris de Valois. Il porte les mentons jaûnes, ſes langues ſont d'un jaune mêlé, les étendarts gris de lin ſâle, rayé de jaune en long par le milieu, il reſſemble fort à l'*Iris* Blaiſois cidevant décrit.

Iris des Vaudois. Il eſt tout bleu, éxcepté l'écuſſon jaûne, qui eſt au milieu de châque menton, & porte ſouvent 12 ou 15 feüilles en ſa fleur.

Iris Vénitien. Il porte les mentons d'un bleu mêlé de blanc, les langues bleuës, les étendarts ſont violèts.

Iris. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe, qui eſt triſtamin, rouge & jaûne. Morin.

Iris, eſt auſſi une pièrre qu'on met au rang des précieuſes & des opales, quoiqu'elle ne ſoit pas d'éxtrême valeur, laquelle étant éxpôſée au ſoleil, renvoye un luſtre & une lumière de divèrſes couleurs. Boëce la met au rang du criſtal, à cauſe qu'elle naît comme lui avec ſix faces. On la tient pourtant pour Orientale, & Pline dit qu'elle vient de la Mèr Rouge. Sa couleur eſt un gris de lin fort tranſparent, dans lequel il paroit du rouge.

Irivan. Voyez ÉRIVAN.

IRL.

IRLAND, eſt le vieil Écoſſois. *Scaligerana*. Car on prétend que les Écoſſois parloient autrefois le même langage que les Irlandois, & même qu'il en reſte encore des veſtiges dans la langue que parlent les Montagnards de l'Écoſſe.

IRLANDE. ſubſt. f. Nom propre d'une iſle qu'on nommoit autrefois l'*Hibernie*, & la Bretagne Mineure, ou occidentale. *Hibernia*, *Britannia minor*, ou *occidentalis*, *Juverna*, *Iverna*, *Ierna* & *Iris*. C'eſt une des deux grandes iſles Britanniques. Elle eſt au couchant de la grande Bretagne, dont elle n'eſt ſéparée que par la mèr d'*Irlande*. On lui donne ſix vingt lieuës du nord au ſud, ſoixante d'orient en occident, & environ deux cent cinquante de circuit. L'air y eſt groſſiér, mais ſain, & tempéré en hyvèr & en été. Le tèrroir eſt fort grâs, il abonde ſur tout en pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de bœufs, de chevaux, & de brebis. Il produit auſſi aſſez de blé, de fruits, de ſaffran, & de chanvre, & il en produiroit beaucoup davantage ſi les habitans vouloient prendre la péine de le bien cultiver. Cette iſle eſt arroſée par un grand nombre de rivières, dont le Shannon eſt la principale; on y voit pluſieurs grands lacs, & un très grand nombre de marais environnez de bois & de broſſailles, où ſe tiennent les Raperies, qui ſont des Irlandois prêſque ſauvages, & qui ne vivent que de larcin. On aſſure que l'*Irlande* ne nourrit point de bêtes venimeuſes, ni ſèrpens, ni crapaux, ni araignées, & que le bois qui y croît n'eſt point ſujet à la vèrmouleure. Il y a dans la partie ſeptentrionale de l'*Irlande* un grand nombre d'Écoſſois, & dans l'orientale un grand nombre d'Anglois. Les *Irlandois* naturels ſont Catholiques pour la plûpart.

Les Hiſtoriens Écoſſois rapportent la fondation de la Monarchie d'*Irlande* & de la leur à Hibèr fils de Gathéle & petit fils de Cécrops. Les Irlandois ſe vantent d'une origine beaucoup plus ancienne. Ils diſent qu'environ 300 ans aprés le déluge Bartolepus & ſes trois fils vinrent établir leur domination en *Irlande*. D'autres diſent que vèrs l'an du monde 2300. Némode, qui deſcendoit de Magog, fils de Japhèth, vint des bôrds du Tanaïs avec ſa flote, & occupa cette Iſle. Si ce ne ſont point là des fâbles, cela en approche fort. La plûpart des Hiſtoriens conviennent que cette iſle n'a été ſoumiſe aux Anglois que par la conquête qu'en fit Henri II. vèrs la fin du XIIe ſiécle.

On compte quatre Archevêchez en Irlande, qui ſont Armach, Dublin, Toam, & Caſſel. On y a mis juſqu'à cinquante Évêchez, que les réünions ont réduits au nombre de douze. La mèr, qui environne cette iſle, eſt extrémement poiſſonneuſe, & elle y forme un très grand nombre de grandes & bonnes bayes, où l'on fait quelque commèrce de poiſſons ſalez, de chair ſalée, de beurre, de cuirs, & de laines. Ce commèrce ſeroit beaucoup plus grand ſi les Irlandois étoient moins pareſſeux, & s'ils n'étoient pas obligez de vendre quelques-unes de leurs denrées, comme leurs laines, aux Anglois ſeuls. La Capitale de cette iſle eſt Dublin: ſes Provinces ſont l'Ultonie, la Connacie, la Momonie & la Lagénie. Quelques Géographes y en ajoutent une cinquiême, en détachant la Médie de la Lagénie. Toutes ces Provinces ont eû autrefois leurs Rois particuliérs, Henri II. Roi d'Anglètèrre les ſubjugua, & prit le nom de Seigneur d'*Irlande*, & Henri VIII. changea ce nom en celui de Roi d'*Irlande*. Ce Royaume a ſon Parlement particuliér, compôſé de deux Chambres, comme celui d'Angletèrre, la Chambre Haute, où ſiégent les Seigneurs Ecclésiaſtiques & ſéculiérs; & la Baſſe, formée par les députez des Comtez, qui ſont au nombre de trentedeux, & par ceux des villes, & des Bourgs Royaux: mais le gouvèrnement général du païs eſt entre les mains d'un Viceroi, que les Rois d'Anglétèrre y envoyent, & qui a une très grande autorité. Maty.

La Mèr d'*Irlande*. *Mare Hibernicum*, *Oceanus Hibernicus*. C'eſt un grand canal de l'océan occidental, ou Atlantique. Il s'étend au midi de l'*Irlande*, juſqu'aux iſles de Silley, & forme le canal de S. George, ou de Briſtol; & au couchant de l'*Irlande* juſqu'aux côtes de l'Angletèrre & d'Écoſſe. Cette mèr eſt dangereuſe en cet endroit, à cauſe des vents qui y régnent, & des courants qu'y font un grand nombre de rivières, qui s'y déchargent. Maty.

Ce nom d'*Irlande* eſt formé de deux mots du vieux langage Anglois, *biere*, qui veut dire *occident*, & *land*, qui ſignifie dans les langues du nord *païs*: *Irelande* veut donc dire *païs occidental*, ce nom convient fort à l'iſle qui le porte, puiſqu'elle eſt le païs le plus occidental de toute l'Europe. Bochart dérive le nom d'*Irlande* d'un mot de la langue Phénicienne (*Iberna*) qui veut dire *dèrnière demeure*, *ultima habitatio*, Païs qui eſt à l'extrémité du monde.

IRLANDOIS, oise. ſubſt. m. & f. Nom de peuple. Habitant, ou originaire d'Irlande. *Irlandus*, *Hibernus*. Les *Irlandois* ſont ordinairement de belle taille, & blonds, ils ſont bons ſoldats, ſur tout hors de leur païs. Il ne faut pas croire les Anglois ſur le chapitre des *Irlandois*. Ils entendent l'Anglois; mais leur langue naturelle eſt fort differente de toutes les autres: c'eſt une mère langue, qui n'eſt point connuë hors de l'Irlande. On attribuë aux *Irlandois* ce mot pour déviſe, *Nous croyons tout ce qui nous flate*. Larrey. Le Chevalier Jacques Varæus a donné un fort bon ouvrage des Auteurs *Irlandois*, qui ont écrit depuis le IVe ſiécle juſqu'à ſon tems, c'eſt à dire, juſqu'au XVIIe ſiécle. Kéting a fait en Irlandois une hiſtoire d'Irlande fort éſtimée; il y a mis les Généalogies de toutes les principales maiſons d'Irlande. Cet ouvrage a été traduit en Latin.

IRM.

IRMANOS. *Os ſette Irmanos*, C'eſt à dire. *Les ſept frères*. Nom de lieu. *Inſula ſeptem fratrum*. Ce ſont ſept iſles, une grande, & ſix petites; mais toutes également déſèrtes. Elles ont été découvèrtes

couvèrtes par les Portugais fort avant dans l'océan Éthiopien, entre l'iſle de Madagaſcar, & les Maldives. On voit à l'orient des *Sette Irmanos* un autre peloton de petites iſles, que quelques-uns nomment *Os tres Irmanos*, c'eſt à dire *les trois frères*, & d'autres *Oſters Irmanos*, c'eſt à dire, les frères orientaux. Maty.

IRMIN, Irminsul, Erminsul, Irmensul, Irmenseul. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Hermenſewl*, d'autres *Hemonſtal*. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Gèrmains. Il y en a qui diſent que c'eſt le Dieu *Lune*, ou *Lunus*, d'autres prétendent que c'eſt Mèrcure. Voyez les étymologies. Les Auteurs rapportent différemment ce nom; les Annales des Francs, celles de Fulde & Adelmus diſent *Irmenſul*. Ditmarus Merſburgenſis, Schafnaburgenſis, Hermannus Contractus, & Urſpergenſis, l'écrivent de la même manière. Adam de Brême dit *Irmindſul*. Albertus Stadenſis *Erminſul*. L'Auteur de la vie de Charlemagne *Ermenſul*. Les Annales de Caniſius *Ermenſil*. D'autres y mettent une aſpiration, comme Réginon, qui dit *Hermanſaul*. Roleving *Hèrmeſeul*, Sigebèrt, l'Auteur d'un MS. de la canonization de Charlemagne, la Grande Chronique Belgique *Hermenſul*, Adon de Vienne *Adurmenſul*, la Chronique Saxone *Armenſul*.

Les noms d'*Irmenſeul* & d'*Hèrmenſewl* viennent, ſelon quelques-uns, d'*armen*, qui veut dire *pauvres*, & de *ſeule*, qui ſignifie *colonne*, de ſorte que le Dieu que les Gèrmains adoroient s'appelloit en leur langue la colonne, l'appui, le ſoutien, le protecteur des pauvres: d'autres diſent qu'*Hermenſeul* ſignifie ſimplement ſtatuë, image de Mèrcure, & ils dérivent ce nom de ceux de *Hermes*, & *ſeul*. Pour *Hermonſtal*, on le fait venir de *heer*, qui ſignifie *Seigneur*, de *mon*, qui veut dire *lune*, & de *ſtal*, qui veut dire *lieu*, *place*: ainſi *Hèrmonſtal* eſt la même chôſe en François que place, ou temple de Dieu Lune, ou Lunus, qui eſt le Seigneur.

Quoi qu'il en ſoit de ces étymologies, *Irmin* étoit un Dieu des Gèrmains, & en particulièr des Saxons. C'étoit celui que les Gèrmains appelloient *Voda*, ou *Goda*. Charlemagne fit abatre un temple & une colonne ou Statuë de ce Dieu *Irmin*. La ſtatuë d'*Irmin* s'appelloit *Irmin Saul*, mot qui dans la ſuite ſe changea en *Hèrmanſaul*, comme on le voit dans Réginon. Quelques-uns croyent que c'eſt le nom Grèc de Mèrcure Ἑρμῆς, *Hermes*. De ce nom de Mèrcure fûrent formez dans les peuples du Nord les noms propres d'hommes *Irmingarde*, *Irmingaire*, *Irminfroy*, *Irmingild*, &c. C'eſt le ſentiment de Gobelinus, qui dit, qu'*Irminſul* étoit Mèrcure. Aventin a écrit que c'étoit une ſtatuë d'Hèrminion. Pluſieurs Auteurs veulent qu'elle eût été érigée à l'honneur d'Harminius, ou Arminius, ce fameux Roi des Chéruſques, qui fit tant de peine aux Romains. Goropius Becanus dit que c'étoit une ſtatuë Hiéroglyphique; mais il eſt plus vraiſemblable qu'*Irmenſul* étoit le Mars des Gèrmains. Tacite, hiſt. Liv. IV. dit que le principal Dieu des Tenctères & des Uſipétes étoit Mars. Il eſt croyable que les Saxons, nation non moins guèrrière, honoroient auſſi Mars. Munſtèr & Crantzius ont décrit fort en détail la forme ſous laquelle on dépeignoit ce Dieu. Elle ne paroit avoir aucun des attributs de Mèrcure. C'eſt ce qui fait juger à Spelman & à beaucoup d'autres qu'*Irmin* eſt plûtôt Mars que Mèrcure, que ce nom eſt compoſé de *Ir*, ou *Er*, qui vient d'Ἄρης, *Mars*, & de *man*, qui ſignifie protection, réfuge. Pour *ſul*, il ſignifie *colonne*, *ſtatuë*. Erſbèrgue étoit la montagne où ce Dieu avoit un temple. Crantzius *Saxoniæ L. III. c. 9.* croit que *Iſmenſul* ſignifie une ſtatuë publique, & que ce mot s'eſt dit pour *Idermanſul*, c'eſt à dire, azyle public & commun, comme ſi les peuples du nord euſſent regardé Mars, comme l'azyle commun de tous les hommes. On le repréſentoit ſous la figure d'un homme armé de piéd en cap, qui tenoit de ſa main droite pour étendart une rôſe. Cette fleur qui paſſe bien vite, marquoit que l'évenement des combats dépend d'un moment. A la main gauche il avoit une balance, pour marquer l'incèrtitude des combats, & de la victoire, qui pour la moindre chôſe panche de côté ou d'autre. Il avoit ſur la poitrine une ourſe, qui marquoit l'intrépidité des guèrriérs; ſur ſon boucliér un lion, ſymbole de la valeur. On le plaçoit ſur un tèrrain ſemé de fleurs, pour marquer le plaiſir que la guèrre fait aux brâves. Tout ceci eſt tiré de Crantzius. Aventin, dans ſes *Annales Boiorum L. IV.* l'appelle *Hèrman*, & *Hèrmion*. Il dit que ce fut le cinquiême Roi de la Gèrmanie; qu'il étoit arrière petit fils de Man, & fils de Thuiſcon. Ses figures étoient coloſſales; c'eſt apparemment pour cela qu'on les appelloit *Sul*, ou, comme dit Aventin, *ſala*, qui vouloit dire, *colonne*. Voyez Spelman, Voſſius *De Idolol. L. II. c. 32.* Les *Monumenta Paderbornenſia p. 110. & 111.*

IRMONZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Irmondus*. A Mond au Duché de Juliérs Saint *Irmonz*, bèrgér, ſous le nom duquel l'ancienne Égliſe cémétériale de ce lieu étoit dédiée. Chast. *Martyrol. T. I. p. 434.* On ne ſçait de ce ſaint Bèrgér que le nom & le culte qui eſt immémorial. Il y a à Mond au Duché de Juliérs, le Puits de S. *Irmonz* qui eſt fort célèbre. Id.

IRO.

IROIS, oise. ſ. m. & f. Nom de peuple. Dans les Us & Coutumes de la mèr les Irlandois ſont appellez *Irois*. *Hibernus*.

Ce nom d'*Irois* ſignifie *occidental*, il a été donné aux peuples d'Hibèrnie, parce qu'ils ſont les plus occidentaux de l'Europe, ou parce qu'ils ſont à l'occident des Anglois, & des Écoſſois leurs voiſins, qui les ont ainſi nommez du mot *hière*, ou *ire*, lequel dans l'ancien langage du païs ſignifie *occident*.

IRONIE. ſ. f. Figure dont ſe ſèrt l'Orateur pour inſulter à ſon advèrſaire, le railler, & le blamer en faiſant ſemblant de le loüer. *Ironia*. Vous éxcellez dans l'*ironie*; & pèrſonne ne vous peut diſputer l'honneur de cette figure. S. Évr. L'*ironie* étoit la figure favorite de Socrate. Cost. Hypéride a une facilité mèrveilleuſe à manier finement l'*ironie*. Boil. Ces *ironies* ingénieuſes, dont on nous joüe, même en nôtre préſence, marquent une prévention aveugle en nôtre faveur. Bell. L'honneur que vous me rendez en apparence, n'eſt qu'une malicieuſe *ironie*. Hèrman. L'*ironie* conſiſte bien plus dans le ton, que dans les paroles. Voici un éxemple de ces ſortes d'*ironie*.

Hé bon jour, Monſieur du Corbeau,
Que vous êtes joli, que vous me ſemblez beau? La Font.

Les contre-véritez ſont les plus fortes *ironies*.

Quinaut eſt un Virgile:
Bourſaut, comme un ſoleil, en nos ans a paru,
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.
Cotin à ſes ſermons trainant toute la tèrre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à ſa chaire. Boil.

Ce mot vient du Grèc εἰρωνεία, *diſſimulation*, *feintiſe*, du vèrbe εἰρωνεύομαι, *diſſimulo*, *je diſſimule*.

IRONIQUE. adj. m. & fem. Qui contient quelque ironie. *Ironicus*. Les tèrmes *ironiques* conviennent fort à la ſatire, au burleſque.

IRONIQUEMENT. adv. D'une manière ironique. *Ironicè*. Cet Auteur n'a pas dit cela ſérieuſement, mais *ironiquement*.

IROQUOIS, oise. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Irocus*, *Iroquius*, *a*. Ce ſont des peuples confédérez de l'Amérique ſeptentrionale. Ils prennent leurs noms des Cabannes ſous leſquelles ils demeurent. Leur païs s'étend le long de la Côte méridionale & de l'orientale du Lac d'Ontaris, juſqu'au lac Champlain, où ils ont auſſi quelques villages le long du bord Septentrional du lac Ontaris, & de la rivière de S. Laurens, juſqu'au confluant de celle des François. Ils ſont les plus puiſſans, & les plus cruels des peuples du Canada, & ils étoient autrefois prèſque toujours en guèrre avec les Hurons, & avec leurs autres voiſins, mais on aſſure qu'ayant été battus par les François, ils ſont devenus plus pacifiques.

Au ſeul bruit de ſon nom le farouche iroquois.
Abandonne ſon arc & fuit au fond des bois.

Le Lac des *Iroquois*, autrement le Lac Champlain. *Iroquiorum lacus*, *Lacus Campoplanenſis*. C'eſt un lac du Canada, ſitué entre la nouvelle Angletèrre, & la rivière de S. Laurent, dans laquelle il ſe décharge par un grand canal au deſſous de l'iſle & du Fort de Montréal.

IRR.

IRRADIATION. ſ. f. Action du Soleil qui lance ſes rayons. *Irradiatio*. Il faut que l'*irradiation*, ou le rayon du ſoleil, paſſe par les pinnules d'une alhidade, pour faire une obſèrvation juſte. L'iris ſe forme par l'*irradiation* du ſoleil ſur les gouttes d'eau de la pluye.

Irradiation, ſe dit auſſi du mouvement des éſprits animaux, parce qu'ils ſe répandent de tous côtez, & dans toutes les parties du corps, comme un corps lumineux répand ſes rayons. *Motus ſpirituum animalium*. Dégager l'écorce des nèrfs des acides vitrioliques, qui empêchent l'*irradiation* des éſprits animaux. Mém de Tr.

Irradiation, eſt encore un tèrme dont Vanhelmont, & quelques autres Chimiſtes, ſe ſont ſèrvi, pour éxprimer l'action de quelques minéraux, & la force qu'ils ont de communiquer leur vèrtu, ſans pouſſer hors d'eux mêmes rien de matériel, ou de ſubſtanciel, & ſans aucune énarration de corpuſcules. Harris.

IRRAISONABLE. adv. Qui n'a pas la puiſſance de raiſonner. *Irrationabilis*. Les brutes ſont des animaux *irraiſonnables*. L'âme corporelle eſt *irraiſonnable*. Ce mot eſt peu uſité, quoique l'Académie l'admette.

IRRATIONEL, ELLE. adj. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit des lignes incommenſurables, qui n'ont aucun rapport, ni proportion entr'elles. *Irrationalis.* Le côté d'un quarré, & ſa diagonale, ſont des lignes *irrationnelles*, & incommenſurables, comme le prouve Euclide au dixiéme livre.

IRRÉCONCILIABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut reconcilier, racommoder. *Implacabilis.* La querelle de ces deux maiſons eſt une haine invétérée, & *irréconciliable.* L'envie eſt plus *irréconciliable*, que la haine. LA ROCHEF. La République d'Athènes étoit la plus *irréconciliable* ennemie de la Royauté. DAC.

IRRÉCONCILIABLEMENT. adv. *Sine ſpe reconciliationis.* D'une manière irréconciliable. Ces gens mariez ſe ſont ſéparez tout à bon, & ont rompu *irréconciliablement.* La plus grande partie des dévôts offenſent Dieu plus *irréconciliablement* par l'éſprit, qu'ils ne l'ont offenſé par les ſens. AB. DE LA TR.

IRRÉFRAGABLE. adj. m. & f. Cèrtain, aſſûré, qu'on ne peut reprocher, qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut refuſer. *Certus.* Il y a un témoignage *irréfragable* de cette vérité dans un Auteur contemporain. L'expérience eſt une preuve *irréfragable* qui vaut mieux que tout le raiſonnement. Un Docteur Anglois, Aléxandre de Hales, a été appellé le Docteur *irréfragable.*

IRRÉGULARITÉ. ſ. f. Défaut; qualité de ce qui eſt contre les régles. *Defectus, aſymetria.* Il ſe dit de toutes ſortes de chôſes. L'*irrégularité* d'une Tragédie; l'*irrégularité* du pous; l'*irrégularité* des traits du viſage. Dieu accomplit ſes volontez èternelles par les téméritez, & les *irrégularitez* des hommes. JU. L'*irrégularité* de vos manières vous a pèrdu dans l'éſprit du monde. S. ÉVR. On reconnoit l'amour à la précipitation, & à l'*irrégularité* de ſes mouvemens. M. ÉSP. L'*irrégularité* de nos paroles vient d'ordinaire de celle de nos ſentimens. BELL. Les anciens bâtimens choquent la vûë par leur *irrégularité.* On a fait ces dehors pour couvrir l'*irrégularité* de cette place. Il y a ſouvent des *irrégularitez* qui donnent de la grâce à un ouvrage, & qui valent mieux que toute la juſteſſe de l'art. P. LE B.

IRRÉGULARITÉ, en tèrmes de Droit, & de Théologie morale, eſt un empêchement canonique provenant d'un défaut perſonnel, qui rend un Écléſiaſtique incapable de poſſéder des Bénéfices, & de faire les fonctions ſacrées, ou d'être promû aux Ordres. *Irregularitas.* L'*irrégularité* eſt un empêchement canonique qui rend un homme inhabile à être promû aux Ordres ſacrez, ou à exèrcer les Ordres ſacrez qu'il a reçus. CONFER. ÉCCL. DU DIOCÈSE D'ANG. L'homicide, même involontaire, l'apoſtaſie, l'adultère, emportent l'*irrégularité.* Ceux qui ſe ſont mutilez volontairement ſont auſſi irréguliérs, & ceux dont la naiſſance n'eſt pas légitime. Ces *irrégularitez* excluënt des Ordres ſacrez, & même de la prémière tonſure. Cependant dans les dèrniers ſiécles on s'eſt contenté pour les ordinations, qu'il n'y eût pas d'*irrégularitez* formelles. On a même trouvé moyen que les *irrégularitez* ne fûſſent pas des obſtacles invincibles. On en a diſpenſé d'abord après coup, pour ne pas déclarer nulles des ordinations douteuſes, ou vicieuſes. Enſuite on a donné des diſpenſes pour parvenir à l'ordination, & elles ſe ſont renduës très-communes. On a reçû dans le Clèrgé ceux qui avoient commis des crimes notables, & publics, ſous prétexte qu'ils en avoient fait pénitence, & ſous le même prétexte on a rétabli des Clèrcs criminels. Les Bénéfices ont été l'occaſion de ce relâchement. FLEURY. Un Clèrc qui contracte mariage tombe dans l'*irrégularité.* Un Bénéficiér qui donne ſa voix lorſqu'il s'agit d'un jugement de mort, tombe dans l'*irrégularité*, & ſon Bénéfice vaque.

IRRÉGULIÉR, IÈRE. adj. qui n'eſt pas dans les formes, dans les régles. *Ab normâ deficiens.* Un procédé ſi *irrégulier* déplut au Roi. MÉZ. Il y a des beautez *irrégulieres* qui ont quelque chôſe de plus piquant que des viſages dont les traits ſont régulièrement beaux. S. ÉVR. La concupiſcence eſt *irréguliére*, & déſordonnée. M. ÉSP. Ce qu'il y a d'*irrégulier* dans les moyens n'empêche pas qu'un Ouvrage ne puiſſe être bon. JURIEU. On mande les Procureurs à la Communauté, quand ils font quelque procédure *irrégulière.* Les places *irrégulières* ſont plus difficiles à fortifier que les régulières. En Grammaire il y a des déclinaiſons ou conjugaiſons *irrégulières*, anomales, hétéroclites. Un vèrbe *irrégulier*: une conſtruction *irrégulière.* On a mis à la mode les vèrs *irréguliers* qui ſont d'inégale meſure, & qui ne ſont pas réglez pour les rimes, que les Italiens appellent *verſi ſciolti.*

IRRÉGULIÉR, en tèrme de Caſuiſte, eſt un Écléſiaſtique intèrdit, ſuſpendu, ou cenſuré, qui a encouru l'excommunication, & qui eſt incapable de poſſéder des Bénéfices, ou de faire quelques fonctions ſacrées. *Irregularis, cenſurâ notatus.* La troiſiéme partie d'une ſignature de Cour de Rome ſèrt pour abſoudre les *irréguliérs* des cenſures, & irrégularitez qu'ils pourroient avoir contractées, ſeulement à l'égard de la grâce qu'on leur accorde.

IRRÉGULIÉR, ſe dit dans l'art de bâtir, non ſeulement des parties de l'Architecture qui ſont hors de proportions réglées par l'Architècte, mais auſſi des places pour bâtir, dont les angles, & les côtez ne ſont pas égaux. On appelle *colonne irreguliere*, celle qui non ſeulement eſt hors des proportions des cinq Ordres; mais dont les ornemens du fuſt, & chapiteau, ſont de mauvais goût, confus, & mis ſans raiſon, & participent de l'Architècture antique, & Gothique. On dit en Géométrie figure *irréguliére* dans le même ſens.

IRRÉGULIÈREMENT. adv. D'une manière irréguliére. *Perverſè.* Les Clèrcs qui vivent *irrégulierement* cauſent un grand ſcandale.

IRRÉLIGIEUX, EUSE. adj. Qui n'a point de Religion, de piété, de réſpect pour les choſes ſaintes. *Impius.* Les débauchez ſont d'ordinaire libèrtins & *irréligieux.* Quand le peuple eſt prévenu qu'un homme a de la réligion, il n'y a rien de ſi hardi, & même de ſi *irréligieux*, qu'il ne puiſſe tenter impunément. S. RÉAL.

IRRÉLIGIEUSEMENT. adv. D'une manière peu religieuſe. *Impiè.* Un impie parle des myſtères *irréligieuſement*, avec profanation.

IRRÉLIGION. ſubſt. fém. Athéïſme, libèrtinage, mépris de la Religion. *Impietas.* Ces propoſitions ſont ſcandaleuſes, & tiennent de l'*irréligion.* Il n'y a rien de plus ridicule que de faire vanité de libèrtinage, & d'*irréligion.* NIC. C'eſt le déréglement des paſſions, ou l'*irréligion*, qui a formé le ſentiment de ſe tuer. M. SCUD. Malhèrbe étoit ſoupçonné d'*irréligion.* BAY.

IRRÉMÉDIABLE. adj. qui eſt ſans remede. *Inſanabilis.* Un innocent éxécuté à mort eſt un malheur *irrémédiable.* Les médiſances publiques des Satiriques ſont des maux *irrémédiables.* La cangrène dans les viſcères eſt une maladie *irrémédiable.* Des fluxions *irrémédiables.* P. VERJUS.

IRRÉMÉDIABLEMENT. adv. D'une manière irrémédiable, ſans remede. *Extra ſpem remedii.* Les débauches de cet homme ont ruiné ſa ſanté *irrémédiablement.*

IRRÉMISSIBLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut remettre ni pardonner. *Veniæ expers.* On refuſe les grâces en Chancelerie, quand les crimes ſont énormes & *irrémiſſibles.* Quand on reproche à une femme qu'elle a de l'âge, ou peu de beauté, c'eſt une offenſe *irrémiſſible*, qu'elle ne pardonne jamais.

IRRÉMISSIBLEMENT. adv. Sans rémiſſion. *Abſque veniâ.* Le Roi veut que les duels ſoient punis *irrémiſſiblement*, il ne donne point de grâce aux duëliſtes.

IRRÉPARABLE. adj. m. & f. Qui ne peut ſe réparer, ſe couvrir, ſe raccommoder. *Irreparabilis.* Les affronts à l'honneur ſont *irréparables.* Dans une pèrte *irréparable* la douleur peut être ſans bornes. FLÉCH. Il ne faut pas faire éxécuter une ſentence dont le grief eſt *irréparable* en définitive. L'inondation de la mèr a fait en Hollande des dommages *irréparables.* La mort de ce Capitaine eſt une pèrte *irréparable.*

IRRÉPARABLEMENT. adv. D'une manière irréparable. *Abſque ſpe reparationis.* Les démarches qu'on a faites en cette affaire l'ont ruinée *irréparablement.*

IRRÉPRÉHENSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſans défaut, en qui on ne ſçauroit rien trouver à reprendre. *Irreprehenſus.* Un Prélat doit être d'une vie *irrépréhenſible*, comme le marque St. Paul.

IRRÉPRÉHENSIBLEMENT. adv. D'une manière irrépréhenſible. *Sine reprehenſione.* Il vit, il ſe conduit *irrépréhenſiblement.*

IRRÉPROCHABLE. adj. maſc. & fem. Honnête; homme de bien, à qui on ne peut rien reprocher. *Vitæ integer.* Un Magiſtrat qu'on reçoit doit être d'une vie *irréprochable.* On ajoûte foi aux témoins *irréprochables*, contre leſquels on n'a pû alléguer de reproches. Quand on cite l'Écriture, les Conciles, ce ſont des témoignages, des autoritez *irréprochables.*

IRRÉPROCHABLEMENT. adv. D'une manière irréprochable. *Abſque reprehenſione.* Cet homme, cette femme ont toûjours vécu *irréprochablement.*

IRRÉSISTIBLE. adj. m. & f. A quoi on ne peut réſiſter; qui produit néceſſairement ſon effet. *Cui reſiſti non poteſt.* C'eſt un ſentiment hérétique, condamné par les Conciles & en dèrnier lieu par celui de Trente, que de dire que la grâce eſt *irréſiſtible*, qu'elle entraîne l'aquieſcement de l'homme, ſans qu'il y puiſſe réſiſter. Ce mot & le ſuivant ſont purement dogmatiques, & ne ſe ſont introduits dans la langue, que parcequ'on a voulu dire

dire en François tout ce que les Théologiens diſent ſur les matiéres de la grâce. Mais on peut fort bien expliquer au peuple ce qu'on doit lui expliquer ſur cette matiére ſans ſe ſervir de ces tèrmes.

IRRÉSISTIBLEMENT. adv. D'une maniére irréſiſtible. *Abſque reſiſtentiâ.* On peut toujours réſiſter à la grâce, & Dieu ne convèrtit point les pécheurs *irréſiſtiblement.*

IRRÉSOLU, UË. adj. Incèrtain, douteux, inconſtant, qui ne ſçait quel parti prendre, à quoi ſe détèrminer. *Incertus.* Un homme *irréſolu* eſt un eſprit médiocre, qui n'a pas aſſez de bon ſens pour choiſir. M. Sc. Les eſprits *irréſolus* ſont punis par leur irréſolution même. S. Év r. On ne conclud rien avec des gens *irréſolus*. Il y a des gens ſi *irréſolus*, qu'ils ſemblent n'avoir de l'eſprit que pour douter. La Chet. L'eſprit du Maréchal de Turéne retire en lui-même, & plein de ſes deſſeins & de ſes projets, l'a fait paſſer pour timide & *irréſolu*. S. Év r. Nos ſens trop déciſifs emportent facilement nôtre raiſon incèrtaine, & *irréſoluë*. Boss.

Vos applaudiſſemens
Fixent dans mon devoir mes vœux irréſolus. Rac.

Mes pas irréſolus, *mes regards, mon viſage,*
De mon eſprit troublé ſont une affreuſe image.

Irrésolu, ſe dit auſſi de ce qui eſt indécis, ſur quoi on n'a point prononcé. *Non decretus.* Il y a pluſieurs queſtions tant en Droit qu'en Théologie, qui ſont demeurées *irréſoluës*, & indéciſes, ſur quoi l'autorité ſupérieure n'a point prononcé.

IRRÉSOLUMENT. adv. D'une maniére irréſoluë & incèrtaine. *Incertè.* On ne parle de cette nouvelle que fort *irréſolument*, ou en doute.

IRRÉSOLUTION. ſ. f. Doute, incèrtitude, état flottant, de ſuſpenſion de l'eſprit, qui ne ſçauroit ſe détèrminer au choix d'aucun parti. *Dubitatio.* Les gens foibles, & peu éclairez, vivent dans une pèrpétuelle *irréſolution.* On eſt encore dans l'*irréſolution*, on ne ſçait ſi l'on aura la paix, ou la guèrre. Il eſt difficile de décider ſi l'*irréſolution* rend l'homme plus malheureux que mépriſable; & s'il y a plus d'inconvénient à prendre un mauvais parti, qu'à n'en prendre point. La Br. Cela le tint dans une *irréſolution* qu'il ne put ſurmonter. La Rochef. Les *irréſolutions* d'une âme combattuë de divèrs ſentimens, ſont des matiéres pour les ſtances. S. Év r. Voici un éxemple de ces ſortes d'*irréſolutions.*

Que je ſens de rudes combats!
Contre mon propre honneur, mon amour s'intéreſſe;
Il faut vanger un pére, & pèrdre une Maitreſſe!
L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras:
. . . .
De tous côtez mon mal eſt infini.
O Dieux l'étrange peine!
Faut-il laiſſer un affront impuni?
Faut-il punir le pére de Chiméne? Corn.

IRRÉVÉREMMENT. adv. D'une maniére irrévérente. *Irreverenter.* Un homme qui ne s'agenouille pas dans l'Égliſe, agit fort *irrévéremment.*

IRRÉVÉRENCE. ſ. f. Manque de vénération, de reſpect qui eſt dû aux chôſes ſaintes & ſacrées. *Irreverentia.* Les Libèrtins parlent avec *irrévérence* des myſtères, des cérémonies de l'Égliſe. On n'oſeroit commettre dans la chambre du Roi l'*irrévérence* qu'on commet à la Meſſe.

IRRÉVÉRENT, ente. adj. Qui manque de reſpect & de révérence pour les chôſes ou les pèrſonnes envèrs leſquelles il eſt obligé d'en avoir. *Qui caret reverentiâ.*

*Depuis qu'*irrévérent *envèrs les immortels,*
Tu taches de mépris l'Egliſe & ſes Autèls. Régnier.

IRRÉVOCABILITÉ. ſ. f. Ce qui rend une chôſe irrévocable. *Irrevocabilitas.* Ce mot n'eſt pas encore établi. On croit pourtant qu'on s'en pourroit ſervir dans le Dogmatique. L'*irrévocabilité* des jugemens de Dieu. L'*irrévocabilité* des Édits.

IRRÉVOCABLE. adj. m. & f. Qui ne ſe peut révoquer. *Irrevocabilis.* Le paſſé eſt *irrévocable.* Les promeſſes de Dieu ſont *irrévocables.* On met dans toutes les donations, procurations & Édits, qu'ils ſont pèrpétuels, *irrévocables*; cependant on les révoque ſouvent. Le dèrnier jour où Dieu prononcera un arrêt *irrévocable* ſur tout le genre humain, eſt un grand ſujet d'épouvantement. M. P.

IRRÉVOCABLEMENT. adv. D'une maniére irrévocable. *Immutabiliter.* La néceſſité de mourir eſt une loi qui s'éxécute *irrévocablement.* Les decrets étèrnels de Dieu ont décidé de nous *irrévocablement.* M. P.

IRRISION. ſ. f. Moquerie, mépris. *Deriſio.* Ce mot eſt un peu vieux; mais cela n'empêche pas qu'on ne s'en puiſſe ſervir encore quelquefois, & en cèrtaines occaſions. Il fut chaſſé de la compagnie avec *irriſion.*

IRRITATION, ou Irritation. ſ. f. Action qui irrite le mal, au lieu de le guérir. *Irritatio.* Il y a des remédes qui au lieu de guérir la goute, ſont cauſes de ſon *irritation.* On ſent des *irritations* de bile, d'eſtomach, d'appétit.

Irriter. v. act. Fâcher, offenſer; mettre en colère. *Irritare.* Les péchez des hommes avoient *irrité* le Ciel. C'eſt une chôſe tèrrible de tomber entre les mains de Dieu *irrité.* Un dédain continuel *irrite*, & rebute à la fin. Bel. Lucréce ſe moque de la ſimplicité des hommes qui ſe figurent pouvoir offenſer, & *irriter* les Dieux. St. Év r.

Mais mon cœur prévenu d'une crainte importune,
Craint même, en eſpérant, d'irriter *la Fortune.* Rac.

Les bêtes venimeuſes ne font du mal que quand on les *irrite*: leur venin conſiſte dans leurs eſprits *irritez*, comme a montré Charras dans ſon Traité des vipères. On *irrite* les taureaux pour les faire combattre. On le dit auſſi de la mèr. La mèr s'*irritoit* au lieu de s'appaiſer.

Irriter, ſe dit figurément en chôſes morales; & ſignifie, Éxciter, piquer, tendre plus vif & plus violent. *Irriter* la colère. La contrainte, les déffenſes, les obſtacles, *irritent* l'amour. Les grandeurs *irritent* les paſſions plus qu'elles ne les contentent. Fén. Mes ſoumiſſions bien loin de ramener mon ennemi, n'ont fait qu'*irriter* ſa haîne; *irriter* ſa fièrté. Les chôſes ſalées *irritent* l'appétit. Cette playe s'*irrite* par les remédes, au lieu de ſe guérir. Le plûpart des maux s'*irritent* en vieilliſſant. Les pèrſonnes vaines s'attirent l'envie, & le mépris, & *irritent* la médiſance. Bell. Les obſtacles *irritoient* nos déſirs. L. d'Ab. Le récit, & le ſpectacle des grandeurs mondaines *irritent* vôtre ambition. Fléchier L'héréſie d'Arius étoit de la nature de ces maux opiniâtres qui s'*irritent* par les remédes. Hèrman. La miſère avoit aigri, & *irrité* ſon humeur atrabilaire. Méz. N'*irritez* point l'envie. Boss.

Châque objet qu'il contemple irrite *ſes douleurs.* Bréb.

Dans ſes prémiérs tranſports l'amour impétueux
S'irrite *par la réſiſtance.* Corn.

Pourquoi veux-tu, cruelle, irriter *mes ennuis?* Rac.

Irrité, ée. part. & adj. Il vit ſans inquiétude frémir alentour des flots *irritez.* Boss.

Il joüit du ciel même irrité *contre lui.* Boil.

IRRORATION. ſ. f. *Irroratio.* Sorte de tranſplantation dont on ſe ſèrt pour la cure de cèrtaines maladies. L'*irroration* conſiſte à arroſer tous les jours des arbres ou d'autres plantes convenables avec l'urine, les ſueurs, les ſelles, ou les lavûres du membre malade, ou de tout le cops, ſéparément, ou conjointement, juſqu'à la guériſon entière de la maladie. Après qu'on a arrôſé, il faut auſſitôt jetter de la tèrre nouvelle deſſus, afin d'empêcher que l'air ne diſſipe la vèrtu de la mumie, c'eſt-à dire, de l'eſprit vital qui eſt contenu dans les chôſes avec quoi on arrôſe.

IRRUPTION. ſ. f. Courſe qu'on fait dans un païs ennemi pour le ravager. *Irruptio.* Les Tartares, les Arabes, ne font la guèrre que par de ſoudaines *irruptions*, pour enlever du butin & des priſonniérs, & puis ſe retirent. La Pologne eſt ſujétte aux *irruptions* des Turcs, & des Coſaques, parceque ſes frontières ſont dégarnies de places fortes.

Il ſe dit auſſi au figuré, La vèrtu a toûjous à ſe garder des *irruptions* du tempérament. B. Com.

IRTIS. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Tartarie Moſcovite. *Irtis.* Elle a ſa ſource dans les montagnes d'Altay, anciennement *Imaus*, & coule long-tems vèrs le nord oüeſt, enſuite tournant vèrs le nord, elle va prendre le Tobolk à la ville de ce nom, & enfin ſe décharge dans l'Oby. Maty.

IRWIN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'Écoſſe méridionale. *Irvinum.* Il eſt dans le Comté de Cuninghan, à l'embouchure de la rivière d'*Irwin*, dans le golfe de Cluyd, à ſept lieuës de Reinfrew, & à huit de Dumbriton, vèrs le midi. Ce bourg avoit ſéance & voix au Parlement d'Écoſſe, avant l'union. Il avoit autrefois un bon port, qui maintenant n'eſt acceſſible qu'aux petits bâtimens, à cauſe des ſables qui s'y ſont amaſſez. Maty.

ISA.

Isaac. ſ. m. Prononcez *Izac.* Nom propre d'homme. *Iſaac, Iſaacus.* Le Patriarche *Iſaac*, fils unique d'Abraham & de Sara,

ra, fut ainſi nommé parceque ſa mère qui étoit avancée en âge, & ſtérile, ſe prit à rire, lorſqu'un Ange annonça à Abraham qu'elle concevroit un fils. *Gen. XVIII. 9. & ſuiv.* Abraham avoit alors 100 ans, & Sara 90, *Gen. XXI. 5. XVII. 1. 17.* Il y a trois *Iſaacs* de la famille des Comnénes, dont deux ont été Empereurs de Conſtantinople, l'un depuis 1057. juſqu'en 1059. & l'autre depuis 1185. juſqu'en 1195.

Ce nom eſt Hébreu, & s'écrit dans cette langue *Itshhak*. Il vient de צחק, *tſahhak*, qui ſignifie *rire*.

ISABEAU. ſ. f. Nom propre de femme. *Iſabella*, *Eliſabetha*. Éliſabeth, *Iſabeau*, & Iſabelle, ſont la même chôſe, autrefois on a écrit *Iſabel*. Ils ne ſe diſent pourtant pas indifféremment de la même pèrſonne, comme nous l'avons remarqué au mot ÉLISABETH, *T. II. p.* 1091 & 1092. En général *Iſabeau* ne ſe dit guère que de quelques Princeſſes de France, ou ſi il ſe dit de quelques Princeſſes étrangères, elles ont été mariées & ont vécu en France. En particulier voici celles de nos Princeſſes, dont j'ai trouvé qu'on le dit. *Iſabeau* de France, fille de Loüis VIII. & de Blanche de Caſtille, & Sœur de S. Loüis, née en 1220. ou 1224. fonda en 1269. le Monaſtère de Long Champ près de Paris, où elle ſe retîra, & où elle mourut le 23. Févr. 1269. *Iſabeau* d'Angoulême, Reine d'Anglетèrre, fille d'Aimar I. Comte d'Angoulême, & d'Alix de Courtenay, mourut en 1245. *Iſabeau* de France, fille de Philippe le Bel & de Jeanne héritière d'Henri I. Roi de Navarre, nacquit en 1292. Elle fut mariée à Édoüard II. Prince de Galles, & enſuite Roi d'Anglеtèrre, le 22e. Janvier 1308. à Boulogne, & mourut le 31. Novembre 1357. à Raſſeing, où ſon fils Edoüard III. l'avoit fait enfèrmer pour des galanteries qu'elle fut accuſée d'avoir avec Roger de Mortemèr, à qui il fit couper la tête. Une fille du Roi Philippe le Long qui fut mariée en 1320. à Guigues XIIe Dauphin de Viennois, porta auſſi le nom d'*Iſabeau*. On dit encore *Iſabeau* de Hainaut, Reine de France, femme de Philippe Auguſte & fille de Baudouin V. dit le Courageux, Comte de Hainaut. Et *Iſabeau* de Bavière auſſi Reine de France femme de Charles VI. fille d'Étienne le jeune Duc de Bavière & Comte Palatin. *Iſabeau* de Bavière, mère du Roi Charles 7e, étoit une mère aveuglée & dénaturée, qui lui voulut arracher le ſcèptre. LE MAITRE, Plaid. 7e.

> *C'eſt fait de moi; car* Iſabeau
> *M'a conjuré de lui faire un rondeau.* VOIT.

Quelques-uns écrivent Yſabeau comme M. de Sénecé dans cette Épigramme.

> *Tu ſoutiens que ton* Yſabeau
> *A les dents d'une plus belle eau*
> *Que jamais ne les eut Liſette :*
> *Veux tu ſçavoir d'où vient cela,*
> *Chriſtoſle ? l'une les achete,*
> *L'autre ſe ſert de celles qu'elle a.*

Autrefois pluſieurs l'ont écrit ainſi; il ne faut point le faire aujourd'hui. Ailleurs cet Auteur lui même écrit *Iſabeau*.

ISABELLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Iſabella*. Suppoſant ici la remarque que nous avons faite au mot ÉLISABETH, & au mot ISABEAU, voici quelques unes des femmes qu'il faut appeller *Iſabelles*, & non pas *Iſabeau*, ou *Eliſabeth*, quoique ces trois noms ne ſoient que la même chôſe. *Iſabelle* d'Arragon Reine de France, femme de Philippe le Hardi & fille de Jacques I. Roi d'Arragon. *Iſabelle* de Portugal qui épouſa Charles V. L'Impératrice *Iſabelle* femme de Charles V. P. VÈRJUS. François de Borgia Duc de Gandie, qui eut ordre d'accompagner le corps d'*Iſabelle* de Tolède à Grenade, fut ſi touché, quand il fallut jurer que c'étoit le corps de l'Impératrice, de n'y trouver qu'un amas confus de pourriture & de corruption, qu'il fit deſſein de quitter le monde pour ſe retirer dans la Compagnie de Jéſus. ID. *& Moreri*. *Iſabelle* de Borgia ſa ſœur avoit épouſé D. Géoffroy de Borgia, qui étoit le Seigneur le plus conſidérable de cette même maiſon. P. VÈRJUS. Élizabeth ou *Iſabelle* de France Reine d'Anglеtèrre, & depuis Ducheſſe d'Orléans, fut fille de Charles VI. & d'Iſabeau de Bavière. *Iſabelle* de Caſtille fille de Jean II. épouſa Fèrdinand d'Arragon. Je ne ſçai pourquoi quelques Auteurs l'appellent Élizabeth, ou *Iſabelle*. Car nous diſons toujours *Iſabelle*. Fèrdinand & *Iſabelle* chaſſèrent les Maures d'Éſpagne. Fèrdinand & *Iſabelle* ſont les prémiérs qui ayent porté le titre de Rois Catholiques. Voyez les vies du Card. Ximenez par M. Fléchier & par M. Marſolier. *Iſabelle* femme d'Émmanuel de Portugal, fille aînée de Fèrdinand & d'*Iſabelle*. *Iſabelle* de France Reine de Navarre, fille de S. Loüis & de Marguerite de Provence. *Iſabelle* de Valois, fille de Charles de France & de Marguerite de Sicile, épouſa en 1295. Edoüard Prince d'Écoſſe. *Iſabelle* de France Ducheſſe de Milan étoit fille du Roi Jean & de Bonne de Luxembourg. *Iſabelle*-Claire-Eugenie d'Autriche, Ducheſſe de Brabant, Comteſſe de Flandres &c. étoit fille de Philippe II. Roi d'Éſpagne & d'Élizabeth de France. En général on peut ou même on doit toujours dire *Iſabelle*, en parlant des Princeſſes d'Éſpagne, excepté ſainte Élizabeth Reine de Portugal.

Ce nom d'*Iſabelle* vient ſelon quelques-uns d'*Eliſa bella*, ou plutôt de celui d'*Eliſabeth*, en y faiſant quelques changemens.

ISABELLE, ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une œillet de couleur de rôſe pâle ou chair, ſon blanc très-fin & ſes panaches de piéces emportées, ſa fleur fort large, & garnie de feüilles qu'elle renvèrſe quelquefois, ne caſſe point avec 5 ou 6 boutons, produit beaucoup de marcottes qui ſont ſujettes aux taches blanches rougeâtres, c'eſt-à-dire, à la gâle & au roux, qui eſt une eſpéce de gâle : ſa fleur eſt le plus ſouvent hâtive. MORIN.

Le fort ISABELLE, *Arx Iſabella*. C'eſt un petit fort de la Flandre. Il eſt à demi lieuë de l'Écluſe, & à une de la mèr d'Allemagne. Les Éſpagnols qui l'ont conſtruit du tems de l'Archiducheſſe *Iſabelle*, lui donnèrent ſon nom.

ISABELLE. adj. Couleur qui participe du blanc & du jaûne, qui eſt d'un jaûne bien lavé. *Ex alba rutilans*. Il y a des chevaux d'un poil *iſabelle*. Les juppes *iſabelles* ont été longtems à la mode, parceque c'eſt une couleur douce.

Il eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & maſculin. *Iſabelle* clair, *iſabelle* obſcur.

ISAGA. ſ. m. Tèrme de Relation. Officiér de la maiſon du Grand Seigneur, Grand Chambellan. *Magnus Cubicularius*, ou *Camerarius*. L'*Iſaga* a quatre ducats par jour, & plus de 6000. que lui valent ſes droits & profits tous les ans. Il tient lieu de Grand Chambellan ou Sommeiller du corps. C'eſt lui qui porte les paroles ſecrettes du Prince à la Sultane. Il commande aux Pages de la chambre, & de la garderobbe, & à tout ce qui concèrne la pèrſonne du Grand Seigneur. VIGENÈRE *ſur Chalcond. p.* 358. L'*Iſaga* eſt Eunuque. ID.

ISAGÔNE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie, dont on ſe ſèrt quelquefois pour exprimer une figure à angles égaux. HARRIS. En Latin *Iſagonus*, *a*.

Ce mot vient du Grèc ἴσος, égal, & ἀγὼν, angle. *Iſagonus*, *a*, qui a des angles égaux.

ISAÏE. ſ. m. *Iſaias*. Nom d'homme. L'uſage eſt pour *Iſaie*. Il ne faut point dire *Eſaie*, ni *Jéſaie*. *Iſaie* a été un ſaint Prophête. Il étoit Prince du ſang des Rois de la maiſon de David, & il a prophetiſé prèſque un ſiécle entiér. PORT-ROYAL, *Préface ſur Iſaie*. *Iſaie* eſt éloquent, élevé, ſublime.

ISAÏE, ſe dit auſſi du Livre des Prophéties d'*Iſaie*. On lit en *Iſaie* Ch. IX. v. 6. une belle prophétie de Jéſus-Chriſt. Le meilleur Commentaire que je connoiſſe ſur *Iſaie* eſt celui de Forérius.

ISAMBÈRT. ſ. m. Nom que les Normands donnent à la poire de Beurré rouge. Tant le Beurré rouge, autrement l'Angloiſe, ou l'*Iſambèrt* des Normans, que le Beurré gris & le Beurré vèrd, ne ſont qu'une même chôſe, ſouvent il s'en trouve de toutes ces façons ſur un même arbre. La belle expoſition, ou peut-être une médiocre infirmité de tout l'arbre, ou ſeulement de quelques branches, en font de rouges. L'ombre & la vigueur ſoit de l'arbre entiér, ſoit de la branche particulière, en font de gris ou de vèrds, le cognaſſiér & le franc ſur leſquels ſe trouvent greffez ces poiriérs ſe font auſſi connoître par les differens coloris qui viennent à leur fruit, le fond ſèc ou le fond humide y contribuënt auſſi. LA QUINT.

ISAMBRON. ſubſt. m. Eſpéce de panne ou d'étoffe qu'on employoit dans les habits. Il étoit défendu aux Chanoines de S. Victor de porter de l'*iſambron*.

ISAURIE. ſ. f. Nom de Contrée. *Iſauria*. C'étoit anciennement un petit païs de la Galatie, en l'Aſie mineure. Il étoit aux confins de la Piſidie, & de la Lycaonie, ſa principale ville étoit *Iſaura*, qui lui donnoit ſon nom, aujourd'hui *Saura*. C'eſt maintenant une partie de la grande Caramanie. MATY. L'*Iſaurie* étoit tèrminée d'un côté par le mont Taurus, & d'un aûtre par la Cilicie. L'*Iſaurie* fut ſubjuguée par Sèrvilius, qui en prit le nom d'Iſaurique.

ISAURIEN, ENNE. adj. Nom de Peuple. *Iſaurus*. Les *Iſauriens* ſont les peuples qui habitoient l'*Iſaurie*. En parlant de ces peuples l'uſage veut qu'on les nomme *Iſauriens*, & non pas *Iſauriques*. On ſe ſèrt encore du nom d'*Iſaurien* quand on veut déſigner l'Empereur Léon III. Léon *Iſaurien* vivoit au 8e ſiécle, il commença à régner l'an de Jéſus Chriſt 717.

Dans le Droit Romain il y a des loix contre les *Iſauriens* qui couroient les mèrs pour faire la piraterie; car les *Iſauriens* étoient de grands pirates. L'Empereur Probus avoit ordonné que les *Iſauriens* envoyeroient leurs enfans à la guèrre, quand ils auroient

roient dix-huit ans, afin d'empêcher par là les brigandages qu'ils commettoient.

ISAURIQUE. adj. Ce mot n'eſt en uſage qu'en parlant de cèrtaines pèrſonnes auxquelles il a été donné pour ſurnom. *Iſauricus.* Sèrvilius fut ſurnommé *Iſaurique* à cauſe de la conquête qu'il fit de l'Iſaurie.

ISAURIQUE. ſ. m. *Iſauricum.* Tribut que les Empereurs faiſoient payer châque année aux Iſauriens : c'étoit des ſommes d'argent ou des preſens que les Empereurs faiſoient donner à ces peuples pour empêcher leurs courſes ſur les tèrres de l'Empire. Les Czars de Moſcovie font faire de ſemblables préſens par le Gouvèrneur d'Aſtracan aux Tartâres qui habitent à l'orient du Volga.

I S C.

ISCARIOT. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Tèrre Sainte, ſelon quelques Auteurs *Iſcariot.* S. Jérôme, & après lui Adricomius le mettent dans la Tribu d'Éphraïm. Mais voyez ISCARIOTE.

ISCARIOTE. ſ. *Iſcariotes.* L'Évangile donne ſouvent ce ſurnom à Judas, qui trahit Nôtre Seigneur. Simon le Cananéen & Judas *Iſcariote*, qui fut celui qui le trahit. P. AMELOTE. Alors l'un des douze appellé Judas *Iſcariote* s'en alla trouver les Princes des Prêtres. PORT-R. Judas l'*Iſcariote*, celui-là même qui le livra. P. BOUHOURS. Il parloit de Judas *Iſcariote* fils de Simon. SIMON.

Ce n'eſt point un ſentiment général qu'*Iſcariote* ſoit un nom de païs; beaucoup moins qu'il ſignifie un habitant d'Iſcariot, ou qu'il y ait eû un bourg de ce nom, c'eſt cependant le plus probable. Pluſieurs croyent que c'eſt un nom formé de איש שכר, *Is Sacar*, qui ſignifie *l'homme au ſalaire, le vendeur, celui qui a vendu ſon maître.* Ceux qui le prennent pour un nom de païs prétendent qu'il eſt compôſé de איש, *Is*, homme, & Kerioc nom d'une ville de Juda, dont parle Joſ. XV. 25. & qu'il ſignifie un homme de Kérioc. M. Réland qui ſoutient ce ſentiment dans la IIIe de ſes Diſſèrtations Miſcellanées dit qu'il n'eſt point extraordinaire de trouver dans les noms Juifs des compoſitions ſemblables de deux mots : témoin Βαρτολομαῖος, Βοανέργες, Βηθσάϊδα, Καπερναούμ, Ἀκέλδαμα, &c. *Barthélemi, Boanèrges, Bethſaide, Capharnaum, Haçeldamias* & ſemblables; que *Iſcariote* ſignifie homme de Carioth, ou ſimplement un homme originaire de Cariot, ou un homme conſidérable, un Notable de Carioth; que c'eſt ainſi qu'Antigonus, qui apprit & reçut la loi orale de Siméon le juſte eſt appellé איש סוכו, *Is Soco*, homme de Soco. De même encore entre les Docteurs Miſchniques il y en a deux, dont l'un eſt nommé איש ברתות א, *Isbarthota*, homme de Barthotha, & l'autre איש כפר חנניא, homme du bourg de *Hbanania.* Il confirme ce ſentiment du témoignage de Bêze, qui dit que dans ſon ancien Manuſcrit il y avoit toujours dans S. Jean ἀπὸ Καριώτου, au lieu d'Ἰσκαριώθ. Lightfoot, de אסקורטיא, *Iſcortia*, mot Talmudique formé de *Scorteus*, & qui en a la ſignification; mais il n'y a nulle raiſon à cette étymologie que quelque reſſemblance de mots. Bartholocci dans ſa Bibliothéque Rabbinique veut que ce mot ſoit compôſé de איש *Iſch*, homme, & de קורייוטא *cariota*, qui eſt le nom d'une éſpéce de palmiér; d'où il infère que *Iſcarioth* eſt un homme qui a pris naiſſance dans un lieu fèrtile en palmiers : & comme la vallée de Jéricho en portoit beaucoup, il veut que ce mot ſignifie un homme qui y avoit pris naiſſance, & que Judas par conſéquent en fût.

ISCH. ſ. m. ou BLIDA. ſ. f. Nom de ville. *Oeſchus.* C'étoit anciennement une ville des Triballiens, en la Méſie inférieure. Elle eſt maintenant dans la Bulgarie, à l'embouchure de la rivière d'Iſcho, dans le Danube, à quelques lieuës au deſſus de Nicopoli ou Nigéropoli. MATY.

ISCHÉBOLI. ſ. m. ou *Eſchibaba.* ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Romanie. *Scopelus.* Elle eſt ſur les frontières de Bulgarie. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, dont l'Évêque étoit ſuffragant d'Andrinople. *Iſcheboli* eſt près de la ſource de la rivière appellée Capriza au nord d'Andrinople.

ISCHEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Haute Autriche, en Allemagne, *Iſchelia.* Elle eſt ſur la rivière de Traun, un peu au deſſus de ſon entrée dans le lac nommé Traun-Sée. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Tuatio*, petite ville du Norique Ripenſe, que d'autres placent à Leonpach, village de la même Contrée. MATY.

ISCHIA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Iſchia, Ænaria.* Elle eſt conſtruite ſur un tèrrain qui eſt en la partie orientale de l'iſle d'*Iſchia*, & qui lui eſt joint par une chauſſée. Cette ville eſt forte, défenduë par une bonne Citadelle, & elle a un Évêché ſuffragant de Naples. Fèrdinand, Roi de Naples, en fit ſon azile l'an 1495. lorſque Charles VIII. conquit tout le Royaume de Naples. MATY.

L'Iſle d'ISCHIA, en Latin *Iſchia*; anciennement, *Ænaria, Inarime*; & *Pithecuſa*, eſt une iſle du Royaume de Naples, ſituée dans la mèr de Toſcane, à une lieuë du Cap qui ſépare le Golfe de Naples de celui de Gaëte. Elle peut avoir quatre ou cinq lieuës de tour, & ſept ou huit villages, outre *Iſchia* ſa Capitale. Son tèrroir eſt tout plein de ſouffre, qui s'étant allumé dans les entrailles de la tèrre du tems de Charles II. Roi de Naples, brûla une demi lieuë de païs, vèrs la ville d'*Iſchia*. Ce païs porte le nom de *Terra Cremata*, c'eſt-à-dire, tèrre brûlée, & ne produit rien, le reſte de l'iſle eſt fèrtile en vins éxcellents. MATY.

ISCHIADIQUE. adj. C'eſt une épithéte que les Médecins donnent à deux veines du piéd qui vont ſe tèrminer à la crurale. *Iſchiadicus.* Il y a la grande & la petite *iſchiadique.* La prémière eſt formée par dix petits rameaux qui viennent des orteils, & qui ſe joignant ne font qu'une veine qui monte par les muſcles du grâs de jambe. La petite *iſchiadique* eſt faite de pluſieurs ramifications qui viennent de la peau & des muſcles qui environnent l'article de la cuiſſe. On les appelle auſſi *ſciatiques.*

Ce mot vient du Grèc, ἰσχίας, ou ἰσχίον, *coxa*, la hanche.

ISCHIATIQUE. Voyez SCIATIQUE, c'eſt la même chôſe.

ISCHION. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le nom qu'on donne à un des ôs des hanches, dans lequel il y a une profonde cavité qu'on nomme *cotyle, acétabule*, ou *emboêture*, pour recévoir la tête de l'ôs de la cuiſſe. Cette cavité eſt environnée d'un cèrcle cartilagineux, qu'on nomme *ſourcil*, & qui ſèrt à affèrmir la cuiſſe. L'*iſchion* avec l'ilion, le pubis & l'ôs ſacré, font le baſſin qui contient la veſſie, la matrice, les inteſtins.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *fort*, de ἰσχος, *robur.*

ISCHO, ou GHIGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Bulgarie. *Oeſcus.* Elle prend ſa ſource dans le mont Argentaro, & ſe décharge dans le Danube, à la petite ville d'Iſch. MATY.

ISCHURÉTIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine qui ſe dit des remédes qui guériſſent l'iſchurie. *Iſchureticus, a.* Les remédes *iſchurétiques* ſont ceux dont on ſe ſèrt pour faire ſortir l'urine, dans le cas de ſa ſuppreſſion. HARRIS.

ISCHURIE. ſubſt. fém. Tèrme de Médecine. Entière ſuppreſſion d'urine. *Iſchuria.* L'*iſchurie* eſt cauſée par tout ce qui peut boûcher les conduits des reins, ou les ureteres, ou le canal de la veſſie, comme ſont le ſable, la pièrre, les phlégmes, les grumaux de ſang, l'inflammation. Elle dépend auſſi de l'obſtruction des nèrfs qui vont aux reins, ou à la veſſie, ce qu'on remarque dans la paralyſie des parties inférieures depuis le diaphragme. La trop grande diſtenſion de la veſſie produit encore le même éffet, parceque ſes fibres ſont ſi fort allongées, & par conſéquent ſi retrécies, que les éſprits qui ſont néceſſaires pour leur contraction n'y peuvent point entrer : d'où vient que les pèrſonnes qui retiennent trop longtems leur urine, ont enſuite beaucoup de peine à la rendre, & bien ſouvent il faut avoir recours au cacheter ou ſonde pour la faire ſortir.

Ce mot eſt Grèc, & compoſé du vèrbe ἴσχω, *j'arrête*, & οὖρον, *urine.*

I S E.

ISÉL, ISÉLSTEIN. Voyez ISSÉL, ISSÉLSTEIN.

ISÉLASTIQUE. ſ. m. M. De Saci dans ſa Traduction de la prémière lettre, que nous citerons dans l'article ſuivant, a crû que ce nom ſe donnoit à ceux qui préſidoient aux jeux *Iſélaſtiques.* Car ou Pline dit : *Ego contra ſcribo Iſelaſticorum nomine*, il traduit, *Au contraire je ſuis de l'avis de ceux qui préſident à ces combats.* Mais le texte de Pline ne paroit pas avoir ce ſens, puiſqu'il continuë ainſi, *Itaque eorum vehementer addubitem, an ſit potius id tempus, quo εἰσήλασαν intuendum.* On ne ſçait à quoi rapporter cet *eorum*, ſi l'on joint *nomine* avec *Iſelaſticorum.* J'aime mieux ſuivre la correction que Samuël Petit fait à ce texte dans ſon Commentaire ſur les loix Attiques p. 62. Il veut qu'on liſe, *Ego cum tranſcribo, Iſelaſticorum, nomine itaque eorum vehementer addubitem*, & le reſte. De ſorte que la penſée de Pline ſoit celle-ci, mais en décrivant leur requête pour vous l'envoyer, & y trouvant le mot *Iſélaſtique*, ce mot me fait douter ſi ce n'eſt pas plûtôt au tems qu'ils font leur entrée qu'on doit avoir égard. Il n'eſt pas ſeur pourtant, & Pline ne donne point à entendre qu'il tranſcrivit la requête des Athlétes *Iſélaſtiques*, il n'eſt point néceſſaire non plus de le ſuppôſer avec Samuël Petit, pour trouver du ſens à la lettre en queſtion. J'aime donc mieux en ſuivant la correction de ce ſçavant homme dire que Pline ne parle là que de ſa lettre, & qu'il dit à Trajan : Mais en écrivant, *Iſélaſtiques*, leur nom même me fait beaucoup douter ſi ce n'eſt pas plûtôt au tems qu'ils font leur entrée, qu'on doit avoir égard; en ſorte que ce ſoit en écrivant ſa lettre à Trajan, & y mettant le nom d'*Iſélaſtique*, que cette réflexion lui vint. J'ai conjecturé

encore

encore qu'au lieu de ces mots *cum tranſcribo*, Pline avoit peut-être mis, *Ego cum ad te ſcribo*, ou *cum tibi ſcribo*, *Iſelaſticorum*. Mais quoiqu'il en ſoit, *Iſélaſtiques* ſe dit là des jeux, & par conſéquent ne ſignifioit point ceux qui préſident à ces jeux. L'élégant Traducteur n'avoit pas connoiſſance de ce que Petit a écrit ſur cette lettre, il en eût fait mention, au moins dans une note.

ISÉLASTIQUE. adj. m. & f. Nom d'une eſpéce de combats ou de jeux. *Iſelaſticus, a. Iſelaſticum certamen. Agon Iſelaſticus.* Sous l'Empire Romain, dans les villes Grécques ou d'Aſie ſoumiſes aux Empereurs on appelloit jeux *Iſélaſtiques*, ceux d'où celui qui ſortoit vainqueur, étoit conduit dans ſa ville & y entroit comme en triomphe. M. de Sacy ajoute qu'il y entroit par une bréche, couronné & monté ſur un cheval blanc. Je ne trouve point ces circonſtances ailleurs. Les *Athlétes Iſélaſtiques* avoient de grands priviléges, que les Empereurs leur avoient accordez, à l'éxemple d'Auguſte & des Athéniens, qui en donnoient auſſi à ceux qui vainquoient dans les jeux Olympiques, les Pythiens, les Iſthmiens, généralement à tous les Hiéroniques ou vainqueurs dans les combats ſacrez. Ils étoient couronnez ſur le champ, après leur victoire, on leur aſſignoit des penſions, ou on leur fourniſſoit leurs alimens, & on les introduiſoit en triomphe dans leur patrie. Trajan avoit établi quelqu'une de ces récompenſes, Pline L. X. Lettre CXIX. le conſulte ſur cela. Les Athlétes, Seigneur, prétendent que le prix que vous avez établi pour les vainqueurs dans les combats *Iſélaſtiques*, leur eſt dû dès le jour qu'ils ont reçu leur couronne; qu'il importe peu quel jour ils ſont leur entrée ſolemnelle; qu'il ne faut regarder que de quel jour ils ont vaincu, & de quel jour par conſéquent ils ont pû la faire. Au contraire je ſuis de l'avis de ceux qui préſident à ces combats, & je croi (non pourtant ſans douter bien fort) qu'il ne faut compter, que du tems qu'ils ont fait leur entrée. Ces Athlétes demandent encore leur rétribution, pour le combat que vous avez rendu depuis *Iſélaſtique*, quoi qu'il ne le fût pas au tems qu'ils ont remporté la victoire. Ils diſent pour raiſon que de même qu'on ne leur donne rien pour ces combats, qui ont ceſſé d'être *Iſélaſtiques*, depuis qu'ils ont vaincu; auſſi eſt il juſte de leur donner pour ceux qui le ſont devenus. Je me trouve encore fort embaraſſé ſur cela, & je doute fort que l'on doive faire remonter les prix avant leur établiſſement, & les donner à ceux à qui ils n'avoient point été propoſez, quand ils ont vaincu. Je vous ſupplie donc, Seigneur, de réſoudre mes doutes, ou plutôt de vouloir bien interpréter vous même vos grâces. SACI. Trajan répond dans la lettre ſuivante: la recompenſe aſſignée au vainqueur dans les combats *Iſélaſtiques* ne me paroit dûë que du jour qu'il a fait ſon entrée dans la ville. Les rétributions pour les combats, qui, avant que je les euſſe rendus *Iſélaſtiques*, ne l'étoient point, ne peuvent remonter au tems où elles n'étoient point établies. Et les changemens ſurvenus, ſoit dans les combats, qui ont commencé à être *Iſélaſtiques*, ſoit dans ceux qui ont ceſſé de l'être, ne décident rien en faveur des Athlétes. Car quoique la nature de ces combats change, on ne leur fait point rendre ce qu'ils ont une fois reçu. ID. On voit par ces lettres que les mêmes combats n'étoient pas toûjours *Iſélaſtiques*, on voit encore quelles étoient les récompenſes établies au moins par Trajan. Car ce que M. de Saci appelle d'un nom général rétributions, Pline & Trajan le nomment plus particuliérement *obſonia*; c'eſt à dire, *alimens*. Voyez ſur les jeux *Iſélaſtiques* Samuël Petit dans ſon commentaire ſur les Loix Attiques *L. I. Tit. I. p. 61. & 62.*

ISENACH. Voyez EISENACH.

ISENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un gros bourg avec un bon château. *Iſenburgum.* Il eſt dans le Comté du bas Iſenbourg, en Wétéravie, ſur la riviére de Seyn, à trois lieuës de la ville de Coblents, du côté du Nord. MATY.

Le bas *Iſenbourg*. Nom de contrée. *Comitatus Iſenburgenſis inferior.* Ce païs qui eſt proprement le Comté d'*Iſenbourg*, eſt dans la Wétéravie, le long de la riviére de Seyn, entre les États de Tréves & de Cologne, & les Comtez de Wied, & de Seyn. Ce Comté eſt de petite étenduë, & n'a rien de conſidérable que le bourg qui lui donne le nom. Il appartenoit autrefois aux Comtes d'*Iſenbourg*. Il eſt maintenant à ceux de Runkel & Wied. MATY.

Le Comté du Haut *Iſenbourg*, qui eſt proprement le Comté de Budingen. *Comitatus Iſenburgenſis ſuperior*, ou *Budingenſis*, petit État de la Wétéravie, en Allemagne. Il eſt entre le Landgraviat de Heſſe, l'Abbaye de Fulde, & les Comtez de Hanavv & de Solms. Il peut avoir huit lieuës de long, & trois de large. La petite ville de Budingen, ſur la Senne, en eſt le lieu principal. Ce Comté appartient à la maiſon d'*Iſenbourg*, qui eſt diviſée en deux branches, l'aîné fait ſa réſidence à Offenbach ſur le Mein, & le cadet à Birſtein, aux confins de Fulde. MATY.

ISANDICK. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié des Païs-Bas. *Iſendicum.* Il eſt dans la Flandre Hollandoiſe, près du Biervlid, entre l'Écluſe & le Sas de Gand. MATY.

ISENGHIEN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg des Païs-Bas. *Iſengenium.* Il a titre de Comté, & il eſt ſitué dans la Flandre, à deux lieuës de Courtray du côté du Nord. MATY.

ISENGRIN. ſ. m. Nom de faction. *Iſengrinus.* On appella *Iſengrins* ſous Philippe Auguſte certains factieux, ou bandits, qui s'élevérent en France dans le territoire de Furnes, ou plutôt les habitans du territoire de Furnes, qui ſe mirent à piller, & ſe rendirent redoutables. *Iſengrin* dans les Auteurs du moyen âge ſignifie un loup, on donna ce nom Flamand à ceux du canton de Furnes, parcequ'ils pilloient les bergeries comme des loups. Voyez Guillaume le Breton L. II. IX. & X. de ſa Philippide, & Buzelin *Gallo flandr. L. I. C.* 18.

ISEO. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Iſeum.* Ce lieu eſt dans le Breſſan, ſur le bord méridional du Lac d'*Iſéo*, auquel il donne ſon nom. MATY.

Le Lac d'*Iſéo*, *Iſeus Lacus*, eſt dans l'État de Véniſe, ſur les confins du Breſſan & du Bergamaſc. Il n'a pas beaucoup d'étenduë d'orient en occident, mais il a environ cinq lieuës du ſud au nord. La riviére d'Oglio le traverſe dans toute ſa longueur, & la petite ville d'*Iſéo*, qui eſt ſur ſes bords, lui donne le nom. MATY.

ISER. ſ. m. Nom propre d'une riviére d'Allemagne. *Iſara.* Elle prend ſa ſource aux confins du Tirol, traverſe le Duché de Baviére, baignant Munick, Freiſingue, Landshut, & Dingelſing, & ſe décharge enſuite dans le Danube, entre Straubing & Paſſaw. L'*Iſer* eſt groſſi par pluſieurs riviéres, dont les principales ſont la Loyoſa & l'Amber. MATY.

ISERE. ſubſt. fém. Nom d'une riviére de France. *Iſara.* Elle a ſa ſource dans la Savoye aux Alpes Tarantaiſes. Elle y baigne Moutiers & Montmellian, puis entrant dans le Dauphiné elle paſſe à Grenoble, à Fontany, à Tuilins, à Chaſteauneuf, à Vinay, à la Sône, à la Baume, à la Jonchère, à Romans, à Confulens, & ſe jette dans le Rhône un peu au deſſus de Valence. Elle reçoit dans ſa courſe entre autres riviéres l'Arch & le Drac. VALOIS, *Not. Gall. p.* 255. Il ne faut point dire, comme quelques-uns, *Liſere*, mais *Iſere*, ou l'*Iſére*.

ISERLOHN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou Bourg du Cèrcle de Weſtphalie. *Iſerlonia.* Ce lieu eſt dans le Comté de la Mark, ſur la riviére de Baren, environ à ſept lieuës de la ville d'Ham, vers le midi. MATY.

ISERNIA, ou SERGNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Eſernia, Æſernia.* Elle eſt dans le Comté de Moliſſe, entre les montagnes, près de la riviére de Volturno. Cette ville a un Évêché, ſuffragant de Capouë; mais elle déchoit beaucoup. MATY.

ISETRE, ou ISEURE. ſ. f. Nom de lieu. *Iciodorum Turonum.* Ce bourg eſt dans la Touraine, ſur les confins du Berry, ſur le bord de la Creuſe. Grégoire de Tours en parle, & l'appelle *Iciodorum*, & *Iſiodorenſis pagus.* VALOIS, *Not. Gall p.* 249.

ISH.

ISHI. ſ. m. Nom que les peuples de l'iſle Formôſe donnent au Dieu tout-puiſſant. JOVET.

ISI.

ISIAQUE. ſ. m. Prêtre de la Déeſſe Iſis. *Iſiacus.* Les *Iſiaques* portoient à la main une branche d'abſynthe marine au lieu d'olive. DIOSCORIDE, L. V. C. 27. Plin. L. XXVII. C. 7. Ils prenoient auſſi à la main un aſpic qu'ils portoient autour du temple. Ils chantoient deux fois le jour les loüanges d'Iſis; le matin à la prémiére heure, c'eſt à dire, au lever du ſoleil, lorſqu'ils ouvroient ſon temple, ce qu'ils appelloient Ouverture. Ils ſaluoient la Déeſſe, & appelloient cette cérémonie Salutation, ou Exércice. Enſuite ils demandoient l'aumône tout le jour, & revenoient à la huitiéme heure, ils adoroient debout la ſtatuë d'idôle, l'accommodoient & la couvroient, puis ils fermoient ſon temple. Telle étoit la vie & les fonctions des *Iſiaques*. Ces *Iſiaques* qui étoient les Galles, dont nous avons parlé en leur place, comme Iſis étoit Cybéle, ne ſe couvroient les piéds que des écorces fines de l'arbre appellé *papyrus*, c'eſt pour cela que Prudence & d'autres ont dit qu'ils alloient nuds piéds. Il y a une ſtatuë antique à Rome qui repréſente un *Iſiaque* avec une beſace, & une clochette à la main, ſoit qu'ils s'en ſerviſſent en demandant l'aumône, ou qu'elle leur fût d'uſage dans leurs ſacrifices, comme Lucien l'a dit. Les *Iſiaques* ne ſe revêtoient que de robes de lin, parcequ'Iſis avoit appris aux hommes à cultiver & à travailler le lin. Ils ne mangeoient ni cochon, ni mouton, & ne ſalloient jamais leurs viandes, pour être plus chaſtes. Ils mêloient beaucoup d'eau dans leur vin, & ſe raſoient la tête. Ils

portoient

portoient quelquefois la ſtatuë d'Iſis ſur leurs épaules, & ſe ſèrvoient du ſiſtre dans leurs cérémonies. Voyez Diodore de Sicile L. I. Plutarque *De Iſide & Oſiride*.

ISIDÔRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Iſidorus*. Il y a *Iſidôre* de Péluſe, *Iſidôre* de Cordoüe, *Iſidôre* de Seville. Saint *Iſidôre* d'Antioche n'eſt pas le véritable nom du Saint, qu'on honore ſous ce nom. C'eſt une très-ancienne corruption de *Siriæ Domni*. Il y avoit dans les anciens manuſcrits du Martyrologe de S. Jérôme au 2e jour de Janvier, *Antiochiæ Syriæ, Domni Epiſcopi ejuſdem loci*; c'eſt à dire, à Antioche de Syrie ſe fait la mémoire de Saint Domne Évêque du même lieu. De *Syriæ Domni* on a fait pluſieurs noms différens qu'on donne à ce Saint. Quelques manuſcrits du Martyrologe dit de S. Jérôme, & Uſuard, ont dit *Iſidori*; l'éxemplaire de Corbie, *Siridoni*; celui de Luc *Syridoni*; un de Bavière *Iſidori*; celui d'Ettèrnac *Iſirid*. C'eſt Holſténius qui dans une lettre à Florentinius eſt auteur de cette conjecture judicieuſe. M. Chaſtelain l'adopte dans ſon Martyrologe T. I. p. 38. & 39. Elle eſt confirmée par un manuſcrit de la Bibliothéque de la Reine Chriſtine de Suéde, contenant un abbregé du Martyrologe de S. Jérôme, qui a ſèrvi autrefois à l'Abbaye de Sainte Colombe près de Sens, où on lit clairement ces mots, *Antiochiæ, Syriæ, S. Domni Epiſcopi ejuſdem loci*. M. Chaſtelain ajoute à la conjecture d'Holſténius que peut être il y avoit un autre S. Domne d'Antioche de Piſidie, que l'Auteur de ce Martyrologe a voulu diſtinguer, en ajoutant contre ſa coutume le nom de *Syriæ* à celui d'*Antiochiæ*. Il faut donc appeller ce S. Domne, & non pas *Iſidôre*, ou Spiridon &c. Beaucoup moins en faut-il faire deux Saints différens, l'un nommé *Iſidôre*, & l'autre Séridon, ou Spiridon, comme ont fait Molan, Maurolycus, Galéſinius & Baronius.

ISIES, ou ISIENNES. ſ. fém. & plur. Fêtes d'Iſis. *Iſia*. Les *Iſies* étoient des ſacrifices, & des fêtes pleines d'impureté, & d'abomination; c'eſt pourquoi on éxigeoit un ſecrèt inviolable de ceux qui y étoient initiez. Elles duroient neuf jours, & étoient ſi affreuſes & ſi éxécrables, que le Sénat les abolit à Rome ſous le Conſulat de Piſon & de Gabinius. L'Empereur Commode les rétablit environ 200 ans après. Il ſe mêla lui même aux Prêtres de la Déeſſe, & y parut tête râſe, portant Anubis. Et tandis qu'il fut à Rome on ne célébra nulle fête avec tant de cérémonies & de ſupèrſtition; & l'on eut une conſidération toute particulière pour les Iſiaques, Prêtres de la Déeſſe. Voyez Suétone dans Néron C. XXXVI. Tacite *de Morib. Germ. C. IX.* Dion L. XL. XLII. XLVII. LIII. & LIV. Lampridius dans Commode, & Tertullien dans ſon Apologétique C. 6.

ISIR. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le nom que les ſages donnent à l'élixir au blanc lorſqu'ils veulent le multiplier.

ISIS. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Divinité. *Iſis, idis*. La Déeſſe *Iſis* étoit honorée des Égyptiens & des anciens Gèrmains. Les Poëtes feignent qu'Io changée en vache étant venuë en Égypte, Jupitèr lui rendit ſa prémière forme, & qu'elle épouſa Oſiris, Roi du païs, & qu'elle fut ſi aimée des Égyptiens, qu'ils la mîrent au nombre de leurs Divinitez après ſa mort. Ils avoient reçu en éffèt d'*Iſis* de grands bienfaits. C'eſt elle qui leur apprit à filer la laine, & à la mettre en œuvre, après l'avoir appris elle même de Mèrcure. C'eſt elle qui leur apprit l'art de cultiver la tèrre, de recüeillir le bled, & d'en faire du pain. C'eſt elle qui leur donna des loix. *Iſis* n'étoit point une Divinité ſimple & particulière. C'eſt la lune, la tèrre, Cérès, Cybéle, Vénus, Aſtarté, Rhéa, la Grande mère, ou la Mère des Dieux, Minèrve Cécropienne, Vénus Paphienne, Diane Dictynné, Proſèrpine, Junon, Bellone, Hécaté, Rhamnuſie, Cybéle &c. & en un mot c'étoit toute la nature. Quelques-uns veulent que l'*Iſis* des Égyptiens ſoit Ève, & qu'Oſiris ſoit Adam. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. I. C. 17. 2. 38. L. II. C. 24. 27. 36. 56. L. VII. C.* 2. & 10. D'autres ont prétendu qu'*Iſis* étoit la conſtellation de la Vièrge, ou la Vièrge, qui a été placée dans le Ciel. Une inſcription rapportée par Diodôre de Sicile dit à la vérité qu'*Iſis* eſt dans les Aſtres, mais elle dit que c'eſt dans la conſtellation du chien. Les Prêtres d'*Iſis* s'appelloient Iſiaques. Voyez ce mot.

Il y avoit des idôles d'*Iſis* Hèrmaphrodites. Voyez Barthius *Animadverſ. ad Statium Theb. L. V. v.* 20. Il y a dans le cabinet du P. Kirkèr une figure d'*Iſis* repréſentée avec pluſieurs mamelles, comme la Diane d'Éphèſe. On donnoit aux ſtatuës d'*Iſis* des aîles de Vautour, à ce que témoigne Élien L. X. C. 22. Plutarque a fait un livre d'*Iſis* & d'Oſiris.

Iſis étoit ſurtout honorée à Bubaſte, à Copte & à Aléxandrie. Les Romains reçurent auſſi ſon culte, & on inſtitua en Italie les mêmes ſacrifices en ſon honneur, que ceux qui ſe faiſoient en Égypte. On n'oſoit regarder curieuſement les myſtères de la Déeſſe *Iſis* en Phocide, crainte de pèrdre la vûë. MASCUR.

L'*Iſis* des Gèrmains étoit différente de celle des Égyptiens. Elle avoit été femme de Mannus, fils de Tuiſcon, d'où les Gèrmains prétendoient tirer leur origine. Quelques ſçavants diſent fort ingénieuſement que *Man*, ou *Mannus*, & l'*Iſis* des Gèrmains, ſont Adam & Ève, & que l'Hiſtoire fabuleuſe de ceux-là étoit un reſte de la tradition de ces peuples touchant nos prémiers pères, que *Man* n'eſt autre chôſe qu'Adam en langue Gèrmanique; car l'un & l'autre mot ſignifie homme; que les Gèrmains ne diſoient point *Iſis*, mais *Iſcha*, dont les Romains firent *Iſis*, croyant que c'étoit *Iſis*, & qu'*Iſcha* étoit en langue Gèrmanique la même chôſe qu'*Iſis* en Égyptien; qu'au reſte *Iſcha* n'étoit rien moins qu'*Iſis*, que c'étoit le nom אשה, *Iſcha*, Hébreu, *Vira*, que Adam donna à Ève en la voyant la prémière fois. *Gen. II.* 23. que les Gèrmains avoient conſèrvé ce nom dans leur langue. Voyez Voſſius *L. C XXXVIII. De Idolol.*

ISIS eſt auſſi un tèrme de Calendriér. C'eſt le nom d'un des cinq jours que les Coptes ont ajouté à leur année pour la faire de 365. jours: le quatrième de ces cinq jours qu'ils ont ajouté s'appelle *Iſis*. Voyez le P. Kirkèr, Fabricius, &c. Selon l'Aſtrologie des Égyptiens *Iſis* eſt la Divinité qui préſide au ſigne du mois Parthénape, qui eſt le prémiér de l'année des Égyptiens, & répond au mois de Septembre. Voyez Welſchius, Kirkèr, &c.

ISITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte parmi les Muſulmans. *Iſita*. Les *Iſites* prennent leur nom d'Iſa Mèrdad leur chef. Leur ſecte conſiſte à dire que l'Alcoran n'eſt pas étèrnel, qu'il eſt créé, & que quand Mahomet dit qu'il eſt étèrnel il parle de l'original, & non pas de la copie de l'Alcoran. Voyez l'*Empire Ottoman* de Ricaud.

I S L.

ISLAM. ſ. m. Nom propre de la Religion de Mahomet, Mahométiſme. *Iſlamica Religio*, *Mahometiſmus*. Mahomet prêchoit ſur toutes chôſes l'abandon à la volonté de Dieu, ſans réſèrve, & ſans crainte d'aucun péril; ſe fondant ſur la prédeſtination mal entenduë, & regardée comme une deſtinée fatale.

Du vèrbe *Salama* qui ſignifie ſe réſigner ainſi à la volonté de Dieu, eſt venu le nom d'*Iſlam*, qui eſt le propre nom de la Religion de Mahomet, & celui de Moſlemin, pour ſignifier ceux qui la profeſſent. Nous l'éxprimons par celui de Muſulmans. FLEURY. Ainſi *Iſlam* eſt la même chôſe que Muſulmaniſme.

ISLAMI. ſ. m. Tèrme de Relation, qui ſignifie Uni & pacifique. C'eſt un nom que les Turcs ſe donnent entre eux. *Amicus pacificus*. Ce ſera à vous à vous faire paroître ce que vous êtes, à ſçavoir, bons Muſulmans à vôtre ſaint Prophête, & à vôtre Empereur, & entre vous bons *Iſlamis*. VIGENÈRE, *Cout. de Chalcond. L. IV. p.* 491.

ISLAMISME. ſ. m. C'eſt la même chôſe que Muſulmaniſme, ou Mahométiſme. Les Mahométans diſent *Eſlam* ou *Iſlam*. D'Hèrbelot en a fait en nôtre langue *Iſlamiſme*. Ce mot ſe prend pour la Religion des Mahométans. *Mahometana Religio, ſuperſtitio*. Ce mot ſignifie une entière ſoumiſſion & réſignation du corps & de l'âme à Dieu, & à ce que Mahomet a révélé de ſa part, en quoi conſiſte tout le Muſulmaniſme. Les Muſulmans diſent que tous les hommes naiſſent dans l'*Iſlamiſme*, mais que leurs parents les en détournent, & les engagent dans les autres religions. D'HÈRBELOT. Voyez encore ISMAËLISME.

ISLAMISME, ſe prend auſſi pour le païs que poſſédent les Mahométans. *Mahumetanorum ditio*. D'Hèrbelot dit *Eſlamiat*, & *Iſlamiſme*; mais il s'en tient à ce dèrniér. C'eſt ainſi, dit-il, que nous appellons la Chrétienté tout ce qui eſt habité par les Chrétiens. L'étenduë de l'*Iſlamiſme* du tems d'Èbn Alvardi, Géographe Arabe qui vivoit l'an 383 de l'hégire, de J. C. 995. étoit depuis la ville de Farganah, dans la Province de Tranſoxane, ou de delà la rivière qui eſt le Zagathay ſitué audelà du fleuve Gihon, ou Oxus, juſques aux rivages maritimes de l'Iémen, ou Arabie heureuſe, ſur l'Océan, vèrs la ville d'Aden. C'eſt ainſi que l'on prend ſa longueur, qui comprend cinq mois entiérs de caravane. Sa largeur eſt depuis le païs de Roum, qui eſt l'Anatolie (peut être a-t-on voulu dire la Romanie) juſques à Manſourat, ou Souratte, aux Indes, dans le Royaume de Décan, & cet éſpace contient quatre mois de chemin. Èbn Alvardi ne comprend point la partie occidentale de l'*Iſlamiſme*, depuis l'Égypte le long de l'Afrique juſqu'en Éſpagne, parceque cette partie de l'*Iſlamiſme*, qui eſt, dit-il, comme la manche d'un habit, eſt reſſèrrée par la mèr meditèrranée du côté du nord, & par les Négres du côté du midi. Depuis cet Auteur la plus grande partie des Indes, en y comprenant les Royaumes de Viſapour, & de Golconde, eſt devenuë Mahométane, & ſi les Mahométans ont pèrdu l'Éſpagne, ils ont beaucoup gagné du côté de la Gréce, de la Hongrie & de la Tartarie. D'HÈRBELOT.

ISLANDE. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de l'océan ſeptentrional. *Iſlandia*. Elle eſt ſituée ſous le prémiér méridien, & ſous le Cèrcle du pôle arctique, entre les côtes de la Norvége, des iſles Britanni-

Britanniques,&de la Groënlande.Quelques-uns lui donnent ſoixante dix lieuës de long, & trente quatre de large, & d'autres la font une fois plus grande. Les côtes en ſont aſſez bien peuplées, on y compte environ trois cent trente parroiſſes; mais le dedans du païs eſt plein d'affreuſes montagnes. Celles d'Hécla, de la Croix, & d'Helga, ſont les principales. Elles ſont en tout tems chargées de neiges, & vômiſſent des flammes, comme le mont Gibel. Les plus grands jours y ſont de vingt quatre heures prêſque entières, la nuit n'y a pas plutôt paru qu'elle diſparoit; les plus grandes nuits y ont la même longueur que les plus grands jours. L'air y eſt éxtrémement froid, & le païs eſt couvèrt de neiges pendant neuf mois de l'année, auſſi ne produit-il point de grains; mais les pâturages y ſont ſi bons, qu'on y nourrit une quantité incroyable de bétail. Les rivières, les lacs, & la mèr, fourniſſent tant de poiſſon, que les habitans en font un grand commèrce. Ses lieux principaux ſont Halar, & Scalholt, villes Épiſcopales, & Beſtéde ou Kroningeſgard, forteresse, où le Viceroi fait ſa réſidence. L'*Iſlande*, que la plûpart des Géographes prennent pour la *Tule* des anciens, fut découvèrte ſous le régne d'Harald Harfagèr, Roi de Norvége, par un pirate Norvégien, qui lui donna le nom de *Snéeland*, c'eſt-à-dire, le païs de la neige. Le même Roi y envoya pour la mieux découvrir l'an 892. un Norvégien nommé Flocke, qui lui donna le nom d'*Iſlande*, c'eſt-à-dire, le païs de la glace. Maty. Gyraldus Cambrenſis a fait la Topographie d'*Iſlande*; mais il y a mêlé tant de fables, que les Sçavans n'y ajoutent point de foi.

ISLANDOIS, oise. adj. Qui eſt de l'Iſle d'Iſlande. *Iſlandus.* Les *Iſlandois* ſont originairement Norvégiens; car peu de tems après que l'*Iſlande* eût été découvèrte, comme nous l'avons dît au mot Islande, les Nobles Norvégiens ne pouvant ſouffrir la domination d'Harald, qui les dépoüilloit de leurs privileges, paſſèrent dans l'*Iſlande*, y tranſportèrent quantité de familles, & ce fut ainſi qu'elle fut peuplée, auſſi on y a conſèrvé le langage & les mœurs des anciens Goths, Danois, & Suédois, & les hiſtoires de ces peuples ſeptentrionaux écrites en vèrs l'an 1000. Olaüs Trygo, Roi de Norvége, y envoya des Prêtres, pour convèrtir les *Iſlandois* au Chriſtianiſme, ſes ſoins réüſsîrent, on y etablit deux Évêques, un à Halar, & l'autre à Scalholt, & les *Iſlandois* qui avoient conſèrvé leur libèrté juſqu'alors ſe ſoumîrent aux Norvégiens: ils paſſèrent avec eux ſous la domination des Rois de Danemarc, & ils reçurent enſuite la confeſſion d'Auſbourg, dont ils font profeſſion. Maty. Théodoric, Moine du XIIe ſiécle, qui a écrit un livre des anciens Rois de Norvége, dit qu'il s'eſt principalement ſèrvi des annales des *Iſlandois*, qui de tous les peuples du Nord ſont ceux qui ont pris le plus de ſoin de conſèrver la mémoire des chôſes paſſées. Olaüs Vormius a dit que leurs annales ſont très curieuſes ſur ce qui s'eſt fait dans les Hébrides, dans l'Écoſſe & dans l'Anglетèrre, & même chez les anciens Ducs de Normandie. Leurs anciennes hiſtoires, & celles qu'ils eſtiment le plus, ſont en vèrs, parceque les anciens Rois & Capitaines du nord avoient toujours auprès d'eux quelques Poëtes qui faiſoient des vèrs ſur leurs victoires.

IſLE. ſubſt. fémin. Tèrre qui eſt entourée de la mèr, ou des rivières. *Inſula.* Ce mot eſt oppoſé au *continent*, ou la *tèrre ferme.* C'eſt le nom que l'on donne à ces parties de la tèrre qui ſont environnées d'eau, & qui ſont moindres que les deux grandes parties du monde, que nous appellons Continents, & que nous connoiſſons ſous les noms de Vieux & de Nouveau monde. Il y a de ces *Iſles* dans les lacs, & les rivières, mais principalement dans la mèr. Il y a plusieurs *Iſles* dans la mèr Égée, dans les Indes, aux Philippines, à l'Archipelage de Saint Lazare. On tient que les Maldives ſont au nombre de douze mille *Iſles.* Les Canaries ſont celles que les Anciens appelloient les *Iſles Fortunées.* L'*Iſle* de Schut ſur le Danube. L'*Iſle* des cignes ſur la Seine au deſſous de Paris. Dans Paris même il y a l'*Iſle* du Palais, L'*Iſle* Nôtre Dame.

Quelques-uns concluënt de la Genêſe X. 5. & de l'Écléſiaſtique XLIII. 25. que les *Iſles* ſont auſſi anciennes que le monde, & qu'il y en a eû dès le commencement. Quoi qu'il en ſoit de cette preuve, il n'eſt cèrtainement pas probable que les grandes *Iſles* fort éloignées du continent ſoyent nouvelles, & qu'elles ſoient ſorties de la mèr, ou qu'elles ayent été ſeparées du continent.

Il n'eſt pas moins vrai pourtant qu'il s'eſt formé des *Iſles* nouvelles non ſeulement par des attèrriſſemens, comme celle de Tſongming à la Chine, dans la province de Nankin, ou par des coups de mèr, qui ont ſeparé des morceaux de tèrre du continent, comme les Anciens ont prétendu que la Sicile & même la grande Bretagne ont été formées; mais il en eſt même qui ſont ſorties de deſſous les flots, comme autrefois Santorin, & depuis, les deux qui ſe ſont formées près de Santorin, & tout récemment une troiſiéme qui s'eſt élevée tout proche encore de la même *Iſle*, comme on le peut voir dans les Mémoires de Trévoux, & dans des Mémoires des Miſſions du Levant imprimez en 1715. Voyez auſſi Pline L. II. C. 87. & 95. & L. IV. C. 12. Kirker, *Mund. ſubterr. L. II. C. 12. & 26.*

D'autres Naturaliſtes prétendent qu'elles ont été formées au déluge. D'autres enfin qu'elles ont été ſeparées du continent par des inondations, des orages violents, des tremblemens de tèrre. Ceux-ci font remarquer que la mèr des Indes, où il y a une infinité d'Iſles, eſt l'endroit du monde où l'on voit plus de Volcans, & où les ouragans & les tremblemens de tèrre, les éclairs, les tonnèrres, les tempeſtes ſont plus fréquents. Gryphiander a fait un traité des *Iſles* en Latin, *De Inſulis.*

Iſles, au pluriel ſe dit en particuliér de celles qui ſont dans l'Archipélague du Méxique, c'eſt à dire, dans le grand golfe de la mèr du Sud, qui eſt vis à vis le Méxique. Ainſi quand on dit que l'on va voyager aux *Iſles*, on entend celles de ce golfe de l'Amérique. Et celles de ce même golfe, ou Archipel, qui appartient à la France, nous les appellons nos *Iſles.* C'eſt un gros commèrçant de nos *Iſles.* Il s'eſt fort enrichi à nos *Iſles.* Le principal commèrce de nos *Iſles* eſt celui du ſucre & de l'indigo.

Iſle, ſe dit auſſi dans les villes, d'un canton entouré de quatre ruës, ou d'une maiſon qui ne tient à pas une autre. L'Hôtel de Sennetèrre à Paris formoit une *Iſle.* On en a fait la place des Victoires. En l'ancienne Rome les maiſons étoient détachées les unes des autres, c'étoit autant d'*Iſles.* Il y a tant de maiſons dans cette *Iſle*, entre ces quatre ruës. Les Latins ſe ſont ſèrvis du mot d'*inſula* pour ſignifier la même chôſe.

Iſle ſe dit auſſi quelquefois des païs qui ne ſont pas entièrement iſolez. L'*Iſle* de France, c'eſt un païs borné par la Seine, l'Oiſe & la Marne, qui font une *Iſle* parfaite. Voyez au mot France *T. II. p.* 1996. L'*Iſle* de Metz eſt un des quatre petits païs qui compôſent le Païs Meſſin. Ce nom ne doit pas être pris à la rigueur, puiſque la Moſelle & la Seille n'en forment pas une *Iſle* parfaite. L'*Iſle* de Ruys en Bretagne eſt de cette nature. On dit le Gouvèrnement de l'*Iſle* de France, mais ſon Gouvèrnement ne répond pas au Païs de l'*Iſle* de France. Le Prévôt de l'*Iſle* de France eſt ſimplement appellé Prevôt de l'*Iſle.*

On dit provèrbialement, Vous ſoyez le bien venu comme en vôtre maiſon de l'*Iſle* Bouchard, quand on reçoit quelqu'un à la Campagne.

Iſle. Voyez Liſle.

Iſle. Nom d'un Bourg ou petite ville de Franche Comté. *Inſula.* Il eſt en partie dans une Iſle formée par le Doux, & en partie hors de l'Iſle, à cinq lieuës au deſſous de la ville de Montbelliard. Maty.

Les Iſles. Nom propre d'une petite ville du Bréſil dans l'Amérique méridionale. *Inſula.* Elle a un port, & eſt à trente lieuës au ſud de la baye de tous les Saints.

Iſle-Adam. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Iſle de France. *Inſula Adæ.* Il eſt ſitué ſur l'Oyſe, environ à une lieuë au deſſus de Pontoyſe. Maty. Le Château de l'*Iſle-Adam* appartient à M. le Prince de Conti. L'*Iſle-Adam* tire ſon nom d'Adam ſurnommé de l'Iſle, Seigneur de Viliers, village ſitué à une lieuë de l'*Iſle-Adam*, c'eſt ce Seigneur qui a fondé l'*Iſle-Adam.* Il y a à l'*Iſle-Adam* un Prieuré de Bénédictins.

Iſle en Albigeois. *Inſula Albiorum.* Bourg de France, ſitué dans le Languedoc, ſur le Tarn, à cinq lieuës au deſſous de la ville d'Alby. Maty. M. Corneille dit *Iſle d'Albigeois.*

L'Iſle d'Atlas. Voyez Atlantide.

Iſle Barbe. Nom propre d'un village, ſitué dans une petite Iſle de Saône, à demi lieuë au deſſus de la ville de Lyon. *Inſula Barbara.* Il y a à l'*Iſle Barbe* un Monaſtère de Bénédictins fondé par Charlemagne, mais qui a été ſéculariſé.

Iſle Blanche. Nom d'une Iſle de l'Amérique dans la mèr du Nord. *Inſula candida, alba.* Elle eſt vèrs la côte de Vénézuela.

Iſle Bouchart. ſ. m. Nom d'une petite ville de la Touraine, en France. *Inſula Bochardi.* Elle eſt dans une petite Iſle formée par la Vienne, à ſept lieuës de Tours, du côté du midi. Maty. Cette ville s'appelle ainſi parce que ce fut l'ancien patrimoine d'une famille nommée Bouchard, & dont le nom eſt paſſé dans celle de la Tremouille par le mariage d'une Catherine de l'Iſle.

Iſle Bourbon. Voyez Bourbon.

Iſle au Comtat. Nom d'un bon bourg de la Provence, en France. *Inſula.* Il eſt dans le Comté Venaïſſin, en une petite Iſle que forme la Sargue, à trois ou quatre lieuës d'Avignon, du côté du levant. Maty.

Iſle aux coudres. Iſle de la grande rivière de Canada, entre le cap Dauphin & le cap à l'aigle. *Inſula Corilorum.* Voyez Laet, deſcription des Indes occidentales L. II. c. 9. & Champlain I. Part. L. III. c. 4.

Iſle-Dieu. Voyez Ieu.

IſLE DE FRANCE. C'eſt un petit païs de la France. *Inſula Francia.* Il s'étend le long du bord ſeptentrional de la Seyne, entre la Marne & l'Oyſe. S. Denis, Mommorency, & Paris, Capitale de la France, en ſont les lieux principaux. On étend quelquefois ce païs juſqu'à la rivière d'Aiſne, & ainſi on y renférme le Valois. Voyez FRANCE.

Le Gouvèrnement de l'IſLE DE FRANCE. *Præfectura Inſulæ Franciæ.* C'eſt un des douze Gouvèrnemens Généraux de la France. Il eſt borné au Nord par la Picardie, au couchant par la Normandie; au midi par le Gouvèrnement de l'Orléanois, & au Levant par celui de la Champagne. Ce païs peut avoir trente ſix lieuës de long, & autant de large. Il eſt arroſé par pluſieurs rivières, dont la Seyne, la Marne, l'Oyſe, & l'Aiſne, ſont les plus conſidérables; l'air y eſt temperé, & le tèrroir fèrtile en grains, & en fruits, & même en vin. On diviſe ce Gouvèrnement en dix petits païs, qui ſont l'Iſle de France particulière, la Brie Françoiſe, une partie du Gâtinois, le Hurepoix, le Mantois, le Véxin François, le Beauvaiſis, le Valois, le Soiſſonnois, & le Laonnois. Ses principales villes ſont Paris, Archiépiſcopale, & capitale du Royaume, Beauvais, Senlis, Soiſſons, Laon, & Noyon, qui ſont toutes Épiſcopales.

IſLE DE GRACE. Nom d'une petite contrée de Normandie. *Inſula Gratiæ.* Elle eſt entre les rivières de Seine & d'Éure, & s'etend depuis Paci & Vèrdun juſques auprès du Pont de l'Arche.

IſLE JOURDAIN. Nom d'une petite ville du Comté d'Armagnac, en Gaſcogne. *Inſula Jordani*, anciennement *Caſtrum Jetrum.* Elle eſt ſur la rivière de Save, à cinq lieuës de Toulouſe, du côté du couchant. MATY.

IſLE AUX LIÉVRES. Iſle de la grande rivière de Canada. *Inſula leporum, Leporina, Lagoa.* Elle eſt à ſix lieuës du port de Tadouſſac. On l'a appellée ainſi d'un poiſſon que l'on y pêche, qui a la tête ſemblable à celle d'un liévre. Voyez Laet, Déſcription des Indes occidentales L.II. ch.9. & les Voyages de Champlain I. Part. L.III. c. 4.

IſLES NOUVELLES. Ce ſont des Iſles nouvelles, découvèrtes par les Maloüins, qui ont été à la mèr du Sud depuis 1700. Elles ſont ſituées par le 51ᵉ degré de latitude Sud, dans la mèr du Nord. Voyez la carte réduite de l'extrémité de l'Amérique faite par M. Frézier p.263. de ſon Voyage. Il les a placées ſur les Mémoires du Maurepas & du S. Louis, vaiſſeaux de la Compagnie dès Indes, qui les ont vûës de près, & même le dèrniér y fit de l'eau dans un étang. C'eſt la même ſuite d'*Iſle* que M. Fouquet de ſaint Malo découvrit, & qu'il appella du nom d'Anican ſon armateur. Celui qui les a côtoyées de plus près a été le ſaint Jean-Baptiſte commandé par Doublet du Hâvre. Quant à leur latitude, M. Fréziér les met à peu près entre le 317ᵉ. & le 321ᵉ. degré.

IſLE AUX OISEAUX. Nom d'une iſle de l'Amérique ſeptentrionale, ainſi appellée, à cauſe du grand nombre d'oiſeaux que l'on y trouve. *Avium Inſula.* C'eſt l'une des Cannibales. Elle eſt à la hauteur de quinze degrez, & fort baſſe. On n'y peut aborder ſans riſque. Voyez Laet, *Deſcript. des Indes Occident. L.I. ch.*17.

IſLE D'OR. Nom d'une Iſle ſituée dans le centre des mines d'or, occupée par la Compagnie Écoſſoiſe. MATY.

IſLE D'ORLÉANS. Nom propre d'une Iſle de la grande rivière de Canada. *Inſula Aurelianenſis.* Elle eſt à deux lieuës du cap de Tourmente, & à une de Québec. Quartier la nomma autrefois *Iſle* de Bacchus, à cauſe de la quantité de vignes ſauvages que l'on y trouve. Sa longueur eſt de ſix lieuës, & ſa largeur d'une lieuë. Voyez les Voyages de Champlain *P. I. L. III. ch.* 4.

Les SEPT IſLES, Ce ſont ſept iſles ſituées environ à deux lieuës de la côte ſeptentrionale de Bretagne, à cinq ou ſix lieuës de Tréguiér par 49. dégrez de latitude. *Septem Inſulæ*, anciennement *Siada*, ou *Biadita. Voyag. Mſ.* 1717.

IſLE À LA VACHE. Nom d'une petite iſle de l'Amérique dans la mèr du Nord. *Inſula Vaccæ.* Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de ſaint Domingue vèrs l'occident.

IſLES DU VENT. En tèrmes de Marine on appelle ainſi les *Iſles* Antilles.

IſLES D'AVAU LE VENT. En tèrmes de Marine cela ſignifie les *iſles de deſſous le vent*, ce ſont celles qui ſont oppoſées aux *iſles* du vent, & qui ſont plus à l'oüeſt : Rochefort en compte neuf, qui ſont ſaint Euſtache, ſaint Barthélemi, Saba, ſaint Martin, Languille, Sombrère, Anegade, Les Vièrges, ſainte Croix.

ISLÉBE, ou EISLEBEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la haute Saxe en Allemagne. *Iſleba.* Elle eſt dans le Comté de Mansfeld en Thuringe, au Sud oüeſt de la ville de Mansfeld. *Iſleben* eſt la patrie de Luthèr.

IſLET. ſ. m. Voyez IſLOT.

IſLETTE. ſ. f. C'eſt la même chôſe qu'*iſlot*.

ISLOT. ſ. m. Diminutif du mot *iſle*, petite *iſle*. *Parva inſula, minima inſula.*

Ce mot ſe trouve dans quantité d'Ordonnances concèrnant les iſles, *iſlots*, attèrriſſemens, &c. On eſt ſujèt en doublant cet *iſlot* à de grandes rafales qui tombent par deſſus la montagne du N. E. FRÉZIÉR.

IſLOTTE. ſ. f. Voyez *Iſlot*. Les mots d'*iſlet*, d'*iſlette*, & d'*iſlotte*, ſont moins uſitez que celui d'*iſlot*.

ISM.

ISMAËL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Iſmaël.* Celui à qui ce nom fut donné le prémiér, & pour lequel il fut fait, eſt *Iſmaël*, fils d'Abraham & d'Agar, ſèrvante de Sara; car ſa maîtreſſe la maltraitant parce qu'elle lui inſultoit à cauſe de ſa ſtérilité, elle la quitta, & s'enfuit dans le déſèrt de Sur, où un Ange lui apparut près d'une fontaine, & lui ordonna de retourner chez ſa maîtreſſe Sara, & de lui rendre le reſpèct qu'elle lui devoit. Il lui dit en même tems que l'enfant qu'elle avoit conçu d'Abraham étoit un fils, & il lui ordonna de le nommer *Iſmael*, parceque Dieu l'avoit éxaucée dans ſon affliction. Ce nom eſt compôſé de שמע, *ſchama*, il a écouté, il a éxaucé, & אל, *El*, Dieu.

ISMAËLIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Ce n'eſt pas la même chôſe qu'Iſmaëlite. Les Iſmaëlites ſont les Arabes, mais les *Iſmaëliens* ſont les Princes de deux Dynaſties, dont la prémière a regné en Afrique & en Égypte; & la ſeconde dans l'Aſie. Les prémiérs ſont plus connus ſous le nom de Fathémites & de Kaliſes. Les Pèrſiens traitent les ſeconds *Iſmaëliens* d'hérétiques & d'impies. Voyez d'*Hèrbelot*, *Bibl. Orient. p.*505. On les appelle *Iſmaëliens* de Pèrſe, & *Iſmaëliens* d'Afrique. Voyez le même Auteur p.501. au mot ISMAËL.

ISMAËLISME. ſ. m. Prétenduë réligion qu'Iſmaël prêcha autrefois aux Arabes. *Iſmaelitica Religio, ſecta, ſuperſtitio.* La conformité de nom entre l'Iſlamiſme, & l'*Iſmaeliſme*, a fait que pluſieurs Docteurs Mahométans ont confondu ces deux chôſes, & ont ſoutenu que la Réligion enſeignée par Mahomet à ſes ſectateurs (& qu'ils appellent Iſlamiſme) n'eſt autre chôſe que celle qu'Iſmaël prêcha autrefois aux Arabes. D'HÈRBELOT, *au mot Iſmaël.*

ISMAËLITE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Deſcendant d'Iſmaël. *Iſmaëlita.* Les *Iſmaëlites* ſont les enfans, les deſcendans d'Iſmaël, fils d'Abraham & d'Agar. Iſmaël épouſa une Égyptienne, dont il eut douze enfans, qui fûrent les Patriarches des *Iſmaëlites*, des Arabes, des Agoréniens, des Saraſins, &c. Parceque dans la Genêſe, Chap. XXXVII. les Marchands auxquels on vendit Joſeph ſont appellez v.27. *Iſmaelites*, & v.28. Madianites, quelques Intèrprétes ont crû que Céthura, mère des Madianites, étoit la même qu'Agar, & que l'on appella *Iſmaëlites* tous les peuples qui deſcendîrent des enfans qu'elle avoit eûs d'Abraham; & plus particulièrement ceux qui deſcendoient d'Iſmaël; mais cela n'a pas grande apparence. Il eſt plus probable que c'étoient des *Iſmaelites*, établis pour leur commèrce chez les Madianites; ainſi ils étoient *Iſmaëlites* d'origine, & Madianites de domicile.

ISMANING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Bavière. *Iſmaninga.* Elle eſt ſur l'Iſèr, dans l'Évêché de Freiſingue, entre la ville de ce nom, & celle de Munick. MATY.

ISMÉNO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Achaïe, en Gréce. *Iſmenus, Iſmenius.* Elle baigne la ville de Thébes, & ſe décharge dans le Golfe de Négrepont, à une lieuë de la ville de ce nom, vèrs le couchant. MATY.

ISMID. Voyez NICOMÉDIE.

ISMYR. Voyez SMIRNE.

ISN.

ISNE ſ. f. ou ISNY. ſ. m. Nom propre d'une ville Impériale du Cèrcle de Souabe. *Iſna.* Elle eſt dans Argow, ſur la rivière d'Arg, entre Lindaw & Kempten. Cette ville ayant prêté à Othon, Baron de Walbourg, dont elle dépendoit, la ſomme de huit mille florins d'or, à condition que s'il étoit tué à la guèrre, elle ſeroit libre, elle acquit effectivement ſa libèrté par ce moyen l'an 1385. *Iſne*, dont le Gouvèrnement eſt Proteſtant, eſt priſe par la plûpart des Géographes pour l'ancienne ville de la Vindelicie, nommée *Viana*, que quelques autres Géographes mettent à Weiſſenborn. MATY.

ISNEL, ELLE. adj. Vieux mot, qui ſignifioit, vif & gaillard, prompt & légér. *Alacer.* On diſoit encore du tems de Ronſard, un vol *iſnel*, une courſe *iſnelle*. Il eſt maintenant hors d'uſage.

Ce mot vient de l'Allemand *ſnel*, ou de l'Italien *ſnello*, qui ſignifient la même chôſe.

ISNELLEMENT. Vieux adverbe. Vîtement, promptement. *Alacriter ; citò, celeriter.* Et quand ils virent la route venir, ſi coururent as armes mult *iſnellement*, que ils cuidoient que ce fuſſent li Grieu. VILLEHARD. n.195.

A ſes piéds mult iſnellement,
S'agenoüilla & humblement. MONSTELET. 1.*vol.p.*61.

ISNELLETÉ. ſ. f. Vîteſſe. *Celeritas, velocitas.* Et ſachez que la *iſnelleté* dou cheval eſt connuë as oreilles. G. DE GUIGNEVILLE.

ISNIC. Voyez NICÉE.

I S O.

ISOCÉLE. adj. Tèrme de Géométrie. Qui a deux côtez égaux. *Joceles, Iſocelus.* Un triangle *iſocéle*. Quelques Auteurs écrivent ainſi, les autres ajoûtent une *s* ſuivant l'étimologie.

ISOCRISTE. ſ.m. & f. Nom d'une ſecte hérétique. *Iſochriſtus.* Vèrs le milieu du VIe ſiécle, après la mort de Nonnus, Moine Origéniſte, les Origéniſtes ſe diviſèrent en deux ſectes à Conſtantinople; les uns furent nommez Protoctiſtes, ou Tétradites, & les autres *Iſochriſtes.* Ceux ci fûrent ainſi nommez parceque Théodôre de Cappadoce, l'un des principaux ou le chèf de la ſecte, diſoit dans un écrit qui fut condamné au Concile de Conſtantinople en 553. Si les Apôtres font à préſent des miracles, & ſont en ſi grand honneur, quel avantage recevront-ils dans la réſurrection, s'ils ne ſont égaux à JÉSUS-CHRIST ?

ἴσος ſignifie *ſemblable, égal, &* χριστὸς CHRIST.

ISOCHRONABLE. Tèrme de Mathématique, on veut ſçavoir par quelle ligne courbe la déſcente d'un corps peſant eſt *iſochronable* avec ſa chute pèrpendiculaire, c'eſt-à-dire, qu'il ſe puiſſe faire que la deſcente d'un corps ſoit continuellement auſſi prompte que s'il tomboit à plomb du ſommet de cette courbe, &c. cette courbe eſt la parabole du prémiér genre.

ISOCHRÔNE. adj. m. & f. Tèrme de Phyſique & de Mathématique. Qui ſe fait en tems égaux. *Iſochronus, a.* Les vibrations d'une pendule ſont toutes *iſochrônes*, c'eſt-à-dire, qu'elles ſe font toutes dans le même éſpace de tems, ſoit que l'arc que la pendule décrit ſoit plus grand, ou plus petit : car quand il eſt plus petit elle ſe meut plus lentement; & quand il eſt plus grand, elle va plus vîte. HARRIS.

Ce mot eſt formé d'*ἴσος, égal,* & χρόνος, *tems.*

ISOLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg ou petite ville des Vénitiens. *Iſola*, anciennement, *Alietum, Caſtrum Halieti*, ou *Aquila.* Ce lieu eſt ſur une petite prèſqu'iſle de la côte Occidentale de l'Iſtrie, environ à deux lieuës de Capo d'Iſtria, vèrs le midi. MATY. Ce mot eſt Italien, & ſignifie Iſle, *Inſula.*

ISOLA. Nom propre d'une autre petite ville de la Calabre ultérieure, Province du Royaume de Naples. *Inſula, Eſula, Æſula, Aſyla.* Elle eſt ſituée près de la côte, & elle a un Évêché, ſuffragant de S. Sévérina, dont elle eſt éloignée de ſix lieuës, vèrs le ſudeſt.

ISOLA. Eſt encore le nom d'un Bourg du Royaume de Naples. *Inſula.* Il eſt dans la tèrre de Labour, ſur une petite iſle du Gariglan, entre Sora & Aquino. Cluvier met à quelques milles d'*Iſola*, du côté du midi, l'ancienne *Interamna*, ville des Volſques, & une des douze colonies qui refuſèrent du ſecours aux Romains contre Annibal; mais d'autres la placent à *Iſoletta*, ou à Torre di Tèrmine, village de la même contrée. MATY.

ISOLÉMENT. ſ.m. Tèrme d'Architecture. C'eſt la diſtance d'une colonne à un pilaſtre; ou de quelque autre piéce qui doit être détachée des autres.

ISOLER. verb. act. Faire une piéce d'Architecture détachée, & dégagée, & qui ne touche point à une autre. Pour embellir ce château, il le faudroit *iſoler*, le détacher de la baſſe cour qui y tient. L'Académie dit que ce vèrbe n'eſt pas en uſage : du moins eſt-il cèrtain qu'il eſt beaucoup plus uſité au Participe. L'ancienne Rome étoit ſi grande, qu'il y avoit quarante huit mille maiſons *iſolées.* Les colonnes *iſolées* ſont celles qui ne touchent à aucun corps dans leur pourtour, & qui ne ſont point jointes à la muraille. Les bâtimens d'Italie ſont la plûpart *iſolez*: ce qui eſt plus commode, à cauſe des jours qu'on prend de tous côtez, des iſſuës qu'on a ſur les ruës, & qu'ils ſont plus à couvèrt des accidens du feu. On appelle autel *iſolé*, un autel qui n'eſt adoſſé ni contre un mur, ni contre un piliér.

ISOLER, ſe peut hazarder dans le figuré, pourqu'on l'employe comme ſynonyme, ou avec quelque adouciſſement. RÉFL. Le favori n'a point de ſuite; il eſt ſans engagement, & ſans liaiſon; il peut être entouré de créatures; mais il n'y tient pas; il eſt détaché de tout, & comme *iſolé.* LA BR.

Ah, que mon cœur n'eſt-il de ces cœurs iſolez,
Qui par aucun endroit ne tiennent à la tèrre! DES-H.

Ce mot vient de l'Italien, & eſt dérivé d'*Iſola, Iſle*, à cauſe qu'une iſle eſt environnée d'eau de tous côtez, & qu'elle ne touche point au continent.

ISOMÉRIE. ſ. f. Tèrme d'Algébre. Maniére de délivrer une équation de fractions, qui ſont toûjours incommodes dans le calcul. Cela ſe fait en réduiſant en même dénomination toutes les fractions, & en multipliant châque membre de l'équation par le dénominateur commun.

Ce mot vient de ἴσος, *égal*, & de μέρος, *partie.*

ISONZO. Voyez LISONZO.

ISOP. Tèrme de Marine. Les matelôts ſe ſèrvent de ce mot entre eux pour s'éxciter à hiſſer quelque chôſe.

Ce mot vient du Flamand *hys op* qui veulent dire *ça en haut.*

ISOPÉRIMÉTRE. adj. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit des figures qui ont un égal circuit ou pourtour. Les figures *iſopérimétres* ont ſouvent leurs aires ou leurs capacitez très différentes.

Ce mot eſt Grèc, & compôſé de ἴσος, *æqualis, égal*, de περὶ, *circum, alentour*, & de μετρέω, *metior, je meſure.*

ISOPYRON. ſ. m. C'eſt le nom que Dioſcoride donne à une plante que pluſieurs croyent être l'ancolie.

Ce mot vient d'ἴσος, *égal, ſemblable*, & de πυρὸς, *froment.* Voyez ANCOLIE.

ISORROPIQUE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que Statique, & Statique eſt plus uſité, ou le ſeul uſité en nôtre langue. Voyez STATIQUE.

ISORROPOSTATIQUE. ſ. f. Tèrme de Mathématique. Partie de la Statique qui traite de l'égalité, de l'équation des poids. *Iſorropoſtatica.* Paul Guldin de ſaint Gal diviſe la Statique en huit parties, dont l'*Iſorropoſtatique* eſt la troiſiéme. Voyez STATIQUE.

ISOSCÉLE. adj. Tèrme de Géométrie. *Iſosceles.* Triangle qui a deux côtez égaux, & par conſéquent ſes deux angles ſur ſa bâze ſont égaux. Triangle rectangle *iſoſcéle*. Tout triangle équilatéral eſt *iſoſcéle*; mais tout triangle *iſoſcéle* n'eſt pas équilatéral.

Ce mot eſt Grèc, & eſt formé d'ἴσος, qui veut dire *égal*, & de σκέλος, qui ſignifie *cuiſſe, jambe, pied:* on dit côté dans un triangle, parceque ſes deux côtez égaux ſont comme deux jambes qui le ſoutiennent.

I S P.

ISPAHAM, HISPAHAM; ASPACHAN, SPAHAN. ſ. m. Nom propre d'une des plùs grandes Villes du monde. *Aſpabamum, Iſpabamum, Hiſpabanum.* Elle eſt capitale de la Pèrſe, & ſituée dans la Province d'Iérack, aux confins de celles de Fars & de Chuſiſtan. La ſituation de cette ville eſt aſſez belle. Elle eſt au milieu d'une plaine, & elle eſt environnée de tous côtez, à trois lieuës de diſtance, d'un cèrcle de montagnes qui s'élevent doucement en forme d'amphithéâtre. Elle n'a que la petite rivière de Senderut, dont les eaux fourniſſent des fontaines prèſque à toutes les maiſons de la ville, arrôſent les Jardins du Roi, & vont achever de ſe conſumer dans la Campagne voiſine. Les maiſons d'*Iſpahan* ſont bien bâties, & elles ont prèſque toutes leurs couvèrtures en platte forme, & en Été on s'y promène, on y mange, & on y couche même pour prendre le frais. Il y a trois grands fauxbourgs; celui de Zulfa, ou Julfa, eſt habité par les Arméniens; les Géorgiens occupent prèſque tout celui d'Haſenabarth. Et celui de Kibrabath, ou de Tabriſabath eſt rempli de payens. Ces faux-bourgs avec la Ville font un circuit de douze grandes lieuës de France, qu'on a peine de faire dans un jour de chemin. Les Rois de Pèrſe y font leur ſéjour depuis environ quatre-vingts ans, & ils l'ont embellie de pluſieurs édifices publics, moſquées, marchez, Caravanceras ou maiſons deſtinées à loger les étrangers, & à ſerrer leurs marchandiſes. Quoique cette ville ſoit fort éloignée de la Mèr, & des grandes rivières, il s'y fait pourtant un très grand commèrce : les Indiens, les Tartâres, les Turcs, les Juifs, les Arméniens, les Géorgiens, les Européens François, Eſpagnols, Italiens, Anglois & Hollandois, tous ces différens peuples trafiquent à *Iſpahan.* Au reſte, cette ville n'eſt point fortifiée, elle n'a qu'une ſimple enceinte de murailles, de même que les Palais du Roi. Il y a un château flanqué de quelques vieilles tours, mais qui n'eſt d'aucune défenſe. MATY. Il y a à *Hiſpahan* pluſieurs Miſſionaires Catholiques qui travaillent à la convèrſion des Payens & à la réünion des Arméniens à l'Égliſe. Dans deux aziles, qu'il y a dans *Iſpahan*, on ſouffre les meurtriérs & les aſſaſſins auſſi long temps qu'ils ont de quoi s'y entretenir, mais on n'y ſouffre les larrons que pendant deux ou trois jours, à cauſe de l'horreur éxtrême que les Pèrſans ont pour le larcin. MATY.

Les

Les Géographes du païs mettent *Iſpahan* à 86. d. 40′. de longitude, & à 32. d. 40′. de latitude. Mrs. de l'Académie ne diffèrent point pour la latitude ou hauteur du pôle, mais ils ne mettent *Iſpahan* qu'à 83. degrez 30. min. de longitude.

On écrit quelquefois *Hiſpahan*. Dans l'Orient on l'appelle *Spahan*, *Spuhan*, *Sephaen*, ou *Spahon*, comme prononcent les Pèrſans, qui l'appellent auſſi *Dar el Seltenet*, c'eſt à-dire, ville ou ſiége du Sultan, ou du Roi. Voyez ſur cette ville Tavèrniér, Voyage de Pèrſe L. I V. l'État préſent de la Pèrſe par un Miſſionaire François nommé Samſon, Oléarius, Voyage de Pèrſe & de Moſcovie L. V. La Deſcription d'*Iſpahan* par M. Kempfer dans ſes *Amœnitatum Exoticarum, Politico-Phyſico-Medicarum Faſciculi V*.

I S R.

ISRAËL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Iſrael*. C'eſt un ſurnom que l'Ange donna à Jacob après la lutte myſtique de ce Patriarche avec cet Ange, près du torrent de Jaboc, ainſi qu'il eſt rapporté dans la Geneſe XXXII. 24. 28. Les Enfans d'*Iſraël*, c'eſt le peuple qui deſcendoit de Jacob, les Iſraëlites.

Ce nom, comme il eſt dit à l'endroit que l'on vient de citer, ſignifie celui qui a prévalu contre Dieu, & vient de שרה, *Sara*, qui ſignifie *principem eſſe, prævalere*, & de אל, *El*, Dieu. Un Ange contre qui il eut un combat plein de myſtères, lui donna le nom d'*Iſraël*, d'où ſes enfans ſont appellez les Iſraëlites. Bossuet.

Israël eſt auſſi un nom de peuple, & ſe dit dans le ſtile de l'Écriture pour les Iſraëlites, les deſcendans d'*Iſraël*, le peuple qui deſcendoit de Jacob. Car il ne ſe dit point en ce ſens d'un particuliér, c'eſt un nom collectif, qui ſignifie toute la nation; dans les langues orientales c'eſt l'uſage de donner aux peuples le nom du Patriarche leur chef, dont ils tîrent leur origine. *Iſraël, Iſraëlita, Iſraëliticus populus.* Jacob dit à Éphraïm, *Iſraël* ſera beni en vous. Saci. *Gen. XLVIII.* 20. Va & aſſemble les anciens d'*Iſraël*, & leur dis. Lovan. *Exod. III.* 16. Vous irez vous & les anciens d'*Iſraël* vèrs le Roi d'Égypte. Saci, Ib. 18. Ayant choiſi parmi tout *Iſraël* des hommes braves & courageux, il les établit Princes du peuple. *Exod. XVIII.* 25. Et vous Bèthléem Tèrre de Juda, vous n'êtes pas la moindre entre les principales Villes de Juda; puiſque de vous ſortira le chef, qui gouvèrnera *Iſraël*, mon peuple. Bouh. *Matth. II. 6.* Je vous dis en verité que je n'ai point trouvé une ſi grande foi dans *Iſraël* même. P. Royal. *Matth. VIII.* 10.

Telle fut toujours la ſignification de ce mot juſqu'à la fin du régne de Salomon, & ſouvent encore après: mais ſouvent auſſi depuis il a un ſens moins étendu, & ne s'entend que des dix Tribus, qui à l'occaſion de la dureté de Roboam ſe ſéparèrent des deux Tribus de Juda & de Benjamin, & firent un peuple ou un État différent, qui eut ſes Rois particuliers. C'eſt en ce ſens qu'il ſe prend dans les exemples qui ſuivent. *Iſraël* ſe ſépara de la maiſon de David, comme il l'eſt encore aujourd'hui. Tous ceux d'*Iſraël* ayant oüi dire que Jéroboam étoit revenu l'envoyèrent querir, & le firent venir dans une aſſemblée générale où ils l'établîrent Roi ſur tout *Iſraël*. Saci, 3. *des Rois XII.* 19. 20. C'eſt en ce ſens qu'on appelle Rois d'*Iſraël* par oppoſition aux Rois de Juda, ceux qui regnèrent ſur ces dix Tribus, & Royaume d'*Iſraël* l'État que formèrent ces dix Tribus, & qui pendant 250 ans eut ſes Rois particuliers, depuis Jéroboam juſqu'à Oſée, qui fut le dèrniér Roi d'*Iſraël*. La Chronologie des Rois de Juda & celle des Rois d'*Iſraël* eſt marquée dans l'Écriture, & ne ſont pas ſi difficiles à concilier qu'on ſe l'imagine. Salmanaſar détruiſit le Royaume d'*Iſraël* la neuvième année d'Oſée Roi d'*Iſraël*, & la quatrième d'Ézéchias Roi de Juda.

Cette diviſion du peuple de Dieu en deux peuples & en deux Royaumes, l'un appellé Juda, & l'autre *Iſraël*, eſt plus marquée depuis Jéroboam qu'auparavant; elle paroît néanmoins plus ancienne, & l'on en trouve des veſtiges dans le 1. Chap. du Livre des Juges: mais alors Juda comprenoit la Tribu de Juda & celle de Siméon, & peut être auſſi celle de Benjamin & de Dan; & *Iſraël* toutes les autres.

Au reſte, depuis même que cette diſtinction & la ſignification de ces mots eſt plus établie & plus marquée, on ne laiſſe pas d'étendre encore le nom d'*Iſraël* à toutes les douze Tribus en général, comme il paroît par quelques exemples déja citez cy-deſſus, & par l'endroit même où cette diſtinction commence à ſe faire 3ᵉ Livre des Rois XII. v. 17. où il eſt dit que Roboam régna ſur tous les enfans d'*Iſraël* qui habitoient dans les villes de Juda.

On appelle auſſi ce peuple Enfans d'*Iſraël*, Fils d'*Iſraël*, peuple d'*Iſraël*, peuple des enfans d'*Iſraël*, Hommes ou Gens d'*Iſraël*, Maiſon d'*Iſraël*. Dans la vulgate *Filii Iſraël, populus Iſraël, populus filiorum Iſraël, Viri Iſraël. Domus Iſraël.* Tout cela conformément au texte Hebreu.

On dit encore, Tribus d'*Iſraël*, Armée d'*Iſraël*, Camp d'*Iſraël*, Tèrre d'*Iſraël*, confins d'*Iſraël*. C'eſt la tèrre Sainte, les confins de la tèrre Sainte. Roi d'*Iſraël* s'eſt dit depuis Saül, juſqu'à Jéroboam, pour Roi de tout le peuple. Depuis Jéroboam il n'eſt dit que des dix Tribus qui ſe ſéparèrent de celles de Juda & de Benjamin, & firent un État à part, qu'on appelle Royaume d'*Iſraël*. Tèrre d'*Iſraël* a auſſi ces deux ſignifications, & ſignifie quelquefois tout le païs qu'occupoient les deſcendans de Jacob, toute la tèrre promiſe, ou toute la Tèrre Sainte; & quelquefois ſeulement le païs des dix Tribus qui ſuivîrent Jéroboam.

ISRAËLITE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Fils d'Iſraël, deſcendant, iſſu de Jacob, qui fut ſurnommé Iſraël. *Iſraelita, Iſraelites*, m. *Iſraelitis*, f. Ce nom a eû en différent temps & à differens égards plus ou moins d'extenſion dans ſa ſignification; nous l'avons expliquée au mot ISRAËL. Il n'eſt point néceſſaire de le répéter ici. Les Saints ont regardé le miracle du buiſſon qui brûle ſans ſe conſûmer, comme la figure de ce qui arrive aux véritables élûs, qui ſont affligez dans le monde comme les *Iſraëlites* l'étoient alors par l'ordre de Pharaon, mais qui ne ſont point conſûmez de ces flames qui les environnent de toutes parts. Royaumont. Il arriva que le fils d'une femme *Iſraelite*, qu'elle avoit eû d'un Égyptien, entre les enfans d'Iſraël, eut une diſpute dans le camp avec un *Iſraelite*, &c. *Levit. XXIV.* 10.

Ce mot a paſſé en nôtre langue dans ce provèrbe. C'eſt un bon *Iſraelite*, c'eſt à-dire, un homme bon, franc & ſincère, craignant Dieu, & aimant la juſtice. Il eſt tîré du Chap. 1. v. 47. de l'Évangile de St. Jean, où Jéſus-Chriſt parlant de Nathanaël, qui étoit un homme incapable de tromper, dit: voilà un véritable *Iſraelite*, en qui il n'y a nul artifice. De là eſt venu l'uſage d'appeller bon *Iſraelite*, un homme ſans artifice & ſans déguiſement, & même un homme un peu ſimple. Car s'il ſe dit en bonne part de la ſincerité & de la droiture, il ſe dit auſſi un peu en mauvaiſe part de la ſimplicité, qui n'eſt pas trop grande.

I S S.

ISSACHAR. ſ. m. prononcez le *ch*, comme un *K*. Nom propre d'homme, *Iſſachar*. Ainſi fut nommé un fils de Jacob, qu'il eſt de Lia. Gen. XXX. 18. 1. des Rois IV. 17. *Iſſachar* fut le neuvième des enfans de Jacob. Pluſieurs prononcent *Iſachar*, ou *Izachar*, & peut-être même quelques-uns l'écrivent-ils avec une ſeule *s*, comme a fait Offman en Latin. Cela n'eſt pas bien. Tous nos Traducteurs, le P. Amelot, le Port-Royal, le P. Bouhours, M. Simon, écrivent tous *Iſſachar*.

Issachar, eſt auſſi le nom de l'une des douze Tribus d'*Iſrael*, dont *Iſſachar* fut le chef & le père. La Tribu d'*Iſſachar* étoit dans la partie du nord de la Tèrre Sainte, dans la partie méridionale de la Galilée inférieure. Elle avoit au couchant la mèr méditèrannée, qui baignoit le piéd du mont Carmèl, qui faiſoit ſon extrémité de ce côté-là. De là elle s'étendoit en long vèrs l'orient juſqu'au Jourdain, & étoit entre la Tribu de Zabulon au nord, & la demi Tribu de Manaſſe d'en deçà le Jourdain, au midi, dans un tèrrain propre au labourage, comme la bénédiction de Jacob le marque Gen. XLIX. 14. 15.

IſSANDON ou IſSAUDON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Exaudo, Exaudo Lemovicum. Exando, Hiſando, Iſſando.* Valois croit néanmoins qu'*Exando* eſt une faute, & qu'il faut lire *Exaudo*. Ce lieu eſt dans le Limouſin.

IſSANT, ante, adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit du lion & des autres animaux qui ſe mettent ſur le chèf de l'Écu, qui ne paroiſſent qu'à demi corps, ou qui ſortent de quelque maiſon, de quelque bois, &c. *Prodiens.* Il eſt difficile de diſtinguer le lion *iſſant* du naiſſant. Quelques-uns croyent que le lion *iſſant* eſt celui qui ſort du champ de dèrrière un ample Blâſon, montrant la tête, le col, les bouts des jambes de devant, & l'extrémité de la queuë contre le chèf de l'Écu; & le *naiſſant* prend ſa ſource environ le milieu du champ de l'Écu, & paroît dehors du train de devant & du bout de ſa queuë, comme s'il ſortoit de tèrre, & lorſqu'il repôſe le haut du corps contre le champ de l'Écu.

Iſsant, ſe dit auſſi, en tèrmes de Blâſon, d'un petit enfant nud, ſortant de la gueule d'un ſèrpent. Ainſi on dit aux Armes de Milan, un enfant de gueules *iſſant*, de la givre, ou ſèrpent ondé, & tortueux.

IſSAS. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt une corde qui ſèrt à hauſſer, ou à baiſſer, ſoit les vèrgues, ſoit les pavillons. *Funis antennam attollens.* On l'appelle auſſi *driſſe*; & le ſèp de driſſe eſt au piéd du

grand mât, où l'on amarre ſon *iſſus*, ou ſa driſſe, c'eſt-à-dire, la corde qui ſert à la grande vèrgue.

IſSEL. ſ. m. Nom propre de fleuve. *Iſala*, *Sala*. Il y a le vieux & le nouvel & le petit *Iſſel*. Le vieux *Iſſel* eſt une grande rivière des provinces unies des Païs-Bas. Elle prend ſa ſource dans le Duché de Cléves, & entrant dans le Comté de Zutphen, elle reçoit le nouvel *Iſſel* à Doeſbourg, & enſuite elle baigne les villes de Zutphen, de Déventer, & de Campen, & peu après elle ſe décharge dans le Zuidèrzée par deux embouchures. MATY.

*L'*Iſſel *vit-il jamais Guèrrier plus achevé?*

Le nouvél *Iſſel*. *Iſala nova*, *Foſſa Druſiana*, *Druſii foſſa*. C'eſt un grand Canal que Druſi us, beau fils de l'Empereur Auguſte, & frère de Tibère, fit faire. Il a environ trois lieuës de longueur, il prend ſes eaux dans le Rhin, demi lieuë au deſſus d'Arnhem, & il les décharge dans le vieux *Iſſel*, à Doeſbourg. ID.

Le petit *Iſſel*, *Iſala minor*. Rivière des Provinces unies. Elle coule dans la Seigneurie d'Utrecht, & dans le Comté de Hollande, baigne Iſſeſtlin, Montfort, Oudewatèr, & Gode, & va ſe décharger dans la Meuſe, à demi lieuë au deſſus de Roterdam.

IſSELBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Cèrcle de la Weſtphalie. *Iſaloburgum*, ou *Iſſelburgum*. Il eſt dans le Duché de Cléves, ſur le vieux Iſſel, aux confins de l'Évêché de Munſtèr, & du Comté de Zutphen. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Aliſo*, ville des Chamaves, que d'autres mettent à Almen, Village du Duché de Veſtphalie, ſitué à la ſource de la rivière d'Alme, & d'autres encore à Alſen, Village ſur la même rivière, & dans l'Évêché de Padèrborn. MATY.

IſSELMONDE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle avec un bourg de même nom. *Iſſelmunda*, *Iſſalæ Oſtium*. Elle eſt formée par la Meuſe, entre les Villes du Dort, & de Rotèrdam, vis à vis de l'embouchure du petit Iſſel, dont elle a pris ſon nom. MATY.

IſSELSTEIN, ou YSELSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville; avec un vieux Château. *Yſſelſteinum*, *Iſſelſteinum*. Elle eſt dans la Hollande Méridionale, ſur le petit Iſſel, à deux lieuës d'Utrecht. Cette ville eſt capitale d'un petit tèrritoire, qui eſt une dépendance du Comté de Bure, & qui appartient à la maiſon de Naſſaw.

IſSENGEAUX, ou IſSIGNAUX. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans le Vélai, à une lieuë de la Loyre, & à deux de la ville du Puy, vèrs le Levant. *Enſigenſium*.

IſSER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt, Hauſſer les voiles, ou la vèrgue, & les faire monter au haut du mât. *Attollere*.

IſSINY. Le Royaume d'*Iſſini* eſt dans la Guinée. Il ne s'étend qu'à deux ou trois lieuës dans les tèrres ſur dix ou douze de côte, & ne contient que dix ou douze villages. Le principal de tous, nommé Aſſoco, où le Roi réſide, eſt ſitué dans une Iſle, & compoſé d'environ deux cent câſes, qui font mille ou douze cens âmes. La tèrre eſt bâſſe, & n'eſt qu'un ſable blanc & aride, qui porte néantmoins de l'hèrbe propre à nourrir des troupeaux, ſi les Négres en vouloient avoir. Elle eſt meilleure dans les Iſles que forme la rivière. Il y croît des ignames, des patates, des bananes, des cocos, des palmièrs, des caroſſièrs, des papayers &c.

IſSINOIS, OISE. ſ. m. & f. Habitants du Royaume d'Iſſini dans la Guinée. *Iſſinenſis*, *Iſſinienſis*. Les *Iſſinois* ne ſont point originaires du païs qu'ils habitent. Ils y ſont venus d'une contrée plus orientale. Les naturels du païs s'appellent Veterez. Les *Iſſinois* ſont bien faits, d'une belle taille, & bien proportionnez. Ils ont un grand ſoin d'entretenir la blancheur de leurs dents, en les frottant continuellement avec un cèrtain bois, qui naît en leur païs; & ils ne ſont pas moins curieux du noir de leur peau, qu'ils frottent tous les jours avec du charbon broyé & délayé dans de l'huile de palme. Ils ont de l'éſprit, & l'œil vif; ils ſont fins, adroits, menteurs, voleurs, avâres. Voyez la Rélation du R. P. Loyer.

La Religion des *Iſſinois* conſiſte à reconnoître Dieu Créateur du Ciel & de la tèrre, & à honorer avec beaucoup de ſupèrſtition leur Fétiches. Voyez FÉTICHE. Ils croyent la métempſychôſe & une révolution pèrpétuelle des âmes en ce monde & en un autre.

ISSIR. v. n. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *ſortir*, & qui n'eſt plus en uſage. *Prodire*.

IſSOIRE. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Icciodorum*, *Iciodorum*, *Iciodrum*. Elle eſt dans la Baſſe Auvèrgne, ſur la rivière de Couze, tout auprès de l'Allier, entre Clèrmont, & Brioude. MATY. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 249.

IſSON. ſ. m. Tèrme de marine. On appelle *iſſons* des cordages blancs de cinquante braſſes de long, & de quatre pouces de groſſeur, qui ſèrvent à *iſſer* l'antenne.

Ce mot vient de *iſſer*, qui eſt l'uſage à quoi les cordages appellez *iſſons* ſont deſtinez.

IſSOUDUN. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Exeledunum*, *Exalidinum*, *Exeldunum*, *Elſoldunum*, *Eſſoldunum*, *Eſſoldunum*, *Iſſoldunum*, *Iſſuldunum*. Elle eſt dans le Bèrry, ſur la rivière de Thiols, à ſept lieuës de Bourges, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent *Iſſoudun* pour l'ancienne *Ernodorum*, ville de la Gaule Celtique; que d'autres placent à ſaint Ambrois ſur Arnon, Village du Bèrry. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 190.

IſSOUDUNOIS, OISE. Qui eſt d'*Iſſoudun*, *Exeldunenſis*, *Iſſoldunenſis*.

IſSU, UE. part. paſſ. & adj. qui ſe dit en Généalogie de ceux qui ſont nez, deſcendus de tèls ou tèls. *Ortus*. Il n'y a que les enfans légitimes *iſſus* en loyal mariage qui héritent. Ceux qui ſont *iſſus* de noble race ont un avantage que n'ont pas ceux qui ſont *iſſus* de pauvres parens. Fuſſiez-vous *iſſu* d'Hèrcule en droite ligne. BOIL. Les Rois dont il eſt *iſſu* ont aquis le titre de très-Chrétien. PAT. On le dit auſſi des païs. Cette famille eſt *iſſuë* d'Anglètèrre, d'Italie, & s'eſt établie en France. On dit auſſi, *iſſu* de gèrmain, pour dire, le fils d'un couſin gèrmain.

IſSUE. ſ. f. Lieu par où l'on peut ſortir. *Exitus*. On a fait une nouvelle *iſſuë* au Palais qui dégage de beaucoup d'embarras. Cette ville a une potèrne, une ſecrète *iſſuë* dans le foſſé par deſſous tèrre. On a bouché toutes les entrées & les *iſſuës* de cette ville. Il commanda d'environner la maiſon de peur qu'il n'échappât par quelque *iſſuë* dérobée. VAUG. Le ſceau d'Hèrmès ne laiſſe aucune *iſſuë* à la vapeur la plus ſubtile. Un labyrinthe n'a qu'une *iſſuë* difficile à trouver. Pendant que le ſuc le plus pur des alimens paſſe de l'eſtomac dans les canaux deſtinez à faire le chile & le ſang, les parties groſſières de ces mêmes alimens ſont ſéparées comme le ſon l'eſt de la fleur de farine par un tamis, & elles ſont rejettées en bâs, pour en délivrer le corps, par les *iſſuës* les plus cachées & les plus reculées des organes des ſens, de peur qu'ils n'en ſoient incommodez. FÉNEL.

IſSUE, ſe dit auſſi du tems où l'on ſort. Les criées ſe doivent faire à l'*iſſuë* de la Meſſe parroiſſiale. L'heure la plus propre pour ſolliciter, c'eſt à l'*iſſuë* du dîner.

IſSUE, ſignifie auſſi la petite oye, les extrémitez ou les tripes de quelques animaux. Les Bouchèrs donnent à leurs chalands des *iſſuës* pour le par-deſſus, comme têtes, fraîſes, piéds de veau. En pluſieurs lieux on pèrmet de manger les jours d'abſtinence des *iſſuës*, comme bouts d'ailes, foyes, géſier, &c.

IſSUE, ſe dit figurément en chôſes morales, de la fin, de l'événement des affaires. On n'a jamais bonne *iſſuë* d'une entrepriſe téméraire. Il en faut prévoir l'*iſſuë*, par quel moyen on en pourra ſortir. Elles s'enquéroient quelle avoit été l'*iſſuë* du combat. VAUG. Saint Paul dit que Dieu nous donne avec la tentation, l'*iſſuë*. Nous n'avons qu'une entrée pour venir au monde, & nous avons cent *iſſuës* pour en ſortir.

Ce mot vient du Latin *exire*. Vous leur ferez voir les *iſſuës* funeſtes de leurs deſſeins. BOUH. On s'embarque ſans y prendre garde ſous des prétextes de piété dans des diſſipations qui n'ont nulle fin, ni nulles *iſſuës* que celle de la vie. Cela s'appelle vouloir mourir dans l'agitation, & non point dans la paix. AB. DE LA TRAPE.

Droits d'*iſſuë* & d'entrée dans quèlques coutumes ſont les lods & ventes, honneurs, & autres droits ſeigneuriaux qui ſe payent au Seigneur cavier, rentier, ou cenſuel, & direct, par le vendeur & par l'acheteur de l'héritage aliéné, & redevable envèrs quelque ſeigneur foncier pour le vêſt, & devêſt, ſaiſine, déſaiſine. On appelle en Latin ce droit des noms ſuivans *ingreſſus*, *introitus*, *introitum honorarium*. Les Empereurs Romains quand ils étoient élûs faiſoient aux ſoldats un préſent pour leur entrée, ou leur avénement à l'Empire, ce préſent s'appelloit *Auguſtaticum*.

IST.

ISTACHAR, ou ASTACHAR. ſ. m.

ISTÉCHIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Morée. *Iſtechia*. Elle eſt ſituée dans le païs des Mainottes, près du Golfe de Coron, à deux lieuës de Chialifa, du côté du midi. Quelques Géographes la prennent pour la petite ville, nommée anciennement *Leuctra* & *Leuctrum*, que la plûpart mettent à Marina. MATY.

ISTEVON, ONE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple de la Gèrmanie. *Iſtævo*. Les *Iſtévons* étoient au couchant des Hèrmions, & au ſud des Vindilles, ils étoient bornez ailleurs par le Rhin & par la mèr. Ils renfèrmoient tous ces autres peuples, les Friſiens, les Bructères, les Angrivaviens, les Anſibariens, les Chamattes, les Dulgibiniens, les Marſes, les Tubantes, les Marſaciens, les Sicambres, les Ubiens, les Tenctères, les Juhons, & les Matiaques. Ils poſſédoient une partie de la Souabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin, des Cèrcles du haut & du Bas-Rhin,

& celui de Weſtphalie, & des Païs-Bas, avec une petite partie de la Saxe. Maty.

ISTHÉMO. Voyez ESTHAMO.

ISTHME. ſ. m. Tèrme de Géographie. *Iſthmus.* Petite langue de tèrre qui joint deux continens, ou une chèrſonêſe, ou péninſule à la tèrre fèrme, & qui ſépare deux mèrs. C'eſt un mot Grèc qui ſignifie *encolure*, parceque cette tèrre repréſente un col qui joint la tête au corps. Les plus célébres *iſthmes* ſont celui de Panama, ou de Darien, & ceux de Suès, de Corinthe, ou du Péloponêſe, ou de la Morée. L'*iſthme* de la Tartarie Crimée, autrement l'*iſthme* de la Chèrſonêſe Taurique, qui a une lieuë de large, de la prêſqu'iſle de la Romanie, & d'Ériſſo, ou l'*iſthme* de la Chèrſonêſe de Thrace, ou du mont Athos, dans le Jamboli, province de Macédoine. Il n'a que 12 ſtades: c'eſt celui que Xèrxès fit couper. L'*iſthme* (de Corinthe) eſt une petite colline pièrreuſe qui eſt large environ de dix milles, & nous vîmes en la montant, un reſte de fondement de la muraille que les Grècs appelloient Héxamile. Du Loir. *Voyage de Lev. p.* 340. L'Afrique & l'Aſie ne ſont jointes que par un *iſthme* qui eſt au bout de la Mèr Rouge au Suèz. Les deux continens de l'Amérique ne ſont joints que par un *iſthme* vèrs Panama. On dit que pluſieurs ont voulu pèrcer l'*iſthme* de Corinthe, ou du Péloponêſe, pour faire communiquer les deux mèrs, mais c'étoit une entrepriſe ridicule en un tems où l'on n'avoit pas l'invention des écluſes.

Ce mot vient du Grèc *ἰσθμὸς*, qui ſignifie la même chôſe, oppôſé à *πορθμὸς*, qui ſignifie une mèr qui eſt à l'étroit entre deux tèrres.

Les Medecins appellent *iſthme*, cette partie étroite de la gorge qui eſt ſituée entre les deux amygdales.

ISTHMIEN, enne. adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à l'Iſthme de Corinthe, ou du Péloponêſe. *Iſthmius, a.* Ce mot ne ſe dit que des jeux qu'on célébroit dans l'iſthme de Corinthe, & des Odes que Pindare a faites à l'honneur de pluſieurs de ceux qui avoient remporté le prix dans ces jeux. Les jeux ou les combats *Iſthmiens*, étoient le troiſième des quatre jeux ou combats ſacrez, ſi célébres dans l'ancienne Gréce. Plutarque dans la vie de Théſée dit que ces combats fûrent inſtituez par ce Héros à l'imitation d'Hèrcule, qui avoit inſtitué les jeux Olympiens, mais Archias dans la prémière épigramme du L. 1. de l'Anthologie dit qu'ils le fûrent par Mélicèrte, ou Palæmon, que les Latins appellent Portunus. D'autres diſent que l'Inſtituteur des combats *Iſthmiens* fut Niſis fils de Neptune, & d'autres que ce fut Siſyphe frère d'Athamas & Roi de Corinthe, à l'occaſion que voici. Ino & Athamas eurent deux fils, Léarque & Mélicèrte. Athamas, en fureur, tua le prémiér; Ino fuyant la fureur de ſon mari ſe précipita du haut d'un rocher dans la mèr avec le ſecond. Un dauphin apporta le corps de celui-ci ſur le rivage, & Siſyphe le fit inhumer par Amphimaque, & Donarin. Vèrs ce tems là Corinthe fut affligée d'une violente peſte. L'oracle conſulté répondit qu'elle ne ceſſeroit que lorſque l'on auroit fait un combat funébre à l'honneur de Mélicèrte. On négligea d'obéïr, & la peſte augmenta. Apollon conſulté de nouveau répondit qu'il ne ſuffiſoit plus de rendre des honneurs funébres à Mélicèrte, qu'il falloit en établir de pèrpétuels; Siſyphe donc inſtitua les jeux *Iſthmiens* à l'honneur de Mélicèrte, qu'on honoroit déja comme un Dieu marin. D'autres cependant font foi que c'étoit à l'honneur de Néptune qu'ils ſe faiſoient. Quoi qu'il en ſoit de tout ceci, c'étoit dans l'iſthme de Corinthe qu'ils ſe célébroient, & c'eſt de ce lieu qu'ils prîrent le nom d'*Iſthmiens.* Archiat dit dans ſon épigramme que la couronne de pèrſil étoit le prix du vainqueur dans les jeux *Iſthmiens.* Le Scholiaſte de Pindare & celui de l'*Argonauticon* d'Appollonius diſent la même chôſe. Plutarque écrit dans ſes Propos de Tâble, *Sympoſiaca*, & Strabon L. VIII. que le prix fut d'abord une couronne de pin, qu'après on la changea en couronne de pèrſil, & que dans la ſuite on reprit la couronne de pin. Voyez ſur ces combats le ſcholiaſte de Pindare au commencement du IVe Livre de ce Poëte. Jean Benoiſt & Schmidius au même endroit, & Brodæus dans ſon Comment. ſur la prémière Épigramme de l'Anthologie.

Les combats *Iſthmiens* étoient devenus ſi célébres, ſi ſacrez, qu'après la deſtruction même de Corinthe on donna aux Sicyoniens la charge de les contiuuer. Outre la couronne dont nous avons parlé on aſſigna encore dans la ſuite une recompenſe de cent drachmes en argent. Le concours y étoit ſi grand qu'il n'y avoit que les principaux des plus fameuſes villes qui pûſſent y avoir place. Athénes n'avoit d'éſpace qu'autant que la voile du navire qu'elle envoyoit tous les ans à Delos en pouvoit couvrir. Solin s'eſt trompé, quand il a dit C. 7. que ces jeux ne ſe faiſoient que tous les cinq ans; c'étoit tous les trois ans. Voyez Saumaiſe ſur cet Auteur, & P. Faber *Agoniſt. C. Paſchalius de Coronis L. IV. C.* 21. *Caſp. Barthius* ſur Stace L. VI. v. 14.

Les *Iſthmiennes* ſont le IVe L. des Odes de Pindare, intitulé *Iſthmia*, ou *Iſthmionica*, & faites à l'honneur des vainqueurs dans les jeux *Iſthmiens.*

ISTIGIAS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la grande Tartarie. *Iſtigiaſa.* Elle eſt dans le Mawaralnahra au ſeptentrion de Bruſdaſcan. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Capitale de la Bactriane, nommée *Chariaſpa*, *Zariaſpa*, & *Bactra*; que d'autres mettent à Balch. Maty.

ISTMIQUES. adj. m. Les jeux *Iſtmiques* étoient des jeux qu'on célébroit tous les trois ans dans la Gréce, à l'éxemple des jeux Olympiques. *Iſtmica.* Ils fûrent inſtituez par Siſyphe, Roi de Corinthe, à l'honneur de Mélicètte, environ 1350 ans avant la naiſſance de Jésus-Christ. On les appelloit *Iſthmiques*, parcequ'on les célébroit dans l'Iſthme de Corinthe près du temple de Néptune. Pluſieurs diſent *Iſthmiens.* Voyez ce mot.

ISTIMON. Voyez ESTHAMO.

ISTRES. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Provence, Province de France. *Aſtromela.* Il eſt ſur le bord occidental de la mèr du Martigues, près de la foſſe Crapone, à deux lieuës de Bèrre, & un peu moins de Tèrrière, vèrs le couchant. Maty.

ISTRIA, ou ISTRIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de Veniſe, & capitale de l'Iſtrie. *Caput Iſtriæ*, on la nomme *Capo d'Iſtria.* Elle eſt ſituée ſur une petite iſle du Golfe de Trieſte, & jointe à la tèrre fèrme par des ponts levis. *Capo d'Iſtria*, qui a un Évêché ſuffragant d'Aquilée, fut nommée anciennement *Ægida.* Elle prit enſuite le nom de *Juſtinopolis*, à l'honneur de l'Empereur Juſtin, qui la rétablit.

Istrie. ſ. f. Nom propre d'un païs de l'Italiè. *Iſtria.* Il s'avance en forme de prêſqu'iſle dans le Golfe de Veniſe, ayant au nord les montagnes della Vena, & la rivière de Riſano, avec le petit Golfe de Muglia, où elle ſe décharge, qui le ſeparent de la Carniole, & du Frioul, où eſt Trieſte & ſon tèrritoire, quoique quelques Géographes la renfèrment dans l'*Iſtrie.* L'air de ce païs eſt fort groſſiér, principalement vèrs les côtes, le tèrroir produit abondamment du vin, de l'huile, des pâturages, & du bois propre à conſtruire des navires; on y trouve auſſi des carrières de beau marbre. Les Vénitiens poſſédent pour le moins les deux tièrs de ce païs. Ils ont toutes les côtes depuis la petite ville de Muglia, juſqu'à celle de Fianone. On y trouve Capo d'Iſtria, Capitale, & réſidence du Gouvèrneur; *Parano*, Citta Nova, Parenzo, Rovigno, Pola, & Albona; & dans les tèrres ils tiennent, S. Laurenzo, Montona, le Marquiſat de Pietra Peloſa, avec tout ce qui eſt au midi, & au couchant de ces places. La maiſon d'Autriche poſſéde ce qui eſt vèrs l'orient ſeptentrional, où l'on trouve Pedana, Piſino, Colliac, Polana, Saint Weit, & quelques autres. Maty.

Rôse d'Istrie. Voyez Rôse.

ISTRIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt d'Iſtrie. *Iſtrius, a.*

> *Bientôt aux yeux de tous ſes flammes lumineuſes*
> *Montrent les* Iſtriens *ſur des roches affreuſes.* Brébeuf.

I T.

IT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Iguréens donnent à l'onziême Giagh de leur cycle duodénaire. D'Hèrbelot, *Bibl. Orient. p.* 506. *Iguraorum cycli pars undecima.* C'eſt auſſi le nom de l'onziême de leurs ſignes céleſtes, & des heures du jour. Ce mot en leur langue ſignifie *chien.*

I T A.

ITA EST. Tèrmes Latins qui veulent dire *cela eſt ainſi.* On les employe dans la pratique des affaires en cette manière. Lorſqu'un Notaire qui a reçu un contract eſt décédé, ou abſent, le ſelleur du Châtelet qui a un regiſtre ſur lequel ſont toutes les ſignatures de châque Notaire met ſur l'expédition *ità eſt*, après qu'il en a vû la minute, & cela tient lieu de ſignature. On donne un genre maſculin à ces mots, & on dit le ſcelleur a mis ſon *ità eſt.*

ITACLE. ſ. m. Tèrme de Marine. Cordage qui eſt amarré par enhaut au milieu d'une vèrgue contre les racages, & va paſſer par l'encornade, qui ſèrt à faire couler la vèrgue le long du mât. *Antennæ funis helciarius.* Ce mot s'écrit divèrſement, *itaque*, *etagle*, *etaque*, *iſtacle*, & *ſtague*, *itague*, & *étague*, ſont plus en uſage que les autres mots. *Itague* de la grande vèrgue, ou grande *itague*: *itague* de la vèrgue de grand huniér: *itague* de grand pèrroquet: *itague* de la vèrgue de miſéne: *itague* de la vèrgue de petit huniér: *itague* de pèrroquèt de miſéne: *itague* de la vèrgue d'artimon, c'eſt une *itague* ſimple; *itague* de la vèrgue de pèrroquèt de fougue: *itague* de la vèrgue de ſivadière: *itague* de pèrroquèt de beaupré: *itague* de palan: fauſſe *itague* eſt une manœuvre qui eſt ordinairement frappée au côté gauche du vaiſſeau,

ſeau, & va paſſer par une poulie au dèrrière du mât de hune, & ſe va joindre à la driſſe du huniér par une poulie de palan. Son uſage eſt de ſèrvir à hiſſer le huniér, & par occaſion à citer le mât de hune.

ITALA, ou ATALA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de Sicile. *Itala*, *Atala*. Il eſt ſitué dans la vallée de Démona, entre Meſſine & Taormine. Maty.

ITALE. ſ. m. & f. Nom propre de peuples. Italien, habitant d'Italie. *Italus*. Il faut dire Italien en parlant des tems préſens, *Itale* ne ſe dit que de l'Antiquité, & ſur tout des prémiérs habitans de l'Italie, depuis qu'elle a porté ce nom.

Châcun quitte ſon poſte, & d'une force égale
*On voit cingler ſur l'onde & le Grec & l'*Itale. Brébeuf.

ITALIE. ſ. f. Nom propre d'une grande Région de l'Europe. *Italia*. Elle a pris ſon nom ou d'Italus, un des Rois qui y ont régné, ou de ſes bœufs, que les Grècs nommoient *Itales*. Elle a porté anciennement pluſieurs autres noms, comme celui de petite Heſpérie, pour la diſtinguer de l'Éſpagne, qu'on nommoit la grande Heſpérie, & ceux de Saturnie, d'Oenotrie, & d'Auſonie. Elle eſt au milieu de la Zône tempérée, s'étendant entre le 37 & le 46ᵉ degré de latitude ſeptentrionale, & entre le 25 & le 40ᵉ de longitude. On lui donne deux cent quarante lieuës de longueur, depuis les confins de la Savoye, juſqu'à l'éxtrémité du Royaume de Naples; pour ſa largeur elle eſt ſi fort inégale, qu'on n'en peut pas donner une juſte idée. L'*Italie* eſt très-forte par la nature de ſa ſituation; c'eſt une prèſqu'iſle, bornée au couchant, & en partie au nord par les hautes montagnes des Alpes, & baignée ailleurs par la mèr Méditèrranée. Elle eſt la plus célébre Région de l'Europe, ayant été anciennement le ſiége de l'Empire Romain, & Rome ſa capitale, étant depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme le ſiége du Vicaire de Jésus-Christ. L'*Italie* eſt belle, & on la nomme le Jardin de l'Europe. L'air y eſt fort temperé, & fort ſain, à la réſèrve de l'État Écclèſiaſtique, où il eſt aſſez groſſier. Le tèrroir eſt fort fèrtile, il produit abondamment du blé, du riz, du vin, de l'huile, des oranges, des citrons, des grenades, toutes ſortes de fruits & de fleurs, du miel, de la ſoye, & même du coton & du ſucre dans le Royaume de Naples. Ses forêts fourniſſent toute ſorte de gibiér, & ſes montagnes de beaux pâturages, où l'on nourrit quantité de beſtiaux. On y trouve encore des mines de ſouffre, de fèr, & même d'or & d'argent, & pluſieurs carrières d'albâtre, de jaſpe, & de toutes les éſpéces de marbre. L'*Italie* eſt montagneuſe; outre les Alpes qui l'environnent vèrs le couchant, & en partie vèrs le nord, elle a l'Apennin qui la travèrſe du couchant au levant, le Mont-Vèſuve, ou di Somma, qui vômit des flammes, le Mont-Gargan &c. Ses principales rivières ſont le Pô, le Tibre, l'Arno, l'Adda, & l'Adige, auxquels on peut ajouter le Teſin, la Dora, la Seſſie, l'Oglio, le Tajamento, le Tanaro, le Gariglan, &c. Il y a pluſieurs grands Lacs, le lac Majeur, & ceux de Lugano, de Como, d'Iſéo, de Garda, de Pérugia, de Bolſena, de Bracciano, de Célano &c. Comme l'*Italie* repréſente aſſez bien la forme d'une botte, cela a donné lieu à la diviſer en trois parties générales. 1°, la genouillière de la botte, qui renfèrme toute l'ancienne Lombardie. 2°, le haut de la jambe, où ſont les États de l'Egliſe & de Toſcane. 3°, le bas de la jambe & le piéd, qui ſont le Royaume de Naples. On y met ordinairement une 4ᵉ partie, qui comprend les Iſles de l'*Italie*, dont la Sicile, la Sardaigne, la Corſe, & les iſles de Lipari ſont les principales. Ces contrées renfèrment un grand nombre d'États ſouverains. Aujourd'hui en Janvier 1718. l'Empereur y tient le Royaume de Naples, le Duché de Milan, l'État delli Preſidii, & Porto Longone en l'iſle d'Élbe. Il eſt encore maître d'une partie de l'Iſtrie, & du Frioul. Il avoit encore la Sardaigne; mais le Roi d'Éſpagne vient de la lui enlever ſur la fin de l'année dèrnière. Le Duc de Savoye outre le Piédmont a eû par la paix dèrnière la Sicile, dont il eſt Roi. Le Roi de France y poſſéde la Principauté de Monaco; il avoit auſſi Pignerol & ſon tèrritoire, qui fut rendu au Duc de Savoye par la paix de 1696. Outre ces États poſſédez par des Princes Étrangérs, on y voit encore ceux du Pape, de la République de Veniſe, & de celle de Gènes, ceux des Ducs de Toſcane, de Savoye, de Mantoüe, de Parme, & de Modéne. De plus, il y en a pluſieurs moindres, qui ſont les Republiques de Lucques & de S. Marin; les Duchez de Maſſa, de Guaſtalla, de Sabionette, de la Mirandole, que l'Empereur tient à préſent, de Bracciano; le Comté de Novellare; les Principautez de Bôzzolo, de Maſſeran, de Piombino, de Caſtiglione, & de Solfarino, & les Marquiſats de Foſdinoyo, & del Monte. Il n'y a point de païs en Europe, où l'on ſoit ſi avide de grands tîtres qu'en Italie: tout y eſt plein de Principautez, de Duchez, de Comtez, de Marquiſats &c. Un petit fief ſuffit pour acquérir ces illuſtres tîtres. Les Archevêchez & les Évêchez y ſont auſſi fort nombreux. Il y a pluſieurs Univèrſitez, dont les plus célébres ſont celles de Salèrne, de Naples, de Rome, de Fèrmo, de Macerata, de Boulogne, de Fèrrare, de Sienne, de Piſe, de Turin, de Pavie, de Padouë, & de Veniſe. Il n'y a prèſque point de ville qui n'ait une Académie. Toute l'*Italie* a une langue commune, tîrée du Latin, de même que la Françoiſe, & que l'Éſpagnole; & elle eſt plus pure dans la Toſcane, qu'en aucun autre lieu. L'Inquiſition eſt établie dans tous les États de l'*Italie*, pour y conſèrver la Religion Catholique dans ſa pureté. Il y a pourtant encore quelques Vaudois dans le Piémont, & quelques reformez étrangers dans les villes maritimes, où l'on les ſouffre à cauſe du commèrce. Les Juifs y ont des Synagogues juſque dans Rome. On ſouffre auſſi dans Rome même, que les Grècs & les Arméniens Catholiques y faſſent l'éxèrcice de la Religion, ſelon le rit de leur païs. Rome eſt la capitale de l'*Italie*, & l'emporte ſur toutes ſes autres villes en antiquité, & en authorité. On diſtingue les principales villes d'*Italie*, par des qualitez qu'on leur a données, & l'on appelle Rome la Sainte, Naple la Noble, Florence la belle, Genes la ſupèrbe, Milan la grande, Ravenne l'ancienne, Veniſe la riche, Padouë la docte, Boulogne la Graſſe, Livourne la Marchande, Vérone la Charmante, Lucque la Jolie, & Caſal la Forte. Celle-ci a pèrdu ſon titre avec ſes fortifications, ſa Citadelle, & ſon Château, l'an 1694. En *Italie* on compte les heures autrement qu'on ne fait ailleurs. On commence à compter la prémière heure à l'entrée de la nuit, & on continuë à compter juſqu'à vingt & quatre heures. Les Italiens ont pluſieurs bonnes qualitez; mais ils en ont un grand nombre de mauvaiſes. Ils ſont polis, adroits, prudents, ingénieux, politiques, & ils ne manquent pas de valeur quand ils ſont aguèrris; mais ils paſſent pour être éxtrémement vindicatifs.

Bochart prétend que l'*Italie* n'étoit d'abord que le païs des Brutiens avec une partie de la Lucanie; c'eſt à dire, le bout de la Calabre ultérieure, du côté de la Sicile, entre le golfe de Squilaci & celui de Sainte Euphémie. Ariſtote *Politicor. L. VII. C.* 10. Antiochus de Syracuſe, Auteur encore plus ancien qu'Ariſtote, cité par Denys d'Halicarnaſſe, & Strabon L. VI. l'aſſurent, & le prémiér dit qu'il ne l'écrit qu'en ſuivant le ſentiment des plus habiles du païs. Bochart va plus loin; il prétend que ce ſont les Phéniciens qui donnèrent ce nom à cette petite langue de tèrre. Car comme elle étoit pleine d'arbres appellez *picea*, d'où découle la poix, & que les Thalmudiſtes nomment la poix, עטרן, *Itran*, il conjecture que les Phéniciens nommèrent ce païs עטריא, *Itaria*, comme qui diroit *Pictaria*, Pepinière, de *Picea*, & que changeant *l'r* en *l*, d'*Itaria* on a fait *Italia*. Il traite de fâbles ce que diſent les Grècs, que ce mot lui vint du mot *Italus*, qui ſignifioit un bœuf, un taureau, comme on le voit dans Hézychius, & qu'on lui donna ce nom parcequ'elle abondoit en cette ſorte de bétail, ainſi que Varron & Columelle l'écrivent; ou bien parcequ'un bœuf d'Hèrcule paſſa de là en Sicile à la nage. Il ne croit pas non plus que ce ſoit un de ſes Rois nommé Italus, qui lui ait donné ce nom, ſoit qu'on le faſſe Sicilien, avec Thucidide; ou Oenotrien, avec Antiochius de Syracuſe, ou qu'il fut fils de Télégone & petit fils d'Uliſſe, ainſi qu'il a plû à Hygin. Liſez le Chap. 33ᵉ du I. L. du Chanaan de Bochart.

Pêſche d'Italie. Voyez Pêſche.

ITALIEN, enne. ſ. m. Nom propre de peuple. Habitant, originaire d'Italie. *Italus*, *a*. Les *Italiens* ſont naturellement ſages. Charles V. diſoit que les *Italiens* paroiſſoient ſages & l'étoient. Les Anciens *Italiens* on eû de grands génies dans tous les arts, les Cicérons, les Virgiles, les Varrons, les Horaces, les Tite-Lives, &c. Les *Italiens* modèrnes ont encore autant d'éſprit qu'en avoient les anciens, mais ils n'ont pas le goût ſi bon, & ne penſent pas ſi naturellement. Le Marquis d'Orſi a pourtant fait leur apologie contre les Critiques du P. Bouhours dans ſa *Manière de bien penſer*. D'ailleurs, il ne faut entendre cela que de ceux qui ont écrit en Italien. Ange Policien, Fracaſtor, Sannazare, Flaminius, Manuce, Maffée, Bembe, & pluſieurs autres, ont écrit d'auſſi bon goût que les Anciens, mais en fait de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture civile, les *Italiens* modèrnes l'ont emporté ſur tous les peuples du monde. L'humeur des *Italiens* tient de la vivacité Françoiſe & de la gravité Éſpagnole. Les *Italiens* ſont vindicatifs, & ne ſe reconcilient guères.

On dit un *Italien*, un Poëte *Italien*, la poëſie *Italienne*, les vèrs *Italiens*, les Peintres *Italiens*. La Muſique *Italienne*. Un motet *Italien*, un goût *Italien*. Un régiment *Italien*. Les troupes *Italiennes* ne ſont pas communément fort bonnes. Un Hiſtorien d'Italie eſt mieux qu'un Hiſtorien *Italien*, à cauſe de la cacophonie que fait la tèrminaiſon ſemblable de ces deux mots: Riccioli eſt un Excellent Mathématicien, & Aſtronôme *Italien*. On ne dit point les places *Italiennes*, non plus que les places Allemandes,

comme

comme l'on dit les places Françoiſes, les places Eſpagnoles, les places Hollandoiſes.

ITALIEN. ſ. m. Langue qu'on parle en Italie, langage d'Italie. *Lingua Italica, ſermo Italicus.* L'*Italien* vient ſans doute du Latin, & de toutes les langues qui ſe ſont formées de la Latine, il n'y en a point qui porte un caractère plus viſible de ſon origine que l'*Italienne*. L'*Italien* eſt une des langues modèrnes les plus parfaites, on y trouve des mots & des phrâſes pour repréſenter toutes les idées, éxprimer tous les ſentimens, s'énoncer ſur toute ſorte de matières, nommer tous les inſtrumens des Arts, toutes les nouvelles inventions; mais on ſe plaint qu'il a trop de diminutifs, & de ſupèrlatifs, ou plutôt d'*augmentatifs* : c'eſt peut-être une injuſtice qu'on lui fait, & ſi ces mots ne préſentent à l'éſprit que la juſte idée des choſes, ils ne ſont pas plus blamables que nos hypèrboles & nos pléonaſmes. Cependant il faut avoüer que le caractère des Italiens eſt fort different du nôtre, & c'eſt peutêtre ce qui nous fait trouver des défauts dans leur langue : car quoique l'*Italien* ſoit propre pour tous les genres d'écrire, pour tous les ſtiles, pour toutes les matières, comme les Auteurs ſe peignent dans leurs ouvrages, il y en a quantité qui ne réüſſiſſent pas quand ils ſont traduits en François, & que nous ne ſçaurions goûter même dans la langue dans laquelle ils ont été écrits. La multitude d'États ſouverains qui partagent l'Italie a introduit quantité de dialectes dans l'*Italien* qui ſont tous bons dans le païs où l'uſage eſt de les parler. On préfère communément l'*Italien* de Toſcane aux autres dialectes, & la prononciation Romaine à celle des autres villes d'Italie, d'où eſt venu le provèrbe Italien *Lingua Toſcana in bocca Romana.* On entend l'Italien dans toute l'Europe, & bien des gens le parlent en Allemagne, en Pologne, en Hongrie. A Conſtantinople, dans la Gréce, & dans les échelles du Levant, on parle autant l'*Italien* que la langue du païs, l'*Italien* eſt la langue commune de toutes les nations, c'eſt la langue de commèrce pour toutes les pèrſonnes qui ſont de différens païs; il n'y a que le François, qu'on entende auſſi communément & qu'on parle prèſque auſſi univèrſellement en Europe que l'*Italien*. Il eſt vrai que l'*Italien* qu'on parle dans les échelles du Levant, & qu'on appelle *franc*, n'eſt pas le pur *Italien* qui ſe parle en Toſcane & à Rome; mais il eſt mêlé de beaucoup de mots étrangers, & de tours particuliers que tant de nations y ont introduits. Aujourd'hui pluſieurs Seigneurs Moſcovites entendent l'Italien, & le font apprendre à leurs enfans. L'*Italien* eſt ſi connu en France qu'il eſt inutile de marquer ici les livres qui ſèrvent à l'apprendre : toutes les boutiques des Libraires, tous les cabinèts fourmillent de *Méthodes Italiennes*, de *Nouvelles Grammaires*, *Nouvelles Méthodes* pour &c. de *Maitres Italiens*, &c. de *Dictionaires Italiens*.

ITALIOTE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Italiota, Italiotes.* Il ne faut point confondre les *Italiotes*, ni avec les Italiens, ni avec les Italiques. Les *Italiotes* ne ſont que les prémiers Italiens, les peuples dont le païs a porté d'abord le nom d'Italie, c'eſt-à-dire, les anciens habitans du bout de la Calabre ultérieure du côté de la Sicile, ainſi que nous l'avons dit au mot Italie. Au lieu que les Italiens, ſur tout à préſent, ſont & ceux-là, & tous les habitans de toute la péninſule que nous nommons Italie, & les *Italiques* ſont ceux des Provinces. *Italiote* & Italique ne ſe dit que de l'Antiquité, Italiens plus des modèrnes que des Anciens. Des ſçavans ſe ſont trompez pour n'avoir pas fait ces diſtinctions. Voyez Saumaiſe ſur la vie d'Élagabale par Lampridius, Bernegger ſur Juſtin L. XX. C. I.

ITALIQUE. adj. m. & f. Qui eſt d'Italie, qui appartient à l'Italie. *Italicus, a.* Les peuples *Italiques*, les villes *Italiques*. On appelloit Peuples *Italiques* dans l'Empire Romain, les Italiens qui s'établiſſoient dans les Provinces, principalement en Eſpagne, les Colonies d'Italiens qu'on y conduiſoit, & qu'on y plaçoit. Conſultez les Notes de Caſaubon ſur Suétone C. 46. de la vie d'Auguſte, & ſur Spartien dans la vie d'Adrien.

Il ne faut dire *Italique* qu'en parlant de l'Antiquité, & Italien en parlant de ce qui eſt modèrne, & de ce qui eſt ou appartient à l'Italie d'aujourd'hui. L'humeur *Italique*, un goût *Italique*, la muſique *Italique*, &c. ſeroient mal. Il faut dire, L'humeur Italienne, un goût Italien, la muſique Italienne, & ainſi des autres. La guèrre *Italique* eſt celle que les Romains eurent à ſoutenir contre les peuples d'Italie, qui ſe révoltèrent au ſujet de la loi Mutia Licinia, portée l'an de Rome 659. par les Conſuls Licinius Craſſus & Mutius Scævola. Cette loi ôtoit le droit de Bourgeoiſie Romaine à pluſieurs des Alliez des Romains qui ſe l'attribuoient. La Guèrre *Italique* commença l'an de Rome 663. quatre ans après cette loi portée. On l'appella auſſi Guèrre des Alliez, *Sociale*, pour la raiſon que je viens de toucher; & Guèrre Marſique, *Marſicum*, parceque les Marſes fûrent les prémiers qui remuèrent, & qui donnèrent l'éxemple de la révolte. Voyez les Annales de Salien aux années du monde 3959, 3963. & ſuiv.

Italique, ſignifie auſſi ce qui appartient aux Italiotes; ainſi quand Platon dans ſa Lettre VIIe aux parens de Dion, & après lui Cicéron *Tuſcul. Quæſt. L. V.* 11. 100. parlent des Tâbles *Italiques*, ils entendent les repas des Italiotes dont ils blâment le luxe.

Italique. adj. eſt auſſi le nom d'une ſecte de Philoſophes anciens, qu'on nomme *Italiques*, la ſecte *Italique*. Pythagore fut le chèf de la ſecte *Italique*. Elle fut ainſi nommée, parceque ce Philoſophe enſeigna dans l'Italie, c'eſt-à-dire, dans la partie orientale de l'Italie que l'on nommoit auſſi grande Gréce, & remplit de ſa doctrine les villes de Tarente, de Métapont, d'Héraclée, de Croto, & des Thuriens. La ſecte *Italique* ne commença que quelques années après la ſecte Ionique. Voyez Voſſius *de Philoſoph. Sectis C. 6.* Georg. Hornius *Hiſtor. Philoſophic. L. III. C.* 11. & cy-après au mot Pytagoricien. La Philoſophie floriſſoit dans la Gréce. La ſecte des Philoſophes *Italiques*, & celle des Ioniques la rempliſſoient [illegible]ands hommes, parmi leſquels il ſe mêla beaucoup d'extra[illegible]s, à qui la Gréce curieuſe ne laiſſa pas de donner le [illegible] de Philoſophes. Du tems de Cyrus & de Cambyſe, Pythagore commença la ſecte *Italique* dans la Grande Gréce & aux environs de Naples. Bossuet.

Italique. Tèrme d'Imprimerie. Caractère avec lequel on imprime d'ordinaire ce qui eſt en Italien. *Italicus.* Il eſt oppoſé à *François* & *Romain*, qui eſt un caractère plus gros & plus rond. Quand on veut noter, ou diſtinguer quelques mots, on les imprime en *Italique*, tandis que le texte eſt en Romain. Le caractère *Italique*, eſt un caractère couché ou bâtard de chaque corps de lettre.

Italique, ſe dit auſſi hors de l'Imprimerie, en parlant des manières des Italiens. Ce tableau eſt d'une manière *Italique*. Mais il vaut mieux dire d'une manière Italienne.

Italique ſe dit auſſi en Aſtronomie. Les Heûres *Italiques* ſont les heûres comptées à la manière des Italiens.

On appelle parmi les ſçavans l'ancienne *Italique*, *vetus Italica*, l'ancienne vèrſion Latine de la ſainte Écriture qui avoit été faite avant la correction de S. Jérôme. On a gardé dans les Pſeaumes l'ancienne vèrſion *Italique*, parceque le commun des fideles les ſçavoit par cœur, & y étoit accoûtumé.

ITALIQUE. ſ. f. Ancien nom d'une ville d'Eſpagne. *Italica.* Moralès croit que c'eſt Sevila la vieja, c'eſt-à-dire, Seville la vieille. Elle fut ainſi nommée, parceque, ſelon Mariana, elle fut bâtie par Scipion, & remplie ou peuplée d'Italiens, apparemment de Soldats que ce Général y avoit amené d'Italie. D'autres croyent que c'eſt Alcala del Rio, ville à quatre lieuës de Seville.

Pentina, ville d'Italie, a été auſſi appellée autrefois *Italique*, comme on le voit dans Strabon L. III. L. IV. L. VII.

ITALIQUE. ſ. m. *Italicus.* Nom de meſure & de vaiſſeau ſèrvant à boire. C'étoit un vâſe qui contenoit ce qu'on peut boire en un coup, comme nos vèrres, nos taſſes, nos gobelèts.

ITAQUE. Voyez ITHAQUE.

ITAMARACA. Voyez TAMARACA.

ITAPOA. ſ. m. Nom propre d'un Bourg & Colonie des Eſpagnols. *Itapoa.* Il eſt dans le Paraguay, région de l'Amérique méridionale, ſur la rivière de Parana, dans la Province de ce nom, & aux confins de celle de Rio de la Plata. On nomme auſſi ce bourg l'Incarnation. Maty.

ITE.

ITEM. adv. Tèrme de Pratique dont on ſe ſert pour diſtinguer les articles d'un inventaire, d'un compte.

Item, s'employe auſſi ſubſtantivement. Quant à ce que vous dites, c'eſt un autre *item*, pour dire, c'eſt une autre affaire. Regnier a dit dans ſes Satires,

Or en prémier item *ſous mes pieds je rencontre.*

Item, ſe dit auſſi du nœud d'une affaire, voilà, ou c'eſt là l'*item*, c'eſt là le fait. On dit auſſi *item* c'eſt tout, pour dire qu'on n'a plus rien à donner, à dire, &c.

On dit provèrbialement *item* il faut vivre, pour dire que quelque choſe que l'on faſſe il faut y trouver ſon compte.

ITÉRATIF, ive. adj. Tèrme de Pratique. *Iteratus.* Qui eſt fait une ſeconde fois. Une ſaiſie réelle ne doit être faite qu'après un *itératif* commandement. On a fait *itératives* inhibitions & défenſes aux parties de ſe pourvoir ailleurs qu'en la Cour. Il y a eû une *itérative* juſſion de vérifier cet Édit.

ITÉRATO. ſ. m. Tèrme de Pratique. On appelle un arrêt d'*itérato*, celui qui ſe donne pour les contraintes par corps après les quatre mois, par lequel on ordonne qu'*itératif* commandement ſera

ſera fait à la partie de payer le contenu en une première condamnation dans quinzaine ; à faute de quoi elle ſera contrainte par emprisonnement de ſa perſonne. Ce tèrme ſe trouve dans l'Édit de Charles VIII. de 1493. art. 104. de Charles IX. de l'an 1567. de Henri III. de l'an 1582.

I T H.

ITHAQUE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la Gréce: *Ithaca Neritia*. Elle eſt dans le Golfe de Patras, entre l'iſle de Céfalonie, & les Curzolaires. *Ithaque* eſt célèbre pour avoir été la patrie d'Uliſſe. Elle avoit une petite ville, qui portoit ſon nom ; elle n'a plus que quelques villages. On la nomme Val di Compare, la petite Céfalonie, Thiachi & Piachi. Son circuit eſt d'environ ſept lieuës. MATY.

J'aime cent fois mieux la pauvre *Ithaque* d'Uliſſe, qu'une ville brillante par une ſi odieuſe magnificence. FÉNELON.

Quelques-uns écrivent *Itaque* ſans *h*. Je remarquerai ſeulement qu'à *Itaque*, qui eſt fort proche de Zante, où régna jadis la chaſte Pénélope, il n'y a pour tous habitans, que trois ou quatre miſérables pêcheurs. DU LOIR, *Voyage de Levant p.* 355.

ITHANCHESTER. ſ. m. Nom de lieu. *Itanchestria*, anciennement, *Othonia ad Anſam*. C'étoit anciennement une petite ville des Trinobantes ; maintenant c'eſt un village du Comté d'Eſſex, en Anglétèrre. Il eſt ſur un petit Golfe, à demi lieuë de Maldon, vers l'orient. MATY.

ITHMOÏDE. Voyez ÉTHMOÏDE.

ITHÔME. ſ. f. Nom propre de pluſieurs anciennes villes. *Ithome*. Il y avoit deux *Ithômes* en Théſſalie, l'une dans l'Eſtiéotide, & l'autre dans la Phthiotide, qui étoit l'une des parties de la Théſſalie : une autre dans le tèrritoire de Meſſéne, aujourd'hui Moſſenigo, dont le tèrritoire s'appelle le Belvedère.

ITHOMÉTE. ſ. m. Surnom que l'on donnoit en Gréce à Jupitèr, à cauſe d'un temple qu'il avoit dans Ithôme du tèrritoire de Meſſéne. *Ithometes*. Ariſtoméne de Meſſéne ſacrifia trois cens hommes à Jupitèr *Ithométes*.

I T I.

ITICUCU. ſ. m. Plante. Voyez JETICUCU.

ITINÉRAIRE. ſ. m. Déſcription que fait un voyageur de ſon voyage, & des ſingularitez qu'il a obſérvées dans les lieux où il a paſſé, ſoit dans la Nature, ſoit dans la Morale. *Itinerarium*. Les Allemans ont fait beaucoup d'*itinéraires*. L'*itinéraire* d'Antonin. L'*itinéraire* d'Antonin marque tous les grands chemins Romains dans l'Empire & toutes les ſtations des armées Romaines. Il fut fait par ordre de l'Empereur Antonin le pieux, comme le rapporte Luitprand de Tézin, qui vivoit au milieu du dixiéme ſiécle. L'*itinéraire* de Jéruſalem, &c. L'*itinéraire* qui porte le nom d'Antonin eſt fort défectueux. Les Copiſtes y ont gliſſé une infinité de fautes.

Ce mot vient du Latin *itinerarium*, qui ſignifie auſſi *route*.

ITINÉRAIRE, en tèrmes d'Égliſe, ſe dit des prières que doit faire un voyageur, quand il commence ſon voyage, & ſur tout un Écléſiaſtique. Il y a à la fin du Bréviaire un *itinéraire* pour les gens du Clèrgé, qui eſt un formulaire de ces prières. L'*itinéraire* de Benjamin a été traduit de l'Hébreu en Latin par Benoit Arias Montanus.

ITINÉRAIRE. adj. m. & f. On appelle *colonne itinéraire*, une colonne à pan poſée dans le carrefour d'un grand chemin, pour enſeigner les routes différentes par les inſcriptions gravées ſur chacun de ſes pans.

I T O.

ITON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Itona*, *Ittona*, *Ito*, *Itto*, *Itus*. Elle coule dans la Normandie, baigne Breteuil, Condé, Aunay, La Nouë, Évreux, & ſe décharge peu après dans l'Eure. VALOIS, *Not. Gall. p.* 255.

ITÔNE. ſ. f. Nom d'une ancienne ville de Gréce. *Itone*. Pauſanias la met dans la Béotie, entre Phère & Lariſſe. Le Scholiaſte de Callimaque ſur l'hymne 6ᵉ fait à l'honneur de Cérès, la place dans la Théſſalie. Cette ville étoit célèbre par le culte de Minèrve. Quelques-uns pour accorder ces Auteurs diſtinguent deux *Itônes*, l'une en Béotie, & l'autre en Théſſalie, toutes deux conſacrées à Minèrve.

Peutêtre ce nom venoit-il à ce lieu d'Itonus, fils de Deucalion & Roi de Théſſalie, qui, dit-on, trouva l'art de fabriquer le cuivre, l'argent & l'or, & de fraper la monnoye.

ITONIEN, ENNE. Qui eſt d'Itône, ou qui y a quelque rapport. *Itonius*, *a*. Minèrve étoit ſurnommée *Itonienne*, à cauſe de la ville d'Itône, où elle étoit honorée. On l'appelloit auſſi *Itonide*, & *Itoniade*, en Latin *Itonis*, *Itonias*.

I T R.

ITRI. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Itrum*. Il eſt dans la tèrre de Labour, entre Fondi & Gaéte. On voit près de ce bourg les ruines d'une ville ancienne, qu'on nommoit *Mamurrha*, ou *Mamurrharum Urbs*. MATY.

I T T.

ITTÈR. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne, ſitué dans le Landgraviat de Heſſe Caſſel, ſur la rivière d'Ittèr, à deux ou trois lieuës de Waldeck, du côté du couchant. *Ittera*. Ce bourg a été chef d'une ſeigneurie aſſez étenduë, dont les Landgraves de Heſſe Caſſel ſont en poſſeſſion depuis l'an 1361. MATY.

I T U.

ITURÉE, & PÉRÉE. ſ. f. Nom de Contrée. *Iturea*, *Perea*. C'étoit anciennement une des parties de la Paleſtine, ſous la domination des Romains. Elle renfèrmoit les Tribus de Ruben, & de Gad, & elle avoit la Samarie au couchant ; la Trachonitide au nord, & l'Arabie au levant & au midi. On l'appelloit Pérée, parceque elle étoit au delà du Jourdain, du mot Grèc πέραν, *au delà*, & *Iturée*, à cauſe des Ituréens, peuples Gentils, qui s'y étoient établis parmi les reſtes des Iſraélites. Il y a cependant des Géographes, qui diſtinguent la Pérée de l'*Iturée*, les uns mettant celle-ci dans la partie ſeptentrionale de la Trachonitide, le long du mont Hèrmon, & les autres dans la Galilée, le long du mont Liban. MATY. Tibère érigea l'*Iturée* en Tétrarchie, & Philippe frère d'Hérode Antipas en fut fait Tétrarque. *Luc. III.* 1.

Ce nom lui vient de Jétur, l'un des fils d'Iſmaël, ou de טור, *Tur*, nom Chaldéen, qui ſignifie Montagne ; l'*Iturée* étoit pleine de montagnes.

ITURÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Qui eſt de l'Iturée. *Ituræus*, *a*. Les *Ituréens* étoient habiles à tirer de l'arc, & ne ſe ſérvoient guère que de cette arme à la guèrre. Une lettre de l'Empereur Valérien à Aurélien rapportée par Vopiſcus dans Aurélien les appelle *Ityréens*, il dit qu'Aurélien avoit un corps de trois cens archèrs Ityréens.

I T Y.

ITYRÉEN, ENNE. Voyez ITURÉEN.

I T Z.

ITZEHOA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe. *Itzehoa*. Elle eſt dans le Holſtein propre, ſur la rivière de Stoër, aux confins de la Stormarie, & au nord de Gluckſtat. MATY.

ITZICH. ſ. m. Nom propre de lieu. *Eptiacum*. Cè lieu eſt dans le Duché de Luxembourg, ſur l'Alſitz, ou l'Alſat. VALOIS, *Not. Gall. p.* 13.

I V.

IV. Ces deux lettres ſont une marque du chiffre Romain, qui ſignifie Quatre ; car l'I mis devant un autre chiffre ſignifie un moins que ce chiffre devant lequel il eſt. Or V marque le nombre Cinq ; ainſi IV ſignifie un moins de cinq, ou comme on diroit en Algebre, Cinq moins un. 5—1. C'eſt à-dire, Quatre. Autrefois les Romains mettoient quatre I. de ſuite, pour ſignifier Quatre, IIII. ainſi que nous l'avons dit au commencement.

J U A.

JUAMI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Niphon, en Aſie. *Juanum*. Elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte occidentale du Jamayſoit, ou Jamaiſtero. MATY.

JUAN. ſ. m. Nom propre d'homme. Jean. *Joannes*. Ce nom eſt Éſpagnol. Les Caſtillans diſent *Juan* de *Joannes*, *Jean*, & nous diſons ce mot en parlant des Éſpagnols. Quelques uns de nos Auteurs ont cependant la délicateſſe de ne s'en point ſervir, & de dire toujours Jean. On trouve en Latin *Juvanus*, & *Juvan* ; & même en Grèc Ἰουάνης dans Cantacuzène L. I. C. 36. & 57. Dom *Juan* d'Autriche, fils naturel de Charles V, commandoit l'armée des Princes Chrétiens à la bataille de Lépante. Dom *Juan* d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, naquit en 1629. de Marie Calderona Comédienne, fut Grand Prieur de Caſtille, commanda les armées d'Éſpagne en Italie, en Flandres, & contre le Portugal, & mourut le 17 Septembre 1679.

SAN JUAN. Nom d'une iſle de l'océan Indien. *Inſula S. Joannis*. C'eſt une des Philippines, ſituée au nord de celle de Mindanao, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit canal. Sa longueur

gueur & ſa largeur ſont de vingt-cinq à trente lieuës. Elle a dépendu des Eſpagnols, mais elle n'eſt plus ſoumiſe à leur domination. Maty.

San Juan, ou Déſaguadéro. Nom propre d'une rivière de l'Audiance de Guatimala, dans l'Amérique méridionale. *Fluvius Sancti Joannis, Emiſſarius.* Il ſort du lac de Nicaragua, & ſe décharge dans la mèr du nord.

Juan Fernandès. Les Iſles de *Juan Fernandès*, en Latin *Inſulæ Joannis Fernandi.* Ce ſont deux iſles de la Mèr Pacifique, ſituées près de la côte du Chili; vis-à-vis de la ville de S. Jago. Celle qui eſt la plus proche de la côte en prend le nom de Tierra; on donne à l'autre celui de Fuora, qui ſignifie *hors*, & qui marque qu'elle eſt plus éloignée de la tèrre que l'autre. Elles ſont toutes deux bien cultivées.

San Juan de la Frontera. Nom d'une petite ville de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Joannis de Confinio.* Elle eſt dans le Chicuito, Province du Chili, au piéd des Andes. On voit près de cette ville deux Volcans.

Juan de Nova. L'Iſle *Juan de Nova*, en Latin *Inſula Joannis de Nova.* Petite Iſle de l'Afrique. Elle eſt entre l'iſle de Madagaſcar, & la côte de Zanguebar, à l'orient du Mozambique. Elle a été découvèrte l'an 1301. par un Pilote de Galice duquel elle porte le nom. Maty.

San Juan de Oro. Nom d'un bourg de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Joannis de Auro.* Il eſt dans le Pérou, entre les montagnes, à trente-cinq lieuës du lac de Titicaca, vèrs le levant. Maty.

San Juan de la Penna. Nom d'un village avec Monaſtère. *Fanum S. Joannis de Rupe.* Il eſt dans l'Arragon, en Eſpagne, à trois lieuës de Jaën, vèrs le couchant. *S. Juan* étoit autrefois le lieu de la ſépulture des Rois d'Arragon. Maty.

San Juan de Porto rico. Nom d'une ville de l'Amérique. *Fanum S. Joannis de Portu divite.* Elle eſt capitale de l'iſle qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte ſeptentrionale, où elle a un fort bon port. Elle eſt le ſiége du Gouvèrneur de l'Iſle, & d'un Évêque, ſuffragant de S. Domingue. Maty.

San Juan de Porto rico, ou Porto rico, ou Boriquen. Nom d'une iſle de l'Amérique. *Inſula S. Joannis de Portu divite.* Elle eſt une des grandes Antilles, ſituée dans la mèr de Méxique, à ſeize lieuës au levant de l'Hiſpaniola. Cette iſle a environ trente lieuës de long, & ſeize de large. Elle fut découvèrte par Chriſtophle Colomb l'an 1493. Elle appartient aux Éſpagnols. L'air y eſt aſſez temperé, & le tèrroir fèrtile. Elle a eû de riches mines d'or & d'argent; mais elles ſont épuiſées, ou abandonnées. On trouve pourtant encore des grains d'or en quelques torrens, & on y voit une éſpéce d'arbres qui produiſent une gomme blanche, dont on ſe ſert pour calfeutrer les navires, pour faire des chandelles, & pour guérir les playes. On trouve auſſi dans cette iſle quantité de ſucre, de gaïac, & de ſel. Ses lieux principaux ſont *S. Juan de Porto Rico*, & S. German. Maty.

San Juan de Salinas. Voyez Valladolid.

San Juan de Ulua. Nom propre d'une petite ville de l'audience de Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale. *Fanum S. Joannis de Ulüa.* Elle eſt dans la Province de Tlaſcala, ſur le Golfe de Méxique, où elle a un port, dans lequel ſe rendent tous les vaiſſeaux qui vont d'Eſpagne au Méxique. *San-Juan* qu'on appelle le plus ſouvent la Vera Crux, du moins en nôtre langue, eſt fort riche par le commèrce, & défendu par une bonne citadelle conſtruite ſur un rochér, à l'entrée du port. Ce lieu fut le prémiér auquel les cinq cens Éſpagnols, conduits par Fèrdinand Cortèz, pour la conquête du Méxique, s'arrêtèrent, ſe fortifièrent, & créèrent leurs prémiérs Magiſtrats, ayant abandonné le vieux Hâvre de Vera Crux, ſitué à ſix lieuës de *S. Juan de Ulua*, parcequ'il étoit trop expoſé à la violence des vents de nord. Maty.

JUANA. Voyez IGUANA.

JUANOGOROD. ſ. m. Nom propre d'une bonne forteresſe de Suède. *Juanogroda.* Elle eſt bâtie ſur un rochér, près de la rivière de Norva, vis-à-vis de la ville de ce nom. On l'appelle quelquefois Narva des Ruſſiens, parcequ'elle a été aux Moſcovites, mais ils la cédèrent aux Suédois par le traitté de Stokholm l'an 1618.

IVARCH. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ibarchus.* C'eſt un des Saints Martyrs du Japon qu'on honore le 5e de Févriér, & frère du B. Caraſume, l'un des plus illuſtres de ces martyrs. Voyez Bollandus au 15e de Févriér.

JUB.

JUBA. ſ. m. Nom propre d'homme. *Juba.* Il y a trois *Juba* Rois de Mauritanie. Minucius Félix dit que les Maures honorèrent *Juba* comme un Dieu. Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 32. conjecture que ce nom n'étoit peut être pas un nom propre d'abord, mais un nom appellatif; ce qui lui a fait naître cette conjecture c'eſt la reſſemblance de ce nom avec le nom propre de Dieu *Jéhova*, que quelques peuples prononçoient *Juabo, Jabo, Jabe, Jao.* J'aimerois mieux dire que *Juba* eſt le même nom que *Job*, איוב.

JUBE. ſ. f. *Juba.* Crinière du Lion. Danet.

JUBÉ. ſ. m. Lieu élevé dans les Égliſes qui fait la ſéparation du Chœur, & de la Nef, où on va dire l'Évangile des Meſſes ſolemnelles. *Pulpitum.*

Ce mot eſt Latin, & ſignifie *commandez*, & eſt venu de ce mot du Bréviaire, *Jube, Domne, benedicere*, parcequ'on chantoit autrefois les leçons de Matines au *jubé*. Voyez la Diſſertation de M. Thièrs ſur les *jubez*.

On dit en provèrbe, Je l'ai fait venir à *jubé*, je l'ai réduit à ſe ſoumettre, à en paſſer par où je voudrai. C'eſt comme ſi l'on diſoit je l'ai réduit à venir prendre mes ordres, & me dire, commandez ce qu'il vous plaira, *Jube*, &c.

JUBILATION. ſ. f. Réjouiſſance. *Lætitia.* Il ne ſe dit qu'en ces phrâſes populaires, Enfans de *jubilation*, viſage de *jubilation*, maiſon de *jubilation*, où l'on n'aime que la joye.

JUBILÉ. ſ. m. Solemnité, & cérémonie Ecclésiaſtique qu'on fait pour gagner une indulgence plénière que le Pape accorde éxtraordinairement à l'Égliſe Univèrſelle. *Jubilæum.* Quelquesuns diſent *Jobilæum*, plus conformément à la racine ou l'étymologie de ce mot; ce n'eſt pourtant pas le plus ordinaire. Le *Jubilé* a été établi par Boniface VIII. en l'an 1300. en faveur de ceux qui iroient *ad limina Apoſtolorum*, & il voulut qu'il ne ſe célébrât que de cent ans en cent ans. L'année de cette célébration apporta tant de richeſſes à Rome, que les Allemans l'appelloient l'année d'or. Clément VI. ordonna que ce fût de cinquante en cinquante ans. Urbain VI. voulut qu'on le célébrât tous les trente ans; & Sixte IV. tous les 25 ans. Boniface IX. en accorda en divèrs lieux à pluſieurs Princes & Monaſtères. Depuis on les a rendus plus fréquens, & le Pape en accorde ſelon les beſoins de l'Égliſe. Chaque Pape donne préſentement un *jubilé*, l'année de ſa conſécration. Port-R. Pour gagner le *jubilé*, la bulle oblige à des jeûnes, aumônes, prières, & à viſiter les Égliſes où ſont des ſtations du *jubilé*. Elle donne pouvoir aux Prêtres d'abſoudre des câs réſèrvez, même de ceux contenus en la Bulle *in Cœnâ Domini*, de faire des commutations de vœux, &c. Ce qui fait ſa différence d'avec l'indulgence plénière. Au tems du *jubilé* toutes les indulgences ſont ſuſpenduës. Le *jubilé* autrefois s'appelloit le grand Pardon.

Jubilé, ſe diſoit chez les Juifs de la cinquantième année qui ſuivoit la révolution de ſept ſemaines d'années, lors de laquelle tous les éſclaves étoient libres, & tous les héritages retournoient en la poſſeſſion de leurs anciens maîtres. *Jubilæi tempus, jubilæum.*

Ce mot vient de l'Hébreu *jobel*, qui ſignifie cinquante, à cauſe que le *jubilé* ſe faiſoit chaque cinquantième année. Mais ceux qui diſent ceci ſe trompent; car le mot Hébreu יובל ne ſignifie point cinquante, ni ſes lettres priſes pour des chifres, ou ſelon leur puiſſance numérale, ne font point 50, mais 10, 6, 2, & 30. c'eſt-à dire 48. D'autres diſent que *jobel* ſignifioit un *belier*, & qu'on anonçoit le *jubilé* avec un cor fait d'une corne de beliér, en mémoire du beliér qui apparut à Abraham dans le buiſſon, lorſqu'il voulut ſacrifier ſon fils. Maſius croit que ce nom vient de Jubal, qui fut le prémiér inventeur des inſtrumens de Muſique, auxquels pour cette raiſon on donna ſon nom. *Gen. IV.* 21. De là enſuite les noms de *Jobel* & de *jubilé*, pour ſignifier l'année de délivrance & de rémiſſion, parcequ'on l'annonçoit avec un de ces inſtrumens, qui ne furent d'abord que des cornes de beliér, & fort imparfaits.

Il y a pluſieurs médailles des Papes pour les *Jubilez*, où la porte Sainte eſt divèrſement figurée avec pluſieurs inſcriptions différentes, en celle de Clément VII. *Porta Cœli aperta ſunt.* En celle de Paul troiſième en 1550. *Juſti intrabunt per eam.* En celles d'Urbain VIII. *Aperuit & clauſit.* Au *Jubilé* de 1700. le Cardinal de Boüillon en qualité de Doyen du ſacré Collége ouvrit la porte ſainte avec un marteau d'or, & on frappa des médailles.

Il y a des *Jubilez* particuliérs en cèrtaines villes par les rencontres de cèrtaines fêtes. Au Puy en Velay quand la Fête de l'Annonciation de la ſainte Viērge arrive le Vendredy-Saint, & à Lyon quand la Fête de Saint Jean Baptiſte, Patron de la grande Égliſe, concourt avec la Fête-Dieu.

L'an 1640. les Jéſuites célébrèrent à Rome un *Jubilé* ſolennel du Centenaire depuis la confirmation de leur Compagnie, & cette même Fête ſe célébra dans toutes leurs Maiſons établies en divèrs endroits du monde.

Jubilé, ou Jubilaire, ſe dit à l'imitation de ce *Jubilé* des

des Juifs, d'un Religieux qui a 50 ans de profeſſion dans un Monaſtère, ou d'un Eccléſiaſtique qui aura deſſèrvi une Égliſe pendant 50 ans. C'eſt à proportion ce que les Anciens appelloient *veterani*, dans la milice. Les Religieux *jubilez* en divèrs endroits ſont diſpenſez de Matines, dès rigueurs de la Régle. Par la même raiſon l'on a dit que Benſerade étoit Auteur plus que *jubilé*: parcequ'il avoit vécu plus de 50 ans depuis ſon prémier Ouvrage. Parmi les mandians celui-là eſt Docteur *Jubilé* qui a enſeigné 18 ans &c. d'autres diſent quinze. S. Remi eſt appellé *Jubilé* par quelques Auteurs, parceque ſa vie a été de près d'une ſiécle, ce ſaint ayant vécu quatre-vingt ſeize ans.

JUC.

JUC. ſubſt. maſc. Tèrme de ménage de campagne, qui ſe dit du lieu où les poules & les volailles ſe pèrchent pour dormir. *Jugum, cubile.*

IUCA. ſ.m. Sorte de plante qui croît dans les Iſles de l'Amérique. Voyez YUCA.

JUCADAM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Tèrre Sainte. *Jucadam. Joſ.* XV. 56.

JUCATAN, ou YUCATAN, ou JUCATAM. ſ.m. Nom propre d'une prèſqu'iſle de l'Amérique ſeptentrionale. *Jucatania.* Elle eſt entre le Golfe de Méxique, & celui de Honduras, & elle confine avec les provinces de Tabaſco, de Chiapa, & de Vera pax. Son circuit eſt environ de deux cens cinquante lieuës, ſon tèrroir eſt montagneux, mais fèrtile, principalement en coton. Les Éſpagnols en ſont les maîtres depuis l'an 1517. & ils y ont les villes de Mérida, de Valladolid, de Campêche, & de Salamanque. Cette prèſqu'iſle eſt une des provinces de l'audience de Méxique. MATY.

La Péninſule de *Jucatam* eſt ſituée depuis le ſeizième degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au vingt-deux, depuis le Golfe de Gonaïos juſqu'au Golfe de Triſte, ayant ſa ſituation nord eſt & ſud oüeſt, duquel côté elle eſt attachée au continent, & ſon autre pointe qui eſt au nord eſt nommée le Cap Catoche, où autrefois les Indiens ont eû de beaux édifices, comme il paroît encore par les ruines qu'on voit ſur une petite iſle qui eſt proche, nommée Caya de Muières. Du côté de l'oüeſt ou ponant, les Éſpagnols y ont une belle ville nommée ſaint Franciſco de Campeſche, & au milieu une autre nommée Mérida, où il ſe fait un grand commèrce avec les Indiens: & Campeſche étant un port de mèr en a bien plus. Il y a eû beaucoup d'autres villes & bourgs ſur cette Péninſule; mais depuis que les étrangers ont fait la guèrre aux Éſpagnols dans ce païs, ils ont été dépeuplez & ſont venus à rien. Les Éſpagnols occupent la partie occidentale, & les Indiens l'orientale, qui eſt du côté des Honduras.

Ce nom a été donné à ce païs à cauſe que la prémière fois que les Éſpagnols abordèrent en cette péninſule, ils demandèrent aux Indiens le nom du païs; les Indiens qui ne les entendoient pas, leur répondîrent, *Jucatam*, qui ſignifie en leur langue, que dites-vous? ce qui fit que les Éſpagnols l'appellèrent *Jucatam*, ſoit que ne ſçachant pas la langue de cette contrée, ils cruſſent que c'étoit ſon véritable nom, ou qu'en éffet ils lui ayent laiſſé ce même nom en mémoire de ce qui s'étoit paſſé.

Cette péninſule eſt très fèrtile en tout ce que l'Amérique produit; autrefois elle a été fort peuplée d'Indiens: mais les Éſpagnols les ont tellement détruits, qu'il n'y en a aujourd'hui que très-peu qui ſont leurs tributaires, ou pour mieux dire leurs eſclaves, parcequ'ils n'ont aucune libèrté. HIST. DES FLIBUST.

JUCHER. v. n. Qui ſe dit des volailles qui ſe mettent la nuit ſur une pèrche, ou ſur quelques branches pour dormir. *Aſſidere, ſidere.* Les poulets d'Inde *juchent* ſouvent ſur quelque arbre de la baſſecour.

Ce mot vient du Latin *jugare*, & *juc* de *jugum*. MÉNAGE.

JUCHER, ſe dit figurément & baſſement, en parlant d'un lieu élevé où l'on a de la peine à ſe tenir, ou à parvenir. Les laquais ſe vont *jucher* ſur les auvens, ſur les toits, pour voir des feux de joye, des réjouiſſances publiques. On a de la peine à vous aller voir, vous êtes trop haut *juché*. Elle étoit *juchée* comme une poule au haut du bagage. SCAR.

JUCHOIR. ſ. m. Lieu où les poules juchent. *Sedile aviarium, gallinarium.* Il eſt aiſé d'attraper les poules au *juchoir*.

JUD.

JUD. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Dan, dont parle Joſué XIX. 45. *Jud.* Les Septante l'appellent Aſor.

JUDA. ſ. m. Nom propre d'homme. *Juda, Judas.* Nous avons tourné ce nom dans nôtre langue en trois ou quatre façons, qu'il ne faut pourtant pas employer indiffèremment, l'uſage y ayant mis de la diſtinction. Ces manières ſont *Juda, Judas*, & *Jude*; à quoi l'on peut ajouter *Jehuda*. Ce dèrnièr ne ſe peut dire qu'en parlant des Rabbins, comme nous l'avons remarqué à ſon lieu, & c'eſt le mot *Juda* prononcé à l'Hébraïque. *Juda* ſe dit du Patriarche *Juda* fils de Jacob, & père ou chef d'une des Tribus d'Iſraël à laquelle il a donné le même nom, & des Rabbins communément. *Judas* ſe dit d'un illuſtre Machabée, & de l'infame traître qui vendit N. S. Voyez ce mot. *Jude* ſe dit d'un Saint Apôtre dont nous parlerons au mot JUDE.

Le Patriarche *Juda* étoit le quatrième fils de Jacob & de Lia. *Gen. XXIX.* 35. Abraham fut père d'Iſaac, Iſaac de Jacob, Jacob de *Juda* & de ſes frères. *Juda* eut de Thamar Pharès & Zara. BOUH. *Juda* engendra de Thamar Pharès & Zara. PORT-R. Le Trébonien de ce Digeſte Hébraïque [la Miſchne] fut le fameux Rabbin *Juda* ſurnommé le Saint, הקודש, le phénix de ſon ſiécle, dit Maiemonides: il vivoit ſelon la Chronologie des Juifs l'an du monde 3910, c'eſt-à-dire, vèrs le milieu du IIe ſiécle, ſous l'Empereur Antonin; & il fit ce Recueil, ſi l'on en croit le צמח דויד ou David Gantz & le Rab. Sérira Gäon, l'an du monde 3978, c'eſt à-dire l'an de J. C. 218. 150 ans, dit le même Gantz, ou plutôt 148 ans après la deſtruction du temple. P. SOUCIET, *Diſſert. ſur la Miſchne.* R. *Juda* le Lévite, Auteur du Dialogue intitulé *Gozri*, mourut l'an du monde 5900, de J. C. 1140. ID. *Rec. de Diſſ.* R. *Juda* fils de David Paſſi, ſurnommé Hhing, Juif de Fez, qui vivoit vèrs l'an de J. C. 1040. eſt le prémièr Grammairien qu'ayent eû les Juifs. Voyez la Bibliothéque Hébraïque de Bartolocci & celle de Volphius p. 422. 423.

JUDA. ſ. m. Se dit dans le ſtyle de l'Écriture pour la poſtérité de *Juda*, les deſcendans de *Juda*. La Tribu de *Juda*. *Juda* dreſſera ſes tentes vèrs l'orient dans un corps diſtingue par bandes. SACI. *Nombr. II.* 3. *Juda* ayant marché contre les Chananéens qui habitoient à Hébron, dont le nom étoit autrefois *Cariath-Arbe*, défit Seſaï, Ahiman, & Tholmaï. ID. *Jug. I.* 10. Il eſt cèrtain que N. S. eſt ſorti de *Juda*, qui eſt une Tribu à laquelle Moyſe n'a jamais attribue le Sacèrdoce. PORT-ROYAL. *Hebr. VII.* 14.

La Tribu de *Juda*, la Maiſon de *Juda*, les fils ou les enfans de *Juda*, ſont la même chôſe.

JUDA, s'eſt dit auſſi non ſeulement de la Tribu *Juda* ſeul, mais encore de la Tribu *Juda* jointe aux autres Tribus qui s'allioient à elle, ou ſe joignirent à elle, & ne firent enſemble qu'un même corps, ou un même état, auquel la Tribu de *Juda*, comme la principale, donnoit ſon nom. D'abord ce fut *Juda* & Siméon; comme on le voit au Liv. des Juges I. 1. 2, 3, 4. &c. Après la mort de Joſué, les enfans d'Iſraël conſultèrent le Seigneur, & lui dirent: Qui marchera devant nous pour combatre les Cananéens, & qui ſera nôtre chef dans cette guèrre? Le Seigneur répondit: *Juda* marchera devant vous, je lui ai donné la tèrre ennemie entre ſes mains. Et *Juda* dit à Siméon ſon frère: Venez avec moi pour m'aider à gagner ma part de cette tèrre, & combattez les Cananéens, affin que j'aille auſſi avec vous pour vous aider à gagner la part qui vous eſt dûë. Siméon donc s'en alla avec *Juda*. *Juda* ayant marché contre les ennemis, le Seigneur livra entre les mains des Hébreux les Cananéens, les Phérézéens, & ils taillèrent en pièces 10000 hommes à Bézec. SACI, *Jug. I.* 1. &c. Il y a dans le texte, & le Seigneur livra entre leurs mains les Cananéens &c. On voit par là que les trois prémières fois *Juda* eſt mis pour *Juda* ſeul, mais que la dèrnière fois il eſt mis pour *Juda* & Siméon joints enſemble. Dans la ſuite il ſe dit de *Juda* & de Benjamin, & c'eſt ce que depuis Salomon l'on appelle *Juda* & Royaume de *Juda*, par oppoſition aux dix autres Tribus, qu'on nommoit Iſraël, & Royaume d'Iſraël. C'eſt en ce ſens qu'on dit Rois de *Juda*. Les éxemples en ſont ſi fréquens, ſur tout dans les dèrnièrs Livres des Rois & le 2e des Paralipoménes, qu'il eſt inutile d'en rapporter. Et *Juda* fit le mal devant le Seigneur; & ils l'irritèrent par les péchez qu'ils commîrent. SACI, 3. *des Rois XIV.* 22. Si vous vous abandonnez à la fornication, ô Iſraël, que *Juda* au moins ne tombe pas dans le péché. SACI. *Oſée IV.* 15. Ce nom reſta à ces mêmes Tribus après la deſtruction du Royaume d'Iſraël par Salmanaſar, pendant la captivité de Babylone, & depuis le retour, & c'eſt de là que s'eſt fait celui de Judée & de Juif. Voyez encore ce mot.

Dans Jérémie XXVI. 18. 19. où il eſt dit du Prophète Michée, Michée de Moraſti prophétiſa au tems d'Ézéchias Roi de *Juda*, & il dit à tout le peuple de *Juda*: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Sion ſe labourera comme un champ; Jéruſalem ſera réduite en un monceau de pièrres, & cette montagne où eſt la maiſon du Seigneur deviendra une haute forêt. Fut-il pour cela condamné à mort par Ézechias Roi de *Juda*, & par tout *Juda*? Ravanel prétend qu'au dèrnièr mot, *Juda* ſe prend pour le Sanédrin: mais ce qui précéde montre le contraire.

Le

Le déſêrt de JUDA eſt une partie de la Tribu de *Juda*, du côté du midi, vèrs l'Idumée, ayant la ville d'Amd au nord.

Le Royaume de JUDA. C'étoit la partie méridionale de la Tèrre Sainte, qui comprenoit la Tribu de *Juda* & celle de Benjamin ; & même, ſelon quelques-uns, une partie de celle de Siméon.

JUDA, ou la Tribu de *Juda*. Se prend auſſi pour le païs qu'occupoit dans la Tèrre Sainte, la poſtérité du Patriarche *Juda*. La Tribu de *Juda* étoit ſituée dans la partie méridionale de la Tèrre Sainte, ayant au levant la mèr morte, où le lac Aſphaltite ; au midi les montagnes de Séïr & l'Idumée ; au couchant les Tribus de Siméon & de Dan ; & au nord la Tribu de Benjamin. La Tribu de *Juda* étoit la plus puiſſante & la plus nombreuſe de toutes les Tribus. Dans le prémiér dénombrement fait par Moyſe dans le deſêrt de Sinaï, la Tribu de *Juda* avoit ſoixante & quatorze mille ſix cens hommes, depuis 20 ans & au deſſus. *Nombres I. 26. 27.* Dans le ſecond fait par Moyſe dans les campagnes de Moab il ſe trouva 76500 hommes. Auſſi Joſué C. XV. lui aſſigne 115 villes ; on en démembra quelques-unes pour les donner à la Tribu de Dan & à celle de Siméon ; mais elle fut encore après cela même la plus puiſſante. Ce fut auſſi la plus noble. C'eſt d'elle que Dieu depuis David prit les Rois qui gouvèrnerent ſon peuple. C'eſt ce qui fait dire à David Pſ. LIX. 10. *Juda* eſt le Prince de mes États. SACI. ou plutôt, *Juda* eſt mon Roi, & Pſ. LXXVII. 68. Il rejetta le tabèrnacle de Joſeph, & ne choiſit point la Tribu d'Éphraïm ; mais il choiſit la Tribu de *Juda*, la montagne de Sion, qu'il a aimée. En même tems un homme envoyé de Dieu vint de *Juda* à Béthel, lorſque Jéroboam étoit près de l'autel & qu'il encenſoit. ID. 3. des Rois. XIII. 1. Voyez encore 4. des Rois XXIII. 17. Ainſi il régna (Roboam) ſur la Tribu de *Juda* & de Benjamin. Or les Prêtres & les Lévites, qui étoient dans tout Iſraël, quittèrent leurs demeures, & vinrent ſe rendre auprès de ſa pèrſonne. Ils abandonnèrent les fauxbourgs & les biens qui leur avoient été donnez, ſe retirèrent dans *Juda* & à Jéruſalem. ID. 2. *des Paral. XI.* 14. La montagne ou les montagnes de *Juda*, qui ſont dans cette Tribu.

Le lion de la Tribu de *Juda*. Mais un des vieillards me dit : Ne pleurez point, ſçachez que le lion de la Tribu de *Juda*, celui qui eſt ſorti de la race de David, a vaincu, & qu'il ouvrira le livre, & en rompra les ſept ſceaux. P. AMELOTE, *Apoc. V.* 5. C'eſt une périphrâſe élégante dont S. Jean ſe ſêrt pour éxprimer d'une manière ſublime le nom de JÉSUS-CHRIST. SIMON.

JUDAÏQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Juifs. *Judaïcus.* La Loi *Judaïque. Lex vetus.* Les cérémonies *Judaïques*, le peuple *Judaïque*. L'Égliſe *Judaïque* étoit viſible & très viſible en Juda. PÉLISS. Nous ſommes éxacts dans la pratique de cèrtains devoirs extérieurs, juſqu'à y être attachez d'une manière ſupèrſtitieuſe, & *Judaïque*. NIC. Joſephe a écrit des antiquitez *Judaïques*. Il a été traduit par Génébrard, & depuis par M. Arnaud Dandilly. La pièrre *Judaïque* eſt une pièrre blanche, tendre & frêle en forme de gland, ſur laquelle il y a des lignes ſi induſtrieuſement tracées, qu'il ſemble qu'elles ayent été façonnées au tour. Elle ſêrt en Médecine pour rompre la pièrre dans la veſſie.

A LA JUDAÏQUE. Sorte d'adv. qui ſignifie, A la manière des Juifs, ſelon les coûtumes & les cérémonies des Juifs. *Judaeorum more.* Vivre *à la Judaïque*. On dit vivre *à la Juive*, quand il s'agit des mœurs ; & *à la Judaïque*, quand il s'agit des cérémonies. BOUH.

JUDAÏSÈR. v. n. Tenir quelque choſe de la Religion, de la ſupèrſtition & des cérémonies Judaïques. *Judaicam religionem tenere, judaicos ritus ſequi.* On a beau convèrtir un Juif, il *judaïſe* toûjours, il retient quelque choſe de ſon ancienne Religion. Saint Paul nous dit au chap. 2. de ſon Épit. au Gal. qu'ayant rencontré S. Pièrre à Antioche, il lui réſiſta en face, & lui demanda pourquoi il contraignoit les Gentils à *judaïſer* ?

JUDAÏSME. ſ. m. La Religion des Juifs. *Judaïſmus.* En Hollande il y a pluſieurs pèrſonnes qui font profeſſion du *Judaïſme*. Les plus rares abjurations ſont celles du *Judaïſme*.

JUDAſ, ou JUDAS. Car quelquefois on prononce l'*s* même devant une conſone. ſ. m. Nom propre d'homme qui eſt la même chôſe que *Juda*, comme nous l'avons dit à ce mot : *Judas*. Celui-ci ſe dit de *Judâs* Machabée, & de *Judâs* Iſcariote diſciple de J. C. qui le trahit & le vendit pour trente denièrs, & non pas *Juda* Machabée, ou *Jude* Machabée, ni le traître *Juda*, ou *Jude*. *Judâs* Machabée a été fort & vaillant dès ſa jeuneſſe. Qu'il ſoit le Général de vos troupes. SACI, 1. *Mach. II.* 66. *Judâs* Iſcariote, qui eſt celui qui le trahit. PORT-R. Comme il parloit encore *Judâs* l'un des douze arrive, ſuivi d'un grand nombre de gens armez d'épées & de bâtons, & envoyez par les Princes des Prêtres & les Anciens du peuple. BOUHOURS. On le dit auſſi des autres dont il eſt parlé dans le Nouveau Teſtament, *Judâs* de Galilée s'éleva enſuite lorſque ſe fit le dénombrement, & il attira à ſon parti beaucoup de monde ; mais il périt auſſi, & tous ceux qui avoient cru en lui fûrent diſſipez. PORT-R. Chèrchez en la maiſon de *Judâs* un nommé Saul de Tarſes ; car il eſt en prières. ID. Il en faut excepter deux qu'on nomme Jude. Voyez ce mot.

On ſe ſêrt de ce mot en pluſieurs phrâſes provèrbiales, par rapport au traître *Judâs* qui l'a porté. Il eſt traître comme *Judas*, damné comme *Judâs*. Un baiſer de *Judâs*, ſe dit des careſſes que fait un homme à un autre pour le trahir. On appelle du bran de *Judâs*, des taches de rouſſeur qui viennent ſur le viſage : & on dit d'un homme qui a le poil roux & ardent, qu'il a un poil de *Judâs*. On montre au Tréſor de Saint Denis la lantèrne de *Judâs*, comme une piéce d'antiquité.

JUDAS, ſ. m. On a appellé populairement ces dèrnières années un *Judâs*, une petite monnoye de potin, ou de même métal que les ſous marquez. Le peuple l'a ainſi appellée par alluſion aux trente denièrs que *Judâs* vendit N. Seigneur, parceque cette monnoye valloit 30 dénièrs, comme on le lit dans ſon inſcription. Les *Judâs* ſont marquez d'un côté de deux LL adôſſées, au milieu de trois fleurs de lys, une à droite, l'autre à gauche, la 3e. deſſous, & ſurmontées de la couronne de France. La legende eſt Latine, LUD. XIIII. FR. ET. NAV. REX. 1710. ou 1711. De l'autre côté c'eſt une croix large, portant un point au milieu, cantonnée de quatre fleurs de lys, & tèrminée à ſes quatre bouts de trois petits globes, avec ces mots François PIÉCE. DE. XXX. DENIERS, & la lettre de la ville où ils ont été frapez. Quelques-uns ont une hèrmine entre XXX. & denièrs. Les *Judâs* ont été rabaiſſez ; ils ne vallent plus que deux ſous moins un liard, c'eſt à dire, XXI. denièrs.

JUDE. ſ. m. Nom propre d'homme qui eſt le même que Juda, & Judâs ; mais qu'on ne dit pourtant que de deux pèrſonnes, un ſaint Apôtre de J. C. frère de S. Jacques le mineur, & un ſaint Diſciple, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres Ch. XV. *Judâs*. L'Apôtre S. *Jude* fut ſurnommé Thadée. S. *Jude* prêcha l'Évangile dans la Méſopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée & les autres païs voiſins, comme nous l'apprend Nicéphôre hiſt. Eccl. Liv. II. c. 4. S. Jérôme a confondu S. *Jude* avec les deux Simons, le Cananéen, & le parent de N. Seigneur, comme Baronius l'a remarqué à l'an 44 de J. C. n. 21. Épitre Catholique de S. *Jude*. P. R. C'eſt une épitre Canonique dont ce Saint eſt Auteur. S. *Jude* appellé Thadée eſt le frère de Saint Jacques le mineur, Évêque de Jéruſalem, frère comme lui, c'eſt-à dire, parent de N. S. Il écrivit cette lettre, ſelon la remarque d'Oecuménius, après la mort de la plûpart des Apôtres, comme il ſemble le témoigner aſſez lui-même, éxhortant ceux à qui il écrit de ſe ſouvenir de ce que les Apôtres leur ont prédit. Il ſe propôſe dans cette épître le même but que S. Pièrre dans ſa ſeconde, qui eſt de combattre les diſciples de Simon & les Nicolaïtes, qui ſe contentant d'une foi ſtérile & ſans œuvres, introduiſoient dans l'Égliſe le libèrtinage & la corruption des mœurs. PORT-R. *d'après Baronius an.* 68. *n.* 3. 4. Voyez cet Hiſtorien. Quelques-uns ont dit ſans preuves que Saint *Jude* étoit mort vèrs l'an 65. de J. C. Saint *Jude* parle des Agapes que les hérétiques qu'il combat profanoient par leurs débauches. FLEURY. Cet Apôtre S. *Jude*, ſurnommé Thadée, ou Lébée, étoit frère de S. Jacques l'Évêque de Jéruſalem. ID.

L'Épître de S. *Jude* paroit écrite après la mort des autres Apôtres ; elle a le même ſujèt, & contient en ſubſtance la même doctrine, que la ſeconde Épitre de S. Pièrre ; étant contre les mêmes hérétiques, c'eſt à dire, les Nicolaïtes, & leurs ſemblables. L'Apôtre y fait mention du combat de l'Archange S. Michel contre le Démon, touchant le corps de Moyſe, dont il étoit parlé dans un livre apocryphe, nommé l'enlévement de Moyſe. Il y cite encore un paſſage du livre, qui paſſoit ſous le nom du Patriarche Énoch. Ces livres ſe trouvent auſſi citez par quelques-uns des plus anciens Pères ; mais de ce que S. *Jude* les cite on ne doit pas conclurre qu'il les approuve comme divins, puiſque S. Paul a cité même des Poëtes prophanes. Le S. Éſprit nous a marqué par ces citations quelques véritez contenuës en ces ouvrages ſans autoriſer le reſte. ID.

La Saint Simon & la Saint *Jude*, C'eſt la fête de ces Saints, le jour que l'on fait une fête à leur honneur, que l'on célébre leur mémoire, qui eſt le 28e. d'Octobre.

Quant à l'autre S. *Jude*, diſciple de J. C. & ſurnommé Barſabé, le P. Montreüil & le P. Brignon dans la vie de JÉSUS, la Vèrſion de Mons, le P. Bouhours, le P. Amelote & M. Simon, le nomment *Jude*. Ainſi il faut les ſuivre plutôt que les vèrſions de Genêve & de Louvain, qui l'appellent *Judâs*. Cela ne fait pourtant pas encore un uſage ſi établi que pour S. *Jude* Apôtre, & je ne blamerois pas encore un Traducteur qui au Ch. XV. des Actes di-

roit, *Judas* & Silas, avec Louvain & Genêve, comme je condamnerois celui qui diroit S. *Judas* Apôtre, ſurnommé Thadée.

JUDÉE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Syrie, priſe en général. *Judæa, Paleſtina, Chanaan, Chananitis Regnum, Hieroſolymitanum, Terra promiſſionis, Terra Sancta; Judea.* Ce païs a porté un grand nombre de noms differens. Canaan fils de Cham, & petit fils de Noé, s'y étant établi avec ſa famille, lui donna le nom de Canaan; Dieu ayant promis au Patriarche Abraham de le donner à ſa poſtérité, les Iſraëlites l'appellèrent la Tèrre promiſe, ou la tèrre de promiſſion, les Paleſtins, ou Philiſtins y étant devenus puiſſans & célèbres, lui firent porter le nom de Paleſtine; les Iſraëlites l'ayant conquis, en chaſſant, ou extèrminant prêſque tous les Chananéens. Elle prit le nom de Tèrre d'Iſraël. Depuis le Royaume s'étant diviſé en deux après la mort de Salomon, & l'un ayant été appellé Royaume de Juda, & l'autre Royaume d'Iſraël, les parties qu'ils occupèrent fûrent auſſi appellées Tèrre de Juda & Tèrre d'Iſraël, comme on le voit ſi ſouvent dans l'Écriture. Enſuite le Royaume d'Iſraël ayant été détruit, & les dix Tribus qui le compoſoient tranſportées en Aſſyrie, le Royaume de Juda ſeul reſta, compôſé des Tribus de Juda & de Benjamin. Elles fûrent tranſportées quelque tems après dans la Babylonie: mais elles revinrent 70 ans après, & occupèrent de nouveau ce païs; c'eſt ce qui lui fit donner le nom de *Judée*, & à ce peuple le nom de Juifs. Les Chrétiens d'occident ayant entrepris d'arracher ce païs aux Mahométans dans l'onzième ſiécle, lui donnèrent le nom de Tèrre Sainte, parceque les Myſtères de nôtre ſalut y ont été accomplis, & ces mêmes Chrétiens l'ayant conquis, & y ayant fondé un Royaume, dont Jéruſalem étoit la Capitale, ils l'appellèrent le Royaume de Jéruſalem. Ce païs retomba ſous la domination des Soudans d'Égypte, & enſuite ſous celle des Turcs, ſous laquelle il gémit préſentement.

La *Judée* eſt bornée au nord par les montagnes du Liban, qui la ſeparent de la Phénicie; au midi par les montagnes de Séir, & par le Torrent de Béſor, qui la ſéparent de l'Arabie Pétrée, une partie de cette Arabie, & une partie de la Déſerte la confinent du côté du levant; & elle eſt baignée au couchant par la Mèr Méditèrranée. L'air y eſt temperé, & le tèrroir ſi bon, que l'hiſtoire Sainte l'appelle un païs où coulent le lait & le miel. Il produiſoit en abondance des blez, des vignes, des oliviérs, des figuiérs, des palmiérs &c. & ſes montagnes, qui ſont en grand nombre, fourniſſoient d'excellens pâturages. La tèrre eſt la même qu'autrefois, mais le petit nombre de ſes habitans, & le défaut de culture, la rendent déſerte en pluſieurs endroits, comme il eſt arrivé à tous les païs que les Turcs ont ſoumis à leur Empire. On y voit pluſieurs rivières, la plus conſidérable eſt le Jourdain: ſes principaux lacs ſont la Mèr morte, la Mèr de Galilée, & le lac Samochonite. Ce païs fut le ſiége de l'ancienne Égliſe, & le bèrceau de la nouvelle; lorſque tous les peuples du monde étoient plongez dans l'ignorance, & dans l'idolatrie, Dieu étoit connu, adoré, & ſèrvi en Judée par les Iſraëlites. Jésus Christ y naquit, il y vécut, il y prêcha, il y fit un prodigieux nombre de miracles, il y ſouffrit la mort pour la rédemption du monde, il y reſſuſcita, il monta de là au ciel, il y répandit ſon Éſprit ſur ſes diſciples d'une manière viſible, il y forma la prémière Égliſe Chrétienne, dont toutes les autres ont tiré leur origine.

On a diviſé la *Judée* differemment en divèrs tems. D'abord que les Iſraëlites l'eurent conquiſe, ils en fîrent treize parties. Il y en avoit dix entre le Jourdain, & la mèr Méditèrranée, & trois à l'orient du Jourdain entre cette rivière, & les montagnes d'Arabie. Cette diviſion ſe fit ſuivant le nombre des Tribus qui compoſoient le peuple. Car quoique Jacob n'eut eu que douze enfans, & que même la Tribu de Lévi n'eût point de part à cette diviſion, néanmoins parceque Joſeph ſeul fit deux Tribus, celle d'Ephraïm & celle de Manaſſé, & que celle de Manaſſé étoit diviſée en deux & occupoit deux parties de cette diviſion, cela faiſoit encore treize parties. Les Tribus de Juda, de Siméon & de Dan étoient au midi, la prémière vèrs le Jourdain, & la Mèr morte, & les deux autres le long de la Méditèrranée; en montant au Septentrion on trouvoit la Tribu de Benjamin, celle d'Ephraïm, la demi Tribu de Manaſſé, la Tribu d'Iſſachar, celle de Zabulon, au nord de laquelle étoient les Tribus d'Aſer & de Nepthali, celles-là au couchant & celle-ci au levant. Les trois autres parties étoient à l'orient du Jourdain, & on les trouvoit dans cet ordre, en deſcendant du nord au ſud, l'autre moitié de la Tribu de Manaſſé, la Tribu de Gad, & celle de Ruben. Tout ce païs ne fit qu'un corps de République ſous le gouvèrnement des Juges, & qu'un Royaume ſous les régnes de Saül, de David, & de Salomon; mais lorſque Roboam fils de Salomon fut monté ſur le Trône, il ſe fit une ſédition, qui partagea ce Royaume en deux, celui de Juda demeura à Roboam, & il ne renfermoit que la Tribu de Juda, & celle de Benjamin, celui d'Iſraël, dont Jéroboam s'empara, comprenoit les autres Tribus & tout le reſte du païs. C'eſt à cauſe de cette diviſion que la Tèrre Sainte eſt ſouvent appellée depuis dans l'Écriture Tèrre de Juda, Tèrre d'Iſraël, comme nous l'avons dit.

Après le retour des Juifs de la captivité de Babylone, la *Judée* fut autrement partagée. Elle comprit ſix parties générales. Il y en avoit trois entre le Jourdain, & la mèr Méditèrranée; la Judée propre étoit au midi, la Samarie au milieu, & la Galilée au nord: deux autres étoient à l'orient du Jourdain, la Trachonitide au nord, & au midi la Pérée, avec laquelle quelques-uns confondent l'Iturée. Voyez Iturée. L'Idumée ayant été non ſeulement conquiſe, mais incorporée à la *Judée* par Jean Hircan; qui obligea les Iduméens à recevoir la Circonciſion, & toute la Religion Judaïque, elle fit une ſixiéme partie de la *Judée*, ſituée au midi de la *Judée* propre, & de la Pérée.

Aujourd'hui ce païs eſt diviſé en deux parties générales; l'orientale, qui eſt au delà du Jourdain, eſt du Royaume des Arabes; & l'occidentale, qui eſt au deçà du Jourdain, appartient au Turc. Elle eſt habitée par des Arabes, des Juifs, & des Syriens mêlez enſemble. On y voit trois Principautez tributaires du Turc, qui ſont Gâſe, Caiſar, ou Céſarée, & Sayd, ou Sidon, & deux Sangiacats, celui de Jéruſalem & celui de Naplouſe. Les villes principales qu'on y trouve ſont, Gâſe, Elkhalis, ou Hébron, Elkops, ou Jéruſalem, Naplouſe, autrefois Sichen, Acre, ou Prolémaïde, Rama, Saphet, & Sayde, ou Soyde, ou Sidon. Ce ſont les reſtes d'un très-grand nombre de villes, dont la *Judée* étoit anciennement toute pleine; & elles ne ſont même que l'ombre de ce qu'elles ont été. Maty.

Judée propre, ou Royaume de Juda. *Judæa propriè ſumpta, Regnum Judeæ.* C'étoit la partie de la *Judée* qui reſta aux ſucceſſeurs de David, depuis le Schiſme de Jéroboam, juſqu'à la captivité de Babylone. Il avoit au midi l'Idumée, & par tout ailleurs il étoit borné par le Royaume d'Iſraël, il comprenoit les Tribus de Juda & de Benjamin, & Jéruſalem en étoit la ville Capitale. Maty.

JUDENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Judenburgum.* Elle eſt dans la Haute Stirie, ſur le Muèr, environ à trois lieuës de Seckaw, vèrs le midi. Quelques Géographes le prennent pour la ville du Norique, nommée *Sabatinea*, que d'autres placent à Sunebend Kirch, village près du Muèr, à deux lieuës au midi de *Murawo*. Maty.

JUDIA. Voyez ODIAA.

JUDICA. Tèrme de Bréviaire. Nom du cinquième Dimanche du Carême, qui eſt ainſi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui vient du prémiér mot de l'Introïte de la Meſſe, qu'on dit ce jour-là. *Judica me, Deus.* On l'appelle auſſi le Dimanche de la Paſſion.

JUDICATUM. ſ. m. Tèrme de l'hiſtoire Eccléſiaſtique; c'eſt le nom que l'on donne à une Sentence du Pape Vigile contre les trois Chapitres; ou plûtôt c'eſt le nom que le Pape y donna luimême, & que nos Auteurs retiennent en nôtre langue. *Judicatum; Vigili Papæ Decretum adverſus tria Capitula.* Le Pape Vigile condamna les trois Chapîtres l'onzième Avril 548. jour du Samedi Saint, & il nomma ſa Sentence Jugement. *Judicatum.* Il donna ſon *Judicatum* à Mennas, à qui il étoit adreſſé, & en envoya copie à Rome au Diâcre Pélage. Fleury. Il y condamne les trois Chapîtres, ſans préjudice du Concile de Calcédoine. Id. Ruſtique & Sébaſtien, Diâcres de Vigile, ſe déclarèrent contre le *Judicatum.* Id.

JUDICATURE. ſ. f. Profeſſion de ceux qui ſèrvent à rendre la Juſtice. *Munus judiciarium, Magiſtratus civilis, Senatorius.* La *Judicature* eſt une éſpèce de Sacèrdoce. Fl. Il n'y a guère qu'en France où l'on vende les Offices de *Judicature.* Cet homme a quitté l'épée pour ſe mettre dans la *Judicature.* Les Offices de Greffiérs, de Procureurs, de Notaires, & tous autres qui vivent de procès, ſont réputez Offices de *Judicature.* On a dit auſſi *judicature*, pour l'étenduë de la Juriſdiction, ou reſſort d'un Juge, *Diœceſis judiciaria.*

JUDICELLO. ſ. m. Nom d'une fort petite rivière de la vallée de Démona, en Sicile. *Judicellus*, anciennement, *Amenanus, Amenes, Amaſenus.* Elle prend ſa ſource au piéd du mont Gibel, baigne les ruines de Catâne, & ſe décharge dans le Golfe de ce nom. Maty.

JUDICIAIRE. ſ. f. Puiſſance de l'âme qui a le diſcèrnement, la faculté de juger. *Judicium, criterium, vis judicandi.* Ce Poëte imagine bien; mais la *judiciaire* lui manque. Il n'a jamais eû l'imagination bien vive, & c'eſt pour cela que j'ai toûjours bien jugé de ſa *judiciaire.* Mol.

Judiciaire. adj. m. & f. Qui appartient à la Juſtice, qui eſt fait en Juſtice, ſelon la Juſtice, par autorité de Juſtice. *Judiciarius,*

diciarius, *juridicus*. Dans tous les procès il faut obſerver les formes *judiciaires*. Un bail conventionnel ſe convertit ſouvent en *judiciaire*. Un Fermier *judiciaire*, eſt celui à qui un bail a été adjugé en Juſtice. Requête *judiciaire*, eſt celle qui ſe forme ſur le barreau.

On appelle auſſi en Rhétorique genre *judiciaire*, *Genus judiciale*, celui des trois genres d'Oraiſon, qui enſeignent à défendre un accuſé, ou à le convaincre.

Aſtrologie *judiciaire*. *Aſtrologia judiciaria*. Eſt celle qui ſe mêle de pronoſtiquer les évènemens par le mouvement des aſtres, leurs aſpects & ſituations. La plus vaine de toutes les ſciences eſt l'Aſtrologie *judiciaire*. Pic de la Mirandole, Aléxandre ab Angelis, Sextus ab Heininga, le Père Merſenne, ont fort bien combattu l'Aſtrologie *judiciaire*. Les Arabes ont beaucoup écrit ſur l'Aſtrologie *judiciaire*. Voyez Manilius, & ſes Commentateurs.

Après que l'on voit tant de gens infatuez des folies de l'Aſtrologie *judiciaire*, & que des perſonnes grâves traitent cette matière ſérieuſement, on ne doit plus s'étonner de rien. Il y a une conſtellation dans le ciel, qu'il a plû à quelques perſonnes de nommer balances, & qui reſſemblent à une balance comme à un moulin à vent. La balance eſt le ſimbole de la Juſtice; donc ceux qui naîtront ſous cette conſtellation, ſeront juſtes & équitables. Il y a trois autres ſignes dans le Zodiaque, qu'on nomme l'un Belier, l'autre Taureau, l'autre Capricorne, & qu'on eût pû auſſi bien appeller Elephant, Crocodile & Rhinocerot. Le Bélier, le Taureau & le Capricorne ſont des animaux qui ruminent; donc ceux qui prennent médecine lorſque la lune eſt ſous ces conſtellations, ſont en danger de la revômir. Quelques extravagans que ſoient ces raiſonnemens, il ſe trouve des perſonnes qui les débitent, & d'autres qui s'en laiſſent perſuader. Log.

Le mot de *Judiciaire* eſt quelquefois ſubſtantif, & on l'employe ſeul, ſans y ajouter le mot d'Aſtrologie. La *Judiciaire* eſt la plus vaine de toutes les ſciences.

JUDICIAIREMENT. adv. *Juridicè*, *ex legitimo*, *judiciorum more*, *inter judicandum*. A l'Audiance. Sur la requête *judiciairement* faite pardevant nous &c. C'eſt ainſi que commencent toutes les requêtes vêrbales. On a ſurpris un coupeur de bourſe à l'audiance, on lui a fait ſon procès *judiciairement* ſur le champ, & l'audiance tenant.

JUDICIEUX, euse. adj. Prudent, aviſé, de bon ſens; qui ſe conduit avec jugement, qui eſt ſenſé, raiſonnable. On le dit des perſonnes & des chôſes. *Prudens*, *judicio præditus*, *pollens*. Une réponſe *judicieuſe* fait plus d'honneur qu'une repartie brillante. Bell. Il faut ſe remplir de ces *judicieuſes* réfléxions qui fortifient l'eſprit contre les fauſſes opinions du monde. Fléc. Cet Ambaſſadeur a tenu une conduite fort *judicieuſe*. Tous les Ouvrages de cet Auteur ſont fort *judicieux*. Rien n'échapoit à ſa critique fine, & *judicieuſe*. Bouh. Un Prédicateur ne doit s'attacher qu'à plaire aux auditeurs *judicieux*, & intelligens. Nic. Les penſées, & les réfléxions *judicieuſes* ſont aſſez triſtes. S. Évr. Ceux qui aſpirent à la réputation de ſageſſe affectent la gravité des gens ſenſez, & *judicieux*. M. Ésp. Hérodote eſt très-*judicieux*. Bossuet.

JUDICIEUSEMENT. adv. D'une manière prudente & judicieuſe. *Prudenter*, *aptè*, *multo cum judicio*. Parler, ſe conduire *judicieuſement*.

JUDITH. ſ. f. Nom propre d'une Héroïne Juive qui tua Holoférne, Général des troupes Aſſyriennes, dans ſa tente, & délivra Béthulie, ſa patrie, qu'elles aſſiégeoient. *Judith*.

Ce nom ſignifie *Juive*.

C'eſt auſſi le nom d'un Livre Canonique de l'Écriture, qui contient l'hiſtoire de l'expédition & de la mort d'Holoférne. Le livre de *Judith* n'eſt point dans le canon des Juifs; c'eſt pour cela qu'il n'a pas été reconnu d'abord pour canonique par tout le monde. Mais S. Jérôme dit que le Ier Concile de Nicée le mit dans le canon. Le même Saint dit que ce livre a été écrit en Chaldéen. On n'en connoît pas l'Auteur. Le ſentiment qui paroît à quelques ſçavans le plus vraiſemblable eſt que ce fut le Grand Prêtre Eliacim, ou Joaxim, celui qui éxerça la ſouveraine Sacrificature entre Sobna & Helcias. Grotius a prétendu que ce livre n'étoit qu'une parabole. Il n'eſt ſuivi de perſonne. On dit dans *Judith*, Parce que le Seigneur eſt patient faiſons pénitence. *Judith* VIII. 14. c'eſt-à-dire, au livre de *Judith* Chapitre VIII. vêrſet 14. Il y a un excellent Commentaire de Sérarius ſur *Judith*, ſur le Livre de *Judith*.

JUDOIGNE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville que les Flamans nomment *Geldenaken*, en Latin *Judonia*, *Geldenacum*, *Gildenacum*. Elle eſt dans le Brabant Eſpagnol, ſur la petite rivière de Glas, à deux lieuës au deſſus de Tilmont, & à cinq de Louvain, du côté du midi. Maty.

JUDSU NAMASI. ſ. m. Têrme de Relation. Prières de la ſeconde heure de la nuit chez les Turcs. *Oratio horâ noctis ſecundâ fieri ſolita apud Turcas*. Pendant que Bajazet demeura à Conſtantinople le 6e du mois de Zuinaſvil Evellis, après le *Judſu Namaſi*, ou prières qui ſe font entre le ſoleil couchant & la minuit, & que les Turcs ont accoutumé d'appeller la ſeconde heure de la nuit, il vint un ſi grand tremblement de têrre à Conſtantinople, qu'il abatit le ſommet des tours joignantes les Moſquées, les tours de la ville &c. Vigenère, *Cont. de Chalcond. L. II. p.* 215.

IVE.

JUEL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Juthail*, *Juthael*. Le Comte Juthaïl, que nous appellons *Juel*, étoit Roi d'une partie de la petite Bretagne en France. Baillet, *au* 13e *de Dec.* Si cependant il y eû des Rois en Bretagne.

IVELINE. adj. f. Qui ſe dit en cette phrâſe, la forêt *Iveline*. C'étoit autrefois une forêt de la Beauce, en France. *Aquilina*, ou *Evelina*, ou *Eulina Sylva*. Elle étoit à l'orient de Chartres, près du bourg S. Arnauld; mais elle eſt aujourd'hui prêſque toute défrichée. Elle alloit juſqu'à Rambouillet, & une partie ſe nommoit les bois de Rambouillet. Valois, *Not. Gall. p.* 488.

IVELMOUTH. ſ. m. Nom propre d'un petit Golfe du Comté de Sommêrſet, en Anglet􏰀rre. *Ivelmutium*, *Vexala*, *Uxela*. Il eſt formé par l'embouchure de l'Ivel, dans la Savêrne, près du bourg de Watchet, au deſſous de Bridgewatêr. Maty.

JUENCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Juencheum*. Elle eſt la onziême de la province de Kiangſi, & a trois autres villes ſous ſa juriſdiction. Maty.

IVÊRDON, ou IVÊRDUN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Eberodunum Helvetiorum*, *Eburudunum*, *Ebrodunum*, *Ebrudunum*, *Ebredunum*, *Ebridunum*, *Eberodunenſe caſtrum*. Ce lieu eſt dans la Suiſſe, à l'entrée du lac de Neuvenburg, ou de Neuchaſtel à quelques 6 ou 7 milles du Château & de la rivière d'Orbe, ou Orbach. Valois, *Not. Gall. p.* 184.

IVÊRNE. ſ. f. Nom que l'on a donné autrefois à l'Irlande. *Iverna*.

IVE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ivo*. Saint *Ive* eſt patron des Procureurs. *Ives* de Chartres étoit Prêtre, & Prévôt de S. Quentin de Beauvais, lorſqu'il fut élû Évêque de Chartres ſous le Roi Philippe, à la recommandation du Pape Urbain II. Fleury, *Hiſt. Eccl. L.* 64e. Pluſieurs écrivent *Yves* par un *y*. L'*s* ne ſe prononce point dans ce mot. On dit S. *Ive* étoit l'Avocat des pauvres, & non pas S. *Ive* zétoit l'Avocat, &c.

IVETOT. Voyez YVETOT.

IVETTE, ou IVE muſquée. ſ. f. *Abiga odorata*. Sorte de plante. Voyez Chamæpitys. C'eſt la même chôſe.

JUG.

JUGA. ſ. f. ou Jugatine. Nom que l'on donnoit à Junon en qualité de Déeſſe qui préſidoit aux mariages. *Juga*, *Jugatina*. Ce nom vient de *jugum*, joug, ou comme dit Feſtus, parcequ'elle uniſſoit ſous le même joug les perſonnes qui ſe marioient, ou par alluſion au joug que l'on mettoit en effet ſur les deux époux dans la cérémonie des noces, comme l'écrit Sêrvius ſur le commencement du IVe L. de l'Enéïde p. 317. de l'Édition de Rob. Étienne *in fol.* Du reſte Feſtus eſt le ſeul qui appelle Junon *Juga*; car Sêrvius dit *Jugalis*. Junon *Juga* avoit un autel dans une ruë de Rome, qu'on appelloit à cauſe de cela *Vicus Jugatius*. Voyez Feſtus, Sêrvius, & Dempſtêr dans ſes Additions aux Antiquitez de Roſin, & Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 26.

JUGAL. adj. m. *Jugalis*. Têrme d'Anatomie. C'eſt un aſſemblage de deux apophyſes, ou éminences, qui naiſſent l'une de l'ôs temporal, & l'autre de l'ôs de la pomêtte; & qui ſont jointes par une ſuture oblique qu'on nomme *zygomatique*. Ces deux apophyſes font une arcade qui donne paſſage au muſcle crotaphite; & qui le couvre. Le muſcle *maſſeter* prend ſon origine de l'ôs *jugal*. Les Anatomiſtes l'appellent auſſi *zygoma*, ζύγωμα, du mot Grec ζυγὸν, *Jugum*, *joug*.

JUGALE, étoit chez les Romains un ſurnom de Junon. Voyez Juga.

JUGATIN. ſ. m. Nom propre de faux Dieux chez les anciens Romains. *Jugatinus*. Il y avoit deux Dieux *Jugatins*, dont l'un préſidoit aux mariages, & l'autre aux ſommêts des montagnes, qu'on appelle en Latin *Juga*. S. Auguſtin eſt le ſeul qui nous faſſe connoître ces deux Divinitez dans ſon Liv. IVe de la Cité de Dieu; il parle du prémiêr *Jugatin* au Ch. XI. & du ſecond au Ch. VIII. Il parle encore du prémiêr au Ch. IXe du Liv. VIe du même Ouvrage.

Ce

Ce nom a été formé du mot *jugum*, qui ſe dit en Latin & du mariage & du ſommet d'une montagne.

JUGATINE. ſ. f. Surnom de Junon, en qualité de Déeſſe, qui préſidoit aux mariages. C'eſt la même chôſe que *Juga*. Voyez ce mot, & Voſſius *L. II. C.* 26. *De Idolol.*

JUGE. ſ. m. & f. Qui a la faculté de diſcèrner le bien d'avec le mal, le vrai d'avec le faux. *Judex, æſtimator.* La raiſon eſt un bon *juge*, quand elle n'eſt point préoccupée. Je ne veux d'autre *juge* qu'ûn curieux auſſi fin, & auſſi éclairé que vous. Le public eſt un *juge* ſi inéxorable, qu'on doit bien le ménager. Bell. Vous vous êtes trompé en ma faveur ſur une chôſe de laquelle vous êtes ſi bon *juge*. Voit.

Juge, ſe dit auſſi de la faculté même qui diſcèrne; ou de la ſcience qui apprend à connoître, & à juger. L'entendement eſt le *juge* de toutes chôſes. L'œil eſt le *juge* des couleurs, l'oreille le *juge* des ſons; le nez des ôdeurs. L'art de la Logique eſt *juge* de la bonté d'un argument; la Géométrie de la quantité, la Phyſique des corps naturels. Il n'y a point de *juge* plus ſévère & plus incorruptible que nôtre propre conſcience, *Prima eſt hæc ultio, quod ſe judice nemo nocens abſolvitur.* Juven.

Juge, ſe dit auſſi des puiſſances ſupérieures qui ont pouvoir de rendre à châcun ce qui lui appartient, d'abſoudre & de condamner. *Summus arbiter, vindex.* Dieu eſt le ſouverain *Juge* des vivans & des morts. Ceux qui ne veulent nourrir leur dévotion que d'eſpérances, enviſagent Dieu comme Père, & croyent n'avoir rien à faire avec lui comme *Juge*. Fl. Les Souverains ſont *Juges* de leurs ſujèts. L'Égliſe eſt *Juge* des articles de la foi. Chez les Juifs leurs Chèfs ont été quelque tems appellez *Juges*. Débora étoit une femme *Juge*; il en eſt parlé dans le Livre des *Juges*, qui eſt ûn des livres Canoniques de l'Écriture.

Juge, ſe dit auſſi des Officiérs, qui ſont établis par les Puiſſances, pour rendre en leur nom, à ceux qui leur ſont ſoumis, la juſtice qu'ils ne peuvent pas leur rendre en pèrſonne. *Juge* & Magiſtrat ſont deux noms ſynonymes en François, ſelon nos Auteurs. Le caractère de *Juge* eſt une portion de la Majeſté Royale dont le Prince ſe dépouille. C. B. Il y a peu de différence entre un *Juge* méchant, & ûn *Juge* ignorant. Fléch. Un *Juge* artificieux ne garde que les apparences de la juſtice. Boss. Le devoir des *Juges* eſt de rendre la juſtice, & leur métiér eſt de la différer. La Br. Un *Juge* corrompu rend la juſtice ſeulement pour ſe faire éſtimer. M. Ésp. Les *Juges* ordinaires, ou premiérs *Juges*, ſont les *Juges* du domicile des parties. Les *Juges* d'appel, ſont ceux qui ſont établis pour réformer les ſentences des *Juges* inférieurs qui auront mal jugé. Les *Juges* ſouverains ſont les *Juges* en dèrniér reſſort, comme les Parlemens, le Conſeil du Roi, &c. Les Maîtres des Requêtes ſe diſent auſſi *Juges* ſouverains en cette partie, quand ils jugent des affaires qui leur ont été renvoyées par le Conſeil. Anciennement les *Juges* étoient pèrſonnellement reſponſables de leurs jugemens. On les prenoit à partie, & on les aſſignoit ſur l'appel, & ils étoient condamnez à l'amende s'ils avoient mal jugé. Les *Juges* Royaux fûrent dans la ſuitte déchargez de cette peine, qui fut reſtreinte aux *Juges* ſeigneuriaux. Enfin, cette coutume s'eſt entièrement abolie à l'égard des uns & des autres, & la partie ſeule court le hazard de la ſentence, & les *Juges* ne ſont plus appellez pour ſoutenir leur jugement. Il y a encore un veſtige de cette ancienne coutume. Car les *Juges* inférieurs ſont encore obligez de comparoîrre au Parlement à cèrtains jours; comme pour rendre compte de leur conduite. Mais leur préſence n'eſt plus qu'un reſpèct de formalité que le Parlement s'eſt conſèrvé. Paſquier en rapportant cet ancien uſage ajoûte, qu'il ſeroit à ſouhaitter qu'il fût rétabli, pour réprimer les injuſtices des *Juges* inférieurs, qui n'étant point garens de leurs ſentences, hazardent tout, & ne s'appliquent pas aſſez à bien adminiſtrer la juſtice. Voyez Appel. Les Juifs avoient anciennement en France des *Juges Conſervateurs* de leurs Privileges, dont Agobard Archévêque de Lyon ſe plaignit ſouvent à l'Empereur Loüis le Débonnaire & à ſes Miniſtres, parcequ'ils favoriſoient les Juifs au préjudice des Chrétiens.

Ce mot vient du Latin *Judex*, qui eſt dit comme *jus dicens*, celui qui rend des ſentences, qui fait juſtice aux parties.

Juge subaltèrne, ou *Juge à quo*, eſt un *Juge* établi par un Seigneur dans ſa tèrre. On appelle auſſi *Juge pédanée* un *Juge* de village qui juge debout, & ſur ſes piéds; qui n'a point de ſiége. Voyez Pédanée. *Juge Royal*; qui eſt établi par des proviſions du Roi, qui rend la juſtice en ſon nom. *Juge commis*, celui qui eſt *Juge* de quelques pèrſonnes, ou de cas privilégiez, comme ceux des Requêtes du Palais, ou de l'Hôtel, pour les Commenſaux & Officiérs de la maiſon du Roi. *Juges Conſuls*, ceux qui ſont établis pour juger entre les Marchands. A Lyon il y a un *Juge* Conſèrvateur des privilèges des Foires. Le Prévôt de Paris eſt *Juge* Conſèrvateur des privilèges de l'Univèrſité. Ces Lieutenants ſont *Juges* Civils, *Juges* Criminels; *Juges* de Police. Les *Juges Préſidiaux* ſont *Juges* en dèrniér reſſort juſqu'à 250. l. & avec les Prévôts des Maréchaux ſont *Juges* des cas prévôtaux. En Cour Ecclésiaſtique il y a des Officiaux qui ſont *Juges* des Clèrcs dans les délits communs, qui ſont cèrtains cas dont les *Juges* laïcs ne peuvent connoître. Quand il y a appel des Officiaux des Métropolitans en Cour de Rome, le Pape eſt obligé de déléguer des *Juges in Partibus*, c'eſt à-dire, en France, afin que les particuliérs ne ſoient point obligez d'aller demander la juſtice à Rome. Les Intendans de Juſtice ſont des *Juges* déléguez & départis dans les Provinces, qui ont auſſi des *Juges* ſubdéléguez. En quelques villes il y a un *Juge* Maje, ou Grand *Juge*, comme à Clugny, &c. Dans le Languedoc, on appelle auſſi *Juge Maje*, ou *Mage, Judex major*, le Lieutenant Général d'un Préſidial. On y appelle *Jugeſſe-Mage*, la femme du *Juge-Mage*. On appelle *Juges bottez*, les Capitaines en un Conſeil de guèrre, les Prévôts des Maréchaux, les Gentilshommes qui ont ſéance dans les Compagnies. Le *Juge* ordinaire de la Cour & de la maiſon du Roi eſt le Prévôt de l'Hôtel, Grand Prévôt de France. Il juge de toutes ſortes d'affaires en matière civile & criminelle entre les Officiérs du Roi, & pour eux, contre ceux qui ne le ſont pas, & généralement de toutes ſortes d'affaires où les gens de la ſuite de la Cour ſont parties directes, ou intèrvenantes.

On dit qu'un homme eſt *Juge* compétant, *Judex legitimus*, quand la connoiſſance d'un différend lui appartient. On appelle de ſa ſentence comme de *Juge* incompétant, *Judex non legitimus, impos juriſdictionis*, quand la connoiſſance ne lui en appartient pas. On intime un *Juge* en ſon propre & privé nom, quand on le prend à partie, quand il a prévariqué, lorſqu'il y a de ſon fait, qu'il s'eſt rendu *Juge* & partie. On récuſe un *Juge*, quand il eſt ſuſpèct, à cauſe de ſes parentez ou alliances. On ſe pourvoit en réglement de *Juges* au Grand Conſeil, ou au Conſeil Privé, quand il y a un conflit de Juriſdiction entre pluſieurs *Juges*. On dit auſſi, Choiſir des *Juges*, convenir de *Juges*, quand on prend des arbitres, ou des amiables compoſiteurs pour tèrminer un différend, ſoit qu'ils ſoient Officiérs, ou non. On dit auſſi, que l'on conſtitue quelqu'un *Juge* en ſa cauſe, quand on s'en rapporte à ſon ſèrment.

Chez les Auguſtins, on appelle *Juges des Cauſes*, des Religieux qui dans les Chapitres Provinciaux éxaminent le droit de ceux qui prétendent voix, & jugent d'autres petites affaires qui leur ſont envoyées des Couvens, dont les Chapitres ſont compoſez.

Juge du dehors. *Jues de fora.* Nom que l'on donne à un Officiér de Judicature en Portugal. *Judex alienigena.* Voici comme en parle M. de la Neuville dans ſon Hiſt. de Portug. T. I. p. 58. Outre les Juges ordinaires qui ſont dans les villes capitales de châque Comarque, on a encore établi un *Juez de fora*, ou *Juge du dehors*, parcequ'il ne doit pas être né dans le même lieu où eſt ſa juriſdiction; cette charge eſt triennale. Si l'on appelle de ſes jugemens, cet appel eſt porté aux Chambres civiles de ſon reſſort, où les *Letrados* (c'eſt ainſi qu'on nomme les Avocats) vont plaider, & défendre les intérêts de leurs parties.

Juge & Garde de la Prévôté, c'eſt un Juge ſubaltèrne du Bailli, celui-ci juge les caûſes des nobles, & l'autre les caûſes des roturiérs. *Cauſarum ignobilium Judex.* Il y a des *Juges* & Gardes de la Prévôté à Mehun, à Iſſoudun en Bèrri, & en pluſieurs autres villes du Royaume.

Juge des Éxemts. Nom de cèrtains Officiérs de juſtice établis pour les apanages des Princes; ils connoiſſent au nom du Roi des cas Royaux, & des caûſes des Égliſes de fondation Royale, & des Privilégiez, & de tous les cas dont les Officiérs Royaux connoiſſent par prévention dans les tèrres & provinces données en apanage. Voyez les lettres patentes de Charles IX. de l'an 1566. pour les apanages des Ducs d'Anjou & d'Alençon ſes frères; la même chôſe a été faite pour Montargis, lorſque le Duché d'Orléans fut donné en apanage, & en d'autres occaſions encore.

On dit provèrbialement, de fou *Juge* briéve ſentence, pour dire, que les ignorans ſont ordinairement ceux qui décident le plus vîte, & qu'il eſt bon d'éxaminer meurement les chôſes avant que d'en juger. On dit, Appeller de la face du *Juge*, quand on ſe plaint de ſa ſentence avant qu'il l'ait prononcée.

Juge, ſe dit dans l'Écriture de cèrtains pèrſonnages illuſtres que Dieu envoya depuis Joſué juſqu'à l'établiſſement des Rois, pour gouvèrner ſon peuple. Les *Juges* n'étoient point des Magiſtrats ordinaires; mais des Magiſtrats extraordinaires, que Dieu envoyoit quand il lui plaiſoit à ſon peuple, pour le délivrer de ſes ennemis, commander les armées & le gouvèrner. Car Salien rémarque qu'ils ne préſidoient pas ſeulement dans les jugemens, mais encore qu'ils étoient les chefs des conſeils, des armées, & dans tout ce qui concèrnoit le gouvèrnement de

l'État

l'État ; quoiqu'ils ne priſſent le nom ni de chefs, ni de Princes, ni de Gouverneurs. Le même Salien remarque ſept points en quoi ils différoient des Rois, 1° ils n'étoient héréditaires. 2° Ils n'avoient point un droit abſolu de vie & de mort, comme les Rois; mais ſeulement ſelon les loix & dépendamment des loix. 3°. Ils n'entreprenoient point la guèrre à leur gré, comme les Rois; mais ſeulement quand Dieu les envoyoit pour la faire, ou que le peuple les appelloit. 4° Ils n'éxigeoient point de tributs. 5° Ils ne ſe ſuccédoient pas immédiatement; quand un *juge* étoit mort il étoit libre au peuple de lui donner un ſucceſſeur ſur le champ, ou d'attendre, & de fait, il y a ſouvent pluſieurs années d'intervalle entre eux. 6° Ils ne portoient point les marques de la ſouveraineté, le ſceptre, le diadême. 7° Ils n'avoient point d'autorité pour faire de nouvelles loix, mais ſeulement pour faire obſerver celles de Moyſe. Ils étoient auſſi en quelque chôſe ſemblables aux Rois. 1° L'autorité leur a été donnée à vie; & non pas ſeulement pour un tems. 2° Ils gouvèrnoient ſeuls & ſans dépendance; ce qui fait que Joſeph appelle leur condition un État monarchique. Le peuple Hébreu a été gouvèrné par quinze *Juges* depuis Othoniel, qui fut le prémier, juſqu'à Héli, pendant l'eſpace de 340 ans. Il y a dans la Chronologie des *Juges* des années de ſervitude, & les années des *Juges*. Le P. Pétau & quelques autres les diſtinguent; mais il faut les joindre.

Les Juges, ou le Livre des *Juges*. C'eſt un Livre canonique de l'Écriture, qui contient l'Hiſtoire des Juges, dont nous venons de parler. On ne ſçait quel en eſt l'Auteur. Il eſt probable qu'il n'eſt pas d'une ſeule main; que c'étoient d'abord differentes petites hiſtoires; qu'Eſdras ou Samuel les raſſembla en un même volume, afin qu'elles ſe conſèrvaſſent plus aiſément, & qu'ils les tirerent des anciens Journaux, ou Annales, & Mémoires que chaque Juge avoit compoſez. Le ſentiment des Hébreux eſt que ce fut Samuel qui fit ce recueil. Voyez Cornelius à Lapide, & Bonfrerius dans ſes *Præloquia*. On dit les *Juges*, ou le Livre des *Juges*. On lit dans les *Juges*, au ch. XX. & XXI. des *Juges*, comment la Tribu de Benjamin penſa être détruite. Il y a un Commentaire de Bonfrérius ſur les *Juges*.

JUGEMENT. ſ. m. Faculté, puiſſance de l'âme pour connoître, & diſcèrner le bon d'avec le mauvais, le vrai d'avec le faux; fonction de la droite raiſon. *Judicium, mens, intellectus, vis animi.* Le *jugement* n'eſt que la grandeur de la lumière de l'éſprit. La Rochef. Quand on a la mémoire heureuſe, on a d'ordinaire moins de *jugement*. Le tempérament qui rend l'imagination vive eſt contraire à celui qui fait le *jugement*. Il a le *jugement* ſolide, c'eſt-à-dire, de bon ſens. Former le *jugement*, c'eſt donner à un éſprit le goût & le diſcèrnement du vrai; c'eſt le rendre délicat à reconnoître les faux raiſonnemens, & à ne ſe pas laiſſer ébloüir par de faux principes. Nic. Avoir un *jugement* éclairé, & incapable d'être ſurpris. Flec. Le *jugement* eſt préférable au ſçavoir; le prémier ſe peut paſſer du ſecond; mais le ſecond ne ſe peut paſſer du prémier. Mont. Le *jugement* peut être loüé d'être ſolide, profond, délicat à diſcèrner, juſte à définir; mais on ne lui donna jamais la qualité de vaſte. S. Évr. Le *jugement* tout ſeul paroît fade & ennuyeux: on aime mieux la vivacité ſans le *jugement*, que le *jugement* ſans vivacité. Bell. Le *jugement* n'eſt pas ſi ſévère qu'on ne puiſſe quelquefois mêler d'agreables folies aux chôſes les plus ſérieuſes. M. Scud. Le *jugement* eſt le partage des pèrſonnes qui ſont obligées d'être ſérieuſes, ou par leur âge, ou par leur profeſſion. Bell. Quand l'imagination eſt en ſa force, le *jugement* n'eſt qu'à demi formé, & il n'arrive guère en ſa pèrfection que les autres puiſſances de l'âme ne ſoient ſur leur déclin, & ſur leur retour. Costar.

Jugement, ſe dit auſſi de l'action par laquelle cette puiſſance éxèrce ſa fonction. Cette action a été conduite avec prudence, avec *jugement*: c'eſt un acte de grand *jugement*. Voilà une faute de *jugement*. Il ne faut point hazarder l'honneur de ſon *jugement*, en décidant trop vite. Le Cl. Le *jugement* des hommes eſt bien ſouvent faux, & trompeur. On abandonne tous les jours le *jugement* pour ne pas manquer d'éſprit, & de vivacité. Bell.

Jugement, ſe dit auſſi des déciſions des puiſſances ſouveraines; & par excellence on le dit de Dieu. Quand le juſte eſt affligé, c'eſt par un ſecrèt *jugement* de Dieu. Il faut adorer ſes *jugemens*, & ſe ſoumettre aux decrèts de ſa Providence. Il ne faut pas ſonder les abîmes de ſes *jugemens*. Flech. Adorons la profondeur des *jugemens* de Dieu ſans les éplucher. Boss. On comparoîtra devant Dieu au dèrnier jour du *Jugement*, au *Jugement* final & univèrſel, par lequel Dieu punira les méchans, & récompenſera les bons. On va ſubir ce *jugement* ſi redoutable avec aſſez de négligence, tandis que l'on s'occupe à tout le reſte avec une diligence extrême. S. Évr. La conſidération des *jugemens* de Dieu, eſt une méditation trop groſſière pour les parfaits; il leur faut des ſpiritualitez plus délicates. Flech. Dieu nous éffraye par l'horreur, & la crainte de ſes *jugemens*. Ju. Outre le *jugement* univerſel, il y a encore un *jugement* particulièr, & c'eſt celui auquel Dieu juge les âmes au ſortir du corps. On appelloit autrement *jugemens de Dieu*, comme témoigne Agobard, les preuves éxtraordinaires qui ſe faiſoient en Juſtice des crimes ſecrèts, qu'on faiſoit par les *jugemens*, par les armes & par le combat ſingulier, & par l'attouchement du fèr chaud, ou l'immèrſion du bras dans de l'eau chaude, ou de tout le corps dans de l'eau froide, dans la croyance que Dieu feroit un miracle plutôt que de laiſſer périr l'innocence & la vérité. Mais quoique cette coutume ait été long-tems ſouffèrte dans l'Égliſe, elle a été abrogée vèrs le temps de Saint Loüis, parcequ'il ne faut pas tenter Dieu. Elle eſt encore en uſage chez quelques Nations. Voyez Épreuve, Fèr chaud, Feu & Eau. Ces épreuves ſe faiſoient dans l'Égliſe, hors les jours de fête & de jeûne, en préſence des Evêques, des Prêtres & des Juges ſéculiérs, enſuite d'un jeûne de trois jours, d'une confeſſion & d'une communion, avec pluſieurs adjurations & cérémonies décrites par Du Cange en pluſieurs endroits. Du Cange dit qu'en vieux François ces *Jugemens* s'appelloient *Juis de Dieu*, & ils les étendoient juſqu'aux jeux de dez & de hazard, d'où ils croyent que le mot de *jeu* eſt dérivé.

Jugement, ſe dit auſſi des ſentences, arrêts, & autres déciſions qui ſont prononcées par l'autorité des Rois, ou autres puiſſances tèrreſtres, ſoit de leur propre bouche, ſoit par les Officiérs qu'ils commettent pour rendre la juſtice en leur place. Une ſentence eſt un *jugement* d'un Juge dont on peut appeller; un arrêt, un *jugement* ſouverain, & en dèrnièr reſſort. Il y a des *jugemens* définitifs, d'autres qui ſont préparatoires, proviſionnels, ou intèrlocutoires. Un Eccléſiaſtique ne peut pas aſſiſter à un *jugement* de mort, ſans être irrégulièr. On dit qu'un criminel a été renvoyé à ſon prémièr *jugement*, quand la ſentence rendüe contre lui a été confirmée.

Jugement, ſe dit auſſi du tribunal, du lieu où l'on juge; ou de l'audience que l'on tient. *Tribunal, forum.* Les requêtes vèrbales commencent ainſi, Sur la requête faite devant nous en *jugement*, &c. On ajoute foi aux pièces autentiques & ſcellées tant en *jugement* que dehors. Pourſuivre quelqu'un en *jugement*. Patru. On fait le procès en *jugement* à un criminel qu'on prend en flagrant délit à l'audience, c'eſt-à-dire, ſur le champ.

Jugement, ſe dit auſſi de l'avis & de la déciſion des particuliérs en toutes ſortes de rencontres. *Exiſtimatio, intelligentia.* Il s'en faut rapporter au *jugement*, à l'opinion des gens ſages. L'interêt nous rend injuſtes auſſi bien dans nos *jugemens* que dans nos actions. Le Ch. de M. Nos paſſions corrompent les *jugemens* de la raiſon. Nic. Il ne faut point précipiter ſon *jugement*, ni faire de *jugemens* téméraires. Il faut ſuſpendre ſon *jugement* dans les choſes qui ſont d'un ordre naturel, tant qu'on manque d'évidence. La Fo. Il n'y a point d'éſprit plus dangereux que ceux qui ſont capables de ſoutenir une conduite déraiſonnable contre le *jugement* public, & de ſe mettre au deſſus des *jugemens* de tout le monde. Nic. Pour apprendre à s'humilier, il n'y a qu'à ouvrir les yeux ſur les divèrs *jugemens* qu'on forme de nous. Bell. Il ne faut pas s'élever par un *jugement* ſupèrbe au deſſus du reſte des hommes. S. Évr. Les *jugemens* qui ſentent le panégyrique, ou la ſatire, ſont toujours faux. Le Ch. de M. Une grande partie de faux *jugemens* des hommes vient de la précipation de l'éſprit, & de défaut d'attention, qui fait que l'on juge téméraitement de ce que l'on ne connoît que confuſément & obſcurément. Log. Pèrſonne ne fait expreſſément ce raiſonnement: Monſieur . . . . a cent mille livres de rente; donc il a raiſon. Néanmoins il ſe paſſe quelque chôſe de ſemblable dans l'éſprit de la plûpart du monde, & qui emporte leur *jugement* ſans qu'ils y penſent. Log. En s'aſſujettiſſant aux *jugemens* incèrtains des hommes, on devient l'éſclave de ceux mêmes au deſſus deſquels on veut s'élever. Flech. Voyez ce faux brave; il eſt tout poſſédé des *jugemens* qu'on feroit de lui s'il reculoit, & ces *jugemens* le preſſent comme un ennemi. Nic.

Des jugemens *d'autrui nous tremblons follement,*
Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous chèrchons loin de nous, nos vertus, & nos vices.
Boil.

Jugement, ſe dit auſſi des conjectures, des prédictions. *Judicium, conjectura, criſis.* Les Médecins font un mauvais *jugement* de cette Maladie. Ptolomée, Cardan, & autres, ont écrit du *jugement* des aſtres. C'eſt un tel Aſtrologue qui a fait le *jugement* de cette nativité. Le *jugement* de la balle eſt ce qui eſt de plus difficile au jeu de Paume.

Jugement, ſignifie auſſi, Critique, ſentiment d'un Auteur ſur

ſur ſon ouvrage, ſes corrections, ou obſervations. Combien y a-t-il de gens qui appelleroient de vos *jugemens*? Boil.

Jugement, ſe dit auſſi en Peinture, d'une repréſentation d'un *Jugement*. Le *Jugement* de Salomon. Le *Jugement* de Paris. Le *Jugement* de Midas. Le *Jugement* de Michel Ange, qui a peint le *Jugement* univèrſel.

On dit provèrbialement d'une affaire qu'on voit traîner en longueur, qu'elle durera juſqu'au jour du *Jugement*. On appelle auſſi *jugement* de païſans, *judicium ruſticorum*, celui qui partage le diffèrend par la moitié.

Jugemens d'Oleron. ſont des réglemens pour la Marine, le commèrce & la navigation. Eléonor Ducheſſe de Guienne les a faits: ils ſont dans le tréſor des chartres de la Comptablie de Bourdeaux au livre cotté A. fol. 191. Ils ont été imprimez à Roüen en 1671. dans un livre in 4° intitulé *Les Us & Coutumes de la mèr*.

JUGEOLINE, ou JUGIOLINE. ſ. f. Plante qui eſt une éſpèce de digitale, & qu'on appelle autrement *Seſame*, en Latin *Digitalis orientalis*, *ſeſamum dicta*. Pit. Tournefort. Voyez Sésame.

JUGER. v. act. Exercer ſon jugement, pour connoître, & diſcèrner le bon du mauvais, le vrai d'avec le faux. *Judicare*, *exiſtimare*, *pronunciare*. C'eſt l'action de nôtre éſprit par laquelle joignant enſemble divèrſes idées, il nie ou affirme quelque chôſe. Log. C'eſt l'entendement qui *juge*, la volonté obéït. La paſſion & la préoccupation ſont cauſe que nous *jugeons* mal. A meſure que nous acquerons l'avantage de bien *juger*, nous pèrdons celui de bien inventer. Cos. Pour *juger* ſainement des objèts qui ſe préſentent à nos ſens, il faut conſidérer ſérieuſement ce que nous en *jugerons* après la mort. Nic.

Telle excelle à rimer qui juge *ſottement*. Boil.

Juger, ſe dit auſſi des ſens corporels. Le goût *juge* des ſaveurs, l'œil des couleurs, l'oreille des ſons.

Juger, ſignifie auſſi, déterminer par ſentence, ou par arrêt; avoir l'autorité de rendre juſtice, le pouvoir d'abſoudre, ou de condamner. Dieu viendra *juger* les vivans & les morts. Les douze Apôtres ſeront les douze Juges, pour *juger* les douze Tribus d'Iſraël. Ils *jugeront* les Rois & les Princes. Le Pape *juge* les autres, & pèrſonne ne le *juge*. *Prima ſedes à nemine judicatur.*

On dit auſſi des *Juges* ordinaires, qu'ils ont bien *jugé*, ou mal *jugé*, ſelon que leur ſentence a été confirmée, ou infirmée. Qu'ils ont *jugé* quelqu'un à mort; qu'ils ont *jugé* ſon procès; qu'ils ont *jugé* dans les formes, à la rigueur. Mon Rapporteur m'a promis que je ſerois *jugé* au prémier jour. Un Rapporteur dit auſſi, je vous *jugerai* demain; pour dire, je ferai le rapport de vôtre procès à vos Juges.

Juger, ſignifie auſſi; Décider, prononcer, dire ſon ſentiment, & ſon opinion ſur les chôſes qui ſe préſentent. *Decernere*. Il y a peu de gens qui *jugent* ſainement des chôſes. Les ignorans *jugent* de tout témérairement. Il faut être habile en quelque art que ce ſoit pour en bien *juger*. Les méchans *jugent* toûjours en mal plutôt qu'en bien. Réprimez cette facilité que vous avez à *juger* mal d'autrui; il vaut mieux pécher par un excès de bonne opinion, que par un ſoupçon injurieux. S. Évr. La Charité conſiſte à *juger* bonnement d'autrui, & ſevèrement de ſoi même. Nic. Il faut *juger* de ſoi-même auſſi ſincèrement que d'une pèrſonne indifférente. Le Ch. de M. On *juge* tout différemment des mêmes pèrſonnes, ſelon que l'on eſt préoccupé de haine ou d'amitié. S. Évr. Les hommes ſont trop hardis à *juger* des autres.

Vous dont la piété ſolide,
Loin d'avoir d'indiſcrèts tranſports,
Eſt pour juger *d'autrui toujours, lente & timide*. Des-H.

Juger, ſignifie auſſi, Prévoir, conjecturer. *Facere conjecturam*, *conjecturâ aſſequi*. On *juge* du beau temps du lendemain par le coucher du ſoleil. Cet Aſtrologue a mal réüſſi en *jugeant* cette nativité. Ce Médecin entend bien le prognoſtic, il *juge* bien de l'évenement d'une maladie. On *juge* à la mine que cet homme eſt un frippon. J'ai toûjours *jugé* qu'il arriveroit quelque grand accident en cette famille. On dit auſſi, qu'un joüeur *juge* bien la balle, quand il prévoit où elle doit tomber, ou réflechir. On *juge* de l'avenir par le paſſé.

Juger, ſignifie auſſi ſimplement, Eſtimer, penſer. Je *juge* d'ici que ce pan de baſtion a bien 60. toiſes; qu'il y a bien une lieuë entre ces deux pointes de clochor. Je *juge* à propos de prendre ce chemin plutôt que l'autre.

Juger, ſe dit auſſi des particuliérs qui donnent leur déciſion après qu'on s'en eſt rapporté à eux. Il a fait *juger* ce coup ſous la galerie, la gagûre a été *jugée* à ſon avantage. Cet homme n'a point pris de part en cette querelle, il n'a fait que *juger* des coups.

Juger, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme *juge* comme un aveugle des couleurs, quand il *juge* mal d'une chôſe, quand il ne la connoît point. On dit auſſi, *juger* à bouleveuë; pour dire, au hazard, & ſans conſidération. On dit auſſi, *Juger* ſur l'étiquette, quand on *juge* des chôſes ſans les avoir bien éxaminées, & peſé les raiſons de part & d'autre; *juger* ſur une ſimple apparence.

Jugé, ée. part. & adj. *Judicatus*. On ne peut revenir contre un arrêt, c'eſt une chôſe *jugée*. Anne Robert a fait un recueil d'arrêts, & de plaidoyers, qu'il intitule, Des chôſes *jugées*.

Jugé, eſt quelquefois ſubſt. Il faut en cèrtains cas donner caution de payer le *jugé*. *Judicatum ſatisfacere*.

JUGERIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſe trouve dans quelques coutumes, il ſignifie *juriſdiction d'un Juge*. Dans la baſſe Latinité *jugeria*. On le prend auſſi pour le reſſort, le tèrritoire d'une ville. On trouve ce mot dans l'Édit de Charles VIII. de l'an 1493. art. 75. de Louis XII. de l'an 1499. art. 49. & 64. de Charles VI. de l'an 1413. art. 173. & 190. &c.

JUGEUR. ſ. m. Eſt un nom qu'on a donné dans l'inſtitution du Parlement aux Conſeillers qui n'avoient ſoin que de juger. *Judex*, *æſtimator*. Les Rapporteurs étoient des Conſeillers qui ne faiſoient que rapporter. Ce mot n'eſt plus en uſage. Par l'ordonnance de Philippe le Long de l'an 1319. il eſt porté que dans les deux Chambres des Enquêtes il y aura huit Clercs, & huit Lais *Jugeurs*; & 32. Rapporteurs. Par l'ordonnance de Philippes de Valois de l'année 1344. s'eſt évanoüie la différence des *Jugeurs*, & Rapporteurs. Pasq.

JUGULAIRE. adject. C'eſt un nom que les Anatomiſtes donnent à quelques veines du cou qui vont ſe tèrminer à la ſouclavière. *Jugularis*. Il y en a deux de chaque côté, l'une extèrne, qui reçoit le ſang de la face & des parties extèrnes de la tête; & l'autre intèrne, qui reporte le ſang du cèrveau.

Jugulaire, eſt auſſi un nom ſubſtantif féminin. La ſaignée de la *jugulaire* ſe fait à l'une des veines de ce nom. Dionis.

Jugulaire ſe dit auſſi de quelques glandes du cou. Il y a dans les éſpaces des muſcles qui occupent le cou, pluſieurs petites glandes que l'on appelle *jugulaires*, à cauſe qu'elles accompagnent les vaiſſeaux du même nom. Elles ſont de différentes figures; les unes plus groſſes, les autres moins. Elles ſont attachées les unes aux autres par des membranes & des vaiſſeaux, & leur ſubſtance eſt ſemblable à celle des maxillaires. On en trouve juſqu'au nombre de quatorze. Elles ſéparent de la limphe, qui retourne par les vaiſſeaux, tous ces muſcles limphatiques. C'eſt l'obſtruction de ces glandes, qui cauſe les écroüelles. Dionis.

JUH.

JUHORSKI, ſ. m. JUHORA, ou JUGORIE. ſ. f. Nom propre d'une province qui a titre de Duché *Juhra*, *Jugra*. Nos Cartes la placent le long de la mèr de Moſcovie, entre les provinces de Condiski, & de Petzora. On dit qu'elle eſt habitée par des Tartâres fort ſauvages. Il n'y a que des villages, dont le principal porte le nom de la province. Maty.

JUI.

IVICA, IVICE, ou IVIQUE. ſ. f. Voyez YVICE.

JUIF, ive, ſ. & adj. On prononce l'*f*, dans le mot de *Juif*, autrefois on l'écrivoit dans le féminin *Juifve*, mais on ne doit point la faire ſentir dans la prononciation. Une femme *Juive*, la nation *Juive*. Nom propre d'un peuple deſcendu du Patriarche Jacob. *Judæus*. Le peuple *Juif* porte auſſi le nom de peuple de Dieu; parceque pendant une longue ſuite de ſiécles, il a été le ſeul peuple, qui connut le vrai Dieu, & qui l'adora purement. Les Juifs gémirent plus de deux cens ans ſous l'éſclavage des Égyptiens; Moyſe les en retira, & les conduiſit pendant quarante ans, parmi les déſèrts de l'Arabie Petrée, où Dieu lui donna ſa loi, & les nourrit d'une Manne, qu'il leur faiſoit tomber du ciel tous les matins. Joſué les mit en poſſeſſion du païs de Canaan, que Dieu avoit promis à leurs pères; mais ayant ſouvent offenſé Dieu par leurs Idolatries, il pèrmit que les Babyloniens détruiſiſſent les Royaumes d'Iſraël, & de Juda, & qu'ils tranſportaſſent dans les tèrres de leur Empire les Juifs & les Iſraëlites. Cependant ſoixante & dix ans après, il leur procura, ſelon ſes promeſſes, la libèrté de retourner dans leur patrie. Il y en retourna en effet un grand nombre, ſous la conduite de Zorobabel, de Nehémie, & d'Eſdras. Ils rebâtirent Jéruſalem, leur ville capitale, & le fameux temple de Salomon, ils rétablirent leur État, & ils ſe diviſèrent au ſujet de la Religion, en pluſieurs ſectes, dont les principales furent les Phariſiens, les Saducéens, & les Eſſéniens. Ils attendoient tous le Meſſie, que Dieu leur avoit promis; mais quand il parut

rut ils le méconnûrent, & le crucifièrent. Depuis ce tems là ils ont toujours porté les marques de la malédiction divine. Les Romains ſous Veſpaſien, & Tite ſon fils, en firent périr un prodigieux nombre, & ruinèrent leur temple, & leurs villes. Ils ſe ſoulevèrent enſuite contre les Romains par les inſpirations de l'Impoſteur Barchocgebas, qui ſe diſoit être leur Meſſie; mais l'Empereur Adrien en fit un horrible carnage; & depuis ce tems là ils ſont diſperſez en Europe, en Afrique, & principalement en Aſie, mépriſez & haïs par tout, & obſtinez en leur haine contre Jéſus-Chriſt. Ils ſont diviſez en deux principales ſectes: les Karaïtes, qui ne reçoivent pour régle de leur Religion que la loi écrite de Moyſe; & les Rabbaniſtes, qui ajoutent à cette loi les traditions du Talmud.

De ce mot ſont venus pluſieurs provèrbes. J'aimerois autant être entre les mains des *Juifs*; pour dire, entre les mains de gens cruels, barbares, & impitoyables. C'eſt un homme riche comme un *Juif*; pour dire, fort riche. On appelle auſſi un uſurier, un Marchand qui trompe, ou qui rançonne, un *Juif*, parceque les *Juifs* ſont de grands uſuriers, frippiers & trompeurs. On appelle auſſi, le *Juif* èrrant, un phantôme qu'on croit avoir vû, d'un *Juif* qui court le monde ſans ſe repoſer, en punition de ce que l'on dit qu'il empêcha Jésus Christ de ſe repoſer, lorſqu'il étoit fatigué de porter ſa croix; & par alluſion on le dit des hommes qui ſont toujours par voye & par chemin, qu'on ne trouve jamais chez eux.

JUIFVE, Les Baſſes de la *Juifve*, ou Baxas da Judia. *Syrtis Judææ*. Ce ſont des écüeils de l'océan Éthiopien. Ils ſont le long de la côte de l'iſle de Madagaſcar, vis à vis de la ville de Mozambique, en Zanguebar, & ils ont environ cinquante lieuës d'étenduë du Nord au Sud. Maty.

A la Juive. Sorte d'adv. A la manière des Juifs. On dit vivre *à la juive*, pour le regard des mœurs, & *à la judaïque*, pour le regard des cérémonies. Bouh.

JUIFVERIE. ſ. f. Quartièr d'une ville où demeurent les Juifs. Dans la baſſe Latinité on a appellé ce lieu *Judæa, Judæaria, Juderia, Judaica, Judaiſmus*.

Vous avez les Juifs, puis qu'avoir les volez,
En la Juifverie *on les a cheminez.* Chron. de Bertr. du Guesclin.

Les lieux où demeurent les frippiers s'appellent auſſi en pluſieurs lieux la *juiverie*, parceque la plûpart des frippiers ſont Juifs, ou l'étoient autrefois.

JUILLET. ſ. m. Le ſeptième mois de l'année. *Julius*. La canicule commence en *juillet*, quand le ſoleil entre dans le ſigne du Lion, au 23e de *juillet*. On appelle vulgairement & avec raiſon le mois de *Juillet*, le mois des fruits rouges, parceque juſqu'au 15 ou 20 de ce mois on continuë d'en avoir abondamment de toutes les ſortes. La Quint.

On dit provèrbialement, en *Juillet* faucille au poignet, parcequ'on commence à couper les blez dans le mois de *Juillet*.

Ce mot vient du Latin *Julius*, ſurnom de C. Céſar Dictateur: Marc Antoine dans ſon Conſulat ordonna que ce mois, qui s'appelloit auparavant *Quintilis*, portât le nom de *Julius*, parceque c'étoit celui de la naiſſance de Jules Céſar. On l'appelloit *Quintilis*, parcequ'il étoit d'abord le cinquième mois de l'année, qui ne commençoit qu'au mois de Mars dans le prémiér Calendriér des Romains établi aſſez groſſièrement par Romulus. Par une ſemblable raiſon le mois d'Août s'appelloit *ſextilis*, parcequ'il étoit le ſixième, & les mois de Septembre, Octobre, Novembre & Décembre, ont retenu le nom de leur prémiér rang.

Quæ ſequitur, numero turba notata ſuo. Ovid. Fast.

JUIN. ſ. m. Le ſixième mois de l'année, où le ſoleil entre dans le ſigne du Cancer, où eſt le ſolſtice d'été. *Junius*. Les plus longs jours de l'année dans tout l'hémiſphère ſeptentrional ſont le 21. 22. & 23. de *juin*.

Ce mot vient du Latin *Junius*, que quelques-uns tirent *à Junone*. Ovide dans le Ve des Faſtes, fait dire à cette Déeſſe,

Junius à noſtro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le tirer *à junioribus*, des jeunes gens, comme le mois de Mai étoit pour les vieillards. Ovide Faſt.

Junius eſt juvenum, qui fuit antè ſenum.

JUINE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de France. *Junna*. Elle a ſa ſource dans la forêt d'Orléans, travèrſe le Gâtinois, & ayant reçu l'Yone, ou la rivière d'Eſtampes, elle va ſe décharger dans la Seine, vis-à-vis de Corbeil. Maty. La *Juine* paſſe à Eſtampes, où elle reçoit le Loet; de là à Morigny, à Champigny, à Bonnes, à Vèr le petit, à S. Vrain; où elle ſe groſſit d'une petite rivière qui vient de Marches & de la Fèrté Alais; elle deſcend enſuite à Villeroy, à Vill'abbé, à S. Juſt, & enfin à Eſſone, où elle change de nom, & s'appelle la rivière d'Eſſone, *Exona*, ou *Axona*, & peu après elle ſe jette dans la Seine vis-à-vis Corbeil, comme on l'a dit. *Valois, Not. Gall p.* 257.

JUJUBE. ſ. f. C'eſt le fruit d'un arbre qu'on appelle *jujubier*. *Ziziphum*. Voyez Jujubiér.

JUJUBIÉR. ſ. m. Arbre qui porte les jujubes. *Ziziphus*. Cet arbre n'eſt guère moins grand qu'un pruniér, mais il eſt tortu, couvèrt d'une écorce rude, raboteuſe, crevaſſée. Ses rameaux ſont durs, garnis d'épines fortes. Ses feuilles ſont oblongues, un peu dures, ſe tèrminant en pointe obtuſe, de belle couleur vèrte luiſante, légèrement dentelée en leurs bords. Ses fleurs ſortent d'entre les feuilles, attachées à des pédicules courts; chacune d'elles eſt ordinairement à cinq feuilles diſpoſées en roſe au tour d'une roſette qui eſt placée au milieu du calice, de couleur hèrbeuſe, ou pâle. Quand ces fleurs ſont paſſées il leur ſuccède des fruits vèrts au commencement, mais ils rougiſſent en meuriſſant: ils ſont gros comme des prunes médiocres, oblongs, ou ovales, rouges en dehors, jaunâtres en dedans, charnus, tendres, d'un goût doux & vineux, ayant la peau aſſez dure, ils renfèrment un noyau oſſeux. Le *jujubiér* croît dans les païs chauds, il eſt fort commun en Provence, & il y en a auſſi aux Iſles d'Yères. Les *jujubes* ſont pectorales & apéritives, elles adouciſſent l'âcreté des humeurs, & excitent le crachat. On cueille les *jujubes* en automne, & on en fait des laſſes & poignées, qui étant un peu ſechées au ſoleil, ſont penduës au plancher. Pline dit que ſur la fin de l'Empire d'Auguſte, Sextus Papinius apporta le prémiér à Rome les *jujubes* de Syrie & les truffes d'Afrique. En Latin *ziziphus*. Dod. Pempt. 807.

Il y a un *jujubier* blanc. Les Pèrſans appellent *Tagek*, c'eſt-à-dire, Petite couronne, une eſpéce de Lot & de *jujubier* blanc, auquel ils donnent encore le titre d'*Azaddirakth*, d'où nous avons formé le nom corrompu d'*Azédarac*. Le fruit de cet arbre étant propre à faire des grains de chapelet eſt appellé par les Italiens *Albero de Pater noſtri*, & il ſemble que les Pèrſans, qui ſe ſèrvent auſſi bien que les autres Muſulmans d'une eſpéce de Chapelet, ayent donné à cet arbre le nom de *Tagek* à ce ſujet.

JUK.

JUKAGIR. ſ. Nom propre d'une contrée de la Grande Tartarie. *Jukagira*. Elle eſt placée dans la Carte de Mr. Witſen au nord de la Daurie, & au levant de la rivière de Lena, qui la ſépare de la Tungoeſie. Les Moſcovites n'y ont point encore pénétré, & les Tartares qui l'habitent, n'ont point de villes, ni de villages. Maty.

JUL.

JULE, ou **JULES.** ſ. m. Nom propre d'homme. *Julius*. Ce nom ſe dit & d'Anciens Romains, & de pèrſonnages récens. En parlant des Anciens il faut dire *Jules*, excepté quand il eſt précédé ou ſuivi d'un nom Latin. La famille des *Jules*. Jules Céſar: & Caïus Julius Céſar. Le prémiér des Empereurs Romains s'appelloit *Jule*. *Jules* Capitolin; ou Julius Capitolinus, l'un des Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte, Julius Firmicus, Julius Severus, Julius Sylvanus. Pour les Modèrnes il faut toujours dire *Jules*. Il y a trois ſouverains Pontifes qui ont porté le nom de *Jules*. *Jules* Mazarin. Le Prince de Condé Henri-*Jules*, étoit fils du Grand Condé Louis II. du nom. *Jules* Céſar fut mis au nombre des Dieux. De là l'inſcription Divos Julius ſur ſes médailles. Voyez Voſſius *L. I. C.* 12. *De Idolol.* Il faut dire au plurier les *Jules*, la famille des *Jules*; ou bien la famille *Julia*; mais non pas les *Juliens*, comme fait d'Ablancourt, qui dans ſa Traduction de Tacite dit les *Jules*, ou les *Juliens*. *Julien* eſt un nom tout différent.

En Poëſie on ſe ſèrt du nom de *Jule* pour déſigner *Jule* Céſar. Nos Poëtes modèrnes l'employent auſſi en parlant du Cardinal Mazarin, parceque ce Miniſtre s'appelloit *Jules*.

Les Dieux parlent encore à ces cœurs agitez;
Mais quand Jule *commande, ils ſont mal écoutez.*
Brébeuf.

Ce qu'on fit de beaux vèrs à la gloire de Jule,
D'un ſoin laborieux Ménage l'accumule,
Et chez mille Ecrivains le rechèrche aujourd'hui.
Ch. de Cailly.

Jule *à qui l'avenir ſe montre de ſi loin,*
Que tout nôtre deſtin eſt dans ſa connoiſſance.
Main. Poëſies.

Jules *qui de l'Etat tenez le gouvernail.*
Marigny. Balades.

JULE. Tèrme de Calendriér nom du prémiér mois des anciens habitans de l'iſle de Chypre, & ſurtout de ceux de Paphos. *Julus*, *Julius*. Il commençoit le 24. du mois de Décembre, & s'étendoit bien avant dans le mois de Janviér.

Ce mot vient du Grèc ἴουλος, on trouve quelquefois ἰουλιος.

IULE ſ. m. Nom d'une piéce de vèrs ancienne, que les Grècs & enſuite les Romains à leur imitation chantoient pendant la moiſſon à l'honneur de Cérès & de Bachus, pour ſe les rendre propices. *Iulus*. Ce nom vient de ὖλος ou ἴουλος qui ſignifioit une gèrbe. On appelloit auſſi cet hymne Démetrule, ou Démétriule; c'eſt à dire *Iule* de Cérès. Voyez le ſcholiaſte d'Apollonius L. 1. Athénée L. XIV. & Henri Etienne au mot Οὖλος T. II. p. 1286. On diſoit *Ule*, ou *Iule*.

JULES. ſ. m. *Julius*. Petite monnoye valant environ 5. ſ. qui eſt en uſage en Italie. Les Italiens comptent par Teſtons, Écus, & *Jules*. La piſtole d'Éſpagne vaut à Rome 31. *Jules*. Les ſignatures ordinaires de Cour de Rome coûtent tant de *jules*. L'écu de nôtre monnoye vaut à Rome dix *jules*, ou environ.

Le nom de cette monnoye vient de celui des Papes, qui ſe ſont nommez *Jules*.

JULEP. ſ. m. *Zulapion*, *julepus*. Tèrme de Pharmacie. Le peuple dit *Jullet*. C'eſt une portion douce & agréable qu'on donne aux malades, compoſée d'eaux diſtillées, ou de legères décoctions, qu'on cuit avec une once de ſucre ſur 7. ou 8. onces de liqueur, ou de ſuc clarifiez. On en donne quelquefois pour la boiſſon ordinaire en cèrtaines maladies. Il ſèrt à préparer les humeurs peccantes, ou pour rétablir les forces du cœur abbatuës, pour provoquer le ſommeil.

Ce mot vient de l'Arabe *giulep*, Ménage ou plutôt du Grèc ζουλαπια. Oléarius le dérive de *gulap*, mot Pèrſan, qui ſignifie *eau roſe*.

JULFA. Voyez ZULFA.

JULIADE. Voyez BETSAÏDE.

JULIA Nom d'une famille Romaine. Famille des Jules. *Julia gens*. La famille *Julia* prétendoit tirer ſon origine de Iulus fils d'Énée, & venir par lui de Vénus. Les médailles de la famille *Julia* ſont communes & en grand nombre. Quelques unes ont au revèrs un Énée qui porte ſur le bras gauche le bon homme Anchiſe, & qui tient de ſa main droite le Palladium, & qui marche à grands pas comme un homme qui fuit.

JULIUS. Voyez JULES.

SAN JULIAN, ou SAINT JULIEN. Nom d'une Baye. *Sinus S. Juliani*. Elle eſt en la côte orientale de la tèrre Magellanique, au midi du cap. S. George, & du Port Deſiré. Maty.

JULIANE ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe, colombin, blanc, & gris. Morin.

Juliane, autre tèrme de Fleuriſte: nom d'une Anémône qui a les grandes feuilles blanches, mêlées d'incarnat; ſa péluche eſt incarnate. Morin.

JULIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Julianus*. Il y a eû un ſaint *Julien* Évêque du Mans. *Julien* l'Apoſtat eſt un Empereur Romain qui vivoit au quatriême ſiécle: il ne régna que deux ans, & périt miſérablement allant faire la guèrre contre les Pèrſes. L'Empereur *Julien* étoit éloquent, il en a donné des marques dans ſes Céſars. Mr. Spanheim les a heureuſement traduits en François, & les a embellis d'agréables & ſçavantes notes.

St. Julien. ſ. m. Nom d'une eſpéce de prune. *Pruni ſpecies à ſancto Juliano dicta*. Elle eſt violette tirant au noir. *La Quint. P. III. C.* 14.

JULIENNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Juliana*. *Julienne* eſt fort jolie. Ce fut auſſi un des noms de Junon.

JULIENNE, adj. f. Nom propre qui s'eſt mis en uſage en cette phrâſe, *Année Julienne*. *Juliana*. *Annus Julianus*. Les années *Juliennes* ſont ou communes, ou biſſextiles. Les communes ſont de 365. jours, & les biſſextiles de 366. Soſigéne, dont Céſar ſe ſèrvit pour la réformation du Calendrier, ſuppoſa que l'année ſolaire moyenne étoit juſtement de 365. jours, ſix heures; & ſur ce fondement, Céſar ordonna que des quatre ans l'un ſeroit biſſextile, & les trois autres communs. Voyez Année. La Periode *Julienne*: c'eſt une période fort utile dans la Chronologie, inventée par Scaligèr; elle eſt de 7980. ans par la combinaiſon de trois cicles, de l'indiction qui eſt de 15. ans, du nombre d'or qui eſt de 19. & du cicle ſolaire qui eſt de 28. On le fait commencer avant la création du monde plus ou moins ſelon l'hypothêſe qu'on veut ſuivre. La prémière année de l'Ère Chrétienne dans tous ſes ſyſtêmes de Chronologie, eſt toujours la 4714. de la Période *julienne*. Elle a été appellée *julienne*, à cauſe qu'elle a été accomodée à l'année *julienne*, ou réformée par Jules Céſar. Voyez Période.

JULIENNE. ſ. f. Fleur blanche qui ſent bon, & qui vient en forme de bouquet. Il y en a auſſi de violette, mais elle eſt plus rare. Voilà de belles *juliennes*. En Latin *Viola matronalis*.

JULIÉRS. C'eſt un ſ. m. & le nom propre d'une ville du Cèrcle de Weſtphalie en Allemagne. *Juliacum*. Elle eſt forte, défenduë par une bonne citadelle, capitale du Duché de *Juliérs*, & ſituée ſur le Roër, entre Maſtricht & Cologne, à dix lieuës de la première, à huit de la dèrnière, & à ſix d'Aix la Chapelle. Maty. Il ſemble que cette ville ait pris ſon nom de Jules Céſar, ou de quelque autre Jules. *Valois Not. Gall. p.* 256. *Juliérs* étoit dans le païs des Ripuaires. Id. *Not. Gall. p.* 256.

La Duché de *Juliers*. *Juliacenſis Ducatus*. C'eſt une contrée du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne, elle eſt entre les Évêchez de Tréves & de Cologne, l'Évêché de Liége, & les Duché de Gueldre & de Limbourg. Ce païs, qui s'étend le long des deux bords de la rivière de Roër, ou de Rure, peut avoir dix-huit lieuës de long, & huit ou neuf de large. Il a été érigé en Duché par l'Empereur Charles IV. l'an 1350. & il appartient au Duc de Neubourg, Électeur Palatin. Ses principaux lieux ſont *Juliérs*, Capitale, Duren, Suſteren, Tudders, &c. Aix la Chapelle y eſt enclavée, mais elle n'en dépend pas, c'eſt une ville Impériale. Maty.

JULIN. Woyez WOLIN.

JULION. ſ. m. *Julianus*. Nom de garçon, qui veut dire petit Julien. *Julion* eſt beau & ſage. L'uſage de ce mot eſt râre, même parmi les bourgeois.

JULIUS, JULIA. La famille JULIA. Voyez JULE.

JULLY. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Juleacum*. Il eſt dans l'Iſle de France; à deux ou trois lieuës de Meaux du côté du Nord. Maty.

JULO. ſ. f. Nom de Cérès, *Ulo*, ou *Julo*. Ce nom lui venoit de l'hymne, appellé Jule, ou de ἴουλος, ou bien Οὖλος, qui ſignifie gèrbe de bled. On diſoit, *Ulo*, ou *Julo*.

JUM.

JUMALA. ſ. m. Nom que les Laponois & autres peuples du nord donnoient autrefois au plus grand de leurs Dieux. *Jumala*. Ils le nommoient auſſi Taurus. Ces peuples repréſentoient *Jumala* ſous la figure d'un homme, aſſis ſur une eſpéce d'autel. Ils lui donnoient une couronne enrichie de douze pièrres prétieuſes, & un collier d'or de grand poids. D'autres diſent que ce n'étoit point un collier, mais un ruban duquel pendoit une médaille d'or gravée & ornée de pièrreries; c'étoit le Dieu ſouverain des Lapons, auquel tous les autres Dieux étoient ſoumis, & qui dominoit ſur tous les élemens, maître ſouverain de la vie & de la mort. On lui mettoit encore ſur les genoux une grande couppe d'or pleine de monnoyes d'or. *Jumala* n'avoit qu'un temple, il étoit au milieu d'un bois fèrmé d'une haye vive fort épaiſſe, qui n'avoit qu'une ouvèrture, par où entroient ceux qui venoient adorer l'idôle. Voyez la Laponie de Scheffer C 7.

JUMART. ſubſt. maſc. Bête de ſomme, engendré d'un taureau & d'une âneſſe. Le *jumart* porte auſſi peſant que le mulet. *Onotaurus*.

JUMEAU, JUMELLE. adj. m. & f. & ſubſt. maſc. *Geminus*, *gemellus*. On diſoit autrefois *Gemeau*. Tèrme relatif, qui ſe dit de deux enfans qu'une mère a porté en même tems dans ſon ventre. Éſaü & Jacob étoient deux frères *jumeaux*. Ces deux ſœurs ſont *jumelles*. Ces deux hommes ſe reſſemblent ſi fort, qu'on les prendroit pour des *jumeaux*. On diſpute lequel de deux *jumeaux* eſt cenſé l'aîné. La Faculté de Montpelliér a décidé que le dèrniér venu au monde eſt réputé l'aîné, parcequ'il eſt le prémier conçu; mais par la Juriſprudence qui s'obſèrve aujourd'hui le prémiér-né joüit des prérogatives de l'aîneſſe. On confirme cet uſage par l'exemple d'Éſaü, & de Jacob. Mais ſi deux *jumeaux* étoient nez dans l'obſcurité, enſorte que l'on n'eût pû diſcèrner lequel avoit paru le prémiér, il ſemble que ni l'un ni l'autre ne doit prétendre au privilége de l'aîneſſe, qui doit demeurer en ſuſpens à cauſe de leur concours mutuel. D'autres veulent qu'on en remette la déciſion à la volonté du père, ou au hazard du ſort. Il peut naître trois *jumeaux*; comme on l'a dit des Horaces, & des Curiaces. Il pourroit même naître un plus grand nombre de *jumeaux*, ſelon l'opinion des Médecins modèrnes, qui ſe trouve confirmée par quelques hiſtoires. Pline rapporte qu'à la fin du régne d'Auguſte une femme nommée *Fauſta*, mit au monde deux garçons, & deux filles tout enſemble. Il eſt vrai que cette *jumelle* & lui ſe trouvoient d'accord à aimer les plaiſirs de la chaſſe. Mlle L'Héritiér.

Ce mot ſe dit auſſi des fruits qui viennent doubles, & attachez enſemble, pendans à une même queuë; auquel ſens il eſt ſeulement adjectif. On trouve pluſieurs cériſes *jumelles*. Les Poëtes appellent auſſi leur Parnaſſe, le mont *jumeau*, *Mons biceps*, à cauſe qu'il ſe diviſe en deux ſommèts. *Mons ibi verticibus petit arduus aſtra duobus nomine Parnaſſus*, &c. Ovid. *Met. l.* 1.

Jumeaux, ſe dit auſſi du troiſiéme ſigne du Zodiaque, auquel ſens il n'eſt jamais que ſubſtantif. *Gemini*. Quoique l'Académie

mie admette indifféremment *jumeau*, ou *Gemeau*, en parlant de ce Signe, il eſt cèrtain pourtant que *Gemeaux* ſe dit plus ordinairement que *jumeaux*. Le ſoleil entroit dans les *jumeaux*, ou plutôt, dans les *Gemeaux*. Cette conſtellation contient vingt-cinq étoiles, ou ſelon Képlèr, trente, & ſelon Baïer, trente-trois y compriſes ſept qui ſont difficiles à diſcèrner. Les principales ſont une dans Caſtor de la ſeconde grandeur, & deux dans Pollux de la quatriême.

JUMEAUX, en tèrmes de Chymie, ſe dit de deux alémbics poſez l'un auprès de l'autre, en ſorte que le bec de l'un entre dans le ventre de l'autre, & que reciproquement le ſecond faſſe la même chôſe que le prémiér. C'eſt par leur moyen que ſe fait la diſtillation par circulation. On les appelle auſſi *Gemini*.

JUMELLE. Nom d'une piéce de bois comparée à une autre toute ſemblable. Ce mot de *jumelles* ſe dit chez prèſque tous les Artiſans, de deux piéces de bois, ou de métal qui ſont égales, & parfaitement ſemblables, qui ſe trouvent en la plupart des machines, & des outils. *Geminæ bijuges*. Ainſi on appelle les *jumelles* d'un preſſoir, les deux groſſes piéces qui ſont à plomb, qui ſoutiennent l'arbre, la vis, & l'écroüe d'un preſſoir. On le dit auſſi des piéces de bois qui ſoutiennent les preſſes d'Imprimerie, des monnoyes &c. Les *jumelles* d'un étau, ſont les deux piéces de fèr égales qui ſèrvent à ſèrrer l'ouvrage. Les *jumelles* d'un tour ſont deux piéces de bois paralléles à l'horiſon, qui ſèrvent à ſoutenir les poupées & qui forment comme une couliſſe dans laquelle on les fait avancer, ou reculer, &c.

On appelle auſſi *jumelles*, en tèrmes de Marine, des piéces de bois arrondies & creuſées en dedans qu'on applique autour d'un mât pour le fortifier, quand la méche ou le brin principal n'a pas aſſez de force. Elles ſont attachées autour du mât avec de gros câbles, & on appelle un tel mât, *gemellé* ou *jumellé*. On appelle auſſi les *jumelles* d'un mât, *gaburons*, *clamps*, *Coſtons*.

JUMELLÉ, ÉE. Adj. Tèrme de Blâſon qui ſe dit des piéces de l'écu qui ſont doubles comme des jumelles. Voyez ce mot. Sautoirs *jumellez*, chevrons *jumellez*, croix *jumellées*, &c.

JUMELLES, ou GEMELLES. ſ. f. plur. Tèrme de Blâſon. C'eſt une eſpéce de faſce double, ou de faſce de deux, en deux déviſes, dont on charge le milieu de l'Écu, & qu'on ſépare par une diſtance égale à la largeur de chaque piéce. *Bijuges inſtitæ*. Quand il n'y en a qu'une, on la met au milieu de l'Écu; & quand il y en a pluſieurs, on les ſépare par des intèrval les plus larges que celui qui eſt entre les deux piéces qui compoſent la *jumelle*, pour la diſtinguer d'avec l'Écu burelé. Ces *jumelles* ne doivent avoir que la cinquiême partie de la largeur des faſces. On les met auſſi en pal, en bande, en barre, en ſautoir, en croix, & même en chevrons.

JUMELLER. v. act. Fortifier, ſoutenir quelque choſe avec des jumelles. *Jumeller* un mât, c'eſt un tèrme de charpenterie & de marine.

JUMENT. ſ. f. La femelle d'un cheval, qu'on nomme auſſi *cavale*. *Equa*. La grande *jument* de Gargantua eſt décrite dans Rabelais. Les Nogais, peuples de Tartarie, font des fromages du lait de *jument*. *Armentalis equa mammis & lacte ferino*, &c. Strabon parle de ces ſortes de fromages.

> *Cèrtain franc Campagnard avec longue rapière,*
> *Montant ſupèrbement ſa* jument *pouliniere,*
> *Qu'il honnoroit du nom de ſa bonne* jument, *&c.* MOL.

Ce mot vient du Latin *jumentum*, du vèrbe *juvare*, *aider*, *ſoulager*. Ces animaux ſèrvent beaucoup aux hommes pour labourer, pour porter des charges. D'autres aiment mieux tirer ce mot de *jugum*, ou de *jungo*; parcequ'on accouple ces ſortes d'animaux pour tirer la charruë, ou autres eſpéces de chariots.

On dit provèrbialement, que coup de pied de *jument* ne fit jamais mal à cheval; pour dire, que les hommes prennent tous les coups, & toutes les offenſes des femmes, pour des galenteries, & des faveurs.

JUMENT, eſt le nom qu'on a donné à une machine pour faire la monnoye, & pour la marquer en même tems, parcequ'on la faiſoit mouvoir avec une *jument*. Voyez MOULIN.

JUMENT, ſe dit auſſi d'un autre inſtrument, dont ſe ſèrvent les faux-monnoyeurs, & qui eſt en forme de fèrs à faire des gaufres. Cette ſorte de *jument* fait pendre ordinairement ſon maître.

JUMENTS. ſ. m. Le Golfe de *juments*. Voyez CADIZ, la mèr de Cadiz.

JUMIÉGES. ſ. m. Nom propre d'un village avec une célèbre Abbaye. *Gemeticum*. Il eſt en Normandie, province de France, ſur la Seine, entre Roüen & Caudebec. MATY.

JUN.

JUNÇALAON, ou JUNSALAM. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Siam en Aſie. *Juncalonium*. Elle eſt ſur la côte occidentale de la prèſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, où elle a un bon port, environ à cent trente quatre lieuës de la ville d'Odiaa, du côté du midi. MATY.

JUNGCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Jungcheum*. Elle eſt la troiſiême de la province d'Huquang, & elle a ſix autres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

JUNING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Juninga*. Elle eſt la huitiême de la province d'Honan, & elle a treize villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

JUNIPA. ſ. m. Arbre du Bréſil, qu'on appelle autrement *genipa*, ou *janipaba*. Voyez JANIPABA.

JUNIUS, JUNIA. Nom d'une famille Romaine très-illuſtre. *Junius*, *a*. Les *Junius* prétendoient être originaires de Troye, & deſcendre d'un des Compagnons d'Énée. *Junius* Brutus, celui qui chaſſa les Rois, & fut le prémiér Conſul, étoit patricien; mais ayant fait mourir ſon fils pour avoir conjuré en faveur de Tarquin, il ne laiſſa point de poſtérité, & tous les *Junius* qui ſuivirent, furent plébeïens. Les médailles de la famille *Junia* ne ſont pas râres. Elles ont quelquefois pour inſcription PIETAS, quelquefois LIBERTAS.

Les Modèrnes à qui nous donnons ce nom ne l'ont point véritablement porté, c'eſt leur nom déguiſé en Latin. *Junius*, l'Auteur des Traitez *De Anno & Menſibus*; *Animadverſorum L. VI. De Commâ*, *Batavia*, & de quelques piéces de vèrs, & qui étoit de Hoorn en Hollande, où il naquit en 1511. s'appelloit Jonghe, ou du Joug: & *Junius* né à Bourges en 1545, d'où il ſe retira à Genêve, parce qu'il donnoit dans les opinions de Calvin, s'appelloit François Du Jon. C'eſt lui qui enſeigna la Théologie à Heidelbèrg, à Leide & ailleurs, & qui traduiſit la Bible avec Trémellius.

JUNNAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Junnanum*. Elle eſt grande, & ſituée à la ſource de la riviére de Kiang, dans le *Junnan*; dont elle eſt capitale. Son tèrritoire particulier renfèrme douze autres villes. MATY.

JUNNAN. Eſt auſſi le nom d'une province de la Chine, la quinziême ou dèrniére en ordre. *Junnania*. Elle eſt environnée vèrs le levant par les Provinces de Suchuen, de Queicheu, & de Quangſi. Elle a vèrs le couchant l'Inde de là le Gange. Cette province a beaucoup d'étenduë. On y remarque douze de ces villes que les Chinois appellent grandes villes, & qui ſont capitales d'autant de contrées, ou tèrritoires. *Junnan* eſt capitale de toute la province. MATY.

JUNON. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Payens. *Juno*. La Déeſſe *Junon* étoit fille de Saturne & de Rhée. *Héſiode Theog. v.* 454. ſœur & femme de Jupitèr. Virgil. Énéïd. L. I. v. 19. 46. 283. 447. 450. 667. Elle étoit Déeſſe des Royaumes & des Empires, des richeſſes, & des mariages, ſous le nom de Lucine & de *Junon* Lucine. Elle étoit encore la Déeſſe de la propreté & des ornemens, & c'eſt pour cela que ſes ſtatuës avoient les cheveux friſez & diſpoſez très proprement & avec grand ſoin. Quelques-uns la diſtinguent de Lucine qu'Héſiode dit être ſa fille. *Theog. v.* 921. Elle fut encore mère d'Hébé, de Mars, & de Vulcain. Si l'on en croit les Poëtes elle eut Hébé, & même Mars, ſans commèrce avec aucun homme; mais la prémiére par le moyen d'une ſalade de laictuë ſauvage, dont Appollon la régala, & qu'elle mangea avec beaucoup d'appétit; & Mars en flairant une fleur. Selon les Mythologues *Junon* eſt l'air, & l'on a feint qu'elle étoit ſœur & femme de Jupitèr, à cauſe de la reſſemblance & du rapport de l'union qu'il y a entre l'air & l'Æthèr, qui eſt Jupitèr. Elle avoit Iris pour commiſſionnaire, ou meſſagère. La brebis étoit la victime propre de *Junon*. Voſſius prétend que *Junon* étoit encore la même que Diane. Liſez *de Idol. L. II. C.* 25.

Outre les noms des païs où elle étoit honorée, comme Argolique, Égyptienne, &c. *Junon* en avoit beaucoup d'autres. On l'appelloit Calendaire, ou nouvelle, parce que les Calendes, qui étoient le prémiér du jour du mois, lui étoient conſacrées; peutêtre parceque c'étoit la Lune, comme nous l'avons dit, Caprotine, ou Chevrotine, *Curis*, ou *Quiris*, qui ſignifie haſte, à cauſe qu'on lui en donne communément une en main; *Fébruate*, à cauſe qu'on faiſoit ſes ſacrifices & ſes fêtes au mois de Février; Fluonie, Julie, ou Julienne; Martiale, Monnoye, ou plutôt Avèrtiſſeuſe, donneuſe d'avis; *Moneta à monendo*; Opigéne, c'eſt à dire, fille d'Opis, ou de Rhée; Populonie, Reine, elle a ſouvent ce titre ſur les médailles, JUNO REGINA, JUNONI REGINÆ; Sororienne, ou *Sororia*; Conſèrvatrice, *Soſpita*. Par rapport aux mariages auxquels elle préſidoit on lui donnoit les noms de Cinxia, à cauſe de la ceinture des nouvelles épouſes de Domiduque, d'Intèrdica, de Lucine, & d'Unxia.

Anciennement, ſoit ignorance de la ſculpture, ſoit quelque myſtère caché, les ſtatuës de *Junon* n'étoient autre chôſe que des bætyles. Voyez ce mot T. I. p. 791. Dans la ſuite on la repréſenta

ſous la figure d'une femme, aſſiſe ſur un trône, tenant un ſceptre en main, le diadême en tête dans les nüages. A côté d'elle étoit Iris, & à ſes pied des Paons, qui lui étoient particulièrement conſacrez.

Comme on donnoit à châque homme ſon génie, on donnoit auſſi à châque femme ſa *Junon*. Cela paroît dans Ovide en pluſieurs endroits, & dans Lactance *De falſ. Relig. L.I. c.*17. & Voſſius *de Idol. L.I. c.*18.

Junon étoit une des Divinitez qui avoit droit de lancer la foudre, ſi l'on en croit Stace *Theb. L.X. v.*69. Cependant les autres n'accordent ce droit qu'à Jupitèr, à Vulcain, & à Minèrve. Voyez Sèrvius ſur le I.L. de l'Énéïde v.40. 52. & 285. *Junon* portoit la couronne rayonnée auſſi bien que Jupitèr. On mettoit auſſi quelquefois un croiſſant ſur ſon diadême. C'eſt qu'on honoroit la Lune ſous le nom de *Junon*; peut être auſſi parceque la Lune la plus baſſe des planettes eſt portée ſur la ſphère de l'air, qui étoit *Junon*, comme nous l'avons dit. Les animaux & les plantes conſacrées à *Junon* étoient la brebis, la chévre, le paon, l'oye, le coucou, la corneille, ou le choucas, la cicogne, & l'oranger, l'ichnéumon, le dictame, le pavot. *Voſſius, de Idolol. L.IX. ch.*21. *&* 25.

> *Invincible guèrriér,* Junon *vient vous apprendre,*
> *Qu'à vos heureux deſtins elle daigne ſe rendre.* De Fonten.

Voſſius traite de *Junon* dans *de Idolol. L.II. c.*25. 26. 59. 84. *L.VII. c.*1. 4. 10. *L.VIII. c.*12. & 16.

Ce nom, ſelon Varron; vient de *juvare*, qui veut dire, faire du bien, cette Déeſſe fut ainſi nommée *quòd unà cum Jove juvat.* En Grèc cette Déeſſe s'appelloit Ἥρη, *Ere.*

Junon. On s'eſt quelquefois ſèrvi de ce nom pour dire Pèrſécutrice. C'eſt ainſi qu'on appella Marguerite ſœur d'Édoüard IVe. Ducheſſe de Bourgogne, la *Junon* d'Henri VIIe. Roi d'Anglctèrre, parcequ'elle fut ſa pèrſécutrice, comme *Junon* l'étoit d'Énée, ainſi qu'écrit Larrey, ou plûtôt parcequ'elle lui ſuſcita des travaux, & en quelque ſorte des monſtres dans les deux faux Édoüards qu'elle protégea, comme *Junon* en ſuſcitoit à Hèrcule.

JUNTE, ou JUNTA. ſ.f. Aſſemblée, Conſeil, Société de pluſieurs perſonnes pour quelque adminiſtration. *Concilium, Collegium, Juncta.* Ce tèrme eſt en uſage en parlant des affaires d'Éſpagne & de Portugal. M. De la Neuville dans ſon hiſtoire Générale de Portugal dit *Junta.* On dit communément *Junte,* ou *Jonte.* A la mort de Charles II. Roi d'Éſpagne, le Royaume fut gouvèrné par une *junte* pendant l'abſence de Philippe V. Ce tèrme *Junta* ſignifie une aſſemblée de gens habiles & de probité. De la Neuville, *T.I. p.*56. Il y a en Portugal trois *Juntes* conſidérables. La *Junta* du commèrce, la *Junta* des trois États, & la *Junta* du tabac. La *Junta* du commèrce doit ſon établiſſement au Roi Jean IV. qui lui donna le tître de Convoy pour le Bréſil. Le Roi Alfonſe VI. unit la *Junta* du commèrce à la couronne, & créa un Préſident & des Conſeillérs. C'eſt le Conſeil de Marine. Le Roi Jean IV. aſſembla les États Généraux pour créer le tribunal de la *Junta* des trois États. Le Roi Pièrre II. a créé en 1675. la *Junta* du tabac. Elle eſt compôſée d'un Préſident & de ſix Conſeillérs. Voyez M. de la Neuville à l'endroit cité.

Les *Juntes* étoient une ſociété de Libraires, ou Imprimeurs, à Veniſe, dont les Éditions qu'on appelle les Éditions des *Juntes* ſont belles & éſtimées.

JUNUS. ſ. f. Nom que les Anciens Latins donnoient au Dieu Pan. *Junus.* Pan s'appelloit *Junus*, parcequ'il ſe faufiloit, qu'il alloit pêſle mêſle avec tous les animaux. Voyez Hoffman, qui cite Dempſter ſur Roſin, *Antiqq. Rom. L.II. c.*20.

IVO.

IVOIRE. Voyez Yvoire.

JUONIGRAD, ou XUONIGRAD. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Croacie, ſitué aux confins de la Boſnie, & de la Dalmatie. *Juonigrada.* On prend communément ce lieu pour l'ancienne ville de la Liburnie, nommée *Aſiſia* & *Aſſiſia.* Maty.

IVOY. ſ. m. Nom propre d'un ancien château, ſitué dans le tèrritoire de Tréves, en Allemagne. Æticus l'appelle *Epoiſſium,* la Notice de l'Empire *Epuſum*, Grégoire de Tours *Epoſium-caſtrum*, dans quelques éxemplaires d'Æticus, on trouve *Epoiſſius vicus*, & *Epoiſſio vicus.* Sigebèrt dans ſa Chronique dit *Evoſium*, & Anſelme Abbé de Gemblours *Ivoſium*, d'où quelques-uns ont fait par corruption *Ivodia*; mais mal. *Lambertus Schafnaburgenſis* ſe trompe auſſi quand il l'appelle *Civois* pour *Ivois. Ivoy* eſt ſur le Chier.

D'*Epuſum*, on a fait *Epoſum*, *Epoſium*, *Evoſium*, *Ivoſium*, *Ivois*, *Ivoy*. Le *p*. ſe change aiſément en *u*, témoin œuvre, d'*opera*; *Vandeuvre*, de *Vandopera*; ouvrir, d'*aperire*; avril, d'*aprilis*; couvrir, de *cooperire*; recouvrér, de *recuperare*, &c. *Valois, Not. Gall. p.*129. Maty, & après lui M. Corneille, écrivent ce nom par un *y*. Je n'y vois pas de raiſon.

Il y a encore en Bèrry *Ivoy*, bourg ſitué ſur la petite Sandre au-deſſus de la Chapelle d'Angillon.

JUP.

JUPAN, ou JUPAIN. ſ. m. Tître d'honneur autrefois en Sèrvie. Tèrme de dignité. *Jupanus.* Le ſecond fils des Rois de Sèrvie portoit autrefois le titre de *Jupain*, & on le nommoit Grand *Jupain* de Sèrvie. *Magnus Jupannus Serviæ.* L'Auteur de la vie de ſaint Sabas cite des lèttres d'Étienne, Grand *Jupain* de Sèrvie; & parmi les Lettres d'Innocent IIIe. la 167e. eſt adreſſée au Grand *Jupain* de Sèrvie. Jean Tomeus, Auteur de la vie de ſaint Sabas, & Évêque de Saraio, dit que ce fut Siméon ſecond Roi de Sèrvie, qui établit la coutume de donner ce tître au ſecond fils du Roi de Sèrvie. Il étoit fils d'Étienne, en faveur de qui l'Empereur Frédéric allant en Paleſtine érigea la Sèrvie en Royaume; ainſi l'inſtitution de ce tître eſt du XIIIe. ſiécle. Voyez dans Bollandus, *Acta ſanct. Jan. T.I. p.*980. *n.*3.

JUPE. ſ. f. Habillement de femme qui prend depuis les hanches juſqu'enbas, & qui ſe met ſous un manteau, ou un bas de robbe. *Supparum inferius, veſtis muliebris pars inferna.* Quelques-uns mettent deux *pp. juppe*; mais on n'en prononce qu'un. Les *jupes* de deſſus ſont trainantes, & ont une longue queuë effilée. Les Dames ſont obligées de ſe faire porter la *jupe*. Quand elles diſent à leurs gens, Prenez ma *jupe*, on entend le bas de la robe avec cette *jupe*. Les *jupes* de deſſous ſont à fleur de tèrre. Il y a auſſi des *jupes* d'entre deux, & ce ſont celles que les Dames mettent entre la robe & la *jupe* de deſſous. On fait des *jupes* de toutes ſortes de riches étoffes, des *jupes* en broderie, des *jupes* de point. On appelle une *jupe* volante, une *jupe* legère pour l'été, de tafetas, de gaze, de toile, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *juppe*, qui ſignifie *pourpoint de païſan*, d'où l'on a fait *juppon*; ou de l'Arabe *guibba*, d'où les Éſpagnols ont fait *aljuba*, qui ſignifie la même chôſe. Ménage. Du Cange dit que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit *jupa* & *jupellum*, pour dire, *jupe* & *jupon.* Les Picards diſent auſſi *jupel. Jupa* étoit autrefois un habit qui deſcendoit juſqu'à tèrre, comme aujourd'hui les *juppes* des femmes.

Dans quelques conſtitutions d'Ordres Religieux il eſt parlé des *jupes*; c'eſt dans ces endroits un habit traînant different de la tunique, du froc, du ſcapulaire, & du manteau.

> *Cependant un grand Maure arrive à la barrière,*
> *Qui pour les aſſaillants demande la carrière :*
> *Elle leur eſt ouvèrte, & l'on voit dix tambours,*
> *En* juppes *de ſatin, en bonnèts de velours,*
> *S'avancer deux à deux*, &c. P. Le Moine.

> *Leurs* juppes *& leurs mantes,*
> *De feux en broderie étoient étincelantes.* Id.

JUPFLE. ſ. f. ou JOPIL. ſ. m. Nom de lieu. *Jopila, Jopilum, Jupila, Jobii villa, ou Jovii villa.* Ce lieu étoit dans le Diocêſe de Liége, ſur le bord de la Meuſe, vis à vis d'Hèrſtal. *Valois, Not. Gall. p.*253.

JUPIN. ſ. m. Tèrme burleſque. Nom que l'on donne à Jupitèr en badinant, & dans le ſtile burleſque, au lieu de celui de Jupitèr. *Jupiter, Jovis.* La Fontaine dans la Fâble de la Beſace *L.I. Fáble* 7e. dit,

> Jupin *les renvoya, s'étant cenſurez tous.*

Il parle des animaux.

> *Les grenouilles ſe laſſant*
> *De l'Etat démocratique,*
> *Par leurs clameurs firent tant*
> *Que* Jupin *les ſoumit au pouvoir monarchique.* Id.

> Jupin *en a bien-tôt la cèrvelle rompuë,*
> *Donnez-nous, dit ce peuple, un Roi qui ſe remuë.* Id.

> *Et grenouilles de ſe plaindre,*
> *Et* Jupin *de leur dire, Et quoi! vôtre déſir*
> *A ſes loix croit-il nous aſtreindre?* Id.

JUPITÈR. ſ. m. Nom propre d'un Dieu de l'Antiquité payenne. *Jovis, Jupiter.* Les Anciens Latins appelloient *Jupiter* le prémiér de leurs Dieux, Dieu ſouverain du ciel & de la tèrre, & comme ils diſent ſouvent, le père des Dieux & le Roi des hommes. *Jupitèr* étoit fils de Saturne & d'Opis, ou de Rhée, & frère jumeau de Junon, qu'il épouſa. Il fut caché après ſa naiſſance,

naiſſance, élevé par les Curétes dans un antre du mont Ida, & nourri du lait de la chévre Amalthée, qu'il plaça enſuite dans les Aſtres. On déroba ainſi ſa naiſſance à ſon père Saturne, qui en vèrtu d'une convention faite entre lui & ſon frère Titan, dévoroit tous les enfans mâles qui lui naiſſoient. Dans la ſuite il chaſſa ſon père du ciel, & partagea l'empire du monde avec ſes frères. Il eut pour lui le ciel & la tèrre, Neptune la mèr & les eaux, Pluton les Enfèrs. Les Titans, Géants tèrribles, enfans de Titan & de la tèrre, entreprirent de détrôner *Jupitèr*, comme il avoit détrôné Saturne ſon père; mais ils furent vaincus. Claudien a décrit cette guèrre dans ſa Gigantomachie.

Jupitèr avoit un ſi grand nombre de ſurnoms qu'il eſt impoſſible de les rapporter tous. On trouve ſur les médailles *Jupitèr* Conſécrateur, *Jupitèr* Gardien, *Jupitèr* Défenſeur, *Jupitèr* fulminant, *fulgerator*, & *fulgurator*, *Jupitèr* Invincible, *Jupitèr* Triomphateur, *Jupitèr* Olympien, *Jupitèr* Auteur de la paix, *Pacifer*, *Jupitèr* Combattant, *Propugnator*, *Jupitèr Stator*, c'eſt à-dire, donnant la fèrmeté & la conſiſtence, *Jupitèr* Tonant, *Jupitèr* Vainqueur, *Jupitèr* Vengeur. On trouve ailleurs *Jupitèr* Ammon, *Jupiter Fagutalis*, *Jupitèr* Capitolin, *Jupitèr* Creſtius, Dieſpitèr, *Jupitèr* Elicius, *Jupitèr* Férétrien, *Jupitèr* Hercéjus, *Jupitèr* Inventeur, *Jupitèr* Indigéte; *Jupitèr* Pièrre, *Lapis*, *Jupitèr* Latial, c'eſt à dire, du Païs Latin, *Lucétius*, c'eſt le nom que lui donnoient les Oſques; Papæus, c'eſt celui ſous lequel les Scythes l'honoroient; *Jupitèr Piſtor*, ou Boulenger; *Jupitèr* Butineur, *prædator*; *Jupiter Prodigialis*, *Jupitèr Sponſor*, c'eſt-à-dire, qui donne des aſſurances; *Jupiter Tigillus*, *Vejupiter*, *Jupitèr* du mont Viminal, *Vimineus*. Ceux de ces noms qui mériteront quelque explication ſe trouveront expliquez en leur place dans le Dictionaire François, ou dans le Latin.

Bel, Bélus, ou Baal, eſt le *Jupitèr* des Chaldéens & des Phéniciens. Baal Semin, ou Samin, eſt un nom de celui des Phéniciens, c'eſt le Jomæus des Arcadiens, le Marna de ceux de Gaze, le Moloch des Chananéens, l'Urius des habitans du Boſphòre.

Un Ancien nommé Chryſippe, & cité par Cicéron, *de Nat. Deor. L.I. n.*40. diſoit, comme nos Mythologues, que *Jupitèr* n'étoit autre chôſe que l'*Æther*, ou la matière éthérée. D'autres, & ſur tout les Pères, ou anciens Ecrivains Chrétiens, ſoutenoient que c'étoit un Roi de Créte. Voyez Minutius Félix, Lactance, *L.I. de Falſa Relig. c.*13. Dans l'Antiquité ce ſentiment n'étoit pas conſtant. Le Scholiaſte d'Apollonius ſur le 3e. Liv. de cet Auteur cite un cèrtain Démétrius Scépſius, qui racontoit que les Phrygiens, les Crétois, & les Arcadiens ſe le diſputoient les uns aux autres. Cicéron au IIIe. Liv. *de Nat. Deor. n.* 42. dit que l'on trouve dans les livres des Grècs qu'il y avoit eû pluſieurs *Jupitèrs*, & l'on en a diſtingué depuis trois, juſqu'à trois cens; Varron au rapport de Tèrtullien en comptoit tout autant. De tous ces *Jupitèrs* on n'en avoit qu'un auquel on attribuoit les actions de tous les autres. Il faut conſulter ſur cela Voſſius, *De Theolog. Gentil. L. I. c.*14. Cet Auteur prétend encore, *L.VII. c.*4. que ſous le nom de *Jupitèr* les Anciens adoroient toute la nature.

L'Aigle étoit conſacrée à *Jupitèr*. Elle portoit ſon foudre dans ſes ſèrres. *Jupitèr* étoit auſſi repréſenté quelquefois porté ſur ſon aigle. Le taureau, le bouvillon, la brebis, le bélièr, & la pèrdrix, étoient conſacrez à *Jupitèr* Ammon. *Voſſius*, *de Idolol. L.IX. c.*17. Le chêne, & même tous les arbres qui portent quelque éſpéce de gland, étoient conſacrez à *Jupitèr*. Id. *de Idol. L.V. c.*48. Outre les Livres citez liſez encore ſur ce Dieu, Voſſius, *de Idolol. L.II. c.*11. 13. 33. 37. 57. 84. *L.V. c.*48. *L.VIII. c.* 12. 13. 17. 18.

> Jupitèr *voyant nos fautes,*
> *Dit un jour du haut des airs,*
> *Rempliſſons de nouveaux hôtes*
> *Les cantons de l'Univèrs.* La Font.

> Jupitèr *ne tarda guère*
> *A modérer ſon tranſport,*
> *O vous Rois, qu'il voulut faire*
> *Arbitres de nôtre ſort,*
> *Laiſſez entre la colère,*
> *Et l'orage qui la ſuit,*
> *L'intèrvale d'une nuit.* Id.

> Jupitèr, *dit l'Impie, eſt un bon créancièr;*
> *Il ne ſe ſert jamais d'Huiſſièr.*
> *Eh! qu'eſt-ce donc que le tonnèrre?*
> *Comment appellez-vous ces avertiſſemens.* Id.

Ce nom vient de ces deux mots Latins *juvans pater*, qui veulent dire *père qui fait du bien.* Il y en a qui dérivent ce mot de *Jupitèr* de l'Hébreu יהוה, *Jehovah*, mais le prémier ſentiment qui eſt de Cicéron, d'Aulugelle, & de Macrobe, eſt plus vrai ſemblable.

Le Père Soucièt, Jéſuite, dans une Diſſertation ſur le nom *Jehovah*, remonte bien plus haut. Les Latins, dit il, ont nommé le prémier de leurs Dieux יהוה, *Jehovah*, & ils ont exprimé en leur langue יהוה par *Jovis*. Car il eſt cèrtain, continue t il, que ce *Jovis* a été non ſeulement un cas oblique, mais encore le nominatif. Cela paroît évidemment par ces deux vèrs d'Ennius.

> *Juno, Veſta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,*
> *Mercurius, Jovis, Neptunus, Vulcanus, Apollo.*

Par Varron qui dit *L.VII. de ling. lat. p.* 91. *edit. Par. in* 8°. *an.* 1584. *A diſſimilibus ſimilia (declinantur) ut Jupiter Jovis; & Jovis, Jovis*, & par le revèrs de pluſieurs médailles. Car on trouve Jovis Custos dans Othon, dans Veſpaſien, dans Tite, & dans Caracalle; Jovis Propugnator, dans Aléxandre Sévère; Jovis Stator dans Gordien III. & dans Gallien. Or ce nominatif *Jovis* n'eſt autre chôſe que le nom *Jehovah*, יהוה, dans lequel on n'a point exprimé le *Schéva*, non plus que dans tous les compoſez de ce nom *Joſué*, *Joſédek*, *Johhanan*, &c. En Hébreu même l'on fait une éliſion de ce *Schéva*, & nous trouvons יהושע & יושע, יהוחנן & יוחנן, indifféremment dans le même chapitre. Voyez par éxemple, 1. Reg. XIV. 42. 43. 44. & 45. Pour la dèrnière ſyllabe, on n'a fait que changer la tèrminaiſon Hébraïque ה en tèrminaiſon Latine *is* Jehovah, Jehovis, *Jovis*. Ainſi s'eſt formé ce nom dans les prémiers tems. De même, ajoûte-t-il, *Jupitèr* n'eſt autre chôſe que *Jehupater*, c'eſt-à dire, un compôſé du même nom יהוה, & de *pater*, comme יהוחנן, *Jehohhanan*, יהוצדק, *Jehoſedek*, le ſont de יהוה & de חנן, & צדק; de ſorte que par la même contraction, dont j'ai parlé, on a fait *Jupater*, & enſuite changeant l'*a* en *i* *Jupitèr*, comme *Dieſpiter*, & *Marſpiter*, que Varron rapporte, *L. IV. de ling. lat. p.*19. de l'édition déja citée. Cette opinion a été celle de Varron. Du moins on peut le croire ſur ces mots de ſaint Auguſtin, *L. I. de Conſenſu Evang. c.*22. Varron a cru que le Dieu des Juifs étoit *Jupitèr*. Voſſius eſt de même ſentiment *de Idolol. L.VII. c.*4.

JUPITÈR. ſ. m. *Jupiter*. L'une des ſept Planétes, dont l'orbite eſt ſituée entre Saturne, & Mars. Outre qu'elle tourne en 24. heures d'Orient en Occident autour de la tèrre, elle décrit un cèrcle ſous le Zodiaque, qui étant beaucoup plus grand que celui que la tèrre décrit, elle n'achéve ſon cours qu'en onze ans, & trois cens treize jours, & 19. heures. Ainſi vèrs les pôles de cette Planete il doit y avoir des jours, & des nuits, & de ſix ans entièrs. *Jupitèr* eſt 81. fois, ſelon quelques-uns, & 95. ſelon d'autres plus grand que la tèrre. Comme *Jupitèr* eſt l'une des trois Planétes ſupérieures, c'eſt à dire, l'une des trois qui ſont au deſſus du ſoleil, elle n'a aucune parallaxe, parceque ſa diſtance à la tèrre eſt trop grande pour avoir une proportion ſenſible avec le diamétre de la tèrre. *Jupitèr* paroît prêſqu'auſſi grand que Vénus; mais il n'eſt pas ſi luiſant: il eſt quelquefois éclipſé par la lune, par le ſoleil, & même par Mars. Il a deux macules en forme d'écharpe, par le mouvement deſquelles on prouve qu'il ſe met circulairement ſur ſon centre. Galilée a le prémier découvèrt quatre étoiles, ou petites lunes qui roulent autour de lui, qu'il a appellées les *Aſtres de Médicis*, les autres les nomment les *Satellites de Jupitèr*. Ce ſont quatre Planétes, ou quatre lunes qui tournent autour de lui. On les appelle *lunes*, ou *lunules de Jupitèr*, parcequ'ils font leur révolution autour de *Jupitèr*, à peu près comme la lune fait la ſienne autour de la tèrre. Ces quatre lunes doivent faire un ſpéctacle aſſez divèrtiſſant, pour les habitans de *Jupitèr*, s'il eſt vrai qu'il y en ait. Car tantôt elles ſe lévent toutes quatre enſemble: tantôt elles ſont toutes à leur midi, rangées l'une au-deſſus de l'autre: tantôt on les voit toutes ſur l'Horizon à des diſtances égales: & ſur tout elles s'éclipſent très ſouvent les unes les autres. Ces lunes ont des mouvemens différens; & la plus éloignée fait ſon tour en ſeize jours & dix-huit heures autour de *Jupitèr*, le plus proche environ en un jour & 18. Ils ſouffrent ſouvent des éclipſes, dont les obſèrvations ſont fort utiles à connoître les longitudes. Mr. Caſſini a fait des tâbles pour calculer les immèrſions & émèrſions du prémièr ſatellite de *Jupitèr*. Pour les immèrſions & émèrſions des ſatellites de *Jupitèr*, il faut une lunette de dix piéds, & une pendule réglée ſur le moyen mouvement, & miſe avec le ſoleil, quelque temps avant, ou après l'obſèrvation. Voyez Immersion. Hévélius a obſèrvé *Jupitèr* de la grandeur de ſept pouces, ayant des inégalitez comme la lune. Mr. Caſſini a auſſi découvèrt pluſieurs changemens dans *Jupitèr*, tant dans les trois bandes obſcures qu'on y voit d'ordinaire, que dans le reſte de ſon diſque. Il y a vû naître des tâches, & quelquefois des brillans; & enfin il y a remarqué une tache pèrmanente, par le moyen de laquelle il a conclu que *Jupitèr* tourne autour

autour de ſon axe en neuf heures 56. minutes. Mais le Père Gottinies, Profeſſeur au Collège des Jéſuites à Rome, prétend être le prémiér auteur de cette découverte du mouvement de *Jupitèr*; Euſtachio Divini & Campani prétendent que c'eſt par le moyen de leurs lunettes qu'on a découvert ſes tâches, & en conteſtent la gloire de l'invention à l'un & à l'autre, comme ils ſe la diſputent entre eux.

M. Harris dans ſon Dictionnaire des Arts & des Sciences dit que la proportion de *Jupitèr* à la tèrre eſt d'environ 60. à 1. La révolution de *Jupitèr* autour du Soleil [il parle dans le ſiſtême de Copèrnic] eſt de 12. ans, ou 4380. jours. C'eſt 51. jours cinq heures plus qu'on n'a dit ci-deſſus. Sa révolution autour de ſon axe eſt de dix heures. Sa moyenne diſtance du Soleil eſt, ſelon Képler, de 519650. parties telles que la moyenne diſtance du Soleil à la tèrre en contient 100000. ſelon Balliaud la moyenne diſtance de *Jupitèr* au ſoleil contient 522520. de ces parties, & conformément au tems périodique de ſa révolution 520116. Selon M. Caſſini la plus grande diſtance de *Jupitèr* à la tèrre eſt de 142919. demi diamétres de la tèrre. La moyenne eſt de 115000. & la plus petite de 87081. Le diamétre de *Jupitèr* eſt égal à 27. demi diamétres plus la moitié d'un demi diamétre de la tèrre. Ainſi le globe de *Jupitèr* eſt 2460. fois plus grôs que celui de la tèrre. Le demi diamétre de *Jupitèr* vû du ſoleil n'eſt que de 19. ſecondes ½. ſuivant le calcul de M. Newton le demi diamétre de l'équateur de *Jupitèr* eſt à ſon demi diamétre polaire comme 40. ½. ſont à 39. ½.

Jupitèr, eſt un aſtre benin, & eſt appellé par les Aſtrologues la *grande Fortune*; & Vénus la *petite Fortune*.

Jupitèr, chez les Chymiſtes, ſignifie de l'étain, & la calcination de *Jupitèr* eſt de la potée; ou de la chaux d'étain. Nicod & Monet diſent qu'il ſignifie le cuivre. Mais ils ſe trompent lourdement.

Jupitèr, en tèrmes du grand Art, ſignifie l'or philoſophal. Les ſages appliquent à leur Art tout ce que la fable a dit de *Jupitèr*, & ils prétendent que les fables doivent être entenduës dans un ſens figuré; par exemple, *Jupitèr* eſt le maître des Dieux, c'eſt-à-dire, que l'or eſt le prémiér & le plus précieux de tous les métaux. Mèrcure eſt l'Ambaſſadeur de *Jupitèr*, cela marque la facilité que le mèrcure a à s'inſinuer par tout. *Jupitèr* a pour ſceptre la foudre, c'eſt le ſouphre extèrne qui eſt employé pour l'œuvre de la piérre.

Jupitèr a le ciel pour ſa demeure ordinaire, cela déſigne le volatil, chaud & ſec. Enfin, les débauches de *Jupitèr*, qui choiſiſſoit pour ſes plaiſirs la tèrre baſſe, mais prolifique & délicieuſe, car c'eſt ainſi qu'on parle en langage du grand Art, montrent quelle eſt la fécondité de la tèrre, & qu'on en peut former l'or quand on ſçait la préparer. *Jupitèr* eſt fils de Saturne, cela veut dire qu'il y a de la reſſemblance dans quelques qualitez de l'or & du plomb.

Jupitèr. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillèt. *Jupitèr*, Junon, Mars, Mèrcure, Vénus, ſont toutes Divinitez piquetées de brun ſur un fin blanc, mais les fleurs en ſont petites; elle ſe trouvent à Lille. Morin.

JUPON. ſ. m. Petite jupe de deſſous fort courte, que portent les femmes. *Supparum interius*.

Du Cange dit que ce mot vient de *gipo*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié *pourpoint*.

D'autres le dérivent de l'Italien *guippona*, qui eſt formé de l'Arabe *guibba*; ce mot a été porté en Italie par les Sarazins. Le Père le Moine cité au mot de *jupe* appelle l'habit de Sarazins, *jupe*. Voyez ce mot.

Jupon, ſe dit auſſi d'une éſpéce de grand pourpoint, ou de petit juſtau-corps qui a de longues baſques, & qui n'a point de buſquière; qui ne ſèrre point le corps, & qui eſt une éſpéce de veſte propre pour l'été. *Laxior tunica*.

JUPPIN. ſ. m. Tèrme burleſque, qui ſe dit pour Jupitèr. Ce mot ſe trouve en cent endroits dans les Poëſies de Scarron, qui l'écrit avec deux *pp*.

> *Je chante cet homme étonnant,*
> *Devant qui* Juppin *le Tonnant,*
> *Plus vite qu'un trait d'arbalète,*
> *S'enfuit ſans ôſer tenir tête.* Scarron.

Voyez Jupin.

JUR.

JURA. Ce mot ne ſe met point ſeul, on dit & on écrit le Mont-*Jura*. C'eſt une chaîne de montagnes qui ſépare la Franche-Comté de la Suiſſe. *Jura. Juraſſus mons.* Les Suiſſes étoient reſſèrrez de toutes parts par la nature du lieu; d'un côté par le Rhin.... de l'autre par le mont *Jura*, qui eſt entre la Franche-Comté & la Suiſſe. Louis XIV. Il y avoit en tout deux chemins par leſquels les Suiſſes pouvoient ſortir de leur païs: l'un par la Franche-Comté etroit & difficile, entre le mont *Jura* & la rivière du Rhône, &c. Id. Céſar tire un mur de dix neuf mille pas & de ſeize piéds de haut, & un foſſé depuis le lac de Genève à l'endroit qu'il tombe dans le Rhône, juſqu'au mont-*Jura*. Id. D'Ablancourt parle de la même manière en traduiſant les mêmes endroits des Commentaires de Céſar.

Le Mont *Jura* eſt une grande chaîne de montagnes qui s'étend depuis le Rhin, près de Bâle, juſqu'au Rhône, à 4. lieuës au-deſſous de Genève. Cette montagne partageoit autrefois la Bourgogne en Ciſjurane & Tranſjurane. Elle ſépare maintenant la Suiſſe du Comté de Bourgogne, & du Bugei. On lui donne divèrs noms en divèrs endroits, c'eſt le grand Crédo le long du Rhône, le mont ſaint Claude entre le Comté de Bourgogne & le Bugei, le mont Joux, vèrs les ſources du Dain, & du Doux; & Piérepont, ou Botzbèrg, ſur les confins de l'Evêché de Bâle, & des Cantons de Bâle & de Soleure. Maty.

Jura. ſ. f. Nom d'une iſle d'Écoſſe. *Jura*. Elle eſt une des Weſtèrnes, & elle n'eſt ſéparée de la preſqu'iſle Cantyr, que par un canal d'une lieuë de largeur. Elle peut avoir neuf lieuës de long, & trois de large. Il n'y a que des Bourgs, ou des Villages, dont le principal porte le nom de l'iſle. Maty.

JURADE. ſ. f. *Collegium Senatorum*, *Patrum conſcriptorum*, *Conſulum*. C'eſt ainſi qu'on appelle le Corps & l'Aſſemblée de l'Hôtel de Ville à Bourdeaux, &c. compoſé de ceux qui ont été Jurats. Aſſembler la *Jurade*. Toute la *Jurade* étoit aſſemblée.

JURANDE. ſ. f. Charge qui ſe donne par élection dans les corps des Artiſans à deux ou quatre anciens pour préſider à leurs aſſemblées, & avoir ſoin des affaires de la Communauté; faire recevoir les apprentifs, & les maîtres, empêcher les entrepriſes qui ſe font ſur le métiér, & en faire obſèrver les ſtatuts & les réglemens. Le tems de la *jurande* ne dure qu'un an ou deux. Depuis qu'un Ouvriér a paſſé par la *jurande*, les autres ne vont plus en viſite chez lui, il fait d'auſſi méchante beſogne qu'il veut. Les *Jurandes* ont été bien inventées & établies; & maintenant ce n'eſt qu'abus, monopole, & yvrognerie.

JURAT. ſ. m. *Juratus*, *Conſcriptus*, *Conſul*, eſt le nom qu'on donne aux Conſuls, & Échevins de Bourdeaux, & d'autres villes de Gaſcogne, comme à ceux de Toulouſe celui de *Capitouls*.

JURATOIRE. adj. *Juſjurandum*. Tèrme du Palais, qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Il a eû proviſion de ſa pèrſonne; mainlevée d'une ſaiſie à ſa caution *juratoire*. C'eſt une ſoûmiſſion qu'on a fait à l'audience, ou au Greffe, de ſe repréſenter, ou les bien ſaiſis, toutes-fois & quantes que par la Juſtice ſera ordonné.

IURAYE. Voyez Yvroye.

IVRE. Voyez Yvre.

JURÉ. ſ. m. *Juratus*. Artiſan élû par ſon corps pour avoir droit de viſite ſur les autres, pour faire obſèrver les ſtatuts & réglemens, & empêcher les entrepriſes ſur le métiér. Les *Jurez* ont droit de ſaiſir les ouvrages mal conditionnez, quand ils vont en viſite avec un Officiér de Police.

On ne reçoit point un Maître qu'en préſence & du conſentement des *Jurez*. On croit en Juſtice le rapport des *Jurez*, ſur la malfaçon d'une beſogne.

On dit au féminin, une *Jurée* Lingère, une *Jurée* Matrone; car il n'y a que ces deux corps où il y ait Maîtriſe de femmes.

Juré, ſe dit auſſi de cèrtains Officiers prépoſez pour faire des rapports & des viſites. Il y a des *Jurez* Médecins, Chirurgiens, tant au Châtelet qu'au Parlement, pour viſiter les malades & les bleſſez. Il y a des *Jurez* des œuvres de Maçonnerie & de Charpenterie, pour viſiter les ouvrages. Il y a des *Jurez* Mouleurs de bois prépoſez pour faire meſurer le bois. Il y a des *Jurez* vendeurs de vin, de marée, & de poiſſon frais & ſalé, de cochon, de volaille, &c. qui ſont commis pour recevoir les deniers de ces marchandiſes qui ſe vendent au marché, & les faire bons aux Marchands forains. On appelle auſſi les *Jurez* crieurs de corps & de vins, des Officiérs qui alloient autrefois crier par les ruës le prix du vin qui étoit à vendre chez le bourgeois, & les chôſes qui étoient pèrduës, mais qui ne ſèrvent aujourd'hui qu'aux cérémonies des entèrremens. Il n'y en avoit cy-devant que vingt-quatre, qui ne ſe trouvoient tous enſemble qu'aux obſéques des Rois. On appelle un écoliér *juré*, celui qui a étudié ſix mois en l'Univèrſité de Paris, & qui en a lettres & cèrtificat du Recteur, attributives de Juriſdiction au Châtelet.

Juré, ſe diſoit autrefois pour Échevin, comme Jurat ſe dit encore en quelques endroits. *Juratus*, *Conſcriptus*, *Conſul*. On nommoit communément les Échevins (à Caën) Bourgeois *jurez*. On les qualifia depuis *Jurez* & commis au Gouvèrnement de la ville; Conſeillers *jurez* au gouvèrnement de Caën, Conſeillèrs & Gouvèrneurs de la Ville, & enfin Échevins. Les gan-

tres

tres Officiérs de la ville s'appelloient petits *Jurez*. Huet, *Antiq. de Caën C. XIII.* Le Gréffiér de la ville étoit nommé Clèrc *Juré*, Notaire & Clèrc, Clèrc & Greffiér de la ville. Id. Ib.

Juré. En Angletèrre on appelle *Jurez*, douze pèrſonnes dont le criminel convient, & qui doivent prononcer s'il eſt coupable, ou non. Ces douze *Jurez* doivent être de la même claſſe, ou de pareille condition que l'accuſé, & ſi c'eſt un étranger, il peut demander à être jugé par ſix *Jurez* de ſa nation, ou ſix étrangérs, s'il n'y en a point de ſa nation; les ſix autres doivent être Anglois. On en propoſe d'ordinaire trente-ſix, & l'accuſé eſt obligé d'en accepter douze; il peut récuſer les autres. Ces douze *Jurez* ſont préſens à toute l'inſtruction du procès, qui ſe fait en public: après quoi ils ſe retîrent dans une chambre, où on les enfèrme ſans feu, ni chandelle, & ſans leur donner à boire, & à manger, juſqu'à ce qu'ils ayent déclaré d'un conſentement unanime, ſi l'accuſé eſt coupable, ou non, du crime dont il eſt accuſé, ſur quoi le Juge lui impoſe la peine préſcrite par la loi: car les *Jurez* ne prononcent que ſur le fait.

JURÉE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Droit de *jurée*; eſt un droit qui ſe doit pour la juriſdiction & connoiſſance des caûſes. Bourgeois de *jurée*, hommes, femmes de *jurée*, ſont des Bourgeois, des hommes, des femmes, qui doivent au Roi, ou au Seigneur haut juſticiér, un cèrtain droit, à ſçavoir par an ſix deniérs pour livre des meubles, & deux deniérs des immeubles, s'il n'y a abonage.

Jurée, ſe prend auſſi dans les Coutumes en quelques endroits pour *jurement*, *ſerment*. *Sacramentum*.

IVRÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Piédmont, en Italie. *Eporedia*. Elle eſt Capitale du Canavèz, & ſituée ſur la Doria Baltea, à ſept ou huit lieuës de Turin vèrs le Nord. Cette Ville a été long-tems Impériale; l'Empereur Frédéric II. la donna l'an 1349. à Thomas II. Duc de Savoye, dont les Succeſſeurs l'ont poſſedée juſqu'aujourd'hui. Elle eſt bien fortifiée, défenduë par une bonne Citadelle, & elle a un Évêché ſuffragant de Turin. Maty.

Dans le Théâtre du Piédmont on écrit Yvrée. M. Corneille écrit *Ivrée*, & Yvrée. La ville d'Yvrée, que les Latins appellent *Eporedia*, & les Italiens *Ivrea*, eſt ſituée à l'entrée de cette partie des Alpes que les Latins nommoient *Alpes pennine*. Elle eſt ſur la rive gauche de la grande Doire, à l'endroit où elle ſort de la Val d'Aouſte pour entrer dans le Canavois. Velleïus Patèrculus nous apprend que les Romains avèrtis par les oracles des Sybilles, y envoyèrent une Colonie, Marius étant Conſul pour la ſixième fois, & Valérius Flaccus pour la prémière. Ils lui donnèrent le nom d'*Eporedia*, parce qu'au témoignage de Pline les Gaulois appelloient *Eporedicos* ceux qui s'entendoient à dompter & à dreſſer les chevaux, ſoit que les habitans d'*Yvrée* s'y occupaſſent, ſoit que les Romains y en entretinſſent un grand nombre aux dépens du public, & les y fiſſent éxèrcer. Théatre *du Piédmont p.* 105. Aymoin, ou ſon Continuateur dans ſes Annales de France, donne par corruption à la ville d'*Yvrée* le nom d'*Eboreia*. Id. Les Auteurs du tems d'Aymoin la nomment *Iporegia*, *Iporegienſis civitas*, *Ivoreia*, ou en d'autres manières qui ne ſont que des corruptions de ſon véritable nom. Elle eſt ſituée en partie dans la plaine, & en partie ſur une colline, dont la montée eſt douce & aiſée. Id. On n'y compte qu'environ ſix mille âmes. Id.

Le Marquiſat d'*Ivrée*. *Eporedienſis Marchionatus*. C'étoit anciennement un État de l'Italie, ſes Souverains étoient deſcendus des Rois d'Arles. Cet État comprenoit le Canavèz, la partie du Piédmont qui eſt entre la petite & la grande Doria, le Bielèz, la partie occidentale du Vèrcellois, & la partie du Montfèrrat Savoyard, qui eſt entre le Canavèz & le Pô. Ce Marquiſat ne ſubſiſte plus, on en donne pourtant le nom au Canavèz, qui n'en eſt qu'une partie. Maty.

JUREMENT. ſ. m. Affirmation qu'on fait d'une choſe dont on prend Dieu à témoin. *Juſjurandum*, *juramentum*. On ne doit point croire les Marchands avec tous leurs *juremens*. Les vains *juremens* ont été de tout tems défendus. Les *juremens* ſont reçus en Juſtice, & font une preuve canonique; c'eſt-à-dire, approuvée par l'Égliſe, qui les a appellez en Latin *ſacramenta*, parce-qu'ils ont quelque choſe de ſacré, de ſecrèt & de myſtérieux. Voyez dans Du-Cange différentes ſortes de *juremens*, & dans le Roman de Dom Quichote des *juremens* plaiſans & burleſques que Sancho-Panſa dit à tous momens.

Jurement, ſe dit auſſi des tèrmes d'emportement, d'éxécration qu'on prononce dans la colère & dans les paſſions violentes. *Vox blaſphema*. Les libèrtins font des *juremens* & blaſphêmes qui donnent de l'horreur. Saint Loüis fit des réglemens très ſévères contre les *juremens* & les blaſphêmes; & un Bourgeois de Paris ayant blaſphémé avec des paroles infâmes, le Roi lui fit marquer les lévres d'un fèr chaud, pour ſervir d'éxemple.

JURER. v. act. & n. Affirmer avec ſèrment; promettre ſolennellement. *Jurare*. L'Écriture applique ce tèrme à Dieu même. Dieu a *juré*, & ne s'en repentira point, Pſeaume 109. Il a *juré* à Abraham nôtre père, qu'il ſe donneroit à nous, Cantique de Zacharie. Les Payens ont fait auſſi *jurer* leur faux Jupitèr par le Stix. On *juroit* autrefois par la tête de l'Empereur. Voyez Juſte Lipſe ſur les Annales de Tacite L. I. & La Cèrda. Jéſ. ſur le Ch. XXXIIe de l'Apologétique de Tèrtullien.

Ce mot vient du Latin *jurare*, qui, ſelon quelques-uns, eſt dit comme *Jovem orare*, *teſtari*, *prendre Jupitèr à témoin*. C'eſt le ſentiment de Bèrman. D'autres diſent que *jurare eſt in jure aliquid aſſerere*: ce qui ne ſe fait guères ſans en venir au jurement.

Jurer, ſe dit plus particulièrement des proteſtations, & des ſèrmens qui ſe font ſolennellement à l'Égliſe, & en Juſtice. On *juroit* autrefois dans les Égliſes ſur la Croix, ſur l'Autel, ſur les Évangiles, les Canons, & ſur les ſaintes Reliques. Les Rois ont *juré* la paix ſur les Évangiles. Ils *jurent* dans leur Sacre de conſèrver la Religion & l'État. On fait *jurer* aux Magiſtrats & aux Officiérs l'obſèrvation des Ordonnances; aux peuples, aux ſoldats, fidélité & obéiſſance. On fait *jurer* aux gens qui ſe marient une fidélité réciproque. Il faut qu'on *jure* & affirme les comptes qu'on préſente en Juſtice, la vérité de la dette pour laquelle on eſt colloqué. La formule de *jurer* devant le Juge eſt de lever la main, & de promettre à Dieu, & ſur ſa part de Paradis, de dire vérité. Un Procureur *jure* ſur la foi d'autrui, en l'âme du conſtituant qui lui a donné procuration. Celui qui *jure* à faux, qui fait un faux ſèrment, eſt infâme. Autrefois on ſe purgeoit de crime en *jurant*; & celui qui en étoit accuſé s'étant purgé par ſèrment, en étoit quitte ayant vingt Chevaliérs gens de créance, qui *juroient* pour lui, qu'il avoit fait un bon ſèrment, & dit vérité, leſquels on appelloit *compurgateurs*.

On employe ce mot dans le ſtile des fables, & dans le ſtile burleſque, comme dans le ſtile ſérieux.

Les loups & les brebis de tout temps ont querelle;
Mais cèrtain politique loup
Joüa ſi bien ſon rôle & fit ſi bien ſon coup,
Qu'ils jurèrent *entre eux une paix étèrnelle.* Le Noble.

Jurer, ſe dit auſſi de pluſieurs affirmations particulières. J'en *jure* ſur mon honneur, foi de Chrétien, foi de Gentilhomme. Les Marchands *jurent* ſouvent à faux pour mieux vendre leurs marchandiſes. Il ne faut point *jurer* ſur les paroles de ſon maître, c'eſt-à-dire, ſoutenir ſes opinions avec opiniâtreté. Jesus-Christ a dit, qu'il ne falloit point *jurer* par le ciel, parce que c'étoit le thrône de Dieu; ni par la tèrre, parce que c'eſt l'eſcabeau de ſes pieds; ni par ſa tête, parce qu'on ne peut changer un cheveu: mais ſeulement dire oüi ou non, S. Matth. Ch. 5.

Jurer, ſe dit auſſi des blaſphêmes, & des éxécrations qui ſe profèrent contre Dieu, & les choſes ſaintes, par emportement, colère, rage, & quelquefois par mauvaiſe habitude. *Pejerare*, *dejerare*. Les joüeurs qui pèrdent, les fanfarons qui menacent, ſont ſujèts à *jurer*. Le nom de Dieu ne *jureras*, c'eſt un des dix commandemens de la Loi. Dans le XVIe. ſiècle c'étoit la mode à la Cour de *jurer*. On a cru que Dieu en punition de cet horrible vice n'avoit pas donné une longue vie à Charles IX. qui d'ailleurs avoit de très grandes qualitez. Les Gouvèrneurs d'Henri IV. lorſqu'il étoit encore jeune, craignant qu'il ne ſe laiſſât aller à blaſphémer, lui pèrmirent de *jurer* ventre S. gris, mot qui ne ſignifie rien du tout. Louis XIII. ne *juroit* jamais. Louis le Grand ne *juroit* point, & a banni de la cour les juremens & les blaſphêmes. *Vign. de Marv.*

Jurer, ſignifie auſſi, prendre une forte réſolution avec ſoi-même, s'engager à faire quelque choſe, promettre, proteſter. *Promittere*, *ſpondere*, *jurare*. Il a *juré* la pèrte de ſon ennemi, de ſon rival. Il a *juré* ſa ruine. Ces deux pèrſonnes ſe ſont *juré* amitié inviolable; ils ſe ſont promis de s'aimer étèrnellement.

Tout ce que j'apèrçois ſemble jurer *ma pèrte.* Regnier.

Quel avantage a-t-on qu'un homme vous careſſe,
Vous jure *amitié, foi, zéle, eſtime, tendreſſe,*
Lors qu'au prémiér faquin, il court en faire autant. Mol.

Je n'ai jamais juré *de quitter Amarante;*
Que je juré *auſſi-tôt de demeurer conſtant.* M. Scud.

On dit figurément, que deux couleurs *jurent*, lorſqu'elles ne ſont pas bien aſſorties, qu'elles paſſent d'une extrémité à l'autre, comme le vèrd & le bleu, à cauſe d'une mauvaiſe alluſion à vèrtubleu.

Jurer, ſe dit auſſi au figuré des voix & des inſtrumens de muſique, qui font de faux tons; mais ſur tout quand ces tons ſont rudes & aigres. *Symptomia diſcors.*

Son aigre fauſſet
Semble un violon faux qui jure *ſous l'archet.* Boil.

Jurer, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Il *jure* comme un Chartier embourbé, ou comme un Marinier engravé. S'il ne tient qu'à *jurer*, la vache eſt à nous, quand on s'eſt rapporté au ſèrment d'un méchant homme. On dit auſſi à celui qui affirme une choſe connuë, on vous croit ſans *jurer. Tibi fides habetur etiam injurato.* On dit qu'il ne faut de rien *jurer*, pour dire qu'on peut faire des choſes bien contraires aux réſolutions préſentes. On dit auſſi parmi le peuple, Ave Maria, ce n'eſt pas *jurer.*

Juré, ée. part. paſſ. & adj. Ennemi *juré*, *Juratus hoſtis.* C'eſt-à-dire, ennemi mortel; Un expèrt, témoin *juré*, celui dont on a pris le ſèrment en Juſtice, & qui va enſuite faire ſon rapport ou ſa dépoſition au Greffe.

IVREſSE. Voyez Yvreſse.

JUREUR, euse. adj. Qui blaſphême; qui a la mauvaiſe habitude de jurer le nom de Dieu. *Dejerans.* On a renouvellé l'ancienne Ordonnance de S. Loüis contre les *jureurs*, & blaſphémateurs du nom de Dieu, qui ordonne de leur pèrcer, de leur arracher la langue.

Jureur, dans quelques coutumes, ne ſe prend point en mauvaiſe part; il ſignifie ſeulement celui qui prête ſèrment.

JURGANO, ou GIURGEVO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Turquie, en Europe. *Jurganum.* Il eſt dans la Valaquie à l'embouchure du Télez dans le Danube. On croit communément qu'il eſt l'ancienne *Frateria*, ou *Præteria*, ville de la Dace. Maty.

JURIDIQUE. adj. m. & f. Réguliér; qui eſt conforme aux loix du païs, ou aux procédures qui y ſont obſèrvées; aux formes de la juſtice, *Juridicus, legitimus.* Le Droit a introduit des remédes pour ſe pourvoir contre les ſentences, & les arrêts qui ne ſont pas *juridiques.* Cette procédure n'eſt pas *juridique.*

JURIDIQUEMENT. adv. D'une manière juridique; dans les formes. *Legitimè, juridicè.* Toute cette procédure, l'inſtruction de ce procès, a été faite *juridiquement.* Vous avez été condamné *juridiquement.*

JURIOWGOROD. ſ. m. Voyez DERPT.

JURISCONSULTE. ſ. m. Sçavant en Droit; qui poſſéde la Juriſprudence: que l'on conſulte ſur l'intèrprétation des loix, & des coutumes, ſur les difficultez d'un procès. *Juriſconſultus.* Les 50 livres du Digeſte n'ont été tirez, & compilez que des réponſes des anciens *Juriſconſultes*; on les appelloit *reſponſa prudentum*, & dans les inſtituts de Juſtinien L. 1. T. 2. elles font partie du Droit public. Ulpien, Papinien, Paul, Scœvola, Neratius, Cocceïus Nèrva, ont été les oracles de la Juriſprudence. Tribonien, en aboliſſant les deux mille volumes d'où il avoit tiré le Code, & le Digeſte, a ravi en même tems au public bien de choſes, qui auroient contribué à faire connoître les anciens *Juriſconſultes* de Rome. On ne connoîtroit prèſque que leurs noms, ſi Pomponius, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, n'avoit pris ſoin de conſèrver quelques circonſtances de leur vie. Papyrius eſt le prémiér après l'expulſion des Rois; & Modeſtinus en 240. eſt le dèrniér. Il ſemble que les *Juriſconſultes* de Rome étoient ce que ſont aujourd'hui les Avocats conſultans, qui parviennent à l'honneur de la conſultation par le progrès de l'âge, & le mérite de l'expérience. Cependant c'étoit à Rome des fonctions tout-à fait différentes, & les Avocats plaidans ne devenoient point *Juriſconſultes.* Pendant la République l'emploi des Avocats étoit beaucoup plus honorable, parceque c'étoit la voye pour parvenir aux prémières dignitez. Ainſi les *Juriſconſultes* étoient éffacez par les Avocats: on les appelloit même par mépris *formularii*, ou *legulei*, parcequ'ils avoient inventé cèrtaines formules, ou cèrtains monoſyllabes, pour répondre plus grâvement, & plus myſtérieuſement. Mais enfin ils ſe rendîrent ſi recommandables, qu'on les nomma *prudentes*, ou *ſapientes*, & les Empereurs ordonnèrent aux Juges de ſuivre leurs avis. Auguſte même leur donna des lettres, enſorte qu'ils étoient tenus Officiérs de l'Empereur, & qu'ils n'étoient plus bornez à ſèrvir de conſeil aux particuliérs. Voyez Loyſeau. Bèrnardin Rectilius de Vicence a écrit les Vies des anciens *Juriſconſultes* qui ont paru depuis deux mille ans; & Guy Pancirol a écrit quatre livres des Illuſtres Intèrprétes des loix. Cujas a été un Profeſſeur de Droit, le plus grand *Juriſconſulte* de ſon ſiécle. M. Charles du Moulin s'appelloit *Juriſconſulte* de France, & de Gèrmanie. Balde, Jaſon, Bartholе, ont été de fameux *Juriſconſultes* du Droit Civil, Panorme & Hoſtienſis, de grands *Juriſconſultes* Canoniſtes. La gravité des *Juriſconſultes* Canoniſtes. La gravité des *Juriſconſultes* épouvante les jeunes gens: ils ne ſçavent pas même ſourire. Tour.

JURISDICTION. ſ. f. Juſtice, tribunal où l'on plaide. Il y a

24 *Juriſdictions*, ou grandes, ou petites, dans l'enclos du Palais de Paris.

On le dit auſſi du reſſort. *Ditio.* Ce Parlement, ce Préſidial, étendent bien loin leur *juriſdiction.* Les Requêtes du Palais ont beaucoup d'affaires, & n'ont point de tèrritoire, de *juriſdiction.* On a vû en France juſqu'à cinq degrez de *juriſdiction*, d'où on pouvoit appeller de l'un à l'autre.

Jurisdiction, ſe dit auſſi du pouvoir, de la compétence des Juges; de l'adminiſtration, & de l'exèrcice de la Juſtice. *Poteſtas, jus, autoritas.* Il y a deux ſortes de *juriſdiction*: l'Eccléſiaſtique, & la ſeculière. La *juriſdiction ſeculiere* appartient au Roi, ou aux Seigneurs Juſticiers qui la tiennent du Roi en fief, ou en arrière-fief. Les Évêques ou Archevêques, ont deux ſortes de *juriſdictions*: l'une intérieure, qui s'étend ſur les âmes, & ſur les chôſes purement ſpirituelles; ils la tiennent de Dieu: l'autre qui conſiſte à tèrminer par la voye contentieuſe des différens entre les Eccléſiaſtiques & les Laïques en cèrtains cas; elle leur a été accordée par les Princes. Il y a quatre degrez dans la *juriſdiction Eccleſiaſtique.* L'Official de l'Évêque eſt le prémier. De là on appelle à l'Official de l'Archevêque, de l'Archevêque au Primat, & du Primat au Pape. A l'égard des Évêques, ou des Archevêques, qui ſont ſoumis immédiatement au Pape, il n'y a que deux, ou trois degrez de *juriſdiction.* Quand l'appel eſt dévolu au Pape, il eſt obligé pour la France de déléguer des Commiſſaires ſur les lieux. On peut encore appeller de ces Commiſſaires; & par le Concordat entre François I. & Leon X. il a été arrêté que quand il y a trois ſentences définitives conformes, l'on ne peut plus appeller: autrement l'on auroit pû appeller à l'infini. Autrefois la *juriſdiction Eccleſiaſtique* avoit tellement entrepris ſur la *juriſdiction* temporelle, que les Juges Royaux étoient prèſque entièrement depouillez de leurs fonctions. On tâcha de s'oppoſer à cette uſurpation, & dans la célébre conférence tenuë ſous Philippe de Valois en 1329. l'Avocat Général de Cugniérs repréſenta vigoureuſement toutes les entrepriſes des Eccléſiaſtiques ſur la *juriſdiction* Royale. Sous divèrs prétextes de piété ils s'attiroient la connoiſſance de toutes les affaires. Ils prétendoient que les veuves, & les pupilles, étoient ſous la protection de l'Égliſe. Ils faiſoient inſérer des ſèrmens dans les contrats, & ſoutenoient que l'obſèrvation du ſèrment étoit une matière ſpirituelle de leur compétence: enfin, ils maintenoient que ceux qui leur conteſtoient leurs immunitez, & leurs *juriſdiction*, étoient par cela même leurs juſticiables, & procédoient par éxcommunication contre ceux qui refuſant de les reconnoître, avoient recours au Juge Royal. D'abord on introduiſit l'appel comme d'abus, pour tirer inſenſiblement par cette voye les affaires de la *juriſdiction Eccléſiaſtique.* Mais ce remède fut aſſez lent: les Eccléſiaſtiques combatîrent violemment pour ne rien relâcher, & ce conflit de *juriſdiction* duroit encore ſous le régne de Charles VIII. & de Louis XII. A la fin le Roi François I. remit les Juges Royaux dans tous leurs droits par ſon Ordonnance de 1539. & reſtreignit la *juriſdiction Eccleſiaſtique* ſur les Laïques aux matières des Sacremens, & autres queſtions ſpirituelles, & Eccléſiaſtiques. Voyez Févret.

Les *juriſdictions ſeculières*, ou temporelles, ſont de deux ſortes: Royales, & Seigneuriales. On appelle ordinairement les dèrnières, *juriſdictions ſubalternes*, quoique les *juriſdictions Royales* ſoient auſſi ſubaltèrnes à l'égard des Cours ſouveraines. Il y a deux ſortes de *juriſdictions Royales.* Les *juriſdictions* ordinaires, & éxtraordinaires. Les ordinaires ſont celles dont les Officiérs connoiſſent de toutes ſortes de matières, tant civiles que criminelles, & entre toutes ſortes de pèrſonnes. Les éxtraordinaires ſont celles dont les Officiérs ne connoiſſent que de cèrtaines matières, ou entre cèrtaines pèrſonnes privilégiées. Dans la *juriſdiction* ordinaire il y a régulièrement trois degrez de *juriſdiction*, les Châtelains & Prevôts Royaux. L'appel des Châtelains & Prevôts reſſortit devant les Baillifs, & Sénéchaux, & de là aux Parlemens qui jugent en dèrniér reſſort. Les *juriſdictions* éxtraordinaires ſont le grand Conſeil, les Requêtes de l'hôtel, & du Palais &c. Pour la *juriſdiction* Seigneuriale. Voyez Justice. Il n'eſt point pèrmis de multiplier, ni d'ériger de nouveaux degrez de *juriſdiction*, parceque cela eſt contraire au ſoulagement des peuples, & à l'utilité publique. C'eſt trop même que d'avoir à eſſuyer trois degrez de *juriſdiction*; & l'on épargneroit bien des frais, & quelquefois des années d'ennui, & de chagrin, ſi l'on retranchoit un de ces degrez de *juriſdiction.* C'eſt pourquoi par l'Ordonnance de Rouſſillon il fut enjoint aux Seigneurs qui avoient deux degrez de *juriſdiction*, d'opter celui qu'ils vouloient retenir. On prétend que le ſceau du Châtelet de Paris eſt attributif de *juriſdiction.* On dit, Décliner la *juriſdiction*, quand on fait évoquer une affaire ailleurs que pardevant le Juge ordinaire, en vertu d'un privilége: & quand on n'en a point, on

on dit, Diſtraire la *juriſdiction*; ce qui eſt ſujet à revendication. Les Juges prétendent qu'il leur eſt pèrmis de deffendre leur *juriſdiction* par toutes ſortes de moyens. Les Juges Conſuls uſurpent ſur toutes les *juriſdictions*.

On appelle *Conflit de juriſdiction*, la litiſpendance pour un même fait en des Juſtices différentes, qui prétendent qu'une affaire eſt de leur compétence. Il ſe régle au Conſeil Privé, quand le conflit eſt entre deux Cours ſouveraines; au Grand Conſeil, quand c'eſt entre des Siéges inférieurs.

On dit auſſi, qu'une choſe n'eſt pas de la *juriſdiction* de quelqu'un, quand il ſe mêle de juger d'une choſe où il n'entend rien, ou dont il ne lui appartient pas de juger. Un Avocat ne ſe doit pas mêler de juger d'un problême géométrique; cela n'eſt pas de ſa *juriſdiction*. Ramus & les Ramiſtes prennent autant de peine pour borner les *juriſdictions* de chaque ſcience, & faire qu'elles n'entreprennent pas les unes ſur les autres, que l'on en prend pour marquer les limites des Royaumes, & régler les reſſorts des Parlemens. Log. Que l'on vivroit heureux ſi l'on ôtoit à la Fortune toute la *juriſdiction* qu'elle a ſur nous! S. Évr. Cela eſt de la *juriſdiction* de la raiſon. M. Scud. Les penſées de nôtre éſprit ne ſont pas de la *juriſdiction* des Princes. Id.

Juriſdiction des Éxemts, c'eſt la *juriſdiction* que reconnoiſſent les Éxemts qui ſont dans les apanages, & qui ont pour juges les *juges des Exempts*. Voyez ce mot.

JURISPRUDENCE. ſ. f. Connoiſſance de ce qui eſt juſte, & injuſte; ſcience du Droit, des coûtumes, des Ordonnances, & de tout ce qui ſèrt à rendre, ou à faire rendre la juſtice. *Juriſprudentia, peritia, ſcientia juris.* La *Juriſprudence* Civile eſt celle du Droit Romain; la *Juriſprudence* Canonique eſt celle du Droit Canon; la *Juriſprudence* féodable, celle des fiefs, & des coutumes. La *Juriſprudence* des Arrêts, eſt compoſée des Arrêts ſolemnellement rendus ſur des queſtions génerales: en ce cas elle a force de loi: je veux faire entrevoir une *Juriſprudence* parée de quelques fleurs, & qui parle un langage plus facile, & plus libre qu'à l'ordinaire. Tour. La *Juriſprudence* militaire, ſont les loix de la guèrre, ou militaires, & les principes de droit qui ont rapport à la guèrre. Un Alleman, nommé Beïer, a fait une *Juriſprudence* militaire. *Adriani Beieri Juris militaris prudentia in formam artis redacta. In 8° Iena.*

JURISTE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne en pluſieurs endroits aux Docteurs du Droit. *Juris peritus, Doctor, Conſultus.*

IVROGNE, IVROGNER, IVROGNERIE. Voyez Yvrogne &c.

JURON. ſ. m. Façon particuliére que des peuples, ou des particuliérs, ont de jurer. *Sacramentum, ſolemne juramentum.* Il a juré ſon grand *juron*. Dieu me damne, & Dieu me ſauve, c'eſt le *juron* des Gaſcons. Ventre S. Gris étoit le *juron* du Roi Henri IV. Le *juron* des infidéles dans les Romans eſt par Mahomet. Les Juifs diſoient, Vive Dieu, les Éſpagnols diſent *valga me Dios, voto à Dios*. Le mot de *juron* eſt bas.

IVRY. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de Normandie, en France. *Iberium.* Il eſt ſitué ſur la riviére d'Eure, à quatre lieuës de Dreux, vèrs le nord. *Ivry* eſt célébre dans nôtre hiſtoire par la victoire qu'Henry IV. y remporta ſur les Ligueurs, l'an 1590.

*La campagne d'*Ivry *ſur le flanc ciſelée,*
Favoriſoit ſon Prince au fort de la mêlée;
Et de tant de Ligueurs par ſa dextre vaincus,
Au lieu de la bataille appendoit les écus. Régniér.

Voyez couler des lauriers, qui lui ceignent le front,
L'honorable ſueur & les illuſtres marques
*De la plaine d'*Ivry*, de la campagne d'Arques.* P. Le Moine.

Ivry eſt dans le diocéſe d'Evreux. Il s'appelle en Latin *Ibreium, Ibréa, Ibreia, Ivereium, Iberieum*, aujourd'hui bien des gens diſent *Ibriacum. Valois, Not. Gall. p.* 248.

Sainte Marie d'*Ivry*, en Latin, *Beata Maria Iberienſis*, eſt une Abaye du bourg d'*Ivry*, qui fut fondée en 1077. par Roger Seigneur d'*Ivry*, & où les Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur entrèrent en 1669.

JUS.

JUſ. ſ. m. On ne prononce pas l'*s* de ce mot; elle ne ſèrt qu'à en allonger la prononciation. Liqueur, ſuc, ou ſubſtance liquide qu'on tire de quelque chôſe, ſoit par la preſſion, infuſion, ou coction. *Jus, juſculum, ſuccus.* Le *jus* d'orenge eſt la ſauce de la pèrdrix. On prend des citrons à *jus*, pour faire de la limonade, du *jus* d'éclanche, ou de bœuf, pour faire des biſques. On fait des tablettes de *jus* de régliſſe pour le rhume. Il faut qu'une viande pour être bonne ſoit cuite dans ſon *jus*. On appelle le vin, le *jus* de Septembre, le *jus* de vigne, le *jus* de la treille. Les Gaſcons appellent le vin le *jus* de la fouquette.

Nous trouverons un nouvel enjoüement,
Un nouveau feu dans le jus *de la treille;*
C'eſt un ſecours contre plus d'un tourment. Des-H.

On dit provèrbialement, C'eſt *jus* vèrd, ou vèrd *jus*, pour dire, C'eſt la même chôſe.

Juſ. Tèrme du Grand Art. C'eſt l'élixir blanc, qui eſt très-fuſible. Jâſon a vèrſé le *jus* ſur les dragons de Colchos, cette éxpreſſion biſarre veut dire que l'Artiſte a paſſé la noirceur, & qu'il eſt parvenu à la blancheur.

JUſ. adv. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois *bas*. Les anciens Chevaliérs faiſoient gloire de ruer *jus* leur ennemis. *Sternere ſolo, deturbare.* Le peuple dit encore, il l'a rué *jus*, cela veut dire, il l'a jetté à tèrre. *Humi, deorſum, ad terram*, & dans la baſſe Latinité *juſum, joſum*.

Ce mot vient de *juſùm*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour *deorſùm*.

JUS. Tèrme de Droit. On prononce l'*s* finale de ce mot. Ce tèrme ne s'employe pas ſeul, & l'uſage en eſt râre. *Jus* patronat, c'eſt le droit de patronage. Le Pape avoit de quoi ſuppléer par les Bénéfices qui étoient à la bienſéance de cette maiſon (d'Éſte) & dont ſa Sainteté pouvoit lui transférer le *jus* patronat. Ab. Régn.

JUSANT. ſ. m. Tèrme de Marine. Voyez JUſSANT.

JUSQUE, ou JUSQUES. Prépoſition qui marque le temps & le lieu. *Uſque.* Elle régit d'ordinaire l'article du datif. *Juſque-là* eſt très-bien dit, & mieux que *juſques-là*. Mén. *Juſques* à aujourd'hui vaut mieux que *juſqu'*à aujourd'hui. Corn. Le mieux eſt de dire *juſqu'*aujourd'hui, comme nous diſons *juſqu'*au jour de Noël, de demain, d'hièr, &c. L'*s* finale ſe prononce devant une voyelle, & ſur tout en vèrs,

J'ai voulu vous pouſſer juſques *à ce refus.* Rac.
J'ai pouſſé la vèrtu juſques *à la rudeſſe.* Id.

*Juſqu'*à la conſommation des ſiécles. *Juſqu'*aux éxtrémitez de la tèrre. Il faut être ami *juſqu'*aux autels, *juſqu'*à la mort. Il faut avoir patience *juſqu'*au bout. Tout va bien *juſqu'*ici.

De Paris au Japon, du Japon juſqu'*à Rome,*
Le plus ſot animal, à mon avis, c'eſt l'homme. Boil.

Ce mot vient du Latin *uſquè*, qui veut dire la même chôſe.

Juſque, s'employe auſſi pour marquer le nombre, & la quantité. Ce créanciér ſera payé *juſqu'*à la concurrence de ſon dû. Un uſuriér ſe fait payer *juſqu'*au dèrniér deniér. Il a des dettes *juſque* par deſſus la tête. On lui a fait ſon procès *juſqu'*à ſentence définitive incluſivement.

Juſque, ſe dit auſſi d'un lieu & d'un tems indéfini. *Juſqu'*à quand m'amuſerez-vous de belles paroles? *Juſques* à quand, Seigneur, attendez-vous à me ſecourir? Port-R. On dit, Attendez-moi *juſqu'*à ce que je revienne. Adieu *juſqu'*au revoir. Marchez *juſqu'*à tant que vous ſoyez lâs.

Juſque, ſe dit auſſi par maniére d'éxaggération. Il eſt à la paille *juſqu'*aux yeux. Il a tîré *juſqu'*à la dèrniére goute de ſon ſang,

Il n'eſt pas juſqu'*aux Quinze-vingts*
Qui de me voir n'ayent envie,

diſoit L'Étoile.

JUSQUIAME. ſ. f. Plante nommée autrement *Hannebane*, dont il y a pluſieurs éſpéces. *Hyoſcyamus, altercum.* La *juſquiame* noire, ou commune, pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un piéd & demi, groſſes, rameuſes; ſes feuilles ſont larges, grandes, molles, découpées, lanugineuſes, blanchâtres; ſes fleurs naiſſent entaſſées les unes proche des autres [illegible]e couleur mêlée jaune & purpurine. Chaque fleur eſt une campane découpée ordinairement en cinq parties: elle eſt ſuivie d'un fruit qui ne reſſemble pas mal à une marmite, & qui a ſon couvèrcle qui le fèrme aſſez éxactement. Ce fruit eſt diviſé en ſa longueur en deux loges, qui contiennent des ſemences menuës, noires. Toute la plante a une ôdeur déſagréable. En Latin *Hyoſcyamus vulgaris, vel niger*. C. Bauh. Pin. 169. Il y a une *juſquiame* blanche qui diffère de la précédente, en ce qu'elle eſt moins rameuſe, & couvèrte de plus de laine blanche, en ce que ſes feuilles ſont plus petites, & plus molles, & en ce que ſes fleurs & ſes ſemences ſont blanches. En Latin *Hyoſcyamus albus major*. C. Bauh. Pin. 169. Ces deux éſpéces de *juſquiame* ſont aſſoupiſſantes, & ſouvent mortelles aux animaux qui en mangent. On ne s'en ſère qu'éxtérieurement dans des onguens, dans des emplâtres, dans des huilles. *Hyoſcyamus* vient du Grèc ὗς, *cochon*, & κύαμος, *féve*, comme qui diroit *féve de cochon*. Le fruit de la *juſquiame* reſſemble en quelque maniére à une féve, & lorſque les ſangliérs en ont mangé, ils ſont attaquez, ſelon le raport d'Ælian,

lian, de mouvemens convulſifs ſi étranges, qu'ils mourroient dans peu de tems, s'ils n'alloient ſe jetter dans un ruiſſeau pour y boire & s'y baigner. Ceux qui uſent de *juſquiame* ſont regardez comme des débauchez parmi les Turcs, & leurs Docteurs les plus rigides en condamnent l'uſage comme celui du vin.

JUſSANT, ſ. m. Tèrme de Marine. Le reflux de la mèr. *Salacia.* Il y a *juſſant*, c'eſt à dire, la mèr s'en retourne. On dit deux *juſſans* contre un flot; c'eſt à dire, avoir deux reflux contre un flux dans une navigation. V. EBE.

JUſSION. ſ. f. Tèrme de Palais. Ordre réïtéré; Lettres de Chancellerie expédiées ſur un Édit ou Déclaration, portant commandement exprès à une Cour Souveraine d'en faire la vérification, dont elle avoit témoigné faire quelque difficulté. *Mandatum, juſſio, imperium.* Il y a eû un tems où les Édits ne ſe vérifioient qu'après pluſieurs *juſſions* réïtérées.

JUſSION. Ce mot ſe dit auſſi en parlant des Papes, & ſignifie tout de même, Commandement, ordre. Le Pape, après avoir répété ſes longues Bulles, *juſſions*, citations. MAUC.

JUſT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Juſtus.* Saint *Juſt*, que l'on prononce Saint Jût, étoit l'un des grands ornemens de l'Égliſe des Gaules au IVe ſiécle. Il gouvèrna l'Égliſe de Lyon après Saint Veriſſime, ſous les Empereurs Valentinien I. & Gratien ſon fils, & ſe trouva l'an 374. au Concile de Valence. BAILLET, *au 2. Sept.* Il y a auſſi un S. *Juſt* martyr en Beauvoiſis au Ve ſiécle, que Baillet au 18e Octobre ſoupçonneroit être le même que S. Juſtin, ſi Uſuard ne les diſtinguoit nettement.

S. JUST. Nom d'un Monaſtère de Jéronimites, ſitué dans l'Éſtramadure d'Éſpagne, à huit ou neuf lieuës de Plazencia. *Sancti Juſti Monaſterium.* La retraite de Charles-Quint, Empereur, & Roi d'Éſpagne, a rendu ce lieu mémorable. Ce grand Prince après avoir renoncé en 1556. à l'Empire en faveur de Dom Fèrdinand ſon frère, & à tous ſes autres États en faveur de ſon fils Dom Philippe, repaſſa l'année ſuivante par mèr en Éſpagne, & ſe retira dans l'Éſtramadure au monaſtère de Saint *Juſt*, pour y faire pénitence, & pour y penſer uniquement à ſon ſalut le reſte de ſes jours. Il y vécut environ deux ans, & y mourut l'an 1558. âgé de 58 ans. Il faut dire Saint *Juſt*, & non pas *Juſte*. Voyez le P. Vèrjus, vie de S. François de Borgia L. II. p. 242. & ſuiv.

JUSTE. adj. & ſ. m. & f. Qui eſt abſolument ſans péché; innocent. *Juſtus.* Ce qui ne peut convenir qu'à J. C. qui eſt appellé le Saint & le *Juſte* par excellence. Judas ſe pendit de déſéſpoir d'avoir trahi le *Juſte*.

JUSTE, ſe dit auſſi des gens de bien, qui vivent ſaintement, qui craignent Dieu; qui obeïſſent à ſes loix, autant que l'infirmité humaine le pèrmet. *Integer vitæ, ſceleriſque purus.* L'Écriture dit que Job étoit un homme *juſte*, & craignant Dieu. Saint Joſeph eſt auſſi appellé le *juſte*. JESUS-CHRIST n'eſt pas venu appeller les *juſtes*, mais les pécheurs. On ſe réjouït plus au Ciel de la convèrſion d'un pécheur, que de la pèrſéverance de 99 *juſtes*. Le *juſte* ne craint point les remords de ſa conſcience.

En tèrmes de l'Écriture Sainte, & de la Théologie, *juſte* ſignifie celui qui a la grâce ſanctifiante, & *pécheur* ſignifie celui qui l'a pèrduë; en ce ſens on oppôſe les *juſtes* aux pécheurs.

Il ſe dit auſſi de ceux qui ont été *juſtes*, & Saints, ſur la tèrre, & qui ſont maintenant dans le Ciel. Si nous avions de la foi, nous travaillerions de toutes nos forces à acquerir le bonheur des *Juſtes* dans le Ciel.

JUSTE, ſignifie auſſi, qui eſt ſelon les loix, & l'équité naturelle; qui eſt conforme à la raiſon, & au bon ſens. *Juſtus, æquus, æquabilis.* Les grands malheürs arrivent par un *juſte* jugement de Dieu. Dieu nous ordonne de lui ſacrifier nos plus *juſtes* reſſentimens. S. ÉVR. C'étoient des fautes de quelques particuliérs, qu'il n'étoit pas *juſte* d'imputer au Corps. PASC. Vous vous êtes attiré la *juſte* indignation des honnêtes gens. S. ÉVR. Dans l'exèrcice de la juſtice il faut garder un *juſte* milieu. ID.

JUSTE, ſignifie encore, Équitable; qui aime la Juſtice; qui rend à châcun ce qui lui appartient. Dieu, qui eſt eſſentiellement *juſte*, ne peut être ni indiffèrent, ni inſenſible à nos déſordres. MALEB. Loüis XIII. mérita le glorieux tître de Loüis le *Juſte*. MEZ. Vous ſerez payé par vos vèrtus mêmes, d'avoir été *juſte*, & vèrtueux. S. ÉVR. Ceux qu'on opprime, ou qui ſentent une douleur violente, implorent le ſecours du Ciel par cette exclamation, *Juſte* Dieu, *Juſte* Ciel.

JUSTE. Qui eſt équilibre, exact, conforme & convenable à la chôſe à laquelle il a relation, *Aptus, rectus, legitimus.* On fait des balances ſi *juſtes* pour les Affineurs, qu'elles trébuchent pour la centiéme partie d'un grain. Une piéce de monnoye eſt *juſte*, quand elle ne trébuche point. Un ſouliér eſt *juſte*, quand il ſèrre le piéd ſans le bleſſer. Une horloge eſt *juſte*, quand elle marque préciſément l'heure qu'il eſt.

On dit en Aſtronomie, qu'une obſèrvation eſt *juſte*, quand elle eſt exacte & préciſe: en Arithmétique, qu'un compte eſt *juſte*, quand on a ſupputé ſelon les régles: en Muſique, qu'une voix eſt *juſte*, quand elle ne fait point de faux ton; qu'une cadence eſt *juſte*, quand elle ſuit bien les mouvemens de celui qui bat la meſure; qu'un homme a l'oreille *juſte*, quand elle fait un exact diſcèrnement des accords: en Peinture, qu'un deſſein eſt *juſte*, quand il eſt conforme à l'original. Des contours *juſtes*, ſont des contours deſſinez avec juſteſſe, force & netteté.

On dit auſſi d'un Canoniér, d'un tîreur d'arc, ou d'arquebuſe, qu'il eſt *juſte*, lorſqu'il eſt ſûr de ſon coup; & que ſon arme eſt *juſte*, quand elle n'a point de déffaut qui l'empêche de frapper droit au but.

JUSTE, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Les penſées, les comparaiſons, les métaphôres, ſont *juſtes*, quand elles quadrent parfaitement au ſujèt auquel on les applique; quand elles ſont bien entenduës: quand elles n'ont rien de faux. Une penſée vive doit être *juſte* en même tems. S. ÉVR. Une penſée *juſte*, eſt une penſée vraye de tous les côtez, & dans tous les jours qu'on la regarde. BOU. Quand on n'a pas le génie & le jugement *juſtes*, l'on bronche à chaque pas dans un long ouvrage. LE P. LE BOSS. On dit de Loüis le Grand, dans un Sonnet de bouts rimez,

Tout conſpire à le rendre un Heros achevé,
Le port majeſtueux, l'éſprit juſte, *élevé,*
Et dans une ame droite un courage intrépide.

JUSTE, ſignifie encore, Précis, formel, poſitif. Il eſt difficile de marquer juſqu'où peut s'étendre une *juſte* libéralité ſans être prodigue. LE P. LE B.

JUSTE, eſt auſſi un ſurnom, & un nom que pluſieurs pèrſonnes ont porté. Il eſt parlé dans le Nouveau Teſtament d'un Joſeph ſurnommé *juſte*. Il y a eû un Évêque d'Urgel nommé *juſte*, qui a eû trois frères auſſi Évêques. Loüis le *juſte*, c'eſt Loüis XIII. Roi de France.

JUSTE, & au JUSTE, ſe diſent advèrbialement, & s'appliquent avec ces vèrbes, Parler, raiſonner, & autres. Parler, raiſonner *juſte*, c'eſt parler, & raiſonner bien; avec exactitude, avec préciſion. M. de Sablé étoit prévenuë pour Voiture juſqu'à dire qu'il rioit *juſte*. LE CH. DE M. On penſe *juſte*, par tout où il y a des hommes. Répondre *juſte*, c'eſt répondre à propos & préciſément.

On dit auſſi, Il eſt venu *juſte* au tems du dîner, c'eſt-à-dire, à point nommé. *Ipſo in tempore, tempore.* Il eſt chauſſé trop *juſte*. On dit auſſi, Supputer au *juſte*, éſtimer au *juſte* des ouvrages, pour dire préciſément & exactement. Deſſiner *juſte*, c'eſt deſſiner exactement.

On dit provèrbialement, qu'une choſe eſt *juſte* comme l'or; pour dire, qu'elle eſt en parfait équilibre, qu'il n'y a rien de trop. On dit auſſi ironiquement, *juſte* & quarré comme une flute. On dit auſſi, en parlant d'une oppreſſion, Cependant le *juſte* pâtit. *Interea patitur juſtus.*

JUSTE. ſ. f. Nom d'une meſure des chôſes liquides. *Juſta* dans la baſſe Latinité. Cette meſure contenoit à peu près ce qu'un homme peut boire, comme ſi l'on diſoit *juſte*, pour *juſte* meſure; & c'étoit apparemment én Normandie & en Anglетèrre ce qu'étoit l'hémine en Italie. Lanfranc dans les decrèts pour l'Ordre de ſaint Benoît, dit que les *juſtes* & les autres vaiſſeaux doivent être entre les mains du Cellérier. Guillaume Évêque de Paris avoit acheté une *juſte* qui contenoit trois marcs. Dans quelques conſtitutions Monaſtiques, il eſt ordonné qu'on donnera tous les jours à châcun des frères deux *juſtes* de bière, & une *juſte* de vin. Eſtienne de la Fontaine qui étoit Argentiér du Roi en 1350. dit dans ſes comptes c. d'orfaverie, Pour ſolder & mettre 5. tiroirs à quatre grands *juſtes*, & quatre pintes d'argent. On lit dans l'hiſtoire du Prieuré de Wigmore en Anglеtèrre, écrite en François, ces paroles. Il donna adonks à l'Éveſk une *juſte* d'argent, pleine de pyement.

Et vous illeve un Damoiſel,
Une juſte *ſous ſon mantel.* R. DE VACCE.

Ce mot vient du Latin *juſta*, comme ſi l'on diſoit *juſte* meſure.

Dans les coutumes droit de *juſtes* & meſures, c'eſt le droit que le Seigneur a de donner les meſures dans ſa tèrre.

JUSTE-AU-CORPS. ſ. m. Eſpéce de veſte qui va juſqu'aux genoux, qui ſèrre le corps, montre la taille, & qui a des poches tantôt plus hautes & tantôt plus baſſes, ſelon que la mode change. *Sagum, veſtis virilis.* Depuis quelque tems la mode eſt venuë que chacun va en *juſte-au-corps*, s'habille en *juſte-au-corps*, de velours, de drap, &c. Il ne ſe portoit autrefois que par les gens de guèrre.

On trouve dans la baſſe Latinité *juſta veſtis*, pour ſignifier un habit qui eſt juſte au corps, qui n'eſt ni trop large ni trop étranglé.

JUSTE

Juſte-au-corps, ſe dit auſſi d'un cèrtain habillement de femme, qui eſt fendu par dèrrière, & vient juſques à mi-cuiſſes.

On appelle burleſquement une bière *juſte-au-corps*. On le dit auſſi de la croûte d'un paté qui enfèrme un liévre.

Juste-au-corps a brévet. C'eſt un juſte-au-corps de cèrtaine couleur, & brodé d'une manière particulière, que le Roi pèrmet de porter à quelques Seigneurs qui ſont de ſes plaiſirs : ce *juſte-au-corps* eſt la marque qui diſtingue ces Seigneurs, & les fait connoître, afin qu'on leur accorde l'entrée chez le Roi dans des tems où on la refuſe à d'autres Seigneurs qui n'ont pas le *juſte-au-corps à brévet*. Il y a eû un tems où le *juſte-au-corps à brévet* étoit bleu brodé d'or.

JUSTEMENT. adv. Avec juſtice ; équitablement. *Juſtè*. Cet Hérétique a été *juſtement* condamné.

Justement, ſignifie encore préciſément ; à point nommé. Vous êtes tombé *juſtement* dans ma penſée. Il arriva *juſtement* au point que les Pèrſes mettoient le feu. *Juſtement* ſuivant cette doctrine, cette grâce eſt ſuffiſante. Pasc.

JUSTEſSE. ſ. f. Préciſion, éxactitude, régularité. *Diligentia, conformitas, ſolertia, cura.* Cet Aſtronome a calculé des Tables avec une grande *juſteſſe*. Il y a une grande *juſteſſe* d'accords dans ce concèrt. Ce cavaliér court la bague avec une grande *juſteſſe*.

Justeſse, ſe dit auſſi en matière de penſées & de langage. La *juſteſſe* d'une penſée, c'eſt une éxactitude extrême dans la penſée, enſorte qu'elle n'ait rien de faux, & qui ne convienne au ſujet. La *juſteſſe* du langage conſiſte à s'éxpliquer en tèrmes propres & choiſis ; à ne dire ni trop ni trop peu. Le Chevaliér de Méré qui a fait un diſcours de la *juſteſſe* d'éſprit, diſtingue deux ſortes de *juſteſſe* : l'une de goût, & de ſentiment : & l'autre qui vient du bon ſens, & de la droite raiſon. On ne peut pas donner de régles aſſûrées pour la prémière, qui fait ſentir ce qu'il y a de fin & d'éxact dans le tour, & dans le choix d'une penſée. L'autre conſiſte dans le juſte rapport que les chôſes ont enſemble. Dans le Poëme Épique il faut ſur tout bien garder la *juſteſſe* des caractères. Le P. le B. La *juſteſſe* du ſens eſt préférable à celle des paroles. Le Ch. de M. L'éſprit de *juſteſſe* conſiſte à pénétrer vivement, & profondément les conſéquences des principes. Pasc. Les honnêtes gens n'ont que faire de leçons : ils connoiſſent le bien par la *juſteſſe* de leur goût. St. Évr. On prétend que cette *juſteſſe* extrême dans le choix, & dans l'arrangement des paroles, affoiblit les penſées, amortit le feu de l'imagination, & deſſèche le diſcours. Bou. Ce n'eſt pas ſeulement dans le choix des mots que conſiſte la *juſteſſe* du langage : c'eſt dans l'union des mots. Id. La *juſteſſe* du langage a quelque chôſe d'affecté. Le Ch. de M. Il faut bannir une raiſon ſcrupuleuſe, qui par un trop grand attachement à la *juſteſſe* ne laiſſe rien de libre & de naturel. St. Évr. Il n'y a rien de pus éſtimable que la *juſteſſe* de l'éſprit. Log.

Juſques dans les ſoupirs la juſteſſe *régnoit*. Corn.

JUSTICE. ſ. f. L'une des quatre vèrtus Cardinales ; on la définit en Droit, Volonté ferme & conſtante de rendre à chacun ce qui lui appartient. *Juſtitia*. On la diviſe en deux eſpéces : *juſtice* commutative, & *juſtice* diſtributive, la *juſtice* commutative eſt une cèrtaine équité naturelle qui met un prix raiſonnable aux chôſes, & qui fait agir d'une manière propre à la ſociété civile. La *juſtice* diſtributive, eſt celle où il faut employer une autorité ſupérieure contre ceux qui ne veulent pas ſuivre cette équité naturelle. Quelques-uns veulent que la *juſtice* ſoit une invention humaine, & que les hommes ne ſe ſont faits des loix que par la néceſſité de leur conſèrvation mutuelle. Maleb. La *juſtice* eſt fondée ſur un ordre conſtant de la raiſon. St. Évr. En s'attachant à l'éſprit de la loi dans toute ſa rigueur, l'on s'éloigne aiſément de l'équité, qui eſt naturellement contraire à cette *juſtice* infléxible qui ne pardonne rien. Idem. Quelquefois par une fauſſe pitié, & ſous les apparences trompeuſes de l'équité, l'on s'éloigne des régles de la *juſtice*. C. B. L'amour de la *juſtice* n'eſt en la plûpart des hommes que la crainte de ſouffrir l'injuſtice. La Roch. Ce Prince puniſſoit plus par chagrin que par *juſtice*. Fl. La *juſtice* humaine fait la vèrtu de la plupart des gens. Bay. La bâſe, & le fondement du trône des Rois, c'eſt la *juſtice*. Fl. Les prémiérs hommes ſuivoient la *juſtice*, non par la crainte des loix ; mais par leur propre inclination. M. Ésp.

La juſtice *n'eſt pas une vèrtu d'Etat*. Corn.

La *juſtice* n'habite jamais dans les âmes où l'ambition domine. Boss.

Justice, ſe dit auſſi tant de cette vèrtu de Dieu, qui le porte à rendre à un châcun ſelon ſes œuvres, que de l'éxèrcice de cette vèrtu Cicéron dit que la *juſtice* ne peut être en Dieu, parce qu'elle ne regarde que la ſociété des hommes. Il n'y a point de *juſtice* entre Dieu & les hommes ; parce qu'il ne leur doit rien. Le Mai. Faut-il s'étonner que les peuples qui gémiſſent ſous le joug du péché, ſentent le poids de la *juſtice* divine ? Fl. Tremblons en penſant à la *juſtice* vengereſſe de Dieu. Cl. Dieu en affligeant les bons pour les éprouver, & les méchans pour les châtier, rend les arrêts de ſa *juſtice* trop ambigus. Bay. La *juſtice* divine ſe juſtifiera un jour des reproches que lui fait nôtre impatience. S. Évr. O Dieu ! mes larmes implôrent vôtre *juſtice*. Le Mai. ſouvent Dieu nous prive par des *juſtices ſécretes* des chôſes que nous poſſédons ici bas. Ab. de la Tr. S. Bèrnard ſe ſèrvoit de la vûë des *juſtices* de Dieu contre ſa négligence & ſa pareſſe. Id. Communément on dit les jugemens de Dieu, & non point les *juſtices* de Dieu.

Justice, ſe dit auſſi à l'égard des hommes, de la pratique, & de l'éxèrcice de cette vèrtu ; de l'éxécution du pouvoir de rendre à chacun ce qui lui appartient. *Æquitas*. Le Roi a commis aux Magiſtrats le ſoin de rendre la *juſtice*. Le Juge qui veut s'aggrandir, change en ſoupleſſe de cour, le rigide, & inéxorable miniſtère de la *juſtice*. Boss. Ce ſage Magiſtrat étoit fèrme dans l'adminiſtration de la *juſtice*. Fl. Dans l'ancienne Rome un père par une *juſtice* farouche, faiſoit mourir ſon fils pour avoir fait une belle action qu'il n'avoit pas commandée. S. Évr. Peut-on refuſer la *juſtice* à mes larmes ? Corn. La *juſtice* gémit ſous un amas de loix, & de formalitez embarraſſées. Fl.

Justice, ſe dit encore de l'expédition des affaires. Le Parlement eſt chargé d'un nombre infini de procès ; & on n'y peut avoir *juſtice*. On appelle à *deni de juſtice* d'un Juge, qui refuſe de prononcer après deux ſommations ; ſuivant l'ordonnance de 1664.

Justice, ſe dit auſſi des jugemens équitables que portent les particuliérs. L'Hiſtoire en repréſentant le vice avec des caractères d'infamie, a donné un frein aux paſſions des Princes, parcequ'elle leur fait craindre la *juſtice* impitoyable des Hiſtoriens. Va. Pèrſonne ne ſe fait *juſtice* ni ſur le mérite, ni ſur l'ambition. S. Évr. Il faut rendre *juſtice* à tout le monde, & être bien aiſe que les autres ayent du mérite. Bell. Le public vous rendra *juſtice* ſans que vous ayez la honte de l'en ſolliciter. St. Évr. On dit par compliment à celui qui ſe déffend des honneurs qu'on lui rend, ou des loüanges qu'on lui donne, qu'on rend *juſtice* à ſon mérite.

Justice, ſignifie encore, Bon droit, raiſon. Je n'ai d'autres ſollicitations pour moi que la *juſtice* de mes prétentions. Ne comptez point ſi fort ſur la *juſtice* de vôtre cauſe. Caton ſe tua de déſeſpoir que la *juſtice* de ſon parti eût été trahie par le caprice de la Fortune. M. Ésp. On vous blame avec *juſtice*. Vous avez tort ; j'ai la *juſtice* de mon côté. *Juſtice* ſe dit auſſi des ſentences, des arrêts, & ſignifie équité, conformité au droit. Il en a reconnu la *juſtice* (de la ſentence) par rapport à tous les autres. De Sacy.

Main de Justice, eſt une éſpéce de ſceptre qu'on met à la main gauche du Roi vêtu de ſes ornemens royaux, qui a la figure d'une main au bout, pour montrer que la ſouveraine puiſſance de rendre la *juſtice* réſide en ſa pèrſonne.

Lit de Justice, eſt une ſéance ſolennelle que le Roi fait en ſon Parlement de Paris ſous un haut dais, avec pompe, & cérémonie, dans des occaſions importantes pour le bien de ſon État. Voyez Lit.

On dit, Mettre en la protection & ſauvegarde du Roi, & de la *juſtice*, quelque pèrſonne, quand elle ſe plaint, & qu'elle eſt menacée par des ennemis puiſſans, alors ils deviennent reſponſables de ce qui arrive à cette pèrſonne.

Justice, ſignifie auſſi quelquefois, Rigueur, & eſt oppoſée à *grâce*. Un Chevalier de *juſtice* eſt celui qui a fait éxactement ſes preuves de Nobleſſe. Le Roi dans ſes lettres de rémiſſion dit, qu'il veut préférer miſéricorde à *juſtice*.

Justice, ſe dit auſſi du corps des Officiérs commis pour rendre la *juſtice*. *Judices, cognitores.* Il y a eû grand tumulte en un tel quartier, la *juſtice* a été obligée de s'y tranſporter. On appelle frais de *juſtice*, non ſeulement les frais des actes & procédures néceſſaires pour la pourſuite ; mais auſſi le ſalaire des Juges pour le jugement d'un procès.

N'imite point ces fous, dont la ſotte avarice
Va de ſes revenus engraiſſer la Juſtice. Boil.

Sous le nom de gens de robe on comprend les gens de *juſtice*, & les Éccléſiaſtiques. Il eſt allé reclamer le ſecours de la *juſtice* : cela s'entend quelquefois d'un ſimple Commiſſaire. On appelle ironiquement un Sèrgent, Membre de *juſtice*.

Justice, ſe dit auſſi du ſiége, du tribunal où ſe rend la *juſtice*, de la qualité, de l'étenduë & des marques de la Juriſdiction ; & de la propriété de la *juſtice* qui appartient au Roi, ou aux Seigneurs. Je me ſuis pourvû en *juſtice*. Je l'ai fait appeller en *juſtice*. Le procès eſt pendant en *juſtice*, en un tel ſiége. J'ai obſèrvé

toutes les formalitez de *juſtice*. La *juſtice* du Châtelet, des Conſuls, &c. Pour la *juſtice* Royale, voyez JURISDICTION. On plaint la condition de ceux (des Religieux) que l'on employe pour faire les ſollicitations, & les pourſuites dans les Tribunaux, & dans les *juſtices* ſéculières. AB. DE LA TRAPE.

A l'egard des *Juſtices Seigneuriales*, il y en a de trois ſortes; Haute, moyenne, & baſſe *Juſtice*. Mais la *Juſtice* n'eſt point néceſſairement attachée au fief, enſorte qu'un fief peut être ſans *juſtice*. Il y a pourtant peu de fiefs ſans *baſſe juſtice*. Pour la *haute juſtice* il faut une conceſſion ſpéciale du Roi, ou une poſſeſſion immémoriale. Il y a des *hautes juſtices* dont l'appel eſt relevé immédiatement au Parlement, ou devant les Baillis Royaux. La haute *juſtice* eſt celle d'un Seigneur qui a pouvoir de faire condamner à une peine capitale, & de juger de toutes cauſes civiles, & criminelles, excepté des cas Royaux. La moyenne *juſtice*, a droit de juger des actions de tutelle, & injures, dont l'amende ne peut excéder ſoixante ſols. La baſſe *juſtice*, connoît des droits dûs au Seigneur, du dégat de bêtes, & injures, dont l'amende ne peut excéder ſept ſols ſix deniers, & on l'appelle autrement *juſtice* foncière.

Les Auteurs ne s'accordent nullement ſur l'origine des *juſtices Seigneuriales*, & encore moins ſur la diſtinction de *haute*, *moyenne*, & *baſſe juſtice*. Quelques-uns prétendent que du tems de Charlemagne il n'y avoit que des Juges Royaux, & que ce n'eſt que dans la décadence, & la foibleſſe de la Race Carlovingienne, que les grands Seigneurs s'emparèrent de la Juriſdiction, & s'attribuèrent l'autorité ſur leurs vaſſeaux. De là vient que le nombre des *juſtices Seigneuriales* eſt ſi grand, & que leur pouvoir, & leur tèrritoire ſont ſi incèrtains, & ſi confus, qu'on ne peut rien détèrminer de cèrtain là deſſus. Les Coûtumes ont réglé leurs droits fort divèrſement, & il n'y a rien d'uniforme dans le Royaume à cèt égard. Les Docteurs en ſe réfutant les uns les autres, conviennent ſeulement de l'obſcurité, & de l'embarras qui s'y trouve. Tout ce qu'on en peut débrouiller, c'eſt que les *juſtices Seigneuriales* ont eû preſque la même origine que les fiefs. Ils en ſont le principe, & le fondement, & les *juſtices* n'en ſont qu'une ſuite, & une dépendance. La diſtinction de la haute, moyenne, & baſſe *juſtice*, vient apparemment auſſi de la différence de dignité entre ceux qui poſſédoient les fiefs: chacun ayant uſurpé plus ou moins d'autorité ſelon le rang qu'il tenoit. Cependant cette différence eſt aſſez mal établie, & peut-être que les Praticiens ne l'ont inventée que pour l'accommoder aux trois éſpéces de Juriſdiction des Romains; *merum*, & *mixtum imperium*, & *ſimplicem juriſdictionem*. Car la moyenne *juſtice* eſt imaginaire, & il n'y en a peut être point d'éxemple. On ne connoît guères dans l'uſage que la haute, & baſſe *juſtice*. A proprement parler il n'y a que le haut Juſticiér qui ait Juriſdiction contentieuſe. Les bas Juſticiérs n'ont qu'une *juſtice féodale*, pour le payement des droits ſeigneuriaux. Leurs Juges s'appellent Sénéchaux, & Prévôts: ce ſont les Juges pédanées du droit Romain, ou ceux que l'on appelloit en France *Juges ſous l'orme*. Voyez LOYSEAU de l'*Abus des juſtices de village*.

JUSTICE CENSUELLE, eſt celle qui appartient au Seigneur cenſier pour raiſon de cens. *juſtice* domaniale, eſt celle qui appartient au Seigneur du domaine pour raiſon du domaine. *Juſtice* foncière, eſt celle qui appartient au Seigneur fonciér pour raiſon des cens. *Juſtice* ſous latte, eſt la *juſtice* qui eſt ſous le couvèrt de la maiſon du Seigneur ſeulement. *Juſtice* manuèlle, eſt celle où le Seigneur pour avoir payement des arrérages de ſa rente, ou charge, prend de ſa main namps ſur l'héritage en la préſence du Sèrgent, auquel il les délivre pour les diſcuter. Ces expreſſions ſe trouvent dans les coutumes, la dèrnière eſt du ſtyle de procéder au païs de Normandie.

On appelle *juſtice* ſous latte, celle qui ſe tient ſous le couvèrt de la maiſon du Seigneur ſeulement. *Juriſdictio tecto circumſcripta*.

On appelle auſſi une *juſtice*, les fourches patibulaires, ou piliers qui ſont élevez dans la campagne pour les marques d'une haute *juſtice*.

On appelle, faire *juſtice*, éxécuter publiquement un comdamné à une peine corporelle. On lui livra le coupable pour en faire *juſtice*. ABLAN.

Ceux qui font l'amande honorable demandent pardon à Dieu, au Roi, & à *juſtice*. Le peuple dit faire une *juſtice*, pour dire faire une éxécution. Un particuliér dit auſſi à ceux qui ſe plaignent de ſes valèts, je vous ferai *juſtice*; j'en ferai la *juſtice* moi-même; c'eſt à dire, je le châtierai. *Ulciſcar probè*.

Dans le même ſens *ſe faire juſtice*, c'eſt ſe venger ſoi-même, & punir ceux dont on prétend avoir été offenſé. Pèrſonne ne doit ſe faire *juſtice* à ſoi-même; l'amour propre porte trop loin la réparation de l'injure qu'on a reçuë. NIC. Le Dieu des Armées préſide à cette redoutable *juſtice* que les Souverains ſe font à eux-mêmes. FLÉC. Demander *juſtice*, c'eſt demander la vengeance, & le châtiment d'un crime.

Sire, Chiméne vient vous demander juſtice. CORN.

JUSTICE, en tèrmes de Théologie, ſignifie la prémiére innocence de l'homme avant ſon péché. C'eſt comme une vèrtu générale, qui comprend toutes les habitudes de Religion, & de piété. Adam pèrdit la *juſtice* originelle dès qu'il eut mordu dans le fruit déffendu.

JUSTICE, ſignifie auſſi en tèrmes de Theologie la grâce de la juſtification, qui rend l'homme juſte & agréable aux yeux de Dieu, de pécheur qu'il étoit auparavant. L'homme juſtifié peut avec le ſecours ſpécial de Dieu pèrſeverer dans la *juſtice* qu'il a reçuë, & ne peut pas y pèrſévérer ſans ce ſecours ſpécial. C'eſt ce que porte le 22e Canon de la VIe Seſſion du Concile de Trente. La *juſtice* ſe conſèrve, & s'augmente devant Dieu par les bonnes œuvres. Ibid. Can. 24. la *juſtice* de JESUS-CHRIST eſt non ſeulement imputée; mais actuellement communiquée aux fidèlles par l'opération du S. Éſprit, enſorte que non ſeulement ils ſont réputez, mais faits juſtes par ſa grace. Si la *juſtice* qui eſt en nous, n'étoit juſte qu'aux yeux des hommes, ce ne ſeroit pas l'ouvrage du Saint Éſprit. Elle eſt donc *juſtice* même devant Dieu, puiſque c'eſt Dieu même qui la fait en nous, en répandant la charité dans nos cœurs. BOSS. dans ſon *Expoſition*. Toutefois quoique nôtre *juſtice* ſoit véritable par l'infuſion de la charité, elle n'eſt point *juſtice* parfaite à cauſe du combat de la convoitiſe, ſi-bien que le continuel gemiſſement d'une âme repentante de ſes fautes fait le devoir le plus néceſſaire de la *juſtice* Chrétienne. Ce qui nous oblige de confeſſer humblement avec S. Auguſtin, que nôtre *juſtice* en cette vie conſiſte plutôt dans la rémiſſion des pechez, que dans la pèrfection des vèrtus.

JUSTICE, en tèrmes de l'Écriture & de ſpiritualité, eſt un mot générique, qui ſe dit de toute ſorte de vertus, de leur éxèrcice, & de toutes ſortes des bonnes œuvres. Jéſus dit à S. Jean en S. Matthieu III. 15. Il faut que nous accompliſſions toute *juſtice*. PORT-R. Si vôtre *juſtice* n'eſt plus pleine & plus parfaite que celle des Docteurs de la loy & des Phariſiens, vous n'entrerez point dans le Royaume des cieux. ID. *Matth. V.* 20. Le P. Bouhours a traduit: Si vôtre vèrtu n'eſt bien au deſſus de celle des Scribes & des Phariſiens, &c. Dieu, ſelon ſa parole, jugera non ſeulement les déréglemens groſſiérs, mais même les *juſtices*. AB. DE LA TR.

De même dans cette phrâſe qui eſt priſe de la Sainte Écriture, ſouffrir pèrſécution pour la *juſtice*, il ſignifie toute ſorte de vèrtu, la pratique de quelque vèrtu que ce ſoit.

LA JUSTICE, étoit une Divinité chez les Payens. La *juſtice* étoit fille de Jupitèr, & elle demeura Vièrge, dit Héſiode dans ſon prémiér poëme des ouvrages, v. 254. Dans ſa Théogonie v. 902. il dit qu'elle étoit fille de Jupitèr & de Thémis. Elle accuſe les gens injuſtes au tribunal de Jupitèr. C'eſt elle qui fait proſpérer les ouvrages & le travail des mortels. Les attributs de la Déeſſe *Juſtice* ſont une balance dans une main, & une épée dans l'autre, ou un faiſceau de haches entourées de vèrges. Quelquefois on lui mettoit auſſi un bandeau ſur les yeux. Chryſippe dans Aulu-Gelle L. XIV. C. 4. dit qu'on lui peignoit un viſage triſte & ſévère, des yeux pleins de fièrté. Auguſte bâtit à Rome un temple à la *Juſtice*. La *Juſtice* n'eſt jamais ſi bien voilée qu'elle n'entrevoye celui qui la rechèrche: le pauvre qui ſollicite, eſt prèſque toûjours importun. FLÉC. La *juſtice* eſt retournée au ciel, & l'on ne voit plus cette divine vèrtu parmi les hommes. M. ESP. Éloignez cette idée qu'on a de la *juſtice*, qu'elle doit toûjours être aveugle, toûjours éffrayante, toûjours armée, elle léve quelquefois ſon bandeau pour jetter des regards de pitié ſur les miſérables. FLEC. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la *juſtice* des oracles ambigus & captieux? BOSS. Boileau appelle la Déeſſe *juſtice*

Vièrge, éffroi des méchans,
Qui la balance en main régle tous les mortels.

Il y a à Paris un Collége appellé le Collége de *juſtice*, il eſt dans la ruë de la Harpe. *Juſtinianeum Collegium*.

JUSTICE, eſt auſſi le nom d'un vâſe dont on ſe ſèrvoit autrefois pour boire; on l'appelle quelquefois *juſte*. *Juſtitia*, *juſta*.

JUSTICEMENT. ſ. m. Dans la coutume de Normandie ce mot ſignifie éffèt & éxécution de juſtice.

JUSTICIABLE. adj. m. & f. Habitant ſujet à la Juſtice ordinaire du lieu. *Juriſdictioni obnoxius*. Le Bailli compte dans ſon village qu'il y a tant de *juſticiables*.

JUSTICIABLE, ſe dit auſſi de celui qui doit répondre à un Juge à qui on a attribué cèrtaine Juriſdiction. Un vagabond, un couppeur de bourſes eſt *juſticiable* du Prévôt des Maréchaux. Un domicilié n'eſt point ſon *juſticiable*. Il eſt *juſticiable* du Diocéſain. PAT. Déclaration du Roi concèrnant les *juſticiables* de la chambre de juſtice.

JUSTICIÉR, IÈRE. ſ. Qui rend juſtice, qui aime à faire rendre la juſtice. *Amans æquitatis*; *Obſervantiſſimus æqui*. Le Roi S.

Loüis

Louis étoit ungrand *Juſticier.* Pièrre le *Juſticier* Roi de Portugal, eſt du nom Pièrre I. VIII. Roi de Portugal. Pièrre ſurnommé le *Juſticier*, naquit à Coimbre le 13e May 1320, & commença à régner à l'âge de 37. ans. LA NEUVILLE. Pièrre le *Juſticier* avoit pris pour déviſe une étoile avec ces mots pour âme, *Monſtrat iter.* Cet aſtre, à l'éxemple de celui qui conduiſit les Mages, devant lui frayer le chemin du Ciel. ID.

JUSTICIÉR, eſt auſſi le Seigneur qui a droit de juſtice, un haut, un moyen, un bas *Juſticier. Juriſdictionem habens.*

En tèrmes de Chancellerie on appelle *Juſticiérs* les officiers qui rendent la juſtice au nom du Roi. Le Roi parle ainſi dans les privilèges qui ſont expédiez à la Chancellerie, A nos amez & feaux Conſeillers. . . . . leurs Lieutenans civils, & autres nos *Juſticiérs* qu'il appartiendra, &c.

On appelle au village les *Juſticiérs* tous les officiers de la Juſtice enſemble. Il eſt bas en ce ſens.

Maître JUSTICIÉR, étoit un Magiſtrat du Royaume de Naples, *Magiſter juſticiarius.* Le Maître *Juſticiér* avoit quatre Juges Aſſeſſeurs; il ſuivoit la Cour; il connoiſſoit des crimes de lèze-Majeſté, des fiefs appellez *quaterni*, & de leurs parties, des appels intèrjettez à la Cour, & des affaires des Officiérs du Roi, ou gens ſuivans la Cour, dont les cauſes lui étoient commiſes, & des miſérables qui avoient le privilége de choiſir une Juriſdiction. Voyez les Conſtitut. Sicil. L. I. Tit. 37.

JUSTICIÉR DE PAIX. C'eſt en Angletèrre un Officiér établi par le Roi en chaque Province, ou Canton, pour maintenir le repos public. L'Office de ces *Juſticiérs* conſiſte à faire convenir devant eux, & à éxaminer les voleurs, vagabonds, ſéditieux, & autres gens qui troublent la paix du Royaume, de les faire empriſonner s'ils le trouvent à propos, pour être leur procès fait aux prémières ſeſſions par les Juges de circuit.

Forbez dans ſon *Inſtructio Hiſtorico-Theologica L. I. C. 37. L. XII. C. 9. & L. XIV. C. 5.* appelle JUSTICIÉRS, (*Juſticiarii*) les hérétiques, qui font profeſſion d'une juſtice ou ſainteté parfaite, & mépriſent les autres honneurs avec arrogance & avec orgueil; tels étoient les Phariſiens dans l'ancienne loi, ſoit qu'ils ayent été hérétiques, ou non, & les Novatiens, les Donatiſtes, & tous ceux qui ſe ſont donnez le nom de Parfaits, dans la nouvelle.

JUSTICIÉR. v. act. Faire ſouffrir une peine corporelle à un condamné. *Afficere ultimo ſupplicio, pœnâ capitis, capite plectère.* On a reproché à ce témoin que ſon père avoit été *juſticié*, éxécuté à mort. Le Peuple dit *juſtifier* pour *juſticier*, & dans le même ſens.

JUSTICIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Capite plexus.* Un homme *juſticié* porte une grande note dans une famille.

JUSTIFIANT, ANTE. Qui juſtifie, qui a tout ce qui faut pour juſtifier. *Juſtificans.* C'eſt un fait *juſtifiant.* C'eſt une preuve *juſtifiante.* Circonſtance *juſtifiante.* D'AUCOURT. Il eſt principalement en uſage en Théologie dans ces deux phrâſes, La grâce *juſtifiante*, la foi *juſtifiante.*

JUSTIFICATIF, IVE. adj. Preuve qui ſert à montrer la vérité d'un fait allegué, la juſtice d'une prétention, la cèrtitude d'une Doctrine. Un Avocat dit, qu'il a en main, qu'il a produit dans ſon ſac les piéces *juſtificatives* de ſa demande, qu'il en a communiqué les titres *juſtificatifs.* On ne reçoit un accuſé en ſes faits *juſtificatifs* qu'après la confrontation, quand il n'y a pas pleine conviction contre lui: on le reçoit alors à prouver ſes reproches, ſes *alibi.*

JUSTIFICATION. ſ. f. *Juſtificatio.* En tèrmes de Théologie, ſe dit de cette grâce qui rend l'homme digne de la gloire étèrnelle. Pour bien entendre la Doctrine Catholique ſur la *juſtification*, il faut bien diſtinguer quatre chôſes, qui doivent être regardées comme eſſentielles au ſalut des adultes; ſçavoir, la vocation, la ſanctification, le mérite, & la pèrſévérance. C'eſt ce qui eſt très-bien développé dans le St Concile de Trente ſeſſion ſixième en 16. chapitres & 33. Canons. Voyez auſſi l'expoſition de Mr de Meaux, &c. Les prémiers Prétendus Réformateurs ont propoſé à tout le monde l'article de la *juſtification* comme le principal de tous, & comme le fondement le plus eſſentiel de leur rupture; mais ils ſe ſont bientôt ſéparez entre eux-mêmes, & en s'éloignant tous du droit chemin, ils ſe ſont écartez & éloignez les uns des autres. L'Égliſe a toûjours cru ce que le Concile de Trente a déclaré expreſſément, que nos péchez nous ſont remis gratuitement par la miſéricorde Divine, à cauſe de JESUS-CHRIST, & que nous ſommes dits juſtifiez gratuitement, parcequ'aucune des chôſes qui précédent la *juſtification*, ſoit la foi, ſoit les œuvres, ne peut mériter cette grâce. BOSS. La *juſtification* du pécheur eſt la rémiſſion, l'abolition des ſes péchez, que Dieu lui accorde gratuitement en vèrtu des mérites de Jéſus-Chriſt, en lui rendant la grâce ſanctifiante, qui le fait enfant de Dieu & héritiér du royaume des Cieux. Voyez JUSTICE, & IMPUTER.

JUSTIFICATION, en tèrmes de Palais, eſt la production des titres, ou des témoins, par laquelle on prouve la vérité d'un fait, d'une demande. *Probatio, argumentum.* On rapporte ſur chaque article de ce compte la quittance; c'en eſt la *juſtification.* Chaque fait doit avoir ſa *juſtification* particulière. Il y a de grandes préſomptions contre cet accuſé, ſa *juſtification* ſera difficile.

JUSTIFICATION, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit lorſqu'on démonte le compoſiteur, pour le mettre au degré précis que l'on déſire, & pour égaler toutes les pages. C'eſt ce qu'on appelle faire la *juſtification* des pages. *Paginas componere, æquare.*

JUSTIFIER. v. act. Prouver la vérité d'un fait, la juſtice d'une demande. *Probare, demonſtrare, convincere.* La Nobleſſe ne ſe *juſtifie* que par titres autentiques, mariages, partages, proviſions de charges, &c. Chaque article d'une production porte, Item pour *juſtifier* à la Cour la vérité de ce qui a été allegué. Cette piéce ſert à *juſtifier*, &c. On ne ſçauroit *juſtifier* du contraire. Elle a bien *juſtifié* le Provèrbe, que l'oiſiveté eſt mère de tout vice. BUSSI.

JUSTIFIER. Abſoudre d'une accuſation. *Purgare, abſolvere.* Il a été *juſtifié*, abſous par arrêt. Il s'eſt bien *juſtifié* des crimes qu'on lui avoit impoſez. Claudien dit que le ſupplice de Ruffin a abſous les Dieux, & a *juſtifié* la Providence. L'évenément a *juſtifié* le droit de ſes armes. Quoique ma raiſon ſoit convaincuë de vôtre pèrfidie, je ſens que mon cœur ne l'eſt pas, & que ſa foibleſſe chèrche à vous *juſtifier.* L. PORT. Il ſuffit d'ordinaire d'être malheureux pour être *juſtifié* auprès du peuple. Saint RÉAL. La raiſon par la corruption des hommes eſt réduite à ſervir à *juſtifier* les paſſions. MAL. Quand on a le don de plaire on ſe *juſtifie* aiſément. CORN.

Prens ton glàive, & fondant ſur les audacieux,
Vien, aux yeux des mortels, juſtifier *les Cieux.* BOIL.

JUSTIFIER, ſe dit auſſi en Théologie, de l'effèt de la grâce juſtifiante qui *juſtifie.* Quoique le tèrme de *juſtifier* ſe prenne quelquefois dans l'Ecriture pour abſoudre, ou déclarer juſte, il ſignifie auſſi, tranſporter dans l'état de péché, qui eſt un état de damnation, à l'état de ſalut, & de grâce. Ainſi ce tèrme comprend la rémiſſion des péchez, & la communication des diſpoſitions intèrnes, & inhérentes, c'eſt à dire, la ſanctification. LE CL. Voyez JUSTIFICATION.

JUSTIFIER, eſt auſſi un tèrme d'Imprimeur, qui ſignifie rendre les pages egalement hautes & larges. *Æquare, componere. Juſtifier* les pages. Ces pages ſont bien *juſtifiées.*

JUSTIFIER, en tèrmes de Palais & de Comptes, ſe dit avec un genitif, pour vérifier. *Juſtifier* de l'emploi des ſommes &c.

JUSTIFIER. Le Peuple ſe ſert de ce mot au lieu de celui de *juſticier.* Voyez ce vèrbe.

JUSTIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Juſtificatus, juſtitiâ donatus. Juſtifié* ſe prend ſur tout en tèrmes de Théologie & de controvèrſe pour celui qui a reçu de Dieu la grâce de la juſtification. L'homme, quoique *juſtifié*, peut encore pécher. C'eſt la déciſion du Concile de Trente, ſ. 6. can. 23.

JUSTIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Juſtinus.* Ce que nous avons de l'Hiſtorien *Juſtin* n'eſt qu'un abregé de l'hiſtoire qu'avoit compoſée Trogus Pompéius, & qui s'eſt perduë. L'Empereur *Juſtin I.* ſuccéda à Anaſtâſe en 518. L'Auteur *Juſtin* petit-fils de Juſtinien lui ſuccéda en 566.

JUSTINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Juſtina.*

JUSTINE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe qui eſt panachée de deux rouges ſur le fond de ſatin. MORIN.

JUSTINIANI. Voyez JUSTINIEN.

JUSTINIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Juſtinianus.* Il y a deux *Juſtiniens* Empereurs de Conſtantinople. Le prémiér, petit fils de Juſtin I. auquel il ſuccéda en 527. le ſecond fils de l'Empereur Conſtantin le Barbu, auquel il ſuccéda en 685.

Nous diſons *Juſtiniani*, & non pas *Juſtinien*, en parlant des Grècs modèrnes, & des Italiens qui ont porté ou qui portent ce nom. Je joins à Maldonat Benoît *Juſtiniani*, de la même ſociété, dont nous avons un éxcellent Commentaire ſur S. Paul & ſur les Épitres Canoniques. SIMON. La Maiſon de *Juſtiniani* eſt illuſtre à Venize, à Gennes, dans le Royaume de Naples, dans l'Iſle de Corſe, & à Scio. MORÉRI.

Nous diſons néanmoins S. Laurent *Juſtinien*, & non pas S. Laurent *Juſtiniani.*

JUSTINIEN, eſt auſſi adjectif dans cette phrâſe, Code *Juſtinien*, en Latin *Codex Juſtiniani*, ou *Juſtinianeus.* Le Code *Juſtinien* eſt un Recueil ou Compilation des loix des Empereurs depuis Conſtantin. Voyez au mot CODE, *T. I. p.* 1888.

JUT. Voyez JUST.

JUTLAND. ſ. m. Nom propre d'une grande prèſqu'iſle, qui fait la meilleure partie du Royaume de Danemarc. *Jutlandia, Cherſoneſus*

ſoneſus Cimbricus. Elle eſt bornée au midi par le Duché d'Holſtein, & environnée aux autres endroits par la mèr d'Allemagne, & par la mèr Baltique. Sa longueur du nord au ſud eſt d'environ ſoixante & dix lieuës, & ſa largeur du couchant au levant de vingt. L'air y eſt fort froid, mais ſain: le terroir eſt fertile en grains, & en pâturages, où l'on nourrit une grande quantité de chevaux & de bœufs de groſſe taille que l'on envoye en Allemagne, en Hollande, & ailleurs. Ce païs eſt l'ancienne Chèrſonnèſe Cimbrique. Les Cimbres qui la poſſèdoient, s'étant joints aux Teutons, & aux Ambrons, l'abandonnèrent pour s'aller établir dans l'Empire Romain, où après quelques bons ſuccès, ils fûrent défaits par le Conſul Marius. Les Jutes, peuples d'Allemagne, s'emparèrent de leur païs, & lui donnèrent le nom de *Jutland*. En 948. le *Jutland* fut diviſé en trois Évêchez ſoumis à l'Archevêché de Hambourg, ces trois Évêchez fûrent Sleſvic, Rippen, & Arhus; & depuis cet établiſſement la religion Chrétienne fit de grands progrès dans tout le nord. On le diviſe aujourd'hui en deux parties générales, qui portent les noms de *Jutland* ſeptentrional, & *Jutland* méridional, à cauſe de la divèrſité de leurs ſituations. Vèrs l'an 1072. ſous le régne de Suénon fûrent érigez deux Évêchez dans le Nord-*Jutland*, ſçavoir, Vibourg & Burglave, depuis transféré à Albor. *Fleury, hiſt. Eccl. L. 61.*

Au reſte, il faut dire le *Jutland*, & non pas la *Jutlande*. C'eſt l'uſage François. De même les deux parties ſont appellées le *Nord-Jutland*, & le *Sud Jut-land*.

JUTLAND SEPTENTRIONAL, ou NORT-JUTLAND. C'eſt une partie du Jutland. *Jutia Septentrionalis*. Elle eſt une fois plus grande que l'autre, dont elle eſt ſeparée par une grande ligne, tirée de la ville de Rypen à celle de Coldingue incluſivement. Elle appartient toute entière au Roi de Danemarc, & elle eſt diviſée en quatre Diocèſes, dont les Capitales ſont Rypen, Athuſen, Wiborg, & Alborg. MATY.

JUTLAND MÉRIDIONAL, ou SUD-JUTLAND, ou le Duché de Sleſwick. *Jutia meridionalis*, *Sleſvicenſis Ducatus*. C'eſt la plus petite partie du Jutland. Elle eſt entre le *Jutland* ſeptentrional, & le Duché de Holſtein. Ce païs appartient en partie au Roi de Danemarc, & en partie au Duc de Holſtein Gottorp. Il y a quantité de Nobleſſe dans le *Sud-Jutland*, ſes lieux principaux ſont Sleſwick, Eckellenford, Flenſbourg, Appenrade, Hadèrſcheleben, Tonderen, Huſum, Frédèricſtade, & Tonninge. Il y a quelques iſles dans la mèr d'Allemagne, & dans la mèr Baltique, qui dépendent de ce païs, Alſen, Nordſtrand, & Fora, en ſont les principales. MATY.

Le nom de *Jutland* eſt compoſé de celui de *Jute*, nom de Peuple, du mot Allemand *landt*, qui veut dire *païs*.

JUTURNE. ſ. f. Nom propre de femme & de fontaine. *Juturna*. Jupitèr donna l'immortalité à *Juturne*, & en fit une Nymphe du fleuve Numicus, aujourd'hui Némi, en récompenſe des faveurs qu'elle lui avoit accordées. Mais au vrai *Juturne* étoit une fontaine du Latium, dont les eaux étoient très ſalutaires, & qu'on nomme aujourd'hui Treglio. Elle ſe déchargeoit dans le Némi; c'eſt ce qui a donné occaſion à la fable. On feignit encore qu'elle étoit fille de Damus, & ſœur de Taurus Roi des Rutulois. Voyez Virgile Eneïde Liv. XII. D'autres diſent qu'ayant eû commèrce avec le Roi Latinus, & la chôſe étant devenuë publique, elle ſe précipita de chagrin dans le Némi. *Juturne* avoit un temple à Rome dans le Champ de Mars. On conduiſoit à Rome des eaux de la fontaine *Juturne* pour tous les ſacrifices. Voyez Sèrvius ſur le XII. de l'Én. Il y en avoit encore une autre de même nom à Rome, dans l'endroit où eſt aujourd'hui une Égliſe ſous le titre de Sainte Marie la Libératrice. Conſultez Voſſius *De Idolol. L. II. C. 80. L. VIII. C. 6.*

Sèrvius dérive ce mot de *juvare*, aider, & dit qu'il fut donné à la fontaine dont nous avons parlé, parce que quoique l'eau ſoit nuiſible à tous les corps, celle-ci leur étoit très-ſalutaire. *Juturne* étoit une Déeſſe de la bonne ſanté. Voyez Voſſius cité.

JUV.

JUVEINERIE, ou JUVEIGNEURERIE. ſ. f. Vieux tèrme de Coutumes. Ordre de naiſſance entre deux frères, dont l'un eſt plus jeune que l'autre.

JUVEIGNEUR. ſ. m. Vieux tèrme de coutume, qui ſignifie un frère puîné, ou un cadet à l'égard de l'aîné. *Junior*. Il y a des tèrres nobles qui ſont tenuës à ligence de l'aîné & du *juveigneur*, qu'on appelle tenuës en *juveignerie*, ou en partage. Ce mot a été dit par abregé de *jeune Seigneur*. On trouve auſſi *jouveigneur*.

Les Jeux JUVÉNAUX. *Juvenales ludi*. Étoient des exèrcices des corps, des jeux, des combats instituez par Néron, lorſqu'il ſe fit faire la barbe pour la première fois. C'eſt de là qu'ils avoient pris ce nom. Les jeux *juvénaux* ſe faiſoient dans les maiſons particulières, & il paroit que les femmes y avoient part; car Xiphilin rapporte qu'une Dame de la première qualité & très-riche, nommée Æolia Catula, y danſa à l'âge de 80 ans. C'étoit apparemment les mêmes que ceux qu'on appelloit Néroniens.

JUVÉNAZZO. Voyez GIOVÉNAZZO.

JUVIGNIEU. ſ. m. Nom d'un ancien lieu ſitué dans le diocèſe de Lyon, comme il paroit par les lettres de Lucius III. *Joviniacum*, *Juviniacum*. *Valois*, *Not. Gall. p.* 258.

JUX.

JUXTAPOSITION. ſ. f. Tèrme dogmatique, qui ſe dit des corps naturèls qui s'acroiſſent parcequ'ils ſe joignent, & s'attachent aux voiſins. *Iuxtapoſitio*. Le plus grand accroiſſement des minéraux ſe fait par *juxtapoſition*.

IXA.

IXAR. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Éſpagne, ſitué dans l'Aragon, ſur la rivière de Martin, à quatorze lieuës de Saragoſſe, du côté du midi. *Ixarium*. *Ixar* a titre de Duché, c'eſt, dit-on, le ſeul qui ſoit en Aragon. MATY.

IXE.

IXE. ſ. Nom propre d'une ville du Jetſengen, dans l'iſle de Niphon au Japon. *Ixum*. Elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom.

IXÉUTIQUE. ſ. f. Éſpèce de Chaſſe. L'art de prendre les oiſeau à la glu. *Ixeutice*. Ce mot n'eſt point dans l'uſage ordinaire de nôtre langue, il eſt purement Grèc; on pourroit néanmoins fort bien s'en ſèrvir, comme de tant d'autres tèrmes d'art que l'on tire du Grèc. Il y a pluſieurs ſortes d'*Ixéutiques*. La première eſt celle qu'on appelle Pipée, voyez ce mot. Un autre eſt de tendre des gluaux, ou petites branches d'ôſiér, enduites ou frotées de glu, ſur le bord d'un ruiſſeau, à un endroit où les oiſeaux viennent boire. Les *ixéutiques* d'Opion en vèrs Grècs. Il y a d'autres Auteurs Grècs qui ont écrit de l'*ixéutique*. Ce mot vient d'ἰξὸς, *de la glu*.

IXI.

IXIR. ſubſt. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Nom que les Sages donnent au mèrcure quand il eſt parvenu à la couleur noire.

IYO.

IYO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Japon. *Iyum*. Elle eſt dans la partie occidentale de l'iſle de Xicoco, & elle eſt capitale du Royaume de *Iyo*. MATY.

IZC.

IZCALLI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du dix-ſeptième mois de l'année des Méxicains, elle en contient dix-huit, qui ſont tous de vingt-jours. On ne dit point ce qu'ils font pour égaler leur années à l'année ſolaire. On appelle auſſi ce mois *Uzcalli*.

IZL.

IZLI, ou ZÉZIL. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Izla*. Il eſt dans le Télenſin, à dix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. On le prend pour l'ancienne *Gitlui*, *Giglua*, & *Gilva*, petite ville de la Mauritanie Céſarienne. MATY.

K.

K Subſt. maſc. Lettre conſone & double, la dixiême de l'Alphabet, ſa prononciation eſt *Ka*. Le *K* ſe prononce comme un *c* dur devant un *a*, & un *o*; & devant les voyelles *e*, *i*, *u*, il ſe prononce comme les lèttres *qu* devant les mêmes voyelles; ainſi que nous les prononçons dans les mots *quelle*, *qui*, auſſi bien que le *c* devant un *u*, *fecules*, ypecacuana, *cuiraſſe*.

Cette lettre eſt empruntée des Grècs, c'étoit le *kappa*. Elle étoit peu en uſage chez les Latins: ils ne l'employent guères que pour marquer les Calendes. Le *C* tenoit lieu du *K*. Il a été jugé inutile & ſupèrflu par Priſcien livre prémiér. Claude Dauſquius dit après Saluſte, que l'inventeur du *K* fut nommé Salvius, & que cette lettre a été inconnuë aux anciens Romains. Le nom de Kartage eſt écrit par un *K* ſur les médailles, SALVIS AUGG. ET CAES. FEL. KART. dans Dioclétien, Maximien, Conſtantius, &c. & quelquefois un *K* ſeul eſt pris pour *Kartago* ſur les médailles. Selon M. Bégèr un grand *K*, qui ſe voit au revèrs des médailles des Empereurs de Conſtantinople, ſignifie KONSTANTINUS; & ſur les médailles Grécques il veut que ce ſoit ΚΟΙΛΗ ΣΥΡΙΑ, la Coéléſyrie. Juſte Lipſe dit qu'on avoit autrefois coutume de marquer les calomniateurs au front d'un *K*, qu'on leur imprimoit avec un fèr rouge. La lettre *K*, que les Romains tenoient en foi & hommage du Grèc *Cappa*, eſt indubitablement ſupèrfluë, & telle jugée par Priſcien, L. I. comme celle dont on ne peut uſer qu'ès mots Grècs faits Latins, èſquels il eſt convenu mettre un *C* & *A* enſemblement. Quintilien dit que quelques-uns étoient autrefois tombez en cette héréſie, d'eſtimer que toutes & quantes fois qu'il ſe trouvoit une lettre Latine en laquelle au commencement du mot on uſoit du *C* & de *A*, il y falloit employer la lettre de *K*. J'ai lû quelques vieux Romans François èſquèls les Auteurs plus hardiment au lieu de *Q*, à la ſuite duquel nous employons l'*V*, ſans le proférer, uſoient de *K*, diſans *Ka*, *Ke*, *Ki*, *Ko*, *Ku*. PASQUIER, *Rech. L. VIII. C. 63.*

La lettre *K* a différentes ſignifications dans les tîtres, les chartes, les diplômes; en voici quelques éxemples que nous rapportons ici, parceque les Actes ſe faiſoient autrefois en Latin en France. KR. *Chorus*, KR. C. *Cara civitas*, KRM. *Carmen*, KR.AM.N: *Carus amicus noſter*, KS. *Chaos*, K.T. *Capite tonſus*, &c.

Autrefois on le mettoit au lieu d'un *c* dans les noms propres *Karolus*, pour *Carolus*, &c. C'étoit l'uſage du tems de Charlemagne, comme on le voit par pluſieurs diplômes.

On ne ſe ſèrt plus dans la langue Françoiſe de la lettre *K* qu'en quelques tèrmes d'Art, & quelques noms pris des langues étrangères. On èxcepte dans le Moréri les mots de *Kalendes*, & de *Kyrie eleiſon*. Cela n'eſt pas vrai du mot *Calendes*, pèrſonne en François, ou prèſque pèrſonne même en Latin, ne l'écrit aujourd'hui par un *K*, non plus que Calendriér. Ablancour dans ſon dialogue des lettres fait dire au *K*, qu'on a ſouvent mis en délibération de le chaſſer de la langue Françoiſe; & de le releguer dans les païs du Nord.

On conſèrve encore le *K* dans les mots étrangérs où le *C* n'auroit pas la même prononciation s'il y étoit; par éxemple, on écrit *Kent* (nom d'une province d'Anglетèrre) & jamais *Cent*, parceque le *c* n'a pas devant l'*e* la même prononciation que le *K*, mais on écrit *Danemarc*, & indifféremment *Konisberg*, & *Conisberg*, parceque le *c* après l'*r*, ou devant l'*o* a la même prononciation que le *K* dans les mêmes places. *K* ſignifie quelquefois *Karat*. Voyez ce mot. *K*, eſt auſſi une lettre numérale, qui ſignifie dans quelques Auteurs deux cent cinquante, ſuivant ce vèrs.

K *quoque ducentos & quinquaginta tenebit.*

Si on met un tître au deſſus, elle ſignifiera cent cinquante mille.

Cette lettre ſe voit ſur pluſieurs de nos monnoyes de Charles V. de Charles VI. de Charles VII. de Charles VIII. & ſur quelques unes de Charles IX. parceque leurs noms s'écrivoient en Latin *Karolus*.

Blanc au *K* couronné. Petite monnoye de France qu'on a appellée dans la ſuite Karolus, ou Carolus. Elle valoit dix déniérs tournois. Sur l'un des côtez il y a une croix tèrminée par quatre petites couronnes, avec ces mots, SIT NOMEN DOMINI BENEDCITUM. De l'autre côté ſe voit un *K* couronné,

KAB. KAC.

ou ſurmonté d'une couronne, avec ces mots, KAROLUS FRANCORUM REX.

KAB.

KAbBADE, ou CABADE. ſ. m. Nom d'un habit militaire des Grècs modèrnes. *Kabbadium*, *Kabadium*, *Sagum.* Tzetzes Chiliad. 2. dit que cet habit étoit ainſi appellé de Cabades Roi des Pèrſes. Codinus *De Off. Conſtant. C. 6.* dit qu'il avoit paſſé des Aſſyriens aux Grècs de Conſtantinople. D'autres ont dit que ce nom lui venoit de ſa forme, qui étoit ſemblable à celle d'un Kappa Grèc. Le P. Goar trouve ce ſentiment ridicule. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit un habit intérieur, que l'on portoit ſous un autre, le *Kabbade* étoit court, ſèrré, ſans plis, il ne deſcendoit que juſqu'au haut de la jambe, & ſe boutonnoit juſqu'au bas de la poitrine avec de grôs boutons. On le ceignoit d'une ceinture, il étoit bordé de frange, que le mouvement des jambes faiſoit paroître en faiſant ouvrir le *Kabbade* quand on marchoit. C'eſt la deſcription qu'en fait le P. Goar dans ſes Notes ſur Codin p. 49. not. 30. Il croit que ce n'eſt autre chôſe que le *Sagum* des Romains, qui avoit dégénéré en *Kabade* chez les Grècs. L'Empereur & le Deſpote portoient le *Cabade* violet, ou pourpre.

KAbBALE. Voyez CAbBALE.

KABIN, ou KÉBIN, ou KUBIN. ſ. m. Mariage contracté pour un cèrtain tems ſeulement parmi les Mahométans. *Matrimonium non perpetuum. Connubium ad tempus.* Le *Kabin* ſe fait devant le Cadi, en préſence duquel l'homme épouſe une femme pour un cèrtain tems, à condition de lui donner une cèrtaine ſomme à la fin du tèrme, lorſqu'il la quittera. Quelques Auteurs diſent que le *Kébin* n'eſt pèrmis que chez les Pèrſes & dans la Secte d'Ali; d'autres prétendent qu'il l'eſt auſſi parmi les Turcs. Voyez Pietro della Valle, Tom. III. & Ricaut de l'Empire Ottoman. Méninſki l'appelle Mariage à la Turque; ou plutôt c'eſt, ſelon lui, la confirmation qui s'en fait devant le Cadi, à condition au mari de payer à la femme une cèrtaine ſomme, s'il la répudie. Il ne doute point non plus que ce ne ſoit l'uſage chez les Turcs. *Matrimonium, ſeu potius confirmatio ejus quæ à judice fit, & ſponſalia, ſeu ſponſalitia promiſſa, quibus ſolutis ducta repudiari poſſit.* Et enſuite en Italien *Matrimonio à la Turcheſca* &c.

Ce mot eſt Turc כאבין, *Khabin*; car c'eſt un Khef, & il ſeroit mieux d'y mettre une *h*.

KAC.

KACHEMIRE, ou Cachemire. *Caſſimire*, & *Caſſemire*. ſ. f. Nom propre d'une Province des États du Mogol en Aſie. *Kachemira*, *Caſſimira*. Elle eſt au piéd du mont Caucâſe, qui la ſépare de la Grande Tartarie. Elle confine ailleurs avec le Royaume des Kakâres, les Provinces de Baudiſch, de Lahor, d'Attock, & de Cabul. La *Kachemire* paſſe pour un des païs des plus fèrtiles des Indes. Elle a eû ſes Rois particuliérs, & n'eſt ſoumiſe aux Mogols que depuis le XVIe ſiécle.

L'Auteur de l'hiſtoire générale du Mogol écrit ce nom par un *G*, & ne lui donne jamais d'article; il n'y a rien ajouté non plus qui pût faire voir de quel genre il le fait. Afin de joüir plus en repos des plaiſirs de la paix, Jehan Guir alloit ſouvent paſſer l'été dans le Royaume de *Cachemire*. C'eſt le païs le plus ſeptentrional des États du Mogol. Il eſt ſitué au piéd du mont Caucâſe. *Cachemire* n'eſt à vrai dire qu'une grande vallée environnée de montagnes. Quelques-uns aſſurent que le fleuve Indus y prend ſa ſource. C'eſt une èrreur qui n'eſt ſuivie d'aucun Géographe. Il eſt vrai qu'un grand nombre de petites rivières ſortent de *Cachemire*, & vient ſe jetter dans l'Indus. P. CATROU. Le Royaume de *Cachemire* paſſe pour le Paradis tèrreſtre des Indes. Auſſi n'y a-t-il guères de païs au monde où l'air ſoit plus tempéré, plus ſain, & où l'on trouve plus en abondance toutes les délices de la vie. Quand on a paſſé les montagnes qui ſéparent l'Indouſtan de *Cachemire*, il ſemble qu'on ait été tranſporté tout à coup des climats les plus brûlans de l'Aſie, dans les païs les plus tempérez de l'Europe. Auſſi ce ne ſont plus les mêmes arbres, & les mêmes fruits qu'on voit aux Indes. Ce ſont nos fruits, & nos arbres de France; des poiriérs, des pommiérs, des abricotiérs, &c. ID. C'eſt dans ce beau Royaume que Jehan Guir ne manquoit guères d'aller paſſer la ſaiſon la plus chaude de l'année. Il eſtimoit tant *Cachemire*, qu'il auroit

mieux aimé, diſoit-il, perdre le reſte de ſes États que cette ſeule Contrée. I D. Les promenades de *Cachemire* étoient d'ordinaire le divertiſſement de Jehan Guir pendant l'été. I D. Auſſi le Mogol & la Sultane ont rempli *Cachemire* des marques de leur magnificence. I D.

Ce défaut d'article ne nous paroit pas extraordinaire, parceque *Cachemire* eſt un nom peu uſité : il eſt pourtant contre l'uſage & l'analogie, qui demande communément un article devant les noms de Royaumes, de Provinces, de Contrées, quand ils ne ſont pas mis en un ſens indéfini, ou comme indéfini. Car le Royaume de *Cachemire*, les promenades de *Cachemire*, ſeparent l'Indouſtan de *Cachemire*, ſort de *Cachemire*, tout cela eſt ſelon l'uſage ; mais dirions nous, Champagne n'eſt à vrai dire qu'une grande vallée &c. Ils habitèrent à Normandie, comme on va voir dans l'Article de KACHEMIRISTE habitèrent à *Cachemire* ? Il éſtimoit tant France. Ils ont rempli Provence des marques de leurs magnificences ? Ne dirions-nous pas la Champagne n'eſt à vrai dire &c. Ils habitèrent la Normandie, ou en Normandie, ou dans la Normandie. Il éſtimoit tant la France. Ils ont rempli la Provence &c ? Que le nom *Cachemire* ſoit étranger, cela n'y fait rien, nous ne dirions point Chine n'eſt à vrai dire, &c. Ils habitèrent à Japon. Il éſtimoit tant Inde, ou Perſe. Il a rempli Égypte, ou Arabie, ou Tunquin, des marques de ſa magnificence. Il ſemble donc qu'il eût été mieux de faire entrer *Cachemire* dans la régle générale : il faut néanmoins convenir auſſi qu'il y a des noms étrangers de Provinces & de Royaumes qui ne veulent point d'article. Tel eſt Siam. On ne dit point le Siam, du Siam, au Siam ; mais Siam, de Siam, à Siam, comme aux noms propres de villes ; mais l'uſage y a paſſé : en eſt-il de même de *Cachemire* ? Cependant il ne choque point l'oreille, comme nous l'avons remarqué d'abord, & le P. Catrou parle trop bien ſa langue pour que nous oſions abſolument le condamner en ceci. J'aimerois pourtant mieux mettre un article, pour diſtinguer *Cachemire* contrée, de *Cachemire* ville. Il faut éviter autant qu'on peut les ambiguitez dans les langues. C'eſt ainſi que nous diſons Luxembourg, Mekelbourg, & le Luxembourg, le Mekelbourg, en parlant des Païs ou Provinces dont ces villes ſont capitales, & ainſi communément des autres.

KACHEMIRE, eſt auſſi le nom propre de la ville Capitale de la Province, dont on vient de parler ; elle eſt ſcize ſur un lac, d'où ſortent deux rivières qui traverſent la ville, & ſont déja aſſez fortes pour porter bateau. On la prend pour l'ancienne *Caſpira*.

KACHEMIRISTE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Originaire, habitant de Cachemire. *Kachémirianus*, *Caſſimirianus*, *à*. *Caſſemirienſis*. Le P. Catrou a fait ce nom dans ſon hiſtoire du Mogol. Les peuples mêmes qui habitent cette agréable contrée (de Cachemire) n'ont rien de la molleſſe & de l'oiſiveté des Indiens. Ils ſont forts & laborieux, appliquez à cultiver leurs terres, & fort braves dans la guerre. C'eſt une ancienne tradition que les Juifs qui furent emmenez captifs du tems de Salmanazar habitèrent à Cachemire ; & que les *Cachémiriſtes* ſont les deſcendans de ces Juifs d'autrefois. Certainement quoiqu'on ne trouve plus à Cachemire aucun veſtige de la Religion Judaïque, tous les peuples y étant Gentils, ou Mahométans, on y voit cependant quelques traces d'une nation déſcenduë des Iſraélites. L'air du viſage & la phyſionomie de ces peuples a quelque chôſe de ce qui diſtingue les Juifs, & de ce qui les fait reconnoître parmi tous les autres peuples. Le nom de Moyſe y eſt fort commun, & l'on voit encore d'anciens monumens, qui déſignent une nation ſortie d'Iſraël. Par exemple, le reſte d'un édifice bâti ſur une haute montagne, s'appelle encore aujourd'hui le Trône de Salomon. P. CATROU.

KACHÉTI, GAGHÉTI, ou ZACHÉTI. ſ. m. Nom d'une Contrée de l'Aſie. *Gaguetia*. Elle eſt dans la Géorgie, entre les Tartares de Dagheſtan, le Scirvan, l'Irvan, & le Carduel. Ce païs a ſon Prince, ou Roi particulier, tributaire du Roi de Perſe. Zagan en eſt la ville capitale. MATY.

KACHSCHAGA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tartarie Moſcovite. *Kacſchaga*. Elle eſt dans le Royaume de Caſan, ſur le Wolga, environ à vingt-cinq lieuës au deſſus de la ville de Caſan. MATY.

KACSÉOLE. ſubſt. f. Petite Contrée d'Autriche en Allemagne. *Kacſeola*. Laas eſt la capitale de la *Kacſéole*.

KAD.

KADARE, ou KADARITE. ſ. m. & f. Nom d'une Secte Mahométane. *Kadarus*, *Kadarita*. Les Giabares & les *Kadares* ſont deux Sectes oppoſées. Les *Kadares* nient le deſtin, & tout ce qui nous ôte la liberté. Ils croyent que l'homme a le pouvoir libre de faire le bien, ou le mal, ſelon ſon choix, & qu'il peut

toujours uſer de ſa liberté quand il lui plait. Voyez Ricaut, *De l'Emp. Ottom.*

Ce nom leur a été donné du mot Turc קודר, *Kudur*, qui ſignifie pouvoir, puiſſance, à cauſe du pouvoir d'agir, ou de ne pas agir, de faire le bien ou le mal, qu'ils reconnoiſſent dans l'homme.

KADÉZADÉLITE. ſ. m. & f. Nom d'une Secte Mahométane. *Kadezadelita*. Cette Secte ne ſe diſtingue preſque que par quelques cérémonies que l'on y pratique aux obſéques des morts, & dans les prières que l'on fait pour eux. C'eſt du moins ce qu'elle a de plus ſingulier. L'Auteur de cette Secte eſt un certain Burgali Effendi. Quelques Auteurs ſemblent vouloir faire croire qu'ils ont pris des Chrétiens la prière pour les morts, quand ils diſent que la plûpart des *Kadézadélites* ſont des Ruſſiens & d'autres Chrétiens renégats, qui ont retenu quelque idée confuſe du Purgatoire & des prières pour les morts ; comme s'ils étoient les ſeuls qui euſſent ces idées. Voyez Maraccio dans ſon *Prodromus ad Refutationem Alcorani* P. IV. C. V. p. 15. col. 2. où il explique les cérémonies que les Muſulmans pratiquent aux obſéques des morts ; combien de fois, & comment ils lavent le corps du mort, de combien d'habits & de quels habits ils le revêtent, les fumigations qui ſe font ; les prières que récitent ſur lui d'abord les gens conſtituez en dignité, enſuite les parens du mort, &c. Ce que l'on ajoute que leur Incan crie à haute voix aux oreilles du corps mort, qu'il ſe ſouvienne qu'il n'y a qu'un Dieu & un Prophête, n'eſt pas plus exact. Ce n'eſt point aux oreilles du corps mort, c'eſt aux oreilles des Agonizans qu'ils diſent : Il n'y a point de Dieu, ſinon un, & Mahomet eſt ſon Envoyé ; & c'eſt leur profeſſion de foi qu'ils lui ſuggèrent alors ; mais ce n'eſt pas les *Kadézadélites* ſeuls, c'eſt tous les Muſulmans qui le font. Voyez Maraccio.

KADÔLE. ſ. m. Miniſtre dans les chôſes ſecretes de la Religion, dans les myſtères des Grands Dieux. *Kadolus*. Denys d'Halicarnaſſe dans ſes Antiquitez Romaines L. II. dit que les *Kadôles* étoient chez les Hétruriens, & auparavant chez les Pélaſges, c'eſt-à-dire, les anciens Grècs, ce qu'étoient les Camilles chez les Romains ; que c'étoient les Miniſtres des Prêtres dans les ſacrifices, & dans les myſtères des Curètes & des Grands Dieux.

KAE.

KAER. ſ. m. Ancien nom d'une rivière de Bretagne. *Kaer*. On trouve ce nom dans les titres de l'hiſtoire de Bretagne T. II. p. 71. où il eſt dit que cette rivière étoit *in Bot. Carman*, & que Cornou étoit ſitué deſſus.

KAEY. ſ. m. Arbre haut & épais qui croît au païs des Noirs. Son bois eſt ſi dur que l'on en fait des canots qui réſiſtent fort longtems à l'eau, & qui ne ſe pourriſſent pas facilement. On employe l'écorce & les feuilles dans des remedes.

KAG.

KAGNE. ſ. f. Eſpéce de pâte que font les Italiens avec la plus belle farine du froment : en la faiſant paſſer par des trous faits exprès ils en forment des morceaux en façon de ruban large de deux doigts. Il ſeroit plus naturel d'écrire ce mot avec un *c*, mais on ne l'a point trouvé autrement qu'avec un *K*.

KAH.

KAHIAC. ſ. m. Terme de Calendrier. Il y en a qui appellent ainſi le quatrième mois des Coptes.

KAHOUA, ou KAHOUÉ, ou KAHOUE. C'eſt le nom que les Arabes, les Turcs, & les Perſans donnent au Caffé, & d'où nous avons fait celui de Caffé. Voyez ci-deſſus Tome I. p. 1326.

KAHUER-BACHI. ſ. m. Terme de Relations. Nom d'un Officier du Roi de Perſe. C'eſt celui qui a ſoin du Kahué, ou Caffé, de l'eau rôſe, & des autres eaux diſtillées que les Perſans boivent.

KAHUR. ſ. m. Nom d'un arbre qui ſe voit en Perſe. Piétro della Valle, qui en parle dans ſa IIe Part. Lettre XVIe p. 322. dit que le *Kahur* ne porte aucun fruit, mais ſeulement des feüilles qu'on donne à manger aux beſtiaux ; que c'eſt un arbre épineux ; qu'il lui paroit que c'eſt la même chôſe que l'Acacia qu'il avoit vû dans l'Arabie Pétrée, & dont on tire la gomme arabique ; que néanmoins celui d'Arabie, au moins quand il le vit, avoit les feüilles beaucoup plus petites que celui de Perſe, ce qui venoit peutêtre de la ſaiſon ; que les Perſans ne retirent aucune gomme du *Kahur*, peutêtre parcequ'ils n'ont pas fait attention qu'il en donnât, ou qu'ils ne ſçavent pas de quel uſage elle peut être. Il ajoute plus bas qu'il y a un certain village nommé Kahuriſtan, à cauſe de la quantité de *Kahurs*, ou d'Acacias que la terre y produit.

KAI.

KAÏMACAN. Voyez CAÏMAGAM, *T. I. p.* 1336.

KAIMACHITES. ſ. m. & f. ou NAIMAN, ANE. ſ. m. & f. Nom propre d'un grand peuple qu'on place au milieu de la grande Tartarie, le long de la rivière de Ghamas, depuis les environs du lac de Caventia juſqu'à la mèr, qu'on nomme la mèr des *Kaimachites*. Mais dans la relation que le Père Avril a donnée du voyage de Toboliſcà Péking, il ne fait aucune mention, ni de la rivière de Ghamas, ni de *Kaimachites*, ni de Naimans. Et Mʳ Witſen dans la Carte qu'il a donnée des parties ſeptentrionales de l'Aſie & de l'Europe, mèt au lieu du Ghamas l'Yamour, & au lieu des *Kaimachites*, ou Naimans, il place les Monguls au midi du fleuve, & la Daurie, avec quelques autres païs au nord. *Kaimachita*, *Naimanus*. MATY.

KAIQ, ou Caïque. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un mot Turc, qui ſignifie un petit bateau. DE LA BOULAYE. *Linther*, *cymba*.

KAISÈRSHEIM. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye d'Allemagne. *Kaiſersheimenſe monaſterium*. L'Abbé de *Kaiſersheim* eſt Prince de l'Empire du Cèrcle de Bavière. Cette Abbaye eſt de l'Ordre de Citeaux, & ſituée dans le Duché de Neubourg, peu éloignée du conflant du Lech & du Danube. Elle fut fondée en 1113. par Henri Comte de Lechimund & de Graiſbach, & par ſa femme Loyrarde. Cette Abbaye a longtems diſputé ſon immédiateté contre le Comte Palatin de Neubourg, mais enfin ce Prince a déſiſté. *Imhoff*, *Not. Imp. L. III. C.* 28. *n.* 17.

KAISÈRS LOUTÈRN. ſ. m. ou *Caſeloutre*. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne, ſituée dans le Cèrcle électoral du Rhin. *Lutra*, *Lutra Cæſarea*. Elle eſt dans le Palatinat du Rhin, entre Spire & la ville de deux Ponts. *Caſeloutre* eſt ſituée ſur un petit lac, formé par la rivière de Loutre, qui la couvre d'un côté: un bois la défend de l'autre; outre cela elle a quelques fortifications. *Caſeloutre*, qui étoit ville Impériale, fut engagée l'an 1402. à l'Électeur Palatin, dont les ſucceſſeurs l'ont poſſédée juſqu'à préſent.

KAISÈRSPERG. Voyez KEISÈRSPÈRG.

KAJ.

KAJUTSIU, ou KAOYEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kajutſium. Kaoyeum.* C'eſt la quatrième ville ſous celle d'Yancheu métropole. Elle eſt à la droite du grand canal, ſur le bord du lac Piéxe. Elle eſt groſſe, & bien peuplée; ſon tèrroir eſt fèrtile, & produit beaucoup de ris. *Ambaſſ. des Holland. à la Chine p.* 104.

KAK.

KAKARA. ſ. Nom d'un fruit qui ſe trouve chez les Tapuyis au Breſil. *Kakara*. Il a la forme d'une noix. Il faut le faire cuire pour le manger, quand il eſt crud il eſt amèr. *Marcgravius*, *hiſt. Nat. Braſil. L. VIII. C.* 4.

KAKARE. ſ. m. Nom propre de peuple *Kakar*, ou *Kakarus*. Le Royaume des *Kakares*, c'eſt une grande province de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Chacharum Regnum.* Elle s'étend beaucoup d'orient en occident le long des montagnes du Caucaſe, ayant vers le nord le Thibet en Tartarie, & vers le ſud les Royaumes de Pitan, de Siba, de Naugracut, & de Caſſimire. Le Gange a ſes ſources dans le Royaume de *Kakares*, & ſes lieux principaux ſont Purhola, & Dankaler. MATY.

KAKÈRGÈTE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Malfaiſant. *Kakergetes*. Le ſeptième Roi d'Égypte, appellé par dériſion *Phyſcon*, c'eſt à dire, *ventru*, quoiqu'il fût le plus méchant de tous les Rois qui eût été en Égypte, & plus ſemblable à une bête qu'à un homme, voulut néanmoins être appellé Èvergète II. Mais ceux d'Aléxandrie l'appellèrent au contraire *Kakergéte*; c'eſt à dire, Malfaiteur. SPON.

KAL.

KALA. ſ. m. Tèrme de Relation. Mot Turc, qui ſignifie un Château. DE LA BOULAYE. *Caſtrum*, *Caſtellum*.

KALANTÈR. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'un Officièr conſidérable en Pèrſe: c'eſt le ſixième des ſix Viſirs qui ſont les ſubſtituts du prémièr Viſir qu'on appelle *Etmadaulet*. Le *Kalantèr* eſt à peu près la même chôſe à Iſpahan, que le Prévôt des Marchands à Paris.

KALÉCUT. Voyez CALÉCUT.

KALENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une chaîne de montagnes, ſituée dans le Cèrcle d'Autriche en Allemagne. *Calenberga*. Elle commence au Danube, à trois lieuës de Vienne, du côté du couchant, travèrſe la Baſſe Autriche, & s'étend dans la Stire, & dans la Carinthie, juſqu'à la Drâve. C'eſt une partie de la montagne que les Anciens appelloient *Ceſius*, ou *Cetius Mons*. MATY.

KALENDAIRE. adj. m. & f. Qui appartient aux Calendes, qui y a rapport. *Kalendaris*. Les faſtes *Kalendaires*, *Faſti Kalendares*. Voyez FASTES, Tom. I. p. 1676. Junon *Kalendaire*; on donnoit ce titre à cette Déeſſe, parceque toutes les Kalendes lui étoient conſacrées. Il ſeroit mieux d'écrire ce mot par un *C*, comme *Calendes*, & *Calendrièr*.

KALENHAUSEN, ou CALDENHOUSEN. ſ. m. Nom propre d'un village d'Allemagne, ſitué dans le Comté de Meurs, entre la ville de Meurs & celle d'Ordingen. *Kalenhuſium*. Quelques-uns le prennent pour la petite ville nommée anciennement Calonis, ou Calo, que d'autres mettent à Kulf, village de la même contrée.

KALI. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *ſoude*. Elle croît ſur le ſable de la mèr, & on l'y ſème pour la brûler vèrte. Des cendres on s'en ſert pour fondre le vèrre, pour faire du ſavon, & la bière, & le ſel alkali. *Káli* eſt le nom que les Arabes donnent à cette plante, qui croît abondamment en Égypte & en Syrie. Les Venitiens s'en ſervoient pour faire leurs belles glaces, que l'on appelle glaces de Veniſe. Il s'en trouve auſſi beaucoup dans le Languedoc, où on l'appelle Vitraire, *Vitraria*. On dit qu'en Arménie le *Kali* croît ſi haut, qu'il devient un arbre raiſonnablement grand. Bochart dit que cela n'eſt vrai que d'une eſpèce du *Kali*; mais que le *Kali* eſt dans le genre des pois, & que les Arabes l'y mettent. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 1096. Bochart Hiéroz. P. II. L. I. C. 7. Catel en parle dans ſes Mémoires de l'hiſtoire de Languedoc L. I. p. 50. & 51. L'on retire auſſi, dit-il, un notable profit dans le païs d'une hèrbe qu'on a accoutumé de ſemer & cultiver au bord de la mèr, laquelle étant venuë à ſa pèrfection, on couppe; & après on la fait brûler dans un creux qu'on fait dans la tèrre, comme dans un fourneau, couvrant ce creux de tèrre par deſſus afin que le feu ne puiſſe prendre air, & reſpirer; cette hèrbe étant brûlée, l'on découvre ce creux, qu'on trouve plein de cèrtaine matière dure, qui s'appelle dans le païs Salicor, qui reſſemble au ſel en roche, & de laquelle après on fait les vèrres. Cette hèrbe eſt appellée des Arabes *Káli*, des Latins *ſalicornia*, & des François *ſoude*. Il ſe fait ſi grande quantité de ce ſalicor dans le Languedoc, qu'on le tranſporte en divèrs Royaumes, mais principalement en Italie, duquel les Italiens fort ingénieux font ces beaux vèrres, qu'ils apportent après tant en France, qu'en Eſpagne, & autres Royaumes de l'Europe. CATEL. Le P. Roger, Récollet, dans ſon Voyage de la Tèrre Sainte L. I. C. 17. dit qu'à une demi lieuë à l'occident de la mèr morte en Judée toute la contrée eſt couvèrte de *Káli* que les Arabes brûlent, & dont ils portent vendre les cendres à Jéruſalem, & à Hébron, où il y a une petite vèrrerie, pour faire du vèrre: on en fait auſſi du ſavon dans ce païs. Voyez SOUDE.

Ce nom eſt Arabe, il vient de קלי, *Kali*, ce mot tant en Arabe qu'en Hébreu ſignifie *toſtum*, *frictum*, ce qui eſt brûlé. En Arabe קלי, *Coxit*, *frixit*. Scaliger dans ſes Exèrcitations ſur Cardan écrit *Chali*, mais mal, comme a fort bien remarqué Bochart.

KALINGBOURG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de Danemarc. *Calingoburgum*. Il eſt dans l'iſle de Zélande ſur le détroit du Belt, où il a un bon port.

KALIS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Caliſium*. Elle eſt la nouvelle Marche de Brandebourg, ſur un petit lac, formé par la rivière de Tréga, à l'orient de Stargard, en Caſſubie.

KALIS. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un mot Égyptien, qui ſignifie une eſpèce de levée qui retient l'eau du Nil, & que l'on coupe lorſque ce fleuve eſt renfèrmé dans ſon lit. *De la Boulaye*.

KALISCH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe Pologne. *Caliſſium*, *Kaliſſium*. C'eſt la Capitale du Palatinat de *Kaliſch*, ſituée ſur la Proſna, entre Sirad & Poſnam. Cette ville eſt entre des marais, qui en rendent l'accès difficile. Elle fut pourtant priſe, & ruinée par les Suédois, dans le XVIIᵉ ſiécle.

Le Palatinat du *Kaliſch*. *Caliſſienſis Palatinatus*, eſt une province de la Baſſe Pologne, bornée au couchant par le Palatinat de Poſna, & au levant par ceux de Sirad, de Lencici, de Breſt, & d'Inoulocz. Elle confine vèrs le nord la Pruſſe Royale, & vèrs le midi la Siléſie. Ses principales villes ſont *Kaliſch*, Capitale, Gneſne, Laudick & Kamin. *Maty*.

KALMINTZ, KALMUNTZ. ſ. m. C'étoit anciennement le nom d'une ville des Quades, en Allemagne. *Kalmintia*, *Calemantia*. Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Autriche, ſitué vèrs la ſource de la Taye, audeſſus de Znaim, & aux confins de la Moravie. *Maty*.

KALMOUCH, KALMUCHIBUCHAR, KALMAKEN. ſ. m. & f. Nom d'un peuple de la grande Tartarie, en Aſie. *Kalmuchus*. Les *Kalmoucs* étoient ſituez depuis la rivière de Jaick, qui

qui les ſépare du Royaume d'Aſtracan, juſqu'aux montagnes d'Altay, ou d'Imaüs, par leſquelles ils ſont ſéparez vèrs le levant des Tartâres Monguls ; ils ont au ſud les Uſbècs, ou les Zagatay, & au nord la Sibérie, on voit dans le païs de ces Tartâres vèrs les montagnes d'Altay, les deſèrts de Kinros & de Lop. Les Tartâres *Kalmoucs* n'ont ni villes, ni villages, ils campent ſous des tentes de feutre par troupes, qu'ils appellent Hordes, & ils èrrent d'un lieu à l'autre, ſelon la commodité des pâturages. Châque Horde a ſon Prince, mais tous ces Princes dépendent d'un Souverain, qui porte le nom de Kam, ou Cham, & qui ſe dit ſucceſſeur du grand Tamèrlan. Ils n'ont pas encore l'uſage des armes à feu, ils ſont idolâtres, & ils reconnoiſſent pour chef de leur Religion le Dalac Lama, qui eſt le ſouverain Pontiſe du Royaume de Tangut. On dit qu'il n'y a point de peuple au monde plus prompt à camper, ou à décamper que les *Kalmoucs*. Il ne faut pas en être ſurpris, puiſqu'ils font tous ce métier pendant toute leur vie. Ils vont toutes les années camper pendant l'hiver, le long du Wolga, ſur les tèrres des Moſcovites, qui loin de les repouſſer, leur font faire des préſents par le Gouvèrneur d'Aſtracan. Les Uſbècs leur payent auſſi un tribut en forme de préſent. Les uns & les autres en uſent de la ſorte pour empêcher qu'ils ne ravagent leurs tèrres. Maty.

On écrit ce mot indifféremment ou bien *Kalmouke*, comme M. Sanſon, ou *Kalmouch*, comme Tavèrniér, ou *Calmouc*, *Calmouque*, comme d'autres, qui ont donné à ce nom une orthographe plus Françoiſe, ou bien enfin *Kalmouque*, ou *Kalmouc*, & *Kalmouk*. Voyez ſur les *Kalmouchs* une Lettre du P. du Ban Miſſionaire Jéſuite dans la Crimée. Elle a été imprimée dans le II. Tome des Mémoires des Miſſions du Levant, voyez auſſi Tavèrniér dans ſes Voyages, & le mot Calmouc, *T.I. p.* 1354.

KALO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Haute Hongrie. *Kaloa*. Elle eſt Capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & ſituée dans un marais, qui forme la rivière de *Kalo*, entre les villes de Bebrecin, & le petit Waradin, ou Klein Waradin. Maty.

Le Comté de *Kalo*, en Latin *Biberienſis Comitatus*. Contrée de la haute Hongrie. Elle a au nord les Comtez de Zathmar & d'Ugogh, au couchant celui de Chége, au midi ceux de Turtur & de Czongrad, & au levant la Tranſilvanie. Kalo en eſt la ville capitale, les autres ſont le Grand Waradin, S. Job, Débèrcin & Bihar, qui lui donnoit autrefois le nom. Maty.

K A M.

KAMBALU. ſ. m. C'eſt le nom que les Tartares & Paul le Vénitien donnent à la ville de Péking, capitale de la Chine. *Kambalum*. Voyez Péking, Paulus Venetus, & l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine P. IV. au commencement.

KAMBAR. ſ. m. Tèrme du Grand Art. C'eſt la pièrre parfaite au rouge.

KAMÉNIEK. Voyez KAMINIEK.

KAMÉNIEK. ſ. m. Il y a deux Bourgs de ce nom en Pologne. *Kamenecia*. L'un eſt dans la Poléſie, ſur la rivière d'Ilſna, à huit lieuës de Breſſici, vèrs le nord. L'autre dans la Mazovie, ſur le Bug, à ſeize lieuës de Warſovie, vèrs le nord oriental. Maty.

KAMIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtelenie. *Kaminum*. Elle eſt dans le Palatinat de Kaliſch, en la haute Pologne, ſur la Warte, entre Gneſne & Lencici. Maty.

KAMINIEK, ou KAMÉNIEK. Le prémiér eſt le ſeul uſité en François. ſ. m. Nom propre d'une ville des Baſtarnes. *Kamenecia*, *Kaminieca*, *Caminiecum*, *Camenecum*, anciennement, *Clepidava*. Cette ville eſt Capitale de la haute Podolie, ou du Palatinat de *Kaminiek*, contrée de la Pologne. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Smotrycz, vèrs les confins de la Moldavie, environ à quarante lieuës de Lemboèrs vèrs l'orient. *Kaminiek* eſt une ville Épiſcopale, ſuffragante de Lembourg, & une place très-forte par ſa ſituation ſur un rochér éſcarpé, elle eſt environnée de la rivière de Smotrycz & par un grand cèrcle de montagnes, qui eſt audelà de la rivière. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, ſituée ſur le ſommet du rochér. Les Turcs la prîrent aux Polonois l'an 1672, & ils l'ont gardée juſqu'en l'an 1699. qu'elle a été renduë à ſes prémiérs maîtres, en vèrtu de la paix faite à Carlowits le 20 Janvier de la même année, entre le Grand Seigneur, l'Empereur, le Roi de Pologne, & la République de Veniſe. Maty.

KAMPS. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la baſſe Autriche. *Cambus*. Elle a ſes ſources vèrs les frontières de la haute Autriche, & ſe décharge dans le Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Draſain, à l'orient de la ville de Krems. Maty.

K A N.

KAN. ſ. m. Tèrme de Relations. Les *Kans* ſont en Pèrſe, ce que les Gouvèrneurs ſont en Europe : il y a des *Kans* pour les provinces, & les contrées, il y en a pour les villes ; ils ont différens noms qui les diſtinguent. *Prorex, Præfectus, Legatus*. Voyez Cham, *T. I. p.* 1598.

Kan. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Chine. *Kanus fluvius*. Le *Kan* a ſa ſource près de la ville de Xuikin. De là coulant au nord il va arroſer la ville de Kancheu, à laquelle il donne ſon nom ; audeſſous de cette ville il ſe joint au Changa ; ces deux fleuves après leur confluant reſſemblent à une mèr, tant ils ſont larges. Ils vont baigner la ville de Kiangſi, au milieu de laquelle ils paſſent, delà ils vont à Nanchang, après quoi ils ſe pèrdent dans le marais de Poyang. *Ambaſſ. des Holl. à la Chine P. I.*

KANCHEU, ou CANCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kancheum*. Elle eſt dans la Province de Kiangſi, ſur la rivière de Kang, à ſon confluant avec la Changa. *Kancheu* a un pont bâti ſur cent trente bateaux. *Kancheu* eſt une des grandes villes de la Chine. Elle en a douze autres ſous ſa Juriſdiction. Elle eſt gouvèrnée par un Vice-Roi particuliér indépendant de celui de Kiangſi. Ce n'eſt pourtant que la douzième métropole de cette Province, mais par ſes richeſſes & ſon opulence c'eſt une des principales. *Kancheu* eſt quarré, & a environ deux bonnes lieuës de tour. Elle eſt fort bien pavée. *Ambaſſ. des Holland. à la Chine P. I.*

KAND. ou Chéſel. ſ. m. Nom propre d'un fleuve de la Grande Tartarie en Aſie. *Cheſelus*, autrefois *Jaxartes*. Il prend ſa ſource aux confins du Thibet, dans des montagnes, qui ſont une partie du mont Imaüs, enſuite travèrſant tout le Zagathay d'orient en occident, quand il eſt arrivé à Kand, ou Cant, il ſe ſépare en deux branches, dont la ſeptentrionale prend les noms de *Kand*, de Sihum, & de Alshash, & va ſe décharger dans la mèr Caſpienne, un peu au midi de Caracus. L'autre ſe rend auſſi dans cette mèr entre Madrandan & Caraſſat. Ces deux branches forment une iſle de plus de 100 lieuës d'orient en occident, & d'environ 20 du nord au ſud. Voyez la Carte de Witſen.

KANDUANA. ſ. f. Nom propre d'une province de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Canduana*. Elle eſt audelà du Gange, ſur les confins de la grande Tartarie, entre les provinces d'Udéaſſ, de Pitan, & de Gor. Karacatanka en eſt le lieu principal. Maty.

KANIOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la baſſe Volhinie, en Pologne. *Kaniovia*. Elle eſt ſur le Niépèr, ou le Boriſthène, entre Czercaſſi & Kiovie, à dix lieuës de la prémière, & à vingt de la dèrnière. *Kaniow* eſt fortifié. Maty.

KANISE, ou *Caniſe*. ſ. m. Nom propre d'une ville de la baſſe Hongrie. *Kaniſia*. Elle eſt dans le Comté de Zalavar, ſur la rivière de Sala, aſſez près du fort de Serin & de la Stirie. *Kaniſe* eſt très-forte, ſituée dans un grand marais qui la rend inacceſſible.

KANON-EL-AVEL. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois ſolaire de l'année des Pèrſans : il a trente un jours.

KANON-EL-SANI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois ſolaire de l'année des Pèrſans : il eſt de trente un jours.

KANUNI. ſ. m. Tèrme de Kalendriér. C'eſt le nom de deux mois des Turcs, on les diſtingue par l'épithète qu'on y ajoute : *Kanuni achir*, c'eſt-à-dire, *Kanuni* poſtérieur, répond au mois de Janviér ; *Kanuni ével*, c'eſt-à-dire, *Kanuni prémier*, répond au mois de Décembre.

K A O.

KAOCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kaocheum*. Elle eſt la ſeptième de la province de Quantung, & a cinq autres villes dans ſon tèrritoire. Elle eſt ſituée à l'embouchure du Lien, dans la mèr de la Chine, où elle a un bon port. Maty.

KAOUANE. ſ. f. Éſpèce de tortuë. Elle eſt beaucoup plus groſſe que les tortuës franches. On en trouve même de ſi groſſes que l'écaille de deſſus à quatre piéds & demi de longueur, & quatre de large. Cet animal eſt ſtupide, & peſant. L'écaille de la *Kaouanne* ſèrt à garnir la plupart des grands miroirs. La *Kaouanne* eſt plus méchante que les autres tortuës, & elle ſe défend de la gueule & des pattes, lorſqu'on ſe met en devoir de la prendre & de la tourner. Quoi qu'elle ſoit la plus grande des trois éſpèces, elle eſt la moins eſtimée, parcequ'elle a la chair noire, filaſſeuſe, ſentant la marine, & qu'elle eſt d'un aſſez mauvais goût. L'huile qu'on en tire eſt âcre, & gâte les ſauces où on la mêle. Elle ne ſèrt qu'à entretenir les lampes. *P. du Tertre, Hiſt. des Iſles de l'Amériq. P. IV. C.* 1, *§.* 12. *De Lonvillers de Poincy Hiſtoire Naturelle des Antilles C. XXI. Article III.* Il écrit *Caouanne*.

KAOYEU. Voyez KAJUT SIU.

K A P.

KAPANE. ſ. f. Nom d'une ancienne voiture des Grècs, caroſſe des Grècs ; voiture traînée par des mules, attelée de mules. *Kapana, rheda, vehiculum, mulare quod muli juncti trahebant*. La *Kapane* étoit apparemment ſemblable au *carpentum*, ou *pilentum* des Dames Romaines, dont on voit des figures ſur les médailles.

dailles. Euſtathe ſur Homère Iliad. Λ p. 799. dit que καπάνη étoit la même chôſe qu'ἀπάνη, ou ἀπήνη, que c'étoit les Theſſaliens qui avoient fait ce mot καπάνη en y joutant un K au commencement. Et nous de καπάνη, *capane*, nous avons fait cabane. Voyez le P. Pouſſine Jéſ. dans ſon Gloſſaire ſur Anne Comnéne.

KAPI. ſ. m. Tèrme de Relations. Ce mot veut dire *porte*. On appelle en Pèrſe la principale porte par où on entre chez le Roi, *Alla Kapi*, c'eſt-à-dire, *porte de Dieu*.

KAPIGI-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt le nom du prémiér Officiér qui a ſoin des portes du Palais du Grand Signeur. Il eſt viſible que ce nom vient de *Kapi*, *porte*, auquel on ajoûte le nom de *Bachi*, Chèf.

KAPPA. ſ. m. Nom de la lettre Grécque κ, *Kappa*, Voyez K. Suidas appelle le C, ou une lune croiſſante, un croiſſant, un *Kappa* Romain, parceque le C étoit dans la langue Latine, ce qu'eſt le *Kappa* dans la Grécque. C'eſt en ce ſens qu'il dit que les Sénateurs portoient à leur chauſſure la figure d'un *Kappa* Romain.

KAPPA. ſ. m. & f. Nom propre d'une Nation de l'Amérique ſeptentrionale. *Kappa*. Les Tornans, les Dogengais, & les *Kappas* ſont voiſins. Voyez Jovet, T. IV. p. 277.

KAR.

KARABE. ſ. m. Nom d'un ancienne éſpéce de petit bateau, ou de barque en uſage chez les Grècs du moyen âge. *Karabinm*, *Carabus*. Iſidôre dans ſes Glôſes dit que c'eſt un petit éſquif fait d'ôſiér & couvèrt de cuir, *Parva ſcapha ex vimine & corio*. Voyez le Gloſſaire de Fabrot ſur Nicétas Choniate.

KARABÉ. ſ. m. Eſt un nom que les Droguiſtes donnent à l'ambre jaune.

Ce nom eſt tiré du mot *karabe*, qui ſelon Avicenne, ſignifie *tire-paille* en langue Pèrſique. Dioſcoride a cru que c'étoit la réſine du peupliér; mais il s'eſt trompé. Voyez Ambre jaune.

KARACATHAY. ſ. m. Nom propre d'un païs de la grande Tartarie. *Karacathaya*. Sanſon dans ſa grande Carte de l'Aſie, lui donne encore le nom de Chaulach, & il le place au midi de l'Oby, aux confins de la Sibérie, & de la Tingoéſie. On voit dans la nouvelle Carte de M. de Witſen un païs nommé *Karakitay*, qui eſt dans le Tangut, au tour des villes de Kamul, de Sachion, & de Campion. Ce pourroit bien-être le même que celui-ci, nonobſtant la différence de leurs ſituations. Maty.

KARAÏBE, ou KAREÏBE, ſ. m. & f. Voyez CARAÏBE. Le Père Du Tèrtre dans ſon hiſtoire des Iſles de l'Amérique écrit Kareïbe; mais l'uſage eſt de dire *Caraïbe*, & de l'écrire par un C. Cet Auteur décrit deux ſortes de Choux qu'on appelle *Kareïbes*. La racine de cette plante eſt une groſſe bulbe, rude, ronde, & maſſive, de couleur de chaír. Elle croît dans la tèrre, & pouſſe pluſieurs tiges, qui ſe diviſent châcune en cinq ou ſix feüilles, auſſi grandes & de même forme que celles de la Chine, comme panachées de blanc & de vèrd, quelquefois la moitié d'une feüille eſt blanche: cette hèrbe eſt éxcéllente dans le potage, elle eſt tendre, & ſe fond au prémier boüillon, comme de l'ozeille. On y met auſſi la racine, qui ſe cuît ainſi que des panèts, & rend le potage pâteux & épais, comme ſi on y avoit mis une poignée de farine. Je n'ai pas remarqué qu'on s'en ſerve en Médecine. P. Du Tèrtre.

Il s'en trouve une autre éſpéce, que les habitans appellent chou poivré, qui n'eſt différente de la prémière qu'au goût, & à la couleur de ſes feüilles, qui ſont d'un vèrd plus brun, & rârement panachées de blanc, comme les autres. Néanmoins il eſt très-difficile de les diſcèrner, & les plus éxpèrts y ſont trompez, & mettent ceux de la ſeconde éſpéce dans le potage au lieu des autres, d'où il arrive, quoiqu'on ne s'en apèrçoive point en mangeant, qu'ils brûlent le gôſiér, comme ſi l'on avoit mangé des feüilles de l'Auréole; & même ſi on en mange beaucoup, ils donnent le flux de bouche. Id.

KARAÏTE. ſ. m. & f. Voyez CARAÏTE, & KAPRAÏTE.

KARAKATANKA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Âſie. *Karakatanka*, *Canduana*. Elle eſt Capitale du Royaume de Canduana, & ſituée ſur une rivière, au nord du lac de Chiamay. Maty.

KARAOUTA, ou KAROUATA. ſ. f. Plante qui croît aux Indes Occidentales, & qu'on appelle autrement *Karata*, ou *Caraguata*, *acanga*. Voyez Karata.

KARASETACH. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt le nom du Chirurgien, ou Barbier du Roi de Pèrſe: il ſaigne le Roi, lui raſe la tête, ſans pouvoir jamais donner ſa place à un autre.

KARASU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Caraſint*, *Karaſina*. Elle eſt ſur la rivière de *Karaſu*, entre Bacié, Saray & Caffa. Maty.

KARAT. Voyez Carat. Tom. I. p. 1419. C'eſt la même chôſe. Mais ceux qui ont traité des Monnoyes, ſur tout en ces dèrniérs tems, comme Boizard & le Blanc, écrivent toûjours *Karat*. Pour être inſtruit de ce qui regarde les divèrs alliages, il faut ſçavoir que l'or eſt partagé en 24. degrez de bonté; châque degré eſt nommé *Karat*, qui eſt un nom de poids; mais qui a été jugé propre pour éxprimer le titre & la bonté de l'or: enſorte que l'or à 24. *Karats* eſt au ſuprême degré. *Boizard*, *traité des Monnoyes P. I. ch. 3.* Châque *Karat* ſe diviſe en demi, en quarts, en huitièmes, en ſeixièmes & en trente deuxièmes: enſorte qu'un *Karat* eſt compôſé de 32. trente deuxièmes. On ne fait pas de diviſion en de plus petites parties, & on ne paſſe pas plus avant en fait de monnoye. Id.

On marque ce nom par un ſimple *k*, que l'on met après le chifre, ou nombre, & un peu plus haut, comme on met une *l* pour ſignifier *livre*, ou *l*, *t*, pour *livre tournois*. Ces différens dégrez de bonté de l'or n'ont été employez que pour en marquer l'alliage; enſorte que quand on dit de l'or à 20. K, c'eſt-à-dire, de l'or qui a pèrdu quatre dégrez de ſa bonté intérieure, & dans lequel on a mêlé un ſixième d'argent, ou de cuivre. Car l'or n'eſt pas d'un plus haut titre lorſqu'il eſt allié avec l'argent, que lorſqu'il eſt allié avec le cuivre. *Boizard*, *au même endroit*. M. Fréziér dans ſon Voyage à la mèr du Sud écrit *carac*, mais mal, & contre l'uſage.

KARAT *de fin*, c'eſt un 24e degré de bonté de quelque portion d'or que ce ſoit. Boizard, *T. 3. & 13.*

KARAT *de prix*. C'eſt une 24e partie de la valeur d'un marc d'or fin; comme quand le marc d'or valoit 457. l. 16. ſous, c'eſt pour le *Karat de prix* 19. l. 1. ſou 6. deniérs. Boizard. *P. I. C. 13.*

KARAT *de poids*. C'eſt un poids de fin appellé *Karat*, dont les Orfévres & les Joüailliérs ſe ſèrvent pour peſer les pièrres prétieuſes & les pèrles. Châque *Karat* ne pèſe que quatre grains; mais châque grain ſe diviſe en demi, en quarts, en huitièmes &c. & c'eſt ſur ce pied que l'on éſtime & que l'on dônne le prix aux pièrres prétieuſes & aux pèrles. Boizard, *P. I. C. 26.*

KARATA. ſ. m. Eſpéce d'aloës qui croît en Amérique. Sa racine eſt ſemblable en groſſeur, en figure & en couleur à un oignon: elle pouſſe d'abord 3. 4. ou cinq feuilles, groſſes, ſucculentes, vèrtes, creuſes, il en vient enſuite pluſieurs autres qui ont la figure d'un triangle fort aigu, droites, longues de huit, de dix ou de quinze piéds, larges d'un piéd, pointuës au bout, armées de piquans ſur les côtez; il ſort d'une racine trente ou quarante feuilles. Quand la plante a deux ou trois ans, il s'éléve du milieu de ces feuilles une tige plus groſſe que la jambe droite, ſpongieuſe, haute de dix-huit ou de vingt piéds, garnie de feuilles triangulaires plus petites. Le haut de cette tige ſe diviſe en pluſieurs rameaux, portant de petits corps coniques, prèſque de la longueur du doigt, qui s'épanouiſſent en une fleur compoſée de cinq feuilles de couleur vèrte jaunâtre, qui a la figure d'une étoile. On fait bouillir les feuilles de cette plante, & l'on en tire du fil qui eſt d'un fort grand uſage à faire de la toile, des rèts pour la pêche, & des lits pendans. Sa racine ou ſes feuilles broyées & jettées dans une rivière, étourdiſſent ſi fort le poiſſon qu'on peut le prendre facilement à la main. La tige étant ſechée, brûle comme une mèche enſouffrée, & ſi on la frote rudement avec un bois plus dur, elle s'enflâme & ſe conſume. Quelques-uns nomment cette plante *Maguey*, & d'autres *Metl.* Marcgrave *Caraguata guacu*, & C. Bauhin *Aloe folio in oblongum aculeum abeunte*.

Karata, ſe dit d'une autre ſorte de plante qui eſt fort commune à la Jamaïque & aux Antilles. Ses feuilles ſont longues de ſept ou de neuf piéds, larges d'un doigt & demi, creuſes, pointuës au bout, garnies de piquans de part & d'autre. Il ſort du milieu des feuilles fort près de tèrre beaucoup de fleurs rangées en rond les unes proche des autres, de couleur bleuë purpurine. Chaque fleur eſt longue d'un doigt, & compôſée de trois feuilles. Son fruit eſt bon à manger, il eſt long de cinq doigts, ſemblable à une prune; le ſuc en eſt aigre-doux. Marcgrave appelle cette plante *Caraguata acanga*, & Moriſon, *Aloe Americana fructu dulci & acido multiplici*, *prunis ſimili*.

Il y a pluſieurs plantes dans les Iſles de l'Amérique qu'on appelle de ce nom. La plûpart ſont des éſpéces d'Aloës, ou bien elles ont prèſque le même port que l'Aloës; c'eſt-à-dire, que leur racine pouſſe dès la terre pluſieurs feuilles en rond, longues, épaiſſes, pointuës, & armées la plûpart de piquants par les bords. Du milieu de ces feuilles il en ſort ordinairement une tige garnie de ſes fleurs & de ſes fruits, ſelon ſon genre. Il y a pourtant une plante qu'on appelle plus proprement *Karata* dans la Martinique, & dont le fruit eſt très-bon à manger. La plante pouſſe dès la racine (laquelle eſt fort groſſe & fort touffuë) pluſieurs feuilles en rond à la façon des douves d'un tonneau. Ces feuilles ont neuf à dix piéds de hauteur, & ne ſont pas plus larges que de trois pouces. Elles ſont toutes creuſes en long comme des goutières. Elles ſont roides & épaiſſes prèſque comme du

du cuir, & toutes ſillonées fort legèrement en long, quoiqu'elles ſoient aſſez unies. Leur bord eſt tout dentelé en façon d'une ſcie par de piquants lourds, roides, crochus, & qui ont tous la pointe en haut. Leur couleur eſt d'un vèrd blanchâtre ſur le dôs, mais vèrd foncé ſur le devant. Il naît tout au bas & dans l'enceinte de ſes feuilles un amas d'environ deux cens fleurs purpurines, d'une ſeule piéce, mais départie en trois quartiers juſques à la bâſe, à-peu-près comme les trois feuilles extérieures du narciſſe *leucoium*. Chaque fleur porte ſur un embrion ſemblable à un clou de geroſle, lequel devient enſuite un fruit gros & long comme le pouce, & fait à-peu-près comme une petite poire allongée & ſillonnée par trois petites enfonçures depuis le bas juſques au ſommet. Chaque fruit a une peau blanchâtre, unie, épaiſſe comme du vélin, & toute enduite d'une pouſſière très-fine & roux-châtain. Elle eſt fort adhérente à la chair du fruit; mais on peut l'ôter facilement en trois piéces commençant en bas vèrs le haut. Quand on a ôté cette peau on découvre une chair fort blanche, tendre, ſucculente, & d'un goût aigre-doux, mais fort agréable. Elle eſt couvèrte immédiatement d'une penicule fort déliée, qui la ſépare en trois quartiérs remplis chàcun de quelques ſemences noirâtres, ſemblables aux ſemences de nos pommes. Ce fruit eſt éxcellent pour nettoyer les ulcères de la bouche, on dit qu'elle ſaigne enſuite, ſi on en mange un peu trop. Cette plante croît particulièrement parm les forêts pièrreuſes. Le Révérend Père du Tèrtre parle de ce fruit dans ſon Hiſtoire naturelle des Antilles Tome II. Traitté III. Chap. II. pag. 1. Ce mémoire eſt du R. P. C. Plumier, Minime. Voyez auſſi le même P. du Tèrtre dans ſon hiſt. (des Iſles de l'Amérique P. III. Traité I. C. II. §. 2.

KARBATA, ou *Alma*. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la prèſqu'iſle de la petite Tartarie. *Karbata*, *Alma*. Maty croit que c'eſt la même que celle qu'on nomme Baciéſaraye, & qu'elle prend ce nom & celui d'Alma de deux villes qu'elle arroſe. Samſon la nomme KARBATA.

KARDARIQUE. ſ. m. Nom ancien d'un Office, d'une dignité chez les Pèrſes. *Kardarichas*, *Cardaricha*. Ce nom ſe trouve dans Cédrénus, dans Anaſtaſe le Bibliothécaire, & dans l'Hiſtorien Théophane, mais on n'y apprend rien du *Kardarique*, ſi non que c'étoit une dignité très conſidérable. *Fabrot. Gloſſ. Cedreni.*

KARÉGNONDI. ſ. m. Nom d'un peuple du Canada. Voyez HURONS, le Lac des *Karégnondi*.

KARGAPOL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Moſcovie. *Gargapolia*. Elle eſt ſur le lac de *Kargapol*, entre les villes de Wologda, d'Ouſtioug, & d'Archangel, environ à ſoixante lieuës de châcune. Elle eſt Capitale de la province de *Kargapol*, qui eſt aux confins de la Finlande, entre la mèr blanche & le lac d'Onéga. MATY.

KARHAIS, KÉRAHÈZ, ou CARHAIX. Le prémiér & le dèrniér éxpriment la prononciation ordinaire. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg qui a une Abbaye de Bénédictins. *Caretum*. Il eſt dans l'Évêché de Quimpèrcorentin, en Bretagne, à douze lieuës de Quimpèr vèrs le Nord-eſt.

KARKAND, ou KARKADDAN. ſ. m. Nom que les Arabes donnent au Rhinocéros. LUDOLF. *ad Hiſt. Aeth. Comment. L. I. C.* 10. *LXXXIII.* §. 8. & 9. *Bochart Hieroz. P. I. L. III. C.* 28. *p.* 934. & *ſuiv.*

KARKISI. Voyez KARKISIA.

KARKRONE. Tèrme de Rélations. C'eſt la maiſon des manufactures Royales en Pèrſe. On y fait des tapis, des étoffes d'or, de ſoye, de laine, &c. des brocards, des velours, des tafetas, des jaques de maille, des ſabres, des arcs, des flèches & d'autres armes: il y a des Peintres pour la mignature, des Orfévres, des Lapidaires, &c.

KARL. ſ. m. C'eſt ainſi qu'anciennement s'écrivoit le nom de *Charle*, nous y avons ajouté dans la ſuite des tems nôtre *e* muèt & même une *s*, au ſingulier *Charles*, & nous avons changé le *K* en *Ch*. Le prémiér Roi qui a porté ce nom en France eſt celui à qui l'étenduë de ſes conquêtes & l'éclat de ſes actions a fait donner le ſurnom de Grand. Il eſt connu ſous le nom de *Charlemagne*.

On rapporte différentes étymologies du nom de *Karl*. *Kilian* dit que *Kaèrle*, ou *Keèrle* en vieux langage Saxon ſignifie *peu favorable*. Le nom de *Karl* pris en ce ſens convient fort bien à Charlemagne, qui fit en différentes occaſions un ſi grand carnage des Saxons. Dans le miroir Saxon il eſt dit que le mot *Kaèrle*, ou *Keèrle* ſignifie *bràve*, *courageux*, *qui eſt de grande taille*; Charlemagne avoit ces qualitez, & a mérité par là le nom de *Karl*. Jean Aventin remarque que dans la langue des Vénètes & des Huns le mot de *Carl* veut dire Roi. Cette étymologie doit plaire à ceux qui croyent avec le Père Jourdan que les Francs ſont venus de la Pannonie, où les Huns s'établirent. Martinius favoriſe cette étymologie lorſqu'il dit que *Kral* en langage Éſclavon ſignifie *Roi*, & que les Hongrois en ont formé leur mot de *Király*: il ajoute que ſon ſentiment eſt que ce mot vient du Grèc κρατιων, qui s'eſt dit par contraction pour κρατυιων, *imperans*, *qui commande*. On ne ſçauroit rien dire aujourd'hui ſur cette dèrnière étymologie, parceque nous ne ſçavons point ſi le nom de *Kral* étoit dans la langue des Huns, avant qu'ils euſſent eû commèrce avec les Grècs, & lorſqu'ils étoient encore dans le Nord: d'ailleurs quoique les liquides ſe mettent ſouvent l'une pour l'autre, il n'y a pas aſſez de rapport entre *Kral* & κραιων, pour croire que le prémiér de ces mots ait été formé de l'autre.

KARLE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *Karl* & *Charles*. *Krolus*, *Karlus*, *Karle*, par corruption adouci en *Charles*, ſignifie magnanime & généreux. DU TILLET, *P. I. p.* 8.

KARLOMAN. ſ. m. Nom propre d'homme, nous écrivons aujourd'hui *Carloman*.

Ce nom paroit compôſé des mots *Karl*, & *man*, qui veut dire *homme* en langue Tudeſque.

KARMOUSSALI. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un mot Égyptien, qui ſignifie un grand navire mal joint, & fort mal propre pour réſiſter aux tempêtes. Ceux de Damiette s'en ſèrvent pour amener du bois de Tyr, & des fruits de Saïde, que l'on y apporte de Damas pour l'Égypte. DE LA BOULAYE. *Navis Ægyptiaca.*

KARN-TAUR. ſ. m. Nom propre d'une Montagne d'Allemagne. *Carnicus Taurus*. Elle eſt entre l'Archevêché de Saltzbourg, & la Carinthie. On prétend que ce ſont les montagnes où habitoient anciennement les peuples appellez *Norici Taurici*. *Maty.*

KARNWALD. ſ. m. Nom propre d'une forêt de la Suiſſe. *Carna ſilva*. Elle ſépare le canton d'Undèrwald en deux parties, qui portent le nom d'Obdenwald, & d'Undèrwald, dont le prémiér ſignifie au deſſus de la forêt, & l'autre au deſſous de la forêt. MATY.

KAROPNITZE, ou GLIUBOTEN. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Turquie en Europe. *Caropnitius*, ou *Orbelus mons*. Elle ſépare la Macédoine de l'Albanie, & ſe va joindre au mont Argentaro, ſur les confins de la Bulgarie. MATY.

KARON. Voyez KOROIN.

KAROSCA. Voyez KÉROSCA.

KARPIE. ſ. f. vieux mot, qui ſe diſoit autrefois en Normandie; il ſignifie à ce qu'on croit, *hachis de carpe*. Cette conjecture eſt fondée ſur ce qu'un Abbé voulant réformer les Moines, au lieu des hachis de viande qu'ils mangeoient, il leur fit donner un mèts qu'on appelloit dans le païs *Karpie*, comme ſi on vouloit dire *Karempie*, ajoute l'Auteur: mais la ſignification de ce dèrniér mot eſt inconnuë aujourd'hui.

KARRAÏTE. ſ. m. & f. Nom d'une ſècte parmi les Juifs. Voyez CARAÏTE; c'eſt ainſi que nous prononçons & que nous écrivons communément. Ce mot ſignifie ſcripturaire. Outre les Auteurs citez au mot CARAÏTE, voyez Buxtorf, *Lexic. Thalm. p.* 2113. *Voet. T. II. Diſput. ſelectar. p.* 96. & 143.

KARS. ou Cars, & Chiſeri. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turcomanie en Aſie. *Chorſa*; *Carſe*. Elle eſt à la ſource du Kur. *Kars* eſt fort, & capitale du Béglèrbéglic de *Kars*, qui renfèrme le Royaume de Baratralu, & qui eſt borné par le Royaume d'Imiréte, & par celui de Guriel, au couchant par le Béglèrbéglic de Trébizonde, au midi par ceux d'Èrzerum, & de Tchildic, & au levant par le Carduel, & par l'Ivran, Province de Pèrſe. MATY.

KARSTEN, ou *Carſo*. ſ. maſ. Nom propre d'une petite contrée d'Italie. *Karſtia*, *Calderus mons*. C'eſt la partie du Frioul qui s'étend depuis la rivière d'Anſa juſqu'aux frontières de l'Iſtrie, entre le Comté de Gorice, & les Golfes de Venize & de Trieſte. On y trouve Aquilée, Proſeco, Trieſte, & Montefalcone. Cette dèrnière ville avec ſon tèrritoire dépend des Vénitiens, le reſte eſt à la Maiſon d'Autriche. On comprend auſſi quelquefois dans le *Karſten* la Carniole ſeiche, autrement l'Iſtrie Auſtrichienne.

KARTIKAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du huitième mois Lunaire de douze qui compôſent l'année chez les Indiens de l'Indouſtan. Ce mois répond à nôtre mois de Novembre.

KAS.

KASAKE. ſ. m. Nom propre d'une nation Tartâre. *Kaſakus*, *a*. M^r^. de Witſen dans ſa nouvelle carte met des Tartâres *Kaſakes*, entre les Kalmuchs, & il les place aux confins du Zagathay, & vèrs les ſources de Chéſel. *Maty.*

KASGHAR. ſ. m. Nom de lieu *Kaſgharia*. M^r^. Sanſon dans ſa grande carte de l'Aſie met un Royaume de *Kaſghar*, ou de *Chalzag*, au nord du Zagathay, & au couchant des Tartâres Kalmuchs; mais M^r^. de Witſen dans ſa nouvelle carte de la Tartarie

rie, donne tout ce païs aux Kalmuchs, & il place le Royaume de *Cuſcar*, qui eſt ſans doute le même que le *Kaſghar*, dans le Turqueſtan, vèrs les ſources du Gange. Il y met la ville d'Hiarchan, & quelques autres. *Maty.*

KASI. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt le quatrième Pontife de Pèrſe, qui eſt en même tems le ſecond Lieutenant civil, qui juge des affaires temporelles; il a deux ſubſtituts qui tèrminent les affaires de moindre conſéquence, comme les querelles qui arrivent dans les Cafez, &c. De la Boulaye dit que *Kaſi* ou *Kadi*, c'eſt un Juge, ou un magiſtrat, en Turc & en Pèrſan. Voyez CADI.

KASMILLE. ſ. m. Nom d'un faux Dieu de l'Antiquité. *Kaſmillus*, *Caſmillus*. L'Ancien Interprète Grèc d'Appollonius, ſur le prémier livre des *Argonauticon* de cet auteur, dit que c'étoit un Dieu des Samothraces, & l'un de leurs quatre Cabires, ou grands Dieux, qui étoient Axiéros, Axiocèrſa, Axiocèrſos, & *Kaſmile*; qu'Axiéros étoit Cérès, Axiocèrſa Proſèrpine, Axiocèrſus Pluton, & *Kaſmile* Mèrcure. Varron au contraire *De Ling. Lat. L. VI.* dit que *Kaſmile* n'étoit point Cabire, ou Grand Dieu, mais miniſtre des Cabires, comme Mèrcure chez les Grècs & chez les Romains. Denys d'Halicarnaſſe dit la même chôſe dans le II. L. de ſes Antiquitez Romaines. Plutarque dit la même chôſe d'après Juba, & Feſtus, Macrobe, Sèrvius, &c. diſent que *Camille* ſignifie Miniſtre. Or *Kaſmille*, & *Camille*, eſt la même chôſe. Voyez ce dèrnier mot, *T. I. p. 1366.*

KASTA. ſ. f. C'eſt un arbre ſacré des Indiens appellé Lul en Pèrſan. *De la Boulaye.* Voyez LUL. On le nomme auſſi Bèr.

KAT.

KATAPAN, ou KATÉPAN. ſ. m. Nom de charge que l'on écrit plus communément par un *C*, & dont nous avons parlé T. I. p. 1502. Radulphe, ou Rioul, Moine de l'Abbaye du S. Sépulchre à Cambray, Auteur de la vie de S. Lietbèrt C. 5. n. 41. écrit *Katapan*, & il dit en parlant de l'iſle de Chypres, que l'on y appelle le ſecond Seigneur *Katapan. hoc nomine ſecundum Dominum vocant.*

Les Bollandiſtes remarquent ſur cela, *Act. Sanct. Jun. T. IV. p. 399. C.* que ſi ce mot eſt Grèc, fait de κατὰ πᾶν, qui ſignifie *ad omnia*, à tout, pour tout, *Katapan* eſt un Officiér, un Gouvèrneur, qui a un pouvoir ſouverain, qui eſt vicaire de l'Empereur, Viceroi; mais qu'il y a plus de vraiſemblance que les Grècs modèrnes l'ont pris du mot *Capitaneus*, d'où ils ont fait *Capitan*, *Catépan*, & *Catapan*; noms que les Italiens donnoient aux Gouvèrneurs des Villes & des Provinces que les Empereurs de Conſtantinople envoyoient en Italie. Du reſte, voyez CATAPAN. *T. I. p. 1502.*

KATAPANAT, ou KATAPANIE. Voyez. KATIPANAT.

La Princeſſe Anne Comnéne au IIIe livre de ſon hiſtoire, ou plutôt une lettre de ſon frère Aléxis à Henri Roi de Germanie qu'elle rapporte *p. 94.* de l'édit du Louvre dit Κατεπάνω & non pas *Katapan*, & parle du Κατέπανω τῶν ἀξιωμάτων, c'eſt-à-dire, de celui qui étoit propoſé à toutes les autres dignitez, ou charges; ſur quoi le P. Pouſſine dit dans ſon gloſſaire des mots d'Anne Comnéne que ce mot eſt formé de κατὰ, & ἐπάνω, & qu'il ſignifie en général, celui qui eſt prépoſé ſur quelque chôſe, & commis pour en avoir ſoin, Surintendant; que ce n'eſt point un nom, mais un advèrbe qui ne ſe doit dire qu'avec l'article οἱ Κατεπάνω, *Les Surintendants*; qu'ainſi il eſt tout différent de Κατέπανος, Κατέπανις, ou Κατεπάνιος, Capitaine. Cependant Curopalates en fait un nom, & dit Κατέπανος.

KATHAY, ou KITHAY. ſ. m. Nom propre d'un grand païs d'Aſie. *Cataja.* Sanſon dans ſes petites cartes met le *Cathay* dans la grande Tartarie, au Nord de la Chine; mais le Pere Avril aſſure dans ſes voyages, que le *Kathay*, ou *Kithay*, ſe prend en deux ſens: dans un ſens général, il ſignifie toute la grande Tartarie; & dans un ſens particuliér, il eſt la partie Septentrionale de la Chine. MATY. Il faut dire *Kathay*, c'eſt l'uſage; voyez encor KHATHAÏ.

KATIPANAT. ſ. m. ou KATIPANIE. ſ. f. Capitainerie Gouvèrnement, Office de Katapan, ou Katipan. *Catipania*, *Catipanatus.* Les Bollandiſtes, *Acta ſanct. Jun. T. IV. p. 599.* diſent qu'on a dit ces mots pour charge de Catapan; on pourroit dire auſſi *Katapanat*, & *Katapanie*.

KATZBACH. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Siléſie. *Cattus.* Elle baigne la ville de Ligintz, & à quelques lieuës de là elle ſe décharge dans l'Odèr. MATY.

KAU.

KAUFBEUREN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Impériale du Cèrcle de la Soüabe. *Kaufbura.* Elle eſt ſur la rivière de Wèrtach, à ſept lieuës de Wèrtach, & autant de Kempten, vèrs l'orient ſeptentrional. *Kaufbeuren* a dépendu des Comtes de Hof, qui lui vendîrent ſa libèrté pour cinquante mille écus, ce qui fut confirmé par l'Empereur Conrad II. Kempten eſt mal peuplée, peu conſidérable. MATY.

KAUR YSAOUL. ſ. m. Tèrme de Relations. Les *Kaurs yſauls* forment le cinquième & le dèrniér des cinq corps de troupes de la maiſon du Roi de Pèrſe: ce ſont des Huiſſiérs à cheval au nombre de deux mille, ils ont pour chèf le Connétable, en ſon abſence le Chevaliér du Guet les commande. Ils font le guet la nuit aux environs du Palais, écartent la foule quand le Roi monte à cheval, font faire ſilence aux Audiances des Ambaſſadeurs, ſèrvent à arrêter les Kams, & autres Officiérs diſgraciez, & à leur couper la tête quand le Roi l'ordonne.

KAUSTEVEN, ou *Brig-Kauſteven.* ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Lincoln en Anglete̊rre. *Cauſennis.* Il eſt dans la partie ſeptentrionale du Comté de *Kauſteven.* On y voit les ruines de l'ancienne *Cauſennis*, d'où apparamment il a tiré ſon nom.

KAY.

KAYSÈRSPÈRG. ſ. m. *Kayſerſperga*, *Cæſaris mons.* Bon Bourg de la Stirie, ſitué ſur la rivière de Saltel dans le Comté, & à l'orient de la ville de Cilley. MATY.

KAZ.

KAZIMIÈRS. ſ. nom propre d'une petite ville de la Haute Pologne. *Caſimira.* Elle eſt ſur la Viſtule, dans le Palatinat de Lubin, à quatorze lieuës de la ville de ce nom, & à treize de celle de Sandomir. MATY.

KAZNADAR-BACHI. ſ. maſ. Tèrme de Relations. Nom d'un Officiér conſidérable en Pèrſe. C'eſt le grand Tréſoriér: il garde tout l'argent qui eſt dans les coffres du Roi. On écrit auſſi CHASNADAR-BASSI, & KHAZINEDARBACHI. Voyez ces mots.

KE.

KE. Vieux mot. Pronom relatif. Conjonction, advèrbe. C'eſt nôtre *que*, qui s'écrivoit autrefois *Ke.* Henri par la grâce de Dieu Roi de Englete̊rre, Seigneur de Yrland, & Duck de Aquytayne, à tous ceux à *Ki* ces Lettres vendront Saluz. Sachent tous *Ke* nous aurins otreyé & graé à noble ſier Johan Duck de Bretayne à li engeryner & à li acumpleyr dedens le jur de Jouedy prochain devant la fête S. Barnabé l'Apoſtle ou mois de Juin les diz e la tenur de une lettre *Ke* nus li aurins rendu la Kunté de Richemont, &c. C'eſt un acte d'Henri III. Roi d'Anglete̊rre l'an 1266. rapporté dans la nouvelle hiſtoire de Bretagne T. II. p. 409. M. Rymèr n'a point rapporté cet acte dans ſon Recueil. Un autre du même Prince paſſé en 1267. le 52. du régne d'Henri au mois de Juillet, & ſelon M. Rymèr dans ſon I. Tome, l'an 1268 au ſujet encore de la Comté de Richemont, écrit toujours de même, & quoique cet acte diffère en pluſieurs chôſes dans le P. Lobineau & dans M. Rymèr, T. I. p. 847. 848. il convient cependant dans l'un & dans l'autre à écrire toujours *Ke.* Un autre acte du même Prince rapporté par M. Rymèr p. 848. écrit quelquefois *qe* par un *q* & quelquefois *Ke* par un K. Il y a encore en bien d'autres endroits de ce Recueil un grand nombre d'exemples de cette ancienne ortographe.

KEB.

KÉBÈR. Nom d'une ſecte chez les Pèrſans. Ce mot de *Kébèr* veut dire Infidéle, du mot Turc *Kiaphir* qui ſignifie renégat; ou plûtôt l'un & l'autre viennent de כפר, *Caphar*, qui en Caldéen, en Syriaque, & en Arabe, ſignifie *nier*, *renier*; d'où vient en Arabe כפר, *Cafar*, un hérétique, un renégat. Ceux de cette ſecte ſont la plûpart de fort riches marchands. Quoiquils ſoient au milieu de la Pèrſe, & qu'il y en ait beaucoup dans un fauxbourg d'Hiſpahan nommé Kebtabath, on ne ſçait s'ils ſont Pèrſans originaires, parcequ'ils n'ont rien de commun avec les Pèrſans que la langue. On les diſtingue par la barbe, qu'ils portent fort longue, & par l'habit, qui eſt tout à fait différent des autres. Leurs femmes ne ſe couvrent point le viſage comme celles des autres Pèrſans, & on les voit dans les ruës & ailleurs, contre la coûtume de celles qui font profeſſion de vivre dans l'ordre. Elles ſe conſèrvent néanmoins dans une haute réputation de régularité. Les *Kébèrs* ſont payens. Il y a des Auteurs qui diſent qu'ils ont de la vénération pour le feu, comme les anciens Pèrſes, mais d'autres prétendent que non. Ils croyent l'immortalité de l'âme & quelque chôſe d'approchant de ce que les Anciens ont dit de l'Enfer & des champs Eliſées. Quand quelqu'un d'eux eſt mort ils lâchent de ſa maiſon un coq & le chaſſent dans la campagne; ſi un renard l'emporte, ils ne doutent point que l'âme du défunt ne ſoit ſauvée. Si cette prémière preuve ne ſuffit point, ils ſe ſèrvent d'une autre qui paſſe chez eux pour indubitable. Ils portent le

le corps du mort au cimétière, & l'appuyent contre la muraille ſoutenu d'une fourche. Si les oiſeaux lui arrachent l'œil droit, on le conſidère comme un prédeſtiné, on l'entèrre avec cérémonie, & on le deſcend doucement & avec ordre dans la foſſe, mais ſi les oiſeaux commencent par l'œil gauche, c'eſt une marque infaillible de réprobation. On en a horreur comme d'un damné, & on le jette la tête la prémière dans la foſſe. Ces *Kébèrs* paroiſſent ſi ſemblables aux Gavres que ce pourroit bien être la même chôſe. Il n'y a pas loin de *Kébèr* à *Gavre*, & l'on a pû aiſément dire l'un & l'autre, ou prendre l'un pour l'autre.

KÉBIN. Voyez KABIN.

KÉBLAH, ou KÉBLEH, ou KIBLEH, KIBLAH. ſ. m. Tèrme de Relation & d'hiſtoire Turque. La partie du monde vèrs laquelle on ſe tourne, en faiſant ſa prière. *Keblah*, *Locus orbis quem orando reſpicis.* Mahomet n'oſa point propôſer d'abord d'autre *Kébleh* à ſes diſciples que le temple de Jéruſalem, qui étoit le *Kébleh* des Juifs & des Chrétiens; en éffet toutes les anciennes Égliſes des Chrétiens étoient tellement diſpôſées que le Prêtre à l'autel regardoit l'Orient : mais dans la ſuite ce faux Prophête voulant ſéparer les ſiens de toute communication en fait de Religion avec les Chrétiens & les Juifs, il leur ordonna dans l'Alcoran de ſe tourner en priant du côté du temple de la Mécque. Depuis ils ont appellé ces deux temples *Kéblétan*, ou les deux *Kébleh*. Voyez D'Hèrbelot *Biblioth. Orient. p.* 952. Mahomet ne propoſa point d'abord de *Kéblah* à ſes Sectateurs. Dans la ſeconde Sure de l'Alcoran v. 116. il leur pèrmet de ſe tourner en priant de quel côté il leur plaira, & leur dit que l'orient & l'occident ſont à Dieu, qu'ainſi vèrs quelque endroit qu'ils tournent la face, là ſera celle de Dieu, parceque Dieu eſt immenſe & clairvoyant. Il ajoute au v. 178. que la juſtice ne conſiſte point en cette obſèrvance. Au v. 145. il déclare qu'il n'y a point de mal à ſe tourner vèrs Jéruſalem; & au v. 146. il leur ordonne de regarder vèrs la Mécque. De même au v. 152. C'eſt que ſelon la remarque de Maraccio il a voulu ſe conformer aux Chrétiens, aux Juifs & aux payens Arabes, & prendre quelque chôſe de châcun d'eux. Et parceque le temple de la Mécque par rapport à l'Europe & aux États du Turc eſt au ſud-eſt, que l'on appelle Siroco ſur la Méditèrranée, ils appellent le ſud-eſt & le vent de ſud-eſt *Kébleh*.

Ricaut *De l'Empire Ottoman*, dit pour parler plus proprement, que ce n'eſt pas le temple de la Mécque que les Turcs appellent *Kiblah*, mais plûtôt la groſſe tour quarrée, qui eſt au milieu de l'amphitéâtre de la Moſquée.

Kébleh ſe prend encore pour un autel que les Mahométans ont dans toutes leurs Moſquées, & qui eſt fort éxactement tourné du côté du temple de la Mécque. D'Hèrbelot, p. 953. Ce que d'Hèrbelot appelle ici autel, Ricaut *De l'Empire Ottoman* l'appelle une niche, qui dans toutes les Moſquées de Turquie eſt à la muraille du côté qui regarde la Mécque. Du Loir dans ſon voyage du Levant Lettre II. p. 48. avoit écrit *Guéblé*, mais très-mal. Il a corrigé *Québlé* qui n'eſt pas mieux. Ils ont fait dans la muraille (de Ste Sophie) leur *Québlé*, qui eſt une eſpéce de niche, tournée prèſqu'au midi, ſelon le commandement de l'Alcoran, qui leur ordonne d'adreſſer leur prière vèrs cette partie du monde, parcequ'ils croyent qu'Abraham fit ſon ſacrifice à la Mécque ſur une montagne qui la regarde; & c'eſt à cette montagne qu'ils ſont obligez d'aller une fois en leur vie, s'ils veulent ſatisfaire au commandement qui leur en a été fait par Muhemmet. Du Loir. *Kébleh* eſt beaucoup mieux.

Kébleh ſe prend auſſi métaphoriquement pour l'objet, la fin qu'on ſe propôſe, l'intention qu'on a en quelque chôſe. Le *Kébleh* que regardent les Rois eſt leur couronne, & leur autorité : celui des gens d'affaires eſt l'or & l'argent; celui des adorateurs de la beauté corporelle eſt un peu de tèrre & d'eau détrempée, que l'on appelle de la bouë; celui des débauchez eſt l'éxcès & la ſupèrfluité en toutes chôſes; celui des gourmans eſt la bonne chère & le ſommeil; celui d'un homme d'éſprit eſt la ſcience. Le *Kébleh* des gens de bien eſt le combat de leurs paſſions; celui des dévots eſt la prière; celui des âmes tranſportées de l'amour de Dieu eſt l'union inſéparable avec lui. Enfin, celui des contemplatifs les plus élevez, eſt la gloire & la majeſté divine toute pure. D'Hèrbelot.

Les Muſulmans diſent en tèrmes de ſpiritualité; faire ſa prière, ou faire quelque bonne œuvre ſans *Kébleh*; c'eſt-à-dire, ſans droiture d'intention, & par conſéquent ſans mérite. D'Hèrbelot.

Ce mot vient du vèrbe Arabe קבל, *Kabala*, qui ſignifie ſe tournèr vèrs un côté, regarder un côté, & qui vient de l'Hébreu קבל, *accepit*, dont il a auſſi la ſignification.

KÉBLEH NOMA, ou NUMA. Tèrme de Relation. C'eſt le nom que les Pèrſans & les Turcs donnent à une bouſſole, qu'ils portent ordinairement ſur eux pour faire éxactement leur prière. D'Hèrb. ou plutôt pour ſe tourner du côté qu'il faut en la faiſant.

KÉBTH, KÉBTHI. Les Arabes appellent l'Égypte, *Kebth*, & un Égyptien *Kebthi*, ou *Kobthi*, d'où nous avons fait le nom de Cophte, ou Copte. Mais on ne peut douter que le *Kébth* des Arabes ne ſoit fait de l'Αἰγυπτος des Grècs. On dit auſſi *Kibth* & *Kibthi*.

KÉBULA. ſ. f. Nom d'une plante d'Aſie qu'on nomme auſſi Myrabolan. *Cebula*. C'eſt du Cabuleſtan que l'on tìre les Myrabolans, qui ſont nommez *Cabuli*. Nos Botaniſtes les appellent *Kébula* & *Cébula*. D'Hèrbelot, au mot *Cabul*.

KEC.

KÉCCIO, KÉCE, ou CHÉCHO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Kecium*, *Checum*. Elle eſt grande, & capitale du Royaume de Tunquin, dont on lui donne quelquefois le nom : *Keccio* eſt ſitué ſur une grande rivière, à quarante lieuës du Golfe de la Cochinchine. On croit qu'elle pourroit bien être l'ancienne *Daona*, capitale des Daoniens. Maty.

KÉCHÈKLCHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Les *Kéchèklchis* ſont des gardes du Roi de Pèrſe qui portent un mouſquet d'un fort grôs calibre. Ils ont été inſtituez par l'Athemat-Daulet Mahamet-Beg vèrs le milieu du dèrniér ſiécle.

KED.

KÉDÈSE, ou *Kédéſa*. ſ. f. Nom propre d'une ville de Phénicie. *Kedeſa*. Joſeph *De Bello II.* 19. dit que *Kédèſe* étoit une ville des Tyriens, & au VIIIe L. des Antiqq. Judaiq. C. 9. il dit qu'elle étoit voiſine du tèrritoire des Tyriens & de la Galilée. Euſébe la place dans les montagnes de Nephthali, en Galilée. Quelques-uns la confondent avec Cadès, ou Kadès, de la Tribu de Nephtali, comme nous l'avons fait au mot Cadès, T. I. p. 1528. M. Reland croit qu'il faut les diſtinguer, T. II. p. 697. au mot *Kedeſch*.

KÉDUMIM, ou KÉDUMMIM. Nom d'un torrent de la Tèrre Sainte. Le Torrent de *Kédummim*, ou de *Cadumim*, *Torrens Cedumim*. Il n'en eſt parlé qu'une ſeule fois dans l'Écriture, Jug. V. 21. Quelques-uns le prennent pour le Kiſchon, ou Ciſon, dont il eſt parlé au même endroit, & que l'on trouvera ci-deſſus T. I. p. 1832. La Vulgate l'appelle *le Torrent Cadumim*. Les Septante en font un nom appellatif, & traduiſent *le torent des Anciens* de קדם, *Kiddam*, qui ſignifie *praivit, anteivit, antevertit*, & קדם *Kedem*, *Antiquitas*. De là קדומים, ſelon les Septante, les devanciérs, les anciens Oἱ, ἀρχαῖοι. La vèrſion de Genêve imite les Septante, & traduit *le Torrent ancien*, & dans la Note *le torrent des rencontres*, ou des *prévenus*. Les Lovaniſtes & Saci mettent *Cadumim*, comme ſi c'étoit dans le texte Hébreu la forme Chaldaïque; Sèrrarius dit que le Ciſon ſe partage en deux branches, & que celle qui va vèrs l'orient, & ſe décharge dans le lac de Génèſareth, s'appelle *Kadumim*.

Ce mot en éffet ſignifie *oriental*, qui eſt du côté de l'orient. La Vulgate l'appelle le Torrent *Cadumim*.

KEI.

KÉILA, CÉILA, CÉGILA. ſubſt. f. C'étoit anciennement le nom d'une ville de la Judée. *Ceyla*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, à une ou deux lieuës d'Hébron vèrs le couchant.

KÉÏLA. ſ. f. Il faut dire Ceïla; nous l'avons omis au *C*. C'eſt le nom d'une ville de la Tribu de Juda. *Ceïla*, *Keïla*. Elle étoit du côté de l'occident, ſelon le P. Lubin, qui croit, auſſi bien que M. Reland, que c'eſt l'Échela d'Euſébe & de S. Jérôme. Du tems de ce Père, ce n'étoit plus qu'un village à 8 mille au levant d'Éleuthéropolis. Joſeph l'appelle *Killa*.

KEINTEGÈRN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Kenigernus*, *Kentegernus*. Saint *Keintegèrn* étoit Évêque de Glaſco. On voit une fort ancienne ſtatuë de ce Saint en l'Égliſe métropolitaine de Cologne, où il eſt repréſenté tirant une bague de la gueule d'un ſaumon. Son portrait ſe voit auſſi à Paris en une vître de la petite Égliſe de ſaint André des Écoſſois, où on le nomme communément ſaint Mongo, qu'en Écoſſois on écrit Mungo. Il eſt auſſi repréſenté ſur le ſceau du Chapître de Glaſco, donnant la bénédiction à trois acolytes à genoux, avec cet héxamétre autour du ſceau,

Kentegerne tuos benedic pater alme miniſtros.

Voilà tout ce qu'on en trouve de ſûr. Chastelain, *Martyr. T. I. p.* 235.

KEINTEGÈRNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Kentigerna*, *Kentegerna*. Adam King dit qu'il y a une Égliſe paroiſſiale du nom de cette ſainte à Loclommont en l'iſle d'Inchelroche. Cette

te iſle eſt aux côtes d'Irlande. CHASTELAIN, *Mart. T. I. pag.* 123.

KEIRI. ſ. m. Nom que les Arabes & les Apotiquaires donnent aux Violettes, ou Giroflées jaûnes. Elles viennent incontinent au printems, & ſentent meilleur que pas une des autres. VINET, *Maiſon Champ.*

KEISERPERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale. *Cæſaris mons.* Elle eſt dans la Prévôté d'Haguenaw en Alſace, & ſituée ſur une petite riviére, à deux lieuës de Colmar, vers le couchant. MATY.

KEL.

KÉLABITE. ſ. m. & f. Nom d'une Tribu d'Arabes. *Kelabites.* Mardas Salech, ſurnommé Aſſad Edoulat, c'eſt-à-dire, le Lion de la Principauté, étoit *Kélabite* d'origine. D'HERBELOT.

KÉLBIN, INE. ſubſt. m. & f. Nom propre d'un peuple d'Aſie. *Kelbinus, a.* Les *Kelbins* vivent à la campagne, proche des Druſes en Syrie, à deux ou trois journées d'Alep. Les *Kelbins* ne ſont ni Chrétiens, ni Mahométans; mais ils ont moins d'éloignement de la Réligion Chrétienne que du Mahométiſme. Voyez le Théâtre de la Turquie par Mich. Le Févre.

KÉLCHYN. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie une ſorte d'amende; on la payoit plus forte aux Grands Seigneurs qu'à ceux qui étoient d'un rang inférieur.

KÉLÉGE COULCHICI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Officier du Roi en Pèrſe. C'eſt celui qui porte le ſabre du Roi.

KÉLLEN. ſ. m. C'étoit anciennement le nom d'une petite ville de la baſſe Allemagne. *Colonia Trajana, Colonia Ulpia Trajana.* Maintenant ce n'eſt qu'un village du Duché de Cléves, ſitué à demi lieuë de la ville de ce nom. MATY.

KÉLLES. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale d'Irlande. *Kellinum Caſtrum.* Elle eſt dans le Comté d'Eaſt-Meath, en Lagénie, à cinq lieuës de Trime, du côté du nord. Quelques Géographes prennent *Kélles* pour l'ancienne *Laberus*, ville des Éblaniens, que d'autres mettent à Kildare. MATY.

KÉLMART, ou KÉLMUNTZ. ſ. m. C'étoit anciennement le nom propre d'une petite ville de la Vindélicie. *Cœlius mons, Cœlio mons.* Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Soüabe, ſitué ſur l'Illèr, entre Memmingen & Ulm. MATY.

KÉLONTÈR. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Officiér qui eſt en Pèrſe à peu près ce que le Prévôt des Marchands eſt en France, & ce qu'étoit autrefois le Tribun du peuple à Rome. Le *Kélontèr* ne dépend que du Roi, qui en établit un dans toutes les villes pour défendre le peuple contre les véxations des Gouvèrneurs.

KEM.

KÉMACH, ou *Chémach.* ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Camacus.* Elle eſt dans la Caramanie méridionale, ou le Béglerbéglic de Chypre, aux confins de celui d'Alep & de l'Aladulie. *Kémach* étoit autrefois une ville Épiſcopale.

KÉMENTCHÉ. ſ. f. Nom d'un inſtrument de Muſique chez les Turcs. *Fides, Barbitus Turcicus*, ou *Turcica, Barbiton Turcicum.* La *Kémentché* eſt une eſpéce de viole, dont le corps eſt rond, & le manche fort long. DU LOIR, *Voyage de Lev. pag.* 174.

KÉMER. ſ. m. Nom d'un petit lieu, ſur la côte occidentale de la Natolie, entre Héraclée, ou plutôt Rodoſto, & Gallipoli. *Kemer.* Après avoir paſſé à la vûë de Rodoſto nous jettâmes l'ancre en un petit lieu nommé *Kémer*, par les ruines duquel il eſt évident que c'étoit autrefois une ville. Mais je ne ſçai laquelle de ces deux villes peut être celle que les Anciens appelloient Biſante, ou Pactia. DU LOIR, *Voyage de Levant, pag.* 205.

KEMMEROUF. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Kemmerovia.* Elle eſt capitale du Royaume d'Alſen, & ſituée vèrs le lac de Chiamay. MATY.

KEMNITZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de la haute Saxe. *Chemnitium, Chemnitia.* Elle eſt capitale de l'Ertageburg, en Miſnie, & défenduë par le château d'Auguſtbourg. Cette ville étoit autrefois Impériale. Fridéric le Mordu, Marquis de Miſnie, s'en empara l'an 1308. MATY.

KÉMOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple de l'Inde delà le Gange. *Kemus, a.* Les *Kémois* habitoient dans les montagnes, qui ſont entre le Royaume de la Colchinchine, & celui de Camboja.

KEMPENLAND. ſ. m. ou Campigne, ou Campine. ſ. f. Nom propre d'une Contrée des Païs-Bas. *Campinia.* Il y a le *Kempenland* Hollandois & le *Kempenland* Liégeois. Le *Kempenland* Hollandois, ou Brabançon, eſt une partie de la Mairie de Boiſleduc en Brabant. Elle ne contient que la petite ville d'Eyndoven, le reſte ſont des villages. Le *Kempenland* Liégeois eſt une partie du diocèſe de Liége, & comprend le Comté de Borne, la partie ſeptentrionale de celui de Lootz, ſéparée de la méridionale par le Démèr, & dans laquelle ſont les petites villes de Péèr, de Hammont, de Brey, de Maeſeick, de Béringue, & de Stochen. Nous diſons mieux *Campine.* Voyez ce mot. Il y a auſſi une *Campine* en Eſpagne; mais celle là ne porte point le nom Flamand de *Kempenland.* Voyez CAMPINE, *T. I. p.* 1372.

KEMPÈRKEMS. ſ. m. Nom que l'on donne dans les Païs-Bas à pluſieurs oiſeaux de combat, & qui ſignifie *pugnaces.* Ces oiſeaux fréquentent les eaux, & ſont très-remarquables, tant pour la divèrſité de leurs pennages que pour leurs étranges figures & façons de faire, entiérement différentes de celles des autres oiſeaux. Les *Kemperkems* viennent des païs ſeptentrionaux, & arrivent dans les Païs-Bas au mois de Mai; l'on remarque qu'ils ſont toujours à leur arrivée beaucoup plus de mâles que de femelles, c'eſt ce qui ſemble les inciter à un combat tellement opiniâtre qu'ils ne ſe quittent jamais qu'ils ne ſe ſoyent tuez les uns les autres, juſqu'à ce qu'ils ſe trouvent d'un nombre égal aux femelles, afin qu'ils ſe puiſſent aparier & faire leurs petits, leſquels auſſitôt qu'ils ſont grandelets & en état de pouvoir voler, s'en retournent tous enſemble, péres & petits, au païs d'où les péres ſont venus, & ce qui eſt de plus digne d'admiration, c'eſt qu'ils ſont prèſque tous d'une figure & d'un pennage diſſemblable, ainſi que l'on pourra voir par les deſcriptions ſuivantes, qui ſont tirées d'Aldrovand.

Le premiér dont l'on va décrire la figure, reſſemble tout-à-fait à la perdrix, le champ de ſon pennage eſt ſemé de taches; ſçavoir, par le bas du col, la poitrine & les aîles; ces taches ſont prèſque rondes & deſcendent en bas, le haut du col ou le dèrriére de la tête. Le ventre & les grandes pennes des aîles ſont noires; ſont béc eſt pareillement noirâtre, menu, & un peu courbé à l'éxtrémité; ſa langue eſt longue, pointuë, étroite & noirâtre; ſa tête & le dèrriére de la tête, ſon dôs, ſes aîles, ſon ventre &c. ſes cuiſſes ſont d'une couleur jaûne tirant ſur le châtain, & ſont ornez de ces belles taches dont j'ai parlé, qui ſont ſi petites ſur la tête qu'elles reſſemblent plutôt à de petits points qu'à des taches. Son gôſiér, ſa poitrine & ſa queüe ſont d'un blanc tirant ſur le cendré. Ses jambes ſont longues & jaûnes, auſſi bien que ſes doigts de devant, qui ſont long & jaûnes, celui du milieu eſt le plus long, celui de dèrriére eſt fort petit; ſes ongles ſont noirs & crochus; ſa tête eſt couvèrte d'une hupe comme celle de l'aloüette hupée.

Un ſecond a une crête pareillement ſur la tête, mais il eſt beaucoup différent quant à la couleur du pennage du premiér. Car ſon ventre eſt noirâtre, tout ſon corps eſt blanchâtre, ſon menton a une tache noire, ou plutôt une cèrtaine éſpéce de barbe; ſon front eſt blanchâtre; le dèrriére de ſa tête & ſes autres parties ſont d'un blanc tirant ſur le brun; ſon béc eſt longuèt, menu & noir, hormis à l'endroit auquel il eſt joint à la tête, où il eſt blanc; ſa queüe eſt aſſez longue, & ſes jambes ſemblablement, leſquelles ſont brunes; le doigt qui lui ſèrt d'éperon eſt très-court.

Le troiſiéme a prèſque tout le champ de ſon pennage roux & ſemé de taches en croiſſant par tout le corps, hormis ſur la tête, ſur laquelle il n'a point de hupe; ſes cuiſſes & le bas de ſon croupion ſont d'une couleur tannée; les grandes pennes de ſes aîles ſont noires, & jaûnes à leurs éxtrémitez & aux côtez; la prunelle de ſes yeux eſt noire, l'Iris jaûne; ſon béc eſt un peu plus court que celui des précédens, & eſt tellement menu & délicat, que cela fait croire que ces eſpéces d'oiſeaux vivent de mouches & de ſemblables inſectes.

Le quatriéme eſt d'une couleur approchante de celle du précédent, mais ſon ventre eſt fort brun; ſa queüe eſt blanchâtre, ſes aîles ſont pareillement blanchâtres, & tirent un peu ſur le cendré; pluſieurs grandes taches tortuës les travèrſent, les grandes pennes ſont brunes à leurs éxtrémitez; ſon béc eſt long, noir, & courbé à l'éxtrémité, comme au premiér; ſa tête, qui eſt noire, eſt ornée de grandes plumes comme une capeline, ou un caſque, qui en ſeroit chargé.

Le cinquiéme eſt prèſque de la même couleur que le précédent, mais les panaches que nous avons dit qu'il dreſſe, lorſqu'il ſe prépare au combat, ſont beaucoup plus grands à celui-ci, ils ſont blancs, & ont leurs éxtrémitez noires.

Le ſixiéme a les mêmes plumes dont nous venons de parler de couleur blanche, mais il eſt beaucoup différent en couleur, car il eſt entiérement brun par le corps, à l'éxception des cuiſſes & de la queüe, qui ſont d'une couleur tannée; devant ſes grandes plumes blanches qui ſont élevées au col il en a d'autres au ſommet de la tête, qui ſont noires, & plus petites que celles du col; ſa tête eſt d'un cendré jaûnâtre; ſon menton eſt blanc; ſes

ſes jambes & ſes piéds ſont bruns ; le tour de la prunelle de ſes yeux eſt d'un jaûne couvèrt & foncé ; ſon béc eſt noir.

Le ſeptiême a le pennage divèrſifié de quantité de couleurs ; ſçavoir, de vèrd, de blanc, de rouge, de couleur d'ametiſte & de jaûne ; & ce qui eſt de plus admirable, c'eſt que toutes ſes plumes ſont d'une couleur différente, ſans que pas une d'elles ſe trouve mêlée d'aucune autre couleur ; ſes piéds & ſa têre ſont jaûnes. Quelques pèrſonnes rapportent que l'on voit en Anglètèrre des oiſeaux de cette éſpéce.

Le huitiême eſt d'une figure tout à-fait monſtrueuſe, & encore qu'il aye des oreilles, & que ſes jâmbes ſoyent plus courtes de beaucoup que celles des précédens, on doit le mettre au rang des oiſeaux de combat, à cauſe qu'il ſuit les mêmes façons de faire. Il ſemble que la nature ſe ſoit voulu divèrtir en engendrant cette éſpéce d'oiſeau, & en lui donnant des oreilles, vû qu'il n'y a pas un de ceux qui paroiſſent le jour qui en ait. Son béc eſt grêle & longuet, comme aux autres oiſeaux de combat ; ſes aîles ſont très-longues ; il a des plumes qui lui tombent depuis la tête tout le long du col, qui ſont de pareille grandeur ; mais elles ſont divèrſifiées de pluſieurs couleurs, qui compôſent quantité de colliérs, les uns de couleur de roüille, les autres rouges, & les autres blancs. Ses oreilles ſont longues, & de la forme de celles des ânes. Son col eſt fort long, menu & grêle, blanchâtre par les côtez, & jaûnâtre par tout le reſte ; il eſt ſemé de part & d'autre de petites lignes noires. Son béc, ſa tête, ſes aîles, ſes oreilles & ſon dôs, ſont de couleur de roüille ; ſon ventre & ſes cuiſſes, qui ſont revêtuës de plumes juſqu'aux jambes, ſont jaûnâtres ; les jambes & les doigts de ſes piéds ſont approchant de la couleur de chair, l'éperon eſt éxtraordinairement court, ſa tête a ſur les côtez une grande tache de vèrmillon, dans laquelle ſes yeux ſemblent être placez ; ſes paupières ſont longues & apparentes ; la prunelle de ſes yeux eſt noire, & le cèrcle qui les environne blanc.

KEMPTEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Souabe. *Campodunum*, *Campidona*. Elle eſt ſituée dans le tèrritoire de l'Abbaye de *Kempten*, ſur l'Iſler, à cinq ou ſix lieuës de Memmingen, vèrs le midi. *Kempten* a dépendu des Abbez de *Kempten* ; mais elle ſe racheta l'an 1525. & elle eſt maintenant Impériale.

L'Abbaye de *Kempten*. C'eſt une Contrée du Cèrcle de Soüabe. *Campodunenſis Abbatia*. Elle eſt entre l'Évêché d'Auſbourg, & la Baronnie de Walbourg. Ce païs peut avoir environ ſept lieuës de long, & autant de large. Il n'y a aucun lieu conſidérable que les villes de *Kempten* & de Kaufburen, qui ſont Impériales. L'Abbé de *Kempten* a la dignité de Prince de l'Empire ; ſon Monaſtère eſt hors des murailles de *Kempten*, & il y a ordinairement douze Religieux, qui font preuve de Nobleſſe, & qui ont le droit d'élire leur Abbé. Maty. Les Abbez de *Kempten* & d'Éwagen ſe précédent l'un l'autre altèrnativement aux aſſemblées & cérémonies de l'Empire. L'Abbaye de *Kempten* eſt de l'Ordre de S. Benoît. L'Abbé de *Kempten* n'a pas plus de dix mille livres de rente. *Heis, Hiſt. de l'Emp. L. VI. Art.* 7.

KEMS. ſ. m. Nom propre d'un village du Sundgow. *Kemſa*. Il eſt près du Rhin, à deux lieuës au deſſous de Bâle. On le prend pour l'ancien lieu des Rauraques, appellé *Cambeta* & *Cambetis*.

KEN.

KEN. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom de pluſieurs mois lunaires des ſoixante qui compôſent le cycle de cinq ans des Chinois. On diſtingue ces mois en y ajoutant un nom particuliér. *Ken sù* eſt le ſeptiême, *Ken-ſchin* eſt le dix ſeptiême, *Ken gin* eſt le vingt ſeptiême, *Ken çu* eſt le trente ſeptiême, *Ken-shin* eſt le cinquante ſeptiême.

KÉNASSÉRIN. ſ. m. Nom propre d'une ville de Syrie. *Kenaſſerin*. M. Reland écrit *Kennaſrin* & *Kinneſrin*, & dit qu'elle étoit entre Alep & Emèſe. Mais d'Hèrbelot écrit *Kénaſſérin*, & dit qu'elle étoit aſſez proche d'Alep, à 72. d. de longitude & à 35. d. 30. m. de latitude, ce qui ſe doit entendre ſelon les Géographes Arabes. Les Auteurs Arabes diſent que c'eſt l'ancienne Soba.

KÉNATH. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Kenath*. La Vulgate l'appelle *Chanath*, mais en Hébreu c'eſt *Kénath*, *Nombr. XXXII.* 42. C'étoit une ville de la demi Tribu de Manaſſé d'audelà du Jourdain. Du tems d'Euſébe ce n'étoit plus qu'un village de l'Arabie ſitué dans la Trachonitide, & peu éloigné de Boſtre. M. Réland croit que c'eſt la *Kanatha* que Joſeph *de Bell. L. I. C.* 4. place dans la Coéléſyrie, & qu'il appelle *Kana* au L. XV. des Antiqq. C. 6.

KENMÈRLAND, ou KENNEMÈRLAND. ſ. m. Nom d'une Contrée de la Hollande Septentrionale. *Kenmaria*, *Kennemaria*. Elle eſt le long de la mèr d'Allemagne, entre la Weſtfriſe, le Watèrland, & la Hollande méridionale. Alcmaer en eſt la ville capitale. Maty.

KENT-Shire, ou le Comté de Kent. *Cantium*. Province d'Anglètèrre, qui eſt bornée vèrs le couchant par les Comtez d'Éſſex, de Surrey & de Suſſex, & environnée de la mèr du côté du levant. Cette province, qui a formé un Royaume particuliér ſous les Saxons, peut avoir dix-ſept lieuës de long, & dix de large. Elle eſt importante, pour ſa proximité de la France, dont elle n'eſt ſéparée que par le pas de Calais. Cantorbery en eſt la ville capitale, & on y voit encore Rocheſter, Douvres, Sandwick, Hyth, Rumney, Graveſande, & les châteaux de Sandowne, de Déale, & de Walmèr. Maty.

KENTE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle ſur laquelle les François ont fondé une colonie. *Kenta*. Elle eſt dans le lac d'Ontario, en la nouvelle France. Maty.

KENTIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de la Province de Kent en Anglètèrre. *Cantius*, *Cantianus*, *Cantienſis*. Les *Kentiens* eurent à peu près la même fortune que les Gallois. P. d'Orléans.

KENTZINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe. *Kentzinga*. Elle eſt dans le Briſgaw, aux confins de l'Ortnaw, ſur la rivière d'Eltz, & à une lieuë du Rhin. Maty.

KEP.

KEPATH. ſ. m. Nom Arabe qui ſignifie proprement Gouſſe de Caroubiér. C'eſt auſſi le nom d'un poids, qui eſt la moitié du danek, ou grain, dont ſix font le dirhem, ou la drachme Arabique, deſorte qu'il y a douze *képath* à la drachme. C'eſt de ce mot que vient celui de *Carat*, dont nous nous ſèrvons, & qui pèſe quatre de nos grains. D'Hèrbelot.

Il y a bien de l'apparence que ce mot vient du Grèc Κεράτιον, *ſiliqua*, une gouſſe, & qui étoit auſſi un poids.

KÉPHA. ſ. f. Quelques uns appellent ainſi une ville de la Tèrre Sainte, que d'autres plus conformément à l'Hébreu nomment *Hepha*, & les Arabes *Hipha*. Le Géographe Arabe Schérif Ibn Idris dit qu'elle étoit au bord de la mèr, à deux journées de Céſarée, au piéd du mont Carmel. Étienne le Moine dans ſes *varia ſacra* pag. 829. croit qu'elle a eû le nom *Kepha* du nom Syriaque כפא, *Cépha*, qui ſignifie pièrre, parcequ'elle étoit en un lieu plein de rochérs : mais les Arabes écrivent par un *Hha*, & non pas par un *Kaf*, ni par un *Kef*, & les Hébreux par un ח, *Hhet*, & non pas par un *Caph*. Voyez M. Reland, *Palaſt. p.* 699. & 819.

KÉPHALÉONOMANCE. ſ. f. Tèrme de Divination. Cette ridicule ſupèrſtition ſe pratiquoit en faiſant différentes cérémonies ſur la tête d'un âne cuite.

Ce mot eſt Grèc, il eſt compoſé de κεφαλὴ, tête, ὄνος, âne, & μαντεία, *divination*. On ne trouve point ce mot écrit avec un *c*, *Céphaléonomance*, comme il ſeroit naturel qu'il le fût, de même que les mots qui ſont dérivez du mot Grèc κεφαλὴ, *céphalique*, *hydrocéphale*, *Bucéphale*, &c. Mais l'uſage du mot de *Képhaléonomance* eſt ſi râre qu'on ne trouve point ce mot dans les Auteurs récens.

KÉPHAR HAAMMONAI. Ville de la Tribu de Benjamin, dont il eſt parlé dans Joſué XVIII. 24. C'eſt celle que la Vulgate appelle *Villa Émona*. Voyez ÉMONA, ou HÉMONA.

KÉPHAR HAAMMONAI. Quelques uns nomment ainſi une ville de la Tribu de Benjamin que nous appellons Émona. *Joſ. XVIII.* 24. Le Kéri, ou la variante marginale du texte Hébreu eſt העמונה, *Haamonah*, au lieu de העמני, *Haamonai*.

KÉPHIRA. ſ. f. Nom propre d'une ville des Gabaonites, que d'autres nomment *Céphira*, & d'autres *Caphara*. *Képhira*, *Céphira*, *Caphara*. Elle étoit dans la tèrre de Chanaan, & dans la Tribu de Benjamin. *Joſ. IX.* 17. & *XVIII.* 26.

KÉPHIRITE. ſ. m. & f. Habitant de Képhira. *Kephirita*. Voyez Joſeph Antiq. L. V. C. 1.

KER.

KER. Vieux mot Breton, & Celte, qui ſe trouve en pluſieurs noms propres Bretons, & qui ſignifie *Ville*. *Urbs*, *oppidum*. Ce mot eſt pur Hébreu. קיר, *Kir*, ville, d'où vient קרית, *Kiriath*, &c. On trouve ce mot au commencement de quantité de noms propres de lieux, & de familles de Bretagne.

KÉRAHÈS. ſ. m. Voyez KÉRHAÈR.

KÉRAMIEN, enne. ſ. m. & f. Tèrme de Relation & d'hiſtoire Mahométane. Nom d'une ſécte de Muſulmans, qui a pris ſon nom de Mohammed ben Kéram ſon Auteur. *Keramianus*, 4. Les *Kéramiens* ſoutenoient qu'il falloit entendre à la lèttre tout ce que l'Alcoran dit des bras, des yeux, & des oreilles de Dieu. Ainſi ils admettoient la Tagiaſſum, c'eſt-à-dire, quelque ſorte de corporéité en Dieu, qu'ils expliquoient cependant

dant fort différemment entr'eux. D'Herbelot. C'étoient les Anthropomorphites Muſulmans.

KÉRANA. Tèrme de Relation. C'eſt une longue trompette de la figure d'une trompette parlante ; les Pèrſans s'en ſèrvent pour crier à pleine tête, & ils mêlent ce bruit à celui des hautbois, des timbales, des tambours, & des autres inſtrumens qu'ils font entendre au ſoleil couchant, & à deux heures après minuit.

KÉRAS. Voyez KIRA.

KÈRCI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Gercum.* Elle eſt ſur le détroit de Kèrci, qu'on nomme plus ordinairement le détroit de Caffa. Maty.

KÉRÈS. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la haute Hongrie. *Chryſus*, *Cuſus*. Elle eſt formée par trois rivières, qui prennent toutes trois leurs ſources en Tranſilvanie. Le *Kérès* eſt au milieu; il reçoit le Fékièrkerès, du côté du midi, baigne Giula, & travèrſe le lac de Sarkad, après quoi il reçoit du côté du Nord la Sébèſkérès, qui a baigné le grand Waradin, enſuite le Kérès va ſe décharger dans le Bereton, à Saravas, & avec lui dans la Teiſſe, à Czongrad. Maty.

KÉRÉVAN SERAÏ. Caravanſera. Maiſon des Marchands ſur les chemins, en Turquie. *Hoſpitium publicum, hoſpitium Mercatoribus & viatoribus recipiendis.* Il y a (en Turquie) des logemens publics, dans les villes, & ſur les grands chemins, qui ſont ouvèrts à toutes ſortes de pèrſonnes, & qu'on appelle *Kérévan Seraï*, c'eſt-à dire, *la maiſon des Caravannes*, qui ſont des compagnies de Marchands & de voyageurs. *du Loir, Voyage de Lev. p.* 190. Voyez Caravansera, T.I. p.1440. C'eſt ainſi que nous diſons communément en François.

KÉRHAËR. ſ.m. Vieux nom de Carhais, ville de baſſe Bretagne, autrement appellée dans les anciens tîtres *Kérabès*, ou *Kérabez*. Voyez l'Hiſt. de Bret. T.II. p.431. 973. & le Gloſſaire du Père Lobineau là-même p.1802.

KÉRIOTH, ou *Carioth*. Nom d'une ville de la tèrre Sainte, qu'on nommoit auſſi *Kérioth Heſron*, de même qu'on appelle la Haye, *Hoga*, ou *Haga Comitum*. *Kerioth*, *Carioth*. M. Reland croit que c'étoit la patrie de Judas. Voyez ſes *Diſſert. Miſcellan. P.I.* Diſſ.III. n.1. p.123. & ſa Paleſtine p.700. au mot *Kérioth*.

KÈRKA, KURKA, & CHÈRCA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Dalmatie, qu'elle ſéparoit anciennement de la Liburnie. *Cherca*, ou *Titius Fluvius*. Elle a deux ſources, dont l'une vient de la Boſnie, & y baigne Chnin, ou Tina, s'étant jointes elles paſſent à Scardonna, & à Sebennico, & ſe déchargent dans le Golfe de Veniſe. Maty.

KÈRKA. Ville. Voyez TINA.

KÈRKÉDAN. ſ. m. Nom Pèrſien du Rhinocèros. Voyez Rhinocéros. On dit auſſi *Karkand*, & *Karkaddan*.

KÈRLBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Hongrie. *Kerleburgum*. Il eſt ſur le Danube, à quatre lieuës de Prèſbourg, vèrs le midi. On prend ce bourg pour l'ancienne *Gerulata*, ville de la haute Pannonie. Maty.

KÈRMAN. ſ. m. Nom d'une province & d'une ville de Pèrſe. Aller dans le *Kèrman*, revenir du *Kèrman*. Tavèrniér dit que c'eſt l'ancienne Caramanie, elle s'étend vèrs les golfe d'Ormus. La capitale de cette province eſt la ville de *Kèrman*. La province de *Kerman* eſt ſituée (ſelon les Géographes Arabes) entre les 27. & 32. degré de latitude ſeptentrionale. *Kermanum*, *Kermania*, elle confine du côté de l'Orient avec le Ségeſtan & le Macron ; & du côté du couchant avec la province de Fars, qui eſt la Pèrſe proprement dit. Le grand déſèrt de Naubendigian la ſépare d'avec le Koraſſan vèrs le ſeptentrion. La mèr & golfe de Pèrſe la bornent du côté du midi. Cependant quelques-uns comprennent dans cette province la ville d'Ormuz, qui eſt dans le ſecond climat, & au 25e. degré de latitude. D'Herbelot. La capitale du *Kèrman* étoit autrefois Cauſchir, qui a été auſſi nommée Bèrd Ardſchir, & aujourd'hui par abbréviation Berdaſchir. Mais elle n'eſt plus capitale, Gireſt ou Sireſt & Sirgian ſont plus conſidérables. La province de *Kèrman*, qui eſt la Caramanie, eſt abondante en toutes chôſes. *Wicqfort*, *Ambaſſ. de Figueroa pag.* 118. D'autres écrivent *Khèrman*. Voyez ce mot.

KÈRMANIEN, enne, ou KÈRMANITE. ſ. m. & f. Les Pèrſans diſent *Kermani*. Qui eſt de la province de Kèrman. *Kermanianus*, *a*. Pluſieurs Auteurs Pèrſans portent ce nom.

KÈRMEN. ſ. m. Nom propre d'une Ville de la Turquie, en Europe. *Germia*. Elle eſt dans la Romanie, près de la ville d'Andrinople. Il y apparence qu'elle eſt celle qu'on trouve ſur les Cartes ſous le nom d'Hèrmanli.

KÈRMENT. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Kermendum*, *Kormendum*, *Cormendum*. Il eſt dans la baſſe Hongrie, ſur le Raab, au deſſus de Sarwar. Quelques Géographes le prennent pour la ville de la baſſe Pannonie, nommée *Scarabantia*, ou *Julia Scarabantia*, dont d'autres croyent que les ruines ſe trouvent près du bourg de Chépreg. Maty.

KÈRMÈS. ſ. m. Éſpéce de coque groſſe comme une baye de geniévre, ronde, liſſe, luiſante, d'un beau rouge, remplie d'un ſuc de la même couleur, d'une ôdeur vineuſe, d'un goût un peu amèr, aſſez agréable, elle ſe trouve attachée & adhérante en manière d'excroiſcence à l'écorce d'embas & ſur les feüilles d'une éſpéce de chêne-vèrt, que C. Bauhin appelle *ilex aculeata cocciglandifera*, Pin. 425. & qui croît en Éſpagne, en Languedoc, & en pluſieurs autres endroits chauds. L'origine du *Kermes* vient de ce que une éſpéce de vèrmiſſeau piquant ce chêne-vèrt, pour en tîrer ſa nourriture, y fait naître une coque ou une veſſie qui ſe remplit de ſuc, & qui en meuriſſant devient rouge comme nous la voyons. Ce petit inſecte s'envelope dans la coque. Lors que l'on fait ſécher le *Kèrmès*, il en ſort une ſi grande quantité de petits vèrs & de moucherons prèſque impèrceptibles, que toute ſa ſubſtance intérieure ſemble s'être convèrtie en ces petits inſectes. C'eſt pour cette raiſon qu'on le nomme auſſi *vèrmillon*, ou parcequ'il fait la teinture du beau rouge vèrmeil. Pour remédier à cet accident quelques-uns mettent tremper un peu de tems le *kermès* dans du vinaigre, avant que de le faire ſécher. On tîre du *kermès* le ſuc ou la pulpe pour en faire du ſyrop, en y ajoûtant une quantité ſuffiſante de ſucre. On fait auſſi ſécher de la pulpe de *kermès* ſéparée de ſon écorce, on appelle cette pulpe ſechée *Paſtel d'écarlate*. Les Teinturiérs s'en ſèrvent. Le *kermes* eſt cardiaque, deſſicatif, aſtringent, il fortifie l'éſtomac, & empêche l'avortement. En Latin *kermes* ; *granum tinctorium*, ou *coccum infectorium*. Ce mot eſt Arabe.

Le *Kèrmès* eſt une petite coque ronde, membraneuſe, fort fine, liſſe & luiſante, de couleur d'un rouge brun mêlé de blanc cendré, d'environ trois lignes de diamétre, diviſée ordinairement en deux cavitez inégales, dont la plus grande eſt remplie d'un nombre prèſque infini de petits œufs ovales fort rouges, & fort vèrmeils, & la plus petite d'une éſpéce de liqueur mucilagineuſe, pareillement rouge, qui ne reſſemble pas mal à du ſang. Nissole. La graine de *Kèrmès* eſt d'un grand uſage pour la Médecine, & d'un plus grand encore pour les teintures en écarlate. La France eſt redevable à M. Fagon de l'avoir reconnuë & trouvée abondamment en Provence & en Languedoc, où elle naît d'une éſpéce de chêne vèrd, qui ne monte qu'à la hauteur d'un arbriſſeau. Selon les expériences que M. Le C. De Marſilli a faites à Montpellier, la graine de *Kermès*, de même que la noix de galle, mêlée avec le vitriol, fait de l'encre ; avec de l'huile de tartre, ou de l'eau de chaux ; ſa couleur, qui eſt ſemblable à celle de la brique, ſe change en un beau cramoiſi : dans la décoction de mauves, ou de tourneſols, elle garde ſa prémière couleur. Il n'a pas été poſſible d'en donner un ſel fixe éſſentiel, mais à l'alembic elle donne beaucoup de ſel volatil alkali, qui, au ſentiment de M. Le C. de Marſilli, auroit un meilleur éffèt en Médecine pris dans quelque liquide, qu'enveloppé dans des conſèrves, & des confections, qui ne font qu'empêcher ſon action. Le P. Roger, Récollet, dans ſon voyage de la Tèrre Sainte, L. I. C. 2. dit que le *Kèrmès* y eſt commun, & qu'on s'en ſèrt pour teindre en écarlate. Ceux qui ont obſèrvé avec plus de ſoin la manière dont le *Kèrmès* eſt produit aux païs chauds, diſent que ces petits grains que l'on recueille ſur l'Ilex Cocchigera, & qui ſèrvent à la teinture de la pourpre, ſe convèrtiſſent en une multitude innombrable de petits couſins de couleur rouge, qui roulent çà & là ſur cet arbriſſeau qui leur a ſèrvi de matrice ; & par tout où ils ſe repôſent il y reſte pour l'annnée ſuivante le gèrme d'un de ces grains, que les Grècs ont appellé *Coccos*, les Latins *Vermiculus*, & ceux du païs *Graine* de vèrmeil, à cauſe des vèrs, ou petites chenilles & papillons auxquels ces fruits ſe changent. Monconys, *P. I. p.* 179.

Il y a dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de 1714. une Diſſèrtation ſur l'origine & la nature du *Kèrmès* par M. Niſſole. Le Comte Marſigli a écrit en Italien une lettre qui contient des obſèrvations ſur la graine appellée *Alkèrmès*.

KÈRNE. ſ. m. Nom d'une milice d'Irlande. Fantaſſin. *Karnus*. Cambden dans ſes Annales d'Irlande p. 792. dit que les armées d'Irlande ſont compoſées de Cavalerie, qu'on nomme *Gallaglaſſes*, dont nous avons parlé en ſon lieu, & de Fantaſſins armez à la legère, qu'on nomme *Kèrnes*. Les *Kèrnes* étoient armez d'épées & de dards garnis d'une courroye pour les retirer quand on les a lancez. Mais aujourd'hui ces armes apparemment ne ſont plus d'uſage en cette iſle, & les armes à feu y ont ſuccedé.

KÉROSCA, KUROSCA. ſ. f. Ancien nom propre d'une petite ville des Scordiſques, dans la Baſſe Pannonie. C'eſt maintenant un bourg de la Baſſe Hongrie, ſitué près du Danube, au deſſous de Bon-Monſter. Maty.

KÈRPEN. ſ. m. & nom propre *Carpio*. Petite ville enclavée dans le Duché de Juliérs, & ſituée ſur la rivière d'Erpe, ou d'Erfft, entre Juliérs & Cologne cette ville dépendoit autrefois de la Gueldre,

les Eſpagnols la vendîrent aux Archevêques de Cologne, avec ſa Seigneurie, partagée en deux petits païs, dont *Kèrpen* & Lummèrſum ſont les lieux principaux. Maty. *Kèrpen* a paſſé à la maiſon de Mandèrſcheid par le mariage de Vinnemar avec Ildegarde. Richard leur arrière petit fils, & dèrniér fils d'Henri & d'Irmgarde, Comte de Bettingen, ayant eû *Kèrpen* dans ſon partage, il en prit le nom & les armes, & quitta celui de Mandèrſcheid. *Imhoff, Not. Imp. L. IX. C.* 4.

KÈRRY. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Lagénie, en Irlande. *Kerria*, *Kerrienſis Comitatus.* Elle eſt entre les Comtez de Corke, de Limmerik, de Clâre, & l'océan Atlantique. Elle a environ vingt quatre lieuës de longueur. C'eſt un païs couvèrt de montagnes & de forêts, ce qui l'a ſouvent rendu la retraite des Rebelles. Il y a trois lieux qui ont ſéance & voix au Parlement d'Irlande, Ardart capitale, Dingle, & le bourg de Trulle. Maty.

KÈRVA. ſ. m. Plante, qu'on appelle autrement *Ricin*, ou grande catapucê, ou èpurge, dont la graine eſt un violent purgatif. Voyez Ricin.

KÉRUA. ſ. m. Nom que les Apoticaires donnent à la ſemence de la plante du *Ricinus*, ou *Palma Chriſti.* Cette ſemence reſſemble entièrement à l'animal de couleur livide que les Latins ont appellé *Ricinus*, & les François tiquet. De là eſt venu qu'on a donné à cette plante le nom de *Ricinus*, ou tiquet. Le *Kèrua* eſt un purgatif, & un vômitif ſi on le boit. Il eſt auſſi diurétique. On en prend depuis ſept grains juſqu'à quinze, quelques-uns diſent même trentè. *Voyez Vinet*, *Maiſon Champ.*

KES.

KÉSCHING. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une petite ville du Norique. *Keſchinga*, anciennement, *Cæſarea Bojorum.* Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Bavière, ſitué près du Danube, & de la ville d'Ingolſtat. Maty.

KÉSCHITA, ou KÉSITA. ſ. m. Nom d'une monnoye ancienne, & la plus ancienne dont l'on ait connoiſſance. *Keſchita. Gen. XXXIII.* 19. Il eſt dit que Jacob acheta un champ des enfans d'Hémor, & qu'il en donna cent *Keſchita.* Et dans Job XLII. 11. que ſes amis lui donnèrent châcun un *Keſchita.* Les Intèrprétes ont rendu ce mot différemment. Les Septante, Onkélos, la vèrſion Syriaque, les deux Arabiques, & la Vulgate, le traduiſent agneau, ou brebis, & quelques Intèrprétes croyent qu'il ne ſignifie rien autre chôſe. La Paraphrâſe Chaldaïque de Jonathan & celle de Jéruſalem Gen. XXXIII. 19. traduiſent *Keſchitoth* par מרגלין, *margalian*, c'eſt-à-dire, *des pièrres précieuſes.* On a conjecturé qu'ils avoient fait venir ce mot *Keſchita* du Chaldéen קשט, *Kaſchſchet*, qui ſignifie *orner*, d'où ſe fait קשוט, *ornement*; & parce qu'entre les ornemens, les pièrres prétieuſes tiennent le prémiér rang, ils ont pris ornement, dit abſolument, pour des pièrres prétieuſes, d'autres le prennent pour une monnoye.

Ce dèrniér ſentiment eſt ſans contredit le plus probable. En éffet le mot קשיטה, ne ſe prend nullement dans l'Écriture, & ne ſe trouve dans aucune des autres langues orientales dans le ſens de brebis, ou d'agneau; au contraire, en Arabe il ſignifie une monnoye, comme nous le dirons. 2°, *Kéſchita* peut avoir deux ſens qui l'un & l'autre conviennent très bien à une monnoye; car prémièrement קשט, *Koſchet*, *Pſal. LX. v.* 6. ſignifie vérité; ainſi l'on a fort bien pû donner ce nom à une monnoye, pour montrer qu'elle étoit d'un métal bien fin, & qui n'étoit point falſifié, qu'elle étoit de bon alloy, ſi l'on peut s'exprimer ainſi en parlant de ces tems là, ou bien qu'elle étoit de poids. Secondement, ſi *Keſchita* ſignifie un *agneau*, ce nom ne convient pas moins à une monnoye. Les Patriarches, dit le Père Souciet dans ſa Diſſèrt. ſur les médailles Hébraïques, s'étoient ſèrvis de monnoyes ſur leſquelles il y avoit des figures empreintes; telle étoit celle qui ſe nommoit *Keſchita*, un *agneau*, parcequ'elle étoit marquée de la figure de cet animal, comme autrefois les moutons d'or en France. C'eſt encore ainſi qu'autrefois des monnoyes d'Athênes ſe nommoient Κόραι, *filles*, ou *vièrges*, parcequ'elles avoient l'éffigie de Minèrve appellée Κόρη; d'autres de la même ville s'appelloient Βοῦς, bœuf, parcequ'elles étoient marquées de la tête d'un bœuf; on voit encore de ces monnoyes dans les cabinèts des Antiquaires. Il y avoit auſſi des monnoyes du Péloponèſe marquées d'une tortuë qu'on appelloit pour cela χελῶναι, *des tortuës*; d'autres de Corinthe qu'on nommoit Πῶλοι, *Poulins*, parcequ'elles portoient la figure d'un cheval. Quelques-uns diſent que les *Kéſchita* s'appelloient ainſi, parceque c'étoit le prix ordinaire d'un agneau, ou d'une brebis. Mais il eſt des Auteurs qui prétendent que *Keſchita* n'a jamais ſignifié *un agneau*, ou *une brebis*; que c'eſt une èrreur dans laquelle le Grec des Septante a fait tomber, que les Septante l'avoient traduit par μνᾶ, une *mine*, qu'ils avoient mis, Geneſe XXXIII. 19. ἑκατὸν μνῶν, c'eſt-à-dire, cent mines, que quelques copiſtes ignorans l'ont changé en ἑκατὸν ἀμνῶν, qui veut dire *cent brebis*, que de même, *Gen. XXXI.* 7. ils avoient changé δέκα μνῶν en δέκα ἀμνῶν, comme on le voit dans les queſtions de ſaint Jérôme ſur la Genèſe, & dans ſaint Auguſtin, queſt. 95. ſur la Genèſe. On peut voir encore R. David Kimhhi, David de Pomis d'Aquin dans leurs Dictionnaires, R. Nathan Mardochée dans ſes Concordances, & généralement tous les Rabbins, excepté Aben-Ezra. Il ſeroit trop long de citer les Auteurs Chrétiens qu'on peut aiſément conſulter. 3°. R. Akiba dans le Thalmud au traité du *commencement de l'année* השנה ראש, *Chap. III. fol.* 26. *col.* 1. dit qu'en voyageant en Afrique il y avoit trouvé une monnoye nommée *Keſchita.* Il eſt fort vraiſemblable que cette monnoye, & ce nom venoit à ces peuples des prémiérs tems. Il eſt même probable que ceux chez qui R. Akiba avoit trouvé cette monnoye, étoient des Phéniciens, c'eſt-à-dire, des Carthaginois, ou que c'étoit des Phéniciens qu'ils avoient reçu cette monnoye, & ce nom. Car chez quel autre peuple de l'Afrique trouvons nous des noms purement Hébreux? En 4e lieu avant Jacob l'uſage avoit changé dans le commèrce. Il ne ſe faiſoit plus par échange, mais par argent. Cela paroit clairement par la Genèſe XVII. 12. 13. XXIII. 16. XLVII. 16. 5°, ſaint Étienne au Chap. VII. des Actes des Apôtres, v. 16. dit que ce champ fut acheté à prix d'argent. Car quoiqu'il y ait de la difficulté en cet endroit, on y a cependant ſatisfait d'une manière plauſible, comme on le peut voir dans Bochart Hiéroz. P. II. L. II. Ch. XLIIIe. Enfin, c'eſt le ſentiment de R. Akiba à l'endroit dont on a parlé cy-deſſus, de R. Schélomo Jarhi, & de R. Levi Ben Gèrſon, dans leurs Commentaires.

Quelques Auteurs conjecturent que c'étoit une monnoye marquée d'un arc; קשט) *Keſchet* en Hébreu ſignifie un arc.

Il n'eſt pas ſi aiſé de décider quelle monnoye c'étoit que le *Keſchita*, & quelle étoit ſa valeur. Les Rabbins diſent communément que c'étoit une obole, parceque R. Akiba dit que le *Keſchita* qu'il avoit vû en Afrique étoit une obôle: mais il n'eſt pas poſſible que Jacob n'ait acheté un champ que cent oboles; ni que les amis de Job XLII. 11. ne lui donnaſſent qu'une obole. Si le changement de μνῶν en ἀμνῶν étoit bien cèrtain, les Septante auroient cru que le *Keſchita* valoit une mine, & ce ſeroit ce que nous aurions de plus probable ſur cela. Mais au vrai il n'y a rien ſur quoi l'on ſe puiſſe bien fonder, pour détèrminer la matière, le poids, la valeur du *Keſchita.* Voyez ſur le *Keſchita* Brérévood, *De Ponder. Pret. C. I.* §. I. Waſerus *De Antiq. Hebr. Num. L. II. C.* 13. p. 89. Druſ. *in Gen. XXXIII.* 19. Bochart *Hieroz. P. I. C. XLIII.* & une Diſſèrtation de feu M. Pelletier imprimée dans les Mém. de Tr. 1704. au mois de May.

KÉSÉGHU. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du prémiér mois de l'année, & d'un ſigne du Zodiaque chez les Turcs orientaux. Ce mot dans leur langue ſignifie *rat.*

KÉSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite Iſle, qui eſt près de celle d'Ormus, à l'entrée du Golfe Pèrſique. *Keſemus Inſula.* Voyez Piétro della Valle P. II. p. 36. & 64.

KÉSIL, ou CÉSIL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte, *Keſil*, & dans la Vulgate *Ceſil.* Elle étoit de la Tribu de Juda, & dans ſa partie méridionale. *Joſ. XV.* 30.

KESIL-BASCHI. Voyez Kurtchi.

KÉSMARCKT, KASEMARCK, ou KEYSÈRMARCK. ſ. m. C'eſt une ville défenduë par une citadelle. *Cæſareopolis.* Elle eſt dans le Comté de Czépus, en la haute Hongrie, vèrs les monts Crapacks, à quatre lieuës de Leuts, du côté du nord. Maty.

KESRA. ſ. m. Nom que les Arabes donnent en général au Roi de Pèrſe. *Rex Imperator Perſarum.* M. D'Hèrbelot croit que ce mot eſt pris du nom Pèrſien *Khoſrau*, ou *Khoſrou*, duquel, dit-il, nous avons fait Coſroës: mais je croirois plutôt qu'il eſt pris du mot *Latin Cæſar.*

KÉSSABIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſècte parmi les Mahométans. *Keſſabianus*, *a.* Les *Keſſabiens* croyoient que Mahomet Ben Hanefah, ou Hanefiah, fils d'Ali, mais d'une autre femme que Fathémah, n'étoit pas, & qu'il devoit un jour régner ſur tous les Muſulmans. D'Hèrbelot.

KEſSEL. ſ. m. Nom propre de lieu. La tèrre de *Keſſel.* En Latin *Keſſelienſis*, ou *Caſtellanus Tractus.* C'eſt un petit païs de la Gueldre Eſpagnole, ſitué entre la tèrre de Cuick, le Comté de Horn, la Meûſe, & le marais de Péel. Il n'y a rien de conſidérable que le Bourg de Ruremonde, qu'on prend pour la petite ville de la baſſe Allemagne, que les anciens appelloient *Caſtellum Menapiorum.* Maty.

KÉSELBACHE. ſ. m. De la Boulaye écrit ainſi. Voyez Kizilbache, c'eſt la même chôſe.

KÉSULLOTH. ſ. m. Réland appelle ainſi une ville de la Tribu d'Iſſachar

d'Iſſachar, que la Vulgate appelle *Caſaloth*, & que lui, ſuivant l'Hébreu, devoit appeller *Cheſulloth*. Car c'eſt un כ, *caph*, & non pas un ק, *keph*. Euſébe & ſaint Jerôme la placent près du mont Thabor, dans la plaine, à huit mille ou deux lieuës & demie à l'orient de Diocéſarée. M. Réland doute ſi ce n'eſt point Éxale, *Exalus*, dont il eſt parlé dans le Concile de Jéruſalem.

KEU.

KEU. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom de l'onzième mois de l'année, & d'un ſigne du zodiaque chez les Tartares de Catay. Ce mot dans leur langue ſignifie *chien*.

Les Chinois appellent *Keu-ſio* le quarante-ſeptième mois lunaire de leur cycle de cinq ans.

KÉVÈRNBOURG. ſ. m. Nom propre d'un ancien Château d'Allemagne. *Kevernburgum*. Il étoit ſitué près de la ville d'Arnſtad, & l'on y voit encore ſes ruines. Ce Château avoit titre de Comté. Quelques-uns prétendent que la maiſon de Schwartzbourg vient des anciens Comtes de *Kévèrnbourg*. Ce qui eſt cèrtain c'eſt qu'elle en a les armes. *Imhoff, Not. Imp. L. VI. C.16. n.1.*

KÉVROD. ſ.m. Nom d'un ancien droit qui ſe levoit en Bretagne. *Kevrod*. Une donation faite au Monaſtère de ſainte Croix de Kempèrlé porte; *De ipſa autem terrâ hic redditus eſt, ſcilicet Terquiſiaeth, Kevrod, multones, paſtus, decima & cætera jura quæ de propriâ terrâ ad Dominum pertinent*. Sur quoi le Père Lobineau dit dans ſon Gloſſaire que le droit de *Kévrod* eſt le même que celui de Quevaiſe.

Il ajoûte que ce mot de *Kévrod* vient de Kaer rout, qui veut dire, *ſors-dehors*; de même que Kai-er-mais; d'où l'on a formé Quevaiſe.

KEW.

KEW. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Hongrie. *Keva*, anciennement, *Onochinum*. Il eſt ſur le Danube, à une ou deux lieuës au-deſſus de Futak, & vis à vis de Bonmonſter. Maty.

KEX.

KÉXOLM, ou CARÉLOGOROD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Finlande, en Suéde. *Kexholmia, Carelogroda*. Elle eſt ſituée entre des marais, ſur le lac de Ladoga, & défenduë par une Citadelle très-forte. Elle eſt à dix-ſept lieuës de Wiborg, vèrs le Levant, & à vingt-huit de Notteborg vèrs le nord. C'eſt la capitale de la Kéxolmie, païs plein de lacs, & de marais, peu habité, & encore moins cultivé, qui s'étend vèrs le nord du lac de Ladoga, & qui a été autrefois une partie de la Carélie. *Maty*.

KEY.

KEYSÈRSMARCKT. Voyez Kesmarckt.

KEYSÈRSTUL. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Suiſſe. *Forum Tiberii*. Il eſt dans le Comté de Bade, ſur le Rhin, entre Égliſaw & Zurzach. Maty.

KEYSÈRWÈRD. Prononcez *Kiſèrvèrt*. ſ. m. Nom propre d'une ville forte du Cèrcle Électoral du Rhin. *Verda, Cæſaris Inſula*. Elle eſt ſur une petite iſle formée par le Rhin, dans l'Archevêché de Cologne, entre Duſſeldorp & Duiſbourg. Les François s'en emparèrent l'an 1688. Le ſiége de *Keyſervèrd* ſoutenu par M. de Blainville au commencement de la dèrnière guèrre, fut très-beau. Saint Switbèrg vint trouver Pepin à Cologne l'an 707. & par les bons offices de Plectrude, il obtint de lui une iſle ſur le Rhin, proche de la même ville de Cologne, entre Nuis & Duiſbourg, nommé l'iſle de Cèſar, & en langage du païs *Kèiſerwèrt*, où il bâtit un célèbre Monaſtère. Ce Monaſtère fut changé depuis en un collége de Chanoines. *P. Jourdan. hiſt. de Fr. L. XXVIII. p. 593.*

KEZ.

KÉZÉLBASCH, ou KÉZELBA.

KÉLIZBAS. Voyez KIZILBACHE.

KHA.

KHAGHUÈTS. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du cinquième mois des Arméniens, il répond au mois de Févriér.

KHAI. ſ. m. Tèrme de rélation. Nom du douzième cycle de l'année des Cathaïens & des Mogols. Ce nom ſignifie *noir*, ou un porc, ou un Sangliér.

KHAKAN. ſ. m. Titre de dignité, le même que Khan; mais moins uſité. Voyez Khan.

KHAKANIEN. adj. m. Celui qui a pòrté, qui porte le titre de Khakan. Il étoit de la Dynaſtie des *Khakaniens*. D'Hèrbelot.

KHALIFE. Voyez CALIFE. D'Hèrbelot dit que quelques-uns écrivent *Calife*, & d'autres *Chalife*, pour lui il écrit *Kaliſe*. Voyez-le au mot Khalifah.

KHALIFAT. ſ. m. Qualité, dignité de Khalife. *D'Herbelot, au même endroit p. 987.*

KHAN. ſ. m. Halinti dans ſon Dictionaire Pèrſien donne à ce nom la ſignification de Grand & Puiſſant Seigneur. *Magnus & Potens Dominus*. Les Rois les plus puiſſans du Turqueſtan, de la grande Tartarie & du Kathaï, ſe ſont attribuez autrefois ce titre. Le fameux Ginghiz ne s'en eſt point donné d'autre. Les Tartares de la Crimée, ou petits Tartares qui deſcendent de lui, le conſèrvent encore. C'eſt auſſi le prémiér que prennent les Empereurs Ottomans. Les Seigneurs de la Cour & les Gouvèrneurs de Province prennent auſſi le titre de *Khan* dans la Pèrſe. On dit auſſi *Khakan*: mais il n'eſt pas ſi uſité. Les Mogols prennent ce nom ſans aſpiration *Kaan*, ou *Caan*, au lieu de *Khan*. *D'Hèrbelot*. En François nous écrivons communément Cham. Voyez ce mot, & Kan.

KHANAKAH. ſ. f. Nom d'une fête des Mahométans, qui ſe celébre le 22e. jour du mois de Teschrin. D'Hèrbelot.

KHARÉGIEN, enne, ou Kharégite. ſ.m. & f. Tèrme de Relation. Schiſmatique Mahométan, rebelle à l'Imam. *Rebellis Imamo, Schiſmaticus Mahometanus*. Ceux d'entre les Muſulmans qui ne ſe ſoumettent pas à l'Imam légitime & reconnu ſont appellez *Khaovaréges*, ou *Kharégiens*, mot qui ſignifie des gens ſortis de l'obéiſſance, & regardez par les autres comme des rebelles, auxquèls on eſt obligé de faire la guèrre. Il y en a de pluſieurs ſortes, & en grand nombre, qui ont donné beaucoup de peine dans la ſuite des tems aux Khalifes. *D'Herbelot*. Aſchaat ben Caïs fut le prémiér chèf des *Kharégites*, nom qui ſignifie ceux qui ſe révoltent contre les deux Puiſſances politique & religieuſe. Id. p. 91. Ce fut l'an 37. de l'Hégire 657 de J. C. Id. *p.92.* Et ces prémiérs *Kharégites* fürent ceux qui ſe ſoulevèrent contre Ali.

KHAS ODA. Tèrme de Rélation, qui ſignifie Chambre privée. *Privatum cubiculum*. C'eſt le nom de la cinquième chambre des Pages du Sèrrail du Grand Seigneur. Elle n'eſt compôſée que de quarante Pages, qui ſèrvent à la chambre du Prince. *Du Loir. p. 92.*

Ce mot eſt compôſé de *Khas*, qui ſignifie privé, particuliér, & *oda*, qui veut dire Chambre.

KHATHAÏ. D'Hèrbelot écrit ainſi; communément c'eſt Cathay, ou Kathay. Le même Auteur met deux points ſur l'*i*, & le ſépare de l'*a Kahataï*. Nous en faiſons une diphthongue, & nous prononçons *Cathé*. ſ. m. Nom de la Chine ſeptentrionale, qui a toujôurs été poſſédée par des Rois dans les plus anciens tems, dont les hiſtoires des Orientaux font mention. *D'Hèrbelot*. Ces mêmes hiſtoires mettent la ville de Namking dans le *Khathai*, ce qui fait voir, dit le même Auteur, que le *Kathai* eſt la Chine; car Namking eſt Nanquin, dont les Rélations de la Chine parlent. Il en conclut encore que Khanbalig, ou Cambalu, qui étoit capitale du *Khathai*, étoit dans la Chine, & non pas dans la grande Tartarie, comme la plûpart de nos Géographes l'ont crû. Voyez Abulpharage ſur le *Khathaï*.

KHATHAÏEN, enne. ſ. m. & f. *Khathaienſis, Cathaienſis*. Natif, originaire du Khathaï. Les Arabes diſent *Kathaii*. Voyez ce mot dans la Bibl. Orient. de d'Hèrbelot.

KHATHOUAT. ſ. m. Nom d'une meſure de longueurs chez les Arabes. C'eſt le nom qu'ils donnent au pas géométrique. *Paſſus geometricus Arabum*. Le *Khathouat* comprend trois akdam, ou piéds. *D'Hèrbelot*. Il faut douze mille *Kathouats* pour faire une paraſange. Id.

KHAVEN. ſ. m. Nom du troiſième cycle de ſoixante années des Khathaïens. *D'Herbelot. Tertius annorum 60. cyclus apud Cathaienſes.*

KHAZINE. ſ. f. Tèrme de Rélation. Tréſor du Grand Seigneur. *Ærarium Turcarum Imperatoris*. Le tréſor du Grand Seigneur qu'ils appellent *Khazine* eſt un peu au delà du Divan à main gauche. Là on met les regiſtres des receptes, les comptes des Provinces en des caiſſes cottées par années, avec les noms des Provinces & des Lieux, & l'on y ſèrre toutes les veſtes, & les fourrures qui ſèrvent à la pèrſonne du Prince, & à ſa Cour. Tous les jours de Divan on ouvre ce tréſor, ou pour y mettre ou pour en tirer quelque chôſe: il faut que les principaux Officiérs qui en ont la charge aſſiſtent à cette ouvèrture. Le Tchaouch Bachi léve en leur préſence la cire dont le trou de la ſèrrure eſt ſcellé, & l'ayant porté au Grand Viſir, ce Miniſtre le baiſe d'abord & puis le regarde. Il tire après de ſon ſein le ſceau d'or du Grand Seigneur, qu'il y porte toujours, & il le donne au Tchaouch-Bachi, qui ayant refèrmé & ſcellé le tréſor rapporte au Vizir avec la même cérémonie le cachet qu'il en avoit reçu. *Du Loir, Voyage du Levant, p. 81. 82.* Ce mot ſe dit proprement Chaſna.

KHAZINEDAR-BACHI. ſ. m. Nom d'un Office à la Cour du Grand Seigneur. *Primus Ærarii*, *fiſci cuſtos*. *Primus Gazæ Imperatoriæ præfectus apud Turcas.* L'Agha qui lui eſt immédiatement inférieur (au Capai Agha) eſt le prémier Treſorièr appellé par eux (les Turcs) *Khazinedar-Bacchi*. Son Office regarde le thréſor qui eſt renfermé dans l'appartement du Grand Seigneur, où ſont toutes les pièrreries, l'or & l'argent en œuvre, les épées, les carquois garnis de pièrres prétieuſes, & en un mot tous les bijoux. *Du Loir*, *Relat. du Voy. de Levant. L. III. p. 90.* La quatrième chambre des Pages du Sèrrail, qui n'eſt que de vingt-quatre, qui ſous le *Khazinedar-Bachi* ont ſoin du tréſor, où ils n'entrent jamais avec des habits qui ayent des poches. Id. p. 91. D'autres diſent *Chaſnatarbaſſi*. Voyez ce mot, où vous trouverez l'étimologie, T. I. p. 1684.

KHE.

KHE. Voyez KIZILBACHE. C'eſt la même chôſe.

KHERMAN, KIRMAR. ſ. m. ou CARMANIE. ſ. f. Nom d'une Province de Pèrſe; en Aſie. *Cermonia*, anciennement, *Carmania*. Elle eſt le long du Golfe d'Ormus, & de la mèr d'Arabie, ayant au couchant la Province de Fars, au nord le Sableſtan, & au levant le Sigiſtan avec le Mackéran. On tire de cette Province de l'acier, des armes excellentes, des tapis, des toiles, des Turquoiſes, la Tutie & la graine borbotane, dont on fait la confection Kèrmès. Ses principaux lieux ſont Khèrman, Bèrmaſir, Mocheſtan, auxquels quelques-uns ajoutent Ormus, Bender-Gomrom, Guadel, Dulcindu, & les païs qui en dépendent. *Maty*.

KHO.

KHOARÉGE, ou KHAOURÉGE. Voyez KHARÉGIEN. C'eſt la même chôſe.

KHOLAN. ſ. m. Nom d'une éſpèce de gomme, ou ſuc d'arbre, qui croît en Pèrſe. *Gummi quoddam Perſicum*, *Kholanum*. On fait de petits emplâtres de *Kholan*, & on les applique ſur les tempes, pour guérir les maux de tête.

KHORASSAN. ſ. m. Nom d'un grand païs d'Aſie. *Khoraſſanum*. Le Géographe Pèrſien dit que le mot *Khos*, ou *Khour*, ſignifie *ſoleil*, & qu'*aſſan* veut dire *lieu habité*. *Khoraſſan*, Grande étenduë de païs bien habité, du coté du ſoleil, c'eſt à dire, du levant. Auſſi les Pèrſans de l'Iraque Pèrſique diſent que le *Khoraſſan* s'étend depuis Rhéï, ville de la Pèrſe montagneuſe, juſques au lever du Soleil. Le *Khoraſſan* eſt borné par un déſert vers le couchant du côté du païs de Giorgian & du Gébal, ou de l'Iraque Pèrſique. Vèrs le midi il a un autre deſèrt entre la Pèrſe proprement dite, & le païs de Comas: le Segeſtan & les Indes vers le levant; & le Maravalnahar avec une partie du Turkeſtan, vèrs le Septentrion. D'Hèrbelot, *d'après le Géographe Pèrſien*. Le *Khoraſſan* a quatre villes royales, où les Rois qui y ont régné ont fait leur réſidence; à ſçavoir, les villes de Balk, de Mérou, de Niſchabour, & de Hérat. Id. Les anciens Rois de Pèrſe ont eû le *Khoraſſan* ſous leur puiſſance. Après la conquête de la Pèrſe, les Arabes s'en rendirent les maîtres ſous le Khalife Othman. Id.

KHORASSANIEN, enne. ſ. m. & f. Natif, ou originaire du Khoraſſan. *Khoraſſanus*, *Khoraſſanienſis*.

KHOTATE. ſ. m. Mot Arabe. C'eſt le nom d'une drogue, dont les femmes ſe ſèrvent en Turquie pour peindre leurs ſourcils ou en rouge ou en noir, & pour les rendre larges, ſelon le goût du païs. C'eſt un fard pour elles, qui eſt de mauvais goût pour les Européans. On l'appelle en Turc *Raſtic*, ראשתיק, & en Arabe חטאן, *Hhotate*, ou *Khotate*.

Ce mot vient de l'Arabe חט, *Hhatta*, qui ſignifie *peindre*.

KHOUARÉZEM. ſ. m. Nom propre de païs & de ville. On prononce auſſi *Khouareſm*. Le *Khouarézem* eſt ſitué en partie au deçà du Gihon, ou de l'Oxus, du côté du Khoraſſan, & en partie au delà du côté de Mavaralnahar, ou de la Tranſoxane. Il a à l'occident & au ſeptentrion le Turkeſtan, la Tranſoxane à l'orient, & le Khoraſſan au midi. Il y a encore de ce païs là 5 ou 6 journées pour arriver à l'embouchure de l'Oxus. Le *Khouarézem* eſt fort froid. Sa capitale, que pluſieurs appellent *Khouarézem*, du nom de tout le païs, ſe nomme Korkang, ou Giorgianah, ſelon les Arabes. Tout ce païs eſt entouré de déſèrts. Quelques-uns prétendent que le *Khouarézem* s'étend juſqu'à l'embouchure de l'Oxus, ſur le rivage de la mèr Caſpienne. D'Hèrbelot, *d'après Albèrgendi & Arabichab*.

KHOUAREZMIEN, enne. ſ. m. & f. Natif, originaire du Khouarézem. *Khouarezmius*, *a*. *Khouarezmienſis*. Les *Khouarezmiens* ont une inclination ſi grande & tant de diſpoſition pour la Muſique, que leurs enfans crient & pleurent en fredonnant. Ils ont l'éſprit plus fin que ceux de Samarcande, & ils s'adonnent fort à la poëſie. *D'Hèrbelot Albèrgendi*, *Auteur Arabe*.

KHOUREH. ſ. f. Nom d'une ville de Pèrſe, qui donne ſon nom au Khouriſtan, dont elle eſt capitale. *D'Herbelot*.

KHOURISTAN. ſ. m. Nom d'une Province, ou d'un païs de Pèrſe, auquel la ville Khoureh a donné le nom.

KHOUZISTAN. ſ. m. Nom d'une Province d'aſſez grande étenduë, ſituée entre la Province de Fars, ou Pèrſe propre, & le païs de Baſſorah. *Khouziſtanum Suſiana*. Elle a du côté du couchant les plaines de Vaſſeth.

KI.

KI. Ancien mot. Pronom relatif maſculin & féminin ſing. & pluriel. *Qui*, *quæ*, *quod*. On le trouve ainſi écrit dans des Actes anciens. A tous ceux à *ki* ces Lettres vendront, ſaluz. Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 409. & ci-deſſu. Ke.

KI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom de la ſixième partie du ſecond cycle des Khathaïens & des Iguriens, lequel étant joint avec le prémier cycle qui eſt duodénaire, ſert pour compter leurs jours, qui ſont au nombre de ſoixante, de même que les nôtres ſont au nombre de ſept, & forment la ſemaine. D'Herbelot. *Sexta pars ſecundi Khathaienſium & Igurianorum cycli.*

C'eſt auſſi le nom du dixième mois de l'année, & d'un des ſignes du Zodiaque chez les Tartares du Catay. Ce mot dans leur langue veut dire poule.

C'eſt encore le nom de pluſieurs mois lunaires des ſoixante mois du cycle de 5 ans des Chinois. On les diſtingue en y ajoutant un autre mot. *Ki-ſu* eſt le ſixième mois de ce cycle. *Ki mao* le ſeizième. *Ki-theu* le vingt ſixième. *Ki-hai* le trenteſixième. *Ki-yeu* le quarante ſixième. *Ki vi* le cinquante-ſixième. C'eſt toujours le ſixième de chaque dixaine.

KIA.

KIA. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Ce mot eſt auſſi le nom de pluſieurs mois du Cycle des Chinois, dont il a été parlé dans l'article précédent. On les diſtingue par différens mots qu'on ajoute. *Kia-çu* eſt le prémier. *Kia ſio* eſt l'onzième. *Kia-shin* eſt le vingt-uniéme. *Kia-u* eſt le trente-uniéme. *Kia-shin* eſt le quarante-uniéme. *Kia-yin* eſt le cinquante-uniéme. C'eſt le prémier de chaque dixaine.

KIAHINGH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kiahingum*. C'eſt la ſeconde métropole de la Province de Chékiang, ſituée dans une campagne fèrtile & agréable, qu'on arroſe par des canaux tirez du lac Tienſing, qui eſt proche de la ville. Elle a ſix villes dans ſa dépendance. *Amb. des Holland. P. I.*

KIANG. ſubſtantif maſculin. Nom propre d'une rivière qu'on appelle la rivière bleuë. *Kiangus*, ou *Ceruleus fluvius*. C'eſt l'une des deux plus grandes rivières de la Chine. Elle a ſa ſource dans la partie occidentale de cet Empire, en la province & près de la ville de Junnan. Elle coule d'abord du côté du nord, environ juſqu'au milieu de la province de Suecheu, où elle tourne vèrs le levant, & ayant travèrſé la province d'Huquang, & celle de Nanking, dont elle baigne la Capitale, elle ſe décharge dans le Golfe de Nanking. Maty. Elle s'appelle *Tangou Kiang*, c'eſt à dire, *fils de la mer*. Le *Kiang* change ſouvent de nom. Près de ſa ſource il s'appelle Minkiang, parce qu'il ſort des montagnes qu'on nomme Min, dans la ville de Sincin il prend le nom de Takiang, dans celle de Lincheu celui de Linkiang, & dans celle de Kingcheu il reprend encore celui de Takiang. Voyez l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine dèrn. Part. c. 12. où ſon cours eſt décrit.

Kiang. ſ. m. Nom propre de deux villes de la Chine. *Kiangum*. Elles ſont de la Province de Xanſi, & dépendent de Pingyang, ſeconde métropole de la Province. *Amb. des Holland. P. I.*

KIANGNAN. ſ. m. Nom propre d'une Province de la Chine. *Kiangnanum*. C'eſt la même que celle de Nankin, à laquelle on donne auſſi ce nom. Voyez Nankin.

KIANGSI, ou QUIANSI. ſ. m. Nom propre de la huitième en ordre des provinces de la Chine. *Kiangſia*, *Quianſia*. Elle eſt bornée au nord par celle de Nanking, au couchant par celle d'Huquang, au midi par celle de Quantung, & elle a au Levant celles de Fokien & de Chékiang. Cette province eſt diviſée en treize contrées, qui ont autant de villes Capitales, & ſoixante-ſept qui leur ſont ſoumiſes. Nanchang eſt la prémière, & la principale de toute la province. Maty. *Navarete Tract. I. c. IV. §. 1.* Le *Kiangſi* produit de l'or, de l'argent, du plomb, de l'étain, du fèr. Il eſt très-peuplé. Ses habitans ſont ſi féconds que les Chinois leur donnent le nom de Râts. Ils ont de l'éſprit, de la ſubtilité, de la diſpoſition aux Sciences. Le Kan coupe cette province du ſeptentrion au midi & la fèrtiliſe. *Amb. des Holl. P. I.*

Kiangsi. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, capitale de la Province de même nom. *Kiangſium*. *Ambaſ. des Holland. à la Chine.*

KIAO. ſ. m. Nom d'un lac. Voyez KIENCHANG.

KIARAN, ou **KÉRAN**, ou **KEIRAN**. ſ. m. Nom propre d'homme. *Kiaranus.* S. *Kiaran* étoit Irlandois, diſciple de Saint Finien. Il mourut en 549. & il eſt différent de S. *Keiran*, Évêque de Sagir, mort en 520. M. de Tillemont écrit *Kiéran*. S. *Kiéran* honoré par l'Égliſe le cinquième de Mars, eſt un de ceux qu'on prétend avoir prêché l'Évangile dans l'Irlande avant S. Patrice, & on l'appelle le prémiér Saint de ce païs. Bollandus traite tout cela de fâbles. Il a donné une vie de ce Saint dont il n'eſt pas non plus fort content; elle le fait vivre 300 ans. On le fait Évêque d'un lieu appellé Sagir, vèrs le milieu de l'Hibèrnie. Bollandus croit qu'il peut être mort vèrs l'an 520 ou 530. Voyez les *Acta Sanct.* au 5e de Mars.

L'Ordre de S. *Kiaran*, ou *Keiran*, eſt un Ordre Religieux fondé par S. Kiaran diſciple de Saint Finien, & approuvé par le S. Siége, comme le témoigne Uſſérius. Les deux principales maiſons de cet Ordre étoient Seir-Keiran en Eſtmeath, ou Médie orientale, & Cluan Miénois, Clunes, ou Kiloom, en Weſtmeath, ou Médie occidentale. Celle-ci a été érigée en Évêché, qui eſt maintenant uni à celui de Médie. Colgan dit que cette Abbaye fut comblée de bienfaits par les Seigneurs d'Irlande, & qu'elle eut quantité d'autres Égliſes, ou Prieurez ſous ſa dépendance. *P. Hélyot, hiſt. des Ord. Rel. P. II. c.* 20.

KIATING. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Chine. *Kiatingus fluvius.*

KIATING, eſt auſſi le nom d'une ville ſituée ſur le bord de ce fleuve. *Kiatingum.* Elle eſt de la province de Suchven; & elle a ſept villes dans ſa dépendance. Elle a au nord la montagne de Mienkiang, d'où coule la petite rivière de Chocung. *Amb. de Holland. P. I.*

KIB.

KIBAIC. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Ce mot dans le langage myſtérieux de cet Art, veut dire le ſouphre dans la tèrre.

KIBTH, & **KIBTHI**. Voyez KEBTH.

KIBTZAÏM, ou **CIBSAÏM**. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Éphraïm, *Kibtzaim, Cibſaim. Joſ. XXI.* 22.

KICHÉRI. ſ. m. C'eſt une ſorte de légume dont les Indiens ſe nourriſſent ordinairement. DE LA BOULAYE.

KIC.

KICHTAN, ou **KINCHTANES**. ſ. m. Nom propre du Dieu Souverain chez les ſauvages qui habitoient la Nouvelle Anglètèrre, en Amérique. *Kichtan, Kinchtanes.* Ces peuples croyent que *Kichtan* a créé le monde, & tout ce qu'il contient; qu'après la mort les hommes vont frapper à la porte du palais de *Kichtan*, qu'il reçoit les gens de bien dans le ciel où il régne; qu'il rejette les méchans en leur diſant retirez vous, il n'y a point ici de place pour vous; que ces miſérables condamnez à un éternel éxil, ont à ſouffrir des miſères, qui n'auront jamais de fin. Voyez Richard Waitbornius dans ſa Deſcription de la Nouvelle Anglètèrre, P. I. c. 4. & Thom. Pfannèr *Syſt. Theol. Gentil. C. VII. & C. XXI.*

KIE.

KIDÈR. ſ. m. Oiſeau de Laponie. C'eſt une éſpéce de faiſan, ou de coq ſauvage. Il porte deux crêtes aux côtez ſur les yeux.

KIÉGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kieganum.* C'eſt la neuvième métropole de la Province de Kiangſi. Elle eſt ſur le bord ocidental de la rivière de Kan, à l'endroit où commencent les rochérs qu'on nomme Xépatan. Elle a neuf villes dans ſa juriſdiction.

KIEL, ou **KIÉLE**. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe *Kilonium.* Elle eſt dans le Holſtein propre, à cinq lieuës de Renſbourg, vèrs l'orient, & à une ou deux de Chriſtianpris, vèrs le midi. *Kiel* a un bon port, fort fréquenté, ſur un petit Golfe de la mèr Baltique, formé par la rivière de Swétin, & une Univèrſité fondée par le Duc de Holſtein Gottorp l'an 1669. Elle eſt auſſi défenduë par une bonne Citadelle. MATY. La Bible Hébraïque d'Opitius eſt imprimée à *Kiel*.

KIEN. ſ. m. Nom de fontaine d'eaux minérales à la Chine. Voyez l'Hiſtoire Latine de l'Ambaſſade des Hollandois P. I. pag. 82.

KIENCHANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, qui eſt la ſixième métropole du Kiangi. *Kienchangum.* Elle a dans ſes murailles un lac nommé Kinquei, & hors de ſes murailles un autre plus grand nommé Kiar, à ſon occident la montagne de Maca. Du reſte, ſon tèrroir eſt fèrtile & agréable. Elle a ſous elle cinq villes. *Amb. des Holland. P. I.*

KIENHOA. ſubſt. Nom propre d'une montagne de la Chine. *Kienhoa.* Elle eſt près de la ville de Tungling, ou Tungliny, dans la Province de Nankin, & dans la Juriſdiction de cette ville. Le mont *Kienhoa* eſt célèbre à la Chine par un écho admirable qu'il y a, qui renvoye pluſieurs fois les ſons, & avec autant de force qu'ils ont été envoyez. Les Ambaſſadeurs des Hollandois à la Chine en firent l'épreuve. Voyez l'hiſtoire de leur Ambaſſade en Latin P. I. p. 88. 89.

KIENKING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, quatrième métropole de la Province de Fokien. *Kienkengum.* Elle eſt ſur le bord oriental, près de la montagne Xin, la plus haute de la Chine. Elle gouvèrne ſept autres villes. *Amb. des Holl. P. I.*

KIEUKIANG. ſ. m. Nom propre de la cinquième métropole du Kiangſi, province de la Chine. *Kieukiangum.* Elle eſt arroſée au midi par le Kiang, à l'endroit où il entre dans le lac Poyang. Elle eſt auſſi entourée d'eaux du côté du nord & de l'eſt, & quoiqu'elle ſort à plus de cent lieuës de la mèr on voit une quantité prodigieuſe de navires y aborder à tout moment. Elle eſt métropole de cinq villes. *Ambaſſ. des Hollandois P. I.*

KIÉXUI. ſ. m. Nom propre de ville. *Kiexujum.* C'eſt la quatrième des neuf villes qui ſont de la dépendance de celle de Kiégan, dans la Province de Kiangſi; à la Chine. Elle eſt de forme triangulaire, & peut avoir une lieuë & demie de tour. Les montagnes & les vallées qui divèrſifient ſon tèrritoire le rendent fort agréable. Elle a quatre portes de fèr. Elle eſt ſur le rivage droit du fleuve Kan, ſur lequel elle s'étend l'éſpace de 700 pas. *Ambaſſ. des Holland. P. I.*

KIF.

KIFTH. Voyez KÉBTH.

KIH.

KIHAIA. ſ. m. Tèrme de Relation. Officiér Turc. Lieutenant des Stipendiaires, qu'ils appellent Olofegi. VIGENÈRE. *Secundus Stipendiariorum Præfectus apud Turcas.*

KIHISSAR; c'eſt LAODICÉE. Voyez ce mot.

KIK.

KIKI. ſ. m. Nom d'une Plante. C'eſt ce qu'on appelle *Palma Chriſti* dans les Boutiques.

KIL.

KILAN, ou **GILAN**. ſ. m. Nom propre d'une province du Royaume de Pèrſe. *Kilania, Gelania.* Elle eſt baignée au nord par la mèr Caſpienne, qu'on nomme quelquefois la mèr de *Kilan*. Elle a au couchant l'Adirbeitzan; au midi l'Yérack Agémi, & au levant le Mazanderan, & l'Aſtérabat; ou le Tabareſtan. Quelques-uns y renfèrment la prémière de ces provinces, & d'autres toutes les deux. L'air y eſt fort tempéré, & le tèrroir un des plus fèrtiles de Pèrſe, en vin, ſoye, huile, riz, tabac, orange &c. Elle a auſſi un grand nombre de belles villes, dont Reſcht eſt la Capitale. MATY.

Le *Kilan* eſt aux environs de l'embouchure de l'Araxe. *Kilanum, Kilanum litus.* Encore que nous employaſſions quarante jours en nôtre voyage, & une partie du Carême, nous ne laiſſions pas de manger tous les jours du Saumon frais, que l'on y apportoit couvèrt d'un peu de ſel de la côte de *Kilan*, ſur la mèr Caſpie, où l'on pêche les meilleurs à l'embouchure de la rivière d'*Araxes*. WICQFORT. *Ambaſſ. de Figuéroa p.* 290.

KILBÉGAN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Irlande. *Kilbegana.* Il eſt dans le Comté de Weſt Méath en Lagénie, environ à cinq lieuës de Moligar, vèrs le midi occidental. *Kilbégan* a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. MATY.

KILBÈGS, ou **KALEBACH**. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Irlande, ſitué dans le Comté de Doneghal, en Ultonie, ſur une petite baye, où il y a un aſſez bon port, & à cinq lieuës du bourg de Doneghal. *Kilbèrgs* a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. *Calebachlis.* MATY. M. de l'Iſle l'appelle *Kilbeg*.

KILDARE. ſ. f. Nom propre. Ville d'Irlande, Capitale du Comté de *Kildare*, en Lagénie, *Kildaria.* Elle n'eſt pas conſidérable, quoiqu'elle ait un Évêché; il eſt ſuffragant de Dublin, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieuës.

Le Comté de *Kildâre*, en Latin *Kildarienſis Comitatus*, eſt une contrée de la Lagénie en Irlande. Elle eſt au couchant des Comtez de Dublin & de Wicklo. Sa longueur eſt de quatorze ou quinze lieuës, & ſa plus grande largeur de ſept. Le tèrroir y eſt généralement fèrtile, & les lieux principaux ſont *Kildare*, Carbre, Naas, & Arthy. MATY.

KILÈR. ſ. m. Tèrme de Relation. Troiſième Chambre du Sèrrail du Grand Seigneur, qui eſt la ſommelerie & la fruiterie. *Fructuum, & bellariorum penu apud Turcas.* La troiſième chambre, nommée *Kiler*, comprend bien deux cent pages, qui outre leurs éxèrcices ſont commandez par le Kilerdgi Bachi, pour le ſèrvice de la ſommelerie & de la fruiterie. DU LOIR, *Voyage de Lev. p.* 91. Quand le Grand Seigneur ſort du Sèrrail le Silikſtar & le Tohoagar l'accompagnent par tout, avec un Page du *Kilèr*

qui lui porte toujours à boire. Id. D'autres écrivent. *Khilèr*, ou *Chilèr*, parce qu'en Turc c'eſt un *Khef*, כלאר. Voyez Chilèrbassi, T. I. p. 1766.

KILERDGI BACHI. ſubſt. maſc. Nom d'un Office de la Porte Ottomane. Chef d'Échanſonnerie, de ſommelerie & fruiterie, & Garde des Contrepoiſons & de la Vaiſſelle. *Summus Imperatoris Turcici Promus condus.* Le troiſième Agha (du Sèrrail) s'appelle *Kilerdgi Bachi*, qui garde ſous ſon ſceau les confitures, les drogues, les contrepoiſons, les tériaques, la corne de licorne, le bezouar, la tèrre ſigillée, toutes ſortes de ſyrops, la porcelaine & la vaiſſelle d'or & d'argent enrichies de pierreries. Du Loir, *Voyage de Levant Lett. III. p. 90.* Voyez encore Kiler. D'autres diſent & écrivent *Chilerbaſſi*. Voyez ce mot T. I. p. 1766. où vous trouverez auſſi l'étymologie.

KILFENÉROG, ou KILFÉNOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Irlande. *Kilfenora*, *Killofeneragus*, *Fennabora*. Elle eſt dans le Comté de Clâre, en Momonie, à cinq lieuës de la ville de Clâre, & à deux de l'Océan occidental. *Kilfenor* a un Évêché, ſuffragant de Caſhel. Maty. M. de Liſle n'a point marqué cette ville dans ſa Carte.

KILIA VECHIA. ſ. f. ou KILIASTARY. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Baſſe Meſſie. *Kilia vetus*, ou *Achillea.* Elle eſt dans la Béſſarabie, ſur l'iſle de *Kilia*, formée par la branche ſeptentrionale du Danube. Maty.

Kilia nova. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Kilia nova*, ou *Achillea nova.* Elle eſt dans la Béſſarabie, ſur la branche la plus ſeptentrionale du Danube, du côté de la tèrre ferme, à huit lieuës de la mèr noire. Maty.

KILIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Kilianus*, *Chilianus* dans le Martyrologe Romain. S. *Kilien*, ou *Kyllen*, que les Allemans appellent S. Kuln, étoit né en Irlande, & y avoit été élevé dans la piété & les lettres par les ſoins de ſes parens. Baillet, 8ᵉ Juillet. Saint *Kilien* fut Évêque Apoſtolique & Miſſionaire en Franconie, où il fut martyriſé l'an 689. Voyez le P. Jourdan Hiſt. de France L. XXVII. p. 561. le P. Mabillon *Sac. II. p. 991.* & M. de Tillemont. Godeau écrit *Kilian*, comme on faiſoit autrefois. Saint *Kilien* fut ſacré à Rome par le Pape Conon l'an 687.

KILISTINOU. ſ. m. & f. Les *Kiliſtinous*, ou *Kiliſtinoux*, ſont des peuples de l'Amérique ſeptentrionale. *Kiliſtini*, *Kiliſtinones.* Ils ſont dans la nouvelle France, entre le lac ſupérieur, & la baye d'Hudſon. Sanſon les appelle *Kiriſtinous* dans ſes Cartes. Leur païs eſt baigné par une rivière qui porte leur nom, & qui ſe décharge dans la baye d'Hudſon. Maty.

KILKENNY. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Irlande, capitale du Comté de *Kilkenny*, en Lagénie, & ſituée ſur la Nure, à onze lieuës de Watèrford, du côté du nord. *Kelchennia*, *fanum*, ou *Cella S. Canici.* *Kilkenny* n'étoit autrefois qu'une chapelle, dédiée à S. Canice; maintenant elle eſt une des meilleures villes d'Irlande. Elle eſt diviſée en deux, la vieille eſt peuplée d'Irlandois, & le ſiége de l'Évêque d'Oſſery, ſuffragant du Dublin, & la nouvelle eſt une Colonie d'Anglois.

Ce nom s'eſt formé de *Kil*, de *cella*, & de *Canici*, dont par corruption s'eſt fait *Kenny*.

Le Comté de *Kilkenny*, en Latin *Kilckennienſis Comitatus*, eſt une Contrée de la Lagénie en Irlande. Elle a au nord le Comté de Quéens, ou de la Reine; & au levant ceux de Catèrlagh ou Carlow, & de Wexford; la Momonie la confine aux autres endroits. Sa longueur eſt de treize lieuës, & ſa largeur moyenne de ſept. Son tèrroir, arroſé par le Barrou, & par la Nure, eſt fèrtile en blez, & en pâturages. *Kilkenny* en eſt la capitale. On y diſtingue encore les bourgs de Thomaſtown, d'Iniſhtage, de Kels, de Cablan, de Gowran, & de Knockthophèr, qui ont ſéance & voix au Parlement d'Irlande, & dont M. de Liſle n'a marqué que Kels & Callen.

KILKÉRAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté d'Argyle, en Écoſſe. *Kilcheranum.* C'eſt le lieu principal de la preſqu'iſle de Cantyr. Il eſt ſitué ſur le Cap de Cantyr, vis à vis de l'Irlande. Maty. M. de Liſle l'a oublié, à moins que pour *Kilkeran* il n'ait mis *Kilran*, comme il y a de l'apparence; mais il le place aſſez loin du cap de Cantyr, ſur la côte orientale de la preſqu'iſle.

KILLALO, ou KILALO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Momonie, en Irlande. *Killaloa*, *Laona.* Elle eſt dans le Comté de Clâre, ſur le Shannon, qui ſortant un peu au deſſus de cette ville du lac de Dèrg, ſe précipite d'un rochèr avec un bruit éffroyable. *Kilalo* eſt le ſiége de trois Évêchez réünis, & ſuffragans de Caſhel. Maty. M. de Liſle écrit *Killalow*, & Spéed. *Killelaw.*

Killalo, eſt encore le nom d'une ville de la Connacie, en Irlande. *Killala*, *Allada.* Elle eſt dans le Comté de Mayo, ſur la rivière de ce nom, près de ſon embouchure dans la mèr. Elle a un Évêché, auquel on a uni celui d'Achonry, tous deux ſuffragans de Toam. Maty. Cette ville manque dans la Carte de M. de Liſle, auſſi bien que le Mayo.

KILMACALO, KILMACH-DUACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Connacie, en Irlande. *Kilmacalum*, *Duacum.* Elle eſt dans le Comté de Galway, entre la ville de ce nom, & celle de Clâre. Maty. *Kilmacalo* a un Évêché uni à celui de Clonefort. Idem. M. de Liſle l'appelle *Kilmacough.* Je ne ſçai pourquoi.

KILMALOCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Momonie, en Irlande. *Lillocia*, *Kilmalocum.* Elle eſt dans le Comté de Limmerick, à ſix ou ſept lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. Maty.

KILMARE. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Irlande. *Kilmarus*, *Jernus.* Elle coule dans le Comté de Kèrry, en Momonie, & forme en ſon embouchure une grande baye, qui eſt entre celles de Dingle & de Bantry. Sanſon dans ſes Cartes appelle cette rivière Mayre. Maty.

KILMÔRE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Irlande. *Kilmora*, *Chilmora.* Elle eſt dans le Comté de Cavan, vèrs le couchant. *Kilmore* a un Évêché, créé par le Pape Nicolas V. l'an 1454. ſous le titre d'Évêché de Breane. Il eſt ſuffragant d'Armacgh. Maty. *Kilmôre* manque dans la Carte de M. de Liſle.

Kilmôre, Eſt auſſi le nom d'une petite ville d'Écoſſe. *Kilmora.* Elle eſt dans la Knapole, contrée du Comté d'Argyle, ſur le Golfe de Tynn, & à quatre lieuës de l'Iſthme de Cantyr. Maty. Elle n'eſt pas non plus dans la Carte de M. de Liſle.

KIM.

KIMSAI. Voyez KINSAI.

KIMSU. Voyez KINSAI.

KIN.

KINA, ou CYNA, dans la Vulgate. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Kina*, *Kinah*, *Cyna.* Elle eſt au midi de cette Tribu. *Joſ. XV.* 22.

KINCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kincheum.* Elle eſt la ſixième de la province d'Huquang, a douze autres villes dans ſon tèrritoire, *Kincheu* eſt ſitué ſur la rivière de Kiange. Maty.

KINDAR-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Officiér du Roi en Pèrſe. C'eſt celui qui garde les ſelles dont le Roi ſe ſèrt quand il monte à cheval.

KING. ſ. m. Nom d'un Royaume particuliér enfèrmé dans celui de la Chine. *Kingum.* L'hiſtoire Latine de l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine dèrnière Partie C. 13. p. 77. 78. dit que dans les montagnes de Suchuen il y a un Royaume, qu'on nomme King, dont les habitans ſont libres, & que les Chinois n'ont jamais pû ſoumettre, non plus que ceux de pluſieurs autres montagnes dans les provinces de Queicheu, de Changno, de Kiangſi, de Fokien, & de Canton.

KING-CHARLES-SOUTH-LAND, C'eſt à dire, le païs méridional du Roi Charles. *Regio Auſtralis Regis Caroli.* C'eſt un païs de l'Amérique méridionale. Il eſt dans la Tèrre de Feu, vèrs l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug, Anglois, le parcourut l'an 1670. & lui donna le nom du Roi Charles II. Maty.

KINGES-LYNNE. Voyez Lynne.

KINGESTOWNE, ou PHILIPSTOWNE. ſ. f. Nom d'une ville de la Lagénie, en Irlande. *Regiopolis*, *Philipopolis.* Elle eſt capitale du Comté de Kings, & ſituée entre Kildâre & Athlone.

KINGS, ou plutôt *Kingſcounty*, comme a dit M. de Liſle, le Comté de Kings, c'eſt-à-dire, du Roi. *Regis*, ou *Regius Comitatus.* Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle eſt bornée au nord par le Comté de Kildâre; & au midi par celui de Quéens; le Schannon la ſépare de la Connacie, vèrs le couchant. Ce païs peut avoir quinze lieuës de longueur, & quatre de largeur. Il eſt fort marécageux, & mal cultivé. Kingeſtown, ſa capitale, & les bourgs de Banabèr, Ballibrit, & d'Égliſh, en ſont les lieux principaux; & Athlône, à ſix lieuës de la prémière, & à neuf de la dèrnière. Cette ville porte le nom de Philippe II. Roi d'Éſpagne, & mari de Marie Reine d'Anglètèrre. Maty.

KINGSTON. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Comté de Surrey en Anglètèrre. *Regiopolis.* Il eſt ſur la Tamiſe, environ à une lieuë d'Hamptoncourt. *Kingſton* porte auſſi le nom de *Kenſington*, ou de *Kingeſtoune*, qui ſignifie *Ville Royale.* Ce nom lui a été donné apparemment parceque les Rois d'Anglètèrre y ont un fort beau palais. Maty.

KINGTUNG. ſ. m. Nom propre de la ſeptième métropole de la Province de Imman, à la Chine. *Kingtungum.* Elle eſt entre des montagnes affreuſes. Elle n'a aucune ville ſous ſa juriſdiction.

tion. A l'occident de la ville il y a un pont fait de chaînes de fèr, *Ambaſſ. des Holland. P. I.*

KINGYANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kingianum.* Elle eſt la ſeptième de la province de Xanſi, bien fortifiée, & capitale d'un tèrritoire, où quatre autres villes ſont renfèrmées. MATY.

KINGYANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kingigangum.* Elle eſt dans la province de Xanſi, & de la dépendance de Sigan, prémière métropole de cette Province. *Amb. des Holland. P. I.*

KINGYVEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kingyvenum.* Elle eſt la troiſième de la province de Quiangſi, & elle a un tèrritoire qui renfèrme neuf autres villes. MATY. Elle a au nord la montagne Y, le long de laquelle coule rapidement le Lung. Toute cette province eſt pleine d'horribles montagnes. *Ambaſſ. des Holland. P. I.*

KINHOA, ou *Chinhoa.* ſ. f. Nom propre d'une ville de la Chine dans la province de Chékiang. *Kinhoa.* Dans la conquête des Tartares *Kinhoa* ſouffrit beaucoup. Ma Tie To qui la prit y fit couper le cou à 40000 hommes. Cette ville ne laiſſoit pas de payer du tems de Navarette cinquante mille ducats à l'Empereur. Voyez cet Auteur *Traité VI. C.* 13. & 14. *Kinhoa* eſt la cinquième ville de ſa province, & a huit autres villes, dont elle eſt métrople. Son nom ſignifie *fleur de Vénus*, & lui a été donné à cauſe d'une diſpute fabuleuſe de Vénus pour une fleur. *Ibid.*

KNKInNA. Voyez QUINQUINNA.

KINNERTH. Voyez CÉNÉRETH.

KINNESRIN. ſ. m. Nom d'une ville de Syrie que les Géographes Arabes placent entre Alep & Édeſſe, & qu'ils diſent être l'ancienne Soba. *Kinneſrin.* Voyez. M. Reland *Palaſt. L. I. C.* 24. Il écrit auſſi, *Kennaſrin.* Voyez KÉNASSERIN.

KINONGAMI, & KINONGAMICHIS. Ce ſont deux Lâcs de la nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale. *Kinongamichius Lacus.* Ils ſont tous deux formez par la rivière de Saguenay; le prémiér à trente lieuës de Tadouſſac, & le dèrniér au deſſous de l'aûtre, & au deſſus de celui de S. Jean. MATY.

KINQUEL. ſ. m. Nom propre d'un lac. Voyez KIENCHANG.

KINROS. Le Deſèrt de *Kinros: Deſertum Kinros.* C'eſt un deſèrt que M. de Witſen place dans le païs des Kalmuchs, ou Kalmakes, en la grande Tartarie. Il eſt au nord du deſèrt de Lop & au midi des ſources de l'Irtis. MATY.

KINSAI, KIMSAI, ou plutot KIMSU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, appellée autrement Hâm cheu. *Kinſaium.* Philippe Cluviér, dans ſon L. VI. C. 6. doute ſi la ville de *Kinſai*, dont parle Marc Polo, L. II. C. 68. étoit la Cour du Roi Tartâre, ou celle du Roi de la Chine. Il remarque auſſi avec raiſon les éxagérations dont Marc Polo ſe ſèrt en écrivant de la même ville de *Kinſai.* Au lieu de *Kinſai* il devoit écrire *Kimſu*, c'eſt-à-dire; *Cour maitreſſe*; car *Kim* ſignifie Cour, & *ſu*, maitre; parceque la Cour eſt comme le modéle du reſte du Royaume. *Kinſai* donc, ou *Kimſu*, étoit la Cour des Rois de la famille *Sum* que les Tartâres occidentaux dépouillèrent de l'Empire au tems de Marc Polo. Cet Auteur rapporte qu'il y avoit à *Kinſai* douze mille ponts. Mais outre que nous avons vû le contraire de nos yeux, les Chinois qui raportent dans leurs livres tant de particularitez de peu d'importance, n'auroient pas manqué de faire mention d'une chôſe ſi conſidérable. Ce que dit auſſi Marc Polo de la grandeur de pluſieurs de ces ponts ſous leſquels de grands vaiſſeaux pouvoient paſſer leurs mats élevez, n'eſt aucunement vraiſemblable, parce qu'il n'eſt pas croyable qu'ils ſoient tous ruinez ſans qu'il en ſoit reſté aucun veſtige. Un Auteur Chinois fort célèbre, qui a fait un traité des grandeurs de cet Empire, ne donne à la ville de Hâm Cheu, qui eſt la même que *Kinſai*, que cinq ponts conſidérables, & il n'auroit pas manqué de parler de cette hauteur éxtraordinaire, ſi elle avoit eû quelque fondement. Le reſte de ce que Marc Polo raconte de cette ville eſt véritable, quoiqu'il l'amplifie & l'exagère à ſon ordinaire. *Relation du P. Magaillans Jéſ. Voyez l'Atlas du P. Martini folio* 109.

KINSALE. ſ. f. Nom propre d'une ville forte de la Momonie, en Irlande. *Kinſalia.* Elle eſt dans la Comté de Corke à cinq lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. *Kinſale* a un fort beau port dans la Baye de *Kimſale* formée par la rivière de Banq. Les Éſpagnols ayant fait ſoulever les Irlandois, ſous le régne d'Éliſabeth, ſe fortifièrent dans *Kinſale*; d'où ils ſe retirèrent enſuite avec leurs éffets.

KINSU. ſ. maſ. Nom propre d'une plante qui croît à la Chine, près de la ville *Kingyang*, dans la Province de Xanſi. Elle produit une éſpéce de filace jaune, ſemblable à des cheveux blonds. Elle eſt amère au goût, & guérit la galle.

KINTZEN. ſ. m. Nom propre de lieu: c'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. *Kintia, Quintana Caſtra, Quintana, Quintiana.* Maintenant c'eſt un village de la Bavière, ſitué ſur le Danube, entre les Bourgs de Wiltshouen, & d'Otèrhoven, & à ſix lieuës de Paſſaw vèrs le couchant. MATY.

KINTZIG. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Souabe. *Kintia.* Elle travèrſe la Principauté de Furſtembèrg, & l'Ortanaw, où elle baigne Gengenbach, & Oſfembourg, & ſe va décharger dans le Rhin par deux embouchures vis à vis de la ville de Strasbourg. MATY.

KINTZING. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Kintzinga.* C'eſt une petite ville aſſez jolie, ſituée ſur le bord du Mein, qu'on y paſſe ſur un fort long pont de pièrre, qui ſépare la ville d'un fauxbourg. Elle eſt dans la Franconie. *Monconys P. II. p.* 269.

KINYRADE. ſ. m. Prêtre d'une fauſſe Déeſſe honorée dans l'iſle de Chypre, *Kinyrades.* Kinyre, ou Cinyre, Roi, avoit une maîtreſſe qu'il fit honnorer comme une Déeſſe ſous le nom de Vénus. Il voulut que les Prêtres de cette infame Divinité fûſſent tous pris dans ſa famille; c'eſt pour cela qu'on les appelle *Kinyrades.* Voyez Voſſius *De Idololat. L. I. C. XVII. & C. XXI.* ſur la fin. On peut auſſi écrire & prononcer *Cinyrade*, comme Cinyre.

KIO.

KIOCING. ſ. m. Nom propre d'une forteresſe de la Chine. *Kiocingum* Elle eſt dans la Province de Junnan, & commande à ſix autres villes, dont la prémière porte auſſi le nom de *Kiocing. Amb. de Holland. P. I.*

KIOG. ſ. m. ou KOGE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Danemarc. *Kioga, Koga.* Elle eſt ſur la côte orientale de l'iſle de Zéland au midi de Coppenhague. *Kiog* fleuriſſoit autrefois par le commèrce; mais la ville de Coppenhague le lui a préſque entièrement enlevé. MATY.

KIOKCK. ſ. m. Voyez le mot ſuivant KIOSQUE.

KIOSQUE. ſ. m. Tèrme de Relations, & ſi l'on veut d'Architèċture étrangère. Un *Kioſque* eſt dans le levant un pavillon, un petit bâtiment ſeparé de tout autre, où l'on ſe retire pour prendre le frais, ſe divèrtir, jouir de quelque belle vûë. Le Grand Seigneur a des *Kioſques* magnifiques à Conſtantinople, l'or y brille en dedans de tous côtez. De la Boulaye écrit KIOKCK. *Kiorck*, eſt un tèrme Turc qui répond à celui de Belvedère en Italien, & ſignifie en François un petit cabinet d'où l'on découvre au loin, bâti ſeul à l'écart, & que l'on fèrme avec des toiles. Le Roi des Ottomans en a un beau à la pointe du ſèrrail. DE LA BOULAYE.

KIOVIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Ruſſie Rouge, dont elle a été autrefois la Capitale. *Kiovia, Chiovia.* Elle l'eſt aujourd'hui de la Baſſe Wolhinie, qu'on appelle autrement le Palatinat de *Kiovie.* Elle eſt ſiſe ſur le Boriſthêne, environ à ſoixante lieuës de Lutſac vèrs l'Orient. *Kiovie* a été fort grande, comme il paroit par les ruines de ſes anciennes murailles; elle eſt encore conſiderable, elle a une bonne citadelle, & eſt le ſiége d'un Évêque Latin, ſuffragant de Lembourg, & celui d'un Archêveque Grèc Schiſmatique. Les Polonois ayant été obligez pour appaiſer les Coſaques de leur mettre *Kiovie* entre les mains, ceux-ci l'engagèrent aux Moſcovites, auxquèls les Polonois l'ont enſuite venduë pour la ſomme de ſept cens mille florins. MATY.

KIOVIE. Palatinat. Voyez VOLHINIE, la Baſſe Volhinie.

KIR.

KIRA. ſ. m. Nom d'une tour fort élevée près de Salamine. *Keras.* C'eſt l'ancien Keras d'où Xèrxès conſidérant ſon armée de 1800000. hommes, ſe mit à pleurer en penſant que dans 100. ans il ne reſteroit pas un ſeul homme d'une ſi grande multitude. Elle eſt partagée comme en deux cimes, dont l'une s'appelle Grand *Kira* dans le païs *Magalo-Kira*, & l'autre petit *Kira*; *Micra-Kira.* Voyez Spon voyage de Gréce P. II. p. 261.

KIRCHBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Château d'Allemagne. *Kirchberga.* Imhoff, dans ſa notice de l'Empire L. II. C. 9. où il traite de l'Éleċteur Palatin, dit § 20. que *Kirchbèrg* a eû autrefois titre de Comté, & ſes Comtes particuliérs, qui avoient encore l'Avoüerie du Monaſtère de Ravengèrſbourg, mais en 1408. il fut réüni au Palatinat à la mort de Gérard Comte de *Kirchbèrg* par défaut d'héritiérs.

Ce nom eſt Alleman, compôſé de *Kirck*, Égliſe, & *berg*, montagne, & marque que ce n'étoit d'abord qu'une Égliſe bâtie ſur une hauteur.

Il y a un autre *Kirchbèrg* que Charles V. donna en fief aux Barons de Fuggèr en 1530.

Il y a encore un *Kirchberg* ſitué proche d'Iéne ſur une montagne aſſez haute, dont la Sale baigne le piéd. Celui-ci donne ſon nom au Comté, ou Burgraviat de *Kirchbèrg. Burgraviatus Kirchbergenſis*, ou *Templimontanus*, comme dit Wèrnerus Hackius dans ſa Chronique. Rittershuſius & Bucelin ont donné la Généalogie des Burgraves de *Kirchbèrg*, maiſon conſidérable en Allemagne dès le XIIe ſiécle. Voyez auſſi Imhoff, Not. Imp. L. IX. C. 14.

KIRCHBÈRG. ſ. m. Le Comté de *Kirchbèrg*, en Latin *Kirchbergenſis Comitatus*, eſt un petit païs du Cèrcle de Souabe. Il eſt au tour du Danube, au deſſus de la ville d'Ulm, & diviſé en deux portions par la Baronie de Juſtingen. Ehingen eſt le principal lieu de la partie occidentale; Erbach & Kirchbèrg ſont dans l'orientale. Ce Comté appartient à la maiſon d'Autriche. Maty.

KIREK. ſ. m. Nom propre d'homme. *Guevrokus*. Saint *Guevrok*, ou *Kirek*, Moine & diſciple de Saint Tugdual, fut tiré de ſa ſolitude de Plou-Daniel par S. Paul (de Léon) qu'il employa à la conduite des peuples. Il mourut à Ladèrnau. P. Lobineau, hiſt. de Bret. L. II. p. 76.

KIRI, ou CHIRI. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Dalmatie. *Kirius*, *Drinus*, *Drinaſus*. Elle baigne la ville Scutari, & ſe décharge peu après dans la Bojana.

KIRIATH. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Kiriath*. Voyez Joſ. XVIII. 28. où elle eſt nommée *Cariath* par S. Jérôme. Euſébe dit qu'elle étoit ſous la Métropole de Gaba.

KIRIATHAIM. } Voyez { CARIATHAIM.
KIRIATHARBE. } Voyez { CARIATHARBE.

Et ainſi des autres qui commencent par le mot *Kiriath*, qui ſignifie *ville*. *Kiriath* eſt la prononciation du mot Hébreu ſelon les Maſſorétes, & les Hébraïſans le ſuivent. On peut le faire comme eux dans des diſſertations & des ouvrages d'érudition. Hors de là il faut ſuivre l'uſage que la Vulgate & les Septante ont établi, d'écrire & de prononcer *Cariath*.

KIRISTINOU. Voyez KILISTINOU.

KIRK. Voyez VEGIA.

KIRKBYSTEVEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg autrefois, maintenant d'un petit village d'Anglèterre. *Fanum S. Stephani*. Il eſt dans le Comté de Weſtmorland, ſur la rivière d'Éden, aux confins du Comté d'Yorch. Maty. Ce nom eſt formé de *Kirg*, Égliſe, & de *Steven*, qui vient de *Stephanus*, Étienne.

KIRKISIA, ou KARKISE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie. *Circeſium*, *Circeium*, *Circuſum*, *Conſtantina*. Elle eſt dans le Diarbeckir, ſur l'Euphrate, à vingt-cinq lieuës au deſſous de Rika. On y voit le tombeau de l'Empereur Gordien. Maty.

KIRKUDBRIGE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Écoſſe. *Kirkenbrigia*. Elle eſt dans le Comté de Galloway, à l'embouchure de la Dée, entre la ville de Withèrn, & celle de Dunfrées, à ſix lieuës de la premiére, & à huit de la dèrnière. Cette ville a ſéance & voix dans le Parlement d'Écoſſe. Maty. M. de Liſle écrit *Kirkubrighi*.

KIRKWAL, ou KIRKEWALD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, capitale de l'Iſle de Mainland, une des Orcades. *Carcoviaca*, *Kirkuallum*. Cette ville a été fondée par les Danois; elle a un bon Château, & un bon port. C'eſt le ſiége de l'Évêque des Orcades. Maty.

KIRMAN. Voyez KHÈRMAN.

KIRMENT. Voyez KHÈRMENT.

KIRN. ſ. m. Nom propre d'un Château du Palatinat du Rhin. *Kirnum*. Il eſt dans le Comté de Spanheim, près de Nache, & de la petite ville de Kimbourg, à ſix lieuës au deſſus de celle de Creutznach. Maty.

KIRONONA. ſ. m. & f. Nom propre d'une Nation de l'Amérique ſeptentrionale. *Kironona*. De là ils paſſèrent chez les *Kirononas*, où ils fûrent très bien reçus. Jovet.

KIRSOTHOMIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. *Kirſotomia*. Opération, ouvèrture, inciſion qu'on fait aux varices pour les guérir.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grècs κιρσὸς, *varice*, & τέμνω, *je coupe*.

KIRTEL. ſ. maſ. Nom d'un ancien habit que l'on donnoit aux Chevaliérs du Bain, quand on les faiſoit Chevaliérs. *Kirtellum*. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire.

KIS.

KISCHION, ou Céſion. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Iſſachar, dans la Tèrre Sainte. *Kiſchion*, *Ceſion*. Voyez Joſué XIX. 20. & XXI. 28.

KISIL-BASCHI. Voyez Kurtchi.

KISISQUE. C'eſt ainſi qu'on nomme aujourd'hui les ruines de Cyzique. Voyez la deſcription qu'en fait Grelot dans ſon voyage de Conſtantinople. Pour Cysique, voyez ci-deſſus T. II. p. 466.

KISLÉR-AGASI. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt en Turquie le chèf des Eunuques noirs.

KISLEU. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du neuvième mois des Hébreux qui répondoit à peu près à nôtre mois de Novembre, leur année commençant au mois de Mars. Les Juifs d'aujourd'hui écrivent *Caſleu*, & ils le commencent au douzième de Novembre. Quand ils mettent le commencement de leur année au mois de Septembre en Automne, le mois de *Caſleu* eſt le troiſième de l'année. Quelquefois on trouve *Ciſleu*, *Ceſleu*, *Caſlim*, *Chaſeleu*, pour *Kiſleu* & *Caſleu*, qui ſont les deux noms les plus ordinaires de ce mois. Voyez Casleu.

KISLOT-THABOR. ſ. Nom propre d'une ville de la Tribu de Zabulon. *Kiſloth-Thabor*. La Vulgate l'appelle *Ceſeleth Thabor*. Elle étoit ſur les confins de cette Tribu, du côté de l'orient. Joſ. XIX. 12.

KISTE. ſ. m. Nom de meſure dont il eſt parlé dans les Auteurs Arabes, & les Rabbins. *Kiſtus*. C'eſt une meſure pour les chôſes liquides que quelques-uns comparent non pour la figure, mais par rapport aux chôſes qu'elle contient, à une bouteille, un flaccon, un vèrre, un ſettier.

KISTIQUE. Tèrme de Médecine. Qui appartient au Kiſte, qui y a rapport, qui peut le guérir, l'extirper.

KIT.

KITHAY. Voyez KATHAY. C'eſt ainſi qu'il faut dire ſelon l'uſage.

KITLISCH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Kitliſch*; *Cethlis*, dans la Vulgate. Elle étoit de la Tribu de Juda. Joſ. XV. 38. C'eſt M. Reland qui écrit *Kitliſch*. Il eût été mieux de dire *Chithliſch*, pour marquer le ב & le ת, mais toutes les fois que les lettres בגד כפת ſont dagheſſées d'un daghès doux en Hébreu, il ôte l'aſpiration, & les exprime par des tenuës. Il eſt plus commode de ne point tant laiſſer à réflechir à ſon lecteur.

KITSHAAG. ſ. maſ. Tèrme de Relation & d'hiſtoire naturelle. C'eſt le nom d'une eſpéce d'abeilles qui ſe voit au païs des Tapuyis, au Bréſil. *Kitſhaag*. Ces abeilles ſe produiſent ſous tèrre, où elles ſont formant une eſpéce de ruche, on les en tire en faiſant de la fumée. *Marcgrav. hiſt. Nat. Braſil. L. VII. C. 12.*

KITSHAARA. ſ. f. Tèrme de Relation & d'hiſtoire naturelle. Nom que les Tapuyis donnent à une eſpéce d'abeilles qui ſe trouve dans leur païs au Bréſil. *Kitſhaara*. Ces abeilles s'attachent aux arbriſſeaux & aux broſſailles. On leur fait des ruches longues d'une demi aulne. Ce ſont celles qui font le meilleur miel, & le plus agréable. *Marcgravius, hiſt. nat. Braſil. L. VII. C. 12.*

KITZINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconie, en Allemagne, *Kitzingum*. Elle eſt ſur le Meyn, aux confins de l'Évêché de Wurtzburg, & du Marquiſat d'Onſpack. Cette ville eſt diviſée en deux parties, dont l'une appartient à l'Évêque, & l'autre au Marquis. Maty.

KIU.

KIUCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, ſixième métropole de la province de Chékiang. *Kiucheum*. Elle eſt au midi de cette Province, & a cinq villes ſous ſa Juriſdiction. *Ambaſſ. de Holl. P. I.*

KIZ.

KIZILBACHE. ſ. m. Tèrme de Relation. Mot Turc, qui ſignifie *Tête rouge*, *Rubrum caput*, *Erytrocoryphos*. Les Turcs appellent les Pèrſans de ce nom, depuis qu'Iſmaël Sofi, fondateur de la Dynaſtie des Princes qui règnent aujourd'hui en Pèrſe, commanda à ſes ſoldats de porter un bonnèt rouge, autour duquel il y a une écharpe, ou Turban à douze plis, en mémoire & à l'honneur des douze Imams ſucceſſeurs d'Ali, deſquels il prétendoit deſcendre. Ce bonnèt s'appelle en Pèrſien Tag, & fut inſtitué l'an 907. de l'hégire. D'Herbelot. Cet Auteur écrit *Keſelbaſch*, & *Kiſilbaſch* à la Turque, & *Kizilbache* à la Françoiſe.

Vigenère écrit *Kézeilbaſſ*, & il dit après des Relations de Pèrſes, que c'eſt un haut bourc, ou bonet à la mariſeſque, pliſſé tout du long à douze goderons, ou tuyaux emboutis à guiſe des côtes d'un melon, & il ajoute que ſuivant l'intèrprétation vulgaire des Pèrſans, cela ſignifie les douze Sacremens de leur loi. Et parceque cela ne le ſatiſfait pas, il en chèrche une autre cauſe, & dit que c'eſt un myſtère émané de l'antiquité du Paganiſme, où les Pèrſes adoroient le feu, dont l'ardeur eſt dénotée par la couleur rouge, & comme ſymboliſant au ſoleil, qu'ils avoient auſſi en très grande révérence; que ces douze goderons emboutis montroient les douze mois de l'année, & les douze ſignes, où cet aſtre fait ſon cours. Telle eſt la conjecture de Vigenère, mais la forme de ce turban n'eſt pas ſi ancienne que ce ſçavant homme penſoit, & ce que nous avons rapporté de d'Hèrbelot eſt plus croyable. Vigenère écrit ailleurs *Caſelbas*.

Wicqfort écrit *Kiſilbach*, & au pluriel *Kiſilbachs*. Un Pèrſan des principaux de ces ſoldats, qu'ils appellent *Kiſilbachs*. Wicqf. Le Roi (de Pèrſe à l'audience de Figuèroa) étoit vêtu d'une caſaque de ces toiles, dont les plus pauvres payſans de Pèrſe s'habillent

s'habillent de couleur vèrte, & avoit ſur la tête une coëffure fort commune, bordée de ſoye vèrte & incarnate par deſſus le bonnèt, de la même façon qu'en la religion Pèrſanne les pèrſonnes de condition portent ordinairement, comme auſſi les gens de guèrre que l'on connoit ſous le nom Turqueſque, qui leur eſt particuliér, de *Kiſilbach*. Ces bonnèts ſont d'un gros feutre rouge, & la plûpart garnis de coton, enſorte qu'ils peuvent réſiſter à un coup d'eſtramaçon, quelque violent qu'il puiſſe être. Ils ſont ſi étroits à l'entrée, qu'il faut qu'ils faſſent éfort pour y faire entrer la tête, mais après cela ils s'élargiſſent petit-à-petit vèrs le bout de la longueur d'un demi pied, & en haut ils ſont ronds & unis, faiſans quelques plis, comme les capuchons de dueil en Eſpagne, ou comme ceux que portent ordinairement les gens de baſſe condition en la Manche, ou en la Caſtille la vieille. Ces plis dont nous venons de parler, ne peuvent pas excéder le nombre de douze, comme auſſi il n'y en doit manquer à ce nombre, & cela par une cérémonie particulière, introduite en la nouvelle religion des Sophiens par Schich Haïdar d'Ardébie. Au centre de la ſupèrficie de ces bonnèts, où tous les plis aboutiſſent, il y a un petit bâton, fèrme & bien attaché, de la grandeur de quatre doigts, & épais d'un doigt, étant un peu plus gros au bout d'enhaut, & plat, de la même façon que le bonnèt. Tout le long de ce petit bâton depuis le bas juſqu'en haut, courent douze canaux, qui ſe vont joindre en ſon centre, vèrs l'extrémité d'enhaut, où l'on diſtingue fort aiſément ces douze canaux, ou rayons, qui ſe rapportent aux douze plis du chaperon, d'où le bâton ſort, & ce bâton eſt rouge auſſi, comme le reſte du bonnèt. Sur cela ils mettent une grande piéce de toile fort déliée, qui y fait pluſieurs tours, & forme un fort ſupèrbe turban; enſorte néanmoins que le bout d'enhaut, où les douze plis ſe rencontrent, demeure toujours découvèrt, quoi que bien ſouvent il n'y paroiſſe que le petit bâton, parceque la toile couvre tout le reſte. Wicqfort. *Ambaſſ. de Figuéroa p. 235, 236.*

Ce mot vient de *Kizil*, ou *Kezel*, rouge, & *baſch*, tête.

KLA.

KLATAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Bohême. *Clatovia*. Elle eſt ſur la rivière de Bradauca, dans le Cèrcle de Pilſen, & à ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le ſud. Maty.

KLE.

KLÉCKOW. Voyez HÉGOW.

KLETTENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Thuringe, en Haute Saxe. *Klettenberga*. Ce lieu eſt chef d'une Seigneurie, qui a eû autrefois titre de Comté. Il eſt dans le Comté d'Hohenſtein, à deux lieuës de la ville de Northauſen, du côté du couchant. Maty.

KLI.

KLINGENAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe, ſituée dans le Comté de Bade, ſur l'Aar, à quatre lieuës de la ville de Bade. *Klingenavia. Klingenaw* eſt Capitale d'un Bailliage duquel dépend la ville de Zurzach. Maty.

KLU.

KLUSTMÉISTER. ſ. m. Nom d'Office dans pluſieurs villes d'Allemagne & des Païs-Bas, & en particuliér dans Groningue. *Urbis Magiſter*. Ces Officiers ſont dans ces villes ce que ſont chez nous les Commiſſaires Examinateurs, ou Commiſſaires de Quartiérs. Voyez de la Mare, *Traité de Pol. L. I. Tit. XI. C. 11. T. I. p. 220.*

KNA.

KNAPDALE, ou KNAPOLE. ſ. f. Nom propre d'une des trois Contrées du Comté d'Argile, en Écoſſe. *Knapdalia*. Elle eſt entre l'Argile propre, & la preſqu'iſle de Cantyr. Cette Contrée peut avoir ſept lieuës de longueur, & trois ou quatre de largeur, elle abonde en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de bétail. On y prend des bœufs ſauvages, qu'on mange aux meilleures tables. Kilmore en eſt le lieu le plus conſidérable. Maty.

KNARINGEN. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie, maintenant c'eſt un bourg du Marquiſat de Burgaw, en Souabe. *Knaringa*. Il eſt ſur la rivière de Karnlach, à demi lieuë de la ville de Burgaw, anciennement Granario. Maty.

KNE.

KNEF. ſ. m. Voyez CNEF.

KNEZ. ſ. m. Nom de dignité en Moſcovie. Les *Knez* ſont en ce païs-là les prémiérs Seigneurs de la nation, comme les Ducs & Pairs en France, les Grands en Eſpagne, &c. *Primates, Proceres regni Moſcovitici.*

KNI.

KNIPENS. Voyez KNIPHAUSEN, qui ſuit.

KNIPHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'un lieu d'Allemagne qui a titre de Baronie Libre. *Kniphuſium*. Libre Baron de *Kniphauſen. Kniphauſen*, qui ſe nommoit autrefois *Knipens*, appartient aux Ducs d'Holſtein. Voyez Imhoff, *Not. Imp. L. IV. C. 9. §. 8.*

KNIPHOFE. Voyez à KONIGSBÈRG.

KNO.

KNOCFÈRGUS, ou CARIKVÈRGUS. ſ. m. Nom propre d'une ville forte de l'Ultonie, en Irlande. *Rupes Ferguſii*. Elle eſt dans le Comté d'Antrim, à cinq lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant. *Knofergus* a un fort bon port dans une baye qui porte ſon nom, & que quelques-uns prennent pour le *Vindèrius fluvius* des Anciens, que d'autres croyent être la Boyne. Maty. Le nom Latin montre l'étymologie & la ſignification de ce nom. M. de Liſle l'appelle *Carikfèrgus*.

KNODSENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bon fort des Provinces Unies. *Knodſenburgum*. Il eſt dans la Gueldre ſur le Wahal, vis-à-vis de la ville de Nimégue. Maty.

KNU.

KNUPHIS. Voyez CNEF.

KNY.

KNYSSIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Knyſſinum*. Elle eſt dans la Polaquie, en Mazovie, entre la ville de Bielſko, & celle d'Auguſtow, à quinze lieuës de la prémière, & à dix de la dèrnière. Maty.

KOB.

KOBA. ſ. f. Nom propre d'une grande ville de l'Uſbeck, en la grande Tartarie, *Koba*. Elle doit être dans la province de Tagana. Maty.

KOBALTHUM. ſ. m. Il y en a qui écrivent *Cobalthum*. Pièrre dure, peſante, rougeâtre, formée par grains : elle ſe trouve avec pluſieurs autres de même eſpéce attachées enſemble à une eſpéce de gangue, & à une marcaſſite ſemblable à l'antimoine minéral. Le *Kobalthum* ſe trouve ordinairement dans les mines d'argent; c'eſt un poiſon corroſif qui ulcère les jambes de ceux qui travaillent aux mines, quand ils les mettent dans l'eau où il eſt tombé du *Kobalthum*.

Il y en a qui confondent le *Kobalthum* avec la cadmie, ou pièrre calaminaire, mais ils ſe trompent.

KOB.

KOBEL. ſ. m. Nom de lieu, ſitué ſur les confins du Tirol, & de l'État de Venize. *Kobelius Scopulus, Kobelia rupes*. C'eſt un haut rocher éſcarpé pèrpendiculairement, & creuſé dans la moitié de la hauteur. Il appartient à la Maiſon d'Autriche. Il ſe nomme *Kobel* en Alleman, & *Chinſa* en Italien. Il commande au grand chemin d'Italie en Allemagne, ſur lequel il eſt; enſorte que rien ne peut paſſer qu'on ne le foudroye de cette cavèrne, où l'on ne peut monter que par une corde & un bâton ſur lequel on eſt aſſis, & que l'on tire d'enhaut par une poulie. On dit qu'il y a des moulins, des ſources, & pluſieurs chambres. *Monconys, P. II, p. 407.*

KOC.

KOCHÈLS, ou COCHÈLS. ſ. m. Nom propre d'un village de Bavière. *Kochelum*. Il eſt ſur le petit lac de *Kochels* formé par la Loyſa, à dix lieuës de Munich, vèrs le midi. *Kochèls* eſt le lieu de la Vindélicie, qui portoit anciennement le nom de Corvélice. Maty.

KOCTZE. ſ. m. Nom d'un petit chariot en uſage autrefois en Hongrie, & propre à aller vîte. *Currus velox, Ciſium*. Paul Tomorée, Cordeliér, & Archevêque de Colocenſe, ayant avèrti le Roi Loüis par pluſieurs meſſages de l'arrivée des Turcs, voyant que pour toutes ſes lettres on ne ſe hâtoit point de le ſecourir, vint lui même en la plus grande diligence qu'il lui fut poſſible ſur de petits chariots nommez *Koltze*, dont il changeoit fort ſouvent, trouver ſon Roi Loüis à Viſſegrade le 20e jour de Mars. Vigenère, *Contin. de l'Hiſt. des Turcs L. IV. p. 485.*

KOD.

KODAFA. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom du Châf de l'Ordre des Sophis, que Chick Sephi établit en Pèrſe pour attacher à ſa pèrſonne

pèrſonne & à celle des Rois ſes ſuccèſſeurs des ſujèts fideles. Il aſſemble les jeudis au ſoir les Sophis dans une Moſquée, & ils prient tous enſemble pour la proſpérité du Roi : les jours de fète le *Kodaſa* ſe préſente devant le Roi, avec un baſſin dans lequel il y a quelques ſucreries, il fait une prière comme pour les bénir, puis le Roi en prend un morceau, & après lui les Seigneurs de ſa Cour en prennent auſſi.

KODEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bon bourg du Duché de Lithuanie. *Koda.* Ce lieu eſt dans la Poléſie, ſur la rivière de Bug, à cinq lieuës au deſſus de Breſſici. MATY.

KODGIA. ſ. m. Tèrme de Rélation. Miniſtre de Moſquée, Officiér des Moſquées chez les Mahométans. *Kodgia.* Conſtantinople n'a qu'un fauxbourg. Il s'appelle *Ayvanſari* vulgairement, & je crois que proprement c'eſt *Tupunghiſari*, c'eſt à-dire, la forteresſe d'Yup, que les Turcs tiennent pour un de leurs plus célébres Prophêtes, & des plus vaillans Capitaines qui ayant combatu pour la Religion ſe ſoit ſignalé en ce lieu... Le ſépulcre de ce Prophête y eſt en grande vénération, quantité de lampes y brûlent continuellement, & il eſt enrichi de pluſieurs dons des Grands Seigneurs, qui ont gagé des Prêtres & des *Kodgias* qui y prient toujours Dieu. DU LOIR, *Voyage du Levant.*

KOGIA. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un nom Turc, que l'on donne aux gros Marchands. *Koggia* Pietros, ou *Kogia* Pièrre. DE LA BOULAYE.

KOI.

KOI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du huitiême mois de l'année, & d'un des ſignes du Zodiaque chez les Turcs Orientaux. Ce nom dans leur langue veut dire *brebis.*

KOK.

KOKENHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de Suéde. *Kokenhuſium.* Elle eſt dans la Livonie, ſur la Dzwine, à dix-neuf lieuës au deſſus de Riga. *Kokenhauſen* eſt une place forte, plûtôt par ſa ſituation ſur une hauteur, que par ſes travaux. Elle eſt défenduë par une bonne Citadelle. Les Moſcovites la prîrent l'an 1654. mais ils la rendîrent aux Suédois par la paix ſuivante. MATY.

KOKOB. ſ. m. Nom d'un ſèrpent de l'Amérique méridionale. *Kokob*, *Kokobus.* Le *Kokob* ſe trouve dans le Jucatan, prêſqu'iſle ſituée entre le golfe de Méxique & celui de Honduras. C'eſt une éſpéce d'hémorrhoüs. Il a trois piéds de long, & eſt d'une couleur noirâtre. Quand on en eſt picqué on pèrd tout ſon ſang dans l'éſpace d'une heure ; & l'on meurt dans le jour même ſi l'on n'y apporte au plutôt remède, qui conſiſte à mêler du tabac dans du ſuc de poivrette, & à le boire. Voyez Nierembèrg, *Hiſt. Natur. L. XII. C.* dèrniér ; & après lui Voſſius *De Idolol. L. IV. C. 60. p.* 116.

KOKOS. ſ. m. Nom d'un arbre. L'hiſtoire Latine de l'Ambaſſade des Hollandois à la Chine écrit ainſi P. II. p. 101. mais en François nous écrivons Coco. Voyez PALME.

KOKOTAN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Mongal, ou de la Mugalie, en la grande Tartarie. *Kokotanum.* Elle eſt ſelon le P. Avril, ſur la route que l'on tient pour aller de Tobolk à Péking. M. de Witſen la place au couchant de la Chine, environ à trente lieuës de la rivière d'Hoamk, entre les villes que les Chinois poſſédent en Tartarie. MATY.

KOKZUBI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Bèſſarabie. *Koczubum.* Elle eſt dans le païs des Tartâres d'Oczacow, à deux lieuës de l'embouchure de Nieſtèr, du côté du nord. MATY.

KOL.

KOLA. Nom propre d'une petite ville de la Laponie Moſcovite. *Kola.* Elle eſt dans le Moure-Manskoy-Lépori, à l'embouchure de la rivière de *Kola*, dans l'océan ſeptentrional. Les Anglois & les Hollandois font quelque commèrce à *Kola*, d'où ils tirent des Péleteries. MATY.

KOLACH. ſ. m. Arbre qui croît au païs des Noirs, & qui pouſſe d'aſſez hautes branches. Ses fruits ſont faits à-peu près comme des prunes, & ſont fort bons à manger.

KOLDING, ou KOLDINGUE. ſ. m. Nom propre d'une ville du Danemarc. *Koldinga.* Elle eſt dans le Nord Jutland ſur les confins du Duché de Sléſwick, à cinq lieuës de Fridériſchs-Odde, & du détroit de Middelfar. *Kolding* eſt défendu par une bonne citadelle, & conſidérable par les droits de ſortie qu'on y paye de tous les bœufs, & de tous les chevaux que l'on tîre du Danemarc. MATY.

KOLMKILL. ſ. m. ou ſ. f. Nom propre d'une iſle d'Écoſſe. *Jona*, *Chilea*, *Rona*, *Hiona*, *Ii*, *Inſula Sancti Columbani.* M. de Liſle l'appelle Iſle de ſainte Colombe, mais mal ; il falloit dire de S. Colomban. Spéed l'appelle *Jona.* C'eſt une des Veſtèrnes, ou Iſles de l'oüeſt, elle eſt ſituée à la pointe de la prêſqu'iſle de l'Iſle de Mul, qui s'avance le plus vèrs le midi. Elle eſt très-petite, & n'eſt remarquable que parceque l'Évêque des Weſtèrnes y fait ſa réſidence dans le bourg de Sodore, & par l'Abbaye de S. Colomban, où ſont les tombeaux des anciens Rois d'Écoſſe. On écrit auſſi *Cholmkil*, mais mal.

Kolm, corrompu de *Columbanus* ; & *Kil*, *Cella*, Cellule, Monaſtère, forment ce mot.

KOLOSWAR, ou *Clauſembourg.* ſ. m. Nom propre d'une ville de Tranſylvanie. *Claudiopolis.* Entre les villes de Samos & d'Albe Julie on trouve *Koloſwar*, ſituée ſur le petit Samos. *Clauſembourg* eſt une grande ville, où s'aſſemblent ordinairement les États de Tranſylvanie. Quelques Géographes prennent *Koloſwar* pour l'ancienne *Patruiſſa*, ou *Patroviſſa*, & d'autres pour l'ancien *Zeugma*, villes de la Dace ; mais cela eſt incèrtain, & d'autres placent la première à Braſſovie, & la ſeconde à Millenbach.

KOM.

KOMARE, ou KOMÔRE. ſ. f. Nom propre d'une ville forte, & défenduë par une bonne Citadelle. *Comaria.* Elle eſt dans la Baſſe Hongrie, ſur la pointe orientale de la grande iſle de Schut, à l'endroit où ſe rejoignent les deux branches du Danube. Quelques Géographes prennent *Komôre* pour l'ancienne *Brigacium*, d'autres pour l'ancienne *Crumerum*, petites villes de la Haute Pannonie. Elle eſt capitale du Comté de *Komôre*, qui renfèrme les iſles de Schut, & s'étend même quelque peu au delà du Danube, dans la Haute Hongrie. On n'y voit rien de conſidérable outre *Komôre*, que Sumérien. MATY.

KOMOS. ſ. m. Tèrme de Relation. *Komos*, *Eccleſiæ Prepoſitus.* Les Abyſſins ont dans châque Égliſe principale une dignité, ou une Charge dont celui qui eſt pourveu s'appelle *Komos*, & au pluriér *Komoſât.* Son office eſt d'avoir ſoin du temporel de l'Égliſe, & de tèrminer les différens & les procès des Clèrcs. *Ludolf, Hiſt. Aeth. L. III. C. 7. §. 26. & 27.*

KOMROM. ſ. m. Nom propre d'une ville de Pèrſe, nommée auſſi Bandèr-Komrom & Bandèr-Abaſſi. On dit auſſi Gomrom, au lieu de *Komrom. Komroma*, *Gomroma*, *Bander-Abaſſium*, *Emporium Abaſſium.* Elle eſt ſituée ſur le golfe de Balſera vis-à-vis d'Ormus, dans le Farſiſtan, ou plutôt dans la Province de Kirman, ou Carmanie. *Komrom* eſt grand, fort marchand, & il a une bonne rade qui y attire beaucoup de vaiſſeaux Européans. L'air y eſt mal ſain, & ſi excéſſivement chaud pendant les mois de Juin, de Juillet & d'Août, qu'on eſt obligé d'aller chèrcher du frais dans les montagnes voiſines que l'on va habiter alors.

KON.

KONGEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Gouvèrnement de Bahus, en Norvége. *Congella.* Elle eſt à l'embouchure ſeptentrionale de la rivière de Trolhette, entre la ville de Bahus, & celle de Maelſtrand, à deux lieuës de la prémière, & à une de la dèrnière. MATY.

KONICÉPOLE, ou KONIÉCPOLE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Coniecpola.* Elle eſt dans la baſſe Podolie, au confluant d'une petite rivière avec le Bog, & à vingt quatre lieuës au deſſus de la ville de Braclaw. MATY.

KONIGINGRÈTZ, KONINGRÈTZ, KONIGSRATS, ou KRALOWIHRADES. ſ. m. Nom propre de la ville capitale d'un Cèrcle de même nom. *Regina Gradecium*, *Hradium Regina.* Elle eſt dans la Bohême, ſur l'Elbe, à dix-huit lieuës de Prague. Elle a un Évêché ſuffragant de Prague, & érigé par le Pape Aléxandre VII. l'an 1664. MATY.

KONIGSBERG. ſ. m. Nom propre de la ville capitale de la Pruſſe Ducale. *Koniſberga*, *Regius mons*, *Mons Regalis.* Elle eſt dans la Smalande, ſur l'embouchure du Prégel, dans le Friſch Haff. *Konigsbèrg* eſt une ville Anſéatique, & fort marchande, grande, bien bâtie, & fortifiée. On y voit le Palais des anciens Ducs de Pruſſe, enrichi d'une belle Bibliotéque, le Palais des anciens Évêques, l'Égliſe Cathédrale, l'Univèrſité fondée par Albèrt de Brandebourg l'an 1544. & un bon château qui défend le port, & qui commande la ville, ſont encore remarquables. *Konigsbèrg* eſt partagé en trois. La première partie eſt le vieux *Konigsbèrg*, c'eſt dans celle-là qu'eſt le château Ducal. L'autre partie, où eſt l'Égliſe Cathédrale & l'Univèrſité, ſe nomme *Kniphoff.* La troiſième s'appelle *Lebénicht.* Les Polonois appellent *Konigsbèrg* en leur langue *Kraleffsky. Konigsbèrg* fut bâti en 1260. par les Chevaliérs de l'Ordre Teutonique.

Konigsbèrg eſt la même chôſe en Allemand que Royaumont, ou Montroyal,

Montroyal, & Montréal en François. Il eſt compôſé de *bèrg*, qui ſignifie *montagne*, & *Konig*, Roi.

Il y a auſſi dans la Stirie une petite ville du même nom. Elle eſt entre Cilley & Pettaw, à ſix ou ſept lieuës de l'une & de l'autre. Cette ville eſt du Cèrcle d'Autriche.

C'eſt encore le nom d'une petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg. Elle eſt vèrs les confins de la moyenne Marche, & de la Poméranie, entre Cuſtrin & Gartz, à huit ou neuf lieuës de l'une & de l'autre. Maty.

KONIGSBÈRG, ou KONIGSBRUCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Comté. *Konisberga*, *Konisbruga*. Elle eſt dans la haute Luſace, à huit lieuës de Bautzen, vèrs le couchant, & à cinq de Drèſde. Maty.

KONINGSECK. ſubſt. m. Nom propre de lieu. *Konigſeccium*. C'eſt un bourg de la Souabe, ſitué entre les villes d'Ubèrlingue, & de Bùchaw, à quatre ou cinq lieuës de l'une & de l'autre. Ce lieu eſt chèf d'un Comté, qui porte ſon nom, & duquel dépend la Seigneurie de Rottenfèls, qui eſt aux confins du Comté de Brégentz, & de l'Évêché d'Auſbourg. Les Comtez de *Koningſeck* ſont diviſez en deux branches diſtinguées par les noms d'Aulendorf, & de Rottenfels. Maty. Voyez Jac. Philip. Spenèr Théatr. P. II. p. 42. & P. III. p. 35.

KONIGSHOVEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconie. *Konigshovia*, *Regis Curia*. Elle eſt dans l'Évêché de Wurtzburg, aux confins du Comté d'Hennebèrg ſur le Saal, à trois lieuës au deſſus de Neuſtat. *Konigshoven* eſt une place forte. Elle fut aſſiégée, & priſe par le Roi de Suéde l'an 1631. Maty.

C'eſt auſſi le nom d'une autre petite ville du Cèrcle Électoral du Rhin. Elle eſt dans l'Archevêché de Mayence, ſur le Taubèr, à deux lieuës au deſſous de Marienthal. Maty.

KONIGSGRATZ. Voyez KONIGINGRÈTZ.

KONIGSMACHREN. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Luxembourg. *Machra*, *Machra Regis*. Il eſt ſur la Moſelle, dans la Prévôté de Thionville, à une lieuë au deſſous de la ville de ce nom. Maty.

KONIGSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle Électoral du Rhin. *Konigſteinum*, *Lapis Regius*. Elle eſt dans l'Archevêché de Mayence, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Mayence & de celle de Francfort. *Konigſtein* eſt fortifié à la modèrne, & défendu par un château; mais il n'eſt pas de grande défenſe, à cauſe des montagnes qui le dominent. C'eſt la capitale d'un Comté, qui fut réüni en qualité de fief à l'Archevêché de Mayence par la mort du dèrniér Comte de *Konigſtein*, arrivée l'an 1487. Maty. Voyez Imhoff, *Not. Imp. Introd. ad L. VI. §. 3.* Il écrit *Koenigſteinſis Comitatus*.

Ce mot eſt compôſé de *Konig*, ou *Koning*, qui ſignifie *Roi*, & *Stein*, qui veut dire *piérre* en Alleman.

KONINGSWINTÈR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de l'Archevêché de Cologne. *Koningswintera*. Ce lieu eſt ſur le côté droit du Rhin, à une lieuë & demi au deſſus de Bon. Maty.

KONISBRUCH. Nom de lieu & d'un Monaſtère ſitué dans le diocêſe de Straſbourg en Alſace. *Konisbruga*. Le Monaſtère de *Konisbruch* a été fondé par Dagobèrt. *P. Jourdan*, *Hiſt. de Fr. L. XXVII. p.* 510.

KONITZ, ou CHONICZE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Royale. *Conitia*, *Conitium*. Elle eſt ſur la rivière de Bro, dans la Pomérélie, près du deſert de Waldow, à vingt lieuës de Dantzic, vèrs le midi, & à dix de Culm, vèrs le couchant. Maty.

KOP.

KOPÈRSBÈRG, ou FIÉLUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Cuprimontium*. Elle eſt dans la Geſtricie, près du lac Ronn, & de la montagne qu'on nomme *Kopèrsbèrg*, c'eſt-à-dire, la montagne du cuivre, à cauſe de ſes mines de cuivre. Maty.

KOPING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Kopinga*. Elle eſt dans la Weſmanie, près du lac Mélèr, entre la ville d'Aroſen, & celle d'Arbogen. Il y a près de *Koping* de bonnes mines de fèr, & d'airain. Maty.

Koping. Eſt auſſi le nom d'une petite ville du Danemarc. *Kopinga*. Elle eſt dans l'iſle d'Arroë, vis-à-vis de la petite ville de Foburg en Fionie. Maty.

KOPPAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Zygeth, en la baſſe Hongrie. *Copanum*. Elle eſt à neuf lieuës d'Albe Royale, du côté du midi. Maty.

KOR.

KORBAN. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un mot du Levant, qui ſignifie une grande réjoüiſſance par la mort de quelque animal, que l'on fait cuire tout entier, puis on le partage aux Aſſiſtans. *De la Boulaye*.

Korban eſt un mot Hébreu qui ſignifie *offrande*, *oblation*; de קרב, *Karab*, qui à la cinquiême conjugaiſon הקריב ſignifie *offrir*.

KORCIN, ou *Corezin*. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat de Sandomir, en Pologne. *Corcinium*, *Korcina*. Elle eſt à l'embouchure de la Nida dans la Viſtule, entre Cracovie & Sandomir. Maty.

KORI. Voyez GORY.

KORIAM. ſubſt. m. Tèrme de Calendriér. Nom du neuviême mois des dix qui compôſent l'année chez les habitans de l'iſle Formôſe.

KORNBURG. ſ. m. Nom propre de lieu. *Korneburgum*, *Corredunum*. C'étoit anciennement une petite ville de la haute Pannonie; ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Stirie, ſitué ſur le Raab, à neuf lieuës de Gracz, vèrs le levant. Maty.

KORNEWBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Autriche, en Allemagne. *Corneburgum*. Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur le bord ſeptentrional du Danube, à quatre lieuës au deſſus de Vienne. Maty.

KOROA. ſ. m. & f. Nom propre d'une nation de l'Amérique ſeptentrionale, où le ſieur de la Salle arriva au mois de May 1680, & dont le village étoit, diſoient-ils eux-mêmes, à dix journées de la mèr, c'eſt-à-dire, de la mèr Pacifique.

KOROM. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la baſſe Hongrie, ſitué ſur le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Teiſſe. *Koroma*. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cornacum*, petite ville de la baſſe Pannonie, que d'autres mettent au bourg de Keroſca, & d'autres encore à celui de Zatha; ſituez dans la même Contrée. Maty.

KORSOE, KORSOR, CORSOR. ſ. m. Nom propre d'une petite fortereſſe de Danemarc. *Corſoa*. Elle eſt dans l'iſle de Zélande, ſur le grand Belt, vis-à-vis de la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Langueland. *Korſoe* a un bon port, d'où l'on fait ordinairement le trajet en l'iſle de Fionie. Maty.

KORSUM. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville de la baſſe Volhynie, en Pologne. *Korſuma*. Elle eſt capitale du païs des Coſaques Rebelles, & ſituée ſur la rivière de Roſſ, à dix-ſept lieuës de Czircaſſi, vèrs le couchant. Maty.

KORTCHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Les *Kortchis* forment en Pèrſe un corps de Cavalerie, deſtiné à garder les frontières; on ne les réforme jamais. Châque *Kortchi* a cent écus d'appointement qui ſe prennent ſur le domaine. Les enfans ſuccédent à leurs pères dans l'emploi de *Kortchi*, avec l'agrément du Général. Les *Kortchis* deſcendent d'un ancien peuple étrangér, qui campoit ſous des tentes comme les Turcomans, & qui a toujours été en réputation pour la bravoure. Tavèrniér écrit *Corſchis*, & dit qu'on les appelle ordinairement *Kéſels-Bachs*; c'eſt-à-dire, têtes rouges, parcequ'autrefois ils portoient des bonnèts rouges.

KORTCHI-BACHI. ſ. m. Nom d'un Officiér de guèrre conſidérable en Pèrſe. C'eſt le Commandant des *Kortchis*. Autrefois il étoit le prémiér Officiér du Royaume, maintenant il n'eſt plus que le ſecond. Il ne quitte la Cour que pour aller commander les armées, ce qui arrive rarement, parceque le Roi doit lui faire ſa maiſon, lui donner de ſa vaiſſelle d'or, & une partie de ſes Gardes. Le *Kortchi-Bachi* eſt ordinairement pourvû d'un des prémiérs Gouvèrnemens.

KORY. Voyez GORY.

KORYBANTE. Voyez Corybante.

KOS.

KOST. ſ. m. Nom d'une meſure Égyptienne. *Koſt*, *Koſtus*. Un Auteur Arabe, nommé Sérapion, cité par le P. Kirkèr *Oedip. Æg. T. II. P. II. p.* 286. dit qu'elle valoit une livre Romaine, plus deux tiers, ce qui fait vingt onces Romaines. Aben Sira dit la même chôſe. Il s'enſuit que le *Koſt* eſt une livre de France plus une once & demi, 2 gros & 16 grains. En ſuppoſant que l'once Romaine étoit d'une neuviême plus foible que la nôtre.

KOT.

KOTATE. Voyez KHOTATE.

KOTEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un beau château. *Cortha*. Il eſt dans la Principauté d'Anhalt, en haute Saxe, ſur une petite rivière, à quatre lieuës de Deſſaw & de Bèrnbourg. Maty.

KOU.

KOUAN. Quelques-uns écrivent *Chouan*. ſ. m. C'eſt une graine legère, d'un vèrd jaunâtre, d'un goût un peu ſalé, & aigrelet: elle reſſemble aſſez au ſemen contra, mais elle eſt plus groſſe & plus legère. La plante qui porte le *Kouan* eſt baſſe, ſa graine eſt à

petits bouquets comme le tamen contra. On ſe ſert en France du *Kouan* pour faire le carmin.

KOUHEL. ſ. m. Tèrme de Relation. Noir à noircir, dont les Arabes, hommes, femmes & enfans, ſe ſèrvent en orient pour ſe teindre le bord de la paupière & le blanc des yeux. *P. Roger, Voyage de la Terre Sainte L. II. C. 11.*

KOUJA. ſ. m. Idôle de la Chine. *Kouja.* L'idôle ou le faux Dieu *Kouja* eſt honoré à Nanchang, ou Kiangſi, capitale de la Province de Kiangſi. Il eſt dans le veſtibule de la principale Pagode de la ville nommée Thiſiking. Il eſt entouré de beaucoup d'autres idôles plus petites, mais qui ſont pourtant une fois auſſi grandes qu'un homme de taille ordinaire. *Kouja*, comme le maître & le défenſeur de cette pagode, ou temple, eſt ſur un thrône élevé, ayant ſur ſes épaules un manteau couleur de pourpre, il eſt aſſis ſur une longue pèrche, que deux dragons affreux & menaçans entourent par leurs replis. *Ambaſſ. des Holland. à la Chine P. I. p. 78. de l'édition Latine.*

KOUL. ſ. m. Tèrme de Relations. Les *Kouls*, ou Éſclaves du Roi, forment en Pèrſe le troiſième corps de troupes, des cinq qui compôſent la maiſon du Roi. Ils font la garde dans le portique, qui eſt entre la prémière & la ſeconde porte du Palais. Ces *Kouls* ſont gens de qualité, il faut avoir ſèrvi dans ce corps pour parvenir aux prémières charges. Les *Kouls* ſont au nombre de quatre mille.

KOULER-AGASI. ſubſt. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Grand Officiér de guèrre en Pèrſe. Le *Kouler Agaſi* eſt Chèf & Commandant des *Kouls*; il eſt ordinairement pourvû d'un beau gouvèrnement.

KOULAM-VISIRI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Officiér, conſidérable de Pèrſe. C'eſt le Tréſoriér & le Payeur des troupes éſclaves.

KOUM POULATI. Tèrme de Relation. C'eſt un mot compôſé de *Koum*, qui ſignifie du ſable en Turc, mais une ville en Pèrſan, & *poulate*, aciér, comme qui diroit de l'aciér de *Koum*, dont ſont faites les épées de Pèrſe que nous appellons damas guinées. De la Boulaye.

KOURDAD. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois des Égyptiens. Les Pèrſans ſe ſèrvent auſſi de ce Calendriér, dans lequel le mois de *Kourdad* eſt le troiſième, & commence vèrs la fin de nôtre mois de Juin.

KOURDSTAN. ſ. m. Nom de païs. De la Boulaye écrit ainſi, mais nous diſons Curdiſtan. Voyez ce mot, T. II. p. 446.

KOWNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec châtellenie. *Cowna.* Elle eſt dans le Palatinat de Troki, en Lithuanie, ſur les confins de la Samogitie, à l'embouchure de la Vilia, dans le Niémen, & à dixhuit lieües de la ville de Troki, vèrs le couchant. Maty.

KOZ.

KOZE. ſ. m. Nom d'un Dieu des Iduméens. Joſeph parle dans ſes Antiquitez Judaïques d'un cèrtain Coſtobare qui étoit d'une famille conſidérable parmi les Iduméens, & dont les ancêtres étoient toûjours Prêtres du Dieu *Kôze.*

Ce nom vient, ſelon quelques-uns, du mot Chaldaïque קדשא, qui veut dire *ſainteté*, la racine eſt קדוש en Hébreu, & קדיש en Chaldaïque, ces mots veulent dire *ſaint* dans ces langues. Il en a qui écrivent *Coze* avec un *c*, parceque dans le Grèc il y a un *κ*, κοζέ, que nous changeons en un *c* dans le Latin, & dans nos langues modèrnes d'Europe. D'autres conſèrvent le *K* au nom de *Koſe*, pour mieux marquer ſon origine, en mettant un *K* pour un ק Hébreu, ou Chaldaïque, & un *c* pour le כ des mêmes langues.

KRA.

KRACH. Voyez HÉRAT.

KRAIBURG. ſ. m. Nom propre de lieu. *Kræburgum, Carrodunum.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. C'eſt maintenant un petit bourg de la Bavière, ſitué ſur l'Inn, à ſix lieües de Burckhauſen, du côté du couchant. Maty.

KRALOWIHRADES. Voyez Koningingretz.

KRAPACK, ou *Crapack*, ou *Crapach*, & *Crappack*, ſubſtantif maſc. Nom propre d'une longue chaîne de montagnes, qui environne la Hongrie & la Tranſylvanie, du côté du nord, & du côté de l'oüeſt. Elles commencent au confluent de la Morave & du Danube, & s'avancent entre la Hongrie d'un côté, la Moravie & la Siléſie de l'autre, juſqu'à la petite Pologne, où on les appelle Schnebèrg. Ce ſont les plus hautes cimes du mont *Krapach*, & celles qu'on nommoit autrefois *Sarmaticæ rupes.* Enſuite elles ſéparent la Hongrie de la Pologne, & elles portent en ce quartier le nom de *Sczepeſi* & de *Krempach.* Enfin, elles s'avancent juſqu'en Moldavie, entre la Tranſylvanie & la Ruſſie rouge, & là on les nomme *Bies-Sciadi.*

KRASNOSLAW, KRASNOSTAW, CRANOSTAW. ſ. m. petite ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Craſnoſlavia, Craſnoſtavia.* Ce lieu eſt ſitué ſur un petit lac, formé par la rivière de Wieprz, dans le Palatinat de Chélm, & à huit lieües de la ville de ce nom, vèrs le couchant méridional. *Kraſnoſlaw* eſt fortifié. Il a *une châtellenie*, ſon Évêché a été transféré à Chelm.

KRE.

KREISS, ou Creutz. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Hongrie. *Crux.* Elle eſt ſur la rivière de Hun, à l'orient d'Agram. C'eſt la Capitale d'un Comté qui porte ſon nom.

Le Comté de *Kreiſſ*, ou de *Kreutz*, eſt une petite Province de l'Éſclavonie en Hongrie. *Cruciensis*, ou *Riſienſis Comitatus.* Ce Comté s'étend d'orient en occident depuis le Comté de Poſſega juſqu'à celui de Cilley. Celui de Waradin avec la Drave le bornent au nord, & celui d'Agram avec la Save au midi. *Creutz* ſa Capitale eſt le ſeul lieu conſidérable qui s'y trouve.

KREMPE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville qui appartient au Roi de Dannemarck. *Krempa, Crempa*, & elle eſt ſituée dans le Duché de Holſtein, près de la rivière de Stoër, & de la ville de Glucſtadt.

KREMPACK. Voyez KRAPACK.

KREMPS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe Autriche, en Allemagne. *Cremſa, Cremiſium, Crembſa.* Elle eſt dans le Quartier du haut Manhartſbèrg, ſur le Danube, à ſept ou huit lieües au deſſus de Vienne. Maty.

KRI.

KRIMENDA. Voyez CRIM.

KRO.

KRODO, ou KRODON. ſ. m. Nom d'un Dieu ou d'une idôle que les anciens Saxons honoroient. *Krodo.* Depuis qu'ils eurent embraſſé la Religion Chrétienne le nom de *Krodo* devint un tèrme d'éxécration dont ils ſe ſèrvoient pour marquer qu'ils avoient quelque chôſe en horreur. Crantzius *Metropol. L. I. c. 3.* dit que *Krodon* étoit le Saturne des Saxons. Voyez le Gloſſaire de Du Cange.

KROLOWICE. Voyez KONIGSBÈRG.

KRU.

KRUISWICK, ou KRUSWICK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Cujavie, en Pologne. *Cruſvicia.* Elle eſt ſur le lac de Guplo, à l'endroit où la rivière de Netec ſort de ce lac, & à deux lieües d'Inowlocz, vèrs le midi. *Kruſwick* a été la réſidence de Popiel I. & de Popiel II. Rois de Pologne. On dit que ce dèrniér ayant fait maſſacrer ſon oncle, y fut dévoré avec ſa femme par des râts, qui ſortirent du corps du mort, ou ſelon d'autres du lac de Guplo. D'autres diſent que ce Roi ayant invité à un feſtin vingt oncles qu'il avoit, les fit empoiſonner par les conſeils de ſa femme, & qu'il ſortit de tous ces cadavres des râts d'une groſſeur prodigieuſe, qui dévorèrent les enfans de Popiel, & enſuite lui & ſa femme. Tout cela ſent bien la fâble. Maty.

KRUMAW, ou CROMAW. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec une bonne Citadelle. *Crumaria, Cromena.* Il eſt dans le Cèrcle de Prach, en Bohême, ſur le Moldaw, à trois lieües au deſſus de Budweiſſ. Maty.

KRUMLAW. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Bohême. *Crumlavia.* Il eſt dans la Moravie, ſur l'Igla, entre Znaim & Brian, à quatre ou cinq lieües de l'un & de l'autre. Maty.

KRY.

KRYLOW. ſ. m. Nom d'une ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Krylovia.* Elle eſt ſur la rivière de Boug, dans le Palatinat de Belcao, à ſept lieües de la ville de ce nom, tirant vèrs celle de Ulodzimiérs, dont elle eſt éloignée de huit lieües. Maty.

Krylow, eſt encore le nom d'une autre petite ville forte, qui eſt dans la Baſſe Volhynie, en Pologne, & ſituée près du Boryſthène, ſur une petite iſle, que forme la rivière de Taſmin en ſe déchargeant dans ce fleuve, à quatorze lieües au deſſous Czyrcaſſi. *Krylovia.* Maty.

KUA.

KUANGSI. ſ. m. Nom propre d'une des quinze Provinces de la Chine. *Kiangſium, Kiangſia.* Navarete Trat. I. C. IV. §. 1.

KUANG TUNG. ſ. m. Nom propre de l'une des quinze Provinces de la Chine. *Kuangtungum, Cantonia.* C'eſt celle que les Européans par corruption nomment Canton. Navarete Trat. I. C. IV. §. 1. Voyez QUANTUNG, & l'Ambaſſade des Holland. à la Chine P. I.

KUB.

KUBAN. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Circaſſie, en Aſie, qu'on appelle autrement *Copa*, anciennement *Rhombites*, ou *Rhombites Magnus*. Elle ſe décharge dans la mèr de Zabache, environ à trente quatre lieuës de l'embouchure du Don, vèrs le midi. Maty.

KUC.

KUCHEL. ſ. m. Nom propre d'un village du Cèrcle de Bavière. *Kuchela*. Il eſt ſur la rivière de Saltz, dans l'Évêché de Saltzbourg, à cinq lieuës au deſſus de la ville de ce nom. On prend *Kuchel* pour l'ancienne petite ville du Norique, qui étoit appellée *Cuculli*, ou *Cucullæ*. Maty.

KUCHING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kuchingum*. Cette ville eſt au midi de la province de Péking; & c'eſt la quatorziéme de celles qui reſſortiſſent de la ville de Hokien, troiſiéme métropole de cette Province. *Kuching* eſt ſitué ſur le fleuve nommé Guei; à ſa gauche & du côté du ſeptentrion. Il peut avoir deux lieuës de tour. Il eſt dans une plaine fort agréable. *Amb. des Holland. à la Chine. P. II. p. 128. du Latin.*

KUD.

KUDACK, ou HUDACK. ſ. maſc. Nom propre d'une Fortereſſe de la Baſſe Volhynie, en Pologne. *Kudacum*, *Hudacum*. Elle eſt ſur le Boryſthène, près des Porowys, ou Sauts de ce fleuve, à trente lieuës au deſſus d'Oczakow, & de la mèr noire. Uladiſlaw Sigiſmond fit conſtruire *Kudack* l'an 1637, pour arrêter les Coſaques, qui peu après en égorgèrent la garniſon, & s'en rendirent maîtres. Maty.

KUE.

KUEI-CHEN. ſ. m. Nom de l'une des quinze Provinces de l'Empire de la Chine. *Kueichenum*. Navarete *Tratad. I. C. IV. §. 1.*

KUF.

KUFA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie. *Cufa*, *Iraca Ardbum*. Elle eſt dans l'Yérack Araby, dont elle porte quelquefois le nom, & ſituée ſur le bord occidental de l'Euphrate, environ à ſoixante & dix lieuës au deſſus de Balſora. *Kufa* a été une ville grande & forte, & la réſidence des Califes de Babylone. Elle eſt maintenant fort déchûë. Maty.

KUFSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Cuſtenium*. Elle eſt dans le Tirol, ſur l'Inn, à quatorze lieuës au deſſous d'Inſpruck, & ſur les confins de la Bavière, dont elle dépendoit autrefois avec quelques villages voiſins. Maty.

KUH.

KUHESTEK. ſ. m. Nom d'un port des Indes. *Kuheſtekum*. C'eſt le port de Mina, ville du Mogoliſtan. *Pietro della Valle P. II. Lett. XVI. p. 340.*

KUI.

KUIL-KIASTI. ſ. m. Nom propre d'une idôle, ou faux Dieu de la Chine. *Kuil-Kiaſti*. Ce Dieu a un temple, ou une pagode dans la ville de Kancheu. Une partie de ce temple eſt une éſpéce d'hôtellerie. Elle eſt pleine de lits, non ſeulement à l'uſage des Prêtres du temple, mais encore pour les Chinois qui voyagent, & qui vont coucher là. Dans le veſtibule de ce temple il y a deux pagodes de plâtre, mais de taille giganteſque. L'un lance un ſèrpent, l'autre qui a un viſage tèrrible, & une épée nuë en main, tient ſous ſes piéds un petit homme, qu'il ſemble qu'il va tuer. Les Chinois n'approchent de ces pagodes & ne les regardent qu'avec une extrême frayeur, & en tremblant de tout leur corps. Il y a encore deux autres ſtatuës ſemblables, mais plus petites. *Deſcr. Lat. de l'Ambaſſ. des Hollandois à la Chine P. I. p. 71.*

KUK.

KUKUL. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Ce mot ſignifie. 1°. L'ouvrage des Philoſophes. 2°. Le noir très-noir. 3°. Le léton.

KUL.

KUL, ou Koul. ſ. m. Tèrme de Relation. Ce nom ſignifie proprement un *Eſclave*, un *Serviteur*. Selon Meninsky il ſe donne dans l'Empire Ottoman aux ſoldats, ſurtout à ceux de la Garde du Grand Seigneur & à l'Infanterie. *Servus*, *mancipium*, *miles*, *miles prætorianus*, *militia*, *militia pedeſtris & excubiæ*. Meninsky. On appelle les Capitaines d'Infanterie & ceux qui commandent les Gardes *Kul Zabytlèri*, & les ſoldats de la Garde *Kapukullèri*, c'eſt à dire, *Eſclaves de la Cour*. D'autres diſent que tous ceux qui éxercent des charges dépendantes de la couronne, ou qui reçoivent des gages de l'épargne; en un mot, qui ſont ſur l'état du Grand Seigneur, & à ſon ſervice, en quelque maniére que ce ſoit, prennent le titre de *Kul*, plus glorieux que celui de ſujet. Le Grand Viſir lui même & tous les Bachas ſont gloire de le porter. Un *Kul*, ou Eſclave du Grand Seigneur, peut maltraiter avec autorité tous ceux qui ne ſont que ſes ſujets; au lieu que le ſujet du Grand Seigneur ſeroit ſévèrement puni s'il oſoit faire la moindre chôſe à un *Kul*, ou eſclave de ce Prince. Les *Kuls* ont un dévoüement entier à la volonté du Grand Seigneur, & ils regardent comme un martyre qui leur mérite le ciel, la mort qu'ils ſouffrent ou par ordre du Grand Seigneur, ou en éxécutant ſes commandemens. Les *Kuls* ſont la même chôſe que ceux que quelques Auteurs appellent *Kouls* dans leurs Relations. Voyez ce mot.

Ce mot eſt Turc; קול, *Kul*, en cette langue eſt la même chôſe que עבד, *ebed*, en Hébreu, en Chaldéen, en Syriaque & en Arabe, & que בנדה, *bende*, Eſclave.

KULN. Voyez KILIEN.

KULP. ſ. m. Nom propre d'une rivière qui a ſa ſource dans la Carniole, où elle baigne Métling, & entrant dans la Croatie, elle paſſe à Carloſtat, & va ſe décharger dans la Save, aux confins de l'Éſclavonie. *Culpa*, *Colapis*. Maty.

KUN.

KUNKAN. ſ. m. Nom propre d'une grande contrée de l'Inde. *Kunkan*, *Kunkanum*. Le *Kunkan* eſt la partie des Indes qui comprend le Mogoliſtan & les Royaumes des Malabares. Voyez Hornius *Orb. Imper. p. 445.* C'eſt la péninſule de l'Inde endeçà du Gange.

KUNOW. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la haute Pologne, ſitué dans le Palatinat de Sandomir, à quinze lieuës de la ville de ce nom, du côté du nord. *Kunovia*. *Kunow* n'eſt connu que par les Carrières de marbre qui ſont dans ſon tèrritoire. Maty.

KUO.

KUON-IN-PU-SA. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe divinité de la Chine. *Kuoninpuſa*. Dans la ſecte de Foë on honore une femme nommée *Kuon-In-Pu-Sa*. C'eſt une des plus célèbres idôles de la Chine. Quelques-uns diſent que c'eſt la fille d'un Roi des Indes; d'autres que c'étoit une fille Chinoiſe, qui vécut dans les montagnes, qui ſont proche de Macao. Un Chinois Chrétien nommé le Docteur Paul, a prétendu que c'étoit la Sainte Vierge; que les Syriens qui portèrent le Chriſtianiſme à la Chine au VIIe ſiécle y introduiſirent le culte de la Sainte Vièrge; qu'ils y laiſſèrent une de ſes images; que dans la ſuite tous ces Miſſionnaires Syriens étant morts, & le Chriſtianiſme s'étant éteint, les Chinois prîrent cette image pour une idôle, & firent de la Sainte Vièrge une Déeſſe. Cela peut être, mais d'habiles Miſſionnaires Jéſuites en doutent auſſi bien que moi, dit Navarete. Ce qu'il y a de cèrtain par le rapport des Lettrez convèrtis à la foi, c'eſt qu'on la repréſente comme une femme. Son nom ſignifie que de mille lieuës elle voit les beſoins de ceux qui ont de l'affection pour elle, & que de mille lieuës elle entend leurs prières, auxquelles elle ſatisfait toujours très-libéralement. On la peint avec pluſieurs mains. Il y en a une figure à Canton qui en a juſqu'à vingt quatre. Ces mains ſignifient le grand nombre de bienfaits qu'elle répand, & ſont un ſymbole de ſa libéralité. Le peuple a beaucoup de dévotion pour cette idôle monſtrueuſe. *Navarete*, *Tratado II. C. IX. §. 10.*

KUP.

KUPFERBERG. ſ. m. Il y a pluſieurs lieux de ce nom en Allemagne. *Kupferberga*, *Cuprimontium*. *Kupferberg* en Franconie eſt dans l'Évêché de Bambèrg, à neuf lieuës de la ville de Crônach, vèrs l'orient. *Kupfèrberg* en Thuringe eſt dans le Comté de Mansfeld, à une lieuë & demi de la ville de ce nom, vèrs le nord, ſur le Wipper. *Kupfèrberg* en Siléſie eſt ſur le Bobèr, dans la principauté de Jawèr, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Maty.

Ce nom ſignifie montagne de cuivre, & ſe donne à des montagnes dans leſquelles il y a des mines de ce métal.

KUR.

KUR. ſ. m. & nom propre d'une grande rivière d'Aſie. *Cyrus*, *Cyrrhus*, *Cyrnus*. Elle prend ſa ſource dans la Géorgie, baigne Teflis dans le Royaume de Carduel, Zégan dans celui de Kakhéti; enſuite elle ſépare le Scirvan de l'Érivan, & de l'Adirbeitzan, & ſe décharge dans la mèr Caſpienne, groſſie par les eaux de l'Araſſe, & de quelques autres rivières moins conſidérables. Maty.

Ce nom de *Kur* eſt une corruption de l'ancien nom de ce fleuve *Cyrus*, comme l'a remarqué Piétro della Valle P. II. Lett. XV. p. 276.

Il y a encore un autre fleuve en Aſie nommé de même par les Anciens *Cyrus*, ou *Corus*, comme on le voit dans Strabon L. II. & qui conſèrve auſſi encore aujourd'hui le nom de *Kur*. Celui-ci coule dans la Pèrſe, & ſe jette dans le golfe Pèrſique. Il prit le nom de *Cyrus*, ſi l'on en croit Strabon L. XV. parceque *Cyrus* étant enfant fut èxpôſé ſur ſes bords. Piétro della Valle P. II. Let. XV. p. 277. croit que ce fleuve *Kur*, qui eſt en Pèrſe, eſt celui que Strabon L. XV. Quint-Curce, L. V. & Diodôre L. XVII. en parlant de l'èxpédition d'Aléxandre nomment Araxe, diffèrent de l'Araxe d'Arménie.

KURAURA. ſ. Nom propre d'un fruit qui croît au païs des Tapuyis, au Bréſil. *Kuraüra.* Il eſt de la groſſeur d'une de nos pommes, & n'eſt bon que quand il s'eſt détaché de lui même de l'arbre & qu'il eſt tombé. *Marggrav. hiſt. Nat. Braſil. L. VIII. C. 4.*

KURKA. Voyez KÈRKA.

KURTCHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une milice Pèrſienne, qui ſignifie Armé. *Armatus.* Les *Kurtchis* ſont un corps de Cavalerie, c'eſt la Nobleſſe du Royaume de Pèrſe, & la poſtérité des Conquérants Turcs d'origine, qui mirent Iſmaël Sophi ſur le thrône. Ils portent un Turban rouge à douze plis, d'une forme particulière, qui leur fut donnée par Iſmaël, comme une preuve de leur attachement à la Réligion, & à la famille d'Ali. Les douze plis rappellent le ſouvenir des douze Imans, ou Prédicateurs du Mahométiſme, deſcendus en droite ligne d'Ali, & ſi fameux dans ſa ſècte. Le Turban eſt rouge, pour animer ceux qui le portent à vanger ſur les Ottomans le ſang d'Ali & d'Huſſein, répandu par les chèfs des Sunnis, dont les Turcs ſuivent la ſècte. C'eſt ce Turban qui a fait donner aux Pèrſans par les Turcs le nom de *Kiſilbaſchi*, c'eſt à dire, têtes rouges. Ces noblés Pèrſans adoptent ce nom avec un légér changement, & ſe nomment eux-mêmes *Keſilbaſchi*, têtes d'or. Ce corps eſt d'environ dix-huit mille hommes. Leur Commandant s'appelle *Kurtchi Baſchi.* C'étoit autrefois la prémière dignité du Royaume, & ſon autorité étoit pareille à celle du Connêtable en France. Il n'a plus d'autorité que ſur les *Kurtchis.*

KURTCHI-BASCHI. Voyez CURTCHI.

KUROSKA. Voyez KÉROSKA.

KUS.

KUS. ſ. m. Nom propre d'une ville que Baudrand dit être la principale de la Haute Égypte. *Cuſa.* Il ſa place ſur le bord oriental du Nil, vis à vis de Coſſir, qui lui ſèrt de port ſur la mèr rouge.

KUSCK, ou KIOSCK. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom que les Turcs & les Pèrſans donnent à des Salons ou Cabinèts qu'ils bâtiſſent dans leurs jardins, & dans les endroits où il y a de belles vûës. *Atrium hortenſe apud Perſas. Aula, camera hortenſis.* Les *Kuſch* ne ſont point des chambres où l'on habite & où l'on couche; ils ne ſèrvent que pour prendre l'air, pour ſa promenade, & pour s'y divèrtir pendant le jour: ce ne ſont point non plus des galleries, car ils ne ſont point longs. Ce ſont des ſalons de figure ronde, ou quarrée, & quelquefois pentagones, héxagones &c. *Pietro de la valle P. II. L. XV. p.* 274.

KUT.

KUT. ſ. m. Nom d'un oiſeau ainſi appellé par les Anglois. *Cotta, ſeu Cutta Anglorum.* L'on dit qu'on ne trouve point de poule d'eau en Anglètèrre, mais bien un oiſeau qui lui eſt ſemblable, tant pour la forme que pour la couleur; il eſt néanmoins un peu plus petit, ils s'appellent *Cotte*, ou *Kut* en leur langue. Il fréquente les rivières & les Étangs; il a ſur le bèc une marque rouge élevée, ſes jambes ſont rouges; il vit de vâſe, de limon, d'hèrbes, de petits moules; & de toutes ſortes de coquillage.

KUTTENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Bohême. *Kutna.* Elle eſt entre celles de Czaſlaw & de Caurzin, à deux lieuës de la prémière, & à trois de la dèrnière; & on la nomme auſſi *kora.*

KUY.

KUYNDER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, où l'on voit quelques petites fortifications. *Cuyndera.* Elle eſt dans l'Ovériſſel, une des Provinces Unies des Païs-Bas, aux confins de la Friſe, & à l'embouchure de la rivière de *Kuyndèr*, dans le Zuyder-Zée. *Maty.*

KYA.

KYAKYA, ou HIAKYA. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kyakya, Hiakya.* Elle eſt à trois ou quatre lieuës de Kioxui, dans la province de Kiangſi, au piéd des montagnes qui s'étendent juſqu'à Honan. Elle eſt ſur le Kan, qui la baigne au midi, & dont pluſieurs canaux entrent dans la ville pour l'arroſer. Elle eſt fort dépeuplée. *Ambaſſ. des Holl. P. I.*

KYB.

KYBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois capitale d'un Comté qui portoit ſon nom. *Kiburgium.* Elle eſt dans le Canton de Zurich, en Suiſſe, ſur la rivière de Ros, à cinq lieuës de la ville de Zurich, vèrs le levant. Maty. Quelques-uns font deſcendre les anciens Comtes de *Kybourg* de Ruthard, fils d'Ébèrard Comte d'Alſace, qui vivoit vèrs le commencement du VIIIe ſiècle. Mais le prémièr dont on ſçache quelque chôſe eſt Adelbèrt, ſurnommé l'Ancien, qui vivoit vèrs l'an 890. Voyez Stamphius *Helvet. L. V. C.* 30. Hottingèr *Specul. Reipub. Tigurina.* Philip. Jac. Spénèr, *Sylloge Gen. hiſtor. in famil. Auſt.* Hartman Évêque d'Auſbourg & dèrnièr Comte de *Kybourg* & de Dillingen, mort en 1286. donna à ſon Égliſe *Kybourg*, Dillingen, le Comté de Witiſlingen, un grand nombre de bourgs & de villages. *Imhoff, Not. Imp. L. III. C.* 10. §. 4.

KYL.

KYL. ſ. m. Nom que les Turcs donnent à un petit oiſeau, qui ſe trouve ſur le Boſphôre & aux environs de Conſtantinople. *Kylus, Porriginoſus.* Quelques gens du païs croyent que c'eſt l'alcion: mais on n'en trouve jamais de nids, bien qu'il y ait ſouvent bonace ſur cette mèr, & tous les jours de l'été qui ſont ſereins, on les voit en grandes troupes remonter le boſphore quand le ſoleil ſe couche. Leur plumage eſt tout blanc, leur vol eſt bas, mais très-rapide, & les Turcs prennent plaiſir à le leur faire précipiter encore davantage en leur criant par pluſieurs fois ce mot *Kyl*, qui veut dire *teigneux.* Du Loir, *Voyage de Levant p.* 75.

KYLBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, capitale d'un des Bailliages de l'Éléctorat de Tréves. *Kilburgum.* Elle eſt ſur la rivière de Kyll, à cinq lieuës de la ville de Tréves, du côté du nord. Maty.

KYLE. ſ. f. Province de l'Écoſſe méridionale. *Kila, Covalia, Coila.* Elle eſt bornée au nord par le Cuninghan; au levant par la Cluydeſdale; & au midi par la Nitheſdale, le Galloway & le Carriek; le Golfe de Cluyd la baigne au couchant. Ce païs, qui s'étend le long des deux bords de la rivière de *Kyle*, peut avoir dix lieuës de long & cinq de large. Il eſt fort fèrtile & bien peuplé; mais il n'y a aucun lieu conſidérable qu'Air, ou ſelon M. de Liſle Ayre, qui en eſt la capitale.

KYLL. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Cèrcle Éléctoral du Rhin, en Allemagne. *Killa.* Elle a ſa ſource aux confins des Duchez de Limbourg & de Julièrs, coule dans le Comté de Mandèrſcheyt, & dans l'Archevêché de Trêves, baigne Stad-Kyll, Géroltein, Kylburg, & ſe décharge dans la Moſelle, à deux lieuës au deſſous de la ville de Tréves. Cette rivière eſt celle qu'on nommoit anciennement *Gelbis.* Maty.

KYLLEN. Voyez KILIEN.

KYN.

KYNANCHIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Angina.* Éſpéce d'éſquinancie dans laquelle la réſpiration eſt ſi difficile que les malades ſont contraints de tenir la bouche ouvèrte, & de tirer inceſſamment la langue comme les chiens. Elle eſt cauſée par l'inflammation des parties intèrnes du larinx.

Ce mot vient de κυνὸς, genitif de κύων, *chien*, & ἄγχειν, *ſuffoquer.*

KYNEBURGE. ſ. f. Nom propre de femme. *Kyneburgis.* Voyez KYNESVIDE.

KYNESVIDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Kyneſuitha.* M. Bulteau l'écrit Kimiſwide, ce qui ne ſe peut prononcer. Chast. *Martyrolog. T. I. p.* 482. Sainte *Kyneſvide* étoit ſœur de Sainte Kyneburge, & fille du Prince Mèrvale, père de Sainte Miltréde, qui fut élevée en l'Abbaye de Chelles près Paris. Id.

KYNOCEPHALE. ſ. m. Éſpéce de ſinge d'Égypte, plus gros & plus ſauvage que les ſinges ordinaires.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *tête de chien*, Κυνὸς κεφαλὴ.

KYP.

KYPHONISME. ſ. m. Nom d'un ancien ſupplice, qu'on a ſouvent fait endurer aux Saints Martyrs. *Kyphoniſmus.* On peut dire auſſi *Cyphoniſme*, & *Cyphoniſmus.* Le *Kyphoniſme*, ou *Cyphoniſme*, conſiſtoit à froter le corps du patient de miel, & à l'expôſer ainſi au ſoleil, afin que les mouches & les guêpes vinſſent le tourmenter par leurs morſures. Cela ſe faiſoit en trois manières. Quelquefois on lioit ſimplement le patient à un poteau, comme on le voit dans les Actes de Saint Maurice & de ſes compagnons rapportez par Surius au IVe Tome. Quelquefois on les élevoit en l'air ſur des clayes, ou dans des paniers de jonc, comme on le voit dans Saint Gregoire de Naz. Invective I. contre Julien, dans Théodoret hiſt. Eccl. L. III. C. 7. dans Sozoméne

ne hiſt. Eccl. L. V. C. 19. dans Nicéphore hiſt. Eccl. L. X. C. 9. & dans Surius T. I. où tous ces Auteurs parlent du martyre de Saint Marc d'Aréthuſe. D'autres fois on les étendoit par tèrre les mains liées dèrrière le dôs. Suidas raporte le fragment d'une loi qui puniſſoit du *Kyphoniſme* pendant 20 jours, ceux qui avoient traité les loix avec mépris : après quoi on les précipitoit de quelque lieu haut, revêtus d'un habit de femme. Voyez ſur le *Kyphoniſme* Cœlius Rhodiginus *Antiqq. Lect. L. X. C.* 5. Gallonius *De SS. Martyrum Cruciatibus C. I. p.* 12. *&* 13. *edit. Paris.* 1659. & Roſweyd dans ſon *Onomaſticon.*

Ce mot eſt Grèc, & vient de Κύφων, qui ſignifie le pieu auquel on attachoit un patient, ou un carcan, un collier, qu'on lui mettoit au cou, ou un inſtrument dont on le tourmentoit. Le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur la Comédie de Plutus Act. II. Scen. 4. dit que c'étoit une entrave de bois ; & l'on croit qu'on lui avoit donné ce nom Κύφων du vèrbe κύπτειν, *courber*, parceque cet inſtrument tenoit les ſuppliciez courbez & dans une poſture gênante. D'autres diſent que c'étoient des piéces de bois qu'on leur mettoit ſur la tête afin qu'ils ne puſſent ſe tenir droits, ni lever la tête. Dans Héſychius il eſt défini un bois qui ſert à tourmenter les coupables, & ſur lequel on les étend : apparemment le κύφων étoit tout cela, & il y en avoit de pluſieurs ſortes. C'étoit un mot générique : mais le *Kyphoniſme* ne s'eſt dit que du ſupplice que nous avons expliqué. Junius, Buxtorf & Bochart, ont heureuſement rétabli ce mot κύφων dans la Vèrſion Grècque de l'Écriture aux Provèrbes VII. 22. au lieu de κύων qu'on lit. Voyez ſon hiéroz. P. I. L. II. C. 56. Il eſt étonnant qu'on ne les ait pas ſuivis dans les nouvelles éditions, & qu'on n'ait pas marqué cette correction dans les nouveaux Héxaples, au moins dans une Note.

K Y R.

KYRIAQUE. ſ. maſc. Nom qui ſe donnoit autrefois aux Égliſes, aux temples conſacrez à Dieu. *Kyriacum*, *Dominicum Templum.* Ce nom ſe trouve dans la vie de S. Antoine par S. Athanaſe Ch. XVI. On appelloit ainſi les temples des Chrétiens de Κύριος, *Seigneur*, parcequ'ils étoient dédiez à N. Seigneur, deſtinez à ſon culte, de même que le prémier jour de la ſemaine s'appelle Κυριακὴ, *Dominica*, d'où nous avons fait *Dimanche*. De *Kyriaque*, s'eſt formé en Allemand & en Flamand *Kyrke*, *Kyrick*, *Kirck*, *Kerck*, *Kirch* ; qui ſignifie la même chôſe, & qui ſe trouvent dans tant de mots, comme *Dunkèrque* &c. Car il n'y a pas d'apparence à ce que quelques-uns ont prétendu au rapport de Bollandus, que Κυριακὸν, *Kyriaque*, vient de l'Allemand *Kirck*, ou *Kèrck*. Voyez les *Act. Sanct. Jan. T. II. p.* 135. & 840. 841. ce mot ſe trouve auſſi dans un épitre de l'Égliſe d'Aléxandrie ſur le martyre de quelques-uns de ſes Chrétiens. Ludolf eſt comme nous dans le ſentiment contraire. *Hiſt. Æth. L. I. C.* 6. §. 19.

KYRGÉſSIS. ſ. m. & fém. Nom propre d'une nation Tartare. *Kyrgeſſis.* Les Tartâres *Kyrgeſſes* habitent par troupes dans les campagnes. Ils honorent la Tèrre, & lui ſacrifient en cette manière. Le Prêtre prend du ſang, du lait, de la fiante d'animaux & de la tèrre, mêle le tout enſemble, & le met dans un vâſe. Cela fait il prend le vâſe, & monte ſur un arbre, d'où il parle au peuple ; ſon diſcours fini il aſpèrge le peuple du mélange qu'il a fait ; on ſe proſtèrne contre tèrre, & on reçoit ce qu'il jette comme un Dieu, car ce peuple eſt pèrſuadé que rien n'eſt ſi ſalutaire au genre humain que la tèrre & les beſtiaux. Voyez Aléxand. Guaguin dans ſa Sarmatie Européane, Voſſius *de Idol. T. II. ch.* 62.

KYRIC SEAT. ſ. m. Nom d'un ancien droit qu'on payoit aux Égliſes. Les prémices des fruits. *Kyrickſeattum*, *Cariceſeattum.* Saint Ina Roi des Weſt-Saxons, ou Saxons occidentaux, fit des loix, par leſquelles il ordonna de payer le *Kyricſeat*, ou *Caricſeat.* Les Bollandiſtes en ont rapporté le commencement dans la vie de ce Saint. *Acta Sanct. Febr. T. I. p.* 910.

Ce mot eſt formé de *Kyrick*, ou *Kerk*, qui ſignifie Égliſe, & de *Set*, ou *Saet*, qui en Saxon ſignifie *Semen*, ſemence, fruit, de ſorte que *Kyricſeat* eſt proprement fruit de l'Égliſe.

KYRIEILE. ſ. f. Litanie, prière de l'Égliſe en l'honneur de Dieu, de la Vièrge, des Saints, ou de quelque myſtère, compôſée de de pluſieurs invocations, éloges, à la fin de châcune deſquelles on répete, Ayez pitié de nous, ſi c'eſt à Dieu qu'on parle, ou priez pour nous, ſi les prières s'addreſſent aux Saints. *Litania*, *ſolemnis precatio*, *precum*, *ordo.* Ce mot vieillit, & ne ſe dit guères ſérieuſement. Cette bonne vieille eſt long-tems à dire ſes *kyrielles.* Dans cette phrâſe ce mot ſe prend pour toute ſorte de prières, & dans le ſens propre il n'a point d'autre ſignification, & il ne s'entend pas des Litanies ſeules.

Ce mot vient de ce que les Litanies commencent toujours par ces mots Grècs, *Kyrie eleiſon*, κύριε ἐλέησον, *Seigneur*, Ayez pitié.

KYRIELLE, ſe dit figurément en Morale, d'une liſte, d'un dénombrement, d'une longue ſuite de malheurs, de paroles, de citations, & autres chôſes, dont le récit eſt ennuyeux. *Longa narratio*, *enumeratio*, *commemoratio.* Cette plaideuſe nous a fait une longue *kyrielle* de ſes maux, des pèrſécutions, des injuſtices qu'on lui fait.

> *Tout hors d'haleine il couroit après elle,*
> *Et lui contoit pourtant la longue* kyrielle,
> *Des râres qualitez dont il étoit orné.* Font.

> *Nôtre Donzelle,*
> *Ayant fini ſa* Kyrielle
> *Acheve ſon confiteor.* Nouv. choix de vèrs.

Ce mot eſt ancien. L'Auteur de la vie de ſainte Bèrlinde, qui vivoit dans l'XIe ſiécle dit, C. II. n. 11. *Clericis hymnum concinentibus ſignaque compulſantibus, laïcis verò Kyrieles celebrantibus.* Voyez les *Acta Sanct. Febr. T. I. p.* 383.

KYRIELLE, Tèrme de Poëſie Françoiſe. Sorte de vieille rime, qui conſiſte à répéter un même vèrs à la fin de châque Couplet, ou de châque Stance.

KYRIÉ-ÉLÉISON. ſ. m. C'eſt la partie de la Meſſe, où l'on invoque Dieu. Chanter le *Kyrié-éléiſon.*

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie, Seigneur ayez pitié de nous, formé de κύριος, *Dominus*, Seigneur, & de ἐλεεῖν, avoir pitié, à l'impératif ἐλέησον, *ayez pitié.*

Dans ces mots *Kyrié-éléiſon* on prononce l'*s* d'un ſon rude & ſifflant, quoiqu'elle ſoit entre deux voyelles, mais on a conſèrvé à l'*s* le ſon qu'elle a dans la langue Grècque, de laquelle ces mots ſont pris ſans aucun changement. Il y en a qui mettent deux *s*, afin que ceux qui ne ſçavent pas le Grèc ne ſoient point trompez à la prononciation.

Le *Kyrie-eleiſſon* ſe dit trois fois en l'honneur de la très-Sainte Trinité.

Dans le Meſſel de ſaint Ambroiſe, le *Kyrié-éléiſon* ne ſe dit pas comme il eſt marqué aujourd'hui dans le Meſſel Romain, où l'on dit après l'introïte trois fois *Kyrié-éléiſon*, puis trois fois *Chriſté-éléiſon*, & enfin trois fois *Kyrié-éléiſon.* Selon le rit Ambroſien on dit trois fois *Kyrié-éléiſon* après le *Gloria in excelſis*, trois autres fois après l'Évangile, & trois fois après la Communion. Dans l'Égliſe Grècque on ne dit point *Chriſté-éléiſon*, mais ſeulement *Kyrié éléiſon.* Pour ſçavoir la raiſon qu'il y a de répéter neuf fois cette prière, & les ſignifications myſtiques qu'elle a. Voyez S. Thomas, Quarti ſur les Rubriques de la Meſſe, le Cardinal Bona, &c. L'uſage de chanter *Kyrié-éléiſon* eſt plus ancien en Orient & en Italie qu'en France. C'eſt le Concile de Bazas qui en 529. le prit de ces Égliſes, & commença à l'établir en France. Arrien, qui vivoit au commencement du ſecond ſiécle de l'Égliſe, dit expreſſément que les Payens alors invoquoient auſſi Dieu en diſant *Kyrié-éléiſon.* Voyez *Diſſert. Epictet. L. II. C.* 7. Voſſius croit qu'ils avoient pris cette prière des Chrétiens.

K Y S.

KYSTE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Kyſtus.* C'eſt un ſac, une membrane en forme de veſſie qui renfèrme des humeurs liquides, ou épaiſſies, contre nature. Extirper un *Kyſte.* Le meilleur moyen de guérir un *Kyſte* eſt de l'extirper. M. Dionis écrit *Kiſte* & *Kyſte*, il faut ſuivre la dèrnière ortographe ; on ne la change guères dans les mots d'art, dont elle marque l'origine, & peut être y-a-t-il une faute d'impreſſion dans le mot de *Kiſte.*

Ce mot eſt Grèc ; il vient de κύστις, *veſſie.*

KYSTITOMIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. *Kyſtitomia.* Opération qui ſe fait à la veſſie pour en tirer l'urine qui n'en peut ſortir autrement. Il y en a qui prétendent qu'on doit appeller l'extraction de la pièrre du nom de *Kyſtitomie*, & non pas de celui de *lithotomie*, parceque dans l'extraction de la pièrre on fait une inciſion à la veſſie, & on ne coupe point la pièrre ; mais l'uſage en a décidé autrement, & il veut qu'on appelle *lithotomie* l'extraction de la pièrre.

Le nom de *Kyſtitomie* eſt compôſé de deux mots Grècs, κύστις, *veſſie*, & τέμνω, *je coupe.*

K Z E.

KZEL-BACHE. ſ. m. Tèrme de Relations. Ornement de tête chez les Pèrſans : il eſt compôſé de deux aigrettes d'or qui s'élévent au deſſus de la coëffûre. Ce mot veut dire *Tête d'or*, ou *Tête rouge.*

On appelle auſſi *Kzel-Baches* ceux qui portent l'ornement de tête appellé *Kzel-bache.* Il y a en Pèrſe une milice de *Kzel-Baches* qui ſont tous adroits & courageux. On dit auſſi *Kezelbache*, *Kizilbache*, &c. Voyez ces mots.

L.

L ou ELLE. ſubſt. fém. Nom de l'onzième lettre de l'Alphabet. *L*, a un ſon doux qui ſe prononce en appliquant la langue au palais. *Martianus Capella.* Il y a des *l* liquides, comme en ces môts *plat*, *plein*, *plus*, *clair*, *clairon*, &c. D'autres qui ſe moüillent, quand elles ſe trouvent doubles après un *i* voyelle, comme en ces mots *vermulon*, *travailler*, *recueillir*, *foüiller*, &c. Les *l* ſont auſſi moüillées dans les mots qui finiſſent par une ſeule *l*, & où cette *l* eſt précédée d'un *i* voyelle, comme en ceux-ci *travail*, *pareil*, *œil*, &c.

Paſſerat dit que *L* s'eſt miſe pour un *b*, *cilliba* pour *cibilla*: pour un *d*, *alipe* pour *adipe*, *rallus*, *rallum*, *ralla*, de *radere*: pour un *c*, *mutica ſpica*, pour *mutila*: pour une *n*, comme *arbilla* d'*arvina*, & *belle* de *benè*, *colligo* de *conligo*; pour une *r*, comme *fratellus* de *frater*, *baratrones*, *balatrones*: pour une *s*, comme *ancile* de *am*, & *cæſum*, *equilio* pour *equiſio*: pour un *t*, comme *equiſelis*, pour *equiſetis*, *Thelis* pour *Thetis*. Mais *cilliba* eſt une tranſpoſition plûtôt qu'un changement, ou peutêtre une faute dans Feſtus qu'il faut corriger par Vafron, qui dit *cibilla*, *De Ling. Lat. L. IV. Mutica* peut être auſſi une faute.

Anciennement on ne mettoit jamais une double *ll* en aucun mot, on l'a ajoutée depuis, *alium* & non pas *allium*, *macelum* & non point *macellum*, *polucere* & non point *pollucere*. Deux *ll* ont été changées en *li*, ἅλλομαι, *ſalio*, ἄλλος, *alius*, φύλλον, *folium*: & l'*r* en deux *ll*, comme *bira*, *billa*, *ſaturare*, *ſaturlare*, &c. & l'*l* en *x*, ou en *xill*, comme *ala*, *axilla*; *mala*, *maxilla*; *palus*, *paxillus*; *paulum*, *paxillum*; *velum*, *vexillum*. Le *d* s'eſt mis pour une *l*; l'*n* pour deux *ll*; l'*r* pour une *l*. Ce ſont encore des remarques de Paſſerat. *L* eſt ſouvent à la place d'un *D*, comme dans *Uliſſe*, du Grèc Ὀδυσσεὺς, & dans le dialècte Éolien Ὀλύσσης, d'où s'eſt fait Uliſſe. De même *dautia* & *lautia*, *lacryma* de *dacruma*, *meditari* de μελετᾶν.

Il y a bien des peuples, comme les Chinois en Aſie, les Ilinois en Amérique, &c. qui ne ſçauroient prononcer l'*r*, & qui la changent encore en *l*: ainſi quand on leur donne au baptême le nom de *Petrus*, de *Franciſcus*, &c. ils diſent *Petlus*, & *Flanciſcus*.

Nous avons pris des Latins la figure de nôtre *L*, que les Latins tenoient des Grècs, & ceux-ci des Hébreux, dont le vrai & ancien caractère a l'*l*, ou le *lamed* tout ſemblable au nôtre, excepté qu'ils font l'angle ordinairement plus aigu, comme on le peut voir dans la Diſſert. du P. Souciet Jéſ. ſur les médailles Hébraïques p. 13. & p. 143. Les Hébreux ont auſſi donné cette lettre aux Chaldéens, aux Syriens, aux Arabes, & même aux Égyptiens.

L, eſt auſſi une lettre numérale chez les Anciens, qui ſignifioit, cinquante, & qui le ſignifie encore en chiffre Romaine, ſuivant ce vèrs,

Quinquies L *denos numero deſignat habendos.*

Quand on y ajoûte un titre, L̄, elle ſignifie cinquante mille. *L* a été priſe pour ſignifier cinquante, parceque c'eſt la moitié d'un *C*, qui ſignifioit cent, & qui autrefois ſe marquoit ainſi [qui ſont deux *LL*, l'une droite & l'autre renvèrſée. Voyez Paſquier, *Rech. L. IV. C.* 22.

On dit provèrbialement, qu'un homme en a dans l'*elle*, par une mauvaiſe alluſion de l'aîle avec la lettre *L*, pour ſignifier qu'il a paſſé cinquante ans.

L. Nos Loüis-d'or ont des croix de huit LL. entrelaſſées & diſpôſées en forme de croix. L'*L* ſur nos monnoyes ſignifie Loüis. On voit une *L* couronnée ſur celles de Loüis XII. & ſur celles du feu Roi & de Loüis XV. aujourd'hui régnant, des *L* enlacées ſignifiant le même nom. Il en eſt de même dans les chifres que l'on met ſur des bordures de tapiſſeries, dans des décorations, ſur des caroſſes, ſur des houſſes de chevaux, des couvèrtures d'équipages &c. où des *L* enlacées ſont le chifre du Roi, & ſignifient *Louis*.

Les Époques ſe marquent prèſque toujours (ſur les médailles Grècques) par le lambda antique L, qui ſignifie ſelon la tradition des Antiquaires Λυκόβαντος, mot poëtique & inuſité dans le langage ordinaire, qui veut dire *Anno*, & qui probablement étoit plus commun en Égypte que dans la Gréce, puiſque c'eſt ſur les médailles de ce païs qu'il ſe trouve toujours. Nous avons cependant un beau Canope au revèrs d'Antonin ETOYC B. comme nous avons du même Empereur un revèrs LENATOY, & pluſieurs autres avec les ſimples chiffres LZ. LH. LIΓ. chargez des figures de l'Équité, de la tête de Sérapis, & d'un Dauphin entortillé à un trident. P. Jobert. Λυκάβας ſe trouve dans Homère, & dans une ancienne Épigramme, & Macrobe L. I. C. 17. dit que ce ſont, non pas les Égyptiens, mais les anciens Grècs, qui appelloient ainſi l'année, du nom λύκος, *un loup*, qu'ils donnoient au ſoleil. Voyez ci-deſſous au mot Loup.

L A.

LA. Article qui dénote le genre féminin, qui ſèrt à décliner les noms. *La* Muſe. *La* chôſe. On mange l'*a* quelquefois, *L'*allée. *L'*entrepriſe. Vous avez ma bourſe, donnez *la* lui. Quelques-uns blâment la répétition de l'article en cet endroit, à cauſe de la cacophonie, quelques-uns en éffet le ſuppriment: mais ce n'eſt que dans la convèrſation, & l'on ne peut ſe diſpenſer de l'employer en écrivant: le plus ſûr eſt d'éviter ces façons de parler. M. L. T.

Les Grammairiens François ont diſputé pour ſçavoir ſi une femme en parlant d'elle même devoit ſe ſèrvir du pronom *la* avec le vèrbe *être*, dans les phrâſes où un homme en parlant de lui même employe le pronom *le*. Par éxemple, ſi on demande à une femme *Etes-vous malade?* & qu'elle veuille répondre qu'elle ne l'eſt pas, doit-elle dire, *Je ne* la *ſuis pas*, ou bien, *je ne* le *ſuis pas?* L'uſage a décidé, il faut qu'elle diſe, *je ne* la *ſuis* pas; toutes les femmes qui parlent bien, parlent ainſi, & ceux qui ont eû occaſion d'employer des phrâſes ſemblables, ont dit *la*, & non pas le, & c'eſt à cet uſage qu'il faut s'en tenir. Les femmes ne négligent rien pour y paroître belles; elles y réüſſiſſent quelquefois, & s'il y en a quelqu'une qui ne *la* ſoit pas, il ne faut pas s'en prendre à la Comédie. *Diſcours ſur la Comédie.*

La, eſt auſſi la ſixième des notes, ou tons de Muſique. Ut, re, mi, fa, ſol, *la*.

La la, redoublé, eſt un tèrme menaçant. *La la*, vous vèrrez ce qui vous en arrivera. Ceux qui s'en veulent mocquer diſent, *La*, *la*, eſt le commencement d'un branle. Il eſt bas en ce ſens.

La, eſt auſſi une particule démonſtrative, qui ſe met après les pronoms démonſtratifs. Celui-*là*, celle-*là*. *Hic, hæc, hoc.*

La, eſt auſſi un advèrbe de tems & de lieu, qui ſe dit en une infinité de phrâſes, & ſe joint à pluſieurs particules qui varient ſa ſignification. *Hic.* Cela étoit bon en ce tems-*là*. Il ſera bon d'y ſonger quand on ſera *là*. Il paſſera bien de l'eau ſous les ponts entre ci & *là*. Il y a un grand maître *là*-haut. Que faites vous *là*? Qui va *là*? Eſt-ce *là* tout? Ho *là*, tout beau, arrêtez vous. Les Docteurs de de-*là* les Monts. Malheureux, qu'avez-vous fait *là*? Il ne falloit plus joüer, il s'en falloit tenir *là*, en demeurer-*là*. Briſons *là*. Quand une femme eſt mutine, il la faut planter *là*, la laiſſer *là*. Je jugeai bien dès *là*; dès *là* je commençai à me déffier de lui. C'eſt un vagabond qui ne fait qu'èrrer çà & *là*. Il eſt allé de*là* l'eau. Il a été payé au de*là* de ſes eſpérances. Il falloit bâtir un peu plus en de*là*. Quand vous ſerez de de-*là*, écrivez nous. En de*là*, & de de-*là* ſont mauvais, & ſeulement du peuple, ou de quelques provinces. Il nous a dit quelque chôſe de cette affaire par ci, par *là*. C'eſt une néceſſité; il faut bien en paſſer par *là*. On dit auſſi, Par *là*, ou par la fenêtre. Ce dèrnièr eſt bas. *Là* haut, *là* bas.

Comme s'il importoit étant ombre là bas
Que vôtre nom vécût, ou qu'il ne vécût pas.

Régniér.

LAABIM. ſ. m. Nom d'homme & de peuple. *Laabim.* Il eſt dit dans la Genèſe X. 13. que *Laabim* étoit fils de Miſraim. Les *Laabim* qui deſcendîrent de lui ſont les Libyens, en Afrique. C'eſt le ſentiment de Joſeph Ant. L. I. de St-Jérôme, de Cornelius à Lapide, d'Ainſwort, de Lyranus, Junius, de Bochart L. IV. C. 28. &c. Il y a cependant une difficulté. Car la plus grande partie de l'Afrique s'appelle Libye, & dans l'Écriture les Libyens ſont appellez Phut & Lubim: mais Bochart répond que les *Laabim* ſont ſeulement les Libyens, que Pomponius Méla L. 1. C. 4. Pline L. V. C. 8. Ptolémée L. IV. C. 5. appellent Libyens d'Égypte, parcequ'ils étoient en éffet voiſins de l'Égypte. Ils demeuroient dans un païs plein de ſables brûlans, c'eſt de là qu'ils avoient pris leur nom: car להבה *Laaba* en Hébreu

breu ſignifie *flamma*, *chaleur*, *ardeur*. D'autres comme Arias Montanus & Malvenda, diſent que ce ſont les Lybiens Cyrénaïques ; ou comme dit encore Malvenda, Marmariques.

LAAC. Voyez LABA.

LAAS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle d'Autriche, en Allemagne. *Laſium*. Elle eſt dans la baſſe Carniole, au piéd des montagnes, & à une lieuë du lac de Czirnicz, du côté du nord. *Laas* eſt capitale d'un petit païs, qu'on nomme la Kacſeole. MATY.

LAB.

LABA, ou LAAC. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Laba*, *Latia*. Il eſt aux confins de la Moravie, environ à quatre lieuës de Znain, en tîrant vèrs Vienne. MATY.

LABACH. Voyez LAUBAC.

LABAN. ſ. m. Nom propre de lieu dont il eſt parlé au Deuteronome Ch. I. v. 1. *Laban*. Ce lieu étoit au delà du Jourdain, dans la plaine du déſèrt, vis-à-vis la mèr rouge, entre Pharan, Tophel, & Haſeroth. Les Septante l'appellent *Lobon*. Ce qui fait croire que c'eſt Lebna dont il eſt parlé au L. des Nombres XXXIII. 20. où les Septante le nomment Lebona. *P. Lubin*.

LABANA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Labana*. C'eſt ainſi que la Vulgate l'appelle en Joſ. XV. 42. mais les Septante diſent *Lebna*, ce qui fait connoître que c'eſt la même que *Lebna* dont parle Joſué X. 29, 30, 31. & que les Septante nomment auſſi *Lebna*. Sous les Chananéens *Labana* étoit capitale d'un Royaume ; à la conquête des Hébreux elle fut donnée à la Tribu de Judã. C'eſt celle qui eſt appellée *Lobna* par la Vulgate, en Joſué XXI. 13. par les Septante *Lobna*, & *Lebna*. C'étoit une ville Lévitique. Du tems de S. Jérôme ce n'étoit qu'un village du tèrritoire d'Éleuthéropolis, qui conſèrvoit encore ſon ancien nom de *Lobna*. *P. Lubin*. M. Réland la nomme *Libna*, ſuivant la prononciation du texte Hebreu.

LABANATH. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Labanath*, dans le texte Hebreu *Libnath*. Elle étoit dans la Tribu d'Aſèr, & ſur ſes confins du côté du midi, & aux environs du mont Carmel. Il ne faut point la confondre avec Ahalab. *P. Lubin*.

LABARUM. ſ. m. Enſeigne ; étendart qu'on portoit devant les Empereurs Romains à la guèrre. C'étoit une longue lance, travèrſée par le haut d'un bâton, duquel pendoit un riche voile de couleur de pourpre, orné de pièrreries, & d'une frange à l'entour. Il y avoit une aigle peinte, ou tiſſuë d'or ſur le voile juſqu'à Conſtantin, qui y fit mettre une croix, avec un chiffre ou monogramme qui marquoit le nom de JÉSUS-CHRIST, & qui étoit accompagné de ces deux lettres A & Ω ; pour ſignifier que JÉSUS CHRIST eſt le commencement, & la fin de toutes chôſes. Quelquefois au deſſus du voile s'élevoit une couronne au milieu de laquelle étoit enfèrmé le monogramme de JÉSUS-CHRIST. De la travèrſe pendoit un morceau d'étoffe prétieuſe en quarré, ſur lequel étoient repréſentées les têtes de Conſtantin & de ſes enfans. Conſtantin y fit mettre auſſi ſa figure en or, & celles de ſes enfans. On ne les voit pas néanmoins que je ſçache ſur les médailles. L'Empereur choiſit enſuite cinquante hommes des plus brâves, & des plus pieux de ſes Gardes, qui eurent la charge de porter le *labarum* tour à tour. Voyez Suétône dans Auguſte C. 10. La vie de Conſtantin par Euſébe L. I. C, 27. & 28. L. II. C. 8. Prudence L. I. Contre Symmaque v. 488. Cujas.

Conſtantin, pour montrer qu'il attendoit de Dieu la victoire, menoit avec lui des Évêques, & faiſoit marcher à la tête de ſes troupes l'enſeigne ornée de la croix, c'eſt-à-dire, le *labarum*. On le gardoit dans une tente ſéparée loin du camp : & la veille des jours de combat l'Empereur s'y retîroit, pour prier avec peu de pèrſonnes : obſèrvant une pureté particulière, & pratiquant le jeûne & la mortification. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. X. p.* 103. *Zozime*, *L. II. p.* 680.

On dit que Conſtantin donna cet étendart à ſes troupes à l'occaſion d'un prodige qui lui arriva en allant combattre Maxence ; car il vit dans l'aîr une croix avec ces mots Grècs ΕΝ ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ, c'eſt-à-dire, *Vainquez par ce ſigne*. On voit pourtant au revèrs des médailles des deux Licinius le père & le fils un *labarum* avec la figure d'une croix au ſommet de la pique ou haſte de cet étendart. M. Triſtan dans ſon IIIe Tome p. 845. conjecture que Licinius & ſon fils ſe ſèrvîrent du *labarum* pour contenter Conſtantin pendant le tems de leurs reconciliations ; que le père le faiſoit par une complaiſance forcée, craignant Conſtantin, & le fils par obligation & inſtruction, comme étant nourri dans le Chriſtianiſme par ſa mère Conſtantia ſœur de Conſtantin.

Dans les combats que Conſtantin livra à Licinius par tout où paroiſſoit le *Labarum* les ennemis fuyoient, & ſa préſence raſſuroit les troupes ébranlées. Cinquante hommes chôiſis entre les Protecteurs ou Gardes du Corps étoient déſtinez à la garde de cette enſeigne ; & la portoient tour à tour ſur leurs épaules. Un d'eux epouvanté dans le combat le donna à un autre pour s'enfuir plus librement ; & auſſitôt il fut tué d'un trait dans le ventre. On tîra pluſieurs coups ſur celui qui avoit le *Labarum* ; mais il ne fut bleſſé d'aucun : ils portèrent tous ſur le bois de l'enſeigne. FLEURY. Euſébe avoit appris cette mèrveille de la propre bouche de l'Empereur. Voyez cet Auteur dans la vie de Conſtantin L. II. C. 6, 7, 8, 9, 16.

Les Romains avoient pris cet étendart des Gèrmains, des Daces, des Sarmates, des Pannoniens, des Arméniens, nations qu'ils avoient vaincuës. On prétend que Conſtantin eſt le prémier qui le donna pour étendart aux troupes Romaines. Ainſi quand on le voit ſur les médailles d'Auguſte & des Empereurs, qui ont précédé Conſtantin, ce n'eſt point un étendart Romain, mais l'étendart de quelque nation vaincuë par l'Empereur, pour qui la médaille a été faite. Il paroit néanmoins par Tèrtullien dans ſon Apologétique qu'avant Conſtantin les enſeignes militaires reſſembloient à une croix, de laquelle pendoit un morceau d'étoffe, & que par conſequent à la couronne près & au monogramme de Jéſus Chriſt, c'étoit la même chôſe que le *labarum* ; & qu'ainſi Conſtantin ne fit qu'y ajouter ces deux chôſes, à l'occaſion qu'on a dite. Théodôſe le jeune donna de grands priviléges en 416 à ceux qui étoient chargez du *Labarum* ou *Laborum* ; car c'eſt ainſi que S. Grégoire de Nazianze, S. Ambroiſe, Prudence, & d'autres enſuite, appellent cet étendart.

Le nom de *Labarum* n'eſt connu que du tems de Conſtantin, mais cet étendart, de la forme qu'on le vient de dire, étoit celui des Empereurs avant lui. Conſtantin y ajouta les marques du Chriſtianiſme.

S. Grégoire de Nazianze dit que le *Labarum* étoit ainſi nommé parcequ'il finiſſoit les travaux, comme ſi ce mot venoit de *labor*. Mais on a très-bien remarqué que cet étendart étant venu des Nations barbâres, on chèrche inutilement ſon nom dans les langues Grécque ou Latine. Quelques-uns dérivent ce mot d'εὐλαβεία, qui ſignifie *piété*. D'autres le tîrent de λαβεῖν, *prendre*. Fullérus Miſcel. L. IV. C. 12. croit que ce nom s'eſt fait de λάφυρον, *dépouilles*, en chângeant υ en α, comme dans *calix* de κύλιξ ; & qu'il fut donné à cet étendart, d'abord le *labarum* étoit λάφυρον, une dépoüille de l'ennemi.

Ceux qui ont traité du *Labarum* outre les Auteurs citez ici, ſont Euſébe dans la vie de Conſtantin L. I. C. 29. 30. 31. Nicéphore Hiſt. Éccl. L VII. C. 20. Fullérus déja cité, Miſcel. L. II. C. I. & L. IV. C. 12. Gyraldus Dialog. XXV. Alciat ſur le XII. L. du Code *Tit. de Præpoſ. Laborum*, Cujas ſur le même endroit, J. Lipſe L. III. *De Cruce* C. 15. & *Obſerv*. L. XI. C. 20. Meurſius dans ſon Gloſſaire, Voſſius *de Vitiis Serm. L. III. C.* 18. & dans ſon *Etymologicum*, Pamelius Not. 244 & 245. ſur le Chap. XVIe de l'Apologétique de Tèrtullien, De Valois dans ſes Notes ſur Euſébe à l'endroit cité, Suicèr au mot λάβαρον, Hoffman au mot *Labarum*, & M. Du Cange au même mot dans ſon Gloſſaire, M. Tillemont Hiſt. des Empereurs T. IV. p. 125. On trouve auſſi *Laborum* en Grèc ; mais en François nous diſons toujours *Labarum*, & même en Latin on ne trouve guère autrement. On prétend que les ſoldats qui gardoient le *Labarum* ſont ceux que les Codes de Théodôſe & de Juſtinien appellent *Præfecti laborum*, mais *laborum* en Grèc par un ω pourroit être une faute. Il eſt aiſé ſouvent de prendre un α pour un ω. S. Jean Chryſoſtôme Hom. III. ſur la prémière Épitre à Timothée l'appelle λάβωρον, *laburum*.

LABASSIN. ou *Albazin*. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Grande Tartarie. *Labaſinum*, *Albaſinum*. Elle eſt ſur la rivière d'Amur, ou d'Yamour, dans la province de Dauria. *Labaſſin* eſt ſitué ſous le 122. degré de longitude & le 54. de latitude, à trois mois de chemin de Moſcow, & à trois ſemaines de Péking, ſelon la relation du P. Avril, Jéſuite, qui s'accorde fort bien avec la Carte de M. Witſen. *Labaſſin* appartient aux Moſcovites ; il eſt ſur l'un des chemins que tiennent les Marchands pour aller de Moſcow à Pékin par tèrre ; & il a une bonne forteresſe pour ſe défendre contre les Tartâres Monguls & les Chinois.

LABATHSAN. ſ. m. Nom propre d'un village de la baſſe Hongrie, ſitué à une lieuë de Gran. *Labathſanum*. Il paroit par une inſcription qu'on y a trouvée que c'eſt l'ancien *Commercium*, bourg de la baſſe Pannonie.

LABEUR. ſubſt. m. Travail corporel. *Labor*, *opera*, *opus*. Il vieillit ; & n'eſt plus guère en uſage que dans le ſtile ſoutenu, & dans la Poëſie. Un nouveau *labeur* à tes armes s'apprête. MALHERBE. Le peuple ſe ſèrt quelquefois de ce mot.

LABEUR ; ſe dit auſſi en ces phrâſes, & quelques autres ſemblables. Les anciens Moînes vivoient du *labeur*, du travail de leurs mains. Dieu a béni leur *labeur*. On dit auſſi, que des tèr-

-res ſont en *labeur*, quand on les cultive ſelon que les païs ou les ſaiſons le requièrent.

Coups de ciſeaux au travèrs de l'ouvrage
De mon labeur *éffacèrent les traits.* P. DU CERC.

On dit provèrbialement, Le *labeur* ſurmonte tout. *Labor omnia vincit improbus.* VIRG. Ce provèrbe eſt Latin, & ce mot vient de *laborare*, qui ſignifie originairement, Cultiver la tèrre, la *labourer*.

Les Poëtes avoient fait dans l'antiquité payenne un Dieu du *labeur*, & ils le comptoient parmi les Dieux d'enfèr. Voyez Héſiode *Theog. v.*226. Voſſius *de Idolol. L.III.C.*19. & *L.VIII. C.* 11.

LABEZ, ou CALAO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la province de Bugie, en Barbarie. *Labeza*, *Calaum.* Elle eſt près de la rivière major, au midi de Bugie, & elle eſt Capitale du Royaume de *Labèz*, renfèrmé dans des montagnes prèſque inacceſſibles, dont la petite ville de Tézli défènd les avenuës. Les Rois de *Labèz* ſont tributaires des Algériens, qui ont bien de la peine à éxiger d'eux le tribut, à cauſe de l'âpreté des montagnes qu'ils habitent. On croit que *Labèz* eſt l'ancienne Altao, ou Atao, ville de la Mauritanie Céſarienne. MATY.

LABIAL, ALE. Tèrme de Palais, qui ſe dit des offres qui ſe font ſimplement de bouche, & même par écrit, quand il n'y a point de déniérs éffectifs qui ſoient offèrts. *Verbo tenus*, *ore tenus.* En Juſtice les offres *labiales* ne ſont point conſidérées.

Les Grammairiens, & ſur tout les Orientaux, appellent lèttres *labiales*, *litteræ labiales*, dentales, gutturales, celles qui ſe prononcent des lévres, des dents, du goſiér.

LABIAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Ducale. *Labia.* Elle eſt dans la Nadravie, à l'embouchure de la Dême, dans le Curish Hoff, & à onze licuës de Konigſbèrg. MATY.

LABILE. adj. m. & f. Epithéte qui ſe donne à une mauvaiſe mémoire, qui laiſſe tout échapper, qui ne peut rien retenir. *Labilis.* Avoir la mémoire *labile.*

LABITH *Horchia*, C'eſt le nom que les anciens Thyrréniens & les Scythes donnoient à la Déeſſe Veſta.

LABORADOR, Tèrre de *Laborador.* Voyez ESTOTILANDE.

LABORADOR, La petite *Laborador*, ou *Labrador. Laboratoris terra parva.* C'eſt la partie orientale de l'iſle qu'on nomme le Cap Breton. C'eſt en cette contrée qu'eſt le lac de Labrador. MATY.

Il n'y a point à douter qu'on n'ait donné à ces païs ce nom Éſpagnol qui ſignifie *Laboureur*, parcequ'ils ſont propres au labourage.

LABORATOIRE. ſ. m. Tèrme de Chymie. C'eſt le lieu où les Chymiſtes font leurs opérations, où ſont leurs fourneaux, leurs drogues, leurs vaiſſeaux. *Officina*, *Pharmacopæa.* Le Roi a deux beaux *Laboratoires*, l'un à ſa Bibliothéque, l'autre à ſon Jardin des Plantes : on y enſeigne la Chymie. Le *Laboratoire* dans un hopital eſt le lieu où l'on compôſe les remédes. En général on appelle *laboratoire* un lieu où l'on fait des éxpériences de Phyſique, des opérations de Chymie, de Pharmacie &c. Par un Édit du Roi de l'an 1682 le 31e d'Août Article XI. il eſt défendu à toutes ſortes de pèrſonnes, de quelque profeſſion & condition qu'elles ſoient, éxcepté aux Médecins approuvez, & dans le lieu de leur réſidence, aux Profeſſeurs en Chymie, & aux maîtres Apoticaires, d'avoir aucuns *laboratoires*, & d'y travailler à aucunes préparations de drogues, ou diſtillations, ſous prétexte de remédes chymiques, éxpériences, &c.

On le dit figurément en quelque ſorte des faux ſoûtèrrains. La nature, comme la Chymie, a ſes fourneaux & ſes *laboratoires* ſoutèrrains. C'eſt là qu'elle fabrique l'or & les métaux, & qu'elle prépare pour les plantes qui croiſſent ſur la tèrre, & pour les eaux minérales, les ſels, les ſouffres, le nitre, le vitriol. MÉM. DE TR.

LABORD. Voyez LAPORD.

LABORIEUX, EUSE. adj. Homme qui s'applique au travail & qui y réſiſte. *Patiens laboris.* Il ſe dit tant des travaux du corps que de l'éſprit. Les François ſont plus induſtrieux, & les Allemans plus *laborieux.*

LABORIEUX, ſe dit auſſi des chôſes, & ſignifie, Pénible, qui coûte beaucoup de peine, & de travail. *Laborioſus.* On profite des rechèrches *laborieuſes* des excellens Traducteurs. S. ÉVR. Un Dictionaire parfait eſt un ouvrage bien *laborieux.* Les Capucins, les Hèrmites, menent une vie bien *laborieuſe.* Éxamen *laborieux* & difficile. PÉLISSON. De longues & *laborieuſes* rechèrches. IDEM.

LABORIEUSEMENT. adv. D'une façon laborieuſe. *Ægrè*, *operosè*, *laboriosè.* Ces grands compilateurs d'ouvrages ont paſſé leur vie bien *laborieuſement.*

LABORUM. Voyez LABARUM.

LABOTH. ſ. m. Nom propre d'un lieu de la Tèrre Sainte. *Laboth.* S. Jérôme *in Loc. Hebr.* le met dans la Tribu de Juda.

LABOUR. ſ. m. Remuëment de la tèrre fait à deſſein de la rendre fèrtile. *Opera*, *cultura terræ.* Une tèrre à blé pour être bien façonnée, doit avoir trois *labours.* Il faut rembourſer au Fèrmiér qu'on dépoſſède, les *labours* & ſemences. Il eſt déffendu de ſaiſir les chevaux de *labour*, qui ſèrvent à la charruë. Cette fèrme conſiſte au *labour* de trois charruës.

Il eſt manifeſte que ce mot & ſes dérivez viennent du Latin *labor*; cependant le P. Pèzron dit que ce mot eſt pris du Celtique *labour*, comme *laborare* vient de *labourat*, qui veut dire travailler. Quelques-uns tîrent *labor* de λύπη, douleur. Voſſius aime mieux le dériver de ἆλος; qui ſignifie travail; on a ajouté une *l* au commencement; ou bien de λαβεῖν ἔργον, *prendre de l'ouvrage.*

LABOUR. Les Vignerons & les Jardiniérs ſe ſèrvent auſſi de ce tèrme, quand ils travaillent, ceux-là avec leurs hoüës, & ceux-ci avec leurs béches. Donner un *labour* à la vigne. Donner un *labour* aux éſpaliérs. *Operam dare*, *fodere.* Les plus fréquens *labours* ſont d'ordinaire les meilleurs : tout au moins à l'égard des arbres il en faut quatre par an ; ſçavoir, au printems, à la S. Jean, à la fin d'août, & immédiatement devant l'hivèr. LA QUINT. P. I. C. III. art. 3. Quand les tèrres ſont peu pièrreuſes, les *labours* y ſont plus aiſez. *La Quint.* Les *labours* à proprement parler, ne ſont autre chôſe qu'un mouvement, ou remuement, qui ſe faiſant à la ſupèrficie de la tèrre pénétre juſqu'à une cèrtaine profondeur, enſorte que les parties de deſſus & celles de deſſous prennent réciproquement la place les unes des autres. LA QUINT. *P.II.C.* 21. Il s'en fait à la béche & à la houille, & cela dans les tèrres aiſées. Il s'en fait à la fourche & à la beſoche, & cela dans les tèrres pièrreuſes, & cependant aſſez fortes. Il s'en fait de plus profonds; ſçavoir, en pleine tèrre, & au milieu des quarrez, & il s'en fait de plus légérs; ſçavoir, au tour des piéds des arbres, ſur les aſpèrges, parmi les menuës légumes &c. ID. Les *labours* rendent les tèrres non ſeulement plus agréables, mais encore plus mobiles, ils augmentent leur fèrtilité dans les tèrres qui en ont peu, & la conſèrvent dans celles qui en ont ſuffiſamment. Il ne ſe doit point faire de *labours* aux tèrres qui ſont entièrement ſtériles. ID. Les *labours* ſe doivent faire en différens tems, & même différemment pour la multiplicité, eû égard à la différence des tèrres & des ſaiſons ; les tèrres qui ſont chaudes & ſéches doivent en été être labourées, ou un peu devant la pluye, ou pendant la pluye, ou incontinent après, ſur tout s'il y a apparence qu'il en doive encore venir ; & l'on ne ſçauroit les labourer ni trop ſouvent, ni trop avant, quand il pleut, comme par la raiſon des contraires il ne faut guères les labourer pendant le grand chaud, à moins que de les arroſer auſſitôt : ces fréquens *labours* donnent paſſage à l'eau des pluyes, & les font pénétrer vèrs les racines, qui en ont beſoin. Au contraire, les tèrres froides, fortes & humides, ne doivent jamais être labourées en tems de pluye; mais plûtôt dans les grandes chaleurs, & pour lors on ne ſçauroit les labourer ni trop ſouvent, ni trop avant, afin d'empêcher qu'elles ne ſe fendent par deſſus, ce qui fait grand tort aux racines, & afin qu'étant amollies par les *labours* la chaleur y pénétre plus aiſément. ID. Les *labours* fréquens empêchent qu'une partie de la bonté de la tèrre ne s'épuiſe à la production & à la nourriture des méchantes plantes. ID. Les tems auxquels les arbres fleuriſſent & la vigne pouſſe ſont éxtrémement dangereux pour les *labours.* ID. La pratique pour les *labours* qu'il faut faire aux arbres tant en hyvèr qu'au printems, eſt que dans les tèrres ſéches & légères il en faut donner un grand à l'entrée de l'hyvèr, & un pareil incontinent après qu'il eſt paſſé, afin que les pluyes & les neiges d'hyvèr, & les pluyes du printems, entrent aiſément dans nos tèrres, qui ont beſoin de beaucoup d'humidité : & à l'égard des tèrres fortes & humides, il faut leur donner au mois d'octobre un petit *labour* ſeulement pour ôter les méchantes hèrbes ; & un fort grand à la fin d'Avril, ou au commencement de May, quand les fruits ſont tout à fait noüez, & les grandes humiditez paſſées. ID.

LABOUR, ou LABOURD & LABOURT. ſ. m. Nom d'une contrée de la Gaſcogne, province de France. *Lapurdenſis Tractus.* Elle a au midi les Pyrénées & la baſſe Navarre, au levant & au nord les Landes, & au couchant la mèr de Biſcaye. Bayone en eſt la capitale, ſes autres lieux un peu conſidérables ſont S. Jean de Luz, Andaye, & Ciboure. MATY. Voyez M. de Marca dans ſon Hiſt de Béarn L. I. C. 4. Il y a une coutume de *Labour* qui fut rédigée en 1514.

Cette diction de *Labourd* eſt baſque ; *Lapurra* ſignifiant un païs déſèrt, éxpôſé aux voleurs, comme diſent ceux qui entendent mieux les ſecrèts de cette langue. MARCA, *Hiſt. de Béarn L.* 1. *C.* 8.

LABOUR. ſ. m. La Tèrre de *Labour. Terra Laboratoris*, *Terra Laboris*, *Laboria*, *Campi Laborini*, *Campania felix.* En Italien *Terra di Lavoro.* Province du Royaume de Naples. Elle eſt bor-

née

née au couchant par la campagne de Rome, & par l'Abruſſe ultérieure ; au nord par la citérieure, & par le Comté de Moliſſe ; & à l'orient par les deux Principautez ; la mèr de Toſcane la baigne du côté du midi. Ce païs peut avoir vingt ſix lieuës de long, & quatorze de large. Il eſt fort propre pour le labourage, & c'eſt de là qu'il a pris ſon nom. On l'appelloit anciennement la Campanie heureuſe, à cauſe de ſa grande fèrtilité en blez, vins éxcéllens, & autres fruits. On y trouve en pluſieurs lieux des eaux minérales ; & des mines de ſouffre ; le Mont Véſuve, ou *di Somma*, en doit être rempli, puiſqu'il en vômit ſouvent des torrents. Les principaux lieux de cette province ſont Naples capitale, Capouë, qui l'étoit anciennement, Gaëte, Fondi, Aquino, Sora, Vénafre, Seſſa, Carino, Tiano, Calvi, Cajazzo, Caſèrte, Avèrſe, Acèrra, Nole, Pouzzol, Sorento, & Maſſa, qui ſont autant des villes Épiſcopales. Le Gariglan, & le Volturne en ſont les plus grandes rivières. Maty. On n'appella d'abord Tèrre de *Labour*, en Latin *Laboria*, qu'un petit Canton qu'on nomme *Territorio di Gaudo Sanfelicio*. Puis on a donné ce nom à toute la Campanie.

Ce nom a été donné à ce païs parce qu'il eſt propre au *Labour*, au labourage.

LABOURABLE. adj. m. & fem. Épithéte qu'on donne aux tèrres qui peuvent rapporter des grains. *Culturæ habilis, idoneus.* Cette fèrme a des prez, des bois, & 200. arpens de tèrres *labourables*. La Beauce ne conſiſte qu'en tèrres *labourables*.

LABOURAGE. ſ. m. Ce mot ſe dit tant de l'art de labourer la tèrre, que de l'action, & de la beſogne du Laboureur. *Agricultura.* Il entend bien le *labourage*. Il a quitté le *labourage* pour le trafic. Les Conſuls Romains ſe ſont appliquez au *labourage*. Selon la divèrſité des lieux, il y a divèrſité de *labourage* à grands ou à petits ſillons. C'eſt un païs de montagnes, où l'on ne ſçait ce que c'eſt que le *labourage*. J'ai donné tant pour le *labourage* de mes tèrres. Le *labourage* des tèrres ſablonneuſes eſt plus aiſé, que celui des tèrres graſſes. On dit auſſi, qu'une tèrre a le *labourage* de deux ou trois charruës ; pour dire, qu'il faut avoir autant de charruës, pour la labourer & faire valoir. J'ai un *labourage* de 20 arpens de tèrre. Liger.

LABOURER. v. act. Cultiver la tèrre en la remuant. *Terram arare, aratro exercere.* On *laboure* en pleine campagne avec la charruë garnie d'un ſoc, & d'un coutre. Les vignes ſe *labourent* avec la houë, les jardins avec la béche. En Brie il faut *labourer* avec les chevaux. En Bèrri on *laboure* avec des bœufs. Il étoit deffendu dans la Loi de Moïſe de *labourer* avec le bœuf & l'âne. Les Nobles ne peuvent *labourer* qu'une de leurs tèrres à deux charruës ſeulement. On appelle *labourer* à bléd, quand on donne la troiſiême façon aux tèrres qu'on eſt près d'enſemencer en bléd. On prononçoit autrefois *labeurer* ; Témoin cet apophtégme :

En peu d'heure,
Dieu labeure.

Labourer, ſe dit improprement des chôſes qui remüent la tèrre, & qui la gâtent. *Exarare, proſcindere, ſubigere terram* ; comme les cochons *labourent* un pré avec leur grouin. Ce pré eſt prèſque tout *labouré* par les taupes. On dit auſſi, qu'un boulet de canon *laboure*, quand il commence à rouler ſur la tèrre vèrs la fin de ſa portée.

En tèrmes de Marine, on dit qu'une ancre *laboure*, quand le fond du tèrrain n'eſt pas bon pour l'ancrage, quand l'ancre ne peut enfoncer ni s'y tenir fèrme. On le dit auſſi du vaiſſeau quand il touche à la tèrre.

Labourer, eſt auſſi un tèrme de Plombiér. C'eſt Mouiller & remuer avec un bâton le ſable qui eſt dans le chaſſis autour du moule. *Labourer* le ſable.

Labourer, ſe dit auſſi figurément & baſſement pour, Avoir beaucoup de peine, avoir beaucoup à ſouffrir. Il aura bien à *labourer* avant que de parvenir à ſon but. *Labourer* ſe diſoit autrefois pour travailler en matière d'affaires, & de chôſes ſpirituelles. Voyez l'Hiſt. de Bret. du P. Lobineau T. II. p. 990.

Labouré, ée. part. paſſ. & adj. *Laboratus, exaratus, cultus.*

LABOUREUR. ſ. m. Homme de campagne qui laboure des tèrres, ou pour lui, ou pour autrui. *Agricola.* Les *Laboureurs* ſont plus riches que les vignerons.

On dit poëtiquement, quand les blez ſont beaux, que c'eſt l'éſpérance des *Laboureurs*.

Laboureur. Tèrme de Plombiér. C'eſt le bâton dont le Plombiér ſe ſèrt pour labourer le ſable. Où eſt le *laboureur* ? donnez-moi le *laboureur*.

LABRANDA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de Carie. *Labranda.* Jupitèr étoit honoré à *Labranda*, & y avoit un temple d'où il prenoit le ſurnom de *Jupiter Labrandeus*, comme a corrigé le P. Hardouin dans Pline L. XXXII. Ch. 2. Voyez les Notes de ce Père. On diſoit auparavant Jupitèr *Labradius*, ou *Labradeus*.

LABRIT. ſ. m. qui s'eſt dit autrefois pour Albret & l'Albret, & dont nous avons fait ces noms. Voyez les T. I. p. 260. & l'Hiſt. de Bretag. T. II. p. 441.

LABSA, ſ. f. ou LASSACH. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuſe, en Aſie. *Labſa*, ou *Laſſachum*. Elle eſt à vingt lieuës d'Elcatif, du côté du midi, dans une contrée que Sanſon appelle le Béglèrbey de *Labſa*, & Viſcher la Principauté d'Elcatif, tributaire du Turc. Maty.

LABURNUM. ſ. m. Arbre de médiocre grandeur qui eſt une éſpéce de citiſe ; il reſſemble à l'anagyris, excepté qu'il n'eſt point puant. Son bois eſt dur ; les Païſans en font des pieux dont ils enfèrment leurs champs. Ses feuilles ſont trois à trois, ſans poil, & d'un vèrd aſſez enfoncé en deſſus, veluës, & d'un vèrd-pâle en deſſous, attachées à une queuë menuë, ronde, veluë. Ses fleurs ſont légumineuſes, ſemblables à celles du petit genêt, de couleur jaune. Après qu'elles ſont tombées, il paroit des gouſſes ſemblables à celles des pois, leſquelles contiennent des ſemences groſſes comme des lentilles. On le nomme autrement *Aubours*. Mr. Tournefort l'appelle *Citiſus Alpinus latifolius, flore racemoſo pendulo. Inſt. R. Herb.* 648.

LABYRINTHE. ſ m. Lieu où il eſt aiſé de s'égarer, qui eſt coupé de divèrs chemins qui rentrent l'un dans l'autre, & dont on a de la peine de trouver l'iſſuë, qui eſt cachée, ou embarraſſée. *Labyrinthus.* Le plus fameux des *labyrinthes* a été celui de Créte, bâti par Dédale, pour enfèrmer le Minotaure, & d'où Théſée ne ſe fût pas ſauvé ſans le filet d'Arianne.

Il eſt fait mention de quatre *labyrinthes* dans l'Antiquité : celui de Créte fait par Dédale ; celui d'Égypte, qui ſelon Pline fut le prémiér de tous, & fut conſtruit par le Roi Pétéſucus, ou Tithoës : mais ſelon Hérodote ce fut l'ouvrage de pluſieurs Rois ; & le dèrniér qui y fit travailler fut Pſammétichus. Ce *labyrinthe* ſubſiſtoit encore du tems de Pline. Il y avoit, dit-il, 3600 ans qu'il avoit été fait. Le P. Kirkèr traite de ce *Labyrinthe* d'Égypte dans ſon *Oedipus Ægypt. T. II. P. II. p.* 306. &c. Celui de Lemnos, compôſé de colones d'une grande beauté. Il y en avoit encore quelques reſtes au tems que Pline écrivoit. Celui d'Italie, que Porſenna Roi d'Hétrurie fit faire pour être ſon tombeau. Pomponius Méla décrit le *Labyrinthe* d'Égypte dans ſon 1. L. C. 9. Pline les décrit tous trois L. XXXVI. C. 13. Virgile a décrit à ſa manière celui de Créte L. V. de l'Éneïde v. 588. & ſuivans. Pline appelle les *Labyrinthes* l'ouvrage le plus mèrveilleux, le plus miraculeux de l'éſprit humain. Le *Labyrinthe* d'Égypte bâti ſur les bords du lac de Myris, étoit compôſé de douze palais & de quinze cent chambres, Mela dit *ter mille domos*, d'où il étoit impoſſible de trouver la ſortie, quand on y étoit entré. Les Gnoſſiens ont un *Labyrinthe* ſur leurs médailles. Voyez dans Triſtan T. I. p. 93. comment on l'y repréſentoit. Voyez le récit que Mr. de Tournefort a fait à l'Academie des ſciences ſur les *labyrinthes* des Anciens. On fait des *labyrinthes* de paliſſades dans les jardins, comme celui de Vèrſailles. Le plus dangereux des *labyrintes* eſt celui des carrières d'Arcueil, qui vont pluſieurs lieuës ſous tèrre. On appelle *labyrinthe de carrière*, la confuſion des ruës d'une carrière beaucoup foüillée. *Indeprenſus & irremeabilis error.*

Labyrinthe, ſe dit auſſi figurément en Morale, des affaires, de procès où l'on eſt ſi embaraſſé, qu'on n'en ſçauroit ſortir. Les détours de la chicane ont fait des *labyrinthes* des moindres procès. Cette banqueroute a mis ce Marchand dans un grand *labyrinthe* d'affaires. Salomon après avoir fait une peinture naïve de ſes doutes, & de ſes irréſolutions, conclut qu'il n'y a que la ſageſſe étèrnelle qui puiſſe démêler ce *labyrinthe*. P. Com. Nous avons en Droit deux régles pour nous démêler de ce *labyrinthe*. Patru.

Labyrinthe, en tèrmes d'anatomie, ſe dit de la ſeconde cavité de l'oreille intèrne, qui eſt creuſée dans l'ôs pièrreux : elle eſt ainſi appellée, parcequ'elle eſt embaraſſée de pluſieurs détours. Cette cavité ſe diviſe en trois parties, la prémière eſt celle qu'on nomme le *veſtibule du labyrinthe*, parce qu'elle conduit aux deux autres ; la ſeconde comprend trois canaux ronds, courbez en demi-cèrcle, qu'on appelle les *canaux demi-circulaires*, qui ſont au côté du veſtibule vèrs le dèrrière de la tête ; la troiſiéme eſt le *limaçon* qui eſt à l'autre côté.

Labyrinthe, en Architecture, on appelle *labyrinthe de pavé*, une éſpéce de compartiment de pavé formé de plattes bandes droites, ou courbes, qui par différens détours laiſſant des éſpaces, ou ſentiérs, imitent le plan des *labyrinthes* de l'Antiquité.

Labyrinthe. Tèrme de Poëſie. Sorte de vèrs fort embarraſſez. Voyez Raban de ſainte Croix, qui en donne des éxemples. En tèrmes de Philoſôphie Hèrmétique *Labyrinthe* ſignifie l'œuf hèrmétique. Quand les ſages diſent que le Minotaure eſt dans le *La-*

byrinthe, cela veut dire que le Mèrcure qui participe des deux natures, qui eſt mâle & femelle, qui eſt de la nature animale & de la nature minérale, eſt enfèrmé dans l'œuf.

L A C.

LAC. ſ. m. Grand amas, grande étenduë d'eaux douces & dormantes, qui ne tariſſent jamais, & qui ne ſe communiquent à la mèr, que par quelques rivières, ou quelques canaux ſoutèrrains. Ulpien dans l'intèrprétation de l'Édit du Préteur dit qu'un *lac* diffère d'un étang, en ce qu'un *lac* a toujours de l'eau, & ne tarit jamais, & qu'un étang tarit quelquefois. Les *Lacs* ſont des amas d'eaux qui ont aſſez de profondeur pour être diſtinguez des marais, & qui n'ont point de communication avec la mèr, ou qui ne s'y déchargent que par des rivières. Il y en a quelques-uns auxquels on donne le nom de mèr, comme, la mèr Caſpienne, la mèr Galilée, & la mèr Morte. Les autres *Lacs* plus conſidérables, ſont ceux de Genêve, de Conſtance, de Ladoga, d'Onéga &c. en Europe. Le *Lac* de Nicaragua & ceux d'Ontario, de Karegnondi, le *lac* ſupérieur & celui des puants, &c. en Amérique. Le *Lac* de Chiamay en Aſie. Ceux de Zaire, de Zaflan, de Dambea, & de Nigèr en Afrique. Maty. La Suiſſe eſt un païs où il y a de grands *lacs*. *Lacus*. Le *lac* de Conſtance. Le Rhône paſſe à travèrs le *Lac* de Genêve. On a auſſi appellé le *lac* de Généſareth en Galilée, près duquel Jésus-Christ appella ſes Apôtres, la mèr Tibériade, à cauſe d'une ville du même nom : c'eſt un étang ſi grand qu'il paroît un *lac*, il a 140 ſtades de longueur & 40 de largeur.

Ce mot vient de λάκκος, *lacus*, un *lac*.

LACAY. ſ. m. ou LAQUÈT. ſ. m. Nom d'une ancienne milice étrangère. On trouve ce nom dans des Comptes des Tréſoriérs du Duc de Bretagne au XVe. ſiécle. Le Père Lobineau dans ſon Gloſſaire écrit *Lacais*, ou *Laquèts*, & dans l'hiſtoire T. I. p. 777. *Lacquèts*. Dans un compte de 1491. je ne trouve que *lacays*.

LACAYOTA. ſ. f. Nom d'une plante de l'Amérique méridionale. *Locayota*. Il y a (à Coquimbo) une éſpéce de citrouille, qui dure toute l'année, appellée *Lacayota*, on la fait ramper ſur les toits des maiſons, & l'on en fait une éxcellente confiture. *Fréziér*, *p.* 122.

LACCIVOLO. ſ. m. La punta de *Laccivolo*. En Latin *Actium promontorium*. C'eſt un Cap, qui eſt ſûr la côte occidentale de l'iſle de Corſe, à ſept lieuës de la ville de Calvi, du côté du nord, & à huit de S. Fiorenzo, vèrs le couchant. *Maty*.

LACÉDÉMÔNE. ſ. f. Nom propre d'une ville fort ancienne qu'on nomme autrement Sparte, & qu'on dit avoir été fondée avant Rome & Carthage, l'an 1718. avant la naiſſance de Jésus-Christ. *Sparta*, *Lacedæmon*. Elle a été fort célébre par la valeur de ſes habitans, & par les belles loix que Lycurgue lui donna. Elle étoit capitale de la Laconie. Elle le fut enſuite du Deſpotat du Péloponêſe, & Épiſcopale, Suffragante de Corinthe. Elle eſt encore aujourd'hui Épiſcopale, & porte le nom de Miſitra, d'Ébada, & de Zaconie. *Lacédémône* eſt aſſez grande, accompagnée de deux grands fauxbourgs, & défenduë par une Citadelle conſtruite au ſommèt d'un rochér, qui s'éléve en pain de ſucre, & qu'on dit n'avoir jamais été priſe que par la faim. Cette ville eſt capitale de la Zaconie en Morée, & ſituée ſur le Vaſilipotamo, à ſept lieuës de ſon embouchure dans le golfe de Colchine. Les Vénitiens s'en rendîrent maîtres l'an 1687. & l'ont pèrduë avec le reſte de la Morée en 1715.

On dit que *Lacédémône* s'appella d'abord Lélégie, de Lélex ſon prémiér Roi, qui étoit contemporain de Cécrops & d'Érichthonius. Elle prit enſuite le nom de *Lacédémône*, de Lacédémon fils de Jupitèr & de Sémélé, ou de Taygéte, qui épouſa Sparte fille d'Eurotas & petite fille de Lélex. Ce Lacédémon y régnoit, dit-on, au tems de Moïſe. Elle prit auſſi le nom de Sparte de la Reine Sparte, femme de Lacédémon. Le Royaume de *Lacédémône* commença ſous Lélex, prémiér Roi de cette ville, vèrs l'an du monde 2570. lorſque Sthénélus régnoit à Argos, & dura juſqu'à Tiſaméne fils d'Oreſte XIIIe, & dèrniér Roi de la prémière Dynaſtie, qui fut chaſſé par les Héraclides vèrs l'an du monde 2951. La Dynaſtie des Héraclides fut diviſée en deux familles, les Euriſthénides, autrement les Agides, qui donnèrent 31. Rois à *Lacédémône*, & les Proclides, ou Euripontides, qui en donnèrent 24. *Lacédémône* aujourd'hui eſt partagée en quatre parties détachées les unes des autres, la ville, le château, le *Méſochorion*, & l'*Exochorion*, qui ſont deux fauxbourgs ; les Turcs nomment auſſi le dèrniér *Marathe*. Le Baſilipotamos ſépare l'Éxochorion des trois autres parties. Voyez Meurſius, *Miſcellanea Laconica & Regnum Laconicum*.

LACÉDÉMONIEN, enne. ſ. m. & f. *Lacon*, *Lacedæmonius*, *a*. *Spartanus*, *a*. Les *Lacédémoniens* fûrent des barbâres juſqu'à Lycurgue, qui les poliça & leur donna des loix. Il établit un Conſeil compoſé de trente-deux Conſeillérs, dont le Roi étoit un. Ce Conſeil ne pouvoit rien conclure ſans le conſentement du peuple. Le Roi Théopompus établit les Gihores, qui étoient comme les Tribuns du peuple à Rome. Ils balançoient l'authorité du Roi & celle du Sénat. Les *Lacédémoniens* élevoient leurs enfans avec beaucoup de ſoin, & fort durement, & dans les éxèrcices du corps les plus violents. Ils accoutumoient auſſi les filles aux mêmes éxèrcices. Ils inſpiroient à la jeuneſſe beaucoup de reſpèct pour les Magiſtrats & pour les vieillards. Ils leur donnoient de l'horreur de l'yvrognerie & de l'intempérance, en leur faiſant voir des éſclaves yvres, & leur faiſant remarquer toutes les impèrtinences qu'ils faiſoient & qu'ils diſoient en cet état. Ils avoient un amour inconcevable de leur libèrté, & une envie pareille de dominer ſur les autres peuples de la Gréce. Ils parloient peu, & diſoient beaucoup en peu de mots. Il y a une infinité de bons mots des *Lacédémoniens*, qui ſont pleins des ſentimens les plus nobles, & qui marquent un grand courage, & de grandes âmes. Les *Lacédémoniennes* accouchoient ordinairement & ſe délivroient de leurs enfans ſur un bouclier, ainſi qu'on le remarque dans Ariſtophane, en ſa Comédie intitulée Lyſiſtrata, & dans Nonnus en ſes Dionyſ. L. 41. où il dit que Vénus voulut accoucher ſur un Livre, de la Nymphe Beroé, comme les *Lacédémoniennes*, dit-il, accouchent de leurs enfans dans un grand bouclier. *Triſtan*, *T. I. p.* 83. Les *Lacédémoniennes* déguiſées en ſoldats défendîrent vaillamment leurs villes contre les Mèſſéniens, qui étoient venus pour la ſurprendre, en l'abſence de leurs maris. Voyez Laet, L. I. C. 10.

LACER. v. act. Paſſer un cordon, ruban, ou lacèt dans des œillèts, ou petits trous. *Loro illigare*. Les femmes *lacent* leur corps de jupe pour le faire joindre. Voyez Laſser.

Lacé, ée. part. paſſ. & adj. *Ligua illigatus*.

LACÉRATION. ſ. f. Déchirure d'un écrit, d'un livre. *Laceratio*. Le Juge a ordonné la *lacération* d'un tel *libelle*. Ce mot n'eſt en uſage qu'en parlant des papiérs, titres, livres, & chôſes ſemblables. En Médecine on dit *dilacération* des chairs, des fibres, &c.

LACÉRER. v. act. Déchirer une procédure, un livre, un écrit. *Lacerare*. Ces deux mots ne ſe diſent qu'au Palais, où l'on ordonne quelquefois qu'une requête injurieuſe ſera *lacérée* en préſence de la partie ; qu'un livre ſcandaleux ſera *lacéré* par les mains du Bourreau.

Lacéré, ée. part. paſſ. & adj. *Laceratus*.

LACÉRET. ſ. m. Outil de Charpentiers, de Charrons, ou autres ouvriérs en bois. *Terebella*. C'eſt la même chôſe que la petite tarière.

LACÈRNE. ſ. f. Nom d'un habit des Anciens. *Lacerna*, *lacernum*, *chlamys*, *birrus*. C'étoit une éſpéce de manteau de laine à l'uſage des hommes ſeulement, & même d'abord des ſeuls gens de guèrre ; elle ſe mettoit pardeſſus la robe appellée *toga*, & quelquefois même quand on quittoit cette robe, par deſſus la tunique. Elle s'attachoit avec une agrafe ſur l'épaule, ou pardevant. La *lacèrne* étoit courte d'abord, auſſi bien que le manteau à la Grécque, enſuite quand des armées on l'eût fait paſſer dans l'uſage ordinaire, & que tout le monde en porta, on l'allongea. Elle ſèrvoit à garentir du froid, de la pluye, & du mauvais tems. Il y avoit des *lacèrnes* d'été, & des *lacèrnes* d'hyver, les unes plus groſſes & plus chaudes, & les autres plus légères. La *lacèrne* ne fut en uſage à Rome que fort tard, & dans les dèrniérs tems de la République, du tems de Cicéron on ne ſçavoit encore ce que c'étoit que d'en porter, & c'étoit une honte que d'en prendre. Les guèrres civiles du Triumvirat fîrent qu'on ſe familiariſa avec les *lacèrnes*. Car comme les armées étoient ſouvent alors dans Rome & aux portes de Rome, on s'accoutuma à voir des *lacèrnes*, & l'on y prit goût, de ſorte qu'elles devinrent un habit ordinaire des Sénateurs, & des Chevaliérs, même en paix, juſqu'au tems de Gratien, Valentinien & Théodôſe, qui défendîrent aux Sénateurs d'en porter en ville. Car la *lacèrne* eſt la même choſe que l'habit appellé *chlamys*, & le *birrus*. Voyez ſur les *lacèrnes* Saumaiſe dans ſes Notes ſur Spartien, & ſur Lampridius. Martial parle de *lacèrnes* achetées juſqu'à dix mille ſeſtèrces. Il y avoit des *lacèrnes* qui avoient des chaperons, un homme qui a une *lacèrne*, couvèrt d'une *lacèrne*, *Lacernatus*, un Sénateur en *lacèrne*, *Senator Lacernatus*.

Lacèrne vient de λάκη, ou λάκκη, qui ſignifie un habit, ou une tunique. *Saumaiſe*, *ſur Lampridius*, *p.* 189.

LACÉRON. ſ. m. *Cicerbita*. Plante qu'on appelle autrement *Laitron*. Voyez Laitron.

LACÈT. ſ. m. Petit cordon fèrré par les deux bouts, qui ſert à ſèrrer un corps de juppe, une chemiſette, &c. *Laqueus*. Quelques-uns écrivent *Laſſet*, mais mal. Saint Antoine avoit raiſon de dire que le monde eſt couvèrt de *laſſèts & de piéges*. Ab. de la Tr. Il y a des *lacèts* ronds, des *lacèts* plats, des *lacèts* de fil, de ſoye ; &c. On fournit des *lacèts* à Meſſieurs de la Chambre des Comptes pour enfiler leurs papiérs. Quelques-uns appellent auſſi

auſſi *lacèts*, *pedica*, *caſſes*, les coliérs & filèts que les payſans tendent dans des trous de hayes pour attraper du gibiér quand il y paſſe, & de là vient que ce mot ſe prend quelquefois au figuré pour ſignifier piége, embûches. Il eſt pris comme au *lacèt*. VOIT, Il eſt bas en ce ſens.

Laqueus, un *laſſèt*, vient du Celtique *laçç*. PEZRON. Ce mot vient de *laqueus*, qui ſignifie la même chôſe, & qui vient lui-même du Grèc λάξ, qui veut dire une branche d'ôſiér, de ſaule, parce que dans les commencemens les *laqs*, ou *lacs*, ſe faiſoient de ſaule & d'ôſiér, & non encore de corde.

LACÈT. Les Sèrruriérs nomment *lacèt*, une petite broche de fèr qu'ils appellent auſſi rivûre.

LACÉTAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Éſpagne. *Lacetanus*, *a*. Les *Lacétains* étoient dans la Catalogne, ſituez aux environs de la Ségre; ils s'étendoient depuis les Pyrenées juſqu'au Lobrégat & à l'Èbre. Ils avoient les Ilergétes à l'occident, & les Cerétains avec les Auſétains à l'orient; c'eſt-à-dire, qu'ils occupoient une partie du diocèſe de Lérida. Voyez Pline L. III. C. 3. Le P. Briet, & Samſon. Au reſte, il vaut mieux de *Lacetanus* dire *Lacétain*, que *Lacétanien*, nous diſons Romain, & non pas Romanien.

LACURE. ſ. f. Tèrme de Tailleur, qui ſe dit en parlant d'un ruban qu'on lace quelquefois autour du haut-de-chauſſe, au haut des canons, & des manches. *Femoralium limbo circumplicata tænia*. *Laçûre* bien faite. Cette mode ne ſubſiſte plus.

LACHÉSIS. ſ. f. Prononcez *Lakéſis*. Nom propre de l'une des trois Parques. *Lacheſis*. Selon les fables c'eſt *Lachéſis* qui tient la quenoüille, c'eſt Clotho qui file, & Atropos qui a les ciſeaux en main pour coupper le fil. Cependant les Poëtes confondent ſans difficulté ces fonctions, & font quelquefois filer *Lachéſis*, comme fait Juvenal L. I. Sat. III. v. 27.

Dum ſupereſt Lacheſi quod torqueat.

Pendant que *Lachéſis* à encore de quoi filer.

Ce nom eſt Grèc, & ſignifie *ſort*, de λαγχάνω, *ſortior*.

LACHI. ſ. m. Nom propre de Lieu. *Lachium*, *Petra*. C'étoit anciennement une petite ville du Royaume de Macédoine. C'eſt maintenant un bourg de l'Albanie, ſitué ſur la mèr Ionienne, à deux lieuës de la ville de Durazzo, du côté du midi. *Maty*.

LACHIS. ſ. m. prononcez *Lakis*. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de la Tribu de Juda, en la Judée. *Lachis*, *Lachiſa*. Elle étoit à quatre lieuës de Jéruſalem, du côté du midi. 2. Rois C. XVIII. *Lachis* étoit entre Jechthel & Baſcath. Brochart croit que c'eſt Bellena. C'eſt à *Lachis* que l'armée de Sennacherib fut égorgée par un Ange. Voyez ſur cette ville Joſ. X. 3. XV. 39. 3. L. des Rois XVIII. 14. 2. des Paral. XI. Ce fut ſous les Chananéens une ville Royale. Après avoir été attribuée à la Tribu de Juda, elle lui fut ôtée pour être donnée à celle de Dan, à ce qu'il paroît au P. Lubin, par Joſ. XIX. 47. où elle eſt appellée Leſen, & où il eſt dit que les Danites la prirent, s'y établirent, & l'appellèrent Leſem Dan, du nom de leur Patriarche. La raiſon du P. Lubin eſt qu'au lieu de Leſem les Septante ont *Lachis*; mais le Texte Hébreu ayant Léſem comme la Vulgate, cette raiſon ne peut être reçûë. Du tems d'Euſébe ce n'étoit plus qu'un village à ſept milles au Sud d'Éleuthéropolis en allant à Daroma, & à deux lieuës à l'oüeſt de Cariathiarim.

LACINIÉ, ÉE. adj. Tèrme de Botanique. Les Botaniſtes appellent des feüilles *laciniées* celles qui ſont compoſées de pluſieurs autres feüilles étroites & longues comme celles du fenoüil, *ſectus in lacinias*.

LACIS. ſ. m. Ouvrage de fil ou de ſoye fait en forme de filèt, ou de rezeuil, dont les brins ſont entrelacez les uns dans les autres. *Textura hamata*.

Les Médecins & les Anatomiſtes ſe ſèrvent auſſi du nom *lacis*, qu'ils donnent à un corps rougeâtre contenu dans les ventricules de la tête, & ſur tout dans le troiſième, qui en renfèrme la plus grande partie, & qu'ils nomment [illegible] choroïde, & autrement *plexus choroide*. *Plexus choroidis*, ou *reticularis* en Latin. Le *lacis* choroïde eſt un tiſſu qui eſt fait d'une infinité d'artères fort déliées, qui viennent des carotides, & des vénules, qui vont ſe rendre dans le quatrième ſinus de la dure mère. Il eſt auſſi compôſé de quantité de vaiſſeaux limphatiques, & de beaucoup de glandes fort petites, qui ſeroient impèrceptibles ſans le ſecours du microſcope; d'où vient que Stenon croit qu'il ſe fait là une filtration d'une partie de la ſéroſité qui coule dans les ventricules. Ce *lacis* eſt ſi artiſtement fait, que l'on a ſujet de croire qu'il a des uſages conſidérables: c'eſt pourquoi pluſieurs ſe ſont éfforcez de les découvrir. En voici deux qu'on lui attribuë, l'un eſt de ſèrvir comme de bain-marie, dont la chaleur douce conſèrve le mouvement des éſprits, dans le corps calleux, qui eſt immédiatement au-deſſus de lui, & qui autrement ſeroit trop froid, n'ayant que très-peu de vaiſſeaux qui le réchauffent. Et l'autre, que la chaleur de ce *lacis* entretient la liquidité de la ſéroſité dans ces ventricules, qui la pourroient épaiſſir par leur froideur, s'ils n'étoient échauffez par ce grand nombre de vaiſſeaux; ce qui empêche que ces humeurs ne croupiſſent, & ne faſſent des obſtructions dans ce qu'on appelle l'entonnoir. DIONIS. *Lacis* rétiforme. Voyez Rèts admirable au mot RÈTS.

LACOIS, ou LÉCOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de France. *Laticencis pagus*. Elle eſt dans le diocèſe de Langres, en Champagne. Il y a encore un Archidiâcre dans l'Égliſe de Langres qui porte le tître d'Archidiâcre de *Lacois*. Châtillon ſur Seine & Dampièrre ſont dans cet Archidiaconé. Le *Lacois* étoit autrefois aux environs & dans la banlieuë de Langres, aujourd'hui il ne commence qu'à une lieuë de cette ville, & comprend tout ce qui eſt depuis Châtillon juſqu'à Bar, de l'un & de l'autre côté de la Seine. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 28.

LACONIE. ſ. f. Nom propre de contrée. *Laconia*, *Laconica*. C'étoit anciennement un des Etats du Péloponêſe, il confinoit du côté de la Tèrre avec la Mèſſenie, l'Arcadie, & l'Argie, & il étoit environné du côté de la mèr par les golfes Argolique, Laconique, & Meſſenaïque. Ce païs eſt aujourd'hui la partie méridionale de la Zaconie, en Morée. Il contient le païs des Mainottes, & les villes de Lacédémône, ou Miſitra, de Malvaſia, de Maina, de Cucciava, de Chielifa, de Zarnala, &c. MATY.

LACONIEN, ENNE. adj. *Lacon*. Se dit en cette phrâſe; Scytale *Laconienne*. Voyez SCYTALE.

LACONIQUE. adj. m. & f. Diſcours concis, repartie bréve & ſentencieuſe à la manière des Lacédémoniens. *Laconicus*. Le ſtile *Laconique* a été éſtimé chez toutes les nations. Il n'y a guères de bons mots qui ne ſoient *Laconiques*, concis, & énergiques. Quelques-uns écrivent *Laconic*. Tu es devenu bien *Laconic* en peu de tems. MASCUR. Il faut écrire *Laconique*.

LACONIQUEMENT. adv. Briévement, à la manière Laconique. *Laconicè*.

LACONISME. ſ. m. *Laconiſmus*. Langage bref, animé & ſentencieux, formé ſur celui des Lacédémoniens, manière de s'énoncer ſuccincte, & ſèrrée. J'évite par-là d'éſſuyer la gravité de ſon ris amèr, & de ſon *Laconiſme*. LA BR. Le *Laconiſme* des Spartiates conſèrvoit un air de grandeur & d'autorité dans leur manière de dire beaucoup en peu de mots. LA GUILL.

LACQUE. ſ. m. *Laccus*. Sorte de vaiſſeau qui ſèrvoit autrefois chez les Romains dans les preſſoirs à mettre du vin, à recevoir du vin. *Ulpien*. Cujas l'appelle citèrne de vin, parcequ'il étoit enfoncé dans la tèrre, & enduit par dedans & par dehors pour retenir le vin. Suidas dit que les Athéniens avoient des *lacques* pour garder de l'huile, & du vin, λάκκος.

LACQUE. Voyez LAQUE.

LACRINGE, ou *Dacringe*. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Lacringus*, *a*. Les *Lacringes* habitoient vèrs la Dace. TILLEMONT.

LACRYMAL, ALE. adj. *Lacrimalis*. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une glande ſituée au-deſſus de l'œil, proche le petit angle: elle filtre une ſéroſité qui ſèrt à humècter le globe de l'œil, & à faciliter ſon mouvement. Proche du grand angle, il y a une petite éminence en manière de caroncule qu'on a auſſi pris pour une glande *lacrymale*: cependant ce n'eſt autre chôſe que la réünion de la membrane intérieure des paupières. Du même côté on voit ſur les bords des paupières deux petits trous que l'on nomme *points lacrymaux*. Ce ſont les ouvertures d'un petit ſac membraneux, appellé le ſac *lacrimal*. Ce ſac eſt l'entrée du canal excrétoire qui va dans la cavité du nez. De ce même côté il y a un ôs fort mince qui eſt un des ôs de la mâchoire ſupérieure, on l'appelle l'ôs *lacrymal*, ou l'ôs *unguis*. M. Anel a donné un Livre intitulé nouvelle Méthode de guérir les fiſtules *lacrymales*. Il y a joint une deſcription éxacte du conduit *lacrymal* dans ſon étenduë, depuis les points *lacrymaux*, juſques dans le lieu où il s'ouvre dans l'intérieur du nez. Cette deſcription eſt nouvelle, & très conforme à la véritable ſtructure de l'organe dont il s'agit.

Il n'y a que quelques Anatomiſtes qui ayent appellé les ôs unguis, *lacrymaux*; mais ſans raiſon. Voyez UNGUIS.

On appelle en tèrme de Médecine, Fiſtule *lacrymale*, la fiſtule qui ſe fait au grand coin de l'œil: elle arrive d'ordinaire après un abſcès qui ſe forme dans le ſac *lacrymal* par la rétention de la ſéroſité qui y paſſe: cette ſéroſité étant retenuë devient âcre, & fait dans ce ſac un ulcère qui enſuite dégénère en fiſtule. *Ægilops*.

LACRYMATOIRE, ſ. m. Étoit chez les Anciens un vaiſſeau, ou petite phiole, où on recueilloit les larmes vèrſées pour un défunt, qu'on enfèrmoit dans ſon tombeau. On en voit encore dans les cabinets des curieux. *Lacrymatorium vas*.

LACS. ſ. m. *Laquei*. D'autres écrivent *Laqs*; mais de quelque manière

manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *las*. C'eſt un ou pluſieurs cordons lacez, noüez, ou entremêlez, pour ſervir à divèrs uſages. Les muèts du Sèrrail étranglent des Princes, des Viſirs, avec des *lacs* de ſoye. Le ſceau eſt attaché aux Édits avec des *lacs* de ſoye; le plomb aux Bulles avec des *lacs* de filèt, de chanvre.

LACS, ſe dit auſſi d'un cèrtain nœud coulant, propre pour prendre des oiſeaux, des liévres, &c.

LACS, ſe dit figurément en Morale des piéges, des embuches, des embarras où l'on fait tomber quelqu'un. C'eſt un homme ſimple qu'on fera tomber aiſément dans ses *lacs*. L'amour me tient dans ſes *lacs*. BENS.

La coquette tendit ſes lacs *tous les matins,*
Compoſa de ſa main les fleurs de ſon viſage. BOIL.

LACS D'AMOUR, ſe dit des chiffres ou lettres entremêlées, ou des cordons noüez de cèrtaines manières, dont ſe ſervent les Amans pour faire des cach... des gravûres ſur les arbres, & autres chôſes qui leur ſervent de marque pour ſe connoître. Ils mettent d'ordinaire les prémières lèttres de leur nom en *lacs d'amour*.

LACTAIRE. adj. m. & f. On appelloit autrefois à Rome *colonne lactaire*, une colonne élevée dans le marché aux hèrbes. *Lactarius*. C'étoit-là que l'on expôſoit les enfans abandonnez, afin qu'ils fuſſent nourris aux dépens du public.

LACTANCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lactantius*. Firmien *Lactance* eſt un Auteur Éccléſiaſtique du IVe. ſiécle. Quoiqu'il fût Africain, ſelon quelques Auteurs, c'eſt peut-être celui de tous les Pères qui écrit le mieux en Latin. *Lactance* fut diſciple d'Arnobe. Quelques uns croyent qu'il étoit de Fèrmo en Italie, & que c'eſt pour cela qu'il ſe nomma Firmien. Les Ouvrages de *Lactance* ſont *Inſtitutionum L. VII. Inſtitutionum Epitome. De Ira Dei, De Opificio Dei, De Mortibus Perſecutorum*. Quelques Critiques doutent que ce dèrniér ouvrage ſoit de lui. Voyez les Mémoires de Trev. 1713. p. 1938.

LACTANCE, Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe qui eſt de couleur ſiamèr, blanc & rouge. *Morin*.

LACTÉE. adj. f. Qui a la couleur ou la nature du lait. *Lacteus*. On appelle veines *lactées*, de petits conduits qui ſont diſpèrſez par tout le méſentère, & qui portent le chile des inteſtins au réſèrvoir de Pécquet: ils ſont ainſi nommez parceque la liqueur qu'ils contiennent eſt ſemblable à du lait. Gaſpard Aſellius, Médecin Italien, eſt le prémiér inventeur des veines *lactées*, il les découvrit en l'année 1622. Janſon d'Alméloveen prétend qu'elles ont été connuës d'Hyppocrate & de Galien.

Voye Lactée. Ce mot a été expliqué à VOYE, & à LAIT, & à GALAXIE. La *voye lactée* eſt un aſſemblage d'une infinité de petites étoiles, dont chacune en particulier n'a pas aſſez de force pour ſe faire ſentir à nos yeux, auſſi bien que les nébuleuſes, dont la lumière ſombre & confuſe eſt ſemblable à un petit nuage, ou à la tête d'une cométe. P. LE COMTE.

LACTOS. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu honoré autrefois par les Sarmates. *Lactos*. Le Dieu *Lactos* étoit le Pluton des Sarmates.

LACTUCINE. Voyez LACTURCE qui ſuit.

LACTURCE, ou *Lacturcie*. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Lacturcia*. Flôre avoit ſoin des fromens en fleur, *Lacturce* quand ils s'amolliſſent en lait. DE CERIZIERS, *Trad. de la Cité de Dieu de S. Aug. L. IV. C.* 8. Loüis Vivèz remarque ſur cet endroit qu'au lieu de *Lacturcia* d'autres liſent *Lacticinia*, & que Sèrvius ſur le prémiér des Géorgiques v. 315. dit après Varron que c'eſt le Dieu *Lactans* qui donne le lait aux blez; qui les amollit en lait, qui leur fait produire du lait. Les Pèrſes Benédictins dans leur édition ont mis *Lacturnus*, le Dieu *Lacturne* au lieu de la Déeſſe Lacturce, fondez 1°, ſur les anciens livres, qui, diſent-ils, liſent ainſi, ſans néanmoins en indiquer aucun; 2°, ſur ce que Sèrvius donne cette fonction à un Dieu, & non pas à une Déeſſe. Voſſius *de Idolol. L. V. C.* 47. & Hoffman, ont dit *Lactucina*, Lactucine, que je n'ai point trouvé ailleurs.

LACTURNE. ſ. m. Voyez LACTURCE.

LACUI. ſ. m. Oiſeau de la Chine, gros comme un mèrle, & de couleur cendrée. On dit que le *lacui* apprend ſans peine tout ce qu'on lui montre. L'Auteur de la nouvelle Relation de la Chine, dit que le *lacui* s'appelle auſſi *oiſeau de béc de cire*, parceque ſon béc en a la couleur.

LACUNE. ſ. f. Défaut de ſuitte, intèrruption, intèrvale vuide dans un livre. *Lacuna*. Il y a beaucoup de *lacunes* dans les anciens Auteurs, parceque les manuſcrits ont été pourris, éffacez & déchirez. Beaucoup de Critiques ont táché de rétablir & de remplir les *lacunes* de Tite-Live, de Pétrone, de Quint-Curce.

LACUNE, en tèrme d'Anatomie, ſe dit par quelques Anatomiſtes de cèrtains canaux excrétoires. Les femmes ont entre les fibres charnuës de l'urètère, & la membrane du vagin, un corps blanchâtre, & glanduleux, épais d'un travèrs de doigt, qui s'étend le long & au tour du col de la veſſie. Il a pluſieurs conduits, qui ſont autant de canaux excrétoires, que Græf appelle *lacunes*, qui ſe tèrminent à la partie inférieure de la vulve, où ils vèrſent une humeur glaireuſe, qui ſe mêle avec la ſemence du mâle. DIONIS.

Lacuna, lacune, amas d'eau; cela vient du Celtique *laguen*. PEZRON.

LACUNETTE. ſ. f. Tèrme de Fortifications. On appelloit ainſi autrefois un petit foſſé qu'on a depuis appellé *Cunette*.

LAD.

LADANUM, ou LABDANUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une matière gommeuſe, ou réſineuſe, qui ſort des feuilles d'un arbriſſeau appellé *Ciſtus ladanifera*, fort commun dans les païs chauds, & dont il y a pluſieurs éſpéces. On retire le *ladanum* par le moyen des boucs & des chévres: ces animaux broutant les feuilles de ces éſpéces de ciſte, reviennent à l'étable avec leur barbe chargée d'une ſubſtance graſſe, laquelle les païſans ont ſoin de ramaſſer avec des manières de peignes de bois faits éxprès. Ils mettent cette matière en maſſe, & comme elle eſt mêlée de quelques brins de poil, & d'autres impuretez, ils l'appellent *ladanum en barbe*, ou *ladanum naturel*. D'autres font paſſer des cordes ſur les feuilles & ſur tout l'arbriſſeau, ils râclent enſuite ce que ces cordes ont emporté, en font le *ladanum* qu'ils envoyent en petites boules. Le *ladanum* eſt réſineux, & de couleur obſcure, odorant quand on l'aproche du feu, & s'amolliſſant facilement. Il eſt propre pour ramolir, pour digérer, pour atténuer, pour réſoudre.

Piètro Della Valle dit qu'il avoit appris d'Indiens bien inſtruits que le *ladanum* ſe forme de la roſée, & tombe du ciel comme la manne, qu'il ſe ramaſſe ſur les feuilles d'une plante qui pour l'ordinaire n'a qu'une palme & demi, ou tout au plus deux palmes de haut, & qui a ſes feuilles petites; que quand on a ramaſſé cette matière on la cuit, qu'on l'étend avec la paume de la main, quand elle eſt cuite, parcequ'elle eſt molle & pliante comme de la cire; qu'ils lui donnent la forme de la bougie, & la plient comme un pain de bougie; qu'en cet état il eſt noir, & qu'il a une bonne ôdeur, forte & aromatique. Le *ladanum* vièrge, c'eſt celui qui n'eſt point mixtionné. *Piedr. Della Valle, India Let. XIII. p.* 448.

LADEBOURG, ou LADENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle Électoral du Rhin. *Ladeburgum*, *Ladenburgum*, anciennement, *Labodunum*. Elle eſt dans le Palatinat ſur le Nécre, à trois lieuës audeſſous d'Heidelbèrg. Cette ville appartient en partie aux Évêques de Wormes, & en partie aux Électeurs Palatins. MATY.

LADENDO. ſ. m. Vieux mot d'une maladie populaire, dont Pâſquiér parle ainſi *Rech. L. IV. C.* 28. L'an 1427. Vèrs la S. Rémy il vint un air corrompu qui engendra une très-mauvaiſe maladie, que l'on appelloit *Ladendo*, dit un Auteur de ce tems. Il n'y eut prèſque ni homme ni femme qui n'en fût attaqué. Elle commençoit par des douleurs de reins, ſemblables à celles d'une forte gravelle; enſuite venoient des friſſons, & l'on étoit 8 ou 10 jours ſans pouvoir, ni boire, ni manger, ni dormir: à cette inſomnie ſuccédoit une mauvaiſe toux, fort incommode. Cette maladie dura juſqu'à 15. jours après la Touſſaints, & l'on ne voyoit prèſque pèrſonne qui n'eût la bouche & le nez tout élevé de groſſes gales. C'eſt par là qu'elle finiſſoit.

LADIK, ou LADIKIA. Voyez LAODICÉE.

LADISLAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ladiſlaus*. Saint *Ladiſlas*, que le vulgaire appelle quelquefois *Lancelot*, ou *Laſlo*, de *Ladſlaw*, étoit fils du Roi Bela, & petit fils d'un couſin gèrmain du Roy S. Étienne, appellé l'Apôtre de Hongrie. Il naquit en Pologne vèrs l'an 1039. BAILLET. Il fut élû Roi de Hongrie en 1080. & mourut le 30e de Juillet de l'an 1095. après un régne de 15. ans. Ce nom eſt commun en Hongrie & en Pologne, où l'on écrit auſſi VLADISLAS. Il y a ſix Rois de Hongrie & autant de Pologne qui ont porté ce nom.

Ladiſlas eſt formé ſur le Latin *Ladiſlaus*; mais du mot Hongrois *Ladſlau*, l'uſage a fait *Laſlo*, puis *Lanſlo*, qu'on a écrit enſuite *Lancelot*. Du Tillet convient auſſi que Lancelot vient de *Ladiſlas*, 1. P. p. 248. mais il dit Laodiſlae, & Landiſlae, qui n'eſt pas le vrai mot.

LADOCO. ſ. m. Los Codos de *Ladoco*, en Latin *Ladicus mons*. Montagne du Royaume de Léon en Éſpagne, elle eſt au couchant de la ville de Léon, & n'eſt remarquable que par cette inſcription qu'on a trouvée JOVI LADICO, c'eſt-à-dire, au Jupiter de Ladico. MATY.

LADOG. ſ. m. Nom d'une éſpéce de Hareng qui eſt particuliér au lac de Ladoga. *Ladog*, *Ladogus*.

LADOGA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Ladoga*.

Ladoga. Elle eſt dans la Principauté de Novogorod-Wéliki, ſur la rivière de Wolchova, à cinq ou ſix lieuës du lac de Ladoga, du côté du midi. Maty.

Le lac de *Ladoga.* Lac de l'Europe ſeptentrionale. *Ladoga.* Il eſt ſur les confins des États de Suéde, & de Moſcovie, entre la principauté de Novogorod-Weliki, l'Ingrie, & la Livonie. Ce lac reçoit les eaux du lac Ilmen, par la rivière de Wolcova, celles du lac Onéga, par la rivière de Sueri, & celles de pluſieurs lacs & marais de la Livonie, par la rivière de Woſen, & il ſe décharge dans le Golfe de Finlande par celle de Nieva. Ce lac paſſe pour le plus grand de l'Europe, ayant cinquante trois lieuës du nord au ſud, & vingt-cinq du levant au couchant. Il eſt auſſi le plus poiſſonneux. On y prend une prodigieuſe quantité de ſaumons, & une eſpéce de poiſſon particulier, gros comme un hareng, qu'on appelle *Ladog*; & c'eſt de là, dit-on, que ce lac a pris le nom de *Ladoga.* Au reſte, le païs qui ſe trouve entre ce lac & celui d'Onega, étoit autrefois une province particulière, qui portoit le nom de *Ladoga.* Elle eſt maintenant incorporée à la principauté de Novogorod-Wéliki. Maty.

LADRE. adj. & ſ.m. & f. Malade atteint, infecté de lépre. *Elephantiacus, leproſus.* On ſépare les *ladres* des hommes ſains. Ce qui a donné de la haine aux Orientaux pour les cochons, c'eſt parce qu'ils ſont ſujets à être *ladres.* On a créé des Officiers langueyeurs de cochons, pour viſiter ceux qui ſont *ladres*, ou ſurſemez, qui ont des grains à la langue & à la gorge.

On appelle par corruption ſaint Lazare, ſaint *Ladre*, la ruë gréniér ſaint *Ladre*, c'eſt à dire, du gréniér ſaint Lazâre : de là vient qu'on appelle *ladres*, les lépreux.

On appelle *ladres blancs*, les *ladres* ou lépreux qui ont encore la face belle, & le cuir poli & liſſe, ne donnant aucun ſigne par dehors de la lépre, dont ils ſont atteints au dedans; & *ladres vèrds*, des *ladres* confirmez, qui ont pluſieurs boutons qui pouſſent au-dehors, qui ſont fort durs, & dont la bâſe eſt vèrte, & la pointe blanche. Ambroiſe Paré dit qu'il y avoit en Guyenne & en Bretagne pluſieurs de ces *ladres blancs*, qu'on appelloit *cacots, cagots, capots* & *gabets*, d'où pluſieurs prétendent qu'eſt venu le mot de *cagot*, qu'on a appliqué odieuſement & par dériſion à ceux qui menoient une vie retirée & ſolitaire, comme ſont les *ladres*; car on les obligeoit à vivre à part, & à porter des cliquettes, & des barils, afin qu'ils fûſſent connus & évitez du peuple.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc λαίδρος, qui ſignifie, *impudent, effronté, difforme, honteux.* Les Grècs ont appellé cette maladie, ἐλεφαντίασις, à cauſe que les *ladres* ne ſentent rien, & reſſemblent à l'éléphant, qui eſt prêſque inſenſible, à cauſe de la dureté de ſa peau, Borel le dérive de *laſre*, vieux mot François, qui eſt dérivé de *Lazâre*, à cauſe que le Lazâre étoit chargé d'ulcères.

Autrefois on appelloit les *ladres* Lazâres, comme on le voit dans les anciens ſtatuts des Maladreries, ou Hopitaux pour les *ladres.* De *Lazare* on a fait *Lazere, Lazre, ladre.* Le *z* & le *d* ſe changent aiſément.

Ladre, ſe dit d'un cheval qui a des marques de *ladre.* Ce ſont des marques blanches autour de l'œil, & au bout du nez. Les marques de *ladre*, ſont des indices de la bonté d'un cheval.

Ladre, ſignifie figurément en Morale, avâre, vilain, & malpropre. *Parcus, praparcus.* Ce vieux Pédant eſt un *ladre*, qui n'a jamais donné à manger à pèrſonne, qui ſe plaint une paire de ſouliérs, Fi, que cela eſt *ladre!*

Ladre, ſe dit auſſi de ceux qui ſont inſenſibles, tant au phyſique, qu'au moral, au propre qu'au figuré. *Hebes, ſtupidus, ſtupor.* J'ai bien reſſenti ce coup, je ne ſuis pas *ladre. Non mihi cornea fibra eſt.* Il faut que cet homme ſoit *ladre*, de ſouffrir tant de brocards ſans en témoigner du reſſentiment.

Ladre, ſe dit figurément de l'éſprit dans cette ſignification. C'eſt un *ladre* qui ne ſent rien. On a beau ſe mocquer de lui il ne s'en apperçoit pas, c'eſt un *ladre*, je ne ſuis pas *ladre*, je ſens bien quand on m'offenſe. L'Acad.

Ladre, ſe dit auſſi des liévres. Un liévre *ladre*, c'eſt un liévre qui habite aux lieux marécageux. Sal.

LADRERIE. ſ. f. Lépre. *Elephantiaſis.* Tous les ſignes de la *ladrerie* ont été curieuſement décrits au mot de *lépre.* Voyez lépre.

Ladrerie, ſe dit auſſi des Hôpitaux où on reçoit les lépreux. On les appelle autrement *Maladreries*, & *Léproſeries. Leproſorum domus, Noſocomium, Xenodochium.*

Ladrerie, ſe dit figurément en Morale d'une ſordide avarice, ou épargne. *Sordida parcimonia, ſordes.* Quand un avâre veut paroître libéral, il y a toûjours quelque *ladrerie* en ſon fait. C'eſt une *ladrerie* la plus grande du monde. Scar.

On dit provèrbialement, la pauvreté n'eſt pas vice, mais c'eſt une éſpéce de *ladrerie*, châcun la fuir.

LADREſSE. ſ. f. Femme, ou fille, qui eſt ladre, qui ſe dit tant au propre qu'au figuré. *Elephantiaca. Avara, ſordida.* C'eſt une *ladreſſe.* L'Acad.

LADSLAW. Voyez LADISLAS.

L Æ.

LAERCE. ſ. m. Nom ou ſurnom d'homme. *Laertius.* Diogéne *Laerce* a donné en Grèc les vies des Philoſophes. M. Ménage a fait une belle Édition de Diogéne *Laerce.* Prononcez ce mot en trois ſyllabes, ſéparant l'*a* de l'*e.*

LÆTARE. Tèrme du Bréviaire. Nom du quatriême Dimanche de Carême, qui eſt ainſi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui vient du prémiér mot de l'Introïte de la Meſſe qu'on dit ce jour-là, *Lætare Jeruſalem.*

L A G.

LAGAN. ſ. m. Nom ancien & hors d'uſage. Droit que les vaſſaux payoient aux Seigneurs pour les marchandiſes que la mèr jette ſur le rivage. Droit de bris, droit que les Seigneurs avoient ſur les marchandiſes & les vaiſſeaux, qui avoient fait naufrage, & dont la mèr jettoit les débris ſur la côte. *Laganum.* Ce mot apparemment venoit de *laga*, qui ſe diſoit pour *lex*, loi. L'on diſoit d'abord *Laga maris*, la loi de la mèr; enſuite *lagan maris*, qui ſe trouve dans une charte de Philippe Auguſte. Voyez Du Cange.

De la Morlière dans ſon Hiſtoire d'Amiens L. 1. p. 15. l'appelle le *Langan* de la mèr. Ce fut en la ville d'Amiens & en ſa faveur que l'an 1191. le Roi Philippe Auguſte, le Comte de Flandres, Philippe d'Alſace, Jean Comte de Ponthieu, la Comteſſe de Boulogne Ide, Bèrnard Seigneur de ſaint Valery, & Guillaume de Caveu, quittèrent jadis & abolîrent le *langan* de la mèr. Et les lettres ou l'acte qu'il en rapporte, l'appelle en Latin *Laga maris.* Il eſt parlé dans les regiſtres de la Chambre des Comptes du 14. & du 15e ſiécle des *lagans*, des grands & petits *lagans*, des gros *lagans.* On apprend par ces comptes que les grands *lagans* ſont ceux qui excédent ſoixante ſols. Dans un compte de l'an 1369. on lit ces paroles, les *lagans* venus par marée à Thormont.

Ce mot ſe prend auſſi pour les chôſes mêmes que la mèr rejette.

Le mot de *lagan* a autrefois ſignifié en Picardie une chôſe qui s'étend au loin, qui n'eſt point bornée, ni renfèrmée, telle en un mot que celles qui flottent ſur la mèr, & vont çà & là.

Lagan. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Ultonie, en Irlande. *Laganus.* Elle baigne Dromore & Belfaſt, & ſe décharge peu après dans la Baye de Carikfèrgus, ou Knoc-fèrgus. *Maty.*

LAGARA. ſ. f. Nom de lieu. Ce ſont les ruines de l'ancienne *Lagaria*, ville des Lucains en Italie. Elles ſont dans la Calabre Citérieure, ſur la rivière de Carniſtaſo, environ à une lieuë de Caſſano, & à deux du golfe de Tarente. *Maty.*

LAGE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Seigneurie de Roſtok, dans le Duché de Meckelbourg. *Laga.* Ce lieu eſt ſur la rivière de Rebnitz, à quatre lieuës de la ville de Roſtock, du côté du midi. *Maty.*

LAGELAND. Voyez LANGELAND.

LAGÉNIE. ſ. f. Nom propre de l'une des quatre provinces de l'Irlande. *Lagenia.* Elle eſt bornée au nord par l'Ultonie; & au couchant par la Connacie & par la Mamonie; la Mèr d'Irlande la baigne au midi, & au levant. Elle peut avoir cinquante lieuës de long, & vingt cinq dans ſa moyenne largeur. Elle eſt baignée par pluſieurs rivières; dont le Shannon, la Boyne, & le Barrow, ſont les principales. Le tèrroir eſt fort fèrtile, quoique marécageux en pluſieurs endroits, & ſes habitans ſont en partie Irlandois, & en partie Anglois. On diviſe cette Province en douze Comtez. On en trouve cinq dans cet ordre en remontant, le long de la côte du ſud au nord; Wexfor, Wicklo, Dublin, Eaſt Méath, & Louth. Les ſept autres qui ſont dans les tèrres portent les noms de Longfort, de Weſtméath, de Kings, de Queens, de Kilkenny, de Catèrlag, & de Kildâre. Dublin eſt la Capitale de la Province, & de toute l'iſle. *Maty.* Ce païs s'appelle *Leighnigh*, en ancien langage Britannique *Lein*, en Latin *Lagenia*, dans les anciennes vies des Saints *Lagen*, & en Anglois Leinſther. Il a la forme d'un triangle, dont les côtez ſont prêſque égaux. Le côté qui s'étend du ſud-eſt à l'oüeſt ayant environ 80. milles, celui qui va de l'oüeſt au nord-eſt 70. milles, & le troiſiême qui eſt le long de la mèr d'Irlande 80. milles. L'air y eſt ſerein & tempéré. C'eſt le païs où Ptolémée place les Brigantes, les Cauques, les Ménapiens & les Blaines. Il a trois rivières remarquables, le Shour, le Néor, & le Borrao, ou Borrow. *Spéed.*

LAGHI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuſe. *Lagium.* Elle eſt à trente lieuës de la ville d'Aden, vèrs l'orient, & environ à quinze de la mèr d'Arabie. Baudrand dit que *Laghi* a ſon Prince particuliér. Sanſon la renfèrme dans le Béglierbéglic d'Aden, & Viſchèr dans la Principauté de la Mocca. *Maty.*

LAGHLYN, LOWGHLYN. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Irlande, ſituée en Lagénie, ſur le Barrow, dans le Comté de Catèrlagh, & à trois lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. *Laglinia, Leglinia. Laghlin* eſt réduit en village, qui a pourtant ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande; ſon Évêché a été uni à celui de Fèrnes. *Maty*. Monſieur de Lille la nomme *Léglin*.

LAGIDE. ſ. m. & f. Nom que l'on donna aux Rois Grècs qui poſſedèrent l'Égypte après la mort d'Aléxandre. *Lagida*. Les deux plus puiſſantes Monarchies qui ſe ſoient élevées alors, fûrent celle d'Égypte, fondée par Ptolémée fils de Lagus, d'où viennent les *Lagides*; & celle d'Aſie, ou de Syrie, fondée par Séleucus, d'où viennent les Séleucides. Bossuet.

LAGNY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Gouvèrnement de l'iſle de France. *Latiniacum*. Elle eſt dans la Brie Françoiſe, ſur la Marne, entre Paris & Meaux, environ à ſix lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière. *Lagny* a titre de Comté, & une Abbaye célébre de Benédictins. Maty. L'Abbaye de *Lagny* fut fondée par S. Fourſy dans le VIIe ſiécle.

LAGON. ſ. m. Tèrme de Relations. Éſpéce de lac. Il y a dans la nouvelle Éſpagne un *Lagon* qui renfèrme trois iſles, toutes trois proche de ſon embouchure: il aboutit par ſon autre extrémité dans la rivière de Veſtaqua.

LAGON. Voyez LAGAN. Rivière.

LAGONÉGRO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Lacus niger, Nerulum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie; ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué dans la Baſilicate, entre les ſources du Gino, & du Négro, à trois lieuës de la ville de Policaſtro; du côté du levant. Maty.

LAGOPHTALMIE. ſ. f. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Maladie des paupières, qui eſt quand la paupière ſupérieure eſt retîrée tellement que l'œil ne peut être fèrmé entièrement, & demeure ouvèrt en dormant comme aux liévres. *Lagophtalmos*.

Ce nom eſt compôſé de deux mots Grècs, *λαγὼς, liévre*, & *ὀφθαλμὸς, œil*.

LAGOPUS. ſ. m. *Lagopus*. Plante qui eſt une éſpéce de trefle. Ce mot eſt Grèc, il vient de *λαγὼς, liévre*, & *πὺς, piéd*. On l'appelle auſſi *piéd de liévre*. Voyez Piéd de liévre.

LAGOS, & non pas *Lago*. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville du Portugal. *Lagium, Lacobriga, Lancobriga, Lancobrica*. Elle eſt ſur la côte méridionale du Royaume d'Algarve, environ à cinq lieuës de la ville de Silves, & du cap de S. Vincent. *Lagos* eſt une ville fortifiée & défenduë par une citadelſe. Elle a un bon port, & elle eſt capitale de la Commarca de *Lagos*, qui eſt la partie occidentale de l'Algarve, & qui n'a point d'autre lieu conſidérable que la ville de Silves. Maty.

LAGUE. ſ. f. Tèrme de mèr. C'eſt l'endroit par où un vaiſſeau paſſe. Venir dans la *lague* d'un vaiſſeau, c'eſt venir dans ſes eaux, dans ſon ſillage.

LAGULA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Natolie, en Aſie. *Lagula*. Il eſt ſur la mèr noire, à ſept lieuës de Pendarachi. Quelques-uns y mettent l'ancienne *Acone*, ou *Acona*, petite ville de la Bithynie, que d'autres placent à Naxio, village qui ſèrt de port à Pendarachi. Maty.

Lagula, eſt auſſi un ancien bourg de la Natolie. *Lagula, Calinda, Calymna, Calydna*. Il eſt dans le Manteſeli, ſur le Golfe de Mâcre. Maty.

LAGUNA, ou San Chriſtoval de la *Laguna*. Nom propre d'une petite ville de l'iſle de Ténérif. *Lacus, Fanum*, ou *Oppidum ſancti Chriſtophori de Lacu*. Elle eſt au piéd du Pic de Ténérife, près d'un lac, d'où elle a pris ſon nom. La *Laguna* eſt capitale des Canaries, & le Gouvèrneur de ces iſles y fait ſa réſidence ordinaire.

LAGUNE. ſ. f. *Lacus*. Nom que l'on donne aux divèrs canaux, ou aux courans d'eau qui partagent la ville de Veniſe. Le flux & le reflux eſt ſenſible dans les *Lagunes* de Veniſe. S. Didiér.

LAH.

LAHÉLA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, nommée autrement Chale, & Hala, ſi l'on en croit Samſon. *Lahela*. Elle étoit dans la partie ſeptentrionale de l'Aſſyrie propre, ſur les confins de la Grande Arménie, non loin du fleuve Goſan. *P. Lubin*.

LAHEM. ſ. Nom propre d'une ville, dont il eſt parlé au 1er des Paral. IV. 22. *Lahem, Lehem, Lechem*. C'eſt la même que Bethléhem, comme l'ont montré Sanctius, Cornelius à Lapide & Tirin, parceque ſouvent les Hébreux ôtent par aphérêſe une partie des noms propres. Ainſi l'on trouve *Ram* pour *Aram*, *Chonias* pour *Jechonias*; & au même Livre 1er des Paralipomenes XX. 5. Léhémite en Hébreu eſt traduit Béthlémite par S. Jérôme.

LAHOLM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Laholmia*. Elle eſt dans la Hollande, à l'embouchure de la rivière de Laga dans le Cattégat, à trois lieuës d'Halmſtat, vèrs le midi. *Laholm* a une citadelle & un bon port. Maty. Les habitans la nomment *Laa Holm*.

LAHOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol en Aſie. *Laborium*. Elle eſt Capitale du Royaume de Pengab, dont elle porte quelquefois le nom, & ſituée ſur la rivière de Ravey, à ſoixante quinze lieuës de la ville de Delli, vèrs le Nord occidental. Cette ville eſt une des plus grandes de l'Aſie, quelques-uns lui donnent vingt lieuës de circuit, & d'autres vingt quatre, peutêtre ne ſont-ce que des petites lieuës de France, ce qui fait encore un tèrrible amas de bâtimens. Il y a une fort grande Citadelle, & un beau Palais, où le grand Mogol fait quelquefois ſa réſidence. Au reſte on croit que *Lahor*, eſt l'ancienne *Bucephala*, ou *Alexandria Bucephalos*, qu'Alexandre le grand eut la foibleſſe de faire bâtir à l'honneur de ſon cheval Bucéphale. Maty. La ville de *Lahor* eſt ſituée par les trente trois degrez de latitude, & les cent dix-neuf degrez quarante minutes de longitude.

LAHOR, Royaume. Voyez PENCAB.

LAHRA. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Lahra*. Cette ville a eû ſes Seigneurs particuliérs, qui l'étoient auſſi de ſon tèrritoire. Il n'y a pas longtems que le dèrniér étant mort ſans enfans mâles, le Marquis de Dourlac qui avoit épouſé l'hérítière de *Lahra*, la réünit à ſes autres domaines.

LAI.

LAI. Voyez Lay.

LAJAZZO, ou Ajazzo. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Natolie. *Iſſus, Adjacium*. Elle eſt dans la partie occidentale du Beglièrbeglic d'Alep, au ſeptentrion d'Aléxandrette. Elle a un bon port. On écrit auſſi *Adjazzo* & *Ajaccio*.

Le Golfe de *Lajazzo* eſt un golfe de la Méditèrranée, entre les côtes de Syrie, de l'ancienne Cilicie, & de l'iſle de Chypre. *Adjacii Sinus*; autrefois *Sinus Iſſicus*. Il prend maintenant ſon nom de la ville de *Lajazzo*, qui eſt ſur ſes bords.

Lajazzo, ou *Ajazzo*, ou comme Samſon écrit *Adiazzo*, eſt encore une ville de l'iſle de Corſe, qui en a été autrefois capitale. *Adjacium*, anciennement *Urcinium*. Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle, au bord d'un golfe qui porte ſon nom.

LAÏC, que. Voyez LAÏQUE.

LAICHEU. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Laicheum*. Elle eſt la ſixième de la province de Quantung, & ſituée près de la côte, où elle a un bon port, vis-à vis de la ville de Hainan. *Laicheu* eſt capitale d'un tèrritoire, où il y a ſix autres villes. Maty.

LAICTOURE. Voyez LECTOURE.

LAÏCOCÉPHALE. ſubſt. m. & f. Hérétique qui reconnoit un laïc pour chèf de l'Égliſe. *Laicocephalus, a*. On a donné quelquefois ce nom aux Anglicans dont Samſon & Moriſon étoient les chèfs, parce qu'ils étoient obligez de reconnoître le Roi du lieu où ils vivoient pour chèf de la Religion. Voyez Sanderus *Héréſ*. 120e.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de *λαϊκὸς*, laïc, & *κεφαλὴ*, tête.

LAID, aide. adj. ſ. *Deformis*. Difforme, qui a quelque défaut remarquable dans les proportions, ou dans les couleurs requiſes pour la beauté; qui a des figures, ou une qualité déſagréable à la vûë, ou à l'idée que nous nous ſommes formé du beau. Rigaud, dans ſes notes ſur Tèrtulien, a dit que Jésus-Christ étoit *laid*, & le P. Vavaſſeur l'á refuté par un livre intitulé *De formâ Chriſti*. Cette *laide* avec ſes richeſſes, ne peut avoir que des adorateurs mèrcénaires. S. Évr. Une femme *laide* & ajuſtée en paroît encore plus *laide*. Bell.

Une Belle ſe damne, on la preſſe, on l'enflâme;
On fait contre elle cent efforts:
Afin de vous ſauver, le Ciel a mis vôtre âme
En ſûreté dans un laid *corps*. Bens.

Les nez camus ſont *laids* en France, & beaux en Affrique. On dit par injure à une femme, qu'elle eſt *laide* comme une guenon, que c'eſt une *laide* bête, qu'elle eſt *laide* à faire peur, qu'elle eſt richement *laide*; à un homme, que c'eſt un *laid* magot, un *laid* mâtin; à un enfant, Fi qu'il eſt *laid*, le gros *laid*. Il divèrtit & la *laide* & la belle. La Font.

Laid, ſe dit auſſi des animaux, & ſur tout de ceux, qui outre qu'ils ſont mal faits, ſont dangereux & odieux, comme l'orfraye, le chathuant, le crapaut, le ſinge, l'ours. Les Latins diſoient en ce même ſens, *Fadum, obſcænum, immundum animal*.

Laid, ſignifie auſſi, Vilain & incommode. *Triſtis, rudis, ingratus*. Il habite dans une *laide* maiſon; c'eſt à-dire, mal bâtie & obſcure. Il a amené une *laide* mode. Voilà une *laide* garniture.

L'hivèr

L'hivèr eſt une *laide* ſaiſon. Le tems n'eſt pas *laid*, on peut s'aller promener.

LAID, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Turpis.* Il y a du *laid* & du beau dans cette Comédie, dans ce tableau, dans cette broderie. Il n'y a rien de plus *laid* que le vice & la crapule, que l'yvrognerie & l'impureté. On a convaincu cet accuſé d'un cas fort *laid* & fort ſâle.

On dit provèrbialement qu'il n'y a point de belle priſon, ni de *laides* amours. On dit auſſi d'une louve, qu'elle s'abandonne au plus *laid* qu'elle trouve.

LAID, & LAIT. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie injure, affront. *Injuria, contumelia.* Quiconques che ſoit à qui on fache *lait*, & chil à qui on fait le *lait*, ſe défent encontre chelui qui li fait le *lait*, il ne doit point d'amande, &c. US D'AMIR.

LAIDANGER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie injurier de paroles, dire des laidanges. *Convitiari.*

LAIDANGE. ſ. f. *Opprobria.* Vieux mot qui ſe trouve dans les Hiſtoires & dans les Coutumes. Le mot de *laidange* ſignifie des injures vèrbales, deſquelles celui qui avoit injurié à tort ſe devoit dédire en Juſtice, en ſe prenant par le bout du nez. Souffrir mout de *laidanges* & de reproches vilaines. LE MIR.

Vèrs Jire cheminent grant èrre,
Pour faire au Comte Gui laidanges. GUIART.

Ce mot vient du Grèc λοιδορεῖν, qui ſignifie *injurier.* Du Cange dit que le mot de *laid*, ou de *laidange*, vient de *lada* & *ladare*, vieux mots qui ſe diſoient autrefois, quand la Loi pèrmettoit de ſe purger de cèrtains crimes & vilaines actions par le ſèrment de pluſieurs pèrſonnes, dont le nombre ſe proportionnoit à la qualité du crime, à la réputation de l'accuſé. Ainſi on diſoit faire *laid* à quelqu'un, pour dire, lui faire injure, & l'obliger à ſe purger par ces ſortes de ſèrmens qu'on appelloit dans la baſſe Latinité *lada*, & en François *laid*, dont eſt fait mention dans la Coûtume d'Amiens.

LAIDANGIER. v. act. Vieux mot, qui ſe trouve dans des titres de l'Hiſtoire de Bretagne, & qui ſignifie faire confuſion. *Pudore afficere, Conviciari, contumelia afficere, probris onerare.*

Ce mot vient du vieux mot Breton *llaid*, qui ſignifie de la boüe, ou de *llad*, qui ſignifie tuer. LOBIN. *Hiſt. de Bret. Gloſſ.* C'eſt la même chôſe que *laidanger.*

LAIDER, & LAEDER. ſubſt. m. Tèrme de Coutumes. Les *laidèrs*, ou *laedèrs*, ſont les Collecteurs d'un cèrtain droit appellé *laide*, ceux qui le lèvent. *Leidarii, Leudarii.* Voyez de la Thomaſſière Cout. de Bèrry.

LAIDERON, ou LAIDRON. ſubſt. f. *Invenuſta.* C'eſt ainſi qu'on appelle par injure & en tèrmes bas, une jeune fille, ou une jeune femme, qui eſt laide. Ce jeune homme à épouſé une petite *laidron* qui fait la belle, & la coquette.

Il y en a qui diſent *laidronnes.* Ces pauvres *laidronnes* s'ajuſtoient tout de leur mieux. LA SUZE.

LAIDEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt laid. *Deformitas.* La *laideur*, & la beauté, dépendent du caprice, & de l'imagination des hommes.

Son extrême laideur *la force d'être ſage,*
Et le ſeul déſeſpoir fait ſa dévotion. GOM.

LAIDEUR, ſe dit auſſi figurément en Morale. *Turpitudo.* La ſeule *laideur* du vice nous en devroit dégoûter. Il a fait une lâche action, qui a toute la *laideur* qu'on puiſſe imaginer.

LAIDIR. v. act. Vieux mot, qui ſignifie faire laid, laidanger, lédir. Voyez ces mots.

LAIE. ſubſt. fém. *Aper fœmina, porca fera.* Tèrme de Chaſſe. La fémelle d'un ſangliér, ainſi nommée, parceque les Chaſſeurs la laiſſent pour faire des petits, ou de ce qu'on laiſſe parmi des arbriſſeaux qu'on appelle *lais.* On les diſtingue ſelon leur âge, en jeunes, grandes, & vieilles.

LAIE, en tèrmes de Forêtiér, eſt une route couppée dans une forêt. *Semita, callis, trames.* Il eſt pèrmis aux Arpenteurs de faire des *layes* de trois piéds pour porter leur chaîne, quand ils en ont beſoin pour arpenter, ou marquer les couppes. L'Ordonnance déffend aux Gardes d'enlever le bois qui a été abbatu pour faire des *layes.* On écrivoit autrefois *lée*, d'où eſt venu le mot d'*allée* dans les jardins, comme qui diroit *lée.*

Ce mot eſt formé *à latâ viâ, vel quod lateri agri aut ſilvæ adjaceat.* On trouve auſſi dans les vieux titres *lada, leia*, & *lia*, en ſemblable ſignification.

LAIE, ſignifioit autrefois en vieux François, une forêt; d'où vient le nom de S. Gèrmain en *Laie. Sylva.* Dans les vieux titres Latins on l'appelle *laya.* Ce mot a encore ſignifié plus particulièrement autrefois une cèrtaine quantité de bois, un cèrtain éſpace de forêt.

LAIE, en tèrmes de Maçonnerie, eſt un marteau de Tailleur de pièrre, bretelé & dentelé, qui laiſſe ſur les pièrres taillées des rayes, ou bretures qui s'appellent auſſi *laies. Malleus denticulatus.*

LAIER. v. act. Faire des routes dans une forêt, ou marquer les lais ou bailliveaux qu'il faut laiſſer en la couppant. *Laier* les bois en la Coutume d'Orléans, & diviſer une forêt par pluſieurs laies, ou routes.

LAIER, ſignifie auſſi, Tailler une pièrre avec une laie. *Denticulato malleo lapidem cadere.*

LAIETTE. LAIETTIER. LAIEUR. Voyez LAYETTE, &c.

LAINAGE. ſ. m. Qui conſiſte en laine. *Lanea merces, laneum opificium.* Ce Marchand fait grand trafic de *lainages*, de toiſon de laine. Cet Abbé a les dîmes des *lainages* & charnages dans ces trois Parroiſſes; c'eſt-à-dire, la dîme des toiſons des moutons, la dîme des agneaux & des cochons.

LAINE. ſ. f. *Lana.* Poil, toiſon des moutons. Ce Fèrmiér a deux troupeaux de bêtes à *laine.* Tavèrniér a rapporté que la *laine* d'Aſie eſt incomparablement plus fine que celle d'Europe, & qu'apparemment c'étoit cette riche toiſon qu'on chèrchoit à Colchos. Il y a des moutons à grande *laine.* Parmi nos monnoyes du Roi Jean, & de Charles VI. il y avoit les moutons à la grande *laine*, qui étoient l'Agneau Paſcal de S. Jean Baptiſte. Les vèrs ſe mettent dans les laines graſſes. Il faut donner pluſieurs préparations à la *laine*, la laver, dégraiſſer, échauder, carder, fouler, filer, & teindre. On appelle *laine* mère, celle qui ſe prend ſur le dôs des brebis, & des moutons, & c'eſt la meilleure. Il y a de la *laine* qu'on appelle *cuiſſe*, & d'autre qu'on appelle *ventre*; à cauſe de l'endroit de la bête où on la prend. On appelle *laine cruë*, celle qui n'eſt point apprêtée. On file la *laine* en écheveaux, en pelotons.

Les *laines* les plus éſtimées ſont les *laines* de Ségovie, les *laines* d'Anglетèrre, les *laines* de Bèrry. On dit que ces dèrnières ont une propriété ſingulière que nulle autre n'a, qui eſt de faire des ligatures avec toutes ſortes d'autres *laines.* Dans l'Antiquité on éſtimoit celles de l'Attique, celles de Mégare, celles de Laodicée, celles de Milète &c. En Italie celles de la Grande Grèce, celles de l'Apulie, ou l'Apouille, mais principalement la *laine* de Tarente. On vante encore celle de Parme & celle d'Altino dans la Lombardie, qui du tems de Columelle l'emportoit même ſur celle de Tarente. Voyez cet Auteur L. VII. C. 2. & Varron *De Re Ruſt. L. II. C.* 2. qui dit qu'on avoit coutume de couvrir les brebis de peaux, pour que leur *laine* ne ſe gâtât point.

Les Anglois prétendent que la bonté des *laines* d'Éſpagne vient de ce que ſous Henri II. Roi d'Anglетèrre on fit paſſer de cette Iſle des troupeaux en Éſpagne. D'autres diſent que ce ne fut que ſous Edoüard IV. en 1465. Ce qui eſt faux.

On dit que dans les Salles du Parlement d'Anglетèrre les ſiéges ne ſont autre chôſe que des ſacs de *laine*, pour faire continuellement penſer aux membres de ce Corps que les *laines* & le commèrce des *laines* ſont un des principaux appuis & fondemens du Royaume.

Un Ouvriér en *laine. Lanarius.* On le dit auſſi d'un Marchand de *laine.* Un Cardeur de laine, *Lanarius Pectinarius*, que l'on trouve dans une ancienne inſcription. On trouve auſſi *Lanarius coactilarius*; mais c'eſt un Chapeliér.

L'Art de travailler la *laine. Lanificium.* Les Anciens attribuoient à Minèrve l'invention de cet art, c'eſt pourquoi ils lui en donnoient le ſoin & la ſurintendance.

Filer la *laine*, fileuſe de *laine*, *lanifica.* Qui a la garde des *laines*, des habits de *laine. Lanipendia.* L'endroit où ſe gardent les *laines. Lanipendium.* Voyez la régle de Saint Céſaire pour les Religieuſes C. 28. Voyez ſur la *laine* Pline L. VIII. C. 47, 48. Voſſius *De Idolol. L. III. C.* 70.

Laine vient du Latin *lana.* Iſidore dans ſes étymologies L. XIX. C. 27. dérive *lana* de *laniare*, parcequ'avant que l'on tondît les brebis, on leur arrachoit la *laine*, d'où vient auſſi le nom *vellus*, de *vellere*, mais comme Voſſius l'a remarqué, il y a bien de la différence entre *vellere*, tirer, arracher, & *laniare*, déchirer, mettre en pièces. Il faut donc tirer *lana* de λῆνος, en dialecte Dorien λᾶνος, qui comme Héſychius le marque ſignifie la même chôſe que ἔριον, de la *laine.* Selon l'Auteur du Jardin des Racines Grècques il vient de λάχνη, *lana*, *lanugo.*

LAINE, ſe dit auſſi de cette même toiſon préparée dont on fait divèrſes étoffes & ouvrages. Les tapiſſeries de *laine* ont des couleurs bien plus vives. La fèrrandine eſt une étoffe moitié ſoye, & moitié *laine.* La tiretaine eſt moitié *laine*, & moitié fil. Le drap n'eſt fait que de bonne *laine.* Un chapeau de *laine* de vigogne. On fait auſſi des matelars de *laine.* Il eſt déffendu aux ouvriérs de mêler les *laines*, parceque les unes foulant moins que les autres, cela rend le drap creux & imparfait.

LAINE DE MOSCOVIE. C'eſt ainſi qu'on appelle le duvèt des caſtors, qu'on tire adroitement, ſans offenſer, ni gâter le

grand poil. Ce ſecrèt de tirer ainſi le duvèt des caſtors, n'eſt pas encore connu en France.

On dit provèrbialement qu'un homme ſe laiſſe tondre la *laine* ſur le dôs, lorſqu'il eſt ſimple, doux & patient, qu'il ſe laiſſe maltraitter, ou piller, ſans ſe défendre. On dit auſſi qu'un filou tire la *laine*, quand il vole la nuit les chapeaux, ou les manteaux des paſſans; de là vient qu'on appelle *Tireurs de laine*, ces ſortes de voleurs.

LAINEUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de laine. *Lanoſus*. On le dit des moutons, quand ils ont encore leur toiſon ſur le dôs, & des étoffes bien garnies de laine.

LAINIÉR, IÉRE. ſ. m. & f. *Lanarius*. Marchand qui vend des laines, & ſur tout de celles qui ſont en échevau, qu'on employe aux tapiſſeries, franges, & autres ouvrages. Prèſque tout Paris appelle ces ſortes de Marchands *Lainiérs*, mais entre eux & dans leurs lettres de Maîtriſe, ils s'appellent *Teinturiérs en laine*.

LAINO. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg de la Calâbre Citérieure. *Lainum*. Il eſt ſur la rivière de Léo, à quatre ou cinq lieuës au deſſus de Scalea. Quelques Géographes prennent *Laino* pour la petite ville des Brutiens, nommée *Laus*, ou *Laum*, que d'autres mettent à Scaléa. MATY.

LAÏQUE. adj. m. & f. & ſubſt. *Laicus*. Qui vit en pèrſonne du monde, qui n'a aucun engagement dans l'état Écléſiaſtique. Les Écléſiaſtiques ont beaucoup de priviléges que n'ont point les *laiques*. Un Clèrc qui eſt pris en habit *laique* pèrd ſon privilége de renvoi. Les Religieuſes ne ſont plus au nombre des pèrſonnes *laiques*. Voyez LAY.

LAIRE. Voyez LÈRE.

LAIS. ſ. m. Tèrme des Eaux Forêts. *Arbor reſes, proletaria*. Jeune bailliveau de l'âge du bois, qu'on laiſſe quand on couppe le taillis, afin qu'il revienne en haute futaye. Toutes les Ordonnances ſur le fait des eaux & forêts, enjoignent de laiſſer par chacun arpent vingt-ſix bailliveaux de l'âge du bois qu'on nomme des *lais*, outre les autres bailliveaux anciens & modèrnes.

Ce mot vient du vèrbe *laiſſer*, parceque *lais* eſt un jeune arbre qu'on laiſſe dans les coupes de bois, qu'on ne coupe point, comme le reſte du bois.

Dans quelques Coutumes le mot de *lais* ſignifie la croiſſance que la rivière donne au Seigneur Juſticier. Attèrriſſement fait par une rivière. *Accretio, incrementum quod alluvione fit*, s'appelle communément *lais*, la croiſſance que la rivière donne. COUT. DE BOURBONN. art. 340.

Ce mot s'eſt dit apparemment parcequ'une rivière *laiſſe* ces tèrres, qu'elle ne les couvre plus, qu'elle ſe retire ailleurs.

Le mot de *lais* ſignifie auſſi quelquefois la même chôſe que *laya*, tèrme de Coutumes. Voyez ce mot.

LAIS. ſ. m. Nom propre d'une ville des Chananéens, & de la Tèrre Sainte. *Lais*. Quelques-uns écrivent *Laiſh*, ou *Laiſch*, pour éxprimer le ש, *Schin* Hébreu. Cette ville étoit à l'éxtrémité de la Tèrre Sainte du côté du nord, & dans le tèrritoire aſſigné à la Tribu d'Aſer; mais une petite Colonie de la Tribu de Dan s'en étant emparée, ils s'y établîrent. Sous les Chananéens elle ſe nommoit *Lais*. Les Iſraélites la nommèrent enſuite Dan. Voyez ce mot au II. T. p. 490. M. Reland prétend auſſi que c'eſt la même que la Léſem de Joſué XIX. 47. Les Grècs la nommèrent Paneas, Dioſpolis, Céſarée de Philippe, & enfin Néroniade. Elle eut un Évêque ſuffragant de Tyr. Elle eſt détruite depuis longtems; on la nomme aujourd'hui Belina, ou Belenas, ou ſelon quelques-uns Bolbec. *P. Lubin*.

LAISA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, dont il eſt parlé dans Iſaïe X. 30. *Laiſa*. Athénée en parle auſſi L. IV. C'eſt la même chôſe que Laïs, & conſéquemment la même que Dan. L'endroit d'Iſaïe ſemble montrer qu'elle étoit aux éxtrémitez du païs, ce qui convient à Dan. Voyez LAIS.

LAISCHE. ſ. f. Eſpéce d'hèrbe qui croît dans les prez, & qui ſe mêlant avec le foin bleſſe la langue des chevaux. Ce foin ne vaut rien, il eſt tout plein de *leiches*. *Sparganium*.

LAISCHE, ou LESCHE. ſ. f. Vieux mot. Lame de fèr. *Lamina*. Une Ordonnance de Jean Duc de Bretagne, de l'an 1425. porte, Ceux qui ſauront tirer de l'arc, qu'ils aient arc, trouſſe, cappeline, couſtille, hache, ou mail de plon, & ſoient armez de forts jacques, garnis de *laiſches*, chaiſnes, ou mailles, pour couvrir les bras. *Hiſt. de Bret. T. II. p. 999.* On dit encore en Bretagne une *laiſche* de beurre. LOBIN. *Gloſſ.* Les bras couvèrts de *leſches* & mailles doſer. *Ib. p.* 190.

LAISSADE. ſ. f. Tèrme de la Marine des Galères. L'endroit d'une galère où l'on diminuë la largeur des fonds en venant ſur l'arrière. Ce tèrme de *laiſſade* n'eſt en uſage que parmi quelques ouvriérs, ceux qui parlent bien diſent *queſte de poupe*. Il y en a qui écrivent l'*aiſſade*, cette ortographe eſt mauvaiſe.

LAISSÉES. ſ. f. plur. *Apri ſtercus*. Quelques-uns diſent *laiſſes*, mais mal. Tèrme de Vénérie, qui ſe dit de la fiente du loup, du ſangliér, des bêtes noires. SAL. Ménage dit *laiſſes*.

LAISSER. v. act. *Relinquere*. Ce vèrbe n'a rien que de réguliér dans ſa conjugaiſon: ainſi c'eſt mal parler que de dire au futur de l'Indicatif, & à l'Imparfait du Subjonctif *je lairrai*, *je lairrois*: il faut dire, *je laiſſerai*, *je laiſſerois*. VAUG. Il ſignifie, Mettre, dépôſer quelque chôſe en cèrtain endroit. On a *laiſſé* en dépôt le corps de ce défunt dans l'Égliſe. Il a *laiſſé* ſon manteau en gage au cabaret. Il a *laiſſé* ſon train à la campagne. On a *laiſſé* ces meubles ſaiſis en la garde d'un tel. On lui a *laiſſé* à dîner, on lui en a gardé.

Ce mot vient, ſelon quelques uns, de *laxare*, Latin; ſelon d'autres, de *laſſen*, Allemand, qui ſignifie la même chôſe.

LAISSER, ſignifie auſſi, Quitter, abandonner. Mon Locataire a emporté de nuit ſes meubles, Il n'a *laiſſé* que les quatre murailles. C'eſt un goinfre qui ne laiſſera pas grand bien à ſa famille. Il a *laiſſé* ſa veuve & ſes enfans à l'hôpital. C'eſt un négligent qui *laiſſe* tout ſon bien à l'abandon, qui *laiſſe* tout en voye, qui *laiſſe* tout traîner. Ces aſſaſſins l'ont *laiſſé* pour mort. Ces voleurs l'ont dépouillé, ne lui ont *laiſſé* que ſa chemiſe. Il a *laiſſé* ſes Aſſociez dans la naſſe, tandis qu'il s'eſt tiré d'affaire. Il a *laiſſé* là ſon travail, ſon entrepriſe, il l'a quittée, ou diſcontinuée.

LAISSER, ſignifie auſſi, Quitter quelque chôſe, s'en éloigner. *Diſcedere ab.* Quand une femme eſt impudique, il la faut *laiſſer* là, la *laiſſer* pour telle qu'elle eſt. Adieu vous dis, je vous *laiſſe*, je m'en vais. J'ai *laiſſé* ces yvrognes à table, en bonne ſanté, en bon état. J'ai *laiſſé* le bon chemin, j'ai pris trop à gauche.

LAISSER, ſignifie auſſi, Étre, demeurer malgré quelque obſtacle. Quoiqu'on diſe contre lui, il ne *laiſſe* pas d'être honnête homme. *Nihilominus vir probus eſt.* Cela ne *laiſſe* pas d'être cèrtain, quoique peu vraiſemblable.

LAISSER, ſignifie auſſi, Donner, céder, tranſporter. *Legare, dare, concedere.* Cet homme a *laiſſé* tout ſon bien à ſes enfans. Il a *laiſſé* par ſon teſtament beaucoup à l'Égliſe. Il a *laiſſé* la fèrme de ſa tèrre à tel prix. Aléxandre *laiſſoit* à ſes gens le profit de ſes conquêtes, & ils lui en *laiſſoient* toute la gloire.

LAISSER, ſignifie auſſi, endurer, pèrmèttre. *Sinere, permittere.* *Laiſſez*-moi ſoûpirer à mon aiſe. Se *laiſſer* émouvoir aux impulſions de la grâce. FÉN. *Laiſſez*-moi vivre à ma fantaiſie. *Laiſſez*-moi la libèrté du choix de faire ce que je voudrai. On l'a *laiſſé* aller & venir ſans lui dire mot; on l'a *laiſſé* ſur ſa bonne foi. Il faut *laiſſer* faire, *laiſſer* dire, *laiſſer* penſer à chacun ce qu'il lui plaira. Il faut *laiſſer* aller les chôſes comme elles vont. Ce Critique ne *laiſſe* rien paſſer qu'il ne reprenne. On *laiſſe* crier le peuple quand on *laiſſe* vivre les ſoldats à diſcrétion. *Laiſſez*-lui roſſer ſa femme tout ſon ſaou. MOL. On dit auſſi, Je me ſuis *laiſſé* dire une telle nouvelle; pour dire, j'ai ſouffèrt qu'on me l'ait dit. Il s'eſt *laiſſé* enfin pèrſuader. C'eſt un poltron qui s'eſt *laiſſé* battre.

LAISSER, ſignifie auſſi, Communiquer, donner, faire reſter. Ce vin *laiſſe* un mauvais déboire, un mauvais goût. L'encens brûlé *laiſſe* une bonne ôdeur dans la chambre. Le gibiér *laiſſe* quelques veſtiges, ou ſentiment par où il paſſe, qui le fait ſuivre par les chiens. On dit en ce ſens, les ennemis ont *laiſſé* dix mille hommes ſur la place; pour dire, qu'ils ont été tuez, qu'ils y ſont demeurez.

LAISSER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui n'eſt pas fèrme, robuſte, vigoureux. Ce jeune homme ſe *laiſſe* aller en danſant, n'eſt pas fèrme ſur ſes jambes. Ce malade *laiſſe* tout aller ſous lui. Enfin il s'eſt *laiſſé* mourir. Ce cheval bronche, & ſe *laiſſe* tomber trop ſouvent. Il s'eſt *laiſſé* aller & entraîner au courant.

En tèrmes de chaſſe, on dit, *laiſſer* courre les chiens, pour dire, les lâcher, & même le lieu deſtiné à les lâcher s'appelle, le *Laiſſer courre*.

LAISSER, ſe dit auſſi en chôſes Morales. Je *laiſſe* cela à vôtre prudence, à vôtre conduite. *Prudentiæ tuæ relinquo, permitto.* Pour dire, Je m'en rapporte à vous. Le Prince *laiſſe* le ſoin à ſes Miniſtres du gouvèrnement des affaires. Il ſe *laiſſe* aller à la triſteſſe, au déſeſpoir. Il a *laiſſé* une bonne opinion de ſon mérite, de ſa valeur. Il *laiſſe* à ſa famille beaucoup d'honneur, un grand éxemple de vèrtu. L'Évangile dit que de deux pèrſonnes étant ſous un même toit, une ſera priſe, l'autre ſera *laiſſée*. Dieu ne *laiſſe* jamais les Élûs ſans ſecours, ſans conſolation. Un Orateur dit auſſi, Je *laiſſe* à part milles autres bonnes qualitez, par une figure qui s'appelle *prétérition*. Cette parole qu'il a lâchée *laiſſe* beaucoup à penſer, donne occaſion de faire pluſieurs réflexions.

LAISSER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On ne *laiſſe* pas de ſemer pour les pigeons; c'eſt à dire, qu'un petit inconvénient ne doit pas empêcher l'entrepriſe d'une bonne affaire. On dit qu'il faut *laiſſer* le monde comme il eſt; pour dire, qu'il eſt

eſt dangereux de troubler l'ordre qui eſt déjà établi. On dit qu'une fille a *laiſſé* aller le chat au fromage, pour dire, qu'elle a fait faux bond à ſon honneur. On dit qu'un homme a fait comme les belles filles, qu'il s'eſt *laiſſé* aller, pour dire, qu'il n'a pû reſiſter aux prières, aux importunitez de quelqu'un. On dit qu'un homme a *laiſſé* ſes bottes en quelque endroit; pour dire, qu'il y a *laiſſé* la vie. On dit à ceux à qui on *laiſſe* la dèrnière part, encore y a-t-il à choiſir, vous avez à prendre, ou à *laiſſer*. On dit qu'on a donné à quelqu'un un *tire-laiſſe*, pour dire, qu'on lui a fait eſpérer quelque profit, dont on l'a enſuitte fruſtré. On dit, ſe *laiſſer* tondre la laine ſur le dôs, ſe *laiſſer* mener par le nez comme un buſle; pour dire, ſouffrir l'empire ou les volontez d'autrui. Il vaut mieux *laiſſer* ſon enfant morveux, que de lui arracher le nez, ſouffrir un petit mal pour en éviter un plus grand. On dit qu'un homme a *laiſſé* de ſes plumes en quelque endroit; pour dire, qu'il y a fait quelque pèrte. On dit auſſi, qu'on a beau être las, on ne *laiſſe* pas d'aller; pour dire, qu'il ſe faut évèrtuer dans la néceſſité.

LAIſSES. ſ. f. pl. On appelle *laiſſes*, ou *relais*, les tèrmes que la mèr a *laiſſées* ſur le rivage.

Laiſses, en tèrmes de Vénerie. Voyez Laissées.

LAIT. ſ. m. Liqueur blanche que la nature prépare dans les mammelles des femmes pour nourrir leurs enfans, ou dans les tettes des animaux pour nourrir leurs petits. *Lac*. Le *lait* ſelon le ſentiment des Anciens eſt fait du ſang; mais la plûpart des Modèrnes ſoutiennent que ce n'eſt que du chile tout pur qui eſt porté par les artères aux mammelles, & qui ſans autre coction eſt criblé par les glandes dont elles ſont compôſées, de la même manière que l'urine dans les reins eſt criblée au travèrs des glandes rénales, ſans y recevoir prèſque d'altération. Le *lait* eſt un compôſé de globules qui nagent dans une liqueur claire & tranſparente, qu'on appelle *petit lait*, & qui ſont de differente groſſeur, comme obſèrve M. Leeuwenhoeck. Le *lait* eſt compôſé de trois ſortes de parties, de butireuſes, de caſéeuſes, & de ſéreuſes. Les butireuſes ſont la créme, & ce qu'il y a d'onctueux qui s'éleve au deſſus du *lait*. Les caſéeuſes ſont les plus groſſières, & celles qui ſe coagulent & dont on fait les fromages; & les ſéreuſes ſont proprement la limphe, & ce qu'il y a de plus liquide, que nous appellons le *lait clair*, ou le *petit lait*.

Dans l'analyſe du *lait* de vache & de chévre, la liqueur aqueuſe a une ôdeur agréable, & même la liqueur rouſſe ne ſent pas mauvais, mais comme un gâteau frais & un peu grillé; au lieu que le lait d'âneſſe dès le commencement de la diſtillation a rendu une ôdeur fade & déſagréable qui a augmenté de plus en plus, & eſt devenuë ſemblable à celle de la vieille graiſſe, ou du vieux oing. Cette différence ſemble venir de ce que le *lait* de vache & de chévre contient à peu près autant de matière butireuſe que de caſéeuſe, ou de créme que de fromage, & que le *lait* d'âneſſe contient trois ou quatre fois plus de fromage que de créme. *Mem. de l'Acad.* 1712.

Le *lait* vient aux mammelles des femmes, quand elles ſont groſſes de quatre mois. Leur *lait* ſe pèrd, ſi on ne les tire. La fermentation du *lait* qui ſe fait aux prémiérs jours qu'une femme eſt accouchée, lui donne une fiévre qu'on appelle *fiévre de lait*. Ariſtote dit que quelques hommes ont du *lait* aux mammelles. Cardan dit en avoir vû un qui en avoit aſſez pour nourrir un enfant; & les Relations d'Amérique diſent que les hommes y en ont en grande quantité. En ſuçant le bout du ſein d'un homme, ou d'une fille, on fait enfin venir du lait.

Le *lait* aigri, ou corrompu dans l'eſtomac des enfans, leur cauſe pluſieurs maladies. Un remède excellent, à ce que prétend Dohel, Medecin de Malmuyen en Danemarck, dans une Diſſertation qu'il en a fait, eſt de leur faire prendre un vèrre d'eau ſalée, c'eſt à dire, dans laquelle on a jetté & fait diſſoudre un peu de ſel. C'eſt un émétique qui leur fait jetter toute la pourriture de l'éſtomac; il aſſure qu'il eſt éprouvé dans le nord, où les païſans le donnent à leurs enfans avec ſuccès. Il dit l'avoir éprouvé lui-même dans ſa jeuneſſe, & avoir été guéri par là. Au reſte, ce remède n'a pas le ſuffrage ſeul des païſans & de l'expérience, Celſe en a parlé L. I. C. 3. Cependant comme les enfans ſont toujours extrêmement délicats, pour éviter les mauvais effets que ce remède pourroit faire ſur leur ventricule tendre, Mr. Dohel croit qu'il vaut mieux encore prendre de la ſaumure qui ſurnage ſur le beurre ſalé, lequel aura émouſſé les pointes du ſel. Le *lait* aigri qui nous paroît ſi déſagréable, & qui nous incommode, ne fait aucun mal, & paroît fort bon aux Arabes. Ils le laiſſent aigrir pour le prendre, & ils le trouvent délicieux.

On appelle un veau de *lait*, un cochon de *lait*, ceux qui tettent encore.

On dit en ce ſens, qu'un enfant a été nourri tout d'un *lait*, quand il n'a eu qu'une nourrice; qu'il l'a été de deux *laits*, quand il en a changé. On appelle un *lait* nouveau, celui d'une femme accouchée depuis peu; un *lait* d'un an, quand il y a un an qu'elle nourrit un enfant; un vieux *lait*, quand il eſt ſuranné. On dit que deux enfans qui ont tetté d'un même *lait* ſont frères de *lait*: ce qui ſe dit auſſi d'un nourriçon, & du fils de la nourrice du même âge. On appelle dents de *lait*, les prémières dents qui viennent aux enfans durant qu'ils tettent, & qui tombent avec l'âge.

On dit figurément, Succer une opinion, une doctrine, avec le *lait*; pour dire, l'apprendre, en être inſtruit dès la plus tendre enfance.

Titus ouvre les yeux:
Quel air reſpire-tu? N'es-tu pas dans des lieux,
Où la haine des Rois avec le lait *ſuccée,*
Par crainte, ou par amour, ne peut être effacée? Rac.

Lait, eſt auſſi un aliment pour les grandes pèrſonnes, qui ſèrquelquefois de remède. Les Tartares vivent principalement de *lait* de jument. Les Anciens s'en ſervoient particulièrement, auſſi bien que du *lait* de chameaux. On met les malades au *lait* d'âneſſe, au *lait* de vache, pour les rafraîchir; & de là viennent ces façons de parler, Être au *lait*, prendre du *lait*. On fait du fromage de *lait* de vache, de *lait* de chévre, de *lait* de brebis, de buffle, &c. Le *lait* ſe caille par quelque acide, par la préſure. On mange du *lait* cru, & du *lait* bouilli. On appelle *lait clair*, ou *petit lait*, cette ſéroſité qui ſe ſepare du caillé par l'acide. Il a deux autres ſubſtances, qui ſont le beurre, & le fromage. Voyez ſur la police du *lait* le Traité de Police de M. de la Mare L. IV. T. VII. & L. V. Titr. XXIII. C. VII. §. 1.

On appelle en tèrmes de Manége, des chevaux *ſouppe de lait*, qui ſont roux & blancs, & qui reſſemblent au potage au *lait* où l'on a mis force ſucre. On le dit auſſi des pigeons, & ce ſont les plus éſtimez.

Lait, ſe dit auſſi de pluſieurs liqueurs, tant naturelles qu'artificielles, qui reſſemblent à du *lait* ſeulement par la couleur. Le *lait*, ou le ſûc de titimalus, eſt très-acide & corroſif. Le *lait* du figuiér guérit, à ce qu'on dit, les porreaux, ou vèrruës. Les œufs frais, cuits à-propos, rendent du *lait*. On éxprime du *lait* des amandes pilées, qu'on appelle *lait d'amendes*. *Lait* de chenevis. Il faut donner du *lait* de chenevis aux Serins quand ils ſont malades. Le *lait* de chenevis ſe fait ainſi; vous prendrez une poignée de chenevis que vous laverez dans de l'eau de fontaine, & après vous l'écraſerez avec un pilon de bois, dans une ſeconde eau, vous éxprimerez cela fortement dans un linge blanc, & vous vous ſèrvirez de cette eau, qu'on appelle *lait* de chenevis. Hèrvieux. Le *lait* de chenevis échauſe les oiſeaux.

On appelle auſſi *lait de chaux*, *Albarium opus*, la liqueur claire & blanche qu'on tire de la chaux, quand on l'éteint, & dont on blanchit les murailles.

Le *chemin de lait*, ou *voye lactée*, ou ſelon le peuple, le *chemin de Saint Jaques*, eſt un éſpace dans le ciel qui paroît en forme d'écharpe blanche dans une nuit fort ſereine: ce qui eſt cauſé par la lumière d'une infinité d'étoiles qu'on y découvre avec le Téleſcope. Voyez Voye.

Lait de la Lune. Tèrme de Chymie. *Lac Lunæ*. C'eſt ce qu'on appelle autrement fleurs d'argent, *flores argenti*. C'eſt une tèrre blanche, poreuſe, friable, inſipide, mais qui ſe diſſout dans l'eau, & qui la teint en couleur de *lait*. C'eſt un ſublimé, un extrait de la matière qui ſe trouve communément dans les mines d'argent. C'eſt de là que lui vient ſon nom. *Harris*.

Les Naturaliſtes appellent auſſi *lait de la lune*, l'Agaric foſſile, qui n'eſt pas le vrai Agaric, & qui n'en a qu'improprement le nom, & n'en a pas tous les éffets. *Choriér, Hiſt. de Dauph. L. I. T. I. p.* 58.

Lait Virginal, eſt une liqueur qui a été ainſi nommée, parce qu'étant vèrſée dans de l'eau, elle la blanchit comme du lait, & que les filles s'en ſèrvent pour ſe décraſſer, & pour embellir leur peau. Le *lait virginal* ſe prépare avec le ſel de Saturne diſſout dans du vinaigre diſtillé; ou avec la teinture de ſtorax & de benjoin faite avec de l'éſprit de vin. On en fait de pluſieurs autres manières.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique *lait virginal*, ou *lait de la vièrge*, ou *lait* des Philoſophes, ſignifie le mèrcure Hèrmétique, ou la pièrre au blanc fondante, & projettée ſur quelque métal qu'elle change en *lait*; alors elle s'appelle or blanc, parce qu'elle a le poids & le volume de l'or. Dans le langage du même art, on dit cuire le *lait*, pour dire cuire le mèrcure des ſages, ou cuire la pièrre, & la pouſſer juſqu'au rouge. La pièrre ſe nourrit de ſon *lait*, ou de ſon ſpèrme, cela veut dire qu'elle eſt engendrée du mèrcure Hèrmétique.

Lait, ſe dit provèrbialement en ces phràſes. Si on lui tordoit le nez, il en ſortiroit du *lait*; pour dire, il eſt encore jeune &

 ſans

ſans éxpérience. Il a avalé cet affront doux comme *lait* ; c'eſt-à-dire, il n'a pas oſé s'en plaindre, ni s'en reſſentir. On dit qu'on a troublé le *lait* à une nourrice ; pour dire qu'on l'a engroſſée. On dit qu'on fait une vache à *lait* d'une affaire, quand on la tire en longueur pour en tirer toûjours du profit. On appelle auſſi vache à *lait* une femme dont on tire beaucoup de chôſes à ſon profit. On dit qu'un homme a une dent de *lait* contre quelqu'un ; pour dire, qu'il a une haine invétérée contre lui. On dit auſſi, Il me ſemble qu'on me bout du *lait*, quand on nous rend quelque ſèrvice qui ne nous eſt pas agréable. Le peuple dit auſſi, Vin ſur *lait*, c'eſt ſouhait ; *lait* ſur vin, c'eſt venin, c'eſt à dire, qu'on déſire de ſortir de l'enfance où l'on n'eſt nourri que de *lait*, pour paſſer à l'âge où l'on boit du vin ; & que *lait* ſur vin eſt venin, parceque l'on ne remet au *lait* que ceux qui ſont dangereuſement malades de phtyſie, & de défaillance. Le peuple prend ſouvent ce provèrbe en un autre ſens, comme s'il ſignifioit qu'on peut boire du vin après avoir mangé du *lait*, mais qu'il eſt dangereux & nuiſible de manger du *lait* après avoir bû du vin ; de là vient qu'en quelques endroits au lieu de *c'eſt ſouhait*, on dit vin ſur *lait*, *c'eſt le droit*, c'eſt à dire, *rectum eſt*, &c. mais ce n'eſt pas là le ſens du provèrbe. On dit auſſi, que le vin eſt le *lait* des vieillards. On dit auſſi, qu'un homme ſçait connoître mouche en *lait* ; pour dire, qu'il n'eſt pas niais, qu'il ſçait l'air du monde. La plûpart de tous ces provèrbes ſont bien bâs, & ne ſe diſent qu'en badinant.

LAITAGE. ſ. m. Ce qui ſe fait de lait, beûrre, crême, fromage. *Lactaria*. Les Hollandois trafiquent beaucoup de *laitage*.

Allez couper vos joncs, & preſſer vos laitages. Boil.

Dans l'Iſle Britannique au VIIe ſiécle les *laitages* & les œufs mêmes n'étoient point défendus en carême. Voyez Béde III. *hiſt. C.* 23.

LAITANCE, ou LAITE. ſ. f. La partie des poiſſons mâles où eſt contenuë leur ſemence, & dont on éxprime une liqueur blanche qui reſſemble au lait. *Piſcis lactea pulpa*. Les *laitances* de carpes ſont éxcellentes. La *laite* d'un hareng frais. A Paris on dit plus ordinairement *laite* que *laitance*. Leuvenhoek ayant éxaminé de près avec un bon microſcope la *laitance* d'un moruë, trouva qu'elle contient plus d'animaux vivans, qu'il ne peut y avoir d'hommes ſur tèrre. On doit regarder comme un grand prodige ce que raconte un des Bartholins, qu'il a trouvé dans un poiſſon nommé *Aſellus* en Latin, & dont le Mèrlan eſt une éſpéce, une *laitte* & des œufs. Journ. *de* 1695. L'Auteur écrit *laitte* avec deux *tt*.

On appelle auſſi *laitance* de chaux, le lait de chaux dont on a parlé ci-deſſus. *Calx aquâ multâ diluta*. Voyez Lait.

LAITE. Voyez Laitance.

LAITÉ, ée. adj. Poiſſon qui a de la laite. *Pinguis lactariâ pulpâ*.

LAITÉE. ſ. f. Eſt un nom que les Chaſſeurs donnent à la portée d'une lice, ou de quelques autres animaux ; pour comprendre tous les petits d'une ventrée.

On appelle provèrbialement un homme foible & éffeminé, qui n'a aucune vigueur dans ſes actions, une poule *laitée*.

LAITERIE. ſ. f. Lieu où l'on ſèrre le lait, où l'on bat le beûrre, où ſe fait le fromage. *Cella lactaria*. Il y a dans la ménagerie du Château de Meudon une fort magnifique *Laiterie*.

LAITERON, ou LAITRON. ſ. m. *Cicerbita*. Plante, dont il y a deux éſpéces générales, une liſſe, l'autre rude & épineuſe. Le *laitron* liſſe a une petite racine fibrée, blanche : ſa tige croît à la hauteur d'un piéd & demi, creûſe en dedans, tendre, de couleur purpurine : ſes feuilles ſont longues, liſſes, découpées comme celles de la dent de lion, dentelées, rangées altèrnativement : ſes fleurs naiſſent au ſommèt des branches par bouquèts à demi-fleurons jaûnes, plus petites que celles de la dent de lion. Quand ces fleurs ſont paſſées leur calice devient un fruit qui ſoûtient de petites ſemences oblongues, garnies châcune d'une aigrette. Cette plante rend un ſuc laiteux : elle eſt bonne à manger. On l'appelle auſſi *palais de liévre*, parceque les liévres en ſont friands, *hyeſſeron*, ou *laceron*. En Latin *ſonchus lævis laciniatus latifolius*. C. Bauh. Pin. 124. Le *laitron* rude a ſes feuilles entières, ou peu laciniées, approchantes de celles de l'endive, embraſſant la tige par leur bâſe, de couleur vèrte obſcure & luiſante, garnies d'épines longues, dures & piquantes. Ses fleurs, ſes ſemences, & ſes racines, ſont ſemblables à celles du *laitron* liſſe ; il rend auſſi un ſuc laiteux. En Latin *ſonchus aſper non laciniatus*. C. Bauh. Pin. 123. Ces deux éſpéces de *laitron* ſont humectantes, rafraîchiſſantes, apéritives ; on s'en ſert pour les inflammations du foye, de la poitrine, & pour purifier le ſang.

Ménage & Voſſius dérivent ce mot de *lacterones*, ou de *lactaris*.

LAITEUX, euse. adj. Ce qui rend un ſuc blanc ſemblable à du lait. *Lactarius*. Le figuiér, le titimale, le laitron, ſont des plantes *laiteuſes*.

On trouve dans les Antilles un arbre que les habitans appellent *Arbre laiteux*, à cauſe que quand on l'inciſe, il rend une grande quantité de lait. On tient que ce lait eſt cauſtique & dangereux. L'arbre eſt ſi tendre qu'on caſſe ſes branches en le branlant, ainſi elles ſautent toutes en piéces, ſi l'on y donne un coup de bâton, il croît grôs comme la jambe, fort égal depuis le bâs juſqu'à ſa cime, & haut de deux piques. L'éxtrémité de ſes branches, qui ſont fort courtes, eſt plus grôſſe que le milieu. Il porte au bout de châque branche une vingtaine de fleurs blanches d'aſſez bonne ôdeur, & qui reſſemblent à celles du jaſmin. Elles ſont beaucoup plus grandes, & à leur chûte quinze ou vingt feuilles croiſſent au même endroit, longues de deux piéds, & larges de quatre doigts, qui finiſſent en pointe, enſorte qu'on les prendroit pour des lames de poignards.

Laiteûse, eſt auſſi une qualité qu'on donne à l'opale. Voyez Opale.

LAITIÉR. Tèrme de Fondeur. C'eſt l'écume qui ſort des fourneaux à fèr, & qui vient des tèrres, & des crayes que l'on met pour aider à la fonte de la mine. *Spuma ferri*.

LAITIÈRE. ſ. f. Femme de village qui vient vendre ſon lait à la ville. *Lactaria, quæ lac vendit*. Les *Laitières* portent leur pot au lait ſur la tête avec une mèrveilleuſe adreſſe.

Ce mot ſe dit auſſi des nourrices qui ont beaucoup de lait. Le lait de cette nourrice eſt bon, mais elle n'eſt pas grande *laitière*. Il eſt bas en ce ſens, & ne ſe peut dire qu'en parlant familièrement. Tous les Acteurs, qui viennent ſur le théâtre, ſont autant de Damoiſeaux. Les Reines & les Héroïnes y ſont ſi fardées que leur teint paroit auſſi frais, que celui de nos jeunes *Laitières*. Le Spectateur.

Ce mot ſe dit auſſi des vaches qui donnent du *lait*. Par une ordonance de police du 4e de Novembre 1701. il eſt pèrmis aux braſſeurs de vendre aux particuliérs qui nourriſſent des vaches *laitières* le marc de l'orge moulu, vulgairement appellé Dreſché, & aux particuliérs d'en nourrir leurs vaches, pourveu que la dreſche ne ſoit point aigrie. *Traité de Police, L. IV. Titre VII. p.* 576, 577.

LAITON. Voyez Léton.

LAITUË. ſ. f. Plante dont il y a deux éſpéces générales, une cultivée, & l'autre ſauvage. *Lactuca*. La *laituë* cultivée, ou domeſtique, comprend pluſieurs éſpéces. La plus commune, que C. Bauhin appelle *lactuca ſativa*, Pin. 122. a ſes feuilles longues, larges, ridées, de couleur vèrte-pâle, pleine d'un ſuc laiteux, agréable au goût pendant qu'elle eſt jeune, mais qui eſt amèr, quand ſa tige eſt venuë. Cette tige ſe diviſe en beaucoup de rameaux portant en leurs ſommités de petites fleurs jaûnes, qui ſont des bouquets à demi-fleurons ſoutenus par un calice un peu long, grêle, compôſé de feuilles en écailles. Lorſque ces fleurs ſont paſſées il leur ſuccéde des ſemences oblongues, pointuës par les deux bouts, de couleur cendrée, garnies d'aigrettes. Cette éſpéce de *laituë* eſt pommée, ou non pommée.

Il y a une autre éſpéce de *laituë* Romaine, en Latin *lactuca Romana longa dulcis*. J. Bauh. 2. Pin. 998. Sa feuille eſt longue, médiocrement large, légèrement découpée, garnie en deſſous le long de ſa côte de petites épines. Sa fleur eſt ſemblable à celle de la *laituë* commune : ſa ſemence eſt noire.

La *laituë* crêpée a ſes feuilles découpées, pliées & repliées comme un crêpe, de couleur vèrte-obſcure : ſes fleurs ſont comme celles des autres éſpéces : ſa ſemence eſt blanche. En Latin *lactuca criſpa & tenuiter diſſecta*. J. Bauh. 2. Pin. 999.

Il y a auſſi pluſieurs éſpéces de *laituës ſauvages*.

Les *laituës* humectent, rafraichiſſent, tempèrent l'âcreté des humeurs, & provoquent le ſommeil. Il faut tranſplanter les *laituës* pour les rendre pommées.

On a trouvé au Pérou des *laituës* qui peſoient juſqu'à ſept livres & demie.

La *laituë* a été ainſi appellée, parcequ'elle eſt de toutes les plantes potagères celle qui rend le plus de lait.

LAIX, ou LAIS. Tèrme de Coutumes. Voyez *Leys* tèrme de Coutumes.

LAK.

LAKIUM, ou BISKOPS LACK. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle d'Autriche en Allemagne. *Lakium*. Il eſt dans la Carniole, ſur la petite rivière de Zeir, environ à deux lieuës de Crainbourg. Quelques Géographes prennent *Lakium* pour la petite ville de la Pannonie ſupérieure, nommée anciennement *Prætorium Latovicorum*, que d'autres mettent à Pridanik ; village de la Carniole, ſitué ſur la rivière de Gurck, vèrs le lac de Czèrnicz. Maty.

LAL.

LALAIN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un château & titre de

de Duché. *Lalinum*. Il eſt dans la Flandre, ſur la Scarpe, environ à une lieuë au deſſous de Doüay. Maty.

LALAND. ſ. m. Nom propre d'une iſle du Danemarc. *Lalandia*. Elle eſt dans la mèr Baltique, près de la côte méridionale de celle de Séelande. *Laland* eſt une petite iſle qui n'a que huit lieuës de long, & quatre de large; mais elle eſt très-fèrtile en grains, & ſur tout en froment, dont elle pourvoit la ville de Coppenhague & les autres lieux voiſins, où il eſt rare. Les Hollandois en tirent tous les ans quantité de grains, & de pois. Elle a ſon Gouvèrneur particuliér duquel dépendent pluſieurs petites iſles voiſines. Ses lieux principaux ſont Naxkow, capitale, Saxkoping, & Nyſted. Maty.

LALI, CASILIRMAR, ou OTMAGIUCHI. ſ. m. Nom d'une rivière de la Natolie, en Aſie. *Halys*. Elle baigne Otmaginch, & ſe décharge dans la mèr noire, à ſept lieuës de Simiſo, vèrs le couchant. Maty.

LALLUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Anciens Romains. *Lallus*. C'étoit celui qui préſidoit aux enfances que les nourrices font pour divèrtir leurs nourriſſons, aux mots enfantins qu'elles leur diſent, comme *lalla*, *mamma*; pour leur apprendre inſenſiblement à prononcer quelques mots; & même, comme il paroit par l'Épitre XVIe d'Auſone v. 90. & 91. aux chanſons qu'on leur chantoit pour les endormir. Voyez Turnébe *Adv. L. XVIII. C.* 34.

L A M.

LAM. ſ. m. Tèrme de Grammaire Arabique. Nom de la 23e lettre de l'alphabet des Arabes, laquelle répond à nôtre *L. Lam*. Sarrage, Auteur Arabe, éxplique les myſtères des *lam* dans ſon livre intitulé Éelan. D'Hèrbelot. Le *lam* eſt auſſi une lettre numérale en Arabie, qui ſignifie 30. *Caſtel*. Le *lam* eſt auſſi une prépoſition qui a différentes ſignifications. Le P. Souciet dans ſes Diſſèrtations Critiques pag. 496. montre qu'elle ſignifie la fin qu'on ſe propôſe.

LAMA. ſ. m. Tèrme de Relation. Prêtre des Tartâres occidentaux voiſins de la Chine. Prêtre idolâtre du Tonbut, ou du Royaume de Tibet & de Barantola, lequel eſt fort reſpecté par les Tartâres que les Chinois appellent occidentaux, à leur égard. *Sacerdos Tartarus, Sacrificulus Tartarus, Lama*. Ces Tartâres qui ne ſont pas tout à fait idolâtres, ſouffrent néanmoins que ces *Lamas* ayent des temples chez eux. D'Hèrbelot. Quelques-uns diſent *Lamas* même au ſinguliér. Les Tartâres ont un grand *Lamas*, qui eſt leur grand Prêtre, qu'ils appellent auſſi Barantola & Laſſa, dans le Royaume de Tangut. Il eſt la ſeconde pèrſonne du Royaume, & après le Roi il a le plus d'autorité. Non ſeulement les peuples, mais même les Rois voiſins viennent l'adorer dans le fond de ſon palais, où il reçoit leurs hommages aſſis comme une Divinité. Aucun de ces Rois n'eſt introniſé s'il n'a auparavant envoyé des Ambaſſadeurs à ce grand *Lamas*, avec des préſens pour obtenir ſa bénédiction. Voyez Kirkèr, *China Illuſt. L. II. c.* 4. Les *Lamas* ſont fort adonnez à la Magie. Les *Lamas* ſont les Prêtres Tartâres, & les plus ſupèrſtitieux de tous les Bonzes. P. Le Comte. Ce ſont les diſciples de Fô, que les Siamois ont appellez Talapoins, les Tartâres *Lamas*, ou *Lamas-ſem*, les Japonois Bonzes, & les Chinois Hocham. Idem. La Reine mère de l'Empereur de la Chine étoit fort entêtée de la Religion des *Lamas*, Prêtres Tartâres, & les plus ſupèrſtitieux de tous les Bonzes. Idem. De nouvelles lumières qu'eut l'Empereur (de la Chine) lui découvrîrent l'innocence du Prince dépoſé, & les artifices qui avoient été employez pour le pèrdre. Il ſçut que pour y réüſſir, le Régulo avoit eu recours à la Magie & à divèrs preſtiges; & que par l'inſtigation de cèrtains *Lamas* fort éxpérimentez dans l'uſage des ſortiléges, il avoit fait entèrer une ſtatuë en Tartarie, en accompagnant cette cérémonie de pluſieurs opérations magiques. L'Empereur envoya ſur le champ ſaiſir ces *Lamas*, & detèrrer la ſtatuë; le Régulo eut ſon palais pour priſon, & fut condamné à un châtiment, qui marquoit aſſez l'indignation de l'Empereur. Letr. Édif. *T. X. p.* 122.

LAMANAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le travail des Mariniérs qui conduiſent un navire à l'entrée ou à la ſortie d'un port, ou d'une rivière, particulièrement aux lieux où l'entrée eſt difficile. *Res nauclearia, littorum peritia*. On l'appelle auſſi *menu pilotage & toüage*. On intente des actions en Juſtice pour le *lamanage*.

LAMANEUR. ſ. m. Tèrme de Marine. Pilote, ou Mariniér qui fait le lamanage, c'eſt un homme qui réſide dans un port, qui en connoît les entrées & les iſſuës, & qui conduit les vaiſſeaux étrangérs dans les rades, ou dans les ports, lorſque les parages ſont dangereux, & ſont inconnus à ceux qui y abordent. *Nauclerus litterarius, portuarius*. On les appelle auſſi *Locmans*, ou *Lormans*, où *Lamans*. Le titre III. du IV. Livre des

nouvelles Ordonnances de la Marine contient les réglemens faits pour les Pilotes, *Lamaneurs*, ou *Locmans*. Ils doivent avoir 25 ans pour être reçus, après un rude éxamen en la Juſtice de l'Amirauté, où on leur taxe leur ſalaire: & ſi le vaiſſeau qu'ils conduiſent échouë par leur ignorance, ils ſont condamnez au foüet; ſi c'eſt par malice, il ſont pendus à un mât. Les *Lamaneurs* ſont auſſi des Pilotes de rivières vèrs leurs embouchûres, qu'on loüe pour éviter les bancs, ſecques, ſyrtes, & autres dangérs, parceque l'Océan & les eaux d'amont les font changer de place prèſque tous les ans, & ſur tout vèrs Roüen, où il y a des *Lamaneurs* jurez de deux lieuës en deux lieuës.

Luitprand dit que ce mot vient de *lomen*, ou *guide*. D'autres diſent que *Lamaneur* eſt dit *quaſi laborans manu*, à cauſe qu'il ſe ſèrt ſouvent de cordes, crocs, harpins & avirons, pour mettre un vaiſſeau en rade, ou en furin. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Loman*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *Maître de Navire*.

LAMBACH. Voyez LAMPACH.

LAMBALE. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville de la France. *Lambalium*. Elle eſt dans la Bretagne, à cinq lieuës de S. Brieux, vèrs l'orient méridional. Maty.

LAMBAILOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Lamballe. *Lambalenſis; Ambilias, Ambialites*. Dans des éditions de Céſar Comm. Liv. III. on trouve *Ambibarii*, mais Cluviér a avèrti dans ſa *Germania Antiqua* Liv. II. que les anciens manuſcrits portent *Ambiliates*, ou *Ambialites*. Céſar eſt le ſeul des Anciens qui parle de ce peuple, que quelques-uns prennent pour ceux d'Avranche. *Hadr. Valois Not. Gall. p.* 16.

D'*Abilintes* en y joignant l'article François, *le*, *la*, on a fait *Lambale* & *Lamballois*.

LAMBDA. ſ. m. Tèrme de Grammaire Grécque. C'eſt le nom de la 12e lettre de l'alphabet des Grècs. *Lambda*. Le *Lambda* eſt une liquide immuable. *Port-R.* Dans les nombres le *lambda* vaut 30. ſa figure eſt Λ, & λ. ſur les médailles, quand il ſignifie λυκάβαντος, il a celle de L, Latine. Les Attiques le mettent pour *ni*. *Port-R.* On le change auſſi en Δ. Id.

Lambda vient de l'Hébreu *lamed*, ou du vieux Syrien *lambda*. Id.

LAMBDOIDE. adj. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une épithète qu'on donne à la troiſième ſuture vraye du crâne; parcequ'elle reſſemble à la lèttre que les Grècs nomment λ, *lamda*. Par la même raiſon on l'appelle *ypſiloide*, parce qu'elle a quelque apparence d'un *ypſilon*, ou Υ Grèc.

LAMBEAU. ſ. m. *Texti ſegmentum*, *ſegmen*. Morceau d'une étoffe vieille, ou déchirée. Cet habit a aſſez duré, il s'en va tout en *lambeaux*.

> *On voit ſur les chemins l'équipage en* lambeaux,
> *Des mulèts décharnez, des ombres de chevaux.* Renard.

Ménage dérive ce mot de *lamina*, & dit qu'on en a fait *lamba*, & ſon diminutif *lambellum*: ou bien de *limbus*, qui ſignifie la même chôſe. Borel le dérive de *flambe*, auſſi bien que l'oriflamme.

Dans la baſſe Latinité on trouve *labellus*, pour ſignifier un ornement prétieux qui pendoit des genoux, ou à la hauteur des genoux; & c'eſt de là, ſelon quelques-uns, que s'eſt fait *labeau*, & puis *lambeau*. Peut être *labellus* venoit-il de *limbus*.

Lambeau, ſe dit auſſi figurément en Morale. Le tems détruit toutes chôſes, & les réduit en piéces, ou en *lambeaux*. Les écrits de cet Auteur ſont péris, il ne nous en reſte que quelques fragmens, ou *lambeaux*. Dans la décadence de l'Empire Romain, les Barbâres en emportèrent châcun ſon *lambeau*.

> *Eſtropier Horace, en ſoi ſi méthodique,*
> *Pour coudre à ſes leçons des préceptes nouveaux.*
> *Pourquoi le déchirer & le mettre en* lambeaux?

Lambeau, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit auſſi d'une peau veluë du bois du cèrf, qu'il dépoüille en cèrtain tems. *Cornu cervini villi*.

Lambeau, eſt auſſi un tèrme de Chapeliér, qui ſignifie un morceau de toile, ſur quoi on couche le chapeau, afin de lui donner la forme.

Lambeau, ou Lambel, en tèrmes de Blâſon, eſt une éſpéce de briſure la plus noble de toutes, qui ſe forme par un filèt qui ſe met ordinairement au milieu & le long du chef de l'Écu, ſans qu'il touche ſes éxtrémitez. *Teſſerarius parma limbus*. Sa largeur doit être de la neuvième partie du chèf. Il eſt garni de pendans qui reſſemblent au fèr d'une cognée, ou plutôt aux gouttes qu'on répréſente en Architècture dans la friſe de l'ordre Dorique ſous les triglyphes. Quand il y a plus de trois pendans, il faut en ſpécifier le nombre; & on en met quelquefois juſqu'à ſix dans les Écus des cadèts. Richelet prétend qu'on ne dit plus *lambel*, & qu'il faut toûjours dire *lambeau*. Je ne ſuis pas de ſon avis. Men.

On

On dit en riant, & par manière de provèrbe, des habits déchirez, que ce ſont les armes d'Orléans, qu'ils vont par *lambeaux*, par alluſion au *lambel* de trois piéces qui eſt la briſure de l'Écu d'Orléans, le partage du ſecond fils de France. Les *lambeaux* étoient originairement une éſpéce d'écharpe, de collet ou de jartière à languettes ou aiguillettes pendantes, que les jeunes gens portoient au col, comme on y porte maintenant les cravates. Ces rubans s'attachoient au col du heaume; & quand il étoit placé ſur l'Écu, il en couvroit la partie la plus haute: ce qui ſèrvoit à diſtinguer les enfans de leurs pères, parcequ'il n'y avoit que ceux qui n'étoient pas mariez qui en portaſſent, ce qui a donné occaſion d'en faire des briſures. On les appelloit alors *labels* & *labeaux*. C'étoit auſſi des bandes étroites propres à lier des guirlandes & des couronnes, dont les bouts étoient pendans. C'eſt auſſi de l'ancien uſage de porter des *lambeaux* au tour de la tête en forme de Diadême, qu'eſt venu celui de mettre des *lambeaux* en chèf ſur les Écus. Pluſieurs des anciens *lambeaux* avoient 4. 5. 6. 7. & 8. bécs, ou pendans, comme pointe de rateau, ce qui les a fait appeller par les Italiens *raſtelli*: mais depuis on leur a donné plus d'étenduë, à cauſe qu'on les a chargez quelquefois d'hèrmines, de fleurs de lis, & autres ſemblables piéces. Quelques-uns ont fait brocher le *lambel* ſur les piéces principales de l'écu.

LAMBEL. ſ. m. *Teſſerarius*, *parmæ limbus*. Tèrme de Blâſon, qui vient d'être défini. C'eſt la prémière briſure de l'Écu que portent les cadèts pour les diſtinguer d'avec les Armes pleines des aînez. Ainſi le Duc d'Orléans ſecond Fils de France porte d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or, briſé d'un *lambel* de trois pendans d'argent.

LAMBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Landebertus*, *Lantbertus*. Saint *Lambèrt* nacquit à Maeſtricht peu après l'an 640. de parens nobles, & d'une famille qui étoit Chrétienne depuis pluſieurs générations. Baillet. Il fut fait Évêque de Maeſtricht ſa patrie en 668. & ſouffrit la mort pour la foi l'an 708.

Lambèrt. ſ. m. Le païs de *Lambèrt*. *Regio Lamberti*. C'eſt un côté de la Groënlande. Elle eſt ſous le 78ᵉ degré de latitude, & a été découvèrte par les Hollandois l'an 1670. mais on n'en dit rien de particuliér. Maty.

LAMBESC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Lambeſca*, *Lambeſcum*. Elle eſt dans la Provence, à trois ou quatre lieuës d'Aix, vèrs le couchant ſeptentrional. Comme cette ville eſt bien bâtie, que ſon tèrroir eſt fort beau, & ſon air fort pur, on y tient ordinairement l'aſſemblée des États de la Province. Maty. Bouche *Hiſt. de Prov. T. I. p.* 11. met *Lambeſc* ſous la latitude de 43 degrez entre 30 & 40 minutes.

LAMBESCA, autrefois *Lambeſe*. ſubſt. f. Nom propre de ville. *Lambeſa*, *Lampeſa*. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Numidie, maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg du Royaume d'Algèr, ſitué ſur le Sufegmar, dans le Royaume de Conſtantine, à huit lieuës de la ville de ce nom vèrs le midi. Maty. Le Concile de *Lambeſca* fut aſſemblé l'an 240 de Jéſus-Chriſt.

LAMBETH. ſ. m. Nom propre d'un village d'Anglete̊rre, ſitué ſur la Tamiſe, vis-à-vis de la ville de Weſtminſtèr, partie de celle de Londres. *Lambetha*, *Lametha*. Il y a dans ce village un palais des Archevêques de Cantorbery, dans lequel ces Prélats font ordinairement leur réſidence. Maty.

LAMBEY. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle du Comté de Dublin, en Irlande. Elle eſt près de la côte, entre la ville de Dublin, & celle de Drogheda. Quelques Géographes la prennent pour celle que les anciens nommoient *Limnos*, que d'autres placent à Rameſey, petite iſle ſituée ſur la côte du Comté de Pembrok, en Anglete̊rre, vis-à-vis de la ville de S. Davids. Maty.

LAMBIN. ſ. m. LAMBINE. ſ. f. *Lentus*, *piger*, *tardus*. Ce tèrme eſt bas & populaire. Il ſignifie, Qui eſt lent juſqu'à chagriner, juſqu'à donner de l'ennui. Cet homme eſt un vrai *lambin*. Cette femme eſt une vraye *lambine*. Académ. Franç.

LAMBINER. v. n. Tèrme populaire & bâs. Faire ce que l'on fait lentement, avec nonchalance, d'une manière pareſſeuſe. *Pigrare*, *pigritari*, *cunctari*, *ceſſare*, *oſcitanter agere*. Qui m'a donné ce grand pareſſeux là? il ne fait que *lambiner*. Il ne faut pas *lambiner*. Académ. Franç.

LAMBIS. ſ. m. *Major cochlea*, *limax*. Grand limaçon, qui ſe trouve dans les mèrs des Iſles de l'Amérique. Sa coque eſt ſi groſſe qu'elle pèſe quelque fois ſix livres. Elle forme une éſpéce de roche, tant elle eſt dure, & relevée en quelques endroits par de petites pointes. On en compôſe un ciment qui réſiſte à la pluye. Les Sauvages en mangent la chair.

Le *Lambis* a peutêtre eû ce nom à cauſe que le poiſſon qui le fait mouvoir a la figure d'une groſſe langue, qui léche (*lambit*) cette humeur gluante, qui s'attache ſur les rochérs que la mèr baigne de ſes flots. C'eſt un des plus gros coquillages qui ſe voyent. Il eſt retrouſſé par l'un de ſes bords, comme pour faire mieux paroître la belle couleur purpurine qui l'enrichit au dedans. Mais ſa maſſe étant aſſez groſſière & hériſſée par deſſus de pluſieurs boſſes rudes & pointuës, lui fèrmeroit la porte des cabinèts, ſi l'artifice en lui enlevant ſa prémière robe, ne découvroit la bigarrure & la politeſſe de l'écaille marquetée, qu'il porte ſous cet habit de campagne. Le poiſſon qui loge ſous les cavèrnes de cette petite roche mouvante eſt ſi grôs qu'il en faut peû pour remplir un plat. Il peut être admis ſur les tâbles délicates, pourveu qu'il ſoit bien cuit, & encore mieux poivré, parcequ'il eſt fort indigeſte. Le ciment qu'on en tîre ſe fait en calcinant le *Lambis*, & le mêlant avec du ſable de rivière. Ce *Lambis* s'entonnant auſſi comme un cor de chaſſe, & s'entendant de fort loin, quelques habitans des Antilles s'en ſèrvent pour appeller leurs gens au repas. Lonvillèrs de Poincy, Hiſt. Nat. des Antilles, Chap. XIX. art. 6.

LAMBOURDE. ſ. f. *Laquearium*, *tigilla*. Tèrme de Charpenterie. Piéce de bois de ſciage qui a trois pouces en quârré, & qui ſèrt à ſoutenir le parquet, ou les ais d'un plancher, & que pour l'ordinaire on pôſe obliquement à quelques deux piéds de diſtance. Ce ſont auſſi des piéces de bois entaillées, qu'on met aux côtez des poutres, & ſur leſquelles on pôſe les ſolives.

Lambourde, c'eſt auſſi une eſpéce de pièrre tendre qui ſe tîre dèrrière les Chartreux à Paris, & près d'Arcueil.

LAMBREQUIN. ſ. m. *Fluentes per ambitum laciniæ*. Tèrme de Blâſon. Quelques-uns diſent *lamequin*, & d'autres *lambequin*. Les *lambrequins* ſont des morceaux d'étoffe découpez, qui deſcendent du caſque, & qui coëffent, & embraſſent l'Écu pour lui ſèrvir d'ornement. C'étoit l'ancienne couvèrture des caſques, comme la cotte d'armes étoit celle du reſte de l'armure, pour garantir de la chaleur, de la pluye, de la poudre, & faire reconnoître les Chevaliers dans la mêlée. Ils étoient d'étoffe, & ſèrvoient à ſoutenir & à lier les cimiérs qui étoient de plumes. Les *lambrequins* formez de feuillages, entremêlez les uns dans les autres, ſont plus nobles que ceux qui ſont compôſez de plumes naturelles.

Quelques-uns les ont auſſi appellez *feuillarts*, parcequ'ils reſſembloient aucunement aux feuilles d'acanthe. Ils ont été quelquefois mis ſur le caſque en forme de bonnet élevé comme celui du Doge; & leur origine vient des anciens chapperons, qui ſèrvoient autrefois de coëffure tant aux hommes qu'aux femmes.

Le fond & le gros du corps des *lambrequins* doivent être de l'émail du fond du champ de l'Écu; mais leurs bords doivent être de ſes autres émaux. Quelques Hérauts ont appellé *volet*, cet habillement du caſque lorſqu'il étoit légér, parcequ'il voletoit au gré du vent, & n'y étoit attaché qu'avec un tortil, ou bourlet compoſé de cordons & de rubans entrelacez des couleurs & métaux des armes du Chevalier. D'autres lui ont donné le nom de *capeline* quand il étoit fait en manière de cappes, d'où eſt venu un ancien provèrbe militaire, Homme de *capeline*, pour dire, réſolu & détèrminé au combat. On l'a auſſi appellé *mantelet*, quand il étoit large & court, & enveloppoit le caſque & l'Écu: ce qui le faiſoit appeller par quelques-uns *camail*. On croit que les *lambrequins* ont été ainſi nommez, parcequ'ils pendoient en lambeaux, & étoient tous hachez à cauſe des coups qu'ils avoient reçus dans les batailles. Mais le Père Ménéſtrier prétend que ce mot vient du Latin *lemniſcus*, qui ſignifie ces rubans volans dont les couronnes des Anciens étoient attachées.

LAMBRIS. ſ. m. *Laquear*. Plafond, ornement de menuiſerie, dont on couvre le plancher du haut d'une ſalle, ou d'une chambre de parade. La mort attaque les Grands ſous les *lambris* dorez, auſſibien que les pauvres dans leurs cabanes. Juſqu'à la priſe de Carthage on ne ſçut à Rome ce que c'étoit que *lambris* doré. On commença ſous la cenſure de L. Mummius par dorer ceux du Capitole. *Pline L. XXXIII. C.* 3.

On appelle figurément & poëtiquement le ciel, le céleſte *lambris*, ou les céleſtes *lambris*, ou le *lambris* de la voute céleſte.

Lambris, eſt auſſi l'enduit de plâtre ſoutenu par des lattes, qui ſèrt à faire des chambres dans un grenier, ou ſous le toit d'une maiſon: d'où vient que quelques-uns ont fait venir ce mot de *ambrices*, ſignifiant en Latin une *latte*, ou d'*imbrex*, une *tuile*, en y ajoûtant l'article, comme fait voir Ménage en ſes Origines. Il vient plutôt de *lambruſq*, mot Celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même chôſe.

Lambris, ſe dit auſſi plus particulièrement, de la menuiſerie dont on couvre les murailles, qui eſt peinte d'ordinaire, & qui ſèrt d'ornement, ou de tapiſſerie. On met des *lambris* à hauteur d'appui dans les ſales, à cauſe de l'humidité. On appelle *lambris* de revêtement, celui qui eſt depuis le bas juſqu'en haut. Un *lambris feint*, eſt un *lambris* fait par compartimens de couleur de bois

bois, ou de marbre. Les Chapelles dans les Égliſes ont des *lambris* enrichis de tableaux.

Ce mot vient du Latin *Ambrices*, qui ſignifie des lattes ſelon Feſtus.

LAMBRISSER. v. act. *Lacunare*. Dans la baſſe Latinité *lambruſcare*. Couvrir d'un lambris de plâtre, ou de menuiſerie. Tout le principal appartement de ce logis eſt *lambriſſé* & doré.

Ce mot peut venir de *llam*, qui ſignifie du bois en vieux Breton, & de *bryccan*, qui ſignifie couvèrture. On dit encore en Breton *lambruſca* pour *lambriſſer*. *Lob. Gloſſ.*

LAMBRISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Laqueatus*. On appelle particulièrement une chambre *lambriſſée*, celle qui eſt pratiquée dans un greniér; ou ſous le toit. Par les Ordonnances de Police il n'eſt pèrmis de faire que trois étages quarrez, & un *lambriſſé*.

LAMBRO. ſ. m. Nom propre d'une Rivière du Duché de Milan, en Italie. *Lambrus*. Elle a ſa ſource près du lac de Como, paſſe près de la ville de Milan, baigne Mélignano, & ſe décharge dans le Pô, environ à deux lieuës au deſſus de Plaiſance. MATY.

LAMBRUSQUE, ou LAMBRUCHE. ſ. f. Eſpéce de vigne ſauvage qui croît ſans culture aux bords des chemins, & dans des hayes. Son fruit eſt un fort petit raiſin, qui quand il meurit, devient noir; mais quelquefois il ne meurit point. En Latin *vitis ſylveſtris, labruſca*. C. BAUH. Pin. 299. *Labruſca* vient du Latin *labrum*, parceque cette plante croît aux bords des chemins qui ſont comme des lévres; ou bien parceque le goût acèrbe de ſon fruit bleſſe les lévres.

LAMBRUSQUE, ou LAMBRUCHE, ſe dit auſſi du fruit de la *lambruſque*. *Oenante, labruſca uva*. Cette vigne au lieu de fruit ne produit que des *lambruches*, dit Dieu dans Iſaïe ch. V.

LAME. ſ. f. *Lamina*. La prémière ſyllabe de ce mot eſt bréve, & l'*a* de cette ſyllabe a un ſon clair. Piéce de métal battuë, & étenduë en long, ou en large, enſorte qu'elle ſoit mince & deliée. Dans l'ancienne Loy le Grand Prêtre portoit ſur le front une *lame* d'or ſur laquelle on liſoit ces mots, קדש יהוה, *La ſainteté de Jéhovah*. Une *lame* de plomb bien mince couchée de plat n'enfonce point dans l'eau. La céruſe eſt faite de *lames* de plomb, le vèrd de gris de *lames* de cuivre trempées dans le vinaigre.

Lamina, une *lame*, vient du Celtique *lamen*. PEZRON. L'auteur du Jardin des Racines Grècques le tire de λέμμα, *écorce*, dont la racine eſt λέπω, *decortico*; ou de *lamna*, fait par ſyncope λαμένη, dont la racine eſt ἐλαύνω, & ἐλάω, *agito, ductile opus facio*. On a fait *lame* de *lamina*, *lamine*, *lamne*, *lame*; & ce changement eſt ancien; car on trouve *lama* dans Anaſtâſe le Bibliotécaire pour *lamina*.

LAME, eſt auſſi cette partie de fèr mince & étenduë qui pique & qui tranche, dont on fait les épées, les couteaux. *Lamella, haſtile verutum*. Cette épée a une bonne *lame*, qui plie bien, qui eſt bien vuidée. *Lame* à arrête, à dôs, à demi dôs. Les couteaux d'Anglètèrre ſont éſtimez pour leurs *lames*. Une *lame* d'aciér de Damas. Cette *lame* ſera plutôt caſſée que fauſſée.

Les *lames* de Vienne, c'eſt-à-dire, *lames* d'épées faites à Vienne en Dauphiné, ſont éſtimées depuis long tems, comme l'auteur du Roman de Girard de Rouſſillon le témoigne par ces vèrs.

Si l'en féri de l'eſpic Viennois
Nel garenti ne arme, ne courrois,
Mort l'abati del bon dextrer Verois.

On appelle auſſi *lame*, la largeur d'un clou à fèrrer les chevaux.

En tèrmes d'Anatomie, on dit les deux *lames*, ou tables du crâne, en parlant de ſon épaiſſeur, qui eſt double, comme s'il étoit compôſé de deux ôs appliquez les uns ſur les autres.

LAME, ſignifie de l'or ou de l'argent, vrai, ou faux, qui eſt tellement mince & étroit, qu'on l'applique dans les dentelles ſans être tortillé au tour du fil, afin de lui conſèrver tout ſon brillant. *Lamella*. Les broderies où il y a beaucoup de *lames* & de paillettes brillent plus que les autres.

LAME, en tèrmes de Marine, ſe dit des houles ou vagues de la mèr qui coulent les unes ſur les autres. *Unda, fluctus*. La tempête étoit ſi forte, que les *lames* de mèr entroient dans le vaiſſeau. On dit la *lame* vient de l'avant; la *lame* vient de l'arrière; la *lame* nous prend de travèrs, pour dire, que le vent pouſſe la mèr de ces côtez-là. La *lame* vient du *large*. Courir au devant de la *lame*. La *lame* eſt longue, la *lame* eſt courte. Préſenter à la *lame*, préſenter le cap à la *lame*.

L'air ſe trouble, la mèr eſt brouillée, & les *lames* viennent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. L'AB. DE CHOISI. La mèr eſt très-rude, la *lame* courte, le navire ne ſçait où ſe mettre. ID.

Les trois *lames*, en tèrmes de Marine, ce ſont trois vagues qui dans le mouvement de la mèr viennent de tems en tems, & ſont plus groſſes que les autres. Si l'on n'a ſoin quand on débarque d'attendre que les trois *lames* ſoient paſſées, où qu'on leur donne le travèrs, on court grand riſque d'en être abîmé. Les trois *lames* ſont à craindre, ſur tout à Arica, port du Pérou.

LAME, en tèrmes de Monnoye, ſe dit des matières d'or, ou d'argent, qui ſe jettent dans des chaſſis diſpôſez à cet effet avec du ſable préparé & bien battu. Quand les matières d'argent en bain ont été bien braſſées, on prend une cueillère dont le manche de ſix piéds de long, eſt de bois par le bout, & dont le cuilleron eſt de fèr d'un bon demi pied de diamétre, & prèſque autant de profondeur; on fait rougir ce cuilleron; on ſe ſèrt de la cuillère pour retîrer les matières d'argent du creuſèt, on les jette par le goulot qui eſt au cuilleron dans le moule, & en coulant l'argent remplit les creux des empreintes des modéles, dont il prend la figure: c'eſt ce qu'on appelle jetter en *lames*. BOIZARD. *P. I. C.* 16. A l'égard des matières d'or en bain, on ne les retîre pas avec une cuillère comme l'argent; mais on retîre le creuſèt du fourneau avec des tenailles en manière de croiſſant par le bout, pour mieux embraſſer & ſèrrer le creuſèt, on les vèrſe par le jet du moule, & en coulant elles rempliſſent le creux des empreintes des modéles dont elles prennent la figure, ce qui s'appelle auſſi jetter en *lames*. ID. Les matières de cuîvre en bain ſe jettent auſſi en *lames* de la même manière que celles d'or & d'argent. ID. Quand les matières ont été ainſi jettées en *lames*, on les retîre des moules, on les ébarbe, & on les broſſe éxactement. ID. Étendre les *lames*, c'eſt les faire paſſer par le laminoir. Voyez ce mot. Recuîre les *lames*, c'eſt les mettre dans un fourneau entre les charbons. Voyez LAMINOIR.

LAME, eſt auſſi une partie du métiér de Tiſſerand, qui ſèrt à hauſſer & à baiſſer l'étain pour faire courir à travèrs la navette. *Inſile*. En quelques lieux on l'appelle auſſi *peigne*.

LAME, ſe dit auſſi parmi les Rubaniers, pour ſignifier une éſpéce de petites lates qui ſoutiennent les marches, & qui ſe baiſſent & ſe hauſſent comme les marches, à meſure qu'on remuë les piéds.

LAME, ſe dit auſſi de quelques fruits. *Lame* d'écorce de citron.

LAME A DEUX TRANCHANS. C'eſt ainſi que les Couvreurs appellent le corps du marteau dont ils ſe ſèrvent pour couper l'ardoiſe. *Lamina biceps*.

On appelle provèrbialement & baſſement, Une bonne *lame*, une fine *lame*, une pèrſonne fine, & adroite; & ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, principalement quand on dit d'un ton admiratif, *la bonne lame!*

LAMÉ, ÉE. adj. Tèrme de Manufacture. On dit d'un drap d'or, ou d'argent, qu'il eſt friſé broché & *lamé* d'or & d'argent.

LAMED. ſ. m. Tèrme de Grammaire Hébraïque & Caldaïque. Nom de la douziême lettre de l'Alphabeth des Hébreux & des Chaldéens. *Lamed*. Un *lamed* Hébreu, un *lamed* Samaritain. Cette lettre a la force de nôtre *L*. Sa figure eſt celle-ci ל dans l'ancien Hébreu, qu'on appelle communément Samaritain, elle a celle de nôtre L tournée à gauche, & communément l'angle eſt un peu plus aigu. Dans les nombres elle vaut trente.

C'eſt auſſi une prépoſition Hébraïque.

Le *lamed* en Hébreu ſignifie la fin, le motif pour lequel on fait une chôſe. Il ſe met devant le nom de la pèrſonne ou de la chôſe à laquelle ſe rapporte une action. Le P. Souciet le prouve fort au long dans ſes Diſſert. Critiques p. 387. & ſuivantes, & montre qu'un grand nombre d'endroits de l'Écriture, ne ſçauroient ſe bien entendre qu'en donnant ce ſens à la prépoſition ל. Les Grammairiens Hébreux lui donnent pluſieurs ſignifications. Voyez R. D. Kimhhi dans ſon Miclol. fol 14. Samuël Arcvolti dans ſa Grammaire p. 8. & 9. R. Abraham de Balmis dans ſa Grammaire, Rabbi Élias Levita, *Orat.* 1. *fund.* 6. ou les Diſſèrtations qu'on vient de citer p. 506. & *ſuiv.*

LAMÉGAL. ſ. m. Nom de Lieu. *Lama*. C'étoit anciennement une ville des Vettons, peuples de la Luſitanie. Maintenant ce n'eſt qu'un village de la Province de Tra-los-montes, en Portugal. Il eſt à ſept lieües de Guarda du côté du nord. MATY.

LAMÉGO. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale de la Province de Bëira, en Portugal. *Lameca*, *Lamaca*, *Lamacum*. Elle eſt près de la rivière de Dauro, à treize lieuës au deſſus de Porto, & à ſeize de Braga, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. Ptolémée l'appelle *Lama*.

LAMÉLIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire Arabique, nom d'un caractère Arabe. *Lamelif*. Le *lamelif* eſt une lettre particulière de l'Alphabet Arabique, ſelon pluſieurs Grammairiens, quoique ce ne ſoit proprement qu'une *L* & un *A* joints enſemble. (C'eſt-à dire, un lam & un élif) Cependant quelques Docteurs Muſulmans des plus ſupèrſtitieux ſoutiennent que c'eſt veritablement une lettre diſtincte des autres, qui fait la vingt neuvième de leur Alphabet, & que Mahomet dans je ne ſçai quelle tradition, a menacé de damnation étèrnelle, ceux qui ne la tiendroient pas pour telle. D'HERBELOT.

LAMENTABE. adj. maſc. & f. Déplorable, qui mérite d'être plaint, ou pleuré, qui éxcite à compaſſion. *Lamentabilis*. Une Hiſtoire pitoyable, & *lamentable*. A la priſe d'une ville on entend

tend les cris *lamentables* des veillards, des femmes, & des enfans. La fin *lamentable* de ce Prince éxcita la pitié dans tous les cœurs. C'eſt un mélancholique, qui ne ſe plaît qu'à raconter des hiſtoires *lamentables*, avec une voix triſte & langoureuſe, comme s'il étoit payé pour pleurer tous les malheurs du monde. M. SCUD. Confuſion *lamentable*. PAT. Voix *lamentable*. VOIT.

LAMENTABLEMENT. adv. *Miſerabiliter*. D'une manière pitoyable & triſte. Il nous a conté la mort de ſa femme triſtement & *lamentablement*.

LAMENTANO. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg de la Sabine, ſitué près de monte rotondo, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Rome, vèrs le Sud eſt. *Numentum*, *Nomentum*. On voit près de ce bourg le village de *Lamentano Vecchio*, appellé anciennement *Nomentanum* & *Lamentanum*.

LAMENTATION. ſ. f. Plainte, doléance, avec pleurs & gémiſſemens. *Lamentatio*. Les *Lamentations* de Jéremie. Les *lamentations* des Rhodiens ont paſſé en provèrbe en pluſieurs endroits. La douleur des femmes s'éxhale en cris, & *lamentations*. Les longues *lamentations* donnent plus de mépris pour la foibleſſe, que de compaſſion pour le malheur. S. ÉVR. Jéremie ſeul eſt capable d'égaler les *lamentations* aux calamitez. BOSS. Les *lamentations* pèrpétuelles ſont ennuyeuſes : nous n'aimons pas à gémir ſi long-tems ſur les malheurs d'autrui. BELL. Énée ne fait que gémir, & à la prémière diſgrâce ce bon Héros de Virgile s'abandonne aux *lamentations*. S. ÉVR.

Les *lamentations* de Jéremie ſont un Livre Canonique de l'Écriture Sainte, ou une partie de la Prophétie de Jéremie : car quelquefois on ne les ſépare point du livre de ce Prophête. Les Juifs non ſeulement les ſéparent, mais les mettent en différentes parties de la Bible, la Prophétie dans les Prophêtes, & les *Lamentations* dans les Hagiographes. *Threni*, *Lamentationes*. C'eſt un Livre poëtique fait par Jéremie, pour déplorer la deſtruction de Jéruſalem. Joſeph, *Antiqq. L. I. C. 6.* le Paraphraſte Chaldaïque, S. Jérôme, Rabanus Maurus, & Maldonat, ont cru que ces *lamentations* avoient été faites à la mort de Joſias; mais il y a pluſieurs chôſes qui ne conviennent point à la mort de ce Prince. Quelques-uns veulent que le Livre que Baruch lut au peuple dans le temple, par ordre de Jéremie, & que Joſias fit brûler, mais que Dieu commanda à Jeremie de récrire une ſeconde fois, *Jerem. XXXVI.* que ce livre, dis-je, étoit celui des *Lamentations* de ce Prophête.

On a appellé autrefois les jours des *lamentations* les trois jours de la Semaine Sainte, où l'on chante à ténébres, c'eſt-à-dire, à Matines, les *Lamentations* de Jéremie.

LAMENTER. v. act. *Lugere*, *lamentari*. Pleurer, faire des plaintes ſur quelque pèrte, quelque accident fâcheux, ou douleur qui arrive. La coutume veut en pluſieurs endroits que les yeuves viennent *lamenter* la mort de leurs maris, ſur leurs tombeaux.

On le dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Vous vous *lamentez* en vain, la mort eſt inéxorable, elle ne rend point ce qu'elle a pris. Ils ſe *lamentent* ſur leur miſère. S. ÉVR.

LAMENTER, ſe dit auſſi, en ſtile burleſque & ſatirique, pour chanter d'un air triſte & lamentable.

> *Quand l'un des conviez d'un ton mélancolique*,
> Lamente *triſtement une chanſon Bachique*. BOIL.

LAMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Lamentatus*, *Deploratus*.

LAMENTIN. ſ. m. Quelques Auteurs écrivent *Lamantin*. Gros poiſſon de mèr dont on trouve quantité vèrs la rivière des Amazones. *Lamentinus piſcis*. Le *Lamentin* eſt le meilleur de tous les animaux pour la nourriture de l'homme; il a le corps fait comme une Baleine juſqu'à la queuë, qui eſt platte & ronde, au contraire des aûtres poiſſons; car ils ont tous la queuë ſelon les côtes, & le *Lamentin* l'a toute unie au ventre & au dôs; ſa tête eſt comme celle d'une taupe; ſon muſeau ne diffère nullement de celui d'une vache; ſes yeux ſont ſemblables à ceux d'un porc, ſes mâchoires à celles d'un cheval, il n'a point de dents devant; mais ſeulement une calloſité dure comme un ôs, avec quoi il pince l'hèrbe. Il a trente-deux dents molaires aux côtez des deux mâchoires, tout de même qu'un cheval. On remarque que cet animal ne peut pas bien voir, à cauſe de la petiteſſe de ſes yeux, où il y a fort peu d'humeur, & n'a point d'Iris, & ſes nèrfs optiques ſont très-petits, il n'a que très-peu de cèrvelle : on trouve dans ſa tête quelques oſſelèts, que les François & les Éſpagnols diſent être bons pour pluſieurs maladies de tête; comme l'épilepſie, ou mal caduc, & les vèrtiges; mais je ne l'ai jamais vû, quoique je l'aye divèrſes fois éprouvé; je n'ai jamais auſſi pû appèrcevoir que la ſubſtance de ſes oſſelèts fût vomitive, comme on a crû. On y remarque auſſi tous les organes néceſſaires à l'ouïe : & l'on peut dire que c'eſt l'animal qui entend le mieux de tous, car on croit qu'il entend du fond de l'eau : il y a des gens, qui par de longues éxpériences ont reconnu que lors qu'un vaiſſeau arrive dans un port, ou une baye, où il ſe trouve du *Lamentin*, & qu'ils tirent quelques coups de canon, tous ces animaux fuyent; & on eſt longtems ſans en rencontrer.

Ceux qui vont à la pêche de ce reptile ſont obligez de ſe ſervir d'autres rames qu'à l'ordinaire, afin de ne point faire de bruit : ils s'abſtiennent même de parler. Lorſque les Avanturiers vont en quelque lieu pour ravitailler leurs bâtimens, ils ne vont pas droit avec le vaiſſeau aux lieux où ils ſont, mais à deux ou trois lieuës de là ils prennent de petits bâtimens, afin de ne point faire de bruit. Ils ſalent la chair de cet animal, la font fumer, & gardent auſſi la graiſſe, dans laquelle ils font cuîre des legumes.

Cet animal n'a point de langue, ſa trachée artère & ſon œſophage ſont comme celles d'une vache; le poulmon, le cœur, le foye, la pance, les boyaux, la ratte, le diaphragme, le médiaſtin, le péricarde, & le méſantère, ſont comme dans la tortuë : le ſang n'eſt ni chaud ni froid, & ne ſe fige jamais. Son cuir eſt fort épais, & étant bien conroyé, on en fait des targues qui réſiſtent à une bâle de mouſquèt. Celui qui mange de ſa chair eſt mieux nourri que s'il mangeoit une fois autant de mouton. Il n'a pas la reſpiration libre dans l'eau : c'eſt pourquoi il met ſouvent le muſle dehors, & alors on l'arrête avec des harpons. Il eſt de grand débit dans les Antilles. Les Éſpagnols le nomment *pece buoy*. Il a par tout le corps du poil fait comme la ſoye du porc blanc. Quant aux parties qui ſèrvent à la génération, je les ai trouvées tant intèrnes qu'extèrnes, tant du mâle que de la femelle, plus ſemblables à l'homme & à la femme qu'à aucun aûtre animal : les femelles ont deux mammelles, qui ne diffèrent nullement en ſituation, en grandeur, groſſeur, figure, & ſubſtance, de celles des femmes noires. J'ai été curieux de ſuccer du lait de quelques-unes de ces femelles qui nourriſſoient, je l'ai trouvé auſſi bon que le lait des animaux parfaits par la copulation. Les femelles n'ont qu'un petit à la fois, après l'avoir produit elles le portent toûjours avec elles, juſqu'à ce qu'il ait la force de paître, ce qui peut aller à un an; elles ont à cet effet deux aîlerons, ou pattes, qui ſont au lieu de piéds de devant des animaux, & des bras des hommes : ces animaux ont un ſi grand inſtinct d'amour les uns pour les autres, que quand on tuë une femelle qui porte un petit, il ne la quitte point; & quand on tuë le petit, la mère en fait de même, ſi bien qu'on peut les prendre tous deux.

Le *Lamentin* eſt gros comme un bœuf, & il a depuis ſon col juſqu'à la queuë une épine dorſale compôſée de 52 vèrtébres, qui ſont ſemblables à ceux d'un cheval, & jointes enſemble à celle d'un baléneau venant à diminution par les deux bouts. Sa chair eſt comme celle de veau, ou de porc, ſa graiſſe a du rapport à celle du dèrniér, & a auſſi bon goût. Il ſe nourrit comme la Tortuë, va boire dans la rivière, & ne peut marcher, ni ramper, étant hors de l'eau; on voit un grand nombre de ces animaux dans la rivière des Amazones, qui eſt à la partie méridionale de l'Amérique, & on les prend à la varre, éxcepté que les cloux ſont dentelez, afin qu'ils puiſſent tenir dans la peau. OEXMÉLIN.

Il y a auſſi des *Lamentins* à la Chine. Il y croît de la groſſeur d'une vache, & d'une longueur prodigieuſe. Sa tête a quelque reſſemblance à celle d'une vache, d'où vient que quelques Relations l'appellent vache de mèr. Il a de petits yeux, & la peau épaiſſe, de couleur brune, ridée en quelques endroits, & parſemée de quelques petits poils, qui ſont fort rudes. Il n'a point de nageoires, mais deux piéds en leur place, qui ont chacun quatre doigts, & qui ſont trop foibles pour ſupporter le poids d'un corps ſi lourd. Il vit de l'hèrbe qui croît autour des rochérs, & ſur les baſſes. Les femelles mettent bas leurs petits comme les vaches, & les allaitent. On tient qu'elles en produiſent deux à chaque portée, & qu'ils ne les abandonnent point qu'ils ne puiſſent brouter l'hèrbe. Sa chair eſt fort bonne, & très-nourriſſante, ſemblable à celle d'un animal tèrreſtre : elle eſt auſſi courte, vèrmeille, appétiſſante, ſans ôs ni arêtes, & entremêlée de graiſſe, qui étant fonduë ne ſe rancit jamais. Lorſque la chair de *Lamentin* a été deux ou trois jours dans le ſel, on tient qu'elle eſt plus ſaîne que quand elle eſt fraîche. On trouve plus ſouvent ces grôs poiſſons à l'embouchure des rivières d'eau douce, qu'en pleine mèr. Ils ſortent même quelquefois de l'eau pour ſe repôſer ſur le ſable, & dormir au ſoleil. Ce qui fait qu'on leur donne place parmi les amphibies, mais ils ne s'écartent guère de l'eau, afin de s'y pouvoir couler au moindre bruit qu'ils entendent. Les Chinois font grand cas des pièrres qui ſe trouvent dans les têtes de ces *Lamentins*, & auxquelles ils attribuënt la vèrtu de pouſſer hors le ſable & la gravelle, & de guérir les obſtructions qui cauſent les rétentions d'urine; mais ce remède eſt violent. *Amb. des Holl. à la*

Chine

Chine P. II. p. 100. où l'on écrit *Lamentin*. Le P. Du Tèrtre écrit de même dans ſon hiſt. des Antilles P. IV. Tr. I. C.I. §. 3. où il traite de ce poiſſon, & où il décrit la manière dont on le prend dans la mèr des Antilles.

LAMIA. ſ.f. ou SCALA MARMOREA. Nom de lieu. C'eſt un port du dètroit de Conſtantinople. *Lamia*, anciennement *Amycli, Amici, Daphne.* Il eſt ſur la côte de Natolie près de la ville de Calcedoine. MATY.

LAMIE. ſ.f. Monſtre marin. *Lamia.* Rondelet écrit que c'eſt un poiſſon ſi mèrveilleuſement grand, qu'à peine peut-il être traîné ſur une charrette par deux chevaux. On en a vû qui peſoient juſqu'à trente mille livres. A Nice & à Marſeille on a pris des *lamies*, dans l'éſtomac deſquels on a trouvé des hommes entiérs, & même un tout armé. Le même Auteur dit qu'il en a vû une en Xaintonge qui avoit la gueule ſi grande, qu'un homme grôs & grâs y fût aiſément entré, & ajoûte que ſi on tient cette gueule ouvèrte avec un baillon, les chiens y entrent aiſément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'eſtomac. Geſner confirme la même chôſe, & en fait la même déſcription. Elle a les dens aiguës, âpres & grôſſes, de figure triangulaire, découpées comme une ſcie, diſpoſées par ſix rangs, dont le prémiér ſe montre hors la gueule, celle du ſecond ſont droites, les autres ſont courbées en dedans. Les Orfévres garniſſent ces dents d'argent, & les appellent *dents de ſerpent*. C'eſt le plus goulu de tous les poiſſons, & qui digère en moins de tems. Quelques-uns ont crû que ce fut ce poiſſon qui dévora Jonas, & non pas une baleine, à cauſe que les Payens ont feint qu'Hèrcules avoit demeuré trois jours dans le ventre du *canis carcarias*, qui eſt un autre nom qu'on a donné à ce poiſſon. Les *lamies* ſont autrement appellées *chiens de mèr.*

On a appelle quelques fois *lamies*, cèrtaines eſpéces de Démons, ou de Sorciérs, qui ſous la figure de belles femmes dévoroient les enfans. Horace en parle dans ſon art Poëtique. Quelques Auteurs les ont appellées *lania à laniando*: Philoſtrate dit qu'elles ſont auſſi appèllées *Larves*, ou *Lemures*, comme ſi c'étoit la même chôſe. La fâble dit que *Lamie* étoit une fort belle femme; qu'ayant eû des enfans de Jupitèr, Junon en conçut tant de dépit, qu'elle lui procura de fauſſes couches, qu'elle mit ſes enfans morts au monde; que *Lamie* en reſſentit un ſi grand chagrin, qu'elle devint affreuſement laide, & qu'elle dévoroit les enfans des autres. Voyez le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur les *Crabrones.*

Bochart prétend que le mot de *Lamia* étoit pris de la langue Phénicienne. Sa raiſon eſt que la fâble des *Lamies* venoit de Libye; car Héſychius & Doris, ou Duris, dans *Suidas*, diſent que *Lamie* étoit une femme de Libye. Avant eux Euripide avoit dit qu'elle étoit Africaine. Il paroit de plus par Diodore de Sicile L. XX. où il parle d'Ophellas Roi de Sicile, il paroit, dis-je, que ce mot étoit en uſage juſqu'au fond de l'Afrique. Ainſi Bochart croit qu'il vient de לחם, dévorer. Il eſt encore en uſage dans l'Arabe en ce ſens.

LAMINA. ſ.f. Nom propre d'une ville de la Gréce, ſituée dans la Theſſalie, ſur la rivière d'Agriomela, vèrs le Golfe de Zeiton. *Lamia*. MATY.

LAMINE. ſ.f. *Lamina.* Quelques Auteurs employent ce mot, il veut dire petite lame.

LAMINOIR. ſub. m. Tèrme de Monnoye. C'eſt une machine où l'on fait paſſer les lames d'or, ou d'argent, & où on leur donne l'épaiſſeur dans laquelle l'éſpéce doit être fabriquée. *Laminarum ductoria machina.* Comme les lames, ſoit d'or, ſoit d'argent, ſoit de cuivre, ſont toujours plus épaiſſes que les éſpéces à fabriquer, on les paſſe entre deux rouleaux d'aciér en forme de cilindres, environ de deux pouces d'épaiſſeur, & de quatre de diamétre, qui ſont fort ſèrrez ſur leur épaiſſeur, enclavez par le milieu dans des branches de fèr quarré, & tournez par les roues d'un moulin que des chevaux ſont tourner; & toutes ces piéces enſemble compôſent ce qu'on appelle *Laminoirs. Boizard, P. I. C.* 16. Quand on veut étendre les *lames* d'or, on les fait recuîre dans une éſpéce de fourneau dont l'âtre eſt de carreaux, ou de briques, ayant huit à neuf pouces au deſſus; on les couvre de braiſe; & on les laiſſe en cet état juſqu'à ce qu'elles ſoient ainſi recuîtes: alors on les retîre du fourneau, & on les jette dans un bacquet plein d'eau commune, parceque cela les adoucit; enſorte qu'elles s'étendent plus facilement. On les paſſe après cela entre les rouleaux. Les rouës des moulins ſont tourner ces rouleaux; les lames s'étendent ainſi en paſſant: on les repaſſe de même entre les rouleaux juſqu'à ce qu'elles ſoyent à peu près de l'épaiſſeur des éſpéces à fabriquer; on ſèrre à cet éffèt les rouleaux plus ou moins, par le moyen des écrouës & des vis qui ſèrvent à cela. On en uſe de même pour étendre les lames d'arge[illegible], mais on ſe ſèrt d'autres pareils *Laminoirs*. On les paſſe d'abo[illegible] avant que de les recuire, comme celles d'or; mais on les laiſſe refroidir ſans les jetter dans l'eau, parce que

cela les aigriroit de manière qu'elles ne pourroient plus s'étendre facilement, & pourroient même ſe caſſer en paſſant entre les rouleaux. Quand elles ſont refroidies, on les paſſe entre les rouleaux, juſqu'à ce qu'elles ſoyent à peu près de l'épaiſſeur des éſpéces à fabriquer, & en état d'être coupées en flaons. BOIZARD.

LAMO. ſ.m. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Lamus.* Elle eſt dans la Caramanie, près du Tarſe, du côté du couchant. Elle a un Évêché, ſuffragant de Séleucie. MATY.

LAMO. ſ. m. & non pas *Lamon*, comme a dit Maty. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Côte de Zanguebar, en Éthiopie. *Lamum.* Elle eſt ſur un petit golfe, environ à trente lieuës de la ville de Mélinde, du côté du nord. Elle eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom. MATY.

LAMPACH, LAMBACH, LÉEMBACH. ſ. m. Nom propre d'un ancien Bourg du Norique. *Lampachum*, & *Tergolape.* Il y a un Monaſtère célébre, & il eſt ſitué dans la Haute Autriche, ſur le Traun, à ſix lieuës de Lintz, vèrs le midi. MATY.

LAMPADAIRE. ſ.m. Nom d'un Officiér de l'Égliſe de Conſtantinople. *Lampadarius.* Le *Lampadaire* avoit ſoin du luminaire de l'Égliſe, il portoit un bougeoir devant le Patriarche, devant l'Empereur, & l'Impératrice, quand ils étoient à l'Égliſe, ou qu'ils alloient en proceſſion. La bougie qu'il portoit devant l'Empereur étoit entourée de deux cèrcles d'or en forme de couronne, celle qu'il portoit devant l'Impératrice, & devant le Patriarche, n'en avoit qu'un. Cette cérémonie fut établie pour avèrtir des pèrſonnes d'un ſi haut rang que leur lumière doit éclairer ceux qui leur ſont ſoumis. Voyez l'Euchologe des Grècs, Balſamon, &c.

Il y avoit auſſi des *Lampadaires* pour le palais de l'Empereur. Il y en avoit pour le ſèrvice des Grands Officiérs & des prémiérs Magiſtrats, & ſurtout du Préfèt du Prétoire & du Maître des Offices. Il n'y eut d'abord que ces Grands Officiérs qui euſſent droit d'avoir des *Lampadaires*; les Empereurs l'accordèrent enſuite aux charges inférieures, & ſurtout aux Queſteurs, ou Tréſoriérs, & aux Gouvèrneurs des Iſles. Juſtinien par un Édit l'accorda auſſi au Vicaire de la contrée du Pont. Les Grands Officiérs avoient pluſieurs *Lampadaires*; car il y en avoit un qu'on appelloit Primiciér des *Lampadaires*. Avec les flambeaux on portoit auſſi devant les Magiſtrats l'image de l'Empereur, comme il paroît par le VIIe Concile Action Ier, & il eſt croyable qu'on ne leur accordoit de faire porter des flambeaux devant eux qu'à cauſe de cette image de l'Empereur. Pour l'Empereur, c'eſt Hérodien dans Commode & dans Antonin, & Tèrtullien dans ſon Apologétique C. 34. qui nous apprennent qu'on portoit devant lui des flambeaux. Les *Lampadaires* le précédoient même juſques dans l'Égliſe, & pendant la Liturgie, ou les ſaints myſtères, comme on le voit dans Codinus *de Offic. C. VI. n* 4. 31. 41. *& C. VII. n.* 24. Les Patriarches de Conſtantinople firent auſſi porter devant eux des flambeaux & des bougies, & comme cet uſage paſſa des Empereurs à eux, c'eſt peutêtre d'eux qu'eſt venu celui de porter un bougeoir à nos Évêques quand ils officient.

Ce mot de *Lampadaire* vient de *lampas, lampadis*, lampe; mais lampe, comme je l'ai dit, ſe prend pour bougie, flambeau de cire.

LAMPADOPHORE. ſ.m. On appelloit ainſi chez les Anciens des gens qui donnoient le ſignal du combat en élevant en haut des torches, ou des flambeaux. *Lampadophorus.* Les *Lampadophores* faiſoient autrefois avec leurs torches ce qu'on fait depuis & ce que font encore les trompettes & les tambours en ſonant la charge.

Ce mot eſt Grèc, compoſé de λαμπὰς λαμπάδος, une lampe, & φέρω, je porte.

LAMPADOUSE, LAMPÉDOUSE. ſ.f. Nom propre d'une iſle de la mèr Méditèrranée. *Lopaduſa.* Elle eſt entre l'iſle de Malthe, & les côtes du Royaume de Tunis. Quoiqu'elle ſoit déſèrte, elle eſt pourtant célébre, à cauſe d'une chapelle qu'il y a, dédiée à la bien-heureuſe Vièrge, & qui ſèrt d'azile pour les éſclaves, tant Turcs que Chrétiens. La Flote de l'Empereur Charles Quint fit naufrage aux côtes de cette iſle l'an 1551. MATY.

LAMPANGUY. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'Amérique méridionale. *Lampanguyus mons.* Cette montagne ſe nomme La Montagne de S. Chriſtophle de *Lampanguy*. Elle eſt auprès de la Cordillère, environ par les 31.[d] de latitude à 80. lieuës de Valparaiſſo. On y a découvèrt en 1710 quantité de mines de toutes ſortes de m[illegible]taux, d'or, d'argent, de fèr, de plomb, de cuîvre & d'étain. FRÉZIÉR, *p.* 104. L'or de *Lampanguy* eſt de 21. à 22. carats; le minéral y eſt dur. ID.

LAMPAS. ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt une tumeur, ou enflure, qui vient dans cette partie de la bouche du cheval que l'on appelle palais dans la bouche des hommes, dèrrière les pinces de la mâchoire ſupérieure. *Tumor in ore equino, tumor palati.* Brûler le *lampas*. On l'appelle auſſi la *féve*.

Lampas, ſe dit en ſtile figuré & burleſque, pour le palais, le dedans de la bouche.

> *Ah! Ah! Sire Grégoire,*
> *Vous avez ſoif. Je voi qu'en vos repas,*
> *Vous humectez volontiers le* lampas. La Font.

LAMPASSÉ, ée. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des animaux dont la langue paroît hors de leur gueule, lorſque l'émail de la langue eſt different de celui du corps de l'animal. *Exertâ linguâ.* Quelques-uns diſent auſſi *langué.* Luxembourg porte d'argent au lion de gueules, armé, *lampaſſé* & couronné d'or.

LAMPE. ſ. f. Vaiſſeau propre à faire brûler de l'huile pour éclairer. *Lucerna.* Il faut dans les Égliſes qu'il y ait toujours une *lampe* qui brûle devant le S. Sacrement. Il y des *lampes* fondées, pour brûler devant la Vièrge, & auprès de quelques tombeaux.

L'uſage des *lampes* allumées dans les Égliſes eſt très-ancien, comme il paroit par les Auteurs Écléſiaſtiques. Dans la ville de Fez il y a une Moſquée, où il y a 900. *lampes* de bronze qu'on allume toutes les nuits. Les Juifs allument pluſieurs *lampes* dans leurs ſynagogues. Les illuminations ſe font en Turquie avec des *lampes.* On voit à Méxique chez les Dominicains une *lampe* eſtimée huit cens mille écus, qui porte 300 branches avec leurs bobeches, & 100. petites *lampes* de differens deſſeins; elle eſt faite par les Orfévres du lieu. Les Anciens n'étoient éclairez que par des *lampes.* Polidòre Virgile *de Invent. Rer. L. II. C.* 19. dit dans les dèrniers mots de ce Chapitre que les Égyptiens ont été les inventeurs des *lampes*, Clément Aléxandrin le dit en éffet. *L. I. Strom. N. XVI.* & Euſébe *Præp. Evang. L. X. C.* 2. Hérodote rapporte même L. II. C. 62. que les Égyptiens avoient une fête des *Lampes*, & la décrit.

Le Pere Kirchèr enſeigne la maniére de préparer des *lampes* qui jettent une lumière diſpoſée de telle ſorte, qu'elle fait paroître les viſages de ceux qui ſont préſens comme on veut, noirs, livides, rouges, &c. Les *lampes* d'argent doivent être contre-marquées au corps, culot & chapiteau. A l'égard des panaches, collèts, cercles, peintures & petites couronnes, il ſuffit du poinçon du maitre. Pluſieurs Sçavans ont cru que les Anciens avoient le ſecrèt de faire des *lampes* inextinguibles par le moyen d'une huile qui ne ſe conſumoit point. On dit que ſous le Pontificat de Paul IIIe. l'on ouvrit un tombeau à Rome, où l'on trouva une *lampe* qui devoit avoir brûlé pendant ſeize cens ans, & qu'elle s'éteignit dès qu'on l'eût expoſée à l'air. On aſſûre encore que dans le territoire de Vitèrbe l'on a découvèrt quantité de ces *lampes* éternelles. Fèrrari a prouvé que toutes les hiſtoires qu'on débite de ces *lampes* ſépulchrales ſont autant des fâbles.

Ce mot vient du Grèc λαμπὰς, qui ſignifie la même chôſe.

Pietro Sancti Bartholi a fait un beau recueil de ces *lampes* ſépulchrales, qu'il a fait graver en taille douce, & Jean Pierre Bellori y a joint des obſèrvations très-curieuſes. Ce livre a été depuis peu traduit de l'Italien en Latin par Aléxandre du Kerus, auſſi bien qu'un autre des mêmes Auteurs ſur les anciens Mauſolées ou Tombeaux des Romains, qui ont été trouvez dans la ville de Rome. Fortunius Licetus a fait auſſi un traité des *lampes* des Anciens, *De Lucernis Antiquorum reconditis.*

La *lampe* de Cardan eſt une *lampe* de l'invention de cet Auteur, qui ſe fournit elle-même ſon huile: c'eſt une petite colonne de cuivre, ou de vèrre, bien bouchée par tout, à la réſèrve d'un petit trou par enbas au milieu d'un petit goulot où ſe met la méche; car l'huile ne peut ſortir qu'à meſure qu'elle ſe conſume, & fait découvrir cette petite ouvèrture. Depuis 20. ou 30. ans, ces ſortes de *lampes* ſont devenuës d'un très-grand uſage parmi les gens d'étude & les Religieux. Les Épiciers & Chandeliers ont des *lampes* à pluſieurs méches, ou à pluſieurs bécs. *Lychnus, lucerna polymyxos.*

Lampe, en tèrmes de marine, ſignifie quelquefois, Éclair. *Fulgur.* En ce ſens ce mot eſt pris de *relampago*, Éſpagnol, qui ſignifie la même chôſe.

Feu de lampe, ſe dit en Chymie d'un feu doux & lent d'une *lampe* allumée ſous quelque vaiſſeau. L'émail ſe travaille à la *lampe*, au feu de *lampe*; c'eſt-à-dire, à la pointe d'un feu d'une groſſe méche qui trempe dans la cire, & qu'on ſoufle continuellement avec un ſoufflet; ce qui rend un feu très-ardent. C'eſt ainſi que les Émailleurs font leurs menus ouvrages, bagues, oiſeaux, &c. de toutes ſortes de couleurs & de figure.

L'Écriture dit figurément, qu'il ne faut point mettre la *lampe* allumée ſous le boiſſeau; pour dire, qu'il faut faire paroître les bonnes œuvres pour édifier le prochain. Saint Luc chap. 8. v. 16. Elle fait auſſi une Parabole des Vièrges ſages & des Vièrges folles, dont les unes avoient de l'huile dans leur *lampe*, pour dire, qu'elles étoient préparées pour entrer aux nopces de l'Époux, & les autres non, Saint Matth. Chap. 15. v. 25.

Godeau en parlant de la Lune a dit, *Lampe* d'argent au Ciel penduë, comme un Auteur modèrne a dit d'une belle *lampe* d'Égliſe, *Eſt ſtella filo penſilis.* L'Auteur du Poëme de la Madelaine a dit de la Sainte Baume, ou retraite de la Madelaine,

> *La lune par un trou tout-à-fait obligeant,*
> *Luy faiſoit dans ſa chambre une* lampe *d'argent.*

Cul de lampe, eſt une figure ou éſpéce de vignette chez les Imprimeurs, qui leur ſèrt à remplir le blanc de la page qui eſt à la fin d'un livre, d'un traitté.

Cul de lampe, eſt auſſi un ornement de menuiſerie, ou de ſculpture, qui deſcend pendant, & en bas, comme on en voit au planchér de la grand Chambre du Palais de Paris. C'eſt auſſi un ornémement d'Architecture, pour finir, & tèrminer le deſſous de quelque ouvrage. *Fundum teſtudineatum, arcuatum, acuminatum.* La plûpart des trompes ſont ſoutenuës ſur des culs de *lampe.* Les clefs des voutes ſont quelquefois ornées d'un cul de *lampe*, & font une ſaillie pendante en dehors.

On dit par injure à une femme, que c'eſt une *lampe* de Couvent. On dit auſſi, quand on voit un vieillard qui ſe meurt par défaillance de nature, qu'il n'y a plus d'huile dans la *lampe*, qu'il n'y a plus d'humide radical, de principe de vie.

LAMPÉE. ſ. f. Grand vèrre de vin pur. *Capax vini poculum, hauſtus largior.* Les Allemands font gloire de boire de grandes *lampées* de vin ſans s'enyvrer. *Proluere ſe vino.* Ce nom & ſon vèrbe qui ſuit, ſont bâs, & ſont des tèrmes de goinfrerie.

LAMPER. v. n. Boire en débauche de grands vèrres de vin. *Capacia haurire pocula, ſe incitare largiùs.* On voit à la démarche de ces gens-là qu'ils ont bien *lampé* aujourd'huy.

Borel dérive ce mot du Latin *lambo*, qui ſignifie *lapper*, boire avec la main.

LAMPERON. ſ. m. eſt le petit tuyau ou languette qui tient la méche dans une lampe. *Ellychinii alveolus, lingula.*

LAMPÉTIE. ſ. f. Nom propre d'une fille du Soleil & de Néæra, & ſœur de Phaëtuſe. *Lampetie, Lampetia.* Le Soleil avoit confié à *Lampétie* & à Phaëtuſe le ſoin & la garde des troupeaux qu'il avoit en Sicile. Uliſſe ayant été jetté par la tempête ſur les côtes de Sicile, ſes compagnons tuèrent quelques bœufs de ces troupeaux. *Lampétie* s'en plaignit à ſon père Apollon, & Apollon à Jupitèr, qui pour vanger ſon fils fit périr tous les compagnons d'Uliſſe par le foudre, & par les fèrs. C'eſt une fiction d'Homère dans l'Odiſſée L. XIII. ſoit qu'il y eût deux *Lampéties*, ſoit qu'il n'y en eût qu'une, d'autres parlent d'une *Lampétie* fille du Soleil & de Clyméne, & l'une des Phaëtontiades, qui fûrent changées en peupliérs à cauſe de la mort de Phaëton leur frère. Voyez *Ovide Metam. L. II. v.* 342, *&c.* Mais Sèrvius appelle la fille de Clyméne, & ſœur de Phaëton, Lampétuſe, & non pas *Lampétie.* Voyez ſur le L. X. de l'Énéide p. 586. Édit. de Robèrt Étienne.

LAMPÉTIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Lampetianus, a.* Les *Lampétiens* ſont des hérétiques, qui renouvellèrent quelques èrreurs des Aëriens. S. Jean Damaſcène en parle, Hér. 98. Lampétius condamnoit toutes ſortes de vœux, particuliérement celui de l'obéïſſance, diſant qu'il étoit contraire à la liberté des enfans de Dieu. Jovet. Le P. Le Quien dans ſes notes ſur Saint Jean Damaſcène, remarque que Lampétius, dont les *Lampétiens* prirent le nom, & qui forma cette ſecte, étoit un des principaux chefs des Marcianiſtes, qu'il avoit écrit un Livre intitulé Le Teſtament; qu'il étoit plus ancien que Marcien, qui vivoit ſous Juſtinien I. qu'il avoit donc paru au Ve ſiécle. S. Jean Damaſcène dit que les *Lampétiens* pèrmettoient aux Moines qui ſe retiroient dans les Monaſtères, de vivre & de s'habiller comme il leur plairoit. Ils pouſſoient même plus loin leur prétenduë libèrté Évangélique; car on prétend qu'ils enſeignoient qu'il falloit accorder à la nature tout ce qu'elle demandoit; qu'enfin ils enſeignoient d'autres èrreurs ſemblables à celle des Ariens. Le P. Le Quien corrige, *Aëriens*, parcequ'en éffet les Aëriens avoient une doctrine conforme aux Maſſaliens, & que les Maſſaliens & les *Lampétiens* ne différoient pas.

LAMPION. ſ. m. Petit vaiſſeau de tèrre où l'on met de l'huile, ou de la graiſſe, pour brûler. *Lucernula.* On fait des illuminations avec dix ou 12000. *lampions.* Il y a auſſi des *lampions* de vèrre qui ſont ſuſpendus au milieu des lampes d'argent entre le panaché & le culot; & c'eſt-là où l'on met l'huile qui brûle. *Lampion à parapèt*, eſt un vaiſſeau de fèr où l'on met du goudron, & de la poix pour brûler, & pour éclairer la nuit ſur le parapèt dans une ville aſſiégée. On ſe sèrt ſur mèr de *lampions* qu'on met dans les lantèrnes quand on va dans les voutes aux poudres.

LAMPON. ſ. m. Sorte de crochèt d'or, d'argent, ou de cuivre, dont on s'eſt sèrvi pour retrouſſer le chapeau.

LAMPONS. Ce mot veut dire Buvons. C'eſt une ſorte de chanſon populaire, où l'on repéte *lampons* à la fin de chaque couplèt. Chanter des *Lampons.* Scar.

LAMPRIDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lampridius.* On dit auſſi

auſſi *Lampridius. Lampridius* a écrit les vies de Diaduménien, d'Élagabale, d'Aléxandre Sévère. *Lampride* & les autres qui ont fait l'hiſtoire Auguſte au commencement du IVe ſiécle, ne méritent point du tout le nom d'Hiſtoriens. TILLEMONT. Les Auteurs dont on a compoſé le corps de l'hiſtoire Auguſte, qui ſont Spartien, *Lampride*, Vulcace, Capitolin, Pollion, & Vopiſque, ont tous vécu ſous Dioclétien, quoique quelques-uns ayent encore écrit ſous ſes ſuccéſſeurs. ID. Quelques manuſcrits attribuënt à Spartien toutes les vies qui portent le nom de *Lampride*, particuliérement celle d'Aléxandre Sévère, & véritablement il y a tant de conformité entre les vies attribuées à l'un & à l'autre, que quelques-uns ont cru que ce n'étoit qu'un ſeul Auteur nommé Ælius Lampridius Spartianus. ID. d'aprés Voſſius, *Hiſt. Lat. L. II. C.* 7.

LAMPROPHÔRE. ſ. m. & f. Nom que l'on donnoit autrefois aux Néophytes pendant les ſept jours qui ſuivoient leur baptême. *Lamprophorus*. Dans la cérémonie du baptême on revêt le nouveau Chrétien d'un habit blanc, mais aujourd'hui immédiatement aprés la cérémonie on l'ôte aux nouveaux baptiſez, même aux adultes; autrefois ils le portoient, pendant une ſemaine entière; & pendant qu'ils le portoient on les appelloit *Lamprophôres*, à cauſe de la blancheur de leur habit. Car ce mot ſignifie un homme qui porte un habit éclatant, & vient de λαμπρὸς, *éclatant*, & de φέρω, *je porte*. Voyez Suicèr au mot λαμπροφόρος. Les Grècs donnoient auſſi ce nom au jour de la Réſurrection, tant parce que ce myſtère répand la lumiére de la foi dans les âmes, que parce que ce jour-là les maiſons étoient ornées & éclairées de tous côtez d'un grand nombre de cièrges, pour donner aux fidelles un ſymbole de cette lumière que ce myſtère a répanduë dans le monde. Voyez S. Grégoire de Nazianze *Orat.* 2. *in Paſcha*. Si ailleurs, dans le ſecond diſcours contre Julien, il ſemble blamer ces illuminations comme une coutume priſe des Payens, il ne les blame point en éffèt, comme Suicèr le veut faire entendre, mais il dit qu'il ne faut point s'en tenir à ces marques extérieures de religion; qu'il faut y ajouter le culte intérieur, la pureté de cœur, la joye de l'éſprit, la prière, la contemplation, &c.

LAMPROYE. ſ. f. Poiſſon de mèr qui ſe pêche auſſi dans les rivières, qui eſt de figure de ſèrpent, ou d'anguille. *Murana, bedella*. Il a le ventre blanc, & le dôs divèrſifié de taches bleuës & blanches. *Lamproye cordée*, ſe dit de celle qui eſt devenuë dure, & qui a paſſé ſa ſaiſon. La *lamproye* en hyvèr ſe mange par la Nobleſſe, parce que c'eſt un poiſſon friand, & au printems par le Payſan; car alors elle eſt cordée.

Le mot de *lamproye* vient à *lambendis petris*. Vnlois le dérive de *nampreda*, qui eſt le nom propre que donnoient à ce poiſſon les vieux Gaulois. Ménage dit qu'il vient de *lampetra*, Latin, qu'on a dit pour *murena*, ſignifiant *lamproye*. Auſone l'appelle *muſtella*, d'autres *galexia*.

Il y a auſſi des *lamproyes* d'eau douce, ou de rivière, & ce ſont de petits poiſſons qui vivent d'eau & de fange, qui ſont de la groſſeur d'un doigt, & longs de 4. ou 5. pouces. On prétend que la *lamproye* eſt le poiſſon que Pline appelle *Echeneis*, parce qu'elle arrête les vaiſſeaux, ἀπὸ τῦ ἴχειν τὰς νίας, & qui eſt différente d'une autre *lamproye* que décrit Appian, & qu'il appelle auſſi *Echeneis*.

LAMPSACO, ou LAMPSAQUE. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'Aſie mineure. *Lampſacus, Lampſacum*. Elle eſt encore le ſiége d'un Archevêché, mais petit, & peu conſidérable. *Lampſaque* eſt ſitué dans la Natolie, ſur la mèr de Marmara, à deux lieuës du détroit des Dardanelles. MATY. Quoique *Lampſaque* ſoit plus François que *Lampſaco*, je trouve cependant celui-ci dans nos Auteurs. Je demandai ſi dans *Lampſaco*, il n'y avoit plus pèrſonne qui fût en droite ligne héritiér du bon homme Priape, & s'il n'y avoit plus de jardins qu'il eût plantez, où je pûſſe remarquer quelque ſimple râre. DU LOIR, *Voyage du Levant p.* 212. Léunclavius dit que les Turcs l'appellent encore *Lepſeck*. Priape étoit autrefois honoré d'une manière particulière à *Lampſaque*. Ovide le marque dans ſes Triſtes, L. I. Éleg. IX. v. 770. Quelques uns diſent qu'elle fut bâtie par les Phocéens, & d'autres par Priape; d'autres enfin par les Miléſiens en la 31e Olympiade. Ils bâtîrent auſſi Cyzique vis à vis. On dit qu'elle prit ſon nom d'une fille nommée *Lampſacé*, qui en étoit originaire. Strabon L. XIII. vante ſon port, & un temple de Cybéle qui s'y voyoit. Elle étoit encore renommée par la bonté de ſes vins.

LAMPSANE. ſ. f. Plante dont la racine eſt ſimple, blanche, fibrée: elle pouſſe une tige à la hauteur d'environ trois piéds, ronde, canelée, rougeâtre, creuſe, rameuſe. *Lampſana*. Ses feuilles d'enbas ſont d'une grandeur & d'une figure approchantes de celles du laitron liſſe; mais celles qui accompagnent le haut de la tige & des rameaux ſont oblongues, étroites, pointuës, ſans queuë. Ses fleurs ſont des bouquèts ronds à demi-fleurons jaunes. Ses ſemences ſont un peu longues, déliées, ordinairement pointuës, noirâtres. Toute cette plante rend un ſuc laiteux amèr. En Latin *Lampſana Dodonai*. PEMPT. 675.

Ce mot vient du Grèc λαμπάζειν, évacuer, à cauſe que cette hèrbe étant mangée lâche le ventre. Pluſieurs l'appellent *papilliris herba*, parce qu'elle eſt fort propre pour guérir le bout du ſein quand il eſt fendu, ou écorché, elle ſèrt auſſi à ôter les taches d'huile.

LAMPSAQUE. Voyez LAMPSACO.

LAMPTA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Fèz. *Lampta*. Il eſt près de la ville de ce nom, & il a été bâti des ruines de l'ancienne *Vobrix*, ou *Bobrix*, ville de la Mauritanie Tingitane. MATY.

LAN.

LAN, ou LANDE. C'eſt un mot Breton, qui entre dans la compoſition de pluſieurs mots; *Lan Connili, Hiſt. de Bret. T. II. p.* 103. *Lan*-loet-quet, p. 17. *Land*-Evennoc p. 26. *Lan*-hoetleian, p. 18. *Lan*-loethbon, p. 17. *Lant*-degon, p. 30. Le mot de *lan*, ſelon Davies, ſignifie Égliſe, temple, place, ou Cimetière. En Bretagne ce mot ſe prend pour du Jan, plante qui s'appelle en Latin *Geniſta-ſpartium*. LOBINEAU, *Gloſſ*.

LAN. ſ. m. Le mont de *lan*. *Lanius mons*, on le prend pour le lieu de la Gaule Narbonnoiſe nommé anciennement *Meloſedum*. C'eſt un village du Dauphiné, ſitué entre la ville de Grenoble & celle de Briançon, au ſommèt de la montagne de *Lan*, qui eſt fort haute, & qui a vèrs le ſommèt un chemin ſur la Roche vive avec des gardefoux, parce qu'il eſt au bord d'un précipice affreux au fond duquel coule la rivière de Romanche.

LANAR. Voyez LANERIK.

LANCASTRE. ſ. Et nom propre d'une ville d'Anglètèrre, capitale du Comté de Lancaſtre, & ſituée ſur la rivière de Lune, ou de Liéne, à cinq lieuës au midi de Kendal, anciennement *Longaricum*, maintenant *Lancaſtria*. En Anglois on écrit *Lancaſter*. Spéed met *Lancaſtre* à 54. d. 58. m. de latitude, & à 27. degrez 40. m. de longitude, mais on ne doit point compter aujourd'hui ſur cette longitude.

Le Comté de *Lancaſtre*, en Anglois *Lanca-Shire*. *Lancaſtria*. Province d'Anglètèrre. Elle eſt bornée au nord par les Comtez de Cumbèrland & de Weſtmorland, au levant par celui d'Yorck; & au Sud par celui de Cheſter. Il eſt baigné au couchant par la mèr d'Irlande. Sa longueur eſt de vingt lieuës, ſa largeur moyenne de ſix ou ſept. Il abonde en grains & en beſtiaux, particulièrement en bœufs fort grands. Ses principaux lieux ſont *Lancaſtre* capitale, & les Bourgs de Mancheſter, de Préſton, de Newton, de Wigan, de Cliterow, de Léerpole, qui ont ſéance & voix au Parlement d'Anglètèrre. Ce Comté a été poſſédé long tems par des Princes de la Maiſon Royale d'Anglètèrre, qui formèrent le parti de la Rôſe Rouge, & diſputèrent long tems la Couronne aux Ducs d'Yorck, dont le parti fut celui de la Rôſe Blanche. Henri VII. Comte de Richemont, Chèf de la Maiſon de *Lancaſtre*, étant parvenu à la Couronne l'an 1485. épouſa l'hérítière du Roi Edoüard IV. qui avoit été chèf de la Maiſon d'Yorck, & ainſi il fit ceſſer cette grande querelle, pendant laquelle on aſſure qu'il ſe donna juſqu'à trente batailles, & qu'il fut tué trois Rois, & quatre vingt Princes de l'une ou de l'autre maiſon. MATY. Les anciens habitans du Comté de *Lancaſtre* étoient les Brigantes. *Spéed*.

LANCE. ſ. f. Arme offenſive du cavaliér, faite d'un bois long comme une demie-pique, pointu & fèrré par le bout, & peſant du côté de la main. *Lancea*. La *lance* a trois parties, la poignée, les aîles & la fléche. On appelle, Main de la *lance* & de l'épée, la main droite du cavaliér. Le piéd de la *lance*, c'eſt le piéd de dèrrière hors du montoir, parce que la *lance* étant en arrêt, le tronçon répond à ce piéd-là. L'arrêt de la *lance* eſt la courroye ou la partie de l'armure du cavaliér qui ſèrvoit à l'arrêter quand il alloit *lance* baiſſée contre l'ennemi. Il y a auſſi des *lances* de drapeau & d'étendart qui ſèrvent à les porter. *Haſtile*. On peint Pallas avec une *lance*. En cette journée (de Pontcharra, où Amédée Duc de Savoye fut défait par Lesdiguières l'an 1591.) la *lance*, autrefois la plus noble de toutes les armes, dont ſe ſèrviſſent les Gentilſhommes François, pèrdit prèſque toute la gloire qu'elle avoit acquiſe en tant de belles occaſions, & tomba en tel mépris, que l'uſage en fut bientôt aboli dans les combats; d'autant que les Cavaliérs de l'armée de Savoye qui en portoient manquant d'adreſſe pour la manier, firent croire que ce n'étoit qu'un fardeau inutile & embarraſſant; & Leſdiguières lui même, qui l'avoit toujours peu éſtimé, montra par un beau coup de ſa main que ce n'avoit pas été ſans quelque raiſon. Car en ayant parlé le ſoir d'auparavant à tâble, & avancé qu'il n'étoit rien de ſi facile que de détourner un coup de

lance, comme il vit un Capitaine couvert d'une caſaque de velours ouze chamarrée de clinquant d'or, à la tête de vingt Lanciérs, qui venoit à lui la *lance* en arrêt, il l'attendit de pied férme, défendant à tous ſes gens de ſe mettre au devant, ni de lui toucher, & jetta la *lance* à côté avec ſon épée, & puis lui porta la pointe dans la viſiére, ſi bien qu'il en tomba mort par tèrre. Mézeray, *T. III. p.* 900.

Pline écrit L. VII. C. 56. que l'on attribuoit aux Étoliens l'invention de la *lance*. Varron & après lui Aulugelle, dit que le mot *lancea* étoit Eſpagnol, ſur quoi quelques ſçavans ſoutiennent que l'uſage de la *lance* étoit venu d'Eſpagne en Italie; que cet inſtrument n'étoit pas ſeulement une arme des Eſpagnols, mais de tous les Celtes.

Ce mot vient du Latin *lancea*. Diodôre de Sicile dit que ce mot eſt pris de la langue des Gaulois. Varron, au rapport d'Aulu-Gelle, croit que c'eſt un mot Éſpagnol, Feſtus le dérive du Grèc λόγχη. Le P. Pèzron le fait venir du mot Celtique *lanec*. Siſenna, cité par Nonius, penſe que c'eſt un mot de la langue des Suéves, qui étoient des peuples de la Gèrmanie; les Allemans appellent en leur langue *lantz*, une *lance*, & *lanſquenet* veut dire un soldat armé d'une *lance*, ou ſuivant l'étymologie, un homme, un *valet de lance*. Borel dérive le mot *lance* de l'Hébreu *lanth*, qui ſignifie la même chôſe.

Autrefois on a appellé les *lances*, *bois*, *bourdons*, *bourdonaſſes*.

On dit auſſi au Manége, qu'un cheval a le coup de *lance*, quand il a une marque, ou enfoncement au col, ou près de l'épaule, comme s'il avoit été pèrcé d'un coup de *lance*: c'eſt la marque d'un bon cheval, qu'on trouve à quelques barbes, & aux chevaux d'Éſpagne.

On faiſoit autrefois des combats de *lance* à outrance, à fèr émoulu: d'autres par divèrtiſſement & exèrcice militaire, pour montrer ſa force & ſon adreſſe, comme dans les joûtes & tournois. On diſoit, Faire un coup de *lance*, briſer une *lance*, faire voler les *lances* en éclats, rompre des *lances*, pour combattre avec la *lance*. Il fut queſtion de *rompre des lances* l'un contre l'autre, ſuivant la mode de ce ſiécle là. Mlle l'Héritiér. Baiſſer la *lance*, c'étoit s'avoüer vaincu, céder la victoire, ſe ſoumettre. On le dit encore en ce ſens au figuré, pour avoüer la ſupériorité d'un autre en quelque chôſe, lui céder, ſe ſoumettre à ſes volontez.

Châcun le ſçut; Baptiſte en fut mocqué;
Sur ſon égal il en eût pris vengeance,
Ou ſon eſprit eût au beſoin manqué;
Mais franchement quand on eſt attaqué,
Par Maréchaux, il faut baiſſer la lance. Sénecé.

On appelloit autrefois *lances* courtoiſes, *lances* mouſſes frettées & mornées, celles dont le fèr étoit émouſſé, non pointu, & qui avoit une frette morne, ou anneau au bout. Maintenant on ne ſe ſèrt de *lance* que pour courir la bague. Dans un Tournoi que fit Charles V. à ſon avénement à la Couronne d'Éſpagne, ſoixante Chevaliérs entrèrent dans la Lice avec des *lances*, qui avoient au lieu de fèr des diamans taillez exprès pour un combat ſi galant. *Larrey, dans Henri VIII. p.* 134.

Lance gaye. ſ. f. Ancien nom d'une arme offenſive. Trait, zaguaye, ſelon le P. Lobineau. *Jaculum, ſpiculum.*

Dardes, javelots, lances gayes,
Sçavoint jetter & faire playes.
Guill. de S. André, *Hiſt. du Duc Jean.*

Lance guaye. ſ. f. Arme d'aſt, bâton fèrré par le bout, qu'on nomme auſſi ſur la mèr de Levant, *arche guaye*, *haſſeguaye* & *zaguaye*, & *gazaguaye*. *Haſta Africana.* Au Ponant on la nomme *demi-pique*. Elle eſt plus menuë qu'une pique, cependant plus longue. On a crû autrefois que la *lance* fameuſe dont ſe ſervoit Charlemagne, étoit la même que celle du Centurion qui ouvrit le côté de Nôtre Seigneur, & qu'elle le rendoit invincible. Cependant l'an 1698. les Croiſez crurent avoir trouvé à Antioche la *lance* dont Nôtre Seigneur eut le côté pèrcé.

La *lance* de S. Maurice étoit autrefois l'enſeigne du Royaume de la haute Bourgogne. Voyez Du Tillet, dans ſon Recueil I. Part. p. 56. & Choriér dans ſon hiſt. de Dauphiné.

Lance Spezzate, eſt un Officiér réformé, qui étoit autrefois un Gendarme démonté qu'on plaçoit dans l'infanterie avec quelque avantage, dont on a fait *Anſpeſſade*, qui marche après le Caporal. Le Pape a encore pour ſa garde, outre trois cens Suiſſes, douze *lances ſpezzates*, ou Officiérs réformez.

Les Bateliérs appellent auſſi *lances*, des bâtons longs & plats par le bout, avec leſquels ils joûtent & ſe renvèrſent dans l'eau, lorſqu'ils font leurs fêtes en tirant l'anguille, ou l'oiſon.

Les Sculpteurs & Ouvriérs appellent auſſi *lances*, des ſpatules, & outils dont ils ſe ſèrvent.

Lance, ſignifioit autrefois un Gendarme, un cavaliér armé de toutes piéces, qui combattoit avec la *lance* & l'écu. *Haſtatus eques.* C'étoit un beau commandement d'avoir une Compagnie de 50. *lances*, de mener 50. *lances* ou hommes d'armes. Ils étoient la plûpart Gentilshommes. Autrefois les Ducs devoient être accompagnez en bataille de 400. *lances*, les Comtes & les Marquis de 200. les Barons de 100. & les Seigneurs Bannerets de 50. avec les gens de trait qui leur appartenoient.

Lance, s'eſt dit autrefois dans un ſens figuré pour *homme*, par oppoſition à *quenouille*, qui ſe diſoit dans le même ſens pour *femme*: ces expreſſions ſe ſont conſèrvées dans quelques occaſions, par éxemple, fief qui tombe de *lance* en quenouille, pour dire, qui paſſe d'un mâle à une femme.

Lance, ſe dit auſſi de cèrtains météores qui s'enflamment en l'air, qui ſont longs & menus, & reſſemblent prèſque à des *lances*. *Acontia*, *Xiphia*.

Lance a feu, eſt une compoſition de poudre à canon faite en forme de fuſée, qui rend un feu fort clair, qui jette de tems en tems des étoiles, & qu'on attache ſur les échaffauts des feux d'artifice, pour les éclairer pendant que le reſte joué. *Haſta ignita.* On en fait auſſi pour jetter dans des vaiſſeaux ennemis, dont on voit les compoſitions dans les Pyrotèchnies de Hanzelet, & de Vanoccio, de François Malthus, & de Caſimir Simierowicz Polonois.

Lance d'eau. On appelle ainſi un jèt d'eau d'un ſeul ajutage de peu de groſſeur, ſur une grande hauteur.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt à beau piéd ſans *lance*; pour dire, qu'il eſt démonté & déſarmé: & figurément, pour dire, qu'il n'a plus d'équippage, qu'il eſt mal dans ſes affaires. On dit auſſi, qu'il baiſſe la *lance*: *tendit manus*, *victus fatiſcit*, *cedit*: lorſqu'il s'ennuye de plaider ou de diſputer, qu'il commence à céder, à demander quartiér à ſa partie.

LANCELOT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lancelotus.* C'eſt la même chôſe que Ladiſlas. Voyez ce mot.

LANCER. v. act. Jetter avec violence. *Vibrare, torquere.* C'eſt Dieu qui *lance* le tonnèrre. Le ſoleil *lance* ſes rayons ſur la tèrre. Les Anciens combattoient en ſe *lançant* des dards, des traits, des javelots. Les Maures ſe *lancent* aujourd'hui des zaguayes, ou petites *lances*. Les baliſtes, catapultes, & autres machines anciennes, ſèrvoient à *lancer* des piérres, des grôs dards & matras.

Lancer la foudre, ſe dit en prôſe & en vèrs. Colletet en parlant du Prince de Condé Loüis II. connu dans les prémières années de ſa vie ſous le nom de Duc d'Enguien, a dit, *lancer* le tonnèrre.

Veux-tu peindre ce Duc au milieu des combats?
Peins Jupitèr qui lance *un tonnèrre ici bas.*

Lancer, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se jetter ſoi-même impétueuſement. *Irruere, invehi.* Ce furieux s'eſt *lancé* de deſſus le pont dans la riviére. Ce brâve a fait un ſaut pour ſe *lancer* dans le vaiſſeau ennemi. Les dogues ſe *lancent* ſur les voleurs. Les ſèrpens irritez ſe *lancent* ſur les hommes. Le lion ſe *lança* ſur lui, & le mit en piéces. Ablanc.

Lancer, ſe dit figurément en Morale. *Lancer* des ſoupirs vèrs le Ciel. *Lancer* des regards affreux, menaçans. *Lancer* des œillades amoureuſes.

Vos yeux ſçavent lancer *de trop dangereux traits.* Corn.

Hé, que me veulent dire, & ces ſoupirs pouſſez,
Et ces ſombres regards, que ſur moi vous lancez? Mol.

En tèrmes de Chaſſe, on dit *lancer* la bête, le cèrf, le ſangliér; pour dire, les faire partir, les donner aux chiens. *Exigere*, *excitare*. *Lancer* le cèrf, c'eſt le faire partir de la repôſée comme les autres bêtes fauves. Salnove. *Lancer* un loup, c'eſt le faire partir du liteau. Id. *Lancer* un liévre, c'eſt le faire partir du giſte. Id. *Lancer* une bête noire, c'eſt la faire partir du bauge. Id.

Lancer, en tèrmes de Marine. *Inclinare*, *vacillare*. Il *lance* basbord, il *lance* ſtribord, ſe dit d'un vaiſſeau qui ne faiſant pas ſa droite route, ſe jette d'un côté, & d'autre, ſoit par la faute du Timoniér, ou autrement. *Lancer* une manœuvre, c'eſt l'amarrer autour d'un bois fait pour cet uſage. *Lancer* un vaiſſeau, c'eſt lorſqu'il eſt ſur le chantiér, le mettre à l'eau, à la mèr.

Lancé, ée. part. paſſ. & adj. *Vibratus.*

LANCEROTTE, ou LANCELOTTE. ſ. f. Nom propre des Iſles Canaries. *Lancerotta*, *Lancelotta*. Elle eſt vèrs les côtes du Royaume de Sus, en Afrique, à cinq lieuës de l'iſle de Forteventura, du côté du nord. Cette iſle qu'on prend communément pour la *Junonia Minor* des Anciens, peut avoir dix lieuës de

de long, & quatre de large. Elle a un bourg qui porte ſon nom. Maty.

LANCET. ſ. m. Nom que l'on donne dans les Loix d'Angleterre à une eſpéce de vaſſaux. *Lanceta*. Les *Lancets* étoient tenus depuis la S. Michel juſqu'à l'automne de travailler un jour châque ſemaine pour le Seigneur, ſoit avec la fourche, ſoit avec la bêche, ſoit avec le fleau, au choix du Seigneur.

Ce nom vient de l'Allemand *Landleet*, qui veut dire originaire du païs, *indigena*, *inquilinus*.

LANCETTE. ſ. f. Petit inſtrument de Chirurgie fait d'un aciér fort pliant & pointu, qui ſert principalement à ouvrir la veine. *Scalpellus*, *ſcalper*. Donner un coup de *lancette*. Il ſert auſſi aux ſcarifications, aux ouvértures des apoſtumes, &c. Les Latins l'appellent *lanceola*.

La *lancette* d'un Chirurgien, avec ce mot *Pungendo ſanat*, eſt la déviſe d'un Poëte ſatyrique, ou d'un diſeur de bons mots, qui par des traits railleurs corrige les vices.

LANCHESTER. ſ. m. Nom propre. C'étoit anciennement une petite ville des Brigantes. *Langovicum*. Ce n'eſt maintenant qu'un village d'Angletérre, ſitué dans le Comté de Durham, à trois lieuës de la ville de ce nom, du côté du couchant. Maty. Mais Spéed croit que le païs des Brigantes étoit le Comté de Lancaſtre, & que Lancaſtre eſt le *Longovicum* des Anciens.

LANCHIDOL. ſ. maſc. Nom propre d'une partie de l'Océan oriental. *Mare Anchidolium*. Elle eſt entre l'iſle de Java, & les Moluques, qui la términent vers le nord, & la Nouvelle Hollande, partie des térres Auſtrales, vers le midi.

LANCI. ſ. m. Térme d'Architecture. Les *lancis* ſont dans le jambage d'une porte, ou d'une croiſée, les deux piérres plus longues que le piédroit qui eſt d'une piéce. Ces *lancis* ſe font pour ménager la piérre, qui ne peut pas toûjours faire parpain dans un mur épais. On nomme *lanci* du tableau, celui qui eſt au parement, & *lanci* de l'écoinçon, celui qui eſt en dedans du mur.

LANCIANO. ſ. m. & nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Lanceanum*, anciennement, *Anxanum*. Elle eſt grande, Archiépiſcopale, capitale de l'Abruſſe citérieure; & célébre pour les foires qui s'y tiennent au mois de Mai, & au mois d'Août, où il y a un grand concours de Marchands d'Italie, de Dalmatie, de Gréce, &c. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Feltrino, près de celle de Sangro, à quatre lieuës de Civita di Chieti, vers l'orient méridional. *Maty*.

LANCIÉR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois Gendarme, Cavaliér qui combattoit avec la lance. *Haſtatus eques*. *Lancearius* dans la baſſe Latinité. Veſpaſien avoit des *lanciérs* dans ſon armée. Joſeph en parle *L. III. De Bello Jud. C.* 8. Valentinien I. eut ſous Julien la charge de Tribun des *lanciérs*, ou Joviens de la Garde, qui devoient ſuivre par tout l'Empereur. Tillemont. Louis XI. établit pour ſa garde une Compagnie de *Lanciérs*, qui devoient avoir châcun un homme d'armes & deux Archérs. Les Eſpagnols ont des *Lanciérs* en Amérique. On eut à combattre les *lanciérs*; ce ſont des gens ſur qui les Eſpagnols comptent beaucoup. Ils ont des lances de neuf à dix piéds, & quelquefois plus longues. Ils attendent que la décharge des armes à feu ſoit faite, enſuite ils foncent & dardent de douze à quinze pas avec beaucoup d'adreſſe, ne manquant jamais leur coup. Oexmelin.

On appelle ironiquemant un chaud *lanciér*, un fanfaron qui ſe vante de beaucoup de chôſes qu'il ne peut faire, & particuliérement en prouëſſes d'amour.

LANCIERE. ſ. f. Térme de Coutumes. Ouvérture par où l'eau s'écoule quand les moulins ne vont pas. *Oſtium*.

LANÇOIR. ſ. m. Eſt la palle qui arrête l'eau du moulin, & qu'on léve, quand on le veut faire moudre, ou écouler l'eau du biez.

LANÇU, ou LANZU. ſ. m. Nom d'une ſecte des Chinois. *Lançua ſecta*. Les ſectateurs du *Lançu* croyent que leur âme & leur corps vont au ciel jouir des délices infinies. Ils débitent qu'ils ont des charmes contre toutes ſortes de malheurs, & qu'ils chaſſent les démons des corps des poſſédez, & des lieux qui en ſont infectez. Ce nom eſt celui de l'Auteur de cette ſecte, & ſignifie Philoſophe ancien, ou vieux, parcequ'on feint qu'il demeura quatre-vingts ans dans le ſein de ſa mère, & qu'il naquit vieux. Voyez le Pére Kirkèr, *China. Illuſtr.* C. Il y a de l'apparence que c'eſt la même ſecte que celle qu'on nomme au Tunquin Lanthac, au rapport de Tavérnier.

LAND. ſ. m. & LANDE. ſ. f. Quelquefois on écrit le prémiér avec un *t* après le *d*, *landt*. Ces mots entrent dans la compoſition de pluſieurs noms, comme *Landgrave*, *Zélande*, *Zélandt*, *Gotland*, &c. Ils viennent du mot *landt*, lequel dans les langues du nord veut dire païs. Quand nous diſons *lande* en François nous faiſons du genre féminin les mots à la fin deſquels il ſe trouve dans la compoſition, comme la *Zélande*, la *Hollande*, &c. & nous donnons le genre maſculin à ceux où nous mettons le mot de *land*, ou *landt*, ce qui fait qu'un même mot eſt quelquefois de genre maſculin, ou du genre féminin, ſelon la différente ortographe de ce mot, comme le *Groenland* ou la *Groenlande*. La plûpart des Provinces de Suéde ont un nom compoſé de celui de *land*, & du nom des anciens peuples qui les habitoient, l'iſle de *Gotland*, par exemple, dont le nom ſignifie *païs des Gots*, l'*Amelande*, veut dire, *païs des Amales*, c'eſt de cette nation que ſont venus les noms d'*Amalaric*, d'*Amalaſunte*, &c. On dit encore en Bas-Breton *lannec* au même ſens.

LANDAFF. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du païs de Galles en Angletérre. *Landavum*, *Fanum ad Taſſum*. Elle eſt dans le Comté de Glamorhan, ſur le Taff, à mille pas au deſſous de la ville de Cardiff. *Landaff* a un vieux Château, & un Évêché ſuffragant de Cantorbery; mais elle eſt fort mal peuplée.

LANDAN. ſ. m. Arbre qui ſe trouve dans les Iſles Moluques, & qui croît juſqu'à la hauteur de vingt piéds. Ses feuilles reſſemblent à celles du coco, excepté qu'elles ſont plus petites. Cet arbre eſt ſi gros qu'à peine un homme peut-il l'embraſſer. On le couppe néanmoins fort aiſément avec un couteau, à cauſe qu'il n'eſt compoſé que d'écorce & de mouëlle. L'écorce a un pouce d'épaiſſeur, ou environ, & pour la mouëlle on en fait du pain. Elle eſt faite comme du bois vérmoulu, & on la pourroit manger au ſortir de l'arbre, en ôtant les veines de bois que l'on y trouve mêlées. Les habitans après avoir couppé l'arbre, le fendent par le milieu en cylindre, & hâchent la mouëlle, juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite en poudre à peu près comme la farine. Enſuite ils la mettent dans un ſas qu'ils font de l'écorce du même arbre, & ce ſas eſt mis ſur une cuvette faite de ſes feuilles. A meſure qu'il eſt plein ils l'arroſent d'eau, & l'eau en dégageant la farine d'avec les veines du bois, tombe toute blanche & épaiſſe comme du lait, dans cette cuvette, au haut de laquelle eſt une rigole par où elle dégorge en laiſſant ſon marc au fond. Ce marc, qu'ils nomment *ſagu*, leur ſert de farine, & c'eſt en effet de la farine quand il eſt ſec. Ils la cuiſent dans des formes de terre qu'ils font rougir au feu, enſorte qu'en y mettant la farine, elle devient pâte, & ſe cuit en un moment. Cela ſe fait avec tant de promptitude, qu'un homme ſeul pourroit en trois ou quatre heures faire autant de pain qu'il en faut pour nourrir cent perſonnes pendant tout un jour. Ils tirent de ce même arbre une liqueur auſſi agréable à boire que le vin, & qu'ils appellent *tuach*. Quand les feuilles ſont encore jeunes, elles ſont couvértes d'une eſpéce de coton, dont ils font des étoffes, & lorſque ces feuilles ſont plus grandes, ils en couvrent leurs maiſons. Les groſſes veines de ces mêmes feuilles leur ſervent de pérches pour bâtir, & les plus petites ſont une façon de chanvre avec quoi ils font de fort bonnes cordes.

LANDANO. Voyez LONDANO.

LANDAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Prévôté d'Haguenaw, en Alſace. *Landavia*, *Landavium*. Elle eſt enclavée dans le Palatinat du Rhin, & ſituée ſur la riviére de Queich, environ à cinq lieuës de Philiſbourg & de Spire, vers le couchant. *Landaw* a été une ville Impériale. Elle appartient à la France. Maty.

Landaw, eſt auſſi le nom d'une petite ville ou bourg du Duché de Baviére. *Landavia*. Elle eſt ſur la riviére d'Iſer, à huit lieuës au deſſous de Landshut. Maty.

LANDE. ſ. f. Grande étenduë de terre mal propre au labour, & qui ne produit que des genêts, des bruyéres, des broſſailles. *Sabuletum*, *teſquum inhoſpitum*, *Landa* dans la baſſe Latinité. La Gaſcogne eſt un païs de *landes*. Les *landes* de Bretagne.

Ce mot vient de *land*, qui en Allemand ſignifie *terre*, *païs*, ou *patrie*. De l'Anglo-Saxon *land*, *terre*, *païs*, s'eſt fait le nom de *lande*, qui ſignifie une terre inculte, & que pluſieurs perſonnes portent pour nom de Seigneuries, d'où eſt venu le diminutif de *Landelle*. Les Anglo-Saxons diſent auſſi *lond* dans la même ſignification. D'où vient le nom de la Londe & le Londel. Huet, *Orig. de Caen Ch. XXI.*

Les *landes*, ou les *landes* de Bourdeaux. *Landarum Tractus*, *landæ Burdegalenſes*. C'eſt une contrée de la Gaſcogne, Province de France. Elle eſt bornée au Nord par la Guyenne propre; au couchant par le Bazadois, le Condomois, & la Gaſcogne propre; & au midi par le Béarn, & par la terre de Labour. La mèr des Baſques la baigne au couchant. C'eſt un païs qui répond aſſez à ſon nom, il eſt plein de bruyéres, & de ſablons. Ses lieux principaux ſont Dax capitale, Tartas, & Albret. Maty.

LANDEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bas. *Landa*, *Landenum*. Elle eſt dans le Brabant Eſpagnol, aux confins de l'Évêché de Liége, à trois lieuës de Tilmont, du côté du couchant, & à deux de Leuwe, vers le midi. Cette petite ville eſt capitale d'une Mairie, & paſſe pour la plus ancienne des Païs-Bas. Les Hollandois appellent la bataille de *Landen*, celle que

que nous nommons la bataille de Nèrwinde, où le Maréchal de Luxembourg défit entièrement l'armée du Prince d'Orange le 29e Juillet 1693. & où nos Princes, nos Officiérs & toutes nos troupes firent des prodiges de valeur, pendant un jour preſqu'entier que dura la bataille.

LANDÉVENEC. ſ. m. Nom d'un bourg de France. *Vindana portus.* Il eſt en Bretagne ſur le bord de la mèr & près de Breſt. Il y a une ancienne Abbaye. *Valeſ. Not. Gall. p.* 101.

LANDGRAVE. ſ. m. Prince ou Seigneur Allemand d'une Seigneurie qu'on appelle *Landgraviat. Comes.* Le *Landgrave de Heſſe.*

Ce mot vient de *land*, qui ſignifie *terre*, & *Grav*, qui ſignifioit *Juge*; ce que les Latins appelloient *Comes*, & ce qu'en Normandie on appelle encore *Vicomte*, parce qu'autrefois la Juſtice étoit renduë à la Cour par ces Juges qui accompagnoient toûjours l'Empereur. Ainſi on a compoſé d'autres noms Allemands *Paltz Grave*, qui eſt le Chèf de la Juſtice du Palais Impérial; *Markgrave*, Juge d'une Province frontière; & *Burggrave*, Juge & Gouvèrneur de quelque place importante. Les Juges peu à-peu ont empiété l'autorité, & la foibleſſe ou la négligence des Empereurs a été cauſe qu'ils ſe ſont rendus en quelques endroits propriétaires des tèrres, dont ils n'étoient que Gouvèrneurs & Juges. Voyez les lettres de Grégorio Léti.

LANDGRAVIAT. ſ. m. Tèrre d'un Landgrave, ſujette à un Landgrave. *Comitatus*, *Landgraviatus.* Ce mot *Landgraviat*, ou *Langraviat*, veut dire, Comté Provincial. *Comitatus Provincialis.* Heiss. *Hiſt. de l'Emp. L. VI. C.* 16. Le *Landgraviat* de Heſſe. Il y a aujourd'hui quatre principaux *Landgraviats* dans l'Empire. Le *Landgraviat* de Thuringe & ceux de Heſſe, d'Alſace, & de Leuchtenbèrg : mais celui d'Alſace eſt à la France. Quelques-uns ajoutent à ces quatre le *Landgraviat* de Suſenberg, & celui de Nelſenbourg. Voyez Lymnæus.

LANDI. ſ. f. Foire qu'on tient à Saint Denys en France, qui étoit autrefois fort ſolemnelle, comme il ſe voit en ce qu'encore à préſent le Parlement, & l'Univèrſité, prennent un jour de vacation qu'on appelle le *landi*, ſous prétexte d'aller à cette Foire. C'étoit anciennement un droit du Recteur de l'Univèrſité de Paris, que le *landi*, ou *lendit* de Saint Denys, ne pouvoit être ouvèrt qu'après avoir été béni par le Recteur qui s'y tranſportoit en pompe, & en cérémonie. C'eſt ce que dit Paſquier Rech. L. IX. C. 22. Ce fut Charles le Chauve qui fit transférer la foire qu'on appelle le *landi* à Saint Denys. Elle ſe faiſoit du tems de Charlemagne à Aix la Chapelle, où l'on prenoit tous les ans un jour pour montrer les reliques de la Chapelle Impériale aux pélerins; & parce qu'on indiquoit ce jour, on lui donna le nom d'*indit*, & par corruption *landit*. Cordemoy. Du Tillet dans ſon Recueil des Rois de France, & de leur Couronne & Maiſon, dit p. 332. 333. que la foire du *lendit*, comme il eſt porté par un titre de Louis le Gros, fut par authorité Apoſtolique, confirmation des Archevêques & Évêques, & Ordonnance des Rois; établie en l'honneur, révérence & mémoire des Saints clou & couronne de nôtre Rédempteur, à tel jour placées en l'Égliſe de S. Denys pour la protection des Rois & du Royaume, que nos hiſtoires s'y accordent, diſant que Charles le Chauve tranſporta à S. Denys ces ſaintes reliques, d'Aix la Chapelle où Charlemagne les avoit miſes, & inſtitua le *lendit* pour la cauſe qu'on a dite; que le prémiér jour de cette foire, le Moine portiér de l'Abbaye de S. Denys, avoit droit de venir armé avec ſes gens à la proceſſion de la bénédiction du *lendit*, déclaré par Arrêt du Parlement, donné le neuviéme Avril 1334. mais que l'Abbaye a laiſſé pèrdre ce droit parce qu'il ne convenoit pas. Charles le Chauve ne fit donc pas transférer la foire à S. Denys, comme a dit M. de Cordemoy, mais les reliques, & il inſtitua la foire.

Pluſieurs Auteurs, & entr'autres Du Cange, prouvent fort bien que ce mot vient de *indictum*, qui ſignifioit une *foire*, *feria indicta*; & non pas de *Edictum*, comme veulent Belleforeſt & Gaguin, quoiqu'on écrivît autrefois *lendict*.

Landi, s'eſt dit auſſi du ſalaire ou préſent que les écoliérs donnoient à leurs maîtres vèrs la ſaiſon du *landi*, conſiſtant en ſix ou ſept écus d'or qu'on fichoit dans un citron, & qu'on mettoit dans un vèrre de criſtal. Éxiger des *lendits*. Il faut écrire *landit*. Vaug. On écrit & on prononce *landi*. Mén. Le *landi* ſe payoit au Recteur, & aux ſuppôts de l'Univèrſité, pour fournir aux frais du Recteur, qui alloit à Saint Denys en grande cérémonie au tems de la foire. Le Parlement a aboli la cérémonie, & le droit de *landi*, par Arrêt de l'an 1608. On appelloit *frippelandis*, ceux qui fruſtroient leur maître de ce préſent.

LANDIE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt ce qu'on appelle autrement les *Nymphes*, ou *Dames des eaux*, qui ſont deux productions ou éxcroiſſences charnuës, ſituées entre les deux lévres des parties naturelles des femmes. *Lendica.*

Ce mot vient de *lendica*. Le ſcrupule de Ciceron a été juſqu'au point de trouver de l'obſcénité en ces paroles, *an illam dicam*.

LANDIÉR. ſ. m. Grand chenet de cuiſine. *Canterius focarius.*

Nicod dit que ce mot vient de l'Anglois *andiron*, compoſé de *end*, qui ſignifie *bout*, & de *iron*, qui ſignifie *fer*, auquel les François ont ajoûté leur article, comme qui diroit, patte de fèr, chenet à ſoutenir les buches. Ménage le dérive du Bas-Breton *lander*.

On dit qu'un homme eſt froid comme un *landiér*, qu'il devient froid comme un *landiér*, quand il eſt froid naturellement, ou quand il eſt ſurpris par quelque accident.

LANDRAMITI, ou *Andramiti*, *Andrimitti*, *Landrimitti*, *Landimitri*, & *San-Dimitri*. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Aſie. *Adramittum.* Elle eſt ſur la côte occidentale de la Natolie, ſur un Golfe auquel elle donne ſon nom, & où elle a un port vis-à-vis de l'iſle de Mételin.

Le Golfe de *Landramitti*, ou d'Andramitti, eſt un Golfe de l'Archipel ou de la mèr Égée. *Adramittenus*, ou *Adramitticus ſinus.* Il eſt entre la côte de Mételin & la côte de Natolie, & il prend ſon nom de la ville de *Landramiti*. On ne comprend quelquefois dans ce Golfe que ce qui eſt ſur la côte de Natolie.

LANDRECY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, mais forte. *Landeriacum*, *Landericiacum*, *Landericia*. Elle eſt dans le Haynaut, Province des Païs-Bas, ſur la ſource de la Sambre, à ſix lieuës de Valenciennes, & à ſept de Cambray, du côté du levant. *Landrecy* a été cédé à la France par la paix des Pyrenées. Maty. Dans le païs on dit *Landrechies*, & en France quelques-uns écrivent *Landrecies*, mais nous prononçons *Landreci*. Il a pris ſon nom de Landeric, ou Landry, Maire du Palais ſous Clotaire le jeune Roi de France. *Valeſ. Not. Gall. p.* 260.

Landrecy eſt célébre par les ſiéges qu'il a ſoutenus en 1637. contre Charles V. qui avec 50000. hommes & 50 piéces de canon fut obligé de l'abandonner, & en 1712. contre les Impériaux & les Hollandois, qui levèrent auſſi le ſiége & pèrdîrent Dénain, & un prodigieux amas de munitions qu'ils avoient dans ce camp.

LANDREUX, euse. adj. Infirme, valétudinaire, ou convaleſcent, qui ſe plaint de quelque incommodité corporelle, qui ne peut bien rétablir ſa ſanté. *Infirmus.* Il eſt tout *landreux*.

Ce mot eſt des plus bas. Il vient de *landreant*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *faineant*.

LANDRY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Landericus.* Saint *Landry* étoit Évêque de Paris au VIIe ſiécle. Il ſouſcrivit au Concile de Châlons ſous Clovis II. Quelques-uns le font finir en 657. & d'autres en 660. S. *Landry* à Paris eſt une Égliſe Paroiſſiale dans l'Iſle Nôtre Dame.

Ce mot s'eſt formé du Latin *Landeric*, *Landric*, *Landri*, *Landry*.

LANDSBÈRG. ſubſtantif maſc. Nom propre d'une ville de la Bavière. *Landsberga.* Elle eſt ſituée ſur une coline dont le Lech baigne le piéd, à ſept lieuës au deſſus de la ville d'Auſbourg. Maty.

LANDSHUT. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Bavière, en Allemagne. *Landishutum.* Elle eſt ſur l'Ilèr, à ſept lieuës au deſſous de Freiſingue, environ à dix de Ratiſbonne, du côté du midi. *Landshut* eſt une ville fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle, ce qui n'empêcha pas le Roi de Suéde de la prendre l'an 1632. Maty.

LANDSKRON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Suéde, ſituée dans la Scanie, ſur le Sund, vis-à-vis de l'iſle de Wéen. *Coronia.* *Landskron* a un bon port, eſt aſſez bien fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle. Maty.

LANDSKRON, ou *Cronſtat*, ou *Braſſovie*. Nom propre d'une ville du Royaume de Hongrie. *Coronia Stephanopolis*, *Braſſovia.* Elle eſt dans la Tranſylvanie, vèrs les confins de la Valaquie & de la Moldavie. *Landskron* eſt fortifié, & il a un Évêché. Quelques-uns le prennent pour la Patroviſſa, & d'autres pour la *Prætoria Auguſta* de l'ancienne Dace : mais l'un & l'autre ſentiment eſt également incèrtain.

LANDSPÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg. *Landſperga.* Elle eſt ſur la Warte, à ſept lieuës au deſſus de Cuſtrin. *Landſperg* eſt une place fortifiée, qui a été priſe & repriſe pluſieurs fois, pendant les guèrres des Suédois, en Allemagne. Maty.

Landspèrg, eſt encore le nom d'une autre petite ville, ou bourg de la Pruſſe Ducale. *Landſperga.* Ce lieu eſt dans le Cèrcle de Natangie, environ à neuf lieuës de la ville de Coningsbèrg, du côté du Midi. Maty.

Landspèrg, eſt auſſi un des Baillages du Duché de Deux-Ponts, en Allemagne. *Landſpergenſis præfectura.* Il eſt au midi de la ville de Deux-Ponts, & n'a rien de conſidérable que le Château de *Landſperg*, dont il prend le nom, avec le bourg & Château de Frankenſtein. Maty.

LANSQUENET. ſ. m. Mot Allemand, qui ſignifie un ſoldat qui ſert

ſert en Allemagne dans les Corps d'Infanterie. *Pedes Germanus.*

Ce mot vient de *land*, qui en Allemand ſignifie *païs*, & *knecht*, *garçon*, *ſerviteur*. Les Allemands prononcent *Landsknecht*. Nous écrivons & nous prononçons *Lanſquenets* ſans *d*. Voyez le P. Daniel dans la déſcription de la bataille d'Arques. *Hiſt. de Fr. T. III. p. 1427. & ſuiv.*

LANdSTOUL. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château fort, ſitué ſur une montagne, dans le Duché de deux Ponts, entre la ville de ce nom, & celle de Caſeloutre. *Landſtulium.*

LANEBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Savoye. *Laneburgum*, *Lancium-Burgium*. Elle eſt dans le Comté de Morienne, ſur la rivière d'Arc, au piéd du mont Sénis, qui eſt un célébre paſſage des Alpes pour aller en Italie. Maty.

LANERET. ſ. m. Jeune laniér. *Pullus laniarius*, ou *laniarii. Tertiarius*, ou *Aſterias junior*. Le *laneret* doit être choiſi le plus grand que l'on peut rencontrer; que ſa figure ſoit approchante de celle du laniér, & le champ de ſon pennage pareillement. Voyez Laniér.

LANERICK, LANRICK, LANCICK, ou LANAR. ſ. m. Bourg de l'Écoſſe méridionale. *Lanericia*; *Larnigia*. Il eſt dans la Cluydeſdale, ſur la rivière de Cluyd, à ſept lieuës au deſſus de Glaqſuco. *Lanerick* eſt un Vicomte de la maiſon d'Hamilton, & a ſéance & voix dans le Parlement d'Écoſſe. Maty.

LANGAGE. ſ. m. Suite de paroles dont chaque peuple eſt convenu; langue en uſage chez une Nation pour expliquer les uns aux autres ce que l'on penſe. *Lingua*. La divèrſité du *langage* eſt un obſtacle à la convèrſion des Idolâtres. Les étrangérs n'entendent point nôtre *langage*. On demande s'il n'y a pas un *langage* naturel, c'eſt-à-dire, ſi tous les hommes n'auroient pas parlé un même *langage*, ſi l'éducation ou l'inſtitution des hommes n'eût pas effacé celui que la nature leur avoit imprimé. Mais comme les peuples parlent tous un *langage* different, & qu'il n'y a aucune liaiſon entre les mots, & les choſes qu'ils ſignifient, c'eſt une marque aſſurée que le *langage* n'eſt point l'ouvrage de leur nature; mais de leur libèrté. Art de Parler. Dans le *langage* humain, les circonſtances des chôſes détèrminent le ſens des paroles, & ſuivant que nos éxpreſſions ſont placées, quelquefois *oui* veut dire *non*, & blanc veut dire noir. Pélisson. Le ton duquel on dit les chôſes change auſſi quelquefois le ſens.

Langage, ſe dit auſſi en Grammaire, & en Rhétorique, de l'art de parler poliment; du ſtile ou des manières, & des divèrſes façons de s'éxprimer dans ſa propre langue. *Sermo*, *dictio*, *ſtylus*, *loquendi genus*. Un Orateur doit avoir un grand ſoin de la pureté du *langage*, parler un *langage* noble, pompeux, fleuri; éviter le vieux *langage*, le *langage* bas, & populaire. On ſe dégoûte bientôt d'une cèrtaine contrainte de *langage*, qu'on tâche de faire reſſembler au naturel, tout étudié qu'il eſt. Val. La beauté du *langage* ne plaît guères moins que celle des penſées; & cette beauté dépend beaucoup plus de la délicateſſe du goût, & de l'éſprit, que de la connoiſſance des mots, & des façons de parler. Le Ch. de M. Le *langage* des Provinces doit être réglé ſur celui de la Capitale du Royaume, & de la demeure du Souverain. Mén. Malaiſément trouverez-vous, dit Paſquiér, un homme bruſque en ſes mœurs, qui n'ait la parole de même, & peu de pèrſonnes tardives & ſaturniennes, qui n'ayent un *langage* morne & lent. Ainſi voyez-vous le Normand aſſez aviſé en ſes affaires, traîner quelque peu ſa parole: au contraire le Gaſcon éſcarbillat par deſſus tous, parler d'une promptitude de langue, non commune à l'Angevin & au Manceau, un peu moins échaufez en leurs affaires. L'Éſpagnol haut à la main produit un vulgaire ſupèrbe & plein de piaffe. Les Italiens dégénérans de l'ancienne force du Romain, formèrent peu-à-peu de ce *langage* mâle Romain, un vulgaire tout éfféminé & molaſſe. Voici la même chôſe en *langage* plus poli. Le *langage* ſuit d'ordinaire la diſpoſition des éſprits, & châque Nation a toûjours parlé ſelon ſon génie. Les Grècs, qui étoient gens polis & voluptueux, avoient un *langage* délicat, & plein de douceur. Les Romains qui ſembloient n'être nez que pour commander, avoient un *langage* noble & auguſte. Le *langage* des Éſpagnols ſe ſent de leur gravité, & de cet air ſupèrbe qui eſt commun à toute la nation. Celui des Italiens eſt mol & éfféminé, ſelon le tempérament & les mœurs de leur païs. Les François qui ſont naturellement bruſques, & qui ont beaucoup de vivacité & de feu, ont un *langage* court & animé, & qui n'a rien de languiſſant. Pasq. Bouh. Vaugelas met une grande différence entre la purèté, & la netteté du *langage*. On peut parler nettement, ſans parler purement.

Langage, ſe dit auſſi de la manière dont châcun parle ſelon ſon génie particulièr. *Uſus loquendi*. L'Écriture ſe ſèrt quelquefois de paraboles, & d'allégories; c'eſt ſon *langage*. Les gens ſages parlent un *langage* grave & diſcret. Cet homme s'eſt convèrti, & a bien changé de *langage*. Le cœur a ſon *langage*, comme l'éſprit a le ſien. Le Ch. de M. Mon *langage* eſt net & franc: je ne déguiſe rien. La Poëſie par la ſublimité des penſées, & par la magnificence du diſcours, ſe peut appeller le *langage* des Dieux. S. Évr. La poëſie eſt tantôt le *langage* des Dieux, tantôt le *langage* des foux, & rarement celui d'un honnête homme. La Bruy. La civilité du monde ſubſtituë un *langage* d'affèction au défaut d'une affèction véritable. Nic. Le *langage* des avèrtiſſemens eſt un *langage* particuliér: ce ne ſont que réticences, on ne s'exprime qu'à demi. Id.

Langage, ſe dit figurément en Morale des ſignes muèts; des cris, ou des ſons inarticulez qui ſèrvent à faire connoître pluſieurs chôſes. Les cieux ont un *langage* muèt, qui annonce la gloire du Seigneur, dit le Pſalmiſte. Les Amans diſcrets ſe ſèrvent du *langage* des yeux, pour éxpliquer leur paſſion. Le *langage* des yeux n'eſt pas celui qui pèrſuade le moins. Ce *langage* eſt éxpréſſif, amoureux, languiſſant. Pél.

> *Le* langage *des yeux eſt un charmant* langage:
> *On le parle en toûs lieux.* La Suze.

Soupirs, devoirs, petit ſoins: en amour tout eſt *langage*. Patru. Il ne faut pas qu'une honnête femme entende le *langage* des paſſions, ni les ſignes qui ſont les intèrprétes de ce *langage*. M. Ésp. Si toutes les conſidérations qui portent à aimer Dieu, & qui parlent d'elles mêmes d'une manière ſi claire, ne ſont pas également entenduës, c'eſt parceque c'eſt un *langage* du cœur; & qu'il faut en avoir un pour l'entendre, & que la plûpart des hommes n'en ont point. Ab. de la Tr.

Les animaux ont auſſi leur *langage*. On prétend qu'ils ont un jargon intelligible entr'eux, & Porphyre rapporte que Tréſias, & Apollonius de Tyane entendoient leur *langage*. Le Rabin Éſra, en loüant Éve, dit, qu'elle étoit intelligente, & ſçachant le *langage* des animaux. Il eſt cèrtain du moins qu'ils éxpriment leurs paſſions par des ſignes éxtérieurs. Les anciens Devins, les Prêtres des Dieux, & ſur tout ceux d'Apollon, ſe vantoient d'entendre le *langage* des oiſeaux:

> *Qui tripodas, Clárii lauros, qui ſidera ſentis,*
> *Et volucrum linguas, & præpetis omina ennæ.*

C'eſt ſur la connoiſſance de ce *langage* des oiſeaux qu'étoit fondé l'art des augures, qui faiſoit une grande partie de la Réligion des anciens Romains.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a que du *langage*, du babil; pour dire, qu'il promet beaucoup, qu'il n'éxécute rien; qu'il n'y a rien de ſolide à tout ce qu'il dit; que ce n'eſt que du vèrbiage.

LANGAIEUR. Voyez LANGUEYEUR.

LANGAN. Voyez LAGAN.

LANGANICO, LONGANICO, ou LONGAVICO. ſ. m. C'étoit anciennement une ville du Péloponéſe. *Longanicum*, autrefois *Olympia*, *Olympia piſa*. Elle étoit fameuſe par les jeux Olimpiques qu'on y célébroit; ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Morée, ſitué dans le Belvedère, ſur l'Alphée, environ à trois lieuës de ſon embouchûre de la mèr Ionienne. Maty.

LANGARD. adj. Qui a beaucoup de langue, qui aime à médire, qui parle ſans diſcrétion. *Linguoſus*, *ſuſurro*. Ce mot eſt vieux & bas.

> *Dire-vous veux maugré chacun* langard,
> *A l'arriver doucement, Dieu vous gard.* Cl. Marot.

LANÇAN. ſ. m. Nom propre d'un fort de la Chine. *Langçanum*. Il eſt de la Province de Junnan. Il a ſous ſon obéïſſance la ville de *Langkiu*, & un tèrritoire aſſez vaſte, qui aboutit à la Province de Suchuen où on fait de très bons tapis, & on recueille quantité de muſc, & de pommes de pin. *Amb. des Hol. à la Ch. P. I. p. 287.*

LANGART. ſ. m. Homme qui parle beaucoup, & qui eſt indiſcrèt dans ſes paroles. *Loquax*. Ce mot eſt vieux & ne ſe dit plus.

> *L'autre fut un* langart, *revelant les ſecrèts*
> *Du Ciel & de ſon maitre aux hommes indiſcrèts.* Régniér.

LANGE. ſ. m. Piéce d'étoffe dont on envelope les enfans en maillot. *Faſcia*. Les *langes* de deſſous ſont de laine, ceux de parade ſont de ſatin, de brocard, &c. Une femme groſſe a ſoin de faire faire des couches & des *langes* pour ſon enfant. Le Pape envoye des *langes* bénits aux Princes, dès qu'il apprend leur naiſſance.

Ce nom vient de *linum*, ou plutôt de *lanium*, qu'on a dit pour *laneum*. Les Moines ont appellé *Langeolum*, une chemiſe de laine qui s'étendoit juſqu'à leurs genoux.

Lange, s'eſt dit quelquefois d'une piéce d'étoffe dont on ſe couvre. *Lannus*. Et le peuple dit encore, Voilà un bon *lange*, pour dire, un bon manteau.

LANGE, chez les ouvriers, ſe dit des morceaux de drap qui ſèrvent aux Papetiérs, Imprimeurs, Cartonniérs, &c. pour ſéparer les feuilles de papier, pour les preſſer & les imprimer. *Pannus.*

LANGEAC. Voyez LANGHAC.

LANGEAIS. ſub. m. Melon éxcéllent, on appelle ce melon *langeais*, parcequ'il vient d'une petite ville de Touraine qui porte ce nom là. Richelet dit *langé*; mais mal. MÉNAGE. Nous avons mangé un bon *langeais*.

LANGE EYLANDT. Voyez LONGUE-ISLE.

LANGELAND. ſ. m. Dans le Moréri on a dit auſſi *Lageland*. Iſle du Danemarc. *Langelandia.* Elle eſt dans la mèr Baltique, entre celles de Zéelande, de la Lande, & de Fyonnie. Sa longueur eſt de huit lieuës, & ſa largeur ne va pas à deux. On en tire beaucoup de grains. Ses lieux principaux ſont Rudcoping capitale, & la forteresſe de Trankiarre.

LANGEN-ACKERS-SCHANS, ou NIEWSCHANS. ſ. m. C'eſt un bon fort des provinces unies. *Arx nova*, *Arx longi Agri*. Il eſt dans la Seigneurie de Groningue, ſur le bord méridional du Golfe de Dollèrt; aux confins du Comté d'Embden. MATY.

LANGENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un château d'Allemagne. *Langenburgum.* Il eſt dans la Franconie, & a ſes Seigneurs particuliérs qui portent le titre de Comtes. La maiſon de *Langenbourg* ſe diviſe en deux branches, celle de *Langenbourg* & celle de Waldenbourg.

LANGEUL. ſ. m. Vieux mot. Drap de laine; Sèrge. Le Procès vèrbal des miracles de Charles de Blois porte art. XX. *quod quando D. Carolus debebat intrare lectum, amovebantur paramenta, & culcitra plumea, & ſe ponebat ſupra pannum laneum vocatum* langeul *gallice, ſeu ſuper ſargiam ſine lintheaminibus lineis, & ibi jacebat in blancheto ſuo.* &c. Hiſt. de Bret. T. II. p. 550. On l'appelloit auſſi lange; comme on le voit par ce ſèrment d'une Dame dans le Roman de Lanc. du Lac. Jamais je ne gèrray que une nuyct en une ville, devant que je l'aurai trouvé ou mort ou vif, ne je ne veſtirai jamais linge emprèz ma chair, ſi non *lange*, &c. LOBIN. *Gloſſ.*

LANGEY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, que nous prononçons *Langès*. En Latin *Alingavia, Lingia, Lingiacum.* Ce bourg eſt fort ancien. Il eſt en Touraine, ſur le bord de la Loire. Les melons de *Langey* ſont renommez pour leur bonté ſingulière. A Paris tout melon eſt melon de *Langey*. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 13.

LANGHAC, LANGEAC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Langiacum.* Elle eſt dans l'Auvèrgne ſur l'Allier, à cinq lieuës au deſſus de Brioude, & à ſix ou ſept de S. Flour, du côté du levant. MATY.

LANGIA, NEMÉE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Sacanie, en Morée. *Langia, Nemea.* Elle ſe décharge dans le Golfe de Lépante à deux ou trois lieuës de la ville de Corinthe du côté du couchant.

LANGIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt du Royaume de Lao, aux Indes orientales. *Langianus. Layus.* Les *Langiens* ſont apparemment les mêmes que ceux que Samſon a nommez Layes dans ſes petites Cartes. Voyez LAO.

LANGIS. Voyez LONGILS.

LANGO. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Longa Inſula.* autrefois *Cos*, ou *Coos*. Elle eſt vèrs la côte de la Natolie, près du Cap Crio. Sa ville capitale porte auſſi le nom de *Lango*. Elle a un Évêché, & elle eſt défenduë par une bonne Citadelle. MATY. Les médailles qui ont pour inſcription ΚΩΩΝ, & quelquefois écrit à revèrs, ſont des médailles de cette iſle. Quelques Intèrprétes croyoient auſſi que c'eſt de cette iſle que Salomon faiſoit venir des chevaux 3. L. des Rois X. 28. 29.

LANGOBÈRT. ſ. m. Nom d'une éſpéce de poires. Le *Langobert* eſt une aſſez groſſe poire, longue, colorée d'un côté, & d'un gris rouſſâtre de l'autre; le bois de l'arbre tire éxtrémement à celui du beurré, & la poire n'y reſſemble pas mal. LA QUINT. P. III. T. I. p. 343.

LANGON, ALENGON. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de Gaſcogne. *Alingonis portus.* Il eſt dans le Bazadois, ſur la Garonne, à une lieuë audeſſus de Cadillac, & à cinq de Bourdeaux. MATY.

LANGOUREUX, EUSE. adj. Infirme, valétudinaire, qui languit, qui a de la peine de guérir d'une maladie; qui eſt triſte, qui inſpire de la pitié. *Languidus, languidulus.* Un convaleſcent eſt encore long tems *langoureux*, il a de la peine à ſe remettre. Les Amans font les *langoureux* auprès de leurs cruelles. Je ne puis du tout vous pardonner d'être toûjours *langoureux*. Les femmes choiſiroient plutôt d'être divèrties ſans être aimées, que d'être aimées ſans qu'on les divèrtiſſe. CH. D'H.

Faudra-t-il de ſens froid, & ſans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux? BOIL.

LANGOUREUX, EUSE. ſe dit auſſi des chôſes. Son air eſt toujours triſte & *langoureux*.

Ce ne ſont point de ces grands vèrs pompeux,
Mais de petits vèrs doux, tendres, & langoureux. MOL.
Allez pouſſer vos ſoupirs langoureux. R. DE CH.

LANGOUREUSEMENT. adv. D'une manière langoureuſe. *Languidè.* Ce malade commence à manger, à marcher, mais c'eſt fort *langoureuſement*.

LANGOUSTE. ſ. f. Petit inſecte aîlé & fort en jambes, qui vôle par la campagne, qui dépeuple les blez. *Locuſta.* On l'appelle autrement *ſauterelle*. Il y a auſſi une *langouſte* qui eſt une éſpéce d'écreviſſe. *Locuſta piſcis.*

LANGOUSTE DE MÈR, eſt un petit poiſſon que quelques-uns appellent *dragon marin*, ou *cheval marin*, en Latin *hippocampus*, ainſi nommé, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec les chenilles qui mangent les hèrbes des champs, étant long d'environ ſix doigts, & à cauſe qu'il a la tête & le col reſſemblant au cheval, ayant néanmoins un bèc long & creux comme un flageolet. Son corps eſt bâti de petits cèrcles & rondeaux cartilagineux & pointus, ayant depuis la tête juſqu'à la queuë deux rangs d'arêtes mi-parties. Sa nageoire eſt au dôs, il a une queuë quarrée & recourbée à la manière d'un crochet. Son ventre eſt blanchâtre, gras & enflé. Il a des yeux ronds, & deux arêtes ſur les cils des yeux, qui ſe changent en cheveux quand il eſt en mèr. Le deſſus du col eſt velu, auſſi bien que le devant de ſa tête, mais ſon front eſt ſans poil. MATTHIOLE.

On appelle auſſi *Langouſte* un gros poiſſon de mèr qui a de groſſes écailles rouges, & qui reſſemble aux écreviſſes d'eau douce, à la groſſeur près. Car cette *langouſte* ou écreviſſe de mèr pèſe quelquefois ſix & ſept livres.

LANGOUTI. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt une petite piéce de ligne, dont les Indiens ſe ſèrvent à cacher les parties naturelles. DE LA BOULAYE. *Subligaculum, ſubligar Indorum.*

LANGRES. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Andematunum, Antematunum, Andomadunum, Andomatunum, Lingonum.* Elle eſt dans la Champagne, ſur une montagne, à la ſource de la Marne, environ à quatorze lieuës de Dijon, du côté du nord. *Langres* eſt ancien, grand, & fortifié. Il y a Préſidial, Élection, & Évêché ſuffragant de Lion. Son Évêque en eſt Seigneur temporel, & il eſt un des anciens Ducs & Pairs du Royaume. MATY. Denys Gautherot écrit toujours *Lengres* dans ſon Hiſtoire de cette ville qu'il intitule, L'*Anaſtaſe de* Lengres *tirée du Tombeau de ſon Antiquité*. Il la diviſe en deux Parties, *Lengres* Payenne; & *Lengres* Chrétienne, dans leſquelles il y a beaucoup de rechèrches, & peu de Critique. Il prétend que *Lengres* fut bâtie l'an du monde 2161. par Longo 6e Roy des Cèltes, environ 1823 ans avant la naiſſance de J. C. & que ce Longo étoit fils de Bardus, fils aîné de Dryus, qui étoit fils de Sarron, fils de Magus, lequel étoit frère de Samothes ſurnommé Dis fils de Gomèr, qui étoit fils de Japheth, fils de Noë, dit cet Auteur. Il aſſure que *Lengres* dès le bèrceau de l'Égliſe eut quelque connoiſſance de la vraye Religion; mais que S. Bénigne diſciple de S. Polycarpe, qui l'étoit de S. Jean l'Évangéliſte, y fit éclater la ſplendeur du chriſtianiſme par la convèrſion de trois gemeaux fils de Ste Léonille Ducheſſe de Flandres & Comteſſe de *Lengres*, ſœur de Fauſtus Prévôt d'Autun & Comte de Saulieu, dès l'an 156. ſous l'Empire d'Antonin le Pieux & de Marc Aurèle; que *Lengres* fut long tems République alliée des Romains, qu'elle a autrefois armé juſqu'à 72. mille hommes, qu'elle fut ruinée par les Vandales en 406. ou 407. qu'on commença à la rebâtir en 411. & qu'elle l'a été à différens tems & différentes repriſes; que ſous Louis VII. l'an 1179. Hugue IIIe Duc de Bourgogne acheta le Comté de *Lengres* d'Henry Duc de Bar & de Guy de Saux, & le donna à Gauthier ſon oncle en échange du domaine de Dijon, & que dèslors il fut uni à l'Évêché, & changé en Duché, & la ville néanmoins annéxée à la couronne; que depuis ce tems *Lengres* fut gouvèrné par l'Évêque au temporel comme au ſpirituel, & par le Chapitre conjointement, juſqu'à ce que les manſes fûrent ſéparées. L'Évêque de *Langres* obtint de Charles le Chauve le droit de battre monnoye: & ce privilége lui fut confirmé par Charles le Gros Empereur. LE BLANC.

LANGROIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de France. *Lingones.* Le *Langrois* eſt une partie de la Champagne; il prend ſon nom de Langres ſa capitale. Valois *Not. Gall. p.* 278. a ramaſſé beaucoup d'antiquitez ſur le *Langrois* & ſes habitans.

LANGROIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Langres, ou du Langrois. *Lingo, Lingonenſis.* Les *Langrois* avoient anciennement pluſieurs villes. *Gaultherot, p.* 12. *&* 13. Les *Langrois* chaſſèrent les Toſcans & les Umbres de leurs païs. C. 4. p. 35. Les peuplades *Langroiſes*, l'Égliſe *Langroiſe*. Le même Auteur, qui écrit *Lengrois*.

LANGUE. ſ. f. Petite pièce de chair ſituée dans la bouche de l'homme, qui eſt l'organe du goût & de la parole, & qui lui ſert à envoyer les viandes dans l'œſophage. *Lingua.* Sa ſubſtance eſt muſculeuſe, compoſée de pluſieurs plans de fibres, qui ſe croiſent, elle eſt couverte de trois membranes: la prémière eſt l'extérieure qui tient lieu d'épidèrme, la ſeconde eſt pèrcée comme un crible, ce qui la fait appeller *membrane réticulaire*, ou *raizeau:* la troiſième eſt compoſée d'un grand nombre de papilles nèrveuſes qui paſſent à travèrs la membrane réticulaire, & qui aboutiſſent à la prémière; on la nomme *membrane populaire.* C'eſt à l'occaſion de l'ébranlement de ces petites papilles, cauſé par les ſels contenus dans les alimens, que nous avons la ſenſation du goût. La *langue* a beaucoup de nèrfs qui ſont des rameaux de la cinquième & de la neuvième paire. Elle a deux veines au deſſous qu'on appelle *ranules*, ou *racines*, qui vont ſe rendre dans les jugulaires. Ses artères viennent des carotides. Elle a ſous le milieu un fort ligament ſur lequel elle porte, dont on nomme l'extrémité, le *filet*, ou le *frein de la langue:* ce filet s'étend quelquefois aux enfans juſqu'au bout de la *langue*, ce qui les empêche de tetter, & alors on eſt obligé de le coupper avec la pointe des ciſeaux. Elle eſt mobile, & s'allonge, s'accourcit, & s'élargit, par le moyen de dix muſcles qui la font mouvoir en haut, en bas, en avant, en dèrrière, & vèrs les côtez: il y a des Anatomiſtes qui n'en mettent que ſix, d'autres en mettent douze. Ils appellent le plus large de ſa baſe le *pied de la langue*, ou la *ſoulangue.* Son bout pointu *l'avantlangue*, & ſa partie ſupérieure & rude la *ſurlangue.* La *langue* eſt un tiſſu de petits muſcles & de nèrfs ſi ſouples qu'elle ſe replie comme un ſerpent, avec une mobilité, & une ſoupleſſe inconcevable. Elle fait dans la bouche ce que font les doigts, ou ce que fait l'archet d'un maître ſur un inſtrument de muſique. Elle va fraper tantôt les dents, & tantôt le palais. Fénelon. La *langue* eſt ce qui juge des ſaveurs, de leur acidité & de leur douceur. L'homme a la *langue* la plus fine, le goût le plus fin de tous les animaux. On pèrce la *langue* aux blaſphémateurs, on leur arrache la *langue*. Les moqueurs tirent la *langue* en ſigne de dériſion. On dit qu'un homme a la *langue* graſſe, lorſqu'il bégaye, ou ne prononce pas bien cèrtaines lettres, comme l'*l* & l'*r*. Demoſthène mettoit des caillous dans ſa bouche pour ſe dénoüer la *langue*, & acquérir la facilité de parler. Cette femme qui ſe coupa la *langue* avec les dents, & la cracha au viſage du Tyran, pour ne pas révéler ſon ſecret, avoit raiſon de ſe défier de ſa *langue*, de peur qu'elle ne lui joüât un méchant tour. Bouh. La *langue* eſt l'intèrprète de nos penſées. Port-R.

Et pour loüer un Roi que tout le monde loüe,
Ma langue *n'attend pas que l'argent la dénoüe.* Boil.

Les Arabes diſent que le cœur & la *langue* ſont les plus petites parties du corps humain, leſquelles cependant diſtinguent davantage les hommes; que la *langue* eſt un étranger dans l'homme, & qu'il faut que le cœur lui ſerve toujours de compagnon & de guide. Ali diſoit que l'homme eſt caché ſous ſa *langue*, parceque c'eſt ſon diſcours qui le fait connoître. D'Herbelot.

Langue, ſe dit auſſi à l'égard des animaux. Le caméléon étend une longue *langue* pour prendre des mouches dont il ſe nourrit. Les ſerpens ont la *langue* mince, & à trois fourchons branlans, & fort longs. Les lézards l'ont fourchuë & veluë. Les veaux marins l'ont double. Les lions & les léopards l'ont rude, & creuſe comme une tuile, & ſemblable à une lime. Les poiſſons l'ont adhérente au Palais, comme la carpe. Des *langues* de bœuf fumées. Des *langues* de cochons fourrées, ou farcies. Des *langues* de moutons en ragoût.

Ce mot vient du Latin *lingua*, que Varron dérive de *ligare*, parcequ'elle eſt comme liée dans l'enclos & rempart des dents. D'autres croyent qu'elle prend ſon nom de *lingere*, qui ſignifie *leſcher*.

Langue, ſe dit auſſi de ce qui a quelque reſſemblance avec la *langue*. Le Saint Eſprit deſcendit ſur ſes Apôtres en *langues* de feu. *Langues de terre. Iſthmus.* Eſt une portion de tèrre étroite, & ſerrée entre deux mèrs, comme l'Iſthme de Corinthe, eſpace de tèrre long & étroit, & qui a par ſa figure quelque reſſemblance avec la langue des animaux. Ce port eſt à l'abris par une *langue* de tèrre qui s'avance dans la mèr. La Corée n'eſt pas une Iſle, mais une *langue* de tèrre fort longue. Ces deux mèrs venant à ſerrer la tèrre de deux côtez, font une *langue* qui attache à la tèrre fèrme cette Province. Vaug.

Les Vitriers appellent *langue*, la fente qui ſe fait ſur le vèrre, ou l'on a appliqué une vèrge de fèr rouge. C'eſt la manière dont on coupoit autrefois les plats & tables de vèrre épais.

Langue de voile, en tèrmes de Marine, eſt une cueille ou demi-cueille de voile étroite par le haut, & large par le bas, qui ſe trouve dans les côtez de pluſieurs voiles.

Langue, ſe dit auſſi par les Fleuriſtes, en parlant de l'iris bulbeuſe, de trois feuilles de cette fleur deſquelles l'extrémité ſe relève en haut, & qui ſont jointes à trois autres feuilles, dont l'extrémité panche vèrs la tèrre, & qui ſe nomme menton. Iris qui a les *langues* d'un bleu clair. Morin.

Ce nom s'eſt donné à ces feuilles à cauſe de la reſſemblance qu'elles ont avec la *langue*. Liger.

Langue, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie la parole. Cette femme a une méchante *langue*, une *langue* de ſerpent; pour dire, qu'elle eſt fort médiſante. On dit encore qu'elle a bien de la *langue*, qu'elle a la *langue* bien longue; pour dire, qu'elle eſt une grande cauſeuſe. C'eſt un hâbleur, un flatteur, qui donne du plat de la *langue*, qui promet plus qu'il ne veut tenir. Il eſt bas. On dit que la *langue* a fourché à quelqu'un; pour dire, qu'il a lâché une parole pour l'autre contre ſon intention. On dit auſſi qu'un homme a la *langue* liée, lorſqu'on lui a défendu de parler, on dit qu'il a la *langue* bien penduë, quand il parle facilement, ou éloquemment.

Ce Marcellus armé ſeulement de la langue,
Et qui n'eſt généreux que dans une harangue. Bréb.

C'eſt dans ce même ſens que Virgile fait dire par Turnus à Dranſes.

. . . . . *An tibi mavors*
ventoſâ in linguâ, pedibuſque fugacibus iſtis,
. . . . *Semper erit.*

Un homme ſage doit être le maître de ſa *langue*, c'eſt-à-dire, qu'il doit être diſcrèt & retenu. Les femmes ne ſont maîtreſſes ni de leur cœur, ni de leur *langue*. Bell. Il eſt impoſſible d'arrêter la *langue* des Poëtes. Boil. On dit qu'un homme a une chôſe ſur le bout de la *langue*; pour dire, qu'il ſçait bien une chôſe; mais qu'il ne la peut dire à point nommé.

Langue, ſignifie auſſi, Langage, ſuitte de paroles, & de cèrtaines expreſſions dont quelques peuples ſont convenus pour ſe faire entendre les uns aux autres. *Sermo.* Le but de l'Académie a été de porter la *langue* Françoiſe à ſa dèrnière perfection. Pel. On a infiniment enrichi la *langue* dans ce ſiècle. Bouh. Quelque riche que ſoit nôtre *langue*, elle eſt encore pauvre & ſterile ſur bien des chôſes. Bayl.

Quand Segrais degagé des tèrreſtres lieus,
Deſcendit plein de gloire aux champs Eliſiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue,
Et comme à ce diſcours Segrais parut ſurpris,
Si je ſçai, lui dit-il, le fin de vôtre langue,
C'eſt vous, qui me l'avez appris.

La multitude des *langues* eſt venuë de la confuſion dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui bâtiſſoient la tour de Babel. Les Mahométans ſont d'accord avec les Juifs & les Chrétiens touchant la confuſion & la diviſion des *langues* arrivée pendant le tems de la conſtruction de Babel. D'Herbelot.

On diſpute ſi Dieu éffaça ſeulement le ſouvenir de la ſignification des tèrmes de la mémoire de ceux qui élevoient la tour de Babel, ou s'il leur inſpira directement des *langues* différentes. Scaligèr tenoit que les ouvriers oubliant tout d'un coup la ſignification des mots, & ne convenant plus du nom qu'ils donnoient aux chôſes, ils nommoient l'une pour l'autre, quoiqu'ils parlaſſent tous la *langue* Hébraïque. Caſaubon ne convenoit point non plus qu'ils euſſent parlé ſubitement divèrs langages, & ſelon lui la confuſion des *langues* n'emporte point du tout l'introduction d'une multiplicité de langages differens. Voyez ſur la diviſion des *langues* la Diſſèrtation de M. G. David Ziegra, *De Confuſione Linguarum Babylonicâ ad Gen. XI.* Elle ſe trouve dans le *Theſaurus Theologico-Philologicus P. I. p.* 169.

La *langue* Hébraïque eſt la plus ancienne des *langues:* elle eſt appellée la *langue Sainte*, parceque c'étoit la *langue* que parloit le peuple de Dieu, & que la loi que Dieu donna à ſon peuple étoit écrite en cette *langue*, auſſi bien que la plus grande partie de l'ancien Teſtament.

Hérode raconte que dans la conteſtation entre les Égyptiens, & les Phrygiens, pour l'antiquité de leur *langue*, Pſammeticus Roi d'Égypte fit élever deux enfans, avec déffenſe de prononcer aucune parole devant eux, afin de laiſſer parler la nature. Le prémier mot qu'ils prononcèrent fut *beccos*, qui ſignifie du pain en *langue* Phrygienne. Les Égyptiens ne voulûrent point déférer à cette preuve. Les Arabes conteſtent aux Hébreux le droit d'ancienneté; mais les Juifs jaloux juſqu'à l'excès de l'honneur de leur nation ſe vantent que la *langue* Hébraïque, telle que nous l'avons dans les ſaints Livres, eſt la *langue* primitive, & celle du prémier homme. D'autres prétendent que la *langue* que parloit Adam s'eſt pèrduë, & que l'Hébreu, le Chaldaïque, & l'Arabe, ne ſont que des dialectes de cette *langue* primitive.

primitive. Bien loin de donner la préſſéance d'antiquité à la *langue* Hébraïque ; ils diſent qu'Abraham parloit Chaldéen avant qu'il paſsât l'Euphrate, & qu'il n'apprit la *langue* Hébraïque que dans le païs de Canaan. Ainſi cette *langue* n'étoit point une *langue* ſpéciale, & conſacrée au peuple de Dieu. C'étoit originairement le langage des Cananéens. Le Cl. La *langue* Hébraïque eſt fort au deſſous de la *langue* Grécque, ſoit pour la fécondité, ſoit pour l'élégance, ſoit pour la clarté : elle eſt ſéche, & deſtituée d'ornemens, & ſi peu riche que manquant d'expreſſions pour varier la phraſe, les mêmes périodes reviennent à tous momens. Les loüanges excеſſives que les Juifs donnent à leur *langue* ſont de fauſſes loüanges. Id. Les Rabbins diſent que c'eſt à cauſe qu'elle eſt ſi pure, & ſi chaſte, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuſes, ni de celles par où on ſe décharge le ventre. L'Arabe eſt la plus abondante de toutes les *langues*. Les Grècs appelloient barbâres toutes les autres *langues*. La *langue* Latine a été autrefois la *langue* dominante.

La *langue* Françoiſe a en quelque façon ſuccédé à la *langue* Latine, & eſt devenuë la *langue* commune, & univèrſelle. Voyez le mot François, & Gaulois, ſur les divèrs accroiſſemens de la *langue* Françoiſe. Ce fut ſous le régne de Charles le Chauve, qui aimoit les belles lettres, où il excella lui même, & qui remplit la France de Sçavants qu'il fit venir de Gréce & d'Aſie, ce fut, dis je, ſous ce Prince que la *Langue Françoiſe* commença à ſe former de la Romance, ou de la Latine corrompuë, à laquelle elle doit ſon origine. Malhèrbe avoit long tems étudié nôtre *langue*. Il eſt le prémier qui l'a purgée de cette roüille & de cette craſſe de l'antiquité. Huet. *Orig. de Caën C.* 24.

Il ſemble que les Éſpagnols font dépendre la nobleſſe & la gravité de leur *langue* du nombre des ſyllabes, & de l'enflûre des paroles, & qu'ils parlent moins pour ſe faire entendre, que pour ſe faire admirer. Ils ont des tèrmes vaſtes, & raiſonnans, des éxpréſſions hautaines & fanfaronnes ; de la pompe & de l'oſtentation par tout. Leur *langue* n'eſt point propre à peindre les penſées au naturel ; elle fait pour l'ordinaire les objets plus grands qu'ils ne ſont, & va plus loin que la nature. La *langue* Italienne n'enfle peut-être pas tant les chôſes ; mais elle les orne & les embéllit davantage : & ces enrichiſſemens & ces ornèmens ne ſont pas de véritables beautez. Les éxpréſſions Italiennes ſi fleuries & ſi brillantes, ſont comme ces viſages fleuris & fardez qui ont beaucoup d'éclat & qui n'ont rien de naturel. Bouh. La *langue* Françoiſe eſt ſimple ſans baſſeſſe ; libre ſans indécence, élégante, & fleurie ſans fard ; majeſtueuſe ſans faſte ; harmonieuſe ſans enflûre ; délicate ſans moleſſe, & énèrgique ſans rudeſſe. Gill. Il n'y a point de *langue* qui ſoit plus ennemie des équivoques, & de toute obſcurité, plus grâve & plus douce tout enſemble, plus chaſte & plus retenuë en ſes locutions, plus judicieuſe en ſes figures, qui aime plus l'élégance & l'ornement : mais qui craigne plus l'affèctation. Vaug. Nôtre *langue* fuit les façons de parler baſſes, & les provèrbes juſques dans le diſcours familiér : elle abhorre les tèrmes empoulez, & le Phœbus juſque dans le ſtile ſublime. Le bon ſens, la bienſéance, l'accompagnent toûjours. Avec ſa majeſté elle eſt gaye, & enjoüée en de cèrtaines rencontres ; mais il y a toûjours de l'honnêteté & même de la ſageſſe dans ſa gayeté, & dans ſon enjouëment. Ses plaiſanteries, & ſes débauches, ſi j'oſe parler de la ſorte, ſont comme celles de ces pèrſonnes raiſonnables, qui ne s'oublient jamais, quelque libèrté qu'elles ſe donnent. Elle y eſt en quelque façon plus admirable que dans les grands ouvrages où la matière la ſoutient, & où les chôſes donnent de la force & de la dignité aux paroles. Elle hait les ornemens éxceſſifs, & pour s'éxprimer plus ſimplement, elle voudroit préſque que ſes paroles fuſſent toutes nuës. Elle ne ſe pare qu'autant que la néceſſité & la bienſéance le demandent. Enfin, la *langue* Éſpagnole reſſemble à ces fleuves, dont les eaux ſont toûjours groſſes & toûjours agitées : qui ne demeurent guères renfèrmées dans leur lit, qui ſe débordent ſouvent, & dont les débordemens font un grand bruit & un grand fracas. L'Italien eſt ſemblable à ces ruiſſeaux qui gazouillent agréablement parmi les cailloux ; qui ſèrpentent dans des prairies pleines de fleurs. Mais la *langue* Françoiſe eſt comme ces belles rivières, qui ſans être ni lentes, ni rapides, roulent majeſtueuſement leurs eaux, & ont toûjours un cours égal. Puiſque la *langue* Latine eſt leur mère commune, ne pouvons-nous pas dire encore que ce ſont trois ſœurs qui ont des inclinations fort contraires ? La *langue* Éſpagnole eſt une orgueilleuſe qui le porte haut ; qui ſe pique de grandeur, qui aime le faſte & l'excès en toutes chôſes. La *langue* Italienne eſt une coquette toûjours parée, & toûjours fardée, qui ne chèrche qu'à plaire, & qui ſe plaît beaucoup à la bagatelle. La *langue* Françoiſe eſt une prude ; mais une prude agréable, qui toute ſage & toute modeſte qu'elle eſt, n'a rien de rude ni de faroûche. Bouh. Il faut prendre garde qu'on n'énèrve, qu'on ne rende la *langue* barbâre, en la dépoüillant de tout ornement, ſous prétexte de la rendre plus naturelle. S. Évr. Il eſt auſſi impoſſible de fixer la *langue* Françoiſe, qu'il eſt impoſſible de fixer l'humeur Françoiſe. S. Évr. Paſquier a fait des rechèrches de l'origine de la *langue* Françoiſe. Ménage, Bouhours, Vaugelas, ont fait des remarques ſur la *langue*, pour enſeigner la pureté, les fineſſes, les délicateſſes & les vices de la *langue*. Ce n'eſt pas une loüange de bien ſçavoir ſa propre *langue*, mais c'eſt une honte de ne la ſçavoir pas. Port-R. On employe à apprendre les *langues* le tems même déſtiné à en faire uſage. La Br. Le néceſſaire d'une langue ne coûte guères ; mais les délicateſſes ſont difficiles. Le Ch. de M. Nos vieux Poëtes faiſoient de la *langue* tout ce qu'il leur plaiſoit, & l'aſſujettiſſoient à tous leurs beſoins, & à tous leurs caprices. G. G.

Sur tout qu'en vos écrits la langue *révérée*,
Dans vos plus grands éxcez vous ſoit toûjours ſacrée. Boil.

Il y a dans le II. Tome de l'Hiſt. de Bret. p. 5. & ſuiv. un éclairciſſement ſur la *langue* Bretonne, où l'on prouve que c'eſt l'ancienne *langue* de Celtes.

La *langue* Chinoiſe n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Cette *langue* ne contient que trois cent trente mots, ou environ, tous d'une ſyllabe, ou qu'on prononce au moins d'une manière ſi ſèrrée qu'on n'en diſtingue prèſque jamais qu'une. Ce peu de mots ne ſuffiroit pas, ſi l'on n'avoit trouvé l'art d'en multiplier le ſens, par les différens accens qu'on leur donne. Ainſi la *langue* Chinoiſe quand on la parle éxactement eſt une éſpéce de Muſique, & renfèrme une véritable harmonie qui en fait l'eſſence & le caractère particuliér. Il y a cinq tons qui s'appliquent à châque parole ſelon le ſens qu'on lui veut donner : le prémièr eſt une prononciation uniforme ſans élever ou abaiſſer la voix, comme ſi l'on continuoit durant quelque tems la prémière note de nôtre muſique. Le ſecond éléve la voix notablement plus haut ; le troiſiême eſt très-aigu : dans le quatriême de ce ton aigu on deſcend tout d'un coup à un ton grâve. Dans le cinquiême on paſſe encore à une note plus profonde, ſi l'on peut s'éxprimer ainſi, creuſant en formant une éſpéce de baſſe. Par cette différence de prononciation de 333 mots on en fait 1665. Outre cela on peut prononcer uniment, ou aſpirer châque parole ; ce qui eſt fort ordinaire, & qui augmente encore la *langue* de la moitié. Quelquefois on joint ces monoſyllabes enſemble, ſouvent une phrâſe entière ſelon qu'elle ſuit, ou qu'elle en précéde une autre, a un ſens tout à fait contraire ; deſorte qu'il eſt aiſé de voir que cette *langue* ſi paûvre, ſi reſſèrrée en apparence, ne laiſſe pas d'être en éffèt fort riche & aſſez étenduë pour s'éxpliquer facilement. Voyez le P. Le Comte *Nouv. Mém. de la Chine T. I. p. 369. & ſuiv.*

On diviſe les *langues*, en *langues* matrices, & originelles, comme ſont l'Hébreu, l'Arabe en Orient ; le Teuton, le Sclavon en Occident, & en *langues* dérivées. Kirchèr dit que la *langue* Cophte eſt auſſi une *langue* mère, & indépendante de toutes les autres. Du Jon tient que la *langue* Gothique eſt la mère de toutes les *langues* Teutonnes, c'eſt-à-dire, de toutes les *langues* qu'on parle dans le Septentrion. Le Baſque, & le Bas-Breton ſont tenus auſſi pour *langues matrices*, qu'on croit être celles des anciens Cèltes, ou Gaulois. Les *langues* dérivées ſont celles qui ſont mélées du langage de pluſieurs peuples voiſins qui ont eû commèrce enſemble, comme le François, l'Italien, l'Éſpagnol. Il y a une *langue* Franque qu'on entend par toute la Méditèrranée. Voyez Franque. Geſnèr a fait un Traité qu'il appelle *Mitridate*, de la différence des *langues* anciennes & modèrnes, mortes, ou vivantes, pour faire voir en quoi elles s'accordent, ou diffèrent, & pour les apprendre en particuliér, ou former une *langue* univèrſelle de leur mélange. On a appellé *langue* Thyoiſe, ou *langage Theut-Frans*, ou *Franc-Theut*, un François mêlé d'Allemand, qui ſe forma quand les François entrèrent dans la Gaule. On dit que la *langue* des Gots fait le nom du Languedoc. D'autres diſent que cela vient de *langue de oc*, qui veut dire *oui*, pour la diſtinguer de celle des peuples voiſins où l'on diſoit *oui*, ou *oil*. En éffèt on trouve pluſieurs titres où ſont ces paroles *tant en langue d'oc, qu'en langue d'oil* ; & il n'y a guères plus de 150 ans qu'on a ceſſé de faire cette diſtinction : on dit encore en Agenois *hoc*, pour dire, *oui*. Scaligèr dit qu'en France il y a trois *langues*, & que ceux qui les parlent ne s'entendent point les uns les autres ; le Baſque, le Breton, & le Romain : que le Romain eſt diviſé en *langue* Tortuë, & *langue* Françoiſe : qu'il n'y avoit autrefois en France que deux Gouvèrneurs, Princes du ſang, l'un à Paris pour la *langue* Françoiſe, l'autre à Montpélier pour la *langue* Tortuë. On appelle *langues* mortes celles qu'aucun peuple ne parle plus, qui ne ſubſiſtent que dans les Auteurs, & qu'il faut apprendre par les régles de la Grammaire, comme l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldéen, le Latin & le Grèc.

Les *langues* vivantes ſont celles qu'on peut apprendre par la fréquentation des peuples qui les parlent. L'uſage eſt le tyran des *langues* vivantes. Il y a des gens qui ont prétendu faire une *langue* univerſelle. La *langue* maternelle eſt celle du païs où on eſt né.

Les *langues* ſçavantes ſont celles qui ne ſubſiſtent plus que dans les Livres ; & qu'il faut apprendre ſi l'on veut devenir ſçavant ; le Latin, le Grèc, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe même. Les *langues* vulgaires ſont celles qui ſe parlent à préſent. Les *langues* vivantes ſont les mêmes que les vulgaires. Les *langues* orientales ſont celles qu'on a parlé ou qu'on parle en Orient ; communément néanmoins on ne comprend guère ſous ce nom que les *langues* ſçavantes de l'Orient, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, le Samaritain, l'Arabe, le Perſan, & même le Copte, & l'Éthiopien, qui paſſent auſſi pour *langues* orientales, quoique ce ſoient des langues d'Afrique. Les *langues* occidentales ſont celles de l'Europe, tant anciennes que modernes, le Grèc, le Latin, le Celtique, la langue Teutonique, celle d'Illyrie, le Sclavon, &c. le François, l'Italien, l'Eſpagnol, l'Alleman, l'Anglois, &c.

Il n'y a point de véritable érudition ſans la connoiſſance des *langues* ſçavantes. Raimond Lulle ſollicita long-tems dans le XIIIe & XIVe. ſiécles l'établiſſement des études de ces *langues*. Enfin l'an 1312. le Pape Clément V. & le Concile de Vienne ordonnèrent qu'en Cour de Rome & dans les Univerſitez de Paris, d'Oxford, de Boulogne & de Salamanque, on établiroit des Maîtres pour enſeigner les trois langues, Hébraïque, Arabique & Chaldéenne, deux maîtres pour chacune, qui ſeroient ſtipendiez & entretenus en Cour de Rome par le Pape, à Paris & à Oxford par les Rois de France & d'Angleterre, & dans les autres villes par les Prélats, les Monaſtères & les Chapitres du Païs. Voyez le Concile de Vienne & dans les Clémentines, L. V. Tit. I. C. I. dans l'Édition du Decret par M. Pithou, T. II. p. 369.

Le Tréſor des *langues*, c'eſt le titre de pluſieurs Dictionnaires. Un Profeſſeur des *langues* Orientales, enſeigne la *langue* Hébraïque & Caldaïque, &c. Un Maître de *langues* eſt celui qui enſeigne l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand, & le François aux étrangers. On appelle auſſi Sécrétaires & interprêtes des *langues*, ceux qui ſervent de Truchemens pour faire entendre les Ambaſſadeurs étrangers.

Le don des *langues*, Grâce que Dieu fait à un homme quand il lui donne par miracle, & ſans étude, la connoiſſance & l'uſage d'une langue qu'il ne ſçait pas & qu'il n'a point appriſe ; enſorte qu'il entende ceux qui la parlent, qu'il la parle lui-même. *Donum linguarum.* Le Saint-Eſprit en deſcendant ſur les Apôtres le jour de la Pentecôte, leur donna le don des *langues*, ainſi qu'il eſt marqué au C. II. des Actes des Apôtres. Le *don des langues* eſt quelquefois ſeulement un prodige, pour donner de l'admiration aux infidelles. Il peut même les ſcandaliſer. S'ils entrent dans vôtre aſſemblée, & vous entendent parler tous diverſes *langues*, ils vous prendront pour des inſenſez. *S. Paul. 1. Cor. XIV.* 22. Le don des *langues*, des guériſons miraculeuſes, de prophétie, dans les commencemens de l'Égliſe étoient répandus ſi communément ſur les fidéles, que quelques-uns en tiroient vanité, & d'autres en étoient jaloux. Fleury. Saint Irénée dans ſon V^e. Livre, C. 6. témoigne que le don des *langues* ſubſiſtoit encore dans l'Égliſe de ſon tems. Xaviér n'avoit pas le don des *langues*, quand il commença à inſtruire les Paravas ; mais il paroît que depuis il entendoit & il parloit la *langue* Malabare, ſoit qu'il en eût acquis la connoiſſance par ſon travail, ſoit que Dieu lui en eût imprimé les eſpéces d'une manière ſurnaturelle. Il eſt probable du moins qu'étant aux Indes, dès qu'il étudioit une *langue*, le Saint-Eſprit ſecondoit ſon application, & ſe faiſoit en quelque ſorte ſon maître. Car c'eſt une choſe conſtante qu'il apprenoit en peu de tems les *langues* les plus difficiles, & au rapport de pluſieurs perſonnes, il les parloit ſi naturellement qu'on ne l'auroit pas cru étranger. Bouhours.

On dit qu'Ennius & Cécrops ſçavoient pluſieurs *langues*. Guillaume Poſtel étoit en matière de doctrine le plus grand eſprit de ſon ſiécle, une vivacité, une pénétration, & une mémoire qui alloient juſqu'au prodige ; un génie univerſel, qui n'ignoroit rien, & qui excelloit particuliérement dans la connoiſſance des *langues*, outre la Latine, la Grécque, l'Hébraïque, la Chaldaïque, & la Syriaque, il ſçavoit ſi bien celles qui ſe parlent, & qui ſont vivantes, qu'il ſe vantoit de pouvoir faire le tour de la terre ſans truchement. Bouhours.

Mithridate ſçavoit vingt-deux *langues*, c'eſt-à-dire, toutes les *langues* différentes des différens peuples qui compoſoient ſes États, & il ſçavoit ſi bien ces *langues*, qu'il pouvoit haranguer ſes peuples chacun dans ſa *langue*. Charles-Quint, ſelon l'opinion des Turcs, tenoit qu'autant de *langues* qu'on parle, autant de fois on eſt homme. Il vouloit attirer à ſoi le Drogman du Sultan Soliman, qui parloit parfaitement dix-ſept ſortes de *langues*. *Brantôme.*

Bibliander a écrit de la raiſon & proportion commune de toutes les *langues* & des Lettres en 1518. *De ratione communi Linguarum. in 4°.* Geſner de la différence des *langues*, en 1572. Lazius a fait une Introduction pour aprendre les plus belles *langues* par une méthode commune en 1548. Mégiſſier, le tableau de quarante *langues* diverſes, & dialectes différens dont il donne le modéle dans l'Oraiſon Dominicale en 1593. de Recoles, dans ſes additions au monde de Monſieur Daviti, a mis le *Pater noſter* dans toutes les *langues* qu'on parle parmi les Chrétiens, en parlant de la réligion de chacune des nations Chrétiennes, Albéric Gentil a écrit du mélange des *langues* en 1603. Le Diſcours ſur les étymologies par le Père Reinier Jéſuite, eſt un ouvrage de même genre. Claude Duret, Bourbonnois, a écrit le tréſor de l'hiſtoire des *Langues* en 1613. Étienne Guichart, de l'harmonie étymologique des *langues* en 1619. Éd. Brevevood a fait les recherches curieuſes ſur la diverſité des *langues* & des réligions.

Langue, ſe dit auſſi en faiſant diſtinction des nations. Il arrive dans les échelles d'Orient des Marchands de tout païs, & de toutes *langues*. On appelle la Poëſie, la *langue* des Dieux.

On n'extravague plus en vers impunément,
Aux régles du diſcours & du raiſonnement
Un Poëte eſt ſoumis comme les autres hommes,
On pardonnoit, dit-on, au tems de nos ayeux,
Une ſottiſe dite en la langue des Dieux,
Pourquoi faire les Dieux plus ſots que nous ne ſommes.
P. Mourgues.

Langue, ſe dit proverbialement en ces phraſes, qui *langue* a, à Rome va. On dit d'un babillard, qu'il n'aura pas de la *langue* pour la moitié de ſa vie. On dit auſſi d'un indiſcret qui parle beaucoup, qu'il a la *langue* bien affilée, que ſa *langue* va toûjours, qu'il a la *langue* bien longue, qu'il ne ſçauroit garder un ſecret, ni tenir ſa *langue*. On dit auſſi, que beau parler n'écorche point la *langue*. On dit auſſi, qu'une choſe eſt mince comme la *langue* d'un chat. On dit auſſi, qu'un homme tire la *langue* d'un pied de long, pour dire hyperboliquement, qu'il eſt dans une grande néceſſité. On dit auſſi, que tel coup de *langue* eſt pire qu'un coup de lance. On dit auſſi, quand on préſente à manger la *langue* de quelque animal, Voilà une *langue* qui n'a jamais menti. Et quand on veut marquer une grande envie de manger quelque choſe, on dit, ma *langue* me dit, vas y, vas y.

Langue, dans l'hiſtoire de Malthe ſe prend pour *Nation*. On diviſe l'ordre des Chevaliers en huit *langues*, ou Nations. *Natio, gens.* Il y a trois *langues* pour la France ; la *langue* de Provence, d'Auvergne, & de France. Pour l'Eſpagne deux, la *langue* de Caſtille, & d'Arragon. Les trois autres ſont la *langue* d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre. Chacune de ces *langues* a un Chef qu'on nomme *Pilier*, & qui préſide aux aſſemblées de la *langue* dont il eſt le Chef. Voyez Malthe.

On appelle, Prendre *langue*, Faire des habitudes dans un païs, s'accoſter de quelqu'un pour ſçavoir ce qui ſe paſſe ; aller aux nouvelles.

En termes de Manége, on dit auſſi les aides de la *langue*, quand le cheval s'anime, & ſe réveille par un certain cri que fait le cavalier. *Vocis adjumenta.*

Langue. L'Écriture donne ce nom à l'extrémité méridionale de la mer morte, ou du Lac Aſphaltite, à cauſe de la reſſemblance qu'elle avoit avec le bout de la *langue*. Saci l'a dit auſſi en François. Au haut de la mer ſalée & à cette *langue* de mer qui regarde le midi. Nous diſons *langue* de terre, mais nous ne diſons point *langue* de mer. Il falloit dire extrémité. On croit encore qu'elle le donne en Iſaïe XI. 15. à l'extrémité de la Mer rouge.

Langue de Boeuf, eſt une plante qu'on appelle autrement *bugloſe.* Voyez Buglose.

Les Maçons appellent auſſi *langue de bœuf* un inſtrument dont ils ſe ſervent. Il eſt fait d'une plaque de fer en forme de cœur, & dentelée tout au tour avec une branche ou tige de fer, qui va s'inſérer dans un manche de bois avec quoi on tient la *langue de bœuf*. C'eſt un outil ou ciſeau plat, pointu, cretté, qui eſt taillé en forme de cœur.

Langue *de bœuf*, c'eſt encore un droit qu'a l'Évêque de Grenoble, & qui conſiſte en la ſixiéme partie des *langues de bœuf*, dont la chair eſt expoſée en vente par les bouchers. Ce droit fut acquis à cette Égliſe en 1101. par Hugues Évêque de Grenoble. *Chorier hiſt. de Dauphiné T. I. p.* 48.

Langue de Bouc, eſt une plante qu'on appelle autrement *Vipérine*, ou *herbe aux vipères*. Les Grècs l'ont appellée ἔχιον, c'eſt-à-dire, *viperine*. On l'a auſſi appellée *Alcibiacum*, parce-qu'un certain Alcibius en découvrit le prémier la vertu contre

los vipères ; car en ayant été mordu en dormant, il fut guéri en avalant le jus de cette hèrbe, dont il mit après le marc ſur la playe. Voyez Vipérine.

Langue de Cèrf, eſt une plante qui pouſſe de ſa racine huit ou dix feüilles, & quelquefois davantage, longues ordinairement d'un demi-piéd, larges d'environ deux doigts, pointuës en façon de *langue*. Sa graine naît ſur le dôs des feüilles dans des ſillons membraneux fendus dans leur longueur, & qui renfèrment un amas de coques entaſſées les unes ſur les autres. Chaque coque eſt prèſque ovale, entourée dans ſa moitié d'un cordon par la contraction duquel ces coques ſe déchirent, & répandent quelques ſemences. Sa racine eſt fibreuſe & noirâtre. Elle eſt un peu aſtringente, pèctorale, vulnéraire. On l'appelle autrement *ſcolopendre vulgaire*. En Latin *lingua cervina officinarum*. C. Bauh. Pin. 353. Il y a pluſieurs autres èſpeces de *langue de cèrf*.

Langue de Cheval, eſt une plante à laquelle on a donné ce nom, parcequ'on a trouvé quelque reſſemblance de la figure de ſa feüille avec celle de la langue d'un cheval, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *hippogloſſum*. *Ruſcus*. On l'appelle encore *laurier Alexandrin*. C'eſt une èſpéce de houx-frelon que Mr. Tournefort nomme *Reus Anguſtifolius fructu folio innaſcente*. inſt. R. herb. Voyez Laurièr Aléxandrin.

Langue de Chien. Plante qui a été ainſi nommée parceque ſes feüilles ont la figure de la langue d'un chien : elles ſont longues, étroites, pointuës, lanugineuſes, molles, blanchâtres. *Cynogloſſum*. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de la bugloſe, de couleur rouge tirant ſur le purpurin. Son fruit eſt à quatre capſules heriſſées de poils piquans qui s'attachent aux habits ; chaque capſule contient une ſemence. Sa racine eſt longue, groſſe, noire en dehors, blanche en dedans. Cette plante eſt incraſſante, rafraîchiſſante, adouciſſante. C. Bauhin l'appelle *Cynogloſſum majus vulgare*. Pin 257. Il y a pluſieurs autres èſpéces de *langue de chien*.

Langue de Sèrpent, ou Langue Sèrpentine. Petite plante qui pouſſe une queuë haute comme la main, ſoutenant une ſeule feüille, ſemblable en quelque manière à une petite feüille de poirée, mais plus graſſe, charnuë, liſſe, droite, quelquefois longue & étroite, quelquefois large & arrondie. Il ſort du haut de ſa queuë un fruit qui a la figure d'une langue aplatie, à bords relevez, & diviſez dans leur longueur en pluſieurs petites cellules qui renfèrment une pouſſière très-menuë. Ses racines ſont fibreuſes. Cette plante eſt vulnéraire; quelques-uns prétendent guérir les deſcentes par l'uſage de la poudre de cette hèrbe. En Latin *Ophiogloſſum vulgatum*. C. Bauhin. Pin. 354. Il y a pluſieurs autres èſpéces de *langues de ſerpent*. Elle a été ainſi nommée à cauſe que ſon fruit a la figure de la langue d'un ſèrpent.

Langué, tèrme de Blâſon, eſt la même choſe que *lampaſſé*, quand l'animal peint ſur l'Écu montre une langue d'un autre émail que ſon corps. *Exertâ linguâ*. Mais *langué* ſe dit plûtôt de celle des aigles, & *lampaſſé* de celle des lions.

LANGUEDOC. ſ. m. Nom propre d'une des plus grandes, & des plus conſidérables Provinces de France. *Occitania, Languedocia, Septimania, Gothia: Gallia Narbonenſis*. Elle eſt bornée au Levant par le Rhône, qui la ſépare de la Provence & du Dauphiné, au nord par le Forètz, l'Auvèrgne, le Rouèrgue & le Quèrcy ; au couchant par la Gaſcogne, dont la Garonne la ſépare en quelques endroits ; & au midi par le Rouſſillon, & par le Golfe de Lyon, partie de la mèr Méditèrranée. On donne à cette Province ſoixante & dix-huit lieuës d'orient en occident, & cinquante dans ſa plus grande largeur du ſeptentrion au midi, le long de la rivière du Rhône. Toute cette Province, ſi on en excepte le quartier des Sevennes, joüit d'un air fort tempéré, & ſon tèrroir produit abondamment des bléds, des vins, de l'huile, de la ſoye, & toutes ſortes de fruits, à la réſèrve des oranges, & des citrons. On la diviſe en trois grandes contrées, dont châcune a ſon Lieutenant de Roi, quoi qu'elles n'ayent toutes enſemble qu'un Gouvèrneur. Le haut *Languedoc* en eſt la partie occidentale, le bas *Languedoc* l'orientale, & les Sévennes la ſeptentrionale. Cette Province a ſes États particuliérs, où entrent pour le Clèrgé trois Archevêques & dix neuf Évêques; pour la nobleſſe vingt deux Barons, un pour châque Diocêſe, leurs dignitez ſont attachées aux tèrres qu'ils poſſédent ; & pour le tiers État, un député de châque Capitale de ces vingt-deux Diocêſes. Ces Capitales des Diocêſes ſont dans le haut *Languedoc*, Toulouſe Capitale de toute la Province, & Archevêché, Montauban, Albi, Archevêché, Rieux, Pamiérs, S. Papoul, Lavaur, Mirepoix, & Caſtres. Dans le bas *Languedoc*, Narbone, Archevêché, Aleth, Carcaſſonne, S. Pons, Béziérs, Lodêve, Agde, Montpellier, Niſmes, & Uſez. Et dans les Sévennes, Mende, le Puy, & Viviérs. On y diſtingue encore les villes de Foix, de Limoux, de Caſtelnaudary, de Pézenas, d'Anduze, d'Alais, & de Beaucaire, célébre par ſes Foires. Maty.

Quelques Auteurs ont cru que ce païs avoit été appellé *Languedoc* à cauſe des Goths qui l'ont poſſedé, & de *Land-Got*, c'eſt-à-dire, païs des Gots. C'eſt le ſentiment d'Andoque, *Hiſt. de Langued. p.* 116. Nicot le dérive de *Langue goth*, comme qui diroit Langue Gothique, parcequ'on y parloit cette langue. C'eſt l'opinion de Bouche en ſon Hiſt. de Provence T. I. p. 558. D'autres diſent qu'autrefois on diviſoit le Royaume en deux parties, qu'on appelloit Langues, l'une, la Langue d'oüi, & l'autre la Langue d'oc, & de là vint à cette Province qui étoit une de celles de la langues d'oc, le nom de *Languedoc*. Cette diviſion étoit fondée ſur ce que les Gaſcons, & ſur tout les Gots, diſoient *oc*, ou bien *hoc*, pour dire *oüi*, & que dans le reſte de la France on diſoit oüi. De *Langue d'oc* on forma, *Lingua Occitana*, en Latin, & puis *Provincia lingua Occitana*, & enfin *Occitania*, que quelques-uns ont écrit *Orcitania*, mais mal. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 516. Et Catel, *hiſt. de Languedoc L. I. p.* 40. Paſquier Rechèrches L. I. C. 13. Du Tillet croit que ce mot vient de *Languedod*. Nous avons des Mémoires pour l'hiſtoire de *Languedoc* par Catel, & une hiſtoire de *Languedoc* par Pièrre Andoque.

Le Canal du *Languedoc*. *Occitania incile*. Ce Canal, qui a été commencé par le ſieur Riquiet l'an 1666. & fini en 1681. va depuis le pont de Sètte, petit port de la mèr Méditèrranée, juſqu'à Toulouſe, où il ſe joint à la Garonne. Il paſſe dans le Lac de Maguelone, à Frontignan, à Agde, à Narbonne, à Carcaſſone, &c. L'Aude, le Freſquel, & le petit Léers lui fourniſſent d'eau. Il a ſoixante quatre lieües de longueur, & trente piéds de largeur, deux réſèrvoirs d'une prodigieuſe grandeur, & cent quatre écluſes. Il a coûté des ſommes immenſes à faire, & il coûte exceſſivement d'entretien ; il ſèrt à porter les marchandiſes par eau de la mèr Méditèrranée à l'Océane, ſans paſſer par le détroit de Gibraltar.

LANGUEDOCHIEN, enne. ſ. m. & f. Natif, originaire, habitant de Languedoc. *Occitanus, a. Septimanus*. Les *Languedochiens* ont communément de l'éſprit. On diſoit & on écrivoit autrefois *Languedocien*, & Mézerai parle toujours ainſi.

LANGUEDOIL. ſ. m. Nom propre d'un païs de France. Par le traité que Charles VII. fit avec les Ducs de Brétagne en 1425. le Roi promit au Duc, qu'il lui donneroit l'adminiſtration des Finances, non pas du Languedoc, comme quelques-uns ont écrit, mais du *Languedoil*, païs tout different du Languedoc, ainſi qu'on le voit par divèrſes Ordonnances de nos Rois. Les uns croyent que par ce mot on entendoit le païs d'en deçà de la Loire. Cela me paroit faux par le Traité dont il s'agit ; car le Roi alors n'avoit rien en deçà de cette rivière : c'eſt pourquoi il me ſemble que c'eſt plûtôt le païs d'entre la Loire & le Languedoc, à qui ce nom étoit donné, pour une raiſon que je ne ſçai point, & ſur quoi on ne peut faire que des conjectures aſſez peu ſolides. *Pere Daniel hiſt. de Fr. T. II. p.* 1036. *Languedoil* eſt la même chôſe que *Languedoni*. Voyez Languedoc les étymologies.

LANGUEFRIDE. ſ. f. Vieux mot qui ſe trouve dans nos anciens Auteurs. Froiſſart l'employe & l'explique ainſi. L'Empereur Charles IV. inſtitua le Duc Wincelent de Bohême, & le fit Souverain regard d'une inſtitution, & ordonnance, qu'on dit en Allemagne la *Languefride*, c'eſt-à-dire, tenir les chemins couvèrts & ſûrs, & que toutes manières de gens pûſſent aller, venir, & chevaucher de ville en autre ſûrement.

Ce mot vient de l'Allemand *Landfried*, qui veut dire, *paix du païs, paix de la tèrre*.

LANGUES. ſ. f. & plur. Les Langues. *Langa, Langarum Tractus*. C'eſt un païs du Duc de Savoye. Il eſt en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montfèrrat Savoyard, entre les rivières de Sture, & de Ténaro d'un côté, & de Belbo de l'autre. C'eſt un païs fort fèrtile, diſtingué en hautes *Langues*, qui ſont vèrs le midi, & dont Albe eſt la Capitale, & en baſſes *Langues*, qui ſont vèrs le nord, entre Albe & Aſt. Maty.

LANGUÉTTE. ſ. f. Ce qui eſt taillé en forme d'une petite langue. *Lingula*. Il y a eû une mode de tailler le linge, & les habits, & de les découpper en *languéttes* ; ce qui leur ſèrvoit d'ornement.

Languétte, eſt auſſi une petite ſoupape à reſſort qui ſèrt à ouvrir, & fèrmer les trous de quelques inſtrumens à vent. Quand on appuye ſur une touche d'un claviér d'orgue, on fait baiſſer la *languétte*, qui ouvre un trou par où le vent entre dans le ſommiét, & dans les tuyaux. La *languétte* d'un balon, eſt le trou par où on ſeringue le vent pour le faire enfler.

Languétte, eſt auſſi en tèrmes d'Organiſte, cette partie du tuyau qui eſt taillée en biſeau, ou en talus, qui ſèrt à coupper, &

& fendre le vent qui entre dedans. *Glottis.* Elle eſt ainſi nommée, parcequ'elle ſert de langue à la bouche des tuyaux pour les faire parler. On appelle auſſi *languétte*, une petite lame de léton platte, mobile, & tremblante, qui couvre le concâve du demy-cylindre des tuyaux à anche. On l'appelle autrement *échalotte.*

LANGUÉTTE, en tèrmes de Méchanique, eſt cette aiguille élevée à plomb ſur le fleau d'une balance, dont la moindre inclination la met hors de l'équilibre. *Examen trutina.* C'eſt ce que les Anciens appelloient proprement *trutina.* D'autres donnent ce nom au trou où paſſe la *languétte* qui fait l'équilibre. Il vaut mieux dire *aiguille.* Richelet dit que *languétte* dans ce ſens eſt Provincial.

LANGUETTE, en tèrmes de Maçonnerie, eſt le mur de plâtre qui fait la ſéparation des tuyaux d'une cheminée, qui portent ſur des bandes de tremie qui ſont de fèr. *Languéttes* de chauſſe d'aiſance, ce ſont des dales de pièrre dure, qui ſéparent une chôſe d'aiſance, à chaque étage, à hauteur de devanture, ou plus bas. *Languétte* de puits, eſt une dale de pièrre qui ſous un mur mitoyen partage également un puits ovale à deux propriétaires; & deſcend un peu plus bas que le rèz de chauſſée.

LANGUÉTTE, en tèrmes de Ménuiſerie, eſt la partie la plus mince d'un panneau; qui entre dans les raynures préparées pour la recevoir, quand on fait les aſſemblages. *Lingula.* Ainſi on dit de diverſes piéces de bois, qu'elles ſont jointes, & aſſemblées en *languétte.* Les *languettes* ſont taillées aux bords des paneaux, des planches dans le milieu de leur épaiſſeur.

On dit auſſi la *languétte* d'une pinte, en parlant d'un morceau d'étain qui eſt ſur le couvèrcle du vaiſſeau: il eſt enchaſſé à l'anſe, & on léve le couvèrcle en mettant le doigt deſſus.

LANGUÉTTE, en tèrmes d'Anatomie, eſt une fente qui eſt audevant du larinx, laquelle eſt formée par la jonction des cartilages arytenoïdes. Elle ſèrt à former la voix. On l'appelle autrement *Glotte.*

LANGUÉTTE, ſe dit auſſi par quelques-uns de l'épiglote. Voyez ÉPIGLOTTE.

LANGUETTE, en tèrmes d'Orfévre, eſt un petit morceau d'argent qu'on laiſſe exprès en ſaillie & hors d'œuvre aux ouvrages d'Orfévrerie, que l'Affineur retranche, & éprouve par le feu, avant que de contremarquer l'ouvrage du poinçon de la ville.

LANGUÉTTE. Voyez CHIMÈRE.

LANGUEUR. ſ. f. Foibleſſe, infirmité, abatement, diminution de forces, & de ſanté, cauſée par une maladie lente, & ſouvent mortelle. *Langor.* Traîner ſa vie en *langueur.* Les maux de *langueur* ſont d'autant plus rudes qu'ils nous ôtent inceſſamment quelque partie de nous mêmes, & que nous portant tous les jours quelque trait dans le ſein, ils nous conſument inſenſiblement. FL. Les fiévres étiques, les maladies qui viennent de conſomption, font mourir en *langueur*, & lentement. La *langueur* de ſon corps n'a point affoibli ſon éſprit. S. ÉVR. Dans une longue & pénible *langueur*, qu'il eſt à craindre que l'inquiétude & l'impatience ne diminuënt un peu la ſoumiſſion de la foi. FLÉC.

Il hâtoit de ſes ans l'importune langueur. BOIL.
La vie eſt une mort à qui vit en langueur. S. ÉVR.

LANGUEUR, ſe dit auſſi en Morale, des triſteſſes, des afflictions, ou des paſſions violentes qui abatent ou qui accablent l'éſprit. *Ægritudo, agrimonia.* Cet homme eſt ſi affligé de la mort de ſa femme, qu'il ne vit plus qu'en *langueur.* Les Amans diſent qu'ils ſentent une mortelle *langueur.*

LANGUEYER. v. act. Tirer la langue d'un porc, la conſidérer, pour voir s'il eſt ladre ou non. *Suariam linguam inſpicere.* On *langueye* les pôrcs en leur mettant un bâton dans la gueule.

LANGUEYER, ſe dit auſſi, en tèrmes figurez & très-bas, pour, Entretenir quelqu'un, lui faire des queſtions, pour apprendre de lui adroitement ce qu'on veut ſçavoir, ou lui faire bien le bèc, afin qu'il ne diſe que ce qu'on voudra. *Percontari.* On ne tirera aucune vérité de ce priſonier, il a été bien *langueyé.* Quand on veut ſçavoir le ſecrèt d'un maître, il faut *langueyer* ſes valèts. *Langueyer* & cajoler quelqu'un. MASCUR.

LANGUEYEUR, ou LANGAIEUR. ſ. f. Eſt un Officiér établi par le Roi dans les marchez pour viſiter les cochons, & empêcher qu'il ne s'en débite de ladres. *Inſpector ſuarius.* Les *Langayeurs* ſont des Inſpecteurs établis en titre d'office pour viſiter les porcs à la langue dans les marchez, & avant qu'ils ſoient achetez, parceque l'on prétend que lorſqu'ils ſont ladres, il paroît à cette partie des puſtules ou marques blanches, & quelquefois même des ulcères, qui indiquent cette maladie. *De la Mare traité de Police, L. IV. T. V. C. 2. & L. V. Titr. XXI. C. 4.*

LANGUIER. ſ. m. Partie d'un cochon, qui contient la gorge & la langue, qu'on ſalle & qu'on met à la fumée. *Lingua ſuilla.* Les *languiers* du Mans ſont en grande réputation chez les goinfres.

LANGUIR. v. n. Vivre en langueur; avoir peu de ſanté, être conſumé peu à peu par quelque maladie qui abbat les forces. *Languere.* La pleuréſie emporte bien-tôt les plus robuſtes, elle ne les fait guères *languir.* La goutte, la gravelle, font long tems *languir* les vieillards.

LANGUIR, en ce ſens, ſe dit non ſeulement des animaux, mais auſſi des arbres & des plantes. On dit, les blèds *languiſſent* beaucoup; cet arbre *languit*, c'eſt-à-dire, il ne donne que de foibles productions. LIGER.

LANGUIR, ſignifie auſſi, Souffrir un ſupplice lent. *Lento ſupplicio emori.* On a bien fait *languir* ce criminel en le brûlant à petit feu. On appelle *coup de grace*, celui qu'on donne ſur l'eſtomac des rouez pour les empêcher de *languir.*

LANGUIR, ſe dit auſſi en parlant des incommoditez de la vie, des beſoins, des ſouffrances, & des afflictions, dans leſquelles on paſſe triſtement la vie. *Gem re, perpeti.* L'Evangile nous apprend à ſoulager ceux qui *languiſſent* de froid, de faim & de ſoif, qui *languiſſent* dans la miſère, dans la pauvreté, dans les priſons, dans l'éſclavage chez les Infidelles.

LANGUIR, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas dans ſa force, dans ſon activité, dans ſa chaleur ordinaire. *Frigere.* L'abſence du ſoleil fait *languir* toute la nature. Cet attelier *languit*, il n'y a pas la moitié des ouvriérs. Le Palais *languit*, on ne pourſuit point les affaires avec la chaleur des années précédentes. Les nouvelles, les plaiſirs *languiſſent*; pour dire, il n'y a plus de nouvelles importantes, il n'y a plus de divèrtiſſemens.

LANGUIR, ſe dit figurément des choſes ſpirituelles, & morales, & ſignifie, Se morfondre. *Marceſcere.* Les Courtiſans *languiſſent* quelquefois long tems à la Cour dans l'eſpérance de la fortune. Les débiteurs font ſouvent *languir* leurs créanciérs dans l'attente du payement. En ce ſens on dit qu'un diſcours, que des vèrs *languiſſent*, lors qu'il y a de l'inégalité, qu'ils ſont froids & traînans; qu'ils ne ſont pas ſoutenus avec la même force: qu'une piéce de théâtre *languit*, lorſqu'elle n'imprime pas aſſez vivement les paſſions, qu'elle n'intéreſſe pas aſſez les ſpectateurs: qu'un ſtile *languit*, lorſqu'il n'eſt pas ſoutenu de nobles expreſſions, ou de belles penſées: que la convèrſation *languit*, quand elle ſe fait entre des gens peu ſpirituels, ou mélancoliques, qui ſe taiſent ſouvent, ou qui n'ont rien à dire d'agréable; ſi vous ôtez ces deux belles voix de ce concèrt, il ne fera plus que *languir.* Ne ſouffrent ils pas aſſez ſans les laiſſer encore *languir*, après le ſoulagement légér qu'ils eſpèrent de nous? P. DE COURBEVILLE.

LANGUIR, ſignifie encore, mourir d'amour; ſoupirer pour une belle. La belle ne le laiſſa pas long-tems *languir.* B. RAB. C'eſt-à-dire, qu'elle ne fut pas cruelle.

Permettez-moi de languir *à vos pieds.* RAC.

LANGUIR, dans le ſens de s'ennuyer, n'eſt pas du bel uſage. Dire qu'on *languit* dans un lieu, pour dire, qu'on s'y ennuye, c'eſt mal parler.

LANGUISSAMMENT. adv. D'une manière foible, tendre & languiſſante. *Languidè, molliter.* Ces Amans ſe regardent *languiſſamment* & avec tendreſſe. Cet ami moribond lui tendoit *languiſſamment* la main.

LANGUISSANT, ANTE. part. & adj. Foible, qui languit, qui n'a plus de force. *Languidus.* Les ſoldats *languiſſans* ſur le champ de bataille prient par pitié qu'on les achéve. Il y a trois ans que ce paralytique eſt *languiſſant* dans ſon lit. Il a dit adieu à ſes amis d'une voix triſte & *languiſſante.*

LANGUISSANT, ſe dit auſſi en Morale, de tout ce qui n'a rien de vif, ni d'animé: qui eſt fade, ennuyeux, froid, mou, énèrvé. *Iners, marcidus, frigidus.* Il n'y a rien de plus froid & de plus *languiſſant* que le ſtile de cet Orateur. Les vèrs de ce Poëte ſont foibles & *languiſſans.* On paſſe une vie bien *languiſſante* quand on n'eſt touché de rien. LE CH. DE M. Les plaiſirs où l'éſprit n'a nulle part deviennent fades, & *languiſſans.* BELL. Tous les pas d'un Amant content ſont des démarches *languiſſantes.* ST. ÉVR.

Tes écrits, il eſt vrai, ſans force, languiſſans,
Semblent être formez en dépit du bon ſens. BOIL.

LANGUISSANT, ſignifie encore, paſſionné, amoureux. Ces Amans ſe jettoient des regards tendres, *& languiſſans.* ST. ÉVR. Je ne puis ſouffrir ces *languiſſans* éternels, qui en veulent à toutes les Belles avec une égale ardeur. M. SCUD.

LANIANG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Inde delà le Gange. *Lanianum.* Elle eſt Capitale d'un petit Royaume, qui eſt entre ceux de Pégu, & de Siam, & tributaire de ce dèrniér. MATY.

LANICE.

LANICE. adj. f. Qui ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe, Bourre *lanice*. C'eſt la bourre douce qui ſe tîre de la laine de mouton, ſoit avec le peigne de Cardeur, ou le chardon de Bonnetiér, ou par les Tondeurs de drap & de couvèrtures. *Tomentum laneum.* Il eſt défendu aux Tapiſſiérs de mêler du laneton avec de la bourre *lanice*. On fait les bons matelas de bourre *lanice*.

LANIER. ſ. m. Oiſeau de proye, éſpéce de faucon de leurre. *Laniarius.* Il a le bec & les piéds bleus, & les plumes mêlées de noir & de blanc. Il eſt bon pour la pèrdrix & pour le liévre. Il eſt le *formé* ou la femelle du laneret. Quelques-uns dérivent ce nom *à laniandis avibus*, & Jacques Auguſte de Thou eſt auſſi d'avis qu'il vient *à laniena*; d'autres *à pilis lanæ ſimillimis.* En Latin *laniarius*, *aſterias*.

LANIÉR FRANÇOIS. *Lanarius Gallorum.* Cet oiſeau eſt plus connu & beaucoup plus commun en France qu'aux autres païs étrangérs, ce n'eſt point ici cette éſpéce de *Laniér* décrié par Albèrt le Grand à cauſe de ſon peu de courage, mais c'eſt celui qu'Aldrouand nomme le *Laniér* des François, parce qu'il s'en rencontre quantité en France, il eſt plus petit que le faucon gentil, & eſt d'un fort beau panage, & ſurpaſſe le ſacre en beauté, il a des marques cèrtaines & indubitables qui le font reconnoître, qui ſont, que ſon bec, ſes jambes & ſes mains ſont bleuës, & que ſon panage eſt divèrſifié pardevant de noir & de blanc, ces taches ne vont pas de travèrs, mais elles diſtinguent les pannes en long, tout au contraire des Faucons, les plumes de ſon dôs ne ſont pas ſi couvèrtes de taches, non plus que celles des manteaux, & de ſa queuë, par le deſſus & à la partie de dehors, & ſi par hazard on découvre quelques taches ſur iceux, elles ſont petites, longuettes, & blanchâtres à la partie des aîles étenduës qui panche en bas, elles paroiſſent courbées à les voir, & tout à fait différentes des autres oiſeaux de proye pour la figure de leurs taches. Car elles ſont rondes comme de petits noyaux ſemez à la ſupèrficie, encore que comme nous avons dit, les pannes du corps & celles de devant ayent des marques étenduës en long & diſpoſées ſur les bords; il a le col court & gros, & le bec de même.

Pour être bon il faut qu'il ſoit de moyenne taille, la tête moyenne & ronde, de gros yeux à fleur de tête, qu'il ſoit tout d'une piéce, ſinon deux mailles, qui ſoit ſur les manteaux que l'on appelle féves, bien relevé de mahuttes, le vol long & bien afilé, qui ne croiſſe point; bien couvèrt de manteaux, la main *en ſoreſſe* ardoiſée, grande & déliée, le champ de ſon panage tîrant ſur le roux, & qu'il ſoit bordé de feu ſur les mailles de dèrriére.

Le *Laneret* doit être choiſi le plus grand que l'on peut rencontrer, comme on l'a dit au mot LANERET.

Le *Laniér* eſt fort propre au vol pour champs, pour rivière, & à toute volerie. Il faut ſe gouvèrner envèrs tous les oiſeaux de leurre comme envèrs les faucons, il n'a pas beaucoup de courage, & n'eſt pas de grande entrepriſe; il vole de faim & de néceſſité, à moins que ce ne ſoit un *Laniér* de paſſage; il n'eſt pas beaucoup agréable en ſa volerie; il eſt fort ſujet aux flumes, à quoi il faudra obvier, ainſi que je dirai aux chapitres des médicamens.

Le *Laneret* eſt beaucoup plus agréable en ſa volerie, il vole pour corneille, pour courlis, & pour les champs; il eſt fort aiſé à gouvèrner & à maintenir en bon état; il n'eſt pas ſi ſujet aux maladies que le *Laniér*, & n'eſt pas ſi flégmatique.

Le *Laniér* & le *Laneret* doivent être tenus pendant leur muë dans un lieu ſain & temperé; ils ſont famils & domeſtiques; on les traite au commencement & pendant la muë comme les faucons, il faut leur donner des viandes chaudes.

Martino dit que le Faucon *Laniér* eſt commun en tout païs, & particulièrement en France, qu'il fait ſon aire ſur les plus grands arbres des bois de haute futaye dans les nids des corbeaux, ou dans les rochérs qui ſont le long des rivages de la mèr; qu'il eſt de moindre taille que le Faucon gentil, que ſon panage eſt très-beau après la muë; qu'il eſt plus court empiété qu'aucun des autres Faucons, & que les meilleurs des niais, ou ſors, ſont ceux qui ont groſſe tête, & la main tîrant ſur le bleu; qu'ils ſont bons à toute volerie, & ſont faciles à leur vivre, & ſupportent mieux le gros paſt qu'aucun autre oiſeau, & ſont très-famils & aiſez.

Il n'y a pas d'oiſeau plus paiſible ſur la pèrche; il demeure toujours dans le païs auquel il eſt né, & n'eſt pas de paſſage comme les autres. Il eſt beaucoup meilleur en été & en automne qu'en hyvèr. On lui donne quelquefois le ſurnom de Faucon *Lanier*, & parceque l'on en trouve plus communément, & qu'il eſt beaucoup plus facile à gouvèrner & entretenir, & qu'il eſt plus familiér & plus aiſé, l'on s'en ſèrt plus ordinairement en France, & principalement les Gentilshommes, n'étant pas de la valeur ni du prix des autres Faucons.

Les *Laniérs* qui ont la guirlande blanche autour du col ſont les plus courtois oiſeaux de ceux de leur éſpéce, & ſelon l'opinion d'habiles Fauconniérs, ils ſont meilleurs pour pèrdrix que les ſacres, car ils endúrent plus de peine & de travail qu'aucun autre oiſeau, & ſe peuvent reclamer au poing, & árrêter en toutes manières, & en tous lieux; mais les ſacres ſont plus forts pour réſiſter, que ſi un vilain de quelque éſpéce & condition qu'il ſoit ſe trouve bon, il ſurpaſſera les autres en bonté.

LANIÈRE. ſ. f. Bande de cuir couppée en long, & aſſez étroite. *Habena, lorum.* Les corps de jupes des ſèrvantes & des femmes de village ſont ordinairement bordez de *lanieres*. Les foüets dont les enfans foüettent leurs ſabots ſont faits de *lanieres* de cuir. On fait des jartières avec des *lanières* & des boucles. On attache les oiſeaux de proye avec des *lanières*.

LANIL. ſ. m. Nom d'une plante du Chili en Amérique. *Lanil* eſt une éſpéce d'Indigo qui teint en bleu. FRÉZIÉR, *p.* 72.

LANION. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Lanionum.* Il eſt dans l'Évêché de Treguiér, en Bretagne, à trois lieuës de Treguiér, vèrs l'occident meridional. MATY.

LANMEUR, ou LANDMEUR. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de France. *Lanmurium*, autrefois *Kerſunteum.* Il eſt dans l'Évêché de Tréguiér, en Bretagne, près de la côte, à ſix ou ſept lieuës de la ville de Tréguiér, vèrs le couchant méridional. MATY.

LANNOY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Païs Bas. *Lannoya*, *Alnetum.* Elle eſt dans la Châtellenie de Lille en Flandre, entre Lille & Tournay, à deux lieuës de la prémière, & à trois de la dèrnière. MATY.

LANQUART. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Langarus.* Il eſt dans la Rhétie, paſſe près de Malans, & ſe jette près de là dans le Rhin.

LANQUÈRRE. ſ. f. Peau en forme de gros & large bourlèt, qui ſe mèt au deſſous des reins en forme de ceinture, & qui ſoutient un homme ſur l'eau.

LANSAC. ſ. m. Nom propre d'un village de France, en Provence. *Lanſacum.* Hadr. de Valois, *Not. Gall. p.* 189. croit que c'eſt l'ancien *Clanum*, ou *Glanum*, ville des anciens Saliens dans Prolémée. *Lanſac* eſt ſur le bord du Rhône entre Taraſcon & Arles. Pline l'appelle *Glanum Livii*, & Méla *Glanon.* Mais Bouche dans ſon Hiſt. de Prov. L. III. C. 3. p. 136. veut que ce ſoit Saint Rémy entre Cavaillon & Arles; & le P. Hardoüin le ſuit dans ſes Notes ſur Pline, & dit que Bouche le prouve excellemment.

LANSAC. ſ. m. Nom d'une éſpéce de poires qu'on appelle auſſi la Dauphine, & en quelques endroits Lichefrion d'automne. Sa groſſeur ordinaire eſt comme celle des Bèrgamottes, & il n'y en a de bonnes que les petites: ſa figure eſt entre ronde & plate, plate par la tête, & un peu allongée vèrs la queuë: ſa couleur eſt d'un jaunâtre pâle; ſon eau eſt ſucrée, un peu parfumée; elle a ſa peau liſſe, ſa chair jaunâtre, tendre & fendante; ſon œil grôs & à fleur, ſa queuë droite & longuette, & aſſez grôſſe & charnuë. Il y en a qui ſont parfaites pour le goût, mais ce n'eſt que quand elles ſont médiocrement grôſſes, & que ſur tout la plûpart de leur peau eſt, pour ainſi dire, couvèrte d'un manteau roux, ou minime, ce qui arrive ſouvent à celles qui ſont venuës dans les tèrres ſéches, ou en arbre de tige. Car d'un autre côté cette éſpéce de poire eſt pâteuſe, inſipide, & en un mot une des plus imparfaites, quand étant venuë dans des tèrres froides & humides, & ſur tout à des buiſſons touffus, elle a acquis la grôſſeur d'un beau Meſſire Jean, & qu'elle a le coloris d'un vèrd blanchâtre. Elle meurit à l'entrée de Novembre. LA QUINT. *T. I. p.* 314. 315. Pour des fruits d'Automne, ce que je choiſis ſont des *Lanſac*, des &c. ID. Les poires de Bon chrétien d'hyvèr, de Petitoin, de *Lanſac*, d'Épine &c. ſeront toujours inſipides, & la plûpart pièrreuſes, ou pâteûſes & farineûſes, ſi elles ſont dans un fonds froid & humide, quel que ſoit le piéd ſauvageon, ou coignaſſiér, & principalement en buiſſon. IDEM. En fait de poires cruës, j'aime en prémiér lieu celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée & de bon goût, & ſur tout quand il s'y rencontre un peu de parfum, telles ſont les poires de Bèrgamotte, de *Lanſac*, &c. ID. L'Amadote, le Beſidery, & ſur tout la poire de *Lanſac* pour l'automne, & généralement prèſque toutes les poires d'hyvèr, qui ſont bonnes à manger cruës, ſont admirables cuîtes, pourveu qu'on les mette au feu avant qu'elles ſoyent arrivées en maturité; car autrement la cuiſſon les réduit en bouillie. ID. Il reſte encore en Novembre des Bèrgamottes, des Marquiſes, des *Lanſac*, des Petitoin, &c. ID. Il y a des éſpéces tant de la fin de l'automne que de tout l'hyvèr, qui fourniſſent près d'un mois, telles ſont pour le commencement d'Octobre les Craſſane, Marquiſe, *Lanſac*, &c. ID.

LANSCHET. Voyez LENCICI.

LANSPEÇADE. Voyez ANSPESSADE & LANSE SPEZZADE. Quelques-uns écrivent auſſi *Lanſpeſade*.

LANSQUENET. Voyez LANDSQUENET.

LANSQUENET. Jeu de cartes fort commun dans les Académies de jeu, & parmi les Laquais. Depuis un tems il eſt devenu le jeu de quelques honnêtes gens. On y donne à chacun une carte, ſur laquelle on couche ce qu'on veut; & ſi celui qui a la main, en tîrant les cartes améne la ſienne, il pèrd; s'il améne quelqu'une des autres, il gagne. Le *Lanſquenet* eſt défendu. Voyez le Traité de Police de M. de la Mare L. III. Tit. IV. C. 6. p. 467. & ſuiv.

Lanſquenet ſe dit auſſi du lieu où l'on joüe au *Lanſquenet*, & autres jeux ſemblables. C'eſt un Chevalier de Paris, il fait ſes caravannes dans les *Lanſquenets*. LE SAGE. Turcaret. act. 1. Sc. 1.

LANTAINE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de Franche Comté. *Lantana*. La *Lantaine* ſe jette dans la Saone entre Foulcougney & Conflans. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 310.

LANTER, ou **LENTER.** v. act. Tèrme de Chaudronniér. C'eſt faire avec la tête du marteau de petites façons & de petits agrémens ſur le cuivre qu'on a mis en œuvre. *Lanter* un chaudron. *Lanter* le couvèrcle d'une marmite.

LANTÈRNE. ſ. f. Vaiſſeau fait de manière tranſparente, ſèrvant à conſèrver la lumière qu'on tranſporte, ou qui eſt expoſée au vent & à la pluye. *Laterna*. *Lantèrne* de vèrre, de corne, de papiér, de talc, de toile. On taxe pour les *lantèrnes* qu'on met la nuit dans les ruës. La *lantèrne* d'Épictète fut venduë autrefois 3000 dragmes. La *lantèrne* de Diogéne étoit une piéce curieuſe chez les Anciens. La *lantèrne* de Judas ſe garde au Tréſor de S. Denys, comme une piéce curieuſe & antique. On fait commandement aux bourgeois de mettre des *lantèrnes* aux fenêtres dans les réjouïſſances publiques.

Lantèrne vient du Latin *laterna*, qui eſt dérivé de *lateo*, je ſuis caché, parceque le feu eſt caché dedans, *eo quod lucem habeat interius clauſam*, dit Iſidore, & Lambin auſſi ſur le Prologue de l'Amphitryon de Plaute. Mais *laterna*, *lanterne*, a été tîré du Celtique *letern*, dit le P. Pèzron. *Lantèrne*, ſelon Saumaiſe ſur Lampridius p. 189, s'eſt formé de *lato*, parcequ'une *lantèrne* porte la lampe, ou la lumière.

Lantèrne ſourde, eſt une *lantèrne* de fèr blanc, ou noirci, qui n'a qu'une ouvèrture, qu'on fèrme quand on veut cacher la lumière, & qu'on préſente au nez de ceux qu'on veut voir, ſans qu'on en puiſſe être apperçu. Les Anciens avoient auſſi des *lantèrnes* ſourdes; mais elles différoient des nôtres. Elles étoient couvèrtes de quatre peaux ſur leurs quatre côtez, & trois de ces peaux étoient noires, & une ſeulement étoit blanche. Caſaubon qui les décrit ainſi a tîré cette déſcription d'un manuſcrit de Julius Africanus. On s'en ſèrvoit ſur tout à la guèrre quand on vouloit dérober la nuit ſa marche aux ennemis. Les Anciens ſe ſèrvoient, comme on fait encore aujourd'hui, de veſſies pour faire des *lantèrnes*. Il y a eû dans le moyen âge des *lantèrnes* militaires dont on attribuë l'invention à Manuel Comnéne Emp. de CP. Voyez l'hiſtoire de Manuel par Cinnamus L. V. n. 2. Adhelmus dans ſon Poëme *De Laude Virginum* décrit une *lantèrne* de vèrre. Autrefois on en faiſoit de corne de bœuf ſauvage appellé *Urus*. Pline dit L. VIII. C. 15. que cette corne coupée en petites lames minces étoit tranſparente. On cite ſur les *lantèrnes* de corne Plaute dans le Prologue de l'Amphitryon, & Martial L. XIV. Ép. 61. Il eſt vrai qu'ils y parlent de *lantèrnes*, mais ils n'en diſent point la matière. Car pour le titre de l'épigramme de Martial, *laterna cornea*, eſt-on bien ſûr qu'il ſoit de Martial lui même?

On appelle *ſoufflets à lantèrne*, ceux qui repréſentent une *lantèrne* de papiér, dont l'ais ſupérieur, quand on le léve, demeure paralléle à l'inférieur.

Il y a à la Chine une fête célébre qu'on appelle la fête des *lantèrnes*. C'eſt le quinziéme jour du premiér mois; on le nomme le jour ou la fête des *lantèrnes*, parcequ'on en ſuſpend dans toutes les maiſons & dans les ruës en ſi grand nombre, que c'eſt une fureur plutôt qu'une fête. On en allume peut être plus de deux cent millions ce jour là. On a outré en cette matière une cérémonie, qui d'ailleurs eût pû être tolérée, comme pluſieurs autres coûtumes, pour s'accommoder au caprice du peuple; & qui eſt devenuë par un entêtement ridicule le plaiſir le plus ſérieux des gens de qualité.

On expôſe ce jour là des *lantèrnes* de toutes ſortes de prix, quelques-unes coûtent juſqu'à deux mille écus; & il y a tel Seigneur qui retranche toute l'année quelque chôſe de ſa table, de ſes habits, de ſon équipage, pour être magnifique en *lantèrnes*. Ce n'eſt pas la matière qui coûte; la dorure, la ſculpture, les peintures, la ſoye & le vèrnis, en font toute la beauté: pour la grandeur elle eſt énorme. On en voit de vingt-cinq à trente piéds de diamétre. Ce ſont des ſalles, ou des chambres, & trois ou quatre de ces machines feroient des appartemens fort raiſonnables; de ſorte qu'à la Chine on peut manger, coucher, recevoir des viſites, repréſenter des Comédies, & danſer des balèts dans une *lantèrne*. Il faudroit pour l'éclairer y allumer un feu de joye, tel que nous le repréſentons dans nos places publiques; mais comme on en ſeroit incommodé, on ſe contenté d'y mettre un nombre infini de bougies, ou de lampes, qui de loin font un fort bel effèt. On y repréſente auſſi divèrs ſpectacles pour divèrtir le peuple, & il y a des gens cachez, qui par le moyen de pluſieurs petites machines font joüer des marionnettes de grandeur humaine, dont les actions ſont ſi naturelles, que ceux mêmes qui en ſçavent l'artifice ont de la peine à ne s'y pas méprendre.

Outre ces *lantèrnes* monſtrueuſes, il y en a une infinité d'autres médiocres. J'en ai vû nonſeulement de propres, mais encore de magnifiques. Elles ſont ordinairement compôſées de ſix faces, ou panneaux, dont châcun fait un câdre de quatre piéds de haut, & d'un piéd & demi de large, d'un bois vèrni, & orné de quelques dorures. Ils y tendent une toile de ſoye fine & tranſparente, ſur laquelle on peint des fleurs, des arbres, des rochérs, & quelquefois des figures humaines. La peinture en eſt belle, les couleurs vives, & quand les bougies ſont allumées, la lumière y répand un éclat, qui rend l'ouvrage tout-à-fait agréable.

Ces ſix panneaux joints enſemble compôſent un héxagône ſurmonté par les éxtrémitez de ſix figures de ſculpture, qui en font le couronnement. On y ſuſpend tout autour de larges bandes de ſatin de toutes couleurs en forme de rubans, avec divèrs autres ornemens de ſoye qui tombent ſur les angles, ſans rien cacher de la peinture, ou de la lumière. Les Chrétiens s'en ſèrvent quelquefois pour l'ornement des Égliſes. Les Chinois en ſuſpendent aux fenêtres, dans leurs cours, dans les ſalles, & quelquefois dans les places publiques. La fête des *lantèrnes* eſt encore célébre par les feux de joye, qui paroiſſent en ce tems-là dans tous les quartiérs de la ville.

LANTÈRNE, en tèrmes de Guèrre, eſt un inſtrument pour prendre la poudre, & en charger le canon. Elle eſt faite en forme d'une longue cuillière ronde, & eſt attachée au bout d'un bâton. *Lantèrne* à mitrailles, eſt un bois rond concave en forme de boëte qu'on remplit de mitrailles pour en charger un canon. *Lantèrne* à poudre, *lantèrne* à charger.

LANTÈRNE à gargouſſes. Tèrme de Marine. Étui de bois dans lequel on met les gargouſſes pour les porter en haut.

LANTÈRNE, en tèrmes d'Orfévres, eſt la partie d'une croſſe d'Évêque, ou d'un bâton de Chantre, qui eſt groſſe, & à jour, qui en quelque façon repréſente une *lantèrne*. Les croſſes & bâtons d'argent doivent être contremarquez aux vaſes, fonds de *lantèrne*, dômes, doüilles, & croiſillons, ſuivant les Statuts des Orfévres.

LANTÈRNE, eſt auſſi une conſtruction de charpente qui ſe met au plus haut des dômes & des pavillons, où il y a d'ordinaire quelques fenêtres pour leur donner plus de jour.

LANTÈRNE, ſe dit auſſi d'une cage quarrée de charpente, garnie de vîtres, au deſſus du comble d'un corridor de dortoir; ou d'une galerie entre deux rangs de boutique pour l'éclairer, comme il s'en voit à la bourſe de Londres.

LANTÈRNE *d'eſcaliér*, eſt une tourelle élevée au deſſus d'une plate-forme, ou tèrraſſe, pour couvrir la cage ronde d'un éſcaliér par où on y monte, qui ſe pratique dans les païs chauds où les tèrraſſes ſèrvent de couvèrture, & comme il s'en voit de pièrre à l'entour de la plûpart des dômes.

Lantèrne d'Egliſe, eſt une petite tribune en forme de cage de menuiſerie vitrée, ou fèrmée de jalouſies, qui ſèrt d'oratoire dans une Égliſe pour prier Dieu avec moins de diſtraction.

LANTÈRNE, eſt auſſi un petit cabinet de menuiſerie, fèrmé de jalouſies, qu'on éleve dans quelques auditoires, pour placer quelques pèrſonnes qui veulent écouter ſans être vûës. Il s'étoit gliſſé dans la *lantèrne* de la Grand Chambre, quand on plaidoit ſa cauſe.

LANTÈRNE DE MOULIN, eſt un cèrtain pignon à jour fait en forme de *lantèrne*, qui eſt compoſé de deux tourtes, ou piéces de bois rondes, au bord deſquelles ſont dix fuſeaux où s'engrénent & s'accrochent les dents de la roüe intérieure du moulin qui fait tourner les meules.

LANTÈRNE MAGIQUE, eſt une petite machine d'Optique, qui fait voir dans l'obſcurité ſur une muraille blanche pluſieurs ſpectres & monſtres ſi affreux, que celui qui n'en ſçait pas le ſecrèt, croit que cela ſe fait par magie. Elle eſt compoſée d'un miroir parabolique qui refléchit la lumière d'une bougie, dont la lumière ſort par le petit trou d'un tuyau, au bout duquel il y a un vèrre de lunette, & entre deux on y coule ſucceſſivement

pluſieurs petits vèrres peints de divèrſes figures extraordinaires & affreuſes, leſquelles ſe repréſentent ſur la muraille oppoſée, en plus grand volume. Le prémier qui a enſeigné la conſtruction de la *lantèrne magique* eſt *Swenterus*, en ſon livre, *Deliciæ Mathematicæ*. Le Père *Kirchèr* & *Keſtlerus*, Jéſuites, en ont auſſi écrit, & avant tous *Rogér Bacon*, Anglois, en avoit donné quelque idée.

LANTÈRNE, eſt auſſi un inſtrument d'Eſſayeur d'or & d'argent, qui eſt une petite conſtruction de menuiſerie en forme de petit cabinèt, ou de tabèrnacle, dans laquelle ſont ſuſpendus deux trébuchèts ou balances très-fines. Le deſſus & les côtez ſont fermez avec du vèrre, afin que le vent ne les agite en façon quelconque.

LANTÈRNES, au plurièr, ſe dit des diſcours impèrtinens, des chôſes de néant. Tout ce que vous me dites, ce ſont des *lantèrnes*, je n'y aurai point d'égard. Il eſt bas.

On dit provèrbialement en parlant d'un ſot & d'un crédule, qu'on lui feroit croire que des veſſies ſont des *lantèrnes*, & que les nuées ſont poêles d'airain.

L'ANTÈRNEAU. ſubſt. m. Tèrme de ſalines. Ce mot ſe trouve écrit avec une apoſtrophe après la lettre *l*, ce qui ſemble marquer qu'il y a un article, & qu'on doit dire & écrire *antèrneau*: cependant ce mot a toujours une *l* avec apoſtrophe dans un traité manuſcrit ſur la manière de faire le ſel, & dans la planche gravée d'un marais ſalant où les noms de chaque partie ſe trouvent ſans article. L'*antèrneau* eſt la petite chauſſée qui ſépare les méans dans les aires, elle eſt tèrminée de chaque côté par les braſſaux.

LANTÈRNER. v. act. Fatiguer, importuner par des diſcours & des entretiens de néant. *Odium creare, odium afferre*. Il eſt bas.

L'on me lantèrne *les oreilles,*
Quand on me dit qu'un repas, &c.

LANTÈRNER. v. n. Signifie auſſi, S'amuſer à la bagatelle, n'aller point au ſolide, ne conclurre rièn. *Inepte in re aliquâ tergiverſari*. Cet homme ne fait rien que *lantèrner* tout le jour, que badiner. Il ne fait que *lantèrner*, marchander tout, & n'achète rien. *Que diantre* lantèrnez *vous tant?* dit Sénecé à un homme qui fait de grands diſcours au lieu d'aller droit au but. Il eſt bas auſſi.

LANTÈRNERIE. ſubſt. fém. Diſcours ou chôſe de peu d'importance. *Inania verba*. Il ne dit que des *lanterneries*, il ne s'amuſe qu'à des *lanterneries*. Il eſt bas.

LANTÈRNIÉR. adj. Homme badin, impèrtinent, qui ne dit rien de conſidérable. *Lentus, moleſtus*. Il eſt bas.

LANTÈRNIÉR, ſe dit auſſi d'un homme vetilleux qui ne réſout rien, que la moindre difficulté arrête. *Ceſſator*. Il eſt bas.

LANTÈRNIÉR. ſubſt. m. Celui qui a ſoin d'allumer les lantèrnes des ruës. *Lanternarius*. On le dit auſſi de l'ouvrièr qui fait des lantèrnes.

LANTIONE. ſ. f. Sorte de bâtiment de mèr qu'on voit dans les mèrs de la Chine. Il approche fort des galères de l'Europe: il a ſeize rangs de rameurs, huit à chaque côté, & ſix hommes à chaque rang. Les Corſaires des mèrs de la Chine ſe ſervent ſouvent de *lantiones*.

LANTIPONAGE. ſ. m. Mot bas & burleſque, pour dire, importunité ridicule, ſotte conduite. *Importunitas, ceſſatio*. Monſieur le Médecin que de *lantiponage*! Mol.

LANTIPONER. Tèrme populaire & burleſque, qui ſignifie, Faire les chôſes mal-adroitement; tourmenter, harceler quelqu'un en le tiraillant. *Ceſſare*. On le trouve employé en quelques Comédies. Vous ne faites que *lantiponer*, vous ne faites point les chôſes franchement, & comme elles doivent être faites.

LANTRIGUET. Voyez TRÉGUIER.

LANTURE. ſ. f. Tèrme de Chaudronnièr. Ce ſont les petites façons, les petits agrémens qu'on fait avec le marteau ſur le cuivre, lorſqu'il eſt travaillé. Cette *lanture* eſt belle, & bien rangée.

LANTURLU. ſ. m. Mot dont on ſe ſert pour ſe mocquer de ce qu'on nous dit. C'eſt auſſi une ſorte de vaudeville, fait du tems du Cardinal de Richelieu. On a défendu de chanter des *lanturlu*. Le Roi leur a répondu, *lanturlu*. Voit.

LAN VETHLIN, ou LANVILLIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Principauté de Galles, en Anglètèrre. *Lanvillinum*. Il eſt dans le Comté de Montgommery; à cinq lieuës de la ville de ce nom, & vèrs le Comté Denbig. On croit que ce bourg eſt l'ancienne *Mediolanum Ordovicum*, Cité des Ordovices. Maty.

LANUSURE. ſ. f. Tèrme de Plombièr. Pièce de plomb qui eſt au droit des arêtières, & ſous les amortiſſemens. On l'appelle auſſi *baſque*. Il y en a qui écrivent *anuſure* pour *lanuſure*, comme ſi le mot de l'*anuſure* renfèrmoit l'article *la*.

LANZANI. ſ. m. Nom propre d'un animal d'Afrique. *Lanzani fera*. Jacques de Vitri, dans ſon hiſtoire d'Orient C. 89. parle du *Lanzani*, & dit qu'il eſt ſi tèrrible par ſa cruauté, que juſques au lion même les bêtes les plus féroces & les plus fortes le craignent.

LANZANO. Voyez. LANCIANO.

LAO.

LAO. ſ. m. Le Royaume de *Lao*. *Laum Regnum*. C'eſt un Royaume de l'Inde delà le Gange. Il eſt borné au levant par celui de Tunquin; au midi par celui de Camboye; au couchant par ceux de Siam & de Pégu; & au nord par les peuples qu'on nomme Gnai. Ce païs étendu depuis le 14e degré de latitude, juſqu'au 22. 30 minutes, eſt tout environné de montagnes remplies de grandes forêts, & de précipices, qui en rendent l'entrée fort difficile; mais le dedans du païs eſt très fèrtile en riz, qui paſſe pour le meilleur de l'Orient, en cotton, en beſtiaux, & en ſel, qui s'y forme d'une manière toute ſingulière. Car après qu'on a coupé le riz, les pluyes & les vents produiſent ſur la tèrre une écume fort blanche, qui étant durcie par le ſoleil, eſt de fort bon ſel. On trouve encore dans ce païs quantité de benjoin, de la laque, du miel, de la cire, de l'ivoire, du muſc, de l'ambre rouge, & même de l'or & de l'argent, que l'on pêche dans les rivières avec des filets de fèr. Ce Royaume eſt baigné par la rivière de *Lao*, qui y forme pluſieurs canaux. Sa ville capitale, que l'on place au 18e degré de latitude, & qu'on appelle Langione, eſt fort grande, à cauſe du Palais du Roi, qui a une étenduë prodigieuſe. L'air eſt ſi bon dans le Royaume de *Lao*, que les hommes à cent ans y ſont capables de porter les armes. Le Roi de *Lao* eſt ſi abſolu, qu'il eſt maître de toutes les tèrres, enſorte qu'elles ne peuvent paſſer des pères aux enfans que par grâce. Il étoit anciennement tributaire de la Chine; mais il s'eſt affranchi de cette ſèrvitude, à la faveur des montagnes qui environnent ſon païs. Les habitans du païs, qu'on nomme *Langiens*, & qui ſont ſans doute les mêmes que les Layes des petites Cartes de Sanſon, comme la rivière de *Lao* eſt le Mecon de ces mêmes Cartes; ces peuples, dis-je, ſont payens, & croyent la tranſmigration des âmes, ils ne s'attachent qu'à l'agriculture, à la chaſſe, ou à la pêche. Quoiqu'ils ſoyent robuſtes, ils ne ſont pas guèrriers, & on dit qu'ils ne défendent leur païs, quand leurs voiſins y veulent entrer, qu'en empoiſonnant les rivières. Maty.

LAODICÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Syrie, anciennement Archiépiſcopale. *Laodicea, Laodicea ad Libanum*. Elle eſt aujourd'hui fort peu importante. Elle porte le nom de Lyche, ou de Ladikia, & elle eſt ſur la côte de Syrie, à ſix ou ſept lieuës au midi d'Antioche. L'inſcription de ſes médailles eſt ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΑΝ. Elle n'eſt jamais ſur ſes médailles ni Colonie, ni metropole. *P. Hard.*

LAODICÉE, ou LAUDIÉSA, Eſt une autre petite ville de Syrie. *Laodicea, Laodicea Cabioſa*. Elle eſt à la ſource du Farfar, à 6 ou 7 lieuës au deſſus d'Hems. *Laodicée* étoit anciennement épiſcopale, ſuffragante de Damas. Maty. Après la ſédition d'Antioche Theodôſe le Grand la priva de la qualité de métropole, qu'il transféra à *Laodicée*, ville voiſine d'Antioche, & toujours jalouſe de ſa grandeur. Tillemont. C'eſt cette *Laodicée* qui inſcript ſes médailles, ΙΟΥΛΙΕΩΝ ΚΑΙ ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ, & ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΛΙΒΑΝΟΝ; car c'eſt la même ville, ſelon le P. Hardouin. D'autres ont prétendu que la prémière inſcription étoit celle de *Laodicée* ſur mèr. Sous les Empereurs les médailles ne nous repréſentent jamais que cette *Laodicée*. Elle étoit alors partagée en deux villes, la vieille & la nouvelle. La nouvelle fut bâtie du tems de Jules Ceſar, & elle en prit le nom ΙΟΥΛΙΕΩΝ. C'eſt celle-là ſeule qui eſt métropole ſur quelques médailles, ou métropole & colonie ſur d'autres. *P. Hard.* Les deux *Laodicées* de Syrie écrivent leur nom en caractère Latin, LAVDIKEON, ou LAODIKEON, celles d'Aſie jamais. Idem.

LAODICÉE, ſ. maſc. ou LADICK. C'étoit anciennement une ville conſidérable de la Galatie, dans l'Aſie Mineure. *Laodicea Combuſta*. Elle fut ruinée par un tremblement de tèrre, & par les flammes, qui ſortirent du ſein de la tèrre. Ce n'eſt plus qu'un village de la Caramanie, en Natolie, ſitué au levant de Cogni, & au ſeptentrion de Tachia, ou Antioche. Maty.

LAODICÉE. Ville autrefois célèbre & Archiépiſcopale de la grande Phrygie, en l'Aſie Mineure. *Laodicea ad Lycum*. Cette ville, dont S. Jean reprend ſi vivement l'Égliſe Apoc. III. eſt entièrement ruinée. Les Turcs appellent ſes ruines Eskihiſſar, & on

on les trouve dans la Natolie propre, ſur le Licho, un peu au deſſus de ſon confluent avec le Madre. Maty.

Laodicée vient de λαὸς, *populus*, & δίκη, *jus*, comme qui diroit *jus populi*. P. Royal, ou plutôt comme qui diroit lieu où l'on rend juſtice au peuple.

LAODICÉEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de quelqu'une des quatre. Laodicées, dont on a parlé. *Laodicenſis*. Lorſque cette lettre aura été lûe parmi vous, ayez ſoin qu'elle ſoit lûe auſſi dans l'Égliſe de Laodicée, & qu'on vous liſe de même celle des *Laodicéens*. Port-R. *Coloſſ. IV. 16.* L'Épitre de S. Paul aux *Laodicéens* que l'on avoit dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe, étoit apocryphe. La véritable Épitre de cet Apôtre aux *Laodicéens* étoit perduë dèſlors.

LAODS. Voyez LODS.

LAON. Prononcez Lan. ſ. m. Non propre d'une ville du Gouvèrnement de l'Iſle de France. *Laudunum*, *Lugdunum Clavatum*. Elle eſt Capitale du Laonois, contrée de Picardie. Cette ville, ſituée ſur une montagne à ſix lieuës de Soiſſons, du côté du nord, eſt grande, fortifiée, & Épiſcopale, ſon Évêque, qui porte le nom de Duc, eſt un des douze anciens pairs de France; & ſuffragant de Rheims. *Laon* eſt au milieu d'une grande campagne, dans laquelle s'élévent pluſieurs éminences, qu'on peut appeller plutôt des boſſes que des collines, ni des montagnes. Elle eſt bâtie ſur la plus haute de toutes, & en occupe la tête en forme prèſque d'une couronne, ayant un circuit aſſez ſpacieux, & avec cela un grand fauxbourg. Ses côtaux ſont plantez de vignobles, on n'y peut aborder de quelque côté que ce ſoit qu'en montant, & autrefois à cauſe de cette aſſiette elle fut eſtimée bien forte. Mézeray, *T. III. p.* 1086. *Laon* étoit le ſiége des Rois de la ſeconde race au Xe ſiécle. *Mezeray dans Louis d'Outremer T. I. p.* 331. *Laon* fut érigé en Évêché l'an 496. ſous le régne de Clovis: il faiſoit auparavant une partie du Diocèſe de Rheims.

LAÔNE. ſ. f. ou Saint Jean de *Laône*. Nom propre d'un bourg de Bourgogne. *Latona*, *Laona*.

Ce nom s'eſt formé de celui de Latone, en retranchant le *t*, parce que cette Divinité payenne y avoit autrefois un temple, & y étoit honorée. Il y a aujourd'hui une Égliſe dédiée à Saint Jean, d'où il a pris le nom de S. Jean de *Laône*. On l'a appellé auſſi le Pont de *Laône*. Ce lieu eſt ſur la Saône, entre Dijon & Dôle. *Valeſ. Not. Gall. p.* 264.

LAONOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Laon. *Laudunenſis*, *Clavas*.

Laonois, ſ. m. Nom propre d'une contrée de Picardie, Province de France. *Laudunenſis pagus*, *Clavates*. Quoique *Laon* ſe prononce *Lan*, on dit *Laonois* en trois ſyllabes, & non point *Lanois*, mais on prononce l'*o*. Le *Laonois* eſt l'Évêché de Laon. Hincmare l'appelle *Laudunenſis pagus*, ou *Comitatus*. Dans la diviſion que fit Loüis le Débonnaire de ſon Royaume entre ſes enfans, le *Laonois* étoit entre le Rémois & le Muſelgou, ou le païs de la Moſelle. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 289. *& ſuiv.*

LAORINA. Voyez LAURIA.

LAOSYNACTE. ſ. m. Nom d'un Officièr dans l'Égliſe Grécque. *Laoſynactes*. L'Office du *Laoſynacte* étoit d'aſſembler les Diâcres, & de les appeller tous par leur nom, pour voir s'il n'en manquoit point. Les *Laoſynactes* aſſembloient auſſi le Prince & le peuple, & c'eſt de là qu'ils prenoient leur nom.

Ce nom eſt Grèc, compôſé de λαὸς, peuple, & de ϲυνάγω, j'aſſemble.

LAP.

LAPATHIOS. ſ. m. Nom propre d'une ville aujourd'hui réduite en village. *Lapithus*, *Lapathos*, *Lapethes*. Elle a pourtant un Évêque du rit Grèc; & elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie, près du Cap de Cormachiſti. Maty.

LAPATHUM. ſ. m. Sorte de plante qu'on appelle autrement *Parelle*, ou *Patience*. Voyez Patience.

Lapathum vient du mot Grèc λαπάσσειν, *purger*; car on prétend que cette plante eſt purgative.

LAPEREAU. ſ. m. Quelques-uns diſent LAPRÉAU. Petit lapin de l'année. *Tener cuniculus*. On ſe ſert des accolades de *lapereaux* ſur les bonnes tâbles; c'eſt à dire, deux petits lapins attachez enſemble.

LAPHYSTIEN, enne. ſ. m. & f. Qui a quelque rapport au mont Laphiſtium. *Laphiſtius*, *a*. On trouve dans Pauſanias Jupitèr *Laphiſtien*, & les Bacchantes *Laphiſtiennes*.

LAPHISTIUM. ſ. m. Nom d'une montagne de Béotie. *Laphiſtium*. Jupitèr y étoit honoré.

LAPHYRE. ſ. f. ſurnom de Minèrve, *Laphyra*. Elle étoit ainſi nommée comme qui diroit *Laphyria*, de λάφυρα, dépouilles, butin, parce qu'elle étoit Déeſſe de la guèrre, & que c'étoit elle qui faiſoit faire du butin, remporter les dépoüilles des ennemis.

LAPIDAIRE. ſubſt. m. Ouvrier qui taille les pièrres précieuſes, Marchand qui les débite, ou celui qui eſt expèrt à les connoître. *Gemmarius*. Les Voyageurs diſent que le Grand Mogol d'aujourd'hui eſt un éxcellent *Lapidaire*, celui qui ſe connoît le mieux en pièrreries. Il y a bien de l'art à être bon *Lapidaire*, à bien tailler les diamans. On appelle auſſi *Lapidaires*, les Auteurs qui ont écrit des pièrres prétieuſes, comme du Roſuel, Bèrquen, Boot, &c.

Stile *Lapidaire*. C'eſt un ſtile propre aux inſcriptions. Il tient le milieu entre les vèrs, & la prôſe. Il faut également éviter un ſtile ou trop froid, ou trop brillant. Cicéron en a preſcrit les régles: *Accedat oportet oratio varia, vehemens, plena animi, plena ſpiritus. Omnium ſententiarum gravitate, omnium verborum ponderibus eſt utendum.* Le ſtile *lapidaire* qui étoit péri avec les vieux monumens, a été renouvellé au commencement de ce ſiécle par le C. Émanuel Théſauro. On l'employe aujourd'hui à toutes ſortes d'uſages à la tête des livres, ou en forme d'Épitres dédicatoires, ce qui n'a point d'éxemple chez les Anciens. S. Évr. Le ſtile *lapidaire* qui étoit tombé avec les vieux monumens a été relevé au commencement de ce ſiécle (XVIIe) par le Comte Émanuel Théſauro. Vign. de Marv.

LAPIDATION. ſ. f. Mort, ou bleſſure cauſée par des coups de pièrres jettées par une multitude de peuple. *Lapidatio*. S. Paul aſſiſta à la *lapidation* de S. Étienne. La *lapidation* étoit ordinaire chez les Juifs. On abandonnoit les criminels au peuple, qui les aſſommoit à coups de pièrre.

LAPIDER. v. act. Tuer quelqu'un à coups de pièrre. *Lapidibus obruere*. Jésus-Christ empêcha les Juifs de *lapider* la femme adultère. Dans les émotions populaires on court riſque d'être *lapidé*. Le Roi les fit *lapider*. Ablanc. Sigebèrt étant auſſitôt monté à cheval alla droit aux Mutins, que ſa préſence déconcèrta. Il fit prendre les plus inſolens, & les fit *lapider* à la vûë de l'armée; c'eſt l'unique éxemple que je trouve dans nôtre hiſtoire de cette éſpéce de châtiment pour des ſoldats. P. Daniel, *hiſt. de France T. I. p.* 170.

Lapider, ſe dit figurément en parlant des gens qui s'émeuvent pour quereler, ou maltraitter ceux qui ſont ou qui diſent quelque chôſe qui les choque. Si vous témoigniez du mépris pour les femmes, elles vous *lapideroient*.

Lapidé, ée. part. paſſ. & adj. *Lapidibus obrutus*.

LAPIDIFICATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Action par laquelle on convèrtit quelque ſubſtance en pièrre. *Lapidificatio*. Ce qui arrive en faiſant diſſoudre quelque métal dans un éſprit corroſif, & faiſant cuire la diſſolution en conſiſtance de pièrre. La *lapidification* ſe fait des métaux, des ſels fixes, & des ſels des plantes: ce qui ſe dit auſſi quand on fait des pièrres artificielles.

LAPIDIFIER. v. act. Tèrme de Chymie. Réduire les métaux en pièrre, par le moyen de leur calcination. *In lapidem convertere*.

LAPIDIFIQUE. adv. qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, *Suc lapidifique*. *In lapidem convertens*. Tous les minéraux s'engendrent par un ſuc *lapidifique* de la tèrre. Auprès de Nacſinan, il y a un ruiſſeau *lapidifique*, qui ſe convèrtit en peu de tems en pièrre dans des reſèrvoirs qu'on creuſe éxprès: & un grand Caravanſerat voiſin eſt tout bâti de ces pièrres, comme témoigne Tavèrniér.

LAPIN, Lapine. ſ. m. & f. Petit animal ſauvage qui ſe retire dans les bois, & qui y creuſe des terrières. *Cuniculus*. Il eſt à-peu-près de la taille du liévre, mais on ne le chaſſe pas, & on le prend à l'affût. Il eſt blanc, & gris, ou marqueté. Il a les oreilles longues, & droites, & la queuë courte. On l'appelle auſſi *coñil*. Les *lapins* de Garenne ſont éxcellens à manger. Ceux de clapiér qu'on nourrit dans des cours & dans des greniérs ne valent rien, & on les appelle des *mangeurs de choux*.

Sur un liévre flanqué de ſix poulets étiques,
Paroiſſoient trois lapins, *animaux domeſtiques,*
Qui dès leur tendre enfance élevez dans Paris,
Sentoient encore le chou dont ils furent nourris. Boil.

Il y a auſſi des *lapins* que les Rôtiſſeurs appellent *lapins buiſſonniérs*, parcequ'ils ſe tiennent toujours dans les buiſſons. Ils ne ſont pas tout-à-fait ſi bons que les *lapins* de garenne; mais ils valent beaucoup mieux que les *lapins* de clapiér. Il y a des *lapins* d'Inde qui ſont blancs. Les ordinaires ſont gris. Les *lapins* peuplent beaucoup, & les femelles portent tous les mois cinq ou ſix petits. On appelle les femelles *haſes*. Un jour à la table de M. de Meſmes un mauvais Poëte faiſoit ſonner bien haut des vèrs d'un aſſez mauvais goût, qu'il avoit compôſez à la loüange du *lapin*, ſous le titre de *Cuniculi encomium*. Montmor, fatigué de ſon diſcours, lui dit; Ce *lapin*-là n'eſt pas de garenne, ſervez en d'un autre. Vign. de Marv.

Ce mot vient de *lepinus*, diminutif de *lepus*, & de *leporellus*. Ménage.

On dit vulgairement d'un Bourgeois qui a quelque nouvel habit, ou qui eſt paré, qu'il eſt brâve comme un *lapin*; & d'une femme qui fait beaucoup d'enfans, que c'eſt une lapine, une vraye *lapine*.

LAPIS. ſ. m. Éſpéce de pièrre précieuſe qui n'eſt point tranſparente. *Stellatus lapis, lapis lazuli.* Elle eſt bleuë, avec des filèts d'or, & quelquefois mêlée de pourpre. Le plus dur, & le plus chargé de couleur eſt le plus conſidéré, & on l'appelle *le mâle*. Le moins bleu eſt *la femelle*. On le trouve parmi les ſables de la mèr, & dans les cavèrnes qu'elle a creuſées, en morceaux quarrez, ou ovales, qui ont quelquefois 6 à 7 pouces de haut. Il eſt plus tendre que l'agathe. On en fait des vâſes, & on en orne des cabinèts. De celui qui ne peut être employé on en compôſe l'azur d'outremèr, dont l'invention eſt dûë à un Roi d'Égypte. L'Oriental eſt fixe, & ne change point ſa couleur au feu, & ne devient point friable. Dans la montagne Payen au Chili il ſe trouve du *lapis* azuli. *Frézier, p.* 76.

Les Grècs l'ont appellé κυαῖ©, ou *pièrre bleuë*, & les Arabes *lazuli*, d'où vient le mot d'*azur*, qui eſt la même chôſe.

LAPIS. Tèrme du Grand Art. Le *lapis* eſt le ſel de l'or.

LAPITHE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Lapitha.* Les *Lapithes* étoient un peuple de Théſſalie en Gréce. Ils habitoient les montagnes de Pinde, de Péléthrone & d'Othrys. L'Antiquité a cru que les *Lapithes* avoient inventé la bride & la ſelle à cheval. *Pline L. VII. C.* 56. Du moins Virgile le dit *Georg. L. II. v.* 457. *& L. III. v.* 115. & *Enéide L. VI. v.* 601. *& L. VII. v.* 3059. On dit qu'ils avoient pris le nom de *Lapithes* de Lapitha, fils d'Apollo, & de la Nymphe Stilbé.

LAPORD, ou LAPOURD, ou LABORD. ſ. m. Nom ancien d'une ville de France. *Lapurdum.* Selon quelques-uns c'eſt Lourde, ſelon d'autres c'eſt Bayone, ſixième ville de la Novempopulanie, qui fut appellée *Lapurdum* en langage du païs, à cauſe des pirateries & des brigandages de ſes habitans. Enſuite on la nomma *Civitas Boatium, Bayone*, c'eſt à dire en langage du païs, *Bon port*, parce qu'en éffèt elle n'eſt qu'à une lieuë de la mèr, & que le confluent de la Nive & de l'Adour y font un bon port. Souvent dans l'Antiquité Éccléſiaſtique les Évêques de Bayone ſont appellez *Lapurdenſes Epiſcopi*, & le tèrritoire de cette ville s'appelle *Lapord*, ou *Labord*, Païs de *Lapourd*. Voyez Hadrien Valois, *Notit. Gall. p.* 360. *& ſuiv.*

LAPPA. ſ. f. Sorte de plante qu'on appelle autrement *Bardane*, ou *Glouteron*. Voyez BARDANE.

Ce mot vient du Grèc λάβειν, *prendre*, *s'attacher*, à cauſe que les têtes de la *lappa* s'attachent aux habits des paſſans.

LAPPER. v. n. Boire à la manière des chiens, des chats, loups, renards, & autres animaux qui ont la langue mince, qui leur ſèrt à attîrer l'eau dans leur gueule. *More canum bibere.*

La Cicogne au long bec ne put attraper miette,
Et le drôle eut lappé *le tout en un moment.* LA FONT.

LAPPON, ONE. ſ. m. & f. & adj. Nom des peuples de la Laponie. *Lapon.* La nation *Lappone*, la langue *Lappone*, eſt la même que celle de Finlande. Les *Lappons* ſont des peuples venus de la Finlande. Ils habitent dans des cabanes faites avec des planches, & couvèrtes de peaux. Ils ſont de fort petite taille, on dit qu'ils n'éxcédent pas la hauteur de trois coudées. Ils ont les cheveux noirs, & la barbe de même couleur, ce qui leur eſt particuliér entre les peuples du nord. Ils ſont laids, & courbez, mais fort robuſtes, & éxceſſivement poltrons. Ils ont une mèrveilleuſe adreſſe à courir ſur la neige, au travèrs des précipices, dont leur païs eſt plein, en attachant à leurs piéds des larges planches, qui les empêchent d'enfoncer. On dit mèrveilles de leurs ſortiléges, châque famille doit avoir ſon éſprit familiér en commun, & châque pèrſonne doit avoir auſſi le ſien en particuliér, ce ſont des héritages que les pères laiſſent à leurs enfans. Il y a bien de l'apparence que cela eſt éxageré; cependant on en peut bien croire quelque chôſe, ſi on conſidère comme le démon s'eſt joüé autrefois, & ſe joüe encore aujourd'hui des peuples plongez dans l'idolatrie, tels que le ſont encore la plûpart des *Lappons*. Ils vivent longtems, il leur arrive aſſez ſouvent d'atteindre l'âge de cent ans, & de ne mourir que de vieilleſſe. Ils aiment ſi épèrduëment leur païs, & le genre de vie qu'ils y ménent, qu'ils ne peuvent vivre dans des climats plus doux, comme on l'a reconnu par pluſieurs éxpériences. Leurs occupations ordinaires ſont la pêche, qu'ils font dans leurs Lacs, & dans leurs rivières, où il y a une prodigieuſe quantité de poiſſons, & en particuliér des brochèts, des pèrches, & des ſaumons d'une groſſeur démeſurée. Ils les font ſécher ou au ſoleil, ou à la gelée, ſuivant la ſaiſon, & les ayant réduits en poudre ils s'en ſèrvent au lieu de pain. Les bêtes ſauvages qu'ils prennent à la chaſſe, qui eſt leur autre métiér, leur fourniſſent avec leurs rennes, de la chair, & des peaux pour ſe couvrir. Ils tuënt une prodigieuſe quantité

d'ours blancs, de loups, & de liévres de même couleur, des Martes, des Martes zibelines, des renards noirs, des écureuils, des caſtors, des loutres; les peaux de ces animaux ſont l'or & l'argent des *Lappons*; ils les échangent pour d'autres denrées avec leurs voiſins, & ils en payent leurs tributs aux Princes dont ils dépendent. Leurs armes ordinaires ſont les fléches; ils en ont qui ſont émouſſées, ils s'en ſèrvent pour tuer les bêtes dont les fourrures ſont prétieuſes, & ils ont l'adreſſe de les fraper au nez, pour ne gâter pas la peau. Ils font maintenant quelque uſage des armes à feu, qu'ils ont appris de leurs voiſins: mais ils ne s'en ſèrvent que pour la groſſe chaſſe. Ils ſont ſujèts en partie des Danois, en partie des Moſcovites, & en partie des Suédois; ce qui donne lieu à diſtinguer la Lapponie en trois parties, comme on le va voir ci-après.

Comme les *Lappons* ſont fort addonez à la Magie, M. G. de l'A. Auteur des Nouveaux Mémoires pour ſèrvir à l'Hiſtoire du Cartéſianiſme, feint que M. Deſcartes n'eſt point mort, mais qu'il eſt en Laponie, où il enſeigne ſa Philoſophie aux *Lappons*. Il y a quelques années que j'entendis dire ſourdement qu'un homme inconnu enſeignoit le Cartéſianiſme dans la Lapponie avec tant de ſuffiſance & d'autorité, que M. Déſcartes en pèrſonne ne pourroit pas mieux faire. Moi, qui ai toûjours été aſſez alèrte ſur cette doctrine, je partis auſſitôt pour m'éclaircir de la vérité, & je trouvai plus que je n'avois eſpéré; car les portraits que j'avois vûs de M. Déſcartes, me le firent reconnoître, après l'avoir un peu conſidéré, quoique d'abord je le priſſe à ſa figure pour un *Lappon*. Véritablement j'eus peur de quelque enchantement, ayant oüi parler ſouvent de ce que les *Lappons* ſçavent faire. M. G. de l'A. Il me parut même quelquefois embarraſſé ſur les objections que lui faiſoient les jeunes *Lappons*, dont vous vous tîrez ſans peine par la ſubtilité de vos nouvelles diſtinctions. ID. Les parties qui ſuivront celle-ci vous éxpliqueront de quelle manière il a mis en pratique dans ſon auditoire *Lappon* ſon admirable méthode. ID. Les *Lappons* valent bien les Hypèrboréens & les Gétes, & c'eſt une grande èrreur, que de croire que les peuples du Nord ſoyent ſi brutaux. ID. Je ne vois pas bien, lui dit M. Chanut, comment vous pouvez découvrir par là qu'un melon ſignifie la ſolitude, & je doute fort que vous puiſſiez apprendre ce ſecrèt à vos *Lappons*. ID. Vous ſçavez que les *Lappons* par le moyen de leurs tambours magiques, ſont portez en éſprit partout où ils veulent, & que dans 24. heures ils en rapporteront des nouvelles cèrtaines, & des marques reconnoiſſables. ID. Comme Ovide apprit aux Gétes à faire des vèrs, j'apprendrai aux *Lappons* à ſe ſèrvir ſi utilement de leur raiſon, qu'il n'y aura point d'Hibèrnois hériſſé de ſyllogiſmes qui tienne devant eux. Le *Lappon* Store avoit préparé des traîneaux pour porter M. Deſcartes en ſon païs. ID. Les *Lappons* reçoivent charitablement tous les étrangérs. ID. Cet Auteur fait dire au *Lappon* Store que Deſcartes étoit un fort bon homme, aſſez fait comme eux (Les *Lappons*) & qu'ils prendroient aiſément pour un de leurs compatriotes, à la petiteſſe de ſa taille, à la noirceur de ſon poil, & à la couleur olivâtre de ſon teint. Ces traits nous peignent les *Lappons*. Voyez Olaüs Magnus dans ſon hiſtoire de Suéde L. IV. C. 4. Nous avons une Relation de la Lapponie en François, & une hiſtoire de la Lapponie par Schoeffer. Les Arabes appellent les Samojedes & les *Lappons*, Séclabs, & diſent qu'ils déſcendent de Séclab fils de Japhet. *D'Hèrbelot.*

LAPPONIE, ou LAPPIE. ſ. f. Nous diſons toujours *Lapponie*. Nom propre d'une grande Région de l'Europe, la plus Septentrionale que nous connoiſſons de nôtre continent. *Lappia, Lapponia.* Elle eſt renfèrmée entre le 64e degré de latitude: & le 71. & entre le 39. & le 68. de longitude. L'air y eſt éxtrémement froid, & l'hyvèr y dure neuf mois, dont trois ne ſont qu'une nuit continuelle, pendant laquelle on ne s'appèrçoit de la diſtinction des jours, que par quelques crépuſcules qui paroiſſent le matin & le ſoir; en échange les trois mois d'été y ſont un jour continuel, qui y cauſe d'aſſez grandes chaleurs. Tout ce païs eſt plein d'affreuſes montagnes, il ne produit ni grains, ni fruits, & on n'y nourrit pour toutes bêtes domeſtiques, que des Rennes, qui ſont des éſpéces de Cèrfs, plus grôs que les ordinaires, qui ſèrvent aux habitans à tîrer leurs traîneaux, à porter leurs charges, & qui leur fourniſſent du lait, & de la chair pour manger, & des peaux pour ſe couvrir. On dit qu'ils ſe font encore des habits de la peau, & des plumes d'un oiſeau nommé Loom. Il ne faut pas vous imaginer que pour être dans la *Lapponie*, je renonce au commèrce des hommes, & de mes anciens amis. M. G. de l'A.

LAPPONIE DANOISE. Appellée autrement la Finmarchie, ou le Gouvèrnement de Ward'hus. *Præfectura Wardhuſiana, Finmarchia, Lappia Danica*, ou *Norvegica*. C'eſt la plus petite partie de la *Laponie*. Elle eſt au couchant ſeptentrional, ſéparée de la Moſcovite par le lac d'Encra-Treck, & de la Suédoiſe, par les célébres

lébres montagnes de Norvége. Le Château de Ward'huys, réſidence du Gouvèrneur, en eſt le lieu principal. MATY. On l'appelle auſſi *Lapponie* Norvégienne.

LAPPONIE MOSCOVITE. C'eſt la partie la plus orientale de la *Lapponie*, *Lappia Moſcovitica*, ou *Ruſſica*. Elle s'étend depuis le Lac d'Enera-Treck, juſqu'à l'entrée de la mèr Blanche, & aux confins de la Moſcovie, & de la Finlande. On prend la *Lapponie* Moſcovite pour l'ancienne Biarmie, & on la diviſe en trois grandes provinces. La Mouremanskoy Léporie, qui eſt au couchant des deux autres; la Terskoy Léporie, qui eſt à l'orient ſeptentrional, le long de l'océan; & la Bellamorskoy Léporie, qui eſt autour de Bella More, c'eſt à dire, de la mèr Blanche. Il n'y a rien de conſidérable dans tout ce païs que la petite ville de Kola, ſituée dans la prémière de ces provinces. MATY.

LAPPONIE NORVÉGIENNE. Voyez LAPPONIE DANOISE. C'eſt la même chôſe.

LAPPONIE SUÉDOISE. C'eſt la partie la plus méridionale de la *Lapponie*. *Lappia Suecica*. Elle eſt ſéparée des deux autres par les montagnes de Norvége, ou de Daara-Fiel, & bornée vèrs le midi par l'Angèrmanie, la Bothnie, le Golfe de ce nom, & la Cajane. Elle eſt plus étenduë que les deux autres enſemble, ayant deux cens quarante lieuës de longueur autour des montagnes, & cinquante de largeur. L'air y eſt plus doux que dans le reſte de la *Lapponie*, on y trouve des mines de fèr, de plomb, & de cuîvre, des pièrres prétieuſes, mais peu éſtimées; du très beau cryſtal, & des pèrles, dont quelques-unes approchent de la beauté de celles du Levant. On les prend dans des coquillages ſemblables à des moules qui ſe trouvent en grand nombre le long des rivières. On diviſe ce païs en cinq grandes provinces, qui ſont au tour de ſes cinq rivières principales. On les trouve dans cet ordre en allant de Suéde en Moſcovie; Uma-Lap-Marck, Pitha-Lap Marck, Lula Lap-Marck, Torna-Lap-Mark, Kimi-Lap Marck. Elles renfèrment la plus grande partie de la Scritofinnie des Anciens, & prennent leurs noms des Bourgs d'Uma, de Pitha, de Lula, de Torna, & de Ximi, qui ſont aux embouchures des rivières de même nom dans le Golfe de Bothnie. Les Lappons Suédois font prêſque toûs profeſſion du Chriſtianiſme. Les Rois de Suéde ont pris ſoin d'y fonder des Colléges, & de faire traduire en Lapponois les Catéchiſmes, les prières publiques, & un manuel, qui renfèrme les Pſeaumes de David, les Provèrbes de Salomon, les Évangiles, &c. Il y a apparence que par ces moyens on les retîrera enfin de l'idolatrie, à la quelle ils ont encore un très-grand penchant. MATY.

LAPPONIE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe qui eſt Colombin blanc & rouge. MORIN.

LAPS. ſ. m. Grand éſpace de tems écoulé qui change l'uſage, ou qui éfface la mémoire de quelque chôſe. *Decurſus temporis*. Il n'a d'uſage qu'en pratique, au ſingulièr, & en cette phrâſe. *Laps* de tems. On ne préſcrit point contre le droit naturel par quelque *laps* de tems que ce ſoit. Les bonnes coûtumes s'aboliſſent par *laps* de tems. Pluſieurs belles inventions ſont péries, les plus beaux édifices ont été ruinez par *laps* de tems. Les arbres entèrrez dans la tèrre par *laps* de tems acquièrent une dureté, accompagnée d'une noirceur, & de cèrtaines veines qui ſe font auſſi remarquer au bois de chêne, lorſqu'il a été long tems ſous les eaux. MASCUR.

LAPS, ſe dit adjectivement en cette phrâſe; Hérétique *laps* & *relaps*, qui eſt tombé & retombé deux fois dans l'héréſie. C'eſt ainſi qu'on appelloit en France les Prétendus Réformez qui retournoient à leur Religion après avoir embraſſé la Religion Romaine.

Dans l'Antiquité Écclésiaſtique, on appelle *Laps*, ou Renégats, *Lapſi*, *Negatores*, ceux qui avoient renoncé à la foi par la crainte des ſupplices, ou autrement, & on leur donnoit ce nom même après leur retour à l'Égliſe par la pénitence. Voyez ſur ces *Laps* le Concile d'Agde can. 60. le IV. d'Orléans can. 8. celui d'Épaune can. 20. le XVII. de Tolède can. 13. Jacq. Godefroy ſur la loy 5. du Code Théod. *De Apoſtat.*

L A Q.

LAQS. Voyez LACS.

LAQUAIS. ſ. m. Vâlèt roturièr qui ſuit à piéd ſon maître, & qui porte ſes livrées. *Pediſſequus*. Les jeunes gens ſe piquent d'avoir des *laquais* bien faits, & proprement habillez. Les femmes ſe ſont miſes ſur le piéd d'avoir de grands *laquais*, & on en médit. Pourquoi croit-on que l'on charge les carroſſes de ce grand nombre de *laquais*? C'eſt pour éxciter dans ceux qui les voyent l'idée que c'eſt une pèrſonne de grande condition, qui paſſe, & la vûë de cette idée ſatisfait la vanité de ceux à qui ils appartiennent. LOG.

Alidor, dit un fourbe, il eſt de mes amis,
Je l'ai connu laquais *avant qu'il fût commis.* BOIL.

Balſac & Coſtard écrivent *laquay* au lieu de *laquais*; mais on ne les doit point imiter en cela. On dit une malice de *laquais*, pour dire, une malice baſſe, & indigne d'un homme un peu bien élevé.

Fauchet tient que ce mot vient de *naquèt*, ſignifiant autrefois *valèt allant à pied*. M. Huet eſt de ce ſentiment; il dit qu'on a changé la lettre *m* en *l*, comme le peuple dit *nantilles* pour *lentilles*: il ajoûte que naquet a été formé par tranſpoſition des lettres de l'Allemand *Knecht*, qui ſignifie *valet*. Enfin il remarque que *laquais* ſe prenoit autrefois pour *fantaſſin*, *ſoldat ſèrvant à pied*, ſur quoi il rapporte ces paroles de Jean d'Auton dans l'hiſtoire de Loüis XII. *Leur tranſmit ſoixante laquais gaſcons, & ne leur voulut bailler nulles gens de cheval.* D'autres diſent, &c. que le mot eſt Baſque, ſignifiant *ſèrviteur*, parceque les meilleurs valèts de piéd viennent de ce païs-là. Ménage ajoûte que le *lac*, ou *loc*, en langue Éthiopique ſignifie un *valèt*, que les Bas Bretons diſent *laques* en ce ſens. Il s'en tient à cette étymologie, & abandonne celle de *verna*, *vernaculus*, d'où il tîroit *laquais* après bien des changemens. Il dit que ce mot n'eſt pas ancien dans nôtre langue, & qu'on ne le trouve dans aucun Auteur plus vieux que Marot, & Monſtrélet. Il ſeroit plus ancien, s'il étoit vrai que le Grèc barbâre *ou laxiis*, a été fait du François *Laquais*, comme le dit Du Cange. M. Menage n'en convient point. D'Hèrbelot prétend que ce nom vient de *lakithſa*, ou *lacaiths*, mot Arabe, qui ſignifie un enfant éxpôſé, dont la mère eſt inconnuë, il dit que de ce mot les Éſpagnols ont fait *Lacaio*, & que de celui-ci nous avons fait *laquais*.

LAQUE, ou LACQUE. ſ. f. Éſpéce de réſine dure, rouge, claire, tranſparente, dont on fait la cire d'Éſpagne. *Laccha*. La *laque* ſe fait aux Indes par un concours d'une infinité de petits moucherons qui s'amaſſent ſur de petits bâtons gluans qu'on diſpôſe éxprès pour les y attîrer, & qu'on ratiſſe enſuite.

Il y a auſſi une gomme *laque* qui dégoutte des arbres qui ſont dans le païs de Siam, Cambodia, Pégu, &c. On fait de la fine *laque* de l'éxtrait, ou de la lie de la cochenille, qui ſèrt aux Teinturièrs. La *laque* eſt une éſpecé de gomme que l'on trouve ſur des branches d'arbres, & même quelquefois ſur tèrre. Pluſieurs croyent que c'eſt l'éxcrément de cèrtaines fourmies. D'HÈRBELOT.

Le nom de *Lacque* eſt commun à pluſieurs éſpéces de pâtes ſéches, dont les Peintres ſe ſèrvent; mais ce qui s'appelle plus proprement *lacque* eſt une ſorte de gomme, ou réſine rouge, dure, claire, tranſparente, fragile, qui vient de Malabar, de Bengale, & de Pégu. Le P. Tachard Jéſ. a écrit que de petites fourmies rouſſes s'attachent à diffèrens arbres, laiſſent ſur leurs branches une humidité rouge, qui ſe durcit en cinq ou ſix jours; ce n'eſt pas le ſimple ſuc des arbres; car celui qui en ſort quand ils ſont picquez, n'eſt qu'une gomme diffèrente de la *lacque*. Ces fourmies vivent de fleurs, & comme les fleurs ſont plus belles, & naiſſent mieux ſur les montagnes que ſur le bord de la mèr, la *lacque* cueillie ſur les montagnes eſt plus belle & d'un plus beau rouge. M. Lémery ayant mis la *laque* aux épreuves de la Chymie, a jugé que c'eſt un mixte moyen entre la gomme & la réſine, plus abondant en ſel qu'en huile. Voyez les Mém. de l'Acad. des Sciences 1710. On peut voir ſur la *lacque* tant naturelle que factice des Anciens, Bochard, *Hieroz. P. II. L. V. C.* 14. & Saumaiſe ſur Solin p. 1149. & pour le modèrne liſez le Traité de Tavèrnièr intitulé, Obſèrvations ſur le Commèrce des Indes Orientales.

On appelle auſſi *laque artificielle*, une ſubſtance colorée qu'on fait en France, & qu'on tîre des fleurs, comme la jaûne de la fleur de genèt, la rouge du pavot, la bleuë de l'Iris, ou de la violette, &c. *Laccha*. On tîre les teintures de ces fleurs en les faiſant diſtiller pluſieurs fois avec de l'eau de vie, ou bien en les faiſant cuîre à feu lent dans une leſcive de ſoude & d'alun. Elle ſèrt aux Enlumineurs.

On fait auſſi la *laque artificielle* avec du bréſil boüilli dans la léſcive de cendres de ſarmens de vigne, en y ajoûtant un peu de cochenille & de tèrramèrita, de l'alun calciné, & un peu d'arſenic qu'on incorpôre dans des ôs de ſéche pulvériſez; dont on fait de petites tablettes qu'on fait ſécher ſur la carte. Si on la veut fort rouge, on y ajoûte de jus de citron. Si on la veut brune, on y met de l'huile de tartre. On en fait auſſi avec des tontures d'écarlate boüillies dans la léſcive de cendres gravelées, ou de tartre calciné. La *laque colombine* ſe fait avec du bréſil de Fèrnambouc trempé dans du vinaigre diſtillé pendant un mois, mêlé avec de l'alun incorporé dans des ôs de ſéches. Le marc de la *laque colombine* fait un beau couleur de pourpre.

LAQUÉAIRE, ou *Laquearius*; car dans ces ſortes de mots on peut retenir en nôtre langue le mot Latin. ſubſt. m. Nom d'une des éſpéces d'Athlétes des Anciens. *Laquearius*. Les *Laqueaires* avoient d'une main un lacèt pour embaraſſer leur ennemi, & de l'autre un poignard pour s'en défaire. Juſte Lipſe. Saturn. L. II. C. 13.

LAQUELLE. Voyez LEQUEL, dont il eſt le féminin.

LAR.

LAR. ſ.m. Nom propre d'une aſſez grande ville de Pèrſe. *Lara.* Elle eſt ſituée ſur une montagne, & défenduë par un château. Elle a été capitale d'un Royaume, qui s'étendoit juſqu'au Golfe de Balſera, & renfèrmoit les villes de Bandèr, Bandèr-Abaſſy, Gomrom, &c. Elle donne le nom aux Larins, monnoye de fort bon argent, qui a cours en Pèrſe. Cette ville eſt maintenant dans le Farſiſtan, près du Khèrman, & de la rivière Tiſnidom, & elle dépend du Roi de Pèrſe. MATY. *Lar* eſt à peu près à mi-chemin de Schiras à Mina. Pietro Della Valle *Perſia* Let. XVI. p. 339. Les Sciences y ſont cultivées, & il n'y a nulle part ailleurs en Pèrſe tant de Sçavans, ni de ſi habilles gens qu'à *Lar. Le même*, p. 368. *Lar* eſt à 27. degrez 17. minutes, & un peu plus de latitude ſeptentionale. *Le Même*, p. 378.

LARA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Lara.* Il eſt dans la Caſtille vieille en Eſpagne, entre les montagnes d'Urbion, ſur la rivière d'Arlanza, à quinze lieuës de Burgos vèrs le levant. *Lara* a été bâtie des ruines de Mauſina, qui étoit anciennement une ville Épiſcopale. MATY. Voyez auſſi LARE.

LARACHE, LA RACHE, L'HARAIS, LIXE. ſ. f. Nom d'une ville du Royaume de Fez, en Barbarie. *Lixa, Laraix.* Elle eſt dans la province d'Aſgar, aux confins de celle d'Habata, & à l'embouchure de la rivière de *Larache* dans l'océan Atlantique. *Larache* eſt ancienne. On la faiſoit autrefois capitale du Royaume d'Antée, & on y plaçoit le jardin des Heſpérides. Elle a une bonne citadelle, & un bon port, & elle a été occupée par les Éſpagnols depuis l'an 1610. juſqu'en 1681. que les Maures l'ont repriſe. MATY.

LARACHE, eſt auſſi le nom d'une rivière du Royaume de Fèz en Barbarie. *Lixus.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes d'Errifis, travèrſe la province d'Habata, & entrant dans celle d'Aſgar, elle y baigne Caſar, & *Larache*, & elle ſe décharge peu après dans l'océan Atlantique. MATY.

LARAIRE. ſ. m. Oratoire, Chapelle domeſtique deſtinée chez les Anciens Romains à honorer les Dieux Lâres. *Lararium.* On n'honoroit pas ſeulement les Lâres dans le *Laraire*, mais tous les Dieux particuliers de la famille, ou de la maiſon. Lampridius dit dans la vie d'Alexandre Sévère que cet Empereur avoit dans ſon *Laraire* l'image de Jéſus-Chriſt, avec celles d'Apollonius, d'Orphée & d'Abraham; j'aimerois mieux dire Oratoire domeſtique, ou Oratoire, que *Laraire*, à moins que dans une Diſſèrtation d'érudition il ne fût néceſſaire d'uſer de ce mot; car alors je n'en ferois point difficulté.

LARANDA. Voyez LARE.

LARANDA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville Épiſcopale, ſuffragante de Cogni. *Laranda.* Elle eſt dans la Caramanie, en Natolie, à la ſource du Cydne, ou Caraſu, à dix ſept lieuës de Cogni, du côté du levant. MATY.

LARARES, ou LARARIES. ſ. f. & plur. Nom propre d'une fête que les Anciens célébroient à l'honneur des Dieux Lâres. *Lararia.* Les *Larares* ſe célébroient l'onzième des Calendes de Janvièr, c'eſt-à-dire, le 21ᵉ Décembre. Voyez Macrobe *L. I. ſaturn. C.* 10.

LARC, ou L'Arc, & Arc. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de Provence. *Laris, Larius, Cocuus.* Elle a ſa ſource près de Pourrières, où Marius défit les Cimbres, baigne la ville d'Aix, & va ſe décharger à Bère dans la mèr de Martigues.

LARCHANT. Voyez S. MATHURIN.

LARCIN. ſ. m. Action de celui qui dérobe, qui prend furtivement. *Furtum.* Le Droit Romain définit le *larcin*, une ſouſtraction frauduleuſe du bien d'autrui, pour ſe l'approprier malgré celui à qui il appartient. Si elle ſe fait par force, & par effraction, cela s'appelle un *vol.* Par le Droit le ſimple *larcin*, & ſecrèt, étoit puni de la peine du double, & le *Larcin* manifeſte du quadruple de la chôſe dérobée. On appelloit *larcin manifeſte*, quand le larron étoit pris ſur le fait, & *non manifeſte*, quand il n'avoit pas été pris ſur le fait. On n'obſèrve point cette diſtinction en France: le *larcin* eſt plus ou moins ſévèrement puni, ſelon les circonſtances dont il eſt accompagné, & qui aggravent ou diminuënt le crime. Il y a bien des gens qui ne vivent que de *larcins*, & de brigandages. On ne peut être abſous d'un *larcin* par un Confeſſeur, qu'en faiſant reſtitution. Le *larcin* n'étoit point puni à Lacédémone pourvû qu'on ne fût point pris ſur le fait; les Circaſſiens d'aujourd'hui l'eſtiment, quand il eſt fait avec adreſſe; & ils ne donnent point à boire aux jeunes gens dans leurs feſtins, s'ils n'en ont fait quelqu'un de conſidérable, comme dit Jean de Luca en ſa Relation de Circaſſie. Solin raconte qu'en Sardaigne, il y avoit une fontaine qui ſervoit à découvrir celui qui avoit commis un *larcin.*

LARCIN, ſignifie la chôſe même qu'on a dérobée, qu'on a priſe furtivement. Les receleurs des *larcins* ſont auſſi coupables que les larrons. Une piéce expôſée en vente a fait découvrir tout le *larcin.*

LARCIN, ſe dit auſſi en matière de Litterature, des vèrs, des paſſages, des penſées, & même des diſcours entiérs qu'un Auteur dérobe à un autre, ſans faire mention de lui; pour s'en attribuer l'invention, & la gloire. *Plagium.* Celui qui pille les Auteurs doit du moins ſçavoir bien déguiſer les *larcins.* BOUH. Il faut faire différence entre les *larcins* directs & manifeſtes d'un Auteur, & les imitations qu'il fait d'un original.

On le dit auſſi dans la galanterie des plaiſirs dérobez & pris en cachette.

LARCUDIA, ou Arcudia. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de Barbarie, en Afrique. *Arcudia.* Elle eſt dans le Royaume de Tripoli, vèrs la frontière de celui de Barca, ſur le golfe de Sidra. Quelques Géographes croyent qu'*Arcudia* eſt la ville qu'on nommoit anciennement *Philæni vicus*, ou *Philænorum ara*, que d'autres jugent être Naima, où *Taimi*, ſur le même golfe, mais un peu plus à l'occident. On conjecture encore que *Larcudia* pourroit être l'ancienne ville d'*Automala*, que d'autres placent à Zanagra, bourg du voiſinage de *Larcudia.* Samſon dit *Larcudia*, & non pas *Arcudia*, comme Maty. Mais Michelot & Terin, Pilotes du Roi, & Berthelot Profeſſeur d'Hydrographie à Marſeille, dans leurs Cartes de la mèr Méditèrranée, la nomment *Liconda*, & non pas *Larcudia.*

LARD. ſ. m. Graiſſe fèrme qui eſt entre la chair, & la peau des animaux. *Laridum.* On le dit particulièrement des pourceaux, des marſoins, des baleines. Les pourceaux qu'on nourrit de glands ont le lard plus fèrme que les autres. Il faut qu'ils ayent plus de quatre doigts de *lard* pour faire des bardes. Du petit *lard*, eſt un morceau de cochon où il y a peu de chair qui tient au *lard*, & qu'on met au pot. Une fléche de *lard* eſt cette graiſſe qu'on leve tout le long d'un des côtez d'un pourceau qu'on ſalle, & qu'on garde long tems.

Laridum, du *lard*, a été pris des Cèltes, qui diſent *lard.* PEZRON. Ces Cèltes ſont les Bas-Bretons, or il n'eſt pas ſûr qu'ils n'ayent pas pris *lard* du Latin, ou de ceux qui l'avoient reçu des Romains.

LARD, ſe dit auſſi des pèrſonnes graſſes & replettes, qui ſont trop chargées de graiſſe. Les pèrſonnes ſédentaires deviennent grâs à *lard.*

LARD, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ceux qui aiment à dormir long-tems font du *lard.* On fait ſouvent accroire à des gens qu'ils ont mangé le *lard*, quand on les accuſe de quelque faute dont ils ſont innocens. Marot diſoit qu'on diſoit de lui, prenez-le, il a mangé le *lard.* On dit auſſi d'un homme fort avâre, qu'il eſt vilain comme *lard* jaûne.

LARD. ſ. m. Nom propre d'un ancien Bourg du Royaume de Tripoli, en Barbarie. *Larda*, autrefois *Aſpis.* Il eſt ſur la côte occidentale du Golfe de Sidra, près du Cap de *Lard*, & au nord du Bourg de Zédico. MATY.

LARDER. v. act. Piquer une viande, y appliquer de petits filèts de lard. *Lardo figere.* Il y a des Rotiſſeurs en blanc qui ne font que *larder.* Il y en a qui aiment mieux barder la viande que la *larder.* On *larde* de grôs lardons, & en dedans, la viande qu'on met en pâte, à la daube, à l'étuvée. On *larde* le bœuf à la mode.

LARDER, ſe dit auſſi figurément & baſſement en quelques phrâſes, au lieu de *pèrcer*, & de *piquer. Figere, configere. Transverberare, transadigere.* On peint S. Sébaſtien tout *lardé* de fléches. Ces deux ſoldats qui ſe battoient ſe ſont *lardez*, ſe ſont allongez en même tems des eſtocades. Molière fait dire à l'Avâre, Je voudrois bien ſçavoir à quoi vous ſèrvent tous ces rubans dont vous voilà *lardée* depuis les pieds juſqu'à la tête. On *larde* les jambons de citrons, de canelle, de cloux de girofle.

On dit auſſi, *Larder* une carte, *Inſerere*, quand on la fourre entre pluſieurs autres cartes, ou un feuillet dans un livre.

LARDER LA BONNETTE. Tèrme de Marine. C'eſt un moyen dont ſe ſervent les calfateurs quand un vaiſſeau a été pèrcé à l'eau, ſans pouvoir découvrir l'endroit où eſt la voye d'eau, pour la trouver, & pour l'arrêter. Ils *lardent* une bonnette avec pluſieurs bouts de fil de carret, qu'ils laiſſent pendre tout du long, & après avoir mouillé la bonnette, ils jettent de la cendre, ou de la pouſſière ſur ſes bouts de fil, afin de leur donner un peu de poids pour la faire enfoncer dans l'eau. Ils déſcendent la bonnette dans l'eau, & la promenent à ſtribord, & à basbord de la quille, juſqu'à ce qu'elle ſe trouve oppôſée à l'ouvèrture qui eſt dans le bordage; alors l'eau qui court pour y entrer pouſſe la bonnette contre le trou: ce qu'on connoît par une eſpéce de gazouillement, ou de frémiſſement que font l'eau & la bonnette. Pour exprimer ce bruit, les Matelots diſent que la bonnette ſappe.

L A R D É, É E. part. paſſ. & adj. *Lardo fixus.* On appelle une collation *lardée*, *Cœna dubia*, celle où on ſert de la viande *lardée* en même tems que des fruits, autrement un *ambigu.*

L A R D E R E. ſ. f. Petit oiſeau que Pomey appelle en Latin *parus*, & qu'il croit être la même chôſe que *méſange.*

LARDIÉR. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans nos anciens Auteurs, il ſignifie un lieu où on garde, on ſerre le lard. *Lardarium* dans la baſſe Latinité.

Trois bacons avoit en un mont,
Chez un preudhome en un lardiér. R. Du Renard.

LARDOIRE. ſ. maſc. Petit inſtrument qui ſèrt à larder. *Veruculum lardarium.* C'eſt une ſorte de brochette creuſée & fenduë en quatre par un des bouts, afin d'y pouvoir mettre le lardon à meſure qu'on larde quelque viande que ce ſoit. On en fait de cuivre & de bois. Gróſſe *lardoire*, petite *lardoire*, *lardoire* à piquer, *lardoire* à venaiſon.

LARDON. ſ. f. Petit morceau de lard coupé en long qu'on fait entrer dans la viande pour l'arroſer quand on la rôtit, ou pour la rendre tendre quand on la met en pâte, ou à la daube. *Laridi lingula.* Les jeunes gens aiment fort les *lardons*, tirent les *lardons*, croquent les *lardons.* De là vient qu'on appelle bâſſement *tire-lardon*, *croque-lardon*, un galopin, un petit frippon de cuiſine.

Aſſaillir un poulèt hériſſé de lardons. N. ch. de vers.

L A R D O N, ſe dit figurément & bâſſement, pour Brocard, raillerie, mot piquant. *Dicterium*, *ſcomma*, *ſcurrile dictum.* Il y a de cèrtaines petites villes de France où pèrſonne ne paſſe ſans avoir ſon *lardon.* Le pauvre homme fut mal accommodé dans cette compagnie, chacun lui donna ſon *lardon.*

L A R D O N, ſe dit auſſi d'un petit feuillèt de nouvelles particulières que l'on donne outre la gazette. On a appellé ce feuillèt *lardon*, parce qu'il renſèrme ordinairement quelque brocard, quelque piquante raillerie contre quelqu'un. On a vû des *lardons* qui n'étoient que de groſſières ſatires; il y en a d'autres dont les traits ſont fins, & délicats. On dit d'une femme qu'elle eſt le *lardon* de ſon quartiér, quand elle inſtruit les gens de tout ce qui s'y paſſe; qu'elle en ſçait toutes les nouvelles.

C'eſt par elle toûjours qu'on apprend dans le monde,
Les bons tours qui ſe font chez la brune & la blonde. S. Évr.

LARE, ou LARA. ſ. f. Nom propre d'une Naïade, qu'on nomme auſſi Laranda, & Larunda. *Lara, Laranda.* La Naïade *Lâre*, étoit fille du fleuve Almon. Mèrcure la fit mère de deux jumeaux qu'il nomma *Lâres*, du nom de leur mère, & qui fûrent honorez comme des Dieux. Voyez Ovide *Faſt. L. II. v* 597. & 615. *Lâra* s'appelloit auſſi *Larunda*, & *Mania*, parce qu'elle étoit mère des Manes. Voyez Voſſ. *De Idolol. L. I. C.* 11. *Lâra*, ou *Larunda*, qu'on appelle auſſi *Mania*, parce qu'elle étoit mère des mânes, l'étoit encore des *Lâres* & de la folie. Auſſi prioit-on ces Dieux pour les foux, comme il paroit par les *Menoechmi* de Plaute, *Act. II. ſcen. II. v.* 16. & Horace, *L. II Satyre.*

LARE. ſubſt. maſc. ou LARES. ſ. m. & plur. Tèrme de Mythologie. Nom propre d'une Divinité payenne. *Lar*, & au plur. *Lares.* On n'a mis ce nom que plurier dans la prémière édition de ce Livre, cependant ſi l'on dit les Dieux *Lâres*, on dit auſſi fort bien Le Dieu *Lâre*, & rien n'eſt plus ordinaire aux Anciens que de parler de cette Divinité au ſinguliér, comme a fait Juvénal ſat. VI. v. 3. Cependant il faut convenir qu'on devroit ce ſemble ne le dire qu'au pluriel, parce que les *Lâres* étoient deux jumeaux fils de Mèrcure & de la Naïade *Lâre*, dont ils portèrent le nom, comme on l'a dit à l'article précédent, Les *Lâres* étoient des Génies que les Payens croyoient aſſiſter les hommes; ou des Divinitez qu'on révéro[illegible] la maiſon, & qui étoient comme les gardiennes des familles, des Dieux domeſtiques qu'on plaçoit dans le coin du foyér. *Lares.* Plutarque dans ſes Queſtions Romaines diſtingue de bons & de mauvais *Lâres*, comme il y avoit de bons & de mauvais génies. Et quelques uns, comme Euclide, ont crû que châque homme en avoit deux, l'un bon, & l'autre mauvais. Il y en avoit de publics, & de particuliérs. Apulée dit que les *Lâres* domeſtiques n'étoient autre chôſe que les âmes de ceux qui avoient bien vécu, & bien rempli leur carrière; au contraire, ceux qui avoient mal vécu, èrroient vagabonds, & épouvantoient les hommes: on les appelloit *Larves.* On nommoit auſſi les prémiérs *Pénates*, & on les adoroit ſous la figure de petits marmouſèts de cire, d'argent & d'autres matières. Les Panthéons, ou les figures qui repréſentoient tout à la fois pluſieurs Dieux, étoient auſſi nommez *Lâres.* Harpocrate en étoit un. Varron & Macrobe diſent que les *Lâres* étoient enfans de Mania, Ovide dans ſes Faſtes les fait enfans de Mèrcure & de Lâra, que Lactance & Auſone appellent Larunda. Le temple des *Lâres* étoit dans la huitième région de Rome. T. Tatius, Roi des Sabins, eſt le prémiér qui a bâti un temple aux *Lâres.* La cheminée & le foyér des maiſons leur étoient conſacrez.

Les Dieux *Lâres* étoient auſſi des Dieux de la naiſſance, parce-qu'ils prenoient ſoin d'un enfant dès ſa naiſſance, comme on le voit dans Ovide Faſt. L. II. v. 616. dans Tibulle L. I. Éleg. XI. v. 15. & dans Clodion *De ſexto Conſul. honor. Carm. XXVIII. v.* 582. C'eſt pourquoi par ce que Macrobe écrit Saturn. L. I. 7. C. 19. ſur la fin, que les Égyptiens avoient quatre Dieux qui préſidoient à la naiſſance, le génie, la fortune, l'amour & la néceſſité, & qu'il les appelle *Præſtites*, quelques-uns lui font dire que les Égyptiens avoient auſſi leurs Dieux *Lâres*; mais il y a bien de la différence entre les Dieux des Égyptiens & les *Lâres*, & tous les Dieux qui préſidoient à la naiſſance, n'étoient pas *Lâres* pour cela.

Il y avoit des *Lâres* publics, & des *Lâres* particuliérs, privez, domeſtiques. Voyez Grutèr, Inſcrip. p. CVI. n. 4. & n. 12. Ces *Lâres* privez, ou particuliérs, avoient ſoin de châque maiſon, de châque famille particulière. On peut voir ſur cela le prologue de la Comédie de Plaute, intitulée, *Aulularia.* Les *Lâres* particuliérs s'appelloient auſſi *Præſtites*, comme qui diroit Gardiens, de *præſto.*

Quòd præſtant oculis omnia tuta ſuis.

dit Ovide, dans ſes Faſtes.

Les *Lâres* publics ſe nommoient auſſi *Compitales*, *Compitana*, de *compitum*, carrefour; & *Viales*, comme qui diroit, Voyérs, de *Via*, voye, chemin public; parcequ'on les plaçoit dans les carrefours & ſur les grands chemins, dont le peuple les regardoit comme les Dieux tutélaires, ainſi qu'Arnobe le dit *L. III. adv. Gentes.* Dans Grutèr p. LXXVIII. n. 7. Laki, Viali Romae Aeternae. On nommoit *Urbani*, c'eſt à-dire, *Lâres de ville*, ceux qui avoient la protection des villes, & Hoſtiliens, *Hoſtilii*, ceux qui avoient ſoin d'éloigner l'ennemi. Il y avoit des *Lâres* de la Campagne que les inſcriptions antiques appellent *Lares* Ruraux, *Lares Rurales*, dans Grutèr p. CCLI. Des *Lâres* des villes, témoins les *Lâres* de Pouzzolo dans Grutèr p. X. n. 2. *Laribus Puteolanæ civitatis.*

Apulée *de Deo Socrat.* aſſure que les *Lâres* étoient la poſtérité des Lémures. Arnobe dans ſon IIIe L. *adv. Gent.* rapporte que tantôt Nigridius diſoit que c'étoient les gardiens & les protecteurs des maiſons, & tantôt que c'étoit les Curétes des Samothrace que les Grècs appelloient Dactyles Idéens, & dont nous avons parlé au mot Curéte, & au mot Dactyle; que Varron n'étoit pas plus conſtant dans ſes opinions ſur ces Dieux; que tantôt il diſoit que ce ſont les Manes, d'où vient que l'on diſoit que leur mère étoit ſurnommée *Mania*, & que tantôt il les appelloit héros; & Dieux de l'air. Les *Lâres* avoient un temple à Rome dans le Champ de Mars. On les y honoroit ſous le titre de *Grundules*, comme qui diroit *grognants*, comme font les porcs.

Tèrtullien dans ſon L. *De Reſurrectione Carnis* dit que le culte des Dieux *Lâres* eſt venu de ce que l'on avoit coutume autrefois d'entèrrer les corps dans les maiſons, ce qui donna occaſion au peuple crédule de s'imaginer que leurs âmes y demeuroient auſſi, comme des Dieux ſecourables & propices, & de les honorer en cette qualité. On peut ajouter que la coutume s'étant enſuite introduite d'entèrrer les morts ſur les grands chemins, ce pourroit bien être de là qu'on prit occaſion de les regarder comme les Dieux des chemins. Au rapport de S. Auguſtin, *De Civ. Dei L. IX. C.* 11. c'étoit le ſentiment des Platoniciens, qui des âmes des bons faiſoient les *Lâres*, & les Lémures des âmes des méchants.

La victime qu'on offroit aux *Lâres* étoit un porc, quand on leur ſacrifioit en public. Plaute *Menoech. Act. II. Scen. II. v.* 16. Horace L. II. Satyr. 3. En particuliér on leur offroit du vin, de l'encens, une couronne de laine, & un peu de ce que l'on ſèrvoit à tâble. Voyez Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 11. On couronnoit les *Lâres* de fleurs, & ſur tout de violette, de myrte, de romarin. On leur offroit de la farine & de petits bouquèts; on brûloit des parfums devant eux. Le ſymbole des Dieux *Lâres* étoit un chien, que l'on repréſentoit ordinairement avec eux à cauſe de ſa fidélité, & du ſervice qu'il rend aux hommes pour la garde des maiſons. On les repréſentoit auſſi quelquefois vêtus d'une peau de chien, comme l'a remarqué l'Auteur du Traité de l'utilité des voyages. Voyez ſur les *Lâres* Arnobe à la fin de ſon III. L. *adv. Gentes.* Lactance L. I. C. 20. Tèrtullien Apolog. C. 13. & 22. avec les Notes de Pamélius & *L. De Spectac. C.* 5. S. Auguſtin, *De Civit. Dei L. IX. C.* 11. & les Notes de L. Vivès. Natalis Comes *Mythol. L. IV. C.* 4. Lambin ſur le Prologue de

l'*Aulularia*

l'*Aulularia* de Plaute, & ſur la IIIe Satyre du IIe L. des ſatyres d'Horace, à ces mots *Immolet æquis hic porcum Laribus*, *Spon Rech. d'Antiq. Diſſert. XVIII*^e. Caſaubon ſur Suétone dans Auguſte C. 2. Voyez encore ci-deſſous Pénate; car c'étoit la même chôſe.

Ce nom de *Lâres* vient du Latin *Lares*, qui eſt dérivé de *Lâra*, ou *Lâre*; c'eſt le nom d'une Nimphe qu'on diſoit être la mère des *Lâres*.

LARÉDO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne. *Laredum*. Elle eſt ſur la côte de Biſcaye, où elle a un port fort grand, & fort ſûr, à onze lieuës de Bilbao, du côté du couchant. Maty.

LARENTINALES. ſ. pl. Tèrme d'Hiſtoire & de Mythologie. *Larentinalia*. Nom d'une fête chez les Romains. Il y en a qui croyent que c'étoit une fête des Lâres, mais il n'y a pas d'apparence que le vingtdeuxième jour de Decembre leur étant conſacré ſous le nom de Compi[illegible], le vingt troiſième le fut encore ſous un nouveau nom; il eût été plus naturel & plus conforme à l'uſage de leur conſacrer deux jours ſous un même nom. Le ſentiment de Paul Manuce, de Goltius, de Thaſconius, de Roſinus, & de pluſieurs autres, eſt que les *Larentinales* ſont la même chôſe que les Laurentales. Voyez ce mot, & les Auteurs citez, auſſi bien que Macrobe.

Les *Larentinales* étoient une fête à l'honneur de Jupitèr. Elles ſe célébroient le X. des Calendes de Janvier, qui eſt le 23e de Decembre. Cette fête avoit pris ſon nom de Acca Larentia, fameuſe courtiſane, ſous le régne d'Ancus Martius; ou ſelon d'autres, nourrice de Romulus & de Remus.

On rapportoit fort différemment l'origine & l'occaſion de cette fête, comme on le peut voir dans Macrobe *L. I. Saturn. C.* 10. Plutarque & Ovide les appellent *Laurentales*, Feſtus *Larentales*, d'autres *Laurenties*, *Laurentalia*, *Larentalia*, *Laurentia feriæ*, Macrobe & pluſieurs autres *Larentinales*. Le Prêtre de cette Déeſſe, qui préſidoit aux Larentales, ſe nommoit *Larentialis*, ou *Laurentialis flamen*.

LARGAGE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie une ſorte de tribut, *Largagium*, dans la baſſe Latinité. Il y en a qui prétendent qu'on doit dire *lardage*, *lardagium*, parce qu'ils croyent que ce tribut ſe levoit ſur le lard.

LARGARAY. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde de là le Gange. *Largaræum*. Elle eſt près du Lac de Chiamay, & de la rivière d'Ava, & elle eſt capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom. Maty.

LARGE. adj. m. & f. & ſ. Ce qui a la ſeconde dimenſion des corps, laquelle avec la prémière qu'on nomme longueur fait les ſupèrficies. Ce qui eſt compôſé de deux ou pluſieurs lignes paralléles, ou miſes à côte les unes des autres, & qui ſe joignent. *Latus*, *a*. La figure quârrée eſt auſſi longue que *large*. Une ligne en Géométrie n'eſt point *large*. Mais en Écriture on appelle des lignes *larges*, quand il y a beaucoup de diſtance entre deux rangées de caractères.

Large, ſe dit auſſi relativement du côté d'une ſurface à une autre. Celui qui a le plus d'étenduë s'appelle le long, & celui qui en a le moins, s'appelle le *large*. Ce Royaume a trois cens lieuës de long, & deux cens de *large*. Châque étoffe doit être *large* ſuivant qu'il eſt ordonné par les réglemens de la Marchandiſe. On appelle du ruban *large*, celui qui a quatre doigts de *large*; demi-*large*, celui qui n'en a que deux.

Large, ſe dit auſſi de ce qui eſt ample, étendu, où l'on trouve ſes commoditez. *Facilis*, *commodus*. Il a pris un grand logis, il eſt logé bien au *large*. Il fait bon être au *large* dans ſes ſouliérs, dans ſes habits, n'y être point gêné, ni contraint. Quand il eſt à tâble, au Sèrmon, il veut être aſſis au *large*, n'être point preſſé.

> *Moy qui ne compte rien ni le vin ni la chère;*
> *Si l'on n'eſt plus au* large *aſſis en un feſtin,*
> *Qu'aux Sèrmons de Caſſaigne, ou de l'Abbé Cotin.* Boil.

Il a eu avis d'un decrèt donné contre lui, il a pris le *large*, il s'eſt ſauvé de la ville. On dit auſſi de celui qui acquièrt des tèrres au tour de ſa Seigneurie, qu'il ſe met au *large*, qu'il s'étend au long & au *large*.

On dit auſſi, en tèrmes de Manége, d'un cheval, qu'il va au *large*, quand il gagne le tèrrain en s'éloignant du centre de la volte.

Large, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſpirituelles. On dit des Docteurs qui ont du relâchement dans la Morale, qu'ils ſont trop *larges*. On le dit dans le même ſens des ſentimens qui n'ont rien de rigoureux, ni de gênant. Les opinions *larges* & relâchées n'appartiennent pas à tout le corps des Jéſuites. Pasc. Nous voici bien au *large*, grâce à vos opinions probables. Id. On dit auſſi d'un prodigue, qu'il eſt trop *large*, lors qu'il paye les chôſes plus qu'elles ne valent, ou qu'il donne mal-à-propos.

LARGE. ſ. m. Tèrme de Marine. Ce mot ſe dit pour éxprimer une diſpoſition, une ſituation par laquelle on eſt éloigné d'une côte, ou d'un vaiſſeau, ou un mouvement par où on s'en éloigne. C'eſt la haute mèr, ou un endroit de la mèr éloigné des côtes, ou un endroit éloigné d'un autre à la mèr. Courir au *large*, ſe mettre au *large*, être trente lieuës au *large*. La mèr vient du *large*, cette éxpreſſion ſignifie que les lames ſont pouſſées par le vent qui vient de la mèr, & non pas par le vent qui vient de la tèrre. On dit que la flotte a pris le *large*, qu'on attire l'ennemi au *large*, prendre le *large* d'une tour, paſſer au *large* d'un vaiſſeau.

Large de loy, en tèrme de Monnoye, ſe dit des éſpéces, ou des piéces qui ſont au deſſus du titre reglé par l'Ordonnance; comme fort ſe dit de celles qui ſont au deſſus du poids ordonné. *Purior quam lex monetaria jubeat*. Si ces boëtes ſe trouvent aucuns deniers forts de poids, ou *larges* de loy au deſſus de l'Ordonnance: ne ſera d'icelui forçage & largeſſe aucune chôſe allouée en la dépenſe des etats des Maîtres. Ordonnance de 1554.

Au Large, Cette éxpreſſion, qui ſignifie à l'aiſe, ſans être preſſé, ni incommodé, eſt une ſorte d'abvèrbe, dont on peut voir pluſieurs éxemples dans quelques uns des articles qui précédent.

En tèrmes de Marine ces mots *au large* ſont un commandement qu'on fait, ou un avèrtiſſement qu'on donne pour empêcher une chaloupe, ou un autre bâtiment, d'approcher d'un vaiſſeau. En général ces mots au *large* ſignifient plus avant en mèr, & il eſt relatif à un autre lieu, ou un autre corps, dont il marque que celui dont on parle eſt éloigné.

Large, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, Faire du cuir d'autrui *large* courroye; pour dire, qu'on ménage mal le bien d'autrui. On dit de celui qu'on a battu dôs & ventre, qu'il en a eû tout du long & du *large*, ce qui ſe dit auſſi au figuré, de celui qui a pèrdu ſon procès avec amende, & dépens. On dit d'un libèrtin, ou d'un homme peu ſcrupuleux, qu'il a la conſcience *large*, comme la manche d'un Cordeliér. On dit, autant dépend chiche que *large*; pour dire, qu'une avarice mal entenduë porte autant & plus de préjudice, qu'un dépenſe honnête. On dit auſſi à celui qui en preſſe trop un autre ſans néceſſité, Accommodez-vous, le païs eſt *large*. On dit ironiquement d'un avâre qu'il eſt *large*, mais c'eſt des épaules. On dit d'une lieuë qui ennuye, qu'elle n'eſt guère *large*, mais qu'elle eſt bien longue.

LARGEMENT. adv. Abondamment, autant & plus qu'il n'en faut, avec profuſion, ſans épargne. *Copiosè*, *largiter*. Dieu récompenſe *largement* ſes Élûs. Ce Prince eſt libéral; il donne *largement*.

Largement, ſe dit auſſi pour Pleinement, entièrement. *Penitùs*, *omninò*, *planè*, *funditùs*. Ils ſont tous diſpenſez *largement* de reſtituer. Pasc. Je me ſuis abandonné *largement* aux plaiſirs. Mont.

LARGEſSE. ſ. f. Don; libéralité. *Largitio*, *liberalitas*. Les *largeſſes* des particuliérs tiennent de la profuſion. Les Magiſtrats Romains faiſoient des *largeſſes* au peuple. Quelquefois une pieuſe avarice ſe fait des prétextes d'acquerir pour être plus en état de faire de ſaintes *largeſſes*. Le P. Gail. On admire dans le monde ceux qui ſe diſtinguent par leurs préſens, & leurs *largeſſes*. M: Ésp. Les *largeſſes* faites au peuple s'appelloient Congiaires, celles qu'on faiſoit à l'armée ſe nommoient donatifs. Voyez ces mots.

Largesse de loy. Tèrme de Monnoye. Ce qui éxcéde le titre ordonné par les loix, *Moneta puritas major quam à lege præſcribatur*. Si le Maître ſe trouve avoir éxcédé le titre pèrmis par l'Ordonnance, & que les éſpéces fabriquées ſoyent rapportées par l'éſſayeur à plus haut titre que celui de l'Ordonnance, ce qui ſe trouve de plus & au deſſus du titre, eſt nommé *largeſſe* par l'Ordonnance de 1586. qui oblige les Juges Gardes *d'avèrtir le Maître, & de lui faire entendre qu'il ne lui ſera tenu aucun compte de cette* largeſſe, *afin qu'il puiſſe faire refondre ces éſpéces, avant qu'elles lui ſoyent délivrées par les Juges Gardes, pour être éxpôſées dans le commèrce*. Boizard. P. I. C. 4. Il faut obſèrver que le tèrme de *forçage* eſt toujours employé pour le poids, & celui de *largeſſe*, pour la loi; ainſi on dit *forçage* de poids, & *largeſſe* de loi. Id.

Piéces de Largeſse. C'eſt ainſi que l'on appelle cèrtaines piéces d'or & d'argent que les Hérauts jettent parmi le peuple au Sacre des Rois, & autres grandes cérémonies. *Munera, nummi miſſiles*. Anciennement ils crioient *largeſſe*, *largeſſe*.

LARGEUR. ſ. f. La ſeconde dimenſion des corps qui appartiennent aux ſupèrficies, ou étenduë d'une chôſe conſidérée comme large, l'étenduë ou la dimenſion que font pluſieurs lignes miſes à côté les unes des autes. *Latitudo*. Cette plâce a 60 toiſes

toiſes en longueur, ſur 30 de *largeur*. Le prix des étoffes diminuë, ou augmente, à proportion de leur *largeur*. Les draps d'Eſpagne doivent avoir une aune & demie de *largeur*, ou une aune un tiers. Il a été fait un réglement au mois d'Aouſt 1669. pour les *largeurs*, longueurs & qualitez de toutes ſortes d'étoffes.

LARGIS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Écoſſe méridionale, ſitué dans la province de Cuningham, ſur le golfe de Cluyd, à ſept lieuës de la ville de Reinfreu, vèrs le couchant. Maty.

LARGITIONAL. ſ. m. Nom propre d'un bas Officiér dans l'Empire Romain. *Largitionalis*, *Apparitor*. Ces officiérs étoient des éſpéces d'Huiſſiérs & de Sèrgens.

LARGUE. ſ. m. Quelquefois on donne un article féminin à ce mot, & on dit la *largue*. Tèrme de Marine. Haute mèr. *Altum mare*, *altum*. Il n'a guère d'uſage qu'en ces phràſes; Prendre le *largue*, tenir le *largue*, faire *largue*, pour dire, Prendre la haute mèr, tenir la haute mèr, aller en haute mèr. On dit auſſi adverbialement qu'ils ſe ſont mis à la *largue*, ſe ſont mis en haute mèr, de peur d'être jettez ſur les côtes. Tous les autres vaiſſeaux qui étoient dans le port s'étant mis *à la largue* ſaluèrent ces nouveaux venus de toute leur artillerie. Du Loir, *Voy. du Lev. p.* 107.

Ce mot eſt auſſi adjectif; ainſi on appelle *vent largue*, ou *vent de quartier*, *Obliquus ventus*, l'aire de vent qui eſt compriſe entre le vent arrière, & le vent de bouline. C'eſt le plus favorable des vents pour le ſillage; car il donne dans toutes les voiles: au lieu que le vent en pouppe ne porte que dans les voiles d'arrière, qui dérobent le vent aux voiles des màts d'avant. Un vaiſſeau qui fait trois lieuës par heure de *vent largue*, n'en fait que deux de vent en pouppe. Au lieu de nous tenir au plus près, nous courions vent *largue* de deux airs de vent, afin d'être mieux en ligne. M. Le C. de Toulouse. Nous avons un peu de vent, mais il eſt *largue*. Toutes nos voiles portent, & nous ne roulons plus. L'Ab. de Choisi.

Ce mot eſt la même chôſe que large, il n'y a que la prononciation de la dèrnière ſillabe qui ſoit différente. Mais il ne faut s'en ſervir qu'en tèrmes de Marine.

LARGUER. v. act. Tèrme de Marine. Laiſſer aller, filer, lâcher les manœuvres quand elles ſont halées, à la rencontre de quelque vaiſſeau qui crie le qui vive. *Remittere.*

Larguer, ſignifie auſſi en général, Tirer à côté, ou mettre à la largue. On dit d'un vaiſſeau qu'il a *largué*, lorſque ſes membres ou ſes bordages ſe ſéparent, lorſqu'il s'ouvre en quelque endroit. Cela ſignifie encore que le vaiſſeau s'eſt ſèrvi du vent pour fuir le combat. En ces occaſions le vèrbe *larguer* eſt neutre.

LARIGOT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie flageolet, ou une éſpéce de flûte champêtre, à l'imitation de laquelle on a compôſé un jeu entiér de l'orgue, qui eſt de 48 tuyaux, qui ſont un ſifflement fort aigu. *Fiſtula*. Ce jeu eſt de tuyaux ouvèrts, dont le plus petit eſt d'un pied cinq pouces.

On dit provèrbialement, Boire à tìre *larigot*, pour dire, Boire beaucoup, & à longs traits. Quelques-uns tirent l'origine de ce provèrbe du jeu de l'orgue, à cauſe qu'il ſifle beaucoup, & que les buveurs appellent ſouvent *ſifler*, boire beaucoup, d'autres d'une cloche de Roüen, qui eſt la ſeconde en groſſeur dans la Cathédrale, qu'on appelle la *Rigault*, du nom de celui qui l'a donnée: & parceque les Sonneurs ont beaucoup de peine à la ſonner, on dit qu'au ſortir de là ils vont boire en *tire la Rigault*. D'autres le dérivent d'une petite flûte d'yvoire qui rend un ton fort haut, dans laquelle il faut ſouffler à pèrte d'haleine, & parceque quand on veut boire juſqu'à la dèrnière goutte, il faut lever le coude, le menton & le vèrre, comme ceux qui flûtent avec un *larigot*, on a appellé cette manière, Boire à tire *larigot*; ce qu'on dit autrement joüer de la flûte de l'Allemand, par comparaiſon à ces vèrres longs & étroits dont les Allemands ſe ſèrvent dans leurs débauches, qu'ils nomment *flûtes*. D'autres diſent que ce mot vient des Gots, qui ayant tué leur Chef Alaric, & mis ſa tête au bout d'une pique, buvoient par dériſion à ſa ſanté en proférant ces mots, *A ti Alaric Got*, d'où on a dit par corruption *à tire larigot*. Borel le dérive d'un vieux mot François *larigaude*, qu'il dit ſignifier le *goſier*, & être dérivé de *larinx*. Ainſi boire *à tire larigot* ſignifiera boire *à tire le goſier*. Voyez Ménage, qui le fait venir de *fiſtula*, *fiſtularius*, *flute*, *fluteur*. On s'eſt moqué de cette étimologie, & il déclare qu'il ſe moque de ceux qui s'en ſont moquez.

Larigot, ce mot ſe trouve employé au figuré par Saint Amant; mais dans un ſens un peu trop libre. Danſer le double branle au ſon du *larigot*.

LARIN. ſ. m. Nom d'une monnoye de Balſara de Pèrſe & d'Arabie. *Larinus*. Le *larin* a cours depuis l'Arabie juſqu'à l'iſle de Ceylon. Le *larin* eſt un fil d'argent plié en deux, il eſt de la groſſeur d'un tuyau de plume ordinaire, & long de deux travèrs de doigts, ou environ; ſur ce fil d'argent ainſi plié on voit le nom du Prince dans les États duquel le *larin* a été fabriqué. Dix *larins* valent une piaſtre. Huit *larins* ſont un or, & dix ors ſont un toman de Pèrſe, qui vaut quinze écus, comme on dit ordinairement, mais il vaut préciſément quarante-ſix livres, un denier, & ⅓. Ainſi un *larin* eſt un peu plus de dix ſols.

Les *larins* ſont de fort bon argent. Il venoit quantité de pauvres gens demander l'aumône, d'autres qui joüoient & danſoient, attrapans toujours quelques maravédis & *larins* d'argent que l'Ambaſſadeur fit diſtribuer entre eux. Wicqf. *Ambaſſ. de Figuéroa.*

Le *larin* eſt d'une forme bizarre; ce n'eſt autre chôſe qu'une petite vèrge d'argent, d'un poids fixe, repliée, enſorte qu'un bout eſt plus long que l'autre, & au coude, qui eſt l'endroit où elle ſe plie, elle eſt marquée d'une petite empreinte. On l'appelle *Larin*, parceque c'étoit la monnoye propre des Princes de Lar, ville de Pèrſe, & qu'ils avoient inventée lorſque cet État étoit ſéparé du Royaume de Pèrſe. La bonté de l'argent, & la difficulté de le falſifier, parcequ'on ne le prend qu'au poids, fait que c'eſt une monnoye courante dans tout l'orient, & que non ſeulement les Princes de Lar, qui en ſont les Auteurs, mais tous les Princes d'Aſie, les Turcs, les Pèrſes, les Mogols & les autres, en battent continuellement. Quelque part au reſte qu'on la fabrique, elle retient ſon premiér nom de *Larin*, ou *Lari*, comme parle Piétro Della Valle, *Perſia Lett. XVII. p.* 488. 490.

LARINA, ou *Larine*. ſ. f. Quelques Cartes diſent *Larino*. ſ. m. mais mal. Ville du Royaume de Naples. *Larinum*. Elle eſt dans le Comté de Moliſſe; aux confins de la Capitanate, & à ſept lieuës de la ville de Moliſſe. *Larina* eſt peu de chôſe, quoiqu'elle ait un Évêché ſuffragant de Bénevent. Maty.

LARIS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois Épiſcopale. *Lariſſa*. Elle eſt dans la Syrie ſur la rivière de Tarſar, à quelques lieuës au deſſus d'Hama. Elle eſt aujourd'hui prèſque déſèrte. Maty.

LARISSA. ſ. f. Nom propre d'une montagne de l'Arabie Petrée. *Lariſſa*, *Caſſius mons*. Elle eſt le long de la mèr Méditèrranée, vèrs les confins de la Judée. Elle a pris ſon nom de l'ancienne Laris, ou Lariſſa, ville de l'Idumée, ſituée à douze lieuës de Gaza, vèrs le midi. Baudoüin I. Roi de Jéruſalem mourut en cette ville, l'an 1118. Maty.

LARISSA, ou MÉGARISE. ſ. f. Rivière de la Romanie. *Lariſſa*, *Lariſſus*, *Melas*. Elle prend ſa ſource dans les montagnes, qui ſont vèrs les confins de la Bulgarie, baigne Bèrgas, Ipſala, Aſpri &c. & ſe va décharger dans l'Archipel, entre la prèſqu'iſle de la Romanie, & l'embouchure de la Mariſa. Maty.

LARISSE, LARIZZA, LARSA. ſubſt. f. Nom propre d'une grande ville, & Archiépiſcopale. *Lariſſa*. Elle eſt dans la Théſſalie, ſur le Pénée, environ à dix lieuës de ſon embouchure dans le Golfe de Salonichi. *Lariſſe* eſt fort ancienne; ç'a été la patrie d'Achille. Cette *Lariſſe* étoit dans la contrée de Théſſalie qu'on appelloit Pélaſgiotide, à quinze milles de Pharſale.

Larisse, ou Larizo. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Gréce. *Lariſſa penſilis*, *Cremaſte*. Elle eſt dans la Theſſalie, ſur une colline, entre le Golfe de Zelton, & celui de l'Armiro, à onze ou douze lieuës de Démétriade. Maty. Celle-ci étoit dans la partie de Théſſalie qu'on nommoit la Phthiotide.

Il y avoit encore anciennement beaucoup d'autres *Lariſſes*; deux en l'iſle de Créte, dont parle Étienne de Byzance. Homère parle d'une *Lariſſe*, qu'il dit être dans un païs de blez, fèrtile en bléd. On ne ſçait quelle eſt cette *Lariſſe*. Il y en avoit une en Syrie, qui étoit Épiſcopale, ſous la métropole d'Apamée; une autre en Lydie; une dans l'Éolide, aſſez près de Cumes. *Lariſſe* étoit auſſi le nom de la citadelle d'Argos bâtie par Danaüs, ſi l'on en croit le Géographe Étienne; & d'un bourg d'Éphèſe où Apollon étoit honoré, & dont il prenoit le nom de *Lariſſenus*; & d'une petite contrée dans le mont Oſſa.

LARIX. ſ. m. Nom propre d'un arbre. *Larix*. Le Térébinthe & le *Larix* ſont de différente éſpéce; néanmoins comme ils jettent naturellement par les ouvèrtures de leurs écorces des larmes odorantes, & de beaucoup d'efficace à la guériſon de divèrs maux, on a appliqué à ce médicament le nom de Thérébentine, comme un nom général. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné L. I. T. I. p.* 58. Voyez ſur le *Larix* Pline L. VI. C. 10, 40, 42. L. XIV. C. 16. L. XVI. C. 18, 25, 39. Cet Auteur rapporte comme une chôſe extraordinaire que ſous le règne de Tibère, on vit à Rome une poutre de *Larix*, longue de ſix vingt pieds, & par tout également épaiſſe de deux pieds.

LAR-KIN. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom d'un breuvage fort en uſage dans toutes les Iſles des Indes Orientales. C'eſt une

une liqueur délicieuſe, mais dont il ne faut point faire un uſage ordinaire, parcequ'elle eſt trop forte. On peut s'en ſervir dans des foibleſſes, elle eſt reſtaurante. On en pourroit faire auſſi des rôties excellentes, comme on fait avec le muſcat & la malvoiſie de Candie. Piétro Della Valle, qui rapporte ceci dans ſon voyage de l'Inde L. XVIII. p. 537. & 538. marque qu'il ſçavoit la compoſition du *Lar-Kin*, mais il ne le dit pas.

LARME. ſ. f. Eau qui ſort du coin de l'œil par la compreſſion des muſcles, cauſée par quelque douleur, affliction, fluxion, ou par quelque agent extérieur. *Lacryma*. Les violentes douleurs font vèrſer des *larmes* aux plus conſtans. Son Amant fondoit en *larmes* à ſes piéds. La compaſſion tire des *larmes* des plus inſenſibles ; ils ont de la peine à retenir leurs *larmes*. Il ne peut s'empêcher de donner des *larmes* aux malheurs d'autrui. Répandre des *larmes*. Avoir les yeux baignez de *larmes*. Jetter des *larmes*. Qu'on voye tomber des *larmes* de nos yeux, lorſque l'éxcès de nôtre douleur nous les fait répandre ; mais ne nous éxcitons jamais à pleurer. M. Ésp. Mes *larmes* implôrent vôtre juſtice. Le Mai. Je ne ſçaurois ſouffrir un Héros tel qu'Énée, qui ne fournit que des *larmes* aux malheurs, & des craintes à tous les périls qui ſe préſentent. S. Évr. Vos feintes *larmes* ne me trompent point. Id. Comme les *larmes* ſont les marques d'un naturel ſenſible, & pitoyable, elles ſont auſſi des marques de foibleſſe, ou d'artifice. Fén. Ses ſoupirs ridicules, & ſes *larmes* niaiſes, ont fait rire tout le monde. Mol. Les femmes ont le don des *larmes*, & un mèrveilleux talent pour pleurer. S. Évr. Les Éſpagnols ont là-deſſus un provèrbe, *Lagrimas de mugeres valen mucho, y cueſtan poco* : les *larmes* des femmes valent beaucoup, & coûtent peu. Aléxandre vèrſa des *larmes* jalouſes de la gloire de ſon père. S. Évr. Les faux ſoupirs, ni les fauſſes *larmes*, n'ont rien qui ſente un profond regrèt. Ch. de M. Les premières *larmes* ſont naturelles à la douleur : elles ont leur ſource dans le cœur ; mais ſi elles durent trop longtems, alors c'eſt l'art qui les fait couler : la nature ne les veut plus reconnoître. S. Évr. Les *larmes* ſont l'éloquence des femmes. M. Ésp.

> *La Tragedie en pleurs*
> *D'Oreſte parricide éxprima les allarmes,*
> *Et pour nous divèrtir nous arracha des* larmes. Boil.

Apparemment que l'Antiquité croyoit que les *larmes* des vivans ſèrvoient ou étoient agréables aux morts ; car elle leur en procuroit avec grand ſoin dans leurs funérailles, juſqu'à inſtituer des pleureuſes de profeſſion, comme ſi celles de leur famille ne leur euſſent pas ſuffi. Éſſuyer les *larmes* d'une pèrſonne affligée, c'eſt la conſoler, lui faire oublier ſa douleur.

> *Et contre ma douleur j'aurois ſenti des charmes,*
> *Lorſqu'une main ſi chère eût eſſuyé mes* larmes. Corn.

Il y a auſſi des *larmes* de joye, qui ſont cauſées par la même compreſſion des muſcles, quand ils ſont violemment émus par quelque ſurpriſe extraordinaire. Ainſi on dit, rire juſqu'aux *larmes*, quand on fait un grand éffort de rire, enſorte que les *larmes* coulent des yeux.

On dit hypèrboliquement un torrent de *larmes*, de celles qui coulent en abondance. Pleurer à chaudes *larmes*, à groſſes *larmes*. Les *larmes* lui tomboient des yeux à grands flôts. Vaug. On dit d'un grand malheur, qu'on le devroit pleurer avec des *larmes* de ſang. Elles pleuroient avec des *larmes* de ſang, leur pudicité violée. Vaug. Les Poëtes ont feint que la mèr étoit une *larme* de Saturne, pour faire entendre que le tems engendre toutes chôſes.

Larme, ſe dit auſſi en parlant de la pénitence, ſoit qu'on vèrſe des *larmes* éffèctives, ſoit qu'on ſente une vive douleur de ſes fautes. Malhèrbe a fait un Poëme des *larmes* de S. Pièrre qu'il a imitées du Tanſire. La Magdelaine arroſa de ſes *larmes* les piéds du Sauveur, & les éſſuya de ſes cheveux. Il faut noyer ſes péchez dans ſes *larmes*, les éffacer à force de pleurer, ou de s'en repentir. Ainſi *larme* ſe prend ſouvent pour l'affliction même qui les fait répandre.

> *Achille au ſang d'Hector doit l'éclat de ſes armes,*
> *Et vous n'êtes tous deux connus que par mes* larmes. Rac.

Larme, ſe dit quelquefois des animaux. Virgile dit qu'en la pompe funèbre de Pallas ſon cheval jettoit de groſſes *larmes*. Les cèrfs aux abois répandent des *larmes*. Ils jettent auſſi des *larmes* qui coulent dans leurs larmières, qui s'y épaiſſiſſent, & forment une éſpéce de gomme & de chaſſie. On appelle en tèrmes de Venerie *larmes* de cèrf, une liqueur jaune qui ſe prend dans les larmiérs du cèrf. Salnove. Il ſe fait une diſtillation qui coule des yeux du cèrf dans deux fentes qui ſont au deſſous, que nous appellons larmiers, laquelle s'y arrête, s'y épaiſſit en forme d'onguent, de couleur jaunâtre, ce que nous nommons *larmes* de cèrf, qui ſont très-ſouveraines pour les femmes, qui ont le mal de mère, délayées & priſes dans du vin blanc, ou dans de l'eau de chardon bénit : elles ſèrvent auſſi pour le mal caduc. Id. *Ch. 2. p. 5.*

Larme, ſe dit auſſi du ſuc qui diſtile goutte à goutte de quelque arbre, comme de la vigne quand on la taille, du ſapin, d'une éſpéce de palmiér, d'où il diſtile une liqueur d'un goût fort agréable, ſemblable à du vin. *Gutta*. Les gommes, les réſines, les maſtics, ſont des *larmes* de différens arbres. Il y a auſſi du vin qu'on appelle *Lacryma Chriſti*.

Larme, ſignifie auſſi une petite quantité de liqueur. *Guttula, lacryma*. Voilà d'une éſſence ſi éxquiſe, qu'il n'en faut qu'une *larme* pour faire une bouteille d'hipocras. Ce malade demande du vin dans ſa fiévre, ne lui en donnez qu'une *larme*.

Larme, ſe dit auſſi des figures ou repréſentations de *larmes*. Les Philoſophes modèrnes ont fait de mèrveilleuſes expériences ſur des *larmes* de vèrre, qui ſe font avec une goutte de vèrre fondu tombant dans de l'eau. Car ſi l'on en rompt le bout de la queuë, le reſte ſe briſe auſſi tôt en mille petites parties, autrement on a de la peine à les caſſer à coup de marteau. On les appelle communément *larmes de Hollande*. Elles ſont le ſujèt d'un beau traitté imprimé à Bologne en 1671.

On peint auſſi des figures de *larmes* ſur les tombeaux, & on en aplique ſur les ornemens qui ſèrvent aux pompes funèbres.

On appelle auſſi en Architecture, *larmes*, ou *campanes*, ou clochettes, *guttæ*, cèrtains ornemens d'Architecture qu'on appelle autrement *gouttes*. Ce ſont des ornemens ronds, qui repréſentent des *gouttes* d'eau, & qui ſont comme de petits cônes ſous le Plafond de la Corniche Dorique, ou triangulaires comme de petites pyramides, au bas des triglyphes de l'ordre Dorique.

On appelle provèrbialement des *larmes* de crocodile, les *larmes* feintes de ceux qui vèrſent des pleurs ſans être véritablement affligez. On dit auſſi ironiquement à un enfant qui témoigne quelque envie de pleurer, qu'il eſt ſur le pont de Sainte *Larme*. On dit auſſi, ce que maître veut, & valèt pleure, ſont toutes *larmes* pèrduës. On dit en ſe moquant de ceux qui ont les yeux foibles, & débiles, ou une fluxion ſur les yeux, qu'ils ont toûjour la *larme* à l'œil.

LARMIÉR, ou LARME. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie, qui ſe dit de cette avance, ou petite corniche qui eſt au haut du toit, & qui préſèrve les murs de la chûte des eaux, en empêchant que la pluye ne tombe le long des pièrres. *Summi parietis corona, lorica*. C'eſt ſur cette corniche que pôſe l'éxtrémité des chevrons, des tuiles & des ardoiſes. On l'appelle auſſi *mouchette, goutière*, ou *couronne*.

M. Félibien dit que le nom du *larmiér* vient de ce que ſon uſage eſt de faire écouler l'eau, & la faire tomber goute à goute, & comme par larmes loin du mur.

Larmiér, eſt auſſi le chaperon, ou ſommèt d'une muraille de clôture, qui eſt fait en talus pour faire écouler l'eau, & quand ce talus, ou chaperon eſt des deux côtez, cela déſigne que le mur eſt mitoyen. *Supercilium*. Le *larmiér* d'une cheminée, c'eſt le couronnement d'une ſouche de cheminée.

Larmiér Gothique, ou à la modèrne, eſt dans les vieux murs le long d'un cours d'aſſiſe au droit d'un planchér, ou ſous les appuis des croiſées, une éſpéce de Plinthe en chamfrain refouillé par deſſous en canal rond, pour jetter plus facilement les eaux au delà du mur.

Larmiér bombé & réglé, c'eſt en dedans ou en dehors œuvre d'une porte, ou d'une croiſée, le linteau cintré par le devant & droit par ſon profil.

Larmiér, eſt auſſi une éſpéce de fenêtre fort ébraſée qu'on pratique dans les câves, cuiſines, &c. *Obliquati luminis feneſtra*. *Larmiér* ſans meneau, eſt une fenêtre à une ſeule ouvèrture ; *Unius luminis obliquati feneſtra ; ſimplarii luminis obliqua feneſtra*, *larmiér* à meneau, qui a un montant mitoyen, & celle qui eſt de deux ouvèrtures ſans croiſiére. *Medii ſcapi obliquata feneſtra*. Monet.

Larmiérs, ſe dit auſſi en parlant du cheval. Parties à côté des yeux du cheval, ou un peu au deſſus. *Equi vena ocularia*. Ce mot ſe prend auſſi pour une veine auprès de l'œil du cheval. Pomey.

Larmiér. ſ. m. ou Larmière. ſ. f. Tèrme de Chaſſe. C'eſt l'endroit auprès des yeux par où il coule au cèrf quelque larme, ou gomme qui s'épaiſſit. *Juxtà Cervi tempora cavum*. Salnove fait ce mot maſculin, & dit *Larmiérs*, & non pas *Larmiéres*.

LARMOYANT, ante. adj. Qui pleure, qui répand des larmes. *Lacrymabundus*. Cette femme a demandé la grâce de ſon mari d'un œil *larmoyant*, qui a touché le Prince. Il vieillit, & ne ſe dit guère qu'en riant.

LARMOYANT, ante. ſ. m. & f. Nom de Sècte. On l'a donné,

donné, dit-on, à quelques hérétiques qui prioient & ſe lamentoient dans leurs prières. *Lacrymans*, *Plangens*.

LARMOYE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe qui eſt gris de lin & blanc de larmes. MORIN.

LARMOYER. Vèrbe n. Pleurer à chaudes larmes, témoigner ſa douleur, ſon affliction par les larmes qui ſortent des yeux. *Lacrymari*. Ce mot a peu d'uſage; ſi ce n'eſt en ſe moquant. Cette femme ne fait que *larmoyer*.

Sénecé l'a fait actif dans l'épitaphe d'une chienne en vieux ſtile.

Cy giſt Cochette, à qui Dame Lucine
Traitreuſement pourchaſſa male-mort,
Chienne elle fut moult flateuſe & badine,
Trop mieux le ſçeut qui larmoya *ſon ſort.* SÉNECÉ.

LARNÉCA. ſ. f. Nom propre d'un bourg, ou petite ville, avec un port fort fréquenté par les Européans. *Larneca*. Ce lieu eſt ſur la côte de l'iſle de Cypre.

LAROBO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Numidie. *Laroba*, autrefois *Collops parvus*. Elle eſt dans la Conſtantine, province du Royaume d'Algér, entre la ville de Colle, & celle de Bone. MATY.

LARRIS. ſ. m. Vieux mot François, qui ſignifie païs qui n'eſt pas cultivé, tèrre qui n'eſt pas cultivée. *Ager incultus*, & dans la baſſe Latinité *larricium*.

Tout au long d'un larris *ſauvage*
Plain de foſſes, près de boſcage. GUIART.

LARRON, LARRONNESSE. ſ. m. & f. Qui prend le bien d'autrui en cachette, ou avec ſubtilité. *Fur*, *latro*. Un *larron* doméſtique mérite la corde. Les *larrons* qui ſe cachent la nuit dans les maiſons, ou qui y entrent avec bris de portes, ou avec de fauſſes clefs, ſont punis du même ſuplice. Juſtinien condamne le *larron* manifeſte au quadruple, & le *larron* non manifeſte au double. Cette diſtinction n'a point de lieu en France. La peine eſt arbitraire. On a écrit l'Hiſtoire des *larrons*, pour apprendre à ſe garentir de leurs fineſſes. Le Capitaine Smith a fait auſſi en Anglois une Hiſtoire des *larrons* de ſa nation. Vous êtes de franches, vous êtes de fines *larronneſſes*.

Latro, *larron*, eſt pris de *lazr*, ou lazron; car chez les Celtes *laza*, veut dire *occidere*, tuer, mettre à mort. C'eſt une étymologie du Pere Pèzron. *Larron* vient de *latro*, *latro* s'eſt dit pour *latero*, que l'on diſoit d'abord de *latus*, côté, & qui ſignifioit, un ſoldat, un Garde du corps qui eſt au côté de celui qu'il garde. Et parceque les ſoldats pilloient, voloient, on appella les voleurs, *Latrones*. C'eſt là la véritable étymologie de ce mot.

LARRON, ſe dit en général quelquefois d'un malfaiteur, d'un criminel. JÉSUS-CHRIST fut crucifié entre deux *larrons*: il pardonna au bon *larron*.

LARRON, ce mot au figuré, & dans le ſtile badin, ſe dit de ce qui s'empare d'une chôſe; qui l'emporte, ou la conſume. C'eſt une *larroneſſe* de cœurs, une *larroneſſe* de libèrtez. Un *larron* d'honneur. MALH. C'eſt-à-dire, qui a attenté à la pudeur d'une fille, ou à l'honneur d'un mari.

Ah! je devois du moins pour contenter ma rage,
Faire, au larron *d'honneur, crier le voiſinage.* MOI.

L'âge la fit déchoir; ſes ſoins ne purent faire
Qu'elle échapât au tems, cet inſigne larron. LA FONT.

Les écoliérs appellent *larrons*, de petites pellicules ſéches, qui ſont dans les plumes, & qui boivent ou qui dérobent leur encre.

Les Relieurs appellent auſſi *larrons*, des feüillets pliez qu'ils laiſſent par inadvèrtance ſans être rognez.

LARRON, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il faut être Marchand, ou *larron*; pour dire, qu'un Marchand qui vend trop chèr dérobe. On dit qu'on a eû un *larron* de marché; lorſqu'on a acheté quelque chôſe de hazard qu'on a eûe à vil prix. On dit au contraire, quand on a acheté quelque chôſe trop chèr, ou ſa juſte valeur, qu'il ne faut point crier au *larron*. On dit que l'occaſion fait le *larron*; pour dire, que la facilité de dérober invite à le faire, & ce provèrbe ne ſe dit pas ſeulement du larcin, mais de toute autre chôſe où l'occaſion engage; ce que l'Éſpagnol éxprime plus élégamment, *En caſa abierta el juſto pecca*. On dit de deux pèrſonnes d'intelligence, qu'elles s'entendent comme *larrons* en foire. Demandez à mon compagnon ſi je ſuis *larron*. On dit encore, Les grands *larrons* pendent les petits. On tient que Diogène eſt le prémiér auteur de ce reproche, qui dit voyant un *larron* mené par les Miniſtres de la Juſtice, *Magni fures parvum ducunt*. On dit auſſi, Au plus *larron* la bourſe, par alluſion à l'hiſtoire de Judas, à qui pourtant on avoit confié la bourſe. On dit auſſi, La chôſe la plus hardie eſt la chemiſe d'un Meuniér, parce qu'elle prend tous les matins un *larron* au collet. On dit auſſi, qu'un homme eſt *larron* comme une choüette.

On trouve un jeu que Vopiſcus & d'autres anciens appellent le jeu des *Larrons*. *Ludus latrunculorum*, *Ad latrunculos ludere*. On prétend que c'eſt le jeu des Échècs. Voyez donc ce mot.

Les iſles des LARRONS, ou de la Velas, ou de la Sapana, ou de Marie-Anne. *Inſulæ Latronum*, *Velarum*, *Sapanæ*, *Mariæ-Annæ*. C'eſt un amas d'une vingtaine d'iſles. Elles ſont entre l'océan oriental, & la mèr pacifique, dans l'Archipel de S. Lazare. Elles s'étendent depuis le 8ᵉ degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au vingtième. On leur a donné le nom d'iſles des *Larrons*, à cauſe du vice de leurs habitans, & les Éſpagnols lui ont donné celui de Marie-Anne, à l'honneur de Marie-Anne d'Autriche, Reine d'Éſpagne. La Sapana, ou Sépan, qui leur donne quelquefois ſon nom, eſt une des principales. Les Éſpagnols ont fait quelque établiſſement dans ces iſles, pour favoriſer leurs navigations du Pérou aux Philippines. MATY.

LARRONNEAU. ſ. m. Petit larron. *Furunculus*. Les coupeurs de bourſes ſont des *larronneaux* qui deviennent avec l'âge de grands larrons. C'eſt à faire à ces petits *larroneaux*, de ſe ſervir des ruſes que tu me conſeilles. VAUG. Il eſt bas, & n'eſt pas même fort uſité.

LARTA, ou ARTA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Gréce. *Arta*. Elle eſt capitale de la province de *Larta*, qui eſt la partie méridionale de l'Épire. Elle eſt ſituée au piéd du mont de *Larta*, & au fond du Golfe de ce nom; la prémière nommée par les Anciens *Perranthes mons*, & le dèrneir *Ambracinus ſinus*. Au reſte, *Larta* eſt une ville aſſez agréable, habitée des Turcs, mais beaucoup plus des Grècs, qui y ont un Archevêque, & une Égliſe Cathédrale, où l'on dit qu'il y a autant de portes ou de fenêtres que de jours dans l'an. Elle eſt ſoutenue par plus de deux cens colomnes de marbre, & elle a été bâtie par Michel Ducas Comnène, Empereur de Conſtantinople, comme cela paroît par une inſcription, qui eſt ſur la grande porte. MATY.

LARTAGO. Voyez LUPADI.

LARVE. Tèrme de Mythologie, qui ſignifie les démons de l'air; c'eſt ce que le peuple appelle *loups garous*. *Larva*. Les Anciens tenoient que c'étoient les âmes des méchans qui èrroient çà & là, & des ſpéctres qui éffrayoient les hommes. Voyez au mot LARE.

LARUNDA. Voyez LARA.

LARYMNE, ou *Larymna*. ſ. f. Nom propre de ville. *Larymna*. Il y en a deux de ce nom dans l'Antiquité, l'une en Béotie ſur le Céphiſſo, & l'autre en Achaïe, vis-à-vis de l'Euboée, ou du Négrepont.

LARYNGOTOMIE. ſ. f. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Opération qui ſe fait à la trachée artère par une inciſion, pour donner moyen de reſpirer, lorſqu'il y a danger de ſuffocation. *Laryngotomia*. Voyez *Bronchothomie*, T. I. p. 1256. C'eſt la même chôſe.

Ce mot veut dire inciſion du larinx, il eſt compoſé de deux mots Grècs λαρυγξ, & τέμνω.

LARYNX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le nœud de la gorge, qu'on appelle ordinairement le couvèrcle, & la tête de la trachée artère. *Larinx*. C'eſt un des organes de la reſpiration, dont le corps eſt prèſque tout cartilagineux, qui doit être toûjours ouvèrt pour laiſſer paſſer l'air qui entre, & qui ſort. C'eſt la partie ſupérieure, ou commencement de la trachée artère. Le *Larinx* eſt ſitué à la partie antérieure du cou, directement au milieu, parcequ'il eſt unique. C'eſt le principal organe de la voix. Sa figure eſt ronde & circulaire, à cauſe qu'il falloit qu'il fût câve pour le paſſage de l'air; il avance pardevant, & eſt un peu aplati par dèrrière, pour ne point incommoder l'Œſophage, ſur lequel il eſt placé: c'eſt ce que le vulgaire appelle le morceau d'Adam, ou la pomme d'Adam, comme ſi le morceau de la pomme défenduë qu'il mangea lui fût demeuré au goziér, & lui eût cauſé cette groſſeur. Le *larinx* eſt de différentes groſſeurs, ſuivant les âges; les jeunes l'ont étroit, d'où vient que leur voix eſt aiguë. Ceux qui ſont plus avancez en âge l'ont ample; ce qui leur fait une voix plus forte & plus groſſe. Les hommes l'ont plus gros que les femmes; ils ont auſſi la voix plus grâve qu'elles. Il paroît moins aux femmes, parceque les glandes, qui ſont placées au bas du *larinx*, ſont plus groſſes aux femmes qu'aux hommes. Le *larinx* ſe meut dans le moment de la déglutition; & dans le tems que l'Œſophage s'abaiſſe pour recevoir l'aliment, ou la boiſſon, le *larinx* s'éléve pour les comprimer, & en faciliter la deſcente.

Cinq ſortes de parties entrent dans la compoſition du *larinx*; ſçavoir, des cartilages, des muſcles, des membranes, des vaiſſeaux, & des glandes. Ses cartilages ſont le tiroïde, le cricoïde, l'aritexoïde, la glotte, & l'épiglotte. Ils forment tout le corps du *larinx*. Ils ſe déſſéchent & s'endurciſſent à meſure qu'on vieillit,

vieillit; ce qui a fait croire quelquefois qu'il étoit oſſeux. Il a quatorze muſcles, ſept de châque côté, qui ſèrvent à mouvoir ſes cartilages, & à les dilater & les reſſèrrer ſelon le beſoin. Il y en a quatre communs & dix propres. Ceux-là ſont ceux qui ne prennent pas leur origine au *larinx*, mais qui viennent s'y inſérer. Ceux-ci au contraire ſont ceux qui y ont leur origine & leur inſèrtion. Les communes ſont les ſtèrnotiroïdiens, & les hyotiroïdiens. Les propres ſont les cricotiroïdiens antérieurs, les cricotiroïdiens poſtérieurs, les cricotiroïdiens latéraux, les ariariténoïdiens, les tiroariténoïdiens. Le *larinx* n'a que deux membranes; l'une éxtérieure, qui eſt la continuité de celle qui couvre la trachée artère; & l'autre intérieure, qui eſt la même qui tapiſſe toute la bouche. Il a deux branches de nèrfs qui lui viennent des récurrents. Quatre groſſes glandes ſèrvent à humecter le *larinx*, deux ſituées au deſſus, qui s'appellent tonſiles, & deux au deſſous, que l'on nomme tiroïdes. Voyez Dionis dans ſa VIe Démonſtr. Anatom. des poumons & de leurs parties; la XVIIIe Table d'Euſtachio que M. Lanciſi Prém. Médecin du Pape a donnée au public, & le *Theatrum Anatomicum* de M. Manget *L. III. C.* 8.

Le *larinx* eſt fait de cinq cartilages, par le moyen deſquèls il ſe peut aiſément dilater & reſtreindre, ſe fèrmer & s'ouvrir. Le prémiér s'appèlle *tyroïde*, ou *ſcutiforme*, parce qu'il a la forme d'un écu, ou boucliér quarré. On l'appelle auſſi *antericus*, parcequ'il eſt ſitué ſeulement en la partie de devant. Il eſt gibbeux en dehors, & câve au dedans: & parcequ'il avance davantage aux hommes qu'aux femmes, on l'appelle vulgairement *le morceau d'Adam*. Le ſecond s'appelle *cricoide*, ou *annulaire*, parcequ'il reſſemble à un anneau que les Turcs mettent à leur pouce pour tirer de l'arc. Il eſt plus étroit par le bas & par le devant, & plus large par dèrrière, reſſemblant au chaton d'un anneau. Il eſt circulaire, & tient le ſiflet ouvèrt. Le troiſiéme & le quatriême s'appellent *arytanoïde*, & poſtérieures, parcequ'étant joints, ils reſſemblent à un bèc ou biberon d'aiguière, ou d'un pot à huile que les Grècs appellent ἀρυθεῖνα. Ils ſont ſituez ſur le dèrrière, & font cette fente, qui ſèrt à la modulation de la voix, qui s'appelle proprement *glotte*. Elle eſt imitée par les anches qu'on applique aux flûtes & tuyaux d'orgues, & elle ſèrt principalement à faire la voix aiguë, ou grâve, ſelon qu'elle ſe fèrme, ou ſe dilate. Le cinquiême eſt l'*épiglotte*. Le *larinx* a 14 muſcles, dans leſquèls ſont ſemez pluſieurs rameaux du nèrf récurrent. Jacques Dubois, natif d'Amiens, Médecin de la Faculté de Paris, Profeſſeur Royal, & mort en 1555. eſt le prémiér qui ait obſèrvé & décrit les glandes qui ſont à la racine du *larinx*. Voyez le *Bibliographiæ Anatomicæ Specimen*.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie la même chôſe, λάρυγξ.

Les oyes, les canards, & les gruës, ont double *larynx*, dont l'un eſt au bas de l'âpre artère, qui conſiſte en un ôs & deux membranes qui ſont à l'endroit où elle ſe diviſe en deux pour entrer dans le poumon.

L A S.

LAS. Intèrjection; expreſſion d'un mouvement de douleur, ou d'affliction, laquelle on marque avec cette ponctuation! Il eſt plus en uſage en Poëſie qu'en prôſe, à cauſe qu'il donne la facilité pour la meſure du vèrs; on dit plus ordinairement *helas. Heû!* Nous dîmes mille folies: mais *las!* nous n'en fîmes point.

> *Le deſtin veut que j'aime, il le faut ſatisfaire;*
> *Je ne réſiſte plus:* las! *que pourrois-je faire?* LA SUZE.

LAS. ſ. m. ou LAſSIÈRE. ſ. f. Qui ſe dit d'une partie, d'un endroit d'une grange. *Manipulorum locus*. Le *las* d'une grange eſt un endroit à côté de l'aire, où l'on entaſſe les gèrbes de blé. LIGER.

LAS, LAſSE. adject. Fatigué; qui a diſſipé une partie de ſes forces pour avoir trop marché, ou travaillé. *Feſſus, defatigatus, laſſus*. Les manœuvres étoient rebutez & *lâs* du travail d'une ſi rude journée. Cet homme eſt bien *lâs* des fatigues de la guèrre. Ces trouppes ſont *lâſſes* & recruës d'une longue marche. Je ſuis un peu *lâs* du voyage. VOIT.

LAS, ſe dit auſſi figurément de la peine & de l'affliction de l'eſprit. Je ſuis *lâs* de compôſer ſans fruit, & ſans récompenſe. Je ſuis *lâs* d'endurer vos remontrances, le récit de vos vèrs ou de vos procès. Je ſuis *lâs* de pârler à des ſourds qui ne profitent point de mes diſcours. On dit auſſi, qu'une femme eſt bien *lâſſe* de ſon mari, qu'elle ne peut plus ſouffrir ſes débauches. Je ſuis bien *lâs* des écornifleurs, des importuns. Les avâres ne ſont jamais *lâs* d'acquérir des richeſſes pour ceux qui ſouhaittent leur mort. GOMB. Je ſuis *lâs* de la ſèrvitude. DAC.

On dit provèrbialement, On va bien loin depuis qu'on eſt *lâs*, pour dire, qu'un homme qui a du cœur fait des éfforts extraordinaires. On appelle auſſi *lâs* d'aller, un fainéant, un pareſſeux.

LASA. ſ. f. Ville de la Tèrre Sainte en Aſie. *Laſa*. Quelques-uns la mettent dans la Tribu de Ruben, & diſent que c'eſt celle dont parle la Genèſe X. 19. & qu'elle appelle *Léſa*. S. Jérôme la nomme Callirhoé, c'eſt-à-dire, Belleſontaine, parcequ'il y avoit des ſources d'eaux chaudes & froides, douces & ſalées, qui étoient médecinales, & fort agréables à boire.

LASAA. Voyez LAGHI.

LASAH. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du huitiême mois des Arabes, au rapport d'Abraham Échellenſis: il répond à nôtre mois d'Avril.

LASCAR. Voyez LESCAR.

LAſCHE, ou LACHE. adj. m. & f. & ſ. Qui n'eſt point aſſez tendu, qui céde pour n'être pas aſſez bandé, ni ſèrré. *Laxus, laxè contentus, remiſſus*. Les Danſeurs de corde voltigent ſur une corde *lâche*, & danſent ſur celle qui eſt tenduë. Une étoffe eſt *lâche*, quand elle n'eſt pas bien frappée avec le peigne. Il faut coudre cette dentelle *lâche*, la tenir *lâche*, pour empêcher qu'elle ne faſſe des rides, des grimaces.

LAſCHE, ſignifie auſſi, qui manque de vigueur, & d'activité; qui eſt éfféminé, mou, foible, ou pareſſeux; incapable de travail. *Mollis, iners, ſegnis, remiſſus*. Les chevaux ſont *lâches*, quand on les a mis aux hèrbes. Dans les grandes chaleurs, quand le tems eſt vain, & étouffé, les hommes ſont *lâches*, n'ont pas la force de beaucoup agir: ce qui vient auſſi d'une plus foible tenſion de nèrfs.

On dit auſſi un tems *lâche*; pour dire, un tems vain, & mou. On appelle auſſi le ventre *lâche*, quand il ne peut retenir, ni laiſſer cuire les éxcrémens.

LAſCHE, ſe dit figurément, & ſignifie, Qui n'a point de courage, qui n'a point de cœur, qui eſt poltron. *Ignavus, vecors*. Les *lâches* s'enfuyent dès le prémiér choc. Les *lâches* deviennent hardis s'il s'appèrçoivent qu'on les craint. BOUH. L'épée d'un *lâche* ne fait point de mal. PORT-R.

> *Le* lâche *craint la mort, & c'eſt tout ce qu'il craint.* RAC.

> *Quiconque pour l'empire eut la gloire de naître,*
> *Eſt un* lâche, *s'il n'ôſe ou ſe pèrdre, ou régner.* CORN.

LAſCHE, ſe dit auſſi pour ſignifier, Qui eſt bas & honteux; qui eſt ſans honneur, qui eſt infâme. *Perditus, infamis, ſocors*. C'eſt un *lâche*, qui ſouffre tranquillement qu'on le déshonore. Une *lâche* complaiſance dégénère en fadeur. BELL. Procédé *lâche*. SCAR. C'eſt une âme *lâche*, & baſſe; capable de tout faire pour de l'argent. La trahiſon, l'aſſaſſinat, ſont les plus *lâches* de toutes les actions.

> *Va*, lâche, *fais l'amour, & renonce à l'Empire.* RAC.

> *Eſt-il rien de plus noir que ta* lâche *action?* MOL.

> *Morbleu c'eſt une chôſe indigne*, lâche, *infâme*,
> *De s'abaiſſer ainſi juſqu'à trahir ſon âme.* ID.

LAſCHEMENT. adv. Foiblement, mollement, nonchalamment. *Ignavè, molliter, ſegniter*. Les Ouvrièrs qu'on ne paye pas vont *lâchement* en beſogne. Il ſe dit auſſi pour baſſement, honteuſement, par manque de valeur, de courage, d'honneur. *Turpiter, ignavè, vecorditer*. On a dégradé ce Capitaine, parcequ'il s'eſt deffendu & rendu *lâchement*, abandonner *lâchement*, trahir *lâchement* ſes amis.

LAſCHER. v. act. Détendre; laiſſer aller; abandonner à ſon propre poids. *Laxare, remittere*. *Lâcher* la corde d'une gruë, d'un cabeſtan, & d'un tourniquet. *Lâcher* un bateau avau l'eau. *Lacher* quelque chôſe qu'on tient à la main, la laiſſer tomber. Il faut *lâcher* ce qu'on ne peut retenir. Le changement de tems fait tendre ou *lâcher* la corde des inſtrumens. Il faut *lâcher* la chanterelle d'un luth qu'on quitte.

On dit encore, *Lâcher* l'eau du moulin en levant les pâles, les lançoirs. Pour pêcher un étang, il faut *lâcher* la bonde. Pour inonder les païs; on *lâche* les écluſes. *Lâcher* de l'eau, c'eſt-à-dire, Piſſer, laiſſer aller ſon urine. On dit auſſi, *lâcher* l'aiguillette; pour dire honnêtement, Décharger ſon ventre. On dit auſſi *lâcher* un vent; pour dire, laiſſer échaper un vent par dèrrière. On dit qu'un malade *lâche* tout ſous ſoi; pour dire, qu'il ne peut retenir ſes éxcrémens.

On dit auſſi au jeu de l'homme, qu'on *lâche* une main; pour dire, qu'on la laiſſe aller à un autre, quoiqu'on eût de quoi la lever.

LAſCHER, ſignifie auſſi, Décocher, débander. *Amittere, dimittere, finere, permittere*. *Lâcher* une fléche, un trait, un coup de fuſil, un coup de canon; pour dire, Tirer un coup de ces armes. Le reſſort de ce piſtolet ne vaut rien, il ſe *lâche* de lui même.

LAſCHER, ſignifie auſſi, Faire courir après. *Immittere*. Quand on

on a fait lever le gibier, on *lâche* les chiens après. On *lâche* des Sèrgens après un voleur. Dieu voulant éprouver la conſtance de Job, lui *lâche* Satan pour le perſécuter. Ce tèrme n'eſt bon en ce ſens que dans le ſtile ordinaire & familier.

Laſcher, ſignifie auſſi, Laiſſer échapper, ſoit inconſidérément, ſoit à deſſein. C'eſt un Amant diſcrèt qui n'ôſeroit *lâcher* le moindre ſoupir. Il a *lâché* le mot, il ne ſçauroit plus s'en dédire. Il a *lâché* un mot qui a ruiné tout leur accommodement.

Puiſque la parole en eſt lâchée,
Je conſens à ce que vous voulez. Mol.

Adieu, ce mot lâché *me fait rougir de honte.* Corn.

Je veux qu'on ſoit ſincère, & qu'en homme d'honneur,
On ne lâche *aucun mot qui ne parte du cœur.* Mol.

Laſcher, ſignifie auſſi, Abandonner un deſſein, une affaire. *Dimittere.* Ce Capitaine pouvoit emporter cette place, mais il a levé le ſiége, il a *lâché* priſe, il a fui honteuſement, il a *lâché* le piéd. Pour obtenir cette charge il faut tenir bon, ne la point *lâcher* à d'autres. Les ſoldats avoient enlevé du butin, des priſonniérs, mais on leur a bien fait *lâcher* leur proye, on les a contraints de ſe retirer.

Se Laſcher. S'abandonner librement & ſans contrainte, ſe donner à quelque chôſe. *Solvi.*

Parmi les vèrres & les pôts,
On vit ce maître de la terre (Auguſte)
Se lâcher *en joyeux propos.*

En tèrmes de Médecine, on dit qu'un remède *lâche*, quand il rend le ventre libre, quand il purge les mauvaiſes humeurs. Les prunaux *lâchent* le ventre. Mol.

En tèrmes de Manége, on dit, *lâcher* la bride ; pour dire, Pouſſer un cheval, ou le laiſſer aller en libèrté. *Habenas permittere.*

En tèrmes d'Éſcrime *lâcher* la meſure, c'eſt reculer.

En tèrmes de jeu de paume *lâcher* la balle, c'eſt la laiſſer aller, parcequ'on gagne la chape.

On dit auſſi figurément, *Lâcher* la bride à quelqu'un ; pour dire, l'abandonner à ſa conduite, lui laiſſer faire tout ce quil lui plaît. On dit auſſi, *Lacher* la main, pour dire, Diminuer quelque chôſe de ſes prétentions, conſentir à des propoſitions d'accommodement. *Lâcher* le mot ; pour dire, Faire les dèrnières offres, dire le mot déciſif. On dit auſſi, qu'il faut qu'un Marchand *lâche* la main ; pour dire, qu'il rabatte quelque chôſe du prix de ſa marchandiſe pour en avoir du débit.

Laſcher, Tèrme de l'Autourcerie, qui ſe dit de l'autour quand il part de la main : ce qui ſe fait en ouvrant la main. *Dimittere, emittere.* A l'égard du faucon, on dit *jetter*, & on appelle *lâcher* de rebat, quand on *lache* l'autour après l'avoir retenu en ſa première ſecouſſe.

Laſché, ée. part. paſſ. & adj. *Dimiſſus.*

LAſCHETÉ, ſ. f. Foibleſſe de corps qui empêche l'application au travail. *Debilitas, laſſitudo.* Il y a des tems où on eſt *flaſque*, où on ſent une cèrtaine *lâcheté* dans tous ſes membres. Il ne ſe dit guères.

Laſcheté, ſignifie en Morale, Poltronnerie, molleſſe, timidité ; manque de courage ; baſſeſſe d'âme ; action lâche, honteuſe, infâme. *Ignavia, vecordia, probrum ; dedecus.* Pour tout l'or du monde il ne faut pas qu'un brave homme faſſe une *lâcheté.* La trahiſon eſt une grande *lâcheté.* On lui reprochera toûjours la *lâcheté* qu'il a faite. Le monde a attaché à la valeur le plus haut degré d'éſtime, & à la *lâcheté* la ſouveraine infamie. Nic.

LAſCIF. Quelques uns écrivent LACIF, ive. adj. Qui eſt adonné, ou qui porte à la luxure, à l'incontinence. *Laſcivus, procax, ſalax.* On déffend les tableaux *laſcifs*, les poſtures *laſcives*, les livres *laſcifs* les paroles *laſcives*, & tout ce qui éxcite aux actions, ou aux penſées déshonnètes. Les boucs ſont puans, & *laſcifs.*

Ce mot vient du Latin *laſcivus.*

LAſCIVEMENT. adv. D'une manière laſcive. *Salaciter.* Ceux qui regardent les femmes *laſcivement* pèchent contre la loy de Dieu. Elles ſe joüent *laſcivement*, & ſans pudeur. Pat.

LAſCIVETÉ. ſ. f. Forte inclination à la luxure, mouvement indécent ; action qui tend à l'amour impudique. *Fœditas, laſcivia.* La *laſciveté* de ſes mœurs & de ſes manières eſt trop choquante. Les Princes Orientaux s'abandonnent à toutes ſortes de *laſcivetez*, & d'impuretez. Il fut chaſſé du ciel pour ſa *laſciveté.* Ablanc.

Laſciveté, ſe dit auſſi de ce qui porte, de ce qui éxcite à la luxure. Il y a trop de *laſciveté* dans ces tableaux, dans ces vèrs.

LASCIVIE. ſ. f. Laſciveté. Voyez cy-deſſus. Le mot de *laſcivie* ſe trouve dans Bayle, mais il n'eſt pas reçu par l'uſage. *Laſcivia.*

LASÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville, dont il eſt parlé dans le texte Grèc Act. XXVII. 8. *Laſæa.* La Vulgate la nomme Thalaſſe. C'étoit apparemment une ville maritime de l'iſle de Créte. Des manuſcrits la nomment Alyſſa. Grotius croit que c'eſt ſon véritable nom ; que la Vulgate, & l'interpréte Arabe, qui la nomment Alaſia, ont lû ainſi.

LASÈR. ſ. maſ. Suc qu'on tire par inciſion d'une plante qui croît dans la Syrie, dans la Médie, dans la Lybie. Pluſieurs croyent que cette plante eſt une éſpéce de Laſerpitium, d'où ce ſuc a pris ſon nom. On l'appelle autrement *Aſſa fœtida.* Voyez Assa Foetida.

LASERPITIUM. ſ. maſ. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle que C. Bauhin appelle *Laſerpitium Gallicum.* Pin. 156. pouſſe une tige haute, ſemblable à celle de la fèrule, canelée, nouée, fongueuſe. Ses feuilles ſont diſpôſées en aîles, fèrmes & roides, garnies par dèrrière de quelques poils rudes. Ses fleurs ſont à cinq feuilles diſpôſées en rôſes & attachées à de grandes ombelles. Ses ſemences ſont aſſez grandes, jointes deux à deux, garnies châcune en leur longueur de quatre grands feuillèts en vives-arêtes, odorantes, de couleur de buis. Elle eſt inciſive, atténuante, réſolutive, vulnéraire.

Ce mot vient du Latin *lacerare*, *déchirer*, parcequ'on fait, ſelon quelques-uns, des inciſions à la tige & aux racines du *laſerpitium* étranger pour en avoir une gomme qu'on appelle *laſer*, ou *aſſa fœtida.*

LASLO. Voyez LADISLAS.

LASPI. ſ. maſ. Nom propre d'une ancienne ville de l'Aſie mineure. *Laſpia*, autrefois *Priapus*, *Priapum.* Elle eſt dans la Natolie, ſur la mèr de Marmara, un peu au nord de Lampſaco. Maty.

LASSAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Royale. *Laſſanum.* Elle eſt dans le Comté de Gutzkow, ſur la rivière de Pene, à trois lieuës au deſſus de Wolgaſt, & vis-à-vis du lac de Laſſan, que le Pène forme dans l'iſle d'Uſedon. Maty.

LAſSANT, ante. adject. Qui laſſe, fatigant, ennuyeux. *Laſſans, fatigans.* La voiture par la voye du Meſſager eſt fort *laſſante.* Une lieuë en païs de montagnes eſt plus *laſſante*, que quatre lieuës de chemin uni. Les Poëtes & les Plaideurs ſont fort *laſſans* à force de réciter leurs vèrs, ou de raconter leur procès. C'eſt une chôſe bien *laſſante* de dire toûjours à une même perſonne, je vous aime. S. Évr.

LASSATIN. ſ. m. *Laſſatinus.* Quelques-uns nomment *Laſſatins*, ceux qu'on nommoit communément Aſſaſſins, dont le chef s'appelloit le vieil ou le vieux de la montagne. Voyez Spelman, & cy deſſus Assassin, *T. I. p. 644. 645.*

LAſSER. v. act. Épuiſer les forces, fatiguer juſqu'à avoir du repos. *Laſſare, fatigare.* On ſe *laſſe* autant à être debout qu'à marchér. Il y a des travaux agréables, qui *laſſent*, & qui divèrtiſſent en même tems. Ce Capitaine eſt infatigable, il ne ſe *laſſe* point, il eſt toûjours à cheval. La lecture continuelle *laſſe* les yeux. Il a la main *laſſe* d'écrire. Les chevaux qui vont le trot *laſſent*, fatiguent beaucoup.

Laſser, en tèrmes d'Agriculture, ſe dit des tèrres, *ſterileſcere, effœtum fieri.* Cette tèrre ſe *laſſe* de porter du grain, il faut lui donner du repos. Cet arbre ſe *laſſe* de donner de belles productions. Liger.

Laſser, ſe dit figurément en Morale, de ce qui fatigue, qui ennuye ou rebute l'éſprit. *Faſtidium afferre, creare.* La Muſique la plus agréable *laſſe* enfin, dégoûte, ennuye. Le trop grand nombre de penſées dans Séneque accable, & *laſſe* l'éſprit. Nic. Ce qui divèrtit la plûpart du monde m'ennuye, & les chôſes de ſens, & de raiſon ne me *laſſent* point. La Ch. de M. Se *laſſer* à polir une rime. Boil. L'éſprit ſe *laſſe* auſſi bien que le corps. Les crimes des hommes avoient *laſſé* la patience de Dieu, quand il envoya le déluge. Les plus généreux ſe *laſſeront* de prêter à ceux qui ne rendent point. Ils commençoient à ſe *laſſer* de fournir des chevaux. Ablanc.

Laſser. Tèrme de Marine. *Laſſer* une voile, c'eſt ſaiſir la voile à la vèrgue avec un quarantenier qui paſſe dans les yeux de pie, cela ſe fait lorſqu'on eſt ſurpris d'un gros vent, & qu'il n'y a point de garcettes aux ris.

Laſsé, ée. part. paſſ. & adj. *Laſſatus, feſſus.*

LAſSER, LAſSET, LAſSURE. Voyez LACER, LACET, LACEURE.

LAſSERET. ſ. m. Voyez LACERET.

LAſSIÈRE. ſ. f. Voyez LAS. ſ. m. C'eſt la même chôſe.

LAſSIS. ſ. m. Voyez LACIS. Quelques-uns écrivent ce mot avec deux *ſſ* au lieu d'un *c.*

LAſSITUDE. ſ. f. Diſſipation d'éſprits ; épuiſement de forces naturelles, qui ont beſoin d'être réparées par le repos. *Laſſitudo, defatigatio.* Sa *laſſitude* eſt telle, qu'il ne peut plus remuer ni pied, ni pattes.

Laſsitude, ſe dit auſſi d'une peſanteur de membres, d'une obſtruction de conduits des eſprits animaux dans les nèrfs & les

muſcles, cauſée par de mauvaiſes humeurs qui prognoſtiquent les maladies. *Torpor, torpedo, ſtupor.* Les Médecins appellent ces ſortes de *laſſitudes*, des *laſſitudes* ſpontanées.

LASSITUDE. *Moleſtia.* Ce mot s'employe auſſi figurément. La reconciliation avec nos ennemis n'eſt bien ſouvent qu'une *laſſitude* de la guèrre. LA ROCH. On change d'amis autant par *laſſitude* que par dégoût. M. ÉSP. Le mépris de la mort n'eſt quelquefois qu'une *laſſitude* des maux préſens. S. ÉVR.

LAST. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt en général la meſure, le poids, ou la charge d'un navire. *Navis onus.* C'eſt un mot Allemand qui eſt en grand uſage dans toute la mèr du Nord. Les Grècs & les Latins l'appelloient *achane.* En particuliér, c'eſt une cèrtaine quantité de telle, ou telle peſanteur, différente ſelon les lieux & les denrées; comme à Dantzic le *laſt* ou charge de lin eſt de 2040. livres. Le *laſt* de houblon eſt de 3830. Un *laſt* de farine ou de miel comprend 12. tonneaux, un *laſt* de ſel en contient 18. Voyez-en toutes les différences dans la Pyrotéchnie de Caſimir Polonois. Ordinairement le *laſt* ſe prend pour deux tonneaux de France; & c'eſt ainſi que ſe meſurent les vaiſſeaux Hollandois. Le *laſt* des harengs eſt de dix milliérs, châque milliér de dix centaines, & châque cent de 120. On trouve auſſi dans les titres de la baſſe Latinité, *laſta, laſtus, laſt, leſtus* & *leſt*, pour ſignifier la même chôſe.

Il y en a qui écrivent ce mot avec une *e* muèt à la fin, *laſte*, & qui lui conſèrvent ſon genre maſculin.

LAT.

LAT. ſ. m. Nom propre d'une idôle des anciens Arabes du Paganiſme. *Lat, Latis.* Les Mahométans diſent que ce mot eſt une corruption de *Allah*, nom du véritable Dieu, qui doit être adoré. *D'Hèrbelot.* Il y a plus d'apparence que ce nom vient de l'Hébreu לוט, *operuit, obvolvit*, d'où s'eſt fait לט, *lat, abſconſio*, & au pluriel לטים, *latim*, enchantemens, opérations du démon, parcequ'elles ne ſe font qu'en ſecret. Ainſi quand l'idolatrie s'introduiſit chez les Arabes, l'on appela לט, *Lat*, l'idôle qu'ils adoroient, c'eſt-à-dire, *abſconſio, res abdita*, parcequ'on n'ôſoit idolatrer qu'en ſecrèt.

LAT, eſt auſſi le nom d'une idôle des Indiens, qui étoit adorée dans la ville de Soumenat. Sa ſtatuë étoit d'une ſeule pièrre haute de 50 braſſes, poſée au milieu d'un temple, ſoutenu de cinquante ſix colonnes d'or maſſif. *D'Hèrbelot.* C'étoit apparemment la même idôle que celle des Arabes, qui l'avoient portée aux Indes. Car outre que c'eſt le même nom, nous ſçavons d'ailleurs que les Arabes idolâtres adoroient anciennement des abadirs, ou baytiles, c'eſt-à-dire, de groſſes pièrres brutes. Voyez BAETYLE, T. I. p. 791. & ABADIR. T. I. p. 7.

LATANIÉR. ſ. m. Arbre des Iſles Antilles, qui eſt une éſpéce de palmiér. Il éléve ſa tige aſſez haut, mais il ne croît pas beaucoup en grôſſeur. Au lieu de branches il n'a que des longues feuilles, qui étant épanoüies ſont rondes par le haut, & pliſſées par le bas, à la façon d'un évantail. Elles ſont attachées à de grandes queuës qui ſortent de cèrtains filamens qui entourent la tête du tronc, comme une grôſſe toile rouge, & fort claire. Ces feuilles étant liées par petits faiſceaux, ſèrvent à couvrir les câzes, & la peau qu'on enléve de deſſus les queuës, eſt propre à faire des cribles, des paniérs, & pluſieurs autres petites curioſitez, que les Indiens tiennent entre leurs meubles les plus précieux. Du même endroit d'où naiſſent ces feüilles, il en ſort auſſi quelque manière de gouſſes membraneuſes, qui ſe fendant en long produiſent en dehors une petite gèrbe branchuë, chargée de quantité de très-petites fleurs blanches, dont le piſtile devient enſuite une baye un peu plus grôſſe qu'une balle de piſtolèt, remplie d'un ſuc violèt, & d'une ſemence ronde, dure, & de la groſſeur d'un pois. Les Indiens de ces Iſles font auſſi du bois de cet arbre & de celui du palmiſte franc, des arcs, des maſſuës, dont ils ſe ſèrvent en leurs combats au lieu d'épées. Ils en font encore des zagayes, qui ſont des petites lances aiguës qu'ils dardent avec la main contre les ennemis, & ils en muniſſent la pointe de leurs fléches, qui ſont par ce moyen auſſi pénétrantes que ſi elles étoient d'aciér. Mr. Rai appelle ces arbres *Palma Braſilienſis prunifera folio plicatili, ſeu flabelli formi caudice ſquammato.* Voyez encore l'hiſtoire des Antilles du P. Du Tèrtre, *P. III. T. II. C. I.* § 27. & celle de Mr. De Poincy C. VI. art. 15. p. 64.

LATARACO, LATTARICO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg du Royaume de Naples. *Lataracum, Etriculum, Hetriculum.* Il eſt dans la Calâbre citérieure, entre S. Marco & Cozença. MATY.

LATE. Voyez LATTE.

LATE. ſ. fem. Tèrme de coutumes. C'eſt en Provence une ſorte d'amande pécuniaire. *Mulcta, emenda* dans la baſſe Latinité. Il y a une *late* ſimple, & *late* triple: la *late* ſimple, eſt de neuf deniérs, la triple, eſt de vingt-ſept. La *late* ſimple, eſt la même chôſe que l'*érame*, l'*arrame*, ou l'*adras.*

LATE, ou LATES. Le Château de *Lates*, ou la Tour de *Late*, *Latara.* Ce ſont les ruines d'un ancien château, ſitué ſur le Lèz, dans le Diocèſe de Nîmes. Voyez *Hadr. Valeſii. Not. Gall. p.* 263.

LATENT, ENTE. adj. Qui eſt caché, qui ne paroît pas aux yeux. *Latens, abditus.* Il n'eſt guères en uſage qu'en cette phrâſe, On eſt obligé de garentir un cheval des vices *latens*, comme pouſſe, morve & courbature, pendant huit jours en quelques coûtumes, & pendant quatre en d'autres; parcequ'ils ſe peuvent cacher & ſuſpendre pendant ce tems-là. Ce mot eſt purement Latin, & n'eſt guères reçu en nôtre langue.

LATER. Voyez LATTER.

LATÉRAL, ALE. adject. Qui eſt à côté. *Lateralis, laterarius.* La nouvelle fortification a cet avantage ſur l'ancienne, qu'outre la déffenſe de front, elle a encore la *latérale*, qui ſe tîre du flanc, du côté. Les Mariniérs appréhendent fort les vents *latéraux*, qui ſoufflent de côté. Les parties *latérales* d'un chapiteau. PÈRRAULT. VITR.

LATÉRALEMENT. adv. D'une manière latérale. *Ex latere.* Le flanc déffend *latéralement* la face du baſtion oppôſé.

LATÉRAN. ſ. m. Nom d'un Palais de l'Impèratrice Fauſta. *Lateranum.* Le Concile de Rome de l'an 313. s'aſſembla dans le Palais de l'Impèratrice Fauſta, nommé la maiſon de *Latéran.* FLEURY. C'eſt de là que vient le nom de *Latran.* Voyez ce mot; car c'eſt ainſi qu'il faut dire & écrire.

LATÉRAN. ſ. m. Nom propre d'une fauſſe Divinité. *Lateranus.* Le Dieu *Latéran* étoit le Dieu des Foyers, & ce nom lui fut donné, dit Arnobe, parce qu'anciennement on faiſoit, ou l'on revétiſſoit le foyér d'une cheminée de briques, qui en Latin s'appellent *lateres.* On le fait encore, mais on ſe ſèrt de briques cuîtes, & Arnobe dit qu'on y employoit des briques cruës.

LATÈRCULE. ſ. m. Nom d'un Officiér de l'Empire Grèc. *Laterculus, Laterculenſis.* Le *Latèrcule* avoit ſoin du cabinet du Prince, & de ſes papiérs.

LATÈRE. ſ. m. Nom propre d'un village ſitué près de la côte occidentale de Corſe, vèrs la ville d'Adjazzo. *Later.* C'étoit anciennement une petite ville nommée *Arenoſum littus.* MATY.

A LATÉRÉ. Tèrme Latin, dont on ſe ſèrt pour qualifier les Cardinaux que le Pape envoye pour Légats dans les Cours étrangères, qui s'appellentt Légats *à latere*, parce qu'ils ſont les Conſeillers ordinaires, & aſſiſtans aux côtez du Pape. Voyez LÉGAT. Les gardes des Princes étoient autrefois appellez *laterones*, parcequ'ils étoient toûjours à leurs côtez, *à latere.* Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire. Il y a eû auſſi des Comtes *à latere*, des Moniteurs *à latere.*

LATIAL, ALE, ou LATIAR, ARE. adj. Surnom de Jupitèr. *Latialis.* Il étoit ainſi appellé de *Latium*, qui ſignifie le païs des Latins, petite contrée d'Italie, où il étoit honoré. Tarquin le ſupèrbe érigea à Jupitèr *Latial* une ſtatuë ſur une haute montagne proche d'Albe, où les Romains, les Latins, les Hèrniques, & les Voſques célébroient enſemble des fêtes tous les ans. Voyez Dempſter *Paral. ad Roſin. Antiqq. Rom. L. II. C.* 5. Une des ſept collines de Rome s'appelloit auſſi colline *latiale*, ou *latiare.* Voyez Roſin L. I. *C. 6.*

LATIAR. ſ. m. Fête, cérémonie inſtituée par Tarquin le ſupèrbe à l'honneur de Jupitèr Latial. *Latiar.* Ce Prince ne deſtina qu'un jour à cette fête. Les prémiérs Conſuls en ajoutèrent un autre après qu'ils eurent conclu le traité avec les Latins, on en ajouta un troiſième après que le peuple qui s'étoit retîré ſur le mont ſacré fut revenu à Rome, & un quatrième après qu'on eût appaiſé la ſédition qui s'éleva à l'occaſion du Conſulat, auquel le peuple vouloit avoir part. Ces quatre jours étoient ceux qu'on appelloit *féries Latines.* Et tout ce qui ſe faiſoit pendant ces féries, fêtes, offrandes, ſacrifices, &c. tout cela s'appelloit *Latiar*, c'eſt-à-dire, fête de Jupitèr, Latial, ou Latiar. Voyez Jean Frider. Gronovius *Obſervat. L. IV. C.* 25. Tarquin ayant fait un traité d'alliance avec les Latins, propoſa pour en aſſurer la pèrpétuité d'ériger un temple commun, où tous les alliez, les Romains, les Latins, les Hèrniques & les Volſques s'aſſemblaſſent tous les ans, pour y faire une foire, & y apporter leurs marchandiſes, ſe régaler les uns les autres, & faire enſemble des fêtes & des ſacrifices. Telle fut l'inſtitution du *Latiar.*

LATICLAVE. ſ. m. Habillement de diſtinction, & de dignité parmi les Romains. *Laticlavium.* C'étoit une tunique, où veſte longue, bordée par devant d'une ou de deux bandes de pourpre appliquées aux deux côtez le long de la tunique. Les bandes larges faiſoient le *laticlave*, & les bandes étroites l'*anguſticlave.* DAC. Le *laticlave* étoit une tunique ſur laquelle on attachoit des boutons en forme de clous à tête large. DANET. Dans tout ce qui regarde les habits des Anciens, il n'y a rien ſur quoi les Sçavans ſoient moins d'accord, que ſur le *laticlave* & l'*anguſticlave.*

clave. Quoi qu'il en ſoit, c'étoit une marque d'honneur. Les Sénateurs, les Préteurs, les Édiles, avoient droit de le porter. Onmettoit larobe qu'on appelloit *prétexte*, ſur le *laticlave*. Quand le Préteur prononçoit un arrêt de mort il quittoit la *prétexte*, & retenoit le *laticlave*. Les prémiérs Magiſtrats des Colonies, ou des villes municipales, portoient auſſi le *laticlave*.

LATICZOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie rouge, en Pologne. *Laticzovia.* Elle eſt dans la haute Podolie, ſur le Bog, à vingt cinq lieuës au deſſus de la ville de Braclaw. *Laticzow* eſt le ſiége d'une Châtelenie. MATY.

LATIÉR. ſ. m. Tèrme de coutumes. Celui qui éxige l'amende appellée *late*.

LATIN, ou LATINUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Latinus.* Le Roi *Latinus*, ou *Latin*, qui a le prémiér porté ce nom, & de qui il a enſuite paſſé aux autres hommes, au peuple, au païs & aux autres chôſes qui l'ont porté, fut un Prince qui régna en Italie avant l'arrivée d'Énée, qui lui succéda. Selon Euſébe *Latinus* fut le 5ᵉ Roi depuis Janus. D'autres n'en mettent que trois, & donnent à *Latinus* 36 ans de régne; ſelon le P. Petau il régnoit environ 1248. avant Jéſus-Chriſt. Voyez *Rat. Temp. P. II. L. II. C.* 10. Il étoit, ſelon Héſiode dans ſa Théogonie v. 1013. Fils d'Uliſſe & de Circé, & ſelon d'autres de Faune & de la Nymphe Marica. Voyez Denys d'Halic. L. I. Tite Live L. I. C. 1. Aurélius Victor, *De Orig. Gent. Rom.* Syncellus, Virgile Énéide L. XII. & Héſiode cité.

LATIN, INE. ſ. m. & f. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie, qui habitoit le Latium. *Latinus, a.* Les *Latins*, ou les peuples *Latins*, avoient pris leur nom du Roi *Latinus*, ou du nom de leur païs Latium. Les *Latins* n'étoient proprement que les habitans de l'ancien Latium, on y comprit enſuite ceux du Nouveau. Voyez LATIUM.

LATIN, INE. adj. Qui appartient au Latin, ou au peuple Latin. *Latinus, a.* Les peuples *Latins* fûrent des prémiérs que les Romains vainquîrent. Les féries *Latines. Latinæ Feriæ.* Voyez LATIAR. Une Vèrſion *Latine*, un Auteur *Latin*, les livres *Latins*, ne ſont prèſque plus lûs, tant les ſciences ſont déchûës. Les villes *Latines*, une phrâſe *Latine*, une harangue *Latine*. Un Dictionaire Grèc & *Latin*, François & *Latin*. Un Provèrbe *Latin*, la langue *Latine*, &c.

LATIN. ſ. m. Langue morte qu'on parloit autrefois dans le Latium, & puis à Rome, & qui eſt aujourd'hui la langue de l'Égliſe, & celle de tous les ſçavans. *Latina lingua.* Le *Latin*, que quelquesuns mettent au nombre des langues originales, n'en eſt point une: il s'eſt formé du Grèc, & ſur tout du dialècte Éolien de cette langue, & divèrs mots des langues des Oſques, des Étruriens, & des autres anciens peuples d'Italie. Le commèrce & les guèrres étrangères y portèrent dans la ſuite beaucoup d'autres mots. Le *Latin* eſt un langage fèrme, qui nous repréſente bien le caractère noble de ceux qui l'ont parlé. On a des ouvrages en tout genre bien écrits en *Latin*, quoiqu'il s'en ſoit pèrdu une infinité. Le *Latin* eſt plus figuré que le François, moins abondant que le Grèc, moins faſtueux que l'Eſpagnol, moins délicat que l'Italien. Du *Latin* ſe ſont formées les langues Françoiſe, Italienne, Eſpagnole, & Portugaiſe, avec leurs dialèctes. Par toute l'Europe on trouve des gens qui parlent *Latin*. Le *Latin* eſt la cléf des ſciences. Il parle *Latin* comme Cicéron. Des bribes de *Latin*. Des trippes de *Latin*; ce ſont de méchans paſſages de *Latin* qu'on cite. On dit auſſi, qu'un homme eſt bon *Latin*; pour dire, qu'il parle bien *Latin*. Au commencement la langue *Latine* étoit renfèrmée dans la ville de Rome, & les Romains n'en pèrmettoient pas communément l'uſage à leurs voiſins, ou aux peuples qu'ils avoient ſubjuguez. Cicéron diſoit encore de ſon tems que le Grèc ſe liſoit par tout, & que le *Latin* n'étoit entendu que dans un petit païs. C'eſt dans ſon harangue pour le Poëte Archias. *Græca leguntur in omnibus ferè gentibus. Latina ſuis finibus exiguis ſanè continentur.* Mais on l'accordoit comme une faveur. Depuis ils comprirent de quelle néceſſité il étoit pour la facilité du commèrce que la langue *Latine* s'étendît par tout, & que toutes les nations ſujettes à l'Empire fûſſent unies par un même langage. Ainſi ils impoſèrent comme une loi ce qui étoit une grâce, & ils obligèrent les nations ſubjuguées à parler *Latin*. Après la tranſlation du ſiége de l'Empire à Conſtantinople, les Empereurs d'Orient voulant toujours conſèrver la qualité d'Empereurs Romains, ordonnèrent que la langue *Latine* demeurât toûjours en uſage & dans leurs reſcrits & dans leurs édits. Comme on le peut voir par les conſtitutions des Empereurs d'Orient recueillies dans le Code Théodoſien. Enfin, les Empereurs, négligeant l'Empire d'Occident, abandonnèrent la langue *Latine* & pèrmîrent aux Juges de prononcer leurs jugemens en Grèc. Juſtinien a compôſé ſes Novelles en Grèc. Charlemagne étant dèvenu Empereur d'Occident ordonna que dans tous les tribunaux ſouverains l'on rendît les arêts en *Latin*, & que les Notaires dreſſaſſent tous leurs actes en la même langue. Cet uſage a duré très-long tems dans une grande partie de l'Europe. C'eſt François I. qui l'a aboli en France. Entre pluſieurs ordonnances qu'il fit pendant ſon régne, il y en a une fort ample de 1539. dont l'article IIIᵉ ordonne que doresnavant *tous Arreſts . . . ſoient prononcez, enregiſtrez, & délivrez aux parties en langage maternel François, & non autrement.* La raiſon qu'il en apporte, eſt qu'il naiſſoit ſouvent des difficultez ſur l'intelligence des mots *Latins*, qui donnoient lieu à de nouveaux procès. Cela ſuppoſe viſiblement qu'autrefois les Arrêts de la Cour ſe mettoient en *Latin*. Voyez ARREST, *Tom. I. p.* 597. Avant lui on expédioit tous les actes de Juſtice en *Latin*. Il y a eû des ordonnances expreſſes faites en 1539. qui portent des dèffenſes d'expédier les actes de Juſtice en *Latin*. L'office divin de l'Égliſe Catholique ſe fait en *Latin*. Laurens Valle appelle Boëce le dèrniér des *Latins*. Et Naudé appelle Modèrnes tous ceux qui ont écrit après lui. On appelle de mauvais *Latin*, du *Latin* de Breviaire. Mais afin que vous ne diſiez pas que ce ſoit un *Latin* de Brèviaire, le Juriſconſulte Pomponius s'en eſt ſèrvi. ABBÉ D'AUBIGNAC.

LATIN, ſe dit quelquefois figurément, & par raillerie, pour une chôſe qu'on n'entend pas. Dame, je n'entens pas le *Latin*. MOL. pour dire, je n'entens pas cela. C'eſt du *Latin* qui paſſe vôtre game. VOIT. pour dire, cela eſt au deſſus de vôtre portée, de vôtre capacité.

PAYS LATIN, ou LATIUM. Voyez LATIUM.

On appelle l'Univèrſité, & les Colléges, le païs *Latin*, ce qui ſe prend ſouvent pour pédanterie: & on dit d'un mauvais Écuyer, qu'il pique en *Latin*, pour dire qu'il ſe tient à cheval à la manière des Pédans. Scaligèr dit que les Langues Françoiſe, Italienne, & Eſpagnole, ſont des avortemens de la Langue *Latine*.

Regniér a dit les gens de *Latin* pour les ſçavans:

> *Si la ſcience pauvre, affreuſe & mépriſée,*
> *Sèrt au peuple de fable, aux plus grands de riſée;*
> *Si les gens de* Latin *des ſots ſont dénigrez,*
> *Et ſi l'on eſt Docteur ſans prendre ſes dégrez.* RÉGNIÉR.

LATIN, ſe dit quelquefois par oppoſition aux Grècs; & alors il ſe dit des peuples, & des nations. *Latini.* Corneille a dit de Rome dans ſes Horaces;

> *Et que tes bons deſtins*
> *Ne ſe borneront pas chez les peuples* Latins.

L'Égliſe Grècque a ſouvent eû des différends avec l'Égliſe *Latine*. Les Pères Grècs, & les *Latins*, ont eû les mêmes ſentimens pour la Foi. Dans le droit on diſtingue deux ſortes de *Latins*; les *Latins* des Colonies, *Latini Colonarii*, c'étoit ceux qu'on menoit dans les Colonies: les *Latins* de Junius, *Latini Juniani*, ainſi nommez parcequ'ils fûrent établis par la loi *Junia*, que *Junius* Norbanus Flaccus avoit portée. Ceux-ci ne jouiſſoient pas d'une libèrté pleine & entière, laquelle étoit un caractère eſſentiel des citoyens Romains.

FÉRIES LATINES. *Latinæ feriæ.* Voyez LATIAR.

En tèrmes de Marine, on appelle des voiles *latines*, des voiles faites en triangle, ou à tiers point, qu'on appelle autrement *oreilles de liévre*, qui aboutiſſent en pointe par embas. On s'en ſèrt ſur la Méditèrranée, & dans les Galères. Dans les vaiſſeaux les voiles d'artimon ſont d'ordinaire *latines*. On dit auſſi en provèrbe ſur la mèr, une marchandiſe *Latine*, c'eſt-à dire, auſſitôt venduë qu'aprêtée, ou de bon débit, telle qu'eſt l'huile de la baleine.

Toute l'Architecture des édifices de Sant Jago, capitale du Chili, eſt de mauvais goût, ſi j'en excepte l'Égliſe des Jéſuites, qui eſt une croix *Latine* voûtée ſur un ordre Dorique. FRÉZIÉR. *p.* 92.

LATIN, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Quand on entend dire du *Latin* à un ignorant, on dit, le jour du jugement viendra bientôt, les ânes parlent *Latin*. En quelques endroits où il y a Univèrſité, on dit les grandes Écoles ont couché ouvèrtes, les ânes parlent *Latin*. Les grandes Écôles ſont les Écôles de Droit.

On dit auſſi à un Ecclésiaſtique ignorant qui dit quelques mots de *Latin*, que c'eſt du *Latin* de bréviaire, pour lui reprocher qu'il ne ſçait autre *Latin* que celui qu'il a appris en diſant ſon Office. On dit encore du méchant *Latin*, que c'eſt du *Latin* de cuiſine, il n'y a que les marmitons qui l'entendent. On dit auſſi, qu'un homme eſt au bout de ſon *Latin*, quand il ne ſçait plus que dire ni que faire pour achever quelque chôſe; qu'il y a pèrdu ſon *Latin*, pour dire, qu'il a pèrdu tous ſes ſoins & ſes frais.

> *Revêche à mes raiſons, il ſe rend plus mutin*
> *Et ma Philoſophie y pèrd tout ſon* Latin. RÉGNIÉR.

On dit encore, Parler *Latin* devant les Cordeliérs, quand on parle

le à des gens plus ſçavans que ſoi. On dit encore qu'un homme crache du Grec & du *Latin*, quand il en cite beaucoup : & quand il le fait mal-à-propos, on dit qu'il eſt fou en François & en *Latin*. Quand on veut traitter un homme d'ignorant, on dit qu'il ne ſçait ni Grec, ni *Latin*.

LATINEUR. ſ. m. Eſpéce de Pédant qui ne ſçait que du Latin, & qui n'a nulle politeſſe. *Litterator*. Un *Latineur* eſt ridicule chez les Grâces & chez l'Amour. COTIN.

LATINIÉR, étoit autrefois un mot qui ſignifioit Truchement, Intèrpréte. *Interpres, peregrini ſermonis peritus*. Il eſt encore aujourd'hui en uſage en ce ſens dans la baſſe Bretagne.

Ce mot a auſſi ſignifié un homme qui ſçait le Latin, qui l'entend, qui peut l'expliquer, *Latinæ linguæ peritus*, & à cauſe de cela on a appellé un Intèrpréte du nom de *Latiniér*. Le fit requèrre par *Latiniérs*, qu'ele li dit de quel linaige ele eſtoit. VOYAGE d'outremèr du C. de Ponthieu. Froiſſart ſe ſèrt auſſi de ce mot.

> Latiniér *fu, ſi ſot parler Roman,*
> *Englois, Gallois, & Breton, & Normand.* VACCES.

LATINISER. v. act. Parler prèſque toûjours Latin ; faire parade de ſon Latin, ſe ſèrvir de ſon Latin à tout propos, ou mal-à-propos. *Latinum ſermonem frequentiùs adhibere.*

> *Un Pedant qu'on appelle Giles,*
> *Penſe avoir attrapé nos filles,*
> *Quand il a bien* latiniſé. COTIN.

LATINISER, ſe dit le plus ſouvent pour, Faire des mots qui ayent l'air, ou la tèrminaiſon Latine. *Latinâ linguâ donare*. Les Auteurs François pour vouloir *latiniſer* leurs noms, font enſorte qu'on ne les connoît plus, comme *Demochares*, De Mouchi ; *Petreius Dolabella*, Pièrre Doubeau. On a été contraint de faire un Dictionnaire pour entendre Mr. de Thou, à cauſe des mots qu'il a *latiniſez*.

LATINISME. ſ. m. Expréſſion Latine. C'eſt un *latiniſme*. *Latiniſmus*.

LATINITÉ. ſ. f. Langage Latin. *Latinitas*. Cet Auteur a une belle *Latinité*. Il étoit du tems de la bonne *Latinité*. La *Latinité* de Sénéque n'a rien de celle du tems d'Auguſte, rien de facile, rien de naturel. S. ÉVR. On a dit du Cardinal Bembe, que de peur de corrompre ſa belle *Latinité*, il ne liſoit ni ſon Bréviaire, ni la Bible. TEISSIÉR. C'eſt-à-dire, qu'il ne les liſoit pas en Latin, mais en Grèc. Cela a tout l'air d'une fauſſeté. On appelle les Auteurs de la baſſe *Latinité*, les Modèrnes qui ont écrit depuis que le Latin a commencé à ſe corrompre. Les Auteurs de la baſſe *Latinité* ſont la honte, & l'infamie de la langue Latine. ART DE PARLER.

LATIS. Voyez LATTIS.

LATISSIMUS. Nom Latin qui ſignifioit très-large, & que les Anatomiſtes donnent au troiſiéme muſcle du bras, parce qu'en éffèt il eſt très large ; ils le nomment encore *ſcalptorani*, parce qu'il porte la main à l'anus. Il couvre prèſque tout le dôs de ſon côté, & prend ſon origine de la troiſiéme & quatriéme vèrtébres inférieures du dos, de toutes celles des lombes, de l'épine de l'os ſacrum, de la partie poſtérieure de la lévre de l'os des îles, & de la partie extèrne des fauſſes côtes inférieures. Il s'attache à l'angle inférieur de l'omoplate, & va s'inſérer à la partie ſupérieure & intèrne de l'humerus, qu'il tire en bas de pluſieurs maniéres par ſes différentes fibres. DIONIS.

LATITER. v. act. Tèrme de Palais, qui ſe dit des chôſes cachées & récelées. *Abſcondere, abdere*. Une veuve qui a caché & *latité* les éffèts de la ſucceſſion de ſon mari, eſt privée des avantages qu'il lui a fait.

Ce mot vient du Latin *latitare*, qui eſt neutre, & non pas actif.

LATITÉ, ÉE. part. paſſ. & adject. *Abditus, latens.*

LATITUDE. ſ. f. L'Abbé de la Trappe a pris ce mot pour étenduë. *Latitudo*. Il y a peu de Religieux qui entrent dans la vérité de leur profeſſion, qui en connoiſſent l'étenduë, & qui ne ſe préſcrivent des bornes, qui n'ont point été connuës de leurs Inſtituteurs & de leurs pères. On ſe reſsèrre dans une condition qui veut une *latitude* extrême ; puiſqu'il n'y a rien de plus grand & de plus élevé, que l'obligation de tendre à ce que la Religion a de plus pur, de plus ſaint, & de plus parfait. AB. DE LA TR.

LATITUDE. ſ. f. Tèrme de Géographie. C'eſt la diſtânce de l'Équateur au Zénith, ou point vèrtical de quelque ville, ou autre endroit de la tèrre, on compte cette diſtance ſur les degrez du Méridien. *Latitudo*. On la nomme autrement l'élévation du Pôle ſur l'Horiſon, parcequ'en éffet la diſtance de l'Équateur au Zénith, eſt toûjours égale à l'élévation du Pôle ſur l'Horizon. Les parallêles de l'Équateur ſont appellez *Cèrcles de latitude*, à cauſe qu'ils la marquent par leur intèrſection avec le Méridien. Prendre les *latitudes* ; degré de *latitude* ; trouver la *latitude* d'un lieu. SANSON. Paris a 48 degrez 50 minutes de *latitude* Boréale, ou Septentrionale, ou d'élévation du Pôle arctique. De l'autre côté de la ligne, ou au delà de l'Équateur ; on l'appelle *latitude Auſtrale*, ou *du Sud*. L'iſle de l'Aſcenſion eſt à huit degrez de *latitude du Sud*, & à ſept degrez quinze minutes de longitude. TACHARD. Les marins diſent ordinairement *latitude* Sud & *latitude* Nord, au lieu de *latitude* du côté du Sud, & *latitude* du côté du Nord. On dit ſur la mèr, Bande du Nord, ou Bande du Sud, pour dire, deçà, ou delà la Ligne. Guillaume Barents Hollandois a été juſqu'au 77e degré de *latitude* Septentrionale ; & depuis on a été juſqu'au 79e plus de cent lieuës au delà de la Nouvelle Zemble, où plus on a avançé vèrs les Pôles & moins on a trouvé de glâce, la mèr n'étant gelée qu'environ quarante lieuës autour de ſes côtes, à cauſe des eaux douces qui y affluënt, & qui ſe gélent plus facilement.

LATITUDE, en tèrmes d'Aſtronomie, eſt la diſtance d'un aſtre à l'Écliptique, ou à l'orbite du ſoleil vèrs un des Pôles du Zodiaque, *Latitudo* : & elle diffère en ce point de la déclinaiſon, laquelle eſt un éloignement de l'Équateur vèrs un des Pôles du monde. Ainſi la *latitude* Géographique eſt la même chôſe que la déclinaiſon aſtronomique, & la *latitude* aſtronomique eſt toute autre chôſe. Le ſoleil n'a jamais de *latitude* : & on dit que les Planétes ont quelque *latitude*, quand elles s'éloignent de l'Écliptique. C'eſt pour cela que dans la ſphère ordinaire on donne au Zodiaque quelque largeur. Les Anciens ne la faiſoient que de ſix degrez de chaque côté de l'Écliptique. Les Modèrnes l'ont étenduë juſqu'à neuf ; car par les obſèrvations de Tychobrahé, Vénus a de *latitude Boreale* neuf degrez deux minutes ; Mèrcure trois degrez 33 minutes. La lune dans ſon quadrat avec le ſoleil 5 degrez 17 minutes, & en ſon oppoſition & conjonction 4 degrez 58 minutes. Saturne deux degrez 48 minutes. Jupitèr un degré 38 minutes. Mars quatre degrez 31 minutes. Quand les Planétes ſont dans leur plus grande *latitude* méridionale, ou ſèptentrionale, on dit qu'elles ſont dans le ventre de leur Dragon. Leur plus grande *latitude* n'eſt pas toûjours la même ; mais ſelon le calcul d'Ozanam elle ne ſurpaſſe jamais cinq degrez à l'égard de la Lune : 2 degrez 50 minutes à l'égard de Saturne ; 1. degré 50 minutes à l'égard de Jupiter : 7 degrez à l'égard de Mars : 9 degrez à l'égard de Venus, & 5 degrez à l'égard de Mèrcure, ſelon Gaſſendi. Quand elles n'ont aucune *latitude*, on dit qu'elles ſont dans les nœuds de l'Écliptique, ou dans l'intèrſection de leur orbite avec celle du ſoleil, qu'on appelle la tête, & la queuë du Dragon : & c'eſt alors qu'elles peuvent cauſer ou ſouffrir l'écliſpe du ſoleil. On appelle *latitude ſeptentrionale aſcendente*, lorſque la lune va du nœud ſéptentrional vèrs le limite ſéptentrional. *Latitude ſéptentrionale déſcendante*, lorſque la lune va du limite ſéptentrional vèrs le nœud méridional. *Latitude méridionale aſcendante*, lorſque la lune va du limite méridional vèrs le nœud ſéptentrional. *Latitude méridionale déſcendante*, lorſque la lune va du nœud méridional vèrs le limite ſéptentrional. Il en eſt de même à proportion des autres Planétes. Voyez ſur chaque Planéte à leur ordre. A l'égard des étoiles fixes, leur *latitude* peut aller juſqu'à 90 degrez, ſelon qu'elles ſont éloignées de l'Écliptique vèrs les Pôles du Zodiaque. *L'amplitude* ortive ou *occaſe* d'un aſtre, ou d'un degré de l'Écliptique, eſt l'arc de l'Horizon compris entre le point du lever & du coucher de l'Équateur, & le point du lever ou du coucher de cet aſtre. *L'amplitude* ortive ou *occaſe* du ſoleil eſt ce qui fait connoître l'étenduë de l'arc diurne, ou nocturne, ou la durée du jour & de la nuit, en telle ſorte que plus cette *amplitude* eſt grande, & plus il y a de différence entre ces deux arcs, ou entre le jour & la nuit. Quand elle eſt Boréale, le jour eſt plus grand pour ceux qui ſont dans l'Hémiſphère Boréal. Quand elle eſt Auſtrale, il eſt plus petit. Cette *amplitude* eſt ce que d'autres ont appellé *latitude* fort improprement.

LATITUDINAIRE. adj. & ſ. m. & f. Ce mot ſe trouve dans les écrits de quelques Théologiens. *Liberior, laxior, in fidei Chriſtiana dogmatis ſtatuendis.* Il ſignifie, qui n'aime point à être gêné dans ſes dogmes, ni dans ſa morale, & qui fournit aux autres un chemin plus large, & plus commode pour aller au ciel ; ſur tout par rapport à la créance des myſtères. C'eſt un ſentiment de *latitudinaire*, de dire que le dogme de la Trinité n'eſt point nécesſaire à ſalut. M. Jurieu a intitulé un de ſes livres, *la Religion du latitudinaire*. C'eſt ce qu'on appelle autrement *Tolérant*. Les principes des *Latitudinaires* ſont les mêmes que ceux des premiers prétendus Réformateurs, & il n'eſt pas étonnant que les ſentimens des *Latitudinaires* ſe ſoient ſi fort répandus parmi toutes les ſectes Proteſtantes. Quand une fois on a ſécoüé le joug de l'Égliſe, il eſt fort naturel de ſecoüer toute ſorte de joug, de ne gêner ſon éſprit & ſa prétenduë raiſon ſur rien, de regarder la religion comme une chôſe fort indifférente, & n'y tenir que par politique, par reſpect humain, par intérêt.

LATIUM. ſ. m. Tèrme purement Latin qui ſe conſèrve dans nôtre langue. Nom propre d'une contrée ancienne d'Italie. Païs Latin. Païs des Latins, peuple d'Italie. *Latium.* Quoique ce nom ſoit Latin nous nous en ſèrvons fort bien dans nôtre langue; en parlant de l'antiquité il vaut mieux l'employer que celui de Païs Latin, parceque nous avons attaché à cette phrâſe une autre idée, comme on l'a dit en ſa place. Vigenère, Du Ryer, & tous nos Auteurs, diſent le *Latium.* Pline dit que le *Latium* eſt le païs qui eſt entre l'embouchure du Tibre & Monte Circello, près de San-Felice. Ce fut là l'ancien *Latium.* Dans la ſuite ſes bornes s'etendîrent, on y comprit les Hèrniſques, les Èques, les Volſques, & les Auſônes juſqu'au Vulturne, aujourd'hui *Volturno*, & cela ſe nomma le nouveau *Latium.* Le prémiér alloit depuis le Tibre juſqu'à Fundi, & l'autre depuis Fundi juſqu'au *Volturno*, ou bien juſqu'à Minturne, & l'embouchure du Liris aujourdhui Gariglian. La longueur de l'ancien fut détèrminée par Tibère Circeïus à cinquante mille pas. Les habitans de l'ancien *Latium* ont eû plus de priviléges que ceux du nouveau.

Ce nom de *Latium* vient du Latin *latere*, qui veut dire, être caché, parce qu'on prétend que Saturne étant chaſſé de ſon Royaume par ſon fils Jupitèr, chèrcha une retraite en Italie, & ſe cacha dans cette contrée, qui fut depuis appellée *Latium*, à cauſe de cet évenement. Varron dit que c'eſt parceque l'Italie eſt cachée, enfoncée entre les Alpes & l'Appennin. Bochart le tîre du Phénicien לט, au pluriel לטים, ou לטין, *Latim*, ou *Latin*, qui ſignifie enchantement, parceque ce païs étoit plein d'hèrbes propres aux enchantemens, & de poiſons, ce qu'il prouve par Eſchyle & par Théophraſte, *hiſt. Plant. L. IX. C.* 15.

Le P. Kirkèr a fait une déſcription du *Latium.* Voyez auſſi Cluviér dans ſon Ancienne Italie, & Mérula Coſmog. P. II. L. II. C. 8.

LATOBIUS. ſ. m. Nom d'un Dieu de l'Antiquité payenne. *Latobius.* Je ne trouve de mention de ce Dieu que dans deux Inſcriptions de Grutèr, p. LXXXVII. n. 7. & n. 8. Toutes ſont en Carinthie, toutes deux marquent l'éxécution d'un vœu fait au Dieu *Latobius.* La prémière eſt un vœu qu'une mère fait pour la ſanté de ſon fils & de ſa fille. *Latobio ſac. pro ſalute Nam. Sabiniani, & Juliæ Babilloe, Vindona mater V. S. L. L. M.* De tout cela je conjecture que c'étoit un Dieu particuliér aux anciens Noriques, dont la Carinthie faiſoit partie; que peut être c'étoit un Dieu de la ſanté; qu'outre les vœux qu'on lui fait ſon nom pourroit le marquer. Βίος en Grèc ſignifie *La vie.* La prémière partie *Lato*, pourroit venir d'un vieux vèrbe, dont *fero* a pris ſon ſupin *latum*, & les tems qui en dépendent, & *Latobius*, ſignifieroit celui qui donne la vie; ou bien de λανθάνω; comme ſi c'étoit le principe caché de la vie & de la ſanté dont on auroit fait un Dieu. Mais ſi ce mot eſt Sclavon toutes ces conjectures ſont vaines.

LATOÏDE. ſ. f. Fille de Latone. *Latois.* C'eſt une épithéte ou ſurnom que les Poëtes donnent à Minèrve, parce qu'elle étoit fille de Latône. Divine *Latoïde.*

LATOMIE, ou *Lautumie.* ſ. f. & plur. Carrière. Lieu d'où l'on a tiré de la pièrre. *Latomia, Lautumia, Lapidicina.* Les lieux d'où l'on avoit tîré de la pièrre ont ſouvent ſèrvi dans l'Antiquité de priſon aux criminèls. Denys le Tyran fit creuſer dans le roc un lieu ſemblable près de Syracuſe, où il fit enfèrmer bien du monde. Ciceron reproche auſſi à Verrès, d'avoir fait enfèrmer des Citoyens Romains dans les *Latomies.* Ainſi ce nom devint comme un nom propre de priſons. On peut s'en ſèrvir quand on parle de l'antiquité. En ce ſens on ne le dit guères qu'au pluriel. On diſoit auſſi *Lautumies*, & les priſonniérs qu'on y enfèrmoit s'appelloient Lautumiérs, *Lautumarii, Lautumiarii.*

Le mot *Latomie* eſt Grèc, de λᾶς, *pièrre*, & τέμνω, *je coupe.* Pour *lautumie*, je ne ſçai ſi ce n'étoit point une antiphrâſe tîrée de *lautus*, enſorte que *lautumie* voulût dire un lieu où l'on eſt bien. Sénéque ſemble l'inſinuer dans ſes Controvèrſes.

LATON. ſ. m. Il y en a qui écrivent ainſi ce mot au lieu de *laiton*, ou lèton, la dèrnière orthographe eſt la meilleure, & la prémière eſt la plus mauvaiſe. Voyez LÉTON.

LATÔNE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité. *Latona.* Elle étoit fille du Titan Cocus, & de Phœbé ſa ſœur. Junon ayant ſçu ſon commèrce avec Jupitèr, la chaſſa du Ciel, & la fit tourmenter & pèrſécuter par toute la tèrre par le ſèrpent Pithon, afin qu'elle ne pût trouver de repos nulle part, ni de lieu pour faire ſes couches. Car elle fit jurer la Tèrre qu'elle ne lui en donneroit nulle part; mais l'iſle de Délos, qui étoit alors flotante, ſe trouva par hazard ſous les eaux, lorſque Junon éxigea ce ſèrment. Ne l'ayant donc point fait, Neptune lui ordonna de ſe fixer, & de recevoir *Latône.* Elle y mit au monde deux jumeaux, un fils & une fille, Apollon & Diane. Voyez Lucien dans le Dialogue d'Iris & de Neptune. D'autres diſent qu'après bien des courſes étant arrivée à l'iſle Ortygie, en laquelle ſa ſœur avoit été changée; elle lui donna retraite. Et d'autres encore qu'au tems de ſes couches elle fut changée en caille, & qu'elle s'envola ſur l'iſle qu'on appelle *Ortygia* à cauſe de cela, c'eſt-à-dire, l'iſle de la caille, ou des cailles, d'ὄρτυξ, *caille.* Homère dans ſon hymne ſur Apollon dit que *Latone* étoit fille de Saturne, & Hérodote dans ſon Eutèrpé qu'elle ne fut que nourrice d'Apollon & de *Latône*, dont le père & la mère étoient Dionyſus & Iſis. Voyez Natalis Comes *L. IX. Mythol. C.* 6. *Latône* fut autrefois honorée dans les Gaules. Voyez LAONE. *Latône* étoit la Déeſſe principale des Tripolitains. On la voit ſur leurs médailles, avec cette inſcription ΛΗΤΩ ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ. Voyez dans Triſtan T. I. p. 226.

Ce n'étoit pas ſeulement les femmes aux couches deſquelles *Latône* préſidoit, elle aidoit auſſi les femelles des animaux à mettre bas leurs petits, comme on le voit par la dèrnière épigramme du XXXIIIe Chap. du I. L. de l'Anthologie.

Latône, ſelon les Mythologues, vient de Λαθεῖν, être caché, parceque *Latône* n'eſt autre choſe que la matière, & que la matière étoit cachée, inviſible, avant la création de la lumière.

LATÔNE, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, ſignifie la tèrre, comme Jupitèr ſe prend pour le feu, Junon pour l'air, & Python pour l'eau. *Latône* ſe prend plus particulièrement pour le ſein, les entrailles, & comme parlent les ſages, pour la matrice de la tèrre, où les métaux s'engendrent, c'eſt-à-dire, ſe forment & ſe nourriſſent.

LATORIA. ſ. f. Bourg ou village proche d'Éphèſe, anciennement *Latois.* C'étoit un vignoble renommé, où croiſſoit le vin qu'on nommoit *Prammium.* Voyez Athénée L. I. C. 24.

LATRAN. ſ. m. Originairement nom propre d'homme. *Lateranus.* Ce nom a paſſé à un ancien palais de Rome, & aux bâtimens qui ont été faits à ſa place à Rome. *Lateranum.* *Latran* étoit un Patrice Romain, qui vivoit ſous l'Empire de Néron. Il fut déſigné Conſul, mais cet Empereur le fit tuer. On prétend qu'il fut appellé *Lateranus*, parcequ'il aimoit la retraite, & à vivre caché, *quod latere frequens in otio ſoleret.* Son palais fut appellé le palais, l'hôtel, la maiſon de *Latran.* Il étoit ſur le mont Cœlus, proche de la porte Latine. Conſtantin le donna aux Papes, qui en ſont encore maîtres, & qui y ont une Égliſe ſous le titre de S. Jean de *Latran*, & un palais, qu'on nomme le palais de *Latran.*

Saint Jean de *Latran* eſt le prémiér Siége des Papes. Prudence en parle. Conſtantin ayant fait bâtir cette Égliſe elle fut appellée Baſilique Conſtantinienne, autrement l'Égliſe du Sauveur, à cauſe que pendant que S. Sylveſtre en faiſoit la dédicace, l'image du Sauveur apparut ſur la muraille: mais comme l'Empereur fit faire près de cette Égliſe un baptiſtère, & que les baptiſtères avoient l'image de S. Jean Baptiſte, on lui donna auſſi le nom de S. Jean de *Latran*, qui lui eſt reſté, quoique ſon véritable nom ſoit celui de S. Sauveur, & que ce ſoit ſous ce nom que l'Égliſe ſolemniſe le 9e Novembre la dédicace de cette Égliſe. Sixte V. fit rebâtir le palais de *Latran*, & Innocent X. a fait réparer l'Égliſe de S. Jean de *Latran.*

On appelle Conciles de *Latran* les Conciles qui ſe ſont tenus à Rome dans la Baſilique de *Latran.* Il y a cinq Conciles de *Latran* tenus en 1123. 1139. 1179. 1215. & en 1513. juſqu'en 1517. Quoiqu'il y ait d'autres Conciles tenus dans le palais de *Latran*, comme celui de l'an 313. on ne les appelle pourtant pas Conciles de *Latran*; mais de Rome. Voyez encore LATÉRAN. Il y a à Paris une Commanderie de l'Ordre de Malthe du tître de S. Jean de *Latran.* Il y avoit autrefois à Aix la Chapelle un palais qui s'appelloit *Latran.*

Chanoine Réguliér de la Congrégation de S. Sauveur de LATRAN. C'eſt une Congrégation de Chanoines Réguliérs dont l'Égliſe de S. Jean de *Latran* étoit le Chef-lieu. Dom Gabriel Penot, qui a écrit l'hiſtoire de cette Congrégation, dont il étoit, prétend qu'il y a eû depuis les Apôtres une ſucceſſion non intèrrompuë de Clèrcs vivans en commun, & que c'eſt de ces Clèrcs que les Papes établîrent à S. Jean de *Latran*, après que Conſtantin l'eut fait bâtir. Mais ce ne fut que ſous Léon I. vèrs le milieu du Ve ſiécle, que les Chanoines de S. Jean de *Latran* commencèrent à vivre en commun. Ils poſſedèrent cette Égliſe pendant huit cens ans, depuis Léon I. juſqu'à Boniface VIIIe. qui la leur ôta l'an 1294. pour y mettre des Chanoines ſéculiérs. Eugéne IV. les y rétablit 150 ans après, ayant tiré pour cela des Chanoines de la Congrégation Frigdonienne, ou Friſonaire, dont nous avons parlé en ſa place. Divèrſes Congrégations ont été unies à celle de S. Jean de *Latran*, & cèt Ordre s'eſt étendu juſqu'en Pologne & en Moravie. Voyez le P. Hélyot, hiſt. des Ordres Relig. & Milit. P. II. C. 3. 4. 5. & 6.

Il y a auſſi des Chanoineſſes Régulières de l'Ordre de S. Jean de *Latran.* Voyez le P. Hélyot P. II. C. 7.

Ce nom de *Latran* vient de l'ancien palais de la famille des *Laterans*, qui étoit bâti dans ces quartiérs-là de Rome. D'autres le dérivent du nom d'une idôle appellée *Latéran*, *Lateranus*; on la nomma ainſi du nom Latin *later*, qui veut dire *brique*, parceque cette idôle étoit la Divinité des foyérs, qui ſont ordinairement bâtis de brique. Voyez ci-deſſus LATÉRAN.

LATRIE. ſ. f. Tèrme de Théologie. Culte de Religion qui n'appartient qu'à Dieu ſeul. *Latria*. Les Chrétiens adorent Dieu d'un culte de *latrie*: ils honorent les Saints d'un culte de *dulie*. On confond quelquefois les tèrmes d'honorer & d'adorer, de *latrie* & de *dulie*, mais il faut les diſtinguer quand on parle éxactement. Le culte de *latrie* n'appartient qu'à Dieu, & ne peut ſe tèrminer qu'à lui. Cette adoration intérieure que nous rendons à Dieu en éſprit & en vérité, a ſes marques éxtérieures, dont la principale eſt le ſacrifice, qui ne peut être offèrt qu'à Dieu ſeul, parceque le ſacrifice eſt établi pour faire un aveu public & une proteſtation ſolennelle de la Souveraineté de Dieu & de nôtre dépendance de lui. Tout culte Religieux ſe doit tèrminer à Dieu comme à ſa fin néceſſaire, & ſi l'honneur que l'Égliſe rend à la ſainte Vièrge & aux Saints, peut être appellé religieux, c'eſt à cauſe qu'il ſe rapporte néceſſairement à Dieu. BOSS. Mr Daillé a reconnu que les Pères du quatrième ſiécle ont reconnu la diſtinction que nous faiſons de *latrie* & de dulie, & qu'ils ont honoré les Saints comme nous le faiſons.

LATRINES. ſ. f. plur. Lieu deſtiné à ſe décharger le ventre, à vuider les grôs éxcrémens. *Latrina*, *forica*. Il eſt déffendu de mettre des *latrines* auprès des puits.

Ce mot vient du Latin *latere*, être caché.

LATE, ou LATTE. ſ. f. Bois d'ouvrage & de fente, qu'on taille dans les forêts avec quelque longueur, mais peu de largeur & peu d'épaiſſeur. *Aſtula*, *ambrices*. C'eſt un morceau de bois de chêne refendu ſelon ſon fil en manière de régle mince, qui s'attache ſur les chevrons d'un comble pour en porter la tuile, ou l'ardoiſe. La *latte* ſe clouë ſur les chevrons. Les *lattes* pour l'ardoiſe s'appellent *lattes volices*. On couvre de *latte* les pans de charpente pour ſoutenir un enduit de plâtre; & celle-là s'appelle *late jointive*. On s'en ſèrt auſſi pour ſoutenir les toiles des aîles de moulin. La *latte* quarrée doit avoir quatre piéds de long, un pouce trois quarts, ou deux pouces de large, & deux à trois lignes d'épaiſſeur, & cinquante à la botte. La *latte volice* a même longueur & épaiſſeur, & a quatre à cinq pouces de large. Il n'y en a que 25. à la botte. Les *Contrelattes* ſont ordinairement de la même longueur que les *lattes*. On attache les *contrelattes* en hauteur contre les lattes. On appelle *contrelattes* de fente celles qui ſont fenduës par éclats minces, & ſèrvent pour les tuiles, & *contrelattes* de ſciage, celles qui ſèrvent pour les ardoiſes, & qui ſont refenduës à la ſcie, ce ſont ces dèrnières que Davilèr appelle *lattes volices*. On employe l'ardoiſe ſur des *lattes* de fente avec *contrelattes* de ſciage. DAVILÈR. Toute *latte* & *contrelatte*, tant de fente que de ſciage, doit être ſans aubiér. ID.

Ce mot vient de *lata*, c'eſt à dire, *large*; ou de l'Allemand *latt*; ou de l'Hébreu *laat*, לאט, ou לוט, *lut*, qui ſignifie *texit*, *obvolvit*.

LATTE, on appelle *lattes* les échelons qui ſont aux volans d'un moulin à vent, & ſur leſquels on tend la toile, ou les voiles ſur leſquelles porte le vent.

On appelle ſouvent *lattes* des piéces de bois minces. *Lattes* à baux, en tèrmes de Marine, ſont de petites piéces de bois fort minces qu'on met entre les baux, les barrots, les barrotins d'un vaiſſeau. *Lattes* de gabarit, ce ſont des *lattes* qui ſèrvent à former les façons d'un vaiſſeau, qui prend la rondeur qu'elles lui donnent dans leur tour, elles ſont rondes par l'avant, & dans les flutes elles le ſont auſſi à l'arrière, elles ſont minces & ovales en tîrant de l'avant vèrs le milieu, & quarrées au milieu. *Lattes* de caillebotis, ce ſont de petites planches reſciées, qui ſèrvent à couvrir les barrottins des cailbotis.

LATTE. Tèrme de la Marine des Galères. Les *lates* ſont des travèrſes, ſont des poutres qui ſoutiennent le pont, ou plutôt la couvèrte des galères.

LATTE. ſ. m. Nom propre d'un ancien village, ou bourg. *Latara*. Il eſt dans le Languedoc, à un mille de Montpelliér, ſur le Lac de Maguelone, qu'on appelle quelquefois pour cette raiſon le Lac de *Late*. MATY.

LATTER. v. act, Appliquer des lattes ſur des chevrons, ſur un pan de bois de charpente, attacher ſur un comble des lattes éſpacées de quatre pouces pour y accrocher la tuile, ou l'ardoiſe. *Aſſulas ſternere*. *Latter* à clairvoye, c'eſt mettre des lattes ſur un pan de bois, pour retenir les plâtras de panneaux, & le recouvrir de plâtre. *Latter* à lattes jointives, c'eſt clouër des lattes ſi près les unes des autres, qu'elles ſe touchent, ce qu'on appelle *lattis*, pour lambriſſer les cloiſons, plafonds, cintres, &c. DAVILÈR. Un mur de charpente qu'on a *latté* & enduit eſt éſtimé les trois quarts d'un mur de maçonnerie. Quand il eſt contre-*latté*, il vaut autant que le mur entiér.

LATTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Aſſulis ſtratus*.

LATTIS. ſ. m. Tèrme de Couvreur. Couvèrture de lattes. *Aſſulæ ſtratæ*. Faire un *lattis*. Voyez LATTER.

LAV.

LAVABO. ſ. m. Tèrme d'Égliſe, & d'Imagér. Carte qu'on met au côté droit de l'autel, où ſont écrites ces paroles, *lavabo manus*. Mètre le *lavabo* où il doit être.

Lavabo ſe dit auſſi de l'action des Prêtres qui ſe lâvent les mains, en diſant la Meſſe, & de la partie de la Meſſe où cette action ſe fait. La Meſſe en étoit au *lavabo* quand je ſuis arrivé. Il a fallu en entendre une autre.

LAVAGE. ſ. m. Eau ramaſſée qui lave. *Aquæ copia*, *eluvies*. Lorſque les égoûts ſont encombrez & qu'il pleut, il y a bientôt un grand *lavage* d'eau dans les ruës. Un ſeau d'eau répandu dans une chambre fait un grand *lavage*.

LAVAGE, eſt auſſi l'action de laver. *Lotura*, *lavatio*. On recommande aux Palfreniérs le *lavage* des piéds des chevaux. Les eaux graſſes ſont bonnes pour ce *lavage*.

LAVAGE, ſe dit hypèrboliquement des liqueurs trop claires, ou gâtées par un mêlange d'eau éxceſſif. *Dilutus liquor*. Quand on met trop d'eau dans du vin, dans du ſorbet, dans des ſyrops pour les délayer, ils ne ſont point eſtimez, ce n'eſt que du *lavage*. Le pot n'eſt pas aſſez bouilli, le potage ſera trop clair, ce ne ſera que du *lavage*.

LAVAGNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville qui a tître de Comté, & qui dépend de la maiſon de Fieſque. *Lavania*, *Lebonia*. Elle eſt de l'État de Génes, & ſituée ſur la côte du levant, à deux ou trois lieuës de Rapallo, à l'embouchure de la rivière de *Lavagna*, en Latin *Lavania*, & anciennement *Entella*. MATY.

LAVAL, ou LAVAL-GUION. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans le Maine, ſur la Mayenne, à quinze lieuës d'Angers, du côté du nord. *Laval* appartient aux Ducs de la Trimoüille, & eſt conſidérable par ſes Manufactures de toiles. MATY. La maiſon de *Laval* étoit une des plus anciennes & des plus conſidérables de France. On la faiſoit remonter juſqu'au IXe ſiécle, où Gui I. Baron de *Laval* vivoit ſous les enfans de Charlemagne.

LAVANDE. ſ. fém. Sorte de plante dont il y a pluſieurs éſpéces. *Pſeudonardum*, *lavandula*, *caſia*. La grande *lavande*, qu'on appelle auſſi *Aſpic*, ou *Nard*, pouſſe des tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, dures, ligneuſes, quarrées. Ses feuilles ſont oblongues, blanchâtres. Ses fleurs ſont en gueule, petites: elles naiſſent à la cime des tiges & des branches, diſpoſées comme par anneau, & en manière d'épi, de couleur bleuë, ou violette. Ses ſemences ſont menuës, oblongues, enfèrmées dans une capſule qui a ſèrvi de calice à la fleur. Toute la plante, & principalement la fleur, rend une ôdeur forte, aromatique, agréable. Elle eſt propre pour fortifier le cèrveau & les nèrfs, pour chaſſer les vents, pour éxciter les mois aux femmes. On ſe ſèrt des fleurs de la *lavande* pour faire une huile qu'on appelle *huile d'aſpic*. En Latin *lavandula latifolia*. C. BAUH. PIN. 216.

Ce mot vient de *lavare*, *laver*, & l'on a donné ce nom à la *lavande* ordinaire, parce qu'on l'employe dans les bains. *Lavendula*, *lavende*, eſt pris du Cèltique *lavend*. PEZRON.

LAVANDIÉR. ſ. m. Officiér du Roi, qui a ſoin de blanchir le linge. *Lotor regius*. Il y a dans la maiſon du Roi deux *Lavandiérs* du corps ſèrvans 6 mois châcun. Un *Lavandiér* de Pannеterie-Bouche. Un *Lavandiér* de Pannetiere; commun ordinaire. Deux *Lavandiérs* de cuiſine, bouche & commun.

LAVANDIÉR DES PHILOSOPHES. Nom que les ſages donnent à Jupitèr, lequel agit & régne durant l'opération appellée *lavement des Philoſophes*.

LAVANDIÈRE. ſ. f. Femme qui blanchit du linge, des toiles. *Lotrix*. Il y a grand nombre de *lavandières* à Charanton, à St. Clou. En ce ſens on dit plutôt *blanchiſſeuſe*. On ſe ſèrt du mot de *lavandière* quand on veut parler de celle qui lâve & qui aide à la blanchiſſeuſe.

Ce mot vient du Latin *labendria*, dont s'eſt ſèrvi Gellius. Du Cange dit auſſi qu'on a dit *lavandarius* & *lavander* dans la baſſe Latinité.

LAVANDIÈRE. ſ. f. Petit oiſeau qui fréquente le bord des rivières, & que l'on appelle plus ordinairement *bèrgeronnete*, ou *hochequeuë*, *Motacilla*. Ce petit oiſeau ſe plaît le long des eaux, & des rivières, il chèrche des mouches & des vèrmiceaux en ces lieux, il aime auſſi le bétail, à cauſe qu'il a quantité de mouches, qui voltigent pour l'ordinaire autour des troupeaux. Quelques Oiſeliérs ont obſèrvé que cet oiſeau nourrit le petit du Coucou, ce qui eſt très difficile à croire, parceque les coucous

ne faiſant jamais leurs œufs que dans les nids des autres oiſeaux ils ſont nourris & élevez par le père & la mère de ceux dans le nid deſquels ils ſont, & ne puis concevoir comment il pourroit être élevé dans celui d'un ſi petit oiſeau comme eſt la *Lavandière.*

Pour ce qui eſt de ſa forme & des couleurs de ſon panage, la *Lavandière* a la taille longue, elle a le ſommèt de la tête, le haut du col & la poitrine noire, ſon dôs eſt cendré, ſon bèc eſt longuèt, menu & noir, ſon goſiér eſt blanc par le dedans, ſon ventre eſt tout blanc, ſes aîles ſont bleuës, leſquelles ſont en prémiér lieu divèrſifiées, & ſont enſuite de blanc & de noir, auſſi bien que ſa queuë qui eſt plus longue que ſes aîles, ſes jambes & ſes piéds ſont bruns, & aſſez longs.

La fémelle a le ſommèt de la tête cendré, la gorge jaunâtre, pour le reſte il eſt ſemblable au mâle, les jeunes *Lavandières* juſqu'à ſix mois, à ce que raporte Bellon, ſont d'autre couleur que les vieilles d'un an qui ont mué.

La *Lavandière* eſt d'éſpéce différente de la Bèrgeronnette; car l'on prend quantité de Bèrgeronnettes durant le mois de Juillet & d'Août, & au contraire, en Septembre & Octobre l'on prend des *Lavandieres* & point de Bèrgeronnettes.

Bellon dit qu'il y a une autre éſpéce de *Lavandière* d'une taille plus petite que celle de laquelle nous venons de parler, qui n'eſt pas plus groſſe que la Bèrgeronnette. Elle ſemble être d'une éſpéce entre les deux, elle eſt dis-je ſemblable à la *Lavandière*, & pour cela il a eſtimé qu'elle fût d'éſpéce differente.

Au commencement de l'hivèr la *Lavandiere* a un joli chant, l'on ne peut la nourrir en cage, ni en volière, elle vit de mouches & de petits inſectes.

LAVANGE. ſ. fém. Amas de neiges qui ſe détache tout-à-coup des montagnes & des hauts rochérs, qui eſt fort dangereux pour ceux qui ſe trouvent dans les valées. *Nivis globus, moles.* Un petit peloton de neige qui roule le long d'une haute montagne groſſit tellement, qu'il forme une *lavange*. On les nomme ainſi en Dauphiné. Mais vèrs Briançon & Pignerol on les nomme *avalanges*, ou *avalanches*.

LAVANT. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Cèrcle d'Autriche. *Lavantus.* Elle a ſa ſource dans la Haute Stirie, travèrſe une partie de la Carinthie, & ſe décharge dans la Drâve, à Lavant-Mynd. La vallée de *Lavant*, que cette rivière baigne, eſt la plus fèrtile de la Carinthie. MATY.

LAVANT-MYND. ſ. m. ou LAVEMUND. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Lavant-munda. Lavanmunda, Lavantiortium.* Elle eſt dans la Carinthie, à l'embouchure du Levant dans la Drâve. Cette ville appartient à l'Archevêque de Saltzbourg, elle eſt ornée d'un château, & d'un Évêché, fondé l'an 1073. par les Archevêques de Saltzbourg, dont il eſt ſuffragant. MATY.

LAVARDIN. ſ. m. Nom propre d'un ancien château, qui a donné le nom aux Seigneurs de *Lavardin. Lavardenſe Caſtrum, & Lavarizium* dans Godefroy de Vendôme, L. III. Ép. 23. *Lavarzinenſe caſtrum* dans la vie de Hildebèrt Évêque du Mans, *Lavarceium* dans Odéricus Vitalis *L. X. Hiſtor. Lavardinum.* Il eſt près de Vendôme, ſur le bord du Loir, vis-à-vis de Montoire. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 264.

LAVARET. ſ. maſc. Poiſſon qui ſe trouve dans les lacs du Bourget & d'Algubellette en Savoye. *Lavaretus.* POMEY. C'eſt une éſpéce de ſaumon, ou de truite, à cauſe du dèrniér aîleron du dôs, qui eſt graſſet & rond comme aux ſaumons & aux truites: il eſt de la grandeur d'un piéd; il a le corps aplati, à peu-près comme le hareng, ou l'alôſe. Son corps eſt couvèrt d'écailles claires & argentées, depuis ſes oüies juſques à la queuë il lui déſcend une ligne prèſque droite: il a deux aîles près les oüies, autant au milieu du ventre, près de l'ânus, & une autre ſur le dôs aſſez grande, & la dèrnière qui eſt graſſe comme aux truites. La queuë finit en deux pointes noires par le bout. Il a de châque côté quatre oüies doubles; le cœur fait à angles, le foye ſans fiel: il n'a point de dents, la chair eſt blanche, molle, de bon goût, point gluante, d'un bon ſuc qui nourrit moyennement. Il fait ſes œufs en Autômne. *Rondelet, des poiſſons des lacs, ch. XV.*

LAVASSE. ſ. m. Pluye ſubite & impétueuſe. *Unda, pluvia, imber præcipitans, præceps, diluvies, colluvies.* Nous avons été ſurpris à la campagne par une *lavaſſe* d'eau qui nous à bien mouillez. Les *lavaſſes* font ſouvent déborder les petites rivières, & en font des torrens qui font bien du tort dans la campagne.

LAVAUR, ou LA VAUR, & ſelon quelques-uns L'AVOUR. ſ. m. Ville du Haut-Languedoc, ſituée ſur la rivière d'Agouſt, à ſix lieux de Toulouſe, du côté du levant. *Vaurium, Vaurum.* Cette ville eſt petite, mais agréable. Elle a un Évêché ſuffragant de Toulouſe. MATY. *Lavaur* en Lauragais au haut Languedoc étoit un ancien Monaſtère fondé au VIIe ſiécle par Saint Alain, ou Élan, Évêque, honoré le 25e de Novembre. En 1098. Iſarn, Évêque de Toulouſe, donna cette Égliſe nommée S. Élan, & ſituée dans ſon diocêſe, à Frotard Abbé de S. Pons de Tomièrs, pour la rétablir, parcequ'elle étoit détruite par négligence. On y établir un Prieuré dépendant de S. Pons, qui ſubſiſta juſqu'à l'an 1318. auquel Jean XXII. l'érigea en Évêché le 22e de Févriér, & lui donna pour prémiér Évêque Roger d'Armagnac. FLEURY, *hiſt. Eccleſ. L. XCII.* Voyez, auſſi Catel, hiſt. de Languedoc L. V. p. 1029. où il rapporte la ſuite des Évêques de *Lavaur.*

LAUBACH, ou LABACH. ſ. m. & en Italien LUBIANA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Cèrcle d'Autriche. *Labacum, Lubiana.* Elle eſt capitale de la Carniole, & ſituée ſur la rivière de *Laubach*, à deux lieuës au deſſus de ſon embouchure dans la Save. *Laubach* a un Évêché, ſuffragant autrefois d'Aquilée, & maintenant de Saltzbourg. On la prend communément pour l'ancienne *Amonia*, ou *Emonia*, ou *Emona*, cité de la Pannonie ſupérieure. MATY.

LAUBACH. ſ. m. *Klein Laubach*, c'eſt-à-dire, le petit *Laubach*. Petite ville de la Carniole, ſituée ſur la rivière de *Laubach*, à deux ou trois lieuës au deſſus de la Grande Laubach. *Labacum parvum.* Cette ville, & même la rivière ſur laquelle elle eſt, ont été appellez par les Anciens *Nauportus.* MATY.

LAUBACH, *Ober Laubach*, c'eſt-à-dire, le Haut *Laubach. Labacum Superius.* C'eſt un Bourg de la Carniole, ſitué ſur la rivière de *Laubach*, près de ſa ſource, & du Comté de Gorice. MATY.

LAUBACH, eſt encore le nom d'un bon Bourg du Comté de Solms, en Wétéravie. *Laubacum.* Il eſt aux confins du Comté de Nida, & du Landgraviat de Heſſe, à trois lieuës de la ville de Gieſſen. MATY.

LAUBAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Luſace. *Lauba.* Elle eſt aux confins de la Siléſie, ſur la rivière de Queiſſet, à quatre lieuës de Gorlitz du côté du levant. MATY.

LAUBEN. Voyez LEUBEN.

LAUDA. ſ. f. Nom propre d'un bon Bourg avec un château. *Lauda, Laudum*, anciennement *Laus Pompeia.* Il eſt dans l'Évêché de Wurtzburg, en Franconie, ſur le Taubèr, à deux lieuës au deſſous de Marienthal. MATY.

LAUDANUM. ſ. m. C'eſt le nom que les Chymiſtes ont donné à l'extrait d'opium, à cauſe de ſes excellentes qualitez, comme qui diroit *laudandum*, de *laudare, louer.* Pluſieurs y ajoûtent les coraux, les pèrles, la thériaque, l'extrait de ſaffran. Le *laudanum* eſt un reméde admirable, quoiqu'en diſe M. Patin; il provoque le ſommeil, il appaiſe les douleurs, il arrête les crachemens de ſang; les flux des menſtruës, & des hémorroïdes; il eſt auſſi très-bon pour toutes ſortes de fluxions violentes.

LAUDE. Tèrme de Coutumes, droit de vendition qui ſe léve dans les foires ſur les marchandiſes. Droit qui ſe léve ſur les habitans de quelques lieux du Bèrry. *Lauda.* Sur châcun deſdits habitans non ayans bœufs 2. den. tourn. & s'appelle ledit droit, le droit de *laude, lerda*, dans la baſſe Latinité. On peut auſſi appeller *laude*, auſſi bien que *louange*, une éſpéce de prières de l'Office Moſarabique appellée en Latin *laus*, & en Éſpagnol *lauda.* Une *laude* eſt compôſée de pluſieurs vèrſets qui ſe répétent, & reſſemblent en quelque ſorte aux prières qu'on dit dans le rit Romain les jours de férie d'Avent & de Carême. On récite une *laude* châque jour dans l'Office Moſarabique à Laudes, & à châcune des petites heures.

LAUDEN. Voyez LOTHIANE.

LAUDER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Écoſſe méridionale. *Lodera.* Elle eſt à huit ou neuf lieuës de Barwick, du côté du couchant, & capitale de la Laudèrbale, qui eſt une petite province, environnée par la Lothiane, la Marche, la Twédale, & la Tivédale, dans laquelle quelques cartes la renfèrment. MATY.

LAUDES. ſ. f. pl. La ſeconde partie de l'Office ordinaire du Bréviaire, qui ſe dit après Matines. *Laudes.* C'étoit autrefois la fin de l'Office de la nuit. Les *Laudes* ſont principalement compôſées de Pſeaumes, de Cantiques, & d'un Hymne. L'Office des morts finit à *Laudes.* Caſſien dans ſon ouvrage *De Nocturnis Orationibus L. III. C.* 10. fait entendre que les anciens Anachorètes d'Égypte chantoient la nuit les mêmes Pſeaumes que nous récitons à *Laudes.*

Dans l'Ordre de Cluni le mot de *laudes* eſt ſynonyme de celui de *matines. Laudes, ſeu matutini. Stat. cap. gen. an.* 1717. anciennement on appelloit les *laudes*, l'office du matin, ou Matines; & ce que nous appellons aujourd'hui Matines s'appelloit nocturne, ou office de la nuit: les *laudes* s'appelloient Matines, parce qu'on les diſoit le matin. Les anciens Moines qui ſuivent la régle de ſaint Benoît ont ſeparé les *Laudes* des Matines, ce qui a donné occaſion à differens Auteurs de traiter une queſtion aſſez inutile, c'eſt à ſçavoir ſi l'office divin eſt compôſé de huit parties, ou heures differentes, ou de ſept ſeulement, mais

il importe peu combien on compte d'heures, pourveu qu'on diſe dans le tems marqué celles que la coutume & l'Égliſe preſcrivent. Dans l'Égliſe Romaine on ne compte que ſept heures dans l'office divin, parce qu'on joint les *Laudes* aux Matines, les anciens Moines les ont ſéparées pour ſe conformer davantage au texte du pſeaume, qui porte que David ſe levoit la nuit pour loüer Dieu, & qu'il le loüoit ſept fois le jour. Il y a dans les *Laudes* de l'office Moſarabique une chôſe ſingulière, c'eſt qu'on n'y récite jamais le cantique *Benedictus*, excepté le jour de ſaint Jean Baptiſte. La Régle de S. Céſaire pour des Religieuſes porte §. 11. En tout tems après *Laudes* qu'elles liſent juſqu'à huit heures du matin, & enſuite que chacune faſſe ſon ouvrage. Quand il y a une morte, quelques ſœurs en petit nombre la veilleront juſqu'à minuit, & on lira de l'Apôtre. Paſſé minuit celles qui auront veillé ſe repoſeront juſqu'à *Laudes*.

Ce nom de *Laudes* vient de ce que les pſeaumes qui compôſent cette partie de l'office divin contiennent des loüanges de Dieu. Voyez le mot de *Bréviaire*, où la forme des *Laudes* ſelon les différens rits eſt rapportée.

LAUDICK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Grande Pologne. *Laudicum.* Elle eſt ſur la rivière de Warta, dans le Palatinat de Kaliſk, à douze lieuës de la ville de ce nom, du côté du nord. MATY.

LAUDIESA, LAUDICK, LAUDICKIA. Voyez LAODICÉE.

LAVÉDAN. ſ. m. Nom propre de contrée. *Levitania.* C'eſt une des deux parties du Bigorre, elle a titre de Vicomté. *Levitanenſis Comitatus.* Sa capitale eſt Lourde. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 84.

LAVÉDAN, ſe dit auſſi des chôſes qui appartiennent à ce païs. *Levidanus.*

LAVÉDAN, eſt une éſpece de cheval qui a pris ſon nom du Comté de *Lavédan* en Gaſcogne, où l'on nourrit de fort bons chevaux. Les *Lavédans*, ou les chevaux *Lavédans*, étoient autrefois célébres par leur viteſſe, & leur facilité à faire les voltes, même en courant.

LAVELLO. Voyez LAVIELLO.

LAVEMAIN. ſ. m. Petit réſervoir d'eau fait de pièrre, ou de plomb, avec robinets, pour diſtribuer l'eau, & qui ſert à laver les mains à l'entrée d'une ſacriſtie, ou d'un réfectoire. *Malluvium, labrum, guttus.* Il y a à hauteur d'appui au deſſous du *lavemain* un baſſin de pièrre quarré long pour recevoir l'eau.

LAVEMENT. ſ. m. Action par laquelle on lâve. *Lavatio, lotura, ablutio.* Le *lavement* des pieds étoit une civilité ordinaire chez les Juifs, qu'ils faiſoient à leurs hôtes en arrivant. La Céne eſt une Cérémonie où le Roi lâve les pieds à de petits garçons, en commémoration du *lavement* des pieds que Nôtre Seigneur fit à ſes Apôtres. Le *lavement* des mains du Prêtre ſignifie la pénitence des fautes quotidiennes de nôtre infirmité. S. CYR. Le *lavement* des doigts du Prêtre, ſe dit plus ordinairement que le *lavement* des mains. PORT-R. Le *lavement* de la tête cauſe des fluxions. Celui des mains doit être fréquent pour la ſanté & la propreté. On fait auſſi le Jeudi Saint la cérémonie du *lavement* des Autèls, que le peuple vient enſuite baiſer.

Arnobe *adv. Gentes L. VII.* parle d'une fête des Anciens qu'on appelloit le *Lavement* de la Mère des Dieux. *Lavatio Matris Deum.* Cette fête ſe celebroit le 4e des Calendes d'Avril, c'eſt-à-dire, le 30e de Mars.

LAVEMENT, eſt auſſi un remède qu'on prend par le fondement. *Clyſterium, clyſter.* Il eſt compôſé de décoction d'hèrbes laxatives, comme mauves, guimauves, pariétaires, violiérs de Mars, & autres qu'on appelle *hèrbes à lavement.* On diſſout d'ordinaire dans cette décoction du Catholicum, du miel, du ſucre rouge, ou quelque autre chôſe, ſuivant l'intention qu'on a. On en fait auſſi avec du lait & de l'eau ſimple, pour rafraîchir, pour lâcher le ventre. Beaucoup de gens en prennent par délicateſſe pour ſe conſerver le teint frais, & le ventre libre. En Médecine on l'appelle *clyſtère.* Les Médecins Chinois ne connoiſſent l'uſage du *lavement* que depuis qu'ils ont eû communication avec les Médecins de Macao. Ils ne déſapprouvent pas ce remède, mais ils le nomment le remède des Barbâres. P. LE COMTE.

LAVEMENT DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Opération par laquelle lorſque la noirceur s'eſt épaiſſie, l'humide en s'élevant circule, & retombe ſur la matière noire, ce qui ſe fait tant de fois que la matière de noire devient blanche.

LAVER. v. act. Néttoyer quelque chôſe avec de l'eau. *Lavare, abluere.* La Police oblige les Bouchérs à bien *laver* leurs échaudoirs, pour les tenir propres & nèts. Il y a pluſieurs villes où on *lâve* les ruës avec de l'eau qu'on éleve par des machines. On *lâve* la ſalade avec de l'eau. Dans les bonnes cuiſines on a ſoin de mettre une grande pièrre à *laver.* La coutume de ſe *laver* les mains eſt très-ancienne; elle étoit même beaucoup plus commune autrefois qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. On ſe *lavoit* les mains avant que de ſe mettre à la prière, avant que de s'approcher de la ſainte communion, les Prêtres ſe les *lavoient* avant la conſécration, comme on le fait encore à préſent. On ſe *lavoit* encore avant la lecture de l'Écriture ſainte. Hé, hé, direz vous, il a fait auparavant une longue & ſérieuſe pénitence; il a été deux ans à bêcher le jardin, à faucher les prez, à *laver* les vaiſſelles. Voilà ce qui l'a rendu digne de la doctrine de S. Auguſtin. RACINE.

LAVER LA LÉSCIVE, ſe dit de la dèrnière fois qu'on met & qu'on trempe le linge dans l'eau pour en ôter les ſels qui y ſont demeurez pendant qu'elle a coulé. Aujourd'hui la blanchiſſeuſe eſſange ſon linge, demain elle coule la léſcive, après-demain elle la *lave.*

LAVER, ſe dit auſſi de ce qu'on nettoye avec d'autres liqueurs. *Eluere.* On *lave* une playe, on la baſſine avec du vin & de l'huile. On *lâve* le viſage avec de l'eau de vie, avec de l'eau de ſavon, quand on a fait ſa barbe. On ſe *lave* les mains avec de la pâte, les pieds avec des hèrbes fines. On *lave* le papier avec de l'eau d'alun pour empêcher qu'il ne boive.

LAVER, ſe dit abſolument du lavement des mains qu'on fait en entrant à tâble. Voulez-vous venir *laver?* Les Électeurs ne veulent *laver* qu'avec les Princes.

LAVER les vèrres, un vèrre bien *lavé*, prenez ſoin de bien *laver* les vèrres avant que de vèrſer à boire.

LAVER, ſe dit auſſi des mèrs & des rivières qui joignent une ville, une Province, qui l'arroſent de leurs eaux. *Alluere.* La mèr *lâve* les murs de Conſtantinople, le Penée *lâve* les campagnes de la Theſſalie.

LAVER, en tèrmes de Peinture, ſe dit en parlant des couleurs qu'on étend & qu'on couche ſur un deſſein avec le pinceau, à la différence de celles qu'on applique en pointillant, comme on fait en miniature. *Colores effundere.* On dit auſſi, que des couleurs ſont bien *lavées*, quand les nuances qui ſont les ombres ſont douces, & paſſent inſenſiblement d'une couleur à l'autre. On dit auſſi, qu'on *lâve* un tableau, quand on le décraſſe pour lui rendre ſa première couleur, par un ſecrèt qu'ont quelques Artiſtes.

LAVER, ſe dit auſſi en tèrmes de Peinture, ou de deſſein, lorſque ſur un deſſein paſſé à l'encre, on couche avec un pinceau une couleur d'encre de la Chine, ou de biſtre à l'eau, pour le faire paroître le plus au naturel qu'il eſt poſſible, par les ombres des ſaillies & des bayes, & par l'imitation des matières dont l'ouvrage doit être conſtruit. Ainſi on *lâve* d'un rouge tendre pour contrefaire la brique & la tuile, d'un bleu d'Inde clair pour l'eau & l'ardoiſe; de vèrd pour les arbres & gâzons; de ſafran ou de graine d'Avignon pour l'or & le bronze; & de divèrſes couleurs pour feindre les marbres. Ces *lavis* ſe font par teintes égales ou adoucies ſur les jours avec de l'eau claire, & fortifiées de couleurs plus chargées dans les ombres. On met de l'eau de gomme dans quelques couleurs, comme dans le rouge & le bleu, & on *lâve* auſſi ſur le trait au crayon. DAVILER.

LAVER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Arroſer, effacer. *Delere, abluere, rigare, abolere.* Une vraye pénitente doit *laver* ſon ſein de ſes pleurs. La Magdelaine *lave* les piéds du Seigneur de ſes larmes. Rodrigue dit dans le Cid, en parlant d'un ſoufflet;

Ce n'eſt que dans le ſang qu'on lâve *un tel outrage.*

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt bien *lavé* d'un crime, d'une occaſion, d'un reproche; pour dire, qu'il s'en eſt purgé, qu'il a prouvé qu'il en étoit innocent. L'ingratitude eſt un vice ſi bas que rien ne peut *laver* d'une tache ſi infâme. BELL. On dit auſſi baſſement qu'on a bien *lavé* la tête à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a fait ſouffrir quelque confuſion, quelque correction, par des reproches, ou des réprimendes.

LAVER, en tèrmes de Charpenterie, ſignifie, Ôter une dôſe de chaque côté d'une poutre, pour la mettre à vive arrête. C'eſt ôter avec la beſaigue tous les traits de ſcie & rencontres d'une piéce de bois de ſciage, pour la dreſſer, & l'aviver. DAVILER. *Laver* une poutre. FÉL.

LAVER, eſt auſſi un tèrme de Chymie. C'eſt ôter par le moyen de l'eau les impuretez groſſières de quelque mixte. GLAS.

LAVER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A *laver* la tête d'un âne on n'y pèrd que la léſſive; pour dire, qu'il eſt inutile de faire des leçons à celui qui n'eſt pas capable d'en profiter. On dit en Latin dans le même ſens, *lavare æthiopem.* On dit auſſi, qu'on

qu'on

qu'on ſe *lave* les mains d'une affaire, quand on tâche de ſe mettre à couvert des reproches que ſon mauvais ſuccès pourroit attirer, par alluſion à la même cérémonie que fit Pilate, quand on le preſſa de condamner Nôtre Seigneur.

Femmes, ſi cette hiſtoriette,
Irrite vos cœurs inhumains,
C'eſt un Eſpagnol qui l'a faite;
Pour moi je m'en lâve les mains. Sénecé.

LAVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Lotus, lavatus.* On dit provèrbialement d'une maiſon dont la cuiſine eſt en déſordre, il n'y a ni pot au feu, ni écuelles *lavées.* Une barbe bien *lavée* eſt à demi faite.

LAVÈRNE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Anciens Romains. *Lavernia.* C'étoit la Déeſſe des larrons, qui étoient ſous ſa protection. Il ſemble à lire Horace L. I. Ép. XVI. v. 60. & ſuivans que *Lavèrne* fut auſſi la Déeſſe de l'hypocriſie. *Lavèrne*, lui dit-il, donnez moi l'art de tromper, & de paroître juſte, ſaint, innocent; répandez les ténèbres & l'obſcurité ſur mes crimes & ſur mes tromperies. L'image de *Lavèrne* étoit une tête ſans corps. Elle avoit à Rome un bois ſacré, & elle donnoit ſon nom à la porte voiſine qu'on appelloit *Lavernalis porta.* Son temple s'appelloit *Lavernium.* Les ſacrifices & les prières qu'on lui offroit ſe faiſoient en grand ſilence. Voyez Voſſius *De Idolol. L. VIII. C. 17.*

Feſtus dérive ce nom de *lavernio*, laver, parce que les voleurs ſe nommoient ainſi: d'autres de *levare*, parce que Pétrône les appelle *levatores.* D'autres de λαϐεῖν, *prendre*, & d'autres de λάφυρα, *dépouilles, butin*; étymologies qui conviennent toutes au nom de la Déeſſe des voleurs.

LAVETON. ſ. m. C'eſt la groſſe laine qui demeure dans les moulins où on foule les draps, la groſſe bourre qui en ſort par la foulure: c'eſt dont on fait les mauvais matelats. Le *laveton* eſt toûjours gris, & ſort d'une étoffe groſſière, comme le bureau, & la bourlaniſſe eſt ce qui ſort d'une étoffe fine. Il eſt défendu aux Tapiſſiérs de faire des matelats où il y ait de la laine ſur les bords, & du *laveton* au milieu.

LAVETTE. ſ. f. Petit torchon qui ſert à laver les écuelles dans de l'eau chaude.

LAVEUR. ſ. m. Celui qui lâve. *Lotor.* Un *laveur* de livres, de gands. Les Mégiſſiérs ont des *laveurs* de toiſons.

LAVURE. ſ. f. Eau qui a ſervi à laver la vaiſſelle. *Colluvies immunda, elutia.* La *lavûre* d'écuelles eſt bonne à laver les piéds des chevaux.

On dit auſſi, la *lavûre* d'un livre qu'on relie & qu'on lâve. *Lavure* de gands, qu'on lave avec cèrtaine matière préparée.

Lavure d'Orfévre eſt celle que font les Monnoyeurs, & les Orfévres avec du vif argent, & de l'eau pour retirer les menuës poudres d'or & d'argent qui ſont tombées dans les cendres, ou dans les ordures. Voyez dans Boizard Traité des Monnoyes P. I. C. 23. la manière dont ſe font ces *lavûres*, & les circonſtances qu'il y faut obſèrver.

Moulin aux *lavûres.* C'eſt un cuviér, au fond duquel il y a un moulin de fèr de fonte, dont le fonds eſt convéxe, & une manière de meule au deſſus, en forme de croix, de pareil métal, dont le deſſus eſt concâve, que l'on tourne avec une manivelle renvèrſée. Boizard, *P. I. C.* 23.

On appelle Tèrres de *lavûres* toutes les matières que l'on lâve, c'eſt-à-dire, les loupes & les creuſèts de tèrre, dont on s'eſt ſervi à la fonte, pilez & réduits en poudre avec les cendres & les balieures que l'on ramaſſe dans les lieux où ſe ſont faits les travaux des monnoyes; tout cela mêlé enſemble s'appelle, *Tèrres de lavûres.* Boizard, *P. I. C.* 23. On appelle vieilles tèrres de *lavûres*, celles qu'on abandonne, parce qu'on n'éſpère pas y trouver quelque chôſe de plus qu'il n'en faut pour payer les journées des ouvriérs qui font les *lavûres. Boizard, Ib.*

Les Fondeurs appellent auſſi *lavûre*, le métal qu'ils retirent des cendrures, alleſures, & ſcieures tombées dans les fonderies.

LAVEUSE D'ÉCUELLES. Celle qui lâve, qui écure la vaiſſelle. *Lotrix culinaria.* C'eſt une *laveuſe d'écuelles.*

LAUFFEN. ſ. maſc. Nom propre de pluſieurs villes en Allemagne. *Lauffa.*

Lauffen dans l'Archevêché de Saltzbourg, ſur le Saltzach, entre Saltzbourg & Burthauſen.

Lauffen, ou *Lauff* en Franconie ſur le Pregnitz, dans le tèrritoire de Nuremberg, à quatre lieuës à la ville de ce nom.

Lauffen en Suiſſe, dans le Canton de Zurich, près du Rhin, au midi de Schaffouſe.

Lauffen en Soüabe, dans le Duché de Wurtenbèrg, ſur le Néckre; à deux lieuës au deſſus d'Hailbron. Maty.

LAUFFENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un ville de la Soüabe. *Lauffenburgum.* Elle eſt une des quatre qu'on appelle Foreſtières, & qui appartiennent à la Maiſon d'Autriche. Cette ville eſt à ſix lieuës de Bâle, ſur le Rhin, qui la coupe en deux, & elle eſt aſſez bien fortifiée. Le Duc Bèrnard de Weimar la prit l'an 1638. Maty.

LAUGINGEN, ou *Lawingen.* ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec citadelle & Univèrſité. *Launginga, Lavinga.* Elle eſt du Cèrcle de Bavière, & ſituée ſur le Danube, entre Ulm & Donawert, à ſept lieuës de la prémière & à huit de la dèrnière. Cette ville a été Impériale. Elle dépend maintenant du Duc de Neubourg. Maty.

LAVICAN, ANE. adj. Qui ſe dit d'un grand chemin d'Italie, & d'une porte de l'ancienne Rome. *Lavicanus, a.* Il y a deux chemins, le chemin *Lavican*, *Via Lavicana*, & le chemin de Præneſte, *Via Praneſtina*, qui ſortent de la porte à laquelle les anciens Auteurs ont donné tantôt un de ces noms, & tantôt l'autre. Cette porte eſt celle qui eſt aujourd'hui entre la porte S. Jean & celle de S. Laurent, & s'appelle *Porta maggiore.* Le chemin *Lavican* conduit à Valmotone, que pluſieurs tiennent être l'ancien *Labicum*, de qui ce chemin prit ſon nom. La Porte *Lavicane* eſt du côté de l'orient.

LAVIELLO, ou LAVELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Labellum, Lavellum.* Elle eſt dans la Baſilicate, aux confins de la Capitanate, & à ſix lieuës de Cirenza. *Laviello* eſt un Évêché ſuffragant de Bari. Maty. Il y a à *Lavello* beaucoup de reſtes d'Antiquitez. *Lavello* eſt à une lieuë de l'Offanto, que les anciens appellent *Aufidus*, entre Melfi à l'occident & Minorbino à l'orient.

LAVINIA, *Civita Lavinia.* Nom propre d'un bourg de la Campagne de Rome, en Italie. *Lanuvium.* Il eſt entre Vélitri & Ardea. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Lanuvium*, d'autres pour l'ancien *Lavinium*, & quelques-uns confondent ces deux villes en une. D'autres placent *Lanuvium* à Judovina, à 16 milles de Rome, ſur la voye Appie. Holſténius croit que *Lanuvium* étoit ſur une hauteur, & que c'eſt celle qu'on nomme aujourd'hui *Monte di Levano.*

LAVINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière, remarquable, parceque ce fut ſur ſes bords qu'Octavius, Marc Antoine, & Lépidus, formèrent leur Triumvirat. *Labinius.* Elle coule dans le Bolonois, en Italie, environ à trois lieuës de la ville de Boulogne, vèrs le couchant. Maty.

LAVIS. Tèrme de Déſſinateur, qui ſe dit des adouciſſemens qui ſe font ſur des deſſeins faits avec la plume, ou le crayon, en y appliquant de la ſanguine, de la ſuye détrempée, de l'encre de la Chine, & autres ſortes de couleurs ſimples détrempées avec de l'eau, qu'ils appellent *lavis.* Voyez Laver.

LAVIZARO. *Borgo Lavizaro*, en Latin *Laviſarum*, autrefois, *Forum Lebuorum*, ou *Libicorum.* C'étoit anciennement une petite ville des Inſubres, en la Gaule Ciſalpine, maintenant ce n'eſt qu'un village du Duché de Milan, ſitué ſur la Gogna, dans le Novarois, à deux lieuës de Novare, vèrs le midi. Maty.

LAUMELLINA. ſ. f. Nom propre d'une contrée, ou province du Duché de Milan, en Italie. *Laumellina.* Elle eſt entre Pavie, & Caſal, le long du Pô, qui la ſépare en deux parties, dont la ſeptentrionale eſt beaucoup plus grande que l'autre. Mortare & Valence en ſont les villes principales, l'ancienne *Laumellum* qui lui a donné le nom, eſt aujourd'hui le village de Lumello, ſitué ſur la Gogna, entre Valence & Vigevano. Maty.

LAUMER. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Launomarus.* Saint *Laumèr*, ou *Lômer*, Abbé, né de parens peu relevez ſelon le monde, mais bons Chrétiens, dans un village du Diocéſe de Chartres, appellé La Neuville Lamar, ſous le régne des enfans de Clovis I. paſſa les prémières années de ſa vie à conduire les moutons de ſon père. Baillet. Voyez Bollandus au 19e de Janv. Chaſtelain au même jour.

De *Launomarus*, on a fait *Launomar*, *Launomèr*, *Launemèr*, *Laumèr.* Dom Mabillon, qui a donné la vie de S. *Laumèr* ſur un manuſcrit de Cîteaux, dit que ce fut à Neuville-Lamar qu'il naquit; qu'on y a bâti une chapelle en ſon honneur, & que ce lieu eſt à quatre lieuës de Chartres. Ne faudroit-il point écrire Neuville la Mare? & ne ſeroit-ce point ce ſurnom de *la Mare* qu'on auroit cru dérivé de *Launomarus*, qui auroit fait prendre ce lieu pour celui de ſa naiſſance? Chastelain.

LAUNY. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Cèrcle de Satz en Bohême. *Launa.* Il eſt ſur la rivière d'Égèr, à cinq ou ſix lieuës de Letomeritz, vèrs le couchant méridional. Maty.

LAVOIR. ſ. m. Réſèrvoir d'eau deſtiné pour y laver le linge, auprès d'une ſource, ou d'un ruiſſeau. *Lavacrum, lavatina.* Ce village a un *lavoir* beau & commode.

Lavoir, ſe dit auſſi d'un lieu préparé pour laver les mains des Religieux dans un Monaſtère. *Lavatorium. Piſcina.* C'eſt d'ordinaire un grand baſſin de pièrre où tombe l'eau de pluſieurs ro-

binèts, qui eſt ſitué près du Réfectoir. On dit plus ordinairement *Lavemain*, que *lavoir* en ce ſens.

Lavoir de cuiſine, eſt le lieu où on lâve la vaiſſelle. *Lavatina, culinaria, lavacrum.*

Lavoir, ſe dit auſſi en parlant des lieux qu'on voit chez les Indiens & les Mahométans, proche de leurs Pagodes & de leurs Moſquées, où ils ſe lâvent le corps, ou les principaux membres, avant que d'y entrer, par une cérémonie de Religion. *Balineum, balneum, piſcina.*

Lavoir, ou *Lavadero.* Tèrme de Relation. Endroit où l'on tire de l'or par le lavage, au Chili & au Pérou. *Lavaurum, auri Lavatorium.* Voici comment M. Fréziér décrit les *Lavoirs* du Chili. On creuſe au fond des coulées dans les angles rentrans qui ſe forment par ſucceſſion de tems, où l'on juge par cèrtaines marques qu'il peut y avoir de l'or; car il n'en paroit point à l'œil dans les tèrres où il eſt. Pour faciliter cette excavation, on y fait couler un ruiſſeau, & pendant qu'il coule on remuë la tèrre, afin que le courant la délaye & l'entraîne plus facilement. Enfin, quand on eſt arrivé au banc de tèrre où eſt l'or, on détourne le ruiſſeau, pour creuſer à force de bras; c'eſt cette tèrre qu'on porte ſur des mulèts dans un petit baſſin fait par ſon plan comme un ſoufflet de forge, dans lequel on fait couler avec rapidité un petit ruiſſeau pour la délayer; & afin qu'il détrempe mieux, & détache l'or qui eſt mêlé parmi, on la remuë ſans ceſſe avec un crochèt de fer, qui ſert auſſi à ramaſſer les pierres, qu'on jette hors du baſſin avec les mains; cette précaution eſt néceſſaire pour qu'elle n'arrête pas le cours de l'eau qui doit tout entraîner, excepté l'or, que ſa grande peſanteur précipite au fond du baſſin parmi un ſable noir fin, où il n'eſt guère moins caché que dans la tèrre, s'il n'y a de grôs grains, du moins comme une lentille, il s'en trouve ſouvent de plus grôs, & dans quelques *lavoirs* on en a tiré de trois marcs. Je ne doute pas néanmoins que par ce canal, il ne s'écoule hors du baſſin beaucoup de petites particules d'or, à quoi l'on pourroit facilement remédier. Bien des gens racontent des *Lavaderos* d'Andacoll, auprès de Coquimbo, qu'après pluſieurs années on trouve encore de l'or dans la tèrre qui avoit été lavée. Ces *lavoirs* ſont très fréquens dans le Chili.

Il y a des *lavoirs* très-abondans où l'on a trouvé des *pepitas*, ou grains d'or vièrge, d'une grandeur prodigieuſe; entre autres deux, dont un qui peſoit 64 marcs & quelques onces, fut acheté par le Comte de la Monclõa, Vicéroi du Pérou, pour en faire un préſent au Roi d'Eſpagne, l'autre eſt tombé entre les mains de D. Juan de Mur en 1710. pendant qu'il étoit Corrégidor d'Arica. Celui-ci eſt fait comme un cœur de bœuf en petit, & pèſe 45 marcs, de trois alois différens, autant que je m'en puis ſouvenir, de 11, 18, & 21 carats, ce qui eſt remarquable dans une même maſſe. Fréziér, *p.* 151.

A 9 ou 10 lieuës vèrs l'Eſt de Coquimbo ſont les *lavoirs* d'Andacoll, dont l'or eſt de 23 carats. On y travaille toujours avec beaucoup de profit, quand l'eau ne manque pas. Les habitans aſſurent que la tèrre eſt *creadice* (créatrice) c'eſt-à-dire, que l'or s'y forme continuellement, parceque après avoir été lavée, quelques 60 ou 80 ans après on trouve preſqu'autant d'or qu'auparavant. Fréziér, *p.* 121.

LAVONA. ſ. f. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'Amaſie, en Natolie. *Lavona.* Elle eſt ſur la mèr noire, entre Chiriſonda & Pormon. On prend ce lieu pour l'ancienne *Hermonaſſa*, qui étoit en Capadoce. Maty.

LAURA. ſ. Nom propre d'un bourg de l'Alentéjo, en Portugal. *Laura.* Il eſt ſur la petite rivière de *Laura*, à huit lieuës d'Ébora, vèrs le couchant ſeptentrional. Quelques Géographes prennent *Laura* pour l'*Arcobriga*, ou *Arcobrica* de l'ancienne Luſitanie, que d'autres mettent à Arcos de Éſtramadura, ou De Val de Vez, qui eſt un village de l'Éſtramadure de Portugal. Maty.

LAURAGUÈS, ou LAURAGUAIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée, avec titre de Comté. *Lauracius Ager*, *Lauracenſis*, ou *Lauriacenſis ager.* Elle eſt dans le Haut-Languedoc, entre Toulouſe, Carcaſſonne, & Caſtres. On la diviſe en haut & bas *Lauragais.* Caſtelnaudary eſt le principal lieu du prémiér, & Lavaur du dèrniér. Maty. Lavaur en *Lauragais* au haut Languedoc. Fleury. Papirius Maſſon dit que c'eſt S. Papoul, qui eſt capitale du *Lauraguès.*

L'an 1477. par Lettres Patentes du mois de Janviér, le Roi (Loüis XI.) érigea en Comté le païs de *Lauraguès*, qui étoit de l'ancien Toulouſain; & en inveſtit Bèrtrand II. de la Tour, Comte d'Auvèrgne & de Boulogne, en contréchange de la ville de Boulogne, que ce Seigneur céda au Roi. La Faille, *Annal. de Toulouſe p.* 248.

Ce païs a pris ſon nom de Lauriac, lieu du *Lauraguès*, quelques-uns veulent qu'on diſe Auriac, *Auriacum*, & *Auraguès*, *Auriacenſis pagus*, ou avec l'article l'*Auragès.* Il y a apparence en effet que c'eſt en joignant l'article à ce mot qu'on en a fait *Lauraguès.* Voyez *Valeſ. Not. Gall. p.* 265.

LAURE. ſ. f. *Laura.* Lieu où demeuroient anciennement des Moines. Une *Laure* différoit d'un Monaſtère. Les Monaſtères étoient ſemblables à ceux que nous voyons encore aujourd'hui parmi nous. C'étoient de grands bâtimens compôſez de lieux deſtinez aux différentes aſſemblées de la Communauté, & de cellules, ou chambres, que les Moines occupoient, châcun ayant la ſienne particulière. Les *Laures* étoient des éſpéces de villages, dont chàque maiſon ſéparée étoit habitée par un ou deux Moines au plus. Ainſi l'on pourroit dire que les maiſons des Chartreux nous repréſentent en quelque ſorte les anciennes *Laures*; & celles des autres Moines ſont de vrais Monaſtères. La *Laure* de S. Sabas eſt fameuſe dans le Ve ſiécle. La prémière de ces *Laures* fut fondée par un ſaint *Chariton*, que les uns diſent avoir été martyriſé ſous l'Empereur Aurélien, & que les autres ſoutiennent être un autre Chariton, qui ne fonda ſa *Laure* à ſix mille de Jéruſalem qu'après que S. Hilarion eut introduit la vie monaſtique dans la Paleſtine. Voyez Tillemont hiſt. des Emp. T. III. p. 718. & hiſt. Eccl. T. IV. p. 684. & le P. Hélyot. hiſt. des Ordres Relig. T. I. C. XVI. Ce prémiér fondateur des *Laures* fut imité dans le Ve ſiécle par S. Euthyme le Grand, qui bâtit auſſi une *Laure* à 4 ou 5 lieuës de Jéruſalem. La *Laure* de S. Sabas fut enſuite fort renommée. Il y avoit deux *Laures* dites de S. Sabas, la vieille & la nouvelle. Voyez les Notes du P. Le Quien ſur la vie de S. Jean Damaſcène P. IX. not. 1.

Ce nom ne ſe dit que des anciens Monaſtères d'Orient & d'Égypte, on ne le dit point des Monaſtères d'Occident. L'hiſtoire Lauſiaque, ou des *Laures*, *Hiſtoria Lauſiaca*, eſt l'Hiſtoire des Saints Pères qui demeuroient dans les *Laures*, elle a été écrite par Palladius, Évêque d'Hélénopolis, qui l'adreſſa à Lauſus, Maître de la Chambre ſacrée de l'Empereur Théodôſe le jeune.

Il y en a qui diſtinguent entre *Laure* & Monaſtère. Quaréſimo prétend qu'une *Laure* eſt un Monaſtère où il y a plus de mille Moines, mais outre qu'il eſt difficile d'en aſſembler tant dans un même lieu ſans qu'il y ait de la confuſion, même entre des pèrſonnes ſages & vèrtueuſes, nous ſçavons qu'il n'y avoit pas plus de ſoixante & dix Anachorétes dans la *Laure* de ſaint Géraſin; & qu'en cèrtains tems il n'y en a pas eû davantage dans celle de ſaint Sabas, quoiqu'en d'autres tems il y en ait eû plus de mille dans celle-ci. D'autres croyent avec aſſez de vraiſemblance qu'une *Laure* eſt un Monaſtère dont les cellules ſont entièrement ſéparées, non ſeulement comme le ſont celles des Chartreux, leſquelles ſont jointes par un cloître commun, mais comme elles étoient au Monaſtère de Chartreuſe dans les commencemens de l'Ordre, entièrement ſéparées, & éparſes çà & là. Les Moines des anciennes *Laures*, auſſi bien que les Chartreux dans les commencemens de leur Ordre, ne s'aſſembloient qu'une fois la ſemaine pour faire l'Office en commun; c'étoit depuis le ſamedi juſques au lundi: le Dimanche après avoir reçû l'Euchariſtie ils prenoient un repas tous enſemble, où ils mangeoient des légumes cuits, & beuvoient un peu de vin, les autres jours de la ſemaine qu'ils étoient ſéparez dans leurs cellules, ils ſe contentoient de pain & d'eau.

Ce nom de *Laure* vient du Grèc λαύρα, qui veut dire *hameau*, *village.* Cette étymologie favoriſe le dèrniér ſentiment qui vient d'être rapporté, car les cellules ſéparées d'une *Laure* forment une éſpéce de village.

LAUREA. ſ. f. Nom d'une Divinité payenne. *Laurea.* Une inſcription trouvée en Catalogne, & rapportée par Gruter p. CIV. n. 5. eſt conçuë en ces tèrmes.

LAVREAE AVGVSTAE.
SACRVM
IN. HONOREM. ET. MEMORIAM.
AEMILIAE
L. AEMILIVS. MATERNVS.
ET
FABIA. FVSCA. PARENTES
S. P. F. C.

C'eſt-à-dire, *Sepulcrum poſuerunt filiæ chariſſimæ.*

LAUREL. ſ. m. Nom d'un arbriſſeau du Chili, en l'Amérique méridionale. *Laurellus.* C'eſt une éſpéce de Lauriér, dont le bois eſt blanc & fort légér. Fréziér, *p.* 108.

LAURENCE. ſ. f. *Laurentia.* Nom propre de femme. *Laurence* eſt enjoüée.

LAURENT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Laurentius.* Il y a un S. *Laurent* Archevêque de Cantorbery, qui a vécu à la fin du VIe & au commencement du VIIe ſiécle, & un autre Archevêque de Dublin en Irlande qui mourut le 14 de Novembre 1181.

1181. S. *Laurent*, Diâcre de S. Sixte Pape, fut brûlé vif ſur un gril à Rome, l'an 258. dans la perſécution de S. Valérien. Voyez l'éloge que S. Ambroiſe fait de ce Saint dans ſes Offices L. I. c. 41. & l'hymne 11. du *Periſteph.* de Prudence. Quelques-uns, comme Godeau, écrivent *Laurens*; & d'autres, comme M. Chaſtelain, tantôt *Laurens*, & tantôt *Laurent*.

Ces deux noms, *Laurent* & *Laurence*, viennent du nom Latin *Laurentius*; celui de *Laurence* a été formé du nom maſculin *Laurent*.

S. LAURENT D'OULX. Chanoine Régulier de la Congrégation de S. *Laurent* d'Oulx. Le Monaſtère de S. *Laurent*, ſitué proche d'Oulx, bourg du Dauphiné dans le Briançonnois, & du diocèſe de Turin, a donné le nom à cette Congrégation. On prétend qu'il étoit fondé avant S. Benoît. Les Vandales le détruiſirent après leur retraite, il demeura inhabité juſqu'au milieu de l'XIe ſiécle qu'un S. homme nommé Gérard Charbrerius s'y retira, & bâtit en 1050. une petite cellule proche de l'Égliſe qui ſubſiſtoit encore. En 1057. Odon Comte de Savoye donna cette Égliſe à Gérard & à ſes Chanoines. La Chartre s'en conſerve encore dans les Archives de Turin. Cunibert, Évêque de Turin, confirma cette donation en 1065. & donna encore à ces Chanoines plus de quarante autres Égliſes, & principalement celle de ſainte Marie de Suze. Ainſi ſe forma cette Congrégation, à qui les Comtes de Savoye, & les Papes Aléxandre II. & III. Urbain II. Eugéne III. Adrien IV. Lucius III. ont accordé beaucoup d'autres grâces. Elle avoit environ trente Prieurez, dont quelques-uns ſont poſſédez maintenant par les Chanoines de ſaint Sauveur de Latran. Le Chef, qui eſt le Prieur de S. *Laurent* d'Oulx, porte le titre de Prévôt, & éxerce une juriſdiction ſpirituelle dans toute l'étenduë de ſa Prévôté. L'habit de ces Chanoines ne différe de celui des Eccléſiaſtiques que par un petit ſcapulaire de lin de la largeur de deux doigts, qu'ils mettent ſur la ſoutanne. Au chœur ils portent pendant l'été un ſurplis, & l'hivèr un rochèt avec un camail noir par deſſus. *P. Hélyot, P. II. C.* 10.

ISLE DE S. LAURENT. C'eſt une Iſle de la mèr du ſud près du Calao, port du Pérou, du côté du S. S. O. de cette ville par les 12. d. 8. min. de latitude méridionale, & par les 300. d. 15. m. de longitude. L'Iſle de Madagaſcar s'appelle auſſi l'iſle de S. *Laurent*. Voyez MADAGASCAR.

SAINT LAURENT, eſt encore le nom d'une rivière & d'un golfe de Canada. Le fleuve de S. *Laurent* eſt une des plus grandes rivières de l'Amérique. Il prend ſa ſource dans le lac des Hurons, traverſe ceux d'Érie, d'Outario & de S. Pierre, & va ſe décharger dans le grand golfe de S. *Laurent*, à l'iſle d'Anticoſti, après avoir reçu pluſieurs rivières, dont les principales ſont celles de S. François, des Prairies, des Monts, des trois rivières, de Saguenay & de ſainte Marguerite, qui s'y déchargent du côté du nord; & celles des Iroquois, & de Champlain qui s'y rendent du côté du midi. On donne au fleuve de S. *Laurent* huit cent lieuës de cours. Il en a trente de large à ſon embouchure; & à peu près 200 braſſes de profondeur. Les vaiſſeaux de guèrre remontent cette rivière juſqu'à Tadouſſac, & les vaiſſeaux marchands juſqu'à Québec. Mais au deſſus de cette ville on trouve divèrs ſauts, ou chutes & cataractes, qui en rendent la navigation impoſſible. Les principales de ces cataractes ſont le ſaut de S. Loüis, & le ſaut long, que l'on trouve entre l'iſle de Montréal, & le lac Outario, & le ſaut de Niagara, qui eſt entre ce lac & celui d'Érie. Cette chute eſt la plus grande que l'on connoiſſe: elle eſt formée par une petite iſle, ou rochèr, qui eſt au milieu du cours de la rivière, & qui la ſépare en deux branches, qui ſe précipitent à plomb, l'une du côté du nord, & l'autre de celui du ſud, dans un même abîme qui eſt à plus de cent toiſes ou 600 pieds au deſſous de l'endroit d'où elles tombent. On aſſure que quand le vent ſouffle du côté du ſud on entend le bruit de cette chûte à plus de 15 lieuës.

Le Golfe de S. *Laurent*, ou de Canada, *Sinus ſancti Laurentii*, ou *Canadenſis*. C'eſt la partie de la mèr de Canada qui eſt renfèrmée entre l'iſle de Tèrre neuve, celle du cap Breton, & les côtes de la nouvelle France, & il eſt formé par la rivière de S. *Laurent* qui s'y décharge.

SAINT LAURENT DES EAUX. Nom d'un bourg de France. *Fanum S. Laurentii de Arcolis*. Il eſt dans l'Orléanois, près du Blaiſois, & du côté gauche de la Loire, environ à deux lieuës au deſſous de Beaugency. MATY.

LAURENTALES. ſ. pl. Tèrme d'Hiſtoire & de Mythologie. *Laurentinalia*. C'étoit chez les Romains une fête qui ſe célébroit le dixiéme jour devant les Calendes de Janviér, qui eſt le vingt-troiſiéme de Décembre, en l'honneur d'Acca Laurentia femme de Fauſtulus, ce bèrgér qui trouva Rémus & Romulus, & les donna à élever à ſa femme. Voyez LARENTINALES.

Ce nom de *Laurentales* vient du Latin *Laurentalia*, qui eſt formé de *Laurentia*.

LAURENTE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Latium. *Laurentum*. Elle étoit ſur la côte de la mèr; elle avoit tiré ſon nom du grand nombre de lauriérs plantez en ces quartiers-là. TILLEMONT, *Emp. T. II. p.* 488.

LAURENTE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Laurens*. Les *Laurentes* étoient les habitans de l'ancien *Laurentum*, aujourd'hui ſan Lorenzo. Les *Laurentes* étoient du *Latium*.

Dans une loi de Théodôſe dattée de Milan, l'an 385. de J. C. il eſt parlé d'une compagnie de *Laurentes* qui ce ſemble devoit être en Italie.

SAN LAURENZO, ou *S. Laurent*. Nom d'une ville de l'Iſtrie. *Fanum S. Laurentii*. Elle eſt ſituée près de la ſource de la rivière de Lémo, entre la ville de Rovigo, & celle de Montana. *S. Laurenzo* appartient aux Vénitiens, auxquels elle s'eſt donnée volontairement. MATY.

SAN LAURENZO. Eſt auſſi une ville de l'État de l'Égliſe. *Fanum S. Laurentii*. Elle eſt ſur la côte de la Campagne de Rome, entre le cap Antio, & l'embouchure du Tibre. *S. Laurenzo* eſt à ce que l'on croit le lieu où étoit l'ancienne *Laurentum*, petite ville du Latium.

LAURÉOLE. ſ. f. Eſpéce de Garou, ou de Thymélæa, laquelle on diſtingue en mâle & en femelle. *Laureola Chamædaphne*. La *lauréole* mâle a une tige quelquefois ſimple, quelquefois diviſée en pluſieurs rameaux fléxibles & difficiles à rompre, couvèrts d'une écorce cendrée, ou blanchâtre, portant en haut un grand nombre de feuilles oblongues, larges, charnuës, liſſes, noirâtres, luiſantes, ſemblables à celles du lauriér, ramaſſées par touffes, & demeurant toûjours vèrtes. Ses fleurs ſont petites, de couleur vèrte jaunâtre, diſpôſées comme en bouquets aux ſommitez des branches: châcune d'elles eſt un petit tuyau évaſé en haut, & coupé en quatre parties pointuës, oppôſées en croix. Quand cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde une baye groſſe comme celle du geniévre, de figure ovale, au commencement vèrte, mais noire quand elle eſt meure: elle renfèrme une ſemence oblongue, dure, remplie d'une moële blanche. Sa racine eſt longue, groſſe, ligneuſe, pliante. Toute cette plante a une ſi grande acrimonie qu'elle brûle la bouche quand on en met dedans. Mr Tournefort l'appelle *Thymelæa lauri folio ſemper virens, ſive laureola mas*. Inſt. R. herb. 595.

La *lauréole* femelle eſt un petit arbriſſeau qui croît juſqu'à la hauteur de quatre piéds. Ses feuilles approchent en figure de celles de la précédente; mais elles ſont plus molles, de couleur plus pâle, & non luiſantes: elles tombent au commencement de l'hyvèr. Ses fleurs ſont auſſi ſemblables à celles de la *lauréole* mâle, mais de couleur rouge pâle, tirant ſur le purpurin. Il leur ſuccéde des bayes rouges, qui en ſechant deviennent noires. Toute cette plante a de même que l'autre un goût fort âcre & fort brûlant. M. Tournefort l'appelle *Thymelæa lauri folio deciduo, ſive laureola fœmina*. Inſt. R. herb. 595. Les feüilles, les fruits & les écorces de ces deux eſpéces de *lauréole*, purgent violemment. Il y a des Empiriques qui s'en ſervent pour vuider les eaux des hydropiques.

Lauréole vient de *laurus*, *lauriér*, comme qui diroit petit lauriér, parceque les feüilles & les bayes de ces plantes reſſemblent à celles du lauriér.

LAURÉOLE, ſe dit auſſi dans le figuré, la *lauréole* des Martyrs. *Laureola*.

LAURÉOLE, ou AURÉOLE. Tèrme dont l'Égliſe ſe ſert pour marquer la récompenſe de trois ſortes d'états, des Vièrges, des Docteurs, & des Martyrs. La *lauréole* de la virginité, du Martyre. VIL.

LAURESTAN. ſ. m. Province du Royaume de Pèrſe; elle eſt bornée à l'orient par la ſeigneurie de Goulpakan, au Midi par la Suſiane, à l'occident par le Tigre, au Nord par la Médie inférieure. M. Sanſon dit que le *Laureſtan* eſt le païs des Flamites, où régnoit Chodorlahomor.

LAURET. ſ. m. Nom d'une monnoye d'Anglètèrre, qui fut batuë l'an 1619. & appellée *Lauret*, parceque la tête du Roi y étoit repréſentée couronnée de lauriér. *Laureatus*. Il y en avoit de trois prix: les uns à 20 ſous, qui portoient la marque XX. d'autres à 10 ſous, marquez X, & les dèrniérs à 5 ſous, marquez V. *Harris, T. II.*

LAURIA. ſ. m. Nom propre de lieu. *Lauria*. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie, en Italie, nommée *Ulci*. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Baſilicate, Province du Royaume de Naples. Il eſt vèrs le Golfe de Policaſtro, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. MATY.

LAURIAC. Voyez LOIRE.

LAURIÉR. ſ. m. Arbre dont la tige eſt unie & ſans nœuds. *Laurus, daphne*. Ses feüilles ſont longues comme la main, larges de deux ou trois doigts, pointuës, dures, toûjours vèrtes, nèrveuſes, polies, d'un goût âcre, aromatique, & un peu amèr. Ses

fleurs n'ont qu'une pétale découpée en quatre ou cinq parties, de couleur blanche, ou jaunâtre. Il leur ſuccéde des bayes groſſes comme de petites ceriſes, oblongues, vértes au commencement; mais prenant une couleur noire en meuriſſant. On trouve ſous leur peau une coque aſſez dure, & qui renférme dans ſon creux une ſemence oblongue. Ces bayes ſont odorantes, aromatiques, huileuſes, amères au goût. On en tire une huile, qu'on appelle *huile laurin*. Ses racines ſont grôſſes & inégales. En Latin *Laurus vulgaris*. C. Bauh. Les feuilles & les bayes de *lauriér* ſont inciſives, atténuantes, propres pour réſoudre, pour chaſſer les vents, pour fortifier les nerfs & le cerveau. Les ramiers, les mèrles, les corbeaux, & autres oiſeaux, ſe purgent avec les bayes de *lauriér*, & en uſent comme de contrepoiſon. Les Anciens ont mis au rang des prodiges un *lauriér* frappé de la foudre. Voyez dans Ovide la Métamorphôſe de Daphné en *lauriér*. Le *lauriér* étoit un arbre conſacré à Apollon, & le ſymbole de la ſcience. Le *lauriér* étoit auſſi conſacré à Cérès. La couronne de *lauriér* ſe donnoit aux Vainqueurs. Voyez Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 12. ſur les médailles les Auguſtes ſont couronnez de *lauriér*.

Sur les médailles une branche de *lauriér* à la main d'un Empereur, fait voir ſes victoires, ſes conquêtes, & ſon triomphe. P. Jobert. On voit ſur les monnoyes d'Athènes une petite branche de *lauriér* à côté de la choüette.

Lauriér Aléxandrin. C'eſt une éſpéce de Houx-frelon qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de deux pieds, portant des feuilles oblongues, aſſez épaiſſes, nèrveuſes, pliantes, pointuës, d'une belle couleur vérte, ſemblables à celles du lauriér; mais plus petites, *Carpophyllon*, *ruſcus*. Il ſort du milieu de ces feuilles une autre petite feuille de la même figure en manière de languette. Ses fleurs ſont très-petites, formées comme en grelots, attachées par des petits pédicules qui ſortent de deſſous les languettes des feuilles. Il leur ſuccéde des bayes grôſſes comme des pois chiches, un peu molles, qui rougiſſent en meuriſſant: elles renférment chacune une ou deux ſemences dures comme de la corne. On appelle cette plante *Laurus Alexandrina*, parce que la figure de ſes feuilles approche de celle du *lauriér*, & qu'on en trouvoit autrefois beaucoup en Aléxandrie. On l'appelle auſſi *Hypogloſſum*, ou *Biſlingua*. Ce dèrniér nom lui a été donné parce que ſes feuilles ſont doubles, ayant la figure de deux langues jointes enſemble. M. Tournefort la nomme *Ruſcus anguſtifolius fructu, folio innaſcente. Inſt. R. herb.* 79. Il y a quelques autres éſpéces de *Lauriér Aléxandrin*.

Lauriér d'Amérique. Voyez Lauriér d'Inde.

Lauriér Aromatique. C'eſt un Arbre des Iſles de l'Amérique qu'on appelle autrement Bois d'Inde. *Laurus aromatica*. C'eſt une éſpéce de *lauriér*, qui croît pourtant excéſſivement grôs quand il eſt en bonne tèrre & en des lieux humides: il a l'écorce jaûnâtre, & ſi polie qu'il ſemble que ce ſoit le bois dépouillé de ſon écorce. Elle eſt mince, fort aſtringente au goût, & ſéche, ſes feuilles ſont prèſque ſemblables à celles du *lauriér*, mais un peu plus ſouples & plus rondes, elles ſentent le clou de girofle, & ont un goût de canelle picquant, aſtringent, & qui laiſſe dans la bouche une petite amertume qui n'eſt pas déſagréable. Les habitans de nos iſles & même les Sauvages en uſent dans toutes leurs ſauces. Ce bois eſt le plus dur, le plus plain, le plus maſſif & le plus peſant de tous les bois du païs. Il coule à fond comme du plomb. L'Aubel eſt de couleur de chair, & le cœur de l'arbre eſt tout violèt, & ſe polit comme du marbre en le travaillant. Il ne ſe pourrit jamais. La décoction de ſes feuilles eſt fort nèrvale, ſoulage beaucoup les paralytiques, & fait déſenfler les hydropiques. P. Du Tertre, *III. P. Tr. II. C. I. §.* 15. Voyez encore Campêche.

Lauriér-Ceriſe, eſt un petit arbre fort agréable à la vûë, dont la feuille eſt ſemblable à celle du *lauriér*, ou du citronniér, dentelée aux bords, douce au touchér, de couleur vèrte, luiſante, d'un goût aſtringent, un peu amér. *Laurocerasus*. Sa fleur eſt à cinq pétales blanches, ſans ôdeur, diſpoſées en rôſe. Lorſqu'elle eſt paſſée, il ſe forme un fruit charnu, ſemblable à une ceriſe, de couleur rouge, dans lequel on trouve une coque prèſque ovale, mince, fragile, remplie d'une ſemence oblongue, amère. Ce fruit a un goût doux. Cluſ. Hiſt. 4. Le *lauriér-ceriſe* eſt ainſi appellé parcequ'il a les feuilles ſemblables à celles du lauriér, & les fruits approchans de ceux du ceriſiér. Une feuille bouillie dans du lait donne le goût d'amande, mais il donne la colique. La feuille en poudre fait èternuer.

Lauriér d'Inde, qu'on appelle auſſi Lauriér d'Amérique. Il a les feuilles ſemblables au Citronniér, & fait des fleurs blanches qui ſe ramaſſent en grappe. Il veut du ſoleil médiocrement, une bonne tèrre graſſe & humide, il veut être ſouvent arroſé, on le taille au mois de Mars, & on n'ôte que ce qui eſt ſéc. Morin.

Lauriér-Rôſe, eſt un arbriſſeau qui eſt fort agréable à la vûë, & qu'on cultive dans les jardins. Ses feuilles ſont aiguës, longues, larges, d'environ un pouce, roides, dures, épaiſſes. Ses fleurs ſont fort belles, grandes, ſemblables à des rôſes de couleur rouge, ou blanche: chaque fleur eſt un tuyau évaſé par le haut en manière de calice diviſé en cinq quartiérs. Lorſque ces fleurs ſont paſſées il leur ſuccéde des ſiliques prèſque cylindriques, contenant des ſemences garnies d'aigrettes. Cette plante eſt un poiſon violent à l'homme, & à toute ſorte d'animaux qui en mangent. C. Bauhin l'appelle *Nerium floribus rubeſcentibus*, & *Nerium floribus albis*. Inſt. R. herb. 605.

Lauriér Thym. Les *Lauriers Thyms* ſont des arbres à fleur; *La Quint*.

Lauriér, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier la gloire d'un triomphe d'une conquête. Balzac a fort blamé cette expreſſion au figuré, aller *planter des lauriérs* juſques ſur les rives de l'Euphrate. Mr. Ménage trouve Balzac trop ſévère. Le Prince a moiſſonné des *lauriérs*; il eſt revenu chargé de *lauriér*, & de palmes: parceque autrefois les couronnes de *lauriér* étoient la récompenſe de la valeur & de la vèrtu. Mêle à tes *lauriérs* des guirlandes de fleurs. Sar. Nous avons cueilli des *lauriérs* par tout où nous avons porté la guèrre. Fléc. La gloire veut que ſes amans ſouffrent pour elle, & fait acheter bien chèrement ſes *lauriérs*. Vôn Aléxandre ne ravagea la tèrre que pour couronner ſon front de *lauriérs*; & l'honorer de ces feuilles infructueuſes. M. Ésp.

> *J'aime en lui ſes cheveux tous couverts de* lauriérs. Corn.

> *Mais quelques vains* lauriérs *que promette la guèrre,*
> *On peut être Héros ſans ravager la terre.* Boil.

> *Il ſort d'une maiſon ſi féconde en guèrriérs,*
> *Qu'ils y prennent naiſſance à l'ombre des* lauriérs. Corn.

On en donnoit auſſi aux éxcellens Poëtes, parceque le *lauriér* étoit conſacré à Apollon.

> *Aux plus ſcavans Auteurs, comme aux plus grands guèrriérs,*
> *Appollon ne promet qu'un nom & des* lauriérs. Boil.

> *Mainard qui fit des vèrs ſi bons,*
> *Eut du* laurier *pour récompenſe.* Scar.

Un jeune *lauriér* qui croît à l'ombre d'un grand *lauriér* qui l'a pouſſé, & ce mot, *Parva ſub ingenti matris ſe ſubjicit umbrâ*, marque une jeune Princeſſe ſous la conduite d'une mère vèrtueuſe.

LAURIOL, ou L'AURIOL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Laureolum*, ou *Aureolum*. Il eſt dans le Dauphiné, près de la riviére de Drôme, à quatre lieuës au deſſous du Crêſt, & à une du Rhône. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Batiana*, petite ville des Ségalaunes. Maty.

LAURISHAM, ou LORSCH. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle Éléctoral du Rhin. *Lauriſhamum*. Il eſt dans l'Évêché de Wormes, à trois lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant, ſur une petite iſle, formée par la riviére de Weſchnitz. Il y a dans ce lieu un monaſtère célèbre, où Taſſilon Duc de Baviére, & ſon fils Théodon, Loüis IIe. & Loüis IIIe. Rois de Gèrmanie, ont été inhumez. *Maty*.

LAUSANNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Suiſſe. *Lauſonium*, *Lauſanna*. Elle eſt dans le païs de Vaud, à demi lieuë du bord ſeptentrional du Lac de Genêve, à douze lieües de la ville de ce nom, & à dix de celle de Fribourg. Cette ville eſt aſſez grande, mais incommode, parce qu'étant bâtie ſur les deux bords d'un valon fort étroit, & fort profond, elle n'a aucune ruë où il ne faille monter & deſcendre. Son Égliſe cathédrale, ſituée au plus haut de la ville, eſt grande & magnifique. *Lauſane* étoit autrefois une ville Impériale, maintenant elle eſt ſujette aux Bèrnois, qui y tiennent un Baillif. Elle avoit auſſi un Évêché ſuffragant de Beſançon; mais étant depuis long-tems toute Proteſtante, ſon Évêque fait ſa réſidence à Fribourg. *Maty*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 265. Il écrit Lauſane, & Loſane. Valerius Aurelianus bâtit *Lauſane* des ruines d'Arpentine; mais on n'a rien de ſûr de ſon origine. Le Lac de Genêve eſt appellé ſouvent Lac de *Lauſane*, en Latin *Lacus Lauſonius*, *Lauſinius*, ou *Loſanenſis*, *Lacus Loſonnæ*. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 265. *col* 1.

Lauſanne a pris ſon nom, ſelon Stumpfius, de deux petites riviéres qui y paſſent, dont l'une ſe nomme *Loſe*, & l'autre *Aune*. Quelques Auteurs prétendent que *Lauſanne* a été fondée vèrs l'an 2790 par un cèrtain Arpentin, compagnon d'Hèrcule, dont elle prit le nom d'*Arpentina*.

LAUSE, & LAUZE. ſ. f. Ce mot dans quelques provinces méridionales de la France, s'eſt dit pour *lods*, & en général pour un droit, une redevance, une ſomme qu'on reçoit de quelqu'un. M. de Laurière dit qu'il ſignifie *cens*.

LAUSTON, & LANCESTON. ſ. maſc. Nom propre d'un Bourg d'Anglèterre. *Lauſtonia*, *Lanſtephadonia*, *Fanum S. Stephani*.

ni. Il eſt dans la Comté de Cornouaille, ſur la rivière de Tamer, & les confins du Comté de Devon, à ſix lieuës au deſſus de Plymouth. *Lauſton* a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre. MATY.

LAUTER. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Palatinat du Rhin. *Lutra*. Elle baigne Caſeloutre, Lautereck, Meiſenheim, & ayant reçu le Glan, elle ſe décharge dans la Nâhe, à deux ou trois lieuës au deſſus de Creutznach. MATY.

LAUTERBOURG. ſ. maſc. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Lutraburgum*, *Lutra Caſtrum*. Il eſt dans la prévôté de Weiſſenbourg en Alſace, aux confins du Palatinat, & à l'embouchure du Lauter dans le Rhin. MATY.

LAUTERECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Lutra*. Elle eſt ſituée ſur le Lauter, au confluant du Glan, & à ſept lieuës au deſſous de Caſeloutre. Cette ville avec ſon territoire eſt une dépendance du Comté de Veldents. MATY. Voyez Catel, Hiſt. de Langued. L. II. p. 350.

LAUTREC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Vicomté. *Lautricum*, *Lauterrecana*, *Lautrecum*, *Lucelſtenia*, *Veldentia*. Elle eſt dans le Languedoc, Province de France à deux lieuës de Caſtres, du côté du Nord. MATY.

LAWENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la baſſe Saxe. *Lawenburgum*, *Leomburgum*. Elle eſt Capitale du Duché de Lawenbourg, & ſituée ſur l'Elbe, à douze lieuës au deſſus de Hambourg. *Lawenbourg* n'eſt pas grand, mais il eſt bien peuplé, & défendu par un bon château, lequel avec celui d'Ertenberg, qui eſt de l'autre côté de l'Elbe, fait un paſſage important ſur ce fleuve. MATY.

Le Duché de LAWENBOURG, *Lawenburgenſis Ducatus*. C'eſt un petit État du Cèrcle de la baſſe Saxe, en Allemagne. Il eſt borné au levant par le Duché de Meckelbourg; & ailleurs par le Holſtein. Il peut avoir dix-huit lieuës d'étenduë le long de l'Elbe. Ses lieux principaux ſont Lawenbourg capitale, Wittenbèrg, Mollen, Ludèrſbourg, & Weningen, Ratzebourg y eſt enclavé; mais il n'y a que ſon château qui en dépende, la ville étant au Duc de Swérin. Comme la maiſon de *Lawenbourg* a eû pour tige Jean I. fils de Bèrnard I. Électeur de Saxe; lorſque la branche Électorale d'Albèrt fils aîné de Bèrnard fut éteinte, les Ducs de *Lawenbourg* prétendirent que l'Électorat, étant un fief maſculin leur appartenoit, & pour un monument de leur droit, ils prîrent le nom de Saxe *Lawenbourg*. Cette branche a auſſi été éteinte l'an 1689. & il y a trois prétendans au Duché de *Lawenbourg*; la maiſon d'Anhalt le demande par les droits du ſang; le Duc de Zell en vèrtu d'un traité de Confraternité, ou de ſubſtitution mutuelle; & l'Électeur de Saxe par un pareil droit. Les deux dèrniers occupent chacun une partie de ce Duché en attendant la déciſion du procès. MATY. M. Corneille écrit *Lawembourg*.

LAWENBOURG. Voyez LOWENBOURG.

LAWERS. ſ. m. ou LAWICA. ſ. f. Nom propre d'une rivière des Provinces unies. *Lavica*, *Labacus*, *Labola*, *Lanus*. Elle coule ſur les confins de la Friſe & de la Seigneurie de Groningue, & ſe décharge dans la mer d'Allemagne. MATY.

LAWI. ſ. m. Tèrme de Grammaire Éthiopienne. C'eſt la ſeconde lettre de l'Alphabet Éthiopique. *Lawi*. Elle répond à notre *L*, & en a le ſon. C'eſt auſſi une prépoſition, comme dans les autres langues orientales. Le P. Souciet, Jéſ. dans ſes Diſſert. Critiques p. 492. & ſuiv. explique la ſignification du *lawi*. Le nom devant lequel le *lawi* eſt mis, eſt celui de la pèrſonne, ou de la chôſe par le motif de laquelle, à cauſe de laquelle on agit. P. SOUCIET. Caſtel donne pluſieurs différens offices au *lawi*. Il eût été bien moins embarraſſant, bien plus court, & bien plus vrai tout à la fois, de dire en un mot que cette particule marquoit la fin, qu'elle ſe met devant le nom de la chôſe pour laquelle, à cauſe de laquelle, en faveur de laquelle, par le motif, pour le bien, pour l'utilité de laquelle une chôſe eſt faite, ou à laquelle une action eſt rapportée. ID. Une raiſon qui montre que le *lawi* ſignifie proprement une fin, c'eſt l'uſage qu'on en fait avec les vèrbes. Car 1°, en le mettant devant un infinitif, cet infinitif répond à ce que nous appellons en Latin le gérondif en *dum*. ID. Le ſecond uſage que l'Éthiopien fait du *lawi* avec les vèrbes, c'eſt de le joindre au futur, pour exprimer ce que dans les langues Européannes les Grammairiens appellent l'optatif. ID.

LAX.

LAXATIF, IVE. adj. Tèrme de Médecine. Qui purge, qui rend le ventre lâche. *Laxativus*. Une ptiſane *laxative*. Un remède, un clyſtère *laxatif* & purgatif.

LAXEMBOURG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, ou petite ville de l'Autriche. *Laxemburgum*. Ce lieu eſt ſur la petite rivière de Schwecha, à quatre lieuës de Vienne, du côté du midi. L'Empereur a un palais à *Laxembourg*. MATY.

LAY.

LAY, LAYE. adj. Qui n'eſt point engagé dans l'Ordre Écléſiaſtique, *Laicus*. Un frère *Lai*, eſt un homme dévot & non lettré qui s'eſt donné à quelque Couvent pour ſervir Dieu & les Religieux, qui a un habit différent du leur, qui n'entre point dans le Chœur, ni dans le Chapitre, qui n'eſt point dans les Ordres, & qui a ſeulement fait vœu de ſtabilité & d'obéïſſance. Frère *Lay* ſe prend auſſi pour un Religieux non lettré, qui a ſoin du temporel & de l'extérieur, de la cuiſine, de la porte, &c. Il y a auſſi des frères *lays* qui font les trois vœux de Religion. On appelle ſœurs *Layes* dans les maiſons de filles, celles qui pareillement n'entrent point dans le Chœur, & qui ſont reçuës pour le ſervice du Couvent.

C'eſt en l'onzième ſiécle que commença l'inſtitution des frères *lais*, ou *laics*; c'eſt à dire, des Religieux qui étant ſans lettres ne peuvent devenir Clèrcs, ou qui ayant étudié & pouvant entrer dans les Ordres, y renoncent par humilité, & ſont uniquement deſtinez au travail corporel & aux œuvres extérieures. Les prémiers qui prîrent de ces frères *lais* furent les Moines de Vallombreuſe: enſuite ceux de Hirſange; & l'Abbé Guillaume eſt marqué dans ſa vie comme Inſtituteur de cette éſpéce de Religieux. Les Chartreux en eurent auſſi dans le même ſiécle, comme marque Guibèrt de Nogent, & les nommoient frères barbus. Cette inſtitution ſemble être venuë de ce que les laïques dans ce tems-là n'avoient la plûpart aucune teinture de lettres; & n'apprenoient pas même à lire: d'où vint auſſi que l'on appella Clèrcs ceux qui avoient étudié, qui ſçavoient quelque chôſe. La langue Latine n'étant donc plus vulgaire, comme elle étoit du tems de Saint Benoît, il étoit préſqu'impoſſible aux laïques d'aprendre les pſeaumes par cœur, & de profiter des lectures qui ſe faiſoient dans l'Égliſe: ainſi on les appliqua au travail & aux offices domeſtiques. Joint que depuis longtems la plûpart des Moines étoient Clèrcs. Voyez le P. Mabillon *Secul. VI. Benedict. Præf. II. n.* 11. & ci-deſſus CONVERS, *T. II. p.* 204.

Ce mot vient de *laicus*, qui a été fait du Grèc λαὸς, qui ſignifie *peuple*.

On appelle auſſi, Moine *Lay*, un oblat, ou ſoldat éſtropié qui a un brévèt du Roi pour demeurer dans un Bénéfice de fondation Royale, où on lui doit fournir une portion monachale pour ſa ſubſiſtance. Voyez OBLAT. Il eſt tenu de balayer les cours & de ſonner les cloches. Maintenant on a convèrti cette portion en argent, ou ou penſion de 50 écus par an, qu'on paye à l'Hôtel des Invalides.

On appelle auſſi Cour *laye*, une Juſtice temporelle & ſéculière. Un Conſeillèr *lay*, eſt un Conſeiller qui n'a point de cléricature. Et un Patron *lay*, c'eſt un laïque qui a fondé quelque Bénéfice avec réſerve du patronage, ſans le conſentement duquel le Bénéfice ne peut être réſigné ni conféré.

LAY. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie, Complainte, doléance. *Querimonia*. C'eſt auſſi une ſorte de vieille Poëſie Françoiſe faite de petits vèrs. *Elegia Gallica*, *laſſus*. Il y avoit de deux ſortes de *lays*, le grand, & le petit. Le grand *lay* étoit un Poëme compoſé de douze couplèts de vèrs de différente meſure ſur deux rimes. Le petit *lay* étoit un Poëme de ſeize ou de vingt vèrs, diviſé en quatre couplets, prèſque toujours ſur deux rimes. Ces *lays* étoient la Poëſie Lyrique de nos vieux Poëtes François; & parcequ'il y avoit un vèrs plus petit que les autres qui finiſſoit chaque couplèt, ils appelloient cette ſorte de Poëme, *arbre fourchu*. Alain Chartiet a fait de grands *lays*, & Molinet en a compoſé de petits. On s'en ſervoit particulièrement en ſujets grâves & triſtes, & on prétend qu'ils ont été faits ſur le patron des vèrs trochaïques des Tragédies Grècques & Latines. Des *Lays* plaintifs. Voyez l'éxemple d'un *lay* rapporté par le Père Mourgues dans ſon traitté de la Poëſie Françoiſe.

Sur l'appui du monde,
Que faut-il qu'on fonde
D'eſpoir?
Cette mèr profonde,
En debris féconde
Fait voir
Calme au matin, l'onde
Et l'orage y gronde
Le ſoir.

Ce mot vient de *leſſus*.

LAY, s'eſt dit autrefois en tèrmes de Monnoyes, pour loy, alloi. Dans l'hiſt. de Bret. T. II. p. 1037. cy enſuivent les noms de ceux qui ont prété au Duc pour la ſomme de dix mille livres tourn.

tourn. bonne monnoye à 6 den. de *lay* & 6 liv. 8 den. de taille.

LAYE. ſ.f. La femelle du Sangliér. *Porca agreſtis apri fœmina.* Une *laye* prête à mettre bas. Une *laye* avec ſes marcaſſins.

Laye. ſ.f. Nom propre d'une forêt de France. *Ledia ſylva*, & enſuite *Lea, Leia, Laia* & *Loia*. La forêt appellée *Laye* s'étendoit dans l'iſle de France, depuis S. Gèrmain juſqu'à Poiſſy; & c'eſt de là que Saint Gèrmain eſt appellé S. Gèrmain en *Laye*. On met dans cette Forêt la Grange de S. Loüis, les Loges, Vaux, le Méſnil, la Muette & Saint Gèrmain. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 266. Voyez Laie.

Laye. Eſt auſſi un tèrme de Forêtiér, qui ſignifie une route couppée dans une forêt, dans une futaye. *Trames.*

Laye, eſt auſſi un marteau bretellé, ou refendu à dents par ſa huche. On s'en ſèrt pour *layer* une pièrre. Dav. *Malleus denticulatus.* Les Ouvriérs appellent auſſi *layes* les rayes ou bretures qui paroiſſent ſur les pièrres taillées avec l'inſtrument appellé *laye*.

Laye. Tèrme de Coutumes. *Layes* à cenſes, ſont des baux d'héritages à rente, ſoit que la rente ſoit pèrpétuelle, ſoit qu'elle ſoit pour quatre vingt dix neuf ans, ou pour un moindre tems. De Laurière.

Laye. Il y a d'autres mots que d'autres gens écrivent de la ſorte; mais qu'il faut chèrcher par un *i* ſimple. Voyez donc Laïe.

Laye, nom de peuple. Voyez LAO, Royaume.

LAYER, C'eſt, marquer les bois qu'on doit laiſſer dans un bois taillis qu'on couppe, pour les laiſſer croître en haute futaye.

Layer, eſt auſſi, tailler avec la laye, *layer* une pièrre. Davil.

LAYEtTE. ſ.f. Petit coffre de bois où l'on ſèrre ordinairement du linge & autres menuës hardes. *Capſa, capſula.* Les femmes grôſſes préparent leur *layette*, empliſſent un de ces petits coffres de tout le linge néceſſaire, tant pour leur couche que pour leur enfant. Quand on met un enfant en nourrice, on lui donne une *layette*.

Borel dérive ce mot bien ou mal de *lagena*.

Layette, eſt auſſi un tîroir d'une armoire, ou cabinèt, ou buffèt, où l'on ſèrre pluſieurs chôſes qu'on veut ſéparer & mettre en ordre. On le dit particulièrement des papiérs dans un Tréſor: des médailles, des coquilles dans un cabinèt de curioſitez. On peut comparer les *layettes* de ce pedant à la maiſon de cet Euclion de Plaute, *quæ inaniis plena erat & araneis.* Mascur.

Dans les Archives des Chambres des Comptes, des Chapitres, des Monaſtères, quand les tîtres ſont bien en ordre, ils ſont diſtinguez par *Layettes*, ou tablettes; ces *layettes* ſont marquées par les noms des domaines, Amiens, Lyon, Orléans, du num. 1. 2. 3. &c. ou par les lettres alphabetiques. *Layette.* A. B. C. &c. ou par chaque mot du *Pater, Layette, Pater, Layette, noſter; &c.*

On appelle auſſi *layettes*, cèrtains petits morceaux de bois ou d'yvoire, qui ſèrvent à boucher les trous du bourdon des muſettes, & qui ſont mobiles dans ſes rainures.

LAYEtTIÉR. ſ.m. Ouvriér qui fait des layettes, & autres menus ouvrages de bois de hêtre, comme ratières, chaufferettes, &c. *Capſarius, capſularum opifex.*

LAYEUR. ſ.m. Celui qui fait des layes, ou qui marque le bois qu'on veut layer. *Metator.*

LAYLA, LAYLA, CHIENS. C'eſt un tèrme dont le Picqueur doit uſer pour tenir ſes chiens en crainte, lorſqu'il s'apperçoit que la bête qu'ils chaſſent eſt accompagnée, pour les obliger à en garder le change. Salnove.

LAZ.

LAZARE. ſ. maſc. Nom propre d'homme. *Lazarus.* Il y a dans l'Évangile deux hommes qui portent ce nom, l'un qui étoit frère de Marthe & de Magdelaine, & l'autre qui fait le ſujet d'une parabole en Saint Luc XVI. 19. &c. Nous ajoutons ſouvent l'article à ce mot en parlant de ces deux hommes. Le *Lazâre* gémiſſoit à la porte du riche. Les chiens léchoient les playes du *Lazâre*. La réſurrection du *Lazâre* eſt un miracle des plus éclatans que Jésus-Christ ait faits, & auquel toute la malignité des Juifs n'ont rien à oppôſer.

Ce nom ne ſe dit point ſans article. Le *Lazâre*, & non point *Lazâre*. Cette remarque de Richelet eſt fauſſe. Toutes nos Traductions du N. T. celles de Genêve, de Louvain, du P. Amelot, de Port-Royal, du P. Bouhours, de Mr. Simon, en S. Luc C. XVI. & en S. Jean C. XI. employent ce nom ſans article: il n'y a que les Lovaniſtes qui le mettent une ſeule fois en S. Luc. Queſnel & le P. Lalleman en uſent de même dans leurs Réflexions ſur le N. T. Néanmoins dans la convèrſation & dans le ſtile ordinaire, on y joint l'article. La réſurrection du *Lazâre* fut un miracle bien convainquant de la doctrine de Jésus-Christ. Le *Lazâre* gémiſſoit à la porte du riche. Mais il ne faut jamais d'article quand on parle des autres hommes qui ont reçu ce nom au baptême. On dit auſſi *Lazâre* Baïf, Poëte François, a été eſtimé en ſon tems. Les Œuvres de *Lazâre* Baïf ſont aujourd'hui préſque autant bâiller que celles de Thomas de Lorme.

Ce nom de *Lazâre*, ſelon quelques Auteurs, eſt un abregé de celui d'Éléazar: il veut dire en Hébreu *ſecours de Dieu*, Saint Jérôme l'a traduit par le participe *adjutus, ſecouru*. Fullérus eſt d'un ſentiment tout contraire, il prétend que les lettres du nom de Dieu אל, ne ſe pèrdent jamais dans la compoſition des mots, & qu'au lieu de אל, il faut mettre לא, qui veut dire *nom*, & ſelon cette étymologie le nom de *Lazâre* marque & ſignifie la condition, l'état malheureux de celui qui porte ce nom dans la parabole du *Lazâre* & du mauvais riche, puiſque ce nom veut dire, *Qui n'a point de ſecours*, mais cette ſignification ne convient point au nom de *Lazâre* que portoit le frère de Madeleine & de Marthe: cette foule de Juifs qui vinrent leur faire des complimens ſur la mort de leur frère eſt une preuve ſenſible que ce n'étoit point un miſérable, abandonné de tout le monde & privé de tout ſecours.

On appelle populairement *Lazare* un pauvre couvèrt d'ulcères, quand c'eſt un véritable pauvre, & non point un gueux; un coureur. On le dit auſſi de tout homme malade de langueur.

On a dit ladre pour *Lazâre*, & c'eſt pour cela que les lépreux qu'on appelloit *Lazâres*, ſont appellez *ladres*.

S. Lazare, Nom d'un Ordre militaire. *Ordo Sancti Lazari; Lazariani Equites.* S. Baſile fonda un hôpital à Céſarée. Quelques Auteurs ont prétendu que l'Ordre de S. *Lazâre* tîre de là ſon origine. Maimbourg, dans ſon hiſtoire des Croiſades, confond l'Ordre de S. *Lazâre* avec celui de S. Jean de Jéruſalem, que nous nommons aujourd'hui de Malthe. Cet Ordre fut inſtitué à Jéruſalem par les Chrétiens d'Occident lorſqu'ils étoient maîtres de la Tèrre Sainte. Ils recevoient les pélerins, ils les éſcortoient ſur les chemins, & les défendoient contre les Mahométans. Quelques-uns diſent qu'il fut inſtitué en 1119. Le Pape Aléxandre IV. confirma l'Ordre des Chevaliérs de l'hoſpital des lépreux de S. *Lazâre* à Jéruſalem, ſous la régle de S. Auguſtin, par une bulle donnée à Naples l'onzième d'Avril 1255. Les Chevaliérs de S. *Lazâre* ayant été chaſſez de la Tèrre Sainte, vinrent en France & s'y établirent ſous Loüis VII. dit le Jeune. Ce Prince leur donna la tèrre de Boigny, *Boigniacam terram*, ſituée près d'Orléans.

Innocent VIII. ſupprima l'Ordre de S. *Lazâre* en Italie l'an 1490. ou plutôt il l'unit à celui de Malthe; mais les Chevaliérs François s'y opposèrent, & il intèrvint un Arrêt du Parlement, qui défendit cette union. Léon X. le rétablit en Italie au commencement du XVIe ſiécle. L'an 1572. Grégoire XIII. l'unit en Savoye à celui de S. Maurice, que le Duc Emmanuel Philibèrt venoit d'inſtituer.

En France l'Ordre de S. *Lazâre* ſe releva ſous Henri IV. Paul V. le réünit à celui de N. D. du Mont Carmel, l'an 1607. à la prière de ce Prince qui en 1608. obtint une Bulle du Pape fort avantageuſe à cet Ordre. Ce fut Aimar de Chattes, Chevaliér de Malthe, qui conçut le déſir de faire refleurir cet Ordre. Philippe de Nereſtang, Capitaine des Gardes d'Henri IV, & Seigneur d'une grande vertu, entra dans ſes vûës, & en vint à bout par ſon crédit auprès de ſon Roi. Sous Loüis le Grand cet Ordre a pris encore un nouveau luſtre. M. le Marquis Dangeau en eſt Grand Maître. Les Chevaliérs de S. *Lazâre* peuvent ſe marier, & avoir néanmoins des penſions ſur les bénéfices.

Ces Chevaliérs faiſoient autrefois des vœux ſolemnèls, & il y avoit auſſi des Religieuſes de cet Ordre. Il y en reſte encore un Monaſtère en Suiſſe. Les Chevaliérs hoſpitaliérs de S. *Lazâre* portent ſur la poitrine une croix à huit pointes. Il y a de l'apparence que ce ne fut qu'à la fin du XVe ſiécle, ou au commencement du XVIe qu'ils la prirent, lorſque Léon X. rétablit cet Ordre en Italie. Stumpfius dit que la marque de cet Ordre eſt une croix vèrte ſur un manteau noir, avec un capuce.

On a appellé les Chevaliérs de S. *Lazâre* Chevaliérs de S. Ladre; & l'on trouve ce nom dans quelques anciennes épitaphes de Chevaliérs. On a dit auſſi Lazarite. Voyez ce mot ci-deſſous. Voyez le P. Hélyot P. I. C. 4. & P. II. C. 69. & C. 82. & ci-deſſus Carmel, T. I. p. 1459.

Père de S. Lazare. Nom que l'on donne à des Clèrcs Réguliérs d'une Congrégation qui a été inſtituée en France au XVIIe ſiécle par Mr. Vincent, Prêtre. Ils ont pris le nom de Pères de S. *Lazâre* d'une maiſon qu'ils ont dans un Fauxbourg de Paris du côté du nord, ſur le chemin de S. Denys. Ils ont encore un Séminaire dans Paris qu'on nomme le Séminaire des Bons Enfans. Il eſt à l'entrée du Fauxbourg S. Marceau, du côté de la ville. On les appelle auſſi quelquefois *Lazarites*. Ils font des vœux, mais ſimples, & dont on peut leur donner la diſpenſe. A Paris ils déſſèrvent encore l'Égliſe de l'Hôtel des Invalides, & à Vèrſailles

ſailles ils ont ſoin de la ſacriſtie & de la Chapelle du Roi, & ils ont la Paroiſſe.

SAINT LAZARE, L'Archipel de S. Lazâre. *Archipelagus S. Lazari.* C'eſt une partie de l'Océan Oriental. On lui a donné le nom d'Archipel, à cauſe d'un grand nombre d'iſles qui s'y trouvent, entre leſquelles ſont les iſles des Larrons.

SAINT LAZARE BAXOS, Baſſe de S. Lazâre. Écüeil de S. Lazare. *Syrtis S. Lazari*; cet écüeil eſt dant l'Océan Éthiopien, près de la côte du Zanguebar, & de l'iſle de Querinba. MATY.

LAZARET. ſ. m. C'eſt un bâtiment public fait en forme d'Hôpital, pour recevoir les pauvres, les peſtiferez. *Xenodochium, noſocomium ſuburbicanum.* Il eſt deſtiné en quelques endroits à faire la quarantaine par ceux qui viennent des lieux ſuſpècts de peſte. C'eſt une grande maiſon hors de la ville, dont les bâtimens ſont ſéparez, & iſolez, & où l'équippage des vaiſſeaux demeure quarante jours, plus ou moins, ſelon les tems & l'endroit du départ. Le *Lazaret* de Milan eſt un des plus beaux Hôpitaux d'Italie.

On a appellé *Lazâres*, les ladres, ou lépreux, à cauſe que leur maiſon, ou Égliſe, qui étoit hors des murs de Jéruſalem, étoit dédiée à Saint Lazâre.

LAZARITE. ſ. m. Chevaliér de S. Lazâre. *Lazarita, ſancti Lazari miles.* On dit auſſi ce nom & plus ordinairement même des Pères de S. Lazâre.

LAZE. ſ. m. & ſ. Nom d'un peuple de Scythie. *Lazus, a.* Pline L. VI. C. 4. Étienne de Byzance place les *Lazes* près du Pont Euxin. Au tems d'Adrien ils étoient ſéparez de la Colchide. TILLEMONT.

L E.

LE. Article maſculin des noms ſubſtantifs. *Le* Ciel, l'Orient, &c. Comme *la* eſt l'article des noms féminins, *La* tèrre, *la* mèr. Le pluriel de ces deux articles eſt *les*. *Les* hommes, *les* femmes.

LE, LA. adj. Pronom relatif. Je ne ſçai où eſt cet homme, je *le* chèrche depuis longtems. Il aime cette fille, & *la* demande en mariage. Le plurièr de ce pronom eſt auſſi *les*, pour le maſculin & pour le féminin. Je ne ſçai où ſont ces hommes, je *les* chèrche par tout. Ces deux frères aiment *les* deux ſœurs, & les demandent en mariage.

On demande ſi dans cette phraſe, Vous ſçavez mon ſecrèt, dites *le* lui, on ne devroit pas ſupprimer ce *le* là, afin de la rendre plus agréable. Cela ſe pourroit tout au plus ſupporter dans la convèrſation; mais non pas en écrivant. M. Arnaud a dit, puiſqu'il veut marcher dans le chemin des juſtes, il faut que je *le* lui montre. Le meilleur ſeroit, s'il étoit poſſible, d'éviter ces formes de phraſes. On demande encore, s'il faut prononcer faites *le*, ou faites *lé*. Régulièrement on doit prononcer faites *le* avec un *e* féminin. Mais parce qu'on a quelques peines à prononcer deux *e* féminins, comme faites *le*, quelques-uns ſe relâchent à dire faites *lé*: quoi que cette prononciation ſoit vicieuſe. Les Gaſcons parlent de la ſorte. C'eſt une faute que de tranſpoſer *le*. Par exemple, je *le* vous dis en prôſe, & *le* vous dirai en vèrs. Ceux qui écrivent bien, évitent cette conſtruction.

Autrefois on n'étoit pas ſi ſcrupuleux. Il ſemble même que nos Anciens Poëtes aimoient mieux écrire, je *le* vous dis, que je vous *le* dis. Marot a fait un rondeau dont le refrain eſt, On *le* m'a dit.

LÉ. ſ. m. Largeur d'une étoffe entre deux liſières. *Panni latitudo.* Pour faire ces chemiſes bien amples, il faut y mettre tout le *lé* de la toile. On fait deux mouchoirs au *lé*, quand elle a une aune de large. On fait des juppes à quatre, cinq, ou ſix *lez*, ſuivant la largeur de l'étoffe. Voilà une grande tache d'huile, il y faut mettre un *lé*.

Ce mot vient de *latus*, parcequ'il borne la largeur d'une étoffe, *latus, lé*.

On dit dans les entèrremens des Grands, qu'il y avoit un ou deux *lez* de velours chargez de blaſon, ſur deux ou trois *lez* de drap, pour la tenture de l'Égliſe.

LÉ, en vieux François, ſignifioit *large* en général, & on diſoit, long & *lé*, pour dire, long & large, de front & de côté.

LÉ, ſe dit auſſi de l'eſpace que les riverains des rivières doivent laiſſer pour ne pas empêcher la navigation. Les Ordonnances veulent qu'on laiſſe 24 pieds de *lé* ſur les bords des rivières navigables, pour faire monter & deſcendre les batteaux avec des chevaux. On le dit auſſi des forêts: d'où vient qu'on dit les arbres de liſière. Quelques uns écrivent *lai*, au lieu de *lé*.

L E A.

LEAM. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom que les Chinois donnent à leur écu. Les Portugais l'appellent *Tael*. Le *leam* revient à quatre livres deux ſous deux deniers ✝✝ de nôtre monnoye. *P. Le Comte. Argenteus Sinicus.*

LÉANDRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leander.* S. Grégoire le Grand fut ami de *Léandre*, Évêque de Séville, qu'il connut à Conſtantinople, lorſqu'il y étoit Apocriſiaire. M. de Tillemont dit *Léander*. Mais nous diſons Aléxandre, Timandre, Alcandre &c. Pourquoi donc ne pas dire *Léandre*? M. Chaſtelain ſuit cet uſage, & dit *Léandre*.

LÉANDRE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe, qui eſt Colombin, rouge & chamois. MORIN.

LÉANS. adv. Vieux mot, qui ſignifioit dans quelque lieu. *Ibi, iſthic, illic.* Cet homme n'eſt point encore ſorti de ſa maiſon, il eſt *léans*. Les Sèrgens diſent encore qu'ils ont mis un homme *léans*; pour dire, qu'ils l'ont mis en priſon, qu'ils l'ont écroüé; mais cela ne ſe dit que par raillerie.

LEAO. ſ. m. Grande ville de la Chine. *Leaum.* Elle eſt dans la Province de Xanſi, & elle eſt célèbre par le commèrce du ginſeng & du muſc dont ſon tèrritoire abonde. *Ambaſſ. de Holl. à la Ch. P. I. p.* 241.

LÉAOTUNG, LIAUTUM. ſ. m. Nom propre d'une grande contrée dépendante de la Chine. *Leaotunia.* Elle a la Tartarie au nord; le Golfe de Nanquin au midi; la Corée au levant; & la province de Péking au couchant. Leaoyang & Nyngiven ſont ſes villes principales. C'eſt par cette contrée que les Tartâres entrèrent dans la Chine, lorſqu'ils s'en rendîrent les Maîtres. Le Père le Comte aſſure que le *Leaotung* eſt mal placé dans toutes nos Cartes. Elles le mettent dans la Chine, au midi de la grande muraille, & elle eſt dans la Tartarie, au nord de la muraille, & ainſi au nord du Pékéli. MATY. L'Auteur de l'Amb. des Holland. à la Ch. P. II. p. 114. dit que le *Leaotung* eſt renfèrmé entre le fleuve Çang & la grande muraille; qu'il a pour bornes au levant la rivière d'Ylao, & un bras de mèr qui le ſépare du Corée; au couchant la grande muraille qui confine au nord; & au midi la Province de Pekin, la rivière de Linoang, & un golfe de mèr qui y paſſe & le défend. Les habitans du *Leaotung* ſont groſſiérs & ſtupides, mais fort adroits à la guèrre, & accoutumez au travail & à la fatigue. Ils tiennent pour les mœurs des Tartâres leurs voiſins; pour la Religion ils ſont Chinois. *Amb. des Holland. citée.*

L E B.

LÉBAOTH, ou *Beth-Lébaoth*. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Lébaoth. Beth-Lébaoth.* La ville appellée *Lébaoth* dans Joſué XV. 3. & *Beth-Lébaoth* au même Livre XIX. 6. eſt la même que celle qui porte le nom de Beth-Bérai dans les Paralipomènes L. I. Ch. IV. v. 31. *Lébaoth* fut donnée d'abord à la Tribu de Juda, puis elle fut démembrée pour la Tribu de Siméon. De cette ſeule ville Adrichomius en a fait quatre, qu'il place l'une dans la Tribu de Juda, & les trois autres dans celle de Siméon. *P. Lubin.* M. Réland la met auſſi dans la Tribu de Juda: c'eſt tout ce qu'il en dit.

LÉBÉDA, LÉPÉDA. ſ. f. Nom propre d'une ville, avec une bonne Citadelle, & un bon port. *Leptis magna, Neapolis.* Elle eſt dans le Royaume de Tripoli en Barbarie, environ à trente-trois lieuës de la ville de Tripoli, vèrs le levant. MATY.

LÉBÉDUS, aujourdhui LÉBÉDITZICHISAR. ſ. m. Nom de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Ionie, en l'Aſie mineure. *Lebedus.* On célébroit autrefois tous les ans à *Lébédus* des jeux à l'honneur de Bachus, il y eut dans la ſuite un Évêché ſuffragant d'Éphèſe. Ses ruines, qui ſont dans la Natolie, ſur l'Archipel, à cinq lieuës de Smirne, du côté du midi, portent le nom de *Lebeditzi Chiſar. Maty.*

LÉBERAW, LE LÉBERAW, LE LÉBERTHAL. ſ. maſc. C'eſt un petit païs de la Haute Alſace. *Vallis de Labro.* Il s'étend depuis la Lorraine juſqu'aux environs de Schéleſtat, autour de la rivière de Lébèr. Ce païs eſt connu à cauſe de ſes mines, & ſes lieux principaux ſont Sainte Marie aux mines, le grand & le petit Libereau, celui-là deſſous de Sainte Marie, & celui-ci au deſſus. MATY.

LÉBERON. Le *Léberon*. ſ. m. Nom propre d'une montagne de Provence. *Lebero.* Elle s'étend d'orient en occident depuis la ville de Manoſque, juſqu'à celle de Cavaillon, qui eſt dans le Comté Vénaiſſin. MATY.

LEBESCHE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur la Méditèrranée au vent qu'on nomme Sud Oüeſt ſur l'Océan, qui ſoufle entre le midi & le couchant. *Africus, Libs.* On l'appelle auſſi *garbin*.

LÉBITON, LÉBÉTON, ou LÉBITONAIRE. ſ. m. Nom d'un ancien habit des Moines, & des ſolitaires de l'Égypte & de la Thébaïde. *Lebiton, Lebeton, Lebitonarium, Levitio, Colobarium lineum, ſine manicis.* Le *lébitonaire* étoit une tunique de lin qui n'avoit point de manches, & ſemblable par conſéquent à un ſac. Suidas le définit un habit de Moines fait de poils. Voyez l'*Onomaſticon* de Roſweyd.

Macri croit que ce nom vient de celui de *Levita*, parceque la tunique ſans manches des Moines d'Égypte a quelque reſſemblance à la tunique des Diâcres, qu'on appelle ſouvent *Lévites*, en Latin *Levitæ*. De *Levita* on a fait *levitonarium*, & enſuite *lebitonarium*.

LEBNA. ſ. m. Nom propre de lieu. *Lebna*. Il étoit dans l'Arabie déſerte, & ce fut le dix-ſeptième camp des Iſraëlites. *Nombr. XXXIII.* 20. Le P. Lubin croit que c'eſt la même chôſe que Lâban.

Lebna, eſt encore une ville Sacèrdotale de la Tribu de Juda, que Joſué nomme *Lebna* & *Lebana*, Voyez Chap. X. 29. & Chap. XV. 42.

LEBNAW. ſ. m. Nom propre d'un village du Cèrcle de Bavière. *Lebnavia*. Il eſt dans l'Archevêché de Saltzbourg, ſur la rivière de Saltz, au deſſous de la petite ville de Lauffen. Quelques-uns prennent ce lieu pour l'*Artobriga*, bourg de la Vindélicie, que d'autres placent à Artzbourg, village ſitué ſur le Danube. Maty.

LÉBOIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lebwinus*, *Liafwinus*, *Lipwinus*. Lebwin, vulgairement *Léboin*, ou *Liſoin*, naquit en Anglerèrre dans le VIIIe ſiécle. S. *Leboin* eſt l'Apôtre de l'Owèriſſel. *Baillet, au 12e de Nov.*

LÉBONA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Éphraïm, dans la Tèrre Sainte. *Lebona*. Voici la fête ſolemnelle du Seigneur qui ſe célébre tous les ans à Silo, qui eſt ſituée au ſeptentrion de la ville de Béthel, & à l'orient du chemin qui va de Béthel à Sichem, & au midi de la ville de *Lébona*. Saci, *Jug. XXI.* 19.

LEBRIT, ou LEBRET. ſ. m. Ancien nom de la ville & du païs d'Albret en Gaſcogne. *Leporetum*. M. de Marca dit auſſi *Lebrig*, mais une fois ſeulement, ſuivant en cela un Acte de 1250. qui le dit auſſi. Amanien de *Lèbrit*, ou *Lebrig*, eſt le même qui eſt nommé dans une lettre d'aveu du Comte de Comenge, de l'an 1240. *Amaneus de Leporeto*. L'origine du nom de *Lebret*, ou *Lebrit*, étant dérivée des liévres, ou lapins, qui fourmillent dans les landes, où cette maiſon eſt aſſiſe. Marca, *hiſt. de Bearn. L. VII. C.* 10. *N.* 3. 4. *&* 5.

LÉBRIXA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Nebriſſa*. Il eſt entre Séville, & Xérès de la Frontéra. Maty.

LÉBUSS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. *Lebuſſa*. Elle eſt ſur l'Odèr, entre Francfort & Cultrin, à deux lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière. *Lébuſſ* avoit un Évêché ſuffragant de Gneſne; mais les habitans ayant embraſſé l'héréſie, l'Électeur George Guillaume réunit l'Évêché à ſes États, & prit le titre de Chancelier pèrpétuel de l'Univèrſité de Francfort que poſſédoit l'Évêque de *Lébuſſ*. Maty.

LÉBUSSA, ou GÉBISE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Libyſſa*. C'étoit autrefois une petite ville de la Bithynie, en l'Aſie mineure. Maintenant ce n'eſt qu'un village de la Natolie, entre Nicomédie & Calcédoine. *Lébuſſa* eſt le lieu où Annibal fut inhumé.

LEBWIN. Voyez LEBOIN.

LEC.

LÉCANOMANTIE. ſ. f. Tèrme de Divination, où l'on employe un baſſin, un plat. *Lecanomantia*.

Ce mot de *Lécanomantie* eſt compôſé de deux mot Grècs, λεχάνη, qui veut dire *baſſin*, *plat*, & μαντεῖα, qui ſignifie *divination*.

LÉCCE, ou LECCIE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Litium*, *Aletium*. Elle eſt dans la Tèrre d'Otrante, entre la ville de ce nom, & celle de Brindes. *Lécce* eſt une grande ville & bien peuplée, la réſidence du Gouvèrneur de la province, & le Siége d'un Évêché ſuffragant d'Otrante. Maty.

LÉCCO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Milan, en Italie. *Leccum*. Il eſt dans le Comaſc, ſur le bord du lac de Como, à l'endroit où l'Adda ſort de ce Lac. Maty.

LÉCÉTO. Voyez ILLICÉTO.

LÉCH. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière d'Allemagne. *Lachus*, *Licus*, *Lycias*. Elle prend ſa ſource dans le Tirol, coule le long des confins de la Soüabe & de la Bavière, baigne Auſbourg, & va ſe décharger dans le Danube, à deux lieuës au deſſous de Donavèrt. Maty.

LECHEFRITE. ſ. f. Vaiſſeau, utencile de cuiſine qui eſt long & plat, & à deux goulots, qu'on met ſous la broche, pour recevoir la graiſſe des viandes qu'on y rôtit. *Aſſaria cucuma*, *cucumela*. La plûpart des *lechefrites* ſont de fèr. On en fait auſſi de tèrre cuite. Dans quelques Provinces on dit *lichefrite*.

Lechefrite, eſt auſſi un vaiſſeau plat de même figure, qu'on met au bas d'un théâtre pour l'éclairer, dans lequel on met un ou pluſieurs rangs de groſſes chandelles.

LÉCHENICH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Legionacum*. Elle eſt dans l'Électorat de Cologne, à trois ou quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le ſud-oüeſt. *Maty*.

LÉCHI. ſ. m. Nom d'une ville de la Tribu de Dan, dans la Tèrre Sainte. *Lechi*. Elle eſt environ à ſept lieuës d'Aſcalon en tirant vèrs Jéruſalem, ſituée au commencement de la grande plaine de cette Tribu de Dan vèrs l'Orient. C'eſt un très bon tèrroir où l'on recueille quantité de cotton, de dattes, d'olives; mais *Lechi* n'eſt aujourd'hui qu'un petit & miſérable village. P. Roger, *Voyage de la Tèrre Sainte L. I. C.* 16. On l'appelloit auſſi *Ramath Lechi*, c'eſt-à-dire, *Elevatio maxillæ*.

Lechi eſt un mot Hébreu, qui ſignifie mâchoire; il fut donné à cette ville, parce que ce fut là que Samſon défit les Philiſtins avec une mâchoire d'âne. Aquila, Symmaque, & Glycas, la nomment en Grèc *Siagon*.

LÉCK. ſ. m. *Lecca*, *Leccus*. C'eſt le nom d'une grande branche du Rhin. Elle ſe ſépare de ce fleuve à Wick dans la Seigneurie d'Utrecht, baigne Viane, & Schonoven, & ſe décharge dans la Meûſe à deux lieuës au deſſus de Rottèrdam. Quelques Géographes prennent le *Leck* pour le canal qu'on nommoit anciennement *Foſſa Corbulonis*, qui joignoit le Rhin à la Meuſe; mais d'autres croyent que cet ancien canal eſt celui qui va de Leide à Delft, & de là à Maeſlant, où il ſe joint à la Meûſe. Maty.

LEÇON. ſ. f. Inſtructions d'un maître à ſes écoliérs, action qu'on fait pour enſeigner, & pour inſtruire. *Lectio*. Ce Profeſſeur fait des *leçons* de Théologie, de Droit, de Médecine. Cet écoliér prend deux *leçons* par jour; il étudie ſous deux Profeſſeurs. Les Régens châtient les écoliérs qui frippent leur *leçon*; c'eſt-à-dire, qui manquent à leurs claſſes, qui s'abſentent ſans raiſon. Le P. Loüis Gonçalez de Camara, Jéſuite, Précepteur du Roi de Portugal D. Sébaſtien, avoit trouvé le moyen de lui faire aimer l'étude, dont prèſque tous les enfans, & ceux principalement qui en ont plus de beſoin, à cauſe du rang qu'ils doivent tenir dans le monde, ont d'ordinaire plus d'avèrſion. Il mêloit pour cela à toutes les leçons, qu'il lui faiſoit deux fois le jour, quelque chôſe qui picquoit ſa curioſité, qui aidoit ſa mémoire, & qui réjouiſſoit ſon imagination, en rempliſſant ſon éſprit des connoiſſances les plus utiles, & en formant ſon cœur à toutes les vèrtus les plus dignes d'un Prince Chrétien & d'un grand Roi. Toutes ces *leçons* commençoient par quelque grande maxime de Morale, & de Politique, & finiſſoient par quelque hiſtoire, où l'on lui faiſoit remarquer ce qu'il y avoit de plus loüable dans les actions des plus grands Princes, & ſur tout de ceux de ſa maiſon, ſi féconde en hommes illuſtres. P. Vèrjus.

Leçon, ſe dit plus particulièrement de ce qu'un régent fait apprendre par cœur à ſes écoliérs. *Memoriæ penſum*. Apprendre ſes *leçons*, ſçavoir bien ſa *leçon*, réciter ſes *leçons* ſans faute, ſans héſiter.

Leçon, ſe dit en toutes ſortes d'arts & d'éxèrcices. Il a appris l'Arithmétique ordinaire en quatre *leçons*. Son maître lui va faire *leçon* tous les jours pour lui apprendre à joüer du luth, à danſer. Cet écoliér va en ſalle à l'Académie prendre des *leçons* d'éſcrime, & de manége. On le dit auſſi bien du cheval que du cavaliér. Ce cheval a obéï à la *leçon*. Cet écoliér a pris *leçon* ſur le ſauteur. On dit à un ignorant qui conteſte contre un ſçavant, Il vous fera encore *leçon* plus de dix ans ſur cette matière.

Leçon, ſe dit auſſi de toutes ſortes d'avèrtiſſemens, d'inſtructions, & de diſcours, qui ont pour but de nous enſeigner, & de nous corriger. N'allons point nous appliquer les traits d'une cenſure générale, & profitons de la *leçon* ſans faire ſemblant qu'on parle à nous. Mol.

Il veut que tous ſes mots ſoient autant de leçons. Régniér.

Leçon, ſe dit auſſi des divèrs accidens de la vie, des éxpériences qui nous apprennent à vivre avec prudence, & à nous corriger. *Documentum*. Les morts ſubites font de belles *leçons* aux Chrétiens, qui leur apprennent à ſe mettre en bon état. Les ſupplices, & les éxécutions publiques, ſont des *leçons* dont la jeuneſſe débauchée doit profiter. La vûë d'un yvrogne eſt une *leçon* de ſobriété. Ablanc. Le malheur eſt une éxcellente *leçon* pour apprendre la patience. Maucroix. Ah! que mon mariage eſt une *leçon* bien parlante à tous les Païſans qui veulent s'allier à la maiſon d'un Gentilhomme. Mol.

Leçon, ſe dit auſſi d'un ordre précis qu'on donne à un Agent. Il ne ſçauroit vous accorder autre chôſe, il a ſa *leçon* par écrit; c'eſt à dire, ſon pouvoir eſt limité.

Les Critiques appellent auſſi divèrſes *leçons*, *Variæ lectiones*, les divèrſes manières de lire le texte des Auteurs dans les anciens manuſcrits: cette divèrſité vient de la corruption arrivée par le tems, ou par l'ignorance des Copiſtes. On tâche de les rétablir par la convenance des paroles avec le ſens, & par la confrontation

tion des différens manuſcrits. Il y a bien des diverſes *leçons* de la Bible, des Poëtes, & des Orateurs Grècs & Latins.

LEÇON, en tèrmes de Bréviaire, eſt une petite lecture qu'on fait à chaque nocturne des Matines de quelques éxtraits de la Bible, des Pères, ou de l'hiſtoire du Saint dont on fait la fète. On appelle un office de neuf *leçons*, celui qui a trois *leçons* à chaque nocturne. Les *leçons* de Ténébres ſont tirées en partie de Jéremie. Il y a auſſi de brèves *leçons* dans les Heures ; elles ſont appellées *brèves*, parce qu'elles ſont fort courtes. On appelle les *leçons* de ce nom, parce qu'elles ne ſe chantent point comme les Pſeaumes & les Hymnes, & qu'on ne fait que les lire. C'eſt pour cette raiſon qu'on a appellé autrefois du nom de *leçon* l'épître de la Meſſe, parce qu'elle ne ſe chante pas, comme les autres parties de la Meſſe, & qu'on ne fait prèſque que la lire d'un ton élevé.

LEÇONS. On appelle de ce nom dans l'Égliſe Grécque deux livres d'Égliſe. *Lectiones*, ἀναγνώσεις, ἀναγνώσματα. Le prémiér & le plus petit ne contient que les endroits de l'ancien Teſtament que les Grècs liſent à l'office pendant l'année. L'autre renfèrme des *leçons* plus longues qui ne ſont pas tirées de la Sainte Écriture. L'un & l'autre de ces livres s'appelle *leçons*, à cauſe de ce qu'il contient.

On dit provèrbialement, On lui a bien fait ſa *leçon* ; pour dire, on l'a bien réprimendé. On dit auſſi d'un homme qui poſſède parfaitement une chôſe, qu'il en feroit des *leçons*. Cette dèrnière éxpreſſion n'eſt pas provèrbiale, & elle entre dans le ſtile ſérieux en prôſe & en vèrs.

Voilà, ſage Prélat, comme chacun raiſonne,
Et fait une leçon *aux Docteurs de Sorbonne.* Ep. à M. l'Év. de Meaux ſur la Coméd.

LECTE. ſ. m. Vieux mot. Choix, élite. LOBIN. *Gloſſ. Delectus.*

LECTEUR. ſ. m. Qui lit un livre, un écrit. *Lector.* Il faut qu'il y ait de ſots Auteurs pour les ſots *lecteurs*. Tout livre porte en tête un avis, ou une préface au *lecteur* ; Ami *lecteur*, *lecteur* bénévole ; c'étoit le ſtile d'autrefois. Les Italiens mettent *à chi legge*.

Rien n'appaiſe un lecteur *toûjours tremblant d'effroi,*
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en ſoi. BOIL.

Un Auteur à genoux dans une humble préface,
Au lecteur *qu'il ennuye a beau demander grace.* ID.

LECTEUR, ſignifie auſſi, Celui qui ſoulage un autre, & qui lit pour lui. Ce vieillard a la vûë baſſe, il a beſoin d'un *lecteur* qui liſe pour lui. La charge de *Lecteur* du Roi eſt maintenant en grande conſidération. Le Roi a des *Lecteurs* pour différentes chôſes, pour la piété, pour les Mathématiques, &c. Il y a deux *lecteurs* ordinaires de la chambre, & du cabinet du Roi.

Dans les Communautez on nomme *lecteurs*, ceux qui liſent durant la tâble. *Lecteur* de la prémière, *lecteur* de la ſeconde. S. Benoît dans ſa régle pèrmet au *lecteur* de table de prendre quelque chôſe avant que de lire les jours de jeûne. Saint Benoît appelle cela *biberes & panem*, & Udalricus *mixtum* en un ſeul mot. Le P. Mabillon chèrche ce que c'eſt dans ſa Préface du IVe ſiécle des *Acta Benedictinorum*, & il prétend que l'un & l'autre ſignifie du vin trempé d'eau, & du pain.

LECTEUR, eſt auſſi un titre que prennent les Profeſſeurs Royaux, & que le Roi leur donne dans leurs proviſions. On appelle auſſi *lecteurs*, les Docteurs qui enſeignent publiquement dans les chaires les ſciences, & les beaux arts, & les langues. *Lecteurs* en Théologie, en Droit Canon, en Éloquence, en Hébreu.

En Pèrſe, & dans quelques autres païs de l'Aſie, on n'a point de tèrme plus noble pour ſignifier un ſçavant homme, que celui de *lecteur*, *Okoumich*.

LECTEUR, eſt auſſi une qualité dans l'Égliſe, que donne un des quatre Ordres mineurs, qui ſont le Portièr, le *Lecteur*, l'Éxorciſte, & l'Acolythe. Le *Lecteur* avoit auſſi le ſoin & la garde des livres Sacrez. Du tems de S. Cyprien cette charge ne ſe donnoit qu'à des gens âgez, & qui s'étoient rendus recommandables par leur vèrtu, & par leur doctrine. Depuis on y a admis des jeunes gens, même au deſſous de la pubèrté. Dans l'Égliſe Grécque les *Lecteurs* portent des cièrges devant l'Évêque, ils liſent à Laudes le ſynaxaire, & à la Meſſe l'épître. Leur place dans l'Égliſe eſt dans le ſoleas, qui eſt un lieu hors du ſanctuaire, & plus éloigné de l'autel que le ſanctuaire.

On dit provèrbialement, quand un ſupérieur fait une remontrance en mots couvèrts, que c'eſt un avis au *lecteur*, un avèrtiſſement dont il faut profiter.

LECTH. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une meſure fort en uſage ſur la mèr du Nord, qui contient 12 barils.

LECTH, en tèrmes de Relation, eſt une manière de compter dans l'Indouſtan, qui ſignifie *cent mille*. C'eſt une façon de parler ſemblable à celle des Hollandois, qui pour dire cent mille francs, diſent une tonne d'argent. Un *lecth* de roupies, veut dire, cent mille roupies. Ainſi on dit que le Roi de Golconde a de revenu 25. *lecth* de pagodes, & le pagode vaut à peu près un écu d'or de France.

LECTICAIRE. ſ. m. Tèrme de Liturgies. Nom d'Office & d'emploi dans l'Égliſe Grécque. *Lecticarius.* Les *Lecticaires* étoient chargez du ſoin d'emporter les corps de ceux qui étoient morts pour les entèrrer. Les *Lecticaires* avoient pour chèf le Doyen.

Ce nom s'eſt dit auſſi pour un Ouvrièr qui fait des Litières. On appelle auſſi le plus ſouvent *Lecticaires* ceux qui portoient les litières, les porteurs de litières. Les Romains avoient de deux ſortes de *Lecticaires* ; les uns qui étoient de leur train, de leur maiſon, qu'ils avoient à leurs gages ; comme nos Grands Seigneurs ont des Porteurs de chaiſe à eux ; & les autres qui étoient publics, & qu'on louoit quand on vouloit ſe faire porter en litière, comme il y a à Paris, à Rennes, & en d'autres villes, des Porteurs de chaiſe qu'on prend & qu'on paye pour ſe faire porter quand on veut. Ces *Lecticaires* publics étoient à Rome dans la XIIe région au delà du Tibre. Les Grècs avoient auſſi des *Lecticaires* ; il eſt parlé de ceux d'Aléxandrie dans la vie de S. Aléxandre l'Acœmète C. VI. n. 41. Voyez *Acta Sanct. Januar. T. I. p.* 1026. Les Bollandiſtes remarquent que les *Lecticaires* portoient quelquefois les morts en tèrre, ou au buchér ; c'eſt que l'on portoit quelquefois le corps ſur une litière, comme nous l'avons dit à ce mot.

LECTIONNAIRE. ſ. m. Tèrme de Liturgies. *Lectionarium, Lectionarius liber.* C'eſt un livre qui contient les leçons qui ſe liſent à l'office. Le plus ancien *Lectionaire* eſt celui que fit Saint Jérôme.

LECTISTÈRNE. ſ. m. Cérémonie de Religion chez les Anciens Romains. *Lectiſternium.* La cérémonie du *lectiſterne* conſiſtoit en un feſtin que l'on préparoit, & que l'on donnoit dans un temple. Et parce que ſelon la coutume de ces tems là on dreſſoit des lits autour des tâbles, & que l'on mettoit les ſtatuës des Dieux ſur ces lits, de même que les hommes s'y mettoient dans un repas, cela s'appella *Lectiſternium*, qui ſignifie l'action de préparer des lits, de *lectus*, lit, & *ſternere*, *ſterno*, dreſſer, préparer, étendre. Les Épulons, dont nous avons parlé T. II. p. préſidoient à cette cérémonie, & en étoient les Ordonateurs. Caſaubon eſt le prémiér qui ſur un endroit du Scholiaſte de Pindâre a remarqué que les Grècs avoient auſſi eû l'uſage du *lectiſtèrne*. M. Spon a vû un bas relief de marbre à Athènes qu'il croit être la figure d'un *lectiſtèrne*. On y voit un lit élevé d'un piéd, & long de deux, ſur lequel eſt Sérapis tenant une corne d'abondance, des fruits devant lui & ſon boiſſeau ſur la tête. Plus bas eſt Iſis, & autour quatre ou cinq figures d'hommes. Il ajoute qu'on voit à Athènes & à Salamine pluſieurs ſemblables figures.

Tite Live au Ve L. de ſon hiſtoire C. 13. dit que le prémier *Lectiſtèrne* que l'on vit à Rome fut celui qui ſe fit pendant huit jours en l'honneur d'Apollon, de Latone, de Diâne, d'Hèrcule, de Mèrcure, & de Neptune, à l'occaſion d'une grande peſte, qui faiſoit mourir tous les beſtiaux, l'an de Rome 354. Cependant Valère Maxime L. II. C. 4. parle d'un autre fait avant celui là ſous le Conſulat de Brutus & de Valerius Poplicola ; mais c'eſt que celui-ci fut moins célébre.

LECTOURE, LAICTOURE, LEICTOURE, LÉTOURE, c'eſt ainſi qu'on prononce. ſ. f. Nom propre d'une ville de Gaſcogne, province de France. *Lactoracum, Lactora, Lactura, Lactorium, Lectorium, civitas Lactoracium.* Elle eſt dans l'Armagnac, ſur le Gièrs, entre Aux & Agen, à ſix lieuës de la prémière & à quatre de la dèrnière. Cette ville inacceſſible, excepté par le côté qui regarde Toulouſe, eſt bâtie ſur une montagne, environnée d'un double mur, & défenduë par un château. Elle a Sénéchauſſée, & Évêché, ſuffragant d'Auch. MATY. On lit ſur des inſcriptions antiques trouvées à *Leictoure* ; & rapportées par Grutèr p. XXIX. 11. LECTOR. Ibid. n. 13. CIVIT LACTORAT, & ORDO LACT. n. 14. LACT. p. XXX. 1. CIVITATIS LACTORATEN. p. XXXI. 2. R. P. LACTORAT. Ces inſcriptions montrent l'antiquité de *Leictoure*, La 3e & la 4e ſont pour Gordien, & la ſeconde pour M. Auréle, & le titre de Cité & de République qu'elle y porte marquent une ville libre. Belleforeſt de Cominges dit *Leſtore*, mais ſi ce mot s'eſt dit, il ne ſe dit plus, & ne s'écrit plus ainſi. *Leitoure* eſt capitale d'un païs qu'on nomme la Lomaigne. Un habitant de *Létoure*, *Lactorare, Lacturas, atis.* Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 259. Au Concile de Toulouſe tenu l'an 1068. par le Cardinal Hugues on rétablit l'Égliſe de *Leitoure* qui avoit été changée en Monaſtère. Voyez ſur *Laictoure* M. de Marca dans ſon hiſt. de Béarn. L. I. C. 10.

LECTRICE. ſ. f. Celle qui lit. *Quæ legit, Lectrix.* Au 39e Capitulaire des Conſtitutions de Fontévraud il eſt marqué que la Semainière du Chœur, la *Lectrice* du Réfectoire, & les ſemainières de la table & de la cuiſine, doivent communier le Dimanche qu'elles entrent en ſemaine. CHASTELAIN, *Martyrol. 24. de Fevr. p. 755. Lectrice* n'eſt pas François, il falloit dire celle qui lit à table.

LECTRIN, ou LETTRIN. ſ. m. Vieux mot. Pupitre. *Pluteus.* Chanter au *lectrin.* Hiſt. de Bret. T. II. p. 1110. Le commençant le *lettrin*; le Chantre en chappe. p. 1117. LOBIN. *Gloſſ.*

Ce mot vient de *lego, legi, lectum*, d'où l'on a fait *lectrium*, le lieu où l'on lit, de même que de *pinſere* l'on a fait *piſtrium*, & de *molere moledrina.* Enſuite de *lectrin*, ou *lettrin*, nous avons fait *lutrin.*

LECTURE. ſ. f. Action de celui qui lit ce qui eſt contenu dans un écrit, ou dans un livre. *Lectio.* Les parens s'aſſemblent pour entendre la *lecture* d'un contrat de mariage. *Lecture* faite de ſon intèrrogatoire; c'eſt ainſi qu'on tèrmine ces ſortes d'actes. C'eſt à ce Novice à faire aujourd'hui la *lecture* dans le Réfectoir. J'ai aſſiſté à la *lecture* de cet Ouvrage en bonne compagnie. La *lecture* des livres déffendus eſt dangereuſe. Le P. Mabillon montre dans la Préface de la prémière partie de ſon IIIe ſiécle des *Acta Sanct. Bened.* que la *lecture* des Auteurs profanes eſt utile & pèrmiſe pour former le goût de la jeuneſſe. Voyez §. IV. p. XXVII.

LECTURE, ſignifie encore, érudition, ſcience profonde. *Scientia, doctrina.* Un Hiſtorien doit avoir beaucoup de *lecture. Multa legerit oportet.* Ce Docteur a bien profité de ſa *lecture.* Le prémiér pas que fait dans le monde un homme enyvré de ſa *lecture*, eſt prèſque toûjours un faux pas. S. ÉVR. La *lecture* des bons livres eſt une convèrſation avec les plus honnêtes gens des ſiécles paſſez: mais une convèrſation étudiée, & où ils nous débitent leurs meilleures penſées. BAIL. La *lecture* eſt néceſſaire à parer l'éſprit, à régler les mœurs, & à former le jugement. M. SCUD. Pour recueillir le fruit de la *lecture*, il faut du ſilence, du repos, de la méditation. S. ÉVR. Sans la *lecture* le plus beau naturel eſt ordinairement ſèc, & ſtérile. ID. La *lecture* eſt une préſèrvation contre une infinité de déréglemens où l'on tombe quand on ne ſçait à quoi s'occuper. NIC. S'appliquer à la *lecture.* ABLANC. Aimer la *lecture.* SCAR. Employer des journées entières à la *lecture.* ABLANC. Il faut polir ſon éſprit par la *lecture.* VILL.

LÉCUM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Nephtali dans la Tèrre Sainte. *Lecum.* La frontière de cette Tribu s'étendoit de Héleph & d'Élon en Saananim & Adami, qui eſt auſſi Néceb, & de Jebnaël juſqu'à *Lécum*, & ſe tèrminoit au Jourdain. SACI, *Joſ. XIX. 33. Lécum* étoit ſur le bord du Jourdain, dans l'angle que formoit la frontière méridionale & la frontière orientale de la Tribu de Nephtali. Elle étoit près de Capharnaum, ſi ce n'étoit point Capharnaum même. *P. Lubin.* M. Reland l'appelle *Luccum*, ſelon l'Hébreu. Il prétend auſſi qu'elle s'eſt appellée dans la ſuite *Lokim*, & que dans les Grècs, qui l'appellent Δωδαμ, il y a deux fautes de Copiſtes; un Δ pour un Λ, & un Δ pour un K.

LED.

LÉDE. ſ. f. Tèrme de Salines. La *léde* d'un marais ſalant eſt le milieu & le plus grand éſpace du jas: autour de la *léde* on creûſe une éſpéce de canal de deux ou trois piéds plus creux que le jas, & de douze à quinze piéds de large.

LÉDE, ou *Léda.* ſ. f. Nom propre de femme. *Leda.* Cette femme ſi fameuſe dans la fâble fut fille de Thieſte, & femme de Tyndàre Roi de Laconie. Elle conçut de Jupitèr, changé en cigne, deux œufs, de l'un deſquèls ſortîrent Pollux & Heléne, ſi fameuſe pour avoir été le ſujet de la guèrre de Troye; & de l'autre Caſtor & Clytemneſtre. Voyez *Natal. Comes Mythol. L. II. C. 1. & L. IX. C. 19.*

LEDE. Voyez LETH.

LÉDESMA. ſ. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne. *Ledeſma.* Il eſt dans le Royaume de Léon, ſur la rivière de Tormes, à huit lieuës au deſſous de Salamanque. Quelques-uns diſent que ce bourg étoit appellé anciennement *Blétiſa.* MATY.

LÉDGRAV, ou LEIDGRAV, ou LEIDGREV, ou LÉTHGRAVE. ſ. m. Nom de dignité autrefois en Anglетèrre. *Ledgravius, Leidgravius, Leidgrevius.* Dans les loix d'Henri I. Roi d'Anglетèrre C. 8. ce nom ſignifie Seigneur de la troiſiéme partie d'un Comté.

Ce nom eſt compôſé de *Grav*, ou *graf*, Comté qui eſt un mot Saxon & Gèrmanique, & de *leth*, mot Anglois, qui ſignifie troiſiéme partie d'un Comté, qu'on appelloit autrement *triting*, en Latin *leda* & *triſtinga.* La *leth*, ou lede, contenoit trois ou quatre hundredes, qui ſignifie centiémes. C'étoit une portion de païs où il y avoit cent Officiérs du Roi prépoſez pour y maintenir le bon ordre. Voyez Spelman au mot *Hundradus*, & Du Cange au mot *Ledgravius.*

LÉDIR. Vieux mot, qui ſignifie la même chôſe que *laidanger.* Voyez ce mot.

Sire dit ele, con poes le ſofrir,
Que li veez vos Chevaliérs lédir. R. DE GARIN.

LÉDO, Capo Ledo. Voyez SIERRA LIONNA. Cap.

LÉDOIRE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire injure de paroles. *Convitium.* Les *lédoires* ſont la même chôſe que les *laidanges.* Voyez ce mot.

LÉDUM, ou LÉDE. ſ. m. Plante que les Botaniſtes appellent *Ciſtus ledum*, ou *Ciſtus ladanifera*, parceque c'eſt une éſpéce de ciſte, & qu'elle porte le ladanum. Il y en a pluſieurs éſpéces. Celle que C. Bauhin appelle *Ciſtus ladanifera Monſpelienſium*, Pin. 467. eſt un arbriſſeau odorant, couvèrt d'une écorce noire, & qui vient à la hauteur d'environ trois piéds. Ses feuilles ſont longues d'un doigt & demi, étroites, noires, ridées, fort gluantes. Ses fleurs ſont blanches, ſemblables à des petites rôſes ſauvages. Il leur ſuccéde des fruits prèſque ronds qui renfèrment des ſemences menuës.

LÉE.

LÉE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie chemin large dans un bois, dans une forêt. *Leda* dans la baſſe Latinité. De ce mot de *lée* on a fait celui d'*allée*, en diſant d'abord, *la lée*, puis *allée.*

Ce mot vient du Latin *lata.*

Dans quelques chartres *lée* ſignifie *largeur.* En longhure 27. pèrches, & en *lée* 12. pèrches. *Spelman.*

LÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leo.* Au païs de Monfeltre dans le Duché d'Urbain S. *Lée* Prêtre; dont le corps eſt honoré à Vigovence (*Vicohabentiæ*) au Duché de Fèrrâre. CHASTELAIN, *14e de Févr. p. 644.*

La ville de Montfeltre, *Mons Feretrius*, où mourut ce S. Prêtre, en a pris le nom de S. *Lée.* Il n'y a plus que le païs où elle eſt qui porte le nom de Monfeltre; elle en eſt la capitale, & Épiſcopale. Le Saint & la Ville ſe nomment en Italien *San-Leo*, & non *San-Leone*, comme ſi on avoit dit en Latin *Sanctus Leus*; quoiqu'on ne trouve aucun ancien acte où il n'y ait *Sanctus Leo.* CHASTEL. *Au même endroit p. 648.*

LÉE. Voyez SAVAREN.

LÉÉDS. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglетèrre. *Ledeſia.* Il eſt ſur la rivière d'Are, dans le Comté d'Yorch, à ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant MATY.

LÉÈRBÈRG, ou SCHAFFMAT. ſ. m. Nom propre d'une montagne de Suiſſe. *Leerberga.* C'eſt une partie du Mont Jura, & elle s'étend ſur les confins des Cantons de Bâle, de Soleûre, & de Bèrne, entre les petites villes d'Araw, & d'Hombourg. MATY.

LÉÈRDAM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec tître de Comté. *Leerdamum*, anciennement *Lauri.* Elle eſt dans la Hollande, ſur la rivière de Linge, à deux lieuës de Gorcum, du côté du nord. MATY. *Léerdam* eſt entre Utrecht & Voerden, *Valois, Not. Gall. p. 265.*

LÉÈROORT. ſ. m. Nom propre d'une bonne fortereſſe du Comté d'Embde, en Weſtphalie. *Ortia, Arx Lierortia.* Elle eſt à l'embouchure de la Lée dans l'Embs, environ à quatre lieuës de la ville de l'Embde, & fort près de celle de Léèr, qui eſt ſans murailles. MATY.

LÉÈRPOLE, LÉVÈRPOLE, ou LIWÈRPOLE. ſ. Bon bourg, ou petite ville d'Anglетèrre; ſituée dans le Comté de Lancaſtre, à ſix lieuës de Cheſtre, & à l'embouchure du Mèrſey dans la mèr d'Irlande, où il y a un grand port; ce Bourg a auſſi ſéance au Parlement d'Anglетèrre. *Liſerpalus.* MATY.

LÉEWE, LEUWE. Ce dèrniér eſt plus de nôtre uſage. ſ. fém. Nom d'un Bourg bien fortifié & défendu par une bonne Citadelle. *Leuvia, Louwa, Levia.* Il eſt dans le Brabant, ſur la Gééte, entre des marais, à quatre lieuës de Louvain, & à deux de Tilmont, vèrs le Levant. MATY. On dit dans le païs *Leuven.* Cluviér croit que Leuven eſt l'ancien *Levefanum*, & Valois conjecture qu'il faut écrire *Levaſanum*, & que ce nom fut ainſi appellé, parce qu'il y avoit un temple d'une Déeſſe nommée Leve, *Leva*; mais il ne ſçait quelle eſt cette Déeſſe. Voyez *Notit. Gall. p. 265.*

LEG.

LÉGAL, ALE. adj. Qui vit bien, & ſelon les loix, qui ne fait tort à pèrſonne, qui eſt loyal, fidelle, plein de probité. *Fidus, fidelis.* Ce Marchand eſt franc & *légal*, il ne trompe point, il vend de bonnes marchandiſes, il eſt de bon compte. On dit au Palais, qu'il y a des peines *légales*, c'eſt à dire, qui ſont impôſées par les loix; d'autres arbitraires, qui dépendent de l'opinion des Juges. Contrarieté *légale.* PATIN.

LÉGAL,

Légal, ale. *Legalis.* Se dit auſſi en tèrmes de Théologie, pour dire, Qui eſt ſelon la loi, qui concèrne la loi de Moïſe ; qui regarde la loi Moſaïque ; ce qui ſe dit particulièrement par oppoſition à l'Évangile. Commandement *légal.* Cérémonie *légale.*

Colonnes *légales.* C'étoit chez les Lacédémoniens des colones élevées dans les places publiques, où étoient gravées ſur des tables d'airain les loix fondamentales de l'État.

LÉGALEMENT. adv. D'une manière légale, ſelon les loix & la raiſon. *Fideliter, cum fide.* On a fait ce partage fort *légalement* & ſans tricherie, chacun a eû juſtement ce qui lui appartenoit.

LÉGALISATION. ſ. f. Cèrtificat donné par autorité de Juſtice, ou par une pèrſonne publique, & confirmée par l'atteſtation, la ſignature, & le ſceau du Magiſtrat, afin qu'on y ajoûte foi par tout. *Teſtimonium autoritate publicâ firmatum.* Un acte ne fait point de foi ſans *légaliſation*, dans un païs étrangér, & hors du Royaume.

LÉGALISER. v. act. Rendre un acte autentique, afin que par tous païs on y ajoûte foi. *Autoritate publicâ firmare.* Un Magiſtrat *légaliſe* un acte, en cèrtifiant que le Notaire qui l'a reçu, eſt un Notaire public du lieu où il a été paſſé, qu'on y ajoûte foi, tant en jugement que dehors ; & enſuite il y fait appôſer le ſceau public de la ville, ou de la Juſtice.

Légalisé, ée. part. paſſ. & adj. *Probatus, autoritate publicâ firmatus.*

LÉGALITÉ. ſ. f. Qualité de l'action qui eſt faite ſelon la loi. *Fides, fidelitas, æquitas.* Les Suiſſes ſont de bonnes gens ennemis de la chicane, qui vivent entre eux avec une grande *légalité* & juſtice.

LÉGAT. ſ. m. Legs teſtamentaire. *Legatum.* Il ne ſe dit guères en ce ſens que dans les païs gouvèrnez par le Droit écrit.

LÉGAT, eſt un Cardinal que le Pape envoye comme Ambaſſadeur vèrs quelque Prince Souverain, avec pompe & cérémonie, pour quelque affaire importante. *Legatus.* Les *Légats* du Pape dans les Conciles ſont ſouvent appellez *Loci ſervatores, Topoteretæ*, c'eſt à dire, Lieutènans. Voyez ce mot. On fait des entrées ſolemnelles aux *Légats* Apoſtoliques, aux *Légats* du Saint Siége. Il y a de trois ſortes de *Légats* ; des *Légats à latere*, des *Légats de latere*, & des *Légats nez.* Les *Légats à latere*, ſont les plus conſidérables de tous les *Légats.* Tels ſont ceux à qui le Pape donne la commiſſion de tenir ſa place dans un Concile. Les *Légats* du Pape préſidoient au Concile de Trente. Ce nom de *Légat à latere* vient de ce que le Pape ne donne cet emploi qu'à ſes plus familiérs confidens, & qui ſont toujours à ſes côtez, c'eſt à dire, aux Cardinaux. Autrefois lorſque les Papes vouloient gratifier quelqu'un, ils le déléguoient pour aller viſiter les Bénéfices du Royaume, & lui faiſoient préſent de tous les émolumens qui en pouvoient provenir. Le Concile de Latran ſous le Pape Innocent III. ordonna que ſi un ſeul Bénéfice n'étoit pas ſuffiſant pour défrayer le *Légat Apoſtolique*, deux ou trois Bénéficiérs ſe pourroient cottiſer pour fournir aux frais. Pasc. Le Pape ne peut plus envoyer de *Légat* en France ſans le conſentement du Roi.

Un *Légat à latere* a en France la préſéance devant les Princes du Sang, quand le Roi tient ſon lit de Juſtice en Parlement. Roche-Flavin. Le *Légat à latere* peut conférer des Bénéfices ſans mandat. Il peut légitimer des bâtards pour tenir des Bénéfices ; mais non pas pour tenir des Offices Royaux. Il ne peut faire porter ſa croix devant lui dans le Royaume de France, avant la vérification de ſon pouvoir ; mais lorſque ſon pouvoir eſt vérifié, il peut faire porter ſa croix devant lui, à la reſèrve du lieu où le Roi eſt en pèrſonne. Le pouvoir du *Légat* doit avant toute chôſe être préſenté au Parlement, qui l'éxamine, qui l'enregître, & le fait publier, ſous les modifications que la Cour trouve à propos pour le bien du Royaume, & la conſèrvation des libèrtez de l'Égliſe Gallicane. Chopin. Le *Légat* jure au Roi, qu'il ne ſe ſèrvira du pouvoir de ſa légation, qu'autant de tems qu'il plaira à ſa Majeſté. Roche-Flavin. Les *Légats à latere* ont des Dataires, & des Soudataires. Ils ne peuvent commettre, ni ſubdéléguer pèrſonne, pour faire leurs fonctions. On ne leur accorde pas non plus la prévention ſur les Ordinaires ; elle n'appartient qu'au Pape. En un mot, comme le pouvoir des *Légats à latere* eſt éxtraordinaire & irréguliér, l'on y apporte toutes les reſtrictions poſſibles. Le Cardinal Barberin qui vint *Légat* en France en 1625. eut beſoin de lettres de Juſſion pour faire enregîtrer ſes Bulles, & ſe retira de la Cour aſſez bruſquement, & aſſez mal ſatisfait. Wicq.

Les *Légats de latere*, ſont ceux qui ne ſont pas Cardinaux, & qui ſont pourtant de la Légation Apoſtolique. Il y a cependant des Auteurs qui ne diſtinguent point les *Légats de latere* des *Légats à latere*, & qui prétendent que ces éxpreſſions ſignifient la même chôſe. D'autres diſent que les *Légats de latere* diffèrent des *Légats à latere* en ce que les prémiérs ne ſont point Cardinaux, quoi qu'ils ſoient honorez de la légation, & que les dèrniérs ſont toujours Cardinaux ; ce qui eſt vrai à l'égard des dèrniérs ſiécles ſeulement, car on a vû dans les tems plus reculez des Prêtres & des Diâcres envoyez aux Conciles en qualité de *Légats* du Saint Siége. *Légats nez* ſont ceux à qui on ne donne aucune Légation ; mais qui en vèrtu de leur dignité, & non pas à cauſe de leur pèrſonne, ſont nez *Légats.* L'Archevêque d'Arles, & celui de Reims, ſont nez *Légats.* Fevr. La puiſſance des *Légats* nez a beaucoup moins d'étenduë que celle des *Légats à latere.* Id. Il y a auſſi un *Légat*, ou *Vice-Légat* du Saint Siége à Avignon, qui en eſt le Gouvèrneur ſpirituel, & temporel, qui y fait les mêmes fonctions que le Pape fait à Rome, auquel ont recours ceux de la Gaule Narbonnoiſe pour l'éxpédition des diſpenſes, proviſions, & autres grâces Eccléſiaſtiques. Il y a de même des *Légats* à Bologne, & en d'autres villes qui ſont dans la Seigneurie temporelle du Pape.

On donne quelquefois le pouvoir de *Légat* ſans en donner le titre, ni la dignité. Il y a des Nonces avec pouvoir de *Légat.*

L'Auteur des définitions du Droit Canon paroit croire que le pouvoir des *Légats* n'éxpire point par la mort de celui qui les a envoyez ; cependant le Parlement ſéant à Tours rendit un arrêt en 1594. par lequel il caſſe & annulle les proviſions des Bénéfices que ce Cardinal avoit données, parceque ſa légation étoit finie par le décès de Sixte V. qui l'avoit envoyé. C'eſt le ſentiment de Févret, Traité de l'Abus L. 3. ch. 2. art. 16.

Le nom de *Légat* vient de celui de *Legatus*, que Varron dérive de *legere*, qui veut dire *choiſir* : d'autres le font venir de *legare, delegare*, qui ſignifient *envoyer, déléguer.* Et cette étymologie eſt la ſeule vraye. Le mot de *Legatus* dans ſon origine ſignifie celui qui eſt commis, qui eſt envoyé par un autre pour quelque fonction, qui le repréſente, qui tient ſa place ; mais dans l'uſage ordinaire le nom de *Légat* ſignifie tout cela, avec un caractère ſingulièr de pouvoir, d'autorité & de dignité. Ceux qui croyent que le Pape donne les noms de *Légat* & de Nonce à ſes Ambaſſadeurs éxtraordinaires, ou ordinaires, afin de les diſtinguer des Ambaſſadeurs des autres Souverains, paroiſſent ſe tromper. Les noms de *Legatus* & de *Nuncius* ſont très-anciens, & comme ils étoient établis & reçus avant que ceux d'Ambaſſadeurs, d'*Ambaſciatore*, & d'*Embaxador* fûſſent reçus dans les langues Françoiſe, Italienne & Éſpagnole, ils ſont demeurez ; mais ils ont ſignifié en différens tems, différens degrez de dignité & d'autorité.

Voyez ſur les *Légats* Wicquefort de l'Ambaſſadeur & de ſes fonctions, Févret de l'Abus L. 3. &c. Rebuffe dans ſa Prat. Benef. & ſur le Conc. La Rocheflavin L. 13. des Parlemens, &c. Chopin Polit. L. 2. &c. Boérius *de poteſt. Leg.* Libertez de l'Égliſe Gallic. L. 2. Sèrvin dans ſes Arrêts & dans ſes Plaidoyers. Franc. Marcus *Deciſ. Delphin.* Du Tillet dans ſon Recueil, III. Part. p. 279. 285. & 391. ſur les droits & les pouvoirs des *Légats à latere* en France. On dit provèrbialement d'un homme qui eſt fort occupé, qu'il a plus d'affaires que le *Légat.*

Légat, autrefois chez les Romains étoit un Officiér qui répondoit à ce que nous appellons Lieutenant Général ; c'étoit un Officiér qui commandoit ſous le prémiér Officiér, & comme nous avons des Lieutenans Généraux d'armées ſous le Général, & des Lieutenans généraux des provinces ſous les Gouvèrneurs, ils avoient auſſi des *Légats* dans les armées ſous le Général, audeſſus de tous les autres Officiérs de guèrre, & des *Légats* dans les Provinces ſous le Proconſul, ou Gouvèrneur.

Quand un Homme conſidérable, citoyen Romain, avoit affaire dans les Provinces, on lui donnoit le titre de *Légat*, c'eſt-à-dire, d'Envoyé par le Sénat, afin qu'il fût reçû avec honneur dans les Provinces, & même que les villes & les peuples le défrayaſſent. Cela s'appelloit *Légation* libre, parcequ'ils n'étoient chargez de rien, qu'ils la quittoient quand il leur plaiſoit, & qu'elle n'étoit que pour l'honneur & la ſûreté de la pèrſonne. *Legatio libera.*

LÉGATAIRE. ſ. m. & f. Celui à qui on a fait quelque légs par un teſtament. *Legatarius.* Un *légataire* univèrſel tient en France la qualité d'héritiér, il doit payer tous les *légataires* particuliérs du fond de la ſucceſſion avant toutes chôſes. Cependant le *légataire* univèrſel n'eſt tenu aux dettes du déffunt que juſqu'à la concurrence des biens léguez, pourveû qu'il en ait fait inventaire. Les *légataires* particuliérs peuvent être témoins dans le teſtament même où ils ſont *légataires* ; mais non pas le *légataire* univèrſel. La Coûtume de Paris ne pèrmet pas qu'on ſoit enſemble *légataire* & héritiér.

LÉGATINE. ſ. f. C'eſt une étoffe moitié fleuret, & moitié ſoye. Il y en a auſſi de moitié laine. Elle eſt de même nature que la papeline.

LÉGATION. ſ. f. Charge, ou fonction de Légat, ou ſa Cour & ſon Tribunal, ſa dignité, ſa juriſdiction. *Legati munus, dignitas, curia, legatio.* Les Banquiérs en Cour de Rome le ſont auſſi en la *Légation* d'Avignon. On obtient en la *Légation* d'Avignon toutes grâces & éxpéditions bénéficiales pour la Provence, le Dauphiné, une partie du Lyonnois & du Languedoc, ce qu'on appelle

appelle les trois Provinces. Ce Cardinal s'eſt fort bien acquitté de ſa *légation*. En ſortant du Royaume le Légat eſt obligé de laiſſer au Parlement le ſceau, & le regître de ſa *légation*. Le Légat ne peut uſer de ſa *légation* qu'autant de tems qu'il plaît au Roi, & on ne reçoit point de *légation* en France qui ne ſoit limitée. Fevret.

LÉGATOIRE. adj. m. & f. qui ſe peut dire en parlant du Gouvèrnement des anciens Romains. *Legatorius, a.* Auguſte diviſa les Provinces de l'Empire, en Conſulaires, *Légatoires*, & Préſidiales. Les Provinces *Légatoires* étoient celles dont l'Empereur lui-même étoit Gouvèrneur, mais où il ne réſidoit pas, & qu'il n'adminiſtroit que par ſes Lieutenans qu'on appelloit Légats, *Legati*. C'eſt Pompée qui a commencé à gouvèrner les provinces par ſes Lieutenants, ou Légats.

LÉGE. adj. Tèrme de Marine, qui ſe dit des vaiſſeaux vuides & ſans charge. *Navis vacua*. Un vaiſſeau qui retourne *lége*, c'eſt-à dire, qui revient ſans charge de marchandiſes. Vaiſſeau *lége*, ſignifie auſſi vaiſſeau qui n'a pas aſſez de leſt, ou qui eſt trop légér pour quelque autre raiſon, comme par défaut de conſtruction, &c. Retour *lége*, c'eſt-à-dire, qui revient ſans charge, ainſi *lége* veut dire légér, ou vuide.

LÉGENDAIRE. ſ. m. Auteur de légende; qui a écrit, compôſé une légende. *Autor Hiſtoriæ Sanctoram, Legendæ.* Le prémiér *Légendaire* que l'on connoiſſe eſt Métaphraſte, qui vivoit au commencement du Xe ſiécle, ſous l'Empereur Conſtantin Porphyrogénéte, à la Cour duquel il fut revétu des prémières charges de l'Empire. Car il fut Grand Maitre de la maiſon de l'Empereur; & Logothéte, ou Contrôlleur Général des Finances. Le prémiér *Légendaire* parmi les Latins eſt Jacques de Varaſe, ou *de Voragine*, qui vécut au XIIIe ſiécle, qu'il vit prèſque entier. Wicelius dit que ce *Légendaire* a mis un peu trop de mythologie dans ſon ouvrage. Baillet. Les anciens *Légendaires* n'ont point été aſſez éxacts.

LÉGENDE. ſ. f. Ce qui ſe doit lire, du Latin *Legenda*. *Légende* étoit d'abord un livre d'Égliſe qui contenoit les lectures que l'on devoit faire dans l'Office divin; nous appellons ces lectures aujourd'hui Leçons. Les vies des Saints & des Martyrs ont été appellées des *Légendes*, parcequ'on les devoit lire dans les leçons de Matines & dans les réfectoires des Communautez. La *Légende dorée* eſt une ancienne compilation des Vies des Saints. C'eſt l'ouvrage de Jaques de Varaſe, plus connu ſous le nom Latin *de Voragne*. Il s'appelloit auſſi Jacques de Génes, & étoit né à Varaggio, ou Varaſe, que d'autres appellent Viraggio, petite ville de la côte de Ligurie, entre Génes & Savone. On devoit donc le nommer *de Varagine*, ou *de Viragine*: mais par alluſion à ce véritable nom du lieu de ſa naiſſance, on l'a appellé *de Voragine*, pour marquer un gouffre, un abîme ou de ſcience & de chôſes différentes ramaſſées enſemble, ou comme ſes ennemis prîrent ce mot, de chôſes fauſſes & mauvaiſes; Jacques de Varaſe fut Vicaire Général des Dominicains, puis Archevêque de Génes en 1292. & mourut en 1298. âgé de 96. ans, en ôdeur de ſainteté. Il compoſa les vies des Saints dans un nouvel ordre, ſous le tître de *légendes* d'or, ou d'hiſtoire Lombarde. Cet ouvrage fut reçu avec beaucoup d'applaudiſſement, & eut une réputation qui dura 200 ans. Depuis le commencement du XVIe ſiécle bien des gens l'ont critiquée, entre autres Wicelius *hagiolog præf.* Louis Vivès *L. II. De Corr. Art.* vèrs la fin, & *De Trad. Diſc.* vèrs le milieu, Claude Deſpence, Melchior Cano *Loc. Theol. L. II. C. 6.* Jean Heiſels, & le P. Bollandus *Præf. Tom. I. Jan.* où quoiqu'il n'approuve point tout ce que les autres lui reprochent, il y trouve auſſi à redire. Voyez encore Baillet, *Diſc. ſur l'hiſtoire de la vie des SS. N. XXXII. & ſuiv.* Dans ce même diſcours qu'il ne convient de lire qu'avec beaucoup de précaution, il traite auſſi des autres *Légendes*.

On dit, la vie, *Légende* & miracles de Saint Anthoine, de St. Martin, & de St. Brice. On lit la *Légende* de Sainte Marguerite dans une maiſon où une femme eſt en travail.

Les Levantins en leur Légende,
Diſent qu'un cèrtain Rat, las des ſoins d'icy bas, &c. La Font.

Cette expreſſion eſt burleſque.

Légende, ſe dit ironiquement d'un écrit long & ennuyeux à lire, ou à ouir. Cet Avocat nous a rapporté une grande *légende* de loix & d'autoritez. Il m'a fallu ouir une grande *légende* de vèrs que ce Poëte m'eſt venu apporter.

Il pourſuit nonobſtant d'une fureur plus grande,
Et ne ceſſa jamais qu'il n'eût fait ſa légende. Régniér.

Légende, ſe dit auſſi des paroles qui ſont gravées autour & vèrs les bords des monnoyes, & des jettons. La *légende* des monnoyes n'eſt autre chôſe que les lettres qui ſont marquées ſur l'éſpéce; ou proche des bords, ou au milieu, ou ſur la tranche. Boizard. *P. I. C.* 12. Les Tailleurs particuliérs & les Maîtres des monnoyes ſont obligez de marquer châcun ſon différent dans la *légende* des éſpéces du côté de l'effigie, ou du côté de l'écuſſon. Id. La *légende* de nos écus eſt, *Sit nomen Domini benedictum.* Les monnoyes d'or de la troiſiéme race de nos Rois ont pour *légende* XPC VINCIT, XPC REGNAT, XPC IMPERAT. XPC eſt en Grèc l'abbréviation de *χρίςος, Chriſt*. Foulcher rapporte que ce fut le mot de l'armée Chrétienne, dans une bataille qu'elle donna contre les Saraſins, ſous le régne de Philippe I. Depuis ce tems-là nous les avons toûjours fait graver ſur nos monnoyes, particulièrement ſur celles d'or. Quelques autres nations nous ont en cela imité. On voit quelque chôſe d'approchant ſur une monnoye de Dagobèrt, où on lit Deus Rex. Les dèrniérs Empereurs de Conſtantinople ont mis quelque chôſe de ſemblable ſur leurs monnoyes d'or, où l'on voit ſouvent *Jeſus Chriſtus Rex Regnantium*, ou *Jeſus Chriſtus Baſileus Baſileon*, ou IHS, XPS NIKA, *Jeſus Chriſtus vincit.* Le Blanc, p. 164.

On appelle auſſi *légendes* les inſcriptions des medailles, & qui ſèrvent à expliquer les figures qui ſont ſur le champ. L'inſcription eſt differente de la *légende*, en ce qu'on n'appelle proprement *inſcription*, que les paroles qui tiennent lieu de revèrs, & qui chargent le champ de la médaille au lieu de figures. Il ſemble que les Anciens ayent voulu faire de leurs médailles des images & des emblêmes; les unes pour le peuple, & pour les éſprits groſſiérs; les autres pour les gens de qualité, & pour les éſprits plus délicats; des images pour repréſenter le viſage des Princes; des emblêmes pour repréſenter leurs vèrtus, & leurs grandes actions. Ainſi l'on doit regarder la *légende* comme l'âme des médailles, & les figures comme le corps. P. Jos. Châque médaille porte deux *légendes*, celle de la tête & celle du revèrs. La prémière ne ſèrt ordinairement qu'à faire connoître la pèrſonne par ſon nom propre, par ſes charges, & par cèrtains ſurnoms que leur vèrtu leur ont acquis. La ſeconde eſt deſtinée à expliquer leurs vèrtus, leurs belles actions, les monumens glorieux qui ſèrvent à immortaliſer leur nom, & les biens que l'Empire a reçu par leur moyen. Id. Cela n'eſt pas néanmoins ſi univèrſel, ni ſi indiſpenſable que les qualitez & les charges de la pèrſonne, ou toutes, ou en partie, ne ſe partagent quelquefois au revèrs, auſſi-bien qu'à la tête, ou qu'elles ne ſe mettent quelquefois ſur le ſeul revèrs, où l'on ne laiſſe pas encore, quoique plus rarement, de trouver le nom même. Id. La *légende* de la tête exprime auſſi quelquefois les vèrtus du Prince, comme Virtus probi. Virtus probi invicti Aug. Pour les médailles des villes & des Provinces, comme la tête eſt ordinairement le génie de la ville ou de la Province, ou quelque autre Déïté qui y étoit adorée, la *légende* eſt auſſi le nom de la ville, de la Province, ou de la Déïté, ou de tous les deux enſemble. Et les revèrs ſont toûjours quelque ſymbole de ces villes: ſouvent ſans *légende*, plus ſouvent avec le nom de la ville, & quelquefois avec celui de quelque Magiſtrat. P. Jobèrt. Les ſujèts des *légendes* ſont les vèrtus des Princes, les honneurs qu'on leur a rendus, les conſécrations, les faveurs ou générales, ou particulières qu'ils ont accordées, les évenemens ſinguliérs, leurs monumens publics, les Déïtez qu'ils ont honorées, les vœux publics, &c. Les villes Grécques y mettent leurs priviléges. Id.

Les *légendes* & les inſcriptions des médailles ſont en Grèc, ou en Latin. Le caractère Grèc, compoſé de lettres majuſcules, s'eſt conſèrvé uniforme ſur toutes les médailles, ſans qu'il y paroiſſe prèſque aucune altération, ni changément dans la confrontation des caractères, quoi qu'il y en ait eû dans l'uſage, & dans la prononciation, on y remarque ſeulement un mélange de lettres Grécques & Latines, ſur tout dans le bas Empire. Le caractère s'eſt conſèrvé dans toute ſa beauté juſqu'à Gallien: après lui il paroît moins rond, & plus affamé. Depuis le grand Conſtantin & pendant près de 500. ans l'on ne trouve que la ſeule langue Latine employée pour les *légendes* des médailles, quoique battuës à Conſtantinople. Michel eſt le prémiér dont la *légende* commence à être Grécque. C'eſt là que la langue auſſi bien que les caractères commencent à s'altérer: ce n'eſt plus qu'un mélange du Grèc & du Latin. Les médailles Latines ont encore mieux conſèrvé leur langue, & leur caractère, juſques à la barbarie de Conſtantinople ſous l'Empire de Michel. Id. Le ſtile des inſcriptions & des *légendes* des médailles anciennes eſt fort ſimple. On s'arrêtoit plutôt à la grandeur du ſujèt, qu'à la cadence, & à la pompe des mots. Patin.

Pour ce qui eſt de la poſition de la *légende*, l'ordre naturel qui la diſtingue de l'inſcription eſt qu'elle ſoit ſur la médaille, au dedans du grenetis, & commençant de la gauche à la droite, & cela généralement en toutes depuis Nèrva. Mais dans les douze Céſars, il eſt aſſez ordinaire de les trouver marquées de la droite à la gauche, ou même partie à gauche, partie à droite. Il y en a qui ſont dans l'éxèrgue, il y en a qui ſont en ligne parallèle, l'une au deſſus du type, & l'autre au deſſous. Il y en a de poſées en

travèrs

travèrs & comme en ſautoir : il y en a en pal ; enfin il y en a en baudriér. C'eſt principalement ſur les grandes médailles Grecques qu'on trouve les poſitions les plus bizarres, ſurtout quand il y a plus d'un cèrcle. Id. Il y en a auſſi où la *légende* ſe trouve à la mode des Hébreux, les lettres pôſées de la droite à la gauche. Id. Voyez la ſcience des Médailles par cet Auteur Inſtruction VIe. où il traite des *Legendes*.

Il ſe fait des fourbes dans les *Légendes* des médailles, ſoit du côté de la tête, ſoit du côté du revèrs, mais plus ordinairement du côté de la tête, par l'intérêt que l'on a de trouver des têtes rares, & qui manquent communément dans les ſuites. Cela ſe fait en ſubſtituant avec adreſſe un nom pour l'autre, ſur tout quand il y a peu de lettres à changer, ou à ajouter. *Id. Inſtr. X.*

LÉGÉR. adj. & ſubſt. Qui ne pèſe guère ; corps poreux, & dont les parties ne ſont pas ſolides, & compactes ; qui a moins de matière qu'un autre corps de même volume. *Levis.* L'huile eſt plus *légère* que l'eau, elle ſurnage. L'étain eſt plus *légér* que l'argent, parce qu'il a plus de pores. L'or eſt le moins *légér* de tous les métaux, parce qu'il eſt plus compacte. Le *légér* & le peſant ne ſe diſent que comparativement d'un corps avec un autre. Pour un jardin ſitué dans un païs froid, il eſt à ſouhaiter d'y avoir de la tèrre *légère*, afin qu'avec un peu de chaleur elle ſoit facile à échauffer. La Quint.

Ménage dit que ce mot vient de *leviarium*, & de *levis*, Latins.

Légér, ſignifie auſſi, qui a grande diſpoſition à ſe mouvoir, à ſauter, à agiter ſes membres, & à s'en ſèrvir. *Citus*, *velox.* Homère appelle toûjours Achilles au piéd *légér*, πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς. *Rapide.* Les Chaſſeurs donnent la même épithéte aux cèrfs & aux daims.

Un ſtile *légér* eſt un ſtile aiſé, coulant, agréable, qui ne fatigue point le lecteur par la longueur des raiſonnemens & des phrâſes, la multitude des épithétes, l'amas des pointes, & des jeux de mots, où l'Auteur ne s'appeſantit point ſur des détails. Voiture toûjours accompagné des Grâces les plus riantes & les plus *légères*. De Fénelon. Quoique les Grâces ſoient ici conſidérées comme pèrſonnes, & que les épithétes de riantes & de *légères* leur conviennent ſous cette idée, on peut auſſi prendre les mots de *grâces* & de *légères* dans un ſens figuré, pour les agrémens du ſt le de Voiture.

En Fauconnerie on appelle un oiſeau *légér*, qui ſe tient longuement ſur aîle. Les Danſeurs, les Sauteurs, doivent être *légérs* & diſpos de tous leurs membres. Ce Chirurgien a la main *légère* pour ſaigner, cet Écrivain pour écrire ; ce Muſicien pour toucher les inſtrumens.

On dit au Manége, qu'un cheval eſt *légér*, lorſqu'il eſt vîte & diſpos ; qu'il eſt de *légère* taille, quand il eſt de taille déchargée ; qu'il eſt *légér* à la main, quand il a bonne bouche, quand il ne pèſe pas ſur le mords : qu'un cheval de caroſſe eſt *légér*, lorſqu'il ſe remuë bien, & qu'il craint le foüet : qu'un cavaliér a la main *légère*, quand il ſe ſèrt bien des aides de la main.

Légér, ſe dit auſſi des chôſes artificielles, & des ouvrages où l'on ne met pas aſſez d'étoffe, ſoit par épargne, ſoit pour la commodité, ſoit pour l'expédition. Ainſi on appelle un écu d'or *légér* ; de la monnoye *légère*, quand elle n'eſt pas du poids requis par les réglemens du païs : que la tiretaine eſt une étoffe *légère*, parce qu'elle ne coûte pas beaucoup : que le tafetas eſt *légér*, parcequ'il ne charge pas, quand on le porte en été : qu'un vaiſſeau eſt *légér*, lorſqu'il eſt bon voiliér, & qu'il n'eſt pas chargé de marchandiſes. On dit auſſi, qu'une beſogne eſt *légère*, lorſqu'elle eſt travaillée à la hâte, & qu'on n'y a pas appliqué tous les ſoins qu'on devoit. C'eſt ce que Ciceron appelle *lévidenſe*. On dit auſſi, qu'une épée eſt *légère* à la main, quand on la manie facilement.

En Architecture on appelle ouvrage *légér*, un ouvrage beaucoup pèrcé, & dont la beauté conſiſte dans le peu de matière. Comme les portiques de colonnes, les périſtyles, &c. Il ſe dit auſſi en Sculpture des ornemens délicats qui approchent le plus de la nature, & qui ſont fort rechèrchez, évidez, & en l'air, comme les feüilles des plus beaux chapiteaux. Et dans les ſtatuts, de leurs parties fort ſaillantes, comme au Gladiateur de Borghèſe, & de leurs draperies volantes, comme à l'Apollon de Belveder à Rome. Le mot *légér* ſe prend auſſi en mauvaiſe part, pour les ouvrages où l'épaiſſeur n'eſt pas proportionnée à l'étenduë, ou à la charge, comme les murs de face trop minces, les ſolives trop foibles, ou trop éſpacées, & autres malfaçons. Dav. On dit auſſi en Architecture *légér*, des menus ouvrages, comme les plâtres, vîtres, carreaux, &c.

Cavalerie Légère, ou Chevaux légérs, ſe dit de tous les Cavaliérs qui ſèrvent dans l'armée, qui entrent en corps de Régimens, & qui ſont commandez par des Meſtres de Camp. Elle eſt oppoſée à la Gendarmerie, aux Compagnies d'Ordonnance qui ſont franches, & qui éſcadronnent châcune à part, comme les Gendarmes, les Gardes-du-Corps, les Mouſquetaires, & même les *Chevaux-légérs* de la Garde du Roi, qui font une Compagnie d'Ordonnance de 240 maîtres, & qui ne ſont point compris ſous le nom de *Cavalerie légère*. Autrefois ils étoient diſtinguez par la peſanteur de leur armes, lorſque les Gendarmes combattoient armez de toutes piéces.

Légér, ſe dit figurément de ce qui n'eſt point ſolide, ni conſidérable ; qui n'a aucun poids ni autorité. Cet homme a eû quelque *légère* ombrage, quelque *légér* ſoupçon de ſa femme. J'ai quelque *légère* idée d'avoir vû cet homme-là quelque part. Il l'a querellé pour un ſujèt bien *légér*. Les Courtiſans ſe contentent d'avoir une *légère* teinture des lettres. On dit auſſi, Un *légér* accès de fiévre ; pour dire, peu violent ; une viande *légère*, pour dire, peu chargeante ; un repas *légér*, une collation où l'on mange peu. On dit auſſi un vent *légér*, pour dire foible, des injures *légères*, par oppoſition à *atroces*. Les péchez véniels ſont des offenſes *légères*, par rapport aux péchez mortels, qui ſont péchez griéfs. Ils ne méritent qu'une *légère* pénitence.

Légér, ſe dit auſſi pour, Facile, aiſé à ſupporter. Jésus-Christ dit que ſon joug eſt doux & *légér*.

Légér, ſignifie quelquefois, peu fèrme, peu réſolu, qui change aiſément de ſentimens & d'affections. Cet homme eſt *légér* : il a l'éſprit *légér*. Si un ami *légér*, & infidelle, ne mérite pas d'être ménagé par ſon état préſent, il le mérite par ſon état paſſé. Nic. Les Amans ſe plaignent que leurs maîtreſſes ſont *légères* & volages. On a dit auſſi poëtiquement,

Que la tèrre, ô grands Dieux, ſoit légère *à ſes os* ;

pour dire, qu'il repôſe en paix dans le tombeau. Cela eſt fondé ſur ce que les Anciens mettoient au bas des Épitaphes S. T. T. L. *Sit tibi terra levis*, que la tèrre vous ſoit *légère*.

Terraque ſit cineri non oneroſa tuo. Ovide.

Quelques jeunes courtiſans ont donné à ce mot un ſens fort différent de celui que l'uſage commun lui donne ; par cette expreſſion, *Il a l'éſprit légér*, l'on entend ordinairement que la pèrſonne dont on parle a l'éſprit inconſtant, & peu judicieux ; cependant parmi les jeunes courtiſans, cela ſignifie, qu'il a l'éſprit vif, & ſubtil. Il a la convèrſation *légère* ; c'eſt à dire, il n'eſt point ennuyeux dans la convèrſation, il la ſçait divèrſifier. *Travailler légèrement*, c'eſt travailler avec facilité ; au lieu qu'il devroit ſignifier, Travailler foiblement, ſupèrficiellement, & ſans approfondir les chôſes. Les façons de parler nouvelles induiſent en èrreur ceux qui les écoutent, en leur faiſant entendre toute autre chôſe que ce qu'on prétend éxprimer. Cail. On a dit en vèrs,

Et malgré la froide vieilleſſe,
Son eſprit légér *& charmant,*
Avoit encor de la jeuneſſe
Tout le ſel & tout l'enjoument, &c.

Légér, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, On dit qu'un homme eſt *légér* de deux grains, pour déſigner qu'il eſt eunuque ; qu'il eſt *légér* d'un grain, pour dire, qu'il eſt un peu fou, & qu'il a la tête *légère*, l'éſprit *légér*, qu'il eſt *légér* de cèrvelle. On dit auſſi, qu'il eſt *légér* de la main, pour dire, qu'il eſt prêt à donner un ſoufflèt pour peu qu'on le choque. On dit auſſi, qu'il eſt *légér* d'argent, quand il en a peu, ou point. On dit auſſi en comparaiſon, qu'une chôſe eſt *légère* comme le vent ; *légère* comme une plume.

De Légér. adv. Facilement. *Facilè.* Croire *de légér*. Si ces Pantalons croyent toûjours auſſi *de légér*, qu'ils ont cru juſqu'à préſent, je vous en rendrai bon compte. S. Réal.

A la Légère. adv. Légèrement. D'une manière qui ne pèſe guère. Il ne ſe dit au propre, qu'en parlant d'armes & d'habits. Être armé, être vêtu *à la légère*.

A la Légère, ſe dit au figuré pour, inconſidérément, ſans beaucoup de réfléxion. *Temerè*, *inconſideranter.* Entreprendre une chôſe *à la légère*. Il a fait cela fort *à la légère*. Un mot qu'il lâcha *à la légère*, penſa tout gâter. Quoique toutes ces façons de parler ſoient en uſage, il y a d'habiles gens qui aimeroient mieux qu'on ſe ſèrvît de *légèrement*, que de *à la légère*.

Légér. ſ. m. Nôm propre d'homme. *Leodegarius.* Saint *Légér* que l'on appelloit autrefois *Leutgar* & *Ludger*, & que l'on nomme encore en divèrs endroits Saint *Ligaire*, ou Saint *Léguiér*, tiroit ſon origine de la prémière nobleſſe des François, qui étoit venuë avec nos Rois s'établir dans les Gaules. Il vint au monde vèrs l'an 616. Baillet, *au 2. d'Oct.* S. *Légér* fut fait Évêque d'Autun en 659. & mourut pour la foy en 678.

LÉGER. Voyez LICARD.

LÉGÈREMENT, adv. D'une manière légère, prompte, agile. *Perniciter.* Les cavales de Portugal courent ſi *légèrement*, que les Anciens ont feint qu'elles étoient conçuës du vent.

Légèrement, ſignifie encore, Très-peu, ſupèrficiellement ;

comme en paſſant, & foiblement. *Leviter, curſim.* Il eſt bleſſé *légèrement.* Un Orateur adroit paſſe *légèrement* ſur les fautes de ſon Héros. Vous avez touché trop *légèrement* un ſujèt ſi important. Pasc. La plûpart des gens éxaminent *légèrement* les chôſes mêmes dont ils portent des jugemens déciſifs. Nic. Ce n'eſt pas aſſez pour Corneille que de plaire *légèrement :* il eſt obligé de nous toucher. S. Évr.

Légèrement, ſignifie auſſi, Inconſidérément, imprudemment, ſans jugement, ſans raiſon. *Temerè.* Il a lâché cette parole un peu *légèrement.* S'engager *légèrement* dans une affaire : ſe confier *légèrement* à quelqu'un. Ce Prince a entrepris *légèrement* cette guèrre, c'eſt à dire, téméraircment, & ſans une aſſez meure délibération. On juge, on décide trop *légèrement* des chôſes, & ſans les bien éxaminer. Nous nous plaignons quelquefois *légèrement* de nos amis, pour juſtifier par avance nôtre légèreté. La Roch.

LÉGÈRETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt légér, de ce qui eſt peu peſant, ou de ce qui ne pèſe point du tout. *Levitas.* Borelli prétend qu'il n'y a point de *légèreté* poſitive, & que ce qu'on appelle *légèreté*, n'eſt qu'une moindre peſanteur. Les Anciens attribuoient une telle *légèreté* à l'air, qu'ils ne ſoupçonnoient pas ſeulement qu'il pût avoir la moindre peſanteur. Le feu par ſa propre *légèreté* s'eſt élevé dans la partie ſupérieure. M. Boile a auſſi montré que l'élevation d'un corps du fond de l'eau ſur ſa ſurface eſt inéxplicable & inintelligible dans le ſyſtême de la *légèreté* poſitive, & qu'il eſt au contraire très-conforme aux loix de l'Hidroſtatique. Voyez Les *Nouvelles Expériences de cet Auteur ſur la Légereté poſitive ou relative des corps, & ſes Paradoxes d'Hydroſtatique.*

Légèreté, en tèrmes de Méchaniques, ſe dit d'un corps légér qu'on enfonce dans l'eau pour contrepeſer à un grâve, & faire enſorte qu'il nage. Quand on a un corps plus peſant que n'eſt l'eau dont il occupe la place, comme les radeaux, les trains de boïs, les hommes mêmes, il faut leur appliquer un contrepoids de tant de livres de *légèreté*, c'eſt à dire, des outres remplis de vent, des tonneaux vuides bien bouchez, des calebaſſes qui les tiennent en équilibre ſur l'eau, ou qui les faſſent ſurnager.

Légèreté, ſe dit auſſi pour, Agilité, vîteſſe, promptitude. *Pernicitas, agilitas.* La *légèreté* d'un oiſeau, la *légèreté* d'un cèrf, la *légèreté* des piéds. Marcher, courir avec *légèreté.* On dit d'un Maître à écrire, qui écrit fort aiſément & fort vîte, qu'il a une grande *légèreté* de main. On le dit auſſi d'un joüeur d'inſtrument dont le jeu eſt aïſé & brillant.

On dit auſſi, en parlant d'une pèrſonne qui paſſe facilement les cadences, qu'elle a beaucoup de *légèreté* dans la voix.

Légèreté, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Foibleſſe d'éſprit, inconſtance, imprudence, défaut de ſolidité dans les raiſons, &c. *Levitas, inconſtantia, temeritas, imprudentia.* La *légereté* de vos argumens ne mérite pas de réponſe. La *légèreté*, l'inconſtance de la fortune, la *légereté* de ſes promeſſes. Vous faites des ſermens avec trop de *légèreté. Légèreté* d'éſprit; c'eſt-à-dire, imprudence. Il y a des gens qui diſent leur ſecrèt plutôt par *légereté* que par confiance. M. Sc. Les étrangers accuſent les François de *légèreté*; c'eſt à dire, d'inconſtance, & d'inégalité. Les femmes ont une cèrtaine *légèreté* qui les empêche de ſuivre une longue étude. La Br. Tout ce qu'on peut demander raiſonnablement aux pèrſonnes légères, c'eſt d'avoüer de bonne foi leur *légèreté*, & de n'ajoûter pas la trahiſon à l'inconſtance. S. Évr. Vôtre cœur a été partagé entre moi & une autre, & vôtre retour n'a pû réparer vôtre *légèreté.* P. de Cl. Elle penſa qu'il étoit peu vraiſemblable, qu'un homme qui avoit fait paroître tant de *légèreté* parmi les femmes, fût capable d'un attachement ſincère & durable. Id.

Légèreté, ſe dit auſſi quelquefois par oppoſition à grieveté, énormité. *Levitas.* La *légèreté* de cette faute ne méritoit pas une ſi ſevère reprimande. La vengeance n'eſt pas proportionnée à la *légereté* de l'offenſe.

LÉGIFÉRAT. ſ. m. Tèrritoire, diſtrict ſoumis à un Légiſère. *Legiſeratus, Provincia, Præfectura.* C'étoit autrefois en Suéde, ou c'eſt du moins dans Èrric d'Upſal, Hiſtorien de Suéde, ce que nous appellons Gouvèrnement; tout le païs qui obéït à un Gouvèrneur. Autrefois le Roi de Suéde ne pouvoit entrer dans un *Légiſérat*, ſans l'éſcorte & la garde que les peuples lui devoient donner, & châque *Légiſérat*, ou diſtrict, devoit le conduire ſain & ſauve avec bonne garde juſqu'aux frontières d'un autre *Légiſérat*, où il le remettoit entre les mains des habitans de ce *Légiſérat.* Voyez Du Cange.

LÉGIFÈRE. ſ. m. Nom d'une ancienne dignité, ou Charge de Suéde. *Legiſer. Præfectus*, c'étoit le Gouvèrneur d'une Province, d'une contrée. Ce mot ſe trouve ſouvent dans Èrric d'Upſal, hiſt. de Suéde Liv. III.

LÉGION. ſ. f. Éſpéce de Régiment, ou de corps dont les armées Romaines étoient compoſées. *Legio.* Elles ont été d'un différent nombre de ſoldats, & d'Officiérs, ſuivant les tems différens. Mais il eſt difficile de marquer préciſément le tems & la manière de ces divèrs changemens. Du tems de Romulus chaque *légion* étoit de 3000 hommes d'Infanterie, & de cent Chevaliérs. On les diviſoit en trois Corps, qui faiſoient autant d'ordres de bataille. Châque Corps étoit compôſé de dix Compagnies, ou Manipules, qu'on rangeoit à quelque diſtânce les uns des autres ſur un même front. Châque Corps avoit deux Officiérs généraux pour les commander, qu'on appelloit *Tribuns*, & chaque Manipule deux *Centurions.* Sous les Conſuls la *légion* étoit de 4000 hommes, qui faiſoient quatre corps commandez par un Conſul, ou un de ſes Lieutenans, & châque *légion* avoit ſa Cavalerie, qui étoit de deux ou trois cens chevaux. Enſuite & du tems de Marius, on remit en un ces quatre petits corps de *légion*, on les augmenta, & on fit des Cohortes de cinq à ſix cens hommes chacune, ſous l'autorité d'un Tribun, ou Meſtre de Camp. Châque Cohorte fut compoſée de trois Compagnies, ou Manipules. Châque Manipule de deux Centuries, & la *légion* partagée en dix Cohortes, qui faiſoient autant de bataillons ſeparez, qui ſe battoient ſur trois lignes : de ſorte qu'alors la *légion* étoit de cinq ou de ſix mille hommes. Si les dix Cohortes étoient châcune de cinq cens hommes, la *légion* étoit de cinq mille hommes, & ſi elles étoient châcune de ſix cens, la *légion* avoit 6000 hommes de piéd, outre ſix cens chevaux. Ablanc. Iſidôre dit au L. 9. de orig. c. 3. que la *légion* étoit de ſix mille hommes diviſez en ſoixante Centuries, trente Manipules, douze Cohortes, & deux cent Troupes : il eſt aiſé de voir combien chacune de ces diviſions contenoit de ſoldats, la Centurie étoit de cent hommes, le Manipule de deux cens, la Cohorte de cinq cens, la Troupe, *turma*, de trente. Selon l'Académie la *légion* étoit de ſix mille cent hommes de piéd, & de ſept cens vingt-ſix chevaux. Les forces de Rome conſiſtoient en pluſieurs *légions.* La prémière *légion*, la deuxiême *légion.* La dixiême, la quatorziême *légion.* La *légion* Thébaine. Les *légions* Romaines. Les *légions* des Gaules, de l'Illirie, &c. Les vieilles *légions* étoient fort éſtimées. Les trois *légions* ſont ici rangées ſur deux lignes, ainſi que Céſar avoit coutume de le pratiquer, lorſqu'avec peu de troupes, il avoit beſoin d'étendre ſon front. Louis XIV. Les *légions* étoient la principale & la plus conſidérable partie des armées Romaines. Les *légions* étoient toutes compôſées de citoyens Romains, les alliez (*ſocii*) formoient les corps des troupes auxiliaires. (auxilia).

Les *légions* avoient pour étendart une aigle. Dans les commencemens c'étoient différens animaux, une louve en honneur de la Louve qui allaicta Romulus & Rémus. Quelquefois un porc, comme dans la cinquiême *légion.* Feſtus dit que c'eſt parceque la guèrre ne ſe fait que pour avoir la paix, qui ſe concluoit en immolant une truye. Quelquefois le Minotaure, pour avèrtir les Généraux que leurs deſſeins doivent être auſſi cachez, auſſi impénétrables, que le Minotaure étoit inacceſſible dans ſon labyrinthe. Elles avoient auſſi le cheval & le ſangliér pour étendart. Voyez Feſtus, Vegéce L. III. & Voſſius *de Idolol. L. III. C.* 76. Pline L. X. C. 4. dit que c'eſt Marius qui changea tous ces étendarts en aigles. Sur les médailles dans les commencemens le type des *légions* étoit des aigles & des étendarts; dans la ſuite ce ſont des divinitez, des figures d'animaux, &c. Voyez l'*Index Typorum* du P. Bandouri.

Légion. Tèrme d'une milice Françoiſe ſous François I. Durant la paix faite par le Traité de Cambray François I. fit ſur l'idée des anciennes *légions* Romaines une nouvelle diſpoſition de l'infanterie, qui juſqu'à ſon tems n'avoit point encore été proprement ſéparée en corps différens. Il ordonna qu'on formât ſept *légions*, châcune de ſix mille hommes, & déſigna les provinces où elles ſeroient levées. Une devoit l'être en Normandie, une en Bretagne, une autre en Picardie, une en Bourgogne, une en Champagne & en Nivèrvois, la ſixiême en Daufiné, en Provence, dans le Lionnois & en Auvèrgne, & la ſeptiême en Languedoc. Elles étoient deſtinées à ſervir principalement en campagne. Il réſolut d'en faire encore une autre dans la Guyenne, pour ſervir à la garde des places de cette frontière. Ces *légions* fûrent diviſées en ſix Compagnies de mille hommes, qui avoient châcune un Capitaine pour les commander, & ſous lui deux Lieutenans & deux Enſeignes. Les Capitaines fûrent chargez d'avoir le rôle de tous ceux qui compoſoient leurs Compagnies, leur nom, leur ſurnom, leur demeure, affin qu'ils fûſſent toujours prêts à marcher au prémiér ordre : & le Roi accorda à ces ſoldats divèrſes franchiſes & priviléges, comme Charles VII. avoit fait aux Francs-Archers, qu'il établit de ſon tems. C'eſt de là que ſont venus ce qu'on appelle aujourd'hui les vieux corps de Picardie, de Normandie, de Champagne, auxquels fut ajouté celui de Navarre, quand

Henri IV.

Henri IV. fut parvenu à la couronne: & enfin ceux de Piedmont & de la Marine, qui ſont toujours conſèrvez ſur piéd, même en tems de paix. P. Daniel, *Hiſt. de Fr. T. III. p.* 274. 275. C'eſt à l'occaſion de ces *legions* Françoiſes & de leur établiſſement que François I. compôſa un ouvrage très bien écrit ſur la diſcipline militaire, dont parle ſainte Marthe.

Les Médailliſtes appellent *Légion* une médaille ſur laquelle eſt le nom d'une légion. Une *légion* eſt une médaille qui a au revèrs deux ſignes militaires, ou étendarts militaires, & une aigle Romaine au milieu, & pour inſcription le nom de la *légion*, LEGIO I. II. X. OU LEGIO XV. &c. par éxemple, ANT AUG IIIVIR R P C, un Navire, & au revèrs deux ſignes appellez *pila*, & une aigle Romaine au milieu LEG. II. un autre LEG. III. LEG. XV. &c. une autre LEGI XVII. CLASSICAE. Les Antiquaires rechèrchent fort les *légions*. J'ai déja plus de vingt *légions* d'Antoines. J'ai acquis depuis peu une *légion* fort rare. Antoine eſt le prémiér, & Carauſius le dèrniér ſur les médailles deſquèls on trouve des *légions*, comme on le peut voir dans les Recueils du Comte Mézzabarba & du P. Bandouri. On trouve ſur les médailles juſqu'à la XXXVIe *Légion*, & point au delà. La 36e ſe voit ſur les médailles de Victorin le père. Voyez encore les mêmes Recueils.

Ce mot de *légion* vient de *legere*, choiſir, parceque quand on levoit des *légions* on faiſoit un choix de la jeuneſſe la plus propre à porter les armes, ce qui s'appelloit *delectum habere*. Voyez Varron *L. IV. de Ling. Lat. & L. III. de Vita Pop. Rom.* Plutarq. dans Romulus, Vegéce L. II. C. 1. Iſidôre L. IX. C. 3.

Légion, ſignifie auſſi un grand nombre, une quantité. Jésus-Christ n'avoit qu'à demander à ſon Père une *légion* d'Anges, s'il eût eû beſoin de déffenſeurs. Il eſt fait mention dans l'Évangile d'un diâble qui s'appelloit *légion*, parcequ'il étoit avec pluſieurs autres dans le corps d'un poſſédé. Il eſt venu une *légion* de Sèrgens chez ce Gentilhomme pour enlever les meubles.

La *légion* fulminante, ou foudroyante. Voyez ces mots. *Legio fulminatrix.*

Légion. ſ. f. Nom propre de lieu. *Legiodunum.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Inſubrie. Ce n'eſt plus qu'un village du Duché de Milan, ſitué ſur le bord oriental du lac majeur. Maty.

LÉGIONNAIRE. ſ. m. Soldat qui faiſoit partie d'une légion. *Legionarius.* Les Soldats Romains s'appelloient *légionnaires.*

Bouche en ſon Hiſt. de Provence, & d'autres, appellent auſſi *légionnaires* les nouvelles milices que François I. établit ſous le titre de légions.

LÉGISLATEUR. ſ. m. Prononcez l's de ce mot. Celui qui fait les loix d'un Royaume, d'un État qu'il fonde. *Legiſlator.* Moïſe a été le grand *Légiſlateur* des Hébreux; Solon des Athéniens; Lycurge des Spartiates. A Rome le peuple étoit ſon propre *Légiſlateur*. C'étoit dans les aſſemblées du peuple que ſe faiſoient les loix. Les loix ne lient point un *Légiſlateur*, & par une éſpéce de reconnoiſſance pour celui qui les fait obſèrver, elles ſemblent lui pèrmettre de les enfreindre. Tour. Brama eſt un *Légiſlateur* vénérable à toute la nation (des Indiens) par le bel ordre, & par la police admirable qu'il a établie dans toutes les Indes. P. Catrou, J.

Les principaux *Légiſlateurs* anciens ſont Moyſe, *Légiſlateur* du peuple de Dieu; Mèrcure Triſmegiſte, & Bocoré, ou Boccoride, des Égyptiens; Italus, des Énotriens; Théſée, Dracon, Solon, Céade, des Athéniens; Zoroaſtre, des Bactriens; Charondas, des Cappadociens; Charondas encore, ou Phaléas, des Carthaginois; Androdamas, des Chalcidiens; Eudoxe, des Cnidiens; Phidon, des Corinthiens; Éphôre & Minos de l'iſle de Créte; Pythagore, des Crotoniates, & de prèſque toutes les villes de la grande Gréce; Parménide & Zénon, d'Élée en Lucanie; Arribas, ou Tharcitas, des Épicores; le Thrace Zamolhis, des Géres; Phoronée, des Grècs; Bacchus, des Indes; Saturne, de l'Italie; Macarius, de l'iſle de Leſbos; Zalucus, des Locciens; Nicodore Athléte, de la ville de Mautine; Hippodonne, de Miléte, Charondas, de Rhegio; Lycurge, des Lacédémoniens; Archytas, de Tarente; Philolaus, des Thébains; Charondas, des Thuriens; Solon pourroit auſſi paſſer pour *Legiſlateur* de Rome; parceque les Décemvirs, qui fûrent créez pour faire des loix, en prîrent beaucoup de celles de Solon.

LÉGISLATION. ſ. f. Autorité, puiſſance de faire des loix, c'eſt auſſi l'exèrcice de cette puiſſance, qui ſe fait en donnant des loix. Ce mot ſe trouve dans quelques livres récens de droit. *Poteſtas legum condendarum.*

LÉGISTE. ſ. m. Qui eſt Docteur ès loix, qui les enſeigne, qui les commente. *Legis Doctor.* L'arrivée des *Légiſtes* (au Parlement ſous Philippe de Valois) cauſa de grands changemens. Ces gens pleins de formalitez, qu'ils avoient puiſées dans le droit, introduiſîrent la procédure, & par là ſe rendîrent maîtres des affaires les plus difficiles. Le Gendre. Les *Légiſtes* fûſſent-ils Préſidens, & même prémiérs Préſidens, n'étoient qualifiez que de maîtres. Id. Édoüard I. Roi d'Anglетèrre, arbitre entre les Compétiteurs du Royaume d'Écoſſe, ne voulut point prononcer là deſſus que l'affaire n'eût été éxaminée deux fois par les *Légiſtes* d'Écoſſe. *Larrey.* On ne ſe ſèrt guères de ce mot, & il peut cependant encore avoir place en vèrs; par éxemple, Sénecé le dit pour homme de robe, Magiſtrat, en faiſant le caractère d'un Gentilhomme Campagnard,

Fièr de ſa nobleſſe Gothique
Et de l'émail de ſon blâſon,
Il redoute l'humeur altière
Du Légiſte *en charge élevé,*
Plus glorieux ſur ſon pavé,
Que lui dans ſa Gentilhommière.

Ce mot ſe prend maintenant plus ordinairement pour les Écoliérs de Droit à Bourges, à Orléans, à Angérs, à Caën, & ailleurs, où ces *Légiſtes* font une éſpéce de corps aſſez conſidérable, & font ſouvent parler d'eux.

LÉGITIMATION. ſ. f. Acte par lequel on rend légitimes des enfans naturels. *Spuriorum liberorum adoptio, cooptatio in ingenuorum jus & numerum.* Quand le père & la mère en ſe mariant mettent leurs enfans nez avant le mariage ſous le poile, c'eſt une *légitimation* qu'on appelle *per ſubſequens matrimonium*. Ces légitimez par mariage ſubſéquent ont les mêmes avantages que les enfans nez après un mariage ſolennel. La *légitimation* ſe fait auſſi par Lettres du Prince vérifiées à la Cour, & à la Chambre des Comptes, du conſentement de tous ceux qui y ont intérêt; c'eſt-à-dire, de tous les héritiérs patèrnels & matèrnels. En ce cas les enfans ainſi légitimez peuvent ſuccéder. La Reine Marie de Molina, épouſe de Sanche le brâve, Roi de Caſtille, envoya des Ambaſſadeurs au Pape Boniface, lui demandant la *légitimation* des cinq enfans qu'elle avoit eûs du Roi Sanche; ce que le Pape accorda par une Bulle du 6e Séptembre 1301. La *légitimation* n'étoit point en uſage avant le Grand Conſtantin; c'eſt lui qui l'introduiſit par une loi, que l'Empereur Zénon rétablit de ſon tems. Voyez la loi *Divi Cod. de Nat. l.* En 1181. Aléxandre III. fit un réſcript par lequel il l'admet & l'autoriſe dans le Droit Canon. Voyez Selden, *Diſſert. ad Fletam* C. 9. & le Gloſſ. de Du Cange,

LÉGITIME. adj. m. & f. Qui eſt ſelon les loix divines & humaines; qui a les conditions requiſes par les loix; qui eſt juſte, équitable, & fondé en raiſon. *Legitimus.* Cela eſt *légitime* avec cette intention. Pasc. Il y a de *légitimes* ſujèts de pleurer. Pleurer ce qu'on aime eſt ſans doute le plus *légitime*. Patru. Un Prince *légitime* eſt celui qui eſt venu par élection, ou ſucceſſion. Une autorité *légitime*, celle qui eſt émanée de celui qui a le pouvoir de la donner. Un enfant *légitime*, qui eſt né en *légitime* mariage célébré ſelon les loix du païs. Le péché ſeul peut cauſer dans une âme Chrétienne une triſteſſe *légitime*. Ab. de la Tr. On apppelle interêt *légitime*, celui qui eſt au taux du Roi.

Les Médecins appellent un enfantement *légitime*, celui qui vient juſtement à ſon tèrme, & *illégitime*, celui qui vient ou plutôt, ou plus tard, comme celui de 8. mois.

Dans le Droit, *légitime* ſe dit des pèrſonnes, des chôſes, des actions, du tems.

Légitime, ſ. f. Part; droit que la loi donne aux enfans ſeulement ſur les biens de leur père, & mère, & qui leur eſt acquis, enſorte qu'on ne les en peut priver par une diſpoſition contraire. *Legitima portio hæreditatis.* C'eſt une portion privilégiée, & conſacrée par la nature. La *légitime* des enfans, ſelon la Coutume de Paris, eſt la moitié de ce que châcun auroit eû *ab inteſtat*. En Normandie c'eſt le tièrs des biens dont le père étoit ſaiſi au tems de ſon mariage. En Droit, c'eſt tantôt le tièrs, tantôt la moitié, ſelon le nombre des enfans. Quand il y a plus de quatre enfans, c'eſt la moitié; & le tièrs, s'il n'y en a que quatre & au deſſous. Bruneau remarque que la Juriſprudence a fort varié ſur la manière de payer la *légitime*, & que ſelon la Juriſprudence d'aujourd'hui, c'eſt le dèrniér enfant marié qui paye la *légitime* lui ſeul, ſauf après le payement, s'il n'a pas la *légitime*, à la demander à ſon aîné immédiat, & celui-ci de même, & ainſi d'aîné en aîné. Une fille obligée à cauſe de la multitude des créanciers, de renoncer à la ſucceſſion de ſon père & de ſa mère, demande ſa *légitime* à ſes frères & ſœurs ſur ce qui leur avoit été avancé en mariage, & l'obtient par arrêt de la Grand-Chambre du 3e Decembre 1642. Les Patrons à Rome avoient auſſi une *légitime* ſur les biens de leurs affranchis.

Un enfant peut demander ſa *légitime*, ou un ſupplément de *légitime* à ſon frère.

LÉGITIMEMENT. adv. Juſtement, d'une manière licite, & ſuivant les loix. *Legitimè.* On ne doit faire des aumônes que d'un bien acquis *légitimement*.

LÉGITIMER. v. act. Rendre légitime. *Ingenui jus ſpurio attribuere.* Ce père a fait *légitimer* ſes enfans. Un enfant ne peut être *légitimé* ſans le conſentement du père. Le Roi peut *légitimer* des adulterins mêmes. La raiſon eſt que le Prince eſt le maître de l'état civil de ſes ſujets. Il peut quand il lui plaît éffacer la turpitude de l'adultère, & rétablir l'honneur d'une naiſſance que les loix condamnent. La Politique ne pèrmet pas qu'il les laiſſe dans une infamie, qui les exclud en quelque ſorte de la ſociété civile, & du commèrce des honnêtes gens. La voye la plus cèrtaine de *légitimer*, eſt le mariage ſubſéquent entre le père & la mère ; alors tout le défaut de la naiſſance eſt réparé ; & les enfans entrent dans tous les mêmes droits que s'ils étoient nez après la célébration du mariage. Les Empereurs avoient inventé divèrs moyens de *légitimer*. Anaſtaſe avoit voulu que le père pût *légitimer* ſes enfans naturels par la ſeule adoption, pourvû qu'il n'eût point d'enfans légitimes. Mais Juſtin par ſa Conſtitution, & Juſtinien par ſa Novelle 74. abolîrent cette légitimation, de peur que la trop grande facilité de *légitimer* des bâtards ne retînt les hommes dans le concubinage. Il établit ſeulement une manière de *légitimer*, qui ſe fait par lettres du Prince. Cette légitimation rendoit les bâtards capables d'arriver aux dignitez, & même de ſuccéder, pourvû qu'ils fuſſent *légitimez* du conſentement de leur père, & mère, & de leurs parens. Cela eſt conforme au droit Canonique, & on le pratique de même en France. La légitimation ſe fait par lettres patentes du Roi, lequel ſeul peut *légitimer* les bâtards. De Launay. Le Roi en *légitimant* les bâtards ne leur accorde que le droit de poſſéder des charges & des bénéfices, & de diſpoſer de leurs biens par teſtament. Pour ſuccéder il faut le conſentement des parens.

Légitimé, ée. part. paſſ. & adj. *Adſcriptus in numerum ingenuorum, cooptatus.*

LÉGITIMITÉ. ſ. m. État, qualité d'un enfant qui eſt légitime. Il eſt queſtion dans cette cauſe de la *légitimité* d'un tel enfant. La déclaration des père & mère ne peut donner atteinte à la *légitimité* d'un enfant né conſtant le mariage.

LÉGNANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Veniſe en Italie. *Leoneacum, Leonicum.* Elle eſt fortifiée, ſituée ſur l'Adige, dans le Véronnois, à neuf ou dix lieuës au deſſous de Vèrone. Maty.

LÉGONTIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leguntianus.* On l'honore le 5e Février à Quiet au Royaume de Naples ; ſans en ſçavoir autre chôſe que ſon nom & ſa qualité de martyr. *Chaſtelain, au 5e Févr. p. 544.*

LÈGS. ſ. m. Don que fait un teſtateur par ſon teſtament à quelque particuliér, ou Communauté. *Legatum.* Un *lègs* caduc eſt celui qui n'a point d'éffèt : *legs* conditionnel, celui qui n'a lieu qu'en accompliſſant la condition. Si la condition eſt impoſſible, ou incivile, elle eſt nulle, & le *legs* appartient au légataire. Il y a trois titres dans le Digeſte pour les *legs*. *De legatis.*

Lègs pieux. *Legatum pium*, eſt celui qui eſt fait à un lieu conſacré à Dieu, & deſtiné aux bonnes œuvres comme une Égliſe, un Monaſtère, un Hôpital, &c. & qui eſt fait pour une fin bonne & pieuſe : pour qu'un *lègs* ſoit *pieux*, il ne ſuffit pas qu'il ſoit fait à une pèrſonne conſacrée à Dieu, il faut encore que la fin en ſoit pieuſe. Quoi qu'un teſtament ſoit nul, il ne laiſſe pas de valoir à l'égard des *lègs pieux*. Les Capitulaires ordonnent que le Commiſſaire du Prince prendra ſoin avec l'Évêque de l'éxécution des *lègs pieux*. *Capit. T. I. p. 257. C. 8.*

Ce mot vient de *legatum*, & de *lego*, *legare*.

LÉGUER. v. act. Donner, laiſſer par ſon teſtament quelque chôſe à quelqu'un. *Legare.* Les dévots *léguent* la plûpart de leurs biens à l'Égliſe, aux pauvres. On peut *léguer* un meuble, une ſomme d'argent, un héritage, une libération à un débiteur, la libèrté à un éſclave. On *légue* par un codicille, auſſi bien que par teſtament.

Légué, ée. part. paſſ. & adj. *Legatus.*

LÉGUIER. Voyez LEGER.

LÉGUME. ſ. m. Ce mot ſe dit des grains ſemez qui ſe cueillent avec la main, à la différence des blez & avoines qui ſe ſient & ſe fauchent. *Legumen.* On le dit prémièrement & particulièrement des grains qui viennent en gouſſe, comme pois, féves, lentilles ; & par éxtenſion des aſpèrges, artichaux, racines, hèrbes potagères, & autres chôſes de cette nature, qui ſe cueillent dans les jardins, auquel ſens on ne l'employe guère qu'au pluriér. Les Hèrmites ne vivoient que d'hèrbes & de *légumes*. L'éxpoſition du nord a de grands avantages pendant les chaleurs pour les *légumes*. *La Quint.* S'il ſe trouvoit quelques fruits dans le Monaſtère, ou quelques *légumes* nouveaux, on pourra &c. Ab. de la Trape. Ces *légumes* ſont, par éxemple, des hèrbes cruës, du celleri, des râves, des pois, & d'autres *légumes* nouveaux, qui, &c. Id.

Le P. Bouhours fait ce mot féminin. C'eſt dans la vie de S. Xaviér L. V. des racines fort amères, & des *légumes* cuîtes à l'eau faiſoient toute ſa nourriture parmi ſes travaux continuels. Bouh. L'Abbé de la Trappe donne auſſi quelquefois le genre féminin à ce mot de *légume*, quand il dit, La Régle ne pèrmèt pour un troiſiême mèts, que quelques fruits, quelques hèrbes, ou quelques *légumes* cruës. Il eſt mieux de faire ce mot du genre maſculin.

Ce mot vient de *legumen*, Latin, ainſi appellé *ex eo quòd manu legatur, & non ſecetur*, de ce qu'on le cueille, on le tire avec la main, & qu'on ne le coupe point, diſent Sèrvius & Varron, *L. I. de Re Ruſt. C. 23. & 32.*

LÉGUMINEUX, euse. adj. Qui eſt de la nature des légumes. *Leguminoſus.* Les fleurs des lentilles ſont *légumineuſes*.

L E H.

LÉHAL, ou LE HAL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec une bonne citadelle. *Lehalium.* Elle eſt dans la Livonie, ſur un Golfe, à dix lieuës de Pèrnaw, vèrs l'occident ſeptentrional. Maty.

LÉHÉMAN, ou *Lehemas.* ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Leheman, Lebhemas.* Le Texte Hébreu la nomme de ce dèrniér nom, & la Vulgate du prémiér. *Joſ.* XV. 40. Le Père Lubin croit que c'eſt celle que les Septante appellent *Μαχαίς*.

LÉHÉRENNE, ou *Lehérennus.* ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu de l'Antiquité. *Leherennus.* Deux inſcriptions envoyées par le P. Sirmond à Grutèr font mention de ce Dieu.

LEHERENNO
DOMESTICUS
RVFI F.
V. S. L. M.

L'autre eſt,

LEHEREN.
DEO
TERTVLLVS
V. S. L. M.

Comme elles ont été trouvées à Cominges, il y a apparence que c'étoit un Dieu du païs.

LÉHIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eleutherus.* S. Éleuthère de Tournay eſt fêté par le peuple, qui le nomme S. *Léhire*, nom qui fut donné à un hôpital fondé en 1360. en l'honneur de ce ſaint Évêque de Tournay. Chastelain, *au 20e de Févr. p. 699.*

L E I.

LEICESTÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Anglетèrre. *Liceſtria, Legeceſtria, Leogara.* Elle eſt capitale du Comté de Nottingham, & ſituée ſur la Stoure, à ſept lieuës de Nottingham, du côté du midi. On croit que *Leiceſtèr* eſt la ville des anciens Coritains, appellée *Rhage*, *Rage*, & *Rata*. Maty. Nous prononçons *Leiceſtre*, & pluſieurs l'écrivent.

Leicestèr-Shire, ou le Comté de *Leiceſtèr*. *Liceſtria, Leiceſtria.* Province d'Anglеtèrre. Elle a au nord celle de Nottingham, au couchant celles de Darbye & de Warwick ; au midi celle de Northampton ; & au levant celles de Rutland & de Lincoln. Ce Comté peut avoir neuf lieuës de long, & autant de large, le païs en eſt uni, & bien cultivé, & il fournit quantité de laine blanche fort fine. Leiceſtre ſur la Stoure en eſt la capitale. On y diſtingue encore les bourgs de Lougboroug, de Lutterworth. Maty.

LEICHE. ſ. f. *Sparganium.* Hèrbe qui croît dans les prez, & qui ſe mêlant avec le foin bleſſe la langue des animaux. Ce foin ne vaut rien, il eſt plein de *Leiches*.

LEICTOURE. Voyez LECTOURE.

LEÏDE. ſ. f. ou **LEYDEN.** ſ. m. Nom propre d'une ville du Comté de Hollande, une des Provinces unies. *Leida, Lugdunum*, dans Ptolémée *Lugodunum Batavorum.* Elle eſt capitale du Rhynland, & ſituée ſur le vieux canal du Rhin, qui va ſe pèrdre dans les ſables à une lieuë de cette ville. *Leide* eſt entre Delft & Harlem, & à trois lieuës de la Haye. Elle eſt fort grande, fort nette, bien bâtie, & la mieux peuplée de toute la Hollande, après Amſtèrdam. Elle eſt conſidérable par ſes manufactures de draps, par ſon Univèrſité fondée l'an 1575. & célèbre par le ſiége que les Éſpagnols y mîrent, & qu'ils fûrent obligez de lever l'an 1574. Le fameux Tailleur d'habits, Jean de Leide, Chef des Fanatiques Munſtériens, étoit de cette ville. Maty. De Valois aſſure que l'on dit auſſi Leyen. Voyez Not. Gall. p. 289.

LEIENTERIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Maladie dans laquelle

quelle les alimens ſortent avec précipitation par les ſelles, ſans avoir été altérez en aucune manière, ni en leur ſubſtance, ni en leurs qualitez. *Lienteria.* On écrit ordinairement, & on prononce toujours *lienterie.* Voyez ce mot. Dégori écrit *leienterie.*

Ce mot eſt formé du Grèc λειεντερία, dont quelques uns conſèrvent l'ortographe dans les prémières ſyllabes.

LEINIGEN. Voyez LINANGE.

LEINSTER. ſ. m. Voyez LAGÉNIE. C'eſt la même chôſe.

LEIPSIC, LEYPSICK. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Haute Saxe. *Leipſia, Lipſia.* Elle eſt dans la Miſnie, ſur la rivière de Pleiſſ, à quatre lieuës de Mèrſbourg, vèrs l'orient. *Leipſic* eſt une ville riche, grande, bien peuplée, fortifiée & défenduë par la citadelle de Pleiſſenburg. Elle eſt célébre par ſon commèrce, ſes foires, ſon Univèrſité, & par la pureté avec laquelle on y parle la langue Allemande. Elle eſt capitale du Cèrcle de *Leipſic*, qui eſt la partie ſeptentrionale de la Miſnie, & qui renfèrme le Duché de Hal, le Comté de Weſtin, & les petites villes de Bittèrfelds, de Lebnitz, de Landſpèrg, de Coldilz, de Pégaw & Weiſſenfelds. MATY. *Leipſik* eſt ſelon Meſſieurs de l'Académie à 31 d. de longitude, & à 51 d. 19 min. de latitude ſeptentrionale. L'Univèrſité de *Leipſik* fut fondée par Fridéric le Belliqueux, l'an 1408. lorſque les héréſies de Jean Hus firent ſortir de l'Univèrſité de Pragues 400 Étudians qui ſe retirèrent à *Leipſik.*

Le Journal de *Leipſick* eſt un Journal qui ſe fait dans cette ville & qui paroit tous les mois. C'eſt un des meilleurs ouvrages qui paroiſſe en ce genre. Voyez JOURNAL. Il eſt intitulé *Acta Eruditorum*, les Actes des ſçavans. Dans le *Theſaurus Numiſmatum Modèrnorum*, il y a deux jettons frappez l'un pour l'établiſſement des chaiſes à porteur à *Lipſic*, & l'autre en mémoire de l'établiſſement des lantèrnes dans la même ville.

On écrit ſouvent *Lipſic.* Le Journal des ſçavans en eſt garand. 1715. p. 157.

LEIRAC. ſ. m. Nom propre d'une ancien château proche de Carcaſſône. *Lauracum Caſtellum.* Valois *Not. Gall. p.* 265.

LEIRIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Eſtramadure du Portugal. *Leiria, Leira.* Elle eſt Épiſcopale, ſuffragante de Liſbonne, dont elle étoit éloignée de vingt lieuës du côté du nord, & de quatre lieuës du bord de l'océan. MATY.

LEITH, LYTH. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la Lothiane en Écoſſe. *Litha.* Ce lieu eſt ſur le Golfe d'Édimbourg, à mille pas de la ville de ce nom, & à l'embouchure de la rivière de *Leith.* Il ſe fait beaucoup de commèrce en ce lieu. Cromwel y avoit fait conſtruire une citadelle, qui eſt maintenant démolie. MATY.

LEIVA. Voyez LEWENTZ.

LEK.

LÉK. ſ. m. Nom propre d'une rivière des Païs Bas. *Lecca, Leccus.* C'eſt une branche du Rhin, qui s'en ſépare à Wijk, & qui tournant enſuite à l'oüeſt coule au midi de la Hollande, & va ſe décharger dans la Meuſe près de Rotèrdam. Voyez Guichardin, Deſcript. des Païs Bas.

LÉK. ſ. m. Tèrme de Relation des Indes. Nom de compte & de ſomme. *Lekus.* Un *Lek* vaut aux Indes, & principalement dans les États du Mogol, cent mille roupies, qui font environ 50000 écus de nôtre monnoye. D'HERBELOT.

LEL.

LÉLÉGIE. ſubſt. f. Voyez LACÉDÉMONE. C'eſt ſon prémiér nom.

LÉLIE, ou LÆLIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lælius.* Scipion & *Lælius*, amis intimes, & qui aimoient également les Lettres, ont eû beaucoup de part aux Comédies de Térence.

> Lélie, *à qui l'emploi de prémiér Capitaine*
> *Rendoit l'âme plus fière & l'humeur plus hautaine.*
> BRÉBEUF.

LÉLIE, ou LÆLIA. ſ. f. Nom propre de femme. *Lælia.* La Veſtale *Lélie*, ou *Lælia*, mourut ſous le Conſulat de Marius & d'Aſinius.

LÉLOW. ſ. m. Nom propre d'une ville avec Châtelenie. *Lelovia.* Elle eſt en la Haute Pologne, & ſituée ſur la rivière de Plicza, dans le Palatinat de Cracovie, à dix-ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. MATY.

LEM.

LÉMAN. ſ. m. Le lac *Léman.* Voyez GENÊVE, le lac de Genêve.

LÉMANO, ou ODISSO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de Bulgarie. *Odeſſus.* Elle eſt près de la Romanie, & de la mèr noire, ſur le cap *Lemano*, appellé anciennement *Tiriſtra.* MATY.

LEMBAIRE. ſ. m. Nom d'une milice ancienne des Romains. *Lembarius.* Les *Lembaires* étoient des troupes qui combattoient dans des bateaux qu'on armoit ſur les rivières. Ce nom & cette milice ſe trouvent dans Vopiſcus *Vie d'Aurélien.* Voyez auſſi les Notes de Saumaiſe ſur cet Auteur, p. 381. & 382. de l'hiſtoire Auguſte.

LEMBÈRG, LEWENBÈRG. Bourg du Comté de Jawer, en Siléſie. *Leoberga.* Il eſt ſur le Bobèr, entre la ville de Jawèr, & celle de Gorlitz, à ſept ou huit lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

LEMBÈRG, LEMBOURG, LUWOW, LÉOPOL. ſ. m. Ville du Royaume de Pologne. *Leopolis.* Elle eſt capitale de toute la Ruſſie rouge, ou noire, & ſituée dans le Palatinat de Lembourg, ſur la rivière de Pelteu, entre Kaminieck & Cracovie, à trente-huit lieuës de la prémière, & environ cinquante-huit de la dèrnière. *Lembourg* eſt une grande ville, fortifiée & défenduë par deux citadelles, l'une dans la ville, l'autre dehors, ſur une hauteur qui la commande. Il y a un Archevêché pour les Latins, & un autre pour les Arméniens Catholiques, & un Évêché pour les Ruſſiens Schiſmatiques, qui dépend du Patriarche de Conſtantinople. Cette ville réduite à l'extrémité par les Coſaques rébelles, & par les Tartâres, fut obligée de ſe racheter par une groſſe ſomme d'argent. C'eſt l'ancienne *Carrodunum*, ville des Peuciniens en la Sarmatie Européanne. MATY.

Le Palatinat de LEMBOURG. *Leopolitanus Palatinatus.* Province de la Ruſſie rouge, en Pologne. Elle eſt bornée au couchant par la haute Pologne; au nord par le Palatinat de Belez; au levant par la Podolie & par la Moldavie; & au ſud par la Tranſilvanie, & par la Haute Hongrie. Ce Palatinat eſt bien arrôſé, fèrtile, & aſſez étendu. On le diviſe en quatre tèrritoires, ou Châtelenies, qui prennent le nom de leurs capitales, qui ſont *Lembourg*, Prémiſlie, Sanock, & Haliez, dont le tèrritoire porte le nom de Pokutie. MATY.

LEMBRO, L'EMBRO, ou IMBROS. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Imbros.* Elle eſt ſituée au nord de celle de Ténédo, près de la preſqu'iſle de la Romanie. *Lembro* n'a que neuf lieuës de circuit, ſa capitale porte ſon nom, & a un Évêché & une Citadelle. MATY. L'iſle de *Lembro* eſt placée par les Anciens entre celle de Lemnos à l'occident, & la Chèrſonèſe de Thrace au midi. Elle avoit une ville qu'on appelloit auſſi *Imbros*, qui étoit voiſine de Samothrace, & conſacrée aux Cabires & à Mèrcûre.

Ce nom, ſelon Bochart, dans ſon Chanaan L. I. C. XII. vient de l'Hébreu ארנבת, *arnebeth*, qui ſignifie liévre, parcequ'en éffèt un Géographe anonyme, qui écrivoit ſous Conſtantin, dit que cette iſle étoit pleine de liévres. Du mot *arnebeth* dit Bochart, en tranſpoſant les lettres, on a fait *Inbros*, & *Imbros*, en changeant l'*n* en *m*, à cauſe du *b* qui ſuit. De ſorte qu'*Imbros* eſt la même chôſe que *Laguſa* en Grèc, nom que l'on donnoit à pluſieurs iſles de la même mèr, comme on le peut voir dans Pline L. V. C. 31. D'*Imbros* on a fait *Lembro.*

LEMBRUN. ſubſt. maſc. Nom propre d'un petit païs de l'Auvèrgne dont on ignore les bornes. *Lembrunum.* S. Gèrmain de *Lembrun*, ſitué entre Iſſoire & Brioude, en conſèrve le nom. MATY.

LEMGOW. ſ. m. Nom propre d'une ville Anſéatique du Cèrcle de Weſtphalie. *Lemgovia.* Elle a été Impériale, mais elle dépend maintenant du Comte de Lippe. On la trouve dans le Comté de Lemgow, ſur la petite rivière de Pega, à quatre lieuës d'Hèrworden, & à ſix ou ſept de Minden, & de Padèrborne. MATY.

LEMGOW Comté. Voyez LIPPE Comté.

LEMISELANEUVE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Lemiſa*, anciennement *Neapolis.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de l'iſle de Cypre; ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur la côte méridionale de l'iſle. MATY.

LEMME. ſ. m. Tèrme de Géométrie. *Lemma.* C'eſt une propoſition préparatoire qu'on démontre pour ſèrvir à quelques autres démonſtrations dont on a beſoin dans la ſuitte, & qui eſt comme hors d'œuvre, & hors de la ſuitte ordinaire des propoſitions & des élémens de Géometrie. On la met ordinairement devant la démonſtration du théorême, afin que cette démonſtration ſoit moins embaraſſée, ou devant la réſolution du problême, pour rendre cette réſolution plus courte.

Ce mot eſt Grèc, λῆμμα, & vient du vèrbe λαμβάνω, *accipio*, &c.

LEMMÈR. ſ. m. Petite bête de Laponie, qui reſſemble à une ſouris; excepté qu'elle eſt rouſſe, & marquetée de noir. On les appelle *ſouris de montagne*, ou *lenzar.* Elles paroiſſent à grandes troupes en cèrtains tems, & font beaucoup de ravage.

LÉMNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle de Lemnos. *Lemnius*, *a*.

LEMNIEnNE. adj. fém. C'eſt une épithete qu'on donne à la tèrre ſigillée. *Terra ſigillata*, *lemnias*. D'autres l'appellent Tèrre divine, Tèrre ſacrée. Voyez Saumaiſe ſur Solin *p.* 1156. & Selden *De Synedriis Hebr. L. III. C.* 11. Voyez SIGILLÉE.

LEMNOS, ou **LEMNO**. Voyez STALIMÉNE.

LEMO, **LIM**. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Italie. *Lemuris*. Elle naît dans l'État de Génes, où elle baigne Gavi, & va ſe joindre à l'Orbe dans l'Aléxandrin. MATY.

LEMPTA. ſ. Selon Maty c'eſt le nom d'une grande Contrée du Zaara, ou du Déſèrt, en Afrique. *Lempta*. Elle eſt entre le Tèrga au couchant, le Bèrdoa, & le Borno au levant; le Biledulgérid au nord; & la Nigritie au ſud, & les lieux principaux de ce païs ſont *Lempta* & Déghir, que quelques-uns croyent n'être qu'une même ville. MATY. Selon de la Croix dans le ſecond Tôme de ſon hiſtoire d'Afrique Lemta, ou *Lempta*, eſt le nom des peuples, & Inguidi celui de leur principale habitation. Voyez IGUIDI.

LEMPTA, ou **LEINTA**. Voyez MONASTERO.

LEMSTÈR. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglerèrre. *Lemſtera*, *Leonis Monaſterium*. Il a ſéance & voix au Parlement, & il eſt ſitué dans le Comté d'Hereford, à quatre lieuës de la ville de ce nom du côté du nord. MATY.

LEMTA. Voyez LEMPTA.

LÉMUNCULE. ſ. m. Sorte de bateau des Anciens dont ils ſe ſèrvoient pour pêcher. *Lemunculus*.

LÉMURES. ſ. m. plur. Lutins, éſprits, âmes des morts inquièts, qui revenoient tourmenter les vivans. *Lemures*. C'eſt la même chôſe que les *larves*, que les Anciens s'imaginoient èrrer dans le monde, pour faire peur aux gens de bien, & faire du mal aux méchans. C'eſt pourquoi on célébroit à Rome les *Lémurales*, qui étoient des fêtes inſtituées pour appaiſer les manes des défunts. On faiſoit cèrtaines cérémonies pour chaſſer ces fantômes, & obliger ces Lutins à ſe retirer. Apulée dans ſon livre du Dieu de Socrate éxplique ainſi les manes. L'âme de l'homme, dit-il, détachée des liens du corps, & délivrée de ſes fonctions, devient une éſpéce de Démon, ou de Génie, qu'on appelloit autrefois *Lémures*. De ces *Lémures* ceux qui étoient bienfaiſans à leurs familles, & qui entretenoient leurs anciennes maiſons dans la tranquillité étoient appellez *Lares familiares*, Lares domeſtiques : mais ceux qui pour les crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie, étoient condamnez à èrrer continuellement, ſans trouver aucun lieu de repos, & qui épouvantoient les bons, & faiſoient du mal aux méchans. étoient vulgairement appellez *larvæ*. SPON. *Rech. d'Antiquité, Diſſ. XVIII. p.* 232.

Ce nom de *Lémures* vient du Latin *Lemures*. Un Commentateur d'Horace prétend que les Romains ont dit *Lemures* pour *Remures*, & que ce dèrniér mot eſt formé du nom de Rémus, qui fut tué par ſon frère Romulus, ou par ſon ordre, & qui revenoit ſur la tèrre pour le tourmenter. Apulée *L. De Deo Socratis* dit que dans l'ancienne langue Latine, *Lémure* ſignifioit l'âme de l'homme ſéparée du corps après la mort.

LÉMURIEnNES. M. Blondel ſe ſèrt de ce mot dans ſon Calendriér Romain, au lieu de celui de *Lémuries*, qui va ſuivre.

LÉMURIES, ou **LÉMURALES**. ſ. f. & plur. Nom que l'on donnoit à Rome à une fête qui s'y célébroit en l'honneur des Lémures. *Lemuria*. Les *Lémuries* ſe célébroient au mois de May. Tous les temples étoient fèrmez à Rome pendant les *Lémuries*, & il n'étoit point pèrmis de faire de mariage pendant ces fêtes. Ovide dans ſes Faſtes L. V. v. 420 & 439. en parle, & les appelle *Lémuries* nocturnes. Elles ſe célébroient donc pendant la nuit. C'eſt le tems des lutins. Cette fête fut inſtituée par Romulus, qui voulut appaiſer les mânes de ſon frère Rémus qu'il avoit fait mourir; de là vint que les ombres des morts, & les mauvais génies fûrent appellez *Rémures*, & enſuite Lémures.

LEN.

LENA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de la Grande Tartarie. *Lena*. On ne la trouve point dans les Cartes ordinaires; mais M. de Witſen la marque dans la ſienne, & le Père Avril en fait mention dans ſes voyages. Elle a ſa ſource vèrs celles de l'Amur, & du Geniſay, coule au devant de cette dèrnière d'un cours prèſque parallele au ſien, & après avoir travèrſé de vaſtes contrées, prèſque entièrement inconnuës, elle ſe décharge dans l'océan ſeptentrional. MATY.

LENCHAM, **LENHAM**. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg d'Anglerèrre. *Lenchamum*. Il eſt dans le Comté de Kent, à ſix lieuës de Cantorbery, vèrs le couchant. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Durolevum*, que d'autres mettent à Charinge, village à une lieuë de *Lancham*. MATY.

LENCICI, **LANSCHET**. ſ. m. Nom propre d'une ville de la baſſe Pologne. *Lancicium*, *Lencicium*, *Lancitia*. Elle eſt capitale du Palatinat de *Lancici*, & ſituée entre la ville de Bava & celle de Gnèſne, à quinze lieuës de la prémière, & à ſeize de la dèrnière. *Lencici* a une citadelle, pôſée ſur un rochér; mais la ville eſt dans un fond montagneux. Elle fut prèſque conſumée par un incendie l'an 1656. MATY.

Le Palatinat de LENCICI. *Lencicienſis Palatinatus*. Province de la baſſe Pologne. Elle eſt entre celles de Kaliſch, de Sirad, de Sandomir, de Bava & de Breſt. Outre Lencici ſa capitale on y voit encore Bréſini, Inowlocz & Uniénow. MATY.

LENDE. Voyez LENTE.

LENDEMAIN. ſ. m. Tèrme relatif. C'eſt le jour qui ſuit celui dont a parlé. *Poſtridie*. Quand on boit trop le ſoir, on s'en ſent le *lendemain*. Le mariage eſt une affaire dont on ſe repent quelquefois le *lendemain*. Le douaire eſt le don du matin du *lendemain* des noces. G. G. Il ne faut jamais remettre les affaires au *lendemain*. Pèrſonne n'eſt ſûr du *lendemain*.

> *Au* lendemain *cet homme ne ſongeoit*,
> *Et tout ſon fait dès la veille mangeoit*. LA FONT.

Ce mot vient de *en demain*, auquel on a joint l'article. Les Anciens l'écrivoient ſéparément.

LENDÉNARA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'État de Veniſe en Italie. *Lendenaria*. Ce lieu eſt dans la Poléſine de Rovigo, ſur l'Adigeto, à deux ou trois lieuës au deſſus de la ville de Rovigo. MATY.

LENDIT. Voyez LANDI.

LENDÔRE. adj. m. & f. C'eſt un nom, ou épithéte qu'on donne à ces gens flaſques, languiſſans & faineans, qui ſemblent être toûjours en état de vouloir dormir, & qui ne ſont propres à aucun travail. *Languidus*.

LÉNÉEN, ENNE. adj. m. & f. Epithéte qui ſe donne à Bacchus. *Lenæus*. Les fêtes de ce Dieu appellées Dionyſiaques, Dionyſies, ou Dionyſiennes, ſe nommoient auſſi quelquefois *Lénéennes*.

Ce mot vient de ληνὸς, qui ſignifie non pas preſſoir, comme on le dit dans le Jardin des Racines Grécques, mais la table du preſſoir, ſur laquelle ſe met & ſe preſſe le raiſin, ou le marc, pour en éxprimer le vin : on l'appelle en quelques vignobles *la met du preſſoir*. Bacchus étoit Dieu du vin, c'eſt pour cela qu'il portoit ce nom.

LÉNÉON. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois chez les anciens Ioniens. *Lenæon*. Quelques ſçavans croyent que ce mois répondoit au Poſidéon des Athéniens, & d'autres le font répondre à leur mois antheſtérion; ce qui paroit de plus ſûr, c'eſt qu'il répondoit à peu près à nôtre mois de Septembre.

LENGUA. Voyez CHIMÈRE. *Cap*.

LENGUADO. ſ. m. Éſpéce de Turbot qui ſe pêche dans la mèr du ſud. *Frézier p.* 75. *Rhombus Americanus*.

LENGUETTA. Cap. Voyez CHIMÈRE. Le Cáp de la Chimère.

LÉNIFIER. v. act. Ce mot eſt vieux. Il ne ſe dit qu'entre les Médecins, & le plus ſouvent même en riant. Il ſignifie, Adoucir. *Lenire*, *mitigare*, *levare*, *ſolari*. Par la douceur de l'harmonie, nous adouciſſons & *lenifions* l'aigreur de ſes éſprits. MOL.

LÉNITIF. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt un reméde adouciſſant & réſolutif, qui humècte la partie malade, & fait diſſiper l'humeur âcre qui s'y eſt amaſſée. *Mitigatorius*, *leniens*.

LÉNITIF, ſe dit auſſi en tèrmes de Pharmacie, d'un éléctuaire mou, composé de ſené, de polypode, de raiſins de Damas, d'orge mondé, &c. On l'appelle *lénitif*, parcequ'il purge doucement en adouciſſant.

LENNOX. ſ. m. Nom propre d'une province de l'Écoſſe méridionale. *Lennoxia*, *Levinia*. Elle eſt bornée au couchant par le Comté d'Argyle; au nord par ceux de Broad-Albain, & de Mentheit; au levant par celui de Sterling, & par la Cluydeſdale; la rivière de Cluyd la ſépare au midi de la Baronie de Reinfreu. Ce païs peut avoir dix ou douze lieuës du levant au couchant, il eſt aſſez large vèrs le couchant, mais le lac de Lomond en occupe une grande partie. Il n'a qu'environ trois lieuës vèrs le levant; & la ville de Dumbarton en eſt le ſeul lieu conſidérable. MATY. Spéed écrit *Lennos*.

LENS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Païs Bas. *Lentium*, *Lentiacum*, *Lendum*, anciennement *Elena* & *Lenenſe caſtrum*. Elle eſt dans l'Artois, ſur la rivière de Souchits, à trois lieuës d'Arras, vèrs le nord. Cette ville a été dementelée. La journée, la bataille de *Lens*, eſt une bataille donnée près de *Lens*, où le Prince de Condé battit les Éſpagnols l'an 1648. Il y a long tems que ce lieu porte le nom de *Lens*. Il ſe trouve dans les Capitu-

laires

laires de Charles le Chauve. Voyez. *Hadr. Valeſ. Not. Gall p.* 187.

LENT, ENTE. adj. Tardif, peu prompt, peu actif : qui a le mouvement peſant ; qui n'avance guères, qui fait peu de chemin. *Lentus, tardus.* Ariſtote dit que le mobile *lent* eſt celui qui parcourt un petit éſpace en beaucoup de tems. Ce valet eſt *lent* à tout ce qu'il fait. La tortuë marche d'un pas *lent*. Plus les Planètes ſont éloignées, plus leur mouvement nous paroît *lent* ; le mouvement de cette horloge eſt trop *lent*.

On appelle en Médecine une fiévre *lente*, celle qui eſt intèrne, & ſans paroître violente au dehors. Un pouls *lent*, celui qui ne ſe fait guères ſentir, qui n'eſt guères émû. On dit auſſi, Un remêde *lent*, un poiſon *lent*, quand l'éffet de ſon action ne paroît qu'après bien du tems.

En Chymie on appelle *feu lent*, le feu de ſable, de cendres, de lampe, & autre petit feu propre à faire infuſer, digérer, ou préparer les matières avec beaucoup de tems. *Ignis lentus.*

LENT, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Tardif, froid, qui ne ſe précipite point : qui agit languiſſamment. *Tardus, ſerus.* La colère de Dieu eſt *lente* à venir. Cet homme a l'éſprit *lent* ; l'humeur *lente*. La prudence demande une délibération *lente*. Une paſſion, une amour *lente*, eſt celle qui fait languir : c'eſt un feu *lent* qui conſume peu-à-peu. La façon *lente* d'agir des Éſpagnols attend tout du tems, qu'elle laiſſe ſouvent pérdre. SAR. L'état de mes affaires ne demande pas des remédes *lents*. VAUG. Un prédicateur ne doit point avoir les geſtes d'un acteur de théatre, ni auſſi une action trop *lente* & trop morte. P. VERJ.

Vous dont la piété ſolide,
Eſt pour juger d'autrui toûjours lente, *& timide.* DES-H.

LENTE. ſ. f. Quelques uns diſent *lende. Lens.* Il faut dire *lente*. MÉN. Oeuf dont s'engendre le pou, ou bien le pou même qui étant ſorti de ſa membrane, devient incontinent propre à la génération : ce qui a fait dire à quelques uns, qu'un pou devient biſayeul en 24. heures. Mais Swammèrdam dit que ce n'eſt qu'une plaiſanterie. Il ajoûte qu'on voit avec un microſcope, que ſon corps eſt tranſparent comme du criſtal. Ses veines paroiſſent blanches, & on voit diſtinctement le mouvement de toutes ſes parties intérieures. Ce n'eſt rien d'ôter les poux, ſi on n'ôte auſſi les *lentes*.

LENTEMENT. adv. D'une manière lente. *Tardè, lentè.* La Saône coule plus *lentement* que le Rhône. Il y a long-tems qu'on travaille à ce bâtiment, à ce livre, cela va fort *lentement*. Auguſte avoit toûjours ce mot à la bouche ; *hâtez-vous lentement* : pour montrer qu'il ne faut rien faire avec précipitation. ABLANC. En amitié il faut aller *lentement* à accuſer ſes amis. S. ÉVR.

LENTER. v. act. Voyez LANTER.

LENTEUR. ſubſt. fém. Mouvement doux & lent ; défaut d'activité, & de promptitude. *Tarditas, tarditudo, mora, lentor.* La Juſtice marche avec tant de *lenteur*, que bien ſouvent le crime échape à ſa rigueur. CORN. La *lenteur* eſt néceſſaire pour le conſeil, & la vivacité pour l'exécution. La *lenteur* marque quelquefois de la prudence, & quelquefois la peſanteur de l'éſprit. LOG. Le Prince avoit toute la prudence de la *lenteur* ſans en avoir les inconvéniens. LE P. BOURD. Le Prince quand il s'agit de multiplier, ou de hâter ſes bienfaits, ne ſouffre ni détours, ni *lenteurs*. TOUR. On prend quelquefois la ſtupidité pour de la ſageſſe, & la *lenteur* pour de la prudence. S. ÉVR. Les arrêts que rend nôtre éſprit ne ſe peuvent prononcer avec trop de *lenteur*. S. ÉVR. Il faut bannir du Palais ces *lenteurs* affectées, & ces détours infinis, que l'avarice a inventez pour faire durer les procès. FLECH. La *lenteur* de Xénocrate venoit de la crainte de ſe tromper, plutôt que de ſa peſanteur naturelle. FOUCHER.

LENTICULAIRE. adj. m. Tèrme d'Optique, qui ſe dit d'un vèrre de lunette convéxe, qui approche de la figure d'une lentille, qui eſt plat, rond, & plus épais par le milieu que par les bords. *Lenticularis.* Le vèrre objectif des lunettes de longue vuë eſt *lenticulaire*. La figure du criſtallin de l'œil eſt ordinairement *lenticulaire*.

LENTICULAIRE. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. *Lenticulare.* Inſtrument en forme de ciſeau ou de couteau au bout duquel il y a un bouton en forme de lentille. Il y a deux ſortes de *lenticulaire*, l'un a un élévatoire au bout du manche, ou un manche fait en élévatoire ; l'autre a un manche ſimple & ordinaire. On ſe ſert du *lenticulaire* dans les fractures du crâne : celui qui a un élévatoire ſert à ébranler l'os après l'opération du trépan, afin de l'ôter, & de peur que cet élévatoire ne bleſſe les meninges, quand on l'introduit, il a au bout une lentille au lieu de pointe : le ciſeau du *lenticulaire* ſert à emporter les âpretez des bords du crâne après l'opération, leſquelles offenſeroient les meninges qui viennent continuellement frapper contre le crâne.

Ce nom de *lenticulaire*, vient de ce que cet inſtrument a une lentille au bout.

LENTILLE. ſ. f. dont il faut mouiller les deux *ll*. Plante dont il y a deux éſpèces. *Lenticula.* La prémière qu'on appelle *lens vulgaris*, pouſſe des tiges longues d'environ un pied ; foibles, tombant à tèrre ſi elles ne ſont ſoutenuës par quelques plantes voiſines. Ses feuilles ſont oblongues, ſemblables à celles de la veſce, mais plus petites, veluës, rangées pluſieurs ſur une côte. Ses fleurs ſont légumineuſes, de couleur blanchâtre. Il leur ſuccéde de petites gouſſes courtes qui renfèrment chacune deux ou trois petites ſemences rondes, aplaties, élevées au milieu, & minces vers les bords, dures, liſſes, de couleur blanche, ou jaunâtre, ou rougeâtre, ou noirâtre. La ſeconde éſpèce appellée *lens major*, diffère de la prémière en ce qu'elle eſt plus belle, & plus grande en toutes ſes parties : ſa fleur eſt blanche : ſa ſemence eſt deux ou trois fois auſſi groſſe que celle de la précédente. La décoction des *lentilles* lâche le ventre, & elle eſt détèrſive ; mais les *lentilles* mêmes mangées ſont aſtringentes. Eſaü vendit ſon droit d'aîneſſe pour une écuellée de *lentilles*. Les *lentilles* ſont miſes au rang des légumes.

Ce mot s'eſt formé de *lenticula*, dont l'on a fait *lenticule, lenticle, lentille*. Du mot *lens* & de ſon diminutif *lenticula*, *lentille*, que le peuple de Paris prononce Nantille, ſe ſont faits les noms de Lenteuil, Nanteuil, & Nantouillet : *Lentolium, Lentolietum.* HUET, *Orig. de Caen. C.* 23.

LENTILLE, ſe dit auſſi de la graine de cette plante, qui eſt ronde, plate & rougeâtre, & que l'on mange fricaſſée. *Lens.* Les *lentilles* étoient un manger des pauvres & des Philoſophes, principalement des Cyniques. Les Lentulus Romains avoient eu ce nom à cauſe d'une *lentille*, dont le prémièr qui le porta étoit marqué, comme les Cicérons d'un pois, *à cicere*.

LENTILLE. Poids des anciens Romains. La *lentille* étoit la cent huitième partie d'une dracme. Une *lentille* & demie faiſoit un grain.

LENTILLE DE MARAIS, ou *lentille d'eau*, eſt une petite plante aquatique, dont les feuilles ſont de la figure, & de la grandeur des *lentilles*, minces, rondes, tendres, attachées à des fibres déliées comme des cheveux, deſquels elles ſe détachent facilement par l'agitation de l'eau, & elles nagent ſur la ſupèrficie des étangs, des lacs & des marais. Elles ſont propres pour humêcter & pour rafraîchir. En Latin *lenticula paluſtris vulgaris.* C. BAUH. PIN. 362.

LENTILLE, en tèrmes d'Optique, eſt un vèrre taillé fait en forme de *lentille*, qui ſert aux lunettes. *Lens.* Il eſt quelquefois convéxe des deux côtez, & à cauſe de ſa figure il reſſemble à la *lentille* ; ce qui lui a donné ſon nom : & en ce cas c'eſt la même choſe qu'un vèrre omphaloptre, ou une loupe. Quelquefois il eſt ſeulement convéxe d'un côté, & plat de l'autre ; quelquefois il eſt convéxe d'un côté, & concave de l'autre ; & alors on l'appelle *menniſque*.

LENTILLE, ſe dit auſſi des taches & rouſſeurs qui viennent aux mains & au viſage, qui reſſemblent à la *lentille*, ſoit pour la couleur, ſoit pour la figure. *Lentigo.*

LENTILLEUX, EUSE. adj. Qui eſt ſemé de taches ou lentilles. *Lentiginoſus.* Cette pèrſonne a le viſage *lentilleux*.

LENTISQUE. ſ. m. Arbre qui eſt quelquefois grand & quelque fois petit, & dont les branches ſont groſſes, pliantes, couvèrtes d'une écorce cendrée. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du myrthe, épaiſſes, rangées par paires ſur une côte rougeâtre qui n'eſt point tèrminée par une ſeule feüille, toûjours vèrtes, d'une ôdeur forte, d'un goût aigrelet & aſtringent : il naît quelquefois ſur ces feüilles des veſſicules remplies de moucherons, de même que ſur le térébinthe & ſur l'orme. Ses fleurs ſont rouges, ou de couleur hèrbeuſe, pâle, tirant ſur le purpurin, diſpoſées en grapes. Ses fruits ſont de petites bayes qui deviennent noires en meuriſſant, d'un goût acide : elles renfèrment un petit noyau oblong, dur, noir, contenant une moële blanche. En Latin *lentiſcus vulgaris.* C. BAUH. PIN. 399. Il découle du tronc & des groſſes branches du *lentiſque* une réſine qu'on appelle *Maſtic*. Le bois de *lentiſque* eſt aſtringent & fortifiant, il ſèrt à faire des curedens. Il y a en Pèrſe des *Lentiſques* auſſi grôs qu'un nêflier un peu médiocre, mais bien différens de ceux d'Éſpagne, parceque ceux qui y viennent auſſi bien qu'en Languedoc ſont plutôt buiſſons qu'arbres, n'étant compoſez que de pluſieurs pieds ou troncs joints enſemble, & ayant la feüille petite & épaiſſe ; enſorte qu'en chaque buiſſon trois ou quatre pèrſonnes ſe peuvent cacher fort aiſément, au lieu que ceux de Pèrſe n'ont qu'un ſeul tronc, aſſez gros, avec des branches ſi hautes que c'eſt tout ce qu'un homme de pied peut faire que d'atteindre aux plus baſſes, ſa feüille eſt beaucoup plus large que celle du nêflier, quoique de la même couleur que le *lentiſque* d'Éſpagne, & avec la même faculté aſtringente & nourriſſante. Il a en ſon tronc

une-

une certaine gomme, ou plutôt poix-reſine ſemblable au maſtic; ſi ce n'eſt pas le maſtic même, ou l'encens de Pèrſe dont Strabon fait tant d'état, & avec lequel les Pèrſes parfumoient des bourſes, & des flacons de cuir, dans leſquels ils portoient l'eau en voyageant. WICQFORT. *Ambaſſ. de Figueroa p.* 91.

Ce mot vient du Latin *lentus*, *flexible*, & l'on a donné ce nom à cette plante, parceque ſes branches ſont aſſez fléxibles.

LENTULE, ou LENTULUS. Surnom Romain. *Lentulus.* C'étoit un ſurnom de la famille Cornelia. *Lentulus* eſt animé par ſa pauvreté, & par l'éſperance de commander les armées, & de gouvèrner les Provinces. D'ABLANC.

> Lentulus *les obſerve en croyant leur ſilence*
> *Une ſemonce expreſſe à ſa haute éloquence.* BRÉBEUF.

Ce mot vient de *lens*, lentille. Le prémier à qui il fut donné avoit apparemment au viſage une marque en forme de lentille.

LENTZBURG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville de Suiſſe. *Lenteburgum, Lentzburgum.* Ce lieu a titre de Comté, & il eſt ſitué dans le canton de Bèrne, ſur une petite rivière, entre Araw & Bade. MATY.

LENZO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Italie. *Lencia, Anitia.* Elle nait au Mont Apennin, coule ſur les confins du Parmeſan, & du Modénois, & ſe décharge dans le Pô, à Breſſello. MATY.

LEO.

LÉOBARD, ou LÉOBÈRT. Voyez LIBÈRT.

LÉOCADIE. Voyez LOCAYE.

LÉOCATE. Vozez LÉUCATE.

LÉOCROCOTTE. ſ. f. Sorte d'animal de l'Éthiopie. *Leocrocotta, Leucocrotta.* Pline & Solin parlent de ce monſtre, & l'appellent *Leucrocotta.* Celui-ci C. 52. & celui-là L. VIII. C. 21. Saumaiſe, Pinet, Voſſius &c. prétendent qu'il faut dire *Leocrocotta.* Il n'y a que le P. Hardoüin qui conſèrve dans Pline l'ancienne leçon, & qui dit que c'eſt celle de tous les Manuſcrits. La *Léocrocotte* eſt un animal fort légér de la groſſeur d'un âne ſauvage, ayant la croupe de cèrf, l'encollure, la queuë, & le poitral de Lion, la tête comme un Teiſſon. Elle a le piéd fourchu, & la gueule fenduë juſqu'aux oreilles, ayant au lieu de dents un os entiér qui lui prend toute la machoire. On dit que cet animal naît de l'accouplement d'une lionne & d'un crocotte, ou d'une hiene mâle. Pinet dit qu'elle eſt appellée *Léocrocotte* parceque les lioneſſes amaſtinées font quelquefois de vieux meſtis, dit crocottes. On dit que la *Léocrocotte* parle, & contrefait la parole de l'homme. *Pline L. VIII. C.* 21. C'eſt une fable; voyez Voſſius *De idolol. L. III. C.* 59. & 63.

LÉOFROY. Voyez LEUFROY.

LÉOGANE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'iſle de ſaint Domingue, en Amérique. *Leogana.* Il eſt ſur un grand Golfe, qui entre dans la côte occidentale de l'iſle. Nos François ſe ſont établis en ce lieu depuis quelques années.

LÉOMAIE. ſ. f. Nom propre de femme. Voyez NÉOMAIE.

LÉON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leo.* Saint Léon, ſurnommé le Grand, mourut en 461. après vingt-un an, un mois & treize jours de Pontificat. L'opinion commune eſt que ſaint *Léon* étoit de Toſcane; quelques-uns croyent qu'il étoit Romain, parcequ'il appelle Rome ſa patrie. Saint *Léon* Thaumaturge. Voyez ce ſurnom. Onze Papes ont porté le nom de *Léon.* Six Empereurs ont eû le nom de *Léon.* *Léon* troiſième fut ſurnommé Iſaurique, & *Léon* cinquième a eû le ſurnom d'Arménien.

Ce nom vient des mots *Leo* en Latin, & λέων en Grèc. Iſidère dit que le mot λέων veut dire Roi, mais il le dit ſans preuves; d'autres le dérivent d'un ancien mot Grèc, c'eſt λάω qui ſignifie *je vois.*

LÉON, ſ. m. Nom propre de contrée, le Royaume de *Léon* en Latin, *Legionenſe Regnum.* C'eſt une Province de la couronne de Caſtille, en Éſpagne. Elle eſt bornée au nord par les Aſturies; au Levant par la Caſtille vieille, au midi par l'Éſtramadure d'Éſpagne, & au couchant par le Portugal, & par la Galice. On donne à cette Province cinquante cinq à ſoixante lieuës du nord au ſud, & quarante du levant au couchant. Le Douro la travèrſe, & la diviſe en deux parties prèſques égales. Celle qui eſt au midi porte le nom de *Léon* deçà le Douro, & la ſeptentrionale de *Léon* delà le Douro. Le païs de *Léon* eſt montagneux, ſec, & peu fèrtile. Ses villes principales ſont *Léon* Capitale, Aſtorga, Palencia, Toro, Zamora, Salamanque, & Ciudad-Rodrigo, qui ſont toutes Épiſcopales. Il y a encore Simancas & Medina del Campo. Le Royaume de *Léon* avoit autrefois beaucoup plus d'étenduë qu'aujourd'hui. Il renfèrmoit, outre le *Léon* propre, la Galice, les Aſturies, la Caſtille vieille, & l'Éſtramadure de *Léon.* Tout cela fut uni au Royaume de Caſtille, l'an 1230. *Maty.*

LÉON. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Éſpagne, Capitale du Royaume de *Léon*, & ſituée au piéd des montagnes des Aſturies, à la ſource de la rivière d'Ézla, à vingt cinq lieuës de Valladolid, vèrs le ſeptentrion occidental. *Legio*, anciennement *Legio Germanica.* *Léon* eſt une grande ville, mais mal peuplée. Elle a un Évêché ſuffragant de Compoſtelle, & une Égliſe qui paſſe pour la plus belle d'Éſpagne. *Maty.* C'eſt Pélage Prince des Rois Goths d'Éſpagne, qui après une grande victoire remportée ſur les Maures, leur enleva la ville de Léon en 722. y établit le ſiége d'un nouveau Royaume.

Ce mot s'eſt formé du Latin *Legio, Legion, Leion, Léon.* Et le nom de *Legio* fut donné à cette ville parcequ'elle fut peuplée par la *Légion* Gèrmanique, qui y fut établie.

LÉON DE GUANUCO. Voyez GUANUCO.

LEON DE NICARAGUA. Nom d'une ville de l'audience de Guatimala, dans la nouvelle Éſpagne. *Legio Nicaraguenſis.* Elle eſt capitale de la province de Nicaragua, & ſituée ſur un grand lac de même nom, environ à vingt-cinq lieuës de la ville de Grenade, & à quinze de celle de Realejo, & de la mèr du ſud. Cette ville eſt une des mieux bâtie de ſon audience, & elle a un Évêché ſuffragant de Méxique. On voit près de *Léon*, du côté du Nord un volcan, qui ne vômit plus de flâmmes, mais qui pouſſe encore au dehors de la fumée. Un Religieux de la Mèrci, ayant cru que la matière, qui avoit fait brûler cette montagne, étoit de l'or, fit deſcendre un chaudron de fèr, attaché à une groſſe chaîne de même matière, par l'ouvèrture de cette montagne; il eſpéroit de puiſer de l'or dans cet abîme, comme on puiſe de l'eau dans un puits, mais la force du feu fondit ſon chaudron, & une partie de la chaîne, & rendit inutile ſa dépenſe & ſon travail.

LÉON, Lac. Voyez NICARAGUA. Lac.

LÉON & LEONDOUL. Voyez S. POL DE LÉON. *Lemovices Armorici.* Valois *Not. Gall. p.* 269.

LÉONARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leonardus.* Saint *Léonard*, que le petit peuple appelle ſaint *Liénart*, vint au monde vèrs le tems de la convèrſion des François à la foi, & l'on dit, qu'il eut le Roi Clovis pour parrain, & ſaint Remy de Rheims pour maître dans la Réligion. *Baillet au ſixième Novembre.* Saint *Léonard* vécut Solitaire en Limouſin. En reconnoiſſance de la guériſon miraculeuſe d'une Princeſſe que l'on croit être la femme de Théodebèrt Roi d'Auſtraſie, le Roi lui donna la tèrre où il s'étoit retiré. *Léonard* y bâtir un Monaſtère qu'il appella, dit-on, Nobiliac, en mémoire de la libéralité du Prince, & que l'on a depuis appellé Noailles. Il a changé de nom depuis, & s'appelle aujourd'hui *ſaint Léonard le Noblac.* C'eſt une petite ville ſur la Vienne dans la Marche Limouſine, à cinq petites lieuës de Limoges. Il ne faut jamais prononcer le *d*, dans ce mot. *Léona-r* eſt venu, & non pas *Léonar-d* eſt venu.

SAINT LÉONARD LE NOBLAC. Bourg ou petite ville de France. *Nobiliacum.* Ce lieu eſt dans la Marche, ſur la Vienne, à trois ou quatre lieuës au-deſſus de Limoges. *Maty. Valois Not. Gall. p.* 377.

SAINT LÉONARD. Bourg du Cèrcle d'Autriche. *Fanum S. Leonardi.* Il eſt dans la Carinthie, ſur la rivière de Gurck, à trois lieuës au-deſſus de la petite ville de ce nom.

SAINT LÉONARD, ou SAN LEONARDO. Nom d'une rivière. *Fluvius S. Leonardi.* Cette rivière coule dans la vallée de Noto, en Sicile. Elle baigne la ville de Léontini, travèrſe le lac de même nom, & ſe décharge dans le golfe de Catane.

LÉONARDE. ſ. f. Nom propre de femme.

Le nom de *Léonard* a été formé du Latin *Leonardus*, & celui de *Léonarde* a été fait du nom de *Léonard*, comme *Picarde* de *Picard.*

LÉONCE. ſ. m. Nom propre d'homme. Quelques-uns de ceux à qui nous le donnons en François ſont appellez en Latin *Leontius*, & d'autres *Leguntius.* En la Province de Tréves, ſaint *Leonce* Évêque, *Leguntius, Legontius, Liconcius. Chaſtelain, au* 18e. *Févr. p.* 681. Le Martyrologe de ſainte Gudule de Bruxelles marque en ce jour 18e. Févr. ſaint *Léonce* Évêque de Mèts; ce que marque auſſi celui de Mèts, à ce que dit Meuriſſe Évêque de Madaure en ſon hiſtoire des Évêques de Mèts. Celui de Tréves marque le jour ſuivant ſaint *Léonce* Évêque de Tréves, dont le nom Latin eſt auſſi *Leguntius*, & en un manuſcrit moins ancien *Liconcius.* Les modèrnes les diſtinguent, les croyant differens. Du Sauſſay fait plus; car outre celui de Tréves, il en met quatre autres à Mèts, dont il en marque deux ce jour cy, l'un au corps de ſon ouvrage, l'autre au ſupplément, en changeant une léttre du nom, pour les faire croire differens, ou les croyans differens lui-même, au corps *Legontius*, au ſupplément, *Leguntius*, comme l'ayant oublié au corps. *Chaſt. Ib. p.* 686.

LÉONDARI. ſ. m. & LARISSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Morée. *Leonda*, *Lariſſa*. Elle eſt dans la Zaconie, aux confins du Duché de Clarence, à la ſource de la rivière de Riſo, & à quatre lieuës de Dimizana, vèrs le Nord. Maty.

LÉONDARIO, ou LÉONTARI. ſ. m. Nom de lieu. C'étoit anciennement la principale ville de l'Arcadie, province du Péloponèſe. *Leondaria*, anciennement, *Megalopolis*, *Chriſtianopolis*. Elle fut Épiſcopale, & enſuite Archiépiſcopale. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village de la Zaconie, en Morée, ſitué près de l'Alphée, à treize lieuës de Lacédémône, vèrs le Nord occidental. Maty.

SAN LÉONE, ou *Saint Léon*. Nom de lieu. *Fanum S. Leonis*. C'eſt un lieu où étoit anciennement la ville de *Leonia*, ou *Leonium*, qui étoit Épiſcopale, & ſuffragante de S. Sévérina. Ce lieu eſt dans la Calabre ultérieure, entre S. Sévérina & Cotrone.

LÉONES, *Porto de los Leones*, c'eſt-à-dire, le port des Lions. *Portus Leonum*. Ce port eſt ſur la côte orientale du Magellan, en l'Amérique Méridionale, à l'embouchure de la rivière de Deſaguadéro. *Maty*.

LÉONESSA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Leoniſſa*. Il eſt dans l'Abruſſe ultérieure, aux confins du Duché de Spoléte, & à deux lieuës de Citta Ducale, vèrs le Nord. *Maty*.

LÉONIDAS. ſ. m. Nom propre d'un Roi de Lacédémône que ſes peuples mirent au nombre des Dieux, ainſi que le rapporte Strabon L. VIII. *Leonidas*.

LÉONIN, INE. adj. m. & fém. Qui vient du lion. *Leoninus*. On appelle une Société *léonine*, celle où toute la pèrte eſt d'un côté, & tout le profit de l'autre. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phraſe, qui eſt une eſpéce de provèrbe.

Vèrs *léonins*, ſont des vèrs Latins rimez tant à l'hémiſtiche, qu'à la fin du vèrs, comme ſont pluſieurs Hymnes, proſes, & Poëſies anciennes. Par exemple, Muret dit en parlant des Poëſies de Lorenzo Gambara de la ville de Breſſe;

> *Brixia*, *veſtratis merdoſa volumina vatis*,
> *Non ſunt noſtrates tergere digna nates.*

En voici d'autres exemples,

> *Hunc Dominus ditat*, *qui ſedulus otia vitat.*

Celui qui ſuit eſt de l'École de Salèrne.

> *Ut vites* pœnam *de potibus incipe* cœnam.

On trouve dans Scaligèr cette épitaphe,

> *Hic jacet Edm*undus *telluris inutile* pondus,
> *Dilexit rabi*em, *non habeat requi*em.

L'origine de ce mot eſt ſi obſcure, que le Préſident Fauchet, le plus ſçavant en antiquitez Françoiſes, avouë qu'il n'en a pû rien découvrir de cèrtain. Il l'appelle quelquefois *léonime*, tirant ſon origine du Pape *Léon*; & après il dit que la rime *léonine* n'eſt autre choſe que la rime riche, qui doit être compriſe dans deux ſyllabes avec même orthographe, accentuation & prononciation. Il dit auſſi qu'on oppoſoit quelquefois la rime croiſée à la rime *léonine*, qu'il appelloit *rime platte*, ou *d'une liſière*, quand il y avoit pluſieurs vèrs de ſuite d'une même tèrminaiſon. Il oppoſe auſſi quelquefois la rime conſonante, qui ſe fait à la fin du vèrs, à la rime *léonine*, qui ſe faiſoit au milieu. D'autres croyent que ces vèrs furent nommez *léonins* du nom du lion, comme étant des vèrs plus hautains que les autres. Mais Paſquièr eſt d'avis que ce mot vient d'un nommé *Leoninus*, ou *Leonius*, qui fit pluſieurs de ces vèrs Latins rimez, & même un Monorime qu'il dédia au Pape Aléxandre III. C'étoit un Religieux de Saint-Victor qui floriſſoit en l'an 1154. ſous Loüis VII. Campanella dit que les vèrs *léonins* nous viennent des Sarazins. L'École de Salèrne, Rhaſis, Ceſtrenſis, Mèrlin, & autres, ont fait des vèrs en rime *léonine*.

LÉONISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Leoniſta*. On a donné autrefois ce nom, ſur tout en Allemagne, à ceux que l'on appella en France Pauvres de Lion, & en général aux Vaudois. Le nom de *Léoniſte* ſe trouve dans les Conſtitutions de l'Empereur Fréderic au C. *baretic*. On les appella *Léoniſtes* du nom de la ville de Lyon.

LÉONNOIS, OISE. ſ. m. & f. Habitant de ſaint Paul de Léon, & de ſon tèrritoire. *Leonenſis*. Les *Léonnois* ſortirent en armes, & pillèrent tout le païs de Cornoüaille. *Du-Moulin*, *hiſt. de Norm. L. XII. S. 5.*

LÉONOR, ou LÉONÔRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leonorius*. Saint *Léonôre* étoit Évêque Régionnaire en Bretagne dans le VIe ſiécle. Deux ou trois Princes de Longueville ont porté le nom de *Léonor*.

LÉONORE. ſ. f. *Leonora*. Nom propre de femme. *Léonôre* Ducheſſe de Guyenne accompagna ſon mari en la guèrre Sainte. *Brantome*. Il y a des Auteurs qui écrivent Léonor, Éléonor, ſans mettre d'e à la fin du mot.

LÉONTINI, LENTINI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Leontini*. Elle étoit conſidérable; mais elle a été extrémement endommagée par un furieux tremblement de tèrre l'an 1693. Elle eſt à deux lieuës du golfe de Catenia, ſur la rivière de *Leontini*, appellée anciennement *Liſſon*, & fort près du Lac de *Leontini*, qui eſt l'*Herculeus lacus* des Anciens. Maty.

Il y a dans pluſieurs cabinèts d'Antiquaires de fort belles médailles d'argent des Anciens *Léontins*, avec differens types; entre autres une tête de Lion & quatre grains d'orge ſur les bords de la médaille; la tête de Lion fait alluſion au nom de cette ville, & les grains d'orge marquent la fèrtilité du païs. L'inſcription eſt ΛΕΟΝΤΙΝΩΝ, & quelquefois avec une L Latine, ou plutôt une ancienne L Hébraïque & Phénicienne, telle que les Grècs la reçurent de Cadmus. LEONTINΩN.

LÉONTIQUES. ſ. m. ou f. Nom d'une fête, ou ſacrifices de l'Antiquité payenne. *Leontica*. C'étoient des ſacrifices qui ſe faiſoient à l'honneur du Soleil, & qu'on appelloit autrement Mithriaques, parceque le ſoleil ſe nommoit *Mithra* chez les Pèrſes. On leur avoit donné le nom de *Léontiques*, & les Prêtres qui les faiſoient *Lions*, parceque l'on repréſentoit le ſoleil ſous la figure d'une tête de Lion rayonnée, portant une tiâre, & tenant fortement de ſes deux mains les cornes d'un taureau, qui tâchoit en vain de ſe débaraſſer. Il y a dans Grut. p. MLXXXVII. deux inſcriptions dans l'une deſquelles il eſt dit que Nonius Victor & Aurélius Victor donnèrent des *Léontiques* ſous le conſulat de Dacien & de Céréalis, le 16. avant les Calendes d'Avril, c'eſt-à-dire, le 17. de Mars, & dans l'autre qu'ils les donnèrent encore ſous le conſulat d'Euſèbe, & d'Hypatius, c'eſt-à-dire, l'année ſuivante, le quatrième avant les Ides de Mars, qui eſt le douzième du même mois, or du 17e. de Mars au 12e. du même mois de l'année ſuivante il y a 360. jours, qui font ſelon la ſupputation des Grècs une année lunaire. De-là le Cardinal Noris dans ſes Époques Syro-Macédoniennes, *Diſſert. I. De Anno Macedonum*, conclut que les *Léontiques* étoient une fête annuelle, mais qui ſe faiſoit après la révolution de l'année Lunaire, & non pas de l'année Solaire. Car quoique l'année Lunaire ne ſoit que de 354. jours, huit heures, 48. minutes & 38. ſecondes, cependant, dit-il, dans l'uſage civil & populaire les Grècs lui donnoient 360. jours, ce qu'il prouve par ſaint Auguſtin. *L. V. de Civ. Dei C. 12. & L. IV. de Trinit. C. 4.* J'ai pourtant ſur cela une difficulté qui mérite d'être ici propoſée. Car dans le même Grutèr p. CCCIII. n. 1. une inſcription porte que ſous le IXe. Conſulat de l'Empereur Conſtantius & le II. de Julien, qui fut l'année qui précéda celui de Datien & de Céréale, ces mêmes Nonius Victor, & Aurelius Victor, donnèrent des *Léontiques* le quatrième jour devant les Ides d'Août, c'eſt-à-dire, le dixième d'Août, or du 10e. au 17e. de Mars de l'année ſuivante qu'ils en donnèrent auſſi, comme l'inſcription citée par le Cardinal Noris le montre, il n'y a que 220. jours au plus, qui cèrtainement ne font point une année lunaire; il y a 140. jours à dire. Les *Léontiques* ne ſe faiſoient donc pas au bout de la révolution d'une année lunaire. Voyez encore Mithriaques.

LÉONTOPÉTALON. ſ. m. Plante qui a été ainſi appellée, parceque ſa feüille a quelque reſſemblance en figure avec le piéd du lion. *Leontopetalon*.

Ce mot vient du Grèc, λέων, *lion*, & de πέταλον, *feüille*. On l'appelle auſſi *piéd*, ou *patte de Lion*. Voyez Piéd de Lion.

LÉONTOPODIUM. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *Alchimille*, ou *piéd de Lion*.

Ce mot vient du Grèc, λέων, *lion*, & de ποῦς, *piéd*. Cette plante a été ainſi nommée, parceque la figure de ſa feüille approche de celle du piéd de lion. Voyez Alchimille.

LÉOPARD. ſ. m. Animal cruel & féroce, qui a la peau tachetée, les yeux petits & blancs, le devant de la tête long, l'ouvèrture de la gueule grande, les dents aiguës, les oreilles rondes, le cou & le dôs longs, une grande queuë, & cinq griffes fort aiguës aux piéds de devant, & quatre à ceux de dèrriere. On tient que le *léopard* eſt engendré d'un lion, & d'une panthère. On dit auſſi, que la fémelle du *léopard* s'appelle *panthère*, & pluſieurs l'appellent *lubèrne*, *pardalis*, *panthera*. Le *léopard*, ſuivant Galien, eſt le plus maigre de tous les animaux. Selon les plus ſçavans Naturaliſtes, le *léopard* eſt un animal différent de la panthère. On dit qu'il eſt engendré d'une lionne, & du mâle de la panthère. Claudien l'exprime dans ce vèrs,

> *Hi maculis patrem referunt*, *& robore matrem.*

Le prémiér Auteur où ſe trouve le nom de *Léopard* eſt Spartien dans

dans la vie de Géta. Ainſi quoique le nom de *léopard* n'ait été inventé que plus de trois ſiécles après Jésus-Christ, ceux qui ont vécu avant ce tems-là n'ont pas laiſſé de parler de ſemblables animaux ſous le nom de *pardi*. Le Cl. Jonſton dit que le *léopard* haït mortellement l'homme, juſques-là que s'il en voit ſeulement un en peinture, il ſe jette deſſus & le met en piéces. Mais Marmol dit au contraire, que les *léopards* ne font point de mal aux hommes, ſi les hommes ne leur en font; & qu'ils ſont particuliérement ennemis des chiens, & des adives, qu'ils dévorent. Dans *léopard* le *d* ne ſe doit jamais prononcer, pas même devant une voyelle. Bochart croit que la lettre de ſaint Ignace aux Romains eſt ſuppôſée, & qu'elle n'a été faite qu'au IVe ſiécle, parceque le mot de *léopard* y eſt. Mais Pearſon & Voſſius reconnoiſſent cette Épitre pour véritable. Prononcez; parceque le mot de *léopa-r* y eſt, & non pas le mot de *léopar-d* y eſt.

Le *léopard*, en tèrmes de Blâſon, tourne toûjours la tête de front, enſorte qu'il montre les deux yeux & les deux oreilles, & on le nomme *paſſant*, ou *marchant*; au lieu que le lion a la tête en profil, & ne montre qu'un œil & une oreille, & eſt toûjours *rampant, raviſſant* & *debout*. Lorſque le *léopard* eſt dépeint rampant, on le blaſonne *léopard lionné*; & quand le lion eſt paſſant, on l'appelle *lion léopardé*.

L'Angletèrre eſt ſouvent déſignée dans les Poëſies par les *léopards* de ſes Armoiries. Le Royaume des *léopards*, l'Anglетèrre. Ceux qui veulent que les armes d'Anglетèrre ſoient trois *Léopards*, diſent que Guillaume le Conquerant, qui en chargea ſon écu, voulut marquer par la variété des taches de ces animaux l'humeur inconſtante de la nation.

LÉOPARDÉ. Adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit du lion pâſſant, & qui ſignifie cette attitude, cette ſituation de cet animal. *Gradiens, incedens.*

LÉOPOLD. ſ.m. Nom propre d'homme. *Leopoldus. Léopold* IV. Marquis d'Autriche, qui vivoit au XIIe. ſiécle, eſt compté entre les Saints, & honoré comme tel le quinziéme de Novembre; il fut canoniſé par Innocent VIII. en 1485. environ 350. ans après ſa mort. L'Empereur *Léopold* fils de Fèrdinand III. & de Marie d'Autriche ſœur de Philippe IV. Roi d'Éſpagne, naquit en 1640. & fut élû Roi de Bohême en 1654. de Hongrie en 1655. & couronné Empereur en 1658.

LÉOPOLd. Voyez LEMBÈRG.

Léopold, ſ.m. Nom de monnoyes de Lorraine que le Duc a fait battre depuis qu'il eſt rétabli, & qui s'appellent *Léopold*, de ſon nom. *Leopoldus.* Il y a des *Léopolds* d'or & des *Léopolds* d'argent. L'Édit du mois de Mai 1718. ordonne de recevoir les *Léopolds* d'or dans les Monnoyes ſur le piéd de 840. liv. le marc, comme les Guinées d'Anglетèrre, les Milleraye de Portugal, & nos Loüis d'or, & les *Léopolds* d'argent ſur le piéd de 56. livres.

LÉOTÉRIC. Voyez Leutérig.

LÉOVIGILDE. Voyez LEUVIGILDE.

L E P.

LÉPANTE. ſ.f. Nom propre d'une ville de la Gréce. *Naupactus.* Elle eſt Capitale de la Livadie, & ſituée ſur le Golfe de *Lépante*, à ſept lieuës de Patras, vèrs le ſeptentrion oriental. Cette ville eſt une place forte, elle eſt conſtruite ſur une montagne faite en pain de ſucre, & diviſée en quatre villes par autant d'enceintes de murailles, & dominée par une bonne Citadelle, qui eſt au haut de la montagne. *Lépante* a un Archevêché, un port, où il ne peut entrer que des petits bâtimens; de bonnes manufactures, de maroquins du Levant, & de bons vins. Maty. La bataille de *Lépante* eſt une bataille navale que Don Juan d'Autriche, Général de la flotte Chrétienne, gagna près de *Lépante*, ſur celle des Turcs, l'an 1571. ſous le Pontificat de S. Pie Pape V^e. du nom. *Lépante* fut cédée aux Vénitiens par Émanuel Empereur de Conſtantinople l'an 1408. Bajazet II. la prit l'an 1498. avec une Armée de cent cinquante mille hommes; les Vénitiens l'ont repriſe l'an 1687. & la rendîrent par la dèrniére paix, de Carlowitz. *Lépante* eſt l'ancienne *Naupactos*. Les Grècs l'appellent encore Épactos. Les Turcs la nomment Éinebachri. Voyez ſur cette ville, le voyage de Gréce de M. Spon P. II. p. 28. & ſuiv.

Le golfe de *Lépante*, ou de Corinthe, *Corinthiacus*, & *Naupactinus ſinus*. Ce golfe, qui prend aujourd'hui ſon nom de la ville de *Lépante*, comme il le prenoit autrefois de celle de Corinthe, eſt une partie de la mèr Ionienne. Il s'étend depuis les bouches de *Lépante*, qui le ſéparent du golfe de Patras, juſqu'à l'iſthme de Corinthe, ayant la Livadie au nord, & la Morée au midi. Ce golfe forme deux grandes Bayes vèrs le nord. On appelle celle qui eſt au couchant des deux la baye de Salone, ou de Criſſa, & l'autre la baye d'Aſpropiti. Il en forme deux autres plus conſidérables vèrs l'iſthme de Corinthe. La baye de Corinthe eſt vèrs la ville de ce nom, & l'endroit le plus étroit de l'iſthme; la Baye de Livadoſtro s'avance à l'orient ſeptentrional, vèrs la ville de Mégare. La montagne de Palcovouni, anciennement *Gerania*, ſépare ces deux bayes par un éſpace de quatre lieuës, à l'endroit le plus oriental, & elle pouſſe un grand Cap dans le golfe de *Lépante*, qui s'éloigne de cinq lieuës du golfe d'Égine. Voyez Whélèr dans ſa Carte de l'ancienne & de la nouvelle Achaïe. Maty.

Les Bouches, ou le détroit de *Lépante*, en Latin *Fretum Naupactinum*, anciennement *Rhium*, ou *Calydonium*. Détroit de la mèr Ionienne. Il ſépare le golfe de Patras de celui de *Lépante*, dont il eſt l'entrée. Il eſt formé de deux Caps, celui de Rio, qui eſt en Morée, & celui d'Antirio, qui eſt en Livadie. Il y a ſur châcun de ces Caps pour la garde du détroit un Château, dont l'un porte le nom de Château de Morée, l'autre de Château de Romelie. On les appelle tous deux enſemble les Dardanelles de *Lépante*. Id.

LÉPE. ſ.f. Nom propre de lieu. *Lepa, Lepa magna.* C'étoit autrefois une ville de l'Éſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de l'Andalouſie, ſitué à une lieuë & demi du golfe de Cadiz, entre l'embouchure de la Guadiane, & celle de l'Odiér. Maty.

LÉPIDE, ou LÉPIDUS. ſ.m. & LÉPIDA. ſ.f. Surnom de la famille Æmilia, l'une des plus nobles de l'ancienne Rome. M. Æmilius *Lépidus* fut l'un des Triumvirs après la mort de Jules Céſar. Rome retomba entre les mains de Marc-Antoine, de *Lépide*, & du jeune Céſar Octavien, petit neveu de Jules Céſar, & ſon fils par adoption, trois inſuportables tyrans, dont le Triumvirat & les proſcriptions font encore horreur en les liſant. Bossuet. Antoine & Céſar après avoir ruiné *Lépide* ſe tournent l'un contre l'autre. Id. Auguſte un peu devant ſa mort, parlant de ceux qui pouvoient prétendre à l'Empire, dit que *Lépidus* avoit le mérite, & non pas le courage; qu'Aſinius avoit le courage ſans mérite; mais que Arruntius avoit l'un & l'autre. Quelques-uns au lieu d'Arrunſius nomment Piſon; mais tous enſemble, hormis *Lépidus*, pérîrent depuis par les artifices de Tibère. D'Ablanc.

Alors on voit tomber ſous des coups inhumains,
La gloire du Sénat & l'eſpoir des Romains,
On voit les Métellus avecque les Lépides,
Malgré des noms ſi grands trouver des parricides.

Brébeuf.

Pour les femmes il faut dire *Lepida. Lépida*, qui étoit mariée à Caſſius, fut accuſée d'inceſte, & de ſortilége. D'Ablanc. Caſſius & Silanus fûrent bannis par arrêt, & *Lépida* remiſe à la diſpoſition de l'Empereur. Id.

LÉPIDIUM. ſub. maſc. Plante qu'on appelle autrement *paſſerage*.

Ce mot vient du Grèc λεπίς, qui ſignifie des taches de rouſſeur qui viennent au viſage, & que le *lepidium* commun emporte à ce que l'on croit. Voyez Passerage.

LÉPIDOÏDE. ſ.f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le nom qu'on donne à la ſuture écailleuſe du crâne. *Harris.*

Ce mot eſt Grèc. compôſé de λεπίς, écaille, & de εἶδος, forme, parcequ'elle eſt en forme d'écailles. M. Harris l'appelle auſſi *Lepidoïde*. En éffèt on a dit auſſi λοπίς, *écaille*, pour λεπίς, comme l'a remarqué le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur la Comédie intitulée *Les Gueſpes* v. 786. où ce Poëte a dit λοπίδες au lieu de λεπίδες.

LÉPIDUS. Voyez LÉPIDE.

LÉPORIE. ſ.f. Nom que l'on donne aux trois Provinces de la Lapponie Moſcovite. Voyez Laponie Moscovite.

LÉPRE. ſ.f. Maladie contagieuſe qu'on appelle autrement *ladrerie*, dont les Juifs & les Orientaux ont été fort affligez autrefois. *Lepra.* Galien la définit une effuſion de ſang trouble, & groſſiér, qui corrompt toute l'habitude du corps. Avicenne l'appelle une maladie univèrſelle, ou chancre univèrſel. Les Grècs l'appellent ἐλεφαντίασις, parceque les malades ont leur peau âpre, ridée & inégale, comme les Éléphans. La *lépre* commence au dedans long-tems auparavant que de paroître au dehors. Elle étoit encore fort commune en Europe dans les X. & XIe ſiécles; mais elle eſt maintenant prèſque tout-à-fait éteinte. Naaman fut couvèrt de *lépre*. Bien des gens croyent que la *lépre* n'eſt autre chôſe que la maladie vénérienne, Pitcarn, Médecin Écoſſois fameux, eſt de ce ſentiment. Les lapins & les chiens ſont ſujets à ce mal. Dans le nord les remédes doivent être plus violens que dans le midi.

Ce mot vient du Latin *lepra*, qui a été formé du Grèc λεπίς, écaille, parceque la *lépre* forme des éſpéces d'écailles ſur la peau.

On avoit autrefois bien de la peine à connoître la *lépre*, dont voici

les

les ſignes. Elle rend la voix enroüée comme celle d'un chien qui a long tems aboyé, & cette voix ſort par le nez plutôt que par la bouche. Le poux du malade eſt petit & peſant, lent & engagé. Son ſang eſt plein de petits corps blancs & luiſans ſemblables à des grains de millet, qui s'en ſéparent & demeurent ſur le blanchet après qu'il a été lavé & philtré. Il n'a qu'une ſérosité ſcabieuſe & dépouillée de ſon humidité naturelle, deſorte que le ſel qu'on y met ne ſe peut diſſoudre. Il eſt ſi ſec, que le vinaigre qu'on y vèrſe boüillonne; & eſt ſi fortement lié par des filets impèrceptibles, que le plomb calciné qu'on y jette y ſurnage facilement. Son urine eſt cruë, ténuë, cendrée & trouble. Son ſédiment comme de la farine mêlée de ſon. Son viſage reſſemble à un charbon demi éteint, onctueux, luiſant & enflé, ſemé de boutons fort durs, dont la baſe eſt vèrte, & la pointe blanche, & en général, il donne de l'horreur. Ses poils ſont courts, hériſſez & déliez, & on ne les peut arracher qu'avec un peu de la chair pourrie qui les a nourris. S'ils renaiſſent à la tête ou au menton, ils ſont toûjours blonds. Son front forme divèrs plis, qui s'étendent d'une temple à l'autre. Ses yeux ſont rouges & enflammez, & éclairent comme ceux d'un chat. Ils s'avancent en dehors, mais ils ne peuvent ſe mouvoir à droit & à gauche. Ses oreilles ſont enflées & rouges, mangées d'ulcères vèrs la baſe, & environnées de petites glandes. Son nez s'enfonce, à cauſe que le cartilage ſe pourrit. Ses narines ſont ouvèrtes, & les conduits ſèrrez avec quelques ulcères au fonds. Sa langue eſt ſèche & noire, enflée, ulcérée & raccourcie, couppée de ſillons, & ſemée de grains blancs. Toute ſa peau eſt couvèrte ou d'ulcères qui s'amortiſſent & revèrdiſſent les uns ſur les autres, ou de taches blanches, ou d'écailles comme le poiſſon. Elle eſt inégale, rude & inſenſible, ſoit qu'on la penſe, ſoit qu'on la couppe; & au lieu de ſang, elle ne rend qu'une liqueur ſanieuſe, & ſouvent on l'arroſe d'eau ſans la pouvoir mouiller. Il vient à ce degré d'inſenſibilité, qu'on lui pèrce avec une aiguille le poignet & les piéds, même le grôs tendon qui eſt le plus ſenſible, ſans qu'il ſouffre de douleur. Enfin le nez, les doigts des mains, & des piéds, & même ſes membres, ſe détachent tous entiérs, & par une mort qui eſt particulière à chacun d'eux, ils préviennent celle du malade. On tient que ceux qui ont la *lépre* ont une ſi étrange chaleur dans le corps, qu'après avoir tenu une pomme fraîche une heure dans la main, elle devient auſſi ſèche & ridée que ſi elle avoit été huit jours au ſoleil. Ces remarques curieuſes ſur leſquelles on s'eſt un peu étendu à cauſe de la râreté de la maladie, ſont tirées de Galien, de Pontanus, Arnaud de Villeneuve, Gordon, Arétæus, Zachias, Paul Æginéte, Varanda, Cardan, Ambroiſe Paré, & autres qui en ont écrit. Aux Indes on ne fait point de cas des hommes qui ſont blancs, car chez eux c'eſt une marque de la *lépre*, qui eſt aſſez commune. Voyez le Traité de Police de M. de la Mâre, L. IV. Titre XII. de la *Lépre*.

LÉPRE DES MÉTAUX. Dans le langage du Grand Art on appelle ainſi l'impureté que les métaux contractent dans la tèrre où ils ſont formez, & dont le feu ordinaire n'a pû les purger.

LÉPREUX, EUSE. adj. Qui a la lépre. *Leproſus*, *elephantiacus*. On ſépare les *lépreux* du commèrce des hommes comme les peſtiférez, à cauſe que leur maladie ſe communique aiſément. Simon le *lépreux*. Il dit au *lépreux*, Soyez guéri, & la lépre diſparut au même tems. PORT R. Autrefois les cauſes des *lépreux* étoient commiſes au tribunal Écléſiaſtique. Le Concile de Nougarot en Armagnac tenu en 1290. défend par ſon 5ᵉ Canon de pourſuivre les *lépreux* devant le juge laïque pour les actions pèrſonnelles; apparemment, ſelon M. l'Abbé Fleuri, parce qu'ils étoient ſous la protection de l'Égliſe, qui les ſéparoit du reſte du peuple, par une cérémonie que nous liſons encore dans les Rituels.

LÉPROSERIE. ſ. f. Hôpital pour les lépreux, qu'on nomme communément *Maladerie*. *Leproſorum noſocomium*. Il y a en France un très-grand nombre de maladreries dédiées à Saint Lazare, à Sainte Marthe, & à Sainte Magdelaine. La maladie de la lépre, qui étoit fort commune autrefois, a prèſque entièrement ceſſé depuis 200. ans, en ſorte que le revenu des maladreries, & *léproſeries*, étoit très-mal employé. Pluſieurs miſérables ſe faiſoient paſſer pour lépreux, afin d'avoir prétexte de mendier des penſions ſur ces hôpitaux. C'eſt pourquoi par une déclaration de 1612. il fut ordonné qu'il ſeroit pourvû aux vrais lépreux, & qu'après avoir été viſitez, & ſéparez comme tels du reſte du peuple, avec les cérémonies Ecléſiaſtiques accoutumées, ils ſeroient reçus dans les *léproſeries* ſur les bulletins du Grand Aumônier de France. Depuis on les a toutes réünies à l'Ordre de Saint Lazare, & du Mont Carmel, par Édit du Roi du mois d'Avril 1664. qui n'a eû ſon éffèt, & n'a été verifié que le 18. Mai 1669. & après les avoir retirées des mains de pluſieurs uſurpateurs, on en a fait des Commanderies, qu'on a

données aux Chevaliers de cet Ordre. Enfin, par un autre Édit de 1672. le Roi a confirmé l'union, & l'adminiſtration des maladeries, & *léproſeries*, à l'Ordre du Mont Carmel, & de Saint Lazâre; elles fûrent déſunies par un Édit du Roi l'an 1693, au mois de Mars. On dit autrement Maladreries.

Mathieu Paris dit dans ſon Hiſtoire, qu'il y a eû dix-neuf mille *léproſeries* dans la Chrétienté.

On dit aujourd'hui dans l'uſage ordinaire *maladrerie* pour *léproſerie*, & on n'employe le mot de *léproſerie* que dans le ſtile du Palais, dans les actes, les titres.

LÉPSECK. Voyez LAMPSAQUE.

LÉPSINA. Voyez ÉLÉUSIS.

LÉPTE. ſ. m. Monnoye des Anciens: elle étoit de fort bas prix, puis qu'une obole contenoit quarante deux *leptes*.

Ce mot eſt Grèc, λεπτὸς, *mince*, *petit*.

LÉPTURGIE. Voyez MINIATURE.

LEQ.

LEQUEL, LAQUELLE. *Qui*, *quæ*, *quod*. *Duquel*, *de laquelle*, au génitif. Pronom relatif, qui ſignifie, *Qui*. Il a cité un Auteur *lequel* dit. C'eſt un homme *duquel* je vous réponds. Tous ceux *auxquels* vous vous adreſſerez vous diront, &c. De *laquelle* ſentence fut intèrjetté appel. *Lequel* & *laquelle* en ce ſens eſt un peu rude au nominatif ſingulier, & pluriél; c'eſt pourquoi on ſe ſèrt ordinairement de *qui*, à moins qu'il ne s'agiſſe d'ôter quelque équivoque: Exemple, c'eſt un éffèt de la divine Providence, *qui* eſt conforme à ce qui nous a été prédit. Ce prémier *qui* étant équivoque, parce qu'il ſe peut raporter à *éffet*, & à *providence*, il eſt mieux d'ôter cette équivoque en diſant, C'eſt un éffèt de la divine Providence, *lequel*, &c. VAUG. REM. Quelquefois pour donner plus de clarté, ou plus d'énergie au diſcours, on ajoûte après le pronom *lequel*, *laquelle*, le même ſubſtantif qui l'a précédé, & dont il eſt relatif. Je vous ai propoſé pluſieurs chôſes dignes de vôtre attention, *deſquelles* chôſes je vous ſuis garent. Mais remarquez qu'en Poëſie on ne ſe ſèrt point du pronom *lequel*, ou *laquelle*. Cela rend le vèrs trop languiſſant.

LEQUEL, LAQUELLE. *Quis*, *quiſnam*, *uter*? Signifie quelquefois, Quel eſt celui qui, quelle eſt celle qui, & en ce ſens on ne s'en ſèrt qu'en intèrrogeant. *Lequel* de ces deux livres aimez-vous le mieux? *Laquelle* de ces deux étoffes vous plaît davantage? *Auquel* de ces deux hommes? *A laquelle* de ces deux femmes donnez-vous la préférence?

LER.

LÉRE, LEYRE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Guyenne. *Lera*, *Leria*, dans Ptolemée, *Sigmas*, d'autres diſent *Sigmanus*, ou *Igmanus*. Elle ſe décharge dans le Golfe d'Arcachon, qui eſt au couchant de la ville de Bourdeaux. MATY. En Gaſcogne on dit Layra. De Valois écrit Laire. Voyez *Not. Gall. p.* 329.

Les Anciens l'ont appellée *Sigmas*, apparemment parce qu'en éffèt elle décrit un *ſigma*, C, par ſon cours. *Valois*. IB.

LÉRIA. Voyez LEIRIA.

LÉRICÉ. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Ligurie. *Ericis portus*, *Erix*, *Illiricum*. Il eſt dans la partie orientale de l'État de Génes, ſur le Golfe de Spezza, vis-à-vis de Porto Vénéré. MATY.

LÉRIDA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Catalogne, en Éſpagne. *Ilerda*. Elle eſt ſur une petite coline, & elle s'étend juſqu'au bord occidental de la Ségre, qu'on y paſſe ſur un pont, à ſix lieuës de l'embouchure de cette rivière dans l'Ébre. *Lérida* eſt une place forte, il y a un Éveque ſuffragant de Tarragône. Cette ville eſt célébre dans l'hiſtoire par la victoire que Céſar y remporta ſur les troupes d'Afranius & de Petreïus, qui ſuivoient le parti de Pompée, & par divèrs ſiéges qu'elle a ſoutenus. On la prend aujourd'hui pour l'ancienne *Athanaſia*, ville des Illèrgétes, que quelques-uns mettoient autrefois à Manrêche, & d'autres à Cardône. MATY.

LÉRIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville, avec titre de Comté. *Lerina*. Ce lieu eſt dans la majorité d'Éſtella, en la haute Navârre, ſur la rivière d'Éga, entre la ville d'Éſtella, & celle de Calahorra. MATY.

LÉRINS. ſ. m. Les iſles de *Lérins*, ou de S. Marguerite, & de S. Honorat. *Lerina Inſula*. Ce ſont deux petites iſles de la mèr méditèrranée, ſituées ſur la côte de la Provence, à deux lieuës de la ville d'Antibe, vèrs le midi. Celle de ces iſles, qui eſt le plus près de la côte, porte aujourd'hui le nom de S. Marguerite. Elle eſt la *Lero*, ou *Lerone*, des Anciens; on y voit une petite fortereſſe dans laquelle on tient ordinairement garniſon. L'autre eſt appellée S. Honorat, c'eſt celle que les Anciens nommoient *Lerina*, *Lerinum*, & *Lerinus*. D'où a été pris le nom

commun à toutes les deux. On voit dans celle-ci le monaſtère de S. Honorat de *Lérins*, qui fut anciennement célèbre par le grand nombre de Prélats, & de Martyrs, qu'il donna à l'Égliſe. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 272. 273.

On appelle encore cette ſeconde *Planaſia*, ou *Inſula plana*, parce qu'il n'y a point de montâgnes, que ce ne ſont que des plaines.

Il y avoit une fort belle forêt depuis dans l'iſle de *Lérins*, qui la faiſoit appeller par les Marins l'Aigrette de la mèr. Les Éſpagnols ayant ſurpris ces iſles en 1635. dètruiſirent ce bois. L'année ſuivante ils en fûrent chaſſez.

Bouche, hiſt. de Prov. T. I. p. 11. met *Lérins* ſous la latitude de 43. degrez, entre 20. & 30. min.

Les Moines de *Lérins* ſont de l'Ordre de S. Benoît, unis à la Congrégation du Mont Caſſin. En 1638. ceux de la Congrégation de Saint Maur s'y établîrent, mais cela n'a pas duré.

L'Auteur de la Chronologie des Saints de *Lérins* écrit que ce Monaſtère fut bâti & fondé l'an 375. par S. Honorat.

LÈRME, En Éſpagnol *Lerma*. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec titre de Duché. *Lerma*. Il eſt dans la Caſtille vieille, en Éſpagne, ſur l'Arlanza, à neuf lieuës au midi de Burgos.

LÈRNA, ou LÈRNE. ſ. f. C'eſt l'ancien nom d'une ville & d'un lac du tèrritoire d'Argos. *Lerna*. Ce lac eſt fameux dans l'Antiquité, ſur tout dans les Poëtes, à câuſe d'une hydre qu'ils ont dit avoir été dans ce lac, & qu'ils appellent l'hydre de *Lèrne*, *Lernæa hydra*, *Lernæus ſerpens*, ou *anguis*. Cette hydre faiſoit des maux infinis dans tout le voiſinage. Elle avoit pluſieurs têtes, & à meſure qu'on en coupoit quelqu'une, elle renaiſſoit. Hèrcule la tua; ce fut un de ſes travaux. La vérité qui a donné occaſion à cette fable eſt qu'il y avoit près de la ville de *Lerne* un lac, ou marais fort mal ſain qu'Hèrcule déſſécha. Voyez Pétrina. C'eſt le nom que cette ville porte aujourd'hui.

LÈRNÉCA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Lerneca*. C'étoit autrefois une grande ville, à en juger par les ruines qui en reſtent; aujourd'hui ce n'eſt qu'un bon village, ſitué ſur la côte méridionale de l'iſle de Chypre, il a une bonne rade, & un petit fort pour ſa défenſe.

LÈRNEUX, ou LIÈRNU. ſ. m. Nom propre de lieu. *Lethernachum*. C'étoit autrefois une maiſon Royale, appartenante aux Rois d'Auſtraſie, comme il paroit par des Lettres de Sigebèrt le jeune. Voyez *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 16.

LÉRO. ſ. m. ou la Roſe. ſ. f. *Leros*, *Lerica*. C'eſt une des iſles de l'Archipèl. Elle eſt vèrs les côtes de la Natolie, entre les iſles de Nicária, de Morgo, & de Lango. Cette iſle a deux bons ports, une ville Épiſcopale, qui porte ſon nom, & dont l'Évêque eſt ſuffragant de Rhodes. Il y a quantité d'Aloës à *Léro*.

LÈRS. ſ. m. Il y a deux rivières de ce nom dans le Haut Languedoc. *Lertius*. Le Grand *Lèrs*, *Lertius magnus*, baigne Mirepoix, & ſe décharge dans la Lauriége. Le petit *Lèrs*, *Lercius parvus*, *Ircius*, *Ercius*, fournit une partie de ſes eaux au fameux canal du Languedoc, va couler près de Thoulouſe, & ſe décharger dans la Garonne à trois lieuës au deſſous de cette ville. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 26.

LES.

LÉSA. Voyez LAÏS, c'eſt la même chôſe.

LESBOS. ſ. m. Ancien nom propre d'une iſle de la mèr Égée. *Leſbos*, *Lesbus*. On la nomme aujourd'hui Mételin. Voyez ce mot: Bochart, Chanaan, L. I. C. 9. tire le nom *Lesbos* du Phénicien, שביעית, *ſeptième*. Il remarque que les anciens font mention de ſept iſles principales de la Méditèrranée, & quoiqu'ils diffèrent pour le reſte, ils conviennent tous à placer *Lesbos* la ſeptième. C'eſt de là, ſelon cet Auteur, que les Phéniciens l'ont appellée השביעית, *La ſeptième*, d'où en y ajoutant un ל, lamed, au commencement, on a fait להשבוע, *Lehasbuag*, c'eſt à dire, *Ad ſeptimam*, pour nom de la ville capitale de l'Iſle. Rien n'étoit plus ordinaire, dit-il, aux Phéniciens & Carthaginois, que ces ſortes de dénominations de lieux, comme on le voit par ces éxemples, *Ad ſeptem aras*, *Ad ſeptem fratres*, *Ad ſeptimam*, *Ad Decimam ſeptimam*, *Ad tres inſulas*, *Ad ſex inſulas*. De Lehaſbua s'eſt fait *Lesbos*, *Lesbus*.

LÉSCAR, ou LASCAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Gaſcogne, Province de France. *Laſcura*, *Benebarnum*, *Benarnum*, *Bearnenſium*, ou *Benarnenſium Civitas*, *Benarna*. Elle eſt dans le Béarn, ſur le Gave, à deux lieuës au deſſous de la ville de Pau. *Leſcar* a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne *Benebarnum*, Capitale des Bénéharniens, qui fut détruite en 845. par les Normans. *Léſcar* a un Évêché ſuffragant d'Auch. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 82. 83. & M. de Marca dans ſon hiſt. de Béarn L. I. C. 11. où il écrit *Laſcar*, ou *Leſcar*. Mais à Paris & dans la plûpart des Provinces de France on dit toujours *Leſtar*. M. de Marca à l'endroit cité n. 6. & 7. prétendant que *Leſcar*

eſt l'ancienne cité de Béarn, ruinée par les Normans, environ l'an 845. dit que quand on la rétablit, cent cinquante ans & plus après ſa pèrte, on lui donna le nom de *Laſcurris*, qui étoit le nom particuliér du lieu où elle fut bâtie; à ſçavoir, de Laſcourre, pour uſer des tèrmes vulgaires, ce qui ſignifie un lieu où il y a des ruiſſeaux, & détours des eaux, qui s'écartent du canal. A quoi ſe rapporte fort bien l'aſſiette de *Leſcar*, qui eſt arrôſée d'un petit ruiſſeau, & de ſept ou huit ſources de fontaines, qui rejailliſſent de divèrs endroits, & qui avant que d'être renfèrmées dans leurs tuyaux, s'éparpilloient au lieu où eſt la ville baſſe, & faiſoient de petits détours que l'on nomme vulgairement *eſcourres*, ou las eſcourres. De ſorte que comme la ville d'Acqs en Gaſcogne, celle d'Aix en Provence & en Gèrmanie, & pluſieurs autres villes ont pris le nom des eaux qui étoient ſur les lieux, la ville de *Laſcar* de même a pris ſon nom de Laſcourre, qui ſignifie les détours des eaux. Et quoi qu'aujourd'hui on nomme cette ville *Léſcar*, ou *Laſcar*, néanmoins tous les vieux tîtres la nomment conſtamment *Laſcürris*, & ſon Évêque *Laſcurrenſis*. Marca *cité*.

LEſCHAſSERIE. ſ. f. Nom d'une ſorte de poire, que quelques-uns nomment vèrte longue d'hyvèr; & d'autres beſidery-landry. La Quint. La *leſchaſſerie* a l'œil tout-à fait en dehors, & quelques-unes ont la forme de citron; elle eſt d'une groſſeur médiocre, d'environ deux pouces en tout ſens. Son coloris eſt vèrdâtre ſur l'arbre, tiqueté, elle eſt ſur tout en meuriſſant plus claire & plus jaunâtre que l'ambrette, à laquelle du reſte elle eſt fort ſemblable; elles ſe reſſemblent encore par leur queuë, qui en toutes deux eſt droite & longue, celle de la *leſchaſſerie* eſt cependant plus groſſe; leur chair eſt beurrée, leur eau ſucrée, & un peu parfumée, mais d'un parfum ſi agréable, qu'on n'y ſçauroit ſouhaiter rien davantage. La *leſchaſſerie* en a un peu plus que l'ambrette. Sa peau paroit d'ordinaire un peu plus rude, & de plus le *leſchaſſerie* eſt aſſez ſouvent boſſu & raboteux: mais leur bois eſt fort différent. Celui des *leſchaſſeries* eſt ordinairement très-menu, pouſſant quelques pointes, mais elles ne ſont pas aſſez aiguës pour picquer les mains, comme font les ambrettes. La Quint. Les poires de *leſchaſſerie* ſont du nombre des meilleures poires; c'eſt à dire, de celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée, & de bon goût. *La Quint.* Les poires de *leſchaſſerie* viennent en Novembre dans un fonds chaud & ſec, & ſeulement en Décembre & en Janviér quand elles ſont dans un fonds plus grâs & plus froid. Id.

LEſCHE. ſ. f. Petit morceau tranché fort mince de quelque chôſe bonne à manger. *Offella*. On lui a donné une *lèche* de ce pâté, de ce jambon. On a donné à cet enfant une petite *lèche* de pain pour ſon goûter.

Ce mot vient de *eſca*, & *lecher*, de *allicere*. Nicod dit que *lèche* ſignifie une petite rêne, dont on fait la *leſſe* des lévriérs.

LEſCHE. Voyez LAIſCHE.

LESCHE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du païs de Liége. *Letia*. Elle a ſa ſource dans les Ardennes, & ſe décharge dans la Meûſe, un peu au deſſus de la ville de Dinant. Maty. On dit auſſi *Leſch*. Valois *Not. Gall. p.* 260.

LESCHÉNÔRE. ſ. m. Surnom que les Anciens Grècs ont donné à Apollon. *Leſchenorius*. Apollon étoit Dieu des ſciences, & par rapport aux progrès qu'on y faiſoit on lui donnoit différens noms. Par rapport aux commençans il ſe nommoit Pythien, *Pythius*; par rapport à ceux qui commençoient à entrevoir la vérité, Délien, & Phanée, *Delius*, *Phaneus*; par rapport à ceux qui étoient habiles, ſçavans, Iſmonien, *Iſmonius*; & enfin par rapport à ceux qui faiſoient uſage de leurs ſciences, qui ſe trouvoient dans les aſſemblées, qui y parloient, qui y philoſophoient, *Leſchenore*, *Leſchenorius*.

Ce nom vient du Grèc λέσχη, *Entretien*, *Conférence de Philoſophes*.

LÉſCHER. v. act. Nèttoyer, polir, ſuccer avec la langue. *Lambere*, *lingere*. On dit que les Ours donnent la forme à leurs petits à force de les *lécher*: mais c'eſt une èrreur populaire. Les chattes, les chiennes, *léchent* auſſi leurs petits, ſe *léchent* les pates, ſe *léchent* les barbes, ſe *léchent* leurs playes pour les guérir, *léchent* les plats & les écuelles, careſſent leurs maîtres en les *léchant*.

Ce mot vient de *leccare*, & de *lingere*, dit Ménage. D'autres le dérivent de l'Allemand *lecken*, qui ſignifie la même chôſe. Il y a plus d'apparence qu'il vient du vèrbe Grèc λείχω, qui ſignifie *lécher*: d'où vient que les Grècs ont appellé λιχανὸς, le doigt indice, parceque c'eſt celui qu'on trempe dans les ſauces, & qu'on *léche* pour en connoître le goût. Ou enfin il peut venir de *licher*, mot Celtique, ou Bas-Breton, qui ſignifie *Friand*.

Léſcher, ſe dit auſſi des hommes friands & goulus, qui ne ſe contentent pas de manger tout ce qu'il y a dans un plat, mais encore le *léchent* pour n'en pèrdre pas même la ſauce. *Liguire*.

Ce

Ce mèts étoit ſi friand, qu'on a *léché* le plat, qu'on s'en eſt *léché* les doigts. Ce Pédant nourrit ſi mal ſes penſionnaires, qu'il ne leur donne à manger qu'à *léche* doigt. On le dit auſſi de toutes les autres chôſes qu'on donne avec chicheté, & en moindre quantité qu'on n'en a beſoin.

LÉſCHER, ſe dit figurément en Morale, des ouvrages d'éſprit qu'on tâche de polir, de pèrfectionner, & de bien finir. *Expolire, limare.* Ce diſcours, ce Poëme, ont été extrémement *léchez*, on y a retouché pluſieurs fois. On dit auſſi, qu'un tableau eſt bien *léché*, quand les couleurs ſont ſeulement noyées, & adoucies avec beaucoup de ſoin & de travail, mais ſans y reconnoître cette hardieſſe & franchiſe de pinceau qui n'appartient qu'aux grands maîtres.

On dit provèrbialement à celui qu'on a ſevré de quelques avantages qu'il prétendoit, qu'il n'a qu'à s'en *lécher* les barbes.

LÉſCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Linctus.* Cèrtains traits négligez des grands Peintres ſont fort audeſſus des ouvrages les plus *léchez* des Peintres médiocres. FÉNELON.

LÉSCHÈRNUVIS. Tèrme de Relation. Cour ſouveraine en Pèrſe, Tribunal où l'on reçoit, & où l'on éxamine les Placèts & Requêtes de ceux qui demandent quelque chôſe au Roi, ſoit payement de dettes, ou d'apointement, ſoit récompenſe, ou quelque nouveau bienfait. *Tribunal à quo Libelli ſupplices expenduntur.*

LEſCIVE, ou LEſSIVE, ou LÉXIVE. ſ.f. Prononcez *lécive*. Ce qui ſèrt à blanchir le linge ſâle. *Lexivium.* L'action de la *léſcive* ſe fait par la vèrtu des ſels, des cendres de bois neuf, de ſoude, ou de gravelée, qu'on met dans un charriér ſur un cuvier plein de linge. La diſſolution des ſels ſe fait par de l'eau chaude qu'on vèrſe pluſieurs fois deſſus, & par leur acrimonie ils détachent & emportent toutes les graiſſes & ordures qui y étoient attachées; & c'eſt cela qu'on appelle, Couler la *léſcive*. Le jour d'aprés on lave le linge en grande eau, pour en détacher les ſels qui y pourroient être reſtez; & qui cauſeroient de grandes démangeaiſons ſur la peau. On dit, Faire la *léſcive*, mettre du linge à la *léſcive*, un linge blanc de *léſcive*. Les Chirurgiens font auſſi une éſpéce de *leſcive* pour faire la barbe, qui eſt de l'eau bouillie avec du bois de Rodes, &c.

Ce mot vient de *lexivium*, qui a été fait de *lix*, qui en Latin ſignifie de l'*eau*. MÉNAGE, & VOSSIUS. *Lexivium*, *Leſſive*, eſt un mot pris du Cèltique *Licion*, ou *leiſu*. PEZRON.

En tèrmes de Chymie, *léſcive*, ou *lexivation*, eſt l'action par laquelle on fait paſſer pluſieurs fois ſur de l'eau chaude, ſur des cendres de végétaux, ou la chaux des minéraux, & même des tèrres qui contiennent quelques ſels, par le moyen de quoi ces ſels ſe diſſolvent, les eaux s'en empreignent, & cette eau étant évaporée ou cuite à ſéc, elle laiſſe au fond le ſel dont elle eſt empreignée. Ainſi ſe fait le ſalpêtre. On dit quelquefois au maſculin, un fort *léſcif*.

On dit provèrbialement, A laver la tête d'un âne on n'y pèrd que la *léſcive*; pour dire, qu'on pèrd ſa peine à inſtruire un homme bête, ſtupide, ou opiniâtre. On dit auſſi, Faire la *leſcive* du Gaſcon; pour dire, retourner ſa chemiſe, quand elle eſt ſâle d'un côté.

LÉſCIVER, ou LÉſSIVER. Prononcez *léciver*. v. actif. Blanchir quelque chôſe par le moyen de la léſcive. *Lixivio lavare.* Cette toile eſt trop jaune, il la faut *léſciver*.

LÉSDANGIER. v. act. Vieux mot. Voyez *laidangier*, c'eſt la même chôſe; faire confuſion, donner de la honte.

> *Sire, fit ele, dant Bèrnard de Neſſil*
> *M'a* leſdangiée *devant le Roi Pepin.* GARIN.

LÉSEM, ou LÉSEM-DAN. ſ.m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Aſèr, dans la Tèrre Sainte. *Leſem*, *Leſem Dan.* Quoique cette ville fût dans le partage & le tèrritoire de la Tribu d'Aſèr, elle étoit pourtant poſſédée par des Danites, comme il eſt marqué en Joſué C. XIX. 47. Les enfans de Dan ayant marché contre *Léſem* l'aſſiégèrent & la prîrent; ils paſſèrent au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra; & ils s'en rendîrent maîtres, & y habitèrent, l'appellant *Leſem-Dan*, du nom de leur pére. SACI. On croit que c'eſt *Léſem* dont le Tétrarque Philippe fit dans la ſuite Céſarée de Philippe, en l'honneur de Tibère, & dont il eſt parlé en S. Mathieu XVI. 13. & en S. Marc VIII. 27. Si cela eſt, c'eſt la même que celle qu'on nomma auſſi Panéas, & qui étoit à la ſource du Jourdain.

LÉSER. Voyez LÉSER. LESE. Voyez LESE.

LÉSER. ſ.m. Nom propre d'un bourg & d'une petite rivière de l'Électorat de Tréves. *Leſura.* Elle arroſe le bourg de Mandèrſcheit, & va ſe décharger dans la Moſelle, vis à vis de Veldentz. MATY. Il ſe jette dans la Moſelle, au bourg de *Léſer*. Valois *Notit. Gall. p.* 274.

LÉSGUE. ſ.f. Nom propre d'une ancienne forêt, dont il eſt fait mention dans les Capitulaires de Charles le Chauve de l'an 877. *Liſga*, *Liſica Silva.* Elle étoit peu éloignée de Soiſſons. *Valeſ. Not. Gall. p.* 281. 282.

LÉSIGNY. ſ.m. Nom propre d'un village de Brie, Province de France. *Liciniacum.* *Léſigny* eſt voiſin de Brie Comte Robèrt.

Ce nom s'eſt formé du Latin *Liciniacum*, en changeant le *c* en *s*, comme dans raiſin, fait de *racemus*, Saraſin, de *Saracenus*, plaiſir, de *placere*, moiſir, de *mucere*, & géſir, de *jacere*. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.*276.

LÉSILLÉ, ou LÉZILLÉ. ſ.m. Nom propre de lieu. *Lucilliacus*, *Lucilliacum.* Il eſt dans la Touraine entre le Chèr & l'Indre. *Hadr. Valeſ. Notit. Gall. p.* 289.

LÉSINA. ſ.f. Nom propre d'une ville d'Italie. *Leſina.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale ſous la Métropole de Bénevent; c'eſt maintenant un petit village de la Capitanate, ſitué près du Golfe de Rodia, ſur le lac de *Léſina*, qui eſt le *Pontanus Lacus* des Anciens.

LÉSINE. ſ.f. Épargne induſtrieuſe, ſordide, & outrée. *Nimia parcitas.* Un avâre qui veut faire le magnifique, fait toujours paroître quelque *lézine* dans ſa dépenſe. Les Pédans ſont ſujets à toutes ſortes de *léſines*, ils enchériſſent ſur la *léſine* Éſpagnole. Il y a un livre fameux qui a été traduit en cette langue de l'Italien de Vialardi, & traduit depuis en la nôtre, qui contient toute ſorte de ménage & d'avarices portées dans l'éxcès.

Son nom vient de *leſina*, *alêne*, qui ſèrt aux Savetiérs à repetaſſer des ſouliérs, en dériſion de cèrtains avâres qui par épargne les racommodoient eux-mêmes.

On écrit auſſi *Lézine*, & Régniér a dit *Lezina* pour la rime.

> *Or durant ce feſtin, Damoiſelle famine*
> *Avec ſon nez étique & ſa mourante mine,*
> *Ainſi que la chèrté par édit l'ordonna,*
> *Faiſoit un beau diſcours deſſus la* Lézina. RÉGNIÉR.

LÉSINE. ſ.f. Nom d'une Iſle qui a une ville de même nom. *Pharia*, *Pharos*, *Phara*, *Paros*, *Leſina.* Elle eſt dans le Golfe de Veniſe, entre l'iſle de Brazza, & celle de Curzola. Cette iſle appartient aux Vénitiens, & a titre de Duché, duquel les iſles de Liſſa, de Buſi, de S. Andréa, & quelques autres moins conſidérables dépendent.

La ville de *Leſine* ſituée ſur la côte méridionale en forme d'Amphitéâtre, a un bon port, & eſt défenduë par une Citadelle, conſtruite ſur une montagne voiſine. Son Évêque eſt ſuffragant de Spalatro.

LÉSINER. v. n. Épargner, rogner quelque chôſe ſur la dépenſe. *Nimis ſumptui parcere, præparcum eſſe, nimis attentum ad rem.* Ce Maître d'Hôtel *léſine* ſur tout. Combien d'avâres *léſinent* d'un côté, & diſſipent de l'autre. Aujourd'hui la Galanterie n'eſt pas reconnoiſſable, on *léſine* juſques ſur les petits ſoins. P. COM.

> *De* léziner *ſi j'étois plus tenté,*
> *Plus curieux de remplir ma bougette,*
> *Je m'en pourrois épargner un côté;*
> *Car mon dongeon n'a plus qu'une échauguette.* SÉNECÉ.

LÉSION. Voyez LÉZION.

LÊſMES. Voyez ÉLÊſME, & ALÉAUME.

LESNOW. ſ.m. Nom propre d'un Bourg de Pologne, ſitué dans la Haute Volhynie, près de Béretsko, à cinq lieuës de Luſuc, vèrs le midi. *Leſnovia.* *Leſnow* eſt connu par la victoire que Jean Caſimir Roi de Pologne y remporta l'an 1651. ſur les Coſaques & les Tartâres, qui y pèrdîrent vingt mille hommes. MATY.

LÊſSE. ſ.f. Prononcez *laiſſe*; longue corde qui ſèrt à accoupler des chiens, & ſur tout les levriérs, que les Chaſſeurs appellent auſſi *trait.* *Lorum.* Les Chaſſeurs menent en *lêſſe*, tiennent en *lêſſe* leurs chiens, juſqu'à ce qu'ils ayent découvèrt le gibiér ſur lequel ils les lâchent.

Ménage dérive ce mot de *laqueus*. Les Italiens l'appellent *laccio di cani*, les Flamans *letſe*. Du Cange le dérive de *lexa*, qu'il dit être formé de *licia*, *liſſe*, tèrme de Tiſſutiérs, ou de Tapiſſiérs, ou bien de *laxa*, qui vient de *laxare*.

LÊſSE, ſe dit figurément & baſſement en Morale, en parlant des gens ſimples, ou ſoumis, qu'on méne par tout où l'on veut, comme on feroit des levriérs. C'eſt un pauvre ſot que ſa femme méne en *lêſſe*. Je ſuis lâs des remiſes que me fait ce débiteur, je ne veux pas qu'il me tienne en *lêſſe* plus long-tems.

> *Ja ſur ſes pas Chicane téméraire*
> *Traînoit en* lêſſe *Avocat & Notaire.* FUSEL.

LÊſSE, eſt auſſi un cordon uni dont on fait pluſieurs tours ſur la forme d'un chapeau pour la tenir en état. *Lorum.* On fait des *lêſſes* de crin, de ſoye, d'or, & d'argent.

LÉSSE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des lieux où les loups aiguiſent leurs ongles.

On appelle auſſi *léſſe*, la fiente, ou excrément des ſangliérs, ou autres bêtes mordantes. *Aprugnum ſtercus.* On écrit auſſi *laiſſe*.

LÉSSE. ſ. f. Machine dont on ſe ſervoit à la guèrre dans l'Empire Grèc; elle étoit couvèrte de peaux pour réſiſter au feu, & on la faiſoit avancer avec des roües, ou des poulies, pour fèrmer quelque paſſage. *Leſſa*.

LÉSSEN. ſ. m. ou LESSINE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des Païs Bas. *Leſſina*. Elle eſt dans le Haynaut, ſur la Danre, à cinq lieuës au couchant de Bruxelles.

LÉSSOW, & NORTSTRANT. ſ. m. l'un & l'autre. Nom d'une Iſle du Danemarc. *Leſſoa*, *Gleſſaria*. Elle eſt dans le Cattegat, vis à vis de l'entrée du Canal d'Alborg. Cette iſle n'a que quelques villages, & n'eſt remarquable que parcequ'elle eſt environnée de bancs de ſable de tous côtez. MATY.

LÉST. ſ. m. Prononcez toujours le *t* final, même devant une conſone, c'eſt en général ce qui ſèrt à faire entrer un vaiſſeau dans l'eau, & à lui donner ſa juſte peſanteur, & un contrepoids qui l'empêche de ſe renvèrſer. Le *leſt* pour l'ordinaire n'eſt autre chôſe que du ſable, ou des cailloux mis à fond de câle. *Saburra*. On l'appelle auſſi *balaſt* en Flaman, ou *quintelage*, & en Latin *laſtagium*, ou *laſtadium*. Le *leſt* eſt quelquefois la moitié, quelquefois le tièrs, quelquefois le quart de la charge du vaiſſeau. Les vaiſſeaux plats de varangue ont beſoin de plus de *leſt*. Les maîtres des navires ſont obligez de déclarer la quantité de leur *leſt*, & d'en faire le déleſtage aux lieux qui ſont marquez pour cela. Il eſt défendu de décharger le *leſt* dans les ports, & dans les rades, ſuivant l'Ordonnance de la Marine, liv. 4. tit. 4. & la négligence qu'on a eû là deſſus à ruiné bien des ports en France & ailleurs. Bon *leſt*, c'eſt le *leſt* de petits cailloux qu'on arrange aiſément, & qui tiennent le fond de câle propre. Grôs *leſt*, ce ſont des grôſſes pièrres, ou des quartiérs de canons crevez, ce *leſt* eſt incommode, & difficile à remuer. Mauvais *leſt*, eſt celui qui peut fondre, comme du ſel, ou celui qui peut entrer dans les pompes & les engorger, comme du ſable. Vieux *leſt*, eſt le *leſt* qui a fait un voyage, ou une campagne. *Leſt* lavé, eſt le *leſt* qu'on a lavé après qu'il a ſèrvi, pour s'en ſèrvir encore. Voiles à *leſt*, ce ſont de vieilles voiles qu'on étend ſous les ſabords quand on embarque ou qu'on décharge le *leſt*, de peur qu'il n'en tombe dans l'eau. Les Plongeurs qui font la pêche des pèrles s'attachent fortement audeſſous du ventre une pièrre épaiſſe de ſix poûces, longue d'un piéd, & taillée en arc, du côté qu'on l'applique ſur la peau. Ils s'en ſèrvent comme de *leſt*, pour n'être pas emportez par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fèrmeté au travèrs des flots. P. LE COMTE.

Ce mot vient de *laſt*, mot Allemand qui ſignifie *charge*, & *balaſt*, *première charge*. Voyez LAST.

LÉST, dans les vaiſſeaux Anglois & Flamans, ſignifie un poids de quatre mille livres, ou de deux tonneaux. En Suéde & Moſcovie le grand *leſt* eſt de douze tonneaux, le petit *leſt* eſt de ſix. Voyez ci deſſus LAST.

LÉSTAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'embarquement du leſt dans le navire. *Saburra in navem impoſitio*, *invectio*.

LÉSTE. adj. m. & f. Qui eſt brâve, en bon état & en bon équipage pour paroître. *Alacris*, *expeditus*, *ſuccinctus*, *promptus*. Une armée fort *léſte*. De l'Infanterie bien *léſte*, bien vétuë & gaillarde. De la cavalerie bien *léſte*, c'eſt à dire, bien montée. Les fêtes, les carrouſels, les bals demandent que les gens ſoient fort *leſtes*, pimpans & magnifiques.

Il y a apparence que ce mot, quand il veut dire *propre*, vient de *laſte*, qui en Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

LÉSTEIOCORI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Leſteiocorium*. C'eſt un bourg de la Morée. Il eſt dans l'iſthme de Corinthe, à une lieuë de la ville de ce nom, ſur le Golfe de Lépante. On prend ce bourg pour l'ancien *Lechaum navale*, qui étoit un des ports de la ville de Corinthe. MATY.

LÉSTEMENT. adv. D'une manière *leſte*. *Expedité*. Tous les gens de cette cavalcade étoient vétus & montez fort *léſtement*.

LÉSTER. v. act. Mettre le leſt au fond d'un vaiſſeau. *Saburrare*. Il faut *léſter* un navire de deux ans en deux ans de nouveau *leſt*.

Ce mot vient de *laſtra*, qui en langage Celtique, ou Bas Breton, ſignifie la même chôſe; où l'on dit auſſi *leſter*, pour ſignifier un navire, & le leſt dont on le charge.

LESTÉROCORI, ou *Aleſtéroſo*. ſ. m. Nom propre d'une ville de Gréce, *Alectriopolis*, anciennement *Gaſorus*, ou *Gaſorus*. Elle avoit un Évêque ſuffragant de Philippes; elle eſt dans la Macédoine, entre Philippes & Saloniki.

LÉSTEUR. Eſt une épithéte qu'on donne aux bateaux qui portent le leſt. *Navis ſaburrâ onerata*, *onerarianavis*. On les appelle autrement *gabarres*.

LÉSTINES. ſ. f. Nom propre de lieu. *Leptina*, *Liptina*, *Leſtina*. Ce lieu eſt dans le Cambreſis. *Leſtines* en Cambreſis eſt l'ancienne Leptines, maiſon royale de nos Rois. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 281.

LÉSTITHIEL, ou LESTWITHIEL. ſ. m. Nom d'un ancien bourg des Dammoniens. *Leſtithiela*, autrefois *Uxella*, *Uxella*. Il eſt dans le Comté de Cornoüaille, en Anglètèrre, ſur la rivière de Fowey, à deux lieuës de la mèr de Bretagne. Ce bourg eſt un des quatre où l'on marque l'étain de Cornoüaille, & il a ſéance & voix dans le Parlement d'Anglètèrre. MATY. Spéed écrit *Leſtethiel*, & M. de L'Iſle *Leſwithiel*; & Cambden *Liſhtyel* dans ſa Carte, & *Leſtutiell* dans ſon Diſcours, & *Loſt Uthiel* dans ſa Table.

Ce nom, ſelon Cambden, ſignifie une colline élevée, & il a été donné à ce lieu, parce qu'autrefois il étoit ſur la colline où eſt aujourd'hui *Leſtormin*; maintenant il eſt dans la plaine. *Uchel* en ancienne langue Britannique ſignifie, haut, élevé.

LÉSTRIGON, ONE. ſ. m. Nom propre de peuple. *Læſtrigon*. Les *Léſtrigons* étoient un peuple barbâre, & très-cruël, habitant la ville de Formies en Campanie. Pline, qui en parle L. III. C. 5. dit qu'ils étoient antropophages; Aulu-Gelle L. XV. C. 21. les fait fils de Neptune, comme les Cyclopes; c'eſt à-dire, que c'étoient des gens de mèr, des pyrates. Les Léontins, peuples de Sicile, s'appellent auſſi *Léſtrigons*. Homère, Odyſſée L. XI. dit que les *Léſtrigons* n'étoient pas ſemblables à des hommes, mais à des Géans.

Naudé dans ſon Maſcurat appelle des Larrons, des Tigres, des *Léſtrigons*, les gens qui fouloient le peuple dans la levée des deniers du Roi.

LET.

LETH. ſ. m. ou LEST. Tèrme de Marine & de Gabelles, qui ſe dit d'une cèrtaine quantité de harengs. Le ſel néceſſaire pour la ſalaiſon des harengs eſt réglé par l'Ordonnance des Gabelles à ſept minots & demi pour châcun *leth* de harengs blancs, & trois minots pour châcun *leth* de harengs ſors.

LÉTHARGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Lethargus*, *lethargia*. C'eſt une maladie qui conſiſte dans un aſſoupiſſement ſi profond, qu'on a bien de la peine à éveiller ceux qui en ſont attaquez, & ſi on les éveille, ils ſont ſans mémoire & comme ſtupides, & ils retombent auſſitôt dans cet aſſoupiſſement La *léthargie* eſt ordinairement accompagnée de fiévre & de délire. Elle eſt produite par le trop grand engourdiſſement des éſprits animaux, qui les rend incapables d'exèrcer les fonctions du mouvement, & du ſentiment. La *léthargie* eſt différente du care, en ce que celui-ci eſt ſans fiévre, ou que du moins la fiévre violente le précède; au lieu que la *léthargie* eſt ſuivie d'une fiévre lente. Celſus met la *léthargie* au nombre des maladies aiguës, & on en meurt d'ordinaire dans le ſeptième jour. La *léthargie* ſuccéde d'ordinaire à la frénéſie. Il y a des gens qu'on a crû morts, qui étoient ſeulement tombez en une grande *léthargie*.

Ce mot eſt Grèc. Il vient de λήθη, *oubli*, & de ἀργία, *engourdiſſement*, *pareſſe*.

LÉTHARGIE, ſe dit auſſi au figuré, de la fainéantiſe, ou de l'aſſoupiſſement de l'éſprit; d'une inſenſibilité blamable pour tout ce qui arrive. *Socordia*, *ignavia*, *inertia*, *deſidia*, *ſtupor*. Ce Prince voyant ſa couronne ébranlée, ſortit de la profonde *léthargie* où il avoit vécu juſqu'alors. C'eſt une chôſe étonnante, que de voir la profonde *léthargie* dans laquelle on vit. Les déſordres, quelques grands qu'ils ſoyent, ne touchent point. AB. DE LA TRAPE.

LÉTHARGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la léthargie. *Lethargicus*, *lethargia affectus*. Cet homme eſt ſujèt à des accès *léthargiques*. Il eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Je ne me dois non plus plaindre de mon deſtin, que les *léthargiques* de ceux qui les pincent. VOIT.

LÉTHARGIQUE, adj. ſe dit auſſi au figuré pour Pareſſeux, indolent, inſenſible. Éſprit lourd, & *léthargique*. *Ignavus*, *iners*, *ſocors*. Une âme *léthargique*, que rien n'eſt capable de réveiller. Je ne voudrois point de ces beautez *léthargiques*, dont la vèrtu eſt confonduë avec le tempérament. P. COM. Il y a bien des Supérieurs qui demeurant dans une négligence *léthargique*, inſpirent la même langueur à ceux qui ſont ſous leur conduite. AB. DE LA TR.

LÉTHE. ſ. m. Comté. Nom d'une meſure ou portion de tèrre en Anglètèrre. *Leda*, *Letha*. Le Roi Elfred diviſa toute l'Anglètèrre en Comtez, comme elle l'eſt encore. Il diviſa les Comtez en Hundrédes ou Tritings. L'Hundréde étoit une portion des païs, où il y avoit cent Officiers pour maintenir le bon ordre, appellez *Fidejuſſores pacis*, Répondans de la paix, *Hundredarii*, Centeniérs. La *léthe*, ou la *léde*, comprenoit trois ou quatre Hundrédes. Voyez les Dictionnaires de Spelman, de du Cange & d'Hoffman.

d'Hoffman. La *Léte* étoit auſſi la juriſdiction d'un Vicomté, des eſpéces d'aſſiſes qu'il tenoit tous les ans une fois dans châque village, environ la S. Michel. Il n'eſt pas ſûr que la *léthe* ait été inſtituée par Elfred.

LÉTHÉ, ou LÉTÉ. ſ. m. Nom propre d'un des fleuves des Enfèrs. *Lethe*. La Fâble dit que l'on en faiſoit boire aux âmes des morts dans les enfèrs, & que quand on en avoit bû on ne ſe ſouvenoit plus de rien. Ceux qui croyoient la métempſycôſe penſoient auſſi que c'étoit là la cauſe pourquoi on ne ſe ſouvenoit plus de ce qu'on avoit été auparavant. Dans la vérité le *Léthé* étoit une rivière d'Afrique qui ſe déchargeoit dans la Méditèrranée proche le cap oriental des Syrtes, qu'on nommoit *Borium promontorium*, & aujourd'hui *Capo Raſato*, ou *Ruſato*, ou *Ruſata*, à l'orient du Golfe de Sidra, ou de Séches. Ce fleuve intèrrompoit, dit-on, ſa courſe, & rentrant dans la Tèrre, couloit dans ſon ſein pendant quelques milles, & reſſortoit enſuite plus gros près de la ville de Bérénice, c'eſt ce qui fit imaginer qu'il ſortoit des Enfèrs. Brébeuf en parlant de ce fleuve d'Afrique a dit *Léthes*, comme Lucain.

C'eſt auprès de ces lieux qu'en un large canal
Léthes *parmi ſes eaux roule un oubli fatal.*

On l'appelloit auſſi *Léthon*, & Voſſius dans ſes Notes ſur Méla, veut ſur la foi d'un éxcéllent manuſcrit qu'il avoit, qu'on liſe ainſi dans Lucain.

Ce nom de *Léthé* eſt Grèc: le mot de λήθη, qui veut dire *oubli*, étant écrit en caractères ordinaires donne le nom de *Léthé*.

Il y avoit auſſi en Éſpagne deux fleuves du même nom, l'un dans l'Éſpagne Tarragonoiſe, qui eſt le Lima, rivière de Portugal; & l'autre dans la Béthique, c'eſt le Guadalété. Silius Italicus parle du prémier, L. I. v 235. & L. XIII. v. 555. & en dit ce que Lucain dit de celui d'Afrique, & prèſque en mêmes tèrmes.

Léthé étoit encore le nom d'une des fontaines ſacrées de Béotie, dont tous ceux qui venoient conſulter l'oracle de Trophorce étoient obligez de boire.

LÉTO MORTO. Nom maſculin d'une petite rivière de l'État de l'Égliſe en Italie. *Leta*. Elle coule dans la Marche d'Ancone, à l'orient de la ville de Fèrmo, & ſe décharge dans le Golfe de Véniſe, un peu au deſſus de cette ville. Maty.

LÉTOMÉRITZ, LEITOMÉRITZ. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale de la Bohême. *Litomerium*, *Litomierſa*. Elle eſt capitale du Cèrcle de *Létoméritz*, & ſituée ſur l'Elbe, à onze lieuës au nord de Prague, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. *Maty*.

LÉTON, ou LAITON. ſ. m. Métal factice, qui ſe fait avec du cuivre rouge, dans lequel on mêle de la calamine, qui eſt un minéral jaune dont il y a abondance au païs de Liége, qui augmente le poids du métal. *Orichalcum*, *aurichalcum*. De cent livres de cuivre rouge, & de cent livres de pièrre calamine fondus enſemble, il ſe forme 150 livres de cuivre jaune, ou *léton*. Le mélange en eſt plus ou moins grand, ſelon l'ouvrage qu'on veut faire. On diſoit autrefois *laton*.

Ce mot vient du Flamand *lateon*, ou de l'Anglois *latten*. D'autres diſent qu'il vient de *electum*, *quia eſt metallum factitium*. *Auricalcum* ſignifie proprement du cuivre d'or, ou du cuivre qui paroît or, & *orichalcum* ſignifie du cuivre de montagne, ὄρος, *mons*, *montagne*, & χαλκὸς, *cuivre*, *airain*. M. Huet dérive ce mot de *léton* de *latton*, qui en langue de Galles ſignifie la même chôſe.

En tèrmes du Grand Art *léton* des Philoſophes ſignifie l'élément de la tèrre, ou le corps immonde. *Léton* non net, c'eſt la matière parvenuë au noir. *Léton* blanc des Philoſophes, c'eſt le mèrcure Hèrmétique, ou la lune des Sages. *Léton* rouge des Philoſophes, c'eſt l'or, ou l'airain des Philoſophes, ou leur pièrre parfaite au rouge. Laver le *léton* ſept fois dans le Jourdain, comme Naaman le lépreux, expreſſion figurée, qui veut dire ici toujours, longtems, autant qu'il faut. Blanchir le *léton*, c'eſt faire devenir blanche la matière, de noire qu'elle étoit, ce qui ſe fait par l'opération appellée lavement des Philoſophes.

LÉTRIM, LÉTRUM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Connacie, en Irlande. *Letrimum*, *Letrumum*. Elle eſt Capitale du Comté de *Létrim*, & ſituée ſur le Shannon, entre Longfort, & Slégo, à huit lieuës de la prémière, & à neuf de la dèrnière. Maty. M. de L'Iſle met encore un autre *Létrim* en Irlande dans le Comté de Gallouay, entre Clouefort au nord-eſt & Kilmacough au ſudoüeſt.

Le Comté de *Letrim*. *Letrimenſis Comitatus*. Contrée de la Connacie, en Irlande. Elle eſt vèrs la ſource du Shannon, aux confins de l'Ultonie, & de la Lagénie, ayant au midi les Comtez de Slégo, & de Roſcomen. Sa longueur eſt de dix-ſept lieuës, & ſa largeur de quatre à cinq; ſon tèrroir eſt fort montagneux; mais il produit de ſi bons pâturages, qu'on eſt obligé d'en chaſſer les troupeaux, pour les empêcher de trop manger. Ses lieux principaux ſont *Letrim*, Capitale, Ahchonry, Jameſtown, & Carickdrumruske. Maty.

LETTA, Voyez LITA.

LÉTTÉRE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Italie. *Letterum*, *Letteranum*, *Lyctera*. Elle eſt dans la Principauté Citérieure, Province du Royaume de Naples, entre le Golfe de Salèrne, & celui de Naples, au piéd de la montagne de Lattara, ou de *Léttére*, que les Anciens nommoient *Lactarius*, ou *Lacteus mons*. L'Évêque de *Léttére* eſt ſuffragant d'Amalphi.

LETTONIE. ſ. f. LETTENS. ſ. m. LITLANDE. ſ. f. Nom propre de la partie méridionale de la Livonie. *Littia*, *Littandia*. Elle à l'Éſtonie au nord, la Curlande au ſud, la Moſcovie au levant, & le Golfe de Riga au couchant. La plus petite partie de ce païs, où ſont les villes de Dunebourg, de Roſiten, de Lutzen, & de Marienhuſen, appartient aux Moſcovites. Les Suédois poſſédent le reſte, où l'on voit la ville de Riga, & celles de Kokenhauſen, de Ségewold, de Wenden, de Wolmer &c. Pendant cette guèrre-ci les Moſcovites ont pris ce païs-là, & le tiennent encore.

LÉTTRE. ſ. f. Figure, caractère, ou trait de plume dont un peuple eſt convenu pour ſignifier quelque chôſe, & dont l'aſſemblage fait connoître la penſée des uns des autres. *Littera*. Les langues ſont compoſées de mots, les mots de ſyllabes, & les ſyllabes de *léttres*. L'Alphabet de chaque langue eſt compoſé d'un cèrtain nombre de ces *léttres*, ou caractères, qui ont un ſon, une figure, une ſignification différentes. L'Alphabet François a 23 *léttres*. Quelques-uns voudroient qu'en ôtant de l'Alphabet François la *léttre k*, qui ne ſèrt preſque plus de rien, l'on groſſit l'alphabet de deux *léttres*, qui ſont l'*j* & l'*v* conſones. Ainſi l'alphabet ſeroit compoſé de 24 *léttres*. Le Latin, l'Italien, l'Éſpagnol en ont 23. Le Grèc en a 24. L'Hébreu en a 22. ſans les points. Il y a peu de matières ſur leſquelles on ait autant écrit que ſur les prémières *léttres* Hébraïques. Depuis Origéne, Euſebe de Céſarée, & S. Jérôme, on en parle, & on chèrche quels ſont les prémiers caractères dont les hommes ſe ſont ſèrvis, & par leſquels a commencé

. . . . . . *Cet art ingénieux*
De peindre la parole & de parler aux yeux,
Et par les traits divèrs de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

Si l'on ne remonte pas toujours juſqu'au commencement du monde, & à l'origine des *lettres*, on demande au moins quels fûrent les caractères par le moyen deſquels Moïſe tranſmit à la poſtérité la loi qu'il reçut de Dieu, & dont les autres Hiſtoriens, ou Prophêtes de l'Ancien Teſtament, ſe ſèrvîrent pour écrire leurs livres; & l'écriture propre du peuple Hébreu avant la captivité de Babylone. Trois opinions principales peuvent partager ſur cela les Sçavans; car quelques-uns ſe ſont imaginé que les prémières *léttres* Hébraïques n'étoient autres que celles avec leſquelles nous écrivons aujourd'hui l'Hébreu, & qui de la figure quarrée qu'elles ont, ſont appellées de l'Hébreu quarré. Quelques Docteurs Thalmudiques, Poſtel, & Buxtorf le fils ont ſuivi ce ſentiment. La ſeconde opinion eſt de ceux qui croyent que les *léttres* Samaritaines ſont les plus anciennes. Ce ſentiment eſt aujourd'hui le plus commun, comme il eſt ſans contredit le plus ancien. Pluſieurs Docteurs Miſchniques & Gémariques, pluſieurs Rabbins, Origéne, S. Jérôme, Euſébe de Céſarée, Bede, Génebrard, Ramban, Bellarmin, Scaligèr, Druſius, Loüis Capelle, Bibliandèr, le P. Morin, Brèrevood, Maſius, Villapandus, Arias Montanus, Gnido Fabricius Bodérianus, Waſérus, Walton, les deux Voſſius, Bochart, B. Bèrnard, & bien d'autres ſont de ce ſentiment. Le troiſiême eſt qu'il y a eû dès le commencement deux caractères, l'un ſacré, & l'autre profane: c'eſt ce que ſoutiennent R. Azarias, Abdias de Bartenora, Poſtel, Buxtorf, Conringius, le P. Sgambati Jéſ. & quelques autres. Mais cette diſtinction de deux ſortes de *léttres* eſt chimérique. Voyez la Diſſèrtation du P. Soucier Jéſ. ſur les médailles Samaritaines, où il prouve que les *léttres* qui ſont aux inſcriptions de ces médailles ſont les prémières & les véritables *léttres* Hébraïques. Les Journaliſtes de Leipſick dans l'éxtrait de cet Ouvrage diſent qu'un de leurs collégues a défendu le même ſentiment à peu près dans le même tems. C'eſt Mr Deylingius.

Crinitus dit que Moyſe inventa les *léttres* Hébraïques; Abraham les Syriaques & les Caldaïques; les Phœniciens celles d'Attique, dont Cadmus apporta l'uſage en Gréce, & les Pélaſges le portérent en Italie; Nicoſtrata les Latines; Iſis les Égyptiennes, Vulfila celles des Gots, &c. Philon attribuë l'invention des *léttres* à Abraham. Joſeph, S. Irénée, & d'autres, à Hénoch, longtems avant le Déluge: Bibliander à Adam; Eupolème, Euſébe, Clément d'Aléxandrie, Corneille Agrippa &c. à Moyſe;

Pomponius

Pomponius Méla, Hérodien, Rufus, Feſtus, Zopyrion, Phornutus, Pline, Lucain, aux Phéniciens ; S. Cyprien à Saturne ; Corn. Tacite aux Égyptiens ; quelques-uns aux Éthiopiens, fondez ſur quelque endroits de Diodore de Sicile.

Rudbecks, qui dans ſon Atlantique a entrepris de tranſporter à la Suéde la gloire de toutes les autres nations du monde, prétend qu'avant Cadmus les Ioniens avoient des *léttres* ; qu'au tems du ſiége de Troye les Grècs n'avoient que ſeize *léttres*, au lieu que lès Phéniciens en avoient 22. De là il conclut que ce n'eſt point Cadmus, ni les Phéniciens, qui ont appris cet art ingénieux aux Grècs. D'ailleurs, parceque les anciens ſeptentrionaux n'avoient que ſeize *léttres* comme les Grècs, il conclut qu'il faut ou que les Grècs les ayent donnécs aux ſeptentrionaux, ou qu'ils les ayent reçues d'eux. Mais parceque la figure des *léttres* Runiques eſt plus groſſière que celle des *léttres* Grècques, il conclut que celles ci ſont venuës de celles-là, fondé ſur ce principe, que ceux qui empruntent une chôſe la poliſſent & la pèrfectionnent. Il veut même que les pommes d'or qu'Hèrcules fut obligé de ravir, il faille entendre les *léttres*, dont les Hypèrboréens ſe ſervoient.

Les *lettres F. G. H. K. Q. X. Y. Z.* étoient autrefois inconnuës aux Romains, comme prouve Claude Dauſqueius en ſon Orthographie, où il enſeigne l'origine des *léttres*.

Les Grammairiens diſtinguent les *léttres* en voyelles, & en conſones ; en muettes, doubles, liquides, & caractériſtiques. Les Hébreux diviſent leurs *léttres* en gutturales, *a, h, ch, gn*, aleph, he, cheth, hain ; dentales, *z, ts, r*, zain, tſade, reſch ; labiales, *b, m, u, p*, beth, mem, vau, phe ; celles de la langue, *d, t, l, n*, daleth, tau, lamed, nun ; & du palais, *g, j, c, k*, ghimel, jod, caph, coph. Les Écrivains les diſtinguent en *léttre* ronde, ou Françoiſe, Romaine, Italienne, bâtarde, de Compte, de Finance, *léttres* Gothiques ; on les appelle auſſi de Tolède. Les Peuples du Nord avoient des *léttres* qu'on nommoit *Runes*, ou *Runiques*, dont Vérélius a parlé dans ſa Runographie.

L'art d'aſſembler les *léttres*, d'en former des mots, & de combiner l'un & l'autre en une infinité de ſens, eſt pour les Chinois un myſtère inconnu. P. Le Comte. Au lieu d'Alphabet ils ſe ſont ſervis au commencement de Hiéroglyphes. Ils ont peint au lieu d'écrire ; & par les images naturelles des chôſes qu'ils formoient ſur le papier ils tâchoient d'exprimer & de communiquer aux autres leurs idées. Ainſi pour écrire un oiſeau, ils en peignoient la figure ; & pour ſignifier une forêt, ils repréſentoient pluſieurs arbres ; un cèrcle vouloit dire le Soleil, & un croiſſant la Lune.

Cette manière d'écrire étoit non ſeulement imparfaite, mais encore très-incommode. Outre qu'on n'exprimoit qu'à demi ſes penſées ; ce peu même qu'on exprimoit n'étoit jamais parfaitement conçu ; & il étoit impoſſible de ne s'y pas méprendre. De plus, il falloit des volumes entiers pour dire peu de chôſe, parceque la peinture occupoit beaucoup de place. Ainſi les Chinois changèrent peu à peu leur écriture, & compoſèrent des figures plus ſimples, quoique moins naturelles ; ils en inventèrent même pluſieurs pour éxprimer des chôſes que la peinture ne pouvoit repréſenter, comme la voix, l'ôdeur, les ſentimens, les paſſions, & mille autres objèts qui n'ont point de corps & de figures. De pluſieurs traits ſimples ils en firent enſuite des compoſez, & de cette manière ils multiplièrent leurs caractères à l'infini, parcequ'ils en deſſinoient un & même pluſieurs pour chaque mot particuliér.

Cette abondance de *léttres* eſt à mon ſens la ſource de l'ignorance des Chinois, parcequ'ils employent toute leur vie à cette étude, & qu'ils n'ont prèſque pas le tems de ſonger aux autres ſciences, s'imaginant être aſſez ſçavans quand ils ſçavent lire. Cependant il s'en faut bien qu'ils ne connoiſſent toutes leurs *léttres*. C'eſt beaucoup quand après pluſieurs années d'un travail infatigable ils en peuvent entendre quinze ou vingt mille.

Le commun des Lettrez ſe contente encore de moins : & je ne crois pas que jamais aucun Docteur en ait ſçu parfaitement la moitié ; car on en compte plus de quatre vingt mille. Pour ce qui eſt des étrangérs, on ne ſçauroit croire le dégoût que leur cauſe cette étude ; c'eſt une croix bien peſante, que d'être obligé pendant toute ſa vie [car ordinairement elle n'eſt pas trop longue pour cela] de ſe mettre dans la tête cette affreuſe multitude de figures, & d'être toujours occupé à déchiffrer des Hiéroglyphes imparfaits, qui n'ont prèſque aucune analogie avec les chôſes qu'ils ſignifient. On ne trouve ici aucun attrait, comme dans nos ſciences d'Europe, qui en fatigant ne laiſſent pas d'attacher agréablement l'éſprit. P. Le Comte.

Parmi ces caractères, ou *léttres* Chinoiſes, il y en a qui ne ſont prèſque plus d'uſage, & on ne les conſerve que pour faire honneur à l'antiquité. Les ſeconds, beaucoup moins anciens, n'ont place que dans les inſcriptions publiques ; les troiſièmes, beaucoup plus réguliérs & plus beaux, ſervent dans l'impreſſion, & même dans l'écriture ordinaire ; néanmoins comme les traits en ſont bien formez, il faut un tems conſidérable pour les écrire ; c'eſt pour cela qu'on a trouvé une quatriéme éſpéce d'écriture, dont les traits plus liez & moins diſtinguez les uns des autres donnent la facilité d'écrire plus vîte. On la nomme pour cela *lêttre* courante. P. Le Comte.

Les Américains n'avoient point de *léttres* avant la découvèrte de l'Amérique. Les Acaanibas gravent ſur des pièrres & des métaux leurs évenemens éxtraordinaires & leurs époques. Les chanſons ſuppléent au reſte. Au Chili pour tenir compte de leurs troupeaux, & conſerver la mémoire de leurs affaires particulières, les Indiens ont recours à cèrtains nœuds de laine qui par la variété des couleurs & des replis, leur tiennent lieu de caractère & d'écriture. La connoiſſance de ces nœuds, qu'ils appèllent *Quipos*, eſt une ſcience & un ſecrèt, que les pères ne révèlent à leurs enfans que lorſqu'ils ſe croyent à la fin de leurs jours ; & comme il arrive ſouvent que faute d'éſprit ils n'en comprennent pas le myſtère, ces ſortes de nœuds leur deviennent un ſujèt d'èrreur & de peu d'uſage. Frézièr, *Voyage à la Mèr du Sud, p. 67.* Au Pérou ils ſe ſervoient auſſi de nœuds qu'ils faiſoient ſur une corde. *Mem. de Trev. 1707. pag. 1601.* Cependant les Eſpagnols trouvèrent au commencement près de la ville de Tiguamac une ſtatuë d'or chargée d'inſcription en cèrtaines marques que pèrſonne ne put éxpliquer. *Hiſt. de la Comp. de Jeſ. Tom. IV. L. II. n. 143.* Les Sauvages de la Virginie gravent cèrtaines lignes & figures ſur leurs arcs dans leurs éxpéditions militaires & leurs voyages, & ſur des bâtons qu'ils portent avec eux. Ils mettent des monceaux de pièrres aux lieux où ſe ſont données de grandes batailles, accumulant autant de pièrres qu'il y a eû de ſoldats tuez ſur la place. *Journ. des Sçav. 1681. pag. 71.*

Léttres moulées, ou écrites à la main. Les Imprimeurs les diſtinguent en *léttres* capitales, majuſcules, initiales, pour ſervir aux titres & aux noms propres ; & ſelon la groſſeur des caractères, en gros canon, petit canon, grôs & petit parangon, gros Romain, Saint Auguſtin, Cicero, juſqu'à la nompareille, qui eſt la plus petite. Ils appellent auſſi *léttres griſes*, ou *hiſtoriées*, celles qui ſont gravées ſur du bois avec quelque ornement, comme les vignettes, dont ils ſe ſervent au commencement des livres, ou des Chapitres, qui ont été ſubſtituées aux *léttres* enluminées des manuſcrits.

Le Roi Chilpéric voulut tranſporter dans nôtre Alphabet François toutes les *léttres* doubles des Grècs, afin qu'on pût repréſenter ſous un ſeul caractère les *th, ch, ph, cs, & ps*, ce qui fut en uſage tant qu'il régna, comme on apprend dans Grégoire de Tours. Les Auteurs qui ont écrit des *léttres* ſont Terentianus Maurus, Antoine de Nébriſſe, Malinkrot, Voſſius, & Dom Lancelot en ſa nouvelle Méthode. On recommande à ceux qui apprennent à écrire de bien former leurs *léttres*. *Léttres* bien nourries, ſont celles dont les traits & les jambages ſont proportionnez & pleins. *Léttres* ou jambages de *léttres* maigres, ou trop maigres, ſont des *léttres* dont les jambages ſont trop menus, trop déliez par rapport à leur longueur. Œil de *léttre*. *Léttres* finales des Hébreux, des Arabes, &c.

Léttres, ſe dit auſſi des caractères inconnus qu'on croit ſervir à ſignifier quelque chôſe. On dit que les Chinois ont 80 mille ſortes de *léttres*, ou de caractères, qui ſont comme autant de hiéroglyphes. Chaque *léttre* chez eux ſignifie un mot, & ſe prononce en une ſyllabe. Ils écrivent avec des pinceaux, & ils ont des *léttres* qu'on ne trace qu'après 20 & même 24 coups de pinceau. On voit encore des *léttres* hiéroglyphiques ſur les obéliſques venus d'Égypte ; où l'on n'entend rien. On ne connoît rien aux *léttres* en chiffres, quand elles ſont bien faites. Le Père Kirchèr a prouvé que les prémières *léttres* avoient la figure des animaux.

Léttres Numérales. C'eſt ainſi que l'on appelle les lettres dont les Romains ſe ſervoient pour leurs chiffres, & que nous avons priſes d'eux. Ces *léttres numérales* ſont ſept. C. D. I. L. M. V. X. Toutes ces *léttres numérales* des Romains ſe trouvent formées, ſi vous faites un cèrcle, & le diviſez par deux lignes, une tranſvèrſale, & l'autre pèrpendiculaire, qui viennent à ſe croiſer en droiture par le centre.

Léttres Nundinales. Voyez Nundinales.

Léttre Dominicale, eſt la lettre rouge de l'Almanach qui marque le Dimanche. *Littera Dominicalis.* Elle a été ſubſtituée en la place des lèttres nondinales du Calendriér Romain. Voyez Dominicale.

Léttre, ſe dit auſſi du caractère particuliér dont chacun écrit. *Manus.* Je connois la *léttre* d'un tel, cela n'eſt pas de ſon écriture.

Léttres,

LÉTTRE, ſe dit auſſi en parlant du ſens, de la penſée, qui ſont contenus ſous ſes caractères. Saint Auguſtin a fait un Commentaire ſur la Genèſe à la *léttre*, *De Geneſi ad litteram.* Il eſt bien dìfficile d'éxpliquer toute l'Écriture à la *léttre*, au piéd de la *léttre.* On s'attache aux dehors; on ſe tient à la *léttre*, & l'on ne va point juſqu'à l'éſprit de la loi. FLÉCH. Une traduction à la *léttre*, eſt celle qui ſe rend mot pour mot. *Qua verbum, verbo reddit, qua verba annumerat.*

LÉTTRE. Ce mot, au ſtile de l'Écriture Sainte, ſe prend quelquefois pour la Loi par oppoſition à l'Évangile. Ainſi S. Paul dit que la *léttre* tuë, mais que l'éſprit vivifie. *Littera occidit, ſpiritus vivificat.*

LÉTTRE, ſe dit auſſi d'un écrit qu'on envoye à un abſent pour lui faire entendre ſa penſée. *Littera, epiſtola, littera.* C'eſt une éſpéce de convèrſation entre pèrſonnes abſentes. Les amis s'écrivent des *léttres* de complimens, de nouvelles, de recommendation, de ſciences, de curioſitez, de conſolation; les Amans des *léttres* de galenterie, de tendreſſe. Quand on s'ennuye à écrire une longue *léttre*, on ne manque jamais d'ennuyer ceux à qui on l'écrit. LE CH. DE M. Balzac en écrivant ſes *léttres* penſoit plus à la poſtérité, qu'à ceux à qui il les écrivoit. M. SCUD. Il ne faut point avoir trop d'éſprit, ni en billèts, ni en *léttres*: il n'y faut ni trop d'art, ni trop de négligence. ID. Il faut que des *léttres d'affaires* ſoient préciſes; que le bon ſens y ait plus de part que l'éloquence; qu'elles diſent tout ce qu'il faut dire & rien au delà: enfin, qu'il y ait un cèrtain caractère de civilité qui mette de la diſtinction entre les *léttres d'affaires* des honnêtes gens, & celles de ceux qui ne le ſont pas. M. SCUD. Pour écrire des *léttres de conſolation* raiſonnables, il faut qu'elles ſoient courtes, ſans éxagérations, ſans plaintes trop longues; & il faut laiſſer là toute la morale & toute l'éloquence. ID. C'eſt dans les *léttres de galenterie* que l'éſprit doit avoir toute ſon étenduë, où l'imagination a la libèrté de ſe jouër, & où le jugement ne paroît pas ſi ſévère qu'on ne puiſſe quelquefois mêler d'agréables folies parmi les chôſes les plus ſérieuſes: on y peut railler ingénieuſement, & il faut que le ſtile en ſoit aiſé, naturel, & noble tout enſemble: l'air du monde y doit régner par tout. ID. Le caractère des *léttres d'amour* eſt d'être tendre, & paſſionné, & de dire plûtôt des chôſes qui aillent au cœur, que des chôſes qui divèrtiſſent l'éſprit. ID. Il faut plus de ſentimens que d'éſprit dans une *léttre d'amour*: une *léttre* de cette nature ne touche point quand on la fait trop belle. ID. Les Banquiérs appellent leurs *léttres* des *léttres* de change, ou de créance, ou d'avis; des ordres de payer à *léttre* vûë, ou à une ou deux uſances. On appelle à la Poſte un Porteur de *léttres*, un diſtributeur de *léttres*, celui qui va porter, & faire payer le port des *léttres.* On appelle *léttre circulaire*, une *léttre* qu'on adreſſe à pluſieurs pèrſonnes pour leur donner quelque avis, pour quelque mandement. Les pratiques éxtérieures de la Religion ne ſont qu'une *léttre* qui ſèrt de peu à ce que l'on dit; j'avouë que c'eſt une *léttre*, mais les vrais Iſraëlites, qui attendoient en éſprit & en vérité l'accompliſſement des promeſſes, n'avoient pas moins d'éxactitude pour l'obſèrvation de la Loi, que les Juifs les plus charnels. La *léttre* quand elle eſt toute ſeule eſt fort inutile; mais cependant il faut combattre la conduite de tous les Saints, ou demeurer d'accord qu'elle n'eſt pas moins néceſſaire à l'éſprit pour ſa conſèrvation que les feuilles le ſont aux fruits, & les écorces aux arbres. AB. DE LA TR. Il y a dans la nouvelle Hiſt. de Bretagne T. II. p. 258. une *léttre* circulaire, telle qu'on en envoyoit autrefois pour demander des prières pour les Moines.

Les *léttres* que les Chinois s'écrivent les uns aux autres renfèrment un point de civilité qui a ſes myſtères comme tout le reſte. On n'écrit point comme on parle; la grandeur des caractères, les diſtances qu'il faut laiſſer à propos entre les lignes, les tèrmes infinis d'honneur, que la qualité des pèrſonnes éxige, la forme du papier, la multitude des envelopes rouges, blanches, ou bleuës, ſelon les états différens où l'on eſt, & cent autres formalitez, embarraſſent quelquefois les plus ſçavans, & il n'appartient pas à tous les Léttrez de ſçavoir écrire une *léttre* comme il faut. P. LE COMTE.

On appelle *Léttre de cachèt*, une Ordre du Roi contenu dans une ſimple *léttre* fèrmée de ſon cachèt, ſouſcrite par un Sécretaire d'État. On appelle des *Léttres d'Etat*, celles que le Roi donne aux Ambaſſadeurs, aux Officiérs de guèrre, & à tous ceux qui ſont abſens pour le ſèrvice de l'État. Elles portent ſurſéance de toutes les pourſuites qu'on pourroit faire en Juſtice contre eux. Elles ne s'accordent que pour ſix mois; mais on les renouvelle tant que le prétexte dure. Le Roi (Charles VI.) avèrti de l'arrivée des Anglois en Flandre (en 1383.) aſſembla promptement ſa nobleſſe. Elle ſe rendit à ſes ordres au nombre de 16000 hommes d'armes, & lui demanda en grâce, que tandis qu'elle ſeroit actuellement occupée au ſèrvice, on ne pût faire contre elle aucunes procédures de juſtice. Le Roi lui accorda cette grâce, & c'eſt là le prémiér & l'unique éxemple dans nôtre hiſtoire, où l'on ait fait un uſage ſi étendu de ce qu'on appelle *Léttres d'Etat*, ſous les Rois de la troiſième race. P. DANIEL, *hiſt. de Fr. T. II. p. 768. 769.*

LÉTTRE, eſt auſſi un tître qui donne le droit de jouiſſance de quelque chôſe, ou l'inſtrument avec lequel on juſtifie une prétention. *Inſtrumentum, monumentum.* On fait appeller en Juſtice un ſaiſiſſant pour apporter *léttres* & éxploits en vèrtu deſquels il a fait ſa ſaiſie. Les dons du Roi, les priviléges qu'il accorde, s'éxpédient par *Léttres* Patentes ſujettes à vérification, & elles commencent par ces mots, *A tous ceux qui ces préſentes Léttres vèrront.* On a vendu cette Charge les *léttres* au poing; c'eſt-à-dire, qu'on a donné en main le titre, les proviſions. Les *léttres de Maitriſe* ſont des *léttres* de privilége que le Roi accorde à quelques Artiſans pour les diſpenſer de faire chef-d'œuvre. On donne auſſi des *léttres* d'Écoliér Juré, de Maître ès Arts, de Bacheliér, de Licentié, de Docteur, de Gradué dans les Univèrſitez. On dit auſſi des *léttres* de Tonſure, de Prêtriſe, &c. On appelle auſſi *Nobleſſe de léttres*, celle qui eſt fondée ſur des *léttres* Patentes du Roi. On dit auſſi à celui qui entreprend quelque long ouvrage, ou qui remet ſa convèrſion à un autre tems, avez-vous *léttres* de vivre juſques-là; pour dire, titre & aſſûrance.

LÉTTRES PATENTES. *Patentes littera.* On appelle ainſi les *léttres* du ſceau, parce qu'elles ſont ouvèrtes, par oppoſition aux *léttres* de cachèt, qui ſont clôſes, & cachetées du cachèt du Roi.

LÉTTRE, ſe dit auſſi des actes faits ou prononcez en Juſtice. On lui a donné *léttres* de ſon affirmation, de ſa comparution, de ſes offres.

LÉTTRES, au plur. Se dit de toutes les éxpéditions de la grande ou petite Chancelerie; & alors on les appelle *Léttres Royaux* au maſculin: ce ſont des ſecours de droit qui ſont émanez de la faveur du Prince. *Charta Regales, Reſcriptum Regium, diploma Regium.* Il y a des *léttres* de juſtice, & des *léttres* de grâce. Les *léttres* de juſtice, ſont celles qu'on obtient pour avoir juſtice: les *léttres* de grâce ſe donnent pour une chôſe qui n'eſt pas dûë par juſtice, & en rigueur de droit. *Léttres* en fèrme, dans le Cambreſis, ſe dit du double authentique des *léttres* que châcun eſt obligé de mettre à l'Hôtel de ville dans une Chambre appellée *fèrme*, qui eſt deſtinée à cela, afin que le double des *léttres* ne ſoit point falſifié, ni altéré, étant conſèrvé dans un lieu public & ſûr. Cela ſe fait dans ce païs-là, parcequ'il n'y a point de Gardes-notes publics. *Léttres* Lombardes, ſont des *léttres* qui s'éxpédient à la Chancellerie, & ſe donnent aux Lombards & Italiens qui veulent trafiquer & tenir banque en France. Ainſi on dit des *léttres* de grâce, de remiſſion, de pardon, d'abolition, de commutation de peine, de rappel de ban & de galères pour les crimes, des *léttres* de bénéfice d'âge, ou d'émancipation, de bénéfice d'inventaire, de naturalité, de réhabilitation, de légitimation, à l'égard des pèrſonnes. Des *léttres* de répit, d'attèrmoyement en faveur des débiteurs; des *léttres* de compulſoires, de relief d'appel, d'anticipation, de requête civile, de déſèrtion, de commiſſion, de ſurannation, d'évocation, d'éxamen à futur, de confection de tèrriér, dans les affaires & procès. Un demandeur en *léttres*, un impétrant de *léttres.*

LÉTTRES d'*aſſiette*, d'*attache*, d'*aquitpatent*, de *validation* dans les Comptes & Finances. On appelle auſſi *léttres de reſciſion*, ou *de reſtitution*, celles qu'on obtient pour faire caſſer des contrats faits en minorité, ou ceux dans leſquels il y a léſion énorme, & dol pèrſonnel & apparent; car les voyes de nullité n'ont point de lieu en France, & en ce cas on dit, il faut mettre des *léttres* au ſceau. *Léttres* de nobleſſe, ou d'annobliſſement, de don gratuit, de don d'aubaine, de diſpenſe, de débitis, de réſciſion, de committimus, de reviſion, de garde gardienne, d'atèrmoyement, de ratification, d'attribution de juriſdiction, de répit. *Léttres* pour annuler le pétitoire avec le poſſeſſoire, elles ſont défenduës par l'Ordonnance de 1667. Titre 18. Article 5. *Léttres* pour articuler les faits nouveaux, elles ſont défenduës par la même Ordonnance Titre 11. Article 26. *Léttres* du grand ſceau, *léttres* du petit ſceau. *Léttres* de repreſailles, ou *léttres* de marque, ſont des *léttres* qu'un Souverain accorde pour reprendre ſur les biens des ennemis l'équivalent de ce qu'ils ont pris à ſes ſujèts, & dont le Souverain ennemi n'a pas voulu faire juſtice. *Léttres* de mèr, ſont des Patentes qu'on obtient pour naviguer. *Léttres* de ſanté, ce ſont des *léttres* que prennent ceux qui font voyage ſur tèrre, ou ſur mèr, lorſque la peſte eſt en quelque païs, pour montrer qu'ils ne viennent pas des lieux qui en ſont infectez. *Léttres* de confirmation, de juſſion.

Autrefois les Papes ſe réſervoient la collation de cèrtains Bénéfices, & l'intèrdiſoient aux Ordinaires. D'abord ils prioient les Ordinaires par leurs *léttres monitoires* de ne pas conférer ces Bénéfices. Ils envoyèrent enſuite des *léttres précéptoriales* pour les obliger ſous quelque peine à leur obéïr : & parceque ces deux moyens ne ſuffiſoient pas pour rendre la collation des Ordinaires nulle, ils renvoyoient des *léttres éxécutoires*, non ſeulement pour punir la contumace de l'Ordinaire ; mais encore pour annuller ſa collation. FLEURY.

On dit auſſi figurément en ce ſens à celui qui s'eſt engagé en une mauvaiſe conteſtation, ou à celui qu'on croit avoir mauvais jeu, Voulez vous *léttres ?* pour dire, Voulez-vous entrer en compoſition ? On dit auſſi d'un convaleſcent qui a été à l'agonie, qu'il a obtenu *léttres*, qu'il a eû encore du répit.

LÉTTRES APOSTOLIQUES, *Litteræ Apoſtolicæ*, ſont les *léttres* des Papes qu'on appelle plus communément depuis pluſieurs ſiécles du nom de *reſcrits*, de *bulles*, & de *brèfs*. Voyez ces mots. *Léttres de la Pénitencerie* de Rome, *Litteræ ſacræ Pœnitentiariæ.* Ce ſont des *léttres* qu'on obtient du tribunal de la Pénitencerie dans les cas où l'on doit s'adreſſer à ce tribunal pour des diſpenſes, ſur les empêchemens de mariage, des abſolutions de cenſures, &c. Voyez le livre du P. Tiburce Navar, Récolet François, intitulé *Manuductio ad praxim* &c. *Léttres de paix*, ou *léttres formées*, *& communicatoires. Formatæ.* Ce ſont des *léttres* que les anciens Évêques écrivoient à leurs confrères ſur les matières de la foi, pour faire connoître aux Fideles, les Prélats & les peuples avec qui ils étoient unis, & avec qui ils pourroient communiquer. Voyez T. II. p. 1929. FORMÉE. On liſoit autrefois les *lettres de paix* dans les Jubez. THIÈRS.

LÉTTRES DE PROFESSION. Ce ſont les vœux d'une Religieuſe ſignez par ellè-même, après qu'elle les a prononcez ſolennellement, & que toutes les cérémonies de la profeſſion ont été faites. PORT R. Cette expreſſion eſt nouvelle.

LÉTTRES, ſe dit auſſi des ſciences. *Litteræ, artes, eruditio.* C'eſt un homme de *léttres*, il a été élevé dans les *léttres*, il a des *léttres*. Les Barbâres ſont ennemis des *léttres*, ne les cultivent point. François I. a commencé à faire revivre les *léttres* en France. On appelle *Mécenas*, ceux qui protégent les gens de *léttres*, qui leur font du bien. On appelle les *léttres humaines*, ou les *belles léttres*, la connoiſſance des Poëtes, & des Orateurs. Les vrayes belles *léttres* ſont la Phyſique, la Géométrie, & les ſciences ſolides. La connoiſſance des *belles léttres* devient en pluſieurs Sçavans une érudition fort ennuyeuſe. S. ÉVR. Paul III. aimoit les *léttres*, & ſe faiſoit entretenir durant la tâble par de ſçavans hommes. BOUHOURS. Les gens de *léttres* ne ſont pas d'ordinaire les plus faciles à convèrtir : non ſeulement parceque la ſcience, qui enfle prèſque toujours le cœur plus qu'elle ne pèrfectionne l'eſprit, eſt naturellement oppôſée à l'humilité du Chriſtianiſme, mais auſſi parcequ'elle accoutume la raiſon à regarder de ſang froid & pour la ſeule ſpéculation les véritez les plus touchantes de nôtre ſainte Religion.

LÉTTRES, ſe dit auſſi de pluſieurs livres & de leurs tîtres. On appelle la Bible par excellence, *les ſaintes léttres. Sacræ litteræ.* Les *léttres* du Cardinal d'Oſſat, de Bentivoglio, &c. Les *léttres* de Voiture, de Coſtar, & d'une infinité d'autres Auteurs qui ont paru, & en même tems diſparu en ce ſiécle. A l'égard des Anciens, comme Cicéron, S. Jérôme, S. Auguſtin, on les appelle *Epitres.* L'uſâge eſt au moins partagé aujourd'hui, & l'on dit fort bien avec M. Dubois *Léttres* de S. Auguſtin, avec M. De Saci *Léttres* de Pline, & avec M. l'Abbé de S. Réal & M. l'Abbé Mongaut *Léttres* de Cicéron à Atticus. Il en eſt de même des Apôtres, dont les *léttres* portent le nom d'*Epitre.* L'*Epitre* de S. Paul aux Romains, aux Corinthiens, &c. L'*Epitre* Catholique de S. Jacques, de S. Pièrre, &c. On dit néanmoins auſſi quelquefois *léttres* en parlant de celles-là, quoiqu'*Epitre* ſoit plus uſité : mais on ne dit jamais *Epitre* quand on parle des Modèrnes. On ne dit point les *Epitres* du Cardinal d'Oſſat, les *Epitres* de Buſſi Rabutin, les *Epitres* de Voiture, &c. mais les *Léttres*, &c.

LÉTTRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'il faut aider à la *léttre* ; pour dire, qu'il ne faut pas éxpliquer une chôſe à la rigueur, mais y ajoûter quelque chôſe du ſien qui en facilite l'intelligence. On dit auſſi, ajoûter à la *léttre* ; pour, dire quelque chôſe qui n'eſt pas dans ce qu'on lit, dire plus qu'il n'y a. On dit auſſi du ſecrèt d'une affaire qu'on ignore, Ce ſont pour nous *léttres* clôſes. On dit auſſi d'un ouvrage fort achevé, où on ne peut rien ajoûter, ni diminuer, qu'il n'y manque pas une *léttre*.

LÉTTRÉ, ÉE. adj. *Litteratus*, *eruditus*, *Doctus.* Le Vulgaire des *Léttrez.* MASCUR. On a appellé autrefois *Léttrez*, en Latin *Literati*, & *Literatores*, les Grammairiens, les gens médiocrement ſçavans.

On appelle un homme *léttré*, celui qui a étudié, qui eſt ſçavant :

& on appelle *non léttré*, celui qui ne ſçait pas le Latin, qui n'eſt pas gradué. *Illiteratus.* Les Juges de villages, les Élûs, ne ſont pas obligez d'être *léttrez*, c'eſt à dire, Graduez en Droit.

Léttré, *Letrado*, c'eſt ainſi qu'on nomme en Portugal un Avocat. *De la Neuville hiſt. de Port. T. I. p.* 58.

En parlant de la Chine on appelle *léttrez* ceux qui s'appliquent à l'étude des léttres, qui apprennent à lire & à écrire, & qui peuvent lire les livres. Il n'y a que les *Léttrez* qui puiſſent être Mandarins, & aſpirer aux charges.

La Secte des *Léttrez* eſt une des Sectes de la Chine. *Litteratorum Secta.* Voici ce qu'en dit le P. Le Comte dans ſes Mémoires, Tom. II. p. 179. Il eſt important de faire connoître une troiſiême Secte, qui tient lieu de Religion, ou de Philoſophie, ou même de Politique parmi les gens de lettres ; car on ne ſçait comment appeller cette doctrine, qui paroit ſi obſcure, qu'ils ne ſçavent guère eux mêmes ce qu'ils prétendent. Ils la nomment en leur langue *Jukiao*, & c'eſt la Secte des Sçavans. Les guèrres civiles, l'idolatrie & la magie ayant mis durant pluſieurs ſiécles le déſordre dans l'Empire, l'amour des Sciences en avoit été banni ; & il s'étoit trouvé peu de Docteurs capables par leurs ouvrages de réveiller les éſprits de l'aſſoupiſſement où l'ignorance & la corruption des mœurs les avoient enſevelis. Il y eut ſeulement environ l'an 1070, après J. C. quelques Intèrprétes de réputation, & en 1200. un Docteur ſe diſtingua des autres par ſa capacité. A ſon éxemple on commença peu à peu à prendre goût aux livres anciens qu'on avoit juſqu'alors abandonnez. Enfin, l'an 1400. les Empereurs voulant donner à leurs ſujèts de l'émulation pour les Sciences, choiſirent quarante deux Docteurs des plus habiles, à qui ils ordonnèrent de faire un corps de doctrine conforme à celle des anciens, qui fût dans la ſuite la régle de tous les Sçavans. Les Mandarins qui en eurent la commiſſion s'y appliquèrent avec ſoin ; mais comme ils étoient prévenus de toutes les maximes que l'idolatrie avoit répanduës dans la Chine, au lieu de ſuivre le véritable ſens des anciens, ils tâchèrent de les faire entrer eux mêmes par de fauſſes intèrprétations dans toutes leurs idées particulières. Ils parlèrent de la divinité comme ſi ce n'eût été que la nature même ; c'eſt-à-dire, cette force ou cette vèrtu naturelle qui produit, qui arrange, qui conſèrve toutes les parties de l'Univèrs. C'eſt, diſent-ils, un principe très-pur, très parfait, qui n'a ni commencement ni fin ; c'eſt la ſource de toutes chôſes, l'eſſence de châque être, & ce qui en fait la véritable différence. Ils ſe ſèrvent de ces magnifiques éxpreſſions pour ne pas abandonner en apparence les anciens ; mais au fond ils ſe font une nouvelle doctrine, parcequ'ils les entendent de je ne ſçai quelle âme inſenſible du monde qu'ils ſe figurent répanduë dans la matière, où elle produit tous les changemens. Ce n'eſt plus ce ſouverain Empereur du ciel, juſte, tout puiſſant, le prémier des éſprits, & l'arbitre de toutes les créatures : on ne voit dans leur ouvrage qu'un athéïſme rafiné, & un éloignement de tout culte religieux.

Cependant ſoit qu'ils ne vouluſſent pas ſe déclarer entièrement, ſoit qu'ils ſe fûſſent éxpliquez en tèrmes plus forts qu'ils ne penſoient, de tems en tems ils parlent du Ciel comme les Anciens, & ils donnent à la nature prèſque toutes les qualitez que nous reconnoiſſons en Dieu. Ils ſouffrîrent même volontiérs les Mahométans, parcequ'ils adoroient comme eux le maître & le Roi du ciel. Pour les autres Sectes, ils les pèrſécutèrent à outrance, & on prit à la Cour la réſolution de les abolir dans toute l'étenduë de l'Empire.

Mais pluſieurs raiſons en détournèrent ; les principales fûrent, que parmi les Sçavans mêmes il y en avoit pluſieurs d'opinion differente, & imbûs de l'ancienne idolatrie : de plus, que tout le peuple étoit déclaré pour les idôles, de ſorte qu'on ne pouvoit renvèrſer leurs temples ſans éxciter des troubles. Ainſi l'on ſe contenta de les condamner en général comme des héréſies, ce qu'on fait encore tous les ans à Pekin, ſans ſe mettre en devoir d'en arrêter éfficacement le cours.

Ces nouveaux livres compoſez par tant d'habiles gens, & approuvez par l'Empereur même, fûrent reçûs avec applaudiſſement de tout le monde. Ils plûrent à quelques-uns, parcequ'ils déguiſoient toutes ſortes de religions, & ce fut le plus grand nombre. D'autres les approuvèrent, parce que le peu de religion qu'ils y trouvoient ne leur donnoit aucune peine à pratiquer. Ainſi ſe forma la Secte des Sçavans, ou comme on parle ſouvent, la Secte des *Léttrez*, deſquels on peut dire, qu'ils honorent Dieu de bouche & du bout des lévres, parcequ'ils répétent continuellement qu'il faut adorer le ciel, & lui obéïr ; mais leur cœur en eſt fort éloigné, parcequ'ils donnent à ces paroles un ſens impie, qui détruit la divinité, & qui étouffe tout ſentiment de religion. Voyez encore le P. Couplet dans ſon Confucius *Proœmialis Declaratio Paragr.* 5.

Ce

Ce nom s'eſt donné aux Sçavans de la Chine, parce que les prémiérs qui ont écrit de cet Empire ſont les Portugais & les Eſpagnols, qui appellent *Leirado* un Docteur, un Sçavant, un homme de léttres ; & qui ont appellé *Letrados* les Sçavans de la Chine.

LÉtTRIN. Voyez Lutrin.

LÉtTRINE. ſ. f. Térme d'Imprimeur. *Litterula.* Les *léttrines* ſont de petites lettres que l'on met au deſſus ou à côté du mot qui eſt expliqué dans la marge, ou dans le commentaire.

LEV.

LEU. ſ. m. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois pour *loup. Lupus.* Ce mot, *Leu*, ſe dit encore en Picardie, & en d'autres lieux, au même ſens. On dit encore populairement, c'eſt un vieux *leu*, pour ſignifier, un maître homme, un homme fin, ruſé. C'eſt encore de là qu'on ſurnomma autrefois *Pel de leu*, un noble nommé Raoul, parcequ'il portoit une veſte de peaux de loups. Voyez Du Cange dans ſes Notes ſur l'Aléxiade, p. 240.

Leu. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lupus. Leu*, que pluſieurs prononcent auſſi ſaint *Lou*, & que pluſieurs écrivent *Loup*, étoit fils de Betton, allié à la famille Royale. Il nacquit dans le Dioceſe d'Orléans ; il fut élevé à l'Évêché de Sens en 609. & mourut en 623.

LÉVADIA, ou BADIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Livadie, en Gréce. *Lebadia. Lebadea.* Elle eſt près de la rivière de Céphiſe, & du Lac de Thébes, ou Stives, à quinze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Maty.

LEVAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Dans l'Anjou & dans le Maine le *levage* eſt un droit appartenant au Seigneur Juſticiér ; il ſe léve ſur les denrées qui ont ſéjourné huit jours en ſon fief, & y ont été venduës & tranſportées ailleurs ; c'eſt l'acheteur qui paye ce droit au Seigneur. *Exagogicum. Levage* eſt auſſi dans les mêmes provinces un droit qui eſt dû au Seigneur Juſticiér pour les biens de ſes ſujèts qui vont demeurer hors de ſon fief. Ce droit ne doit pas éxcéder cinq ſols.

LEVAIN. ſ. m. C'eſt tout ce qui peut faire qu'un corps ſe gonfle par le moyen de quelques-unes de ſes parties les plus mobiles & les plus pénétrantes, leſquelles étant agitées & diviſées, agitent auſſi & diviſent les plus groſſières, comme il arrive dans la pâte quand elle ſe léve, & ſe fèrmente. *Fermentum.* Quand le foin eſt ſèrré ſans être bien ſec, il y reſte un *levain* qui le fèrmente ; qui le corrompt & le fait fumer. Le vin, la bière, le cidre, ne bouillent qu'à cauſe du *levain* qu'ils enfèrment. L'huile de tartre eſt un *levain* qui fait une prompte fèrmentation, quand on la mêle avec l'éſprit de vitriol ; ce qui arrive généralement à tous les acides mêlez avec les alkalis.

Ce mot vient de *levanum*, *à levando* ; parceque le *levain* fait lever la pâte. Voyez Ferment.

Levain, eſt auſſi un morceau de pâte aigrie, ou imbibée de quelque acide, qui fait lever, enfler & fèrmenter l'autre pâte avec laquelle on le mêle ; & en ce cas il s'appelle *Franc levain.* Quand on y mêle de l'écume de bière, il s'appelle *levûre.* Le pain ordinaire eſt fait avec du *levain.* Le pain ſur lequel on conſacre eſt ſans *levain. Panis azimus, non fermentatus.* Souvent ceux qui cuiſent envoyent emprunter un *levain* chez leur voiſin pour faire leur pâte. Un *levain* d'une livre eſt capable de faire aigrir une maſſe de pâte auſſi groſſe que la tèrre. Voyez ſur le *levain* le Traité de Police de M. de la Mare T. I. p. 560. & ſuiv. & T. II. p. 814. & 815.

Levain, ſignifie auſſi un principe de corruption qui eſt cauſe des maladies. Ce qui fait la longueur des fiévres quartes, c'eſt qu'on ne peut chaſſer & purger le *levain* qui entretient la mauvaiſe humeur qui la cauſe.

Levain, ſe dit figurément en chôſes morales. On appelle en Théologie le *levain* du peché, *Fomes peccati*, l'inclination à mal faire qui vient de nôtre nature corrompuë. On le dit auſſi des paſſions, & ſur tout de la haine & de l'amour. Ils ont beau paroître amis, il leur reſtera toûjours un *levain* dans le cœur, après tous les affronts qu'ils ſe ſont faits. L'abſence n'a pas guéri cette amour, il y a encore du *levain* capable de la faire renaître.

Levain, en tèrmes du grand Art, a les ſignifications ſuivantes. *Levain* de la manière des Philoſophes, c'eſt la pièrre au blanc parfait ; *levain* de l'or, c'eſt le mèrcure des ſages.

LÉVANE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Levana.* La Déeſſe *Lévane* préſidoit à l'action de celui qui levoit un enfant de tèrre : car quand un enfant étoit né la ſage femme le mettoit à tèrre ; & il falloit que le père, ou quelqu'un de ſa part le levât de tèrre, & le prît dans ſon ſein ; ſans quoi il paſſoit pour illégitime. S. Auguſtin L. IV. de la Cité de Dieu, dit que *Lévane* n'étoit point une Déeſſe particulière, qu'au ſentiment des Payens, c'étoit Jupitèr à qui l'on donnoit divèrs noms ſelon les offices differéns qu'il avoit ; qu'il ouvre la bouche aux petits enfans, & qu'on le nomme le Dieu *Vatican* ; qui les leve de tèrre, & qu'il ſoit la Déeſſe *Lévane.* De Ceriziérs, *Traduction de la Cité de Dieu.* Voyez Dempſtèr *Paral. ad Roſin. Antiq. L. II. C.* 19. Voſſius *de Idolol. L. II. C.* 26. à la fin prétend que *Lévane* eſt la même que Ilithyie, ou Lucine, qui eſt la même que la Lune, & que le nom de *Levana* vient de l'Hebreu לבנה, *Lebana*, qui ſignifie la Lune.

LEVANT. adj. m. & f. *Sol oriens.* Il ne ſe dit guères qu'en cette phraſe, Le ſoleil *levant.* Toutes les Égliſes étoient autrefois tournées au ſoleil *levant.*

Dans les Coutumes ſouvent on dit, un homme *levant* & couchant, pour dire, un homme domicilié, par oppoſition à *aubin*, ou *étranger.* On les appelle en Latin *Levantes & cubantes.* Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire.

Levant. ſ. m. *Oriens, orientis plaga.* La partie du ciel ſur l'Horiſon tèrminée par le Méridien du côté où les aſtres ſe lévent à nôtre égard. Le *levant* eſt à nôtre main droite, quand nous tournons la face du côté du pole ſeptentrional. L'Évangile a été prêché depuis le *levant* juſqu'au couchant. *A ſolis ortu uſque ad occaſum.* Cette tèrre eſt bornée par le *levant* d'une rivière.

Levant, ſe dit auſſi de tous les païs ſituez à l'Orient à nôtre égard, & en particuliér des Iſles & ports de la mèr Méditèrranée. Les Marſeillois trafiquent en *levant* à Smirne, à Alep. Les beaux maroquins viennent du *levant.* Le ſené, la caſſe s'apportent du *levant.* La mèr Méditèrranée s'appelle la mèr du *levant.* On dit auſſi, le Vice-Amiral du *levant*, qui commande ſur la Méditèrranée ; le Vice-Amiral du Ponant commande ſur l'Océan. Éſcadre du *levant*, celle qui eſt ſur cette mèr. Ce qui eſt beaucoup au de-là de la Méditèrranée, comme la Pèrſe, l'Inde, & les autres païs de l'Aſie plus reculez, ne s'appelle pas *levant* ; mais Orient. M. Tavèrnier, le P. Tachard, ont fait pluſieurs fois le voyage de l'Orient, & non pas du *levant.* La Chine eſt un des plus riches païs de l'Orient. Les Iſles du *levant.* Voyez Titan. La mèr du *Levant*, *Mare orientale*, eſt plus particuliérement la partie orientale de la mèr Méditèrranée. Elle commence à la côte orientale de l'iſle de Candie, & s'étend juſqu'aux côtes de la Syrie, ayant la Natolie au nord, une partie du Royaume de Barca avec l'Égypte au midi. Maty. En tèrmes de Jardinage le *levant* eſt tout le contraire de ce que c'eſt en Aſtronomie & en Géographie. Les Jardiniérs ne regardent que les endroits de leur jardin où le ſoleil donne, & de quelle manière dans tout le cours de la journée il y donne, ſoit à l'égard de tout le jardin, ſoit à l'égard de quelqu'un de ſes côtez, ſi les Jardiniérs voyent que le ſoleil à ſon lever, & pendant toute la prémière moitié du jour continue de luire ſur un côté, ils appellent ce côté le côté du *levant*, & c'eſt en effet en matière de jardins le véritable *levant*, en ſorte que ſi le ſoleil y commence plus tard, ou y finit plutôt, cela ne ſe doit point appeller *levant.* La Quint.

On dit provèrbialement qu'on adore plutôt le ſoleil *levant*, que le ſoleil couchant ; pour dire, qu'on fait plutôt la cour à un jeune Prince qu'à un fort âgé.

LEVANTE. ſ. m. Sur la mèr Méditèrranée on appelle *levant* le vent d'Orient. *Eurus.* C'eſt le vent d'Eſt.

LEVANTIN. adj. & ſ. m. Qui eſt né au Levant. *In orientali plagâ natus.* Les *Levantins* ſont la plûpart Mahométans. Il ſe fait un grand commèrce avec les *Levantins.* Les *Levantins* ſont proprement ceux qui habitent le long des côtes de la Méditèrranée du côté du levant, & dans les prémiers États qu'on trouve au de là de ces côtes, & parcequ'on va dans ce païs-là par la mèr Méditèrranée, on appelle les Officiérs qui commandent, où ſèrvent ſur cette mèr, Officiérs *Levantins.* Les Chinois, les Japonois, les Indiens, ne ſont point déſignez par le nom de *Levantins*, quoique par rapport à nous ils habitent du côté du levant. Il faut les appeller Orientaux, on va aujourd'hui chez ces peuples là par l'océan en doublant le cap de bonne Éſpérance. Équipage *Levantin*, eſt un équipage de vaiſſeau levé ſur les côtes de la Méditèrranée. Les matelots *levantins* ſont fort agiles.

Les Levantins en leur Légende
Diſent qu'un cèrtain Rat, las des ſoins d'icy bas,
Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du fracas. La Fontaine.

Ce nom ne ſe dit point des Anciens ; en parlant d'eux, il faut dire Orientaux, & non point *Levantins.* Il ne ſe dit pas non plus en matière d'érudition, on ne dira point les langues *Levantines*, mais les langues orientales. Il ne ſe dit donc que des peuples d'aujourd'hui qui habitent vèrs la mèr du Levant ſur les côtes orientales de la mèr Méditèrranée. Il ſe dit auſſi des drogues & des marchandiſes qui viennent de ce païs. Une bonne médecine purgative & corroborative, compôſée de caſſe récente avec ſené *Levantin* & autres. Moliere.

LÉVANZO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle, où il n'y a que quelques habitations. *Levantia, Phorbantia.* Elle eſt dans la mèr Méditèrranée

Méditerranée, à trois lieuës de la côte occidentale de la Sicile, vis-à-vis de Trepano. Maty.

LEUBACE Voyez LIBESSE.

LEUBEN, LEWBEN, LAUBEN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle d'Auſtriche. *Leubenum*, *Lauba*, *Leobium*. Il eſt dans la Stirie, ſur le Muèr, qu'on y paſſe ſur un pont, à trois lieuës au deſſus de Pruckander-Muèr. Maty.

LEUCA, Capo di Leuca. Voyez S. Maria di Leuca.

LEUCADA. Voyez Ste Maure, iſle.

LEUCANIE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Anciens Latins. *Leucania*. Il y a dans Gruter p. MLXXIV. n. 8. une inſcription antique à l'honneur de la Déeſſe *Leucanie*.

DEAE LEVCANIAE
SEX AVRELIUS BACCHI
LUS. VOT. SOL.

LEUCACANTHA. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de Carline que C. Bauhin appelle *carlina caulescens magno flore*. On la nomme autrement *caméléon noir*.

Ce mot vient du Grèc λευκὸς *blanc*, & de ἄκανθα.

LEUCATE, LEOCATE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville qui étoit défenduë par une bonne citadelle, que les François ont démolie depuis quelques années. *Leocata*, *Leucata*. Ce lieu eſt dans le Languedoc, à ſix lieuës de Narbone, & à pareille diſtance de Perpignan, ſur le lac ou petit golfe de *Leucate*, qu'on juge pouvoir être la *Sordice palus* des Anciens. Maty. De Valois *Not. Gall. p.* 274.

LEUCAS. ſ. fém. Plante dont parle Dioſcoride. Quelques-uns croyent que c'eſt une eſpéce de lamium, ou d'ortie morte, que C. Bauhin appelle *lamium albâ lineâ notatum*.

LEUCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leucus*. Quelques Copiſtes des Martyrologes ont dit *Leucus*, d'autres *Leontius*, d'autres *Seleucus*; & cette dèrnière maniére, toute fautive qu'elle eſt, a été adoptée par Maurolycus, Félicius, Galéſinius, & Caniſius, qui ſe ſont copiez l'un l'autre. Chastelain. Voyez les notes de cet auteur au 28e. de Janvier p. 435. & ſuiv.

LEUCES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leucius*. A Brindes le natalice de S. *Leuces*, Évêque. Chastelain, au 8e & à l'11e. de Janvièr.

LEUCK. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg du païs de Valais, allié des Suiſſes. *Leucia*. Il a un pont ſur le Rhône, à cinq lieuës au deſſus de la ville de Sion, & des bains renommez qui ſont à une lieuë du bourg. Maty.

LEUCHTENBERG. ſ. m. Nom propre d'un lieu. Le Landgraviat de *Leuchtenbèrg* en Latin *Leuchtembergenſis Landgraviatus* C'eſt un païs enclavé dans le Palatinat de Baviére. Il eſt le long de la riviére de Nab, & n'a rien de conſidérable que Pfreimb, qui en eſt la capitale, & *Leuchtenbèrg*, château fort qui lui donne le nom. Ce Landgraviat eſt dans la maiſon de Baviére, depuis l'an 1646, & il eſt poſſedé par un cadet de cette maiſon. Maty.

LEUCO. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Platéens. *Leuco*. C'étoit un homme que la Pythie ordonna aux Grècs d'honorer comme un Dieu au tems de la guèrre de Pèrſe. Les Platéens principalement obéïrent à l'oracle.

LEUCOIUM. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *giroflièr*, ou *violier*.

Ce mot eſt Grèc, & compoſé de λευκὸς, *blanc* ou *blanche*, & de ἴον *violette*, comme qui diroit *violette blanche*. Cependant les fleurs de giroflièr que l'on apple des violes, ou des girofles, ſont de pluſieurs couleurs. Voyez Giroflièr.

LEUCOMA. ſ. maſc. Tèrme de Médecine. C'eſt une petite tache blanche qui vient dans la cornée, & que les Latins appellent *albugo*. Elle eſt cauſée par une humeur épaiſſie, & engagée dans cette membrane, ou par une cicatrice qui ſe fait enſuite d'une playe, ou d'un ulcère dans cette partie, comme il arrive dans la petite vérole.

Ce mot eſt Grèc, & formé de λευκὸς, *blanc*.

Leucoma, eſt auſſi le nom que les Américains donnent à un fruit du Pérou, qui eſt plat d'un côté comme nos châtaignes, & qui leur eſt ſemblable en couleur & en groſſeur. L'arbre qui porte ce fruit eſt grand, & d'un bois fort & fèrme; ſes feuilles reſſemblent à celles de l'arbouſier. On dit que le fruit eſt bon à manger, & d'un goût agréable, & qu'il arrête le cours de ventre, parcequ'il eſt aſtringent.

LEUCOPHLÉGMATIE. ſ. f. Eſpéce d'hydropiſie qu'on appelle autrement *Anaſarca*. C'eſt une tumeur de toute la ſurface extérieure du corps, ou de quelques-unes de ſes parties, blanche, molle, qui céde au toucher, & dans laquelle demeure l'enfonçure qui y a été faite par le preſſement du doigt. La *leucophlégmatie* eſt produite par une humeur aqueuſe extravaſée, & qui s'eſt ramaſſée entre les intèrſtices des muſcles & dans les pores de la peau.

Ce mot eſt Grèc, & formé de λευκὸς, *blanc*, & de φλέγμα, pituite.

LEUCOPHRYNE. ſ. f. ſurnom que les Magnéſiens donnoient à Diane. *Leucophrine*. On ne ſçait point bien quelle eſt la cauſe de ce ſurnom. On dit que ce peut être ou parcequ'une femme de ce nom avoit été inhumée au lieu où on bâtit un temple à Minèrve dans Magnéſie, ou parcequ'elle avoit un temple célébre à Ténédos, iſle, qui avoit porté le nom de *Leucophrine*; & que les Magnéſiens avoient bâti le leur ſur le modele de celui-là.

LEUCOS, ou PATRASSO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Morée. *Patraſſus*, *Glaucus*. Elle coule entre la ville de Gaſtani, & la Forteresse d'Achaia, & ſe décharge dans le Golfe de Patras, à une lieuë de la ville de ce nom, vèrs le midi. Maty.

LEUCOSA, LICOSA. ſ. fém. Nom propre d'une des iſles qu'on appelle li Galli. *Leucaſia*, *Leucoſia*. Elle eſt dans le Golfe de Salèrne, près de la côte de la Principauté Citérieure Province du Royaume de Naples, au midi du cap della Minerva. Maty. Feſtus dit que cette iſle fut appellée *Leucoſie* d'une parente d'Énée qui y fut entèrrée, mais Pline L. II. C. 88. dit que ce fut du nom d'une des Syrénes, qui fut ſubmèrgée ſur la côte de cette iſle, & fut inhumée dans l'iſle.

LEUCO-SYRIE. ſ. f. Ancien nom d'une partie de la Cappadoce. *Leucoſyria*. La *Leucoſyrie* étoit aux environs de l'embouchure du Thèrmodoon, nommé aujourd'hui Pormon, qui ſe jette dans la mèr Noire près d'une ville de ce même nom.

LEUCOTHÉE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe. *Leucothea*. C'eſt la même qu'Ino nourrice de Bacchus, qui fuyant la fureur d'Athamas ſon mary, ſe précipita dans la mèr, & fut changée en une Déeſſe marine qu'on appella *Leucothée*. Voyez Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 13. & 24. & *L. VII. C.* 10. Les Romains la nommèrent *Matuta*.

LEUCTRES. ſ. maſc. Nom propre d'une ancienne ville de la Boétie en Grèce. *Leuctra*. Elle eſt célèbre dans l'hiſtoire par une grande bataille, que les Thébains y gagnèrent ſur les Lacédémoniens, l'an de Rome 383. *Maty*.

LEUD. ſ. m. Vieux mot Cèltique, ou franc, qui nous eſt reſté, & qui ſignifioit ſubjećt, *ſubditus*, ou Peuple, *plebs*. De là les mots d'*alleud*, de *Franc alleud*. Paſquier, *Rech. L. IV. C.* 7. *Leudes* dans Grégoire de Tours & Aimoin eſt pris pour ſujet. Le même Auteur *L. VIII. C.* 2. Voyez Chiflet dans ſon *Gloſſarium Salicum*, au mot *Leode*, qu'il tire de l'Alleman *Leuden*, *ou liden*, qui ſignifie peuple, *Plebs qua bona ſua qualiacumque poſſidet*, *& rem familiarem curat*.

LEUDE. ſ. f. Ce tèrme n'eſt uſité qu'en Languedoc. C'eſt une eſpéce de péage qui ſe prend ſur les chôſes qui ſont portées à Toulouſe par des Étrangers. *Vectigal à mercatoribus alienigenis Toloſæ ſolvendum*. *Leuda*. Les habitans de Toulouſe ſont exemps de la *Leude*. Cette immunité leur fut confirmée l'an 1539. par un Arrêt du Conſeil. Voyez La Faille Annales de Toulouſe T. II. p. 111.

Voyez auſſi *Laude*, c'eſt la même chôſe dans les coutumes. M. de Graverol remarque que ce mot de *leude* a une ſignification particulière dans pluſieurs villes de Languedoc, où l'on appelle *leude* ce que les bourreaux éxigent des payſans qui vont vendre au marché des œufs, des fruits, & autres chôſes ſemblables.

LEUDRAC. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Valdraca*, *Vuldraga*. Elle eſt dans l'Autunois en Bourgogne.

LÉVE. ſ. f. Tèrme du jeu de mail. C'eſt un des côtez du mail, c'eſt-à-dire, de l'inſtrument qui ſèrt à jouer au mail, à pouſſer, à chaſſer les boules. La *léve* eſt faite en forme de cuiller de bois. *Cochlea tudicularis*. La *léve* ſèrt à lever la boule quand on eſt en paſſe, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom. L'autre côté du mail s'appelle maſſe.

Léve. ſ. f. Nom d'une déeſſe honorée autrefois dans les Païs bas. *Leva*. Voyez LÉEWEN.

LEVÉE. ſ. fem. Recolte de grains qu'on léve de deſſus la tèrre. *Frugum coactio*, *collectio*. Ce Fèrmier ne me payoit pas, j'ai été contraint de ſaiſir ſes *levées*, de me faire ajuger ſes *levées*, ſa recolte.

Levée, ſignifie auſſi une élevation de tèrre, de piérres, de fils, de pieux, ou d'autres materiaux en forme de quai, de digue, de chauſſée, pour arrêter des eaux, des inondations. *Agger*, *moles*. La *levée* ſoutient les bèrges d'une rivière, & en empêche le débordement. Rompre une *levée*. Vaug. On le dit particuliérement des *levées* de la rivière de Loire. On fait pluſieurs lieuës de chemin ſur la *levée*. Il y a des Intendans des Turcies & *levées*.

Ce mot vient de *levata*, qui en baſſe Latinité a ſignifié *chauſſée*, *levée de terre*.

Levée, ſignifie quelquefois, iſſuë, action de celui qui s'en va d'un lieu dans un autre. *Exitus*, *finis*. Il eſt venu à la *levée* de table, c'eſt-à-dire, à l'iſſuë du diner, à la *levée* du Conſeil, à l'iſſuë

l'iſſuë de la ſéance du Conſeil. Il partit pour la Cour après la *levée* du ſiége.

Levée, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on ôte, on léve, on découvre. Il faut appeller à la *levée* d'un ſcellé tous les créanciers opposans. Le Médecin ſe trouva à la *levée* du prémiér appareil de ce bleſſé. Ce Commiſſaire eſt celui qui a fait la *levée* du corps d'un tel homme aſſaſſiné.

Levée, ſe dit auſſi des troupes qu'on met ſur piéd, des ſoldats qu'on enrôle. *Militum conſcriptio.* Les Princes arment, on fait par tout des *levées*. On a envoyé faire des *levées* en Allemagne, en Suiſſe. Ce Capitaine eſt après à faire la *levée* de ſa compagnie. On dit auſſi, Faire une *levée* de Pionniers, de chevaux, d'artillerie, &c.

Levée, ſe dit pareillement des impoſitions de deniérs ordinaires ou extraordinaires qu'on léve ſur les peuples. *Nummorum exactio, collectio, tributum.* On recommence en Hollande la *levée* du deux centiéme deniér. Ce ſont les Aſſeeurs & Collecteurs qui font la *levée* des tailles. Il ſe dit particuliérement de l'argent qu'on léve ſur le Clèrgé de France pour les intérêts du Roi. Depuis l'établiſſement de la Monarchie, on a fait de tems en tems, & dans les néceſſitez de l'État, divèrſes *levées* ſur le Clèrgé. L'Égliſe accorde des *levées* au Roi. Il s'eſt fait de grandes & de fréquentes *levées* ſur le Clèrgé. Patru.

Levée, ſe dit auſſi au jeu de cartes, des mains qu'on gagne, qu'on léve de deſſus le tapis. Il faut faire ſept *levées* au Piquet pour gagner les cartes. On peut gagner à la bête quand on a les deux prémières *levées*.

Levée, tèrme de Batelier. Sorte de petite planche compoſée de trois, ou quatre ais attachez à l'un des bouts du bateau. *Tabulatum.* S'aſſeoir ou ſe mettre ſur la *levée* du bateau.

On dit ſur mèr, il y a de la *levée*, c'eſt-à-dire, que les lames de la mèr s'élevent fort haut. Dans la baye de Coquimbo (ſur la mèr du Sud) les vaiſſeaux ſe mettent à l'abri de tous vents en fèrmant la pointe de tribord ou de la Tortuë, par celle de babord, de ſorte qu'on voit de tous côtez la tèrre, & qu'il n'y a point du tout de *levée* de mèr. Frézièr, *p.* 117.

Levée, eſt auſſi un tèrme de Couturier en linge, qui ſignifie tout ce qu'on ôte du rabat, quand on le taille, & qu'il y a plus de toile qu'il n'en faut pour le rabat. Il y a trop de toile à ce rabat: il y faut faire une *levée*.

Levée, ſe dit auſſi en parlant de la courſe de bague, & ſe dit de l'action de celui qui court la bague, lorſqu'il vient à lever la lance dans la courſe. Il a fait une *levée*. Faire une *levée* de bonne grâce.

On dit provèrbialement, qu'on a fait une grande ou une belle *levée* de bouclièrs, quand on a fait de grands préparatifs pour quelque entrepriſe qu'on abandonne, qui a apparence de ne pas réüſſir. *Magnificus, ſed inanis apparatus.* On le dit particuliérement des fanfarons, des gens qui menacent, qui font plus de bruit que d'effèt.

LEVER. ſ. m. L'heure où on ſort du lit. *Tempus è lecto ſurgendi.* Il faut aller à ſon *lever* pour le trouver chez lui. Les Courtiſans s'empreſſent d'aller au *lever* du Roi.

Lever, ſe dit auſſi du ſoleil, & des aſtres, quand ils montent ſur l'Horiſon, ou quand on commence à les appèrcevoir. *Ortus, exortus.* Il y a trois ſortes de *lever* des aſtres: le *lever Coſmique*, quand ils ſe lévent en même tems que le ſoleil, parcequ'au *lever* du ſoleil le monde ſemble renaître, & la nature reprendre ſes fonctions. On l'appelle auſſi *lever poëtique*. Le *lever Achronique*, quand l'étoille ſe léve lorſque le ſoleil ſe couche. L'*Héliaque apparent*, ou *ſolaire*, lorſque l'aſtre commence à paroître en ſortant des rayons du ſoleil, & qu'il n'eſt plus offuſqué de ſa lumière; ce qui arrive environ 20 jours après la conjonction de cet aſtre avec le ſoleil, plus ou moins, ſelon la grandeur de l'aſtre, ſon éloignement, &c. Héſiode a remarqué que les Pléïades étoient cachées 40 jours, c'eſt à dire, 20 jours avant leur *lever* coſmique, ou conjonction avec le ſoleil, & 20 après. Quelques peuples de l'Amérique, & entre autres les ſauvages de la tèrre fèrme de la Cayenne réglent leur année civile ſur le cours de *ſirius*; ils commencent leur année au *lever* héliaque de cette étoile, lorſqu'ils commencent à l'appèrcevoir dégagée des rayons du ſoleil. On dit auſſi le *lever* de l'aurore. Voit. Le *lever* des ſignes, qu'on appelle *lever Aſtronomique*, c'eſt le tems que les ſignes du Zodiaque employent à ſe lever ſur l'Horiſon.

Lever, ſe dit auſſi en parlant des ſéances qui tèrminent les aſſemblées. Il faut ſe trouver au *lever* du Conſeil, de la Cour, de la Chambre. Le mot de *levée* eſt plus uſité en ce ſens. Voyez Levée.

LEVER. verbe act. Changer la ſituation de quelque corps en le hauſſant, en le mettant plus haut qu'il n'étoit. *Tollere, erigere.* Moïſe *levoit* les bras au Ciel quand ſon peuple combattoit. On *leve* les pièrres dans les atteliers avec des gruës. On a *levé* le pont, on ne ſçauroit plus entrer dans la ville. *Lever* les ſoufflets d'une orgue. Quand un des piſtons d'une pompe ſe baiſſe, l'autre ſe *léve*. On *léve* la bonde d'un étang, quand on le veut vuider, quand on le veut pêcher. On *léve* les pales d'un moulin, quand on le veut faire aller. Il faut *lever* la cremaillière d'un cran; *lever* les rideaux: *lever* ſon manteau de peur des crottes. Dans ce ſens on dit ſur mèr, *leve*, c'eſt un commandement qu'on fait à un équipage de chaloupe ou autre bâtiment pour tenir les rames hors de l'eau, & ceſſer de naviguer.

Lever, ſe dit auſſi à l'égard de la ſituation des pèrſonnes & des chôſes, quand elles ſe dreſſent, ou ſe tiennent debout, après avoir été à genoux, aſſiſes, ou couchées. *Surgere, erigere ſe, conſurgere, exurgere.* Pendant l'Évangile & le Magnificat il faut qu'un chacun ſe *léve* à l'Égliſe. Quand on a dîné, on ſe *léve* de table. Les gens d'affaires ou d'étude ſe *lévent* du matin. Les Dames & les fainéans ſe *lévent* tard. Ce malade eſt convaleſcent, il commence à ſe *lever*, à marcher par la chambre. On dit en ce ſens, qu'un valet eſt allé *lever* ſon maître; pour dire, lui aider à s'habiller. On dit auſſi, qu'une Compagnie ſe *léve*, quand ſa ſéance eſt finie, quand elle ſe ſépare. A l'égard des chôſes, on dit *lever* un tonneau ſur le cul; *lever* une colonne, une piéce de bois qui étoit couchée; pour dire, la dreſſer.

Lever, ſignifie encore, Découvrir. *Detrahere pileum, caput aperire.* On doit *lever* ſon chapeau, quand il paſſe quelqu'un digne de vénération. Les femmes *lévent* leur maſque, les Religieuſes leur voile, pour faire honneur à ceux à qui elles parlent. On *léve* le couvèrcle de la marmite, quand elle s'enfuit. Il ſignifie auſſi, Arracher. On a *levé* la ſèrrure de cette porte pour l'appliquer ſur une autre. Il ſignifie auſſi, Ôter une chôſe de deſſus une autre. On a *levé* la nape, les tables. *Lever* le prémiér, le ſecond ſèrvice. *Lever* le prémiér appareil qu'on a mis ſur une playe. *Lever* l'écorce d'un chêne pour faire du tan.

On dit en ce ſens; *Lever* les difficultez. *Lever* un obſtacle, c'eſt-à dire, ôter. *Removere.*

On dit en tèrmes de finances & de comptes *Lever* une indéciſion miſe ſur la recépte, c'eſt-à-dire, paſſer un article ou une partie d'un compte qu'on avoit laiſſé indéciſe juſqu'à ce qu'il apparut des piéces néceſſaires ou requiſes pour l'admettre.

Lever, ſignifie auſſi, Coupper, détacher, *Secare, incidere.* On dit, *lever* la cuiſſe, une aîle d'un chapon. Les Charcutiérs *lévent* les fleches de lard devant que de dépecer leurs pourceaux. Les Bouchérs *lévent* l'épaule, la détachent du haut côté du mouton. On dit auſſi, *Lever* un habit, une juppe chez un Marchand; pour dire, l'acheter, la détacher de la piéce.

Lever, ſignifie auſſi, Ôter, effacer, *Abſtergere, delere. Lever* un pâté de deſſus un papiér. *Lever* une écriture avec de l'eau forte. *Lever* une tache ſur un habit, ſur du linge.

Lever, ſignifie auſſi, S'enfler, ſe fèrmenter. *Fermenteſcere, intumeſcere, relaxari, rarefieri.* Un levain où il y a de l'aigre, de l'acide, quelque petit qu'il ſoit, peut faire *lever* une maſſe de pâte auſſi groſſe que toute la tèrre. Le vin ſe *léve*, s'enfle dans le tonneau, quand il bout.

Lever, ſignifie encore, Recueillir, emporter les fruits d'un héritage, d'une Seigneurie, ſoit qu'ils ſoient en èſpéce, ſoit en argent. *Fructus cogere, colligere.* Le Métayer a bien *levé*, bien recueilli des blez dans ce champ, bien du foin dans ce pré. C'eſt l'Archidiacre qui a *levé* les fruits de cette Cure pour ſon droit de déport. C'eſt un tel Seigneur qui *léve* les groſſes dîmes dans un tel lieu. Le Receveur n'a plus rien à *lever* des cens & rentes de la Seigneurie.

On le dit auſſi en parlant des droits des Domaines du Roi, & des tailles & impoſitions. *Vectigalia colligere, eligere.* Ce ſont les Collecteurs qui *lévent* les tailles dans les Parroiſſes. Le Roi *léve* tant par an ſur ſon peuple, il *léve* tant ſur le vin, ſur le ſel, ſur les marchandiſes.

On dit en tèrmes de Guèrre, *Lever* le ſiége, le blocus d'une place; pour dire, Abandonner le deſſein de la prendre, s'en éloigner. *Solvere obſidionem, diſcedere ab obſidione. Lever* le camp; pour dire, Quitter ſon poſte; ou *lever* le piquet, déloger. On dit auſſi, *lever* la garde, la ſentinelle, quand on met une nouvelle Compagnie en garde, ou un nouveau ſoldat en faction. On *léve* la garniſon, quand on emméne ceux qu'on avoit commis à garder quelque chôſe. On dit auſſi, *lever* l'étendart, *ſignum extollere*, quand on ſe met en état de faire la guèrre. *Lever* une armée, des trouppes, une Compagnie, un Régiment; pour dire, les mettre ſur piéd, enroller des ſoldats. *Milites conſcribere, comparare. Lever* des Pionniers, des chevaux d'artillerie. On dit auſſi, *Lever* le canon avec des coins de mire; pour dire, le pointer.

Lever, ſe dit auſſi au Manége en parlant des divèrſes façons de manier un cheval. *Exigere, attollere. Levez* le devant à ce cheval. *Levez*-le à caprioles, à peſades, à courbettes; c'eſt à dire, maniez-le à caprioles &c.

En tèrmes de Marine, on dit, *Lever* l'ancre, *ancoram tollere*, c'eſt la tîrer du fond de l'eau pout partir d'un port, d'une rade, d'un lieu où le vaiſſeau étoit arrêté. *Lever* les voiles, c'eſt les iſſer, les hauſſer. On dit auſſi, que le vent ſe *léve*, quand il commence à ſouffler, à exciter un orage. *Lever* quelque chôſe à l'éguille de la bouſſole, c'eſt voir avec la bouſſole à quel air de vent eſt la chôſe en queſtion. *Lever* les tèrres, c'eſt en obſèrver la ſituation & en faire un plan.

En Géométrie, on dit, *Lever* le plan d'une ville, d'un bâtiment, d'une Province, pour dire, en faire une repréſentation, une deſcription ſur le papiér éxactement & avec toutes les meſures. *Delineare urbis, domûs, provinciæ, ichnographiam.* *Lever* un plan, c'eſt auſſi en prendre toutes les dimenſions avec la toiſe, la canne, la pèrche, &c. On dit auſſi, d'un point donné. *Lever* une ligne pèrpendiculaire, ou plutôt, *élever* une ligne. *Lineam ducere.* *Lever* oû plutôt *élever* une aiguille, un obéliſque, une colonne, un bâtiment à plomb. *Erigere ad perpendiculum.*

En tèrmes de Chaſſe, on dit, Faire *lever* le gibiér, ſoit liévre, pèrdrix, ou autres; pour dire, le découvrir, le faire partir, & donner lieu de le courir, où de le tirer.

En tèrmes d'Aſtronomie, on dit que le ſoleil ſe *léve*, quand il paroît au bord oriental de l'horiſon : *ſol oritur* : que l'aurore ſe *léve* avant le ſoleil : qu'un ſigne, qu'un degré de l'Équateur ſe *lévent* par une aſcenſion droite, ou oblique : que les aſtres ſe *lévent* en trois façons cy-devant expliquées.

En Agriculture, on dit, *lever* les guérèts, quand on donne le prémiér labour aux tèrres qui ont été quelque tems à ſe repoſer, pour les ſemer en la ſaiſon prochaine. *Novalia arare, colere.* On *leve* les tulippes, quand elles ſont défleuries, pour empêcher que l'oignon ne ſe gâte, ou ne s'enfonce en tèrre. Il eſt auſſi quelquefois neutre, & ſe dit des plantes, des graines qui commencent à pouſſer, & à ſortir de tèrre. Il avoit ſemé là du gland, les chênes commencent à *lever*. Les orges *lévent* plus vîte que les fromens. Nos pois ne ſont point encore *levez*, nos féves *leveront* bientôt. La graine de laituë *léve* en fort peu de tems.

En tèrme de Pratique, on dit, *Lever* un corps mort, un enfant expoſé; pour dire, Faire un procès vèrbal de l'état où on les a trouvez, & mettre ordre à la ſépulture de l'un, ou à la nourriture de l'autre. *Cadaver attollere, additâ juris formulâ.* *Lever* un ſcellé, pour dire, Reconnoître ſi le ſceau qu'on a apposé eſt ſain & entiér, & procéder à la déſcription de ce qu'on trouve deſſous. *Lever* un contrat, une ſentence, un arrêt; pour dire, s'en faire délivrer une groſſe, ou une expédition. On dit auſſi, *Lever* la main, quand on fait faire un ſèrment en Juſtice; & obtenir main *levée*, quand on obtient la décharge d'une ſaiſie, ou quand on la fait annùller. *Lever* la main du Roi, *lever* des déffenſes, une intèrdiction, une oppoſition, une éxcommunication, quand on décharge de ces actes, ou quand on les annulle. On dit auſſi, qu'on *leve* une charge vacante aux parties caſuelles, quand on l'achéte pour s'en faire pourvoir.

Au jeu on dit, *Lever* une main, pour dire, Gagner une ou pluſieurs cartes qu'on a jettées. Jouër à cul *levé*, quand un tiérs attend à prendre la place de celui qui pèrdra, tandis que deux autres joüent enſemble. On dit auſſi, *Lever* ménage, *lever* boutique, *lever* cabaret, pour dire, commencer à tenir ménage, boutique, cabaret, & à ſe garnir pour cet éffèt, de tous les meubles, marchandiſes, & utenciles qui y ſont néceſſaires.

Lever la main, ſignifie auſſi quelquefois, Menacer, ou frapper. *Minitari, minas intendere.* C'eſt un crime effroyable de *lever* la main ſur ſon père. C'eſt faire un affront ſignalé, de *lever* le bâton ſur un Gentilhomme. Druſus *leva* la main pour frapper Séjan. Abl.

Lever, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales. *Lever* de l'éſprit un doute, un ſcrupule, un ombrage; pour dire, Guérir un éſprit de quelques vaines impreſſions. *Solvere.* *Lever* la difficulté d'une affaire; pour dire, L'éclaircir, la tourner du bon côté. On dit auſſi, qu'un homme n'ôſe *lever* les yeux, quand il eſt honteux pour quelque mauvaiſe action qu'il a faite : *Oculos attollere, tendere ad cœlum.* Qu'il *leve* les yeux au Ciel; pour dire, qu'il le prie, qu'il l'invoque : & qu'il a oſé *lever* les yeux ſur quelque grande Dame; pour dire, qu'il a eû la hardieſſe d'en devenir amoureux. On dit encore en matière Éccléſiaſtique, qu'un homme a *levé* un enfant ſur les fonts de Baptême; pour dire, qu'il a été ſon parrein. On dit auſſi, qu'on *leve* l'Hoſtie, quand le Prêtre la montre au peuple après la conſécration.

Lever, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme marche la tête *levée*, pour dire, hardiment, & ſans craindre, qu'il *leve* la crête, qu'il *léve* les cornes, qu'il *leve* le nez; pour dire, que ſes affaires ſont en bon état, ou qu'il eſt fièr & orgueilleux. On dit auſſi, qu'il ſe *léve* en pieds ſur ſes èrgots; pour dire, qu'il ſe met en état de quereller & de menacer. On dit auſſi, qu'il a *levé* le maſque; pour dire, qu'il agit ouvèrtement & ſans ſe cacher, ou qu'il eſt éffronté, & qu'il a toute honte buë. On dit auſſi, que quelqu'un a *levé* le liévre; quand il a ouvèrt le prémiér un avis, ou donné lieu à une queſtion. On dit auſſi, Quand la Cour ſe *léve* le matin, elle dort l'aprés dînée; pour dire, qu'elle n'entre point le ſoir au Palais. On dit d'une chôſe, qu'elle *léve* la paille, quand elle eſt ſingulière & extraordinaire, ou déciſive. On dit auſſi, Il faudra ſe *lever* bien matin pour l'attraper; pour dire, qu'on a affaire à un homme bien fin. On dit, *lever* le menton à quelqu'un : pour dire, le protéger, lui aidèr en ſes affaires, en ſes entrepriſes. On dit d'une fille, que ſon tabliér *léve*, quand elle ne peut plus cacher ſa groſſeſſe. On dit auſſi, Prendre un homme au piéd *levé*; pour dire, lui vouloir faire faire quelque chôſe ſur le champ, ſans lui donner le loiſir de ſe reconnoître. On dit auſſi, qu'il faut *lever* les épaules, quand on eſt obligé de ſouffrir quelque chôſe ſans s'en oſer plaindre. A beau ſe *lever* matin qui a bruit de dormir la graſſe matinée. Mascur.

Levé, ée. part. paſſ. & adj. *Erectus.*

> *Et préſentant la foudre à mon éſprit confus,*
> *Dejà le bras* levé *menaçoient mes refus.* Rac.

Levé, en tèrmes de Blaſon, ſe dit particulièrement de l'ours, quand il eſt repréſenté droit & en piéd. *Erectus.*

LÉVÉRANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté. *Leveranum.* Il eſt dans la Tèrre d'Otrante, province du Royaume de Naples, près du Golfe de Tarente, & à trois lieuës de la ville de Leccie. Maty.

LÉVEROY. Ancien ſèrment ou jurement qu'on trouve dans les coutumes, & dont on ne ſçait pas trop bien la ſignification. Jurer par *leve-Roi.* M. de la Thomaſſière croit que cela veut dire *par le véritable Roi, per verum Regem.*

LÉVÈRPOLE. Voyez LÉÈRPOLE.

LEVÊſCHE. ſubſt. fém. Plante. Voyez Livêſche.

LEVEUR. ſubſt. maſc. Celui qui a ſoin de lever des droits Seigneuriaux, des dîmes, des tailles, des impoſitions. *Coactor, exactor pecuniarum.* Voilà le *leveur* de la dîme, le *Leveur* du huitiéme deniér. Il y a des *Leveurs* de tailles qui en font le recouvrement, au lieu des Aſſéeurs & Collecteurs.

LEVeURE, ou LEVURE. ſ. f. Coêne de lard qu'on léve. *Laridi pars craſſior deſecta.* Les *levûres* de lard ſont les profits des Cuiſinières; elles les vendent aux pauvres gens pour faire de la ſouppe.

Leveure de bière, eſt une écume que fait la bière quand elle bout dans le tonneau; car ce n'eſt pas celle qu'elle fait quand on la cuit ſur le feu. *Cerviſiæ ebullientis ſpuma.* Cette *levûre* ſèrt quelquefois à faire du levain pour le petit pain, & ſur tout le pain qu'on nomme à la Reine : ce qui le rend ſouvent amèr, quand on y en met trop. La *levûre* enfle beaucoup le pain, & en peu de tems, & le rend plus legér, plus délicat & plus tendre. On tient que l'uſage de la *levûre* de bière a été introduit depuis peu par l'avarice des Boulengers, & qu'il n'y a qu'environ 50. ans qu'ils ont renouvellé cet uſage, dont ſe ſèrvoient les Gaulois, ſelon le témoignage de Pline. Il y a eû un arrêt qui a pèrmis aux Boulengers de s'en ſèrvir, quoique les Médecins ayent ſoutenu qu'elle étoit contraire à la ſanté, par un decrèt du 24. Mars 1668. malgré l'arrêt, le pain n'en eſt pas moins peſant dans l'eſtomach. Voyez ſur la *levûre* de bière, ſes bons & ſes mauvais éffèts, &c. le Traité de Police du Commiſſaire La Mare T. I. p. 560. & ſuivantes, & T. II. p. 912.

Leveure, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un quartiér de l'Écu qu'on retranche du côté dèxtre de l'Écu vèrs le chèf, pour en faire un autre émail que celui du reſte de l'Écu. Il portoit d'or à cinq bâtons de gueules à la *levûre* de même. Cette *levûre* eſt un peu moindre que le quartiér ordinaire, & s'appelle plus proprement *francquartier.*

Leveure, eſt auſſi un tèrme de Pêcheur, qui ſe dit d'une cèrtaine partie du filèt. Faire la *levûre* d'un filèt.

LEUFROY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leutfredus, Leufredus*, dans les *Acta Sanct. Jun. T. IV. p. 104. & 105.* & *Leotfridus* dans Baillet au 21e. de Juin. *Leufroy*, qu'on trouve auſſi nommé *Leofroy*, étoit ſorti d'une maiſon noble & ancienne du tèrritoire d'Évreux; mais il renonça dès ſa prémière jeuneſſe à tous les vains avantages qu'il auroit pû retirer de ſa naiſſance, & des richeſſes de ſa famille, pour ſe dévoüer au ſervice de Dieu. Baillet. Il reçut l'habit monaſtique des mains de Saint Saens vèrs l'an 686. dans un Monaſtère que ce Saint avoit bâti au païs de Caux, & dont il avoit la conduite. Vèrs l'an 690. il repaſſa dans le Diocèſe d'Évreux où il bâtit un monaſtère dans le païs de Madrie, près de la rivière d'Eure, en un endroit où S. Ouein prédéceſſeur de S. Auſbèrt avoit planté une croix enrichie

richie de reliques ; ce qui fit que le monaſtère de S. *Leufroy* fut appellé la Croix Saint Ouein. Il en fut Abbé, & on l'a appellé depuis la Croix Saint *Leufroy*. Il y mourut le 21ᵉ. de Juin vèrs l'an 738. Voyez le P. Henſchenius dans les *Acta Sanct.* à l'endroit cité.

LÉVI. ſ.m. Nom propre d'homme. *Levi*. Le Patriarche *Lévi*, le prémiér que l'on ſçache qui a porté ce nom, étoit le troiſiême fils de Jacob & de Lia. Voyez Gen. XXXIX. 34.

LÉVI. Eſt auſſi le nom de la Tribu compôſée des deſcendans du Patriarche dont on vient de parler. *Tribus Levi*. La Tribu de *Lévi*. Le nom de la Tribu de *Lévi* n'étoit point écrit ſur les pièrres prétieuſes du rational du Grand Prêtre, comme ceux des autres Tribus. Voyez Lévite.

LÉVIATHAN. ſ. m. Nom d'un monſtre marin, ou grand & gros poiſſon dont il eſt parlé dans le Livre de Job XL. 20. *Léviathan*. Pouvez vous enlever *Léviathan* avec l'hameçon, & lier ſa langue avec une corde ? Lui mettrez-vous un cèrcle au nez, & lui pèrcerez-vous la mâchoire avec un anneau ? Saci. Pluſieurs entendent ce paſſage allégoriquement, & prennent *Léviathan* pour le Démon. Mais quoiqu'il en ſoit du ſens allégorique, il ſuppôſe un ſens littéral, dans lequel *Léviathan* ſignifie un animal de la mèr ; l'*hameçon*, & l'expreſſion d'*enlever avec un hameçon* marquent cela : mais il s'agit de ſçavoir quel poiſſon c'eſt. Il eſt encore cèrtain qu'il faut que ce ſoit quelque grand & gros monſtre de la mèr. Car Dieu ne dit ceci à Job que pour lui faire connoître ſa puiſſance, & ce ne ſeroit pas une grande preuve de puiſſance, que de pouvoir enlever un poiſſon ordinaire. L'opinion la plus commune eſt que c'eſt la baleine : d'autres diſent que c'eſt un poiſſon appellé Mular, dont parle Rondelet, & qui ſe trouve en abondance dans la méditerranée ; quelques uns veulent que ce ſoit un dragon tèrreſtre, & d'autres le crocodile. Bochart a ſuivi ce ſentiment dans ſon Hiérozoicon P. I. L. I. c. 7. & P. II. L. V. c. 16. 17. Il le prouve par un endroit du Thalmud au Traité du Sabbath, où il eſt dit que le כלבית, *calbith*, ou chien marin, eſt la tèrreur de *léviathan*. Il ſoutient que ce *calbith*, eſt l'ichnéumon, & que l'animal dont il eſt la tèrreur eſt le crocodile ; parce qu'en effet l'ichnéumon ſe jette dans la gueule du crocodile, s'inſinuë dans ſon corps, lui ronge les entrailles, lui pèrce le ventre, & ſort par le trou qu'il y fait, d'où il s'enſuit que le crocodile eſt le *léviathan* des Hébreux. Tout ce que l'Écriture dit de *léviathan* convient fort bien au crocodile. Il y en a d'une grandeur prodigieuſe ; & Jean Lapez, dans ſon hiſtoire des Indes L. VI. c. 1. & Jean de Léri dans ſon Amérique C. 10. diſent qu'on en voit qui ont juſqu'à cent piéds de long.

On ne convient guère plus de l'étymologie du mot *Léviathan*, que de ſa ſignification. Quelques uns le tîrent de לוית תנים, *Leviath thanim*, c'eſt à dire, *conjonction de dragons*, comme ſi l'on avoit voulu dire qu'il y avoit pluſieurs dragons dans le ſeul *Léviathan*, c'eſt à dire, qu'il en valoit pluſieurs lui ſeul. Bochart le dérive de l'Arabe לוי, qui veut dire *fléchir*, *plier* ; car cet animal ſe plie & ſe replie comme un ſèrpent, ainſi qu'il eſt dit en Iſaïe XXVII. 1. Voſſius *de Idolol. L. IV. c.* 32. croit que *Léviathan* vient de לוה, *levah*, c'eſt à dire, *cumulatus*, *additus fuit*, & que ce nom marque la grandeur de l'animal auquel on l'a donné.

LÉVIDONA, LÉVIDONIA, ou *Alvidona*. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Levidona*, *Levidonia*, *Alvidona*. Il eſt dans la Calâbre citérieure aux confins de la Baſilicate, ſur le golfe de Roſſano. Torre *di San Baſilio*.

LEVIÉR. ſubſt. m. Long & fort bâton qui ſèrt à lever par un bout des pièrres, des fardeaux. *Vectis*, *porrectum*. C'eſt une balance, ou vèrge, qui au lieu d'être ſuſpenduë, eſt appuyée ſur un point fixe ; quand le *leviér* eſt de fèr on l'appelle *pince*. Le *leviér* eſt la prémière & la plus ſimple des machines. Les rouës, les poulies, le tour, le cabeſtan, & prèſque toutes les forces mouvantes, n'agiſſent que par la force du *leviér*. Le coin n'eſt qu'un double *leviér*. Le centre du *leviér* eſt le lieu où il s'appuye, ayant le poids d'une part, & la puiſſance de l'autre ; les Artiſans l'appellent *orgueil*, & les Sçavans, *hypomochlion*. Il y a des *leviérs* de pluſieurs èſpéces. Ils enlévent les fardeaux avec d'autant plus de facilité, que la puiſſance eſt plus éloignée, ou le poids plus proche du point fixe. On appelle *leviér recourbé*, celui qui ſe recourbe ſur le point d'appui. *Leviér* ſucceſſif, celui dont l'action ſe fait par repriſes. *Leviér* continuel, ou pèrpétuel, celui dont l'action n'eſt point intèrrompuë. Voyez les Élémens de Méchanique & de Phyſique. *Leviér* à croc, c'eſt un *leviér* dont le manche eſt de bois, auquel s'emmanche un fèr qui a le bout recourbé comme un crochèt. Faire une peſée, c'eſt peſer ſur le *leviér* ; faire un abatage, c'eſt abatre le *leviér* avec des cordes, à cauſe de ſa longueur & de la grandeur du fardeau. Voyez les notes de M. Pèrrault ſur Vitruve liv. 10. chap. 18.

LÉVIGER. v. act. Tèrme de Chymie, c'eſt, Rendre un mixte en poudre impalpable, ſur le porphyre, ou ſur l'écaille de mèr, ou écaille de *may*, qui eſt une paroiſſe proche de Caen remplie de grandes pièrres plates & dures, ſur leſquelles les Peintres broyent les couleurs. *Levigare*.

LEUILLY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Luliacum*. *Leuilly* étoit autrefois une tèrre de l'Égliſe de Laon. *Valois. Not. Gall. p.* 290.

LEVIN, ou LEWIN. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Écoſſe. *Levinus*, *Leuvinus*. Elle a ſa ſource dans le Montheit, baigne une partie de la Fiſe, & ſe décharge dans le Golfe Forth, au bourg de *Levin*, à trois lieuës de S. André. Il y a une autre rivière de ce nom dans le Comté de Lennox. Elle travèrſe tout le lac de Lomond du nord au ſud, baigne la ville de Dunbriton, & peu après ſe joint au Cluyd.

LEVIS, adj. Qui peut ſe lever & ſe baiſſer. *Arrectarius, ductarius*. On le dit particulièrement des ponts qui ſont devant la porte de la ville & des châteaux, qu'on leve le ſoir. On le dit quelquefois des ponts portatifs, ou de la partie qui ſe léve ſur les ponts de batteaux pour laiſſer un canal libre à la navigation.

On a appellé auſſi des ſouliérs à pont *levis*, des ſouliérs avec des talons fort hauts, & de petites mules détachées, ſur leſquelles ils s'appuyoient, qui étoient autrefois à la mode. De peur que les alimens, qui ont leur canal ſéparé, ne ſe gliſſent dans celui de la reſpiration ; il y a une èſpéce de ſoûpape, qui fait ſur l'orifice du conduit de la voix, comme un pont *levis*, pour faire paſſer les alimens, ſans qu'il en tombe aucune partie ſubtile.

Fenel. *De l'Exiſt. de Dieu.* N. XL.

LÉVIS, ou LÉVI. Nom d'une grande & illuſtre Maiſon de France. Les Seigneurs de *Lévi* étoient en grande conſidération dès le XIIᵉ. ſiécle. Cette Maiſon tîre ſon nom de la Tèrre de *Lévis* dans l'Hurepoix, contrée du Gouvèrnement de l'iſle de France, mais on ne prononce jamais l'*s*, & même on ne l'écrit pas.

LÉVITA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle déſèrte, mais qui a un port fort ſûr. *Levita*, autrefois *Lebinthos*. Elle eſt entre celle de Lango, de Morgo, & de Stampalia, dans l'Archipel. Maty. Voyez Strabon Liv. X. Pline Liv. XIV. c. 12. Mela Liv. I. c. 17. *Lévita*, ou *Lébinthus*, étoit une des Sporades. Pline Liv. IV. c. 12. Méla Liv. II. c. 7. Strabon Liv. X.

On dérive ce nom de l'Hébreu לבנה, en Chaldéen לבינתא, *Lebentha*, *Lebinthus*.

LÉVITE. ſ. m. Prêtre, ou Sacrificateur Hébreu, ainſi nommé, parce qu'il étoit de la Tribu de Lévi. *Levita*. En l'ancienne Égliſe on a appellé auſſi *Lévites*, les Diâcres, les Miniſtres de l'autel. Les *Lévites* de l'ancienne loi étoient les deſcendans du Patriarche Lévi troiſiême fils de Jacob & de Lia ; c'étoit la Tribu de Levi, que Dieu s'étoit réſèrvée, & qu'il avoit conſacrée au ſèrvice de ſes autels & de ſon tabèrnacle, ou de ſon temple. Cette famille, ou Tribu, étoit diviſée en trois branches, par trois fils de Lévi, Gèrſon, Caath & Mérari, d'où étoient venus les Gèrſomites, les Caathites, & les Mérarites. Ils avoient châcun leur office marqué dans le ſèrvice du tabèrnacle dans le deſèrt, comme on le peut voir dans les Nombres C. III. Quand l'arche fût fixée ſur la montagne de Sion, & qu'enſuite le temple fut bâti, David & Salomon réglèrent leur ſèrvices d'une manière nouvelle & convenable à la ſituation de l'arche, & à l'état où ſe trouvoit le peuple de Dieu. Les *Lévites* n'avoient point de tèrres en propre, ils vivoient des offrandes que l'on faiſoit à Dieu. Ils étoient répandus dans toutes les Tribus ; qui châcune avoient donné quelques-unes de leurs villes aux *Lévites*, avec quelques campagnes aux environs pour paître leurs troupeaux. Par le dénombrement que Salomon fit des *Lévites*, depuis l'âge de 20 ans il en trouva 38 mille capables de ſèrvir. Il en deſtina 24 mille au miniſtère journaliér ſous les Prêtres, ſix mille pour être juges inférieurs dans les villes, & décider les chôſes qui touchoient la religion, & qui n'étoient pas de grande conſéquence ; quatre mille pour être Portiérs, & avoir ſoin des richeſſes du temple, & le reſte pour faire l'office de Chantres.

Ce nom vient du Latin *Levita*, qui a été formé du Grèc λευίτης. La racine de ce mot eſt le nom de *Lévi*, chèf de la Tribu de *Lévi*, dont étoient les Prêtres de la vieille loi. Ce nom fut donné à ce Patriarche par ſa mère Lia, du vèrbe Hébreu לוה, *lavah*, qui ſignifie Être lié, être uni, parce que Lia eſpéra que la naiſſance de ce fils lui attacheroit davantage ſon mari Jacob. Geneſ. XXIX. 34.

L'on trouve auſſi *Archilévite* pour *Archidiâcre*.

LÉVITIQUE. ſ.m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Lévites. *Leviticus*. Race *Lévitique*. Famille *Lévitique*, Les villes *Lévitiques*, ſont celles qui avoient été aſſignées aux Lévites, où ils demeuroient, qu'ils occupoient.

Lévitique. ſubſt. maſc. C'eſt le troiſiême des cinq livres de Moïſe. *Leviticus*. Ce livre eſt appellé *Lévitique*, parcequ'il y eſt

eſt traité principalement des cérémonies, & de la manière dont Dieu vouloit que ſon peuple le ſèrvît par le miniſtère des Sacrificateurs, & des Lévites.

LÉTIVIQUE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Leviticus*, *a*. Les hérétiques qu'on nomma *Lévitiques* dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe étoient ſortis des Gnoſtiques & des Nicolaïtes. Voyez Saint Épiphane hér. V. ou XXVI. nomb. II. l'Hoffinan & le Moréri citent encore S. Auguſtin hér. 5. où il n'y a pas un mot des *Lévitiques*.

LÉUKIRCHEN. Voyez LEUTKIRCK.

LÉVOLA. Voyez ÉVOLA.

LEUR. Pronom poſſeſſif & relatif de la troiſième pèrſonne du pluriél. Il s'exprime en Latin par *ſuus*, *a*, *um*, ou par le genitif pluriél des démonſtratifs *eorum*, *illorum*, &c. Quand ce mot marque relation d'une chôſe à pluſieurs autres, on ſe ſèrt de *leur*, qui eſt le ſinguliér de ce pronom: mais quand il s'agit de pluſieurs chôſes qui ont rapport à pluſieurs autres, on ſe ſèrt de *leurs*, qui eſt le pluriél de ce pronom; par éxemple les hommes doivent préférer *leur* devoir à *leurs* plaiſirs. *Leur* & *leurs* ſont des deux genres du maſculin & du féminin; par éxemple, ceux qui ont ſoin de *leur* réputation ſe propôſent toujours une fin honnête dans *leurs* actions.

Ce pronom ſe met quelquefois ſeul, & comme ſubſtantivement. Nos ayeuls ont tous reçu également de *leurs* ayeuls, ceux là des *leurs*, & ceux là des *leurs* encore juſques au tems de ceux qui ont fait ou qui ont vû les prémiérs miracles. PELISSON. Et comme le mien, le tien, le ſien ſignifie mon bien, ton bien, ſon bien, de même, Le *leur* ſignifie *leur* bien. Qu'ils gardent bien le *leur*; c'eſt à dire, ce qui leur appartient. Les voiſins de cet homme n'ont rien à craindre de lui; il ne veut point du *leur*. Cela n'eſt bon que dans le ſtile ordinaire.

Ce mot de *leur* vient d'*illorum*, d'où les Italiens ont fait *loro*, & les François *lor*, puis *leur*. Hugues de Bèrcy dans la Bible de Guyot dit, & *lor* ſens, & *lor* voye tiennent. HUET.

LEVRAUT, ſubſt. maſc. Jeune liévre & tendre, qu'on mange rôti. *Lepuſculus*. Un *levraut* à la ſauce douce, à la ſauce vinaigrée, à la poivrade. Un *levraut* de trois quarts. Tous ceux qui ont traité des alimens, ſoit par rapport au goût, ſoit par rapport à la ſanté, font beaucoup d'eſtime de la chair des *levrauts* de deux ou trois mois; & prétendent que l'uſage en eſt utile aux convaleſcens. Ils ajoutent qu'ils ſont encore bons à ſix & juſques à huit mois; mais lorſqu'ils ont un an ils commencent à diminuer de bonté, & plus ils vieilliſſent, plus leur chair eſt ſéche, & moins elle vaut.

LEVRAUT, eſt auſſi une épithéte qu'on donne au plus commun des chardons qui croît ſur les bords des grands chemins, & dont les ânes ſont friands, parcequ'il leur picque le palais qu'ils ont rude, de la même manière que le ſel, le poivre, ou les autres acides, le piquent aux hommes qui l'ont délicat. *Carduus aſinorum*.

LEURÇON. ſ. m. Nom d'un village du Pèrche. *Lupercio*. On trouve auſſi *Lubercio* dans Odericus Vitalis L. VIII. Hiſt.

Ce mot, ſelon Valois, *Not. Gall. p.* 309. eſt venu de *Lupercus*, ou plûtôt de *Lupercio*, d'où l'on a fait *Lupercion*, *Leurcion*, *Leurçon*.

LEURCY. ſ. m. *Leurcy* le bourg. Nom propre d'un bourg de France. *Luperciacum*. Il eſt dans le Nivèrnois, ſur les confins de l'Autunois, à ſix lieuës de Nevèrs. Valois, *Not. Gall. p.* 308.

Ce mot s'eſt formé du Latin *Luperciacum*, *Loperciacum*, *Lorciacum*, *Leurcy*. Valois, *Ib.*

LÉVRE. ſ. f. Partie du viſage qui eſt double; le bord, la partie éxtérieure de la bouche; l'extrémité muſculeuſe & charnuë qui fèrme & couvre la bouche, tant par deſſus que par deſſous. *Labrum*, *labium*. Les *lévres* ſont deux, l'une ſupérieure, & l'autre inférieure; elles ſont compoſées d'une chair fongueuſe, & couvèrtes d'une tunique fort déliée qui eſt continuë avec celle de la bouche. DIONIS. Il y a treize muſcles des *lévres*, huit propres & cinq communes; les propres ſont l'inciſif, le triangulaire, le montanus, le canin, le zigomatique, le baccinateur, & l'orbiculaire. Des communs il y en a deux à châque *lévre*. Voyez Dionis VIII. Dem. Anat. *De la face & de ſes parties*. Les Maures ont de grôſſes *lévres*. On ſe mord les *lévres* pour s'empêcher de rire. On dit auſſi d'un ris forcé, qu'il ne paſſe pas les *lévres*. On met de la pommade ſur les *lévres*, quand elles ſont jèrcées, ou crevaſſées. Les *lévres* ſont l'inſtrument de la parole. Les *lévres* ſèrvent pour recevoir l'aliment, elles ſèrvent encore par leur ſoupleſſe, & par la variété de leurs mouvemens à varier les ſons, qui font la parole. FÉNEL. Les Matines commencent par cette invocation du Pſeaume, Seigneur, ouvrez mes *lévres*. Dieu par Iſaïe ſe plaignoit de ſon peuple, qui ne l'adoroit que des *lévres*, qui ne faiſoit que remuer les *lévres*, & dont il n'avoit point le cœur. Accorder une chôſe du bout des *lévres*. VOIT. Le geſte d'Harpocrate, Dieu du Silence, étoit d'avoir un doigt ſur les *lévres*. Il y a des ventriloques qui parlent ſans aucun uſage ni mouvement des *lévres*. Laët dans ſa déſcription du nouveau Monde L. XII. C. 16. dit que les Braſiliens ſe pèrcent dès la plus tendre jeuneſſe la *lévre* d'enbas, & qu'ils s'y mettent de grands anneaux. Strabon L. XV. rapporte la même chôſe des femmes Éthiopiennes. La punition de quelques crimes étoit autrefois de couper la *lévre*.

LÉVRES, en tèrmes de Médecine, ſe dit des deux bords d'une playe. *Vulneris labra*, *labella*. Ce bleſſé ſe porte mieux, les *lévres* de ſa playe ſont vèrmeilles, elles commencent à ſe joindre pour ſe cicatriſer. On recoud quelquefois les *lévres* d'une playe. On le dit auſſi des bords éxtérieurs de la vulve, qui ſont des peaux ſpongieuſes garnies de graiſſe. En tèrmes d'Anatomie les *lévres* de la matrice ſont deux parties qui deſcendent de la motte, l'une à droit & l'autre à gauche, & qui ſe joignent au périnée; elles ſont faites de la peau redoublée, de chair ſpongieuſe, & de graiſſe. DIONIS.

En tèrmes de Manége, la *lévre* d'un cheval, c'eſt la peau qui régne ſur le bord de la bouche, & qui environne les mâchoires: on dit qu'un cheval s'arme de ſa *lévre*, ou ſe défend de ſes *lévres*, quand il les a ſi grôſſes qu'elles couvrent les barres, en ôtent le ſentiment, & rendent l'appui du mord ſourd & trop fèrme.

LÉVRE, ſe dit auſſi de quelques poiſſons. La carpe a les *lévres* grôſſes & graſſes. ROND.

LÉVRE, eſt auſſi un tèrme d'Architecture. Le corps du chapiteau compoſite, & de celui du Corinthien, s'appellent *campanes*, parcequ'ils reſſemblent à une cloche renvèrſée, & le rebord qui touche au tailloir, ſe nomme *lévre*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a le cœur ſur les *lévres*; pour dire, qu'il parle ſans déguiſement; qu'il a la mort ou l'âme ſur les *lévres*, ou entre les dents; pour dire, qu'il agoniſe. On dit auſſi, qu'il a une chôſe ſur les *lévres*, pour dire qu'il la ſçait bien; mais qu'il a quelque diſtraction, quelque défaut de mémoire qui l'empêche de l'éxprimer dans le moment qu'il le voudroit.

LEVRETTE. ſ. f. La fémelle du levriér. *Vertagus fœmina*.

LEVRETTE. ſ. f. Nom que nos Matelots & nos Marins donnent à un animal amphibie qu'ils rencontrent vèrs les côtes les plus méridionales de l'Amérique. Ils lui donnent ce nom parcequ'il reſſemble à un petit loup marin. Les Hollandois les appellent veau marin; mais nos François prétendent que ce ſont deux animaux fort différens. Les *Levrettes* ont deux mouſtaches aux deux côtez du muſeau.

LEVRETTER. v. n. ſignifie, Chaſſer au liévre, le courre à force, ou avec des lévriérs. *Lepores inſequi.*

LEVRETTER, ſignifie auſſi, Faire des liévres, en parlant de la femelle des liévres quand elle fait ſes petits. *Lepuſculos parere*, *edere*.

LEVRICHE. ſ. fém. Femelle d'un petit levriér. *Vertagus junior fœmina*.

LEVRIÉR. ſ. m. Chien qui chaſſe particulièrement le liévre, qui le ſaiſit au corps. *Vertagus*. Il a la tête & la taille déliée & fort longue, & eſt haut de jambes. Les *levriérs* ſont des chiens qui chaſſent de viteſſe, & n'ont pas l'odorat. Il y en a pluſieurs éſpéces. Les plus nobles ſont pour le liévre, & les meilleurs viennent de France, ſur tout de Champagne, d'Anglet èrre & de Turquie. Ce ſont les plus vîtes animaux du monde. Il y a des *levriérs* à liévres, des *levriérs* à loup, & des *levriérs* à tout. Les plus grands ſont pour courre le loup, le ſangliér, le renard, & toutes les groſſes bêtes. Ils viennent d'Irlandes & d'Écoſſe, & on les appelle *levriérs d'attache*. On les fait combattre des buffles & taureaux, & il y en a dans la Scythie qui attaquent les lions & les tigres. Les petits *levriérs* ſont pour courre les lapins, & ils viennent d'Anglet èrre, d'Éſpagne & de Portugal. Il faut mettre dedans des jeunes *levriérs* avec des vieux chiens à dixhuit mois. Les francs *levriérs*, ou métifs, ſont mêlez de chiens courans, ou de chiens qui rident naturellement. Ils vont en bondiſſant, & ſe nomment ordinairement *charnaigre*.

On appelle auſſi *levriérs*, des levrons d'Anglet èrre qui chaſſent aux lapins, mais on s'en ſèrt plus pour le plaiſir que pour la chaſſe.

On appelle *levriérs harpez*, ceux qui ont les devans & les côtez fort ovales, & peu de ventre; *gigottez*, lorſqu'ils ont les gigots courts, & gros, & que les os des hanches ſont éloignez. On les appelle *nobles*, quand ils ont la tête petite & longue, l'encolure longue & déliée, le râble large & bien fait.

Les *levriérs cœvrez*, ſont ceux qui ont le palais noir. On parle aux *levriérs*, en criant, Ah *levriérs*; & quand c'eſt après le renard, *bare*, *bare*.

Ce mot vient de *leporarius*. Il y a chez le Roi trois valèts & gardes des *levriérs*, & *levrettes* de la chambre.

On dit provèrbialement en tèrmes de Chaſſe, Aſſaut de *levriérs*, déffenſe

déffenſe de ſangliér, fuite de loup. Le peuple appelle les Sèrgens & Archers, les *levriérs* du bourreau, parcequ'on dit, Lâcher des *levriérs* après quelqu'un; pour dire, Envoyer des gens après lui pour le prendre.

En tèrmes de Blaſon, on appelle les *levriérs paſſans, courans, rampans*, ou *debout*, comme le lion, ſelon qu'ils ſont peints dans l'Écu, & quand on en met deux, ils ſont d'ordinaire affrontez, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont debout, ſe regardent & s'affrontent l'un l'autre, ſe ſoutenant, ou plutôt ſe joignant des piéds de devant.

LEVRON. ſ. m. Jeune levriér pour la chaſſe. *Junior vertagus.* Il y a auſſi des *levrons* domeſtiques qu'on nourrit dans les chambres pour le plaiſir.

On dit provèrbialement d'un jeune homme de bon appétit, qu'il eſt affamé comme un jeune *levron*. On dit auſſi, Étourdi comme un jeune *levron*, en parlant de celui qui fait les chôſes bruſquement, à la hâte, & ſans les bien conſidérer.

LEVROUX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Leproſum, Leproſium.* Elle eſt dans le Bèrry, près de Chateauroux, vèrs le couchant de cette Province. Valois *Not. Gall. p.* 272. croit que ce lieu fut ainſi appellé à cauſe de la multitude de lépreux qu'il y avoit. Peutêtre auſſi parceque c'étoit un lieu où on les retîroit, un Hôpital de lépreux.

LEUrRE. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. Morceau de cuir rouge, façonné en forme d'oiſeau, ou éteuf garni de bec, d'ongles & d'ailes, étant pendu à une leſſe à crochet de corne dont les Fauconniérs ſe ſèrvent pour reclamer leurs oiſeaux. *Illicium plumatile.* On y attache ſouvent de quoi paître l'oiſeau, qu'il faut qu'il tîre du bèc. On le nomme quelquefois *rappel*. Mr. de Thou l'appelle en Latin *lorum*.

Oiſeau de *leûrre*, eſt un faucon gentil pelérin, gèrfaut, laniér, ſacre, faucon bâtard: l'aigle, l'émerillon, & le hobereau, mais l'autour & l'épèrviér ſont oiſeaux de poing, & non de *leûrre*.

Acharner le *leûrre*, c'eſt mettre un morceau de chair deſſus. *Illicium plumatile eſcâ inſtruere.* Ce mot de *leûrre* vient de *lorum*. Quelques-uns le dérivent *à leora*, qui ſignifie *calliditas*, c'eſt-à-dire, *tromperie*, ſuivant Tripault en ſon Dictionnaire.

Leûrre, ſe dit figurément en chôſes morales, des appas trompeurs qui nous peuvent inviter, ou éxciter, à faire ou à entreprendre quelque chôſe. *Illicium.* Les flatteurs, les Courtiſans, ont des *leûrres* decevans qui attîrent les jeunes gens. On fait eſpérer un grand emploi à ce Capitaine; mais ce n'eſt qu'un *leûrre* pour l'attraper & ſe ſaiſir de ſa pèrſonne.

LEUrRER. v. act. Duire un oiſeau à leûrre, ou y rappeller l'oiſeau, qui de ſon gré ne revient pas ſur le poing ſans être convié par le leûrre qu'on jette en l'air. *Illicio aſſuefacere.* On dit, *Leûrrer* bèc au vent, ou contre vent. A l'égard de l'autour & de l'épèrviér, on dit *reclamer*, parceque ce ne ſont pas oiſeaux de leûrre.

Leurrer, ſe dit figurément en Morale, des hommes qu'on trompe par de belles eſpérances. *Decipere, illudere.* On l'a *leûrré* longtems de l'eſpoir d'épouſer un grand parti. Les hommes ſouvent ſont *leûrrez* par leur propre ambition. Ce Miniſtre *leûrrant* Chriſtine. De Bussi.

> *Deux ſiens voiſins ſe laiſſerent* leûrrer,
> *A l'entretien libre & gai de la Dame.* La Font.

Leûrré, ée. part. paſſ. & adj. *Deceptus, illuſus.*

LEURS. Voyez LEUR.

LEUSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bas, elle eſt dans le Haynaut, à la ſource de la Tenre, & à trois lieuës au deſſus de la ville d'Ath. *Luloſa, Leuſa.* On trouve auſſi *Loſoſa*. M. Chaſtelain écrit *Leuze*, comme on prononce. La journée de *Leuze*, le combat de *Leuſe*, la victoire de *Leuze*, c'eſt la victoire que le Maréchal Duc de Luxembourg remporta en 1691, le 19e de Septembre ſur les Allemans, les Eſpagnols, les Anglois & les Hollandois commandez par le Prince d'Orange.

Cette ville fut ainſi appellée de *lutum*, de la boüe, parcequ'elle étoit dans un lieu boüeux, fangeux. Valois, *Not. Gall. p.* 309.

LEUTÉRIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leotericus, Lentericus, Leothoricus. Leutéric* monta ſur le Siége Archiépiſcopal de Sens l'an 1000.

LEUTGAR. Voyez LÉGÉR.

LEUTKIRCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Impériale de la Souabe. *Leutkirka, Leutkirck*, autrement *Leukirken*, eſt ſitué dans l'Algow, ſur l'Eſchach, au midi de Memmingen. Quelques Géographes prennent *Leutkirck* pour l'ancienne *Ectodurus*, ou *Ectodurum*, petite ville de la Rhétie, que d'autres placent à Enbral, village de la même contrée. Maty.

LEUTMERITZ. Voyez LETOMERITZ.

LEUTOMISSEL. Voyez LITTOMISSEL

LEUTSCH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville aſſez bien fortifiée. *Leuconium.* Elle eſt dans le Comté de Zeepus dans la Haute Hongrie, à douze lieuës de Caſſovie, au piéd du Mont Krapack, & à la ſource de la rivière d'Harnat. Maty.

LÉWAREC. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans l'hiſtoire de Bretagne T. II. p. 133. *Tota Brueria, totum* Lewarec, *& magni piſces.* Il paroit que ç'a été un droit ſur les tèrres nouvellement défrichées, & que ce mot vient de celui de *marr*, eſpéce. Car quand la lettre *m* eſt précédée de quelque affixe, les Bretons la changent en V. comme E-vab ſon fils au lieu de E-mab. Ainſi au lieu de *le-marec*, on a dit *levarec*. Lobineau, *Gloſſ.*

LEWECK. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde de là le Gange. *Leuvecum.* Elle eſt capitale du Royaume de Camboïe, & en porte le nom ſur les Cartes. Voyez Camboie.

LEWES. ſ. m. Nom propre d'un bourg bien peuplé. *Leſuas.* Il eſt dans le Comté de Suſſex, en Anglètèrre, entre Chicheſtre, & Rye, à deux lieuës de la mèr de Bretagne. Maty.

LEUVIG-ILDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leovigildus, Leuvigildus.* Le XVIII. Roi des Goths en Eſpagne fut *Leuvigilde*, qui succéda à ſon frère Liuba en 568. Il fut père de S. Hèrménigilde, qu'il fit mourir, parcequ'il avoit renoncé à l'héréſie d'Arius. Sa femme Ingonde, fille de Sigebèrt Roi de France, l'avoit convèrti. *Leuvigilde*, Prêtre de l'Égliſe de Cordoüe, a écrit vèrs l'an 716. ſur l'habit des Clèrcs, *De habitu Clericorum.*

LEWIS. ſ. m. Nom propre d'une Iſle d'Écoſſe. *Leuviſſa, Leogus.* Elle eſt la plus ſeptentrionale des Weſtèrnes, & éloignée de neuf lieuës de l'iſle de Skye, & de vingt de la côte d'Écoſſe. Sa longueur eſt de dix-huit lieuës, & ſa largeur de quatre ou cinq. Elle eſt ſéparée en deux parties par un petit iſtme de mille pas. La partie ſeptentrionale, qui eſt la plus grande, conſèrve le nom de *Lewis*, & abonde en grains & en beſtiaux, ſes principaux bourgs ſont Shèrboſt, Grimſetter, & Daneville. La méridionale porte le nom d'Harray, elle eſt pleine de montagnes, & de forêts, & produit pourtant de bons pâturages; Rowadil en eſt le principal bourg. On prend près des côtes de cette iſle des baleines d'une prodigieuſe groſſeur, & on y pêche quantité de ſaumons, & de harengs. Maty.

LEVURE. Voyez LEVeURE.

LEUWARDE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Provinces Unies, Capitale de la Friſe, & ſituée ſur un Canal, qui va à Dokum, à Harlingue, & à Franekèr, à quatre lieuës des deux prémières, & à trois de la dèrnière. *Leovardia. Leuwarde* eſt grande, bien bâtie, & fortifiée. C'eſt le ſiége de la Cour de Juſtice, & des États de Friſe, & du Prince de Naſſaw, Gouvèrneur Général de cette Province, & de celle de Groningue. *Lewarde* avoit autrefois un Évêché ſuffragant d'Utrecht. Maty.

LEUWE. Voyez LEEWE.

LEUWENTZ. ſ. m. LEIVA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Leuva, Leuventium.* Elle eſt dans le Comté de Bars, ſur la rivière de Gran, & à ſix lieuës de la ville de ce nom. Les Impériaux, commandez par le Général Souches, y défirent les Turcs l'an 1664. Maty.

LEX.

LÉXIARQUE. ſ. m. Nom de quelques Magiſtrats d'Athènes. *Lexiarchus.* C'étoient des Officiérs prépoſez pour mettre ſur la liſte, ou catalogue, ſur le Regiſtre des citoyens le nom de ceux qui étant majeurs, ou émancipez, commençoient à pouvoir diſpôſer de leurs biens.

Ce nom vient d'*ἄρχειν, être maître*, & *λῆξις, héritage, patrimoine.*

LÉXICOGRAPHE. ſ. m. Auteur d'un Léxicon, d'un Dictionnaire. *Lexicographus.* Le travail d'un *Léxicographe* eſt un travail bien dur & bien ennuyant pour lui, mais bien utile aux autres.

LÉXIQUE, ou LÉXICON. ſ. maſc. C'eſt la même chôſe que Dictionnaire. Ce mot ne ſe dit guères qu'aux Collèges, de quelques Dictionnaires Grècs, qui ſont intitulez *Léxicon*. J'ai un bon *Léxicon* Grèc. Le *Léxicon* de Scapula eſt un éxcellent livre. La meilleure édition du *Léxique* de Scapula eſt celle d'Hollande, enſuite celle d'Anglètèrre, ſur laquelle celle d'Hollande a été faite, & qui n'en diffère que par un abbregé du *Léxicon* Grèc barbare de Meurſius, qui eſt à la fin.

Ce mot eſt Grèc, & vient de *λέξις*, *Diction*, qui vient de *λέγω*, *je dis.*

LÉXIVIAL. adj. m. Tèrme de Chymie, qui ſe dit ſeulement des ſels qui ſe tîrent par le moyen de la léſcive, ou par la fréquente lotion des corps où ils ſont contenus, comme ſont tous les ſels qui ſe tîrent de la tèrre, des cendres, des végétaux. *Lixivialis.* Les ſels ſont diſtinguez en fixes, volatils, & *léxiviaux*. Le ſalpêtre eſt un ſel *léxivial*, qu'on tîre de la tèrre en jettant de l'eau deſſus, qu'on fait enſuite emporter au feu. On dit plus ſouvent *lixivial*.

LEY.

LEYBNITZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Stirie, ſitué ſur la rivière de Sacka, à une lieuë de ſon confluent avec le Muer, à cinq lieuës de Graez, vèrs l'orient méridional. *Leibnicium.* On prend ce bourg pour l'ancien *Polybianum*, petite ville de la Haute Pannonie. *Maty.*

LEYE. Voyez LIS.

LEYNE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Baſſe-Saxe. *Lynius, Leinius.* Elle naît à Heiligenſtat dans l'Eiſchfeld, travèrſe le Duché de Brunſwick, baigne Cottingen, Hanover, & Neuſtat, & ſe décharge dans l'Allèr, entre Zell & Fèrden. Maty.

LEYSCZNICK, LEISNICK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de la Haute Saxe. *Leyſnigum, Liſnica.* Elle eſt dans la Miſnie, ſur la Multe, près de ſon confluant avec la Mulde, à ſix lieuës de Meiſſen, vèrs le couchant. Maty.

LEYTE. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Lutis.* Elle naît dans la Stirie, travèrſe une partie de l'Autriche, où elle baigne Bruck, & entrant dans la Baſſe Hongrie, elle ſe jette dans une branche du Danube, vis-à-vis de la ville d'Owar. Maty.

LEYTON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Leytonum*, autrefois *Durolitum.* C'étoit anciennement une petite ville des Trinobantes; ce n'eſt maintenant qu'un village d'Anglетèrre, ſitué dans le Comté d'Eſſex, aux confins de celui de Middelſex. Cambden écrit *Layton*, & *Laxton*, pour l'ancien *Duroliton.* Cambden dit que c'eſt *Oldfoord upon Lec* Dans le Comté d'Eſſex.

LEZ.

LÈZ. adv. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *proche, vèrs, du côté* de. *Juxta, ſecundùm, propè.* Le Pleſſis *lèz* Tours. Saint Gèrmain des Prez *lèz* Paris.

Ce mot vient du Latin *ad latus Pariſiorum.* On diſoit auſſi autrefois des Officiérs, *lèz* la pèrſonne du Roi, pour dire, proche ſa pèrſonne, à ſes côtez. *Ad latus Regis.*

Il ſignifioit autrefois, Borne & confins, comme auſſi on diſoit *lèz* & côté. En ce ſens ce mot de *lèz* eſt un nom ſubſtantif.

LEZ. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Languedoc. *Ledus, Ledum.* Elle baigne Montpelliér, & ſe décharge dans le lac de Maguelone. Maty. Le *Lèz*, ou *Lèts*, dit le P. Sirmond dans ſes Notes ſur Sidonius Apollinaris *Carm. V. v.* 208. a ſa ſource dans les Cévennes. Il paſſe à Montfèrrand, à Prades, à Montfèrriér, à Caſtelnau de Pont Juvénal, il coule près de Montpelliér; enſuite il ſe ſépare en deux bras, & environne la Tour de Lates, puis il ſe rejoint & va ſe jetter dans la mèr par l'étang du Tau, ou l'étang du Pèrou. Voyez le P. Sirmond, & Hadrien Valois *Not. Gall. p.* 263. & 267. Méla *L. II. C.* 5. Savaron ſur Sidonius Apollinaris.

LÉZADOIS. ſ. m. *Lezatenſis ager.* Voyez Lézat.

LÉZARD. ſ. m. Inſecte rèptile qui a quatre piéds. *Lacertus.* Il y a de petits *lézards* dans les jardins qui vivent encore qu'ils ſoient couppez. On voit dans les hayes, dans les marécages, des *lézards* vèrds, & d'autres gris. Pline dit qu'il y a des *lézards* grands d'une coudée en Arabie; & qu'aux Indes il y en a de 24 piéds, dont les uns ſont jaunes, les autres rouges, & les autres vèrds. Il y a auſſi une éſpece de *lézard* que les Latins appellent *ſtellio*, qui eſt marqueté de pluſieurs taches & étoiles, & qu'on dit être fort fin, d'où les Juriſconſultes dérivent le mot de *ſtellionataire.* Les crocodiles ſont mis ſous le genre des *lézards*, auſſi bien que les ſalamendres. Les habitans du Cap Vèrd ont beaucoup de vénération pour les *lézards*, croyant que ces animaux ont quelque pouvoir ſur leur fortune. Le *lézard* eſt ami de l'homme & fort ennemi des ſèrpens, d'où vient le nom d'φιλάνθρωπος, que les Grècs lui ont donné. Pline L. VIII. C. 39. dit que les *lézards* ne vivent que ſix mois. Il dit au L. X. C. 36. qu'ils ont la langue fenduë en deux, & couvèrte de poils, il ajoute ailleurs qu'ils n'ont nulle mémoire. Ils étoient autrefois d'un grand uſage dans la Magie. Il y a dans le Journal de Leipſik ſupplém. T. I. p. 404. une anatomie d'un *lézard* des Indes. Leri aſſure qu'il en a vû au Bréſil de ſept piéds de long, & de la groſſeur du bras d'un homme. Volaterranus parle d'un de huit coudées de long, que le Cardinal de Liſbone fit apporter d'Éthiopie. Il avoit la gueule aſſez grande pour avaler un enfant tout entiér. Quand les Avanturiérs veulent prendre les *lézards*, ils mettent au bout d'un bâton long de deux toiſes une petite corde en nœud coulant, après ils ſe couchent par tèrre, & lorſqu'il vient un *lézard*, ils lui chatoüillent la gorge avec le bout du bâton pendant qu'ils lui paſſent le nœud coulant, & le tirent tout d'un coup. Les *lézards* ſe laiſſent prendre de cette ſorte, parce qu'ils s'imaginent que c'eſt quelque inſecte qui les chatoüille, & qu'ils ont accoutumé de vivre de ces animaux. On les prend auſſi à la courſe, quand le païs le pèrmet; mais il faut ſe tenir bien ſur ſes gardes, car ils mordent bien fort: pour s'en garantir on les tient par le grôs de la queuë, & par ce moyen ils ne peuvent remuer, & n'ont point de force. Voyez ſur les *lézards* des Antilles l'hiſt. natur. de ces iſles par M. Lonvillèrs de Poinci, *C. XIII. art.* 2.

Il y a au Japon des temples dédiez au *lézard* que les ſçavans révèrent comme leur patron, ſans néanmoins lui élever ni ſtatuë, ni autel, comme aux autres Dieux. On ſe contente d'en attacher la figure à la voute, afin que les gens d'étude ſe reſſouviennent en l'adorant d'élever les yeux & le cœur au ciel. *Amb. de Holl. au Jap. P. I. p.* 104.

Ce mot vient du Latin *lacerta* par corruption, & *lacerta*, ſelon quelques-uns de *lacerare, briſer*, & ſelon d'autres de *lacertus*, le *bras* de l'homme, parceque les *lézards* ont les piéds ſemblables aux bras de l'homme.

Lézard, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un *lézard* qu'on repréſente montant: mais quand il eſt en une autre aſſiétte, il la faut ſpécifier en blaſonnant. La maiſon de le Telliér porte d'azur à trois *lézards* d'argent au chèf couſu de gueules chargé de trois étoiles d'or.

Lézard, eſt auſſi un poiſſon de mèr, de couleur vèrte, qui a la tête groſſe, la bouche ouvèrte, les dents pointuës, & qui devient long d'une coudée.

On dit provèrbialement, c'eſt un pauvre *lézard*; pour dire, un miſérable qui rampe, qui n'a point de pouvoir de ſèrvir, ni de nuire à pèrſonne.

LÉZARD POINT, C'eſt à dire, le Cap de Lézard. *Lezardum promontorium*, anciennement *Ocrinum, Damnonium promontorium.* Ce cap eſt en la côte méridionale de la Cornouaille, en Anglетèrre, aſſez près de la pointe occidentale de cette province. On l'appelle auſſi le cap S. Michel. Maty.

Iſle des Lézards, ou Caiman. Nom d'une iſle qui eſt dans le Golfe du Méxique, au midi de celle de Cuba, & au couchant de celle de la Jamaïque. *Crocodillorum inſula, Caimana.* On pêche beaucoup de tortuës à l'iſle des *Lézards.* Elle appartient aux Anglois. A l'Orient de celle-ci il y en a deux autres plus petites qui portent le même nom. Pour les diſtinguer on appelle celle-ci en Éſpagne *Caiman grande*, Grande iſle des *Lézards*; & les deux autres *Caimanes pequenos*, Petites iſles des *Lézards.* Les *Lézards* dont elles ont pris leur nom ſont des crocodiles.

LÉZARD. ſ. f. ou LÉZARDE. ſ. f. *Rima, fiſſura.* Tèrme de Maçon. Crevace ou fente qui ſe fait dans les murs.

LÉZAT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg chef d'un petit païs nommé Lézadois. *Lezatum.* Il eſt dans le Haut Languedoc, ſur la Lauriége, à quatre lieuës de Toulouſe, du côté du midi. Maty.

LÈZE. adj. f. Quelques-uns l'écrivent avec une *s.* Il ne ſe dit guère que du mot de *Majeſté*, ſi ce n'eſt dans quelques phrâſes figurées & comiques, dont on vèrra des exemples plus bas. *Læſus. Lèze* Majeſté; c'eſt à dire, Majeſté offenſée. Il ſe dit en général du crime contre le Souverain. Crime de *lèze* Majeſté divine, & humaine. Le crime de *lèze* Majeſté divine n'eſt point un cas Royal. On fait faire amende honorable aux criminels de *lèze* Majeſté avant leur éxécution. On écartelle un criminel de *lèze* Majeſté au prémiér chèf; quand il a attenté à la pèrſonne ſacrée du Roi. La fauſſe monnoye eſt un crime de *lèze* Majeſté au ſecond chèf.

Ce mot de *lèze* ſe dit quelquefois dans un ſtile badin, ou burleſque, de toutes ſortes de chôſes. *Lèze*-Grammaire, *lèze*-Faculté &c. Sarazin dit à M^e. de Longueville,

Vous n'êtes plus criminelle,
Si ce n'eſt de lèze *amour;*
Mais ma foi vous êtes telle,
Que vous le ſerez toujours.

C'eſt à dire, qu'elle offenſe l'Amour dont elle mépriſe les loix. Et Molière fait dire à un Médecin ſe plaignant de ſon malade, il eſt criminel de *lèze* Faculté; pour dire, il a commis un crime contre la Faculté de Médecine; il a été rebelle aux ordonnances de ce Corps.

LEZÈR. Voyez LICAR.

LÉZER. v. act. Il n'eſt guère en uſage qu'au participe. Porter dommage, préjudice à quelqu'un. *Lædere, nocere.* Un mineur n'eſt pas reſtitué contre un contrat, parcequ'il eſt mineur, mais parcequ'il a été *léſé.* Il n'y a qu'elle de *léſée* dans cette tranſaction. Cet Édit, cet établiſſement eſt utile au public, il ne *léze*, il n'intéreſſe pèrſonne, il ne fait tort à qui que ce ſoit. Pour revenir contre un acte, contre un jugement, il faut montrer en quoi on eſt *lezé.* Ce jugement ne vous *léze* point, il ne vous fait aucun griéf.

Lézé, ée. part. paſſ. & adj. *Læſus.*

LÉZÈRt.

LÉZERT. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Lauterna.* Le *Lézer* a ſa ſource dans le Roüergue, il paſſe à Salvetèrre, & à Caſtel Marin, & ſe jette dans le Biaur.

Ce mot s'eſt formé de *Lauterna*, en changeant l'*a* en *e*, & le *t* en *z*. Hadr. Valois *Not. Gall. p. 266.* Ne prononcez point le *t* final, le *Lézer*-a ſa ſource, & non pas le Lezer-t a ſa ſource.

LÉZIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Licinius.* Saint *Lezin* né avant le milieu du VIe. ſiécle, étoit allié des Rois de France. Il ſe conſacra au ſèrvice de Dieu dans la Cléricature vèrs l'an 580. & fut fait Évêque d'Angérs après Audouin l'an 586. Il mourut en 605. le 1. de Novembre. Voyez les Bollandiſtes, & Baillet au 13e. de Février. Quelques-uns écrivent *Léſin. Licinius* d'Angérs eſt plus connu ſous le nom de S. *Léſin.* Il étoit parent du Roi Clotaire, dont il fut Comte de l'étable, ou prémiér Écuyer. FLEURY.

ST. LÉZIN. Nom d'une éſpéce de poire. *Pyrum à ſancto Licinio dictum.* Les *ſaint Lézin* reſtent juſqu'aux mois de Mars & d'Avril, mais elles ſont d'un petit mérite. *La Quint.* Prèſque toutes les poires d'hivèr qui ſont bonnes à manger cruës, comme la Virgoulé, la Loüiſe bonne, le Martin ſèc, le *ſaint Léſin*, &c. ſont admirablés cuîtes, pourveu qu'on les mette au feu avant qu'elles ſoient arrivées en maturité, car autrement la cuîſſon les réduit trop en bouillie. LA QUINT.

LÉZION, ou LÉSION. ſ. fém. Bris, fracture, rupture. *Læſio, fractio.* On accuſe cette veuve d'avoir briſé ce ſcellé, mais on n'y a reconnu aucune *léſion.* On a viſité ſon bras après ſa chûte, mais on l'a trouvé ſans fraction, ni *léſion.*

LÉZION, ſe dit auſſi en Juriſprudence du préjudice qu'on reçoit, de la pèrte qu'on fait. C'eſt une cauſe de réſtitution d'un contrat, même pour les majeurs. *Læſio.* On appelle une *léſion* énorme, celle que ſouffre un acheteur, quand il a été trompé d'outre moitié du juſte prix de la chôſe, & elle ſuffit pour faire caſſer un contrat. La *lézion* énorme n'a point de lieu en fait d'adjudication de biens en Juſtice, ou de vente d'une charge; ni en faveur de l'acheteur, parcequ'on préſume qu'il a acheté de ſon abondance; au lieu que le vendeur eſt cenſé vendre par la néceſſité qui le preſſe. La *lézion* d'outre moitié ne donne point d'ouvèrture à la reſtitution pour une vente de droits ſucceſſifs, ou d'effèts mobiliaires. La *léſion* dans un partage entre cohéritiérs donne lieu à la reſtitution, & il ſuffit qu'elle ſoit du tièrs au quart. Il faut ſe faire reſtituer dans les dix ans: autrement l'on n'eſt plus recevable à objecter la *léſion.*

LÉZUZA. ſ. f. Nom propre d'un village d'Éſpagne, ſitué dans la Caſtille nouvelle, à quatre lieuës d'Alcaraz, du côté du nord. *Lezuza.* On prouve par une ancienne inſcription, trouvée dans ce lieu, qu'il eſt l'ancienne petite ville des Carpétans, qu'on nommoit *Libiloſa, Libiſoca, Libiſona.* MATY.

L H A.

LHANVELLIN. Voyez LAN-VETHLIN.

LHON. Voyez LOHNE.

L I.

LI. ſ. m. Nom de meſure des chemins à la Chine. *Li.* Le *Li* eſt la plus petite des meſures des chemins. Il comprend l'éſpace juſqu'où la voix de l'homme peut porter dans une plaine, quand l'air eſt tranquille & ſerain. *Maffée hiſt. des Indes, L. VI.*

L I A.

LIAGE. ſ. m. Vieux mot. Droit qui étoit dû autrefois au Seigneur ſur le vin, ou plutôt ſur les lies de vin. Le Grand Bouteiller a eû en France le droit de *liage* ſur les vins qui ſe vendoient à Paris en broche & dans les cabarèts: ce droit conſiſtoit dans la moitié des lies des vins.

LIAIS. ſ. f. Pièrre fort dure qu'on tîre des carrières d'Arcueil près Paris. Il y a du franc *liais*, & le *liais* féraut, qui eſt plus dur que le franc. De celui-ci on fait les fours, les âtres, les fourneaux, parce qu'ils réſiſtent au feu. Il ſe trouve ſous le *liais* doux au fauxbourg Saint Jacques. On appelle *cliquart*, le *liais* de tout appareil, du haut *liais*, du bon banc, &c. Le *liais* roſe qui eſt plus doux, & reçoit un beau poli au grais, ſe tîre vèrs Saint Cloud. Le franc *liais* de Saint Leu ſe prend le long des côtes de la montagne.

LIAISON. ſ. f. Union, jonction de pluſieurs chôſes enſemble. *Connexio, colligatio, catenatio, conjunctio, unio.* Pas un Philoſophe n'a ſçû éxpliquer la *liaiſon* de l'âme qui eſt ſpirituelle, avec le corps. La *liaiſon* de l'or & du fèr ne ſe fait que par le moyen du cuivre. Dieu a tellement lié, & enchaîné toutes les cauſes ſecondes, que cet enchaînement, & cette *liaiſon* indiſſoluble qu'elles ont entr'elles, produit tous les effèts que nous voyons arriver dans la nature. JU.

LIAISON, ſe dit figurément en chôſes morales, de la bonne intelligence, de l'union, de l'amitié, des alliances qui lient les pèrſonnes enſemble. La Maiſon d'Autriche, & celle d'Éſpagne, ont toujours eû d'étroites *liaiſons* enſemble juſqu'à la mort de Charles II. qui a fait paſſer le Royaume d'Éſpagne dans la Maiſon de Bourbon. L'intérêt eſt une *liaiſon* plus forte que celle de l'amitié. Ce qui détruit les Communautez, c'eſt le manque de *liaiſon*, & de concorde. La Religion nous oblige à renoncer ſincèrement à toutes les *liaiſons* humaines. NIC. Il y a une ſympatie ſécrete qui bien plutôt que l'eſtime fait la prémière *liaiſon* des cœurs. S. ÉVR. Les plus honnêtes gens mêmes trouvent dans les plus fortes *liaiſons* des intèrvales d'aſſoupiſſement, & de langueur. ID. Les *liaiſons* qui ſe forment dans le commèrce du monde, ne méritent pas le nom d'amitié. ID. Les *liaiſons* & les amitiez de la Cour ſont fort fragiles. LA ROCHEF.

LIAISON, ſignifie auſſi, Rapport, ſuite, connéxité. *Connexio.* Il n'y a point de *liaiſon* entre ces deux affaires. Cela n'a point de *liaiſon* avec ſes principes. PASC.

LIAISON, ſe dit auſſi en Grammaire de cèrtains mots qui lient les périodes; & les diſcours, comme *&*, *mais*, *cependant*, &c. *Conjunctio copulativa.* Les *liaiſons* rendent le diſcours plus doux & plus coulant. Elles conſiſtent dans quelques particules qui lient enſemble les parties du diſcours: cependant lorſqu'on parle avec chaleur & avec émotion, les *liaiſons* ne ſèrvent qu'à l'affoiblir & à l'énèrver. RÉFL. Il n'y a rien qui donne plus de mouvement au diſcours que d'en ôter les *liaiſons.* BOIL. Si vous embaraſſez une paſſion de *liaiſons*, & de particules inutiles, vous lui ôtez la libèrté de ſa courſe, & ſon impétuoſité. ID.

LIAISON, ſe dit encore en fait d'écriture, des traits qui lient les lettres les unes aux autres. *Junctura.* La *liaiſon* des caractères eſt ce qui rend une écriture agréable, & liſible.

LIAISON, ſe dit auſſi en tèrmes de Poëſie dramatique. *Ordo, conſecutio, apta connexio.* La *liaiſon* des Scénes eſt bien obſèrvée, pour dire, les ſcénes ſe ſuivent, & ſont liées de telle ſorte que le Théâtre ne demeure point vuide avant la fin de l'acte.

Une maçonnerie en *liaiſon*, eſt une maçonnerie où les pièrres ſont poſées les unes ſur les autres, & où les joints ſont de niveau, en ſorte que le joint du ſecond lit pôſe ſur le milieu de la pièrre du prémiér. *Alterna coagmenta.* Il faut que les pièrres ayent au moins ſix pouces de recouvrement, tant au dedans du mur, qu'au parement, ſuivant l'art de bâtir, lorſqu'elles n'ont pas au moins ſix pouces, cela s'appelle *déliaiſon.*

LIAISON de joint, s'entend auſſi du mortiér, ou du plâtre détrempé, dont on fiche & jointoye les pièrres. *Liaiſon* à ſèc, eſt celle dont les pièrres ſont poſées ſans mortiér; leurs lits étant polis & frottez au grais, comme ont été conſtruits pluſieurs bâtimens antiques, faits des plus grands quartiérs de pièrre, & ainſi qu'il a été pratiqué à ce qui paroît de l'arc de triomphe du Fauxbourg S. Antoine à Paris. DAVILER.

LIAISON ſe dit auſſi en Charpenterie, c'eſt l'aſſemblage des piéces d'un ouvrage.

Les Paveurs ſe ſèrvent auſſi du mot de *liaiſon*, & c'eſt lorſqu'ils diſpôſent les pavez d'un cèrtain ſens pour réſiſter aux roués des chariots, des caroſſes, &c. La *liaiſon* des pavez.

LIAISON, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit des ongles & des ſèrres des oiſeaux de proye, & l'action avec laquelle ils lient & enlévent le gibiér. *Falcati ungues.* Des oiſeaux qui ont la *liaiſon* crochüe ſe paiſſent de chair, & ne poſent guères ſur les rochérs, car leurs crocs n'y peuvent prendre, ni ancrer.

LIAISON, ſe dit auſſi des ſauces liées qui ſont toutes prêtes à mettre ſur des mèts, quand on les veut ſèrvir. *Conjunctio, colligatio.* On en fait de pluſieurs façons. C'eſt pour l'ordinaire du ſuc de viandes bouillies ou pilées mêlé d'hèrbes, d'épicéries, d'aromâts, que l'on fait des ſauces pour différentes chôſes. *Juſculum conditum.*

LIAISONNER. v. act. Tèrme de Maçon, c'eſt arranger les pièrres, en ſorte que les joints des unes portent ſur le milieu des autres. *Adaptatio.* C'eſt auſſi remplir leurs joints de mortier, pendant qu'elles ſont ſur les calles. *Liaiſonner* de ciment, veut dire, *cimenter.*

LIAMPO. Voyez NINGPO.

LIANES, ou LIÉNES. ſ. f. On appelle ainſi dans les Iſles de l'Amérique toutes ſortes de plantes qui rampent ſur les hayes, ou ſur les arbres, en les diſtinguant pourtant par leur figure, ou par leur vèrtu, comme, la *liane à ſèrpens*, à cauſe qu'elle eſt fort éfficace contre leur morſure; la *liane à dent de ſcie*, parceque ſes feuilles ſont découpées comme les dents d'une ſcie; la *liane brûlante*, à cauſe qu'elle eſt fort cauſtique; & ainſi de pluſieurs autres. *Vimen.* On donne ce nom de *liane* à ces ſortes de plantes, du vèrbe *lier*; parce qu'on ſe ſèrt de quelques-unes comme de cordages, tant pour la conſtruction des maiſons, qu'on appelle vulgairement *caſes*, que pour fortifiér les barrières, & pour pluſieurs autres uſages. Il y en a pourtant à qui on

donne plus particulièrement le nom de *liane*, qui ſont celles que les Caraïbes appellent *Meregoüia*, les Eſpagnols *Granadilla*, & les François *Fleur de la paſſion*, à cauſe qu'on croit y trouver quelques marques de la paſſion du Sauveur, comme les trois clous, les cinq playes, les foüets, & les cordes. C'eſt ce que j'ai appris du R. P. Plumiér Minime, qui a fait pluſieurs voyages dans les iſles de l'Amérique, & s'eſt attaché particulièrement à en décrire toutes les plantes. Il y a des *liénes* qui ſont chargées de groſſes ſiliques tannées, longues d'un bon piéd, larges de quatre ou cinq pouces, & dures comme l'écorce du chêne, dans leſquelles ſont contenus ces fruits curieux qu'on appelle *châteignes de mèr*, qui ont la figure d'un cœur, & dont on ſe ſèrt après qu'on les a videz de leur pulpe, pour conſèrver du tabac pulvériſé, ou quelque autre poudre de bonne ſenteur. Les habitans de ces iſles appellent *Pommes de liénes* un fruit qui croît ſur une ſorte de plante qui s'attache aux grôs arbres comme le lièrre. Il eſt de la groſſeur d'une bale de jeu de paume, & couvèrt d'une coque dure & d'une peau vèrte, qui contient au dedans une ſubſtance laquelle étant meure a la figure & le goût de groſeille. Voyez l'hiſt. Natur. des Antilles par Mr Lonvillèrs de Poinci C. XI. Art. 3.

LIAUNE. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Boulenois, en Picardie. *Liana, Elna.* Elle baigne Boulogne, & ſe décharge peu après dans la mèr. MATY.

LIARD. ſ. m. Monnoye qui vaut trois deniérs, faite de la même matière que les ſous. *Teruncius.* Elle a cours encore dans le Lyonnois & dans le Dauphiné. On les appelloit *petits liards* ſous Loüis XI. En 1467. ils étoient du poids d'un deniér, & avoient trois deniérs d'alloi valans trois deniérs tournois. Ils portoient une croix entre deux lis, & une couronne; & au revèrs un dauphin avec la légende, *Sit nomen Domini benedictum.* Il s'en eſt fait depuis de ſimple cuivre, qui porte le nom de *liard de France*, & qui eſt à préſent réduite en doubles. Voyez LE BLANC. Les *liards* & les hardis fûrent particulièrement faits pour les Provinces de Guyenne & de Dauphiné. Cette monnoye, qui valoit trois deniérs, & qui par conſéquent partageoit le ſou en quatre, étoit appellée hardi en Guyenne, & *liard* en Dauphiné, & dans les autres provinces qui ſont en deçà de la Loire. LE BLANC, *p.* 306.

La fabrication des *liards* fut ordonnée par Déclaration du prémier Juillet 1654. regiſtrée le 11. du même mois pour être fabriquez de cuivre pur, & ſans aucun mélange de fin; à la taille de 64 piéces au marc; au remède de quatre piéces, le fort portant le foible, le plus également que faire ſe pourra pour avoir cours pour trois deniérs piéces. Ces éſpèces fûrent depuis réduites à 2. d. par lètres patentes du 4e Juillet 1658. BOIZARD, *P. I. dern. Ch.* Alors on les appella doubles, parceque c'étoient de doubles deniérs, ou 2. deniérs; depuis le commencement de ce ſiécle ils ont été remis à 3. deniérs, comme ils y ſont encore, & avec leur ancienne valeur ils ont repris leur prémiér nom de *liard*. Quant au commencement de leur dèrnière fabrication, Le Blanc remonte trois ou quatre ans plus haut. L'an 1649. dit-il, on fit des *liards* de cuivre pur de 66. piéces au marc, mais en 1658. leur valeur fut diminuée d'un deniér, & alors ils n'en valûrent plus que deux. Ce ſont les DOUBLES d'aujourd'hui, qui eſt la plus petite monnoye qui ait cours à Paris & aux environs, les deniérs de cuivre ne courant que dans les Provinces.

Ménage dit que ce mot vient de *miliaretion*, qui eſt, dit-il, un vieux mot Grèc ſignifiant une petite monnoye, qu'on appelle auſſi *Miliarenſis*, & que Conſtantin ſubſtitua aux anciens deniérs. Il cite auſſi le Sr. de Clérac, qui dit que *liard* eſt venu par corruption de *libardis*, qui ſe fabriquoit en Guyenne du tems de Philippes le Hardy, ou du tems de Richard prémiér Roi d'Anglètèrre, qui eut le même ſurnom. C'étoit alors une petite monnoye qui n'avoit cours qu'en Guyenne, marquée de l'effigie du Prince qui tenoit une épée nuë à la main: ce que témoigne auſſi Borel. D'autres diſent que ce nom vient de *Guigues Liard* de Crémieu dans le Dauphiné, qui inventa cette monnoye l'an 1430. comme allégue Guy Allard Préſident à l'Élection de Grenoble dans ſa Bibliothèque du Dauphiné. Chorièr dit auſſi dans ſon Hiſt. de Dauphiné L. XIV. p. 450. & L. XX. p. 708. que la famille des *Liards* étoit de Crémieu, que là ſe battoit la monnoye des Dauphins; que c'eſt d'elle que cette monnoye, de laquelle Guigues Liard fut l'Auteur, avoit emprunté ſon nom; qu'il y avoit, quand il écrivoit, environ 250 ans que ce Guigues Liard fut l'inventeur de cette monnoye; c'eſt-à-dire, qu'il y a maintenant environ 300 ans. D'autres diſent que les *liards* étoient inconnus avant Loüis XI. qu'ils n'ont eû cours par tout le Royaume que long tems après lui, que cette petite monnoye fut ainſi appellée par oppoſition aux blancs ly-blancs, on appella ces piéces qui étoient les prémières qu'on avoit vû de billon *ly-ards*, c'eſt-à-dire, les noirs. *Mem. de Tr.* 1706. *p.* 1984. D'autres enfin croyent que le nom de *liard* vient de la fleur de lys dont ils portoient la marque.

On dit d'un homme pauvre, qu'il n'a pas un *liard*; comme on le dit auſſi de toute autre petite monnoye. Il n'a pas un deniér, pas un double, pas un ſou, pas un teſton, pas un quart d'écu. On dit de même pour mépriſer une chôſe, qu'elle ne vaut pas un *liard*, un ſou, &c.

De peur de pèrdre un liard *ſouffrez qu'on vous égorge.* BOIL.

Il eſt d'une ſyllabe en vèrs.

LIARDER. v. n. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Bourſiller; donner châcun quelque petite ſomme. Il eſt hors d'uſage, à moins qu'on ne l'employe en riant.

LIASSE. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſe dit de pluſieurs papiérs attachez enſemble avec une corde, ou avec des tirêts de parchemin. *Faſciculus chartarum.* Les minutes des arrêts ſont miſes en *liaſſes*, avant qu'elles ſoient tranſcrites dans les Regîtres. Les Notaires qui font un inventaire mettent pluſieurs piéces & quittances en *liaſſe*, qu'ils inventorient & paraphent par prémière, & dèrnière. Les Procureurs mettent leurs doſſiérs en *liaſſe* dans leur étude, dès qu'ils ſont ſurannez. Ils portent au Palais leur *liaſſe*, où ſont les papiérs des affaires courantes.

Pouvant charger mon bras d'une utile liaſſe,
J'allai loin du Palais èrrer ſur le Parnaſſe. BOIL.

On appelle auſſi *liaſſe*, ce qui ſèrt à liér les papiérs enſemble. Donnez-moi une *liaſſe*, pour attacher ces papiérs.

Du Cange dérive ce mot de *ligaſſa*, *paquet*, ou *faiſceau*, parcequ'on a dit *ligaſſa lini*; pour dire, une *botte de lin*.

LIASTO. ſ. m. Nom propre d'un lac, ou petit Golfe de l'iſle de Sardaigne. *Lugudone, Liguidone*, ou *Liguidonenſium portus.* Lago *Liaſto*, ou Lico, porto Lugoduni. Il eſt à l'embouchure de la petite rivière de Cédron & au levant de la ville de Sargano. MATY.

LIB.

LIBAGE. ſ. m. Grôs moilon; morceau de pièrre de taille malfait, & ruſtique, moindre que les carreaux. *Rudus, cæmentum.* Il y en a quatre, cinq, ou ſix à la voye. On s'en ſèrt d'ordinaire dans les fondemens des grands édifices. On l'appelle quelquefois *libe*.

LIBAN. ſ. m. Nom propre d'une célèbre montagne de la Tèrre ſainte, en Aſie. *Libanus mons.* Elle eſt entre la Syrie propre, & la Judée, s'étendant du couchant au levant, depuis la mèr Méditèrranée juſqu'à l'Arabie. Cette montagne a des cimes ſi hautes, qu'elles ſont couvèrtes de neige en tout tems, mais elles laiſſent entr'elles un grand nombre de vallées fort agréables, & fort fèrtiles. Elle étoit autrefois célèbre par la quantité d'encens qu'elle produiſoit, & par ſes Sapins, ſes Ciprès, ſes Cèdres, & ſes Carrières de marbre, Salomon en tira le bois & les pièrres de taille, qu'il employa à la conſtruction du temple de Jéruſalem. Le *Liban* eſt diviſé en deux chaînes principales, qui laiſſent entre elles la grande vallée d'Abellinas, nommée anciennement Cœleſyrie, ou la Syrie creuſe, où eſt la ville de Damas. L'Hiſtoire Sainte appelle également ces montagnes de *Liban*; mais Ptolémée ne donne ce nom qu'à celles qui ſont au nord de la vallée dont on vient de parler, & il appelle *Anti-liban* celles qui ſont au ſud, ſur les confins de la Tèrre ſainte. Les Syriens appellent aujourd'hui ces montagnes *Lebnon*, & les Arabes *Lobnan*. On dit qu'elles ne ſont habitées que par des Chrétiens Maronites, qui ont leurs Patriarches, & qu'ils payent un grand tribut au Grand Seigneur, pour avoir le privilége d'y être ſeuls. MATY.

On appelle les Grands, les gens élevez, les ſupèrbes; ou les gens d'une haute vèrtu, en ſtile figuré, les cèdres du *Liban*. Ainſi l'on dit que les Cèdres du *Liban* ont été ébranlez; pour dire, que les gens les plus vèrtueux ont penſé ſuccomber à une tentation; que les Cèdres du *Liban* en ont été abatus, renvèrſez, ſont tombez; pour dire qu'ils ont en éffèt ſuccombé; que Dieu briſera les Cèdres du *Liban*, pour dire, qu'il abbatra, qu'il humiliera les ſupèrbes, les grands, les puiſſans du ſiècle. Ces expreſſions ſont priſes de l'Écriture, Pſeaum. XXVIII. 5. La voix du Seigneur qui briſe les Cèdres du *Liban*, & le Seigneur briſera les Cèdres du *Liban*. Et Pſeaum. XXXVI. 35. J'ai vû l'impie élevé comme les Cèdres du *Liban*. Et Iſaïe II. 12, 13. Car le jour du Seigneur des armées va éclater ſur tous les ſupèrbes, ſur les hautains, & ſur tous les inſolens, & ils ſeront humiliez. Il va éclater ſur tous les grands & les hauts Cèdres du *Liban*. Voyez les déſcriptions qu'ont fait du mont *Liban* le P. Roger, Recollet, le P. Nau, Jéſuite, & Bruyn, dans leurs voyages de la Tèrre Sainte.

LIBANA, ou LEBNA. ſ. m. Nom propre de lieu. *Lebna.* C'étoit anciennement une des villes ſacèrdotales de la Judée. Elle

le étoit dans la Tribu de Juda, vèrs les confins de celles de Benjamin, & de Dan. *Lebna* ſe révolta contre Joram, Roi de Juda. 2. Rois VIII. Voyez Lebna.

LIBANOTI. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou village du Royaume de Naples, ſitué dans la Principauté citérieure, ſur la rivière de Sapri, au levant de Policaſtro. *Libanotia. Libanoti* eſt l'ancienne Sapris, petite ville de la Lucanie. Maty.

LIBA-NOVA, anciennement Stagire. *Liba nova. Stagira.* Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. Ce fut la patrie d'Ariſtote; elle eſt ſituée ſur le Golfe de Conteſſa, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. Maty.

LIBATION. ſ. f. Cérémonie qui ſe faiſoit dans les ſacrifices des Payens, où le Prêtre épanchoit du vin, du lait, ou autre liqueur, en l'honneur de la Divinité à laquelle il ſacrifioit, après en avoir goûté lui même. *Libatio, libamen*. Aléxandre immola un taureau à Neptune, & pour faire une offrande aux Dieux Marins, il jetta dans la mèr le vâſe d'or dont il s'étoit ſervi pour faire les *libations*. Duriér. Les *libations* étoient auſſi en uſage dans la Loi de Moyſe, & Dieu les ordonne dans l'Éxode XXIX. 40. & dans les Nombres XV. 3. 4. 5. Voyez ſur les *Libations* Juſte Lipſe *Poliorc. L. V. C.* 10. Roſin. Antiq. Rom. L. III. C. 39. Thom. Godwin. *Antholog. Roman. L. II. C.* 9. *S.* 2.

LIBAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Curlande. *Liba.* C'eſt un bon port ſur la mèr Baltique, à trois lieuës de la Samogitie, & à douze de Goldingen. Maty.

LIBELLANCE. ſ. m. Tèrme de coutumes. Ce mot ne ſe trouve point ſeul, il eſt joint à celui de Clèrc. Clèrc & *Libellance* du Baillage, ou de la Juſtice, c'eſt dans la Franche-Comté la même chôſe que *Greffiér*.

Ce mot vient apparemment de celui de *libellus*, parceque lès Greffiérs gardent les titres, les regiſtres, les papiérs.

LIBELLATIQUE. ſ. m. & f. Dans la pèrſecution de Déce, il y eut des Chrétiens, qui pour n'être point obligez de reniér la foi, & de ſacrifier aux Dieux en public, ſelon les édits de l'Empereur, alloient trouver les Magiſtrats, renonçoient à la foi en particuliér, & obtenoient d'eux par grâce, ou à force d'argent, des cèrtificats par leſquels on leur donnoit acte de leur obéiſſance aux ordres de l'Empereur, & on défendoit de les inquiéter davantage ſur le fait de la rèligion. Ces cèrtificats ſe nommoient en Latin *libelli*, libelles; d'où l'on fit le nom de *Libellatique*, pour marquer ces lâches Chrétiens qui prenoient de ces ſauvegardes. *Libellaticus.* Ce que nous venons de dire des *Libellatiques* ſe vérifie par l'Épitre du Clèrgé Romain qui eſt la XXIIe entre celles de St. Cyprien, & par la 52e & la 68e de St. Cyprien lui même. Les Centuriateurs prétendent cependant que l'on appelloit *Libellatiques* ceux qui donnoient de l'argent aux Magiſtrats pour n'être point inquiétez ſur la rèligion, & n'être point obligez de renoncer au Chriſtianiſme. Mais, comme l'a remarqué Baronius, cette opinion eſt manifeſtement fauſſe. Racheter par argent des Gentils une véxation injuſte, n'eſt pas un crime, il n'y a que Tèrtullien, déja Montaniſte, & d'ailleurs éſprit outré à l'éxcès, qui l'ait ſoutenu en ſuivant la doctrine de Montan; mais cette doctrine ayant été condamnée, & réprouvée, quelle apparence que St. Cyprien, & ſur tout l'Égliſe Romaine, l'ait approuvée, en condamnant, comme ils firent, les *Libellatiques*? Voyez Baronius à l'an 205. N. IV. & à l'an 253. N. VI. L'Auteur de la nouvelle vie de St. Cyprien eſt de même ſentiment.

Les *Libellatiques*, ſelon M. de Tillemont, étoient ceux qui ſçachant qu'il étoit défendu de ſacrifiér, ou alloient trouver les Magiſtrats, on y envoyoient ſeulement; & leur témoignoient qu'ils étoient Chrétiens, qu'il ne leur étoit pas pèrmis de ſacrifiér, ni d'approcher des autels du Diable, qu'ils les prioient de recevoir d'eux de l'argent, & de les éxempter de faire ce qu'il ne leur étoit pas pèrmis de faire. Ils recevoient enſuite du Magiſtrat ou lui donnoient un billet, qui portoit qu'ils avoient renoncé à Jéſus-Chriſt & qu'ils avoient ſacrifié aux idôles, quoiqu'ils n'en euſſent rien fait; & ces billèts ſe liſoient publiquement. Il ajoute, comme on le voit au ſentiment des Centuriateurs, une profeſſion publique d'idolatrie & un menſonge.

LIBELLE. ſ. m. Écrit qui contient des injures, des reproches, des accuſations contre l'honneur & la réputation de quelqu'un. *Libellus, maledicus, malus, famoſus.* Plarine prétend qu'un écrit, quelque injurieux qu'il puiſſe être, ne peut porter le nom de *libelle*, quand l'Auteur y a mis ſon nom. On appelle d'ordinaire *libelle*, tout écrit offenſant, & injurieux. Cependant on ne doit pas comprendre ſous ce titre les plaintes des opprimez, ni les apologies des accuſez. Ablanc. L'Ordonnance défend de faire, ni de publier des *libelles* diffamatoires. Ce Factum, cette requête, cette critique, peuvent paſſer pour des *libelles*. Les faiſeurs de *libelles* étoient punis de mort parmi les Romains; mais depuis ils ne furent punis que du foüet. Auguſte mit les *libelles* diffamatoires au rang des crimes de lèze-Majeſté. On doit réprimer la licence des *libelles* diffamatoires, parceque le peuple a beaucoup de crédulité pour les médiſances de ces écrits ſatiriques. Pluſieurs méchans *libelles*, qui ne ſont d'abord que l'amuſement du peuple, deviennent ſouvent enſuite l'entretien des plus honnêtes gens, par le ſoin que des Auteurs de divèrſes nations prennent de les ramaſſer, & de s'en ſervir comme de mémoires, pour en faire entrer dans leurs hiſtoires tout ce qu'ils jugent à propos. P. Verjus. François Baudouin a fait un Commentaire ſur les loix des Empereurs contre les *Libelles* diffamatoires. Mr. Bayle a fait une diſſertation touchant les *libelles* diffamatoires. On met les chanſons, & les peintures infamantes, au rang des *libelles* diffamatoires.

On dit auſſi, qu'on a donné un grand *libelle* contre quelqu'un, en un ſens moins odieux; pour dire, un grand mémoire de prétentions, & de demandes.

LIBELLER. v. act. Expliquer une demande qu'on fait en Juſtice. *Præſcribere vadimonium.* L'Ordonnance enjoint à tous demandeurs de *libeller* leur exploit, afin que le deffendeur vienne préparé pour y répondre.

Libellé, ée. part. paſſ. & adj. Il y a nullité en un exploit, lorſque la demande n'eſt pas *libellée*. *Perſcriptum vadimonium.* On trouve dans les coutumes adjournement *libellé*, oppoſition *libellée*, cela ſignifie que dans l'exploit d'ajournement, dans l'oppoſition, les cauſes, les fins, les raiſons, les motifs ſont expliquez. On trouve dans le même ſens, commiſſion *libellée*, mandement *libellé*.

LIBENTINE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe des Romains. *Libentina.* De *libendo*, dit Varron *De Ling. Lat. L. V.* ſe ſont fait les noms *libido*, *libidinoſus*, & beaucoup d'autres, comme celui de *Libentine*. Demandons, s'il vous plaît, qui de cette nombreuſe troupe de Dieux que les Romains ont adorez, en a principalement étendu & conſèrvé l'Empire? Car de ce grand ouvrage & ſi digne de conſidération, ils n'ôſeroient faire aucune part à la Déeſſe Claucine, ou à Voluple, qui prend ſon nom de la volupté; ou à *Libentine*, qui tient le ſien de la convoitiſe. De Ceriziérs, *Trad. de la Cité de Dieu de S. Aug.* On dit que *Libentine* étoit Vénus, ou que c'étoit Proſèrpine, & l'on ajoute que c'étoit à Vénus *Libentine* que les filles, quand elles devenoient grandes, conſacroient leurs poupées. Il eſt vrai que Pèrſe Satyre II. v. 70. dit qu'elles les offroient à Vénus, mais il ne dit point que ce fût à Vénus *Libentine*, & je ne trouve nulle part que *Libentine* fût Vénus. Scaligèr dans ſes Notes ſur Varron cite des éxemplaires qui ont *Libentine*, il dit que Nonius & S. Auguſtin l'appellent ainſi 4. *de Civit.* 8. que d'autres liſent dans Varron *Libentia*, & d'autres *Venus Libentina*, *& Libitina.* Mais je ne trouve dans S. Auguſtin nulle variante ſur le mot *Libentina*. Scaligèr, qui cite ce Père mal à propos, pourroit bien ſe tromper de même ſur Varron, & il faudroit ſçavoir quels ſont ces Auteurs, ou ces manuſcrits, qui diſent *Lubentina*, *Libentia*, *Venus Libentina*, & *Libitina*. Voſſ. *L. VIII. de Idolol. C.* 16. parle de cette Déeſſe, qu'il appelle auſſi *Lubentine*.

Plaute la nomme *Lubentia*, quand il dit *Aſin. Act. II. Scen.* 2. *v.* 2. *Uti ego illos lubentiores faciam quam lubentia eſt.* C'eſt Vénus *Libentine*, dit Lambin, la Déeſſe de la joye.

Ce mot eſt venu de *libet*, ou *lubet*, il plait, il eſt agréable, c'eſt le bon plaiſir.

LIBER. ſ. m. Nom que les anciens Romains donnoient à Bacchus. *Liber.* Ce nom ſignifie Libre.

LIBÉRAL, ale. adj. Qui donne abondamment, mais avec raiſon & jugement, enſorte qu'il ne ſoit ni prodigue, ni avâre: car le *libéral* qui va trop loin, devient prodigue. *Liberalis, munificus.* Il y a bien des gens qui donnent beaucoup, & qui ne ſont point *libéraux*. Un homme *libéral*, à le bien définir, eſt le martyr de ſa vanité. M. Ésp. Celui-là eſt véritablement *libéral*, qui choiſit par préférence des ſujèts où le mérite & la vèrtu ſe trouvent joints à la mauvaiſe fortune. Id. On n'eſt pas vraiment *libéral* que quand on donne ſans intérêt. On confond ſouvent l'inclination *libérale* avec l'humeur vaine & faſtueuſe. Les avâres appellent prodigues ceux qui ſont ſeulement *libéraux*. M. Scud. Les pèrſonnes *libérales* ne ſont pas ordinairement les plus juſtes: ils donnent par une impulſion peu régulière. S. Évr. Une humeur *libérale* attire la bienveillance de tout le monde. M. Ésp.

Libéral, ſe dit figurément en chôſes Morales. *Beneficus.* Le Ciel a été *libéral* de ſes dons à cette beauté. Elle eſt *libérale* de ſes faveurs à tout le monde. Ablanc. Être *libéral* de loüange. Voit. Dieu eſt *libéral* de ſes grâces à ceux qui le prient.

On appelle *Arts libéraux*, *artes liberales*, par oppoſition aux *Méchaniques*, ceux qui participent plus de l'éſprit que du travail de la main; qui conſiſtent plus en la connoiſſance qu'en l'opération; qui regardent plus le divèrtiſſement & la curioſité, que les œuvres ſèrviles & méchaniques: tels ſont la Grammaire, la Rétorique,

torique, la Peinture, la Sculpture, l'Architèćture, la Muſique, qu'on appelle *les ſept Arts libéraux.*

Les *Arts libéraux* ſont compris dans ce vèrs Latin,

Lingua, tropus, ratio, numerus, tonus, *angulus, aſtra,*

Et les Arts Méchaniques dans ce vèrs,

Rus, Nemus, Arma, Faber, Vulnera, Lana, Rates.

On dit auſſi, mais par abus, qu'un chacun a ſon *libéral* arbitre; pour dire, ſon franc arbitre, ſon libre arbitre. On ne dit plus *libéral* arbitre. Mén.

Ce mot vient du Latin *liberalis,* qui ſe diſoit à Rome des pèrſonnes qui n'étoient point éſclaves, & dont par conſéquent la volonté n'étoit point contrainte par le commandement d'un maître; & ainſi ils avoient un franc arbitre de plus grande étenduë que les autres. On dit encore en provèrbe, qu'un homme eſt *libéral* du bien d'autrui, de ce qui ne lui coûte rien.

LIBÉRALES. ſ. f. & plur. Nom propre d'une fête que les Anciens Romains célébroient à l'honneur de Bacchus. *Liberalia.* Les *Libérales* ſont les mêmes fêtes que celles que les Grècs appelloient *Dionyſiaques*, ou *Dionyſis.* Voyez ces mots. On les nommoit auſſi *Agonies.* Elles ſe célébroient le dix-ſeptiême de Mars.

Ces fêtes prenoient leur nom de celui de *Liber*, c'eſt-à-dire, libre, que l'on donnoit à Bacchus, ou en mémoire de ce qu'il avoit donné la libèrté aux villes de Béotie, & les avoit fait villes libres, ou parceque le vin dont il étoit le Dieu, délivre de ſoins & met l'eſprit en libèrté. Saint Auguſtin en apporte une autre raiſon au ſixiême L. de la Cité de Dieu C. 9. M. de Ceriziérs dit *Liber* dans ſa Traduction de ce Livre de ſaint Auguſtin, retenant ce mot Latin. Voyez de la Mythologie ſur ce nom dans Voſſius, *De Idol. L. II. C. 79.* Varron dérive le nom de cette fête du même mot *liber* conſidéré comme un nom adjećtif, qui veut dire *libre*, parceque les Prêtres étoient libres de leurs fonćtions, dégagez de tous ſoins, au tems des *Libérales*; en éffêt c'étoit de vieilles femmes qui faiſoient les cérémonies & les ſacrifices des *Libérales.*

LIBÉRALEMENT. adv. Abondamment; d'une manière libérale. *Liberaliter, prolixè, munificè.* Dieu récompenſe *libéralement* les bonnes œuvres. Il faut ſçavoir donner *libéralement*, & prudemment.

LIBÉRALITÉ. ſ. f. Vèrtu morale qui tient le milieu entre la prodigalité, & l'avarice; vèrtu de celui qui ſçait donner quand il faut, & ſans intérêt; ou qui ne donne ni trop, ni trop peu. *Liberalitas, magnificentia.* La *libéralité* n'appartient qu'aux âmes nobles, & généreuſes. La *libéralité* eſt une des vèrtus qui brillent le plus. M. Ésp. On donne plus ſouvent par trafic, que par *libéralité.* Ce qu'on donne par oſtentation n'eſt point *libéralité.* Les gens vains ne font point de *libéralitez* obſcures: ils n'en font que d'éclatantes. Id. Il y a je ne ſçai quoi d'héroïque dans la *libéralité*: mais avec tous ces beaux mouvemens elle devient ruineuſe, ſi elle n'eſt pas bien conduite. St. Évr. La *libéralité* conſiſte moins à donner beaucoup, qu'à donner à-propos. La Bruy. La *libéralité* eſt une vèrtu impraticable à ceux que la Fortune ne favoriſe point: elle deviendroit imprudence à leur égard. Cail. La *libéralité*, cette vèrtu héroïque, qui fait reſſembler les hommes au Dieux, devient prodigalité, dès qu'elle eſt éxcéſſive, & peu judicieuſe. M. Scud. Ce qu'on nomme *liberalité* n'eſt le plus ſouvent que la vanité de donner. La Roch. La *libéralité* en amour accourcit bien le chemin. M. Scud. Pour mieux éſtimer la *libéralité*, il faut conſidérer la laideur, & les baſſeſſes de l'avarice. Id. La *libéralité* ne fait que diſſiper ſi elle n'eſt réglée par la prudence. St. Évr. Je mépriſe la folie qu'on appelle mal-à-propos *libéralité.* Id. Il eſt difficile de définir juſqu'où peut s'étendre une juſte *libéralité* ſans être prodigue. Le P. le B. Il y a des *libéralitez* de politique, & de vanité. M. Ésp.

Libéralité, ſe dit quelquefois de la chôſe donnée. *Largitio.* Les Épîtres Dédicatoires attirent peu ſouvent des *libéralitez*. Les *libéralitez* des Amans ſont autant de ſédućtions. M. Ésp. Ces ornemens de l'Égliſe ſont des *libéralitez* de nos Rois. Les *libéralitez* de Céſar étoient des corruptions pour acheter les ſuffrages du peuple, ou des récompenſes pour payer ceux qui l'avoient ſèrvi. St. Évr. C'eſt une femme fauſſe dans toutes ſes vèrtus, & intéreſſée juſques dans ſes *libéralitez*. St. Évr. On dit que Rodope fit élever une pyramide des *libéralitez* de ſes Amans. La Font. Les glorieux monumens des pieuſes *libéralitez* de nos pères, ſont des reproches muèts de nôtre tiédeur, & de nôtre avarice. Fléch.

Libéralité. Divinité honorée chez les Romains: on la repréſentoit en Dame Romaine vêtuë d'une longue robe. *Liberalitas.* On la voit ſur pluſieurs médailles des Empereurs.

LIBERATEUR. ſ. m. Qui ſauve, qui conſèrve une pèrſonne, qui la délivre de la mort, de la priſon, ou de quelque oppreſſion, ou de quelque domination fâcheuſe. *Liberátor, vindex.* Jésus-Christ eſt appellé le *Libérateur* du genre humain. C'étoit la deſtinée des Brutus d'être les *libérateurs* de la patrie. Il le conjure de vouloir être le *libérateur* de l'Allemagne. Ablanc. Les Juifs attendoient un *libérateur* temporel. Cl. Les Réligieux de la Mèrci ſont auſſi les *libérateurs* des captifs qu'ils rachétent.

LIBÉRATRICE. ſ. f. Celle qui ſauve, qui délivre. *Vindex.* C'eſt un de ces mots nouveaux, qu'on ne dit encore que rârement. Vous êtes ma *libératrice.* Il y a quelques Chapelles dédiées à la Sainte Vièrge ſous le titre de Nôtre Dame *Libératrice*, particulièrement en cèrtaines villes qui croyent avoir été délivrées par ſon intèrceſſion, après avoir été aſſiégées. Il y a une médaille de Cambrai, quand feu Mr. le Prince en eut fait lever le ſiége.

LIBÉRATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. C'eſt la décharge d'une dette, d'une ſèrvitude. *Liberatio, vindicta, exemptio.* On légue ſouvent par teſtament à un débiteur la *libération* de ce qu'il doit au Teſtateur. J'ai obtenu la *libération* de cette ſèrvitude, de cette charge qui étoit ſur ma tèrre, moyennant une telle ſomme. La *libération* de l'État, c'eſt le payement des dettes de l'État.

LIBÈRd, ou LIBÈRt. ſ. m. & nom propre d'homme. *Leobardus.* Il y a ſaint *Libèrd* Reclus en Touraine, dont la fête eſt le dix-huitiême jour de Janviér. Léobard, appellé vulgairement *Libèrd*, étoit né en Auvèrgne de médiocre extraćtion, mais de condition libre & de famille honnête parmi le peuple. Baillet. L'an 571. il alla ſe renfèrmer près de Marmoutiér, dans une petite loge vacante par la retraite récente d'un Réclus nommé Alaric. Il mourut ſous le Pontificat de Grégoire de Tours, & apparemment l'an 593. Id. Voyez Grégoire de Tours, *Vit. PP. C. 20.* M. Chaſtelain & d'autres écrivent *Libert* & *Libèrd.* Cependant il ſemble que l'uſage eſt pour *Libèrt.* Au reſte jamais on ne prononce le *t*, ou le *d*; ſaint *Libe r* étoit Reclus, & non pas ſaint *Libèr-t* étoit Réclus. Voyez ſur ce ſaint Auvèrnat, M. Chaſtelain Martyrol. au quinziême Févriér p. 658. Ce que l'on a dit de l'ortographe de ce mot ſe prouve par les familles qui ont pris ce nom, & qui écrivent toutes *Libert*, comme on le peut voir en pluſieurs éditions de livres faites à Paris & à Bourges chez des Libraires nommez *Libèrt.*

LIBÈRE, ou LIBÉRA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Libera.* Cicéron *au II. L. de Nat. Deorum, n. 62.* dit que *Libère* étoit fille de Jupitèr & de Cérès, ainſi quelques-uns la prennent pour Proſèrpine. Ovide au III. L. des faſtes v. 512. dit que ce nom fut donné par Bacchus à Ariadne. Saint Auguſtin au VIe. Liv. de la Cité de Dieu, C. IX. dit que *Libère* étoit Vénus, & il apporte la raiſon pour laquelle on l'appelloit *Libère.* De Ceriziérs dans ſa Traduction de la Cité de Dieu, dit *Libère*, & non pas *Libera.* Ils les marquent (ces Dieux) dans les Temples par la divèrſité des ſéxes, donnant à *Libèr* celui de l'homme, & à *Libère* celui de la femme. De Ceriziérs.

LIBÈRE, ou LIBÉRIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Liberius.* Le Pape *Libère*, ou *Libérius*, (car on dit indifféremment l'un ou l'autre) étoit Romain, il fut élevé au Souverain Pontificat après Jules I. l'an 352. *Libère* ne ſouſcrivit point la ſeconde Confeſſion de Foi de Sirmich, qui étoit hérétique, mais la prémière qui avoit un ſens Catholique, *Baronius aux années* 352. & 353. *de Jeſus-Chriſt.* Les Arriens ne pouvant gagner *Libère*, perſuadèrent à l'Empereur Conſtance de le faire enlever. Marcel.

LIBÉRER. v. aćt. Décharger de quelque dette, pourſuite, ou autre mal. *Liberare, eximere.* Cet homme vivra à ſon aiſe, il s'eſt *libéré* de toutes ſes dettes. A force d'argent il a *libéré* ſa tèrre de toute ſèrvitude. Je vous *libérerai* de cette peine, de cette appréhenſion, de ce procès. Se *libérer* de la tyrannie d'un père. Mol. Saint Paul ſouhaittoit de ſe pouvoir *libérer* de la chair mortelle, pour jouir plutôt de la gloire.

Ce mot vient du Latin *liberare.*

Libéré, ée. part. paſſ. & adj. *Liberatus.*

LIBÉRIES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête que faiſoient les Romains. *Liberia.* Jour auquel les enfans quittoient les habits de l'enfance, & prenoient la robe qu'on appelloit *Toga libera.* Les *Libéries* tomboient le ſeize des Kalendes d'Avril, c'eſt-à-dire, le dix-ſeptiême de Mars. Voyez Dempſtèr dans ſes *Paralipomena ad Roſini Antiqq. L. V. C. 32.*

LIBÈRTÉ. ſ. f. En Théologie, c'eſt l'état naturel de l'homme, dans lequel il éxèrce librement tous les mouvemens de ſa volonté. *Voluntas libera, libertas, indifferentia.* C'eſt une puiſſance, une faculté de ſe détèrminer volontairement ſoit au bien, ſoit au mal, ſoit à une chôſe, ſoit à une autre: mais pour que cette faculté puiſſe s'appeller *libèrté*, il faut qu'elle ſoit accompagnée

pagnés de tout ce qui eſt requis pour agir, & ſans quoi elle ne pourroit agir, enſorte que pour agir actuellement & effectivement, il ne faille plus que l'action même & la détermination de la volonté, qui émane d'elle librement ſans être ni forcée, ni empêchée. C'eſt une indifférence active de la volonté à vouloir, ou à ne vouloir pas. *Liberté* de contrariété, *contrarietatis*, eſt la *liberté* de faire deux chôſes, ſoit qu'elles ſoient contraires, ſoit qu'elles ſoient ſeulement différentes. *Liberté* de contradiction, *contradictionis*, eſt la *liberté* de faire une chôſe, ou de l'omettre. Jésus-Christ n'a point eû la *liberté* de contrariété à l'égard du bien & du mal, car il n'a pû faire le mal, mais il a eû la *liberté* de contradiction à l'égard du bien. *Liberté* prochaine, *proxima*, eſt une *liberté* pleine entière & actuelle de faire une chôſe. *Liberté* éloignée, *remota*, eſt une *liberté* qui comprend la faculté naturelle, mais embaraſſée de quelques obſtacles qu'il eſt en ſon pouvoir d'écarter pour devenir *liberté* prochaine. Celui qui n'a pas la grâce actuelle néceſſaire pour faire une bonne œuvre commandée, mais qui a la grâce actuelle de la prière, a la *liberté* prochaine à l'égard de la prière, & la *liberté* éloignée pour l'action, ce qui ſuffit pour le rendre coupable, s'il omet ce qui eſt commandé. Tous ces têrmes ſont dogmatiques, & en uſage dans l'école. La *liberté* même prochaine n'exclut point la difficulté qui vient des paſſions, ni les autres obſtacles qu'on peut actuellemement vaincre. L'âme raiſonnable eſt ſeule née avec *liberté*. Les brutes n'agiſſent point avec *liberté*, avec connoiſſance, & par élection. Cicéron définit la *liberté*, La puiſſance de vivre à ſa fantaiſie, & ſans aucune cauſe, ou empêchement qui nous contraigne à faire une chôſe plutôt qu'une autre. La Doctrine de Pélage ſur la *liberté*, étoit appuyée par la Philoſophie, qui ne peut ſouffrir que nous ayons perdu la *liberté* de faire le bien; & elle étoit fortifiée par l'orgueil de l'eſprit humain, qui veut qu'on ſoit maître de ſon ſalut. Flec. Comment rendre la grâce de Dieu triomphante, & la *liberté* de l'homme inviolable? Comment déterminer les mouvemens, & les meſures de l'une & de l'autre? Il faut donner à la grâce une force invincible, qui ne ſoit pas une violence; & donner à la *liberté* un acquieſcement qui ne ſoit pas une contrainte. Fl.

Liberté. Droit, pouvoir légitime de faire, & de penſer ce que l'on veut, ſans contrainte & ſans ſervitude. *Libertas, jus, arbitrium, vis electiva*. La véritable *liberté* conſiſte à n'obéir à aucune paſſion. Dac. On peut jouïr de la *liberté*, ſi l'on ne ſe met pas en peine de la faveur des grands, ou des biens de la fortune. S. Evr. On s'imagine ne jouïr de ſoi-même, & de ſes déſirs, que dans la *liberté* qu'on ſe donne de penſer tout ce qu'on veut. Boss. Rien n'éléve plus l'âme que la *liberté*. Boil. Les hommes ne ſçavent que faire de leur *liberté*; ils la ſacrifient tous les jours aux vains honneurs attachez à des emplois pénibles & laborieux. Nic.

Qu'heureux eſt le mortel,
Qui de ſa liberté *forme tous ſon plaiſir,*
Et ne rend qu'à lui ſeul compte de ſon loiſir. Boil.

Liberté, ſe dit encore plus particuliérement de l'état, & de la ſituation de l'eſprit, ou du cœur, exempt de tout ce qui peut former une eſpéce de ſujettion & de captivité. *Liberum arbitrium, immunitas*. Ma paſſion m'ôte la *liberté* de juger tranquillement de vos raiſons.

Ma chère liberté *que vous avez d'attraits!*

On appelle en ce ſens le mariage, le tombeau de la *liberté*.

Liberté, ſe dit auſſi de l'état de pouvoir agir ſans obſtacle, d'une manière dégagée & ſans empêchement. *Indifferentia ad utrumlibet*. Ne vous contraignez point, agiſſez en *liberté*. Laiſſez-moi la *liberté* de partir. Ce malade a encore toute la *liberté* de ſon jugement. La *liberté* du geſte, de la voix, eſt fort néceſſaire à un Orateur. Cette femme marche, danſe avec une grande *liberté* de corps. Ce Maître écrivain a une grande *liberté* de main, de plume. Ce Poëte écrit avec une grande *liberté* & un génie fort facile.

Liberté. En têrmes de Peinture, on dit d'un tableau, qu'il eſt peint avec beaucoup de *liberté* de pinceau, qu'il eſt déſſigné librement, franchement. *Expedita facilitas*. On dit auſſi *liberté*, ou franchiſe de burin, c'eſt-à-dire, la facilité, hardieſſe avec laquelle travaille le Graveur.

On le dit en ce ſens des animaux, & des chôſes inanimées. On a mis à ce cheval la bride ſur le cou, on le laiſſe aller à ſa *liberté*. Et on dit au Manége, qu'il a *liberté* de langue, quand ſon mords eſt fait de telle ſorte qu'il a pleine *liberté* de remuer la langue. On appelle *liberté de langue* dans le mords, un eſpace vuide qu'on laiſſe vers le milieu de l'embouchure pour paſſer, & placer la langue du cheval, enſorte que l'embouchure ſe voûte par le milieu. Les poiſſons nagent dans l'eau avec *liberté*. Cet arbre eſt en plein vent, on le laiſſe croître en *liberté*. Ce reſſort n'eſt plus bandé, il eſt en ſa *liberté*. Cette eau n'eſt plus retenuë dans des tuyaux, elle eſt en *liberté* de couler. On dit auſſi *liberté de ventre*; pour dire, la facilité que le ventre a à bien faire ſes fonctions.

Liberté, eſt auſſi opposé à *captivité, priſon*. Ceux qui ſont pris par les Corſaires, pèrdent leur *liberté*. Le plus beau legs que les Romains faiſoient à leurs eſclaves, étoit celui de la *liberté*. On a élargi ce priſonniér, on lui a donné la *liberté*, on l'a mis en *liberté*. Cette Religieuſe en faiſant ſes vœux a renoncé au monde, à ſa *liberté*.

Liberté, ſe dit auſſi des peuples, & ſignifie indépendance, ou moindre dépendance; ou dépendance ſeulement d'une cèrtaine eſpéce. Ainſi on dit qu'Athènes ſe mit en *liberté*, lorſqu'au lieu de Rois, elle ſe donna des Magiſtrats créez par le peuple, des Archontes, que Brutus mit Rome en *liberté*, quoiqu'elle obéït encore à des Conſuls & au Sénat. Un Poëte a dit parlant de la Hollande,

Sans faſte & ſans magnificence,
Contente d'une agréable & ſimple propreté,
On voit ce qui ne peut être ailleurs imité,
Et qui paſſe toute croyance:
Les richeſſes ſans vanité,
La liberté *ſans inſolence,*
La maltôte ſans pauvreté. N. Ch. de Vers.

La liberté ſans régle & ſans borne n'eſt qu'une chimère, ou qu'une ſervitude, les Payens même nous l'ont appris: Être libre, diſent-ils, c'eſt obéïr aux loix. Pélisson.

Liberté de conſcience, droit de choiſir telle Religion qu'on veut pour en faire profeſſion. Toutes les Héréſies ſe ſont établies par le principe que la *liberté* de conſcience eſt du droit des gens. Et par le même principe on pourroit établir le Mahométiſme & l'idolatrie. En France il n'y a plus aujourd'hui de *liberté* de conſcience, il faut être néceſſairement Catholique. *Liberté de conſcience*, nom funeſte, inconnu à toute l'Antiquité Chrétienne, que la ſeule fureur des guèrres civiles, les batailles ſanglantes, l'autorité légitime foulée aux pieds, & les Édits arrachez par force de la main du Souverain, ont introduit en nos dèrniers jours. Pélisson.

Liberté, ſignifie encore, Hardieſſe, licence. *Licentia, audacia*. Se donner la *liberté* de cenſurer ſes ſupérieurs. Pasc. Vous parlez de la Religion avec trop de *liberté*; on ne doit point prendre la *liberté* d'examiner les myſtères par la raiſon. Nic. Le Prince parla au Roi avec une *liberté* peu reſpectueuſe. Mezerai.

Liberté, Licence, exemption des régles. *Licentia, immunitas*. Les Poëtes Grècs & Latins ſe donnoient de grandes *libertez*. Il y a des *libertez* qu'on prend pour plaire, qui doivent être préférées à des régles exactes qui ne ſont qu'ennuyer. S. Evr. Quand les *libertez* que l'on ſe donne font un bon effet, il en faut conclure que les régles n'étoient pas bonnes.

Liberté, ſe dit auſſi en parlant de ce qu'on peut faire avec la permiſſion, ou ſous l'autorité des loix divines & humaines. *Poteſtas, facultas, venia*. Un majeur a *liberté* de vendre ſes tèrres, de ſe marier, de gouvèrner ſon bien comme il lui plaît. On n'a pas *liberté* de vendre des tèrres ſubſtituées, ou ſaiſies. On a chaſſé les Corſaires qui ôtoient la *liberté* du commerce. Les Prévôts aſſûrent la *liberté* des chemins.

Liberté, ſe dit quelquefois pour manière d'agir libre, familière, hardie; & ſe dit en bien, & en mal. Sous prétexte de bannir la cérémonie, il ſe donne des *libertez* qui ne plaiſent pas à tout le monde. S. Evr. On a introduit aujourd'hui une *liberté* douce, & honnête, qui a rendu la converſation plus agréable, & les plaiſirs plus purs. S. Evr. La politeſſe n'eſt point incompatible avec une certaine *liberté* qui plaît. Bell. Perſonne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant, qui fait qu'on ſe rabaiſſe ſans ſe dégrader, & qui accorde ſi heureuſement la *liberté* avec le reſpect. Flec. Quelle *liberté* s'eſt-elle donnée qui pût, je ne dis pas mériter une cenſure; mais ſouffrir une mauvaiſe intèrprétation. Id. On remarque dans la conduite de cette femme une retenuë, & une ſévérité ſcrupuleuſes qui condamnent juſqu'aux moindres *libertez*. Bel. Les femmes prudes n'aiment pas qu'on prenne des *libertez* avec elles, qu'on ſe donne des *libertez*. On le dit auſſi par ſimple compliment: J'ai pris la *liberté* de vous écrire; donnez-moi la *liberté* de vous voir. Molière fait faire à un de ſes Acteurs ce compliment railleur; Je vous demande pardon des coups de bâton que j'ai pris la *liberté* de vous donner. On dit encore, ſe mettre à ſa *liberté*; c'eſt-à-dire, ſe mettre à ſa commodité, en dés-habillé.

On dit auſſi, qu'un homme a eû quelques *libertez* avec une femme;

me; pour dire, qu'il a eû des privautez ſuſpèctes. Les Précieuſes font les prudes en public, & en particuliér elles déſcendent juſqu'aux plus honteuſes *libèrtez*. Bell.

Libèrté, ſe dit auſſi à l'égard des États où le peuple n'eſt ni éſclave, ni opprimé : & ſur tout où le gouvèrnement populaire eſt établi. *Libertas, immunitas, exemptio.* Les Grècs & les Romains ont long-tems combattu pour leur *libèrté*. La *libèrté* du peuple eſt un droit inaliénable. S. Évr. Caton mérita le titre d'intrépide deffenſeur de la *libèrté* publique. M. Ésp. Les hommes ne peuvent ſouffrir ni une entière ſèrvitude, ni une entière *libèrté* : l'une eſt un éſclavage, & l'autre une licence. S. Évr. Céſar a opprimé, & ruiné la *libèrté* de ſa patrie. Sous les Tyrans il n'y a point de *libèrté* de ſuffrages ; le peuple ſoupire ardemment pour la *libèrté*. Caton ne put vivre après la *libèrté*, ni la *libèrté* après Caton. Bouh. Sous Auguſte la *libèrté* ne pèrdit que les maux qu'elle peut cauſer, & rien du bonheur qu'elle peut produire. S. Évr. On ſe pèrſuade que les Hollandois aiment la *libèrté* ; & ils haïſſent ſeulement l'oppreſſion. Id. C'eſt la *libèrté* qui inſpire ces penſées ſublimes, & ces nobles mouvemens qui font toute la pompe, & la magnificence du diſcours. S. Évr. Cromwel trouva moyen de prendre la multitude par l'appas de la *libèrté*. Il faut peindre un vieux Romain agité d'une *libèrté* farouche, autrement qu'un flatteur du tems de Tibère. S. Évr. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appas de la *libèrté*, elle ſuit en aveugle, pourvû qu'elle en entende ſeulement le nom. Fléc. Le choix des Supérieurs tient lieu de *libèrté* à quelques-uns. S. Évr. Les Anglois déçus par le nom de *libèrté*, en ont à la fin déteſté les excès. Boss. La *libèrté* eſt quelquefois un peu féroce. S. Évr. Si l'on n'y prend garde la *libèrté* dégénère ſouvent en licence. Bell.

In vitium libertas excedit, & vim dignam lege regi. Hor.

Une trop grande *libèrté*, & une trop grande ſèrvitude, ſont également dangereuſes. Dac.

Libèrtez, au pluriél, ſe dit des priviléges, de cèrtains droits dont on eſt en poſſeſſion. *Privilegium, immunitas.* Les proviſions des Offices ſont expédiées avec cette formule, Pour en jouir avec tous les droits, priviléges, *libèrtez*, franchiſes, immunitez & éxemptions dont ont joui ſes prédéceſſeurs.

Les *libèrtez* de l'Égliſe Gallicane ont été recueillies par M. de Marca, & par M. du Puy. Ces *libèrtez* ne ſont autre choſe que l'ancien droit commun & canonique qu'on a obſèrvé en France dans ſa pureté, & à la rigueur. On les a appellez ſouvent *priviléges* par humilité, & par réſpèct pour le Saint Siége. L'Égliſe de France a toûjours ſoigneuſement conſèrvé ſes *libèrtez*, en s'oppoſant aux nouveautez introduites par les Canoniſtes Ultramontains, particulièrement pendant le grand ſchiſme d'Occident, durant lequel les Papes réſidoient à Avignon. Les *libèrtez* Gallicanes roulent ſur ces trois maximes. 1°, Que la puiſſance donnée par Jésus-Christ à Saint Pierre, & à l'Égliſe, eſt purement ſpirituelle, & ne s'étend ni directement, ni indirectement ſur les choſes temporelles. 2°, Que la puiſſance du Pape, comme chèf de l'Égliſe univèrſelle, doit être éxèrcée conformément aux Canons reçus de toute l'Égliſe. 3°, Que le Pape lui-même eſt ſoumis au jugement du Concile univèrſel, dans les cas marquez dans le Concile de Conſtance. Ces maximes ont été confirmées ſolemnellement par l'aſſemblée du Clèrgé de France en 1682. Fleuri. Le Pape ne peut accorder aucune grace qui concèrne les droits temporèls, comme de légitimer des bâtards, ou de rendre les pèrſonnes capables des charges publiques, & des éfèts civils. Par la même raiſon on n'a point d'égard aux proviſions de Cour de Rome au préjudice des droits des Patrons laïques. On ne reçoit en France que l'ancien corps des Canons. Voyez Droit Canonique. En 1229. au mois d'Avril avant Pâques on publia au nom du Roi (Saint Louis alors mineur) une Ordonnance addreſſée à tous ſes Sujèts dans les diocêſes de Narbone, de Cahors, de Rhodès, d'Agen, d'Arles, & de Niſmes, contenant dix articles ; pour établir, dit la Préface, les *libèrtez*, & les immunitez de l'Égliſe Gallicane dans ces Provinces affligées depuis ſi long-tems par l'héréſie & la guèrre. C'eſt la prémière fois que l'on trouve ce nom de *libèrtez* de l'Égliſe Gallicane. *Fleuri, hiſt. Eccl. L.79.*

Les Conſtitutions des Papes, ſur tout depuis 300. ans n'obligent point, à moins qu'elles ne ſoient approuvées par l'uſage de l'Égliſe Gallicane. On ne reçoit non plus les Conciles que pour la doctrine, & non point pour la diſcipline. Id. Les *libèrtez* de l'Égliſe Gallicane conſiſtent à obſèrver l'ancien Code Canonique. Il y a eû divèrſes collèctions du corps des Canons. Voyez Canon. Sous la prémière race des Rois l'on obſèrvoit le Code des Canons de l'Égliſe Univèrſelle, qui étoit compôſé des deux prémiérs Conciles Généraux, de ceux particuliérs de l'Égliſe Grécque, & de quelques Conciles tenus dans les Gaules. Ce Code a été pèrdu. Depuis le Pape Adrien donna à Charlemagne le Code des Canons de l'Égliſe Romaine compilé par Denys le Petit en 527. Il avoit ajoûté au Code de l'Égliſe Univèrſelle 50. Canons des Apôtres, 27. du Concile de Calcédoine, ceux des Conciles de Sardique, & de Carthage, & les Décrétales des Papes depuis Sirice juſqu'à Anaſtaſe. C'eſt en quoi conſiſtoit l'ancien Droit Canonique, avec quelques Capitulaires de Charlemagne. On l'obſèrvoit régulièrement en France, & l'on regardoit comme une entrepriſe ſur les *libèrtez* de l'Égliſe Gallicane tout ce qui y dérogoit. On y a encore recours quand la Cour de Rome veut attenter aux droits de l'Égliſe de France, & tout ce qui n'eſt point conforme à cet ancien droit Canonique paſſe pour uſurpation. C'eſt là ce qu'on objècte à ceux qui prétendent que ces *libèrtez* ſont chimériques, & qu'on les peut prouver. Voyez Févret.

Libèrté. Divinité honorée des Grècs, & des Romains. *Libertas.* Elle étoit repréſentée en Dame Romaine, tenant d'une main une javeline, & de l'autre un chapeau, ou un bonnet. On la trouve ſur les Médailles. La *libèrté* avoit un temple à Rome ſur le mont Aventin, ſoutenu de colonnes de bronze, & orné de ſtatues très belles. Il fut bâti par le père de Tibérius Graccus de l'argent des amendes. La *Libèrté* étoit accompagnée de deux Déeſſes, qui étoient comme ſes ſuivantes, Adéone, & Albéone, parceque la *Libèrté* eſt le pouvoir d'aller & de venir, où l'on veut. Voyez ſur cette Déeſſe Voſſius *De Idolol. L. VIII. C.* 17.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas vendre ſa *libèrté* pour tous les biens du monde.

Regnare nolo, liber ut non ſim mihi. Phædr.

On dit auſſi en débauche, *Libertas & pain cuit.*

Libèrté, eſt la déviſe de quelques villes d'Italie qui portoient dans leurs drapeaux ce mot, *Libertas*, & dans leurs armoiries en chef, ou en bande, Bologne, Florence, Genes, Luques, &c.

LIBÈRTIN ; ine. adj. & ſubſt. Qui prend, qui ſe donne trop de libèrté ; qui ne veut pas s'aſſujettir aux loix, aux régles de bien vivre, telles qu'elles ſont préſcrites à un chacun ſuivant l'état où il ſe trouve. *Licentior, juſto ſolutior, æquo liberior.* Une armée eſt un aſſemblage confus de *libertins*. Fléch. Un écolier eſt *libèrtin*, quand il frippe ſes claſſes, quand il ne veut pas obéïr à ſon maître, une fille eſt *libèrtine* quand elle ne veut pas obéïr à ſa mère. Les Moines *libertins* ſont ceux qui ſortent du Convent ſans pèrmiſſion. Il ſe dit auſſi des chôſes. Une fille ſe pèrſuade que l'hymen eſt commode pour mener une vie *libèrtine*. Bell.

Libèrtin, ſignifie quelquefois une pèrſonne qui hait la contrainte, qui ſuit ſon inclination, ſans pourtant s'écarter des régles de l'honnêteté & de la vèrtu. *Liberior, ſolutior.* Ainſi une femme dira d'elle-même dans un bon ſens, & dans une ſignification délicate, Je ſuis née *libèrtine* ; pour exprimer, qu'elle ne ſçauroit ſe gêner, & qu'elle eſt ennemie de tout ce qui s'appelle ſèrvitude. Bouh. Il y a de quoi s'étonner qu'un homme auſſi *libèrtin* que moi ſe hâte de quitter toutes ces folies. Voit. J'ai l'éſprit *libèrtin*, & je n'aime point à traduire. Id.

Libèrtin, ſe dit principalement à l'égard de la Religion, de ceux qui n'ont pas aſſez de vénération pour ſes myſtères, ou de l'obéïſſance pour ſes déciſions. *Religionis contemptor.* Le Père Garaſſe a fait un livre contre les Athées & les *libèrtins*, qu'il appelle la *Doctrine curieuſe*. Les *libèrtins* toûjours incèrtains à quoi s'en tenir, renoncent, & retournent à la Religion, ſelon les divèrſes révolutions qui arrivent dans leur éſprit. De Viel.

Ils (les devots) veulent que chacun ſoit aveugle comme eux,
C'eſt être libèrtin *que d'avoir de bons yeux.* Mol.

Un libèrtin *d'ailleurs qui ſans ame, & ſans foi,*
Se fait de ſon plaiſir une ſuprême loi,
Tient que ces vieux propos des Démons, & des flâmes,
Sont bons pour étonner des enfans & des femmes,
Et qu'enfin tout dévot a le cèrveau pèrclus. Boil.

Libèrtin, eſt auſſi un nom de ſecte. *Libertini.* M. Spanheim en parle ſouvent dans ſon abregé des Religions, & il les place parmi les Anabaptiſtes. M. Stoupp dans ſon petit livre de la Religion des Hollandois, a fait un article ſéparé touchant cette ſecte. Quant aux *libèrtins*, dit-il, il ſemble qu'autant qu'il y en a, ils ayent chacun leur ſentiment particuliér. La plûpart croyent qu'il y a un ſeul éſprit de Dieu qui eſt répandu par tout, qui eſt & qui vit dans toutes les créatures ; que nôtre âme n'eſt autre chôſe que cet éſprit de Dieu ; que les âmes meurent avec les corps, que le péché n'eſt rien, & qu'il ne conſiſte que dans l'opinion ; que le Paradis eſt une illuſion ; que l'enfèr eſt un phantôme inventé par les Théologiens. Ils diſent enfin que les

les Politiques ont inventé la Religion pour contenir les peuples dans l'obeïſſance de leurs loix. Calvin a écrit quelque choſe contre ces *Libèrtins*. Voyez ſes Opuſcules. Les Catholiques les ont auſſi réfutées, & ils y ont mieux réüſſi, parceque les principes de la réformation de Calvin ne ſont pas fort éloignez des principes des *libèrtins*. Quand on a ſecoüé le joug de l'Égliſe, comme a fait Calvin, il eſt aiſé d'aller plus loin en ſuivant toûjours le même principe, & de ſecoüer toute ſorte de joug. Les *libèrtins* étoient des Fanatiques qui s'élevèrent vèrs l'an 1525. en Hollande & dans le Brabant. Leurs chèfs furent un tailleur de Picardie nommé Quentin, & un nommé Chopin, qui s'aſſocia à lui, & ſe fit ſon diſciple. Cet Hérétique diſoit qu'il n'y avoit qu'un ſeul éſprit dans le monde, qui étoit celui de Dieu ; que tout ce que la foi enſeignoit des Anges bons & mauvais & de l'immortalité de l'âme, n'étoit que des fables. Il diſoit que c'étoit cet éſprit de Dieu, qui opéroit tout le bien & tout le mal que les hommes ſembloient faire ; qu'ainſi c'étoit une chimère que le péché, Dieu faiſant tout ; qu'il ne faloit ni blamer, ni punir, ni corriger ; que la régénération ſpirituelle ne conſiſtoit qu'à étouffer les remords de la conſcience ; la pénitence à ſoutenir qu'on n'avoit fait aucun mal ; qu'il étoit licite & même expédient de feindre en matière de religion, & de s'accommoder à toutes les ſectes. Il ajoutoit à tout cela des blaſphêmes contre Jesus-Christ, diſant qu'il n'étoit rien qu'un je ne ſçai quoi compoſé de l'éſprit de Dieu, & de l'opinion des hommes. Ce fûrent ces abominables maximes, qui firent donner à ſa ſecte le nom de *Libèrtins*. Voyez Jovet *T. I. p.* 91. *&* 92.

Il y a pluſieurs *Libèrtins* en Hollande, qui ont chacun leur ſentiment particulier, qui outre les èrreurs qu'on vient de rapporter, diſent que le Paradis & l'Enfer ſont des inventions des Théologiens, & la Religion une invention des Politiques. *Le même Auteur p.* 425.

Libèrtins. Il eſt auſſi parlé dans les Actes des Apôtres Chap. 6. d'une Synagogue de Jéruſalem, qui portoit le nom de *Libèrtins. Synagoga quæ appellatur Libertinorum*. Voyez dans les Mémoires de Trévoux une éxplication de ce paſſage. Elle eſt du R. P. Hardoüin.

LIBÈRTIN. ſ. m. L'Auteur de l'inſtitution du Droit Romain, & du Droit François appelle ainſi ceux que les Romains appelloient, *libertini*, & que nous nommons communément *affranchis*. Cet Auteur s'eſt contenté d'écrire ce mot en lettres Italiques la premiére fois qu'il l'employe, enſuite il l'écrit en caractères Romains comme les autres mots François. On a appellé *libèrtins*, dit l'Auteur qu'on vient de citer, ceux que l'on avoit retirez d'une juſte ſèrvitude, pour leur donner la libèrté, & auxquels il reſtoit encore quelque marque de ſèrvitude.... Celui qui donnoit la libèrté à un éſclave avoit droit de patronage, & de patron ſur le *libertin*... Si les *libèrtins* manquoient de rendre le reſpect à leur Patron, on les remettoit dans la ſèrvitude... Si le *libèrtin*, ou l'affranchi étoit mort ſans enfans, on appelloit ſon patron pour recüeillir ſa ſucceſſion. Voyez cet Auteur L. II. C. II.

LIBÈRTINAGE. ſubſt. m. Débauche, déſordre, déréglement dans les mœurs ; vie ou conduite libèrtine. *Intemperans licentia, impotens libido*. Le *libèrtinage* des femmes eſt grand dans ce ſiécle ; c'eſt-à-dire, la coqueterie. Bien des gens ſous prétexte de défendre leur libèrté, ne ſongent qu'à entretenir leur *libèrtinage*. Fléch. Je hais ces feſtins d'où la bienſéance eſt bannie, & où le *libèrtinage* prend la place de la libèrté. M. Scud. Je demande quartiér plus pour le *libèrtinage* de l'éſprit, que pour celui des mœurs. Ab. de Villards.

Libèrtinage, ſe dit auſſi du peu de reſpect que l'on a pour les myſtères de la Religion. *Religionis contemptus*. Il fait profeſſion de *libèrtinage*. Il ne faut pas écouter les diſcours qui ſentent le *libèrtinage*.

Mon frère, ce diſcours ſent le libèrtinage,
Vous en êtes un peu dans vôtre âme entaché.

LIBESSE. ſ. maſ. Nom propre d'homme. *Leobatius, Leubatius*. Saint Leubace, que le vulgaire appelle en Touraine Saint *Libeſſe*, étoit diſciple de S. Ours, qui le fit Abbé d'un Monaſtère qu'il avoit bâti en un lieu nommé Sénapaire, aujourd'hui Senevières, entre les rivières de l'Indre & de l'Indrois, près de la forêt de Loches. Voyez Grégoire de Tours *Vit. Patrum C.* 18.

LIBÉTHRA. ſ. f. Nom propre d'une fontaine de Magnéſie en Gréce. *Libethra*. Elle étoit dédiée aux Muſes. Plin. L. IV. C. 9. Solin C. 8. la nomme *fons Libethrius*, Conon dans la Bibliothéque de Photius Cod. 186. l'appelle *Libètres*, au pluriél *Libethra*, Martianus L. VI. *Libethris*. Quelques Auteurs veulent que ce fut une ville dans le mont Olympe, & ils diſent qu'elle fut détruite par une inondation du torrent Sys, qu'Orphée y avoit été tué par les Libéthriens, & qu'il y étoit inhumé.

LIBÉTHRIDE. ſ. f. Nom ou ſurnom que l'on donne aux Muſes dans l'antiquité à cauſe de la fontaine Libethra, qui leur étoit conſacrée. *Libetris, idis*. Strabon croit que c'eſt d'une montagne de Thrace appellée *Libéthre* que les Muſes ont eû ce nom, parce qu'il y en avoit une autre qui leur étoit conſacrée. Voyez, le ſur cela L. IX. & L. X. Le même Auteur L. IX. & Virgile Eclog. VII. v. 21. donnent auſſi ce nom à des Nimphes. Nimphes *Libethrides* ; ce ſont celles de la fontaine *Libethra*.

LIBIQUE. ſ. m. & ſ. f. Nom propre d'un ancien peuple des Gaules. *Libicus, a*. Les *Libiques* ſont dans Pline L. III. C. 16. & 17. des peuples de la Gaule Tranſpadane, ou d'audelà du Pô, en Italie. *Libici*. Vèrceilles étoit la capitale des *Libiques*. Ils étoient originaires des Salluviens : peuples de Provence habitans d'Aix. Quelques-uns écrivent *Libiques*, mais mal.

LIBITINAIRE. ſ. m. Nom d'Office public chez les Romains. *Libitinarius*. Les *Libitinaires* avoient ſoin des funérailles, & de ce qui concèrnoit cette cérémonie.

Ce nom vient de celui de *Libitina*, c'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux funérailles.

LIBITINE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité. *Libitina*. Plutarque dit que c'étoit Vénus. Elle avoit un temple à Rome, & c'étoit dans ce temple qu'on vendoit tout ce qui étoit néceſſaire pour les funérailles. Plutarque dit que c'étoit pour avèrtir les hommes de la fragilité de la vie, & leur faire comprendre que la fin n'en étoit point éloignée du commencement, puiſque la même Divinité préſidoit à l'une & à l'autre. Denys d'Halicarnaſſe dit auſſi L. III. que *Libitine* étoit Vénus. D'autres croyent que c'étoit Proſerpine, femme de Pluton & Déeſſe des Enfèrs. Voyez Voſſius *de Idolol. L. II. C.* 27. Le temple de *Libitine* étoit dans un bois. Par une ancienne coutume établie par le Roi Sèrvius Tullus, on portoit à ce temple de l'argent pour châque pèrſonne qui mouroit, on mettoit cet argent dans le thréſor de *Libitine*, & ceux qui étoient prépoſez pour le recevoir écrivoient ſur un Regître le nom de châque mort pour lequel on venoit apporter cette éſpéce de tribu. Ce Regître s'appelloit le Regître de *Libitine*, en Latin *Libitina ratio*. C'eſt par là qu'on ſçavoit combien il mouroit de monde à Rome châque année. La porte de *Libitine* étoit celle par laquelle on portoit les morts en tèrre hors de Rome.

LIBOIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Liborius*. Saint *Liboire* vivoit au IVe. & au Ve. ſiécle, & fut quatrième Évêque du Mans Voyez Surius T. IV. p. 279. Baronius ſur le Maryrol. p. 322. les Bollandiſtes *Act. SS. Jun. Tom. II. p. 761. col.* 1. Dom Mabillon *Anal. T. III. p. 61. & ſuiv.* Du Sauſſay *ſuppl. p.* 1131. Baillet au 23e. de Juil.

LIBOURET. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt une éſpéce de ligne à pêcher maquereaux, qui a deux ou trois petites cordes où eſt attaché le hameçon & l'appât. *Linea piſcatoria*.

LIBOURNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Guyenne, au confluent de la Lille avec la Dordogne, à ſept lieuës de Bourdeaux vèrs le Levant. *Liburnia*. *Libourne* eſt une ville agréable, on y fait beaucoup de commèrce, parceque le flux de la mèr y porte d'aſſez gros navires.

LIBRAIRE. ſ. m. & fém. Marchand qui imprime, ou qui vend des livres. *Typographus, Bibliopola, Librarius*. Un bon livre en ſtile de *Libraire* eſt un livre qui ſe débite bien, quoiqu'il ſoit mauvais par rapport à l'Auteur. Bay.

Ces Auteurs affamez
Mettent leur Apollon aux gages d'un Libraire. Boil.

Tous les Libraires ont des marques qui les diſtinguent, ſoit par les enſeignes de leurs boutiques, ſoit par alluſion à leurs noms, ſoit par des emblêmes, & des déviſes propres du commèrce des livres. L'une des plus heureuſes étoit celle de... Borde... Rigaud... & Artaud, qui ayant eû ſéparément, l'un la figure du tems pour déviſe, l'autre l'image de la fortune, & le troiſiéme celle de la vèrtu, s'étant aſſociez, ils joignirent ces trois enſeignes en un corps d'emblême où le tems tiroit la charruë, & la vèrtu la conduiſoit, Tandis que la fortune ſemoit avec ce vèrs,

Semina Fortuna geminat cum tempore Virtus.

Meneſtrier art des emblêmes.

Les Étiennes avoient conſèrvé l'Oliviér de René Oliviér. Il parut il y a quelques années à Leipſick une Diſſèrtation qui a pour titre *De Librariis & Bibliopolis Antiquorum*. Ces Bibliopoles des Anciens étoient ce que nous appellons maintenant *Libraires*, c'eſt-à dire, Marchands de livres, & ceux que les Anciens nommoient *Libraires, Librarii*, étoient ceux qui écrivoient les livres pour le public, & pour les Bibliopoles, c'étoient les Copiſtes.

A Francfort au tems des foires il y a des Magaſins ouvèrts, ſur leſquels ſont les titres des plus fameux Libraires : *Officina Elzeviriana, Frobeniana, Morelliana, Janſoniana*, &c.

Libraire. Il y avoit autrefois dans quelques Égliſes Cathé-

drales une dignité qui donnoit le nom de *Libraire* à celui qui en étoit revêtu. *Librarius*. Il y en a qui croyent que le *Libraire* étoit ce que nous appellons aujourd'hui *Chantre*, ou *Grand-Chantre*.

LIBRAIRE, tèrme d'Antiquité. On appelloit autrefois en Latin Notaires ceux qui ſçavoient l'art d'écrire en notes abregées; dont chacune valoit un mot; & on nommoit *Libraires*, ou Antiquaires, ceux qui tranſcrivoient en beaux caractères, ou du moins liſibles, ce qui avoit été écrit en note. On appelle aujourd'hui en tèrmes de palais l'un la minute, & l'autre la groſſe. *Librarius*. Plus de ſept Notaires étoient toujours prêts à écrire ce qu'il dictoit, & ſe ſoulageoient en ſe ſuccédant tour à tour. Il n'avoit pas moins de *Libraires* pour mettre les notes au net. FLEURY.

LIBRAIREſSE. ſ. f. Femme de Libraire. *Libraria*. Ce mot ne ſe peut dire qu'en riant, & dans le ſtile Burleſque.

> *Il eſt auprès de Nôtre Dame,*
> *Où la* Libraireſſe *Margot,*
> *Lui chante bien ſouvent ſa game.* COTIN.

LIBRAIRIE. ſ. f. Métier des Libraires, & leur ſociété. *Typographorum, vel Bibliopolarum ars, aut ſocietas*. C'eſt un homme qui eſt de père en fils dans la *Librairie*. Il ſe plaint que la *Librairie* ne vaut plus rien, que le trafic des livres ne va plus. Toute la *Librairie* s'eſt aſſemblée pour élire un Syndic.

LIBRAIRIE, ſignifioit autrefois une Bibliothéque, un grand amas de livres. *Bibliotheca*. Henri IV. dit à Caſaubon qu'il vouloit qu'il eût ſoin de ſa *librairie*. COLOM. On appelloit au ſiécle paſſé dans la Maiſon du Roi Maître de la *Librairie*, l'Officiér que nous nommons communément aujourd'hui Bibliothécaire du Roi. M. de Thou a été Maître de la *Librairie*. M. l'Abbé de Louvois l'eſt aujourd'hui. On dit auſſi Garde de la *Librairie*, tant du Cabinet du Louvre, que de la ſuite de ſa Majeſté. Les *librairies* des monaſtères étoient autant de magaſins de manuſcrits. PASQ. En ce ſens il eſt hors d'uſage. Les Capucins & quelques autres Religieux diſent encore, nôtre *librairie*; pour dire nôtre Bibliothéque.

LIBRATION. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un balancement qu'on appelle mouvement de *libration*, ou de *trépidation*, que les Aſtronomes ont reconnu dans le Firmament, par lequel la déclinaiſon du ſoleil, & la latitude des étoiles change de tems en tems. *Libratio*. On attribuë auſſi à la lune un mouvement de *libration*, qui a été reconnu par le moyen du téleſcope, mais que l'on n'a pas encore bien détèrminée. On prétend qu'elle a un mouvement de *libration* d'Orient en Occident, & du Septentrion au Midi, parceque dans les pleines lunes on découvre quelquefois des parties de ſon diſque, qu'on ne découvre point dans d'autres tems. Cela fait croire que ſon diſque a un mouvement de *libration* ou de balancement de côté & d'autre. On appelle auſſi ces deux éſpéces de *Librations*, l'une *Libration* en longitude, & l'autre *Libration* en latitude. Outre cela il y en a une troiſiême éſpéce qu'on appelle *Libration* apparente, & qui conſiſte en ce que lorſque la Lune eſt tout le plus loin qu'elle peut être du côté du midi, ſon axe étant alors prêſque pèrpendiculaire au plan de l'Écliptique, il faut néceſſairement que le ſoleil éclaire du côté du pôle arctique de la Lune quelques parties qu'il n'éclairoit pas auparavant, & qu'au contraire quelques-unes de celles qu'il éclairoit du côté du pôle oppôſé ſoient dans l'obſcurité, ce qui produit les mêmes éffèts que la *libration* en latitude, ou le balancement du ſeptentrion au midi, & c'eſt ce qui fait que quelques Aſtronomes appellent cela *Libration* apparente. Voyez *Gregori*, *Aſtronom. L. IV. ſect.* 10. & M. Harris au mot *Libration*.

LIBRE. adj. m. & f. Qui a la libèrté du choix. *Liber, ſolutus, immunis à neceſſitate*. Il n'y a que l'homme qui ſoit *libre*, qui ait un *libre* arbitre. Les animaux ne ſont pas *libres*, ils agiſſent néceſſairement.

LIBRE, eſt oppoſé à éſclave. *Liber, ingenuus*. Les Stoïques diſent qu'il n'y a que leur Sage qui ſoit *libre*. Celui-là n'eſt point *libre* qui eſt ſous le joug de ſes paſſions. M. ÉSP. Un Éſclave Maure ayant dérobé à Loüis d'Avila, Général de la Cavalerie légère de l'Empereur, un beau cheval, & s'étant ſauvé dans le camp de M. de Guiſe, ce Général lui envoya redemander l'homme & le cheval, M. de Guiſe renvoya le cheval; mais pour l'homme il répondit qu'étant paſſé en France il étoit *libre* par un privilége du Royaume. *Brantôme*.

LIBRE, ſe dit auſſi de celui qui peut diſpoſer de ſa pèrſonne, qui eſt à lui-même, qui eſt ſon propre maître; qui n'eſt ni captif, ni priſonniér. Après la manumiſſion un éſclave eſt *libre*. Il eſt né d'une mère *libre*, & partant il n'eſt point éſclave. Dès qu'on a mis le piéd en France, fut-on éſclave, on devient *libre*. Il n'y a que quatre jours qu'il eſt *libre*, qu'il eſt ſorti de priſon. Dans le Droit, *libre* & éſclave, ou ſerf, ſont oppoſez.

On appelle en Suiſſe Province *libre*, les châteaux & les bourgs qui ſont à la gauche de la Ruſſ, au deſſus & au deſſous de Bremgarten. Ce petit païs qui eſt fort étroit s'appelloit autrefois le Comté de Rôre. Voyez Simler *De Rep. Helvet.*

> *Rien n'eſt* libre *en ce monde, & châque homme dépend,*
> *Comtes, Princes, Sultans, de quelque autre plus grand.*
> RÉGNIÉR.

LIBRE, ſe dit auſſi de ce qui agit ſans obſtacle, ſans oppoſition. *Solutus*. Je ſuis *libre* de mes actions. Cet Orateur a le geſte, la parole *libre*; c'eſt-à-dire, nette & dégagée. Je ne puis être *libre* que ce ſoir; pour dire, dégagé d'affaires. On eſt *libre* chez ſoi. Les grands chemins ſont *libres*. Le commèrce eſt *libre*. La mèr eſt *libre*. On eſt *libre* de ſe choiſir un Confeſſeur.

En ce ſens, on le dit des animaux & des chôſes inanimées. Ce cheval a l'air *libre* & dégagé. Un globe a ſon mouvement *libre* ſur ſes pôles; une porte ſur ſes gonds. On dit auſſi, qu'on a le ventre *libre*, quand on n'eſt point conſtipé. Cette chute d'eau eſt *libre*, n'eſt point forcée.

LIBRE, ſignifie auſſi, Qui n'eſt ni ſujèt, ni ſoumis; qui eſt exempt de paſſion. Celui-là eſt véritablement *libre* qui ſe commande à ſoi-même. DAC. Mon âme eſt *libre*, & exempte de crainte. S. ÉVR. Mon cœur eſt *libre* de paſſion. BOIL. Cet Amant s'eſt bien dégagé, il eſt *libre* d'amour. Sa femme eſt morte, le voilà *libre*. Je joüis d'un repos *libre* & tranquille.

> *Heureux qui ſatisfait de ſon humble fortune,*
> Libre *du joug ſupèrbe où je ſuis attaché,*
> *Vit dans l'Etat obſcur où les Dieux l'ont caché.* RAC.

LIBRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt dégagé de tout obſtacle, de tout préjugé. L'amour ne nous laiſſe pas des yeux aſſez *libres* pour trouver des défauts dans la pèrſonne aimée. S. ÉVR. L'Auteur eſt demeuré dans l'obſcurité pour laiſſer les jugemens plus *libres*, & plus équitables. P. DE CL.

LIBRE, ſignifie, imprudent, indiſcrèt, & un peu indécent. *Æquo liberior, licentior*. Les femmes pèrdent leur crédit par les manières trop *libres* où elles s'émancipent quelquefois. BELL. On intèrpréte mal les diſcours trop *libres* qui vous échappent. S. ÉVR.

LIBRE, ſignifie encore, Familiér, facile. *Familiaris, popularis*. Les pèrſonnes polies ſe gardent bien de ſe rendre trop *libres*, & de ſe familiariſer groſſièrement avec les Grands. Il faut être bien *libre* avec un homme pour lui emprunter de l'argent. Il a un *libre* accès, une *libre* entrée dans cette maiſon.

LIBRE, ſignifie auſſi, Franc, ſincère à dire la vérité. *Ingenuus, ſincerus, candidus, apertus, expers fuci*. C'eſt un éſprit *libre* qui ne ſçait point diſſimuler.

> *La* libre *vérité fut toûjours mon étude.* BOIL.

Il y a du plaiſir dans le commèrce d'une pèrſonne qui a l'air franc, & *libre*, & qui vous montre ſon cœur par ſes paroles, & par ſes actions. M. SCUD.

On appelle auſſi un État *libre*, une République gouvèrnée par des Magiſtrats élus par des ſuffrages *libres*. *Status democraticus, democratia*. Les Grècs & les Romains ont long tems été *libres*. Le peuple Romain ne fut moins *libre* pendant le gouvèrnement d'Auguſte, que pour être moins ſéditieux. S. ÉVR. On appelle en Allemagne villes *libres*, ou *villes* Impériales, les villes qui ne ſont point ſoumiſes à aucun Prince particuliér, & qui ſont gouvèrnées par leurs Magiſtrats comme des Républiques. Il y avoit dans l'Empire Romain des villes *libres*, c'étoient celles auxquelles l'Empereur de l'avis ou de l'agrément du Sénat laiſſoit la libèrté de choiſir leurs Magiſtrats, & de ſe gouvèrner ſelon leurs loix. *Liberæ civitates*.

On appelle des vèrs *libres*, non pas ſeulement ceux qui ont des paroles *libres* & déshonnêtes; mais ceux qui ſont de meſure inégale, mêlez de grands & de petits vèrs, & qui n'obſèrvent pas la même intèrcalation des maſculins & des féminins. *Verſus ſoluti*. Les Italiens les appellent *verſi ſciolti*.

On dit dans l'impèrſonnel: il vous eſt *libre* de faire ce que vous voudrez, *tibi licet*; il lui eſt *libre* d'aller où il lui plaira; pour dire, vous pouvez faire ce que vous voudrez, il peut aller où il lui plaira.

On dit provèrbialement à ceux qui s'excuſent de faire quelque chôſe, Les volontez ſont *libres*.

LIBRE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Liber, a*. Les *Libres* ſont des hérétiques du XVIe ſiécle. C'eſt une ſecte Anabaptiſte. Ils prirent le nom de *Libres*, parce que ſuivant le principe des Anabaptiſtes ils ne reconnoiſſoient l'autorité d'aucune puiſſance, ni Eccléſiaſtique, ni ſéculière. Outre cela les femmes étoient communes parmi eux. Ils appelloient les mariages inceſtueux, des mariages ſpirituèls. Ils défendoient aux femmes d'obéïr à leurs maris, lorſqu'ils n'étoient pas *Libres* comme elles, mais d'une

autre

autre ſecte. Ils prenoient le nom d'hommes diviniſez, parce qu'ils croyoient que le baptême les rendoit impeccables, & qu'ils enſeignoient qu'il n'y avoit que la chair qui pêche. *Prateole, au mot Liberi. Jovet T. I. p.* 470.

LIBREMENT. adv. D'une manière libre, & ſincère. *Liberè, ingenuè.* Je vous ai parlé de cette affaire *librement*, & franchement. Il ne faut pas parler trop *librement* des Grands. La prudence ne pèrmet pas de dire *librement* tout ce qu'on penſe ; de juger ſi *librement* des chôſes.

Librement, ſignifie encore, Sans contrainte, ſans néceſſité *Spontè, ultrò.* C'étoit une maxime des Stoïciens, que le Sage dit les chôſes *librement*, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas beſoin de prendre tant de détours, ni de chèrcher tant d'adouciſſemens pour éxprimer tout ce qui peut bleſſer les oreilles délicates, & faire naître des idées obſcénes. S. Évr. Les hommes qui aiment la libèrté en toutes chôſes, veulent donner leur encens *librement*. Bell.

Librement, ſignifie auſſi, Familièrement ; ſans cérémonie. *Audacter.* Ce Cavaliér entre *librement* par tout. Dans ce ſens, *librement* ſe prend auſſi en mauvaiſe part : Vous en uſez un peu *librement*, c'eſt-à-dire, avec un peu trop de familiarité.

LIBURNE. ſ. f. Bâtiment à rames dont les Anciens ſe ſervoient : il alloit fort vîte. *Liburna.* Suidas dit que les *liburnes* étoient des bâtimens qui ſervoient à la guèrre.

LIBURNIE. ſ. f. Nom propre de Contrée. *Liburnia.* C'étoit anciennement une partie de l'Illyrie. En la prenant en général, elle comprenoit le païs des Japidés, & s'étendoit le long de la mèr Adriatique, depuis l'Iſtrie, juſqu'à la rivière de Kèrka, qui la ſéparoit de la Dalmatie. On met aujourd'hui dans ce païs la Morlaquie, & le Comté de Zara. Mais la *Liburnie* priſe en particuliér ne comprenoit que cette dèrnière province, étant renſèrmée entre la rivière de Kèrka & celle de Zèrmagna. *Maty.*

LIBYE. ſ. f. Nom propre de païs. *Libya, Libye.* On donna anciennement ce nom à toute cette partie de l'Afrique, qui eſt au couchant, & qui a au levant l'Égypte & l'Éthiopie, l'océan Éthiopien au midi, l'Atlantique au couchant, & la mèr méditèrranée au nord. On la diviſoit en deux parties générales, la *Lybie* intérieure, ou ultérieure, étoit au midi, & comprenoit le Zara, la Nigritie & la Guinée. La *Libye* citérieure ou éxtérieure, étoit vèrs le nord, & renſèrmoit tout le Biledulgérid & toute la Barbarie. Cependant on donnoit quelquefois à la *Libie* éxtérieure des bornes plus étroites, & alors elle étoit entre l'Afrique propre & l'Égypte, répondoit au Royaume & au déſèrt de Barca, & renſèrmoit la Marmarique, la Cyrénaique, & la *Libye* extérieure encore plus proprement dite, qui joignoit l'Égypte, & qui eſt maintenant la partie orientale du Royaume & du Deſèrt de Barca. *Maty.*

La *Libye* Phénicienne étoit une partie de ce que nous appellons aujourd'hui Royaume de Maroc. Elle fut nommée Phénicienne, parce que les Carthaginois y avoient envoyé Hannon avec ſoixante galères à 50. rames, pour y conduire des Colonies & la peupler. *Marmol, L. I. C. 6.*

La *Libye* Marmarique, ou Pentapolis, eſt en partie dans la Province du Royaume de Tunis nommée Zéb : elle avoit autrefois cinq belles villes, Bérénice, Arſinoë, Ptolemaïs, Apollonie, & Cyréne, qui ont été toutes ruïnées. *Marmol, L. I. C. 6.*

La *Libye* eſt fort ſujette aux ſauterelles. *Marmol. L. VIII. C.* 1.

Ce nom de *Libye* vient du Latin *Libya*, qui eſt formé du Grec Λίϐυη. Selon S. Jérôme la *Libye* a pris ſon nom de Laabim, fils de Miſraïm. Gen. X. 13. Selon d'autres il lui vient de Libye, femme de Neptune.

On dit les ſables de la *Libye*, pour marquer un lieu, un païs éxtraordinairement chaud, aride. Ce ſont les ſables de la *Libye*, ce païs eſt ſec comme les ſables de la *Libye*.

LIBYE. ſ. f. Nom propre d'une femme. *Libye, Libya.* C'eſt elle, ſelon la fable, dont la Libye a pris ſon nom. *Libye* étoit fille d'Épaphus & de Caſſiopée. Natalis Comes *L. II. Mythol. C.* 1. dit qu'Épaphus fut l'époux de *Libye*, & non pas ſon père, & qu'il bâtit Memphis. Il rapporte au L. VIII. C. 1. qu'Iſacius dit que l'Océan outre Thétis eut deux autres femmes, Parthénope, & Pampholyge, & que de Pampholyge il eut deux filles, Aſie & *Libye.* Mais je ne trouve nulle part que *Libye* fut fille de Memphis, & par elle fille du Nil, comme on l'a dit dans le Moréri.

LIBYEN, enne. ſ. m. & f. Nom propre de peuple, habitant, originaire de Libye. *Libys.* On croit que ce ſont les Laabim, ou les deſcendans de Laabim dont il eſt parlé Gen. X. 13. Voyez ci-deſſus Laabim. Hérodote dit que les *Lybiens* n'adoroient aucun autre Dieu que le Soleil & la Lune.

LIBYQUE. adject. maſc. & fém. Qui appartient à la Libye. *Libycus.*

LIC.

LICANTROPE. Voyez Lycantrope.

LICAR. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Glycerius, Licerius.* Saint *Licar*, que d'autres apppellent S. Lizier, S. Lézer & S. Licèr, & pluſieurs même par corruption S. Léger, étoit Éſpagnol de naiſſance. Baillet, *au* 7*e d'Août.* Il fut élû Évêque de Conſerans en 504. & fut le ſecond de cette ville. En 506. il aſſiſta au fameux Concile d'Agde, & mourut vèrs l'an 548.

LICE. ſ. f. Champs clôs, carrière où combattoient les anciens Chevaliérs, ſoit à outrance, ſoit par galanterie, dans les joûtes & tournois. *Stadium, curriculum, carceres.* On l'appelloit ainſi, parcequ'il étoit fèrmé de pals, de barrières, ou de pieux, & de toiles. On a inventé en France les *lices* doubles, afin de faire courir les Chevaliérs l'un d'un côté, & l'autre de l'autre, & afin qu'ils ne ſe pûſſent rencontrer que du bout de leurs lances ; ce qui étoit moins dangereux. Ce Chevaliér ſe préſenta pour entrer en *lice.* On dit tant au propre qu'au figuré, qu'un homme fuit la *lice*, quand il évite le combat, ou la diſpute. Il n'ôſa entrer en *lice* avec ce ſçavant homme. Maucroix.

Lice, ſe dit auſſi de la barrière qui borde la carrière d'un manége, & d'un gardefou de pont de bois. Davilèr.

Lice, ſe dit auſſi d'une ſimple carrière à courre la bague, & à diſputer le prix de la courſe. *Hyppodromus.*

Du Cange dérive ce mot de *licia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour des clôtures de camp, ou de villes, parcequ'on les faiſoit autrefois de cordes entrelacées ; ou de *liſta*, *quia campum claudebant inſtar liſtarum panni.*

Lice, Fémelle de chien de Chaſſe, deſtinée à faire race. *Canis venatica proletaria.* Une bonne *lice.* Faire couvrir une *lice.* Une *lice* noüée, c'eſt-à-dire, une *lice* pleine. Voyez Lisse.

LICENCE. ſ. f. Congé, pèrmiſſion d'un Supérieur. *Facultas, poteſtas.* Une fille ne peut contracter mariage ſans l'autorité, congé & *licence* de ſes père & mère. Le Pape, l'Abbeſſe, donnent *licence* à une Religieuſe de ſortir de ſon Couvent pour aller aux eaux. Il vieillit en ce ſens. Les Italiens diſent à tous propos, *con licenza*, c'eſt-à-dire, avec vôtre pèrmiſſion. Juſtinien avoit ordonné que l'on paſſeroit quatre ans dans l'étude des loix. Ceux qui avoient ſatisfait à cette obligation étoient dits avoir *licence* & pèrmiſſion de ſe retirer des études. C'eſt de là que ce nom eſt venu dans ce ſens. Voyez Hotman, & Marſilius Patavinus, *Defenſor Pacis P. II. C.* 11.

Licence, ſe dit auſſi de l'abus de ces pèrmiſſions, qu'on étend trop loin ; ou de la hardieſſe, ou de la libèrté qu'on prend ſoi-même. *Licentia.* Vous prenez un peu trop de *licence.* Cet homme s'émancipe de plus en plus, & prend toûjours quelque nouvelle *licence.* Vous vous donnez la *licence* de glôſer ſur l'Écriture & de l'intèrpréter à vôtre mode.

> *Sur l'apophtegme & la ſentence,*
> *Il n'étoit pas toujours guindé,*
> *Et prenoit joyeuſe* licence
> *De montrer ſon front déridé.* Sénecé.

Licence, ſignifie auſſi, Libèrtinage, déſordre, corruption ; déréglement dans les mœurs, dans les actions, dans les paroles, & dans toute la conduite de la vie. *Libido, nimia licentia.*

> *Enfin de la* licence *on arrêta le cours.* Boil.

Abandonner une ville à la *licence* du ſoldat. Ablanc. Les âmes pieuſes gémiſſent profondément ſur la corruption & la *licence* effrénée du ſiécle. Boss. Dès que la *licence* n'a plus de frein, les ſectes ſe multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté eſt invincible. Fléch. Arrêter la *licence* par la tèrreur du ſupplice. Pat. Si on ouvre la porte à la *licence*, comment ſe défendre de la calomnie ? Id. Il étoit armé des loix pour réprimer la *licence.* Fléch. Les mauvaiſes habitudes qu'il avoit contractées à la Cour ſe fortifièrent parmi la *licence* des armes. Bouhours.

> *Et jamais on n'a vû la timide innocence,*
> *Paſſer ſubitement à l'extrême* licence. Rac.

Licences. En Peinture on dit d'un tableau, qu'il y a de grandes *licences* contre la Pèrſpective, & contre les régles de l'Art ; c'eſt-à-dire, que le Peintre s'eſt donné trop de libèrté, qu'il n'a pas obſèrvé les régles de l'Art.

Licence Poëtique, eſt une libèrté que prend le Poëte contre les régles du langage, ou de l'Art. Il ne faut pas prendre un déréglement d'imagination pour une *licence* poëtique. S. Évr. Ce que vous appellez *licence* poëtique, eſt une faute que vous éxcuſez ſous ce nom-là pour impoſer au public. G. G. Anciennement on donnoit aux Poëtes des *licences* infinies. En prenant les divèrs dialectes de la langue Grécque, ils pouvoient allonger un

un mot s'il étoit trop court, & l'accourcir s'il étoit trop long : mais on vint peu-à peu à reconnoître le ridicule de ces *licences* : elles fûrent retranchées les-unes aprés les autres, & les Poëtes dépouillez de leurs priviléges. Font. Nos vieux Poëtes faiſoient de la langue ce qu'il leur plaiſoit, & l'aſſujettiſſoient à tous leurs beſoins, & même à leurs caprices. *Et data Romanis venia eſt indigna Poetis.* Quoi qu'à parler en général la Poëſie ait plus de liberté que la proſe, les *licences* poëtiques doivent avoir des bornes. Les bons Poëtes ne ſe diſpenſent point des régles de la Grammaire, & ne ſe permettent rien contre la langue, quelque liberté qu'ils donnent à leur imagination.

Licence, ſe dit auſſi des lettres qu'on prend dans les Univèrſitez, tant en Théologie, qu'en Droit, & en Médecine. *Diploma, vel litteræ relationis in album Doctorum.* Les écoliérs de Droit vont prendre leurs *licences* à Orléans, à Bourges. Il faut communiquer ſes *licences* pour être reçû Avocat.

Licence, en Sorbonne, eſt un tems de deux années que les Bacheliérs paſſent à aſſiſter aux actes, & à y diſputer pour ſe mettre en état d'être reçus Docteurs. La *licence* s'ouvre de deux ans en deux ans. Il eſt entré en *licence* de cette année. Ils ſont tant de cette *licence.* Il y a auſſi de ces *licences* en la Faculté de Médecine, & dans celle de Droit.

LICENCIEMENT. ſubſt. m. Qui ne ſe dit guères que des troupes & des ſoldats à qui on donne congé. *Militum miſſio, dimiſſio.* Quand la paix eſt publiée, on fait le *licenciement* des troupes. Après le *licenciement* des troupes, il ordonna que, &c. Ablanc.

LICENCIÉR. vèrb. act. Donner congé à des troupes. *Milites miſſos facere.* Le Roi a *licencié* ſon armée. On a déſarmé les vaiſſeaux, & *licencié* les matelots.

Licenciér, ſignifie auſſi Prendre de ſoi même des libèrtez ; s'émancipér, ſortir de ſon devoir. *Audere, ſibi ſumere.* Il ne faut pas ſe *licenciér* à parler des Grands, à ſe familiariſer avec eux. Les ſoldats dans cette ville ſe ſont *licenciez* à toutes ſortes de déſordres. Il s'étoit *licencié* à quelques paroles. Mauc.

Licenciér, ſignifie auſſi, donner le degré de licence. *In album Doctorum referre, adſcribere.* On a *licencié* cet écoliér à Orléans. Cet autre s'eſt fait *licenciér* à Poitiérs.

Licencié, ée. part. paſſ. & adj. *In album Doctorum relatus, licenciatus.*

Licencié. ſ. m. Celui qui a obtenu le degré de la licence. *Licentiatus.* Préſque tous les Officiérs de Judicature d'Eſpagne ne ſont connus que ſous le nom de *Licentiez.* Pour obtenir le degré de Docteur, ou de *Licencié* en Droit Canon, en Droit Civil, ou en Médecine, il faut avoir étudié ſept ans ; & pour le degré de *licencié*, ou de Docteur en Théologie, dix ans.

LICENCIEUX, euse. adj. Qui prend trop de libèrté, & de licence ; hardi, peu retenu. *Juſto ſolutior, æquo liberior.* Ce jeune homme eſt *licencieux* en paroles, il dit des chôſes trop hardies, ſales, impies, & trop *licencieuſes.* Il mene une vie libèrtine & *licencieuſe.* Pèrtinax, vigoureux défenſeur de la diſcipline militaire, ſe vit immoler à la fureur des ſoldats *licencieux*, qui l'avoient un peu auparavant élevé malgré lui à la ſouveraine puiſſance. Bossuet.

LICENCIEUSEMENT. adv. D'une manière trop libre, ou dereglée. *Immoderatè, juſto licentius.* Retirez-vous de cette maiſon, on y vit trop *licencieuſement.* Je me ſuis prêté *licencieuſement* & inconſidérement au déſir qui me piquoit. Mont. J'ai pèrmis à mon éſprit de penſer *licencieuſement* ſur les matières de la Religion. S. Évr.

LICER. Voyez LICAR.

SAINT LICER, ou S. Lizier de Conſerans. *Licerium, Conſoranum.* Petite ville de la Gaſcogne, en France. Elle eſt Capitale du Conſerans, & ſituée ſur une petite rivière, à ſept lieuës de S. Bèrtrand de Comminges vèrs le levant.

LICERON. Voyez Lisseron.

LICH. ſ. m. ou LICHA. Nom propre d'un bon bourg de la Wettèravie, ſitué dans la partie orientale du Comté de Solms, ſur la rivière de Wettèr, à deux lieuës de la ville de Gieſſen, & un peu davantage de celle de Butzbach. *Licha.* Maty.

LICHE. Voyez Laodicée.

LICHEFRION. ſ. m. Nom d'une ſorte de poire. Voyez Lansac, c'eſt la même chôſe.

LICHFELDE, LISFELDE, LICHFIELD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Anglèterre. *Lichfeldia.* Elle eſt dans le Comté de Stafford, entre la ville de ce nom, & celle de Coventèr, à quatre lieuës de la prémière, & à ſix de la dèrnière. *Lichfelde* eſt ſituée ſur le bord d'un marais, qui la couvre, du côté du couchant, a un Évêché, ſuffragant de Cantorbery. On voit près de cette ville le lieu nommé le Wall, où ſont les ruines de l'ancienne *Otecetum*, ville des Cornaviens. Maty. M. De Liſle écrit *Lichfeild.*

LICHI. Voyez LITCHI.

LICHO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie. *Lycus.* Elle coule près de Bambucale, & d'Eſchihiſtar, dont le prémier eſt ſur les ruines de l'ancienne Hiérapolis, & le dèrnier ſur celles de l'ancienne Laodicée, & peu après elle ſe décharge dans le Madre. Maty.

LICIÈRE. ſ. f. Nom propre d'une Sainte que l'on honore à Sens. *Liceria.* M. Chaſtelain en parle le 6e de Janviér.

LICINIA, LICINIUS. ſ. f. Nom d'une famille Romaine. On retient toujours ces noms Latins dans nôtre langue. *Licinius, Licinia.* La famille *Licinia.* L'Empereur *Licinius.* Craſſus Calvus, Mutianus, Muræna, Proculus Stolo, Sura, ſont des ſurnoms des *Lucinius*, ou de la famille *Licinia.* La famille *Licinia* n'étoit que Plébeïenne, mais une des plus illuſtres entre les Plebeïennes. Elle étoit diviſée en deux branches. Il faut dire *Licinius*, & non pas *Licinien*, & au pluriél les *Licinius*, & non pas les *Liciniens* ; autrement on ne met point de différence entre *Licinius* & *Licinianus.*

LICITATION. ſ. f. Action qu'on pourſuit contre des copropriétaires d'un héritage poſſedé par indivis, afin que la propriété en appartienne à un ſeul, en rembourſant ou dédommageant les autres ; ou afin que chacun obtienne la part qui lui appartient en ſon juſte prix & valeur, ſuivant qu'il ſera éſtimé ou enchéri en Juſtice. *Licitatio.* La *licitation* ſe peut faire à l'amiable ſur des éſtimations faites par éxpèrts convenus, ou à la rigueur en Juſtice par des enchères, & une adjudication dans les formes.

LICITE. adj. maſc. & f. Qui eſt pèrmis par les loïx divines & humaines. *Licitus, conceſſus.* Le trafic ne ſe doit faire qu'à des conditions honnêtes & *licites.* L'interêt d'une rente n'eſt *licite* qu'au taux du Roi. Il n'a guère d'uſage que dans le dogmatique.

LICITEMENT. adv. D'une manière licite & pèrmiſe. *Jure, ſalvis legibus.* Les Prêtres peuvent prendre *licitement* quelque rétribution pour leurs Meſſes, ſelon la taxe de leur Diocéſain.

LICITER. v. act. Pourſuivre une action de licitation en Juſtice. *Licitari.* Ces cohéritiérs ſe brouïlloient toûjours dans le partage des loyèrs d'une maiſon commune, ils ont été contraints de la *liciter* entr'eux, ou de la faire *liciter* en Juſtice.

Licité, ée. part. paſſ. & adj. *Auctioni adjectus.*

LICIUM. ſ. m. Tèrme Latin dont les Antiquaires ſe ſèrvent en nôtre langue, ainſi qu'on le va voir. *Licium.* Le *Licium* étoit une ceinture que portoient les Officiérs établis pour éxécuter les ordres des Magiſtrats, comme l'apprend Apulée dans ſon Apologie ; & c'eſt de là, ſelon le même Auteur, qu'étoit venu le nom de *Lictèur.* Journ. des Sçav. 1714. p. 395. Cet habillement des Lictèurs appellé *Licium*, étoit de différentes couleurs, comme on le voit par un paſſage de Pétrône. *Nec longe à præcone Aſciltos ſtabat, amictus veſte diſcoloria, atque in lance argenteâ indicium & fidem præferebat.* Id.

LICO, LAGOLICO. Voyez LIASTO.

LICODIA. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg de la Sicile. *Licodia.* Il eſt vèrs le milieu de la vallée de Noto, près de la ſource du Drillo, à douze lieuës de Siracuſe, du côté du couchant. Maty.

LIÇOIR. ſ. m. Voyez LISSOIR.

LICOLA, LAGO DE LICOLA, ou le Lac Lucrin. *Lucrinus*, & *Bajanus Lacus.* C'étoit anciennement un lac renommé par la grande quantité d'éxcellens poiſſons qu'on y prenoit. L'an 1538. un tremblement de tèrre y éleva une montagne de cendres, & changea le reſte en un marais qui ne produit plus que des roſeaux. On donne auſſi le nom de *Licola* aux veſtiges d'un canal, que Néron avoit entrepris de faire, depuis le Golfe de Pouzzol, juſqu'à la ville d'Oſtie.

LICONDA. Voyez LARCUDIA.

LICORNE. ſ. f. *Monoceros, unicornis.* La *licorne* ſe trouve ſeulement dans l'Affrique. Son vrai païs eſt dans la Province d'Agoas au Royaume des Damotes en Éthiopie. C'eſt un animal fort craintif qui ſe retire dans les bois, & qui pourtant ſe hazarde quelquefois à venir dans la plaine. Il a une corne blanche au milieu du front de cinq palmes de longueur, telles qu'on les dépeint ici. Il eſt de la grandeur d'un cheval de la médiocre taille, d'un poil brun tirant ſur le noir, ayant le crin court & peu fourni & noir, auſſi bien que ſa queuë. Le Père Lobo dans ſes voyages rapporte pluſieurs témoignages de gens qui en ont vû, & c'eſt ainſi que l'a décrit Vincent le Blanc dans ſon Voyage d'Affrique ; mais cet Auteur eſt fort ſuſpèct, auſſi bien qu'André Thévet, qui écrit que le Roi de Monomotapa le mena à la chaſſe de la *licorne*, qui eſt fréquente, dit-il, en ſon Royaume ; & qu'il lui fit préſent de deux cornes de *licorne*, qu'il rapporta en France, dont il en donna une au Roi, qui eſt celle qu'on voit à préſent au Tréſor de Saint Denis : & il croit qu'elle vient des dents d'éléphant travaillées par les Ouvriers. Il y en

a une fort groſſe à Straſbourg de ſept à huit piéds, qui eſt tortillée. Toutes celles du Tréſor de Veniſe ſont différentes. Pline dit que le prémiér qui a écrit de la *licorne*, eſt un nommé Créſius, qu'Ariſtote dit être un Auteur fort ſuſpèct. Élien n'en parle qu'en doutant. André Marin, docte Médecin de Veniſe, a fait un Traitté de la fauſſe opinion de la *licorne*. Les autres auteurs qui en ont écrit ſont Philoſtrate & Solin, Ænéas Sylvius, qui eſt le Pape Pie II. Marc Paul Vénitien, Alœſius Cadamuſtus, Louis de Bèrthame dans ſon Voyage d'Éthiopie, Geſnèr, Garcias ab Horto, &c. Les uns diſent, qu'elle reſſemble à un cheval, ou poulain, les autres à un âne, les autres à un cèrf ou à un bouc par ſa barbe, les autres à un éléphant, les autres à un rhinocéros, les autres à un lévriér. Munſtèr & Thévet diſent que c'eſt un amphibie vivant dans l'eau & ſur tèrre, & que ſa corne eſt mobile ſelon la volonté de l'animal. D'autres diſent que la force conſiſte en ſa corne, & que quand elle eſt pourſuivie par les Chaſſeurs, elle ſe précipite du haut des rochérs, & tombe ſur ſa corne, qui ſoutient tout l'éffort de ſa chûte, en ſorte qu'elle ne ſe fait point de mal. Enfin tous les Auteurs rapportent différemment la figure & la coûleur tant de l'animal que de ſa corne, & de toutes ſes parties. C'eſt pourquoi les plus ſenſez tiennent que c'eſt un animal fabuleux. Les Latins l'ont appellé *unicornus*, & les Grècs μονοκέρως. Mais on a trouvé aux Indes pluſieurs animaux qui n'ont qu'une corne, comme vaches, taureaux, chevaux, ânes, chévres, daims, &c. La Peyrère en ſa Relation de Groenland dit que ce qu'on croit corne de *licorne* eſt une dent d'un gros poiſſon nommé par les Iſlandois *nar wal*, & dans d'autres lieux *robart*, qui ſe trouve dans la Mèr Glaciale, qui a fourni abondance de ces cornes dans les cabinèts des curieux. Même Charras dans ſa Pharmacopée ſe vante d'en avoir une qui ſurpaſſe en longueur & en groſſeur celle du Tréſor de Saint Denis. La plus belle qui ſoit aujourd'hui en France eſt celle qui eſt au Collége des Jéſuites de Paris. Cette corne ſort du milieu du devant de la mâchoire ſupérieure de ce grand poiſſon, où elle a environ un piéd de long de racine auſſi groſſe que la corne même. Elle lui ſèrt même d'arme & de déffenſe pour attaquer les plus groſſes baleines, & il la pouſſe avec tant d'impétuoſité, qu'il en peut pèrcer un fort gros vaiſſeau. Paul Louis Sachſius, Médecin, fait la déſcription d'un monſtre marin qu'il appelle *unicorne*, ou *monocèros*, qui eſt une éſpéce de baleine qui vit de cadâvres, qu'on pêche ſur les côtes d'Iſland & Groenland, dont la corne eſt la ſeule dent qu'il a en la mâchoire ſupérieure, qui eſt tournée, canélée, & tèrminée en pointe. Celle que vit cet Auteur étoit de neuf pouces de long.

Les anciens on cru que la corne de la *licorne* ſèrt de contrepoiſon; & qu'elle la trempe dans l'eau pour l'épurer, quand elle veut boire. Sa rareté fait qu'on lui attribuë pluſieurs vèrtus dans la Médecine. Mais il eſt conſtant, comme l'a fort bien prouvé Ambroiſe Paré, que c'eſt une pure charlatanerie, & il dit qu'il a éxpérimenté que toutes les vèrtus qu'on lui attribuë ſont fauſſes, quoique les Marchands ayent mis ſon prix ſi haut, qu'un Allemand en vendit une douzaine mille écus au Pape, au rapport d'André Racci, Médecin de Florence: & que dans les boutiques la livre de 16 onces ait été venduë juſqu'à 1536. écus en un tems où le même poids de l'or n'en valoit que 148. Le Conciliateur dit que la *licorne* ſuë en preſence du napellus, ou d'une vipère, ou d'un fiel de léopard: ce qu'elle ne fait point en préſence des autres poiſons. Mais cela eſt encore fabuleux.

La *licorne*, en tèrmes de Blâſon, ſe repréſente paſſante, quelquefois rampante: & lorſqu'elle eſt en cette action, on la dit *ſaillante*.

LICOSA. Voyez LEUCOSA.

LICOSTOMO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Theſſalie, ſituée ſur le Pénée; près ſon embouchure dans le Golfe de Salonichi. *Scoluſſa*, *Scoluſa*. Elle a un Évêché ſuffragant de Lariſſe. Maty.

LICOU, ou LICOL. ſ. m. Une têtière montée d'une longe de cuir pour attacher les chevaux, mulèrs, ou autres bêtes au ratelièr, quand on les a débridées. *Capiſtrum*. On fait les *licous* de chevaux de cuir de Hongrie, ceux des ânes, ou des chevaux de loüage, de ſimple corde.

Ne penſe pour cela être éſtimé moins fou,
Et ſans argent comptant, qu'on te prête un licou.
Régniér.

Licol, ſe dit auſſi de la corde qui ſèrt à étrangler les pendus. *Reſtis*, *laqueus*.

Car de s'étrangler d'un licol,
Cette mort eſt pour le vulgaire;
Les Rois ne la pratiquent guère. Scar.

Ce mot vient *à ligando collo*, comme qui diroit *lien du col*.

LICTEAU. Voyez LITEAU.

LICTEUR. ſ. m. Miniſtre des Magiſtrats Romains, qui marchoient devant eux, portant des haches envelopées dans des faiſſeaux de vèrges. *Lictor*. Il faiſoit l'Office de Sèrgent & de Bourreau. Les Conſuls avoient douze *Licteurs*. Les Proconſuls, les Préteurs, & autres Magiſtrats en avoient ſeulement ſix. Ils étoient toûjours prêts à délier leur faiſceaux, ſoit pour foüetter, ſoit pour trencher la tête aux condamnez. Romulus fut le prémiér qui les inſtitua, comme témoigne Plutarque. Ils ſont ainſi appellez *à ligando*, parcequ'ils lioient les piéds & les mains des criminels avant l'éxécution. Comme il n'étoit pèrmis à pèrſonne d'entrer dans une maiſon étrangère, le Magiſtrat nommoit un *Licteur* pour accompagner celui qui vouloit y allèr chèrcher ce qu'on lui avoit volé. *Ulp. L. 3. D. de fugitivis.* Journ. des Sçav. 1714. *p.* 395. L'habillement des *Licteurs*, s'appelloit *licium*, & c'eſt de là, ſelon Apulée, qu'étoit venu le nom de *Licteur*. Voyez Jean Van Watèr *Obſervationum Juris Rom. Libri tres* &c.

LICTI. ſ. m. Nom d'un arbre du Chili en Amérique. *Lictium*. Le *Licti* eſt fort commun au Chili. Son ombre fait enfler tout le corps de ceux qui dorment deſſous. Pour ſe guérir de cette enfleure, on prend d'une hèrbe appellée Pellboqüi, éſpéce de Liſeron, ou de lièrre tèrreſtre, ou de l'hèrba mora qu'on pile avec du ſel, l'on s'en frotte, & l'enflure paſſe en deux ou trois jours ſans qu'il y paroiſſe. Fréziér, *p.* 73.

LICTU. Voyez LIUTO.

LID.

LIDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec une châtélenie & citadelle. *Lida*. Elle eſt dans le Palatinat de Troki en Lithuanie, ſur la petite rivière de Dzila, à dix ſept lieuës de la ville de Troki, du côté du midi. *Lida* fût prèſque entièrement ruinée par les Moſcovites l'an 1658. Maty.

LIDDESDALE. C'eſt-à-dire, la Vallée de Lidde. *Liddeſdalia*. Petite province de l'Écoſſe méridionale. Elle prend ſon nom de la rivière de Lidde, qui la travèrſe. Elle eſt bornée au nord par la Tivedale, au couchant par l'Eskdale; & ailleurs par l'Anglerèrre. C'eſt un petit païs fait en pyramide dont la baſe eſt de cinq lieuës, & la hauteur de dix. Il eſt fort montagneux, n'a ni villes, ni bourgs, & manque de bois; on y brûle d'une éſpéce de tèrre durcie au ſoleil. Maty.

LIDKIOPING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Wéſtrogothie propre, en Suéde. *Lidkiopia*. Elle eſt à l'embouchure du Lida, dans le Lac de Wénèr, environ à vingt-cinq lieuës de la ville de Gotenbourg, vèrs le nord oriental. Maty.

LIDOIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Littorius*, *Lidorius*, *Lictor*. Saint *Lidoire* étoit d'une famille de la ville de Tours. Il fut ordonné Évêque de cette ville la prémière année du régne de Conſtans, qui partagea l'Empire avec ſes frères Conſtantin & Conſtance l'an 337. auquel mourut Conſtantin leur père. S. *Lidoire* eſt le prédéceſſeur de S. Martin, & mourut l'an 371. Voyez Grégoire de Tours Hiſt. L. X. C. 31. n. 2. Baillet au 13. Sept.

LIE.

LIE. ſ. f. La partie la plus craſſe, la plus épaiſſe, & la plus groſſière du vin, de l'huile, & des autres liqueurs. *Fæx*, *ſedimen*. En Médecine on l'appelle *ſédiment*. On fait de la cendre gravelée avec de la *lie* de vin brûlée. La *lie* ſèrt à écurer la vaiſſelle. La Courtiſanne Phryné, devenuë vieille, diſoit par application à elle même, & dans un ſens de débauche, qu'on bûvoit le bon vin juſqu'à la *lie*. Ablanc.

Lie, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt vil & abjet. *Infimum*. La *lie* du peuple, eſt la commune populace qui n'a ni honnêteté, ni éducation. La *lie* du Parnaſſe, ſe dit des Poëtes du dèrniér rang, & des plus mépriſables.

Criſpin roux & Manceau vient d'épouſer Julie,
Il eſt du genre humain & l'opprobre & la lie. Renard.

On dit provèrbialement que le bon vin ne peut être ſans *lie*.

Avant d'aller ſi vîte au moins je le ſupplie
Sçavoir que le bon vin ne peut être ſans lie,
Qu'il n'eſt rien de parfait en ce monde aujourd'hui. Régniér.

Ce mot vient de *limus*, comme qui diroit *limon* de vin. D'autres le dérivent de *Lyeus*, qui eſt un des ſurnoms de Baccus. Du Cange dit qu'il vient de *lia*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même chôſe.

LIÉ. adjectif, Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Gay, joyeux, content, du Latin *lætus*, *a*. Le cœur *lie*, c'eſt à dire, le cœur gay, Joyeux. *Valois*, *Notit. Gall. p.* 276. Dans Villehardouin il eſt écrit *liez*, N. 19. Tant chevaucha Joffroi li Mareſchaux per

ſes jornées, que il vint à Troies en Champaigne, & trouva ſon Seingnor le Conte Thibaut malades, & deshaitiez, & ſi fut mult liez de ſa veuve. Cependant Du Cange dans ſon Gloſſaire ſur cet Auteur écrit *Lie. Lie* chère, face joyeuſe, *hiſt. de Bret. T. II. p.* 707.

On dit provèrbialement, Faire *chere lie*; pour dire, faire grande chère. Faire un tronçon de *chère lie*.

Ce mot vient de *lieſſe*, & celui-ci de *lætitia*.

LIÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lætus*. Saint *Lié*, que les uns qualifient Prêtre, & les autres ſimplement Lévite, ou Diâcre, naquit en Bèrry de parens qui vivoient des exèrcices de la Campagne. BAILLET, *au* 5e *Nov.* Saint *Lié* ſe fit Solitaire en Sologne, puis dans le bois d'Inatoire, qui depuis a été appellé la Forêt aux loges, & qui eſt dans la Beauce, au nord de la Loire. Il y mourut le 6e de Novemb. 533. Ce nom s'eſt fait du Latin *Lætus*, qui ſignifie *Joyeux*. On a dit *Læte*, *Léte*, *Liéte*, *Liet*, *Lié*.

LIE. Tèrme de Calendriér. Les Chinois employent ce mot avec differens autres pour nommer quatre mois de l'année qui ſont au commencement de châcune des quatre ſaiſons. *Lie-chun* répond à une partie du mois de Mars, depuis le quinze juſques à la fin. Ces mots *Lie-chun* veulent dire *commencement*, ou *élévation du printems*. *Lie-chun* eſt le prémiér des vingt-quatre mois de l'année des Chinois. *Lie-hia* eſt le ſeptième mois de leur année, il répond au mois de Juin. Ces mots *Lie-hia* ſignifient *commencement*, ou *élévation de l'été*. *Lieu-cieu*, c'eſt à dire, *élévation* ou *commencement de l'autonne*, c'eſt le nom du treizième mois, il répond au mois de Septembre. *Lie-tungh*, c'eſt à dire, *commencement*, ou *élévation de l'hyvèr*, eſt le nom du dixneuvième mois, il répond au mois de Décembre.

LIÉBANA, Cap. C'eſt un petit païs de l'Aſturie de Santillana, en Eſpagne. *Lievana*, *Libania*, *Lobania*. Il eſt aux confins de celle d'Oviède dans les montagnes d'Europa. Sa longueur eſt de neuf lieuës, & ſa largeur de quatre, il contient quatre vallées, où l'on dit qu'il y a 366 villages. Le Bourg de Potes en eſt le lieu principal. MATY.

LIÉBE. ſ. f. Nom propre de femme. *Leobgyta*. Sainte *Liébe*, qui s'appelloit *Léobgythe* dans ſes lettres, naquit au païs de Weſtſex, ou des Saxons occidentaux, en Anglетère. Sa mère Ebbe, parente de S. Boniface, Évêque de Mayence & Apôtre de l'Allemagne, lui avoit donné le nom de Trutgebe, puis le ſurnom de *Liébe*, ou *Liobe*, mot de tendreſſe, qui marquoit combien elle l'aimoit, & qui eſt le ſeul nom qui ſoit reſté à la Sainte. *Baillet, au* 28e *de Sept.*

Liébe en Angloſaxon, comme *lieben*, ſignifioit *aimer*, ou *amour*. De là eſt venu *lief*, que les Anglois diſent encore pour *aimer*.

LIEBENWALD, LIEBEWALD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte du Marquiſat de Brandebourg. *Lebewaldia*, *Liebenwaldum*. Elle eſt ſur la rivière d'Havel dans la marche Ukerane, aux confins de la moyenne & du Comté de Rupin. MATY.

LIECHTENAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un Château fort. *Liechtenawea*. Elle eſt dans la baſſe Alſace, au levant du Rhin, entre Straſbourg & Bade, à quatre lieuës de la prémière, & à trois de la dèrnière. *Liechtenas* a un grand tèrritoire, coupé par le Rhin, où ſont les petites villes de Wilſtett, d'Offenthorf, & de Dreuſenheim; il appartient aux Comtes d'Hanaw. MATY.

LIECHTENAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville défenduë par un fort bon Château. *Liechtenavia*. Elle appartient à la ville de Nuremberg, en Franconie, mais elle eſt enclavée dans le Marquiſat d'Ohnſpach, à une lieuë & demi de la ville de ce nom, vèrs l'orient, & ſur la rivière de Rèthzel. MATY.

LIECHTENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Château fort de la Baſſe Alſace. *Liechtenberga*. Il eſt ſitué ſur une montagne à cinq lieuës d'Haguenaw, vèrs le couchant. Ce Château eſt chèf d'une Seigneurie, qui appartient aux Comtes d'Hanaw. MATY.

LIÉGE. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Leodium*, *Leodicum*, *Liuga*, *Leodica*, *Legia*. Elle eſt capitale de l'Èvêché de *Liége*, & ſituée ſur la Meûſe, entre Maſtricht & Huy, environ à quatre lieuës de l'une & de l'autre. *Liége*, qui eſt dans une vallée fort agréable, eſt une grande ville: on y voit huit Égliſes Collégiales, outre la Cathédrale, & un grand nombre de Couvents de l'un & de l'autre ſexe. Elle étoit autrefois Impériale, ſous la protection de ſes Évêques, & l'amour de la libèrté dans le peuple, y produiſoit fort ſouvent des brouilleries. L'an 1684. l'Électeur de Cologne, qui en étoit Évêque, y fit marcher des troupes, la ſoûmit, & y fit bâtir une citadelle. On a fortifié depuis peu la ville de *Liége* par des grands dehors, qui la mettent prèſque hors du danger d'être aſſiégée, pourvû qu'elle ait une nombreuſe garniſon. MATY. Les Allemans l'appellent Luttick, & les Flamans Luydiick. *Hadr. Valois Not. Gall. p.* 270, 271. L'Évêché de *Liége* étoit d'abord à Tongres, où il fut établi l'an 312. de JESUS-CHRIST. Dans l'irruption des Huns, Tongres ayant été détruite, l'Évêché fut transféré à Utrecht, d'où il paſſa à *Liége* vèrs l'an 709. S. Hubèrt étant alors Évêque. Voyez *Ægid. Bucherus Diſſert. hiſtor. De Prim. Tongr. Epiſcopis. C. III. Aubertus Miræus faſt. Belg. & Bulg. p.* 165. & 245. *Imhoff. Notit. Imp. Proc. L. III. C. XIII.* §. 7. Heis hiſt. de l'Empire L. VI. C. 6. *Liége* eſt à 23. d. 45. min. de longitude, & à 50. d. 40. min. de latitude.

Peut-être *Liége* a-t-il pris ce nom de celui d'une petite rivière nommée *Legia*, Légie, qui s'y jette dans la Meuſe, & que les Allemans nomment Luttich. Un Jéſuite nommé Barthelemy Fiſen a fait l'hiſtoire de l'Égliſe de *Liége* ſa patrie.

Le païs ou l'Évêché de LIÉGE. *Leodienſis Ditio*, ou *Epiſcopatus*. C'eſt un des États du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. Il eſt enclavé dans le Païs-Bas, ayant vèrs le couchant les provinces de Brabant, de Namur, d'Hainaut; & vèrs le Levant celles de Luxembourg, de Limbourg & de Gueldres, avec une petite partie du Duché de Julièrs. Ce païs a une figure ſi irrégulière qu'on n'en ſçauroit marquer l'étenduë au juſte. On le diviſe en quatre contrées, il y en a deux au couchant de la Meuſe, la Haſbaye & le Comté de Lootz, qui comprend ſous ſoi la Campigne *Liégeoiſe*, & le Comté de Horn. Les deux autres, qui ſont au levant de la Meûſe, ſont le Marquiſat de Franchimont, & le Condrotz. Outre cela, les Évêques de *Liége* poſſèdent une partie du païs, qui eſt entre Meûſe & Sambre, & prétendent avoir des droits légitimes ſur le Duché de Boüillon. Ses villes principales ſont *Liége* capitale, Maſeyck, Viſet, Huy, Tongres, Dinant. Son tèrroir eſt fèrtile en grains, & en fruits, il a des mines de fèr & de plomb, des carrières de marbre, & d'autres de houille, ou de Charbon de pièrre, dont on tire un grand profit. Ce païs dépend de ſon Évêque, ſuffragant de Cologne, & Prince de l'Empire. Il eſt élû par le Chapitre, compôſé de ſoixante Chanoines, qui ſont tous nobles, ou Docteurs.

LIÉGE. ſ. m. Arbre de moyenne hauteur, reſſemblant beaucoup au chêne-vèrd, mais ſon tronc eſt plus gros, & ſon écorce beaucoup plus épaiſſe, fort légère, ſpongieuſe, de couleur griſe tirant ſur le jaune: elle ſe fend & ſe ſépare de l'arbre ſi l'on n'a le ſoin de l'en ôter, parcequ'elle eſt pouſſée par une autre écorce qui ſe forme deſſous. *Suber*. Ses feuilles ont la figure de celles du chêne vèrd, mais elles ſont plus grandes, plus longues, plus molles, plus vèrtes en deſſus, quelquefois un peu dentelées, piquantes. Ses chatons & ſes glands ſont ſemblables à ceux du chêne-vèrd. Cet arbre croît dans les païs chauds, comme en Eſpagne, en Italie, vèrs les Pyrenées, en Gaſcogne. Il ne meurt point quand il eſt dépouillé de ſon écorce, comme font tous les autres arbres. Le gland du *liége* eſt aſtringent, & propre pour la colique venteuſe; ſon écorce eſt auſſi aſtringente, elle arrête les hémorragies & les cours de ventre. En Latin *ſuber latifolium perpetuò virens*. C. BAUH. Pin. 424.

Quelques-uns dérivent le mot de *liége* de *levis*, à cauſe de ſa légèreté.

LIÉGE, ſe dit particulièrement de la ſeconde écorce de ce bois qui nage ſur l'eau. *Suber*. On ſe ſèrt de *liége*, pour mettre ſous des pantoufles & ſous des patins, parcequ'il eſt fort légér. Les filets des Pêcheurs ne ſont ſuſpendus ſur l'eau que par les *liéges* qui y ſont attachez. On ſe ſèrt de *liége* pour faire des tempons de canons, des bondes de bariques, & autres chôſes ſemblables. Il y a une eſpèce de *liége* d'Anglеtèrre, qui eſt ſèrré & moins poreux que le *liége* commun, qui eſt mèrveilleux pour faire des bouchons de bouteille, où l'on peut mettre ſûrement du vin ſans craindre qu'il s'évente.

On appelle *patenôtres de liége*, les morceaux de *liéges* que les Pêcheurs attachent à leurs filets pour les tenir ſuſpendus dans l'eau par le haut. *Suberis ſegmenta*.

LIÉGE, Tèrme de Scellièr. C'eſt un morceau de bois en forme de petite aîle qui eſt aux deux côtez du pommeau de la ſelle, qui lorſqu'il eſt couvèrt de cuir, & embelli de clous, il s'appelle *catte*. *Ephippii ala*. Le *liége* eſt décolé.

LIÉGEOIS, OISE. ſ. maſ. & f. Qui eſt de Liége, *Leodienſis*, *Leodicenſis*.

LIÉGEOIS. ſ. m. Nom propre du païs de Liége. *Pagus Leodicenſis*, ou *Leodienſis*. Hadr. Valois dit le *Liége*. Le *Liégeois* s'étend des deux côtez de la Meûſe. C'eſt la même chôſe que le païs ou l'Archevêché de Liége dont on a parlé au mot LIÉGE.

LIÉGER. v. act. Tèrme de Pêcheur. Mettre le *liége* au filet. *Liéger* un tramail. *Subere retia inſtruere*.

LIEMENT. Vieux advèrbe. Joyeuſement. *Latè*, *hilariter*. Don *liement* donné à deux manières de mérites. ROM. DE LANC. DU LAC.

LIEN. ſ. m. Ce qui joint enſemble; ce qui attache, unit des chôſes enſemble. *Vinculum*, *ligamen*. Faire des *liens* pour des gèrbes, rompre, couper un *lien*. Les bottes de foin ſont moins eſtimées quand elles n'ont que des *liens* de paille.

Lɪᴇɴ, ſe dit auſſi des chaînes, des menottes, & autres fèrs avec quoi on attache les captifs, les galériens, & les priſonniérs. *Catena, manica, pedica, compedes.* Les pauvres éſclaves d'Algèr ſont chargez de *liens*, languiſſent dans les *liens*. On a ſauvé un tel des Corſaires, on a rompu ſes *liens*. La fête de S. Pièrre aux *Liens*, eſt celle qu'on célébre le prémiér jour d'Août en mémoire du miracle rapporté dans les Actes, Chap. 12. par lequel l'Ange du Seigneur briſa deux *liens* dont l'Apôtre étoit chargé par la cruauté d'Hérodes, & le mit en lieu de ſûreté.

Lɪᴇɴ, ſe dit auſſi chez les Artiſans, de toutes les piéces qui ſèrvent à liér, & aſſembler. *Ligamen.* Les Vitriérs ont des *liens* de plomb pour liér, pour attacher les vèrges de fèr le long du panneau. Ils appellent auſſi *liens* de vèrre, un paquet de ſix tables de vèrre de Lorraine, ou de vèrre blanc priſes enſemble : vingt cinq *liens* font un balot. Quand le vèrre eſt de couleur, il n'y a que douze *liens* & demi au balot, & trois tables à châque *lien*. Les Charpentiérs font des *liens* de piéces de bois engagées les unes dans les autres par des tenons, mortaiſes, ou chevilles, comme celles qui lient les pieux des arches des ponts de bois, les faîtes, ou ſoufaîtes de combles. Il y a auſſi des *liens* cintrez, qui ſèrvent de courbes dans les enfoncemens des combles, & dans l'aſſemblage des fèrmes rondes des vieux pignons. Voyez Lɪᴇʀɴᴇ. On le dit auſſi des piéces qui ſèrvent à liér & à ſoutenir les gruës & engins. Les *liens* d'une gruë ſont les bras qui appuyent l'arbre, ils ſont aſſemblez par le bas dans l'éxtrémité des racineaux, & par le haut contre l'arbre. Les Chârrons attachent leurs fléches avec plusieurs *liens* de fèr. On appelle auſſi *lien* de fèr, un morceau de fèr méplat, coudé ou cintré pour retenir quelque piéce de bois dans un aſſemblage de Charpenterie, ou de Menuiſerie. Dᴀᴠɪʟᴇʀ. *Lien* de gouvèrnail, eſt un *lien* de fèr qu'on met au tour de la tête du gouvèrnail.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique on appelle *lien* des Philoſophes un corps ou une matière qui contient les éſprits.

Lɪᴇɴ, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſpirituelles, des engagemens & des attachemens, des liaiſons. *Ligamen.* Le *lien* conjugal, c'eſt le mariage. *Lien* de mariage. *Lien* de ſervitude, cette expreſſion ſe trouve dans quelques coutumes. Le vin eſt un *lien* d'amitié. Les loix ſont le *lien* de la ſociété civile. Les *liens* du corps & de l'ame ſont impèrceptibles. Les Amans ne parlent que de leurs *liens*, de leurs chaînes, de leur captivité. Qu'une amitié ſi belle, ait d'étèrnels *liens*. Rᴀᴄ. L'éſtime mutuelle de deux amis, eſt toûjours le prémiér *lien*, qui doit ſèrrer leurs nœuds. S. Éᴠ. Mon amant n'étoit pas auſſi dégagé de mes *liens* que je l'avois cru. H. S. ᴅᴇ M. Le *lien* de l'amitié humaine eſt trop foible pour réſiſter à la violence des paſſions. M. Éꜱᴘ. Devoirs, amitié, & tout ce qui fait les *liens* des ſots & des foibles, ne m'ont jamais gêné un moment en toute ma vie. S. Éᴠʀ. La Réligion qui devroit être un *lien* de charité entre les hommes, n'eſt plus que la matière de leurs conteſtations, & de leur aigreur. S. Éᴠʀ. Par combien d'impèrceptibles *liens* ſommes-nous attachez au monde? Bᴏꜱꜱ. Il n'y a point de *liens* ſi forts que la raiſon ne rompe avec le tems. S. Éᴠʀ. La Réligion ſous des formes diférentes ſera le *lien* de toutes les nations, & la ſource de toutes les vèrtus. M. Sᴄ. Il eſt plus noble de rompre tout-d'un-coup les *liens* qui nous attachent au mônde, que de les délier avec tant de circonſpection, & de foibleſſe. Fʟéᴄʜ.

Sous un calme trompeur, le monde a mille écueils,
Ses doux embraſſemens, ſes faciles accueils,
Sont les liens *dorez de nôtre ſervitude.* Tʜéᴏᴘʜ.

La foi, ce nœud ſacré, ce lien *précieux,*
N'eſt plus qu'un vain fantôme, & qu'un nom ſpécieux.
Bʀéʙᴇᴜꜰ.

Vien, favorable mort, vien briſer les liens
Qui malgré moi m'attachent à la vie. M. Sᴄ.

On dit provèrbialement, On n'eſt pas échappé quand on traîne ſon *lien.*

Lᴇ ᴅᴏᴜʙʟᴇ ʟɪᴇɴ. Tèrme de Juriſprudence. Conſanguinité, parenté entre pèrſonnes ſorties d'un même [illegible], & d'une même mère. *Conſanguinitas.* Le Droit civil avoit établi la diſtinction du *double lien, duplicis vinculi beneficium*; enſorte que les enfans iſſus d'un même père, & d'une même mère, ſuccédoient les uns aux autres, par préférence, & à l'éxcluſion de leurs frères, & ſœurs de père, ou de mère ſeulement. Ce droit s'obſèrve en quelques Coutumes de France. Il n'a point lieu en Normandie. Quelques-uns croyent que l'action de Joſeph qui donna une double portion à Benjamin, ſon frère de père & de mère, par préférence à ſes autres frères, qui ne l'étoient que de père, a donné lieu à la diſtinction du *double lien.* A double *lien* eſt oppôſé, *lien* ſimple, qu'on appelle auſſi ſeul *lien*; il ſe trouve entre des frères & des ſœurs qui ne ſont pas enfans du même père & de la même mère, mais qui ont ſeulement, ou le même père, ou la même mère. *Vinculum duplex, ſimplex, unicum.*

Lɪᴇɴ. ſ. m. Nom d'une fleur aquatique de la Chine. Elle croît dans les eaux dormantes & croupiſſantes. Les Portugais appellent ces fleurs *Fula de Golfon.* Elles paroiſſent ſur l'eau à la hauteur de deux ou trois coudées : les tiges auxquelles elles tiennent ſont très dures & très fortes, une racine produit d'ordinaire pluſieurs fleurs, dont quelques-unes ſont jaunes, d'autres violettes, blanches, ou rougeâtres, d'autres ſont mêlées de toutes ces couleurs. Ces fleurs ſont plus grandes & plus belles que celles de nos lys, mais elles n'ont pas une odeur ſi agréable, on prendroit ces plantes pour de grandes tulipes, & même elles ne repréſentent pas mal un paniér, à raiſon de leurs feüilles cannelées, qui par le fond & le calice viennent peu à peu à s'étendre, ayant les bords & les extrémitez toutes tournées & recourbées avec de petites boules, qui ne tiennent qu'à un petit filèt, & ſont au milieu comme ſi c'étoient les filèts de ſaffran d'un lys.

LIÉNARd. Voyez LÉONARd.

LIÉNARÈS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie en Éſpagne. *Lienarium, Caſtulo nova.* Il eſt vèrs les confins de la Caſtille nouvelle, à trois lieuës de Baéza, & à cinq de Joïn, & d'Anduxar. *Liénarès* a été bâti des ruines de l'ancienne Caſtulo, ville forte & Épiſcopale ſuffragante de Tolède. Mᴀᴛʏ.

LIENCZ, ou LONCZ. ſ. maſ. Nom propre de lieu. *Loncium.* C'étoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg, ſitué dans le Tirol, aux confins de la Carinthie, & de l'Archevêché de Saltzbourg. Mᴀᴛʏ.

LIÉNE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leonius.* A Poitiérs S[t]. *Liéne* dont le corps eſt dans l'Égliſe de S[t]. Hilaire. Cʜᴀꜱᴛᴇʟᴀɪɴ. *au 1. de Fevriér p. 484.*

LIÉNE. Voyez LIANE.

LIENTERIE. ſ. f. Éſpèce de dévoyement dans lequel on rend les alimens comme on les a pris, ou à demi digérez. *Lienteria.* La *lienterie* vient de ce que le levain de l'eſtomac manque entièrement, ou eſt émouſſé, ou parceque le pylore eſt tellement relâché, & les fibres du ventricule ſi fort irritées en même tems, qu'il laiſſe ſortir les alimens, au lieu de les retenir. La *lienterie* ſurvient à de grandes maladies. L'excès de la boiſſon peut cauſer ce mal en relâchant trop l'eſtomac, & ſur tout le pylore. Les Anciens croyent que la *lienterie* arrive lorſque les inteſtins étant trop unis & gliſſans par dedans, ils laiſſent échaper les alimens avant qu'ils ſoient digérez, d'où vient qu'ils lui avoient donné ce nom, qui eſt Grèc, & qui eſt formé de λεῖος, *poli*, & de ἔντερον, *inteſtin.*

LIER. v. Attacher, joindre avec un lien pluſieurs chôſes enſemble. *Ligare, vincire.* On *lie* les balots avec des cordes; les gèrbes, le foin, avec de la paille; les fagots avec des hares; des mâts, des machines avec des bandes de fèr; des tonneaux avec des cèrcles; des pèrches avec de l'oſiér.

Lɪᴇʀ, ſignifie quelquefois ſimplement, Noüer, arrêter quelque chôſe. *Connectere, copulare, conjungere, vincire.* *Liez* vos ſouliérs avec des rubans. Quand on *lie* la jambe trop ſèrrée, il y reſte une marque. On *lie* les veines & les artères en pluſieurs opérations de Chirurgie. On *lie* les vignes à des échalas.

Lɪᴇʀ, ſignifie auſſi, Captiver, ôter la libèrté du mouvement des membres du corps. *Vincire.* On a mené cet homme les piéds & poings *liez*; il étoit *lié* & garroté. Il a pèrdu l'éſprit, il eſt fou à *lier*. Celui qui triomphoit à Rome menoit les Princes *liez* à ſon char. *Liez* vôtre cheval à cet arbre, de peur qu'il ne s'échape.

Lɪᴇʀ, ſe dit auſſi des parties différentes que l'on joint enſemble par quelque chôſe, qui s'incorporent dans les unes & dans les autres. *Colligare, illigare.* Le pouzzol eſt le meilleur ciment pour *lier* les pièrres. La colle forte *lie* les piéces de bois enſemble. On a *lié* ces deux pavillons par une galerie, par une platteforme. On *lie* une muraille avec une autre par des pièrres d'attente. Il faut mettre quelque chôſe dans cette compoſition pour *lier* les ingrédiens. On dit auſſi qu'un Écrivain *lie* bien ſes lettres, quand il les joint enſemble par des traits fort déliez.

On dit auſſi en cuiſine qu'une ſauce ſe *lie*, pour dire, qu'elle s'épaiſſit, qu'elle prend conſiſtence en cuiſant. Il faut remuer cette ſauce juſqu'à ce qu'elle ſe *lie*. Voilà une ſauce bien *liée*. On ne peut dire de même des autres compoſitions, des ſyrops, & autres chôſes de cette nature que l'on fait épaiſſir en les faiſant cuire. Ce ſyrop eſt bientôt fait, il commence à ſe *lier*.

Lɪᴇʀ, ſignifie encore, Brider, engager, attacher, obliger quelqu'un à cèrtaines conditions, enſorte qu'on ne s'en puiſſe déffendre. *Aſtringere, devincire.* Les hommes ſe *lient* par leurs ſèrmens. Corneille a fait dire à Cinna, en parlant de ſa Maîtreſſe,

Un ſèrment éxécrable à ſa haine me lie.

Une ſaiſie, une ſubſtitution, *lient* les mains d'un débiteur, d'un uſufruitiér

fruitiér

fruitier. Les déffenſes de la Cour ont *lié* les mains à ce Juge Inférieur. Je l'ai bien *lié* & bridé par les clauſes de ce contrat. Un donataire entre vifs ſe *lie* les mains, ne peut plus diſpoſer de ſon bien. Cela ne *lié* ni le donataire, ni l'héritiér. Pat. La collation, quoi qu'invalide, d'un Collateur ordinaire, *lie* les mains du Pape; lui ôte le droit de prévention. On dit auſſi, qu'un homme eſt *lié*, quand il eſt ſacré, ou lorſqu'il eſt marié. Le plus ſûr moyen de *lier* les hommes & de les enchaîner, c'eſt de leur faire du bien. Vos bienfaits me *lient* à vous d'une chaîne honorable. Racine.

Lier, ſe dit auſſi figurément en pluſieurs chôſes de différente nature. Ainſi on dit qu'un Orateur a bien *lié* ſon diſcours, quand il l'a diſpoſé dans un ordre naturel avec des tranſitions fort délicates, quand ſa ſuitte eſt fort naturelle. On dit auſſi, qu'Euclide a *lié* mèrveilleuſement les propoſitions de Géométrie. Tous les traits de cette femme ſont admirables; mais l'agrément qui les *lie* dans ſon portrait, ne les *lie* pas ſur ſon viſage. Vill.

Lier, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit lorſque le faucon enléve en l'air ſa proye dans ſes ſèrres; ou lorſque l'ayant aſſommée, il la *lie* & la tient à tèrre. *Falculis inuncare*, *implicare*. A l'égard de l'autour, on dit *empiéter*. On dit auſſi, quand deux ou trois oiſeaux ſe font compagnie pour pourſuivre le héron, ou autre gibier, qu'ils le *lient*, parcequ'ils le ſèrrent de ſi près, qu'ils ſemblent quaſi le *lier* & tenir dans leurs ſèrres.

Lier, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Ligare*, *ſtringere*. Jesus-Christ a donné à ſon Égliſe le pouvoir de *lier* & de délier les péchez, elle *lie* par des éxcommunications & des cenſures. Le mariage *lie* enſemble les conjoints. Les alliances *lient* les familles. La Police, les Loix, *lient* enſemble les peuples. L'intérêt *lie* les Sociétez. La conformité d'humeurs *lie* les amis. Il étoit *lié* aux intérêts de ſon Maître. Ablan. Ne pèrmettre pas aux Rois de s'humaniſer quelquefois, c'eſt les *lier* à la grandeur de leur condition, & les cloüer ſur le trône. Bal. Il les obligeoit de ſe voir ſouvent, de s'aller promener enſemble, & de faire quelquefois de petits repas, qui *liaſſent* leurs cœurs de plus en plus, conformément aux agapes des prémiérs Chrétiens. Bouhours. La Charité unit mieux les cœurs des Saints, avant même qu'ils ſe ſoient jamais vûs, que les amitiez fondées ſur l'intérêt, ou ſur un mérite & des qualitez humaines, n'ont coutume de *lier* les pèrſonnes du monde, qui ont le plus long tems vécu enſemble. P. Vèrjus. On ne doit point ſe *lier* dans une profeſſion, qui renfèrme autant de ſainteté, d'aſſujettiſſement, & de dépendance que celle de la Religion, à moins que d'y être porté par un véritable attrait. Ab. de la Tr.

On dit auſſi en ce ſens, *Lier* commèrce, correſpondance: *Societatem inire, coire*. Il eſt très important de ne *lier* commèrce qu'avec des pèrſonnes de mérite: on prend inſenſiblement leurs maniéres. Bell. *Lier* amitié avec quelqu'un. Cet entretien *lia* peu-à-peu entr'eux une étroite familiarité. Ablan. On dit auſſi, *Lier* convèrſation, entrer en diſcours. *Lier* partie; pour dire convenir du jour, & des conditions pour ſe divèrtir enſemble, joüer, voyager, ou ſe battre.

On dit provèrbialement à ceux qui héſitent à entrer dans une maiſon, Entrez, nos chiens ſont *liez*.

Lié, ée. part. paſſ. & adj. *Connexus, conjunctus*. Joüer en deux parties *liées*, pour dire qu'il en faut gagner deux tout de ſuite. Colonne *liée*, eſt une colonne attachée à une autre par un corps, ou languette de cèrtaine épaiſſeur, ou à un pilaſtre ſans confuſion de bâſes, ni de chapiteaux.

Lié a auſſi les autres ſignifications de ſon vèrbe dans un ſens moral & figuré. Un diſcours bien *lié*, &c. Voyez Lier. Dans les coutumes *lié* de mariage ſignifie engagé dans le mariage, qui eſt marié. Femme *liée* de mari veut dire femme mariée, femme qui a épouſé un mari.

Lié, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des cèrcles de tonneaux, quand l'oſiér qui les tient eſt d'un autre émail. *Colligatus*. Il portoit de pourpre à un cèrcle d'or *lié* de ſable. *Lié*, ſe dit auſſi de ce qui eſt joint, reſſerré, attaché & accouplé par un lien, cordon, ou ruban. *Adſtrictus, conſtrictus*. Il portoit de gueule à la gèrbe d'or *liée* de champ.

On dit provèrbialement la becaſſe eſt *liée*, d'une nouvelle mariée, quand le contract eſt paſſé & ſigné.

LIÈRNE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. *Catena, catenatio*. C'eſt une piéce de bois qui ſèrt à faire les planchérs en galetas, & qui s'aſſemble d'un poinçon à l'autre au deſſous des faîtes.

Lièrne ronde, eſt une piéce de bois courbée ſelon le pourtour d'une coupole, dont pluſieurs aſſemblées de niveau forment des cours de *lièrnes* par étages, & reçoivent à tenons, & mortoiſes les chevrons courbes d'un dôme. *Colligatio*.

Lièrne de palée, eſt une piéce de bois, qui boulonnée avec les fils de pieux d'une palée ſèrt à les lier enſemble. On l'employe auſſi dans la conſtruction des bâtardeaux pour le même uſage. Cette *lièrne* eſt différente de la moiſe, en ce qu'elle n'a point d'entaille pour accoler les pieux. On appelle auſſi *lièrnes*, les nèrvûres dans les voutes Gothiques, qui forment une croix, & par un bout ſe joignent aux tièrcerons, & par l'autre à la clef. Davil.

LIÈRNER. Tèrme de Charpenterie, & d'Architecture. Attacher des lièrnes.

LIÈRNU. Voyez LÈRNEUX.

LIÉROORT. Voyez LÉEROORT.

LIÈRRE. ſ. m. Plante qui croît tantôt en arbre, & tantôt en arbriſſeau, & dont les rameaux ſarmenteux s'étendent beaucoup en rampant, & s'attachent aux arbres voiſins & aux murailles, s'inſinuant dans les jointures des pièrres où ils prennent de profondes racines. *Hedera*. Son écorce eſt ridée & cendrée, ſon bois eſt dur & blanc; ſes feüilles ſont grandes, larges, anguleuſes, épaiſſes, dures, vèrtes tout le long de l'année, luiſantes; ſes fleurs ſont compôſées chacune de ſix feüilles radiées, de couleur hèrbeuſe; elles ſont ſuivies de bayes rondes, grôſſes comme celles du geniévre, diſpôſées en grape, de couleur noire quand elles ſont meures; elle renfèrment chacune cinq ſemences arondies ſur le dos & plates ſur les autres côtez, moëleuſes. Les feüilles, & les bayes du *lierre* ſont vulnéraires & détèrſives: on applique les feüilles ſur les cautères pour les mondifier de leur ſanie. En Latin *hedera arborea*. C. Bauh. Pin. 305.

Il y a une autre éſpéce de *lierre*, appellée *hedera poëtica*. Id. parceque les Anciens en faiſoient des couronnes, dont ils couronnoient leurs Poëtes. On la nomme auſſi *hedera dionyſia*, ou *bacchica*, à cauſe qu'on s'en ſèrvoit dans les réjouïſſances aux fêtes de Bacchus. Ses feüilles ne ſont point anguleuſes, mais ſeulement pointuës vèrs le bout, moins épaiſſes, moins dures que celles du précédent *lièrre*; ſes bayes ſont belles, de couleur d'or.

Ce mot vient du Latin *hedera*, qui ſignifie la même chôſe. On a dit d'abord *hièrre*, & en y joignant l'article *le*, on a dit *l'hièrre*, dont inſenſiblement on a fait *lièrre*; on a ajoûté enſuite un nouvel article, & on a dit le *lièrre*. On a dit auſſi autrefois *liarre*, & on le trouve ainſi écrit dans quelques anciens Dictionaires.

Lièrre tèrrestre, eſt une autre ſorte de plante à laquelle on a donné ce nom, à cauſe de quelque reſſemblance qu'on a cru trouver de ſes tiges rampantes & de ſes feüilles avec celles du véritable *lièrre*. *Hedera terreſtris*. C'eſt une éſpéce de calement qui pouſſe de petites tiges rampantes à tèrre, grêles, quarrées. Ses feüilles ſont rondes, dentelées en leurs bords, un peu rudes, veluës. Ses fleurs naiſſent en bouquèts, & ſont formées en gueule ou en tuyau découpé par le haut en deux lévres, de couleur bleuë. Ses ſemences ſont oblongues, jointes enſemble, & enfèrmées dans une capſule. Cette plante a une odeur aſſez forte, & un goût amèr: elle eſt fort apéritive, détèrſive & vulnéraire: elle fait paſſer les urines & le calcul: elle eſt auſſi bonne pour conſolider les ulcères, on en fait prendre aux phthiſiques. On l'appelle ordinairement *hedera terreſtris, vulgaris*. C. Bauh. M. Tournefort l'appelle *calamintha humilior, folio rotundiore*. Inſt. R. Herb. 194.

On trouve *hièrre* dans les vieux Auteurs pour *lièrre*. Quelques Auteurs ont cru que les Poëtes font plus ordinairement *lièrre* de deux ſyllabes que de trois; parceque Corneille a dit,

Je ceſſerai, Liſis, de te faire la guèrre,
Quand les ormes ſuivront l'embraſſement du lièrre.

Mais le P. Mourgues a remarqué dans ſon traité de la Poëſie Françoiſe que *lièrre* eſt de trois ſyllabes, & appuye ſa remarque par des éxemples de S. Amant, de Saraſin, de Richer & de Ronſard.

Or va, romps-toy la tête & de jour & de nuit,
Paſlis deſſus un livre à l'appétit d'un bruit
Qui nous honore après que nous ſommes ſous tèrre,
Et de te voir paré de trois brins de lièrre. Regniér.

Un *lièrre* qui demeure attaché à un chêne après même qu'il eſt abatu,

hæretque cadenti,

eſt la déviſe d'un homme qui ſuit dans la diſgrâce un Grand auquel il s'étoit attaché.

LIÉSINA. Voyez LÉSINE.

LIEſSE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Joye, ſanté, proſpérité. *Lætitia, gaudium, hilaritas*. Il eſt revenu de ſon voyage, on l'a reçu en grande *lieſſe*. Il ne ſe dit plus guère qu'en cette phrâſe, Nôtre-Dame de *lieſſe*.

Les Anciens faiſoient une Deéſſe de la *Lieſſe*, *Lætitia*. On la voit ſouvent ſur les médailles des Empereurs. Triſtan remarque qu'elle étoit auſſi nommée *Vitula* par Hylus dans Macrobe L. III. & prétend que c'étoit la même qu'*Aglaia*, l'une des Grâces, & que

l'Euthymia de l'Hiſtorien Memnon dans la Bibliotéque de Photius.

Ce mot vient de *lætitia*.

LIÉſSE. ſ. f. Nom propre d'un bourg ou village de l'iſle de France, ſitué près de la ville de Laon, vèrs l'Orient. *Lætitia*. C'eſt un lieu de dévotion conſacré à la Bien-heureuſe Vièrge, & fort fréquenté par les pélerins. Maty. Les Actes de Charles VI. Roi de France nomment ce lieu *Liens*, *Eccleſiam Noſtræ Dominæ de Liente*. Ces Actes ſont d'un Moine de S. Denis qui vivoit ſous ce Prince. Nos anciennes tables Géographiques l'appellent *Liance*, ou *Lience*, maintenant on dit *lieſſe*, qui vient de *lætitia*; mais il y a bien de l'apparence que l'on a dit par corruption & par èrreur *Lieſſe* pour *Lience*, le peuple entendoit le mot *lieſſe*, & Nôtre Dame de *Lieſſe* faiſoit un ſens; au lieu qu'il ne ſçavoit ce que c'étoit que *Lience*. Voyez Hadr. Val. *Notit. Gall. p.* 276.

LIERE. Voyez & prononcez LIRE.

LIÉſSIES. ſ. Nom propre d'une petite ville avec une Abbaye de Bénédictins dans le Haynaut, province des Païs bas. *Lætia*. Elle eſt ſur la rivière d'Heſpres, diocèſe de Cambray, à deux lieuës d'Aveſnes du côté de l'orient, & à quatre de Maubeuge, & huit de Mons vèrs le midi. L'Abbaye de *Lieſſies* fut fondée en 751. Louis de Blois, ou Bloſſius, Abbé de *Lieſſies*, recommandable par ſa vèrtu, & par d'éxcellents traitez de piété qu'il a laiſſez, rétablit dans cette Abbaye la régularité qu'on y obſèrve encore aujourd'hui, & mourut en 1560. Antoine Winghius, & Thomas Luyteus Abbez de *Lieſſies*, contribuèrent beaucoup au commencement du grand ouvrage des Bollandiſtes, & fûrent les Mécenes de Roſweyd & de Bollandus. Hadr. Valois dit *Lieſſies*, ou *Lieſſy*, mais je ne trouve point ailleurs ce ſecond mot. Il ajoûte que quelques uns diſent auſſi *Lieſſes*, & en Latin *Lætiæ* au pluriel. *Not. Gall. p.* 260. Ce lieu ſans doute a pris ſon nom des peuples qu'on nommoit *Læti*, & qui étoient une partie des Nèrviens.

LIEU. ſ. m. L'ancienne Philoſophie le définit ainſi: Surface prémière & immobile d'un corps qui en environne un autre. *Locus, ultima ſuperficies corporis ambientis.* C'eſt, pour parler plus clairement, un éſpace dans lequel un corps eſt placé. Les Philoſophes diſtinguent entre le *lieu* intérieur & le *lieu* éxtérieur. Le *lieu* intérieur eſt l'éſpace que chaque corps occupe, lequel éſpace n'eſt point différent de ce corps, ſelon eux. Et le *lieu* éxtérieur, eſt la ſurface des corps qui environnent un autre corps aux différentes parties de laquelle le corps environné peut être divèrſement appliqué. Ainſi quand l'on dit qu'un corps change de *lieu*, céla ne ſe peut entendre que du *lieu* éxtérieur. Roh. Le mouvement fait que les corps changent de *lieu*, vont d'un *lieu* à un autre; ils ne peuvent être en deux *lieux* que ſucceſſivement. Chaque corps occupe ſon *lieu*. M. Bèrniér dit que le *lieu* n'eſt autre chôſe que l'éſpace même, qui eſt appellé vuide, quand il eſt privé de tout corps; & *lieu*, quand il eſt rempli.

Locus, *lieu*, cela eſt pris du Celtique *lech*. Pèzron. Ce mot *lieu* vient de *locus*, & *locus*, ſelon Scaligèr, vient du Grèc λόγος, *raiſon*, *proportion*, parcequ'il y a proportion entre le *lieu* & ce qui eſt dans le *lieu*; il ajoûte que λόχος ſignifioit anciennement *lieu* en Grèc, & que c'eſt pour cela que les Grècs appellent des embuches λόχος. Voyez cet Auteur *De Re Poet. L. III. C.* 11. D'autres le font venir de χῶρος, *lieu*, en changeant le *c* en *l*, & en le tranſpôſant. Voſſius le tîre de λέχομαι, s'il s'eſt dit, ou de λέγομαι, *cubo*, *jaceo*. Becman le dérive de l'Hébreu נכל, *nachal*, ou *nicchel*, qui ſignifie, *doloſè ago*, *inſidior*, *dreſſer des embûches*.

Lieu, ſe dit auſſi de l'endroit deſtiné à placer quelque chôſe, ſoit par nature, ſoit par art. *Locus aptus*. Dieu a rangé tous les êtres en un *lieu* convenable. La tèrre, les corps grâves, ſont dans le *lieu* le plus bas, le plus profond. Chaque chôſe eſt dans ſon *lieu* naturel, quand elle eſt dans ſon élement. Un *lieu* éminent, inacceſſible. Il faut ranger chaque chôſe en ſon *lieu*. Elle viendra en ſon *lieu*, en ſon rang, ſe fera en tems & *lieu*. Ce ſeroit ici le *lieu* de vous loüer. Ablanc.

On diſtingue en Aſtronomie le vrai *lieu* d'un aſtre, de ſon *lieu* apparent. *Locus verus*, *locus apparens*. Le vrai *lieu* eſt le point du Firmament où on le vèrroit, ſi on étoit au centre de la tèrre; le *lieu* apparent eſt celui où il paroît en le regardant de deſſus la tèrre: ce qui cauſe ſa parallaxe, qui n'eſt autre chôſe que l'arc du Firmament compris entre le vrai *lieu*, & l'apparent. Le *lieu* véritable, & le *lieu* apparent, conviennent enſemble, dans les étoiles fixes, & dans les trois planétes ſupérieures: d'où il s'enſuit que les étoiles, & ces trois planétes, n'ont aucune parallaxe, parceque leur diſtance de la tèrre eſt trop grande pour avoir une proportion ſenſible avec le diamétre de la tèrre. On appelle *lieu* briſé, *Locus refractus*, du ſoleil, & de la lune, le *lieu* où le ſoleil & la lune paroiſſent à cauſe de la réfraction.

Lieu, ſe dit en particuliér d'un endroit fixe & détèrminé qu'on veut marquer, & diſtinguer des autres. *Locus fixus*, *determinatus*. Cet homme a voyagé en divèrs *lieux*; pour dire, en divèrs païs, en divèrſes contrées. Il y a des *lieux* incultes que la nature a rendus ſi riches par leur ſeule ſituation, que toutes les beautez de l'art ne peuvent y rien ajoûter. Costar.

Dans ce lieu *bienheureux où tout plaiſir abonde.* La Sabl.

Ah! que j'aime la ſolitude!
Que ces lieux *ſacrez à la nuit,*
Eloignez du monde & du bruit,
Plaiſent à mon inquiétude! S. Amant.

On appelle la Judée, ou Jéruſalem, les ſaints *Lieux*. *Loca ſancta*. Kirchèr a fait un bel Ouvrage des *lieux* ſoutèrrains, qu'il appelle *mundus ſubterraneus*. C'eſt le Seigneur, ou la Dame du *lieu*; c'eſt-à-dire, du village, du tèrritoire, de la Paroiſſe. C'eſt la coutume du *lieu*, ou du païs. On appelle auſſi *Chef-lieu*, le principal manoir d'une Seigneurie; où l'on eſt obligé de porter la foi & hommage.

Lieu, ſe dit d'une maiſon particulière, ou à la ville, ou à la campagne. Cette femme fait nourrir ſon enfant ſur le *lieu*; c'eſt-à-dire, dans ſa maiſon. On a fait une déſcente ſur le *lieu*. On a viſité les *lieux*, on a vû l'état des *lieux*. On lui a donné la clef des *lieux*. Il eſt obligé de vuider les *lieux* dans tel tems. Il y a un *lieu* de plaiſance en un tel endroit, on en peut faire un beau *lieu*, un joli *lieu*. Il y a bien du *lieu*, du logement dans cette maiſon.

A Orléans & aux environs les Bourgeois appellent *lieu* une maiſon des champs. *Villa*. Il eſt allé à ſon *lieu*. Je m'en vais à mon *lieu*.

On appelle auſſi dans les Couvens les *lieux réguliérs*, ceux qui ſont dans la clôture du Monaſtère, qui ſèrvent à la Communauté; comme Dortoir, Réfectoire, Chapitre, Cloître, à la diſtinction des baſſecours, offices, & *lieux* deſtinez pour la ſubſiſtance de la maiſon. *Loca regularia*.

On appelle dans une maiſon, les *lieux ſecrèts*, les *lieux communs*, ou abſolument les *lieux*, ceux qui ſont deſtinez pour la décharge du ventre. *Loca ſecreta*, *latrinæ*.

Lieu, ſe diſtingue auſſi par les priviléges qui lui ſont attribuez par ſa deſtination à divèrs uſages. L'Égliſe eſt un aſile, un *lieu* de franchiſe, c'eſt un *lieu* ſacré. Le reſpèct du *lieu*. Le Palais eſt le *lieu* où on rend la juſtice. Les Hôpitaux ſont des *lieux* pieux. Les jeux de Paume ſont des *lieux* de récréation. On appelle auſſi les *lieux* de débauches, de vilains *lieux*, des *lieux* publics, des mauvais *lieux*. Il avoit honte de ſortir d'un mauvais *lieu*. Abl. Une cavèrne & un mauvais *lieu* ſont également infâmes. Pat. Ces *lieux* de débauche s'appellent auſſi ironiquement des *lieux* d'honneur. La Gréve eſt le *lieu* où l'on éxécute les gens condamnez au ſupplice.

Lieu de sureté. Façon de parler plaiſante & burleſque, pour dire, une priſon. *Ergaſtulum*, *carcer*. Je ſçaurai mettre mon pendart de fils en *lieu de ſureté*. Mol.

En tèrmes de Manége, on dit qu'un cheval porte en beau *lieu*, quand il ſoûtient bien ſon encolure, quand il tient ſa tête levée, & bien placée.

En tèrmes de guèrre, on appelle *lieu d'aſſemblée*, le quartier aſſigné pour un rendez-vous de trouppes. *Condictus locus*. On appelle auſſi le *lieu d'honneur*, le prémiér rang où l'on combat, la tranchée, & tous les *lieux* où il y a du danger à courir, de la gloire à remporter.

Lieu, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Loci*. En Logique, en Rhétorique, on appelle *lieux* communs, cèrtaines claſſes, & diſtributions des qualitez, ou circonſtances des chôſes, qui ſont les ſources des Argumens. Melchior Canus a fait un bon livre *De locis Theologicis*. Il y en a de Grammaire, comme l'*étymologie*; de Logique, comme la *définition*; & de Métaphyſique, comme *la cauſe* &c. C'eſt des dèrniérs principalement que traitte Ariſtote en ſes livres des Topiques, qui ſont éxtrémement confus; auſſi quelques habiles Critiques ont prétendu que ce que nous avons maintenant ſous le nom des Topiques d'Ariſtote, n'eſt point d'Ariſtote même. Au moins ce n'eſt pas la même chôſe que ce qui paſſoit au tems de Cicéron pour être les Topiques d'Ariſtote. Mais ceux là ne valoient peut-être pas mieux que ceux que nous avons, & Cicéron nous fait aſſez connoître qu'ils étoient fort obſcurs. Il y a quelque chôſe d'aſſez beau ſur ce ſujet dans le prémier livre de ſa Rhétorique. Tout l'art de Raimond Lulle ne conſiſte qu'en la diſtribution de chaque matière en plusieurs *lieux*, ou cellules des chôſes qu'il épuiſe l'une aprês l'autre, pour dire tout ce qu'on peut dire ſur ſon ſujèt. Ces *lieux communs* ſont des moyens courts & faciles pour trouver de la matière à diſcourir ſur toutes ſortes de ſujèts, en les enviſageant de tous côtez, & par toutes leurs faces. On les diſtribuë en cèrtaines claſſes, & les Logiciens les réduiſent

duiſent d'ordinaire à ſeize : le *genre*, la *différence*, la *définition*, le *dénombrement des parties*, l'*étymologie*, les *conjuguez*, la *reſſemblance*, la *diſſemblance*, la *comparaiſon*, l'*oppoſition*, la *répugnance*, les *circonſtances*, qui font trois *lieux*, la *cauſe*, & l'*effet*. Art de Parler. Cette méthode peut rendre féconds les éſprits ſtériles. Auſſi n'appelle-t on ces conſidérations générales, des *lieux communs*, que parcequ'ils fourniſſent de quoi parler ſur toutes ſortes de chôſes, & qu'ils ſont éxpoſez à tout le monde. C'eſt un art de trouver des argumens. Par la même raiſon l'on diſtingue les *lieux* éxtérieurs, & éxtrinſéques, de ceux qui ſont intérieurs, & intrinſéques. Les prémiérs ſont généraux, & ſe peuvent inventer par l'Orateur : les autres ſont des faits particuliérs qu'il ne peut ni inventer, ni ſuppléer. Bien des gens trouvent que la fécondité de ces *lieux communs* eſt une mauvaiſe fécondité, & ſur tout que c'eſt un art dangereux pour les gens d'un éſprit médiocre. On a défini cette *Topique*, un art qui apprend à diſcourir ſans jugement des chôſes qu'on ne ſçait point. Id. Rien en éffet ne paroit plus inutile que de parler de ces *lieux* communs, & de cette ſcience qui apprend l'art de trouver des argumens. Ceux qui ont paſſé par le cours ordinaire des études, & qui ont appris dans les colléges cette méthode artificielle, ont éprouvé que quand ils ont été obligez à traitter quelque ſujèt, ils n'ont point eû recours à ces *lieux* pour y chèrcher des raiſons. Il eſt bien vrai que tous les argumens qu'on tîre de la conſidération attentive du ſujèt, ſe peuvent rapporter à ces chéfs généraux qu'on appelle *lieux*, & que l'on ne ſçauroit prèſque rien dire qui ne s'y rapporte. Mais ce n'eſt point par cette méthode qu'on les trouve, ni en y faiſant une réflexion éxpréſſe. Au contraire, cette réflexion ne peut ſèrvir qu'à ralentir la chaleur de l'éſprit, & à l'empêcher de trouver les raiſons vives & naturelles, qui ſont les vrais ornemens du diſcours. Log. S'il eſt bon de ſçavoir ce qu'on dit de ces *lieux*, parceque tant de pèrſonnes célébres en ont parlé, qu'ils ont formé une éſpéce de néceſſité de ne pas ignorer une chôſe ſi commune, il eſt encore plus important d'être pèrſuadé qu'il n'y a rien de plus ridicule, que de les employer pour diſcourir de tout à pèrte de vuë, comme font les Lulliſtes avec leurs attributs, qui ſont des éſpéces de *lieux*; & que cette mauvaiſe facilité de parler de tout, & de trouver raiſon par tout, dont quelques-uns font vanité ; eſt un ſi mauvais caractère d'éſprit, qu'il eſt beaucoup au deſſous de la bêtiſe. Les bons Orateurs n'ont jamais ſongé à faire un argument, *à cauſâ*, *ab effectu*, *ab adjunctis*, & par tous les autres *lieux* de cette nature. Id. Ce patiſſage de *lieux communs*, & ce fagot de proviſions, ne ſont pas d'un grand uſage. Mont.

C'eſt en ce ſens que *lieux* ſignifie *raiſon*, *moyens*, *ſujèt*, *occaſion*, *place*. *Occaſio*, *cauſa*. Il y a *lieu* de croire cette propoſition par telle & telle raiſon. J'ai *lieu*, j'ai occaſion de vous ſèrvir par tels & tels moyens. Il y a *lieu* d'éſpérer quelque chôſe de bon de ce jeune homme. Avoir *lieu* de ſe glorifiér. Mol. Donner *lieu* à quelque accommodement. Ablanc. Leur pruderie leur tient *lieu* de jeuneſſe. Mol. Tenir *lieu* de père. Ablanc.

Il m'auroit tenu lieu *d'un père & d'un époux.* Rac.

Tacite dit que la fortune tient *lieu* de vèrtu à bien des gens. Bouh. L'induſtrie en France tient *lieu* du plus grand mérite, & l'art de ſe faire valoir donne plus ſouvent de la réputation que ce qu'on vaut en éffèt. S. Évr. Une longue habitude de ſe voir leur tenoit *lieu* d'amitié. Id.

On dit dans le même ſens, En prémiér *lieu*, en ſecond *lieu*, en troiſiéme *lieu*. *Primò*, *ſecundò*, *tertiò*, *&c.* quand on diviſe ſes raiſons, les points de ſes matières, en pluſieurs articles, pour les traitter méthodiquement & l'un aprés l'autre.

Lieu, ſe dit auſſi des ſentences & édits notables des Anciens, & des chôſes les plus remarquables qu'on éxtrait des livres, & c'eſt en ce ſens qu'on appelle *lieux communs*, les recueils qu'on fait des plus beaux paſſages des Auteurs. *Excerpta*, *aphoriſmi*, *apophthegmata*. Voilà un *lieu* ſinguliér de Saint Auguſtin. Cette déciſion ſe trouve en *lieu* étrangér, traittée hors de ſon ſujèt. Le Polyanthéa eſt un grand recueil de *lieux communs*. Lycoſthéne a fait des *lieux communs* d'Apophthegmes & de ſimilitudes. Zuingèr les a augmentez, & en a fait pluſieurs Tomes.

On appelle *lieu Géométrique*, toute ligne droite, ou courbe, ou ſurface, &c. dont tous les points ont un même rapport aux points d'une même ligne droite par rapport à l'un de ſes points. Des *lieux* du prémiér genre, du ſecond genre, &c. Il y a des *lieux* plans, qui ſont plus ſimples, ou du prémiér genre, & ſont des *lieux* à la ligne droite, ou à la parabole, ou à l'hypèrbole, ou à l'éllipſe, qui comprend auſſi le cèrcle. Les *lieux* du ſecond genre ſont les *lieux* ſolides, qui ſe font par la ſéction d'une ſupèrficie conique & de ſes ſéctions, comme ſont la parabole, l'éllipſe & l'hypèrbole. Les troiſiémes ſont appellez des *lieux* linéaires engendrez par deux mouvemens impliquez, comme ſont les conchoïdes, les ſpirales & les quadratrices. Voyez le traité de M. de la Hire ſur les *lieux* géométriques. Un *lieu* au cèrcle, un *lieu* à l'*hypèrbole* équilatère, un *lieu* à l'hypèrbole entre ſes aſymptôſes.

Lieu, ſe dit auſſi des places, & rangs d'honneur qui ſont établis dans la République, ou dans l'opinion des hommes. Le Préſident tient le prémiér *lieu* dans ſa Compagnie. Le haut bout de la tâble, le haut du pavé, la droite, ſont les *lieux* les plus honorables. Archimède tient le prémiér *lieu* chez les Géométres. On dit auſſi, qu'on tient une chôſe de bon *lieu*, pour dire, de bonne part, de gens qualifiez, ou éclairez.

Lieu, ſignifie auſſi, Origine, éxtraction, maiſon, famille. *Genus*, *ſtirps*, *familia*. Et en ce ſens on dit, qu'un homme vient de bon *lieu*, ou de bas *lieu*. *Summo loco*, *humili loco natus*. Selon qu'il eſt de bonne, ou de baſſe naiſſance ; qu'il fait l'amour en bon *lieu*. Scar. Qui aime en bon *lieu*. Ablanc. pour dire, qu'il a de l'attachement pour quelque objèt qui le mérite. Qu'il eſt allié à bon *lieu* ; pour dire, à une maiſon noble & riche. Qu'il porte en bon *lieu*, quand il a des deſſeins élevez, nobles & généreux.

En tèrmes de Palais, on dit qu'un Créanciér eſt ſubrogé au *lieu* & place d'un autre dont il a ceſſion ; pour dire, qu'il eſt entré dans ſes droits & hypothéques, qu'il a été colloqué au prémiér, au ſecond *lieu*, dans un ordre de créanciérs, ſur la diſtribution de quelques deniérs.

En tèrmes de Marine, on appelle *lieu* d'entrepôt, un port de mèr, où l'on établit des magazins pour recevoir les marchandiſes qu'on y conduit, & pour les tranſporter dans les païs étrangers. Ozanam.

Au lieu, ſorte de prépoſition, qui, ſelon qu'elle eſt jointe avec un nom ou avec un vèrbe, a differentes ſignifications. Quand elle eſt jointe avec un nom, elle ſignifie, En la place. *Vice*, *pro*. Quand on révoque un Procureur, on eſt obligé d'en conſtituer un autre *au lieu*. Donnez-moi une telle ſomme, *au lieu* de la charge que vous me vouliez donner. Cet Officiér a prié ſon camarade de ſèrvir ſon quartiér *au lieu* de lui. On l'a mis priſonniér *au lieu* d'un autre.

Quand elle eſt jointe avec un vèrbe à l'infinitif, elle ſignifie, Au contraire, bien loin. *Au lieu* de l'accuſer, je le louë de ce qu'il a fait. Un bon Chrétien *au lieu* de ſe venger, doit aimer ſon ennemi.

Tu me brave, Cinna, tu fais le magnanime,
Au lieu *de t'éxcuſer, tu couronnes ton crime.* Corn.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a ni feu, ni *lieu* ; pour dire, qu'il eſt gueux, vagabond, ſans domicile. On dit auſſi, Sans feu ni *lieu*. On dit poëtiquement, Ces bas *lieux*, pour ſignifier la tèrre, le bas monde.

Lieu, eſt auſſi le nom qu'on donne à un poiſſon de mèr, où l'on remarque comme une chôſe éxtraordinaire, qu'il a 440 pancréas. *Aſellus minor*. Voyez Pancréas.

LIEUCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lieucheum*. C'eſt la ſeconde capitale de la Province de Quangſi. Elle emprunte ſon nom des ſaules qui y croiſſent en abondance ſur les bords du fleuve Lieu. Son tèrritoire produit pluſieurs hèrbes fort rechèrchées des Médecins, & entre autres le Puſu, qu'ils nomment immortelle, parcequ'on la peut conſèrver toujours vèrte dans ſa maiſon. *Amb. des Holl. P. I. p. 273.*

LIEUË. ſ. f. Meſure de chemins. *Leuca*. S. Jérôme & Flodoard diſent *leuca*. Ammien Marcellin & d'autres *leuga*. Nithard *leuven*, & Léland *léga*. Éſpace de tèrre conſidérée dans ſa longueur, ſèrvant à meſurer les chemins, & la diſtance d'un lieu à un autre, & contenant plus ou moins de pas géométriques, ſelon le différent uſage des Provinces & des païs. La *lieuë* des anciens Gaulois étoit de mille cinq cens pas géométriques. Les autres croyent que les *lieuës* ont chacune quatre milles. Voyez Ablancourt dans ſa Préface ſur Céſar. Les grandes *lieuës* de France ſont ordinairement de trois milles pas géométriques, & en quelques endroits de 3500. La *lieuë* moyenne, ou commune, eſt de 2400 pas géométriques, & la petite *lieuë* de 2000 pas géométriques. Chorier dans ſon hiſt. de Dauphiné L. II. p. 95. prétend que les *lieuës* Gauloiſes n'étoient que de quinze cens pas. Et L. IV. p. 229. cent cinquante milliaires, dit-il, compôſoient 32 *lieuës* chez les anciens Gaulois, qui ne donnoient à châque *lieuë* que quinze cent pas, c'eſt à-dire, un milliaire & demi, ſelon le témoignage d'Ammien Marcellin. Châque *lieuë* de *Languedoc* contient environ quatre milles. Catel, *hiſt. de Lang. L. II. p.* 335. Sa meſure en Bretagne eſt de trois mille pas. Lobineau, *hiſt. de Bret. Gloſſ.* Les *lieuës* Éſpagnoles ſont plus grandes que nos *lieuës* Françoiſes, 17 *lieuës* Éſpagnoles font un degré, ou 20 *lieuës* Françoiſes. Ainſi les *lieuës* Éſpagnoles ſont $1\frac{3}{17}$, ou $\frac{3}{17}$ plus longues que les nôtres ; c'eſt-à-dire, que ſi nous donnons

3000

3000 pas à nos *lieuës*, les *lieuës* Eſpagnoles en ont 3671. & près de 3672.

Les *lieuës* de Pèrſe ſont à peu-près comme celles d'Eſpagne, c'eſt-à-dire, qu'elles valent quatre milles d'Italie. Et cela revient aſſez à ce qu'Hérodote dit de la paraſange, ou ancienne meſure des routes chez les Pèrſes, qu'une paraſange, ou comme ils prononcent aujourd'hui, Fèrſeng, contenoit trente ſtades; car il falloit huit ſtades pour faire un mille, ainſi que nous l'apprend Strabon. Trente ſtades ſont donc à peu-près quatre mille. Les Pèrſes marquent les *lieuës* par des arbres, comme les Anciens les marquoient par des pièrres. C'eſt pour cela qu'ils les appellent auſſi Agag, mot Turc, qui ſignifie un arbre. *Pietro Della Valle P. I. p.* 144. Au Japon les *lieuës* ſont de mille huit cent toiſes. A la campagne toutes les *lieuës* ſont diſtinguées par un petit tèrtre élevé exprès, & planté de quatre grands arbres, où les voyageurs ſe repoſent. *Amb. des Holl. au Japon, P. II. p.* 136. Voyez la réduction des *lieuës* de la plûpart des Provinces de l'Europe au piéd Romain ſur le mot de *mille*. En juſtice les délais des aſſignations des voyages qu'on taxe ſont réglez à dix *lieuës* par jour. Un degré du ciel répond à 15 *lieuës* d'Allemagne ſur la tèrre, ou à 20 *lieuës* marines, ou à 25 *lieuës* communes de France. Une poſte doit être ordinairement de deux petites *lieuës*, ou d'une bonne & grande *lieuë* & demie. La *lieuë* du Moulin Bannal, ou Banniér, eſt réglée à deux mille pas, dont chacun eſt de cinq piéds. En Bourgogne, la *lieuë* contient 50 portées, c'eſt la chaîne d'un Arpenteur, la portée 12 cordes, la corde 12 aunes, l'aune deux piéds & demi, & le piéd 12. pouces. Vingt *lieuës* Françoiſes & Angloiſes répondent à quinze *lieuës* Hollandoiſes.

On dit hypèrboliquement, cent *lieuës*, pour marquer une fort grande diſtance. *Procul, longiſſime*. Je voudrois que cet écornifleur fût à cent *lieuës* de moi. Il a deſſein de me porter une éſtocade, je le vois venir de cent *lieuës*. Vous ne trouverez pas ſon pareil d'ici à cent *lieuës*. Vous croyez que cet homme vous écoute, ſon éſprit eſt à cent *lieuës*. Vous croyez avoir deviné le mot de cette énigme, vous en êtes encore à cent *lieuës*.

Lieuë, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme fort lent, qu'il feroit bien en quinze jours quatorze *lieuës*. On dit auſſi, que par tout païs il y a une *lieuë* de mauvais chemin; pour dire, qu'on trouve par tout des obſtacles, des difficultez. On dit auſſi d'une *lieuë*, qu'elle n'eſt guère large, mais qu'elle eſt bien longue, quand on ſe plaint qu'elle eſt trop grande.

Ce mot vient de *leuca*, ou de *leuga*, qui eſt un vieux mot Gaulois, comme prouve Ménage après Paſquiér par le témoignage de S. Jerôme, d'Iſidôre, Marcellin, & autres. Du Cange dit auſſi *lewa* dans la baſſe Latinité. Ammien Marcellin a remarqué que lieuë, *leuca*, étoit un ancien tèrme Gaulois, & que les Romains qui contoient par mille les diſtances des lieux, commençoient à Lyon en remontant vèrs Paris à conter par *lieuës*, & il a dit de Lyon; *Hic exordium Galliarum*. Ménést. Hiſt. de Lyon. Quelques uns dérivent *leuca* de λευκὴ, qui veut dire *blanche*; parcequ'autrefois les Gaulois à la manière des Romains marquoient les éſpaces & les diſtances des chemins par des pièrres blanches. *Leuca*, une *lieuë*, vient du Celtique *leau*, ou *leve*. Pezron. Voyez les *Acta ſanct.* des Jéſ. d'Anvèrs Février T. I. p. 234. *leuvas tres*. Ainſi de *leuca*, on a fait *leuva*, *leuve*, *lieuë*.

LIÉVE. ſ. f. Extrait d'un papiér tèrriér d'une Seigneurie, qui ſèrt de mémoire au Receveur pour faire payer les cens & rentes, & autres droits Seigneuriaux. Il contient le nom des tèrres, les tenanciérs, & la qualité de la redevance, ſans être autrement authentique. Les *liéves* anciennes ſèrvent quelquefois de preuves pour faire de nouveaux tèrriérs, quand des titres ont été pèrdus par guèrre, ou par incendie, comme il eſt porté dans l'Édit de Melun en faveur des Eccléſiaſtiques.

LIÉVIZO. ſ. maſ. Nom propre d'homme. *Libentius*. Adaldague Archevêque de Brême étant mort l'an 988. indiction prémière le 28e. d'Avril, après 53. ans d'Épiſcopat, Libentius lui ſuccéda. Fleury, *hiſt. Eccl. L.* 57. Libentius ſe trouve auſſi nommé *Liévizo*, par une corruption de ſon nom venuë apparemment de la prononciation des Barbâres. Ad.

LIEUR. ſubſt. maſ. Homme de journée qu'on prend pour liér les gèrbes pendant la moiſſon. *Manipulorum collector*.

LIEURE, ou LIURE. ſ. fem. Câble d'une charrete qui ſèrt à liér les fardeaux dont on la charge, comme des balots, des gèrbes, & autres chôſes ſemblables. *Nexus, vinculum, ligamen*.

Lieure, en tèrmes de Marine, ſe dit de pluſieurs tours de corde qui aſſemblent deux chôſes. *Colligatio*. *Lieure* de beaupré, ſe dit de pluſieurs tours de corde qui tiennent l'aiguille d'éperon avec le mât de beaupré.

Lieures. Tèrme de Charpenterie. Ce ſont des piéces de bois courbes par un bout, qui ſèrvent à élever les bords d'un bateau foncer avec les clans.

LIÉVRE. ſ. m. Petit animal qu'on chaſſe avec des chiens dans les plaines. *Lepus*. Il eſt de la taille d'un lapin, mais plus grôs. Il a le poil gris, tîrant ſur le roux, & des oreilles longues & droites. Il n'y a point d'animal ſi timide que le *liévre*. Le déſir d'alonger mes jours me rend plus timide qu'un *liévre*. Main.

Sur un liévre *flanqué de ſix poulèts étiques*. Boil.

Dans un profond ennui le liévre *ſe plongeoit;*
Cet animal eſt triſte, & la crainte le ronge. La Font.

Il n'y a point d'animal d'une ſi grande fécondité que le *liévre*, la ſupèrfétation, qui arrive rarement aux autres, lui eſt ordinaire, & l'on trouve aſſez ſouvent des fémelles actuellement nourrices qui ſont encore pleines de petits, les uns qui ont déja du poil, & les autres plus ou moins formez, ſelon la différence des tems qu'elles ont conçu.

On appelle *bouquet* le mâle du *liévre*, & la femelle *hâſe*, qui eſt un mot Allemand ſignifiant *liévre*. Il a la tête plus courte & plus groſſe que les autres. Il y a des *liévres* qui ſont tout enſemble mâles & fémelles; mais Matthiole combat cette opinion, qui étoit celle d'Archélaüs. Le Journal des Sçavans de l'année 1677. parle d'un *liévre* double qui fut pris à Ulme en Allemagne. Il avoit deux têtes, quatre oreilles, & huit piéds. C'étoient deux *liévres* adoſſez & placez l'un ſur l'autre, ce qu'il y avoit de ſinguliér, c'eſt que lorſqu'il étoit pourſuivi & qu'il étoit lâs de courir ſur un côté, il ſe tournoit ſur l'autre partie lui-même, & couroit à nouveaux frais. On dit, Prendre un *liévre* à l'accroupie, lorſqu'il eſt le matin à crouppeton, & croupit en tèrre: ce qu'on appelle autrement *Liévre en forme*. Les *liévres* tiennent d'ordinaire les guérèts. Quand il a plû ils tiennent les friches, ou ſont près des chemins. Ils ſont très-ruſez, & connoiſſent mieux tous les changemens de tems, que le meilleur Aſtrologue. Voyez Jonſton & Salnove. Lancer un *liévre*. Faire lever, faire partir un *liévre*. Courre un *liévre*. Forcer un *liévre*. Quelques-uns diſent que les *liévres* des Alpes & des montagnes ſont blancs tant qu'elles ſont couvèrtes de neiges, & qu'après ils redeviennent gris-roux comme les autres. Les fémelles font leurs petits en des jours différens, à proportion du tems qu'elles ont été couvèrtes. Le membre des mâles eſt ſur leur dèrrière. Il étoit déffendu aux Juifs de manger du *liévre*. On dit d'un vieux *liévre*, qu'il eſt bien monté, pour dire, qu'il court bien. Les ruſes d'un *liévre*. Le râble d'un *liévre*. Un piéd de *liévre* ſèrt aux écrivains à frotter leur papiér, leur parchemin, quand ils l'ont gratté, pour empêcher qu'il ne boive.

La chair de *liévre* étoit miſe autrefois au nombre des alimens les plus délicieux. Martial a dit L. XIII. Épigr. 92. *Inter quadrupedes gloria prima lepus*. Voyez Struckius, *Antiquit. Convivial. L. II. C.* 8. L'uſage fréquent de la chair de *liévre* n'eſt pas approuvé de la plûpart des Médecins. Ils prétendent qu'elle eſt ſéche & mélancholique, qu'elle épaiſſit le ſang, qu'elle cauſe des obſtructions au foye & à la rate, qu'elle nuit aux poumons, & empêche de dormir. Gallien néanmoins éſtime qu'elle produit un meilleur ſuc que les viandes de bœuf & de mouton, & que le ſang de *liévre* ſurpaſſe en bonté & en douceur celui de tous les autres animaux. De la Mare, Traité de Police L. V. Tit. XXIII. C. 1. §. 6. Les meilleurs *liévres* de toute l'Europe, ſelon les anciens, ſont ceux des Gaules Ciſalpines, audelà du Pô, aujourd'hui le Milanez. A nôtre égard ceux qui ſont nourris dans les plaines, les prez & les lieux humides, ſont les plus grands, mais ceux des montagnes & des lieux ſècs ſont les meilleurs. De la Mare, *Tr. de Police L. V. Titr. XXIII. C. 1.* Le *liévre* eſt le prémiér de tous les animaux de la menuë ou petite venaiſon. Un *liévre* ladre. Voyez Ladre.

Le *liévre* dans les hiéroglyphes des Égyptiens ſignifioit l'ouye. Voyez ſur les *liévres* Voſſ. *De Idololat. L. III. C.* 63. 65. 66. Bochart *hieroz. P. I. L. III. C.* 32.

Ce mot vient du Latin *lepus*, qui ſignifie la même chôſe. Mais les Auteurs ſont partagez ſur l'étymologie de ce nom *lepus*. Les uns le tîrent de la legèreté & viteſſe de cet animal, *lepus quaſi levipes*. C'étoit le ſentiment du Juriſconſulte Ælius Catus. Varron s'eſt mocqué de cette étymologie. D'autres prétendent que ce mot eſt du Grèc λάγος, qui a la même ſignification, & diſent que ce changement s'eſt pû faire par la tranſmutation de la lettre A en E, & de la lettre G en P; d'où l'on a fait *lepos*, & enſuite *lepus*, comme de ῥύπος s'eſt fait *rupes*, & de λύκος *lupus*. Il y en a auſſi qui le tîrent de λέποριν, qui ſignifioit auſſi un *liévre* dans l'ancien idiôme Béotien, ou Dorien, ſelon Scaligèr, *De Cauſ. Ling. Lat. C.* 189.

Le liévre marin, eſt un poiſſon venimeux qui naît en la mèr & aux étangs fangeux. *Lepus marinus*. Élien dit qu'il reſſemble à un limaçon hors de ſa coquille; qu'il a la couleur du poil d'un *liévre* de tèrre; & qu'il a à la tête un trou par où il fait ſor-

tir une chair molle, qu'il retire quand il veut. Rondelet dit qu'il a le muſeau comme un *liévre*, avec deux petites oreilles. Paul Éginette, Pline, Galien, & Nicandre, diſent que ſi une femme groſſe le regarde, elle vômira & avortera. Son contrepoiſon eſt du lait d'âneſſe avec du vin cuit, ou la décoction de mauves. Il a une puante ôdeur, ne ſe tient que dans la fange & le bourbiér. Sa tête eſt fort difforme, & il paroit comme une groſſe piéce de chair ſans ôs, qui reſſemble au *liévre* ſeulement en ſa couleur. Il a la bouche ſur le dôs comme la ſéche, plus petite & plus tortuë. Il a deux cornes molles comme les éſcargots. Ceux des Indes ſont plus grands, & ont le poil plus rude, mais on ne les prend j mais vifs. C'eſt un poiſſon ſemblable au glau gio, ou petit calemar. MATTHIOLE. Le *liévre marin* eſt un poiſſon ennemi du poumon, comme les cantharides de la veſſie, & la ciguë du cèrveau. Ceux qui ont mangé du *liévre marin* ont en horreur toute ſorte de poiſſon.

On appelle *bec de liévre*, Celui qui a la lévre de deſſus fenduë. *Labrum fiſſum.*

DORMIR DE LIÉVRE. C'eſt, Dormir les yeux ouvèrts : & *mémoire de liévre*, c'eſt celle qui ſe pèrd en courant, c'eſt une mémoire labile.

On dit d'un chien qui a beaucoup de viteſſe & de force, qu'il prend un *liévre* corps à-corps.

On appelle Gentilhomme *à liévre*, un Gentilhomme de peu de conſéquence, qui ne chaſſe aux *liévres* que pour les vendre. Voyez plus bâs la prémière origine de cette éxpreſſion.

On a dit des *liévres* cornus, pour des chimères,

Sans juger, nous jugeons, étant nôtre raiſon
Là haut dedans la tête, où, ſelon la ſaiſon,
Qui régne en nôtre humeur, les brouillons nous embrouillent,
Et de liévres cornus *le cèrveau nous barbouillent.*
RÉGNIÉR.

Le même Auteur dit bailler le *liévre* par l'oreille, pour tromper l'éſpérance, fruſtrer l'attente de quelqu'un.

Ma joye en moins d'un rien comme un éclair s'enfuit,
Et le ciel qui des dents me rit à la pareille,
Me bailla gentiment le liévre *par l'oreille.* REGNIÉR.

LIÉVRE, ſe dit auſſi en Aſtronomie. C'eſt le nom d'une conſtellation méridionale. *Lepus.* Bayèr lui donne treize étoiles, dont quatre ſont de la 3ᵉ grandeur, quatre de la 4ᵉ, quatre de la 5ᵉ, & une de la 6ᵉ.

LIÉVRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, que le *liévre* revient toûjours à ſon gîte, pour dire, que tôt ou tard on attrapera un homme à une cèrtaine maiſon. On dit à la Chaſſe, Avoine pointant, *liévre* giſant, car alors les *liévres* tiennent les avoineries. On dit qu'un homme a levé le *liévre*, lorſqu'il a découvèrt quelque ſecrèt, qu'il a ouvèrt quelque bon avis qu'on éxamine. On dit auſſi, Prendre le *liévre* au colèt, prendre le *liévre* au corps; pour dire, Prendre une affaire de bon biais, donner la déciſion d'une queſtion. C'eſt là où gît le *liévre*; pour dire, où eſt le fin, le ſecrèt d'une affaire. On dit auſſi d'un deſſein qui doit être ſecrèt, & dont on parle avant l'éxécution, que c'eſt vouloir prendre le *liévre* au ſon du tambour. Pline rapporte un vieux provèrbe, qui eſt encore en uſage; que quand on a mangé du *liévre*, on eſt beau ſept jours de ſuite. On dit auſſi, Qui chaſſe deux *liévres*, ou, qui court deux *liévres* à la fois, n'en prend pas un; pour dire, qu'il ne faut pas faire deux chôſes, entreprendre deux affaires tout à la fois.

Oh Dame ! on ne prend pas deux liévres *à la fois.* RAC.

On appelle par dériſion, *Chevaliérs de liévre*, quelques Gentilshommes : ce qui vient de ce que Philippe V. Roi de France, & Édoüard III. Roi d'Anglетèrre, étans prêts de ſe livrer bataille, un *liévre* ſe leva près du camp, qui donna une telle allarme, que quelques Cavaliérs de l'arrière garde vinrent en hâte ſe préſenter au Roi pour le ſecourir, & lui demandèrent l'accollade, & d'être faits Chevaliérs : mais comme l'allarme ſe trouva fauſſe, on les appella *Chevaliérs du liévre*; & depuis *Gentilshommes à liévre*, comme remarque Du Tillet, I. P. p. 435.

LIÉVRE, Le Val de *Liévre*. Voyez LÉBERAW.

LIEUTENANCE. ſ. f. Charge de Lieutenant, ſoit dans la Juſtice, ſoit dans la Guèrre, ſoit dans un Gouvèrnement. *Legati munus, legataria functio.* Une *Lieutenance* aux Gardes. La *Lieutenance* de Roi d'une telle Province. La *Lieutenance* générale de l'armée, d'un tel Préſidial, &c.

LIEUTENANT. ſ. m. Officiér qui tient le lieu d'un Supérieur, qui éxèrce une charge en ſon abſence, ou qu'il devroit éxèrcer lui-même. *Legatus, Vicarius.* Dans les Loix Lombardes L. I. Tit. 25. §. 78. On appelle le *Lieutenant* d'un Comte, *Loci ſervator.* Les Grècs le nommoient de même *Topotérète*, & les Légats du Pape dans les Conciles ont ce nom, parcequ'ils tiennent la place du ſouverain Pontife. Ces mots reviennent à celui de *Locum tenens.*

Les Baillifs & Sénéchaux d'épée ont laiſſé uſurper la Juſtice qu'ils devroient rendre eux-mêmes, par des *Lieutenans* qu'ils ont commis pour l'éxèrcer. Anciennement ils n'étoient point créez en titre d'Office; le choix en appartenoit aux Baillifs, comme on le peut voir par les Ordonnances de Philippe le Bel de 1302. & de Charles VI. de 1388. Louis XII. par un Édit de 1499. ordonna que l'Élection des *Lieutenans* des Baillifs & Sénéchaux ſe feroit en l'Auditoire, & par un autre Édit de 1512. il ordonna qu'il en fût nommé trois, l'un deſquels il pourroit choiſir. Ils étoient autrefois gens d'épée, & il étoit défendu aux Baillifs de choiſir des gens de robe. Mais depuis on a laiſſé le commandement du ban, & arrièreban aux Baillifs, & Sénéchaux; & leurs *Lieutenans*, qui ſont toûjours gens de robe, ont le pouvoir de juger; qui appartenoit aux Baillifs & Sénéchaux. Le Prévôt de Paris a ſous lui un *Lieutenant* Civil, un *Lieutenant* Criminel, un *Lieutenant* de Police, & deux *Lieutenans* particuliérs. La Police appartenoit autrefois au *Lieutenant* Civil. Elle en a été démembrée, & appartient préſentement au *Lieutenant* de Police. Le *Lieutenant* criminel juge des affaires criminelles. Il y a auſſi à Paris un *Lieutenant* de Robe courte : voyez l'article ſuivant. Le *Lieutenant* Civil connoit des cauſes civiles. Dans les Provinces le Préſident eſt appellé le *Lieutenant* Général Civil & Criminel, & ſa femme Madame la *Lieutenante*. Il y a des *Lieutenans* Généraux de la Connétablie, des Eaux & Forêts, de l'Amirauté. Il y a auſſi des *Lieutenans* dans prèſque toutes les Juſtices, tant Royales que Subaltèrnes.

LIEUTENANT CRIMINEL DE ROBE COURTE, eſt un *Lieutenant* du Prévôt de Paris qui porte l'épée. *Litium capitalium quæſitor.* Il connoit comme les Prévôts des cas Royaux, & juge préſidialement comme eux, & juge auſſi à la charge de l'appel.

LIEUTENANT, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de pluſieurs Officiérs qui ſèrvent en différentes qualitez.

LIEUTENANT GÉNÉRAL, dans l'armée, eſt le ſecond Officiér qui commande ſous le Général un corps de troupes, un détachement, un quartiér, une attaque. *Prætorius legatus.* Il y a auſſi ſur mèr des *Lieutenans* Généraux des armées navales qui commandent ſous l'Amiral & ſous les Maréchaux de France, & qui précédent les Chefs-d'éſcadre. Il y a maintenant pluſieurs *Lieutenans* Généraux tant ſur mèr que ſur tèrre. Ils ſont immédiatement après les Maréchaux de France, & quand ils ſont dans la même armée, ils ſèrvent chacun leur jour, & ont leur rang ſelon leur droit d'antiquité.

En Hollande il y a un *Lieutenant-Amiral*, c'eſt ce que nous appellons en France *Vice Amiral*. Il y a auſſi des *Lieutenans Amiraux* de châque Collége. En France le *Lieutenant* de vaiſſeau eſt le prémiér Officiér du vaiſſeau après le Capitaine, en l'abſence duquel il commande. Durant la minorité de Loüis XIV. Gaſton de France, Duc d'Orléans, oncle du Roi, étoit *Lieutenant Général* du Royaume.

LIEUTENANT GÉNÉRAL DE L'ARTILLERIE, eſt celui qui commande tout ce qui regarde le ſèrvice du canon, & les batteries ſous le Grand Maître, ou en ſon abſence.

LIEUTENANT DE ROI, dans une place, eſt le ſecond Officiér de guèrre d'une ville. Il commande en l'abſence du Gouvèrneur.

LIEUTENANT COLONEL, eſt dans le Corps de Cavalerie étrangère, le prémiér Capitaine du Régiment. Il le commande en l'abſence du Colonel, & il ſe met à la tête des Capitaines. Il n'y a point d'office de *Lieutenant Colonel* dans la Cavalerie. GUILLET.

LIEUTENANT COLONEL du Régiment d'Infanterie, eſt le ſecond Officiér du Régiment, qui le commande en l'abſence du Colonel, & qui dans un combat prend ſon poſte à la gauche du Colonel. *Subtribunus.* Les Dragons ont auſſi un *Lieutenant Colonel.*

LIEUTENANT COLONEL, ſe peut dire figurément en ſtyle familiér, ou badin, pour le prémiér en quelque genre que ce ſoit. Ainſi l'on a dit au prémiér Médecin d'un Prince;

Bien vous en ſoit de l'honneur ſolennel,
Dont le renom par nos Provinces vole;
Louis le Grand, digne d'être étèrnel,
Vous établit Lieutenant Colonel,
Du Médecin & du Pharmacopole,
Et dans un âge où le docte Fernel,
Encore étoit ſur les bancs de l'Ecole. SÉNECÉ.

Lieutenant d'une Compagnie, eſt un Officiér créé par le Roi dans chaque Compagnie de Cavalerie, ou d'Infanterie, pour la commander en l'abſence du Capitaine. *Legatus.* *Lieutenant* de la Colonelle, eſt le ſecond Officiér de la Compagnie Colonelle de chaque Régiment d'Infanterie, qui joüit de la commiſſion de Capitaine. Le *Lieutenant* de la Colonelle du Régiment des Gardes Françoiſes joüit de la commiſſion de Capitaine, & tient rang du jour, & datte de ſa commiſſion : les autres *Lieutenans* des Compagnies Colonelles des Régimens d'Infanterie, ſoit qu'ils ayent commiſſion, ou non, tiennent rang de dèrniér Capitaine en vèrtu du Réglement de 1670. On dit auſſi, Un *Lieutenant* aux Gardes, le *Lieutenant* de la Porte.

On appelle *Capitaine Lieutenant*, les Capitaines des Compagnies d'Ordonnances, ou des Mouſquetaires, dont le Roi eſt le vrai Capitaine. Il y a des *Lieutenans* dans les Compagnies des Gardes du corps, ils en ſont les ſeconds Officiérs, & n'ont que le Capitaine de ces Compagnies au deſſus d'eux.

On dit auſſi, qu'un Prince a fait des conquêtes par ſes *Lieutenans* ; pour dire, par ceux qui ont commandé ſes armées à ſa place, & en ſon nom.

En matière Ecléſiaſtique, on dit que le Pape eſt le *Lieutenant* de Dieu en tèrre, ou le Vicaire de Jésus-Christ. Les Rois ſont comme les *Lieutenans* de Dieu. Dac.

LIEUVIN. ſ. m. Nom propre d'une contrée de Normandie, province de France. *Pagus Lexovienſis*, dans le Capitulaire de Charlemagne *Livinus*, dans ceux de Charles le chauve ſon petit fils *Liſvinus*, par corruption pour *Liſuvinus*, ou *Lixuvinus*. *Comitatus Liſvinus*, *Pagus Liziacenſis*, ou *Liſiacenſis*, *Liſvinum*. C'eſt l'Évêché de Liſieux, le Diocèſe de Liſieux. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 275. 276. Le *Lieuvin* enſèrré dans les rivières de Riſle, de Carentonne, & de Tonque, & arroſé de celles d'Orbec & de Cormeilles, eſt une des plus fèrtiles contrées de Normandie, & même de la France, & la ſeule qu'on pourroit appeller les délices des Normands. Tout ce païs eſt preſqu'une plaine, où les pommiérs abondent, vèrs le Pontaudemèr & Lieurrey, qui font un cidre déſèrqué, de couleur d'ambre & tranſparent, & qu'on pourroit les ſix prémiérs mois préférer à beaucoup de vins François. Les villes de ce quartiér ſont Lyſieux, le Pontaudemèr, Honfleur, Bèrnay, Orbec, Chambrois, & Montereul. Du Moulin, *Hiſt. de Norm.* Le Païs de Liſieux nommé dans le Capitulaire *Liſuinum*, ſe tèrmine à la rivière de Dive. Huet, *Orig. de Caën. C. I.*

LIF.

LIFARd. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Liſardus*, *Liphardus*, *Leifardus*, *Laifardus*, *Leofardus*, *Litfardus*, & *Lietphardus*. Saint *Liſard*, que l'on croit avoir été frère de S. Léonard de Vandeuvre, & non de celui de *Limoges*, étoit né à Orléans d'une famille fort conſidérée dans la ville : & il y fit aſſez longtems la profeſſion d'Avocat. Baillet. A l'âge de 40 ans il renonça au monde, & entra dans la Cléricature. Il y vécut ſaintement juſqu'en 550. & ſelon d'autres en 563. qu'il mourut. Voyez les Bollandiſtes *Jun. T. I. p.* 298. *& ſuiv.* S. *Liſart* de Gonelieu. Chastelain.

LIFOIN. Voyez LEBOIN.

LIG.

LIGAIRE. Voyez LÉGÉR.

LIGAMENT. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Vinculum*, *ligamen*. En ſa plus générale ſignification il ſignifie tout ce qui lie & attache une partie à une autre : auquel ſens les Anciens ont appellé *ligamens*, les membranes, le cuir, la chair, les veines & artères, comme *ligamens* communs. Mais en ſa plus étroite ſignification, c'eſt un corps dur & fèrme, lâche néanmoins & fléxible, qui enceint, lie & contient les jointures. Il n'a point de ſentiment, & il eſt fort différent ſuivant les parties où il fait ſa fonction. Il eſt plus dur que les nèrfs, & plus mol que les cartilages. Il ſèrt à affèrmir les jointures, & empêcher la diſlocation des ôs, & même pour les lier, lorſqu'ils n'ont point d'articulation enſemble. Il ſèrt auſſi de couvèrture aux tendons, & à les ſéparer des muſcles, & à ſoutenir les entrailles ſuſpenduës, de peur que leur poids ne les faſſe tomber, tels que ſont les *ligamens* du foye, de la veſſie & de la matrice. Ils ſont de differente ſubſtance. Il y en a de durs, de mols, de membraneux, de nèrveux, & de cartilagineux ; comme auſſi de différente figure & ſituation. Les uns naiſſent des ôs, les autres des cartilages, & les autres des membranes. Le *ligament* eſt la partie du corps la plus tèrreſtre après l'ôs & le cartilage ; partant froide, ſéche, dure & inſenſible comme eux.

En particuliér les différens *ligaments* dans le corps humain ſont, les *ligaments* cartilagineux qui lient les quatre ôs du métacarpe avec le carpe. Les *ligaments* de l'épine, ſont des *ligaments* très-forts qui ſont aux articulations des vèrtébres, pour empêcher qu'elles ne ſe luxent dans les mouvements violents qu'elles font. Ils ſont de deux ſortes, les uns épais & fibreux, faits en forme de croiſſant ; qui les lient par haut & par bas ; & les autres membraneux, qui ſèrvent à les lier avec plus de fèrmeté ; ils naiſſent des apophiſes tranſvèrſes & aiguës. Les *ligaments* du foye, car il eſt attaché par deux *ligaments* ; le prémiér qui eſt le plus fort & le principal, le tient ſuſpendu au diaphragme ; il pénétre dans la ſubſtance du foye pour le tenir plus fortement. Le ſecond eſt lâche, mais large & fort ; il vient de la tunique du foye, & s'attache au cartilage xiphoïde. Quelques-uns ajoutent pour troiſiême *ligament* du foye, la veine umbilicale deſſéchée. D'autres n'en conviennent pas, parcequ'elle tireroit le foye en bas, & par conſéquent le diaphragme auſſi, & que par là elle empêcheroit ſon mouvement, principalement dans l'expiration. Il y a deux *ligaments* à la langue, un qui l'attache par la bâſe à l'ôs hyoïde ; & l'autre plus large qui s'inſère à ſa partie moyenne & inférieure. Ce dèrniér eſt appellé le *frein* de la langue. Il y a auſſi les *ligaments* de la rate ; car outre qu'elle eſt attachée au péritoine, au rein gauche, & quelquefois au diaphragme par des membranes qui ſont fort déliées, elle l'eſt encore par ſa partie câve à la membrane ſupérieure de l'épiploon. Elle eſt auſſi attachée à l'éſtomac par deux ou trois veines appellées *vaſa brevia*, ou vaiſſeaux courts. La vèrge a un *ligament* fort qui l'attache à l'os du penil, & qui prend ſon origine du cartilage, qui joint ces ôs enſemble, & va s'inſérer à la partie ſupérieure & moyenne de la vèrge. La matrice a quatre *ligaments* ; deux ſupérieurs, & deux inférieurs. Les ſupérieurs que l'on appelle *ligamens* larges, à cauſe de leur ſtructure membraneuſe, ne ſont autre chôſe que des productions du péritoine, qui viennent des lombes, & vont s'inſérer aux parties latérales du fond de la matrice, pour empêcher que le fond ne tombe ſur le col, comme il arrive lorſque ces *ligaments* ſont trop relâchez. Ils ont la figure d'aile de chauve ſouris. Les inférieurs, que l'on nomme *ligaments* ronds à cauſe de leur figure ronde, prennent leur origine des côtez du fond de la matrice vèrs ſes cornes, & vont paſſer par les anneaux, qui ſont aux aponéurôſes des muſcles de l'abdomen, pour ſe rendre aux aînes, où étant arrivez ils ſe diviſent en forme d'une patte d'oye, en pluſieurs petites branches, dont les unes s'inſèrent aux ôs pubis, & les autres aux cuiſſes. Voyez Dionis, Bartolin, & les autres Anatomiſtes. M. Manget en traite fort légèrement, quant au général, L. I. C. II.

LIGAMENTEUX, euse. adj. Tèrme de Fleuriſte. Il ſe dit des plantes qui ont leurs racines plus groſſes que les fibreûſes ; c'eſt-à-dire, comme menus cordages, ou ligamens. *Ligamentoſus.* Plante *ligamenteuſe*. Morin.

LIGASTON. ſ. m. Nom que les Pruſſiens & les Poméraniens donnoient autrefois à des fourbes, qui étoient des éſpéces de Prêtres de leurs idôles. Les peuples de Pruſſe & de Poméranie adoroient encore leurs faux Dieux, & avoient des Taliſſons & des *Ligaſtons* juſqu'au milieu du XIIIe ſiécle. Ces *Ligaſtons* & ces Taliſſons fomentoient les crimes & la débauche parmi ces peuples, par les louanges qu'ils donnoient aux crimes & aux débauches des morts dans leurs funérailles. Voyez Talisson.

LIGATURE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. *Faſcia.* Bande de drap ou de linge qui ſèrt aux Chirurgiens pour ſerrer le bras, & faciliter l'opération de la ſaignée.

Ligature, eſt auſſi l'art & la manière de diſpôſer les bandes pour panſer les playes, & faire toutes les opérations de Chirurgie. *Ligatura.* Les Profeſſeurs de Chirurgie font à leurs Écoliers des Traittez particuliérs des *ligatures*. Quelques-uns ont compté cinq cens ſortes de *ligatures*.

Ligature, ſe dit quelquefois des ſortiléges qui font ceſſer quelque fonction du corps.

Ligature, ſe dit auſſi d'une ſorte de bande qu'on s'attache au cou, au bras, à la jambe, ou à quelque partie du corps des hommes & des bêtes, pour détourner, ou chaſſer quelque maladie, ou quelque accident. *Faſcinum*, *amuletum*. Ces *ligatures* ſont condamnées par l'Égliſe. Thiers.

Ligature. Tèrme de Dévotion Myſtique. Suſpenſion totale des puiſſances ſupérieures de l'âme, ceſſation des facultez intellectuelles de l'âme. Les Myſtiques prétendent que l'âme arrivée à la parfaite contemplation demeure privée de toutes ſes opérations ; & qu'elle ceſſe d'agir, afin qu'elle ſoit plus ſouple, & plus prompte à ſe laiſſer mouvoir aux impulſions de la grâce, & à recevoir les communications divines. Cette *ligature* entière des facultez de l'âme, eſt l'état paſſif des contemplatifs, pendant lequel l'âme demeure privée de toute action. Cela doit s'entendre d'une action qu'elle ait procurée par ces efforts ; car dans la

contemplation la plus ſublime, & dans l'amour le plus paſſif, il y a toujours une véritable action de l'âme.

Les Imprimeurs appellent auſſi *ligatures*, des caractères de plomb qui joignent deux lettres enſemble, comme *ſſ*, *ſt*, *ſi*, *Ligamina*. Les *ligatures* Arabes qui fûrent fonduës du tems de François prémier ſont les plus beaux caractères du monde. Les *ligatures* Grècques qui ſont dans l'édition des Poëtes Grècs que Henri Éſtienne a faite ſont d'une grande beauté. Diogéne Laërce a été imprimé en Hollande en 1692. ſans aucunes *ligatures*, & on ſongeoit vèrs ce tems là en France à les retrancher entièrement des caractères de l'Imprimerie, mais ce deſſein ne fut point executé, s'il l'eût été, les plus belles éditions des Auteurs Grècs devenoient prêſque inutiles, & la lecture des manuſcrits auroit été prêſque impoſſible à la plûpart des ſçavans qui auroient voulu les conſulter.

Les particules ſont les *ligatures* du diſcours. Il y a une Grammaire de particules ſous le titre de *Ligatures Françoiſes*. Ce mot devient vieux en ce ſens.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique on appelle *ligature* ce qui boûche bien un vaiſſeau.

LIGE. adj. m. & f. Vaſſal qui tient une cèrtaine ſorte de fièf, qui le lie envèrs ſon Seigneur dominant d'une obligation plus étroite que les autres. *Cliens deditiтius*. Dans la baſſe latinité *Ligius homo*. Voyez HOMMAGE.

Ce mot vient d'une cérémonie qu'on faiſoit en rendant la foi & hommage, de lier le pouce au Vaſſal, ou de lui ſèrrer les mains dans celles du Seigneur, pour montrer qu'il étoit lié par ſon ſèrment de fidélité, comme diſent Pontanus, Gui Pape & Upton. Cujas, Vigniér & Mr Bignon croyent que ce mot vient de la même ſource que *leudis*, ou *leodi*, qui ſignifioit *léal & fidelle*. M. Huet eſt auſſi de ce ſentiment, & il remarque que *leudis* ſe trouve dans Grégoire de Tours, & que les Allemans diſent *liaden*, & les Saxons *leod*, dans le même ſens. Mais Du Cange eſt de l'avis de ceux qui croyent que ce mot vient de *litis*, qui étoit une éſpéce de ſèrfs attachez tellement au ſervice de leur maître à cauſe des héritages ou fiéfs qu'ils tenoient de lui, qu'ils étoient obligez à lui rendre toutes ſortes de ſèrvices, comme s'ils étoient ſes domeſtiques : & il prétend qu'on diſoit autrefois *litgium ſervitium*, & qu'on écrivoit *litge*. Il étoit obligé à ſèrvir ſon Seigneur tant en guèrre qu'en jugement, c'eſt à dire, à ſèrvir d'Aſſeſſeur pour juger les cauſes. Crantzius dit au L. 4. ch. 7. que ce mot eſt Italien, & qu'il ſignifie la même choſe que Vaſſal.

Par l'hommage *lige*, le Vaſſal étoit obligé de ſèrvir ſon Seigneur envèrs tous & contre tous, excepté contre ſon père. Ce mot eſt oppôſé à l'hommage ſimple, qui obligeoit ſimplement à payer les droits & devoirs ordinaires, & non point au ſèrvice contre l'Empereur, le Duc, ou autre Seigneur ſupérieur, enſorte que l'homme *lige* étoit comme donné & dévoüé au Seigneur, & étoit entièrement ſous ſa puiſſance.

Homme *lige*, hommage *lige*, fièf *lige*, garde *lige*, ſe dit en parlant de l'obligation qu'a le vaſſal à garder le château, ou la pèrſonne du Seigneur. *Clientelaris*. On diſoit auſſi, une protection *lige*, une puiſſance *lige*, une foi *lige*, & en autres occaſions, pour dire, entière, totale. Fièf tenu à plein *lige*, c'eſt le fièf tenu en plein hommage. Fièf tenu en demi *lige*, ou à quart *lige*, eſt un fièf moins conſidérable, & qui rapporte moins de profit au Seigneur. Garde *lige*, eſt la garde qu'un vaſſal doit à ſon Seigneur en prenant les armes pour le garder. Hommage *lige*, eſt un hommage plein qui eſt oppôſé en beaucoup de lieux à l'hommage ſimple : dans d'autres lieux l'hommage *lige* eſt différent de l'hommage plein. Dans ces endroits là on entendoit autrefois par hommage *lige* celui qui eſt expliqué ci-deſſus. Voyez Cujas L. 2. feud. Vaſſal *lige*, *Vaſſallus lidus* dans quelques titres, c'eſt le vaſſal qui doit l'hommage *lige* : on l'appelle auſſi vaſſal de foi *lige*.

Comme ce mot de *lige* a différentes ſignifications, pour entendre les Auteurs il faut remarquer qu'autrefois il y avoit deux hommages *liges*, l'un par lequel un vaſſal étoit obligé de ſèrvir ſon Seigneur contre tous, même contre le Souverain, l'autre par lequel il étoit obligé de ſèrvir ſon Seigneur contre tous, à l'éxception des autres Seigneurs dont il étoit auparavant homme *lige*.

LIGE, ſignifie encore *proche*, *immédiat*. Seigneur *lige*, c'eſt le Seigneur prochain & immédiat dont on relève nuëment, ligement & à ligence, c'eſt-à-dire, ſans moyen. Tèls étoient les hommages que le Roi d'Anglètèrre a rendus au Roi de France, à cauſe du Duché de Guyenne, & les Comtes de Flandrès & d'Artois pour leurs Seigneuries. Vaſſal *lige*, eſt un tèrme relatif à Seigneur *lige*. Tenuë *lige*, eſt la tenuë immédiate, la dépendance immédiate, telle qu'elle eſt entre le Seigneur *lige* & le Vaſſal *lige* dans le ſens qui vient d'être expliqué.

LIGE, eſt auſſi un droit de relièf qui ſe paye au Seigneur en cas de mutation de fièf. *Jus clientelaris functionis*. Il eſt fixé en quelques lieux à dix livres pour plein *lige*; en d'autres, à la moitié, ou au quart de cette ſomme; & on le nomme alors demi *lige*, ou quart de *lige*.

LIGÉE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Ligea*. Elle étoit fille de Nérée & de Doride, & fut nommée *Ligée* à cauſe de la beauté de ſa voix. Car λιγὺς, λιγεῖα en Grèc, ſignifie ce qui a un ſon doux & agréable, une voix claire & argentine. *Ligée* étoit une des trois Syrénes qui ſe précipitèrent dans la mèr, & dont les corps fûrent jettez ſur differens rivages. Celui de *Ligée* fut porté près de Tèrina, aujourd'hui Nocéra.

LIGEMENT. adv. D'une manière *lige*. *Ex rigidiore clientelæ formulâ*. Il tient cette tèrre *ligement*, avec condition des fièfs liges.

Ligement a encore un autre ſens, & ſignifie *nuëment*, *immédiatement*, *à ligence*.

LIGENCE. ſ. f. Qualité d'un fièf qu'on tient nuëment & ſans moyen d'un Seigneur, par le moyen de quoi on devient ſon homme lige. *Nuda & immediata clientela*. Tenuë à *ligence*, veut dire la tenuë d'un fièf qu'on tient ligement, & ſans moyen. *Ligence* ſignifie auſſi un devoir des vaſſaux à l'égard du Seigneur au château duquel ils ſont obligez de faire la garde en tems de guèrre. Fièf de *ligence* eſt un fièf auquel ce devoir eſt attaché. *Feudum guardiæ*.

LIGENCE, eſt auſſi l'état de l'homme lige, ou l'acte même de ſon hommage. *Clientis ſtatus*. *Clientelaris officii profeſſio*, *homagium*, *Ligantia*, *Ligiantia*, *Ligentia*.

LIGNAGE, ſ. m. Parenté iſſuë d'une même ſouche. *Genus*, *gens*, *familiæ origo*. Il eſt de noble *lignage*; pour dire, de bonne maiſon. Il eſt de mon *lignage*; c'eſt à dire, mon parent. Ce mot vieillit, & ne ſe dit plus guère que dans le Comique.

> *Et voici qu'au bout de mon âge*
> *Il faut payer pour un, & pour trois deſcendans,*
> *Sans avoir jamais eu ni femme ni* lignage. S. ÉVR.

Il y a un vieux livre de Généalogie, ſous le titre de *Royaux lignages*.

LIGNAGE, ſe dit auſſi d'un cèrtain vin rouge fait de toutes ſortes de raiſins. On boit du *lignage* prêſque tout le long de la rivière de Loire.

> *Un laquais éffronté m'apporte un rouge bord,*
> *D'un Auvernat fumeux, qui mêlé de* lignage,
> *Se vendoit chez . . . pour vin de l'hèrmitage.* BOIL.

LIGNAGE. Tèrme de Coutumes. Dans quelques villes le droit de *lignage*, eſt un droit qui ſe léve pour la conduite & l'entrée du bois. *Vectigal ex ligno.*

LIGNAGÉR, ÈRE. adj. Qui eſt de la même parenté, du même lignage. *Eadem gentis ſtirpe natus*. Le retrait *lignagér* eſt celui qui eſt éxèrcé par un parent : il a été introduit par la plûpart des Coûtumes de France pour conſèrver les héritages dans une famille. Les retraits *lignagérs* ſont de droit étroit, & ſujèts à pluſieurs formalitez qu'il faut rigoureuſement obſèrver, comme d'offrir bourſe & deniérs à découvèrt, & à parfaire frais & loyaux coûts en tous les appointemens de la cauſe.

LIGNE. ſubſt. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt une quantité étenduë en longueur ſans largeur. *Linea*. Euclide la définit, Longueur ſans largeur; Candale ſon Commentateur, l'écoulement d'un point. *Fluxus puncti*. L'Académie, Un trait ſimple, conſidéré comme n'ayant ni largeur ni profondeur. Les ouvriérs l'appellent un *trait* qui va d'un point à un autre. *Ligne* droite eſt la plus courte de celle qui ont les éxtrémitez entre deux points. Les *lignes* courbes régulières ſont la circulaire, élliptique, parabolique, hypèrbolique, cycloïde, ou conchile, hélice, ſpirale, aſymptote. On dit auſſi, *ligne* parallele, incommenſurable, infinie, tangente, ſécante, pèrpendiculaire, horizontale, oblique, qui ſont définies à leur ordre. L'inclination de deux *lignes* fait un angle. On ne ſçauroit trouver deux *lignes* moyennes proportionnelles, entre deux *lignes* données, par le cèrcle & la *ligne* droite.

Ce mot vient du Latin *linea*; *linea*, *ligne*, eſt tiré du Celtique *lin*. PEZRON.

LIGNE, ſignifie encore la prémière & la plus petite des longueurs : c'eſt la douzième partie d'un pouce, & la 144e partie d'un pièd de Roi. On l'appelle autrement *grain d'orge*. Cet ais a ſix *lignes* d'épaiſſeur.

Les Fonténiers appellent *ligne* d'eau, la 144 partie d'un pouce d'eau. Il a tant de *lignes* d'eau dans ſon jardin.

LIGNE de démarcation. Alexandre VI. pour tèrminer les différens entre les couronnes de Caſtille & de Portugal, fit tirer ſur le globe une *ligne* imaginaire, ou de *démarcation*, qui tombant du nord au ſud, entre les deux pôles, bornoit d'un côté les prétentions

prétentions de la Caſtille, & términoit de l'autre celles de Portugal ; de ſorte que par ce partage les Indes orientales fûrent aſſignées aux Portugais, & les Indes occidentales nouvellement découvértes, fûrent attribuées aux Caſtillans. De la Neuville, *hiſt. de Portug. T. I. p.* 64.

Ligne de Foi, eſt une ligne droite & tirée ſur l'alhidade, ou le long de l'alhidade, qui paſſe par la fente des pinnules, & qui répond au centre de l'aſtrolabe, du graphométre, ou de quelque autre inſtrument, pour faire de plus juſtes obſérvations, ſoit au ciel, ſoit ſur la terre.

Ligne de Lok. Voyez Lok.

Ligne ſignifie auſſi un trait de plume, ou de pinceau fort délié, quoiqu'il ne contienne aucun caractère. C'eſt en ce ſens qu'on fait dire à un habile Peintre de l'antiquité, *Hodie lineam nullam duxi.* Je n'ai tiré aucune *ligne* d'aujourd'hui, je n'ai donné aucun coup de pinceau.

Ligne, en tèrme d'Écrivain & d'Imprimeur, eſt une rangée ou ſuitte de caractères couchez ſur du papier, du parchemin, ou autre matière propre à côté les uns des autres. Les groſſes des écritures d'Avocats doivent avoir 21 *lignes* à la page ſuivant l'Ordonnance. Il n'y a pas aſſez d'éſpace entre vos *lignes*. Ces *lignes* ne ſont pas droites.

Lignes, ſe dit au plurier, d'un écrit, d'une lettre. *Carta, littera.* Je vous écris ces *lignes*, pour vous donner avis que, &c. c'eſt-à-dire, Je vous écris une lettre. Je vous demande deux *lignes* de vôtre main ſur une telle difficulté.

On dit en ce ſens, lorſqu'on écrit en cérémonie, Il ne lui a pas laiſſé la *ligne*, il lui a donné la *ligne*, lorſqu'on remplit ou qu'on laiſſe en blanc la prémière *ligne* après le mot de *Monſieur.* C'eſt une cérémonie que font les Grands, quand ils veulent faire diſtinction de la qualité des gens à qui ils écrivent.

On dit abſolument, *A la ligne, A lineá* ; lors qu'on veut marquer un nouvel article ; pour dire, qu'il faut recommencer une nouvelle *ligne*, & laiſſer la précédente imparfaite.

Ligne, en tèrmes d'Aſtronomie & de Géographie, ſe dit par éxcellence de la *ligne* Équinoxiale, ou de l'Équateur. *Linea Equinoctialis, æquatoris.* C'eſt dans le Ciel un cèrcle que le ſoleil décrit à peu près le 21. de Mars & le 21. de Septembre : c'eſt ſur la tèrre un cèrcle qu'on imagine, & qui répond à celui dont on vient de parler que le ſoleil décrit. C'eſt un cèrcle qui coupe la tèrre d'Orient en Occident en deux parties égales, à égale diſtance des pôles, enſorte que les pôles ſont toûjours dans l'horiſon de ceux qui ſont ſous la *ligne*, d'où il arrive qu'il n'y a point d'élévation de pôle ſous la *ligne*. Les Matelots baptizent les paſſagers la prémière fois qu'ils paſſent la *Ligne*. Cette iſle eſt ſous la *Ligne*, à deux degrez de la *Ligne* : c'eſt là que commencent les latitudes Auſtrales, & Septentrionales. Une perſonne qui depuis dix ans tâche d'oubliér ſa langue, pour ſe remplir l'éſprit de mots barbares & d'idées étrangères, quelque chôſe qu'elle ait pèrdu d'ailleurs, a du moins acquis par là le droit de mal écrire, ſans qu'on en ait beaucoup de le blamer. Après que nous avons paſſé la *Ligne* quatre ou cinq fois, il ſemble que nôtre ſtile ſoit au deſſus de la critique ; & peutêtre même que trop de politeſſe dans un Miſſionnaire édifieroit moins qu'un peu de négligence. P. Le Comte.

La *ligne* Aléxandrine eſt un Méridien paſſant ſur la bouche du fleuve Maragnon, & par les caps de Houmos, & de Malabrigo en Amérique. On la nomme auſſi *ligne* de diviſion, ou de partition, parce qu'il fut établi par Aléxandre VI. en 1493. au ſujèt des différens entre Fèrdinand Roi de Caſtille, & Émanuel Roi de Portugal, pour le partage des Indes.

En tèrmes de Gnomonique, on appelle la *Ligne* de Midi, ou la *Ligne* Méridienne, celle qui tend d'un Pôle à l'autre, qui repréſente le cèrcle Méridien. Dans les cadrans vèrticaux la *Ligne* de Midi eſt toûjours pèrpendiculaire à l'Horizon. Dans les horizontaux, le ſtile ne fait point d'ombre vèrs l'Orient, ni vèrs l'Occident, quand il eſt ſur la *Ligne* de Midi.

En tèrme d'Éſcrime, on appelle la *ligne*, celle qui eſt droitement oppôſée à l'ennémi, dans laquelle doivent être les épaules, le bras droit & l'épée, & ſur laquelle ſont auſſi pôſez les pieds à la diſtance de 18 pouces l'un de l'autre : & ainſi on dit être dans la *ligne*, ſortir de la *ligne*.

En tèrmes de Statique, ou de Méchaniques, la *ligne* de direction eſt celle qui paſſe par le centre de gravité du corps grave juſqu'au centre de la tèrre, laquelle doit paſſer auſſi par le ſoûtien du corps peſant ; autrement il eſt de néceſſité qu'il tombe. *Linea directionis.*

En tèrme de Pêche, on appelle auſſi une *ligne*, un hameçon attaché à une ficelle penduë au bout d'un bâton, qui ſert à pêcher du médiocre poiſſon. *Funiculus piſcatorius. Ligne dormante*, eſt celle qu'on attache à un arbre pour pêcher en ſecrèt. Elle eſt déffenduë par l'Ordonnance.

Ménage croit que ce mot de *ligne* en ce ſens a été dit à *Lino*, à cauſe que les pêcheurs faiſoient leurs *lignes* de lin.

En tèrmes d'Optique, ou de Pèrſpective, on appelle la *ligne viſuelle*, la *ligne* ou le rayon qu'on s'imagine s'étendre depuis l'œil juſqu'à l'objet. La *ligne de tèrre*, eſt celle où l'on met le plan géométral qu'on veut tirer en pèrſpective.

En tèrmes de Chiromance, on appelle *lignes*, les traits ou inciſures qui ſont marquez dans la main dont les obſèrvations ſèrvent de fondement à cette vaine ſcience. *Lineæ ductus.* On en décrit ordinairement quatorze, dont il y en a trois principales. La prémière qui eſt au deſſous du poûce, ſe nomme *ligne de vie*, ou *la ligne du cœur*, & *la ligne de l'âge.* La ſeconde s'appelle *hépatique*, ou *la ligne du foye*, ou *ſaturnale*, ou *ligne de proſpérité* ; il y en a qui l'appellent la *ligne de Mars.* On nomme *ligne naturelle*, ou *moyenne*, ou *ligne du cèrveau*, celle qui coupe en travèrs la précédente, & qui paſſant par le milieu de la paûme de la main va juſqu'au mont de la lune. La troiſième qui va dans le même ſens, & qui lui eſt parallèle, prend depuis l'indice juſqu'à l'autre bout de la main, & s'appelle *menſale*, *thorale*, ou *la ligne de Vénus.* On connoit le ridicule & l'incèrtitude de cette ſcience, par cela ſeul que ceux qui en font profeſſion ne conviennent pas des principes. Et cependant ils conviennent tous que ſi la prémière *ligne*, eſt la *ligne ſaturnale*, elle déſigne autre chôſe que ſi elle eſt la *ligne de Mars.*

Ligne, eſt auſſi un tèrme de Métopoſcopie, qui ſignifie les rayes qui ſont le long du front, par laquelle on prétend juger de la bonne & de la mauvaiſe fortune des gens. On croit dans cet art frivole que les *lignes* du front ont rapport aux ſept planétes.

En tèrmes d'Architècture, d'Arpentage & de Jardinage, on appelle *ligne*, le cordeau avec lequel on trace ſur la tèrre les deſſeins des bâtimens, on meſure les longueurs, on dreſſe les allées. *Amuſſis.* Ces ruës ſont tirées à la *ligne.* Voilà des arbres plantez à la *ligne*, en droite *ligne.*

Dans la Maſſonnerie & l'Architècture on appelle *lignes* jaugées, les *lignes* qui ſont parallèles ; *lignes* taſtées, ou corrompuës, celles qui ne ſont pas régulières. Pluſieurs autres ſortes d'ouvriérs employent ces tèrmes dans le même ſens.

En tèrmes de Manége, on appelle *ligne du banquet*, celle que les éperonniérs s'imaginent en forgeant un mors, pour détèrminer la force ou la foibleſſe qu'ils veulent donner à la branche, pour la rendre hardie, ou flaſque.

Ligne, en tèrmes de guèrre, ſe dit de la diſpoſition d'une armée rangée en bataille. *Acies.* Elle forme un front étendu ſur la longueur d'une *ligne* droite. L'avantgarde eſt placée en droite *ligne*, ſe diviſe en pluſieurs bataillons & éſcadrons poſtez ſur le devant, & c'eſt la prémière *ligne.* Le corps de bataille forme la ſeconde *ligne*, où eſt le poſte du Général. Et la troiſième *ligne* eſt le corps de réſèrve, ou l'arrière garde. Il faut laiſſer 150 pas de tèrrain pour ſe rallier entre la prémière & la ſeconde *ligne*, & deux fois autant entre la ſeconde & la troiſième. Il rangea ſon armée ſur deux *lignes.* Ablanc. Le Duc tourna ſur la gauche avec la ſeconde *ligne* de la Cavalerie. La Chapelle. Combattre ſur deux *lignes* appuyées d'un corps de réſèrve. Id. Ils attaquèrent rudement nôtre prémière *ligne* avec leur phalange. Louïs XIV.

Ligne. Ce mot s'employe auſſi, quand il s'agit d'armées navales, & ſe dit de la diſpoſition des poſtes qu'elles occupent le jour du combat. *Ordo, diſpoſitio.* Dans une bataille navale, les vaiſſeaux ſont tous rangez ſur une même *ligne.* Garder ſa *ligne.* Venir à ſa *ligne.* Se rendre ſur ſa *ligne.* Un vaiſſeau de *ligne*, eſt un vaiſſeau aſſez grand pour le combat, pour avoir place & rang dans une armée navale.

Ligne, en tèrmes de Fortification, eſt un travail fait de tèrres remuées, un foſſé, un parapet, ou une couvérture faite de rangées de faſcines, gabions, ou ſacs à tèrre, pour déffendre un camp, une place d'armes. *Vallum.* Tirer une longue *ligne.* Ablanc. Il pouſſa une *ligne* le long d'un bois de ſapin. La Chapelle.

Ligne de Circonvallation, ſont des foſſez couvérts de parapèts, qui ſe font autour d'une place à la portée du canon, pour ſe déffendre contre le ſecours qu'on pourroit craindre ; & parceque d'éſpace en éſpace elles ſont fortifiées de forts & de redoutes, elles ſont appellées de *communication* d'un quartiér à l'autre. *Vallum, foſſa vallata.*

Lignes de contrevallation, ſont de ſemblables *lignes* par leſquelles on ſe fortifie contre les aſſiégez, quand la garniſon eſt trop forte. On les appelle auſſi *contrelignes.*

Ligne de déffense rasante, ou flanquante, eſt la *ligne* qui étant tirée le long de la face du baſtion, aboutit à quelque point de la courtine. *Linea defenſionis ſtringens.* La *ligne de déffenſe* doit être de 120 toiſes, ou environ, afin d'être de la portée du mouſquèt.

La ligne de déffense fichante, eſt celle qui eſt tirée de l'angle de la courtine & du flanc, ou de quelque autre partie du flanc, qui fait un angle avec la face, d'où les coups tirez peuvent entrer & ſe ficher dans la face du baſtion oppoſé. *Linea defenſionis figens.*

On appelle auſſi *lignes d'attaques*, *lignes d'approches*, les trenchées, & ſemblables travaux qui ſont faits pour s'approcher de la place & l'attaquer.

On appelle la *ligne fondamentale*, la première *ligne* qu'on décrit quand on veut tracer le plan d'une place, & qui en figure toute l'enceinte. La *ligne capitale* eſt celle qui va du centre du baſtion à ſa pointe.

En têrmes de Marine, on appelle *lignes* d'amarrage, pluſieurs cordes qui ſêrvent à amarrer, liér, ou arrêter les manœuvres, comme les rabans, rides, & garcettes. *Ligne* de ſix fils, de neuf fils, &c. *Funiculi vietarii.* On appelle auſſi *ligne d'eau*, ou *ligne* de l'eau, ou flottaiſon, la *ligne* que marque ſur le bordage la ſurface de l'eau, quand le vaiſſeau eſt à flot. Un vaiſſeau pèrcé d'un coup de canon à la *ligne* d'eau. Nettoyer un vaiſſeau à la *ligne* d'eau. *Ligne* du fort, ſignifie l'endroit du vaiſſeau où il eſt le plus gros. On appelle auſſi, *ligne de ſonde*, le cordeau où eſt attachée la ſonde.

En têrmes de Charpenterie *ligne* eſt un cordeau avec lequel on trace ſur le bois: cette corde eſt frottée de craye blanche, ou de quelque autre couleur, deux hommes en tiennent châcun un bout, & la tirent en appliquant ſur une piéce de bois, puis un d'eux la pince en l'élevant en l'air, & en retombant elle marque une *ligne* ſur le bois. Les ouvriérs diſent jetter la *ligne*, pour enligner.

Ligne blanche, en têrme d'Anatomie, eſt le concours des tendons de la plupart des muſcles de l'épigaſtre. On l'appelle *ligne*, parcequ'elle eſt droite; & blanche, à cauſe de ſa couleur. Elle s'étend depuis le cartilage xiphoïde, ou enſiforme, juſqu'à l'ôs pubis.

On appelle auſſi en têrme de Géometrie & de deſſein, *ligne blanche*, celle qui eſt ſeulement tirée avec la pointe du compas, & qui n'eſt marquée ni d'ancre, ni de crayon.

En têrmes de Finance, on appelle *ligne de compte*, les articles qu'on couche dans un compte. *Perſcriptio in rationes.* Et on dit qu'une ſomme eſt tirée hors *ligne*, quand elle eſt miſe en chifre à la marge droite du compte, pour en faciliter le calcul.

En ce ſens on dit au figuré, Mettre en *ligne de compte* les grâces qu'on reçoit de ſes amis, les ſervices qu'on leur rend, ſuivant qu'on en fait plus ou moins d'état. *Acceptum referre.* Cette faveur eſt trop légère, ne la mettez pas en *ligne de compte*.

Ligne, en têrmes de Généalogie, eſt un dénombrement, ou une ſuitte de parens en divèrs degrez, tous deſcendans d'une même ſouche, ou père commun. *Conſanguineorum ſeries, ordo.* La *ligne* dirècte eſt celle qui va de père en fils; c'eſt l'ordre des aſcendans, & des deſcendans. Deſcendre en droite *ligne*, c'eſt deſcendre de père en fils. La *ligne* collatérale eſt l'ordre de ceux qui tirent leur naiſſance de la même ſouche, qui ſe ſépare: c'eſt celle où ſont placez les oncles, tantes, couſins, neveux. La *ligne* aſcendante, la *ligne* deſcendante. Un lignagér eſt celui qui eſt de l'êtoc, & *ligne* de quelqu'un. La *ligne* maſculine a fini à un tel. Il vient en droite *ligne* de l'illuſtre Lion qui commandoit ſur la montagne du Caucâſe. Voit.

Fuſſiez-vous deſcendu d'Hèrcule en droite ligne. Boil.

Ligne. ſ. f. Têrme de Relation. C'eſt un cordon qui eſt aux Indes la marque de Nobleſſe, & que les gens de cèrtaines cartes portent. *Linea, vitta, faſcia.* Les Brâmes pour purifier un jeune homme de leur caſte de la ſoüillûre, qu'il avoit, diſoient-ils, contractée, en demeurant avec un *prangui*, firent la cérémonie ſuivante, qu'ils appellèrent purification. Ils coupèrent la *ligne* au jeune homme, le firent jeûner trois jours, le frotèrent à pluſieurs repriſes avec de la fiente de vache, & l'ayant lavé cent neuf fois, ils lui mîrent une nouvelle *ligne*, & le firent manger avec eux dans un repas de cérémonie. Lettr. Édif. et cur. *Rec. X. p.* 29.

Ligne. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté. *Lignum.* Il eſt dans le Haynaut, ſur la Denre, environ à deux lieuës au deſſus d'Ath, & au deſſous de Leuſe. Maty.

LIGNÉE. ſubſt. f. Race, enfans & deſcendans, poſtérité. *Genus, ſtirps, ſoboles.* Dieu promit à Abraham une *lignée* nombreuſe comme les étoiles du Ciel. Dieu a béni le lit de ces deux pèrſonnes; il leur a donné *lignée*. Suſciter *lignée* à quelqu'un, on le dit quelquefois dans un ſens malin. Cet homme a une grande *lignée*. Le Roi Henri III. & la Reine ſa femme alloient à Chartres & à Nôtre Dame de Cléri pour avoir *lignée*. Jour. de Henri III.

Quelquefois ce mot ſe prend pour toute la race & la famille. La *lignée* de cette maiſon finit à un tel. *Stirps, progenies, genus.* Ce mot vient de *ligne*, & du Latin *linea*.

LIGNER. Têrme de Chaſſe. Courir la louve. *Coire cum lupâ.*

LIGNEUIL. ſ. m. Cordon qui ſe fait de pluſieurs fils attachez enſemble par de la poix, qui ſêrt aux Savetiérs & autres Ouvriérs à faire un aſſemblage groſſiér de leurs cuirs. *Filum picatum, pice illitum ſutorium.*

Ce mot vient de *lin*, parcequ'autrefois on employoit du lin, ou fil délié à cet ouvrage. Il vient plutôt du mot *lignol*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie la même chôſe.

LIGNEUX. adv. m. & une épithéte qu'on donne à la partie ſolide des plantes, & des arbres, qui forme le bois. *Lignoſus.* On a obſêrvé que la tiſſure du corps *ligneux* eſt plus ſêrrée que l'écorce. Il paroit pluſieurs cèrcles dans la ſubſtance du corps *ligneux*, qui marquent la croiſſance de châque année, & qui ſont plus ſêrrez du côté du ſeptentrion que du midi.

LIGNITZ. ſ. f. m. Nom propre d'une ville de la Siléſie. *Lignicium, Lignitia.* On la prend pour l'ancienne *Hegetmatia.* Elle eſt forte, défenduë par un bon château, & ſituée ſur le Katzbach, environ à quatre lieuës de Jawèr, vèrs le nord. Elle eſt capitale de la principauté de *Lignitz*, qui eſt entre celles de Jawèr, de Glogaw, & de Wolaw, & qui n'a rien de conſidérable que ſa capitale. Maty.

LIGNON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Forêts, province de France. *Ligno.* Elle a ſa ſource vèrs les confins de l'Auvèrgne, & ſe décharge dans la Loire, vis-à-vis de la ville de Feurs. Maty.

Lignon. ſ. m. Têrme de ſalines. Double rang de quarrez d'un bout à l'autre d'un marais ſalant.

Demi-Lignon, eſt un rang ſimple de quarrez.

LIGNY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg du Barrois, en Lorraine. *Ligniacum, Lincium.* Ce lieu eſt ſur l'Ourne, à deux lieuës au deſſus de Bar le Duc. Maty.

LIGOR. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Royaume de même nom. *Ligoricum.* Elle eſt dans celui de Siam, ſur la côte orientale de la preſqu'iſle de Malacca, où elle a un bon port, environ à cent trente lieuës de la ville d'Odiana, du côté du midi. Maty.

LIGOURNE, LIVOURNE. ſ. m. Nom propre d'une ville de Toſcane en Italie. *Ligurnus, Liburnus, Labro.* Elle eſt ſur la côte du Piſan, à quatre lieuës de Piſe vèrs le midi. *Ligourne* n'étoit autrefois qu'un bourg, que les Génois, auxquels il appartenoit, cédèrent aux Ducs de Florence pour la ville de Sarzane. Les Ducs de Florence en ont fait une belle ville, dont les ruës ſont grandes & droites, & les maiſons toutes peintes. Elle eſt défenduë par trois citadelles, ornée par un magnifique palais, qui eſt la réſidence du Gouvèrneur. Elle a pluſieurs beaux arcenaux, & deux ports; le petit deſtiné pour les galères du Duc, & le grand, qui a un beau phare à l'entrée, pour les navires marchands. On fait à *Ligourne* plus de commèrce qu'en aucune ville d'Italie, & il y a un très-grand abord de marchands étrangers, parcequ'on ne peut pas les y arrêter pour dettes. Maty.

Le Golfe de Ligourne. *Liburnus ſinus*, autrefois *Piſanus ſinus.* C'eſt un petit golfe de la mèr méditerranée. Il eſt vèrs les embouchures de l'Arno, en Toſcane. La ville de Piſe lui donnoit autrefois ſon nom, aujourd'hui c'eſt celle de *Ligourne*. Maty.

LIGUA. Le Volcan de Ligua, *mons*, ou *Vulcanus*, *Volcanus Liguæ.* Montagne qui vômit des flammes. Elle eſt entre les Andes dans le Chili, près de S. Juan, de la Frontéra, vèrs le couchant. Maty.

LIGUE. ſ. f. Union; traitté de confédération entre des Princes, ou des États, pour attaquer un ennemi commun, ou s'en déffendre, quand ils ont le même intérêt de Religion, ou d'État. *Fœdus.* Il y a eû pluſieurs *Ligues* ſaintes faites par les Princes Chrétiens contre les Sarraſins, & les Infidelles, qu'on a appellées *Croiſades.* Il y a eû *Ligue* offenſive & déffenſive entre l'Empereur & le Roi d'Éſpagne. Il y a maintenant une pareille *ligue* entre la France & l'Éſpagne. La *ligue* d'Auſbourg, ou triple alliance. Il y a eû auſſi des *Ligues* odieuſes de ſujèts revoltez contre leurs Princes, comme dans les guèrres de la *Ligue* ſous Henri III. Quand nous diſons ſimplement & abſolument la *ligue*, c'eſt celle là que nous entendons; elle dura depuis 1576. juſqu'en 1593. qu'Henri IV. fit abjuration. Elle ſe nomma auſſi la ſainte Union. L'hiſtoire de la *Ligue*, c'eſt l'hiſtoire de cette *ligue*. Maimbourg a écrit l'hiſtoire de la *Ligue*.

La *Ligue* des Provinces-Unies des Païs Bas fut cauſée par la cruauté des Gouvèrneurs.

Ce mot vient de *liga*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, *confœderatio quâ quis cum alio ligatur.* Il a été donné à un Traité une alliance, ou confédération, parceque les différens partis s'y lient réciproquement l'un l'autre.

LIGUE. ſ. f. Têrme d'hiſtoire & de Géographie; c'eſt le nom général

néral que l'on donne aux trois corps qui compoſent la République des Griſons ; qui ſont la *Ligue* griſe, la *Ligue* de la maiſon de Dieu, ou la Cadée, & la *Ligue* des dix Droitures. Maty. ou des Droituriers. Ces quatre *Ligues* ſont alliées des Suiſſes ſans être de leur corps. En *Général* on les appelle les Griſons. Quelques-uns y joignent une quatriéme *ligue*, qui eſt celle de la Walteline, qui eſt Catholique, & qui eſt un paſſage du Tirol en Italie ; mais c'eſt un païs ſujèt des Griſons, & non pas une *ligue*. Voyez Valteline. Les trois *ligues* ſont toutes Huguenotes.

Ligue des dix droitures, ou communautez, ou des dix Juriſdictions. C'eſt la plus ſeptentrionale, & la dèrniere en ordre des trois *Ligues* des Griſons. *Fœdus decem Juriſdictionum.* Elle eſt entre la ligue de la maiſon de Dieu, le Tirol, & les Suiſſes, deſquels le Rhin la ſépare. Elle prend ſon nom des dix communautez, ou Juriſdictions, dont elle eſt compoſée. Ces communautez ſecouèrent le joug de la maiſon d'Autriche, & ſe liguèrent entr'elles l'an 1470. & l'année 1471. avec les autres *Ligues* des Griſons. Elles ſe liguèrent avec Zurich & Glaris l'an 1590. Et avec Bèrne l'an 1602. leurs habitans ſuivent la religion prétendue réformée, & leurs principaux lieux ſont la petite ville de Meyenfeld, & le bourg de Taſaas, ou de Davos. Maty. Il y a peu de Catholiques dans la *Ligue des dix Communautez*. Ils ont un Monaſtère de l'Ordre de Citeaux, nommé *Cloſter*, *Churwald*. Les Miniſtres Calviniſtes commencèrent à y prêcher l'an 1616. *Jovet*, *T. I. p.* 440.

LIGUE GRISE. C'eſt un des trois corps qui compoſent la République des Griſons. *Fœdus Superius*. Cette *Ligue* eſt bornée au Levant par celle de la Maiſon Dieu ; au midi par le Comté de Chiavenne, & par les Bailliages des Suiſſes en Italie ; au couchant & au nord par la Suiſſe propre. Elle eſt la prémière en ordre, ayant été formée par l'Abbé de Diſentis, le Comte de Maſox, & le Baron de Bètzuns, qui s'unîrent entr'eux contre les Étrangèrs & voleurs l'an 1424. Les habitans de cette *Ligue* entrèrent enſuite en alliance avec les ſept plus anciens Cantons des Suiſſes l'an 1497. Cette *Ligue* contient dix-neuf Communautez. Elle élit tous les ans ſes Magiſtrats, occupe un païs fort montagneux, où le Rhin a ſes deux ſources. Ses principaux bourgs ſont Ilantz, & Tromb. Maty. Il ſe trouve dans la *Ligne Griſe* au moins quatre-vingt paroiſſes Catholiques, & environ ſept Calviniſtes. Quelques vallées ſont de l'Archevêché de Milan ; on élit rarement des Magiſtrats Calviniſtes, parceque les Catholiques ont plus de voix. *Jovet*, *T. I. p.* 439.

Ligue de la Maison de Dieu. Voyez Cadée, *T. I. p.* 1316. & Jovet T. I. p. 439. On dit auſſi la *Ligue de la Caſa de Dé.*

On a appellé auſſi *Ligue héréditaire*, celle que firent les Suiſſes avec l'Archiduc Maximien. On trouve les Traitez de toutes les *Ligues* particulières dans le Monde de Davity.

Ligue, ſe dit auſſi du complot & des cabales que pluſieurs particuliérs font enſemble pour quelque deſſein. *Factio.* Si vous traittez les autres avec hauteur, ils font de leur côté *ligue* offenſive pour vous détruire. Bell. Les dévôts font *ligue* offenſive, & deffenſive, pour donner de la réputation à qui il leur plaît. Id. La *ligue* offenſive & deffenſive de Meſſieurs les Auteurs. Mol.

LIGUER. v. act. Unir & confédérer pluſieurs Princes enſemble dans les mêmes intérêts ; joindre leurs forces. *Fœdere devincire, copias conjungere.* Les Hollandois avoient *ligué* toute l'Europe contre le Roi. Les Princes d'Italie étoient *liguez* contre Charles VIII. pour s'oppôſer à ſon retour en France.

Ligué, ée. part. paſſ. *Fœderatus*, *conſpiratus*, *conjuratus*.

Liguer, ſe dit auſſi des particuliérs qui font des cabales, & ſe joignent enſemble pour détruire ou faire réüſſir quelque chôſe. *Conſpirare*, *conjurare*. Les Comédiens ſe ſont *liguez* pour empêcher qu'on ne joüât une telle piéce. Les petits Auteurs ſe ſont *liguez*, ont fait une cabale pour la décrier.

LIGUEUR, euse. ſ. m. & f. Qui eſt d'une Ligue. *Factioſus homo.* Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des ſujèts qui ſont revoltez contre leur Prince, & s'eſt dit ſur tout de ceux de la Ligue de la France ſous Henri III. & Henri IV. Les Royaliſtes & les *Ligueurs* étoient deux partis contraires. Les *ligueurs* avoient deſſein d'empêcher que Henri Roi de Navarre ne parvînt à la couronne. Mém. de Henri. Les *Ligueurs* étoient de trois ou quatre ſortes. L'une étoient les *Ligueurs* Zélez, qui vouloient à feu & à ſang ruiner tant les Politiques, que les Huguenots ; l'autre le *Ligueur* Eſpagnol, qui par la clôture de la guèrre vouloit transmettre la couronne de France au Roi d'Eſpagne, ou à l'Infante ſa fille. La dèrniere étoient ceux qui demandoient l'extirpation du Calviniſme, mais qui ne vouloient ni la ruine, ni aucun changement de l'État. *Paſquier*, *Rech. L. VIII. c.* 56. Un tel Prince étoit grand *Ligueur*.

On a dit auſſi *Ligueur* des Princes étrangèrs liguez contre la France dans les dèrnieres guèrres ; mais ce n'eſt qu'en vèrs.

Mons pris en quinze jours ? Mons pris ? qui le croiroit ?
La Ligue encore en douteroit,
Si des Ligueurs *le plus habile*
N'avoit employé tous ſes ſoins
Pour amener devant la ville
Quarante mille témoins. R. de Vers.

LIGURIE. ſ. f. Nom propre de Contrée. *Liguria.* C'étoit anciennement une partie de la Gaule Ciſalpine, qui eſt maintenant compriſe dans l'Italie. On la diviſoit en deux, dont on appelloit l'une *Ligurie* maritime, & l'autre *Ligurie* méditerranée. Maty. La vraye *Ligurie* eſt cette partie de la Gaule qui eſt enfèrmée des Alpes maritimes, de la mèr même, du Rhône & de la Durance. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné, L. III. p.* 126.

Ce mot de *Ligurie* s'employe dans l'hiſtoire de l'antiquité en parlant de ce païs : ailleurs il faut dire la côte de Gennes, la République de Gennes, le Montfèrrat, le Piédmont, le Milanois, ſelon les païs dont on parle, & que la *Ligurie* renfèrmoit, comme on le va marquer dans les articles ſuivans.

Ligurie maritime. C'étoit la partie méridionale de la Ligurie. *Liguria Littoralis*, *maritima*, *montana*, *Inalpina.* L'Apennin la ſéparoit au nord de la *Ligurie* méditerranée ; les Alpes la ſéparoient au couchant des Gaules ; & la rivière de Macre la ſéparoit au levant de la Toſcane ; la mèr Liguſtique la baignoit au midi. Ce païs eſt celui qu'on appelle maintenant la rivière, ou la côte de Génes. Maty.

Ligurie méditerranée. C'étoit la partie Septentrionale de la Ligurie. *Liguria mediterranea*, *Alpeſtris*, *plana.* Elle s'étendoit entre les montagnes de l'Apennin, & le Pô, depuis les Alpes juſqu'à la ville de Plaiſance. Elle comprenoit le Montfèrrat, la partie méridionale du Piémont, & celle du Milanois. Quelques Auteurs joignent l'Inſubrie à cette *Ligurie*, & ainſi elle renfèrmeroit tout le Milanois. Maty.

LIGURIEN, enne. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant de la Ligurie. *Ligur.* Les *Liguriens* étoient originairement Gaulois. Les peuples qui habitoient la vraye Ligurie ayant envoyé leurs Colonies en Italie y introduiſirent leur nom, en s'y établiſſant eux mêmes, & ces *Liguriens* n'ont jamais été conſidérez par les anciens Romains, que comme une nation Gauloiſe. *Chorier hiſt. de Dauphiné L. III. p.* 126. Quoiqu'on diſe encore aujourd'hui *Ligurie*, on ne dit plus *Ligurien* des peuples qui habitent aujourd'hui la *Ligurie*. Les Alpes *Liguriennes* ſont les montagnes de l'État de Gennes, les Alpes qui touchoient la Ligurie. *Alpes Ligurina*, ou *Liguſtica*.

Le mot de *ligur* dans la langue des Grècs ſignifie un amateur de la Poëſie & de la Muſique. Les Grècs ont impoſé à tous les principaux peuples d'Europe, d'Aſie & d'Afrique, les noms ſous leſquels nous les connoiſſons aujourd'hui, les ayant tirez de quelque qualité, ou morale, ou corporelle, qui leur étoit particulière. On ſçait combien les Bardes ont été chèrs à la Provence & au Dauphiné, & nul n'ignore qu'il n'eſt point de peuple en Europe qui aime tant les vèrs & les chanſons. *Chorier*, *hiſt. de Dauphiné*, *L. III. p.* 126.

LIGUSTICUM. ſ. m. Plante qui a pris ſon nom de *Liguria*, contrée d'Italie que nous appellons aujourd'hui la rivière de Génes ; parceque la plante que les Anciens ont appellée de ce nom, ſe trouvoit dans ces quartiers, à ce que rapporte Dioſcoride. Voyez Livesche. D'autres l'appellent *libyſticum*, ou *liviſticum*. Ce mot eſt purement Latin.

L I H.

LIHONS. Voyez LIONS.

L I K.

LIKHA. ſ. f. Les Cathaïens appellent ainſi la ſeptiéme partie des vingt-quatre qui compoſent leur année. D'Herbelot. *Likha.*

LIKIANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Likiangum.* C'eſt la ſixiéme ville militaire de la Province de Junan. Elle eſt habité par d'anciens Chinois, qui en ont pourtant peu les mœurs, à cauſe du voiſinage de quelques autres peuples mal policez. Ils aiment fort à boire, à ſauter, & à chanter. Ils manient bien un cheval, & tirent fort adroitement de l'arc. Le tèrritoire de *Likiang* eſt gras, riche en or, en pommes de pin, & en ambre. Il confine au Thibet. *Amb. des Holland. P. I. p.* 286.

L I L.

LILAC, ou LILAS. ſ. m. L'uſage eſt de dire *Lilâs*, & non point *Lilac*. Arbriſſeau dont les tiges ſont menuës, droites, rameuſes,

ſes, remplies d'une moële blanche & fongueuſe ; ſes feüilles ſont oppôſées l'une à l'autre, larges, pointuës, liſſes, molles, vèrtes, luiſantes : ſes fleurs ſont petites, diſpôſées en longues grapes, de couleur ordinairement bleuë, quelquefois blanche, ou cendrée, & comme argentée, d'une ôdeur douce & fort agréable ; châcune de ces fleurs eſt un tuyau évâſé par le haut, & découppé le plus ſouvent en quatre parties ; ſon fruit eſt applati, oblong, ordinairement ſemblable à un fèr de pique ; il prend une couleur rouge en meuriſſant : ce fruit ſe partage en deux loges qui contiennent des ſemences menuës, oblongues, applaties & comme ailées, de couleur rouſſe. On cultive cette plante dans les jardins à cauſe de la beauté de ſa fleur. C. Bauhin l'appelle *Syringa carulea*, & M. Tournefort, *Lilac Mathioli*. 1237. Il y a quelques autres éſpéces de *lilac*, comme le *lilac* de Pèrſe qui eſt beaucoup plus petit.

Lilas blanc. Il éléve ſes branches, & les étend, & à leur éxtrémité il produit de petites fleurettes blanches ſur de petites queuës, elles ſont ſi remplies de petites feüilles qu'elles reſſemblent à un panache, non ſeulement il eſt très-beau, mais il répand encore une très-agréable ôdeur. Morin.

Lilas bleu. Il apporte des fleurs coupées en croix, & tellement preſſées qu'elles forment une grappe, de la longueur d'un demi piéd, ou environ, elles ſont auſſi très-belles & très odoriférantes. Id.

LILÈRS. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'Artois, dans les Païs-Bas. *Lilerium*, *Lillerium*. *Caſtrum Lillerienſe*. Il eſt ſur la petite rivière de Navèz, à ſept lieuës d'Arras, vèrs le nord. *Maty*. *Hadr. Valois, Not. Gall. p.* 278.

LILI. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Matière propre à faire quelque teinture éxcellente.

LILITH. ſ. f. Ce mot qui ſe trouve dans Iſaïe XXXIV. 14. eſt la même chôſe que *Strix* en Latin. Quelques-uns diſent que c'eſt un oiſeau de nuit, ſelon Bochart un oiſeau qui ſe retire dans les deſèrts & crie la nuit, d'autres que c'eſt un ſpèctre, une lamie, un fantôme qui apparoit la nuit, & qui tourmente les hommes, & ſur tout les enfans. Il n'eſt pas conſtant que le *Strix* des Latins ſoit un oiſeau réel. Pline dit qu'on ne ſçait ce que c'eſt. Les Poëtes en font une femme ailée comme les harpies ; & les Rabbins font de ſemblables contes de la *Lilith* de l'Écriture. R. Élias Lévita, dans ſon *Thisbi*, dit que c'eſt l'une des quatre mères des démons. Pour qu'elle ne nuiſe point aux enfans nouveaux nez, ils écrivent ſur les quatre murailles de la chambre où une femme fait ſes couches ces quatre noms, אדם חוה חוץ לילית, c'eſt-à-dire, *Adam, Ève, hors d'ici Lilith*. Ils écrivent encore les noms des trois Anges qui préſident à la Médecine, *Senoi*, *Sauſenoi*, *Sammangeloph*. Ce ſont ſur tout les Juifs d'Allemagne qui pratiquent ces ſupèrſtitions. Ailleurs ils pendent des amuletes ou taliſmans au cou des enfans. Voyez Buxtorf dans ſon Dictionnaire Rabbinique, Bochart hiéroz. P. II. L. VI. C. 9. & Bellon Obſervat. L. I. C. 10.

LIlLE. Voyez LIſLE.

LILLE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Illa*, *Ella*. Elle naît dans le Limouſin, baigne Périgueux dans le Périgord, & Libourne dans la Guyenne, où elle ſe jette dans la Dordogne. Maty.

LILLEBONE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Normandie en France. *Juliobona*. *Juliabona*. Elle eſt ſur la Seyne, entre Caudebèc, & le Hâvre de Grâce, à deux lieuës de la prémière, & à ſix de la dèrnière. Maty. Si l'on en croit du Moulin dans ſon hiſtoire de Normandie L. XII. S. 4. *Lillebonne* a été bâtie par Céſar des ruines de Calet.

LIlLO. ſ. m. Prononcez *Lilo*. Nom propre d'une bonne forteresse des Païs-Bas. *Lilloa*. Elle eſt dans le Brabant Hollandois, ſur l'Éſcaut, à deux lieuës au deſſous d'Anvèrs. Tous les vaiſſeaux qui paſſent devant *Lillo* ſont obligez d'y jetter l'ancre, & d'y payer les droits de Doüane aux Provinces Unies. Maty. Autrefois on diſoit Linlo, l'*n* s'eſt changée en *l*. Hadr. Valois Not. Gall. p. 281.

LILYBÉE. Voyez MURSALA.

LIM.

LIMA, ſ. f. ou LOSREYES. ſ. m. & pl. qui ſignifie *les Rois*. Nom propre de la ville Capitale du Pérou, & le Siége du Vice-Roi de toute l'Amérique Méridionale. *Lima*, *Civitas Regum*. Elle eſt ſituée dans une agréable vallée, ſur la rivière de Lima, à deux lieuës de la mèr du Sud, où elle a le bourg de Callao de Lima, fortifié & défendu par un Château, & un très bon port. Cette ville a été bâtie par les Éſpagnols ; les ruës en ſont droites & larges, & les maiſons d'une même ſymetrie, n'ayant ordinairement qu'un étage. Elle eſt fort vaſte, puis qu'on y compte trente ſix grands quartiers, ſans parler de deux grands faux-bourgs. Elle eſt fort riche, à cauſe du grand commèrce qu'elle fait avec la nouvelle Éſpagne par la mèr du Sud, & avec l'Éſpagne de l'Europe par l'iſthme de Panama, & la ville de Porto Bello. Il y a une Audience, ou Parlement, un Archevêché, une Univèrſité, grand nombre de Couvents, & trois Maiſons de Jéſuites. Maty. *Lima* fut érigé en Archevêché l'an 1541. par Paul IIIe. ſes Suffragans ſont les Évêques de Panama, de Quito, de Truxillo, de Huamanga, d'Aréquipa, de Cuſèr, de Sant-Jago, & de la Conception.

Avant la conquête des Éſpagnols, & lorſque les Incas étoient maîtres du Pérou, Cuſèr en étoit la capitale, depuis la conquête c'eſt *Lima*. *Lima* eſt grande & belle; elle eſt ſituée dans une plaine, dont le tèrrain eſt parfaitement égal. D. Franciſco Pizarro, qui la fonda, la nomma l'Aſſomption, *Los Reyes*, ville des Rois, Paul III. en la faiſant métropole en 1540. lui donna le nom de S. Jean, mais l'uſage ſupérieur à toute autre puiſſance en fait de langue, lui a donné celui de *Lima*. Voyez ci-deſſous. Toute la ville eſt diviſée en quarrez égaux, qui ont châcun 320. piéds à chaque face, & 1280. de tour. Les maiſons ſont belles & riantes, quoique bâties ſeulement de tèrre, de brique, de cannes, de bois & de chaux, à cauſe des tremblemens de tèrre fréquens ; mais elles ſont d'une propreté admirable, tant au dehors qu'au dedans. Il y a environ quarante mille âmes à *Lima*. La huitiême partie à peu près ſont des blancs.

Le climat de *Lima* eſt le plus doux du monde. Il n'y a ni froid, ni chaleurs éxceſſives, ni tonnèrres, ni pluyes, ni grêle, ni tempête, ſeulement des tremblemens de tèrre fréquens & tèrribles. Du côté du nord *Lima* a de hautes montagnes prèſque toujours couvèrtes de brouillards. Tout l'hyvèr il fait des brouillards dans la campagne qui ſuppléent aux pluyes, & fourniſſent à la tèrre l'humidité néceſſaire pour produire. Ils ſont moindres depuis quelque-tems, peut-être eſt-ce pour cela que depuis vingt-ans le bléd n'y vient plus. Les autres fruits ou légumes y viennent à l'ordinaire aſſez abondamment. L'Univèrſité de *Lima* fut fondée ſous le nom de ſaint Marc, en 1545. par Charles V. qui l'enrichit, & lui donna pluſieurs priviléges. *Lima* eſt entourée de murailles que fit faire le Duc de Palata Viceroi, en 1684. mais la plus grande partie n'eſt que de tèrre.

La ville de *Lima* eſt ſituée à deux lieuës du port du Callao par 12. deg. ſix minutes 28. ſecondes de latitude auſtrale, & par 79. degrez 45. minutes de longitude occidentale, ou différence du méridien de Paris, c'eſt-à-dire, 300. degrez 15. minutes de longitude, ſelon Péralta & ſuivant le P. Feuillée par 12. degrez une minute 15. ſecondes de latitude, & 79. degrez 9. minutes 30. ſecondes de longitude, c'eſt-à-dire, 300. degrez 50. minutes 30. ſecondes de longitude. Elle eſt bâtie dans une belle plaine, au bas d'une vallée qu'on appelloit autrefois Rimac, du nom d'une fameuſe idôle des Indiens, qui rendoit de grands oracles, d'où par corruption, & par la difficulté que ces peuples avoient de prononcer l'*r* auſſi rudement que les Éſpagnols, eſt venu le nom de *Lima*, qui eſt différent de celui que ſon Fondateur lui impôſa dans ſon établiſſement ; car François Pizarre qui la commença ſous le régne de Dom Carlos (Charle-Quint) & de Doña Juana ſa mère, tous deux régnans enſemble, l'appella la ville des Rois, *Los Reyes* ; peut-être auſſi parceque les Éſpagnols conquîrent cette vallée le jour des Rois, comme pluſieurs le prétendent. L'écuſſon des armes de la ville ſemble favoriſer l'un & l'autre ſentiment ; on y voit trois couronnes d'or, deux & une en champ d'azur, ſurmontée en chef d'une étoile rayonnante : quelques-uns font entrer dans l'écuſſon les deux colonnes d'Hèrcules, mais en pluſieurs endroits elles ne paroiſſent que comme ſupport, avec ces deux mots *plus ultra*, & les deux lettres I. & K. pour exprimer les noms de *Juana* & *Carlos*, dont elles ſont les initiales. Quoi qu'il en ſoit, il eſt cèrtain que ce nom ne lui vient pas pour avoir été fondée le jour de l'Épiphanie, comme le dit le P. Feuillée après Garcilaſſo de la Véga, & en l'année 1534, mais le 18e. Janvier en 1535. jour de la fête de la Chaire de ſaint Pièrre, comme le raconte Franciſco Antonio de Montalvo dans la vie du B. Torribio Évêque de *Lima*. *Frézier, p.* 185. *&* 186. Voyez la longue déſcription qu'il en fait. La diſtribution du plan de cette ville eſt fort belle, les ruës y ſont parfaitement bien alignées, & de largeur commode. Id. On compte à *Lima* 4000. caléches. En 1682. à l'entrée du Duc de la Palata, lorſqu'il vint prendre poſſeſſion de la ville, les Marchands de *Lima* firent parer dans l'étenduë de deux quartièrs les ruës de la Mèrced, & de los Mèrcadores, par où il devoit entrer à la place Royale où eſt le Palais, de lingots d'argent quintez, qui peſent ordinairement environ 200. marcs, longs de douze à quinze pouces, larges de quatre à cinq, & épais de deux à trois, ce qui pouvoit faire la ſomme de 80000000. écus, & environ 320000000. de livres de nôtre monnoye. Il eſt vrai que *Lima* eſt en quelque façon le dépôt des tréſors du Pérou, dont

elle

elle eſt capitale. *Fréziér*, *p.* 195. 196. Le nombre des familles Éſpagnoles de *Lima* peut monter à huit ou neuf mille blancs, le reſte n'eſt que meſtices, mulâtres, noirs, & quelques Indiens, quoi qu'en tout il y ait près de vingt-cinq à vingt-huit mille âmes. ID.

Suivant l'obſervation de Dom Peralta, il faut transporter la côte du Pérou à l'ouëſt, & la mettre plus occidentale d'un degré 45. minutes qu'elle n'étoit marquée dans la connoiſſance des tems. Le ſieur Aléxandre, François demeurant à *Lima*, qui a obſérvé ſéparément, & avec Péralta, par les éclipſes des Satellites de Jupitèr, la mettoit encore trente minutes plus à l'oüeſt, c'eſt-à-dire, par 80. degrez 15. minutes, ou cinq heures 21. minutes de différence du méridien de Paris, ſuivant les tables de M. Caſſini; mais le P. Feuillée ſur une obſérvation du ſieur Aléxandre Durand, ne la met que par 79. deg. neuf minutes 30. ſecondes comme on a déja dit. Selon Meſſieurs de l'Académie, & la table qu'on imprime tous les ans dans la connoiſſance des tems, la différence entre le méridien de *Lima*, & celui de Paris eſt 83. degrez 15. minutes occident. & par conſéquent *Lima* ſeroit à 296. degr. 45. minutes de longitude. Ce qui fait entre D. Pédro de Péralta & Meſſieurs de l'Académie une différence de trois degrez trente minutes.

Lima, ou *Rimac*. Nom d'une petite rivière du Pérou, qui tombe dans la mèr au Callao, port de la ville de *Lima*.

LIMA, PONTE DE LIMA. Nom propre d'une ville du Portugal. Elle eſt dans la Province d'entre Douro & Minho, ſur la rivière de *Lima*, à quatre lieuës de Bragà, vèrs le nord. *Lima* eſt capitale d'une contrée qui porte ſon nom.

Lima. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Portugal. *Limius*, *Limia*, *L[illegible]*, anciennement *Lethes*, *Belion*. Elle naît dans la Galice, travèrſe la Province d'entre Douro & Minho, baigne Ponte de *Lima*, & Viana de Fol de *Lima*, & ſe décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Maty.

LIMACE. ſ. f. Inſècte. Voyez Limaçon.

Limace. On donne ce nom à une cèrtaine machine, qu'on appelle la vis d'Archimède, *Archimedis cochlea*. C'eſt un canal appliqué en forme de vis autour d'un cylindre, qu'on appelle noyau, dont on ſe ſèrt pour faire monter l'eau. Il faut donner à la *limace* une cèrtaine pente pour attîrer l'eau plus facilement. Voyez Ozanan, qui a fait la déſcription de cette machine.

Limace, eſt auſſi le nom qu'on donne à cèrtaines voutes. Voyez Limaçon.

LIMACHE. ſ. m. Nom propre d'un village du Chili, ſur le chemin de Tiltil à Valparaiſſo. *Limachium*. C'eſt à *Limache* que fut trouvé un arbre dont le Père Oualle donne la figure dans ſa Relation des Miſſions du Chili. Il y en a un pareil à Rincan à deux lieuës de ſant-Jano vèrs l'O.N.O. C'eſt une croix formée par la nature, ſur laquelle eſt un crucifix de même bois comme en bas reliéf, les Sculpteurs l'ont gâté pour y avoir touché en pluſieurs endroits, parcequ'on ne voit plus dans quel état il étoit quand il fut trouvé. *Fréziér*, *p.* 100. En pluſieurs endroits du Chili & du Pérou on tire de l'or par le *lavage*. Voyez Lavoir.

LIMAÇON. ſ. m. Petit inſècte qui a des cornes longues, & déliées, qui eſt enfèrmé dans une coquille, & qui jette une humeur gluante & luiſante. *Cochlea*, *limax*. Le *limaçon* ſort d'un œuf, & quand on lui a coupé la tête, on y trouve une petite pièrre qui eſt bonne pour la gravelle, ſous laquelle on trouve ſon cœur qui bat. Il eſt d'une couleur blanche, auſſi bien que les veines, & a de petites oreilles, dont la ſubſtance eſt membraneuſe : ce qu'il a de particuliér, c'eſt qu'il rejette ſon excrément par le col; qu'il reſpire par là, & que toutes les parties propres à la génération y ſont renfèrmées, & que châque *limaçon* eſt mâle & fémelle tout enſemble, ayant la vèrge très-longue, & faite comme celle d'une baleine. Les *limaçons* paroiſſent en quantité après la pluye. Les *limaçons* à coquille s'appellent auſſi *éſcargots*, & en Latin *cochlea*. Ceux qui ſont ſans coquille, s'appellent proprement *limas*, ou *limaces*, & en Latin *limax*. Il y a des *limaçons* blancs, de noirs, de grands, de petits, qui ne diffèrent que des lieux où ils ſont nourris. Ceux des lieux ombrageux ſentent la bourbe & le limon. Ceux qui ſont nourris au ſoleil ſont de bon goût; & s'ils vivent de ſèrpolet, pouliot, origan, & autres hèrbes odorantes, ils ont le goût odorant. Les *limas* de rivières ont une très-mauvaiſe ſenteur. Il y en a qu'on fouït en tèrre avec une pioche, parcequ'ils s'y cachent en hivèr, dont la coquille eſt blanche & dure; & ils ſont meilleurs que ceux du printems, ou de l'été. Pline dit que les Romains en étoient ſi friands, qu'ils les nourriſſoient en garenes, ou viviers préparez éxprès; & qu'ils les ſéparoient en différentes éſpéces, auxquelles ils donnoient divèrs noms, & nourritures, & ils en diſcèrnoient le goût en les mangeant.

Ce que l'on a dit ci-deſſus, que les *limaçons* grands, petits, blancs, noirs, ne diffèrent que par les lieux où ils ſont nourris, ne paroît pas généralement vrai. Dans les mêmes endroits, où généralement parlant les *limaçons* viennent très-gros, & blancs, on en trouve de petits & de noirs.

Il y a une éſpéce particulière de *limaçons* qui ſont toujours petits, & n'ont jamais qu'environ deux ou trois lignes de diamétre. Ils ſon toujours attroupez enſemble, & ſouvent en grande quantité, dans un éſpace de cinq ou ſix piéds de tèrrain au plus, & quelquefois de deux piéds, ſur tout au printems, quand ils commencent à paroître. Mais ce qu'ils ont de plus particuliér, c'eſt que ſur la queuë ils portent un morceau de coquille, qui y eſt attaché. Il eſt plat, de la même épaiſſeur, ou un peu plus épais que la coquille qui fait leur maiſon. Il eſt préciſément de la même grandeur & de la même figure que l'ouvèrture de cette coquille, & quand ils s'y retirent, ils la fèrment très-éxactement, c'en eſt comme la porte. Quand ils rampent ils ſont couchez horizontalement, ou ſur la queuë, & la coquille porte deſſus.

Au Japon les habitans mangent des *limaçons*, & ils ſont fort bons. *Amb. des Holland. au Jap. P. II. p.* 131.

On dit auſſi qu'un éſcalier eſt fait en *limaçon*, quand il eſt fait en forme de vis, dont les marches ſont rangées autour d'un cylindre de pièrre, ou de bois.

Limaçon, ſe dit auſſi de quelques voûtes & de quelques trompes qui aboutiſſent en *limaçon*. *Teſtudo cochlearis*.

Limaçon, étoit auſſi une forme de bataillon ou éſcadron diſpôſé en *limaçon*. *Convolutus militum globus*. Voyez ceux qui ont écrit ſur les Tactiques.

On dit provèrbialement d'un homme de néant qui veut paroître au-deſſus de ſa condition, que c'eſt un *limaçon* qui ſort de ſa coquille, qui commence à montrer les cornes.

Limaçon vient de *limax*, *limais*, & *limax* vient de *limus*, bouë, limon, parceque les *limaçons* ſe forment de boüe & de limon.

LIMAÇONESQUE, eſt un adjectif que Loret a forgé : on le trouve dans ſes lettres en vèrs burleſques à Madame, où il appelle Figure *limançoneſque* une figure qui reſſemble à un limaçon.

LIMAGNE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la baſſe Auvèrgne, en France. *Limania*, *Lemane*. m. & maintenant *Lemane*, & *Lemanné* neutre. Elle eſt célébre pour ſa fèrtilité, & elle peut avoir environ douze lieuës le long de l'Alliér, & à ſa gauche. Ses lieux principaux ſont Clèrmont, Riom, Montfèrrand, Iſſoire, Brioude &c. Maty. *Val. Not. Gall. p.* 48. De Hauteſèrre croit que la *Limagne* a pris ſon nom du limon, dont elle eſt pleine, & qui la rend un païs gras & fèrtile. Quelques-uns écrivent *Limaigne*.

Ce mot vient du Latin *alimonium*, qui veut dire *nourriture*. Le nom de *Limaigne* a été donné à ce païs, parcequ'il produit beaucoup de chôſes qui ſèrvent à la nourriture des hommes & des animaux.

LIMAILLE. ſ. f. Poudre, ou petits filèts qui ſe détachent des métaux qu'on uſe avec la lime. *Scobs*, *ramentum*. On nourrit l'aimant avec de la *limaille* de fèr pour l'entretenir en ſa force. Les Orfèvres ont grand ſoin de recueillir les *limailles* d'or & d'argent. Les Chymiſtes font un bain de *limailles*, pour avoir un degré de chaleur de feu qu'on allume ſous de la *limaille*. La *limaille* d'aiguille, eſt le fèr le plus propre pour faire des préparations chymiques. Les *limailles* d'épingles ſèrvent à plomber des pots de tèrre, & ſe vitrifient.

LIMAIRE. ſ. m. Nom que l'on donne au Ton lors qu'il commence à groſſir. *Thunnulus*. On ne l'appelle Ton que quand il paſſe un piéd de grandeur.

LIMANDE. ſ. f. Petit poiſſon de mèr qui eſt de la figure des carrelèts, mais plus plat, & plus mince. *Solea piſcis*. La *limande* eſt aſſez bonne quand elle eſt bien fraîche, & bien aſſaiſonnée. *Limande* frite.

Limande, eſt auſſi, en tèrme de Charpentiér, une piéce de bois de ſiage, platte, peu large & peu épaiſſe. *Tigillum*. Les piéces qui ſèrvent à tenir & à lever les lançoirs ou palles d'un moulin, s'appellent des *limandes*.

LIMAS. ſ. m. *Limax*. Sorte de petit inſècte qui ronge les feuilles & mange les fruits. *Limas* noir. *Limas* à coquille. Voyez Limaçon, c'eſt la même chôſe.

LIMAT, LIMMAT, LINT. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Suiſſe. *Limagus*, *Limago*, *Lindemagus*. Elle a ſa ſource aux confins du païs des Griſons, baigne la ville de Glàris, & après avoir travèrſé le Lac de Zurich, arroſe la ville de ce nom, & celle de Bade, & ſe décharge dans la rivière d'Aar. Maty.

LIMBE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt le bord du ſoleil, de la lune, qui apparoît lors que le milieu ou le diſque en eſt caché par quelque éclypſe centrale. *Limbus*. On s'en ſèrt auſſi quelquefois pour éxpliquer les bords d'un Aſtrolabe, ou de quelque autre inſtrument à obſèrver, qui eſt diviſé par degrez, comme le quarré, le quart de nonante, le graphomètre, &c.

On obſerve la hauteur du *limbe inférieur*, & celle du *limbe ſupérieur* du ſoleil, afin d'avoir la vraye hauteur de cet aſtre, qui eſt la hauteur de ſon centre.

LIMBE. Les Médecins Botaniques appellent auſſi *limbe*, la bordure des plantes, & de leurs fleurs & de leurs feuilles. *Limbus, ora.*

LIMBES, au plur. *Limbus, limbi, ſedes Piorum ante Chriſti mortem.* Terme de Théologie. C'eſt ainſi qu'on appelle le lieu où l'Égliſe croit que les âmes des Patriarches attendoient la rédemption du genre humain, & où JÉSUS CHRIST déſcendit dans le tems qui ſe paſſa entre ſa mort & ſa réſurrection, comme l'enſeigne Saint Thomas en ſa Somme, les Théologiens, & le Catéchiſme du Concile de Trente dans l'explication du cinquième article du Symbole. Du Cange dit que les Pères ont appellé ce lieu *Limbes, eo quòd ſit limbus inferorum.*

LIMBE. On appelle auſſi de ce nom le lieu deſtiné à recevoir les âmes des enfans morts ſans baptême, qui n'ont point mérité l'enfèr, à cauſe qu'ils ſont morts dans l'état d'innocence, & qu'ils ne peuvent pas entrer en Paradis, à cauſe du péché originel. Les enfans dans les *limbes* ſont privez de la vûë de Dieu.

Les limbes *& le Purgatoire,*
Pres d'elle ſont des lieux de gloire. VOIT.

Un Médecin remplit les limbes *d'avortons.* RÉGNIÉR.

LIMBE DE LA NATURE, ſe dit en tèrmes du Grand Art, pour réduction en la prémière matière univèrſelle.

LIMBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs Bas, ſituée ſur la rivière de Vèze; à ſept lieuës de Liége, du côté du Levant. *Limbourg*, capitale du Duché de *Limbourg*, étoit une ville fortifiée, & défenduë par un bon château, conſtruit ſur un rochér éſcarpé. Les François la prîrent l'an 1675. & l'an 1677. ils démolîrent le château, & une partie de la ville avec ſes fortifications, ſi bien qu'à préſent elle n'eſt prèſque plus qu'un amas de ruines. MATY. Valois écrit *Lembourg*, mais mal. Il ne croit pas cette ville ancienne. Voyez *Not. Gall. p.* 267. Il a raiſon. Elle ne fut bâtie qu'au XIIIe ſiécle; car Hènri Archevêque de Cologne ayant fait mourir ſur un échafaut Fridéric Comte d'Iſembèrg, qui avoit épouſé la ſœur d'Henri Duc de *Limbourg*, & les biens de Frideric ayant été ou détruits ou enlevez, à cauſe du meurtre d'Engelbèrt Archevêque de Cologne, qu'il avoit commis, & ſes enfans dépouillez, Henri Duc de *Limbourg* leur oncle matèrnel prit ſoin deux, & leur bâtit un nouveau château ſur un rochér fort éſcarpé, dont la Vèze baigne le piéd. Il donna ſon nom de *Limbourg* & le titre de Comté à ce Château, & ſon neveu Théodoric fut appellé Comte de *Limbourg*. Voyez Imhoff, *Notit. Imp. L. IX. C. V.* 3.

Le Duché de LIMBOURG. *Limburgenſis Ducatus, Tranſmoſana Ditio.* Ce Duché, qu'on appelle auſſi le païs d'outre Meûſe, par raport au Brabant, auquel il étoit autrefois uni, eſt aujourd'hui une province particulière des Païs-Bas. Elle eſt entre le Duché de Julièrs & l'Évêché de Liége. Elle n'a qu'environ dix lieuës de longueur, & ſept ou huit de largeur. C'eſt un païs fèrtile, que l'on diviſe en quatre contrées. La Seigneurie de Fauquemont, le Comté de Dalen, la Seigneurie de Rolduc, & le Duché propre de *Limbourg*. Les deux prémières ſont aux Hollandois, & les autres aux Éſpagnols; mais l'Empereur la tient aujourd'hui. Outre les lieux qui donnent le nom à ces quatre quartiers, on y remarque encore Maſtrickt, ou du moins Wick, & Spa, célébre par ſes eaux minérales. MATY.

LIME. ſ. f. Outil ſèrvant aux ouvriérs qui travaillent ſur les métaux pour les polir, tailler, dégroſſir, ou coupper. *Lima, ſcobina.* Elle eſt faite d'aciér trempé, & inciſé en forme de pluſieurs petits ſillons. Il y en a de toutes grandeurs & groſſeurs, ſèrvant à pluſieurs uſages, ſuivant leſquèls on leur donne divèrs noms. Ce fèr n'eſt pas aſſez poli, il y faut encore paſſer la *lime*.

Lima, une *lime*, eſt formé du Celtique *lin*. PEZRON. Communément on croit que *lima* vient du ſon que fait la *lime*, comme le mot Grèc λίσγειν; mais il vient de ῥίνη, qui ſignifie la même chôſe en Grèc. Le ρ ou *r* ſe change ſouvent en *l*, & l'*n* en *m*. Cependant cette étymologie eſt dure, ainſi on peut tirer ce mot de λίζειν, qui ſignifie râcler avec du vèrre, ou avec un fèr; ou bien il s'eſt fait par contraction de λείωμα, qui vient de λεῖος, *lævis, poli.* Iſidôre favoriſe ce ſentiment, *Lima dicta, quod leve faciat.* Ce ſont ſes paroles L. XIX. C. 7. VOSSIUS.

LIME DOUCE, eſt celle qui a la taille fort fine, ou le grain menu. *Scobina. Lime bâtarde*, qui a le grain un peu plus gros; *lime d'Allemagne*, faite en Allemagne de bon aciér qu'on vend au paquèt, où il y en a depuis 3. juſqu'à 12. *Lime à feuille de ſauge*, qui eſt demi ronde des deux côtez, & un peu platte; *lime de tièrs point*, ou *à carnes*; qui eſt triangulaire; *lime à pignon*, qui eſt taillée comme un couteau, qui ronge les pignons. *Lime quarreau*, c'eſt la plus groſſe lime, qui eſt quarrée & trempée à paquet. *Lime à bouter*, pour dreſſer les pannetons des cléfs. *Limes à potence, à carlette, lime à coutelles*; *limes ovales, limes en cœur.* Ces petites *limes* ſèrvent à vuider les anneaux des cléfs, les écuſſons, les couronnes. Les *limes à dos de carpes*, ou à dôſſiér, ſèrvent à fendre des compas. *Lime* à queüe de rat, ou en queüe de rat, pour croître les trous, *limes* rondes, *limes* demi-rondes, *limes* fenduës par le milieu pour les embâſes; *limes* fenduës d'un côté ſeulement pour le même uſage, *limes* qui ne ſont point taillées ſur les côtez pour fendre & dreſſer les rateaux des cléfs, *limes* coudées qui ſèrvent à couper & à dreſſer des cloux à fiches, *limes* à matir &c.

LIME SOURDE, *lime de refend*, qui fait l'effèt d'une ſcie. *Scobinula plumbo inſtructa.* Elle eſt toute envelopée de plomb, & le manche même, de ſorte qu'il n'y a que la partie qui ſcie qui ſoit découvèrte. Elle ſèrt à coupper ſans bruit les plus groſſes barres de fèr, pourvû qu'on les envelope auſſi de plomb, ſans y laiſſer rien de découvèrt que pour le jeu de la *lime*. La raiſon en eſt, que le plomb qui eſt fort doux empêche le tremouſſement des parties tant de la *lime* que du barreau de fèr, qui cauſe le bruit, comme fait la main qu'on met ſur une cloche, quand on la frappe.

La différence des *limes* & des râpes eſt en ce que les *limes* ſont faites & taillées avec des outils tranchans; & les rapes ſont piquées avec des ciſelèts & des burins.

LIMES, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des deux dents inférieures du ſangliér, qu'on appelle autrement *dagues*, ou *armes de la barre*, & plus communément *déffenſes*. *Aprugni dentes falcati, pugnatores.*

LIME, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Politura.* Ce Poëme n'eſt pas aſſez poli, il y faut donner encore un coup de *lime*. Un petit mot qu'on m'a apporté de vôtre part, m'a fait reprendre la *lime*. VOIT. Ceux qui ont travaillé à polir la langue, ont aboli les tèrmes qui leur ſembloient trop rudes, où ils ont paſſé la *lime* pour les adoucir. BOUH. Reprenez cent fois le rabot & la *lime*. BOIL. On a dit d'un Poëte qui faiſoit des vèrs fort durs,

N'attendez pas de lui qu'il poliſſe ſes rimes,
Il ébrecheroit trop de rabots, & de limes.

On appelle provèrbialement une *lime* ſourde, un ſournois, un hypocrite qui fait le ſimple, & qui ne laiſſe pas d'avoir une manière cachée qui éclate avec le tems. *Simulator, hypocrita.* On le dit auſſi des travaux qui uſent inſenſiblement la ſanté ſans qu'on s'en apèrçoive, quoique très vite aſſez ſouvent. L'étude eſt une *lime* ſourde qui affoiblit beaucoup peu à peu, & en divèrtiſſant.

LIME, ſignifie auſſi quelques fruits qui ſont des éſpéces de limon. Il y a des *limes* rondes & pleines d'un jus fort doux. Des *limes* douces de Marſeille.

LIME DE MARÉE, ou *lime* de mèr. Tèrme de Marine. On appelle ainſi l'écume & les hèrbes que la mèr laiſſe ſur les côtes en ſe rétirant, & qui forment une trace ou une ligne qui s'apperçoit.

LIME. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie propre. *Lima.* Anciennement *Elæas.* Elle ſe décharge dans la mèr noire, au midi de Pendarachi, & au nord de Lippo. MATY.

LIME, LYME-REGIS. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglete̍rre, ſitué ſur la côte du Comté de Dorcheſtèr, aux confins de celui de Devon. *Lima.* Ce lieu, qui a ſéance & voix dans le Parlement d'Anglerèrre, a un petit port dans lequel le Duc de Monmouth fit déſcente avec trois grand navires l'an 1688. dans le deſſein de ſe faire reconnoître fils de Charles II. Roi d'Anglerèrre, & d'occuper le trône. Mais Jaques II. ſe délivra bientôt de ce rebelle.

LIMEIL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Limolium.* Il eſt dans le Périgord, au confluant de la Vézère avec la Dordogne, & à cinq lieuës au deſſus de Bèrgerac. MATY.

LIMÉNARQUE. ſ. m. Nom d'office & de dignité. Capitaine, Intendant, Gouvèrneur d'un port. *Limenarcha, Limenarches.* Il eſt parlé des *Liménarques* dans le Code. Que les *Liménarques* & les Garniſons arrêtent les fugitifs, & les retiennent ſous bonne garde. Dans une ancienne inſcription il eſt parlé du *Liménarque* de Chypre; c'eſt-à-dire, le Gouvèrneur des ports de cette iſle.

Ce mot eſt Grèc, & vient de λιμὴν, *un port*, & ἄρχειν, *commander.* Ariſtote dit *Liménophylax*, garde des Ports, au lieu de *Liménarque*. Voyez *Polyticor. L. VI.* vèrs la fin.

LIMÉNE, LEMÉNE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Frioul en Italie. *Limenus*, anciennement *Romatinum*. Elle baigne Porto Gruaro, Concordia, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, à Palata di Liméné. MATY.

LIMENTIN. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieux des anciens Romains.

Romains. *Limentinus.* C'étoit le Dieu qui gardoit le ſeüil de la porte ; qui s'appelle en Latin *limen.* Châcun met un ſeul portiér à ſa maiſon, & il ſuffit parceque c'eſt un homme, & ceux là y ont attaché trois Dieux, Forcule aux portes, Cardée aux gonds ; *Limentin* au ſeüil : ainſi Forcule n'eût ſçû garder tout à la fois la porte, le gond & le ſeüil. DE CERIZIÉRS, *Trad. de la Cité de Dieu IV.* 8. Pourquoi Forcule, qui préſide à la porte, & *Limentin* qui a ſoin du ſeüil, ſont-ils des Dieux mâles, qui ont parmi eux Cardée, femme intendante des gonds ? ID. *L. VI. C.* 7. On voit que cet Auteur dit *Limentin*, & non pas *Limentinus.*

LIMER. v. act. Polir, uſer le fér avec une lime, *Limare, limâ exſcindere.* Ce priſonnier a *limé* les barreaux de ſa priſon, & s'eſt évadé. Cette platine de piſtolét eſt fort bien *limée.* Le fér bien *limé* n'eſt pas ſujèt à la rouille.

LIMER. Tèrme de ſalines. *Limer* un marais ſalant, c'eſt en ôter avec la bogue, le bouquet, & la ferrée, les boües qui s'y ſont amaſſées pendant l'hyvèr. *Purgare, limum ejicere.* On *lime* le marais après l'avoir mis à coy.

LIMER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, corriger avec ſoin, polir, pèrfectionner, y mettre la dèrnière main. *Limare, expolire.* Les vèrs de cet Auteur ſont bien *limez* & polis. Son ſtile, ſes expreſſions ſont bien *limées.* Il faut ſuivant le conſeil d'Horace, garder un ouvrage longtems dans ſon cabinet pour le bien *limer.* Il faut prendre garde de rien ôter de la ſubſtance, & de l'agrément du diſcours, à force de le *limer*, & de le polir. BOUH. Le ſtile pèrd ſa force, & ſa vigueur, ſi on le *lime* trop. BAL. Il faut polir & *limer* un Ouvrage, afin d'en ôter une prémière rudeſſe, qui ſent le travail de la compoſition. S. ÉVR.

LIMESTRE. Sèrge de *limeſtre.* C'eſt une ſèrge drappée, & croiſée, qui ſe fait à Roüen. *Pannus tenuior limeſtrinus.* On la fabrique de la plus fine laine d'Éſpagne. On l'a appellée ainſi du nom de celui qui en a fait le prémier.

Combien pour avoir mis leur honneur en ſéqueſtre,
Ont-elles en velours échangé leur limeſtre ? RÉGNIÉR.

LIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Limatus, politus.*

LIMERICK. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Momonie, en Irlande. *Limericum.* Elle eſt capitale du Comté de *Limérick*, & ſituée ſur le Shannon, qui la partage en deux, à 20 lieuës de Corke, du côté du nord. *Limérick* eſt fortifié & défendu par un bon château ; c'eſt une des villes des mieux peuplées & des plus riches d'Irlande, à cauſe de la bonté de ſon port, où les plus grôs navires peuvent remonter, quoiqu'elle ſoit à ſeize lieuës de la mèr. Elle a un Évêché ſuffragant de Cashel. MATY.

Le Comté de *Limerick*, en Latin *Limericenſis Comitatus.* Contrée de la Momonie en Irlande. Elle eſt entre les Comtez de Tipérari, de Corke, de Kèrry, & le Shannon. Sa longueur eſt en viron de ſeize lieuës, & ſa largeur de huit. *Limerick* en eſt la ville Capitale, on y diſtingue encore les bourgs de Kilmalock, d'Askeaton & d'Andare, qui ont ſéance & voix au Parlement d'Irlande. MATY.

LIMEURE. ſ. f. Action de limer. *Limæ ductus.* Cet Ouvriér eſt recherché pour ſa *limûre*, à cauſe qu'elle eſt polie & fort juſte.

LIMFIORT, ou *Alborg.* Canal. Le Canal de *Limfiort*, ou d'Alborg, eſt un golfe de la mèr Baltique, qui s'appelle canal plutôt que golfe, parce qu'il eſt étroit & long. Il s'étend depuis le Catégar, où eſt ſon entrée, juſqu'à une lieuë de la mèr d'Allemagne, & il ſépare prèſqu'entièrement la prèſqu'iſle de Wenſuſſel du reſte du Jutland.

LIMIÉR. ſ. m. Gros chien de chaſſe qui ne parle point, qui ſért à quêter le cèrf & à le lancer hors de ſon fort. *Indagator, canis veſtigator.* Il y a des *limiérs* pour le matin, & d'autres pour le haut du jour.

LIMINAIRE. adj. maſc. & f. Qui eſt mis au commencement. *Proœmium, prologus.* Il ne ſe dit guères qu'en cette phraſe, Épitre *liminaire*, qu'on met à l'entrée & à la tête d'un livre, ſoit pour en faire la Dédicace à quelqu'un, ſoit pour ſérvir de préface, & avèrtir le lecteur de quelque chôſe néceſſaire pour mieux entendre l'Ouvrage. On ſe ſért auſſi de ſon compoſé *préliminaire* dans les négociations. Il eſt même plus en uſage, & là & ailleurs, que *liminaire. Prœliminaris, e.*

Ce mot vient du Latin *limen*, qui ſignifie proprement le pas, le ſeüil d'une porte, & qui s'eſt dit pour l'entrée d'une maiſon, ou de quelque édifice que ce fût, pour l'entrée d'une Égliſe, & l'Égliſe même : d'où vient qu'on diſoit que les Pélerins alloient *ad limina Apoſtolorum & Sanctorum* ; pour dire, alloient viſiter les Saints Lieux. Ils appelloient auſſi *liminare*, les lieux diſpôſez à mettre des ſtatuës, ce que nous appellons *niches*, à cauſe qu'il y en avoit pluſieurs aux entrées des Égliſes.

LIMINARQUE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. Nom d'office & de dignité dans l'Empire Romain. *Liminarcha.* Les *Liminarques* étoient des Officiers deſtinez à veiller ſur les frontières de l'Empire, ils commandoient les troupes deſtinées à les garder.

Ce mot, comme quelques autres qui ſe ſont établis au tems du bas Empire, eſt compôſé de deux mots, l'un Latin, & l'autre Grèc. *Limen* veut dire *porte*, *entrée*, les frontières d'un païs en ſont les entrées. Ἀρχὴ, ſignifie *commandement*, & Ἀρχὸς, *commandant.*

LIMISSO. ſ. maſc. Nom propre d'une ville ſituée ſur la côte de l'iſle de Chypre, environ à ſeize lieuës de Baffo, du côté du levant méridional. *Limiſſus. Limiſſo* a un Évêché ſuffragant de Nicoſie, il eſt prèſque ruiné, pluſieurs Géographes le prennent pour l'ancienne Amathonte, ou Amathuſie, en Latin *Amathus*, où Vénus avoit un célèbre temple ; mais d'autres Géographes ſoutiennent que les ruines de cette ancienne ville ſont à plus de deux lieuës de *Limiſſo.* MATY.

LIMITATION. ſubſt. f. Fixation, détèrmination d'une tèrme, de la valeur d'une chôſe, préſcription de cèrtaines bornes. *Finitio, præfinitio, definitio.* La durée de nôtre vie n'a point de *limitation* cèrtaine. Le prix des charges alloit dans l'éxcès, ſans la fixation qu'on a faite, qui y a apporté de la *limitation.* La puiſſance Royale n'a point de bornes, de *limitation.*

LIMITATION, ſignifie auſſi, Réſtriction, éxception, modification. *Limitatio, reſtrictio, modificatio.* Il n'y a point de maxime ſi générale qui n'ait en pluſieurs cas quelque *limitation*, quelque éxception. Le pouvoir de ces Plénipotentiaires, n'eſt point ſi grand qu'il ne ſouffre quelque *limitation.* Donner une *limitation* à l'Ordonnance. PAT.

LIMITER. v. act. Donner des bornes, des limites à quelque chôſe ; reſtreindre, modifiér. *Definire, determinare, modificare.* Il ne ſe dit guères en parlant des frontières d'un État, des bornes d'un Tèrritoire. Il ſe dit plus ordinairement en parlant du prix d'une chôſe, de l'éſpace du tems, ou de l'étenduë du pouvoir que l'on donne à quelqu'un. On *limite* toûjours le pouvoir d'une procuration, d'un mandement. Un doüaire préfix ſe *limite* à une cèrtaine ſomme. On doit faire ſon enquête dans le tems qui eſt *limité*, qui eſt préſcrit. L'amour ſe doit *limiter* à l'union des cœurs. SARAZ. DIAL. Ces paroles *limitent* nôtre ſubſtitution. PAT. *Limiter* un lègs. ID.

LIMITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Circonſcriptus.* L'éſprit de l'homme eſt fort *limité*, ſes connoiſſances ne l'étendent pas fort loin.

Je vois que vôtre vanité,
N'aura plus rien de limité. MAIN.

LIMITES. ſ. maſc. plur. Bornes, extrémité d'une tèrre, d'une Province, d'un État. *Fines, limites, confinia.* Les Rois ont nommé des Commiſſaires pour régler les *limites*, les confins de leurs Royaumes. Ce Seigneur veut étendre ſa tèrre au delà de ſes anciens *limites.* Les Pirénées ſont les *limites* de la France & de l'Éſpagne, la rivière de Bidaſſoa leur ſért de *limites.* L'Éſpagne eſt reſſèrrée dans ſes anciens *limites.*

LIMITES, ſe dit figurément en chôſes Morales. *Finis, terminus.* La bonté de Dieu n'a point de *limites.* On dit d'un Prince, que ſon ambition eſt ſans *limites*, qu'elle eſt démeſurée. Dieu a préſcrit aux Empires de cèrtaines *limites* de puiſſance, & de durée. LA ROCHEF. Les vèrtus & les vices ont leurs *limites*, & leurs frontières comme les Royaumes. M. SCUD. Il n'eſt pas toûjours facile de marquer les juſtes *limites* qui ſéparent la vérité de l'èrreur. BOSS. On dit auſſi, Sortir des *limites* de la raiſon ; pour dire, Être déraiſonnable.

LIMITE. En Aſtronomie, le *limite ſeptentrional & méridional*, ſont les points qu'on appelle *ventre du Dragon* : ils ſont éloignez de 90 degrez des nœuds de l'Écliptique, l'un du côté du Septention, l'autre du côté du Midi. *Termini, borealis & auſtralis.* Ce ſont les point de l'éxcentrique de la lune les plus éloignez de l'Écliptique. La lune eſt alors à cinq degrez de latitude.

LIMITROPHE. adj. & ſubſt. maſc. & fém. Qui eſt voiſin, attenant les limites d'une Province, d'un État. *Contiguus, finitimus.* La Picardie eſt une Province *limitrophe* de Flandres. On a eû bien de la peine en Europe à ſe pèrſuader que les États de l'Empereur de la Chine, & ceux du Czar de Moſcovie, étoient *limitrophes*, & que ces deux Princes étoient en conteſtation ſur le partage de leurs frontières. Cela s'eſt cependant trouvé trèsvrai, & la paix de Nipehou a réglé leurs differens. On appelloit autrefois colonnes *limitrophes*, celles qui ſervoient à marquer les limites entre differens États. Ce mot ſignifioit autrefois un fonds deſtiné à nourrir les ſoldats qui étoient ſur la frontière. Il y a un tître au Code qui porte ce nom. Sa ſignification a été depuis étenduë à pluſieurs ſortes de confins.

LIMNADE. ſ. f. Nymphe d'Étang. *Limnas, ados.* Les Déeſſes des étangs fûrent nommées *Limnades* de λίμνη, qui en Grèc ſignifie un étang. *Natalis Comes Mithol. L. V. c.* 12. On les nom-

moit

moit auſſi Limnées, *Limnæa*. Quelques-uns diſent *Limniades*; mais Théocrite Idyll. V. dit *Limnades*.

LIMNIOTE. ſ. m. & f. Habitant d'un étang, habitant des marais. *Limniota*. On donne le ſurnom de *Limniote* à un Saint Moine nommé George, qui reprit généreuſement l'Empereur Léon de ce qu'il briſoit les images, & brûloit les reliques des Saints. Léon lui fit couper les mains & brûler la tête. On fait ſa mémoire le 24. d'Août, ſes Actes ſont rapportez dans la Préface du Ménologe des Grècs.

Apparemment ce Saint avoit ſon Monaſtère ou ſa cellule proche d'un étang, ou dans des marais; car ce nom vient de Λίμνη, un étang; Λιμνιώτης, qui demeure ſur un étang, dans un marais.

LIMOGES. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, Capitale du Limoſin, & ſituée ſur la Vienne, à vingt lieuës d'Angoulême, du côté du Levant. *Lemovica, Lemovicina, Lemovicum, Ratiaſtum Lemovicum. Auguſtoritum Lemovicum.* Cette ville eſt fort ancienne, & aſſez grande, on y voit des aqueducs, qui ſont des ouvrages des Romains, il y a de très-belles Égliſes, & quantité de Monaſtères, un Évêché ſuffragant de Bourges, un Préſidial, & une Élection. On y fait le plus bel émail du monde. MATY. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 269.

ŒUVRE DE LIMOGES, ou bien *Ouvrage de Limoges*. On entend par ces mots de l'émail. *Opus Lemovicenſe, encauſtum.* Il eſt parlé dans des Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris des *œuvres de Limoges*. Les émaux ont été appellez par excellence *ouvrage de Limoges*, parcequ'il n'y a point de lieu au monde où l'on ait ſi bien travaillé, ni ſi bien peint en émail qu'à *Limoges*. On l'appelloit auſſi autrefois travail de *Limoges* dans les Chartes. *Opus de Limogia, Labor Limogiæ.*

LIMON. ſ. f. Tèrre détrempée avec de l'eau, qui fait de la boüe. *Limus*. Adam fut formé du *limon* de la tèrre. JÉSUS-CHRIST guérit un aveugle avec du *limon*. L'eau de cette rivière eſt toûjours trouble & mauvaiſe à boire, à cauſe qu'elle traîne quantité de *limon*. VAUG. Fleuve qui traîne beaucoup de ſable & de *limon*. ABLANC.

Ce mot vient du Latin *limus*, boüe, *limon*, ou du Grèc λειμὼν, un pré, un lieu détrempé, humide.

LIMON, ſe dit auſſi du ſédiment, ou lie de quelques corps liquides. *Fæcula, ſedimen.* Quand de l'eau trouble eſt raſſiſe, il ſe trouve du *limon* au fond du vâſe. L'encre trop vieille ſe gâte, ce n'eſt plus que du *limon*.

LIMON, s'employe auſſi figurément en quelques façons de parler, par alluſion à la matière dont Adam fut formé. *Limus, lutum.* On diroit que le Ciel l'ait pétri d'autre *limon* que moi. BOILEAU.

Queis meliore luto finxit præcordia Titan.

La nature vous a formé,
D'un limon *moins groſſier que le* limon *vulgaire.*
DES-HOUL.

LIMON. ſ. m. Eſt auſſi une des deux principales piéces de bois qui compoſent la charette, entre leſquels on met le plus fort chèval qui la tire. *Alter currûs temo.* Ce cheval ſera bon pour le *limon*. Tout bois n'eſt pas propre à faire des *limons*.

Ce mot en ce ſens vient du Latin *temo, temonis*, en changeant le *t* en *l*; ou bien de *ligemo*, qui vient à *ligando*, parce qu'on y attache le cheval.

LIMON, en tèrmes de Charpenterie, eſt la piéce de bois qui ſert à porter les marches d'un eſcalier qui fait la rampe ſur laquelle poſent les balluſtres. *Scapus ſcalarum.* Ils ſe débitent dans les forêts de quatre poûces ſur huit, ou de cinq poûces ſur douze.

LIMON. ſ. m. ſignifie encore le fruit du limonnièr. *Citreum minus.* Il y a des *limons* aigres & de doux. Le jus du *limon* aigre ôte les taches d'encre du linge. Les Latins les ont auſſi appellez *limones*, ou *mala limonia*. Voyez LIMONNIÉR. Il y a à Lar en Pèrſe des *limons* doux, qu'on nomme *Bacrai*. *Piètro Della Valle, India L. XVI. p.* 387.

LIMON. ſ. m. Le Col de LIMON. *Limonius mons.* C'eſt un paſſage des Alpes. Il eſt dans le Comté de Tende, entre la ville de ce nom, & celle de Coni. Il prend ſon nom du village de *Limon*, nommé anciennement *Lumone*. MATY.

LIMON. Cap de LIMON. *Limonium caput*, anciennement *Heracleum Promontorium*. Cap de l'Amaſie, en Natolie, il s'avance dans la mèr noire, entre l'embouchure du Caſalmach, & celle du Pormon. MATY.

LIMONA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Rhodes. *Limonia*. Elle eſt entre l'iſle de ce nom, & celle de Stampalia, ſur la côte de la Natolie. Cette iſle a un bon port, mais peu d'habitans. MATY.

LIMONADE. ſ. f. Breuvage qu'on fait avec de l'eau, du ſucre & du jus de citron, ou du limon. *Expreſſus ex citreis minoribus liquor, vel poculum.* On prend de la *limonade* en été pour ſe raffraîchir. On en ſert aux Dames qui ſont au bal.

LIMONADIÉR, IÉRE. ſubſt. maſc. & fém. Marchand qui vend de la limonade, & pluſieurs autres ſortes de liqueurs, comme eaux de ceriſes, vèrjus, groſeilles, framboiſes, du ſorbet, de l'orengeade, &c. *Qui liquorem ex citreis expreſſum vendit, poculorum citreorum propola.* Injonction aux *Limonadiérs* chez leſquels il arrive quelque querelle ou violence d'en avèrtir à l'inſtant le Commiſſaire du Quartier. *De la Mare, Tr. de Police T. I. p.* 204. Il y a défenſe aux Cabaretiérs & *Limonadiérs* de retenir pèrſonne chez eux après huit heures du ſoir en hyvèr, & dix heures en été. *Id. Ib.*

LIMONÉ. *Il Limoné*. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Iſle de Corſe. *Limonius Fluvius.* Il prend ſa ſource dans un Lac qui eſt vèrs le milieu de l'iſle, & coulant du côté de l'occident, il baigne Cruſani, & ſe décharge dans le golfe de Ginerca.

LIMONIADE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. *Limonias.* Les *Limoniades* étoient chez les Anciens les Nymphes des prez. Ariſtote dit quelque part que les *Limoniades* meurent comme les Pans & les Faunes.

Ce mot vient de λειμὼν, *pratum*, un pré.

LIMONIUM. ſ. m. Plante dont les feüilles ſortent de la racine, ayant la figure de celle du lapathum, mais plus petites, plus liſſes, polies, douces au toucher, & d'une couleur vèrte gaye. Il s'éléve d'entre elles des tiges à la hauteur d'un pied, menuës, nuës, jettant pluſieurs rameaux. Ses fleurs ſont diſpèrſées le long de ces rameaux, & tournées prèſque toûjours en deſſous; elles ſont compoſées chacune de cinq feüilles diſpoſées en œillèt, de couleur bleuë pâle, ou blanchâtre, enfèrmées dans un calice fait en entonnoir. Ses ſemences ſont oblongues, rougeâtres, tirant ſur le bleu. Sa racine eſt groſſe, rouge, d'un goût aſtringent. Les feüilles & la ſemence du *limonium* ſont aſtringentes, elles ſont bonnes dans la diarrhée, dans la dyſenterie, dans l'hémorragie. En Latin *Limonium maritimum majus*. C. BAUH. PIN. 192. Il y a pluſieurs autres eſpèces de *limonium*.

Ce mot vient du Grèc λειμὼν, *prairie*; on a appellé ainſi cette plante, parcequ'elle croît dans les prez.

LIMONNER. v. n. Eſt un tèrme des Eaux & Forêts, qui ſe dit en parlant du bois qui eſt aſſez gros pour faire des limons. Il y a pluſieurs endroits où l'on ne couppe point les bois taillis qu'ils ne *limonnent*.

LIMONNEUX, EÛSE. adj. Boüeux, bourbeux, fangeux; plein de bourbe & de limon. *Limoſus, lutoſus, in limum viſcoſus.* Ce ruiſſeau qui paſſe dans ces prez eſt fort *limonneux*. La tèrre eſt ſi *limonneuſe* dans les prairies, qu'on ne s'en peut tirer. Ils ne pouvoient aſſeoir la plante des pieds à cauſe des pièrres rondes & *limonneuſes*, qui les faiſoient gliſſer. VAUG. Bourbe *limonneuſe*. BOIL. Les anguilles, les grenoüilles & les tanches, ſont des poiſſons *limonneux*, qui aiment le limon & qui en ſont pleins.

LIMONNIÉR. ſ. m. Cheval qu'on met au limon d'une charette qui s'attele entre les deux limons. *Carrucarius, temonum equus, carrucarius ad temonem.* On a de la peine à trouver des chevaux aſſez forts pour être les *limonniérs* d'un affût de canon. Du Cange l'appelle *equus limonerius*.

LIMONNIÉR, ſe dit auſſi de l'arbre qui porte les limons. Ses feüilles & ſes fleurs ſont ſemblables à celles du citronniér: on ne ſçauroit le diſtinguer que par ſon fruit, qui eſt plus rond: ſa chair eſt ordinairement moins épaiſſe; il eſt diviſé en cellules remplies d'une ſubſtance véſiculeuſe, pleine de ſuc, & dans laquelle ſe trouvent quelques ſemences oblongues. Il y a pluſieurs eſpèces de *limonniér*. Celui qu'on appelle *limonniér commun*, en Latin *limon vulgaris*, ou *malus limonia acida*, porte des limons qui ſont couvèrts d'une écorce jaûne, ou citrine en dehors, blanche en dedans, odorante principalement en ſa ſupèrficie, d'un goût aromatique: leur ſuc eſt aigre, fort agréable au goû & à l'odeur. L'écorce du limon eſt propre pour réjoüir le cœur & le cèrveau, pour réſiſter au venin, & pour exciter l'appétit. Il y a quantité de *limoniérs* dans l'Iſle de Sainte Catherine. FRÉZ.

LIMOSA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Méditèrranée. *Limoſa*, anciennement *Æthuſa*. Elle eſt environ à quarante lieuës de celle de Malthe, en tirant vèrs les côtes de Tunis. Elle appartient à l'Ordre de Malthe. MATY.

LIMOSIN, ou LIMOUSIN, c'eſt ainſi qu'on prononce; mais nos Géographes écrivent *Limoſin*. ſ. m. Nom propre d'une Province de France, renfèrmée dans le Gouvèrnement général de la Guyenne. *Lemovicenſis Provincia*. Elle eſt bornée au midi par le Quèrcy; au levant par l'Auvèrgne; au nord par la Marche; & au couchant par l'Angoumois & le Périgord. Le *Limoſin* eſt un païs froid, & peu fertile, il produit peu de froment, & moins de vin, mais beaucoup de ſeigle, d'orge, & de châtaignes, qui ſèrvent de pain

pain aux *Limouſins* pluſieurs mois de l'année. On diviſe le *Limouſin* en haut & bas, le haut eſt au nord, & le bas au ſud. *Limoges*, S. Hyviér, Chalus, ſont dans le prémiér; Tulle, Brive, Uſérche, le Viconté de Turenne, & le Duché de Ventadour, dans le dèrniér. Maty. Limoges en eſt la capitale.

LIMOSIN, ou LIMOUSIN, ine. ſ. m. & f. & adj. Nom propre de peuple. Habitant du Limoſin, ou Limouſin, Province de France. *Lemovix*, *Lemovicenſis*. D'Aurat & Muret étoient *Limouſins*, & ont fait beaucoup d'honneur à leur patrie. La langue *Limoſine* eſt une langue fort vantée par pluſieurs Auteurs. Mr Du Cange en parle dans la Préface de ſon Gloſſaire Latin, Calça dans ſon Hiſtoire de Catalogne ch. 16. Éſcolan dans ſon hiſt. du Royaume de Valence t. 1. ch. 14. André Boſch, qui a écrit en cette langue ſur les titres honorifiques du Rouſſillon, de la Catalogne, & de la Cèrdagne, en font de grands éloges. On a parlé autrefois cette langue dans le Limoſin, & les Provinces voiſines, dans la Guyenne, le Languedoc, la Provence, le Rouſſillon, la Cèrdagne, la Catalogne, le Royaume de Valence, les iſles de Majorque, de Minorque, & d'Irice. Elle s'eſt formée de la langue Françoiſe, de la langue Éſpagnole, & de la langue Gothique, & ſurtout de la langue Latine. Quoiqu'on la parlât dans tous les païs qu'on vient de nommer, c'étoit néanmoins en chacun d'eux avec quelque petite différence qui pouvoit faire autant de dialèctes. Cette langue a beaucoup de monoſyllabes, ce qui marque le génie vif de ceux qui la parloient; car les mêmes mots ne ſont pas monoſyllabes dans les langues dont le *Limouſin* s'eſt formé. On trouve des veſtiges & des reſtes de cette langue dans pluſieurs mots qui ſont reſtez dans les païs où on la parloit. André Boſch l'éléve au deſſus de toutes les langues qu'on a parlé en Éſpagne. Cet Auteur, qui écrivoit il y a près de cent ans, avoue que la langue Éſpagnole commençoit à ſe polir. Il dit dans le même chapitre, & un peu plus bas, qu'on a parlé à la Cour de France la langue *Limouſine*, ce qui ne paroît pas vrai, s'il l'entend de cette langue telle qu'elle ſe parloit dans le Rouſſillon, & dans les provinces méridionales de la France.

Limosin. ſubſt. m. ſe prend particulièrement pour une éſpéce de Maçons, qui font les murailles de moilon, & de la tèrre, ou du mortier. *Cæmentarius, muralis faber*. Les *Limoſins* ont fait le mur. La plûpart de ces ſortes de Maçons viennent éffectivement du *Limoſin*, ou *Limouſin*.

On écrit plus ordinairement *Limoſin*, mais on prononce *Limouſin*.

On dit d'un homme qui mange beaucoup de pain, qu'il mange du pain comme un *Limouſin*, parceque les *Limouſins* qui ſe répandent dans le Royaume, pour y travailler à la maçonnerie, ne ſe nourriſſent guère que de pain, qu'ils mangent en abondance & avec avidité.

LIMOSINAGE. ſubſt. maſc. Ouvrage de ces ſortes de Maçons. Ce bâtiment n'eſt que du *limoſinage*. Voyez Limosinerie. C'eſt la même chôſe.

LIMOSINE; tèrme de Fleuriſte. Anémone qui eſt de même couleur que l'extravagante, vèrd, rouge & blanc, & lui reſſemble aſſez du reſte. Morin. *Lemovicenſis Anemone*.

LIMOSINERIE. ſubſt. fém. Tèrme de Maçon, qui ſe dit des conſtructions de murs, & de fondemens qui ſe font ſeulement avec du moilon, & du mortier, ſans paremens de pièrre: ce qui vient de ce qu'on y employe ſimplement des Limoſins. Il y a eû dans ce bâtiment tant de toiſes d'ouvrages de *limoſinerie*. Davilèr croit que c'eſt à-peu-près, ce que Vitruve appelle *emplecton*.

LIMOUSIN, ine. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Lemovix*. Ceux qui habitent la province de *Limouſin*. Voyez LIMOSIN. Mais il faut prononcer *Limouſin*.

LIMOUX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Haut Languedoc, en France, *Limoſum*, *Limoſium*, *Caſtrum limoſum*. Elle eſt ſur la rivière d'Aude, entre Alet & Carcaſſonne, à une lieuë de la prémière, & à trois de la dèrnière. Maty. Voyez Catel, Mem. pour l'hiſt. de Languedoc L. II. p. 350.

LIMPIDE. adj. m. & fém. Clair & nèt. *Limpidus*. Ce tèrme eſt dogmatique, & ne ſe dit que de l'eau, & du vin. Une ſource *limpide*. L'eau de roche eſt *limpide*. Ce vin eſt *limpide*, clair & raſſis. On dit quelquefois que l'urine eſt *limpide*, lorſqu'elle n'eſt point chargée, & qu'elle ne laiſſe aucun ſédiment.

LIMPIDITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt limpide. *Limpitudo*. La *limpidité* de l'eau eſt une marque de ſa bonté, il eſt peu en uſage.

LIMPHATIQUE. Voyez Lymphatique.

LIMPURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne, autrefois Impériale, maintenant ſujette aux Archevêques de Tréves, *Limpurgum*. Elle eſt ſur la rivière de Lohn, à une lieuë & demi au deſſous de la ville de Dietz. Maty.

La Baronie de Limpurg. *Limpurgenſis Baronatus*. C'eſt un petit État du Cèrcle de Franconie, en Allemagne. Cette Baronie eſt prèſque entièrement enclavée dans la Soüabe, & ſituée au midi de la ville de Hall en Soüabe. Elle peut avoir ſix lieuës de long, ſur deux ou trois de largeur. Gaildorf & Chonbèrg, auprès duquel eſt le château de *Limpurg*, en ſont les lieux principaux. Maty.

LIMYRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiſcopale. *Limyra*, *Lymira*. Elle eſt dans le Mentéſéli, en Natolie, entre la ville de Mentéſéli, & celle de Finica. Maty.

LIN.

LIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Linus*. Saint *Lin* fut ſouverain Pontife après S. Pièrre. Les deux livres qu'on attribue à S. *Lin*, & qui contiennent les actes du Martyre de S. Pièrre & de S. Paul, ſont des livres ſuppôſez. Voyez Bellarmin, *de Scriptor. Eccleſ.* & Poſſevin *Appar. Sac.* & Baronius, à l'an 69. de J. C. Quand on parle de ceux à qui la fâble a donné ce nom, ou des Anciens payens qui l'ont porté, on dit *Linus*, & non pas *Lin*. Voyez Linus.

LIN. ſ. maſc. Plante dont la tige eſt ordinairement ſimple, haute d'environ deux piéds, menuë, ronde, vuide. *Linum*. Son écorce eſt pleine de filèts qui ſèrvent à faire de la toile déliée. Ses feüilles ſont oblongues, étroites, pointuës, placées altèrnativement le long de leur tige. Ses fleurs ſont belles, bleuës, compôſées châcune de cinq feüilles diſpôſées en œillet, & ſoutenuës dans un calice à pluſieurs feüilles. Cette fleur étant paſſée, il paroît un fruit gros comme un petit pois, prèſque rond, renfèrmant en dix capſules membraneuſes dix ſemences oblongues, polies, douces au toucher, de couleur rougeâtre luiſante, remplies d'une moële ou ſubſtance huileuſe. En Latin *Linum ſativum*. Il n'y a que la ſemence qui ſoit en uſage en Médecine: on la fait infuſer entière & bouillir dans de l'eau pour les mucilages: on la réduit en farine pour les cataplaſmes: on en tire auſſi une huile dont on fait un grand trafic. On appelle fil de *lin*, toile de *lin*, le fil & la toile qu'on fait des filèts tirez de l'écorce, rouis, ſéchez & broyez comme le chanvre. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *lin*.

Lin vif. C'étoit une ſorte de *lin* dont on faiſoit de la toile, qui non ſeulement réſiſtoit au feu; mais qui ſe nettoyoit plus dans la flamme, que ſi on l'eût mis à la leſſive. On enſeveliſſoit le corps des Rois dans de la toile faite de ce *lin*. On dit que Néron avoit une ſèrviette de *lin vif*. Cette ſorte de *lin* eſt pèrduë, & on n'en ſçauroit recouvrer, à ce que dit Pancirol, Antiquitez perduës. C'eſt le *lapis asbeſtos* dont on faiſoit cette éſpéce de toile, & on a encore de cette éſpéce de pièrre asbeſte, ou incombuſtible. On en tire une éſpéce de ſoye blanche, très-fine, & qu'on peut aiſément filer, avec ce fil on fait une toile d'une grande fineſſe, il n'y a point de ſoye blanche qui en approche. Voyez dans le *Diarium Italicum* du R. Père de Montfaucon une lettre de Mr. Philippe della Torre Évêque d'Adria, ſur la découvèrte faite à Rome d'une grande urne de marbre, dans laquelle on a trouvé une piéce de cette toile incombuſtible, qui renfèrmoit des ôs brûlez.

LIN. ſ. m. Nom d'une ſorte de bâtiment de mèr, en uſage autrefois. Froiſſart en parle. On dit que le *lin* alloit ſur mèr de tous vents. *Linter*.

> *Dix-neuf galées ſans doute,*
> *Avec deux* lins *tous d'une route,*
> *Eſtoient venus plains d'Eſpagnouz.* G. de S. André, *hiſt. de Jean IV Duc de Bret.*

Ce mot vient du Latin *linter*. Lobineau. *Gl.*

LINAGE. ſ. m. Ancien mot. Droit ſur le Lin. *Vectigal quod linum ſolvit*, *Linagia*. Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 293.

LINAGE. LINAGÉR. LINAGIÉR. } Vieux mots, qui ſe diſoient autrefois pour *lignage* & *lignagér*. Voyez ces mots.

LINAIRE. ſubſt. fém. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd & demi, rondes, menuës, revêtuës de beaucoup de feüilles oblongues, étroites, ſemblables à celles du lin, ou de l'éſula. *Linaria*. Ses fleurs ſont jaûnes, fèrmées en devant par un mufle à deux machoires découpées en quelques parties. Lorſque la fleur eſt paſſée il paroît une coque prèſque ronde, ou ovale, partagée en deux loges, qui ſont remplies de quelques ſemences plates, de couleur noire. En Latin *Linaria vulgaris lutea, flore majore*. C. Bauh. Pin. 213. La *linaire* eſt diurétique, propre pour l'hydropiſie, pour la jaûniſſe, pour la pièrre, pour la difficulté d'uriner, étant priſe en décoction. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *linaire*. On fait des fleurs de la jaûne une huile utile aux hémorhroïdes.

LINANGE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne, capitale du Comté de *Linanga*, en Latin *Linango*, *Leininga*. Le Comté de *Linange*, *Linanganus*, ou *Leininganus Comitatus*, eſt un petit païs d'Allemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin, à quelques lieuës de la ville de Frankendal, vèrs le couchant, ſes principaux

cipaux lieux ſont *Linange*, ou New-Leiningen, Turcheim, Grunſtat & Lampsheim. Maty.

LINCÉE, ou LYNCÉE. ſ. m. Il y a eû à Rome une Académie qu'on nommoit les *Lincées*, *Gli Lincei*. L'Académie des *Lyncées* à Rome. Mascur. Un des *Lincées*, nommé Stelluti, a fait un livre par le commandement du Duc Federic Céſis, Chef de l'Académie des *Lyncées* à Rome, dans lequel il prouve qu'il y a des mines ou carrières de bois foſſil. Voyez Maſcurat p. 667. & ſuiv. où cette opinion eſt réfutée.

LINCEUL. ſ. m. Drap délié qu'on fait de lin. *Linteum*, *ſindon*. On le prend généralement pour toutes ſortes de draps de toile. Les lits ſont faits, il n'y a qu'à y mettre les *linceuls*. Il faut chauffer les *linceuls*. Les plus riches n'emportent au tombeau qu'un *linceul*. On ſe ſert plus ordinairement du mot de drap. Il y a néanmoins de cèrtaines matières grâves, & pieuſes, où le mot de *linceul* vaut beaucoup mieux que celui de drap. Joſeph d'Arimathée ayant acheté un *linceul*, deſcendit Jéſus de la Croix, & l'enveloppa dans le *linceul*. Port-R.

Ce mot vient de *linteolum*.

LINCHIANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Linchianum*. Elle eſt ſur la rivière de Lan, dans la Kiangſi, où elle tient le huitième lieu. Elle a trois autres villes dans ſon tèrritoire, & ſous ſa juriſdiction. Maty.

LINCKE. ſ. f. Le fort de *Lincke*, ou de *Linoks*, en Latin *Linchia*. C'eſt une petite forteresſe de Flandre. Elle eſt ſur une colline; & à une lieuë & demi de Bourbourg, vèrs l'orient. Maty.

LINÇOIR. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Piéce de bois qui ſoutient les chevrons au droit d'une lucarne, d'une cheminée, ou autres ouvertures qui ſe font ſur les toits. *Fulcimen*.

LINCOLNE, ou LINCOLN. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Anglètèrre, capitale du Comté de *Lincolne*, & ſituée ſur la rivière de Withan, à ſeize lieuës d'Yorck, du côté du midi. *Lincolnia*, *Lindecollinium*, *Lindum*. *Lincolne* eſt aſſez grande, elle a un Évêché, ſuffragant de Cantorbery, & elle étoit anciennement la réſidence du Roi de Mèrcie. Maty.

LINCORNE-SHIRE, ou Lincoln-Shire, le Comté de Lincoln. *Lincolnia*, *Lincolnienſis Comitatus*, Province d'Anglètèrre. Elle eſt bornée au nord par le Comté d'Yorck; au couchant par ceux de Nottingham, & de Leiceſter; & au midi par ceux de Rutland, de Northampton, & de Cambridge; elle eſt baignée au levant par la mèr d'Allemagne. Ce Comté peut avoir vingt deux lieuës de long, & environ dix de large. *Lincolne* en eſt la ville capitale, Crouwland, Boſton, Grimſby, Stamfort, & Grantham, en ſont les autres lieux principaux, & ils ont ſéance & voix dans le Parlement d'Anglètèrre. Maty.

Le Comté de *Lincoln* eſt le païs des Anciens Coritains, *Coritani*, ſelon Cambden. *Lincolne* eſt à l'endroit où le Canal appellé Foſſedike ſe joint au Withan. Ptolémée & Antonin appellent *Lincolne*, en Latin *Lindum*. Les Anciens peuples de l'iſle la nommoient *Lindcoit*, à cauſe des forêts qui environnoient cette ville. Quelques-uns ont dit *Luitcoit*, mais mal. Béde l'appelle *Lindecollinum*, & *Lindecollina civitas*, peut être à cauſe de ſa ſituation ſur une colline, ou parceque c'étoit une Colonie. Les Saxons la nommèrent *Lino-cyllanceartep*, les Normans Nichol. Depuis long tems ſon nom eſt *Lincolne*, & en Latin *Lincolnia*. Quelques-uns croyent, mais ſans preuve, qu'elle a tiré ce nom du Withan, ſur lequel elle eſt placée, & qui anciennement s'appelloit *Lindim*. Cambden croit plutôt que ce nom vient de l'ancien mot Britannique *lhin*, qui ſignifioit *un lac*, parce que le Withan s'élargiſſoit beaucoup autrefois en cet endroit. *Lindaw* en Allemagne, *Linternum* en Italie, Tall-hin, Glan-hin, Linlit-quo, en Anglètèrre ſont toutes villes ſituées ſur des lacs.

LINCOPING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Lincopia*. Elle eſt dans l'Oſtrogothie, entre le lac de Vétèr, & la mèr Baltique, environ à dix lieuës de l'un & de l'autre. *Lincoping* a un Évêché, ſuffragant d'Upſal.

LINDAW. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Lindavia*, *Lindavium*, *Lindaugia*. Elle eſt du Cèrcle de Souabe, & ſituée ſur une petite iſle du lac de Conſtance, qui eſt jointe à la tèrre ferme par un pont de 190 pas. *Lindaw* eſt une ville Proteſtante, riche, Impériale, & forte. Les Suédois l'aſſiegèrent inutilement l'an 1647. Dans la même iſle où eſt la ville de *Lindaw*, il y a une Abbaye dont l'Abbeſſe prend le tître de Princeſſe de l'Empire, quoi qu'elle ne joüiſſe pas des droits de cette dignité. Toutes ſes filles ſont nobles, & ne ſont point Religieuſes; elle ne font aucun vœu, elles ſe marient quand il leur plaît, & leurs parens héritent de leurs biens après leur mort.

L'Abbeſſe de *Lindau* prétend que ſon Abbaye fut fondée au IXe ſiécle par Adalbert Comte du Sacré palais ſous Loüis le Débonnaire, & l'on cite ſur cela un diplôme de ce Prince de l'an 866. par lequel il confirme cette fondation. Mais la ville de *Lindaw* ſoûtient que ce diplôme eſt faux, & ſuppoſe, que cette Abbaye fut fondée à une lieuë de la ville en un bourg nommé Nonnenhorn, & Nonnenbach, que ce ne fut qu'au Xe ſiécle que les incurſions des Hongrois obligèrent ces Religieuſes à ſe retirer dans l'iſle où elles ſont, & où on les reçut avec bonté, que ce ne fut que plus de 200. ans après qu'elles prîrent à bail emphythéotique une partie de la ville; mais qu'elles n'ont jamais eû de droit ni de juriſdiction ſur la ville, ni ſur la meilleure partie de l'iſle. Pluſieurs Auteurs ont attaqué ce diplôme, Henri Wagnereck, Jéſuite, l'a défendu.

LINDKOPING. Voyez LINCOPING.

LINDO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'iſle de Rhodes. *Lindus*, *Lindum*. C'étoit autrefois l'un des principaux lieux de l'iſle. Maty.

LINDOT. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe, qui eſt rouge, brun & blanc. Morin.

LINDOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Marquiſat de Brandebourg, en haute Saxe. *Lindovia*. Ce lieu eſt ſur le bord d'un petit lac, dans le Comté de Ruppin, à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient. Maty.

LINDRE. ſ. m. L'étang de Lindre. *Lindricum ſtagnum*. Cet étang eſt dans la Lorraine, à deux lieuës de Marſal, vèrs le levant. Il a quatre lieuës de circuit, & la rivière de Seille en ſort. *Maty*.

LINDRU. ſ. f. Nom propre de femme. *Lutrudis*, *Lintrudis*. Lutrude, ou Lintrude, que le vulgaire appelle ſainte *Lindru*, étoit fille de Sigmar & de Lutrude dans le païs de Pèrtois en Champagne, vèrs le milieu du Ve ſiécle. Baillet, *au 22e de Sept.*

LINE. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *ligne*. Voyez ce mot.

LINÉAIRE. Adj. Quelques Mathématiciens & Philoſophes modèrnes ſe ſervent de ce tèrme pour dire qui eſt fait en ligne, ſuivant une ligne; rangé, diſpôſé en ligne; mouvement *linéaire*. Par.

LINÉAMENT. ſ. m. Trait ou ligne délicate qu'on obſèrve ſur le viſage, qui en compôſe la délicateſſe, qui en fait conſèrver l'image, qui en cauſe le rapport ou la reſſemblance avec quelque autre. *Lineamentum*, *lineâ ductus*. Les Phyſionomiſtes prétendent juger des mœurs d'une pèrſonne par les *linéamens* de ſon viſage. On ne peut diſtinguer les jumeaux, ils ont tous les mêmes *linéamens*. Le mot de *linéament* n'eſt pas ſi uſité que celui de *trait*; ſur tout en Peinture & en Sculpture, où l'on ne ſe ſert prèſque jamais de *linéament*. On dit, Former les prémiers traits d'un viſage, ou d'une figure, & non pas les prémiers *linéamens*.

LINÉE. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *lignée*. Voyez ce mot.

LING. Tèrminaiſon de pluſieurs mots, qui nous viennent de la langue Téutonique, comme Orling ou Otlingue, nom que les Capitulaires de Charles le Chauve donnent à un canton du Beſſin en Normandie; Oſterling &c. *Ling* eſt une tèrminaiſon fort commune dans la langue Téutonique, qui marque l'origine, ou la qualité, ou le diminutif. Huet, *Orig. de Caen Ch. 21.*

LINGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Linganum*. Elle eſt dans le Junnan, aux confins du Tunquin, la troiſiéme en ordre dans ſa province, & elle a une grande Juriſdiction, qui renfèrme neuf autres villes. *Ambaſſ. des Holl. à la Ch. P. I. p. 281.*

LINGE. ſubſt. m. Toile miſe en œuvre, propre pour ſervir au ménage, ou à la pèrſonne. *Linteum*. Le *linge* de tâble eſt d'ordinaire ouvré, ou damaſſé. Les draps ſont de *linge* plein & uni. Les chemiſes ſont de *linge* fin, délié. Le *linge* eſt beaucoup meilleur ſur les playes que le coton. Voyez Coton.

Ce mot vient de *lin*, dont eſt fait le plus beau *linge*.

On appelle *grôs linge*, celui qu'on met à la léſſive, qu'on donne à la Blanchiſſeuſe, de grôs *linge*, comme draps, ſèrviettes, nappes & chemiſes; *menu linge*, ou *linge fin*, les rabats, manchettes, cravattes, mouchoirs, qu'on donne à ſavonner aux Empeſeuſes. On appelle, Un *linge* à faire la barbe, une éſpéce de ſèrviette, qu'on met au cou de quelqu'un quand on le râſe.

Accoupler le *linge*, c'eſt le coudre par paquèts pour le mettre à la léſcive, de peur qu'il ne ſe pèrde. *Lintea aſſuere*.

On dit qu'une pèrſonne eſt en *linge* uni, quand il n'y a point de dentelle: qu'il y a de beau *linge*, quand il eſt garni de dentelles & de riches points.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne malpropre, qu'elle eſt curieuſe en *linge* ſâle, ou bien qu'elle eſt faite comme un pacquèt de *linge* ſâle, que c'eſt un pacquèt de *linge* ſâle.

LINGEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Linga*. Elle eſt ſur la rivière d'Embs, à dix lieuës de Covorden, du côté du levant, & environ à ſeize de Munſtèr, vèrs le nord. *Lingen* eſt fortifiée, a un bon Château, & eſt capitale du Comté de *Lingen*. Maty.

LINGÉR, ère. ſ. m. & f. Marchand qui vend de la toile, ou du

du linge ; ou l'Ouvriér qui le fait, qui le taille, qui l'ourle, qui le dreſſe. *Opifex, vel mercator lintearius.* Il y a de grôs Marchands *Lingérs.* Il y a auſſi des Maîtriſes particulières pour des *Lingéres* établies du tems de S. Louïs. Il y a dans la Maiſon du Roi deux *Lingérs* & *Lingères.*

Lingère. ſ. f. C'eſt la Religieuſe qui a ſoin du linge du Couvent, & qui donne aux Sœurs tout le linge dont elles ont beſoin pour toute la ſemaine. *Lintearia.* C'eſt la Mère telle qui eſt *Lingère.*

LINGERIE. ſ. f. Marchandiſe de linge & de toiles. *Merces lintearia.* Ce Marchand fait grand trafic de *lingerie.* Cette fille entend bien la *lingerie*, travaille bien en linge.

Lingerie, ce mot ſe dit auſſi du lieu où ſont les boutiques des Lingérs, des Lingères. *Officina lintearia, & lingiaria*, dans les Actes de S. François de Paule. Allez à la *lingerie*, vous y trouverez tout ce qu'il vous faut. Ruë de la *Lingerie*, eſt le lieu où il ſe vend le plus de toiles, de linge.

Lingérie. Ce mot eſt auſſi uſité dans quelques Communautez & Maiſons Religieuſes, pour ſignifier le lieu où l'on met le linge blanc, & le linge ſâle. *Lintearium.* Il faut porter ce linge à la *lingerie.*

LINGO, ou LINGON. ſ. m. Nom d'une petite rivière de France. *Ingo, Ingon.* Elle eſt dans la Picardie, paſſe à Nêle, ou Nêelle, & ſe jette dans la Somme. *Valois, Not. Gall. p.* 375.

LINGOT. ſ. m. Barre ou morceau d'or ou d'argent tel qu'il vient des mines.

Ménage dérive ce mot de *lingua*; d'autres de *lingula.*

Lingot, ſe dit auſſi d'un morceau de métal fondu qui n'eſt ni monnoyé, ni ouvragé. *Fuſi metalli cylindrus, talea.* Il eſt bien dangereux d'expôſer en vente de l'or & de l'argent en *lingot.*

Lingot, ſe dit auſſi de ces grôs morceaux de fèr, d'étain, &c. qui pèſent pluſieurs quintaux, qu'on tranſporte d'un lieu à un autre pour les mettre en ouvrages. *Maſſa metallica.*

En tèrmes de chaſſe on appelle *lingot* un morceau de fèr gros comme le petit doigt, ou un peu moins, & long d'environ un demi pouce, dont on charge un fuſil : on ſe ſert de *lingots* pour tuer les ſangliérs, les loups, &c.

LINGOTIÈRE. ſ. f. Moule, ou creux dans lequel on jette le métal pour le réduire en lingot. *Cylindracum protaſma ærarium.*

LINGUET. Tèrme de Marine, eſt une piéce de bois attachée ſur le tillac pour arrêter le capeſtan, de peur qu'il ne détourne & ne dérive. *Retinaculum.*

LINGUIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Liminius.* Dom Ruinart dans ſes Notes ſur Grégoire de Tours hiſt. Franc. L. I. C. 39. doute ſi ſaint *Linguin* eſt le ſaint Martyr que Grégoire de Tours Ib. C. 31. & *L. de Glor. Conf. C.* 36. appelle *Liminius* ou l'Évêque qu'il nomme *Legonus* : mais Savaron & Baillet croyent que S. *Linguin* eſt le prémiér. Entre les plus célèbres qui répandirent leur ſang, dans l'expédition de Crocus Roi des Allemans contre les Gaules, Grégoire de Tours a remarqué S. Limine, que nous appellons S. Linguin &c. Baillet.

LINIÈRE. ſ. f. Tèrre ſemée de graine de lin. *Terra lino conſita.* Il ſe dit auſſi d'une femme qui achete du chanvre habillé pour le revendre aux particuliérs.

LINIFICE. ſ. m. L'art de prépârer, de travailler le lin, d'en faire des ouvrages. *Linificium.* Ce mot n'eſt point dans l'uſage. Chorier s'en eſt ſervi dans ſon hiſtoire de Dauphiné L. I. p. 67 en parlant de l'Antiquité. Le commèrce de lin ayant été établi dans Vienne par les Romains ſous la direction d'un Magiſtrat, qu'ils appellèrent à cauſe de ſon emploi, Le Procureur du *Linifice* des Gaules, s'y eſt depuis conſervé prêſque ſans affoibliſſement. Choriér.

LINIMENT. ſ. m. Tèrme de Médecine. Remède topique adouciſſant les âpretez du cuir, humectant les parties qu'il faut ramollir pour en réſoudre les humeurs qui affligent le patient, & en ôter la douleur. *Illitus.* On ſe ſert de differens *linimens* ſuivant les diverſes occaſions. Le *liniment* eſt d'une conſiſtence moyen ne entre l'huile & l'onguent. Il eſt compôſé d'onguens, d'huile, de cire, &c. Il ordonne la ſaignée, & les *liniments* ordinaires pour les pleurétiques. Degori.

Ce mot vient du vèrbe Latin *linire*, qui ſignifie oindre doucement.

LINKIO. ſ. m. Nom d'un fruit de la Chine. *Linkius, Linkio.* Il croît en abondance dans la Province de Pékin. Il a une figure pyramidale triangulaire, & une écorce vèrte & épaiſſe; qui eſt rougeâtre vèrs ſon ſommet, & qui noircit en ſéchant. Elle renferme une ſubſtance fort blanche, qui a le goût de châtaigne, mais le *linkio* eſt trois ou quatre fois gros comme une châtaigne. On le ſème dans l'eau. La plante qui le porte a les feuilles fort petites, elle les répand ſur la ſurface de l'eau, les fruits viennent dans l'eau même. Hoffman, Anonyme qui a écrit de la Chine C. 36. C'eſt un fruit aquatique, & ce ſont les habitans de la ville de Xunte qui le nommoient *Linkio.* Il a prêſque la même forme qu'une truffe. On le plante par toute la Chine dans les eaux marécageuſes & croupiſſantes ; ſes feuilles s'étendent fort ſur la ſuperficie de l'eau. *Amb. des Ch. P. II.*

LINLITGO, ou LITHQUO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville des Damniens. *Lindum.* Elle eſt ornée d'un beau palais, & capitale d'un des trois Bailliages de la Lothiane, province d'Écoſſe, & ſituée près du Golfe de Forth, à cinq lieuës de la ville d'Édimbourg, du côté du couchant.

LINON. On dit auſſi *Linomple.* ſ. m. Toile fort déliée faite de fin lin, qu'on vend en couppons, & dont on fait des rabats & des manchettes. *Carbaſus.*

LINOT. ſ. m. C'eſt le mâle de la linotte. *Oegithus.* On ne ſe ſert de ce mot que quand on veut diſtinguer le mâle d'avec ſa femelle. C'eſt un *linot.* Ce *linot* eſt joli.

> *Un linot depuis peu charmé de vôtre notte,*
> *A fait divorce avec ſa* linotte. Pélisson.

Voyez Linotte.

LINOTTE. ſ. f. Petit oiſeau de couleur griſe qu'on nourrit en cage, qui chante agréablement, & qui vit cinq ou ſix ans, quand on en a grand ſoin. *Oegithus, ſalus, ligurinus* en Latin. *Oegitus* en Grèc, & *Favello* en Italién.

Ce ſont d'ordinaire les Savetiérs qui apprennent aux *linottes* à ſiffler & à chanter. Les *Linottes* réüſſiſſent admirablement bien en France, il les faut prendre dans le nid, afin qu'elles puiſſent apprendre le chant que l'on leur ſifflera le ſoir à la lueur de la chandelle, mais il faut que ce ſoit d'un petit ſifflement ſi délicat, qu'il imite le naturel d'un oiſeau qui ſiffle. Cet oiſeau eſt très joli pourvû qu'il ſoit élevé, mais avec de bonne mangeaille dans un lieu tempéré, il eſt néceſſaire de ſçavoir qu'il lui faut quelquefois changer de mangeaille, ſçavoir de la navette & de la ſemence de melon mondée & pilée avec ladite navette, ou bien avec un peu de pâte de maſſepain, que vous lui préſenterez par fois, cela produira deux bons éffets, prémièrement cela le rendra domeſtique, & ſecondement il en ſera plus ſain & s'en portera beaucoup mieux, mais pour ſon ordinaire la navette lui ſera meilleure qu'aucune autre ſorte de ſemence, on lui donne auſſi par fois de la ſemence de plantin, quelquefois quelque épi de bled pour le tenir gai, & des hèrbes.

La *linotte* eſt plus petite que le moineau, elle eſt d'une figure prêſque ſemblable, ſçavoir, de couleur de tèrre cuite, ou de roüille tirant ſur le cendré, mais cette couleur eſt plus couverte au mâle, c'eſt à dire, qu'elle tire plus ſur le roux ; le mâle a outre cela la poitrine ſemée de taches rouſſes, leſquelles ſont brunes & plus grandes à la femelle, les grandes pennes des aîles ſont noirâtres, mais par les côtez & à leurs extrémitez elles ſont blanchâtres, auſſi bien que la queuë pareillement ; qui eſt compoſée de douze plumes, ſon ventre & ſon croupion ſont blanchâtres, ſes piéds ſont petits, courts & foibles, auſſi bien que ſes ongles. Le mâle a trois ou quatre plumes de l'aîle blanches, c'eſt-à-dire, par la moitié juſques au tuyau, elles font leur nid dans les montagnes, & elles choiſiſſent un lieu bas & frais, elles font pour l'ordinaire quatre ou cinq petits par nichée, & en font deux par an, mais ſi on détruit leur nid, elles en feront juſqu'à trois, tous les oiſeaux de ſa ſorte pratiquent le ſemblable ; ſi on en a du ſoin, elle vivra juſqu'à ſix ans. Il lui faut donner prêſque toujours de l'hèrbe, & lui mettre dans ſa cage un morceau de mortier compoſé de chaux & de ſable, d'autant que cela lui eſt fort ſain. Elle eſt ſujette à avoir la courte haleine, elle eſt auſſi fort ſouvent travaillée d'un battement de bec, il lui faudra mettre, lorſque cela arrivera, un peu d'oximel, environ la quantité d'une coquille de noix, un peu de chicorée tendre pilée, ou du laceron, & en hyvèr des choux, ou de la poirée, & prendre garde que le chenevi ſoit doux, & que la navette n'ait aucune mauvaiſe odeur. La *linotte* eſt nourrie en cage à cauſe de ſon chant qui eſt très-doux & très-agréable.

Il y a une eſpèce de *linotte* qui eſt plus rougeâtre, qui eſt appellée *linotte* de vigne. Il y en a une autre ſemblablement qui eſt appellée *linotte* marine. Quand les *linotes* ſont en amour, elles ont la poitrine enflammée.

Il y en a encore une autre éſpèce, qui eſt appellée *Gintel*, qui ſe nourrit de toutes ſortes de ſemences ; elle vole en troupe, & fait trois ou quatre œufs, & eſt de même couleur que la *linotte* commune par le dôs, ſa tête & ſa queuë ſont brunes, ſes jambes ſont rouges, ſa poitrine eſt rouſſe & diverſifiée de taches brunes, le bas de ſon ventre eſt blanchâtre.

Les *Linottes* ſur la fin du printems ont la poitrine & le deſſus de la tête de couleur entre rouge & orangée ; elles vont en troupe l'hiver, & vivent de ſemences de chardons, elles ont antipathie avec l'âne, à ce que dit Bélon, à cauſe qu'il jette ſon nid en ſe frottant

frottant aux buiſſons, & les petits l'entendant braire ſe jettent de leur nid en bas de la frayeur qu'ils ont.

La *Linotte* eſt ſujette à la phtiſie, ce qui ſe connoîtra à la voir mélancolique & hériſſée, & au ventre qu'elle aura un peu plus enflé que de coûtume, & plein de veines rouges, & la poitrine maigre, & à lui voir épandre ou bequeter ſa graine. Pour la guérir de ce mal, coupez lui le bout du croupion, & lui mettez dans ſon abbreuvoir du ſucre candit ou autre ſucre fin, & pour ſa pâture vous lui donnerez des bettes, des laituës, du mouton, du laceron, & autres hèrbes rafraîchiſſantes, quelquefois de la mèrcuriale, ou ſemence de melon bien pilée, & vous lui tiendrez un peu de mortiér dans ſa cage. Elle eſt auſſi tourmentée du mal de poitrine, ou ſpaſme, auquel cas vous la nourrirez de ſemence de melon, & vous mettrez un peu de ſucre candit dans ſon eau avec un peu de regliſſe, & vous continuërez l'éſpace de cinq jours altèrnativement, lui donnant le jour qu'elle n'aura que de l'eau pure quelques hèrbes rafraîchiſſantes, & quand même elle ſeroit enroüée cela lui peut rendre la voix. La *Linotte* eſt attaquée du mal ſubtil plus que les autres oiſeaux, comme auſſi d'apoſtumes, ſpaſmes, & gouttes.

Ménage derive ce mot de *linaria*, *à lino quo veſcitur*, parcequ'elle ſe nourrit de lin.

On dit provèrbialement pour reprocher à un homme qu'il a un peu trop bû, qu'il a ſiflé la *linotte*.

On appelle auſſi un homme de peu de ſens, tête de *linotte*, à cauſe que cet oiſeau a la tête fort petite.

LINOUN. ſ. m. Tèrme de Relation & de Calendrier. Nom de la dixneuvième partie des 24. qui compoſent l'année des Cathaïens. *D'Herbelot.*

LINSTOCK. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Brigantes, *Linſtochium*, anciennement, *Olenacum*. Il eſt dans le Comté de Cumbèrland, en Angletèrre, près de la mèr d'Irlande, & des ruines de la muraille qui ſéparoit anciennement l'Anglétèrre de l'Écoſſe. MATY.

LINTEAU. ſ. m. Tèrme d'Architècture. C'eſt la piéce de bois qu'on met au deſſus d'une porte, oppôſé à *ſeuil*. *Limen*, *antepagmentum ſuperius*. Il ſe dit auſſi du deſſus d'une fenêtre. *Linteau de fer*, eſt une barre de fèr pour porter les claveaux d'une platte bande, & qui doit être groſſe à proportion de ſa portée, & de ſa charge.

LINTERNE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Linternum*, *Liternum*. C'étoit anciennement une ville de la Campanie. Scipion l'Africain s'y retira par une éſpéce d'éxil volontaire, & y mourut. Elle fut dans la ſuite Epiſcopale, maintenant elle eſt ruinée, & on en voit les ruines près de la Torre di Patria, qui eſt une tour bâtie ſur le Golfe de Gaïete, entre la ville de Pouzzol & l'embouchure du Volturne, environ à trois lieües de l'une & de l'autre. On voit auſſi près de cette Tour le lac de Patria, que les anciens nommoient *Literna*, ou *Linterna Palus*. MATY.

LINTO. Voyez LIS.

LINTRUDE. Voyez LINDRU.

LINTZ. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, capitale de la Haute Autriche, & ſituée ſur le Danube, où elle a un pont, entre Paſſaw & Vienne, à dix lieuës de la prémière, & à trente ſix de la dèrnière, *Lintium*, *Lintia*, *Aurelianum*. *Lintz* eſt dans une plaine fort agréable, l'Empereur y a un château beau & fort, où Léopold I. ſe retira lorſque les Turcs aſſiégèrent Vienne, & où mourut l'Empereur Frédéric IV. l'an 1493. Les Géographes la prennent communément pour l'ancienne *Geſodunum*, ville du Norique. MATY.

LINTZ, eſt auſſi une petite ville du Cèrcle Électoral du Rhin. *Lintium*, *Lintia*. Elle eſt dans l'Archevêché de Cologne, ſur le côté droit du Rhin, entre Bonne & Andèrnach, à trois ou quatre lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

LINUS. ſ. m. Nom d'homme, ou de Demi Dieu. *Linus*. Deux fils d'Appollon ont porté ce nom; l'un qu'il eut de Pſamathé fille de Crotope Roi d'Argos. Celui ci fut déchiré par de chiens. L'autre qui eſt plus connu étoit fils d'Apollon & de Tèrpſicore, l'une des Muſes. Ce fut un Muſicien habile. On dit que c'eſt lui qui apporta les lettres des Phéniciens dans la Gréce. On dit auſſi qu'Hèrcule trouvant qu'il touchoit mal ſon luth, le lui prit, & lui en caſſa la tête. D'autres le font fils de Mèrcure & d'Uranie, parce qu'il étoit éxcéllent Poëte & Orateur, qu'il avoit écrit de l'origine du monde, du cours du Soleil & de la Lune, de l'origine des animaux & des plantes. Il diſoit que tout avoit été créé en un inſtant. Voyez Plutarque, Suidas, & la Préface de Diogéne Laërce. Diodore de Sicile dit qu'il fut le prémier inventeur des nombres, & de la mélodie, qu'il y éxcélla comme dans la Poëſie. Il y a auſſi deux Hiſtoriens Grecs qui ont porté ce nom. En parlant de tous ces Anciens il faut dire *Linus* & non pas *Lin*.

LINX. ſ. maſ. Animal que la plûpart des Modèrnes croyent fabuleux, que les Anciens ont dit avoir une vûë ſi ſubtile & ſi pénétrante, qu'il voyoit à travèrs les murailles. *Lynx*. Jonſton dit que c'eſt le même que le loup cèrvier, dont il fait une longue déſcription. Scaligèr dit qu'il eſt le *lynx* mâle. Élien le décrit, avec une houppe de poil ſur le bout des oreilles, qui eſt pareille à celle qu'on remarque au loup cèrviér. Appien fait mention de deux *lynx*, l'un grand, qui chaſſe aux cèrfs; & l'autre petit, qui chaſſe aux liévres. On dit que lorſque le *lynx* a piſſé, ſon urine ſe glace, & qu'il s'en forme une manière de pièrre luiſante, & que le *lynx* qui ſçait cela, couvre ſon urine avec de la tèrre. C'eſt une pièrre de la longueur du petit doigt, dite *Lapis lincis*, elle ſe trouve en abondance proche de Caën en Normandie. Nonobſtant tout ce qu'on en dit, on tient aujourd'hui le *linx* pour un animal imaginaire. Et à l'égard de cette vûë ſi ſubtile, on tient que c'eſt une fable fondée ſur une autre qu'on fait de Lincée l'un des Argonautes, auquel les Anciens ont attribué ſi bonne vûë, qu'il voyoit juſqu'aux Enfèrs, & la lune le prémiér jour qu'elle étoit dans la conjonction; ce qui eſt auſſi abſurde, vû qu'alors ſa partie qui regarde la tèrre n'eſt aucunement éclairée du ſoleil. Les Latins l'ont appellé *lupa cervalis*, & ont crû que cet animal voyoit en dormant. Liſez Voſſius *De Idolol. L. III. C.* 58. & Bochart *hieroz. P. I. L. III. C.* 8.

Le *lynx* étoit conſacré à Bacchus. Bochart dit que nous appellons le *lynx* en François once, & que ce mot s'eſt formé du Grèc λύγκος, en retranchant la lettre *l*.

On dit figurément, qu'un Prince a des yeux de *lynx*, lorſqu'il eſt ſi pénétrant dans les affaires, & qu'il a de ſi bons éſpions, qu'il découvre tous les ſecrets de ſes ennemis, & tout ce qui ſe paſſe dans ſon Etat. On dit auſſi que nous voyons les défauts d'autrui avec des yeux de *lynx*; pour dire, que nous ſommes bien clairvoyans en ces occaſions; que rien ne nous échape.

> *Car tout ce que nous ſommes;*
> Lynx *envèrs nos pareils, & taupes envèrs nous,*
> *Nous nous pardonnons tout, & rien aux autres hommes.*
> LA FONT.

LINYAO. ſ. maſ. Nom propre d'une ville de la Chine. *Linyaum*. C'eſt la ſixiéme capitale de la Province de Xenſi. Elle eſt mouillée des eaux du fleuve Yao. C'eſt là que la grande muraille finit. Son tèrritoire eſt fort montagneux, & produit beaucoup d'Urs, ou bœufs ſauvages, & des animaux ſemblables aux tigres. *Ambaſſ. des Holland. à la Ch. P. I. p.* 246. Elle a quatre villes ſous ſa juriſdiction.

LIO.

LIOBE. Voyez LIÉBE.

LION, LIONNE, ſ. m. & f. Les Poëtes le font de deux ſyllabes. Bête féroce, la plus courageuſe, & la plus dangereuſe de toutes. *Leo*. Le *lion* a un cou fort roide, quoiqu'il ne ſoit pas compôſé d'un ſeul ôs, comme ont crû les Anciens; ſa langue eſt âpre, & hériſſée de quantité de pointes d'une matière fort dure, & pareille à celle des ongles, dont elles ont auſſi la figure, ces pointes étant creuſes à leur bâſe, & recourbées vèrs le goſiér, & ſont longues de près de deux lignes. Ses pattes, ſes dents, ſes yeux & ſa langue, ſont ſemblables à celles du chat. Ses inteſtins ont près de 25. pieds de long. Il jette ſon urine en arriére, & s'accouple ainſi avec la *lionne*: ce que font les chameaux, & les liévres. Sa veſſie eſt fort petite, parcequ'il boit fort peu. La différence du mâle avec la femelle eſt, que celle-ci n'a point de long poil à l'entour du cou. Le *lion* rugit. ABLANC. Le malheureux *lion* fait raiſonner ſa queuë à l'entour de ſes flancs. LA FONT. On fait voir dans les ſpèctacles des combats de *lions* contre toutes ſortes de bêtes. Daniel ſortit miraculeuſement ſain & ſauf de la foſſe aux *lions*. Samſon & David déchirèrent des *lions*. Quand on veut loüer quelqu'un de force, & de courage, on le compare au *lion*. C'eſt une èrreur populaire, de croire que le *lion* ait peur du coq. Le Roi Jâques d'Anglètèrre en voulut faire l'expérience en ſa préſence, le coq fut déchiré par le *lion*. Il y a pourtant des *lions* timides; & les *lions* d'Agla en la Province d'Habat vèrs Maroc ont ſi peu de cœur, que le moindre enfant leur donne la chaſſe; ce qui a donné lieu à un provèrbe Afriquain, quand on ſe veut moquer d'un poltron, on dit il eſt vaillant comme les *lions* d'Agla, à qui les veaux mangent la queuë. MARMOL, & VOYAGE DE RASILLI.

Les Poëtes attellent le char de Cybéle de deux *lions*. Et ſur les médailles il eſt repréſenté auſſi tiré par deux *lions*. On portoit une effigie de *lion* dans les ſacrifices de cette Déeſſe, parceque les Galles, ſes Prêtres, avoient quelquefois tellement adouci, & aprivoiſé des *lions*, qu'on pouvoit ſans crainte les toucher & les careſſer à ce que dit Varron.

On dit auſſi au figuré, qu'un homme eſt un *lion*, pour dire qu'il eſt brâve, & courageux.

Leo, un *lion*; ce mot eſt formé du Celtique *leu*, ou *Leon*; car chez les

les Cèltes *leva* ſignifie dévorer, comme font les *lions.* Pezron.

Il y a au Pérou des animaux que les gens du païs appellent *Leon*, ou *Lion*, quoiqu'ils ſoient bien différens des Lions d'Afrique. J'en ai vû des peaux pleines de paille, dont la tête tient un peu du loup & du tigre, mais la queuë eſt plus petite que celle de l'un & de l'autre, ces animaux ne ſont pas à craindre, ils fuyent les hommes, & ne font de mal qu'aux troupeaux. Frézier. *p.* 132. Voyez ſur les *Lions* Voſſius *De Idololol. L. III. C.* 52. Bochart *hieroz. P. I. L. III. C.* 6. & Saumaiſe ſur Solin, Marmol. L. I. de l'Afriq. C. 26.

Le *Lion* de Juda en ſtile de l'Écriture, c'eſt Jeſus-Chriſt, le Meſſie, prédit par Jacob Gen. XLIX. 9. ſous la métaphôre d'un *Lion.*

Le *Lion* de S. Marc en tout l'État de Venize eſt repréſenté avec des ailes, les Doges s'agenoüillent devant lui, & la monnoye en eſt marquée avec un *Pax tibi Evangeliſta meus.* Mascur.

Lion marin. Animal qui a quelque chôſe du lion, & qui vit ſur la tèrre & dans l'eau. *Leo thalaſſicus, marinus.* On a vû vèrs le Cap de Bonne Eſpérance un *lion marin* qui y fut tué, qui avoit dix piéds de long, & quatre de large, la tête groſſe comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, des oreilles courtes, une barbe hériſſée, & fort épaiſſe, des dents qui ſortoient un demi piéd hors de la gueule, les piéds large d'un piéd & demi, les jambes ſi courtes, que ſon ventre touchoit prèſque à tèrre. Il ſe retiroit à la mèr après s'être ſaoulé dans les bois.

Lion, eſt auſſi un des douze ſignes du Zodiaque, le cinquième depuis Aries. *Leo.* C'eſt la maiſon du ſoleil, un ſigne chaud & ſec. Les Anciens lui ont donné 27. étoiles, outre 8. informes. Képler lui en donne 40. & Bayer 43. dont deux ſont de la 1re. grandeur; deux de la 2e; cinq de la 3e; treize de la 4e; ſept de la 5e. & quatorze de la 6e. Je ne ſçai après cela comment M. Harris peut ne lui en donner que douze.

Le cœur du *lion* eſt une des plus conſidérables étoiles du Firmament. Les Aſtronomes l'appellent *Regulus.* Cette étoile au commencement de l'an 1703. étoit à cent quarante huit degrez, huit minutes, 32 ſecondes d'aſcenſion droite, & à treize degrez, 32 minutes, 18 ſecondes de déclinaiſon.

Les Poëtes diſent que le *Lion* céleſte eſt le *Lion* de la forêt de Nemée tué par Hèrcule, & mis dans les Aſtres à la recommandation de Junon.

Les Poëtes Modèrnes diſent auſſi, le *Lion* Belgique, en parlant de la Flandre, qui a pour Armes un *lion.* Heuterus & Hocpingius prétendent que ces provinces ont ces armoiries depuis le tems des Croiſades. Dans la Revolte des Païs-Bas contre Philippe II. les États Généraux ayant conclu en 1585. un Traité avec Élizabeth, les États de Zélande firent fraper une médaille où l'on voyoit le *lion* Bèlgique ſortant du milieu des flôts d'une mèr irritée, dont il étoit tout couvert, avec ces mots, *Luctor & emergo.* La déviſe ne vaut rien. Le corps n'en eſt point tiré de la nature, ni vrai.

Les armes d'Anglètèrre ſont trois *lions*, & non pas trois léopards, comme le diſent quelques Hiſtoriens; c'eſt Guillaume le Conquérant, qui a donné ces armes à l'Anglètèrre. Il ne chargea d'abord ſon écu que de deux *lions*, & Étienne de Blois en ajouta un troiſième.

En Égypte le *lion* étoit conſacré à Vulcain, à cauſe de ſon tempérament tout de feu.

Les Léontins adoroient un *lion*, & en mettoient une tête ſur leurs médailles, ou monnoyes, avec trois épics de bléd ſur les bords de la médaille. Marſeille mettoit auſſi un *lion* paſſant ſur ſes médailles. Plutarque dit encore, *Symp. Quæſt. L. IV. q.* 5. que le *lion* étoit conſacré au ſoleil, parceque de tous les animaux qui ont des griffes recourbées c'eſt le ſeul qui voye en naiſſant, & parcequ'il dort fort peu, & les yeux ouvèrts; mais c'eſt une fáble. Ceux qu'on améne en France ont les yeux fèrmez quand ils dorment. On dit que pour la même raiſon les Pèrſes donnoient la figure d'un *lion* à leur Dieu Mithra, qui étoit le Soleil. Porphyre dit que les Prêtres du Dieu Mithra chez les Pèrſes s'appelloient *lions*, & les Prêtreſſes Hyénes, & Tèrtullien L. II. contre Marcien C. 13. les appelle en éffet *lions.* Cependant Pamélius dans ſa note croit que Tèrtulien parle non pas des Prêtres de ce Dieu, mais des *lions* qui tiroient ſon char, ce qui n'a point d'apparence, vû principalement ce que dit Porphyre, & que Pamélius apparemment ne ſçavoit pas. Voyez encore au mot Lionne.

Lion, en tèrmes de Blâſon, eſt appellé *rampant & raviſſant*, pour l'ordinaire. *Leo reptans, repens.* On dit qu'il eſt *armé, couronné, & lampaſſé, Exertâ linguâ leo*, quand ſa langue, ſes ongles, ou une couronne qu'on lui met ſur ſa tête, ſont d'un autre émail. Il doit être peint de profil, ne montrant qu'une oreille, & le bouquet de la queuë tourné contre le dôs, lequel le on nomme *douvle*, ou *fourchuë*, quand elle eſt noüée, & paſſée en ſautoir. *Lion dragonné*, eſt un animal qui a le devant de *lion*, & le dèrrière de ſèrpent. Il y en a auſſi de monſtrueux qui ont la tête humaine, de loup & de chien; d'autres échiquetez, vairez, chargez de bandes, de faſces, & autres meubles. On appelle *lion léopardé*, un *lion* qui eſt paſſant, & qui montre toute la tête comme le léopard; & *lion mort-né*, le *lion* qui n'a ni langue, ni dents. *Lion diffamé*, eſt celui qui n'a point de queuë, ce qui ſe dit auſſi de celui qui n'a ni vèrge, ni génitoires, que quelques-uns appellent *ſans vilenie*, ou *éviré. Lion iſſant*, eſt celui qui ne montre que la plus petite partie du corps, ſçavoir la tête, le cou, les bouts des jambes, & l'extrémité de la queuë contre le chèf de l'écu. Le *lion naiſſant*, eſt celui qui ne montre que le train de devant, la tête, les deux piéds, & qui ſemble ſortir du champ, entre la faſce, & le chèf. Le *lion brochant* ſur le tout, ſe dit lorſque le *lion* eſt pôſé ſur le champ de l'écu, qui eſt dejà chargé de quelque autre blâſon, & qu'il en couvre une partie.

Le *lion* au reſte eſt le ſymbole de la vigilance & de la fureûr, parcequ'il ne dort point, ou du moins il repôſe les yeux ouvèrts; & parcequ'il allonge ſa queuë, & s'en bat les flancs à meſure que ſa colère s'échauffe. Je ne ſçai ſi en Afrique le *lion* dort en éffet les yeux fèrmez, mais j'en ai vû un en France, qui dormoit les yeux très-fèrmez.

Lion, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un chien vivant vaut mieux qu'un *lion* mort, c'eſt un provèrbe ſacré. A l'ongle on connoit le *lion*; *ex ungue leonem*: pour dire, qu'on juge des chôſes à proportion par un échantillon. On dit auſſi, il faut coudre la peau de renard à celle de *lion*; pour dire, joindre la prudence à la valeur. On dit auſſi le partage du *lion*, tout d'un côté & rien de l'autre. On dit auſſi Battre le chien devant le *lion*; & cela ſe dit lorſque quelqu'un ayant fait une faute dont on n'oſe le reprendre dirèctement, on reprend un autre devant lui de la même faute. On dit auſſi d'un fanfaron qui menace, que c'eſt un âne couvèrt de la peau du *lion.*

De la peau du lion *l'âne s'étant vêtu,*
Etoit craint par tout à la ronde,
Et bien qu'animal ſans vèrtu,
Il faiſoit trembler tout le monde. La Font.

Lion. *Leo.* On donnoit ce nom à des Prêtres du Soleil. Voyez Léontiques.

Lion. Eſpèce de monnoye d'or Françoiſe qui avoit cours du tems de François I. qui avoit pour légende, *Sit nomen Domini benedictum*, & pour figure un *lion*; elle peſoit trois deniers cinq grains, & valoit cinquante-trois ſols neuf deniers. On avoit auſſi fabriqué des *lions d'or* ſous le régne de Philippe de Valois en 1338. Les *lions d'or* ſuccédèrent aux écus d'or le 4e Novembre 1338. Cette monnoye fut ainſi nommée à cauſe du *lion* qui eſt ſous les piéds du Roi. Un manuſcrit qu'a cité M. Le Blanc, Traité Hiſtorique des Monnoyes de France p. 245. dit que ce *lion* repréſente le Roi d'Anglètèrre, ſur qui Philippe de Valois avoit eû l'avantage lorſqu'il voulut lui diſputer la couronne de France. Il n'eſt pas tout à fait hors d'apparence, dit M. Le Blanc, que le Roi d'Anglètèrre ſoit déſigné par ce *lion*, puiſque ſur la plûpart des monnoyes que ce Prince fit faire en Guyenne cet animal y eſt repréſenté. Cette monnoye des *lions* d'or finit le 14e Juin 1339. Un Réglement ſur les monnoyes fait pour 1487. & 1488. & rapporté par le P. Lobineau dans ſon Hiſt. de Bret. T. II. p. 1481. fixe les *lions* à 50 ſous. Ce qui montre que cette monnoye avoit encore cours en Bretagne.

LION. On écrit ſouvent LYON. ſ. m. Nom propre d'une des plus grandes villes de France, & la plus conſidérable après Paris, ſelon ce provèrbe, Paris ſans Pair, *Lion* ſans Compagnon. *Lugdunum, Lugdunum Seguſianum, Lugdunum Celtarum.* Elle eſt capitale du Gouvèrnement du Lyonnois, & ſituée dans le Lyonnois propre, aux confins de Dauphiné, ſur le confluant du Rhône & de la Saône, à ſix lieuës au deſſus de Vienne. *Lyon* eſt une ville fort ancienne, ſes Amphitéâtres, ſes Aqueducs, & les ruines des palais de pluſieurs Empereurs Romains, qui y ont demeuré, ſont des preuves de ſon antiquité. Elle eſt partagée en trente-ſept Quartiérs, que l'on nomme Pennonages, dont châcun a ſon Capitaine, & ſes autres Officiers de Milice. Elle eſt bien bâtie, & on y voit quantité de ſomptueux bâtimens, tant ſaints que prophanes. La Maiſon de ville paſſe pour un des plus ſupèrbes édifices de l'Europe; ſon Hôpital pour un des plus grands & des plus propres; & ſon Arcenal pour un des mieux fournis. Elle eſt fortifiée, & on y voit le château de Pièrre Enciſe, qui la domine, & où l'on met ſouvent les priſonniérs de conſéquence. Cette grande ville eſt extrêmement peuplée, à cauſe de ſon commèrce, qui eſt très-conſidérable, & de ſes manufactures, dont la Librairie eſt une des principales. Elle eſt auſſi une des plus riches de France. Il y a un Préſidial, une Élection, une Cour des monnoyes, une Chambre des Tréſoriers de

de France, un Tribunal de Commèrce, un Prévôt des Marchands, comme à Paris. La dignité d'Échevin, ou de Conſul de cette ville, annoblit tous ceux qui y ſont élevez. Enfin, il y a dans *Lyon* le ſiége d'un Archevêque, qui a pour ſuffragant les Évêques d'Autun, de Langres, de Châlon & de Mâcon, & qui porte le titre de Primat des Gaules. MATY. En 1079. Grégoire VII. accorda à l'Archevêque de *Lion* la Primatie ſur les Provinces de Roüen, de Tours & de Sens; & par conſéquent ſur les quatre Provinces Lionnoiſes. Dans le prémiér Tome des *Acta Sanctorum Bened. Præf.* le Père Mabillon prétend montrer qu'autrefois il y avoit toujours révélation pour l'élection de l'Archevêque de *Lion*. *Lion* eſt à 21 d. 35 min. de longitude, & à 45 d. 45 min. de latitude ſeptentrionale.

Il y a trois ſentimens différens ſur l'origine de *Lyon*. Le prémiér donne à cette ville pour fondateur Lucius Munatius Plancus, Conſul Romain, & fixe le tems de ſa fondation à l'an 710. de Rome 44 années avant la naiſſance de J. C. Le ſecond ſentiment eſt que trois cent cinquante ans avant Munatius Plancus, deux frères, Momorus, & Atepomarus, Princes Gaulois venus de Languedoc, bâtîrent cette ville par l'ordre d'un Oracle. Le troiſiême ſentiment remontant encore à des ſiécles plus reculez attribuë les commencemens de *Lyon* à Lugdus quatorziême Roi des Cèltes, que l'on prétend avoir donné ſon nom à la ville de *Lyon*. Cette dèrnière opinion eſt une invention d'Annius de Vitèrbe. C'eſt en faire ſuffiſamment connoître la fauſſeté. La prémière paroit la plus vraiſemblable. M. Broſſette la ſuit dans ſon hiſtoire abregée de la ville de *Lion*. Et ſelon cet Auteur *Lutetia*, la ville de Comminges, qui eſt appellée *Lugdunus* par les Anciens, *Lugdunus* auprès de Vienne, qui eſt aujourd'hui Montléans, & *Lugdunum Batavorum*, qui eſt Leyden, n'ont pas d'autre origine. *Hiſt. de Dauph. L. II. p. 96.* Le P. Hardouin en ſes Notes ſur Pline, ſemble approuver l'opinion de Choriér. Le P. Méneſtriér dans ſon hiſt. de *Lyon* la réfute p. 136. parcequ'il reſte plus de trente inſcriptions antiques où ſe trouve le mot *Lugudunum*, & plus de ſoixante où eſt celui de *Lugdunum*, que les médailles d'Antoine, & des tables d'airain gravées ſous l'empire de Claude, la nomment *Lugudunum*, que Dion & Plutarque la nomment ainſi, que Tacite, Suétone, Strabon, Séneque, Florus, Pline, Tite-Live, Patèrculus, & plus de cent autres Auteurs des prémiérs ſiécles, la nomment *Lugdunum*; & qu'il n'en eſt pas un ſeul qui la nomme *Lutdunum* avant Choriér. Camden dans ſa *Britannia Antiqua* prétend que *lugus*, ou *lucus*, en ancien Cèltique, ſignifioit une *tour*, en effêt Pomponius Méla appelle *Turrim Auguſti* le lieu que l'Itinéraire d'Antonin nomme *Lugo Auguſti*. De là il croit que *Lucotecia*, d'où l'on a fait *Lutetia*, ſignifie *Belle tour*, parcequ'il a ce ſens dans la langue Britannique, la même que la Cèltique, & *Lugdunum* il veut que ce ſoit *Turris in colle*, une tour ſituée ſur une colline. Et véritablement c'eſt ce qui paroit de plus vraiſemblable.

Ce mot, *Lion*, s'eſt formé de *Lugdunum*, & *Lugdunum* eſt compôſé de deux mots, *Lug*, & *dunum*. Le ſecond en Celtique ſignifie colline, hauteur, montagne ancienne, mais la difficulté eſt de ſçavoir d'où vient *Lug*, & ce qu'il ſignifie. Quelques uns tîrent ce nom de Lugdus qui fut, dit on, Roi des Cèltes; d'autres de *Lugdi dunum*, La montagne de Lugdus. Plutarque & Strabon, ſuivis de quelques autres, diſent que ce nom ſignifie la montagne des corbeaux, & qu'il fut donné à cette ville parceque Momorus Prince Gaulois ayant reçu ordre d'une oracle de bâtir une ville au confluant de la Saône & du Rhône, il fut détèrminé à la mettre à l'endroit où elle eſt par une troupe de corbeaux qu'il vit voler ſur cette colline, & qu'il prit pour un bon augure. Car Clitophon dans Plutarque remarque que *Loug*, ou *Lug*, ſignifie un Corbeau. Mais toutes ces étymologies ſentent la fâble. Pluſieurs croyent que *Lugdunum* vient de *Lucii dunum*, colline de Lucius, parcequ'elle fut fondée par Lucius Munatius Plancus. Quelques uns diſent que *Lugdunum*, eſt la même chôſe que *Lugens dunum*, colline pleurante, ou *Luctus dunum*, colline du deüil, parceque cette ville avoit été ruinée deux ou trois fois par différens accidens. Ils diſent qu'auparavant elle s'appelloit *iſle* à cauſe de ſa ſituation, étant alors placée entre les deux rivières à la pointe de tèrre où elles ſe joignent. Mais *Lion* s'appelloit *Lugdunum* avant les incendies qui la ruinèrent. On a dit qu'une légion de Céſar nommée *Lugda* avoit campé en cet endroit, & y avoit laiſſe ſon nom. Goropius Bécanus prétend que *Lug* en langue Cimbrique ſignifioit *fortune*, & que *Lugdunum* eſt la même chôſe que *colline de la fortune*. Mais on ſçait combien la plûpart des étymologies de cet Auteur ſont mal fondées. M. de Sainte Marthe cite un ancien Itinéraire de Bourdeaux à Jéruſalem qui dit que *Lugdunum* en langue Gauloiſe ſignifie *Mont déſiré*. Quelques Auteurs Eccléſiaſtiques, gens communément peu heureux dans leurs étymologiés, prennent ce nom pour *lucis dunum*, colline de la lumière. Le P. Méneſtriér croit qu'il pourroit venir du Grèc λόγυ δ'ὄγον, qui ſignifie *Montagne du diſcours*, & que ce nom lui put être donné à cauſe de l'autel, dont parle Juvénal *Sat. I. v.* 44. & devant lequel les Orateurs diſputoient pour le prix de l'éloquence. Il conjecture encore que ce nom pourroit s'être formé de *Luci dunum*, qui veut dire la montagne du bois ſacré; qu'il y avoit là un bois où les Druïdes faiſoient leurs ſacrifices, & où ils coupoient le gui, comme nous l'avons dit au mot AGUILANNEUF, T. I. p. 212. que le fauxbourg de *Lion* nommé la Guillotière n'a pris ce nom que parceque c'etoit là qu'ils dépoſoieut le Gui ſacré. Voyez Hadr. *Valeſ. Not. Gall. p.* 291. *& ſuiv.* Dion raconte L. XLVI. que le Sénat craignant que *Lion* ne prît le parti d'Antoine, qui venoit d'être déclaré ennemi de la Republique, ordonna à L. Munatius Plancus d'y conduire une Colonie de Viennois, qui avoient été chaſſez de leur ville par les Allobroges: & en effêt *Lion* porte le nom de Colonie dans les Inſcriptions antiques. C'eſt ce qui fait dire à tant d'Auteurs que *Lion* a été fondé par ce L. Munatius Plancus.

Choriér tîre l'étymologie de ce nom de *Lut*, qui ſignifie multitude qui habite quelque ville, ou en quelque endroit conſidérable d'un païs. Il veut qu'on ait dit d'abord *Lutdunum*, c'eſt-à-dire, le peuple de *dun*, ou de la montagne.

GOLFE DE LION. *Sinus Leonis*, *Gulfus Leonis*, *Leoninus*, *Mare Leonis*. Samſon & d'autres Géographes, entre autres M. de Liſle, appellent *Golfe de Lion* toute la mèr qui s'avance ſur les côtes de Provence, de Languedoc & de Rouſſillon, & toute la grande anſe que forment ces côtes. Hadrien de Valois dans ſa Notice des Gaules p. 217. col. 2. les réfute par Guillaume de Nang: & par la route de S. Loüis marquée par cet Auteur. Car s'embarquant à Aiguemorte, dèrniér port de Languedoc, & faiſant voile à l'eſt, il n'arrive au golfe de *Lion* que le troiſiême jour. De plus S. Loüis le paſſa en peu d'heures, quoiqu'avec beaucoup de péril; ce golfe n'étoit donc pas bien grand; & il falloit que ce fût une partie de la mèr de Provence. Valois juge par une autre relation faite il y a deux cens ans que c'eſt la mèr qui eſt à la hauteur de Brigançon de Borme, & des Iſles des Lions, & qu'il fut ainſi appellé à cauſe que c'étoit un paſſage très dangereux. Les Bollandiſtes dans les *Acta Sanct. April. T. I.* p. 171. not. *r*, croyent que le golfe de *Lion* n'eſt pas l'endroit de la mèr méditèrranée où le Rhône ſe jette, qui ait eû autrefois ce nom de la ville de *Lion*, qui par le Rhône y communique; mais que c'eſt le golfe de Grimaut que l'on a appellé *Gulfus Leonis*, golfe de *Lion*, ou *Gulfus Leonum*, golfe des *Lions*, à cauſe de deux petites iſles, ou plutôt de deux rochérs qui y ſont, & qu'on nomme encore aujourd'hui les *Lions*. Hadrien Valois n'eſt point encore de cette opinion, parceque ſi c'étoient ces iſles, dont ce golfe eût pris ſon nom, on l'eût appellé, dit-il, golfe *Leonum*, des *Lions*, & non pas *Leonis*, du *Lion*.

Au reſte, quoi qu'il en ſoit de l'origine de ce nom, Valois a tort de reprendre nos Géographes modèrnes; car il faut diſtinguer ce qu'on appelloit autrefois golfe de *Lion*, & ce qu'on nomme aujourd'hui de ce nom. Pour l'ancien golfe de *Lion*, Valois dit vrai, pour celui d'aujourd'hui Samſon & les autres ont raiſon; & ils ne parlent que de celui-là. L'on a étendu le nom de golfe de *Lion* à tout ce que Valois en ſuivant les Anciens appelle *Mare Gallicum*, Mèr de Gaule, ou de France. Aujourd'hui Le golfe de *Lyon*. *Sinus Lugdunenſis*, ou *Leoninus*, eſt une partie de la mèr Méditèrranée, qui s'étend depuis la côte orientale de l'iſle Minorque, & celle de la Catalogne, tout le long du Languedoc, juſqu'aux embouchures du Rhône, où commence la mèr de Provence.

LION EN BEAUCE. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Orléanois, en France. *Leones in Belſia.* Il eſt à cinq lieuës d'Orléans, vèrs le Nord, & vèrs le bourg de Toury. MATY. Ce nom & les ſuivans s'écrivent auſſi LYON.

LION SUR LOYRE, ou LYON EN SULLIAS. Nom d'un village de l'Orléanois, en France. *Leones ad Ligerim.* Il eſt près du bord méridional de la Loire, entre Sully & Gien, à trois lieuës de celle-ci, & à une de celui-là. MATY.

LION LE SAUNIÉR. Nom propre d'un bourg de la Franche Comté, ſitué dans le Bailliage de Monmorot, à dix lieuës de Dôle, du côté du midi. *Leodo Salinarius.* Ce lieu a été autrefois fortifié. Il eſt près d'Arley. Ce lieu a pris le ſurnom de Sauniér, parcequ'on y faiſoit du ſel, qu'il y avoit des Salines. Valois, *Not. Gall. p.* 271.

LION. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le ſouphre, ou ſpèrme maſculin: c'eſt auſſi le fixe qui dévore l'aigle, c'eſt-à-dire, le volatil; ce mot ſignifie encore le mèrcure. Le *lion vèrt*, ces mots ſignifient 1°, le mèrcure philoſophal, 2°, la teinture du vitriol, 3°, le fourneau des Sages, 4°, l'œuf Hèrmétique

Le

Le *vieux lion*, c'eſt l'œuf des Sages. Le *lion rouge*, c'eſt la teinture de l'or, ou l'élixir parvenu au rouge parfait, ou l'huile rouge de vitriol. Le *lion raviſſant*, c'eſt le mèrcure Hèrmétique. Le *lion volant*, c'eſt la même chôſe, c'eſt encore la ſubſtance volatile.

DENT DE LION. Tèrme de Botanique, c'eſt le nom d'une plante. Voyez DENT, & l'Ouvrage de Ray, L. V. C. 9. p. 244. & ſuiv.

LIONCEAU. ſ. m. Le petit de la lionne. *Leonculus*. Il y avoit avec eux quelques *lionceaux*. VOIT. Les *lionceaux* rugiſſent après leur proye. PORT-R.

Le lion qui reconnoit ſon ſang & ſa vaillance
Dans ce lionceau *belliqueux*,
Se décharge ſur lui du ſoin de ſa vengeance.

En Blâſon on appelle *lionceaux*, les figures des lions, quand il y en a plus de trois. On en met quelquefois juſques à 16, & quelquefois ſans nombre; & alors on dit que l'Écu en eſt ſemé.

LIONE. ſ. m. *Porto Lione*, *Porto Draco*, ou le port de Pirée. *Piraus*, *Pyraus portus*. C'eſt un port de la Gréce. Il eſt ſur le Golfe d'Égine, environ à deux lieuës de la ville d'Athènes, du côté du couchant. Ce port, qui prend ſon nom de la figure d'un lion qu'on y avoit, ſèrt à la ville d'Athènes, à laquelle Thémiſtocle l'avoit anciennement joint par une grande enceinte de murailles.

LIONE. *Sièrra Lione*, ou la montagne des Lions. *Leana*, ou *Leonum mons*. C'eſt une célebre montagne de l'Afrique. Elle s'étend beaucoup du couchant au levant, entre le païs des Négres, & la Guinée, & elle pouſſe pluſieurs branches dans ce dèrniér païs, juſqu'à la mèr de Guinée. Quelques Géographes la prennent pour le *Currus Deorum* des Anciens. MATY.

Le Cap de *Sierra Leone*, le Cap de Ledo, ou de Tagrin. *Caput montis Leana*. C'eſt la pointe la plus occidentale de la montagne des Lions. Elle s'avance dans l'Océan Atlantique, en la côte occidentale du païs de Malaguette, aux confins du Royaume de Melli, dont elle n'eſt ſéparée que par l'embouchure de la rivière de *Sièrra Lione*. Les Anglois y ont établi une Colonie depuis quelques années. Au reſte, quelques Géographes prennent ce Cap pour l'*Heſpherium cornu* des anciens, que d'autres mettent au Cap vèrd. MATY.

LIONIME. adj. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *léonin*, *léonine*. Rime *lionime*, c'eſt la rime qui fait que des vèrs ſont léonins. *Leoninus*.

LIONNE. ſ. f. Fémelle du lion. *Leana*. Voyez LION. Les Ambraciotes adoroient autrefois la *lionne*, parceque Paphages, ou comme Janus Parchaſius l'appelle Épiſt. 8. Phacyllus, tyran d'Ambraſie, ayant rencontré une *lionne* accompagnée de ſes petits lionceaux, cet animal le mit en piéces, & remit ainſi Ambroiſe en poſſeſſion de ſa libèrté. Voyez Voſſius *De Idol. L. III. C.* 75. La *lionne* eſt un des animaux qui a le plus d'amour pour ſes petits. Hérodote. *L. III. C.* 108. Antigonus *hiſtor.* 25. Horus *hiéroglyph. L. II. C.* 78. diſent que la *lionne* ne porte des petits qu'une fois dans ſa vie, que la nature a pourvû par là à la ſureté du genre humain, que ces animaux euſſent détruit, s'ils avoient multiplié beaucoup; que chez les Égyptiens une *lionne* étoit le hiéroglyphe d'une fémme qui n'a qu'une fois des enfans. Quoi qu'il en ſoit du hiéroglyphe des Égyptiens, qui a bien pû être fondé ſur une fauſſe opinion, pluſieurs Auteurs ſoutiennent que c'eſt une fâble, & que les *lionnes* ont des petits plus d'une fois, & qu'elles en ont plus d'un châque fois. Voyez ſur les *lionnes* Bochart *hieroz. P. I. L. III. C.* 75.

La Compagnie ou l'Ordre de la LIONNE; *Leana ſocietas*. Les Chevaliérs de la *Lionne*, *Equites Leana*. C'eſt une compagnie de Gentilshommes qui ſe joignirent enſemble ſans qu'on ſçache ni le tems, ni l'occaſion, ni le motif de leur union. On croit ſeulement que cette Compagnie ſe forma durant les guèrres de la maiſon d'Anjou, comme celles du devidoir & du Navire, & à peu près pour la même fin. Céſar Eugene Caraccioli, dans ſon hiſtoire ſacrée de Naples, & Tèrtullien dans ſon jeu des Armoiries de Naples, parlent de cette Compagnie de la *Lionne*. L'Abbé Juſtiniani la met au nombre des Ordres militaires Part. II. C. 63. p. 705. & ſuivantes, mais au vrai ce n'eſt point un Ordre, c'eſt ſeulement une Compagnie, ou ſociété de Gentilshommes de Naples. Elle prit ſon nom de ſa déviſe, qui étoit une *lionne* qui avoit au cou un colliér dont partoit une double léſſe qui lui enlaçoit les piéds à pluſieurs tours. Ces Gentilshommes la portoient au cou. Quelques-uns diſent qu'elle étoit d'argent; mais quelquefois elle étoit d'or, & n'étoit pas toujours de la même manière. Cette *lione* enlacée étoit un ſymbole de leur propre Reine, dit l'Abbé Juſtiniani P. I. C. 63.

LIONNE, Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe qui eſt incarnat rouge & blanc. MORIN.

LIONNÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit du léopart rampant comme le lion. *In modum leonis poſitus; gradiens, incedens.*

LIONNISTE. ſ. m. & f. Nom de ſècte. *Lugduniſta*, *Pauper de Lugduno*. Mezeray donne ce nom aux Pauvres de Lion. Avant que Valdo, ce Marchand de Lion qui pour affècter une pauvreté Évangélique diſtribua ſes biens aux pauvres, eût donné commencement aux pauvres de Lion, nommez auſſi *Lyoniſtes*, Lolards & Turelupins, ce qui ne fut qu'en l'an 1160, cette nouvelle doctrine avoit pris de profondes racines dans le païs de Languedoc. MÉZERAY, *T. I. p.* 500.

LIONNOIS, ou LYONNOIS. ſ. m. Nom propre d'une Province de France, enfèrmée entre la Breſſe, le Beaujolois, le Forèts, & le Dauphiné. Elle a environ douze lieuës du ſud au nord, & ſix ou ſept du couchant au levant, le Rhône & la Saone l'arroſent. Ses lieux principaux ſont Lion, Capitale, S. Chaumont, Condrieu, Breſſe, & Ance. *Lugdunenſis Provincia*.

Le Gouvèrnement du LIONNOIS. *Lugdunenſis Prafectura*. C'eſt un des douze Grands Gouvèrnemens de la France. Il eſt borné au nord par le Bèrry, le Nivèrnois, & la Bourgogne: au levant par la Breſſe, & le Dauphiné; au midi par les Sevennes & le Rouèrgue; & au couchant par le Quèrcy, le Limoſin, & le Poitou. Ce Gouvèrnement baigné par le Rhône, la Saone, la Loyre, & l'Allier, renfèrme toutes ces Provinces, le Lyonnois particulier, le Beaujolois, le Forèts, le Bourbonnois, l'Auvèrgne, & la Marche. Lyon en eſt la Capitale.

LIONNOISE, ou LYONNOISE. ſ. f. Nom que l'on a donné à quatre Provinces de France, qu'on nommoit anciennement dans les diviſions des Gaules, & qu'on nomme encore aujourd'hui en parlant de l'Antiquité, & ſur tout en tèrmes d'hiſtoire Écléſiaſtique, la Prémière, la Seconde, la Troiſiême, & la Quatriême *Lionnoiſe*.

La première *Lionnoiſe*, en Latin *Prima Lugdunenſis*, comprenoit tout ce qui dépend de la métropole de Lion, c'eſt-à-dire, l'Archevêché de Lion & les Évêchez d'Autun, de Langres, de Challon & de Mâcon.

La Seconde *Lionnoiſe*, en Latin *Secunda Lugdunenſis*, eſt la Normandie, ou l'Archevêché de Roüen, & tous ſes ſuffragans, Bayeux, Avranches, Évreux, Seez, Lizieux, & Coutances.

La Troiſiême *Lionoiſe*, dans les Auteurs Latins, *Tertia Lugdunenſis*, renfèrme les Diocêſes de Tours, métropole, du Mans, de Rennes, d'Angérs, de Nantes, de Quimpèr, de Vannes, de S. Paul de Léon, & de Dol.

La Quatriême *Lionnoiſe*, en Latin, *Quarta Lugdunenſis*, comprend les Diocêſes de Sens, de Chartres, d'Auxèrre, de Troye, d'Orléans, de Paris & de Meaux. Voyez les Notices anciennes des Provinces de France données par le P. Labbe dans ſes *hiſtoria Francorum ſcriptores* au commencement du I. Tome.

LIONNOISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui a des grandes feuilles, & la fraiſe ou cordon vèrte blanchâtre, à fond colombin, ſa peluche colombine, à l'éxtrémité gris. MORIN. *Anemone Lugduneuſis*.

LIONS EN FORÈST. Nom propre d'un petit bourg de Normandie. *Leones*. Il eſt dans une forêt, qu'on nomme la Forêt de Lions, *Leonum ſilva*, entre Roüen & Giſors, à quatre lieuës de la prémière, & à deux de la dèrnière. MATY. Ce mot & le ſuivant, s'écrit auſſi *Lyons*.

LIONS EN SANTÈRS, ou SANTOIS. ſ. m. Bourg de la Picardie, ſituë dans la contrée de Santèrre, à ſept lieuës d'Amiens, du côté du levant. *Lebunum in ſanguine terſo*. Hadrien Valois écrit *Libons* en Santèrs. Voyez *Notit. Gall. p.* 501.

LIOUBE. ſ. f. Les Charpentiérs appellent *lioube*, l'entaille qu'il faut faire pour entrer un bout de mât ſur ce qui en eſt reſté de bout, lorſqu'un vaiſſeau a été démâté par un grôs tems. *Inſciſus*, *inſciſura*.

LIOUBETTE. ſ. f. Nom propre de femme. *Lubecia*. Sainte *Lioubette*, honorée à Sainte Croix de Poitiérs. CHASTELAIN, *Martyrol. 7e Févr. p.* 557. On ne trouve que cela de Sainte *Lioubette*. Mais ne ſeroit-ce point la même que *Leobgytha*? ID. *p.* 566.

L I P.

LIPA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Croatie. *Lipa*. Elle eſt ſur la rivière de Dobra, près du Windiſch Marck, à deux lieuës de Melling, vèrs le levant. MATY.

LIPARI. ſ. m. Nom propre de ville, & de la plus grande & la plus conſidérable des iſles de *Lipari*, auxquelles elle donne ſon nom. Elle eſt au milieu des autres, & a ſix lieuës de circuit. *Lipara*. On y trouve des bains éxcéllens, & pluſieurs cavèrnes, dont il ſortoit autrefois des flames, & la ville de *Lipari*, Épiſcopale

copale ſuffragante de Meſſinie, ſituée ſur un rocher éſcarpé de tous côtez, & défenduë par la citadelle de Pignatara. Le fameux Corſaire Barbe-rouſſe la ruina l'an 1544. mais elle s'eſt bien rétablie depuis. Maty.

Les iſles de Lipari, *inſula Liparea*, anciennement *Æolia*, *Vulcania*, *Hephæſtiades*. Ces iſles ſont dans la mèr de Toſcane, au couchant de la Calâbre, & au nord de la Sicile, dont elles dépendent. Les Poëtes payens feignîrent qu'elles étoient la demeure de Vulcain, & celle d'Éole, Roi des vents; ils n'en comptoient que ſept, mais il y en a un plus grand nombre, dont quelques-unes vômiſſent des flammes. Les principales ſont Lipari, qui donne le nom aux autres, Strongoli, Pare., Rotto, Panaria, le Saline, Volcano, Fenicuſa, Alicur, & Uſtica. Maty.

LIPES. ſ. m. Nom d'un lieu au Pérou. *Lipeſium*, *Lipeſium*. C'eſt un lieu de mines qui ont fourni pendant longtems beaucoup d'argent: il y a huit moulins travaillans, ſans compter ceux des petites mines des environs, comme Éſcala, Aquegua, & San-Chriſtoval, dans leſquelles il y en a ſix. *Lipes* eſt diviſé en deux parties, éloignées l'une de l'autre de moins d'un demi quart de lieuë; l'une s'appelle *Lipes*, & l'autre Guaico. Frézier, *p.* 131. La coline où ſont les mines eſt au milieu de Guaico & de *Lipes*, toute pèrcée d'ouvèrtures de mines, dont il y en a une ſi profonde, qu'on y trouva la fin du rocher, au deſſous duquel étoit du ſable & de l'eau; ce qu'ils appellèrent les Antipodes. Id. De Ghiouchiou à *Lipes* il y a environ 70 lieuës. Id. De *Lipes* à Potoſi il y a environ 70 lieuës. Id.

LIPING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lipinga*. Elle eſt la ſeptième de la Province de Queicheu, & a trois autres villes ſous ſa juriſdiction. Maty. Les habitans de *Liping* parlent une langue inconnuë aux Chinois. *Amb. des Holland. P. I. p.* 277.

LIPOPSYCHIE, ou LIPOTHYMIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Diminution ſubite des actions vitales & animales, laquelle on appelle autrement *défaillance*, ou *pâmoiſon*. *Defectus animi*, *deliquium virium*. Dans la *lipothymie* le pouls eſt petit & débile: les ſens intèrnes & extèrnes, & le mouvement animal, tant volontaire que naturel, ſont extrémement affoiblis, & la réſpiration eſt fort obſcure. Les cauſes de la *lipothymie* ſont les grandes pèrtes de ſang, les évacuations exceſſives, les exèrcices immoderez, l'air trop craſſe ou trop chaud, tel qu'il eſt dans les aſſemblées nombreuſes, &c. M. Harris dit qu'on la nomme auſſi *lipoſychie*. Il falloit dire *lipopſychie*. Peutêtre eſt-ce une faute d'impreſſion.

Ce mot eſt Grèc, il ſignifie *défaillance des éſprits*. λείπω, *deficio*, θυμὸς, *animus*; & *lipopſychie*, de λείπω, & de ψυχή, l'*âme*.

LIPOU. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'un Tribunal d'un Conſeil ſouverain de la Chine. Le *Lipou* eſt l'un des grands Tribunaux de l'Empire de la Chine. *P. Le Comte*. Le Premiér Préſident du *Lipou*. Id. Le *Lipou* doit conſèrver les anciennes coûtumes; il régle tout ce qui regarde la Religion, les Sciences, les Arts, les affaires étrangères. Id. Le *Lipou* a vûë ſur tous les Mandarins, il peut leur donner ou leûr ôter leurs charges. Id.

LIPPA. ſ. f. Nom d'une petite ville fortifiée de la Haute Hongrie. *Lippa*. Elle eſt ſur la rivière de Maros, dans le Béglèrbéglic de Témiſwar, à dix lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient ſeptentrional. En Septembre 1695. la garniſon de cette place ayant fait une ſortie ſur les troupes du Grand Seigneur, elle fut repouſſée ſi vigoureuſement, & ſuivie de ſi près, que les Turcs entrèrent dans la place confuſément avec les Chrétiens, s'en rendîrent les maîtres, démolîrent ſes fortifications, & l'abandonnèrent. Maty.

LIPPE. ſ. f. Groſſe lévre d'èn bas, qui avance au dehors. *Labium*. On dit d'un homme qui boude, qui fait la mouë, qu'il avance une groſſe *lippe*, qu'il fait la *lippe*. Les Princes de la maiſon d'Autriche ſont remarquables par la *lippe*. La *lippe* d'Autriche. Cela leur vient de la maiſon de Bourgogne, & on le remarque encore aujourd'hui en la plûpart des Princes deſcendus de cette illuſtre maiſon. *Larrey*.

Ce mot vient du Flamand, ou Allemand, *lip*, qui ſignifie la même chôſe. Mén. L'Allemand *lip*, & le François *lippe*, viennent du Latin *labium*. Huet.

Lippe. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Lippia*, *Lupia*, *Luppia*, *Lupias*. Elle a ſa ſource au village de Lippſprinck, dans l'Évêché de Padèrborn, baigne la ville de ce nom, celles de *Lippe*, de Ham, & de Dorſten, & ſe décharge dans le Rhin, un peu au deſſus de Weſel. Maty.

LIPPE. ſ. f. ou LIPPSTAT. ſ. m. Nom propre d'une ville Anſéatique & forte. *Lippia*, *Lipſtadium*, *Luppia*. Elle eſt capitale du Comté de Lippe en Wèſtphalie, & ſituée ſur la rivière de Lippe, à ſix lieuës au deſſous de la ville de Padèrborn.

Le Comté de Lippe. *Comitatus Luppia*, ou *Comitatus Luppienſis*. C'eſt un des États du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. Il eſt ſéparé en deux parties par le Comté de Ritbèrg. La partie méridionale (ce qui porte proprement le nom de Comté de *Lippe*, & qui avoit autrefois celui de Comté d'Obèrwald, du bourg de ce nom, ſur les ruines duquel la ville de *Lippe* fut bâtie vèrs le douziême ſiécle) eſt ſituée autour de la rivière de *Lippe*, entre le Comté Ritbèrg, la Weſtphalie propre, & les Évêchez de Padèrborn & de Munſtèr. C'eſt un petit païs qui n'a rien de conſidérable que la ville de *Lippe*. La partie ſeptentrionale, qu'on nomme quelquefois le Comté de Lemgow, eſt entre les Comtez de Ritbèrg, de Ravensbèrg, de Schawenbourg, & l'Évêché de Munſtèr. Elle peut avoir environ dix lieuës de long, & quatre de large. Ses lieux principaux ſont Lemgow, Dietmelle, ou Delmalt, & Oldenbourg. La maiſon de *Lippe* eſt diviſée en trois branches principales, qui ſont celles de Delmolt, de Braxel, & de Buckenbourg, dont la prémière eſt l'aînée. Maty.

LIPPÉE. ſ. f. Qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe provèrbiale, Un chèrcheur de franches *lippées*; pour dire un écornifleur, qui chèrche des repas qui ne lui coûtent rien. *Bolus*, *menſa gratuita*. *Lippée*, ſignifie au propre autant de viande qu'on en peut emporter avec la *lippe*, ou les lévres.

LIPPITUDE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Affection des yeux, que l'on appelle autrement *chaſſie*: elle conſiſte dans l'écoulement d'une humeur craſſe & viſqueuſe qui attache les paupières l'une à l'autre. *Lippitudo*. Quelques-uns, après Celſe, donnent auſſi ce nom à l'ophthalmie. Voyez Ophthalmie.

LIPPO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière, & d'une ville de la Natolie. *Lippus*, anciennement *Hyppia*. Elle eſt près de la mèr noire, au midi de Pendarachi, & ſur la rivière de *Lippo*, qui eſt l'*Hyppius* de Ptolémée. Maty.

LIPPU, UË. adj. Qui a la lévre d'en bas trop groſſe, & en faillie. *Labroſus*, *labeo*, *chilo*. On a dépeint les Maures, les Indiens, *lippus* & camus. Les Labéons dans l'ancienne Rome étoient ainſi nommez, parcequ'ils étoient *lippus*.

LIPSIC. Voyez LEIPSIC.

LIPUDA, ou ſelon quelques Cartes, *Lacaneto*. *Lipuda*, *Aretas*. Petite rivière de la Calâbre Citérieure. Elle baigne la ville d'Umbratico, & ſe décharge dans la mèr Ionienne, entre la ville de Strongoli, & le Golfe de Tarente. Maty.

L I Q.

LIQUÉFACTION. ſ. f. Opération par laquelle on réduit en liqueur un corps ſolide. Action du feu, ou de la chaleur ſur les corps gras, ou fuſibles, qui met leurs parties en mouvement. *Liquefaciendi actio*. La *liquéfaction* de la cire, du ſuif, ſe fait avec une chaleur modérée. La *liquéfaction* du ſel de tartre ſe fait par la ſimple humidité de l'air. On fait auſſi des *liquéfactions* de réſines, gommes, axunges, beûrre, onguens, &c. En matière de métaux on l'appelle *fuſion*.

LIQUÉFIER. v. act. Rendre ou devenir liquide. *Liquefacere*, *liquare*. Le ſable mêlé avec des alcalis ſe *liquéfie* dans le feu de révèrbère pour faire du vèrre. Tout ſel ſe *liquéfie* à l'humidité; le vitriol & les autres ſels ſe *liquéfient* à force de feu, & ſe convèrtiſſent en eaux fortes.

LIQUEUR. ſ. f. Corps fluide, dont les parties coulent aiſément. *Liquor*, *humor liquidus*. Les corps ſolides déſcendent en bas dans les *liqueurs* à proportion de leur poids. Archiméde en a fait un Traitté qu'il intitule, *De inſidentibus humido*.

Liqueur, ſe dit par excellence, du vin, & particulièrement de ceux qui ſont les plus agréables. *Liqueur* qui réjoüit le cœur. En Poëſie le vin ſe nomme *liqueur* bacchique.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique *liqueur* végétable, c'eſt le vin.

Liqueur. Ce mot ſe dit plus ordinairement des boiſſons qui ont de la douceur naturellement, ou par artifice. *Liquor ſuavis*. Ce vin a trop de *liqueur*. La malvoiſie, le muſcat, le vin d'Éſpagne, l'hypocras, le roſſolis, &c. ſont d'excellentes *liqueurs*. Ils burent à leur collation de dix ſortes de *liqueurs*. Le ratafia eſt une *liqueur* qui eſt maintenant fort en uſage; les femmes mêmes boivent beaucoup de ratafia, quoique cette *liqueur* ſoit extrêmement forte. On dit auſſi, qu'un Limonadiér vend des *liqueurs*, en parlant de la limonade, orengeade, ſorbet, eau de ceriſes, framboiſe, vèrjus, & autres compoſitions agréables au goût.

On appelle vins de *liqueur*, ceux qui ont de la douceur. On dit qu'un vin a de la *liqueur*, pour dire, qu'il eſt doucereux. Les vins d'un tel païs ont trop de *liqueur*, ils ſont trop doux.

Les Teinturiérs appellent abſolument *liqueur*, celle qu'ils compôſent d'une partie de ſon, & de cinq parties d'eau, qu'ils font bouillir une heure durant.

LIQUEUR HUILEUSE. Tèrme de Médecine. Le ſuc nèrveux eſt une *liqueur* huileuſe & très ſubtile, qui ſert de véhicule aux éſprits animaux, & avec le ſang de nourriture aux parties. Les parties paralytiques qui ne la reçoivent plus deviennent maigres.

LIQUIDAMBAR. ſ. m. Réſine liquide comme de la térébenthine, claire, rougeâtre, ou jaûnâtre, d'une ôdeur agréable, approchante de celle de l'ambre. *Ambarum liquidum.* Elle découle par inciſion de l'écorce d'un arbre grand & beau qui croît en la nouvelle Éſpagne, & que les Indiens appellent *ocoçol*, ou *ocoſolte*. Ses feuilles reſſemblent à celles du lièrre, ſon écorce eſt épaiſſe, de couleur cendrée, très-odoriférante. Il y a du *liquidambar* ſolide, qui n'eſt aûtre chôſe que le précedent qu'on a laiſſé ſécher au ſoleil. Le *liquidambar* eſt propre pour ramolir, pour meurir, pour réſoudre & pour conſolider. Cette réſine eſt appellée *liquidambar*, comme qui diroit ambre liquide, parcequ'elle eſt liquide; & que ſon ôdeur approche de celle de l'ambre.

LIQUIDATION. ſ. f. Supputation, ou éclairciſſement qu'on fait de droits incèrtains qu'on réduit à une ſomme fixe & certaine. *Deciſio. Æſtimatio.* On a fait la *liquidation* de tous les droits qui peuvent appartenir à cette femme en la communauté de ſon mari à la ſomme de tant. Les dommages & intérêts de cé Fèrmier pour ſes non jouiſſances ſe ſont trouvez monter à deux mille livres, quand la *liquidation* en a été faite. Zichrius a fait un Traité utile de la *Liquidation* des déniers, qu'il appelle *Statera liquidi & illiquidi*.

On a fait la *liquidation* des dépens par l'arrêt pour en épargner la taxe. Il y a une table, ou livre, intitulée, *liquidation d'interêts*, où l'on voit ce que chàque ſomme porte d'interêt pour tant de tems, & à un tel denier.

Ce mot & celui de *liquider* viennent de *liquet*, qui ſignifie *il eſt clair*, ou de *liquidus*, qui veut dire *clair*, parceque par la *liquidation* d'un compte, & en *liquidant* des ſommes, on rend clair & cèrtain ce que l'on chèrche.

LIQUIDE. adj. de tout genre. Corps fluide; qui eſt en mouvement, & qui ne réſiſte point au ſolide qui pèſe deſſus. *Liquidus, liquens; fluens.* Tout ce qui eſt fluide n'eſt pas *liquide*. Régis. L'eau eſt appellée par éxcellence l'*élément liquide*. On dit auſſi, que l'air eſt *liquide*. La région des planétes eſt *liquide*. Les corps *liquides* ne péſent les uns contre les autres, que ſelon leur hauteur. Un filèt d'eau peut élever toute la mèr, s'il eſt plus haut. Les mèrs s'appellent en ſtile poétique, les plaines *liquides*.

LIQUIDE, eſt quelquefois oppôſé à *épais*, qui n'eſt pas aſſez coulant. *Liquens, fluens.* Il faut mettre de l'eau dans cette encre, elle n'eſt pas aſſez *liquide* & coulante.

On appelle confitures *liquides*, celles qui ſont dans du ſyrop, qui ont du ſyrop. Il y a beaucoup de gens qui aiment mieux les confitures ſéches, que les *liquides*.

LIQUIDE, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif maſculin. Les oiſeaux volent par le *liquide* des airs. Cela eſt poëtique. L'effort du vent fomentoit la chaleur du *liquide*. Journ. de 1695. Le *liquide* ſe trouve gelé en peu de tems, parceque &c. Ib.

LIQUIDE. Ce mot ſe dit parmi les Grammairiens, de cèrtaines conſonnes qui ſont oppoſées aux muettes. *Liquida conſona.* L. M. N. R. ſont des *liquides*.

LIQUIDE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſur tout au Palais, des biens & éffèts qui ſont clairs, ſans conteſtation, & ſans dette, ni procès. *Purus, certus, non controverſus.* Cet homme a du bien, mais il n'eſt pas *liquide*. Toutes dettes & charges payées, il a de revenu clair & *liquide* tant. On ne peut ſaiſir que pour une dette *liquide*, & cèrtaine. Le reliqua d'un compte eſt ce qui eſt dû de net, de *liquide*. La compenſation ne ſe fait que de *liquide* à *liquide*.

LIQUIDEMENT. adv. D'une manière liquide. *Liquidò, planè.* Après un compte fait, il lui eſt dû encore *liquidement* deux mille écus.

LIQUIDER. v. act. Fixer à une ſomme liquide des prétentions contentieuſes. *Decidere.* Il a fait *liquider* les droits qui lui pouvoient appartenir en une telle ſucceſſion. Il eſt défendu par la dèrnière Ordonnance de *liquider* les dépens, ni de les compenſer.

LIQUIDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deciſus, expeditus.*

Pour l'étymologie, voyez *liquidation*.

LIQUIDITÉ. ſ. f. Qualité des corps liquides. *Liquiditas.* La *liquidité* n'eſt aûtre chôſe que l'agitation, le mouvement continuel des parties du corps qu'on appelle liquide. *Liquidité* de l'eau, de l'air, &c.

LIR.

LIRE. v. act. *Legere. Je lis, tu lis, il lit, nous liſons. Je lus, j'ai lû, je lirai, que je liſe, que je lûſſe.* Il a à l'impératif, *ly*, & *lis*, quand le relatif *en* ſuit; *lis-en* un chapitre. Vaug. Corn. Régulièrement il faut dire en intèrrogeant *lis je*, & non pas *liſez je* Gram. M. Ménage dit là-deſſus que les régles de la Grammaire doivent céder à la douceur de la prononciation: & il préféreroit *liſez-je*, à *lis-je*. On fait mieux d'éviter l'un & l'autre. *Lire* ſignifie, connoître, & comprendre la figure, ou le ſon, & la force des caractères écrits, imprimez, ou gravez, par leſquels un autre a voulu imprimer ſa penſée. Cet enfant ſçait bien *lire*. Les Sèrgens écrivent ſi mal qu'on ne ſçauroit *lire* leur écriture. Ce vieillard ne peut *lire* qu'avec des lunettes. Il a appris à *lire* en Grèc, en Hébreu, en Arabe. Les païſans ne devroient ſçavoir ni *lire* ni écrire; cela les rend chicaneurs. Ce titre eſt ſi éffacé, qu'on ne le ſçauroit *lire*, il eſt écrit en caractères inconnus, qu'on ne peut *lire* ni entendre. Un Brachmane dit à ſaint François Xavier qu'on *liſoit* dans leurs anciennes écritures que toutes les fauſſes religions ceſſeroient un jour, & qu'un tems viendroit où tout le monde garderoit une même loi. Bouh.

LIRE, ſignifie auſſi, Prononcer à haute voix le contenu en quelque livre, ou écrit, qu'on a devant les yeux. *Recitare.* On doit loüer la coûtume des Couvens, de faire *lire* pendant les repas. Un Porteur de rémiſſion doit entendre *lire* ſes Lettres à genoux en pleine audience. Ce texte porte vôtre conviction, il ne faut que *lire*. Un Notaire doit *lire* & relire un teſtament au teſtateur, avant que de le faire ſigner. Les Auteurs Cabaliſtes vont *lire* leurs ouvrages pour briguer de l'approbation.

LIRE, ſignifie auſſi, étudier. *Legere, evolvere, ſtudere.* Ce Docteur eſt un homme qui étudie, qui uſe ſa vûë à force de *lire*. Celui-là ne *lit* que par divèrtiſſement. Pour être bon Géomètre, il faut *lire* Euclide, le bien poſſéder. *Lire* les Pères, *lire* les Conciles, *lire* les Poëtes. Ce Pédant ne *lit* pas pour s'inſtruire; ce n'eſt que pour avoir la gloire d'avoir *lû*. Bell.

LIRE, ſe dit figurément en Morale. *Intelligere, noſcere, cognoſcere.* Dieu *lit* dans nos âmes, dans nos penſées. Les Aſtrologues ſe vantent de *lire* nos avantures & nôtre deſtinée dans les cieux. Je *lis* dans vos yeux, ſur vôtre viſage, ce que vous avez dans l'âme. Ceux dont la conduite eſt le fruit d'une application chagrine & laborieuſe, laiſſent *lire* ſur leur viſage l'importance de leurs deſſeins. P. de la Ruë. J'ai tort de vouloir *lire* dans vôtre cœur; je n'y vèrrois peut-être que de la froideur, & de l'indifférence. S. Évr. Mais pourquoi veux je *lire* dans une âme, où je ne trouverois que de la tiédeur, & peut-être de l'infidélité? Let. Portug.

Vous qui tout au contraire avez dans le courage
Les mêmes mouvemens qu'on vous lit *au viſage,*
Et qui, parfait ami, vos amis épargnez. Régniér.

Je lis dans vos regards la fureur qui vous preſſe. Rac.

On dit auſſi d'un joüeur, qu'il *lit* dans le jeu de ſon compagnon, quand il eſt en place propre pour découvrir les cartes qu'il a à la main.

LEU, ou lû, EUË. part. paſſ. & adj. *Lectus.* On met dans tous les arrêts de vérification, *lu*, publié & enregiſtré au Greffe de la Cour. Ce Monitoire a été *lu* & publié au Prône.

LIRE. ſ. f. Inſtrument de muſique. Voyez Lyre.

LIRE. ſ. f. ou *Lire* ſur Rille. Nom propre d'un bourg de France. *Lira. Lira ad Riſelam.* Il eſt dans la Normandie, ſur la Rille, à neuf lieuës d'Évreux, vèrs le couchant. Il y a à *Lire* une Abbaye de Benédictins. Hadrien Valois *Not. Gall. p.* 281. Maty.

LIRE, ou LIERE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville forte, Capitale du Comté de Cantecroy. *Lira, Lyra, Niveſdum.* Elle eſt dans le Brabant Éſpagnol, au confluant de la grande & de la petite Néthe, à deux lieuës de Malines, vèrs le nord. Maty. On la nommoit autrefois en Latin *Ledi* & *Ledo*. Voyez Hadr. Valeſ. *Notit. Gall. p.* 266. & 267.

LIRIA, ou LIRIAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne ſitué ſur la rivière de Guaudalaviar, dans le Royaume de Valence, à ſix lieuës au-deſſus de la ville de ce nom. *Laria.* Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville des anciens Conteſtans, nommée *Lauro, Lauron, Laurona*, où les troupes de Céſar défirent & tuèrent Sextus Pompéius; mais d'autres la mettent à Laurigue, bourg ſur la même rivière, à cinq lieuës au-deſſus de *Lirias*. Ils prétendent que *Lirias* eſt l'ancienne ville des Édétans, nommée *Leria*, *Edela*, & *Hedela*. Ce qui eſt aſſez vrai-ſemblable. Maty.

LIRIO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Cappadoce. *Liria*, anciennement *Themiſcyra*. Elle étoit autrefois conſidérable, & avoit un Évêché ſuffragant d'Amaſie. Elle eſt maintenant peu de chôſe. On la trouve dans l'Amaſie, en Natolie, à l'embouchure du Lirio, qu'on nomme plus ordinairement le Caſalmach. Voyez Caſalmach.

LIRIOPÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Liriope.* Elle étoit Nymphe de la mèr, & fille de l'Océan & de Téthys. Elle eut Narciſſe du fleuve de Céphiſe, aujourd'hui Céphiſſo, dans la Béotie. Voyez Ovide Métam. L. III. v. 341. *Liriopé* eſt auſſi le nom d'une fontaine de Béotie, qui eſt celle dans laquelle on feint que Narciſſe ſe noya.

LIRIQUE. Voyez LYRIQUE.

LIRON, ou LOIR. ſ. m. Rat des Alpes. *Glis*, *mus alpinus.* Quelques-uns l'appellent *rat liron* & *lérot*. C'eſt un animal qui dort tout l'hivèr dans les creux des arbres. Il a le muſeau aigu, la oreille grande, & le ventre gros. Pluſieurs croyent que c'eſt la même chôſe que la marmote.

Ménage croit qu'il vient de *lirone*, fait de *glis*, *gliris.* Voyez LOIR.

LIS.

LIS. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. *Lilium.* Le *lis* eſt une plante bulbeuſe ; il y en a de pluſieurs différentes couleurs, il s'en voit de pourprez, de blancs, de couleur de mine, les uns ſans ôdeur, les aûtres puants, de rouge lavé, de rouge vèrmeil, d'orangé, de blanc de lait, & de pluſieurs aûtres couleurs. MOR.

Les *Lys* veulent médiocrement de ſoleil, une tèrre bonne & légère, la profondeur d'un empan, & autant de diſtance. On les léve pour ôter la grande abondance de peuple après qu'ils ſont défleuris, & on les replante auſſitôt. MORIN.

LIS BLANC, que l'on appelle auſſi *Lys* de nôtre Dame, ou de Saint Antoine de Padouë, parceque il fleurit dans le tems que viennent ces fêtes, eſt connu de tout le monde dans ſa couleur & dans ſa figure, c'eſt pourquoi il eſt inutile d'en parler. Il y en a de doubles, mais il fleurit très difficilement. ID.

Le *lis* blanc pouſſe une tige à la hauteur de deux ou trois piéds, rondes, droites. Ses feuilles ſont longues, aſſez larges, vèrtes pâles, liſſes, luiſantes, douces au touchér. Ses fleurs naiſſent à ſes ſommèts prémièrement en têtes longues qui s'épanouïſſent les unes après les autres, compôſées châcune de ſix belles grandes feuilles blanches comme du lait, d'une ôdeur ſuâve, fort agréable d'abord ; mais qui cauſe ſouvent des maux de tête quand on les ſent trop long-tems. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il vient des fruits oblongs, relevez châcun de trois coins, & diviſez dans leur longueur en trois loges remplies de ſemences bordées d'une aîle. Sa racine eſt un oignon gros comme une noix, ou plus gros, charnu, blanc, compôſé de pluſieurs écailles diſpôſées en manière de tête, garnie de fibres en bas. En Latin *Lilium album vulgare.* J. BAUH. La racine de *lis* eſt très bonne pour amolir, pour digérer, pour réſoudre : ſes fleurs ſont humèctantes & adouciſſantes. Il y a un *lis* orangé qui eſt ſemblable au *lis* blanc, excépté que ſes feuilles ſont moins larges : ſa tige croît à la hauteur d'environ trois piéds, marquée de taches, elle ſoutient en ſes ſommèts des fleurs de couleur orangée : ſa racine eſt bulbeuſe, blanche comme celle du *lis* blanc. En Latin *Lilium purpuro-croceum vulgare.* C. BAUH. Le *lis* a été chez tous les peuples éſtimé pour ſa blancheur & ſa pureté. JÉSUS-CHRIST commande à ſes Diſciples de conſidérer les *lis* qui ne travaillent, ni ne filent, cependant la Providence en a tant de ſoin, qu'elle les égale à la pourpre de Salomon. Virgile parlant de Marcellus, veut qu'on lui préſente des *lis* à pleines mains, au ſixiéme livre de l'Énéïde.

LIS appellé LA COULEUR DE MINE, de l'extrémité de ſa tige, répand de cèrtaines branches incarnates, deſquélles pendent des fleurs de couleur de mine, & parce qu'il a les feuilles friſées & heriſſées, il y en a qui l'appellent Riche-Madame. Il s'en trouve auſſi de jaunes. MORIN.

LYS-FLAMME, que quelques-uns ont appellé *Tubero Indiano.* Il pouſſe du piéd quantité de grandes feuilles pointuës par en haut, dont la couleur eſt blanchâtre par le bas, & d'un vèrd gay par le haut. Du milieu de ſes feuilles, qui ſont nèrveuſes, épaiſſes, larges & longues prèſque comme le bras, ſort une tige noüeuſe, au bout de laquelle il vient de grandes fleurs, qui ont chacune ſix feuilles friſées par le bord. Elles ſont comme vèrdâtres par deſſous, & violettes par deſſus, mais peluës, enſorte qu'elles ſemblent de velours mêlé de quelques petites taches blanches. Ces feuilles ſont travèrſées par le milieu d'un cèrtain trait relevé, & du fond de la fleur il s'éléve un cèrtain brin entouré d'autres petits filèts, qui forme à ſon extrémité un petit bouquèt couronné de trois pièrres précieuſes. Il fleurit au mois de Mars & d'Avril. Les fleurs n'en durent qu'un jour, & ſont fort puantes. Il vient aſſez facilement par tout, & en grande quantité. Sa racine ſéchée a prèſque la même ôdeur que l'Iris.

LIS ORANGÉ, quelques-uns l'appellent Jacinthe des Poëtes. Il porte grande abondance de fleurs orangées marquées de quelques traits d'une couleur brune. MORIN.

LIS PARAGONÉ. Tèrme de Fleuriſte, nom d'un œillèt parfait quant à ſa fleur ; car il eſt très-bien piqueté, large, & garni de feüilles, ſon blanc eſt fin, mais ſa plante eſt délicate, ſujette à la pourriture, & ſes marcottes ne prennent racines que dans ſa couche, ſi on ne le marcotte dans le commencement de Juillet : il créve ſi on ne lui laiſſe au moins ſix boutons. Il ſe trouve à Lille. MORIN.

LIS DE POMPÔNE, il eſt ſemblable au précédent, mais il a l'ôdeur puante & déſagréable. MORIN.

LIS POURPRÉ, qu'on appelle Martagnon de montagne. Il jette du haut de ſa tige de petites branches, où viennent des fleurs d'un pourpre vif, tantôt plus claires, & quelquefois toutes blanches ; les feüilles de ces fleurs en s'ouvrant ſe friſent & ſe renvèrſent, de ſorte que du milieu il s'éléve cèrtains petits brins avec leurs petits chapiteaux, celui du milieu s'éleve plus haut que les autres. MORIN.

LIS ROUGE LAVÉ, eſt de deux ſortes, le petit & le grand : le grand eſt ſi fécond dans ſes fleurs qu'il en produit quelquefois juſqu'à ſoixante d'un rouge pâle, qui tire à l'orangé. Le petit ne fleurit pas avec tant d'abondance, mais ſa couleur eſt plus gaye.

LIS ROUGE VÈRMEIL. Il eſt bien plus fécond en oignons qu'en fleurs. Il en produit une ſi grande quantité, que non ſeulement ils ſe forment entre les feuilles de ſa tige, mais encore entre les fleurs, il eſt d'autant plus agréable que ſa couleur eſt éclatante. MORIN.

Il ſe trouve dans les campagnes du Chili une fleur ſemblable à cette éſpéce de *lis*, qu'on appelle en Bretagne Guèrmeziaizes, & le Père Feuillée, *Hemerocalis floribus purpuraſcentibus ſtriatis.* Son nom Indien eſt *Linto*, & non pas *Liclu*, comme il dit. Il y en a de différentes couleurs, & des ſix feuilles qui la compôſent, il y en a toujours deux de panachées. De la racine de cette fleur ſéchée au four on fait une farine très blanche, qui ſèrt à faire des pâtes de confitures. FRÉZIÉR, *p.* 71. Hérodote aſſure que l'on faiſoit du pain du lotus, qui étoit auſſi une éſpéce de *lis* ; peut-être que le *Linto* eſt un lotus.

LIS, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des fleurs dont l'Écu de France eſt chargé. Son origine & ſa nature ſont aſſez controvèrſées chez les Auteurs. On ne voit point avant l'an 1150. d'Auteur qui parle du Blâſon, ſelon les gens qui ont remonté juſqu'aux ſources de cet art, il n'y a point eû avant ce tems de véritables armoiries. Ces gens n'en éxceptent aucune, pas même celles de France. Car de dire que ce fut un Ange qui les apporta à Clovis, ou que ce Prince les choiſit au lieu de crapaux, ou de couronnes, que portoient ſes Prédéceſſeurs, ce ſont, diſent ces Cenſeurs, de petits contes ſans fondement, inconnus aux anciens Auteurs, & inventez par des Modèrnes, qui ont donné des armoiries à Adam, à Éve, à Noé, & aux douze Tribus d'Iſraël. Que voit-on ſur les ſceaux de nos anciens Rois ? Leurs portraits, des portes d'Égliſe, des croix, des têtes de ſaints. *Le Gendre*, *mœurs de France*, *p.*150.

On dit que nos Rois portèrent d'abord des fleurs de *lis* ſans nombre, dans un écu d'azur ; mais on ne convient pas de celui qui les a réduites à trois. La plus ſaine opinion eſt que ce fut Loüis VII. dit le Jeune, qui prit le prémiér des fleurs de *lis*, par alluſion à ſon nom de Loys, & parcequ'on le nommoit *Ludovicus Florus.* Auſſi eſt ce le prémiér qui en mit dans ſon contreſcel. Mais en quel tems Loüis le Jeune prit-il les *lis* pour ſes armes ? Il y a bien de l'apparence que ce fut quand il ſe croiſa avec les grands de ſon Royaume, en 1147. LE GENDRE.

Quelques-uns diſent que c'eſt Charles VI. Cependant dans un manuſcrit de la Bibliothéque du Roi coté 8356. & qui contient des Inventaires des Joyaux &c. de Charles V. dont l'un a été fait par lui à Melun en 1379. le 23. 24. & 25. de Janviér, on trouve ces mots, dix plats dorez à fruit, & à châcun ſur le bord trois fleurs de *lis* fôrmées en manière d'écuſſon, &c. C'eſt donc Charles V. ou même quelqu'un de ſes prédéceſſeurs, qui a réduit les fleurs de *lis* à trois, & non point Charles VI. Le prémiér ſceau où il paroiſſe une fleur de *lis* eſt de Loüis ſurnommé le Jeune, ſi on en voit ſur les tombeaux véritables de Childebèrt, de Chilpéric, de Frédégonde, & de Dagobèrt, c'eſt que ces monumens ont été renouvellez, ou faits depuis l'an 1137. Ainſi vraiſemblablement c'eſt Loüis le Jeune, qui choiſit les *lis* pour ſes armoiries. Dans le ſceau d'une Chartre du XIIe. ſiécle ce Monarque eſt repréſenté tenant une fleur de *lis*, ſa couronne en eſt ornée, & lorſqu'il fit ſacrer ſon fils, il voulut que la dalmatique & les bottines du jeune Roi fûſſent de couleur d'azur, & ſemées de fleurs de *lis* d'or. Ses Succeſſeurs n'ont point eû d'autres armoiries, tous ont porté des fleurs de *lis*, ſans nombre, juſqu'à Charles V. Depuis le régne de ce Prince on commence à voir des écus qui n'ont que trois fleurs de *lis*, LE GENDRE, *Ib.*

La monnoye battuë ſous Loüis VII. eſt la prémière ſous laquelle on ait vû des fleurs de *lis*. L'écu eſt ſemé de fleurs de *lis* ſans nombre. LE BLANC. Selon l'opinion commune, ce fut Charles VI. qui réduiſit les fleurs de *lis* à trois dans l'Écu

l'Écu de France; & Charles-Quint ſon père eſt le prémier dont on trouve des ſceaux où l'Écu eſt couronné d'une couronne ouvèrte, & fleurdeliſée. Cependant cette coutume de réduire les fleurs de *lis* à trois, avoit commencé long tems auparavant. On ne remarque que trois fleurs de *lis* ſur le ſceau de Philippe de Valois, & ſur celui du Roi Jean attaché à une charte de l'an 1355. Id. Avant ce tems, là les Auteurs ont attribué à la France pour armes trois Croiſſans, ou trois couronnes, on un navire, la pile & la croix, un lion, un dragon, un aigle, un bœuf, des abeilles, une alloüette, des diadêmes, & trois crapaux. Car quant à ce qu'on dit, que les fleurs de *lis* fûrent apportées par un Ange à Charlemagne, ou à un Hèrmite après le baptême de Clovis, ou que Saint Denis les donna à la Maiſon de France, comme dit Gèrſon; c'eſt une opinion réfutée par tous les Sçavans, auſſi bien que celle de la bannière de Dannemarc, de la croix de Thoulouſe, des Hèrmines de Bretagne, que quelques-uns ont prétendu auſſi être deſcenduës du Ciel.

Quant à leur nature, quelques-uns prétendent que ce ſont des figures de *lis* de jardin; les autres des bouts de ſceptre; d'autres des pèrtuiſanes Françoiſes nommées *Franciſques*, ou plutôt le fèr de l'angon ou javelot des anciens François, car la Franciſque étoit une coignée, comme nous l'avons dit au mot *Franciſque T. II. p...* & non point une pèrtuiſane. La piéce du milieu de l'angon étoit droite, pointuë & trenchante, & des deux autres qui l'accompagnoient étoient renvèrſées en croiſſans; une clavette lioit ces piéces, ce qui faiſoit à ce qu'on dit le pied de la fleur de *lis*. D'autres des iris, flambes, ou paville. La plus probable opinion eſt que ce ſont des fèrs d'angon, parcequ'elles en ont conſèrvé entiérement la figure. Ceux qui tiennent que ce ſont des iris, croyent qu'on a dit fleurs de *lis* par corruption de fleurs de l'iris: que ſon nom de *flambe* a été cauſe qu'on a nommé *oriflambe* la Bannière de S. Denis fleurdeliſée: & que les prémiers Francs choiſirent l'iris pavillée, ou le *lis* des marais, pour marquer leur origine, à cauſe qu'ils venoient des marais de Friſe; & que celle du cimier des Ducs de Bourgogne qui eſt à quatre fleurons, repréſente une flambe entière. Les Critiques qui en ont écrit ſont Chiflet, le Père Triſtan de Saint Amand, le Père Fèrrand, de la Roque, de Sainte Marthe, Du Tillet en ſon Recueil ſur l'Oriflambe, Du Cange ſur l'hiſtoire de Joinville, le Père Ménéſtriér, Catherinot, & le Père Rouſſelet Jéſuite, qui a ramaſſé ce que tous les autres Auteurs ont dit ſur les fleurs de *lis*. On voit une Diſſèrtation dans le troiſiême volume du Père Henſchénius *de tribus Dagobertis*, où il dit qu'il ſe trouve une médaille de Dagobert I. où il eſt repréſenté tenant trois ſceptres, pour ſignifier les Royaumes d'Auſtraſie, de Normandie, de Bourgogne: & de là ſont venuës les armes des fleurs de *lis*, parcequ'étant liées enſemble par le bas, elles ne reſſemblent pas mal à la fleur de la plante nommée iris, ou flambe, que les Allemans appellent *Liſckblum*, c'eſt-à-dire, *fleur de lis*, dont on leur donna le nom: on les fit d'or, parceque cette fleur eſt jaûne. On les mit au champ d'azur, à cauſe qu'elles naiſſent ordinairement dans l'eau, dont la couleur eſt bleuë; & parceque les Latins ont appellé cette fleur *lilium cœleſte*, quelques uns ont cru qu'elle venoit du Ciel. Quelques uns croyent que Philippe le Bel fit battre une monnoye qu'on appelloit *florin*, à cauſe que d'un côté il y avoit une croix fleurdeliſée, & que les liards prîrent auſſi leur nom du *lis*, dont ils portoient la marque.

Les Rois d'Écoſſe portent une bordure chargée de fleurs de *lys*, depuis la fin du VIIe. ſiécle, que Charlemagne en mémoire de l'alliance concluë entre la France & l'Écoſſe fit graver le Lion d'Écoſſe dans un Écu, dont la bordure étoit de fleurs de *lis* entrelaſſées, & l'envoya à Achaius Roi d'Écoſſe. *Larrey.*

Les *lis* ſe blâſonnent divèrſement. Il y a des *lis au piéd nourri*, ou *au piéd couppé*, qui ſont ſans queuë. Quelquefois les *lis* ſont repréſentez tels qu'ils ſont ſur le piéd, qu'on blâſonne *lis naturels*, ou *lis de jardin.* Le *lis renvèrſé*, eſt celui qui eſt tourné ſens deſſus deſſous, qui repréſente une forme de cloche fenduë par le bas. Le *lis* eſt le ſymbole de l'eſpérance, de la beauté, & de la pudicité, comme on voit en pluſieurs médailles Romaines. L'ancienne Bannière de France étoit ſemée de fleurs de *lis* ſans nombre. Les Chambres des Cours Souveraines, & même celles des Juſtices Royales, ſont tapiſſées de fleurs de *lis*. Les Chanceliérs & les Gardes des ſceaux ont droit d'avoir des tapiſſeries ſemées de fleurs de *lis*: & on dit des Juges dans leur tribunal, qu'ils ſont aſſis ſur les fleurs de *lis*.

On appelle *lis* une piéce d'or marquée au revèrs du pavillon de France, qui vaut ſept livres. Il y avoit auſſi des *lis* d'argent qui valoient vingt ſols, qui n'ont pas eû cours long-tems. Cette monnoye ne dura que juſqu'en 1657.

Les *lis* d'or & d'argent ont commencé d'être fabriquez au mois de Décembre 1655. *Lilium aureum.* Par Ordonnance du mois de Décembre 1655. le Roi ordonna qu'au lieu des loüis d'or & d'argent, il ſeroit fabriqué des *lis* d'or, & *lis* d'argent, du poids & remédes y mentionnez. Ainſi la fabrication des loüis d'or & d'argent fut diſcontinuée dans la monnoye de Paris pendant l'année 1656. parcequ'on y fabriqua des *lis*, mais elle ne le fut pas dans les autres monnoyes du Royaume, parceque la Cour rendit Arrêt le vingt-neuf Janviér de cette année là, par lequel elle ordonna que les Fèrmiérs des monnoyes continueroient la fabrication des loüis d'or, & loüis d'argent, juſqu'à ce que celle des *lis* y eut été établie, ou qu'il eût été autrement ordonné. Le Roi depuis décria les *lis* d'or & les *lis* d'argent de tout cours & miſe, ceux-ci le huit Avril 1658. & ceux là le vingt-huitiême Mars 1679. *Boizard P. I. C.* 30. Le *lis* d'or pèſe trois deniers, $\frac{5}{7}$ grain. Il y en a 60. & $\frac{1}{2}$ au marc: ils ſont au titre de 23. carats & $\frac{1}{4}$ au remède d'un $\frac{1}{4}$ de carat. Les *lis* d'or étoient à 24. carats $\frac{1}{4}$ à la taille de 60. $\frac{1}{2}$ au marc peſant trois deniérs, trois grains $\frac{5}{7}$ trébuchant la piéce, ayant cours pour ſept livres. Les *lis* d'argent étoient à onze deniérs douze grains d'argent fin, de trente piéces & $\frac{1}{2}$ au marc, de ſix deniérs cinq grains trébuchant de poids châcune, ayant cours pour vingt ſols, les *demi-lis* pour dix ſols, & les *quarts de lis* pour cinq ſols. Ces eſpéces étoient de plus haut titre & de plus haut aloi que toutes nos autres monnoyes. Le Blanc.

Fleur de lis, eſt encore un ſuplice qu'on fait ſouffrir aux larrons de ville, & aux couppeurs de bourſe. *Lilio ferreo ardenti notare.* On les condamne à être flétris d'une *fleur de lis*, qui s'applique ſur l'épaule avec un fèr rouge marqué d'une fleur de *lis*.

Lis, ſe dit figurément & poëtiquement du Royaume de France, qu'on appelle *l'Empire des lis*, à cauſe de ſes Armes, comme on dit auſſi *l'Aigle*, pour l'Empire, le *lion* pour les Provinces unies.

Elle a pris naiſſance des lis. Voit.

pour dire, elle déſcend des Rois de France.

Jamais Prince des lis *ne fut ſi triomphant.* Main.

pour dire, jamais Roi de France, &c.

Commençons par le Roi, l'honneur des fleurs de lis.
N. ch. de vers.

Un François à ces mots, ſupportant avec peine
Des traits contre les Lis *indignement pouſſez;*
Il eſt vrai, reprit-il, mais des bords de la Seine,
On ne vous a jamais chaſſez. Sénecé.

Cette valeur extrême par qui refleuriſſent nos *lis*, ne ſera plus rien. Voit. pour dire, par qui les affaires de France proſpèrent. Ces ſortes d'expreſſions ſont plus de la poëſie que de la prôſe; du moins il faut s'en ſèrvir rârement.

On ſe ſèrt encore figurément du mot de *lis*, pour exprimer une grande blancheur. Un teint de *lis*, & de rôſes; pour dire un teint extrêmement blanc & vèrmeil. Et poëtiquement on dit, Les *lis* de ſon teint, de ſon viſage. Le tems flêtrira ces *lis* & ces rôſes.

Hier je rencontrai ma charmante Philis,
Les yeux étincellans & la bouche allumée.
Elle avoit ſur ſon teint cent rôſes contre un lis,
Et de mille déſirs paroiſſoit enflammée. Mont.

On ſe ſèrt encore de ce mot pour ſignifier quelque chôſe de délicieux, la nature voudroit un chemin ſemé de rôſes & de lis; mais la grâce veut qu'il ſoit rempli de ronces & d'épines. Ab. de la Trape.

On dit par maniére de Provèrbe, que les *lis* ne filent point; pour dire, que le Royaume de France ne tombe point en quenouille. On applique à cela ce que dit Nôtre Seigneur dans l'Évangile, *conſiderate lilia agri, quomodo creſcunt, non laborant neque nent.*

Un *lis* qui ſe fait remarquer dans un partèrre au milieu des autres fleurs, *Plebeii cedite flores*, eſt une deviſe qu'on fit pour feu M. le Duc lorſqu'il étudioit au Collége des Jéſuites.

Lis, étoit autrefois le nom d'une machine de guèrre. *Lilium.* Les *lis* étoient des piéces de bois, des pieux, de la groſſeur du corps d'un homme, qui étoient plus menus par en haut que par en bas, & ſe tèrminoient en forme de *lis* qui n'eſt pas encore épanoüi. On les lioit enſemble avec des liens de bois & d'oſiér, & ils ſèrvoient à fortifier un camp. C'étoit à peu près ce que nous appellons maintenant paliſſade.

Lis. Ordre de Nôtre Dame du *Lis*. *Ordo Lilii*, ou *à Lilio dictus.* C'eſt un Ordre Militaire qui fut inſtitué par Garcias IV. Roi de Navarre en 1048. L'Ordre du *Lis*, on de N. D. du *lis*, étoit compôſé de 38 Chevaliérs. Le Roi en étoit Grand Maître. La fin de cet Ordre étoit de défendre la Religion & le Royaume contre les Maures, dont l'Eſpagne alors étoit pleine. Ce Prince étant

étant guéri d'une maladie en même tems que l'on trouva à Nagéra une image miraculeuſe de la ſainte Vièrge dans un *lis*, inſtitua cet Ordre en mémoire de ce prodige. Il le compôſa de trente huit Chevaliérs, qui faiſoient vœu de s'oppôſer aux Maures, & il voulut que lui & ſes ſucceſſeurs en fûſſent les Grands Maîtres. Le colliér de cet Ordre étoit une chaîne entrelaſſée de pluſieurs M Gothiques, prémière lettre du nom de la ſainte Vièrge *Marie*; de cette chaîne pendoit un *lis* d'or, émaillé de blanc, ſortant d'une tèrraſſe de ſinople, & ſurmonté d'une grande M. Favyn dans ſon hiſt. de Navarre. L. III. p. 147. & dans ſon théâtre d'honneur parle de cet Ordre. Cet Auteur dit que ce fut à l'imitation de Robèrt Roi de France, inſtituteur des Chevaliérs de N. Dame de l'étoile, & pour pèrpétuer dans la Navarre la dévotion à la mère de Dieu.

LIS, LYS. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière des Païs-Bas. *Latia*, *Legia*, *Liſa*. Elle naît à Liſbourg dans l'Artois, travèrſe la Flandre, & ſe jette dans l'Éſcaut à Gand, après avoir baigné Térouenne, Aire, S. Venant, Armentières, Menin, Courtray, Deinſe, &c. MATY. Les Flamans la nomment *Leye*. Voyez Hadr. Valois. *Not. Gal. p.* 260.

LISA. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe qui eſt rouge, orangé & jaûne. MORIN.

LISBÔNNE. ſ. f. Nom propre de la ville capitale du Royaume de Portugal. *Oliſſipo*, *Olyſſipo*, *Uliſſipo*, *Lisbonna*. Elle eſt dans l'Éſtramadure, ſur le Tage, à deux lieuës de ſon embouchure dans l'Océan. Cette ville eſt grande; elle a deux lieuës d'étenduë le long de la rivière, d'où elle s'éléve en forme d'amphitéâtre ſur une coline voiſine. Ses ruës ſont étroites & mal propres; mais elle ne laiſſe pas d'avoir pluſieurs grandes places, & pluſieurs beaux édifices, dont le Palais du Roi, ſitué ſur le bord du Tage, eſt le plus magnifique. *Lisbônne* eſt défenduë par deux citadelles, dont l'une eſt ſur la coline, qui commande la ville. Elle a un Archevêché & un Patriarchat que le Roi y a fondé depuis deux ans, & dont le Siége eſt la Chapelle du Roi. Il y a auſſi à *Lisbônne* un Parlement, ou Conſeil Souverain. C'eſt une ville des plus marchandes de l'Europe. Son port eſt éxcéllent, les plus gros navires y peuvent aborder, il en peut contenir un très-grand nombre, ayant une lieuë de largeur. Pluſieurs forts garnis de canon, qui ſont le long du Tâge, juſqu'à ſon embouchure, les garantiſſent des attaques des ennemis. Les Portugais éſtiment ſi fort cette ville, qu'ils diſent en provèrbe, que qui n'a pas vû *Lisbônne* n'a pas vû une chôſe bonne. La ville de *Lisbônne* eſt d'une éxtrême longueur, parce que l'on a bâti un grand nombre de maiſons ſur le bord du Tâge, pour la commodité & la facilité du commèrce. Le Port eſt un des plus fameux de l'Europe. Le flux y monte à la hauteur de trois toiſes; les vaiſſeaux y ſont dans un bon abri, à cauſe des montagnes circonvoiſines, & peu éloignées de la rivière du Tâge. DE LA NEUVILLE, *hiſt. de Portugal T. I, p.* 35. Auſſitôt qu'Eugéne III. eut ſçû qu'Alphonſe I. avoit pris *Lisbônne* ſur les Infidéles en 1147. il accorda le tître d'Évêché à cette ville. Un étrangér nommé Gilbèrt en fut le prémiér Évêque, en conſacra la grande Moſquée, & l'on en fit l'Égliſe Cathédrale. Dans la ſuite Boniface IX. qui tint le S. Siége depuis 1390. juſqu'en 1404. l'érigea en métropole. *Idem p.* 35. & 91. *Lisbônne* eſt à 38. d. 40. min. de latitude ſeptentrionale. La différence de ſon méridien à celui de Paris eſt 13. occid. par conſéquent elle eſt à 7. d. de longitude.

Le nom de *Lisbônne*, & celui de *Lisboa*, que les Portugais donnent à cette ville, viennent de ſon nom Latin *Olyſippum*, ou *Olyſippo*, que quelques Auteurs croyent être formé de ces deux mots Grècs ὀδύσσεια, ou ὀδύσσεως πόλις, *ville d'Uliſſe*.

LISÇA BIANCA. Nom propre d'une petite iſle deſèrte de la mèr de Toſcane. *Inſula Alba*. Elle eſt parmi celles de Lipari, à deux lieuës de celle qui porte particulièrement ce nom. On la prend pour l'ancienne *Evonymus*. MATY.

LISERER. v. act. Tèrme de Broderie. *Simulacris limbum ornare*, *diſtinguere*. Border des fleurs, des figures, ou des ramages ſur une étoffe, avec un cordonnet d'or, ou de ſoye. *Liſerer* une jupe. *Liſerer* des fleurs.

Ce mot vient apparemment de *liſière*, qui ſignifie bord, comme on le va voir en ſon lieu. On aura dit d'abord *liſiérer*, dont enſuite on aura fait *liſerer*, pour dire, faire une liſière, ou un bord, à quelque chôſe.

LISERON, ou LISET. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces, la plûpart deſquelles s'entortillent autour des corps voiſins, d'où vient que les Latins lui ont donné le nom de *Convolvulus*, du vèrbe *convolvere*, qui ſignifie s'entortiller & ſe rouler. Le grand *liſeron* pouſſe des tiges longues, grêles, ſarmanteuſes, qui s'élévent haut en rampant, embraſſant les troncs des arbres & des arbriſſeaux voiſins, & ſe liant à leurs branches. Ses feuilles reſſemblent à celles du lièrre, mais elles ſont plus grandes, plus molles, plus douces au toucher, pointuës, vèrtes. Sa fleur a la figure d'une cloche, de couleur blanche. Quand elle eſt tombée, il lui ſuccéde un fruit prèſque rond, grôs comme une petite ceriſe, membraneux, contenant des ſemences anguleuſes, noirâtres, ou quelquefois rougeâtres. En Latin *Convolvulus major albus*. C. BAUH. PIN. 294. Le *liſeron* rend du lait, il eſt détèrſif, vulnéraire, propre pour l'aſthme & pour les ulcères des oreilles. Il eſt propre à faire des bèrceaux dans les jardins pour ſe mettre à l'ombre.

Le Pellboqui de l'Amérique méridionale eſt une éſpéce de *liſeron*, ou lièrre tèrreſtre. FRÉZIÉR, *p.* 73.

LISET. ſ. m. ou LISETTE. ſ. f. Ce dèrniér ſemble être le plus uſité. *Volvox*, *Convolvulus*, *volucra*. La Quintinie l'appelle *liſette*. C'eſt un petit inſècte vèrdâtre qui en Mai & en Juin gâte les jeunes jèts des arbres fruitiérs, & les bourgeons de la vigne, quand ils ſont encore tendres. De là vient qu'on appelle auſſi cet inſècte *Couppebourgeon*. La *liſette* a gâté tous les jèts de nos arbres. LA QUINT.

LISETTE. ſ. f. Nom propre de femme, diminutif de Loüiſe, dont on a fait *Louiſette* & *Lyſette*. *Ludovica*. Dans l'uſage ordinaire on ne dit plus *Liſette*, mais *Louiſette*, & même plus ſouvent *Louiſon*. Dans les Comédies, & dans la poëſie paſtorale, ou dans des Épigrammes, ou ſemblables piéces qui ſont dans le genre badin, bâs ou familiér, on dit encore ſouvent *Liſette*. Dans l'École des Maris la ſuivante de Léonore s'appelle *Liſette*.

LISETTE. En quelques lieux on donne ce nom à un petit couteau, qui ne couppe prèſque point, que l'on donne à des enfans, *cultellus*.

LISEUR, EUSE. adj. *Lector*, *lectrix*. Se dit de celui qui lit, & eſt de peu d'uſage, ſi ce n'eſt en raillant.

Grand Liſeur *de Romans*. BOIL.

dans le ſtile grâve & ſérieux on diroit *Lecteur*. Si elles veulent faire les *liſeuſes* il faut que ce ſoit dans de bons livres, & non pas dans ceux où l'on apprend la malice. Mlle L'HÉRITIÉR. Toute cette phrâſe eſt du ſtile populaire & bourgeois.

LISIBLE. adj. m. & f. Qui eſt aiſé à lire. *Quod facile legi poteſt*, *lectu facilis*. Les gros caractères ſont plus *liſibles* que la nompareille. Un livre imprimé eſt plus *liſible* qu'une écriture de chicane. L'impreſſion Gothique n'eſt *liſible* qu'avec peine.

LISIBLEMENT. adv. D'une manière liſible. *Diſtinctè*. On écrit fort *liſiblement* les Placets, toutes les écritures des Finances.

LISIÈRE. ſ. f. Le bord d'une étoffe, ce qui borne sa largeur des deux côtez, & ſe dit tant des étoffes de ſoye, que de laine, ou de fil. *Limbus*, *ora*. Les Marchands connoiſſent par les divèrſes rayes qui ſont ſur les *liſières* du velours, s'il eſt à trois ou quatre poils. La *liſiere* eſt l'endroit le plus fort de la toile. Il n'eſt point néceſſaire d'ourler le côté de la *liſiere*.

LISIÈRE, ſe dit auſſi de cèrtains cordons, de cèrtaines bandes de cuir, ou d'étoffe, qui ſont attachées à la robe d'un petit enfant, & dont on ſe ſèrt pour le promener, ou pour lui apprendre à marcher, ou pour le tenir quand il commence à marcher, de crainte qu'il ne tombe. *Lorum*, *faſcia*, *funiculus*. Tenir un enfant par la *liſière*. Mener un enfant encore à la *liſière*. C'eſt un enfant encore à la *liſière*. Remettre un enfant à la *liſière*. Les nourrices appellent cette *liſière*, un *tata*.

Ménage dérive ce mot de *liſura*, qui eſt un tèrme barbare dont Voſſius fait mention.

LISIÈRE, ſe dit auſſi des bornes, des éxtrémitez d'un champ, d'une forêt, d'une Province, d'un Royaume. *Finis*, *limes*, *termini*, *ora*. Les champs qui aboutiſſent au grand chemin ont ſouvent leurs *liſières* mangées par les moutons qui y paſſent. Les bêtes fauves endommagent fort les tèrres qui ſont ſur les *liſières* des forêts. Les ennemis vouloient entrer en cette Province, mais ils n'ont ruiné que ſes *liſières*.

On appelle dans les forêts *arbres de liſière*, ceux qui ſont ſur les éxtrémitez des forêts, qui les ſéparent des chemins, ou des autres héritages. *Arbores extremæ*, *extimæ*.

LISIÈRE, en tèrme de Poëſie ancienne, ſe diſoit de la fin des vèrs: & on appelloit *rîmes de liſière*, celles qui étoient au bout des vèrs, par oppoſition à celles que les vèrs nommez *léonins* avoient au milieu. Fauchet dit que les anciens Romains mettoient vingt ou trente vèrs tout d'une *liſière*, ou tèrminaiſon.

On dit provèrbialement, les *liſières* ſont pires que le drap, quand un homme ſe déffend d'être d'un païs qui a quelque tache, & qu'il ne s'en dit que voiſin.

LISIEUX. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale de France. *Lexovii*, *Lexobii*, *Lexovis*, *Civitas Lexoviorum*, *Lexovium*, anciennement *Neomagus*. Elle eſt en la Haute Normandie, ſur la rivière de Lezon, à cinq lieuës de la côte, entre Roüen & Caën, à dix lieuës de la dèrnière, & à ſeize de l'autre, dont ſon Évêque

Évêque eſt ſuffragant. Maty. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 275. 276. *Liſieux* eſt à 18. d. de longitude & à 49. d. 6. min. de latitude.

LIſLE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Païs Bas. *Inſula, Inſula.* Elle eſt capitale de la Flandre Walonne, & ſituée ſur la rivière de Deule, à ſix ou ſept lieuës de Douay, vèrs le nord. Cette ville fut priſe par les François l'an 1665. & elle fut cédée par la paix d'Aix la Chapelle l'an 1668. Les Ennemis la prîrent en 1708. & l'ont renduë par la paix. Elle eſt bien fortifiée, & défenduë par une fort bonne citadelle. Elle eſt ſi conſidérable par ſa grandeur, par ſes manufactures & par ſon commèrce, qu'on la compare à Lion. Maty. *Liſle* fut fondée en 1007 par Baudouin le Barbu Comte de Flandres. Ce nom lui a été donné parce qu'elle eſt dans un païs rempli de petites rivières qui l'environnent. *Liſle* eſt à 20. d. 45. min. de longitude, & à 50. d. 33. min. de latitude ſeptentrionale.

LISMÔRE. Petite ville de la Momonie, en Irlande. *Liſmora.* Elle eſt ſur la rivière de More, ou de Black-Water, entre Corke & Waterford, à onze lieuës de la prémière, & à treize de la dèrnière. *Liſmore* a un Évêché uni à celui de Watèrford. Maty.

LISOIR. ſ. m. Tèrme de Chârron. C'eſt une piéce de bois qui eſt au deſſus des aiſſieux d'un carroſſe, laquelle porte les moutons qui ſoutiennent le corps du carroſſe. *Suſpenſorium.* Les *liſoirs* ſont débitez dans les forêts de ſix piéds de long, de ſix à ſept pouces de large, & de 4. à 5. d'épaiſſeur.

LISONZO, ou ISONZO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Carniole. *Iſontius, Sontius.* Elle travèrſe le Comté de Gorice, où elle baigne la ville de ce nom, & celle de Gradiſca, travèrſe une partie du Frioul, & va ſe décharger à l'entrée du Golfe de Trieſte, vis à vis de Capo d'Iſtria. Maty.

LISPOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Décan, en la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Liſpora.* Elle eſt dans la Province de Balaguate, près de la rivière de Guenga, entre Doltabat & Bédèr. *Liſpor* eſt un lieu fortifié, & il y a des foires, où il ſe fait un grand commèrce de diamants & d'aûtres pièrres prétieuſes. Quelques Géographes la prennent pour l'*Hippocura* de Ptolémée, que d'aûtres mettent à Onor. Maty.

LISSA. ſ. f. Nom propre d'une iſle du Golfe de Véniſe. *Liſſa, Iſſa, Hiſſa.* Elle eſt au couchant de celle de Curzola, & au midi occidental de celle de Leſſina. *Liſſa* peut avoir ſix lieuës de circuit, & elle appartient aux Vénitiens. Maty.

Lissa, ſ. f. ou Leſsno. ſ. m. Nom d'une petite ville de la Grande Pologne. *Liſſa.* Elle eſt dans le Palatinat de Poſna, à quatorze lieuës de la ville de ce nom, du côté du midi. Maty.

LIſSE. adj. m. & f. Ce qui eſt poli, uni & luiſant. *Lævis.* On le dit particulièrement d'une étoffe qui n'a pas paſſé ſous la calandre pour y faire paroître des ondes. De la moère *liſſe* eſt celle qui ſort des mains de l'ouvriér, qui n'eſt pas tabiſée & ondée. Tous les corps *liſſes* ſont froids au touchér. Cela eſt *liſſe* comme du vèrre. Une *colonne liſſe*, eſt une colonne dont le fût eſt uni, ſans canelures, & ſans ornemens.

Ce mot vient du Grèc λισσός, qui ſignifie la même chôſe. Huet.

Peſche-liſse. Voyez Peſche.

LIſSE. ſ. f. *Licium.* Aſſemblage de pluſieurs longs filèts de ſoye, ou de laine, ou de corde, étendus ſur les métiérs des Sèrgiers, Rubaniérs, Tapiſſiérs, faiſeurs de Brocards, & Cordiérs, qui ſèrvent de bâſe & de fondement pour faire divèrs ouvrages, en y appliquant de travèrs d'autres filèts de pluſieurs ſortes de matières, ou de couleurs. Ainſi on appelle des tapiſſeries de haute *liſſe*, de baſſe *liſſe*; du Ruban double en *liſſe*, celui qui eſt épais, & plus fort qu'à l'ordinaire. On les appelle dans les étoffes *chaînes*, & ce qui les travèrſe *trême*.

En tèrmes de Marine on appelle *liſſe* du hourdi, le dèrniér de baux ou poûtres de l'arrière, qui ſèrt à l'affèrmiſſement de la pouppe. *Tabulati ad pupim trabs extrema.* Sa longueur eſt environ des deux tièrs du maître bau. On appelle *liſſe de porte-haubans*, de longues piéces de bois plattes qui régnent le long des porte-haubans pour tenir les chaînes de hauban dans leur place.

On dit *liſſes* de pont, c'eſt la prémière préceinte qui ſe trouve au niveau du tillac; *liſſes* de gabarit, c'eſt la baloire, les lattes, & les planches, qui ſont employées pour les modéles, & les façons d'un vaiſſeau, *liſſe* de couronnement, &c.

Liſse, eſt auſſi un aſſemblage de longues piéces de bois bout à bout, leſquelles forment une éſpéce de ceinture dans le corps du bordage du vaiſſeau, & font la liaiſon des piéces de charpente qui compôſent le corps du bâtiment. *Præcinctiones.* On les appelle auſſi *ceintes, préceintes, chainte & carreaux*.

M. Fréziér écrit *lice*, mais mal. Un bon frais de S. O. devint ûn peu après en ire, avec des rafales & des grains épouvantables, de ſorte que nous avons ſa *lice* à l'eau ſous les deux baſſes voiles, les ris dedans. Fréziér.

LIſSER. verb. act. Froter quelque chôſe avec quelque inſtrument poli pour la faire paroître unie & luiſante. *Lævigare, polire.* Les Maîtres écrivains *liſſent* leur papiér; les Empeleuſes leur linge; les Cordonniérs leurs talons de cuir. La calandre peut auſſi *liſſer* en ſe ſèrvant de rouleaux polis.

Liſsé, ée. part. paſſ. & adj. *Lævigatus.* On appelle des amandes *liſſées*, celles qui ſont tout unies, qui ne ſont point raboteuſes, & façonnées avec de petits creux.

LISERON. ſ. m. C'eſt la partie du métiér des Tiſſutiérs, qui ſoutient les liſſes, & qui aide à faire l'ouvrage. *Liciatorium.*

LIſSeURE, ou LIſSURE. ſ. f. Poliſſûre faite avec un liſſoir. *Politura.* La *liſſure* du papiér le rend plus propre à écrire.

LIſSOIR. ſ. m. ou (ſelon l'Académie) LISSOIRE. ſ. f. Inſtrument qui ſèrt à liſſer. *Inſtrumentum lævigatorium.* On en fait de vèrre, de marbre, de buis bien tourné & bien poli.

Du Cange dérive ce mot de *liſcha*, ou *liſca*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

LISTE. ſ. f. Prononcez l'*s*. Catalogue, ou mémoire qui contient les noms de pluſieurs pèrſonnes avec qui on a des affaires, ou quelque relation. *Syllabus, album.* Les plaideurs ont grand ſoin d'avoir la *liſte* de leurs Juges, pour leur faire donner des placèts par tous leurs amis. Les porteurs de chaiſes craignent fort de courir la *liſte*, de porter les gens qui vont ſolliciter. On imprime à Paris tous les ans la *liſte* des Prédicateurs d'Avent & de Carême.

> *Enfin tu veux prêcher, la* liſte *le publie,*
> *Et ſait voir imprimé ton nom, & ta folie.*
>
> L'Art de Prêcher.

On dit auſſi en ce ſens, Voilà la *liſte* des morts, & des bleſſez dans une telle bataille. La *liſte* des priſonniérs de la Concièrgerie. La *liſte* des créanciérs d'un tel. La *liſte* de ceux que le Roi veut faire Chevaliérs.

Ce mot, ſelon du Cange, vient de *liſta*, qui ſignifie un *bord*, ou une *marge*, ou *liſière*, que les Anglois appellent *liſte*, & les Allemands *leiſt*, parcequ'on écrivoit ces petits catalogues en de petites lanières de parchemin; & ainſi on a appellé les orfrois des chappes d'Égliſe, *Pluviale cum liſtis auro textis*.

LISTÉ, ée. Adj. vieux mot, qui ſignifie bordé, qui a un bord, une bordure.

> *Et pendent à leur col maint fort eſcu* liſté.
>
> Chron. de Bert. du G.

LISTÉE, ou LIFFY. Nom propre d'une petite rivière de la Lagénie. *Liffius, Libnius.* Elle baigne la ville de Dublin, & ſe décharge peu après dans la mèr d'Irlande. Maty.

LISTEL, ou LISTEAU. Tèrme d'Architècture. Ceinture, moulure quarrée; petite bande, ou régle qu'on met en quelques endroits pour ſèrvir d'ornement dans l'Architècture. *Stria.* C'eſt auſſi l'éſpace plein qui eſt entre les canelures des colonnes. On l'appelle auſſi *filet*, ou *quarré*.

Ce mot vient de l'Italien *Liſta*, *bande*, & *liſtello*, *ceinture*.

LISTENOI. Nom propre d'une maiſon illuſtre en France. On prononce *Liſtené*, quoiqu'on écrive *Liſtenoi*; il y en a qui ne ſçachant pas la véritable ortographe écrivent *Liſtenai*, à cauſe de la prononciation.

LISTHYELL. Voyez LESTITHIEL.

LISTO, & GNIOSA. Ce ſont deux petites iſles de la mèr méditèrranée. *Liſtus, & Gnioſa*, autrefois *Myla Inſula.* Elles doivent être vèrs la côte méridionale de l'iſle de Candie. Maty.

LISTON. ſ. m. Tèrme de Blâſon. Petite bande en forme de ruban que l'on mêle ordinairement avec les ornemens de l'écu, & ſur laquelle on écrit quelquefois la déviſe. *Faſcia.*

LISTRE. Voyez LYSTRE.

L I T.

LIT. ſ. m. Couche, meuble meublant préparé pour le repos, ou la commodité de l'homme, ſoit pour dormir la nuit, ſoit pour reprendre ſes forces dans la maladie. *Lectus, cubile.* Un *lit* bien garni eſt compôſé de ces piéces: d'un chalit, ou bois de *lit*, d'une paillaſſe, d'un *lit* de plume, d'un matelas, d'un travèrſin, de deux draps, & d'une couvèrture, d'un dôſſiér, d'un ciel, ou d'un fond de *lit*, des pentes, rideaux, bonnes grâces à cantonières. On appelle un *tour de lit*, ou un *lit en houſſe*, un *lit* qui eſt entouré d'une garniture, qui eſt ſuſpenduë, mais qui ne ſe tire point comme les rideaux. On appelle un *lit d'Ange* celui qui n'a point de quenouilles, ou piliérs, mais qui a de grands rideaux ſuſpendus au planchér en façon de pavillon. On l'appelle encore *lit à la Ducheſſe*. On appelle *lit de repos*, celui qu'on met dans une ſalle, qui eſt ſans rideaux, & qui a un ſimple matelas & travèrſin poſé ſur une large forme. Un *lit de ſangles*, ou *baudet*, celui qu'on dreſſe ſur un chaſſis pliant & portatif, qui ſe ſoutient par des ſangles attachées d'un côté à l'autre. *Lit* de veille; c'eſt un

un *lit* dreſſé pour veiller quelque malade. *Lit* de grandeur, c'eſt un grand *lit* de gens mariez. *Lit* nuptial. *Lectus genialis*, ou *Nuptialis*, c'eſt le *lit* où les nouveaux mariez couchent la prémière nuit de leur noces. Bénir le *lit* nuptial. Un *lit de camp*, c'eſt un *lit* portatif qui ſe démonte aiſément, pour porter à l'armée, ou en voyage. Les Turcs n'ont point de *lits*, mais ſeulement des matelas, qu'ils étendent la nuit ſur un ſopha.

Le lit *eſt une bonne chôſe,*
Si l'on n'y dort, on y repôſe.

Par faſte l'orgueilleux Fabrice,
Fonda deux lits *à l'Hôtel-Dieu:*
Depuis qu'il n'a ni feu ni lieu,
Grâce à la Chambre de Juſtice,
De ces deux lits *fondez qu'il ſe ſerve aujourd'hui,*
Ils lui ſeront beſoin pour ſa femme & pour lui. Sénecé.

Ce mot s'eſt formé du mot Latin *lectus*, que Feſtus dérive de *lege*, pris dans la ſignification d'amaſſer, parce qu'on ramaſſoit les chôſes dont il étoit compôſé d'abord, c'eſt à dire, des feuilles, de la paille, en un mot de la litière, car ce fûrent là dans le commencement les *lits* que les hommes ſe firent. D'autres d'*allicio*, parce qu'il attire, il invite au repos. Voyez Voſſius, *Etymolog.*

Lit de parade, eſt un *lit* magnifique dreſſé dans la principale chambre d'un appartement, où d'ordinaire on ne couche point, & où l'on expôſe quelque tems les Princes, ou les Grands Seigneurs, quand ils ſont morts, pour les faire voir au peuple. *Solemne lectiſternium.*

Lit de Justice. Trône ſur lequel le Roi eſt aſſis lorſqu'il va au Parlement. On dit que le Roi tient ſon *Lit de Juſtice*, lorſqu'il va en ſon Parlement de Paris, tenir une ſéance ſollennelle ſous un haut dais qui eſt préparé à cet éffet. *Tribunal judiciarium.* Le Roi ne tient ſon *Lit de Juſtice* que pour des affaires qui concèrnent l'État : alors tous les Officiérs du Parlement ſont en robe rouge. Sur les hauts bancs, ſont les Princes du ſang, & les Pairs du Royaume. Le Grand Maître, le Grand Chambellan, & le Prévôt de Paris, ſont aux piéds du Roi ſur les degrez. Dans le parquet, & ſur les ſiéges d'embas ſont le Chanceliér, les Préſidens, & les Conſeillérs du Parlement. Mais quand le Roi vient au Parlement pour l'honorer de ſa préſence, & ſans tenir *Lit de Juſtice*, les Officiérs du Parlement ſont en robe noire à l'ordinaire. Si c'eſt à l'audience le Roi eſt aſſis en ſon haut ſiége ; à main gauche le Chanceliér, les Préſidens, les Cardinaux, & les Pairs Éccléſiaſtiques ; à main droite les Princes du ſang, les Pairs laïques, enſuite les Maîtres des Requêtes, & les Conſeillérs du Parlement, ſelon leur rang d'ancienneté. Le *lit* de Juſtice s'appelle autrement Trône Royal des Rois de France, ſelon du Tillet, aujourd'hui on ne dit que *lit* de Juſtice. Voyez cet Auteur ſur le *lit* de Juſtice, I. P. p. 255. & 256. 416. II. P. p. 67. & ſuiv.

Il y a chez la Reine des Dames d'honneur qu'on appelle Dames du *lit*.

Un lit de chambre, *lectus cubicularis*, ou *cubicularius*, c'étoit celui où l'on paſſoit la nuit pour dormir, un *lit* de tâble, ou de ſalle à manger, *lectus diſcubitorius*, ou *triclinaris* ; car les Anciens mangeoient couchez ſur des *lits*. On ſe mettoit d'ordinaire trois ſur châque *lit* ; la place du milieu étoit la plus honorable, auſſi bien que le *lit* du milieu ; celui du haut bout de la tâble, après, & celui du bas bout, le dèrniér. Les Juifs prîrent des Romains l'uſage de manger couchez ſur des *lits*, comme il paroit par la dèrnière Céne de Jéſus-Chriſt, & par d'autres endroits du N. T. Les Romains avoient encore un *lit* d'étude. *Lectus lucubratorius.* Ils portoient auſſi leurs morts au buchér ſur un *lit*, ou dans une litière. *Propert. L. IV. Eleg. 7. v. 30. Martial L. VIII. Epigr. 44. v. 14.* Ce *lit* s'appelloit *Emortualis*, ou *Funebris*, c'eſt à dire, *lit* mortuaire, comme nous diſons drap mortuaire.

Lit, ſe dit auſſi quelquefois de quelques-unes de ſes parties. On dit qu'une femme ſe fait faire un *lit* pour ſes couches, c'eſt-à-dire, le tour de la garniture, les pentes, les rideaux du *lit*. Un *lit* de damas ; de velours, de brocard, de broderie, ou de petit point. On dit auſſi un *lit* de plume, qui eſt une éſpéce de matelas fait de plume enfèrmée dans du coutil.

On appelle le *chevèt du lit*, l'endroit où l'on met le travèrſin, où l'on pôſe la tête. *Cervical.* Les *piéds du lit*, le côté oppôſé où ſont les piéds ; le *devant du lit*, le côté où l'on ſe met pour recevoir ceux qui rendent viſite, quand on eſt au *lit* ; la *ruelle du lit*, le côté oppôſé par lequel on parle aux domeſtiques.

On dit qu'un homme ſe jette ſur ſon *lit*, qu'il eſt au *lit*, qu'il garde le *lit*, qu'il ſe tient au *lit*, lorſqu'il eſt indiſpôſé, ou pareſſeux, qu'il eſt au *lit* de la mort, quand il eſt malade à l'extrémité. Un Empereur diſoit, qu'il falloit qu'un Prince, ou Général d'armée, mourût debout, qu'il ne mourût point dans ſon *lit*. *Oportet Imperatorem ſtantem mori.*

Autrefois en Bretagne à la mort des Recteurs, les Archidiâcres & les Archiprêtres s'attribuoient le *lit* des Recteurs morts. Au Concile de Nantes de l'an 1431. ce *lit* fut éſtimé 50 ſous pour les Recteurs qui payoient 50 livres de décimes & au deſſus juſqu'à cent, & 100 ſous pour ceux qui payoient plus de cent livres de décimes ; & il fut défendu aux Archidiâcres & Archiprêtres de le prendre davantage.

Lit, ſe dit auſſi de tous les lieux où l'on ſe repôſe. *Grabatus.* On fait dans les jardins des ſiéges, des *lits* de gazon. Les païſans, les ſoldats n'ont ſouvent d'autre *lit* que la tèrre. Ainſi Théophile a dit d'un Caporal,

Et mon lit *ne ſçauroit branler*
Que par un tremblement de tèrre.

Les élephans fémelles ſe font un *lit* de branches d'arbres avec un chevèt pour attendre le mâle ; car ils s'accouplent à la manière des hommes.

En tèrme de Marine, on appelle *lit de vent*, le chemin que le vent décrit dans l'air, comme on dit, *lit* d'une rivière, le canal dans lequel ſes eaux coulent. *Venti via*, *ſemita.* Tenir le *lit* du vent. Être au *lit* du vent. Guillet.

Lit, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie le mariage. Dieu a béni le *lit* de ces mariez, il leur a donné lignée.

Une loi moins ſévère mit Claude dans mon lit. Rac.

On appelle des enfans du prémiér, du ſecond, du troiſiême *lit*, ceux qui ſont du prémiér, du ſecond, ou du troiſiême mariage. On dit auſſi, qu'une femme a ſoüillé ſont *lit*, ſa couche, quand elle a commis adultère. On tient que Nectanébus, Roi d'Égypte, avoit trompé Olympias, & ſoüillé le *lit* de Philippe ſon hôte. Duriér. On dit qu'une femme couche au grand *lit*, ne fait point *lit* à part, ne fait qu'un *lit* avec ſon mari, pour dire, qu'ils ſont bien unis enſemble. Ce dèrniér eſt bas.

Lit briſé, ſignifie dans quelques Coutumes *mariage* diſſous, ſéparé, *ſolutum matrimonium.*

On dit figurément, qu'un homme eſt mort au *lit* d'honneur ; pour dire, qu'il eſt mort à la guèrre, en homme d'honneur, pour la foi, ou pour ſon Prince, ou en général de tout homme qui eſt mort dans les fonctions de ſa charge, de ſon emploi.

Lit, ſe dit auſſi de l'arrièrefaix d'un enfant.

Lit, ſignifie auſſi le canal d'une rivière, le foſſé creux où l'eau coule continuellement. *Alveus*, *rivus.* Le Nil tous les ans ſort de ſon *lit* pour inonder l'Égypte & la rendre fèrtile. La rivière de Loire change ſouvent de *lit*. On a creuſé le *lit* de la Seine en pluſieurs endroits pour la rendre navigable. Fleuve ſèrré dans ſon *lit*. Vaug.

On appelle *lit de marée*, un endroit de la mèr qui ſe rencontre ordinairement dans un détroit, & où il y a un courant rapide, & dangereux. On appelle *lit* de canal, ou de réſèrvoir, le fond qui eſt de sâble, de glaiſe, de pavé, ou de ciment.

Lit du vent, ſe dit ſur mèr des lignes par leſquelles le vent ſouffle ; on dit le *lit* du courant dans le même ſens.

Lit, ſe dit auſſi en matière de chôſes minérales & foſſiles, de cèrtains étages ou épaiſſeurs de matières qu'on trouve diſpôſées les unes ſur les aûtres dans une cèrtaine étenduë de tèrrain, quand on y foüille. *Stratum.* On trouve en cette montagne un *lit* de pièrre, un *lit* de marne, un *lit* d'argile, d'ardoiſe, de tèrre vitriolée, de plâtre, &c. On appelle dans une carrière, le *lit tendre*, celui de deſſus, & *lit dur*, celui de deſſous.

On le dit auſſi de ces couches qu'on fait par art. Pour faire une ſouppe, un Cuiſiniér met un *lit* de pain, un *lit* de fromage ; pour faire du ſyrop, un *lit* de tranches de pommes, & un *lit* de ſucre. Les Chymiſtes mettent des *lits* de ſoufre, d'antimoine, de ſèls, de charbon, &c. pour faire les opérations, & ils appellent cela *ſtratification*, ou *ſtratum ſuper ſtratum*, qu'ils déſignent par SSS.

On dit auſſi en Maçonnerie, un *lit* de pièrre, pour dire, une aſſiſe, un étage de pièrre ; & jointe de *lit*, le mortiér qui eſt entre deux pièrres pôſées l'une ſur l'aûtre. On appelle *lit de vouſſoir*, ou de claveau, le côté caché dans les joints. On appelle *lit* de pont de bois, le planchér compôſé de poutrelles, & de travons avec ſon couchis.

Lit de fumiér. C'eſt, parmi les Jardiniérs, un étage de pluſieurs fourchées de fumiér ſur une cèrtaine largeur. *Stratum ſtercoris*, *ſterquilinium.* Pour faire une couche de cinq piéds de large & de trois piéds de haut, il faut mèttre quatre *lits* de fumiér l'un ſur l'autre.

Lit, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Comme on fait ſon *lit*, on ſe couche ; pour dire, On tire du profit des chôſes ſuivant qu'on les a préparées. On dit auſſi que le *lit* eſt l'écharpe de la jambe ; pour dire, que quand on a mal à la jambe, il faut ſe

ſe tenir au *lit*, de même qu'on met le bras en écharpe quand on y eſt bleſſé, & qu'on y a du mal.

On dit auſſi des débauchez qu'ils vont du *lit* à la tâble, & de la tâble au *lit*. On dit qu'il faut prendre un homme au ſaut du *lit*; pour dire, de bon matin, quand il ſe leve.

On appelle les plaiſirs de *lit*, les tours de *lit*, les voluptez déffenduës.

LITA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiſcopale. *Leta*, *Lete*. Elle eſt dans la Macédoine, vèrs le Golfe de Salonichi, à 7 lieuës de la ville de même nom, du côté du couchant.

LITANIE. ſ. f. Tèrme de Liturgie. *Litania*. Dans l'Égliſe on appelle *Litanie*, les proceſſions & les prières qu'on fait pour appaiſer la colère de Dieu, pour détourner quelque calamité dont on eſt menacé, pour remèrcier Dieu des bienfaits qu'on reçoit de ſa bonté. Siméon de Tèſſalonique, qui donne dans ſon opuſcule contre les héréſies cette notion de la *Litanie*, ajoute que la ſortie de l'Égliſe dans la *Litanie* marque la chute, & le péché d'Adam, qui fut chaſſé du Paradis tèrreſtre, figuré par l'Égliſe, & que le retour à l'Égliſe marque le retour d'une âme à Dieu par la pénitence. Les Auteurs Ecclèſiaſtiques & l'Ordre Romain appellent *Litanie* les pèrſonnes qui compôſent la proceſſion, & qui y aſſiſtent. Du Cange dit que ce mot ſignifioit autrefois *proceſſion*. A l'occaſion d'une peſte qui ravageoit Rome l'an 590. Saint Grégoire Pape indiqua une *Litanie*, ou proceſſion à ſept bandes, qui devoient marcher au point du jour le mercredi ſuivant, ſortant de divèrſes Égliſes pour ſe rendre toutes à ſainte Marie Majeure : la prémière troupe étoit compôſée du Clèrgé; la ſeconde des Abbez, avec leurs Moines; la troiſiême des Abbeſſes, avec leurs Religieuſes; la quatriême des enfans; la 5e. des hommes laïques; la 6e. des veuves, la 7e. des femmes mariées. Châque troupe étoit conduite par les Prêtres du quartiér. On croit que de cette proceſſion générale eſt venuë celle de S. Marc, qu'ils appellent encore la *Grande Litanie*. FLEURY. On a appellé autrefois le jour de Saint Marc la grande *Litanie*. Le Concile de Tolède tenu en 948. dit *can*. 6. On jeûnera la grande *Litanie*, c'eſt à dire, le jour de S. Marc, comme les Rogations. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 55.

LITANIES. ſ. f. plur. Ceux qui diſent *Létanies* parlent mal. MÉNAG. & plus mal encore le peuple ignorant, qui dit quelquefois *Les zétanies*. C'eſt une formule de prière qu'on chante dans l'Égliſe à l'honneur des Saints, ou de quelques myſtères, ſoit en général, ou en particuliér. *Litania*. Elle contient cèrtains éloges, ou attributs, à la fin de châcun deſquels on leur fait une invocation en mêmes tèrmes. Les *Litanies* des Saints ſe chantent au retour des Proceſſions avec cette réponſe, Priez pour nous; & en celles qui regardent les pèrſonnes de la Sainte Trinité, on dit, Ayez pitié de nous.

On donnoit au VI. ſiécle le nom de *Litanie* à ce que nous appellons aujourd'hui le *Kyrie éleiſon*. On accuſa S. Grégoire Pape d'avoir introduit cette prière, ou *litanie*, mais ſoixante & dix ans auparavant, le Concile de Vaiſon témoignoit que cette prière étoit reçûë par le S. Siége. D'ailleurs on ne voit pas quel mal il y avoit à l'introduire.

Les grandes *Litanies* ſont celles des Rogations, elles ont été inſtituées par S. Grégoire le Grand. Le Concile de Mayence en 813. dit can. 33. On obſèrvera la Grande *Litanie* pendant trois jours, & on y marchera nuds pieds avec la cendre & le cilice.

On appelle auſſi *Litanies* les trois jours qui précédent la fête de l'Aſcenſion de N. Seigneur, & que nous nommons communément les Rogations. L'abſtinence des *Litanies*, ou Rogations, n'eſt pas ſi ancienne que le jeûne des Quatre tems, & n'a pas été ſi univèrſellement obſèrvée dans l'Égliſe. Tout le monde ſçait bien que S. Mamèrt Évêque de Vienne fut en 474. l'inſtituteur des *Litanies* des trois jours qui précédent l'Aſcenſion : & ſans y avoir égard l'Égliſe de Tarragone célébroit ces *Litanies* dans la ſemaîne de la Pentecôte, & au mois de Novembre, & l'Égliſe d'Eſpagne les ordonna dans les mois de Décembre. S. Mamèrt dans l'Inſtitution de ſes *Litanies* y joignit non ſeulement l'abſtinence, mais encore le jeûne. *Grégoire de Tours Hiſt. L. I. c.* 34. *Diſſert. ſur le* 2. *Canon du Concile de Girone tenu en* 517. *Mem. de Tr.* 1714. *p.* 1980. On nomme ainſi ces jours, parceque l'on y fait des Proceſſions auxquelles on chante les *Litanies* des Saints.

Ce mot eſt fait du Grèc λιτανεία, *ſupplication*. Le P. Pezron iroit plus loin, comme il a prétendu que *litare* eſt pris du *lit* des Cèltes, qui veut dire fête, ſolemnité, parceque c'eſt dans les fêtes qu'on a coutume de faire des ſacrifices, il tireroit auſſi apparemment le λίτω, ou λίσσω, des Grècs, du *lit* des Cèltes, parceque c'eſt aux jours des fêtes qu'on a coutume de faire des ſupplications & des prières aux Dieux.

Les Bollandiſtes au IIe Tome des mois de Juin de leurs *Acta Sanct.* *p.* 579. remarquent après Macri qu'il y a beaucoup de différence entre *litanie* & *latanie*. Car, diſent-ils, *litanie* ſe prend pour une proceſſion inſtituée par le peuple, & enſuite pour une cèrtaine formule d'invocation des Saints, que l'on chante dans ces proceſſions, & qui commence par *Kyrie eleiſon*. Mais *Latanie* ſignifie un jour de fête & de joye, comme il paroit par les Lettres de S. Grégoire L. IV. Ép. 54. où ce S. Pape fait le dénombrement des *Latanies*, ou jours ſolemnèls auxquels il eſt pèrmis aux Archevêques de porter le pallium. Or le pallium ne ſe portoit jamais hors de l'Égliſe, & tant les grandes que les petites *Litanies* ſe font hors de l'Égliſe.

On appelle provèrbialement une longue *Litanie*, ou Kyrielle, c'eſt-à-dire, une longue ſuitte de pèrſonnes, de titres, ou de paroles qui compôſent un récit ennuyeux.

Jean m'invite à diner avec cérémonie,
Et me fait une litanie
De trente conviez que je ne connois point :
Sèrviteur à ſon grand repas,
J'aime à manger en compagnie. SÉNÉCÉ.

On dit auſſi, mettez-moi dans vos *Litanies*; pour dire, ſouvenez-vous de moi, priez Dieu pour moi, ſongez à mon affaire.

LITAR. ſ. m. Le Cap LITAR. *Ceneum*, ou *Cæneum promontorium*. Ce Cap eſt la pointe la plus occidentale de l'iſle de Négrepont, & qui regarde la Theſſalie. Il y a ſur ce Cap une petite ville, qui porte ſon nom. MATY.

LITCHEM. ſ. m. Tèrme de Relation & de Calendriér. C'eſt le nom de la prémière des 24 parties qui compoſent l'année des Cathaïens. *D'Hèrbelot*.

LITCHI, ou LICHI. ſ. m. Nom d'un fruit éxcéllent qui croît en divèrſes Provinces de la Chine. *Lichi*. Les meilleurs *Lichis* viennent près de Hinghoa, on les porte de là en poſte à la Cour pour les y manger frais. Le *Lichi* eſt le fruit d'un arbre fort grand & fort haut. Ses feuilles approchent de celle du lauriér. Au bout des branches il produit des éſpéces de grapes, qui ſont compoſées de ce fruit. Il n'eſt pas auſſi ſèrré, ni en auſſi grand nombre que les grains de raiſin dans une grappe, il eſt auſſi attaché par une queuë plus longue. Il a la figure d'un cœur, & eſt de la groſſeur d'une noix. Il eſt revêtu d'une écorce, mais cette écorce eſt mince, & ſe rompt fort aiſément avec les doigts. Il y a dedans un noyau blanc d'une ôdeur & d'un goût fort agréable, & qui ſent la rôſe. Quand le *Lichi* eſt meur il eſt rouge à l'éxtérieur, & fait ſur l'arbre un fort bel éffèt. L'os, ou le noyau qui eſt dedans, eſt entouré d'une matière qui reſſemble à de la gelée couleur de rôſe; elle ſe fond dans la bouche, & elle eſt délicieuſe.

Le *litchi* vient dans la Province de Fokien, & dans tous les lieux qui ſont au midi, mais principalement dans le tèrritoire de la ville de Focheu, les Portugais de Macao l'appellent leurs *Lichias*. Voyez l'*Amb. des Holland. à la Ch. P. II. p.* 90. Le P. Le Comte dit, le *Litchi* ſe trouve dans la province de Canton. Il eſt de la groſſeur d'une noix, le noyau long & gros paroît couvèrt d'une chair molle, pleine d'eau, & très-agréable au goût; je ne ſçai aucun fruit en Europe qui en approche. Cette chair eſt renfèrmée dans une écorce chagrinée en dehors, fort mince & tèrminée en pointe comme un œuf; quand on en mange beaucoup on en eſt ordinairement incommodé, & il eſt ſi chaud qu'il fait ſortir des froncles par tout le corps. Les Chinois le laiſſent ſécher dans l'écorce même, où il devient noir & ridé comme nos pruneaux. On en mange ainſi toute l'année, & l'on s'en ſèrt ordinairement dans le Thé pour lui donner un petit goût aigre, qu'on aime beaucoup mieux que la douceur du ſucre. P. LE COMTE. J'ai vû du *litchi* en France, & j'en ai goûté; il étoit déſſéché comme nos pruneaux, & ne laiſſoit pas d'avoir encore quelque chôſe d'agréable, mais cela n'approchoit point du goût éxquis qu'on dit qu'il a quand il eſt frais.

LITCHOU. Tèrme de Relation & de Calendriér. Nom de la troiſiême des 24. parties qui contient l'année chez les Cathaïens. *D'Hèrbelot*.

LITE. ſ. f. Nom de Divinitez payennes. *Lita*, *Lite*. Les *Lites* ſont dans Homère des Divinitez qui préſentent à Jupitèr les vœux & les prières des hommes. Voyez dans l'Odyſſée L. XI.

Ce mot eſt Grèc, Λιτὴ ſignifie, ſupplication, prière.

LITEAU. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. *Cubile lupi*. C'eſt le lieu où repôſe le loup durant le jour.

LITHEUVIE. Voyez LITHUANIE.

LITHARGE. ſ. f. Eſt un plomb empreint des impuretez du cuivre, & réduit en forme de ſcorie, ou d'écume métallique, par la calcination. *Lithargyrium*. *Lithargyrus*, *Argenti plumbo miſti ſpuma*. Cette matière ſe fait quand on purifie le cuivre au ſortir de la mine, en Pologne, en Suéde, en Dannemark. On fait auſſi de la *litharge* en purifiant l'or & l'argent par la coupelle. Il y a deux éſpéces de *litharge*; une jaûne tîrant ſur le rouge appro-

chante en couleur de l'or. On l'appelle en Latin *Lithargyrium auri*, ou *chryſitis*, en François *litharge d'or.* L'autre a une couleur qui tîre ſur celle de l'argent : on l'appelle en Latin *Lithargyrium argenti*, ou *argyritis*, & en François *litharge d'argent.* Je trouve encore dans Monet *Litharge* plombée, ſortant de la fonte du plomb, *Molybditis.* La différence des couleurs de ces deux *litharges* ne procéde que des différens degrez de calcination qui leur ont été donnez : la *litharge d'or* a été plus longtems calcinée que la *litharge d'argent.* Les *litharges* ſont déſiccatives, détèrſives, rafraîchiſſantes ; elles donnent la conſiſtance à pluſieurs emplâtres. Les Potiérs de tèrre s'en ſèrvent pour donner à leurs pots un beau vèrnis de couleur de bronze : elles ſont auſſi employées par les Peintres, par les Teinturiérs, par les Pelletiérs, par les Vitriérs. La *litharge* mélée dans le vin lui donne une couleur plus vive, plus de feu, & en diminuë le vèrd ; mais elle a de très-mauvais éffets pour la ſanté. Auſſi la Police a-t-elle défendu ce mélange. Voyez De la Mare, *Traité de Police T. I. p.* 583.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grècs, λίθος, *pièrre*, & ἄργυρος, *argent*, comme qui diroit *pièrre d'argent.*

En tèrmes de monnoye on appelle glette, ou *litarge*, l'impureté des matières, qui a coulé de la coupelle d'affinage, & ces tèrmes de glette & de *litarge* ſont ſynonymes. *Boizard, P. I. C.* 20.

LITHESIEN. ſ. ou adj. m. Surnom de l'Apollon de Melée, ou Melia. *Lithesius.* On l'appelloit ainſi, dit Étienne de Bizance, parceque dans cette ville la ſtatuë de ce Dieu étoit pôſée ſur une pièrre. λίθος, *lithos*, en Grèc ſignifie *pièrre.*

LITHIASIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Formation de la pièrre, manière dont la pièrre ſe forme dans le corps. *Lithiaſis.*

Ce mot eſt Grèc, λιθίασις, qui ſignifie la même chôſe, eſt le mot dont nous avons formé celui de *lithiaſie.*

LITHOBOLIES. ſ. f. Nom d'une fète qui ſe célébroit autrefois à Troezene. *Litholia.* Quelques habitans de Troezéne ayant lapidé dans une ſedition deux filles de l'iſle de Créte, nommées Limia & Auxéſia, on ordonna que pour appaiſer leurs mânes on célébreroit une fète tous les ans, & cette fète fut appellée *Lithobolies.*

Ce nom vient de λιθοβολία, formé de λίθος, *pièrre*, & βάλλω, *je jette.*

LITHOCOLLE. ſ. f. Ciment avec lequel on attache les pièrres précieuſes, pour les tailler ſous la meule. *Lithocolla.* On le fait de poix-réſine & de vieille brique. Pour les diamans on uſe de plomb fondu, où on les enchaſſe, avant qu'il ſoit tout-à-fait refroidi. Pour les mortiérs on les fait avec de la poudre de marbre & de la colle forte. Et pour coller les éclats de pièrre, on y ajoûte du blanc d'œuf & de la poix.

Ce mot vient du Grèc, λίθος, *pierre*, & de κόλλα, *colle.*

LITHONTRIBON. ſ. m. Sorte de poudre propre à briſer la pièrre qui ſe forme dans les reins & dans la veſſie. Elle eſt compôſée de ſang de bouc préparé, de ſang de liévre brûlé, des ſemences d'alkekenge, de ſaxifrage, des racines d'onnois, d'éringium, &c. On fait prendre cette poudre avec un peu de vin blanc, ou avec l'eau de parietaire, ou de râve.

Ce mot vient de λίθος, *pièrre*, & de τρίβειν, *broyer.*

LITHONTRIPTIQUE. ſ. m. Médicament propre à briſer la pièrre qui ſe forme dans les reins & dans la veſſie, comme ſont le lithoſpèrmum, le ſaxifrage, &c. Il y a bien des gens qui prétendent avoir de véritables *lithontriptiques*, mais tout le monde n'en convient pas. Ce n'eſt pas qu'il ſoit abſolument impoſſible qu'il y ait de tèls remédes, mais il faut avoüer que juſqu'à préſent ils nous ſont inconnus.

Ce mot vient de λίθος, *pièrre*, & de τρίβειν, *broyer.*

LITHOPHAGE. ſ. m. Petit vèr qui ſe trouve dans la pièrre, & qui la ronge. Il eſt couvèrt d'une petite coquille fort tendre, de couleur cendrée, & vèrdâtre. On appèrçoit dans les couches de l'ardoiſe les traces de ce vèr, qui ſe creuſe un chemin dans la pièrre pendant qu'elle eſt encore molle.

Ce mot vient de λίθος, *pierre*, & de φάγω, *je mange.*

LITHOSTRÔTOS. ſ. m. Ce mot, qui ſe trouve dans l'Évangile de S. Jean C. XIX. v. 13. eſt Grèc, & ſignifie Pavé de pièrre. *Lithoſtrotos*, *Lapidipavium.* C'étoit le lieu où Pilate rendoit la juſtice. Pilate les entendant parler de la ſorte, amena JÉSUS dehors, & prit ſéance dans ſon tribunal, au lieu qu'on appelle en Grèc *Lithoſtrotos*, & en Hebreu Gabbatha. BOUHOURS. Le P. Amelote, & la Vèrſion de Mons, & M. Simon, retiennent auſſi ce mot. Les Anciens appelloient ainſi non pas ſimplement un pavé de pièrre, mais un lieu pavé proprement de marbre, & quelquefois de marbres de différentes couleurs, & à différens compartimens. Voyez Pline Liv. XXXVI. C. 25. Les Juifs avoient auſſi cet uſage, & la ſalle de leur Sanhédrin étoit ainſi pavée. Voyez Selden, *De Synedr. Hebr. L. II. c.* 15.

On dit auſſi *Lithoſtroton.* M. Spon dans ſes Rechèrches Curieuſes d'Antiquité, Diſſert. II. prétend que c'étoient des Moſaïques que les Grècs nommoient *Lithoſtrota.* Ils commencèrent à Rome ſous Sylla, qui en fit faire un à Præneſte, dans le temple de la fortune, environ 170 ans avant la venuë de N. S. Le mot de *Lithoſtroton* ſignifie ſeulement dans la force du Grèc un pavé de pièrres, mais ils entendoient par là ces pavez faits de pièrres jointes & comme enchaſſées dans le ciment, repréſentant differentes figures par la variété de leurs couleurs & par leur arrangement. SPON.

LITHOTOMIE. ſ. fém. Tèrme de Chirurgie. Opération à la faveur de laquelle on tîre la pièrre de la veſſie. *Lithotomia.* On a recours à la *Lithotomie* pour tîrer les corps durs & étrangérs qui ſont dans la veſſie. François Jollet, Chirurgien de Paris, fit imprimer en 1682. un traité de *Lithotomie.* Il faudroit plutôt dire, *Cyſtotomie*, ou ſèction de la veſſie, parceque l'on ne couppe pas la pièrre, mais la veſſie.

LITHOTOMISTE. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Opérateur pour la pièrre, Chirurgien qui fait l'opération de la taille pour ôter, pour tîrer la pièrre. *Lithotomus. Cyſtotomus.* Gèrmain Collot, fameux *Lithotomiſte*, eſt le prémier des Chirurgiens François qui tenta l'opération de la taille au grand appareil, & en fit avec ſuccès l'eſſai ſur un garde du Roi Loüis XI. condamné à mort pour ſes crimes, & malade de la pièrre, auquel il ſauva doublement la vie par cette opération. JOURN. DES SÇAV. 1714. *p.* 665. Séverin Pineau, Chartrain, mort en 1619. Chirurgien du Roi, grand *Lithotomiſte*, eſt Auteur de trois Diſſèrtations Françoiſes ſur l'*opération de la taille*, & d'un Traité Latin ſur les *Signes de la Virginité.* ID. *p.* 666. François Thevenin, Pariſien, célébre *Lithotomiſte* & Oculiſte, Auteur de trois Traitez, l'un ſur *les Opérations de Chirurgie* ; l'autre ſur les tumeurs contre nature ; & le troiſiême ſur l'étymologie des tèrmes Grècs, employez par les Médecins & les Chirurgiens, mourut en 1658. IDEM.

Ces mots de *Lithotomie* & *Lithotomiſte*, viennent de λίθος, *pièrre*, & τέμνω, *je coupe* ; ce n'eſt pas que le *Lithotomiſte* coupe la pièrre dans l'opération de la *Lithotomie*, mais c'eſt qu'il fait une inciſion, une coupure, à deſſein de tîrer la pièrre.

LITHQUO. Voyez LINLITHQUO.

LITHUANIE. ſ. f. Nom propre d'une partie des États du Roi de Pologne. *Lithuania.* Elle eſt bornée au ſud par la Volhinie, & par la Ruſſie Rouge ; au couchant par la Haute Pologne, par la Polaquie, par la Pruſſe Ducale, & par la Samogitie ; au nord par la Livonie & par la Moſcovie, qui la confine auſſi du côté du levant. La *Lithuanie* eſt d'une grande étenduë. Elle peut avoir environ cent quatre vingt lieuës du couchant au levant, & cent dix du nord au ſud. Elle eſt baignée par un grand nombre de rivières, dont les principales ſont le Niepèr, la Dzwina, le Niémen & le Przipiec. Elle eſt pleine de vaſtes Campagnes, qui n'étoient autrefois que de grandes forêts, & qui ſont maintenant aſſez peuplées & aſſez cultivées, à la réſèrve de quelques endroits qui ſont à plains de marais & de lâcs, & des frontières de la Moſcovie, qui ſont aſſez ſouvent déſolées par la guèrre. Il n'y croît pas beaucoup de fruits, à cauſe de la froideur du climat ; mais elle abonde en grains, en beſtiaux, en cire, & en miel, dont les habitans font de l'hidromel, qui eſt leur breuvage le plus ordinaire. La *Lithuanie* a eû autrefois ſon Souverain particuliér, qui portoit le nom de Grand Duc ; de là vient qu'elle eſt encore aujourd'hui appellée le Grand Duché. Jagellon, Grand Duc de *Lithuanie*, fut appellé à la Couronne de Pologne l'an 1386. aux conditions qu'il ſe feroit Chrétien, qu'il épouſeroit la fille du dèrniér Roi de Pologne, & qu'il incorporeroit la *Lithuanie* à la Pologne. Cette dèrnière condition ne fut pourtant pleinement éxécutée que ſous le régne de Sigiſmond Auguſte, l'an 1569. Cependant quoique la *Lithuanie* ne faſſe qu'un même corps de République avec les autres États du Roi de Pologne, & qu'il ne ſe puiſſe rien conduire dans les Diéttes ſans ſa participation, elle ne laiſſe pas de conſèrver ſes loix, ſes priviléges, ſes grands Officiérs civils & militaires, & ſon armée particulière, & diſtinguée de celle de Pologne. Les Gentilshommes y ſont de petits Rois, dont les païſans ſont les éſclaves. On y ſuit la Religion Catholique, la Proteſtante, & la Réformée ; on y trouve auſſi des Grècs Schiſmatiques, des Unitaires, & des Juifs.

On diviſe la *Lithuanie* en deux grandes parties. 1. La *Lithuanie* propre, qui comprend les Palatinats de Wilna, de Troki, & de Brieſcie. 2. La Ruſſie Lithuanique, où ſont les Palatinâts de Novogrodeck, de Minsko, de Poloczxo, de Witepsko, & de Mſeiſlaw, ſous lequel on comprend les tèrritoires de Rohaſow, de Rziczica. Tous ces Palatinâts, ou tèrritoires, ont leurs Capitales de même nom, outre leſquelles on diſtingue encore Braſlaw & Grodno. La Samogotie eſt une dépendance de la *Lithuanie*, les Duchez de Smolensko & de Czrnichow l'étoient auſſi autrefois ; mais maintenant ils ſont entre les mains des Moſcovites. MATY.

Dans

Dans les Auteurs, ou Actes du XIIIe ſiécle, la *Lithuanie* eſt appellée *Lutavie*, & *Liteuvie* dans le païs. C'eſt vèrs l'an 1253. que le Pape Innocent IVe y érigea un Évêché.

LITHUANIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Habitant de la Lithuanie. *Lithuanus*, *a*. Les *Lithuaniens* ne demeurent unis avec les Polonnois que par raiſon d'État. Les humeurs des *Lithuaniens* & des Polonnois ne ſont pas moins incompatibles, que celles des Hongrois & des Allemands, des Écoſſois & des Anglois. Guaguin dans ſa Sarmatie Européane dit que les *Lithuaniens* adoroient autrefois les vipères, & les ſèrpents, & les prenoient pour des Dieux.

LITHUANIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Lithuanie. *Lithuanicus*, *a*. La Ruſſie *Lithuanique*.

LITIÈRE. ſ. f. Sorte de voiture, ou corps de caroſſe ſuſpendu ſur des brancarts, & porté ordinairement par des mulèts. *Lectica*, *ſtraticulum*. La plus douce des voitures eſt celle de la *litière*. On ne peut aller dans les montagnes qu'en *litière*. Pline appelle une *litière* couvèrte, une *chambre de voyageur*. Les Romains s'en ſèrvoient ordinairement. Les *litières* des Romains étoient portées par des hommes; c'étoit des eſclaves qu'ils employoient pour cela, comme on fait aujourd'hui en Áſie pour porter les palanquins. Les *litières* des Romains, qui étoient faites pour être portées par quatre éſclaves, s'appelloient *tétraphôre*, *tetraphorum*: celles qui étoient portées par ſix, ſe nommoient *éxaphore*, *exaphorum*: & celles qui étoient portées par huit, ſe nommoient *octaphore*, *octaphorum*. Tous ces differens noms de *litières* expriment le nombre de porteurs qu'il y avoit à châcune.

Lucile le premiér,
Vengea l'humble vèrtu de la richeſſe altière,
Et l'honnête homme à piéd du faquin en litière. BOIL.

L'invention de la *litière* eſt venuë des Rois de Bithynie, à ce que dit Cicéron, & un vieux Intèrpréte de Juvénal. On s'en ſèrvoit dans les maladies par délicateſſe, ainſi qu'il paroît par l'épitre VIIIe de Sénéque. L'uſage de la *litière* augmenta beaucoup à Rome ſous Tibère. Les éſclaves même ſe firent porter en *litière*, mais ils n'étoient portez que par deux hommes; au lieu que les autres l'étoient par un plus grand nombre, & avoient quelquefois juſqu'à huit porteurs. C'eſt ainſi qu'à la Chine on a plus ou moins de porteurs à ſon palanquin, ſelon le rang que l'on tient. On portoit auſſi quelquefois les morts au bûchér dans des *litières*. Voyez ſur cela Denys d'Halicarnaſſe L. IV. où il parle de Lucréce, Cornélius Népos dans la vie d'Atticus, Sèrvius Sulpitius dans les Épitres familières de Cicéron L. IV. Ép. 12. & Kirchman, *De funerib. Roman. L. I. C. 4. & L. II. C. 9.*

Du Cange dérive ce mot de *lecteria*, ou de *literia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification, parcequ'elle ſèrt de lit aux béſtiaux. D'autres diſent qu'il vient de *lectus*, lit, parcequ'il y avoit dans la *litière* un couſſin, & un matelas, comme à un lit. Cette étymologie eſt la vraye.

LITIÈRE, eſt auſſi de la paille, ou vieux fourrage, qu'on met ſous les chevaux, & autres béſtiaux, pour ſe coucher, quand ils veulent dormir, ou quand ils ſont malades. *Stramentum*, *ſtramen*, *ſubſtramen*. Les pailles fourragées par les moutons leur ſèrvent après de *litière*. On dit d'un cheval qui eſt mal nourri, qu'il ronge ſa *litière*.

LITIÈRE, ſe dit figurément en chôſes morales, & en parlant des hommes; on dit qu'ils ſont ſur la *litière*, quand ils ſont alittez. *Lectus*, *cubile*.

Fi du repos,
Quittons la litière,
Ouvrons la paupière,
Donnons nous carrière &c.

On dit auſſi, qu'ils font *litière* de quelque chôſe, quand ils en font dégât & profuſion, quand ils l'éſtiment auſſi peu que de la *litière*.

On appelle auſſi *litière*, les crotes de vèr à ſoye.

LITIGANT, ANTE. adj. Qui plaide, qui conteſte en Juſtice. *Contendens*. Il y a trois parties *litigantes* en cette inſtance.

LITIGE. ſ. m. Procès, différent, conteſtation en Juſtice. *Lis*, *diſſidium*, *controverſia*. Il n'y a point de ſureté à prêter à ceux dont le bien eſt en *litige*, qui eſt embrouillé, conteſté, ou [illegible]

Ce mot eſt plus uſité dans les matières bénéficiales. Un Bénéfice en *litige* eſt vacant en Régale, parcequ'il n'eſt pas rempli de droit, & de fait. Mais pour donner ouvèrture au droit du Roi il faut que le *litige* ſoit formé entre deux Patrons, & non pas entre deux préſentez par le même Patron. Par le Droit Civil une ſimple intèrpellation Judiciaire ſuffit pour mettre une chôſe en *litige*; mais en matière bénéficiale le *litige* ne donne pas ouvèrture à la Régale, à moins qu'il n'y ait conteſtation en cauſe. On éxamine auſſi ſi le *litige* n'eſt pas une véxation manifeſte, ou ſi le Régaliſte n'en a pas été lui-même l'inſtigateur. C'eſt pourquoi par la Déclaration du Roi de 1673. il faut que la conteſtation ſoit formée ſix mois avant le décès de l'Evêque pour donner ouvèrture à la Régale. FLEURY. Il faut que le *litige* ſoit ſincère, & qu'il forme un doute raiſonnable; car s'il étoit manifeſtement mal fondé, il ne feroit point vaquer le bénéfice en Régale. DE LAUNAI.

Ce mot vient de *litigare*, qui ſignifie être en procès.

DROIT DE LITIGE. Il en eſt parlé dans la Coutume de Normandie; c'eſt un droit que le Roi a de nommer aux bénéfices dont le patronage eſt contentieux entre deux patrons, de crainte qu'ils ne prennent les armes pour tèrminer leur différend, *ne veniant ad arma*.

LITIGIEUX, EUSE. adj. Contentieux: qui eſt conteſté en Juſtice, ſujèt à diſcuſſion. *Litigioſus*, *contentioſus*. Ceux qui achétent les droits *litigieux* ſont odieux en Juſtice. Il eſt défendu aux Procureurs & aux Avocats de ſtipuler une quotte part dans les biens *litigieux* de leurs cliens.

LITISPENDANCE. ſ. f. Durée d'un différent dont la Juſtice eſt ſaiſie, engagement d'une affaire, d'un procès dans une Cour de Juſtice, dans une Juriſdiction. *Lis intentata*. *Litis inchoata prolatio*. Il ne faut rien innover dans les lieux contentieux durant la *litiſpendance*. Si durant la *litiſpendance* en un Tribunal, on eſt aſſigné en un autre pour le même fait, il y a conflict de Juriſdiction. On adjuge des proviſions alimentaires durant la *litiſpendance*.

Du Cange dérive ces mots de *lis*, qu'il dit avoir ſignifié autrefois *guerre & combat*. On a dit *litigare*, pour dire, *faire la guèrre*. Il vient de *lis*, *litis*, procès, & *pendere*, pendre, n'être point encore tèrminé. *Adhuc ſub judice lis eſt*.

LITOMIÈRSK. Voyez LÉTOMÉRITZ.

LITORNE. ſ. f. Éſpéce de Grive. *Turdus pilaris*. La *Litorne* eſt plus petite que la grande Grive, & elle approche de la taille du Mèrle; elle a le bèc jaûnâtre, un peu noir à l'éxtrémité, & jaûne par dedans, auſſi bien que ſa langue, mais d'un jaûne plus clair & plus lavé que le Mèrle; ſon cou eſt cendré pardevant, ainſi que ſa tête; ils ſont néanmoins marquetez de taches noires; ſon dôs eſt rouſſâtre; un peu obſcur, & noirâtre par le milieu des plumes; proche du croupion on lui voit des plumes cendrées; les pennes de ſa queuë ſont noires; le deſſus de ſon cou & ſa poitrine ſont divèrſifiées; car ſur les plumes qui ſont jaûnâtres il y a des taches noires, le dedans des aîles eſt blanc, & les côtez d'entre les aîles par deſſous ſont blanchâtres à l'éxtrémité des plumes, & diſtinguez & diviſez de lignes rouſſâtres, par le dedans la noirceur s'étend davantage; les plumes du ventre ſont blanches; les doigts de ſes piéds & ſes ongles ſont noirâtres; les ſix prémières pennes des aîles ſont noires, & les autres ſont d'un roux tirant ſur le tanné, ainſi que celles du dôs, principalement les petites & les courtes; il eſt difficile de faire la diſtinction & le diſcèrnement du mâle de la fémelle des oiſeaux de cette éſpéce. Ce genre de Grive ſe plaît à manger des fruits & des grappes, particulièrement des grains de génièvre, l'on dit qu'en Anglètèrre l'on n'en voit point en été, mais qu'en hivèr il y en a une très grande quantité.

LITRE. ſubſt. f. Ceinture funèbre. C'eſt un droit honorifique qu'ont les Seigneurs Patrons Fondateurs, ou les Seigneurs Hauts Juſticiérs dans les Égliſes qu'ils ont fondées, ou qui ſont de leur Seigneurie. *Zona teſſeraria funebris*, *Balteus teſſerarii anathematis*. Il conſiſte à faire peindre les Écuſſons de leurs armes ſur une bande noire en forme d'un lé de velours autour de l'Égliſe, tant par dedans, que par dehors. Le droit de *litre* eſt des prémiérs droits honorifiques. Il eſt difficile de détèrminer préciſément le tems auquel on commença de ſouffrir des *litres*, ou ceintures de deüil dans les Égliſes. M. de Laurière croit que l'uſage des *litres* n'eſt pas fort ancien, & qu'il ne s'eſt établi que depuis que les armoiries ont été héréditaires dans les familles: car lorſqu'elles étoient pèrſonnelles, & qu'elles ne ſèrvoient qu'à diſtinguer les Chevaliérs dans les tournois, il eût été inutile aux familles de les mettre dans les Égliſes pour ſe faire connoître, & donner une marque de leurs droits à laquelle on n'eût pû les reconnoître.

Ce mot de *litre*, ſelon Ménage, vient de *lithra*, qui ſignifie en Grèc une *couronne*, qui eſt imitée par ce lé de velours, ou de peinture, qui environne l'Égliſe; ou de *liſtra*, qui ſignifie une bande d'étoffe longue & étroite: & il réfute avec raiſon l'opinion de Maréchal, qui en ſon traité des droits honorifiques le fait venir de *litura*. Papias le dérive auſſi de *litura*, *ſic dicta quod liniendo teratur*. D'autres croyent que ce mot *litura* marque qu'on ne le met autour des Égliſes, ou d'une Chapelle, que pour éffacer les larmes, & ſèrvir de conſolation aux vivants par le ſouvenir du mérite du mort, dont on y repréſente les armes. De Roye en a traitté ſçavamment. Il fait venir *litre* de *liſte*, qui ſignifie

ſignifie une ligne. Quelquefois on met double *litre*. En la Coutume de Tours le Seigneur Châtelain a droit de *litre* tant dedans que dehors dans les Égliſes de ſa Châtellenie, à moins que ſon vaſſal n'en fût Fondateur. Mais ſi cette Égliſe eſt la principale Parroiſſe de ſa Châtellenie, le Fondateur n'aura droit que de mettre des *litres* en dedans, & le Châtelain en dehors.

On double les *litres* pour les Seigneurs *Titrez*, ou qui ont quelque grande dignité ; Duc, Maréchal de France, Prince, Connétable, & l'une pour le fief, l'autre pour la dignité. On en met trois pour les Souverains, pour marquer par la troiſième leur droit de Souveraineté. Ménéstr. *Decorat. Funeb.*

LITRON. ſ. m. Petite meſure ronde de chôſes ſéches, comme graines, pois, ſel, farine, &c *Modii decima ſexta pars.* Il contient la ſeizième partie d'un boiſſeau de Paris. Un *litron* de ſel, de féves. Un *litron* de châtaignes. Par la dèrnière Ordonnance de 1669. le *litron* de Paris doit être haut de trois pouces & demi ſur trois pouces dix lignes de large.

On dit auſſi demi *litron*. Borel le dérive du Grèc ἡμιλίτρα, *demi-livre*. Le demi *litron*, la plus petite de nos meſures manuelles, ou menſurables, doit avoir deux pouces dix lignes de haut, ſur trois pouces une ligne de diamétre ; le *litron* trois pouces & demi de haut ſur trois pouces dix lignes de diamétre. De la Mare, *Tr. de Police L. V. Titre VIII. C. 3. p. 749.*

LITTÉRAIRE. adj. m. & f. Qui appartient aux Lettres, ou aux Sciences. *Litterarius, a. Ad litteras ſcientiaſque pertinens.* Ce mot eſt nouveau, mais il eſt établi, les Mémoires de Trevoux lui ont donné cours. On dit que c'eſt le Père Bouhours qui fit ce mot, lorſque ces Mémoires commencèrent, pour donner un titre au dèrnièr article que l'on projettoit de faire, & que l'on éxécute en effèt, & qui contient ce qu'il y a de nouveau dans les Lettres, ou les Sciences, & auquel ce Père donna le titre de Nouvelles *Littéraires*. Le Public l'a autoriſé, & les gens de Lettres ſe demandent ſouvent, quand ils ſe voyent, N'y a-t-il point de Nouvelles *Littéraires*. Un Journal Latin, qui s'eſt fait dans le Nord d'Allemagne depuis 1698. juſqu'en 1708. s'intituloit *Nova Litteraria Maris Baltici*, Nouvelles *Littéraires* de la Mèr Baltique. Le Journal *Littéraire* commença à la Haye en 1713. Mémoire *Littéraire*. En fait de diſputes *Littéraires* on ne ſe chagrine guère de ce qui n'offre point de véritables difficultez. P. Souciet.

LItTÉRAL, ou LITTÉRAL, ale. adj. Qui eſt ſuivant la lettre, qu'on prend au piéd de la lettre. *Litteralis.* L'Écriture a un ſens *littéral*, un autre myſtique. Cette loi, ce paſſage, ſont précis dans leur ſens *littéral* pour cette déciſion. Les Antropomorphites gagneront leur cauſe, ſi l'on refuſe toute compoſition ſur le ſens formel & *littéral* de l'Écriture. La Pl. L'Abbé de la Trappe oppoſe les obſèrvations exactes & *littérales* aux mitigations.

LItTÉRALEMENT, ou LITTÉRALEMENT. adv. Dans le ſens littéral. *Secundùm ſenſum litteralem.* Il faut entendre *littéralement* autant qu'on peut tous les textes de la Bible, des Loix, des Canons, & autres livres qui ſont autorité, ſi on ne voit quelque contradiction, ou autres raiſons au contraire.

LItTÉRATURE, ou LITTÉRATURE. ſ. f. Doctrine, connoiſſance profonde des lettres. *Doctrina, litteratura, eruditio.* Scaligèr, Lipſe, & autres Critiques modèrnes, étoient des gens de grande *littérature*, d'une érudition ſurprenante. J'ai à défendre le Patrimoine des Sçavans, & la gloire de toute la *littérature*.

On a commencé au milieu de l'an 1702. de faire à Paris des eſſais de *littérature*. C'eſt une éſpèce de Journal des Sçavans, aſſez différent de tous les autres. Cet ouvrage tomba peu après avoir commencé.

LItTLEBOBOURG, LITLEBURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglèterre, ſitué ſur la rivière de Trent, dans le Comté de Nottingham, aux confins de celui de Lincoln, environ à quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. *Litteburgum.* On prend ce bourg pour l'ancienne *Agelocum*, ou *Segelocum*, petite ville des Coritains. Maty.

LItTOMISSEL, LEUTOMYSSEL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Bohême. *Littomeſcum.* Il eſt aux confins de la Moravie, dans le Cèrcle de Chrudin, à ſept ou huit lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. Maty.

LITUÉ. Quelques Auteurs ſe ſèrvent de ce mot pour éxprimer ce que les Latins appelloient *lituus* : c'étoit un inſtrument de guèrre dont on joüoit à peu près comme on joue de la trompette aujourd'hui. Voyez ci deſſous Lituus.

LITURGIE. ſ. f. Ce mot ſignifie en général toutes les cérémonies qui concèrnent le ſèrvice & l'office divin. Dans une ſignification plus particulière il ſignifie les cérémonies de la Meſſe. *Liturgia.* Il y a différentes *Liturgies*, la *Liturgie* Grécque, Latine. Les anciennes *liturgies*. Le Cardinal Bona a écrit deux livres des *liturgies*. Tous ceux qui ont écrit des *liturgies* demeurent d'accord que le ſèrvice public ſe faiſoit dans les prémiers ſiécles ſans beaucoup de cérémonie, & qu'on n'y récitoit qu'un petit nombre d'oraiſons. Mais peu-à-peu l'on y a ajoûté quelques prières, & quelques cérémonies extérieures, pour rendre le ſacrifice plus vénérable au peuple. Enfin, les Égliſes ont réglé, & mis par écrit la manière de le célébrer, & c'eſt ce qu'on appelle *liturgie*. Du Pin. Les *liturgies* ont été différentes ſelon les différens païs. On dit la *liturgie* de S. Chryſoſtome, la *liturgie* de S. Pierre, la *liturgie* de S. Jacques, la *liturgie* de S. Baſile, la *liturgie* Arménienne, elle a été imprimée à Rome en Arménien, & en Latin vèrs le milieu du ſiécle paſſé, la *liturgie* des Maronites, la *liturgie* des Coptes. Il y a auſſi la *liturgie* Romaine, la *liturgie* Gallicane, la *liturgie* Ambroſienne ou l'Office Ambroſien, pour l'Égliſe de Milan. L'Éſpagne & l'Afrique avoient auſſi leurs *liturgies* particulières. On les nommoit Ordres. L'Ordre Romain nous apprend quelle étoit la *liturgie* Romaine. La *liturgie* Gallicane. Voyez au mot Gallican. Voyez auſſi les preuves de la préſence réelle de J. C. en l'Euchariſtie par les *liturgies* dans le Traité de l'Euchariſtie de M. Péliſſon Section V^e. n. 5.

Ce mot vient du Grèc λειτουργία, qui ſignifie *ſervice, miniſtère public.*

Liturgie. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Proteſtans, pour ſignifier la manière de célébrer pluſieurs chôſes qui appartiennent au ſèrvice public. La *liturgie* du Baptême, la *liturgie* du mariage, &c.

LITUUS. ſ. m. Tèrme de Médailliſte. Il eſt purement Latin. C'étoit le bâton des Augures fait en forme de croſſe. On voit ſouvent le *lituus* ſur les médailles avec les autres inſtrumens Pontificaux. Aulu Gelle L. V. C. 8. dit que le *lituus* étoit plus gros à l'endroit où il étoit recourbé qu'ailleurs.

On prétend que ce mot vient de λιτὸς, mot Grèc, qui ſignifie ce qui fait un ſon clair & aigu, parceque ce bâton augural avoit ce ſon. Quelques-uns diſent *Litue*, & habillent ce mot à la Françoiſe.

L I V.

LIVADIA, ou LIVADIE. Le Lac de Livadia. *Livadiæ Lacus*, anciennement *Copais*. Ce Lac qui prend aujourd'hui ſon nom de la ville de *Livadie*, en eſt éloigné de deux ou trois lieuës vèrs le levant. Il eſt à une lieuë du Lac de Stivo, ou de Thébes, qu'il a au levant, & avec lequel on ne doit pas le confondre. Il ſe forme par la rivière de Céphiſo, & par pluſieurs moindres, & n'a point de décharge ſenſible, auſſi il s'enfle quelquefois fort conſidérablement.

LIVADIE. ſ. f. Nom d'une Province de Gréce nommée anciennement Achaïe, ou Hellade. *Livadia, Achaia, Hellas.* Elle eſt bornée au nord par l'Épire, par la Théſſalie, & par le Golfe de Négrepont ; l'Archipel la baigne au levant ; la mèr Ionienne au couchant ; & les Golfes de Lépante & d'Égine avec l'Iſthme de Corinthe qui la ſéparent de la Morée du côté du midi. On diviſe cette Province en quatre contrées, qui ſe ſuivent en cet ordre du couchant au levant. 1°, Le Déſpotat, ou la petite Gréce. 2°, La *Livadie* propre. 3°, La Stramulipe. 4°, Le Duché d'Athènes. Ses villes principales ſont Lépante, *Livadie*, qui donne ſon nom au païs, Thébes, Mégare, & Athènes.

Livadie, eſt auſſi le nom de la ville capitale de la *Livadie*, en Gréce ; *Livadia*, anciennement *Lebadia*, *Lebadea*. Elle eſt grande, bien peuplée de Chrétiens, & de Turcs, & de quelques Juifs ; & ſituée dans les tèrres, à cinq lieuës des ruines de Delphes, vèrs le levant méridional, à trois du Golfe de Salone, & environ autant du lac de *Livadie*. Cette ville, célébre anciennement par l'Antre de Trophanius, eſt défenduë par une vieille forteresſe, & a une fontaine, qui à une portée de fléche de ſa ſource eſt aſſez grande pour faire tourner vingt moulins. Maty.

LIVADOSTA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Livadie. *Livadoſta.* Elle eſt ſur le Golfe de Lépante dans l'Iſthme de Corinthe, au nord de la ville de ce nom. Elle eſt Épiſcopale, Suffragante d'Athènes. Baudrand la prend pour l'ancienne *Paga*, ou *Pega*, ville de la Mégaride ; mais Samſon & de Wit dans leurs Cartes de la Morée, diſtinguent ces deux villes, & mettent cette dèrnière à quelques lieuës de la prémière vèrs le nord. Maty.

LIEUCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lincheum.* C'eſt la cinquième des grandes villes de la Province de Suchuen, ſon tèrritoire abonde en pièrres d'azur. *Ambaſſ. des Holl. à la Ch. P. I. p. 255.*

LIVE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Livius.* De tous les Latins qui ont porté le nom de *Livius*, il n'y a que l'Hiſtorien Tite *Live*, qu'il faille appeller *Live* en nôtre langue. Tite *Live* étoit de Padouë. Il a écrit une hiſtoire Romaine très-éſtimée. L'Empereur Caligula le trouvoit trop long, Pollion lui reprochoit la

la *Patavinité*, mais on ne ſçait pas trop ce que c'étoit que ce défaut. Les harangues de Tite *Live* ſont admirables. Quintilien conſeille aux jeunes gens qui aſpirent à l'éloquence de les lire comme les diſcours d'un excellent imitateur de Cicéron. Il y a beaucoup d'endroits pèrdus, ou de lacunes, dans Tite *Live*. On dit qu'il eſt entiér dans le Sèrrail de Conſtantinople; mais pèrſonne n'a jamais pû obtenir à quelque prix que ce fût la pèrmiſſion de vérifier ce fait.

LIVENZA. C'eſt une rivière de l'État de Veniſe, en Italie. *Liquentia*. Elle coule dans les confins de la Marche Tréviſane, & du Frioul, & après avoir reçu le Celino, elle ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, entre l'embouchure de la Piava, & la petite ville de Caorli. MATY.

LIVERDUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine, ſituée ſur une montagne, près de la Moſelle, à quatre lieuës au deſſous de Toul. *Liberdunum*. MATY.

LIVÈSCHE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un homme. *Liguſtum*. Ses feuilles ſont grandes, amples, étenduës en aîles, diviſées en pluſieurs parties. Ses ſommitez ſont chargées de grandes ombelles garnies de petites fleurs à cinq feuilles blanches diſpôſées en rôſe. Ses ſemences ſont plus longues & plus groſſes que celles du fenouil, canelées profondément, bordées d'un filet délié & trenchant par le bout, d'une ôdeur qui n'eſt point agréable. Sa racine eſt longue, ridée, blanche, odorante. La racine & la ſemence de la *livêche* fortifient l'éſtomac, elles réſiſtent au venin, elles éxcitent l'urine. En Latin *liguſticum quod ſeſeli officinarum*. C. BAUH. Pin. 162. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *livêche*.

LIVET. adj. m. Tèrme de Billard. On appelle *livet* celui qui jouë le dèrniér. *Poſtremus*.

LIVIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Livia, Julia, Libyca*. C'étoit autrefois une ville conſidérable, forte, Épiſcopale, & capitale du Comté de Cèrdagne, en Catalogne. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg tout ouvèrt, ſitué ſur la Ségre, à une lieuë au deſſus de Puicèrda. MATY.

LIVIADE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Paleſtine. *Livias*. Elle fut bâtie par le Tétrarque Philippe en l'honneur de Livie, femme d'Auguſte, dont il lui donna le nom. Elle étoit au delà du lac Aſphaltite.

LIVIDE. adj. m. & f. C'eſt une épithéte qu'on donne à la peau, lorſqu'elle eſt offenſée par des coups orbes, ou corrompuë par quelque cauſe intèrne. *Lividus, plumbeus*. Un viſage *livide*, de couleur plombée, eſt un ſigne d'indiſpoſition. Les meurtriſſures rendent la peau *livide*. Quand la chair veut ſe cangrener, elle paroît toute *livide*.

Il vient du Latin *lividus*.

LIVIDITÉ. ſ. f. Qualité qui rend une chôſe livide. *Quod lividum facit, lividitas*. Il y avoit inflammation avec *lividité*. VERDIÉR.

LIVIE, ou LIVIUS, LIVIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Livius, Livia*. Le prémiér des Poëtes Latins que nous connoiſſions eſt *Livius* Andronicus, dont nous n'avons que quelques fragmens de reſte. Il étoit affranchi de *Livius* Salinator, qui lui donna la liberté à cauſe de ſon éſprit. C'eſt le prémiér qui ait fait joüer une comédie à Rome ſous le Conſulat de C. Claudius & de M. Tuditanus l'an 513. de Rome. *Livia* Druſilla fut femme d'Auguſte, qui l'aima tendrement juſqu'à la mort, & dont il adopta le fils, qui fut Tibère ſon ſucceſſeur.

On peut dire *Livie*, tant au maſculin qu'au féminin, mais ſurtout au féminin. Voyez encore LIVE. *Livie* fut miſe au nombre des Dieux par l'Empereur Claude ſon petit fils. Tibère ſon fils n'avoit point voulu lui décèrner les honneurs divins. *Voſſ. De Idolol. L. I. C.* 12. *Livie* femme d'Auguſte fut adoptée par ſon mari, c'eſt la raiſon pour laquelle elle prit le nom de Julie. *Id. Ib.*

LIVIE, ou LIVIA. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe qui a de fort jolis panaches violèts ſur du blanc. MORIN.

LIVIÈRE. ſ. f. Nom propre d'une petite contrée voiſine de Narbonne en Languedoc, Province de France. *Liguria, Livoria*. *Hadr. Valois, Not. Gall. p.* 278.

LIVONIE. ſ. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Suéde. *Livonia*. Elle eſt bornée au levant par la Moſcovie, & par l'Ingrie; le Golfe de Finlande la baigne au nord, & celui de Riga au couchant; la rivière de Dzwina la ſépare au ſud du Duché de Curlande. Ce païs peut avoir environ ſoixante lieuës de long, & autant de large, il eſt fort fèrtile en pâturages, & ſur tout en grains, que les Suédois, & les Hollandois y vont acheter. On la diviſe en deux grandes contrées, l'Éſtonie qui eſt au nord, & la Lettonie au midi. Ses villes principales ſont Riga, Rével, Narva, Dèrpt, Pèrnaw, &c. La *Livonie* qui comprenoit autrefois la Curlande, a été habitée par des peuples barbâres, & idolâtres, juſques vèrs la fin du XIIe ſiécle. Les Allemands pour les ſubjuguer, & pour les convèrtir, formèrent l'Ordre des Porte-Glaives, qui fûrent enſuite appellez les Chevaliérs de *Livonie*. Ils s'en rendîrent les maîtres, & ayant enſuite embraſſé la réformation, châque Chevaliér retint ſa Commanderie en propriété, d'où eſt venu le grand nombre de nobles, qu'on trouve dans la *Livonie*, & qui ont de fort beaux priviléges, & leur grand Maître Gothar de Kèthlèr eut pour ſa part le Duché de Curlande, & de Sèmigalle, que ſes ſucceſſeurs poſſédent encore aujourd'hui en fiéf de la Pologne. Le reſte de la *Livonie* a été un grand ſujèt de guèrre entre les Polonois, les Moſcovites, & les Suédois; mais enfin il eſt demeuré aux dèrniérs, à la réſèrve d'une petite partie de la Lettonie, qui eſt au pouvoir des Moſcovites. MATY. Dans la dèrnière guèrre les Moſcovites ſe ſont emparez de toute la *Livonie*. La *Livonie* fut convèrtie à la foi vèrs la fin du XIIe ſiécle par les travaux & la prédication de Meinard, Chanoine de Sigebèrt, que l'on ordonna Évêque de ce païs, afin de l'autoriſer davantage. Il établit ſon ſiége à Riga, capitale de cette province, & il y fonda en 1186. une Égliſe cathédrale ſous l'invocation de la Sainte Vièrge.

LIVONIE. Golfe. Voyez RIGA, le Golfe de Riga.

Les Chevaliérs de *Livonie* ſont un Ordre militaire qu'on appelle autrement Porte-Glaives. Voyez ce mot. Cet Ordre a été uni à celui des Chevaliérs Teutoniques.

LIVOURNE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Montfèrrat Savoyard, en Italie. *Liburnum*. Elle eſt ſituée dans des Marais, près de la ſource de la petite rivière de Gardina, à quatre lieuës de Trin, du côté du couchant. MATY.

LIVOURNE. Voyez. LIGOURNE.

LIVRADE. ſ. fém. Nom propre de femme, & de ville. *Liberata*. Sainte *Livrade* eſt honorée le 23e de Févriér, comme Vièrge & Martyre, en l'Égliſe bâtie ſous ſon nom par Charlemagne en Agénois, au tour de laquelle s'eſt formée la ville de même nom. *Fanum ſanctæ Liberatæ*. CHASTELAIN, *au* 23e *Févr. p.* 726. Charlemagne ayant fait bâtir une Égliſe près de ſon château de Caſſeneuil ſur le Lot en Agénois, la fit dédier ſous le nom de cette Sainte, morte apparemment vèrs ce païs, & dont les reliques fûrent l'occaſion de cette dédicace, ſelon la pratique qui étoit fort en vigueur en ce ſiécle-là. On l'a priſe depuis pour en faire une des huit ſœurs de ſainte Quitère dans la Légende apocriphe qui en a été dreſſée. Il paroît que c'eſt elle qu'on prétend honorer en Portugal ſous le nom de Vilgeforte, & en Flandre ſous celui d'Oncommère, mot qui ſignifie Échappée, comme celui de *Liberata*. Cette Égliſe de ſainte *Livrade*, fondée par Charlemagne, eſt devenuë un Prieuré de l'Ordre de ſaint Benoît, au tour du quel s'eſt formée la ville de ſainte *Livrade*. Outre le Prieuré, qui eſt à préſent de la Congrégation de ſaint Maur, il y a encore en cette ville un Couvent d'Urſulines. CHASTELAIN, *Ib. p.* 726. 727.

Il n'eſt pas néceſſaire d'avèrtir comment ce mot s'eſt formé du Latin *Liberata*, on ſçait aſſez que le changement du *b* en *v*, ſurtout en Gaſcogne, & du *t* en *d*, n'eſt pas râre.

LIVRAISON. ſubſt. fém. Action par laquelle on met une chôſe mobiliaire entre les mains de quelque pèrſonne. *Exhibitio*. On a fait la *livraiſon* des marchandiſes au Facteur de ce Marchand. Il avoit loüé ce logis, mais on ne lui a pas fait la *livraiſon* des clefs en tems & lieu.

LIVRAISON, ſe dit auſſi des chôſes qu'on eſt obligé de donner en cèrtaines occaſions. On appelle vin de *livraiſon*, bougie de *livraiſon*, le vin & la bougie que les Officiérs ſont obligez de donner quand ils ſe font recevoir à quelque charge.

LIVRE. ſ. m. Travail, ou compoſition que fait un Sçavant, ou un homme d'éſprit, pour faire part au public, ou à la poſtérité, de ce qu'il a appris, recueilli, inventé, ou éxpérimenté. *Liber, codex, volumen*. Mais afin que ce travail, cette compoſition puiſſe porter le nom de *livre*, il faut qu'elle ſoit d'aſſez grande étenduë pour en faire un volume. Ce *livre* eſt excellent. Ce *livre* eſt plein d'érudition. *Livre* pèrnicieux. Aimer les *livres*, & les Bibliothéques, ne conclud rien à l'avantage de la pèrſonne que vous m'adreſſez, on peut les aimer ſans jugement & ſans choix. BAL. Comme les *livres* ne parlent pas comme on parle en convèrſation, il ne faut pas auſſi parler en convèrſation comme les *livres*. M. Sc. On ne va point troubler incivilement un homme dans la bonne opinion qu'il a de ſon *livre*. BA. La conſtance des hommes eſt une conſtance de *livre* & de Comédie, qui ſe lit, & ſe repréſente; mais il n'y a rien de vrai, rien de naturel. BAL. Il eſt aiſé de braver la mort dans un *livre*. G. G. Il n'eſt point de plus courte vie que celle d'un mauvais *livre*. VAUG.

Cependant ſans ſoutien, ceinture, ni cordon,
L'œil farouche & troublé, l'éſprit à l'abandon,
Vous viennent accoſter comme pèrſonnes yvres,
Et diſent pour bon jour; Monſieur, je fais des livres;
On les vend au Palais, &c. RÉGNIÉR.

Mais nous autres faiſeurs de livres, *& d'écrits,*
Du lecteur dédaigneux honorables éſclaves. Boil.

C'eſt peu d'être agréable & charmant dans un livre;
Il ſaut encore ſçavoir & converſer, & vivre. Id.

D'ailleurs à cette Cour où vous m'avez vû vivre,
Je ſuis plus obligé cent fois qu'au meilleur livre,
Elle m'a dépouillé de ces affections
Qui cauſent à l'éſprit tant de diſtractions. Sénecé.

On appelle *livres* Sacrez, & Canoniques, ceux que l'Égliſe admet, & reconnoît pour faire partie de l'Écriture Sainte. *Libri Sacri, canonici.* Ce ſont les *livres* qui ſont dans le canon des Saintes Écritures, qui compôſent le corps des Saintes Écritures qu'on appelle la Bible. Les *livres* de l'ancien Teſtament, les *livres* du nouveau Teſtament. Les *livres* Apocryphes ſont ceux qu'elle rejette.

Ce mot eſt dérivé du Latin *liber*, qui étoit le nom que les Latins donnoient à la ſeconde peau des arbres ſur laquelle on écrivoit, & dont on faiſoit enſuite les *livres*. Quoique l'on fit des *livrès* d'autre matière que d'écorce d'arbres, on ne laiſſa pas de leur donner toûjours le nom de *livres*, que l'uſage avoit conſacré. Ainſi comme on le voit dans la vie de l'Empereur Tacite, par Vopiſcus, on appella *Livres* éléphantins, des *livres* faits de petites lames d'yvoire. comme l'a cru Turnébe, ou des *livres* faits d'inteſtins d'éléphant, ſelon la penſée de Scaligèr. Les *livres* des Grècs, & des Romains, n'étoient que des rouleaux de papiér en forme de petite colonne. Les *livres* de figure quarrée n'ont prèſque point été en uſage avant Céſar.

Les *livres d'Egliſe*, ſont ceux qui ſèrvent à la célébration du Sèrvice Divin, comme les Antiphoniérs, Miſſèls, Graduèls, Rituèls, Proceſſionèls, &c. On appelle particulièrement *livre d'Egliſe*, celui qui ſèrt aux anciens Marguilliérs & bourgeois, aſſidus à l'Égliſe pour chanter avec les Prêtres tout l'Office qui ſe chante à l'Égliſe.

Il y avoit autrefois, comme aujourd'hui, pluſieurs *livres* Eccléſiaſtiques, on nommoit Sacramentaire celui qui contenoit les prières que le Prêtre devoit dire en l'adminiſtration des Sacremens, & principalement en la célébration du ſaint ſacrifice; tout ce qui ſe devoit chanter étoit marqué dans un autre volume nommé Antiphoniér. Les Leçons étoient compriſes dans un autre volume nommé Lectionnaire, & celui qui comprenoit les Évangiles s'appelloit Évangéliaire, ou Évangéliſtaire. Les Pſeaumes étoient à part dans le Pſeautiér; & pour montrer les régles que l'on devoit obſèrver dans la pratique, & que nous nommerions rubriques, il y avoit un autre volume nommé *Ordre*. Les Grècs ont encore ainſi pluſieurs *livres* ſéparez, pour les differentes parties de l'Office. Nous avons auſſi des Pſeautiérs, des Antiphoniérs, des Meſſèls, des Bréviaires, des Pontificaux, des Rituèls, des Proceſſionaux, & des Ordres, ou Directoires, pour réciter l'Office, & pour dire la Meſſe.

Livre noir. Nom qu'on donne aux livres de Nécromancie, de Magie, de ſortiléges. *Liber niger.*

Livre de Paix. Tèrme de Liturgie. *Liber pacis.* C'eſt le livre qu'on donne à baiſer à la Meſſe. Dans l'Égliſe Grécque il y a un livre qui ſèrt à l'office divin, on l'appelle *Livre* de Muſique, *liber muſicalis*, c'eſt un livre qui contient des pſeaumes, des tropaires, & d'autres prières ſemblables qu'on a coutume de chanter à l'office. Ce *livre* eſt noté ſelon l'uſage des Grècs. *Livre* des Liturgies, *Liturgiarum liber*, autre *livre* d'Égliſe chez les Grècs, il ne contient point toutes les Liturgies, mais quatre ſeulement qui ſont en uſage aujourd'hui dans l'Égliſe Grécque; ſçavoir, la Liturgie de S. Baſile, la Liturgie de S. Jean-Chryſoſtôme, celle qu'on appelle des *Préſanctifiez*, *προηγιασμένων*, & celle de S. Jacques, qui n'eſt en uſage que dans l'Égliſe de Jéruſalem ſeulement une fois l'an. *Livre* des Leçons, *Lectiones*, eſt encore un *livre* d'Égliſe chez les Grècs. Voyez Leçons.

Livres Spirituèls, ſont particulièrement ceux qui traitent de la vie ſpirituelle, ou chrétienne, & de leurs éxèrcices, qui éxpliquent & apprennent la manière de les faire, leurs uſages, leurs pratiques, ceux qui ſèrvent à la contemplation, à la méditation, & généralement tous ceux qui éxcitent à la dévotion, comme ceux de S. François de Sales, de Sainte Thérêſe, de Grenade, de Rodriguez.

Les *livres profanes*, ſont des *livres* d'Auteurs qui ne parlent point des chôſes qui regardent la Religion. Les *livres cenſurez*, ſont des *livres* hérétiques, ou contre les bonnes mœurs, qui ont été condamnez & déffendus par les Supérieurs Eccléſiaſtiques. Les *livres* mis à l'indice.

Livre de Bibliothéque, eſt un *livre* qu'on n'a pas d'ordinaire dans la main pour liſe, mais qu'on garde dans une Bibliothéque pour y avoir recours dans le beſoin, & s'inſtruire d'une matière qu'on veut épuiſer. Dans une Biblioteque on arrange ordinairement les *livres* ſuivant l'ordre des matières. Les *livres* d'Écriture Sainte, les *livres* des Saints Pères, les *livres* de Théologie, de Philoſophie, de Mathématique, de Grammaire, de Langues, d'Hiſtoire, &c.

Livre de Muſique, c'eſt dans l'uſage ordinaire un *livre* où il y a des airs, des chanſons pour apprendre à chanter. On appelle auſſi, *Inſtrumens de livres*, les Dictionnaires, les Commentateurs ou Recueils dont on fait un pareil uſage. Les *livres* en blanc ſont ceux qui ne ſont point reliez. Les *livres manuſcrits*, ceux qui ne ſont pas imprimez. Les *livres anonymes*, ſont ceux qui n'ont point de nom d'Auteur.

On diſtingue auſſi les *livres* par leur taille, & ſuivant que leurs feuilles ſont pliées & repliées, in folio, in 4°, in 8°, in 12°, in 16, in 24. Les Relieurs ſe ſèrvent de pluſieurs façons de parler, où le mot de *livre* entre, & que l'on trouve éxpliquées en leur place. Ils diſent, Étendre un *livre*, aſſembler un *livre*, plier, battre, coudre un *livre*. Gréquer un *livre*, foüetter un *livre*, ficeller un *livre*, paſſer un *livre* en carton, en parchemin, en veau. Coler, preſſer, rogner, jaſper un *livre*. Tranchefiler un *livre*, le marbrer, le dorer, le polir, &c. Collationner un *livre*, c'eſt voir ſi le *livre* eſt entiér & parfait, & s'il n'y manque point quelque feüillet, ou s'ils ne ſont point tranſpôſez. Catalogue de *livres*, eſt l'inventaire d'une bibliothéque, pour trouver facilement ceux dont on a beſoin.

On dit qu'un homme connoît bien les *livres*, non ſeulement quand il en ſçait le prix, comme un Libraire qui ſouvent ne connoît les *livres* que par la couvèrture, & qui n'apprend que les titres des *livres*, mais encore quand il ſçait ce que contiennent les *livres*. lorſqu'il a bien mis le nez dans les *livres*, qu'il a long-tems feuilleté ſes *livres*. On dit qu'un homme eſt toûjours ſur les *livres*, pour dire, qu'il étudie beaucoup. On dit auſſi qu'il dévôre les *livres*; pour dire, qu'il les lit avec beaucoup d'application & de promptitude. On a dit en Latin dans le même ſens, *Helluo librorum*, & cette éxpreſſion eſt de Cicéron.

On dit qu'un Auteur fait des *livres*; qu'il a mis des *livres* en lumière; pour dire, qu'il les a fait imprimer, & qu'il vit de ſes *livres*, quand il en ſubſiſte, c'eſt le moyen de faire mauvaiſe chère. Un Libraire appelle *bons livres*, ceux-là ſeuls dont le trafic va bien, dont il a bien du débit. Il appelle *livres* uſez, ceux dont on a déja fait pluſieurs impreſſions, & qui à caûſe de cela ne ſont plus râres, & ne ſe demandent plus guères. Les Curieux appellent *bons livres*, les *livres* râres, quoique les bons *livres* ſoient en éffèt les plus communs. On dit parmi les gens de lettres, approuver un *livre*, cenſurer un *livre*, mettre un *livre* ſous la preſſe, châtrer un *livre* dont on retranche cèrtains endroits. Éxaminer un *livre*. Purger les *livres* des Poëtes anciens, c'eſt en retrancher les ordures.

Livre, ſe dit auſſi de la prémière diviſion d'un volume, ou d'un corps d'Ouvrage. Le Digeſte eſt compris en 50 *livres*, le Code en 12 *livres*. Le *livre* de la Genèſe. Les cinq *livres* de Moïſe. Cela eſt en tel *livre*.

Livre, ſe dit abuſivement des Regîtres des Marchands, Banquiérs, Greffiérs, & autres gens, où il n'y a aucune mention de littérature. *Codex.* On enſeigne aux apprentifs Marchands à tenir des *livres* de compte, des *livres* à double partie, en débet & crédit, c'eſt ce qu'ils peuvent apprendre dans le *livre* du parfait Négociant de Savari, & dans quelques autres de même nature. Cès *livres* ſont des *livres* faits pour y mettre des comptes. *Computorum, rationum liber.*

L'Ordonnance veut que les Marchands, tant en grôs qu'en détail, ayent un *livre* qui contienne tout leur négoce. Leurs *livres* doivent être paraphez & numérotez par un des Juges Conſuls à l'égard de ceux qui doivent faire foi en Juſtice. Les Marchands doivent avoir régulièrement neuf *livres*: le prémiér, intitulé *livre d'achat*, qui doit être paraphé. Le ſecond eſt l'éxtrait du prémiér qu'on tient en débet & en crédit. Le troiſième eſt un *livre* journal, où l'on doit écrire toute la marchandiſe qui ſe vend par jour à crédit. Le quatrième eſt un éxtrait de celui-là en débet & crédit. Le cinquième eſt un *livre* de vente au comptant. Le ſixième eſt un *livre* d'argent payé tant aux Marchands, que pour la dépenſe de la maiſon. Le ſeptième eſt un *livre* de caiſſe, qu'on doit tenir auſſi en débet, ou crédit. Le huitième eſt un *livre* de numéro, auſſi tenu en débet, en crédit, pour connoître le compte de toute la marchandiſe qu'on a achetée & venduë toute l'année. Le neuvième eſt un *livre* de teintures.

Livre de raison, eſt un *livre* dans lequel un bon ménagér, ou un marchand, écrit tout ce qu'il reçoit & dépenſe, pour ſe rendre compte & raiſon à lui-même de toutes ſes affaires. *Codex impenſi & accepti.* Les Marchands tiennent auſſi ce *livre* en débet & crédit, qui n'eſt en éffèt qu'un éxtrait de leurs autres *livres*.

On dit auſſi d'un Seigneur fort endetté, qu'il eſt bien écrit ſur les *livres* des Marchands.

LIVRE, ſe dit auſſi des regîtres & papiers publics. *Codices publici.* Il y a un Officier à la Chambre des Comptes, qu'on appelle *Garde des livres*, qui a ſoin des titres, papiers, & regîtres de la Chambre.

LIVRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On appelle le *livre de vie*, celui où ſont écrits les noms des prédeſtinez. Ce mot eſt pris de l'Écriture, *Philipp. IV.* 3. Qu'il ſoit éffacé du *livre de vie*, & qu'il ne ſoit pas écrit avec les juſtes, dit l'Écriture. On appelle le *grand livre du monde*, toute la nature, où l'on voit la grandeur des ouvrages de Dieu, les Cieux qui nous racontent ſa gloire, ſa grandeur, & nôtre baſſeſſe. On appelle auſſi le *livre du monde*, la converſation des honnêtes gens, où l'on apprend à vivre, à ſe conduire dans le monde. C'eſt le grand *livre du monde* qui apprend l'uſage des autres *livres*, & qui peut faire d'un homme ſçavant, un fort honnête homme. S. ÉVR.

On dit encore en Muſique, Chanter ſur le *livre*, quand les deſſus font des accords ſur le champ par habitude, tandis que le Chœur chante le plein-chant.

A LIVRE OUVERT. Térme advèrbial, qu'on dit en ces phrâſes, Chanter à *livre ouvert*, ſans avoir étudié, ni concèrté la notte. *Ad penam libri.* Expliquer un Auteur *à livre ouvert*, c'eſt-à-dire, ſans glôſe, ſans commentaire. Malhèrbe ſe ſervoit de cette phrâſe en plaiſantant, Liſez vous *à livre ouvert?* pour demander à quelqu'un s'il étoit toûjours prêt à ſervir les Dames à point nommé.

On appelle baſſement & populairement un jeu de cartes le *livre* des Rois. Et un homme qui a joüé aux cartes; dit qu'il a feuilleté le *livre* des Rois. C'eſt ainſi que l'Auteur du Poëme de la Magdelaine a dit,

Les livres *que j'y vois de diverſe peinture,*
Sont les livres *des Rois, non pas de l'Ecriture,*
J'y remarque au dedans differentes couleurs,
Rouge aux carreaux, aux cœurs, noir aux picques, aux fleurs, &c.

En térmes de Baſſette & de Pharaon, on appelle *livre*, treize cartes qu'on donne à chaque ponte.

LIVRE, s'employe provèrbialement en ces phrâſes. On dit, je viendrai à bout de cette affaire, ou je brûlerai mes *livres*. On dit auſſi, qu'un homme parle comme un *livre*, quand il parle bien, ou quand il affècte de paroître ſçavant. Naudé a dit dans ſon Maſcurat par manière de provèrbe, Nous voici dans l'hiſtoire de M. de Saumaiſe, qui fait un *livre* ne penſant faire qu'une page. MASCUR. M. Cornet D. de S. diſoit que pour faire des *livres* il falloit étre, ou bien fou, ou bien ſage. VIGN. DE MARV.

On dit auſſi, qu'il faut fèrmer le *livre*, quand on a dit tout ce qu'on pouvoit dire ſur quelque ſujèt. On dit auſſi qu'un homme eſt écrit ſur le *livre* rouge, quand il eſt notté envèrs un Supérieur auquel il a fait quelque déplaiſir, qui n'attend que l'occaſion de s'en vanger.

LIVRE, ſe dit auſſi du troiſiéme ventricule des animaux ruminans. On l'appelle autrement le millet. Voyez MILLET.

LIVRE. ſ. f. eſt auſſi un térme de compte, & ſe prend en France pour vingt ſols, qui eſt la valeur d'une monnoye qu'on appelloit autrefois *franc*, & qui eſt ſynonyme. *Libra Turonica.* La *livre* de compte numéraire compôſée de 20 ſous, & châque ſous de douze deniers, dont nous nous ſervons aujourd'hui avec prêſque toute l'Europe, commença ſous Charlemagne. BOIZARD, *P. I. C.* 2. Car les François ſe ſervirent de la *livre* Romaine juſqu'au tems de ce Prince, qui la changea en *livre* Gauloiſe. *Le Blanc.* On tailla les ſols de telle manière qu'il s'en trouvoit vingt à la *livre* de poids: enſorte qu'on fit une *livre* de compte compôſée de pareil nombre de pièces. Ainſi depuis ce tems-là quand il eſt parlé de *livres*, cela ſe doit entendre de la *livre* de compte compôſée de 20 ſols, à moins que le mot de poids ou de la matière n'y ſoit ajoûté. BLANC.

Il n'y a peut-étre point de mots François où la bizarrerie de nôtre langue paroiſſe davantage, que dans l'emploi de *francs*, ou de *livres*. Ils ſont purement ſynonymes, & ont cependant un uſage très-différent. On dit, j'ai trente mille *livres* de rente, & ce ſeroit mal parler que de dire, j'ai trente mille *francs* de rente, on ne met jamais *francs* avec *mille*, & *rente*. On ne dit point, cela m'a coûté une *livre*, deux *livres*, trois *livres*, cinq *livres*: ni il me doit cent *livres*. Mais quand la ſomme paſſe *cent*, il ſemble qu'on uſe indifféremment de l'un & de l'autre: il me doit deux cens *livres*, ou deux cens *francs*. Il n'y a que l'uſage qui puiſſe apprendre l'uſage capricieux de ces deux térmes. BOUH. Voici pourtant quelques régles qu'on doit obſèrver. 1°, En chiffrant ou en comptant avec des jettons, on peut dire une *livre*, deux *livres*, trois *livres*, &c. Mais dans le diſcours ordinaire, on dit plutôt vingt ſous, quarante ſous, un écu, quatre francs, cent ſous, ſix francs, &c. Il en faut excèpter quelques nombres rompus, car on dit plutôt quarante trois *livres* que quarante trois francs, deux mille cinquante ſix *livres*, que deux mille cinquante ſix *francs*. 2°, Il faut ſe ſervir du mot de *livre* toutes les fois qu'on y doit ajoûter un nombre de ſous: ainſi on dit, trois *livres* cinq ſous, & non pas trois francs cinq ſous. 3°, On ſe ſert du mot de *livre* toutes les fois que le mot de *rente* ſuit. Trois *livres*, dix *livres* de rente. L'ACAD.

En Anglèterre les *livres* ſtèrling valent 13 à 14 francs, & dans les livres des Marchands Anglois, dix *livres*. Autrefois la *livre* ſtèrling, étoit une livre de 20 deniers; *ſtèrling* en ces tems-là vouloit dire *denier*. La *livre* Pariſis vaut vingt-cinq ſous. Elle augmente du quart en ſus les *livres* tournois. La *livre* Bourdelois ne vaut que demi *livre* Pariſis. La *livre* tournois étoit de 20 ſous. La *livre* Bretonne étoit plus forte de 5 ſous & plus; enſorte que 10 *livres* tournois ne valoient que huit *livres* ſix ſous, 8 deniers de Bretagne. LOBINEAU, *Gloſſ. de l'hiſt. de Bret.* Je trouve dans la même hiſt. T. II. p. 324. des *livres* Angevines, mais je ne trouve point ce qu'elles valoient. L'Arithmétique apprend à calculer les *livres*, les ſous & les deniers, à réduire les ſous en *livres*, & les *livres* en ſous. Une tonne d'or eſt éſtimée cent mille *livres* en Hollande. Un million de *livres*, c'eſt le tiers d'un million d'or, ou d'un million d'écus.

Plaiſe au Roi me donner cent livres,
Pour des livres & pour des vivres:
De livres je me paſſerois,
Mais de vivres je ne ſçaurois. MAROT.

On dit au Palais, que les Créanciers ſeront payez au ſou la *livre*, au marc la *livre*, quand ils ſont colloquez à proportion de leur dû ſur des éffèts mobiliaires, ce qu'on appelle *par contribution*; ou lorſqu'en matière hypothécaire ils ſont en concurrence, ou égalité de privilége, & qu'il y a manque de fonds; ou encore lorſqu'en matière de banqueroute, ou de déconfiture, il faut qu'ils ſouffrent & partagent la pèrte totale, châcun en particuliér auſſi à proportion de ſon dû.

En tèrmes de Marine, on dit *livre à livre*, au lieu de dire, au ſol la *livre*, c'eſt-à-dire, que châcun participe au gain, ou à la pèrte, à proportion de ce qu'il a contribué à la dépenſe.

Les Romains avoient auſſi une eſpéce de monnoye qu'ils appelloient *libra*, ou *libella*, qui faiſoit la dixiéme partie du denier, à cauſe qu'elle valoit un âs, qui au commencement peſoit une *livre* de cuivre; & Scaligèr ajoûte, qu'ils ſe ſervoient auſſi du mot de *livre* pour une monnoye de compte. *Libra non erat nummus, ſed collectio nummorum.* Dans le Droit Romain il y a des loix qui réglent que la *livre* d'or ſera de ſoixante & douze ſols; & la *livre* d'argent de cinq ſols.

L'origine de ce mot vient de ce qu'anciennement chez les François la *livre* étoit au poids ſur lequel ils régloient la taille de leur monnoye; & cette taille fut arrétée de vingt ſous à la *livre*. Enſuite elle devint *livre* de compte, deſorte que tout ce qui valoit 20 ſous étoit nommé *livre*. Dès le tems de Charlemagne les marchez & les contrats ont été faits ſur le piéd de cette monnoye imaginaire, quoique les ſous ayent changé de poids & d'aloi. Depuis on fabriqua des piéces d'or qui valoient 20 ſols, & ſous Henri III. en 1575. des eſpéces d'argent de pareille valeur. L'un & l'autre furent nommez *francs*: & ainſi cette monnoye imaginaire devint réelle.

Pluſieurs pèrſonnes célébres en ſçavoir ont cru que les *livres* d'or, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les titres, n'étoient pas des *livres* de poids, mais une monnoye d'or qu'on appelloit une *livre* d'or, parcequ'elle valoit 20 ſols, c'eſt-à-dire, une livre, comme ſous le Roi Jean on appella franc d'or une monnoye d'or, à cauſe qu'elle valoit 20 ſols, ou une *livre*, que nous appellons auſſi un franc, parceque cette façon de compter par *livres* de 20 ſols doit ſon origine aux François. Deux raiſons me font rejetter cette opinion. La prémiére, c'eſt qu'il eſt ſouvent parlé de ces *livres* d'or ſous la prémiére Race, de ſorte qu'on ne ſçauroit l'entendre d'une monnoye d'or valant une *livre*, ou 20 ſols, puiſque la *livre* de compte, compôſée de 20 ſols, n'a été introduite que ſous le commencement de la ſeconde Race. Secondement, la manière dont les amendes à *livres* d'or ſont conçûes, fait aſſez voir que ce ſont des *livres* de poids. LE BLANC, *p.* 160. où pour prouver ceci il rapporte pluſieurs titres, où *libra* & *pondo* ſont ſynonymes, & ne peuvent ſignifier qu'une *livre* de poids. Une Ordonnance de Charles le Chauve pour les monnoyes faite au Parlement de Piſte le 7e des Kalendes de Juillet de l'an 854. porte que la *livre* d'or ne vaudra que 12 *livres* d'argent fin.

On dit provèrbialement en ce ſens qu'un homme fait de cent ſous

quatre *livres*, & de quatre *livres* rien, lorſqu'il pèrd ſur les ventes & achâts de ſes marchandiſes, ou qu'il ſe ruine en penſant faire le bon ménagér.

LIVRE DE TÈRRE. Tèrme de Coutumes. C'eſt une *livre* de rente en tèrre, ou autant de tèrre qu'il en faut pour faire une *livre* de rente.

LIVRE, eſt auſſi une meſure du poids des corps grâves qu'on pèſe, qui eſt differente ſelon les lieux. *Libra.* Celle d'Avignon, de Provence & de Languedoc, eſt de 13 onces. La *livre* de Lion eſt de 15 onces. La *livre* de Paris, & la *livre* marchande dans une grande partie de la France, eſt de 16 onces, celle de Médecine eſt de 12. Châque once eſt diviſée en huit drachmes, ou grôs, la drachme en trois ſcrupules, ou deniérs, le ſcrupule, ou deniér, en 24 grains, & le grain en 24 karats. Deſorte que la *livre* de Paris contient 9216 grains. Dans les lieux bien policez on vend toutes chôſes à la *livre*, juſques au bois, charbon, au vin, au poiſſon, comme à Lyon. Les balles de mouſquèt doivent être de vingt à la *livre*. Les canons de batterie portent depuis 24 juſqu'à 36 *livres* de boulèt : ce canon pèſe ordinairement ſix miliérs, ou 6000 *livres*, & l'affût autant. On a mis ſix quintaux de poudre pour faire joüer ce fourneau, c'eſt-à-dire, 600 *livres*. Les Romains avoient une *livre* pondérale, & une *livre* menſurale pour les longueurs. La *livre* de blé contient, ſuivant le Père Mèrſenne, 13760 grains. Bouteroüe a fait de belles Tables de diviſions de la *livre* Romaine, & du rapport à nos grains, & de même de l'as & de ſes parties.

Ce mot en ce ſens vient du Latin *librà*.

Un ancien Auteur écrit que chez les François la *livre* eſt de 20 ſols, le ſol de 12 deniérs, & que le deniér eſt la vingtième partie d'une once. Les Annales de Fulde diſent auſſi que la *livre* eſt de 20 ſols. La *livre* de poids d'argent étoit de 25 ſols, chez les Écoſſois du tems de Robèrt III. En Anglètèrre après la conquête qu'en fit Guillaume le bâtard Duc de Normandie, la *livre* étoit de 20 ſols, & le ſol quelquefois de 16 deniérs, mais plus ordinairement de 20. Sous la domination des Saxons la *livre* avoit été de 48 ſols d'argent, & le ſol de 5 deniérs ſeulement. La *livre prime*, en Languedoc, *libra prima*, eſt de 20 ſols.

Ce mot vient de *libra*, qui ſignifie la même chôſe. *Libra* a été pris du Celtique *liffr*, ſelon le P. Pèzron.

Le poids de la *livre* fut pris par les Romains des Siciliens, qui le nommoient *litra*. Les Romains ont changé la prononciation du T en B. Ce poids fut diviſé en douze onces, qui ne peſoient même que dix onces & demie de nôtre poids. Les parties de l'ancienne *livre* Romaine étoient l'*once*, qui en étoit la douzième partie; le *ſextans*, qui peſoit deux onces, & en étoit la ſixième; le *quadrans* en peſoit trois, & étoit le quart; le *triens* en peſoit quatre, & étoit le tiers; le *quincunx* en peſoit cinq; le *ſemis*, ſix, & faiſoit une demi-livre; le *ſeptunx* en peſoit ſept; le *bes* huit; le *dodrans* neuf; le *dextans* dix; le *deunx* onze; enfin, l'*as* peſoit douze onces, ou une *livre*. Voyez As, T. 1. p. 623, 624. Les onces Romaines n'étoient pas égales à celles de nôtre poids de marc, elles étoient plus foibles d'un neuvième, de ſorte que les douze onces dont a été compoſée la *livre* Romaine, n'en peſoient que 10 & $\frac{1}{2}$. des nôtres. *Le Blanc, p.* 3. La *livre* d'Éſpagne eſt environ d'une ſixième & $\frac{1}{2}$. pour cent plus foible que nôtre poids de marc. Elle ſe diviſe en Caſtillans, qui en ſont la centième partie, & le Caſtillan en huit tomines. On ſe ſèrvit de la *livre* Romaine en France pour la monnoye d'or, & d'argent, juſqu'au tems de Charlemagne, ou même juſqu'à Philippe I. en 1093. auquel tems on commença à compter par marcs, & non plus par *livres*. Voyez Le Blanc. La drachme, & l'obole ſont des noms Grècs. BOUTEROUË.

Dans la Préface du IVe ſiécle des *Acta Sanct. Benedict. §. VII. n.* 152. *p. CX.* le Père Mabillon fait une diſsèrtation ſur la *livre* de pain que le Concile d'Aix la Chapelle ordonnè pour châque Moine, & il prétend qu'elle étoit de 18 onces de pâte, qui revenoient à 14. ou même à 16. quand le pain étoit cuît. Il montre dans le n. ſuivant 153. que la *livre* de Théodémare Abbé de Mont Caſſin revenoit au même. D. de Rancé Abbé de la Trappe dit dans ſon Commentaire ſur le 39e Chap. de la Régle de S. Benoît, que dans la Congrégation du Mont-Caſſin on tient que la *livre* de pain étoit de trente-trois onces & demie, & que d'autres diſent qu'elle en devoit peſér vingt-huit; mais il rejette ces deux ſentimens.

Dans les vieux Titres on appelle une *livre de témoins*, 72 témoins; & une *livre d'années*, 72 ans, à caûſe que la *livre* qu'ils appelloient *libra occidua*, étoit alors partagée en 72 ſous, ou monnoyes d'or. Il falloit 72 témoins pour condamner un Évêque, ſuivant un Concile tenu en l'an 320. à Rome; ce qu'on appelloit *libra teſtium*.

Dans les vieux Titres on a appellé auſſi *livre de tèrre*, un arpent de tèrre, ſelon le Père Sirmond, après Spelman. *Jugerum.* Mais d'autres prétendent que c'eſt autant de tèrre qu'il en falloit pour faire le revenu d'une *livre* en argent ſuivant la monnoye du païs qui couroit alors. Dans la baſſe Latinité on l'appelloit *libra*, ou *librata terra*.

LIVRE. Tèrme de Salines. Éſpace d'un marais ſalant contenant vingt aires, nombre de vingt aires d'un marais ſalant. On compte la valeur d'un marais ſalant par les *livres*, c'eſt-à-dire, par les vingtaines d'aires.

En tèrmes de Méchanique, on réduit l'éſtimation de toutes les forces mouvantes à la *livre*. Une *livre* dans une cèrtaine diſtance du centre contrepèſe à cent *livres*.

On dit auſſi, des *livres* de légèreté, quand on enfèrme de l'air dans des veſſies, ou des outres, autant qu'il en faut pour contrepeſer à un corps qui enfonce dans l'eau, & le tenir en équilibre, ou plus élevé.

POIRE DE LIVRE. Nom d'une éſpece de poire. *Pyrum librale.* La poire de *livre*, que quelques-uns nomment gros rateau gris, & d'autres poires d'amour, eſt fort groſſe, témoin le poids qu'on lui donne : elle eſt peu longue pour ſa groſſeur; elle a la peau aſſez rude, & le coloris d'un roux fort obſcur, la queuë courte, & l'œil fort enfoncé : elle fait une belle & bonne compôte, de quelque manière qu'on la faſſe cuîre, ſoit dans la cloche, ſoit ſous la cendre, ſoït autrément. LA QUINT. Le Catillac, le Fontarabie, le Parmein &c. ont une âcreté, qu'aucun ſucre ne ſçauroit vaincre, & peu s'en faut que les *poires de livre*, & d'amour, ne ſoient de ce nombre là. LA QUINT.

LIVRÉE. ſ. f. Couleur qu'une pèrſonne aime, & dont elle ſe ſèrt pour ſe diſtinguer des autres. *Inſigne, veſtiaria teſſera, veſtiarium ſymbolum.* Les *livrées* ſe prennent par affection & par fantaiſie, ou demeurent par ſucceſſion dans les familles. Les anciens Chevaliérs qui paroiſſoient dans les tournois, ſe faiſoient diſtinguer par les *livrées* de leurs Dames qu'ils portoient. Les Grands Seigneurs font porter leurs *livrées* à leurs domeſtiques, pour montrer qu'ils leurs appartiennent. Aujourd'hui on ne fait porter les *livrées* qu'aux Pages, laquais, Suiſſes, Cochérs, Poſtillons & Palfreniérs. On les appelle *gens de livrées*. La ſignification du mêlange, & l'union des couleurs dans les *livrées*, ſont expliquées en détail par le Père Ménéſtriér dans ſon Traité de Carouſels, & Tournois. Dion dit qu'Onomaüs fut le prémiér qui inventa les couleurs vèrtes & bleuës pour les Quadrilles du Cirque, pour repréſenter les combats de tèrre, & de la mèr. L'Égliſe a auſſi ſes couleurs & ſes *livrées*; le blanc pour les Confeſſeurs & les Vièrges, & pour les tems de joye; le noir pour les morts; le rouge pour les Apôtres & les Martyrs; le bleu, ou le violèt, pour les tems de pénitence; & le vèrd pour les tems d'éſpérance.

Cheval à *livrée*, eſt un cheval entretenu à des Officiérs aux dépens de leur maître. LOBINEAU, *Gloſſ.* Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 912. 914.

Les plus belles *livrées* ſont les plus ſimples, comme celles de la Maiſon de Lorraine; elles marquent l'ancienneté de la nobleſſe.

Les *livrées* du Roi ſont de bleu; pèrſonne n'ôſe porter cette *livrée* ſans une conceſſion particulière. *Cyaneum, vel cæruleum ſymbolum veſtiarium.* On dit à celui à qui on veut reprocher ſa baſſe naiſſance, qu'il a quitté, qu'il a porté les *livrées*.

LIVRÉE. Ce mot ſe prend quelquefois collectivement pour tous les gens qui portent une même *livrée*. *Famulitium teſſerâ veſtiariâ inſtructum.* Toute la *livrée* d'un tel Prince accourut au bruit. Faites ſuivre la *livrée*. Dites à la *livrée* qu'elle attende. La *livrée* arrivera-t-elle bientôt?

LIVRÉE, ſe dit en ce ſens des préſens que la mariée fait à ſes parens & amis pour aſſiſter à ſes noces, qui ſont d'ordinaire des rubans de la couleur qu'elle aime. Cette cérémonie ne ſe pratique plus qu'au village, où les païſans ne voudroient pas aller à la noce, ſi on ne leur avoit envoyé de la *livrée*.

LIVRÉE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Parti. *Vexillum, ſignum.* Les Chrétiens combattent ſous les *livrées*, ſous l'étendard de la croix. Cet homme dit qu'il n'eſt pas de l'opinion de Calvin, & cependant il combat ſous ſes *livrées*, avec ſes argumens.

LIVRÉE, ſignifioit autrefois une délivrance qu'on faiſoit châque jour à un Officiér d'un Grand Seigneur, ou à un membre d'un Chapître, des chôſes qui lui étoient aſſignées pour ſa ſubſiſtance, comme pain, vin, bois, chandelle, & autres chôſes pour vivre châque jour, & pour s'habiller une fois l'année. *Sporta.* C'eſt ce qui a donné le nom aux *livrées*. Les *livrées* d'habits ſe faiſoient autrefois deux fois l'année, & on les appelloit *livrées de Noël, & livrées de l'Aſſomption.* C'étoit la coutume (ſous S. Loüis) que le Roi aux fêtes de Noël fit préſent aux Seigneurs qui étoient à ſa Coûr, de cèrtaines capes, ou caſaques, dont il ſe revétoient ſur le champ. C'eſt ſans doute ce qui

qui dans des anciens comptes de la Maiſon du Roi, qu'on voit à la Chambre des Comptes de Paris, eſt appellé du nom de *livrées*, parceque le Roi donnoit ou livroit lui même ces habits. P. Daniel, *Hiſt. de Fr. T. II. p.* 71. Châque Cour plénière que tenoit autrefois le Roi il lui falloit habiller ſes Officiérs, ceux de la Reine & des Princes. Ces habits s'appelloient *livrées*, parcequ'on les leur livroit aux dépens du Roi. Le Gendre, *Mœurs des Franc. p.* 179. 180.

Ce mot vient de *liberata*, ou *liberatio*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Il y en a qui diſent qu'en Bretagne on appelle *livrée* un appas avec lequel on prend du poiſſon. *Eſca medicata.*

Livrée de tèrre. Les Livrées de tèrre, ſont tant de livres de rente. Soixante *livrées* de tèrre, ſoixante livres de rente. Lobineau, *Gloſſ.* C'eſt-à-dire, une tèrre rapportant 60 livres de rente. Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 440. Voyez ci-deſſus Livre *de Tèrre.*

LIVRER. v. act. Donner, mettre entre les mains de quelqu'un, en ſa poſſeſſion, en ſon pouvoir. *Tradere, dare, prabere.* On lui a *livré* les clefs de l'appartement qu'il a loüé. *Livrer* une place aux ennemis. Ablanc. Quand un Marchand a *livré* ſa marchandiſe, il ne la reprend point.

Ce mot vient du Latin *liberare*, qui ſignifioit quelquefois *donner*; comme prouve Du Cange, qui dit auſſi que *deliberare* ſignifioit *in manus tradere.* Les Bollandiſtes ont remarqué la même chôſe. *April. T. I. p.* 281. Ils ajoutent que ce mot a paſſé de France en Angletèrre, où l'on dit *délivrer*, & dans les Païs-Bas, où l'on dit *leveren* au même ſens.

Livrer, ſe dit auſſi des ouvrages, & autres chôſes qu'on a promis de faire. *Prabere.* Cet Architecte m'a promis de me *livrer* ce bâtiment fait & parfait dans tel tems. Ce Prévôt m'a promis de me *livrer* cet homme priſonniér dans vingt-quatre heures.

Livrer, ſignifie auſſi, Abandonner, relâcher. *Dimittere.* Pilate *livra* Jésus-Chirst aux Juifs pour le faire mourir. On a tîré ce ſcélérat d'un aſyle, & on l'a *livré* à la Juſtice. L'Égliſe abandonne, *livre* au bras ſéculiér les mauvais Prêtres.

Livrer, en tèrmes de Guèrre, ſignifie, Donner. *Livrer* un aſſaut, *livrer* une bataille. *Pretium committere.*

On dit auſſi dans un ſens figuré, *Livrer* bataille, *livrer* aſſaut, *livrer* combat pour quelqu'un; pour dire, ſoutenir fortement ſes intérêts auprès d'un autre.

Livrer, ſe dit auſſi au jeu de Dez. *Livrer* chance; c'eſt amener un cèrtain nombre de points, qui devient la chance de celui contre qui on joüe.

Livrer, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Abandonner, ſe laiſſer aller à quelque chôſe. *Dimittere, committere, relinquere.* Ne *livrez* point vos ſecrèts à des imprudens. M. Sc. Il ſemble que par un ſévère jugement de Dieu les grands du monde ne ſoient tirez du néant, que pour être *livrez* à l'orgueil. Fléch. Le Roi étoit *livré* à l'avarice, & à la volupté. Fén. Nous *livrons* nos cœurs aux vaines douceurs d'une vie molle, & oiſive. Fléch. La ſolitude me *livre* toute entière à l'amour. L. Port. Faut-il que vous *livriez* tant de beautez à la mèrci de la douleur? Malh. Être *livré*, ſe *livrer* à ſon malheur, à ſa mauvaiſe fortune, à la fureur de ſes ennemis, à l'envie, à toutes les paſſions, à ſon imprudence, &c. Les Poëtes font *livriez* diſſyllabe. Mén. On l'employe ſouvent avec le nom pèrſonnel. Se *livrer* à l'amour. *Dare ſe, tradere, dedere.*

Livrer. Ce mot ſe dit ſouvent dans la convèrſation familière, pour Garentir, aſſûrer. *Spondere, aſſerere.* Je vous *livre* cette femme-là mariée avant qu'il ſoit un an. Si cet homme continuë à vivre comme il fait, je vous le *livre* ruiné dans deux ans. On dit auſſi, je vous *livre* un tel chez-vous avant midi, à une telle heure; pour dire, je vous aſſûre, je vous réponds qu'il ira chez vous à l'heure qu'il faudra. Si vous avez beſoin de cet homme dans une telle affaire, je vous le *livre*; pour dire, je vous réponds qu'il vous y ſèrvira. Vous demandez ſi je crois ce Banquier riche, *livrez*-le moi mort; pour dire, je n'en puis juger avant ſa mort.

On dit provèrbialement, Tel vend qui ne *livre* pas; pour dire, qu'on ne réüſſit pas toûjours dans les meſures que l'on prend pour tromper quelqu'un.

LIVRER. Tèrme de billard. Mettre une bille en état d'être faite. Je ſuis toûjours *livré.* Je n'ai pas voulu tâcher cette bille de peur de me *livrer.*

Livré, ée. part. paſſ. & adj. *Traditus, datus.*

LIVRET. ſ. m. diminutif. Petit livre. *Libellus.*

Que vous êtes trompez en vôtre propre èrreur!
Car & vous & vos vèrs vivez par Procureur,
Un livrèt tout moiſi vit pour vous; & encore
Comme la mort vous fait, la teigne le dévore.
Régniér.

Les Maîtres Écrivains appellent auſſi *Livrèt*, ce que les Mathématiciens appellent *la Table de Pythagore. Abacus Pythagora.* C'eſt une Carte où ſont contenuës les multiplications des nombres ſimples l'un par l'autre juſqu'à dix. Elle ſèrt aux multiplications des ſommes qui ſont plus grôſſes.

LIVRON. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Valentinois, en Dauphiné. *Libero, Lubronium.* Il eſt près de la Drome, environ à quatre lieuës au deſſous du Creſt, & à une du Rhône. Maty.

LIVRY. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Livriacum, Liberiacum.* Il eſt dans l'Iſle de France, environ à deux lieuës de Paris, vèrs le Levant. Maty.

Il y a encore *Livry* ſur la Vêle en Champagne, *Liberiacum ad Vidulam*, entre Louvèrcy & Sept-Saux. *Hadr. Valeſ. Notit. Gall. p.* 603.

La Forêt de *Livry*, en Latin *Sylva Liberiacenſis*, autrement la Forêt de Bondis, *Bongeienſis.* Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 264.

LIW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Mazovie, en Pologne. *Liva.* Elle eſt capitale d'une des Châtellenies du Palatinat de Czèrsko, & ſituée ſur la rivière de Liwier, à dix-ſept lieuës de la ville Czèrsko, & à vingt de celle de Warſovie, vèrs le levant. Maty.

LIX.

LIXE. ſ. f. Voyez LARACHE.

LIXIVIEUX, euse. adj. m. & f. Tèrme de Chymie qui ſe dit des ſèls qui ſe tîrent par la leſſive, par laveure. *Lixivioſus.* Les ſèls *lixivieux*, ſont les ſèls fixes des plantes, &c. On les tîre par la calcination des plantes, ou en réduiſant les plantes en cendres, & en faiſant enſuite une leſſive de ces cendres avec de l'eau, d'où vient le nom qu'on leur a donné. Boile dit que la marque qui fait diſtinguer les ſèls *lixivieux* de ceux qui ſont urineux, eſt que les ſèls *lixivieux* changent la diſſolution du ſublimé dans de l'eau commune, en couleur jaûne. Voyez ſes *Experiences ſur les couleurs.*

LIZ.

LIZA. Voyez LIZON.

LIZALNE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de Normandie, en France. *Lirizinus.* La *Lizaine* paſſe à Peneti, entre Honfleur & Pont-au-de-mèr, & ſe jette enſuite dan la Seine. Valois, *Not. Gall. p.* 482.

LIZIÉR. Voyez LICAR.

LLAMA. ſ. m. Mouillez les deux *ll.* Nom d'un animal du Pérou. Ce ſont de petits chameaux que les Indiens du Pérou appellent *Llamas*, ceux du Chili *Chillehueque*, & les Éſpagnols *Carneros de la tièrra.* Moutons du Païs. *Camelus Pernanus.* Ils ont la tête petite à proportion du corps, ſemblable en quelque chôſe à celle du cheval & du mouton, la lévre ſupérieure, comme celle du liévre, eſt fenduë au milieu; par là ils crachent à dix pas loin contre ceux qui les inquiettent, & ſi ce crachat tombe ſur le viſage, il y fait une tache rouſſâtre où ſe forme ſouvent une galle. Ils ont le cou long, courbé en bas, comme les chameaux, à la naiſſance du corps, qui leur reſſembleroit aſſez bien, s'ils avoient une boſſe ſur le dôs. Leur hauteur eſt d'environ 4 à 5 piéds & ½. Frézier, *p.* 137. 138. Ils ne portent ordinairement que cent livres peſant; marchent la tête levée avec une gravité & une majeſté admirable, d'un pas ſi réglé que les coups ne les peuvent faire changer. La nuit il eſt impoſſible de les faire marcher avec leur charge, ils ſe couchent juſqu'à ce qu'on les débarraſſe du fardeau pour aller chèrcher à paître. Leur nourriture ordinaire eſt une hèrbe, qui reſſemble aſſez au petit jonc, excepté qu'elle eſt un peu plus mince, & qu'elle a une pointe picquante au bout. On l'appelle Ycho. Ils mangent peu, & on ne leur donne jamais à boire, de ſorte que cet animal eſt de peu d'entretien. Quoiqu'il ait le piéd fendu comme les moutons, on s'en ſèrt néanmoins dans les minières pour porter le minerai au moulin; dès qu'ils ont leur charge, ils vont ſans guide au lieu où l'on a accoutumé de les décharger. Au deſſus du piéd ils ont un éperon qui leur rend le piéd ſûr dans les rochérs, parcequ'ils s'en ſèrvent pour s'accrochér. Leur laine rend une ôdeur forte, & même déſagréable; elle eſt longue, blanche, griſe & rouſſe par taches, & aſſez belle, quoique beaucoup inférieure à celle des Vicognes.

LLANES. Petite ville ou bourg d'Éſpagne. *Lana.* Ce lieu eſt dans l'Auſtrie de Santillana, à cinq lieuës de S. Vincent du côté du couchant, & à deux de la mèr de Biſcaye.

LLAOIN. ſ. m. Nom d'une montagne du Chili, où l'on trouve beaucoup d'or, & où le minerai eſt tendre & prèſque friable, & l'or y eſt en poudre ſi fine qu'on n'y en voit à l'œil aucune marque. Frézier *p.* 104.

LLIRIAS. } Voyez { LIRIAS.
LLIVIA. } Voyez { LIVIA.
LLOBRÉGAT. } Voyez { LOBRÉGAT.
LLORA. } Voyez { LORA.

Les Éſpagnols moüillent la prémière ſyllabe de ces mots ; mais nous ne le faiſons point ; ainſi il eſt mieux de les écrire par une *l* ſeule.

L O.

LO. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lauto*, *Laudus*, *Launus*. Le nom de S. *Lo* eſt fameux dans l'Égliſe de France, quoiqu'il ait manqué d'Hiſtorien. Baillet, *au 21e jour de Sept.* S. *Lo* fut élevé au ſiége Épiſcopal de Coutances en baſſe Normandie, après la mort de Poſſeſſeur, qui avoit ſuccédé à Léontien, & fut ſacré vèrs l'an 528. ou 529. S. *Lo* aſſiſta au IIe Contile d'Orléans en 533. & au IIIe & Ve en 538. & 549. & envoya Senbillon, Prêtre de ſon Égliſe, au IVe tenu en 541. La mort de S. *Lo* arriva entre 563. & 568. mais on ne ſçait pas préciſément en quel tems.

Saint Lô. Nom propre d'une petite ville de Normandie, en France. *Oppidum*, *Fanum Sancti Laudi*, *Laudonis*, ou *Lantonis*, anciennement *Briovera*. Ce lieu eſt ſur la Vire, à ſix lieuës de Coutance, vèrs le levant. Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 98. *Maty*.

LO, LOO, LOHE. Quoique ces mots, qui ſont tous la même chôſe, ne ſoient point François, ils entrent cependant dans la compoſition de tant de noms de lieu qui ſont dans ce Dictionnaire, & que nous diſons en nôtre langue, que l'on a cru qu'il étoit à propos de les éxpliquer une fois ici, pour n'être point obligé d'y revenir ſi ſouvent. Les Auteurs ne conviennent pas de ce que ſignifie *loo*. Dans le haut Allemand, *lo*, *loo*, ou *lohe*, veut dire la flamme, & l'ardeur des charbons allumez ; & on appelle en haut Allemand les Comtes d'*hohenlo*, ou d'*hohenloo*, ou d'*hohenlohe*, ceux qu'on nomme en Latin *Comites ab altâ flammâ*, ainſi que Lazius & d'autres l'ont remarqué. Dans la Baſſe Allemagne, comme en Weſtphalie, & dans les Païs-Bas, il ſignifie forêt, *Sylva*, ainſi qu'on le voit dans la vie de S. Godefroi de Cappenbèrg C. XIII. n. 61. & dans Divœus *L. II. Rerum Brabantic.* ou bien il veut dire *un lieu haut*, *élevé*, comme Juſte Lipſe l'a cru dans ſon *Lovanium L. I. C.* 2. & Goropius Becanus *Orig. L. I.* mais néanmoins un lieu haut, ſitué près des eaux & des marais. C'eſt en ce ſens qu'on l'a pris dans les mots de *Looveen*, *Veen-Lo*. *Loen*, ſe prend auſſi au même ſens, comme en ces mots, *Stadt-loen*, ou *Stadtloo*, ville de Weſtphalie. Et dans les Païs-Bas *Loen* a été ainſi nommé parceque c'eſt un lieu élevé entre les marais de Donnèrſtag & de Péel. *Borchloen* de même & *Locaſtre*, *Caſtrum Loo*. De même encore en Anglетèrre Cambden dit que *Stanlaw* dans le Comté de Cèſtèr ſignifie *Saxeus collis*. Il y a pluſieurs noms dans les Païs-Bas formez de ce nom, comme *Tongèrloo*, *Teſſendèrloo*, *Staneloo*, *Calloo*, *Weſtèrloo*, &c. Kilianus dans ſon Étymologique dit qu'outre la ſignification qu'on vient d'éxpliquer, *loo* ſignifioit encore anciennement un lieu bas ; mais il n'allégue ſur cela aucun Auteur. *Bolland. Act. Sanct. Jan. T. I. p.* 855. *Not. d.* Le même Auteur dans ſon *Index Onomaſticus* dit que ce mot ſignifie *un lieu ombragé*, ce qui revient à la ſignification de *forêt*.

L O A.

LOANDA S. PAULO. Nom propre d'une ville bâtie ſur une petite iſle de même nom, qui eſt tout auprès de la côte du Congo, en Afrique. *Loandas*. Cette ville, qui appartenoit aux Portugais, & qui eſt la réſidence de l'Évêque d'Angola, a un fort grand & vaſte port. Elle eſt grande & belle pour le païs ; on prétend qu'il y a environ trois mille maiſons de Blancs, ou Européans, qui ſont bâties de pièrre & de chaux, & couvèrtes de tuiles ; & un peu plus grand nombre de maiſons de Négres, ou Congolans, qui ne ſont bâties qu'avec du chaûme & de la tèrre. Il y a un prodigieux nombre d'Éſclaves. Les Jéſuites y font les fonctions des Curez, & ont ſoin des Écoles. Il y a auſſi des Carmes, des Obſèrvantins, & des Capucins. On n'y a point d'eau douce que celle qu'on va querir dans les rivières de la tèrre fèrme avec des canots. On y mange du pain de Manioque, comme dans le Bréſil, & des moutons, dont la queuë eſt plus peſante qu'aucun des quatre quartiérs, mais dont la chair eſt mal ſaine. On n'y trafique point avec de l'argent monnoyé ; pour petite monnoye on ſe ſèrt de Zimbis, qui ſont une éſpéce de coquilles du Congo, des piéces de toiles, & des Négres tiennent lieu de la groſſe monnoye, & ſèrvent à faire les échanges.

LOANGEOIS, oise. ſubſt. m. & f. Nom des habitans de Loango, & du Royaume de Loango. *Loangus*, *Loangenſis*.

LOANGO. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Afrique capitale du Royaume de *Loango*. *Loangum*.

LOANGO, ou LOVANGO. Le Royaume de *Loango*, ou de *Lovango*, ou le païs des Bramas. *Loangum Regnum*. C'eſt un Royaume de la baſſe Éthiopie. Il eſt borné au ſud par celui de Congo, & au nord par celui de Gabon. Il a les peuples Anzicains au levant, & la mèr du Congo au couchant. La tèrre y eſt ſi fèrtile qu'on y recueillit le millet trois fois l'année. Il y a une fort grande quantité de palmiérs, dont on tire du vin, que les habitans éſtiment plus que celui d'Europe. Le principal commèrce du Royaume de *Loango* conſiſte en yvoire, en cuîvre, en étain, en plomb, en fèr, & en éſclaves ; leur monnoye ſont de petites piéces de toile quarrées de la largeur d'un mouchoir. Les Loangeois, ou Bramas, ſont robuſtes, & de belle taille ; ils reconnoiſſent un Dieu, & ils adorent les Démons ; ils circonciſent leurs enfans ſans ſçavoir pourquoi, ils n'ont pour toutes armes que le ſabre, l'arc & les fléches. Ils ont deux coutumes remarquables, l'une que les femmes y font tout le travail de la tèrre, l'autre que les enfans ne ſuccédent point à leurs pères, mais les frères, à la charge d'élever les enfans du déffunt, & cela s'étend juſqu'à la famille Royale. La ville capitale porte le nom de *Loango*, elle eſt près des confins du Congo, & de la mèr. Les Européans n'y peuvent trafiquer qu'en achetant la pèrmiſſion par des préſents qu'ils font au Roi & à ſes Officiérs.

L O B.

LOB, LOBE, ou LOBES. ſ. m. Nom propre d'un village avec un Monaſtère. *Laubia*, *Laubienſe Monaſterium*. Il eſt dans l'Évêché de Liége, ſur la Sambre, à mille pas de la petite ville de Thuyn. C'eſt le lieu que l'on nommoit anciennement *Labieni Caſtra*, & enſuite *Laubium*, ou *Laubacum*. Hadr. Valois, *Not. Gall.* au mot *Laubia*. *Maty*. *Corn.*

LOBAO. Voyez LOBON.

LOBAO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'Éſtramadure d'Éſpagne, qu'on appelle auſſi *Lebon*, anciennement *Lycon*. Il eſt ſur la Guadiâne, entre Mérida & Badajox, à cinq lieuës de l'une & de l'autre. Maty.

LOBAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle. *Lobavia*. Elle eſt dans la Michovie, contrée de la Pruſſe Ducale, vèrs les confins du Palatinat de Plosko, en Pologne, & au midi de la rivière de Dribents. Maty.

LOBE. ſubſt. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de châque partie du poumon diviſée l'une de l'autre. *Pulmonis lobus*, *fibra*, *lacinia*. On dit que cette ſéparation ſèrt à le dilater, à recevoir plus d'air, & à empêcher que quand on plie le dôs, ſa chair ne ſoit foulée. C'eſt pourquoi les bêtes qui ſont toûjours panchées vèrs la tèrre, ont plus de *lobes* au poûmon que les hommes. Leur foye même eſt diviſé par *lobes*. Celui de l'hômme eſt continu. Ces *lobes* s'appellent quelquefois *ailes*, *ailerons*, *pointes*, ou *fibres*, parcequ'ils ſe dilatent, s'étendent & ſe ramaſſent.

Lobe, ſe dit auſſi du bout de l'oreille qui eſt plus gras & charnu, pendant au deſſous de l'aileron, qui eſt la partie ſupérieure de l'oreille.

Du Laurent dit que ce mot de *lobe* de l'oreille vient du Grèc λώβειν, qui ſignifie *faire honte*, parceque ce bout là rougit ordinairement quand on a honte.

Lobe, ſe dit auſſi des fruits & des graines. *Ala*. Mariote dit que les deux *lobes* des graines de melon ſont blancs d'eux-mêmes. Il appelle auſſi *lobe* de la fève, les deux parties qui compôſent ſon corps, au milieu deſquelles eſt le gèrme, & qui ſont enveloppées par la peau éxtérieure. Toutes les autres graines, & même les plus petites, ſe diviſent comme la fève en deux *lobes*, ou parties égales, comme a montré M. Grew en ſon Anatomie des plantes.

Lobe, eſt auſſi un vieux mot François, qui ſignifie *raillerie*, & qui étoit encore en uſage du tems de Ronſard.

LOBNA. Voyez LABANA.

LOBNA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte. *Lobna*, C'étoit une ville Sacèrdotale de la Tribu de Juda. Joſ. XXI. 13. Lorſque les Iduméens ſous le régne de Joram ſe retîrèrent de la domination de Juda, *Lobna* s'en affranchit auſſi 4. Liv. des Rois VIII. 22. On ne ſçait point ſi en ſe retîrant de la domination de Juda, elle ſe gouvèrna elle même comme une République, ou ſi elle ſe ſoumit à quelque Prince voiſin. *Menochius*.

LOBOS. Iſle de *Lobos*. C'eſt à dire, *Iſle des Loups*. Nom d'une iſle de la mèr du ſud ſur la côte du Pérou. *Inſula Luporum marinorum*, ou *Luciorum marinorum*. Elle eſt huit lieuës au nord de Ylo, à une lieuë & demie au N. O. de Morro Quémado. Elle eſt de moyenne hauteur, d'environ trois quarts de lieuë de longueur dans ſon plus grand diamétre ſud-eſt & nord-oüeſt. Frézier, *p.* 162.

LOBREGAT. ſ. maſc. Nous prononçons *Lobregat*. Rivière de la Catalogne. *Rubricatus*. Elle naît aux confins de la Cèrdagne, travèrſe

vèrſe toute la Viguèrie de Manreſſa, & une partie de celle de Barcelonne, baigne Bèrga & Martorel, reçoit le Cardonnèr & la Noya, & ſe décharge dans la mèr méditèrranée, environ à trois lieuës de la ville de Barcelonne, vèrs le couchant. MATY.

LOBREGAT, eſt encore une rivière de la Catalogne. *Lobregatus*, anciennement *Clodianus*. Elle coule dans l'Anpurdan, baigne le château d'Empurias, & ſe décharge dans le Golfe de Lyon, près de Rôſes. MATY.

LOBULE. ſ. m. Tèrme d'Anatomiſte. Petit lobe. *Lobulus*. Châque lobe du poumon eſt diviſé en pluſieurs autres lobes, ou *lobules*, attachez de part & d'autre aux plus gros rameaux de la trachée artère : châque *lobule* eſt compôſé de pluſieurs petites véſicules rondes, qui ont toutes communication les unes avec les autres ; c'eſt dans ces véſicules que l'air entre par la trachée artère, dans le tems de l'inſpiration, & d'où il ſort par l'expiration. DIONIS.

Lobule eſt dérivé de *lobe*, dont il eſt un diminutif.

LOC.

LOCAL, ALE. adj. Qui concèrne le lieu. *Localis*. Deſcartes ne reconnoît point d'autre mouvement en la nature que le mouvement *local*. Il y en a pluſieurs qui ont fait un art de la mémoire *locale*, pour ſe ſouvenir de pluſieurs chôſes difficiles à retenir, en les appliquant à d'autres images qui ſont dejà dans leur mémoire, ou devant leurs yeux.

On appelle auſſi *Coutume locale*, celle qui eſt particulière à un lieu, à une Seigneurie, & qui n'eſt pas conforme à la coutume générale de la Province. Giſors, Tournai, Langres, ſont des *Coutumes Locales*. Lion, Lagni, & aûtres, ont des uſages *locaux*.

LOCANDE. adj. Chambre qu'on louë. *Locanda*, *conductitia*. Les pauvres gens, les avâres, logent en chambre *locande*, ne louënt pas un appartement entiér.

LOCARNO, ou LUGGAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan. *Locarnum*. Elle eſt fort agréable par ſa ſituation dans une petite plaine, qui eſt entre le piéd d'une montagne, & le lac Majeur, à quatre lieuës de Bellizonte, & à cinq de Gèvio vèrs le midi : les douze prémiérs Cantons Suiſſes prîrent cette ville l'an 1512. & l'an 1531. ils en démolirent le château, bâti ſur le bord du lac, qui paſſoit pour le plus fort de la Lombardie, après celui de Milan. Ils en ſont encore les maîtres, & du Bailliage qui en dépend, & qui renfèrme les vallées de *Centum-Valli*, d'Oſſernon, & de Vèrzaſca, païs fort fèrtile. On l'appelle Baillage de *Locarno*, en Latin *Locarnenſis Præfectura*. Le Baillif, qui eſt envoyé par châcun des douze Cantons altèrnativement, fait ſa réſidence à *Locarno*, dans le Palais des anciens Comtes de Ruſque. MATY.

LOCATAIRE. ſubſt. maſc. & f. Celui qui prend une portion de maiſon, ou une maiſon entière à loyer, à bail. *Conductor*, *locator*. On appelle, Principal *locataire*, celui qui louë toute la maiſon, & en relouë les appartemens & les chambres à d'aûtres particuliérs. Les principaux *locataires* ſont tenus des charges de ville, de faire les deniérs bons aux maîtres. Il y a pluſieurs ménages, pluſieurs *locataires* en cette maiſon. Les grains & les meubles d'un *locataire* répondent pour payer le ſalaire des moiſſonneurs, & le loyer de la maiſon.

On dit par manière de provèrbe, un *locataire* doit être tenu clôs & couvèrt, cela ſignifie qu'on doit lui loüer une maiſon en bon état.

LOCATE. Voyez LEUCATE.

LOCATI. ſ. m. Tèrme bas & populaire, pour ſignifier un caroſſe de loüage. *Rheda conductitia*. Prenons un *locati*. Quelques-uns prononcent *locatis*.

LOCATION. ſ. fém. Tèrme de Juriſprudence. Action par laquelle on donne à fèrme. *Locatio*. Le Titre II. du XIX. Livre du Digeſte eſt de la *location* & conduction. La *location* & conduction ſont des tèrmes relatifs, qui ſe diſent tant de l'action de celui qui louë, que de celui qui prend à loyer. La *location* tacite ſe fait lorſque le locataire demeure après le tems du bail éxpiré : elle eſt préſumée faite encore pour un an aux mêmes conditions. Ce mot n'eſt en uſage qu'au Palais.

LOCATIVES. adj. f. *Conductitius*. Se dit en cette phrâſe. Réparations *locatives*. Un propriétaire eſt tenu par le bail d'entretenir la maiſon de toutes réparations *locatives*, & néceſſaires pour la rendre logéable.

LOCAYE. ſ. f. Nom propre de femme. *Leocadia*. Le nom de Sainte Léocadie, que nous appellons vulgairement Sainte *Locaye*, eſt fort célébre par toute l'Éſpagne, & ſon culte s'eſt étendu en beaucop d'endroits de la France & en Italie. BAILLET, *au 9. de Decembre*. Sainte *Locaye* étoit de Tolède, elle ſouffrit le martyre l'an 304. de JÉSUS-CHRIST par ordre de Dacien, Gouvèrneur de l'Éſpagne Tarragonoiſe, & ſous l'Empire de Dioclétien.

LOC-DIEU. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Locus Dei*. Elle eſt en Picardie, enclavée dans le Marquiſat de Gamaches, & ſituée dans le Tèrritoire du village de Beauchamp. Elle eſt de l'Ordre de Cîteaux. Elle fut fondée en 1191. par Bèrnard Seigneur de S. Valery, avec le conſentement de Thomas ſon fils, & d'Enore ſa femme. Cette fondation fut confirmée par Guillaume Archevêque de Rheims & Thibauld Évêque d'Amiens, l'an 1193. Quelques Auteurs diſent qu'Adémar, Évêque de Rhodès vèrs l'an 1135. donna des biens conſidérables pour la fondation de l'Abbaye de *Loc-Dieu*, qu'elle étoit fille de Dalônes, & qu'elle fut réunie avec elle à l'Ordre de Cîteaux. MM. De Sainte Marthe, Davity, & M. Corneille, diſent *Lieu-Dieu*.

LOCH. ſ. m. Tèrme de Marine. Morceau de bois d'environ huit à dix pouces de long, taillé comme le fond d'une barque, garni de plomb ſous ſon fond pour lui ſèrvir de leſte. Pour ſe ſèrvir du *loch*, on y attache une ligne menuë & fine marquée par toiſes de ſix en ſix par des nœuds, on le jette à la mèr par la poupe, on file la ligne juſqu'à ce que le *loch* ſoit hors du remore du vaiſſeau, après on commence à compter les toiſes de la ligne que l'on file pendant une demi minute, & ſi l'on en file ſix toiſes, c'eſt à dire, un nœud, le navire fait un quart de lieuë par heure, & ainſi à proportion. Voyez LOK.

LOCH. ſ. maſc. Nom d'un ancien droit. *Loch caballis*. Voyez l'hiſt. de Bret. T. II. p. 73. LOBINEAU, *Gloſſ.*

LOCHABYR. Voyez LOQUABYR.

LOCHE. ſ. f. Petit poiſſon de la taille d'un épèrlant, qu'on trouve dans les petites rivières, qui ſe darde avec une grande vivacité, & qui eſt le plus friand de tous les poiſſons. *Apua*, *cobites*. Le Roi Henri IV. pour confondre la vanité de l'Éſpagnol, qui diſoit que Paris tourneroit dans ſon gand, répondit qu'il avoit une *Loche* ſi grande, que tout le beurre d'Éſpagne ne ſuffiroit pas pour la frire. Il entendoit parler de la tour de *Loches*. Les Anglois appellent ce même poiſſon *lock*, les Allemands *lock*, les Éſpagnols *loxa*, & les Italiens *lochia*. MÉNAGE.

LOCHEM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces Unies. *Lochemum*. Elle eſt ſur la rivière de Bèrckal, dans le Comté de Zutphen, en Guèldre, à deux lieuës de la ville de Zutphen. Nous la prîmes l'an 1672. & nous l'abandonnames en 1674.

LOCHER. v. n. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *branler*. *Vacillare*. Il ne ſe dit plus qu'en parlant d'un fèr à cheval qui branle, & qui eſt prêt à ſe détacher tout à fait. Regardez aux piéds de ce cheval, j'entens un fèr qui *loche*. De là vient cette phrâſe provèrbiale, Il y a toujours en ſon fait quelque fèr qui *loche* ; pour dire, quelque chôſe qui va mal en ſon corps, ou en ſa fortune. On dit encore en quelques Provinces *locher* un arbre ; c'eſt à dire, le ſecoüer pour en faire tomber le fruit. MÉNAGE.

Quelques-uns dérivent ce mot de *loche*, à cauſe du prompt mouvement de ce poiſſon.

LOCHES. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Touraine, Province de France. *Lucca*, *Lociæ*, *Lucæ*, *Lachia*, *Lociæ*, *Caſtrum Lucacenſe*. Elle eſt défenduë par une citadelle, & ſituée ſur l'Indre, à ſept lieuës d'Amboiſe, du côté du midi. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 288. *Maty*.

LOCHIES. ſ. f. pl. Évacuation qu'ont les femmes immédiatement après leurs couches. On les appelle autrement *Vuidanges*. Voyez VUIDANGES.

Le mot de *lochies* eſt Grèc ; λοχεία, *partus*, *puerperium*.

LOCHTA. ſ. Nom propre d'un bon bourg de la Suéde. *Lochta*. Il eſt dans la Cajane, en Finlande, ſur le bord du Golfe de Bothnie, environ à vingt trois lieuës de la petite ville d'Oulo, du côté du midi. MATY.

LOCKIREC. ſ. m. Nom propre de lieu. *Locus Varcoi*. Ce nom eſt venu de celui de S. Guérèc, pour *Loc-Guérèc* on a dit *Lockirec*, qui eſt le lieu où S. Guérèc diſciple de S. Tugal de Tréguièr avoit commencé un Monaſtère, & où après ſa mort ſon corps fut porté de Laudèrnoc au diocèſe de Léon où il étoit mort. Cette Égliſe de *Lockirèc* eſt en Bretagne à l'embouchure du M[illegible]u près le Havre de Toullarkyry à une lieuë de Kèrfeuntun. *Chaſtelain Martyrol.* 17. *Févr. p.* 678.

LOCMAN. Tèrme de Marine. Voyez LAMANEUR.

LOCOMOTRICE. adj. fém. Tèrme de Philoſophie, qui ſe dit en cette phrâſe. On attribuë à l'âme une faculté *locomotrice*, pour tranſporter le corps d'un lieu à un autre. *Locomotrix*.

LOCRE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Locrus*, *a*. Il y avoit anciennement trois peuples de ce nom dans l'Achaïe. Les *Locres* Ozolans étoient auprès du Golfe de Patras, & celui de Lépante, entre l'Étolie, la Doride, & la Phocide ; *Naupactus*, aujourd'hui Lépante, étoit leur ville capitale. Les *Locres* Opuntiens, & les Épicnémédiens étoient le long du Golfe de Négrepont, entre la Theſſalie, la Phocide, & la Bœotie. Ils prenoient la différence de leurs noms des villes d'Opus, & de Cnémis,

dont

dont la prémière ne ſubſiſte plus, à moins que ce ne ſoit Talandi, comme le croit le Chevaliér Whélèr ; l'autre porte le nom d'Érétia.

Il y avoit auſſi une ville de *Locres* en Italie. Voyez GIRACE.

LOCRIDA. Voyez OCRIDA.

LOCUMBA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Pérou, à dix ou douze lieuës du port d'Ylo. *Locumba.* Le vin de *Locumba* eſt un des meilleurs du Pérou.

LOCUSTE. Voyez SAUTERELLE.

LOCUTION. ſ. f. Parole qui fait partie d'un diſcours. *Locutio.* Un Orateur ne ſe doit ſèrvir que de *locutions* propres, naturelles, ſignificatives, & en uſage, il doit s'abſtenir des vieilles, des barbâres *locutions*, &c. *Locution plébée*, Balzac s'eſt ſèrvi de cette éxpreſſion pour ſignifier une façon de parler qui n'eſt en uſage que parmi le petit peuple. *Locutio plebeia, ſermo plebeius.* Il faut s'abſtenir des *locutions* trop vieilles, & de celles qui ſont trop nouvelles.

LOCUTIUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu du Paganiſme. *Locutius.* On le nommoit auſſi *Aius.* Les Romains firent le Dieu *Locutius* à l'occaſion d'une voix qu'on entendit, diſoient-ils, à Rome, quelque tems avant que les Gaulois arrivaſſent pour s'en rendre maîtres. Cette voix ordonnoit aux Romains d'avèrtir les Magiſtrats que l'ennemi approchoit. On ne douta point que ce ne fût la voix d'un Dieu, & on le nomma *Aius*, du vèrbe *aio*, *je dis*, où *Locutius*, du vèrbe *loquor*, *je parle.* Arnobe en parle dans ſon I. L. Tite-Live L. V. C. 50. joint les deux noms, & l'appelle *Aius Locutius.* Il dit qu'on lui bâtit un temple dans la ruë neuve, après que les Gaulois eurent été repouſſez. Un morceau de Varron rapporté par Aulu-Gelle L. XVI. C. 17. dit qu'on lui érigea un autel au bas de la ruë neuve, parceque c'étoit l'endroit où la voix avoit été entenduë. Il ſubſiſtoit encore de ſon tems. La voix du prétendu *Locutius* étoit apparemment celle du prémiér des Citoyens qui s'appèrçut de l'entrée des ennemis.

LOD.

LOD. ſ. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte. *Lod.* Elle fut bâtie par Samad, qui étoit de la Tribu de Benjamin, d'où Adrichomius conclut qu'elle étoit dans cette Tribu ; mais il la place ſur le bord du Jourdain, on n'en voit pas la raiſon. *P. Lubin.* Voyez 1. Paral. VIII. 12. ſelon M. Réland c'eſt la ville de Lydde.

LODABAR, ou *Lodebar.* ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte. *Lodabar*, *Lodebar.* Selon le P. Lubin c'étoit un lieu, ou un village, peut-être une ville. Selon M. Réland c'étoit une ville. Elle étoit au delà du Jourdain, comme on l'infère du 2. L. des Rois IX. 4. 5. & XVII. 27. Le P. Lubin la met aſſez vraiſemblablement dans la Tribu de Gad. M. Réland ne dit rien de ſa ſituation T. II. p. 875. mais il croit que ce pourroit être la même que la Vulgate appelle *Dabir*, Joſ. XIII. 26. & le tèxte Hébreu *Lidbir.* Il ſuppôſe que ſaint Jérôme s'eſt trompé en prenant ce ל, *lamed*, pour une prépoſition. Il le falloit prouver.

LODADID. ſ. m. Nom de lieu. Ce mot ſe trouve dans Éſdras, L. I. C. II. v. 33. La Vulgate en fait deux noms & deux Villes. *Lod*, *Adid.* Les Septante, tels au moins que nous les avons, n'en font qu'un nom, *Lodadi* ; & Éſdr. L. II. C. VII. v. 37. *Lodadid.* Ce lieu étoit dans la Tribu de Benjamin.

LODÉGA, Lac, voyez LODOGA.

LODÉSAN. ſ. m. Nom propre d'une Contrée du Duché de Milan, en Italie. *Laudenſis ager.* Elle eſt entre le Pavéſan, le Milanois propre, le Crémaſc, le Crémonois, & le Plaiſantin. Les fromages du *Lodéſan* ſont fort eſtimez, & ſes lieux principaux ſont Lodi, Capitale, & Codogno. C'eſt de Lodi que ce païs prend le nom de *Lodéſan.*

LODÊVE, ſ. f. Nom propre d'une ville de France. *Luteva*, *Leotera*, *Leutera*, *Forum Neronis*, *Civitas Leoterenſium.* Elle eſt dans le Bas Languedoc, ſur la petite rivière de Lèrgue, à douze lieuës de Montpeliér, vèrs le couchant ſeptentrional. Elle a un Évêché ſuffragant de Narbonne. Habitant de *Lodêve*, *Foroneronienſis*, *Leuteranus*, *Leoteranus*, *Leoterenſis.* On trouve auſſi *Lutuba*, *Loteba*, *Loteva*, *Ladeva*, *Lodêve*, & *Lutubenſis*, ou *Lotobenſis*, *Lotovenſis*, *Lutovenſis*, *Lodavenſis*, qui eſt de *Lodêve.* C'eſt Jean XXII. qui l'an 1316. érigea *Lodêve* en Évêché. Le diocèſe de *Lodêve* comprend Clèrmont de *Lodêve*, Montpeyroux, Celles, Les-Ribes, la Vaccarie, Saumont, Lou-Puech-d'Aubaigne, ſaint Martin de Combes, ſaint Martin de Caſtres, & la Garrigue. *Hadr. Valeſ. Notit. Gall. p.* 274. 275. Voyez ſur cette ville Gatel, hiſt. de Languedoc, L. II. C. 7. p. 296. & ſuiv.

LODI. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale du Lodéſan, contrée du Duché de Milan, *Laus Pompeia nova.* Elle eſt aſſez grande, Épiſcopale, fortifiée, & ſituée ſur l'Adda, environ à ſept lieuës de Milan, dont elle eſt ſuffragante. *Lodi* a été bâtie l'an 1158. par l'Empereur Frédéric Barberouſſe des ruines de l'ancienne *Laus Pompeia*, que les habitans de Milan avoient ruinée, & qui n'eſt plus qu'un village que l'on nomme *Lodi-Vecchio*, ou *Lodive*, ſitué à deux lieuës de *Lodi*, vèrs le couchant. MATY. Grégoire IX. ſupprima l'Évêché de *Lodi* en 1242. pour punir cette ville d'avoir commis de grands éxcès contre des Ecléſiaſtiques & des Religieux. Innocent IV. le rétablit en 1252. *Lodi* eſt ainſi nommée du mot Italien, qui ſignifie *loüange*, qui n'éxprime qu'une partie de ſon véritable nom. Elle s'appelloit loüange de Pompée, *Laus Pompeii*, parceque Pompée Strabon, père de Pompée le Grand, y avoit mené une Colonie ; mais elle doit ſa fondation aux Boïens, peuple Gaulois. Il y a en Latin une hiſtoire de *Lodi*, *Rerum Laudenſium*, compoſée par Othon & Acèrbo Moréna. Felix Oſio l'a donnée au public, & M. de Leibnitz l'a fait entrer dans ſon Recueil des Écrivains de Brunſwic. On en a trouvé à Milan un manuſcrit fort différent de l'imprimé.

LODIÉR. ſ. m. Groſſe couvèrture de lit, piquée & garnie de bôurre, ou de laine, entre deux toiles. *Lodix.*

D'aûtres diſent *loudiér.* Mais *Lodiér* eſt bien plus uſité. Nous avons laiſſé l'un & l'autre dans ce Dictionnaire.

LODRINO. ſ. m. Le Golfe de *Lodrino.* Voyez DRIN.

LODRONE, LONDRONE. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de l'Évêché de Trente, en Italie. *Lodronium*, *Londronium.* Ce lieu eſt ſitué ſur le petit lac de l'Idro, à l'endroit où il reçoit la rivière de Chièſe, & à la frontière du Breſſan, contrée de l'État de Véniſe. MATY.

LODS. ſ. m. Vieux mot. Approbation ; agrément. *Approbatio*, *Conſenſus*, *voluntas.* La Chronique de ſaint Denis. Ils y entrèrent ſans ſon *lods*, & ſans ſon gré. Lequel mot eſt encore demeuré pour ſignifier l'approbation du Seigneur pour la vente des tèrres de ſon vaſſal, que nous diſons plus communément, *Loz & ventes.* Voyez le traité du Franc-aleu du ſieur Galland C. 6. *Du Cange*, *Gloſſ. de Villehard.* Dans les États du Dauphin, c'étoit le Baile qui recevoit les *Lods*, les amendes, & les autres droits caſuels. Voyez M. le Préſident de Valbon. Mem. pour l'hiſt. du Dauphiné C. 7. & Choriér hiſt. du Dauph. C. 11. p. 24. Ce dèrniér Auteur écrit *Laods.*

LODS. ſ. m. pl. On écrivoit autrefois *Laods*, & préſentement pluſieurs écrivent *lots*, & ventes. Tèrme de Juriſprudence féodale. *Laudimia, laudes, laudationes.* C'eſt un droit en argent que doit un héritage au Seigneur dont il reléve immédiatement, quand on en fait la vente, en conſidération de la pèrmiſſion qu'il eſt préſumé donner au vaſſal pour aliéner ſon héritage. *Jus rata emptionis.* On doit auſſi les ventes, c'eſt la même chôſe. En vèrtu de l'Édit de 1673. & d'un autre de 1674. on doit maintenant des *lods* & ventes pour l'échange d'un fonds contre des rentes conſtituées à prix d'argent, ou d'échange général, qui ne ſe payoient autrefois qu'en cas de vente réelle, & en deniérs comptans. Le droit de *lods* eſt de vingt deniérs pour livre en la Coûtume de Paris, c'eſt-à-dire, le douze, en d'autres plus, en d'autres moins. En quelques lieux on ne paye que des *mylods.* Les Fèrmiérs compôſent ordinairement des *lods* & ventes. A Paris l'acheteur doit les *lods.* En la Coûtume de Meaux c'eſt le vendeur, s'il n'a ſtipulé ſes deniérs francs. A Troyes ils ſe payent par égales portions : l'acheteur paye les *lods*, & le vendeur les ventes. Pithou dit que la Coûtume de Troye a fixé les droits de *lods* & ventes à trois ſols quatre deniérs pour livre, qui font quarante deniérs, parceque, dit-il, le *ſolidus Gallicus erat* 40. *denariorum.* Les *lods* & ventes ſont dûs par un adjudicataire par decrèt, quoiqu'il y ait appel intèrjetté de cette adjudication, ſauf à les répéter ſi elle eſt infirmée. Les *lods* & ventes ſont dûs doubles dans les Châtellenies de Corbeil & de Tournant. Les *lods* & ventes ne ſont point dûs d'un contract de vente d'un héritage, dans lequel le vendeur eſt rentré faute de payement. Les *lods* & ventes ne ſont point dûs des ventes forcées faites en juſtice par decrèt dans le Beaujolois. *Lods* & ventes ne ſont point dûs ſur les fiefs en Bourgogne. *Lods* & ventes ne ſont point dûs dans les domaines de la Couronne par les Chevaliérs du Saint-Éſprit, les Maîtres des Requêtes, les Maîtres des Comptes, les Secretaires du Roi, ni leurs veuves.

Ce mot vient du Latin *laudimia*, à cauſe qu'en payant ce droit le Seigneur approuvoit le contrat, & l'enſaiſinoit. Loyſeau dit qu'il vient de *lods*, ou *lodés ventes* : c'eſt-à-dire, le *lot*, & la portion du Seigneur ſur le prix de la vente ; & que c'eſt là ſa vraye étymologie, ſans l'aller chèrcher chez les Romains auxquèls ce droit étoit inconnu.

LOE.

LOÉE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie lieuë. *Leuca*, *leuga.*

D'un

D'une loée les peut-on bien oir. R. de Garin.

N'eſt loin d'ileſques que de demi loée. Id.

LOÉMIEN. ſ. f. ou adj. m. Surnom que les Lydiens donnoient à Apollon, parce qu'il guériſſoit de la peſte. *Loemius.* Ce nom vient de λοιμὸς, *peſte.*

LOER. v. act. Vieux mot, qu'on a écrit & prononcé depuis *louer*, dans la baſſe Latinité *laudate.* Ce mot autrefois vouloit dire *conſeiller*, Approuver, agréer. *Probare*, *conſentire*, *authorem eſſe.* Sire nos vos *loons* que vous le pregniez, & ſi le vos prions. Villehard. Et pour ce *louoit*-on qu'on tint le Roi d'Anglecterre. Chron. de Flandres.

Et loa qu'il tenoiſt juſtice
Seur bas & haut, & pauvre & rice. Mouskes.

De-là le mot *lods*, pour agrément. Du Cange, *Gloſſ. de Villehard.*

LOERRE. Vieux mot, qui ſe trouve dans les chartes; il ſignifie *leurre*, dans la baſſe Latinité, *lorra.* Ce leurre, appellé *loerre*, dans les chartes, ſe prend en particulier pour un appas avec lequel on prend du poiſſon en l'engourdiſſant, l'ennyvrant. *Cibus medicatus.*

LOET. ſ. m. Le *Loet.* Nom propre d'une petite rivière de France. *Loa.* Elle coule dans la Beauce, & ſe décharge dans la Juine, à Étampes. Elle n'eſt remarquable que par la bataille qui s'y donna entre Clotaire & Théodoric Rois de France. Maty.

LOEUVE. ſ. f. Nom propre du païs qui eſt aux environs du Lys, rivière des Païs-Bas. *Loeticus*, ou *Letigus*, ou *Lætienſis*, & *Legienſis pagus.* Les Allemans diſent *Liſtraugangius.* Hadr. Valois, *Not. Gall. p.* 260.

LOEWESTEIN. ſ. m. Qu'on prononce *Louwenſtein*, en Latin *Lovenſtenium.* Bon fort avec un beau château, qui ſert ordinairement de priſon aux priſonniers d'État. Il eſt dans l'iſle de Bomel, contrée de la Hollande méridionale, au confluant du Wahal, & de la Meûſe, un peu au-deſſus des villes de Gorcum & de Worcum. Quelques Géographes eſtiment que *Lowenſtein* eſt le lieu où étoit anciennement le village appellé *Levæ Fanum*, que d'autres placent à Lewen, village de la Gueldre, ſitué ſur le bord méridional du Wahal, environ à deux lieuës au-deſſus de Tiël. Maty. Voyez Leve.

LOEWENSTEIN, ſ. m. Que l'on prononce *Louwenſtein*, le Comté de Loewenſtein, en Latin *Lovenſtenienſis Comitatus.* Petit païs du Cèrcle de la Franconie. Il eſt enclavé dans celui de la Soüabe, à la réſerve d'un petit endroit, qui confine vèrs le nord avec le Comté d'Holach, en Franconie. Ce Comté, long environ de quatre lieuës, & large de deux, n'a que des bourgs & des villages avec le château de *Loewenſtein*, qui lui donne le nom. Ses Comtes ſont deſcendus des Comtes Palatins du Rhin. La maiſon de *Loewenſtein* eſt diviſée en pluſieurs branches qui poſſédent outre ce Comté celui de Wèrtheim, & la Seigneurie de de Breubèrg en Franconie, le Comté Wirneton entre les Arché vêchez de Trèves & de Cologne; celui de Rochefort, avec les Seigneuries de neuf Château, d Hèrbimont, & de Chaſſe-Pièrre, dans le Duché de Luxembourg. Maty.

LOF.

LOF. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt proprement la partie du vaiſſeau qui eſt depuis le mât, juſqu'à un de ſes bords, ou la moitié du vaiſſeau diviſé par une ligne tirée de pouppe en prouë. *Intercapedo ab navis malo ad latus.* Quand on dit, bouter de *lof*, c'eſt mettre les voiles en écharpe pour prendre le vent de côté: c'eſt la même chôſe qu'*aller à la bouline.* Être au *lof*, ſignifie, Être ſur le vent, ſe maintenir ſur le vent, garder le vent. Tenir le *lof*, c'eſt ſerrer le vent, prendre le vent de côté. On dit, au *lof*, lorſqu'on commande d'aller au plus près du vent. Sur la mèr de Levant on dit, être au *lof*, quand on parle du côté du vaiſſeau qui eſt vèrs la mèr; &, être à rive, quand on eſt à celui qui regarde la tèrre. *Lof* au *lof*, eſt un commandement qui ſe fait ſur mèr pour faire mettre le gouvèrnail de telle ſorte qu'il faſſe venir le vaiſſeau vèrs le *lof*, c'eſt-à-dire, vèrs le vent. *Lof* pour *lof*, autre commandement pour virer vent arrière en mettant au vent un côté du vaiſſeau pour l'autre.

Lof, ſignifie auſſi le point d'une baſſe voile qui eſt vèrs le vent. Lever le grand *lof*, c'eſt lever le *lof* de la grand'voile.

LOG.

LOG. ſ. m. Nom d'une ancienne meſure; ſextièr. *Sextarius*, *Log.* C'étoit chez les Hébreux la plus petite meſure des chôſes liquides. Il en eſt parlé dans le Lévitique XIV. 12. R. David Kimhhi, l'Auteur du Livre intitulé Jalkuth, & tous les Rabbins qui en parlent, diſent que le *log* contenoit autant que ſix œufs. C'étoit la vingt-quatrième partie de la meſure que le tèxte Hébreu appelle סאה, *ſea*, & l'on traduit *Satum*, ou *modius*, un boiſſeau. Quelques-uns prétendent que le *log* étoit à peu près nôtre demi litron pour la capacité.

LOGARIASTE. ſ. m. Nom d'Office dans l'Empire de Conſtantinople. *Logariaſtes.* C'étoit ce que nous appellons Commiſſaire dans nos armées. Les *Logariaſtes* faiſoient la revûë des troupes, comptoient les ſoldats, & leur payoient leur ſolde. Voyez Bullengérus, *De Imp. Rom. L. VIII. C.* 52. Le *Logariaſte* de la flote, *Logariaſtes Claſſis*; c'eſt le Tréſorier de la Marine.

LOGARITHME. ſ. m. Tèrme de Géométrie & d'Arithmétique. *Logarithmus.* Ce ſont des nombres proportionèls, qu'on applique à d'autres nombres auſſi proportionnèls, qui gardent entr'eux une égale différence, ſoit en croiſſant, ſoit en diminuant. Les *logarithmes* ſont des nombres en progreſſion arithmétique, que l'on fait répondre à d'autres nombres en progreſſion géométrique dont ils ſont les *logarithmes.* Bouguer. Par exemple, des nombres 4. 8. & 16. qui ſont en proportion double, les *logarithmes* ſeront 3. 4. & 5. ou 7. 9. & 11. qui croiſſent également d'une ou de deux unitez en montant, ou bien 28. 24. & 20. qui décroiſſent également de 4. C'eſt une invention mèrveilleuſe de Jean Népèr, Écoſſois, Baron de Marchiſtron. Elle a été enſuite pèrfectionnée par Henry Briggs, Profeſſeur de Géométrie à Oxford. Par là avec le ſecours de quelques tâbles, qu'on prépare à cet effèt, on fait toutes les multiplications & diviſions par le moyen de l'addition & de la ſouſtraction. Dans les grands calculs, comme ſont ceux de l'Aſtronomie, on avance plus en une heure, qu'on ne faiſoit auparavant en un jour, en ſe ſervant des *logarithmes.* Il y a pluſieurs Tâbles de *logarithmes* d'Adrien Ulacq, de Brigges, de Pitiſcus, & de Caramuel; de Clavius, de Jean-Baptiſte Morin, &c. Caramuel dans ſon deuxième tome *In folio* de ſes traitez de Mathématique èxplique au long les *logarithmes* depuis la p. 783. juſqu'à la p. 920. Il y met les tâbles des ſinus, & toutes les plus belles régles de la *Logarithmique*, de laquelle il fait une des plus notables parties de ſes traitez de Mathématique ancienne & nouvelle, qu'il traite en 40. parties différentes. Les *logarithmes* ont été inventez pour abreger les multiplications par de ſimples additions, & les diviſions par de ſimples ſouſtractions; ce qui épargne un travail infini, ſur tout dans les calculs aſtronomiques.

Les *logarithmes* ſont donc une ſuite de nombres artificièls, inventée pour faciliter les calculs trop difficiles & trop longs, & qui eſt en proportion arithmétique, comme les nombres qui leur répondent ſont en proportion géométrique. Par èxemple, 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512. ſont des nombres qui procédent depuis l'unité en proportion géométrique continuée. Que ſi ſur ceux-là on place une autre ſuite de nombres qui commence par 0, & qui ſoit en proportion arithmétique, on aura 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, 512. Et ainſi des autres nombres qui ſuivent juſqu'à l'infini. Or de ces deux ſuites de nombres, c'eſt celle qui commençant par 0, qui eſt en proportion arithmétique, qui s'appelle *logarithmes.*

L'addition & la ſouſtraction des *logarithmes* ſe fait à la place de la multiplication & de la diviſion des nombres qui leur répondent, & y ſupplée d'une manière bien plus facile & bien plus courte. Ainſi ſi j'ai à ſçavoir quel ſera le produit de 128. multiplié par 4. au lieu de faire la multiplication, je n'ai qu'à prendre les *logarithmes* de ces deux nombres, & en faire l'addition; je trouverai que le nombre qui répondra au *logarithme*, qui ſera la ſomme de cette addition, ſera juſtement le produit de la multiplication des deux prémiers nombres. Le *logarithme* de 4, c'eſt 2. le *logarithme* de 128. c'eſt 7; ajoûtez 2 à 7, la ſomme eſt 9. Voyez le nombre qui répond au *logarithme* 9; c'eſt 512. ce même nombre 512. eſt le produit de 128. multiplié par 4. tout de même pour la ſouſtraction; le *logarithme* 5, ôté du *logarithme* 9, reſte 4. Prenez le nombre qui répond au *logarithme* 4; c'eſt-à-dire, 16. C'eſt le quotient de diviſion de 512. par 32.

Ce nom eſt compôſé de deux noms Grècs, λόγος, *raiſon*, *proportion*, ἀριθμὸς, *nombre. Logarithme*, nombre en proportion, proportionel.

LOGARITHMIQUE. ſ. f. Science, Art des Logarithmes. *Logarithmice.* La *Logarithmique* eſt une des plus belles & des plus utiles parties de la Mathématique.

LOGARITHMIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport aux Logarithmes, qui en dépend, qui ſe fait par les logarithmes. *Logarithmicus.* Les tâbles *Logarithmiques* d'Henri Briggius.

LOGE. ſ. f. Sorte de hutte petit lieu ſèrré où l'on ſe retire en quelques occaſions. *Caſa, turium, Gurguſtium.* Les Bèrgérs qui parquent ont une petite *loge* roulante. Les Hèrmites ſe font de petites *loges* dans les bois. Dans les Hôtèls il y a la *loge* du Portièr, *Thyroreum.* Dans les baſſes cours celles du dogue.

Les Facteurs d'orgue appellent auſſi *loge*, le lieu où ils pôſent leurs ſoufflèts.

Loge, ſe dit quelquefois ſur mèr de l'appartement de cèrtains Officiérs. *Loge* de l'Aumônier, *loge* du Maître-Canonier.

Loge, ſe dit auſſi d'une petite boutique qu'on loüe pour un tems ou pendant une foire. *Taberna.* Il y a quatre cens *loges* à la Foire de S. Gèrmain des Prez. Les meilleures *loges* de la Foire ſont celles des encognures à pan coupé.

Du Cange dérive ce mot de *logia*, ou de *logea*, ou de *lorgea*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Loge, eſt auſſi une petite priſon ſéparée où l'on reſſèrre les foux, les furieux, les enfans de famille qu'on veut châtier. *Gurguſtrum.* Les *loges* des petites Maiſons, de ſaint Lazâre.

Loge, ſe dit auſſi des ſéparations qui ſe font dans des galeries autour d'un théâtre, pour y voir plus commodément les ſpectâcles qui ſe repréſentent. *Cellula.* La *loge* du Roi eſt toûjours la prémière *loge*. Il y a d'ordinaire deux rangs de *loges*. On voit mieux du parterre que des *loges*.

Loge. Les Italiens appellent ainſi une galerie, ou portique formé d'arcades ſans fèrmeture mobile, comme il y en a de voutées dans les Palais du Vatican & de Monte Cavalo, & à Sofite dans celui de la Chancellerie à Rome. Les Italiens donnent encore ce nom à une éſpéce de donjon, ou Belveder au-deſſus du comble d'une maiſon. C'eſt ce que Vitruve appelle *menianum*. Daviler. Voyez ci-deſſous l'étymologie que Du Cange donne à *logis*.

Droit de Loges, eſt un droit qui eſt dû au Seigneur chaque année par ſes ſujets pour les *loges* qu'ils tiennent au dedans de ſon château, pour s'y retirer en tems de guèrre. *Vectigal ex hoſpitio.* Voyez Chaſſanée, ſur la Coutume de Bourgogne au titre des mains-mortes, art. 8.

LOGEABLE. adj. m. & f. *Commodam habens habitationem.* Ce qui eſt commode pour loger. Ce logis eſt bien *logeable*. Cet appartement eſt fort *logeable*.

LOGEMENT. ſ. m. Lieu où l'on ſe retire, où l'on fait ſa demeure. *Habitatio, diverſorium.* J'ai loüé un *logement* à l'année. Cet Officiér n'a chez ſon maître que la tâble & le *logement*. De ce lieu abandonné, il a fait un *logement*, un appartement fort commode.

Logement, ſe dit auſſi des gîtes, ou retraites, qu'on prend à la paſſade, pour un peu de tems, ſoit dans les hôtelleries pour des voyageurs, ſoit chez des bourgeois à l'égard des Officiérs auxquels on aſſigne & on marque des logis. *Diverſorium, lectum.* Les *logemens* ſont chèrs à la ſuite de la Cour. Les Maréchaux des Logis, ou Fourriérs, ſont ceux qui marquent les *logemens* des Officiérs du Roi.

Logement, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un campement, d'un changement de poſte. L'armée à peine étoit dans ſes *logemens*, qu'elle fut attaquée par l'ennemi; elle fut contrainte de faire trois *logemens* en huit jours. Les *logemens* des ſoldats ſe font dans des caſèrnes, des barraques, des huttes, & des tentes.

Logement, ſe dit auſſi des *logemens* de Soldats, qui ſont en garniſon, ou en quartiér d'hyvèr dans une ville, & qui logent chez les habitans. *Acceptio, receptio in hoſpitium.* Ceux qui ont été Maires, ou Échevins dans les villes, ſont exempts de *logemens*. Les *logemens* de gens de guèrre ſont très-incommodes.

Logement, ſe dit encore d'un poſte dangereux qu'on met en défenſe, & qu'on fortifie dans les attaques d'une place, pour le conſèrver, & pour ſe mettre à couvèrt du feu de l'ennemi. *Munitio, munimentum.* Quand on a gagné quelque tèrrain qu'on veut conſèrver, on fait des *logemens* ſur la brêche, ſur une demi-lune, ſur la contréſcarpe, dans le foſſé. On fait ſauter ſouvent des *logemens* par des fourneaux. Faire un *logement* ſur le chemin couvèrt, ſur la contréſcarpe.

LOGER. v. neut. Occuper quelque chambre, maiſon, ou logement; y faire ſa demeure ordinaire, ou ſa retraite à la paſſade. *Habitare, diverſari.* Ce bourgeois *loge* ſur le ſien; il a pignon ſur ruë, il *loge* au bout du monde, c'eſt-à-dire, en un lieu fort éloigné. Voilà l'hôtellerie où *loge* le coche. Saint Jôſeph & la Vièrge ne pûrent trouver à *loger* dans Bethléem. Il *loge* en chambre garnie. Toute la Cour *loge* commodément à Fontainebleau.

Ce mot vient de *locare*, ou de *locus*, ou du Bas-Breton *loig*. Ménage.

Loger, eſt auſſi actif, & ſignifie, Donner retraitte à quelqu'un, lui donner le couvèrt, le recevoir dans ſa maiſon, dans ſon logis. *Hoſpitio excipere.* C'eſt une femme qui *loge* les étrangérs. Il y a des hôpitaux bâtis pour *loger* les pélerins & les paſſans. Où *logerez*-vous tout ce monde-là? Il eſt bien *logé*, il eſt *logé* au large. Il n'eſt rien de tel que d'être *logé* chez ſoi. Il eſt magnifiquement, ſupèrbement *logé*.

Loger, ſe dit auſſi figurément, tant au neutre qu'à l'actif. On a dit de Galba, que ſon éſprit étoit mal *logé*, parceque ſon corps étoit mal fait. Bouh.

Le déſir peut loger *chez une précieuſe.* La Font.

L'âme qui *loge* la Philoſophie doit être contente & paiſible. Mont.

L'amour *loge* en vos yeux. Ménage. On dit, *loger* ſes affections en bon lieu; pour dire, aimer une pèrſonne qui le mérite.

Loger, ſe dit à l'actif par les Facteurs d'orgues. *Loger* les ſoufflets de l'orgue, c'eſt les placer où ils doivent être. *Locare, ſtatuere.*

Loger, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de la diſtribution des quartiérs d'une armée, où l'on aſſigne à chaque Officiér ſon logement pour lui & ſa compagnie. *Sedem dare, aſſignare.* Les Maréchaux des Logis ont le ſoin de *loger* les troupes. L'armée étoit *logée* à l'étroit entre des montagnes; c'eſt à dire, campée. On dit auſſi, qu'on s'eſt *logé* ſur la contréſcarpe, ſur une demi-lune, ſur la brêche, lorſqu'on a gagné ces poſtes, & qu'on y a fait quelque retranchement pour s'y maintenir. *Invadere, occupare, munire.*

Loger, ſignifie auſſi, Bâtir ſur un mur mitoyen. *Superædificare.* Le 198. article de la Coûtume de Paris porte, qu'il eſt loiſible à un voiſin de ſe *loger*, ou édifier un mur commun & mitoyen ſi haut que bon lui ſemblera.

On dit en raillant qu'on a *logé* quelqu'un; pour dire, qu'on l'a mis priſonniér, ou enfèrmé dans quelque loge. Si vous faites le méchant, je vous ferai *loger*, je vous *logerai*.

On dit baſſement, pour marquer ou l'humeur, ou l'opinion de quelqu'un, qu'il eſt *logé* là. J'en ſuis *logé* là, c'eſt-à-dire, telle eſt ma penſée, telle eſt ma réſolution. *Ita ſum affectus, hoc animo ſedet.* On le dit ſur tout de ceux qui s'opiniâtrent dans quelque ſentiment peu raiſonable. En êtes-vous *logé* là? pour dire l'avez-vous ainſi réſolu?

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *logé* chez Guillot le ſongeur; pour dire, qu'il a quelque méchante affaire qui le rend penſif. On dit auſſi, qu'on eſt *logé* aux quatre vents, quand on eſt dans une maiſon mal fèrmée; ou à la belle étoile, quand on couche dehors, quand on n'a point de lieu où ſe retirer.

Logé, ée. part. paſſ. & adj. *Degens.*

LOGES. ſ. f. & plur. Nom propre de lieu. *Logiæ.* C'eſt un bourg de l'iſle de France à quelques lieuës au couchant de Paris, près de S. Gèrmain, & dans le païs appellé la forêt de Laye.

La forêt aux *Loges*, en Latin *Logium ſilva*; elle étoit proche de Fleury, ou S. Benoît ſur Loire.

LOGÉTTE. ſ. fém. diminutif. Petite loge. *Tuguriolum, caſula, mapale.*

LOGH. ſ. maſ. Nom propre d'une rivière de la Connacie. *Logha.* Elle naît près de Shroule, & après avoir coulé quelque tems entre les Comtez de Mayo & de Galloway, elle travèrſe les lacs de Carrib & d'Horrib, & peu après elle ſe décharge dans la Baye de ce nom. On prend cette rivière pour l'*Auſoba* de Ptolémée. Maty.

LOGHOR. ſ. m. Nom prope de lieu. C'étoit anciennement une petite ville des Silures; maintenant ce n'eſt qu'un village du païs de Galles, en Anglètèrre. *Loghoricum*, autrefois *Leucurum*. Il eſt dans le Comté de Glamorghan, ſur la petite rivière de *Loghor*, à une lieuë & demi de ſon embouchure dans le Canal de S. George, & du bourg de Lannelbye, ou Lanelly. Maty.

LOGICIEN. ſ. m. Qui poſſède l'art de raiſonner dans les régles. *Logicus, dialecticus.* Il faut être bon *Logicien* pour reconnoître le défaut des argumens ſophiſtiques.

Logicien, ſe dit auſſi tant de celui qui fait profeſſion de la Logique, que de celui qui l'étudie. *Logicæ profeſſor, vel candidatus.*

Logicien. Nom d'une ancienne ſecte de Médecins. *Logicus.* On les nommoit ainſi, parcequ'ils ſe ſèrvoient des régles de Logique pour traiter des maladies & de la Médecine. Ils s'appelloient auſſi *Dogmatiques.* Voyez ce mot. Les Anciens appelloient *Logiciens*, ou Rationaux, *Logici*, ou *Rationales*, les Médecins qui raiſonnoient ſur les maladies, en chèrchoient les cauſes & les raiſons; par oppoſition aux Empiriques, qui s'en tenoient à la ſeule expérience. On nommoit auſſi les *Logiciens* Dogmatiques. Voyez ce mot, où nous avons expliqué ce que c'étoit que cette ſecte de Médecins. Quelques-uns diſent que Podalire poſa les principes de cette ſecte, d'autres en font Hippocrate auteur. Ménécrate ſe rendit célèbre dans cette ſecte, ſous Tibère & ſous Claude.

LOGIES. Tèrme de coutumes. Le droit de *logies* eſt un droit que le Roi prend tous les ans ſur chaque Prévôté de la Sénéchauſſée & Comté de Poitou. Ce droit eſt de huit livres cinq ſols au deſſus du prix auquel les Prévôtez ont été miſes, & quinze ſols pour le droit des gens des Comptes.

LOGIQUE. ſ. f. Science qui enſeigne à pèrfectionner le raiſonnement; qui donne des régles cèrtaines pour définir, diviſer, & argumenter. *Logica.* La *Logique* n'eſt point un art de bien diſputer, ni d'évader par une ſubtile diſtinction, ni d'oppôſer des objéctions ſpécieuſes contre toutes ſortes de véritez: c'eſt un art de raiſonner juſte, & d'expliquer nos idées clairement, & diſtinctement. Zénon d'Élée fut l'inventeur de la *Logique*, & Ariſtote, ce génie ſi plein de raiſon, & d'intelligence, y apporta

la

la dèrnière main. Le P. R. On ſe figure d'ordinaire ſous le nom de *Logique* une ſcince compôſée de tèrmes barbâres, & de mots artificièls, plus propres à éxcèrcer les éſprits à chicaner, qu'à les inſtruire à bien raiſonner. Il eſt vrai auſſi que dans ſon origine elle n'étoit autre chôſe qu'un art de chicaner, & de diſputer. Les Grècs qui aimoient à parler, ſe faiſoient un honneur de diſcourir ſur le champ, & d'être toûjours prêts à défendre tour-à-tour les opinions oppôſées. Ainſi les Dialécticiens pour être armez de toutes pièces dans cette ſorte d'éſcrime, inventèrent des tèrmes plutôt que des raiſons, parcequ'ils s'étudioient moins à chèrcher la vérité, qu'à conteſter, & à contredire ſans ſe rendre jamais. La *Logique* n'étoit donc qu'une ſcience de mots qui fort ſouvent ne ſignifioient rien, ou qui n'étoient inventez que pour cacher l'ignorance. Tout ce fatras eſt ſi peu utile dans le train de la vie, & ſi oppôſé au commun uſage, que l'éſprit qui ne s'y attache qu'avec peine, & n'a rien qui l'y retienne attaché, s'en décharge bientôt, & pèrd aiſément toutes les idées qu'il en avoit conçues, parcequ'elles ne ſont jamais renouvellées par la pratique. Mais la *Logique* dégagée du jargon de l'école, & réduite à une méthode claire & intelligible, eſt l'art de trouver la vérité. Le Clèrc. La *Logique* eſt l'art de bien conduire ſa raiſon dans la connoiſſance des chôſes, tant pour s'en inſtruire ſoi même, que pour en inſtruire les autres. Log. Platon a enſeigné une *Logique* plus naturelle & plus utile que celle qui régnoit avant lui. Il ne la traitte point en Docteur de l'école, par des ſyllogiſmes étudiez : mais en homme du monde, par des éxemples, & par des convèrſations libres. Dac. Il y a eû pluſieurs *Logiques* modèrnes. La *Logique* de Port-Royal, la *Logique* de l'Abbé Mariotte, la *Logique* de Crouzas.

LOGIS. ſ. m. Lieu où l'on loge, où l'on habite. *Domicilium, ædes, domus.* Je vous euſſe été voir, ſi j'eûſſe ſçû vôtre *logis*. Je vous ferai vôtre affaire ſans bouger, ſans ſortir du *logis*. Garder le *logis*. Demeurer au *logis*. Changer de *logis*. Meubler un *logis*. Entrer dans un *logis* d'ami, un *logis* d'emprunt. Ceux qui parlent bien diſent, il eſt venu au *logis* : il n'y a que le peuple qui diſe, *à la maiſon*. Bouh.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *logium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification, mais il ajoûte, qu'il ſignifioit principalement une *galerie* & le plus haut étage de la maiſon, ainſi appellé de λόγος, *diſcours*, parceque les Anciens s'en ſèrvoient à ſe promener, & s'y entretenir.

Corps de Logis. C'eſt la maſſe, ou la principale partie d'un bâtiment. *Ædes, ædificium.* Il y a un grand corps de *logis* entre deux grôs pavillons.

Corps de Logis, ſe prend auſſi pour un logement détaché de la maſſe du bâtiment principal. Il occupe un petit corps de *logis* ſur le devant.

Logis garni, c'eſt une maiſon toute meublée, où on loge pour de l'argent. *Domus ſupellectili inſtructa.* Cette hôteſſe tient un grand *logis* garni, pour loger les étrangérs.

Maréchal des *Logis*, eſt un Officiér chez le Roi, qui a ſoin de marquer les *logis* pour la ſuitte de la Cour, quand le Roi fait voyage. *Regii contubernii deſignator.*

Maréchal des *Logis*, eſt auſſi un Officiér d'armée qui a ſoin du logement des trouppes. *Militaris hoſpitii metator.* Il y a en l'armée un Maréchal général des *Logis*. En chaque Compagnie de Cavalerie, en châque Régiment d'Infanterie, il y a un Maréchal des *Logis*; les Compagnies d'Ordonnance, en ont deux, & les Mouſquetaires ſix.

On dit provèrbialement, quand quelqu'un d'une compagnie prend le devant, qu'il s'en va marquer les *logis*. On dit auſſi d'un fou qui a de bons intèrvalles, Quand on lui parle d'une telle chôſe, il n'y a plus pèrſonne au *logis*; c'eſt-à-dire, ſa raiſon s'égare, il entre en fureur. On dit auſſi, il n'y a plus pèrſonne au *logis*, d'un homme qui vient de mourir, ou d'un mourant qui n'a plus de connoiſſance, qui eſt à l'agonie. On dit des violons qu'ils ne trouvent point de pire *logis* que le leur.

LOGISTE. ſ. m. Nom de Magiſtrat à Athènes. *Logiſta.* Les *Logiſtes* étoient ceux qui étoient prépoſez pour recevoir les comptes des Magiſtrats qui ſortoient de charge. Nous pourrions les appeller Maîtres des Comptes. Mais la juriſdiction & l'inſpèction de nos Maîtres des comptes ne s'étend pas à tous les Magiſtrats, comme celles des *Logiſtes* d'Athènes. L'Auteur de l'Etymologique Grèc les confond avec ceux qu'on nommoit ΕΥΘΥΝΟΙ, mais Ariſtote les en diſtingue au dèrnier chapitre de ſon Livre VII. des *Politiques*, & il en doit être cru. L'office de ces deux ſortes de Magiſtrats étoit pourtant bien ſemblable. Les uns & les autres étoient au nombre de dix. Les *Logiſtes* étoient tirez au ſort, & les autres élûs. Ceux-ci étoient comme les Aſſeſſeurs des *Logiſtes*, ou bien les *Logiſtes* étoient comme nos Maîtres des comptes, & les Euthynes, comme les Auditeurs des comptes. Ceux-ci faiſoient rendre les comptes, & puis en faiſoient leur rapport aux *Logiſtes*, & tous enſemble jugeoient les comptables. Les *Logiſtes* ne connoiſſent que des affaires pécuniaires; ils renvoyent les autres matières à d'autres tribunaux. Voyez Cujas ſur le *Tit. De Excuſat. L. XV. ad L.* 30. *Decur. & ad L. IV. C. De Tabular. L.* 10. Et Bullengerus *De Imp. Rom. L. III. C.* 22.

LOGISTILLE. ſ. f. Tèrme de Muſique. C'eſt une piéce de Muſique. La *Logiſtille* de Rolland.

LOGISTIQUE. ſ. fém. Partie de l'Algébre; éſpéce d'Arithmétique littérale qu'on appelle *logiſtique ſpécieuſe. Logiſtica ſpecioſa.* C'eſt la pratique des régles de l'Algébre, de l'addition, ſouſtraction, &c. On l'appelle *Logiſtique*, parcequ'elle apprend à compter, du mot Grèc λογίζεσθαι, compter; & *ſpécieuſe*, parcequ'elle ne ſe ſèrt pas de chiffres pour compter; mais de lèttres, qu'on appelle *éſpéces*, *ſpecies*.

LOGITZ. ſ. m. Nom propre d'un village de la Carniole, ſitué à ſept ou huit lieuës de Laubach, du côté du midi. *Logitzium.* On prend ce lieu pour l'ancienne *Longaticum*, ou *Longanicum*, petite ville du Norique. Maty.

LOGNINA STATIONE, ou, il porto di *Lognines*, en Latin *Lognius portus*. C'eſt un village avec une tour & un port. Il eſt ſur la côte de la vallée de Démona en Sicile, entre le golfe de Catemia, & celui de Sainte Thécle, vis-à-vis des iſles de Faraglumi. On prend *Lognina* pour le lieu appellé anciennement *Uliſſis portus*. Maty.

LOGODURO, Capo di *Logoduro*, ou el Judicado di Saſſari. *Promontorium Saſſaritanum, Logudurium*, ou *Loci aurei*; *Provincia Turitana*. C'eſt une des deux Provinces de la Sardaigne. Elle comprend toute la partie ſeptentrionale de l'iſle. Ses villes principales ſont Saſſari, Capitale, Alghéri, Boſa, Caſtel Aragonêſe Tèrre nova, & Sarda, qui a donné le nom à l'iſle.

LOGOGRAPHE. ſ. m. Nom d'un Officiér de l'Empire : *Logographus*. C'étoit celui qui tenoit les comptes, qui faiſoit & gardoit les regiſtres publics, comme ſon nom le ſignifie. Il eſt parlé des *Logographes* dans les loix de l'Empereur Arcadius. Voyez le Code Théodoſien, L. 8. &c.

Ce nom vient de λόγος, compte, & γράφω, *j'écris*. Un *Logographe* étoit encore la même chôſe qu'un Nôtaire, un Tabellion. *Notarius, Tabellarius, Librarius.* Voyez Cujas, *ad L.* 1. *Cod. Theod. ne conlatio.*

LOGOGRIPHE. ſ. maſ. Sorte de ſymbole en paroles énigmatiques, petite énigme qu'on propôſe à deviner à des Écoliérs pour leur éveiller l'éſprit. *Logogriphus.* Il conſiſte en quelque alluſion équivoque, ou mutilation de mots, qui fait que le ſens littéral diffère de la chôſe ſignifiée, enſorte qu'il tient le milieu entre le Rébus & la vraye énigme, ou l'emblême. Expliquer un *Logogriphe*. Les *Logogriphes*, ſelon le P. Kirkèr, ſont comme les armes parlantes; ainſi un homme nommé Léonard, qui mettoit dans ſes armes un Lion & du nard, faiſoit un *Logogriphe*, dit ce Père, *Oedip. Ægypt. T. II. P. I. p.* 24. Mais p. 28. il définit le *Logogriphe* une énigme qui dans un nom, ou quelque autre mot, propôſe pluſieurs ſignifications, en ajoutant ou retranchant quelque partie. Il en apporte pluſieurs éxemples p. 35. Les Arabes connoiſſoient auſſi cette ſorte d'énigmes; & d'Hèrbelot dit que Saad Ben Ali al Varrak, ſurnommé Hadhiri, a fait un traité de *Logogriphes*, & d'énigmes, ſous le tître de *Aâgiás fil Abâgiou al-algâz*.

Ce mot vient de λόγος, *diſcours*, & de γρῖφος, *filèt*.

LOGOTHÉTE. ſ. maſ. Maître des Comptes. *Logotheta.* C'étoit un des principaux Officiérs de l'Empire Grèc. Le *Logothéte* étoit le Controlleur Général des finances, & des dépenſes publiques. Baillet. Le *Logothéte* étoit une charge plus conſidérable que celle de Maître des Comptes chez nous. J'aimerois mieux l'appeller Controlleur général des finances, ou même Surintendant des finances. Il ſignoit auſſi les Édits & les Ordonnances de l'Empereur, comme le Chanceliér ſigne ceux du Roi. On trouve Grand *Logothéte*, *Logothéte Général*. Bullenger, *L. VIII. De Imp. Rom. C. II.* Il y avoit encore d'autres *Logothétes*, comme le *Logothéte*, ou Surintendant des poſtes, *Logotheta Curſus. Bullengerus, De Imper. Rom. L. VIII. C.* 29. Le *Logothéte* des ſecrets, *Logotheta ſecretorum*. C'étoit le Chanceliér. *Bulleng. L. VIII. De Imp. Rom. C.* 30. *Logothéte* des affaires particulières, ou domeſtiques, *Comes rei privatæ*, *Logotheta privatorum*, ou *domeſticorum. Bullengerus L. VIII. De Imp. Rom. C.* 51. Le *Logothéte* des troupeaux; *Logotheta gregum*. Bullenger croit que c'étoit le Sitocome de la Cour, c'eſt à-dire, celui qui avoit ſoin de l'annone & des vivres. Voyez *De Imper. Rom. L. VIII. C.* 39. Le *Logothéte* du tréſor militaire, *Logotheta ærarii militaris*; c'étoit le Tréſorier des Guèrres. *Bullengerus Ib. C.* 57. Voyez encore l'*Onomaſticon* de Roſweyd, & le Gloſſaire de Meurſius, outre Codin *De Officiis*.

Il y avoit auſſi un *Logothéte* dans l'Égliſe. Le *Logothéte* du Patriarche, outre les fonctions qu'il faiſoit d'arrêter les comptes de ſa

ſa maiſon, & de les ſceller, auſſi bien que ſes lettres, tenoit le pain béni dans un baſſin, lorſque le Patriarche le diſtribuoit. Le Grand *Logothéte* étoit au deſſus de tous les autres *Logothétes*; il étoit proprement le Chanceliér de l'Empire, & un Empereur à ſon avénement à l'Empire, faiſoit entre ſes mains le ſérment accoutumé dans l'Égliſe des Blaquèrnes.

Ce mot vient de λόγος, *compte*, & τιθέναι, *mettre*. Nicétas explique le nom de *Logothéte* par celui de Chanceliér, & Symmachus appelle le *Logothéte* du nom de Controlleur, *Diſcuſſor*, ce qui montre que le *Logothéte*, qui eſt quelquefois appellé *Rationalis* en Latin, faiſoit les fonctions d'un Controlleur, & d'un Chanceliér.

LOGOWOY, ou Czérémiſſes. *Logoway*. Nom d'un peuple de la Moſcovie en Europe. *Czeremiſſus, a*. Ils habitent autour du Volga, & ſont bornez au levant par les Royaumes de Caſan & de Bolgar; au midi par celui d'Aſtracan; au couchant par les Morduates & par le Duché de Niſinovogrod, & au nord par la Province d'Ouſtioug, & par le Duché de Viadski. Ces peuples, qui dépendent du Royaume de Caſan, ſont Tartâres, Mahométans, & tributaires des Moſcovites. Le Volga les diviſe en deux parties, dont l'une ſe nomme les Czérémiſſes *Logovoy*, & l'autre les Czérémiſſes Nagornoy. Les Czérémiſſes *Logovoy* ſont au nord du Volga, dans des vallées abondantes en foin, & c'eſt de là qu'ils ont pris leur nom. Ils ne cultivent point la tèrre, & ne recueillent point de grains; mais ils vivent de lait, & de la chair de leurs troupeaux. Maty. Nous parlerons des Czérémiſſes Nagornoy en leur place.

LOGRE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt en quelques endroits le gain nuptial.

Ce mot vient du Latin *luctum*, qui veut dire *gain*. *De Laurière* dans ſes additions à Ragueau.

LOGRONO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Caſtille vieille, en Éſpagne. *Lucronium*. Elle eſt dans la contrée de Rioxa, ſur l'Ebre, aux confins de la Navarre. *Logrono* s'eſt agrandie des ruines de la petite ville des Bérons, nommée anciennement *Varia*, qui n'eſt plus qu'un petit village, qui porte le nom de Varea, & qui eſt environ à une lieuë de *Logrono*, ſur la petite rivière de Madres. Maty.

LOGUES. Tèrme de Coutumes. Droit de *logues*, eſt un droit qui appartient au Sous Céllériér de l'Abbaye de Deots ſur cèrtains dimes de l'Abbaye.

L O H.

LOHARRE. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville des Naſcicains, en Éſpagne, ce n'eſt aujourd'hui qu'un village de l'Arragon, ſitué ſur la rivière de Galégo, entre les villes d'Haeſca & de Jacca. *Laborra*, anciennement *Calaguris. Julia Naſcica*. Maty.

LOHNE. ſ. f. Nom propre d'une Principauté. Voyez Heſſe, la Haute Heſſe. L'*h* en ce mot & au ſuivant ne fait qu'allonger la prémière ſyllabe.

LOhNE. ſ. f. Nom propre d'un rivière de la Baſſe partie du Cèrcle du Haut Rhin. *Loganus, Logana, Lanus*. Elle a ſa ſource aux confins de la Haute Heſſe, travèrſe la Baſſe, & les États de Naſſaw, & ſe décharge dans le Rhin, au deſſus de Coblents, près d'Ober-Laenſtein, après avoir baigné Marpourg, Gieſen, Weztſlar, Weiburg, Limpurg, Dietz, & Naſſaw. Maty.

LOHOCH. ſ. m. Tèrme de Médecine.

LOhR. Voyez LORA.

L O I.

LOI. Voyez Loy.

LOJA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne, ſituée ſur le Xenil, dans le Royaume de Grenade, à ſept lieuës au deſſous de la ville de ce nom. *Loja* fournit des chanvres, & des laines éſtimées. *Loxa*. Maty.

LOJA. Eſt auſſi une petite ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale, dans la Province de Quito, & à quatre vingt cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. *Loxa*.

LOIAL. / LOIALEMENT. / LOIAUTÉ. / LOIER. } Voyez { LOYAL. / LOYALEMENT. / LOYAUTÉ. / LOYER.

LOIGNON. Voyez LOUGNON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Ligno*. Il paroit pourtant que ſon véritable nom eſt *Loignon*, ou *Lougnon*, mais on a pris *l'* pour un article, comme l'*a* dans l'Anatolie & l'Apouille, & l'on a fait l'*Ougnon*. *Loignon* a ſa ſource à Château Lambèrt en Bourgogne, baigne Neufvelle, Gonans, Bellevaux, Olans, la Roche, Balançon, Montrembèr, Mutigney &c. & ſe jette dans la Saone à Pont-Arly. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 278.

LOIN. adv. de lieu & de tems, qui ſért à marquer la diſtance, & ſe joint avec divèrſes particules qui font des phrâſes propres & figurées, la plûpart provèrbiales. *Longè, procul*. Le jour de nôtre mort n'eſt pas *loin*, n'eſt pas ſi *loin* que nous penſons. Il ne me rend viſite que de *loin* à *loin*, c'eſt-à-dire, rarement. Cette ville n'eſt pas peuplée, les maiſons y ſont *loin* à *loin*. Placer les colonnes *loin* à *loin*. Ablanc. c'eſt-à-dire, dans une diſtance conſidérable. *Or* eſt une particule dont il ne faut uſer que de *loin* à *loin*. Vaug. Rem. Les ſecours qu'on a tiré des Eccléſiaſtiques pour les beſoins du Royaume, ne ſont tirez que de *loin* à *loin*, c'eſt à dire, qu'après un éſpace de tems conſidérable. Il eſt allé voyager au haut & au *loin*; c'eſt à dire, dans des païs reculez. Les lunettes d'approche font voir de *loin*, & les trompettes d'Anglerèrre font entendre de *loin*. On dit auſſi, qu'on voit venir de *loin* un homme; lorſqu'on prévoit ce qu'il veut dire, & qu'il n'oſe pas l'expliquer de prime abord. On dit auſſi, qu'un homme ira bien *loin*, quand il a un beau génie, un beau commencement, pour pouſſer bien *loin* ſa ſcience, ou ſa fortune. On dit auſſi, que la jeuneſſe revient de bien *loin*, quand on voit un jeune homme dans une extrémité de maladie. On dit auſſi, Rejetter, renvoyer quelque chôſe bien *loin*, pour dire, la rebuter. Cette affaire ira *loin*, vous menera *loin*; pour dire, vous coûtera bien du tems & de la dépenſe, vous engagera plus que vous ne penſez. C'eſt du plus *loin* qu'il me ſouvienne d'avoir mangé avec vous; pour dire, il y a long-tems. Les tableaux ſont plus beaux à voir de *loin* que de près. Nous ne ſommes parens que de fort *loin*, en un degré éloigné. Il ne faut pas prévoir les maux de ſi *loin*. Il ne voit pas plus *loin* que ſon nez; c'eſt-à-dire, il eſt ſans prévoyance. Nous ſommes bien *loin* de compte, bien *loin* de vous devoir, c'eſt vous qui me devez. Cet hypocrite dit cela au plus *loin* de ſa penſée. On dit d'un Voyageur qui hâble. Il a beau mentir qui vient de *loin*. On dit auſſi d'un homme fort infirme, qu'il n'ira pas *loin*; pour dire, qu'il mourra bien tôt. On dit en menaçant, Il ne le portera pas *loin*. *Non feret diu impunè, inultum id à me nunquam auferet*. Pour dire, je me vangerai bien tôt de l'affront qu'il m'a fait. On dit auſſi, Porter *loin*, pouſſer *loin* ſa haine, ſon animoſité, ſa critique, ſa vengeance. On dit auſſi, Je ne ſuis intéreſſé aucunement dans cette affaire, ni de près, ni de *loin*. On dit quand on s'ennuye en quelque endroit; Je voudrois être à cent lieuës *loin* d'ici. On dit auſſi, Vous allez chèrcher bien *loin* ce qui eſt bien près. Cette comparaiſon eſt tirée de trop *loin*: on va bien *loin* depuis qu'on eſt las.

On dit dans un ſens impèratif: *Loin* d'ici, profanes. *Procul eſte profani*. *Loin* de nous des projèts ſi funeſtes; pour dire, Arrière d'ici, arrière de nous. *Apage*. *Loin* d'ici cet art de flatter les Grands. Flec.

> Loin *de moi prophanes mondains:*
> *Contre l'ordre du ciel tous vos éfforts ſont vains.* L'Ab. Têt.

Loin, eſt quelquefois prépoſition, & ſe dit avec régime. *Procul à*. Vous êtes trop *loin* de moi.

Loin, ſignifie quelquefois éloigné. *Remotus, diſtans*. On n'eſt pas *loin* d'aimer, quand on eſt pèrſuadé d'être aimé. B. Rab.

> *Helas! dans cette Cour,*
> *Combien tout ce qu'on dit eſt* loin *de ce qu'on penſe?*
> Racine.

On dit provèrbialement, qui eſt *loin* des yeux, eſt *loin* du cœur. Près de l'Égliſe, *loin* de Dieu, ſe dit d'un homme qui loge près de l'Égliſe, & qui n'eſt guère dévot. On dit auſſi d'un amoureux qui n'eſt point aime de ſa Maîtreſſe, Il eſt auprès de cette Belle comme le bénitiér eſt dans l'Égliſe, près de la porte, & *loin* du cœur. Les honnêtes gens ne ſe ſérvent plus de ces ſortes de comparaiſons, & de ces jeux d'éſprit fondez ſur des alluſions baſſes.

Loin, eſt auſſi quelquefois une conjonction, qui ſe met au lieu de la conjonction *Bien-loin*; mais en ce ſens *loin* eſt plus en uſage en vèrs qu'en prôſe. *Non modo, ſed etiam tantum abeſt ut*. Il ſignifie, Tant s'en faut, & ſe conſtruit ou à l'infinitif avec la particule *de*, ou au ſubjonctif avec la particule *que*. *Loin* de ſe repentir, il m'a fait de nouveaux outrages. *Loin* qu'il ſe diſpôſe à vous faire ſatisfaction, il eſt tout prêt à vous outrager. *Loin* d'éſpérer, je crains tout.

> *C'eſt l'éffroi de l'Aſie (Pompée) & loin de l'y chèrcher,*
> *C'eſt à Rome, mes Fils, que je prétens marcher.* Rac.

LOIN. ſ. m. Autrefois *Loen*, ou *Luen*, & *Londin*. Nom propre d'une rivière du Gâtinois, en France. *Lupa, Lova*. Elle baigne Châtillon ſur *Loing*, Mortargis, Château Landon, Nemours, & ſe décharge dans la Seine entre Melun & Montereau Saut Yonne.

Yonne, *Hadr. Valois Not. Gall. p.* 308. & 369. *col.* 2. Maty. Le P. Daniel & d'autres écrivent *Loing*.

LOINTAIN, AINE. adj. Qui eſt fort éloigné. *Longinquus, remotus, diſſitus.* Il ne ſe dit que des païs, tèrres, régions, peuples, nations, & non pas des hommes ni des autres chôſes. L'Acad. Il eſt allé voyager en des païs *lointains*. Les peuples *lointains* ont des mœurs & des croyances bien différentes des nôtres. On dit les bords *lointains*, & non pas les *lointains* bords.

Lointain. ſ. m. En tèrmes de peinture, eſt la partie du tableau qui eſt en pèrſpective, qui n'eſt pas ſur le devant; mais qui paroît éloignée, & en petit volume. *Receſſus.* On a peint dans le *lointain* de ce païſage une ruine en pèrſpective, une montagne. On diſtingue auſſi ces ſituations par le *loin* ou le proche du tableau.

LOJOWOGOROD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe Volhynie, en Pologne. *Lojovogrodium.* Elle eſt ſur le Boriſthène, aux confins de la Lithuanie, environ à vingt trois lieuës de Kiovie, vèrs le nord. Maty.

LOIR. ſ. maſc. Rat des Alpes, animal qu'on croit être endormi tout l'hivèr. *Glis.* D'où vient qu'on dit en proverbe d'un homme bien endormi, qu'il dort comme un *loir*. Les *loirs* ſont mis au rang des rats: Pline dit que pour cette cauſe les Cenſeurs de Rome défendirent d'en ſervir à table. Ils rajeuniſſent en dormant tout l'hivèr. Les friands en mangent, & leur graiſſe raſſaſie fort. Voyez cy-deſſus Liron.

LOIR. ſ. m. Nom propre d'une rivière de France. *Lidus, Leda, Ligerus, Lidericus, Legrus.* Elle naît dans le Pèrche, travèrſe le Blaiſois, le Vendômois, & l'Anjou, baigne Château-Dun, Vendôme, la Fléche, & ſe décharge dans la Sarte à Angers. Maty. Il faut écrire *Loir*, & non pas *Loire*.

LOIRE, ou Loyre. ſ. f. Nom propre de la plus grande rivière de France. *Liger, Ligeris.* La *Loire* a ſa ſource en un lieu qu'on nomme pour cela la font de *Loire*. La *Loire* a près de deux cens lieuës de cours; elle eſt navigable pendant cent ſoixante lieuës, depuis Roanne, juſqu'à la mèr. Elle prend ſa ſource dans le Vivarais au pied de la montagne de Gèrbier, ſur les confins du Velay. Elle coule quelque peu au couchant, puis tournant au ſeptentrion elle paſſe à deux lieuës du Puy, partage le Velay en deux, & baigne Montbriſon, Roanne, Nevèrs, la Charité, Coſne, Celle, Neuvy, Briare, Gien, Sully, Fleury, Jargeau, Orléans, Blois, Amboiſe, Tours, Saumur, Pont de Cé, Nantes, après quoi elle ſe jette dans la mèr. Depuis le Lionnois juſqu'à Orléans elle court au nord-oüeſt, depuis Orléans juſqu'à ſon embouchure à l'oueſt. Elle reçoit de très groſſes rivières, l'Allier, le Chèr, l'Indre, la Vianne, ou Vignane; & beaucoup d'autres moins conſidérables. On en compte juſqu'à douze cents. La *Loire* diviſoit autrefois les Celtes de l'Aquitaine. La *Loire* eſt un grand torrent qui fait quelquefois de grands déſordres par ſes débordemens.

On a dit autrefois *Laire* pour *Loire*, au moins en Bretagne. Voyez le Gloſſaire du P. Lobineau à la fin de l'hiſt. de Bret.

Loire. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'Anjou en France. *Lauriacum.* Il y a des Capitulaires faits dans le bourg de *Loire* en Anjou. Lauriac, ou *Loire*, en Anjou. Fleury. Le Concile de Meaux de l'an 845. eſt un recueil des Canons de quelques Conciles précédents, qui étoient demeurez ſans éxécution; ſçavoir, de Thionville, de Lauriac, ou *Loire* en Anjou, &c. Id.

LOIRET. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Ligeritinus, Ligerittus, Ligerula, Ligeretus.* Elle coule dans l'Orléanois propre, baigne Olivet, ou S. Martin de *Loiret*, & ſe décharge dans la Loire, du côté du midi, environ à une lieuë au deſſous d'Orléans. Cette rivière a cela de remarquable, qu'encore que ſon cours ſoit fort court, elle eſt navigable preſque dès ſa ſource. Hadr. Valois, *Not. Gall. pag.* 278. dit *Loiret*, ou *Loret*, mais ce dèrnier eſt une mauvaiſe prononciation du peuple. Le *Loiret* eſt un miracle de nature. En ſa ſource il jette continuellement la groſſeur d'un poinçon d'eau, qui s'étend & rend ſa ſource large d'environ 80. toiſes, comme ſi c'étoit un lac capable de porter un des plus grands vaiſſeaux, de deux milles tonneaux de mèr. Son cours eſt de deux petites lieuës; à demi quart de lieuë de l'Abbaye de S. Memin il ſe jette dans la Loire, au lieu appellé le Ruë. Cette rivière donne à ſa ſource un ſigne des crûës & des débordemens de la Loire, parce que deux ou trois jours avant l'accroiſſement le bouillon de la ſource du *Loiret* s'enfle, & eſt trouble, ce qui montre que ſa ſource vient de la Loire; car quand la rivière de Loire eſt baſſe la ſource du *Loiret* eſt baſſe, & les fontaines qui ſont au deſſous. Ses eaux ſont chaudes en hyvèr, & froides en été. La ſource du *Loiret*, où il jette ſon bouillon, n'a point de fond. On a employé en 1583. pour le ſonder trois cents braſſes de cordes ſans le trouver. *Le Maire, hiſt. d'Orléans C. XVI. p.* 44. 45.

LOISER. Tèrme de Marine, qui ſignifie, Éclairer. *Prælucere.* En vieux François on diſoit, *eloiſer*, pour ſignifier *éclair*, qui étoit encore en uſage du tems de Montagne, car il s'en eſt ſervi. Il vient du Latin *elucere*.

LOISIBLE. adj. m. & f. *Licitus.* Ce qui eſt pèrmis. La Coûtume de Paris dit, il eſt *loiſible* à un voiſin de ſe loger ou édifier un mur mitoyen. Tout m'eſt *loiſible*, mais tout n'eſt pas expédient; tout m'eſt *loiſible*, mais toute chôſe n'édifie pas. Lovaniſtes, 1. *aux Corinth. X.* 23. *Omnia mihi licent, ſed non omnia expediunt; omnia mihi licent, ſed non omnia ædificant.*

Loisible. Quoique ce mot commence à vieillir, on s'en peut ſervir encore dans le ſtile familièr & comique.

Hé bien! allez, ſortez, il vous eſt tout loiſible. Mol.

On dit auſſi au vèrbe. Il leur *loiſt*. *Licet.* A l'art. 280. de la même Coûtume, il eſt porté, Homme & femme conjointe par mariage peuvent & leur *loiſt* faire donation mutuelle, &c.

LOISIR. ſ. m. L'état d'une pèrſonne qui n'a rien à faire, & qui diſpôſe de ſon tems comme il lui plaît. *Otium, vacatio ab opere.* On aime le *loiſir*; mais on fuit l'oiſiveté. Ablan. L'amour eſt l'enfant du *loiſir*. Corn. Salluſte dit de Sylla que ſon *loiſir* étoit voluptueux. S. Évr. On vit plus en deux jours de *loiſir*, & l'on y ſent mieux la vie qu'en deux ans d'embarras. Ch. de M. Joüiſſons doucement d'un heureux *loiſir*. S. Évr.

Non, non, reviens, Amour: chaſſe par ta préſence,
Cet ennuyeux loiſir *qui ſuit l'indifférence.* Des-H.

Loisir, ſe dit auſſi d'un cèrtain éſpace de tems ſuffiſant pour faire quelque chôſe. *Spatium, tempus, mora.* Vous voulez que je faſſe cela, & vous ne m'en donnez pas ſeulement le *loiſir*. Cet ouvrage demande beaucoup de *loiſir*. Je n'ai pas eu le *loiſir* d'y penſer. Il faut donner aux chevaux le *loiſir* de repaître; ſi on veut qu'ils travaillent.

On dit d'un homme qui s'amuſe à des bagatelles, ou qui s'applique à quelque Ouvrage, qui lui donne beaucoup de peine, & dont il ne tire aucune utilité, qu'il eſt bien de *loiſir*, qu'il faut qu'il ait bien du *loiſir* de reſte. *Cui multum eſt abs re ſuâ otii.* Ter.

On dit auſſi d'un homme qui fait quelque chôſe de mal à-propos, & dont on croit qu'il ſe repentira, qu'il aura tout le *loiſir* de s'en repentir.

Les Auteurs appellent auſſi un honnête *loiſir*, *Otium cum dignitate*, Une penſion, ou une ſubſiſtance qui les tire de la néceſſité, qui leur laiſſe tout leur tems pour s'appliquer à l'étude. Auguſte donna à Virgile un honnête *loiſir*, ce qui fit dire à ce Poëte, *Deus nobis hæc otia fecit.*

Ce mot vient de *licere*, ſuivant Nicod, comme *plaiſir*, de *placere*. Cela eſt vrai, ſelon M. Huet, quand *loiſir* eſt pris dans le ſens *d'être pèrmis*, mais quand il ſignifie ceſſation de travail, ſelon le même Auteur, il vient d'*otium*, d'où l'on a fait d'abord *oiſir*, puis *loiſir*, en joignant l'article.

A Loisir. Sorte d'advèrbe. Tout à ſon aiſe. *Otiosè, per otium.* Sans ſe preſſer. Tous les beaux Ouvrages ſe doivent faire à *loiſir*. On ne fait rien qui vaille, lorſqu'on ne travaille pas *à loiſir*.

A Loisir, ſignifie auſſi, en y prénant plaiſir. *Otiosè.*

Que malgré la pitié dont je me ſens ſaiſir,
Dans le ſang d'un enfant je me baigne à loiſir. Racine.

On dit provèrbialement d'un homme fort occupé, qu'il n'a pas le *loiſir* de ſe moucher, d'être malade.

LOK.

LOK. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un morceau de bois de 8. à 9. pouces de long, fait quelquefois comme le fond d'un vaiſſeau, ou comme dit M. Harris, en figure triangulaire, qu'on charge d'un peu de plomb, afin qu'il demeure ſur l'eau dans l'endroit où on le jette. *Lignum oneratum plumbo.* Les Anglois diſent *Log*.

Ligne de *lok*, c'eſt une petite corde attachée au *lok*, par le moyen de laquelle on éſtime le chemin du vaiſſeau, en meſurant la longueur de la partie de cette corde qu'on a dévidé pendant un cèrtain tems, qui eſt ordinairement une demi minute, ou 30 ſecondes, pendant lequel le vaiſſeau pouſſé par le vent eſt écarté du *lok*, qui eſt demeuré comme immobile au deſſus de l'eau, dans l'endroit où on l'a jetté. Frézièr.

Cette diviſion de la ligne de *lok* eſt fautive. Nos Navigateurs ſont accoûtumez de n'y donner que 41. piéds 8. pouces par nœuds, ou tièrs de lieuë, faiſant la lieuë marine de quinze mille piéds François; en quoi ils ſe trompent lourdement, ſi un degré eſt de 57060. toiſes, & la lieuë marine de 2853. de celles du Châtelet de Paris, comme Meſſieurs de l'Académie l'ont meſuré par ordre du Roi en 1672. Car ſuivant ce calcul la lieuë étant de 17118. piéds, la ligne de *lok* devroit avoir pour chaque nœud, par rapport à l'horloge de 30. ſecondes, 47. piéds 6. pouces 7. lignes. Id.

J'ai reconnu l'incèrtitude du *lok*, qu'il faut que l'éxpérience & le bon ſens corrige ſur la manière de le jetter, & ſur l'inégalité du vent, qui eſt rârement d'un même degré de force pendant deux heûres d'intervalle qu'on ne le jette pas : la chûte des courans inconnus eſt encore une nouvelle cauſe d'incèrtitude ; de ſorte qu'il eſt ſouvent arrivé que la table de *lok* quadroit avec la hauteur obſèrvée. Id. M. Norwood, Anglois, a auſſi corrigé la ligne de *lok*. Voyez M. Harris au mot *Log*, où il rapporte les corrections de M. Norwood.

Nœud de la ligne de *lok*. Ce ſont des nœuds éſpacez les uns des autres le long de la corde, d'environ 41. piéds 8. pouces, ſuivant cèrtains pilotes, pour le tièrs d'une lieuë, de ſorte que ſi l'on file l'intèrvale de trois nœuds pendant une demi minute, on éſtime qu'on fait une lieuë de chemin par heure. Id.

Tâble de *Lok*, c'eſt un morceau de planche diviſé en 4. ou 5. colonnes, pour écrire avec de la craye, l'éſtime de chaque jour. Dans la prémière colonne ſont marquées les heures de deux en deux ; dans la ſeconde le rumb de vent, ou la dirèction du vaiſſeau, par rapport aux principaux points de l'horiſon indiquez par la bouſſole ; dans la troiſième la quantité de nœuds qu'on a filé en jettant le *lok* ; dans la quatrième le vent qui ſouffle ; dans la cinquième les obſèrvations qu'on a faites ſur la variation de l'aiman. Id. Ce ſont des Officiérs qui ont ſoin de régler la tâble de *lok*.

LOKET. Voyez ELLÉBOGEN.

LOKIREC. Voyez LOCRIREC.

LOKIM. Voyez LÉCUM.

LOL.

LOLARD, ou LOLHARD, ou LOILARD, ARDE. ſ. m. & f. Nom de ſècte. *Lolhardus, Lollardus, a*. Les *Lollards* ſont une ſècte qui s'éleva en Allemagne au commencement du XIVe ſiécle. Elle prit ſon nom de ſon Auteur, nommé Lolhard Waltèr, qui commença à dogmatiſer en 1315. Il ôtoit le ſacrifice de la Meſſe, l'Éxtrême-Onction, & les ſatisfactions propres pour les péchez, diſant que celles de J. C. ſuffiſoient. Il retranchoit encore le baptême, qu'il ſoutenoit n'avoir aucune éfficace, & la pénitence, qu'il diſoit n'être point néceſſaire. Il enſeignoit que les bons Anges méritoient mieux l'enfèr que les mauvais, & que Lucifèr même ; qu'on n'étoit point obligé d'obéir aux Magiſtrats, &c. Lolhard Waltèr fut brûlé vif à Cologne l'an 1322. Les *Lollards* inſinuoient à leurs ſèctateurs que Dieu ne connoiſſoit & ne puniſſoit point tout ce qui ſe faiſoit ſous tèrre. C'eſt pourquoi ils tenoient leurs aſſemblées dans des lieux ſoutèrrains, où ils commettoient des abominations éffroyables. *Jovet, T. I. p. 75.*

Il y a eû auſſi des *Lollards* en Anglètèrre, depuis le régne d'Édoüard III. ſoit que des *Lollards* d'Allemagne y euſſent porté leur doctrine hérétique, & que Wiclef l'eût embraſſée, ſoit que Wiclef fût héréſiarque lui même, ſes dogmes impies avoient tant de reſſemblance avec ceux des *Lollards*, qu'on appella *Lollards* les diſciples de Wiclef. Le ſentiment de Trithémius eſt qu'ils venoient des *Lollards* d'Allemagne. Pour l'étymologie du Moine de S. Auguſtin de Cantorbéry, qui dit qu'ils fûrent ainſi appellez de *lolium*, mot Latin, qui ſignifie de l'yvraye, parce que c'étoit de l'yvraye ſemé dans le champ du Seigneur, cette étymologie, dis-je, n'eſt pas vraye. L'Archévêque de Cantorbery, Thomas d'Arundel, & le Concile d'Oxford, condamnèrent les *Lollards*. Quelques-uns donnent aujourd'hui en Anglètèrre le nom de *Lollards* aux Non-Conformites ; c'eſt-à-dire, à tout ce qui n'eſt pas de l'Égliſe Anglicane. Voyez Spèlman, *Gloſſ. Archæol.* Abelly hiſt. des héréſ. Jovet T. I. p. 74. dit que *Lolard* ſignifie *Loüant-Dieu*, apparemment de l'Alleman *loben, loüer*, & *herr, Seigneur* ; parce qu'ils faiſoient profeſſion d'aller de côté & d'autre en chantant des Pſeaumes & des hymnes ; ce qu'ils ne faiſoient que par hypocriſie, & pour abuſer plus facilement de la ſimplicité du peuple.

En France on appella auſſi *Lolards* les Pauvres de Lion, & Mézeray les appelle encore ainſi, T. I. p. 500. Vozez PAUVRE, & ci-deſſus, LÉONISTE.

LOLLEN, ou LELLEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Livadie, en Gréce, ſituée près de la ſource du Céphiſo. *Lollena*. C'eſt l'ancienne *Lilæa*, que quelques-uns mettoient dans la Dotide, & d'autres dans la Phocide. MATY.

LOLODA. Le Royaume de LOLODA. *Lolodæ Regnum*. C'eſt un petit Royaume de l'Aſie. Il occupe la plus grande partie de l'iſle de Gilolo ; & il prend ſon nom de la petite ville de *Loloda*, qui en eſt la capitale. MATY.

LOM.

LOM. ſ. m. Tèrme de Relation. Figure de dragon à cinq ongles, que les ouvriérs Chinois repréſentent ſur les étoffes. *Lom, Lomus, Draco unguibus quinque*. Parmi les différentes figures que les Chinois repréſentent ſur les étoffes, celle du Dragon eſt très-ordinaire. Il y en a de deux ſortes ; celui auquel on donne cinq ongles, & qui ſe nomme *Lom*, eſt uniquement employé ſur les étoffes que l'on déſtine pour l'Empereur ; ce ſont ſes armes, que Fohi, fondateur de l'Empire, prit le prémiér pour lui & pour ſes ſuccèſſeurs, il y a plus de quatre mille ans. La ſeconde éſpéce de dragon n'a que quatre ongles, il s'appelle *Man*. L'Empereur Vouvan, qui régnoit il y a deux mille huit cent trente deux ans, ordonna que tout le monde en pourroit porter, & depuis ce tems-là l'uſage en eſt devenu commun. P. LE COMTE.

LOMADH, ou LOMAD. ſ. m. Tèrme de Grammaire, & nom propre d'une lettre Syriaque. *Lomadh*. C'eſt la même que le ל Hébreu. Caſtel dit que dans les nombres elle vaut 30000. Il s'eſt trompé. Le *lomad* ſeul ne vaut que 30. comme le ל Hébreu ; quand il y a un point deſſus il vaut 300. quand il y a une petite ligne deſſous, ſi elle eſt pôſée obliquement de droit à gauche, il vaut 3000. Si elle eſt horizontale, c'eſt 300000. S'il a ſous ſoi deux lignes pôſées en chevron ^ il vaut 300000000. Voyez la Grammaire Syriaque de George Michel Amira, L. I. C. 6.

LOMAGNE. ſ. f. Nom propre d'un petit païs de la Gaſcogne, en France. *Leomania, Leomanienſis Vicecomitatus*. Il eſt entre l'Armagnac, le Comté de Gaure, & la Garone, qui le ſépare de l'Agénois. Le Bourg de Vic en eſt le lieu principal. MATY. Autrefois c'étoit Leitoure, qui eſt capitale de la *Lomagne* ; de là vient que les Vicomtes de *Lomagne* ſont appellez dans les titres *Vicecomites Lactorenſes*, Vicomtes de *Leitoure*. Hadr. Valois *Notit. Gall. p.* 239. Car la *Lomagne* a tître de Vicomté. Quelques uns écrivent *Lomaigne*.

LOMAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lumanus*. A Odrym au Comté de Méath dans la Province de Lagénie en Irlande, S. *Lomain*, prémiér Évêque de cette ville. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p. 675. au 17e Févr.* Jocelain dit que S. *Lomain* étoit neveu de S. Patrice, & qu'il eſt un des quatre qui écrivîrent ſa vie. Colgan dit qu'il l'écrivoit lorſque S. Patrice étoit encore vivant, & que S. *Lomain* mourut avant lui. Tout cela paroit fabuleux. Le culte de ce Saint eſt ancien dans la ville de Port-Loman, au Comté de Méath, qui en a pris le nom. ID. *p.* 679.

LOMBAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une épithète qu'on donne à des rameaux de l'artère aorte déſcendante qui porte le ſang aux muſcles des lombes. *Lumbaris*. Il y a auſſi des veines *lombaires* qui reportent le ſang des muſcles des lombes dans le tronc de la veine câve aſcendante. C'eſt auſſi le nom d'un muſcle de la cuiſſe. Voyez PSOAS. C'eſt la même chôſe.

LOMBARD, ARDE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Anciens peuples d'Allemagne. *Longobardus, Langobardus, Lancobardus*. Les *Lombards* étoient d'anciens peuples de Gèrmanie, qui habitoient dans le païs qu'on nomme maintenant la Nouvelle Marche de Brandebourg. Ils prîrent leur nom, ſelon quelques-uns, de leurs longues barbes, & ſelon d'autres de leurs longues pèrtuiſanes, ou halebardes, qu'ils appelloient *Barden*, ou plutôt comme pluſieurs peuples de Gèrmanie avoient la coutume de laiſſer croître leur barbe, ou l'uſage des hallebardes nommées *barden*, pluſieurs peuples de Gèrmanie portèrent le nom de *Lombards*. En éffet Tacite dans ſes Annales L. II. C. 45. L. XI. C. 17. & *De Morib. German.* C. 40. appelle *Lombards* les peuples ſituez ſur l'Odèr. Et Strabon avec Ptolémée ceux qui ſont au delà de l'Élbe. Mais on a donné ſur tout ce nom à ceux qui s'établîrent en Italie, & y formèrent une Monarchie puiſſante dans la Gaule Ciſalpine, à laquelle ils firent pèrdre ſon nom pour lui donner celui de Lombardie.

Lee *Lombards*, diſent quelques uns, étoient les mêmes que les Vinules. Ils ſortîrent de la Scandinavie. C'étoient des Gépides, qui étoient originairement Goths. Ils batîrent les Bourgignons, & vintrent ſe placer ſur le Danube. Proſpèr d'Aquitaine eſt le prémiér qui en parle ſous le régne de Théodôſe. Vèrs l'an 392. ils ſe donnèrent un Roi, & mîrent Agilumude ſur le thrône.

Paulus Warnefridus, appellé communément Paul le Diâcre, a écrit l'hiſtoire des *Lombards* en VI. Livres. Il dit que ces peuples ſe raſoient le dèrrière de la tête, que par devant ils laiſſoient croître leurs cheveux juſqu'à la bouche, & les rangoient des deux côtez du viſage ; qu'ils avoient des habits larges, & ordinairement de laine, ornez de bandes de différentes couleurs. Leurs ſouliérs étoient ouvèrts prèſque juſqu'au grôs doigt du piéd, ils les fèrmoient & les lioient avec des courroyes dont ils les laçoient. Voyez L. I. C. 8. & ſuiv. Spèlman écrit que les *Lombards* que Narſès appella en Italie étoient une Colonie de Saxons. Grégoire de Tours *Hiſt. Franc. Epitom. N.* 65. dit que les *Lombards* ayant paſſé le Danube avec leurs femmes & leurs enfans, les Chunes leur voulûrent faire la guèrre, & leur envoyèrent

rent demander pourquoi ils paſſoient dans leurs terres, alors les *Lombards* dirent à leurs femmes de ſe lier les cheveux le long des joues & du menton, afin que les Chunes les prenant pour des hommes, ils cruſſent avoir en tête un plus grand nombre de guerriers qu'ils n'en avoient en effet, & qu'ils n'oſaſſent point les attaquer; & c'eſt de ce ſtratagême, ſi l'on en croit Grégoire de Tours, qu'ils furent appellez *Longobardi*, Longues barbes, *Lombards*. Quelques-uns diſent qu'ils étoient originaires de Norwége.

Quoi qu'il en ſoit du lieu de leur prémiére demeure, l'Empereur Juſtinien les fit venir en Italie pour s'en ſervir contre les Goths, & en récompenſe de leurs ſervices, il leur donna l'an 548. la Norique, & une partie de la Haute Pannonie; d'où l'an 578. ils paſſérent en Italie, ſollicitez par Narſès, ou pouſſez ſimplement par le déſir de poſſéder un païs dont ils connoiſſoient la bonté. Alboin leur chef fut déclaré Roi par ſon armée l'an 570. à Milan. Ce Royaume ſubſiſta ſous le nom de Royaume de *Lombardie* juſqu'en 772. que Charlemagne prit Déſiderius, ou Didier, Roi des *Lombards*, & ſe rendit maître du Royaume, qui comprenoit, outre la Lombardie d'aujourd'hui, tout l'État de Veniſe, juſqu'à l'Iſtrie excluſivement, l'Évêché de Trente & une partie du Tirol, le païs des Griſons, la République de Génes, la Toſcane, & quelquefois même d'autres païs. Maty. Adalgiſe fils de Didier ſe réfugia à Conſtantinople. Conſtantin Copronyme le fit Patricien, mais étant repaſſé en Italie pour recouvrer ſes États, il y perdit la vie, après avoir perdu la bataille.

Le Dieu des *Lombards* ſe nommoit Wodan, & ſelon d'autres exemplaires Wiſodan, qui au rapport du Diacre Paul dans ſon hiſtoire des *Lombards*, étoit le Mercure des Romains.

Ce mot vient de *lang*, long, & bardt, *barbe*; ou *barden*, *lance*. Car ſelon la remarque de Paul Walfride dans la langue de ces peuples *lang* ſignifie *long*, & *baërt* veut dire *barbe*. C'eſt auſſi le ſentiment de Gunther de Rubei, de Trédequaire, & de preſque tous les Auteurs. Quelques-uns dérivent ce nom de celui de certains peuples de la Saxe qu'on appelloit *Bardes*, en Latin *Bardi*.

Outre les VI. Livres de Paul le Diacre *De Geſtis Longobardorum*, Voyez encore Aimoin *De Geſtis Franc. L. II. C.* 13. 31. 35. *L. III. C.* 17. 36. 37. 79. &c. Adelmus à l'an 755. 773. 776. Cluvier *L. III.* de l'ancienne Allemagne, & Paſquier Rech. L. I. C. 6. Et ſur le Caroccio des *Lombards*, voyez cy-deſſus Chariot, *T. I. p.* 1667. & Maſcurat p. 520.

On a appellé *Lombards* en France les Marchands Italiens qui venoient y commercer, parcequ'en effet Veniſe & Gennes faiſant tout le commerce du Levant, les marchands qui nous apportoient les marchandiſes de ces deux villes étoient tous *Lombards*, ou de cette partie de l'Italie que l'on nommoit Lombardie, & que les *Lombards* avoient poſſédée. Enſuite parceque ces marchands *Lombards* étoient ou paſſoient pour être uſuriers, on nomma les uſuriers du nom de *Lombards*. On a donné le nom de *Lombards* aux Gibelins, & à ceux de leur faction qui s'établirent en France & en Allemagne, où ils faiſoient le commerce & le change d'argent. Voyez Froiſſart. La place du change s'appelle à Amſterdam la place *Lombarde*. Lettres *Lombardes*, voyez Lettres.

L'École lombarde, c'eſt le nom que l'on donne aux Peintres illuſtres qui ont fleuri dans la Lombardie. Les plus bizarres compoſitions de l'École *Lombarde* ont-elles quelque choſe de plus choquant? Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il coſtume*, ne peint rien avec vérité. Les Peintres de l'École *Lombarde*, qui ont d'ailleurs ſi naïvement repréſenté la nature, ont manqué de ſcience en ce point. Ils ont peint le Grand Prêtre des Juifs, comme un Pape. Fénelon.

Tu charges tes riches tentures
De Bruxelles, des Gobelins,
De tout ce qu'ont produit de plus rares peintures
L'École des Lombards, *et celle des Romains.* Sénecé.

LOMBARDIE. ſ. f. Nom propre d'une grande partie de l'Italie, & qui comprend preſque toute l'ancienne Gaule Ciſalpine. Elle eſt vers le Nord, & on la diviſe en haute & baſſe *Lombardie*, & auſſi en *Lombardie* deçà & delà le Pô. *Longobardia*, *Lombardia*. Maty.

La Haute LOMBARDIE, *Longobardia ſuperior*. C'eſt la partie occidentale de la *Lombardie*. Elle comprend le Piémont, avec ſes dépendances, & les Duchez de Montferrat & de Milan. Id.

La baſſe LOMBARDIE, *Longobardia inferior*. C'eſt la partie orientale de la Lombardie. On y renferme les États de Parme, & de Modéne, le Duché de Mantouë, celui de Ferrare & le Bolonois, Province de l'État de l'Égliſe, le Padoüan, le Vicentin, le Véronois, le Breſſan, le Cremaſc, & le Bergamaſc, Provinces de l'État de Veniſe. Id.

La LOMBARDIE, au deçà du Pô. *Longobardia Ciſpadana*. C'eſt la partie de tous les États de la Haute & Baſſe *Lombardie*, qui eſt entre le Pô & le mont Apennin. Id.

LA LOMBARDIE au delà du Pô. *Longobardia Tranſpadana*. C'eſt la partie des États de la haute & baſſe *Lombardie*, qui eſt au Nord du Pô, entre cette riviére & les Alpes. Id.

La Congrégation de Lombardie, eſt une Congrégation de l'Ordre des Ermites de S. Auguſtin. C'eſt la plus nombreuſe & la plus floriſſante de celles qui ſont gouvernées par des Vicaires Généraux. Elle comprend 86. Couvents, dont ſainte Marie du peuple à Rome eſt un des plus conſidérables. Jean Roch Porzii de Pavie, Jean de Navarre, & Grégoire de Crémone, furent les Auteurs de cette réforme, qu'ils introduiſirent en 1430. ſelon quelques-uns, & ſelon quelques autres en 1438. dans les anciens Couvents; & dans d'autres qu'ils érigérent de nouveau. Celui de ſainte Agnès de Mantouë dépend de cette Congrégation. Celui de Nôtre Dame de Brou proche de Bourg en Breſſe, dont l'Égliſe ſervoit autrefois de ſépulture aux Princes de Savoye, & qui appartient préſentement aux Auguſtins Déchauſſez de France, étoit auſſi de cette Congrégation. *P. Hélyot*, *P. III. C.* 5.

LOMBARDIQUE. Adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à la Lombardie. *Lombardicus*, *Longobardicus*. Les villes *Lombardiques*.

LOMBARDO. Caſtel-*Lombardo*. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiſcopale. *Caſtellum Lombardum*, anciennement *Jotape*. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'Anatolie, vis-à-vis l'iſle de Chypre.

LOMBERS. ſ. maſ. C'étoit le nom d'une ville du diocèſe & à deux lieuës d'Alby en Languedoc. *Lombertium*. Cette ville a été ruinée à cauſe de la rébellion de ſes habitans, & elle n'a point été rétablie. Voyez Catel, *Hiſt. de Lang. L. II. p.* 350.

LOMBES. ſ. m. plur. Terme d'Anatomie. *Lumbi*. C'eſt la partie inférieure de l'épine du dos, compoſée de cinq vertébres qui ſont plus groſſes que celles du dos, parcequ'elles leur ſervent de baſe, & dont les articulations ne ſont pas ſi ſerrées, afin que les mouvemens des *lombes* ſoient plus libres.

Ce mot s'eſt formé du Latin *lumbi*, qui ſelon Iſidore vient de *libido*.

LOMBES. Prononcez toûjours l's finale. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale. *Lomberia*, *Lomberium*, *Lumberia*, *Lumbertium*. Elle eſt ſituée dans le Comté de Cominges, en Gaſcogne, ſur la riviére de Save, au couchant de la ville de Toulouſe, dont elle eſt ſuffragante, & éloignée de huit lieuës. Maty. *Lombès* étoit autrefois du diocèſe d'Auch, il y avoit une ancienne Abbaye de Nôtre Dame de l'Ordre de ſaint Auguſtin. *Lombès* fut érigé en Évêché par Jean XXII. avec Montauban, S. Papoul, & Rieux, l'an 1317.

L'ancien nom de cette ville eſt Lombers, & *Valois Not. Gall. p.* 27. prétend qu'on la doit encore appeller ainſi, & non pas *Lombes*, mais l'uſage eſt contraire.

LOMBIER. Voyez LUMBIER.

LOMBIS. ſ. f. Terme de Rocailleur. Groſſe coquille vermeille. *Cochlea rubicunda*. Voilà un beau *lombis*. On l'appelle auſſi *lambis*.

LOMBOYER. v. Terme des ſalines & ſaulneries de Salins en Franche Comté. Méliorer, ſaller, épaiſſir. *Melius facere*, *ſallire*. L'on ne mixtionne le ſel par mélange quelconque, ſauf que quelquefois pour lui donner un ſel plus vif l'on y jette des piéces (que l'on appelle *lomboier*) qu'eſt à dire méliorer, ſaller, épaiſſir. Gollut, *Mem. de la Franche Comté*, *L. II. C.* 26.

LOMBRICAL, adj. eſt une épithéte que les Médecins donnent à quatre muſcles qui font mouvoir les doigts de la main. *Vermiformis*. Ils les appellent *lombricaux*; ou *vermiformes*, parcequ'ils ont la figure de vers. Il y en a pareil nombre aux piéds.

LOMOND. Le Lac Lomond. *Lomondus*, ou *Lamandus Lacus*. Ce Lac eſt dans le Comté de Lennox, en Écoſſe, au nord de la ville de Dunbriton. Il peut avoir ſix lieuës de long, & trois de large. On y voit pluſieurs petites iſles, dont les principales ſont Mérin, Fadd, Launack, Connaghan, & Davannan. Les habitans de ces iſles vivent dans une grande union les uns avec les autres, & ſe fourniſſent réciproquement ce dont ils ont beſoin. Leur lac eſt fort poiſſonneux, & il a ſa ſource dans la riviére de Lewin. Maty.

LOMSA. Voyez LUMSA.

LON.

L'ON. Voyez On.

LONATO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'État de Veniſe, en Italie. *Lonatum*. Il eſt dans le Breſſan, à une lieuë du lac de Garde, du côté du midi.

LONCHITE, ou LONKITE. Du moins c'eſt ainſi qu'il faut prononcer. Pour l'ortographe *Lonchite* vaut mieux. ſubſt. f. C'eſt un genre de plante ſemblable à la fougére. *Lonchitis*. Elle n'en

différe

diffère qu'en ce que ſes feüilles ont une oreillete à la bâſe de leurs découpures ; ce qui leur donne un port particulier. La *lonkite* ne porte point de fleurs. Ses ſemences viennent ſur le dôs de ſes feüilles : elles ſont ſi petites qu'on ne peut les diſtinguer ſéparément qu'avec le microſcope : elles ont la figure d'un fèr à cheval. Il y en a de pluſieurs éſpéces.

Ce mot vient du Grèc *λαλόγχη, lance*, parceque les feüilles de cette plante ſont pointuës & en forme de lance. C'eſt auſſi pour cela qu'on l'a appellé en François *lancelée*.

LONCHITE, eſt auſſi en tèrmes d'Aſtronomie une éſpéce de Cométe, ainſi appellée parcequ'elle reſſemble à une lance. *Lonchites*. La tête du *Lonchite* a une forme élliptique ; ſa queuë eſt comme des rayons très-longs, très-déliez, & qui ſe tèrminent en pointe. *Harris*.

LONCZ. Voyez LIENZ.

LONDANO, LANDANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Morée. *Londanum*, *Landanum*. Elle eſt dans la Zaconie, ou ſelon d'autres dans le Belvedère, à huit lieuës de Calamata, du côté du nord. MATY.

LONDARIO. Voyez LÉONTARI.

LONDEN, & LONDON. Voyez LONDRES.

LONDON-DERY. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Ultonie en Irlande. *Deria*, *Derium*, *Londino-Deria*. Elle eſt dans l'iſle d'Owen, ſur la rivière nommée le lac Foyle, environ à une lieuë au deſſus de la Baye qui porte le même nom. Cette ville, capitale du Comté de *Londonderi*, eſt une Colonie de la ville de Londres ; elle a un Évêché, ſuffragant d'Armagh ; & elle s'eſt renduë célébre dans la dèrnière révolution d'Anglетèrre, par le ſiége qu'elle ſoûtint juſqu'à ſouffrir les dèrnières extrémitez de la faim, contre l'armée du Roi Jacques II. qui la commandoit en pèrſonne, & qui fut obligé de lever le ſiége.

Le Comté de LONDON-DERY. *Derienſis*, ou *Londinoderienſis Comitatus*. Contrée de l'Ultonie, en Irlande. Elle eſt entre les Comtez d'Antrim, du Tiróne, & de Doneghal, ou Tyrconel ; l'océan Calédonien la baigne du côté du nord. Ce Comté peut avoir douze lieuës de long & huit de large. Il eſt compôſé de l'ancien Comté de Colraine, & de la partie ſeptentrionale de celui de Tyronne, ſes lieux principaux ſont Colraine, Lamnevadi, & *London-Dery* capitale. MATY.

LONDRE. ſ. m. Vaiſſeau de bas bord en façon de galère ; mais d'une conſtruction plus matérielle, & plus peſante à la rame. *Triremis craſſior*. Il n'a ni rambade, ni courcedoux ; mais au lieu de château de prouë, & de rambade, on y met un parapèt pliant. Il y a des *londres* de differente capacité.

LONDRES. ſ. f. Nom propre de la capitale d'Anglетèrre, que les Anglois appellent London, les anciens habitans de l'iſle *Lundein*, ou *Caerlud*, les Allemans *Londen*, ou *Lunden*, les Italiens *Londra* ; en François nous diſons *Londres*, en Latin *Londinum*, *Londinium*, *Longidinium*, *Lundinia*, *Lindonium*. Ville du Comté de Middelſex, en Anglетèrre, ſituée ſur la Tamiſe, à dix lieuës de ſon embouchure dans la mèr d'Allemagne. Cette ville, le ſiége ordinaire de ſes Rois, eſt ancienne. Les Hiſtoires fabuleuſes aſſûrent qu'elle a été fondée l'an du Monde, 2945. 1108. avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, & 356. ans avant la fondation de Rome. Quoi qu'il en ſoit de ſon ancienneté, *Londres* eſt une des plus grandes, des plus magnifiques, des plus peuplées, des plus riches, des plus marchandes villes de l'Europe, les plus grands vaiſſeaux y pouvant remonter de la mèr par la Tamiſe. Elle eſt compôſée de deux villes, Weſtminſtèr & *Londres*, éloignées autrefois environ d'une lieuë, & jointes maintenant par des bâtimens qu'on a faits entre les deux. Il y a encore le grand faux-bourg de Southwarck, ſéparé de *Londres* par la Tamiſe, que l'on y paſſe ſur un beau pont de dix-neuf arches, long de 800. piéds, large de ſoixante, & bordé de maiſons des deux côtez. Il y a pluſieurs châteaux à *Londres*, le plus conſidérable eſt celui qu'on nomme la Tour, qui commande la ville & la rivière. Le prémiér acte de ſouveraineté que font les Rois d'Anglетèrre après leur avenement à la couronne, eſt de prendre poſſeſſion de cette forteresſe ; on y bat monnoye, on y tient les joyaux de la Couronne, les Archives du Royaume, & les Regiſtres de tous les Tribunaux ; on y enfèrme les priſonniérs d'État, & on y voit un très bel Arcenal, où il y a de quoi armer ſoixante mille hommes.

Les Rois d'Anglетèrre ont trois Palais à *Londres*, celui de Withal, où ils font leur réſidence ordinaire, celui de S. James, & celui de Sommèrſet. Celui de Weſtminſtèr, où ils réſidoient autrefois, ne ſèrt plus que pour l'aſſemblée du Parlement, & de pluſieurs chambres de Juſtice, & de Finances. Le tombeau des Rois & le lieu de leur couronnement eſt dans l'Égliſe de Weſtminſtèr, qui eſt fort grande & fort magnifique ; mais celle de S. Paul la ſurpaſſera de beaucoup quand elle ſera achevée. *Londres* a un Évêque, qui précéde tous ceux du Royaume, il a la qualité de prémiér Baron ; il eſt ſuffragant de l'Archevêque de Cantorbéry. Les habitans de *Londres* éliſent leurs Magiſtrats à la pluralité des voix : les Aldèrmans, qui compôſent le Sénat de la ville, ſont à vie ; mais les deux Shérifs, qui ſont les chèfs de la Police, & le Maire, qui eſt celui de la Juſtice, ſont renouvellez tous les ans. Ce dèrniér a un fort grand pouvoir, il eſt le prémiér Mylord du Royaume, & en cas de vacance du trône il gouvèrne l'État en qualité de prémiér Miniſtre. La ville de *Londres* en qualité de Capitale du Royaume, nomme quatre députez pour le Parlement d'Anglетèrre, outre les deux qui ſont fournis par la ville de Weſtminſtèr. MATY.

Londres eſt bâtie dans une vallée, & ſur un coteau qui s'éléve inſenſiblement. Son tèrroir, bien qu'un peu ſablonneux, ne laiſſe pas d'être fèrtile. Elle eſt couvèrte de collines du côté du nord & du ſud. On dit qu'elle a ſept milles & demi de long, depuis Limchouſe du côté de l'orient, juſqu'à Forthill, ou Tuffleſtrèct, vèrs l'occident ; & deux milles & demi de long, depuis le bout de Blakmanſtreet dans le Southwark, juſqu'au bout de S. Léonard Shoreditch. Plus de 500 ruës, dit-on, travèrſent cet éſpace, dont quelques unes ont un demi mille de long. Les hiſtoires fabuleuſes prétendent que cette ville fut bâtie par le troiſiême fondateur de la Monarchie Angloiſe, nommé Brutus, arrière petit fils d'Énée, qu'il la nomma Troynovaut, ou Nouvelle Troye.

Son ancien nom *Lunden*, ſe trouve encore ſur bien des monnoyes. On trouve auſſi dans d'anciens Auteurs *Lundi*, *orum*. Arnoldus, Abbé de Lubèc ; dans ſa Chronique Sclavone L. IV. C. 18. *Dominus Abſalon Lundenſis Archiepiſcopus .... largè ſua Eccleſiis & Monaſteriis conſerens maximè cathedralem Eccleſiam B. Laurentii Martyris Lundis ditare & ornare ſtudebat*, Et dans Henri Olaüs *hiſt : Suev Goth.* L. IV. *Scanenſes contra Alemannos erecti multos eorum occiderunt in Helſinborg & Lundis*. Et ſur d'anciennes monnoyes d'Anglетèrre on trouve *Luntis*, pour marquer qu'elles ont été frapées à *Londres*. *Londres* eſt à 17 d. 42 m. de longitude, & à 51 d. 30 min. de latitude ſeptentrionale.

Ce nom *Londres*, eſt féminin, comme il paroit par le ſonnèt de M. de Benſerade ſur l'embraſement de *Londen*, qui commence ainſi,

> *Ainſi brûla jadis cette fameuſe Troye,*
> *Qui n'avoit offenſé ni ſes Rois, ni ſes Dieux.*
> Londres *d'un bout à l'autre eſt aux flammes en proye,*
> *Et ſouffre un même ſort qu'elle mérite mieux.*
> *Le crime qu'elle a fait eſt un crime odieux*
> *A qui jamais d'enhaut la grâce ne s'octroye.* &c.

LONDRES. Nom propre d'un petit bourg de Languedoc. *Londinum*. Il eſt dans les Sévenes, à cinq lieuës de Montpelliér, du côté du nord. MATY.

LONDRES. La nouvelle *Londres*. C'eſt Baſton, que les Anglois appellent *New-London*. C'eſt une bonne ville de la Nouvelle Anglетèrre, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Londinum novum*, *Boſtonium*, *Fanum Sancti Botholphi*. Cette ville eſt ſur la mèr de Canada, où elle a un bon port, entre la ville de Briſtol, & la nouvelle Pleymouth.

LONG, LONGUE. adj. Corps qui eſt conſidéré ſelon ſa prémière dimenſion, dans ſa plus grande étenduë en ligne droite, ſans avoir égard à ſa largeur. *Longus*. Un jeu de mail doit être droit & *long*. Cès allées ſont *longues* à pèrte de vûë. Le chemin de Paris à Rome eſt bien *long*. Le voyage des Indes eſt un voyage de *long* cours. Les lieuës ſont plus *longues* en Allemagne qu'en Italie.

Ce nom s'eſt formé de *longus*, par le retranchement de la tèrminaiſon Latine, *longus*, *longue*, *long*, mais ſelon le P. Pèzron *longus*, *long*, vient de *langue*, ou *lag*, mots Cèltiques, qui ſignifient la même chôſe. *Pèzron*.

LONG, ſe dit auſſi de ce qui eſt plus étendu que la chôſe ne le requièrt, qui eſt au delà de ſa juſte proportion. *Prolixus*, *fuſus*, *productus*. Il a le nez trop *long*. Sa barbe eſt *longue*, il ne s'eſt pas fait raſer. Il faut rogner vos ongles, ils ſont trop *longs*. On appelle par raillerie, *longue échine*, un homme grand & menu. Je vous demande pardon ſi ma lèttre eſt ſi *longue* ; je n'ai pas eû le tems de la faire plus courte. PASC. L'habit *long* eſt celui des Officiérs & des Eccléſiaſtiques, qui va juſqu'à tèrre. Un Chirurgien de robbe *longue* & de courte ſcience. On a appellé Philippes le Long, le Roi Philippes V, à cauſe qu'il étoit haut & de belle taille.

LONG, ſe dit auſſi à l'égard de l'étenduë du tems. *Diuturnus*, *diutinus*. Une étèrnité eſt bien *longue*. Un Dictionnaire eſt un travail de *longue* haleine. Les chênes ſont *long* tems à venir. Il faut attendre que les jours ſoient plus *longs* pour travailler à cela. *Longs* regrèts. VOIT. *Longue* abſence. ABLANC. *Longue* aprèsdinée. MOL.

On

On dit au Palais, une aſſignation à *longs* jours, quand on donne un délai plus *long* que celui de l'Ordonnance, ou que l'ordinaire. *Vadimonium prolongatum*. On appelle un bail à *longues* années, un bail emphytéotique, qui eſt pour plus de 9 ans.

On dit auſſi qu'un homme eſt *long*, quand il employe plus de tems à ſe réſoudre, ou à faire les chôſes, qu'il ne faudroit. *Lentus, piger, tardus*. Sur quoi il faut remarquer que lorſque *long* pris en ce ſens eſt ſuivi d'un vèrbe, il régit ce vèrbe à l'infinitif avec la Particule *à*. Les Ouvriérs ſont ordinairement *longs à* travailler; mais ſouvent on eſt auſſi plus *long à* les payer. Un valèt qui eſt *long* à faire ſes meſſages, ſa beſogne, eſt un mauvais valèt. Lorſque *long* eſt accompagné du vèrbe *être* pris impèrſonnellement, il veut le vèrbe qu'il régit à l'infinitif avec la particule *de*. Il ſeroit trop *long* de reprendre cela dès le temps d'Apollon. Ablanc. Mais lorſque ce mot *long* eſt ſuivi d'un nom, il veut après ſoi la prépoſition *en*, ou *dans*. C'eſt un homme fort *long en* tout ce qu'il fait. Il a été *long dans* ſon diſcours.

A la guèrre on dit, Faire *long* bois; pour dire, Laiſſer beaucoup d'ouvèrture entre les rangs. On a fait une *longue* marche. L'armée eſt ſouvent obligée de prendre le plus *long*, pour éviter les défilez.

Au Manége on appelle un cheval *long* jointé; quand il a le paturon *long*, effilé & pliant.

Long, ſe dit quelquefois des chôſes incorporelles. Une *longue* ſuite d'ayeux. *Longa ſeries avorum*. Un *long* enchaînement de paroles; une *longue* Kyrielle de titres. Ces *longs* diſcours laiſſent échapper la vérité, & ſont plutôt le caractère du Sophiſte que du Philoſophe. Dac.

Long, eſt quelquefois ſubſtantif, & ſignifie, Longueur. *Longitudo, proceritas*. Cette courtine a 60 toiſes de *long*. Le lit du Roi Og étoit de fèr, & avoit 9 coudées de *long* & 4 de large. *Deuter. III.* 11. Cet homme étoit couché tout de ſon *long*.

Long, en tèrmes d'Anatomie, eſt le nom de pluſieurs muſcles. *Longus*. Le ſecond des muſcles extenſeurs du carpe eſt le *long*, ainſi nommé par comparaiſon au troiſième des extenſeurs du carpe, qui s'appelle le court, parceque celui là eſt plus *long*, & celui-ci plus court que l'autre. Le *long* prend ſon origine de la partie la plus baſſe de l'huméruș, & étant couché le *long* du rayon va paſſer ſous le ligament annulaire, & s'inſérer à l'ôs du carpe, qui ſoutient le doigt *index*. Dionis.

Le ſecond muſcle des fléchiſſeurs du cou s'appelle auſſi le *long*, ou le droit. C'eſt celui qui prend ſon origine de la partie latérale du corps des quatre vèrtébres ſupérieurs du dôs, & va s'inſérer au corps des vèrtébres ſupérieures du cou, & quelquefois à l'occiput; il fléchit le cou conjointement avec le ſcaléne. Id.

Le troiſième des ſix muſcles du coude, ou du bras, qui eſt le prémier de ſes extenſeurs, s'appelle de même le *long*, parcequ'il eſt plus long que les quatre autres extenſeurs. Il prend ſon origine de la côte ſupérieure de l'omoplate proche du cou, & en deſcendant par la partie poſtérieure du bras, va s'inſérer à l'olécrane par une forte aponeurôſe, qui lui eſt commune avec le ſecond & le troiſième des extenſeurs du bras.

Le ſecond muſcle du poûce, qui eſt le prémier de ſes extenſeurs, s'appelle encore *long*, parcequ'il eſt plus qu'un autre extenſeur du même poûce, nommé le court. Le *long* part de la partie ſupérieure & externe de l'ôs du coude, monte pas deſſus le rayon, & vient s'inſérer, par un tendon fourchu, au ſecond ôs du poûce, qu'il étend.

Un des quatre muſcles du rayon s'appelle auſſi le *long*; c'eſt le prémier des deux ſupinateurs, qui a ſon origine trois ou quatre doigts au deſſus de l'apophiſe extérieure de l'humérus, & qui couché ſur le radius va s'inſérer à la partie intèrne de ſon apophiſe inférieure. Il s'appelle *long* par rapport à l'autre ſupinateur, qui eſt & qui ſe nomme court. Ces deux muſcles font tourner le rayon, enſorte que la paûme de la main regarde en haut, ce qui fait la ſupination.

Enfin, le prémier des abducteurs de la jambe eſt le *long*, & porte ce nom à plus juſte titre que tous les autres, puiſqu'il eſt le plus *long* muſcle qui ſoit au corps. On l'appelle auſſi le *coutùriér*, parceque c'eſt lui qui fait pliér la jambe en dedans de la manière que l'ont les Coutùriérs, quand ils travaillent. Il prend ſon origine de l'épine ſupérieure & antérieure de l'ôs des îles, & va s'inſérer obliquement à la partie intèrne & ſupérieure du tibia, qu'il tire en dedans. Dionis.

LONG. ſ. m. Tèrme des ſalines & ſauneries de Salins. C'eſt une longue auge, où la muire, c'eſt-à-dire, l'eau ſalée eſt diſtribuée. *Canalis, canalis longus*. Les eaux élevées du fond du puits par une roue ſont reçûes dans une auge de bois depuis laquelle la muire eſt diſtribuée à deux autres auges, qu'ils appellent *longs*, ſoit pour leur longueur, ſoit par une diction ſignificative, & de l'art, vû que la ville de *Longs* de Saiſnièr, en Latin *Ledon*, en eſt appellée: chacun de ces *longs* contiennent vingt-quatre muids. *Gollut, Mém. de la Franche-Comté L. II. C.* 28. Pèrcer les *longs*, c'eſt les lâcher, pour envoyer la muire dans les barnes qui en ont beſoin. Id. *C.* 32.

Long, ſe dit advèrbialement en pluſieurs phrâſes avec l'adjonction de quelques particules, comme *à*, *de*, *du*, &c. Toutes chôſes s'uſent à la *longue*. *Diuturnitate*. A la *longue* on pèrd patience, on ſe fâche. Au *long* aller on s'ennuye. Il a traitté cette matière fort au *long*. *Fuſè, copioſè*. Un Scieur de *long*, eſt celui qui ſcie des ais. On les appelle ainſi parcequ'ils ſcient les arbres dont ils font des planches, non pas de travèrs, mais de *long*. Il faut coucher de *long* cette piéce, de peur qu'elle ne tombe. On dit, Tirer *de longue*, quand on ſe ſauve par la fuitte, ou quand on chicane, quand on diffère un payement. Dans ces deux dèrniers ſens on dit plutôt tirer en longueur, que tirer de *long*, ou de longue.

Au Long, du Long, le Long, ſe mettent auſſi comme prépoſitions de lieux, & ſignifient en côtoyant. *Ad latus*. L'Acad. *Au long* du bois. Je me ſuis promené ſur les bords de la rivière, & vous y voyez tout du *long* des arbres plantez. On apèrçoit des dunes qui régnent le *long* de la côte, & qui repréſentent dans la pèrſpective quelque chôſe de ſemblable à de vieux Palais ruinez. Bouh. Le Régiment des Gardes Suiſſes avoit été placé *du long* de la ligne &c. De Bussi.

Du Long, & le Long, ſont auſſi des Prépoſitions de tems, & ſignifient, Durant. *Per*. Il travaille, il étudie tout *du long* de l'année. Il jeûne exactement tout *le long* du carême. A quoi penſe un Iroquois tout *le long* de ſa vie? Nic. Tout *le long* de l'hivèr. *Quam longa eſt hyems*.

A la Longue. adv. Avec le tems. *A la longue* elle eſpéroit de tirer de grands avantages. B. Rab. Les Amans *à la longue* deviennent des maris. S. Evr. Peu d'eſprit avec de la droiture ennuye moins *à la longue*, que beaucoup d'eſprit avec du travèrs. La Roch. Il eſt difficile qu'une haute élevation ſe ſoutienne *à la longue*. Boil.

De Longue. adv. Il ne ſe dit guère qu'avec le mot *tirer*, ou *aller*, & alors il ſignifie, Avancer, gagner païs. *Abire, diſcedere*. Il tire *de longue*, il commence à aller *de longue*, c'eſt-à-dire, à avancer, à faire du chemin. Vaug. Rem. Ces expreſſions mêmes ſont maintenant encore moins en uſage que du tems de Vaugelas.

De longue main. Phrâſe advèrbiale. Depuis longtems. *Dudùm, pridem, jam dudùm, jam pridem, à longo tempore; Diù eſt cum*. Nous ſommes amis de *longue main*. Mascur. On dit que des gens ſe connoiſſent de *longue main*, qu'on ménage une affaire de *longue main*; pour dire, depuis longtems.

Long, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes. Il eſt de bonne amitié, il a le viſage *long*. On dit d'un homme qui a été bien battu, ou maltraitté en quelque affaire, qu'il en a eû tout du *long* de l'aune, ou tout du *long* & du large. On dit qu'on ſçait le court & le *long* d'une affaire, lorſqu'on en ſçait toutes les particularitez; qu'on en ſçait les bréves & les *longues*. On dit, C'eſt un pain bien *long*, en parlant d'un travail dont on ne peut pas voir ſi tôt le profit. Vous m'avez donné le Carême *long*; pour dire, Vous prenez un *long* tèrme. Cela eſt *long* comme un jour ſans pain. On dit auſſi, qu'un homme a les dents bien *longues*, quand il y a *long* tems qu'il n'a mangé. On dit qu'il tire la langue d'un pied de *long*, quand il a quelque grande néceſſité. On dit d'une chôſe *longue* & étroite, c'eſt le chemin de Ville Juive, *long* boyau. C'eſt que le chemin de Paris à Ville Juive s'appelle le *long boyau*. Cela eſt *long* comme une vielle, comme une flûte. On dit par manière de ſouhait, Dieu vous donne bonne vie & *longue*. On dit auſſi en débauche, Boire à *longs* traits; pour dire, de grands coups. On dit figurément d'un homme qui a eû de grandes afflictions, qu'il a ſouffèrtes dans toutes leur étendue, qu'il en a bû toute l'amèrtume à *longs* traits, & cette expreſſion n'eſt point baſſe, ni provèrbiale. On dit encore que les Princes ont les mains, les oreilles bien *longues*. *An neſcis longas Regibus eſſe manus?* Pour dire, qu'ils atteignent, & qu'ils entendent de loin. On dit auſſi, Faire courte Meſſe & *long* dîner. On dit auſſi, qu'un homme ne la fera pas *longue*; pour dire, qu'il ne vivra pas *long* tems.

LONGANICO. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Elide, contrée du Péloponèſe. *Longanica*, autrefois, *Olimpia*, *Olimpia Piſa*. Elle étoit fameuſe par les jeux Olimpiques qu'on y célébroit, & par le temple de Jupiter Olimpien, qui n'en étoit éloigné que de demi lieuë. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un petit bourg, ſitué dans le Belvedère, en Morée, ſur la rivière d'Alphée, à trois ou quatre lieuës de ſon embouchure dans le Golfe d'Arcadie. Maty.

LONGANIME. adject. Celui qui ſupporte longtems, & ſans s'irriter, toutes ſortes d'offenſes. *Longanimus*. On doute de l'uſage de ce mot. Quelques Auteurs l'ont introduit pour rendre plus

plus à la lettre les tèrmes de *longanimis*, *longanimitas*; dont l'Écriture ſe ſèrt pour éxprimer la patience avec laquelle Dieu ſuſpend ſa juſte colère, & attend le pécheur à pénitence. Le mot Grèc *μακροθυμία* éxprime cela plus heureuſement, parceque *θυμὸς* en Grèc ſignifie ſouvent la *colère*. Le reſpèct qu'on a pour l'Écriture Sainte, fait qu'on tranſporte ſes éxpreſſions d'une langue à une autre, en y faiſant le moins de changement qu'il eſt poſſible, & qu'on regarde comme des tèrmes conſacrez des éxpreſſions qui hors de là ſeroient barbâres. Mais il ne faut le faire que dans la néceſſité; c'eſt-à-dire, lorſque la langue ne peut fournir aucun mot qui ait la même force. *Longanimité* ſe dit plus que *longanime*.

LONGANIMITÉ. ſ. f. Patience qui vient de bonté, & de grandeur d'âme, & qui conſiſte à ſupporter longtems les plus dures offenſes, ſans ſonger à les punir. *Longanimitas*. Ce Prince n'a différé ſi longtems la punition de ce rebelle, que par une *longanimité*. Mépriſe-tu les richeſſes de la bénignité, de la patience, & de la *longanimité* de Dieu, qui te convie à repentance? dit Saint Paul au Chap. II. de ſon Épit. aux Rom. La *longanimité* eſt un don du Saint Éſprit. Voyez la remarque ſur *longanime*.

LONGAROLA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Morée. *Longarola*, autrefois, *Neda*, *Nedas*. Elle naît dans la Zaconie, près de la petite ville de Landano, travèrſe le Belvedère, coulant ſur les confins de l'ancienne Élide & de l'ancienne Méſſénie, & elle ſe décharge dans le golfe de Zonchio. MATY.

LONGCHAMP. ſ. m. L'Abbaye de *Longchamp* près de Paris du côté du couchant fut fondée par la B. Iſabelle ſœur unique de S. Loüis. Les Religieuſes y entrèrent en clôture la veille de la Saint Jean 23e Juin 1261. Voyez les Antiqq. de Paris par Du Breuïl.

LONGE. ſ. f. Lanière de cuir étroite & longue, qui ſèrt à divèrs uſages. *Lorum*, *habena*. Elle ſèrt à attacher les oiſeaux de proye ſur la pèrche, à mèttre au licou, ou aux guides des chevaux, pour les gouvèrner, ou pour les attacher dans l'écurie. Dans les manéges on attache quelquefois deux *longes* à la têtière du cheval, quelquefois on fait des *longes* de corde.

Ce mot vient de *longa*, *eo quod in longum extendatur*.

On appelle auſſi en tèrmes de Fauconnerie *longe*, ou *filière*, une cordelette qu'on attache aux piéds de l'oiſeau quand il n'eſt pas aſſûré.

LONGE DE VEAU, eſt la partie du veau qui eſt depuis les côtez juſqu'à la queuë, & où le rognon eſt attaché. *Lumbus vitulinus*. Au bœuf c'eſt toute la partie qui eſt depuis les alloyaux juſques vèrs la cuiſſe, qu'on diviſe en pluſieurs morceaux, où ſont le flanchet, la piéce parée, &c. *Longe* de cèrf.

Ce mot vient de *lumbus*; MÉNAGE, ou plûtôt de l'Italien *lonza*. On trouve dans la Relation des miracles du B. Simon Ermite de S. Auguſtin *longia*, pour le dôs, les reins. *Et rota dicti currus ſic onerati aſcendit ſuper renes & longiam ipſius pueri*. Sur quoi les Bollandiſtes font une remarque qui n'eſt pas vraye. *Longia*, diſent-ils, ſignifie là l'épine du dôs de l'homme; maintenant il ne ſe dit que d'une partie de chair de porc. Il n'y a point de raiſon de prendre la *longia* pour l'épine du dôs, & il n'eſt point qui ne diſe, au moins en François, *longe*, que du porc, on le dit bien plus du veau.

LONGÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de l'émail des longes de l'oiſeau de proye; ou plutôt de l'oiſeau de proye qui a des longes. Car *longé* d'azur, c'eſt-à-dire, qui a des longes de couleur d'azur.

LONGER. v. act. Tèrme de chaſſe, qui ſe dit des bêtes qui mènent loin la chaſſe. *Recto tramite fugere*. On dit auſſi, qu'une bête *longe* un chemin; pour dire, qu'elle enfile un chemin. SAL. Quand une bête va d'aſſurance, ou qu'elle fuit, cela s'appelle elle *longe* le chemin, & quand elle retourne ſur ſes voyes, cela s'appelle ruſe & retour. ID.

En tèrmes de guèrre on dit *longer* la rivière, cela veut dire aller ſur la rivière: monter ou deſcendre ſur la rivière. C'eſt dans ce ſens que les gens de guèrre diſent, il faut attaquer ce poſte, ce pont, afin de pouvoir *longer* la rivière, parce qu'un poſte que les ennemis occupent ſur une rivière empêche qu'on ne puiſſe aller librement ſur cette rivière.

LONGFORD, ou LONGFORT, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lagénie, en Irlande. *Longofordium*. Elle eſt capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Camlin, à deux lieuës du Shannon, & à huit ou neuf d'Athlone, du côté du nord. MATY.

Le Comté de LONGFORD. *Longofordienſis Comitatus*. Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle eſt entre les Comtez de Cavan, d'Eaſt Méath, de Weſt-Méath, & la rivière de Shannon, qui la ſépare de la Connacie. Ses lieux principaux ſont *Longfort*, qui a voix au Parlement d'Irlande, de même que les bourgs de Jameſtown, & de Laneſboroug. Ardagh, ville Épiſcopale du même Comté, eſt privée de ce droit. MATY.

LONGILS. ſ. m. Et nom propre. *Lannogiſilus*, *Leonegiſilus*, *Lenogiſilus*, *Lonegilus*. Saint *Longils*, qu'au Maine l'on prononce *Longis*, & au Pèrche *Langis*, & que quelques-uns de nos Écrivains ont appellé *Lourgeſil*, étoit originaire d'Allemagne, né de parens nobles, mais engagez dans le paganiſme. BAILLET, 2. *Avril*. Il vint en France, y fut inſtruit & baptiſé vèrs l'an 594. Il ſe retira à Boiſſelière dans le païs de Sonnois au Maine, en 618. & 625. il y bâtit un Monaſtère dont il fut Abbé, & qu'il gouvèrna juſque vèrs l'an 653. qu'il mourut âgé de 72. ou 73 ans. Moreri l'appelle *Longis* & *Longiſon*.

LONGIMANUS. Voyez LONGUEMAIN.

LONGIMÉTRIE. ſ. f. Art de meſurer les longueurs, tant acceſſibles, comme un chemin, qu'inaccéſſibles, comme un bras de mèr. *Longimetria*. C'eſt une partie de la Trigonométrie, & une dépendance de la Géométrie, de même que l'*Altimétrie*, *la Planimétrie*, *Stéréométrie*, *&c.*

LONGIN. Voyez LONGIS.

LONGIS. ſ. m. & nom propre d'homme. *Longinus*. Sous le nom de S. *Longin* l'Égliſe honore la mémoire de deux hommes, qui aſſiſtèrent à la Paſſion de Nôtre Sauveur, de laquelle l'un fut le miniſtre, & l'autre le témoin. Le dèrniér, eſt S. *Longin* le Centeniér, & l'autre S. *Longin* le ſoldat, que le vulgaire appelle autrement S. *Longis*. Ce Saint *Longis* eſt le ſoldat, qui ouvrit d'un coup de lance le côté de Jéſus-Chriſt déja mort, & que la tradition dit avoir été martyriſé à Céſarée de Cappadoce. Pour l'autre, les Grècs croyent qu'il le fut près de Thyanes en Cappadoce. Voyez les Bollandiſtes au 15. de Mars T. II. p. 376. & ſuiv. Mais on ne corrompt point le nom de celui-ci, & on l'appelle toujours *Longin*. Il n'y a qu'au ſoldat que l'on donne le nom de *Longis*. Voyez encore LONGILS.

On employe ce mot de *longis* en ſtile populaire, & il ſe dit des gens froids & pareſſeux, qui ſont longs à faire tout ce qu'ils entreprennent. C'eſt un vrai *Longis*, un Saint *Longis*. Cicéron diſoit d'Antoine, *Teucrifilla*, *lentum negotium*.

LONGISARIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca, en Barbarie, *Longiſaria*, anciennement *Aptuchi Fanum*. Elle eſt ſur la pointe orientale du Golfe de Sidra, & au nord de la ville de Tolometa.

LONGISON. Voyez LONGILS.

LONGITUDE. ſ. f. Tèrme de Géographie. C'eſt la diſtance qu'il y a du Méridien d'un cèrtain lieu juſqu'au prémiér Méridien. *Longitudo*. Elle ſe compte par les degrez de l'Équateur d'Occident en Orient juſqu'à 360. degrez, & elle eſt marquée dans les cartes par les Méridiens qui couppent l'Équateur. La *longitude* ſe compte en France depuis le prémiér Méridien qui paſſe en l'Iſle de Fèr, l'une des Canaries. Les Éſpagnols l'ont mis aux Iſles des Açores. Les Pilotes comptent depuis le Méridien du port du partement. Cette ville a tant de degrez de latitude, & tant de *longitude*. On connoit ſur mèr ſi on avance vèrs l'orient, ou vèrs l'Occident, par les degrez de *longitude*. La ſcience des *longitudes* a été chèrchée inutilement juſqu'à préſent. La France, l'Anglețèrre, & la Hollande, ont promis de grandes récompenſes à celui qui trouveroit la vraye ſcience des *longitudes*. Jean Baptiſte Moiin, fameux Mathématicien; mais trop entêté de l'Aſtrologie judiciaire, a prétendu l'avoir trouvée, & en a imprimé les démonſtrations dans un livre qu'il en a fait. Mais cette voye aſtronomique n'a pas pû être pratiquée ſur la mèr. Monſieur Huygens prétendoit auſſi l'avoir trouvée par les pendules, qui ſont plus juſtes que les Poudriérs, ou Horloges de ſable, dont on s'eſt ſèrvi juſqu'à préſent pour le même effèt; mais leur mouvement ne s'eſt pas encore trouvé aſſez éxact, & le balancement d'un vaiſſeau en mèr apporte de grands inconvéniens, auxquèls on n'a pû encore bien remédier. D'autres Aſtronomes avoient écrit auparavant du moyen de trouver les *longitudes* par la Lune, entr'autres Gemma Friſon, Métius, Vèrnerus, Nonius, Oronce Finée, &c. Deux Anglois ont prétendu les trouver par les coups de canon, mais c'eſt une chimère, à laquelle on n'a pas même fait attention. J. B. Morin imprima à Paris en 1647. La ſcience des *longitudes* réduite en pratique.

Le plus ſûr moyen dont ſe ſèrvent aujourd'hui les Aſtronomes pour trouver les *longitudes*, eſt par l'obſèrvation des éclipſes des ſatellites de Jupitèr, qui ſont très-fréquentes, & très-nombreuſes. On ſe ſèrt ſur tout des émèrſions & immèrſions du prémiér Satellite, qui arrivent au moins de deux jours l'un, & qu'on peut obſèrver aiſément près de cent fois en un an.

LONGITUDE, en tèrme d'Aſtronomie, eſt l'arc du Zodiaque compris entre le prémiér degré d'Aries juſqu'au centre de l'étoile fixe, ou de la planéte dont on chèrche la *longitude*: & elle ſe compte juſqu'à 360. degrez dans le Zodiaque, comme les *longitudes* tèrreſtres ſur les degrez de l'Équateur. La *longitude* d'un aſtre depuis le point équinoctial le plus proche. C'eſt l'arc où le nombre de degrez & de minutes qu'il y a depuis le commence-

ment

ment d'Ariès, ou de Libra, juſqu'à cet aſtre, ſoit devant, ou après. Cet arc ne peut jamais être de 180. degrez. *Harris.*

Longitude de mouvement, ou de motion, c'eſt un tèrme dont Wallis & quelques autres Mathématiciens ſe ſont ſèrvis dans leurs traitez de Méchanique, pour ſignifier la meſure du mouvement éſtimé ſelon la ligne de direction; de ſorte que c'eſt la diſtance, ou la longueur, l'éſpace que le centre d'un mobile parcourt, comme s'il ſe mouroit ſur une ligne droite. *Harris.* Nos Mathématiciens François ne ſe ſèrvent point de ce tèrme, ils diſent l'éſpace que le mobile parcourt, la ligne qu'il décrit, &c.

LONGITUDINAL, ale. adj. Ce mot, ſelon l'étimologie, veut dire qui eſt étendu en long; mais quoique tous les Arts & toutes les Sciences ayent beſoin de ce mot là, il eſt propre de l'Anatomie, & de la Médecine; & ſignifie, qui s'étend en longueur, ou ſelon la longueur d'un membre, ou d'une partie. *In longum extenſus, ſecundum longitudinem ſitus, poſitus.* Canal *longitudinal*, les membranes qui compoſent les vaiſſeaux ſont tiſſuës de deux plans de fibres; les unes *longitudinales*, & les autres circulaires, qui coupent les *longitudinales* à angles droits. Les *longitudinales*, ſont tendineuſes, & élaſtiques, les circulaires, ſont muſculeuſes & motrices. Les *longitudinales* ſont au-deſſous des circulaires, les circulaires ſont au-deſſus des *longitudinales*, qu'elles ceignent & embraſſent. Celles-ci ſont élaſtiques, les circulaires ſont motrices, ſemblables à des ſphincters, qui compriment. L'élaſticité des *longitudinales* réſiſte à la compreſſion. Hecquet.

LONGOBARDO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Longobardum.* Il eſt dans la Calabre Citérieure, près de la mèr Ionienne, à deux lieuës d'Amantea, du côté du nord. Maty.

LONGOSARDO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle. *Longoſardum.* Elle eſt dans la Sardaigne, vèrs la côte Septentrionale de l'iſle. Maty.

LONGOVY. Voyez LONGWIC.

LONG-PAN. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Le plus long côté d'un comble, qui a environ le double de ſa largeur. *Canterius oblongior.*

LONGRET. ſ. m. Nom propre de lieu. *Longum rete, Longo retum.* C'eſt un bourg du Diocèſe d'Autun en Bourgogne. Il eſt près de la Loire. Il y avoit à *Longret* un ancien Monaſtère qui a été ſéculariſé: c'eſt aujourd'hui une Collégiale.

LONGUAY. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Longum vadum.* Il eſt dans la Champagne, Province de France, à ſix lieuës de Langres, du côté du couchant. Maty.

LONGUE. ſ. f. Tèrme de Muſique, eſt une note blanche figurée par un quarré avec une queuë, qui vaut le tièrs d'une maxime, ou quatre meſures.

LONGUE. ſ. f. Nom d'une Iſle. L'iſle Longue. *Inſula Longa.* Il y a deux petites iſles de ce nom dans l'Amérique ſeptentrionale; l'une dans le Golfe d'Acadie, & l'autre ſur la côte méridionale du nouveau Païs-Bas, vis-à-vis de la nouvelle Amſtèrdam. Les Hollandois & les Anglois appellent celle-ci *Lange Eyland.* Maty.

LONGUEMAIN. adj. m. Surnom qui fut donné à Artaxèrxès Roi de Pèrſe, fils de Xèrxès. *Longimanus.* Artaxèrxès fut appellé *Longuemain*, parcequ'il avoit une main plus longue que l'autre. Nous retenons auſſi ſouvent le nom Latin *Longimanus.* Et nous diſons, C'eſt la 20e année d'Artaxèrxès *Longimanus* régnant avec ſon père, que commencent les ſeptante ſemaines de Daniel. M. Boſſuet ne dit ni l'un ni l'autre, mais Artaxèrxès *à la longue main.* Voyez *hiſt. Univerſ. p. 55.* Artaxèrxès ſurnommé *Longuemain* ne fut pas plus heureux que ſon père. *Larrey.*

LONGUEMENT. adv. Pendant un longtems. *Diù, multo tempore.*

> *Père & mère honoreras,*
> *Afin que vives* longuement.

Ce mot eſt demeuré dans le Décalogue. On n'óſeroit s'en ſèrvir dans le beau langage. Vau. Cor.

LONGUET, ette. adj. Diminutif de *long. Longiuſculus.* Le Sèrmon a été aſſez *longuet*, il commençoit à ennuyer. Il eſt bas, ou familièr.

LONGUETTE. ſ. f. Petit livre couvèrt de baſanne, que les Mèrciers de Paris vendent, & dont les petits enfans ſe ſèrvent, lorſqu'ils commencent à aller à l'école.

LONGUEVILLE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de France. *Longavilla.* Il a titre de Duché, & il eſt ſitué dans le païs de Caux en Normandie, ſur la petite rivière de Sie, *ad Sedam*, à ſept lieuës de Roüen du côté du nord: C'eſt ce lieu qui a donné le nom à la maiſon de *Longueville.*

Il y a d'autres lieux qui portent auſſi ce nom. *Longueville* en Champagne, dans le Rémois. *Longueville* en Brie, entre Provins & Bray ſur Seine. *Longueville* en Tartenois. Ces lieux ont pris ce nom de leur figure longue. *Longa villa*, eſt la même chôſe que *Longus vicus.*

LONGUEUR. ſ. f. La prémière dimenſion des corps conſidérez par leur plus grande étenduë. *Longitudo.* Tout corps naturel a *longueur*, largeur, & profondeur. La ligne eſt une *longueur* ſans largeur. On meſure les ſurfaces en multipliant leur *longueur* par leur largeur. Il n'apprehendoit pas tant les bleſſures que la *longueur* du chemin. Ablanc. On appelle une épée de *longueur*, celle qui eſt propre à ſe battre en combat ſingulièr, qui eſt d'une bonne, & juſte *longueur.*

Longueur, ſe dit du tems, auſſi bien que du lieu. *Diuturnitas, longinquitas temporis.* Il a fallu une grande *longueur* de tems à faire ce tableau, il y a bien des figures. A la *longueur* du tems l'eau câve la pièrre. La *longueur* du ſiége en faiſoit attendre une mauvaiſe iſſuë. Voit. La *longueur* de ſa maladie le chagrinoit. Ablanc. La *longueur* des viſites, des complimens de cet homme-là m'incommode.

> *Cependant ſa viſite aſſez inſupportable,*
> *Traine en une* longueur *encore épouvantable.* Mol.

C'eſt en ce ſens qu'on dit auſſi, Tîrer en *longueur*; pour dire, longtems. *Ducere in longum, trahere.* Tîrer la guèrre en *longueur.* Ablanc.

On dit auſſi la *longueur* d'une cadence, la *longueur* d'une période, la *longueur* d'une ſyllabe, la *longueur* d'un diſcours.

Longueur, ſignifie auſſi, Diſtance relative à quelque aûtre chôſe: comme, Il n'y a plus que deux *longueurs*, deux travèrs de champ pour arriver au village. *Diſtantia, intercapedo.* Il n'y a pas la *longueur* d'un trait d'arbalète. La *longueur* d'une ligne de déffenſe eſt de 120 toiſes, parceque c'eſt la *longueur* de la portée d'un mouſquet. *Longueur* d'un câble, c'eſt en tèrmes de Marine ſix vingt braſſes de long.

Longueur, ſe dit auſſi de la négligence, de la lenteur avec laquelle on fait quelque chôſe. *Tarditas, cunctatio.* Les Financiérs traînent toûjours en *longueur* le payement des Officièrs. Les *longueurs* des procès ſont inſupportables par les ſuittes & les chicanes des Procureurs. On ne ſe peut ſèrvir de ce valèt à cauſe de ſes *longueurs.* Il faut tîrer en *longueur* les affaires criminelles.

> *Mais la Juſtice marche avec tant de langueur,*
> *Que bien ſouvent le crime échape à ſa* longueur. Corn.

LONGUI. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un morceau de linge dont on ſe ſèrt au bain en Turquie. De la Boulaye. *Linteum.*

LONGUION. ſ. m. Petite ville du Duché de Bar, aux frontières du Luxembourg. *Luguio.* Il ne faut point la confondre avec Longwy, comme a fait Maty. *Longuion* eſt ſitué ſur le Chièrs à deux lieuës plus bas, & plus au ſud que *Longwic*, ou *Lonwy* entre Thionville & Stenay.

LONGWIC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Lonvicum, Longus vicus.* Elle eſt dans le Duché de Bar, aux confins de celui de Luxembourg, ſur la petite rivière de Chièrs, à ſix lieuës de Thionville, du côté du couchant. Un habitant de *Lonwi*, en Latin *Longovicanus.* Valois ne met point de *c* à la fin, non plus que M. Corneille, qui écrit *Longwy.* Il ne faut point confondre ce lieu avec *Longuion*, comme a fait Maty.

LONIGO. ſ. m. Nom propre d'un bon Bourg de l'État de Véniſe, en Italie. *Leonicum.* Il eſt dans le Vicentin, à quatre lieuës de Vicenze, vèrs les confins du Véronois, & du Padoüan. Maty.

LONLEY. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Lonleyum.* Elle eſt dans la Normandie, aux confins du Maine, & à deux lieuës de Domfront, vèrs l'occident ſeptentrional. Maty.

LONREY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Longoretum.* Ce lieu, qu'on appelle aujourd'hui Saint Siran en Brenne, *Monaſterium ſancti Sigirani in Briona*, eſt ſur les confins du Bèrry & de la Touraine. Il a pris le nom de S. Siran, parceque ce Saint y bâtit un Monaſtère.

LONSBAY. ſ. m. Nom que l'on donne communément en Hollande à une éſpece d'oiſeaux. Ils font leurs nids dans les lieux les plus inacceſſibles & les plus éſcarpez des montagnes, il y en a quantité dans l'iſle d'Orange, & parce qu'il y en a plus dans un des ports de cette iſle qu'en aucun autre endroit, il a été nommé le port de *Lonsbay.* Quant à leurs figures ils ont le corps fort grand, & les aîles petites à proportion de la grandeur de leur taille, tellement que c'eſt une mèrveille de ce qu'elles ſont capables de ſoulever des corps ſi peſans: ces oiſeaux ne pondent qu'un œuf, & ne craignent point les hommes, quand même ils les ſurprendroient couvants dans leurs nids, parce qu'ils ſe déffendent généreuſement.

LONVY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Bourgogne, ſur les confins

confins de la Franche Comté. *Lovigenna.* Il eſt près de Dôle, *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 288.

LON-YEN. ſ. m. Nom d'un petit fruit qui croît à la Chine. *Lon-yen*, ſignifie, œil de Dragon. Les arbres qui le produiſent ſont grands comme nos noyérs. La figure de ce fruit eſt tout à fait ronde, l'écorce extérieure unie, & griſe; mais ſur la fin elle tire ſur le jaûne. La chair en eſt blanche, aigre, pleine d'eau, & plus propre à amuſer ceux qui n'ont point d'apétit, qu'à raſſaſier quand on a faim; il eſt extrémement frais, & ne fait point de mal. P. LE COMTE. D'autres écrivent LUNGYEN, & diſent que ſon écorce reſſemble fort à celle du *Lichi*; mais qu'il n'eſt pas ſi gros; ſa peau eſt un peu plus dure & plus couvérte d'écailles. Les Chinois le ſéchent très-proprement, & en débitent aux étrangérs. Le nouveau *Lungyen* eſt plus éſtimé que le vieux, à cauſe que ſon ſuc n'eſt pas ſi fort évaporé. Ils en expriment auſſi une liqueur, dont ils font du vin aſſez doux, mais râre. *Amb. des Holl. à la Ch. p.* 90. Il ſe trouve dans la Province de Fakien & en d'autres.

L O O.

LOO. ſ. m. Nom propre de lieu. Il y en a deux de ce nom dans les Païs-Bas; l'un en Flandres, à deux lieuës de Dixmude, du côté du couchant; l'autre dans la Gueldre Hollandoiſe, environ à trois lieuës de Déventèr, vèrs le couchant. MATY. Il y a une fort belle maiſon de campagne qui appartenoit au Prince d'Orange. Voyez LO.

LOOCH. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une compoſition d'une conſiſtence entre celle de ſyrop, & celle des électuaires mols, deſtinée pour les maladies du poumon. *Linctus*, *eclegma*. C'eſt un mot Arabe qui eſt demeuré en uſage chez les Apothicaires. Les Latins l'ont appellé *linctus*, & les Grecs ἔκλεγμα, à cauſe qu'on le prend en léchant. On fait de pluſieurs ſortes de *loochs*. Voyez ÉCLÉGME.

LOOM. ſ. m. Sorte d'oiſeau de rivière des païs ſeptentrionaux. *Loomus avis*. Il a le bèc court & pointu, les pieds fort courts, ce qui l'empêche de marcher ſur tèrre: de ſorte qu'il eſt obligé ou de voler, ou de nager toûjours. SCHÉFFER DANS SA LAP. C'eſt une éſpece de canard une fois plus gros que les nôtres. Il a auſſi le bèc plus large. Les Lappons écorchent le *Loon*, & ſe font des habits de ſa peau, à laquelle les plumes ſont fortement attachées.

LOOTS, BORCHLOEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Liége. *Los Caſtrum*, *Loſſenſis urbs*. Elle eſt capitale du Comté de Loots, & ſituée environ à cinq lieuës de la ville de Liége vèrs le ſeptentrion occidental.

LOOTS, ou LOS, comme écrit Hadrien Valois, *Notit. Gall. p.* 282. Le Comté de *Loots*, en Latin *Lomenſis*, & *Laumenſis*, *Lummenſis pagus*, ou *Loſſenſis comitatus*. C'eſt une contrée des États de l'Évêque de Liége. Elle eſt entre la Hasbaye au midi, & la Campigne Liégeoiſe au nord, ayant le Duché de Brabant au couchant, & celui de Limbourg au levant. Ce païs avoit autrefois ſes Comtes particuliérs. Jean Comte de *Loots* le donna aux Évêques de Liége l'an 1302. au cas que ſa poſtérité maſculine vint à s'éteindre; ce qui arriva l'an 1372. Ses principaux lieux ſont *Loots*, capitale, dont le Comté prend le nom, Tongres, S. Tron, Hèrck, Haſſelt, & Bilſen. Au reſte, on donne quelquefois une plus grande étenduë au Comté de *Loots*, & on y comprend toute la Campigne Liégeoiſe, avec le Comté de Horn. MATY. Les Flamans diſent *Loon*, ou *Loen*, pour *Loots*. Valois, *Not. Gall. p.* 282.

L O P.

LOP. ſ. m. Le Déſèrt de Lop. *Lopi Deſertum*. Ce déſèrt eſt dans la grande Tartarie. Les Cartes ordinaires le confondent avec celui de Xamo, & le placent autour de la Chine, au couchant ſeptentrional, & au nord de cet Empire; mais M. de Witſen dans ſa nouvelle carte, laiſſant le déſèrt de Xamo au couchant de la Chine place celui de *Lop* à plus de deux cent lieuës de l'autre, vèrs le couchant, entre les Tartâres Munguls, & les Kalmakes, au couchant des montagnes d'Iſmaüs, & au nord occidental du Royaume de Thibet & des ſources du Theſel. MATY.

LOPIDOÏDE. Voyez LÉPIDOÏDE.

LOPIN. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſignifie, Morceau de chair, ou de pain, qu'on attrape, dont on ſe ſaiſit à la hâte, ou avec avidité, & le plus ſouvent à la dérobée. *Fruſtum*, *reſegmen*. De là vient *Hapelopin*, qui attrape ce qu'il peut dans les cuiſines. J'ai ſi bien fait que j'en ai attrapé un bon *lopin*.

Ce mot vient de *lobinus*, diminutif de *lobus*, *partie*. NICOD.

On le dit quelquefois d'autres chôſes dont on attrape quelques parties. Il y a pluſieurs Procureurs oppoſans à ce ſcellé, qui veulent chacun attraper leur *lopin* de cette ſucceſſion. Cette maiſon a été pillée dans une ſédition, chacun en a emporté ſon *lopin*.

LOPO GONSALVES, Cap de *Lopo* Gonſalves. *Caput Lupi Gundiſalvi*. Ce Cap eſt dans la Baſſe Éthiopie, en Afrique, en la côte du Royaume de Gabon, & il ſépare le Golfe de S. Thomas, de la mèr de Congo. MATY.

LOPPE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Pomey pour ſignifier craſſe de métal. *Scoria*.

LOPPIE. ſ. f. Nom propre d'un païs que l'on met dans la Tartarie Moſcovite, au levant de l'Oby, & vis-à-vis de l'embouchure de l'Irtis. *Luppia*.

L O Q.

LOQUABYR, LOCHQUABYR. ſ. m. Nom propre d'un Comté d'Écoſſe. *Abria*, *Loquabria*. Il eſt entre ceux de Rosh, de Murray, d'Athol, Broad-Albin, d'Argille, & de Lorne, & la mèr d'Écoſſe, qui en baigne une bonne partie, vèrs le couchant. Le *Loquabyr* peut avoir vingt lieuës du couchant au levant, & environ dix du nord au ſud. Il a pris ſon nom du lac qu'on nomme Loch, lequel avec la rivière qui en ſort le partage en deux parties, dont l'occidentale, qui eſt la plus grande, n'eſt preſque que montagnes, forêts, & déſèrts; l'orientale a pluſieurs villages, & quelques Bourgs, dont celui d'Innèrloch eſt le principal. MATY.

LOQUE. ſ. f. Tèrme populaire, qui ſignifie une piéce d'un habit déchiré & découſu, mais qui n'en eſt pas tout-à-fait détachée. *Pannus detritus*. Cet habit eſt ſi vieux, que ce n'eſt plus que des *loques* qui pendent.

LOQUENCE. ſ. f. Vieux mot dont on ſe ſèrvoit autrefois au lieu d'éloquence; pour dire, une facilité de s'éxprimer. *Eloquentia*. Il eſt tout-à-fait hors d'uſage.

LOQUET. ſ. m. Petit morceau de fèr plat, ou battant, qui ſèrt à fèrmer une porte, lors qu'il s'abaiſſe par ſon propre poids, dans le cran, ou mantonnet d'une autre piéce poſée en travèrs ſur luiſerie. *Cadivus peſſulus*, *poſticus obex*, *ligulatus*. Le battant s'appelle *clenche*, ou *clinche*, en quelques lieux. La queuë du battant eſt attachée contre la porte avec un clou qui lui laiſſe du mouvement. Ce battant ſe léve par le moyen d'une autre piéce de fèr qui travèrſe la porte, & qui eſt enclavée dans un écuſſon, ou plaque de fèr, au deſſous duquel eſt une poignée. Le bout de ce morceau de fèr ſur lequel on met le pouce s'appelle ponçoir, & le reſte qui travèrſe la porte, & qui leve le battant, ſe nomme le bout de la queuë du ponçoir. Il y a des *loquèts* qui au lieu de poignée, & de ponçoir, s'ouvrent avec des clefs dont les unes ſe nomment *loquèts à veille*, les autres *loquèts à cordelière*.

Les Bollandiſtes dérivent ce mot de la langue Téutonique, dans laquelle *luken* ſignifie fèrmer; de là nous avons fait *loquèt*, & les Anglo-Saxons *loke*, pour ſignifier un inſtrument qui ſèrt à fèrmer. Voyez *Acta Sanct. T. I. Maii p.* 401. *E.*

LOQUET, en tèrmes de Marine, ſont des barres pour fèrmer les écoutilles, cabanes, & autres chôſes ſemblables. *Peſſulus nauticus*.

Ménage veut que ce mot vient de *lukettus*, diminutif de *lucus*. Les Anglois diſent *lock*, pour dire, *ſerrure*.

LOQUETEAU. ſ. m. Eſt une éſpece de petit loquèt qui ſe met au haut des volèts, & contrevents, où on ne peut atteindre avec la main, qu'on ouvre en tirant un cordon, & qui ſe fèrme par un reſſort. *Peſſulus elatorius*.

LOQUETEUX, EUSE. adj. Pauvre, déchiré, dont les habits pendent en loques. *Pannoſus*. On a préſenté pour caution un fort vétu, qui n'eſt qu'un pauvre *loqueteux*.

LOQUETTE. ſ. f. Diminutif de loque. Petite piéce, petit morceau. *Fruſtulum*. Une *loquette* de moruë. Il eſt tout-à-fait bas.

L O R.

LORA. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Éſpagne. *Lora*. Il eſt aux confins de l'Andalouſie, à ſix lieuës de Malaga, du côté du nord. On prend communément *Lora* pour l'ancienne *Ilurgis*, ou *Ilurgia*, il y a cependant des Géographes qui y mettent l'ancienne *Arcilacis*, petite ville des Turdules, laquelle d'autres mettent à Hardales, Bourg de l'Andalouſie, à trois lieuës de *Lora*, vèrs le couchant. MATY.

LORA. Nom d'un autre ancien Bourg, ſitué dans l'Andalouſie, en Éſpagne, ſur le Guadalquivir, à dix lieuës au deſſus de Séville. *Lara*, autrefois *Flavium Axalitanum*, *Axalita*. MATY.

LORA, ou LOHR. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, chèf d'une Seigneurie, qui avoit autrefois titre de Comté. *Lora*. *Lora* eſt dans le Comté d'Hohenſtein, en Thuringe, entre la ville de Northauſen & celle de Mulhauſen, à quatre lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

LORCA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville des Baſtetans en Éſpagne. *Ilorci*, *Eliocrata*, *Eliocraca*. Elle eſt petite, mal peuplée, & ſituée dans la Murcie, ſur le Guadalentin, à quatorze

ou

ou quinze lieuës de la ville de Murcie, & de celle de Cartagène, vèrs le couchant. Maty.

LORCADIAN, Golfe. Voyez ARCADIE.

LORCH. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Wurtenbèrg, en Soüabe, ſitué ſur la rivière de Remms, à huit lieuës d'Eſlinguen, vèrs le couchant ſeptentrional. *Lorcha.* Ce bourg avoit autrefois une Abbaye fort riche, dont les revenus ſont employez à l'entretien de l'Univèrſité de Tubingue. Maty.

LORCK. ſ. m. Nom propre de lieu. *Lauriacum.* C'étoit anciennement une ville du Norique. Elle fut enſuite Archiépiſcopale. Ce n'eſt plus qu'un village de la Haute Autriche, ſitué ſur le Danube, vis-à-vis de la ville de Mathauſen. Maty. Le Siége Archiépiſcopal de *Lorck* a été transféré à Juvare, ou Salsbourg, depuis le Xe ſiècle.

LORCO. Voyez ORCO.

LORD. ſ. m. Nom Anglois, qui ſe trouve ſouvent dans nos Gazettes, & quelquefois en d'autres livres. Il ſignifie Seigneur, *Dominus.* Le *Lord* Maire, c'eſt le Maire de Londres. De là *Milord*, qui veut dire *Monſeigneur.* Les loix d'Anglèterre diſtinguent deux ſortes de *Lords.* Le *Lord* Paramount, & le *Lord* Meſne. Le *Lord* Paramount, eſt la même chôſe que Seigneur Suzerain; c'eſt celui dont le fièf ne dépend point d'un autre Seigneur. Le *Lord* Meſne, eſt celui dont le fièf relève d'un autre Seigneur; le Seigneur d'un fièf ſèrvant.

LORDE. Voyez LOURDE.

LORÉDO. ſ. m. Nom propre d'un bon Bourg du Duché de Vénise, en Italie. *Loretum, Lauretanus pagus.* Il eſt ſur l'Adige, à huit lieuës de Rovigo, vèrs le Golfe de Véniſe, dont il n'eſt éloigné qu'environ de deux lieuës. Maty.

LORÈTTE, ou LAURÈTTE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Lauretum.* Elle eſt dans la Marche d'Ancone, à cinq lieuës de la ville de ce nom, & fort près de l'embouchure du Muſone, dans le Golfe de Veniſe. Cette ville, ſituée ſur une colline, eſt bien fortifiée, & a un Évêché; mais ce qui la rend célèbre, c'eſt la fameuſe chambre dans laquelle on dit que la Bienheureuſe Vièrge conçut le Sauveur du monde. Cette chambre, ſelon l'hiſtoire, fut tranſportée par les Anges de Nazareth en Dalmatie, de là à Véniſe, de Véniſe dans le champ d'une Dame du Diocèſe de Récanati, nommée *Lorette*, dont elle a pris le nom, & de là enfin dans le lieu où elle eſt préſentement. On l'a enfèrmée dans une magnifique Égliſe. L'on y va en pélerinage de tous les endroits de l'Europe, & on l'a fort enrichie par les préſents qu'on y fait. Le P. Turſelin, Jéſuite, a écrit élégamment en Latin l'hiſtoire de la Maiſon de *Laurette.*

Ordre de Nôtre Dame de LORÈTTE. Chevaliér de N. D. de *Laurètte.* C'eſt un Ordre de Chevalerie inſtitué par le Pape Sixte V. l'an 1587. lorſqu'il érigea l'Égliſe de N. D. de *Lorette* en Évêché. *Ordo Sanctæ Mariæ Lauretanæ, Equites Lauretani.* Paul III. l'avoit déja établi, mais Grégoire XIII. le ſuprima. Le nom que la Bulle d'érèction leur donna eſt celui de *Lauretani Partecipanti.* Ils doivent être deux cents. La fin de cet Ordre eſt la défenſe de la Marche d'Ancone & de la ville de *Laurètte.* Voyez l'Abbé Juſtiniani, T. II. p. 560. Les Chevaliérs de N. D. de *Lorètte* s'appelloient Chevaliérs dorez, comme tous les autres Chevaliérs, parce qu'ils avoient droit de porter l'éperon doré. C'étoit le Pape qui faiſoit ces Chevaliérs, & on mettoit dans cet Ordre des gens de robe, auſſi bien que des gens d'épée. Ils avoient de grands privilèges; entre autres ceux de faire des Docteurs en toutes les Facultez, des Notaires publics, & de légitimer des bâtards. Le Saint Siége leur faiſoit à tous une penſion. Voyez Favin, Théatre d'honn. & de Chevalerie, & Herman C. 64.

LORGHA, ou LORHOE. ſ. Nom propre d'un Bourg de la Momonie, en Irlande. *Lurra.* Il eſt dans le Comté de Tipérari, près du Shannon, au deſſus du Lac Bèrg. Maty.

LORGNER. v. act. Regarder de travèrs, & du coin de l'œil; ce qui ſe fait quelquefois par haine, par mépris, par orgueil. *Torvis vel tranſverſis oculis intueri.* Quelquefois on *lorgne* par un déſir de voir & de poſſéder quelque chôſe, ſans qu'on en faſſe ſemblant, la regarder à la dérobée.

> *On s'en va donc au bain à l'ordinaire,*
> *Non ſans* lorgner *la mare en tapinois;*
> *Dans un début c'en étoit aſſez faire;*
> *On s'en tint là pour la première fois.* P. Du Cerceau.

Une chanſon ſur la priſe de Maeſtricht diſoit,

> *Ne voyez vous pas ce borgne,*
> *Le vaillant Comte de Montal,*
> *Comme de loin il nous* lorgne,
> *Monté ſur ſon grand cheval?* &c.

Lorgné, ée. part. paſſ. & adj. *Torvis oculis obſervatus.*

LORGNÈTTE. ſ. f. *Conſpicillum.* Loupe dont ſe ſèrvent ceux qui ont la vûë baſſe, & ceux qui veulent conſidérer avec exactitude cèrtains objets, comme des médailles, des pièrres gravées, &c. Il y a de deux ſortes de *lorgnettes*, les unes ont deux vèrres enfèrmez dans un petit etui, moins long que le doigt, elles ne ſèrvent qu'à ceux qui ont la vûë baſſe; c'eſt une eſpéce de lunette d'approche, les autres ne ſont qu'une loupe entourée d'un cèrcle de corne, ou d'écaille, avec un petit manche. Celles-ci s'appellent toujours aujourd'hui louppes, & jamais *lorgnettes.*

LORGUES. ſ. Nom propre d'une petite ville avec Viguerie. *Leonica, Lonas, Leonas, Caſtrum de Leoncis.* Elle eſt dans la Provence, près de la rivière d'Argents, à deux lieuës de Draguignan, du côté du couchant. Maty. Bouche en ſon hiſt. de Prov. T. I. p. 11. met *Lorgues* ſous la latitude de 43. degrez entre 20. & 30. minutes.

LORIOT. ſ. m. Oiſeau de plumage vèrd jaûnâtre, & de la groſſeur d'un mèrle. *Galbulus, Galbula, Galgulus, Vireo.* Le *loriot* vit dans les bois, & fréquente le bord des ruiſſeaux. Belon. Il eſt fort friand de ceriſes & de guignes. Le *loriot* eſt grand comme une grande grive, & ſon pennage eſt de deux couleurs, ayant le corps & la tête d'un très-beau jaûne. Ariſtote raporte que cet oiſeau fait une guèrre mortelle à la tourterelle, & qu'il la tuë, il a le béc à la façon des pics, fort & robuſte, mais un peu courbé, & de couleur rougeâtre, lorſqu'il eſt âgé, & lorſqu'il eſt jeune un peu obſcur, la couleur de tout le corps du vieil eſt jaûne & dorée, excepté les aîles & les plumes de deſſus ſa queuë, & au jeune il eſt vèrdâtre; le vieil a entre le béc & les yeux une tache noire, & le jeune n'en a point, le vieux a les ailes très-noires, mais les grandes pennes d'icelles ſont blanchâtres à leurs extrémitez, le jeune a celles de deſſus pâles, & celles d'enbas noirâtres, & la poitrine & le haut du ventre blanchâtre, & divèrſifié de quantité de lignes noires, le bas du ventre tire ſur le jaûne, la queuë de tous les deux eſt également grande; ſçavoir, de quatre ou cinq doigts; le vieil a les plumes d'enhaut noires, & celles d'enbas dorées, c'eſt ce qui paroit dans le jeûne d'un jaûne vèrdâtre, & c'eſt la couleur qui domine & qui paroit d'abord en cet oiſeau.

Le chant du *loriot* eſt extrémement haut & extraordinaire pour ſa divèrſité. L'on n'en tient guère en cage, parce qu'il eſt d'un naturel tout-à-fait ſauvage, l'on en peut nourrir dans les grandes volières à cauſe de ſa beauté, mais il ne s'y plaît pas, à cauſe qu'il aime les fruits, comme les ceriſes, les figues, & autres ſemblables, ce qu'on ne peut lui donner facilement en volière, il chèrche auſſi des vèrs, que l'on appelle communément Achées.

Il fait juſqu'à cinq petits, & attache ſon nid fort adroitement avec trois ou quatre brins de filace, ou de racines d'hèrbe, au deſſous d'une branche d'arbre, en telle ſorte qu'il demeure ſuſpendu en l'air; il eſt de paſſage, & on ne le voit qu'en été; quelques-uns diſent qu'il ſe pend par les piéds pour dormir.

L'on a fait un provèrbe que raporte Bellon (que nul ne trouva nid de *loriot* qui ne fût pendu) laiſſant à expliquer le double ſens, parce que le *loriot* pend toujours ſon nid.

Loriot d'Inde. *Chlorio Indicus.* Cet oiſeau étrangèr n'a pas été appellé mal à propos *Loriot d'Inde* par Aldrouand, Ariſtote même n'auroit fait aucune difficulté de le nommer *Loriot*, plutôt que celui duquel nous venons de parler & de faire la déſcription, puiſque cet oiſeau a la plus grande partie du corps, ou pour mieux dire, le corps tout entièr de couleur jaûne, excepté ſeulement une couronne qu'il a ſur la tête, & quelques taches ſur les ailes & ſur la queuë, qui ſont bleuës, avec le béc & les piéds, qui ſont d'un rouge éclatant.

Ménage après Nicod dit que ce mot vient du Grèc χλωρίων, ou du Latin *Luridottus*, diminutif de *luridus*, & rapporte l'opinion de Belon, qui croit que ce nom lui vient de ce qu'il ſemble criér, Compère *loriot*; & celle de Scaligèr, qui croit qu'il vient d'*aureolus.*

LORMIÉR. ſ. m. Tèrme qui eſt compris dans les Lèttres de Maîtriſes de quelques Artiſans, comme dans celles d'un Sellier, on le qualifie Maître Selliér *Lormiér*, Carroſſiér. *Minuti operis ferrarii faber.* Il eſt auſſi en celles d'un Éperonnier. On diſoit autrefois *Lorimier à faciendis loris.*

LORNE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de l'Écoſſe méridionale. *Lorna.* Elle eſt bornée au levant par l'Argille propre, & au midi par la Knapole, la mèr d'Irlande la baigne au couchant, & un golfe la ſépare au nord du Loquabyr. Ce païs peut avoir dix lieuës de long, & cinq de large; il eſt plein de Golfes, de lacs, & de rivières, & il n'a rien de conſidérable que la petite ville de Dunſtafag. Maty.

LOROUX. ſ. m. Nom propre. Abbaye de France. *Lorontia*, ou *Oratorium.* Elle eſt dans l'Anjou, ſur la petite rivière de Latan, à quatre lieuës de Beaufort, vèrs l'orient. Maty.

Il y auſſi le *Loroux* en Touraine. *Leproſus vicus*. Sévère Sulpice en parle dans la vie de S. Martin. Il eſt ſur l'Éſchaudon, entre Mautelan & Dole. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 272.

De *Leproſus* en retranchant le p. on a fait *Leroux*, & puis *Loroux*. Valois, *Not. Gall.*

LÔrRAIN, AINE. ſ. m. & f. Qui eſt de Lorraine, natif, originaire, habitant de Lorraine. *Lotharingus, a.*

LOrRAINE. ſ. f. Nom propre d'un petit État ſouverain, ſitué entre l'Allemagne & la France. *Lotharingiæ Ditio, Lotharingia.* Guibèrt Abbé de Nogent dans la Préface de ſon Hiſtoire de Jéruſalem dit que la Lorraine s'appelloit de ſon tems *Lotharingia*, mais qu'auparavant elle ſe nommoit *Auſtria*. En effet c'eſt l'ancienne Auſtraſie. L'Empereur Lothaire l'ayant laiſſée à ſon fils Lothaire avec le titre de Royaume, ce Prince lui fit changer l'ancien nom d'Auſtraſie. Les Allemans diſent encore *Lottheringen*, ou *Lotthringen*. Othon I. la vainquit, & en fit un fiéf de l'Empire. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 283. *& ſuiv.*

La *Lorraine* eſt bornée au nord par le Duché de Luxembourg, & par l'Archévêché de Tréves ; au levant par le Palatinat du Rhin, & par l'Alſace ; au midi par la Franche-Comté, & au couchant par la Champagne. On lui donne ſoixante lieuës du ſeptentrion au midi, & quarante de l'orient à l'occident. L'air y eſt temperé & ſain, étant ſous le 49 & 50e degrez de latitude. Il eſt arroſé par pluſieurs riviéres, dont la Meuſe, la Moſelle, le Meurte, & la Sare ſont les principales. Le tèrroir y eſt aſſez fèrtile en blé, en vin, en chanvre, & en pâturages ; il y a de bonnes ſalines, quantité de mines de fèr, & quelques-unes d'argent & de cuivre. On le diviſe en deux Duchez, qui ſont celui de *Lorraine*, & celui de Bar. Les Évêchez de Mèts, de Toul, & de Vèrdun y ſont enclavez ; mais ils ſont à la France. Nanci en eſt la ville capitale. Loüis XIV. Roi de France a poſſédé ce païs pendant pluſieurs années ; mais il l'a rendu par la paix de Riſwick au Duc de *Lorraine*, qui vint en pèrſonne à Verſailles lui rendre hommage du Duché de Bar, qui eſt un fief de la couronne de France.

La *Lorraine* avoit anciennement beaucoup plus d'étenduë qu'elle n'en a aujourd'hui. Elle comprenoit la plus grande partie de l'Auſtraſie, & elle étoit diviſée en Haute & Baſſe *Lorraine*. La Haute *Lorraine* ou Moſellane comprenoit outre la *Lorraine* d'aujourd'hui, le Duché de Luxembourg, avec les Diocèſes de Straſbourg, de Tréves, de Toul, de Mèts & de Vèrdun. *Lotharingia ſuperior, Moſellana, Ducatus Moſellanorum, Lotharingia Moſana, Lotharingia inferior, Ripuariorum*, c'eſt-à-dire, *Ripuariorum Ducatus.*

La Baſſe Lorraine renfèrmoit le Brabant, avec une partie de l'Évêché de Liége & de la Gueldre.

La Duché de LORRAINE. *Lotharingiæ Ducatus*. C'eſt la partie orientale des États de *Lorraine*. Ce Duché eſt incomparablement plus grand que celui de Bar. On le diviſe en tèrres du Domaine, en tèrres annéxées. Les tèrres du Domaine comprennent les Baillages de Nanci, de Mirecourt, & de Vaudrevange, où l'on voit entre les villes capitales de chaque Bailliage, celles de Luneville, de Roſières, de Chaligny, de Neuchaſtel, de S. Diey, de Remiremont, & de Sar-Loüis. Les tèrres annéxées comprennent le marquiſat de Hatton-Chaſtel ; les Comtez de Blamond, de Vaudemont, de Sarbourg, de Sar-Albe, de Salm, avec les Seigneuries ou Prévôtez d'Eſpinal, de Marſal, de Biſch, de Phalſbourg, de Denewre, d'Apremont, & de Commèrcy.

La Maiſon de *Lorraine*. C'eſt une des plus illuſtres de l'Europe. Elle tire ſon origine de Gérard d'Alſace qui étoit petit fils d'Adelbèrt, ou Albèrt Comte Marchis d'Alſace, & à qui l'Empereur Conrad donna la Lorraine en 1048. La Maiſon de *Lorraine* porte coupé de quatre piéces en chef ſoutenuës de quatre en pointes au 1. de Hongrie, au 2. de Naples Sicile, au 3e. de Jéruſalem, & au 4e. d'Aragon. Au 1. & au 5e. de la pointe d'Anjou Ancien, au 6e. de Gueldres, au 7e. de Juliers, au 8e. de Bar, & ſur le tout d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent.

La croix de *Lorraine* en tèrme de Blâſon, c'eſt une croix double comme les croix patriarchales. Voyez au mot CROIX, T. II. p. 414.

Ce nom *Lorraine*, s'eſt fait par corruption de *Lotharingia*, comme *Lotharingia* s'étoit fait de *Lotharii Regnum*, c'eſt-à-dire, Royaume de Lothaire. Au reſte, ce Lothaire qui a donné ſon nom à la Lorraine, n'eſt pas L'Empereur Lothaire, fils de Loüis le Débonnaire, mais Lothaire fils de l'Empereur Lothaire I, & frère de Loüis ſecond auſſi Empereur. Ce Lothaire fut Roi de *Lorraine* au milieu du IXe. ſiécle, car il mourut en 869. & ce fut pour lui que le païs qui eſt entre l'Eſcaut, la Meuſe & le Rhin prit le nom de *Lorraine*.

De *Lotharii regnum*, nous avons fait *Lohèrregne*, puis *Lorréne*, & enfin *Lorraine*. Hadr. Valois *Not. Gall. p.* 286. Charles frère de Lothaire ſe fit vaſſal de l'Empereur Othon II. qui érigea la *Lorraine* en Duché & l'en inveſtit.

LOrRÉ. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſignifie les nageoires des poiſſons, ſuivant les anciens Herauts. *Pinnatus*. Il porte d'azur au Dauphin couronné d'or, *loré* de gueules.

LÔrRIS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Gaſtinois, à ſix lieuës de Montargis, vèrs le couchant. *Lauriacum*. Ce bourg doit avoir été autrefois le chef lieu de quelque Seigneurie : car il donne ſon nom à un petit païs que l'on nomme païs de *Loris*, *Lauriacenſis pagus*, *Lauriacenſe territorium*, & il a une coutume ſingulière, qu'on nomme la Coûtume de *Loris*, & qui s'étend fort loin, elle fut rédigée en 1531. Elle eſt obſèrvée ès baillages de Montargis, de Cepoy, au Duché de Nemours, au Comté de Gien, en celui de Sancèrre, quoiqu'il ſoit de Bèrry, aux Baronies de Baugency, de Sully, de Montfaucon, d'Aubigny, au païs & Seigneurie de Gaſtinois, juſqu'à la riviére d'Yonne, de Beauſſe, de Saulogne, de Courtenay, de Puiſaye, païs & Duché de Bèrry ſous le reſſort de Concreſſant. De la Thaumaſſière Avocat à Bourges a fait un commentaire ſur cette coutume imprimé à Bourges in fol. en 1679. & a rechèrché tout ce qu'on pouvoit ſouhaiter ſur cette coutume. Voyez Bèrroyer & Laurière Liſte Alphabetique des coutumes, p. 128. & ſuiv. Au reſte il faut écrire *Lorris*, comme font MM. De la Thaumaſſière, Bèrroyer & de Laurière, & non pas *Lori*, comme Hadr. Valois dans ſa Notice des Gaules p. 265.

C'eſt de cette coutume que l'on dit provèrbialement, c'eſt comme en la coutume de *Lorris*, les battus payeront l'amende. Voyez COUſTUME.

LORS. adv. de temps, qui ſignifie, Alors, en ce tems-là. *Tunc, tum*. Il ne ſe dit guère que ſuivi d'un génitif, *Lors de la* bataille, *lors de* ſon élection, *lors* de ſon mariage, *lors* de ſon décez. Vaugelas & Corneille le condamnent dans cette conſtruction. Il eſt ſupportable dans la convèrſation, parce qu'il abbrége un grand tour, qu'il faudroit prendre ſans cela.

DÈS-LORS. adv. Dès ce moment-là, dès ce tems-là. *Jam tum, ab eo tempore. Dès-lors* il commença à me prendre en haine. Il prétendit *dès-lors* que je devinſe ſon éſclave. On vit bien *dès-lors* ce qu'il avoit dans le cœur. On dit au Palais, Dès à préſent comme *dès lors*, & *dès lors* comme dès à préſent.

Ce mot vient de *illa hora*. Nicod.

POUR LORS. adv. Alors, en ce tems-là. *Tum, tunc, tunc temporis.* Quand vous ſerez bien établi, *pour lors* nous vous irons voir. Il eut recours à moi dans ſon beſoin, mais *pour lors* je n'avois point d'argent. Son état me parut bien triſte, mais *pour lors* je n'y pus apporter de remède.

LORSCH. Voyez LAURISHAM.

LORSQUE. Sorte de conjonction, qui ſignifie, Quand ; dans le tems que, & qui régit l'Indicatif. *Cum, dum, quando. Lorſque* vous êtes devant les méchans, mettez un frein à vôtre langue. Je m'aquiterai de ce devoir, *lorſque* vous le voudrez. Lorſque je ſçaurai vôtre logis, je vous irai voir.

> *Mais lorſqu'il me ſouvint que parmi tant d'allarmes,*
> *Hèrmione à Pyrrus prodiguoit tous ſes charmes.* RAC.

LOS.

LOS. Voyez LOZ.

Autrefois ce mot de *los* s'eſt dit pour gré, *volonté*. Payer à quelqu'un ſon *los* & gré. Voyez LODS.

La conquête de *Los*. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. La conquête de *Los*, eſt de couleur d'ardoiſe, & ſe trouve à Liſle. MORIN.

LOSAnNE. Voyez LAUSAnNE.

LÔSE, ou *Lôze*. ſ. f. Nom propre d'une petite riviére de France du Duché de Bourgogne. *Lutoſa*. Elle ſe jette dans la Brenne au piéd de la colline ſur laquelle eſt Aliſe. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 12.

Ce nom s'eſt formé de *Lutoſa*, qui ſignifie Boueuſe, pleine de bouë. *Lutoſe, Letoſe, Leoſe, Loſe.*

LOSANGE, & LOSENGE. ſ. f. Éſpèce de parallélogramme, ou figure compoſée de quatre côtez ou lignes égales & paralléles, dont les angles ne ſont point droits, mais dont deux oppôſez ſont aigus, & les deux autres ſont obtus. Quelques Géomètres ont appellé le *loſange Hebmuaym*, & le trapèſe *Hebmuaripte*. En Géométrie on l'appelle rhombe ; & quand les côtez ſont inégaux, *rombdoïde*. La plûpart écrivent *loſange*. Il faut que ces mots ſoient pris de l'Arabe. Voyez ci-deſſus les étymologies.

LOSENGE, ſe dit auſſi des morceaux de vèrres qui ſe mettent dans les plombs des panneaux de vitres, parce qu'ordinairement on les faiſoit tous de cette figure ; quoiqu'on ſe ſerve du même mot en parlant des vèrres taillez de toute autre façon. *Rhombus.*

LOSENGES DE COUVERTURE, ce ſont des tables de plomb diſpôſées

diſpôſées diagonalement, & jointes à couture, pour couvrir la fléche d'un clochér. *Quadra tectoria plumbea.*

Losenge, en vieux François, ſignifioit *tromperie*; *Dolus*. D'où on prétend que les Italiens ont fait *luſingur*, qui ſignifie *flaterie* qu'on ne fait point ſans tromper, & en ce ſens ce mot vient de *los*, parceque la flaterie eſt une loüange fauſſe. *Loſengiér & loſengière*, qui ſe ſont dit autrefois pour flateur, *trompeur & trompeuſe*, viennent auſſi du mot de *loſange* pris dans le ſens qui vient d'être expliqué. *Adulator*. Li faux ami qui ſèrvent de *loſengerie* en lieu de conſeil. L. des Moral. Faux *loſengiérs* & deſleaux. H. Plagon.

> *Par dons aucuns ne pour* loſange. Guiart.
>
> *Cil apella ſept de ſes Pautonniers*
> *Ne ſont pruedome; ainçois ſont* loſengérs. Garin.
>
> *Ce niért par bible* lozengière
> *Mais fine & voire droiturière*. Guiot.
>
> *Faux* loſengeour *eſtre eſlut*
> *Celui qui monde plaira veut*. Gautiér de Mets.

Losenge, eſt auſſi un tèrme de Blâſon. *Teſſella ſcutaria, ſymbolica*. Le filles portent leur écu en *loſenge*; il eſt appuyé ſur la pointe. La *loſenge* diffère de la fuſée, qui eſt plus reſſèrrée par le milieu, & un peu en rond, & non ſi aiguë par les bouts. Elle diffère des macles, & des ruſtres, en ce que les *loſanges* ſont pleines; au lieu que les macles ſont pèrcées en *loſange*, & les ruſtres en rond. On dit auſſi, qu'un Écu eſt *loſangé*, quand il eſt chargé de figures de *loſenge*, ſoit tout plein, ſoit en quelques-unes de ſes parties.

Scaligèr croit que ce mot vient du *laurengia*, à cauſe que cette figure imite en quelque façon celle de la feüille de laurier. Il y a plus d'apparence de dire avec le Père Ménéſtriér, qu'il vient de l'Italien *loſa*, ou de l'Éſpagnol *loſas*, qui eſt une éſpèce de partage de pièrres, d'ardoiſe, ou de carreaux taillez à angles aigus, d'où on a fait *loſé*, & *loſengé*, & inſenſiblement *loſenge*, comme de *vuider* on a fait *vuidange*. Il dit auſſi que pluſieurs ont cru mal-à-propos, que l'Écu à *loſenge* que portent les filles, repréſentoit un carreau à coudre dont elles ſe ſèrvent pour leurs ouvrages, parce qu'il vient d'une coûtume du Païs-Bas, où tous les ans le mois de Mai on attache à la porte des nouveaux Conſuls, des Capitaines & des autres Officiérs, des vèrs & des loüanges, qu'on appelle en Flamand *loſſange*, c'eſt-à-dire, *chant de loüange*, leſquels s'écrivent ſur des planchettes en *loſenge*. Les jeunes gens en font de même aux portes de leurs Maîtreſſes & des nouvelles mariées. Et cette coûtume a paſſé juſqu'aux funérailles: car lorſqu'une perſonne de qualité eſt morte, on expoſe un an durant une grande *loſange* ſur ſa porte avec ſon nom, ſes Armoiries, & le jour de ſa mort; & comme les armoiries des femmes ne paroiſſent guères qu'à leurs noces & à leur mort, c'eſt ce qui a donné occaſion de repréſenter les Écus de leurs armes en *loſenge*. D'autres font venir le mot de *loſenge* du Grèc, λοξὸς, *oblique*, & γωνία, *angle*; parceque les angles de la *loſange* ne ſont point droits. Un homme d'éſprit qui a voyagé en Orient, & qui nous a envoyé quelques additions pour ce Dictionaire, croit que *loſenge* eſt dérivé de לוז, *loz*, mot Arabe qui ſignifie *amande*. Il dit que l'on fait au Levant une éſpèce de begnèts ou bignèts coupez en figure de *loſenge*; & farcis d'amandes, qu'on appelle *Lauzinag*, לוזינג.

Il y a auſſi des *loſanges* curtilignes. Ce ſont des figures renfèrmées entre quatre petits arcs de cèrcles, on en voit dans cèrtains compartimens de marbre, qu'on fait pour les pavez des Égliſes, &c. Les Marbriérs appellent ces ſortes de *loſanges* à points pèrdus, parcequ'ils ſont éffèctivement tracez par des points pèrdus. Voyez Davilèr, planche 103. & pag. 354.

LOSENGÉ. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de l'écu quand il a la forme d'une loſange, & des figures qui ſont couvèrtes de loſanges.

LOSÈRE, ou LESÈRE. ſ. f. Nom propre d'une montagne des Sévennes en France. *Leſera*, *Leſura*, *Leſora*. Elle n'a rien de conſidérable que la ſource du Tarn. Maty. C'eſt une partie des montagnes des Sevennes. Sidonius Appollinaris dit qu'elle eſt plus haute que le Caucâſe. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 214.

LOSSA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Comté de Murray, en Écoſſe. *Loxa*. Elle baigne Elgin, & peu après elle ſe décharge dans le Golfe de Murray. Maty.

LOT.

LOT. ſ. m. Portion d'une chôſe diviſée en pluſieurs parties pour la partager entre pluſieurs pèrſonnes, ou leur en faire la diſtribution. *Portio*, *pars*, *ſors*. Quand un aîné fait les *lots* d'une ſucceſſion, c'eſt le cadèt qui choiſit. Quand c'eſt un étrangér, on les tire au ſort. Les Marchands font des *lots* de Marchandiſes dans le bureau de leur communauté, pour ſe les partager entre eux. Il y a auſſi un jeu de hazard où l'on fait pluſieurs *lots* inégaux, qu'on tire au ſort. Il faut avoir bien du bonheur pour avoir le grôs *lot*.

On trouve dans les coutumes les expreſſions ſuivantes. *Lot* & portion, ce ſont deux mots ſynonymes. Droits de *lots* & retenuë, ils ſont dûs par l'acquéreur d'un héritage au Seigneur cenſuel; *lots* s'écrit ici pour *lods*. *Lots* & gèts de biens, en fait de partage, cela ſignifie que les *lots* quand ils ſont faits ſont jettez au ſort. *Lots* & partages, ces deux tèrmes ſignifient la même chôſe.

Ce mot vient du Flamand *lot*, qui ſignifie *ſort*. En haut Allemand on dit *loſſ*, & en Bas-Breton *loden*. Ménage. Paſquiér le dérive de *leud*, vieux mot François, qui ſignifioit *héritage*; & dit que *lottir* ſignifioit *partager une chôſe qui eſt en cenſive*, & *lot*, *part & portion*. Ce mot de *lot* ſignifie quelquefois dans les Coûtumes, un cèrtain cens, ou tribut, qu'on léve ſur les pèrſonnes, ſur les héritages, ou ſur la marchandiſe.

Lot, ſe prend quelquefois dans un ſens burleſque & figuré, pour ſignifiér une portion de quelque chôſe, comme *gros lot*, pour ſignifiér ce qu'il y a de meilleur, de plus conſidérable dans cette chôſe. Perrot.

> *Le bel éſprit au ſiécle de Marot*,
> *Des dons du Ciel paſſoit pour le* grôs lot. Des-H.

LOT. ſ. m. Nom propre d'une rivière de France. *Olda*, *Oldus*. Elle prend ſa ſource dans les montagnes des Sévennes, baigne Mende dans le Gévaudan, Entraigue dans le Roüergue, Cahors dans le Quèrcy, & après avoir travèrſé l'Agennois, elle ſe décharge dans la Garonne. Maty.

Lots & ventes. Voyez Lods.

LOTE. ſ. f. Poiſſon bon & friand qu'on pêche particulièrement dans la Saône & dans l'Iſère, & qui reſſemble à la lamproye. *Lota*, *morella*. Il a la queuë en forme d'épée, & le corps rond & brun.

LOTHAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lotharius*. Un des fils de l'Empereur Loüis le Débonnaire eſt le prémiér qui ait porté le nom de *Lothaire*, qui ne ſe trouve que dans le IXe & X^e ſiécle. Dans ce tems cinq ou ſix Princes l'ont porté. *Lothaire* I. Empereur, fils de Loüis le Débonnaire, *Lothaire* II. Empereur Duc de Saxe, fils de Gébhard Comte d'Arnſbèrg; *Lothaire* Roi de Lorraine, qui lui donna ſon nom, & qui étoit fils de *Lothaire* I. *Lothaire* fils d'Hugues, Comte de Provence, que ſon père fit Roi d'Italie en 932. & *Lothaire* XXXe Roi de France, qui ſuccéda à Loüis IV. ſon père en 1656. ſelon la Chronologie de Du Tillet.

LOTHIANE. ſ. f. Nom propre d'une Province de l'Écoſſe méridionale, bornée au ſud par la Mèrche, la Laudèrdale, & la Tuwedale; au couchant par la Cluydiſdale, & le Comté de Stèrling, au nord par le Golfe d'Édimbourg, & au levant par la mèr d'Allemagne. Ce païs peut avoir environ dix-huit lieuës du couchant au levant, & cinq ou ſix du nord au ſud. Il eſt aſſez fèrtile, & diviſé en trois Baillages, qui prennent leurs noms de trois de ſes villes, qui ſont Édimbourg, Capitale du Royaume, Linlitquo, & Haddington, outre leſquelles on y remarque encore Lytk, Dalkel, Dumbar, & Nort-Bèrwich. Maty.

LOTIDE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Lotis*. Cette Nymphe voulant éviter la violence que le Dieu Priape lui vouloit faire, fut changée en arbre, auquel elle donna le nom *Lotus*. Quelques-uns, & Ovide même, Métamorphôſe L. IX. v. 348. la nomment *Lotos*, ou *Lotus*. Il ne faut point la confondre avec Dryopé, qui fut auſſi changée en *Lotus*, comme Ovide le décrit au même endroit, & que nous l'avons dit à ſa place.

LOTIÉR. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges menuës, jettant des queuës qui ſoutiennent chacune trois feüilles en leur extrémité, & deux autres feüilles en leur bâſe, ſemblables à celles du tréfle, d'un goût aſtringent. *Lotus*. Ses fleurs ſont ramaſſées les unes proche des autres comme en ombelle, légumineuſes; jaûnes, quelquefois vèrdâtres, ſemblables à celles du geneſt, contenuës dans des calices dentelez faits en cornèt. Lorſque ces fleurs ſont paſſées il leur ſuccéde des gouſſes qui renfèrment des ſemences prèſque rondes, ou ayant la figure d'un petit rein. Sa racine eſt ligneuſe, diviſée, longue, noire, garnie de fibres, rampante. Cette plante eſt déterſive, apéritive, vulnéraire. En Latin *Lotus ſive Melilotus pentaphyllos minor glabra* C. Bauh. Pin. 332. Il y a pluſieurs autres éſpèces de *lotiér*.

LOTION. ſ. f. Tèrme de Médecine, eſt une préparation de médicamens, qui ſe fait en les lavant de quelque liqueur, ſoit qu'elle ſe faſſe légère, pour en ôter ſeulement les ordures, ſoit qu'elle ſoit pénétrante, pour en emporter quelque ſel, ou éſprit corroſif, comme la *lotion* de l'antimoine, des précipitez, des

des magiſtères, &c. ſoit pour ôter quelque mauvaiſe qualité du remède, ou lui en communiquer une bonne. *Lotio*. On fait auſſi des *lotions* pour dèterger les playes, fortifièr quelque membre, amolir quelque tumeur, &c.

Lotion, eſt auſſi un remède qui tient le milieu entre la fomentation & le bain. *Lotio fomentitia*. Il y en a de rafraîchiſſantes & de ſomnifères pour les fébricitans, faites de pluſieurs feüilles, fleurs & racines boüillies, dont on lave les piéds & les mains des malades, les enveloppant dans les linges trempez dans la même décoction, juſqu'à ce qu'ils ſe deſſèchent. On fait auſſi une *lotion* pour la tête & les cheveux avec de la cendre de ſarment. Il y en a d'autres pour les faire croître, & pour les maladies du cuir.

Lotion des Philosophes. Tèrme de Chymie. C'eſt une cohobation que fait la nature de ce qui eſt élevé, & qui retombe au fond du vaiſſeau ſur le corps noir. Voyez *Lavemens des Philoſophes*.

LOTIZÉ. adj. Tèrme de Coutumes. Parti, partagé, diviſé en lots, par lots. *In partes diviſus*. Fièf *lotizé*.

LOTOPHAGE. ſ. m. & f. Nom de quelques anciens peuples d'Afrique. *Lotophagus, a*. Les *Lotophages* étoient ainſi appellez; parcequ'ils vivoient du fruit de *lotus*. Les *Lotophages* habitoient ſur la côte d'Afrique, vis-à-vis des Syrtes; ou comme dit Pline dans le fond du golfe de la Grande Syrte, c'eſt celui que nous appellons golfe de Sidra. Ainſi les *Lotophages* habitoient la côte de Barbarie, où ſont aujourd'hui Caſar Sarton, Sabcio, Sautores, Tim, Larcudia, ou pour le moins quelques-uns de ces lieux. Il y en avoit auſſi plus à l'occident vèrs la petite Syrte.

Ce nom vient de λῶτος, *lotus*, & φάγομαι, *Je mange*. Nous ne pouvions pas ſçavoir ſur quels rivages nous étions, on me raporta que les *Lotophages* en étoient les Maîtres. Ils ne vivent que de fruits, qui ſont d'un goût mèrveilleux. Ils reçurent fort honnêtement ceux que j'avois envoyez. Ils leur firent part de leurs fruits, dont ceux qui en mangèrent furent enchantez; car il eſt vrai que leur douceur eſt charmante; en effet tous ceux qui en mangent, oublient tout ce que leur propre païs a de plus agréable; ils ne ſe ſouviennent plus de leurs parens, ni de leurs amis; ils ne peuvent ſe défendre contre les délices de ce fruit. Je fus obligé d'enlever d'entre ces peuples, ceux qui étoient allez découvrir le païs. Ils s'en trouvoient ſi bien, qu'il fallut uſer de violence pour les faire rentrer dans les vaiſſeaux. De la Valterie, *Trad. d'Homère, Odyſſ. L. IX*. C'eſt Uliſſe qui parle. Le Lotus que les *Lotophages* mangeoient étoit celui qu'on nomme autrement *Micocoulier*. Voyez Lotus.

LOTOPHAGITE. ſ. f. Nom propre d'une iſle d'Afrique. *Lotophagites*. Cette iſle étoit habitée par des Lotophages. On la nomme aujourd'hui l'iſle des Gèrbes. Samſon dit l'Iſle de Gelbes, quelques-uns écrivent Gelves, & diſent que c'eſt le nom que les Eſpagnols lui donnent. Elle eſt ſur la côte de Barbarie, à l'entrée du golfe de Capes, du côté de l'orient.

LOTOS, ou LOTUS. Voyez LOTIDE.

LOtTERIE, ou LOTERIE. ſ. f. Jeu de hazard, où l'on met des lots de marchandiſes, ou des ſommes d'argent. *Ludrica ſortio ſchedularum*. On mêle pluſieurs billèts noirs & blancs; ſur les uns ſont inſcrits les lots mêmes, ou les numero qui marquent un bon lot, & ſur les autres rien: chacun en achète telle quantité qu'il lui plaît à un cèrtain prix. Ces billèts ſont enſuite diſtribuez au ſort; quelques-uns tirent de bons lots, ou les bons billèts, & la plûpart des autres rien du tout. Il s'eſt fait pluſieurs *loteries* en Anglèterre & en Hollande par pèrmiſſion du Magiſtrat. On en a fait auſſi pluſieurs en France par pèrmiſſion du Roi, en faveur des Hôpitaux, &c. Tirer une *loterie*, ouvrir une *loterie*, fèrmer une *loterie*. M. Le Clèrc a fait un petit Traitté ſur ce qu'il peut y avoir de loüable ou de blamable dans les *loteries*. Le L. de Grégorio Léti ſur les *loteries* a fait bien du bruit en Hollande, & a attiré bien des affaires à ſon Auteur. Nous avons un bon Traité des *loteries* par le Père Ménèſtrier, imprimé à Lyon *in* 12. en 1700. Il y a parlé de leur origine, de leur uſage parmi les Romains. Il en a diſtingué pluſieurs eſpèces, & par occaſion il a parlé des ſorts, & traité divèrs cas de conſcience touchant ces *loteries*, dont quelques ſcrupuleux ſembloient décrire l'uſage comme illicite. Voyez encore ſur les *loteries* de la Mare, Traité de Police L. III. Tit. IV. C. 2. p. 449. & ſuiv.

LOtTIR, ou LOTIR. v. act. Faire des lots, des portions de ſucceſſion à partager entre pluſieurs pèrſonnes. *In partes dividere, ſortiri, partiri*. Il ſe dit auſſi de toutes les autres chôſes qu'on partage entre pluſieurs. Mais on le dit particulièrement des Marchands forains, qui par les ordres de la Police ſont obligez d'apporter leurs marchandiſes en un Bureau public pour les *lottir*, c'eſt-à-dire, en faire pluſieurs *lots*, afin que chaque Maître du métièr en puiſſe avoir un lot, pour empêcher le monopole des grôs Marchands qui ruineroient les petits en achetant toute la marchandiſe qui viendroit de dehors. Les Gantièrs, les Chauſſetièrs, &c. vont acheter au Bureau où on *lottit* les marchandiſes de leur métièr.

Du mot *alleud* eſt venu ce que nous appellons *lotir*, pour partager une chôſe qui eſt en cenſive, & lot, pour part & portion. Pasquièr, *Rech. L. II. C.* 15.

Lotti, ie. part. paſſ. & adj. *In partes diviſus*.

On dit provèrbialement, qu'une pèrſonne eſt bien *lottie*, quand elle a mal rencontré dans le choix qu'elle a fait, ou en quelque chôſe qui lui eſt arrivé par hazard. Cette fille a épouſé un gueux, la voilà bien *lottie*.

LOtTISSEUR. ſ. m. Celui qui fait les lots des marchandiſes. *Qui dividit in partes. Partitor*. Il y a des *Lottiſſeurs* de cuirs, créez en titres d'office par Édit du mois de Juin 1627.

LOTUS. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *Lotièr*. Voyez Lotièr.

Lotus, ſe dit auſſi d'une autre ſorte de plante dont parle Dioſcoride, qui croît en Égypte au bord du Nil. Sa tige reſſemble à celle de la féve, & il pouſſe quantité de fleurs blanches comme celles du lis. Ces fleurs ſe reſſèrrent, & plongent la tête dans l'eau, quand le ſoleil ſe couche; & elles ſe redreſſent, quand il paroît ſur l'horiſon. Il porte une tête & une graine comme le pavot, ſemblable au millet, dont les Égyptiens faiſoient autrefois du pain, comme témoigne Théophraſte. Cette plante a une racine faite comme une pomme de coin, qui eſt bonne à manger cruë & cuite. Quand elle eſt cuite elle a la même qualité que le moyeux d'un œuf. C'eſt une eſpèce de nénuphar, que quelques-uns appellent *Nymphæa alba major Ægyptiaca, ſive lotus Ægyptia*. Pèrſonne n'a bien décrit cette plante que Proſpèr Alpin, dans ſon ſecond livre des plantes exotiques, ou étrangères C. XVI. p. 241. Pline parle d'un *lotus* qui avoit plus de 450 ans L. XVI. C. 44. Le *lotus* étoit une eſpèce de lys, dont Hérodote dit que l'on faiſoit du pain. *Pietro della Valle*. Le *lotus*, la fleur du ſaffran, & celle du jacinthe, compoſoient les couronnes printanières. Athénée en ſon Liv. III. dit que le *lotus* produit une fleur propre pour les couronnes. Théophraſte dit que la fleur du *lotus* étoit trois fois plus grande que celle du pavot. Voyez *Triſtan T. I. p.* 507. *& ſuiv.*

Il y a encore un arbre qu'on appelle *Lotus* qui croît en Afrique. On l'appelle autrement *Micocoulièr*; il porte un fruit fort agréable, & qui a donné le nom de *Lotophages* aux peuples qui habitent la contrée où il croît. Voyez Micocoulièr.

LOU.

LOU, ou LOUR. Voyez LEU.

LOUABLE. adj. m. & f. Ce qui mérite qu'on l'eſtime, qu'on le vante, ce qui eſt digne de loüange. *Laudabilis, honeſtus, dignus laude*. Les vèrtus ſont *loüables*. Toutes les bonnes qualitez, les bonnes actions, les bonnes doctrines, ſont *loüables*. Il doit être indifférent d'être loüé; mais non pas de faire des chôſes *loüables*.

Loüable, eſt le titre d'honneur que les Suiſſes aſſemblez en corps ſe donnent ordinairement. *Laudabilis*. Les *Loüables* Cantons de Zurich, de Bèrne, &c.

Loüable, en tèrmes de Médecine, ſe dit des bonnes qualitez des humeurs du corps. On eſpère la guériſon de ce malade, parce que ſes matières ſont *loüables*, bien digérées. On fit une inciſion au nombril qui étoit extraordinairement enflé, il en ſortit huit ou dix livres de pus *loüable*. Degori.

LOUABLEMENT. advèrbe. D'une manière loüable. *Laudabiliter*. Ce Religieux ſe comporte fort *loüablement* envèrs ſes Supérieurs.

LOUADE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Voyez *laude*, & *leude*.

LOUAGE. ſ. m. Action par laquelle on loüe une chôſe. *Locatio, conductus*. J'ai fait aujourd'hui le *loüage* de ma maiſon. Il ſignifie auſſi l'acte, le contrat par lequel on loüe, l'inſtrument par lequel une ou pluſieurs pèrſonnes donnent à *loüage* quelque chôſe, qu'une ou pluſieurs autres pèrſonnes prennent à *loüage*. C'eſt encore la nature, l'eſpèce particulière d'un contrat. Le contrat de *loüage* diffère du contrat de vente, de la donation, du prêt, &c. On le dit de la chôſe qu'on loüe, pour marquer de quelle manière on traite de cette chôſe avec celui qui en eſt le maître, le propriétaire. Un caroſſe de *loüage*. Un pré, une maiſon de *loüage*, qu'on tient à *loüage*, qu'on a priſe à *loüage*. Un cheval de *loüage* n'eſt eſtimé en Juſtice que 50 livres. On le dit auſſi du prix qu'on donne de la chôſe loüée. Il m'a tant coûté en *loüage* de maiſon. Je paye trop chèr ce *loüage*. Le Roi paye le *loüage* des Bureaux. Le tems de *loüage* étant fini, le locataire a huit jours pour vuider, après leſquels on l'y contraint par éxécution, & miſe de ſes meubles ſur le carreau.

Ton

Ton malheureux partage
Ce n'eſt qu'un peu d'eſprit, dont tout le griffonage
Au bout d'un an de ta pauvre maiſon
Suffit à peine à payer le loüage. SÉNECÉ.

On dit proverbialement, Vente, mort & mariage, réſolvent tout *loüage*, ce qui n'eſt pas néanmoins obſervé. On dit auſſi venduë, ou achat paſſe *loüage*. Venduë veut dire ici vente. Le proverbe eſt vrai, puiſque le *loüage* ne donne que l'uſage de la choſe, mais la vente, ou l'achat, tranſportent le domaine & la propriété, du vendeur à l'acquereur.

LOUAGER. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *loüage*. Il s'eſt auſſi dit pour *locataire*. Voyez ces mots.

LOUAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Linentius.* CHASTELAIN, *au 28e de Janv. p.* 447.

LOUANDIER. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans les Coutumes, il ſignifie *locataire. Conductor.*

LOUANGE. ſ. f. Témoignage d'eſtime qu'on donne à la vertu, au mérite. *Laus, laudatio.* Les Anges chantent ſans ceſſe les *loüanges* de Dieu. Un bon Orateur ne prodigue pas ſes *loüanges*. Il y a des *loüanges* perfides, & ironiques, pires que des injures. M. SCUD. Les Panégyriques, les Oraiſons funébres, ſont des diſcours à la *loüange* des Saints, des grands hommes; où l'on s'étend ſur leurs *loüanges*. Il y a des *loüanges* empoiſonnées. LA ROCHEF. Il faut beaucoup d'art & de délicateſſe pour bien aſſaiſonner les *loüanges*. BELL. On proſtituë aujourd'hui les *loüanges* ſans choix, & ſans diſtinction. ID. La *loüange* eſt une flaterie délicate, qui ſatisfait différemment celui qui la reçoit, & celui qui la donne. L'un la reçoit comme une récompenſe de ſon mérite: l'autre la donne pour faire remarquer ſon eſprit, & ſon diſcernement. LA ROCH. On a rendu les *loüanges* ſi communes, & on les donne ſi indifféremment à tout le monde, qu'on ne ſçait plus qu'en conclure. Cette profuſion de *loüanges* eſt ſi abondante, qu'il eſt ſurprenant qu'il y ait des perſonnes qui en ſoient ſi avides, & qui amaſſent avec tant de ſoin celles qu'on leur donne. LOG. La modeſtie qui ſemble refuſer des *loüanges*, n'eſt en effet qu'un déſir d'en avoir de plus délicates. LA ROCH. On eſt ſi avide de *loüanges*, qu'on les a diſpenſées de la juſteſſe, & de la verité. FONT. Pourquoi loüer les Dieux? & quel beſoin ont-ils de nos *loüanges*? ABL. J'aimerois mieux entendre des injures, que les *loüanges* triviales que certaines gens proſtituënt à tous venans, ſans diſcernement, & ſans choix. BELL. Les *loüanges* groſſiéres font honte: les *loüanges* fines flattent la vanité, ſans bleſſer la modeſtie. BOUH. On cherche moins la vertu que les *loüanges* qui y ſont attachées. DISC. D'ÉL. Quel relief peuvent vous donner les *loüanges* que des ſots vous prodiguent? BELL. La *loüange* agréable eſt l'âme des beaux vers. BOIL. Il n'y a point de Prédicateur ſi décrié qui ne cherche dans les yeux de ſes auditeurs des *loüanges* que tout le monde lui refuſe. BELL. Les *loüanges* tumultueuſes, données par bienſéance, ou par coutume, m'importunent plus qu'elles ne me plaiſent. M. SCUD. Les *loüanges* ne ſont croyables que quand on a la liberté de blamer. Qu'eſt-ce que la plûpart des *loüanges* dans le ſtile du monde? Vous le ſçavez; des menſonges obligeans, des éxagérations officieuſes, des témoignages outrez d'une eſtime apparente, & qui ne vient ni de la raiſon, ni du cœur, ſouvent des contre-véritez déguiſées, & couvertes du voile de l'honnêteté: des termes ſpécieux & honorables, mais qui ne ſignifient rien: en un mot, des impoſtures, dont les hommes entre eux ſe font un commerce, & dont leur vanité ſe repaît. BOURDALOUË. Le même P. Bourdaloüe a dit dans ſon oraiſon funébre de Loüis de Bourbon, Prince de Condé, C'étoit un héros ennemi de la *loüange*, même la plus ſincère; car il étoit difficile qu'on lui en donnât d'autre: mais c'étoit aſſez qu'elle fût *loüange*, pour qu'il ne pût la ſoûtenir.

La loüange *eſt à prix, le hazard la débite,*
Et le vice ſouvent vaut mieux que le mérite. RÉGNIÉR.

Pour un cœur qui cherche la gloire
Les loüanges *ont mille appas:*
Mais, belle Iris, il m'en faut croire,
Qui les déſire trop, ne les mérite pas. M. SCUD.

Ce bruvage vanté par le peuple rimeur;
Ce nectar que l'on ſert au maître du tonnerre,
Et dont nous enyvrons tous les Dieux de la terre,
C'eſt la loüange. LA FONT.

Ce mot vient de *laus*, & *laus*, ſelon quelques-uns vient de λαὸς, peuple, parceque la *loüange* eſt la voix du peuple qui loüe.

LOUANGE, ſignifie quelquefois, Remèrcîment, bénédiction. Les grâces commencent par ces mots, *loüange* à Dieu, paix aux vivans, & repos aux morts. L'Écriture dit auſſi, Je te ſacrifierai une hoſtie de *loüange*, Pſ. 50.

LOUANGE, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Vos mépris vous ſervent de *loüanges*: ce qu'on appelle un compliment de la place Maubert, qu'on mépriſe, parce qu'il eſt trop commun, auſſi ne ſe dit-il plus qu'en badinant. On dit à un homme à qui on montre quelque libelle fait contre lui, ou quelque exploit par lequel on lui demande de l'argent, Voilà des vers à vôtre *loüange*. On dit auſſi, la *loüange* de ſoi-même eſt une couronne de merde: ce qui eſt un proverbe Italien. *Laude di ſe ſteſſo corona di merda*, ou bien, *chi ſe loda s'embroglia.*

LOUANGER. v. act. Vieux mot & burleſque, qui ſignifioit autrefois Loüer. *Laudare, celebrare.* On ne s'en ſert plus qu'en raillant. C'eſt un homme qui veut qu'on le *loüange* ſur tout ce qu'il fait.

LOUANGEUR. ſ. m. Donneur de loüanges. *Laudator.* Il ne ſe dit que par mépris. C'eſt un fade *loüangeur*. C'eſt un *loüangeur* à gages.

LOVANGO. Voyez LOANGO.

LOVANISTE. ſ. m. Docteur ou Membre de l'Univerſité de Louvain. *Lovanienſis.* Les *Lovaniſtes* ont donné une Traduction de la Bible en François. L'édition de Saint Auguſtin par les *Lovaniſtes* fut imprimée par Plantin. On cite ſouvent les Auteurs, ou Profeſſeurs, ou Membres de l'Univerſité de Louvain par le nom de *Lovaniſtes*: mais ce mot ne ſe dit ni des citoyens de Louvain, ni de quelque autre corps, que de cette Univerſité.

LOVANOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Louvain. *Lovanienſis.* Marlien dit que les *Lovanois* (car il aſſure que ce mot ſe dit) ſont les anciens *Grudii* de Céſar, que Samſon prend pour ceux de Bruges. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 288.

LOUBACÉ. Voyez LIBESSE.

LOUCHE, LOUCHER. Voyez LOUSCHE, LOUSCHER.

LOUCHET. ſ. m. Eſpéce de hoyau, ou de bêche propre pour foüir la terre, qui eſt plate & tire en droite ligne avec ſon manche, qui reſſemble à une pêlle. *Ama, hama.*

LOUDAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ludanus.* A North en Alſace près de Straſbourg, S. *Loudain*, Confeſſeur. CHAST. *au* 12. *de Février.* Il y a une Égliſe du nom de S. *Loudain* près de Straſbourg. ID.

LOUDIER. (L'Acad. dit LODIER.) Et c'eſt le plus en uſage. ſ. m. Couverture faite de deux étoffes piquées avec de la bourre, de la laine, ou du cotton entre deux. *Lodix.*

Ce mot vient de *lodix*. Du Cange dit qu'on l'a appellé auſſi *luthe-rium*. Nous avons laiſſé *lodier* à ſa place dans ce Dictionnaire.

LOUDUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, Capitale du Lodunois en Poitou. *Lodunum, Juliodunum. Lauſdunum, Loſdunum.* Elle a eû titre de Duché, & elle a aujourd'hui ſiége de Juſtice, & un vieux château fort avantageuſement ſitué. Elle eſt à neuf ou dix lieuës de Poitiers vers le nord. MATY. *Juliodunum* n'eſt point le nom de cette ville. Les prémiers qui lui ont donné ce nom dans leurs vers ſont Salomon Macrin & Scævole de Sainte Marthe, qui étoient de *Loudun*. Ils ont voulu donner du relief à leur patrie, en lui donnant le nom de Jules Céſar. *Valois Notit. Gall. p.* 265. Les Religieuſes de *Loudun*, les Poſſédées de *Loudun*, ſont des Religieuſes Urſelines de *Loudun* poſſédées du Demon, il y a environ 80 ans, & qui ont fait beaucoup de bruit dans le monde.

Il y a encore dans le bas Languedoc une petite ville de ce nom. Elle eſt ſur le Tave à deux lieuës de ſon confluent avec le Rhône.

LOUDUNOIS, OISE, ſ. m. f. Qui eſt de Loudun. *Laudunenſis, Lodunenſis.* MM. De Sainte Marthe, Salomon Macrin, Poëte célébre, & Boüilleau, ſçavant Aſtronôme, étoient *Loudunois.*

LOUDUNOIS, ou LODUNOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de France, qui prend ſon nom de Loudun ſa capitale. *Laudunenſis pagus. Lodunenſis ager.* Le *Laudunois* a le haut Poitou au couchant & au midi, la Touraine au levant, l'Anjou au nord. La petite riviére de Dive le ſépare de l'Anjou & du Poitou, le *Loudunois* a ſa Coutume particulière appellée Coutume du Païs de *Loudunois*. M. René Chopin *De Commmunib. Gallis conſuet. Precept. P. II. quaſt.* 6. *num.* 1. obſerve que le Parlement n'a point d'égard à cette Coutume, qui n'a pas été enregiſtrée au greffe de la Cour, ſinon lorſque les parties donnent un conſentement réciproque pour être jugez ſuivant ſes diſpoſitions, & il en rapporte un arrêt du 17. Avril 1564. qui eſt auſſi remarqué par M. Ant. Mornac. ſur la *L.* 9. *ff. de legib.* Dans une cauſe appointée, le 2. de Décembre 1636. Tom. II. du Recueil de Mr. Bardet Liv. V. c. 29. M. l'Avocat Général Talon, dit encore que cette Coutume n'étoit point reconnuë. Il y a depuis des Arrêts rendus dans la Coutume du *Lodunois*, ſans aucune mention du conſentement des parties. Voyez Brodeau ſur Loüet, L. D. ſomm. 56. & le Journal du Palais P. III. p. 151. & Berroyer & de Laurière Liſte Alphab. des Coutumes.

Le dèrniér a fait un Commentaire ſur la Coutume du *Laudunois*, avec un hiſtoire abregée du païs.

LOUER. v. act. Donner des témoignages d'éſtime au mérite, à la vèrtu. *Laudare, celebrare*. Le Pſalmiſte invite toutes les créatures à *loüer* le Seigneur. Le genre démonſtratif enſeigne à *loüer*, & à blâmer. L'art de bien *loüer* eſt difficile. S. ÉVR. C'eſt le privilége des Poëtes, de ſe *loüer* ſans ſcrupule. M. SCUD. Les Philoſophes *loüent* ſobrement. C'eſt la plus grande foibleſſe de l'homme, de vouloir qu'on le *loüe* ſans ceſſe, & encore plus celle des femmes. Rien n'eſt plus agréable que de s'entendre *loüer* aux autres, & rien de ſi importun aux autres que d'entendre quelqu'un ſe *loüer* ſoi-même. M. SCUD. Le plaiſir qu'on prend à être *loüé*, n'eſt que le plaiſir d'être aſſuré de ſon propre mérite, & ce déſir-là eſt le prémiér déſir du cœur humain. M. SCUD. On ne *loüe* d'ordinaire que pour être *loüé*. LA ROCHEF. Il y a des reproches qui *loüent*, & des loüanges qui médiſent. ID. Si c'eſt un vice de *loüer* tout, c'eſt une injuſtice de ne pas *loüer* ce qui mérite d'être *loüé*. BELL. On ne *loüe* que bien ſéchement ce qu'on n'aime pas, quelque bonne opinion qu'on en ait. LE CH. DE M. Il y a une cèrtaine délicateſſe à *loüer* qui redouble le prix des louanges. M. SCUD. La vanité de ceux qui ſe *loüent* ſans pudeur rebute tout le monde. BELL. On aime à *loüer* Voiture; mais on eſt forcé de *loüer* Balzac. MÉNAGE. C'eſt un grand art que de ſçavoir bien *loüer*; nul genre d'éloquence ne demande des penſées plus fines, ni des tours plus délicats. BOUH. C'eſt *loüer* les gens groſſièrement que de les *loüer* en face, & d'une manière qui ne ménage point leur pudeur. ID. Il y a des gens qui ne rejettent les loüanges que pour ſe faire *loüer*. M. SCUD. S'il eſt pèrmis de ſe *loüer* ſoi-même, il faut que ce ſoit d'une bonne action, & jamais des qualitez pèrſonnelles; & que ce ſoit dans l'advèrſité: c'eſt orgueil que de ſe *loüer* dans la proſpérité. M. SCUD.

> *Et pour* loüer *un Roi que tout le monde* loüe,
> *Ma langue n'attend pas que l'argent la dénoüe.* BOIL.

LOÜER, ſe dit quelquefois des chôſes inanimées. Les Cieux *loüent* le Seigneur, & le Firmament annonce la gloire de ſes œuvres.

LOÜER, ſignifie quelquefois, Remèrciér. *Gratias agere*. Je *loüe* Dieu de ce que je ne me ſuis pas trouvé en cette querelle.

LOÜER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Être ſatisfait, être content du procédé de quelqu'un à nôtre égard. *Sibi gratulari, probare*. Tous les ſoldats ſe *loüent* de leur Capitaine. Ce Maître ſe *loüe* fort de ce laquais; il eſt bien content de lui. Je me *loüe* fort de l'accueil, de la civilité, qui m'a été faite dans cette maiſon.

LOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Laudatus*.

On dit provèrbialement, Dieu ſoit *loüé*; pour dire, J'en ſuis bien-aiſe. *Laus Deo*.

LOUER. v. act. Donner à fèrme, à loüage, des héritages, des maiſons, des droits, pour en joüir ſous cèrtaines conditions, & pour un cèrtain tems; & ſe dit tant à l'égard du bailleur que du preneur. *Locare, elocare*. Je lui ai *loüé* ma maiſon un tel prix. Il l'a *loüé* pour un tel tems. Il *loüe* des appartemens tous garnis, des chambres garnies.

Ce mot vient du Latin *locare*.

LOÜER, ſe dit auſſi des meubles, des voitures, des beſtiaux, *Conducere*. Les Fripiérs *loüent* des habits aux maſques & à d'autres. Les Tapiſſiérs *loüent* des meubles pour les cérémonies. Les Bedeaux *loüent* des chaiſes au Sèrmon, les Maquignons *loüent* des chevaux. On *loüe* des carroſſes & des litières. Ce troupeau de vaches n'eſt pas à ce Métayér, il les *loüe*, il les tient à loyer de divèrs bourgeois.

LOÜER, ſe dit auſſi des pèrſonnes & de leur travail. *Conducere*. *Loüer* des valèts & des ſèrvantes, des Tapiſſières, des Couturières, des Compagnons de métiér, des gens de journée, des Moiſſonneurs, Vendangeurs, Bûcherons. On *loüe* des pleureux en pluſieurs lieux pour aſſiſter à des funérailles. C'étoit l'ancienne façon des Romains. On *loüe* à Rome des gens qui ſe foüettent pour aller à des Proceſſions.

LOÜER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cet homme a des chambres à *loüer* dans la tête, c'eſt à dire, qu'il manque de cèrvelle, qu'il a la tête vuide, qu'il eſt un peu fou. On dit auſſi qu'un homme a *loüé* ſon ventre, ſon tabourin; pour dire, qu'il s'eſt engagé d'aller manger avec quelqu'un. On dit auſſi à celui qui demande quelque corvée qu'on ne veut pas faire, Je ne ſuis pas *loüé* pour cela.

LOUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Locatus, a*. Une maiſon *loüée*. Il faut dire un cheval de loüage, plutôt qu'un cheval *loüé*; à moins qu'il ne faille marquer le lieu, ou le tems où il a été loüé. C'étoit un cheval *loüé* à Paris. C'eſt un cheval *loüé* le prémiér du mois, *loüé* pour trois ſemaines. Il en eſt de même de caroſſe. Un caroſſe de loüage, & un caroſſe *loüé* devant le Palais royal, *loüé* pour toute la journée.

LOVER. Tèrme de Marine. C'eſt pliér un câble en rond en forme de cèrceaux, pour être prêt à le filer pour le moüillage. *Rudentem orbiculatim colligere*. Les priſonniérs n'avoient pour lit qu'un câble *lové*. LA GUILL.

LOUEUR, ſe dit auſſi de celui qui loüe, qui vante une chôſe exceſſivement, ou mal à propos. *Laudator*. Cet homme eſt un grand *loüeur* de fadaiſes, un *loüeur* pèrpétuel, un *loüeur* à gages. C'eſt un caractère bien fade que celui de *loüeur* pèrpetuel. BELL. Je voudrois que l'on punît les *loüeurs* impèrtinens, & le zéle ne devroit pas éxcuſer le ridicule de la façon. BOUH. Rien n'eſt plus tüant que ces *loüeurs* de profeſſion, qui ſont toûjours préparez à débiter leurs ſottes flatteries. S. ÉVR. Molièrs a dit en général, Que les hommes étoient *loüeurs* impèrtinens, ou cenſeurs ridicules. Il fait dire cela au Miſanthrope.

LOUEUR, EUSE. ſ. m. & fém. Qui donne des meubles, ou des voitures à loüage. *Locator*. On ne le dit guères qu'en ces phrâſes. Un *loüeur* de chambres garnies. Une *loüeuſe* de chaiſes. Un *loüeur* de chevaux. Un *loüeur* de carroſſes.

LOUGBOROW LENGBOROW. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg d'Anglet èrre, ſitué dans le Comté de Leiceſtèr, à trois lieuës de la ville de ce nom, du côté du nord. *Lugenburgus*. Quelques Géographes prennent ce Bourg pour la petite ville nommée anciennement *Lactodurum*, que d'autres placent à Steny-Stradfort, dans le Comté de Buckingham. MATY.

LOUGNON. ſ. m. Nom propre d'une rivière qui a ſa ſource dans les montagnes de Vauge, aux confins de la Lorraine, travèrſe une partie de la Comté de Bourgogne, baignant Sèrvance, Monboſon, Bellevaux, Moncley, Marna, Peſme, & peu après ſe décharge dans la Saone vis à vis de Talenay, à trois lieuës au deſſous de Grey.

LOUI. ſ. m. Tèrme de Relation & de Calendriér. Ce nom, qui ſignifie Crocodile, eſt approprié dans le Calendriér des Cathaïens, & des Iguréens, au cinquiême de leur giagh, ou cycle d'années, auxquels ils donnent le nom de douze animaux différens. D'HÈRBELOT.

LOUI ſ. Nom propre d'homme. *Ludovicus, Lodovicus, Lodoix*; & même *Clodovæus*, comme on le vèrra dans l'étymologie. Quinze Rois de France ont porté le nom de *Louis*; & il eſt fort commun en France depuis S. *Loüis* IX. du nom.

> *Saint* Loüis *eſt vôtre Patron:*
> Loüis *le Grand en eſt un autre,*
> *Au gré de bien des gens pour le moins auſſi bon.* DES-HOUL.

Le Roi qui régne aujourd'hui eſt le XVe. du nom. *Louis* le Débonnaire eſt le prémiér du nom, qui par conſéquent n'a commencé que dans la ſeconde Race; car dans la prémière Race on diſoit *Clovis*: Charlemagne, père de *Louis* le Débonnaire, le fit Roi d'Aquitaine l'an 781. Il fut couronné Empereur au commencement de l'année 814. & il mourut le 20e. Juin de l'an 840. Il nous reſte deux ſous d'or de *Loüis* le Débonnaire de différens poids, le prémiér eſt très-bien fait, & porte du côté de la croix cette légende remarquable, MUNUS DIVINUM. La tête de *Louis* le Débonnaire eſt toûjours couronnée de lauriér ſur ſes monnoyes, ſur leſquelles il eſt appellé *Empereur Auguſte, & Pieux*. *Louis* le Bégue eſt le ſecond du nom qui monta ſur le thrône en 879. ſelon Du Tillet, & mourut en 880. *Louis* III. régna avec Carloman ſon frère. *Louis* d'Outremèr eſt le IVe. du nom. Il fut ſurnommé d'Outremèr, parceque Hugues le Grand Duc de France, dont eſt iſſuë la maiſon qui régne en France depuis plus de ſept cens ans, fit revenir ce Prince d'Anglet èrre. Il fut ſacré à Laon le 20e. de Juin de l'an 936. & mourut le 16e. d'Octobre 954. *Louis* V^{e}. le dèrniér de la ſeconde Race, ne régna qu'un an. *Louis* VI. le prémiér de la troiſiême Race qui ait porté ce nom, fut ſacré le 12 Août 1108. & mourut le prémiér jour du même mois de l'an 1137. après avoir regné 29 ans. C'eſt lui qu'on nomme *Louis le Gros*. Du Tillet dans ſa Chronique des Rois de France ne le fait commencer qu'en 1110. *Louis* VII. ſon fils, qui avoit été ſacré à Rheims pendant le régne de ſon père, mourut l'an 1180. le 18. Septembre, après un régne d'environ 43 ans. L'hiſtoire l'appelle *Louis le Jeune*. *Louis* VIII. eſt le père de Saint *Louis*, qui eſt *Louis* XIe. du nom. Joinville l'appelle *Loys*. Saint *Loüis* eſt le prémiér depuis Hugues Capet qui ait rétabli les monnoyes en France par les réglemens ſalutaires qu'il fit. LE BLANC. Il monta ſur le thrône en 1227. & ſelon Du Tillet en 1228. ſous la tutelle de Blanche de Caſtille ſa mère. Il régna environ 47 ans, & mourut le 25. Août 1270. S. *Louis* fut un prodige de raiſon & de vèrtu dans un ſiécle de fèr. FÉNELON.

Loüis Hutin, ou *Lo*[illegible] X, âgé de 23 ans, ſuccéda à ſon père Philippe le Bel, le 29e Novembre 1314. & ne régna que trois ans. *Loüis* XI. âgé de 39 ans, ſuccéda à Charles VII. ſon père le jour de la Madeleine de l'an 1461. & finis après 23 ans de régne,

l'an

l'an 1483. Loüis XII. qui commença ſon régne le 7e Avril 1497. ſuccédant à Charles VIII. mort ſans enfans, fut ſurnommé le Pére du peuple, & mourut en 1514. *Loüis* XIII. ou *Loüis* le Juſte, le ſecond Roi de la branche de Bourbon, fut 33 ans entiers ſur le thrône, ayant ſuccédé à Henri le Grand ſon père, le 14e Mai 1710. & étant mort le 14e Mai 1643. *Loüis* XIV. ſon fils, ſurnommé à juſte titre par toutes les Nations *Loüis* le Grand, ſuccéda le même jour à *Loüis* XIII. ſous la tutelle d'Anne d'Autriche ſa mère, & mourut le 1er de Séptembre 1715. âgé de 77 ans moins 5 jours, étant né le 5e Septembre 1638. Ainſi il a regné 72 ans 4 mois, moins 9 jours, & a été, de l'aveu même des étrangers mêmes, un des plus grands & des plus glorieux Princes que la Monarchie Françoiſe ait eû depuis ſon établiſſement.

> *Son âme eſt au deſſus de la grandeur ſuprême,*
> *La vertu brille en lui plus que le diadême,*
> *Et quoi qu'un vaſte Etat ſoit ſoumis à ſa loi,*
> *Le Héros en* Loüis *eſt plus grand que le Roi.* Fléch.

Et c'eſt avec juſtice que M. Fléchiér l'a appellé

> *Le plus ſage des Rois, le plus grand des Monarques.*

> *Pour te repréſenter, après tes grands éxploits,*
> *Ce n'étoit pas aſſez d'un Hércule Gaulois :*
> *Invincible* Loüis, *ſous qui le monde tremble,*
> *Il falloit avoir peint tous les Héros enſemble.* Id.

A ce grand Prince a ſuccédé *Loüis* XVe, ſon troiſiéme arrière petit-fils, frère de *Loüis* Duc de Bretagne, mort jeune, & de *Loüis*, qui fut Dauphin, cinq ou ſix jours après la mort de ſon père, arrivée le 18e Février 1712. l'un & l'autre ſes aînez ; & étant comme eux fils de *Loüis* Duc de Bourgogne, & enſuite Dauphin, & petit-fils de *Loüis* Dauphin, fils de *Loüis* le Grand. Il naquit à Vérſailles le 15e Févriér 1710. & régne depuis le prémiér de Septembre 1715.

Les Faſtes de *Loüis* le Grand. Voyez Fastes.

Ce nom, *Loüis*, eſt la même chôſe que Clovis ; on a dit Clovis, & puis *Loüis*, comme on a dit Clothaire & puis Lothaire. Ainſi c'eſt un nom Franc. De *Clodoveus* en changeant la términaiſon s'eſt fait *Cludovicus*, *Ludovicus*, *Ludovics*, *Ludvics*, *Luics*, *Loys*, & *Loüis*, ou *Clodovée*, *Clovis*, *Cloüis*, *Louis*. *Cludovicus* ſe trouve juſques ſur les monnoyes de *Loüis* le Débonnaire avec une H. *Hcludovicus*, comme l'a remarqué Cluviér dans ſes *Florida C.IX. p.* 51. De là en ôtant le C aſpiré, *Ludovicus*, *Ludovics*, *Loudvics*, qu'on prononçoit *Loudvics* ; & en retranchant le d, *Louvics*, *Louics*, *Loüis*. Mais *Clodovée*, ou plûtôt *Clodovicus*, s'eſt fait, ſelon la remarque de Du Tillet, de *Luit-Wich*, qui ſignifie homme éxcellent du peuple. Ainſi c'eſt là proprement la ſignification de *Loüis* dans ſon origine, formé de *Luit*, ou *Lud*, qui comme a remarqué Chorier dans ſon hiſtoire de Dauphiné, ſignifioit *Peuple*, & de *Wich*, qui vouloit dire *homme éxcellent*. Voyez Du Tillet au mot Luitwich.

Le *C* qu'on a retranché du nom Clovis eſt une lettre étrangère à ce nom, puiſque c'eſt la prémiére lettre du mot Tudeſque *Conig*, ou *Konig*, ou du mot Saxon *Cyning*, qui veut dire Roi, de ſorte que *Clovis* ſignifie, le *Roi Loüis*, ou, *Loüis Roi*. Quoique ſuivant cette étymologie les Rois qui s'appelloient *Clovis* ayent porté le nom de *Loüis*, on ne les met pas dans la ſuite des Rois du nom de *Loüis*, on ne commence à les compter qu'à *Loüis* le Débonnaire.

Les Italiens diſent *Aloiſius* pour *Loüis*, & nous diſons quelquefois *Ludovic* en parlant de quelques étrangérs, mais jamais des François. Voyez Ludovic.

Ordre de ſaint Louis. Nom d'un Ordre militaire, qui fut inſtitué par Loüis le Grand en 1693. Le Cordon eſt de couleur de feu paſſé de gauche à droit. Le Roi en eſt Grand-Maître. Il y a huit Grands-Croix, & vingt-quatre Commandeurs. Le nombre des Chevaliérs n'eſt point limité. Le Roi aſſigna en même tems ſur ſes Domaines un fonds de 300000. livres pour les penſions des Commandeurs & des Chevaliérs.

LOUIS. ſubſt. m. Piéce de monnoye de France qu'on a commencé à fabriquer ſur la fin du régne de *Loüis* XIII. en 1640. & qui a eû grand cours ſous celui de *Loüis* XIV. *Nummus aureus*. Il y a des *loüis* d'or qui ont valu d'abord 10. livres, puis onze, & enfin juſqu'à 12. & 14. livres, tantôt plus, tantôt moins. La tête du Roi eſt élevée d'un côté avec ſon nom, & de l'autre une croix compôſée de huit L. adoſſées & cantonnées de couronnes. La légende eſt, *Chriſtus regnat, vincit, imperat*. On a ſouvent changé le revèrs, qui porte maintenant une main de Juſtice croiſée en ſautoir avec un ſceptre. Il y a des *loüis* blancs, ou *loüis* d'argent de 60. ſols, de trente, 15. 5. & 4. ſols, où d'un côté eſt la tête du Roi, & de l'autre l'Écuſſon des Armes de France avec la légende, *Sit nomen Domini benedictum*. La valeur des écus a été juſqu'à trois livres 16. ſols, & les autres piéces d'argent ont augmenté & diminué à proportion. Les *loüis* d'or ſuivant l'Ordonnance doivent être au titre de 22. carats, à un quart de remède, & les *loüis* d'argent au titre d'onze deniérs, à deux grains de remède. Il faut remarquer, que quand en tèrmes de monnoye on parle de *loüis* d'or, on entend parler de la piéce de 5. livres 10. ſols, celle d'onze livres s'appelle *double loüis*. Celle de 22. livres s'appelle le *quadruple*. Mais dans l'uſage ordinaire, quand on parle abſolument d'un *loüis*, on entend la piéce de 11. livres. La taille des *loüis* d'or de 5. livres 10. ſols eſt de 72. & demi au marc, & la taille des *loüis* d'argent, eſt de 9. piéces de 60. ſols au marc. La fabrique des *loüis* d'or a été établie le 31. Mars 1640. & celle des *loüis* d'argent au mois de Septembre 1641. Ce *loüis* d'or pèſe deux deniérs 15. grains ; & celui d'argent, 21. deniers, 8. grains.

L'Ordonnance de Loüis XIII. du dèrniér jour de Mars 1640. pour la fabrication des *loüis* d'or porte qu'ils ſeront fabriquez à la taille & au remède portez par les Ordonnances pour les écus d'or ; au titre des piſtoles d'Eſpagne ; & qu'ils auront cours, le *loüis* d'or de deux deniérs 15. grains trébuchant pour cinq livres, le double *loüis* du poids de trois deniérs ſix grains trébuchant pour dix livres, &c. *Boizard*, *P. I. C.* 30. Environ l'an 1648. le peuple ayant fait valoir les *loüis* d'or juſqu'à 12. livres, le Roi en 1652. ordonna qu'ils auroient cours pour leur ancien prix ; ſçavoir, de 10. livres. Ils ont enſuite ſouvent changé de prix, comme on le peut voir dans Boizard à l'endroit cité, & dans le Blanc p. 390. 391. Sous la fin du dèrniér régne, on en fit de 20. livres. Ceux de Loüis XV. ſont de trente, & le demi *loüis* de quinze. Les *loüis* d'or fabriquez en 1640. & depuis, étoient à 22. Karats, & par conſéquent plus foibles d'un Karat que les écus d'or. On fit auſſi des demi *loüis*, des doubles *loüis*, des quadruples, & des piéces de dix *loüis*. Mais ces deux dèrnières éſpéces ne fûrent que des piéces de plaiſir, & n'ont point eû de cours dans le commèrce. *Le Blanc*, *p.* 10. & *p.* 375. 376. Le célèbre Varin en avoit fait les coins ; jamais les monnoyes n'ont été ni ſi belles, ni ſi bien monnoyées, que pendant que cet habile homme en a eû l'Intendance. On n'avoit encore jamais fabriqué d'éſpéce d'argent auſſi peſant que les écus blancs ; & il eſt bon de remarquer que par tout où il eſt parlé d'écus avant l'an 1641. il faut toujours l'entendre de l'Écu d'or. Le Blanc, p. 376.

On trouve chez les curieux des demi *loüis* & des quarts de *loüis* de cinq ſols avec le portrait du Roi (*Loüis XIV.*) lorſqu'il étoit jeune, mais ces éſpéces n'ont jamais eû de cours, & ne fûrent faites que pour piéces de plaiſir. Le Blanc, *p.* 389.

Louis XIII. établit auſſi la fabrication des *loüis* d'argent par Ordonnance du mois de Septembre 1641. qui porte qu'ils ſeront fabriquez, ſçavoir, les uns de 60. ſols, & les autres de 30. ſols, 15. ſols, & 5. ſols, tous au titre de onze déniérs de fin ; au remède de deux grains. Les *loüis* de ſoixante ſols de 21. deniérs huit grains trébuchant châcun ; à la taille de 8. piéces $\frac{11}{12}$ de piéce ; au remède d'un douziéme de piéce : & les autres à proportion. *Boizard*, *P. I. C.* 30. Les *loüis* d'argent, c'eſt ce qu'on appelle communément un écu blanc, ou ſimplement un écu.

Les *loüis* d'or de Loüis XV. fabriquez par Édit du mois de Novembre 1716. le repréſentent d'un côté avec la couronne en tête. De l'autre ce ſont quatre écuſſons, deux de France, & deux de Navarre, pôſez en croix, leurs pointes oppôſées. Ils ſont ſurmontez châcun d'une couronne de France, & cantonnez de quatre fleurs-de-lis ; la lettre de la ville où ils ſont fabriquez au centre du champ. L'inſcription eſt la même. Ils ont valu juſqu'ici trente livres, & ils étoient à la taille de vingt au marc. L'Édit du mois dèrniér (Mai 1718.) les fait monter à trente-ſix livres de valeur juſqu'au mois d'Août, après quoi ils ſeront décriez, & il ordonne la fabrication d'autres *loüis d'or* du titre de 22. Karats, du poids de ſept deniérs 16. grains $\frac{1}{25}$ à la taille de 25. au marc au remède de poids de 12. grains, & d'un quart de karat de fin par marc, qui auront cours pour trente-ſix livres la piéce, les doubles & demis à proportion.

Les *loüis* blancs de Loüis XV. ont été juſqu'ici à la taille de huit au marc, & valoient cinq livres. L'Édit cité les fait monter à ſix livres juſqu'au mois d'Août, après quoi ils ſeront décriez, & il ordonne la fabrique de nouveaux écus au titre d'onze deniérs de fin, au poids de ſix gros 1. denier $\frac{1}{?}$. châcun, à la taille de dix au marc, qui auront cours pour ſix livres la piéce, les deniérs, les quarts, dixiémes & vingtiémes, à proportion. L'empreinte ſera d'un côté la tête du Roi couronné de laurièr, au revèrs un écu écartelé de France & de Navarre, & ſurmonté d'une couronne de France.

L'empreinte de ce nouveau *loüis d'or*, ſera la tête du Roi couronné de

de laurier, & au revèrs, une croix du Saint Eſprit, dont les pointes ſont terminées par des pèrles, & un globe chargé de trois fleurs-de-lys brochant ſur la croix.

Afin de faciliter le commèrce dans le Canada le Roi (*Loüis XIV.*) fit fabriquer pour cent mille livres de *loüis* de quinze ſols, de cinq ſols, & de doubles, de cuivre pur. Ces monnoyes étoient de même cours, poids, & loi, que celles de France. Sur les *loüis* d'argent de quinze ſols, & de cinq ſols, au lieu du *ſit nomen Domini Benedictum*, il y avoit *Gloriam Regni tui dicent*, & ſur les doubles, *Doubles de l'Amérique Françoiſe*. Le Blanc, p. 388.

Le *loüis* d'or moitié vèrs & moitié prôſe eſt un petit ouvrage fort ingénieux, compôſé par un jeune homme de Caſtres, nommé Iſarn. Journ. des Sçav. 1714. *p.* 457.

Louïs, ſignifie de l'argent en général:

> *Gratis eſt mort; plus d'amour ſans payer:*
> *En beaux* loüis *ſe content les fleurettes.* La Font.

> *J'ai cent mille vertus en* loüis *bien comptez.* Boil.

On dit ironiquement, qu'un homme a payé ſes créanciérs en *loüis*, quand il a obtenu des Lettres d'État, ou des Lettres de répit, parcequ'elles ont au commencement, *Loüis* par la grâce de Dieu.

Louis Triomphant. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet cramoiſi & blanc, ſa fleur n'eſt pas bien large, mais ſa plante porte beaucoup de marcotes; il eſt fin, il porte graine, ne creve pas en lui laiſſant ſes boutons. Morin.

Le Fort Louis. *Arx Ludovicia.* Bonne forterèſſe qui porte le nom du Roi de France Loüis XIV. qui l'a fait conſtruire. Elle eſt forte par ſes ouvrages, & par ſa ſituation dans une petite iſle du Rhin, au-deſſous de Straſbourg, entre la ville de Bade & celle d'Haguenaw. Maty.

Mont Louis. *Laudiacus vicus.* Ancien village de la Touraine en France. Il eſt près de la Loyre, à deux lieuës de Tours, vèrs le Levant. Il y a auſſi Mont-*loüis* près de Paris, du côté du fauxbourg Saint-Antoine, & d'autres encore.

Mont-Louis. *Mons Ludovici*, ou *Ludovicæus*. Petite ville de la Cèrdaigne, ſituée à deux lieuës de Puycèrda, vèrs l'orient. Cette ville bâtie l'an 1680. & défenduë par une bonne Citadelle, porte le nom de Loüis XIV. Roi de France, qui en eſt le Fondateur. Maty.

Le port Louis. *Portus Ludovici*, ou *Ludovicæus*. Village & port de la mèr Méditerranée. Il eſt ſur la côte du Languedoc, à l'entrée du fameux canal de Sette, au midi du lac de Maguelone. On donne auſſi ce nom à la ville de Blavet. Voyez Blavet.

Saint Louis, Lac. Voyez ONTARIO.

Voyez encore LUIS.

Louis, ſi l'on en croit le Père Hennepin, Récollet, eſt le nom que les habitans de la Loüiſiane, ou du Miſiſipi donnent au ſoleil, qu'ils honorent comme une Divinité, ne faiſant rien qu'après lui avoir rendu hommage ſous ce nom de *Loüis*.

LOUISE. ſ. f. Nom propre de femme. *Ludovica, Loiſa.* La mère de François I. fut *Loüiſe* de Savoye, qui épouſa Charles Comte d'Angoulême en 1488. Elle fut Régente du Royaume pendant que François I. fut en Italie, & mourut peu de tems après ſa priſe en 1531. Voyez le Père Daniel, hiſt. de Fran. T. III. p. 9. 110, 123. 181. & ſuiv. Henri III. épouſa Mademoiſelle *Loüiſe* de Vaudemont, qui fut une très-vèrtueuſe Princeſſe. *Loüiſe* de Marillac Religieuſe de Poiſſy a fait une Paraphrâſe ſur les Pſeaumes Pénitentiaux. On a dit autrefois Éloïſe pour *Loüiſe*, & c'eſt la même chôſe. On diſoit autrefois *Loyſe*, comme font du Tillet & d'autres anciens.

Ce nom vient de celui de *Loüis* en ajoutant un *e* à la fin, comme *griſe* vient de *gris*.

Louise-Bonne. ſ. f. Nom d'une eſpèce de poires. La *Loüiſe-bonne* eſt d'une figure aſſez approchante de celle de la ſaint Gèrmain, & même de la Verte-longue d'Automne, hors qu'elle n'eſt pas tout à fait ſi pointuë; on en voit de beaucoup plus groſſes & plus longues les unes que les autres; les plus petites ſont les meilleures, la queuë en eſt fort courte, un peu charnuë & panchée, l'œil petit & à fleur, la peau fort douce & fort unie, le coloris vèrdâtre, tiqueté, & devenant blanchâtre en meuriſſant, ce qui n'arrive point aux groſſes. La première marque de ſa maturité eſt cette blancheur; mais il faut encore qu'en lui appuyant le pouce auprès de l'œil on le ſente un peu enfoncer. Son mérite conſiſte en ce qu'elle eſt mèrveilleuſement féconde, & qu'elle fournit près de deux mois, Novembre & Décembre, que ſa chair eſt extrêmement tendre, pleine d'eau, & cette eau aſſez douce, & un peu relevée, qu'elle ne devient point molle. Les fonds humides rendent cette poire fort groſſe; mais en même-tems fort mauvaiſe, ayant un goût de vèrd & de ſauvage, & une manière de chair particulière qu'on ne ſçauroit définir qu'en diſant qu'elle eſt à peu près comme de l'huile figée, cette chair ne fait point de corps, ſes parties ne tenant pas plus l'une avec l'autre que des grains de miel, ou de ſable mouillé; mais en revanche le plein air lui eſt très favorable, & le ſeroit bien davantage ſi elle tenoit à la queuë un peu plus qu'elle ne tient. *La Quint. T. I. p.* 312. 313. Les *loüiſe-bonne* ſont pour la fin d'Octobre & une partie de Novembre. *La Quint. T. I. p.* 273. La *loüiſe-bonne*, comme toutes les poires d'hyvèr qui ſont bonnes à manger cruës, eſt admirable cuite, pourvu qu'on la mette au feu avant qu'elle ſoit arrivée en maturité; autrement la cuiſſon les réduit en boüillie. *La Quint.*

LOUISETTE. ſ. f. Nom propre de fille, diminutif de Loüiſe. *Ludovica.* C'eſt un nom qui ne ſe dit que dans le peuple, qui appelle quelquefois *Loüiſette* une petite fille qui aura été nommée Loüiſe au batême; *Loüiſon* eſt plus ordinaire. On a dit auſſi *Liſette* pour *Louiſe*.

LOUISIANE. ſ. f. Nom d'une grande contrée de l'Amérique. *Ludoviſiana.* La *Loüiſiane* eſt au ſudoüeſt de la nouvelle France, & s'étend juſqu'au Golfe du Méxique vèrs l'embouchure du fleuve Miſiſipi. On la nomme ſouvent Miſiſipi du nom de ce fleuve. Elle a les Apalacites & la Virginie au levant, le nouveau Méxique au couchant. Elle a été nommée *Loüiſiane* en l'honneur de Loüis le Grand, ſous le régne duquel elle fut découvèrte l'an 1678. par le ſieur Robèrt Cavelier de la Sale, Gouvèrneur du Fort de Frontenai. Le ſieur d'Ibèrville y a fait depuis un établiſſement au midi, & bâti un fort vèrs l'embouchure du Miſiſipi. C'eſt depuis ce tems là ſur tout qu'on l'a nommée Miſiſipi. La *Loüiſiane* eſt un païs fort gras, & abondant en toutes ſortes de chôſes. On travaille à former une Compagnie de la *Loüiſiane*, ou de Miſiſipi, pour y faire des établiſſemens plus conſidérables que ceux qu'on y a eû juſqu'ici. Le Père Hennepin, Récollet, donna en 1683. une Deſcription de la *Loüiſiane*.

LOUISON. ſ. m. *Ludovicus.* Nom propre, diminutif de Loüis. *Ludovicus.* Petit Loüis. *Loüiſon* eſt devenu grand en peu de tems. Il ne ſe donne qu'aux petits garçons, & parmi les gens du peuple. Ce nom ſe dit auſſi des filles, & alors il eſt du genre féminin. C'eſt le diminutif de Loüiſe, qui ne ſe dit que des filles du peuple. Dans le malade imaginaire la ſeconde des filles d'Argon encore petite & jeune ſe nomme *Loüiſon*. Ah! ma pauvre fille, ma pauvre petite *Loüiſon!* Molière.

LOUMAZE. ſub. fém. Nom propre de femme. Voyez NÉOMAIE.

LOUP. ſ. m. Louve. ſ. f. Animal farouche demeurant dans les bois: l'ennemi le plus dangereux du bétail: parceque c'eſt le plus goulu, le plus carnaciér, & le plus fin des animaux. *Lupus, lupa.* Il a un odorat éxquis. C'eſt une eſpèce de chien ſauvage qui a une tête carrée, & dont les côtes ſont pôſées ſelon la longueur de ſon corps, ou parallèles à l'épine du dôs. Aller en quête pour le *loup*. Saln. Détourner un *loup*. Id. Forer un *loup*. Abl. Lancer un *loup*. Chaſſer le *loup*. Saln.

> *Le* loup *qui l'apperçoit ſe leve de devant*
> *S'excuſant de ne lire, avec cette parole,*
> *Que les* loups *de ſon tems n'alloient point à l'école.*
> Régniér.

> *Vit-on les* loups *brigands, comme nous inhumains,*
> *Pour détrouſſer les* loups *courir les grands chemins?* Boil.

On appelle *cheaux*, les petits de la *louve*; & on dit, ligner la *louve*; pour dire, la couvrir. Le *loup* ne porte rien à ſes cheaux qu'il ne ſoit ſaoul, & même il ôte la prébende à ſa *louve* & à ſes cheaux. La *louve* fait le contraire. On dit que la ſoulée du *loup* dure huit jours. On dit que Rémus & Romulus ont été allaittez par une *louve*.

Lactance *Inſtit. Chriſt. L. I. C.* 10. dit, que les Romains rendîrent des honneurs divins à la *louve*, parcequ'une *louve* avoit ſauvé Rémus & Romulus en les allaitant, quand ils fûrent expôſez. Arnobe, *Liv. IV. adv. Gentes*, dit, que de cette *louve* ils firent la Déeſſe *Luperca*. Voyez encore ſur cela Propèrce, *Eleg. IV. L. IV. v.* 55. Ovide *Faſt. L. II. v.* 413. 415. *Tite-Live, L. I. C.* 4. & Plutarque dans la vie de Romulus. C'eſt que leur nourrice s'appelloit *Lupa*, qui ſignifioit *louve*.

Il y a trois ſortes de *loups*. Le *loup mâtin*, qui ne vit que de charogne, *Lupus moloſſus*; le *loup levriér*, qui vit de rapine qu'il attrape par ſa légèreté, *Lupus vertagus*. L'un & l'autre ſont grands & râblez, ayant une gueule épouvantable à double rang de dents & de crocs, qui coupent comme de l'aciér. Ils vont toûjours deux enſemble. Le *loup cèrviér* ne vit que de gibiér qu'il ſurprend; il eſt plus grand que le renard, & habite d'ordinaire les montagnes, *Lupus cervarius.* Quelques-uns croyent que

que c'eſt la même chôſe que le lynx, dont les Auteurs ont parlé, que d'autres croyent être un animal fabuleux. Nicod dit que le *loup cèrviér* eſt un chat ſauvage de la grandeur d'un léopard. Hèrbèrt dans ſa Relation de Pèrſe dit auſſi, que les *loups cèrviérs* ſont de la race de nos châts, qui changent de nature en changeant de païs, comme les chiens d'Europe ont dégénéré en *loups* dans la nouvelle Éſpagne. Borel dit que quelques Auteurs le nomment *rhaphius*; & que c'eſt un *loup* tacheté comme un léopard; & que ce nom, ſelon Bochart, eſt dérivé de l'Hébreu *rhaham*, qui ſignifie *affamé*.

Les Mémoires de l'Académie des ſciences en donnent des connoiſſances plus cèrtaines. On y a fait la diſſèction de celui qu'on a nourri long-tems à Vèrſailles. On a cru juſqu'ici qu'il étoit ainſi nommé, parcequ'il avoit la forme de *loup*, & qu'il reſſembloit en quelque façon au cèrf par la couleur de ſon poil. Mais la vérité eſt qu'il ne reſſemble aucunement au *loup*; & que le peu qu'il tient du léopard, ou du cèrf, lui eſt commun avec quantité d'autres animaux. Il y a plus d'apparence qu'il a été ainſi nommé, parcequ'il chaſſe les cèrfs, comme le *loup* les moutons. Il reſſemble plus au chat qu'à aucun autre animal. Il a les piéds diviſez comme les lions, les ours, les tigres & les châts. Sa langue eſt couvèrte de pointes, comme celle des chats & des lions. Ses oreilles ſont toutes ſemblables à celles d'un chat, & ont au haut une houppe de poil fort noir: ce qu'Élien attribuë auſſi au lynx. Il a le dôs roux marqué de taches noires; le ventre & le dedans des jambes d'un gris cendré, marquetez de mêmes taches, mais plus grandes & plus ſéparées. Châque poil dans ſa longueur eſt de trois couleurs, ayant ſa racine d'un gris brun, ſon extrémité blanche, & ſa partie du milieu prèſque rouſſe. Il y en a de pluſieurs éſpéces, & de poil different, ſelon les lieux d'où ils viennent. Le lynx, le thos, le chaos & les panthères des Anciens, ont été pris par quelques Modèrnes pour le *loup cèrviér*: mais Mr. Pèrrault en a bien fait voir la différence. Voyez ſur le *loup* Voſſius, *de Idolol. L. III. C.* 55. 59. 62. 72. 73. 74. 76. 77.

Les Seigneurs amaſſent leurs païſans pour aller à la chaſſe au *loup*, & font un triquetrac, ou des battuës. *Lupum conclamant.* Le *loup* ſe prend avec des hauſſepiéds, ou chaſſepiéds; c'eſt-à-dire, avec des chauſſetrapes & creux couvèrts, ou avec autres piéges & amorces. Il eſt difficile de forcer un vieux *loup*; car s'il trouve de l'eau, il courra trois jours & trois nuits. Il n'y a point de *loups* en Anglètèrre, depuis qu'ils fûrent extèrminez par Édgarus, ou ſelon d'autres, par Étheltan, Rois du païs. Albèrto Lazari dit qu'Édoüard père de Henri Roi d'Anglètèrre, pour extèrminer tous les *loups* de ſon Royaume, offrit cent écus de la tête de châque *loup* qu'on lui porteroit, & qu'on n'y en a point vû depuis ce tems là, quoiqu'il y en ait encore beaucoup dans l'Écoſſe. D'autres diſent qu'Édgard Roi d'Anglètèrre au Xe ſiécle après avoir ſubjugué deux fois les habitans du païs de Galles, leur impôſa pour tribut 300. têtes de *loup* tous les ans. Par là il extèrmina les *loups* d'Anglètèrre, ou les fit fuïr en Écoſſe, & depuis cette chaſſe on n'en voit plus dans l'Anglètèrre. Les Anciens Grècs appelloient le ſoleil λύκος, *loup*, non pas du nom λύκος, *loup*, au contraire, le nom λύκος, *loup*, étoit pris du nom du ſoleil λύκος, comme on le peut voir aux étymologies, mais de λύκη, lumière, crépuſcule. Voyez Macrobe, L. I. C. 17.

Le *loup*, en tèrmes de Blâſon, s'appelle tantôt *paſſant*, tantôt *courant*, tantôt *rampant* & *raviſſant*.

Loup, Louve. adj. Un Poëte a fait ce mot adjectif dans une fâble, faiſant parler les brebis au *loup* qu'elles traitent de vôtre Majeſté *louve*, & de Monarque *loup*.

Prenez, Monarque loup, *dit le bailant troupeau,*
Contre le maître coq, prenez nôtre défenſe,
Prenez ſur nous toute licence,
Et comme il vous plaira tondez ſur nôtre peau,
Tout eſt à vous; en vous eſt nôtre confiance,
Et vôtre louve *Majeſté,*
Peut au gré de ſa volonté
Diſpôſer de nôtre ſubſtance.

Loup Garou, eſt dans l'éſprit du peuple un éſprit dangereux & malin, qui court les champs, ou les ruës, la nuit. Mais c'eſt en éffèt un fou mélancholique, ou furieux, qui court les nuits ſur les routes, & qui bat & outrage ceux qu'il rencontre. *Lupus antropophagus.* On appelle cette maladie *lycantropie*. Quelques-uns croyent qu'il y a de vrais *loups garous*, qui ſont des *loups*, qui ne mangent que de la chair humaine depuis qu'ils y ſont une fois acharnez, & qui ſont fort furieux: deſorte que ce mot vient de ce que c'eſt un *loup* dont il ſe faut garer, ou garder. Auſſi en quelques lieux on l'appelle *guère loup*. C'eſt le ſentiment des Bollandiſtes, *Acta ſanct. Mart. T. II. p.* 503. Pline ſe mocque de ceux qui croyent que quelques hommes étoient transformez en *loups garous*.

Loup Garou, ſe dit figurément d'un homme bourru & fantaſque, qui vit ſeul & éloigné de toute compagnie. *Moroſus, difficilis, peracerbus.* Cet homme vit en *loup garou*, il ne veut voir ni traiter pèrſonne, il ne ſort que la nuit en *loup garou*. Ils nous traitent par tout comme des *loups garous*. Voit. Ils veulent que leurs femmes vivent comme des *loups garous*. Mol.

C'étoit, quand on y penſe, un ſpectacle aſſez doux
De voir des gens vêtus comme des loups-garoux,
Vous donner dans l'enclos d'une ſeule charette
Théâtre, Violons, Perſonnages, Poëte. R. de Vers.

Je ne prends point pour vèrtu
Les noirs accez de triſteſſe
D'un loup-garou *revêtu*
Des habits de la Sageſſe. R.

Si je ſuis gai, je ſuis un fou,
Si je ſuis triſte un loup garou:
Elle me tourne en ridicule,
Si j'ai par fois bon appétit;
Si j'en manque ma vieille dit,
Que c'eſt un reſte de crapule. Sénecé.

Loup d'Étang de Mèr. C'eſt un poiſſon gras, & le meilleur de ceux qui entrent aux étangs. *Lucius piſcis.* Il peut être grand d'environ trois coudées. Rond.

Loup de mèr, ou Loup marin. Poiſſon qui eſt ſemé de taches, qui a le dôs blanc & bleu, qui eſt grand, grâs, épais, couvèrt de moyennes écailles, ayant une grande & longue tête, avec une grande ouvèrture de gueule. Rond. *Lupus*, ou *lucius marinus.* Les *Loups marins* de la mèr du ſud, y ſont en ſi grande quantité, qu'on en voit ſouvent les rochérs couvèrts autour de l'iſle de la Quiriquine; ils diffèrent des *loups* marins du nord, en ce que ceux-là ont des pattes, au lieu que ceux-ci ont deux nageoires allongées à peu près comme des aîles vèrs les épaules, & deux autres petites qui enfèrment le croupion. La nature a néantmoins conſèrvé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes; car on y remarque quatre ongles, qui en tèrminent l'extrémité, peut être parceque ces animaux s'en ſèrvent pour marcher à tèrre, où ils ſe plaiſent fort, & où ils portent leurs petits, qu'ils y nourriſſent de poiſſon, & qu'ils careſſent, à ce que l'on dit tendrement. Là ils jettent des cris ſemblables à ceux des veaux, d'où vient qu'on les appelle dans pluſieurs Relations *veaux marins*: mais leur tête reſſemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal; & c'eſt avec raiſon que les Hollandois les appellent *chiens marins.* Leur peau eſt couvèrte d'un poil fort ras & touffu, leur chair eſt fort huileuſe, de mauvais goût, on n'en peut guère manger que le foye, néanmoins les Indiens du Chiloë la font ſécher, & en font leurs proviſions pour ſe nourrir. Les vaiſſeaux François en tîrent de l'huile pour leurs beſoins. La pêche en eſt fort facile, on en approche ſans peine à tèrre & en mèr, & on les tuë d'un ſeul coup ſur le nez. Il y en a de différentes grandeurs; dans le ſud ils ſont gros comme de bons mâtins, & au Pérou on en trouve qui ont plus de 12 piéds de long. Leur peau ſèrt à faire des Balſas, ou balons plein d'air, dont les Américains ſe ſèrvent au lieu de bateau. *Frézier, p.* 75. On voit quantité de *loups marins* au Chili, tant à tèrre qu'à la mèr. Les Hollandois les appellent lions marins; & quelques-uns, veaux marins, parce qu'ils jettent un cri ſemblable à celui d'un veau. D'autres les appellent chiens marins, parce qu'ils ont la tête aſſez ſemblable à celle d'un chien. Les Éſpagnols les nomment comme nous *loups marins.* Ils ſont amphibies.

Dent de *loup*, eſt un outil dont ſe ſèrvent les Graveurs, Orfévres & Doreurs, pour polir leurs ôuvrages. *Dens lævigatorius,* C'eſt en éffèt une dent de *loup* attachée à un manche.

Loup, eſt auſſi un tèrme de Libraire, qui ſignifie un inſtrument de bois, fait en manière de triangle, dont on ſe ſèrt pour dreſſer le papiér des livres, lorſqu'ils ſont cordez. *Triangulus Typographicus.*

Loup, eſt auſſi un petit morceau de late, au bout duquel les enfans attachent une petite corde, avec laquelle ils font tourner cette late en l'air, ce qui faiſant un bruit qui a quelque chôſe du heurlement d'un *loup*, a été cauſe que les enfans ont appellé *loup*, ce morceau de late. *Aſſiculus rotatilis.*

Veſſe de *loup*, eſt une éſpéce de Champignon. Voyez au mot Veſse.

Loup, ſe dit figurément en Morale d'un Hérétique, d'un hypocrite,

crite, ou d'un ennemi de l'Égliſe. Jéſus-Chriſt nous avèrtit de nous garder de ceux qui viennent avec des habits d'agneaux, & qui dans l'intérieur ſont des *loups* taviſſans. *Qui veniunt ad vos in veſtimentis ovium, intrinſecùs autem ſunt lupi rapaces.* Le peuple les appelle des *pattes de loup*, des *pattes pelues*.

Loup, ſe dit figurément auſſi des pèrſonnes malignes, médiſantes, ou qui déchirent impitoyablement les autres. Les hommes ſont des *loups* les uns aux autres. *Homo homini lupus.*

> *Puiſqu'entre vous, humains, vous vivez en vrais* loups,
> *On ne me revèrra de ma vie avec vous.* Mol.

Loup, eſt auſſi une éſpéce de maladie qui vient aux jambes, qui eſt une tumeur, ou ulcère chancreux. *Carcinoma, cancer crurum.*

Loup, eſt auſſi une éſpéce de maſque dont les femmes ſe ſèrvent depuis quelque tems. *Paropis.* Il n'eſt point attaché, & elles les tiennent avec un bouton dans la bouche. Il prend depuis le front juſques ſous le menton, à la différence des maſques quarrez, qu'elles portoient auparavant. Elles lui ont donné ce nom, parceque d'abord il faiſoit peur aux petits enfans.

Loup, ou la Panthère. Conſtellation méridionale. On l'appelle auſſi *bête du centaure*, parceque le centaure la travèrſe. *Lupus.* Cette conſtéllation eſt compôſée de 19. étoiles : deux de la troiſiême grandeur, onze de la quatriême, & ſix de la cinquiême.

Loup, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt décrié comme le *loup* blanc. On dit que la faim chaſſe le *loup* hors du bois, pour dire, que la néceſſité contraint les gens à travailler, ou à mendier. Villon dit en ſon Teſtament, néceſſité fait gens mé prendre, & fait ſaillir le *loup* du bois. On dit qu'on met les gens à la gueule du *loup*; pour dire, qu'on les éxpôſe à des périls évidens. On dit, Qui ſe fait brébis, le *loup* le mange; pour dire, que quand on eſt trop facile, ou patient, on eſt ſujèt à être pillé, ou inſulté. On dit ironiquement, qu'une chôſe eſt ſacrée comme la patte d'un *loup*. On dit d'un homme enthumé, qu'il a vû le *loup* : ou plutôt on devroit dire, que le *loup* l'a vû le prémiér, ſuivant ce mot des Bucoliques de Virgile, *lupi mærim vidère priores.* C'eſt une èrreur populaire fondée ſur un paſſage de Pline; mais ce paſſage de Virgile fait voir que l'èrreur eſt plus ancienne que Pline. On le dit auſſi de celui qui a vû le monde, qui eſt aguèrri & éxpérimenté. On dit encore, que des gens vont queuë à queuë comme les *loups*, quand ils s'entreſuivent, quand ils arrivent l'un aprés l'autre. Car on dit que quand la *louve* eſt en chaleur, il y a une grande traînée de *loups* qui la ſuivent queuë à queuë, comme dit Phœbus de Foix en ſon livre de la Chaſſe. On dit auſſi d'un bâtard qu'il eſt comme le *loup*, qu'il n'a jamais vû ſon père, parceque le même Auteur dit que les *loups* par jalouſie déchirent celui qui a couvèrt la *louve*. On dit encore, qui parle du *loup* en voit la queuë, *lupus in fabulâ*, quand quelqu'un arrive dans une compagnie en même tems qu'on parloit de lui. On dit auſſi, Marcher en pas de *loup*; pour dire, doucement, & pour attraper quelqu'un. On dit auſſi, Entre chien & *loup*, quand il fait obſcur, au tems qu'on ne peut diſcèrner ſi c'eſt un chien, ou un *loup*. Entre chien & *loup*, cette éxpreſſion eſt ancienne en France, elle ſe trouve dans Marculfe. *Infra horam veſpertinam*, dit-il, *inter canem & lupum*, &c. On dit qu'on a couru un homme comme un *loup* gris; pour dire, qu'il a été vivement pourſuivi. On dit qu'on tient le *loup* par les oreilles, quand on eſt embaraſſé dans une affaire douteuſe; & où l'on enviſage du péril de tous côtez. *Auribus teneo lupum.* Ter. On dit que la lune eſt à couvèrt des *loups*, qu'elle eſt en ſûreté. Ce provèrbe vient du Latin. *Luna tuta à lupis.* On dit auſſi, Donner les brebis à garder au *loup*, comme on dit, Au plus larron la bourſe, pour dire, Mettre une chôſe en une main infidelle. Ce provèrbe eſt encore tîré du Latin, & ſe trouve dans Térence. On dit auſſi, qu'il faut heurler avec les *loups*, pour dire, qu'il faut s'accommoder à l'humeur de ceux avec qui on a à vivre. On dit encore, que la guèrre eſt bien forte, quand les *loups* ſe mangent l'un l'autre : ce qui ſe dit des Auteurs ou des gens de même profeſſion, lorſqu'ils ſe déchirent, ou qu'ils plaident les uns contre les autres. On dit auſſi, Tandis que le *loup* chie, la brebis s'enfuit; pour dire, qu'il ne faut point pèrdre l'occaſion, quand elle ſe préſente. On dit en Chirurgie, qu'on enfèrme le *loup* dans la bèrgerie, quand on laiſſe refermer une playe, ſans l'avoir bien fait ſuppurer, pour empêcher qu'il ne s'y forme un ſac qui obligeroit à la r'ouvrir. On dit auſſi, le *loup* mourra dans ſa peau, pour dire, qu'il arrive rârement qu'un méchant homme s'amende. On dit auſſi, A brebis comptées, le *loup* les mange, pour dire, que quelque ſoin que l'on ait de garder ce qu'on a, & d'en ſçavoir le compte, on ne laiſſe pas quelquefois d'être volé. On dit auſſi, qu'un homme eſt connu comme le *loup*, pour dire, qu'il eſt éxtrémement connu : & cela ne ſe dit que d'un homme de qui on peut ſe donner libèrté de dire ce qu'on en penſe. On dit auſſi ſçavoir la patenôtre du *loup*, pour dire, ſçavoir de cèrtaines paroles magiques pour empêcher que le *loup* n'étrangle les brebis. On appelle une femme débauchée, une *louve*; & ſur tout celle qui ſe coëffe de gens mal bâtis.

On diſoit anciennement, *leu*, & on le dit encore en Picardie. Il en reſte des marques dans un jeu de petits enfans appellé, à la queuë *leu, leu*; & dans le nom de Saint *Leu* & Saint Gilles. *Sancti Lupi & Ægidii.*

On diſoit auſſi autrefois *loin*, pour ſignifier la même chôſe. L'Abbaye de *Ville-loin* eſt appellée *Villa lupa*. La rivière de *Loin*, *ad Lupam*.

Loup gris. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'Antimoine.

LOUP. ſ. m. Eſt auſſi un nom propre d'homme. *Lupus.* Saint *Loup*, Évêque de Troyes, fut élevé à cette dignité l'an 426. après la mort de S. Ours, & mourut en 478. le 29e Juillet, jour auquel l'Égliſe célébre ſa mémoire. Saint *Loup* Évêque de Lyon paſſa les années de ſa jeuneſſe dans la vie ſolitaire, ou Monaſtique. Il ſuccéda à S. Viventiol vèrs l'an 523. aſſiſta en 538. au IIIe Concile d'Orléans, & mourut avant l'année 542. Voyez Baillet au 25e de Sept.

Le Loup. Nom d'une petite rivière de France. *Lupus.* Le *loup* eſt dans la Provence. Il a ſon embouchure près de celle du Var. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 308.

L'Iſle des Loups, s'appelle autrement l'Iſle S. Roch. Elle eſt par la latitude 6. degrez 57. minutes, & non pas 6. degrez 24. min. comme a dit Dampièrre. Elle eſt à 13. ou 14. lieuës de la côte du Pérou.

Il y a encore un peu plus au nord une autre iſle appellée auſſi l'iſle des *loups*.

Ces iſles ſont ainſi nommées à cauſe des *loups* marins qui s'y retîrent.

La ſeconde eſt plus grande, plus haute & plus unie que la prémière, ſans eau, ſans bois, & ſans vèrdure. Elle a deux lieuës de long, & eſt à 2. lieuës de la tèrre fèrme.

LOUPÇAVO. La Congrégation de *Loupçavo* proche de Luc. C'eſt une Congrégation Religieuſe, l'une de celles qui fûrent unies par Aléxandre IV. pour former l'Ordre des Èrmites de S. Auguſtin. *P. Hélyot, P. III. C.* 2.

LOUENT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Liventius.* Près de Chinon, S. *Louent*, Moine, du nom duquel il y a une Égliſe en ce lieu. Chastelain, *au* 25. *de Janv. p.* 401. Le Prieuré de Saint *Louent* près de Chinon en Touraine dépend de l'Abbaye de S. Florent de Saumur. Il eſt mal nommé *Linetus* au Martyrologe imprimé à Cologne en 1490. Les Chartreux de Cologne en leurs additions à Uſuard ont fait la même faute. Maurolycus l'a nommé fort bien *Liventius*, comme dans le Martyrologe de Pont-Leroy. Fèrrarius ſe figure que ce Saint pourroit être le même que S. *Vivent*, ne ſçachant pas que S. *Vivent* eſt un Saint de Bourgogne qui n'a pas le moindre rapport avec celui-ci. Charles De la Sauſſaye, ou plutôt ſon imprimeur, l'a mal nommé *Linentius* en ſes Annales de l'Égliſe d'Orléans : & André du Sauſſay l'a nommé de même. Id. *p.* 407. 408.

Loupe. Tèrme de Monnoye. Les *loupes* ne ſont autre chôſe, que les briques ou quarreaux des fourneaux, qui ont ſèrvi à la fonte de l'or, ou de l'argent. Boizard, *P. I. C.* 23. Pour les lavures on pile les *loupes* & les creuſèts de tèrre juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en poudre. Id. Les *loupes* vitrifiées ſont les *loupes* tranſparentes & dures comme du vèrre. Id. Car dans les fourneaux les briques & quarreaux ſe vitrifient.

Loupe. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière. *Lupa.* La *Loupe* eſt en Normandie & ſe décharge dans l'Eure. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 308.

LOUPPE, ou LOUPE. ſ. f. *Ganglion, panus.* Tumeur contre nature quelquefois molle, quelquefois dure, toûjours ronde, prenant naiſſance le plus ſouvent aux lieux durs, ſècs & nèrveux. Elle ſe forme d'une matière qui eſt enveloppée dans une petite bourſe, ou tunique, qui eſt tantôt comme du ſuif, tantôt comme de la boüillie, ou du miel, & tantôt dur comme une pièrre, ou un petit ôs.

Louppe, en tèrmes d'Optique, eſt un vèrre taillé omphaloptre, ou convéxe des deux côtez, qui groſſit les objèts. *Vitro convexo convexum.* Il ſèrt aux Graveurs, & aux Ouvriérs qui travaillent ſur quelque chôſe délicate, pour en découvrir les moindres parties, aux Médailliſtes & Antiquaires, pour déchifrer les anciennes médailles & leurs inſcriptions.

Louppe, tèrme de Joüaillér, ſe dit des pèrles ou pièrres précieuſes que la nature n'a pû achever, qui ſont demeurées à mi-chemin de leur pèrfection, & comme une maſſe mal cuitte & indigeſte. *Gemma imperfecta, infecta.* Ainſi on dit des *louppes* de ſaphirs,

ſaphirs, des *louppes* de rubis, des *louppes* d'émeraudes, ſans y comprendre cette éſpéce qu'on appelle *prêſme d'émeraude*. Lès *louppes* de pèrles ſont proprément des nacres de pèrles qui ont quelque endroit rélevé & à demi rond, que les Lapidaires ont l'adreſſe de ſcier & de joindre enſemble.

LOUPPE DE BOIS, en tèrmes d'Eaux & Forêts, ſe dit des boſſes, ou gros nœuds, qui s'élevent ſur l'écorce des arbres. *Nodus*.

LOURd, LOURDE. adj. Le *d* final ne ſe prononce jamais, pas même devant une voyelle. Peſant, maſſif, difficile à mouvoir. *Prægravis*. Les leviérs, les mouffles, élevent les plus *lourds* fardeaux. Un fardeau trop *lourd* fait ſuccomber un Crocheteur, une bête de ſomme ſous le faix. L'or eſt le plus *lourd* de tous les métaux. Le poids le plus *lourd*, emporte la balance de ſon côté.

LOURD, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas agile, diſpôs. *Segnis, gravis.* Les bœufs, les ânes, les éléphans, ſont des animaux *lourds* & peſans. On dit d'un homme grâs & replèt, ou qui eſt ſur l'âge, qu'il eſt *lourd*; pour dire, qu'il a de la peine à marcher. On dit auſſi à celui qui marche ſur les piéds d'un autre, ou qui s'appuye ſur lui, qu'il eſt bien *lourd*.

LOURD, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On appelle un éſprit *lourd*, *hebes*, celui qui eſt ſtupide, peſant, ou tardif, & mal adroit. On appelle une *lourde* faute, *gravis*, une grande imprudence, une faute qui ne pourroit être faite par un habile homme. On dit auſſi, qu'une affaire eſt trop *lourde*, lorſ qu'il y faut faire trop de dépenſe, qu'il y faut avoir trop d'application, qu'elle eſt au deſſus du bien, des forces, de la capacité de celui qui la voudroit entreprendre.

On le dit auſſi de ce qui eſt onéreux. C'eſt une *lourde* charge que ſix enfans pour un homme incommodé en ſes biens. On dit, une *lourde* taxe, quand elle eſt groſſe; & une *lourde* ſomme, quand on n'eſt pas en état de la fournir. On dit qu'un travail eſt *lourd*, lors qu'il eſt pénible, & qu'il doit être de longue durée.

En tèrmes de Jardinage on dit Tèrre *lourde*. Les tèrres trop *lourdes*, trop graſſes, & trop fortes, font beaucoup de peine. *La Quint*. Pour les tèrres ſabloneuſes il eſt difficile, mais non pas impoſſible de les rendre plus *lourdes* & plus graſſes. Le ſeul expédient conſiſte dans un grand tranſport d'autres tèrres fortes, pour les mêler parmi, ou bien il faut faire couler dans le fond quelque décharge d'eau, qui ſe répande par tout. LA QUINT.

LOURD, ſe dit auſſi parmi les Libraires, en parlant du débit des livres, & il ſignifie, Qui ſe vend lentement, qui eſt dur à la vente. Ce livre eſt bon, mais il eſt *lourd*.

LOURDAUT, AUDE. ſ. m. & f. Le *t* final ne ſe prononce point, même devant une voyelle. Peſant, groſſiér, ſot, mal adroit, ſtupide. *Barrus, bardus, tardus, ineptus, ſtupidus*. Les Païſans ſont *lourdauts* pour la plûpart. Il ne faut donner rien de délicat à manier à ce *lourdaut*, il le briſera. Ce valèt eſt bien *lourdaut*, il ne ſçait pas faire un méſſage. Il y a un conte agréable du *lourdaut* de Champagne dans les Nouvelles qu'on attribuë au Roi Loüis XI.

Du Cange dérive ce mot de *lurdus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification, ou de l'Italien *lordo*.

LOURDE, LORDE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans le Bigôrre en Gaſcogne, ſur le Gave de Pau, à ſept lieuës au deſſus de la ville de ce nom. Il eſt dans le Lavédan, & c'en eſt le lieu principal. *Lorda, Lapurdum*. On dit que c'eſt un nom Gaſcon, ou Biſcayen, qui a été anciennement donné aux habitans de ce lieu, à cauſe de leurs vols & de leurs brigandages. D'autres croyent que *Lapurdum* eſt Bayone, qui fut nommée *Civitas Laotium*, & ſes habitans *Laotes*, & enſuite *Lorda, Lapurdum*. Car quelques uns la prennent pour l'ancien *Lapurdum*.

LOURDEMENT. advèrbe. D'une manière lourde & groſſière. *Stolidè, ſtupidè*. Cet homme eſt tombé fort *lourdement*, il s'eſt fait bien mal. J'appuyai *lourdement* ſur le ciſeau. ABLANC. Cet Arithméticien s'eſt trompé *lourdement* en ſon calcul. On s'abuſe *lourdement*, quand on ſe rapporte au jugement des ſens.

LOURDISE. ſubſt. f. Action de lourdauts. *Stupor, tarditas, vaſtitas*. Ce mot eſt peu en uſage.

LOURE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *muſette*, qui vient de *lyra*. On appelloit auſſi *Loureur*, celui qui en jöuoit.

LOURGESIL. Voyez LONGILS.

LOUS. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois des Macédoniens, & des Grècs de Pèrgame, d'Éphèſe, &c *Loüs*. Philippe Roi de Macédoine en parle dans une lettre à ceux du Péloponnèſe. Voyez l'oraiſon de Démoſthéne pour la couronne. Plutarque dans Aléxandre fait répondre les *Loüs* des Macédoniens à l'hécatombéon des Athéniens, c'eſt à dire à peu près à nôtre mois de Juin. Chez les Tyriens le mois *Loüs* répondoit à une grande partie de nôtre mois de Septembre; & chez les Lyciens, & les Sidoniens, il répondoit à peu près à nôtre mois d'Octobre; enfin, chez les Achéens il répondoit à nôtre mois d'Août.

LOUſCHE. adj. m. & f. Bigle, qui regarde de travèrs, ou qui ſemble regarder d'un côté, & regarde de l'autre. *Strabo, luſcus*. C'eſt le plus ſouvent la faute des nourrices quand les enfans deviennent *loûches*. Les *loûches*, quand ils ne le ſont pas avec éxcès, ne déplaiſent pas. On aimoit dans le Duc de Montmorency ſon œil un peu tourné. Cela s'appelloit à la Cour de Loüis XIII. avoir l'œil à la Montmorency. MEL. HIST. Les Médecins appellent *ſtrabiſmus*, la maladie qui cauſe la diſtorſion, & l'inégalité de la vûë, ce qui fait les *loûches*. Descartes avoit de l'inclination pour les pèrſonnes *loûches*, & il en rapportoit la cauſe à ce que ſa nourrice l'étoit. VIGN. DE MARV. Dans le Paganiſme on conſacroit les *loûches* au ſèrvice des autèls.

Ce mot vient de *luſcus*, qui ſignifioit autrefois *borgne*, & dans la baſſe Latinité *bigle*. NIC. Les Latins l'ont appellé auſſi *ſtrabo*, ou *ſtrabus*.

LOUſCHE, ſe dit auſſi de ce qui eſt trouble, qui n'eſt pas bien clair, ſur tout du vin, des pièrreries, des pèrles. *Obſcurus, opacus*.

LOUſCHE, ſe dit figurément en Grammaire. Cette phrâſe, cette conſtruction eſt *loûche*, c'eſt-à-dire, n'eſt pas bien nette, bien juſte. Une éxpreſſion *louche*, eſt celle dont le ſens littéral eſt double, & ambigu; en ſorte qu'elle peut ſignifier deux chôſes différentes en même tems. Mais une phrâſe n'eſt point cenſée *loûche*, quand elle eſt détèrminée néceſſairement à une cèrtaine ſignification par le ſens, & par le ſujèt. Un éxtraït de la vie de Dom Pièrre Le Nain commença ainſi. *Cette vie eſt écrite avec éloquence & d'un ſtile d'éloge. En éffèt Dom Pièrre Le Nain ayant paſſé la meilleure partie de la ſienne non ſeulement hors du grand jour, mais dans l'ombre d'une ſolitude enfoncée, ne fournit pas de ces actions d'éclat, & cette variété d'évenemens qui ſont la matière de l'hiſtoire*. Ce diſcours eſt *loûche*. Car de ce qu'un homme a paſſé ſa vie dans la ſolitude, de ce qu'elle ne fournit point d'actions d'éclat, &c. il peut bien s'enſuivre que l'hiſtoire de ſa vie ſera moins variée, moins intéreſſante, moins picquante, moins agréable; mais il ne ſuit pas qu'elle ne puiſſe ou ne doive être écrite que d'un ſtile d'éloge, & non hiſtoriquement. Cela n'eſt pas ſuivi, ni juſte, cela s'appelle auſſi *loûche*, parceque comme un loûche tourne les yeux d'un autre côté qu'eſt l'objèt qu'il regarde; de même ce ſens au lieu d'aller droit, & d'être ſuivi, il va à côté, il va de travèrs.

> *Jugez par là de mon étonnement,*
> *Lorſqu'en diſcours ſortis de vôtre bouche,*
> *A vous forains tranſmis fidélement,*
> *J'ai trouvé tout énoncé clairement,*
> *Rien de forcé, rien d'obſcur, rien de* loûche.
>
> P. DU CÈRCEAU.

On dit provèrbialement que l'envie eſt *loûche*, parcequ'elle ne juge jamais ſainement des actions d'autrui, qu'elle ne les voit que de travèrs.

LOUſCHER. v. neut. Avoir la vûë de travèrs. *Torvis oculis intueri, oculos diſtorquere*. Voilà un bel enfant, c'eſt dommage qu'il *loûche*. Il ſignifie auſſi, regarder de travèrs, comme fait une pèrſonne loûche. Vous vous accoûtumez à *loûcher*, cela vous gâtera la vûë.

Régniér l'a fait actif dans ces vèrs,

> *Et me prenant au nez* loûcher *dans un baſſin,*
> *Des ragoûts qu'un malade offre à ſon Médecin*. RÉGNIÉR.

LOUſCHET. Voyez LOUCHET.

LOUSES. ſ. f. Nom propre de lieu. *Lutoſa*. Il eſt dans le diocèſe de Troye en Champagne. C'étoit autrefois une tèrre du domaine de nos Rois dans la prémière Race. L'Abbé Bèrchaire y bâtit une Égliſe ſous le nom & l'invocation de S. Martin. Ce lieu prit ce nom parce qu'il étoit dans un endroit marécageux, plein de boüë, *in loco lutoſo*. Et de *Lutoſa* on a fait *Lutoſes, Luoſes, Louſes*. Voyez *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 309.

LOUTH. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Lagénie, en Irlande. *Loutha, Lutum, Lugum*. Il donne ſon nom au Comté de *Louth*, dans lequel il eſt ſitué, à deux lieuës de la petite ville d'Athèrde, & à deux de celle de Dundalke. MATY.

Le Comté de LOUTH. *Lugenſis*, ou *Luthenſis Comitatus*. Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle eſt bornée au ſud par le Comté d'Eaſt-Meath, au couchant par ceux de Cavan & de Monagham, au nord par celui d'Armagh, & par la Baye de Carlingfort, & au levant par la mèr d'Irlande. Ce Comté peut avoir dix lieuës de côtes, & quatre ou cinq dans ſa profondeur moyenne. Ses lieux les plus conſidérables ſont le Bourg de *Louth*, qui lui donne le nom, & les petites villes de Carlingfort, de Dundalke, d'Athèrde, & de Droghéda. MATY.

LOUTRE. ſ. m. & f. Animal qui habite dans l'eau & ſur la tèrre, comme le caſtor, & qui vit de poiſſon. *Lutra.* Il a les jambes courtes, la queuë longue, & eſt de la groſſeur d'un matou. Ses oreilles ſont petites comme au caſtor, avec lequel pluſieurs Auteurs le confondent. Pline & Bélon diſent qu'ils ne diffèrent qu'en ce que la queuë du caſtor eſt couvèrte d'écailles, & celle de la *loutre* eſt fort peluë. Son poil n'eſt pas la moitié ſi long, car il n'a que huit lignes; au lieu que le plus long du caſtor en a juſqu'à dix huit. Les fémelles ont à la matrice des nymphes & un clitoris comme les femmes. Ses reins approchent de ceux de l'ours; mais au lieu de cinquante deux petits reins qu'on trouve dans l'ours, la *loutre* en a ſeulement dix ſéparez les uns des autres, ayant châcun leur parenchyme, leur veine & leur artère émulgente à part. Élien l'appelle *chien de rivière*, parceque les dents de l'un & de l'autre ſe reſſemblent tout-à-fait. Ariſtote atribuë à la *loutre* ce que Pline dit du caſtor, que quand il mord un homme, il ne quitte jamais priſe qu'il n'en ait ſenti craquer les ôs ſous les dents. Il y a dans le Canada des *loutres* d'une éxtraordinaire grandeur. Les Sauvages ſont des robbes de leurs peaux, qui étant portées & engraiſſées, tant de leur ſueur, que des graiſſes qu'ils manient, ſèrvent à faire de meilleurs chapeaux que ceux du ſeul poil de caſtor, parcequ'il eſt difficile de mettre en œuvre le poil quand il eſt tout ſeul, à cauſe qu'il eſt trop ſèc. Ces peaux ainſi maniées par les ſauvages font ce qu'on appelle le caſtor gras. On fait de beaux manchons de la peau d'un *loutre*. Les *loutres* font de grands dégâts dans les rivières, étangs, & viviérs. Sur les *loutres* voyez le Tr. de Police de M. de la Mare T. II. p. 1370. C'eſt un manger inférieur au caſtor.

Ce mot vient du Latin *lutra*, ou du Grèc λυτρὸν, qui ſignifie *lavoir*, parcequ'il ne ſe plonge jamais que dans l'eau douce propre à faire un bain; au lieu que le caſtor va dans la mèr & dans les rivières.

Loutre. Quand ce mot ſe prend pour un chapeau fait de poil de *loutre*, il eſt maſculin. *Pileus lutreus.* Voilà un beau *loutre*. Le *loutre* n'eſt pas ſi bon à l'uſe que le vigogne.

LOUTRÉE. M. de Laurière, qui écrit ainſi ce mot dans ſes additions à Ragueau, écrit l'*outrée* dans l'éxplication de ce mot. Voyez OUTRÉE.

LOUVAIN. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs Bas. *Lovonium, Lovonnium, Lovanium, Luanum, Luvanum.* Elle eſt capitale du Quartiér de *Louvain*, Contrée du Brabant, & ſituée ſur la Dyle, à cinq lieuës de Bruxelles, & à quatre de Malines, vèrs le levant. Cette ville a quatre mille de circuit; elle eſt fortifiée, & conſidérable par ſon Univèrſité, qui eſt fort célèbre, & qui a vingt Colléges, où l'on enſeigne toutes ſortes de ſciences. Elle a eu autrefois ſes Comtes particuliérs, qui poſſédoient une grande partie du Brabant. Les Flamans diſent *Loeven*, & *Luevèn. Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 288. *Maty.*

Le Quartiér de Louvain. *Lovanienſis Tetrarchia.* C'eſt une des quatre contrées du Duché de Brabant. Elle a au nord le Quartier d'Anvèrs; au couchant celui de Bruxelles; au midi le Comté de Namur, & au levant le païs de Liége. Ses villes principales ſont Louvain, Arſchot, Sichem, Dieſt, Leuwe, Tilmont, Judoigne & Gemblours.

LOUVAT. ſ. m. Ce mot eſt du ſtile burleſque. Il ſignifie la même chôſe que Louveteau. *Lupæ catulus.*

> *Au bout de quelque tems que meſſieurs les* louvats,
> *Se virent loups parfaits, & friands de tuerie.* La Font.

Louvat. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Comté de Novogrod Wéliki, en Moſcovie. *Luvatum.* Elle ſe décharge dans le lac d'Ilmen, & elle eſt priſe par quelques Géographes pour l'ancienne *Cherſinus*, que d'autres croyent être la rivière de Narva, qui baigne la ville de ce nom, & ſe décharge dans le Golfe de Finlande. *Maty.*

LOUVE. ſ. f. La fémelle d'un loup. *Lupa.* La *louve* ne porte que deux mois, & fait 5. 6. & 7. petits, qui ſont aveugles lorſqu'ils viennent au monde. La *louve* aime ſi épèrdument ſes louveteaux, qu'elle ne les quitte point juſqu'à ce qu'ils voyent clair. Et pendant ce tems-là, le loup qui a couvèrt la *louve* lui apporte à manger. D'autres diſent le contraire. Voyez Loup, pour toutes les autres ſignifications de *louve*, ſoit propres, ſoit figurées.

Louve, eſt auſſi une piéce de fèr qu'on attache à la corde d'une gruë pour élever les pièrres de taille. *Lupus tractorius.* C'eſt une éſpéce de coin plus large par enbas que par enhaut, qu'on engage dans le trou qu'on taille éxprès dans la pièrre, & qui a un anneau par enhaut avec lequel on l'attache au câble. Comme il reſte du vuide dans le trou de la pièrre aux côtez de la *louve*, parcequ'elle va en étréciſſant par enhaut, on y met une éſpéce de coin de fèr de chaque côté, qu'on appelle *louveteaux*, pour la reſſèrrer. On prétend que c'eſt ce que Vitruve a appellé *forcipes.* Dans les grands bâtimens il y a un ouvriér deſtiné à faire le trou aux pièrres pour les *louver*; c'eſt-à-dire, pour les élever par le moyen de la *louve*. On appelle cet ouvriér *Louveur.*

Louve. Tèrme de mèr. Baril défoncé mis ſur l'une des Écoutilles dans les navires de Tèrre neuve, par lequel paſſent & tombent les moruës, lorſqu'elles ſon habillées. Tourn. *Cadus utrinque exfundatus.*

Louve. Tèrme de Pêcheur. Sorte de filèt rond pour prendre du poiſſon. *Orbiculare rete.* Ce filèt eſt une manière de petite rafle, ou plutôt ce n'eſt que le cofre de la rafle, qui eſt une éſpéce de filèt avec quoi on prend force poiſſon. Pêcher avec la *louve*. Ruses Innocentes.

La Louve. Nom d'une petite rivière de France. *Lupa.* Elle eſt dans la Franche Comté; & va groſſir le Dou au deſſous de Dôle. Quelques Auteurs du moyen âge la nomment *Loa*. Elle coule entre Salins & la Saône. La Chronique de l'Abbaye de S. Bénigne de Dijon dit que la *Louve* eſt très-rapide. *Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 708.

LOUVENT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lupentius.* Saint *Louvent* étoit Abbé de S. Privat dans l'ancienne ville de Javouls au païs de Givaudan dans le VIe ſiécle. Le Comte Innocent le pèrſécuta, & ne finit les indignitez & les maux qu'il lui fit ſouffrir qu'en lui coupant la tête. Ce fut vèrs l'an 584. ou 590. *Baillet au* 22e *Octobre*, après Grégoire de Tours, *Hiſt. L. VI. C.* 37.

LOUVER. v. act. Faire un trou dans une pièrrre, propre pour y faire entrer la louve, afin de l'élever. *Louver* une pièrre. Voyez Louve.

LOUVÈRCY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Luperciacum.* Ce lieu eſt ſur la Vèle, rivière de Champagne, entre la Neuville & Livry. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 603.

Ce nom lui vient de quelqu'un nommé *Lupercus*. Valois *Ib.* ou peut être parcequ'autrefois les Lupèrques y faiſoient leurs ſacrifices, & qu'il étoit dédié à Pan.

LOUVET. ſ. m. Loup de médiocre taille. *Lupus minor.*

Louvet. adj. Ce mot ſe dit auſſi en parlant du poil de cèrtains chevaux; & ne ſe dit guère qu'au maſculin. Il veut dire une ſorte de poil qui tire ſur le poil de loup. Poil *louvet*. Soleisel.

LOUVETEAU. ſ. m. Le petit d'un loup qui eſt ſous ſa mère. *Catulus lupæ.* On l'appelle auſſi Cheau.

Louveteau, ſe dit auſſi des deux petits coins de fèr qu'on met des deux côtez de la louve, pour empêcher qu'elle ne ſorte du trou où on la veut engager pour élever une pièrre. *Lupi belciarii cuneus.* Voyez Louve.

LOUVETER. v. n. Qui ſe dit de la louve, quand elle fait des petits. *Catulos lupinos edere.*

LOUVETERIE. ſ. f. Équipage de la chaſſe du loup. *Inſtructus luparius.* Il y a pluſieurs Officiérs dans la *Louveterie*. En pluſieurs Provinces il y a des Lieutenans de *Louveterie*.

LOUVETIÉR. ſ. m. Officiér qui commande à l'équippage du Roi entretenu pour la chaſſe du loup. *Venator luparius.* Autrefois il y avoit en France des *Louvetiérs* entretenus dans toutes les Forêts, qu'on nommoit alors *Loutiérs*, *Louviérs* & *Chaſſeleus.*

Le grand *Louvetiér* de France met deux têtes de loup au deſſous de l'écu de ſes armes, pour marquer ſa charge. C'eſt François I. qui en 1520. créa la charge de *Grand Louvetiér* de France. Il prête ſèrment de fidélité entre les mains du Roi, & les autres Officiérs de la *Louveterie* le prêtent entre ſes mains.

La raiſon qui fit créer des Charges de *Louvetiérs* fut que les incurſions des Barbâres dans les Gaules, ayant fait périr un nombre infini de monde, ces bêtes farouches ſe multiplièrent beaucoup. De là vinrent les loix que l'on fit pour obliger les peuples à les détruire. Celles des Bourguignons & les Capitulaires de nos Rois ordonnent qu'on avèrtiſſe les Seigneurs du nombre de loups que châcun aura tué; qu'on en préſente les peaux au Roi; qu'au mois de Mai on chèrche & on prenne les Louveteaux; que les Vicaires ou Lieutenans des Gouvèrneurs ayent châcun deux *Louvetiers* dans leur diſtrict. On propoſa auſſi des prix à ceux qui prendroient des loups. Enſuite on établit des *Louvetiérs* dans châque forêt de France, & un Grand *Louvetiér* auquel les autres étoient tous ſubordonnez. La Coutume de Haynaut C. 99. traite de l'Office & des droits des *Louvetiérs.*

Les places de *Louvetiérs* en chaque Province n'avoient été ordinairement que de ſimples Commiſſions. François I. les créa en titre d'Office, & au deſſus d'eux tous, l'Office de Grand *Louvetiér* de France. Les *Louvetiérs* eurent d'abord pour ſalaire l'attribution de deux deniérs pour loup, & trois deniérs pour louve, comme il paroît par un Arrêt du Parlement du 29e Mai 1537. & cela fut depuis augmenté d'un deniér à l'égard des louves, par un autre Arrêt du 27e Avril 1564. Ce droit leur doit être payé par châque feu des villages à deux lieuës à la ronde du lieu de la priſe.

priſe. Les habitans de la banlieuë de Paris en ſont exempts. De la Mare, *Tr. de Police T. II. p.* 1404.

LOUVEUR. ſubſt. maſc. Celui qui dans ſes attelliérs louve les pièrres, qui y fait un trou pour y engager la louve. *Cavator cæmentarius.*

LOUVIÉR, ou LOUVOYÉR. v. n. Tèrme de Marine. C'eſt, Voguer quelque tems d'un côté, & puis virer le cap, & aller autant de l'autre; afin de ſe conſèrver toûjours dans une mêms hauteur, ou parage, & dériver le moins qu'on pourra de ſa route. *Navem variè deflectere, ad loxodromiam navigare.* Courir pluſieurs bordées, ou faire pluſieurs routes, tantôt à basbord, tantôt à ſtribord, pour chicaner le vent. On eſt obligé de *louviér*, quand on a le vent contraire. On doit auſſi *louvoyér*, quand on arrive le ſoir vèrs des côtes inconnuës, afin de paſſer la nuit, & n'y arriver que de jour pour les ſonder. On a *louvié* ſur tant de pointes. *Louviér* ſur onze pointes, c'eſt aller à la bouline, & tenir le lit du vent. On dit auſſi *bordeger*, ou courir pluſieurs *bordées*; & ſur la Méditèrranée on dit *carreger*.

LOUVIÉRS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée en Normandie, ſur l'Eure, entre Évreux & Roüen, environ à cinq lieuës de l'une & de l'autre. Maty. Et à deux du Pont de l'Arche.

LOUVRE. ſ. m. Palais où demeure le Roi. *Lupara, baſilica regia.* Il s'eſt dit prémièrement du Palais magnifique qui eſt à Paris, qui eſt appellé dans les vieux Titres *lupara.* Ce Palais fut commencé par Philippe Auguſte l'an 1214. Il le bâtit pour y mettre ſes titres & ſes finances, & pour y tenir les priſonniérs de conſidération, comme on les met aujourd'hui à la Baſtille. Le Comte de Flandre fut mis en priſon au *louvre* ſous Charle le Bel en 1322. Voyez le P. Daniel *hiſt. de Franc. T. II. p.* 421. François I. Henri II. ſon fils, & Loüis XIII. ont fait travailler au *louvre.* On l'a agrandi & changé ſouvent ſous Loüis XIV. mais on n'a point encore achevé le plan qui en avoit été formé. Entre pluſieurs deſſeins qu'on donna à François I. pour le *louvre*, deux parûrent excellens, l'un étoit d'un Italien nommé Sébaſtien Sèrlio, & l'autre d'un Pariſien, appellé l'Abbé de Clagni. Sèrlio faiſoit le métier depuis plus de quarante ans, il n'y en avoit que dix que de Clagni s'y appliquoit; ſon deſſein neanmoins fut trouvé ſi noble & ſi beau, que ce fut celui qu'on ſuivit, de l'avis même de Sèrlio. Le Gendre. Le nouveau *louvre* eſt d'un Architècte nommé le Veau; & la façade de ce magnifique édifice eſt de Pèrrault. *Id.*

Il y a le vieux *louvre*, & le nouveau *louvre.* Le nouveau a été conſtruit ſous le régne de Loüis le Grand, qui fit venir tous les plus habiles Architèctes de l'Europe pour y travailler. La façade du *louvre* eſt un des plus beaux morceaux d'Architècture qui ſoit au monde. L'Académie Françoiſe, celle des Sciences, celle des Belles Lettres, & celle de Peinture & de Sculpture, ont des apartemens au *Louvre*, & y tiennent leurs aſſemblées.

> *La France, le* Louvre, *le Roi,*
> *Autant de miracles du monde.*
> *Quoique vante la terre, & l'onde,*
> *Tout l'Univèrs n'a rien de comparable en ſoi.*
> *La France en force eſt ſans égale,*
> *Le* Louvre *en beauté ſans pareil,*
> *Le Roi par la grandeur de ſon âme royale*
> *Efface tous les Rois qui ſont ſous le ſoleil.* R. de Vèrs.

Quelques Auteurs croyent que le *Louvre* s'eſt dit d'abord pour l'*ouvre*, c'eſt-à-dire, l'*œuvre*, l'*ouvrage*, & que ce Palais fut ainſi appellé par excellence, comme un ouvrage admirable; qu'enſuite on ne fit qu'un mot de l'article & du nom, & qu'on dit *louvre*, comme on a dit *loiſir*, pour *l'oiſir.* Le ſentiment le plus commun eſt que ce nom vient de *loup*, & qu'il fut donné à ce château parceque c'étoit une ménagerie, où l'on gardoit des loups. Le mot Latin *Lupara* autoriſe ce ſentiment.

Louvre, ſe dit auſſi des autres maiſons Royales, quand le Roi y demeure éffèctivement, comme à Saint Gèrmain, à Fontainebleau; & quelquefois ce mot ſe prend pour la Cour même. *Regia baſilica.* Les Ducs ont les honneurs du *Louvre.* Cet homme eſt bien au *Louvre*, à la Cour. Henri IV. qui n'aimoit pas Jean Loüis de Nogaret, Marquis de la Valette & Duc d'Épèrnon, ne laiſſoit pas de le traiter avec une grande diſtinction, juſques à lui pèrmettre d'entrer au *louvre* en carroſſe, ce qui n'étoit pèrmis qu'aux Princes. D'Épèrnon eſt le prémiér Duc qui ait joüi de cet honneur, & le ſeul qui en ait joüi ſous Henri IV. Ce ne fut que ſous la régence de Marie de Médicis que les autres Ducs & Pairs & les Grands Officiérs obtinrent le même avantage. Le Gendre.

LOUVRES EN PARISIS. Nom d'un bourg de l'Iſle de France, entre Paris & Senlis, environ à quatre lieuës de l'un & de l'autre. Maty.

LOUWENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Poméranie Ducale. *Louwenburgum, Lauwenburgum, Lemburgum.* Elle eſt dans la Seigneurie de *Louwenbourg*, ſur la rivière de Lobo, environ à dix lieuës de la ville de Danzick, vèrs le couchant. Maty.

La Seigneurie de Louwenbourg. *Louwenburgenſe Dominium.* Contrée de la Poméranie Ducale. Elle eſt le long de la mèr Baltique, aux confins de la Pomérélie, dont elle dépendoit autrefois. Ce païs a environ onze lieuës de côtes, & huit de profondeur dans les tèrres. Ses villes principales ſont Louwenbourg, capitale, Smolſin & Lébe. Id.

LOWICZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la grande Pologne, ſituée ſur la rivière de Bſura, dans le Palatinat de Rava, à dix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. *Lovitium. Lowicz* eſt la réſidence ordinaire de l'Archevêque de Gneſne. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, & a le ſiege d'une Châtellenie. Maty.

LOWLAND. Voyez ÉCOSSE, Baſſe Écoſſe.

LOX.

LOXE. Voyez LOJA.

LOXIAS. ſ. m. Qui ſignifie Ambigu, équivoque. C'eſt un ſurnom qui fut donné à Apollon à raiſon des oracles qu'il rendoit, qui étoient tous ambigus, obſcurs, équivoques. *Loxias.*

Ce mot, qui eſt Grèc, fut formé de λοξὸς, *tortu, oblique.*

LOXODROMIE. ſ. f. Tèrme de Marine. Art de naviger obliquement. *Loxodromia.* C'eſt une invention, une pratique, un calcul dont on ſe ſèrt ſur mèr pour conduire un vaiſſeau, & faire une plus ſûre éſtime, & un pointage plus cèrtain. Le prémiér qui les inventa fut Pièrre Nonius en l'an 1530. Il les appella *rumbs*, en ſa langue, & il en fit la ſupputation par les triangles ſphériques, à quoi s'appliqua auſſi Gérard Mèrcator & Stevin, & en Bretagne Edoüard Wricht, puis Robert Hues. Elles ont été portées à la dèrnière perfection par Willebrordus Snellius, appellé Thiphys Batavus en ſon Hiſtiodromie imprimée en 1624. où il a traitté cet art d'une manière géometrique, & en a compoſé pluſieurs Tables copiées par le Père Fournier, Hérigone, & autres; & au devant de ſon livre il a mis une curieuſe & ſçavante Préface qui contient toute l'Hiſtoire & le progrès de la navigation. Tous les Pilotes ont de ces tâbles pour régler leur courſe, qu'ils appellent tâbles *loxodromiques.* Ce mot ſignifie un cours oblique, car on décrit une ligne courbe, ou ſpirale.

Ce mot vient de λοξὸς, oblique, & de δρόμος, courſe.

Le chemin que fait le vaiſſeau en ſuivant les rumbs de vent, eſt toûjours une *loxodromie*, excepté lorſqu'il court Nord & Sud, car alors il décrit un arc de Méridien, & par conſequent de grand cèrcle de la ſphère, ou lorſqu'il court Eſt & Oueſt, car pour lors il décrit un arc d'un paralèlle, & par conſéquent d'un petit cèrcle de la ſphère, à moins qu'il ne ſoit ſous la ligne. Hors de là le cours du vaiſſeau ira toûjours obliquement & en ſpirale, en ſorte que le rumb Nord Nordoueſt; par éxemple, on tourneroit toûjours à l'entour du pôle ſeptentrional, ſans y arriver jamais. Il ſemble d'abord qu'on feroit mieux de naviger par le grand cèrcle en faiſant toujours décrire au vaiſſeau des arcs de grand cèrcle de la ſphère, que ſuivre la *loxodromie*; mais la navigation par le grand cèrcle demande une ſi parfaite connoiſſance de la trigonométrie ſphérique, & des calculs ſi longs & ſi embarraſſez, qu'elle eſt abſolument impraticable en mèr, & quand les Pilotes pourroient & voudroient s'aſſujettir à cette méthode, je crois qu'elle ne les avanceroit pas plus que la *loxodromie*, au moins dans les routes ordinaires. Voyez la comparaiſon de l'une & de l'autre méthode dans Riccioli, le P. Fournier, le P. Déchalles, &c. Il eſt cèrtain que l'uſage eſt pour la *loxodromie*, & pèrſonne ne s'aviſe de naviger par le grand cèrcle. La réduction des cartes marines eſt très éxacte, & repréſente parfaitement les mêmes proportions que la ſphère.

LOXODROMIQUE. Adj. Tèrme de Marine. Qui concèrne la Loxodromie, ce qui y appartient, qui y a rapport. *Loxodromicus.* Tâbles *loxodromiques*, ſont les tâbles de la Loxodromie, qui ſèrvent à réſoudre promptement & facilement les problêmes principaux de la navigation. Ligne *loxodromique*, eſt la ligne que décrit un vaiſſeau lorſque faiſant route en ſuivant un des trente deux vents cette ligne n'eſt pas droite.

LOXON. ſ. f. Surnom que l'on donnoit à Diane. *Loxo.* C'eſt le Scholiaſte de Callimaque qui nous l'apprend dans ſes Scholies ſur l'hymne de Diane. Voyez Voſſius, *De Idol. L. II. C.* 29.

LOY.

LOY, ou LOI. ſ. f. Commandement qui vient d'une autorité ſupérieure auquel un inférieur eſt contraint d'obéir. *Lex. Loy* naturelle, *naturalis*; *loy* divine, *divina*; *loy* humaine, *humana*; *loy*

loy Écléſiaſtique, *Eccleſiaſtica*; *loy* civile, *civilis*. La *loy* étèrnelle, *æterna*; c'eſt la même que la *loy* naturelle, mais conſidérée du côté de Dieu, & par rapport à Dieu, qui en eſt l'auteur. La prémière des *loix* eſt celle de la nature. Les prémiérs hommes vivoient ſelon la *loy* naturelle. La *loy* naturelle eſt un rayon de lumière, & un principe de la droite raiſon, que Dieu a imprimé dans tous les hommes, & qui leur fait appèrcevoir les régles communes de la juſtice, & de l'équité. Le prémiér principe de la *Loy naturelle* eſt, ſelon Hobbe, la conſervation propre, & par conſéquent la défiance & la précaution mutuelle. Thomaſſius veut que ce ſoit le bonheur propre, ce qui revient au ſentiment d'Hóbbe; Puffendor, la ſocialité; Valentin Albèrti, la créance que nous ſommes l'image de Dieu; Henri & Samuël Coccéius, la volonté de Dieu; Grotius, la droite raiſon; Velthenius, l'honnêteté, ou la turpitude intrinſéque des actions; Strimésius & Janus, ce principe, il faut aimer Dieu, nous mêmes, & le prochain. Monſieur Régis dit que les *loix* naturelles ſont des préceptes de la droite raiſon, qui enſeignent à chacun comment il doit uſer du droit naturel: & les *loix des gens*, des préceptes de la droite raiſon, qui enſeignent à chaque État comme il doit agir envèrs les autres. Il y a des gens qui par un reſte d'équité ne rompront pas les *loix*; mais ils les ployeront à leurs intérêts. Fléch. Le ſage vivroit bien quand il n'y n'y auroit point de *loix*. Amelot. L'amour propre nous empêche de violer les *loix* par la crainte du châtiment. Nic. Quand la *loi* a parlé d'une manière claire, & poſitive, il n'eſt pas pèrmis de s'en écarter; quelque dure qu'elle ſoit il faut s'en tenir à ſa déciſion. C. B. C'eſt affoiblir les *loix* que d'en rechèrcher les motifs avec trop de curioſité; car on s'imagine que du moment que la raiſon a ceſſé l'on eſt diſpenſé d'obéir à la *loi*. Id. Dans le moment que Dieu créa l'homme, il lui impoſa la *loi* naturelle, & lui donna encore un précépte poſitif de ne pas manger du fruit de l'arbre de la ſcience du bien & du mal. Genese II. Les *loix* humaines ne défendent que les mauvaiſes actions. Les *loix* divines défendent juſqu'aux mauvaiſes penſées. Id. Les *loix* humaines font toute la vèrtu de bien des gens. Bay. En 1254. le Pape Innocent IVe fit une Conſtitution célébre touchant les études, dans laquelle il défend d'enſeigner les *loix* civiles dans les païs coutumiérs. Dès l'année 1219. Honorius III. avoit défendu d'enſeigner le droit civil à Paris, par la fameuſe décretale *Super ſpecula*. Le Concile de Rheims tenu en 1131. Can. 6. défend aux Moines & aux Chanoines Réguliérs d'étudier les *loix civiles* & la Médecine.

Loy, ſignifie auſſi *Droit*, & dans ce ſens on diviſe la *loi* comme le droit, en naturelle & poſitive: la *loi* poſitive ſe ſoudiviſe en *loi* divine & en *loi* humaine; la *loi* divine eſt ancienne, ou nouvelle: la *loi* humaine eſt eccléſiaſtique, ou civile.

Loy, ſe dit en ce ſens, des Religions. La *loy* de nature, c'eſt celle dans laquelle les hommes ont vécu: avant qu'il y eût aucune *loy* écrite, depuis le commencement du monde juſqu'à Moyſe, où les tems de la *loy* écrite commencent. Elle fut donnée à Moyſe 930 ans après la vocation d'Abraham, 856 ans après le déluge, & la même année que le peuple ſortit d'Égypte. Cette date eſt remarquable, parce qu'on s'en ſért pour déſigner tout le tems qui s'écoule depuis Moyſe juſqu'à Jésus-Christ. Tout ce tems eſt appellé le tems de la *loi* écrite, pour le diſtinguer du tems précédent qu'on appelle le tems de la *loi* de Nature, où les hommes n'avoient pour ſe gouvèrner que la raiſon naturelle, & les traditions de leurs ancêtres. Bossuet.

L'ancienne *loi*, ou la *loi* de Moyſe, la vieille *loi*, la *loi* des Juifs, eſt la *loi* que Dieu a donné à ſon peuple par la bouche de ſon Prophête. La *loi* de grâce, ou la *loi* Chrétienne, la *loi* évangelique, eſt celle qui nous a été apportée par Jésus-Christ, c'eſt la vraye *loi*. Les mondains trouvent les *loix* de l'Évangile dures, & inſupportables. Le P. Lamy. *Lex vetus*, *Judaica*, *Moſaica*. *Lex Evangelica*, *Chriſtiana*, *nova*. Les Turcs ſuivent la *loi*, ou la Religion de Mahomet, leur faux Prophête. On dit les Tâbles de la *loi*, parlant des dix Commandemens de Dieu, de là dépend la *loi* & les Prophêtes.

Loy, ſe dit auſſi de la différente police des États, & des peuples, des maximes dont ils ſont convenus, ou qu'ils ont reçûës de leurs Magiſtrats, pour vivre en paix & en ſociété. Ainſi on dit les *loix* de Solon, de Lycurgue. Les *loix* de Dracon étoient rigoureuſes & ſanguinaires. Tous les peuples ont châcun leurs *loix*, & leurs coûtumes, qui ſont différentes ſuivant le différent génie des nations. Les *loix* célébres dans l'antiquité ſont celles de Moyſe, de Solon, de Lycurgue &c. Voyez au mot Législateur, les principaux Legiſlateurs. Les *loix* des douze Tables ſont les anciennes *loix* des Romains, qu'ils envoyerent chèrcher en Gréce par les Décemvirs, & qui ont toûjours ſérvi de fondement à leur Juriſprudence. Dans les tems plus récens les *loix* célébres ſont la *loy* des Angliens, Wérinès, ou Thuringiens; la *loi* des Allemans, les *loix* Angloiſes, la *loy* des Boyens, ou Bavarois, les *loix* Bourguignones, la *loy* des Danois, ou Norvégiens, les *loix* des Francs, celle des Friſons, les *loix* Gothiques, celles des Lombards, la *loy* Martiane, ou Mèrcienne, des Mèrciens, la *loy* Molmutine, la *loy* d'Oléron, les *loix* Ripuaires, ou des Ripuaires, la *loi* Salique, la *loi* des Saxons, des Scots, ou Écoſſois, des Siciliens, des Viſigots, la *loi* Somptuaire, la *loi* Gombette, &c. Voyez Ripuaire, Salique, Somptuaire, Gombette &c.

Chez les Romains, porter une *loi*, c'étoit l'établir, *legem rogare*; abroger une loi, c'étoit l'anéantir, l'annuller, lui ôter ſa force, *abrogare*; déroger à une *loi*, c'étoit en annuller, en anéantir une partie, quelque article, *derogare*; ſubroger une *loi* à une autre, c'étoit par une nouvelle *loi* ajouter quelque chôſe à une autre *loi* déja portée, *ſubrogare*. Voyez Ulpien *tit*. 1. *Inſtit*. 5.

Le mot de *loi* chez les prémiérs Romains ſignifioit proprement une ordonnance du peuple faite à la requiſition d'un Magiſtrat, ſur tout d'un Conſul, *rogante Conſule*. Ces ordonnances différoient des Plébiſcites & des Senatuſconſultes, & même des ordonnances faites à la requiſition d'un autre Magiſtrat que le Conſul, quoiqu'on leur donne auſſi le nom de *loi*: ainſi quoiqu'Aquilius & Falcidius ne fûſſent que Tribuns quand ils firent leur requiſition, on ne laiſſe pas de dire la *loi* Aquilia, la *loi* Falcidia, ou la quarte Falcidie. Les *loix* des Romains ſe diſtinguent & ſe déſignent 1°, par le nom de celui qui en a fait la requiſition, la *loi* Cornélia, la *loi* Julia, &c. 2°, par la matière, le ſujèt de la *loi*; de là les noms de *loix* judiciaires, *loix* teſtamentaires, &c. 3°, quelquefois par les crimes contre leſquels elles étoient portées; par exemple, *loix* touchant les empoiſonnemens, les parricides, &c. *loix* de concuſſion, de péculat, &c. Le Code & les Remarques ſont les *Loix* & Conſtitutions des Empereurs Romains. Le Digeſte eſt une compilation faite par l'ordre de Juſtinien de pluſieurs Sentences, & Réponſes de Droit des plus célébres Juriſconſultes Romains, auxquels il a donné la force de *loi* par l'Épitre qui eſt au devant de l'Ouvrage: & c'eſt ce qui compôſe le Droit Romain, ou les *Loix* Romaines. Le Droit Romain ne fait point de *loi* en païs Coutumiér. Il n'eſt allegué que pour raiſon.

Loy, ſe dit plus particulièrement de châque article de cette Compilation. La *loi* 2. ff. *de Reſcindendâ venditione*, veut qu'on faſſe caſſer un contrat pour léſion énorme, & d'outre moitié de juſte prix. Pôſer l'éſpéce d'une *loi*. Un Conſeiller récipiendaire eſt reçu ſur la *loi*, a pris ſa *loi*, bien ſouvent pipe ſa *loi*. Les gens des Comptes portent l'habit long, quand ils ont été reçus ſur la *loi*. On appelle gens de *loi*, Docteurs ès *loix*, ceux qui ont appris, ou qui enſeignent le Droit.

Les *loix* anciennes ſont abrogées par les nouvelles.

La *loi* du talion eſt la plus ancienne, & la plus juſte des *loix*. *Lex talionis*. Elle étoit obſérvée chez les Hébreux.

Loy, ſe dit particulièrement de la volonté abſoluë d'un Souverain, qu'il fait publier par un acte authentique; comme une Ordonnance, une Conſtitution, ou un Édit pour le Réglement de ſon État. *Ordinatio rationis à Principe promulgata*. Tarquin le Supèrbe ne ſçavoit ni gouvèrner ſelon les *loix*, ni régner contre les *loix*. S. Évr. Les Tribunaux ſont peuplez d'hommes qui ſe précipitent dans la Magiſtrature, & qui ſe font intèrprêtes des *loix* ſans les entendre. Tour. Tibère crut qu'il y avoit de l'inſuffiſance, ou de la foibleſſe, à garder les *loix*. S. Évr. Les *loix* ne lient point le légiſlateur: il ſemble que par reconnoiſſance pour celui qui les fait obſérver, elles lui pèrmettent de les enfraindre. Tour. Veut-on que les Rois tremblent devant la *loi*, qui eſt leur propre ouvrage? Elle s'adoucit, elle plie pour l'intérêt des particuliérs, & s'armera-t-elle d'une rigueur infléxible contre les Souverains? Id. La République retourna ſous ſes propres *loix*? Dac. Rien ne donne une plus haute idée d'un Monarque, que de voir qu'il maintient la vigueur des *loix*, ſans les mutiler, ni les étendre, ou les réſtreindre ſelon les recommandations intéreſſées d'un Favori. Bay. Les *loix* ne foudroyent pas toûjours lorſqu'elles tonnent; elles ont le viſage ſévère pour faire peur, & retenir par le frein de la crainte la licence audacieuſe des hommes: mais on en peut tempérer la rigueur. Le Mai.

On voit tous les jours l'innocence aux abois,
Errer dans des détours d'un dédale de loix. Boil.

Du Digeſte, & du Code, ouvre nous le dédale,
Qui dans ſes propres loix *embarraſſe Thémis*. Id.

En France les *loix* ſont des Ordonnances des Rois, & la Coutume des lieux; dans quelques Provinces on ſuit le Droit écrit, ou le Droit Romain, pourveu que quelque Ordonnance n'y ait pas dérogé. Il faut dans cette matière prendre le nom d'Ordonnance dans une ſignification étenduë, pour les Ordonnances proprement

prement dites, les Édits, & les Déclarations, & tout acte de l'autorité Royale qui établit quelque chôſe d'une manière ſtable & pèrmanente : ce qui n'eſt ordonné qu'en paſſant, à une pèrſonne, pour peu de tems, eſt un commandement, & non pas une *loi*. Suivant cette notion exacte du mot de *loi*, les Commandemens de Dieu ſont de véritables *loix*. En France le Roi ſeul peut faire des *loix*, & les interpréter par des Déclarations. Les *loix* différoient autrefois des Capitulaires, en ce que c'étoit le conſentement du peuple ſeul qui faiſoit les *loix*, au lieu que les Capitulaires ſe faiſoient par les Rois & les Princes avec le conſentement du peuple. Enſuite on confondoit les Capitulaires avec les Loix.

Loy, ſe dit auſſi de cèrtaines régles & principes fondamentaux, écrits ou non écrits pour le gouvèrnement, de l'État. *Conſuetudo moribus recepta*. La *loi* Salique en France veut que le ſceptre ne tombe point en quenouille, que la ſucceſſion du Royaume aille de mâle en mâle. Du Cange dit qu'il y a eû deux ſortes de *Loi* Salique : l'une qui eut lieu avant que le Chriſtianiſme fût reçu en France, qui fut faite par les quatre principaux Chefs de la nation, Wiſogaſt, Boſogaſt, Salogaſt & Widogaſt ; l'autre qui fut corrigée par les Rois Chrétiens, qui eſt celle dont parlent Du Tillet, Pithou, Lindembrok, &c. La *Loi Salique* a été ainſi appellée, parcequ'elle a été faite pour les François qui demeuroient le long de la rivière de Sale en Allemagne. Voyez Salique. Les coutumes & uſages locaux ſèrvent de *loi* en païs Coutumier. Les *loix* de la guèrre ſont des maximes dont les ennemis même conviennent pour faire la guèrre.

Loy, en païs Coutumièr ſignifie la coutume locale, & les *loix* particulières par leſquelles une ville eſt gouvèrnée. *Leges patriæ*. On le dit auſſi du Siége de la Juriſdiction, & des Officièrs de Juſtice ; & ainſi on a dit, qu'Amiens, & Calais, ſont villes de *loi*. La *loi* d'Amiens ; pour dire, les coutumes. Jugement de *loi*.

On dit auſſi, gens de *loi*, Records de *loi*, ordonnances de *loi*, abus de *loi*, en parlant d'Officièrs, des Réglemens, ou des abus de la juſtice.

On a dit auſſi, Recourir à la *loi*, droit & *loi*, main de *loi*, priſonnièr en *loi*, en parlant des Officièrs, & de ceux qui ſont en la main & au pouvoir de Juſtice. On a appellé œuvres de *loi*, les actes ou tranſports faits par devant le Seigneur, ſon Bailly, ou ſes Officièrs de juſtice, ou par devant des Échevins. On appelle en Normandie, *loi outrée*, quand quelque différend eſt détèrminé par enquêtes ; & *loi de créance*, quand les témoins dépoſent qu'ils croyent que la chôſe eſt ainſi.

Loi outrée, ſe dit pour enquête & brief, c'eſt le ſentiment de M. De Laurière, qui rejette l'opinion de ceux qui diſent que *loi* outrée ſignifie *loi* de bataille, ou de dûel, parceque le dûel eſt appellé combat à *outrance* : ſa raiſon eſt que dans le chapitre de la Coutume de Normandie, les tèrmes de *loi* outrée ſont employez, il eſt parlé des mineurs qui ne pourroient pas ſe battre en dûel : ainſi, ſelon M. de Laurière, *loi* outrée en général n'eſt autre chôſe que *loi* appariſſant.

Loi villaine, *lex villana*, c'eſt le nom qu'on donnoit autrefois aux *loix* des villageois, aux *loix* qui concèrnoient les gens de la campagne.

Loi apparoiſſant, ou appariſſant, eſt oppoſée dans la vieille Coutume de Normandie à *loi* ſimple, ou à ſimple ſèrment. *Loi* ſimple eſt auſſi la Oeſrene. M. de Laurière dans ſes notes ſur Ragueau dit qu'il eſt évident par pluſieurs textes de l'ancienne Coutume de Normandie qu'il y a pluſieurs ſortes de *loix* appariſſants : la premiére eſt l'enquête de Droit & de Coutume, qui eſt auſſi appellée *loi* de reconnoiſſant. L'Auteur de la glôſe ſur la Coutume de Normandie prétend que cette enquête n'eſt point une *loi* appariſſant ; M. de Laurière le refute dans l'ouvrage qui vient d'être cité. La ſeconde éſpéce de *loi* appariſſant, eſt le dûel, ou la bataille, & on l'appelloit par éxcellence *loi* appariſſant. La troiſième éſpéce de *loi* appariſſant, eſt le reconnoiſſant, ou l'enquête d'établiſſement. On appelle quelquefois la *loi* appariſſant, *loi* apèrte, & loi apparente. Clameur de *loi* apparente, ou appariſſante, dans le ſtile de Normandie, eſt la demande qu'on fait en Juſtice pour la propriété d'un héritage qu'un autre retient depuis quarante ans. *Loi* de crédence, eſt la dépoſition des témoins qui diſent ce qu'ils croyent, *quod opinantur*, ſans aſſurer la chôſe, parce qu'ils ne la ſçavent pas ſûrement.

Loi de bataille, *lex duelli*, dans la baſſe Latinité, *lex patria*, étoit autrefois la *loi* concèrnant les dûels, lorſqu'ils étoient autoriſez & pèrmis.

Loi plénière, c'eſt la même chôſe que *loi* apparoiſſant. *Lex plenaria*. Les *loix* de Guillaume le bâtard diſent *plénèr lei*.

Loi probable & monſtrable, *lex probabilis, monſtralis*, eſt celle qui eſt appuyée du ſèrment d'une ou de pluſieurs pèrſonnes. Gager la *loi*, *legem vadiare*, c'eſt faire ce que la *loi* preſcrit, ce qu'elle ordonne.

Le mot de *loi* ſignifie auſſi dans les Coutumes, dans les Chartes, la même chôſe qu'*amende*, *mulcta* ; de là ſont venûes ces expreſſions, *émende loi*, *loi & émende*, *émende en loi*. Émende de *loi*, c'eſt l'amende reglée & préſcrite par la *loi*. *Impoſita à lege pœna pecuniaria*. *Loi* de ſept ſols ſix deniers, eſt dans quelques Coutumes une amende de ſept ſols ſix deniêrs, préſcrite par la *loi*, c'eſt l'amende ordinaire de juſtice. En général ce mot de *loi*, joint à quelque ſomme que ce ſoit, ſignifie dans les Coutumes la même chôſe qu'amende.

Gens de *loi*, hommes de *loi*, ſont les Juges, les Officièrs de juſtice. *Judices, Magiſtratus*. Jour de *loi*, ſont les jours qu'on plaide & qu'on fait les fonctions ordinaires de la juſtice. *Dies faſtus*. Œuvre de *loi*, c'eſt œuvre, action, fonction, éxercice de juſtice. Paſſer par la *loi*, venir à la *loi*, c'eſt en venir à un ſèrment, faire un ſèrment en juſtice pour prouver quelque chôſe. *Sacramento confirmare*. Se trairre & recourir à *loi*, c'eſt avoir recours aux *loix*, à la juſtice, aux Magiſtrats. *Legis opem implorare*. *Loi* de grands ſix ſols, eſt la ſomme de quatre francs Bourdelois & au deſſus. *Loi* de petits ſix ſols, eſt la ſomme qui eſt au deſſous de ces quatre francs. Ville de *loi*, eſt une ville policée, qui a des Magiſtrats, comme un Maire, des Conſuls, des Échevins, &c. Toutes ces éxpreſſions ſont tirées des Coutumes, ou priſes de la Juriſprudence féodale.

Loy mentale. C'eſt une loi de Portugal. Voici ce que M. De la Neuville en dit dans ſon Hiſt. de Portug. T. I. p. 402. Jean de Régras, Juriſconſulte, de qui la profonde & ſubtile capacité étoit généralement reconnuë du régne de Jean I. Xe Roi de Portugal, trouva l'expédient de faire revenir au domaine les biens qui en avoient été alienez par le Roi Jean, & de ſauver de tout reproche l'honneur de ce Prince, & celui d'Édoüard I. ſon ſucceſſeur. Il lui conſeilla de publièr ce que le Roi ſon père lui avoit déclaré au lit de la mort, & qu'il avoit eû intention, en faiſant tant d'aliénations de biens de la couronne, que ces mêmes biens paſſaſſent d'enfans mâles en enfans mâles de ceux à qui les donations en avoient été originairement faites, afin de redoubler en eux leur zele pour le ſèrvice & pour la pèrſonne du Roi ; mais auſſi qu'il avoit prétendu que ſi ces biens, ou en général, ou en particuliér, tomboient en quenoüille par le défaut de la ligne maſculine, ils fuſſent déclarez revèrſibles à la couronne, à laquelle ils ſeroient réunis. Mais pour donner au Royaume une plus pleine connoiſſance de cette intention, que le Roi Roi D. Jean avoit toujours tenuë fort ſecrette, & qu'il n'avoit déclarée qu'aux dèrnièrs momens de ſa vie, Regras éſtima que le Roi devoit faire une *loi* nouvelle, ſous le nom de *Loi mentale*. Cette *loi* eſt ſi célèbre, & ſi réguliérement obſèrvée en Portugal, que depuis ce tems-là on a réglé ſur ce même piéd, la joüiſſance des donations que les Rois font aux particulièrs, pour en joüir ſeulement durant leur vie ; & par ce moyen ces Princes rentrent inſenſiblement en poſſeſſion des fonds alienez. On voit par là pourquoi cette *loi* fut appellée *Loi mentale*. C'eſt que le Roi Jean l'avoit portée ſeulement en lui-même, & ne l'avoit point publiée, ni même declarée qu'à l'article de la mort.

Loy, ſe dit auſſi des régles générales de la nature. *Naturæ & rationis præſcriptum*. C'eſt une loi générale, que le foible obéït au plus fort, que le légér céde au plus peſant. L'éclipſe du ſoleil qui parut au tems de la paſſion de Jésus-Christ, ſe fit contre les *loix* ordinaires de la nature. Pour ſe conduire ſagement l'homme n'a qu'à écouter la *loi* que la Nature a écrite dans ſon cœur. S. Évr. Rien ne vous éxemptera de la *loi* funeſte où nous ſommes tous aſſujettis. Idem. Dieu agit toûjours d'une manière ſimple, & uniforme, & ſelon les *loix* générales qu'il a établies. Bay.

La mort de ſes rigueurs ne diſpenſe pèrſonne ;
Rien ne met à couvèrt de ſes fatales loix. Maug.

Loy, ſe dit auſſi de la domination qui vient par la conquête, qui donne autorité de commander aux vaincus. *Dominatio, dominatus*. Aléxandre & les Romains ont voulu mettre tout le monde ſous leurs *loix*, étendre leur domination juſqu'aux éxtrémitez de la tèrre. Le Roi donne des *loix* à toute l'Europe, des *loix* à la fortune, à la victoire &c.

On dit auſſi, voilà un homme hautain, qui veut dominer, faire la *loi* à tout le monde, qui veut maîtriſer par tout où il ſe trouve.

Fièr de vôtre valeur, tout, ſi je vous en crois,
Doit marcher, doit fléchir, doit tomber ſous vos loix. Rac.

Souvent un petit nombre fait la *loi* à un plus grand. On dit en ce ſens, que les *loix* ſe taiſent pendant la guèrre.

Loy, ſe dit auſſi d'un ordre, d'un commandement d'un maître, ou ſupérieur, qu'on éxécute. *Mandatum, præſcriptum*. Voilà mo

mon pouvoir, je ne puis l'outrepaſſer, c'eſt ma *loi.* La volonté d'un père eſt la *loi* ſouveraine dans ſa famille. C. B.

Loy, ſe dit auſſi en parlant d'une obéiſſance volontaire qui fait qu'on ſe ſoûmet aux volontez d'autrui. Cet Amant vit ſous les cruelles *loix* de ſa Maîtreſſe; il ſe plaint de ſes dures *loix*; il obéït à ſes *loix.* Je ne puis m'affranchir des *loix* de l'inhumaine. S. Évr. Les *loix* de l'honneur ne lui pèrmettent pas de faire cette action. Il vit ſous les *loix* du mariage. Si la raiſon ſouffre que la colère s'éléve, elle ſe met en dangér de recevoir la *loi* de cette paſſion puiſſante, & impérieuſe. M. Ésp. *Animum rege, qui niſi paret, imperat.* Hor. Je ſens le pouvoir de cette *loi* ſecrette qui enchaîne les cœurs. S. Évr. Les voluptueux ne ſuivent d'autre *loi* que celle du plaiſir. Le P. Lamy.

> *Je ſuis aſſujetti aux* loix *de mon devoir,*
> *Je fais de mon plaiſir une ſupréme* loi. Boil.

> *Un Monarque a ſouvent des* loix *à s'impoſer.* Corn.

On dit auſſi quand on veut s'accommoder avec quelque partie puiſſante, C'eſt à vous à me donner la *loi.*

Loy, ſe dit auſſi des régles, & des maximes des ſciences, & même des jeux. *Maxima, axiomata.* Les *loix* de l'Optique veulent que les angles d'incidence ſoient égaux à ceux de réflexion. Les *loix* du Bal veulent que chacun rende ſa courante. La *loi* du jeu veut que celui qui quitte la partie la pèrde.

Loy, en tèrmes de Monnoyes, ſe dit du vrai titre, ou carat, où elles doivent être fabriquées; on appelle *reméde de loi*, le défaut de deux ou trois grains qu'on y ſouffre, parcequ'il eſt difficile de les faire dans une parfaite exactitude. Titre, *loi*, fin, & bonté intérieure, ſont des tèrmes ſynonymes. Boizard, *P. I. C.* 4. On dit Reméde de *loi*, largeſſe de *loi.* Voyez Reméde & Largeſſe.

Loy, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Néceſſité n'a point de *loi.* C'eſt un méchant homme, qui n'a ni *foi*, ni *loi.* On dit auſſi en déviſe, Un Roi, une foi, une *loi.* Loyſel expliquant ce provèrbe, Qui veut le Roi, ſi veut la *loi*, dit que cela ſignifie, Que le Roi ne veut rien que ce que veut la *loi.*

LOYAL, ale. adj. Qui vit ſelon les loix; qui eſt fidelle, qui eſt plein d'honneur & de probité. *Fidus, fidelis, probus.* Cœur fèrme & *loyal.* Voit. Elle ſe mocquoit de ma *loyale* amie. Id. Ce marchand eſt franc & *loyal.*

Ce mot eſt un peu vieux, & a bien plus de cours dans le burleſque, que dans le ſérieux. Il vient de *leudes*, qui ſignifioit *vaſſaux* & *ſujets*, qu'on a appellé auſſi *leodes & fideles, leaux & feaux.*

Loyal, ſe dit auſſi de la bonne qualité des chôſes; de ce qui a la condition requiſe par la loi, par l'ordonnance. Ce Receveur doit une rente de trois muids de blé bon, *loyal* & marchand. Ce blé n'eſt pas *loyal*, il a trop de ſeigle, de nièle, il eſt plein de charençons. Le poids de ce Marchand eſt *loyal*, & bien étalonné.

On dit auſſi au Palais en matière de retrait, qu'il faut rembourſer les frais & *loyaux* coûts, c'eſt-à-dire, les dépenſes légitimes qu'a fait l'acquéreur. On appelle auſſi *loyaux* coûts, *impenſæ à lege præſcriptæ*, ce qu'il en coûte pour faire expédier & lever des contrats.

Cette expreſſion de *loyaux* coûts vient de ce que les dépenſes qu'on appelle de ce nom ſont conformes à la *loy*, ſont reglées, taxées par la *loy*, & lorſqu'on rembourſe les *loyaux* coûts, on ne rembourſe que ce que la *loy* régle & preſcrit, ſi quelqu'un a trop payé par ſa faute, ou plus qu'il ne faut, par libéralité, on ne rembourſe que ce qui eſt dû loyalement.

Loyal, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui employe toute ſa force pour obéïr, qui ne ſe déffend point, & qui fait les manéges qu'on lui demande. On dit auſſi, qu'il a une bouche *loyale*, quand il a la bouche éxcéllente. *Loyal* dans pluſieurs Comédies de Molière & autres eſt le nom d'un Sèrgent, d'un Notaire, &c.

LOYALEMENT. adv. D'une manière franche & loyale. *Fideliter, cum fide, fide integrâ, optimâ.* J'avois pèrdu ma lettre de change; cependant ce Banquiér me l'a payée *loyalement* & tout du long.

LOYANG. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Chine, au ſommèt de laquelle on ne peut grimper qu'en deux jours entiérs. *Loyangus mons.* Elle eſt près de Lingnan. *Ambaſſ. des Holl. P. I. C.* 22.

LOYAUTÉ. ſubſt. fém. [illegible] *des.* Quand on fait hommage d'une tèrre au Seigneur dominant, on lui promet foi & *loyauté.* On promet en ſe mariant, une foi & *loyauté* réciproque. Hors de là ce mot vieillit.

LOYER. ſ. m. Prix qui eſt dû pour le loüage, la jouïſſance, l'occupation de quelque maiſon, ou héritage. *Pretium locationis*, & dans la baſſe Latinité *logerium, loquerium, locarium.* Le Jardiniér a pris à *loyer* un tel marais. Ce Laboureur a pris à *loyer* cent arpens de tèrre. Ce Bourgeois a donné à ſon Métayer des vaches à *loyer.* Les Marchands, les Hôtelièrs, ſe ruinent par les grôs *loyers* qu'ils payent de leurs boutiques, de leurs hôteleries. Les *loyers* des maiſons ſont p^ yez ſur les meubles qui ſont dedans, préférablement à toutes autres dettes.

On dit auſſi, Donner ou prendre des beſtiaux à *loyer*; pour dire, en retirer du profit de ceux à qui on les donne à nourrir. Ce marché s'appelle *chepteil.*

Ménage derive le mot *loyer* de *locarium*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité.

Loyer, ſignifie auſſi, Salaire, prix, récompenſe. *Præmium, merces.* Si nous faiſons de bonnes œuvres, nous en recevrons quelque jour le *loyer.* On dit d'un homme condamné en Juſtice, qu'il a reçû un digne *loyer* de ſes crimes. Ce mot n'a point de pluriér en ce ſens; il eſt même un peu vieux, & a bien plus d'uſage en Poëſie qu'en Prôſe. Il ſignifie, Châtiment auſſi bien que récompenſe.

> *Seroit-ce la raiſon, qu'une même folie*
> *N'eût pas même* loyér? Malh.

On dit par manière de provèrbe, Qui ſert & ne parſert ſon *loyér* pèrd, c'eſt-à-dire, que celui qui s'eſt engagé à ſervir quelqu'un, & par ſa faute ne le ſert pas pendant tout le tems de ſon engagement, pèrd ſon *loyer.*

LOYO. ſ. m, Les *Loyos.* C'eſt le nom que le peuple donne en Portugal aux Chanoines Réguliérs de la Congrégation de S. Jean l'Évangéliſte. *P. Héliot, T. II. C.* 56.

LOYS. ſ. maſ. Ancien nom, qui s'eſt dit pour Loüis. *Ludovicus.* Voyez Louis.

LOYTZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Gutzkow, en la Poméranie Ducale. *Lutitia, Leutitia.* Elle eſt ſur le Pene, à trois ou quatre lieues au deſſus de la ville de Gutzkow.

LOZ.

LOZ. ſubſt. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *loüange. Laus, laudatio.* Il eſt abregé du Latin *laus.* Marot demandant au Roi de l'argent à emprunter, lui en promet un billet en ces tèrmes,

> *Si vous voulez à payer ce ſera*
> *Quand vôtre los & renom finira.* Marot.

> *Auſſi plus grand qu'Ænée, & plus vaillant qu'Achille,*
> *Tu ſurpaſſe l'eſprit d'Homère & de Virgile,*
> *Qui leurs vèrs à ton* los *ne peuvent égaler,*
> *Bien que maîtres paſſez en l'art de bien parler.* Regnièr.

On s'en peut encore ſervir dans le ſtile badin, avec la Fontaine qui a dit,

> *Puiſſent mes vèrs & vôtre nom,*
> *Aller ſi loin que vôtre* los *franchiſſe*
> *La nuit des temps.*

Ou comme le P. M. Mourgues a fait dans un joli virelay ſur le rimeur rebuté.

> *Ce maigre* loz *où j'aſpire*
> *Remplit-il ma tire-lire?*
> *En ai-je mieux de quoi frire?*
> *S'Habille-t-on de velin,* &c.

René d'Anjou, Comte de Provence, fit un ordre de croiſſant. C'étoit un croiſſant ſur lequel étoit gravé ce mot, *Los*; pour dire en rebus *los en croiſſant.*

LOZANGE. Voyez LOSANGE.

LUA.

LUA. ſubſt. f. Nom propre d'une Divinité payenne. *Lua.* Tite Live L. VIII. dit qu'après un combat le Conſul qui commandoit l'armée des Romains conſacra & voüa à la Déeſſe *Lua* les armes des morts qui fûrent trouvées ſur le champ de bataille. Lomeiér dans ſon traitté *De Luſtrationibus Gentilium. C. IV.* dit que c'eſt qu'il y avoit beſoin d'expiations après un combat. Ainſi il ſuppôſe que *Lua* étoit la Déeſſe des éxpiations; car *Lua* eſt la même chôſe que *purgatrix.* Dempſtèr dans ſes *Paralipomena ad Roſini An-* [illegible] il dit que les Généraux d'armée faiſoient des dons à la Lune, parceque la Lune & la nuit leur ſervent à beaucoup d'expéditions. Mais Turnébe Adv. L. XVI. C. 20. a montré qu'il faut lire *Lua*, & Voſſius, Lomeiér, & d'autres, l'ont ſuivi. *Lua.* Voyez Lomeiér cité, & Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 63. *L. VIII. C.* 18. *Lua*, ſelon Voſſius, étoit une Divinité militaire.

LUB.

LUBAIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leopatius*, *Leupatius*. A Senevière ſur la rivière d'Indre en Touraine S. *Lubais*, Confeſſeur, Abbé de ce lieu, à préſent paroiſſe où eſt ſon corps. Chastelain. *au* 25. *de Janv. p.* 400. S. Grégoire de Tours a écrit ſa vie en ſes vies des Pères. *Id. p.* 407.

LUBAN. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'océan oriental. *Lubana*. C'eſt une des Philippines, & ſituée ſur la côte méridionale de celle de Manille, & au levant de celle de Mindora. Maty.

Luban. Eſt auſſi un bourg de la Livonie. *Lubanium*. Il eſt dans la Lettonie, à trente lieuës de la ville de Riga, vers le levant. Maty.

LUBANSKEN-SÉE, ou le Lac de **Luban**. *Lubanius Lacus*. Ce Lac eſt dans la Livonie, vèrs les confins de la Cuilande, & de la Lithuanie, entre la ville de Dunenburg, & le bourg de Luban, dont il emprunte ſon nom. La rivière de Roſitta décharge ſes eaux dans ce Lac.

LUBECK. ſ. maſ. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la baſſe Saxe, en Allemagne. *Lubeca*, *Lubecum*. Elle eſt dans le Duché de Holſtein, ſur la rivière de Trave, qui y reçoit le Stekenits, & le Wackenits, forme un marais autour de ſes murailles, & après avoir traverſé la ville, va ſe décharger dans la Mèr Baltique à deux lieuës au deſſous. *Lubeck* eſt ville Impériale, la prémière des Anſéatiques, & le lieu où elles tiennent leurs archives. Elle eſt grande, bien bâtie, aſſez bien peuplée, & aſſez marchande. Elle l'a été beaucoup davantage, mais une partie de ſon commèrce a été tranſporté à Wiſmar, & à Hambourg. Elle ſuit la confeſſion d'Auſbourg depuis l'an 1530. Maty. Le ſiége de *Lubeck* a été à Aldenbourg, ou Oldembourg, depuis le milieu du Xe. ſiécle que l'Empereur Otton le Grand le fonda, juſqu'au milieu du XIIe. ſiécle que Gérold XIIe. Évêque d'Aldenbourg obtint en 1163. qu'il fût transféré à *Lubeck*. Voyez ſur cet Évêché *Imhoff. L. III. C.* 22.

L'Évêché de **Lubeck**. *Lubecenſis Epiſcopatus*. Petit païs de la Wagrie, contrée du Holſtein. Il eſt diviſé en deux parties, dont l'une eſt le long de la Trave, & l'autre au tour du lac d'Eutin. Ses lieux principaux ſont Travemunde, & Eutin, réſidence de l'Évêque. Cet Évêque eſt de la maiſon de Holſtein Gottorp depuis l'an 1587. quoique le Chapitre réſident à *Lubeck* en faſſe une eſpéce d'élection; il eſt de la confeſſion d'Auſbourg, de même que les Chanoines. Maty. L'Évêché de *Lubeck* eſt le ſeul qui ſoit demeuré entre les mains des Luthériens. L'Égliſe cathédrale eſt dans la ville de *Lubech*, mais l'Évêque, qui eſt un Prince proteſtant de la Maiſon de Holſtein Sleſwick, fait ſa réſidence à Eutin, qui eſt un lieu fort agréable ſur un lac à 4. lieuës de *Lubech*. Les Princes de cette maiſon ſe ſont appropriez cet Évêché, y ſuccédant de frère en frère, & d'oncle en couſin, depuis l'an 1547. Heis, *Hiſt. de l'Emp. L. VI. C.* 6. Et de tous les Princes d'Allemagne qui ont envahi les tèrres & les domaines de l'Égliſe, ce ſont les ſeuls qui s'y ſoient conſervé une eſpéce de juriſdiction Eccléſiaſtique.

Le Golfe de **Lubeck**. *Lubecenſis ſinus*, anciennement, *Lagnus ſinus*. Ce Golfe eſt une partie de la mèr Baltique. Il eſt entre l'iſle de Fémeren, la côte orientale de la Wagrie, en Holſtein, & celle du Duché de Mékelbourg. Maty.

LUBEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la Baſſe Luſace. *Luba*. Ce lieu a un pont ſur la Sprée, à ſix lieuës au deſſous de Cotbus. Maty.

Luben. Autre petite ville de la Principauté de Lignits, en Siléſie. *Luba*. Elle eſt ſur la rivière de Kattebach, à trois lieuës de la ville de Lignits, vèrs le nord, elle eſt défenduë par un bon château. Maty.

LUBENCE, ou **LUBENTINE**. ſ. f. Nom d'une Déeſſe honorée par les Romains. *Lubentia*, *Lubentina*. Varron croit que cette Déeſſe eſt celle qu'on appelle ordinairement Vénus.

Ce nom, ſelon Varron, vient du vèrbe *lubet*. S^{t}. Auguſtin le dérive du mot *libido*. Voyez Libentine.

LUBIANA. Voyez **LAUBACH.**

LUBIE. ſubſt. fém. Caprice, fantaiſie qui prend à quelqu'un de faire quelque chôſe qu'il ne feroit pas en un autre tems. *Vitioſa libido*. On dit dans Virgile traveſti, en parlant de la Renommée,

> *Car il lui prit une* lubie
> *D'aller prôner par la Libie, &c.*

Ce tèrme eſt populaire & burleſque.

[illegible] *Malè feriatus*. Ce mot eſt peu d'uſage.

LUBIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Leobinus*, *Leovinus*, *Leubinus*, *Leovitus*, *Leubenus*. S^{t}. *Lubin* eſt un Évêque de Chartres du IVe. ſiécle, natif de Poitiers. S. *Lubin* aſſiſta au Ve. Concile d'Orléans tenu en 549. & au II. de Paris vèrs l'an 555. Il ſigne dans le prémier *Lubenus*, & dans le ſecond *Leubinus*. Il y a dans le païs Chartrain & dans le Pèrche des bourgs & villages qui portent le nom de ce Saint. Saint *Lubin*, & Saint *Lubin le crevant*, ſont entre Bréſolles & Nonamour dans la Beauce. S^{t}. *Lubin* & S^{t}. *Lubin le Chaſſant* ſont dans le Pèrche, le prémier entre Bazoches & Nogent, & le ſecond entre Nogent & Iſſère. Il y a encore S^{t}. *Lubin de Leſigny*, proche de la Loire, S^{t}. *Lubin des Vignes*, *&c.*

LUBLIN. ſ. maſ. Nom propre d'une ville de la Haute Pologne. *Lublinum*. Elle eſt capitale du Palatinat de *Lublin*, & ſituée ſur la petite rivière de Viſtricza, à ſeize lieuës de la ville de Sandomir, vèrs l'orient ſeptentrional. *Lublin* eſt une ville aſſez bien bâtie, célèbre par ſes foires, & défenduë par un bon château. Maty.

Le Palatinat de **Lublin**. *Lublinenſis Palatinatus*. Ce Palatinat eſt une des trois Provinces de la Haute Pologne. Elle eſt au couchant de celle de Sandomir, & elle n'a rien de conſidérable que *Lublin* ſa capitale; & les Bourgs de Kazimièrs, & de Piotrowin. Maty.

LUBLO, LUBAW. ſ. maſ. **LUBOULA.** ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Palatinat de Cracovie, en la Haute Pologne. *Luboulia*, *Lubloa*. Elle eſt fortifiée, défenduë par une bonne citadelle, & ſituée ſur le Propuci, à cinq lieuës au deſſus de Sandec, & vèrs les confins de la Hongrie, dont elle dépendoit autrefois. Maty.

LUBRICITÉ. ſ. f. Impudicité, laſciveté, incontinence; amour brutal, & ſenſuel. *Salacies*, *ſalacitas*, *impudicitia*. Juvénal invective fort contre la *lubricité* de Meſſaline. On doit ôter tous les objèts qui portent à la *lubricité*.

> *Trop heureux ſi le Séxe en ſa* lubricité
> *Renfèrmoit tout l'éxcez de ſa malignité.*

LUBRIQUE. adj. maſ. & fém. Incontinent, laſcif, impudique. *Salax*, *impudicus*. Il ſe dit des chôſes auſſi bien que des pèrſonnes. Mais on prétend qu'il eſt plus d'uſage dans le burleſque, & le comique, que dans le ſérieux. Les femmes Maures ſont fort *lubriques*. Joſeph fit ſa fortune pour avoir réſiſté aux déſirs *lubriques* de la femme de Putiphar.

> *Rien n'arrête le Séxe en ſon ardeur* lubrique,
> *Il redoute moins Dieu, qu'il ne craint l'Authentique.*

Ce mot vient du Latin *lubricus*, *gliſſant*; pour ſignifier un homme qui n'a pas la force de ſe retenir.

LUBRIQUEMENT. adv. d'une manière lubrique. *Impudicè.*

LUC.

LUC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lucas*. Saint *Luc* Évangéliſte. L'Évangile de S^{t}. *Luc*, ou ſelon S^{t}. *Luc*. Tous les Anciens diſent que S^{t}. *Luc* étoit d'Antioche, S^{t}. Paul Coloſſ. IV. 14. nous apprend qu'il étoit Médecin. Il n'a point été du nombre des Apôtres, non plus que S^{t}. Marc. Ainſi il n'a point écrit dans ſon Évangile ce qu'il avoit vû lui-même, mais ce qu'il avoit oüi de ceux même qui l'avoient vû, ſelon qu'il le témoigne au commencement de ſon Évangile. Tèrtulien dit que l'Évangile de S^{t}. *Luc* s'attribuoit d'ordinaire à S^{t}. Paul. S^{t}. *Luc* a écrit en Grèc, & plus purement que S^{t}. Marc & S^{t}. Jean. Des manuſcrits Grècs de ſon Évangile, & d'anciens Auteurs, diſent qu'il l'écrivit 15. ans après l'Aſcenſion de Nôtre Seigneur. S^{t}. *Luc* eſt auſſi l'auteur du Livre des Actes des Apôtres. *Luc* de Bruges eſt un bon Critique de l'Écriture. Quelques-uns ont cru qu'il étoit un des LXXII. diſciples de J.C. mais le commencement de ſon Évangile n'eſt pas favorable à cette opinion. Quelques-uns croyent qu'il n'étoit point Juif, parceque ſaint Paul le ſépare des circoncis; la preuve eſt bien foible.

Grotius croit que *Lucas* eſt la corruption du nom Romain *Lucillius*, qu'il avoit pris, comme tous les afranchis prenoient ceux de leur patron; qu'il avoit éxèrcé la Médecine à Rome; qu'étant de retour en Syrie il embraſſa le Chriſtianiſme à Antioche, où il entendit ſaint Paul prêcher.

On appelle en ſtile bas & populaire un bœuf l'oiſeau de ſaint *Luc*, parceque des quatre animaux d'Ézéchiel, qui ſont des figures des quatre Évangéliſtes, le bœuf eſt celui qu'on attribuë à ſaint *Luc*, & qu'on le peint toujours à ſes côtez, comme l'aigle à côté de ſaint Jean.

On dit populairement & provèrbialement d'un homme peſant, groſſier, ſtupide, qu'il reſſemble à l'oiſeau de ſaint *Luc*, qu'il a [illegible]

Luc. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg de la Provence, ſitué dans un tèrroir fort agréable, & fort fèrtile, à ſept lieuës de Fréjus & d'Hières, & à huit de Toulon. *Lucus*. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancien *Forum Vocontii*, ou *Vocontii*, que d'autres metrent à Draguignan, ou au Canet. Maty. Hadr. Valois, *Not. Gall.* p. 289. l'appelle *Lucus Vocontiorum*. Il

remarque p.352.que Tacite en parle au I. L. de ſes hiſtoires comme d'une ville municipale, & que Pline le nomme *Lucus Auguſti*. L.III.C.4.mais cèrtainement Pline diſtingue fort le *Lucus Auguſti*, du *forum Voconii*, que Bouche hiſt. de Prov. L.III. C. 4. p.150. & après lui le Père Hardouin dans ſes, Notes placent au Canet.

Il y a encore *Luc* en Provence proche de Brignole, qui donne aujourd'hui ſon nom à la maiſon de Ventimiglie. Il eſt ſous la latitude de 34.degrez entre 20. & 30. min. *Bouche, hiſt. de Prov. p.* 11. *T. I.*

LUC. Autre petit bourg du Dauphiné, ſitué près de la Drome, à cinq lieuës au deſſus de Die. *Lucus Salyorum*. Il y a un petit Lac près de ce lieu, & qui porte ſon nom. On dit qu'une montagne s'étant éboulée, & ayant fèrmé le lit de la Drome, ſes eaux ainſi retenuës, formèrent ce lac, & ſubmèrgèrent l'ancienne *Luccus*, ville des Salyens.

LUCAIN, AINE. ſ. m. Nom propre d'un ancien peuple d'Italie, Habitant de la Lucanie, *Lucanus, a*. Les *Lucains* vinrent autrefois des Samnites. VIGENÈRE, *ſur Céſar*. La rivière de Lave ſepare les *Lucains* de la Calabre. ID. Les Romains eurent anciennement de grandes guèrres contre les *Lucains*, comme gens malaiſez à conquerir. ID.

LUCAIN. ſ. m. Nom propre d'un ancien Poëte Latin qui vivoit ſous Néron. *Lucanus*. Il a écrit en vèrs la guèrre civile de Céſar & de Pompée. Ce Poëme s'appelle la Pharſale de *Lucain*. Brébeuf a traduit en vèrs François la Pharſale de *Lucain*. *Lucain* étoit de Cordoüe en Éſpagne; il étoit fils d'Annæus Méla, & neveu de Sénéque le Philoſophe. Voyez la Bibliothéque Latine de Fabricius, *T. I. p.* 378. *& ſuiv.*

LUCANIE. ſ. f. Nom ancien d'une contrée d'Italie. *Lucania*. Selon Ptolémée, la *Lucanie* étoit la troiſiême région d'Italie dans la prémière diviſion d'Auguſte. La *Lucanie* étoit dans la grande Gréce, & que nous appellons aujourd'hui la Baſilicate, & une partie de la Principauté citérieure dans le Royaume de Naples. Au ſeptentrion elle étoit ſéparée des Picentins par le Selo, ou Selle, & de la Panille par le Brandano au midi; le Leo, ou Lave la ſéparoit des Brutiens. Elle avoit le Golfe de Tarente au levant, & la mèr de Toſcane au couchant. Voyez Pomponius Méla Liv. II. c. 4. Il y a un grand nombre de belles médailles frapées dans les villes de ce petit païs, ΠΟΣΙΔΟΝΕΑΤΑΝ, ΤΕΛΗΤΩΝ, ΒΡΕΤΤΙΩΝ, ΜΑΜΕΡΤΙΝΩΝ, ΓΗΓΙΝΩΝ, ΛΟΚΡΩΝ, ΖΕΦΥΡΤΕΩΝ, ΚΑΤΔΩΝΙΑΤΑΝ, ΚΡΩΤΩΝΙΑΤΑΝ, ΘΟΥΡΙΩΝ, &c. Voyez Goltzius, Nonnius, & le Chevaliér Marsham, *Canon. Chronol. ſacul. XVII.*

LUCANISTE. Voyez LUCIANISTE.

SAN LUCAR DE BARRAMÉDA. Nom propre d'une ville de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Fanum S. Luca de Barrameda, Luciferi fanum*. Elle eſt à l'embouchure du Guadalquivir, & à dix ſept lieuës au deſſous de Seville. *San Lucar* eſt une aſſez jolie ville; elle a un bon port, & un château; mais point de murailles. MATY.

SAN LUCAR LA MAJOR. Nom d'une petite ville avec titre de Duché. *Fanum S. Luca Majoris*. Elle eſt dans l'Andalouſie, en Éſpagne, à quatre lieuës de Seville, vèrs le couchant. MATY.

RIO SAN LUCAR. Rivière de l'Amérique dans la Caſtille d'or. Elle court à l'Oüeſt, & ſe décharge dans la mèr du Sud.

LUCARIES, & LUCERIES. ſ. pl. M. Blondel dit *Lucariens* & *Lucariennes*. Nom de fête chez les Romains. *Lucaria*. Sextus Pompeius dit que les *Lucaries* ſe célèbroient dans un bois où les Romains battus & pourſuivis par les Gaulois ſe retirèrent & ſe cachèrent: ils les célébroient au mois de Juillet en mémoire de l'aſyle qu'ils avoient trouvé dans ce bois qui étoit entre le Tybre, le chemin appellé *via Salaria*.

Ce nom de *Lucaries* vient du mot *lucus*, qui veut dire *bois*, c'eſt le ſentiment de Sextus Pompeius, & de Feſtus. Varron le dérive du mot *luce*, qui eſt l'ablatif du nom *lux*, qui ſignifie *lumière & libèrté*: en le prenant dans le dèrniér ſens on a formé le nom de *Lucaria*, pour marquer que les Romains avoient prèſque pèrdu la libèrté, en perdant une bataille contre les Gaulois. Cette étymologie eſt moins naturelle que la prémière, elle eſt auſſi moins vraiſemblable, car il eſt viſible que les Romains n'auront point établi une fête en mémoire d'un événement triſte & fâcheux; il eſt au contraire très probable qu'ils célébroient une fête dans un lieu qui leur avoit ſervi à conſèrver leur libèrté.

LUCARNE. ſ. f. Petite fenêtre qui eſt au deſſus de l'entablement d'une maiſon, ou dans les toits, pour éclairer les greniers, les chambres en galetas. *Scandularia feneſtra*. Il y a des *lucarnes* rondes qu'on appelle autrement *œil de bœuf*. Il y en a de quarrées, de bombées. Les Latins l'ont appellée auſſi *lucerna*. Des *lucarnes* Flamandes qui ſont élevées ſur l'entablement, & couvèrtes d'un fronton. La *lucarne* Flamande eſt évaluée dans un toiſé, à une toiſe, & ſi elle a un fronton, à toiſe & demie. Des *lucarnes* damoiſelles, ſont des *lucarnes* de charpente, qui portent ſur les chevrons, & qui ſont couvèrtes en triangle, elles ſont évaluées à demie-toiſe. Il y a auſſi des *lucarnes* faitières, qui ſont de ſimples ouvèrtures dans le toit couvèrtes d'une tuile faîtière.

SAN LUCAS, Nom d'un Cap. *Promontorium S. Luca*. Ce cap eſt à la pointe la plus méridionale de l'iſle de Californie, en Amérique. Il eſt ſous le Tropique du Cancèr, à l'entrée de la Mèr vèrmeille.

LUCAYES. ſ. f. & plur. Les iſles LUCAYES. *Lucaia Inſula*. Ces iſles ſont de l'Amérique, & elles ſont ſituées dans la mèr de nord, au ſeptentrion de celles d'Hiſpaniola & de Cuba; & au levant de la Floride, dont elles ne ſont ſeparées que par le Canal de Bahama. On les renfèrme quelquefois ſous les Antilles, & parmi un grand nombre de petites, on en diſtingue vingt, qui ſont de quelque conſidération, Lucayoneque, Abacoa, Amaguana, Amana, Bahama, Bimini, Caicos, Ciguateo, Guanahani, Guanima, Manéga, Majaguana, Samana, Triangulo, Inagua, Yuma, & Yumeto. MATY.

LUCAYONEQUE. ſ. f. Nom de la plus ſeptentrionale des Iſles Lucayes, la principale, & celle qui a donné à ces iſles le nom général qu'elles portent. *Lucaioneca*. MATY.

LUCCAW. ſ. m. LUCHA. ſ. f. Nom d'une petite ville, ou Bourg de la Haute Saxe. *Lucha, Luccau*. Ce lieu eſt dans le Duché d'Altenbourg, à trois lieuës de la ville de ce nom, & de celle de Zeitz. MATY.

LUCCIOLE. ſ. f. Mouche luiſante. Il y en a une prodigieuſe quantité près de Samogia, qui eſt un village à dix milles de Boulogne. *Scincindela*, ou *cicindela muſca*. Elles couvrent les hayes par millions, & en font comme autant de buiſſons ardents. Ces petits inſèctes ſont à-peu-près de la forme des hanetons: mais beaucoup plus petits. L'endroit brillant eſt ſous le ventre. C'eſt un petit poil velouté de couleur de citron, qui s'épanouït à chaque coup d'aile, & qui jette en même tems un trait de feu fort vif.

LUCE. ſubſt. m. & nom propre d'homme. *Lucius*. S. *Luce* Évêque d'Andrinople, & martyr, au IVe. ſiécle. Voyez les *Acta SS.* à l'XIe. de Février. Il y a encore un S. *Luce* Martyr en Afrique au IIIe. ſiécle, & diſciple de S. Cyprien. Voyez Baillet au 24e de Févr. S. *Luce* Pape du même ſiécle fut élû en 252. après Saint Corneille. S. *Luce*, prémier Roi Chrétien des Iſles Britanniques au IIe. ſiécle vèrs l'an 179. Baillet en parle au 3e. de Décembre. L'Empereur *Luce* Aurèle Vère étoit frère de M. Aurèle ſurnommé le Philoſophe, qui l'aſſocia à l'Empire après la mort d'Antonin Pie. Voyez LUCIUS.

LUCE. ſubſt. f. Nom propre d'une femme. *Lucia*. Sainte *Luce*, Vièrge & Martyre, dont la fête ſe fait le 13e. Decembre, étoit de Syracuſe. On ne l'appelle point Sainte *Lucie* en François, quoi qu'en diſe M. Baillet. Sainte *Luce* fut couronnée du martyre durant la pèrſecution de Dioclétien & de Maximien, l'an 304 ou 305. de J. C.

LUCE. ſ. f. Nom propre d'un bourg, ou village de France. Il eſt dans le Maine, près d'Oſtille, ou de Saint Mars d'Oſtille. Hadr. Valois dit que l'ancien Lucien, *Lucianum*, eſt *Luce*, ou Luche, tous deux au Maine.

LUCÉNA. Il y a trois lieux de ce nom en Éſpagne, un gros Bourg dans l'Andalouſie, près de l'embouchure du Tinio, dans le Golfe de Cadiz; un autre ſous le Xénil, au deſſus d'Ecija, près de la Grenade; & un troiſiême dans l'Éſtramadure, entre Mérida, & Alcantara; celui-ci eſt la *Liciniana* des Anciens.

LUCÉRA, Delli pagani Nocera, *Luceria, Paganina*, ou *Paganorum Luceria, Nuceria, Nuceria Saracenorum*. Ville du Royaume de Naples. Elle eſt dans la Capitanate, à huit lieuës de Manfrédonia, du côté du couchant. *Lucéra*, conſidérable par ſes belles laines, eſt le ſiége du Gouvèrneur de la province, & elle a un Évêché ſuffragant de Bénevent. MATY. Voyez LUCÉRIE.

LUCÈRES. ſ. m. & plur. Nom que l'on donna à la troiſiême partie, ou troiſiême Tribu du peuple Romain au commencement de ſa fondation. *Luceres*. Romulus diviſa les habitans de ſa nouvelle ville en trois parties, qu'il appella Tribus. La prémière ſe nomma les Tatiens, qui prirent ce nom de Tatius; la ſeconde les Rhamnes, ou Rhamnenſes, ainſi nommés de Romulus; & la troiſiême les *Lucères*, qui prirent leur nom de Lucumon. Ce ſont les paroles de Varron, *D. L. L. L. IV.*

LUCÉRIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville d'Italie. *Luceria*. La *Lucérie* dont parle Céſar L. I. C. 6. eſt celle de la Pouille Daunienne, il nous [illegible] teur. Strabon dit L. VI. qu'il y avoit autrefois en cette ville un fort beau temple de Minèrve. Cette *Lucérie* étoit anciennement une fort belle ville des Dauniens, fondée par Diomède, mais au tems de Strabon elle étoit ruïnée. Ses ruïnes montrent encore ſa grandeur. Elle étoit vèrs la frontière des Samnites, ou de

de l'Abruzze. Les Romains délibèrant environ l'an 434. de Rome, ſi on la détruiroit, aimèrent mieux y envoyer une Colonie de 2500. citoyens. Pline L. III. C. 3. parle de cette *Lucérie*; ainſi ceux-là ſe mécomptent qui confondent *Lucérie* & Nocère. Ce qui les trompe, c'eſt qu'il y avoit deux Nocères, l'une en Ombrie, & l'autre en la contrée des Picentins, & non pas du Picéne, ou marche d'Ancône; ce qui a trompé quelques Auteurs, à cauſe de l'affinité des noms. Voyez Ptolémée L. III. C. 1. & Pline L. III. C. 14. *Lucérie* fut rebâtie depuis le ſiécle de Strabon, & ſubſiſta juſqu'à Conſtantin III. Empereur de CP. qui l'ayant priſe ſur les Lombards la ruina environ l'an 665. de JÉSUS-CHRIST, ſous le Pontificat de Vitalien de Seigni, comme écrit Paul Diâcre en ſon hiſt. des Lombards L. V. Elle fut encore rétablie depuis, & vèrs l'an 1260. Fréderic II. la donna aux Sarazins, comme écrit Blonde au XVIe. L. de ſes hiſtoires & elle prit alors le nom de *Lucère des Sarazins*. Huit ou dix ans après Charles II. fils de Charles Comte de Provence, Roi de Sicile, les en chaſſa, le jour de l'Aſſomption de la ſainte Vièrge, ce qui fit qu'il lui donna le nom de ſainte Marie. L'uſage cependant prévalut, & elle fut toujours appellée Lucère. *Vigenère ſur Céſar*.

LUCÉRIUS, A. ou LUCÉRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Surnom que l'on donna à Jupitèr & à Junon, parceque l'on croyoit dans l'Antiquité payenne que c'étoit eux qui donnoient la lumière au monde. *Lucerius*, *a*. Ce mot vient de *lux*, *lucis*, lumière. J'aimerois mieux retenir le mot Latin, que de dire *Lucérien*, qui ſembleroit être plutôt *Lucerianus*. On appella auſſi Jupitèr *Lucetius*.

LUCÈRNAIRE. ſ. m. Tèrme de Liturgies. *Lucernarium*. Ce mot a deux ſignifications, 1°. il veut dire dans le rit Ambroſien un répons qu'on chante à Vêpres. 2°. Il ſignifie auſſi quelquefois les Vêpres mêmes. Le *Lucèrnaire* qui eſt dans l'Euchologe des Grècs eſt beaucoup plus long que les Vêpres de l'Office des Égliſes du rit Latin. C'eſt un amas de prières, telles à peu près que ſont les Oraiſons de la Meſſe, pour la forme ſeulement, car elles ſont beaucoup plus longues. Entre ces Oraiſons on récite ou on chante des verſets & des répons, qui forment des prières ſemblables à celles qui ſe diſent dans le rit Latin à Prime & à Vêpres les jours de férie, & qu'on appelle du nom général & commun de *prières*, *preces*. Ce ſont des Prières que l'on diſoit à ſoleil couchant, lorſqu'on allumoit les cièrges pour Vêpres; & que l'on dit encore à Milan. CHASTELAIN. *Lucernarium*. Dans la Régle de S. Céſaire §. 11. qui contient l'ordre de l'Office divin, on lit; Au *lucèrnaire*; le petit Directanée & trois antiennes &c. ID.

Ce nom de *Lucèrnaire* vient du Latin *lucerna*; il a été donné aux Vêpres, ou à un répons des Vêpres, parceque ces prières ſe diſoient le ſoir à la lumière des lampes, ou des bougies, ou dans le tems qu'on allume les lampes & les bougies.

LUCÈRNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Piémont, en Italie. *Lucerna*. Elle eſt capitale du Comté de Lucèrne, qu'on nomme autrement les vallées des Vaudois, & ſituée ſur la Pelice, à deux lieuës de Pignerol, du côté du midi. MATY.

LUCÈRNE. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Lucerna*. Il eſt dans la Normandie, à quatre lieuës d'Avranches, du côté du nord. MATY.

LUCÈRNE. ſ. f. Nom propre d'une ville Capitale du Canton de *Lucerne*, en Suiſſe. *Lucerna*, *Luceria*. Elle eſt à treize ou quatorze lieuës de la ville de Bèrne, du côté du levant, ſur le bord occidental du lac de *Lucèrne*. On dit qu'elle a pris ſon nom d'une lantèrne, en Latin *Lucerna*, que l'on tenoit autrefois ſur le bord de ce lac, pour guider les Pilotes. Elle eſt partagée en deux par une des branches de la rivière de Ruſſ, qui va ſe décharger dans le lac, & elle eſt jointe par trois ponts couvèrts & embellis de peintures, dont deux ont plus de cinq cens pas de longueur. Cette ville, qui eſt environnée d'une ſimple muraille garnie de tours, eſt médiocrement grande; elle eſt belle, bien peuplée, & riche par le commèrce des marchandiſes qui ſe tranſportent d'Italie en Allemagne. On y voit deux chôſes curieuſes; les orgues de ſa grande Égliſe, qui ſont fort belles, & d'une groſſeur extraordinaire; & la repréſentation d'un ſquelette de Géant, qu'on dit avoir été trouvé dans un des Bailliages du Canton de *Lucèrne*. *Lucèrne* a encore un arcenal aſſez bien pourvû, un beau Collége de Jéſuites. *Lucèrne* eſt la réſidence ordinaire du Nonce du Pape, aux Cantons Catholiques Romains. MATY. Habitant de *Lucèrne*, *Lucernas*, *atis*.

[illegible] Républiques de la Suiſſe. Elle eſt bornée au levant par les Cantons d'Undèrwald, de Swits, & Zug; & environnée de tous le autres côtez par le Canton de Bèrne. Ce Canton entra dans la confédération des Suiſſes l'an 1332. Il eſt tout Catholique, & on dit qu'il peut mettre ſur pied juſqu'à ſeize mille hommes. Son étenduë eſt de douze lieuës du nord au ſud, & de huit du levant au couchant. Il a ſon grand & ſon petit Conſeil; comme celui de Bèrne, & ſes Avoyers, deux Cours de juſtice, l'une Civile & l'autre Criminelle, & pour ſes cauſes matrimoniales il dépend de l'Officialité de Conſtance. La ville de *Lucerne* en eſt le ſeul lieu conſidérable; celle de Surcée, qui y eſt enclavée, n'étant pas ſous l'obéïſſance, mais ſeulement ſous la protection du Canton. MATY.

Le lac de LUCÈRNE, ou Lucèrnèrzée en langage du païs. *Lucernenſis Lacus*, ou *Lacus quatuor urbium ſilvaticarum*. Lac de la Suiſſe, aſſez étendu du couchant au levant, mais peu large. Il eſt ſur les confins des Cantons de *Lucèrne*, d'Onderwald, d'Uri & de Swits. Il prend ſon nom ordinaire de la ville de *Lucèrne*, & il porte quelquefois celui de lac des quatre villes foreſtières, à cauſe de *Lucèrne* qui eſt ſur ſes bords, & de Stants, d'Allorf, & de Szhwits, qui n'en ſont pas beaucoup éloignées.

LUCÉTIEN, ou plutôt LUCETIUS. ſ. m. Surnom que l'on donnoit à Jupitèr dans la langue Oſque. *Lucetius*. C'étoit la même chôſe dans cette langue que *Dieſpitèr* & *Dijovis* en Latin. Ce mot venoit de *lux*, lumière, & on le donnoit à Jupitèr, à cauſe que c'eſt lui qui donne la lumière au monde. Voyez Aulu-Gelle L. V. C. 12.

Une inſcription rapportée par Grutèr, p. LVIII. n. 3. donne auſſi cette épithéte à Mars, mais elle écrit *Leucetius*.

MARTI LEUCETIO
PRO SALUTE IMP.
DOMINI N. AUG. PII
Q. VOCONIUS VITU
LUS LEG. XXII. PR.
P. F. CURAVIT.

LUCHA, ou LUCHAW. Voyez LUCCAW.

LUCHE. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de France. *Luccium*. Il eſt dans le Maine près de Mayet & du Loiret. *Hadr. Val. Not. Gall. p. 313.*

LUCHEN, LUCHENTE. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Conteſtans, en Éſpagne. *Lucentum*, *Lucentia*. Il eſt dans le Royaume de Valence, entre Xativa, & Gandia, à trois lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

LUCHEU. ſ. m. Nom propre d'une Ville de la Chine. *Lucheum*. Elle eſt la neuvième de la Province de Nanking, & elle a ſept autres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

LUCHO. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de la Marmarique, en Affrique, maintenant c'eſt un petit bourg ſitué dans le Royaume de Barca, ſur le cap de Lucho, nommé par les anciens *Cataonium promontorium*. *Lucheum*, anciennement *Acropolis*, *Antipygus*, *Tetrapygia*. MATY.

LUCIANISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte; qui prit ſon nom de Lucianus, ou Lucanus, hérétique du ſecond ſiécle. *Lucianiſta*. Peut-être faudroit-il dire *Lucaniſte*; car Tèrtullien, *L. de Reſurr. carnis*, C. 2. Origéne L. II. contre Celſe, & l'Auteur de l'addition au L. des Préſcriptions, appellent l'Auteur de cette ſecte Lucanus, au lieu de Lucianus, qu'on trouve dans ſaint Épiphane Hér. XXIII. ou XLIII. & après lui dans ſaint Jean Damaſcéne des héréſ. n. 43. Cet hérétique fut diſciple de Marcion, dont il ſuivit toutes les èrreurs, auxquelles il en ajouta même de nouvelles. C'eſt ce qu'en dit ſaint Jean Damaſcène. Saint Épiphane dit qu'il abandonna Marcion, en enſeignant qu'il ne falloit point ſe marier, de crainte d'enrichir le créateur. Cependant, comme a remarqué le Père le Quien dans ſes Notes ſur ſaint Épiphane, c'étoit là une èrreur de Marcion, & des autres Gnoſtiques. Il nioit l'immortalité de l'âme, qu'il croyoit matérielle; ainſi l'Auteur de l'Addition a tort auſſi de dire qu'il différoit auſſi en cela de Marcion: c'eſt encore une remarque du Père le Quien.

Il y a eû d'autres *Lucianiſtes* qui ont paru quelque tems après les Ariens; ils diſoient que le Père avoit toujours été Père, & qu'il en avoit pû avoir le nom avant que d'avoir produit ſon Fils, parce qu'il avoit la vèrtu de le produire: ce qui ſuppoſe l'èrreur des Ariens au ſujet du Vèrbe, ou la renfèrme, ou du moins quelque autre èrreur qui en approche.

Le nom de *Lucianiſte* vient de celui de Lucien, qui eſt regardé des Ariens comme un martyr.

LUCIDE. adj. m. & f. Tèrme dogmatique. *Lucidus*. Qui jètte de la lumière. Le ſoleil eſt le prémier des corps *lucides*. Le feu [illegible] *lucides*, &c.

LUCIDE, ſe dit figurément au Palais, des bons intèrvalles qui arrivent quelquefois aux furieux. *Lucida intervalla*. On tient qu'ils peuvent faire teſtament dans les intèrvalles *lucides*, quand leur folie les quitte, leur pèrmet l'uſage de leur raiſon.

SAN.

SAN LUCIDO. Nom propre d'un bourg de la Calabre citérieure, province du Royaume de Naples. *Fanum S. Lucidi.* Il eſt ſur la mèr de Toſcane, à une lieuë de Paula, vèrs le midi. Quelques Géographes prétendent que l'ancienne *Temeſa*, ou *Tempſa*, ville des Brutiens, ruinée par Annibal, étoit au lieu où eſt maintenant *S. Lucido*; mais d'autres la mettent à Meluito, au couchant de S. Marco, & d'autres encore à Torre Loppa, bourg ſitué ſur la mèr Toſcane, aux confins des deux Calabres. Maty.

LUCIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Lucia.* Voyez Luce. L'Iſle de ſainte *Lucie* eſt une des iſles du Cap vèrd : elle eſt fort haute.

LUCIEUSE, ou *Lucioſe*. ſ. f. Nom propre de femme. *Lucioſa.* Voyez M. Chaſtelain au vingt-ſeptième de Févr. p. 794. 799.

LUCIFÈR. ſ. m. C'eſt ainſi que les Poëtes des Payens ont nommé l'étoile de Vénus, lorſqu'elle paroît le matin, quand elle eſt Orientale au ſoleil. *Lucifer.* L'Écriture lui attribuë auſſi le nom de cet aſtre en ces mots : *Numquid producis luciferum in tempore ſuo, & veſperum ſuper filios terræ conſurgere facis ?* Job. 38. verſ. 32. *Et tu lucifer qui mane oriebaris*, Eſai. 14. verſ. 12. *Ante luciferum genui te*, Pſ. 109. v. 3. L'étoile de *Lucifèr* précède le ſoleil le matin, & paroît avec l'aurore. Ce qui a fait dire aux Poëtes qu'il étoit fils de l'aurore. Le ſoir il paroît quelque tems encore après le coucher du ſoleil, & alors on l'appelle *Heſperus*, ou *Veſperus*, & à la Campagne l'étoile du bèrgér. Les Poëtes diſent encore pour la même raiſon qu'il eſt le chèf & le conducteur des Aſtres, qu'il a ſoin des chevaux & du char du ſoleil, qu'il attele & qu'il détele avec les heures auxquelles ſeules d'autres ont donné cette charge. Quelques Anciens ont dit que c'étoit Adonis, & d'autres l'ont pris pour Caſtor. Voyez Barthius dans ſes Notes ſur Stace *L. IV. Sylva VI. v.* 15. Les Poëtes donnent des chevaux blancs à *Lucifèr*. Les chevaux de main, *deſultorii*, étoient conſacrez à *Lucifer*.

Lucifèr. Eſt auſſi un nom d'homme. *Lucifèr* de Cagliari fut célèbre au IVe. ſiécle ſous le Pape Libère, par ſa légation au Concile de Milan, par quatre éxils auxquels il fut condamné pour la foi, Conſtantius l'ayant relegué d'abord à Gèrmanicie, en Syrie, puis à Éleuthéropolis en Paleſtine, enſuite en Thébaïde, & enfin en un autre endroit dont on ne ſçait pas le nom. Il fut encore célèbre par ſa fèrmeté & ſes écrits contre cet Empereur Arrien, par les loüanges que lui donna ſaint Athanaſe, par les perſécutions & les maux que lui firent ſouffrir les Évêques Arriens des lieux où il fut éxilé, & par le ſchiſme qu'il fit dans l'Égliſe.

Lucifèr, dans le Chriſtianiſme, eſt un nom qu'on donne au Prince des ténèbres, au Chèf des Démons. Cette expreſſion eſt priſe d'Iſaïe XIV. 12. où on lit, *Comment es tu tombé du ciel*, Lucifèr, *toi qui paroiſſois ſi brillant au point du jour ?* & où les Intèrprétes diſent que le Prophéte parle de Satan, ou qu'il fait alluſion à ſa chûte. Il le nomme *Lucifèr* par rapport à la beauté & aux dons, dont il étoit orné avant ſon péché, & qui le faiſoient paroître comme une étoile brillante. Cela ſe doit entendre de la vèrſion Latine de ſaint Jérôme ; car dans le Tèxte il y a trois mots différens en ces trois endroits, dont l'un ſignifie *les étoiles* en général, & les deux autres quelque aſtre en particuliér, ſans qu'on ſçache trop bien lequel.

LUCIFÉRIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Luciferianus, a.* On appelle *Lucifériens*, ceux qui adhérèrent au ſchiſme de Lucifèr de Cagliari au IVe. ſiécle. Saint Auguſtin dans ſon Liv. des Héréſies C. 61. ſemble indiquer, qu'ils croyoient que l'âme étoit tranſmiſe aux enfans par leurs pères. Théodoret dit que Lucifèr fut auteur d'une nouvelle èrreur. Les *Lucifériens* ſe multiplièrent beaucoup dans les Gaules, ſur tout à Trêves, à Rome, en Eſpagne, en Égypte, & en Afrique. L'occaſion de ce ſchiſme fut que Lucifèr ne put ſouffrir qu'on annullât rien de ce qu'il avoit fait. Il y eut peu d'Évêques *Lucifériens* ; mais beaucoup de Prêtres & de Diâcres, & cette ſecte ne dura pas long tems. Les *Lucifériens* ne vouloient point recevoir dans leur communion les Évêques Catholiques que la perſécution avoit fait trahir la verité en faveur de l'Arianiſme, quoique ces Évêques euſſent reconnu & déſavoüé leur faute, & que l'Égliſe les eût reçus dans ſa communion.

Ce nom de *Lucifériens* vient de celui de *Lucifer* ; c'étoit un Évêque de Cagliari, qui donna le nom & le commencement au ſchiſme dont on vient de parler ; ceux qui le ſuivirent, & qui l'imitèrent dans ſon opiniâtre dureté, furent appellez *Lucifériens*.

LUCINE. ſ. f. Nom propre de Divinité chez les Anciens Romains. *Lucina.* C'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux acouchemens des femmes, & à la naiſſance des enfans. Tantôt c'eſt Diane, & tantôt Junon ; mais plus ſouvent Junon. On la nomme auſſi *Lucétie*, & on l'appelle ainſi, auſſi-bien que *Lucine*, du mot *lux*, lumière, parceque c'eſt elle qui donne le jour, la lumière aux enfans, ou bien de *lucus*, un bois, parce que ſon temple étoit dans un bois. Ces étymologies ſont d'Ovide, *faſt. L. II. v.* 449. & 451. Les femmes invoquoient *Lucine* dans le travail d'enfant, comme on le voit dans Terence, *Andria Act. III. Scen. I. v.* 15. & *Adelph. Act. III. ſcen. IV. v.* 41. On la nommoit encore *Ilithyie*, *Zygia*, *Opigena*. Térence la nomme *Juno Lucina*. Une ancienne inſcription antique dans Grutèr p. XLI. *Diana Lucina invicta.* Le culte de *Lucine* avoit paſſé des Grècs aux Romains. C'étoit la Lune qu'ils honoroient ſous ce nom, parce qu'elle contribuë à la génération de tous les êtres d'ici bas. *Lucius* portoit une couronne de dictamne, parce qu'on étoit perſuadé autrefois que cette hèrbe facilitoit l'enfantement aux femmes, & avoit la vèrtu de les faire délivrer heureuſement de leur fruit. Il y a dans le cabinet du Père Kirkèr une figure de *Lucine*. Voyez auſſi Voſſius, *de Idolol. L. II. C.* 26.

LUCIUS. ſ. m. C'eſt un prénom Romain qu'il faut retenir en nôtre langue dans ſa forme Latine. *Lucius.* Pour le féminin on dit *Lucia*, & *Lucie*. Au maſculin on dit quelquefois *Luce*, comme *Luce* Aurèle Vère, mais il n'y a guères qu'en parlant de cet Empereur que l'on donne à ce nom cette forme Françoiſe.

LUCKO. Voyez LUSUC.

LUCO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples, ſitué près du bord occidental du lac de Celano, en la Bruſſe ultérieure. *Lucus.* Quelques Géographes le prennent pour le lieu du Latium, que l'on nommoit anciennement *Capitulum*, ou *Capitolium*. Maty.

LUCOMORIE, ou LOCOMORIE. ſ. f. Nom propre d'un païs de la Tartarie Moſcovite. *Lucomoria.* Sanſon dans ſa grande Carte de la Moſcovie la place au delà de l'Oby, au midi oriental de la Sibérie ; mais M. de Witſen le met autour de l'Oby, vèrs ſon embouchure, & au nord de la Sibérie. Maty. Les montagnes de *Lucomorie* ſont au midi de cette Province.

LUCOMORIEN, enne. ſ. m. & f. Habitant de la Lucomorie. *Lucomorianus, a.* Les *Lucomoriens* habitent ſous des tentes de bois, ou des baraques.

LUÇON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ſans murailles ; mais Épiſcopale, & ſuffragante de Bourdeaux. *Lucio.* Elle eſt dans le Poitou, en France, à deux lieuës de la mèr, & à ſix de Maillezais, & de la Rochelle. Le Pape Jean XXIIe diviſa en trois le Diocèſe de Poitiérs, y érigeant en Évêchez les deux Abbayes de Maillezais & de *Luçon*. Celle de *Luçon* étoit ancienne, ayant été ruinée par les Normans vèrs l'an 877. Elle fut rétablie avant 1040. mais on ne ſçait par qui. Jean XXII. érigea ces deux Évêchez par une même Bulle dattée du treizième d'Août 1317.

Luçon, ou Lusson. ſ. m. Nom propre d'une ville qu'on trouve dans les Cartes, ſur la côte occidentale de *Luçon*, on de Manille, mais on croit qu'elle eſt la même que la ville de Manille. Voyez *Luſſonia, ville, & iſle.*

LUÇONNOIS. ſ. m. Tèrritoire de Luçon. *Lucionenſis ager*, ou *pagus*. Hadr. Valois écrit *Luſſonois*, & *Luçon*.

LUCQUES, ou LUQUES, ou LUQUE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Italie, capitale de la petite République de *Lucques*, & ſituée ſur la rivière de Sèrchio, environ à cinq lieuës de Piſe vèrs le nord. *Luca.* Cette ville eſt médiocrement grande, fortifiée réguliérement par onze baſtions qui l'environnent, bien peuplée, & riche par la grande quantité d'étoffes de ſoye que l'on y fabrique, & qui lui ont fait donner le nom de *Lucques* l'induſtrieuſe. Elle a un Évêché, autrefois ſuffragant de Piſe, mais maintenant dépendant immédiatement du Pape. Maty. Sur une monnoye de Charlemagne (rapportée par M. le Blanc) la ville de *Luques*, où elle a été faite, eſt ſurnommée *Flavia*. J'ai vû une monnoye de cuivre de Didiér Roi des Lombards, avec cette inſcription *Luca Flavia*. Autaris, un des Rois des Lombards, ayant pris le ſurnom de *Flavius*, fut imité par ſes ſucceſſeurs. Ce ſurnom fut donné aux principales villes de leur Royaume, ainſi qu'autrefois celui d'*Auguſta* avoit été donné aux plus conſidérables villes de l'Empire Romain. Un tièrs de ſol d'or du même Didiér Roi des Lombards, ſur lequel on lit *Flavia Mediolano*, juſtifie cette penſée. Le Blanc. p. 91.

La République de Lucques. *Lucenſis Ager*, ou *Reſpublica*. C'eſt un petit Etat de l'Italie, borné par ceux de Toſcane, de Modene, de Maſſe, & par le mèr méditèrranée. Il peut avoir dix lieuës de long, & autant de large. Son tèrroir eſt peu fertile en blé, mais beaucoup en vin, en huile, en chaſtaignes, en ſoye & en laines. Ses lieux principaux ſont Lucques capitale, Viaregio, Camajor, [illegible] Cette République feudataire de l'Empire, eſt gouvèrnée par un prémier Magiſtrat, que l'on nomme Gonfaloniér, qui a cent ſoldats pour ſa garde, & réſide dans le Palais de la République. Il eſt choiſi d'entre les nobles [illegible] n'eſt que deux mois en charge, de même que neuf Conſeillers

Conſeillers qu'on lui ajoint pour l'adminiſtration des affaires; cependant ni le Gonfaloniér, ni ſes Conſeillers, ne peuvent rien faire d'important ſans le conſentemement du grand Conſeil, compoſé de ſix vingt bourgeois. Maty.

LUCQUE. ſ. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe panachée de gris de lin ſur un beau blanc. Morin.

LUCQUOIS. ſ. m. Le *Lucquois* en Italie. *Il Lucheſe.* C'eſt la même chôſe que la République, l'État de Lucques.

Lucquois, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Lucques. *Lucenſis.* Les *Lucquois* ne pèrmettent point qu'on porte des armes dans leur ville. En entrant on demande aux étrangérs leurs piſtolèts, leurs épées & leurs autres armes, qu'ils retrouvent à la porte par laquelle ils doivent ſortir. Un Cardinal François, que Charles V. avoit laiſſé à Lucques pour Gouvèrneur, donna la libèrté aux *Lucquois.* Corn. Une Dame *Luquoiſe*, nommée *Lucretia Civitatis*, fit imprimer à Lyon l'an 1548. des Scholies Latines ſur les trois prémiérs livres des diſtiques de Caton. *Maſcur.*

LUCRATIF, ive. adj. m. & f. Qui apporte du gain, du profit. *Quaſtuoſus, lucroſus, compendioſus.* Une charge *lucrative.* Les offices des Greffiérs ſont fort *lucratifs.* Les emplois ſont rarement honorables, & *lucratifs* tout enſemble.

LUCRE. ſ. m. Gain, profit. *Lucrum, quaſtus.* Les ames baſſes ne conſidèrent que le *lucre*, & les généreuſes que l'honneur. Il y a peu d'uſage.

Les Anciens adoroient le *Lucre* ſous le nom de Mèrcure. C'eſt pour cela qu'on le repéſentoit une bourſe en main.

LUCRÉCE. ſ. f. & m. Nom propre d'homme. *Lucretius.* Le Poëte *Lucréce* eſt un Épicurien qui a mis en vèrs Latins élégans, la Phyſique d'Empedocle & de Démocrite. Il étoit contemporain de Varron & de Cicéron, un peu plus vieux néanmoins qu'eux.

LUCRÉCE. ſ. f. Eſt auſſi un nom de femme. *Lucretia.* La chaſte *Lucréce* étoit fille de *Lucréce* Tricipiſin, Préfet de Rome ſous Tarquin le ſupèrbe, & femme de Tarquin Collatin. La violence que Sextus Tarquinius fit à *Lucréce*, fut cauſe que les Rois fûrent chaſſez de Rome. Les Poëtes ſe ſèrvent de ce mot quand ils parlent d'une femme chaſte, ſage & vèrtueuſe.

Et ſi leur ſang tout pur avec que leur nobleſſe,
Eſt paſſé juſqu'à vous de Lucréce *en* Lucréce. Despr.

Lucréce Morelle étoit ſçavante en Grèc, en Latin, en Italien, & en Éſpagnol, auſſi bien que les ſœurs Camille & Diane.

LUCRIN. Lac. Voyez LICOLA.

LUCUBI. C'étoit anciennement une petite ville de l'Éſpagne Bétique; ce n'eſt maintenant qu'un village de la Grenade, ſitué au midi d'Alcala Réal, ville de l'Andalouſie. Maty.

LUCULLÉES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête que les Grècs inſtituèrent à l'honneur de Lucullus. *Lucullaa.* Les Grècs de l'Aſie mineure inſtituoient des Fêtes en mémoire des Gouvèrneurs qui les gouvèrnoient avec une probité & une équité ſingulière. C'eſt pour cela qu'ils en établirent pour Lucullus, dont ils fûrent extraordinairement contens. Il gouvèrna cette Province vèrs le tems de Pompée & de Cicéron. Voyez Plutarque dans ſa vie, Appien dans ſon hiſtoire de la Guèrre de Mithridate, & Voſſius *De Idolol. L. III. C.* 17.

LUCUMO. ſ. m. Nom d'un arbre du Pérou, dans l'Amérique méridionale. *Lucumo.* On commence à voir dans ce climat (de Coquimbo) un arbre qui ne croît point dans tout le reſte du Chili, & qui eſt particuliér au Pérou. On l'appelle *Lucumo*, ſa feuille reſſemble un peu à celle de l'oranger & du floripondio. Son fruit reſſemble auſſi fort à la poire, qui enfèrme la graine de ce dèrniér. Quand il eſt meur l'écorce eſt un peu jaûnâtre, & la chair fort jaûne, & à peu près du goût & de la conſiſtance du fromage fraichement fait. Au milieu eſt un noyau tout-à-fait ſemblable à une châtaigne pour la couleur, la pelure & la conſiſtance, mais il eſt amèr, & ne ſèrt à rien. Frézier, *p.* 123. Il dit ailleurs *Lucumas* en parlant du fruit. Voyez *p.* 209.

LUD.

LUDAY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Ludaia*, autrefois *Alydda. Aludda.* C'étoit anciennement une ville de la Grande Phrygie, en l'Aſie mineure. Elle eſt maintenant dans le Becſangil, en Natolie; mais elle eſt réduite à un fort petit nombre d'habitans. Maty.

LUDE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, ou petite ville, avec titre de Duché. *Luſdum, Luſdium, Laudum, Ludâ, Ludium.* Ce lieu [illegible] environ à dix lieues de Saumur, du côté du nord. *Hadr. Val. Not. Gall. p.* 309. *Maty.*

LUDERSBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe, en Allemagne. *Ludersburgum.* Elle eſt

ſur l'Élbe, dans le Duché de Lawenbourg, à deux lieuës au deſſus de la ville de ce nom. Maty.

LUDGER. Voyez LÉGER.

LUDIM. ſ. m. & pl. Nom de peuple dans l'Écriture. *Ludim.* Joſeph, Euſtathius d'Antioche, Euſébe, Saint Jérôme, Iſidôre, & beaucoup d'autres, diſent comme une chôſe conſtante que ce nom *Ludim*, vient de Lud fils de Miſraim, & père de ce peuple qu'on appella de ſon nom *Ludim*; & que ces *Ludim* ſont les Lydiens. Les Grècs diſent que les Lydiens s'appellèrent d'abord Mæones, ou Méones, ou Méoniens; qu'ils avoient pris ce nom de Méon, ancien Roi de Phrygie & de Lydie, qu'enſuite ils prîrent celui de Lydiens de Lydus fils d'Athys. Bochart croit que tout ceci eſt faux, & que le nom de Lydien eſt plus ancien que Lydus; mais il ne veut point que *Ludim*, & *Lydim*, viennent de Lud; il le dérive de לוז, Luz, qui en Hébreu ſignifie *declinare, obliquare, torquere*, biaiſer, détourner, être oblique. Il prétend que Moyſe avoit pris des Phéniciens la plûpart des noms de Lieu, que les Phéniciens avoient changé le ז en ד, & dit לוד au lieu de לוז, qu'ils avoient donné ce nom a deux peuples fort différens & fort éloignez l'un de l'autre, les Lydiens & les Éthiopiens. Pourquoi? parceque ces peuples étoient ſituez proche de deux fleuves fort tortueux, qui font beaucoup de tours & de détours, le Méandre & le Nil. Et de vrai Étienne de Byzance dit que les Lydiens fûrent appellez Méoniens du fleuve Méon, qui eſt le Méandre. C'eſt que les anciens Grècs crurent que *Ludim* venoit de ילד, *parere*, & qu'ils intèrprétèrent comme S. Jérôme *natos*, fils, enfans, & que de μαῖαν & μαιεύεσθαι, qui ſelon les Septante, Exod. I. 15. & Gen. XXXV. 17. eſt la même chôſe que ילד, ils avoient fait Mæon, Mæonie, & Mæonien. Voyez cet Auteur, *Phaleg. L. II. C.* 12.

LUDLOW. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Shrop, en Anglètèrre. *Ludloa.* Ce bourg a ſéance & voix dans le Parlement d'Anglètèrre, & il eſt ſitué ſur la rivière de Tème, entre les villes de Schrowesbury, & d'Hereford, à deux lieuës de l'une & de l'autre. Maty.

LUDOVIC. ſ. m. Nom propre d'homme; Loüis. *Ludovicus.* Ce nom ne ſe dit que de quelques étrangérs, *Ludovic* de Gonzague, Duc de Nevèrs & de Rethelois, Pair de France, Prince de Mantoüe, Chevaliér de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gouvèrneur & Lieutenant Général des Provinces de Champagne & de Brie, fut le prémiér reçu Chevaliér du S. Éſprit, après que le Roi eût été reçu, & qu'il eût fait prêter ſèrment aux Officiérs de l'Ordre, qui firent leur prémière fonction à la réception de ce Duc. P. Anselme. *Ludovic* Sforce s'étant fait tuteur de Jean Galéaſſe Sforce ſon neveu, Duc de Milan, s'étoit rendu maître de tout cet État, & en retenoit toujours l'adminiſtration, quoique Jean Galéaſſe eût déja vingt-ans. P. Daniel, *Hiſt. de Fr. T. II. p.* 1544. Le Comte *Ludovic* de Ledron étoit ſous François I. un Capitaine des troupes Vénitiennes. Voyez Mézeray T. II. p. 467. *Ludovic*, frère du Duc de Mantoüe, fut fait priſonniér à la journée de S. Quentin. *Mezer. p.* 687.

LUDRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Luſor.* Saint *Ludre* étoit fils d'un Sénateur fort qualifié de la ville de Bourges, nommé Léocade, & qui deſcendoit de l'illuſtre S. Épagathe, l'un des plus célébres martyrs de Lyon du tems de l'Empereur Marc Aurèle. Baillet, *au* 4e *Nov.* S. *Ludre* mourut auſſi-tôt après ſon batême, portant encore la robe blanche. Voyez Grégoire De Tours, *hiſt. L. I. C.* 31.

De *Luſor* on a fait *Luſre, Luxre, Ludre.*

LUE

LUET. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit de *luèts*, eſt un droit qui conſiſte en un boiſſeau de ſeigle ſur châcune tenuë, & châcun ménagér tenant feu & fumée, & labourant tèrres dans une paroiſſe.

LUETTE. ſ. f. Morceau de chair molaſſe qui pend du Palais en la bouche auprès des conduits des narines. *Gurgulio, plectrum, uva, uvula.* Les Médecins l'appellent l'*uvule.* On tient qu'elle ſèrt à rompre la force, & l'impétuoſité de l'air trop froid, de peur qu'il n'entre trop ſoudain dans les poumons. On lui a remis la *luette* qui étoit démiſe.

LUEUR. ſ. f. Clarté ſombre, ou paſſagère, lumière, ſplendeur. *Fulgor, ſplendor.* Les éclairs font une *lueur* momentanée. Je vois quelque *lueur* à travèrs ces ouvèrtures. On dit auſſi, A la *lueur* du feu, de la chandelle, & de la lune, qui ont une *lueur* imparfaite. La lune dans ſon éclipſe a encore quelque ſombre *lueur.* La *lueur* des armes jettoit comme des éclairs. Vaug. Marcher à la *lueur* des flambeaux. Ablanc.

Figure toi Pyrrhus, les yeux étincellans,
Entrans à la lueur de nos Palais brûlans. Rac.

Lueur, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Rayon, apparence. *Species, radius.* Je vois quelque *lueur* d'eſpérance. *Effulget ſpes aliqua.* Il y a des Politiques qui s'évaporant en mille penſées chimériques, préfèrent les plus vaines *lueurs* de leur imagination, aux plus droites lumières du ſens commun. Val. Le peuple ſe laiſſe aiſément éblouir par la *lueur* d'un faux mérite. Bell. Cette vèrtu qui éblouiſſoit les yeux n'étoit qu'une fauſſe *lueur*. G.G. Il y a quelque *lueur* d'éſprit dans cet Ouvrage. L'Acad. Il y a de fauſſes *lueurs* que l'on prend ſouvent pour de véritables lumières. Elles amuſent, on s'y arrête, & on n'en connoit la vanité qu'après qu'on a eû le malheur de s'y attacher & de les ſuivre. Ab. de la Trape.

LUG.

LUG. ſ. m. Nom propre de rivière d'Anglétèrre. *Logus.* Elle prend ſa ſource dans le Comté de Radnor, travèrſe une partie de celui d'Héreford, & ſe décharge dans la Wye, au deſſous de la ville d'Hereford.

LUGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Luganum.* Elle eſt la quatrième de la province de Xinſi, & elle a ſept autres villes ſous ſa juriſdiction. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Chang, dans un tèrroir fort fèrtile. Ambaſſ. des Holland. à la Chine P. I. p. 241.

LUGANO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Milan, en Italie. *Luganum.* Elle eſt capitale du Baillage de *Lugano*, & ſituée ſur un lac de même nom, à quatre lieuës de Bellinzone, vèrs le midi. Les Suiſſes ſe rendîrent maîtres de cette ville l'an 1512. & ils la poſſedent encore. Maty.

Le Baillage de Lugano. *Luganenſis Præfectura.* C'eſt le prémiér en ordre des Gouvèrnemens des Suiſſes, en Italie. Son Baillif porte le tître de Capitaine général de tous ces Gouvèrnemens, & il commande aux autres Baillifs, au cas qu'il arrive quelque guèrre inopinée. Il eſt ſitué entre ceux de Mendrys, & de Locarno, appartient aux douze prémiérs Cantons depuis l'an 1512. Et il n'a rien de conſidérable que la ville de *Lugano*. Maty.

Le Lac de Lugano. *Luganus Lacus.* Lac du Duché de Milan. Il eſt entre le tèrritoire de Como, & les Baillages des Suiſſes, il a environ cinq lieuës du nord au ſud; & il décharge ſes eaux dans le lac majeur, par la rivière de Treſſa. Maty.

LUGDE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Évêché de Padèrborn, en Weſtphalie. *Lugda, Luda.* Il eſt ſitué ſur la rivière d'Emmèr, à ſept lieuës de la ville de Lemgow, vèrs le levant. Maty.

LUGDUS. ſ. m. Ancien nom d'une maladie. *Lugdus.* Je ne ſçai ſi cet incendie arrivé par un feu du ciel, n'auroit point été cauſe du nom de *Lugdus*, qui fut donné à une maladie, que nous appellons le feu de S. Antoine, dont Matthieu Paris dit que l'Empereur Frédéric fut frappé l'an 1249. Cette maladie eſt de celles qu'Hippocrate, & la plûpart des Médecins après lui ont appellé des maladies divines, parce qu'il eſt difficile d'en reconnoître les cauſes, & plus difficile encore d'y trouver des remédes dans la Médecine; ce qui oblige de recourir aux Saints pour obtenir de Dieu ce qui eſt au deſſus des forces de l'art. Cette maladie eut grand cours pendant deux ou trois ſiécles. *Ménétriér Hiſt. de Lion p. 113.*

LUGO. ſ. m. Nom propre d'une ville fort ancienne de la Galice. *Lucus Auguſti.* Elle eſt Épiſcopale, & ſituée ſur le Minho, à vingt-ſept lieuës de Compoſtelle, dont elle eſt ſuffragante. Il y a dans cette ville des eaux minérales, qui ſont chaudes juſqu'à bouillir. Maty.

LUGO, eſt auſſi le nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Lugum.* Il eſt dans le Fèrrarois, entre Ravenne & Boulogne; il donne ce nom à la Sétra, c'eſt-àdire, à la forêt de *Lugo*, nommée anciennement *Litania Sylva*, & célébre par la défaite des Romains ſous Lucinius Poſthumius, auquel les Gaulois tuèrent vingt cinq mille hommes. Maty.

LUGODORI. Voyez LOGUDORI.

LUGUBRE. adj. m. & f. Triſte, Mélancholique; qui fait ſonger à la mort. *Lugubris, luctuoſus.* Il y a des muſiques, des chants, des voix, des tons *lugubres*. Les cloches ont quelquefois un ſon *lugubre*.

Objèts lugubres *& funébres,*
Dont la nature a tant de peur,
Tombeaux, que j'aime vôtre horreur,
Que je me plais dans vos ténébres! L'Ab. Tétu.

Les femmes qui font gloire [illegible] prennent un pèrſonnage *lugubre*, pour faire croire que leur déplaiſir ne finira qu'avec leur vie. La Roch. Il n'y a rien de plus ennuyeux que de longs récits *lugubres*. Bell.

Voiles, crèpes, habits, lugubres *ornemens.* Corn.

L'orfraye, le hibou, la choüette, font des cris *lugubres*. Les logis obſcurs, ou tendus de noir, ont je ne ſçai quoi de *lugubre*.

Lugubre, ſe dit auſſi dans le ſtile comique, des pèrſonnes mêmes. *Triſtis, lugubris.* Voilà, pour un jeune homme, des domeſtiques bien *lugubres*. Mol. On dit auſſi, Éſprit *lugubre*. Morale *lugubre*.

LUGUBREMENT. adv. D'une manière lugubre. *Flebiliter, luctuoſe, miſerabiliter.* Les lamentations de Jerémie ſe chantent *lugubrement*.

LUI.

LUI. Pronom. Voyez LUY.

LUI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. C'eſt la même chôſe chez les Turcs, ou Tartares, ou Turcomans, que *lung* chez les peuples du Catay. Voyez *lung*.

LUICHEU. ſ. m. Nom propre de ville de la Chine. *Luicheum.* Elle eſt la neuvième de la Province de Quantung, & elle n'a que deux autres villes ſous ſa juriſdiction. Maty.

LUIRE. v. n. Éclairer, jetter, répandre de la lumière. *Lucere, collucere, fulgere, ſplendere, micare.* Le ſoleil *luit*, donc il fait jour. La lune ne *luit* que d'une lumière empruntée. Les Ardens ſont des feux qui ne *luiſent* que pour nous égarer.

Luire, ſe dit auſſi des chôſes qui jettent une foible lumière, qui ne paroiſſent que dans l'obſcurité, comme la pièrre de Boulogne, le phoſphôre, les vèrs luiſans, le poiſſon corrompu, le bois pourri, les yeux d'un chat, *luiſent*, & jettent du feu. *Pellucere, tranſlucere.*

Luire, ſe dit auſſi des corps polis qui réfléchiſſent la lumière qu'ils reçoivent. *Emicare.* J'ai vû *luire* quelque chôſe dans le ſable, c'eſt un diamant, c'eſt un morceau de criſtal, ce n'eſt qu'un caillou poli. Tout *luit* dans cette maiſon, tout y eſt net & poli, les chenèts, les planchérs, la batterie de cuiſine, *luiſent* beaucoup. L'or bruni *luit* davantage que l'or mat. On voyoit *luire* de loin les épées, les cuiraſſes, les habits de cette Cavalerie.

Luire, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Paroître, briller, éclater. *Micare, emicare, illucere.* Un bon Prélat eſt un flambeau qui *luit* dans l'Égliſe. Quand la foi *luit* dans un cœur, elle l'éclaire, elle rend toutes chôſes faciles. Les Martyrs, & les Saints, ſont autant d'aſtres qui *luiſent* dans le Ciel, dans la gloire. Je brûle du feu qui *luit* dans vos yeux.

Iris ſeroit l'amour de la tèrre & de l'onde,
Si vos beautez ne luiſoient *point au monde.* Voit.

Et dès qu'un mot plaiſant vient luire *à mon éſprit,*
Je n'ai point de repos qu'il ne ſoit en écrit. Boil.

On dit auſſi, qu'un Gouvèrneur ne s'eſt point rendu, tant qu'il a vû *luire* une éſpérance de ſecours. Ce diſcours eſt ſi mauvais, qu'on n'y voit pas *luire* la moindre étincelle d'éſprit.

Malhèrbe a dit auſſi dans ſa dèrnière ode au Roi,

Et ton front cette fois
Sera ceint de lauriers qu'on ne vit jamais luire,
Sur la tête des Rois.

On dit provèrbialement d'un homme qui a grand faim, que le ſoleil *luit* dans ſon ventre.

SAN LUIS DE MARAGNAN. Nom d'une petite ville du Bréſil, en l'Amérique méridionale. *Fanum S. Ludovici.* Elle fut fondée par les François dans l'iſle de Maragnan l'an 1612. Elle eſt maintenant aux Portugais, & elle a un Évêque ſuffragant de San Salvador. Maty.

San Luis de Zacatécas, ou ſimplement Zacatécas; *Fanum S. Ludovici, Zacateca*, ville de l'Audience de Guadalajara, en Amérique. Elle eſt Capitale de la Province de Zacatécas, & conſidérable par ſes mines d'argent. Maty.

LUISANT, ante. adj. Qui jette, ou qui réflechit quelque lumière. *Lucidus, collucens, fulgens.* Le ſoleil, la lune, & Vénus, ſont les aſtres les plus *luiſans*. *Lucentemque globum lunæ, &c.* Des vèrs *luiſans*. Les diamans, les criſtaux, ſont *luiſans*. La queuë du paon, la gorge des pigeons, ſont *luiſantes* au ſoleil. Le ſatin eſt la plus *luiſante* de toutes les étoffes. Un taffetas *luiſant* eſt le plus chèr de tous les taffetas. On appelle auſſi *luiſant*, cèrtaines parties plus éclatantes qu'on laiſſe ſur les galons des gens de [illegible]

LUIT. ſ. m. Nom propre de lieu dont il eſt parlé dans [illegible] 5. & dans Jérémie XLVIII. 5. *Luit*, en Hébreu *Luhhith*. C'étoit une ville de la Contrée de Moab, ou des Moabites; elle

échut

échut à la Tribu de Ruben, & étoit ſituée près d'Oronaïm. Au tems de S. Jérôme, elle ſe nommoit *Luitha*.

LUITES. Tèrme de Châſſe, qui ſe dit des teſticules d'un ſanglier. *Aprugni teſticuli, teſtes.*

LUITMEIER. ſ. m. Nom propre d'homme. Ancien mot Celtique, ou Franc, qui ſignifie Prépôſé au peuple, & qui par corruption a dégéneré en celui de Clodomire, *Du Tillet, I. P. p. 16.*

LUIT-WICH. ſ. m. Nom propre d'homme. Ancien mot, qui ſignifie homme excellent du peuple, & dont par corruption l'on a fait Clodovée, & enſuite Clovis, puis Loüis.

L U L.

LUL. ſ. m. Nom d'un arbre qui croît en Pèrſe, & qu'on appelle bèr ſur la côte, vèrs Ormus, & *lul* à Surate. *Lul.* Piétro Della Valle dit qu'il y en a un fort grand à Surate, que les idolâtres du païs ont en grande vénération, à cauſe de ſa vaſte étenduë, & de ſon antiquité. Ils vont ſouvent faire leurs cérémonies ſupèrſtitieuſes ſous cet arbre, qu'ils croyent être chéri d'une de leurs Déeſſes, à laquelle il eſt dédié. C'eſt la Déeſſe Parvéti, qu'ils tiennent pour la femme de Mahadeu, un de leurs plus grands Dieux. Ils ont gravé ſur cette pièrre fort groſſièrement le viſage de la Déeſſe, qu'ils tiennent toujours peint d'un incarnat vif, comme les Romains peignoient le viſage de Jupitèr en vèrmillon, au rapport de Pline. Ce *lul* eſt toujours entouré de fleurs, & de quantité de feuilles de l'arbre qu'on appelle pan, & en d'autres endroits de l'Inde bétel. De la Boulaye nomme cet arbre kaſta.

Le *lul* eſt un grand arbre fort beau, que les Pèrſes appellent *luli dagheli*, comme qui diroit *lul* ſarmenteux, parceque de ſes branches il tombe beaucoup de ſarments qui pendent juſqu'à tèrre. Cet arbre ne vient qu'aux Indes, & ſous la Zône torride, & en Pèrſe à demi journée de la mèr, parceque c'eſt un climat peu éloigné de la Zône torride. Il pend des branches du *lul* en bien des endroits de petits rameaux déliez, & comme une èſpéce de ſarment; ils n'ont point de feuilles, ils ſont ronds, longs, & un peu pliables; ils reſſemblent prèſque à une petite corde, ou ficelle. Au bout ils ont un petit pacquet de branches tout ſemblable à de la racine. Ils s'allongent juſqu'à tèrre, & quand ils y ſont arrivez, ce petit paquet de fibres s'y inſinuë, s'y attache; & devient une véritable racine; le petit ſarment groſſit, & devient un tronc d'arbre, qui à ſon tour en produit d'autres de la même façon; enſorte qu'un *lul* reſſemble à un portique à pluſieurs colonnes, comme dit Strabon: ou comme nous l'avons dit ailleurs, produit ſeul une forêt.

Le *lul* eſt le plus bel arbre du monde, ſes feuilles ſont épaiſſes, ovales, & prèſque ſemblables à celles du cognaſſiér; mais beaucoup plus grandes & plus groſſes. Son fruit eſt petit, ſa couleur eſt entre l'incarnat & le jaûne, mais tirant plus ſur l'incarnat; & un peu ſur le noir, quand il eſt meur, ou ſur la couleur des prunes. Par dehors il eſt liſſe & rond; en dedans, quand on a rompu l'écorce, qui eſt un peu groſſe & dure, mais qui néanmoins ſe mange, on le trouve plein tout autour de petits grains ſemblables à ceux de la figue: au milieu il eſt vuide. Il a au goût une aigreur qui n'eſt point deſagréable, mais il ſe corrompt aiſément, & les vèrs s'y mettent bientôt. On y en trouve même quelquefois avant qu'il ſoit meur, ce qui fait croire qu'il n'eſt pas fort ſain. Le bois du *lul* eſt tout poreux, & fait en dedans comme des filamens, ou des fibres différentes, unies enſemble. De là vient qu'il eſt eſt fort légér. *Piétro Della Valle, India, Letr. XVII. p. 464. 465.*

L U M.

LUMBIER. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville d'Èſpagne. *Lumbaria, Ilumberis.* Elle eſt dans la Navarre, ſur la rivière de Salazar, environ à deux lieuës au deſſus de Sangueſſa. Maty.

LUMELLINA, & LUMELLO. Voyez Laumellina.

LUMIÈRE. ſ. f. Corps ſubtil, prompt, & délié, qui cauſe la clarté, qui éclaire, qui donne la couleur à toutes chôſes, qui ébranle les yeux, & rend les objèts viſibles. *Lumen, lux.* Les Philoſophes diſtinguent entre *lumière primitive*, ou *radicale*, & *lumière ſeconde*, ou *dérivée*, que M. de la Chambre appelle extérieure, parce qu'elle eſt hors du corps lumineux. La *lumière primitive*, ou *radicale*, eſt celle qui eſt dans le corps lumineux, & qui conſiſte dans un cèrtain mouvement de ſes parties, qui les rend capables de pouſſer à la ronde la matière ſubtile, qui remplit les pôres des corps tranſparens. Et la *lumière ſeconde*, ou *dérivée*, qui eſt dans le corps éclairé, n'eſt [illegible] ou la tendace qu'a cette matière ſubtile à s'éloigner en ligne droite du centre du corps lumineux. Rohault. La *lumière* fut créée le prémiér jour du monde. S. Baſile & d'autres Pères ont crû que la *lumière* avoit ſubſiſté juſqu'au quatrième jour ſans ſujèt, & que le quatrième jour elle fut pôſée dans le Soleil & les autres aſtres, que S. Baſile appelle les véhicules & les récèptacles de la *lumière*. La *lumiere* conſiſte dans un écoulement d'une infinité d'atômes, ou de corpuſcules ignées, qui ſortant du Soleil comme d'un grand océan de feu, ſe répandent avec une viteſſe incroyable de toutes parts. C'eſt le ſentiment de Démocrite, & d'Épicure, que Lucréce a mis élégamment en vèrs. Gaſſendi l'a adopté. Déſcartes, & M. Huygens ont nié qu'il ſe fit aucun tranſport de corpuſcules du corps lumineux juſqu'à nous. Ils n'ont pû comprendre que les corps lumineux puiſſent ſans s'épuiſer répandre une ſi prodigieuſe quantité de matière dans tout l'èſpace immenſe qu'ils illuminent, & que ſi la *lumière* étoit compoſée de particules enflammées, elle ne fit pas ſentir de la chaleur en même tems qu'elle ébranle les fibres du nèrf optique. M. Huygens concevoit donc une longue ſuitte de globules qui forment comme autant de petits bâtons, dont l'une des extrémitez touche le ſoleil, & l'autre le fond de l'œil. Après quoi il doit s'enſuivre, qu'au même inſtant que le ſoleil preſſe l'extrémité qui lui eſt contiguë, celle qui appuye ſur l'œil eſt auſſi preſſée. Ainſi la *lumière* parvient du corps lumineux juſqu'à nous par quelque mouvement imprimé à la matière ſubtile qui eſt entre deux, & ce mouvement s'étend ſucceſſivement par des ſurfaces, & des ondes ſphériques. Mr. Huygens a ſupputé que la *lumière* employe onze minutes à venir juſqu'à nous; c'eſt-à-dire, à parcourir douze mille diamétres de la tèrre. Les couleurs ne ſont qu'une différente réflexion de *lumière*. Dieu fit la *lumière* le prémiér jour de la création, & il fit le ſoleil le quatrième, qui eſt la ſource, le père de la *lumière*; ſa trop vive *lumière* éblouït les yeux. Pendant ſon éclipſe il n'a qu'une *lumiere* foible, & ſombre. La lune, Vénus, &c. empruntent de lui leur *lumière*. Le ſoleil eſt la ſource de toute cette *lumière* que les planétes ne font que ſe renvoyer les unes aux autres, après l'avoir reçuë de lui: d'une planéte à l'autre il s'épand de longues traînées de *lumière* qui ſe croiſent; & ſe travèrſent en mille façons différentes. Font. M. Harris a beaucoup de chôſes curieuſes ſur la *lumière* dans l'un & l'autre de ſes Tomes.

Lumière, ſe dit auſſi de toutes les autres clartez ſublunaires, tant de celles qui viennent du feu, de la flamme, des chandelles, des flambeaux, que de quelques autres corps naturels, ou artificiels, comme le vèr luiſant, le bois pourri, le poiſſon gâté, les yeux de chat, &c. *Lumen, fax lucida.* La pièrre de Boulogne, le phoſphôre, imbibent la *lumière* le jour, & la rendent en obſcurité. Il y a des Sacrifices où l'on éteint toutes les *lumières*. La *lumière* vive & forte des corps lumineux les fait toujours paroître blancs. C'eſt une condition néceſſaire à la *lumière* pour paroître bleuë, d'être diſcontinuée. Ainſi la flamme du ſouffre & celle de l'èſprit de vin ſont bleuës. Le bois pourri, les vèrs luiſans, les écailles de quelques poiſſons de mer, jettent des *lumières* qui tirent ſur le bleu, à cauſe de la ſubtilité des exhalaiſons de quelques ſèls volatils, ou de quelques matières ſulfurées qui en ſortent; car ce n'eſt pas une matière allumée, à cauſe que l'eau ne l'éteint point, qu'elle ne ſe conſume point, & qu'elle n'a aucune chaleur ſenſible.

Lumière, ſe prend quelquefois pour la vie, pour le tems qu'on jouit de la *lumière* du jour. *Vita.* Et l'on dit poëtiquement, Dès qu'il commence à voir la *lumière*; pour dire, Dès qu'il eſt né, & qu'il a pèrdu la *lumière*, qu'il eſt privé de la *lumiere*; pour dire, qu'il eſt mort. Joüiſſez des avantages de la *lumière*, tant qu'il vous ſera pèrmis. S. Évr. On dit prèſque en ce ſens, Mettre un Ouvrage en *lumière*, *edere in lucem*, lui faire voir la *lumière*; pour dire, lui faire voir le jour, le rendre public: en ces dèrniérs tems on ne le dit que des livres imprimez; autrefois on le diſoit de ceux qui couroient en manuſcrit.

> *Sitôt que Chapelain met un livre en* lumière,
> *Chaque lecteur d'abord lui dévient un Linière.* Boil.

Lumière, ſe dit auſſi d'une petite ouvèrture par où le feu, la *lumière*, ou l'air, peuvent paſſer. *Rima, feneſtra.* La *lumière* d'un canon, d'un mouſquèt, ou autre arme à feu, eſt un trou proche de la culaſſe, qui répond à leur charge, où on met l'amorce pour le tirer. On encloüe les canons en fourrant un clou à force dans la *lumière*. Nettoyer la lumière d'un canon.

La *lumière* des tuyaux d'orgues eſt le trou par où entre le vent. *Os.* Celle des flutes & hautbois, eſt le trou qui eſt près du côté par où on l'embouche.

La *lumière* des inſtrumens aſtronomiques eſt un petit trou, ou une petite fente qu'on fait dans les anneaux, ou pinnules qui ſervent [illegible] rayon de *lumière*: c'eſt l'endroit par où l'on regarde l'objèt. *Oculus, ocellus.*

En tèrmes de Méchanique, *lumière* eſt l'ouvèrture dans laquelle entre le mammèlon d'un treüil, ou d'un cylindre, où il eſt ſuſpendu, & où il tourne. *Foramen.*

Lumière, en tèrmes de Marine, ſe dit des trous, canaux, ou égoûts par où l'eau coule dans la ſentine, ou à la pompe, qui règnent à fond de câle, de poupe en prouë, ſous les varangues, à côté de la carlingue. On les appelle auſſi *bitonnière*, ou *anguilliérs*.

Lumière, en tèrmes de Peinture, ſe dit des parties les plus éclairées d'un tableau, qu'on nomme autrement les *jours*, & les *clairs*. *Eminentia*. Voilà un tableau où les *lumières* ſont bien placées, bien répanduës, bien ménagées. Éclairer toutes les parties d'un tableau ſelon les différens degrez de *lumière*.

Lumière, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Vûë, connoiſſance, pénétration. *Cognitio*, *Notitia*, *perſpicacitas*. Les *lumières* de la Foi, & de l'Évangile, ont diſſipé les ténèbres, & l'aveuglement du genre humain. Si la raiſon eſt une *lumière* trompeuſe & infidelle, nous ſommes réduits à agir ſans principe cèrtain. Les Payens n'ont connu Dieu que par la *lumière* naturelle; ils ont abuſé de leurs *lumières*, des connoiſſances qu'ils avoient acquiſes par l'étude. La morale ne fait que retracer dans l'homme tout ce que la *lumière* naturelle la plus épurée lui pouvoit dicter, avant que les paſſions y euſſent apporté le trouble & la confuſion. Le P. Lamy. Il ſort du milieu des ténèbres, & des nuages que forment ſes paſſions, une *lumière* importune, qui lui découvre juſqu'aux plus ſombres replis de ſon âme. Fl. Pluſieurs preuves entaſſées les unes ſur les autres ſont comme pluſieurs rayons, qui forment enſemble un corps de *lumière* auquel il n'eſt pas poſſible de réſiſter. Cl. On peut avoir beaucoup de *lumières* dans l'eſprit, ſans avoir beaucoup de vèrtu. S. Réal. Dès que la colère eſt allumée elle emporte l'âme, & éteint la *lumière* de la raiſon. M. Esp. Le je ne ſçai quoi de l'amitié a plus de *lumière* que celui de l'amour, parcequ'il agit avec plus de calme. S. Évr. Les plus grands éſprits ont des *lumières* fort bornées. Nic. Ne précipitons rien; aidons nous des *lumières* de nôtre raiſon. S. Évr. Il y a des gens qui voyent mal à force de *lumière*. Mol. Quand on eſt appellé à enſeigner les autres, il faut avoir des *lumières* qui ayent de l'éclat, & de la vivacité. Le P. Mabillon. L'homme doit uſer des *lumières* que lui prête la raiſon. S. Évr. On dit en ce ſens, qu'un homme a peu de *lumière*, pour dire, peu d'ouvèrture d'éſprit; qu'il a bien manqué de *lumière*, pour dire, qu'il a fait une groſſe faute. Quelques-uns ont douté que *lumière* dans le ſens d'ouvèrture, de preuve, de connoiſſance, d'éclairciſſement, ſe puiſſe dire au ſinguliér. Meſſieurs de l'Academie ont décidé qu'il eſt bon au ſinguliér. On peut dire, ſi j'ai quelque *lumière* de l'intrigue, je vous en inſtruirai. M. L. T.

Les Théologiens appellent *lumière* de gloire, *lumen gloriæ*, un ſecours que Dieu donne aux âmes des Bienheureux, pour les fortifier, afin qu'elles puiſſent voir Dieu face à face, comme dit Saint Paul; ou intuitivement, comme on parle dans l'École, car ſans ce ſecours elles ne pourroient ſoutenir la préſence immédiate de Dieu. On dit communément que la *lumière* de gloire eſt un accident abſolu; elle eſt néceſſaire pour former l'acte de la viſion intuitive. Les Théologiens en parlent dans le traité de Dieu.

Lumière, ſe dit donc auſſi d'un commencement de preuve, d'un indice, ce qui ſert à découvrir quelque chôſe, à venir à bout d'une affaire. *Indicium*, *indicatio*. Ce témoin nous a donné des *lumières* pour convaincre cet accuſé. Les Juges ont des *lumières* particulières pour trouver la déciſion d'un procès, les Avocats ne leur fourniſſent ſouvent que de fauſſes *lumières*.

Lumière, eſt auſſi un éloge figuré qu'on donne aux grands hommes qui ont éclairé l'Égliſe, ou excéllé dans les ſciences. *Decus*, *ornamentum*, *lux*. S. Ambroiſe eſt une des grandes *lumières* de l'Égliſe. S. Thomas eſt la *lumière* de l'École. Albèrt le Grand eſt une des grandes *lumières* de ſon ſiécle.

Lumière, ſignifie encore au figuré, Éclat, feu, vivacité. Il ſort de vos yeux je ne ſçai quelle *lumière* ſi vive, qui fait qu'on vous reconnoîtra toûjours à une clarté ſi brillante. Bouh. Dieu habite une *lumière* inacceſſible, qui éblouït au lieu d'éclairer, & qui en nous faiſant entrevoir ſa grandeur, nous convainc de nôtre foibleſſe. Fl.

Tu me tiens les ſens enchantez,
Par tant de râres qualitez,
Où brille un excès de lumière. Malh.

On dit provèrbialement, que celui qui péche fuit la *lumière*; *qui malè agit, odit lucem*, pour dire, qu'il craint qu'on le voye. Il ne faut pas cacher la *lumière* ſous le boiſſeau: c'eſt un provèrbe ſacré, qui veut dire qu'il faut employer les avantages que Dieu nous a donnez pour le ſalut & l'édification du prochain.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique on appelle le mèrcure des ſages du nom de *lumière* qui éclaire dans les ténèbres.

Lumières, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des yeux d'un animal. *Oculi*, *lumina*. Un ſangliér d'or aux *lumières* de gueules. Je n'ai vû ce mot employé que pour le ſangliér, & le porc épic.

LUMIGNON. ſ. m. Méche de la chandelle, bougie, ou lampe, qui eſt allumée, & qui ſe conſume, qu'il faut avoir ſoin de moucher, quand on veut avoir une lumière claire. *Elychnii parsextans*. Les lampes à trois ou quatre bècs ont autant de *lumignons*. On trouve dans la baſſe Latinité *licinium*, & *licinum*, pour *ellychnium*. Voyez les *Acta Sanct. April. T. I. p.* 321.

LUMINAIRE. ſ. m. Qui répand de la lumière. *Luminare*, *luminaria*. Dieu a créé deux grands *luminaires*, le ſoleil pour le jour, & la lune pour la nuit: ce qu'il faut entendre populairement; car la lune eſt un des plus petits *luminaires* du Ciel. On les appelle *grands luminaires* par rapport à la tèrre, parce qu'ils l'éclairent plus que les autres planètes. *Luminaire* ſe dit encore de tout ce qu'on allume dans les Égliſes pendant le ſervice divin, & pour honorer Dieu & les Saints, cièrges, lampes, torches. L'uſage des *luminaires* eſt très-ancien dans l'Égliſe. Saint Athanaſe ſe plaint dans ſa lettre aux Orthodoxes de ce que les Arriens avoient pris les cièrges des Égliſes pour les bruler à l'honneur des idôles. S. Jérôme dit qu'on allumoit des cièrges pour lire l'Évangile, même après que le Soleil étoit levé. Euſebe rapporte un miracle accordé aux mérites de Saint Narciſſe, qui prouve l'uſage des *luminaires*, & qu'on allumoit des lampes dans les Égliſes. En une telle Fête il y avoit un beau *luminaire* dans une telle Égliſe. Dans les pompes funèbres on fait des hèrſes, des chappelles ardentes qui conſument bien du *luminaire*. Le Crieur demande tant pour avoir fourni le *luminaire*. En Éſpagne les Grands donnent par galanterie un *luminaire* à leurs Dames, ils font la dépenſe d'un grand *luminaire* dans quelque Égliſe. Entre pluſieurs réglemens que fit pour le ſervice divin S. Aldric Évêque du Mans, l'an 840. dans un Synode de ſon Diocèſe, celui du *luminaire* m'a paru le plus remarquable. Il ordonne que dans ſa Cathédrale il y auroit toutes les nuits quinze lumières, dix d'huile, & cinq de cire, pendant matines; les Dimanches trente d'huile & cinq de cire, & ainſi à proportion en augmentant juſques aux fêtes les plus ſolemnelles, qui en devoient avoir au moins cent quatre vingt dix d'huile & dix de cire. On peut juger par cet éxemple comment les autres Égliſes étoient éclairées, & pourquoi dans les fondations & les donations qu'on leur faiſoit il eſt tant parlé de *luminaire*. Fleury. On voit auſſi par là que le *luminaire* n'étoit pas pour la ſeule utilité, & pour pouvoir lire ce qu'on chantoit.

On dit provèrbialement, qu'un homme a uſé ſon *luminaire*, qu'il a pèrdu ſon *luminaire*, quand il a pèrdu la vuë, ſoit par éxcès d'étude, ou de débauche.

LUMINEUX, euse. adj. *Lucens*, *lucidus*. Qui éclaire, ou qui eſt éclairé. L'air que nous reſpirons n'eſt pas la matière par laquelle les corps *lumineux* tranſmettent leur activité. Il leur faut un véhicule, ou un ſujèt beaucoup plus fin. Huygens. Le ſoleil eſt le plus *lumineux* de tous les aſtres. Chapelain a dit du mont Olympe,

Qu'il garde ſon ſommèt tranquille & lumineux.

J'appelle proprement un corps *lumineux*, celui dans lequel la lumière eſt comme dans ſa ſource. Bern. La Lune, & les autres Planètes, ne ſont pas à proprement parler des corps *lumineux*. Id. Je mèts le feu, & principalement la flamme, au nombre des corps *lumineux*. Id. Pendant que Conſtantin aſſiégoit Maxence dans Rome, une croix *lumineuſe* lui parut en l'air devant tout le monde avec une inſcription, qui lui promettoit la victoire. Bossuet.

Lumineux, euse, ſe dit auſſi au figuré. Les penſées de M. Paſcal ne pouvoient être ni plus ſolides, ni plus *lumineuſes*. Bail. Godeau a dit *lumineuſe* troupe des Anges. Le véritable Orateur n'orne ſon diſcours que de véritez *lumineuſes*, que de ſentimens nobles, que d'expreſſions fortes, & proportionnées à ce qu'il tâche d'inſpirer. Fénelon.

Colonne *lumineuſe*, c'eſt une colonne faite d'un chaſſis cylindrique couvèrt de papiér huilé, ou de gaze rouge, enſorte qu'ayant au dedans des lumières par étages, elle paroît toute de feu. Cette colonne ſe fait auſſi par divèrs rangs de bougie en ligne ſpirale.

LUMINIÉR. ſ. m. C'eſt ainſi que dans la Coutume d'Auvèrgne on appelle ceux qu'on nomme ailleurs *Marguilliérs*. *Luminarius*. On les nommoit *Luminiérs*, parcequ'ils avoient ſoin du luminaire. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire. Dans la baſſe Latinité on a appellé *luminaria Eccleſiarum*, l'œuvre ou la fabrique des Égliſes.

LUMSA, LOMSA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec Châtellenie.

Châtellenie. *Lumſa.* Elle eſt dans le Palatinat de Czèrsko, en Pologne, ſur la rivière de Narew, à vingt-une lieuë de la ville de Bielsko, vèrs le couchant. Maty.

LUN.

L'UN ET L'AUTRE, L'UN SUR L'AUTRE. Voyez Un.

LUNA. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Eſpagne. *Luna.* Il eſt dans le Royaume d'Aragon, à huit lieuës de Saragoſſe, vèrs le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vaſcons, nommée *Forum Gallorum*; quoi que Zurita la mette à Gurréa, Bourg du même Royaume, ſituée ſur le Galléco, à cinq lieuës de Saragoſſe, vèrs le nord. Maty.

Luna Distructa. Nom de lieu, de genre fém. *Luna, Luna deſtructa.* C'étoit anciennement une ville de la Toſcane. On en trouve les ruines dans les tèrres de Génes, à l'embouchure de la Magra. Maty.

LUNAIRE. adj. m. & f. *Lunaris.* Qui appartient à la lune. Les mois *lunaires* périodiques ne ſont que de 27. jours & quelques heures. Les mois *lunaires* ſynodiques moyens ſont de 29 jours & demi, & de quelques minutes par delà; les années *lunaires* ſont de 354 jours, ou de 12 mois ſynodiques. Dans l'Antiquité la plus reculée, l'année de toutes les Nations étoit *lunaire*. La varieté du cours de cette planéte étant plus fréquente, & par conſequent plus pèrceptible, elle étoit plus connuë aux hommes. Les Romains ont réglé en partie leurs années par la lune juſqu'à Céſar. On fait des cadrans *lunaires* où l'on voit quelle heure il eſt aux rais de la lune. Chez les Juifs il y avoit des mois *lunaires*. Quelques Rabins prétendent qu'on ne comptoit le commencement du mois *lunaire*, que du moment que la lune commençoit à paroître, & qu'il y avoit une loi qui obligeoit celui qui l'avoit découvèrte le prémier, à en venir donner avis au Sénat, dont le Préſident prononçoit que le mois étoit commencé; & on en donnoit avis au peuple par des feux qu'on envoyoit allumer ſur des montagnes par des couriérs. Cela eſt impraticable, & paroît un conte fait à plaiſir, n'en déplaiſe aux ſçavans, qui ſe le ſont laiſſé conter, & qui en paroiſſent pèrſuadez. Cycle *lunaire*. Voyez Cycle, & Lunaison.

LUNAIRE. ſ. f. C'eſt un nom qu'on donne à quelques plantes que Mr Tournefort met parmi les éſpèces d'oſmonde. La *lunaire*, qu'on appelle *oſmonda foliis lunatis*, & C. Bauhin *lunaria racemoſa minor & vulgaris*, eſt une petite plante haute environ comme la main: elle pouſſe une queuë grêle, ronde, liſſe, ſoutenant une ſeule feüille, épaiſſe, découpée, ou diviſée d'un & d'autre coté en quatre, ou cinq, ou ſix, ou ſept parties, ſur un même côté: chacune de ces parties eſt arondie, & formée en croiſſant, ou en lune. Il ſort de cette queuë un pédicule tendre, & rempli de ſuc, qui ſoutient en ſa ſommité des grapes, ou bouquèts, dans leſquels les fruits naiſſont. Chaque grape eſt compoſée d'un amas de coques ſphériques & membraneuſes, qui s'ouvrent chacune comme une boite à ſavonnette en deux parties, & répandent quelques ſemences oblongues. La *lunaire* n'a point de fleurs. Elle eſt aſtringente, & propre pour arrêter les dyſenteries, les flux de menſtruës & d'hémorroïdes, & pour deſſecher les ulcères. On l'a ainſi appellée parceque ſes feuilles ont la figure d'un croiſſant, ou d'une demi-lune.

Lunaire, eſt auſſi une plante, dont M. de Tournefort a établi un genre ſous le nom de *lunaria*. Ses fleurs ſont à quatre feuilles diſpôſées en croix, le calice pouſſe du fond un piſtile, qui lorſque la fleur eſt paſſée, devient un fruit très-applati, ſemblable à une ſilique plus ou moins étroite. Ce fruit eſt compoſé de trois peaux, dont celle du milieu eſt un châſſis couvèrt d'une membrane, ſur le bord duquel ſont appliquez & comme côlez paralellement deux panneaux. On trouve entre ces panneaux & le châſſis quelques ſemences de la figure d'un petit rein, élevées en lentille, & dont les bords ſont déliez. Voyez Élém. Botan. 187.

En tèrmes d'Anatomie Lunaire ſe dit de quelques cartilages. *Lunaris.* L'apophyſe de la partie ſupérieure du tibia, a deux cavitez à ſes côtez, qui reçoivent les têtes du fémur, & la profondeur de chacune de ces cavitez eſt augmentée par un cartilage *lunaire*, qui, quoiqu'il ſoit attaché par des ligaments, ne laiſſe pas d'être mobile; parcequ'il eſt mou, gliſſant, & abbreuvé d'une humeur gluante; ce cartilage *lunaire* eſt épais au bord, & délié vèrs le centre; c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *lunaire*. *Dionis.*

La pièrre *lunaire*. Voyez Sélénite, c'eſt la même chôſe.

LUNAISON. ſ. f. *Menſtruus lunæ curſus.* Révolution de la lune, qui ſe fait dans un mois. Les Aſtrologues diſent *lunation*. Au bout de 19 ans les mêmes *lunaiſons* arrivent, & reviennent au même jour, mais non pas préciſément au même point; il s'en faut une heure & 27 minutes, 33 ſecondes. C'eſt ce qui a trompé les anciens, & leur avoit fait croire l'uſage du nombre d'or plus ſeur & plus infallible qu'il n'eſt. On a trouvé depuis qu'au bout de 312 ans & demi les *lunaiſons* avançoient d'un jour vèrs le commencement du mois, enſorte que lorſqu'on voulut réformer le calendriér les *lunaiſons* arrivoient dans le Ciel quatre ou cinq jours plûtôt qu'elles n'étoient marquées par le nombre d'or; pour remédier à cela on ſe ſert maintenant du cycle pèrpétuel des Épactes. On prend 19 Épactes qui répondent au cycle de dix-neuf ans, & lorſqu'au bout de 300 ans la lune a avancé d'un jour, on prend 19 autres Épactes, ce qu'on fait auſſi lorſque par l'omiſſion d'un jour intèrcalaire qui ſe fait trois fois en 400 ans, on remet le Calendriér d'accord avec le ſoleil. On a réglé de ne changer l'indice des Épactes qu'au bout des ſiécles, lorſqu'il en eſt beſoin, à cauſe de la métemptoſe, ou prœmptoſe, c'eſt-à-dire, de l'équation *lunaire*, ou de l'équation ſolaire. Quand il y a ſuppreſſion d'un biſſexte ou intèrcalaire ſans équation *lunaire*, on prend l'indice ſuivant, ou inférieur, comme on a fait en 1700. quand il y a équation *lunaire* ſans ſuppreſſion de biſſexte, on prend l'indice précedent, ou ſupérieur, comme on fera en 2400. quand il y a équation & ſuppreſſion, comme en 1800. ou qu'il n'y a ni l'une ni l'autre, comme en 2000. On retient le même indice. Voyez l'ouvrage de Clavius ſur le Calendriér, Gaſſendi, Blondel &c.

LUNATIQUE. adj. m. & f. *Lunaticus, lunaticis affectionibus obnoxius.* Qui ſe gouvèrne ſelon la lune. Les gens fantaſques ſont appellez *lunatiques*, parceque tantôt ils ſont de bonne humeur & complaiſans, tantôt farouches & de difficile accès: ce qu'on attribuë à la lune, qui n'en eſt aucunement cauſe. On a donné auſſi ce nom aux foux & aux épileptiques.

On appelle auſſi un cheval *lunatique*, celui qui eſt atteint ou frappé de la lune, c'eſt-à-dire, qui a une débilité de vûë plus ou moins grande, ſelon le cours de la lune; qui a les yeux troublez & chargez ſur le déclin de la lune, & qui s'éclairciſſent peu à peu.

LUND, ou LUNDEN. ſ. m. Nom propre d'une ville ſans murailles, ſituée dans la Province de Schonen, en Suéde, à quatre lieuës d'Ellebogen, vèrs le levant. *Lundis, Lundinum Scanorum.* Cette ville étoit autrefois capitale de toute la province, & Archiépiſcopale; mais depuis qu'elle eſt aux Suédois, elle déchoit beaucoup, quoi qu'elle ait un Évêché & une Univèrſité érigée l'an 1668. Maty. *Lunden* fut érigée en Archevêché l'an 1103. & non ſeulement tirée de la dépendance de Hambourg, mais encore donnée pour métropole aux trois Royaumes de Danemark, de Suéde, de Norvége. Fleury, *hiſt. Eccl. L. 64e.* L'Archevêque de *Lunden* fut établi Primat de Suéde & de Norvége l'an 1151. par Nicolas Évêque d'Albâne, Légat du Pape, & depuis étant Pape lui-même, il confirma cette primatie. Adrien IV. jetta les prémiers fondemens de la primatie de *Lunden*, étant Cardinal & Légat en ce Royaume. Il l'érigea depuis étant Pape, & il régla que l'Archevêque de *Lunden* ordonneroit l'Archevêque de Suéde, c'eſt-à-dire, d'Upſal, & lui donneroit le pallium de la part du Pape. Innocent III. confirma tout cela en 1198.

LUNDEN, LUNDER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Holſtein. *Lundis, Lunda.* Elle eſt dans la Ditmarſe, près de l'Eyder, à deux lieuës de Fridérickſtad, vèrs le midi, & à quatre de Tonningen, vèrs l'orient. Maty.

LUNDI. ſ. m. Le ſecond jour de la ſemaine, & le prémier jour ouvrable, que dans le Bréviaire on appelle la *ſeconde férie*. *Dies lunæ.* On le nomme ainſi, à cauſe que la lune préſide à la prémière heure du jour, comme veulent ceux qui admettent les heures planétaires. Le *lundi* des Rogations eſt une Férie majeure qui a des Rubriques particulières. Pièrre Damien dit que le *lundi* eſt dédié aux Anges & aux morts.

On appelle *Lundi gras*, le *Lundi* qui précede le jour de Carême-prenant, & *Lundi ſaint*, le *lundi* de la ſemaine ſainte. Ce mot de *lundi* ſignifie le jour de la lune. Il a été formé du Latin *lunæ dies*. Les Italiens diſent *lunedi*.

LUNE. ſ. f. L'une des ſepts planétes, la plus proche de la tèrre. *Luna.* C'eſt un corps ſphérique, ſolide, & opaque. Elle luit de la lumière empruntée, & réfléchie du ſoleil. Selon M^r Caſſini, elle eſt 52 fois plus petite que la tèrre, ou 43 ſelon d'autres Modèrnes. M. Auzout dit que le diamétre de la *lune* ne lui a jamais paru de plus de 33 minutes, & jamais de moins de 24 minutes 45 ſecondes.

M. Neuton compte que le moyen diamétre de cette planéte eſt de 32 min. 12 ſecond. comme celui du ſoleil eſt de 31 m. 27 ſec. M. Neuton prétend encore que la denſité de la *lune* eſt à celle de la tèrre, à peu près comme 9. eſt à 5. & que la maſſe ou la quantité de la *lune* eſt à celle que contient la tèrre, à peu près comme 1. à 26. Comme la *lune* n'eſt pas fort éloignée de la tèrre, cela fait que ſes irrégularitez nous paroiſſent plus ſenſibles,

& en plus grand nombre : & c'eſt ce qui rend la théorie de la *lune* plus embarraſſée que celle du ſoleil. La *lune* préſente toujours à la tèrre un même côté, & une même face, ou le même viſage que nôtre imagination lui compôſe ſur le fondement des taches qu'elle nous montre. Elle ne tourne qu'en un mois au tour de la tèrre, & ne lui montre ainſi que le même côté. De ſorte que ſi la *lune* étoit habitée, la tèrre ne ſeroit apperçuë que par ceux d'un hémiſphère, à qui la tèrre ſèrviroit de *lune* pour les éclairer. La *lune* ſemble ſe mouvoir ſous le zodiaque, ſelon la ſuite des ſignes d'Occident en Orient : elle parcourt un cèrcle éxcentrique à celui du ſoleil. Son éxcentricité eſt de cinq diamétres de la tèrre. Cet éxcentrique porte un épicycle dont le centre eſt toûjours ſur la circonférence de l'éxcentrique, ou déférent, lequel porte l'épicycle par ſon centre. Le corps de la *lune* ſe meut ſur la circonférence de ſon épicycle, au deſſus contre l'ordre des ſignes, & au deſſous ſelon l'ordre des ſignes. Elle parcourt le zodiaque en 27 jours, 7 heures, & 43 minutes. Mais elle ne ratrape le ſoleil qu'en 29 jours 12 heures 44 minutes. Le prémiér mouvement s'appelle cours, ou mois périodique ; & le ſecond, cours ou mois ſynodique, ou de conjonction. M. Flamſteed fixoit le mouvement périodique de la *lune*, ou le mois lunaire, à 27 jours 7 heures 43 minutes 7 ſecondes. *Harris.* Mais il faut obſèrver que ceux qui ont fait la diſtribution du nombre d'or dans le Calendriér, ont, ou ignoré, ou négligé l'éxcès de la durée aſtronomique d'une *lune* au deſſus des 29 jours & demi, & ſuppoſant leur calcul très-juſte, ils ont diſpoſé les *lunes* dans une ſuite altèrnative, en donnant 30 jours à l'une, qu'ils ont appellée pleine, & ſeulement 29 jours à l'autre, qu'ils ont appellée câve, ou vuide, afin que le demi jour qui ſe trouve de trop dans la pleine, fût compenſé par ce qui ſe trouve de moins dans la câve. Il y a des gens qui nomment mois d'illumination, le tems pendant lequel elle nous eſt viſible. Il eſt de vingt-ſix jours douze heures.

On ne parle de la *lune* habitée que comme d'une folie, & d'une viſion. Font. On prétend découvrir des montagnes & des abîmes ſur la *lune*, & que cela ſe reconnoît à des inégalitez remarquables. Pour les taches, on ſoupçonne que ce ſont des mèrs, qui laiſſant paſſer au travèrs d'elles-mêmes une partie de la lumière, en renvoyent moins, & paroiſſent par conſéquent comme des taches obſcures : au lieu que les tèrres qui par leur ſolidité renvoyent toute la lumière, ſont des endroits plus brillans. Font. Tout cela eſt très-vrai, il y a dans la *lune* des inégalitez, des endroits plus hauts, & d'autres plus bas, qu'on peut appeller des montagnes & des mèrs, mais cela ne prouve point du tout que la *lune* ſoit habitée par aucune ſorte d'animaux, & bien moins par des hommes.

Riccioli a compté 48 taches dans la *lune*, auxquelles il a donné des noms differens. On conjècture que celle qu'il appelle *Tycho* eſt une grande ville. Voyez Hartſockèr dans ſes principes de Dioptrique. Il a même prétendu montrer viſiblement les chemins qui aboutiſſent à cette grande ville, & eſt entré dans le détail de ce qu'on y fait & de ce qu'on y penſe. Voyez auſſi le *Coſmotheoros* de Monſieur Huyghens. Sa diſtance de la tèrre eſt de 53 demi-diamétres de la tèrre dans ſon périgée, & de 61 dans ſon apogée, ou dans ſon plus grand éloignement. Selon M. Caſſini la plus grande diſtance de la *lune* à la tèrre eſt de 61 demi diamétres de la tèrre, la plus petite de 52. & la moyenne de 56. M. Neuton croit qu'elle eſt d'environ 61 demi-diamétres ; qu'ainſi la moyenne diſtance doit être de 60. Mais ſi la tèrre & la *lune* tournent autour du ſoleil, comme auteur de leur centre de gravité, il prétend montrer que la diſtinction entre le centre de la tèrre & celui de la *lune* eſt de 60. ½. demi-diamétres de la tèrre. Voyez ſes *Principes de Philoſoph. L. I. Propoſ.* 60.

La plus grande latitude de la *lune* à l'égard de l'éclyptique ne ſurpaſſe jamais cinq degrez. Selon M. Flamſtéed dans les Tranſactions Philoſophiques N. 154. les meilleures Tâbles du mouvement de la *lune* trompent de 12 minutes & plus, pour le lieu apparent de cette planéte ; ce qui cauſe une èrreur d'une demi heure, ou de 7 degrez & un deuxiéme de longitude de la place que l'on chèrchoit. Quand la *lune* eſt dans ſa conjonction, ou dans ſon oppoſition avec le ſoleil, ce que les Aſtronomes appellent les Syzygies, elle eſt alors dans ſa plus petite diſtance de la tèrre : c'eſt à-dire, dans ſon périgée. Quand elle eſt dans ſon prémiér ou ſon dèrniér quartiér, ce qu'on appelle les *quadratures*, elle eſt dans ſa plus grande diſtance ; c'eſt à-dire, dans ſon apogée ; du moins les Cartéſiens l'ont ſupoſé ainſi, pour rendre raiſon du flux & reflux, qui eſt plus grand à la nouvelle & à la pleine *lune*, que dans les quadratures. Ils ſuppoſent auſſi qu'elle eſt alors dans le plus petit diamétre de l'éllipſe qu'elle décrit. D'autres croyent tout cela faux, parcequ'elle eſt pleine, ou nouvelle, par rapport à ſon oppoſition, & à ſa conjonction avec le ſoleil, & qu'ainſi il arrive auſſi ſouvent qu'elle ſe trouve, ou dans ſon apogée, ou dans le plus grand diamétre de l'éllipſe qu'elle décrit, au tems de ſon oppoſition, ou de ſa conjonction, qu'au tems des quadratures.

Les anciens appelloient la *lune*, la Reine du ſilence, parcequ'elle ſembloit préſider ſur la nuit. Dac. *Nox & Diana quæ ſilentium regis, arcana dum fiunt ſacra.* Hort. Voiture appelle la *lune*, la blanche courière de la nuit : Deſportes a dit de même, Et toi ſœur d'Appollon vagabonde courière.

On appelle *phâſes de la lune*, les différentes apparitions de ſa lumière à l'égard de la tèrre. *Lunæ phaſes.* La moitié de la *lune* eſt toujours éclairée par le ſoleil : mais parcequ'elle change continuellement de ſituation autour de la tèrre, & qu'elle ſe met quelquefois entre nous, & le ſoleil, elle ne peut pas toujours nous montrer toute cette moitié que le ſoleil éclaire ; elle nous en montre tantôt plus, & tantôt moins, ſelon qu'elle eſt plus ou moins éloignée du ſoleil. Il n'y a que quatre aſpècts differens, & quatre phâſes de la *lune* : quand elle eſt conjointe avec le ſoleil, elle n'a aucune phâſe, parceque la partie illuminée, étant toûjours tournée vèrs le ſoleil ; elle ne peut pas alors nous apparoître : quand elle commence à être viſible, en nous montrant une petite portion de ſa moitié illuminée, on l'appelle *croiſſant*, ou *nouvelle lune* ; c'eſt à dire, quand elle ſort des rayons du ſoleil, out de ſa conjonction : *vieille lune*, quand elle eſt ſur ſon déclin, ou en décours : *pleine lune*, quand elle eſt en ſon oppoſition, & que nous voyons ſa face entièrement éclairée, parcequ'elle eſt plus éloignée du ſoleil, & qu'elle lui eſt entièrement oppoſée. On appelle prémiér, & dèrniér quartiér, quand elle eſt dans les quadratures, ou éloignée du ſoleil de 90 degrez ; c'eſt-à-dire, que dans ces deux tems elle eſt également diſtante du ſoleil, vèrs lequel elle retourne après ſon oppoſition, & duquel elle s'éloigne après ſa conjonction. La *lune* a les mêmes phâſes en croiſſant qu'elle a en décroiſſant : mais c'eſt en retrogradant, car ſes cornes qui dans le déclin regardent le couchant, regardent le levant dans le croiſſant. On trouve l'âge de la *lune* par le moyen de l'Épacte. Voyez Épacte.

On appelle la *lune* de Mars, celle qui commence au mois de Mars, & dont le 14ᵉ jour, ou la pleine *lune* tombe, après l'Equinoxe ; c'eſt-à-dire, après le 21 de Mars. Car ſi la pleine *lune* échet avant le 21 de Mars, c'eſt la *lune* de Févriér. Cependant les Computiſtes prennent pour régle cèrtaine, que la *lune* apartient au mois dans lequel elle finit, & non pas à celui dans lequel elle commence. *In quo finitur, menſi lunatio detur.* Ou bien *illius eſt menſis, cui dat lunatio finem* ; c'eſt là deſſus qu'on ſe régle dans l'uſage de l'Épacte, & dans la lecture du martyrologe. C'eſt auſſi par là qu'on régle les années de douze, & celles de 13. *Lunes.* La *lune* paſcale eſt celle dans laquelle arrive Pâques. Les bornes des nouvelles *lunes* paſcales ſont le 8 de Mars & le 5 d'Avril, & les quatorziêmes *lunes* paſcales ſont entre le 21 Mars & le 18 d'Avril. La célébration de la Pâque eſt entre le 22 Mars & le 25 d'Avril.

Quand la *lune* eſt entre le ſoleil & nous, que ſa moitié obſcure eſt tournée vèrs nous qui avons le jour, l'ombre de cette moitié obſcure ſe jette vèrs nous : ainſi ſi la *lune* ſe trouve juſtement ſous le ſoleil, cette ombre nous le cache, & voilà une éclipſe de ſoleil. Quand la *lune* eſt pleine, la tèrre eſt entr'elle & le ſoleil, & toute la moitié obſcure de la tèrre eſt tournée vèrs toute la moitié lumineuſe de la *lune* : mais ſi l'ombre de la tèrre tombe ſur le corps de la *lune*, alors elle noircit cette moitié lumineuſe de la *lune* que nous voyons : & c'eſt ce qui fait une éclipſe de *lune*. On appelle *pleine lune écliptique*, celle en laquelle une éclipſe de *lune* doit arriver ; & *nouvelle lune écliptique*, celle où une éclipſe de ſoleil doit arriver. Quand la *lune* paſſe par le milieu de l'ombre de la tèrre, elle demeure éclipſée aſſez longtems, comme de trois ou quatre heures : ce qui prouve que le diamétre de l'ombre eſt beaucoup plus grand que celui de la *lune*. Plus auſſi la *lune* eſt proche de la tèrre, plus l'éclipſe dure, parceque le diamétre de l'ombre qui obſcurcit la *lune* eſt alors plus grand. Deux cauſes peuvent empêcher une éclipſe de *lune*. La prémière, que la *lune* ſoit tellement éloignée de la tèrre, que la pointe de ſon ombre ne la pût atteindre ; mais quand même la *lune* ſeroit à l'apogée de ſon éxcentrique, & de ſon épicycle, elle ſeroit encore aſſez proche de la tèrre pour être dans la pointe de ſon ombre, ou du moins dans l'ombre de l'athmoſphère de la tèrre, & ſouffrir une éclipſe. L'autre cauſe eſt la latitude de la *lune* dans le tems de l'oppoſition : & c'eſt la ſeule qui empêche que la *lune* ne ſoit éclipſée tous les mois. Ainſi pour être éclipſée il faut que dans le tems de l'oppoſition elle ſoit dans les nœuds, ou à une cèrtaine diſtance de l'un des nœuds, hors de laquelle il n'y a point d'éclipſe : les Aſtronomes ont borné cette diſtance, à 12 ou à 15 degrez. Lorſqu'elle eſt dans cette diſtance elle s'enfonce dans l'ombre ſelon qu'elle eſt plus ou moins

moins éloignée des nœuds. Elle y revient environ tous les cinq mois, & c'eſt ce qui fait qu'il y a ordinairement éclipſe de *lune* & de ſoleil tous les cinq mois. Les Anciens avoient la ſupèrſtition de faire de grands cris durant l'éclipſe de la *lune*; & même les Romains faiſoient pluſieurs ſons lugubres: d'où vient qu'ils appelloient *luna labores*, les éclipſes de la *lune*. Entre les corps céleſtes ſi quelqu'un peût avoir quelque influence à l'égard de la tèrre, ce devroit être la *lune*, à cauſe de ſa proximité. Auſſi le peuple eſt-il bien pèrſuadé qu'elle a une grande vèrtu pour bien des chôſes. On croit communément qu'elle fait croître & diminuer la moëlle des animaux, qu'elle régle la pluye, & le beau tems: ſi le tems eſt pluvieux à la nouvelle *lune*, on s'imagine qu'il ne changera qu'à la pleine *lune*, & s'il ne change pas alors, il faudra attendre juſqu'à la nouvelle *lune*. Il ſemble que c'eſt aux oppoſitions, ou aux conjonctions de la *lune* à régler le tems. Cependant ceux qui ſe ſont appliquez à obſèrver tout cela ont trouvé que ce ſont des èrreurs populaires. En quelque tems de la *lune* que ce ſoit, il y a également de la moëlle dans les animaux; & la viciſſitude du tems ne dépend nullement des changemens de la *lune*. BAY.

M. Neuton prétend que la force de la *lune* ſur la mèr par rapport au flux & reflux eſt à celle du ſoleil comme 6. $\frac{1}{3}$. eſt à 1.

On raconte que ſous Philippe Auguſte, après le meurtre d'Artur Duc de Bretagne par Jean ſans tèrre Roi d'Anglètèrre, il parut cinq *lunes* en même tems, la prémière au nord, la ſeconde au midi, la troiſiême à l'occident, la quatriême à l'orient, la cinquiême au point du Zénith environnée d'étoiles, avec leſquèlles elle tourna cinq ou ſix tours à l'entour des autres, puis le tout diſparut. Voyez Mezeray T. I. de ſon hiſt. p. 494. Si ce n'eſt pas une fâble, c'étoient quelques exhalaiſons enflammées dans la région ſupérieure de l'air.

Le nom de *Lune* vient du Latin *Luna*, qu'on dérive de *lucere*, qui veut dire *luire*, *éclairer*, *briller*. Quelques-uns ont dérivé ce mot de *lune à lacunis*, à cauſe des divèrſes inégalitez qu'on y obſèrve, & des taches auxquelles les Aſtronomes modèrnes ont donné divèrs noms.

Ce mot de *Lune* eſt pris de *Lun* des Celtes, qui diſent *Di lun* pour marquer le Lundi, ou le jour de la *lune*. Or les Celtes ont formé leur mot de *lun* ſur celui de *llun*, qui veut dire image, ou repréſentation, parcequ'on croit voir dans la *lune* l'image d'un homme. Ou bien il vient de *leun*, qui ſignifie *plein* chez les mêmes peuples, qui honoroient beaucoup la *lune*, quand elle étoit pleine. PEZRON. Comme ſi *Dilun* étoit un mot Celtique, & qu'il ne vint pas manifeſtement du Latin *Dies Lunæ*.

LUNE, eſt auſſi une meſure de tems dont ſe ſont ſèrvis pluſieurs peuples de l'Antiquité qui avoient des mois & des années lunaires. Les Romanciérs ſe ſèrvent de cette ſupputation. Il y a quelques *lunes*, c'eſt à dire, il y a quelque tems. Quelques-uns appellent *lunes*, ou *lunules*, les ſatellites de Jupitèr, & ceux de Saturne. Ils ſuppoſent que ces ſatellites font la fonction de *lunes* à l'égard de ces deux planétes, de même que nôtre *lune* à l'égard de la tèrre, dans le tourbillon de laquelle elle ſe trouve enfèrmée.

Depuis trois mois & plus les Lunes *renaiſſantes*
Ont bigarré les nuits de leurs faces changeantes,
Sans qu'un mot ſeulement par ta plume tracé
M'annonce un ſouvenir dont je ſuis empreſſé. SÉNECÉ.

Les Aſtrologues diſent que la *lune* eſt une planétte froide, & humide, bienfaiſante, & de couleur d'argent. On la met au rang des *planétes féminines* à cauſe de ſon humidité.

LUNE, ſe dit quelquefois de la figure d'une *lune*, ſoit pleine, ſoit en croiſſant. Saint Amand en parlant d'un fromage,

Pourquoi toûjours s'appetiſſant,
De lune *devient-il croiſſant?*

Les Géométres chèrchent la quadrature d'une *lune*; c'eſt-à-dire, de la figure d'un croiſſant formé par l'intèrſection de deux cèrcles. Il y en a un problême dans Bettinus, Jéſuite, en ſon *Apiarium*. Les Turcs mettent des *lunes* ou croiſſans au haut de leurs maiſons, comme on fait en France des giroüettes. On appelle auſſi *demi-lune* une éſpéce de fortification. Voyez DEMY-LUNE, ou RAVELIN.

On appelle auſſi *Lune*, une plaque de métal ronde qui eſt au devant, & aux côtez de la tête des mulèts, & où ſont gravées les armes de la pèrſonne de qualité à qui appartiennent les mulèts. *Semiluna*, *lunula*.

LUNE, en tèrmes de Chymie, ſignifie l'argent dont on fait divèrſes préparations. Voyez ARGENT.

En tèrmes du grand Art on appelle le mèrcure Hèrmétique *lune* des Philoſophes, ou *lune* vive. *Lune* ſe prend auſſi pour blancheur, comme *ſoleil* pour *rougeur*, & quand les Sages diſent que la *lune* aura l'office du ſoleil, ils veulent dire que la blancheur paroitra à ſon tour. La *lune* eſt parfaite quant à la qualité lunaire ſeulement, mais imparfaite ſelon l'intention de la nature, ce jargon veut dire que l'argent eſt parfait dans ſon éſpéce, & en qualité d'argent, mais que la nature tend à quelque chôſe de plus qu'à faire de l'argent, ce qu'elle prétend faire c'eſt l'or qui eſt plus parfait.

LUNE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On prendroit auſſi-tôt la *lune* avec les dents, c'eſt-à-dire, la chôſe eſt impoſſible. Faire un trou à la *lune*, c'eſt-à-dire, s'échaper furtivement, comme ſi on faiſoit un trou la nuit au clair de la *lune*. On dit, coucher à l'enſeigne de la *lune*, où à la belle étoile; pour dire, coucher dehors, n'avoir point de lieu pour ſe retîrer. On dit auſſi de celui qui a la face large & groſſière, que c'eſt un viſage de pleine *lune*. On dit auſſi, qu'un homme a des *lunes*, qu'il eſt ſujèt à des *lunes*, quand il eſt fantaſque & inégal, tantôt agréable, tantôt importun. On dit auſſi, qu'une pèrſonne a la *lune* dans la tête, ou un quartier de la *lune*; pour dire, qu'elle eſt un peu folle, ou légère. On dit auſſi à ceux qui invectivent contre des gens à qui ils ne peuvent nuire, qu'ils aboyent contre la *lune*.

LUNE. ſ. f. Nom d'une Divinité des Anciens. Quelques-uns l'appellent *Anna*, ou *Jana*, & diſent qu'elle étoit ſœur du ſoleil, & fille de Théa, ou de la grande Mère, & d'Hyperion. Les autres diſent que c'étoit Diane, ſœur d'Apollon, & fille de Jupitèr & de Latone. Les Poëtes ſuivent communément cette opinion. En Syrie on avoit plus de vénération pour elle que pour le ſoleil, auſſi bien que chez les Gèrmains & tous les anciens peuples du nord. Elle étoit honorée en Syrie ſous le nom d'Aſtarte, & Lucien dit dans ſon Livre *De Dea Syria* qu'il croit qu'Aſtarte eſt la *lune*, & l'on donnoit le nom d'Uranie à l'un & à l'autre. Apulée dans ſon L. II. des Metamorph. dit que ſous le nom de la *lune* on comprenoit toutes les Divinitez femelles, Cérès, la mère des Dieux, Minèrve, Vénus, Diane, Proſèrpine, Junon, Bellone, Hécate, Rhamnuſia, Iſis, de même que l'on honoroit toutes les Divinitez mâles ſous le nom du ſoleil. Il ne faut donc point s'étonner ſi l'on confond ſouvent la *lune* avec Junon. Macrobe dit, *Saturnal. L. III. C.* 8. que les hommes ſacrifioient à la *lune* déguiſez en femme, & les femmes habillées en homme. Julius Firmicus dit la même chôſe de Vénus, & Maiemonides dans ſon *Moreh Nebuchim*. P. III. C. 38. croit que c'eſt là la raiſon de la défenſe que Dieu fait aux Iſraëlites, Deut. XXII. 5. aux hommes de s'habiller en femmes, & aux femmes de prendre des habits d'hommes.

La *lune* étoit honorée par les Orientaux ſous les noms d'Uranie, ou de Céleſte, d'Aſtarte, de Baaltide, de Vénus, de Salambo, de Déeſſe Syrienne, de Junon Aſſyrienne, &c. Les Afriquains l'honoroient auſſi ſous le nom d'Artarthé, dont les Grècs par corruption & par ignorance de la langue Phénicienne firent Aſtroarche. En Égypte c'étoit Oſiris & Iſis. Voyez Voſſius, *de Idolol. L. II. C.* 18. 19. 20. 21. 24. 29. & L. VII. C. 1. 9. 10. Voſſius, *de Idol. L. IX. C.* 10. croit que le Dagon des Philiſtins étoit la *lune*.

Ordre de la LUNE. L'Abbé Juſtiniani, après quelques autres, parle d'un Ordre de Chevalerie dans l'Empire Ottoman qu'il appelle l'Ordre de la *lune*; mais on ne ſçait ni le tems de l'inſtitution de cet Ordre, ni par qui il a été inſtitué. Ils ſoupçonnent que c'eſt après la priſe de Conſtantinople par Mahomet II. en 1453. L'Abbé Juſtiniani remarque, & cela eſt vrai, que la *lune*, ou le croiſſant, étoit anciennement le Symbole de la ville de Byzance, & il le prouve fort bien par les anciennes médailles de cette ville. Il veut que les Ottomans s'en étant rendus maîtres ayent conſèrvé ce même Symbole, cela eſt très vraiſemblable; mais qu'ils ayent inſtitué un Ordre de Chevalerie appellé l'Ordre de la *lune*, c'eſt ce que l'on ne prouve point.

Les montagnes de la LUNE, ou de Bed. *Lunæ montes*. C'eſt une grande chaîne de montagnes fort hautes. Elles ſont ſur les confins de l'Abiſſinie, & du Monoemugi, près des Lacs de Zaire & de Zaflan. Les Anciens Géographes y mettoient les ſources du Nil; mais le Père Hieronymo Lobo, Jéſuite, les a trouvées beaucoup au-deçà de ces montagnes.

Il y a auſſi en Portugal une montagne de la *lune*. C'eſt celle qui à l'embouchure du Tage fait le cap que Pline appelle *Promontorium magnum*, Villanovanus *Ponta di luna*, c'eſt-à-dire, la pointe de la Lune, & d'autres *Cabo de la Rocca*, Cap de la Roque, dans la Carte de M. de Liſle. C'eſt la pointe du nord à l'embouchure du Tage.

LUNEBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe Saxe, capitale du Duché de Lunebourg, & ſituée ſur la rivière d'Ilmenow, à cinq lieuës de Lawembourg. *Luneburgum*, *Lunæburgum*. Cette ville fondée l'an 1190. des ruines de Bardewick, eſt Anſeatique;

ſeatique; elle a été Impériale, mais elle dépend maintenant des Ducs de *Lunebourg*. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, qui la domine, elle a un de ces Colléges qu'on appelle en Allemagne des Écôles illuſtres, & de bonnes ſources d'eau ſalée. MATY.

La Duché de LUNEBOURG. *Luneburgenſis Ducatus*. C'eſt la partie Septentrionale des États de Brunſwick, en Baſſe Saxe. Il confine au Levant avec le Marquiſat de Brandebourg, & le Comté de Danebèrg; au nord avec le Duché de Lawenbourg & celui de Holſtein; au couchant avec ceux de Brême, & de Fèrden, & au midi avec celui de Brunſwick. Il peut avoir vingt-trois lieuës du nord au ſud, & vingt du couchant au levant. Il eſt chargé en pluſieurs endroits de bois & bruyères, & arroſé par les rivières d'Élbe, d'Allèr, & d'Ilmenow. Ses villes principales ſont Lunebourg, Zell, Harbourg, Gyfnorn, & Ultzen. MATY.

LUNEGIANA. ſ. f. Nom propre d'un petit païs de l'Italie, qui a pris ſon nom de la ville de Lune, qui eſt maintenant ruinée. *Lunenſis Ager*. Il eſt au Levant de la rivière de Magra, le long de la côte, & il eſt diviſé en deux parties, l'occidentale, dont Sarzana eſt la capitale, eſt aux Génois, & l'orientale eſt une partie du Duché de Maſſa. MATY.

LUNEL. ſ. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de quatre croiſſans appointez, comme s'ils formoient une rôſe de quatre feüilles. *Lunula adverſa*. Les *lunels* ſe trouvent particulièrement ſur les écus des Éſpagnols, ou des Portugais.

LUNEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Lunate*, *Lunellum*. Elle eſt dans le bas Languedoc, à mi chemin de Montpellier, de Niſmes, & à quatre lieuës de l'une & de l'autre. Rabbi Benjamin, qui en parle dans ſon Itineraire p. 5. de l'Édition d'Élzevir de l'an 1633. dit qu'il y avoit une Synagogue de Juifs, & l'on prétend que c'eſt de là que R. Schelomoh a pris ſon nom de *Jarhhi*, qui revient à celui de *Lunel*.

De *Lunate*, l'on a fait *Lunet*, & de *Lunet Lunel*. Hadr. Val. *Not. Gall.* 351. & 365.

LUNERA, ALUMERA. ſ. f. Nom d'une Montagne de la Tèrre de Labourd. *Lunera*, anciennement *Leucagæus Collis*. Elle eſt entre Naples & Pouzzol. On dit qu'il y a quantité de ſouffre, & d'alun, & qu'il en ſort des fontaines dont les eaux ſont fort propres à guérir les bleſſures. MATY.

LUNETTE. ſub. f. Tèrme d'Optique. *Conſpicillum*, *ſpeculare*. Inſtrument qui ſèrt à groſſir les objèts, à conſèrver, à faciliter l'action de la vûë. Les Auteurs qui ont écrit des *lunettes*, & ſur tout du telèſcope, ont été entre autres *Kepler* dès l'année 1611. *Joannes Hevelius*, *Scheinerus*, *Emanuel Magnan*, *Galilée*, *Deſcartes*, *Sirturus*, *Maurolycus*, *Antonius de Dominis*, *Malapertius*, *Aquilonius*, *Vitellio*, *Tardeus*, *Fontana*, le Père *Scot*, Jéſuite, le Père de *Rheita*, Capucin, & *Pierre Borelli*, dans divèrs Traitez d'Optique, de Pèrſpèctive & d'Aſtronomie. Les Ouvriérs fameux ont été *Toricelli*, *Fontana*, *Fevrier*, *Chorez*, *Campani Divini*, & maintenant le ſieur *Borelli*, Chymiſte, qui eſt de l'Académie Royale des Sciences, qui a fait les vèrres des *lunettes* de l'Obſèrvatoire.

Le Telèſcope eſt une *lunette* à longue vûë, qui approche les éſpéces des corps éloignez, & qui les groſſit. On l'appelle auſſi *lunette* de Hollande, ou de Galilée, parcequ'on prétend que Galilée en a été l'inventeur. Il eſt vrai pourtant qu'il n'en a pas eû la prémière idée, comme il l'avoüe lui.même. Ce fut un Hollandois de la ville d'Alcmaèr, nommé Jaques Métius vèrs l'an 1607. M. Deſcartes raconte que ce Hollandois s'appliquant à faire des vèrres brûlans, regarda par hazard au travèrs d'un vèrre, s'apperçut qu'il groſſiſſoit les objèts éloignez. Borelli dans ſon Traité du telèſcope dit que l'invention du telèſcope eſt dûë à Zacharias Johannides, Marchand de Middelbourg. Il y a de ces *lunettes* ſimples à deux vèrres, qui ſont l'objectif & l'oculaire, & d'autres à quatre vèrres. La *lunette* de l'Obſèrvatoire de Paris a 76. piéds du tuyau. Mrs. Déſcartes & Hook n'ont pas déſeſpéré de pouvoir découvrir quelque jour des animaux dans la lune par le moyen des grandes *lunettes*: mais Mr. Auzout a prétendu qu'on n'en peut faire de plus longues que de 300. piéds; & qu'en ce cas on ne pourroit voir la lune que comme on la vèrroit de 60. lieuës loin ſans *lunette*, à laquelle diſtance on ne pourroit découvrir des animaux ſur la tèrre. Les étoiles fixes nous paroiſſent plus grandes à la vûë ſimple qu'à la *lunette*, ſelon Galilée. Voyez TÉLESCOPE.

On a rendu les obſèrvations beaucoup plus faciles, & plus éxactes, depuis qu'on a mis des *lunettes* aux inſtrumens d'obſèrvation à la place des pinnules. Pour achever la pèrfection des *lunettes*, on a trouvé le moyen d'appliquer un treillis ou grille de filèts très-déliez ſur le vèrre oculaire convéxe; ce qui rend l'obſèrvation plus juſte. On en voit la figure dans le Journal des Sçavans de l'année 1667.

Le Microſcope eſt une autre *lunette* courte qui ſèrt à découvrir les plus petites parties des objèts qu'elle groſſit extraordinairement. Il s'en fait auſſi à pluſieurs vèrres. Il y a d'autres microſcopes ſi petits, qu'ils ſont faits d'un vèrre qui n'eſt gros que comme la tête d'une épingle, & ils font des effèts mèrveilleux. Gaſſendi dit avoir vû émeutir un ciron avec le microſcope. Il y en a auſſi pour le peuple, qu'on apelle *lunette à puce*, qui ne ſont autre chôſe qu'une petite bouteille dans laquelle on regarde par un fort petit trou. *Microſcopium*.

LUNETTE POLIÉDRE, ou *à facettes*, eſt ce que le peuple appelle *lunette d'avaricieux*, qui ſe fait avec un vèrre taillé, qui multiplie autant de fois l'objèt qu'il a de faces. Il ſe fait de belles pèrſpèctives de piéces rapportées avec des *lunettes à facette*, dont l'art eſt décrit par le Père Niceron dans ſa Pèrſpèctive, & par le Père Kirchèr en ſon livre de la Magie de la lumière & de l'ombre.

LUNETTES, au pluriél, *conſpicilla*, ſont deux vèrres enchaſſez dans la corne, ou autre matière, qu'on applique ſur le nez & devant les yeux, pour aider aux vieillards, & à ceux qui ont la vûë courte, à lire & à écrire, ou à découvrir mieux les objèts. Comment une jeune femme peut-elle s'accoutumer aux auſteritez d'un vieux mari à *lunette*? On les appelle auſſi *beſicles*. Il y en a qui ſèrvent à groſſir les objèts, les autres à conſèrver ſeulement la vûë, qu'on appelle *conſerves*. On a fait auſſi des *lunettes* à longue vûë, pour appliquer aux deux yeux, qu'on appelle *binocles*, dont a écrit le Père Chérubin, Capucin, & avant lui le Père Rheita, du même Ordre, en ſon livre intitulé *Oculus Enoch & Elia*, lequel avoit trouvé auſſi l'invention des *lunettes* à trois ou à quatre vèrres. Voyez BINOCLE. Les *lunettes* ont cèrtainement été inconnuës aux Anciens; mais auſſi elles ne ſont pas ſi modèrnes que le telèſcope. Franceſco Rédi prétend que l'invention en a été trouvée au XIIIe ſiécle depuis l'an 1280. juſqu'en 1311. & qu'Aléxandre Déſpina, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de ſainte Cathérine de Piſe, qui mourut dès l'an 1313. en communiqua l'invention, qu'il trouva de lui-même, après qu'il eut appris qu'un autre en avoit trouvé le ſecrèt, lequel il ne vouloit pas communiquer. Cela eſt écrit dans la Chronique de ce couvent. Il dit encore, que dans un vieux Manuſcrit compôſé en 1299. qu'il a parmi ſes livres, il eſt parlé des *lunettes* comme d'une chôſe inventée en ce tems-là: qu'un fameux Jacobin, nommé Jourdan de Rivalto, dans un Traité qu'il compoſa en 1305. dit expreſſément qu'il n'y avoit pas encore 20. ans que les *lunettes* étoient trouvées. Il cite encore Bèrnard Gordon, dans ſon livre du *Lilium Medicinæ*, compôſé en la même année, où il parle d'un collyre, qui étoit bon pour faire lire un vieillard ſans *lunettes*. Du Cange dit qu'il y a un Poëme Grèc, qui ſe trouve en manuſcrit dans la Bibliothéque du Roi, qui montre que les *lunettes* étoient en uſage dès l'an 1150. Et il eſt fait mention de ces *lunettes* dans le Dictionaire de la *Cruſca* au mot *Occhiale*. On cite là un endroit des prédications du même Frère Jourdan, qui dit qu'il n'y avoit pas vingt-ans que les *lunettes* avoient été inventées: or Salviati a remarqué que ces prédications fûrent faites depuis l'an 1300. juſqu'en 1336. Il en eſt auſſi fait mention dans le livre de Gui de Chauliac, Profeſſeur de Médécine à Montpeliér, intitulé la *Grande Chirurgie*, compoſé dès l'année 1363. Il y a auſſi un arrêt du 12. Novembre 1416. rapporté par Ménage en ſon livre *Amœnitates Juris*, qui fait mention de ces *lunettes*; & d'autres témoignages anciens citez par le Sieur Comiérs en ſon Traité des *lunettes*. Voyez ſur tout le traité de M. Rédi, Médécin Italien, qui en a écrit fort doctement.

M. Tinélis, dans le Journal de Medécine du prémiér Octobre 1681. dit que M. Rohault s'eſt trompé en écrivant dans ſa Phyſique après M. Déſcartes, qu'on doit la découvèrte de la *lunette* de longue vûë à Jacques Métius, Hollandois, qui la trouva par hazard; il n'y a point d'apparence que cette hiſtoire ſoit ſupoſée. M. de Monconis, Auteur digne de foi, témoigne dans ſes voyages, qu'il logeoit à Alemar en Hollande, chez un Peintre nommé Métius, neveu de celui qui avoit trouvé l'invention des *lunettes* d'approche.

M. Déſcartes, qui avoit été longtems en Hollande dans un commèrce pèrpétuel avec les Sçavans & les Curieux de ce païs là, pouvoit bien s'aſſurer de la vérité ou de la fauſſeté de ce fait, raporté par les Auteurs contemporains. Le Roſſi entre autres, dit que Galilée étant à Veniſe on lui raporta qu'un Hollandois avoit trouvé une éſpéce de *lunette* qui approchoit les objèts; & qu'ayant conçu, ſur le raport & la déſcription qu'on lui en fit, ce que ce pouvoit être, il donna le mieux qu'il pût la forme à deux vèrres, les attacha aux deux bouts d'un tuyau d'orgue, & fit voir à Meſſieurs de Veniſe de deſſus la Tour de S. Marc les mèrveilles de cette nouvelle invention. Cet Auteur ajoûte que depuis cette heure là, Galilée avoit beaucoup travaillé à pèrfectionner les *lunettes* d'aproche; & mérité par la

pèrfection

perfection qu'il leur donna, que l'invention lui en fût attribuée.

Il ne ſert rien de dire que Jean Baptiſte Porta, avant l'an 1609. qué l'on prend pour l'Époque de cette découvérte, avoit parlé dans le dixſeptiême chapitre de ſon traité de la Magie naturelle des vèrres concâves, qui approchent les objèts éloignez, & des vèrres convéxes, qui groſſiſſent les objèts qui ſont proches. Ce que cet Auteur dit à ce ſujèt eſt ſi embroüillé & ſi obſcur, que Kepletus après l'avoir éxaminé par l'ordre de l'Empereur Rodolphe, déclara à ce Prince qu'il étoit inintelligible.

Il eſt vrai que le P. Mabillon témoigne dans ſon voyage d'Italie, qu'il avoit vû dans un Monaſtère de ſon Ordre les œuvres de Commeſtor écrites à la main par un nommé Coradus au treiziême ſiécle, où ſe trouve à la troiſiême page un portrait de Ptolomée, qui contemple les aſtres avec un tube à quatre tuyaux. Mais ce Père ne dit point que ce tube fût garni de vèrres; & en effèt, on ne ſe ſèrvoit de tube en ce tems-là que pour conſèrver & diriger la vûë, ou la rendre plus nette, en ſéparant par cette invention les objèts qu'on regardoit, des autres dont la proximité auroit empêché de voir ceux-là bien diſtinctement. L'expérience eſt conforme à ma conjèctare; car ſans tube même, & en regardant ſeulement entre nos doigts un peu ouvèrts, ou par un trou d'épingle dans une feüille de papiér, les objèts nous en paroiſſent beaucoup plus nèts. Et pour moi, qui ne ſçaurois lire ſans *lunettes*, je lis aſſez facilement de la ſorte l'écriture qui me fait peine à lire quand je la regarde avec mes deux yeux.

Quoi qu'il en ſoit, il faut avoüer que les principes d'Optique, ſur leſquels ſe font les *lunettes* d'approche, ſe trouvent dans Euclide & dans les anciens Géométres; & c'eſt faute d'y avoir réfléchi, qu'on a été ſi longtems ſans découvrir cette mèrveilleuſe invention, comme beaucoup d'autres qui demeurent cachées dans leurs principes, & dans la majeſté de la nature, comme dit Pline, juſqu'à ce que la réflexion ou le hazard les dévelope, & les mette au jour.

C'eſt par la raiſon des contenances, que toutes les pèrſonnes conſidérables en Éſpagne & à Véniſe portent des *Lunettes* ſur leur nez; folie qui a ſa ſource dans l'orgueil de la nation, qui ſe pique d'une profonde ſageſſe, & de conſidérer toutes chôſes de fort près, comme les vieillards, & les pèrſonnes qui ont uſé leurs yeux à force de regarder. La dèrnière Reine que la France a donné à l'Éſpagne, ſe voyant environnée de tous ces gens à *lunettes*, qui l'épluchoient depuis la tête juſques aux pieds, dit plaiſamment à un Gentil-homme François, qui étoit auprès d'elle. Je penſe que ces Meſſieurs me prennent pour une vieille chronique, dont ils veulent déchifrer juſques aux points & aux virgules. VIGN. DE MARV.

On appelle auſſi en Architècture des voutes à *lunettes*, une éſpéce de voute qui travèrſe les reins d'un bèrceau; c'eſt lors que dans les côtez du bèrceau d'une voute on y fait de petites arcades pour y pratiquer quelques jours, ou des vûës. On la nomme *lunette biaiſe*, quand elle coupe obliquement un bèrceau, & *rampante*, lorſque ſon cintre eſt rompu.

LUNETTES, ſe dit auſſi par antiphrâſe en matière de bâtimens, d'un mur qui bouche, ou qui ôte la vûë. Cette maiſon avoit vûë ſur pluſieurs jardins; mais le voiſin a élevé ſon mur, & il lui a donné des *lunettes*.

LUNETTES, eſt auſſi un tèrme de Capucin, qui ſe dit d'un morceau de cuir, ou d'étoffe, en forme de *lunettes*, qu'on donne aux jeunes Capucins, qui ont égaré la vûë, qui n'ont pas aſſez baiſſé les yeux. Porter les *lunettes*.

LUNETTE, ſe dit auſſi d'une petite ouvèrture qui ſe fait dans le toit d'une maiſon, ou dans la fléche d'un clochet, pour donner du jour à la charpente.

LUNETTE, en tèrmes de Menuiſerie, eſt une planche de bois pèrcée en rond, pour ſèrvir de ſiége à un privé, ou à une chaiſe pèrcée. On a commandé à ce Menuiſiér une *lunette* pour un privé. On appelle auſſi *lunette*, cette ouvèrture qui eſt au dèrrière des ſoufflèts, par où entre le vent, & qui ſe fèrme en dedans par la ſoupape.

LUNETTES, en tèrme de Fortifications, ſont des envelopes qui ſe font au devant de la courtine. Elles ſont compôſées de deux faces qui font un angle r'entrant, & ſe conſtruiſent ordinairement dans des foſſez pleins d'eau, pour y faire l'effèt d'une fauſſe braye, & en diſputer le paſſage. Elles ont cinq toiſes de large, dont le parapèt en a trois.

LUNETTE, Tèrme de Corroyeur & de Peauciér. C'eſt un inſtrument qui eſt d'aciér, grand comme une aſſiétte, qui a un trou au milieu pour paſſer la main, qui eſt bien aiguiſé tout au tour, & dont le Corroyeur & le Peauciér ſe ſèrvent pour parer les peaux de mouton, de veau, de chèvre, &c. Parer à la *lunette*. Ces ſortes de *lunettes* ſe font en Allemagne.

LUNETTES, en tèrmes de Manége, ſont deux petites piéces de feutre relevées en boſſe, qu'on applique ſur les yeux d'un cheval vicieux, ou qui ne veut point ſe laiſſer fèrrer, ni monter. *Oculares officia prætentæ oculis.*

On dit auſſi, Fèrrer un cheval à *lunettes*, ou à demi-fèr, c'eſt à dire, avec un fèr dont on a retranché la partie des branches qui eſt vèrs le quartiér du piéd: ce qu'on appelle les *Eponges*.

On appelle auſſi *lunette*, le cèrcle de métal qui enfèrme & ſoutient le criſtal d'une montre. Il ſe dit auſſi de la partie de l'étui qui répond à ce cèrcle. *Criſtalli margo.*

LUNETTE, chez les Tourneurs, eſt cette piéce de bois troüée qu'ils appliquent ſur leur tour, pour faire divèrſes ſortes d'ouvrages qui ſe tournent en l'air.

LUNETTE, eſt la partie d'un chappon, d'un poulet, d'une pèrdrix, &c. qui eſt entre le cou & l'eſtomac, qui eſt ſoutenuë par deux petits ôs qui forment un angle aigu. On tient que la *lunette* eſt la partie la plus èxcellente du chappon.

On dit provèrbialement à celui qui s'eſt trompé en regardant quelque choſe, Prenez vos *lunettes*, chauſſez vos *lunettes*. On dit auſſi en ſe mocquant d'un grand nez, Voilà un beau nez à porter *lunettes*.

LUNETTIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait & qui vend des *lunettes*. *Specularis faber.* Les Miroitiérs & les *Lunettiérs* ne font qu'un Corps, & une même Maîtriſe.

LUNEVILLE. ſ. m. Que les Lorrains prononcent *Lunéville*, Nom d'un bourg du Duché de Lorraine. *Lunevilla, Mortana.* Il eſt ſur la petite rivière de Vezouſe, près de la Murte, à ſix lieuës de Nancy, vèrs le couchant. MATY.

LUNGH. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Tartares du Caray donnent au cinquiême de leurs mois céléſtes, au cinquiême ſigne du Zodiaque, à la cinquiême année de leur cycle duodénaire, à la cinquiême des douze heures du jour. Ce mot dans leur langue ſignifie *dragon*, ſerpent, *crocodyle*.

LUNGGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lunggamum.* C'eſt la ſeptiême capitale de la Province de Suchuen. Elle n'eſt pas éloignée de la ſource du fleuve de Feu. Elle eſt défenduë de très-ſolides murailles, parce que c'eſt la cléf de la province. Elle a au nord le mont de Cungtung, qui s'avance juſqu'aux tèrres du Royaume de Sifan. *Amb. des Holl. à la Ch. P. I. p.* 255.

LUNGLI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Lunglium.* C'eſt la quatriême ville militaire de la Province de Queicheu. Elle eſt au couchant de celle de Sintien, & commande à deux forterelles, dont les tèrritoires ſont habitez par des montagnards, qui prennent quelques teintures des mœurs & des loix des Chinois, depuis qu'ils trafiquent avec eux. *Amb. des Holland. à la Ch. P. I. p.* 278.

LUNGYEN. Voyez LON-YEN.

LUNI-SOLAIRE. adj. Tèrme d'Aſtronomie, & de Chronologie, qui ſe dit de ce qui eſt compôſé de la révolution du Soleil & de celle de la Lune. *Luni-ſolaris.* Il ſe dit dans cette phrâſe, l'année *Luni-ſolaire* eſt une période d'années faite par la multiplication du cycle de la Lune, qui eſt 19. par celui du ſoleil, qui eſt 28, ce qui donne 532. dans lequel éſpace de tems ces deux aſtres reviennent aux mêmes points. *Harris.*

LUNULE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. Plan tèrminé par les circonférences de deux cèrcles qui ſe touchent en dedans. Voyez Ozanam. La quadrature des *lunules*, ou *lunes* d'Hyperocate de Scio, nous a fait trouver un triangle rectiligne, parfaitement égal à deux *lunules*, par conſéquent ſi le triangle eſt iſocéle, & les *lunules* égales, on ſçait que la moitié du triangle eſt égal à châcun des deux *lunules*, mais ſi le triangle eſt ſcaléne, & les *lunules* par conſéquent inégales, il eſt impoſſible de détèrminer la partie du triangle qui eſt égal à châque *lunule*, & ce problême revient à celui de la quadrature du cèrcle, & l'un eſt auſſi difficile que l'autre.

On appelle auſſi *lunules* en Aſtronomie les quatre Satellites de Jupitèr, & les cinq Satellites de Saturne. *Lunula.*

LUNUS. ſ. m. Nom propre d'une Divinité payenne. *Lunus.* Le Dieu *Lunus* étoit le Dieu de Charan, ou Charres, dans la Méſopotamie. C'eſt Spartien dans la vie de Caracalle qui nous l'apprend. Il ajoute que le Dieu *Lunus* n'étoit autre que la Lune, que ceux qui en faiſoient une Divinité mâle l'appelloient *Lunus*, & ceux qui en faiſoient une Divinité femelle, *Luna*; que les plus habiles diſoient que quiconque donnoit le genre feminin à cette Divinité étoit toute ſa vie ſujet & ſoumis aux femmes: & qu'au contraire ceux qui la faiſoient mâle, étoient les maîtres dans leur ménage, & avoient l'empire ſur leurs femmes; que c'eſt dans cette penſée que les habitans de Carres faiſoient un Dieu de la Lune, & le nommoient *Lunus*; que les Égyptiens & les Grècs en avoient la même idée, & que quoiqu'ils lui donnaſſent un nom féminin dans leurs myſtères, ils la prenoient pour

un Dieu. Dans pluſieurs langues de l'Orient, la Lune a un nom maſculin; en d'autres un féminin, en quelques-unes, comme en Hébreu, elle en a deux, un maſculin & un féminin. De là vient que les uns en ont fait un Dieu, les autres une Déeſſe, & quelques-uns une Divinité Hèrmaphrodite. Voyez Saumaiſe ſur l'endroit de Spartien dont nous avons parlé, *Hiſt. Aug. p.* 164. C. ſur Trebellius Pollion *p.* 280 *D.* & ſur Vopiſcus *p.* 370. *col.* 1. *&* 2. Et M. Spon *Recherch. Cur. d'Antiq. III. Diſſert. p.* 62. 63. Triſtan a trouvé ſur une médaille d'Hadrien une figure qu'il prétend être celle du Dieu *Lunus.* C'eſt un homme debout, qui de la main gauche s'appuye ſur une javeline, ou ſur un eſpieu. Il porte un bonnèt à l'Arménienne ſur ſa tête, & a un croiſſant par dèrrière qui éléve ſes pointes au deſſus de ſes épaules. De la main droite il tient une patère. Voyez T. I. p. 500. Sur les médailles frapées en Carie, en Phrygie, & en Piſidie, le Dieu *Lunus* eſt ſouvent repréſenté en forme d'un jeune homme, ayant ſur la tête un chapeau à la Phrygienne, & un croiſſant ſur le dôs, portant de la main droite une bride, & de la gauche un flambeau.

L U P.

LUPADI, ULUBAT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Natolie propre, en Aſie. *Lopadium, Appollonia.* Elle eſt au midi de la ville de Burſe, ſur la rivière de *Lupodi*, qui va ſe décharger dans la mèr de Marmara, à Palormi, & qui eſt la même que les anciens nommoient *Rhyndacus.* Maty.

LUPANTO. ſ. m. C'eſt le nom que les habitans du Pégu donnent au ſèrpent qui ſéduiſit la première femme. *Lupanto.* Ces peuples ont une tradition très marquée de la chute du premiér homme. Il n'y a que les noms de changez. Fèrnandez Mendèr Pinto la rapporte dans ſes voyages p. 33. & dit l'avoir appriſe d'un Prêtre du païs. P. Faunèr l'a copié dans ſon ſyſtême de la Théologie des Gentils C. VII. au dèrniér §.

LUPÈRCA, ou LUPÈRQUE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe chez les Romains. *Luperca.* Voyez au mot Louve.

LUPÈRCAL. ſ. m. Nom propre d'un lieu de l'ancienne Rome. *Lupercal.* Ce lieu étoit ſous le mont Palatin, quoique Fèrrarius le place au piéd du mont Aventin. Car il en faut plutôt croire les Anciens, T. Live, Sèrvius &c. Le *Lupèrcal* étoit conſacré au Dieu Pan. C'étoit là que les Lupèrques ſes Prêtres lui faiſoient leurs ſacrifices.

Sèrvius ſur le VIIIe L. de l'Énéïde v. 342. dit qu'au piéd du mont Palatin il y avoit une grotte dans laquelle on faiſoit un ſacrifice d'un bouc, *de capro luebatur; id eſt, ſacrificabatur*, & que quelques-uns croyoient que c'étoit de là que ce lieu fut appellé *Lupèrcal.* D'autres diſoient que c'étoit parce que la Louve avoit allaité Romulus & Rémus en ce lieu. Mais, ajoute-t-il, le ſentiment le plus vraiſemblable eſt que ce lieu fut ainſi appellé parce qu'il étoit conſacré à Pan, Dieu de l'Arcadie, auquel le mont *Lycée* en Arcadie étoit auſſi conſacré; que cette montagne étoit ainſi nommée, parce que Pan défend les brebis de la fureur des loups; qu'Évandre, qui étoit Arcadien, étant venu en Italie, il dédia de même un lieu au Dieu de ſa patrie, & le nomma *Lupèrcal*, parce que c'eſt par le ſecours de ce Dieu que les beſtiaux ſont préſèrvez des loups.

LUPÈRCALES. ſ. f. & pl. Fêtes inſtituées dans l'ancienne Rome à l'honneur de Pan. *Lupercalia.* Les *Lupèrcales* ſe célébroient le 15e des Calendes de Mars, c'eſt-à-dire, le 15e de Févriér, ou comme dit Ovide Faſt. L. II. le 3e jour après les Ides. On croyoit qu'elles avoient été établies par Évandre. Voyez Lupèrcal, Tite Live L. I. C. 5. & Martial. L. IV. Ép. 28. Dès le matin de cette fête les Lupèrques, ou Prêtres de Pan, couroient tous nuds les ruës de Rome, frappant d'une peau de chévre les mains & le ventre aux femmes qu'ils rencontroient, & leur promettant la fécondité, & d'heureuſes couches. La raiſon qui faiſoit qu'ils célébroient ces fêtes d'une manière ſi peu décente, venoit de Romulus & de Rémus; car pendant qu'ils célébroient un jour ces fêtes, des voleurs profitèrent de l'occaſion, & enlevèrent leurs troupeaux. Les deux frères & toute la jeuneſſe qui étoit avec eux s'en étant appèrçus, mîrent bas leurs habits, pour courir plus aiſément après ces voleurs, & les ayant atteint, leur enlevèrent leur butin. Comme cela leur avoit réüſſi, la coutume de célébrer ainſi les *Lupèrcales* prit de là naiſſance, & s'établit. Les *Lupèrcales* s'aboliſſoient du tems d'Auguſte, il les rétablit. Suét. C. 31. Elles durèrent juſque ſous l'Empereur Anaſtâſe, & le Roi Théodoric. Denys d'Halicarnaſſe L. I. Sèrvius ſur l'Énéïde L. VIII. v. 342. & 663. Martial *Epigr. VIII. du L. IV.* Varron *L. V. De Ling. Lat.* Tite-Live L. I. C. 5. Plutarque dans la vie de Romulus, & dans celle d'Antoine, parlent des *Lupercales.* Voyez encore J. Roſinus *Antiq. Rom. L. IV. C. 6.* Valère Maxime L. II. C. 11. n. 9. & Plutarque, n'en rapportent l'origine qu'à Romulus & à Rémus. Le Pape Gelâſe en parle auſſi dans ſa lettre à Andromachus. Baronius dit que le Pape les abolit. Voyez l'an 496. Conſultez encore les *Obſervationes Variorum* ſur Valère Maxime, & Voſſius *De Idolol. L. IX. C.* 34. Natalis Comes L. IX. Mythol. C. 9. appelle auſſi *Lupèrcales* les fêtes appellées Lycées par les Grécs. Voyez Lycées.

LUPÈRQUE. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois à Rome aux Prêtres du Dieu Pan. *Lupercus.* Les *Lupèrques* étoient les plus anciens de tous les Prêtres de l'Ancienne Rome, ayant été inſtituez long-tems avant la fondation de Rome par Évandre. Ils étoient diviſez en deux Colléges, ou Compagnies, dont l'une s'appelloit les Fabius, & l'autre les Quintilius. Elles étoient anciennes, Jule Céſar en ajouta une troiſiéme, qu'il nomma les Jules. On les nommoit en Latin *Collegium Fabiorum, Collegium Quintiliorum*, & *Collegium Juliorum.* L'inſtitution de cette dèrnière Compagnie eſt apparemment celle dont parle Suétone dans la vie de Jules Céſar C. 76. & qui fut une des chôſes qui rendit cet Empereur plus odieux. Il paroit même par cet endroit de Suétône que cette compagnie de *Lupèrques* ne fut point inſtituée par Céſar, ni pour Pan, mais par les amis de Céſar, & en ſon honneur. Car il ſouffrit, dit-il, qu'on lui décènât des honneurs qui ſont au deſſus de l'homme, un ſiégè d'or dans le Sénat & ſur le tribunal, un brancard, aux jeux du Cirque, des temples, des autèls, des ſtatuës auprès de celles des Dieux, un carreau, un Flamine, des *Lupèrques*, & qu'il y eût un mois qui portât ſon nom. Du reſte, voyez Lupèrcal, & Lupèrcales. Un honnête homme ne pouvoit être *Lupèrque*, Cicéron reproche à Antoine de l'avoir été, dans ſa ſeconde Philippique, & dans ſon oraiſon pour Coelius, il traite le Corps des *Lupèrques*, de ſociété agréſte, inſtituée avant l'humanité & les loix, c'eſt-à-dire, avant que les hommes fûſſent humaniſez & policez.

LUPIFÈRE. ſ. m. Nom d'Office, Porte-loup. *Lupifer.* Pièrre le Diâcre dans ſa Chronique du Mont Caſſin L. IV. C. 37. met des *Lupiféres* au nombre de ceux qui portent les étendarts de l'Égliſe de Rome.

Ce mot vient de *Lupus*, loup; & *fero*, je porte. Apparemment qu'il y avoit une figure de loup ſur l'étendart qu'ils portoient, ou qu'il s'appelloit Loup, *Lupus.*

LUPIN. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. *Lupinum, lupinus.* Celle que C. Bauhin appelle *lupinus ſativus flore albo*, pouſſe une tige à la hauteur de deux piéds, médiocrement groſſe, ronde, droite, revêtuë de feüilles rangées en main ouvèrte, diviſées chacune en ſept ou huit parties oblongues, étroites, de couleur de vèrd de mèr en deſſus, blanchâtres & lanugineuſes en deſſous. Ses fleurs naiſſent aux ſommitez de la tige & des rameaux; elles ſont légumineuſes, blanches, ſoutenuës châcune ſur ſon calice fait en godèt dentelé. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des gouſſes plattes, compoſées de deux coſſes qui renfèrment cinq ou ſix ſemences préſque rondes, applaties, plus grôſſes que des pois, dures, blanches en dehors, jaunes en dedans, d'un goût amèr. Sa racine eſt durè & blanche.

Ce mot vient de *lupus, loup*, parce, dit-on, que le *lupin* dévôre la tèrre où il eſt cultivé; ainſi que le loup dévôre les animaux qu'il peut attraper.

Lupin, ſe dit auſſi de la ſemence du *lupin*, laquelle eſt en uſage en Médecine. On en fait une décoction qui étant bûë chaſſe les vèrs du corps, & ſi on l'applique éxtérieurement, elle guérit les dartres, la gratelle, les démangeaiſons. On en fait auſſi de la farine qu'on employe dans les cataplaſmes pour amolir, pour réſoudre, pour digérer.

LUPINAIRE. ſ. m. Marchand de Lupins. *Lupinarius.* Lampridius dans la vie d'Aléxandre Sévère dit que cet Empereur fit des corps de tous les métiérs, & il nomme entre autres les *Lupinaires.* Cependant comme on ne trouve point qu'il ſoit parlé ailleurs des *Lupinaires*, Caſaubon dans ſes Notes ſur cet endroit doute s'il ne faut pas lire *Popinariorum*, au lieu de *Lupinariorum*, Cabarétiérs, au lieu de *Lupinaires.*

LUPO-GLAVO. ſ. m. Nom d'une petite ville de l'Iſtrie, ſituée vèrs les montagnes dellà vena, à ſix lieuës de S. Veit, vèrs le couchant. Elle appartient à la Maiſon d'Autriche. Maty.

L U R.

LURE. ſ. fém. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célébre. *Ludera, Lutera, Ludra, Lutra, Lutrenſe monaſterium.* Il eſt dans la Franche Comté, près de Lougnon, à huit lieuës de la ville de Monbéliart, du côté du couchant. Maty. *Hadr. Valeſ. Not. Gal. p.* 309. L'Abbaye de *Lure*, Ordre de S. Benoît, vèrs la ville de Manoſque, fut fondée par des particuliérs, & la fondation en fut confirmée par Guillaume VIe. Comte de Forcalquiér vèrs l'an 1180. *Bouche, Hiſt. de Prov. T. II. p.* 118. *&* 167. Noſtradamus dit

dit qu'elle fut fondée en 1191. par ce Comte Guillaume, mais il ſe trompe. Imhoff, *Notit. Imperii, L. III. C. XXVI.* 3. prétend qu'elle a été bâtie par la Reine Bèrchtilde, & enrichie par le Roi Clotaire.

LURI, ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'iſle de Corſe. *Lurinum.* Il eſt entre la pointe du Cap Corſe, & les villes de Baſtia, & de S. Fiorenſo. Maty.

LURIA. Voyez LAURIA.

LUS.

LUSACE. ſ. f. Nom propre d'une Province d'Allemagne, bornée au midi par la Bohême propre; au levant par la Siléſie; au nord par le Marquiſat de Brandebourg; & au couchant par le Duché de Saxe, & par la Miſnie. *Luſatia.* Ce païs a environ trente lieuës de long, & ſeize de large. Il eſt fort fèrtile en grains, & on le diviſe en deux parties. La Haute *Luſace* eſt au midi; vèrs les ſources de la Sprehe. Ses lieux principaux ſont Gorlits Capitale, Bautzen, Zittaw, & Camens. La Baſſe *Luſace* eſt vèrs le nord: on y voit Soraw capitale, Guben, Luben, Sprehenberg, & Cotbus, ce païs a titre de marquiſat; il appartenoit autrefois au Marquis de Miſnie, il fut uni au Royaume de Bohême l'an 1355. Enfin l'Empereur, Fèrdinand II. le donna l'an 1621. à Jean-George I. Électeur de Saxe, & Marquis de Miſnie, en reconnoiſſance des ſèrvices qu'il lui avoit rendus en Siléſie, comme dit Heis, & en payement de ſept millions qu'il avoit dépenſé pour ſon ſèrvice dans la guèrre de Bohême: mais les Ducs de Saxe poſſédent ce païs en qualité de fièf du Royaume de Bohême.

La *Luſace*, que les Allemans nomment *Lauſnitz*, étoit autrefois habitée par les Sclavons; mais ils en fûrent chaſſez par les Saxons, qui l'occupent encore Heis. *Hiſt. de l'Empire L. VI. C.* 8. L'Empereur Henri I. l'érigea en Marquiſat & Henri IV. l'annéxa à la Bohême, Id. Les Allemans l'appellent *Die ſechs Statte*, qui veut dire *les ſix villes*, dont la *Luſace* eſt compôſée, ſçavoir, Gorlitz qui eſt la capitale, Bautſen, Sittau, Camits, Luben, & Guben. Id.

LUSARCHE. ſ. maſc. Nom propre d'un bon bourg de l'Iſle de France, ſitué dans la France propre, à ſix lieuës de Paris, du côté du nord. *Luſacra, Uſarchia.* Maty.

LUSÈRNE. ſ. f. Plante que les Latins appellent *Medica*, parceque la ſemence de la *luſerne* ordinaire a été apportée de la Médie. Il y en a pluſieurs éſpéces. Celle que J. Bauhin appelle *Medica major erectior floribus purpuraſcentibus*, 2. 382. pouſſe des tiges à la hauteur de deux piéds, rondes, droites, aſſez groſſes, rameuſes. Ses feüilles ſont rangées trois-à-trois comme celles du trefle. Ses fleurs ſont légumineuſes, de couleur violette purpurine, ſoutenuës par des calices dentelez. Lorſque ces fleurs ſont paſſées il paroît des fruits compôſez châcune de deux lames, qui jointes par les bords font une bande roulée & couchée ſur ellemême comme le pas d'une vis ou d'un tirebourre. On trouve entre ces deux lames des ſemences menuës qui ont la figure d'un petit rein. Sa racine eſt fort longue, ligneuſe, mince. On cultive cette plante en pluſieurs endroits; on la fauche juſqu'à ſix fois l'année; elle ſèrt pour la nourriture des bèſtiaux, elle les engraiſſe beaucoup. On la ſème ordinairement avec le trefle.

LUSIGNAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Poitou, ſur une petite rivière à cinq lieuës de Poitièrs, vèrs le couchant. *Liciniacum, Liziniacum.* On trouve auſſi *Lizineium*, mais mal, pour *Licineium.* On trouve encore *Liſinio.* Ce lieu a donné le nom à l'ancienne maiſon de *Luſignan*, dont il y a eû des Rois de Jéruſalem, de Chypre, & d'Arménie. Voyez Valois Not. Gall. p. 276. Cet Auteur prétend qu'on a dit *Léſignen* & *Luſignan.* La Maiſon de *Luſignan.* C'eſt une maiſon illuſtre qui remonte juſques dans le Xe. ſiécle à Hugues I. Seigneur de *Luſignan* dit le Veneur. Elle a eû des Rois de Chypre & de Jéruſalem.

LUSIN. ſ. m. Voyez LUZIN.

LUSITANIE. ſ. f. Nom d'une partie de l'Éſpagne, dans les diviſions anciennes *Luſitania.* C'eſt ce que nous nommons aujourd'hui Portugal. Voyez ce mot. C'étoit la troiſième partie de l'Éſpagne. Elle étoit ſéparée de la Bétique par la Guadiane, & de la Galice par le Douro. Strabon & Méla y renfèrment la Galice, & la bornent au midi par le Tage, au couchant & au ſeptentrion par l'océan, au levant par les Carpétans, les Vettons, les Vacceiens, les Callaïques, & quelques autres peuples moins connus. Appien dit *Liſitanie* au lieu de *Luſitanie.* Étienne de Byzance dit que les Bélitains, ou les *Luſitains* ſont la même chôſe. Le même Auteur dit que la *Luſitanie* eſt une partie de la Bétique.

Quant à l'origine de ce mot quelques-uns diſent qu'il vient de *Luſus*, fils, ou ſelon d'autres compagnon de Bacchus, que Voſſius appelle *Lyſſi.* Voyez cet Auteur, *de Idolol. L. I. C.* 33. Mais ſelon Bochart ce ſont les Phéniciens qui ont donné ce nom à la *Luſitanie.* Ces grands Navigateurs appelloient ſouvent les lieux du nom des fruits que la tèrre y produiſoit: ainſi ils appellèrent Jéricho ville des palmes, parce qu'elle étoit ſituée dans un tèrrain plein de palmes. Or לוז *lux* en Hébreu, & *laus* en Arabe, ſignifie des amendes, *amygdala*, & il croît en Portugal des amendes excellentes, ne ſeroit-ce donc point de là que vient le mot de *Luſitanie*, auſſi bien que celui de *Luza* donné à Béthel? Gen. XXVIII. 19. XXXV. 6. Joſ. XVI. 2. XVIII. 13. & celui d'un autre *Luza* qui étoit dans la tribu d'Éphraïm, & dont il eſt parlé dans les Juges L. 23. Voyez Bochart Chanaan L. I. C. 35.

LUSU. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Luſus fluvius.* Elle naît aux confins du Duché d'Urbin, & après avoir travèrſé une partie de la Romagne, elle ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, à quatre lieuës de Rimini, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent cette rivière pour le Rubicon des Anciens,, qui ſéparoit la Gaule Ciſalpine de l'Italie., & ce ſentiment eſt plus probable que celui des autres, qui mettent cette ancienne rivière à celle qu'on nomme aujourd'hui Piſatello; parceque le Piſatello ſe décharge dans le Savignano, au lieu que le Rubicon ſe déchargeoit dans la mèr. Maty.

LUſSEUL. Voyez LUXEUL.

LUſSON. Voyez LUÇON.

LUSUC, ou LUCRO. ſubſt. maſ. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Luccoria, Lucceria.* Elle eſt capitale de la Haute Volhynie, nommée anciennement le Palatinat de *Luſuc*, & ſituée ſur la rivière de Steir, environ à trente deux lieuës de Lembourg, & à trente cinq de Kamenièck. *Luſuc* eſt aſſez grand. Il a un Évêché ſuffragant de Gneſne, quoique la plûpart de ſes habitans ſoient Grècs ſchiſmatiques, ou Juifs. Elle a une bonne citadelle, qui eſt couvèrte en partie par un petit lac ſur lequel la ville eſt bâtie. Maty.

LUSUC, Palatinat. Voyez VOLHINIE, la Haute Volhynie.

LUSTRALE. adj. f. Se dit en cette phrâſe: Eau *luſtrale*, qui ſèrvoit aux anciennes cérémonies des Payens, pour arroſer les peuples, *Luſtralis.* Les Chrétiens l'ont imitée & ſanctifiée en faiſant l'eau benîte des Égliſes. Les Payens appelloient *dies luſtricus*, jour *luſtral*, celui auquel on faiſoit des luſtrations ſur un enfant, & qu'on lui donnoit un nom. C'étoit le neuvième après la naiſſance pour les garçons, & le huitième pour les filles. *Macrob. L. I. Saturn. C.* 16. D'autres faiſoient cette cérémonie le dèrniér jour de la ſemaine, & d'autres le cinquième jour depuis la naiſſance. C'étoit un jour de fête auquel la Déeſſe Nundina préſidoit. Les ſages femmes & les domèſtiques paſſoient & repaſſoient l'enfant au tour du feu qui étoit ſur les autels des Dieux, puis ils jettoientt de l'eau ſur lui par aſpèrſion. De vieilles femmes mêloient dans cette eau de la ſalive & de la pouſſière qu'elles prenoient ordinairement dans les bains. Enfin on faiſoit un grand feſtin. Voyez *Joan. Roſin. Antiq. Rom. L. II. C.* 19. & Bèrtholin *De Puerp. Vett.*

LUSTRATION. ſ. fém. Expiation: ſacrifices; cérémonies par leſquelles les Payens purifioient ou une ville, ou un champ, ou une armée, ou les pèrſonnes ſouillées par quelque crime, ou par quelque impureté. *Luſtratio.* Il y avoit des *luſtrations* publiques, & d'autres particulières. On faiſoit auſſi une éſpéce de *luſtration*, ſans victime, pour les enfans: le 8e jour pour les filles, & le 9. pour les garçons. *Luſtration* eſt la même chôſe que purification. Il y en avoit de trois ſortes, ou elle ſe faiſoit en trois manières par le feu & le ſoufre, avec l'eau, & par l'air, ou en remuant & agitant l'air autour de la chôſe que l'on y vouloit purifiér. Voyez le Traité de Jean Lomeier, *De Luſtrationibus Gentilium.*

LUSTRE. ſ. m. Tèrme de ſupputation parmi les Romains: c'eſt un éſpace de cinq ans. *Luſtrum.* C'eſt une ſupputation qu'on fait plus communément en Poëſie. A peine a-t-il atteint ſon cinquième *luſtre.* Mon âge s'en va bientôt frapper à mon neuvième *luſtre* Boil.

Varon fait venir ce mot de *luo*, qui ſignifie payer, parcequ'au commencement de châque cinquième année on payoit le tribut qui avoit été impôſé par les Cenſeurs, dont la charge duroit cinq ans par leur prémière inſtitution. Depuis elle devint annale. Sèrvius Tullius avoit établi cette coutume environ l'an 180. de la fondation de Rome.

Ce nom venoit de *luſtrare*, *luſtro*, faire reveuë, parcequ'une fois en cinq ans les Cenſeurs faiſoient la revuë de l'armée.

Et mille Guèrriers illuſtres
N'avoient pû faire en dix luſtres
*Ce qu'il * a fait en dix jours.* * (LOUIS XIV.)

Lustre, étoit auſſi une cérémonie, ou ſacrifice que faiſoient les Romains après avoir fait le dénombrement du peuple de cinq en cinq ans.

Lustre, eſt un brillant qui réſulte des chôſes polies, ou qui réfléchit agréablement la lumière. *Fulgor, nitor, ſplendor.* Le ſatin

a plus de *luſtre* que le taffetas. Les étoffes qui ſont expoſées longtems à l'air pèrdent leur *luſtre*. Un habit neuf paroît avec ſon *luſtre*. On fait paſſer les draps ſous la calendre pour leur donner du *luſtre*. Les tableaux, les vèrnis pèrdent leur *luſtre* avec le tems.

LUSTRE, eſt auſſi un agrément qu'on donne aux chapeaux ou aux pelleteries, en leur abbatant le poil, & en les frottant ou d'eau ſimple, ou d'eau teinte en noir, qui les fait paroître comme neufs. On *luſtre* auſſi les bas & autres étoffes de laine.

LUSTRE, ſe dit auſſi d'une cèrtaine compoſition, faite de noix de galles, de couperoſe, d'alun de Rome & de moëlle de bœuf, &c. dont les Pelletiers ſe ſèrvent pour luſtrer, c'eſt-à-dire, pour donner une couleur noire, & luiſante à leurs peaux, & particulièrement à celles dont ils font des manchons de femme.

LUSTRE, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, & ſignifie, Éclat, brillant, ſplendeur, relièf. Dans les grandes charges, la valeur, & la vèrtu paroiſſent dans tout leur *luſtre*, dans tout leur éclat. Cette beauté a paru au bal dans ſon *luſtre*; les défauts des autres femmes lui donnoient du *luſtre*. La République Romaine s'eſt conſèrvée long tems dans ſon *luſtre*; ſon plus grand *luſtre* étoit du tems de Cicéron. Tout l'éclat des grandeurs n'a point de *luſtre*, pour les gens qui ſont dans les rechèrches de l'éſprit. PASC. C'eſt dans l'Hiſtoire que les Princes découvrent que le *luſtre* qui vient de la flaterie eſt ſupèrficiel, & que les fauſſes couleurs, quelque induſtrieuſement qu'on les applique, ne tiennent pas. BOSS. Je veux vous faire voir cette vérité dans tout ſon *luſtre*. L'avarice donne du luſtre à la liberalité. M. ÉSP.

C'eſt une ombre au tableau qui lui donne du luſtre. BOIL.

LUSTRE. Chandelier de criſtal qu'on ſuſpend au plancher, ou des plaques de miroir où il y a des branches de chandeliérs attachées, qu'on applique contre la muraille, pour éclairer un lieu où il y a quelque notable aſſemblée ou cérémonie. *Candelabrum multi-fidum penſile*, *ſpeculum lychnophorum*.

LUSTRER. v. act. Donner du luſtre. *Fulgorem addere*. Il ne ſe dit que des étoffes, des manchons & des chapeaux. *Luſtrer* du tafetas, du ſatin. Ce manchon eſt parfaitement bien *luſtré*; il eſt bien noir & bien luiſant. Le Héros du Roman Bourgeois fit *luſtrer* ſon chapeau, pour ſe mettre plus proprement devant ſa Maîtreſſe.

LUSTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Fulgens*, *fulgidus*.

LUSTREUR. ſ. m. Celui qui luſtre, qui donne du luſtre. *Sericæ veſtis concinnator*. Il ne ſe dit qu'au propre, & même aſſez rarement. Un *Luſtreur* de fourrures, de chapeaux, d'étoffes.

LUSTREUX, EUSE. adj. Qui a beaucoup de luſtre. Le ſatin eſt le plus *luſtreux* de toutes les étoffes. On doute de l'uſage de ce mot.

LUSTUCRU. ſ. maſ. Tèrme de mépris, nom injurieux qu'on dit des pèrſonnes, il ſignifie vil, mépriſable, légér, qui n'eſt de nulle conſidération. Ce tèrme eſt bas & populaire. C'eſt un beau *luſtucru*.

LUT.

LUT. ſ. m. En tèrmes de Chymie, ſe dit de toute ſorte de ciment ou d'enduit, qui ſèrt tant pour le bâtiment des fourneaux, que pour mettre au tour des vaiſſeaux de vèrre & de tèrre qui doivent réſiſter à un feu violent. *Lutum*. On le fait de tèrre graſſe, de ſable de rivière, de fiente de cheval, de la poudre des pots de beurre caſſez, de la tête morte du vitriol, du machefèr, du vèrre pilé & de la bourre, ou laine courte des Tondeurs, mêlez avec de l'eau ſalée, ou du ſang de bœuf. Il y a auſſi un *lut* qui ſèrt à lutter les chappes avec les cucurbites ou récipiens, ou pour réparer les fentes des vaiſſeaux, qui ſe fait avec l'amidon cuit, ou de la colle de poiſſon diſſoute dans l'éſprit de vin & des fleurs de ſouffre, du maſtic & de la chaux éteinte dans du petit lait. On appelle auſſi *lut de ſapience*, le ſceau hèrmétique qui ſe fait en ſondant le bout d'un matras de vèrre au feu de lampe, & en le tortillant avec l.. pincette. *Lutum ſapientiæ*.

Ce mot vient de *lutum*, qui ſignifie la même chôſe en Latin.

LUTACH. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville du Norique; ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du Tirol ſitué, ſur la rivière d'Aycha, environ à quatre lieuës de Bruneck, du côté du nord. *Lutachum*, autrefois *Littamum*. MATY.

LUTAVIE. Voyez LITHUANIE.

LUTÉCE. ſ. fém. Nom ancien de Paris, ville capitale des Pariſiens. *Lutetia*. Voyez le Traité de Police du Commiſſaire de la Mare T. I. p. 68. & ſuiv.

Cambden prétend que ce mot vient de *Leucotetia*, & que *Lucotecia* ſignifie *Belle tour*, qu'il vient de *Lucus*, ou *lugus*, qui ſignifie tour. Voyez les étymologies du mot Lion, *Lugdunum*. Ce mot *Lutetia* a ce ſens dans la langue Britannique, qui eſt la même que la Celtique. Choriér dans ſon hiſt. de Dauphiné Liv. II. p. 96. tire ce mot de *Lut*, ancien nom Cèltique, qui ſignifie *multitude* qui habité quelque ville, ou en quelque endroit conſidérable d'un païs. Guillaume le Breton, qui vivoit ſous Philippe Auguſte, dit au I. Liv. de ſa Philippide que Paris fut appellé *Lutece à luto*, de la boüe, parce qu'elle étoit dans un tèrroir gras & marécageux. C'eſt que d'abord *Lutéce* étoit toute dans l'iſle de la Seine, que nous nommons l'iſle du Palais.

LUTENBERG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle d'Autriche. *Lutemberga*. Il eſt dans la Baſſe Stirie ſur le Muèr, vèrs la Hongrie, & à ſix lieuës de Kanyſe. On croit qu'il pourroit être l'ancienne *Lentudum*, petite ville, ou Bourg de la Haute Pannonie. MATY.

LUTH. ſ. maſc. (On peut écrire auſſi *Lut.*) Inſtrument de Muſique monté de cordes de boyau, qui n'avoit autrefois que ſix rongs de cordes: mais avec le tems on y a ajouté quatre, cinq, ou ſix autres rangs plus bas. Le *Luth* eſt compoſé de quatre parties; de la table de ſapin, ou de cédre; du corps, compoſé de neuf ou dix écliſſes, qu'on appelle auſſi *le Ventre* ou *la Doute*; du manche, qui a neuf touches ou diviſions marquées avec des cordes de boyau; & de la tête, ou de la croſſe, où ſont les chevilles qu'on tourne pour monter les cordes aux tons convenables. Il a auſſi une rôſe au milieu de la tâble par où ſort le ſon; un chevalèt où ſont attachées les cordes; & un filet, ou morceau d'yvoire qui eſt entre le manche & la tête, ſur lequel les cordes portent par l'autre extrémité. On pince les cordes de la main droite, & de la gauche on appuye ſur les touches. Ce maître eſt le prémiér qui m'a mis la main ſur le *luth*. Joüer du *luth*. Accorder un *luth*. Toucher le *luth*. On appelle le *tempérament du luth*, l'altération convenable que l'on eſt obligé de faire des intèrvalles, tant à l'égard des conſonances, que des diſſonances, pour les rendre plus juſtes ſur l'inſtrument. *Cithara, lyra, teſtudo*.

Quelques uns tiennent que ce mot vient de l'Allemand *laute*, qui ſignifie la même chôſe, ou de *lauten*, qui ſignifie *ſonare*. Joſeph Scaligèr & Bochart le dérivent de l'Arabe, *alland*. Les *luths* de Boulogne ſont les plus éſtimez par la qualité du bois, qui eſt cauſe qu'on en tire un plus beau ſon. On eſt plus longtems à accorder un *luth*, qu'à en joüer. Les concèrts ſe font avec des deſſus & des baſſes de *luths*. On dit qu'un *luth* eſt bien monté, quand on y a mis de bonnes cordes, qui ſont bien d'accord & au ton convenable. Un Auteur digne de foi dit qu'on a vû à Paris un *luth* d'or qui revenoit à 32000. écus.

LUTHÉE. ſ. f. eſt une épithéte qu'on donne à la mandore, lorſqu'elle a plus de quatre rangs de cordes, & qu'elle approche plus près du luth.

LUTHÉRANISME. ſ. m. Sentimens du Docteur Luthèr ſur la Religion. *Lutheraniſmus*. L'Hiſtoire du *Luthéraniſme* eſt curieuſe & agréable. Monſieur Maimbourg a fait une Hiſtoire du *Luthéraniſme*; & Seckendorf y a répondu. Le *Luthéraniſme* eut pour Auteur dans le XVIe. ſiécle Martin Luthèr, dont il a pris ſon nom. Cet héréſiarque naquit à Eiſleben, ville du Comté de Mansfeldt, en Thuringe, l'an 1483. Après ſes études il entra chez les Auguſtins. En 1508. il vint à Vittembèrg, & y enſeigna la Philoſophie, dans l'Univèrſité qui avoit été établie quelques années auparavant. En 1512. il prit le bonnet de Docteur en Théologie. Il commença en 1616. à s'élever contre la Théologie ſcholaſtique, qu'il combattit cette année là dans des thêſes. En 1517. Léon X. ayant fait prêcher des indulgences pour ceux qui contribueroient aux dépenſes de l'édifice de S. Pièrre de Rome, il en donna la commiſſion aux Dominicains. Les Auguſtins prétendirent qu'elle leur appartenoit préférablement à eux, & Jean Staupitz leur Commiſſaire Général en Allemagne donna ordre à Luthèr de prêcher contre ces Quêteurs. Luthèr, homme violent & emporté, & d'ailleurs fort vain & fort plein de lui même, & de ſon prétendu mérite, s'acquitta de cette commiſſion, d'une autre manière que ſon ſupérieur apparemment n'avoit voulu. Des Prédicateurs des indulgences il paſſa aux Indulgences mêmes, il déclama également contre les uns & contre les autres, il avança d'abord des propoſitions ambiguës, engagé enſuite par la diſpute il les ſoutint dans un mauvais ſens, & il en dit tant qu'il mérita d'être condamné & éxcommunié par le Pape l'an 1520. Il goûta ſi bien le plaiſir flateur de ſe voir chéf de parti, que ni l'éxcommunication de Rome, ni la condamnation de pluſieurs Univèrſitez célébres, ni tout ce que l'on put faire pour le ramener à ſon devoir par charité, & par douceur, ne fit point d'impreſſion ſur lui. Ainſi il fit une ſécte que l'on a nommée *Luthéraniſme*, & dont les ſéctateurs ſont appellez Luthériens, du nom *Luthèr*, qui a une forme Grécque, & qu'il prit au lieu de celui de ſa famille qui étoit *Lottèr*, ou *Lauthèr*; c'étoit la coutume des gens de lèttres dans ce ſiécle de ſe donner des noms Grècs, témoins *Capnion*, *Eraſme*, *Melanchton*, *Bucer*, &c. En 1524. Luthèr quitta tout

à

à fait l'habit religieux, & en 1525. il ſéduiſit une Religieuſe, nommée Cathérine de Bore, la débaucha, & l'épouſa enſuite publiquement. Aprés avoir pèrverti l'Allemagne ſous la protection du Duc de Saxe George, il mourut à Eiſlébe ſa patrie, l'an 1546. le 18ᵉ. de Février dans la 63ᵉ. année de ſon âge.

Le *Luthéraniſme* a beaucoup varié pour le dogme, comme on le peut voir dans le Livre de M. Boſſuet, ſi connu ſous le titre de Variations, & le *Luthéraniſme* d'aujourd'hui n'eſt rien moins que le *Luthéraniſme* de Luthèr. Luthèr rejettoit l'Épitre de Saint Jacques, & quelques autres Livres de l'Écriture. Les Centuriateurs de Magdebourg en apportent la raiſon; c'eſt diſent-ils, que cette épitre eſt contraire aux ſentimens de Saint Paul ſur la juſtification. Les anciens Luthériens ſuivoient le ſentiment de Luthèr, & traitoient cette épitre, celle de Saint Paul aux Romains, & l'Apocalypſe, de Livres apocryphes. Les Luthériens aujourd'hui les regardent comme des livres divins, ainſi que le déclare le nouveau Rituel de l'Égliſe Proteſtante de Straſbourg. *Ordo Eccleſiæ Argentinenſis reviſus. C. De Corpore doctrinæ* p.7. Luthèr n'admettoit de Sacremens que le Baptême & l'Euchariſtie. Il croyoit l'impanation, c'eſt à dire, que la matière du pain & du vin reſtent avec le corps de J. C. que ce corps & ce ſang ſacrez n'y doivent point être adorez, & qu'ils n'y ſont que dans l'uſage; que la Meſſe n'eſt point un ſacrifice. Il rejettoit la pénitence, la confeſſion, toutes les œuvres ſatisfactoires, les indulgences, le Purgatoire, le culte & l'uſage des images. On l'a pourtant mis au commencement de ſes Ouvrages imprimez à Wittemberg en cinq volumes, lui d'un côté, le Duc de Wirtembèrg de l'autre, à genoux devant un crucifix. Luthèr combattoit la libèrté, & ſoutenoit que nous ſommes néceſſitez en toutes nos œuvres, que toutes les actions faites en péché mortel, & les vèrtus même des Payens, ſont des crimes, que nous ne ſommes juſtes que par l'imputation des mérites & la juſtice de J. C. que cette imputation ne ſe fait que par la foi, qu'un fidéle ne peut être damné, & qu'il n'y a de péché que l'infidélité, que les commandemens de Dieu ſont impoſſibles, que dans le Nouveau Teſtament il n'y a pas un ſeul précepte, que ce ne ſont que des éxhortations; que l'Égliſe n'eſt point viſible, que ſon Chèf & les Conciles mêmes peuvent èrrer. Il blamoit le jeûne; l'abſtinence de viande, les vœux monaſtiques, contre leſquels il compoſa un livre dans ſa ſolitude d'Alſtat; & le célibat de toutes pèrſonnes conſacrées à Dieu. Entre les èrreurs des *Luthériens* on compte encore celles-ci; que tous les péchez ſont mortels, qu'Adam & Ève ont été créez dans l'état de pure nature, que l'homme a pèrdu la libèrté par le péché, que la toute-puiſſance & l'immenſité ſont communiquées immédiatement à l'humanité de Jésus-Christ, que le Baptême éxempte les Fidelles de la dépendance des Puiſſances humaines. Il y a des *Luthériens* rigides, & des *Luthériens* mitigez, qui ont adouci en quelques chôſes les ſentimens des Luthériens rigides.

Les prémiérs qui recûrent le *Luthéraniſme* fûrent ceux de Manſfeld, & ceux de Saxe. Il fut prêché à Kreichſaw en 1621. Il fut reçu à Goſlan, à Roſtoch, à Riga en Livonie, à Reutlinge & à Hall en Suabe, à Ausbourg, à Hambourg, à Trept en Poméranie en 1522. en Pruſſe en 1523. à Einbech dans le Duché de Lunebourg, à Nuremberg, & à Breſlau en 1525; dans la Heſſe en 1526. à Aldenbourg, à Strasbourg & à Brunſwich en 1528. à Gottingen, à Lemgou, à Lunebourg en 1530. à Munſtèr & à Padèrborn en Weſtphalie en 1532; à Etlingen & à Ulm en 1533; dans le Duché de Crubenhagen, à Hanovre, & en Poméranie en 1534; dans le Duché de Wittembèrg en 1535; à Cothus en la baſſe Luſace en 1537. dans le Comté de Lipe en 1538. dans l'Électorat de Brandebourg, à Brême, à Hall en Saxe, à Leipſick, en Miſnie, & à Quetlenbourg en 1539, à Embden dans la Friſe orientale, à Hailbron, à Halbèrſtad, à Magdebourg en 1540. au Palatinat dans le Duché de Neubourg, à Ragensburg, & à Wiſmar en 1542. à Buxtende, à Hildesheim & à Oſnabruck en 1543. dans le bas Palatinat en 1546. dans le Mekelbourg en 1552. dans le Marquiſat de Dourlach & de Hochbèrg en 1556. dans le Comté de Bentheim en 1564. à Haguenaw, & au bas Marquiſat de Bade en 1568. & en 1570. dans le Duché de Magdebourg. *Jovet*, *T. I. p.* 460. 461. Il eſt ſorti du *Luthéraniſme* trente neuf ſèctes toutes différentes; ſçavoir, les Confeſſioniſtes, appellez Miricains, les Antinomiens, les Samoſatenſes, les Inférains, les Antidiaphoriſtes, les Antiſwenfeldiens, les Antoſandrins, les Anticalviniſtes, les Impoſeurs de mains, les Biſſacramentels, les Triſacramentels, les Confeſſioniſtes, les Mous Philoſophes, les Maïoniſtes, les Adiaphoriſtes, les Quadriſacramentels, les Lutéro-Calviniſtes, les Amnéciſtes, les Médioſandrins, les Confeſſioniſtes opiniâtres & Récalcitrants, les Suféldiens, les Onandrins, les Stanoanriens, les Antiſancariens, les Zuingliens ſimples, les Zuingliens ſignificatifs, les Carloſtatiens, les Tropiſtes Évargiques, les Arrabonaires, les Sucéfeldiens ſpirituels, les Sèrvétiens, les Davitiques, ou Davidi-Géorgiens, & les Mennonites. *Jovet*, *T. I. p.* 475.

Il s'eſt formé différentes ſèctes dans le *Luthéraniſme* qui ont retranché de ces èrreurs, les ont changées, y ont ajouté. En général aujourd'hui ils abandonnent le dogme de Luthèr & des Anciens *Luthériens* touchant la libèrté & la Prédeſtination, la grâce, & tous ceux qui s'enſuivent, & les combattent mêmes très-fortement. C'eſt pour cela qu'ils regardent aujourd'hui l'Épître de S. Jacques, l'Épître aux Hébreux, & l'Apocalypſe, comme des livres canoniques.

LUTHÉRIEN. ſ. m. Celui qui ſuit, qui profeſſe le Luthéraniſme, les ſentimens de Luthèr. *Lutheranus*. Les *Luthériens* prîrent autrefois pour déviſe dans leurs guèrres contre les Catholiques. *Plutôt Turc que Papiſte*. Les *Luthériens* ſont aujourd'hui de tous les Proteſtans les moins éloignez de l'Égliſe Catholique. Les *Luthériens* ſont diviſez en pluſieurs ſèctes, dont les principales ſe trouvent aux Articles ſuivans, & à leur rang, comme Intérimite à l'I. Le Grand Soliman haïſſoit la Religion des *Luthériens*, diſant que ces gens là n'étoient que dès brouillons & des ſéditieux. Brant.

Un luth peint tout ſeul dans un tableau, ſans y rien ajouter autre chôſe, eſt le rebus de *Luthérien*, *luth & rien*.

Luthérien mitigé. Hérétique Luthérien, qui a adouci la doctrine de Luthèr, ou qui ſuit la doctrine de Luthèr adoucie. *Lutheranus mollis*. Mélanchton eſt le prémiér des *Lutheriens moux*.

Luthérien-relaſché. C'eſt un des noms que l'on donna à ceux qui ſuivîrent l'Intérim, & qui fîrent trois partis différens, celui de Mélancton, celui de Pacius ou de Pfeffingèr, & de l'Univèrſité de Leipſick, & celui des Thélogiens de Franconie. Voyez Intérimiste. Car on leur donne auſſi ce nom.

Luthérien rigide. Hérétique qui ſoutient encore l'ancien Luthéraniſme de Luthèr, & des prémiérs Luthériens. *Lutherianus rigidus*. Il n'y a principalement ſur la prédeſtination & la grâce plus ou preſque plus de *Luthériens rigides*. Le Chèf des *Luthériens rigides* fut Flaccius Illyricus, le prémiér des quatre Auteurs de l'hiſtoire Écclésiaſtique diviſée en centuries, & connuës ſous le nom des Centuries, ou Centuriateurs de Magdebourg. Il ne pouvoit ſouffrir que l'on changeât rien à la doctrine de Luthèr.

Luthéro-Calviniste. ſ. m. & f. Celui ou celle qui ſoutient les èrreurs de Calvin conjointement avec ceux de Calvin, autant que cela ſe peut. *Luthero-Calvinianus*, *a*.

Luthéro-Osiandrien, enne. ſ. m. & f. Celui ou celle qui fait un mélange de la doctrine de Luthèr & de Luc Oſiandèr. *Luthero-Oſiandrianus*.

Luthéro Papiste. ſ. m. & f. C'eſt le nom qu'on a donné aux Luthériens qui ſe ſèrvoient d'éxcommunication contre les Sacramentaires. *Luthero-Papiſta*, *Luthero-Pontificius*.

Luthéro-Zuinglien, enne. Celui ou celle qui mêle les dogmes de Zuingle à ceux de Luthèr. *Luthero-Zuinglianus*. Les *Luthéro-Zuingliens* eurent pour chèf Martin Bucèr de Schéleſtat en Alſace, où il nacquit en 1491. & qui de Dominicain qu'il étoit ſe fit par une double Apoſtaſie Luthérien. Les *Luthero-Zuingliens* firent moins un mélange de la doctrine de Luthèr & de Zuingle, qu'une ſociété de Luthériens & de Zuingliens, qui ſe toléroient mutuellement, & convinrent enſemble de ſouffrir les dogmes les uns des autres.

LUTHIÉR. Voyez Luttiér.

LUTIN. ſ. m. Éſpéce de Démon, ou d'éſprit follèt, qu'on croit revenir dans les maiſons pour faire des malices, du déſordre, ou de la peine. *Lemures*, *lamia*. Quand on a pèrdu quelque chôſe qu'on venoit de maniér, on dit qu'il faut que ce ſoit quelque *lutin* qui l'ait priſe. On dit d'un enfant acariâtre, qui eſt bien méchant, que c'eſt un petit *lutin*: & d'un vieillard ſcélérat, que c'eſt un vieux *lutin*. On dit auſſi d'un homme agiſſant, & qui donne très-peu de tems au ſommeil, qu'il ne dort pas plus qu'un *lutin*.

Je vais comme un lutin *deçà delà courant*. Régniér.

LUTINER. v. n. Faire le lutin. Il ne fait que tempêter, que *lutiner* toute la nuit. Il n'a d'uſage que dans le familiér.

LUTKENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville du Duché de Holſtein. *Lutkenburgum*. Ce lieu eſt chèf d'un grand Cèrcle de la Wagrie, & il eſt ſitué près de la mèr Baltique, à cinq lieuës de la petite ville de Ploen. Maty.

LUTRIN. ſ. m. Pupitre ſur lequel on met les livres d'Égliſe, auprès duquel les Chantres s'aſſemblent. *Pluteus*. On le dit principalement de celui qui eſt au milieu du Chœur. Mais on le dit auſſi de ceux qui ſont placez ſur les hautes chaiſes. On dit d'un Marguilliér de Village dont on veut vanter la capa-

 cité,

cité, qu'il chante bien au *lutrin*, & ſçait tout ſon Office par cœur. Deſpreaux a fait un Poëme qu'il a intitulé le *Lutrin*.

Ce mot vient de *letrain*, car c'étoit ainſi qu'on l'appelloit autrefois. On dit auſſi *lectrain* & *lientrain*, *letteri*: & ce mot vient de *lectorium*, ou *lectrum*, qui ſignifient *pupitre*. On a dit auſſi *lectricium*, *lectrinum*, & *letrinum*, *legium* & *leginum*: tous ces mots ſont dérivez de *lego*.

LUTRUDE. Voyez LINDRU.

LUTTE. ſ. f. Combat de deux hommes corps à corps pour éprouver leur force, & voir qui terraſſera ſon compagnon. La *lutte* étoit un des plus fameux exercices chez les Anciens. Ils ſe frottoient d'huile, pour donner moins de priſe à leur ennemi. Mercure étoit le Dieu de la *lutte*. Il y avoit des combats & des prix de *lutte* aux Jeux Olympiques. Les crocs en jambes ſont des tours de *lutte*. Ils ſont en uſage en Bretagne, où les gens de la campagne s'exercent encore à la *lutte*. *Lucta*, *palæſtra*. La *lutte* eſt très-ancienne; elle étoit en uſage dès les tems héroïques. Hercule lutta avec Antée. Voyez Dempſter, *Paralip. ad Roſin. Antiqq. L. II. C.* 20. Paſchalius *de Coronis L. VI. C.* 24. & *Hieronym. Mercurialis De Arte Gymnaſtica C.* 8.

On doute ſi ce mot vient de *luere*, pris au ſens de *ſolvere*, ſe délivrer, parceque les lutteurs tâchoient de ſe délivrer de leur adverſaire: ou bien de *luxare*, *démettre*, *déboëter*, parcequ'un lutteur tâchoit de démettre les membres à ſon antagoniſte, de l'abbatre, de lui ôter l'uſage de ſes membres. *Lucta*, *luite*, combat, eſt pris du Celtique *luydd*, qui veut dire *lieu de combat*, *armée*. PEZRON.

On dit proverbialement, qu'une choſe eſt faite de bonne *lutte*; quand elle eſt faite naturellement & avec franchiſe, ſans fraude ni détour, comme au jeu, au ſort. Vous avez perdu de bonne *lutte*, vous êtes Roi de la féve de bonne *lutte*.

LUTTE, ſe dit auſſi dans un ſens un peu figuré, lorſque deux hommes ſe battent à coups de poing, ou ſe prennent aux cheveux. Pour arrêter cette *lutte* barbare, on crie. BOIL.

LUTTER. v. n. Combattre corps à corps pour ſe renverſer à terre. *Luctari*, *luctâ certare*. Les Anciens s'exerçoient fort à *lutter*. Jacob *lutta* contre l'Ange. Lycurgue voulut que les filles *luttaſſent* toutes nuës, pour paroître plus robuſtes. ABL. Mercurial a écrit un livre *de Arte Gymnaſticâ*.

LUTTER, ſe dit figurément en Morale de toute ſorte de combat ſpirituel, ou corporel. *Lutter* contre la fortune. *Lutter* contre l'orage, contre les vents. On peut dire que le bon deſtin de la République de Veniſe *lutta* ſeul contre la fortune de toute l'Europe. TALEMAN. Les Dieux ne ſçauroient rien voir de plus grand que Caton *luttant* contre l'adverſité. M. ESP.

Vous ſeul, Seigneur, vous ſeul, après quarante années,
Pouvez encor lutter *contre les deſtinées.* RAC.

LUTTER. v. act. Terme de Chymie, qui ſignifie, Enduire de lut, boûcher un vaiſſeau avec du lut. *Lutare*, *luto illinere*.

LUTTER, ſe dit auſſi parmi les bergers, lorſque le belier couvre ſa femelle. Le belier *lutte* ſes brebis.

LUTTÉ. part. paſſ. & adj. *Lutatus*, *luto illitus*.

LUTER. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Brunſwick, en Baſſe Saxe. *Lutra*, *Lotharia*. Il eſt ſur les confins de l'Évêché d'Hildesheim, à deux lieuës au couchant de Goſlar. Ce lieu eſt connu par la victoire que Tilli, Général des Impériaux, y remporta ſur Chriſtian IV. Roi de Danemarc l'an 1626. MATY.

LUTTERBERG. ſ. m. Le Comté de Lutterberg. *Lutterbergenſis Comitatus*. Petit païs du Duché de Brunſwic, en Baſſe Saxe. Il eſt aux confins du Comté de Hohenſtein, dont les Comtes le poſſédoient autrefois, en fief de la Maiſon de Brunſwick; mais leur poſtérité maſculine ayant manqué, il a été incorporé au Duché de Grubenhague. Ses lieux principaux ſont Lutterberg, & Oſterode. MATY.

LUTTERWORT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un château. *Luttervortium*. Il eſt dans le Comté de Leiceſter, en Angleterre, aux confins de Warvick. C'eſt de *Lutterwort* que Jean Wiclef étoit Curé, étant mort l'an 1384. il fut condamné par le Concile de Conſtance l'an 1415. à être déterré & brûlé.

LUTTEUR. ſ. m. Qui combat corps à corps, qui lutte. *Luctator*, *palæſtrita*. Il y avoit des combats de *Lutteurs* aux Jeux Olympiques.

Il faut ſe reconnoître, il ſe faut eſſayer,
Se ſonder, s'exercer, avant que s'employer:
Comme fait un Lutteur entrant dedans l'arène,
Qui ſe tordant les bras, tout en ſoi ſe démène,
S'allonge, s'accourcit, ſes muſcles étendant,
Et ferme ſur ſes pieds s'exerce en attendant, &c.

RÉGNIER.

LUTTIER. ſ. m. Artiſan qui fait & qui vend des inſtrumens de Muſique, comme violons, guittares, &c. On les appelle auſſi *faiſeurs d'inſtrumens*.

LUTTIS. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier une ſorte de petite loge bâtie de terre & de chaume. *Lutea ſtructura*. Il ſe retira dans ſon *luttis*.

LUTZELSTEIN. ſ. m. Qui ſignifie, Petite Pierre. *Lutzelſteinum*, *Parva Petra*. Bourg avec un château ſitué ſur une montagne, à trois lieuës de la ville de Saverne, en Alſace, du côté du nord. Ce lieu eſt chef de la Seigneurie ou Principauté de *Lutzelſtein*, ſituée dans les montagnes de Vauge, entre la Lorraine & l'Alſace. Cette Seigneurie a eu autrefois ſes Seigneurs particuliers: mais l'an 1453. elle entra dans la Maiſon Palatine. MATY.

LUTZEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Haute-Saxe. *Lutza*, *Lutzenum*, *Lucena*. Ce lieu eſt en Miſnie, dans le Duché de Merſbourg, entre la ville de ce nom & celle de Leypſick. *Lutzen* eſt fameuſe par la bataille que les Suédois y gagnerent ſur les Impériaux l'an 1632. au commencement de laquelle le Roi Guſtave Adolphe fut tué, & à la fin le Comte de Pappenheim, Général des Impériaux. MATY.

LUW.

LUWOU. Voyez LEMBERG.

LUX.

LUXATION. ſ. f. Terme de Chirurgie. Relâchement de tendons, ou de ligamens, qui eſt cauſe que les os ſe déboëtent, ou ne ſont pas fermes dans leur ſituation naturelle. *Luxatio*, *diſlocatio*. La vraye *luxation* ſe dit, quand l'os eſt entiérement hors de la cavité où ſe fait ſon mouvement. La *Luxation* ſe fait d'ordinaire par un effort violent & externe, comme chûte, mémarchure, queſtion, eſtrapades, &c.

LUXE. ſ. m. Dépenſe ſuperfluë, ſomptuoſité exceſſive, ſoit dans les habits, ſoit dans les meubles, ſoit dans la table, &c. *Luxus*, *luxuries*. Parler contre le *luxe* des bains. ABL. Harangue contre le *luxe* des tables. ID. Pétrône dépenſoit ſon bien, non pas dans la débauche; mais dans un *luxe* poli, & curieux. S. ÉVR. La ſimplicité des Anciens étoit bien éloignée de nôtre molleſſe, & de nôtre *luxe*. BOIL. Le *luxe* a cauſé la décadence des eſprits. S. ÉVR. Le *luxe* efféminâ les Romains, & vangea l'univers vaincu, en corrompant les vainqueurs. BOIL. Saint Bernard indigné du *luxe*, & des dépenſes exceſſives des Prélats, leur prêcha que la modeſtie eſt la vertu qui leur eſt propre. FL. La vigueur ſe relâche, & s'amollit par le *luxe*, & la bonne chère. M. ESP. Le *luxe* des habits eſt une vanité, & même une puérilité. ID. Saint Loüis étoit ennemi du *luxe* pour ſon particulier; mais pompeux, & ſuperbe dans les cérémonies publiques. MÉZ. Sénéque qui a tant crié contre le *luxe* étoit ſuperbement logé. M. ESP. Les tréſors de l'Amérique ont amené le *luxe* en Europe. Le *luxe* des meubles, des tables, des équipages en France, a égalé celui de l'ancienne Rome. Les Prédicateurs ne peuvent corriger le *luxe*. Ils déclarent en vain la guerre au *luxe*. M. ESP. Le *luxe* s'eſt introduit dans le langage auſſi bien que dans les habits. ART DE PARLER. Comme les Aſiatiques aiment le *luxe*, leur diſcours exprime leur humeur, & leurs paroles ſont accompagnées de vains ornemens. ID. Ceux qui cultivent leur raiſon, & qui aiment la vertu, peuvent-ils comparer le *luxe* vain & ruineux, qui eſt en notre tems la peſte des mœurs & l'opprobre de la nation, avec l'heureuſe & élégante ſimplicité que les Anciens nous mettent devant les yeux. FÉNELON.

Ce mot, & celui de *luxare*, ſelon quelques-uns, viennent de ce que le *luxe*, & la luxure, énervent le corps, & lui ôtent la force & la vigueur. *Luxat membra*.

LUXEMBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, capitale du Duché de *Luxembourg*, & ſituée ſur la riviere d'Alſitz, environ à ſix lieuës de Thionville, du côté du nord. *Luxemburgum*, *Luciliburgus*. Les François prirent cette place l'an 1684. Elle étoit déja très-forte, & défenduë par un château extrêmement fort. Les Coutumes de *Luxembourg* homologuées par le Roi d'Eſpagne le 8e Août 1623. ont depuis été confirmées par Lettres Patentes du Roi du mois de Juillet 1661.

Quelques-uns de nos vieux Auteurs écrivent *Luitzembourg*.

Ce nom s'eſt formé de *Lucilii burgus*, ou *Luciliburgus*, dont on a fait *Luciliburc*, *Luceleborc*, *Lucelenburg*, *Luzelembourg*, *Lucemburg*, *Luxembourg*. Tous ces noms ſe trouvent dans des Auteurs anciens. Voyez Hadrien Valois *Not. Gall. p.* 289.

Il y en a qui dérivent le nom de *Luxembourg* de ceux d'*Elze*, ou *Elzat*, & *bourg*, le premier eſt le nom d'une petite riviere qui paſſe devant la ville dont nous parlons, le ſecond qui s'écrit *burg* en Allemand, ſignifie *ville*. De ces deux mots on a fait *Elzenbourg*, *Lelzenbourg*, *Luxembourg*; c'eſt-à-dire, ville de l'Elze.

l'Elze, ou qui eſt proche l'Elze, qui eſt ſur l'Elze. D'autres trouvent l'origine du nom de *Luxembourg* dans les fables de Méluſine.

Le Duché de Luxembourg. *Luxemburgenſis Ducatus.* C'eſt une des plus grandes Provinces des Païs-Bas. Elle eſt bornée au levant par l'Archevêché de Trêves; au ſud par la Lorraine, au couchant par une partie de la Champagne, & par l'Évêché de Liége, lequel avec une petite partie du Limbourg le confine auſſi du côté du nord. Ce Duché, dans lequel celui de Bouillon eſt enclavé, peut avoir dix ſept lieuës du nord au ſud, & vingt du couchant au levant. Il eſt dans la forêt d'Ardenne, une des plus fameuſes de l'Europe. Son terroir eſt couvert en pluſieurs endroits de montagnes, & de bois; il ne laiſſe pas de paſſer en général pour fertile en blé & en vin; on y trouve auſſi un grand nombre de mines de fer. Il eſt baigné par pluſieurs rivières, dont la Moſelle, la Sour, l'Ourte, & le Semoy, ſont les principales. On diviſe ce Duché en deux Quartiers. Le Quartier Allemand eſt au levant, & il renſerme les villes de Thionville, de Luxembourg Capitale du Duché, de Remich, de Gravenmacheren, de Dieskirk, de Bidburg, de Clervaux, & de S. Veit. Le Quartier Wallon eſt au couchant. On y voit les villes de Montmedi, d'Yvoix, ou de Garignan, d'Orchimont, de Virton, d'Arlon, de Chiny, de Neuchaſtel, de Baſtogne, d'Homfaliſe, de Roche en Famenne, de Marche en Famenne, de Rochefort, de Durbuy, &c. Les François poſſédent depuis longtems Thionville, Monmedy, & Yvoix, avec leurs territoires, qui leur furent cédez par la paix des Pyrénées, & qu'on appelle pour cette raiſon le Luxembourg François. L'an 1684. ils ſe rendirent maîtres du Luxembourg Eſpagnol, qu'ils ont poſſédé en vertu d'un traité fait à Trêves la même année, juſqu'à la paix de Riſwik, par laquelle il a été rendu aux Eſpagnols. Ce Duché s'appelle ſimplement le *Luxembourg*. Nos troupes ont pris des quartiers d'hyver dans le *Luxembourg*.

La Maiſon de *Luxembourg*, C'eſt une des plus illuſtres de l'Europe. Elle a produit cinq Empereurs, dont trois ont été Rois de Bohême. Elle deſcend de Henri I. Comte de Limbourg qui vivoit l'an 1071. & dont un des deſcendans Valeran II. du nom épouſa Ermanſon de Namur, Comteſſe de *Luxembourg*, qui porta dans cette Maiſon le Comté & le nom de *Luxembourg*.

Le Luxembourg, eſt auſſi le nom que l'on donne communément à Paris au Palais d'Orléans, ſitué au fauxbourg S. Germain dans la ruë de Vaugirard. Le *Luxembourg*, ou Palais d'Orléans, un des plus parfaits édifices, & des mieux entendus qu'il y ait en Europe, eſt d'un François nommé La Broſſe. Le Gendre. C'eſt Marie de Médicis qui l'a fait bâtir.

LUXER. Terme de Médecine & de Chirurgie. v. act. Diſloquer, faire ſortir un os de là où il doit être naturellement. *Luxare.*

LUXÉ, ée. Part. & adj. Il a les ſignifications de ſon verbe.

LUXEUL, ou LUXEU, ſelon Hadrien Valois. LUXEUIL ſelon M. Corneille. ſ. m. Nom propre d'une gros bourg avec une Abbaye, & une juriſdiction aſſez étenduë. *Luxovium.* Il eſt dans la Franche Comté, à quinze lieuës de la ville de Beſançon, vers le nord & les confins de la Lorraine. Valois prétend que c'eſt une faute de dire autrement que *Luxeu*. Cependant M. Corneille, comme on l'a remarqué, veut qu'on prononce Luxeuil. De plus l'*x* ſe prononce comme un *c*, *Luceuil. Luceuil.* ſ. m. Nom propre d'un gros bourg. *Maty. Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 310.

LUXURE. ſ. f. C'eſt un des ſept péchez capitaux, qui comprend ſous lui tout ce qui concerne l'incontinence, & l'impudicité. *Impudicitia, impura libidines.* Le bouc eſt le ſymbole de la *luxure*. Ce qui damne le plus de monde eſt le péché de *luxure*. Ce mot n'a guère d'uſage dans le diſcours ordinaire.

LUXURIEUX, euse. adj. Qui commet un péché de luxure. *Impudicus, libidinoſus.*

> *Luxurieux point ne ſeras,*
> *De fait ni de conſentement.*

C'eſt un des Commandemens du Décalogue. On ne ſe ſert guère de ce mot que dans les diſcours graves & de piété; encore ne s'en doit-on ſervir que rarement.

LUY.

LUY, ou LUI. Pronom perſonnel. Il fait à ſon féminin *Elle. Is, ea, id, ille*, &c. C'eſt *lui* qui me l'a donné. Cela *lui* convient. Dieu ſe ſuffit à *lui-même*. Maleb. L'amour eſt un feu qui s'éteint à la fin de *lui-même*. M. Scud. On prétend qu'il ne faut ſe ſervir du relatif *lui*, qu'en parlant des perſonnes, & rarement des autres choſes. Par exemple, ce cheval eſt fougueux, ne vous approchez pas de *lui*: il faut dire, ne vous *en* approchez pas. Bouh.

LUZ.

LUZ, LUZA, ou LUZE. Voyez BÉTHEL.

LUZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou village de France. Il eſt dans le Languedoc à moitié chemin de Toulouſe à Carcaſſone. Hadr. Valois *Not. Gall. p.* 188. croit que c'eſt l'*Eluſo*, ou l'*Eluſio* des Anciens.

S. Jean de Luz. Voyez Jean.

LUZA. ſ. f. Eſt encore une ville de la Terre de Héthim, ou Chéttim. Jug. I. 26. c'eſt-à-dire, de l'iſle de Chypre. *P. Lubin.*

LUZARA. Ancien bourg de la Lombardie. *Lucaria, Nuceria.* Elle eſt dans le Duché de Mantouë, près du Pô, & de la petite ville de Guaſtala, entre Mantouë & Reggio, à cinq ou ſix lieuës de l'une & de l'autre. Le Roi d'Eſpagne y gagna une grande victoire le 15e d'Août 1702. ſur les troupes de l'Empereur commandées par le Prince Eugéne.

LUZES. ſ. Nom propre d'un bourg, ou village de Languedoc, en France. Il eſt près de Luz. L'un ou l'autre de ces deux lieux eſt l'*Elaſo*, ou l'*Eluſio* des Anciens; mais c'eſt plûtôt *Luz*, que *Luzes. Hadr. Valeſ. Not. Gall. p.* 188.

LUZERNE, ou LUYZERNE. ſ. f. Herbe dont on ſéme les prez, qui eſt excellente à nourrir les chevaux. *Medica.* On cultive dans la vallée de Ylo un peu de blé & de légumes, mais beaucoup de *luzerne*, dont il ſe fait une grande conſommation, lorſqu'il y a quelques vaiſſeaux en rade; parceque les Marchands qui viennent de pluſieurs endroits fort éloignez ſont obligez d'y amener une grande quantité de mules. Frézier, *p.* 157. Voyez Luserne.

LUZIN. ſ. m. Terme de Marine, eſt une eſpéce de menus cordages, qui ſervent à faire des enflechures. *Funiculus.*

LUZZI, *Gli Luſſi.* ſ. m. & pl. Nom propre de lieu. *Luzzium.* C'eſt un bourg du Royaume de Naples, ſitué dans la Calabre citérieure, près de la rivière de Craté, à une lieuë de Reſignano, du côté du midi. On croit qu'il eſt le lieu qu'on nommoit anciennement *Theba Lucana.*

LYA.

LYANTE. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe amarante tirant ſur le violet & blanc. Morin.

LYC.

LYCANTROPE. ſ. m. Fou, furieux, & mélancholique, qui court la nuit, & qui outrage ceux qu'il rencontre. Le peuple l'appelle *loupgarou*, & s'imagine qu'il court aux Avents de Noël. Que l'on m'appelle *lycantrope*, ou miſantrope; c'eſt de quoi je ne me ſoucie guère. Ablanc. *Lycanthropus.* Voyez Voſſius *De Idolol. L. III. C.* 41. & 68.

LYCANTROPIE. ſ. f. Fureur, ou maladie, qui fait courir la nuit les ruës & les champs. Régnier dit qu'en ſe retirant chez lui aſſez tard, un valet lui demanda, Etes-vous travaillé de la *lycantropie? lycantropia.*

> *Il me regarde au nez, & riant me reproche,*
> *Sans flambeau, l'heure induë, & de près me voyant,*
> *Fangeux comme un pourceau, le viſage effrayant,*
> *Le manteau ſous le bras, la façon aſſoupie,*
> *Etes-vous travaillé de la lycantropie,*
> *Dit-il, en me prenant pour me tâter le pous.* Régnier.

Ce mot vient de λύκος, *lupus*, loup, & d'ἄνθρωπος, *homo*, homme, comme qui diroit homme loup.

LYCAONIE. ſ. f. Nom propre d'une Province de l'Aſie mineure. *Lycaonia.* La *Lycaonie* étoit la partie méridionale de la Cappadoce. Elle avoit au couchant l'Iſaurie, la Cilicie au midi, & l'Arménie mineure au levant. La capitale de la *Lycaonie* étoit Iconium, qui donne aujourd'hui ſon nom à ce païs, qu'on appelle *Cogni.*

LYCAONIEN, enne. ſ. m. & adj. Qui eſt de Lycaonie. *Lycaonius, a.* Les *Lycaoniens* reçûrent la Foi de S. Paul, qui prêcha à Icône. Le Peuple ayant vû ce que S. Paul avoit fait, ils élevèrent leur voix, & dirent en langue *Lycaonienne*, Ce ſont des Dieux qui ſont deſcendus vers nous en forme d'homme. Port-Royal, *Act. XIV.* 10. Jablonski a fait une Diſſertation ſçavante ſur cette langue *Lycaonienne*, & ſur ce paſſage des Actes. Elle fut imprimée à Berlin en 1714. Il prétend que cette langue *Lycaonienne* n'avoit nulle reſſemblance avec la Grécque, non plus que les langues Scythique, Perſique, Égyptienne; & qu'elle n'étoit point différente de celle de Cappadoce. C'eſt auſſi le ſentiment de Grotius.

LYCE. ſ. f. Chienne de Chaſſe. *Canis venatica.*

Ce mot vient de *lyciſca*, qui ſignifie une chienne engendrée par l'accouplement d'un loup & d'une chienne. Quelques Auteurs l'ont appellée *leiſſa*.

On

On appelle *lyces portières*, des chiennes qu'on nourrit dans la baſſe cour, ſans les mener à la chaſſe, & qu'on garde ſeulement pour avoir de leur race. *Canis venatica proletaria.* Les *lyces* ſont tous les ans deux portées, & on peut garder juſqu'à ſix chiens de chaque portée.

Lyce, ſe dit figurément encore d'une femme effrontée. En ce ſens Régniér a dit,

Voyant que cette lyce,
Effrontément ainſi me préſentoit la lice.

& cela d'autant que les anciens appelloient *lupa*, ou *louve*, une femme débauchée, d'où ils ont fait le mot de *lupanar*, *bordel*.

LYCÉE. ſ. m. C'eſt le nom de la fameuſe École où Ariſtote expli quoit ſa Philoſophie à Athènes. *Lycæum.* Ce lieu étoit compoſé de portiques, & d'arbres plantez en quinconce. Bardin, l'un des prémiérs Académiciens de l'Académie Françoiſe, a compoſé un livre de Morale intitulé *le lycée*.

Nous appellons encore en ſtyle élevé le *Lycée* nos Univèrſitez, nos Académies, ou en général la Philoſophie, l'étude de la Philoſophie. On ne penſe point ainſi dans le *Lycée*; c'eſt-à-dire, en Philoſophie; les Philoſophes ne penſent point ainſi. Tout le *Lycée* fut émû d'une telle doctrine, c'eſt-à-dire, toute l'Univèrſité, toute l'Académie, ou quelque Aſſemblée reglée de Sçavans que ce ſoit.

La Philoſophie du *Licée*, c'eſt la Philoſophie d'Ariſtote, la Philo ſophie Péripatéticienne.

Ce nom, ſelon Suidas, fut donné à ce lieu à cauſe que c'étoit ou un temple d'Apollon, ou un portique, une galerie bâtie par Lycus fils d'Apollon; mais d'autres ont laiſſé par écrit qu'il le fut par Piſiſtrate, ou par Périclès, peutêtre par tous les deux.

LYCHE. ſ. f. Voyez LAODICÉE.

LYCHNIS. ſ. m. Eſt une plante dont il y a un grand nombre d'eſpéces. Le *lychnis* que C. Bauhin appelle *Lychnis coronaria Dioſcoridis ſativa*, pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un piéd & demi, ou de deux piéds, droites, rondes. Ses feuilles ſont longues de trois ou quatre doigts, larges d'un doigt & demi, un peu plus grandes que celles de la ſauge, pointuës, lanugineuſes, blanches, molles. Ses fleurs ſont belles, compoſées chacune de cinq feuilles diſpoſées en œillet, de couleur variée, quelquefois d'un rouge enflammé, d'autres fois d'un rouge plus clair, d'autres fois blanche. Il leur ſuccéde un fruit de figure conique qui s'ouvre par la pointe, & contient des ſemences préſque rondes. On cultive cette plante dans les jardins. Elle tire ſon nom de *lychnus*, *lampe*, à cauſe de la couleur reſplendiſſante de ſa fleur.

LYCIARQUE. ſ. m. Nom d'un Ancien Magiſtrat, ou Pontife de Lycie. *Lyciarcha.* Strabon L. XIV. dit que le *Lyciarque* étoit créé dans un Conſeil compoſé de députez de vingt-trois villes de Lycie, c'eſt-à dire, de toutes les villes de cette Province. Quelques-unes de ces villes avoient trois voix, ou trois députez, d'autres deux, & les dèrnières ſeulement un. Le Cardinal Noris dit que le *Lyciaque* préſidoit aux chôſes de la Religion. Et de vrai il en étoit du Lyſiarque comme du Syriarque & de l'Aſiarque. Quoique ces Magiſtrats fûſſent les Chèfs des Conſeils, ou des États de ces Provinces, on les établiſſoit néanmoins principalement pour avoir ſoin des jeux & des fêtes que l'on faiſoit à l'honneur des Dieux, dont ils étoient auſſi inaugurez Prêtres, en même tems qu'ils étoient faits *Lyſiarques*, Aſiarques, ou Syriarques. Ils étoient pourtant auſſi Magiſtrats, & les Chèfs des Magiſtrats. Cette charge étoit annuelle. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 805. & le Card. Noris dans ſes Époques Syromacédoniennes *Diſſ. III. p.* 220.

LYCIE. ſ. f. Nom propre d'une Province de l'Aſie mineure. *Lycia.* Elle étoit entre la Pamphilie à l'orient & la Carie à l'occident, la mèr au midi & la Phrygie au nord. La *Lycie* étoit renommée pour avoir d'excellens parfums, dont elle trafiquoit par tout, & que les Lyciens compoſoient de narciſſes, de ſaffran, & d'autres fleurs de leur païs, & dont l'ôdeur ſurpaſſoit toutes les fleurs des autres Provinces de l'Aſie. Pline L. XII. C. dèrniér. Il y avoit une autre *Lycie* encore proche de la Troade; mais ce n'étoit qu'un même peuple, celui de l'une de ces régions étant originaire de l'autre.

La *Mèr* de Lycie, *Lycium Mare.* C'étoit autrefois la partie occidentale de ce que nous nommons aujourd'hui Mèr de Caramanie. Elle avoit à l'orient la Mèr de Pamphilie, & à l'occident la Carpathienne; & prenoit ſon nom de la *Lycie*, Province de l'Aſie mineure, ſur les côtes de laquelle elle s'étendoit.

LYCIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de Lycie. *Licius.* Les *Lyciens* fûrent très-fidéles aux Romains contre Mithridate.

LYCIUM. ſ. m. Arbriſſeau épineux, ainſi appellé parcequ'il croiſſoit autrefois abondamment en Lycie. *Lycium gallicum.* C. Bauh. Il a pluſieurs racines ligneuſes, & ſon écorce eſt griſâtre. Ses feuilles ſont épaiſſes, aſſez ſemblables à celles du buis, nèrveuſes, faciles à ſe détacher. Ses fleurs ſont petites, attachées pluſieurs enſemble. Il leur ſuccéde de petits fruits gros comme des grains de poivre, noirs, à trois ou quatre angles, & quelquefois faits en forme de cœur, ſelon le nombre des noyaux, d'un goût aſtringent & fort amèr. On appelle ces fruits *graine d'Avignon*, ou *grainette*, ou *graine jaune*. Les Teinturiérs s'en ſèrvent pour teindre en jaune. Cet arbriſſeau croît dans des lieux rudes & pièrreux.

LYCOPSIS. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi, droite, rameuſe, veluë. Ses feuilles ſont rangées ſans ordre vèrs le bas de la tige, ſemblables à celles de la buglose ſauvage, dures, couvèrtes d'un poil rude. Ses fleurs ſont petites, tendres, de couleur purpurine, placées aux ſommitez des branches. Sa racine eſt rouge. *Lycopſis.* C. Bauh. Elle eſt détèrſive, vulneraire, conſolidante.

Ce mot vient du Grèc λύκος, *loup*, & ὄψις, *face*, comme qui diroit *face de loup*, parceque la tige & les feuilles de cette plante ſont couvèrtes d'un poil rude comme la peau du loup.

LYCURGUE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lycurgus.* Quelques-uns diſent *Licurge*, comme Taumaturge, mais la pluſpart de nos Écrivains diſent *Licurgue*. *Licurgue* Roi de Lacédémone rétablit les jeux Olympiques. Tourreil. C'eſt le Légiſlateur des Lacédémoniens. Lacédémone illuſtre par ſes anciens Rois, avoit acquis un éclat ſous *Lycurgue*, un de ces hommes nez pour gouvèrner les autres & les morigéner. Bon Roi, & du moins auſſi bon Légiſlateur, il entreprit la réforme de ſon État, & commença par celle des mœurs, qui ſeule peut maintenir l'ordre qu'elle établit. Il exécuta ſon plan, & après avoir fait jurer ſes ſujèts qu'ils obſèrveroient ſes loix juſqu'à ſon retour, il ſe bannit à perpétuité. Déja pour les autoriſer davantage il avoit employé un autre artifice, & fait accroire au peuple qu'Apollon les lui avoit dictées. On ne conçoit pas qu'un Payen, à la verité trop indulgent ſur l'adultère & ſur le larcin, qu'il pardonne en cèrtains cas, ait pû dans tout le reſte ſi fort approcher de la morale Chrétienne, & quelquefois y atteindre. Tourreil. *Lycurgue* avoit bien compris que l'intelligence parfaite entre le peuple & le Souverain eſt la bâſe & le fondement de leur félicité réciproque. Id. Harpocration fait le Rhéteur *Lycurgue* petit fils du Légiſlateur de ce nom. Le contraire ſe démontre par Plutarque, qui dit que le grand père de ce Rhéteur étoit des Étéobutades, autrement d'une ancienne race de vrais Athéniens, & vivoit ſous les trente tyrans, qui le firent mourir. Id. Plutarque dit dans la vie de *Lycurgue* que les Lacédémoniens le mîrent au nombre des Dieux.

LYDDA, ou LYDDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tèrre Sainte, ſituée dans la Tribu d'Éphraïm, entre Jéruſalem & Joppe, à huit lieuës de la prémière, & à deux de la dèrnière. *Lidda*, *Lydda*, *Dioſpolis.* Maty. La ville de *Lidda*, de la Tribu d'Éphraïm, eſt encore aujourd'hui appellée des Arabes *Lidde*, c'eſt-à-dire, *édifiée*. Les Grècs la nomment ΔΙΟΣΠΟΛΙΣ, c'eſt à-dire, Ville de Jupitèr. Elle eſt ſituée dans une grande plaine diſtante de Ramatha d'une lieuë, vèrs le ſeptentrion. C'étoit une des onze Toparchies, ou Principautez de la Tèrre Sainte. Ce lieu eſt agréable, tant pour ſa ſituation, que pour le tèrroir, qui eſt bon & fécond, où on recueille abondance de cotton. C'eſt à *Lidda* que Saint Pièrre guérit le Paralytique dont il eſt parlé au Ch. IXᵉ des Actes des Apôtres. Les Grècs y ont une Égliſe dédiée à Saint George. C'eſt un lieu de dévotion pour tous les Chrétiens de la Tèrre Sainte, parcequ'ils croyent que c'eſt en ce lieu que S. George fut martyriſé. Aujourd'hui *Lidda* n'eſt plus qu'un Bourg. P. Roger, Voyage de la Tèrre Sainte. Quelques uns diſent qu'on la nomme Ruma. M. Réland dit que les Arabes l'appellent *Loddo*, & il prétend que c'eſt la même chôſe que *Lod*. *Lidde* fut une des trois Toparchies que Démétrius Roi de Syrie démembra de la Samarie, pour les donner aux Juifs. I. Mach. XI. 34. Joſ. Antiq. L. XIV. C. 8. Actius Évêque de *Lydde* étoit au Concile de Nicée & y ſouſcrivit.

LYDIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne Province de l'Aſie mineure. *Lydia.* Elle étoit bornée au midi par la Carie, au couchant par l'Aſie propre, au ſeptentrion & au levant par la Phrygie. On nomme aujourd'hui ce païs Le Sarcan. D'autres mettent la Mœſie à ſon ſeptentrion, & la Phrygie ſeulement au levant. On la renfèrmoit quelquefois dans l'Ionie, qu'elle avoit au midi. Après le ſac de Troye les Phrygiens s'y retirèrent, & lui donnèrent le nom de Phrygie. C'étoit dans la *Lydie* qu'étoient ces fleuves ſi vantez par les Poëtes, le Caïſtre, l'Hèrme & le Pactole. Avant Lydus la *Lydie* s'appelloit Mæonie.

LYDIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de Lydie. *Lydius*, *a*. Les *Lydiens* avoient pris leur nom de *Lydus*, leur prémiér Roi fils d'Athyes, chèf de la prémière des trois Dynaſties qui ont régné en

en Lydie ; ou plutôt de *Lud*, comme il paroît par Iſaïe LXVI. 19. par Jérémie XLVI. 10. Ezéch. XXVII. 10. & XXX. 5. Les *Lydiens* étoient renommez dans les combats pour l'agilité de leurs chars, & leur viteſſe. La Cavalerie *Lydienne* avoit auſſi de la réputation. Les *Lydiens* venus en Italie fûrent ou paſſèrent pour les inventeurs du jeu, qui prit d'eux le nom de *ludus*. D'anciens provèrbes Grècs montrent qu'ils étoient fort décriez pour leur délicateſſe dans la bonne chère & leurs débauches. Les *Lydiens* portoient des pendans d'oreille. Le Royaume des *Lydiens* étoit un des plus anciens du monde. Il finit à Crœſus après 675 ans de durée ſous les deux dèrnières dynaſties ſeulement ; dont par conſéquent celle des Heraclides commença à régner pendant qu'Aod & Samgar étoient Juges du Peuple de Dieu. On ne ſçait point quand commença la prémière qu'on nomme celle des Athyades. Euſèbe lui donne dix neuf Rois. Le Chèf de la prémière fut Athyes, ou Lydus, le chèf de la ſeconde fut Argon fils d'Hèrcule, & le chèf de la troiſième fut Gygès. Les Toſcans étoient originairement *Lydiens*. Car les *Lydiens* conduiſîrent des Colonies en Italie, & peuplèrent la Toſcane. Voyez Ludim, où nous avons rapporté le ſentiment de Bochart.

Les *Lydiens* en quelques endroits de l'Écriture ſont un peuple d'Afrique, comme Ézéch. XXVII. 10. XXX. 5. Jérém. XLVI. 9. Ceux-ci deſcendoient de *Lud*, fils de Meſraïm. Le P. Lubin conjècture qu'ils habitoient entre la Libye & l'Afrique proprement dite. Sa raiſon eſt que dans le L. de Judith II. 13. les Septante joignent Lud à Phud, qu'il croit être l'Afrique propre.

LYDIEN, enne. adj. Qui appartient à la Lydie, ou aux Lydiens. *Lydius, a.* Un char *Lydien*. Une Colonie *Lydienne*. La Pièrre *Lydienne* eſt le nom que l'Antiquité a donné à l'aiman & à la pièrre de touche. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 1103.

L Y E.

LYE. ſ. f. Surnom que les Siciliens donnoient à la Lune, parce qu'elle les avoit délivrez d'une maladie contagieuſe. *Lye.* Ce nom vient de λύω, *ſolvo, libero, Je délivre.*

L Y M.

LYMBACH. ſ. m. Nider Limbach, ou Aſolindua. *Limbachum*, autrefois *Olimacum*. C'eſt un ancien bourg de la haute Pannonie. Il eſt près du Muèr & de la Stirie, à quatre lieuës de Caniſe, vers le couchant, & à pareille diſtance d'Obèr Lymbach, vèrs le midi. Maty.

LYMEN. Voyez RAMSEY, & PLYMLIMEN.

LYMFIORD. Le Canal de *Limſiord*, ou d'Alborg. *Lymicus ſinus.* C'eſt un Golfe de la mèr Baltique. On lui donne communément le nom de Canal, parce qu'il n'eſt pas large, mais fort long ; s'étendant depuis le Catégat, où il a ſon entrée, juſqu'à une lieuë de la mèr d'Allemagne, & ſéparant prèſque entièrement la prèſqu'iſle de Wenſuſſel du reſte du Jutland.

LYMNE. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville des Cantiens, ce n'eſt maintenant qu'un village du Comté de Kent, en Anglèterre. *Limenus, Lemannis, Lemannus.* Il eſt ſur le pas de Calais, où il avoit autrefois un port, que les ſables ont gâté. Maty.

LYMPHATIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom que les Modèrnes ont donné à des vaiſſeaux contenant une humeur aqueuſe qui ſe ſépare en pluſieurs endroits, ou corps, & qui paſſe dans les veines & dans le cœur par ces petits conduits. *Vaſa lymphatica.*

LYMPHE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des humeurs aqueuſes qui paſſent par les petits conduits du corps. *Lympha.* Le fetus nage & ſe remuë comme un poiſſon dans une *lymphe* qui ſe forme dans l'Amnios. Il y a auſſi une *lymphe* ſalivaire, & une *lymphe* pancréatique.

L Y N.

LYNNE, ou KINGES-LYNNE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Nortfolck, en Anglètèrre. *Linum, Linum Regis.* Cette ville, qui a un port à l'embouchure de l'Ouſe, appartenoit autrefois à l'Évêque de Nortwick ; mais le Roi Henri VIII. ſe l'appropria, & c'eſt pour cette raiſon qu'on la nomme depuis *Kinges-Lynne*, c'eſt-à-dire, la *Lynne* du Roi. Maty.

LYNX. Voyez Linx.

LYNCURIUS. ſ. m. Sorte de pièrre que les Anciens croyoient être formée de l'urine du lynx coagulée. *Lyncurius.* Quelques-uns veulent que ce ſoit l'ambre jaune, & d'autres cette éſpèce de pièrre Bélemnite qui eſt tranſparente, ou qui attire la paille comme l'ambre jaûne. Boot croit que le *lyncurius* eſt une éſpèce de jacinthe qui eſt de la couleur de l'ambre jaûne, dont on ne peut la diſtinguer qu'en ce qu'elle eſt plus dure, & qu'elle ne tire pas la paille. De Laet croit auſſi que c'eſt une éſpèce de jacinthe. C'eſt une pièrre commune en pluſieurs lieux, groſſe comme le petit doigt, il y en a beaucoup proche de Caen.

L Y O.

LYON, LYONNOIS, &c. Voyez LION, LIONNOIS, &c.

L Y P.

LYPÉZE. ſ. f. ou LIPSCH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Liptovia.* Elle eſt capitale du Comté de Lypèze, & ſituée ſur la rivière de Gran, à deux lieuës au deſſus de Biſtricz. Maty.

Le Comté de Lypèze. *Liptovienſis Comitatus.* Contrée de la Haute Hongrie, ſituée entre les Comtez d'Arva, de Turoſe, de Biſtricz, de Gomèr ; de Cépus, & le Mont Krapach, qui le ſépare de la Pologne. *Lypèze* & Saſtatt en ſont les lieux principaux. Maty.

LYPY. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe rouge brûlé & jaûne tèrni. Morin.

L Y R.

LYRE. ſ. f. Ancien inſtrument de Muſique qu'on peint entre les mains d'Apollon. *Lyra ; chelys teſtudo.* Il eſt de figure prèſque circulaire, & il a un petit nombre de cordes au milieu tenduës comme celles de la harpe, & qu'on pince avec les doigts. On ſe ſert auſſi de ce mot en parlant de toute ſorte d'harmonie. Quelques-uns croyent, que la *lyre* des Grècs étoit nôtre guitarre. D'autres diſent que c'étoit un inſtrument fait d'une coquille de tortuë, que Hèrcule vuida & pèrça, & puis la monta de cordes de boyau, au ſon deſquelles il accorda ſa voix, comme le témoigne Horace : auſſi l'appelloit on *teſtudo*. On en voit pluſieurs figures différentes dans les marbres & médailles de l'antiquité. Il y avoit une *lyre* à quatre cordes, & une à ſept. Dac. On dit poëtiquement, Je chanterai ſur ma *lyre*, c'eſt-à-dire, de vive voix accompagnée de quelque inſtrument. Les uns attribuënt l'invention de la *lyre* à Orphée, d'autres à Linus, d'autres à Amphion, d'autres enfin à Mèrcure & à Apollon. L'Écriture nous apprend que Tubal inventa la *lyre*, pour adoucir les fatigues du travail par ſes ſons harmonieux. Les Anciens n'employoient la *lyre* que pour loüer les Dieux : & la flute pour les hommes. Dac. Les Grècs ſe ſervoient de la *lyre* dans les chœurs de la Tragédie. Id.

Les *lyres* des Bardes, anciens Poëtes des Gaulois, avoient de la reſſemblance avec les Mandores, inſtrument de Muſique qui commence à être négligé. Chorier, *Hiſt. de Dauph. L. II. p.* 104.

La *lyre* moderne eſt un inſtrument dont la figure eſt peu différente de la viole, mais ſon manche eſt beaucoup plus large, auſſi bien que ſes touches, parcequ'ils ſont couvèrts de quinze cordes, dont les ſix prémières ne font que trois rangs. Que ſi on vouloit doubler chaque rang, comme au luth, on auroit 22. cordes. Son chevalèt eſt auſſi plus long, plus bas & plus plat. On n'en uſe guères en France, quoi qu'elle ſoit fort propre pour accompagner la voix. Le ſon de la *lyre* eſt languiſſant, & propre à exciter de la dévotion. Mers.

Lyre, s'employe auſſi figurément. Muſe, il faut prendre ta *lyre*, Armand nous aime. Mai. Prens la *lyre* de Chapelain & la guitarre de Voiture. Sar. Le P. Mourgues a fait un virelay ſur le rimeur rebuté, qui commence par,

A dieu vous dis, triſte lyre,
C'eſt trop apprêter à rire.

Lyre. Conſtellation ſeptentrionale. Elle eſt compôſée de dix étoiles. *Lyra.* Une de la prémière grandeur, deux de la troiſième, & ſept de la quatrième. Bayer & Harris lui donnent treize étoiles, dont il y en a une de la 1e grandeur, deux de la 3e, une de la 4e, ſix de la 5e, & trois de la 6e.

LYRIQUE. adj. Ce qui ſe chantoit ſur la lyre. *Lyricus.* On le dit des Odes, & des Stances qui répondent à nos airs, qu'on peut chanter, & mettre ſur des inſtrumens. Les Anciens ont fort éſtimé les vèrs *lyriques*. C'eſt le nom qu'on donne aux vèrs qui ne ſe peuvent rapporter aux deux autres gènres de vèrs, c'eſt-à-dire, Hexamétres, & Iambiques. Ils ſervoient aux Odes, & aux chœurs des Tragédies. Pindâre évite avec ſoin cet ordre méthodique, & ces liaiſons exactes, qui ôteroient l'âme à la Poëſie *lyrique*. Boil. On donne auſſi cette épithète aux Poëtes. Horace eſt le Prince des Poëtes *lyriques* Latins ; Malhèrbe des François.

LYS.

LYS. Voyez LIS.

LYSANDÈR, ou **LYSANDRE**. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lyſander.* Pourquoi ne pas dire *Lyſandre*, comme *Aléxandre*, *Timandre*, *Caſſandre*, *Ménandre*, &c. Cependant M. Tourreil & d'autres diſent *Lyſandér*. *Lyſandre* fut honoré comme un Dieu à Samos. *Voſſ. L. I. De Idol. C.* 13.

LYSIMACHIE. ſ. f. Genre de plante qui tire ſon nom, ſelon Pline, du Roi *Lyſimachus*, lequel fut le prémiér qui mit une éſpéce de ce genre en uſage. *Lyſimachia.* Voyez CORNEILLE. C'eſt la même plante.

LYSIMACHUS, ou **LYSIMAQUE**. ſ. m. Nom propre d'homme. *Lyſimachus.* M. Tourreil & d'aûtres diſent toujours *Lyſimachus*. D'autres *Lyſimaque*.

LYSTON. Bourg d'Anglетèrre, ſitué dans le Comté de Devon, près de celui de Cornoüaille, & de la rivière de Tamèr, à ſix lieuës au deſſus de Plimouth.

LYSTRE. ſ. f. Nom d'une ancienne ville de Galatie, dans l'Aſie mineure. *Liſtra, Lyſtra.* Elle étoit dans l'Iſaurie, à quatorze lieuës d'Icône, vèrs le couchant. S. Paul ayant guéri miraculeuſement un impotent de *Lyſtre*, les Liſtriens voulûrent lui offrir des ſacrifices comme à une Divinité; mais peu de tems après, étant irritez par les Juifs ſéditieux, ils le lapidèrent, & le traînèrent hors de leur ville, comme un cadâvre, mais il n'en mourut pourtant pas. L'Évangile s'établit à *Liſtre*, qui fut Épiſcopale, ſuffragante d'Iconie. Elle eſt maintenant entièrement ruinée. MATY.

LYSTRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Lyſtre, habitant de Lyſtre. *Lyſtrius.* Les *Lyſtriens* parloient la langue Lycaonienne, comme il paroît par le XIVe Ch. des Actes des Apôtres.

LYT.

LYTAN. ſ. m. Tèrme de Calendriér. *Lytanus.* C'eſt le nôm d'un mois de l'année des Cappadociens. Il y a dans Uſſérius un fragment qui nous apprend que ce mois répondoit au mois de Janviér des Romains.

LYTH. Voyez LEITH.

FIN DU TOME TROISIÈME.

DI

LA

DI

Av

M

tromper. Il en
amniſtie, *Men*
retient ſa pron
ne ſont pas c
prononciation
mens, *immenſ*
elle ſe pronon
prononcent c
excépter les m
nonciation. C
La lettre *m* ſe p
d'en bas, en q
à celle du *b*, e
ſe fait dans le
pas quand on
peut faire, qu
ſont enthume
par exemple
ſçaurois *mang*
Dangeau.
L'*m* étant précé
forme avec ell
ſimple, & quoi
ce ſon ne laiſſe
comme les vo
quer cela dans
obtus que l'*m* ſ

Tome IV.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA

LANGUE FRANÇOISE;

DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les termes Latins qui peuvent y convenir.

M.

M Subſt. féminin. On prononce *emme.* Lêttre conſone ; douziême de l'Alphabet François, qui a un ſon fort ſourd, & qui ſe prononce ſur l'extrémité des lévres. La lettre *m*, ſe prononce comme une *n*, lorſqu'elle eſt immédiatement ſuivie d'un *b*, d'une autre *m*, d'une *n*, & d'un *p*, *embraſſer*, *emmener*, *trômper*, qu'on prononce *anbraſſer*, *anmener*, *tromper*. Il en faut éxcépter quelques môts pris du Grèc, comme *amniſtie*, *Memnon*, *Mnémoſyne*, *Agamemnon* ; car par tout là l'*m* retient ſa prononciation. Il en faut éxcepter auſſi les môts qui ne ſont pas compôſez de la particule *en* : ainſi faites ſentir la prononciation de l'*m* dans *comminatoire*, *commodité*, *immédiatement*, *immenſe*, &c. Lorſque la lettre *m* eſt à la fin d'un mot, elle ſe prononce comme l'*n* finale, ainſi *nom*, *parfum*, *faim*, ſe prononcent comme ſi l'on écrivoit *non*, *parfun*, *fain*. Il en faut éxcépter les mots étrangérs, où l'*m* conſerve ſa véritable prononciation. Comme *Jéruſalem*, *Stokholm*, *Salm*, *Krim*, &c.

La léttre *m* ſe prononce en frappant la lévre d'en haut avec celle d'en bas, en quoi la prononciation de cette léttre eſt ſemblable à celle du *b*, elle ne diffère que dans un petit mouvement qui ſe fait dans le nez, quand on prononce une *m*, & qui ne ſe fait pas quand on prononce un *b*, & comme ce mouvement ne ſe peut faire, quand on a le nez embaraſſé, il arrive que ceux qui ſont enrhumez prononcent prêſque l'*m* comme un *b*, & diſent, par éxemple, je ne ſçaurois *banger*, au lieu de dire, je ne ſçaurois *manger*. C'eſt la remarque de Monſieur, l'Abbé de Dangeau.

L'*m* étant précédée immédiatement des voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, forme avec elles un ſon nazal & obtus, qui eſt une vraye voyelle ſimple, & quoique dans l'uſage on l'éxprime par deux caractères, ce ſon ne laiſſe pas d'être ſimple, & capable d'un port de voix, comme les voyelles ordinaires *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, on peut remarquer cela dans les mots *em*braſſer, *im*pie, *om*bre, &c. Ce ſon obtus que l'*m* forme avec les voyelles qu'elle ſuit immédiatement dans une même ſyllabe, eſt le même que l'*n* forme avec les mêmes voyelles, quand elle les ſuit immédiatement dans une même ſyllabe, cela ſe peut remarquer dans les môts ſuivans, *im*pie, *in*juſte, *em*braſſer, *en*tendre. Il y a quelques môts où l'*m* conſerve le ſon qui lui eſt propre, mais alors elle eſt ſuivie d'une autre *m*, ou d'une *n* ; comme dans ces môts, *im*modeſte, *im*modeſtie, *im*modeſtement, *am*niſtie, *hym*ne, ind*em*niſer, ind*em*nité, Me*m*non, Agame*m*non, &c.

M. quand elle eſt léttre numérale, ſignifie mille chez les Anciens, ſuivant ce vèrs,

M. caput eſt numeri quem ſcimus mille tenere.

Quand on y ajoûte un titre au-deſſus, elle fait mille fois mille. $\overline{M}$.

La lettre *M*, dans des tâbles Aſtronomiques, & autres ouvrages ſemblables, marque le *midi* ; par éxemple, que la latitude d'une planéte eſt méridionale.

La léttre *M*, eſt formée de deux *VV*. approchez & renvèrſez *W*, *M*.

La léttre *M*, eſt la même que le *Mi* des Grècs, qui s'eſt formé de l'ancien *mem* Hébreu. Voyez la Diſſèrt. du P. E. Souciet, Jéſ. ſur les médailles Samaritaines.

L'*m*, ſur les monnoyes, eſt la marque de la ville de Toulouſe.

M A.

M A. Pronom pèrſonel féminin. *Mea.* *Ma* maiſon. *Ma* robbe. *Ma* tante. On dit *mon*, devant des mots qui commencent par une voyelle. *Mon* âme, *mon* épaule, &c.

M A. ſubſt. f. Nom d'une femme que les fâbles diſent avoir ſuivi Rhéa, & à laquelle Jupitèr confia l'éducation de Bacchus.

Ce nom ſe donnoit quelquefois à Rhéa même, ſur tout en Lydie, où on lui ſacrifioit un taureau ſous ce nom.

M A. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſeptiême mois des Tartâres du Cathai.

MAA.

MAACHATI. Voyez MACHATI.

MAAGNIÉ, ÉE. Vieux adj. C'eſt la même chôſe, que meſhaigné.

MAAMAR-BASCHI. ſ. m. Tèrme de Relation; nom d'office à la Cour de Pèrſe. Le *Maamar-Baſchi* eſt le grand Architècte du Sophi, le Contrôlleur général des bâtimens, ou Surintendant des bâtimens du Roi de Pèrſe.

MAANSELHE. ſ. m. Nom propre d'un Iſthme, qui joint la Laponie Moſcovite, & la Finlande, Province de Suéde, avec le Kargapol, Province de la Moſcovie *Maanſelha*, ou *Iſthmus Suecia*. Il eſt entre la mèr Blanche & le lac Onéga. Il peut avoir environ vingt lieuës de largeur. MATY.

MAARA. ſ. f. Nom d'une place des Sidoniens. *Maara Sidoniorum*. C'eſt à-dire, cavèrne des Sidoniens, *Joſ.* XIII. 4. On la nomma enſuite *Cavea Tyri*, Cage de Tyr. C'étoit un poſte imprenable, ce fut dans la ſuite une ville des Chrétiens. Elle étoit dans la Tribu d'Aſèr. Au midi ſont les Hévéens, toute la tèrre de Chanaan, *Maara*, qui eſt aux Sidoniens. SACY.

MAB.

MABAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Écoſſe méridionale. *Mabanum*. Il étoit de ceux qui avoient ſéance & voix au Parlement d'Écoſſe, & il eſt ſitué près d'un lac où l'on prend une éſpéce de poiſſon nommé Vendèſes, qui ſe ſalle & ſe débite dans les Provinces voiſines, & fait un des principaux revenus du Païs.

MABRA. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Mabra*, anciennement *Aphrodiſium*. Elle eſt dans le Royaume de Conſtantine, ſur le Golfe de Bonne, au couchant de ce nom. MATY.

MAC.

MACABÉE, MACCABÉE, ou MACHABÉE. ſ. m. Il y en a qui écrivent *Machabée*, & d'autres *Maccabées*, mais on prononce ſelon la prémière orthographe, & on peut la retenir. *Machabaus*, ſelon la Vulgate, *Maccabaus*, ſelon les Septante. On appelle du nom de *Machabées* les fils du Prêtre Mathatias, du nom de Judas *Macabée*, &c. M. Boſſuet ajoute l'article, & dit Judas le *Machabée*. Ce nom fut donné à ces illuſtres guèrriérs de la race Sacèrdotale, qui délivrèrent le peuple Juif de la tyrannie des Rois Grècs de Syrie. Le prémiér qui ait porté le nom de *Machabée* eſt Judas fils de Mathathias. Il n'y a même que lui qui ſoit appellé *Machabée* dans le Tèxte de l'Écriture; mais les deux Livres de l'Écriture qui comprennent les actions de Judas & de ſes Frères, Jonathan & Simon, ſont intitùlez Livres des *Machabées*, & donnent ainſi ce nom à tous ces trois frères, qu'on nomme autrement Aſmonéens. Il n'en eſt pas de même des Auteurs Écléſiaſtiques, ils donnent le nom de *Machabées* à tous les Aſmonéens. Les *Machabées* n'eurent d'abord que le tître de grand Prêtre, de Commandant des armées, & de Chèf. Enſuite le peuple donna à Simon celui de Grand-Prêtre & de Prince du peuple. Enfin, Ariſtobule ſon petit fils prit la qualité de Roi, que lui & ſes Succeſſeurs gardèrent juſqu'à Hérodes, qui les dépoſſéda.

Puis les Cieux en ſon âme avoient mis des trèſors,
Qui répondoient encore à ceux d'un ſi beau corps,
Et leurs grâces ſur lui ſembloient être tombées,
Pour relever l'honneur des brâves Macabées. TRISTAN.

Ce nom François de *Macabée* vient du Latin *Machabaeus*, & du Grèc Μακκαβαῖος; mais d'où viennent ces noms-là eux-mêmes? Sixte de Sienne rapporte ſur cela le ſentiment d'un Rabbin, qui prétend que Judas ayant fait mettre dans ſes drapeaux ces lettres. מ י כ . ב . י *mi-ca. ba. i.* on en a formé le ſurnom de Macabée. Ce ſont les lettres initiales des prémiérs mots du vèrſet onzième du chapitre quinzième de l'Éxode: מי כמוכה באלהים יהוה. Ces mots entiers veulent dire, *Quis ſimilis tui in fortibus Domine? Qui eſt ſemblable à vous parmi les forts* (ou, entre les Dieux) *Seigneur?* D'autres prétendent que c'eſt là une fauſſe opinion, inventée par les anciens Rabbins; que Judas porta le nom de *Machabée* dès la jeuneſſe, que d'ailleurs on ſçait par d'anciens monumens des Juifs qu'il avoit fait mettre un lion ſur ſes étendarts. Joſeph Ben Gorion, dont on a une hiſtoire en langue Hébraïque, dit que le courage de Judas fils de Mattathias lui fit donner le ſurnom de *Machabée*, ce qui a fait croire à quelques ſçavans que ce mot étoit formé des mots Hébreux מכה בי *Maccab bi*, en Latin *plaga per me, à me, ex me*, c'eſt-à-dire, *c'eſt de moi que vient la défaite* des ennemis. On le dérive encor du vèrbe כבה *cabah*, qui veut dire *éteindre, aſſoupir*, lequel au participe de la conjugaiſon piel a מכבה, *mecabbeh*, *extinguens*, ſurnom qui convient fort bien à Judas *Maccabée*, pour avoir éteint les diſſenſions domeſtiques de ſa nation. Il y a encore d'autres étymologies ſemblables de ce mot qu'il eſt inutile de rapporter.

Iſidore de Péluſe L. III. Ép. 4. dit *Maccabée*, en langue Pèrſique, ſignifioit *Seigneur*; ainſi il faudroit que ce fûſſent les ennemis des *Machabées* qui leur euſſent donné ce nom.

Ceux que nous appellons communément les *Machabées* ne ſont point ces Chéfs du peuple, mais les ſept frères qui ſouffrirent ſi généreuſement les ſupplices les plus cruels, & la mort, plutôt que de violer la loi de Dieu; comme il eſt décrit au Ch. VII. du I. L. des *Machabées*. La mère des *Machabées* les animoit elle-même au ſupplice.

Les Livres des *Machabées* ſont deux Livres canoniques de l'Écriture, qui contiennent l'hiſtoire de Judas, de Jonathas, & de Simon Machabée. Luthèr & Calvin ont ôté les Livres des *Machabées* du Canon; mais le Concilé de Laodicée, un Concile de Carthage, le Concile de Trente, Innocent I. dans ſa Lettre à Exupère, le Pape Gélaſe, S[t]. Auguſtin, *L. II. de Doctr. Chriſt. C.* 8. Iſidore, *Etym. L. VI. C.* 1. Caſſiodore *L. I. Divinar. Inſtit.* & Raban *De Inſtitut. Clericor. L. II.* les y mettent, & leur donnent le tître & l'autorité de livres divins. Voyez Bellarmin *De verbo Dei L. I. C.* 10. & Téna *Difficult. XVII. Sect.* 4. Les Pères Grècs & Latins, Origéne, Euſebe de Céſarée, Euſtache d'Antioche, Théophile d'Aléxandrie, S. Grégoire de Nazianze, Clement Aléxandrin L. I. Strom. C. 11. S. Jean Chriſoſtôme, S. Jean de Damas, Tèrtullien, S. Cyprien, S. Ambroiſe, S. Auguſtin, Alcuin, Raban, Iſidôre, Sulpice Sévère L. II. Junilius *de Partibus Divinæ legis L. I.* Caſſiodore *de Divinis lect. C.* 6. S. Proſpèr, Béde, Lucifèr de Cagliari, S. Bèrnard, l'Abbé Rupèrt, &c. citent ces deux livres comme partie de l'Écriture ſainte. Voyez Bellarmin, *De Verbo Dei L. I. C.* 10. Médina *De recta in Deum fide L. VI. C.* 9. Sixte de Sienne L. VIII. Téna, *Difficult. XVII.* &c. On cite un troiſième & un quatrième Livre des *Machabées*; mais ils ſont apocriphes. Le troiſième, ſelon Téna, quoiqu'il ne ſoit point Canonique, ne laiſſe pas d'avoir beaucoup d'autorité.

MACAF. ſ. m. Tèrme d'Imprimeur. Nom que donnent les Imprimeurs à un trait qui joint deux mots enſemble. Par éxemple, qu'a-t-il fait?

Ce mot, & le petit trait horizontal qu'on appelle *macaf*, ſont pris des Grammairiens Hébreux qui s'en ſèrvent au même uſage. Il vient du Syriaque נקף *nekaph*, qui ſignifie joindre, d'où ſe fait מקף, *Makkaph*, conjonction. Les Grammairiens & les Sçavans, prononcent toûjours *maccaph*, comme l'Hébreu le demande. Les Imprimeurs, & leurs ouvriérs, diſent *macaf*.

MACAIRE. ſ. m. & nom propre d'homme, que pluſieurs grands pèrſonnages diſtinguez par leur éſprit, leurs dignitez, leur ſainteté, ont porté. *Macarius*. S. *Macaire* d'Égypte, dit l'ancien, & S. *Macaire* d'Aléxandrie, dit le jeune, ſont deux célébres *Macaires* du IVe. ſiécle, qui ne différoient en âge que de cinq ans l'un de l'autre. *Baillet 2. Janvier*. S. *Macaire* Évêque de Jéruſalem au IVe. ſiécle, mourut vèrs l'an 334. *Macaire*, Patriarche de Conſtantinople au VIIe. ſiécle, étoit Monothélite.

MAÇAM. ſ. m. Nom d'un petit fruit des Indes orientales de la groſſeur & de la figure de ces petites pommes ſauvages, qui croiſſent dans nos bois. Il a au milieu un noyau fort dur. Ce fruit eſt acide, & ſent le ſauvagin. L'arbre qui le porte n'eſt pas fort grand; il reſſemble aſſez par ſes feüilles & ſa figure au coignaſſier; ſes feüilles ſont d'un vèrd jaûne, ou tîrant ſur le jaûne.

Le nom de *maçam* veut dire pomme en Portugais. La reſſemblance que le fruit dont on vient de parler a avec les pommes lui a fait donner par les Portugais le nom de *maçam*.

MAÇAO, AMACAO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Macaum*, *Amacaum*. Elle eſt dans la petite iſle de Goaxam, ſituée ſur la côte de la Province de Quantung, à l'orient ſeptentrional de l'iſle d'Hainan. *Macao* eſt une grande ville, où l'on fait beaucoup de commèrce; l'Empereur de la Chine l'enleva l'an 1668. aux Portugais, qui en étoient les maîtres. Ils ont pourtant encore une fortereſſe pour la ſûreté de leur commèrce. Voyez le P. Le Comte, mémoires de la Chine Lettre I. *Macao*, ſelon MM. de l'Académie, eſt au 130e. degré 55. minutes de longitude. Selon le P. Noël Jéſ. il eſt au 131e. degré 7. min. 30. ſecondes. Pour la latitude il eſt au 22e. degré 12. min. de latit. nord.

MACARÉE. ſ. m. Nom propre d'un fils d'Éole, Dieu des vents *Macareus*. L'incèſte que *Macarée* commit avec Canacé ſa ſœur étant venu à la connoiſſance d'Éole, il ordonna que le fils qui en étoit né fût éxpôſé aux chiens, il envoya une épée à Canacé. Elle en fit l'uſage qu'il ſouhaitoit, en ſe tuant. *Macarée* évita un ſort pareil par la fuite, & étant venu à Delphes, il y fut fait Prêtre d'Apollon.

MACARÈSE. ſ. f. Nom propre d'une Maiſon de Campagne, ſituée ſur un petit lac, près de la côte de la Province du patrimoine, en l'État de l'Égliſe, entre la ville de Porto, & l'embouchure de l'Arone. *Macareſa.* Quelques Géographes croyent que c'eſt le lieu où étoit l'ancienne *Fregena*, ou *Fregene*, ville de l'Hetrurie, que d'autres mettent à la Torre de S. Georgio, qui eſt une Tour ſituée à l'embouchure de l'Arone à une lieuë de *Macarèſe.* MATY.

MACARET. ſ. m. Nom que l'on donne en Gaſcogne, à un flot, ou gros tourbillon d'eau, qui de tems en tems remonte de la mèr dans la Garonne. *Fluctus decumanus Garumnæ.* Le *Macaret* roule ſur la Garonne avec tant d'impétuoſité, qu'il renvèrſeroit les plus grôs navires. Le *Macaret* eſt de la groſſeur d'un tonneau. Les navires évitent le *Macaret* en ſe mettant au milieu de la rivière, parcequ'il ſuit toûjours le bord. On entend de trois lieuës le bruit du *Macaret.* Voyez GARONNE.

SAINT MACARI. Nom propre de lieu. *Fanum Sancti Macarii.* Bourg de France, ſitué dans la Guyenne propre, ſur la Garonne, à huit lieuës de Bourdeaux, & à trente de la mèr, dont le flux remonte juſqu'à ce lieu. MATY.

MACARIEN, ENNE. adj. On appelle dans l'hiſtoire Ecléſiaſtique, les tems *Macariens*, le tems que l'Empereur Conſtans envoya dans l'Afrique le Conſul Macarius, avec le Conſulaire Paul, deux pèrſonnages d'une grande piété, & qui avoient le titre d'illuſtres, pour tâcher de ramener les Donatiſtes à l'Égliſe. Le prétexte de leur légation fut de ſoulager la miſère des pauvres par les libéralitez de l'Empereur. Optat de Miléve, & S. Auguſtin, parlent ſouvent des tems *Macariens*, qui fûrent ainſi nommez du nom de *Macarius*, l'un des Légats ou Commiſſaires de l'Empereur en cette affaire. Ces tems *Macariens* tombent à l'an de J. C. 348. Voyez Baronius & Pagi à cette année, n. XVI.

MACARISME. ſ. maſc. Tèrme de Liturgie. *Macharismus.* Dans l'office Ecléſiaſtique des Grècs les *macharismes* ſont des hymnes ou des tropaires à l'honneur des Saints.

Ce mot vient du Grèc μακαρισμὸς.

On appelle auſſi de ce nom dans la liturgie Grècque les Pſeaumes qui commencent en Grèc par le mot μακάριος, *heureux*, qui ſont le 1, le 31. le 40. le 111. le 118. le 127. & neuf vèrſets du chap. V. de l'Évangile de S. Matthieu, depuis le troiſième vèrſet juſqu'à l'onzième.

MACARMÉDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Barbarie, en Afrique. *Macarmeda.* Elle eſt dans la Province de Fèz, à l'orient ſeptentrional de la ville de ce nom. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Erpis* & *Herpis*, petite ville de la Mauritanie Tingitane ; mais d'autres Géographes mettent cette ancienne ville à Mèrniſa, bourg du Royaume de Fèz, ſitué dans l'Erriſis, ſur le Nocor, aux confins des Provinces de Gareta, & de Chaus. MATY.

MACARON. ſ. m. Pâtiſſerie faite de ſucre, de farine & d'amandes, taillée en petit pain plat, & de figure ovale. *Artolaganus ſaccareus & amygdalinus.*

Friper un bon morceau, croquer des macarons. BOIVIN.

MACARONÉE. ſubſt. f. Pièce de vèrs en ſtile burleſque, Latin d'une èſpèce particulière. *Macaronea Poëſis, Ruſtica.* Elle eſt compôſée de différens langages, & paroles extravagantes, ou, de mots des langues vulgaires Latiniſez & mis en vèrs ; par éxemple, on a fait dire à un fièr à bras dans ce ſtile de *Maccaronée*,

Enfilavi omnes ſcadrones & regimandes, &c.

Autre éxemple,

Archeros, piſtoliferos, furiamque Manantum,
Et grandem eſmeutam, quæ inopinam facta Ruellæ eſt.
Toxinumque alto tremblantem corda clochero
Totius populi, quodque eſt miſerabile dictu,
Tremblantem parvos incincta in ventre parentis,
At Preſtres omnes, hardito carmine dicam.
Muſa nudipedes, ſeu vos ad litora Chattos
Gardetis vaccas, ſeu desjeunetis in agris,
Seu potius vos nocturna brandone Lenæi
Bouchonare juvet vites, grappaſque volare,
Dicite cur animis tanta vigneronibus ira.

Autre éxemple.

Ex templo eſmeuta ſignum Toxinus ab altâ
Turre ſtrepens, rauca quaſſata murmure clocha
Tin, tan, tin iterans, don don don donque ſonabat.
Ex templo effreyati animi, qui vis maiſone relictâ
Indomitis accurrunt, magno ſimul omne tumultu
Tremblatur querulo vulgus, jeuneſſaque ſævit
Efferæ, griſoniique ſenes, pleuroſaque femmæ
Et trepidæ matres embraſſavere puellas, &c.

Macaroné, chez les Italiens, comme remarque Cœlius Rhodiginus L. XVII. C. 3. veut dire un homme groſſièr & lourdaut, & parceque cette Poëſie pour être compôſée de différens langages, & de paroles extravagantes, n'eſt pas ſi polie & coulante que celle de Virgile, les Italiens chez qui elle eſt née lui ont donné ce nom de *Macaronée*, & de poëſie *macaronique.* Si toutefois ils n'ont mieux aimé la nommer ainſi *à Macaronibus*, qui eſt une cèrtaine pâte filée & cuiſinée avec des ingrédiens qui la rendent l'un des agréables mèts de leurs feſtins & débauches. MASCUR. p. 231. 232. Ce nom vient des Maſcarons d'Italie ; car comme ce ſont de petits gâteaux que font les païſans, & où il entre différentes chôſes, de la farine non blutée, des œufs, du fromage, &c. De même la Poëſie Macaronique eſt compôſée de Latin, d'Italien, de François, d'Eſpagnol, &c.

Théophilus Folengius, Moine Benédictin de Mantouë, a été le prémièr qui a, ſi non trouvé & inventé, au moins cultivé cette ſorte de poëſie. Car encore que nous ayons une *Macaronea Ariminenſis* de fort vieille lèttre, qui commence,

Eſt Autor Typhis Leonicus, atque Paranſus.

Je crois néanmoins qu'elle eſt d'un cèrtain *Guarinus Capellus Sarſinas*, qui fit imprimer l'an 1526. à Rimini ſix Livres de Poëſie Macaronique *in Cabrinum Gagamagoga Regem.* Mais comme l'une & l'autre eſt d'une datte poſtérieure à la prémière édition de la *Macaronée* que Folengius publia ſous le nom de Mèrlin Coccaye auparavant l'année 1520. auſſi lui ſont-elles de beaucoup inférieures, tant pour le ſtile, que pour l'invention, & les riches épiſodes qui ſe rencontrent en l'hiſtoire de Baldus, qui eſt le ſujèt de ſon poëme. MASC. La *Macaronée* eſt à mon avis la plus divèrtiſſante raillerie que l'on puiſſe jamais faire ; & je me flate d'avoir en cela auſſi bon goût que le Cardinal Mazarin, lequel en récite quelquefois des trois & quatre cens vèrs tout de ſuite.

La *Macaronée* a été traduite en prôſe Françoiſe, & nôtre Lucien, Maître François Rabelais, en a tiré par forme d'imitation les plus riches pièces de ſon Pantagruel, & en éffèt l'applaudiſſement qu'en reçut Mèrlin Coccaye fut tel, qu'il lui prit envie de compôſer un autre livre en partie ſeulement Macaronique, intitulé, *Il Chars del tri per uno* ; mais le ſuccès en fut fort différent. C'eſt pourquoi il quitta le ſtile macaronique, pour compôſer en Bèrnieſque l'Orlandino per Limerno Pitocco da Mantoa. Après quoi il ſe mit dans les ſciences, & compôſa un gros poëme *in ottava rima, dell humanità di Chriſto.* Enſuite de ces prémières poëſies macaroniques, il en parut une autre en Italie qui avoit pour tître *Macaronica, De ſindicatu, & condemnatione Doctoris Samſonis Lembi*, auſſi courte, qu'elle eſt froide & languiſſante. Après quoi le P. Bèrnardino Stefonio, Jéſuite, compôſa & fit réciter avec un applaudiſſement univèrſel un poëme macaronique, qu'il appelloit *Macaronis forza, quo nihil fieri poteſt in eo genere venuſtius*, dit Janus Nicius dans l'éloge de ce Père. André Baiani en fit imprimer un de ſa façon l'an 1620. ſous le tître de *Carnevale fabula Macaronea* ; mais il y a bien de la différence de l'un à l'autre. Le dèrnier Italien qui ait fourni la même carrière, ſe nomme Céſar Urſinius, de qui nous avons *Capricia Macaronica Magiſtri Stopini Poetæ Ponzanenſis, Venetiis* 1636. Les Italiens ne nous ont rien donné de meilleur en ce genre depuis la *Macaronée* de Mèrlin. Gioan Giacomo Ricci quaſi en même tems nous a donné quelques compoſitions macaroniques, tant en ſes *Poeta rivali*, qu'en ſes *Diporti di Parnaſſo*, imprimez tous deux à Rome en 1632. & 35. Bartolomæo Bolla, a fait auſſi *Nova novorum noviſſima ſtilo Macaronico* ; mais il a ſi mal réüſſi, qu'il ne mérite pas qu'on en parle parmi nos François. *Antonius de Arena Provenſalis de bragardiſſima villa de Soleriis* eſt le prémièr qui ſe ſoit heureuſement éxèrcé en cette façon d'écrire, par les deux poëmes qu'il nous a laiſſez *De arte danſandi*, & *De Guerra Neapolitana, Romana, & Genuenſi.* Il a été ſuivi par un autre Juriſconſulte, qui nous a décrit avec pareille froideur la guèrre de Provence par Charles Quint. *Hiſtoria braviſſima Caroli V. Imperatoris, à Provincialibus Payſanis triumphanter fugati, deſ-*[illegible]*, &c. per J. V. D. Joannem Germanum in ſede Forcalquerii advocatum compoſita.* Quelque tems après le célèbre Poëte Remi Belleau mêla parmi ſes poëſies Françoiſes un *Dictamen metrificum de Bello Hugonotico & Ruſticorum pigliamine ad ſodales*, de très bon goût, au jugement de tous ceux qui s'y entendent ; je ne ſçai quel autre auſſi s'égaya à compôſer la *Cacaſanga Reiſtro Suiſſo Lanſquenetorum per M. J. B. Lichiardum Recatolicatum, Spalipercinum Poetam* ; à laquelle Etienne Tabourot, ou des Accords, advocat de Dijon, répondit en même gamme. Enſuite Jean Edoüard du Monin entra ſur les rangs ; & nous laiſſa *inter tertiſmata ſua, carmen Arenaicum de quorumdam Nugigérulorum Piaſſa inſupportabili.* La déſcription du tumulte arrivé entre les vignerons du village de Ruel & les Archers de Paris faite par M. Frey, & intitulée *Recitus veritabilis ſuper terribili eſmeuta Paiſanorum de Ruel-*

lio, eſt une des meilleures piéces macaroniques qui ſoit en nôtre langue. Il y a une Élégie macaronique compôſée par Antonius de Arena à la loüange du Préſident d'Aupéde, & imprimée au commencement des Arrêts & appointemens faits l'an 1542. par le Parlement de Provence ; mais en vérité les vèrs macaroniques ne conviennent point à des matières ſi ſérieuſes, & en général on peut dire de toutes les *macaronées*,

Turpe eſt difficiles habere nugas
Et ſtultus labor eſt ineptiarum.

Les Allemands & les Flamands ont eû auſſi leurs Poëtes Macaroniques ; témoin le *certamen Catholicorum cum Calviniſtis* d'un cèrtain Martinius Hamconius Friſius, qui contient plus de douze cent vèrs, dont toutes les paroles commencent par la lettre C. Le goût de ces plaiſanteries a paſſé, & il faudroit qu'une *Macaronée* fût bien faite & bien placée pour plaire aujourd'hui, & pour avoir ſuccès. Tout ceci eſt tiré de Naudé dans ſon Dialogue de Maſcurat.

MACARÔNI. ſ. m. Sorte de mèts dont les Italiens ſont fort friands. Il eſt fait de farine & de fromage, qu'on cuit dans le pot avec la viande. Quand ils ſont taillez en menus filèts, on les appelle *vermicelli*.

Ménage dit que ce mot vient de *μακας*, *felix*, qui en Grèc ſignifie *heureux*, comme ſi c'étoit le mèts des heureux.

MACARONIQUE. adj. m. & f. Éſpéce de Poëſie Burlèſque faite de mots écorchez du Latin & de la langue matèrnelle. *Macaronicus*. Par éxemple, ce vers, *Hic ſolet antiquo bribas portare biſacco*. Il y a un poëme *macaronique De bello Hugonotico*, où en parlant des cruautez que les Hugenots éxèrçoient ſur les Moines, on ajoûte,

Deque illis faciant ſauciſſos atque bodinos,
Nunquam viſa fuit canaillæ brigandior iſtâ.

T. de Bèze a fait de la prôſe *macaronique*. Il a écrit une lettre dans ce ſtile là contre le Préſident Lizet, pour le tourner en ridicule. Il dit de Calvin : *Neque magnus, neque parvus ; ſed intiter duos: Non dares liardum de ejus mina*. Mèrlin Coccaye, Moine Bénédictin de Mantouë, a mis les vèrs *macaroniques* en crédit. Il ſe nommoit en ſon vrai nom Théophile Folengi, & eſt mort en 1544. Il a fait la Macaronnée qui porte le nom de Coccaye. La Poëſie *macaronique*, ſelon Naudé, eſt la troiſiéme eſpéce du Burlèſque Latin. *Macaroné*, chez les Italiens, ſignifioit un homme groſſièr & ruſtique, ce qui vient des macarons d'Italie, comme nous l'apprend Thomaſini, qui ſont de petites pâtes, ou des gâteaux faits de farine non blutée, d'œufs, & de fromage, qui ſont les principales douceurs des villageois. La Poëſie *macaronique* eſt un ragoût de divèrſes chôſes, compoſé d'une manière qu'on peut appeller payſanne. Il y entre du Latin, de l'Italien, ou de quelque autre langue vulgaire, aux mots de laquelle on donne une tèrminaiſon Latine. Voyez ci deſſus MACARONÉE.

MACARONISME. ſ. m. Genre de Poëſie Macaronique. Piéce Macaronique, compoſition Macaronique. *Poeſis Macaronica, Carmen Macaronicum*. Naudé le prend au dèrniér ſens. J'ai ſçû autrefois ce *Macaroniſme* par cœur. MASCUR. p. 277.

MACARSKA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, avec un grand port. *Macarſca*. Elle eſt ſituée ſur le Golfe de Véniſe, dans la Dalmatie, vis à vis de la pointe orientale de l'iſle de Brazza, entre la ville de Spalato, & celle de Narenta. MATY.

MACASSAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Aſie. *Macaſaria*. La ville eſt dans l'Iſle de Célébes, ſur la côte méridionale, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Hollandois. Elle eſt capitale du Royaume de *Macaſar*, qui renfèrme une grande partie de l'iſle, & elle donne quelquefois ſon nom à toute l'iſle, qu'on nomme autrement Célébes. MATY.

Le détroit de MACASSAR. *Macaſaria Fretum*. Ce détroit eſt dans l'Océan oriental, entre la côte méridionale de l'iſle de Célébes, & l'iſle de Solaio. Il prend ſon nom de la ville de Macaſſar, qui eſt ſur ſes bords. MATY.

MACASSAR, ARE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple, habitant de la ville de Macaſſar. *Macaſſar, is*. La révolte des *Macaſſar* & des Malays. On a vû en France un Prince *Macaſſar*.

MACAY. ſ. m. Nom de lieu. *Maſciacum*. L'Abbaye de *Macay*. *Monaſterium Maſciacum, Abbatia ſancti Martini Maſciacenſis*. Ce lieu eſt en Bèrry, à une lieüe environ de Vièrzon.

MACCALEIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maccalenus*. Saint *Maccalein* fut prémièrement Moine de Vazèr près de Namur, puis Abbé de S^t. Michel en Thiérache. CHASTELAIN. *au* XXIe. *de Janv*. S^t. *Maccalein* étoit Irlandois. Flodoard le qualifie de VIRDNI ; c'eſt-à-dire, *Vir Domini*, *homme du Seigneur* ; & non pas VIRDUNI, comme a conjècturé Pithou. Ainſi l'Auteur du Martyrologe d'Anglètèrre, Fèrrarius & du Sauſſay, ont tort de le placer à Vèrdun, où il n'a jamais été. Et plus encore ceux qui ſur la même conjècture le font Abbé de S^t. Miel en Lorraine.

MACCHIA. ſ. f. Nom propre d'un Village, ou Bourg, avec titre de Duché. *Macchia*. Il eſt dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, aux confins du Comté de Moliſſe, & au couchant de la ville de Volturana. MATY.

MACE. ſ. f. On a ainſi écrit autrefois le mot de *maſſe*.

MACÉDOINE. ſ. f. Nom propre d'une partie de la Gréce. *Macedonia*. Elle eſt renfèrmée dans un grand demi cèrcle de montagnes qui s'étend depuis le bord Septentrional du Golfe de Conteſſa, juſqu'au fond de celui de Négrepont, & qui la ſépare au nord de la Romanie & de la Bulgarie ; au couchant de l'Albanie ; & au midi de la Livadie. Elle eſt baignée au Levant par pluſieurs Golfes de l'Archipel. On la diviſe en quatre provinces. Jamboli eſt au Levant, entre le Golfe de Salonichi, & la Romanie, les autres trois ſe ſuivent en cet ordre du Nord au Sud, la *Macédoine* propre, le Comenolitari & le Janna, ou la Thèſſalie, Salonichi en eſt la ville capitale, on marquera les autres en parlant de châque province en particuliér. L'ancien Royaume de *Macédoine* avoit plus d'étenduë que la *Macédoine* d'aujourd'hui ; car il renfèrmoit encore l'Albanie & la Thrace, qui eſt aujourd'hui la Romanie, ſans compter les conquêtes d'Aléxandre le Grand, en Aſie. MATY. Le Royaume de *Macédoine*, qui avoit duré 700. ans, & avoit près de 200. ans donné des Maîtres, non ſeulement à la Gréce, mais encore à tout l'Orient, ne fut plus qu'une province Romaine. BOSSUET.

MACÉDOINE PARTICULIÈRE. Province de la *Macédoine* en Gréce. *Macedonia propria*. Elle a le Jamboli au Levant, le Comenolitari au Midi, l'Albanie au Couchant, & la Bulgarie au Nord. Ses lieux principaux ſont Salonichi Capitale, Serès, Zuchria, autrefois Pella, Véria, autrefois Berrhée, & Chitro, autrefois Pidna.

La mèr de MACÉDOINE. *Macedonicum Mare*. C'eſt cette partie de l'Archipel, qui baigne les côtes de la *Macédoine*. Elle renfèrme les Golfes de Zeiton, d'Armiro, de Salonichi, de Monte ſancto, & de Conteſſa. MATY.

MACÉDÔNE, ou MACÉDONIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Macedonius*. S^t. *Macédône*, Prêtre d'Antioche & Solitaire, ſurnommé le Critophage, vivoit au IVe ſiécle. Sa vie a été écrite par Théodoret. *Philoth*. c. 13. 14. S^t. *Macédône*, Patriarche de Conſtantinople, vécut au V & VIe ſiécle, & fut élevé au ſiége Patriarchal l'an 495. de Garde des vâſes ſacrez de la grande Égliſe qu'il étoit, il mourut en 516. Voyez les Bollandiſtes, *April. T. III. p.* 369. & d'après eux Baillet au 25. d'Avril. S^t. *Macédône* le Critophage. *Chaſtelain au* 24 *Janv*. On retient auſſi aſſez communément le nom de *Macedonius* en nôtre langue.

MACÉDONIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Macedo*. Les *Macédoniens* conquîrent l'Empire d'Orient ſous la conduite d'Aléxandre fils de Philippe.

MACÉDONIEN. Tèrme de Droit, ſe dit d'un Sénatus-Conſulte qu'Hottoman croit avoir été fait du tems de Veſpaſien. Le Sénatus-Conſulte *Macédonien* déffendoit à ceux qui avoient prêté de l'argent à un fils de famille, qui eſt ſous la puiſſance d'un père, toute ſorte d'action contre ce fils de famille, même après la mort du père. *Senatus-Conſultum Macedonianum*.

Le nom de *Macédonien* fut donné à ce Sénatus-Conſulte à cauſe d'un jeune débanché nommé *Macédo*, qui ſe ruinoit en empruntant de l'argent à uſure, c'eſt le ſentiment du Juriſconſulte Théophile : mais la plûpart des ſçavans croyent que *Macédo*, qui a donné le nom au Sénatus-Conſulte *Macédonien*, étoit un fameux uſuriér qui ruinoit les enfans de famille par ſes uſures.

MACÉDONIEN, ENNE. Nom de ſecte. Ancien hérétique qui nioit la divinité du S^t. Eſprit. *Macedonianus*. Les *Macédoniens* ont été ainſi appellez du nom de Macédonius, Évêque de Conſtantinople, qui fut condamné dans un Synode de 150. Évêques tenu dans la même ville, les *Macédoniens* ſouſcrivoient au Concile de Nicée, reconnoiſſant la divinité du Fils. Voyez *Pneumatomaques*.

MACÉLÉRIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *boucherie*. Il vient du Latin *macellum*.

MACELIÉR. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire *Boucher*.

Il eſt formé du mot *Macellarius*, de *macellum*, *boucherie*. On a donné le nom de *Macelièr* à quelques brâves qui ſe diſtinguoient à la guèrre par le carnage qu'ils faiſoient de leurs ennemis.

MACÉLOTH. Ancien nom d'un lieu dans le deſèrt d'Arabie. *Maceloth*. Les Iſraëlites campèrent à *Maceloth*, & ce fu

leur

leur 22e. campement. *L. des Nombres XXXIII. 26.*

MACER. ſ. m. Eſt l'écorce du tronc d'un arbre du même nom qui croît en Barbarie. Elle eſt groſſe, rougeâtre, d'un goût amèr & acèrbe. *Macer.* Quelques-uns confondent mal-à-propos le *macèr* avec le macis, qui eſt la ſeconde écorce de la muſcade. Le *macer* eſt aſtringent, & propre pour arrêter la diſenterie & les autres cours de ventre.

MACÉRATA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Macerata.* Elle eſt une des principales de la Marche d'Ancône, ayant une Académie, & un Évêché, auquel eſt uni celui de Tolentino, & qui eſt Suffragant de Fèrmo. On la trouve ſur la rivière de Chiento, à cinq lieuës de ſon embouchure dans le Golfe de Véniſe, & de la ville de Lorette. On croit qu'elle a été bâtie des ruines d'*Helvia Recina*, détruite par les Goths. Maty.

Macérata, eſt auſſi un bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Macerata.* Il eſt dans le Duché d'Urbin, entre la ville de ce nom & celle de S. Léo. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Pitinum Piſaurenſe*, petite ville de l'Ombrie, que d'autres mettent à Pietra Molina, village de la même Contrée. Maty.

Macérata, eſt encore le nom d'un bourg du Royaume de Naples, ſitué dans la tèrre de Labour, environ à une lieuë de Capouë, en tîrant vèrs Naples. *Macerata.* Maty.

MACÉRATION. ſ. f. Tèrme de Dévotion. Mortification. La *macération* de la chair ſe fait par les jeûnes, les cilices, les haires, & les diſciplines. *Maceratio, auſteritas vitæ.* Que dirai-je de leurs ſaintes *macérations*? Pat.

Macération, en tèrmes de Pharmacie & de Chymie, ſe dit d'une préparation des médicamens, qu'on appelle autrement *digeſtion.* Quelques-uns n'employent ce mot que pour ſignifiér la digeſtion qui ſe fait dans des matières épaiſſes, comme quand après avoir mêlé des rôſes dans de la graiſſe pour faire de l'onguent rôſat, on expôſe le mélange pendant quelques jours au ſoleil, afin que la qualité des rôſes ſe communique mieux à la graiſſe.

MACÉRER. v. act. Mortifiér ſon corps en le privant des plaiſirs ſenſuèls. *Macerare, atterere.* Les grands Saints ſe ſont *macérez* par de longues abſtinences, des auſtéritez, des diſciplines, des haires, en tourmentant & affligeant leur corps.

Macérer, en tèrmes de Pharmacie & de Chymie, ſignifie, mèttre dans un vaiſſeau des ſucs ou d'autres matières pour y recevoir une chaleur douce qui en dégage les principes. *Macerare, digerere.* C'eſt la même chôſe que *digérer.*

MACERON. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur de trois piéds, rameûſes, canelées, un peu rougeâtres. *Smyrnium Mathioli.* 773. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'ache, mais plus grandes, d'une ôdeur aromatique, d'un goût approchant de celui du pèrſil. Ses fleurs ſont petites, blanches, compôſées châcune de cinq feüilles diſpôſées en rôſe. Ses ſemences ſont jointes deux à deux, groſſes, prèſque rondes, canelées, noires, d'un goût amèr. Sa racine eſt groſſe, blanche, d'une ôdeur & d'un goût approchant en quelque manière de celui de la myrrhe. On ſe ſèrt en Médecine de ſa racine & de ſa ſemence: elles ſont apéritives, propres pour éxciter l'urine & les mois aux femmes, pour la colique venteuſe, &c.

MACHACACA, MACHICACA, ou MACHASACO. Le Cap de *Machacaca. Machacacum,* ou *Machaſacum promontorium.* C'eſt un grand Cap de la Biſcaye, qui s'avance dans la mèr de Biſcaye, au Septentrion de la ville de Bilbao. Maty.

MACHANÉE. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom de l'onzième Mois des anciens habitans de l'iſle de Corfou. *Machaneus*, en Grèc *μαχάνευς.*

MACHAON. ſ. m. Prononcez *Macaon.* Il étoit fils d'Éſculape & d'Arſinoë, ou ſelon d'autres de Coronide, & ſelon d'autres, d'Héſione, ou de Mérops, & ſelon d'autres enfin de Xanthione. *Machaon* fut un Médecin habile, & père de Podalyre, qui n'excella pas moins dans cet Art. Il fut de l'expédition de Troye, & Virgile dit qu'il fut un de ceux qui s'enfèrmèrent dans le fameux cheval, qui fit prendre la Ville. Il fut tué par Eurypile. Son corps fut porté à Gerénie, où il fut inhumé, & ſur ſon tombeau on éleva un temple, un autel, une ſtatuë. On y alloit demander du ſecours dans les maladies.

MACHATI. ſ. m. Nom propre d'une ville des Amorrhéens. *Machati.* Elle étoit ſituée ſur le bord du Jourdain, près de la contrée de Geſſuri, & du mont Hèrmon. Cette ville ſe trouva dans la demi Tribu de Manaſſe qui étoit à l'Orient du Jourdain, mais les Iſraëlites n'en pûrent chaſſer les anciens habitans.

MACHATI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Machati.* C'étoit anciennement une petite ville ou bourg de la Judée. Ce lieu étoit dans la Trachonite, à une lieuë du Jourdain & à cinq de Céſarée de Philippe, vèrs le midi oriental. Cette ville fut détruite par les Iſraëlites. *Deut. IV.* 14. Quelques-uns diſent *Maachati* ſuivant l'Hébreu מעכתי, qui ſignifie *compreſſus,* de מעך, *compreſſit.*

MACHAU. Vieux mot, qui eſt reſté dans quelques Provinces: il ſignifie une grange ſans toit. *Horreum ſine tecto*, & dans la baſſe Latinité, *machale.*

MACHE. ſ. f. Plante que les Latins appellent *Valerianella*, parce qu'elle reſſemble à la Valériane. Elle pouſſe une tige à la hauteur d'environ un piéd, foible, ronde, rougeâtre, canelée, creûſe. Ses feuilles ſont oblongues, ſemblables à celles du nard des montagnes, aſſez épaiſſes, d'un goût aromatique. Ses fleurs ſont amaſſées en bouquèts d'une belle couleur purpurine, & quelquefois blanche, ſans ôdeur. Ses fruits ſont oblongs, aſſez larges, repréſentant de petits vâſes, leſquèls contiennent encore un autre petit vâſe, où l'on trouve enfèrmée une ſemence un peu longue. Sa racine eſt fibreuſe, petite, blanche. En Latin *Valerianella Cornucopoides flore galeato Moriſoni.* Elle eſt vulnéraire, apéritive, détèrſive. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *mache.*

Mache, eſt un mot Arabe, c'eſt un grain rond, ſain, & un fort bon légume. On le mange comme les lentilles; on le donne aux malades en Orient pour nourriture légère & qui purifie le ſang. On fait un mèts compoſé de ris & de *mache* appellé *Quéchéri*, ou *Kéchéri.* On écrit auſſi Maſche. Voyez ce mot.

MACHECOU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Machicolium.* Elle eſt capitale du Duché de Rètz, en Bretagne, & ſituée ſur la rivière de Tenu, à deux lieuës de ſon embouchure dans la mèr, & à cinq ou ſix de Nantes, vèrs le Sud-oüeſt.

MACHE COULIS. ſ. m. M. Félibien dit auſſi *marchecoulis*, ou *machicoulis.* Éſpèce de fortification ancienne. *Pergula canalitia.* C'étoit un parapet en ſaillie, ou galerie garnie d'une devanture faite de dales ou de briques, & ſoutenuë par des courbeaux, qu'on faiſoit au haut des tours & des châteaux; l'éſpace des courbeaux de pièrre de l'un à l'autre étant à jour, ſèrvoit autrefois à jetter des pièrres & autres chôſes, pour empêcher qu'on n'approchât du piéd de la muraille; il y en a à la Baſtille de Paris. Quelques-uns diſent auſſi *marche coulis*, ou *maſſecoulis.* On ſe ſèrt quelquefois de ce mot pour ſignifiér une galerie baſſe, ou paſſage qui va tout autour d'un château.

MACHEFER. ſ. m. (La prémière ſyllabe eſt longue.) Écume de fèr, ſcorie qui ſort des forges & fourneaux, & du fèr, quand on le bat ſur l'enclume. *Ferri recrementum, ſcoria.*

MACHELIÉR. Voyez Maſchelier.

MACHEMOURE. ſ. f. Tèrme de Marine Débris du biſcuit réduit en miettes & menuës parties. Il faut que le morceau de biſcuit ſoit moindre qu'une noiſette pour être réputé *machemoure. Panis nautici mica.*

MACHÉRON, ou MACHÉRONTE. ſ. m. C'étoit anciennement la meilleure forterèſſe de la Judée, après Jéruſalem. *Macherus, Macharus.* Elle conſiſtoit en une ville bien fortifiée, ſituée ſur une montagne éſcarpée de tous côtez, & en un château, placé au-deſſus de la ville, au ſommèt d'un rochér d'une prodigieuſe hauteur. Ce lieu étoit dans la Tribu de Ruben, partie de la Pérée, près de l'embouchure du Jourdain dans la mèr morte. On dit qu'en ce lieu étoient les ſépulchres des Prophètes Éliſée, & Abdias, & que ſaint Jean-Baptiſte y fut empriſonné, & enſuite décapité par l'ordre d'Hérode. Maty.

MACHÉROPHÔRE. ſ. m. Éſpéce de milice chez les Égyptiens & les Grècs. *Machærophorus.* Les ſoldats appellez *machérophôres* n'étoient armez que d'épées, à la différence de ceux qui étoient armez de piques, ou de javelots, ou de maſſuës, &c. Ainſi nous avons diſtingué en France en différens tems les ſoldats les uns des autres par les armes dont ils ſe ſèrvent, & par le ſèrvice qu'ils font à la guèrre, en Archérs, Crenequiniérs, Fuſeliérs, Bombardiérs, Mouſquetaires, Grenadiérs, Carabiniérs, Picquiérs, &c.

Ce nom eſt compôſé de ceux de *μάχαιρα*, *longue épée*, & *φέρω je porte.*

MACHIAN. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de l'Océan Oriental. *Machianum.* Elle eſt une des vrayes Moluques, & ſituée ſur la côte occidentale de l'iſle de Gilolo, fort près de l'Équateur. Elle peut avoir dix ou douze lieuës de circuit, & elle eſt aſſez bien peuplée. Les Hollandois y tiennent les forts de Mauritio, de Taſaſſo, de Tabillola, & de Nahacao, ou Naſſaquia, & ils en tirent une très-grande quantité de cloux de giroffle. Maty.

MACHIAVEILISME. ſ. m. Maximes de Machiavel touchant la Politique, & l'art de régner. *Machiavelliſmus. Machiavelli ſecta, doctrina.* Le *Machiavelliſme*, tout abominable qu'il eſt, ne laiſſe pas d'avoir fait aſſez de progrés dans le monde. Le

Clerc. Nicolas Machiavel de Florence, homme d'une érudition très médiocre, & qui ne ſçavoit que très peu de Latin, fut diſciple de Marcel Virgile. Il fut accuſé d'avoir eû part à la conjuration de Sodérini, & fut mis à la queſtion, mais n'ayant pû être convaincu de rien, pour le conſoler les Médicis lui donnèrent une penſion pour écrire l'hiſtoire. Il le fit, & nous avons de lui VIII. Livres de l'hiſtoire de Florence; VII. de l'Art militaire, IV. de la République, III. de Diſcours ſur Tite-Live, la vie de Caſtruccio, une Comédie intitulée Clizia, des Traitez du Prince, du Sénateur, &c. Dans tous ces traitez il répand des principes & des maximes d'une politique très-dangereuſe, quoiqu'en diſe de la Houſſaye, qui a prétendu l'éxcuſer dans la Préface qu'il a miſe à la tête de ſa Traduction du Prince de Machiavel. Ce ſont ces principes & ces maximes dangereuſes qu'on appelle le *Machiavéliſme*. L'Anti-Machiavel eſt une réfutation du *Machiavéliſme*. Machiavel vécut miſérable, & en Athée, & mourut d'une drogue qu'il voulut prendre comme un préſervatif contre les maladies; la tyrannie eſt auſſi à craindre dans la République des Léttres, que dans l'État civil, & l'on doit ſe précautionner contre cèrtains génies altiérs, ſupèrbes, qui affectent de dominer ſur les autres, qui décrient tout ce qui n'eſt pas marqué de leur ſceau, qui oppriment par des cabales la libèrté que châcun a de penſer; en un mot; qui introduiſent le *Machiavéliſme* dans les ſciences. Mém. de Tr. Il a paru ſur cela une Diſſèrtation imprimée *de Machiavelíſmo literario*, c'eſt-à-dire, du *Machiavéliſme* litéraire.

MACHIAVÉLISTE. ſ. m. & f. Qui ſuit la doctrine de Machiavel, qui donne dans les ſentimens de ce Politique impie. *Machiavelli diſcipulus, aſſecla, Machiavelíſta*. Un Chrétien ne peut être *Machiavéliſte*. Un *Machiavéliſte* eſt un impie, & un déſtructeur de la ſociété humaine.

MACHIÇOT. ſ. m. Officiér de l'Égliſe Nôtre Dame de Paris, qui eſt moins que les Bénéficiers, & plus que les ſimples Chantres à gage. Les *Machicots* ſont obligez de porter chape aux fêtes ſémidoubles, & de tenir le chœur. *Chori miniſtri minores*. C'eſt un *Machicot*. La Compagnie des *Machicots* eſt connuë.

MACHICOTER. v. n. Tèrme de Nôtre Dame de Paris. C'eſt chanter un ſeul vèrſet en y ajoûtant, ou retranchant des notes, qui ſont ſur le livre à chanter, cela pour donner plus de grace au chant. *Ad libitum occinere*. Il *machicote*. Il ſçait bien *machicoter*.

MACHINATEUR. ſ. m. Tèrme figuré, qui ſe dit de celui qui fait quelque conſpiration ſecrette contre quelqu'un, qui ſe ſèrt de ruſes & d'artifices pour le tromper. *Machinator*. Les plus coupables de cette rébellion ſont les *machinateurs* de toute l'intrigue.

Les Anciens ont donné l'épithéte de *Machinateur* à Jupitèr.

MACHINATION. ſ. f. Action par laquelle on dreſſe des embûches à quelqu'un pour le ſurprendre par adreſſe, & artifice. *Machinatio, molitio*. On rechèrche les Auteurs d'une telle *machination*. Découvrir les plus ſourdes *machinations*. S. Évr.

MACHINE. ſ. f. Engin, aſſemblage de pluſieurs piéces fait par l'art des Méchaniques, qui ſèrt à augmenter la vèrtu des forces mouvantes. *Machina, organum, machinamentum*. On donne le nom de *machine* en général à tout ce qui n'a de mouvement que par l'artifice des hommes, comme les ſcénes & les Théâtres mobiles, les châts, les nuës, les vaiſſeaux, & auſſi ce qui ſèrt aux hommes pour faire des chôſes qui ſont au-deſſus de leurs forces, comme les vôls, les déſcentes, &c. Les Anciens avoient une infinité de *machines* de guèrre, des beliérs, des baliſtes, des catapultes, onagtes & ſcorpions, & autres pour battre muraille, lancer des traits & des pièrres contre les ennemis, dont Végéce a écrit autrefois; mais parceque nous n'avons pas les figures qu'il faudroit joindre au livre de Végéce pour le rendre intelligible en pluſieurs endroits, les Critiques Modèrnes ont tâché d'y ſuppleér, & ſur tout Juſte Lipſe y a bien réüſſi. Maintenant les *machines* de guèrre ne conſiſtent qu'en artillerie, bombes, petards & carcaſſes. Il faut remarquer qu'on appelle proprement *machine*, ce qui conſiſte plus en art, & en invention, que dans la force & la ſolidité de la matière. C'eſt pourquoi les inventeurs des *machines* ont été appellez *Ingénieurs*.

Ce mot vient du Grèc μηχανὴ, *machina, inventio, machine, invention, art, adreſſe*.

Machine Infernale. Cette *machine* a fait beaucoup de bruit dans la guèrre de 1688. Les Anglois l'ont inventée. C'eſt un bâtiment à trois ponts chargez au plus bas de poudre, au ſecond de bombes, & de carcaſſes, & au troiſiéme de barils cèrclez de fèr pleins d'artifices, & ſon tillac auſſi comblé de vieux canons, & de mitrailles. Les Anglois ne ſont point les Inventeurs de cette machine. Dans les guèrres civiles des Païs-Bas, on en fit de ſemblables pour faire ſauter le pont que le Duc de Parme fit conſtruire ſur l'Éſcaut pendant le ſiége d'Anvèrs.

L'Ingénieur qui les inventa fut un Italien de Mantoüe, nommé Frederic Jénibelli, que Strada, appelle Jambellus. Il fabriqua pluſieurs de ces machines infèrnales, ou batteaux ardents, qu'on lâcha d'Anvèrs contre le pont du Duc de Parme le quatriéme Avril 1585. à quatre heures du ſoir. Mais l'Amiral Jacob Jacobſſen n'ayant pas bien ſuivi les ordres qu'on lui avoit donnez, & ayant envoyé les quatre bandes de batteaux trop tôt les unes après les autres, elles n'eurent pas tout l'éffet qu'elles devoient produire; il n'y en eut qu'une qui ruina le Fort de Calloo, & ouvrit le pont. Jénibelli fit encore une ſemblable entrepriſe avec quinze batteaux ardens qui ne réüſſirent pas mieux. Voyez Émmanuel de Météren, *hiſt. des Païs-Bas, L. XII.* & Strada *L. VI.* Météren compte à la première entrepriſe de Jénibelli quatre bandes de batteaux ardens de huit châcune, ce qui fait trente-deux. Mais Strada n'en compte que dix-ſept. C'eſt que des trente-deux, il n'y en eut que dix-ſept, qui fûrent employées d'abord, & quinze enſuite à une ſeconde tentative, ce qui fait trente-deux.

Machines de Balet, ſont des inventions pour faire changer les décorations, faire des vôls en l'air, faire mouvoir des animaux, & autres artifices qui ſurprennent & divèrtiſſent les ſpèctateurs qui n'en ſçavent pas le ſecrèt. *Machina chorealis*.

Machine à mater. Eſt une machine à peu près faite comme une gruë, ou un engin, qui ſèrt à mâter les vaiſſeaux.

Machine, ſe dit en termes de Poëſie Dramatique, & Épique, de l'artifice par lequel on a recours à quelque Puiſſance ſupérieure, ou à une Divinité, pour éxécuter une chôſe qui eſt au-deſſus des forces de la nature. *Machina comica*. Les Anciens ne ſe ſèrvoient de *machines* que dans la néceſſité de faire venir quelque Dieu: encore les Poëtes étoient-ils préſque toûjours trouvez ridicules de s'être laiſſez réduire à cette néceſſité. S. Év. Il eſt pèrmis aux Poëtes de faire intèrvenir des *machines* par tout, & d'employer ſans ceſſe le miniſtère des Dieux. Le P. le B. Ariſtote veut que le dénoüement de la fable naiſſe de la fable même, & non de quelque *machine*. Mais cela n'eſt que pour le Théâtre. L'uſage des *machines* eſt plus fréquent dans l'Épopée que dans la Tragédie. Mais il faut apporter cette diſtinction: c'eſt que le Poëte Épique ſe gardera bien d'employer une *machine* pour ſe retirer d'un mauvais pas où il ſe ſeroit engagé mal-à-propos. Mais il s'en ſèrt lorſqu'il peut s'en paſſer, & ſeulement pour faire honneur à ſon Poëme, & à ſon Héros, de l'aſſiſtance des Dieux. Il ne faut qu'on lui puiſſe reprocher que faute d'art, & d'invention, il a été obligé d'avoir recours à des Puiſſances ſurnaturelles. Ainſi la *machine* dans le Poëme Épique n'eſt point une invention pour ſe tirer d'une difficulté embaraſſante; mais c'eſt la préſence de quelque Divinité, ou une action ſurnaturelle & extraordinaire que le Poëte inſère dans ſon Poëme, pour le rendre plus majeſtueux, & plus admirable. Ce mélange doit être fait de telle ſorte que l'on puiſſe retrancher les *machines*, ſans rien retrancher de l'action. Le P. le B. Les Grècs & les Latins en avoient fait un provèrbe, *Deus ex machinâ*. C'eſt à ce propos qu'Horace a dit dans ſon art Poëtique, *Nec Deus interſit, niſi dignus vindice nodus inciderit*.

Machine, en général, ſe dit des automates, & de toutes les chôſes qui ſe meuvent d'elles-mêmes, ſoit par art, ſoit naturellement. *Automata*. Les horloges ſont les plus belles *machines* qui ayent jamais été inventées. La tête fabriquée par Albèrt le Grand, & qui parloit par artifice, étoit une *machine* bien ingénieuſe. La *machine* de nôtre corps eſt compôſée de mille reſſorts cachez: elle peut être toute prête à ſe briſer, & à tomber en ruine ſans que pèrſonne s'en appèrçoive. Nic. C'eſt une étrange chôſe que la fragilité de nôtre *machine*; & la part que prend nôtre âme à ſes bonnes, ou à ſes mauvaiſes diſpoſitions. M. de S. Toute la beauté du génie n'eſt qu'un pur éffet du hazard, & d'un cèrtain arrangement des parties de la *machine*. Var. Que vèrrons-nous dans nôtre mort? une vapeur qui s'éxhale, une *machine* qui ſe diſſout, & qui ſe met en piéces. Boss. Quelques Philoſophes modèrnes ont ſoutenu que les animaux n'étoient que des *machines*.

La bête n'eſt qu'une machine;
Telle eſt la montre qui chemine
A pas toûjours égaux, aveugle, & ſans deſſein:
Ouvrez-la, liſez dans ſon ſein;
Mainte roüe y tient lieu de tout l'éſprit du monde.

La Font.

Machine, ſe dit encore de l'aſſemblage, & de la conſtruction de l'Univèrs. *Mundi machina*. Si l'homme contemple la *machine* du monde, il ſe portera naturellement à reconnoître qu'il n'y a qu'une puiſſance infinie qui ait pû créer tant de mèrveilles, & les maintenir dans un ordre ſi régulier. Jaq. Conſidérez ces globes

mèrveilleux ; qui peut commander à ces épouvantables *machines* qu'une puiſſance infinie ? S. Év. Les Poëtes l'appellent la *machine ronde*.

Car de s'imaginèr qu'un Dieu tourne le monde,
Et régle les reſſorts de la machine *ronde*, &c. Boil.

On met auſſi au rang des *machines*, tout ce qui augmente les forces humaines. Le leviér, le coin, la vis, la poulie, les mouſles, les vèrrins, le guindall, les gruës, le capeſtan, ſont des *machines* fort néceſſaires. Le preſſoir, la calandre, ſont de puiſſantes *machines*. Les pompes, les moulins, & tout ce qui agit par le moyen de l'eau, ou du vent, ſont des machines hydrauliques, ou pneumatiques.

Machine, ſe dit auſſi des chôſes peſantes & difficiles à remuer. *Moles*. Un galion eſt une puiſſante *machine*. La groſſe cloche de Roüen, les Obéliſques de Rome, ſont de puiſſantes *machines*, qu'on a de la peine à remuer, à tranſporter.

Machine, eſt auſſi un tèrme de Cordonniér, qui ſe dit d'une cèrtaine compoſition de cire blanche & de ſoufre, qui ſert à blanchir les points du talon du ſouliér. *Sulphurata cera*.

Machine, ſe dit figurément en chôſes morales, des adreſſes, des artifices dont on uſe pour avancer le ſuccès, & pour venir à bout d'une affaire. *Machinamentum*. La *machine* la plus propre à remuer le peuple, c'eſt la Religion. S. Évr. Il a fait joüer toutes ſortes de reſſorts & de *machines* pour venir à bout de cette entreprise. Il n'a beſoin de reſſort ni de *machine* pour faire entrer la raiſon dans les âmes. Boil. Songeons préſentement à d'autres *machines*. Mol.

Sur tout refuſez les préſens ;
Des machines *d'amour c'eſt la plus redoutable.*
La Font.

On dit auſſi figurément & par manière de Provèrbe, d'un homme qu'on a peine à émouvoir, qu'il ne ſe remuë que par *machine*, ou, qu'il faut des *machines* pour le faire remuer.

MACHINER. v. act. Former, projetter quelques mauvais deſſeins ; conſpirer contre quelqu'un ; faire agir pluſieurs reſſorts ſecrèts pour le pèrdre, pour lui nuire. *Machinari, moliri, ſtruere aliquid, conſpirare*. Les mécontens de la Cour ſont ſujèts à *machiner* contre les Miniſtres. On a pris un homme qui *machinoit* une grande trahiſon contre l'État. Il *machine* quelque trahiſon. Ablanc. Il avoit déjà *machiné* ma mort avant que je vinſſe à la Couronne. Vaug.

Machiner, eſt auſſi un tèrme de Cordonniér, qui ſignifie, Paſſer le machinoir ſur les points du ſouliér. *Cerâ ſulphuratâ illinire*. *Machiner* les points.

Machiné, ée. part. & adj. *Machinatus*.

MACHINISTE. ſ. m. Ingénieur qui invente, qui fait conſtruire des machines, pour augmenter les forces humaines. *Machinarius*. Il faut être fort ſçavant dans les ſciences méchaniques pour être bon *Machiniſte*. On appelle auſſi *Machiniſte*, celui qui fait des changemens, & des vôls de théâtre par des mouvemens ſurprenans.

On dit quelquefois *Machinier* dans le ſtile badin & burleſque pour *Machiniſte*.

MACHINOIR. ſ. m. Outil dont ſe ſèrvent les Cordonniérs pour blanchir les points du dèrrière du ſouliér.

MACHIRITE. ſ. m. & ſ. Nom d'une famille de la Tribu de Manaſſe, ainſi appellée parcequ'elle deſcendoit de Machir. *Machirita*. De Manaſſe ſortit Machir chèf de la famille des *Machiriſtes*. *Saci*, *Nombre XXVI*. 29.

MACHLENET, ou MACHENLOTH. ſ. m. Nom d'une ville des anciens Ordovices, maintenant c'eſt un bourg du païs de Galles, en Anglетèrre. *Maglona*, *Maglava*. Il eſt dans le Comté de Mongomeri, aux confins de ceux de Cardigham, & de Mérioneth. Maty.

MACHLESNA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Turquie en Europe. *Machleſna*, anciennement *Cydarus*. Elle coule dans la Romanie, & après avoir ſéparé Conſtantinople du fauxbourg de Galata, & formé le beau port de cette ville, elle ſe décharge dans le canal de Conſtantinople. Maty.

MACHLIS. ſubſt. f. Nom d'un animal dont Pline parle L. VIII. C. 15. *Machlis*. Cet animal étoit fort commun dans la Scandinavie. Il avoit les jambes toutes d'une venuë, ſans jointures ; ainſi il ne ſe couchoit jamais, mais il dormoit appuyé contre un arbre, de ſorte que pour les prendre, on faiſoit une entaillure aux arbres, afin qu'il tombât quand il s'appuyeroit contre cet arbre. Cet animal étoit d'une viteſſe ſi grande, qu'on n'eût pû le prendre autrement. Il étoit fort ſemblable à l'Alce. Il avoit la lévre de deſſus fort grande, de ſorte qu'il étoit obligé d'aller à reculons, quand il paiſſoit.

MACMAS. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Éphraïm dont il eſt parlé au 1. *L. des Rois XIII*. 2. *Machmas*. Depuis les Croiſades ce fut un fort château des Templiers. On la nomme aujourd'hui Bira. Elle eſt à quatre lieuës au nord de Jéruſalem du côté du mont Gariſim, d'où elle n'eſt guère plus éloignée.

MACHMETAT. ſ. f. Nom de lieu dont il eſt parlé Joſ. XVI. 6. XVII. 7. *Machmetath*. Il étoit dans la Tribu d'Éphraïm aux confins de celle de Manaſſe.

MACHOIRE. Voyez Maſchoire.

MACHOMETTA. Voyez MAHOMETTA.

MACHORAN. ſ. m. Nom d'un poiſſon qui ſe pêche ſur la côte du Pérou, près d'Aricà. Il eſt ſans écaille ; il a la peau fine, la chair blanche. Il a des deux côtez de la tête des éſpéces de filandres ou barbes à peu près ſemblables à la barbe d'un chat. C'eſt ce qui a fait apparemment que quelques Auteurs le nomment Chat marin, ou chat de mèr. Il y a une infinité de *Machorans* à l'iſle S. Vincent, du Cap vèrd. *Frézier*.

MACHURAT. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt ainſi qu'on appelle les compagnons Imprimeurs qui apprennent leur métiér, qui ſont ſujèts à barboüiller, à gâter les feüilles qu'ils tîrent. *Typographicus tyro*.

MACHURER. v. act. Barboüiller ou noircir quelqu'un, ou quelque chôſe. *Denigrare, nigrore infuſcare*. *Mâchurer* le viſage, les habits. Il ne ſe dit que parmi le peuple, & particulièrement chez les Imprimeurs, qui appellent *mâchurer*, barboüiller une feüillė, ne la tîrer pas nette.

On dit provèrbialement en Languedoc, que le chauderon *mâchurè* la poële ; pour dire, La pelle ſe mocque du fourgon. *Maſcara* en Thouloușain ſignifie *charbonner*, *barboüiller*. C'eſt de là que nous vient le tèrme de *maſcarade*. Marquis dans les additions qu'il a faites au Dictionnaire de Nicot remarque que les Lyonnois, Dauphinois & Savoyſiens, prennent *mâchurer* pour barboüiller quelqu'un au viſage, mais qu'en François on le prend généralement pour tacher & ſoüiller.

Machuré, ée. part. & adj. *Denigratus*, *nigrore infuſcatus*.

MACIEU, ou MASSIEU. Voyez MAтTHIEU.

MACIQUOPATAN. Voyez MANICAPETAN.

MACIS. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à la ſeconde écorce de la noix muſcade. *Macis*. Cette écorce eſt tendre, odorante, de couleur rougeâtre, ou jaunâtre : elle ſe ſépare de la muſcade à meſure qu'elle ſe ſéche, & elle prend une couleur jaûne. On l'appelle improprement *fleur de muſcade*. Le *macis* a les mêmes vèrtus que la muſcade. Le *macis* eſt rouge quand il eſt frais, & devient peu à peu jaûne en ſe déſſéchant. Ben-Beïtar dit dans ſon Mogni que le *Macis* étant réduit en poudre, & pris par le nez en guiſe de ſtèrnutatoire, eſt éxcellent contre les maux de tête, qui procédent de vapeurs. Les Arabes l'appellent *Besbaſſah*, & les Pèrſes *Bezbazé*. D'Hèrbelot.

Ce nom eſt Indien. Les Hollandois font grand trafic de *macis*, qui eſt une drogue des plus éſtimées. Voyez Macir. Voyez auſſi Daléchamp, *hiſt. Plant. T. II. L.* 18. *C.* 32. Et l'Auteur Anonyme de l'*hiſt. Orb. Terr. C.* 10.

MACLE. ſ. f. Fruit d'une hèrbe marécageûſe qui eſt pointuë en quatre ou cinq endroits, & qui eſt de la groſſeur d'une noix. C'eſt une éſpéce de châtaigne aquatique, ou tréfle d'eau. *Tribulus aquaticus*. M. Tournefort *inſtit. rei herb.* 655. l'appelle *tribuloides vulgare aquis innatans*.

Macle, eſt auſſi un tèrme de Blâſon. C'eſt une piéce de l'Écu faite en loſenge pèrcée. Ceux de la maiſon de Rohan portent de gueules à neuf *macles* d'or pôſées trois, trois, & trois, & ont pour déviſe, *ſine macula*. Quelques-uns diſent qu'ils ont pris ces *macles* à cauſe que les *macles* ſe trouvent en très-grande abondance ſur leurs tèrres ; ce ſont des éſpéces de caillous ; qui étant couppez en deux, repréſentent la figure marquée ſur leurs Écus. La *macle* eſt toute ſemblable à la loſenge, & de même dimenſion, à la réſèrve qu'elle eſt pèrcée au milieu ; elle differe des ruſtres, en ce que celles-ci ſont pèrcées en rond. D'autres ont cru que les *macles* ſont des mailles de hautbèrgeon qui ſont des loſenges vuidées comme celles des filèts. Les Latins ont donné un nom commun à ces deux ſortes de mailles, ſçavoir, *macula*. Les *macles* étoient les anciennes armes de Bretagne. *Fauyn*.

Ce mot vient de *macula*.

Macle, ou Macque, en tèrmes de Marine, ſe dit des cordes travèrſantes, ridées, ou bandées en loſenge, qui font des mailles de cette figure. *Funiculi in rhomboidem extenſi*.

MACLIAVE, ou MACLOU. Voyez MALO. *Macliave*, ou *Maclou*, Comte Breton. *Mézeray*, *T. I. p.* 66.

MACOCO. ſ. m. Animal de la groſſeur d'un cheval, qui ſe trouve dans le Royaume de Congo.

MACOCO. ſubſt. m. Nom de Royaume. *Macocum Regnum*. Le Royaume de *Macoco* eſt dans l'Éthiopie en Afrique, ſous l'Équateur, entre les Royaumes de Gabon, de Mujac, ou de Givimgbomba, & les peuples Anzicains & Giaques. On dit que le

le Roi de *Macoco* eſt fort puiſſant, & qu'il a dix Rois, ou Roitelets, pour tributaires, & qu'on tuë tous les jours dans ſon Palais deux cens Criminèls, ou Éſclaves de tribut, qui ſont ſèrvis ſur ſa tâble, & ſur celle de ſes courtiſans. La ville capitale de ce païs porte le nom de Monſol ; les Portugais de Loango y envoyent tous les ans des éſclaves, de l'yvoire & du cuivre, qui ſont les marchandiſes du païs. Les peuples y portent le nom de Monſoles, ou de Méticas, & ils ſont mangeurs d'hommes, de même que leur Roi, & les Giaques qui ſont leurs voiſins. Maty.

MACOQUER. ſ. m. C'eſt un fruit qui eſt fort commun dans toutes les Iſles de l'Amérique, & dans la plus grande partie du continent. Il eſt prêſque ſemblable à nos melons ou citrouilles, & d'un goût fort agréable. *Macoquerium.* Il y en a de différente groſſeur & de différente figure. Son écorce eſt dure, ligneûſe, polie, brune, ou rougeâtre en dehors, noire en dedans. Il contient une pulpe, qui étant bien meure devient violette, de blanche qu'elle étoit auparavant : dans cette pulpe ſont enveloppez pluſieurs grains plats & durs. Les chaſſeurs ſe ſèrvent de ce fruit pour étancher leur ſoif, & ils diſent qu'il a le goût du vin cuit, mais qu'il reſſèrre un peu trop le ventre. Les Indiens en prennent la pulpe & les grains par un petit trou qu'ils font à l'écorce, puis l'ayant rempli à demi de petits cailloux, ils le boûchent, & ils l'agitent, afin qu'il faſſe du bruit ; c'eſt un divèrtiſſement pour eux dans les tems de réjoüiſſance. Rochefort & Du Tèrtre appellent l'arbre qui porte ce fruit, *calabaſſier*, & d'autres *cohyne*, ou *hyguero.*

MACOMER. ſ. m. C'étoit anciennement une ville de la Sardaigne. *Macomerum*, anciennement *Macopſiſſa.* Ce n'eſt maintenant qu'un village de la partie ſeptentrionale de l'iſle, à l'orient d'Alghieri.

MAÇON. ſ. m. Celui qui entreprend la conſtruction d'un bâtiment, d'une muraille. *Faber lapidarius, cæmentarius latomus.* On trouve dans la Baſſe Latinité *Murarius.* Il a fait marché avec un Maître *Maçon* pour lui bâtir une telle maiſon ſuivant un tel deſſein, & pour un tel prix, la cléf à la main. On nomme des Jurez & Maîtres *Maçons* pour éſtimer des ouvrages, pour viſiter des bâtimens, quand il y a quelque conteſtation ſur ce ſujèt en Juſtice.

On appelle auſſi *Maçon*, celui qui travaille ſous ces Maîtres à la conſtruction d'un bâtiment, & qui employe le plâtre & le mortiér. Les gens propres appréhendent à voir venir les *Maçons* chez eux. Un aide à *Maçon*, eſt celui qui ſèrt à gâcher le plâtre, & à lui apporter les matériaux.

Maçon, ſe dit figurément, & par injure, à toutes ſortes d'ouvriérs qui travaillent groſſièrement & malproprement à quelque beſogne que ce ſoit. *Imperitus artifex.* Un Savetiér dit à ſon apprentif, qu'il travaille en vrai *Maçon.* Le *Maçon* dit au ſien, qu'il travaille en vrai Savetiér.

Iſidôre dit que ce mot vient de *machir* & de *machines*, à cauſe qu'un *Maçon* eſt obligé de ſe ſèrvir de *machines* pour travailler ſur le haut des maiſons. Pluſieurs le dérivent de *machino.* Du Cange le dérive de *macerio*, parcequ'on a appellé *maceria*, ces longues murailles de clôture qui enfèrment les vignes & autres héritages, & qu'ainſi un *Maçon eſt maceriarum conſtructor.* M. Huet croit que ce mot vient de *mas*, vieux mot, qui ſignifioit maiſon ; ainſi *maſſon* eſt celui qui fait des *mas*, c'eſt-à-dire, des maiſons. Suivant cette étymologie on devroit écrire *maſſon*, mais l'uſage a prévalu, il eſt pour *maçon*, & la prononciation des deux mots eſt la même.

On a appellé un *Maçon* dans la baſſe Latinité, *Magiſter Comacinus* : ce que Lindembrok dit être dérivé de *Comacina*, Iſle de la Romagne, où du tems des Lombards ſe trouvoient les meilleurs Architèctes.

MACON. Voyez MAſCON.

MAÇONNAGE. ſ. m. Ouvrage du Maçon. *Structura muralis.* Il a tant coûté pour le *maçonnage* de cette maiſon, & tant pour la charpente.

MAÇONNER. v. act. Travailler du métiér de Maçon. *Fabrile opus ſaxeum exercere.* Les Limoſins ſont ordinairement ceux qui apprennent à *maçonner.* On dit auſſi de ceux qui font travailler trop ſouvent aux réparations de leurs maiſons, ou qui y font ſouvent des changemens, qu'ils n'aiment qu'à *maçonner.*

Maçonner, ſignifie auſſi, Fèrmer avec du plâtre & du moilon les ouvèrtures d'un mur. *Cæmentis ſtruere, obſtruere.* Ce n'eſt pas aſſez de condamner cette porte qui entre chez moi, je veux qu'on la faſſe *maçonner.*

Maçonné, ée. part. paſſ. & adj. *Cæmentis ſtructus.*

Maçonné, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du mortier qui paroît en forme de filèt entre les pièrres de taille, ou les briques d'un bâtiment, que les Maçons appellent *trait de ruſtique* ; & il eſt d'ordinaire de ſable. *Turris domûs &c. murus fulvis commiſſuris fartus, diſtinctus.* Il portoit d'azur à une tour fenêtrée d'un avant mur d'argent *maçonné* de ſable.

MAÇONNERIE. ſ. f. Art de maçonner ; arrangement de pièrres avec le mortiér. *Ars fabrica lapidaria, ſtructura.* On le dit auſſi de l'ouvrage, & du travail du Maçon. Ce Maître eſt bien entendu au fait de *maçonnerie.* On a fait un devis de *maçonnerie*, des ouvrages de *maçonnerie.* La *maçonnerie* de cette maiſon eſt bien faite, bien ſolide. La *maçonnerie* aſſiſe ſur un roc doit être encaſtrée de quatre ou cinq pouces dans le roc vif. Une cloiſon de *maçonnerie* eſt celle qui eſt faite avec de la charpente & du plâtre, ou de la brique. Il y a de la *maçonnerie* maillée, qu'on appelle *en échiquier* ; elle eſt faite de pièrres quarrées dans leur parement, leſquelles ſont pôſées enſorte que les joints vont obliquement, & que les diagonales ſont l'une à plomb, & l'autre de niveau. Cette *maçonnerie* en échiquiér eſt la prémière des ſix éſpéces, qui étoient en uſage chez les Anciens, & dont parle Vitruve L. 2. ch. 8. La ſeconde étoit de carreaux de brique de plat avec garni de moilons. La troiſième de cailloux de montagne, ou de rivière, à bain de mortiér. La quatrième de pièrre incèrtaine, ou ruſtique, comme étoient pavez les grands chemins. La cinquième de carreaux de pièrre de taille en liaiſon. La ſixième de remplage, qui ſe faiſoient par le moyen de cèrtains coffres ſemblables aux batardeaux, qu'on rempliſſoit de moilon avec mortiér.

Toutes les éſpéces de *maçonnerie* ſe réduiſent aujourd'hui à cinq : la *maçonnerie* en liaiſon, *inſertum*, celle de brique, *lateritium*, de moilon, *cæmentitium*, de limoſinage, *empleton*, & de blocage. *Structura ruderaria.* La *maçonnerie* en liaiſon eſt celle qui eſt faite de carreaux, & de boutiſtes de pièrre bien pôſées en recouvrement les unes ſur les autres. La *maçonnerie* de brique, eſt une manière de bâtir, dont les corps, & ſaillies, & naiſſances de pièrre, renfèrment des champs, tables, panneaux &c. renfoncez de brique pôſée en liaiſon, & proprement jointoyée avec du plâtre, & de la chaux. La *maçonnerie* de moilon, eſt celle où les moilons d'appareil, ou de hauteur, ſont équarris, bien giſans, pôſez de niveau, & piquez en leur parement. La *maçonnerie* de limoſinage, eſt celle qui ſe fait de moilons pôſez ſur leur lit en liaiſon, ſans être dreſſez en leurs paremens. La *maçonnerie* de blocage, eſt celle qui eſt faite de menuës pièrres jettées à bain de mortiér. Davilèr.

On appelle *colonne de maçonnerie*, une colonne faite de moilon bien giſant, enduit de plâtre, ou faite de brique par carreaux moulez en triangle, & recouvèrte de ſtuc. *Columna cæmentitia.*

Maçonnerie, eſt auſſi le nom d'une juriſdiction particulière pour les Maçons : elle ſe tient au Palais à Paris, & les appellations ſont portées au Parlement. Cette juriſdiction a été établie en 1645. ceux qui l'exèrcent ſont appellez Généraux des œuvres de *maçonnerie* de France ; ils connoiſſent des différens entre les ouvriérs concèrnant le fait des bâtimens. La *maçonnerie* a des Procureurs particuliérs différens de ceux du Parlement.

MACQUE. ſ. f. Tèrme de Marine. Il y en a qui prononcent ainſi au lieu de dire *macle.* Voyez ce mot.

MACRAN. Voyez MAKÉRAN.

MACRE. Voyez MAGRA.

MACRE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Macra, Macris.* Elle eſt dans la contrée de Mendeſeli, ſur le golfe de *Macre*, qui eſt vis-à-vis de l'iſle de Rhodes, & qui portoit anciennement le nom de *Glaucus ſinus.* Maty.

MACRES. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Afrique. *Macer*, anciennement *Cinyphus.* Elle prend ſa ſource dans le Fezzen, contrée du Biledulgerid, travèrſe le Royaume de Tripoli, il ſe décharge dans la mèr méditèrranée, un peu à l'orient de la ville de Lébéda. Maty.

MACREUSE. ſ. f. Oiſeau maritime qui reſſemble à un canard, & qu'on met au rang des poiſſons, à cauſe qu'il a le ſang froid, de ſorte qu'on pèrmèt d'en manger en Carême. *Puffinus Anglicus.* Il y en a de noires & de griſes ; celles-ci ſont les meilleures, quoi qu'en général la *macreuſe* ſoit très-dure & d'un méchant manger. On dit pourtant que la *macreuſe* en ragoût eſt un manger délicieux. L'on parle très-differemment de l'origine de cet oiſeau ; car quelques-uns diſent que la *macreuſe* eſt produite & engendrée à la manière des autres oiſeaux de rivière. C'eſt le ſentiment du Sieur Childère dans ſon livre des mèrveilles d'Anglètèrre, où il ſoutient qu'elles viennent d'un œuf couvé comme les autres oiſeaux, & que ce ſont de vrais canards ; & qu'il y en a ſi grande quantité en Écoſſe, qu'elles obſcurciſſent le ſoleil en volant, & qu'elles y apportent tant de branches pour faire leurs nids, que les habitans en ont aſſez pour faire leur proviſion de bois. D'autres croyent qu'elles ſont produites par la corruption qui ſe fait de cèrtaines pommes qui tombent dans la mèr. Quelques-uns veulent qu'elles ſe forment dans quelques coquilles dont elles ſortent enſuite. Il y en a qui diſent qu'elles s'engendrent

drent de l'écume de la mèr, ou du bois pourri des vieux vaiſſeaux, où on les trouve attachées par le bèc, d'où elles ſe détachent quand elles ſont bien formées. Albèrt & Bellon ſont de la dèrnière opinion. Ce qu'il y a de cèrtain, c'eſt que lorſque quelque mât, ou piéce de bois de ſapin eſt tout-à-fait corrompuë, l'on voit ces oiſeaux ſe former inſenſiblement de cette corruption, puis ſe revêtir de plumes, & enfin avoir leur mouvement naturel, & voler ainſi que les canards; il n'y a point de Pilotte, ni de Matelot Anglois qui ne confirme cette vérité. Aldrouand rapporte que dans le tems qu'il écrivoit ſon hiſtoire des oiſeaux, il y eut un homme de très-grande probité, en qui il avoit beaucoup de créance, qui lui cèrtifia la même chôſe. Hector Boetius voyant cette grande différence d'opinions, aima mieux croire que ces oiſeaux tîroient leur origine de toutes chôſes généralement quelconques qui ſe putréfioient dans la mèr. M. Graindorge, Médecin de Caën, a fait auſſi un Traitté de leur origine, & dit qu'il y en a une furieuſe quantité dans le nord juſques dans le Groënland.

La *macreûſe* ſe tient toujours dans la mèr, elle eſt de la grandeur de l'oiſeau des Anglois appellé cut, ou comme la grande poule d'eau de rivière, ſa couleur eſt tout-à-fait brune, & approchant du noir, elle n'eſt revêtuë que d'un fort duvet, c'eſt ce qui fait qu'elle ne peut pas bien voler, & pour s'enfuir elle bat des aîles & des piéds ſur la ſupèrficie de l'eau, comme en traînant, on les prend en troupe avec des filèts. L'on en ſalloit autrefois pour le Carême, mais comme ce n'eſt plus pour le préſent une chôſe râre d'en voir, ni d'en manger de fraiches, l'on ne s'amuſe plus à les ſaller, & de plus c'eſt qu'elles ne ſont pas éſtimées, à cauſe que leur chair eſt fade, & a un goût fort de ſauvagin.

Il y a auſſi un poiſſon nommé *macreuſe*, (Pomey dit *macourle* auſſi bien que Nicot) qu'on appelle autrement *diâble de mèr*, en Latin *fulica major*, qui eſt une éſpéce de poule de mèr fort noire.

MACRI. ſ. m. Nom propre d'un village de la Romanie, ſitué ſur le détroit des Dardanelles, au midi de Rudiſto. *Macer*. Ce lieu étoit anciennement une ville nommée *Macrontichos*; c'eſt-à-dire, la longue muraille, parcequ'elle étoit près de la muraille qu'on avoit bâtie au travèrs de l'Iſthme, qui joint la prèſquiſle de la Romanie avec le reſte de la province.

Macri, eſt encore un Ancien bourg de l'iſle de Samo, qui eſt dans l'Archipel, ſur la côte de la Natolie. *Macer*, anciennement *Panormus*.

MACRIDE. ſ. f. Nom propre d'une Iſle appellée autrement Héléne. Voyez *Macris*. Au reſte il faut dire en François *Macride*, ſi l'on ſe ſèrt de ce mot, & non pas *Macris*. C'eſt l'analogie. Les noms Grècs en ις, qui ont aux obliques ιδος, ιδι, &c. nôtre uſage eſt de les tèrminer en *ide* dans nôtre langue, & l'analogie doit être la régle, quand il n'y a point d'uſage établi ſur quelque mot particuliér.

MACRIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Macrianus*. Fulvius Macrianus, homme de baſſe condition, s'étant fort diſtingué par ſa valeur, mérita que Valérien l'employât dans le gouvèrnement de la République. On prétend qu'il engagea Valérien dans des lieux d'où il ne ſe pourroit tirer, & que ce Prince ayant été pris, *Macrien* ſauva les reſtes de l'armée, & convint avec Balliſta Préfet du Prétoire, qu'on le feroit Empereur avec ſes deux fils, Titus Fulvius, Junius Macrianus & Quietus, ce qui fut éxécuté. Les médailles des deux *Macriens* ſont râres, mais ſur tout du père, dont quelques Antiquaires prétendent même qu'il n'y en a point. Voyez Bandouri, T. I. p. 271. & ſuiv. & Trebell. Pollion *De XXX. Tyr*. Il n'eſt pas néceſſaire d'avèrtir qu'il faut l'appeller *Macrien*, & non pas *Macrin*, ou *Marcien*, puiſque Trébellius Pollion & les médailles diſent toujours *Macrien*.

MACRIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Macrinus*. Marcus Opelius Sévérus Macrinus, étoit Maure d'origine. Il s'éleva par tous les degrez aux plus grandes charges, & fut fait Avocat du Fiſc & Préfet du Prétoire ſous Caracalle, auquel il ſuccéda en l'Empire. Il aſſocia ſon fils Diaduménien, qui n'avoit que dix ans. Sa dureté pour les ſoldats le leur rendit odieux; ils le tuèrent après 14 mois de régne, l'an de J. C. 218. Capitolin a écrit la vie de Macrin.

MACRINE. ſ. f. Nom de femme. *Macrina*. La Sainte Vièrge *Macrine* étoit ſœur de S. Baſile, & de S. Grégoire de Nyſſe. Voyez ce Saint dans ſon Épitre à Olympius. La Grand'mère de ces Saints s'appelloit auſſi *Macrine*.

MACROBE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Macrobius*. *Macrobe*, qui porte à la tête de ſes ouvrages les noms d'Aurélius, Théodoſius Macrobius, auxquèls M. Fabricius ajoute celuî d'Ambroſius, floriſſoit ſous Honorius & Théodôſe le jeune, comme il paroît par le Code Théodoſien L. VI. Tit. 8. Il fut Conſul, & Gentilhommme de la Chambre. *Præfectus ſacri cubiculi*, & fut honoré du titre d'homme illuſtre. *Vir illuſtris*. Il fut habile Antiquaire & Critique. Il nous reſte de lui deux livres ſur le ſonge de Scipion, & VII. livres de différentes matières qu'il a intitulez Repas des Saturnales, *Convivia Saturnalia*, & qu'on appelle communément Saturnales tout court. Nous avons ſur *Macrobe* des Notes de Pontanus, de Meurſius, & de J. Gronovius.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de μακρὸς, *long*, & βίος, vie. *Macrobe*, qui vit longtems.

Il y a un ſaint *Macrobe* dont on fait la fête le 16 de Févriér. Il eſt dans le Calendriér de Carthage, & dans le Martyrologe de S. Jérôme. Les Exemplaires de Corbie & de Saint-Vandrille le nomment fautivement Marcope. *Chaſtelain*.

On a donné le même nom à quelques peuples d'Afrique, habitans de l'iſle Méroé, & d'Éthiopie, mais l'uſage ne ſeroit point qu'on les appellât *Macrobes* en François, il faudroit dire *Macrobiens*.

MACROCÉPHALE. ſ. m. Nom d'un ancien peuple. *Macrocephalus*. Méla II. 19. met les *Macrocéphales* au long du Boſphôre, & Étienne dit qu'ils étoient voiſins de ceux de Colchos, & Pline L. VI. C. 4. dit qu'ils l'étoient de Cézarunthe, ville de Cappadoce.

Le nom de *Macrocéphale* veut dire *longue tête*, peut-être que ces peuples l'avoient ainſi, & que les Grècs qui appellèrent *Hamaxobites*, ceux qui vivoient à la campagne, & dans des chariots, donnèrent le nom de *Macrocéphales* à des peuples qui avoient la tête longue.

MACROCHÈRE. ſ. f. Prononcez *Macrokère*. Nom d'une ancienne tunique à longues manches. *Macrochera*. L'Empereur Aléxandre Sevère fit revenir la mode des *Macrochères* de pourpre. *Lampride C*. 33.

Ce mot vient de μακρὸς, long, & χεὶρ, main, & ce vêtement fut ainſi nommé parceque les manches en étoient longues. *Saumaiſe ſur Lampride cité*.

MACROCOSME. ſ. m. Ce mot ne ſe dit que par oppoſition à celui de *microcoſme*. *Macrocoſmus*. Par le mot de *macrocoſme* on entend le monde, & par celui de *microcoſme*, qui veut dire *petit monde*, on entend l'homme.

Ce mot de *Macrocoſme* veut dire grand monde, il vient de μάκρος, *grand*, & κόσμος, *monde*. On n'employe point aujourd'hui ce mot dans un diſcours ſérieux & poli.

MACRONISO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Macris*, *Macra*. Elle eſt près du Duché d'Athènes, ſur le cap qui ſépare le golfe d'Engia de celui de Négrepont. Les Anciens l'ont appellé *Hélene*, ou *Helena*, parceque c'eſt le lieu où Paris débaucha Héléne. Maty.

MACROS. ſ. m. Nom de lieu. *Macodama*, *Macomades*. C'étoit anciennement une ville de la province Bizacène en Afrique. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Royaume de Tunis. Il eſt ſitué ſur la côte occidentale du Golfe de Capez. Maty.

MACROSTICHE. adj. m. & f. Tèrme de l'hiſtoire Écléſiaſtique, qui ſignifie un écrit de longues lignes. *Macroſtichos*. Ce nom fut donné dans le IVe ſiécle à la cinquième formule de foi que firent les Euſébiens dans le Concile qu'ils tinrent à Antioche l'an 345. Dans ce Concile ils firent une nouvelle formule de foi; qui pour ſa longueur fut nommée *Macroſtiche*, ou à longues lignes, & qui ne contient rien que l'on puiſſe abſolument condamner. Fleury, *hiſt. Eccl. L. XII. p.* 350.

MACSARAT, ou MACZARAT. ſ. f. Caſe, ou habitation des Négres; Maiſon grande, ſpatieuſe & forte à leur manière, où ils ſe retirent pour ſe garantir des incurſions de leurs ennemis. D'Herbelot. *Munitum Afrorum receptaculum*.

MACSURAH. ſ. f. Nom que les Mahométans donnent à un lieu ſéparé dans les Moſquées où ſe placent les Princes; ce lieu eſt ordinairement fèrmé de rideaux. C'eſt de là que les Éſpagnols ont introduit dans les Égliſes ce qu'ils appellent *la Cortina*, qui eſt faite en tour de lit, & dans laquelle s'enfèrment les Rois, les Princes, &c. pour aſſiſter au ſervice divin. *D'Hèrbelot*.

MACTIÈRNE. ſ. m. & f. Ancien nom de dignité en Bretagne, qui ſignifie proprement fils de Prince. *Mactiernus*. *Principis filius*. Les qualitez que prenoit la nobleſſe du prémiér rang étoient celles de Princes, de Tyrans, de Comtes & de *Mactièrnes*, la plûpart ſynonymes. Le dèrniér ſignifie en vieux mot Breton fils de Prince. L'autorité des *Mactiernes* étoit grande; il ne ſe faiſoit rien d'authentique dans tout le reſſort de leur juriſdiction ſans leur autorité. Les Évêques prenoient quelquefois la qualité de *Mactiernes*, ſoit qu'elle leur convînt, à cauſe des tèrres de leur patrimoine, ſoit que leurs Égliſes euſſent des fiéfs & des Seigneuries temporelles aſſez conſidérables pour donner aux Évêques le droit de s'appeller *Mactiernes*, & d'en faire les fonctions. Ces fonctions n'étoient pas ſi affectées aux hommes que les femmes ne s'en acquitaſſent quelquefois par ordre des Souverains. Lobineau, *Hiſt. de Bret. L. II. p.* 71. Femmes *Mactiernes*. On

trouve peu de *Maſtiernes* dans ce ſiécle (XIIe) Ce nom fut remplacé par ceux de Comtes, de Vicomtes, de Barons, de Vicaires, & de Prévôts. Id. *L. III. p.* 110.

Ce nom vient de *Mab*, ou *Mac*, qui veut dire *fils*, & de *tiran*, qui ſignifie *Prince*. Lobin, *Gloſſ.*

MACUCAGUA. ſ. m. Oiſeau du Bréſil, qui reſſemble fort au faiſan; & qui eſt plus grôs que les poules de l'Europe.

MAÇUETTE. ſubſt. fém. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *maſſuë*. *Clava.*

Un ribaut mal vêtu & nu,
En ſa main une maçuette,
Se lance en cele riverette. Guiart.

MACULATURE. ſ. f. Feuille d'Imprimerie mal imprimée, ou mal ſéche, dont les caractères ſont pochez, ou peu liſibles, ſoit qu'elle ſoit mal tirée, ou trop tôt battuë. *Folium maculoſum.* Les livres qu'on relie trop à la hâte ſont ſujèts aux *maculatures.*

Maculature, ſe dit en ce ſens d'une méchante feuille d'imprimerie, qui ſèrt à des enveloppes, & à autres uſages. *Maculatura.*

Maculature, ſe dit auſſi parmi les imprimeurs en taille douce, d'une feuille de papiér qu'on met entre l'image & le lange. *Charta typo ſuppoſita.*

Maculature, eſt auſſi un tèrme de Papetiér, qui ſignifie du méchant papiér, qu'on fait avec du drapeau, où l'on mêle du charbon pour le rendre noir. *Cartha ſtupea, rudis.*

MACULE. ſ. f. Tèrme de l'Écriture Sainte, & de Théologie. *Macula.* On ſe ſèrt de ce mot au propre, quand on veut parler des victimes qu'on choiſiſſoit pour les ſacrifices de la Loi de Moïſe; & alors il ſignifie tache; auquel ſens on dit, Il falloit choiſir une victime, un agneau ſans *macule.*

On s'en ſèrt plus ſouvent au figuré, & alors il ſe prend pour la ſouillure qui vient du péché. L'Agneau ſans *macule* s'eſt dit de Jéſus-Chriſt, éxempt de péché. Quelques Auteurs ſe ſèrvent de ce mot en parlant du péché, & diſtinguent la *macule*, & la peine, la diſtinction eſt bonne & vraye; mais l'expreſſion eſt mauvaiſe, du moins elle eſt aujourd'hui peu en uſage, & en tout ſens on dit communément tache. Une victime, un agneau ſans tache. Jéſus-Chriſt eſt l'agneau ſans tache.

Macule, s'eſt dit originairement du ſang, ou marque que les enfans apportent du ventre de leur mère.

Ce mot vient du Latin *macula.*

Macule, tèrme d'Aſtronomie, ſe dit des taches qui apparoiſſent ſur le ſoleil. Quand elles ſont conſtantes, pluſieurs croyent que ce ſont des aſtres. Quand elles ſe diſſipent comme des fumées, on les appelle *facules.* On dit auſſi en ce ſens tache, & c'eſt aujourd'hui l'ordinaire.

MACULER. v. act. & neut. Tèrme d'Imprimerie, Pocher, barbouiller. *Commaculare, maculâ inficere.* Lorſqu'on relie ou qu'on bat des feuilles fraîchement imprimées, elles *maculent* & pochent les caractères, barbouillent les feuilles. On dit qu'une feuille *macule*, lorſque l'impreſſion eſt trop fraîche, & qu'elle ſe décharge.

Maculer, ſe dit auſſi par les Imprimeurs en taille douce, lorſque l'impreſſion ſe déchargeant, barbouille la feuille par dèrrière. *Maculis inficere.* Voilà qui *macule.* Feuille *maculée.*

MACUN. ſ. m. Tèrme de Relation. Chemiſette que portent les Indiens du Chili. *Tunica Chilienſis.* Elle leur va juſqu'à la ceinture; elle eſt fèrmée de manière qu'il n'y a que le paſſage de la tête, & d'un bras pour la mettre. Frézièr.

MACUSAIN. adj. maſc. Épithète que quelques médailles de Poſtume le père donnent à Hèrcule. *Maſcuſanus.* L'Éloge de *Macuſain* tire plutôt ſon origine du nom du lieu où Poſtume conſacra un temple à l'honneur d'Hèrcule, que d'aucune chôſe que la Théologie fabuleuſe lui attribuë. Chorièr, Hiſt. de Dauphiné. L. VII. T. I. p. 395. Le même Auteur conjècture que ce nom pourroit bien venir de Macieu, ou de Meſſieu, deux tèrritoires conſidérables de Dauphiné qui peut être ont eû autrefois le nom de *Macuſium.* Voyez encore ſur ces médailles Triſtan T. III. p. 146. & Oiſel p. 239.

MACZUA. ſ. f. Nom propre d'une petite Iſle de la mèr rouge. *Maczua.* Elle eſt près de la côte d'Abex, & de la ville d'Ercoco. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Macaria*, & d'autres pour l'ancienne Orneon, ou Orine. Maty.

MAD.

MADABA, ou MÉDABA. ſ. f. Nom propre de ville. *Madaba.* Le Géographe Étienne dit que les Nabathéens avoient une ville de ce nom. La *Madaba* de l'Écriture étoit une ville de la Tribu de Ruben. *Joſ. XIII.* 9. & par conſéquent à l'orient du Jourdain. Elle étoit dans la plaine, & avoit été autrefois la principale ville des Ammonites. Les Amorrhéens la poſſédèrent enſuite depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme. Elle eut un Évêché ſuffragant de Boſtre. Quelques-uns l'appellent *Medbah*, ſelon la prononciation Hébraïque, & la placent dans l'Arabie Pétrée, aux confins des Moabites, ce qui revient à ce que nous avons dit.

MADAGASCAR. ſ. m. Nom propre d'une iſle qui ſignifie, l'iſle de la Lune. Les Portugais l'ont appellée l'iſle de S. Laurent, ou parce qu'ils la découvrirent le jour de la Fête de ce S. Martyr l'an 1506. ou parce que Laurent, fils de François Almeyde, Général des Portugais aux Indes, fut celui qui la découvrit. Les François lui ont donné le nom de l'iſle Dauphine, à l'honneur de Louïs XIII. qui n'étoit encore que Dauphin. *Madagaſcaria Inſula, Inſula S. Laurentij, Inſula Delphina.* Cette iſle eſt dans l'océan Éthiopien, au levant des côtes des Câfres, & de Zanguebar, ſous le Tropique du Capricorne, partie dans la Zône torride, & partie dans la tempérée. Elle eſt renfèrmée entre le 11. & le 26e degré de latitude méridionale, & entre le 72. & 81. de longitude. Elle peut avoir trois cent lieuës du nord au ſud, & environ quatre vingt dix dans ſa plus grande largeur du couchant au levant. Ainſi cette iſle eſt une des plus grandes du monde, & la plus grande ſans éxception de toutes celles de l'Afrique. L'air ne peut y être que fort chaud, on aſſure pourtant qu'il ne laiſſe pas d'être fort ſain. Le tèrroir y eſt arroſé par un grand nombre de rivières, qui ont toutes leurs ſources dans une grande chaîne de montagnes, qui s'étendent du nord au ſud, vèrs le milieu de l'iſle. Elle eſt fèrtile en oranges, citrons, melons, légumes, riz, coton, ſucre, gingembre, ſafran, tabac, & une éſpèce de chanvre, dont les feuilles étant mâchées, comme le Tabac, étourdiſſent & plongent dans un ſommeil, dont on ſe reveille fort gay & fort joyeux. Il y a auſſi quantité d'arbres rares, l'ébene, le bréſil, le ſandal rouge, jaûne, & blanc, les palmiérs de pluſieurs ſortes, les cannes qu'on appelle bamboches, dont on tire une éſpèce de ſucre. Les Inſulaires recueillent quantité de miel, dont ils font leur boiſſon la plus ordinaire, ils en font auſſi avec du ſucre, & une troiſième éſpèce ſe fait de Bananes, elle reſſemble au cidre. On y trouve des pièrres prétieuſes de toutes les éſpèces, à la réſèrve des Diamans. Il y a de beau criſtal, des mines de fèr, d'aciér, & d'or, qui eſt beaucoup plus pâle que l'ordinaire, & qui ſe fond auſſi facilement que le plomb. Quelques-uns aſſurent qu'il y a auſſi des mines d'argent, mais d'autres diſent que ce métal y eſt fort râre, & qu'on n'en voit qu'autant qu'il y en a été tranſporté d'ailleurs. Les Lions & les Éléphans y ſont en grand nombre, de même que les chameaux, les bœufs, les moutons, & les autres bêtes domèſtiques.

Les habitans de l'iſle de *Madagaſcar* ne couvrent ordinairement que les parties que la pudeur oblige de cacher, ils ſont en partie noirs, & en partie blancs, en partie Mahométans, & en partie Payens, leur langage eſt Arabe, & leur écriture auſſi, ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent acheter & entretenir; ils ſont gouvèrnez par un grand nombre de petits Princes, ou Seigneurs; leurs villes ſont toutes bâties de planches, entourées de pieux, & quelques-unes encore d'un foſſé; & leurs villages ne ſont compôſez que de petites huttes, que quatre hommes peuvent tranſporter. Les François y avoient bâti le fort Dauphin, & celui de S. Auguſtin, & y avoient établi quelques Colonies, mais on aſſure qu'ils ont abandonné tout cela. Au reſte, on croit que cette iſle eſt la *Menuthias* de Ptolomée, & la *Cerne Æthiopica* de Pline. Maty.

MADAME. ſ. f. Titre d'honneur qu'on donne en parlant, ou en écrivant, aux femmes de qualité, comme Princeſſes, Ducheſſes, ou autres femmes de gens titrez, ou de Gentilshommes. *Illuſtriſſima Domina.* On le dit auſſi des femmes des Magiſtrats, & de ceux qui ſont dans les prémiérs emplois de la robbe. On le dit même à la Reine: *Madame*, je ſçai bien que vôtre Majeſté n'a que faire de toutes nos dédicaces. Mol. *Madame*, ſi l'Académie prend la hardieſſe de ſaluer vôtre Majeſté. Pat. *Madame*, la qualité de fille du Roi Catholique, & celle d'épouſe du Roi très-Chrétien, qui relevent vôtre Majeſté au deſſus de toutes les Princeſſes de la Tèrre, m'obligent à lui dédier cet ouvrage. Bouh. *Madame* ſe diſoit autrefois en parlant des Saintes. *Madame* Sainte Geneviéve, *Madame* Sainte Reine. Les Filles de France, quoi qu'elles ne ſoient pas mariées, s'appellent auſſi *Madame.* Il y a auſſi beaucoup de Couvens, dont les Religieuſes ſe font appeller *Madame*; & ce ſont ordinairement les Religieuſes des Abbayes. Les bons Poëtes n'employent le mot de *Madame* que dans les Poëmes dramatiques. Mén.

Madame, abſolument, ſe dit de la belle-ſœur, ou de la ſœur du Roi, comme on appelle ſon frère, ou ſon oncle, abſolument *Monſieur*. *Feminarum Principum princeps.* On appelle la Ducheſſe de

de Savoye, *Madame Royale*. On a fort abuſé de ce mot, car on l'a étendu juſqu'aux bourgeoiſes.

MADAME, ſe dit auſſi abſolument de la maîtreſſe d'une maiſon, ſur tout à l'égard des valèts & des domeſtiques. Voilà *Madame* qui heurte. *Madame* veut que cela ſoit ainſi. Laquais de Monſieur, Laquais de *Madame*.

MADAME, ſe dit encore en parlant des femmes roturières & bourgeoiſes. Elles ſont ſéparées des Dames de qualité par le rang des Demoiſelles qui eſt entre deux. *Madame* la Grèffière, *Madame* l'Élûë, &c. On appelle auſſi les filles de baſſe condition *Madame*, en y joignant leur nom propre, *Madame* Marie, *Madame* Margot; & l'abus a cru à tel point, que les Sèrvantes ſe veulent faire appeller *Madame*. On dit auſſi au pluriel, *Mes dames*, en parlant à une aſſemblée de femmes, de quelque condition qu'elles ſoient.

On dit provèrbialement, Joüer à la *Madame*, en parlant d'un jeu que ſont les petites filles, lorſqu'elles contrefont tous les complimens, & les cérémonies des femmes qui ſe viſitent.

On le dit figurément de toutes les cérémonies qui ne ſont pas auguſtes, & qu'on fait ſans néceſſité. Les gens grâves & ſérieux en faiſant tant de grimaces & de vaines cérémonies, ne s'appèrçoivent pas qu'ils joüent à la *Madame*. On dit encore, qu'une femme fait la *Madame*, quand elle affècte les manières, les façons de faire des pèrſonnes de qualité, quoi qu'elle n'en ſoit pas; & pour diſtinguer les vrayes Dames, on les appelle *Dames Damées*, *Dames à carreau*; au lieu qu'elles traittent les Bourgeoiſes de *Dames à chaperon*.

On dit auſſi, *Madame* vaut bien Monſieur, ou Monſieur vaut bien *Madame*, quand on veut contredire ceux qui mettent de la différence entre le mérite de l'un & de l'autre.

CUISSE-MADAME. ſ. f. Nom d'une éſpéce de poire. La *Cuiſſe-Madame* eſt une éſpéce de Rouſſelet. La figure & le coloris y conviennent aſſez bien. Elle a ſa chair entre tendre & caſſante, accompagnée d'une eau aſſez abondante, un peu muſquée, & fort agréable quand elle eſt bien meure. Cette poire & le gros blanquet ſont les prémières poires raiſonnablement groſſes & bonnes que nous ayons à l'entrée de Juillet. Elles ſont de fort beaux buiſſons, & le ſeul défaut que j'y trouve, c'eſt que les arbres ſont très-difficiles à mettre à fruit, mais auſſi ſont-ils mèrveille du moment qu'ils ont commencé. LA QUINT.

MADAME *d'Humieres*, eſt en tèrme de Fleuriſte un œillèt de couleur de roſe claire, ſa fleur d'un grand blanc tracé de gros panaches, large, mais tardive, ſa plante eſt extrémement difficile à prendre racines, elle eſt forte & robuſte, & créve ſi on ne lui laiſſe 5 boutons. MORIN.

MADAME *d'Orieux*, autre œillet, ne diffère en rien du précédent, ſi non que ſa couleur eſt plus pâle. ID.

TRIPE MADAME. Nom d'une petite hèrbe qu'on mange en ſalade.

TROU MADAME. Nom d'un cèrtain jeu, où l'on joüe avec de petites balles de plomb, ou d'ivoire, qui entrent dans des trous diverſement marquez, qui font pèrdre, ou gagner. Je viens de pèrdre deux écus au *Trou-Madame*.

MADARA. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Tunis, ſitué entre Bonne, & les ruines de Carthage. *Madara*. On le prend pour l'ancienne *Madaura*, ou *Madarus*, ville d'Afrique, où il y avoit une Académie, & un Évêché ſuffragant de Carthage. Elle étoit la patrie du célébre Apulée. MATY.

MADARATE. ſ. Nom d'une ſorte de bâtiment de mèr dont on ſe ſervoit autrefois ſur la mèr rouge. *Madarate*.

MADDALENA. ſ. f. Rio de la *Maddalena*. Voyez FORNELLO, *T. II. p.* 1951.

MADÈLGAIRE. Voyez MAUGER.

MADELGISILE. Voyez MAUGUILLE.

MADEMOISELLE. ſ. f. Titre d'honneur qu'on donne aux filles, & aux femmes des ſimples Gentilshommes, qui eſt entre la Madame bourgeoiſe, & la Madame de qualité. *Femina vel puella nobilis*. Un de nos Poëtes s'eſt ſervi du mot de *Mademoiſelle* dans une Comédie, en quoi il n'eſt pas à imiter; il faut ſe ſervir de *Madame*, ſans diſtinction de fille, ou de femme. *Mademoiſelle* n'entre point dans la Poëſie.

MADEMOISELLE, eſt auſſi un nom qu'on donne à toutes les filles qui ne ſont point mariées, pourvû qu'elles ne ſoyent pas de la lie du peuple, ou filles d'Artiſan.

MADEMOISELLE, abſolument, eſt un titre d'honneur qu'on donne aux filles des frères, ou oncles du Roi. Leur aînée s'appelle *Mademoiſelle* tout court, & abſolument. Pour les puînées on joint à *Mademoiſelle* un nom de terre.

MADÉRASPATAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon port, & une citadelle. *Maderaſpatanum*. Elle eſt dans la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte de Malabar, près de S. Thomas, & elle appartient aux Hollandois. MATY.

MADÈRE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan Atlantique, ſituée entre les Açores & les Canaries, au couchant du Royaume de Maroc, ſous le 1. degré de longitude, & le trente deux de latitude. *Madera*. On lui donne vingt lieuës de long, ſept ou huit de large, & quarante huit de circuit. L'air y eſt fort tempéré, & le tèrroir fèrtile en bled, en ſucre, en miel, en fruits, & ſur tout en vin, qui paſſe pour éxcellent. Ses habitans ſont prèſque tous Portugais d'origine; ils la découvrirent l'an 1420. & ils lui donnèrent le nom de *Madère*, qui en leur langue ſignifie bois, ou forêt, parce qu'ils la trouvèrent toute couvèrte de bois, auxquels ils mîrent le feu, qui brûla, diton, pendant ſept jours. Ses lieux principaux ſont Moncérico, Saint Croce, & Fonzal, capitale, & réſidence du Gouvèrneur pour le Roi de Portugal, auquel cette iſle appartient. Au reſte, quelques Géographes la prennent pour la *Cerne Atlantica* de Ptolomée. MATY.

MADÈRE. Rivière. Voyez CAYENNE.

MADÈRNO. ſ. m. Nom que l'on donne aux ruines d'une ancienne petite ville de l'Hètrurie, qu'on nomma *Sudernum*, *Tudernum*, & enſuite *Mudernum*, & *Madernum*. Elles ſont dans le Duché de Caſtro, ſur la rivière de Fiore, un peu au deſſous des ruines de Caſtro. MATY.

MADI, ou MADIR. ſ. m. & nom propre d'homme. *Emeritus*. Prudence, l'un des plus anciens & des plus célèbres d'entre les Poëtes Chrétiens, compoſa ſur la fin du IVe ſiécle de l'Égliſe, un poëme important ſous le titre Des Couronnes ΠΕΡΙ ΣΤΕΦΑΝΩΝ, *Periſtephanum*, diviſé en XIV. Chants en Hymnes à l'honneur de quelques illuſtres Martyrs, nez ou martyriſez en Éſpagne. Le prémiér de ces chants eſt conſacré à la mémoire des deux Saints Frères, Émétère, ou Hémitère, vulgairement Saint *Madir*, & de Saint Chélidoine. BAILLET, 3. *de Mars*.

En Latin on trouve *Emeritus*, *Emeterus*, *&* *Emetherius*. Voyez les Bollandiſtes, *Mart. T. I. p.* 221. *&* 228. &c. Le dèrniér paroît le véritable nom. C'eſt celui des anciens Actes du martyre de ces Saints. De là on a fait *Emétère*, *Emétèr*, *Métèr*, *Médèr*, *Mader*, *Madir*. Pour *Hémitere*, je ne ſçai où M. Baillet l'a pris. Il faut cependant qu'il l'ait trouvé quelque part. Les Bollandiſtes diſent *Madi* p. 244. T. cité, & M. Baillet *Madir*.

MADIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de Suiſſe. *Madia*.

Le Gouvèrnement de MADIA, ou de MAGIA. *Madiana præfectura*. C'eſt le plus ſeptentrional, & le dèrniér en ordre, & en valeur des Gouvèrnemens, que les Suiſſes poſſèdent dans le Duché de Milan. Il eſt prèſque entièrement environné de celui de Locarno, dont il dépendoit autrefois, il comprend les vallées de Madia, & de Lanze, & ſes principaux lieux ſont *Madia*, & Gévio capitale. MATY.

Tèrre de MADIAN. C'étoit anciennement une contrée de l'Arabie Pétrée. *Terra Madian*, *Madianitis*, *Madianitarum Regio*. Elle étoit le long de la mèr rouge, au midi de la montagne de Sinaï, & elle avoit ſa ville capitale de même nom, ſituée ſur le bord de la mèr. Les Madianites deſcendus de Madian, fils d'Abraham & de Cétura, vivoient autrefois à peu près comme une partie des Arabes & des Tartares vivent encore aujourd'hui. Ils tranſportoient leurs tentes & leurs beſtiaux dans les païs où ils trouvoient les meilleurs pâturages. Ils dégâtèrent pendant ſept ans le païs de Canaan par leurs courſes annuelles, & enfin ils y furent miraculeuſement défaits par Gédéon, avec les Amélikites, & quelques autres peuples orientaux qui s'étoient joints à eux. L'hiſtoire Sainte remarque qu'il y périt environ ſix vingt quinze mille hommes, avec quatre de leurs Rois. Jug. 6. 7. 8. Éſ. 9.

MADIANITE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Madianita*. Les *Madianites* deſcendoient d'Abraham & de Céthura. Ils habitoient la Tèrre de *Madian*.

MADIÉR. ſ. m. pl. On appelle *madiérs* des piéces de bois clouées en égale diſtance ſur la carène d'une galère.

MADIÉR. Vieux mot. Gròſſe tâble de Pâtiſſiér. *Axis decumanus*.

MADIR. Voyez MADI.

MADMÉNA. Voyez MÉDÉMÉNA.

MADON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, dont il eſt parlé dans Joſué XI. 1.

MADONIA MONTE. Nom d'une montagne de la Sicile. *Madonia Montes*, anciennement *Nebrodes*, ou *Nevrodes Mons*. Elle s'étend dans la partie occidentale de la vallée de Démona, & dans l'orientale de celle de Mazara, vèrs les confins de celle de Noto. Elle eſt la plus haute, & la plus célébre montagne de la Sicile, à la réſèrve du mont Gibel. MATY.

MADRAGUE. ſ. m. Eſt une pêcherie faite de câbles, & de filèts, pour prendre des thons, qui occupe près d'un mille en quarré, dont il eſt parlé dans l'Ordonnance de la Marine.

MADRAN. ſ. m. Nom propre d'un village de la haute Carthie,

thie, en Allemagne. *Madranum.* Il eſt entre Willach & Saltzbourg, & il eſt pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Magiſtrica*, petite ville ou bourg du Norique. Maty.

MADRE. ſ. m. Vaiſſeau à boire, où l'on met du vin pour boire. Ce mot a été fort en uſage autrefois. *Poculum, poculum vinarium.* Eſtienne de la Fontaine, Argentiér du Roi, dit dans un compte de l'an 1350. *Madres* & caillérs pour boire vins nouveaux. On trouve ſouvent hanap de *madre*.

MADRE, ou MÉANDRE. ſ. maſc. Nom propre d'une rivière de la Natolie. *Meander.* Elle prend ſa ſource dans la grande Caramanie, travèrſe la Natolie propre, & ſe décharge dans l'Archipel, entre Éphèſe, & Mélazzo. Cette rivière a été célèbre anciennement à cauſe de ſes contours, qui étoient en ſi grand nombre, qu'Ovide lui compara le Labyrinte de Dédale. Baudrand rapporte qu'on y comptoit juſqu'à ſix cent de ces contours; tant elle ſèrpentoit. Maty.

MADRÉ, ÉE. adj. Qui a des taches, ou divèrſitez de couleurs. Il ſe dit du Léopard qui eſt tacheté. *Varius, maculoſus, criſpans.* On le dit auſſi du bois veiné, comme du noyér, du hêtre, &c. Lorſqu'on le met en œuvre, on y remarque cèrtaines parties plus condenſées que le reſte, qui paroiſſent comme des taches brunes plus ſolides, & plus dures, & qui ſont un peu luiſantes quand le rabot y a paſſé. C'eſt ce qu'on appelle du bois *madré*. *Materia criſpans.* Tables de bois *madré*. *Panterinæ menſæ.*

Ce mot vient par corruption de *marbré*. On prononce en quelques lieux *marbré*. En général on appelle *madré*, tout ce qui eſt tacheté & divèrſifié de couleurs, comme nos porcelaines, que Cardan & Scaligèr croyent être la même choſe que ce que les Anciens appelloient *murrina pocula*, que Du Cange dit avoir été appellées dans la baſſe Latinité, *mazer, mazerium, mazarum*, & *maſdrinum*; qui ajoutent que dans la maiſon de nos Rois il y avoit un Officiér appellé *Madrinier*, qui avoit ſoin des vâſes précieux du Roi faits d'une pièrre, qu'on tient être celle de l'Onice, qui étoient appellez *mazers*, *mazerins*, ou *madrez*, d'où ſont venuës ces anciennes expreſſions de fin comme *madré*, & d'éſprit *madré*.

Madré, Tèrme de fauconnerie. C'eſt le nom qu'on donne à un oiſeau qui a mué pluſieurs fois.

Madré, ſignifie auſſi; Fin, adroit, qui trompe facilement, & qui ne ſe laiſſe point tromper. *Aſtutus, verſutus.* Vous avez à faire à un homme trop *madré*, pour l'attraper.

Madré, ée, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. C'eſt un fin *madré*, ne vous fiez point en lui. C'eſt une *madrée*, qui pourroit bien vous attraper.

MADREURE, ou MADRURE. ſ. f. Tache, ou marque ſur la peau d'un animal, ou veines qui paroiſſent ſur du bois. *Maculoſa varietas.*

MADRId, ou MADRIt. ſ. m. Nom propre de la ville Capitale du Royaume d'Éſpagne, ſituée par le Manzanares, à douze lieuës de Tolède, du côté du nord, & à quatre d'Alcala de Hénarès, du côté du couchant. *Madritum, Matritum.* Cette ville peut être diviſée en vieille & nouvelle, la dèrnière eſt ſans murailles, & la prémière eſt enceinte d'une muraille, de cailloux rougeâtres, ce qui a donné lieu aux Éſpagnols de dire qu'ils ont une ville environnée de murailles de feu. *Madrid* n'entre dans les États de Caſtille qu'en qualité de Bourg. Elle n'eſt pas à beaucoup près ſi grande que Paris, & elle eſt mal propre & mal bâtie; les maiſons n'y ſont ordinairement que de tèrre, & n'ont que le plain-pied, & le galetas, parce que tous les prémiérs étages appartiennent au Roi d'Éſpagne, à moins que les propriétaires des maiſons ne rachetent ce droit. Il y a un fort beau pont ſur le Manzanares, quoique cette rivière ſoit prèſque à ſec en été. Le Roi d'Éſpagne y a deux beaux Palais, celui où il demeure ordinairement, & celui de Buenrétiro, qui eſt hors de l'enceinte de la ville. *Madrid* s'eſt agrandie des ruines de l'ancienne *Mantua Carpetanorum*, qui n'eſt plus qu'un village nommé *villa Mantua*, & ſitué à une lieuë de *Madrid*. Maty. *Madrid* eſt au 14e. degré de longitude & au 40e. degré 14 m. de latitude nord. Hèrrera dit que ce fut en 1560. que Philippe II. quitta Tolede, le ſéjour ordinaire des Rois de Caſtille, pour aller demeurer à *Madrit*, qui devint par là Capitale du Royaume.

En ce mot la finale, ſoit *d*, ou *t*, ne ſe prononce point dans l'uſage ordinaire. *Madri* eſt grand. *Madri* eſt bien mal propre; & non point *Madri-d-*eſt grand, ou *Madri-t-*eſt mal propre.

MADRId. Nom d'une maiſon Royale de l'Iſle de France, ſituée au nord du bois de Boulogne, & au couchant de Paris. *Madritum, Matritum.* François I. Roi de France la fit bâtir, & lui donna le nom qu'elle porte, pour marquer qu'il n'avoit pas honte de ſa priſon. On aſſure que cette Maiſon n'eſt point ſemblable au Château de *Madrid*, où ce Monarque fut enfermé. *Madrid* eſt depuis longtems bien négligé.

MADRIE. ſ. f. Ancien nom d'une contrée de France. *Matricenſis*, ou *Madricenſis pagus. Madrecinſus.* La *Madrie* étoit arroſée de l'Eure, de l'Iton, de l'Aure, & de la Mandre, de laquelle apparemment elle prenoit ſon nom de *Madrie*. De Valois, *Not. Gall. p.* 323.

MADRIÉR. ſ. m. Tèrme d'Ingénieur. Poutre plate, ou groſſe planche, & épaiſſe de cinq ou ſix pouces. *Pyloclaſtri aſſerculus.* La platteforme des batteries du canon ſe fait avec de gros *madriérs*. Il fit un grand amas de planches, de *madriérs*, de ſacs à tèrre &c. Rel. de Rocroi. L'on porta des *madriérs* à la tour quel l'on vouloit ruiner. De Buſsi Rab.

L'éffet du Petard ſe fait par le moyen d'un *madriér* qu'on applique ſur la bouche du petard. Quelques-uns ſe ſèrvent auſſi du mot de *madriér*, pour ſignifier *ſommiér*, ou *poitrail*. Il y a apparence que ce mot vient de *madera*, qui en Éſpagnol ſignifie du *bois*; d'autres diſent de *materia*.

On appelle auſſi *madriérs*, en Architecture, les plus gros ais qui ſont en matière de plateforme, & qu'on attache ſur des racinaux pour aſſeoir ſur de la glaiſe, le mur de douve d'un réſèrvoir; ou tout autre mur ſur un tèrrain de foible conſiſtence. Daviler.

MADRIGAL. ſ. m. Tèrme de Poëſie Italienne, Éſpagnole, & Françoiſe. Petite Poëſie amoureuſe, compoſée d'un nombre de vèrs libres, & inégaux, qui n'a ni la régularité gênante d'un ſonnèt, ni la ſubtilité d'une Épigramme; mais qui conſiſte en quelque penſée tendre, & délicate. Le *Madrigal* eſt ſelon M. Le Brun, une épigramme, dont la chute n'eſt pas vive & brillante. La tendreſſe & la galanterie en ſont ordinairement les ſujèts. Une cèrtaine ſimplicité, belle, noble, & ſage, en fait le caractère.

On regarde le *madrigal* comme le plus court des petits poëmes, parcequ'il peut avoir moins de vèrs que le ſonnèt & le rondeau. On n'y prend point d'autre régle pour le mélange des rimes & des vèrs de différentes éſpéces, que le choix & la commodité de l'Auteur. On y doit cependant prendre la licence moins que dans tout autre, ſoit pour la rime, ſoit pour la cenſure du vèrs, ſoit pour la pureté de l'expreſſion. P. Mourgues. Les petits génies qui n'ont pas la force de faire de grands Ouvrages ſe retranchent ſur les *madrigaux*.

Ménage tient qu'il vient de *mandra*, qui ſignifie en Latin & en Grèc une *aſſemblée de bétail*, parce qu'il prétend que c'étoit originairement une chanſon de Bèrgérs, dont les Italiens ont fait *madrigale*, & nous *madrigal*. D'autres croyent que ce mot vient de *madrugar*, qui ſignifie en Éſpagnol, *ſe lever matin*, parceque les *madrigaux* étoient chantez autrefois le matin par ceux qui donnoient des aubades. D'autres diſent qu'il vient de *Madrid*, parce qu'on dit qu'ils étoient en vogue du tems que François I. étoit priſonniér à Madrid.

On prétend que Mélin de Saint Gelais eſt le prémiér qui a introduit le mot de *madrigal* dans nôtre Poëſie. On en trouve un ſeul imprimé dans ſes œuvres. Comme ce *madrigal* eſt le prémiér qui ait paru, & qu'il n'a que dix-ſept vèrs, on a établi pour régle que le *madrigal* ne doit point aller au delà de dix-ſept vèrs, & ſi toute l'étenduë de la penſée ne pouvoit y être enfèrmée, il ſeroit mieux de le mettre en ſtances libres. P. Mourgues.

Le Madrigal *plus ſimple, & plus noble en ſon tour,*
Reſpire la douceur, la tendreſſe, & l'amour. Boil.

MADRIGALEJO. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Eſtramadure d'Éſpagne. *Madrigalexum.* Il eſt près de la ville de Truxillo, & il n'eſt connu que parceque Fèrdinand V. Roi d'Aragon y mourut l'an 1516. Maty.

MADRIGALIÉR. ſ. m. Qui fait des Madrigaux. Ce mot ne s'écrit point encore; mais on a appellé Mr de la Sablière le grand *madrigaliér* de France, à cauſe qu'il ne faiſoit que des Madrigaux, & qu'il y excelloit.

MADRINIÉR. ſ. m. Nom d'un Officiér qui avoit ſoin autrefois dans les maiſons des pots & des vèrres. *Madrinarius* dans la baſſe Latinité. Il y aura un *Madriniér* qui ſèrvira de voires & de hanaps. *Compte de la dépenſe du Roi en* 1313. Voyez ci-deſſus Madré, où il eſt dit que le *Madrinier* étoit celui qui avoit ſoin des vâſes précieux qui n'étoient que d'une pièrre.

MADRISE, ou MANDISE. Arbre qui ſe trouve dans l'iſle de Madagaſcar. Son bois eſt marbré, & de couleur violette au milieu. Il a les feüilles petites comme l'ébéniér.

MADRUZZO, ou MADRUCE. ſ. m. Nom propre d'un bourg qui a titre de Baronie. *Madrucium.* Il eſt dans l'Évêché de Trente, entre la ville de ce nom & celle de Riva. Ce lieu a donné le nom à deux Cardinaux, l'oncle & le neveu, qui ont été tous deux ſucceſſivement Évêques de Trente. Maty.

MADURE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'océan Indien. *Madura.* Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Java, près du détroit de Balambuan. Il y a dans cette iſle un Royaume, & une ville capitale de même nom. Maty.

MADURÉ

MADURÉ.. ſ. f. Nom de la ville capitale de l'État de Naïque de Maduré. *Madura.* Elle eſt dans la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, au piéd des montagnes de Gate, & à vingt lieuës du détroit de Manar. Maty.

La Principauté de Maduré. *Madurenſis Principatus.* C'eſt un petit État de la côte de Coromandel, en la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Il s'étend depuis le Cap de Comori juſqu'à celui de Négapatau, étant borné au nord par la Principauté de Tanjaor, & au couchant par les montagnes de Gate, qui le ſéparent de la côte de Malabar, la mèr le baigne aux autres endroits. La côte de cet État, qui a environ ſoixante & quinze lieuës de long, porte le nom de Côte Pêcherie, parce qu'on y fait tous les ans, vèrs le mois d'Avril, une grande pêche de pèrles, à laquelle on employ cinquante ou ſoixante mille hommes, pendant quinze jours ou trois ſemaines, & qui fait toute la richeſſe du païs. Les principales villes du Naïque, ou Prince de *Maduré*, ſont *Maduré*, capitale, Manancor, Tulucory, Manapar, & Jacancury. Maty.

MAE.

MÆCIA. adj. f. Nom de l'une des XXXV. Tribus du Peuple Romain. *Tribus Metia.* La Tribu *Macia* étoit la 28e. Tite Live L. VIII. dit que ce fut l'an 421. de Rome ſous le ſecond Conſulat d'Aulus Cornelius Coſſus Arvina, & de Cn. Domitius, Calvinus, que la Tribu *Macia* fut ajoutée avec la Tribu Scaptia, en faveur des habitans de Lanuvium, des Ariciniens, des Nomentains, & des Pédains, à qui on avoit peu auparavant donné le droit de Bourgeoiſie. On lui donna le nom de *Macia*, d'un château qui étoit près de Lanuvium, & qui s'appelloit *Macium.* Ceux qui écrivent *Metia*, écrivent mal.

MAECILIUS, MAECILIA. ſ. m. & f. Nom d'une ancienne famille Romaine. *Macilius*, *a.* Il y a eû deux familles *Macilia*, l'une Patricienne, & l'autre Pébeïenne. Denys d'Halicarnaſſe dit que la Patricienne étoit originaire d'Albe, que cette ville ayant été détruite ſous le régne de Tullus Hoſtilius, les *Macilius* fûrent reçus à Rome, qu'on leur y donna droit de Bourgeoiſie, & place dans le Sénat. T. Live parle d'une autre Plébeïenne, qui eut un Tribun du peuple Sp. *Macilius.* Patin ne rapporte qu'une ſeule médaille qui ſoit ſurement de l'une ou l'autre de ces familles. Les autres n'ayant que Mae peuvent être de la famille *Mævia.*

MAELSTRAND. ſ. maſ. Nom propre d'une petite ville de la Norvége. *Malſtrandia.* Elle eſt dans le Gouvèrnement de Bahus, dépendant des Suédois, à quatre lieuës de la ville de Bahus, du côté du couchant. Cette ville eſt ſituée ſur un rochér éſcarpé, que la Mèr environne prèſque de tous côtez, & elle eſt défenduë par un bon château, qui eſt à l'embouchure de la Troletta. Les Danois la prîrent l'an 1678. mais ils la rendîrent par la paix. Maty.

MAELSTROM. ſ. m. Nom propre d'un grand Goufre de l'océan ſeptentrional. *Maelſtromium*, *umbilicus maris.* Il eſt près de la côte occidentale de la Norvégé, au nord de la ville de Drontheim. Ce goufre a, dit-on, une éſpéce de flux & de reflux, qui pendant ſix heures engloutit tout ce qui tombe dans ſon tourbillon; & pendant ſix autres heures rejette tout ce qu'il a englouti. Maty.

MAERA, ou MERA. ſ. fem. Nom que les Poëtes donnent au Chien d'Orion, placé dans les Aſtres. *Mæra.* Ce nom pourtant ſignifie une Chévre d'un blanc ſâle, qui tîre ſur le noir. Voyez Héſychius, Rhodig. L. XVII. C. 18. Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 30.

MAERSDIEP. Voyez MARSDIEP.

MAES. Voyez MEUSE.

MAESLAND. ſ. m. qui ſignifie le païs de Meûſe. *Moleſandia.* C'eſt une contré de la Mairie de Boiſleduc, dans le Brabant Hollandois. Elle eſt le long de la Meûſe, entre la Hollande, le Comté de Mégen, & la Seigneurie de Raveſtein. On y renfèrme quelquefois ces deux dèrniérs païs avec la Tèrre de Cuyck; parceque tout cela eſt ſitué le long de la Meûſe.

MAESMUNSTÈR. ſ. m. Nom de lieu. *Maſonis Monaſterium.* Il eſt en Alſace. Valois, *Nott. Gall. p.* 318.

MAÉSTRAL, MESTRAL, MÆSTRE, MAESTRO, ou GALLIÉGO. Tèrme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne au Nord-Ouëſt ſur la Méditèrranée, qui eſt entre le Septentrion & le Couchant, qui eſt oppôſé à Siroco. On appelle ce vent-là *maëſtro.* Nos François diſent *Meſtre.* On m'en dit aſſez de la beauté de la ſituation d'Arginnſe, & de la bonté de l'air qu'on y reſpire, pour en donner une meilleure opinion que Vitruve, quand il écrit que le vent de midi rend malades ſes habitans, que le *meſtre* les fait touſſer, & que le ſeptentrion les guérit. Du Loir, p. 35. Lorſque la Bouſſole eſt nordouëſt, c'eſt à dire, lorſque ſa variation eſt Occidentale, on dit ſur la Méditèrranée qu'elle *maeſtreliſe.*

MAESTRALISER, & MAESTRELISER. v. neut. Tèrme de Marine de la mèr meditèrranée. Tourner du nord vèrs l'ouëſt, il ſe dit de la bouſſole qui *maeſtraliſe*, lorſque le bout qui regarde le nord eſt tourné vèrs le nord-ouëſt. Cette variation s'appelle variation occidentale.

Ce mot vient de celui de Maëſtrale, qui eſt le vent de Nord-ouëſt.

MAESTRICHT. Voyez MASTRICht.

MAF.

MAFFA. Voyez MASFA.

MAFLÉ, ée. adj. Qui a le viſage plein & large, ou la taille groſſière. *Craſſus*, *pinguis.* Les femmes goulüës en peu de tems deviennent groſſières & *maſlées*, ſe font des viſages de pleine lune. Ce mot eſt populaire, & il ſe dit plus des femmes que des hommes.

MAFRACH. Tèrme de relation, c'eſt une grôſſe valiſe, dont les Pèrſiens de condition ſe ſèrvent pendant leurs voyages pour mettre leurs habits, leur linge, & leur lit de campagne. Le dedans de cette valiſe eſt de feutre, & le dehors eſt un gros canevas de lime de divèrſes couleurs. Deux *mafrachs* font la charge d'un cheval, & le valèt ſe met encore deſſus.

MAG.

MAGA. ſ. m. Arbre qui croît aux Indes Occidentales, & qui ſe trouve dans l'Iſle de S. Jean. *Maga arbor.* Il eſt d'un bois éxtrémement dur, & non ſujet à la vèrmoulure, ce qui fait que l'on s'en ſèrt en charpenterie.

MAGADE. ſ. maſc. Nom d'inſtrumens de Muſique chez les Anciens. Il y en avoit de deux ſortes, l'un étoit un inſtrument à cordes, dont quelques-uns attribuent l'invention à Sappho, & d'autres aux Lydiens. L'aûtre *magade* étoit une éſpéce de flûte, qui donnoit en même tems des tons hauts & des tons bas. *Magadis*, *magas.* Le *Magade* étoit de l'invention de Timothée de Miléte. Il différoit des inſtrumens dont on s'étoit ſèrvi juſque-là, en ce qu'il avoit plus de cordes. On fit un procès à Timothée ſur ce que par l'invention de *Magade*, & l'augmentation des cordes, il gâtoit l'ancienne Muſique, & la décréditoit. *Athénée*, *L. XIV.*

MAGADOXO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la côte d'Ajan, en Éthiopie. Elle eſt ſituée près de l'embouchure de la rivière de Magadoxo, à vingt lieuës de la ville de Brava, & environ à ſix vingts de celle de Mélinde, du côté du nord. *Magadoxa.* Cette ville eſt grande, défenduë par une citadelle, & elle a un bon port, d'où l'on tîre beaucoup d'or & d'yvoire, elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, dont le Roi & tous les habitans ſont Mahométans, & originaires d'Arabie. Maty.

MAGAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un des douze mois lunaires de l'année chez les Indiens du Mogol: il eſt l'onziême de l'année; & répond au mois de Févriér. *Indorum Mogolenſium Februarius*, ou *Menſis duodecimus.*

MAGASIN. ſ. m. Lieu où l'on ſèrre, où l'on fait proviſion de marchandiſes, de vivres, de munitions. *Apothecha*, *penu*, *horreum.* La guèrre ſe fait commodément, quand on a le moyen de faire des *magaſins.* Les places fortes doivent avoir des *magaſins* de poudre, de munitions, de vivres. Les prémiérs *magaſins* de poudre à canon fûrent faits à Auſbourg & à Véniſe en 1369.

On appelle un Marchand en *magaſin*, celui qui ne tient point boutique, qui vend en grôs ſes étoffes, ſes marchandiſes. On appelle auſſi *magaſin*; l'arrière-boutique, ou la chambre d'enhaut où on ſèrre les meilleures marchandiſes. *Taberna remota*, *interior.* Les Libraires ont auſſi des *magaſins* de livres dans des greniérs. On appelle auſſi *magaſin* d'atteliér, un angar fèrmé en manière de baraque, où un Entrepreneur fait ſèrrer tous les Équipages d'un atteliér, comme échelles, doſſes, cordages, outils, &c. Et y entretient un homme, pour y travailler & les tenir en ordre. On dit auſſi le *magaſin* général de marine, c'eſt un lieu où l'on enfèrme & où l'on diſtribuë toutes les chôſes néceſſaires à l'armement des vaiſſeaux. Voyez Davilèr. A Breſt chaque vaiſſeau du Roi a ſon *magaſin*, qui eſt comme une grande maiſon à belle porte cochère. On garde dans ce *magaſin* tous les canons & agrès du vaiſſeau. Il y a à la ſuite des armées navales des vaiſſeaux qui ſèrvent de *magaſins.* Dans les villes de guèrre il y a auſſi des *magaſins* qui ſont des bâtimens où l'on enfèrme les proviſions de bouche & de guèrre, les machines, les armes, les inſtrumens, &c. On appelle auſſi *magaſin*, l'amas des chôſes néceſſaires, comme les fourrages qui s'amaſſent dans une éſplanade, ou ailleurs. On a brûlé aux ennemis deux *magaſins* de fourrage.

Magasin, ſe dit auſſi des paniérs qui ſont au devant, & au dèrrière d'un coche, & auſſi du lieu où l'on ſèrre les malles &

marchandiſes des paſſagérs, ou qu'on tranſporte par cette ſorte de voiture.

Magasin. Ce mot s'employe figurément en pluſieurs occaſions. Il y a des éſprits ſubaltèrnes qui ne ſemblent faits que pour être le recueil, le regître, ou le *magaſin* des autres. La Br. Que ſeroit-ce que l'amitié, ſi châcun faiſoit un *magaſin* de tout ce qui échappe à ſes amis, pour leur nuire dans la ſuite? Nic. La mémoire eſt un *magaſin*. Mont.

On dit provèrbialement d'un homme qui achéte beaucoup de chôſes de même nature, qu'on croit qu'il en veut faire *magaſin*. Le peuple dit auſſi d'une maiſon où logent d'ordinaire des femmes de mauvaiſe vie, Il y a toûjours du *magaſin* là-dedans.

Ce mot vient de l'Arabe *machaſin*, qui ſignifie le lieu où l'on met ſes richeſſes. *Ménage après Bochart.*

MAGAZA. ſ. f. Nom propre d'une Province de l'Abiſſinie. *Magaza*. On la met le long de la rivière de Tacaze, entre le Royaume de Tigre, & celui d'Angote. Maty.

MAGDALENA. ſ. f. Port de la Magdelaine, ou Puerto de la Magdalena, *Magdalena portus*. Petit Golfe, ou port, qui eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Californie. Ce lieu eſt fréquenté par les Éſpagnols dans les voyages qu'ils font de la Nouvelle Éſpagne aux iſles Philippines. Maty.

Magdalena, Rio de la *Magdaléna*. Voyez Rio *Grande*.

MAGDALÉON. ſ. m. *Cylindrus*. C'eſt ainſi qu'on appelle un rouleau ou petit cylindre de ſoufre, d'emplâtre, &c. tels qu'on les vend chez les Épiciérs & Apothicaires.

Ce mot vient du Grèc μαγδάλια, ſignifiant la même chôſe. Les Médecins appellent encore ainſi leurs médicamens faits en forme de paſtille.

MAGDALUM. ſ. m. Nom d'un Château de la Tèrre Sainte. *Magdalum*. Il étoit ſur le bord de la mèr de Galilée, ayant au nord à l'occident une grande plaine. Il étoit dans la tèrre ou Tribu de Zabulon, à deux ou trois lieuës de Béthſaïde, & à deux lieuës à l'orient de Jotapata. Quelques Auteurs ſe ſont imaginez que ce château appartenoit à Marthe & à Magdelaine, que celle-ci y étoit née, & que c'étoit de là qu'elle avoit pris ſon nom. Baronius a réfuté cette opinion dans ſes Annales. M. de Tillemont dit Magdale, & prétend que c'eſt la même chôſe que Mageddan, ou comme il écrit, Magédan. Voyez *hiſt. Eccl. T. II. p.* 31.

Magdalum étoit encore un lieu en Égypte près de l'endroit où la mèr s'ouvrit pour laiſſer paſſer les Iſraëlites. On ſoupçonne ordinairement que ce nom fut donné à ce lieu à cauſe d'une tour pôſée ſur une montagne voiſine; mais on n'a aucune raiſon de le dire. M. de Sacy l'appelle *Magdala*, je ne ſçai pourquoi, car dans le Grèc il y a Μάγδωλον, & *Magdalum* en Latin. En Hébreu מגדל, *migdol*.

Ce mot eſt Hébreu, & vient de מגדל, *migdal*, qui ſignifie *une tour*, parceque ce Château étoit bien fortifié, & muni de bonnes tours & autres ouvrages.

MAGDEBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe-Saxe, Capitale du Duché de *Magdebourg*, & ſitué ſur l'Élbe, à huit ou neuf lieuës au deſſous de la ville de Deſſaw. *Magdeburgum*, *Parthenope*, *Parthenopolis*. Cette ville eſt Anſéatique, & l'une des plus grandes & des plus riches de la Baſſe-Saxe. Elle eſt aſſez bien fortifiée, elle étoit autrefois Impériale; mais elle dépend maintenant de l'Électeur de Brandebourg. L'Empereur Charles-Quint mit cette ville au ban de l'Empire l'an 1547. parcequ'elle avoit chaſſé les Chanoines de l'Égliſe Cathédrale. Il renouvella ce ban l'an 1549. parcequ'elle ne voulut point recevoir l'*Intérim*, Maurice Duc de Saxe, Éxécuteur du Ban, la tint aſſiégée pendant quinze mois, & il en leva le ſiége par accommodement. L'an 1631. ayant été priſe par Tilli, Général des troupes Impériales; elle fut ſaccagée pendant trois jours, & enſuite brûlée. Elle eſt maintenant bien rétablie. Maty.

Othon qui la bâtit à la ſollicitation de ſa femme Édithe, fille d'Edmond Roi d'Anglетèrre, fit transférer l'an 930. à *Magdebourg* l'Archevêché que Charlemagne avoit fondé à Styde, qu'Henri l'Oiſeleur avoit fait transférer à Waſsèrſlow, & qu'on avoit enſuite placé à Vrèſe. L'an 937. le 23e de Septembre Otton I. Roi de Gèrmanie, & enſuite Empereur, fonda un monaſtère à *Magdebourg*. En 961. il fit apporter le corps de S. Maurice, & de quelques-uns de ſes compagnons. En 962. qui étoit la prémière année de l'Empire d'Otton, Jean XIIe, à la prière de ce Prince érigea *Magdebourg* en Métropole, par une Bulle du 12e de Févriér, indiction 5e, la 7e année du Pontificat de Jean.

L'Empereur Otton avoit fait fortifier *Magdebourg*. Le monaſtère fut établi le 23e de Septembre de l'an 937. la ſeconde année du régne d'Otton, & dédié à S. Pièrre, à S. Maurice, & à S. Innocent. *Magdebourg* fut auſſi nommé *Parthenopolis*, c'eſt-à-dire, la *ville de la Vièrge*. En élevant *Magdebourg* à la dignité de Métropole, on lui donna cinq ſuffragants, Meiſſen, Mèrſbourg,

Zeits, Havelbèrg, & Brandebourg. Elle ſe nomme auſſi *Meidbourg*. On l'a nommée *Parthenopolis* en Latin, parcequ'il y avoit une ſtatuë de Vénus dans un char avec les trois Grâces, & qu'on honoroit ſous le titre de *Venus Parthenia*, c'eſt-à-dire, *Vénus Virginale*.

C'eſt de là auſſi qu'eſt venu le nom de *Magdebourg*, qui en Allemand ſignifie la même chôſe, *ville de la Vièrge*, ou *de la fille*, étant compoſé de *magd*, ou de *magdelein*, qui veut dire, *une jeune fille*, & *burg*, qui ſignifie *ville*. C'eſt pour la même raiſon que Jean Capnion l'appelle *Dmoadum pyrgus*, & Ænéas Sylvius *virginopolis*. Quelques-uns l'ont priſe pour l'ancien *Meſvium*. Les Archevêques de *Magdebourg* portoient le titre de Primats de Gèrmanie. Cet Archevêché fut ſéculariſé ſous le titre de Duché, & donné en dégrévement à l'Électeur de Brandebourg par le traité d'Oſnabrug. Voyez encore au mot Pomèranie.

Les Centuriateurs de *Magdebourg* ſont Mathias Flavius Illyricus, Jean Vuigand, Matthieu Le Juge, & Baſile Fabèr, ou Le Févre. Voyez Centuriateur.

Le Duché de Magdebourg. *Magdeburgenſis Ducatus*. C'eſt un des États du Cèrcle de la Baſſe Saxe. Il eſt fait en forme de croiſſant, borné au levant & au nord par le Marquiſat de Brandebourg, au couchant par le Duché de Wolfenbuttel, & au ſud par les Principaûtez d'Halbèrſtat & d'Anhalt, & par le Comté de Barby. Son circuit eſt environ de quarante-cinq lieuës, & ſa largeur de ſept. Son Tèrroir baigné par l'Elbe, l'Havel, & la Selke, eſt des plus fèrtiles de l'Allemagne. Ses lieux principaux ſont *Magdebourg* Capitale, Borch, Sandow, Oesfelde, & Staffurt.

MAGDELAINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Magdalena*. On écrit aujourd'hui *Madelaine*, & on le prononce ainſi. Ce mot de *Magdelaine* eſt le ſurnom de Marie, ſœur de Marthe & de Lazare, on prétend qu'il lui fut donné parcequ'elle avoit une maiſon à *Magdal*, petite ville de Galilée.

C'eſt une queſtion, qui a fort agité les Sçavans, ſçavoir ſi Marie *Magdeleine*, Marie ſœur de Marthe, & la femme pécheresſe, ſont trois femmes, ou ſi c'eſt la même. Origéne eſt le prémiér qui ait mis de la diſtinction entre ces femmes. Après lui S. Jean Chryſoſtôme, Macaire, Tite de Boſtres, & Victor d'Antioche, ont eté du même ſentiment; mais Origéne & les autres ne diſtinguent que Marie ſœur de Marthe de la pécheresſe, & ne parlent point de Marie *Magdeleine*. De plus Origéne avoüe qu'il s'éloignoit du ſentiment de ſes maîtres, Clément Aléxandrin & Ammonius; & que le ſentiment commun confondoit ces deux femmes. S. Grégoire eſt le prémiér qui ait enſeigné nettement que Marie *Magdeleine*, Marie ſœur de Lazare, & la femma pécheresſe, ſont la même pèrſonne. La diſpute s'échauffa au XVIe ſiécle entre Jacques Le Févre, & Joſſe Clictou, qui les diſtinguoient d'un côté, & de l'autre, le ſçavant & pieux Cardinal Fiſchèr, mort pour la Foi, & Marc Grandval, qui les confondoient. Ce dèrniér parti prévalut. En 1521. le 9e Novembre, la Sorbonne condamna l'autre. En 1636. Louvet imprima une Diſsèrtation pour faire revivre ce ſentiment condamné. Sur la fin du ſiécle paſſé les Docteurs que l'on chargea de revoir quelques Bréviaires de France y firent entrer ce ſentiment. En 1685. M. Manduit fit un livre ſur cette queſtion, qui n'eſt prèſque que celui de Louvet. Meſſieurs Tillemont & Baillet ont écrit avec beaucoup de chaleur pour ſoutenir la diſtinction. Le P. Aléxandre, le P. Manduit dans ſon Analyſe des Évangiles, & le P. Pèzron, ont défendu l'ancienne opinion. M. Anquetin, Curé de Lyons, imprima en 1699. à Roüen une Diſsèrtation pour la diſtinction de ces trois femmes. M. Trévet l'a réfuté par une Diſsèrtation imprimée à Paris en 1713.

Jésus-Christ en diſant dans S. Jean XII. 7. *Sinite ut in diem ſepultura mea ſervet illud*, montre que la ſœur de Lazâre & de Marthe dont il parle, eſt la même que Marie *Magdeleine* qui alla pour embaumer le corps du Sauveur. *Marc XVI*. 1. Car ces mots ne ſignifient point, *ſouffrez qu'elle garde ce parfum pour le jour de ma ſépulture*; puiſque le vâſe étoit caſſé, & le parfum déja répandu; mais *Laiſſez là en paix, afin qu'elle en faſſe autant le jour de ma ſépulture: ſouffrez qu'elle conſèrve cette bonne volonté pour le jour de ma ſépulture*. On ajoûte que J. C. a prédit que l'action de cette femme ſeroit loüée par tout où l'Évangile ſeroit publié. Si cette femme n'eſt point Marie ſœur de Marthe & la pécheresſe, la prédiction de J. C. ne ſeroit pas accomplie. Car c'eſt d'elle qu'on l'a publié juſqu'ici. L'autre ſentiment a été à peine connu. On dit encore que S. Jean montre bien clairement que la pécheresſe & Marie ſœur de Marthe ſont la même pèrſonne, lorſqu'au Ch. XI. v. 2. il dit que Marie ſœur de Marthe & de Lazâre eſt celle *qui avoit parfumé le Seigneur, & eſſuyé les piéds du Seigneur avec ſes cheveux*, que puiſque le S. Évangéliſte dit *Qui avoit parfumé, qui avoit eſſuyé*, & non pas *qui devoit parfumer*,

parfumer, qui devoit eſſuyer, il marque une action paſſée; que quand il veut caractériſer Judas par ſa trahiſon future il ne dit *qui avoit trahi*, ou *qui a trahi*, ou *qui trahi*, mais *qui devoit trahir; qui erat eum traditurus*; que S. Jean parle donc d'une occaſion paſſée, & par conſéquent de celle de Naïm faite par la pécherеſſe, & non pas de celle de Jéruſalem, qui ſe fit pendant la dèrnière céne; qu'ainſi Marie ſœur de Lazâre dont il parle eſt la même que la pécherеſſe.

Ceux qui diſtinguent ces trois pèrſonnes ſe fondent ſur ce que Marie ſœur de Marthe étoit de Béthanie; que S. Jean le dit Ch. XI. v. 1. que Marie *Magdeleine* au contraire étoit de Galilée; que S. Luc la met au nombre des femmes Galiléennes qui ſuivîrent J. C. depuis la Galilée juſqu'à Jéruſalem; que les Évangéliſtes les diſtinguent par des ſurnoms différens, qu'ils appellent toûjours Marie de Galilée Marie *Magdeleine*, & Marie de Béthanie, Marie ſœur de Marthe; que leurs caractères diffèrent autant que leurs noms; que Marie *Magdeleine*, vive & fèrvente, eſt toûjours dans l'action; que Marie ſœur de Marthe paroit plus contemplative; que Saint Luc ayant dit au Ch. VIIIe, que Marie *Magdeleine* étoit attachée à J. C. introduit au Xe Chap. Marie ſœur de Marthe ſur la ſcéne comme un nouveau pèrſonnage. Telles ſont lès raiſons qu'on apporte pour diſtinguer Marie *Magdeleine* de Marie ſœur de Marthe.

Voici celles qu'on a de diſtinguer la pécherеſſe de ces deux Maries. La Pécherеſſe étoit de Naïm, & non de Magdalus, ni de Béthanie. *Magdeleine* étoit poſſédée de ſept démons, femme affreuſe par conſéquent. L'autre au contraire, étoit une femme du monde, galante, & à qui ſes agrémens & ſes charmes faiſoient des amans. Le Fils de Dieu auroit-il retenu à ſa ſuite une femme notée, une proſtituée? Saint Luc n'auroit-il pas plûtôt déſigné la *Magdeleine* par quelques inconſtances de ſa convèrſion, que par la poſſeſſion de ſept démons? Enfin, le Chapitre VIIe, finit par l'hiſtoire de la pécherеſſe, & dans les prémiérs vèrſets du VIIIe, l'Évangéliſte parle de Marie *Magdeleine* comme d'une autre pèrſonne.

On ajoute en répondant aux raiſons contraires que S. Jean XII. 7. dit, *Laiſſez la faire; ſouffrez qu'elle garde cette coutume, & qu'elle m'embaume comme au jour de ma mort*; que ce ſens a plus de rapport à ce que S. Matthieu & S. Marc font dire à J. C. dans la même occaſion. D'ailleurs, quoique l'Évangile n'en diſe rien, il eſt très poſſible que Lazare, que Marthe & *Magdelaine* ſes ſœurs, ayent aſſiſté à la mort du Sauveur, & que celle-ci ait eû part aux honneurs qu'on rendit à ſon corps avant que de le mettre dans le tombeau; que le ſilence de l'Écriture ne prouve rien; qu'ils étoient du nombre des pèrſonnes de la connoiſſance de N. S. dont parlent les Évangéliſtes; que pour que la prophétie de Jésus Christ, Matth. XXVI. 13. ſoit accomplie, il ſuffit que l'action ſoit loüée par tout où l'Évangile eſt prêché, ſans qu'il ſoit beſoin que le nom de la femme qui embauma J. C. ſoit connu; que pour l'endroit de S. Luc XI. 2. il y a beaucoup d'endroits de l'Écriture où par anticipation le paſſé eſt mis pour le futur; que quand S. Jean écrivoit l'onction dont il parloit étoit paſſée; que l'onction faite en Béthanie devenuë fameuſe étoit la ſeule propre à caractériſer Marie, & la diſtinguer de Marthe; que la pécherеſſe lava d'abord & éſſuya de ſes larmes les piéds du Sauveur, puis les parfuma; au lieu que la ſœur de Marthe les parfuma d'abord, puis les eſſuya de ſes cheveux, que c'eſt ce que dit S. Jean; qu'ainſi il marque l'onction de Jéruſalem, & non celle de Naïm.

Ceux qui ſont du prémiér ſentiment répondent à ces raiſons que nul des Évangéliſtes ne dit que Marie *Magdeleine* fut Galiléenne, qu'ils les défient d'en citer aucun, que S. Matthieu XXVII. 55. dit ſeulement qu'il y avoit au Calvaire pluſieurs femmes, qui avoient ſuivi Jésus-Christ depuis la Galilée; qu'il ne s'enſuit pas qu'elles fûſſent toutes de Galilée; que ces paroles peuvent ſignifiér ſeulement que dans ce dèrniér voyage de J. C. elles l'avoient accompagné de Galilée à Jéruſalem; que *Magdeleine* pouvoit avoir été cette année-là en Galilée trouver le Sauveur, & être revenuë avec lui à Jéruſalem; qu'elle pouvoit avoir encore fait la même choſe d'autres fois; que née en Béthanie elle avoit pû même s'établir en Galilée, ou du moins y être demeurée quelque tems avec N. S. que les Évangéliſtes ne l'appellent ſœur de Marthe que lorſqu'ils rapportent ce qui s'eſt paſſé chez ſa ſœur; que ſi les différens ſurnoms ſont une raiſon de multipliér autant les pèrſonnes que les ſurnoms, il faudroit diſtinguer Simon Bar Jona de Simon Céphas, ou Pièrre, Jean ſurnommé Boanèrges, de Jean fils de Zébédée, &c. Que pour avoir été une fois en ſa vie tranquille aux piéds de Jesus-Christ à l'écouter, il ne s'enſuit pas que Marie ſœur de Marthe ne fût point fort agiſſante & fort vive, ſur tout quand il s'agiſſoit de l'honneur ou du ſervice de ſon bon maître; qu'il eſt faux que S. Luc l'introduiſe au Ch. X^e. comme un nouveau pèrſonnage ſur la ſcéne, qu'au contraire il a pû vouloir faire connoître Marthe, en diſant qu'elle étoit ſœur de cette Marie dont il avoit déja parlé, comme d'une femme attachée à J. C. & qu'il repréſente encore comme telle, & uniquement appliquée à l'entendre.

Quant aux raiſons qui attaquent la réünion de la pécherеſſe avec les deux Maries, on dit que la pécherеſſe n'étoit point une proſtituée; que la poſſeſſion de *Magdelaine* lui laiſſoit de bons intèrvalles; qu'elle étoit même purement intérieure; que Jésus-Christ a pû ſouffrir à ſa ſuite une pécherеſſe convèrtie; que le ſilence de S. Luc, qui ne dit point le nom de la pécherеſſe, ne prouve rien; qu'on ne peut rien conclure non plus de ce qu'il ne caractériſe *Magdeleine* qu'en diſant que J. C. l'avoit délivrée de ſept démons; qu'il n'eſt point vrai que S. Luc au Ch. VIIIe parle de Marie *Magdelaine* comme d'une perſonne différente de la pécherеſſe, dont il a rapporté la convèrſion au Chapitre précédent; qu'au contraire après avoir raconté la convèrſion de cette femme, il dit que depuis elle ſuivit J. C. & ſe joignit aux femmes pieuſes qui l'accompagnoient & lui fourniſſoient de quoi vivre.

On ajoute que les Auteurs qui tiennent pour la diſtinction de ces trois femmes réfutent mal les raiſons de ceux qui n'en font qu'une; que le paſſage de S. Jean XII. 7. même dans le ſens qu'ils y donnent ne prouve rien pour eux, & n'eſt point contraire à leurs advèrſaires; que ce ſerâ une preuve du moins pour ceux-ci, qui en ont aſſez d'ailleurs; que le ſilence des Évangéliſtes ſur l'abſence de Marie ſœur de Marthe au tems de la mort du Sauveur, quoiqu'on en diſe, eſt un préjugé bien fort; qu'il eſt étonnant qu'on veuille ſur des conjèctures en l'air, & ſur des poſſibilitez, aſſurer qu'elle y étoit préſente, tandis qu'on ne veut pas, vû le ſilence des quatre Évangéliſtes, qu'on puiſſe du moins douter; que dire qu'ils étoient des pèrſonnes de ſa connoiſſance, *Noti ejus*, *Luc XXIII.* 50. c'eſt ignorer les langues naturelles des Écrivains Sacrez, des pèrſonnes dont ils font l'hiſtoire, & des païs, où ſe paſſoient ces chôſes; que le *Noti* de S. Luc n'eſt autre chôſe que le מידעים & le מודעים des Hébreux, qui ſignifie les parens, & non pas les gens de la connoiſſance; qu'une preuve que *noti ejus* eſt pris dans le ſens que je dis, c'eſt que S. Luc diſtingue *noti ejus* des femmes qui ſuivent J. C. & qui étoient de ſa connoiſſance, mais qui n'étoient pas de ſa parenté, & qu'il les nomme les prémiérs; qu'il n'eût pas fallu faire cette diſtinction, ſi ces mots ne ſignifioient que des pèrſonnes de ſa connoiſſance; que le Grèc du Nouveau Teſtament eſt plein de ces ſortes d'Hébraïſmes, & qu'il ne faut point rejetter ceci ſur ce que S. Luc écrit en Grèc, & non point en Hébreu.

Au milieu du XIIIe. ſiécle on croyoit que le corps de Sainte *Magdelaine* étoit à une petite journée d'Aix. Quelques années aprés on diſoit qu'il étoit dans une chapelle où Saint Maximin prémiér Évêque d'Aix l'avoit entèrrée. En 1279. Charle Prince de Salèrne & fils de Charles Roi de Sicile le fit chèrcher, Richard de Clugni, & Bèrnard Guyon de l'Ordre des frères Prêcheurs, qui en ont écrit la Relation, diſent que le Saint corps fut trouvé non dans le tombeau d'albâtre où S. Maximin le mit d'abord, mais dans un autre de marbre placé vis à vis à droit en entrant. Dans le même tombeau, diſent-ils, on trouva prés du corps Saint un écriteau très-ancien ſur du bois incorruptible, contenant ces paroles, l'an 700. de la nativité de J. C. le 16e. jour de Décembre, régnant Odoïn Roi de France, du tems de l'incurſion des Sarraſins, le corps de Sainte Marie *Magdelaine* fut transféré la nuit très-ſecrétement de ſon ſépulcre d'albâtre en celui de marbre, par la crainte des infidéles. On trouva auſſi dans le tombeau un autre écriteau ſi ancien qu'à peine le put-on lire; il étoit ſur du bois couvèrt de cire, & portoit: *Ici repôſe le corps de Marie Magdelaine.* Le Prince Charles ayant fait cette découvèrte, aſſembla les Archevêques de Narbone, d'Arles, & d'Aix, avec d'autres Évêques, des Abbez & des Religieux, ſa Nobleſſe, le Clèrgé & le peuple, le 5e. de May l'an 1280. & en leur préſence il leva le corps Saint, & le mit dans une châſſe d'argent ornée d'or & de pièrreries; pour la tête, il la mit dans un reliquaire de pur or. Depuis le Prince Charles étant devenu Roi de Sicile, établit en ce lieu un couvent de frères Prêcheurs à la place des Moines de Saint Victor de Marſeille, transférez ailleurs par l'autorité du Pape Boniface VIIIe. en 1295. Tel eſt le récit des deux Auteurs que j'ai citez.

Mais il eſt difficile de l'accorder avec d'autres faits. Car 1°, jamais Roi de France ne ſe nomma Odoïn, ou Odoïc. L'an 700. c'eſt Childebert II. qui régnoit depuis l'an 698. qu'il avoit ſuccédé à Clovis IIIe. ſon frère aîné, & il eut pour ſucceſſeur en 716. Dagobèrt II. ſelon Du Tillet dans ſa Chronique, & IIIe. ſelon d'autres. 2°, L'an 1267. Saint Louis, accompagné du Légat Simon de Brie, alla à Vezelai, & y aſſiſta à la tranſlation des reliques

reliques de Sainte *Magdelaine* d'une châſſe dans une autre. En remontant plus haut l'on trouve que dès l'an 1146. on croyoit avoir ce Saint corps à Vézelai, & qu'en 898. l'Empereur Léon le Philoſophe l'avoit fait apporter (d'Éphèſe ſelon Cédrénus) à Conſtantinople. Voyez Brovius à l'an 1279. §. 19. & la Diſſèrtation de M. De Launoy ſur cette ſainte. Ce Docteur prétend avoir prouvé, que la *Magdeleine* n'a jamais été en Provence, & ſes preuves ſont ſi fortes que les Jacobins n'y ont jamais répondu comme il faut.

La Magdeleine. La fête de Sainte *Magdeleine* le 22ᵉ Juillet, jour qui eſt conſacré à l'honorer. *Sancta Magdalena feſtum.* Les deux Rois de France & d'Anglètèrre, Loüis le Jeune & Henri II. avoient marqué le jour de leur conférence au lundi d'avant la *Magdeleine*, c'eſt-à dire au 20ᵉ de Juillet 1170. Fleury, *hiſt. Eccl. L. LXXII. p.* 331.

Magdeleine. En tèrme de ſpiritualité, eſt le ſymbole de la vie contemplative, comme Marthe l'eſt de la vie active, parceque lorſque Nôtre Seigneur alla loger chez ces deux ſœurs, Luc X. *Magdeleine* demeuroit aux pieds de N. S. à l'écouter, tandis que Marthe s'occupoit à lui préparer à manger & à le ſervir. Il ſe remit devant les yeux les deux formes de vie ſi différentes, dont l'une ſur le modèle de Marthe eſt toute occupée au ſervice du prochain, & l'autre à l'exemple de *Magdelaine* n'a point d'autre emploi que le repos de la contemplation. Bouhours *vie de S. Ignace L. III.* Quelque peu de reſſemblance qu'il y ait entre Marthe & *Magdeleine*, elles ſont ſœurs, & ne ſont pas ennemies. Id. 16. C'eſt-à dire, que l'action & la contemplation ne ſont point incompatibles.

Sainte Magdeleine. Nom d'un Ordre de Chevalerie. L'Ordre des Chevalièrs de Sainte *Magdeleine* n'a point été inſtitué. Il fut ſeulement projetté par Jean Cheſnel, Seigneur de la Chappronaye, Gentilhomme Breton. Il propoſa le projet de cet Ordre au Roi & à la Chambre de la Nobleſſe l'an 1614. pendant la tenuë des États Généraux à Paris. Loüis XIII. en vit les cahiers, & lui marqua qu'il agréoit ſon deſſein. La fin de cet Ordre étoit d'empêcher les duëls & les querelles parmi la nobleſſe, & à l'exemple de Sainte *Magdeleine*, parfait modèle de pénitence, faire revenir les Gentilshommes de ces déſordres, & des autres qui y donnoient occaſion; & auxquels ils s'abandonnoient, comme les juremens, les blaſphêmes, &c. La Croix de cet Ordre que les Chevalièrs devoient porter au cou & ſur le manteau finiſſoit en fleurs de lys aux trois branches afin de renouveller la mémoire de l'Ordre du lys qui l'étoit de Navarre, & le pied commençoit en croiſſant, nom d'un autre Ordre établi par René Duc d'Anjou. Cette croix étoit au dehors cantonnée de petites palmes doublement agencées en rond, pour marque du voyage de la Tèrre Sainte fait par l'inſtituteur de cet Ordre. La Magdeleine, patrone de l'Ordre, étoit repréſentée au milieu dans une ovale, & devoit donner le nom à l'Ordre, dont la croix étoit cantonnée de fleurs de lys rayonnées de ſoleil, pour montrer l'excellence du Royaume de France, le plus illuſtre de la Chrétienté. Les Regles & Statuts de l'Ordre dreſſez par Cheſnel ſont compris en 20 articles que l'on peut voir dans Favin, qui parle de cet Ordre dans le I. Tome de ſon Théatre d'honneur, p. 872. & ſuiv. Hèrmant en parle auſſi Chap. 69ᵉ.

Religieuſe de la magdeleine, magdelonnette. Il y a pluſieurs ſortes de Religieuſes qui portent le nom de Sainte *Magdeleine*, qu'en bien des endroits le peuple appelle Magdelonnettes.

Les Magdelonnettes de Mètz, comme il paroît par une ſentence de Conrad Bayer de Boppart, Évêque de Mètz, étoient déja établies en 1452. ſous Nicolas Vᵉ. Elles prétendent l'avoir été dès l'an 1005. mais il n'y en a point de preuve. Elles n'ont point tiré leur origine de celles de Paris, qui ne fûrent établies qu'en 1492. Il ſemble qu'elles ſoient plutôt de même ordre que celles d'Allemagne, parcequ'elles ont le même habit. Les Magdelonnettes de Mètz ſe diſent Chanoineſſes, & prétendent qu'il paroît qu'elles le ſont par des monuments qui ſont dans leur Monaſtère, & par les figures des anciennes Religieuſes, & que leur robe & leur ſcapulaire blanc ne vient que de la dévotion de leurs anciennes pour Sᵗ. Dominique, leſquelles prirent l'habit de ſon Ordre lorſque vèrs l'an 1221. il établit ſes Religieuſes à Mètz, & que le ſcapulaire & la chappe noire ſont encore reſtées à leurs Sœurs Convèrſes. Le P. Hélyot croit tout cela peu fondé. Voyez T. III. C. 49. Elles ſe nomment auſſi Sœurs Penitentes; mais communément Magdelonnettes.

Les Religieuſes de la magdeleine, à Naples, ont été établies d'abord pour ſervir de retraite aux pécheresſes publiques qui voudroient quitter le déſordre; maintenant ce ſont de ſaintes Viérges, telles que les autres Religieuſes. Elles fûrent fondées en 1324. & dotées par la Reine Sanche d'Arragon, femme de Robèrt Roi de Naples. Elles ont la régle de Sᵗ. Auguſtin, & un habit noir ceint d'une corde blanche. Les Religieux Conventuels de Sᵗ. François en ont eû la direction juſqu'en 1568. que Pie V. la leur ôta pour la donner aux Obſèrvantins. P. Hélyot, T. III. C. 49.

Les Religieuſes de la magdeleine, ou Magdelonnettes de Paris, de Bourdeaux & de Roüen, ſont un Ordre différent des précédens, qui prit naiſſance à Paris l'an 1618. par les ſoins du R. P. Athanaſe Môlé, Capucin, frère de M. Môlé, Procureur Général du Parlement de Paris, d'un riche marchand de vin nommé Montry, & de M. du Freſne, Officièr dans les Gardes du Corps. La Marquiſe de Maignelay ſe déclara leur fondatrice. On leur donna des Religieuſes de la Viſitation pour les gouvèrner. Elles l'ont fait pendant 100. ou 120. ans Des Urſulines leur ont ſuccédé pendant 30. ans; à préſent ce ſont des Hoſpitalières de la Miſéricorde de Jéſus. Les Conſtitutions de ces Monaſtères fûrent dreſſées l'an 1637. & approuvées par Jean François de Gondy, Archevêque de Paris, qui en avoit reçu commiſſion d'Urbain VIII. Les Monaſtères de Roüen, & de Bourdeaux, ſont ſortis de celui de Paris. Il y a trois ſortes de pèrſonnes & de congrégations dans ces Monaſtères. La prémière eſt de celles qui ſont admiſes à faire des vœux, elles portent le nom de la *Magdeleine*. La Congrégation de ſainte Marthe eſt la ſeconde, compoſée de celles qui ne peuvent être admiſes, ou qu'on ne juge pas à propos d'admettre aux vœux. La Congrégation du Lazâre, eſt de celles qui ſont dans ces maiſons par force. Toutes ces Congrégations ont châcune leur quartier ſéparé. *P. Hélyot, T. III. C.* 50.

Les Religieuſes de la magdeleine, à Rome, dites les Convèrties, fûrent établies par Léon X. dans une ancienne paroiſſe bâtie par Honorius I. l'an 626. & dédiée à Sainte Luce V. & M. Clément VIII. aſſigna pour celles qui y ſeroient réformées cinquante écus d'aumône par mois, & ordonna que tous les biens des femmes publiques qui mourroient ſans teſter, appartiendroient à ce Monaſtère, & que le teſtament de celles qui en feroient ſeroit nul, ſi elles ne lui laiſſoient au moins la cinquième de leurs biens. Ces Religieuſes ſuivent la régle de S. Auguſtin, & ſont habillées de noir, avec un ſcapulaire blanc, & portent au chœur un manteau noir. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ces Religieuſes n'y ſont point de Noviciat, & qu'en prenant l'habit elles font leur profeſſion. Il y a dans la même ville un autre Monaſtère du même Ordre, mais plus auſtère. C'eſt celui de la Longare, fondé en 1628. Voyez le P. Hélyot, T. III. C. 51.

Religieux de la Pénitence de la magdeleine. Voyez Pénitence.

Sainte magdeleine de Pazzi eſt une Carmélite du XVIᵉ. ſiécle. Elle ne mourut même qu'en 1607. Le Corps de Sainte *Magdeleine* de Pazzi, fut trouvé encore entier en 1663. cinquante ſix ans après ſa mort, lorſqu'on le viſita. Elle étoit de l'illuſtre maiſon de Pazzi. Elle avoit ſouvent à la bouche ce beau mot, plein d'une charité héroïque, *Ne point mourir, mais ſouffrir.*

MAGDELEINE, Nom de pêche. Il y en a de pluſieurs eſpéces, la *Magdeleine* blanche, la *Magdeleine* rouge. La *Magdeleine* blanche meurit à la my-Aouſt. *La Quint.* Les *Magdeleines* blanches & rouges qui n'ont fait que commencer dans le mois d'Aoûſt, ne s'y ſont pas épuiſées; c'eſt particuliérement au mois de Septembre qu'elles foiſonnent. Id. *T. I. p.* 266. Nous ne ſçaurions dire aſſez de bien de la pêche *Magdeleine blanche*, quand elle eſt en bon fonds & bien expoſée; les fourmis lui font un peu trop la guèrre ſans que nous l'en puiſſions garentir. Cela lui fait tort parmi les Curieux. Id. *T. I. p.* 438.

La *Magdeleine rouge*, meurit auſſi à la mi-Août. *La Quint.* La *Magdeleine rouge*, qui eſt la même que la Double de Troye, & la Payſanne, eſt ronde, plate, camuſe, extrémement colorée en dehors & aſſez en dedans. Elle eſt médiocrement groſſe, & ſujette à devenir jamelle, ce qui n'eſt pas agréable, & empêche de faire un beau fruit. Sa fleur eſt grande & haute en couleur: la chair en eſt peu fine, & le goût aſſez bon. En cèrtains lieux elle fait des mèrveilles en groſſeur & en bon goût. Id. *T. I. p.* 449.

Magdeleine. Nom de poire. Les poires *Magdeleine* viennent au mois de Juillet. *La Quint. T. I. p.* 265. La Poire *Magdeleine* eſt une aſſez groſſe poire vèrte, & aſſez tendre, approchant beaucoup de la figure des Bèrgamottes, elle meurit dans les commencemens de Juillet, & ainſi elle eſt des prémières d'été, mais elle eſt fort ſujette à tromper, ſi on attend à la prendre qu'elle commence à jaûnir, car pour lors elle ſe trouve paſſée & pâteuſe. La Quint. *T. I. p.* 340. La poire *Magdeleine* a quelque bonté, & même de la réputation en cèrtains endroits. Id. *T. I. p.* 322.

Il ſe dit auſſi de l'Arbre. Un Poiriér *Magdeleine*. La Quint. La Poire *Magdeleine*. Id. *T. I. p.* 339. 340.

MAGDELON. ſ. f. Nom propre diminutif de celui de Magdeleine

delcine. On donne en ſtile bas & populaire le nom de *Magdelon* aux petites filles qui s'appellent Magdeleine.

MAGDELON. ſ. m. eſt auſſi un nom propre d'homme. *Magdalenus*, ou *Magdalena*. *Magdelon* Jarry, Seigneur de Vrigny au Maine, s'acquit de la réputation dans le XVIe ſiécle par ſes vèrs François & Latins, & mourut en 1573.

MAGDÉLONNETTE. ſ. f. Convent où on enfèrme les filles de mauvaiſe vie, pour les châtier, ou retirer de leurs déſordres. On menace les filles de maiſon de les mettre aux *Magdelonnettes*, ſi elles n'ont grand ſoin de conſerver leur honneur. On le dit auſſi des Religieuſes, & de celles qu'on enfèrme à cauſe de leur mauvaiſe vie. Voyez Religieuſe de la MAGDELEINE, ci-deſſus.

MAGE. ſ. m. Nom que les Orientaux donnent à leurs Sages, à leurs Philoſophes, à leurs Rois. *Magi*. Dans l'uſage ordinaire ce mot ne ſe dit que des trois pèrſonnes qui vinrent des quartiers de l'orient pour adorer Jéſus-Chriſt. Des *mages* vinrent de l'orient à Jéruſalem, & demandèrent: où eſt le Roi des Juifs qui vient de naître? Hérode ayant fait venir ſecrétement les *mages*, s'informa exactement d'eux du tems auquel ils avoient vû paroître l'étoile. Enſuite voyant que les *mages* l'avoient trompé, il ſe mit fort en colère, & envoya tuer tout ce qu'il y avoit d'enfans dans Bethléem & aux environs, depuis l'âge de deux ans & au deſſous, ſelon le tems dont il s'étoit informé aux *mages*. P. BOUH. *Mat.* 2. Quelques-uns, croyent que les *Mages*, qui vinrent adorer JÉSUS-CHRIST, étoient Rois, & les autres non. BAIL. La Fête qui ſe fait en cette commémoration s'appelle *Epiphanie*, & par le peuple *les Rois*. Les *Mages* étoient les Prêtres du Soleil chez les Pèrſes. Le peuple les reſpectoit infiniment, & les conſidéroit comme les dépoſitaires des ſciences, & de la Religion. On dit que Zoroaſtre fut le Chèf des *Mages*. Ils s'appliquoient fort à l'Aſtronomie. Leur doctrine conſiſtoit en la Théologie naturelle fondée ſur la connoiſſance d'un Dieu. Voyez Arnobe *L. I. contrà Gentes*, Briſſon *De Reg. Perſ.* Voſſius *C. I. De ſectis Philoſoph. Mages*, chez les Pèrſes, comme l'a remarqué Porphyre, ſignifioit Interprète & Miniſtre des Dieux. Voyez Jean Pic de la Mirandole, *De Dignit. homin.*

Les ſçavans ſont en peine ſur l'étymologie de ce mot de *Mage*. Tous conviennent que ce mot François eſt dérivé du Latin *Magus*, ou du Grèc Μάγος; mais on chèrche l'origine de ces mots là mêmes. Platon, Xénophon, Hérodote, Strabon, Pline, & pluſieurs autres, diſent que ce mot vient de la langue des Pèrſes, dans laquelle il ſignifie *Prêtre*, ou qui a ſoin de la Religion, comme un Druïde chez les Gaulois, un Gymnoſophiſte chez les Indiens, un Lévite chez les Hébreux. D'autres diſent que les Pèrſes l'avoient pris des Grècs, & que *μέγας*, qui veut dire *grand*, ayant paſſé de Grèce en Pèrſe, il eſt revenu enſuite en Grèce ſous la forme de Μάγος. Il y en a qui le font venir de מגן, dont les Rabbins ſe ſervent pour exprimer ce que nous appellons *indiquer*, *faire connoître* quelque chôſe, *innuere*. Quelques-uns diſent qu'une Province de Pèrſe appellée *Magodie* a fait donner le nom de *Mages* à ceux qui en étoient tirez pour être occupez des ſciences de la Religion. Voſſius tire ce nom de l'Hébreu הגה, *haga*, qui ſignifie méditer, & d'où il forme מהגים *Maghim*, en Latin *meditabundi*, des gens adonnez aux méditations.

MAGEDDO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, *Mageddo*, *Megiddo*, ſelon l'Hébreu, elle étoit dans la demi Tribu de Manaſſé d'endeçà du Jourdain. *Joſ. XVII.* 11. Salomon la fit rétablir 3. *L. des Rois IX.* 15. Quelques-uns diſent qu'elle s'appelle aujourd'hui *Subimbre*, & d'autres *Suberge*.

MAGELLAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Magellanus*. C'eſt un fameux Navigateur Portugais du XVIe. ſiécle, ſon nom eſt *Magalhanes*, ou *Magallanes*, dont nous avons fait *Magellan*.

Le détroit de MAGELLAN. *Fretum Magellanicum*. Ce détroit qui eſt à la pointe de l'Amérique méridionale, entre la Tèrre Magellanique & la Tèrre de Feu, a été découvèrt par le célèbre Fèrdinand Magellan, dont il porte le nom, l'an 1520. Il a ſervi quelque tems pour paſſer de la mèr du nord à celle du Sud; mais depuis l'an 1616. qu'on a découvèrt celui de Le Maire, on ne paſſe plus dans celui de *Magellan*, tant parce qu'il eſt long d'une centaine de lieuës, que parceque la navigation y eſt dangereuſe à cauſe des tempêtes. Le détroit de *Magellan* a plus de 100. lieuës de long, & gît de l'eſt à l'oueſt.

MAGELLANIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport à Magellan, ou au détroit de Magellan. *Magellanica*. La Tèrre MAGELLANIQUE. *Magellanica Regio*. C'eſt une vaſte Région de l'Amérique méridionale. Elle eſt bornée au nord par la Province de la Plata, par le Técuman, & par le Chili; elle eſt baignée au Sud par le détroit de Magellan; au couchant par la mèr de Sud, & au levant par celle du nord. On appelle autrement ce païs le Chica, ou le païs des Patagons, à cauſe des peuples de ce nom, qui ſont les plus connus de la Région. Ils ſont preſque ſauvages, & ils vont ſans habits, quoi que leur païs ſoit aſſez froid. Les Eſpagnols avoient bâti deux Colonies, *nombre de Jéſus* & *St. Felippe* dans ce païs, ſur le détroit de Magellan, pour ſe rendre les maîtres de ce paſſage, mais elles ſont péries de miſère, & les Européens ne s'y ſont plus établis depuis. MATY.

La mèr MAGELLANIQUE, *mare Magellanicum*, *Oceanus Magellanicus*. On donne ce nom à la partie de l'océan qui environne la Tèrre *Magellanique*, & les iſles de ce nom. Elle renfèrme vèrs le couchant une partie de la mèr du Sud, & vèrs le levant une partie de celle du nord.

MAGELLANIQUE, iſle. Voyez FEU, la Tèrre de Feu.

MAGICIEN. ſ. m. Enchanteur, celui qui fait des chôſes extraordinaires par la puiſſance diabolique. *Magus*. Corneille Agrippa a paſſé pour un fameux *Magicien*. Les avantures des vieux Romans ne ſe paſſent guères ſans *Magiciens*. Dans les ſiécles ignorans les bons Philoſophes ont paſſé pour des *Magiciens*, & même le nom de Mathématicien étoit décrié, comme l'eſt maintenant celui de *magicien*. Il y a des loix des Empereurs contre les *Mathématiciens*, c'eſt-à-dire, contre les *magiciens*, & ceux qui faiſoient profeſſion de l'Aſtrologie judiciaire. Circé étoit une fameuſe *Magicienne*: elle changea les compagnons d'Uliſſe en pourceaux par la force de cèrtains bruvages qu'elle leur fit avaler.

MAGIE. ſ. f. Science qui apprend à faire des chôſes ſurprenantes, & mèrveilleuſes. *Magia*, *magice*. Au commencement le nom de *magie* ſe prenoit en bonne part, & ſignifioit ſimplement étude de la ſageſſe. Mais parceque les Mages s'attachèrent à l'Aſtrologie, aux divinations, aux enchantemens, & aux maléfices, le tèrme de *Magie* devint odieux, & ne ſignifia plus qu'une ſcience odieuſe, & défenduë. Si l'on s'étonne que cette ſcience trompeuſe ait acquis tant de crédit, & tant d'empire ſur les éſprits, Pline en rend cette raiſon; c'eſt, dit-il, qu'elle a ſçu ſe prévaloir des trois ſciences les plus éſtimées des hommes, en prenant d'elles ce qu'elles ont de grand, & de mèrveilleux. Pèrſonne ne doute qu'elle ne ſoit née de la Médecine, & qu'elle ne ſe ſoit inſinuée dans les éſprits ſous prétexte de donner des remèdes plus éfficaces que les communs. A ces douces promeſſes elle ajoûta ce que la Religion a de ſplendeur, & d'autorité pour aveugler, & captiver le genre humain. Elle y mêla enſuite l'Aſtrologie judiciaire, faiſant croire aux hommes curieux de l'avenir, qu'elle voyoit dans le ciel tout ce qu'il leur devoit arriver. Pline, parlant des enchantemens de la *magie*, dit que c'eſt la plus fourbe de toutes les ſciences, & que cet Art n'eſt ſoutenu d'aucun témoignage valable. On prétend que cette ſcience eſt vaine, & chimérique, & que le Démon n'intèrvient point dans les opérations que l'on attribuë à cette ſcience. Du moins l'on ne ſçait pas trop bien en quoi conſiſtoit l'art des Magiciens dont parlent les Anciens, & ſur tout les Livres ſacrez. On comprend ſeulement qu'ils avoient bien étudié la nature, qu'ils s'attachoient à obſerver le cours des étoiles, & qu'ils étoient profonds dans la Mythologie. Mais de ſçavoir comment ils faiſoient des prodiges, & en particuliér comment les Magiciens de Pharaon imitèrent les miracles de Moïſe, ſi c'étoit par illuſion, par ſupèrcherie, ou par le ſecours du Démon, c'eſt de quoi on ne convient pas. Bien des gens croyent que le Démon n'avoit nulle part aux prodiges par leſquels ils trompèrent Pharaon, & que ce n'étoient que des preſtiges, & de pures fourberies, par leſquelles ils éblouïrent les ſpectateurs. Mais le ſens littéral du texte, & la nature des faits, emportent que c'étoient de vrais miracles, & des opérations fort au deſſus des forces humaines. Scot, Anglois, a écrit exprès pour prouver que tous les éffets qu'on attribuë à la *Magie* ſont des illuſions, & que les enchantemens des Magiciens ne ſont autre chôſe que des ſubtilitez, & des fraudes pour tromper le vulgaire ignorant, & ſupèrſtitieux. Le Roi Jaques I. dans ſa Démonologie répondit à Scot ſon ſujèt. Les Théologiens ſoutiennent auſſi les opérations de la *Magie* par l'entremiſe des Démons. On prétend même que les Magiciens exèrcent une éſpèce de commandement ſur les Démons qu'ils évoquent, & qu'ils peuvent forcer toute la nature à leur obéïr. Lucain en parle ſur ce piéd: Brébeuf lui fait dire qu'ils

Sçavent mieux nos deſſeins que les Dieux qui les font,
L'Univers les redoute, & leur force inconnuë,
S'élève impudemment au deſſus de la nuë.
La nature obéït à leurs impreſſions,
Le ſoleil étonné ſent mourir ſes rayons:
Sans l'ordre de ce Dieu qui porte le tonnèrre,
Le ciel armé d'éclairs tonne contre la tèrre:
L'hyvèr le plus farouche eſt fertile en moiſſons,
Les flâmes de l'été produiſent des glaçons,
Et la lune arrachée à ſon thrône ſupèrbe,

Tremblante & ſans couleur vient écumer ſur l'herbe,
Quel ſoin aux immortels, quels pénibles devoirs,
D'aſſervir leur concours aux forfaits les plus noirs! &c.

Les Magiciens ſe ſervoient d'hèrbes d'une vèrtu extraordinaire,

Et dont le ſuc inſpiré au charme impérieux,
L'infaillible pouvoir de contraindre les Dieux. Id.

Agrippa diviſe la *Magie* en trois éſpèces, la *Magie* naturelle, *naturalis*; la *Magie* céleſte, *cœleſtialis*, comme parle cet Auteur; & la *Magie* cérémoniale, ou ſupèrſtitieuſe, *cæremonialis*. La *Magie* naturelle n'eſt autre chôſe que l'application des caûſes naturelles actives aux caûſes paſſives, par le moyen deſquelles on produit des éffets ſurprenans, mais naturèls. Agrippa même dans ſa *Magie* naturelle ne raiſonne pas en Philoſophe. La *Magie* céleſte tient beaucoup de l'Aſtrologie judiciaire, elle attribue à des éſprits une cèrtaine domination ſur les planétes, & aux planétes ſur les hommes, & ſur ces fondemens elle bâtit un ſyſtème ridicule. La *Magie* ſupèrſtitieuſe conſiſte dans l'invocation des Démons, & elle produit des éffets ordinairément mauvais & nuiſibles qui paſſent les forces de la nature, en vèrtu d'un pacte exprès, ou tacite, avec ces éſprits malheureux; mais ils n'ont pas toute la puiſſance qu'on s'imagine, & ils ne font pas tout ce que le peuple leur attribuë. Jean Baptiſte Porta a écrit de la *Magie* naturelle, des ſecrèts pour faire des chôſes qui ſont produites extraordinairement par des caûſes naturelles. La *Magie naturelle* des Chaldéens n'étoit autre chôſe que la connoiſſance des ſimples, & de la puiſſance des minéraux. La *Magie* qu'ils appelloient *Theurgique* conſiſtoit uniquement dans la connoiſſance des cérémonies qu'il falloit obſèrver dans le culte des Dieux pour leur être agréable. Ils croyoient par le moyen de ces cérémonies pouvoir s'entretenir avec les intelligences céleſtes, & guérir par là les maladies. Naudé a fait une Apologie pour tous les grands hommes ſoupçonnez de *Magie*. Mascur.

Magie blanche, eſt un art qui fait les mêmes éffets par l'invocation des bons Anges, ou ſimplement par adreſſe & ſans aucune invocation.

Magie noire, eſt un art déteſtable, qui apprend à invoquer les Démons, en conſéquence d'un pacte avec eux, & à ſe ſervir de leur miniſtère pour faire des chôſes au deſſous des forces de la nature. Le Pape Sylvèſtre II. en 1202. fut accuſé de *Magie*, dont il eſt juſtifié par Bzovius: c'eſt parcequ'il ſçavoit les Mathématiques.

Magie, ſe dit figurément en Morale, des chôſes dont on ne peut avoir pleine connoiſſance, tant elles ſont cachées. *Res abſtruſa.* Les affaires de cet homme ſont ſi brouillées, que c'eſt de la *Magie noire*. La dépenſe de la Marine, de l'Artillerie, eſt une *Magie noire*, on n'y voit goutte.

On dit provèrbialement d'une chôſe facile à faire, il ne faut point de *Magie* pour faire cela; il n'y a non plus de *Magie*, qu'à manger un cent de prunes.

MAGIQUE. adj. maſc. & fem. Qui ſe fait par la Magie naturelle, ou par la Magie noire. *Magicus.* La lantèrne *magique* eſt une invention d'Optique, qui fait paroître contre une muraille toutes ſortes de ſpèctres, & de figures, par le moyen de pluſieurs vèrres divèrſement colorez, à travèrs leſquels paſſe la lumière d'une chandelle réfléchie par un miroir concave. Voyez Lantèrne. L'art *Magique* où l'on invoque les Démons eſt déteſté par tous les peuples. Caractères *magiques*. Paroles *magiques*. Agrippa dit que les paroles *magiques*, dont ceux qui ont fait pacte avec le Démon ſe ſèrvent pour l'invoquer, & pour réüſſir dans ce qu'ils entreprennent, ſont *Diès, miès, jeſquet, benedocfet, douvima énitemaüs*. Il y a encore cent autres formules ſupèrſtitieuſes & ridicules compôſées des mots faits à plaiſir, ou tirez de différentes langues, ou pris de l'Hébreu, ou formez à la reſſemblance des mots Hébreux. Il y a auſſi un problême en Arithmétique qu'on appelle le *quarré magique*. M. Prêſtet en a parlé fort au long dans ſa ſeconde édition. Voyez Quarré.

Magique, s'employe auſſi figurément pour ſignifier tout ce qui a quelque charme, quelque force ſecréte. Les yeux ont un ſecrèt *magique* pour gagner les cœurs. Voit.

MAGISME. ſ. m. Ancienne Religion des Mages de Pèrſe. *Antiqua Magorum apud Perſas Religio.* D'Hèrbelot s'eſt ſervi de ce mot dans ſa Bibliotéque Orientale p. 245. Les Auteurs Orientaux ne ſont pas d'accord ſur la Religion de Caiumarath, prémier Roi de Pèrſe, que quelques Hiſtoriens de cette nation croyent avoir été le prémier Roi du monde, & le même que l'Adam des Hébreux; car quelques-uns veulent qu'il ait embraſſé la Religion des Patriarches Seth & Énokh; mais les autres le font auteur du *Magiſme*, c'eſt à dire, de l'ancienne Religion des Mages de Pèrſe, qui ſont les adorateurs du feu, laquelle Zoroaſtre rétablit après quelques ſiécles. D'Herb. Je ne voudrois pas me ſèrvir de ce mot. Il n'eſt point en uſage.

MAGISTÈR. ſ. m. Maître d'École de Village, qui enſeigne à lire aux jeunes païſans. Il aide auſſi à faire l'Office au Curé, & au Vicaire. *Magiſter paganus.* Ce mot eſt pur Latin, & s'applique auſſi quelquefois à toutes ſortes de Pédans.

MAGISTÈRE. ſ. m. Gouvèrnement du Grand Maître de Malthe. *Magiſterium.* Il aſpire au *Magiſtère*. Il ſe dit auſſi du tems du gouvèrnement. Pendant le *magiſtère* d'un tel.

Magistère. ſ. m. Tèrme de Chymie & de Pharmacie. C'eſt un précipité de quelque diſſolution, fait par un ſel, ou par quelque autre corps qui rompt la force du diſſolvant. *Magiſterium.* M. Harris dans ſon traité *De Morbis acutis infantum*, réprouve les *magiſtères* de pèrles & de pièrres prétieuſes pour les enfans. On fait des *magiſtères* d'étain, de plomb, de tartre, de pèrles, de coraux, de jalap, d'agaric, de turbit, &c. Par ce mot on a voulu entendre une chôſe fort éxquiſe.

MAGISTRAL, ale. adj. Qui tient du Maître. *Imperioſus.* Cet homme a une mine *magiſtrale*; il parle d'un ton *magiſtral*. Le baume *magiſtral* de la Framboiſière, eſt une éſpéce de baume inventé par cet Auteur qui l'a ainſi nommé.

Un de nos Poëtes a dit de Juvénal,
Avec ſon ton aigre & mordant,
Ses bruyants éclats de paroles,
Son air magiſtral *& pédant,*
Ses emphaſes, ſes hyperboles. P. Du Cer.

Dans l'Ordre de Malthe on appelle Commanderies *Magiſtrales* celles qui ſont annéxées à la Dignité de Grand Maître. Il y en a une dans châque Grand Prieuré; ſçavoir, au Prieuré de S. Gilles la Commanderie de Péſenas; au Prieuré de Toulouſe, la Commanderie de Puy-ſoubran; au Prieuré d'Auvèrgne la Commanderie de Salins; au Prieuré de France la Commanderie de Haynaut; au Prieuré d'Aquitaine la Commanderie du Temple, de la Rochelle; au Prieuré de Champagne la Commanderie de Mèts; au Prieuré de Lombardie la Commanderie d'Invèrno; au Prieuré de Rome la Commanderie de Muguano; au Prieuré de Venize la Commanderie de Trécuſo; au Prieuré de Piſe la Commanderie de Prato; au Prieuré de Barlette la Commanderie de Brindes; au Prieuré de Meſſine la Commanderie de Pòllezzi; au Prieuré de Catalogne la Commanderie de Maſden, au Prieuré de Navarre la Commanderie de Calcheras; en la Châtellenie d'Empoſie la Commanderie d'Aliaga; au Prieuré de Caſtille les Commanderies d'Olmos & de Viſo; au Prieuré de Portugal la Commanderie de Villacova; au Prieuré d'Allemagne la Commanderie de Buez; au Prieuré de Bohême la Commanderie de Wadiſlaw; au Prieuré d'Angletèrre la Commanderie de Peſcens; au Prieuré d'Hibèrnie les Commanderies de Kilbary, de Killurye & de Crobe; & la Commanderie de Sinica au Royaume de Chypre. P. Hélyot, *Hiſt. des Ordres Relig. T. III. C.* 13.

MAGISTRALEMENT. adv. D'une manière magiſtrale. *Superbiùs, deſpoticè.* Cet homme commande *magiſtralement*, & avec autorité. Quand on affécte une fois de faire l'impie, on nie hardiment les chôſes les plus claires, & on aſſure fièrement, *magiſtralement*, celles qui ſont les plus éloignées de la vérité. Le P. Mal.

MAGISTRAT. ſ. m. Officièr de Judicature, & de Police, qui a juriſdiction, & autorité ſur le peuple. Il ne ſe dit guères que des grands Officièrs. *Magiſtratus, poteſtas.* Le *Magiſtrat* doit garder une honnête gravité, & ne jamais ravaler ſon caractère, pour faire reſpècter en lui la pèrſonne du Prince qui lui a confié une partie de ſon autorité. S. Évr. Les Préſidens, les Lieutenans Généraux, les Prévôts des Marchands, ſont des *Magiſtrats* qui ont grand pouvoir, pour qui on doit avoir grande vénération. Les honnêtes gens de Rome ſçavoient ſéparer la pèrſonne du *Magiſtrat*, & donner leurs ſoins à la République, enſorte qu'il leur en reſtoit pour eux-mêmes. S. Évr. Il ne faut pas renoncer à l'homme en faveur du *Magiſtrat*. Mont.

L'argent ſeul au Palais peut faire un Magiſtrat. Boil.

D'un Magiſtrat *ignorant*
C'eſt la robe qu'on ſaluë. La Font.

Magistrat, ſe dit auſſi collectivement de ceux qui ont le ſoin de la police, ou du gouvèrnement de la ville, ou de la République. *Magiſtratus.* Il faut s'adreſſer au *Magiſtrat*, c'eſt à dire, à la Juſtice. Dans les ſéditions populaires le *Magiſtrat* n'eſt plus reſpecté. Le *Magiſtrat* de Cologne, de Liège, des villes Impériales, a le commandement, & le gouvèrnement de la ville.

Chez les Romains il y avoit des *Magiſtrats* ordinaires, *Magiſtratus ordinarii*, & des *Magiſtrats* extraordinaires, *Magiſtratus extraordinarii*. Les *Magiſtrats* ordinaires étoient ceux qui étoient

établis dans tous les tems pour le gouvèrnement de la République, la police des villes, &c. comme les Conſuls, les Préteurs, les Tribuns, &c. Les *Magiſtrats* extraordinaires n'étoient établis qu'en cèrtains tems, & pour des beſoins extraordinaires, tels étoient le Dictateur, le Préfèt de l'annone, &c. Les Grands *Magiſtrats*, *majores*, étoient ceux qui avoient un ample pouvoir & une juriſdiction fort étenduë, ils pouvoient faire mettre en priſon les citoyens, c'étoient les Conſuls, les Préteurs, les Cenſeurs. Les moindres, ou les petits *Magiſtrats*, *minores*, n'avoient qu'une adminiſtration particulière & moins conſidérable, une juriſdiction bornée, & un pouvoir moins étendu, comme les Édiles, les Tribuns des deniérs publics, les Queſteurs, &c.

MAGISTRATURE. ſ. f. La charge, dignité de Magiſtrat, & le tems qu'on l'èxèrce. *Magiſtratus*. Les Magiſtrats doivent être en habit convenable à leur dignité, quand ils ſont dans la fonction de leur *Magiſtrature*. La *Magiſtrature* n'eſt que trop ſouvent un titre d'oiſiveté qu'on n'achete que par honneur, & qu'on n'èxèrce que par bienſéance. Fl. Les Tribunaux ſont peuplez d'hommes qui ſe précipitent dans la *Magiſtrature*, & qui ſe font Intèrprétes des loix ſans les entendre. Tour. On brigue la *Magiſtrature* par ambition, & non point pour en bien remplir les devoirs. La Pl. Vieillir dans la *Magiſtrature* avec éclat. Pat. Les Magiſtrats Romains pendant le tems de leur *Magiſtrature* ne pouvoient faire d'acquiſitions dans la Province où ils commandoient.

MAGISTRIEN, ou MAGISTÉRIEN. ſubſt. m. Nom d'un ancien office à la Cour des Empereurs de Conſtantinople. *Magiſtrianus*. On nommoit *Magiſtriens*, c'eſt-à-dire, Officiérs du Maître des Offices, ceux que l'on nommoit autrement, Agents de l'Empereur. Fleury. Le P. Roſweid, Jéſuite, dans ſon Onomaſticon, dit que c'étoient des Officiérs des troupes de la Garde de l'Empereur, qu'on les trouve quelquefois nommez *Caſtrenſes*, ou *Caſtrenſiens*, *Caſtriani*, *Caſtrenſiani*; que cependant le Code Juſtinien diſtingue ces deux offices, qui étoient l'un & l'autre ſous les Maître des Offices.

Il y avoit auſſi des *Magiſtériens* dans l'Égliſe qu'on appelloit auſſi *Caniſtriens*, de *caniſtrum*, une *corbeille*. Voyez Suidas & Meurſius *Diction. Græcob.* & Du Cange.

MAGLIANO. ſ. m. Nom propre de pluſieurs lieux, en Italie. *Manliana*, *Manlianum*. Un Bourg en Toſcane à quatre lieuës d'Orbitelle, vèrs le nord. Un autre dans le patrimoine de Saint Pièrre, près du Tibre, à deux lieuës au deſſous de Rome. Un troiſiême dans l'Abruſſe Ultérieure, au nord du Lac Célano, & à deux lieuës de la ville de ce nom. Une petite ville dans la Tèrre Sabine près du Tibre, vis à vis de Citta Caſtellana. Cette ville a un Évêché, duquel dépend toute la Tèrre Sabine, & qui eſt toûjours poſſedé par un des ſix plus anciens Cardinaux.

MAGLOIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maglorius*. S. *Magloire* étoit du Païs de Galles dans la Grande Bretagne. Il naquit vèrs la fin du Ve. ſiécle. Il fut Abbé de Dol, & Évêque régionaire en Bretagne. Il mourut en 575. A Paris Saint *Magloire* eſt une maiſon & un ſeminaire gouvèrné par les Pères de l'Oratoire, qui a pris ſon nom des Reliques de ce Saint, qui au tems des incurſions des Normans ſous Charles le Chauve fûrent apportées à Paris, & miſes dans une chapelle du Palais, qui étoit où eſt aujourd'hui l'Égliſe paroiſſiale de Saint Barthelemi, auprès de laquelle Hugues le Grand Comte de Paris fonda un Monaſtère de Bénédictins ſous le titre de S. *Magloire*. Ils ſe transportèrent enſuite dans la ruë de S. Denis, & enſuite au fauxbourg S. Jacques, & gardèrent toujours leur nom, avec les reliques de S. *Magloire*. En 1628. ils cédèrent cette maiſon aux Pères de l'Oratoire.

MAGMA. ſ. m. Et la partie la plus épaiſſe, ou la réſidence d'une matière liquide qui a été éxprimée. Il y a des trochiſques qui entrent dans la thériaque, leſquels on appelle *magma hedychroon* c'eſt à dire, pâte de belle couleur, à cauſe du ſafran qui y entre.

Ce mot vient du verbe Grèc *μάσσω*, *j'exprime*.

MAGNAN. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne aux chaudronniérs en pluſieurs Provinces, parce qu'ils crient dans les ruës *magnan*, *magnan*.

En Province on nomme les vèrs à ſoye des *magnans*, & les femmes ſe demandent les unes aux autres comment vont vos *magnans*, Que font vos *magnans*? Mes *magnans* montent, & on dit en proverbe, d'un homme qui n'a pû éxécuter un deſſein, ou qui eſt mort ſans avoir pû achever un ouvrage qu'il compoſoit, qu'il eſt mort la graine dans le ventre comme les *magnans*.

Il faut moüiller le *gn* en ce mot, & en tous les ſuivans, excepté en ceux où nous marquerons qu'il ne le faut point faire.

MAGNANIME. adj. m. & f. Ce mot vieilliſſoit du tems de Vaugelas, dont il avoit un èxtrême regrèt; mais il s'eſt rétabli. *Magnanimus*, *magni animi vir*, *generoſus*. Il ſignifie, Qui

a une grandeur d'âme & de courage, qui l'élève au deſſus du commun des hommes. Il ſignifie beaucoup plus que brâve & vaillant. Le *magnanime* eſt orné de toutes les vèrtus, & les èxèrce d'une manière ſublime. M. Esp. Les actions fortes & réſoluës donnent de l'admiration, parcequ'elles reſſemblent aux actions *magnanimes*. Id. Il ne faut pas être orgueilleux en prétendant être *magnanime*. S. Evr. On le fait auſſi ſubſtantif. Le *magnanime* ne ſe rebute point pour les difficultez. Le *magnanime* a toûjours le cœur au deſſus de ſa fortune. Bouh. Une des plus eſſentielles marques du *magnanime*, eſt une cèrtaine confiance au deſſus de la raiſon, qui lui fait entreprendre les chôſes les plus difficiles, & qui le fait parler quelquefois, comme s'il étoit ſûr des évènemens. M. Sc. La vanité a plus fait faire d'actions *magnanimes* que la vèrtu. M. Esp. Ariſtote a fait le portrait du *magnanime*, & Coſtar a copié Ariſtote. S. Evr. Un ami *magnanime* ne change jamais avec la fortune. M. Soud. On doit mettre au rang des Héros ces hommes *magnanimes*, qui ſupportent avec conſtance les plus grandes calamitez de la vie. M. Esp. On ne regarde Alèxandre, & Céſar, comme des hommes *magnanimes*, que parcequ'il y a dans tous les ſiécles des ambitieux, qui ont de l'admiration pour ceux qui le ſont ſouverainement. Id.

Magnanime. Ce mot s'employe auſſi quelquefois en riant, pour ſignifier un faux brâve, un fanfaron. *Glorioſus*, *thraſo*.

> *Qu'ai-je fait à ce* magnanime,
> *Qui me regarde de travèrs?* Gon.

MAGNANIMEMENT. adv. D'une manière magnanime. *Fortiter*, *magno animo*. Les Héros font toutes les chôſes *magnanimement*, d'une manière èxtraordinaire. La femme de Senéque voulut partager avec lui une mort *magnanimement* ſouffèrte. M. Esprit. L'uſage de ce mot eſt râre.

MAGNANIMITÉ. ſ. f. Grandeur, élévation d'âme, & de courage. *Magnanimitas*, *magnitudo animi* La *magnanimité* eſt une vèrtu de Héros. On ne peut aſſez loüer la *magnanimité* de cette Princeſſe: la fortune ne pouvoit rien ſur elle; ni les maux qu'elle a prévûs, ni ceux qui l'ont ſurpriſe, n'ont point abbatu ſon courage. Fl. C'eſt le caractère d'une âme forte, que de ſe rendre à la vèrtu, & de reſpecter la *magnanimité* dans le malheur. Mont. La *magnanimité*, de Cicéron, ne plie ſous aucun pouvoir, n'eſt ſurmontée par aucune paſſion, ni ébranlée par la mauvaiſe fortune: elle releve les autres vèrtus: elle leur ſèrt d'ornement, & leur communique l'éclat, & la grandeur qui lui ſont propres. La *magnanimité* des Conquérans n'eſt autre chôſe que le ſouverain degré de l'ambition. M. Esp. La *magnanimité* eſt un nom honnête qu'on a donné quelquefois à une fureur brutale. Dac.

MAGNAVACCA. ſ. f. Nom propre d'un village avec un port & une Tour fortifiée. *Magnavacca*. Il eſt dans le Fèrrarois, à l'embouchure du lac de Comachio, dans le Golfe de Veniſe. On aſſure que ce lieu eſt celui que Pline a nommé *Capraſia*, ou *Sagis*.

MAGNENCE, ou MAGNENTIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Magnentius*. Ne mouillez point le *gn* en ce mot, mais prononcez le comme en Latin. *Magnence* uſurpa l'Empire vèrs le milieu du IVe. ſiécle. On ne connoit juſqu'ici qu'une ſeule médaille que Mezzabarba cite de ſon cabinet, où *Magnence* porte le titre de *Magnius*. Magn. Magnentius Aug.)(Beatitudo Publica.... Vaincu en 351. par Conſtantius, *Magnence* ſe retira à Aquilée, & enſuite à Lyon. Enfin, il devint furieux, bleſſa Didier ſon frère, tua ſa mère & quelques-uns de ſes amis, & enfin ſe tua lui-même en 353.

MAGNES ARSÉNICAL. Tèrme de Chymie. Ne moüillez point le *gn*. C'eſt un mélange de parties égales d'arſenic, de ſoulfre & d'antimoine, fondus enſemble ſur le feu, & condenſez en forme de pièrre. *Magnes chimicus*, *arſenicalis*. Le *Magnes arſénical* eſt un cauſtique fort doux dont Angelus Sala eſt l'auteur. On l'appelle ainſi, parcequ'on peut le porter, dit-on, comme un antidote pendant les maladies malignes, & la peſte même, dont il préſèrve par une vèrtu magnétique.

MAGNÉSIE. ſ. f. ou MANISSA. ſ. m. Nom, propre d'une ville Épiſcopale de la Natolie propre. *Magneſia Lydiæ*. Ne moüillez point le *gn* dans *Magnéſie*. Elle eſt ſur le Sarabat, à neuf lieuës au-deſſus de la ville de Smyrne, dont ſon Évêché eſt Suffragant. Cette ville, qui a été quelque tems le ſiége de l'Empire Ottoman, eſt encore grande, bien peuplée, & riche. Elle eſt ſituée ſur une éminence, commandée par une autre, ſur laquelle on a bâti une Citadelle. Les Chrétiens y ſont en petit nombre. Maty.

MAGNÉSIE, ou MANGRÉSIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. Elle eſt ſur la rivière de Madre, environ à neuf lieuës de la ville d'Éphêſe, vers le Levant. *Magneſia*

neſia ad Mæandrum. Cette ville eſt encore conſidérable, & elle a un Évêché Suffragant d'Éphèſe. MATY.

MAGNÉSIE. ſ. f. La rivière de *Magnéſie*, ou de Mangréſie. *Magneſius*, anciennement *Lethaus fluvius.* Petite rivière de la Natolie. Elle baigne la ville de Magnéſie, & ſe décharge peu après dans le Madre. MATY.

MAGNÉSIE. ſ. f. Eſt une pièrre minérale, foſſile, noire, opaque, tirant de la couleur de fèr au pourpre, qui ne contient aucun métal, mais un ſouffre fixe & peu inflamable. *Magneſius lapis.* Elle entre en la compoſition du vèrre, le purifie & le blanchit, ſi elle eſt en petite quantité, autrement elle le rend bleu, ou de couleur de pourpre. On donne auſſi aux pots de tèrre cette couleur, ſi avant leur cuitte on les peint de cette *magnéſie* diſſoute. C'eſt la même chôſe que le ſafre. On l'appelle auſſi *Manganeſe*; & chez les Artiſans, *périgueux*, parcequ'on l'apporte du Périgort. La meilleure vient de Piémont.

MAGNÉSIE OPALINE. Tèrme de Chymie. C'eſt une éſpèce de foye d'antimoine fait avec égales parties d'antimoine, de nitre & de ſel marin décrépité. *Magneſius opalinus.*

On lui a donné ce nom parce qu'il a une couleur rouge qui approche de celle de l'opale, & une figure de marcaſite. On l'appelle auſſi *rubine d'antimoine.* La *magneſie opaline* eſt vômitive.

En tèrmes du Grand Art *magnéſie* ſignifie l'ouvrage de la pièrre des ſages, & le mèrcure philoſophal. La *magnéſie* compôſée, c'eſt le même ouvrage des ſages, il eſt compôſé de corps, c'eſt la tèrre fine du ſoleil, & d'âme, c'eſt la teinture du ſoleil & de la lune. *Magnéſie* blanche & rouge, c'eſt la pièrre parfaite au blanc ou au rouge.

MAGNÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de la ville de Magnéſie. *Magneſianus.* Ne moüillez point le *gn.* Il y a une lettre de S. Ignace Martyr aux *Magnéſiens.* Il la leur écrivit de Smyrne, comme il le marque lui même à la fin, lorſqu'on le conduiſoit chargé de chaînes à Rome pour y être éxpôſé aux bêtes, & il l'écrivit en reconnoiſſance de ce que Damas Evêque de Magnéſie ſur le Méandre étoit venu le viſiter accompagné des Prêtres Baſſus & Apollonius, & du Diacre Solion, députez par leur Égliſe. C'étoit l'an 98 de JÉSUS-CHRIST.

MAGNÉTISME. ſ. m. Tèrme dont quelques Chymiſtes ſe ſèrvent pour ſignifièr une cèrtaine vèrtu qui fait qu'une chôſe ſent en même tems que l'autre, ſoit de la même manière, ſoit d'une manière différente. *Magnetiſmus, ſympathia.* C'eſt ce qu'on appelle autrement *Sympathie.* Le fondement du *magnétiſme* conſiſte à ce que dit Ettmulèr, dans l'archée ou éſprit vital, dont une portion étant détachée du corps, & attachée à un autre ſujèt, reçoit divèrſes altérations, ſur quoi elle forge divèrſes idées ſemblables aux divèrſes paſſions de l'âme. L'archée fait la même chôſe dans le tout que dans la portion, & prend divèrſes détèrminations, ſelon la divèrſité des idées. Il y a, par éxemple, dans l'archée du ſang qui ſort d'une playe, une idée de fureur & d'indignation, qui venant à s'appaiſer par l'application de l'onguent magnétique, à raiſon de l'uſnée ou mouſſe de crâne humain, ou par la poudre de ſympathie à raiſon du ſoufre anodin de vitriol, la même idée s'appaiſe pareillement dans l'archée de la partie bleſſée, à cauſe du ſymbole d'unité qui eſt entre eux; d'où il arrive que tous les ſymptômes qui proviennent de cette idée s'arrêtent d'abord, & l'empêchement n'eſt pas plutôt ôté que la partie eſt guérie. Ainſi la même altération que la poudre de ſympathie donne à l'éſprit vital du ſang ſorti de la playe, eſt donnée à l'éſprit vital de la partie diſtante qui n'eſt qu'un, & le même éſprit. Ce fondement de *magnétiſme* n'eſt pas fort ſolide; & cette *idée de fureur & d'indignation* de l'archée, ou éſprit vital, de même que le *ſymbole d'unité* qu'il y a entre l'archée du ſang ſorti de la playe de celui de la partie bleſſée, ſont des tèrmes qui en bonne Philoſophie ne ſignifient abſolument rien.

MAGNÉTIQUE. adj. m. & fém. Qui appartient à l'aimant. *Magneticus.* Le fèr eſt attiré par une vèrtu *magnétique.* L'aiguille aimantée ſe tourne vèrs le Pôle par une propriété *magnétique.* Tous les éffèts, toutes les éxpériences *magnétiques*, ſont fort ſubtilement éxpliquées par Deſcartes, & par Rohault; on s'en doit contenter juſqu'à ce qu'on trouve quelque chôſe de meilleur. C'eſt ce que Mr Hartſoekèr a tâché de faire. Voyez auſſi ce que Mr Puget de Lyon, & Mr Jobelot de Paris, ont fait ſur l'aimant. Il en eſt parlé dans les Mémoires de Trévoux, ſur tout au mois de Février 1703. Voyez AIMANT.

MAGNÉTIQUE, ſe dit auſſi par analogie, de ce qui a quelque ſympathie, ou convenance, pour faire mouvoir un corps vèrs un autre, ou pour produire quelque éffèt dont on ne peut découvrir la cauſe. Quelques-uns ont penſé que les corps grâves ne tendent au centre de la tèrre que par une vèrtu *magnétique* du centre qui les attire; que les mouvemens qu'on attribuë à la tèrre ſe font par une force *magnétique.* Quand un Phyſicien ne peut rendre raiſon d'un phénomène, il dit qu'il eſt produit par

une vèrtu *magnétique*, ou ſympathique. Les Charlatans vendent des remèdes, des emplâtres *magnétiques*; & les ignorans croyent qu'il y entre effectivement de l'aimant pilé. Il entre dans l'emplâtre Divin.

MAGNIFICAT. Tèrme de Bréviaire. Cantique de la Vièrge qu'on chante à l'Égliſe à Vêpres & au ſalut. De dix cantiques que l'on récite à l'office il y en a 7. du Vieux Teſtament, que l'on a diſtribuez dans l'office des ſept jours de la ſemaine. Les trois autres ſont du N. T. Le prémièr eſt le *Magnificat*, qui ſe dit à Vêpres comme à la prémière & principale partie de l'Office. Benzo ſur le *Magnificat*, C. XX. L. 1.

Seul à Magnificat *je me vois encenſé.* BOIL.

On dit provèrbialement, corriger *Magnificat* à Matines; pour dire, faire des corrèctions, & des cenſures, en des lieux, ou en des tems où il n'y a pas raiſon de les faire. Il ſeroit à ſouhaiter que par tout où le ſens des Auteurs eſt clair & net, Meſſieurs les Critiques ne s'efforçaſſent point de le rendre encore meilleur, ou plus intelligible, ils ne corrigeroient pas ſi ſouvent qu'ils font *Magnificat* à Matines. MASCUR.

Et pour ſçavoir gloſer ſur le Magnificat
Tranchent en leurs diſcours de l'éſprit délicat. RÉGN.

MAGNIFICENCE. ſ. f. Vèrtu qui enſeigne à dépenſer ſon bien avec honneur, & avec éclat. *Magnificentia.* Ariſtote met une grande différence entre la *magnificence*, & la libéralité. Il dit que la libéralité ne fait que des dépenſes ordinaires, & médiocres; & que la *magnificence* en fait d'immenſes, & d'éxtraordinaires. La *magnificence* eſt d'une bienſéance néceſſaire aux Rois, & aux Potentats. Elle n'appartient pas à de ſimples particulièrs: elle eſt vicieuſe, quand elle eſt ſans bornes. Il faut que la *magnificence* ſoit bien placée, & bien entenduë. La *magnificence* attire l'admiration du peuple. La Reine de Saba vint admirer la *magnificence* de Salomon. La *magnificence* eſt une vèrtu d'éclat, & qui doit ſe montrer au grand jour. M. SC. La *magnificence* eſt un ſentiment orgueilleux, & un déſeſpoir de ne voir rien en nous-mêmes de grand, qui nous fait recourir à des ſecours éxtérieurs. M. ÉSP. La *magnificence* des Grands n'eſt qu'une montre orgueilleuſe de leurs richeſſes. ID. On emprunte à pleines mains pour ſoutenir le luxe, & la *magnificence*, qui ſeule eſt honorée. FL.

On a donné autrefois aux Rois le titre de *Magnificence*, comme on leur donne aujourd'hui celui de Majeſté.

MAGNIFIER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois, Loüer, éxalter, élever. *Extollere, celebrare magnificè.* Les anciennes vèrſions de la Bible portent, Mon âme, *magnifie* Dieu mon Sauveur. Vaugelas regrettoit fort la pèrte d'un ſi beau mot: d'autant plus que nous n'en avons point d'autre qui ait la même force, & la même ſignification. C'eſt pour cela qu'il ſouhaitoit qu'on s'en ſèrvît toûjours dans les grands Ouvrages. On croit qu'on le peut employer encore dans des Ouvrages de dévotion. L'Académie l'admet, en diſant ſimplement qu'*il ſe dit principalement de Dieu*, en y ajoûtant cet éxemple, Mon âme *magnifie* le Seigneur. Maucroix n'a fait aucune difficulté de s'en ſèrvir dans ſa traduction des Hom. de S. Chryſoſtôme. On *magnifie* la puiſſance de Dieu, & la conſtance des Martyrs.

MAGNIFIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Celui qui eſt ſplendide, ſomptueux, qui ſe plait à donner, & à faire des dépenſes éclatantes, principalement dans les chôſes publiques. *Magnificus, ſplendidus, excelſus.* C'eſt une qualité néceſſaire aux Princes, que d'être *magnifiques.* Le *magnifique* ne fait état des richeſſes, que pour faire paroître la grandeur de ſon âme, & ſa libéralité, en les répandant.

On le dit auſſi des chôſes qui ont de l'éclat; & qui ſont riches, parées, & ornées: qui ſont faites avec appareil. On a fait au Roi une entrée *magnifique.* Rien n'a été plus *magnifique* en matière de bâtimens, que les Pyramides d'Égypte. Les Comédiens François ſont *magnifiques* en habits. L'Opera a des décorations *magnifiques.* Son chariot n'étoit en rien plus *magnifique* que les autres chariots. VAUG.

MAGNIFIQUE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des vèrs & des diſcours pompeux, pleins de paroles ou de penſées nobles & choiſies. Les Tragédies doivent être écrites en vèrs grâves, & *magnifiques.* Les Panégyriques demandent un ſtile élevé, & *magnifique.* On dit auſſi, des titres *magnifiques*; pour dire, des titres pompeux, éclatans. Les Apôtres, après avoir reçû le S. Eſprit, parlèrent en toutes ſortes de langues, des chôſes *magnifiques* de Dieu. On dit auſſi, un Palais *magnifique*, un repas, un feſtin, une collation *magnifique*, un préſent *magnifique*, un habit, un meuble *magnifique*, un ſpèctacle *magnifique*; enfin, tout ce qui eſt ſomptueux paſſe pour *magnifique.* *Magnifique* étoit autrefois un titre d'honneur que l'on donnoit au Préfet du Prétoire, au Maître de la Milice, au Maître des Offices, au Maître des Agens, aux Queſteurs, ou Tréſoriers, & aux Comtes des Domeſtiques.

Voyez

Voyez L. 16. du Code *De Teſt. mil.* la dèrn. loi. Et L. *Ubi Sen. L. 33. C. De Apellat.* §. *ad iſtum.* Dans l'Authentique *Ut divinæ juſſ.* Juſtinien donne le titre de Très-*magnifique* à un Enquêteur. Aujourd'hui dans quelques Univèrſitez on appelle le Recteur, Recteur *magnifique*, & les Magiſtrats de quelques Républiques, *Magnifiques* Seigneurs.

MAGNIFIQUEMENT. adv. D'une manière magnifique & ſomptueuſe. *Magnificè, ſplendidè.* Il eſt vêtu, meublé & logé *magnifiquement.* Il parle *magnifiquement* des chôſes.

MAGNUS. Subſtantif maſculin. Nom propre d'homme. *Magnus.* Les habitans de la Sanie, au païs de Schonen, ſe donnèrent à *Magnus* Roi de Suéde, pour ſe délivrer de pluſieurs petits tyrans qui les opprimoient. FLEURY, *hiſt. Eccl. L.* 94. *Magnus* envoya au Pape Benoiſt XIIe. (en 1338.) le priant de lui confirmer la poſſeſſion de la Scanie, à lui & à ſa poſtérité, & lui pèrméttre de retirer encore, s'il pouvoit, d'autres tèrres d'entre les mains des tyrans. ID.

MAGNUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Magnus.* Un Traité de Théodulfe Évêque d'Orléans, eſt addreſſé à *Magnus* Archevêque de Sens, ſon métropolitain. FLEURY.

Ce mot eſt purement Latin, & ſignifie *grand.* Nous le retenons pour ce nom propre; mais nous le changeons dans la compoſition en *magne*, & nous diſons Charle*magne*, en Latin *Carolus Magnus.*

MAGNY. ſ. m. Nom propre d'un gros Bourg du Vèxin François, dans le Gouvèrnement de l'Iſle de France. *Magniacum.* Il eſt entre Paris & Roüen. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Petromantalum*, que d'autres mettent à Mante. MATY.

MAGO. ſ. m. (L'Académie dit MAGOT.) Amas de quelque chôſe qu'on cache. *Theſaurus abſconditus.* Cet avâre croyoit avoir bien caché ſon argent en tèrre, mais les païſans ont trouvé ſon *mago.* Cette femme a fait ſon *mago* pendant la maladie de ſon mari. Ce mot s'eſt dit par corruption de *Magot*, qu'on diſoit autrefois pour ſignifier la même chôſe. Il eſt des plus bas. M. Huet dérive ce mot de l'Hébreu מעות, *meot, pecunia*, mot en uſage chez les Rabbins.

MAGOG. ſ. m. Nom d'homme, & du peuple qui en eſt deſcendu, dont il eſt fait mention dans l'Écriture. *Magog. Magog* étoit fils de Japhèth. *Gen.* X. 2. 1. Paral. I. 5. Il paroit par Ézéch. XXXVIII. 2. que *Magog* & Gog ſont le même païs, le même peuple, ou que Gog eſt le nom du païs; & *Magog* le nom du peuple, Dieu diſant au Prophète, Fils de l'homme, tourne ton viſage du côté de Gog, tèrre de *Magog*, c'eſt-à-dire, du peuple *Magog*; car il y a en Hébreu המגוג, *hammagog*, avec l'article, qui ne ſe mettroit point à un nom propre d'homme. Gog eſt donc appellé Tèrre de *Magog.* Et Saci a mal fait de répéter deux fois *vèrs*, vèrs Gog, vèrs la tèrre de *Magog.* Au V. ſuivant il eſt dit que Gog eſt le Prince de Roſch, de Moſoch, que quelques-uns diſent être la Cappadoce, & de Thubal, que les mêmes prennent pour l'Ibèrie; ou bien qu'il régne, qu'il commande au commencement de Moſoch & de Thubal. Il eſt aſſez mal aiſé de détèrminer quel peuple c'étoit. S. Ambroiſe dit que *Magog* fut le pére des Goths, Euſébe dit des Celtes & des Galates, la Chronique d'Aléxandrie, des Aquitains, les Chaldéens croyoient que les Gèrmains en étoient deſcendus; ce ſont les Tartares, ſelon les Auteurs Arabes. Selon Joſeph, Euſtathius, S. Jérôme & Théodoret, ce ſont les Scythes; Bochart embraſſe ce dèrnier ſentiment. Voyez *Phaleg, L. III. C.* 13.

MAGOPHONIE. ſ. f. Nom d'une fête chez les anciens Pèrſes. *Magophonia.* Le Mage Smèrdis, que Juſtin appelle Oropaſta, s'étant emparé du thrône des Pèrſes après la mort de Cambiſe 521 ans avant J. C. ſept des principaux Seigneurs de la Cour conjurèrent pour le chaſſer du thrône. Ils éxécutèrent fort heureuſement leur deſſein, & tuèrent Smèrdis & ſon frère, autre Mage nommé Pitizithes; enſuite le peuple fit main baſſe ſur tous les Mages, de ſorte qu'il n'en ſeroit pas échapé un ſeul, ſi la nuit n'étoit ſurvenuë. Darius fils d'Hyſtaſpe fut enſuite élû Roi. En mémoire de ce meurtre des Mages les Pèrſes faiſoient tous les jours une grande fête qu'ils appelloient *Magophônie*, dit Hérodote L. III. C. 79.

Ce mot veint de Μάγος, *Mage*, & φόνος, *meurtre.*

MAGOT, ſignifie auſſi un gros ſinge. *Simius major.* Les plus braves *magots* entrent à la file dans le jardin, & font paſſer les melons de main en main &c. DE CHOISI.

MAGOT, ſe dit figurément des hommes diformes, laids, comme ſont les ſinges, des gens mal bâtis. *Monſtrum, diformis.* On a marié cette fille à un vilain *magot*, à un gros *magot.*

MAGOT, ſignifie encore figure mal faite, qui reſſemble plutôt à un ſinge, qu'à un homme: en ce ſens *magot* vient d'*image.* HUET. Un ignorant appelle dans Naudé Maſcur. p. 114. les ſtatuës antiques, de vieux *magots* de l'Antiquité.

Iſle des MAGOTS. Elle eſt ſituée à l'embouchure du Forth. Toute l'Iſle n'eſt proprement qu'un rocher, au haut duquel eſt le château, où l'on ne peut monter qu'avec le ſecours d'une machine, qui tire en haut une corbeille, où ſe met celui que l'on veut introduire. Beaugé écrit que cette Iſle tient quelque chôſe de ces lieux enchantez, dont parlent les Romains. Il dit que la garniſon du château, qui eſt ordinairement de cent hommes, ne vit que des poiſſons que jettent ſur le bord cèrtains oiſeaux, qui reſſemblent à des oyes ſauvages; & qu'elle n'a point d'autre bois pour ſe chauffer que celui qu'elle tire de leurs nids. Larrey traite tout ceci de fable. Il rapporte néanmoins que la flote d'Édouard VI. ayant tenté de corrompre le Gouvèrneur, en lui promettant autant d'or qu'il en faudroit pour contenter toute la garniſon, il répondit avec autant de générosité que d'éſprit, *qu'une ſi grande quantité d'or ne pourroit entrer dans ſa forteresse, où il y avoit à peine paſſage pour les oiſeaux. . . . . . que pour lui & ſa garniſon ils n'avoient beſoin de rien, & que les oiſeaux prenoient ſoin tous les jours de faire leur proviſion.*

MAGRA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Italie. *Macra.* Elle prend ſa ſource aux montagnes de l'Appennin, dans la vallée de Magra, où elle baigne Pontremoli, enſuite elle paſſe à Sarzana, qui eſt de l'État de Génes, & ſe décharge peu après dans la mèr méditèrranée. MATY.

La vallée de MAGRA. *Vallis Macra.* C'eſt un petit païs de la Toſcane, ſitué vèrs les ſources de la rivière de *Magra*, entre les États de Génes, de Parme, de Modéne, & de Maſſa. Ce païs peut avoir onze lieuës de longueur, & ſix de largeur. Il appartient au grand Duc de Toſcane, à la réſèrve du petit Marquiſat de Foſdinovo, qui a ſon Souverain particuliér, & de la ville Minucciano, avec deux ou trois villages voiſins, qui ſont à la République de Lucques. Pontremoli capitale, villa Franca, & Ulla, ſont les principaux lieux de ce païs. MATY.

MAGRA. Voyez MACRES.

MAGRADA. Voyez GUADILHARBAR.

MAGRI. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr méditèrranée. *Macris.* Elle eſt au nord de celle de Rhodes, ſur la côte de la Natolie, près de la ville de la Roſſa. MATY.

MAGRON, ou MIGRON. ſ. m. Nom de lieu dans la Tèrre ſainte. *Magron, Migron.* Ce lieu étoit à l'extrémité de la Tèrre de Galaad, vis-à-vis de Machmas. *Iſaïe XX.* 28.

MAGSTAT. ſ. m. Nom propre d'un village ou bourg de la Lorraine, ſitué à quatre lieuës de la ville de Sarbruck, du côté du midi. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Amagetobriga*, ville de l'Électorat de Mayence. MATY.

MAGUELÔNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Languedoc, autrefois Épiſcopale. *Magalo, Mgalona.* Elle étoit ſur une petite iſle, dans le lac de *Maguelône.* Les Sarraſins, ayant conquis l'Éſpagne, ſe rendirent maîtres de cette ville l'an 730. & de là ils entrèrent dans la France. Charles Martel la leur ayant enlevée l'an 735. ou 736. la fit démolir, afin qu'elle ne ſèrvit plus de planche aux Infidéles. Son Évêché fut tranſporté à Subſtantion, & de là à Montpeliér. MATY. Voyez auſſi Valois *Not. Gall. p.* 312. Il dit que *Maguelône* a pris ſon nom de *Magdus*, ſon fondateur, ou de *Magdalum*, nom d'une tour; ou ce qui lui paroit plus vrai, ἀπὸ τῆς μεγάλης ἁλὸς, de la grande mèr, parceque la moitié de la ville la voit. La Notice d'Antonin & de Conſtantin font mention de *Maguelône*, & un Arabe, nommé Raſe, cité par Mariana, dit que *Maguelône* fut une des villes marquées par Conſtantin, dans la Gaule Narbonnoiſe pour être, Épiſcopale, il ajoute qu'elle étoit fort peuplée; & qu'avant Conſtantin elle avoit déja un Évêché. Quelques-uns confondent mal-à-propos *Maguelône* avec Agde, qui ne fut jamais dans une iſle. D'autres la nomment en Latin *Metina*, ou *Blaſer*; d'autres pour la diſtinguer d'Agde la nomment Agde, ville & iſle, *Agatha Urbs & inſula.* Les Saraſins s'en étant emparez, & en ayant fait une place d'armes, Charles Martel après la grande victoire qu'il remporta ſur eux en Touraine l'an 725. ou 732. ſelon d'autres, les ayant pouſſez par tout, & s'étant rendu maîtres de Niſmes, d'Agde & de *Maguelône*, brûla & détruiſit ces places, qui leur avoient ſèrvi de retraite. Pièrre Gariel, Docteur en Droit, & Doyen de l'Égliſe Cathédrale de Montpelliér, a fait la ſuite Chronologique des Évêques de *Maguelône*, & de Montpelliér, imprimée à Toulouſe en 1652. Gariel prétend que le prémiér Évêque de *Maguelône* fut Simon le Phariſien, hôte de N. S. Il avouë cependant que l'hiſtoire de ce Prélat eſt fort embarraſſée, & fort défectueuſe juſqu'à l'X[e] ſiécle, & Arnaud I. qui fit tout ce qu'il pût pour rétablir *Maguelône*, & y remettre ſon ſiége.

Le Lac de MAGUELÔNE, ou de Latte, ou de Péraul. *Magalonenſis Lacus, Stagna volcarum, Stagna Latera.* C'eſt un Lac ou Étang, qui prend ſon nom, tantôt de l'ancienne ville *Maguellône*, & tantôt des villages de Latte, ou de Péraul, qui ſont ſur ſes bords. Cet Étang eſt dans le Languedoc, & il s'étend le

 long

long de la côte, depuis la ville d'Agde, juſqu'auprès de celle d'Aigues-Mortes, ayant environ quatorze lieuës de long; mais il n'en a guère plus d'une de large. Il ſe décharge dans la mer méditerranée, par un canal, qu'on nomme la Grau de Palavas, en Latin *Faucés Latera Stagni*, qui eſt le commencement du Fameux Canal du Languedoc.

MAGUEY. ſ. m. C'eſt un arbre fameux dans les Indes occidentales, que les Éſpagnols appellent *cardon*, parceque ſes feuilles ſont épineuſes & fort amères en leur extrémité. *Maguyeus arbor.* Elles ſont fort grôſſes, & longues d'environ demi-aune. On en tîre une éſpéce de chanvre extrêmement fort, dont on fait de la ficelle, des cordes, & une étoffe qui reſſemble à du canevas de Flandres. On en tîre auſſi un chanvre délié dont on fait des filèts pour prendre les oiſeaux. Ces feuilles ſont canelées, & il s'y ramaſſe de l'eau de pluye qui ſért à différentes maladies, à faire mourir les vèrs, à guérir les playes chancreuſes & enflammées, & à ôter les taches des habits. C'eſt au reſte un arbre fort laid, dont le bois eſt légér, l'écorce aſſez déliée. Sa hauteur eſt de 20 piéds. Il eſt gros comme la cuiſſe. Sa moëlle eſt ſpongieuſe & légère, & ſért aux Sculpteurs & aux Peintres. Les Indiens en font un breuvage extrêmement fort, en le mêlant avec le mayz, comme auſſi du miel, du vinaigre, & du ſavon, qui fait croître les cheveux & les teint en noir. Cela eſt tîré du Père Blas Valéra, & rapporté dans l'Hiſtoire des Incas. Le *Maguey* eſt une éſpéce d'aloës: on l'appelle autrement *Karata*, ou *Caraguata guacu*. Voyez Karata.

MAH.

MAHADIA. Voyez ELMADIA, & AFRIQUE.

MAHAIN. Vieux mot. Voyez MEHAIN.

MAHALEB, ou MAGALEP. ſ. m. Éſpéce de ceriſiér ſauvage, dont le bois eſt gris, rougeâtre, agréable à la vûë, compacte, aſſez peſant, odorant, couvert d'une écorce brune, ou d'un noir tîrant ſur le bleu. *Ceraſus racemoſa.* Ses feuilles reſſemblent à celles du bouleau, ou à celles du peupliér noir; mais elles ſont plus petites, un peu moins larges que longues, crenelées aux bords, veineuſes, d'une couleur vèrte réjouïſſante. Ses fleurs ſont ſemblables à celles du ceriſiér ordinaire, mais plus petites, blanches, de bonne ôdeur. Elles ſont ſuivies de petits fruits ronds, noirs, ayant la figure de nos ceriſes, amèrs, peu charnus, contenant un noyau dans lequel on trouve une amande amère. Quelques uns appellent ce petit fruit *Vaccinium*. Les Ébéniſtes ſe ſervent du bois qui eſt tîré du tronc de cet arbre pour leurs beaux ouvrages: on l'appelle *bois de Sainte Lucie*, & il nous eſt apporté de Lorraine.

Mahaleb, ou Magalep, ſe dit auſſi de l'amande du noyau de ce fruit: elle eſt groſſe comme l'amande d'un noyau de ceriſe, & a ordinairement une ôdeur aſſez déſagréable. Les Parfumeurs en employent dans leurs ſavonnettes.

MAHARUM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Arabes donnent à celui de leurs mois qui répond à peu-près à nôtre mois de Septembre. Ils l'appellent auſſi *almuhartam*, *almaharram*, *muharamu*, *mucharrem*, *moharramo*, *moharrum*.

MAHAUD. ſ. m. Nom propre de femme. *Mathildis.* Ce nom s'eſt fait du Latin *Mathildis*, comme Brunehaut s'eſt fait de *Brunechildis*. On dit auſſi quelquefois Mathilde. Voyez ce mot; mais dites toujours *Mahaud* Comteſſe de Boulogne & de Dommartin, épouſe de Philippe de France, fils de Philippe Auguſte, & enſuite d'Alphonſe, qui fut Roi de Portugal, IIIe du nom. *Mahaud* de Châtillon; *Mahaud* de Courtenay.

MAHAULT. Voyez MATHILDE.

MAHÉ. ſ. m. Nom propre d'homme, le même que Matthieu, qui s'eſt fait par corruption du Latin *Matthæus*. S. *Mahé* de Finetèrre. Nom d'un Cap & d'un Monaſtère, & d'une petite ville qui ſont ſur ce Cap. Il eſt ſur la côte de Bretagne, dans le diocêſe de Léon. On a dit auſſi S. Matheu. *Valois, Not. Gall. p.* 323. Quelques-uns croyent que c'eſt le *Gobæum promontorium* de Ptolémée. Id.

S. MAHÉ. ſ. m. Nom propre d'un Cap de France ſur la côte occidentale de Bretagne. *Gobæum promontorium.* Il eſt dans le païs de Cornoüaille proche du Conquet, environ à quatre lieuës de Breſt. Il prend ſon nom d'un Monaſtère de Bénédictins, & du bourg de S. *Mahé*, qui y eſt ſitué.

MAHEUL. ſ. f. Voyez MATHILDE, c'eſt la même choſe.

MAHEUTRE. ſ. m. Vieux mot, & populaire. Soldat. *Miles.* Quelques-uns écrivent *Mahutre*. Un Carabin *Maheutre*; c'eſt-à-dire, du parti du Roi de Navarre, ou d'Henri IV. pendant la ligue. *Maſcur.* Dialogue du Manant & du *Maheûtre*. C'eſt le tître d'un livre ſur le Cardinal Mazarin.

MAHMORE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la province de Fèz, en Barbarie. *Mahmora*. Elle eſt très forte, & ſituée à l'embouchure de la rivière de Suba, dans l'océan Atlantique. Les Éſpagnols poſſédoient cette place; mais les Maures la leur ont enlevée l'an 1689. Il y a encore *Mahmora Vecchia* ſur un grand Golfe, à quelques lieuës de cette ville, du côté du nord. Maty.

MAHOMERIE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire Moſquée, temple chez les Turcs. *Fanum Turcicum*, & dans la baſſe Latinité *Mahomeria*, *Mahumeria*. Et étoit le Mouſtier en la *mahomerie* des Turcs. Joinv.

> *Et font ſans trop grande crierie*
> *Dédier la* Mahomerie. Guiart.

MAHOMET. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Muhammedes*, *Mahometus*, *Mahometes*. L'Auteur de la Religion Mahométane a rendu ce nom fameux. Il étoit de la lie du peuple, fils d'un payen nommé Abdalla; c'eſt-à-dire, *Serviteur de Dieu*, & d'une Juive qui s'appelloit Émine, qui ſignifie *fidéle*. Il nacquit vèrs la fin du VIe ſiécle. Il commença à répandre ſa doctrine extravagante au commencement du VIIe ſiécle. En 622. il fut obligé de s'enfuir de la Mecque, le 16e de Juillet. Ce qui fonda la fameuſe époque de l'Hégire, c'eſt-à-dire, de la fuite, & mourut âgé de 63 ou de 65 ans. *Mahomet* I. *Mahomet* II. &c. ſont des Sultans des Turcs. Mais *Mahomet* tout court, c'eſt le faux Prophête dont nous venons de parler. *Mahomet* fut un homme ſupèrbe, ambitieux, cruel, débauché à l'excès, ignorant, ne ſçachant ni lire, ni écrire, & tout à fait indigne d'être l'Envoyé de Dieu.

Ce nom vient de חמד, *Hhamada*, qui en Arabe ſignifie *loüer*, de ſorte que *Mahhammed*, qui eſt le vrai nom dont nous avons fait *Mahomet*, ſignifie, *Loüable*, *célèbre*, *fameux*.

MAHOMÉTA. Voyez HAMAMÉT. & ADRUMET.

MAHOMÉTAN, anne. ſ. m. & f. Celui ou celle qui fait profeſſion du Mahométiſme. *Mahumetanus.* Les *Mahométans* reconnoiſſent que la Religion Juive & la Religion Chrétienne ſont des Religions véritables & divines. Comme le baptême fait les Chrétiens, la Circonciſion fait les *Mahométans*, ou pour parler en leurs tèrmes, fait les Muſulmans, c'eſt-à-dire, fidéles. Du Loir, p. 137. Les *Mahométans* ſont incomparablement plus modeſtes & plus reſpectueux dans leurs Moſquées que les Chrétiens dans les Égliſes. Voyez le même Auteur p. 148. &c. Voyez Tavèrniér, dans ſes voyages.

Mahométan, anne. Eſt auſſi adjectif. *Mahometanus*, *Muhhamedanus*, *Muhhammedicus*. La Religion *Mahométane*. Une ville, une armée *Mahométane*. Les Dèrviches, les Sautons, les Abdals & les Cheyks, les Torlaquis & les Kalendèrs, ſont des Religieux *Mahométans*. Voyez Du Loir, Voyage du levant Lettre V^e. Un Prêtre, ou Curé *Mahométan*, s'appelle Iman. Les Diacres *Mahométans* ſont les Kodgias & les Taliſmans. *Id. p.* 146. Voyez d'Hèrbelot, Bibloteq. Orient. Du Loir, Voyage du Levant Lettre V^e. Ricaud de l'Empire Ottoman, Maraccio, *Refutatio Alcoraniſmi.*

MAHOMÉTISME. ſ. m. Les ſentimens de Mahomet en matière de Religion. *Mahumetis impia religio*, *Mahometiſmus*. Les Turcs, les Pèrſans, quelques Indiens, quelques peuples d'Afrique, & autres, ſuivent le *Mahométiſme*. Le prémiér & le principal article de la croyance des *Mahométans* eſt fondé ſur l'unité de Dieu. C'eſt pourquoi ils diſent ſans ceſſe, *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu*. Ce qu'ils ont pris de l'Alcoran, où ces mots ſe trouvent ſouvent, *Il n'y a point d'autre Dieu que lui; vôtre Dieu eſt ſeul Dieu; Je ſuis Dieu, & il n'y a point d'autre Dieu que moi.* Ce prémiér axiôme de leur Théologie ſemble avoir été pris des Juifs, qui répètent ſans ceſſe ces paroles du Deuteronome: *Ecoutez Iſraël: le Seigneur nôtre Dieu eſt un.* C'eſt pourquoi ils traittent d'idolâtres ceux qui reconnoiſſent quelque nombre dans la divinité. Auſſi une des prémières inſtructions qu'ils donnent à leurs enfans, eſt que Dieu n'eſt ni mâle, ni femelle; & que par conſéquent il ne peut point avoir d'enfans. Cela eſt tîré de l'Alcoran.

Le ſecond article fondamental du *Mahométiſme* conſiſte en ces paroles, Mahomet eſt l'envoyé de Dieu; & par là ils prétendent exclure toutes les autres Religions, ſous prétexte que leur faux Prophête eſt le plus excéllent & le dèrniér des Prophêtes que Dieu devoit envoyer aux hommes, & comme la Religion des Juifs a été abrogée par la venuë de Jésus Christ, de même ils prétendent, que la Religion Chrétienne ne peut plus ſubſiſter depuis Mahomet. Ce n'eſt pas qu'ils ne conſidèrent Moïſe & Jésus-Christ comme de grands Prophêtes, mais ils tiennent que Mahomet eſt le Prophête par excellence, qu'il eſt ce Paraclet & Conſolateur dont il eſt parlé dans l'Évangile.

Ce ſont là les deux articles fondamentaux du *Mahométiſme*; en ſorte que quand quelqu'un en veut faire profeſſion, l'on ſe contente de lui faire proférer ces paroles. *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet eſt envoyé de Dieu.* C'eſt ſur cette Miſſion que leur croyance eſt fondée.

Les Mahométans ont ajoûté à ces articles celui du bain, ou purification

cation, à l'exemple des Juifs. Ils ont en ſi grande vénération ces ſortes de purifications, qu'ils ſemblent n'avoir retenu la circonciſion, que par rapport à la manière de ſe laver. Car ils prétendent, avec les Juifs, que ſi la moindre partie du corps demeuroit ſans être lavée, le bain ne vaudroit rien. Et c'eſt principalement pour cette raiſon qu'ils ſe font circoncire, afin que la peau étant coupée, la partie qui étoit couverte de cette peau avant la circonciſion puiſſe être lavée. Auſſi mettent-ils la circonciſion parmi les purifications.

La prière eſt auſſi une des chôſes auxquelles les Mahométans ſont obligez, & ils la font cinq fois le jour, pour ſe diſtinguer des Juifs qui ne la font que trois fois. Il y en a qu'ils regardent comme d'obligation divine & de néceſſité, & d'autres qui ne ſont que de conſeil & de bienſéance. Celle de neuf heures du matin n'eſt point d'obligation, mais les prières de midi, & d'après midi, ſont parmi eux d'obligation divine. Ils ſont obligez d'obſerver une infinité de chôſes s'ils veulent être exaucez. S'ils parlent, ou s'ils tient en priant, leurs prières ſont nulles. Il en eſt de même s'ils pleurent tout haut, à cauſe de quelque malheur qui leur ſoit arrivé, ou pour d'autres raiſons, ſi ce n'eſt qu'on faſſe mention du Paradis, ou de l'Enfer. Ils font auſſi ſur leurs chapelets de cèrtaines prières. Voyez CHAPELET. Ils croyent, auſſi bien que les Juifs & les Chrétiens, la réſurrection générale des morts. Ils prétendent qu'alors il viendra un Anti-Mahomet, que JÉSUS-CHRIST deſcendra du Ciel pour le tuer, & qu'il établira la Religion Mahometane. A quoi ils ajoûtent pluſieurs autres rêveries touchant Gog & Magog, & la bête qui doit ſortir de la Mécque: les montagnes voleront en l'air comme des oiſeaux, & enfin les Cieux ſe fondront & couleront en tèrre. Ils diſent néanmoins que quelque tems après, Dieu rétablira la tèrre; & qu'enſuite il reſſuſcitera les morts, qui paroîtront tout nuds depuis la tête juſqu'aux piéds, mais que les Prophêtes, les Saints, les Docteurs & les Juſtes, ſeront revêtus d'habits, & portez par des Anges & par des Chérubins au Ciel Empiré.

MAHON. ſ. m. & adj. Nom propre & appellatif. C'eſt un vieux mot qui s'eſt dit autrefois pour Mahomet, & Mahométan. *Mahumetes, Mahumetanus.*

Vous penſez à tenir le ſerment à Mahon.
CHRON. DE B. DU GUESCL.

El non Jéſu qui ſoffri paſſion
Qui nos preſt force contre la gent Mahon.
R. DE LOHERANS.

Voyez GENT.

MAHON. Voyez MAON.

MAHONER. vèrb. Tèrme bas & populaire, uſité en Picardie, il ſignifie ſe batre à coups de poing. *Pugnis certare.*

MAHONES. Ce ſont des vaiſſeaux Turcs en forme de galères, beaucoup plus petits & moins forts que les galéaſſes. *Navium Turcicarum genus, majoris modi triremis Turcica.*

MAHOT. ſ. m. Arbriſſeau rampant qu'on trouve aux Antilles, & qui croît dans les marais parmi les roſeaux. Il pouſſe une infinité de branches qui ſe traînent de tous côtez; & qui embaraſſent ſi fort le chemin, qu'il eſt preſque impoſſible de marcher dans les endroits où elles s'étendent, ſi on n'y fait un paſſage à coups de ſerpe. Il a quantité de feuilles rondes, larges comme le fond d'une aſſiète, liſſes, & douces au toucher. Ses fleurs ſont jaunes, & preſque ſemblables à celles des mauves muſquées. Quoique l'écorce de cet arbriſſeau ſoit aſſez épaiſſe, elle eſt pourtant aiſée à lever. On la coupe par longues aiguillettes, qui ſervent à faire des cordages aux habitans: elles ſont beaucoup plus fortes que l'écorce de bouleau. On les employe ordinairement à monter les rouleaux du tabac. *Ketmia Indica tiliæ folio Inſt. rei herb.* 100. Le *Mahot* eſt un arbre qui ſe trouve dans les bois de l'iſle de ſainte Catherine, ſur la côte de l'Amérique, & dont l'écorce, compôſée de fibres extrémement fortes, ſert à faire des cordes. FRÉZIER. Il y a un autre arbriſſeau qu'on appelle *Mahot d'herbe*, qui eſt plus droit que l'autre, & qui a ſes feuilles plus longues; on s'en ſert au défaut du premier, mais il n'eſt pas ſi fort, & il pourrit facilement.

MAHOUT. Voyez MALO.

MAHUT. ſ. m. Nom propre d'homme. C'eſt un nom que les Orientaux donnent à S. Barthélemi. *Mahutus.* L'Obéliſque de S. *Mahut*, ou de S. Barthélemi; c'eſt un obéliſque qui a été tiré des fondemens d'un temple d'Iſis, & que l'on a fait placer à Rome dans l'Égliſe de S. Barthélemi. *Mahuteus obeliſcus.* Voyez le Cabinet du Collége Romain des Jéſuites, p. 12.

MAHUTES. Tèrme de Fauconnerie, qui ſignifie le haut des ailes près du corps. *Avis alarum initia.*

M A I.

MAI. Voyez MAY.

MAIA. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe fille d'Atlas & de la Nymphe Pleion. *Maia.* Elle eut Mèrcure de Jupitèr. Et Cincius, Auteur cité par Macrobe, diſoit qu'elle fut femme de Vulcain. Voyez *Saturn. L. I. C.* 12. La raiſon qu'il en apportoit; c'eſt que le Flamine, ou Prêtre de Vulcain, faiſoit un ſacrifice à cette Déeſſe le premier jour de Mai. Mais Piſon, autre Auteur cité par Macrobe au même endroit, ſoutenoit que la femme de Vulcain ſe nommoit *Majeſta*, & non pas *Maia*. Au reſte, Macrobe diſtingue *Maia*, femme de Vulcain, de *Maia* mère de Mèrcure, & d'autres diſoient que le mois de Mai avoit pris ſon nom de cette Déeſſe, & non pas de l'autre, parceque tous les Marchands offroient ce mois là des ſacrifices à *Maia* & à Mèrcure. Cornélius Labéo & d'autres diſoient que la *Maia*, à qui le mois de Mai étoit conſacré, étoit la Tèrre, & qu'elle portoit ce nom à raiſon de ſa grandeur & de ſon étenduë, comme on l'appelloit auſſi *Mater magna, Grande Déeſſe, Grande mere.* Ils ſe fondoient ſur ce qu'on lui immoloit une truye pleine, qui étoit la victime propre de la Tèrre.

MAIA, étoit encore une autre Déeſſe fille de Faune. On lui offroit du vin, mais dans un pot à miel.

MAIADE. ſ. f. Voyez MAIESQUE.

MAJAGUANA. ſubſt. f. Nom propre d'une iſle de l'Amérique. *Majaguana.* Elle eſt du nombre des Lucayes, & ſituée au nord de l'iſle Eſpagnole.

MAIANIUS, MAIANIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Maianius, a.* Il y a des médailles Conſulaires, mais râres & en petit nombre, ſur leſquelles on lit C. MAIANI, ou ſelon d'autres C. MAIAVI. Cette différente leçon vient de ce que le quatrième & le cinquième caractère étant joints enſemble, & n'en faiſant qu'un, on peut le prendre pour un A & une N, comme dans les médailles d'Antoine; ou pour un A & un V, comme on le voit quelquefois dans le mot AVG. En un mot, ſi l'on joint les deux premiers jambages d'une N, par un trait horizontal au milieu, qui faſſe un A, on pourra le prendre ou pour AN, ou par AV. C'eſt ce qui arrive ici. Patin lit MAIANVS, & il a pour lui une inſcription rapportée dans Gruter p. LXXXVI. N. 6. où il eſt fait mention d'un *Maianus Homerus*, & d'une *Maiana*, ou *Maiania Homeris*, mais s'il y a *Malanius* & *Malania*, comme d'autres liſent, ce n'eſt plus une preuve pour Patin. En liſant comme il fait AN, ſur les médailles en queſtion, cet Auteur croit que cette famille *Maiania* eſt la même que celle que les Tàbles du Capitôle appellent *Mænia*, & *Mainia*. D'autres liſent *Maiavius*, & trouvent ſur ces médailles une famille *Maiavia*.

MAIAVIUS, MAIAVIA. Voyez MAIANIUS.

MAIBEU. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Maymbodus.* Saint *Maibeu*, Irlandois, fut maſſacré par des voleurs près d'un lieu nommé Dampièrre, au Diocèſe de Beſançon. CHASTEL. *au* 23*e Janv.* Le P. Chifflet a extrait la vie de S. *Maibeu* ſur d'anciennes Chartes de l'Égliſe de Beſançon. On la trouve dans Bollandus. Saint *Maibeu* eſt titulaire de la Chapelle en laquelle on conſerve le S. Suaire à Beſançon. ID.

MAIDA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg des Brutiens. *Maida*, anciennement *Malanium, Melanium.* Il eſt dans la Calabre ultérieure, ſur la rivière d'Amato, à trois lieuës de Nicaſtro, vèrs le midi. *Maida* porte le titre de Principauté. MATY.

MAIDAN, & MAYDAN. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom que l'on donne dans l'Orient, en Pèrſe, aux Indes, aux marchez, aux places, aux lieux où on tient le marché. *Forum.* On écrit auſſi *Meidan*, & *Meydan*. Il y a un fort beau *Maidan* à Iſpahan, il eſt quarré; d'un côté eſt le palais du Roi de Pèrſe: aux quatre autres il y a des galeries couvertes remplies de boutiques, où l'on trouve toutes ſortes de marchandiſes.

MAIDSTONE. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville du Comté de Kent, en Angletèrre. *Madus, Madeſtonium*, anciennement *Vagniacum*. Ce lieu a ſéance & voix dans le Parlement, & il eſt ſitué ſur la rivière de Médway, à deux lieuës au deſſus de Rocheſtèr. MATY.

MAJE. adj. m. C'eſt une épithète qu'on donne en pluſieurs Provinces de France aux Juges qui préſident à une Juriſdiction ſubaltèrne, ſoit Royale, ou autre. *Major judex.* Il y a pluſieurs Juges *majes* en Languedoc; il y a un Juge *maje* à Clugny, un Juge *maje* à Amiens, &c. Le Juge *maje* eſt le Préſident dans une Sénéchauſſée ou Préſidial, ce qu'on appelle ailleurs Lieutenant Général, & à Pariſ au Châtelet Lieutenant civil.

MAJENFELD. Voyez MEYENFELD.

MAIENCQUE. Voyez MAIESQUE.

MAIESQUE. ſ. f. Tèrme de la Coutume de Béarn. Droit de vendre ſeul ſon vin pendant tout le mois de Mai. *Jus vini vendendi*

dendi menſe maio, genera vini mercaturiae cauſâ. Le Comte Centule ſe réſerva de vendre ſes vins & ſes pommades, ou cidres provenans de ſes rentes ou devoirs, pour tout le mois de Mai. Les Communautez de Béarn ſe ſervent aujourd'hui du terme de *Maieſque*, lorſqu'elles font la délivrance de la *Maieſque* du vin à leurs Fermiers : car ce droit de vendre ſon vin privativement à tout autre pendant le mois de Mai eſt un droit domanial, appartenant au Seigneur Souverain dans les terres qui lui ſont immédiatement ſujettes, & aux autres Seigneurs particuliers en leurs villages ; qui eſt nommé dans les vieux titres *Maiade*, *Maiengue* & *Maieſque*, prenant ſa dénomination du mois de Mai ; & néanmoins on n'en voit pas aujourd'hui la pratique, d'autant que l'on a compoſé de ce droit avec les Communautez, qui font pour la plus grande partie une petite redevance en argent, que l'on appelle *Maiade*. Toutefois le nom de *Maieſque* eſt reſté à ce contract que les Communautez dépourvûes de vin paſſent avec un Fermier, pour en faire le fourniſſement néceſſaire aux conditions qui ſont arrêtées entre eux. Et comme c'eſt-là un monopole, ce qui eſt défendu, ces contracts ne ſont point valables que le Parlement n'en accorde la permiſſion. Voyez M. de Marca, *hiſt. de Béarn, L. IV*, C. 17.

MAJESTÉ. ſ. f. Caractère de grandeur & de ſupériorité, qui fait révérer les puiſſances Souveraines. *Majeſtas, dignitas, praeſtantia.* La *Majeſté* eſt proprement attribuée à Dieu. Le titre de *Majeſté* marque une choſe digne de nôtre culte, & n'appartient ſouverainement qu'à Dieu. On ne peut trop s'humilier devant la *Majeſté* Divine. L'Empereur content de venger ſes propres injures, laiſſoit à Dieu le ſoin de la *Majeſté* de ſon nom, & la pourſuite de ſes offenſes. Fl. Les Perſes n'ont rien de plus ſacré que la *Majeſté* du Prince. Vau. La *Majeſté* des Rois inſpire plus de reſpect que de tendreſſe. Fl. Les Anciens ont auſſi appliqué ce mot aux images des Saints. Tertullien s'en eſt ſervi en parlant des Dieux des Payens. Horace a dit à Auguſte *Majeſtas tua.*

Majesté, eſt auſſi le titre qu'on donne aux Rois, & qui leur ſert ſouvent de nom pour les diſtinguer. L'Empereur s'appelle *Sacrée Majeſté*, ou *Majeſté Impériale*, ou *Majeſté Céſarée*. Le Roi de France s'appelle *Sa Majeſté Très Chrétienne*, & quand il traite avec l'Empereur on y ajoute le mot de *ſacrée* ; le Roi d'Eſpagne, *Sa Majeſté Catholique*. Aux autres Rois on ajoûte le nom de leur État, *Sa Majeſté Britannique, Sa Majeſté Polonoiſe, Suédoiſe*, &c. On dit dans les placets & requêtes, Sire, Vôtre *Majeſté*, le très-humble ſujet de Vôtre *Majeſté*. Sa *Majeſté* ordonne. Sa *Majeſté* entend qu'on obſerve ſes loix. Quelques-uns ont donné auſſi ce titre aux Souverains Pontifes. Paſquier a remarqué que nos pères uſoient de cette qualité avec beaucoup de ſobrieté, & que le fréquent uſage qu'on en fait préſentement ne commença à avoir cours que ſous le règne de Henri II. Il rapporte des Lettres de Saint Grégoire, qui écrivant aux Rois Théodebert, & Théodoric, les traite ſeulement d'*Excellence*. Il fait auſſi mention d'une lettre de la Chambre des Comptes, laquelle parlant de la mort de Charles le Bel, l'appelle, *Monſieur Roi.* Avant Charle-Quint on ne donnoit au Roi d'Eſpagne que le titre d'*Alteſſe*. Aux États d'Orléans on ne voulut point permettre à la Reine Catherine de Médicis de prendre le titre de *Majeſté*. Loy. A la paix de Munſter il y eut une conteſtation entre les Ambaſſadeurs de l'Empereur, & ceux de France. Les premiers ne vouloient donner que le titre de *Sérénité* au Roi de France, & ceux de France ne vouloient point non plus donner celui de *Majeſté* à l'Empereur. On convint que le Roi écrivant de ſa propre main à l'Empereur lui donneroit le titre de *Majeſté Impériale*, & réciproquement que l'Empereur écrivant au Roi, lui donneroit celui de *Majeſté Royale*. Wicq. Sous la République Romaine le titre de *Majeſté* appartenoit à tout le corps du peuple, & aux principaux Magiſtrats ; en ſorte que diminuer, ou bleſſer la *Majeſté* de la République, c'étoit manquer de reſpect pour l'État, ou pour ſes Miniſtres. Cette puiſſance ayant paſſé entre les mains d'un ſeul, le nom de *Majeſté* fut transféré à l'Empereur, & à la famille Impériale. Pline loüe Trajan de s'être contenté du titre de *Grandeur*, & traite fort mal les Princes qui ont affecté celui de *Majeſté*. Cependant c'eſt le moins flatteur, & le moins menteur que l'on pût donner aux Souverains, puiſque dans le fond il ne ſignifioit autre choſe que la Royauté, ou le Souverain pouvoir. Pasq. Quelques-uns ſoutiennent que c'eſt un ſolécîſme de dire Vôtre *Majeſté* eſt *maître*, & qu'il faut conſtruire le mot *maître*, comme celui de *victorieux*, & de *triomphant*. *Vôtre Majeſté* eſt *victorieuſe*. Les autres prétendent que *Vôtre Majeſté* eſt *maître*, eſt beaucoup mieux que *Vôtre Majeſté* eſt *maîtreſſe* ; parce que les noms appellatifs ſe conſtruiſent mieux avec la perſonne ſignifiée. Quoique *maîtreſſe* paroiſſe plus ſelon la Grammaire, *maître* ſemble plus ſelon l'uſage. Bouh.

Le terme de *Majeſté* ne s'employe qu'en parlant des Rois vivans,

ou aux Rois vivans. Je ne ſçache que Varillas qui diſe en parlant des morts, par exemple, dans ſon Hiſtoire de Loüis XI. Sa *Majeſté* réſolut, Sa *Majeſté* répondit à l'Ambaſſadeur, Sa *Majeſté* Angloiſe. Comme ce n'eſt point la coutume cela choque le Lecteur.

Ce mot ſemble compoſé de deux mots Latins, *major*, plus grand, & *ſtatus*, état, on le donne aux Rois & Empereurs parce qu'ils ſont les plus grands entre ceux qui gouvèrnent des États, ou qui ont un pouvoir Souverain. C'eſt pour cela, qu'il convient plus proprement à Dieu ſeul, qui eſt le Roi des Rois, de tous les tems, de tous les États, & de tous les ſiécles, duquel le Royaume n'aura jamais de fin.

Majesté, ſe dit figurément des choſes qui ont de la grandeur, qui attirent de l'admiration. Cette réponſe étoit digne de la *Majeſté* de l'Empire Romain. Aléxandre Sévère diſoit, qu'en adouciſſant la *majeſté* de l'Empire, on la rendoit plus ſupportable. Abl. La *majeſté* du Sénat. La *majeſté* du Parlement. La *majeſté* de cette auguſte aſſemblée. La *majeſté* des loix. Les grands bâtimens ont une eſpèce de *majeſté*. On dit auſſi du port, de la taille d'une perſonne grande, & bienfaite, qu'elle a un certain air de *majeſté*. On dit auſſi, que des vèrs ſont pleins de *majeſté*, quand ils ſont graves, pompeux, & quand ils contiennent un grand ſens. Sa vanité lui faiſoit trouver une fauſſe *majeſté* dans les écrits des Philoſophes, qui lui donnoit du dégoût pour la ſimple & modeſte ſageſſe des Livres ſacrez. Fl. Il y a beaucoup de grandeur & de *majeſté* dans ces paroles de Moïſe : que la lumière ſoit, & la lumière fut. Boil. L'éloquence le céde à la Poëſie pour la *majeſté* de l'expreſſion. Abl.

Majesté, ſe dit auſſi, d'un air grave & ſérieux avec lequel on fait les choſes. La *majeſté* & l'amour ne conviennent pas enſemble, diſoit Ageſilaus. *Non benè conveniunt, nec in una ſede morantur majeſtas & amor.*

Majesté, ſe dit auſſi burleſquement, & ironiquement, à l'égard des gens de petite conſidération. Hé bien, pour avoir fait cette raillerie, eſt-ce que vôtre *majeſté* s'en tient offenſée ? A-t-on choqué vôtre *majeſté* ?

On appelle, crime de lèze-*Majeſté*, celui qui ſe commet contre la perſonne du Souverain, ou contre l'État. *Crimen majeſtatis.* La connoiſſance du crime de lèze-*Majeſté* au premier chef appartient au Parlement, privativement à tous Juges. C'eſt lors qu'on attente à la perſonne du Prince.

Crime de lèze-*Majeſté* Divine, eſt l'impiété & le blaſphême qui s'attaque à Dieu même. *Crimen læſæ majeſtatis Divinæ.* On condamne toûjours à faire amende honorable dans les crimes de lèze-*Majeſté* Divine, & humaine. Les Latins pour dire crime de lèze *majeſté*, & accuſé de crime de lèze *majeſté*, nous diſent ſimplement, crime de *majeſté*, & accuſé de *majeſté*. Pélisson.

Majesté. Nom propre d'une Divinité des Romains. Ovide au IIIe L. des faſtes v. 23. & ſuivans, dit que la *Majeſté* fut fille de l'honneur, & de la révérence, que c'eſt elle qui gouvèrne tout le monde, qu'elle fut grande dès qu'elle fut au monde, qu'elle alla ſe placer au plus haut du ciel ſur un trône, que la pudeur & la crainte l'accompagnèrent, qu'auſſi-tôt tous les Dieux ſe formèrent ſur elle, & tâchèrent de prendre ſon air.

Majesté, ou *Majeſta.* ſ. f. Quelques Anciens diſoient que la femme de Vulcain ſe nommoit auſſi *Majeſta*. Voyez Macrobe *Saturn. L. I. C.* 12. & cy-deſſus au mot Maia.

MAJESTUEUX, euse. adj. Noble, grand, auguſte ; qui marque de la grandeur ; qui attire du reſpect, de la vénération ; & ſe dit particuliérement de la mine, du port, de la taille, de tout l'air de la perſonne. *Auguſtus, majeſtate venerandus.* Une grande barbe rend un vieillard plus *majeſtueux*, & plus vénérable. L'Égliſe de Saint Pierre à Rome a un air *majeſtueux* qu'on ne voit point aux autres. Corneille eſt celui qui a fait les plus beaux vèrs, & les plus *majeſtueux*. Un ſtile, des mots, des vèrs *majeſtueux*.

La Majestueuse. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet qui eſt un pourpre ſur un fin blanc, ſa fleur eſt groſſe, & ſa plante vigoureuſe : ſon vèrd eſt bien conditionné. Il ne lui faut laiſſer que cinq boutons. Morin.

MAJESTUEUSEMENT. adv. D'une manière majeſtueuſe. *Multâ cum majeſtate, præſtantiâ, excellentiâ, dignitate.* Le Roi reçoit les Ambaſſadeurs fort *majeſtueuſement*, avec un grand éclat, une grande Majeſté. Ce Préſident prononce un arrêt bien *majeſtueuſement*. Il parle, il marche, il fait tout *majeſtueuſement*. La narration doit couler *majeſtueuſement* comme les fleuves, & non pas avec rapidité comme les torrens. S. Évr. Conſiderez ces grands globes qui roulent ſi *majeſtueuſement* ſur nos têtes. Abl.

MAIEUL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Majolus.* S. *Maïeul*, quatrième Abbé de Cluny, fils de Foucher, l'un des plus puiſ-

ſans

ſans & des plus riches Seigneurs de la Provence, vint au monde dans la petite ville de Valenſole au Diocèſe de Riez, ou dans celle d'Avignon vèrs l'an 906. Il fut reçu en l'Abbaye de Cluny par l'Abbé Aymard vèrs l'an 943. Il y fut ſucceſſivement Bibliothécaire, Apocriſiaire, & vèrs l'an 948. ou ſelon d'autres 954. Abbé. Il mourut l'an 994. l'onzième de Mai. Voyez Henſchenius, dans les *Acta Sanct. Mai. T. II. p. 657. & ſuiv.* les *Act. Sanct. Bened. ſac. V.* & Baillet à l'onzième de Mai.

MAJEUR, EURE. adj. Qui eſt plus grand, plus fort, plus conſidérable qu'un autre. *Major, præſtantior, potior.* Pèrſonne n'eſt garant de la force *majeure*, des faits du Prince, des accidens imprévûs. Les claſſes *majeures*; les ſciences *majeures*, ſont celles qui ſont au deſſus des Humanitez. On appelle le Pont-Euxin, la Mèr *Majeure*. L'Égliſe a des èxcommunications *majeures* & mineures; des Féries *majeures*, comme celles de la ſemaine Sainte.

Les cauſes *majeures* ſont des cauſes dont le Pape doit être le ſeul Juge. Il y en a trois éſpèces dans l'ancien Droit; les unes regardent la foi; les ſecondes ont pour objèt les points douteux, & importans de la diſcipline; les dèrnières regardent les Évêques, lorſqu'ils méritent la dépoſition. Jean Gèrbais en a fait un Traité ſur le Chapitre du Concordat *de Cauſis*. Entre les Docteurs les uns prétendent que dans les cauſes *majeures* on peut appeller au Pape: les autres ſoutiennent qu'en quelque cas que ce ſoit, il n'eſt point pèrmis d'appeller. Il y a de ſçavans hommes de part, & d'autre. M. de Marca, & M. de Launoy, ont écrit qu'on ne doit point appeller au Pape. Le P. le Loup a réfuté M. de Launoy. M. du Pin dans ſa diſſèrtation, *De antiqua Eccleſiæ diſciplina*, a repliqué au P. le Loup. Il ſoutient que par l'ancienne diſcipline, & ſelon les Canons anciens, chaque Province jugeoit en dèrnier reſſort: & que les Orientaux ont toûjours cenſuré les Occidentaux pour s'être ingérez de connoître des jugemens portez en Orient. Il eſt vrai que depuis il arriva quelque changement, & que ceux qui avoient été condamnez par les Conciles Provinciaux, obtenoient quelquefois des reſcripts de l'Empereur pour faire revoir le procès dans un autre Concile. D'autre côté les Occidentaux voyant que les Orientaux condamnoient quelquefois des Orthodoxes, donnèrent dans le Synode de Sardique le droit au Pape, non pas de recevoir des appellations; mais le droit d'èxaminer ſi la cauſe méritoit un nouvel èxamen: auquel cas on lui donna la pèrmiſſion d'envoyer un Légat pour aſſiſter à un nouveau jugement, qui ſeroit rendu par les Évêques de la Province voiſine. Cependant ces Canons du Concile de Sardique n'ont point été reçûs en Orient, & ne l'ont été que fort tard en Occident, les Évêques d'Afrique & des Gaules y réſiſtant toûjours vigoureuſement. Le Pape Léon prémièr, & Grégoire le Grand, firent tous leurs éfforts pour faire valoir ces Canons, comme les Canons du Concile de Nicée, & pour s'attirer les appellations; mais ils trouvèrent toûjours de grandes oppoſitions. Les Papes eux-mêmes ont reconnu qu'on ne pouvoit porter les cauſes de France à Rome, avant que le Synode de la Province en eût jugé; & il y a beaucoup d'èxemples de Métropolitains condamnez dans leur Province. Mais il arriva que ſous la troiſième Race les Évêques ſouffrîrent qu'on les citât à Rome, & qu'on les y jugeât, contre les anciens Canons reçus en France. Les Papes s'emparèrent du droit de juger en prémière inſtance les *cauſes majeures* à Rome, prétendant qu'elles leur appartenoient de droit divin. Le Concile de Bâle tâcha d'y remédier; & enfin le Concile de Trente a attribué au Pape, à l'èxcluſion de tous autres, le pouvoir de juger les Évêques. Il eſt vrai que l'Égliſe Gallicane a refuſé de ſe ſoumettre aux decrèts de ce Concile qui regardent la Diſcipline. En éffet, en 1569. le Parlement de Paris ordonna que le Cardinal de Châtillon comme Évêque de Beauvais, ſeroit jugé par ſon Métropolitain, & par les Évêques de la Province, ſauf le réſpèct qui eſt dû au Siége Apoſtolique. L'Égliſe Gallicane ſouffrit pourtant qu'on donnât atteinte à ſes libèrtez du tems du Cardinal de Richelieu. Le Pape Urbain VIII. députa quatre Évêques de France pour faire le procès à quelques Évêques de Guyenne, & de Bretagne, qui furent chaſſez de leurs Siéges. On bleſſa encore la Diſcipline de l'Égliſe Gallicane dans l'affaire de Janſénius, en ſouffrant que le Pape prononçât en prémière inſtance. Les Évêques s'excuſèrent ſur les difficultez d'aſſembler un Synode. Mais le Pape Aléxandre VII. ayant nommé à la requiſition du Roi neuf Évêques, pour dépoſer les quatre Évêques qui refuſoient de ſigner la condamnation des cinq propoſitions, & cela ſeulement en qualité de Commiſſaires du Pape, les Évêques de France firent leurs remontrances au Roi, & au Pape, déclarant nettement que les Évêques ne pouvoient être jugez que par douze Évêques choiſis par la Province; le Métropolitain préſidant au jugement. Le Roi eut égard à leur requête, & la chôſe en demeura-là. M. Du Pin prétend même qu'originairement les

cauſes majeures devoient être jugées par le Concile de la Province, non ſeulement en prémière inſtance; mais auſſi en dèrnièr reſſort. Il ſoutient qu'on ne trouve aucun appel au Pape, ni même aucune prétention là-deſſus juſqu'au Ve ou VIe ſiécle. Mais depuis le Ve ſiécle les appellations au Pape ſe mirent en uſage. Cependant l'on n'avoit pas toûjours égard au jugement du Pape, & les Évêques faiſoient éxécuter leur déciſion nonobſtant l'appel. On en trouve des éxemples juſques dans le IXe ſiécle. Quelques-uns ont cru que le Pape Innocent XII. a donné atteinte aux droits de l'Égliſe Gallicane, en condamnant le livre de M. l'Archevêque de Cambray ſur le Quiétiſme par ſon Brèf du 12. de Mars 1699. lequel a été accepté unanimement par tous les Prélats de France. Ils ont proteſté qu'ils étoient en droit de juger en prémière inſtance les cauſes de la foy. Voyez le livre de Monſieur de Hauteſèrre contre le livre de Monſieur Fevret *de abuſu*.

MAJEUR, ſe dit auſſi des anciens, ou des ancêtres. *Majores.* Nos *Majeurs* qui ont fait les loix étoient auſſi ſages que nous. Il faut ſuivre les traces, marcher ſur les pas de nos *Majeurs*. On ne le dit guères.

MAIEUR. ſ. m. On appelle ainſi en quelques endroits les chèfs du peuple, & des Communes. *Major, Major populi.* Ce mot ſe trouve dans pluſieurs Coutumes. *Maieur* des fiéfs, c'eſt celui qui juge en la Cour Féodale avec les vaſſaux. *Maieur* du métier, *Maieur* des poeſtées. On écrit auſſi & on prononce *Majeur*.

MAJEUR, ſignifie auſſi, Celui qui eſt en âge de gouvèrner ſon bien. *Egreſſus annos aliena tutela, egreſſus vicenos quinos annos.* Par le Droit Civil on n'eſt *majeur* qu'à 25. ans. En Normandie, le païs de Sapience, on eſt *majeur* à 20. ans. Les Rois de France ſont *majeurs* à 14. ans par Édit de l'an 1375. On ne caſſe point les contrats faits entre *majeurs*, s'il n'y a fraude, ou léſion énorme. Le mineur reléve le *majeur*. On dit auſſi au Palais, *majeur* d'ans, de celui qui a 25. ans. On appelle fille *majeure*, uſante & jouiſſante de ſes droits, celle qui peut agir en juſtice, & diſpoſer de ſon bien.

MAJEUR. Ce mot eſt quelquefois un ſurnom d'homme. Ainſi nous appellons S. Jacques Apôtre fils de Zébédée & frère aîné de S. Jean l'Évangéliſte, nous l'appellons, dis-je, S. Jacques le *Majeur*, pour le diſtinguer de l'autre S. Jacques Apôtre, que nous ſurnommons le Mineur. Ces ſurnoms ne viennent pas, comme on l'avoit dit dans la prémière édition de ce Livre, de ce que le fils de Zébédée étoit plus âgé que l'autre S. Jacques; car on n'a rien de cèrtain ſur leur âge, mais de ce que celui-là fut appellé à l'Apoſtolat plutôt que celui-ci.

MAJEURE, en tèrmes de Philoſophie, eſt la prémière propoſition d'un Syllogiſme. *Propoſitio major.* J'accorde la *majeure*, & je nie la mineure. *Concedo majorem, nego minorem.* On l'appelle *majeure*, parce qu'elle doit avoir un ſens plus étendu que la propoſition *mineure*, parce qu'elle contient le tèrme le plus étendu.

MAJEURE ORDINAIRE, ſe dit en Sorbonne de l'acte qu'on fait dans le cours de la Licence, où l'on ſoutient tout le jour de la poſitive; & il eſt oppoſé à la *mineure ordinaire*. La *majeure* commence à huit heures du matin, & finit à ſix heures du ſoir.

Les Architèctes appellent *colonnes majeures*, les grandes colonnes qui ſont dans les façades, qui régiſſent les ordonnances, & qui ſont accompagnées de colonnes mineures, ou beaucoup moindres, qu'elles renfèrment. *Columnæ majores.*

MAJEURE & *mineure*, ſe dit en Muſique des conſonances qui diffèrent entre elles d'un demi-ton. Il y a des Tièrces & des Sextes *majeures* & *mineures*. Le ton *majeur* eſt la différence de la Quinte & de la Quarte, & le demiton *majeur* eſt la différence de la Quarte & de la Tièrce *majeure*. Le ton *majeur* ſurpaſſe le ton mineur d'un comma. Quelques-uns diſent au Picquet, une tièrce, une quarte, une quinte *majeure*, au lieu de dire *major*.

MAIGNA, MAINA, & MOUGNA. Manière de parler fort commune en Dauphiné, elle ſignifie, *Mes enfans*, & ce mot eſt compôſé de deux mots Grècs, ΜΟΥ, & ΓΕΝΕΙΑ, qui ont le même ſens en cette langue. CHORIÉR.

MAIGNÉ, ÉE. ſ. m. & f. ou adj. Puiſné, cadet. *Natu minor.* En la Duché de Bourgogne fut queſtion entre le fils puiſné & la fille de l'aiſné après la mort du Duc Eudes; la fille étoit mariée au fils aiſné du Comte de Nevèrs, & nonobſtant la coutume particulière de Bourgogne, où repréſentation a lieu, le fils *Maigné* y ſuccéda par Arreſt. Ainſi parle vèrs le milieu du XIVe ſiécle Jean de Montfort contre Charle de Blois, au ſujet de leur conteſtation ſur la Duché de Bretagne, *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 480. On a dit auſſi Mainſné, d'où s'eſt formé *Maigné*.

MAIGNIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie tous ceux qui compôſent une famille, train, ſuite, Maiſon d'un Seigneur, comme qui diroit maiſonie, & par abregé Maiſnie, nous diſons aujourd'hui

ménage, *familia, domus, comitatus*. On a dit auſſi *meſgnie, meſgnée, menie*, *meſnie*.

MAIGNIER. ſ. m. Vieux tèrme; qui ſignifioit un Domeſtique, ou familiér, & plus communément, ceux des Écclésiaſtiques. *Maygnerius*, *Mainerius*, *Magnerius*. Dans l'acte de ceſſion faite en 1338. par le Chapitre de S. Maurice en faveur du Dauphin Humbèrt, de la Garde de la ville & des Châteaux de Vienne, il eſt fait mention expreſſe de cette éſpéce d'Officiérs parmi ceux du Chapitre. Il y eſt dit qu'ils devoient jouir des priviléges du Corps que le Dauphin s'obligeoit de maintenir. On peut attribuer avec quelque fondement l'origine du mot *Maygnerius* à celui de *Mayneria*, qui étoit pris dans cette province (Dauphiné) pour ce qui s'appelloit ailleurs *Maiſnada*, *Mainada*, *Meſnada ſeu familia*, dont on a pû former enſuite celui de *Maygnerius*, *ſeu familiaris*, qui étoit le même que *Serviens*, ou *Apparitor*, Sèrgent, ou Bedeau. Et c'eſt le ſens que *Maygnerius* a dans pluſieurs Actes. Les fonctions du *Maygnier* étoient d'aſſigner, d'exploitér, & mettre ſous la main de Juſtice, d'éxécutér les ordres & les lèttres des Cours dont ils étoient *Maygniérs*, ſelon leur forme & teneur. Les fonctions du Banniér avoient quelque rapport à celles du *Maignier*. *Valbonn. Mem. pour l'Hiſt. de Dauphiné*, *C*. 13.

MAIGNOAC. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la Gaſcogne, il eſt renfèrmé dans le Comté de Comminges; mais on n'en ſçait pas les bornes; Caſtelnau de *Magnoac* en eſt le lieu principal. *Manhoacus*, ou *Magnoacenſis pagus*. Maty.

MAIGRE. adj. maſc. & fém. & ſubſtantif. Animal qui a peu ou point de graiſſe. *Macer*, *macilentus*, *macrore attenuatus*. La viande *maigre* n'eſt jamais bonne. Il y en a qui n'aiment pas tant le grâs de la viande, que le *maigre*. Jôſeph eut en viſion ſept vaches grâſſes, & ſept vaches *maigres*, qui ſignifioient abondance & ſtérilité.

Ce mot vient du Latin *macer*.

Maigre, ſe dit auſſi des païs, & des tèrres; & ſignifie, Aride, ſèc, ſablonneux, qui rapporte peu. *Exilis*, *aridus*, *exſuccus*. Le Gâtinois eſt un païs *maigre*, les ôs lui pèrcent la peau, c'eſt-à-dire, il y a bien des rochers. Quand une tèrre eſt *maigre*, il la faut amender à force de fumiér & de marne.

On appelle auſſi, jours *maigres*, les jours où l'Égliſe déffend de manger de la viande; comme le Carême, les Vendredis, Samedis, &c. *Dies quibus præcipitur abſtinentia à carnibus*. Les Chartreux, les Réformez de Saint Benoît & de Saint Bèrnard, font *maigre* toute l'année, mangent toûjours *maigre*. On dit auſſi, qu'on a fait *maigre* chère en quelque lieu; pour dire, qu'on y a été mal traitté, ou mal reçu.

Maigre, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt miſérable, ſèc, affamé. *Jejunus*, *exſuccus*, *exilis*. On dit d'un caractère, qu'il eſt *maigre*, quand il eſt trop délié, quand il n'eſt pas bien nourri d'encre. On dit auſſi d'un ſtile, qu'il eſt *maigre* & décharné, quand il eſt ſèc, dur, quand il n'a ni belles éxpreſſions, ni belles penſées. Il ne faut pas que la narration hiſtorique ſoit *maigre*, & décharnée. Le P. Lamy. On dit auſſi, qu'un ſujèt eſt *maigre*, quand il eſt ſtérile, quand il ne fournit point d'occaſion de dire de belles chôſes. On dit auſſi, Ils ſe ſont querellez pour un *maigre* ſujèt; pour dire, qu'il n'en valoit pas la peine.

Quoi! pour un maigre *Auteur que je gloſe en paſſant*,
Eſt-ce un crime, après tout, & ſi noir & ſi grand? Boil.

Les Artiſans diſent, qu'un anglé eſt *maigre*, lorſqu'il eſt trop aigu, comme ils appellent angle grâs celui qui eſt plus grand que le droit, & que les Géométres appellent *obtus*. Ils diſent auſſi, qu'un morceau de pièrre, ou un tenon, eſt trop *maigre*, lors qu'on a trop emporté en les taillant, & qu'ils ſont trop minces pour remplir juſtement le trou où ils doivent être poſez. *Deficientis craſſitudinis*.

Maigre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'une pèrſonne eſt *maigre* comme un hareng ſoré, comme un ſquelette. On dit qu'un cheval eſt chargé de *maigre*; pour dire, qu'il n'a point de graiſſe. On dit auſſi, Il revient de la Rochelle, il eſt chargé de *maigre*; pour dire, qu'il a beaucoup jeûné; à cauſe de la longueur du ſiége; d'autres diſent que c'eſt à cauſe d'un poiſſon nommé *maigre*, qui vient de ce païs-là. On dit auſſi, A chevaux *maigres* vont les mouches; pour dire, qu'on fait tomber les charges plutôt ſur les petits que ſur les grands. On dit quand on voit deux pèrſonnes fort différentes ſur l'embonpoint, que ce ſont deux chapons de rente, l'un gras, & l'autre *maigre*. On dit auſſi, qu'un homme va du piéd comme un chat *maigre*; pour dire, qu'il eſt bon piéton. On appelle par injure *maigre* échine, une femme grande, ſeche, & fort *maigre*.

Et ſuis parmi ces gens comme un homme ſans vèrd,
Qui fait en rechignant auſſi maigre *viſage*,
Qu'un renard que Martin porte au Louvre en ſacage. Régnier.

MAIGREMENT. adv. D'une manière maigre. *Medicè*, *exiliter*, *tenuiter*. Nous avons été traitez fort *maigrement* en cette Hôtellerie.

MAIGRET, ette. adj. Diminutif de maigre. *Submacer*, *ſubmacilentus*. Il eſt un peu *maigret*.

MAIGREUR. ſ. f. État d'un homme qui eſt devenu ſec, & maigre. *Macies*, *macror*. Il commence à ſe bien porter, mais ſa *maigreur* eſt éffroyable; il aura bien de la peine à revenir de ſa *maigreur*.

MAIGRIR. v. n. Devenir maigre. *Macere*, *maceſcere*, *macie confici*. Ce malade *maigrit* à vuë d'œil. C'eſt un mauvais ſigne quand un vieillard commence à *maigrir*.

Maigri, ie. part. *Macie confectus*.

MAIGUE, ou MÉGUE. ſ. m. Petit lait, ou lait clair, la partie ſereuſe du lait, qui en ſort quand il ſe caille. On donne du *maigue* aux cochons. Ce mot n'eſt guère en uſage que chez les païſans. *Serum lactis*.

MAIGUE. ſ. f. Poiſſon de mèr que les Latins appellent *umbra*, & *meſga*, ou *thynnus*. On l'appelle en Italien *umbrino*, & ſur les côte de Gaſcogne *Boomgat*.

MAIL. ſ. m. Ce mot eſt d'une ſyllabe, & n'a pour voyelle que l'*a*, qui eſt brèf, l'*i*, ſe moüille avec l'*l*, Il a au pluriet, *mails*. *Ludus tudicularis ſphæra minoris*. Jeu d'éxèrcice, où l'on pouſſe avec grande violence, & adreſſe, une boule de buis qu'on doit faire à la fin paſſer par un petit arc de fèr qu'on nomme la paſſe. Le *Mail* eſt un jeu honnête auſſi bien que la Paume. Il y a quelques endroits où l'on appelle ce jeu *Pale mail*.

Mail, ſe dit auſſi de l'inſtrument avec lequel on pouſſe la balle, qui eſt une petite maſſe de bois fort dure & fèrrée, qui a un long manche & fort pliant. *Tudicula*, *tudes*. Il eſt venu en paſſe en trois coups de *mail*.

Mail, ſe dit auſſi d'une allée d'arbres battuë, & bordée, & fèrmée de planches, dans laquelle on jouë au *Mail*. *Palæſtra*, *vel*, *ſtadium tudicularis ſphæra minoris*. En beaucoup de villes on va ſe promener au *Mail*. On a fait un *Mail* dans ce parc. Davilèr veut qu'un *Mail* ſoit une allée d'arbres de trois ou quatre cent toiſes de long ſur quatre à cinq de large, bordée d'ais attachez contre des pieux à hauteur d'appui, avec une aire de recoupes de pièrres, couvèrte de ciment, où l'on chaſſe des boules de buis avec un *Mail* ou maillet fèrré à long manche. Le *Mail* de Saint Gèrmain en Laye eſt un des plus beaux, parce que les arbres qui le bordent, ſont de haute fûtaye. Celui de Paris eſt près de l'Arcenal.

Mail, ſe dit quelquefois pour *maillet*. Voyez ce mot.

Mail. ſ. m. Éſpéce de ciment compôſé de chaux vive, fuſée au vin, de ſuif de cochon & de figue fraîche. *Maltha*.

MAILLARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Malardus*. S. *Maillard* de Chartres ſouſcrivit au IIIe Concile de Châlons avec 38. autres Évêques, ſix députez d'Abſens, ſix Abbez, & un Archidiacre. Quelques-uns diſent *Malard*, mais l'uſage a changé ce mot en celui de *Maillard*, l'*i* ſe moüille avec les deux *ll*, & l'*a* eſt long.

MAILLE. ſ. f. l'*a* eſt long, & l'*i* ſe joint aux deux *ll*, pour les moüiller. Petite monnoye de cuivre valant la moitié d'un deniér. *Seſcuncia*, *obolus*, *denarioli ſemis*; dans la baſſe Latinité *mallia*. Il y a eû auſſi des *mâilles* blanches battuës l'an 1303. ſous Philippe le Bel. La *mâille* & l'obole étoient la même chôſe, & ne valoient que la moitié du deniér, c'eſt pourquoi il y avoit des *mâilles Pariſis*, & des *mâilles Tournois*. Il y avoit auſſi des *demi-mâilles*. Le Blanc. Il eſt parlé de *mâilles* blanches dans le 13e & 14e ſiécle. Les *mâilles* de Meun ſur Yevre fabriquées par ordre de Robèrt d'Artois étoient de 3. den. 6. gr. de loi d'argent du Roi, & du poids de 20. ſols au marc de Paris.

Ce mot ſignifie quelquefois une monnoye de peu de valeur. Sur ce marché vous n'y pèrdrez pas la *mâille*. Cette marchandiſe ne vaut pas la *mâille*. On ne rabattra pas la *mâille* de ce qu'on vous a dit. Il a fait rendre compte à ſon Facteur juſqu'à la dèrnière *mâille*.

Du Cange dit qu'il y a eû une *mâille* d'or qui étoit une monnoye de Conſtantinople. On trouve dans l'Ordonnance des vieilles monnoyes qu'il y avoit du tems de François I. une monnoye d'or en forme de petit écu d'or, qu'on appelloit *mâille* de Lorraine, qui avoit cours en France pour 13. ſols 6. deniérs, & peſoit deux deniérs quatre grains. Cette *mâille* avoit d'un côté pour figure la tête d'un Duc de Lorraine, & de l'autre côté elle avoit une croix, & d'autres piéces dans ſon état. On a appellé auſſi les pites, *mâilles Poictevines*, *maſcula Pictavienſis*, ou *maſculus Pictavienſis*, ce nom Latin fut donné à cette monnoye par les Notaires & les Écrivains ignorans, leſquels entendant prononcer *maſle*, ou *mâle*, au lieu de *mâille*, rendîrent ce mot par celui de *maſculus* dans les actes qui ſe faiſoient en Latin.

Ménage dérive le mot de *maille* de *maſcula*, mais il y a plus d'apparence

parence que ce mot vient de *mâle*, terme d'Armoiries, ou de la *mâille* des filets, qui ont la même figure, puiſque Borel dit que la *mâille* étoit autrefois quarrée, ſelon Clérac au traité des monnoyes : & d'ailleurs le mot Latin *maſcula*, ou *maſculus*, vient de celui de *mâle*, qu'on diſoit pour *mâille*. D'autres diſent qu'elle a été ainſi nommée, à cauſe qu'elle étoit faite de cuivre, ou de bas billon, que dans les monnoyes on appelle *métal*. Du Cange prétend que ce mot eſt dit par contraction de *medalia*. Voyez Médaille.

Maille, en tèrmes de Monnoye, eſt la cinquiême diviſion du poids de marc qui contient 320. *mâilles*. C'eſt la moitié d'un eſtellin.

Maille d'or. Tèrme de Coutumes. Le Droit de *mâille d'or*, eſt un droit dû au Seigneur en quelques endroits pour la garde des Foires.

Mâille, priſe pour un poids, ou pour une monnoye, ſe prononce long, & priſe pour un tiſſu, un treillis, &c. ſe prononce très bref.

Maille, ſignifie auſſi l'ouvèrture qui demeure entre les Ouvrages de fil, de ficelle, de laine ou de ſoye, qui ſont noüez, ou tricotez. *Macula*. Les *mâilles* d'un filet, d'une raquette. Le tramail eſt fait de trois ſortes de *mâilles*, de deux grandes, & d'une petite *mâille* dans la nappe qui eſt au milieu. Les Ordonnances des Eaux & Forêts réglent les ouvèrtures des *mâilles* des filèts. Du tems de Saint Loüis il falloit qu'il y pût paſſer un grôs tournois de plat. Les bas de ſoye ont des *mâilles* fort ſèrrées. Les Ravaudeurs reprennent les *mâilles* d'un bas de ſoye ſi proprement, qu'il n'y paroît pas.

Maille, ſe dit auſſi des ouvèrtures qu'on laiſſe dans un treillis de fèr. La Coutume de Paris, art. 20. parlant des fenêtres à fèr *mâille*, veut que les ouvèrtures n'éxcédent pas quatre pouces. On appelle auſſi *mâille* les petits quarrez qui ſe font par la rencontre de quatre échalas liez les uns aux autres dans un treillage. Davilèr dit que la grandeur ordinaire de chaque *mâille* eſt de quatre à cinq pouces en quarré pour les bèrceaux & cabinèts, de ſix à ſept, & de neuf à dix pour les échalas.

Maille, ſe dit auſſi du tiſſu de pluſieurs filèts de fèr dont on fait une arme déffenſive. *Fibula*, *hamulus*, *hamus*. On portoit autrefois des chemiſes de *mâille*, des jacques de *maille*, *lorica concerta hamis*, ſous le pourpoint, ſous la caſaque, pour ſe déffendre de l'épée & du poignard. On faiſoit auſſi des gands de *mâille*.

Ce mot vient de *macula*, ou de *macla*; ce qui s'eſt dit tant de *mailles* des chaînes, que de celles des filèts, & de celles des hautbèrts. Du Cange.

Maille, en tèrmes de blâſon, ſignifie une boucle ronde ſans ardillon. *Annellus*.

Maille, en tèrmes de Monnoyeurs & d'Orfévres, ſignifie un petit poids qui vaut deux felins, ou la moitié d'un éſtellin. C'eſt la quatriême partie d'une once. *Uncia triens*.

Maille, ſe dit auſſi du changement de couleur qui arrive aux plumes de pèrdreau, quand il devient fort. *Plumaria macula*, *teſſera*. Ce pèrdreau prend *mâille*. Le P. Pommey.

Maille, eſt auſſi une tache qui vient ſur la prunelle de l'œil, dérivé du même mot *macula*. *Argema*. L'Italien dit *macchia d'occhio*.

Maille, en tèrmes de Jardinage, ſe dit de l'œil d'où ſort le fruit des melons, & des concombres. *Gemma*.

Maille, en tèrmes de Marine, ſe dit auſſi de la diſtance qu'il y a entre les membres d'un vaiſſeau. *Interlâterium*. *Mâille* ſe dit encore d'un menu cordage, ou d'une ligne qui fait pluſieurs boucles au haut d'une bonnette, avec quoi on la joint à la voile. *Funiculus annellatus*.

Maille, ſe dit provèrbialemant en ces phrâſes. On appelle un pince *mâille*, un homme fort attaché à ſes intérêts. On dit, qu'une chôſe vaut mieux un écu qu'elle ne valoit *mâille*, quand on l'a beaucoup améliorée. On dit auſſi que des gens ont toujours *mâille* à partir enſemble; pour dire, qu'ils ſont en une diſſenſion pèrpétuelle. On dit auſſi, qu'une homme n'a ni deniér, ni *mâille*, qu'il n'a pas vaillant la *mâille*; pour dire qu'il eſt fort gueux. On dit auſſi qu'un homme fait la *mâille* bonne; pour dire, qu'il garentit que le compte y eſt juſqu'à une *maille*. On dit auſſi, *Mâille* à *mâille* ſe fait le haubèrgeon; pour dire, qu'il faut faire les chôſes l'une après l'autre.

MAILLÉ. ſ. m. Nom propre de lieu. *Malliacum Turonum*. Il y a deux lieux de ce nom en Touraine, l'un dans une iſle de la Loire au deſſous de Tours, célébre par un Monaſtère où repoſoit le corps de S^t^. Solenne : & l'autre ſur la Vienne, au deſſus de l'Iſle Bouchard. *Valois*, *Not. Gall.p.* 314.

MAILLER. v. act. Armer de *mâilles*. *Lamatili armaturâ tegere*. Ce Cavalièr s'étoit *mâillé* pour aller au combat. Il faut *mailler* les chiens à la chaſſe du ſangliér.

Mailler, ſe dit auſſi des pèrdreaux, quand il leur vient des mouchetures, ou madrures. Les pèrdreaux ne ſont pas bons que quand ils ſont *mâillez*.

Maillé, ée. part. & adj. *Murus teſſellatus*. Il y a une ſorte de Maçonnerie particulière, qu'on appelle Maçonnerie *maillée*, elle ſe fait en échiquièr, & ſes joints ſont obliques. Il y a auſſi fèr *mâillé*. Voyez Fèr.

Mailler. v. n. eſt un tèrme uſité parmi les Jardiniérs, pour ſignifier, pouſſer des bourgeons. *Germinare*, *Gemmas producere*. Le raiſin blanc *mâille* bien plus près que le noir. Liger.

Ligèr prétend qu'en ce ſens *mâille* & *mâiller* ſignifie tache & tacher, parcequ'il ne naît rien dans les végétaux, qu'auparavant ils n'en donnent des marques.

Mailler, Autre tèrme de Jardinage, Éſpacer des échalas montans, & travèrſans par intèrvalles égaux, quarrez ou en loſange pour les treillages.

On dit auſſi *mâiller*, en fait de Jardinage, pour faire un partèrre d'après un deſſein. C'eſt proprement d'après un petit deſſein de partèrre graticulé, le tracer en grand par carreaux en pareil nombre, ſur le tèrrein.

MAILLET. ſ. m. l'*a* eſt bref, *ill*, ſe mouille. Marteau fait d'un grôs billot de bois, qui ſèrt aux Menuiſiérs, Tonneliérs, Tailleurs de pièrre, & aux Fendeurs de bois. *Malleus*, *tudes ligneus biceps*. Les Sculpteurs travaillent avec le *maillet* & le ciſeau.

Ce mot vient de *malleolus*.

Maillèt de Calfat. C'eſt un *mâillèt* pour calfater, qui eſt emmanché fort court, & qui a la maſſe fort longue, & menuë, avec une mortoiſe à jour de chaque côté, & qui a les têtes reliées avec des cèrcles de fèr. *Rimarum nauticarum obturatoris malleus*.

On appelle *maillèts*, en tèrmes de blâſon, les *marteaux* de bois dont pluſieurs chargent leurs Écus : mais on les appelle *mailloches*, quand ils ſont de fèr, & plus petits que les *maillets*. *Malleoli*.

MAILLEZAIS. Valois écrit Maillezay, mais mal. La dèrnière ſyllabe eſt ouvèrte. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Malliacum Pictonum*. Elle eſt dans le Poitou, aux confins du païs d'Aunis, à quatre ou cinq lieuës de Niort, du côte du couchant. *Maillezais* a un Évêché, qui fut transféré à la Rochelle l'an 1648. Maty. Valois croit que *Maillezais* a pris ce nom de quelqu'un nommé *Maillius*. Voyez *Not. Gal. p.* 313.

Le Pape Jean XXIIe. diviſa en trois le diocéſe de Poitiers, y érigeant en Évêchez les deux Abbayes de *Maillezais* & de Luçon. Celle de *Maillezais* avoit été fondée l'an 1010. par Guillaume V^e^. Duc d'Aquitaine en l'honneur des Apôtres S^t^. Pierre & St Paul. Le Pape érigea ces deux Évechez par une Bulle du 13e. d'Août 1317. & il donna les deux nouveaux Évêchez aux Abbez des mêmes Égliſes, celui de *Maillezais* à Geoffroy Ponerelle. L'Évêché de *Maillezais* fut transféré à la Rochelle en 1648.

MAILLÈRE. ſ. f. vieux mot, qui ſignifie la même chôſe que *marliere*. Voyez ce mot.

MAILLOCHE. ſ. f. Petit maillèt de bois, ou ſimplement maillèt de bois. *Ligneus malleus*, *malleolus*. En pluſieurs endroits on prononce *maloche*.

En tèrmes de Blâſon on appelle *mailloches* de petits maillèts de fèr.

MAILLOT. ſ. m. Couches & Langes avec leſquelles on enveloppe un enfant à ſa naiſſance, & pendant ſa prémière année. *Panniculi*, *panni*, *incunabula*. Cet enfant eſt encore en *maillot*, on le va vétir, on lui va ôter ſon *maillot*.

MAILLOTIN. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit une arme ancienne qu'on portoit pour enfoncer les caſques & les cuiraſſes. *Tudicula*. Il y a eû une faction en France qu'on appelloit des *Maillotins*.

MAILLURE. ſ. f. en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit des taches, mouchetures, ou divèrſitez de couleurs qui font des mailles ſur les plumes de l'oiſeau de proye. *Teſſellata plumarum ſuperficies*. On les appelle auſſi *émaillures* & *tavelures*. Celles de devant s'appellent *paremens*.

MAILLY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Malliacum ad Vidulam*. Il eſt ſur la Vêle près de Rheims en Champagne. *Valois*, *Not. Gall. p.* 603.

MAIMACTÉRION. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du cinquiême mois des Athéniens, qui répond à peu près à nôtre mois d'Octobre.

Ce nom vient de celui de *Maimacte*, qui ſignifie *impétueux*, *turbulent*, & qu'on donnoit à Jupitèr.

MAIMBEUF, ou MAIMBEU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Magnobodus*. Saint *Maimbeuf*, Évêque d'Angèrs. St *Maimbeuf* vint au monde vèrs l'an 574. dans l'Anjou, de parens des plus conſidérables de la province. En 605. il ſuccéda à S^t^. Lézin dans l'Évêché d'Angèrs. Il aſſiſta l'an 625. au Concile de Rheims, & mourut, comme on le croit, le 16. Octobre de l'an 654. après un épiſcopat de 48. ans *Baillet*, *au* 16e. *d'Oct.*

MAIMONT, ou MÉMONT. ſ. m. Nom propre de lieu. *Magnus mons, Grandis mons.* Il étoit en Touraine. *Valois, Not. Gall. p.* 354.

MAIN. ſ. f. Partie du corps de l'homme qui eſt à l'extrémité de ſes bras, & que la nature lui a donné pour le rendre capable de toutes ſortes d'arts & de manufactures. *Manus.* Les *mains* ſont un tiſſu de nèrfs & d'oſſelets enchâſſez les uns dans les autres, qui ont toute la force & toute la ſoupleſſe convenable pour tâter les corps voiſins, pour les ſaiſir, pour s'y accrocher, pour les lancer, pour les attîrer, pour les repouſſer, pour les démêler, pour les détacher les uns des autres. FÉNELON. La *main* droite, la *main* gauche. *Dextra, læva, ſiniſtra.* On dit le plat de la *main*, le revèrs de la *main*. Ces beaux monumens ſont échapez aux brutales *mains* des Barbâres qui ont ravagé l'Empire. LA CHAP. Les Turcs ſe ſèrvent d'une *main* pour cuilliér & pour fourchette, & du creux de l'autre pour aſſiette, avec laquelle en même tems ils reportent le manger à la bouche. DU-LOIR, *p.* 168.

Bérénice eſt charmante, & de ſi belles mains
Méritoient de porter le ſceptre des humains. RAC.

La *main*, en tèrmes de Médecine, contient depuis l'épaule juſqu'aux doigts, & ſe diviſe en trois parties. La prémière s'étend depuis l'épaule juſqu'au coude, & s'appelle proprement *bras. Humerus, brachium.* La ſeconde, depuis le coude juſqu'au poignèt, & s'appelle l'*avant bras*; & la troiſiême la *main* proprement dite. Celle-ci ſe diviſe encore en trois parties; le carpe, qui eſt le poignèt; le métacarpe, qui eſt la paume de la *main*, que les Latins appellent *vola*; & enfin les cinq doitgs. Ces mots ſont éxpliquez à leur ordre. Il y a pluſieurs nèrfs ſemez par toute la *main*, qui ſe diſtribuent dans divèrs muſcles qui ſont l'org ne du mouvement volontaire. Les petites boſſettes que font la peau & la charnure de la *main*, s'appellent *monts*, ſur leſquelles les Chiromanciens font divèrſes prédictions, & ils les rapportent aux ſept Planétes. Ils conſidèrent auſſi les lignes, ou inciſures qui ſont dans la *main*, dont il y en a 14. principales. Voyez MONT, & LIGNE. Chez les Égyptiens la *main* eſt le ſymbole de la force. Chez les Romains c'eſt le ſymbole de la foi, & elle lui fut conſacrée par Numa. Une *main* qui jette des cendres ſur un braſiér ardent, avec ce mot, *Teget non extinguet*, eſt une déviſe qui marque que le ſouvenir, la gloire des grands hommes ſe conſèrve ſous les cendres du tombeau.

En Chirurgie, on appelle *main de Fèr*, une *main* artificielle que les Chirurgiens appliquent au bras dont la *main* a été coupée. *Manus arte facta.* Elle a prèſque tous les mouvemens de la *main* ordinaire par le moyen de pignons, broches, gachettes, étoqueaux, boutons & reſſorts, dont la figure & la déſcription ſe trouvent dans les œuvres d'Ambroiſe Paré.

MAIN, ſe dit auſſi en parlant de quelques animaux, comme les ſinges, les ours, les ſirénes. *Pedes antici, priores, anteriores.* La trompe ſèrt de *main* aux élephans. Les Poëtes ont feint que le géant Briarée avoit cent *mains*.

MAIN, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit proprement du faucon, duquel on dit qu'il a la *main* habile, gluante, fine, bonne, forte, déliée & bien onglée, qui font ſes bonnes qualitez, & au contraire qu'il a la *main* graſſe & charnuë, &c. *Accipitris pes, manus.* On dit auſſi ſes doitgs & ſes ongles, ſi ce n'eſt que les ongles des doigts de dèrrière s'appellent les *Avillons.* Pour les autours, les épreviérs, mouchèts & pies-grièches, on dit le *pied*, & non pas la *main*. Et pour les aigles, on dit les *griffes*, & leurs ongles s'appellent *crochèts, Digiti uncati, falcati.*

MAIN, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Tous nos jours, tous nos biens ſont en la *main* de Dieu. Il faut reconnoître l'ordre, & la *main* de Dieu en toutes chôſes. NIC. L'homme, le monde, eſt l'ouvrage de ſes *mains*. La *main* de Dieu paroît viſiblement en la mort de ce Tyran. Dieu a appeſanti ſa *main* ſur lui.

MAIN, ſe dit auſſi de la compoſition des ouvrages. Voilà un livre anonyme qui part d'une bonne *main*. *Docta manus.* C'eſt une *main* hardie qui a fait cette voute, cette trompe qui paroît ſuſpenduë en l'air. *Audax.* Tout ce qui eſt fait de *main* d'homme eſt ſujèt à avoir des déffauts, des altérations.

MAIN, ſe dit auſſi en parlant de l'éducation d'une pèrſonne, des enſeignemens qu'on lui a donnez. *Diſciplina, inſtitutio, educatio.* Ariſtote a été inſtruit de la main de Platon. Cet homme a paſſé ſa jeuneſſe ſous la *main* d'un tel, ce n'eſt pas mèrveille s'il eſt fort ſage, il eſt fait de ſa *main*. Il lui a mis la *main* ſur le luth, il lui a mis la plume à la *main*, les armes à la *main*; pour dire, il a commencé à lui enſeigner à joüer du luth, à écrire, à faire des armes.

MAIN, ſe dit auſſi de la part, du côté d'où vient quelque chôſe. *Pars.* Il faut recevoir toutes nos afflictions comme venant de la *main* de Dieu, bénir tout ce qui part de ſa *main*. Cette nouvelle eſt fort ſûre, je la tiens de bonne *main*. On doit prendre en bonne part tout ce qui vient de la *main* de nos amis. Dieu a fait le monde & toutes les chôſes qui y ſont, étant le Seigneur du Ciel & de la tèrre, n'habite point dans les temples faits de *main* d'homme: & s'il reçoit de l'honneur de la *main* des hommes, ce n'eſt pas qu'il ait beſoin de rien, puiſque c'eſt lui qui donne à tous la vie, la réſpiration, & toutes chôſes. *P. Bouh. Act.* 17. 24.

MAIN, en tèrme de Manége, eſt de grand uſage, ſignifie d'abord les pieds de devant du cheval. *Pedes equi anteriores.*

MAIN, ſe dit auſſi de la diviſion du cheval en deux parties, à l'égard de la main du Cavaliér. *Pars antica, poſtica.* Ce cheval eſt beau de la *main* en avant, c'eſt-à dire, il a la tête belle & l'encolure. Il eſt mal fait de la *main* en arrière, c'eſt-à-dire, de la crouppe du train de dèrrière.

MAIN de la bride, c'eſt la *main* gauche du Cavaliér. *Siniſtra. Main* de la lance, c'eſt la droite. *Dextra.* On dit qu'un Cavaliér n'a point de *main*, quand il ne ſe ſèrt de la bride que mal-à-propos. Tenir ſon cheval dans la *main*, c'eſt en être toûjours le maître. Un cheval qui eſt bien dans la *main*, eſt celui qui obéit à la *main*, qui répond à la *main* du Cavaliér. Rendre la *main*, ou donner la *main*, ou lâcher la *main*, c'eſt, lâcher la bride. Soutenir la *main*, c'eſt, Tîrer la bride. Travailler, ou conduire un cheval de la *main* à la *main*, c'eſt-à dire, le changer de *main*. Au Manége changer de *main* ſe dit auſſi quand dans les repriſes on change de côté, & qu'on fait aller ſon cheval du côté oppôſé à celui où il alloit, de ſorte que le Cavaliér ait la droite où il avoit la gauche, & la gauche où il avoit la droite.

On dit qu'un cheval bat à la *main*, quand il ſecouë la tête, ou quand il la branle, ou quand il léve le nez. L'appui de la *main* eſt le ſentiment réciproque que le cavaliér donne au cheval, ou le cheval au cavaliér, provenant du maniement de la bride. Peſer à la *main*, ſe dit d'un cheval qui s'abandonne ſur la bride par laſſitude, ou autrement. On dit qu'un cheval tîre à la *main*, quand il réſiſte aux éffèts de la bride. On dit auſſi, faire couvrir les cavales en *main*, c'eſt-à-dire, en les tenant par le licol, ou par la bride. Cheval qui force la *main*, eſt celui qui s'emporte malgré le cavaliér, qui ne craint point la bride.

Faire partir un cheval de la *main*, ou le laiſſer échapper de la *main*, c'eſt le pouſſer de vîteſſe; & un beau partir de *main*, ſe dit de la courſe qu'on lui fait faire ſur une ligne droite. *Equum ad curſum incitare.* On dit auſſi, qu'un cheval tourne à toutes *mains*, qu'il manie & tourne au pas, au trot, au galop. On dit qu'il eſt entier à une *main*, quand il n'a de la diſpoſition à tourner que d'un côté, à une même *main*.

On appelle un cheval de *main*, celui qu'on méne en *main*, c'eſt-à-dire, ſans monter deſſus, comme ſont les éxcéllens chevaux que ménent les Palefreniérs, & qui ſont réſèrvez pour monter le Maître dans les occaſions où il veut changer de chevaux. *Equus honorarius.*

On appelle un cheval à deux *mains*, un cheval commun qui peut ſèrvir à la ſelle & à la charruë, ou au carroſſe, qui porte & qui traîne. *Ephippiarius & carrucarius.*

On le dit figurément en ce ſens des valèts qui peuvent ſèrvir à des uſages différens, qui ont plus d'une ſorte d'emploi dans la maiſon.

On dit d'un cheval de carroſſe, qu'il eſt ſous la *main*, quand il eſt du côté dont le Cochér tient ſa vèrge.

MAIN. Tèrme de Marine. Éſpéce de petite fourche de fèr, dont on ſe ſèrt pour tenir le fil de carret dans l'auge, quand on le gaudronne.

MAIN, change ſi ſouvent de ſignification ſelon les noms, ou vèrbes qu'on y joint, qu'il en faut mettre la meilleure partie ſelon l'ordre alphabétique.

MAIN-AVANT, en tèrmes de Marine, ſignifie deux choſes. 1°, C'eſt un commandement pour faire paſſer altèrnativement les mains des travailleurs l'une devant l'autre en tîrant une longue corde. 2°, Ces mots ſignifient avec l'aide des mains ſeulement. Monter *main avant*, c'eſt monter aux hunes le long des manœuvres ſans infléchures, & en s'aidant ſeulement des mains & des jambes.

AVANT-MAIN. ſ. m. C'eſt un coup qu'on frappe avant la *main* étenduë, & qu'on pouſſe en avant en ſuivant ſon mouvement naturel. *Ante manus.*

ARRIÈRE-MAIN. ſ. m. C'eſt le coup qu'on frappe du dèrrière de la *main* en la remettant en ſon état naturel. *Poſtera manus.* Il y a des joüeurs de paume qui ont *l'arrière-main* plus ſûr, que l'avant-main.

Avoir quelque chôſe en *main*, c'eſt en être ſaiſi, l'avoir à ſa diſpoſition, pour en uſer quand on voudra. *Habere ad manum, praſto eſſe.*

eſſe. Avoir le cœur dans les *mains*, c'eſt être ouvèrt, n'être point diſſimulé.

Que le vrai du propôs étoit couſin gèrmain,
Et qu'un châcun parloit le cœur dedans la main.

Régniér.

Baiſer la *main*, ſe dit du baiſer qu'on donne ſur la *main* en ſigne de reſpèct, comme on fait aux Princeſſes & aux Évêques officians. *Manûs oſculum.*

Baise-main, en ce ſens, eſt l'offrande qu'on donne aux Curez. *Oblatio*. Les Curez de Paris n'ont point de dîmes; ils n'ont que le baiſe-*main*.

La prémière Audience que le Grand-Seigneur donne aux Ambaſſadeurs s'appelle un *Baiſe-main*, parce qu'autrefois les Ambaſſadeurs la baiſoient à ce Prince, devant qu'un Croate, à ce que rapporte Barbequins dans ſa premiére Lèttre, ſous prétexte de vouloir parler, eut tué Amourat, pour vanger la mort d'un Deſpote de Sèrvie, ſon maître. Depuis on ne lui baiſoit plus qu'une longue manche de ſa veſte faite exprès. Mais aujourd'hui les Ambaſſadeurs ne lui font la révérence que de loin comme les autres de leur ſuite. *Du Loir p.* 88.

On dit auſſi par civilité à la manière d'Éſpagne. Je vous baiſe les *mains*, ou, faites mes baiſe-*mains* à un tel de ma part; pour dire, donnez-lui des témoignages d'amitié, faites-lui des recommandations. *Saluta meo nomine*. En écrivant autrefois aux Dames on finiſſoit par, *je vous baiſe les mains*. On ne ſouffriroit pas cela préſentement. Malhèrbe outroit les chôſes d'un autre côté; en écrivant à ſa Maîtreſſe il finiſſoit par, *je vous baiſe les piéds*. Mén. On dit au contraire ironiquement à ceux qu'on veut éconduire de quelque demande qu'ils font, ou à qui on veut nier quelque propoſition qu'ils avancent, je vous baiſe les *mains*; pour dire, je n'en ferai rien, je n'en croi rien.

Main Basse, eſt un tèrme de Guèrre, qui ſignifie, point de quartiér, qu'il faut paſſer tout au fil de l'épée. *Internecio, occidio*. Faire *main baſſe*.

Battre des *mains*. C'eſt, donner un témoignage public d'applaudiſſemens, comme fait le peuple en faiſant du bruit avec les mains. *Plaudere manibus.*

Main Blanche, ſe dit en cette phraſe: Il m'a écrit de ſa *main* blanche; *propria manu*, pour dire, de ſa propre *main*. Il eſt bas, populaire, & familiér.

On dit par civilité, qu'une choſe eſt en bonne *main*, quand on ne veut pas reprendre ce qu'on a laiſſé manier à quelqu'un, pour lui en faire préſent honnêtement.

On dit auſſi, qu'une tèrre ou une autre poſſeſſion eſt en bonne *main*; pour dire, qu'elle eſt poſſédée par une pèrſonne puiſſante, de qui on ne la peut retîrer que difficilement. On dit auſſi, qu'une cauſe, qu'une affaire eſt en bonne *main*; pour dire, qu'on l'a confiée à une pèrſonne qui ſçaura bien la déffendre. On dit auſſi ironiquement, qu'un homme eſt tombé en bonne *main*; pour dire, qu'il aura affaire à forte partie, ſoit pour le railler, pour le plaider, ou pour le pèrſécuter.

On dit auſſi, qu'un homme a la *main* bonne, quand il a de la diſpoſition pour apprendre pluſieurs arts qui conſiſtent en l'adreſſe, en la délicateſſe de la *main*, comme d'écrire, de peindre, de graver, de jouër des inſtrumens, de faire des ouvrages de tour, des horloges, & autres choſes délicates. *Manus expedita, ſolers.*

Main-chaude. Nom de jeu. On appelle jouër à *main chaude* un jeu, un éxèrcice où quelqu'un ſe courbe en appuyant la tête ſur les genoux d'un autre qui eſt aſſis: puis met ſa main étenduë ſur ſon propre dôs, alors tous ceux qui ſont du jeu donnent l'un après l'autre un coup de la main ſur celle qui eſt étenduë, ce qui dure juſqu'à ce que celui qu'on frappe ait deviné celui qui l'a frappé, lequel ſe met à ſa place.

Coup de main, eſt un coup hardi & dangereux. *Facinus audax, memorabile, promptum*. Faire un coup de ſa *main*, c'eſt, faire un coup de déſéſpoir, de témérité, entrepris de ſon chef, & ſans conſulter pèrſonne.

On dit à la guèrre, qu'une place ſe déffend des coups de *main*, lors qu'elle peut réſiſter aux armes ordinaires, & qu'elle ne peut pas tenir contre l'artillerie. On dit auſſi, un combat de *main* à *main*; pour dire, un combat de près, à l'épée, ou au piſtolet.

On appelle auſſi un homme de *main*, *Acer, confidens, ſtrenuus*, un homme d'éxécution, hardi, entreprenant.

A deux mains. Phrâſe advèrbiale. Avec les deux mains. *Ambabus manibus*. Boire *à deux mains*.

A deux mains, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait ou qui ſèrt en deux manières, comme épée *à deux mains*, cheval *à deux mains*, ou de ce qui ſe prend doublement. *Amphimanus.*

A deux mains, s'employe auſſi quelquefois figurément. Ainſi on dit, prendre *à deux mains*; pour dire, prendre de tous côtez, à droit & à gauche. *Utrinque corrogare, arripere*. On dit auſſi dans le même ſens: Prendre *des deux mains*, prendre *à toutes mains*.

Donner la *main*, ſignifie, mener une Dame, ou une pèrſonne incommodée, lui aider à marcher. *Manum præbere, commodare.*

Donner ou prêter la *main*, ſignifie auſſi, ſecourir, aider à quelqu'un dans ſon beſoin. *Juvare*. Il lui a donné ou prêté la *main* pour ſe relever, pour le tîrer d'un bourbiér, pour aider à remuer ce fardeau, pour le recharger ſur ſes épaules. C'eſt un homme qui vous tend la *main*, les bras pour vous ſoulager. Tous ces gens-là ſe donnent la *main* les uns aux autres, c'eſt-à-dire, ſe ſecourent mutuellement.

Donner la *main*, eſt auſſi, faire honneur à quelqu'un en le mettant à ſa droite, en lui cédant le pas, le haut du pavé, & toutes les places honorables. *Honorabiliorem locum cedere*. Cet Ambaſſadeur ne donnoit chez lui la *main* à pèrſonne.

Donner la *main*, ſignifie auſſi, promettre la foi de mariage, & ſur tout en Poëſie, faire un don, un préſent de ſa *main*. Après vous avoir donné mon cœur, aurois-je de la peine à vous donner ma *main*? En donnant la *main* on ne donne pas toûjours le cœur. Corn.

Donner les *mains*, ſignifie, conſentir, approuver. *Acquieſcere, probare*. Il a donné les *mains* à cette propoſition, à ce mariage. Il s'étoit oppoſé à la réception d'un tel, mais enfin il y a donné les *mains*.

On dit qu'on a mis la dèrnière *main* à un Ouvrage; pour dire, qu'on l'a achevé, qu'il eſt bien fini. *Extremam operi manum impoſuiſſe.*

Être aux *mains*, venir aux *mains*; ſignifie, ſe battre actuellement. *Conſerere manus*. Dans cette vie nous ſommes ſans ceſſe aux *mains* avec la miſère, & encore plus avec nous-mêmes. Nic.

Sans doute, ils ſont aux mains, *il n'en faut plus parler.*

Corn.

Enſanglanter ſes *mains*, c'eſt, ſe rendre coupable de quelque meurtre, ou cruauté. *Manus cruentare*. De là vient que les *mains* ſe prennent quelquefois pour les actions mêmes que l'on fait, que l'on commet avec les *mains*.

Grâces au Ciel, mes mains *ne ſont point criminelles,*
Plût aux Dieux que mon cœur fût innocent comme elles.

Racine.

Faire ſa *main*, c'eſt, faire un gain; un profit injuſte dans quelque emploi ou commiſſion. *Rem facere quocumque modo*. Le voilà ſur la fin de ſa commiſſion, il va faire ſa dèrnière *main*. On dit qu'une ſèrvante fait bien ſa *main*, quand elle fèrre la mule, qu'elle prend quelque chôſe ſur l'argent qu'on lui donne pour la dépenſe de la maiſon.

Frappe main, eſt un jeu où l'on frappe dans la *main* de quelqu'un par dèrrière, & il eſt obligé de deviner qui c'eſt. *Ludicra manuum percuſſio*. Ce jeu eſt fort en uſage chez les Matelots, mais ils l'appellent *main chaude*. Les Gardes marines y jouënt auſſi, lorſqu'ils ont pèrdu tout leur argent; ce qui arrive après quelques jours de navigation, & ils appellent cela jouër au comptant, parceque cela ſe paye comptant & ſur le champ.

Gagner la main, *Antevertere, prævertere*. C'eſt gagner le devant en quelque affaire.

Main gauche. Épouſer de la *main gauche* ſignifie épouſer une femme d'une condition inférieure, dont les enfans n'auront qu'une portion des biens que le mari aſſigne le lendemain des nôces, ſans qu'ils puiſſent ſuccéder au père dans tous ſes biens, ni les partager avec les enfans d'un autre lit s'il y en a.

Mains gourdes, *Præ frigore manus ſtupidæ, torpentes*, ſont des *mains* gelées, tranſies de froid, dont on ne ſe peut aider.

On dit d'un homme qui eſt ſujèt à piller, à prendre des droits qui ne lui ſont point dûs, qu'il n'a pas les *mains gourdes*. Graiſſer la *main*, c'eſt, faire quelque préſent à un Juge, ou à un Miniſtre de Juſtice, pour le corrompre, pour en obtenir quelque paſſedroit.

Haut à la *main*, ſe dit d'un homme altiér, glorieux, qui commande impérieuſement, qu'il eſt dangereux de choquer. *Superbus, arrogans.*

On dit auſſi, tenir la *main* haute à quelqu'un; pour dire, le tenir de court, lui laiſſer peu de libèrté, le menacer ſouvent de correction. *Coercere, cobibere.*

Faire une chôſe haut la *main*, c'eſt-à-dire, d'autorité abſoluë, ſans demander congé à pèrſonne, ſans avoir égard à quoi que ce ſoit. *Deſpoticè agere.*

Main harmonique, ſe dit de l'ancienne gamme ſur laquelle on apprenoit à chanter quand on ſe ſèrvoit de muances, parceque Gui Arétin avoit diſpoſé les notes qu'il avoit inventées,

tées ; *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *ſol*, *la*, ſur les doigts d'une *main* étenduë. *Manus harmonica.* Il changea les lettres de l'alphabet *a, b, c, d, e, f, g*, dont on ſe ſèrvoit auparavant pour marquer les nottes du chant, dans ces ſix ſyllabes qu'il tira de la prémière ſtrophe de l'hymne de ſaint Jean Baptiſte compoſé par Paul Diacre.

> Ut-*queant laxis*, re-*ſonare fibris*,
> mi-*ra geſtorum*, fa-*muli tuorum*,
> ſol-*ve polluti*, la *bii reatum*,
> *Sancte Joannes.*

On a ſuivi juſques à préſent l'ordre de ces ſyllabes. Les Maîtres ſe ſont long-tems ſèrvis de la figure de cette *main* pour l'enſeigner.

Impôſer les *mains*, c'eſt donner les Ordres Sacrez à quelqu'un, faire une cérémonie où on met les *mains* ſur la tête, en ſigne du pouvoir & de la miſſion qu'on lui donne d'exèrcer les fonctions Ecclésiaſtiques convenables à ſon Ordre. *Manus imponere, ſacris ordinibus initiare.* Les Apôtres ont commencé à donner leurs miſſions par l'impoſition des *mains*. Aux Actes des Apôtres ch. 3. v. 3. Voyez IMPÔSER, ou IMPOSITION.

On dit ironiquement, faire impoſition de *mains* ſur quelqu'un ; pour dire, le battre. *Manibus percutere.*

Joindre les *mains*, *ſupplices manus tendere*, ſignifie, ſe mettre en poſture de ſuppliant.

Prier à jointes *mains*, c'eſt, prier inſtamment & avec grande ſoumiſſion.

Lâcher la *main*, ſignifie, relâcher du prix, des conditions qu'on avoit demandées. *Remittere de pretio.* Si vous voulez vendre vôtre blé, il faut un peu lâcher la *main*, en faire meilleur marché. Vous ne tranſigerez point enſemble, ſi vous ne lâchez un peu la *main*, chacun de vôtre côté.

On dit auſſi, lâcher la *main* à quelqu'un ; pour dire, ne le plus retenir, lui laiſſer faire une choſe dont on l'avoit empêché juſques-là. *Remittere manum, vim.*

Se laver les *mains* d'une chôſe, c'eſt, témoigner qu'on n'a aucune part en une affaire, qu'on n'en veut point être reſponſable, ainſi que Pilate dit aux Juifs à la paſſion de Nôtre Seigneur : & en ce ſens on dit qu'un homme a les *mains* nettes de quelque chôſe ; pour dire, qu'il n'y a point participé, qu'il ne s'en eſt point mêlé ; Et abſolument, qu'il a les *mains* nettes, en parlant d'un Juge qui ne ſe laiſſe point corrompre par préſens ; d'un Financiér qui n'a point volé, qui n'a point abuſé de ſon maniement.

On appelle de la pâte à laver les *mains*, celle qui ſe fait avec des amandes amères pilées ; à quoi on ajoûte quelquefois du lait & d'autres ingrédiens. *Smegma deterſorium.*

On dit qu'un homme a la *main* légère, quand il eſt prompt à frapper ceux qui le choquent ; *manu promptus* ; & on dit au contraire, vous ſentirez ce que peſe ma *main* ; pour dire, le poids de mes coups.

On le dit auſſi de l'habileté de la main, *Manus Expedita, ſolers.* Un Barbiér a la *main* légère, quand il fait la barbe proprement, & prèſque ſans qu'on le ſente ; de même d'un Chirurgien qui ſaigne, qui panſe délicatement ; d'un Ecrivain qui a grande facilité à écrire, à faire des traits ; d'un joüeur de Luth qui le touche avec délicateſſe ; d'un Cavalier qui manie bien la bride : & au contraire on dit qu'il a la *main* lourde, quand il fait ces chôſes rudement & mal proprement.

Lever les *mains* au Ciel, ſignifie, *Manus ad Deum tollere, tendere*, avoir recours à Dieu, implorer ſa miſéricorde. Lever les *mains* pures & innocentes vèrs le ciel. FL. Lever la *main*, eſt, faire un ſèrment en Juſtice ayant la *main* haute, & promettre à Dieu de dire la vérité. On fait lever la *main* aux Prêtres en leur faiſant mettre la *main* au pect ; pour dire, *ad pectus*, ou à l'eſtomac, & par corruption on a dit *au pis.*

On dit auſſi, lever la *main* ſur quelqu'un ; pour dire, le frapper, ou le menacer de le frapper, en élevant la *main*, & ſe mettant en devoir de le faire. *Manum minacem attollere.*

Lier les *mains*, ſignifie figurément, empêcher qu'un homme ne paye, ou ne faſſe quelque autre choſe. Cette ſaiſie a lié les *mains* au payeur. Cet arrêt de défenſes a lié les *mains* au Curé, il ne peut plus marier ces pèrſonnes. Ce Juge a les *mains* liées par une évocation.

On appelle lignes de la *main*, les traces & marques qui paroiſſent dans la paume de la *main*, ſur l'obſèrvation deſquelles eſt fondée la vaine ſcience de la Chiromance. *Manûs lineamenta.*

On dit que les Princes, les Miniſtres ont les *mains* bien longues, *longas Regibus eſſe manus* ; pour dire, qu'ils ont bien du pouvoir, qu'ils attrapent les gens quelque loin qu'ils ſoient.

Mettre la *main*, ſe dit prémièrement de l'application de la *main* ſur quelque chôſe. Mettre l'épée à la *main*, c'eſt la tirer du fourreau. *Enſem diſtringere.* Mettre la *main* au chapeau, c'eſt ſaluer.

On dit dans un ſens figuré, mettre ſa *main* dans la *main* d'un autre ; pour dire, lui promettre la foi, l'épouſer.

> *Que dans ſa* main *encor toute fumante,*
> *J'allaſſe mettre helas ! la* main *de vôtre Amante ?* RAC.

On dit auſſi, j'en mettrois ma *main* au feu ; pour dire, j'en jurerois.

Il ſignifie auſſi, prendre, s'emparer. *Arripere, capere.* Si cet homme met la *main* ſur cet argent, ſur ces titres, on aura de la peine à les retîrer.

Mettre la *main* ſur quelqu'un ; ſignifie auſſi le ſaiſir, le frapper. *Manus afferre in, injicere.* Quand on met la *main* ſur une pèrſonne ſacrée, cela emporte éxcommunication. Un Sèrgent a mis la *main* ſur le collet d'un malfaiteur ; il a la mine de paſſer ſous les *mains* du bourreau.

Mettre la *main*, ſignifie auſſi, ſe mêler de quelque chôſe. *Manus admovere.* Le déſordre d'un tel Royaume eſt ſi grand, que tout eſt pèrdu, ſi Dieu n'y met la *main*. On va mettre la *main* à l'œuvre ; pour dire, on va commencer une entrepriſe.

Mettre la *main* à l'encenſoir, ſignifie, entreprendre ſur les droits de l'Égliſe. Quand les Princes ou les ſéculiérs mettent la *main* à l'encenſoir, ſe mêlent de juger des affaires ſpirituelles, il leur arrive toûjours quelque malédiction.

On dit auſſi, mettre la *main* à la conſcience, pour dire, éxaminer ſi on a fait quelque injuſtice, quelque tort, afin de le réparer.

On dit, mettre les *mains* à l'héritage ; pour dire, mettre les *mains* à tèrre pour s'empêcher de tomber tout-à-fait. Il eſt bas.

MAIN-MISE. ſ. f. Action de frapper, de battre. Cet homme eſt colère & emporté, il uſe ſouvent de *main miſe*, quand on le choque.

MAIN-MORTE. ſ. f. Tèrme bas & populaire, qui ſignifie *main* foible. On dit d'un homme qui a donné un coup violent, & qui a cauſé quelque bleſſure, qu'il n'y alloit pas de *main morte*.

Par les *mains* de Moyſe, de David, de Jérémie, de Daniel, &c. eſt une phrâſe de l'Écriture, priſe de l'Hébreu, & qu'on a conſèrvée dans la Vulgate Latine. On la conſèrve auſſi dans les bonnes traductions Françoiſes, & on la regarde comme conſacrée. Elle ſignifie par le moyen, par le miniſtère, par l'entremiſe, ou quelque chôſe de ſemblable. Dieu opéroit des miracles non communs par les *mains* de Paul. P. BOUH. Act. 19. 11.

Partir de la *main*, c'eſt-à-dire, Sortir avec promptitude, à deſſein de faire quelque chôſe, ſoit qu'on éxécute le commandement de quelqu'un, ſoit qu'on ſoit emporté par ſa paſſion.

A PLEINES MAINS. Phrâſe advèrbiale. *Affluenter, cumulatè, largâ manu.* Abondamment ; libéralement. Vèrſer *à pleines mains.* Donner *à plaines mains.*

Avoir la *main* bien placée : Avoir un beau port de *main* : Porter bien la *main*. Toutes ces façons de parler ſont uſitées parmi les Joüeurs d'inſtrumens.

MAIN-POTE. Tèrme populaire. Main éſtropiée, impotente, ou qui paroît telle, dont on a de la peine à ſe ſèrvir. *Mancus.*

Prémière *main*, ſe dit en tèrmes de Négoce, quand on achète quelque chôſe de la *main* de ceux qui l'ont recueillie, ou manufacturée ; & on l'oppoſe à *revente*, qui ſe dit quand elle a paſſé par les *mains* des Marchands, ou Revendeurs. *Primus-propola.*

MAIN-PROPRE, ſe dit de la *main* de la pèrſonne même qui a interêt à l'affaire. *Manus propria.* On lui a rendu la lettre en *main propre* ; pour dire, à lui-même. Il m'a écrit de ſa propre *main* ; c'eſt-à-dire, Il n'a emprunté la *main* de pèrſonne. Je lui ai demandé un mot de ſa *main*, c'eſt-à-dire, ſigné de lui. J'ai reconnu ſa *main* ; pour dire, ſon écriture, ſon caractère. Les Latins diſent auſſi *manus* en ce ſens.

On appelle *Lettre de la main*, les lettres écrites, ou ſignées de la propre main du Roi. *Manu ſcripta.*

Regarder dans la *main*, c'eſt, Tâcher à deviner par l'art de Chiromance les aventures d'une pèrſonne, en regardant les lignes & ſignes qui ſont dans ſa *main*. *Chiromantiam obſervare.*

Remettre en ſa *main*, c'eſt, Retirer une tèrre d'un Fèrmiér, pour en joüir par ſes *mains*. *Fundum clientelarem vendicare.* C'eſt auſſi, Retirer un fief ſèrvant par une puiſſance de fief, pour le réünir à ſa Seigneurie.

REVÈRS DE MAIN, ou Revèrs de la *main*. ſ. m. C'eſt la même chôſe qu'Arrière-main : il ſignifie un ſouflet. *Alapa.*

> *Pour châtier ſon inſolence éxtrême,*
> *Il faut que je lui donne un* revèrs de ma main. MOL.

Avoir la *main* rompuë ; c'eſt, Avoir la *main* faite & dreſſée à quelque chôſe. Il a la *main* rompuë à l'écriture. *Manum aſſuetam habere.*

On dit qu'une chôſe eſt ſous la *main* de quelqu'un ; pour dire, proche.

che. *Propè adeſſe , eſſe ad manum.* Il a pris dans ſa colère tout ce qu'il a trouvé ſous ſa *main*. On dit auſſi d'une perſonne , qu'elle eſt ſous la *main* de quelqu'un ; pour dire , ſous ſon pouvoir , ſous ſa férule ; comme on dit qu'un cheval eſt ſous la *main* du cocher lorſqu'il eſt à ſa droite , & plus à portée pour être frappé du foüet ; c'eſt de là que la métaphôre eſt priſe.

On dit auſſi , Tenir une tèrre par ſes *mains* ; pour dire , la faire valoir ſoi-même , la faire labourer par ſes gens , ſans le ſecours d'un Fèrmiér. On dit auſſi des gens qui ſont d'intelligence, qu'ils ſe tiennent tous par la *main*.

On dit , Tenir la *main* ; pour dire , Prendre garde , avoir ſoin de l'éxécution de quelque chôſe. *Obſervare , invigilare.* La Cour ordonne aux ſubſtituts du Procureur Général de tenir la *main* à la publication & éxécution des Édits & des Réglemens.

MAIN-TIERCE , ſignifie un Sequeſtre , une perſonne entre les *mains* de qui on dépôſe une chôſe conteſtée , & qui n'a aucun intérêt en l'affaire , pour la rendre à celui qui aura jugement à ſon avantage. *Sequeſter , media manus , arbiter.*

Tomber entre les *mains* de quelqu'un , c'eſt ſe trouver réduit ſous ſa puiſſance. *In poteſtatem alicujus devenire.* Il eſt dangereux de tomber entre les mains d'un ennemi irrité.

TOURNEMAIN. ſ. m. Un moment, petit intèrvalle de tems. *Momentum.* Ce valèt eſt ſi diligent , qu'il aura fait ce méſſage en un *tournemain* , c'eſt-à-dire , en moins de tems qu'il n'en faut pour tourner la *main* , comme on dit en un clin d'œil &c. Quelques-uns diſent en un *tour de main* , & je ne ſçai même ſi ce n'eſt pas le plus ordinaire.

Tremper ſes *mains* dans le ſang innocent , *innocentis cæde manus inquinare , commaculare* , ſe dit des Tyrans , ou des ſcélérats , qui ſont , ou qui ordonnent des meurtres , des aſſaſſinats , des jugemens injuſtes de mort.

On dit qu'un homme fait valoir une fèrme par *ſes mains* , quand il l'éxploite lui-même ſans le ſecours d'un fèrmiér.

On dit , Aller les *mains* vuides ; pour dire , Se préſenter à quelqu'un ſans avoir de quoi lui faire un préſent. C'eſt une coutume chez les peuples Orientaux , de ne ſe point préſenter aux ſupérieurs les *mains* vuides. Saül n'oſa ſe préſenter à Samuël les *mains* vuides.

MAIN , en tèrmes de Blâſon , eſt un ſymbole de la foi , ſur tout quand on en repréſente deux jointes enſemble ; & on l'appelle *foi parée* , quand les *mains* ſont habillées juſqu'au poignet. Son aſſiette ordinaire eſt d'être poſée droit en pal , les doigts vèrs le chef , & le poignet vèrs la pointe.

MAIN , ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes inanimées qui ſont l'office de la *main* , qui ont quelque reſſemblance avéc elle.

MAIN DE CARROSSE , ſe dit des morceaux de fèr attachez aux moutons & au bas du corps du carroſſe , par où l'on paſſe les ſoûpentes pour le ſoûtenir en l'air. *Fibula carrucaria.* Quand une *main* du carroſſe eſt rompuë , il faut qu'il vèrſe.

On appelle encore ainſi , les cordons , ou grôs tiſſus de ſoye qu'on attache dans le carroſſe le long des portières , pour y monter plus facilement , ou pour s'y déffendre des cahots. *Penſilis rhedæ reſticula.*

MAIN , ſe dit chez les Financiérs d'un inſtrument de cuivre qui leur ſèrt à ramaſſer l'argent qu'ils ont compté ſur leur bureau pour le remettre dans les ſacs. *Batillus monetarius.*

MAIN , en Méchanique , eſt ce qui tient la rouë de la poulie ſuſpenduë , le bois , ou le fèr dans lequel elle eſt enchâſſée. Quelquefois on l'appelle *chappe* , ou *écharpe*. Et quand il y a pluſieurs poulies , on l'appelle *mouſle*. *Troclea.*

MAIN DE PRESSOIR , eſt ce qui ſèrt à relever le marc. *Batillus torcularius.*

MAIN , ſignifie encore une piéce de fèr à reſſort qui eſt au bout de la corde d'un puits pour y attacher le ſeau. On appelle auſſi *main de fèr* , les autres crampons ou crochets qui ſèrvent à tirer quelque chôſe en haut , ou d'un lieu profond , ou couvert d'eaux , comme la *main* de la louve faite en forme d'S ; des *mains* à tirer des câbles , &c. *Uncus ferreus.*

MAIN DE GLOIRE , eſt une racine de mandragôre qui a ordinairement deux cuiſſes , on la tire de tèrre , on en forme deux jambes , un corps & une tête , on la replante , & un mois après on la retire , elle a la figure humaine ; quelques-uns la nomment *doudain*. C'eſt cette racine de mandragôre , enfèrmée dans une boëte , que donnent des Sorciérs ou Charlatans à quelques avâres crédules , auxquels ils font accroire qu'en faiſant quelques cérémonies , l'argent qu'on mettra auprès doublera tous les jours. Au reſte , on trouve encore dans les anciens Dictionnaires *mandegloire* pour *mandragôre* , & c'eſt apparemment de là qu'eſt venu *main de gloire* , par une ſuite de corruption , *mandragôre* , *mandegloire* , *main de gloire*.

MAIN DE JUSTICE , eſt un ſceptre ou bâton d'une coudée , ayant la figure d'une *main* d'yvoire à l'extrémité , avec lequel on peint les Rois revêtus de leurs habits royaux , comme ils ſont au jour de leur Sacre. Les Auteurs l'appellent *Virga*. Ce fut Loüis X. qui fit ſa déviſe d'une *main* que nous appellons maintenant *main de Juſtice*.

MAIN D'OUBLIES , ſe dit de ſept ou de huit oublies qu'on prend à chaque fois dans le corbillon avec la *main* pour jetter ſur la tâble. *Cruſtularum mellitarum ſcapus.* Le corbillon d'oublies paſſe pour 20 *mains*.

MAIN DE PAPIÉR , eſt un aſſemblage de 24 ou 25 feüilles de papier pliées enſemble. *Charta ſcapus.* On vend la *main* d'un tel papier trois ſols & demi. Il y a 20 *mains* à la rame.

MAIN , à tous les jeux de cartes , ſe dit de l'avantage qu'on a à chaque levée de cartes par le moyen d'une plus forte qu'on jette deſſus. *Superior manus.* Celui qui a le plus de *mains* , ou de levées , gagne à la Bête , gagne les cartes. On dit au Lanſquenet , Il a fait tant de *mains* ; pour dire , Il a gagné pluſieurs coups de ſuite toutes les cartes : en ce cas on dit qu'un homme a la *main* chaude , la *main* heureuſe.

MAIN , ſe dit auſſi de la diſtribution des cartes que fait celui qui les bat à ſon tour. *Vicis luſoria.* C'eſt à vous la *main* ; pour dire , C'eſt à vous à faire , à battre les cartes. Il faut coupper pour voir à qui aura la *main* , à qui fera. On dit au Picquet , La *main* ſuit ; pour dire , Il ne faudra point coupper à la fin de chaque partie pour ſçavoir à qui fera. On dit auſſi à ce jeu , Je vous donne dix & la *main* ; pour dire , Vous aurez l'avantage de dix points , & celui d'être le prémiér. On dit auſſi , Je ne veux pas être ſous la *main* d'un tel ; pour dire , ſous ſa couppe.

MAIN , ſe dit auſſi en pluſieurs phrâſes advèrbiales. Cela eſt fait à la *main* ; pour dire , par colluſion , par complot , par intelligence , tout exprès. *Ex compacto , ex compoſito.* Cela eſt écrit à la *main* , ou manuſcrit. Ces oiſeaux ſe prennent à la *main* , ne s'enfuyent pas. Il a bien les armes à la *main* ; pour dire , Il manie les armes adroitement , & de bonne grâce. Les ennemis ſont entrez à *main* armée , avec hoſtilité. On a enlevé cette fille à *main* armée , avec violence. Vous avez cette balle à la *main* , ou dans la *main* ; pour dire , Vous avez la facilité de la joüer.

Acheter de la viande *à la main* ; c'eſt l'acheter ſans la peſer. *Ad manum emere.*

C'eſt une chôſe faite à la *main* , ſe dit au propre d'un ouvrage fait de *main* d'homme ; & au figuré il ſe dit d'une chôſe concèrtée & apoſtée qu'on fait au préjudice de quelqu'un. On dit , A *main* droite , à *main* gauche.

De *main* en *main* , par tradition , de l'un à l'autre. *Per manus.* Donnez cela de *main* en *main* à un tel : ce qui ſe dit , quand on n'en peut pas approcher. Les Juifs ont pluſieurs traditions qui leur ont été données de *main* en *main* par leurs prédéceſſeurs.

EN MAIN. adv. D'une manière propre & diſpoſée à ſe ſèrvir commodément de quelque chôſe. *Ad manum , in promptu.* Cette raquette eſt bien *en main* , eſt bien tournée à ma fantaiſie. Faites vos affaires durant que vous avez l'occaſion en *main*. J'ai en *main* de quoi détruire une telle allégation. J'ai *en main* des gens qui me feront avoir raiſon d'une telle injure. *Paratos habeo qui* , &c. J'ai pouvoir *en main* d'en traitter. Il a pris *en main* ſa défenſe ; ſa cauſe *en main* ; pour dire , Il a pris ſon fait & cauſe.

LONGUE-MAIN. *Longimanus.* Artaxèrxès fils de Xèrxès , & ſon ſucceſſeur dans l'Empire des Pèrſes , fut ſurnommé *Longuemain* , parcequ'il avoit une main plus longue que l'autre. M. Boſſuet l'appelle Artaxèrxès à la *longue-main*.

DE LONGUE MAIN. adv. Depuis long-tems. Ces gens-là ſe connoiſſent *de longue main*. *Dudum , pridem jam dudum.*

SOUS MAIN. adv. Clandeſtinement , à la dérobée , en ſe cachant. *Clam , furtim.* On lui a donné *ſous main* un tel pot de vin pour le dédommager , pour l'empêcher d'enchérir. On l'a fait menacer *ſous main* de l'aſſaſſiner , s'il continuoit cette pourſuite criminelle. Ce traité a été négocié *ſous main* entre ces Princes , fort ſecrettement.

On dit auſſi au pluriér , Dieu nous vèrſe ſes grâces à pleines *mains*. Un mauvais Écuyer tient l'arçon à deux *mains*. Ce Maître d'armes joüe mèrveilleuſement de l'épée à deux *mains* , qui a deux poignées. On dit d'un avâre , qu'il tient tout à deux *mains* , tant il a de peur que quelque chôſe ne lui échappe , qu'on ne la lui prenne. Ce Juge prend à deux *mains* , à toutes *mains* ; pour dire ; il eſt fort corrompu , prend des préſens des deux parties.

Celui qui reçoit de l'argent pour un autre , dit , cet argent ne fera que changer de *main*.

On dit en fait d'Aumône , qu'il ne faut pas que la *main* gauche ſçache ce que fait la *main* droite , cela eſt tiré de l'Évangile S. Matthieu , ch. 6. Il donne d'une *main* & prend de l'autre.

Dans le Droit , dans les Coutumes , & dans toute la Juriſprudence , le mot de *main* a quantité de ſignifications differentes : les voilà de ſuite. En général le mot de *main* veut dire *puiſſance* , *autorité* ,

teriat, facultè; & c'eſt de là que la plûpart des expreſſions ſuivantes prennent le ſens qu'elles ont.

On dit en Juriſprudence féodale, qu'un Vaſſal doit à ſon Seigneur la bouche & les *mains*; pour dire, un acte de foi & hommage, qui ſe fait en jurant fidélité entre les *mains* du Seigneur, & en les lui baiſant. *Clientela profeſſio.*

MAIN-BRÈVE, ou *abregée*. Tèrme de Droit. C'eſt un payement qui ſe fait au dernier des créanciers par le prémier débiteur de pluſieurs qui ſe doivent par ordre l'un à l'autre; par exemple, je dois à quelqu'un, celui-ci doit à un autre, cet autre doit à un quatriéme, &c. ſi je paye au quatriéme le payement, ſe fait en *main-brève*.

A DEUX MAINS. Tèrme de Coutumes, qui ſignifie double droit qu'un Seigneur léve. Par exemple, il léve ſix gèrbes pour la dîme, & ſix pour le tèrrage: cela s'appelle dîme, ou tèrrage *à deux mains*, parceque le Seigneur a la dîme & le tèrrage ſur un même champ, car il léve d'une *main* la dîme, & de l'autre le tèrrage, & prend la ſixiéme gèrbe.

Changer de *main*, ſignifie, Changer de maître, de poſſeſſeur. *Mutare dominum, herum.* Quand un héritage change de *main*, il doit des profits de fief.

CONFORTE-MAIN, eſt un tèrme de Chancelerie, qui ſe dit de cèrtaines Lettres que le Roi donnoit autrefois pour fortifier la *main* miſe, ou ſaiſie qu'avoit fait un Seigneur féodal ſur ſes tenanciers de la ſimple autorité de ſon Juge. Cette formalité eſt hors d'uſage. Ce mot de *Conforte-main* ſignifie la puiſſance ſecourue.

Fèrmer la *main* à quelqu'un, c'eſt Saiſir entre ſes *mains*, l'empêcher de payer ce qu'il doit.

MAIN FÈRME, eſt un vieux tèrme de Coutumes, qui ſignifioit autrefois un bail à cenſe de quelques héritages, ou tèrres roturières, qu'on appelloit autrement *cotteries*. *Fundi locatio.* C'étoient proprement des héritages chargez de rentes, qui n'étoient point ſujets au droit de retenuë. Quelquefois on a appellé *main ferme* en général, *manu firmitas*, tous les immeubles qui n'étoient point fiefs. La *main ferme* différoit d'un fief; en ce qu'elle n'étoit accordée que pour la vie, ou tout au plus d'un héritier; au lieu que le fief étoit pleinement héréditaire: & que la *main ferme* étoit chargée de redevance; au lieu que le fief n'étoit tenu que d'un ſimple hommage. On l'a appellée *main ferme, eò quòd manu donatorum firmabatur.*

MAIN FORTE, ſe dit des pèrſonnes puiſſantes qui poſſèdent quelque chôſe. *Dominium potens.* On ne peut pas exèrcer le retrait de cette tèrre, car elle eſt en *main forte*.

MAIN FORTE, ſe dit auſſi du ſecours qu'on prête à la Juſtice. *Præſidium.* On enjoint aux Prévôts des Maréchaux de prêter *main forte* à l'exécution des arrêts. Il eſt entré avec *main-forte* dans ce château pour prendre un priſonnier.

MAIN GARNIE. ſ. f. Poſſeſſion de la chôſe conteſtée. *Præoccupatio, poſſeſſio.* On dit que le Roi plaide toûjours *main garnie*. On dit, quand on fait une ſaiſie de meubles, qu'il faut garnir la *main* du Roi; pour dire, donner un gardien, ou dépoſitaire. Dans un ſens plus général, *main garnie* ſe dit des chôſes ſaiſies en la puiſſance de la juſtice.

MAIN LEVÉE. ſ. f. Acte qui détruit une ſaiſie, ſoit qu'il ſoit conſenti par la partie, ſoit qu'il ſoit prononcé en Juſtice. *Vindiciarum datio, vindiciæ, addictio.* Il y a des *mains levées* définitives; d'autres proviſoires, en donnant caution, ou à la caution juratoire.

On dit auſſi, qu'un homme a eû *main levée* de ſa pèrſonne & de ſes biens; pour dire, qu'on l'a mis hors des priſons, & rétabli en la jouiſſance de ſon bien. *Poteſtatem dare, facultatem tribuere.* Donner *main levée*, c'eſt délivrer les biens ſaiſis de l'autorité de la Juſtice.

Mettre la *main* au bâton, ou à la vèrge, dans pluſieurs Coutumes, ſignifie ſe déſſaiſir d'un héritage par devant le Seigneur féodal, ou cenſuel, ou par devant ſon Officier. Cette expreſſion vient de ce qu'autrefois le veſt & le deveſt, la ſaiſine & la déſſaiſine ſe faiſoient par la tradition d'un petit bâton.

MAIN-METTRE. v. act. Tèrme de Coutumes. Affranchir de condition ſervile. *Manumittere.* Quand le vaſſal *main met* ſon homme de corps, il vient & retourne de ce même fait au Roi en pareille condition qu'il étoit à ſon Seigneur avant la manumiſſion.

Ce mot vient de *manumittere*.

On dit auſſi, Sans *main* mettre; pour dire, Sans faire aucuns frais, ni dépenſe. Les dîmes, champarts & droits Seigneuriaux, ſont des revenus qui viennent ſans *main-mettre*, qu'il ne faut fumer, ni labourer.

MAIN-MIS, ISE. part. & adject. Qui eſt éximé de ſervitude, qui eſt tiré de condition ſervile. *Manu miſſus.*

MAIN-MISE. ſ. f. Tèrme de Coutumes & de Juriſprudence féodale. Priſe, ſaiſie, Action de ſaiſir, de prendre. *Occupatio, apprehenſio.* *Main miſe* féodale, eſt la ſaiſie que le Seigneur du fief dominant fait du fief mouvant de lui par défaut de foi, & hommage non rendus, & de droits & devoirs non payez. *Main-miſe* eſt opposé à *main levée*. *Manus injecta.* Le Roi commence à plaider par la *main-miſe*, car il plaide toûjours main garnie.

On appelloit auſſi autrefois *main-miſe*, *Manumiſſio*, la manumiſſion que les Seigneurs faiſoient de leurs hommes, quand de ſerfs ils les rendoient francs & bourgeois.

MAIN-MORTABLE. adj. m. & f. *Servitus.* Tèrme de Coutumes, qui ſe dit des gens ſerfs, dont les biens, qu'on appelle auſſi *main-mortables*, appartiennent au Seigneur; quand ils ſont décédez ſans hoirs iſſus de leurs corps, & procréez en légitime mariage; car ils ne peuvent teſter que juſqu'à cinq ſols ſans le congé de leur Seigneur. On les appelle auſſi *corvéables* & *taillables*. Dans une Chronique de Flandres, *Chronic. Ferreoli Locrii* p. 302. il eſt remarqué qu'un Évêque de Liége, nommé *Albero*, ou *Adalbero*, mort en 1142. abolit une ancienne coutume du païs de Liége, qui étoit de couper la main droite de châque païſan décédé, & de la préſenter au Seigneur, envèrs lequel il étoit *main-mortable*, pour marquer qu'il ne ſeroit plus ſujet à la ſervitude. BERROYER & DE LAURIÈRE.

MAIN-MORTE. ſ. f. C'eſt-à-dire, puiſſance morte. On appelle de *main-morte*, celui qui eſt main-mortable, qui eſt de condition ſervile. *Homo ſervus.* Il y a encore une infinité de familles dans la Province de Bourgogne, qui ſont gens de *main-morte*. Il y a des hommes de *main-morte* en tous biens, meubles & héritages; les autres en meubles ſeulement; les autres en héritages ſeulement. Ce droit n'eſt pas uniforme dans toutes les Coûtumes.

Le nom de *main-morte*, vient de ce qu'après la mort d'un chéf de famille ſujet à ce droit, le Seigneur venoit prendre le plus beau meuble qui étoit dans ſa maiſon, ou s'il n'y en avoit point, on lui offroit la main droite du mort, pour marque qu'il ne le ſerviroit plus, comme on voit dans les Chroniques de Flandres.

On appelle auſſi Gens de *main-morte*, *caducariæ legis perempteriæ aliènes*, tous les Corps & Communautez qui ne meurent point, quoique ceux qui les compôſent meurent; la ſubrogation des pèrſonnes qui ſuccèdent les uns aux autres rendant le corps de la communauté immortel. C'eſt toûjours le même corps: comme ſont les Couvens, les Hôpitaux, les Colléges, les Chapîtres, Confrairies, & autres Societez, & Communautez. Quand des héritages tombent en *main-morte*, les Seigneurs ſeroient privez des droits caſuels qui arrivent aux mutations des poſſeſſeurs, ſi on ne leur donnoit un homme vivant, mourant & confiſquant, & le droit d'indemnité. On a appellé les Eccléſiaſtiques gens de *main-morte*, parcequ'ils ne pouvoient pas teſter de leurs biens, non plus que les éſclaves, ſur leſquels le Seigneur avoit droit de *main-morte*. Ou plutôt on les appelle gens de *main-morte*, parceque les héritages qu'ils acquièrent tombent en *main-morte*, & ne changent plus de *main*: enſorte que les Seigneurs par là ſont privez des profits de fief. C'eſt pourquoi on oblige les gens de *main-morte* à payer l'indemnité au Seigneur pour les rotures qu'ils acquièrent, parceque à l'avenir il eſt privé du quint, & requint, & des lods & ventes qui ſont dûs aux mutations des poſſeſſeurs. Ils ſont auſſi obligez de bailler au Seigneur homme vivant, mourant, & confiſquant, à l'égard des fiefs qu'ils acquièrent, pour faire la foi & hommage, & payer les droits de relief. Tenir un héritage en *main-morte*.

MAIN-PLEINE. Tèrme de Coutumes. Faire rapport de *main-pleine*, c'eſt garnir les mains de la Juſtice de biens ſuffiſans pour la ſomme, pour laquelle un Sèrgent fait éxécution ſur le débiteur oppôſant.

Prendre la *main*, ſignifie dans quelques Coutumes, recevoir le conſentement & le ſèrment des contractans. Bailler la *main*, c'eſt donner ſon conſentement.

MAIN DU ROI, ou *main de juſtice*, veut dire la puiſſance du Roi, ou de la juſtice. *Main* du Commiſſaire, c'eſt l'autorité du Commiſſaire. Dans les Coutumes on trouve, mettre & aſſeoir la *main* du Roi, ou de Juſtice ſur un héritage, & dans le même ſens *main* aſſiſe. On dit qu'on a mis des meubles, des héritages ſous la *main* du Roi & de Juſtice; pour dire, qu'on les a ſaiſis, qu'ils ſont gouvèrnez judiciairement. *Manus Regis injecta.*

MAIN SOUVERAINE, ſignifie puiſſance & autorité ſouveraine, la puiſſance, l'autorité du Supérieur, qui juge en dèrnier reſſort. *Suprema poteſtas.* Il y avoit différent entre le Châtelet & le Bailliage à qui leveroit un tel ſcellé, on l'a fait lever par *main ſouveraine*, par un Conſeiller de la Cour. Ainſi dans les Coutumes on lit ſe faire recevoir par *main ſouveraine*, ce qui veut dire, ſe faire reconnoître pour vaſſal par l'autorité du Roi, ce qui ſe fait lorſque le Seigneur féodal refuſe ſans cauſe de recevoir ſon vaſſal en foi & hommage: ou bien quand deux Seigneurs

prétendent

prétendent la tenure féodale d'un même fief; alors la réception eſt faite par le Juge Royal, mais cette *main* ſouveraine ne ſpolie pèrſonne.

MAIN-TENUE. ſ. f. C'eſt la puiſſance qui eſt donnée au propriétaire de garder ſon bien. C'eſt auſſi le jugement qui confirme dans la poſſeſſion d'un bénéfice un titulaire troublé. Voyez MAINTÈNUE.

Vuider ſes *mains*, c'eſt, Payer des deniérs ſaiſis à celui qui a obtenu le jugement à ſon profit.

MAIN, ſe dit provèrbialement en ces phráſes. On dit, Jeu de *main*, jeu de vilain; pour dire, qu'il n'y a que les gens ruſtiques & mal appris qui ſe frappent, ou ſe mettent en dangér de ſe bleſſer en ſe joüant. On dit, Froides *mains*, chaudes amours; pour dire, que la froideur de la *main* eſt une marque que la chaleur eſt concentrée dans le cœur par la violence de l'amour. On dit auſſi, qu'il vaut mieux tendre la *main* que le cou; pour dire, demander l'aumône, que de voler; & ſe mettre en dangér d'être pendu. On dit ironiquement, qu'un homme a la *main* bonne pour chanter, & la voix pour écrire; pour dire, qu'il n'a aucune diſpoſition ni à l'un, ni à l'autre. On dit de deux parens, de deux frères, de deux amis qui ſe ſont joints étroitement enſemble, ou qui ſe reſſemblent fort, que ce ſont les doigts de la *main*, qu'ils ſont comme les doigts de la *main*. Et quand ils ſont de différente humeur, on dit que tous les doigts de la *main* ne ſe reſſemblent pas. On dit d'un homme ſujet à dérober, qu'il ne va pas ſans ſes *mains*, qu'il lui faut regarder plutôt aux *mains* qu'aux piéds; qu'il n'eſt pas ſûr de la *main*; qu'il a les *mains* crochuës, faites en chapon rôti. On dit auſſi, De Marchand à Marchand il n'y a que la *main*; pour dire, qu'il leur ſuffit de toucher dans la *main* pour faire un marché, ſans aucun écrit; & figurément on le dit pour marquer la ſociété ou l'intelligence qui doit être entre deux pèrſonnes de même profeſſion. On dit auſſi à celui à qui on reproche ſa fainéantiſe, qu'il a toûjours les *mains* dans ſes poches, qu'il a des *mains* de laine & des dents de fèr. On dit auſſi, qu'un homme a les *mains* de beurre; pour dire, qu'il ne les a pas fermes, quand il a laiſſé tomber quelque chôſe qui s'eſt caſſée. On dit auſſi, qu'un Marchand fait crédit de la *main* juſqu'à la bourſe, pour dire, qu'il veut vendre argent comptant. On dit auſſi, qu'une *main* lave l'autre; pour dire, qu'il faut ſe rendre des offices réciproques. On dit auſſi, qu'un homme a la *main* à la pâte, quand il a quelque maniement, quelque bon emploi où il peut bien faire ſon profit. On dit auſſi, qu'on a mis le pain à la *main* de quelqu'un; pour dire, qu'on a été la prémière cauſe de ſa fortune. On dit auſſi, que les *mains* lui démangent, Plaute a dit, *pugni prurium*; pour dire, qu'il a envie de ſe battre, ou d'écrire quelque ſatyre, quelque critique. On dit auſſi, qu'il faut aller dans une affaire bride en *main*; pour dire, avec prudence & retenuë, ſans précipitation.

MAIN. Vieux mot. Matin. *Mane.*

Dolent étoit ſoir & main. GUILL. DE S. AND.

MAINA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Morée, ſituée au piéd des montagnes de *Maina* ſur le Golfe de Coron, à ſix lieuës de Chiéliſa, du côté du midi. Ce lieu eſt différent de Caſtro di Maina, forteréſſe bâtie par les Turcs ſur le cap de Matapan, pour brider les Mainotes l'an 1570. & ruinée par les Vénitiens la même année. MATY.

Les montagnes de MAINA, ou des Mainotes, anciennement le mont Taygéte. *Taygetus mons*, *Amiclæus mons.* Grande montagne de la Zaconie, en Morée. Elle commence entre la ville de Lacédémone & celle de Zarnata, & elle s'étend du nord au ſud, entre le Golfe de Coron & celui de Colochine, juſqu'au cap de Matapan, qui en eſt l'extrémité méridionale. MATY.

MAINA. Nom propre d'une contrée de la Morée. *Mainotarum Regio. Bracchium de Maina*, ou le païs des Mainotes, ou des Magnotes. Elle s'étend depuis la ville de Calamata juſqu'à celle de Caſtel Rampano, tout le long des Golfes de Coron & de Colochine. Les Mainotes qui ont donné le nom à ce païs ſont des Grècs, qui à la faveur de leurs montagnes conſervèrent long tems leur libèrté, malgré la puiſſance des Turcs; mais ces Infidelles ayant pris Candie l'an 1669. les Mainotes craignant d'être opprimez, il s'en retira cinq ou ſix cens familles dans l'iſle de Corſe, & un millier dans les Tèrres du Grand Duc de Toſcane. On dit qu'ils tiennent de l'humeur des anciens Lacédémoniens, & qu'ils ſont fort portez au larcin & à la cruauté. Au reſte, on donne quelquefois plus d'étenduë au païs des Mainotes, & on le confond avec la Zaconie. Voyez ZACONIE.

MAINADAIRIE, MEINADAIRE. ſ. m. Ancien titre de dignité en Eſpagne, & principalement dans le Royaume d'Arragon. On donnoit ce nom à ceux qui étant du rang des hommes riches, au moins du côté de leur père, étoient mis dans la maiſon du Roi, parmi les Officiérs de ſa Maiſon. *Mainadarius*, *Meſnadarius. Domeſticus.* Ce mot s'étoit fait de *Meſnada*, qui ſe diſoit par contraction pour *Maiſonada*, en Latin *Manſio*, de ſorte que *Mainadaire* étoit la même chôſe que *Manſionaire*, *Manſionarius.* Les *Mainadaires* étoient gens d'épée, & d'un rang immédiatement au deſſous des riches hommes. Voyez Du Cange.

MAINBURNIE. ſ. f. Ancien tèrme de Droit. Garde. *Cuſtodia.* Ce tèrme ſe trouve dans les loix Ripuariennes, *tit. de Tabulariis art.* 14. *&* 15. La Reine, ſes enfans, qui ſônt en ſa *mainburnie*, c'eſt en ſa garde. BARDIN.

MAINBORNIR. Vèrbe act. Vieux mot qui ſignifie *protéger*, *deffendre*, *tueri*, & dans la baſſe Latinité *mamburnire.* On a dit auſſi en François *mainburnir.*

Il n'aura ja ſi grand avoir,
Ne ſi grand terre à mainburnir. BAUDOIN DE COND.

Au douzième an qu'il tèrre maintint & mainborni.
R. DE VACCE.

MAINDRE. v. n. Vieux mot, qui ſignifie demeurer. *Manere.* On dit à la troiſième pèrſonne, il *maint*, *manet.*

Ce mot de *maindre* vient de *manere*, en retranchant le prémiér *e* l'*n* ne peut plus ſoutenir l'*r* qui ſuit, ſuivant les remarques de M. l'Abbé Dangeau, il faut ajoûter entre deux un *d.*

MAINE. ſ. m. LE MAINE, ou le païs du MAINE. *Cenomanenſis Provincia*, *Cenomania*, *Cenomannicum*, *Cinomannicum*, *Pagus Cenomannicus*, *Ceomani*, *Aulerei Cenomani.* C'eſt une Province de France, qui a conſèrvé une partie du nom des Cénomans, ſes anciens habitans. Elle éſt bornée au nord par la Normandie; au couchant par la Bretagne; au ſud par l'Anjou, & la Touraine; & au levant par le Vendomois & le Pèrche, on lui donne trente lieuës du couchant au levant, & vingt deux du nord au ſud. Elle eſt baignée par la Mayenne, la Sarte, & l'Huiſnie; ſon tèrroir eſt abondant en bléd, en vin, en lin, en bêtail. Il y a auſſi quelques mines de fèr. On la diviſe en Haut & Bas *Maine*; le prémiér eſt vèrs le Levant, & l'autre vèrs le couchant. Ses lieux principaux ſont le Mans, capitale, la Fèrté Bèrnard, le Château de Loir, Beaumond le Vicomté, Sablé, Laval, Mayenne, & Domfront. MATY. Le *Maine* a le titre de Duché depuis très long tems. La vie de S. Conſtantien, & les *Geſta Dagoberti Regis* l'appellent *Cenomannicus Ducatus. Val. not. Gall. p.* 64.

Ce nom s'eſt fait de *Mania*, qui s'étoit formé de *Cenomania* par aphérèſe, c'eſt àdire, par le rettanchement des deux prémières ſyllabes.

MAINFROY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Manufridus*, *Manfridus*, *Manfredus.*

MAINLAND. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de l'océan Calédonien. *Mainlandia*, anciennement *Romana.* C'eſt la principale des Iſles de Schellandiques, qui appartiennent au Roi de Danemarc. Elle peut avoir vingt lieuës de long, & cinq de large. Ses habitans ne ſe tenoient autrefois que le long des côtes, & ne vivoient que de poiſſons, mais maintenant ils cultivent les tèrres. MATY.

MAINLAND. Autre Iſle de l'Océan Calédonien. *Mainlandia*, anciennement *Pomonia.* Elle eſt à quatre ou cinq lieuës de la côte ſeptentrionale de l'Écoſſe, entre les iſles Orcades, dont elle eſt la principale. Elle n'a que huit lieuës de long, & deux de large, mais ſon tèrroir, garenti de la violence des ondes par des grands rochérs, dont elle eſt environnée, eſt fort beau, & fort fèrtile. C'eſt pour cette raiſon que les Anciens lui donnèrent le nom de Pomonie, du nom Pomone, qui étoit celui de la Déeſſe des fruits: la petite ville Airkvall en eſt le lieu principal. MATY.

MAINOTE. ſ. m. & f. habitant de Maina. *Mainenſis.* Maty dit auſſi *Magnote*, mais mal. Voyez MAINA.

MAINOTE. ſ. m. & f. ſignifie auſſi un habitant de la Côte méridionale de la Morée, qui regarde l'Afrique, où ſont les villes de Coron & de Modon, *Mainota. Peloponeſi meridionalis incola.* On croit que ce ſont les mêmes que les Lacédémoniens qui ſont devenus prèſque entièrement barbâres, & qui chèrchent par tout des établiſſemens hors de leur païs. D'HERBELOT.

Ce mot vient de ce qu'on appelle Braccio, ou Brazzo di Maina, cette côte méridionale de la Morée.

MAINSNÉ. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit *puiſné*, cadet de deux frères, le plus jeune, *duorum fratrum minor*, *natu minor.* On diſoit auſſi *maiſné.* Voyez MAISNÉ.

MAINT, AINTE. adj. *Creber*, *multus.* C'eſt un ancien mot, qui n'eſt plus que burlèſque, ou tout au plus Poëtique, qui ſignifie, Pluſieurs; un bon nombre. *Maint* eſt un mot qu'on ne doit jamais abandonner, & par la facilité qu'il y avoit à le couler dans le ſtile, & par ſon origine qui eſt Françoiſe. LA BR. On peut encore s'en ſèrvir dans la haute Poëſie: hors de là il ne ſe dit plus guère que dans le ſtile Satirique & Burleſque. MÉN.

Maint Auteur antique & récent. SAR.

Mainte *veuve ſouvent fait la déchevelée ,*
Qui n'abandonne pas le ſoin du demeurant. LA FONT.

Il y a apparence que ce mot vient de *maint* & *ment*, qui en langue de Galles , & de Baſſe-Bretagne , ſignifient *quantité* , *grandeur*. HUET.

MAINT, s'employe quelquefois réduplicativement. Par *maints* & *maints* travaux. *Mainte* & *mainte* conquête.

MAINTEFOIS. adv. Souvent. *Sapè* , *ſapiùs*. On a vû *maintefois* arriver ce prodige. Ce mot eſt vieux ; & ne s'employe plus guère qu'en plaiſantant.

MAINTENANT. adv. de tems. Préſentement , à cette heure , au ſiécle préſent. *Nunc*, *modò* , *mox* , *hoc ipſo tempore*. On vit bien *maintenant* avec plus de luxe qu'on ne faiſoit autrefois. Les gens de *maintenant* ſont bien plus raffinez que ceux du tems jadis. Nous ſommes *maintenant* dans un heureux ſiécle. Nous avons compté du paſſé , voyons *maintenant* pour l'avenir. L'arrêt porte qu'il jouira dès *maintenant* & par proviſion de la chôſe conteſtée. Il ſignifie auſſi , Tantôt : Il veut *maintenant* ceci, *maintenant* cela , tantôt ceci , tantôt cela. Les hommes *maintenant* aiment ce qui leur rit. QUINT. *Maintenant* donc , pourquoi tentez vous Dieu , juſqu'à charger les diſciples d'un joug que ni nos pères , ni nous n'avons pû porter. P. BOUH. *Act.* 15. 10.

Ce mot vient de *manus* , & de *tenere* , comme qui diroit , *qui tient en main*. MÉN.

MAINTENEUR. ſ. maſc. Nom que prîrent les Inſtituteurs des Jeux Floraux de Toulouſe. *Conſervator*. Voyez FLORAUX, *T.II. p.* 1874.

MAINTENIR. v. act *Je maintiens* , *je maintenois* , *je maintins* , *J'ay maintenu*, *je maintiendrai*, *que je maintienne* , *je maintiendrois*, *que je maintinſſe*. Déffendre , ſoutenir la vérité d'une chôſe qu'on affirme. *Aſſerere* , *tueri* , *contendere*. Ce témoin lui a *maintenu* à la confrontation , lui a ſoutenu la vérité de ſa dépoſition. On demande à une partie , ſi elle veut s'aider d'une piéce *maintenuë* fauſſe , ſi elle la veut ſoutenir véritable , avant qu'on reçoive l'inſcription en faux.

MAINTENIR, ſignifie auſſi rendre fèrme , appuyer conſèrver en état. *Suſtentare* , *conſervare*. La clef de la voute eſt ce qui la *maintient* en état. De tous les grands monumens de l'Antiquité , il n'y a que les Pyramides d'Égypte qui ſe ſoient *maintenuës* contre le tems. Cette femme ſe *maintient* bien , elle eſt toûjours graſſe , & en bon point , elle ne vieillit point. La rivière s'eſt long tems *maintenuë* grôſſe cette année. Les poids égaux ſe *maintiennent* dans l'équilibre. Je prie Dieu qu'il vous *maintienne* en ſanté. Je *maintiendray*.

MAINTENIR, ſe dit auſſi en chôſes Morales, pour dire, Donner ſecours & protection , ſoutenir , déffendre , faire ſubſiſter , conſèrver. *Salvum & integrum præſtare*. Les Rois , & les Magiſtrats ſont établis pour *maintenir* les loix , & la Religion ; pour *maintenir* la paix , pour *maintenir* les peuples dans le repos & dans le devoir. Il a été *maintenu* & gardé en la poſſeſſion de ce Bénéfice, de cette charge , de cet héritage. C'eſt un tel qui le *maintient* à la Cour , qui le protége , qui aſſûre ſa fortune. Cette ville ſe *maintient* en neutralité. Un Juge *maintient* ſa juriſdiction , la déffend par toutes ſortes de moyens. *Maintenir* un établiſſement. PAT. *Maintenir* la Juſtice. ABL. *Maintenir* ſon honneur PASC.

Ce mot en ce ſens vient de *manu tenere*.

MAINTENU, UË. part. paſſ. & adj.

MAINTENON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Meſteno*. On a dit d'abord *Meſtenon*, & puis par corruption *Maintenon*. Il eſt entre Chartres & Nogent le Roi , ſur la rivière d'Eure , qu'on a ſouvent appellée la rivière de *Maintenon* , depuis le ſomptueux aqueduc que le feu Roi fit faire les années 1686. 1687. 1688.

MAINTENUË. ſubſt. f. Tèrme de Palais , qui ſe dit des jugemens qui ſe donnent ſur les complaintes, ſur les actions poſſeſſoires en matière bénéficiale. *Poſſeſſio*. On juge la récréance, & la pleine *maintenuë* : c'eſt un jugement poſſeſſoire définitif. En matière de trouble fait à un paiſible poſſeſſeur , on juge la *maintenuë* ſur la complainte poſſeſſoire , ou la rëintégrande , avant que d'inſtruire la demande ſur le pétitoire.

MAINTIEN. ſubſt. m. Affèrmiſſement d'une chôſe, pour la conſèrver dans le même état. *Conſervatio* , *integritas* , *ſalus*. Les ſupplices & les exécutions ſèrvent au *maintien* des loix & de la diſcipline. Le pouvoir des Officiérs eſt le *maintien* de l'autorité Royale. Il faut être prêt de mourir pour le *maintien* de la Religion , de la Vérité , de la Foi.

MAINTIEN, ſignifie auſſi la poſture , la contenance, la mine, l'air. *Oris & corporis habitus* , *compoſitio* , *geſtus*. Les Juges , les vieillards, doivent avoir un *maintien* grâve & ſérieux. Un modeſte & doux *maintien* eſt bienſéant aux femmes. Cet homme qui vous

paroît ſi ſimple , eſt très-ſage dans le fond : il ne lui manque que des mots , & un ſévère *maintien*. FONT.

La Dame étoit de gracieux maintien. LA FONT.

Marot a dit ,

Heleine au gracieux maintien.

Ces maintiens *égarez* , *ces penſérs éperdus*. RÉGNIÉR.

La femme prude paye de *maintien* & de paroles ; elle cache bien des foibles ſous des paiſibles dehors. LA BR. Cette femme a un *maintien* ſérieux ; mais naturel , & qui n'a rien de compôſé. ST. ÉVR.

Quoi ! reprit cèrtain fat , qu'à ſa mine diſcrette ,
Et ſon maintien *jaloux , j'ai reconnu Poëte.* BOIL.

MAJONGO. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'iſle Célébes. *Majongus*. Elle eſt dans la Province de Camarinha , près de la petite ville de Cacérès , & elle eſt célébre , parcequ'elle vômit continuellement des flammes par trois ouvèrtures. MATY.

MAJOR. ſubſt. m. Officiér de guèrre qui a différentes qualitez, & fonctions. *Major* , *præfectus*. Le *Major* Général de l'armée eſt celui qui concèrte avec les autres *Majors* quel ſera l'emploi des troupes châque jour , ſoit pour les gardes , ſoit pour les détachemens , & les éſcortes.

MAJOR de Brigade de l'armée , ſoit Cavalerie , ſoit Infanterie , eſt celui qui reçoit l'ordre & le mot du *Major* Général , & qui le donne aux *Majors* des autres Régimens. *Major*.

MAJOR d'un Régiment de Cavalerie , eſt le premiér Capitaine du Régiment , & celui qui le commande en l'abſence du Méſtre de Camp. *Tribuni equeſtris legatus*.

MAJOR d'un Régiment d'Infanterie, eſt le troiſiéme Officiér du Régiment qui a ſoin de former le bataillon de ſon Régiment , de lui faire faire l'exèrcice , de le rallier , s'il plie dans une bataille. *Legionis peditum major* , *legatus*.

MAJOR d'une place, eſt l'Officiér qui y commande après le Gouvèrneur , & le Lieutenant de Roi. *Urbis major*. Il a le ſoin de la garde, de la patrouille , des fortifications de la place.

MAJOR des Gardes du Corps. *Prætorianorum major legatus*. C'eſt l'Officiér qui fait ſèrvir les Gardes auprès du Roi , & qui a l'œil ſur les Corps de Garde pour faire obſèrver exactement l'intention de ſa Majeſté.

Il y a auſſi des Aides-*Major* , Fouriérs *Major*, Tambour *Major* , & autres Officiérs , ainſi nommez à cauſe de la prérogative ou ancienneté qu'ils ont ſur les autres.

État *Major* , eſt un état qui contient le dénombrement des Officiérs qui ſont diſtinguez du reſte du corps par une plus grande ſolde , ou une plus grande fourniture de l'étape , ou de l'utencile , ou par l'autorité qu'ils ont. *Status major*. Il y a un État *major* dans tous les Régimens de Cavalerie & d'Infanterie, tels ſont le Colonel , l'Aide *Major* , le Maréchal de Logis , &c. Le Chirurgien , l'Aumôniér , &c. Il y a un État *Major* dans les places de guèrre , il eſt compôſé du Gouvèrneur , du Lieutenant de Roi , du *Major* , des Aide-Majors , des Capitaines des portes , des Commiſſaires d'artillerie , &c.

On dit auſſi l'État *Major* dans la Marine , de tous ceux qui ont tâble du Capitaine par le droit de leur charge ou emploi ſur le vaiſſeau.

Le *Major* dans la Marine eſt un Officiér qui a ſoin de faire aſſembler aux heures marquées les ſoldats pour monter la garde , viſiter les corps de garde , donner les poſtes.

On dit au Picquet , une quinte-*major* , quand on a cinq cartes de même point qui commencent par un as ; quarte *major* , quand on a quatre cartes ; & tièrce *major* , quand on en a trois.

MAJOR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Major*. A Gaze en Paléſtine St *Major* , ſoldat Maure , martyrizé ſous Dioclétien. CHAST. *au* 15e. *Fevrier*.

RIO MAJOR. Nom d'une petite rivière d'Éſpagne. *Magnus fluvius* , anciennement *Mearus* , *Metaurus*. Elle coule dans la Galice , & ſe décharge dans la mèr de Biſcaye , à S. Martha, à quelques lieuës du Cap d'Ortegal , vèrs le levant. MATY.

RIO MAJOR , eſt auſſi une grande rivière de l'Afrique. *Fluvius magnus* , anciennement *Naſabath* & *Nabar*. Elle naît dans le Biledulgerid , en la contrée de Mezzab , travèrſe celle de Zeb , & après avoir ſéparé les Provinces d'Algèr & de Bugie en Barbarie, elle ſe décharge dans le Golfe de Bug , à la ville de ce nom.

MAJORASQUE, MAJORAT , ou MAJORASQUE , eſt un droit d'aîneſſe établi en Éſpagne , par lequel les aînez des Ducs & des Grands ſuccédent à leurs principales tèrres , ſans aucun partage avec les cadets , & ſans aucune charge d'hypothéques. *Majoratus*. Il ſeroit à ſouhaiter que le *majoraſque* fût établi en France , au lieu des ſubſtitutions , qui ne ſont que des pepi-

nières de procès. *Majorat* eſt plus en uſage, ou *Grandat*, ou *Grandeſſe*.

MAJORDOME. ſ. m. Maître d'Hôtel. *Oeconomus*. Ce mot eſt venu de l'Italien, on s'en ſert auſſi en Éſpagne. Il y a long tems que Régniér s'en eſt ſervi. D'un nez de *Majordome*, & qui morgue la faim.

MAJORDOME, eſt auſſi un Officiér de Galères qui a ſoin des vivres. Le titre de *Majordome* s'eſt donné autrefois dans les Maiſons des Princes & dans les Cours à trois ſortes d'Officiérs, 1°, au Maître d'Hôtel, au Grand Maître de la maiſon d'un Prince, à l'Officiér qui avoit ſoin de tout ce qui concèrne la table & les vivres, qu'on appelloit autrement *Eleater*, *Præfectus menſæ*, *Architriclinus*, *Dapifer*, *& Princeps Coquorum*. Voyez le mot DAPIFER. 2°, On a appellé *Majordome* celui qu'on a nommé autrement Maire du Palais, *Major Palatii*, Œconome, *Oeconomus*, Domèſtique, *Domeſticus*, & dans le bas Empire Grèc Mégadomèſtique, *Mégadomeſticus*, & que nous pourrions appeller Intendant. 3°, Celui qu'un Prince chargeoit de toutes les affaires de l'État, tant des affaires étrangères, que des affaires du dedans, & tant celles de la paix que celles de la guèrre, un prémiér Miniſtre qu'on a nommé autrement Préfet du Palais, Préfet de la Cour, Comte du Palais, & Préfet du Prétoire. On trouve pluſieurs exemples de *Majordomes* aux deux prémiérs ſens dans les anciennes Cours de Bourgogne, de Neuſtrie, & d'Auſtraſie, auſſi bien qu'en France & en Anglétèrre, Charles Martel eſt appellé *Majordome* dans nos vieux hiſtoriens. Le titre de *Majordome* ſe changea enſuite en celui de Sénéchal, parceque la même pèrſonne, par éxemple, Thibaud Comte de Blois, ſe trouve nommé tantôt *Majordome*, & tantôt Sénéchal. Il ſe pourroit faire néantmoins que ce fuſſent encore deux charges différentes dont la même pèrſonne fut pourvûë. Les Reines avoient auſſi leur *Majordome*. Il y avoit encore des *Majordomes* de l'Égliſe Romaine, des *Majordomes* des Évêques, qui peutêtre n'étoient autres que les Vidames. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire.

Un gros valet d'étáble
Glorieux de porter les plats deſſus la táble,
D'un nez de Majordome, *& qui morgue la faim,*
Entre ſerviette au bras fricaſſée en main. RÉGNIÉR.

MAJORIN. ſ. m. Nom d'Office, ou de Magiſtrature, en uſage autrefois en Éſpagne. *Majorinus*. M. Du Cange en diſtingue de deux ſortes, les uns qui étoient à peu près ce que ſont chez nous les Maires de villes, mais qui avoient pourtant une juriſdiction plus étenduë, & les autres qui étoient comme les Majordomes des Princes, d'où vient que ſouvent le *Majorin* ſigne dans les Chartres.

MAJORITÉ. ſ. f. Age réglé, & fixé par les loix, pour avoir l'adminiſtration de ſon bien. *Juſta agendi & gerendi ætas*. Il a atteint l'âge de *majorité*. Il a contracté en pleine *majorité*. Par un Édit de l'an 1375. la *majorité* des Rois a été fixée à l'âge de 14. ans commencez, c'eſt à-dire, treize ans & un jour. On fit une belle cavalcade à la *majorité* du Roi. Quand un lègs eſt fait à une fille payable lors de ſa *majorité*, le lègs eſt dû lorſqu'elle ſe marie. Dans quelques Coutumes on a appellé *majorité* le droit d'aîneſſe.

MAJORITÉ, ſignifie auſſi la charge de Major. *Majoris dignitas, munus*. La *Majorité* d'Arras eſt vacante. On lui a donné la *Majorité* des Gardes.

MAJORQUE. ſ. f. Nom propre d'une Ville capitale des iſles de *Majorque* & de Minorque, ſituée ſur la côte occidentale de la prémière, où elle a un bon port. *Majorica*, anciennement *Palma*. Cette ville eſt grande, peuplée, & forte. Elle eſt le ſéjour du Viceroi du Royaume de *Majorque*, a une Univèrſité, un Évêché ſuffragant de Taragone, [illegible] Cour des monnoyes, où ſe fabriquent la plus grande partie des Réales, ou patagons d'Éſpagne. MATY. On érigea un Évêché à *Majorque* en 1230. après que le Roi Jacque d'Arragon, âgé ſeulement de vingt & un an, en eût fait la conquête. Ce Prince dota libéralement l'Égliſe cathédrale, & en l'aſſemblée de Poblet tenuë la même année, Berenger Évêque de Barcelone, & ſon Chapitre, qui prétendoient que *Majorque* étoit de leur Diocèſe, y conſentirent, & convinrent que l'Évêque ſeroit nommé pour la prémière fois par le Roi; mais qu'après la mort de ce prémier Évêque l'élection ſe feroit par l'Évêque & le Chapitre de Barcelone, du conſentement du Roi, & que l'élû ſeroit tiré, s'il ſe pouvoit, de l'Égliſe de Barcelone, ſinon de celle de *Majorque*, ou d'une autre. Voyez le VIIe. Tome du *Spicilegium* du P. d'Achery, p. 211. Le Pape n'accorda la pèrmiſſion d'ériger cet Évêché qu'en 1237.

L'iſle MAJORQUE. *Majorica*, anciennement *Balearis major*. C'eſt la plus grande des iſles de Majorque & Minorque. Elle eſt dans la mèr méditèrranée, vèrs les côtes de la Catalogne, entre l'iſle de Minorque, & celle d'Ivice. On lui donne cinquante à ſoixante lieuës de circuit. Elle eſt fertile, riche, & ſes habitans ſont grands Pirates; on pêche quantité de corail le long de ſes côtes. Ses villes principales ſont Majorque Capitale, & Alcudia. MATY.

La mèr de MAJORQUE. *Balearicum mare*. C'eſt une partie de la mèr méditèrranée. Elle s'étend entre les iſles de Majorque & de Minorque, juſqu'aux côtes du Royaume de Valence, & de la Catalogne. MATY.

Iſles & Royaume de MAJORQUE & Minorque. Voyez BALÉARES.

MAJORQUIN, ou MAYORQUIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'Iſle de Majorque, ou de la ville de Majorque. *Majoricanus*. Un Gentil-homme *Majorquin*. GAZETTE *de* 1717. *p.* 18 Un éſclave Chrétien & *Majorquin* de nation. DU LOIR, *p.* 208.

Le Lac MAJOUR. *Lacus magnus*, *Verbanus lacus*. C'eſt un grand Lac du Duché de Milan. Il eſt en partie dans le Comté d'Anghiera, & en partie dans le Baillage des Suiſſes. Il a douze lieuës du nord au ſud, & environ deux de largeur; le Teſſein le travèrſe, & l'on voit ſur ſes bords les villes d'Anghiera, de Seſto, d'Arona, de Palanza, & de Locarno, avec un fort grand nombre de Villages. MATY.

MAIRAIN. Voyez MERRAIN.

MAIRAIN. ſ. m. Tèrme de Menuiſerie. On appelle *mairain*, le bois de chêne refendu en petites planches minces, dont on lambriſſoit autrefois les cintres des Egliſes, dont on ſe ſert aujourd'hui pour faire des panneaux de Menuiſerie.

Le mot de *mairain* vient du Latin *materiamen*, & ſignifioit autrefois en François toute ſorte de bois à bâtir, comme il paroît dans pluſieurs Ordonnances Royaux, & dans la traduction que Jean Martin a fait de l'Architecture de Léon Baptiſte Albèrti. DAVILER.

MAIRE. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Mar*, *Maris*, *Marius*. S^t. Mar, ou Maris, qui fut appellé Marius en Italie, & que quelques-uns parmi nous appellent *Maire*, étoit des confins de la Pèrſe. Il vint à Rome avec ſa femme Marthe, & ſes enfans Audifax & Abachun, ſous l'Empereur Claude le Gothique, & ſouffrîrent le martyre ſous l'Empire d'Aurélien. Voyez Bollandus, & Baillet au 19e. Janvier. S^t. Mary, que d'autres appellent *Maire*, fut prémiér Abbé de Beuvoux en Provence au VIe. ſiécle. *Marius*. Voyez MARY.

Le détroit du MAIRE, ou de le Maire. *Marum fretum*. Ce détroit que les Éſpagnols appellent quelquefois le détroit de S^t. Vincent, eſt un célèbre paſſage de la mèr de nord, à celle du ſud. Il eſt vèrs la pointe la plus méridionale de l'Amérique, entre la Tèrre de Feu, & l'iſle nommée Statenland. Il n'a que ſept lieuës de long, & il n'eſt point dangereux, voilà pourquoi on le préfère à celui de Magellan. Il fut découvèrt l'an 1616. par Jacob le Maire, Hollandois, duquel il porte le nom. MATY. Le détroit du *Maire* a 8. lieuës de long, ſur 4. ou 5. de large. Il court du nord au ſud. Le Moréri & Corneille diſent le détroit de le *Maire*; mais les voyages récens tant imprimez que manuſcrits de nos Marins, diſent, le détroit du *Maire*. Nous fîmes voile pour allerchercher le detroit du *Maire*, on le reconnut facilement par trois mondrains uniformes, nommez les trois frères, contigus les uns aux autres dans la tèrre de Feu, par deſſus leſquels on voit une haute montagne en pain de ſucre couvèrte de neige, & reculée avant dans la Tèrre. FRÉZIÉR.

MAIRE. ſ. m. C'étoit autrefois la prémière dignité du Royaume. *Magiſter palatii*, *præfectus prætorio*. Charles Martel étoit *Maire* du Palais. C'étoit d'abord le Grand Maître de la Maiſon du Roi, qui avoit commandement ſur tous les Officiérs domèſtiques. Il fut appellé *Maire du Palais*, par abbréviation, au lieu de *Maître du Palais*; c'étoit un nom emprunté des Empereurs Romains, qui avoient un *Maître du Palais*. *Magiſter Palatii*. Il n'avoit d'abord que la ſurintendance de la Maiſon du Roi: c'étoit prèſque la même chôſe que le Grand Maître de la Maiſon du Roi aujourd'hui. La grandeur des *Maires* commença à s'accroître ſous le régne de Clotaire II. Ils s'agrandirent encore plus par la foibleſſe des dèrniérs Rois de la deuxième Race, enſorte qu'ils régloient la dépenſe du Roi, & dirigeoient toutes les affaires. Pepin réünit cette charge à la Royauté: il ne la ſuprima pourtant pas abſolument. Il en réduiſit les fonctions ſur le pied de l'ancien établiſſement. Mais ils reprîrent bientôt toute leur authorité dans la décadence de la deuxième Race. Comme ils avoient le maniement des affaires de la guèrre, de la Juſtice, & des Finances, il ne leur fut pas difficile de s'élever au deſſus des autres Officiérs de la Couronne. Ils commandoient aux Ducs, & aux Comtes, qui étoient les Gouvèrneurs des Provinces. C'eſt pourquoi on les appella Ducs

des Ducs, ou ſimplement Ducs de France. Hugues Capet étoit lui-même Duc de France quand il ſe fit proclamer Roi. Mais les Rois de la troiſiéme Race ayant compris combien il étoit dangereux de confier une ſi grande autorité à une ſeule pèrſonne abolirent l'Office de *Maire du Palais* ou Duc de France; ils en partagèrent les fonctions, & créèrent les quatre grands Officiérs de la Couronne. Ils donnèrent le commandement des Armes au Connétable; l'adminiſtration de la Juſtice au Chanceliér; le maniement des finances au Grand Tréſoriér, & l'intendance de la maiſon du Roi au Sénéchal, qui s'eſt depuis appellé *Grand Maître*. Pasq. Loyseau. Le *Maire* du Palais s'appelle auſſi Comte du Palais, *Comes Palatii*.

Maire, ſe dit maintenant du prémiér Officiér de ville qui préſide aux Échevins & aux Conſuls en pluſieurs villes, Bordeaux, Dijon, &c. *Major civitatis*, *Conſul*. Le *Maire* eſt un Magiſtrat populaire, & qui repréſente le peuple. Le *Maire* prête le ſerment devant le Juge Royal de la ville. Il ne préſide point en l'aſſemblée générale des habitans. C'eſt le Lieutenant Général en l'abſence du Gouvèrneur. En cèrtaines villes les *Maires* ont baſſe Juſtice, de même que quelques *Maires* de village. Le Roi Loüis XIV. par un édit du mois d'Août 1692. a créé dans toutes les villes du Royaume, excépté Paris & Lion, des charges de *Maires* pèrpétuels, qui ſont les prémiérs Officiérs des villes. Auparavant le *Maire* s'éliſoit par l'Aſſemblée des Notables de la ville.

On appelle quelquefois *Maire*, un ſimple Juge, comme le Prévôt *Maire* de Pontoiſe. Le Juge *Maire*, & garde de Juſtice. On a appellé de même *Maire*, le Juge du bas Juſticiér, & celui du moyen, Juge *majeur*. L'Abbaye de Ste Geneviéve à Paris a un *Maire* de ſa haute-juſtice.

Ce mot vient de l'Allemand *mayer*, qui ſignifie *maître*, ou plûtôt, du Latin *major*, c'eſt à-dire, majeur, ou ſupérieur. Nicod. Du Cange le dérive de *majoratus*.

Maire de Londres. Prémiér Magiſtrat, entre les mains duquel eſt le gouvèrnement civil de la ville de Londres. *Londini major, præfectus civilis*. Il eſt élû tous les ans à la S. Michel par les Bourgeois, & par tous les corps des Métiérs: c'eſt toûjours un Marchand en grôs, ou en détail, qui eſt choiſi pour cette charge. On le prend toûjours du corps ou du nombre des 26. Aldèrmans, c'eſt d'ordinaire le plus ancien qui eſt élû, quand il n'a pas encore été *Maire*. Les 26 Aldèrmans ſont les Conſeillers, ou Sénateurs de la ville. Après la mort du Roi le *Maire* eſt la prémière pèrſonne du Royaume, juſqu'à ce que ſon ſucceſſeur ſoit proclamé. Le jour de ſon couronnement, le *Maire* fait l'Office de Grand Échanſon. On donne au *Maire* le titre de *Mylord*, bien qu'il ne ſoit point pair du Royaume. Il tient táble ouvèrte, & on lui donne dix mille livres ſterling pour en faire la dépenſe. Voyez-en la déſcription dans les lettres de Grégorio Léti. Il fait ſon entrée ſolennelle dans Londres, & va prêter ſerment de fidélité au Roi le 29. d'Octobre, & ce jour-là s'appelle le jour de *Mylord Maire*. Il a une Cour pour maintenir les loix, privileges, franchiſes, & communes de la ville. Il eſt le Tuteur des Orphelins. Il a 26. Cours dans les 26. quartiers de la ville, pour maintenir l'ordre dans la ville, &c. Après que les Normands eurent conquis l'Anglerère, le prémiér Magiſtrat de Londres s'appelloit *Baillif*. Richard I. en 1189. changea le nom de Baillif en celui de *Maire*, qu'on a conſèrvé depuis ce tems-là. Ce privilége de la ville de Londres, d'élire un *Maire*, eſt porté par une ancienne Charte nommée *Magna Charta*. Les Rois Charles II. & Jaques II. révoquèrent ce privilége. Il a été rétabli ſous le régne de Guillaume III. & confirmé par un acte du Parlement. Voyez Chambèrlain, & les nouveaux États d'Anglerère.

MAIRE. ſ. m. Nom d'une ſorte de bateau. Un bateau *maire*, il en eſt parlé dans l'ordonnance pour le ſel.

MAIRE DE CHASTEL. Tèrme de coutumes. C'eſt le lieu, l'endroit, la marque du Seigneur Chaſtelain. Voyez Merc.

MAIRE. ſ. m. Nom propre d'une riviére du Piémont, elle prend ſa ſource dans les Alpes, travèrſe la vallée de *Maire*, partie du Marquiſat de Saluſſes, baigne Saviglan, & après avoir reçu la Grana, & paſſé à Rocognimi, elle ſe décharge dans le Pô à quelques lieuës au deſſus de Carignan.

MAIRÉ. ſ. m. Nom propre de lieu ſitué dans le Poitou, & dans le Diocéſe de Poitiérs. *Mariacum*. Valois, *Not. Gall. p.* 316.

MAIRERIE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *Mairie*.

MAIRIE. ſ. f. Qualité, ou Office de Maire. *Tribunatus politicus popularis*. En pluſieurs endroits la *Mairie* annoblit. Il a éxèrcé long-tems la *Mairie* d'un tel lieu. Willimèr, qui étoit un pèrfide, mourut la ſeconde année de ſa *Mairie*. Mez. Du tems de Thièrri II. on ôta la *Mairie* à Rainfroi. Id. Hugues Capèt éteignit la *Mairie* du Palais, parceque le Maire du Palais avoit trop d'autorité.

Il y a auſſi quelques fiefs qu'on appelle *Mairies*, ou *fiefs bomſiers*. Ces *Mairies* ſont inhérentes à cèrtaines tèrres, & ne conſiſtent qu'en cèrtains droits, & émolumens, ſans domaine. Il y en a pluſieurs au païs Chartrain. Du Cange dit que les *Mairies* étoient héréditaires, & ſe donnoient en fief. On les a appellées dans la baſſe Latinité *maria & majoria*. *Mairie* ſignifie aujourd'hui dans le Droit Baſſe juſtice.

Mairie, ſe dit auſſi du tems qu'on a éxèrcé la charge de Maire. *Majoratus*. Il s'eſt acquis beaucoup de réputation pendant ſa *Mairie*.

MAIRIE. Voyez MANDERIE.

MAIRIEN. } Vieux mot. { Voyez MERRIN.
MAIRIEN. }

MAIS. Plante. Voyez Mays.

MAIS. Particule advèrſative, qui ſert à lier le diſcours, en apportant la raiſon pourquoi une choſe n'eſt pas, ou ne ſe fait pas. J'irois volontiérs me promener, *mais* il fait trop chaûd. Quand il s'agit de ſes intérêts il eſt vif & ardent, *mais* quand il s'agit de ceux de Dieu, il eſt indiffèrent. On met ſouvent cette conjonction à la ſuite de quelque éloge pour y ſèrvir de correctif, & pour faire paſſer la médiſance avec plus d'artifice. C'eſt un beau métiér que la guèrre; *mais* il eſt fort dangereux.

Mais, s'oppoſe ſouvent à *non ſeulement*, pour marquer quelque augmentation, ou quelque contrarieté. *Non modò, verùm etiam*. Il lui a donné non ſeulement la propriété de ſa tèrre, *mais* auſſi l'uſufruit. Les Martyrs non ſeulement ſouffroient les ſupplices, *mais* encore ils les chèrchoient. J'avois pris ce remède pour me rafraîchir, *mais* au contraire il m'a échauffé. Vous pouvez lui faire une inſulte, *mais* gâre le retour.

Mais, ſert quelquefois de liaiſon aux diſcours; ou d'intèrrogation, ou de paſſage à une objection, qu'on prévoit qu'on peut faire. On dit auſſi, *Mais* ſuppoſé que cela ſoit: *mais* revenons à nôtre cauſe: *mais* remontons à la ſource: *mais* que pouvez-vous répondre à cette piéce que je rapporte? *Mais* pourquoi avez-vous voulu uſer de violence? *Mais* quand ſerons-nous payez? *Mais* qu'avons-nous fait, qu'avons-nous dit qui nous rende ſi coupables? *Mais* il eſt tems d'abréger, &c.

Mais, ſe dit auſſi dans des deffenſes, & ſert d'excuſe. Je lui dois telle ſomme, *mais* il m'en doit d'ailleurs une plus grande. Ce Gentilhomme a donné un ſoufflet; *mais* on lui avoit donné un démenti.

Mais, eſt auſſi advèrbe en cette phraſe: Je n'en puis *mais*; pour dire, Je n'en ſuis pas cauſe, j'en ſuis innocent, je n'en ſuis pas réſponſable. Cette façon de parler eſt ordinaire à la Cour. Cependant elle eſt bien baſſe pour s'en ſervir en écrivant, ſi ce n'eſt dans le Burleſque. Elle eſt très naturelle: il eſt vrai qu'elle n'eſt pas du haut ſtile. On peut s'en ſervir dans des lettres familières Mén. Elle diſoit aux Aſtres qui n'en pouvoient *mais*, tout ce que fait dire la rage quand elle eſt maîtreſſe des ſens. Sar. S'il eſt cocu, il n'en peut *mais*. S. Évr. On fait dire à un Médecin que la mort avoit épargné.

> *Grâce à ma qualité, je me porte fort bien:*
> Mais, *comme j'ai promis, la mort n'y perdra rien;*
> *Pour un ſujet que perd l'Empire ſombre,*
> *Tant d'autres, qui n'en peuvent* mais,
> *Vont pour moi tous les jours en augmenter le nombre,*
> *Que Pluton ne pourra loger tous ſes ſujets.*

On dit auſſi provèrbialement, *Mais* ne vous en déplaiſe, quand on veut contredire quelqu'un.

MAIS. ſubſt. m. Cette même particule dont on vient de parler devient en pluſieurs occaſions un ſubſtantif, & elle ſignifie alors en général *obſtacle*, *empêchement*. L'uſage de ce mot en ce ſens vient de ce que la particule *mais* eſt advèrſative, & marque oppoſition, contrariété. On joint ce mot de *mais* avec celui de ſi, qui devient auſſi ſubſtantif en ces occaſions. Il a toûjours quelque ſi & quelque *mais*, qui ne laiſſe pas ce grand Poëte joüir en paix de ſa réputation. Me Dacier. Il y a toûjours quelque ſi, ou quelque *mais* qui l'empêche de tenir ſes promeſſes. Cela ne ſe dit que dans la convèrſation familière. *Sed, at, aſt, verùm*. Il y a des gens dont les loüanges ſont toûjours ſuivies d'un *mais* funeſte qui gâte tout.

Mais, joint avec *que*, étoit autrefois un advèrbe de tems; & ſignifioit, Lorſque. *Cum, quando*. Je vous payerai *mais* que le tèrme ſoit venu, *mais* que les autres créanciérs y conſentent; pour dire, pourvû qu'ils le veulent, quand ils y auront conſenti. On ne le dit plus en ce ſens que parmi le peuple.

Mais, ſignifioit auſſi autrefois, plus, davantage. *Magis*. On le dit encore en Lyonnois. Vous dites qu'il n'y a là que quatre aunes de ruban, il y en a *mais*; pour dire, il y en a davantage.

Ce mot vient de *magis*, davantage.

On diſoit auſſi autrefois, A toûjours *mais*; pour dire, A toûjours, & les Italiens diſent encore *ſempre mai*, & *Giamai*. Nous diſons encore *jamais*.

Mais. Vieux advèrbe qui vient de *magis*. Plus. *Magis, plus*; A toûjours

jours *mais*. Lobineau. *Hiſt. de Bret. T. II. Gloſſ.* C'eſt le לעולם ועד des Hébreux, *in æternum, & ultra.*

MAIS. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Turcs donnent au cinquiême mois qui répond à nôtre mois de Mai.

Il eſt évident que ce mot vient de *maius.*

MAISEILER, & MAIſSEILER. Adj. Vieux mot, qui s'eſt dit des dents. *Maxillaris.* Dents *maiſellers*, on a dit depuis dents *machelières.*

MAISHUY. adv. de tems. *Nunc, modò, hodiè.* Préſentement, aujourd'hui, tantôt. Cet uſage a duré juſqu'à *maishui*. Vous ne vèrrez pas *maishui* qu'on ſoit de ſi facile créance. Ce mot eſt vieux, & ne ſe dit que parmi le peuple.

On diſoit auſſi autrefois, & le peuple dit encore même à Paris, il eſt *maishuy* tems que vous ſoyez ſage, que vous commenciez à faire quelque chôſe, à gagner vôtre vie.

MAISIÈRES. ſ. m. Nom propre de lieu. *Materia.* C'eſt une petite ville, ſur les confins de Champagne, à l'entrée d'une péninſule que fait la Meûſe, dans le Diocèſe de Rheims. *Valois, Not. Gall. p. 311.*

Ce mot s'eſt formé du Latin *Maceria*, qui ſignifie *mâzures.*

MAISIÈRES-EN-BRENNE. *Maceria Turonum in Briona*, ou *in Brionis ſaltu.* Ce lieu avoit autrefois titre de Baronie, c'eſt aujourd'hui un Marquiſat. *Val. Not. Gall. p. 312.*

MAIſNARDIÉR. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. Èſpéce de nobleſſe d'Arragon qui formoit un corps de troupes qu'on appelloit *Maiſnardiérs*: ces Gentilshommes étoient des familles de ceux qu'on appelloit hommes riches, *Ricos hombres*, & ils n'étoient vaſſaux que du Roi, des Princes du ſang, ou des Seigneurs Ècléſiaſtiques.

Le nom de *Meſnardiér* vient, ſelon Oyhenart dans ſa notice de la Gaſcogne, de *meſnada*, qui veut dire *maiſon*. Les *Meſnardiérs* étoient ordinairement Domeſtiques du Roi, ils étoient de ſa maiſon, du nombre de ſes Officiérs. Voyez encore MAINADAIRE.

MAIſNÉ, ÉE. (L's ne ſe prononce pas.) ſ. m. & f. Tèrme qui eſt commun dans les anciennes Coutumes & Hiſtoires; pour dire, *puiné & cadet, Natu minor.* On diſoit autrefois *ainſné*, pour dire l'*ainé*. On a dit auſſi *mainſné.*

MAIſNETÉ, & MAINETÉ. ſ. f. Tèrme de coutumes. État d'une pèrſonne née après une autre, à qui on la compare; qualité, condition d'un maiſné. Il y a deux droits de *maineté* dans les coutumes; le droit de *maineté* mobiliaire, qui conſiſte en trois piéces de meubles qui ayent ſèrvi aux père & mère, & que le maiſné prend: & le droit de *maineté* immobiliaire ſe prend en quelques lieux en héritage de main fèrme, ayant maiſon manable appartenant aux conjoints décédez tant en uſufruit que propriété, & dans lequel ils ont eû leur domicile & réſidence au tems de leur trépas.

MAIſNIL. ſ. m. Voyez MEſNIL.

> *La bonne femme du* maiſnil
> *A ouvert l'uis de ſon courtil.* R. DE RENARD.

Ce mot vient de *maſnile*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié une portion de tèrre avec une petite maiſon. De *manſio*, qui eſt bien Latin, on a fait dans la baſſe Latinité *manſionile*, enſuite *manſnile*, *maſnile*, *maiſnil*, & *meſnil.*

MAÎSON. ſ. f. Logis, demeure, habitation; lieu où on ſe peut retirer, & mettre à couvèrt ſon bien, & ſa pèrſonne, des injures du tems. *Domus, ædes, manſio.* On bâtit les *maiſons* de pièrre de taille, de moilon, de brique, ou de charpente. Il eſt déffendu de faire des *maiſons* à plus de trois étages carrez. Les Notaires de campagne appellent, une *maiſon* haute, moyenne, & baſſe, celle où il y a trois lieux habitables les uns ſur les autres. Cette *maiſon* a pluſieurs appartemens, pluſieurs corps de logis; c'eſt une *maiſon* bien dorée, bien bâtie. L'ancienne Rome étoit compôſée de 48. mille *maiſons* iſolées. Paris n'en a environ que vingt mille. Les Mandians vont quêter de *maiſon* en *maiſon*. Tout le bien de ce bourgeois eſt en *maiſons*. On dit, faire les honneurs de la *maiſon*, des civilitez qu'on fait à ceux qui rendent viſite, ou qu'on a invitez à quelques cérémonies de famille.

Ce mot vient de *manſio* & de *manere*. MÉN. En vieux Gaulois on diſoit *mas* & *maſage*, d'où viennent encore pluſieurs noms des *maiſons* de campagne, & de familles.

On dit, Tenir une *maiſon* à loüage, quand on n'en eſt pas le propriétaire, quand on la loüe à prix d'argent: une *maiſon* garnie, quand on la loüe toute meublée. *Domum conducere, conductam habere.*

On appelle une *maiſon de plaiſance*, une *maiſon* de campagne, qu'on prend plaiſir à embellir, & à orner pour, s'y aller divèrtir. *Villa, rus, ædes pſeudo-urbana.* C'eſt ce qu'on appelle *baſtide* en Provence, *caſſine* en quelques endroits, en d'autres lieux *cloſerie*, &c. En Italie *vigna*, en Èſpagne & en Portugal *quinta*. Le mot de *vigne* eſt venu en uſage en François pour ſignifier les *maiſons* de campagne des Seigneurs Romains; la *vigne* Farnèſe, la *vigne* Borghèſe, &c. Chez les bourgeois on l'appelle *maiſon de bouteilles.* *Maiſon* de bouteille, eſt une petite maiſon près de la ville, où l'on va quelquefois, comme l'on dit, boire bouteille, c'eſt-à-dire, faire de petits repas avec ſes amis. On pourroit l'appeller en Latin *Mica*, comme Domitien avoit appellé une petite *maiſon* qu'il avoit bâtie pour y manger quelquefois avec ſes amis, & dont Martial parle L. II. Épigr. 59.

On appelle *maiſon ruſtique*, une fèrme ou une métairie, pour faire valoir les bien de la campagne.

Le P. Bouhours prétend que *maiſon* de campagne ne ſe dit que des *maiſons* qui appartiennent à des pèrſonnes de qualité, & que *maiſon* des champs ne ſe dit que des *maiſons* qui appartiennent à des familles bourgeoiſes.

MAÎSON de dépens, ſignifie dans quelques Coutumes une èſpéce de priſon différente des priſons ordinaires, dans laquelle un débiteur eſt enfèrmé faute de payement.

MAÎSON DIEU, ou HÔTEL DIEU, eſt un Hôpital où on reçoit les malades. *Noſocomium.* On a fait pluſieurs réglemens pour les *Maiſons Dieu* & Maladeries.

On dit auſſi en tèrmes de l'Écriture, que l'Égliſe eſt la *maiſon* de Dieu. JÉSUS-CHRIST en chaſſant les Marchands du Temple, dit que ſa *maiſon* étoit une *maiſon* de prière, & qu'on en avoit fait une boutique de larrons. *Domus Dei.*

En tèrmes de Blâſon on appelle une *maiſon eſſorée*, quand ſa couvèrture eſt repréſentée d'un autre émail que le corps de ſon bâtiment.

MAISON FORTE, eſt un château, foſſoyé, ou fortifié à l'antique, qui ſe peut déffendre des coups de main.

MAÎSON, ſe dit auſſi d'un Couvent, d'un Monaſtère. Ce Chèf d'Ordre a tant de *Maiſons* dépendantes de ſa Filiation. *Monaſterium primum.* On a ordonné la réforme de pluſieurs *Maiſons* Religieuſes en particulièr. Les Clèrcs réguliérs donnent le nom de *Maiſons* à leurs demeures, & non celui de Couvens, ou Monaſtères. Les *Maiſons* des Barnabites, des Théatins, des Jéſuites. Les Jéſuites ont des *Maiſons* profeſſes & des Colléges, ils nomment les Noviciats des *Maiſons* de probation. Ils ont des *Maiſons* de retraitte pour les exèrcices ſpirituels, où ils reçoivent les pèrſonnes ſeculières, & les Ècléſiaſtiques qui veulent pratiquer ces exèrcices durant huit ou dix jours.

On nomme *Maiſons* forcées, les lieux où l'on enfèrme les filles & femmes de mauvaiſe vie, malgré elles. On dit plus ordinairement *Maiſon* de force.

MAÎSON DE FORCE, C'eſt un lieu où l'on enfèrme les femmes, ou filles débauchées, on l'appelle auſſi *Maiſon* de Corrèction. *Meretricum Carcer*, ou *Cuſtodia.* C'eſt le Lieutenant de Police, qui envoye à la *Maiſon de force*, les femmes qui l'ont mérité. Il y a un Réglement pour la *Maiſon de force* de la Salpêtrière, ou hôpital *Général* de Paris. Voyez le Traité de Police de M. de la Mare T. I. p. 496.

MAÎSON de la paix, c'eſt dans quelques Coutumes l'auditoire du Juge; on le nomme ainſi parceque c'eſt le lieu où l'on tèrmine les différens.

MAÎSON DE SANTÉ. *Maiſon* établie pour faire quarantaine, quand on a eû communication avec des gens ou des lieux infèctez ou ſuſpècts de maladie contagieuſe. Voyez le Traité de Police de M. De la Mare, *L. IV. Tit. XIII. C. 8. T. I. p. 629. & ſuiv.*

MAÎSON DE VILLE, eſt le lieu où s'aſſemblent les Officiérs qui ont ſoin de la conduite des affaires communes des habitans, & de la police de la ville. *Comitium, ædes conſularis, baſilica civilis.* Les Officiérs de la *Maiſon de Ville*, après le Gouvèrneur de Paris, ſont le Prévôt des Marchands, quatre Échevins, & 26. Conſeillèrs de ville. Le Bureau de la *Maiſon de Ville*. Les rentes ſur la *Maiſon de Ville*. On le dit auſſi des Officiérs qui tiennent ce Bureau. La *Maiſon de Ville* eſt allée en corps faire ſes remontrances, ſes préſens au Roi, eſt allée au devant de lui à ſon entrée. Ainſi *Maiſon de Ville* ſe prend pour les gens qui ont ſoin de la ville, qui en ſont les Magiſtrats, qui s'aſſemblent dans la *Maiſon de Ville*. *Senatus civilis.*

MAISON ROYALE. *Ædes regia*, *Maiſon* qui appartient au Roi, & où il fait quelquefois ſa demeure. M. le Brun a fait repréſenter en une tenture de tapiſſerie de douze piéces, autant de *Maiſons* Royales, qui ſont les ſeules actuellement entretenuës par le Roi: le Louvre, le Palais Royal, le Château de Madrid au bois de Boulogne, Vèrſailles, Saint Gèrmain en Laye, Fontainebleau, le Château de Vincennes, Marimont en Flandres, Chambord le Château des Tuilleries, le Château de Blois, Monceaux. On peut ajoûter à ces douze *Maiſons* que M. le Brun a repréſentées pour faire alluſion aux douze *Maiſons* du Soleil, qui eſt l'emblême du Roi, les *Maiſons* de Compiegne, Saint Cyr, Marly, Meudon, Chaville, & du Pleſſis les Tours. Il y a pluſieurs au-

tres anciennes *Maiſons* de nos Rois, & même quelques unes qui ſont peu connuës des meilleurs Antiquaires, & des plus Sçavans dans nôtre hiſtoire. M. de Valois, M. Du Cange, le P. Mabillon, ont travaillé là deſſus. Un habile homme nous fait éſpérer là deſſus un ouvrage éxact & curieux. Voyez les bâtimens de France de Jacques Androuet du Cèrceau.

Garder la *maiſon*; c'eſt reſter au logis. Sur ce que les Chinois ont ſoin d'empêcher que les piéds des filles ne croiſſent, le P. Le Comte dit que quelques-uns ont crû que ç'a été une invêntion des Chinois, qui pour mettre les femmes dans la néceſſité de garder la *maiſon*, mirent les petits piéds à la mode. P. Le Comte.

On dit par reſſemblance & éxtenſion, qu'une tortuë porte ſa *maiſon* ſur ſon dôs; que la *maiſon* de Diogéne étoit un tonneau.

Maîson, ſignifie auſſi le ménage, les pèrſonnes qui compôſent une famille, qui habitent une *maiſon*; & le revenu dont elle ſubſiſte. *Familia*. Il n'a que lui & deux valèts pour toute ſa *maiſon*. C'eſt un enfant de la *maiſon*. Le maître, la maîtreſſe de la *maiſon*. C'eſt homme a fait une bonne *maiſon*, a bien établi ſa *maiſon*. C'eſt une *maiſon* bien réglée, une *maiſon* ruinée. Les rentes de la ville font rouler la *maiſon*, le ménage. Toute la famille eſt une *maiſon* d'honneur, de probité. On dit auſſi, qu'un homme tient *maiſon*, quand il tient ménage, quand il a des valèts, lorſqu'il n'eſt ni en penſion, ni en aubèrge. On dit auſſi, Faire ſa *maiſon*, pour dire, Prendre des domeſtiques. Il eſt arrivé un Ambaſſadeur; mais il n'a pas encore fait ſa *maiſon*. Cela ne ſe dit que des pèrſonnes qui ſont dans une haute élévation.

En ce ſens, on dit, la *Maiſon* du Roi, ou des Princes; pour dire, tous les Officiérs de bouche, de chambre, de garderobe, &c. *Domeſtici Regis*. La dépenſe de la *Maiſon* de Louïs XI. qui n'étoit au commencement de ſon régne que de 28 & 30 milles livres, monta ſur la fin juſqu'à 80603. l. ſuivant la ſupputation qu'en a fait Matthieu. On a fait l'état de la *Maiſon* de Monſeigneur le Dauphin, de Monſieur, à l'inſtar de la *Maiſon* du Roi. Il a fait coucher un tel ſur l'état de ſa *Maiſon*. Toute ſa *Maiſon* fut en un tel voyage.

A l'armée on appelle la *Maiſon du Roi*, les deux Compagnies des Gardes du Corps; les Gendarmes de la Garde du Roi, les Chevaux-légérs de la Garde du Roi, & les Mouſquetaires; on y a joint une Compagnie de Grenadiérs à cheval. *Prætoriani milites*. C'eſt ce qu'on appelle tout court, *La Maiſon du Roi*. On y comprend auſſi les deux Régimens des Gardes Françoiſes, & des Gardes Suiſſes. On tient que la *Maiſon du Roi* fait ſept ou huit mille hommes, qui ſont les meilleures troupes de l'armée.

La *Maiſon Royale*; c'eſt ainſi qu'on appelle en France tous les Princes du Sang.

Maîson, ſe dit auſſi d'une race noble, d'une ſuitte de gens illuſtres venus de la même ſouche, qui ſe ſont ſignalez par leur valeur, ou par leurs emplois, ou par de grandes dignitez. *Familia, genus, ſtirps, gens*. Les *Maiſons* de Bourbon & d'Autriche ſont les deux plus anciennes & les plus illuſtres de l'Europe. La *Maiſon* de Lorraine, d'Orange, ſe ſont fort ſignalées. Le Grand Côme de Médicis à été l'honneur de ſa *Maiſon*. Ce Gentilhomme a épouſé une fille de bonne *maiſon*, de grande *maiſon*. Il n'y a que les pèrſonnes un peu diſtinguées par leur naiſſance, & élevées par leurs dignitez, qui puiſſent dire, ma *maiſon*. Cail. On ne voît que trop de ces uſurpateurs de nom illuſtres, qui réſſuſcitent des *maiſons* éteintes depuis longtems, & s'en font deſcendre par des généalogies imaginaires. Id. Dans les grandes *Maiſons* on ſacrifie d'ordinaire les plus jeunes enfans à la fortune des aînez, pour éviter les partages qui les affoibliſſent. Boss. La *Maiſon* de Jagellon, qui avoit regné près de deux cens ans dans la Pologne, fut éteinte. Fléch.

Traiter quelqu'un en fils de bonne *maiſon* ou quelqu'une en fille de bonne *maiſon*. Cette phrâſe a deux ſens. 1°, C'eſt traiter quelqu'un en homme de condition, avec honneur & avec diſtinction. Le P. Le Comte l'a priſe en ce prémiér ſans dans ſes Mémoires. 2°, On le dit de ceux qu'on a ſévèrement punis. Je ne ſçai pourquoi; ſi ce n'eſt parceque les enfans de qualité étant autrefois élevez avec beaucoup de ſoin, on ne leur pardonnoit rien, on les puniſſoit de leurs défauts pour les en corriger; au lieu que les enfans du peuple n'avoient point d'éducation, qu'on ne faiſoit point d'attention à leurs défauts, ni à les en corriger. Ce dèrniér ſens eſt le plus ordinaire.

Les *Petites Maiſons*. C'eſt ainſi qu'on appelle à Paris l'Hôpital où l'on renfèrme ceux qui ont l'éſprit aliéné. *Amentium tugurium*. C'eſt un homme à mettre aux *Petites Maiſons*.

D'où vient, cher le Vayer, que l'homme le moins ſage,
Croit toûjours ſeul avoir la ſageſſe en partage;
Et qu'il n'eſt point de fou, qui par belles raiſons,
Ne loge ſon voiſin aux Petites Maiſons? Boil.

Un Éſpagnol a dit que dans le Chriſtianiſme il ne falloit que deux ſortes de priſons, des priſons de l'Inquiſition, & des *Petites Maiſons*, parceque ſi l'on ne croit pas ce que la foi nous enſeigne, c'eſt être infidele; ſi on ne le pratique pas, quand on le croit, c'eſt être fou. Il pouvoit dire qu'il ne falloit que des *Petites Maiſons*; car la Religion eſt ſi bien prouvée, qu'il n'y a pas moins de folie à ne pas croire, qu'il y en a à ne pas vivre conformément à ſa créance.

Maîson, *Cæleſtis ſolis domus*, en tèrmes d'Aſtrologie, eſt une douzième partie du ciel, dans laquelle on feint que les Aſtres qui s'y rencontrent ont de cèrtaines influences bonnes, ou mauvaiſes, ſur les corps ſublunaires, & à chacun deſquels ils aſſignent des vèrtus particulières, ſur quoi ils dreſſent & jugent leurs horoſcopes. Cette diviſion ſe fait par ſix grands cèrcles qu'ils appellent de poſition, qui ont leurs pôles, & qui ſe couppent dans l'intèrſection commune du Méridien, & de l'Horiſon, ſuivant la façon commune de domifiér, qui eſt de Regiomontanus; car les Anciens en avoient trois autres. Ces cèrcles diviſent l'Équateur en douze parties égales ſans aucune relation au Zodiaque. L'Horiſon, & le Méridien, ſont deux cèrcles de *maiſons* céleſtes, qui diviſent le ciel en quatre parties égales, dont châcune occupe trois *maiſons*. Il y en a ſix au deſſus de l'Horiſon, & ſix au deſſous: il y en a ſix Orientales, & ſix Occidentales. Le thême, ou figure céleſte, eſt compôſé de douze triangles, qu'on appelle auſſi *maiſons*, dans leſquels on marque les aſtres, ſignes, & planétes qui ſe trouvent compris entre châcun éſpace de ces cèrcles de poſition. Chaque planéte a deux *maiſons* particulières où elle éxèrce plus fortement ſon action. Le Lion eſt la *maiſon* du Soleil; le Cancèr celle de la Lune; le Capricorne celle de Saturne. Quelques uns appellent auſſi ces *maiſons*, *dodecatemories*, & *angles*. Mais le nom de *dodecatemories* convient mieux aux douze ſignes, ou douze parties du Zodiaque. Les *maiſons* en Aſtrologie ont auſſi leurs noms ſuivant leurs qualitez. La prémière eſt la *maiſon de la vie*; c'eſt l'aſcendant qui contient 5 degrez au deſſùs de l'Horiſon à l'Orient, & le reſte eſt deſſous. La 2e, qui ſuit eſt appellée la *maiſon des richeſſes*. La 3e, la *maiſon des fréres*. La 4e, dans le plus bas du ciel, la *maiſon des parens*, & l'angle de la tèrre. La 5e, la *maîſon des enfans*. La 6e, la *maiſon de ſanté*. La 7e, la *maiſon de mariage*, & angle d'Occident. La 8e, la *maiſon de la mort*, & porte ſupérieure. La 9e, la *maiſon de la piété*. La 10e, la *maiſon des Offices*. La 11e, la *maiſon des amis*. La 12e, la *maiſon des ennemis*. On dit Poëtiquement & communément, que le ſoleil a douze *maiſons*; par-là on entend les douze Signes, quoiqu'en éffèt le ſoleil n'ait que celle du Lion: outre que la diviſion des *maiſons* ſe fait par l'Équateur, & non par le Zodiaque. On commence à compter les *maiſons* par l'aſcendant, & on ſuit en paſſant par le Nadir, ou le bas du Ciel, enſorte que celle du point vèrtical eſt la dixième.

En tèrmes du Grand Art on appelle un matras la *maiſon de vèrre* des ſages, & le fourneau philoſophal, ou l'œuf hèrmétique, s'appellent la *maiſon du poulet* des ſages.

Maîson, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme n'a ni *maiſon*, ni buron; pour dire, qu'il n'a aucun héritage. On dit auſſi, Qui veut tenir nette ſa *maiſon*, n'y mette femme, Prêtre, ni pigeon. On dit auſſi, Faire *maiſon* nette; pour dire, Chaſſer tous ſes valèts enſemble, pour en reprendre d'autres. On dit auſſi, que le Charboniér eſt maître en ſa *maiſon*; pour dire, que châcun eſt maître chez ſoi. On dit auſſi, *maiſon* faite, & femme à faire; pour dire, qu'il faut rechèrcher une fille qui ait des biens tout acquis, & un éſprit docile qu'on puiſſe dreſſer à ſa fantaiſie. On dit auſſi, Vous ſoyez le très-bien venu comme en vôtre *maiſon* de l'Iſle Bouchart. On dit auſſi de la *maiſon* d'un avâre, que c'eſt la *maiſon* de Dieu, où on ne boit, ni on ne mange. On dit auſſi, Quand on voit brûler la *maiſon* de ſon voiſin, on a ſujet d'avoir peur, quand quelqu'un prévoit qu'on lui va faire le même mal qu'on a fait à ſon compagnon d'office, à ſon aſſocié. On dit auſſi, qu'un homme eſt fait en brûleur de *maiſons*, quand il eſt mal couvèrt, & quand il ſe cache le viſage. On dit auſſi, qu'on a vendu une chôſe par deſſus les *maiſons*; pour dire, qu'on l'a venduë fort chèrement. On dit d'un écornifleur, qu'il eſt comme les violons, qui ne trouvent point de pire *maiſon* que la leur. On dit que les *maiſons* empêchent de voir la ville, quand on voit tant de belles chôſes enſemble, qu'on n'a pas le loiſir d'en conſidérer châcune en particulier. On dit auſſi, qu'on traitera quelqu'un en enfant de bonne *maiſon*; pour dire, qu'on le châtiera ſévèrement. Voyez ci-deſſus.

Sorel a fait un Livre qu'il appelle la *Maiſon* des Jeux, où il fait un recueil des jeux où l'on ſe divèrtit. On a fait auſſi la *Maiſon* ruſtique; qui eſt un beau recueil qui ſèrt à l'agriculture, & au ménage de la campagne.

MAÎSONNAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Bois de haute futaye

taye qu'on coupe pour bâtir des *maiſons. Materiamen.*

MAISONNÉE. ſ. f. Tèrme populaire, qui ſignifie toutes les pèrſonnes d'une famille bourgeoiſe. *Familia.* Quand on prie ce bourgeois à dîner, il amène toute la *maiſonnée*, ſa femme, ſes enfans, ſa ſervante, ſes garçons, &c.

MAISONNETTE. ſ. f. diminutif. Petite maiſon. *Ædicula, domuncula, attegia.*

MAÎTRE, ESSE. ſ. m. & f. Qui eſt Seigneur, propriétaire de quelque chôſe ; qui commande aux pèrſonnes, ou qui poſſède des tèrres ; qui en peut diſpôſer. *Dominus.* Dieu eſt le Souverain *Maître* de l'Univers, qui l'a créé, qui le peut détruire. Les Rois ſont *maîtres* dans leurs États ; ils y peuvent parler en *maîtres*, ils les gouvèrnent en *maîtres.* Dire que le Prince eſt *maître* abſolu des biens de ſes ſujets, ſans égards, ni diſcuſſion, c'eſt le langage de la flatterie. LA BR. Les François ne ſçauroient recevoir de *maître* ſans chagrin, ni demeurer les leurs ſans dégoût. S. ÉVR. Naturellement on hait le nom de *maître.* S. ÉVR. Les anciens Grècs faiſoient conſiſter leur félicité, à ne point ſouffrir de *maître.* BOIL. Les Romains ſe virent les *maîtres* en Italie, & commencèrent à regarder les affaires du dehors. BOSSUET. Rome, qui devoit être la *maîtreſſe* de l'Univèrs, & dans la ſuite le ſiége principal de la Religion, fut fondée ſur la fin de la 3e année de la VIe Olympiade. ID.

Il eſt beau de mourir maître *de l'Univèrs.* CORN.

Les Grands n'auroient qu'un plaiſir imparfait à être les *maîtres*, s'ils ne faiſoient ſentir le poids de leur domination, & l'étendue de leur pouvoir. BELL.

La foi ne règne plus où règne plus d'un Maître ;
Et châcun ſe croit ſeul aſſez digne de l'être. BRÉB.

Un particuliér eſt *maître* de ſa tèrre, il la peut vendre, engager, donner, &c. Cette femme eſt Dame & *maîtreſſe* de pluſieurs tèrres & Seigneuries. Le mari eſt le *maître* de la communauté, il en peut diſpoſer comme il veut.

On dit un *Maître* Moine, & par dériſion un *Matrimonium*, pour un Moine ruſé, & adroit pour aller à ſes fins.

MAÎTRE, ſe dit auſſi de celui qui commande au nom du *maître*, du Souverain. *Summus arbiter, omnium potens.* Un Gouvèrneur eſt *maître* dans ſon Gouvèrnement. Ce Général d'armée eſt *maître* de la campagne, pas un n'oſe paroître devant lui. Cet Intendant eſt *maître* dans la maiſon de ce Seigneur. C'eſt un homme qui parle en *maître*, d'un ton de *maître*, qui fait le *maître*, qui heurte en *maître*.

MAÎTRE, ſe dit auſſi d'une qualité qu'on donne à pluſieurs Chefs & Officiérs qui ont quelque commandement, quelque pouvoir d'ordonner, & premièrement aux Chefs des Ordres de Chevalerie. *Magiſter.* Le Grand *Maître* de Malthe. Le Grand *Maître* de Saint Lazâre, de l'Ordre de la Toiſon, d'Alcantara.

Chez les Romains on donnoit le nom de *Maître* à pluſieurs Officiérs. Le *Maître* du peuple, *Magiſter populi*, c'étoit le Dictateur. Le *Maître* de la Cavalerie, *Magiſter Equitum*, c'étoit le Colonel général de la Cavalerie ; dans les armées il étoit le premiér Officiér après le Dictateur ; parceque quand le Dictateur commandoit l'armée, il n'y avoit point dans l'armée de Commandant ſous le nom de Général. *Imperator.* Dans la ſuite, & ſous les Empereurs, il y eut des *Maîtres* de l'Infanterie, *Magiſtri peditum.* L'étendue prodigieuſe de l'Empire obligea de multipliér ces charges, & d'établir en Orient & en Occident des *Maîtres* de la Cavalerie, & des *Maîtres* de l'Infanterie.

Maître des armes, dans l'Empire Grèc, étoit un Officiér au deſſous du *Maître* de la milice : il étoit comme le Controlleur de ce qui regardoit les armes. *Magiſter armorum.* On le confond quelquefois avec le *Maître de la Milice*, appellé *Magiſter militum.*

MAÎTRE, ou MAIRE *des bourgs*, ou *villages. Magiſter Vicorum.* Nom d'un ancien Magiſtrat établi par les Romains dans châque bourg, ou village, pour le gouvèrner. Juge d'un bourg. C'étoit le dèrnier, & le plus bas Magiſtrat de ceux qui gouvèrnoient les dix-ſept Provinces des Gaules. Voyez de la Mare, *Traité de Police T. I. p.* 23. 4.

Le *Grand Maître* de la Maiſon du Roi, eſt le premiér Officiér de ſa maiſon. Celui qui prend aujourd'hui le titre de *Grand Maître de la maiſon du Roi* s'appelloit autrefois le *Souverain Maître d'Hôtel du Roi. Magiſter regii palatii.* Cette charge répond à celle de *magiſter officiorum* des Empereurs Romains. Il étoit apparemment le ſeul chef de toute la Maiſon du Roi, & avoit la ſurintendance ſur tous les Officiérs indiſtinctement. C'eſt pourquoi tous les autres Officiérs, qui ſe ſont faits Officiérs de la Couronne, ſont encore à preſent couchez ſur l'état général de la Maiſon du Roi, qui eſt le vrai état des offices qui ſont ſous le *Grand Maître*, & ſont tous Juſticiables du Prévôt de l'Hôtel, qui étoit le Juge anciennement établi par le *Grand Maître.* LOYSEAU. Les Maires du Palais avoient autrefois l'Intendance de la Maiſon du Roi. Lorſqu'on en partagea les fonctions pour en affoiblir le pouvoir ſous la deuxième Race, l'Intendance de la Maiſon du Roi fut donnée au Sénéchal : & le *Grand Maître* a ſuccédé au Sénéchal. La ſuppreſſion de l'office de Maire du Palais donna au Connétable toute la juriſdiction ſur les gens de guèrre ; & au *Grand Maître* de la Maiſon du Roi ſur toutes les actions qui ſe paſſoient dans les Maiſons Royales. DE LA MARE, *Tr. de Police, T. I. p.* 148. Le Grand Sénéchal, ou *Grand Maître*, outre les éminentes fonctions attachées à ſa charge, eut auſſi d'abord le droit de connoître avec les *Maîtres* d'Hôtel du Roi de toutes les actions, tant civiles, que criminelles, qui ſe paſſoient dans les Maiſons Royales. ID. *p.* 152. Aux funérailles du Roi, il jette ſon bâton de commandement ſur le cèrcueil, pour montrer que ſa fonction ceſſe.

Le *Grand Maître des Cérémonies.* Cette charge fut créée par Henri II. en 1585. Le *Grand Maître des Cérémonies* prête le ſerment de fidélité entre les mains du *Grand Maître* de la Maiſon du Roi. *Rituum, & officiorum magiſter.* Pour marque de ſa charge, il porte le bâton de Cérémonie couvèrt de velours noir, le bout, & le pommeau d'ivoire. Il aſſiſte à toutes les Cérémonies ; c'eſt à lui à qui il appartient d'en ordonner, & de régler les rangs, & la préſéance. Quand le *Grand Maître des Cérémonies* va porter les ordres du Roi aux Cours Supérieures, il prend place entre le dèrnier, & le penultième Conſeiller ; il a l'épée au côté, & le bâton de Cérémonie en main. Aux premières & dèrnières audiances des Ambaſſadeurs, il les reçoit au bas de l'eſcaliér, & les accompagne en marchant un peu devant à la droite. Il y a auſſi un *Maître des Cérémonies*, qui fait les fonctions conjointement avec le *Grand Maître.* Il y a à la Cour du Pape un *Maître* des Cérémonies qui ne prend point le titre de *Grand.* Dans les cérémonies Eccléſiaſtiques on établit un *Maître* des Cérémonies dont l'emploi eſt de régler les rangs, & l'ordre de la Cérémonie.

Le *Grand Maître de la Garderobe.* Cette charge a été créée en 1669. Le *Grand Maître de la Garderobe* prête ſerment de fidélité entre les mains du Roi. Il a ſoin des habits & du linge du Roi. *Rei veſtiariæ Præfectus.* Il donne la chemiſe au Roi en l'abſence des Princes du Sang, du Grand Chambellan, & des premiérs Gentilshommes de la Chambre. Quand le Roi donne audiance aux Ambaſſadeurs, le *Grand Maître de la Garderobe* a ſa place dèrrière le fauteüil du Roi. Il y a auſſi deux *Maîtres de la Garderobe* qui ſervent par année.

Le *Grand Maître de l'Artillerie. Supremus rei tormentariæ præfectus.* Il a ſuccédé au *Grand Maître* des Arbalêtriérs. LOYSEAU. *Maître* des Arbaleſtriérs, *Maître* des Cranequiniérs. Voyez ARTILLERIE, ARBALESTRIÉR, CRANEQUINIÉR. Le *Grand Maître* & Sur-Intendant du Commèrce. Le *Grand Maître* des Poſtes. Les *Grands Maîtres* des Eaux & Forêts. Voyez EAUX.

MAÎTRE DU CENS. Magiſtrat Romain établi par Auguſte. *Magiſter Cenſus.* Auguſte s'étant réſervé toute l'autorité de la Cenſure, créa un Officiér pour faire ſeulement ſous les ordres du premiér Magiſtrat de Police, la déſcription du Peuple Romain, & de ſes revenus. Cela s'obſèrvoit principalement, afin de reconnoître dans les beſoins publics, ou en tems de guèrre, ce que châcun devoit contribuer légitimement aux charges de l'État ; d'où cet Officiér fut nommé *Magiſter Cenſus.* Il étoit encore de ſes ſoins de tenir un Regiſtre de tous les étrangérs qui arrivoient à Rome, de leurs noms, leurs qualitez, leurs païs, & le ſujet de leurs voyages, & lorſqu'ils y vouloient demeurer oiſifs & inutiles après leurs affaires finies, il les obligeoit d'en ſortir. DE LA MARE, *Traité de Police L. I. Tit. IV. C.* 4. *p.* 20. *a.* Au reſte, cet Auteur cite mal à ce ſujet Suétone C. 10. Suétone ne parle point, que je ſçache, de l'inſtitution de ce Magiſtrat par Auguſte. Le *Maître* du Cens, comme il paroit par Dion dans Caracalla, n'étoit rien moins qu'un Cenſeur, ou un Sous-Cenſeur : c'étoit le même Officiér que celui qu'on appelloit le Prévôt des Frumentaires, ou des Commis des poſtes & des voitures publiques. *Præpoſitus Frumentariorum.* Il avoit ſoin de faire avèrtir ſoigneuſement l'Empereur de tout par les Frumentaires, ou par des Couriérs qui lui portoient les dépêches des Provinces. Voyez Saumaiſe ſur Spartien p. 28. b. On pourroit dire en François Maire du Cens ; car en fait de Magiſtrature de *Magiſter*, Maître, nous avons fait Maire, auſſi bien que de *Major*, comme *Maire du Palais* de *Magiſter Palatii.*

MAÎTRE des Chambriérs, *Magiſter cubiculariorum*, c'eſt ce que nous appellons aujourd'hui Grand Chambellan, ou Premiér Gentilhomme de la Chambre.

MAÎTRE des Chantres, *Magiſter Cantorum*, étoit autrefois dans

dans l'Égliſe de Milan ce que nous appellons aujourd'hui *Grand-Chantre*.

MAÎTRE des Citoyens, ou des Bourgeois, *Magiſter civium*, étoit autrefois en Allemagne ce qu'on appelle en langage du païs *Burgermeſter*, en François *Bourgmeſtre*.

MAÎTRE de la Cour, *Magiſter curiæ*, eſt un nom qu'on a donné autrefois aux Conſeillers du Parlement.

MAÎTRE des Diſpoſitions. Officier de l'Empire Romain. *Magiſter diſpoſitionum*. Il avoit le titre de Comte. C'étoit une eſpéce de Secretaire d'Etat qui avoit pour ſon département toutes les Diſpoſitions que l'Empereur faiſoit. Voyez Saum. ſur l'hiſt. Aug. p. 293. & 481.

MAÎTRE des enfans, *Magiſter infantum*, étoit dans les Monaſtéres le nom de celui qui étoit chargé de l'éducation des enfans qu'on y élevoit.

MAÎTRE des exercices. Officier de l'Empire Romain qui préſidoit aux exercices de la Jeuneſſe. *Magiſter Officiorum*. C'étoit toujours un homme de beaucoup d'autorité.

Maître Juſticier, *Magiſter Juſticiarius*, étoit le premier Officier de Juſtice à la Cour des Rois de Sicile.

MAÎTRE des lettres. Officier de l'Empire Romain. Sécretaire d'Etat pour les lettres qu'écrivoit l'Empereur. *Magiſter Epiſtolarum*, ou *Epiſtolarum*, *ab Epiſtolis*, ou *ab Epiſtolis*. Voyez Saumaiſe ſur l'hiſt. Aug. p. 182. 207. 293.

MAÎTRE ès loix, *Magiſter*, *Doctor legum*. Nom qu'on a donné à ceux que nous appellons Avocats.

MAÎTRE des Maſſiers. *Magiſter Maſſariorum*. C'étoit l'Intendant dans les grandes maiſons, il avoit ſoin des biens des domaines, des terres, des fermes, qu'on appelloit *Manſæ*, & ceux qui les faiſoient valoir *Manſarii*, ou *Maſſarii*.

MAÎTRE de la Milice. Officier de l'Empire Romain, Chef des troupes de l'Empire, comme autrefois le Connétable en France. *Militiæ Magiſter*. Conſtantin, ou plûtôt Dioclétien, établit dans tout l'Empire deux *Maîtres* de la Milice, l'un pour la Cavalerie, & l'autre pour l'Infanterie, avec pouvoir de régler tout ce qui regardoit les ſoldats; & de les punir quand ils auroient fait des fautes. Dans la ſuite ces deux charges ſe réünirent dans la même perſonne, comme on le voit ſous Conſtant. l'an 349. Mais en augmentant leur pouvoir, on augmenta auſſi leur nombre, & on en fit un pour la Cour, appellé *Præſentalis*, un pour la Thrace, un pour l'Orient, un pour l'Illyrie, & un pour les Gaules; on trouve ces quatre *Maîtres* de la Milice dès le tems de Conſtance, & on prétend que Théodoſe I. en fit même plus de cinq. Il y a quelques raiſons pour croire que les *Maîtres* de la Milice avoient été établis dès devant Conſtantin; mais M. Valois ne les juge pas fortes. Ces *Maîtres* de la Milice, qu'on appella enſuite Comtes, s'élevérent bientôt au rang des prémiers Officiers de l'Empire, & eurent le titre d'Illuſtre, qui étoit le plus relevé de tous. Le pouvoir qui leur fut donné ne fut qu'un démembrement de celui qui appartenoit auparavant aux Préfets du Prétoire, qui par ce moyen devint Officier purement civil, de judicature & de finance. Zozime prétend que cette ſouſtraction des ſoldats à la juriſdiction des Préfets du Prétoire ruïna la diſcipline militaire; mais nous n'en croirons pas Zozime. *Aurelius Victor*, *Zozime p.* 688. *Cod. Theod.* 11. *t.* 1. *l. p.* 6. TILLEMONT. *Emp. T. IV. p.* 285. Ailleurs, c'eſt-à-dire, T. IV. p. 57. & 723. 724. Il croit malgré Zozime, qui fait Conſtantin Auteur de ces *Maîtres* de la Milice, qu'il vaut mieux en attribuer l'origine à la politique inquiéte de Dioclétien, puiſque Lactance met ces *Maîtres* entre les nouveaux Officiers que ce Prince avoit établis. Voyez auſſi Saumaiſe ſur l'hiſt. Auguſte, p. 293. 358. 359.

On a donné le nom de *Maître* de la Milice aux Gouvérneurs de Naples ſous les Empereurs Grecs. Dans pluſieurs païs on appelle aujourd'hui Capitaine Général, ou Gouvérneur des armes, celui qui commande les troupes.

MAÎTRE des mœurs. C'eſt un nom que l'on donna aux Cenſeurs. Voyez ce mot.

MAÎTRE Œcuménique. C'eſt le nom que l'on donna au Directeur Général d'un College que Conſtantin fonda à Conſtantinople. *Magiſter Oecumenicus*. On l'appella ainſi, ou parce qu'il avoit la connoiſſance de tout ce que doit ſçavoir un habile homme, ou plûtôt parce qu'il avoit la direction univérſelle de ce College. Car Œcuménique ſe prenoit pour Général, univérſel. C'eſt ainſi qu'on donne à Paris le titre de Grand *Maître* au Directeur Général de quelques Colléges, qu'on appelle Principal dans les autres. Les Empereurs conſidéroient beaucoup le *Maître* Œcuménique. Voyez Théophane, Zonaras, Cédrénus, & l'hiſt. des Iconoclaſtes de Maimbourg.

MAÎTRE des Offices. Nom d'un Officier de l'Empire Romain. *Magiſter Officiorum*. Le *Maître* des Offices avoit l'Intendance de tous les Officiers de la Cour. On l'appelloit *Magiſter Officii*

Palatini, ou ſimplement *Magiſter*, & ſa charge s'appelloit *Magiſterii*, Maîtriſe. Une Loi du 5e Juillet 372. Cod. Théod. 6. t. 7. l. p. 77. 79. ordonne que le Queſteur, le *Maître* des Offices, & les deux Intendans des Largeſſes, auront le pas ſur les Proconſuls. Voyez Saumaiſe ſur la vie de Gallien par Trébel. Pollion C. 17. & de Tillemont Emp. T. V. p. 62. Saumaiſe ſur l'hiſtoire Auguſte p. 83. 84. 186. 208. 293.

Le *Maître* des Offices, étoit à la Cour des Empereurs d'Occident, le même que le Curopalate à la Cour des Empereurs d'Orient.

MAÎTRE du peuple. Nom que l'on donna au Dictateur. Voyez ce mot.

En un mot, *Maître*, dans l'hiſtoire & dans les loix Romaines, ſe dit de tout Officier qui eſt le prémier en ſon genre; & qui a ſous lui tous les autres de même eſpéce, ou qui ont les mêmes fonctions; en Latin *Magiſter*, & ſouvent *Primicerius*. Voyez Saumaiſe aux endroits que l'on a citez. Nos Auteurs François ſe ſervent du nom de *Maître*, pour exprimer ces Offices, comme on le peut voir ſouvent dans Mrs de Tillemont, Fleury, &c.

On donne le titre de *Grand maître* à quelques Supérieurs de College. *Collegii præfectus*. Le *Grand maître* de Navarre. Le *Grand maître* du Cardinal le Moine.

MAÎTRE, ſe dit auſſi de quelques Officiers ſubalternes. *Maître* de la Garderobbe. *Maître* d'Hôtel ordinaire chez le Roi, chez les Princes, chez les Seigneurs particuliers. Voyez HOSTEL. Le *Maître* de la Chapelle du Roi. *Maître* de l'Oratoire du Roi, ſa charge a été créée par Loüis XIV. Le *Maître* particulier des Eaux & Forêts en tel Siége. Il y a ſeize *Maîtres* des Eaux & Forêts dans le Royaume, qui pour cela eſt partagé en ſeize Départemens. *Maître* des Couriers. *Maître* de la Poſte. *Maître* de Monnoye, ou Fermier de Monnoye. Officier des Monnoyes, dont les fonctions ſont marquées dans les Ordonnances des années 1507, 1540, 1551, 1554, 1566, & 1586. & dans Boizard Traité des Monnoyes, P. I. C. 14. *Maître* de la Monnoye d'un tel lieu. *Maître* Queux chez le Roi. *Maître* Veneur. *Maître* Fauconnier. *Maître* de la Chambre aux deniers. Ils ſont trois chez le Roi, un ancien, un alternatif, & un triennal; ils ont ſoin de ſolliciter les fonds pour la dépenſe de bouche de la maiſon du Roi, & de les donner aux Officiers; ils aſſiſtent au Bureau du Roi, qui ſe tient pour délibérer ſur ce qui regarde la dépenſe de bouche de la Maiſon du Roi, & les Officiers qui en ſont chargez.

MAÎTRE DE CHAMBRE, en Italie, ſe dit de celui qui introduit à l'audiance des Cardinaux, qui commande dans leur chambre. *Maeſtro di camera*.

MAÎTRE DU SACRÉ PALAIS. *Magiſter Sacri Palatii*, eſt un grand Officier qui loge au Vatican. Il a ſoin de revoir tous les livres qui s'impriment à Rome. Il donne permiſſion de lire les livres défendus. Il entre en la Congrégation du Saint Office, & en celle de l'Index. Il a ſéance dans la Chapelle du Pape après le Doyen de la Rote. Cette charge eſt toûjours poſſedée par un Dominicain.

On appelle ſur la mer, *Maître des Ports*, l'Officier commis pour la levée des impoſitions & traites foraines. Sur les riviéres il y a des *Maîtres* des ponts & pertuis, pour faire paſſer les bateaux dans ces paſſages difficiles, qui ſont obligez à réſidence, & à travailler en perſonne, & ont pour aide des Chableurs.

MAÎTRE, ſe dit auſſi de pluſieurs Officiers de Robbe, ou de Finance. Les *Maîtres des Requêtes*, *Libellorum ſupplicum magiſtri*, ſont ceux qui rapportent les requêtes & les placets au Roi, & à ſon Conſeil. Voyez REQUÊTES. Les *Maîtres des Comptes*, ſont les Juges Souverains des Comptes, des deniers du Roi. Voyez COMPTES. Du Tillet obſerve qu'on diſoit auſſi *Maître du Parlement*; pour dire, Conſeiller du Parlement. On les appelle ainſi dans une Ordonnance de l'an 1321. Ce nom eſt demeuré à Meſſieurs de la Chambre des Comptes. *Maître de la Chambre aux Deniers*, eſt celui qui ordonne de la dépenſe de la Maiſon du Roi. On donnoit autrefois en Bretagne la qualité de *Maître* à tous ceux qui étoient dans la Robe, ou dans l'Égliſe, de quelque condition qu'ils fuſſent. LOISEAU, *Gloſſ.*

MAÎTRE Rational. Nom d'Office, & de Charge. *Magiſter rationalis*. *Rationum magiſter*. On a d'abord appellé indifféremment *Maîtres Rationaux*, Auditeurs, ou Gens des Comptes, les Officiers qui avoient inſpection ſur les Receveurs des deniers des Dauphins, & pardevant qui ils étoient tenus de rendre compte de leur maniment. Leur établiſſement étoit beaucoup plus ancien que celui du Conſeil Delphinal. Il en paroit ſous le Dauphin Jean dès l'an 1310. VALBONNAIS. *Mém. pour l'hiſt. du Dauph. IV. Diſc.* La Cour des *Maîtres Rationaux*. ID.

MAÎTRE, ſe dit auſſi d'un particulier chef de famille, qui commande à ſa femme, à ſes enfans, à ſes valets, à ſes domeſtiques, à ſes éléves. *Dominus*, *herus*. Vous ne laiſſez pourtant le

le nom de mari que parceque c'eſt un nom de *maître*. S. Év r. On doit traitter ſes enfans en père, & non en *maître*. Un *maître* doit traitter humainement ſes éſclaves. Les valèts doivent obéïr à leur *maître*, le réſpècter. Il y a des devoirs réciproques entre le *maître*, & ſes domèſtiques. En ce ſens on dit, Compter de Clèrc à *maître*; pour dire, comme un Commis ſeroit à ſon *maître*. On le dit auſſi des animaux. Voilà un chien qui chèrche *maître*. L'Écriture dit que le bœuf connoît l'étable de ſon *maître*.

Maîſtre, ſe dit encore de la ſubordination qui eſt entre les valèts. On appelle un *maître valet*, celui des domeſtiques en qui on a le plus de confiance, à qui on donne pouvoir & autorité ſur les autres valèts. *Maître Clèrc*, eſt chez les Procureurs celui qui eſt le mieux vèrſé en pratique, qui dreſſe les actes. Au Parlement, c'eſt celui qui inſtruit les appellations. *Maître Garçon*, chez les Artiſans, eſt le plus ancien dans la boutique du *Maître*, ou celui qui ſçait le mieux travailler, qui a quelque avantage ſur les autres.

Maîſtre, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. Le Sage doit être *maître* de ſes paſſions, & de tous ſes mouvemens. *Sapiens regit cupiditates ſuas, iis imperat*. Il faut qu'un Ambaſſadeur ſoit bien *maître* de lui-même. Pour être poli, il faut être *maître* de ſoi, de ſes paroles, du mouvement de ſes yeux, & de ſon viſage. Bell. Je préfère aux conquérans ces illuſtres oiſifs, ces paiſibles Héros, qui travaillent uniquement à ſe rendre *maîtres* d'eux-mêmes. M. Esp. Un ambitieux a autant de *maîtres* qu'il y a de gens qui lui ſont utiles. La Br. L'advèrſité eſt une dure, mais utile *maîtreſſe*, qui par des enſeignemens vifs & ſenſibles nous ramène de nos égaremens. Fl. Nous ſommes *maîtres* de nos propres ſecrèts; mais nous ne ſommes pas *maîtres* de ceux d'autrui. Bouh. La raiſon eſt ſouvent un *maître* fâcheux. La Pl. Un Rapporteur eſt *maître* d'une affaire; il la tourne comme il lui plaît. Un prémier Juge eſt *maître* de l'inſtruction des procès criminèls. Se rendre *maître* de l'éſprit du peuple. Ablanc. Luthèr avoüe que ce qu'il ajoute ou qu'il change à l'opinion commune (touchant l'Euchariſtie) eſt indifférent, & il nous en laiſſe les *maîtres*. Pélisson.

Maîſtre, ſe dit encore de celui qui eſt ſupérieur d'un autre à l'égard de l'éducation de l'inſtruction dans les Sciences & dans les Arts. *Magiſter, præceptor*. On a donné à cet enfant un *Maître*, un Précepteur pour l'élever, pour le conduire en claſſe, pour lui apprendre les Lettres humaines. Un homme fait comme vous, eſt un meilleur *Maître* du vice que de la vèrtu. Lettre d'Éloïse à Abel. Nous avons tous une *Maîtreſſe* commune, qui eſt la nature. Fél. Un bon *Maître* épargne bien du tems, & abrége bien du travail, même aux plus éclairez. Ch. de M. Quand on apprend à faire une chôſe d'un mauvais *Maître*, on apprend à la faire mal; & il eſt plus difficile de choiſir un bon *Maître* pour l'adreſſe de l'éſprit, que pour celle du corps. Id. Naudé appelle le diâble le *maître* de Luthèr. Campanelle fut accuſé & empriſonné à l'âge de vingt-uns, par les Inquiſiteurs de Naples, comme trop ſçavant & trop univèrſel, pour ne s'être pas ſervi du *maître* de Luthèr. Mascur.

Maîſtre, ou Maîtreſſe d'École, ſont ceux qui apprennent à lire & à écrire aux enfans. *Magiſter, præceptor*. *Maître de Catéchiſme*, celui qui leur enſeigne les prémiers articles de leur croyance.

Maîſtre des Novices, c'eſt dans les Communautez réligieuſes, celui qui eſt le directeur des Novices, qui a ſoin de les inſtruire. On dit de même dans les Communautez de filles *Maîtreſſe des Novices*. Chez les Chanoines on dit, le *Maître* des enfans de Chœur. Le Chantre eſt le *Maître* du Chœur.

Maîſtre eſt auſſi celui qui enſeigne divèrs éxèrcices. *Maître* à danſer, qui fait profeſſion de montrer à danſer. *Maître* de luth, de guitarre, de claveſſin. *Maître* à chanter. Par un Édit de 1686. le Pape Innocent XI. fit déffenſes à toutes filles & femmes d'apprendre à chanter, ou à joüer d'aucun inſtrument d'un *Maître*, à cauſe des inconvéniens. Ces ſortes d'Édits ſont pour l'État Eccléſiaſtique, & les tèrres du domaine temporel du Pape. *Maître* à voltiger. *Maître* de Langues. *Maître* de Mathématique. *Maître* en fait d'armes, eſt un *Maître* d'éſcrime, qui enſeigne à manier les armes, ſur tout l'épée & le fleurèt. *Maître* des hautes armes, celui qui enſeigne à manier la picque, le mouſquet, l'étendart.

Père-maîſtre. C'eſt ainſi que l'on appelle dans quelques Ordres de Religieux, celui qui a le ſoin des Novices. Je voudrois bien parler au *Père-maître*. On dit auſſi le *maître* des Novices, comme on l'a marqué ci-deſſus. Les jeunes Réligieux qui étudient en Philoſophie & en Théologie diſent auſſi nôtre *maître*, pour dire nôtre Régent, nôtre Profeſſeur. *Maître Général*, eſt le tître que prend le Général des Dominicains. *Magiſter Generalis*.

Maîſtre ès Arts, eſt celui qui a des Lèttres d'une Univèrſité pour pouvoir enſeigner la Rhétorique, la Philoſophie, &c. C'eſt le prémier degré qui donne droit aux Bénéfices en qualité de Gradué. *Magiſter Artium*. M. l'Abbé Fleuri, *hiſt. Eccl. L. LXXXIII. p. 620. & 621.* dit Artiſte au lieu de *Maître ès Arts*: Ce n'eſt pas l'uſage ordinaire. C'eſt en ce ſens qu'on a donné aux Avocats, aux Docteurs, aux Magiſtrats, aux Prêtres, tître de *Maître*, comme, *Maître* Charles du Moulin, *Maître* René Choppin, &c. C'eſt une qualité qu'on joint toûjours avec les noms propres & les ſurnoms. Les Conſeillérs pour ſe diſtinguer y ont fait ajoûter, Monſieur *Maître*, & ce tître de *Maître* s'eſt étendu abuſivement aux autres Officiérs de Robbe, Procureurs, Gréffiérs, &c. Ce nom de *maître* leur eſt venu par degrez. C'étoit au commencement un tître de puiſſance & d'office, plutôt que de ſageſſe & d'érudition. On l'a donné prémièrement aux *Maîtres* des Écoles & aux Préfèts des Colléges. Enfin, on l'a donné aux *Maîtres* des Arts & des Sciences, & aux Docteurs. Ainſi on a appellé Iſo *Magiſter*, ou le Moine de S. Gal, Florus *Magiſter*, Thomas *Magiſter*, & Petrus *Comeſtor*, ou le *Mangeur*, qu'on a traité de *Maître* de l'Hiſtoire Scholaſtique, & Gratien le *Maître* des Canons & des Decrèts, *Maître* Duval, *Maître* Gamache, *Maître* Grandin. Le tître de *Maître*, qui ſignifie Docteur, & qui s'eſt avili dans les dèrniérs tems, étoit très-honorable au XIIe. ſiécle, & on le donnoit aux Évêques mêmes, & aux Cardinaux. *Fleury, hiſt. Eccl. T. XV. p. 642.*

C'eſt dans ce même ſens qu'on a appellé *Maîtres* ceux qui ont éxcellé en quelque Science, qui ont enſeigné les autres, qui ſont reconnus pour les *Maîtres* du métiér. En Théologie, Pièrre Lombard a été appellé *le Maître des Sentences*. Archiméde a été un grand *Maître* en Géométrie. En Peinture on appelle les tableaux des grands *Maîtres*, ceux de Raphaël, du Pouſſin, de Jules Romain, de Paul Véronèſe. En Eſtampes, Albèrt, Lucas, Marc Antoine, ſont les grands *Maîtres*; les petits *Maîtres*, Olbens, Ilbens, &c.

Maîſtre ès Arts, ſe dit auſſi en riant, & en ſtile d'apologue, des animaux.

> *Le Lion, pour bien gouvèrner,*
> *Voulant apprendre la morale,*
> *Se fit un beau jour amener*
> *Le Singe*, Maître ès Arts *chez la gent animale.*
>
> La Font.

Molière dit en badinant, que *maître* vient du Latin *magiſ-ter*, c'eſt-à-dire, trois fois plus grand.

Maîſtre, ſe dit auſſi des Marchands & des Artiſans, qui ont droit ou privilége d'ouvrir boutique pour vendre des marchandiſes, ou pour travailler à toutes ſortes de manufactures. *Opifex, propola peritus, claſſicus*. Il faut être apprentif avant que d'être *Maître*. Il n'y a que des *maîtres* de Lèttres qui ont privilége, des *maîtres* d'apprentiſſage, & des fils de *maîtres*, qui puiſſent entrer dans les Corps des Marchands & des Artiſans. Il coûte bien de l'argent à être paſſé *maître*. Il faut faire ſon chef-d'œuvre en préſence des *Maîtres* & des Jurez. Les Jurez ont droit de viſite ſur les autres *Maîtres* parmi les Artiſans; mais chez les Marchands les Viſiteurs s'appellent les *Maîtres & Gardes du métiér*.

Aux Artiſans on donne la qualité de *maître* jointe à leur nom propre ſeulement, ſans y mettre leur ſurnom, comme on fait aux Avocats. *Maître* Pièrre. *Maître* Jean le Savetiér.

On s'en ſèrt auſſi quelquefois dans le Burleſque, en l'attribuant à quelques animaux.

> Maître *Corbeau, ſur un arbre pèrché,*
> *Tenoit en ſon bec un fromage:*
> Maître *Renard, par l'odeur alléché,*
> *Lui tint à-peu-près ce langage.* La Font.

Maîſtre, esse. Se dit auſſi de ce qui eſt principal, dominant, & de plus conſidérable dans une chôſe. Le *maître* autel d'une Égliſe, eſt le grand autel du Chœur. *Ara princeps, altare primarium*. La *maîtreſſe* arche d'un pont, celle qui eſt la plus large, & où l'eau eſt la plus creûſe, où paſſent les batteaux. Le *maître* brin d'une ſouche d'arbres, celui qui eſt de la plus belle venuë. On appelle auſſi *maîtreſſe* voute, celle qui ſert à couvrir quelque notable partie d'un bâtiment, à la différence de celles qui couvrent ſeulement quelques portes, ou fenêtres. Une *maîtreſſe* fèrme de charpente, un *maître* entrait; pour dire, la fèrme, l'entrait le plus conſidérable. Ce Jésus Christ crucifié, folie aux Gentils, ſcandale aux Juifs, portoit en cela même les marques du véritable Christ, étoit cette *maîtreſſe* pièrre, mais rejettée, &c. Pélıss.

Maîſtre Fleuve. On a ainſi appellé le plus gros des bras du Nil, au-deſſous du Delta. C'eſt celui que les Anciens nommoient

moient *Canopicum*, & *Heracleoticum flumen*, ou *Canopicus, Heracleoticus alveus.*

MAÎſTRE, en tèrmes de Guèrre, ſignifie un Cavaliér. *Eques.* Les Compagnies de Cavalerie ſont de quarante, ou cinquante *maitres.*

MAÎſTRE DE CAMP. Voyez MESTRE DE CAMP, c'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer, faiſant ſonner l'*s.*

MAÎſTRE, en tèrmes de Marine, ſignifie ſur l'Océan le Pilote, ou Commandant des manœuvres du vaiſſeau. *Turbæ nauticæ præfectus.* Sur la Méditèrranée on l'appelle *Nocher*, ou *Patron.* Et dans les vaiſſeaux conſidérables, notamment ceux qui font des voyages de long cours, on l'appelle *Capitaine.* Un *Maitre* de navire doit avoir navigé cinq ans au moins, avoir été examiné en l'Amirauté, & doit repréſenter les journaux de ſes voyages. Il a pouvoir de faire l'équipage du vaiſſeau, de lever des Pilotes & des Matelots, le tout ſuivant les réglemens de la dèrnière Ordonnance de la Marine, Liv. 2. Titre prémiér. Les Grècs l'appelloient πιστικὸς, c'eſt-à-dire, *homme de confiance*; d'où vient qu'en quelques ports on l'appelle par corruption *Maitre poſtif*, qui eſt oppôſé à *Maitre bourgeois*, ou propriétaire, ou combourgeois. On appelle *Maitre de hache*, le Charpentiér du vaiſſeau; & *Maitre Valet*, celui qui diſtribuë les proviſions de bouche. *Maitre* de port, ou du port, ſe dit quelquefois pour Capitaine de port. *Maitre* mâteur, eſt celui qui a ſoin des mâts.

MAÎſTRE ou GÉNÉRAL DES ŒUVRES, eſt un Architècte, ou Officiér prépoſé pour avoir inſpèction ſur les bâtimens de la ville, afin qu'ils ſoient conſtruits ſuivant les réglemens de la Police, & les ſtatuts de la Maçonnerie. *Præfectus fabrum.* Il a pour cet èffèt une Chambre ou Juriſdiction dans l'enclôs du Palais, où il fait aſſigner ceux qui ont fait des conſtructions contre ces réglemens, & il en ordonne la démolition.

MAÎſTRE DES BAſSES ŒUVRES, eſt le nom honnête qu'on donne aux Cureurs de retraits. *Foricarius.* Voyez ÉſCUREUR, *T. II. p.* 1370.

MAÎſTRE DES HAUTES ŒUVRES, eſt le nom honnête qu'on donne à l'Éxécuteur de la haute Juſtice, au Bourreau. *Tortor, carnifex.*

MAÎſTRE DE QUARTIÉR. C'eſt le nom qu'on donne dans les Colléges à ceux qui ont l'inſpèction ſur un cèrtain quartiér du Collége, & qui ſont chargez de la conduite de ceux qui y logent. Il y a à la Salpêtrière, qui eſt l'hôpital général de Paris, des *Maitreſſes de quartiér*, dont les fonctions ſont les mêmes à proportion que celles des *Maitres de quartiér* des Colléges.

QUARTIÉR-MAÎſTRE. Voyez QUARTIÉR.

MAÎſTRE, ſe dit auſſi odieuſement à l'égard de ceux qui ſe ſignalent par quelque mauvaiſe qualité. *Fraudum, ſcelerum, &c. artifex, caput.* C'eſt un *maitre* fourbe, un *maitre* Gonin.

> *Pour aſſurer ſi c'eſt ou laine, ou ſoye, ou lin,*
> *Il faut en devinaille être* maître *Gonin.* RÉGNIÉR.

Un *maitre* Palatin, un *maitre* Aliborum, un *maitre* maraut. Que veut donc conter par là ce *maitre* yvrogne? MOL. *Maitre* fripon.

PETIT-MAÎſTRE. C'eſt un nom qu'on a donné aux jeûnes Seigneurs de la Cour. *Juvenis Dominus, Domicellus.* On prétend qu'il commença à être en uſage dès le tems que le Duc Mazarin, fils du Maréchal de la Milleraye, fut reçu en ſurvivance de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie. On donna ce nom de *petits maitres* aux gens de qualité qui étoient de même âge que lui. Enſuite il a paſſé ſans diſtinction à tous ceux qui prennent l'air, & les manières des gens de qualité, qui ſe mettent au-deſſus des autres, qui décident de tout ſouverainement, qui ſe prétendent les arbitres du bon goût, & de la politeſſe, pour régler la deſtinée des piéces de théâtre, donner le prix à tout, & faire la loix aux autres. On appelle *petits-maitres* une cèrtaine volée de jeunes gens de la Cour, qui prennent l'aſcendant ſur les autres, & prétendent maîtriſer un châcun par leurs manières libres & hardies. VIGN. DE MARV. Néron avoit à ſa Cour une éſpéce de *petits maitres* très-délicats, qui traittoient Sénéque de Pédant. S. ÉVR. La qualité de *petit-maitre* tombe dans le mépris à meſure qu'elle ſe communique à la Bourgeoiſie, & qu'on dit les *petits-maitres* des Tuilleries, &c. ID. Le *petit-maitre* fait vanité de paroître encore plus déréglé qu'il n'eſt; il parle beaucoup, & ne penſe guères. Il ne cache ni ſa haine, ni ſon amitié: ſes manières ſont mêlées de politeſſe, & de groſſièreté. P. COM. Les *petits-maitres* ſont les jeunes gens, qui font les gens à bonne fortune. PALAPRAT. Une troupe de jeunes gens fort étourdis, groſſiérs, brutaux, pleins d'une vanité ridicule, toûjours prêts à tirer l'épée mal-à-propos, toujours prêts à médire du genre humain, & ſur tout des femmes. Enfin, il ne manquoit à ces gens-là que le nom de *petit-maitre*: pour les manières, elles étoient pareilles. Mlle. L'HÉRITIÉR. Le *petit-maitre* ne marche point ſur une ligne droite: cela eſt bourgeois. Voyez la Satire de Beloc ſur les *petits-maitres.* On a dit auſſi quelquefois *petits-maitres* en parlant de cèrtaines femmes, qui ſe donnent à proportion les mêmes airs que les *petits-maitres.* Un Poëte récent a fait le portrait d'un Magiſtrat *petit-maitre.*

MAÎſTRE, en tèrmes de blâſon, ſe dit de la plus grande partie d'un Écu, quand le bas n'eſt garni ſinon d'une pointe, qui eſt le même que le *chappé. Trabeatus.* Il porte d'argent au *maitre* ployé ou arrondi de gueules.

MAÎſTRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes.

> *Pour bien ſervir & loyal être,*
> *De ſerviteur on devient* maître.

On dit que les bons *maitres* font les bons valèts. On dit auſſi, tel *maitre*, tel valèt; pour dire, que les valèts ſuivent l'éxemple des *maitres*, & particulièrement en mal. On dit auſſi, qui ſèrt bon *maitre*, bon loyer en reçoit. On dit auſſi que quelqu'un a bon *maitre*; pour dire, qu'il eſt au ſèrvice, ou dans la dépendance d'un homme puiſſant, & qui ſçaura bien le protéger. On dit auſſi par une façon de parler tirée de l'Écriture Sainte, que nul ne peut ſèrvir deux *maitres* à la fois. On dit auſſi, qui a compagnon, a *maitre*; pour dire, que dans une Société on ne ſçauroit diſpôſer de rien de ſon chèf. On dit auſſi, qu'il faut être compagnon de ſa femme, & *maitre* de ſon cheval, pour dire, qu'il faut traiter doucement l'une, & gourmander l'autre. On dit auſſi, que le Charbonniér eſt *maitre* en ſa maiſon; pour dire, que le moindre particuliér eſt *maitre* quand il eſt chez ſoi. On dit auſſi, qu'on a paſſé *maitre* quelqu'un, quand on ne l'a point attendu pour dîner. On dit auſſi, qu'un homme a trouvé ſon *maitre* quand il a trouvé quelqu'un plus fort, plus ſçavant que lui, ſoit dans le combat, ſoit dans la diſpute. On dit auſſi, pain couppé n'a point de *maitre.* On dit auſſi, c'eſt un *maitre* Sire, un *maitre* homme; pour dire, c'eſt un homme d'importance, qui ſçait bien ſe faire valoir. On dit auſſi, c'eſt la Cour du Roi *Peto*, où tout le monde eſt *maitre.* Ce provèrbe ſe dit de l'aſſemblée des gueux qui ſont tous égaux. On l'appelle la Cour du Roi *Peto*, parceque tous vivent de mendicité, & que le mot Latin *peto* ſignifie *mendier*, demander.

MAÎTREſSE. ſ. f. On le dit en la plûpart des ſignifications précédentes. *Hera, Domina, magiſtra.* La *maitreſſe* de la maiſon. La *maitreſſe* de l'hôtellerie, du cabaret des trois Rois, de la Croix d'or, &c.

On dit auſſi, une *maitreſſe* femme; pour dire, une femme habile, qui ſçait gouvèrner ſa famille, les affaires de la maiſon; qui eſt intelligente, fèrme, & réſoluë. *Domina, hera intelligens, gnara.*

On le dit particulièrement d'une fille qu'on rechèrche en mariage. Il a fait de beaux préſens de nôce à ſa *Maitreſſe*, à ſon accordée. *Amaſia, puella amata.*

On le dit auſſi en général d'une pèrſonne pour qui on a de l'attachement, & de l'amour: J'adôre une *Maitreſſe* cruelle & impitoyable. Les Poëtes ont d'ordinaire une *Maitreſſe* Poëtique, qui leur ſèrt de ſujet à dire tout ce qu'il leur plaît. BAY. C'eſt ce que les Italiens appellent faire l'amour à la façon de Pétrarque. *Petrarchevolmente.* Flatter tous les caprices, & toutes les bizarreries d'une *Maitreſſe.* S. ÉVR. Cléopatre, Reine d'Égypte, étoit la *Maitreſſe* de Marc Antoine; & elle le charmoit par la nouveauté des plaiſirs qu'elle lui préſentoit tous les jours. CITRI.

> *Nous n'avons qu'un honneur, il eſt tant de* Maîtreſſes. CORN.

> *J'ignore ce grand art qui gagne une* Maîtreſſe. BOIL.

Accabler l'Amant, & la *Maitreſſe.* RAC. Les éſpérances d'un Amant ſont quelquefois injurieuſes à une *Maitreſſe.* M. SCUD.

MAÎſTREſSE, ſe dit encore de tout ce qui nous occupe, de tout ce qui nous domine. *Domina.*

> *Charmante libèrté,*
> *Soyez à l'avenir mon unique* maîtreſſe. M. SCUD.

MAÎſTRISE. ſ. f. Dignité, ou charge, qui donne la qualité de Maître. *Dominatus, imperium, ditio, juriſdictio.* La grande *Maitriſe* de l'Ordre de Malthe, de Calatrava, &c. ſont des dignitez électives.

On le dit particulièrement des Siéges des Eaux & Forêts, & de leurs Officiérs. Il y a un procès pendant en la *Maitriſe* de Bourges. Cette forêt eſt dépendante de la *Maitriſe* de Roüen. Il y a tant d'Officiérs en cette *Maitriſe.* Il eſt pourvû de la grande *Maitriſe* des Eaux & Forêts d'une telle Généralité.

MAÎſTRISE, parmi les Artiſans, ſe dit de la qualité qu'on acquièrt quand on eſt reçu Maître dans quelque Corps. *Magiſtri titulus.* On fait faire chèf-d'œuvre aux aſpirans à la *maitriſe.* Les veuves jouiſſent du privilége de la *maitriſe.* Les *maitriſes* & jurandes étoient une belle invention de Police, quand elles ont été

été établies par l'Ordonnance de François I. maintenant ce n'eſt que cabale, yvrognerie, & monopole. Les lettres de *maitriſe.*

MAÎTRISER. v. act. Dominer; l'emporter; ſe rendre maître de quelqu'un, pour le gouvèrner avec autorité. *Imperare, imperium exercere; regere imperio, dominari, domare, vincere, ſuperare.* Aléxandre a *maitriſé* toute l'Aſie. Les Grècs, & les Romains, ont eû de la peine à ſe laiſſer *maitriſer* par les Empereurs. Cet homme eſt hautain, il veut *maitriſer* par tout où il eſt. Agricola reçut de la Fortune le privilége de ne ſe point enfler de ſes proſpéritez, & de ſçavoir *maitriſer* la fortune. M. Ésp. L'orgueil gouvèrne, & *maitriſe* l'homme. Id. Cette femme impérieuſe ſur elle-même, *maitriſe* ſon cœur par raiſon. S. Évr. la colère met le déſordre dans les diſcours de ceux qu'elle *maitriſe.* M. Ésp.

> *Tu l'emportes, Amour, je céde à ta puiſſance;*
> *Tu* maîtriſes *enſin ma raiſon, & mes ſens.* La Suze.

> *La France ſous tes loix* maîtriſe *la fortune.* Boil.

> *La voyant ſi bien vivre & ſa chair* maîtriſer. Régn.

Pour dire, la dompter.

Maîtrisé, ée. part. & adj. *Domitus, victus.*

MAITOS, MADYTO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la prèſqu'iſle de la Romanie, ſituée ſur le détroit des Dardanelles, entre Gallipoli & Seſto. *Macidos, Madytos.* Maty.

MAJUME. ſ. f. Nom d'une fête que les Romains célébroient le prémiér jour de May, en l'honneur de Maia, ou de Flore. *Majuma.* La *Majume* fut établie par l'Empereur Claude. C'étoit la même fête que les Florales, à cela près qu'elle étoit moins laſcive & moins criminelle. Elle ſe célébroit avec beaucoup de magnificence & de dépenſe en feſtins & en offrandes, comme il paroit par l'ouvrage de Julien appellé *Miſopogon.* Cette fête dégenerant dans les anciennes impuretez qui s'y commettoient, le Concile *in Trullo* la défendit. Arcadius & Honorius la pèrmîrent de nouveau, mais avec beaucoup de précautions, l'année prémière de leur Empire; le Code en fait foi L. II. Tit. 45. mais quatre ans après elle fut abolie, par les inſtances de S. Jean Chryſoſtôme. Les mêmes Auguſtes la défendîrent encore en 399. Cependant il y a de l'apparence qu'elle fut encore continuée en quelques lieux, en retranchant toutes les impuretez qui avoient été cauſe de ces défenſes. La *Majume* étoit une fête toute de débauche & de licence, Tillem. *Emp. T. V. p.* 439. On écrit que cette fête de *Majume* ſe faiſoit originairement ſur le Tibre, & ſur le bord de la mèr, d'où elle s'étoit répanduë dans les Provinces de l'Empire. & qu'elle a tîré ſon nom du mois de Mai, auquel elle ſe célébroit, ou des eaux qu'on nomme *maiumes* en Syriaque, parce qu'on voit qu'elle ſe célébroit à Daphné, & en d'autres lieux, où il y avoit beaucoup d'eaux. Elle duroit ſept jours. Id. *p.* 440. Voyez Suidas, Baronius à l'an 399. n. 32. & 33. Godefroy ſur le Code Théod. T. V. p. 358. 359. &c.

Bouche dans ſon hiſtoire de Provence dit que la fête de la Maye, qui ſe fait en pluſieurs villes de cette Province, eſt un reſte de la *Majume.*

MAJUSCULE. adj. m. & f. L'*s* de ce mot ſe prononce. Il ſe dit des grandes lettres, ou capitales. *Majuſcula littera.* Il faut écrire le titre de ce chapitre en lettres *majuſcules.* Les noms propres, les prémiérs mots d'une période, ou d'un vèrs, doivent commencer par une lettre *majuſcule.* Il y dans ce Dictionnaire des mots écrits en grandes *majuſcules*, d'autres en petites *majuſcules.* Il paroit par cet exemple que quoique *majuſcule* ſignifie proprement la grandeur du caractère, il ne ſe prend pourtant pas pour la grandeur, mais pour la forme du caractère; car il y a des *majuſcules* plus petites que cèrtaines qui ne ſont point *majuſcules*, par exemple, que du gros canon; mais la forme eſt toujours differente. A, B, C, D, E, F, &c. ſont *majuſcules*; & a, b, c, d, e, f, &c. ne le ſont point. Il y a des langues, comme l'Hébreu, le Syriaque, l'Arabe, &c. où les *majuſcules* ne diffèrent que par leur grandeur, & nullement par leur forme.

MAJUSCULE. ſ. m. Nom d'une dignité Écléſiaſtique. *Majuſculus.* C'eſt dans quelques Égliſes une dignité qui répond à celle de Chantre.

MAIXENCE. ſ. f. Nom propre de femme. *Maxentia.* L'Hiſtoire de Sainte *Maixence* paroit fabuleuſe. Il eſt pourtant cèrtain que dès le VIIe ſiécle ſon corps étoit honoré dans l'iſle de France, en un lieu ſitué près de Vèrneuil & de Liancourt, ſur la rivière d'Oiſe, & qu'on nomme *Pont Sainte Maixence*, ou *Maxence*, comme portent quelques Cartes. *Sancta Maxentia pons.* On prononce communément Pont Saint Maixent, quoique ce ſoit ſainte *Maixence* dont il ait tiré ſon nom.

MAIXENT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maxentius.* Prononcez *Maicent*, ou *Maiſſent*, ou *Meſſent.* Saint *Maixent* étoit de la ville d'Agde, dans la Gaule Narbonnoiſe, que nous appellons aujourd'hui le Languedoc. Il reçut au baptême le nom d'Adjuteur, qu'il garda juſqu'à ce qu'il changea de païs & de genre de vie. Saint *Maixent* étoit d'une Nobleſſe diſtinguée. Saint *Maixent* vint en Poitou, attîré par la réputation de S. Hilaire, que la mort n'avoit point diminuée. Il ſe mit ſous la conduite de S. Agapit Abbé, & après 67 ans d'une vie pleine de vèrtus & de mérites, il mourut le 26e de Juin vèrs l'an 515, & fut entèrré dans ſon Monaſtère, qui du tems de S. Grégoire s'appelloit de ſon nom La Cellule de S. *Maixant.* Voyez les Bollandiſtes, *Acta Sanct. Jun. T. V. p.* 169. *& ſuiv.* Mabillon, *ſæc. I. Ap. p.* 588. Baillet, *au* 26e *de Juin.* Il ne faut dire *Maixent* qu'en parlant de ce Saint, & des chôſes qui portent ſon nom. En parlant des autres qui ont porté en Latin le nom *Maxentius*, il faut dire *Maxence.*

S. Maixent. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Maxentii.* Elle eſt dans le Poitou, ſur la Seure Niortoiſe, à quatre lieuës au deſſus de Niort. Il y a dans S. *Maixant* une Abbaye, un Siége Royal, & une Élection.

S. Maixent. Nom d'un monaſtère fondé en Poitou par le Saint dont on vient de parler. *Sancti Maxentii monaſterium; Cellula Maxentii. Cœnobium Sancti Maxentii.* Il réforma bientôt autour de ce Monaſtère une ville qui porte le même nom. Ce lieu eſt dans le Diocèſe de Poitiérs, ſur la Seure Niortoiſe. Voyez *Val. Not. Gall. p.* 327. Le Monaſtère de S. *Maixent*, fondé par Loüis dèrniér, fils de l'Empereur Charles, eſt dans le Diocèſe de Poitiérs. *Fleury.*

MAIZZI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du cinquiême mois des Arméniens; il répond au mois de Mai.

Ce mot vient de *Maius.*

MAK.

MAKÉLAER. ſ. m. Tèrme de Commèrce. C'eſt à Amſtèrdam ce que nous appellons en France Courtiér, ou Agent de change. *Trapezita.* Il y a à Amſtèrdam 395. *Makelaèrs* jurez, dont 375. ſont Chrétiens, & 20. ſeulement ſont Juifs.

MAKERAN, MACRAN. ſ. m. Nom propre d'une partie du Khèrman, en Pèrſe. *Macrania.* Ce païs eſt borné au couchant par le Hèrman propre; au levant par le Send; & au nord par le Siſiſtan; la mèr le baigne au midi. Il a ſon Prince particuliér, tributaire de la Pèrſe, & ſes villes principales ſont Makeran Capitale, Firk, Kambéle, Bilguri, Darci, Raſée, & Guadel. Maty.

MAL.

MAL. ſ. m. Douleur, infirmité corporelle. *Malum, dolor, morbus.* L'homme eſt ſujèt à une infinité de *maux.* Souffrir ſes *maux* patiemment, eſt tout ce que peut faire la vèrtu; mais elle ne rend point inſenſible. S. Évr. La Religion va plus loin que la Morale, & elle apprend aux Chrétiens à aimer leurs peines. Le plus grand ſecrèt de la Médecine, c'eſt de connoître d'où vient le *mal*, la cauſe, la ſource de l'infirmité. Les vieux *maux*, les *maux* invétérez, ſont incurables. Le *mal*, la douleur qu'on fait ſouffrir à ceux à qui on donne la queſtion, leur arrache la vérité. Cette viande fait *mal* à l'eſtomac; y cauſe quelque indigèſtion.

Mal des Ardents. Voyez Ardents, *T. I. p.* 552. Mézeray appelle auſſi *Mal des Ardents*, ce qu'on appelloit autrefois *Lues inguinaria*, dont nos Rois guériſſoient. Voyez le régne de S. Loüis T. I. p. 636.

Mal d'aventure, eſt une petite apoſtume qui vient au bout du doigt, cauſée par quelque piqueure, ou bleſſure, ou un panarix. *Paronichia, ad imum unguem abſceſſus.*

Mal caduc, qu'on appelle autrement le *haut mal*, ou populairement le *mal de S. Jean*, eſt l'épilépſie, qui attaque le cèrveau, & trouble le jugement. *Morbus comitialis, epilepſia, Morbus Lunaticus*, ou *Harculeus.* Voyez Caduc, & Dance de S. Jean, au mot Jean.

Mal contagieux, eſt celui qui ſe communique, ou par l'attouchement d'une pèrſonne infèctée, ou par la réſpiration de l'air corrompu, comme la pèſte, la vérole, la lépre. *Lues.*

Mal d'armée. C'eſt une ſorte de maladie contagieuſe qui régne dans une armée, & qui eſt cauſée par les fatigues & par la mauvaiſe nourriture. *Caſtrenſis morbus, lues.*

Mal de coeur, eſt un ſoulévement de cœur qui eſt cauſé par quélque dégoût. *Cordolium.* Ce qui ſe dit auſſi au figuré, du déplaiſir qu'on a en voyant faire une chôſe pour laquelle on a de l'avèrſion.

Mal d'enfant, c'eſt le travail d'une femme qui accouche. *Parturientis dolor. Mal de tête*, c'eſt la migraine; *mal de ventre*, la colique.

MAL S. JEAN. *Comitialis morbus.* C'eſt la même chôſe que le haut mal, ou l'épilépſie.

MAL SAINT MAIN. C'eſt la galle, ou la lépre. *Elephantiaſis, pſora, lepra.*

MAL DE MÈR, eſt un bondiſſement d'éſtomac qui fait aller par haut & par bas ceux qui ne ſont pas accoutumez à la marine. *Nauſea.*

MAL DE MÈRE. C'eſt une ſuffocation dont les Anciens attribuoient la cauſe à des vapeurs malignes qui s'élevent de la matrice; ou à la matrice même qui monte vèrs les parties ſupérieures, & qui empêche la réſpiration. *Hyſtericus dolor.* On l'appelle autrement *paſſion hyſtérique.* Voyez HYSTÉRIQUE.

MAL DE NAPLES. C'eſt le nom qu'on donne en France à la groſſe vérole, à cauſe que les François l'apportèrent autrefois du Siége de Naples. *Morbus Neapolitanus, venereus, lues venerea.* Les Italiens l'appellent au contraire le *mal François.* Le prémier nom que les Éſpagnols lui ont donné éſt la *maladie de S. Job*, & maintenant *ſarna di Indias.* On l'appelle auſſi le *vilain mal*, ou la *maladie vénérienne*, ou abſolument du *mal.* Le commèrce avec les femmes débauchées donne du *mal.*

MAL DE RATTE, eſt une maladie dont on attribuë ordinairement la cauſe à des vapeurs que la ratte envoye au cèrveau. *Splenicus dolor.*

MAL DE SAINT. C'eſt ainſi que l'on appelle les maladies, auxquelles la Médecine ne peut apporter de remède. C'eſt un *mal de Saint*; pour dire, C'eſt un mal qui ne peut être guéri que par les Saints.

MAL DE SEIN. Voyez DANCE DE S. JEAN, au mot JEAN.

MAL DE TÈRRE. C'eſt le ſcorbut. Voyez SCORBUT.

MAL SUBTIL, en tèrmes de Fauconnerie; c'eſt la principale maladie des oiſeaux, qui eſt une éſpéce de phthiſie ou catharre qui leur tombe dans la mulette, & empêche la digèſtion, & qui les fait mourir maigres. *Avium phthiſis.*

MAL, ſe dit auſſi de ce qui approche de la douleur, & ſignifie Déplaiſir, peine, fatigue, affliction. *Malum, miſeria, tædium, pœna.* L'éſclavage eſt le plus grand de tous les *maux.* Avec un peu de raiſon on goûte doucement les biens, & on s'accommode patiemment aux *maux.* S. ÉVR. La mort n'eſt point au nombre des *maux* que la prudence apprenne à éviter. COSTAR. Dans la compaſſion que nous avons pour les *maux* d'autrui il y a une réfléxion ſécrette ſur nous mêmes, par laquelle nous nous regardons comme pouvant ſouffrir les mêmes *maux.* NIC. Il faut tâcher à ſe dérober à ſoi-même la connoiſſance de ſes propres maux. S. ÉVR.

> *A raconter ſes* maux *ſouvent on ſe ſoulage.* CORN.
>
> *Souvent de tous nos* maux *la raiſon eſt le pire.* BOIL.
>
> *Quoiqu'à peine à mes* maux *je puiſſe réſiſter,*
> *J'aime mieux les ſouffrir, que de les mériter.* CORN.

On a ſouffèrt bien du *mal* durant ce ſiége. On aura bien du *mal* à prendre ce priſonniér. Un Amant a bien du *mal* à quitter ce qu'il aime. Ces deux dèrnières façons de parler ne ſont plus du bel uſage. Il faut dire; On aura bien de la peine à prendre ce priſonniér. On a bien de la peine à quitter ce qu'on aime.

MAL, ſignifie auſſi, Pèrte, ruine, dommage qu'on ſouffre. *Damnum, detrimentum, pernicies, calamitas.* Le débordement de la rivière a cauſé bien du *mal* à cette Province, a cauſé de grandes ruines. Ce chicaneur nous fait tout le *mal* qu'il a pû imaginer. Tout le *mal* eſt fait, il n'y a point de remède. Il y a des gens qui ne chèrchent à s'élever que pour ſe rendre conſidérables par le *mal* qu'ils peuvent faire. S. RÉAL. Les Payens avoient imaginé deux Puiſſances ennemies, & oppôſées, dont l'une faiſoit le bien, & l'autre le *mal*; parce qu'ils ne pouvoient concevoir que les biens & les *maux* coulaſſent d'une même ſource. Ils adoroient la Divinité bienfaiſante, & trembloient ſous le redoutable empire du Dieu qui vèrſoit les *maux* ſur les hommes.

MAL, ſe dit figurément en chôſes morales, du crime, & de tout ce qui eſt contraire à la vèrtu, & à la droite raiſon: auquel ſens le mot de *mal* n'a point de pluriér. *Malum, vitium.* La plûpart des gens ont une pente, une inclination au *mal*, ſont endurcis au *mal*, au vice, au péché. Nôtre repos conſiſte à ne point faire de *mal*: les méchans mènent une vie pleine de troubles: ils ont autant d'inquiétudes qu'ils font de *mal.* S. ÉVR. Fuyez le *mal* & faites le bien. ARN. Quel *mal* y a-t-il d'aller dans un champ, & de s'y promener en attendant un homme? PASC. Les gens de bien trouvent qu'il y a beaucoup de *mal* à aller à la Comédie. Il y a des Prédicateurs qui pour trop vouloir enſeigner le bien, enſeignent ſouvent le *mal.* RÉFL. On dit auſſi, qu'on a mis une femme à *mal*, quand on a été le prémier à la ſuborner. Les Philoſophes ont fort diſputé pour ſçavoir, quelle eſt la cauſe & l'origine du *mal.* *De cauſa, de natura, de origine mali.* Manès apporta de la Pèrſe l'opinion de deux Principes, dont l'un fait le *mal*, & l'autre le bien. Tèrtullien, qui tomba dans les èrreurs des Manichéens, fait aſſez comprendre la difficulté par ce raiſonnement: Ou Dieu, dit-il, a pû empêcher le *mal*, ou il ne l'a pas voulu. S'il ne l'a pû, c'eſt un Dieu foible, & impuiſſant; s'il ne l'a pas voulu, il en eſt l'auteur: car pourquoi a-t-il pèrmis le *mal*, s'il ne le vouloit pas, & s'il ne le vouloit pas pourquoi y a-t-il conſenti? Il faut que le *mal* arrive, ou par ſa pèrmiſſion, ou par ſon impuiſſance; & l'un ou l'autre de ces deux ſentimens anéantit ou la toute-puiſſance, ou la bonté de Dieu. S. Auguſtin, & après lui les Théologiens, répondent à ces argumens, & il n'eſt pas ſi difficile de le faire, que cèrtaines gens le prétendent.

On attribuë à Édoüard III. la déviſe de l'Ordre de la Jarretière, Honni ſoit qui *mal* y penſe: c'eſt-à-dire, qui penſe au péché; qui a des deſſeins criminèls.

MAL, ſe dit auſſi de ces troubles, de ces agitations, que l'amour cauſe.

> *L'amour eſt un* mal *agréable,*
> *Dont mon cœur ne peut pas guérir;*
> *Mais quand il ſeroit guériſſable,*
> *Il eſt bien plus doux d'en mourir.* M. SCUD.

MAL, ſe prend auſſi pour les défauts, les impèrfections, ſoit du corps, ſoit de l'éſprit, que la médiſance, ou la ſatire découvre aux yeux du public. Il a dit de lui tous les *maux* du monde. Si tôt qu'il eſt en compagnie, il fait tomber la convèrſation ſur le *mal* qu'il ſçait du prochain. Après la mort du Cardinal de Richelieu, Corneille fit ces quatre vèrs;

> *Qu'on parle bien ou* mal *du fameux Cardinal,*
> *Ma proſe ni mes vèrs n'en diront jamais rien;*
> *Il m'a trop fait de bien pour en dire du* mal,
> *Il m'a trop fait de* mal *pour en dire du bien.* CORN.
>
> *Le* mal *qu'on dit d'autrui ne produit que du* mal. BOIL.

On dit, Vouloir du *mal* à quelqu'un; pour dire, le haïr, lui ſouhaiter quelque malheur, quelque ſujèt d'affliction, quelque pèrte. *Odi, odio proſequi.* Si je vous veux du *mal*, qu'il me puiſſe arriver. RÉGNIÉR.

On dit, Tourner une chôſe en *mal*, l'éxpliquer en *mal*; pour dire, lui donner un mauvais ſens. *In malam partem.* Et prendre une chôſe en *mal*; pour dire, s'en offenſer. Cet homme eſt incommode, il s'offenſe de tout, il prend tout en *mal.*

MAL, ſignifie quelquefois, Tentative, danger où l'on ſe met de faillir en faiſant quelque chôſe; inconvénient. *Periculum, diſcrimen.* Il n'y a point de *mal* de donner ce ſoir un petit remède à ce malade. Si on le laiſſe un peu manger, il n'y a pas grand *mal.* *Nihil eſt incommodi, nihil vetat.*

MAL, ſe dit auſſi advèrbialement. *Malè, perversè, perperam.* C'eſt un grand homme *mal* fait, *mal* bâti. Il y a des mots qui ſonnent *mal* aux oreilles. On juge ſon procès, mais l'affaire va *mal* pour lui. Ce Courtiſan n'eſt ni bien ni *mal* à la Cour. On dit auſſi, qu'un homme marche *mal*, qu'il danſe *mal*, qu'il écrit *mal*; pour dire, qu'il fait ces chôſes de mauvaiſe grâce, qu'il ne les ſçait pas bien faire. On dit auſſi, qu'un homme ſe porte *mal*; pour dire, qu'il eſt malade. On dit auſſi, ils ſont *mal* enſemble: On m'a mis *mal* avec lui: Il vous ſiéd *mal* de ſoutenir une telle propoſition.

MAL, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Mal* ſur *mal* n'eſt pas ſanté, en parlant de pluſieurs infortunes & afflictions qui arrivent coup ſur coup. On dit auſſi ironiquement & en contreſens, *Mal* ſur *mal* eſt ſanté, par une méchante équivoque, en ce qu'il n'y a point de *T*, en trois mots, comme ſi on diſoit *ſans T.* On dit auſſi, le *mal* d'autrui n'eſt que ſonge; pour dire, qu'on n'en eſt pas ſi vivement touché que du ſien propre. On dit auſſi d'un remède ou d'une choſe indifférente, C'eſt de l'onguent miton mitaine, qui ne fait ni bien ni *mal.* On dit auſſi, Rage de cul fait paſſer le *mal* des dents; pour dire, qu'une plus forte douleur, une plus forte paſſion fait qu'on oublie la moindre. On dit auſſi, qu'on eſt tombé de fiévre en chaud *mal*; pour dire, d'un petit accident en un plus grand. On dit auſſi, Chacun ſent ſon *mal*, en ſe plaignant de quelque affliction ſecrette, & dont on ne veut pas dire la cauſe. On dit auſſi en diſant adieu, ou en éconduiſant quelqu'un, Allez, Dieu vous garde de *mal.*

Au ſecond ſens, on dit que de deux *maux* il faut éviter le pire; pour dire, il faut ſouffrir une petite pèrte pour en éviter une plus grande. On dit auſſi, *Mal* vit qui ne s'amende, en parlant de ceux qui commencent à ſe remettre dans le bon chemin. On dit auſſi de celui dont les affaires ont *mal* réüſſi, qui eſt en grand danger, qui eſt *mal* à cheval, que ſon câs va *mal.* On dit auſſi, que

que toutes chôſes vont de *mal* en pis; pour dire, que tout dégénère, que les ſujèts d'afflictions augmentent tous les jours.

Mal, ſe joint auſſi à pluſieurs mots, tant au maſculin qu'au féminin, tantôt comme advèrbe, tantôt comme adjectif, comme on vèrra à leur ordre.

Mal, ſe joint à quelques mots dans le blâſon, & ſignifie la diſpoſition des chôſes dont on parle. *Mal* ordonné, *malè diſpoſitus*, ſe dit de trois piéces, dont une eſt en chèf, & deux autres paralléles en pointe. *Mal taillé*, *malè ſectus*, ſe dit des manches d'habits taillées bizarrement; il y en a des éxemples en Anglетèrre. Banes en Vivarez & en Dauphiné porte d'azur à trois croiſſans adoſſez & *mal* ordonnez. Haſting en Anglетèrre porte d'or à une manche *mal* taillée de gueules.

MALABAR. ſ. m. Nom propre d'un grand païs de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Malabaria*. Il s'étend le long de la côte occidentale, depuis le Cap de Comorin, juſqu'à la rivière de Cangerecora, qui le ſépare au nord du Canara; & au couchant les montagnes de Gate le ſéparent du Coromandel. Ce païs peut avoir environ cent lieuës de côtes, & vingt de largeur, vèrs le Canara, laquelle va toujours en étréciſſant juſqu'au Cap de Comorin, où elle n'eſt que de cinq ou ſix lieuës. L'air du *Malabar* eſt fort chaud, mais fort ſain, & le tèrroir fort fèrtile en ris, en maïs, en fruits, en drogues & en épiceries, mais ſes principales richeſſes viennent du poivre, & des pièrreries.

MALABARE. ſ. m. & f. Nom de peuple, habitant du Malabar. *Malabar*. Les *Malabares* ont tellement le larcin en horreur, qu'ils condamnent ſouvent à mort ceux qui ont volé une grappe de poivre, ou quelque chôſe auſſi peu de conſéquence. Les *Malabares* ont la ſupèrſtition de ne toucher jamais rien de ſale de la main droite. Les *Malabares* ſont grands corſaires, & brâves, ils vont d'abord à l'abordage, ſans craindre le canon.

Les *Malabares*, qui ont donné le nom au païs, ſont étrangers, & Mahométans; ils font tout le commèrce du païs, ils ſont auſſi célébres par leurs pirateries. Il y a parmi eux quelques Juifs qui s'appliquent au commèrce. Entre les naturels du païs il y a quelques anciens Chrétiens, qu'on nomme Chrétiens de S. Thomé, parce qu'ils prétendent que l'Apôtre S. Thomas à prêché l'Évangile dans leur païs, & qu'il a ſouffèrt le Martyre à Méliapor dans le Coromandel. Les autres naturèls du païs, à la réſèrve de quelques nouveaux convèrtis, ſont Payens. Ils ſont diviſez en pluſieurs Caſtes, ou Tribus, Princes, Grands Sacrificateurs, ſimples Prêtres, Gentilshommes, qui ſont proprement les gens de guèrre, artiſans, laboureurs, pêcheurs &c. Voyez Caste. Quelques richeſſes qu'ils acquièrent, ils ne peuvent pas s'élever au deſſus de la condition dans laquelle ils ſont nez; mais il y a ceci de particulier, que les enfans ſuivent la condition, non des hommes, mais des femmes, leſquelles épouſent pluſieurs maris. Les étrangérs ne peuvent voyager dans ce païs ſans avoir un Gentilhomme pour guide, & les guides ſont ſi fideles, qu'ils ſe font un point d'honneur de ſe faire tuer, plutôt que d'abandonner ceux qu'ils conduiſent. Tout ce païs a dépendu autrefois du Samorin, ou Roi de Calécut, il a enſuite été partagé en pluſieurs Royaumes, qu'on aſſure être maintenant réduits à ceux de Calecut, & de Cochin. Le prémiér poſſède Calécut, Cananor, Manigate, & Cranganor; & le dèrniér Cochin, Porca, Calecoulan, Angemale, Coulan, & Travancor. Les Hollandois font un grand commèrce en ce païs, & ils ſont maîtres des villes de Cananor, de Cochin, & de Coulan.

MALABARE. adj. m. & f. Qui appartient au *Malabar*. *Malabarius, a.* S. Xaviér entendoit & parloit la langue *Malabare*, ſoit qu'il en eût acquis la connoiſſance par ſon travail, ſoit que Dieu lui en eût imprimé les éſpéces d'une manière ſurnaturelle, Bouh.

Malabare. ſ. m. Langue du Malabar. *Lingua Malabarica*. Deux Ecléſiaſtiques qui ſçavoient le *Malabare*. Bouhours, *vie de S. Xaviér L. II.*

MALABATHRUM. ſ. m. Feuille médicinale qui entre dans la compoſition de la thériaque. Elle ne croît pas au marais des Indes, nageant ſur l'eau ſans racine comme la lentille des marais, ainſi que Dioſcoride & Pline l'ont écrit. C'eſt la feüille d'un grand arbre qui vient au païs de Cambaie. On l'appelle autrement *feuille d'Inde*, ou *folium Indum*. Les Indiens la nomment *tamalapatra*, d'où eſt venu le mot *malabathrum*. Voyez Feuille d'Inde.

MALACA, ou COSTAGNA. ſ. m. Nom propre d'une montagne qui eſt ſur les confins de la Macédoine & de la Romanie, près de la ville de Philippes. *Malaca*, *Coſtagna*, anciennement *Pangæus mons*. Maty.

MALACA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de Malaca, dans l'Inde delà le Gange. *Malaca*. Elle eſt ſituée ſur le détroit de *Malaca*; vis-à-vis de l'iſle de Sumatra. Cette ville eſt défenduë par une bonne citadelle, & très-conſidérable par ſon commèrce. Elle eſt capitale d'un petit païs qu'on nomme le Royaume de *Malaca*, & ſes habitans les Malais, célébres négotians des Indes, & Mahométans. Cette ville & ſon Royaume dépendoient autrefois du Roi d'Ihor. Les Portugais s'en rendîrent les Maitres l'an 1511. & les Hollandois qui la prîrent aux Portugais l'an 1641. après ſix mois de ſiége, la poſſédent encore aujourd'hui. Maty. Vartoman écrit L. VI. C. 17. que cette ville fut bâtie en 1420. par un Roi du païs.

MM. de l'Accadémie des ſciences placent *Malaca* au 2e degré 42. min. de latitude nord. & au 117e. 50. min. de longitude. Le P. Noël, Miſſionaire Jéſuite à la Chine, la place au 117e. degré 53. min. ou 117e. d. 38. min. 15. ſecondes.

La prèſqu'iſle de Malaca. *Malaca peninſula*, anciennement *Aurea Cherſoneſus*. C'eſt la partie méridionale de la prèſqu'iſle de l'Inde delà le Gange. Elle s'étend depuis le Cap de Sincapura, juſqu'à l'iſthme de Ténacérim, entre le 1e degré de latitude ſeptentrionale, & le 2e ainſi elle a deux cent lieuës de long; ſa largeur eſt fort inégale, tout compenſé elle n'iroit pas au delà de cinquante lieuës. On tîre de ce païs quantité de riz, du poivre, de la muſcade, du macis, du bois d'aigle, & de calambe, des diamans, de l'or plus bas que le nôtre, la pièrre pore, dont on ſe ſèrt contre le venin, à peu près comme du Bézoard, & du bois pour conſtruire les navires. Ce païs avoit autrefois pluſieurs Royaumes, il n'y en a aujourd'hui que ceux d'Ihor & de Patane, tous deux tributaires du Roi de Siam. Ses villes principales ſont ſur la côte orientale, Ihor, Pahan, Patane, Singora, & Ligor; & ſur l'occidentale Ténacérim, Juncalaon, Quéda, Péra, & Malaca, qui ne dépend que des Hollandois, & ne paye aucun tribut. Il croît dans ce païs une éſpéce d'arbre très ſinguliér, il porte des fleurs ſemblables à celles des orengérs, mais qui ont plus d'ôdeur; elles naiſſent toutes les nuits, & elles tombent tous les matins au lever du ſoleil, c'eſt pour cette raiſon qu'on l'appelle l'arbre Triſte. Maty.

Le détroit de Malaca, ou de Sincapura. *Fretum Malacenſe*, *Fretum Sincapura*. Ce détroit eſt dans l'océan Indien, entre la prèſqu'iſle de *Malaca*, & l'iſle de Sumatra. Il eſt fort long, aſſez large, & fort fréquenté. Il prend ſon nom tantôt de la ville de *Malaca*, & tantôt du Cap de Sincapura. Maty.

MALACHBEL. ſ. m. Nom que les Palmyréniens donnoient au ſoleil, qu'ils adoroient comme un Dieu. *Malachbelus*. Ce nom en langue du païs, c'eſt-à-dire, en Syriaque & en Hébreu, ſignifie Roi Bélus. On ſçait que Bel, ou Baal, étoit honoré en Syrie; ces peuples vouloient que ce fût Saturne, ou le Soleil. Selden croit que Aglibel, *Malachbel*, Élagabal, Moloch, étoient la même chôſe. D'autres diſent que c'étoient différens noms que l'on donnoit au même Dieu, c'eſt-à-dire, au ſoleil en différens endrôits, à Éméſe on l'appelloit Élagabale, en Pèrſe Mithra, à Palmyre *Malachbel*, ou Aglibole, comme il paroît par une inſcription rapportée par Gruter, p. 86. n. 8. Saumaiſe ſur la vie d'Aurélien par Vopiſcus, C. 25. & 31. Voyez auſſi Aglibole, T. I. p. 202. où il faut corriger, Grutèr p. 86. au lieu de p. 81. *Malachbel* & Aglabel ſelon Voſſius, *de Idolol. L. II. C.* 5. ſont les mêmes que le Soleil & le Dieu *Lunus*, ou la Lune.

MALACHIE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Malachias*. Le Prophête *Malachie* eſt un des douze petits Prophêtes, & le dèrniér dans l'ordre des Bibles Hébraïques, Grécques & Latines, & ſelon l'ordre des tems; car il a prophétiſé un peu après Aggée & Zacharie, lorſque le Temple étoit déja rebâti, ou que l'on achevoit de le bâtir, environ 460. ans avant Jésus-Christ, ſous le régne d'Artaxèrxès Longimanus, fils de Xèrxès, qui donna ordre de rebâtir le Temple l'an 3590. du Monde 454. avant Jésus Christ. Quelques-uns conjecturent encore qu'il vécut au même tems que Néhémias, parcequ'il reproche aux Juifs les mêmes déſordres que lui.

Le nom de *Malachie* ſignifie un Ange en Hébreu, & ce Prophête eſt cité par Clément d'Aléxandrie & par Tèrtullien ſous le nom d'Ange. Saci. *Malachie* ne ſignifie point ſeulement Ange; mais Ange de Dieu, ou Miniſtre de Dieu, de מלאך, *Maleach*, Ange, Miniſtre, & יה, *Jah*, nom de Dieu. Quelques-uns placent *Malachie* ſous Darius fils d'Hyſtaſpe, grand père d'Artaxèrxès Longimanus.

Malachie ſe dit auſſi pour la Prophétie de ce Prophête. *Malachie* n'a que 4. Chapitres. S^t. Jean le Précurſeur, & J. C. ſont prédits au C. III. de *Malachie*. Acoſta a fait un Commentaire ſur *Malachie*. Quand on parle de quelque autre que le Prophête, on peut retenir le mot Latin *Malachias*. *Malachias* Archevêque d'Armach, Auteur de quelques prophéties, vrayes ou prétenduës, mourut en 1148. à Clairvaux entre les bras de S^t. Bèrnard.

MALACHIN, ou MALAQUIN. ſ. f. Nom d'une éſpéce d'ancienne monnoye d'Éſpagne. *Malachinus*. Vous nous payerez dix *malachines*, dit Innocent III. L. XIII. Ép. 11. à Fèrdinand

Conſalve, Grand Maître de l'Ordre de S^t. Jacques, & à tout l'Ordre, Vous nous payerez dix *malachins* par an, à nous, & à nos ſucceſſeurs, en reconnoiſſance que c'eſt du S. Siége que vous tenez ces priviléges. Le *Malachin*, à ce que l'on dit, valoit ſept ſous. Il y a bien de l'apparence que c'étoient les Maures qui avoient donné ce nom à cette monnoye, & que *malachin* eſt la même chôſe que réal, qui eſt encore aujourd'hui le nom d'une monnoye d'Éſpagne. En Arabe, qui eſt la langue des Maures, & en Hébreu מלך, *melech*, ſignifie Roi, & *malachin*, ſignifiera *réal*, c'eſt-à-dire, *Royal*.

MALACHITE. ſ. f. Eſt une pièrre précieuſe qui eſt d'une nature mitoyenne entre le jaſpe & la turquoiſe, & qui eſt tout-à-fait opaque. *Malachites lapis*. Elles a des veines blanches mêlées de taches noires, & de pluſieurs autres couleurs, qui en font faire pluſieurs diſtinctions. La plus éſtimée eſt celle qui approche le plus de la turquoiſe, & qui a le plus de bleu.

MALACIA. ſ. f. Appétit éxcéſſif des chôſes uſitées que l'on déſire avec un empreſſement éxtraordinaire, & qu'on mange avec éxcès, comme lorſqu'une femme grôſſe demande avec trop de paſſion ou des harengs, ou quelque autre viande commune. *Malacia*. Quelques-uns confondent cette affection avec une autre qu'on appelle *pica*, qui eſt un appétit dépravé qui fait qu'on déſire des chôſes abſurdes, comme de la chaux, du plâtre, des charbons, &c. Le *malacia* de la mauvaiſe diſpoſition du levain de l'éſtomac, ou de quelque défaut de l'imagination qui détèrmine pour une chôſe plutôt que pour l'autre.

Ce mot eſt Grèc, & vient de *μαλακὸς*, *mou*, le *malacia* étant comme une molleſſe de l'éſtomac, qui déſire ce qui ne lui eſt pas propre.

MALACTIQUE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Médicament émollient & réſolutif. Les *malactiques* ſont la mauve, la guimauve, la graine de lin, les oignons de lis, les figues graſſes, &c.

Ce mot eſt Grèc, & vient de *μαλάσειν*, *amollir*.

MALADE. adj. maſc. & fém. & ſubſt. *Æger*, *ægrotus*, *ægrè affectus*. Qui a la ſanté altérée par la prédomination de quelqu'une des humeurs, ou autres cauſes. C'eſt une œuvre de miſéricorde d'aſſiſter, de ſecourir les *malades*. Cet homme eſt légèrement *malade*, il n'eſt pas *malade* au lit. Il ne faut pas attendre qu'on ſoit *malade* à l'extrémité pour appeller le Médecin. Le Médecin conſole le *malade*, s'il ne le guérit. Les remédes topiques ſoulagent la partie *malade*. Scarron s'appelloit lui-même le *malade* de la Reine. On ne ſçait de quel mal cet homme eſt *malade*, C'eſt le *malade* imaginaire de Molière. Il fait le *malade*. Dans la Relation de Michel Angélo de Goattini, Miſſionaire Capucin à Congo, il eſt dit qu'en ce Royaume-là on aſſigne un tems à un *malade* pour guérir, & s'il ne guérit point, les parens le tuënt & le mangent. *Malade* ſe dit auſſi des animaux. Cheval *malade*, vache *malade*, brebis *malade*. Une des meilleures Fâbles de la Fontaine, eſt celle qu'il a faite ſur les Animaux *malades* de la peſte. On dit auſſi, qu'un arbre, qu'une plante ſont *malades*, quand leurs feuilles n'ont pas la couleur qu'elles devroient avoir pour la ſaiſon.

Nicod dérive ce mot du Grèc *μαλακὸς*; Ménage, du Latin *malatus*; *qui ſe malè habet*.

MALADE, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, de ce qui trouble le repos de l'âme. *Æger*. On tombe ſouvent *malade* d'affliction. Il eſt *malade* d'amour. Son éſprit eſt *malade*, il tourne vèrs la démence. Il a le cèrveau *malade*, pour dire, l'éſprit infirme. Un éſprit *malade* de délicateſſe ſe fait des dégoûts de mille plaiſirs dont il pourroit jouïr. ST. ÉV.

On le dit auſſi des Communautez. Durant les guèrres civiles, l'État, la République eſt *malade*.

On le dit auſſi des chôſes inanimées. On dit que l'aiman eſt *malade*, lorſqu'il pèrd ſa force. Un arbre *malade*, ſoit vieux, ſoit jeune, fera la poire ſans pepin, & ſur le même arbre une branche vigoureuſe fait ſon fruit avec pepin, & une branche infirme le fait ſans pepin. *La Quint*. On dit que le vin eſt *malade*, qu'il a la couleur *malade*, quand il pèrd ſa couleur, ou ſa bonté: qu'une bourſe eſt *malade*, quand on devient pauvre: qu'une cauſe eſt bien *malade*, quand on rapporte des piéces qui font voir qu'elle ne vaut rien. Ces deux dèrniérs ſont bâs.

MALADE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit ironiquement à celui qui ſe plaint de quelque mal légér, de quelque pèrte qu'il a faite, de quelque taxe qu'on lui demande, Vrayement le voilà bien *malade*. On dit auſſi, il n'en mourra que les plus *malades*, quand on ſe mocque d'un dangér commun qui nous menace. On dit auſſi, Il eſt bien *malade* qui en meurt, prèſque dans le même ſens.

MALADERIE. ſ. f. Lieu fondé pour retirer & aſſiſter les malades, & particuliérement ceux qui ſont entachez de lépre. *Noſocomium*, *valetudinarium leproſorum*. Prèſque toutes les Égliſes des *maladeries* ſont fondées ſous l'invocation de Saint Lazâre, de la Magdeleine, & de Sainte Marthe. On a fait la réforme des *maladeries* qui étoient uſurpées par des particuliérs, & par des Communautez, & on en a fait des Commanderies, pour rétablir l'Ordre des Chevaliérs de Saint Lazâre, qui eſt très-ancien, il y a eû depuis quelques autres changemens. Voyez LÉPROSERIE.

MALADIE. ſ. f. Déréglement qui arrive dans le corps, qui altère la ſanté, ſoit par la prédomination de quelque humeur, ſoit par autre cauſe; ou c'eſt une indiſpoſition contre nature, qui bleſſe immédiatement l'action de quelque partie, comme la définiſſent les Médecins. *Morbus*, *valetudo*, *infirmitas*, *ægritudo*. L'Auteur du traité Latin de la Purgation imprimé à Paris en 1714. C. 4. prétend que la *maladie* n'eſt autre chôſe que le défaut de l'équilibre, qui doit être entre les ſolides & les fluides, pour maintenir la ſanté, & comme la ſoupleſſe des ſolides eſt néceſſaire pour entretenir cet équilibre, il infère de là que la tenſion convulſive de ces mêmes ſolides eſt une des principales cauſes qui détruiſent cet équilibre. L'homme eſt ſujèt à une infinité de *maladies*. De tous les animaux l'homme eſt le plus ſujèt aux *maladies*, & parmi les hommes, ceux qui vaquent aux méditations & à l'étude, y ſont plus ſujèts que les autres. Les autres animaux ont leurs *maladies*, mais en plus petit nombre. Les plantes mêmes ont leurs *maladies*. Les Anciens diviniſoient les *maladies*. *Voſſius de Idolol. L. VIII. C. 5. & 6.*

Il y a des *maladies* chroniques, qui ſont très longues, ou qui viennent réglément en cèrtain tems, l'une & l'autre ſignification peut venir du Grèc *χρονικὸς*, des *maladies* incurables, qui durent toute la vie, des *maladies* mortelles qui emportent bientôt un homme, dont on apprend la mort avant la *maladie*. Il eſt relevé d'une grande *maladie*, ſa *maladie* ſe rengrége. Il y a des ſiécles où il court cèrtaines *maladies* dont on n'entend point parler en d'autres. Pline dit qu'il y a trois ſortes de *maladies* qu'il eſt pèrmis d'éviter en ſe tuant: la plus âpre c'eſt la gravelle.

M. Gaſtaldy a imprimé une queſtion de Médecine ſur la *maladie du païs*. C'eſt un regrèt d'avoir quitté ſa patrie, & un déſir inquiet d'y retourner. Les cauſes éloignées de cette maladie ſont 1°, une maladie dangereuſe & longue, ſur tout ſi les ſecours manquent. 2°, La différence d'air. 3°, Le changement de nourriture, la divèrſité de manières & de coutumes, quelquefois des railleries à eſſuyer &c. Les cauſes prochaines ſont dans les éſprits & dans les fibres du cèrveau. Les éſprits tiennent de la groſſièreté du ſang, & ſont moins ſubtils, enſorte que le ſouvenir de la patrie revenant ſouvent à l'éſprit, ils font par leur maſſe de profondes traces dans les fibres du cèrveau, ainſi ils continuënt de couler par là, & ils détournent l'âme de toute autre penſée que de celle de la patrie. Les remédes à la maladie du païs ſont de procurer au malade plus de contentement & de joye dans le lieu où il eſt, qu'il n'en auroit dans ſon païs, ou ſi le mal a gagné, de l'y faire retourner. Si le retour eſt impoſſible, le lui faire éſpérer, le divèrtir, détourner ſon imagination de la penſée de ſon païs, uſer de remédes apéritifs & émolliens, propres à rendre au ſang ſa fluidité, aux éſprits leur volatilité, & aux fibres du cèrveau leur fléxibilité, recommander le bain, appliquer des cataplâmes. Si les forces ont diminué, les rétablir par les cordiaux, & par une bonne nourriture, légère & ſucculente. M. Gaſtaldy prétend que les Suiſſes ſont plus ſujèts à la *maladie du païs* que les autres nations.

Il en eſt quelquefois des *maladies* comme des biens, & elles ſont héréditaires. Les *maladies* héréditaires ſont des *maladies*, ou de tête, ou de poitrine, ou du ventre, ou des *maladies* éxtérieures. Les *maladies* héréditaires de la tête ſont la frayeur, ou la crainte, ſur tout nocturne, les vèrtiges, l'épilepſie, la ſtupidité, & la folie. Celles de la poitrine ſont, la palpitation du cœur, l'aſthme, & la phtiſie. Celles du ventre ſont la pièrre, les maladies vénériennes, le ſcorbut, l'affection hypocondriaque, & la mélancholie. Les *maladies* extérieures héréditaires ſont, la goutte, la petite vérole, & toute les éſpéces de gâle, on y peut ajouter la mauvaiſe conformation des membres. Les cauſes pour leſquelles ces *maladies* ſont héréditaires, ſont la qualité du ſang & des éſprits animaux, dont le fœtus eſt formé, la liqueur dans laquelle il nage, les humeurs de la mère, & les eſprits animaux qu'elle fournit. Ces *maladies* ſont plus ou moins fortes, ſelon que le fèrment morbifique eſt plus âcre, ou plus fixe. Les meilleurs remédes pour les guérir, au ſentiment de quelques Médecins, ou les tempérer, ſont le lait, acidulas, la ſalivation.

Corneille du Bontecoc a déduit du ſcorbut toutes les *maladies* du corps humain, d'autres les ont regardées comme les éffèts d'un virus vérolique qui eſt demeuré caché dans la ſemence depuis le déréglement de nos prémiérs Pères. Helmon & Serreinus Danus ont cru que toutes les *maladies* dépendoient d'un levain étrangér qui ſe formoit en nous, ou hors de nous. Les Obſerva-

ſervation de Pline, celles du P. Kirkèr, & de M. Lang, qui prouvent qu'il y a de petits vèrs dans le ſang fiévreux, dans les puſtules & dans les charbons, ont fait dire à quelques Docteurs que toutes les maladies naiſſoient des vèrs.

MALADIE, ſe dit abſolument & par excellence de la peſte, de la vérole, & autres *maladies* contagieuſes. Il y a de la *maladie* en telle Province. Il eſt mort dix mille pèrſonnes de la *maladie*.

MALADIE, ſe dit figurément en chôſes morales, pour marquer une affèction déréglée, un attachement exceſſif. *Morbus, furor.* C'eſt un homme qui a la *maladie* du jeu, des femmes. On le dit auſſi en chôſes honnêtes. Il a la *maladie* des livres, des antiques, des voyages. Il fait ſemblant de trouver de la difficulté en vôtre affaire, ce n'eſt pas là ſa *maladie*, c'eſt qu'il en veut tirer de l'argent. Je me doutois bien de la *maladie* dont il ſe tenoit. On dit auſſi en général, que les paſſions ſont les *maladies* de l'âme. Les *maladies* de l'âme ſont plus difficiles à guérir que les *maladies* du corps.

MALADIF, IVE. adj. Qui eſt infirme, ſujèt à être ſouvent malade. *Valetudinarius, morboſus, infirmus.* Ce jeune homme avoit épouſé une femme fort *maladive*, & cependant elle l'a entèrré.

MALADROIT, OITE. adj. Celui qui manque de dextérité, d'adreſſe, tant du corps que de l'éſprit. *Ineptus, parùm dexter.* Il eſt ſi *maladroit*, qu'il ne ſçauroit cacheter une lettre qu'il ne ſe brûle. C'eſt un *maladroit* de s'attaquer à un homme puiſſant qui le perdra.

MALADROITEMENT. Advèrbe. D'une manière maladroite. *Inepté.*

MALAGA, ou MALGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne. *Malaca.* Elle eſt ſituée ſur la côte du Royaume de Grenade, à vingt & une lieuës du Dètroit de Gibraltar, vèrs le Levant. Cette ville n'eſt pas grande, mais elle eſt bien peuplée, & elle a un beau port, défendu par deux Citadelles, & un Évêché ſuffragant de Grenade. On y fait beaucoup de commèrce, & on en tire de fort bons vins. On aſſure que les Phéniciens, qui en ont été les fondateurs, lui donnèrent le nom de *Malacha*, de מלח, *malach*, qui en leur langue ſignifie *ſaler*, parce qu'on y faiſoit un grand commèrce de poiſſons & de chair ſalée. MATY.

Nous diſons ſouvent *Malgue* au lieu de *Malaga*. Un habitant de *Malgue*, en Latin *Malacitanus*. La bataille de *Malgue* eſt une bataille navale gagnée le 24. Août 1704. par l'armée navale de France commandée par M. le Comte de Toulouſe, Amiral, ſur les Anglois, dans la Méditèrranée, à la hauteur de *Malgue*.

MALAGRA. ſ. f. Nom propre d'un ancien Bourg de la prèſqu'iſle de la Romanie, ſituée ſur la côte, près de Seſto. *Malagra*, anciennement *Agora*. MATY.

MALAGUETTE. Voyez MALLAGUETTE. On dit auſſi *Maleguette*.

MALAGUETTE. ſ. f. Poivre long. *Piper oblongum.* Voyez l'Article ſuivant.

MALAIS, AIE. ſ. m. & f. ou MALAY, AYE, ou MALAYE. m. & f. Nom propre de Peuple. *Malacenſis.* Les *Malaies* ſont les peuples du Royaume de Malaca dans la prèſqu'iſle de l'Inde audelà du Golfe de Bengale. Les *Malais* ſont Mahométans, mais ils diffèrent en quelque chôſe des Pèrſans & des Turcs. Les *Malais* ſont bons ſoldats pour l'Inde, & grands voleurs. Voyez Maffée, hiſt. des Indes L. V. Ce Pilote étoit un *Malay* qui connoiſſoit parfaitement les mèrs des Indes. Batavia eſt très-peuplée d'Hollandois, de Portugais, de Chinois, de *Malayes*, &c. La conjuration des *Malaies* & des Macaſſars. P. LE COMTE.

MALAISE, ou MÉSAISE. ſ. f. Incommodité. *Miſeria, calamitas.* N'avoir point de bien, c'eſt vivre en *malaiſe*, en *meſaiſe*, en *malaiſance*. Cet homme eſt mort de *malaiſe*. De tous ces mots *méſaiſe* eſt le plus uſité. Encore ne l'eſt-il guères.

MALAISE, c'eſt ainſi que l'on appelle, dans les priſons, un cachot étroit & bas où l'on ne ſe peut tenir debout, ni couché, qu'avec grande peine. *Arca, barathrum.* Ce priſonnièr étoit ſéditieux, pour le punir on l'a mis en *malaiſe*. Le Réglement pour la Maiſon de force ordonne qu'on punira les juremens, la pareſſe au travail, les emportemens, & les autre fautes que les femmes qui y ſont enfèrmées pourront commettre, en les mettant au carquan, ou dans les *malaiſes*, &c.

MALAISÉ, ÉE. adj. Difficile, incommodé, affairé. *Difficilis, impeditus, arduus.* Il n'eſt pas *malaiſé* de vous tromper. Cette faux eſt *malaiſée*, elle a le manche trop court. Cet homme eſt *malaiſé*, il doit de tous côtez. On dit auſſi, qu'un homme eſt *malaiſé*, qu'il eſt *malaiſé* à fèrrer, quand il eſt bourru & difficile à gouvèrner.

On appelle un riche *malaiſé*, un homme qui a du bien, mais qui eſt ſaiſi, & qui eſt cependant dans le beſoin. *Obæratus.* Un Marquis *malaiſé*. SCAR. Une Comteſſe *malaiſée*. ID.

On dit en provèrbe; Il eſt aiſé de me reprendre, & *malaiſé* de faire mieux. C'eſt ce que Ronſard dit de lui-même.

MALAISÉMENT. adv. Difficilement, avec peine. *Ægrè, difficulter.* Il ſe tirera *malaiſément* de cette affaire, de cette maladie. Une âme trop élevée s'accommode *malaiſément* au train commun de la vie. S. ÉVR. Il y a des différences délicates entre les mêmes qualitez que nous découvrons *malaiſément*. ID. On ne ſe pèrſuade pas *malaiſément* ce que l'on ſouhaite. B. RAB.

MALAMOCCO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un bon port. *Malomoccum, Medoacus portus, Methamaucum.* Il eſt dans une petite iſle du Golfe de Véniſe, environ à deux lieuës de la ville de ce nom. Il y avoit autrefois dans cette iſle la ville Épiſcopale de *Malamocco*, qui fut engloutie par la Mèr, & ſon Évêché transféré à Chioggia.

MALANDRE. ſ. f. Maladie de chevaux, gales, ou crevaſſes qui viennent à la jointure du genou des chevaux, & qui ſuppure quelquefois. *Scabies equi genibus adnata.* On s'eſt ſervi auſſi de ce mot en parlant de la lépre, & même de toutes ſortes de maladies, ou d'autres accidens qui rendent une partie mal affèctée. Marcellus Empiricus appelle un lépreux, *maladrioſus*.

MALANDRES, en tèrmes de Charpenterie, ſe dit des nœuds gâtez & pourris, dans les piéces de bois, qui empêchent qu'elles ne puiſſent être employées. *Nodi putridi.* On rabat les *malandres*, quand on a fait un toiſé de bois de charpente qu'on achète des Marchands.

On dit provèrbialement quand on veut vanter un cheval pour être ſain & net, Il n'a ni ſuros, ni *malandres*. On le dit auſſi figurément d'un homme d'âge; pour dire, qu'il ne ſent aucune incommodité.

Ce mot vient du Latin *melandrium*, qui ſignifie *blé vitié & gâté*: ce qu'on a étendu par métaphôre aux chevaux & aux bois gâtez. On diſoit autrefois *mélandres*. Quelques-uns diſent que *malandria* eſt un mot Italien.

MALANDRIN. ſ. m. Vieux mot, qu'on a donné autrefois aux lépreux, comme ſi la lépre étoit une éſpéce de malandre, maladie dont on a parlé dans l'article précédent. *Malandrinus, maledrinus, Elephantiacus, leproſus.*

Dans les Croiſades on donna auſſi ce nom par mépris aux voleurs Égyptiens & Arabes. Peut être auſſi le leur donna-t-on, parce que pluſieurs de ces voleurs étoient lépreux, des miſerables qu'on ne ſouffroit point dans les villes & autres habitations, parce qu'ils avoient la lépre qu'on appelloit malandre; ou parce qu'ils couroient la campagne, comme les lépreux, qu'on chaſſe des villes. Voyez du Cange, *Gloſſ.*

MALANDRIN, eſt auſſi le nom que le peuple donna ſous Charles V. à des brigans qui firent beaucoup de mal. Ces pillards parûrent deux fois en France dans ce ſiécle, d'abord ſous le Roi Jean, & enſuite ſous Charles V. ſon fils. C'étoient des ſoldats licentiez qui s'aſſemblerent, & qui pilloient impunément les paſſans, les villages & les petites villes. Ces pillards, qu'on nommoit les Tards venus, ſous la fin du régne du Roi Jean, s'étoient accoutumez à l'impunité. Il étoit dangereux de s'oppôſer à leur prémière furie. ABBÉ DE CHOISY, *hiſt. de Charles V. L. I. p.* 86. Les pillards à qui le peuple donna le nom de *Malandrins*, ſe raſſemblèrent en divèrs cantons, choiſirent des chèfs (ſous Charles V.) & en pillant obſervèrent quelque diſcipline. Ils ſe mirent ainſi hors d'état d'être attaquez, & prîrent le nom de grandes Compagnies. Ils ravageoient tous les païs par où ils paſſoient, & n'épargnoient ni les maiſons Royales, ni les Égliſes. Leurs principaux chèfs étoient, le Chevalièr Vèrt, frère du Comte d'Auxèrre, Hugues de Caurelée, Matthieu de Gournai, Hugues de Varennes, Gautier Huet, Robèrt Leſcot, tous Chevalièrs. ID. Bèrtrand Du Gueſclin en délivra le Royaume en les menant en Éſpagne en apparence contre les Maures, mais en èffet contre Pièrre le Cruel.

MALAPRE. Tèrme d'Imprimerie, qu'on dit ironiquement aux Ouvrièrs qui ont de la peine à lire, & qui ſe ſèrvent de leurs confrères. *Ignarus, indoctus.*

MALAQUE. ſ. f. Quelques Auteurs appellent ainſi une ville célèbre des Indes orientales, qu'on appelle plus ordinairement *Malaca*. Voyez ce mot.

MALAQUIN. ſ. m. Voyez, MALAQUIN. Il y en a qui écrivent *méléquin*, & qui croyent que ce mot vient de l'Hébreu, ou de l'Arabe מלך, *mélec*, qui veut dire Roi, comme on l'a dit au mot *M[...]chin*.

MALART. ſ. m. Le mâle des cannes ſauvages. *Ænas mas ferus.* MONET. *Ænas ferus.* NIC.

MALATHIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Romanie. *Malathia.* Elle eſt ſur la côte de la mèr noire, environ à quinze lieuës du détroit de Conſtantinople. MATY.

MALATHIYAH. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie. *Melitene, Melitine, Melita.* Elle eſt dans la Natolie, ſur l'Euphrate, à cinq ou ſix lieuës au deſſus de Maraſch. Il y a dans *Malatiyah* le ſiége d'un Archevêque. MATY.

MALAVENTURE. ſubſt. f. Rencontre fâcheuſe qui ſe fait par hazard, par mauvaiſe fortune. *Infortunium*. Il a trouvé par *malaventure* ſon ennemi, qui l'a obligé à ſe battre. Il eſt vieux.

MALAVISÉ, ÉE. adj. & ſubſt. Imprudent, qui dit ou fait des chôſes mal-à-propos, & ſans y prendre garde. *Imprudens*, *incautus*, *inconſultus*. Vous êtes un téméraire, un *malaviſé*, de lui reprocher ſa faute à ſon nez. Cette femme eſt *malaviſée*, de ſe remarier ayant tant d'enfans.

MALAUTRU, UE. Voyez ci-deſſous. MALÔTRU.

MALAXER. v. act. Térme de Pharmacie, Amollir, pétrir des drogues pour les unir, les lier enſemble, & en faire quelque préparation douce, molle, coulante, & capable de s'étendre. *Mollire*, *ſubigere*.

MALAY, AYE, ou MALAYE. ſ. m. & f. Voyez MALAIS.

MALBÂTI, IE. adj. Qui eſt mal fait. *Sine arte factus*, *diſtortus*, *ineptus*, *inconcinnus*. On le dit au propre des bâtimens qui n'ont point de ſymmétrie, ou qui ont été bâtis de mauvais matériaux: & au figuré, des pérſonnes contrefaites en leurs corps, ou en leur éſprit, qui ſont laids, ou bourrus. Mettez donc vôtre pérruque droite, accommodez vôtre cravate, roulez vos bas, & ne paroiſſez pas en l'état où vous êtes; vous voilà tout *malbâti*. Un éſprit *malbâti*.

C'eſt un corps aſſez malbâti,
Pour faire rougir la nature.

On le dit auſſi de la ſanté; Je ne ſçai ce que j'ai, j'ai mal à la tête, & des laſſitudes dans les jambes, je ſuis tout *malbâti*.

MALBÂTI, IE, au figuré ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. C'eſt un grand *malbâti*. *Male conſtructus*. C'eſt une grande *malbâtie*.

MALBOGHETTO. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant c'eſt un village de la Carinthie, ſituée aux confins du Frioul, ſur la rivière de Fella, au deſſus de Pontera Impériale. MATY.

MALCH, ou MALCHUS. ſ. m. & nom propre d'homme. *Malchus*. Tillemont & Baillet appellent *Malch* un Saint Martyr de Céſarée en Paleſtine, qui ſouffrit la mort au IIIe. ſiécle; & le ſérviteur du Grand Prêtre à qui S. Pierre coupa l'oreille dans le jardin des olives. Mais la Vérſion de Mons, le P. Bouhours, M. Simon en S. Jean XVIII. 10. diſent tous *Malchus*, & c'eſt l'uſage.

Ce nom eſt Hébreu & Syriaque, & vient de מלך, *Melech*, & en Syriaque מלכא, *Malcho*, qui ſignifie Roi.

MALCHIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Méckelbourg, en Baſſe Saxe. *Malchinum*. Elle eſt dans la Vandalie, à l'embouchure du Pène dans le lac de Camrow, entre Waren & Demmin, à cinq lieuës de l'une & de l'autre. MATY.

MALCONTENT, ENTE. adj. Qui ſe dit de celui qui n'a pas eû ſatisfaction d'une chôſe, le ſuccès, le payement, la récompenſe qu'il en attendoit. *Non contentus*. Les *malcontens* de la Cour. C'eſt la coutume des *malcontens* & des malheureux de ſe plaindre. BOUH. On dit auſſi les *mécontens*: & dans la dernière guèrre, nous appellons les *Mécontens* de Hongrie, les Hongrois qui faiſoient la guèrre à l'Empereur, à la tête deſquels étoit le Prince Ragotſi. C'eſt le propre des Sages d'être *malcontens* d'eux mêmes. NIC. Marot a fait une Épître à une *malcontente* d'avoir été ſobrement loüée, & ſe plaignant non ſobrement. On nomme le jeu de Hère le jeu du *malcontent*, joüer au *malcontent*. Le *malcontent* eſt celui qui a un âs, qu'il ne peut changer avec ſon voiſin qui a un Roi.

MALCONTENT, eſt en particuliér le nôm d'une faction qui s'éleva en France ſous Charles IX. vèrs l'an 1573. & que l'on nomma auſſi les Politiques. *Politicus*. Les *Malcontens* étoient ceux qui ſe plaignoient du mauvais gouvèrnement, & de l'inobſérvation des Édits, & qui demandoient qu'on aſſemblât les États pour remédier aux abus & aux déſordres dont ils ſe plaignoient. Les principaux *Malcontens* étoient Henri de Montmorenci, & Guillaume de la Tour, Vicomte de Turenne. Ils choiſirent pour chêf le Duc d'Alençon frère du Roi. Voyez Hiſt. de M. de Thou L. LVII. & Mézeray dans Charles IX.

MALDER. ſ. m. Nom d'une meſure d'Allemagne. Un ſettiér de Paris contient un *malder* & demi, ou un peu moins.

MALDIVES. ſ. f. & plur. Les iſles MALDIVES. *Maldivæ Inſulæ*. C'eſt un grand amas d'iſles, ſituées dans l'océan Indien, entre le troiſième degré de latitude méridionale, & le ſeptième de la ſeptentrionale, & entre le 107. & le 116. de longitude. Ces iſles ſont diviſées en treize Pelotons, qu'on nomme Atollons, qui ſe ſuivent en ligne droite du Nord-oüeſt au Sud-eſt. Ces pelotons ſont ſéparez les uns des autres par douze petits détroits, & chaque peloton eſt diviſé en un prodigieux nombre de petites iſles par de petits canaux que la nature y a formez. Quoiqu'elles ſoyent ſous l'Équateur, la chaleur n'y eſt pas inſuportable, étant tempérée par les grandes rôſées qui y tombent toutes les nuits; mais l'air y eſt fort mal ſain pour les étrangérs. Elles ſont fèrtiles en millet, en noix de cocos, & autres fruits, & l'on en tire de belles écailles de tortuë, du corail noir, & de l'ambre gris & noir. Les habitans de ces iſles ſont olivâtres, de petite taille, mais proportionnée, & Mahométans; on croit qu'ils ſont originaires de l'iſle de Ceylan. Ils ont leur Roi particuliér, qui porte les titres de Roi de 13 Provinces, & des 12 mille iſles; car on croit qu'il y en a autant; mais elles ſont ſi petites que celle de Mâle, qui eſt des plus grandes, & la réſidence du Roi, n'a qu'une lieuë & demi de circuit. Au reſte, c'eſt de cette iſle, & du mot de *Dive*, qui en langage du païs ſignifie une iſle, qu'on a fait le nom des *Maldives*. On appelle la mèr qui les environne, l'Archipel des *Maldives*, cette mèr eſt dangereuſe à cauſe de la grande quantité de courans, qui vont pendant ſix mois du côté du levant, & pendant ſix autres du côté du couchant, & qui emportent fort loin les vaiſſeaux qui s'y trouvent engagez. MATY.

MALDON. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville des Trinobantes, en Anglèterre. *Malodunum*. *Camudolanum*. Elle eſt dans le Comté d'Éſſex, à l'embouchure de la rivière de Chelmers, à quatre lieuës de la ville de Colcheſter, vèrs le midi. MATY.

MALE. adj. Vieux mot, qui veut dire *mauvais*. De-Beaumanoir dit, *Male* chôſe ſeroit qu'on deſſeuvrât les mariages; cela veut dire, ce ſeroit un mal, une mauvaiſe chôſe qu'on ſéparât ceux qui ſont mariez en déclarant les mariages diſſous. *Malus*, *perverſus*.

MALEBESTE. ſ. f. Qui eſt dangereux, dont on ſe doit déffier. *Nequam*. C'eſt une *malebête* qu'un chicaneur qu'un Sèrgent.

MALEBÊTE, ou *Peteraſſe*, ſe dit en tèrmes de Marine, d'une éſpéce de hache à marteau, qui a le côté du taillant fait comme un calfat double, qui ſèrt à pouſſer l'étoupe dans les grandes coutures. *Securis ſtriata*.

MALEBÊTE. Nom qu'on donne à un monſtre fabuleux à Toulouſe. *Malabeſtia*, *monſtrum*. A l'an 1496. l'Auteur des Annales de Toulouſe, s'eſt divèrti à faire peindre ſur les deux prémiéres pages la figure bizârre d'un hommme giganteſque, n'ayant qu'un œil au milieu du front, monté ſur un chèval monſtrueux, qui a pluſieurs jambes longues & menuës, comme d'une écreviſſe; & à côté eſt repréſenté un homme couronné à chèval, avec une lance à pluſieurs lances, ou bâtons, dont il renvèrſe d'autres hommes auſſi à cheval. L'Auteur a accompagné cette peinture d'un ſtile ſemblable à celui de l'Apocalipſe, plein de lamentations & de préſages tèrribles. Cette peinture jointe à ce diſcours, qui n'eſt au fond qu'un galimathias, donna naiſſance par ſucceſſion de tems à un bruit, qu'il y auroit de la peine encore aujourd'hui à déraciner de l'éſprit de beaucoup de gens; qu'en ce tems-là ce monſtre, qu'ils appellent *la Malebeſte*, couroit les ruës de Toulouſe aux heures de la nuit; & que tous ceux à qui il ſe montroit, mouroient infailliblement le lendemain. J'ai vû des curieux de la Campagne venir demander dans l'hôtel de ville qu'on leur fît voir la *Malebeſte*. LA FAILLE, *Annales de Toulouſe, à l'an 1496. p. 274. & 275.*

MALEBOSSE. ſubſt. fém. Groſſe boſſe. *Nodus major*. Régniér a dit.

Et le Frippier Martin,
Avec ſa maleboſſe *y perdroit ſon Latin.*

MALEBOSSE. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois le bubon de la peſte, *Antrax*; & on dit encore en intèrjection, ſoit par admiration, ſoit par imprécation, La *maleboſſe*! comme on dit, La peſte! &c.

MALEBRANCHISME. ſ. m. Doctrine, ſentimens du Père Malebranche de l'Oratoire de France. *Malebranchii doctrina*. Le *Malebranchiſme* n'eſt que le Carteſianiſme. Le P. Malebranche, dit M. Fontenelles dans l'éloge qu'il a fait du P. Nicolas Malebranche, *Hiſt. de l'Acad. des ſciences 1715. p. 93.* le P. Malebranche étoit Cartéſien, mais quoiqu'il penſât comme Déſcartes, il ne paroiſſoit pas l'avoir ſuivi; mais rencontré. Le *Malebranchiſme* eſt contenu dans de Livre de la Rechèrche de la vérité, & pour le faire plus particulièrement, nous n'avons qu'à rapporter ce qu'en dit le Secretaire de l'Académie au même endroit p. 97. Le Livre de la Rechèrche de la Vérité eſt plein de Dieu. Dieu eſt le ſeul Agent, & cela dans le ſens le plus étroit: toute vèrtu d'agir, toute action lui appartient immédiatement, les cauſes ſecondes ne ſont point des cauſes, ce ne ſont que des occaſions qui dètérminent l'action de Dieu, des cauſes occaſionnelles. D'ailleurs quelques points de la Religion Chrétienne ſont prouvez, ou expliquez dans ce Livre; cependant le P. Malebranche n'avoit pas encore expôſé ſon ſyſtême entiér par rapport à la Religion, ou plutôt la

la manière dont il accordoit la Religion avec ſon ſyſtême de Philoſophie. Il le fit à la ſollicitation de M. le Duc de Chevreuſe dans ſes converſations chrêtiennes en 1677. Là il prouve à ſes auditeurs, ou leur fait découvrir par eux mêmes l'éxiſtence de Dieu, la corruption de la nature humaine par le péché originel, la néceſſité d'un Réparateur, ou Médiateur, & celle de la Grace. Du reſte, le *Malebranchiſme* a paru & paroit encore à bien des gens non ſeulement mal fondé, mais encore très-dangereux par rapport à la Religion. M. Foucher, Chanoine de Dijon, écrivit des prémiers. M. Arnaud le fit enſuite, & l'année que le P. Malebranche mourut (en 1715. 13e. Octobre) le P. Du Tertre, Jéſuite, publia une ample réfutation de tout ſon ſyſtême. Ce qui s'appelle le *Malebranchiſme* n'eſt qu'un tiſſu d'imaginations frivoles à la vérité, mais cependant capables de faire des impreſſions fâcheuſes ſur des eſprits gâtez, ou peu ſolides. Mém. de Tr.

MALEBRANCHISTE. ſ. m. & f. Philoſophe qui ſuit la Doctrine du P. Malebranche, Prêtre de l'Oratoire de France. On dit qu'il y a de prétendus Athées Cartéſiens & *Malebranchiſtes*, c'eſt un fait, & le dire, ce n'eſt pas attaquer le R. P. Malebranche. Mém. de Tr. Un *Malebranchiſte* ne peut ſouffrir qu'on s'occupe d'autre chôſe que du monde intelligible; il regarde en pitié les Poëtes, les Orateurs les plus diſtinguez. Id. Les *Malebranchiſtes* apprendront (de M. Leibnitz) qu'Ariſtote, ou plutôt Averroës ſon commentateur, a le prémier imaginé la raiſon univerſelle, qui agit ſur nos raiſons particulières. Id. Il parut il y a quelques années une Réfutation du Malebranchiſme. L'Auteur ne s'y propôſe rien moins que de détruire de fond en comble toute la doctrine des *Malebranchiſtes*. C'eſt celle du Père du Tertre Jéſuite.

MALÉDICTION. ſ. f. Imprécation qu'on fait contre quelqu'un, en ſouhaittant qu'il lui arrive du mal. *Execratio, diræ, imprecatio, deteſtatio.* La *malédiction* qu'un père donne à ſes enfans eſt extrêmement redoutable. Noé chargea de ſa *malédiction* ſon fils Cham, pour n'avoir pas caché ſa turpitude. Les Maletôtiers, & les Uſuriers diſent qu'ils s'engraiſſent de *malédictions*. Les blaſphémateurs vômiſſent mille *malédictions* contre le Ciel.

Malédiction, en tèrmes de l'Écriture, ſe dit de la condamnation des réprouvez. *Maledictio.* Dieu a donné ſa *malédiction* aux méchans, & les a envoyez au feu étèrnel. Au tems du Déluge les hommes avoient attiré la *malédiction* de Dieu. Dès que J. C. eut donné ſa *malédiction* au figuier ſtérile, incontinent il devint ſec.

On dit provèrbialement, lorſqu'on voit qu'une chôſe ne réüſſit point, ſans en voir de cauſe apparente, qu'il faut qu'il y ait quelque *malédiction* là-deſſous.

Malédiction. Tèrme de Droit Canonique. C'eſt une ſentence, un degré d'aggravation, qu'on ajoûte à la réaggrave dans le diocèſe d'Avignon, c'eſt une dépendance, ou une des cérémonies & des parties de l'anathême dans ce diocèſe là.

MALEFAÇON. ſ. f. Déffaut qui ſe trouve en la manière dont la chôſe eſt faite. *Erratum, noxa, vitium, defectus, error.* Cette femme n'a pas voulu recevoir ſa robbe du Tailleur, à cauſe qu'elle dit qu'il y a de la *malefaçon*.

Malefaçon, ſignifie auſſi toute ſorte de déffaut de matière & de conſtruction cauſé par ignorance, ou par négligence, ou par épargne. La *malefaçon* d'un bâtiment, d'une muraille.

Malefaçon, en maçonnerie, c'eſt pôſer des pièrres de lit en joint; faire des plaquis ou incruſtations dans les murs de médiocre épaiſſeur, & particulièrement dans les chaines ou jambez ſouspoutres, au lieu d'y mettre des carreaux & quartiers de pièrres perpaignes bien en liaiſon; fermer des cours d'aſſiſe par de trop petits claſoirs, & en faire les joints inégaux & les parremens gauches; aſſeoir des moilons de plat dans la conſtruction des voutes, au lieu de les mettre en coupe; laiſſer des vuides dans les maſſifs, ou les remplir des blocages à ſec; ſe ſervir de fentons de bois au lieu de fèr dans les tuyaux & languettes de cheminée; & ne pas recouvrir ſuffiſamment de plâtre les chevêtres; employer du mortier qui n'a pas aſſez de chaux; auſſi-bien que du plâtre éventé, ou noyé; ériger les murs ſans empâtemens, retraites & fruits neceſſaires; laiſſer des jarêts & balèvres aux voutes, &c.

Malefaçon, en charpenterie, c'eſt mettre en œuvre des bois défectueux, ou flaches, ou plus forts qu'il n'eſt néceſſaire, pour augmenter le toiſé; ne pas peupler ſuffiſamment les planchers, cloiſons, & combles; faire de méchans aſſemblages, &c.

Malefaçon, dans la couvèrture, c'eſt employer de la tuile mal cuite, ou de l'ardoiſe trop foible; leur donner trop de pureau; en faire les plâtres trop maigres, &c.

Malefaçon, en ſèrrurerie, c'eſt ſe ſervir de fèr aigre, cendreux, pailleux, ou avec d'autres défauts; faire les menus ouvrages trop légers, les ſèrrures mal garnies, & le tout ſans bonne rivure, &c.

Malefaçon, en menuiſerie, c'eſt employer du bois trop vèrd; faire des panneaux & parquèts trop minces avec aubier, nœuds vicieux, gales, tampons, futée, &c.

Malefaçon, en vitrerie, c'eſt mettre en œuvre du vèrre moucheté, ondé, caſilleux, ou ſi gauche qu'il ſoit forcé par les pointes, &c. Les Jurez Expèrts ſont obligez par leurs ſtatuts & Réglemens de viſiter les atteliérs, pour réformer ces *malefaçons*, & autres abus qui ſe commettent dans l'art de bâtir. Davil. Il en eſt de même à proportion des autres arts. Il n'y en a prèſque point dans lequel l'avarice ou l'ignorance n'ait introduit les *malefaçons*. Il y a auſſi des *malefaçons* dans la plaidoirie, c'eſt ce que Budée appelle *ſolaci forenſes*.

Malefaçon, ſe dit auſſi au figuré, de ce qui n'eſt pas fait avec fidélité, avec ſincérité. Ce Maître trouve beaucoup d'erreur au compte que lui a rendu ſon Commis, il croit qu'il y a de la *malefaçon*, qu'il l'a volé.

MALE-FAIM. ſ. f. *Mala, dira fames*, faim mauvaiſe, cruelle. Ce mot ne ſe ſouffre que dans le burleſque, & dans les vèrs de ſtile antique & libre, comme l'a fort bien employé l'Auteur du Virelay ſur le rimeur rebuté.

> *De tous les métiers le pire,*
> *Et celui qu'il faut élire,*
> *Pour mourir de* male-faim,
> *Eſt à point celui d'écrire.* P. Mourgues.

MALÉFICE. ſ. m. Crime. *Maleficium, faſcinum, faſcinatio.* Il a été puni de tous ſes *maléfices*. Il ſe dit plus ordinairement des ſortiléges, de l'action par laquelle on procure du mal, ſoit aux hommes, ſoit aux animaux & aux fruits de la tèrre, en employant le ſortilége, le poiſon, ou autres chôſes ſemblables. Faire mourir les troupeaux par *maléfice*. Quand on ignôre la cauſe d'une maladie, on dit qu'il faut qu'il y ait quelque *maléfice*.

MALÉFICIÉ, ée. adj. Enſorcelé, enchanté; à qui on a donné quelque ſort, à qui on a nui par quelque maléfice. *Faſcino illigatus, implicatus.* Les Magiciens, ſi Dieu le pèrmèt, peuvent empêcher qu'un homme *maléficié*, ou une femme *maleficiée*, ne puiſſe engendrer ſon ſemblable. Thiers, *ſuperſt.*

Maléficié, ée. Mot du peuple, pour dire, Infirme, qui a quelque maladie intèrne. *Infirmus, morbidus.* Cet homme ne vivra pas long-tems, il eſt *maléficié*, aſthmatique.

MALÉFIQUE. adj. ſe dit ſeulement en Aſtrologie d'une Étoile, d'une Planétte, dont on croit que les influences ſont mauvaiſes. *Maleficus.* Saturne & Mars ſont deux Planettes *maléfiques*. La tête de Méduſe, le cœur du Scorpion, ſont deux étoiles *maléfiques*. Ces idées des Aſtrologues ſur des influences malignes des planéttes, & ſur tout des étoiles, ne ſont que de pures fadaiſes, qui ne laiſſent pas d'abuſer bien des gens, & même des grands Seigneurs plus que les autres. Tant pis pour eux.

MALEGOUVÈRNE, ou MAL-GOUVÈRNE. ſ. f. Eſt le nom qu'on donne dans les Monaſtères des Chartreux à l'avant-cour, & aux bâtimens qu'elle contient. Cette partie extérieure & avancée des Monaſtères des Chartreux s'appelle *Malgouvèrne*, parceque ceux qui y demeurent, qui y viennent, & les domeſtiques, peuvent y manger de la chair, ce qui ne ſe fait pas dans l'intérieur du Monaſtère, & que les femmes peuvent y entrer pour aller prier Dieu dans une chapelle qui eſt differente de celle où les Chartreux chantent l'Office. Chez les Feuillans le réfectoir des valèts s'appelle *Male-gouvèrne*.

MALES-GRACES. ſ. f. Inimitié; mauvaiſes grâces. *Offenſa.* Il eſt tout à fait dans ſes *males-grâces*. Ce mot eſt bas.

MALEGUÉTE, ou MALEGÉTE. ſubſt. féminin. Voyez Cardamome.

MALEMBA. ſ. Nom propre d'un Royaume. *Malemba Regnum.* Ce Royaume eſt dans la Baſſe Éthiopie, entre le Royaume d'Angola, & le lac de Zembre. On aſſûre qu'il eſt ſujèt, ou tributaire de l'Empire de Monoëmugi. Meti & Debſan en ſont les lieux principaux. Maty.

MALEMORT. ſ. f. Mort funeſte, tragique. *Mors acerba, turpis, infamis.* Cet homme a la phyſionomie patibulaire, il mourra de *malemort*. Il eſt bas.

MALENCONTRE. ſ. f. Malheur, diſgrâce; câs fortuit & déſavantageux qui arrive. *Infortunium, ſors adverſa, inimica.* Il arriva par *malencontre*, c'eſt-à-dire, par mauvaiſe fortune. Fuyons, que ce fou ne nous cauſe quelque *malencontre*.

On dit provèrbialement, qu'un homme porte *malencontre*, quand on croit que c'eſt lui qui eſt cauſe d'un malheur, parcequ'il nous arrive en ſa préſence. On dit auſſi, Qui ſe ſoucie *malencontre* lui vient.

MALENCONTREUX. adj. Celui qui porte, ou qu'on croit porter malencontre, ou à qui il arrive quelque malencontre. Se marier en un jour *malencontreux*. Port-R. Il ne ſe dit plus guères que dans le Satirique, & le Burleſque. *Inauſpicatus, ominoſus, perniciosus, funeſtus.*

Et pour ſurcroît de maux un ſort malencontreux,
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs. Boil.

MALENCONTREUSEMENT. adv. Malheureuſement. *Infelicitè, inauſpicatò.* Il arriva *malencontreuſement*, que ſon ennemi ſe trouva préſent, il faillit à arriver malencontre.

MALENGIN. ſubſt. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois dol, tromperie. *Fraus, dolus malus.* Ils ont traitté enſemble de bonne foi, ſans aucune fraude, ni *malengin*, *bonâ fide.*

MALENPOINT. adv. Qui eſt en mauvais état, ſoit pour la ſanté, ſoit pour la fortune. Cet homme a une fiévre étique qui le mine, il eſt *malenpoint.* Il eſt toûjours mal propre, mal vétu & *malenpoint.* Il eſt venu de nouvelles preuves contre cet accuſé, il eſt fort *malenpoint. Prorſus malè; peſſimè.*

MALENTENDU. ſubſt. m. Erreur & ſurpriſe. *Error.* Beaucoup d'entrepriſes manquent, parcequ'il y a du *malentendu*, lorſqu'on a pris une choſe pour autre.

MALENUIT. ſ. f. Nuit qu'on paſſe avec inſomnie, inquiétude, ou douleur. *Nox infauſta, laborioſa.* Il y a des Charlatans, des Sorciers, qui ſe vantent de donner la *malenuit* à une perſonne éloignée.

MALEPESTE. Imprécation qu'on fait contre quelque choſe, & quelquefois avec admiration. *Væ. Malepeſte* que ce potage eſt chaud! *Malepeſte* que cet homme eſt méchant, qu'il eſt cruel!

MALERAGE. ſubſt. f. Ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe: Il a bien jeûné, Il a la *malerage* de faim. *Fames canina.* On dit par imprécation, La *malerage* le ſaiſiſſe.

MALES-SEMAINES. ſubſt. f. pl. ſe dit des ordinaires des femmes, de leurs fleurs, de leurs menſtruës. *Menſtrua.*

MALESTROIT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Bretagne, en France. *Maleſtrictum.* Il eſt ſur la rivière d'Ouſt, dans le Diocèſe de Wannes, à ſix lieuës de la ville de ce nom.

MALETÔSTE. ſ. f. Scaron a dit *Maltoûte*, comme le peuple, au moins en quelques endroits. Impoſition faite ſans fondement, ſans neceſſité, & ſans autorité légitime. *Acerba tributi exactio. Maletôſte* ſe dit aujourdhui de toute impoſition. *Tributum, vectigal.* On va impoſer une nouvelle *maltôte.*

Ce mot vient d'un vieux mot *tollir*, ou de *malè tolta*, c'eſt-à-dire, mal tolluë, ou mal levée.

Malatoſta, *maletôte*, vient de *malè tollere*; & de ce mot *tollere* les Anciens avoient fait touldre, pour dire, ôter, enlever.

La tête vous touldrai par deſſus le menton,
Si que jamais n'aurez beſoin de chaperon.
Rom. de Bert. du Gueſclin.

Le prémier Impôt qui fut appellé de ce nom fut celui qui ſe leva l'an 1296. pour faire la guèrre aux Anglois, comme remarque Mr. Bignon ſur Marculphe: d'où vient que ce mot, ſuivant Ragueau, veut dire ſubſide extraordinaire, ou levé à l'oppreſſion du peuple. On l'appelloit alors *maletoulte.*

Maletôſte, ſe dit du corps des Gens d'affaires, des Partiſans. *Collegium exactorum.* La *Maltôte* s'eſt bien enrichie pendant cette guèrre. Toute la *Maltôte* eſt déſolée des nouveaux Edits. On écrit auſſi *Maltôte* & *Maltôtier* ſans *e*. Voyez ces mots.

Maletôſte, ſe dit auſſi d'un grand bateau ſur la rivière, où il y a un bâtiment pour loger les Commis, à deſſein de prendre garde à tout ce qui vient à Paris par la rivière de Seine. *Navis Exploratoria, obſervatoria.* Les Commis ſont à la *maletôte.*

MALETOSTIÉR, le peuple dit **MALETOUTIÉR.** ſ. m. eſt celui qui exige des droits qui ne ſont point dûs, ou qui ſont impôſez ſans autorité légitime. *Acerbi tributi exactor, coactor.*

Le peuple appelle abuſivement *maletoutiérs*, tous ceux qui lévent les deniérs publics, ſans diſtinguer ceux qui ſont bien, ou mal impôſez, ni les éxactions des contributions légitimes pour les néceſſitez de l'Etat.

MALFAÇON. ſ. m. Tèrme d'Artiſan. Ce mot ſignifie toute ſorte de défaut de matière, & de conſtruction, cauſé par ignorance, ou par négligence, ou par épargne. Voyez Malefaçon.

MALFAIM. Voyez Malefaim.

MALFAIRE. v. act. Faire du mal. *Nocere, malè agere.* La nature corrompuë eſt encline à *malfaire.* On ne ſçauroit *malfaire* à ſon ennemi, quand il prend ſes précautions.

MALFAISANT, ante. adj. Qui nuit, qui fait du mal; qui eſt malin. *Noxius, maleficus.* Il y a des gens qui ont un naturel *malfaiſant.* Une humeur *malfaiſante.* Ablanc. Cicéron ne reconnoît point pour magnanime ces Héros *malfaiſans* qui vont détrôner les Rois. M. Ésp. Il n'y a point encore eû d'homme ſur la tèrre, qui ait pû gagner, ni ſur les autres, ni ſur luimême, d'établir dans le monde, qu'il eſt plus eſtimable d'être trompeur, que d'être ſincère, d'être emporté & *malfaiſant*, que d'être moderé & de faire du bien. Fénel.

Des ſinges malfaiſans, *& des loups pleins de rage.* Mol.

Malfaisant, ſe dit auſſi des chôſes qui nuiſent à la ſanté. Un vin aigre, un vin frelaté eſt *malfaiſant.* Une viande indigèſte eſt *malfaiſante. Noxius.*

MALFAIT, aite. adj. Qui n'eſt pas fait dans les régles, qui n'a pas les qualitez & les agrémens requis. *Deformis, pravè ſtructus, compoſitus, vitioſus.* Il ſe dit tant des pèrſonnes que des chôſes. Un boſſu, un homme de mauvaiſe mine, eſt un homme *malfait.* Un homme bourru, eſt un éſprit *malfait.* Un homme infirme eſt un corps *malfait*, mal diſpôſé. Un cœur *malfait.* Voit. Un bâtiment *malfait*, un habit *malfait.* Lettre *malfaite* & mal écrite. Marot.

Nos anciens Poëtes ne nommoient point autrement les diâbles que *li malfaits*, à cauſe qu'ils font du mal, ou peut-être parcequ'on les répréſente ſous des formes hideuſes.

Où ſont-ils qui ſaints Apoſtoles,
D'aubes vétus, d'amis coeffez,
Qui ne ſont ceints fors que d'eſtolles,
Et par le col prirent li malfaits. Chopinel.

MALFAITEUR. ſ. m. Criminel, ſcélérat. *Maleficus, facinoroſus, rei capitalis reus.* Il ne faut point avoir pitié en Juſtice des *malfaiteurs.*

MALFAMÉ, ée. Qui a mauvaiſe réputation. *Famoſus, infamis, malo nomine.* Les gens *malfamez* ſont éxclus des charges publiques. Une femme *malfamée* n'eſt point admiſe dans les honnêtes compagnies.

MALFI, ou **AMALFI.** ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Principauté citérieure, au Royaume de Naples. *Amalphis.* Elle eſt ſur le Golfe de Salèrne, environ à trois lieuës au couchant de la ville de Salèrne. *Malphi* eſt un Siége Archiépiſcopal, dont les ſuffragans ſont Capri, Scala, Minori, Lattere & Ravello. Il fut érigé en Duché le ſiécle paſſé en faveur du fameux Picolomini, Général des armées de l'Empereur. C'eſt la patrie de Flavio Gioa, que quelques-uns prétendent être l'inventeur de la bouſſole. *Malphi* donne ſon nom à la côte qui s'étend depuis le Cap de la Minèrve, juſqu'à Salèrne.

MALGRACIEUX, euse. adj. Groſſiér, mauſſade, incivil, rebarbatif. *Deformis, agreſtis, ruſticus.* Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. Les Marchands qui ſont *malgracieux* pèrdent bientôt leur chalandiſe. Vôtre pére, le plus *malgracieux* de tous les hommes, m'a chaſſé, & j'ai couru riſque d'être battu. Mol. Réponſe *malgracieuſe.*

MALGRACIEUSEMENT. adv. D'une manière malgracieuſe, rudement, incivilement. *Inurbanè, ruſticè.*

MALGRÉ. Prépoſition qui régit l'accuſatif. Contre la volonté de quelqu'un. *Invitè, invitò.* Les mariages qui ſe font *malgré* père & mère ſont punis par l'éxhérédation.

On le dit figurément des chôſes inanimées. Il eſt parti *malgré* la pluye & la grêle, *malgré* les mauvais préſages.

On dit provèrbialement, Je ferai cela *malgré* lui & *malgré* ſes dents; pour dire, il ne pourra l'empêcher. *Eo invito.*

On dit auſſi, Bongré *malgré*; & c'eſt une ſorte d'advèrbe qui ſignifie, en dépit qu'on en ait; nonobſtant tous les efforts que l'on pourroit faire pour s'y oppôſer. *Omnibus invitis & reluctantibus, invitis hominibus hiiſque.* Il fera cela bongré *malgré.* Il eſt bas.

Malgré que. Sorte de conjonction. *Malgré que* vous en ayez, je paſſerai outre. Vaug.

MALGUES. Voyez Malaga.

MALHABILE. adj. m. & f. Qui n'a ni adreſſe, ni capacité, ni diſpoſition à faire quelque chôſe. *Ineruditus, ineptus, parùm idoneus.* Il faut qu'il ſoit bien *malhabile* homme, d'avoir laiſſé pèrdre un ſi bon procès. C'eſt une *malhabile* femme de s'être laiſſé ſurprendre ſur le fait. Cet Ouvriér eſt ſi *malhabile*, qu'il pèrd toutes ſes pratiques.

MALHARDI. adj. *Parùm audax, ignavus, ſocors; timidus.* Ce mot ſe diſoit autrefois ſur tout en Poëſie, pour ſignifier un homme qui manque de cœur, ou de hardieſſe; mais il n'eſt plus en uſage. La plûpart de ces compoſitions de mots réüſſiſſent en nôtre langue moins qu'en Latin, & Quintilien a remarqué qu'elles réüſſiſſoient moins en Latin qu'en Grèc.

MALHÈRBE. ſ. f. Eſt une plante d'une ôdeur forte qui croît dans le Languedoc & dans la Provence, qui ſèrt aux Teinturiérs. On dit en provèrbe *malhèrbe* croît toûjours, d'un jeune fainéant qui devient grand, pour mauvaiſe hèrbe.

MALHEUR. ſ. m. Infortune, déſaſtre, diſgrâce, accident, rencontre fâcheuſe, dommageable. *Calamitas, infelicitas, miſeria.* Je ſuccombai ſous le poids de tant de *malheurs.* S. Évr. L'homme eſt ſi malheureux, qu'il ne fait qu'augmenter ſes *malheurs* en ſe connoiſſant ſoi-même. Nic. L'homme dans le gouffre de *malheurs* où il eſt plongé ne reçoit de conſolation que de ſa vanité

nité. M. Éſp. Les *malheurs* épurent nos déſirs, & nous font pèrdre le goût du monde. Boss. La Philoſophie elle-même s'enfuïroit à la vûë de tant de *malheurs*, ſi elle les voyoit vènir à elle têre baiſſée pour la renvèrſer. S. Évr. Sage par mes *malheurs*, je mépriſe les douceurs de l'amour. Vill.

Le bruit de mes malheurs *fait retentir les airs.* Boil.

Il y a des *malheurs* où les hommes approuvent qu'on ſoit ſenſible juſqu'à l'éxcès, & où il eſt pèrmis de s'oublier avec bienſéance. Disc. d'Él. Je ſerai plus grand que mes *malheurs*, & je ſerai voir par là que je n'en étois pas digne. B. Rab.

Pourquoi toi-même en proye à tes vives douleurs,
Chèrches-tu ſans raiſon à groſſir tes malheurs? Boil.

Malheur, ſe dit auſſi des coups du hazard. *Infortunium.* Il y a de cèrtains jours où le *malheur* nous en veut. Le *malheur* voulut qu'il fut reconnu. Mes diſgrâces viennent plutôt de mon *malheur* que de ma faute. Vall. On ne ſçait pas bien préciſément ce qu'on entend par le tèrme de *malheur* dans le ſens d'un évenement fortuit. Voyez Bonheur.

Malheur, eſt quelquefois une imprécation, un ſouhait qu'on fait pour la punition des méchans, ou une prévoyance de leurs ſupplices. *Væ.* *Malheur* à vous, Scribes, Phariſiens & hypocrites, dit pluſieurs fois Jésus-Christ en l'Évangile. *Malheur* & déſeſpoir aux vaincus.

Par Malheur, ſe dit quelquefois advèrbialement. *Fortè, infeliciter.* Par *malheur* il rencontra ſon ennemi, & il le tua.

Il advint d'aventure,
Que le Lion pour chèrcher ſa pâture,
Saillit dehors ſa cavèrne, & ſon ſiége,
Dont par malheur *ſe trouva pris au piége.* Marot.

Malheur, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Le *malheur* n'eſt pas toûjours à la porte d'un pauvre homme. Un *malheur* amene ſon frère, ou ne vient jamais ſeul.

On dit bien vrai, la mauvaiſe fortune
Ne vient jamais qu'elle n'en apporte une,
Ou deux ou trois avec elle, ſire. Marot.

On accuſe auſſi un homme de porter *malheur*, quand il arrive pluſieurs *malheurs* en ſa compagnie. On dit auſſi, Il n'y a qu'heur & *malheur* en ce monde; pour dire, qu'il y a des gens qui réüſſiſſent en des affaires où les autres ſe ruinent.

A la Malheure. adv. Malheureuſement. *Inauſpicatò.* Il eſt arrivé *à la malheure.*

MALHEUREUX, euse. adj. & par fois ſubſt. Damné, qui eſt privé de la vûë de Dieu, de la vraye félicité. *Ærumnoſus, miſer, infelix.* Ceux qui meurent en état de péché mortel ſeront étèrnellement *malheureux.*

Malheureux, ſe dit auſſi des miſérables, qui manquent des chôſes néceſſaires; qui ſouffrent toutes les incommoditez, tous les beſoins de la vie. *Miſer, infelix.* Dieu ſouffre qu'il y ait des *malheureux* pour éxèrcer leur patience, & pour donner lieu aux riches de pratiquer la libéralité. Il n'y a point de plus grande peine que d'être *malheureux* ſans ôſer le paroître, & d'être contraint à faire ſemblant d'être heureux. Bouh. Un honnête hômme ſe fait le prémiér *malheureux* quand il en fait d'autres. S. Év. Les *malheureux* ont tant de peur qu'on ne les mépriſe, qu'ils en ſont moins modeſtes. B. Rab. Le plus ſenſible outrage qu'on puiſſe faire aux *malheureux*, c'eſt de triompher de la miſère qu'on leur a cauſée. Bizot.

Engraiſſe-toi, mon fils, du ſuc des malheureux. Boil.

Malheureux, ſe dit dans le même ſens de ceux dont la vie eſt triſte, & déſagréable, ou par des afflictions, ou par les paſſions qui les tourmentent. *Infelix, miſerabilis.* Avec un ami fidelle, quelque bizarrerie du Deſtin que j'aye à éſſuyer, je défie la Fòrtune de me rendre *malheureux.* S. Évr. Son Amant avoit tant de mérite qu'il étoit difficile de le rendre *malheureux* ſans en avoir pitié. P. de Cl. L'amour ne fait guères moins de *malheureux* que la Fortune. Vill. Vous êtes bien *malheureux* d'avoir en tête un ennemi implacable. Pasc. Il vaudroit encore mieux être *malheureux* en amour, que de n'aimer rien. Vill.

Ton malheureux *Amant aura bien moins de peine,*
A mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine. Corn.

Malheureux, ſignifie auſſi, méchant, ſcélérat. *Sceleratus, Sceleſtus.* C'eſt un *malheureux* qui a attenté à la vie de ſon Prince. Le pécheur n'eſt-il pas bien *malheureux*, de s'attaquer à ſon Dieu, à ſon Souverain?

Malheureux, ſe dit auſſi de celui à qui tout ce qu'il entreprend ſuccéde mal, ſoit par ſon peu d'adreſſe, ſoit par le hazard,

ſoit par la mauvaiſe conjoncture des affaires. *Infelix, infauſtus.* Il faut s'abſtenir du jeu, quand on y eſt *malheureux.* Être *malheureux* en amis, en parens, en valèts. En matière d'État, être *malheureux*, ou imprudent, c'eſt prèſque la même chôſe. S. Évr. On parle de Catilina comme d'un homme déteſtable: on eût dit la même chôſe de Céſar s'il eût été auſſi *malheureux* que Catilina. Id. Les mêmes actions ſont blâmées généralement, parcequ'elles ont été *malheureuſes*, qui ſeroient éxaltées ſi l'événement eût répondu aux meſures qu'on avoit priſes. Bell.

Malheureux, ſemble marquer un accident qui arrive tout-à-coup, & qui ruine une fortune naiſſante, ou établie; *infortunatus*, au lieu que miſérable ſemble marquer un état fâcheux, ſoit que l'on y ſoit né, ſoit que l'on y ſoit tombé. *Miſer, miſerabilis, miſerandus.* Ainſi on plaint proprement les *malheureux*, & on aſſiſte les miſérables. Ceux qui ont du mérite ſe piquent aſſez ſouvent d'être *malheureux*, pour montrer qu'ils ſont au deſſus de leurs malheurs, & qu'ils ſont dignes d'être en butte à la fortune. Port-R. On eſt bien aiſe de trouver que les *malheureux* ſont coupables, pour les abandonner avec quelque apparence de Juſtice. Id. Les *malheureux* ne trouvent guères de générosité dans leurs amis: la mauvaiſe fortune les écarte. Bell. On croit à la Cour faire grâce à des *malheureux* quand on n'achéve pas de les opprimer. Fl.

Malheureux, ſignifie auſſi, Ce qui cauſe du malheur, ou qu'on croit le cauſer. *Funeſtus, luctuoſus.* On dit qu'un homme eſt né ſous une étoile *malheureuſe*, comme Saturne & Mars, qui ont de mauvaiſes influences; c'eſt une croyance ſupèrſtitieuſe, c'en eſt encore une de s'imaginer qu'il y ait des jours heureux, & *malheureux.* C'eſt auſſi une ſupèrſtition, de croire qu'il y a des gens *malheureux*, des mains *malheureuſes*, qui portent malheur aux autres.

Malheureux, ſe dit auſſi par mépris de ce qui eſt vil & peu conſidérable. *Vilis, nihili, ignobilis.* Il a eû un procès pour un *malheureux* arpent de pré, qui l'a ruiné. Pour un *malheureux* écu que cet avâre a voulu épargner, il lui en coûtera cent en réparations.

Malheureux, ſe dit encore de tout ce qui eſt mauvais, funeſte, ou déplorable. *Infauſtus, triſtis, male ominatus, ineptus.* Cet homme a une *malheureuſe* phyſionomie; il fera une fin *malheureuſe.* Il a une mémoire *malheureuſe*, il oublie tout. C'eſt un *malheureux* Écrivain, qui n'a ni éſprit, ni étude. Suivre un conſeil *malheureux.*

Malheureux, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit quand un homme eſt *malheureux*, qu'il ſe noyeroit dans un crachat. Les *malheureux* n'ont point de parens, c'eſt-à-dire, que tout le monde les abandonne. On dit auſſi, que le gibèt n'eſt fait que pour les *malheureux*, parceque les riches s'en ſauvent par leur crédit, & par leur adreſſe. On dit auſſi, que la conſolation des *malheureux*, c'eſt d'avoir des ſemblables compagnons de leur miſère. On dit auſſi d'un homme qui eſt *malheureux* au jeu, qu'il ſera heureux en femme. On dit encore, qu'un homme eſt *malheureux* comme un chien qui ſe noye. On dit auſſi, qu'il eſt *malheureux* en fricaſſée; pour dire, qu'il ne réüſſit à rien. On dit auſſi, Il eſt des enfans de Turlupin, *malheureux* de nature, c'eſt-à-dire, *malheureux* par la naiſſance, parceque du tems du Roi Charles V. on condamna & proſcrivit non ſeulement tous les Turlupins qui étoient des Hérétiques, mais auſſi toute leur race & poſtérité.

MALHEUREUSEMENT. adv. Par malheur. *Infeliciter, inauſpicatò.* Il eſt arrivé *malheureuſement* que le feu a pris chez lui. Il s'eſt noyé *malheureuſement.*

MALHOnNÊſTE. adj. m. & f. Ce qui n'eſt pas dans les régles de la bienſéance, de la vèrtu, de la civilité, de la droiture, & de la probité. *Turpis, indecens, indecorus.* Ne hantez pas cet homme-là, c'eſt un fort *malhonnête* homme. Il a toûjours des diſcours, des geſtes *malhonnêtes.* Voilà un chapeau qui eſt *malhonnête*, qui eſt tout grâs. Ce jeune homme eſt bien *malhonnête*, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt point poli, & qu'il ne ſçait pas l'uſage du monde. Il y a de la différence entre *malhonnête* & *déshonnête.* Voyez les remarques du P. Bouhours.

MALHOnNÊſTEMENT. adv. D'une manière malhonnête. *Illiberaliter, inurbanè.* Il ne me veut pas rendre ce que je lui af prêté, il en uſe fort *malhonnêtement.*

MALHOnNÊſTETÉ. ſ. f. Action malhonnête. *Illiberalitas.* Il y a de la *malhonnêteté* à refuſer les petits ſèrvices qui ne nous coûtent rien, quand on peut obliger ſans peine. Il ſentit la *malhonnêteté* de Raveſtin. Hist. d'Aubusson.

MALIAPOR. Voyez MÉLIAPOR.

MALICA. ſ. m. Nom que l'on donnoit à Hèrcule dans la ville d'Amathus, aujourd'hui Linuſſo. *Malica.* Voyez Héſychius.

MALICE. ſ. f. Qualité mauvaiſe qui ſe trouve en quelque chôſe morale. *Malitia, nequitia, malignitas.* La *malice* du péché, & ſon énormité, dépendent des circonſtances. La bonne intention

n'éxcuſe point la *malice* de l'action. PASC. Il y a un fonds de *malice*, & de méchanceté, dans cet éſprit-là; c'eſt l'effet d'une *malice* noire, diabolique.

On dit en Juriſprudence, que la *malice* ſupplée à l'âge, quand un mineur eſt plus adroit à faire mal que ſon âge ne le pèrmèt. *Malitia ſupplet ætatem.*

MALICE, ſe dit auſſi de l'inclination qu'on a à faire mal, & des actions qui ſont nuiſibles à quelqu'un. *Mala mens, malus animus.* C'eſt un homme qui ne péche pas par ignorance, mais par *malice*, par pure *malice*. Salomon s'eſt plaint de la *malice* des femmes; il dit qu'elle ſurpaſſe celle des hommes. Dans le ſiécle d'or les hommes étoient ſimples, & ſans *malice*. C'eſt un malheur attaché à la condition des plus grands Princes, de ſe laiſſer prévenir par l'adreſſe, & par la *malice* de ceux qui les approchent. HERMAN. Penſez-vous avoir plus de patience que la Fortune n'a de *malice*. H. S. DE M.

On dit en ce ſens dans le ſtile familiér, c'eſt belle *malice* à vous, ſi vous ne faites cela bien, ſi vous ne vous en tirez à vôtre honneur, pour dire, il ne tient qu'à vous, vous pouvez le faire aiſément, & ſans vous donner beaucoup de peine.

MALICE, ſe prend quelquefois pour l'action même qui eſt faite avec *malice*. *Actus vitioſus, actio mala.* Il m'a fait toutes ſortes de *malices*. Vous ne ſçavez point encore toutes les *malices* dont il eſt capable. C'eſt une *malice* fort noire, & qui mérite châtiment. ABL.

MALICE, ſe prend quelquefois en bonne part, ou d'une maniére moins odieuſe. *Fallacia, deceptio, illuſio.* Il lui a fait une petite ſupèrcherie, une peur légère, c'eſt une innocente *malice*. Qu'y a-t-il de plus ennuyeux que ces bonnes ſtupides qui n'ont ni *malice*, ni agrément? M. SCUD. Il y a des *malices* ingénieuſes qui rendent la convèrſation plus piquante, & plus enjouée. S. ÉVR. Vos médiſances ſont toutes pleines d'éſprit, & je pardonne à la *malice* en faveur des expreſſions. H. S. DE M. Faire mille agréables *malices* à ſes amis. VOIT.

On appelle provèrbialement un innocent fourré de *malice*, un méchant homme qui fait le niais, pour faire plutôt réüſſir ſa méchanceté.

MALICIEUX, EUSE. adj. Méchant; qui eſt plein de malice. *Malitioſus, nequitiâ præditus, malignus.* On dit qu'un enfant eſt *malicieux*, qu'il prend plaiſir à faire niche à ſes compagnons. C'eſt un éſprit *malicieux*, qui tâche à piquer les gens par quelque trait offenſant. Une femme un peu *malicieuſe*, & qui a de l'éſprit, réjouit une convèrſation. M. SC. On tiroit des conſéquences *malicieuſes* de mes démarches les plus innocentes. H. S. DE M.

On dit provèrbialement, Il eſt *malicieux* comme un vieux ſinge, à cauſe que ces animaux ſe plaiſent à faire du mal.

MALICIEUSEMENT. adv. D'une manière malicieuſe. *Malitioſè, malignè.* Ce mot ſe peut intèrpréter en bien, & en mal, mais je ſçai qu'il a été dit *malicieuſement*.

MALICORIUM. ſ. m. Ce mot eſt Latin, & c'eſt ainſi qu'on appelle l'écorce de la grenade, comme qui diroit *cuir de pomme*, parceque cette écorce eſt dure comme du cuir.

MALICUT. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'océan Indien. *Malicutia Inſula.* Elle eſt entre les iſles de Maldives, & celles de Divandurou. Elle n'a que cinq lieuës de circuit; & elle eſt une dépendance du Royaume de Lananor, ou Malabar. MATY.

MALIGNEMENT. adv. D'une manière maligne: avec mauvaiſe intention. *Malitioſè, malignè.* Il y a des gens qui loüent les autres *malignement*, & pour les blamer en éffèt. Tout cela eſt dit *malignement*. Son action étoit innocente; mais on l'a intèrprétée *malignement*. *Malignement* avâre d'encens. BOIL.

MALIGNITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt malin. *Malitia, malignitas, nequitia, voluntas ad malum prompta, prona.* Il ſe dit dans tous les ſens de malin. La *malignité* du cœur humain applaudit à la médiſance, & cette même *malignité* s'oppôſe aux loüanges d'autrui. M. SCUD. Admirez la *malignité* de ce ſatirique. La *malignité* du ſiécle eſt grande. Il y a des gens qui ne pouvant ſatisfaire leur vanité en ſe faiſant grands, tâchent de ſatisfaire leur *malignité* en rabaiſſant ceux qui le ſont. NIC. Il y a des gens qui ont l'aigreur, & la *malignité* de la colère, quoiqu'ils n'en ayent pas les emportemens. M. ÉSP. Je ſuis pourſuivi à toute outrance par l'implacable *malignité* de la Fortune. FLÉCH. La *malignité* naturelle eſt infiniment plus vive, & plus agiſſante, lorſqu'elle a un prétexte honnête pour ſe couvrir, & pour ſe déguiſer. NIC. On trouve dans la modération un retranchement contre la *malignité* de la Fortune. BELL. En remarquant nos défauts les prémiérs, nous déſarmons la *malignité* des autres. NIC. Il y a je ne ſçai quel fonds de baſſe *malignité* dans le cœur des hommes, qui fait qu'on ne peut ſouffrir dans les autres un mérite extraordinaire. BELL. M. le Maiſtre a obſèrvé que *malignité* emporte plus que malice, & qu'il y a quelque chôſe de plus profond, & de plus caché.

MALIGNITÉ, ſe dit auſſi des chôſes inanimées, & qui nuiſent à l'homme. *Malignitas.* La *malignité* de cette humeur âcre donne la goutte. Cette fiévre a beaucoup de *malignité*. Les méchans s'éxcuſent ſur la *malignité* des aſtres qui ont préſidé à leur naiſſance. La pèſte ne vient que de la *malignité* de l'air infècté.

MALIN, IGNE. adj. & ſ. Enclin à faire du mal. *Malignus, malitioſus.* Il ſe dit par éxcellence du Diâble, qui eſt *malin* par nature. On l'appelle *l'éſprit malin*, ou abſolument *le Malin*. Mon Dieu! penſez que c'eſt le *malin* qui vous tente. SAR.

MALIN, ſe dit auſſi des hommes de mauvais naturel; pour dire, méchant, mordant. *Nequam, perditus.* C'eſt un homme *malin*, qui ne chèrche qu'à mettre le déſordre, & la diviſion dans un ménage, entre les amis. Voilà un trait de ſatire, un brocard, qui eſt bien *malin*. Les hommes ſont naturellement ſi *malins*, qu'ils ne s'attachent qu'aux défauts des autres, & ne regardent prèſque pas leurs vèrtus, qui mériteroient beaucoup plus d'attention. BELL. Notez que quand on dit d'un homme, c'eſt un *malin éſprit*, l'on en fait entendre davantage que ſi l'on diſoit ſimplement, c'eſt un *éſprit malin*. Le prémiér marque une plus profonde malignité.

MALIN, ſe dit auſſi des chôſes inanimées qui ſont nuiſibles. *Exitioſus, pernicioſus.* Cette peſte, cette ſtérilité vient de quelque *maligne* influence. Saturne & Mars ſont des aſtres *malins*. Le quadrat eſt un aſpèct *malin*, à ce que diſent les Aſtrologues, & à ce que croyent les ſots.

On le dit auſſi des maladies, & des mauvaiſes qualitez qui les cauſent. Le pourpre eſt une maladie *maligne*. Il court des fiévres *malignes*. Les ulcères *malins* qui réſiſtent aux remédes, ſont fort dangereux. Les poiſons, les venins, ne tuënt que par les qualitez *malignes* qu'ils contiennent.

MALIN, ſe dit auſſi des paſſions & des mouvemens du cœur. *Pravus.* Les paſſions *malignes* ne donnent jamais de contentement doux & tranquille. S. RÉAL. Le mépris des diſcours déſobligeans les décrédite, & ôte à ceux qui les font le plaiſir *malin* qu'ils trouvent à médire. BELL. On trouve une *maligne* joye à mortifier les pèrſonnes vaines. S. ÉVR.

MALINE. ſ. f. Tèrme de Marine. On appelle *maline*, le tems des grandes marées à la nouvelle, ou à la pleine-lune. *Æſtus maris major.*

MALINE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, ſitué dans le Brabant ſur la Dyle, entre Anvèrs & Louvain, à quatre lieuës de l'une & de l'autre. *Mechlinia, Maalinæ, Maſlinæ, Maliſnæ, Muquetina.* Cette ville eſt belle, marchande & riche. Elle eſt le ſiége du Conſeil Royal de tous les Païs-Bas Éſpagnols, & d'un Archevêché, dont l'Archevêque porte le titre de Primat des Païs-Bas. Le Tèrritoire de cette ville porte le nom de Seigneurie de *Malines*, & il eſt une des dix-ſept Provinces des Païs-Bas, quoi qu'il n'ait pas trois lieuës de long, & deux de large. MATY.

Malines fut érigée en Archevêché l'an 1559. par Paul IV. qui lui donna pour ſuffragant les Évêchez d'Anvèrs, de Gand, de Bruges, d'Ypres, de Boſleduc, & de Ruremonde. *Val. Not. Gall.* p. 311.

Ce nom vient de *Malina*, qui ſignifie en ancien langage du païs, une grande marée, telle que celles des plaines lunes & des nouvelles lunes, comme *ledo* ſignifie une petite marée, une marée ordinaire. Il a été donné à cette ville, parceque le flux remonte juſque-là, & même une lieuë au delà. Voyez Béde, *De Rat. Temp. C. XXVIII.* Et *Hadr. Valeſ. Not. Gall.* Pour *malina*, *maline*, ou *maligne*, comme on prononce en Xaintonge, il peut venir de l'Alleman *mallen*, qui ſignifie, être en fureur, parceque ce grand flux eſt une éſpéce de fureur de la mèr. Selon d'autres ce nom vient de *Machelen*, qui eſt le nom Flamand de cette ville, que Vendelin croit avoir été formé de *Machale*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié une grange ſans toit, où l'on amaſſe du foin & du blé: il y a beaucoup de ces granges dans le païs où eſt la ville de *Malines*.

MALINGRE. adj. m. & f. Tèrme populaire, qui ſe dit des gens qui ne ſont pas en bonne ſanté, ou qui ſont convaleſcens, ou valétudinaires, & ſur tout de ceux qui ſentent des incommoditez ſans en connoître la cauſe. *Æger, cadaveroſâ facie.*

Ce mot eſt tiré du Jargon de l'*argot*, où les gueux s'appellent *malingres*, quand ils éxcitent les gens à leur donner l'aumône, en faiſant paroître quelque maladie, ou difformité vraye, ou apparente.

MALINGRE. Sorte de poires.

MALINGRIÉR. ſubſt. m. On a autrefois appellé de ce nom en quelques endroits ceux que nous appellons aujourd'hui *Sacriſtains*.

MALINTENTIONNÉ, ÉE. adj. Qui a deſſein de nuire, de faire du mal. *Malè affectus, invidus.* Vôtre Rapporteur eſt *malintentionné* contre vous. Il y a toûjours des mécontens, des *malintentionnez* à la Cour dans le tems des troubles. Il y eut des gens *malintentionnez* qui tâchèrent à le mettre mal dans l'eſprit du Pape. Mauc.

MALIO, Capo *Malio*, ou de S. Angelo. *Malea promontorium.* Ce Cap eſt dans la Morée, à l'entrée méridionale du Golfe de Napoli, & à ſix lieuës de Malvaſia, du côté du levant. Maty.

MALITORNE. adj. m. & f. Qui eſt mal-adroit, qui ne peut rien faire de bien, ni à-propos. *Ineptus, bardus.* On ne ſçauroit rien commander à ce valèt, c'eſt un vrai *malitorne.*

Ce tèrme eſt populaire. Il vient du Latin *malè tornatus*, dont s'eſt ſervi Horace en parlant de vèrs mal faits & impolis.

Et male tornatos incudi reddere uerſus.

MALJUGÉ. ſ. m. Arrêt mal rendu; le défaut d'une Sentence, l'injuſtice qu'elle contient. *Sententiæ iniquitas.* L'Avocat a fait voir clairement le *maljugé* de cette Sentence, la prévarication du Juge.

MALLAGUETTE, MANIGUETTE. ſ. f. Nom propre d'une grande Contrée de la Guinée, priſe en général. *Mallaguetta, Maniguata.* Elle s'étend le long de la mèr de Guinée, depuis le Cap de Sièrra Liona, juſqu'à celui des Palmes, ayant la Guinée propre au levant, & la Nigritie au nord & au couchant. Ce païs, qui a pris ſon nom de la *Mallaguette*, qui y croît en abondance, & qui eſt ce qu'on appelle le poivre long, eſt partagé entre pluſieurs Princes & peuples, dont a fort peu de connoiſſance. Maty.

MALLE. ſ. f. Petit coffre ou valiſe propre à tranſporter des hardes à la campagne, qu'on met ordinairement ſur la crouppe du cheval que monte un valèt, ou un poſtillon. *Saccus ſarcinarius, hippopera.* Cette lettre ne partira pas par cet ordinaire, la *malle* du poſtillon eſt fèrmée. Quand on loge en chambre garnie, on n'y apporte guères qu'une *malle*. Il a fait mettre ſa *malle* dans le magaſin du coche.

Périonius dérive ce mot du Grèc μαλλος, ſignifiant *vellus, toiſon*, parcequ'au commencement on faiſoit ces *malles* de peaux de bêtes avec leur toiſon.

Du Cange le dérive de l'Allemand *maël*, qui ſignifie *malle*: & M. Huet de *mal*, qui en Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

On dit, Faire ſa *malle*; pour dire, Ranger ſes hardes dedans. *Convaſare, vaſa colligere, ſarcinulas componere.* Il n'eut pas plûtôt fait ſa *malle*, qu'il partit.

Malle, ſe dit auſſi de cèrtains paniérs que des Mèrciérs de campagne portent ſur leur dôs, qui ſont pleins de cent ſortes de menuës marchandiſes. *Sarcina, pera doſſuaria.* Un Ramonneur a la patience de remüer toute ſa *malle* pour vendre une paire de ciſeaux.

On dit provèrbialement, Cet homme a chié dans ma *malle*; pour dire, J'ai rompu toût commèrce avec lui, je ne m'y veux plus fier après ce qu'il m'a fait. On dit auſſi, qu'un homme a été trouſſé en *malle*, lorſqu'une maladie lui a peu duré, qu'il eſt mort en peu de tems. On le dit auſſi des chôſes qu'on enleve par ſurpriſe & promptement. Il entra dans la chambre, & trouſſa en *malle* tout ce qu'il y trouva. On dit auſſi d'un boſſu, qu'il porte toûjours ſa *malle*, qu'il a ſon paquet ſur le dôs. On dit à Paris, A faire *malles* on gagne ſa vie, A bien faire on eſt repris. C'eſt une alluſion du mot *mal*, à celui de *malle*, qui dans la prononciation ne diffèrent pas; & une équivoque du mot *repris*, qui ſignifie reprimandé, & pris une ſeconde fois. De ſorte qu'en diſant que faire des *malles* eſt un métier auquel on gagne ſa vie, & qu'on prend une ſeconde fois un ouvriér qui travaille bien, qui fait bien, il ſemble qu'on diſe qu'on gagne ſa vie à faire mal, & qu'au contraire on eſt reprimandé, quand on fait bien.

MALLÉABLE. adj. m. & f. Ce qui eſt dur & ductile, qui ſe peut battre, forger & étendre ſous le marteau: matière qui peut ſouffrir le marteau ſans ſe briſer. *Mallei patiens, ductilis, malleabilis.* Tous les métaux ſont *malléables.* Il n'y a que le vif argent qui n'eſt point *malléable*. Les Chymiſtes chèrchent la fixation du mèrcure pour le rendre *malléable*. C'eſt une èrreur populaire, de croire qu'on ait trouvé l'invention de rendre le vèrre *malléable*, ſa nature y répugne; car s'il étoit ductile, ſes pores ne ſeroient plus vis-à-vis l'un de l'autre, & par conſéquent il ne ſeroit plus tranſparent, & il pèrdroit ſa principale qualité. Cette èrreur eſt fondée ſur des Hiſtoriens anciens.

MALLÉOLE. ſ. f. Éminence qui eſt en la partie inférieure de la jambe tout auprès du piéd. *Malleolus.* Il y en a une intèrne & une extèrne. L'intèrne eſt une éminence du *tibia*, & l'extèrne l'eſt du *peroné*. On les appelle auſſi les *chevilles du piéd.*

MALLETTE. ſ. f. diminutif. Petite malle. *Sarcinula.*

Mallette, eſt auſſi un tèrme de Capucin. C'eſt une ſorte de petit ſac fait de groſſe toile que le Capucin porte au bras, & où il met ſes ſèrmons quand il va prêcher en campagne. *Sarcinula.* Sa *malette* étoit pleine de ſèrmons.

MALLETIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait des malles. *Sarcinularius opifex.* Il y a un Corps d'Artiſans à Paris qui s'appellent Coffretiérs *Malletiérs*, qui font des malles, des caſſettes, des fourreaux de piſtolèts.

MALLIÉR. ſ. m. Cheval de valèt, ou de poſtillon, qui porte la malle. *Equus ſarcinarius.* Les *malliérs* ſont ſujèts à être écorchez, s'ils n'ont de bons couſſinèts. Il n'a non plus de ſens que ſon *malliér*. Gon.

MALLO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Mallus.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale, ſuffragante de Tharſe en Cilicie. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur la côte de la Natolie, entre la ville de Tharſe & celle de Lajazzo. Maty.

MALLON, ou MALLEN. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg du Royaume de Navarre, ſitué aux confins de l'Aragon, ſur la rivière de Quéjès, à trois ou quatre lieuës au deſſus de Tudelle. Maty.

MALLOPHÒRE. adj. f. Épithéte qui ſe donnoit à Cérès dans la Mégaride. *Mallophoros.* Ce nom ſignifie *Qui porte la laine*, de μαλλον, *laine*, & φέρω, *je porte*. Rhodigin. *L. XIII. C.* 31. croit que ce ſont les prémiérs qui nourrirent des troupeaux qui donnèrent ce nom à cette Déeſſe.

MALMÉDY. Valois dit *Malmdi*, ou *Malmediir*. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Malmundarium.* Il eſt dans le Comté de Franchemont, contrée de l'Évêché de Liége, ſur la rivière de Rechte, à trois lieuës de la ville de Limbourg, vèrs le ſud. Maty. Voyez auſſi Valois, *Not. Gall. p.* 314.

MALMENER. v. act. Battre, reprimender, faire du mal à quelqu'un. *Malè accipere, malè multare.* Ce joüeur d'Échecs a *malmené* ſon advèrſaire, il lui a donné trois échecs & mat tout de ſuitte. Ce Procureur a été *malmené* à l'audience pour ſes friponneries, on l'a intèrdit. Les trouppes ont été *malmenées* en un tel combat, on les a menées battant une lieuë.

MALMESBURY. ſ. m. Nom propre d'un bourg qui avoit autrefois un célèbre Monaſtère. *Maldunum, Maldunenſe Cœnobium.* Il eſt dans le Comté de Wilt en Anglèterre, ſur l'Avon, à ſix lieuës de la ville de Glocеſtèr, & à ſept de celle de Briſtol. Maty.

MALMISTRA. ſ. f. CORNUI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Natolie. *Mamiſtra*, anciennement *Pyramus*. Elle coule dans l'Aladuli, & ſe décharge dans le Golfe de Lajazzo, à *Malmiſtra*, un peu au levant de l'embouchure du Caraſu. Maty.

Malmistra. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville Archiépiſcopale, ſituée dans l'Aladuli, en Natolie, à l'embouchure de la rivière de *Malmiſtra*, qui la partage en vieille & nouvelle ville. *Maniſtra, Mameſtra, Mamiſta*, anciennement *Mopſueſtia, Mopſus*. Elle eſt entre la ville de Tharſe & celle d'Adena. Maty.

MALMOË, MALMUYEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Suéde. *Malmogia.* Elle eſt dans la province de Schonen, ſur le détroit du Sund, à quatre lieuës de Landskroon, & de Lunden. *Malmuyen* a un grand port, & une bonne citadelle, & elle porte auſſi le nom d'Ellebogen, qui ſignifie un coude, dont cette ville a la figure. Maty.

MALNOUË. ſ. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Malnoda.* Il eſt dans la Brie-Françoiſe, entre Paris & Meaux, à une lieuë de la Marne, du côté du midi. Maty.

MALO. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Machutus, Machutes, Maclovius, Maclavius.* Saint *Málo*, dit auſſi S. Maclou, & S. Mahout, étoit fils d'un Gentilhomme de la Grande Bretagne, nommé Went, ou Guent, & couſin de S. Samſon & de S. Magloire. Il vint en France vèrs l'an 538. & aborda à une prèſqu'iſle voiſine de la ville d'Aleth. Il ſe fit diſciple d'un ſolitaire nommé Aaron, qu'il y trouva. Vèrs l'an 541. il fut fait prémiér Évêque d'Aleth, & mourut vèrs l'an 565. Ceux qui ne mettent la mort de S. *Málo* qu'en 620. ou 625. ſemblent vouloir favoriſer l'opinion de ceux qui lui ont donné 130 ou 133 ans de vie; ce qui n'a nulle apparence de vérité. *Baillet au* 15*e de Nov.*

SAINT MALO, ou S. *Malo* de l'Iſle. Ville de France. *Metum, Sancti Machutis fanum. Maclovium, Macloviopolis. Sanctus Maclovius de inſula.* Il eſt dans la Bretagne, environ à trois lieuës de Dôle, vèrs le nord. S. *Málo* eſt ſitué ſur une petite iſle, qu'on appelloit autrefois l'iſle d'Aaron, & qui porte aujourd'hui le nom de S. *Málo*, & eſt jointe à la Tèrre-Fèrme par une chauſſée. Cette ville eſt fort marchande, riche, fortifiée, & défenduë par un bon fort, qui eſt au commencement de la chauſſée, & elle a un bon port, & un Évêché ſuffragant de Tours. Lorſqu'on y a ſonné la patroüille, on lâche ſur les remparts douze ou quinze dogues, qui déchireroient immanqua-

 blement

blement ceux qui auroient l'imprudence de les y attendre : c'eſt pour cette raiſon qu'on dit, qu'elle eſt gardée par des dogues, quoique ces chiens ne ſoient deſtinez qu'à empêcher que l'on ne prenne rien ſur le port. *S. Malo* a été bâti des ruines de l'ancienne *Aletha*, dont la place, qui eſt ſur le bord de la Têrre-fêrme, porte encore le nom de Guich Aleth. Maty.

S. Malo eſt au 15e d. 30 m. de longitude, & au 48e 38 min. de latitude. Académ. des Sciences.

Cette ville a pris le nom de *S. Malo*, de ſon prémiér Évêque *S. Malo*, *Maclovius*, & ſelon quelques-uns *Machutes*, ou *Macutus*.

MALOGNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Apollonia*. C'eſt la même que Sainte Apolline. *Chaſtelain*.

MALOGNITI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Iſle de Candie. *Malognitus*, anciennement *Lethæus Fluvius*. Elle coule dans le Têrritoire de la ville de Candie, & ſe décharge dans la mèr de Barbarie à Piovisa.

MALORDONNÉ, ée. C'eſt le contraire de bien ordonné. *Male diſpoſitus*. Voyez Ordonner.

On nomme en Armoiries piéces *mal ordonnées*, celles qui étant au nombre de trois, au lieu d'être deux & une comme nos fleurs de lis, c'eſt à dire, deux en chêf, & une en pointe, ſont au contraire une ſeule en chêf & deux en pointe, comme on voit trois fleurs de lis en quelques armoiries d'Eſpagne. P. Ménéstriér.

MALÔTRU, ue. adj. & ſubſt. Têrme populaire, qui ſe dit des gens malfaits, malbâtis, & incommodez, ſoit en leur pêrſonne, ſoit en leur fortune. *Abjectus*, *contemptus*, *vilis*, *ineptus*, *bardus*. Cet homme a un corps *malôtru* & mal diſpôſé, qui ne promet pas une longue vie. La caution qu'il a préſentée eſt un *malôtru* chicaneur, qui eſt inſolvable. C'eſt un *malôtru* forgeron. Ablanc.

> *Celle-ci fit un choix qu'on n'auroit jamais crû,*
> *Se trouvant à la fin toute aiſe & toute heureuſe*
> *De rencontrer un* malôtru. La Font.

> *Mais c'eſt vous* malôtru,
> *Qui faites le ſçavant, & n'êtes pas congru.* Régniér.

On le dit auſſi des animaux & des chôſes. Ce campagnard n'a qu'un *malôtru* bidet pour tout équipage. Il habite dans une ville *malôtrue*, où il n'y a que des chaumières.

Borel dérive ce mot de *mauvais aſtre*, & tient qu'il faut écrire *malauſtru*, qui ſignifie proprement *malheureux*; ou bien du Cêltique Bas-Breton *malourus*, qui ſignifie *pauvre* & *miſérable*. Paſquiér dit que c'eſt un vieux mot François qui ſe trouve dans Hugues de Bêrcy.

MALOUIN. ine. ſ. m. & f. & adj. Nom propre de peuple, habitant, originaire de S. Mâlo. *Maclovienſis*, *Aletenſis*. Les *Malouins* ſont les meilleures gens de mêr qui ſoient en Europe. Les Armateurs *Malouins*. Ce Gentilhomme, ce Magiſtrat a épouſé une *Malouine* très-riche. Un vaiſſeau *Malouin*. Un Capitaine *Malouin*.

MALOWOUDA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la petite Tartarie. *Mala Vouda*, anciennement *Agarus*, *Sagaris*, *Hypanis*. Elle ſe décharge dans la mêr de Zabache, à quinze lieuës du Lac de Suka Morzi, vêrs l'orient. Maty.

MALPELO. L'Iſle de *Malpelo*. C'eſt une Iſle de la mêr du ſud, ſur la côte occidentale de la Caſtille d'or, & du Gouvêrnement de Papayan. On éprouve toujours ſur le parage de *Malpelo* des pluyes, des vents, des tonnêrres. C'eſt une petite iſle, haute, & où il y a toujours quantité d'oiſeaux.

MALPLAISANT, ante. adj. Fâcheux; ce qui n'agrée pas. *Inſuavis*, *durus*; *infacetus*, *ingratus*, *auſterus*. C'eſt une chôſe *malplaiſante* de travailler beaucoup, & de ne pouvoir s'enrichir. Il eſt *malplaiſant* de voir careſſer ſa femme, & de ne le pouvoir empêcher. Scarron dit de Cârron,

> *Il ne fut jamais créature*,
> *De plus* malplaiſante *ſtructure*.

MALPROPRE. adj. m. & f. Sale, vilain, mauſſade. *Squalidus*, *immundus*, *ſordidus*. Cet homme eſt toûjours *malpropre* & malmis. Il loge dans une maiſon ſale & *malpropre*. Il eſt *malpropre* en ſon manger.

Malpropre, ſignifie auſſi, Celui qui n'a pas les diſpoſitions, & les qualitez requiſes pour réüſſir à quelque chôſe. *Ineptus*, *parùm habilis aut idoneus*. Un poltron eſt *malpropre* pour la guêrre. Cet Agent eſt *malpropre*, pour faire réüſſir cette négociation; il n'a ni adreſſe, ni intrigue. En ce ſens on dit plus ordinairement, il n'eſt pas propre pour la guêrre, que il eſt *malpropre* pour la guêrre. L'un & l'autre ſe trouvent dans de bons Auteurs, mais *malpropre* eſt moins uſité.

MALPROPREMENT. adv. D'une manière mal propre. *Squalidè*, *ſordidè*. Ce Cuiſiniér apprête les viandes *malproprement*.

MALPROPRETÉ. ſ. f. Saleté, ordure, qualité de la chôſe malpropre. *Squalor*, *immundities*. Ceux qui ont de la *malpropreté* ſont fort degoûtans.

MALSAIN, aine. adj. Qui n'a point de ſanté, ou qui nuit à la ſanté. *Infirmus*, *vel valetudini nocens*, *inſalubris*. Cet homme eſt valêtudinaire & *malſain*. Les fruits cruds ſont *malſains* aux êſtomacs debiles.

En têrmes de Marine, *mal ſain*, ſe dit des côtes dont le fond n'eſt pas net, & où il y a du danger. *Male tutus*. Cette iſle a des côtes *mal-ſaines* à approcher, à cauſe des rochêrs. Des environs *malſains*.

MALSÉANT, ante. adj. Qui n'eſt pas honnête, ni convenable à l'état d'une perſonne, à ſon âge, à ſa profeſſion. *Indecens*, *non conveniens*. Il eſt *malſéant* à un Conſeiller de joüer des Comédies, même par divêrtiſſement. Il eſt *malſéant* à une vieille de s'habiller de couleurs éclatantes. Il eſt *malſéant* à une fille d'être hardie & éffrontée.

MAL-TAILLÉ, ée. adj. Voyez Tailler.

MALTALENT. ſ. m. Mauvaiſe volonté qu'on a contre quelqu'un. *Infenſus alicui animus*, *mens infeſta*, *infenſa*, *inimica ſimultas*. Depuis l'injure qu'il a ſoufferte, il a toûjours gardé quelque *maltalent* contre ſon ennemi. Ce mot eſt vieux. Il vient de ce qu'autrefois le mot de *talent* ſignifioit *volonté* & *déſir*. *Talento* le ſignifie encore en Eſpagnol. Sainte Therêſe met dans une de ſes lettres nouvellement traduites, qu'elle vouloit que ſes Religieux fûſſent de *buen talento*, c'eſt à dire, qu'ils euſſent bonne volonté, un déſir ſincère de ſêrvir Dieu, de ſe conſacrer à l'exêrcice de la mortification, de l'oraiſon, & de toutes les vêrtus Chrétiennes & religieuſes. On a traduit, *bon talent*, je ſuis pêrſuadé que c'eſt une faute.

MALTE, ou MALTHE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mêr Méditêrranée. *Melita*, *Melite*. Elle eſt à vingt cinq lieuës de la côte de Sicile, en tirant vêrs le Royaume de Tunis. Cette iſle, célèbre dans l'hiſtoire Sainte, par le naufrage & par les Miracles de S. Paul, a la forme d'une ovale, dont le circuit eſt environ de vingt lieuës. Elle eſt aſſez fêrtile en avoine, en coton, & en fruits; mais peu en bled & en vin. Elle ne laiſſe pas d'être aſſez peuplée. Elle appartient à l'Ordre des Chevaliêrs de Malthe, auquel Charles-Quint la donna l'an 1530. après que les Turcs eurent pris Rhodes. Ses lieux principaux ſont la Citta Vecchia, ou Médina, qui en étoit autrefois Capitale, & *Malthe* qui l'eſt aujourhui. Maty.

MALTE, ou MALTHE. ſ. f. Nom propre de la ville capitale de l'iſle de Malte. *Melita*. Elle eſt ſituée ſur la côte orientale de l'iſle, dans un petite Golfe, où elle a quatre ports différents, dont l'un eſt uniquement deſtiné pour les Galères de l'Ordre de *Malte*. Cette ville eſt grande, belle, & l'une des plus fortes du monde. Elle eſt ſéparée en trois parties, ſituée ſur trois petites preſqu'iſles, ou rochêrs; on les nomme la Vallette, le Bourg, & l'iſle de S. Michel, ou de la Sangles. Ces trois quartiêrs ſont très forts, & par leur ſituation, & par les ouvrages qu'on y a faits; & ils ſont encore défendus par les châteaux de S. Elme, de S. Ange, & de Torre della Bocca. Le Grand Maître, & le Grand Prieur de l'Orde de *Malte*, y font leur réſidence ordinaire. Il y a auſſi un très-grand nombre de Chevaliêrs, entretenus aux dépens de l'Ordre dans ſept magnifiques aubêrges, qui portent les noms des ſept langues, ou nations, auxquelles l'Ordre eſt diviſé, & qui ſont Provence, Auvêrgne, France, Aragon, Caſtille, Italie, & Allemagne. Il y a encore dans cette ville un tribunal de l'Inquiſition, de beaux Arcenaux, & un Évêché ſuffragant de Palêrme, en Sicile. Le Grand Maître de *Malte* eſt Souverain de l'iſle de *Malte*, & de celles de Goſe, de Cumin, & de Cuminot; celles de Limoſa & de Forſala lui appartienent auſſi, mais elles ſont déſêrtes. Maty. *Malthe* eſt au 32e d. 45. m. de longitude, & au 35e. 40. min. de latitude. *Académ. des Scienc.*

Ordre de Malthe. C'eſt le nom d'un Ordre Religieux militaire qui a eû pluſieurs noms. Les Hoſpitaliêrs de S. Jean de Jéruſalem, ou les Chevaliêrs de S. Jean de Jéruſalem. Les Chevaliêrs des Rhodes, l'Ordre de *Malthe*, la Religion de *Malthe*, les Chévaliêrs de *Malthe*, & c'eſt le nom qu'on leur donne toujours dans l'uſage ordinaire en France. Des Marchands d'Amalfi au Royaume de Naples environ l'an 1048. bâtirent à Jéruſalem une Égliſe du rit Latin, qui fut appellée Sainte Marie de la Latine. Ils y fondèrent auſſi un Monaſtère de Religieux de l'Ordre de S. Benoît, pour recevoir les pélerins, & enſuite un hôpital tout près de ce Monaſtère pour y avoir ſoin des malades, hommes & femmes, ſous la direction d'un Maître, ou Recteur, qui devoit être à la nomination de l'Abbé de Sainte Marie la Latine, & on y fonda une Chapelle en l'honneur de S. Jean Baptiſte. Gerard Torn Provençal, de l'iſle de Martigue, en fut le prémiér dirêcteur. En 1099. Godefroy de Bouillon ayant pris

pris Jéruſalem enrichit cet hôpital de quelques domaines qu'il avoit en France. D'autres imitèrent encore cette libéralité, & les revenus de l'hôpital ayant augmenté conſidérablement, Gérard, de concèrt avec les Hoſpitaliérs, réſolut de ſe ſéparer de l'Abbé & des Religieux de Sainte Marie la Latine; & de faire une Congrégation à part ſous le nom & la protection de S. Jean Baptiſte; ce qui fut cauſe qu'on les appella Hoſpitaliérs, ou frères de l'hôpital de S. Jean de Jéruſalem. Paſchal II. par une Bulle de l'an 1113. confirma les donations faites à cet hôpital, qu'il mit ſous la protection du S. Siége, ordonnant qu'après la mort de Gérard les Rècteurs ſeroient élûs pas les Hoſpitaliérs. Raymond du Puy de Dauphiné, Succeſſeur de Gérard, fut le prémiér qui prit la qualité de Maître. Il donna une Régle aux Hoſpitaliérs; elle fut approuvée par Calixte II. l'an 1120. Quelques-uns diſent qu'elle l'avoit déja été par ſon prédéceſſeur Gelâſe II. l'an 1118. Elle fut confirmée par Honorius II. Innocent II. Eugéne III. Lucius III. Clément III. Innocent III. Boniface VIII. &c. Comme Raymond mit dans cette régle quelque chôſe qu'il tîra de celle de S. Auguſtin, on a mis cet Ordre au nombre de ceux qui ſuivent ſa régle.

Tel fut le prémiér état de l'Ordre de *Malthe*. Ce prémiér Grand Maître, voyant que les revenus de l'hôpital ſurpaſſoient de beaucoup ce qui étoit neceſſaire à l'entretien des pauvres pélerins & des malades, crut devoir employer le ſurplus à la guèrre contre les Infidelles. Il s'offrit au Roi de Jéruſalem. Il ſépara ſes Hoſpitaliérs en trois claſſes; les Nobles, qu'il deſtina à la profeſſion des armes, pour la défenſe de la foi & la protection des Pélerins; les Prêtres, ou Chapelains, pour faire l'Office, & les frères ſèrvans, qui n'étoient pas nobles, & fûrent auſſi deſtinez à la guèrre. Il régla la manière de recevoir les Chevaliérs; & tout cela fut confirmé l'an 1130. par Innocent II. qui ordonna que l'étendart de ces Chevaliérs ſeroit une croix blanche pleine en champ de gueule, qui ſont encore les armes de cet Ordre.

Après la pèrte de Jéruſalem ils ſe retîrèrent d'abord à Margat, enſuite à Acre, qu'ils défendîrent avec beaucoup de valeur l'an 1290. Après la pèrte entière de la Tèrre Sainte l'an 1291. Les Hoſpitaliérs avec Jean de Villiers leur Grand Maître ſe retîrèrent dans l'iſle de Chypre, où le Roi Henri de Luſignan, qu'ils y avoient ſuivi, leur donna la ville de Limiſſon. Ils y demeurèrent environ 18. ans. En 1308. ils prîrent l'iſle de Rhodes ſur les Saraſins, & s'y établîrent. Ce n'eſt qu'alors qu'on commença à leur donner le nom de Chevaliérs. On les appella Chevaliérs de Rhodes, *Equites Rhodii*. Andronique, Empereur de Conſtantinople, accorda au Grand Maître Foulque de Villaret l'inveſtiture de cet Ordre, & Clément en confirma la donation. L'année ſuivante ſecourus par Amédée IV. Comte de Savoye ils ſe défendîrent contre une armée de Saraſins, & ſe maintinrent dans leur iſle. En 1480. le Grand Maître d'Aubuſſon la défendit encore contre Mahomet II. & la conſèrva malgré une armée formidable de Turcs, qui l'aſſiégea pendant trois mois. Le P. Bouhours a décrit ce ſiége dans la vie de ce Grand Maître; mais Soliman l'attaqua l'an 1522. avec une armée de trois cent mille combattans, & la prit le 24. Decembre, après que l'Ordre l'eut poſſédée 213 ans. Après cette pèrte le Grand Maître & les Chevaliérs allèrent d'abord en l'iſle de Candie. Puis le Pape Clément VII. leur donna Vitèrbe; enfin, Charles V. leur donna l'iſle de Malthe, où le Grand Maître de l'iſle Adam & ſes Chevaliérs arrivèrent le 26e d'Octobre 1530. C'eſt de là qu'ils ont pris le nom de Chevaliérs de Malthe; mais leur véritable nom eſt celui de Chevaliérs de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, & le Grand Maître dans ſes tîtres prend encore celui de Maître de l'Hôpital de S. Jean de Jéruſalem, & Gardien des Pauvres de N. S. Jésus Christ.

L'Ordre de *Malthe* ne poſſéde plus en ſouveraineté que l'iſle de *Malthe*, & quelques autres petites aux environs, dont les principales ſont Goze & Comino. Le Gouvèrnement eſt monarchique & ariſtocratique: monarchique ſur les habitans de *Malthe* & des iſles voiſines, & ſur les Chevaliérs, en tout ce qui regarde la régle & les ſtatuts de la Religion: ariſtocratique, dans la déciſion des affaires importantes, qui ne ſe fait que par le Grand Maître & le Chapitre. Il y a deux Conſeils; l'Ordinaire, compôſé du Grand Maître comme Chèf, & des Grands-Croix; le Complet eſt compôſé de Grands-Croix & des deux plus anciens Chevaliérs de châque langue.

Les langues de *Malthe* ſont les différentes nations de l'Ordre. Il y en a huit; Provence, Auvèrgne, France, Italie, Arragon, Allemagne, Caſtille & Anglètèrre. Leurs Chèfs ſe nomment Piliérs & Baillifs Conventuels. Le Piliér de la Langue de Provence eſt Grand Commandeur, celui de la Langue d'Auvèrgne eſt Grand Maréchal, celui de France eſt Grand Hoſpitaliér, celui d'Italie Grand Amiral, celui d'Arragon Grand Conſèrvateur, ou Drapiér, comme on diſoit autrefois. Le Piliér de la Langue d'Allemagne eſt Grand Baillif, celui de Caſtille Grand Chanceliér. La Langue d'Anglètèrre, qui ne ſubſiſte plus depuis le ſchiſme d'Henry VIII. avoit pour chèf le Turcopoliér, ou Général de l'Infanterie. La Langue de Provence, eſt la prémière, parcèque Raymond du Puy, prémiér Grand Maître, & qui a dreſſé les ſtatuts de l'Ordre, étoit Provençal.

Dans chaque Langue il y a pluſieurs Grands Prieurez & Baillages Capitulaires. L'hôtel de chaque langue s'appelle Aubèrge, à cauſe que les Chevaliérs de ces Langues y vont manger, & s'y aſſemblent d'ordinaire. Châque Grand Prieuré a un nombre de Commanderies. Les Commanderies ſont, ou Magiſtrales, ou de Juſtice, ou de Grâce. Les Magiſtrales ſont celles qui ſont annexées à la Grande Maîtriſe. Il y en a une en châque Grand Prieuré. Voyez Magistral. Les Commanderies de Juſtice ſont celles qu'on a par droit d'ancienneté, ou par amélioriſſement. L'ancienneté ſe compte du jour de la reception; mais il faut avoir demeuré cinq ans à *Malthe*; & fait quatre caravannes. Les Commanderies de grâce; ſont celles que le Grand Maître ou les Grands Prieurs ont droit de conférer. Ils en confèrent une tous les cinq ans, & la donnent à qui il leur plaît.

Les Chevaliérs nobles ſont appellez Chevaliérs de Juſtice, & il n'y a qu'eux qui puiſſent être Baillifs, Grands Prieurs, & Grands Maitres. Les Chevaliérs de grâce ſont ceux qui n'étant pas nobles ont obtenu par quelque ſèrvice important, quelque bèlle action, d'être mis au rang des Nobles. Les Frères ſèrvans ſont de deux ſortes. 1°. Les Frères ſèrvans d'armes, dont les fonctions ſont les mêmes que celles des Chevaliérs; & les Frères ſèrvans d'Égliſe, dont toute l'occupation eſt de chanter les loüanges de Dieu dans l'Égliſe Conventuelle, & d'aller châcun à ſon tour ſèrvir d'Aumoniérs ſur les vaiſſeaux & ſur les galères de la religion. Les Frères d'obédience ſont des, Prêtres, qui ſans être obligez d'aller à *Malthe*, prennent l'habit de l'Ordre, en font les vœux, & s'attachent au ſèrvice de quelqu'une des Égliſes de l'Ordre, ſous l'autorité d'un Grand Prieur, ou d'un Commandeur, auquel ils ſont ſoumis. Les Donnez, ou Demi-Croix, ne peuvent porter qu'une demi croix de toile blanche ſur leurs habits, & elle ne doit pas paſſer les deux tiérs d'une palme de Sicile, quelquefois on leur accorde qu'elle ſoit d'or. Les Chevaliérs de Majorité, ſont ceux qui ſelon les ſtatuts ſont reçus à 16 ans accomplis. Les Chevaliérs de minorité, ſont ceux qui ſont reçus dès leur naiſſance, ce qui ne ſe peut faire ſans diſpenſe du Pape. Les Chapelains ne peuvent être reçus que depuis dix ans juſqu'à 15. Après 15. ans il faut un bref du Pape, juſqu'à 15. il ne faut qu'une lettre du Grand Maître. On les nomme Diacots, ils font preuves qu'ils ſont d'honnêtes familles. Ils payent à leur reception une ſomme qu'on nomme Droit de paſſage.

Pour les preuves de Nobleſſe dans le Prieuré d'Alemagne il faut ſeize quartiers, dans les autres il ſuffit de remonter juſqu'au biſayeul, patèrnel, ou matèrnel. La profeſſion ne ſe fait plus immédiatement après le Noviciat comme autrefois.

Tous les Chevaliérs ſont obligez après leur profeſſion de porter ſur le manteau, ou ſur le juſte au corps, du côté gauche, la croix d'étoile blanche à huit pointes, c'eſt le véritable habit de l'Ordre. La Croix d'or n'eſt qu'un ornement. Lorſqu'ils vont combattre contre les Infideles, ou qu'ils font leurs caravanes, ils portent ſur leur habit une ſoubrevette de la même forme que celle des Mouſquetaires de la garde du Roi, ornée par devant & par dèrrière d'une grande croix blanche pleine, qui eſt celle des armes de la Religion. L'habit ordinaire du grand Maître eſt une ſoutanne de tabire, où de drap, ouvèrte pardevant, & ſèrrée d'une ceinture, où pend une bourſe, pour marquer la charité envèrs les pauvres. Pardeſſus cette ſoutane il porte une éſpéce de robe de velours, ſur laquelle il y a au côté gauche & ſur l'épaule la croix de l'Ordre, qu'il porte auſſi ſur la poitrine. Le manteau à bec eſt celui qu'on donne à la profeſſion, il eſt noir, & s'attache au cou avec le cordon de l'Ordre, qui eſt de ſoye blanche & noire, où ſont repréſentez les inſtrumens de la Paſſion de N. S. entrelaſſez de panniérs, qui repréſentent la charité qu'ils doivent avoir entres les pauvres. Ce manteau a deux manches longues de près d'une aune, larges au haut d'environ demi piéd, & qui ſe tèrminent en pointes. Elles ſe rejettoient autrefois ſur les épaules, & ſe noüoient enſemble ſur les reins. Il paroit par une monnoye d'or du Grand Maître Deodat Gozon, & par le ſceau du Grand Maître Philbèrt de Naillac, dont l'un fut élû en 1346. & l'autre en 1396. qu'il y avoit alors un capuce à ce manteau. L'habit des Grands Croix, quand ils ſont à l'Égliſe, eſt une éſpéce de robe noire appellée Cloche, ouvèrte pardevant, avec de grandes manches, ayant ſur l'épaule & ſur la poitrine à côté gauche la croix & le cordon de l'Ordre avec l'épée au côté. Quand ils vont au Conſeil ils ont une pareille robe, mais fèrmée par devant avec la grande croix ſur la poitrine, & ils ne portent ni épée, ni le cordon. Les Frères Chapelains hors de la maiſon ne

ſont

ſont différens des autres Eccléſiaſtiques qu'en ce qu'ils ont la croix à côté gauche ſur la ſoutane & ſur le manteau. A l'Égliſe ils ont un rochet de toile, & par deſſus un camail noir, où eſt auſſi la Croix de l'Ordre. Clement XI. a accordé à 60. de porter le camail violet. Voyez le P. Helyot, hiſt. des Ordres Religieux, T. III. C. XIII. & les Auteurs qu'il cite, auſſi bien que Quareſmius L. II. C. 52.

Il y a auſſi des Religieuſes Hoſpitalières de l'Ordre de St. Jean de Jéruſalem, auſſi anciennes que les Chevaliérs, & établies à Jéruſalem en même tems qu'eux, pour avoir ſoin des femmes pélerines dans un hopital diffèrent de celui des hommes. Il y en a à Siéne, à Piſe, à Florence, à Beaulieu, à Toulouſe, &c. Il y en a de réformées en France. On les nomme auſſi Chevalières. La Reforme fut faite par la Mère Galliote de Gourdon Genouillac & Vaillac dite de Ste. Anne, au commencement du dèrnièr ſiecle. Voyez Guillaume de Tyr L. XVIII. C. 5. Polydore Virgile L. VII. Azor, *Inſtit. Moral. L. XIII.* Maimbourg hiſt. des Croiſad. L. III. Le P. Héliot, T. III. C. 14. & 15.

POIRE DE MALTE. Nom d'une éſpèce de poire, qui n'eſt pas mauvaiſe, & qui même eſt éſtimée en cèrtains endroits. LA QUINT.

MALTHE. ſ. f. Ciment dont on ſe ſervoit autrefois, qui étoit un mélange de poix, de cire, de plâtre, & de graiſſe. *Maltha.* Dans le Pontifical il eſt parlé de ce ciment, dont on avoit beſoin quand on faiſoit la dédicace des Égliſes. En Latin *malta*, d'où quelques-uns prétendent qu'on a fait les mots de *ſmaltire*, d'où viennent *émailler*, & *émeutir*. Il y a une autre éſpèce de *malthe*, dont les Romains plâtroient & blanchiſſoient le dedans des aquéducs. *Signini operis genus, maltha factitia.* C'étoit un ciment très fin, compoſé de chaux vive, fuſé au vin, incorporé avec ſein de pourceau & chair de figue fraiche, ou poix fonduë. La *malthe* naturelle eſt une ſorte de bitume, dont les Aſiatiques plâtroient leurs murailles. Quand cette *malthe*, *maltha nativa*, eſt une fois allumée, l'eau ne peut l'éteindre, & ne fait même que l'allumer davantage. On appelloit auſſi *malthe* une compoſition de cire & de poix, dont on plâtroit les tablettes des Juges. MONET. On diſoit *malther*, pour plâtrer de *malthe*, *malthare*.

MALTÔTE. ſ. f. Voyez Maletotte. C'eſt la même chôſe. Quelques-uns écrivent *Maltôte*, ſurtout en vèrs, quand la meſure le demande.

Qui déſormais à la Maltôte
Oſera diſputer le rang,
Depuis qu'elle va côte à côte
Avec les Princes du Sang?

Ce quatrain fut fait à l'occaſion de la Capitation, où les Maltôtiérs fûrent taxez à la même ſomme que les Princes, & mis quant à cela dans la même claſſe; & *Maltôte* ſe prend là non pas pour impoſition, mais pour le Corps des Maltôtiérs, de ceux qui lèvent les impôſitions, comme on a marqué au mot MALETOTE.

MALTÔTIÉR. ſ. m. d'autres écrivent *maletôtier*. Voyez ce mot, peutêtre que la meſure du vèrs qui ſuit à obligé a écrire *maltôtier*.

Il prit parti dans les finances,
C'eſt là que ſon art excella;
Jamais Maltôtier *n'égala*
Son brigandage affreux, ſes dures impudences.
Mlle. L'HÉRITIÉR.

MALTRAITTER. v. act. Outrager quelqu'un, ſoit de paroles, ſoit de coups de main, ſoit par quelque indigne réception. *Aliquem inclementer accipere, malè in aliquem conſulere.* Un brave ne ſe laiſſe point *maltraiter* par des injures, par des reproches. Les injures d'un Amant *maltraité* ſont des louänges. M. Sc. Ce pauvre homme a été *maltraité* par des aſſaſſins, ils lui ont donné cent coups après la mort. Ces Auteurs ſe ſont fort *maltraitez*: ſe ſont dit beaucoup d'injures dans leurs critiques. Un Hiſtorien a tort, qui *maltraitte* des gens illuſtres, qui en parle indignement. Un Ambaſſadeur prétend avoir été *maltraitté* en une Cour étrangère, quand on ne lui a pas rendu tous les honneurs dûs à ſa qualité, & qui ont été rendus à ſes prédéceſſeurs.

MALTRAITTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Malè habitus*, *exceptus malè*.

MALVASIA, ou MALVOISIE. ſ. f. Nom d'une ville nommée autrement Napoli de Malvoiſie. *Malvaſia*, anciennement, *Epidaurus*, *Limera*, *Monembaſia*. Ville de la Morée. Elle eſt ſituée ſur une petite iſle, ou un rochér, qui eſt à l'entrée du Golfe de Napoli, à ſix lieuës de Cap Malio, & à douze de Lacédémone. Cette ville eſt éxtrémement forte, elle eſt défenduë par une bonne Citadelle, & elle a un bon port, & un pont de bois fort long, qui la joint à une petite langue de la tèrre fèrme. Cette ville, qui donne le nom à la *Malvoiſie*, vint fort éſtimé, fut célébre anciennement par ſon temple d'Éſculape, elle fut enſuite Archiépiſcopale, les Vénitiens fûrent obligez l'an 1537. de la remettre à Soliman II. par un traité de paix; mais ils s'en ſont encore rendus maîtres après un fort long ſiége, ou blocus, l'an 1687. & l'ont pèrduë avec toute la Morée. Bèrthélot, Profeſſeur d'Hydrographie à Marſeille, dit *Malveſia*. Tous les autres que j'ai vû diſent *Malvaſia*.

MALVAY. Le Royaume de MALVAY. *Malvaum Regnum.* C'eſt une province de l'Empire du Mogol, en Aſie. Elle eſt au couchant du Royaume de Bengale, & ſes lieux principaux ſont Rantipore, Sarampore & Ougel. MATY.

MALVEILLANCE. ſ. f. Mauvaiſe volonté, deſſein qu'on a de nuire à quelqu'un. *Malevolentia*, *malevolus animus.* Quand on eſt tombé dans la *malveillance* du peuple, on n'en ſçauroit revenir. Il s'eſt attiré le blâme, la *malveillance*, ou plutôt l'horreur de tout le monde. COST. Ce mot & le ſuivant commencent à vieillir, & il eſt bon de s'en ſervir rârement.

MALVEILLANT. ſ. m. Qui a de la haine, de l'envie contre quelqu'un. *Malevolus*, *malevolens*, *invidus*, *iniquus*, *infeſtus.* Ce mot eſt plus uſité au pluriér, qu'au ſinguliér. Ceux qui ont le plus de mérite, ont toûjours des *malveillans* qui tâchent à les détruire.

MALVEISINE. ſ. f. Vieux mot. C'eſt le nom d'une machine de guèrre qui étoit autrefois en uſage: Matthieu Paris dit que c'étoit une éſpèce de pièrriér.

Du Cange croit que ce nom vient de *mauvais voiſin*, parceque le voiſinage de cette machine eſt fort incommode aux ennemis qui en ſont près.

Guillaume II. Roi d'Anglètèrre appella *Malvaiſin* un fort qu'il fit conſtruire auprès de Bambourg, pour incommoder ce lieu là.

MALVÈRSATION. ſ. f. Prévarication commiſe en l'èxercice d'une charge, d'une commiſſion, d'un maniement; concuſſion, éxaction, divèrtiſſement de deniérs. *Mala rei adminiſtratio*, *prævaricatio*, *concuſſio*, *exactio.* On l'accuſa de *malvèrſation* dans ſa charge. TALEMAN. On a établi une Chambre de Juſtice, des grands jours, pour la rechèrche des *malvèrſations* commiſes dans les Finances, dans l'èxercice de la Juſtice.

MALVÈRSER. Vèrbe neut. Prévariquer en l'èxèrcice de ſa charge, y commettre des malvèrſations. *Rem malè gerere*, *adminiſtrare.* Les comptables ſont punis de la peine du quadruple, quand ils ont *malvèrſé*, quand ils ont fait des omiſſions de recepte.

MALUITO. Voyez MÉLUITO.

MALUM. Mot Latin, que les Anatomiſtes donnent à un ôs de la face. Il y a trois apophyſes à l'ôs *malum* DIONIS. Voyez l'ôs de la pomette, au mot POMMETTE.

MALVOISIE. Ville. Voyez MALVASIA.

MALVOISIE. ſ. f. Vin Grèc, ou de Candie. On le nomme en Latin *vinum arviſium*. Ce nom vient de *Malvaſia*, qui eſt une ville du Péloponnèſe, qui eſt l'ancienne Épidaure, d'où eſt venu d'abord ce vin ſi renommé. Edoüard VII. Roi d'Anglètèrre fit noyer George Duc de Clarence ſon frère dans un tonneau de vin *malvoiſie*. Il y a cèrtaines maladies où les vèrs Encéphales régnent. M. Andry, dans ſon Traité des vèrs, en cite un éxemple; c'étoit une fiévre contagieuſe, dont prèſque tout le monde mouroit, ſans qu'on y pût apporter aucun remède. On s'aviſa d'ouvrir le corps d'un malade que cette mortalité avoit enlevé, & on lui trouva dans la tête un petit vèr tout rouge, & fort court; on eſſaya divèrs remédes ſur ce vèr, pour découvrir ce qui le pourroit tuer, tout fut inutile, excepté du vin de *malvoiſie*, dans lequel on fit bouillir des raiſforts; on n'en eut pas plutôt jetté ſur ce vèr qu'il mourut. On en donna à des malades, & on les ſauva prèſque tous.

MALVOISIE, eſt auſſi un vin muſcat qui vient de Provence, qu'on fait cuire, & dont on fait évaporer environ le tiers.

Il ſe dit auſſi du raiſin dont on le tire, & de la vigne qui le porte. Des *Malvoiſies*, des Corinthes. *La Quint.*

MALVOULU, UË. adj. qui eſt haï, à qui on veut du mal. *Odioſus.*

MAM.

MAMACOCHA. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des habitans du Pérou. *Mamamocha.* C'eſt l'océan que ces peuples appelloient ainſi, & qu'ils adoroient ſous ce nom, comme ils adoroient auſſi les fleuves & les fontaines, ainſi que le témoigne Acoſta L. V. C. 2. & C. 4.

MAMAN. ſ. f. Tèrme dont les enfans ſe ſervent pour appeller leur mère. *Mater*, *mamma.* Ma bonne *maman*! *Maman* mignone, la grand *maman*. C'eſt ainſi qu'ils appellent leur grand'mère *Maman* teton, eſt le nom qu'ils donnent à leur nourrice.

Ce mot vient de *Mam*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, ſignifie

ſignifie *mère* ; où l'on dit auſſi *mamen*, pour ſignifier une *ſource*, parce que la mère eſt la ſource de la vie. Les Grècs diſoient μαμα dans la même ſignification. Et le Celtique & le Grèc venoient de l'Hébreu אמם, *amam*, d'où s'étoit fait אם, *em*, qui ſignifie *mère*.

Au Pérou on a donné ce nom à des Religieuſes vièrges qui ſervoient dans le temple du Soleil de Cuſco au nombre de 1500.

MAMBOURG. Quelques-uns on dit par corruption *Mainbourg*. Vieux tèrme de coûtumes, qui ſignifie, Gardenoble & tutelle d'un pupille. *Tutela nobilis*. Il s'eſt dit auſſi de celui qui avoit la puiſſance & l'autorité ſur quelque chôſe, comme d'un Capitaine, ou Gouvèrneur d'un païs. Il s'eſt dit même de la garde & protèction d'un Souverain mineur. On l'a dit auſſi d'un tuteur, ou curateur.

Ce mot vient de *mamburgus*, qui ſignifie *curateur* dans la baſſe Latinité. Il en eſt parlé dans les Coutumes de Haynault, de Namur, de Mons & de Valenciennes.

MAMBOURNIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois garde & tutelle ; il ſignifioit auſſi la puiſſance patèrnelle, & la famille d'un homme de ſèrve condition. *Cuſtodia, tutela*. En quelques lieux, quand on parle de la nourriture, charge & garde du bétail, on l'appelle encore *mambournie*. Voyez Ragueau. Dans la baſſe Latinité on a dit *mambournia*, pour dire *tutela* ; & *mambournire*, pour dire *tueri*.

Du Cange dit que ces mots de *mundiburdus*, *mundiburdum*, *mundiburda*, & *mundeburnium*, ſont des mots qui viennent des Allemands & des Saxons ; & qu'on appelle auſſi *mundeburnia*, les patentes par leſquelles les Rois & les Empereurs mettoient les Égliſes & les Monaſtères en leur protèction & ſauvegarde.

MAMBRÉ. ſ. m. Nom propre d'une agréable vallée de la Judée. *Mambre*. Elle eſt à demi lieuë de la ville d'Hébron, vèrs le midi. Ce lieu eſt célèbre, parce que le Patriarche Abraham y fit long tems ſon ſéjour, & y fut enſeveli dans la cavèrne de Macpela, avec pluſieurs de ſes deſcendants. Les Habitans du païs, qui ſçavent profiter de la curioſité des Chrétiens, qui y vont en pélerinage, leur font voir un Térébinthe qu'ils diſent être le lieu où Abraham reçut les trois Anges, qui alloient détruire Sodome, & qui lui promîrent la naiſſance d'Iſaac. MATY.

La fête de MAMBRÉ. C'étoit une fête que l'on célébroit autrefois auprès du chêne de *Mambré*, où Abraham avoit exércé l'hoſpitalité envèrs les trois Anges. Cette fête s'y faiſoit tous les ans en été, & l'on y tenoit une foire, où venoit un grand nombre de Marchands du païs même ; & des parties plus éloignées de la Paleſtine, de la Phénicie, & de l'Arabie. Châcun célébroit cette fête ſelon ſa religion : les Juifs honoroient la mémoire de leur Patriarche ; les Chrétiens, l'apparition du fils de Dieu ; car les Orientaux pour la plûpart croyoient qu'il avoit apparu lui même à Abraham avec deux Anges. Les Payens honoroient les Anges. Ils y avoient dreſſé des idôles, & un autel, à ce que l'on croyoit, pour les repréſenter comme des Dieux, ou des Démons favorables. Ils les invoquoient, & leur offroient des libations de vin, & de l'encens. D'autres immoloient un bœuf, un bouc, un mouton, ou un coq. Châcun nourriſſoit avec ſoin pendant toute l'année ce qu'il avoit de meilleur, pour en faire avec les ſiens le feſtin de cette fête. Ils avoient tous un tel reſpèct pour ce lieu, ou craignoient tellement la vengeance divine, s'ils l'euſſent profané, qu'ils n'ôſoient y commétre aucune impureté, ni avoir commèrce avec les femmes, qui y paroiſſoient toutes avec plus de libèrté, & plus parées qu'à l'ordinaire. C'étoit un camp ſans bâtiment, où les hommes & les femmes campoient pêle-mêle. Il n'y avoit de maiſon que celle où l'on diſoit qu'avoit logé Abraham auprès du chêne. Il y avoit auſſi un puits, dont pèrſonne ne puiſoit de l'eau pendant la fête ; parce que les payens la gâtoient en y jettant du vin, des gâteaux, des piéces de monnoye, des parfums ſècs ou liquides, outre les lampes qu'ils allumoient ſur le bord. Eutropia, Syrienne de nation, mère de l'Impératrice Fauſta, & belle mère de Conſtantin, étant allé en Paleſtine pour accomplir un vœu, & ayant vû ces ſupèrſtitions, en écrivit à l'Empereur ſon gendre, qui ordonna au Comte Acace de faire brûler les idôles, de renvèrſer l'autel, & de punir ſelon leur mérite ceux qui après ſa défenſe ſeroient aſſez hardis pour commèttre encore en ce lieu quelque impiété. Il ordonna même que l'on y bâtit une Égliſe, & recommanda aux Évêques de l'avèrtir s'il s'y paſſoit quelque chôſe de contraire à ſes ordres. Voyez Sozomène, L. II. C. 4.

MAMEI, ou MAMEYA, ou MAMEYES. ſ. m. Arbre fort beau qui croît en pluſieurs endroits des Indes Occidentales. C'eſt un arbre des plus agréables qu'on puiſſe voir, non tant par ſa grandeur remarquable, que par la bonté de ſon fruit & la beauté de ſon feuillage, dont il eſt couvèrt en tout tems. Ses feüilles ſont attachées de deux-à-deux vis-à-vis l'une de l'autre, & ſoutenuës par des pédicules aſſez épais, courts & ridez. Elles reſſemblent à des ſemelles de ſouliérs, longues de neuf à dix pouces, & larges d'environ quatre, étant arrondies vèrs l'extrémité, & tant ſoit peu étroites & pointuës vèrs le pédicule. Leur conſiſtence eſt forte, membraneuſe, unie, vèrd gaye, & ſoûtenuë par une grôſſe nèrvure, & de pluſieurs petites côtes travèrſières. Les fleurs ſont compôſées de quatre feüilles très-blanches, un peu charnuës, diſpôſées en rôſe, ovales, creuſes, & deux fois plus larges que l'ongle. Leur calice eſt d'une ſeule piéce, rougeâtre, & fenduë en deux quartiérs en façon de deux petites cuillières, il pouſſe un piſtile entouré d'une belle touffe d'étamines très-blanches, & ſurmontées châcune d'un petit ſommèt couleur de ſafran. Le piſtile devient, lorſque la fleur eſt paſſée, un fruit à peu près ſemblable à nos pavies, mais bien ſouvent auſſi grôs que la tête d'un enfant. Il eſt pourtant tèrminé par une groſſe pointe conique. Sa peau, ou écorce, eſt épaiſſe comme du grôs cuir. Elle eſt griſâtre, & toute raboteûſe en dehors par pluſieurs petites vèrruës. Elle eſt fort adhérante à une chair jaunâtre, un peu plus fèrme que celle de nos pavies, mais de même ôdeur, & de même goût. Le milieu de ce fruit eſt occupé par deux, trois, & bien ſouvent quatre noyaux aſſez durs, mais filaſſeux, de couleur de chataigne, & un peu plus gros qu'un œuf de pigeon. Cet arbre fleurit vèrs le mois de Févriér, ou de Mars, & ſes fruits ne ſont meurs que vèrs le mois de Juillet, ou d'Août. On en voit en pluſieurs endroits des Iſles de l'Amérique, mais plus particuliérement dans l'Iſle Saint Domingue. Oviédo les appelle *mamey* dans ſon Hiſtoire des Indes liv. 8. chap. 20. & les habitans des Iſles les appellent abricots de S. Domingue. P. PLUMIÉR, *Minime*.

MAMEILE. ſ. f. Partie charneuſe & élevée du corps humain, qui eſt ſituée extérieurement des deux côtez du thorax, ou de la poitrine. *Mamma, uber*. Les *mamelles* parfaites ſont celles des femmes, qui ſont compôſées d'une infinité de petites glandes entretiſſuës d'une grande quantité d'artères, de veines & de nèrfs. C'eſt dans ces glandes que ſe fait la ſéparation du lait qui y a été porté par les artères confondu avec le ſang. Les hommes ont auſſi des *mamelles*, mais elles ſont imparfaites, car elles ont beaucoup de graiſſe & peu de glandes. Ces *mamelles* ont de petits bouts qui ſont rouges comme des fraiſes, aux jeunes filles, que les nourrices ont livides, & les vieilles noirs. Les Médecins les appellent *boutons* & *mamelons*. *Mammæ petiolus, capitulum*. Le petit rond noirâtre qui eſt autour du bouton n'a point de nom François, mais les Médecins l'appellent du mot Latin *areola*, *petite aire*, ou du Grèc φῶς, ou *raion*. Ils diſent auſſi, quand les *mamelles* des filles croiſſent *ſororiant* ; & à l'égard de celles des hommes, *fratrant*, parce qu'elles croiſſent également comme des jumeaux. On appelle auſſi les bouts, *tetons* & *tetins* ; & à l'égard des animaux, *tetes*, en Latin *papulæ* & *papillæ*, *ubera*, *mammæ*, & *mammillæ*, d'où a été fait le mot de *mamelle*.

On peignoit autrefois la Diane d'Éphèſe avec pluſieurs *mamelles* ſans nombre, comme on le voit encore ſur beaucoup de médailles de cette ville ; & on lui donnoit l'épithéte de *mammoſa* ; *qui a pluſieurs mamelles* ; on le donnoit auſſi à Iſis & à Cérès.

On dit qu'un enfant eſt à la *mamelle*, lorſqu'il tète encore, & qu'il n'eſt point ſevré. On jette du plomb fondu dans les *mamelles* de ceux qui ont attenté à la pèrſonne du Roi. Les femmes de l'Iſle d'Anabon ont les *mamelles* ſi longues qu'elles allaitent leurs enfans par deſſus l'épaule. FRANÇOIS PYRARD. Aux Maldives les femmes cachent leurs *mamelles* auſſi ſoigneuſement que les parties honteuſes. Elles croyent que c'eſt une chôſe laſcive & déshonnête de les nommer. Les Amazones ſe brûloient la *mamelle* droite, afin de mieux lancer le javelot.

MAMEILE. Ce mot ſe dit auſſi des fémelles de cèrtains animaux. *Ubera*. Ainſi on dit les *mamelles* d'une balaine, les *mamelles* d'une chauve-ſouris. L'ACAD. Les *mamelles* d'une lice. SAL.

Les Selliérs appellent les *mamelles* de l'arçon, l'endroit où finit l'arcade. *Tubercula ephippii anteriora*.

MAMEILES de Biobio, ou *Tetas de Vivio*, comme diſent les Éſpagnols. Ce ſont deux montagnes fort proches l'une de l'autre, & qui reſſemblent à des *mamelles*. Elles ſont ſur la côte du Chili, plus au ſud qu'à l'entrée de la Baye de la Conception.

MAMEILIÈRE, & *mamelière*. ſ. f. Éſpèce d'armure, ou partie de l'armure. *Mamillaria*, dans la baſſe Latinité. C'étoit apparemment la partie de l'armure qui couvroit la poitrine & les mamelles. Éſtienne De la Fontaine, Argentiér du Roi, parle entre autres chôſes de deux *mamellières* dans un compte de l'an 1352.

MAMELON. ſ. m. Le petit bout des mamelles. On l'appelle auſſi le *bouton*. *Papilla*.

Mamelon ſe dit encore en Anatomie de quelques autres parties du corps, & ſignifie petite mamelle. Avant Jacques Bérenger, natif

tif de Carpi en Italie, & Profeſſeur de Chirurgie & d'Anatomie dans les Univerſitez de Pavie & de Boulogne, vèrs l'an 1520. pèrſonne n'avoit apèrçu les *mamelons* qui dans les reins ſèrvent à la ſécrétion de l'urine.

MAMELON, chez les Artiſans, eſt une extrémité ronde de quelque piéce de fèr, ou de bois, qu'on fait entrer en un trou où elle doit être mobile. *Cardinis capitulum*. Ainſi on dit le *mamelon* d'un gond; pour dire, la partie qui entre dans le trou de la penture: le *mamelon* d'un treuil, l'extrémité amenuiſée du cylindre ſur laquelle il ſe meut. Le trou dans lequel on le met s'appelle *lumiére*.

MAMELU. adj. Qui a de groſſes mamelles. *Mammoſus*. On le dit particuliérement des femmes qui ont trop de gorge & de gros tetons.

MAMÈRS. ſ. m. Nom que les Oſques donnoient au Dieu Mars. *Mamers*. Ce nom étoit fait de Mars, par l'addition d'une ſyllabe. C'eſt de là que venoit chez les Romains le nom *Mamercus*, & *Mamertinus*.

MAMESELLE. ſ. f. Cèrtaines gens qui raffinent diſent *Mameſelle*, pour Mademoiſelle, mais tous ceux qui parlent bien ne le diſent jamais.

M'AMIE. ſ. f. Voyez M'AMOUR.

MAMILIUS, MAMILIA. ſ. m. & f. Nom d'une ancienne famille Romaine. *Mamilius, a*. Prèſque tous les Auteurs conviennent que la famille *Mamilia*, qui étoit plébéïenne, tiroit pourtant ſon origine de Mamilia, fille de Télégone, fils d'Uliſſe & de Circé, lequel fonda Tivoli. C'eſt pour cela que nos Antiquaires prennent pour Uliſſe arrivant chez lui & reconnu par ſon chien, ainſi qu'Homère le rapporte Odyſſ. L. XVIII. ils prennent, dis-je, pour Uliſſe un homme qui eſt au revèrs des médailles de cette famille, en habit de voyageur, un bâton à la main, & qui a devant lui un chien qui ſemble le careſſer. Voyez Sextus Pompeïus, Plutarque, Acron, Pomponius, Porphyrion ſur Horace, Tite-Live, L. I. & Patin. *Fam. Rom. p.* 163. 164.

MAMILLAIRE. ſ. m. f. Nom de Secte. *Mamillaris*. Les *Mamillaires* étoient une ſecte d'Anabaptiſtes de Harlem. Un jeune Anabaptiſte de cette ville ayant porté la main ſur le ſein d'une fille qu'il rechèrchoit, on le déféra au Conſiſtoire des Anabaptiſtes, qui fut partagé ſur cela, les uns voulant qu'on l'excommuniât, & les autres n'y voulant point conſentir. Cela fit un ſchiſme, & le prémiér parti donna à l'autre le nom odieux de *Mamillaires*. On ne dit point le tems de cette diviſion. *Baile Diction. Micrælius Syntagma Hiſt. Eccleſ. p.* 1012. *de l'édit. de* 1679.

MAMISTA. Voyez MALMISTRA.

MAMMAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie. On diſoit autrefois *mammale*. *Mammarius*. C'eſt le nom qu'on donne à deux artères qui portent le ſang aux mamelles, & qui ſont des rameaux des artères ſouſclavières. Il y a auſſi deux veines *mammaires* qui reportent le ſang des mamelles dans les veines ſouſclavières.

MAMMELON. ſ. m. Voyez MAMELON.

MAMMELUS. ſ. m. Nom d'une Dynaſtie, qui a régné en Égypte. *Mammeluchüs*. Les *Mammelus* ſont une race de Sultans d'Égypte. C'étoient des éſclaves Turcs & Circaſſiens, que Melicſaleh avoit achetez des Tartares au nombre de mille; il les avoit fait élever & dreſſer à la guèrre, & en avoit mis quelques-uns dans les plus grands emplois. Ils tuèrent le Sultan Moadam en 1250. irritez du Traité qu'il avoit conclu avec S. Loüis ſon priſonniér, ſans leur participation. Ce Moadam fut le dèrniér des Sultans *Aioubites*, auxquels les *Mammelus* ſuccédèrent. Le prémiér de ces Sultans *Mammelus* fut Azeddin, autrement Mouz Ibec, le Turcoman.

D'autres diſent que les *Mammelus* étoient communément choiſis d'entre les Éſclaves Chrétiens, que c'étoit à peu près la même chôſe que ce qu'on appelle en Turquie Janniſſaires. Ils n'étoient point mariez. On dit encore que les prémiérs vinrent de Circaſſie, & quelques-uns diſent qu'ils commencèrent à faire parler d'eux vèrs l'an 869. Voyez encore d'Hèrbelot p. 545. &c.

Ce mot vient de מלך, *regere, imperare*, dont le participe paſſif Arabe eſt ממלוך, *mamluc*, qui ſignifie ſujèt, qui eſt ſous la domination d'un autre; & de vrai ממלוך, *Mammeluc*, ſignifie en Arabe *ſervus*, éſclave, & en général *miles, ſoldat*; & il a été appliqué en particuliér à ceux que nous nommons *Mammelus*.

Scaligèr dit que ce mot eſt Arabe, & qu'il veut dire acheté à prix d'argent. D'autres diſent que ממלוך, veut dire qui eſt acquis, ou pour avoir été pris, ou pour avoir été acheté, & ils dérivent ce dèrniér mot de מלך, qui veut dire *poſſéder, acquérir, régner*. M. Fleury dans ſon Hiſt. Eccl. écrit *Mammelucs* avec un *c*.

MAMMELUS. Nom de faction. On donna ce nom en 1526. à Genève à ceux des citoyens qui ſoutenoient le parti du Duc de Savoye. C'étoit un reproche qu'on leur faiſoit de vouloir ſe rendre éſclaves de ce Duc, comme les *Mammelus* l'étoient autrefois du Soudan d'Égypte.

MAMMÈS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Mamas, antis*. Il y a peu de martyrs dans toute l'Égliſe Grècque qui ſoient plus célèbres que S. *Mammèrs*, martyr de Cappadoce, appellé autrement S. Mamant, du Grèc *Mammas, antis*. S. Baſile a fait l'éloge de S. *Mammès*. Voyez Baillet au 17e d'Août.

MAMMEYE. ſ. f. C'eſt un fruit de l'Amérique méridionale. Il ſe trouve aux environs de Panama. Son ôdeur eſt aſſez agréable. Son écorce eſt d'un gris foncé, épaiſſe, raboteuſe, caſſante avant la maturité. Il faut l'ôter, quand même le fruit eſt meur. La *mammeye* eſt jaûne en dedans, elle a deux noyaux, gros châcun comme une châtaigne. Voyez MAMEI.

MAMMIFORME. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Qui a la reſſemblance, la forme d'une mamelle. *Mammiformis, Maſtoïdes*. C'eſt un nom qu'on donne à deux apophyſes d'un ôs de la partie poſtérieure du crâne. En nôtre langue nous diſons plutôt maſtoïde que *mammiforme*. Voyez MASTOÏDE.

MAMMILLAIRE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithéte qu'on donne à deux petits boutons, ou boſſetes, qui reſſemblent à des bouts de mamelle, qui ſont ſous les ventricules antérieurs du cèrveau, & qu'on tient pour organes de l'odorat. *Mamillaris*. On les appelle *apophyſe mammillaires*. Il y a auſſi un muſcle qu'on appelle *mammillaire*, ou *maſtoïde*, qui ſert à baiſſer la tête.

MAMMO. ſ. m. Arbre du païs des Noirs qui ſe trouve au Royaume de Quoja. Il eſt haut & épais, & produit un fruit d'un ſuc piquant, qui reſſemble à des prunes blanches. On s'en ſèrt à des remédes, & il ſe conſèrve toute une année, pourvu qu'on le tienne couché en tèrre.

MAMOERA. ſ. m. Arbre des Iſles Antilles, auquel les Portugais ont donné ce nom à cauſe que ſon fruit qu'ils appellent *mamaon*, reſſemble en quelque ſorte aux mamelles. On l'appelle autrement *papaya*, ou *papayer*. Voyez PAPAYA.

MAMMONA. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Syriens, qui préſidoit aux richeſſes. *Mammona*. Cela eſt fondé ſur ce que Jéſus Chriſt dit en S. Matthieu VI. 24. Vous ne pouvez ſèrvir Dieu & le Démon des richeſſes. BOUH.

Ce mot vient de ממון, *Mamon*, qui ſelon la remarque de R. Élias Lévita dans ſon Thiſbi ſe prend pour le bien, les richeſſes.

MAMÔTRÉ. Voyez MAHMÔRE.

MAMOUDI. ſ. m. Monnoye d'argent qui a cours en Pèrſe. Un *mamoudi* vaut neuf ſols trois déniérs monnoye de France. Deux *mamoudis* font un abaſſi. Six *mamoudis* & un chayet font un écu de France de ſoixante ſols.

M'AMOUR, M'AMIE, ſ. m. & f. Tèrmes de cageollerie familière, qui ſont abrégez de *mon amour*, & de *mon amie*. *Meum corculum*. Ils ne ſont en uſage que dans le Burleſque & dans les chanſons. Mon cœur, *m'amour*, ſe dit par une jeune femme à ſon mari, par une nourrice à ſon nourriçon. Il ſe dit auſſi par un mari à ſa femme. Vous ne connoiſſez pas, *m'amour*, la malice de la pendarde. MOL. *m'amour*, voici le fils de Monſieur Diaforius. ID. Pour *m'amie*, il ne ſe dit jamais que par le mari. Je voudrois *m'amie*, que vous euſſiez été ici tantôt. MOL. Il ſe dit auſſi à une jeune enfant.

Et cependant avec toute ſa diablerie,
Il faut que je l'appelle, & mon cœur & m'amie. MOL.

M'AMIE, ſe dit auſſi quand on parle à des ſèrvantes. *M'amie* faites cela.

La curioſité qui vous preſſe eſt bien forte,
M'amie, *à nous venir écouter de la ſorte*. MOL.

On dit auſſi en éconduiſant une pauvre femme, *m'amie*, je n'ai rien à vous donner.

MAN.

MAN, ou *Mannus*. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Gèrmains. *Mannus*. Il étoit fils de Tuiſcon, Teuton, autre Dieu des mêmes peuples. Les Allemans prétendoient deſcendre de *Man*, & en avoir pris leur nom. Voſſius croit que ce que les Gèrmains diſoient de *Man*, & que Tacite en rapporte, eſt pris de l'hiſtoire d'Adam & de Noë. Voyez *De Idolol. L. I. C.* 38. Il croit que le nom de *Man* en eſt une preuve. Car il ſignifie en vieux Tudeſque & encore aujourd'hui en Alleman la même chôſe que *Adam* en Hébreu, c'eſt-à-dire, *homme*.

MAN, eſt auſſi en tèrme de Relation une figure de dragon à quatre ongles, que l'on repréſente à la Chine ſur les étoffes. *Man, Manus, Draco unguibus quatuor*. Tout le monde peut porter le *man* ſur ſes habits, mais il n'y a que les étoffes deſtinées à l'Empe-

reur

reur où il ſoit permis de mettre le lom, ou dragon à 5 ongles. Voyez Lom.

Man, En tèrme de Relation, eſt encore en Perſience que nous appellons le poids d'une livre. D'Herbelot. *Pondo*, *Libra*.

C'eſt enfin le nom du troiſiéme jour d'un petit eycle de XII. jours que les Cathaïens ont dans leur Calendrier. D'Herbelot.

L'Iſle de *Man*. *Mannia Inſula*, anciennement *Monoeda*, *Monapia*, *Menavia*, *Eubonia*. C'eſt une iſle d'Anglèterre. Elle eſt dans la mèr d'Irlande, entre les côtes d'Écoſſe, & celles de la Principauté de Galles. La longueur du nord au ſud eſt d'environ neuf lieuës, & ſa largeur de trois. Elle eſt partagée en dix-ſept paroiſſes, a un Évêché ſuffragant d'Yorck, & ſes lieux principaux ſont Douglas & Péel. Maty.

MANA. ſ. f. Nom que les Romains donnoient à une Déeſſe qu'ils croyent préſider aux accouchemens. *Mana Geneta*. Les Romains lui donnoient par rapport aux enfantemens le même office que les Grècs donnoient à Hécate. On lui ſacrifioit un chien, & dans la prière qu'on lui faiſoit on lui demandoit qu'aucun de ceux qui naîtroient dans la maiſon, ne fuſſent bons, ce que l'on n'entendoit pas des hommes, dit Plutarque, mais des chiens, qui doivent être mauvais, pour bien garder la maiſon. Voyez cet Auteur dans ſes Queſtions Romaines, q. 52. Voyez Genitamana. Tom. III. 152.

MANAGUAIL. ſubſt. m. Bête fort peſante qui ſe trouve dans la nouvelle Eſpagne. Elle eſt toute couvèrte de pointes comme un hériſſon, & ces pointes ont environ un piéd de longueur. *Herinaceus Americanus*. La chair en eſt exquiſe.

MANAIGE, & MANASGE. ſubſt. m. Vieux mot, qui veut dire *maiſon*, *demeure*. Le *manaſge* eſt relevé par trois ſols. Anc. Cout. de Norman.

Deſcendu ſont en l'or maître manaige. R. D'Aubery.

Ce mot vient de *managium*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité pour *domus* : il eſt dérivé de *manere*, *habiter*, *demeurer*.

MANAÏM, ou MAHANAÏM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Mahanaim*, *Caſtra*. Ce lieu étoit à l'Orient du Jourdain vèrs l'endroit où Jacob paſſa ce fleuve. C'eſt à *Mahanaim* que Jacob vit deux troupes d'Anges, d'où vient qu'il lui donna le nom de *Mahanaim*, qui ſignifie des camps, *Caſtra*. *Manaim*, ou *Mahanaim*, fut une ville Lévitique, ſituée ſur les confins de la Tribu de Gad.

MANANT. ſ. m. Païſan, habitant en un village, ou en une métairie à la campagne. *Indigena*, *incola ruſticus*. On a fait aſſembler les *manans* & habitans de la Parroiſſe pour élire des Collecteurs. La plupart des cauſes de la Cour des Aydes, ſont pour des *manans* & habitans des Parroiſſes, qui ſoutiennent les taxes des tailles. Cet Hobereau eſt ſi groſſier, qu'il paſſe pour un *manant*, pour un païſan. On appelle proprement *manans*, ceux qui ſont originaires du lieu; & *habitans*, ceux qui y ſont venus demeurer.

MANAO. ſ. m. Nom propre de l'une des iſles des Larrons. *Mona*. Elle eſt dans l'Océan oriental, entre celle de Chemocoa, & l'Angloiſe. Maty.

MANAR. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Océan Indien. *Manaria inſula*. Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Céylan, & a une petite ville qui porte ſon nom. Elle appartenoit autrefois au Prince de Maduré, mais maintenant les Hollandois en ſont les Maîtres. On pêche de belles pèrles près de ſes côtes, & elle donne ſon nom au détroit de Manar, qui eſt entre l'iſle de Céylan, & la côte de Coromandel. Maty.

MANAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Manaria*. Elle eſt capitale d'un Royaume, dépendant de celui de Pégu, & ſituée ſur la rivière de Ménan, aux confins du Royaume de Siam. Maty.

MANASSÉ, & MANASSÈS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Manaſſes*. Le Patriarche *Manaſſé* étoit fils aîné du Patriarche Joſeph & d'Aſeneth fille de Putiphar, Prêtre d'Héliopolis; & il fut le chéf d'une Tribu qui porta ſon nom.

La Tribu de Manassé ſe dit & des deſcendans du fils de Joſeph, dont on vient de parler, & des tèrres qui leur fûrent aſſignées dans la Tèrre Sainte. La Tribu de *Manaſſé* fut diviſée en deux. Une partie eut ſon partage à l'Orient du Jourdain, dans la tèrre de Galaad, au nord des Tribus de Gad & de Ruben. Parcequ'ils avoient beaucoup de troupeaux Moyſe leur donna ce païs qui étoit abondant en pâturages. L'autre partie de la Tribu de *Manaſſé* fut placée de l'autre côté du Jourdain entre la Tribu d'Éphraïm au midi, & celle d'Iſſachar au nord, ayant à l'Orient le Jourdain & la mèr Meditèrranée au couchant.

On ne dit *Manaſſé* qu'en parlant du fils de Joſeph & de ſa Tribu. Pour les autres qui ont porté le même nom, il faut dire *Manaſſes*. Le Roi *Manaſſes* fils d'Ézéchias auquel il ſuccéda, fut un impie. Dieu pour le punir de ſes crimes le livra à Aſaraddon qui l'emmena captif à Babylone. Il ſe reconnut dans ſa priſon, & ſe convèrtit. L'oraiſon de *Manaſſes*, c'eſt l'oraiſon qu'il fit à Dieu en cette occaſion. L'oraiſon de *Manaſſes* eſt belle, & quelques Pères la citent; mais elle n'eſt pas canonique.

MANBOTE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie l'amende qu'un meurtriér paye au Seigneur de celui qu'il a tué. *Mulcta in pœnam homicidii*, dans la baſſe Latinité *manbota*. Guillaume le Bâtard dans les loix qu'il fit pour la Normandie fixe ch. 8. la *manbote* al Seignor pèr le franchome 10. ſols, & pur le ſèrf 20. ſols.

MANBOUR. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans quelques coutumes, il ſignifie *Gouvèrneur*, *défenſeur*. Voyez les coutumes des Païs-Bas. *Gubernator*, *tutor*, *Mamburnus* dans la baſſe Latinité.

Il y en a qui dérivent ce nom de deux mots de la langue Tudèſque, *mont*, qui ſignifie *bouche*, & *bar* ou *baer*, qui veut dire *preſt*, *préſent*, *ouvert*, parceque le *Manbour* doit avoir une bouche ouvèrte pour déffendre ceux qu'il a pris ſous ſa protection. M. Du Cange le fait venir de *mund*, qui ſignifie en Saxon *paix*, *ſeureté*, & *burg*, qui veut dire *ville*, le *Mambour* maintient la paix dans les lieux où il commande.

MANCA. ſ. f. Nom d'une ancienne monnoye d'Anglètèrre. *Manca*, *mancuſa*. C'etoit une piéce d'or quarrée qui valoit communément 30 ſous. *Harris*. Ce mot ſe trouve ſouvent dans Matthieu de Weſtminſtèr, dans Dunelus, dans Guillaume de Malmeſbury & d'autres Hiſtoriens Anglois. Voyez auſſi les loix du Roi Canut.

MANCEAU. Voyez MANSEAU. C'eſt ainſi qu'il faut écrire.

MANCEILE. ſ. f. Tèrme de Chartiér. Petite chaîne qui tient au collier du cheval, au bout de laquelle il y a un grand anneau qu'on met au limon, & qu'on arrête avec l'atteloire, ce qui ſèrt tout-à-fait pour tirer. *Catena tractoria*.

MANCENIILIER. ſ. m. Arbre très beau, mais très-dangereux, qui croît en la plupart des Iſles Antilles. Il eſt quelquefois auſſi grand que les noyers d'Europe. Ses feuilles reſſemblent à celles des pommiérs ou des poiriérs ſauvages, & ſon fruit que l'on appelle *mancenille* eſt tout ſemblable à une pomme d'apis : il eſt pannaché de rouge, fort agréable à la vuë, & d'une ſi bonne odeur que l'on auroit d'abord envie d'en goûter, ſi l'on n'étoit avèrti de ſa qualité mortelle; car quoiqu'il ſoit doux à la bouche, il eſt pourtant ſi malin qu'il tuë en fort peu de tems. Le *mancenillier* croît ſur le bord de la mèr & des rivières, & ſi le fruit tombe dans l'eau, les poiſſons qui en mangent meurent infailliblement. Le tronc devient quelquefois d'un piéd & demi de diamètre, & rarement de deux piéds. L'écorce eſt un peu liſſe & griſâtre, mais le bois a prèſque la même conſiſtence & couleur que celle des noyers d'Europe, & même il a plus de grâce, à cauſe qu'il eſt mêlé de quelques venures griſes & noirâtres. Enfin, c'eſt un des plus beaux bois & des plus propres qu'on puiſſe employer à faire toute ſorte de meubles. Les fleurs ſont de chatons en épis, longues d'environ un demi piéd, & couvèrtes de pluſieurs petits ſommèts charnus & rouges comme du carmin. Les fruits naiſſent ſéparément, mais ſur le même arbre. Les embrions reſſemblent à deux petits teſticules un peu plus gros que le fruit des mèrcuriales mâles d'Europe, & ils deviennent enſuite des fruits tout-à fait ſemblables, & auſſi gros que les pommes d'apis. Elles ſont jaunâtres, & leur chair eſt toute remplie d'un lait très blanc, & enfèrme dans ſon milieu un noyau tout ligneux & un peu plus petit qu'une noix. Le fruit, les feuilles & l'écorce de cet arbre, jettent un lait très blanc en quelque endroit qu'on les couppe. C'eſt un poiſon très dangereux que ce lait, & même ſi on ſe hazarde de repôſer & dormir ſous ces arbres, les yeux s'enflamment & deviennent enflez. Le reméde à cela, eſt de les baſſiner avec du lait de vache mêlé avec de l'eau fraîche. Les Caraïbes trempent le bout de leurs fléches dans ce ſuc blanc, & quand ils veulent entailler l'écorce pour le tirer ils tournent le viſage en arrière, de peur qu'il ne leur en réjailliſſe quelque goutte dans les yeux. Pere Plumier Minime.

Comme il y a pluſieurs *mancenilliers* ſur les chemins, ſi ſans y prendre garde vous froiſſez en paſſant quelqu'une de ces branches, ce lait en ſort & réjaillit ſur vous : s'il tombe ſur vôtre chemiſe, il y fait une vilaine tache qui paroît comme une brulure. Si c'eſt ſur la chair nuë, & qu'on ne lave promptement l'endroit qui a été touché, il s'y forme auſſi-tôt des veſſies. La rôſée ou la pluye, après avoir demeuré quelque tems ſur les feuilles du *mancenillier*, produiſent le même effet, & ſi elles tombent ſur la peau, elles l'écorchent comme feroit de l'eau forte. Il n'y pas juſqu'à la viande cuite au feu du bois de cet arbre, qui ne contracte je ne ſçai quoi de malin, qui brûle la bouche & le goſier. Les Matelots éprouvent ſouvent le venin, s'il leur arrive en faiſant le bois à feu de couper de celui-ci, & de s'en faire rejaillir le lait au viſage, ou d'en manier le bois, auſſitôt la partie enfle, & les fait ſouffrir pendant pluſieurs jours. Lorſque les pommes du *Mancenilier* tombent à la mèr, & que les Bécunes en mangent, elles

elles leur rendent la dent jaûne, & ce poiſſon devient un poiſon. Frézièr, *p.* 25.

MANCHA, ou la MANCHE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Caſtille nouvelle en Éſpagne. *Manica*, *Spartavius campus*. Elle eſt entre la rivière de Guadiane, & l'Andalouſie; mais on n'en connoit pas bien les bornes. Ciudad Réal en eſt le lieu principal. Maty. Don Quichote a rendu fameux le ſurnom qu'il a pris de la *Manche*. Nous diſons en François *Manche*, & non pas *Mancha*: M. de Liſle a pourtant mis dans ſa carte d'Éſpagne. *La Mancha*.

MANCHE. ſ. f. Partie de la chemiſe ou de l'habillement qui couvre les bras, en tout, ou en partie. *Manica*.

Vous qui tenez inceſſamment
Cent Amans dedans vôtre manche,
Tenez-les au moins proprement. Voit.

Les *manches* d'une ſoutane vont juſqu'au poignèt. Les *manches* d'ange que portent les femmes, ne paſſent guères le coude. Les *manches* d'une caſaque, d'un manteau à *manches*, d'une brandebourg, ſont ſi longues, qu'on les rendouble. Ce pourpoint eſt chamarré ſur les *manches*. Cette robbe eſt ouvèrte par les *manches*. Les Éſpagnols portent des *manches* pendantes attachées au dôs de leur pourpoint. Les Pages de la Chambre en portent auſſi. Autrefois il étoit honteux à un homme de porter des *manches* à ſa tunique. Il eut paſſé pour efféminé. Il n'y avoit que les femmes qui en portoient. Ces tuniques à *manches* s'appelloient Dalmatiques. L'uſage changea, & tout le monde en porta, & même les plus ſaints Évêques. Voyez Octavius Fèrrarius *De Re veſtiaria, P. I. L. III. C.* 9.

Ce mot vient du Latin *manica*.

On appelle des *fauſſes manches*, de grands poignèts qui ſèrvent au lieu de *manches* de chemiſes fines, & dont on change pour la propreté; ou de doubles *manches* de ratine, & d'oüate, qui ſont poſtiches, pour tenir plus chaudement les bras. *Manicæ inſertiles*.

Garde-manchès, ſont des fourreaux qu'on met ſur les *manches* pour les conſèrver. Des tours de *manches*, ſont des garnitures de dentelles ou de rubans qu'on met entre le bout de la *manche* & la manchette. On appelle des *bouts de manches*, de petites manchettes qui ſont couſuës au bout des *manches* du pourpoint des Éccléſiaſtiques, ou des gens qui portent le grand deüil.

On appelle Cordeliérs à la grande *manche*, des Cordeliérs qui ont en éffèt des *manches* fort larges, & qui diffèrent des autres, en ce qu'ils ſont rentez. *Franciſcani Cordigeri mitigati*. Il n'y en a guère qu'en Provence, en Dauphiné, en quelques endroits du Languedoc, en Savoye, & en Italie. Il y avoit de ces Cordeliérs à la grande *Manche*, ou frères mineurs Conventuels dans pluſieurs endroits de France, ce fut le Cardinal d'Amboiſe qui les ſupprima.

On appelle chez le Roi, *Gardes de la manche*, les Gardes qui marchent toûjours au côté de ſa pèrſonne, & qui ſont armez de pertuiſanes. *Præſidiarii ſtipatores*. Il y a vingt cinq Gentilhommes *Gardes da la Manche* de la Compagnie-Écoſſoiſe. Dans les Chapelles, & dans les Égliſes où le Roi va entendre la Meſſe, ou le ſèrmon, deux *Gardes de la Manche* vont l'attendre, revêtus de leur hoqueton, ou côte d'armes en broderie, tenant leur pèrtuiſane frangée d'argent, à la lame damaſquinée. Ils ſe tiennent à ſes côtez, & tournez du côté du Roi, pour avoir toûjours l'œil ſur ſa pèrſonne. Ils accompagnent le Roi aux cérémonies éxtraordinaires, comme à ſon ſacre, à la création des Chevaliérs de l'Ordre, au Parlement, &c. Voyez Garde, *Tom. III. p.* 70. & 71.

En tèrmes de Blâſon, on appelle *manche maltalée*, ou *maltaillée*, des repréſentations de *manches* de différentes figures qui ſe trouvent ſur les Écus, & qu'on déſſigne tantôt d'une façon, & tantôt d'une aûtre. Ces *manches* ont dégénéré en manipules à l'occaſion de Charles de Villèrs Évêque de Beauvais, qui ſur ſon tombeau a un manipule d'hèrmines, quoique dans ſes Armoiries il eût une *manche* en forme de mouchoir pliſſé. Il eſt mort en 1535.

En tèrmes de Guèrre, on appelle *manche* d'un bataillon, les aîles du bataillon qui ſont compôſées de Mouſquetaires, & on appelle la *manche* de main droite, & la *manche* de main gauche. *Ala*, *cornu dextrum*, *ſiniſtrum*. On les diviſe en demi *manches*, & quarts de *manches*; ce qui facilite l'ordre pour défiler. C'étoit autrefois un petit Corps de Mouſquetaires qu'on mettoit à châcun des angles d'un bataillon. Ils détachèrent une *manche* de Mouſquetaires, qui venant à moi m'alloient faire eſſuyer une rude ſalve. De Bussi. Le Roi Loüis XIV. dans les remarques ſur ce qu'il a traduit des Commentaires de Céſar a dit, *manche* de Velites.

Manche. Tèrme de Monnoye. Fourneau d'affinage de quatre ou cinq piéds de hauteur en forme de manche. *Fornax expurgatoria*. Il a quatre piéds en quarré par le haut entre quatre angles qui vont en glacis en manière d'entonnoir plat. Cette *manche* eſt faite de gros grais fort durs, qu'on taille en manière de pavez, & qu'on lie enſemble avec de la tèrre.

La Manche, Nom que l'on donne à une partie de la mèr Océane. *Fretum*, ou *mare Britannicum*. *Oceanus Britannicus*. C'eſt la mèr qui s'étend entre les côtes de France au midi & celles d'Anglétèrre au Septentrion, depuis les iſles d'Oueſſant, juſqu'au pas de Calais, qui la ſépare de la mèr d'Allemagne. On l'appelle autrement le Canal, ou la mèr de Bretagne.

On appelle encore ainſi les autres détroits qui ſont entre deux tèrres; & ſi on ne peut monter qu'en pleine mèr, on l'appelle *barre*.

Manche, Nom d'un petit païs d'Éſpagne. Voyez Mancha.

Manche, ſe dit auſſi dans les Vaiſſeaux, d'un tuyau de cuir qui ſèrt à vuider les liqueurs d'un tonneau dans un autre; dont on ſe ſèrt en pluſieurs occaſions. *Tubus coricaceus*. *Manche* de pompe, eſt un long tuyau de toile gaudronnée qui conduit l'eau de la pompe hors du vaiſſeau.

Manche d'Hippocras. Éſpéce de ſac au travèrs duquel on fait paſſer le vin par les épices, & autres drogues qui ſèrvent à faire cette liqueur. *Colum*.

Manche. ſ. m. Ce qui ſèrt à prendre, à manier, ou à ſe ſèrvir de quelque chôſe. *Manubrium*, *capulus*. Le *manche* d'une éclanche, d'une épaule de mouton, de veau. Le *manche* d'un ballai, d'un houſſoir. C'eſt un bâton rond, d'une groſſeur de trois ou quatre pouces, & d'une longueur de trois ou quatre piéds. Le *manche* d'une pelle, d'un marteau, d'une coignée, d'une faux. Les Turcs font les *manches* de leurs couteaux, de leurs cimetèrres, de jade, d'agathe, &c.

Ce mot eſt dérivé du Latin *manubrium*. On diſoit autrefois *mange*; ou plutôt ce mot vient de ce qu'on le manie avec la main.

M. Huet, croit qu'il vient de *manica*, qu'on trouve en ce ſens dans Optat de Milève. *Nemo tenens manicam aratri*.

On appelle *manche* de la charruë, la partie que tient le laboureur, & qui ſèrt à la gouvèrner. *Stiva*. Le Seigneur dit que quand on a mis la main au *manche* de la charruë, il ne faut point regarder dèrrière, pour dire, que quand on veut travailler à ſon ſalut, il ne faut point tourner la vûë vèrs le monde. A Paris & aux environs, on dit *mancherons*.

Manche, ſe dit auſſi de la partie des inſtrumens de Muſique où ſont les touches qui font varier les tons. Il s'étend juſqu'au lieu où ſont attachées les chevilles qui bandent les cordes. *Manubrium*, *capitulus*. Le *manche* d'un luth a neuf touches ou diviſions, qui ſont marquées avec des cordes de boyau. Le moyen de faire entendre la muſique à un ſourd, c'eſt de lui faire mordre le *manche* de l'inſtrument dont on joüe.

Il y a de cèrtains oiſeaux que les Pilotes appellent *manches de velours*, qu'on trouve vèrs le Cap de Bonne Éſpérance, qui ont les bouts des aîles noirs, & le reſte du corps blanc, qui vont par bandes flottant ſur l'eau, & qui ſe nourriſſent de poiſſons.

Manche, en tèrmes de Monnoyes, eſt un fourneau, dont on ſe ſèrt pour l'affinage des Caſſes & des Glettes. *Fornax monetaria vaſis, ſcoriiſque purgandis ac purificandis*. C'eſt un fourneau de quatre à cinq piéds de haut en manière d'un manche; qui a quatre piéds en quarré par le haut, entre quatre angles qui vont en glacis, en manière d'entonnoir plat; il y a trois de ces angles, qui ont environ deux piéds de haut, & le quatrième, qui eſt celui du devant, n'en a qu'un, afin de jetter les matières par cet endroit-là. Le reſte de la *manche*, n'a qu'environ demi piéd en quarré en dedans, & par le bas une ouvèrture d'environ deux pouces de diamétre, pour laiſſer couler les matières de la caſſe à meſure qu'elles fondent. Cette *manche* eſt faite de gros grais les plus durs, qui ſont taillez en manière de pavez, & liez enſemble avec de la tèrre dont on fait les fours. Boizard. Charger la *manche* des matières. Id.

Manche, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes au prémiér ſens. On dit qu'un homme a la conſcience large comme la *manche* d'un Cordeliér; pour dire, qu'il n'eſt point ſcrupuleux. On dit auſſi, qu'un homme mettroit volontiérs un autre dans ſa *manche*; pour dire, qu'il voudroit l'aſſèrvir, l'aſſujettir à tout ce qu'il lui plairoit. On dit auſſi, qu'un homme tient un arrêt dans ſa *manche*; pour dire, qu'il en eſt ſûr: qu'il a les Juges dans ſa *manche*; pour dire, qu'il les gouvèrne, qu'il diſpôſe de leurs ſuffrages. On dit auſſi, qu'il a mis une chôſe dans ſa *manche*; pour dire, qu'il s'en eſt ſaiſi, qu'il s'en eſt emparé. On dit auſſi à ceux qui font quelque nouvelle propoſition, c'eſt une autre paire de *manches*. On dit encore, cela étoit bon du temps qu'on ſe mouchoit ſur la *manche*; pour dire, au tems jadis, quand on n'étoit pas ſi raffiné qu'on eſt. Ce provèrbe vient de ce qu'autrefois on mettoit un mouchoir ſur ſa *manche* pour ſe moucher.

Il

Il en eſt reſté une marque dans cet ornement Eccléſiaſtique, qu'en Latin on appelle *manipulus*, en François *fanon*, & en tèrme de Blâſon *dextrochère*, ce qui étoit un vrai mouchoir, que portoient les Prêtres autrefois ſur la manche, pour eſſuyer les larmes qu'ils vèrſoient en ſongeant aux péchez du peuple au tems de la conſécration. La prière qu'ils diſent encore en ſe revêtant de cet ornement en rend témoignage : *Merear portare, Domine, manipulum fletus & doloris.*

Au ſecond ſens on dit, jetter le *manche* après la coignée ; pour dire, ſe dépiter, abandonner une affaire, parcequ'elle ne réüſſit pas d'abord. On dit auſſi, qu'un homme branle au *manche*, quand il eſt irréſolu, quand il eſt tenté de changer de parti, de Religion, de deſſein.

MANCHERON. ſ. m. Qui ſe dit des parties de la charruë que l'on tient avec les mains, lorſqu'on laboure. *Manicula ſtivæ aratri.* Il y a des gens qui ſe ſèrvent du mot de *manche*, & c'eſt le mot qu'employe l'Académie : cependant on dit à Paris & aux environs, tenir les *mancherons* de la charruë, comme on a remarqué ci-deſſus.

MANCHESTER. ſ. m. Nom propre de lieu. *Manduesſedum.* C'étoit anciennement une petite ville des Cornaviens, en Angletèrre. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village du Comté de Warwick. Il eſt à trois lieuës de Coventri, vèrs le midi. MATY.

MANCHESTER. Autre petite ville ancienne d'Angletèrre. *Mancunium.* Elle eſt ſur la rivière de Mèrſey, dans le Comté de Lancaſter, & aux confins de ceux de Cheſtèr & d'Yorck. *Mancheſtèr* eſt un lieu bien peuplé, & renommé pour les draps qu'on y fabrique. MATY.

MANCHETTE, ſ. f. Petit ornement de toile qu'on met ſur le poignet au bout des manches. *Imæ manicæ, lacinia adſcititia, lineola, fimbria.* Le rabat & les *manchettes* ſont ordinairement de même point, de même ſorte. Des *manchettes* unies, ſans dentelle ; des *manchettes* ſimples, doubles, &c. Les gens d'Égliſe ou ceux qui ſont en grand deüil portent de petites *manchettes*, ou ſeulement de petits rebords de toile, attachez au bout de leurs manches.

MANCHON. ſ. m. Fourrure qu'on porte en hivèr, propre pour y mettre ſes mains, afin de les tenir chaudement. *Pellita manica hiberna.* Les *manchons* n'étoient autrefois que pour les femmes ; aujourd'hui les hommes en portent. Les plus beaux *manchons* ſont faits de martes zibellines ; les communs de petit gris, de chien, de chat. Les *manchons* de campagne des Cavaliérs ſont faits de loutre, de tigre. Une femme met le nez dans ſon *manchon* pour ſe cacher. Un petit chien de *manchon*, eſt un petit chien que les Dames peuvent porter dans leur *manchon*. On n'a point à la Chine l'uſage des gans & des *manchons* ; mais comme les manches de la veſte ſont fort longues, on y retire la main durant le froid, pour la tenir chaude. P. LE COMTE.

MANCHOT, OTE. adj. Qui n'a qu'une main ou un bras dont il ſe puiſſe aider, ſoit qu'il ait l'autre main ou l'autre bras coupé, ſoit qu'il y ait quelque fluxion ou maladie qui lui en ôte l'uſage. *Mancus, manu captus, impos, mutilus.* Il a reçû à l'armée un coup qui l'a rendu *manchot*. Il a eû un rhumatiſme qui l'a rendu *manchot* pendant ſix mois.

Ménage dit que ce mot vient de *mancotus*, diminutif de *mancus*. M. Du Cange dit que le nom Italien des *Mancini* a la même origine, & qu'il vient de *mancus*.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'eſt pas *manchot* ; pour dire, qu'il eſt habile, ruſé, qu'il ſçait bien défendre ſa pèrſonne & ſes intérêts, qu'on ne le peut pas ſurprendre aiſement. On le dit auſſi de celui qui a beaucoup d'avidité à piller, qu'il ſe ſèrt bien de ſes deux mains.

MANÇOIS, & MANSOIS. ſ. m. Nom d'une monnoye qui avoit cours dans le Maine, & que le Seigneur particuliér de cette Province faiſoit battre. *Cenomanenſis denarius*, dans la baſſe Latinité *manſeus*. Un ancien regiſtre porte, que les *Manſois* vaudront vingt deniers moins la livre, que tournois petits, c'eſt à dire, que les treize *manſois* ne vaudront que deux ſols petits tournois. Sur les piéces de cette monnoye on liſoit d'un côté SIGNUM DEIUM, & de l'autre MONETA CENOMAN, & quelquefois d'un côté SIGNUM DEI VIVI, & de l'autre COMES CENOMANN. Une Charte de l'an 1315. porte que les *manſois* avoient cours pour vingt deniérs moins que la livre tournoiſe du Roi compoſée de 240. deniérs. Ladite livre de deniérs *manſois* valloit à cette raiſon & étoit compoſée de 268. deniérs. On a dit auſſi Manceau pour *Mançois*, & c'eſt de là que l'on a dit provèrbialement *Manceau Normand & demi.* Voyez MANCEAU.

MANCUP. ſ. m. Nom propre d'un bourg ſitué ſur le haut d'une montagne, & fortifié. *Mancupia.* Elle eſt dans la Tartarie Crimée, près de la rivière de Karbata, à huit lieuës de Bacie-Saray, vèrs le couchant. MATY.

MANCUSE. ſubſt. f. Étoit autrefois en Angletèrre un tèrme de monnoye. *Mancuſa.* La *mancuſe* étoit la même chôſe qu'un marc d'argent. *Harris.* Elle valoit trente ſols, qui revient à ſix Schélings de la monnoye d'aujourd'hui, ou 72. ſols, *Mancuſa* s'étoit formé de *manu cuſa*. ID. On diſoit auſſi *Mancus*, & ces mots étoient Saxons.

MAND. ſ. m. Vieux mot, dont on ſe ſèrvoit pour *mandement*. Voyez MANDEMENT.

MANDARIN. Tèrme de Rélations. C'eſt un nom que les Portugais ont donné à la Nobleſſe des Orientaux que les Chinois nomment *Quoan*, ou plûtôt *cohen*, qui ſignifie non pas gouvèrner, & commander, comme on l'a dit dans la première Édition de ce Dictionnaire, mais au contraire ſèrvir, être Miniſtre d'un Prince, & qui à mon ſens vient de l'Hébreu כהן *Cohen*, qui ſignifie Miniſtre, & qui eſt le nom que Dieu donna à ſes Prêtres dans la Loi de Moïſe. Il y a à la Chine neuf Ordres de *Mandarins*, ou degrez de Nobleſſe qui ont pour marque divèrs animaux. Le prémier a une gruë pour marque de ſon rang ; le ſecond un lion, le troiſième un aigle, le quatrième un paon, &c. Il y a en tout 32. ou 33. mille *Mandarins* à la Chine. Il y a des *Mandarins* de lettres, & des *Mandarins* d'armes ; les uns & les autres paſſent par pluſieurs éxamens. Depuis que les Tartâres ſe ſont rendus maîtres de la Chine, la plûpart des Tribunaux ſont mipartis, c'eſt à dire, qu'au lieu d'un Préſident on en a établi deux, l'un Tartâre & l'autre Chinois. Voyez les Mémoires du Père le Comte, les rélations précédentes étant moins éxactes, tant parcequ'on n'étoit pas ſi bien informé de la manière du gouvèrnement des Chinois, que parceque cette manière a changé depuis l'invaſion des Tartâres. Il y a de cèrtains plaiſirs dont les *Mandarins* ſont obligez de s'abſtenir. Paſſer quelque tems avec leurs femmes, dont la pluralité eſt pèrmiſe, eſt preſque le ſeul divertiſſement des *Mandarins*.

MANDARIN. ſ. m. Tèrme de Rélation. C'eſt le nom que les Chinois donnent à la langue ſçavante du païs. *Mandarinum, Mandarinorum lingua.* Car outre le langage propre & particuliér de chaque nation & de chaque Province ; il y en a un commun à tous les ſçavans de l'Empire, & qui eſt à la Chine ce qu'eſt en Europe le Latin. C'eſt ce langage qu'on appelle le *Mandarin*. C'eſt la langue de la Cour. Les Officiérs publics, comme les Notaires, ou Greffiérs, les Juriſconſultes, les Juges, les Magiſtrats, parlent & écrivent le *Mandarin*. *Maffée, hiſt. Indic. L. VI.*

MANDARIN, INE. Eſt auſſi adjèctif. Qui appartient aux Mandarins. *Mandarinæus, a.* La langue *Mandarine* a cours dans tout l'Empire, & on l'entend univèrſellement par tout. P. LE COMTE.

MANDARINAT. ſ. m. Charge, Office, dignité de Mandarin. *Mandarinatus. Mandarini dignitas, munus.* Le *Mandarinat* n'eſt point héréditaire. Il n'y a que les Léttrez qui ſont élevez au *Mandarinat*. Le *Mandarinat* coûte bien des éxamens, mais il donne beaucoup de conſidération & d'autorité.

MANDAT. ſ. m. Tèrme de Chancelerie Apoſtolique. C'eſt une grâce expèctative, un reſcrit du Pape, par lequel il mande à un Collateur ordinaire, de pourvoir celui qu'il lui nomme du prémiér Bénéfice qui vaquera à ſa collation, *Juſſum, edictum, mandatum.* Un *Mandat* Apoſtolique pour la proviſion des bénéfices eſt une lèttre Monitoriale & Comminatoire du Pape à un Évêque, par laquelle il lui ordonnoit qu'il donnât de quoi ſubſiſter à ceux qui avoient été ordonnez par lui, ou ſes Prédéceſſeurs, depuis la tonſure juſqu'aux Ordres ſacrez incluſivement, & qu'il leur fourniſſe ainſi leur ſubſiſtance juſqu'à ce qu'il leur euſſe conféré un bénéfice. Étienne de Tournai dans une Lettre à Innocent IIIe. ſe plaint de l'abus des *Mandats* Apoſtoliques. Ces *Mandats* Apoſtoliques étoient jugez néceſſaires, parceque les Évêques impôſoient les mains à un très grand nombre de Clèrcs qu'ils abandonnoient enſuite dans la miſère, & à un état qui les rendoit mépriſables au peuple. Les *Mandats* n'ont plus de lieu en France, que dans cèrtains cas. Ils s'étoient introduits en France ſous Philippe le Bel, & du tems que Clément V. vint tenir ſon Siége en Avignon. Auparavant les *Mandats*, Réſèrvations, & Grâces Expèctatives, étoient inconnuës, & il n'en eſt point fait de mention dans tout le Decret de Gratian. Au commencement les Papes donnoient des *Mandats*, ou reſcrits, qu'on appelloit *monitoires*, qui s'adreſſoient dirèctement aux Collateurs : c'étoient des monitions, ou de ſimples prières qui n'engageoient point le Collateur. Enſuite ils donnèrent des *mandats préceptoires*, qui n'annulloient point les proviſions de l'Ordinaire. Enfin, l'on inventa les *mandats éxécutoires*, & les clauſes irritantes, par leſquelles les proviſions que l'Ordinaire donnoit au préjudice du *Mandat*, étoient déclarées nulles, & ſur le refus de l'Ordinaire l'éxécuteur du *Mandat*, conféroit le Bénéfice au Mandataire. Mais depuis le Concordat on a réglé une cèrtaine

taine forme de *Mandats* que le Pape eſt obligé de ſuivre. On a abrogé ces *Mandats* monitoires, & préceptoires; il n'y a plus de decrèts irritans, & l'on n'admet les *Mandats éxécutoires* que dans la forme préſcrite par le Concordat.

I leſt viſible que ce mot vient de *mandatum*.

MANDATAIRE. ſ. m. Celui qui eſt porteur d'un Mandat Apoſtolique qui peut requérir un Bénéfice. *Mandatarius, habens mandatum*. Le *Mandataire* doit ſignifier ſon Mandat au Collateur. Les *Mandataires* ſont préferez aux Indultaires; comme les Indultaires le ſont aux Graduez. On ne peut être *Mandataire* pour un bénéfice qui eſt en patronage laïc. Ces régles ſont inutiles dans la pratique, depuis que l'uſage des mandats eſt aboli.

MANDATAIRE, ſe dit auſſi en Juriſprudence, d'un Commiſſionnaire, d'un Procureur, & de celui qui a reçu une commiſſion pour agir, ou pour faire quelque chôſe. *Mandatarius*. Le *Mandataire* ne doit point éxcéder les termes de ſon pouvoir.

Ce mot vient de *mandatarius*, qui a été formé de *mandatum*.

MANDATAIRE, ſ. m. Nom d'un Officiér. *Mandatarius, Mandaerius*. Le *Mandataire*, ou Maire, étoit un Officiér des Dauphins de Viennois, dont les fonctions ſont peu connuës. Peut-être étoit ce un Procureur, ou un Agent. M. Du Cange ne les diſtingue pas du *Mandataire*, *Mandatarius*, dont s'eſt pû former *Mandaerius*, *ſeu mandata exequens*. La conjecture eſt fondée ſur ce que *Mandatarius* & *Villicus* ſont quelquefois pris l'un pour l'autre. Or on ſçait que ce dèrniér, qui étoit receveur du Cens & des Rentes du Seigneur, eſt ſouvent confondu avec le Chèf, ou Maire du lieu, que le mot de *Mandaerius* repréſente. Les Offices par ſucceſſion de tems ſont devenus féodeaux, & ont été poſſedez par des particuliérs ſous la preſtation de foi & hommage. C'eſt ce que les anciens titres appellent indifféremment du nom de *Villicatio*, *Mandaeria*, *Mandataria*, & qu'on appelle en François *Manderie*, ou *Mairie*. Valbonn. *Mem. pour l'hiſt. de Dauphiné, C. XI.*

MANDATUM. La cérémonie du Jeudi Saint pour le lavement des piéds, & la Céne, ſe nomme *mandatum*, à cauſe que l'on y chante *Mandatum dedi vobis*. Le Roi fait le *mandatum*, il lave les piéds à douze pauvres. Cette cérémonie eſt décrite en bien des livres.

MANDE, ville. Voyez MENDE.

MANDÉ. ſ. m. Ce mot eſt en uſage dans l'Ordre de Fontévraud, pour ſignifier la cérémonie de laver les piéds aux pauvres, & de leur donner l'aumône. *Ablutio pedum pauperum*, *Mandatum*. Au 23e Chapitre des Conſtitutions de Fontévraud il eſt ordonné aux Religieuſes de communier les Dimanches de l'Avent & du Carême; aux autres tems deux fois le mois, & toutes les Fêtes ſolemnelles, & de faire le *Mandé* la veille de la prémière des deux Communions de châque mois. CHASTELAIN, *Martyrol. T. I. p.* 754.

MANDEGLOIRE. ſ. f. Voyez *Mandragore*, & *main de gloire*, c'eſt la même chôſe.

MANDEMENT. ſ. m. Ordre qu'un Supérieur envoye afin qu'on l'éxécute. *Edictum, mandatum*. On a publié un *mandement* de M. l'Archevêque pour aſſembler le Synode. Un *mandement* pour l'ouvèrture du Jubilé. Il y a un *mandement* de la ville pour faire des feux de joye, pour faire une telle cérémonie. On diſoit autrefois *mand* pour *mandement*, & *command* pour *commandement*.

MANDEMENT, ſe dit auſſi en Pratique. *Mandatum, edictum*. On a envoyé les *mandemens*, ou commiſſions pour le département des tailles. Un *mandement* à un tel Officiér de payer. On appelle *mandement*, les Ordonnances que délivrent les Commiſſaires du Châtelet, pour faire payer par le Receveur des Conſignations les Créanciérs utilement colloquez dans un ordre. On dit auſſi, qu'un Seigneur donne un *mandement*, c'eſt à dire, un ordre à ſes Fèrmiérs de payer une cèrtaine ſomme: ce qu'on appelle autrement *reſcription*. C'eſt auſſi une formule qui tèrmine tous les Édits. Si donnons en *mandement* à nos Amez & feaux Conſeillérs &c. c'eſt-à-dire, nous *mandons*, *damus in mandatis*.

MANDEMENT, ſignifie auſſi une injonction de venir. *Juſſum vadimonium*. Il y a un *veniat* contre un tel Juge, s'il ne vient au *mandement* de la Cour, il ſera intèrdit.

MANDEMENT, ſignifie encore, Ordre, ou commiſſion de faire quelque chôſe. Le Droit accorde une action de *mandement* contre celui qui a donné commiſſion de faire quelque chôſe de ſa part, pour être payé, ou indemniſé. *Actio mandati*. Le mot Latin *mandatum* ne ſignifie chez les bons Auteurs Latins autre chôſe que *commiſſions*, & non pas ordre, ni juſſion. Mais dans nôtre langue *mandement* a quitté peu-à peu cette ſignification. Il ne ſignifie pas cependant la même chôſe que *commandement*; & *mander* n'eſt pas la même chôſe que *commander*. On garde encore cette difference dans le ſtile de la Chancellerie.

MANDEMENT des tailles, *indictionum deſcriptio*, eſt l'état, l'arrêté de ce qu'une Province doit payer de tailles pour une année, cet état eſt arrêté au Conſeil Royal, & enſuite envoyé aux Intendans, qui en font la repartition dans châque parroiſſe, ce qu'ils appellent aſſeoir les tailles.

MANDER. v. act. Donner un ordre à un inférieur de faire quelque chôſe. *Mandare, commendare*. Dans toutes les lettres de Chancelerie le Roi *mande*, ordonne à ſes Juges de faire aux parties bonne & bréve juſtice. Le Roi dans ſes lettres de privilége dit à ſes Officiérs, du contenu deſquelles (lettres) vous *mandons* & enjoignons de faire joüir, &c.

MANDER, ſignifie auſſi, Convoquer, enjoindre de venir à ſoi. *Accire, evocare, convocare*. Le Roi a *mandé* le ban & arrièreban, a *mandé* le Parlement. Il a *mandé* le Prévôt & ſes Archérs pour conduire ce priſonniér. Ce Général a *mandé* tels Régimens, leur a ordonné de le venir joindre. La Cour a *mandé* un tel Juge, ordonné un *veniat* contre lui.

MANDER, ſignifie auſſi, Inviter à ſe trouver à quelque cérémonie. *Invitare, accerſere*. Il a été *mandé* pour aſſiſter à la noce, à l'entèrrement. On *mande* de notâbles bourgeois de ſe trouver au Bureau de la ville pour l'élection des Échevins. Les écorniflеurs viennent dîner aux bonnes tâbles ſans être *mandez*. Cet homme eſt bien malade, il faut *mander* un Médecin, un Prêtre.

MANDER, ſignifie auſſi, Écrire à quelqu'un, ou lui envoyer un méſſage pour lui faire ſçavoir quelque chôſe, pour le prier, le charger de faire quelque affaire. *Mittere, ſcribere, nuntiare, ſignificare per litteras*. On lui a *mandé* cette nouvelle par un billet. On lui a *mandé* par un homme éxprès tout ce qui s'eſt paſſé en une telle affaire. Cette partie a *mandé* à ſon Procureur de mettre ſon procès en état. J'ai *mandé* à mes Fèrmiérs qu'ils payaſſent cette ſomme.

MANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mandatus, juſſus*.

MANDÉ & blâmé. MANDÉ & admoneſté. Tèrmes de Droit, qui ſe trouvent dans les Sentences & les Arrêts. Le prémiér ſe dit de celui qui eſt *mandé* par une Cour de Juſtice pour être blâmé des éxcès dont il eſt accuſé, c'eſt une peine infamante. Le ſecond ſignifie que quelqu'un eſt *mandé* pour être avèrti par les Juges de ne pas uſer à l'avenir des mêmes voyes que par le paſſé, ce n'eſt pas une peine infamante.

MANDERIE, ou MAIRIE. ſ. f. Office, Charge de Mandataire. Voyez ce mot.

MANDERSCHEIT. ſ. m. Nom propre d'un lieu du Cèrcle Électoral du Rhin. *Manderſchida, Mangerici Limes*. Il eſt diviſé en deux Bourgs, qu'on nomme Ober-mandèrcheid, & Nédèr-Mandèrcheid; & il eſt chèf d'un Comté de Mandèrcheid, qui eſt entre le Diocèſe de Tréves, & le Duché de Juliérs. MATY.

MANDEUR. ſ. m. A Lyon on nomme *mandeurs* les Sèrgens de ville, ou Huiſſiérs qui marchent devant le Prévôt des Marchands & les Échevins, avec leurs vèrges, & l'Écuſſon brodé des armoiries de la ville ſur leurs mandilles, ou caſaques. *Accenſus, apparitor*.

MANDEUrRE. ſubſt. f. Nom propre d'un bourg avec titre de Comté. *Manduria*, anciennement *Epamanduodurum*, *Epamantadurum*. Il eſt dans le Comté de Monbéliart, environ à une lieuë de la ville de ce nom, vèrs le midi. MATY. Il eſt ſur le Dou. *Val. Not. Gall. p.* 120.

MANDI. ſ. m. MANDINGA, GORISA, DORBOGLIZA. ſ. f. Anciennement Mantinée. *Mantinea*. Petite ville de la Zaconie, en Morée. Elle eſt dans l'ancienne Arcadie, vèrs les ſources de l'Alphée, à quinze lieuës de la ville de Lacédémone. Mantinée eſt célébre par la victoire qu'Épaminondas, Général des Thébains, y remporta ſur les Lacédémoniens & ſur les Athéniens l'an de Rome 391.

MANDIANT, MANDICITÉ, MANDIER. Voyez MENDIANT, MENDICITÉ, MENDIER.

MANDIBULE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſignifie la mâchoire. *Mandibula*. La *mandibule* inférieure, ſupérieure. Le crocodile ne peut remuer que la *mandibule* ſupérieure. Les Anciens au moins l'ont écrit; mais cela n'eſt pas vrai, comme on l'a remarqué au mot CROCODILE, T. II. p. 399.

MANDIL. ſ. m. Tèrme de relation. C'eſt un mot Pèrſien. Le *mandil* eſt leur bonnèt, & comme leur turban. C'eſt une grande enveloppe ronde & fort groſſe. Ils tournent prémièrement au tour de leur tête une piéce de toile blanche fine, de cinq ou ſix aulnes de long. Par deſſus cela ils tournent tout de même une écharpe de même longueur, & qui ſouvent eſt de grand prix. Il faut pour avoir bonne grâce que l'écharpe ſoit tournée de telle ſorte que ſes différentes couleurs en ſe rencontrant dans les différens plis faſſent des ondes; comme nous en voyons ſur le papiér marbré. Cet habillement de tête eſt fort majeſtueux, mais auſſi il eſt bien peſant, & il n'y a que la grande habitude qui le rende ſupportable. Il met la tête à couvert du grand froid &

de

l'ardeur exceſſive du Soleil. Le coutelas & le mouſquet ne peuvent pèrcer un *mandil*. La pluye le gâteroit ; ſi les Pèrſiens n'avoient une éſpéce de capuchon de gros drap rouge dont ils couvrent leur *mandil* en tems de pluye. La mode du *mandil* a un peu changé depuis quelque-tems ; pendant le régne de Cha-abbas ſecond, le *mandil* étoit rond par le haut & tout uni ; du tems de Cha-ſoliman on faiſoit ſortir du milieu du *mandil* & par deſſus la tête, un bout de l'écharpe, & enfin ſour le régne de Cha-uſſein le bout d'écharpe au lieu d'être ramaſſé comme auparavant, eſt déplié en rôſe, & les Pèrſiens trouvent que cela a beaucoup plus de grâce. C'eſt ainſi qu'ils le portent maintenant, ſur tout à la Cour.

MANDILLE. ſ. f. Manteau que portoient il n'y a pas longtems les laquais, qui leur étoit particuliér, & qui les faiſoit diſtinguer des autres valèts. *Penula, pallium ſervile.* Il étoit fait de trois piéces, dont l'une leur pendoit ſur le dôs, & les deux autres ſur les épaules. Quand on veut reprocher à quelqu'un ſa bâſſe naiſſance, on lui dit que ſon père a porté la *mandille*, qu'il a été laquais. L'origine de ce mot vient de *manteau*, parceque c'en étoit une éſpéce. *Mandille* ſe dit auſſi pour les Soldats, *ſagum*, pour les Sèrgens, Huiſſiérs, Hoquetons &c.

MANDINGA. Le Royaume de MANDINGA. *Mandinga Regnum.* Ce Royaume eſt un de ceux de la Nigritie, en Afrique. Il eſt au midi de celui de Tombut, le Nigèr coulant entre deux, & il prend ſon nom de *Mandinga*, ſa capitale, laquelle on nomme auſſi Sango. MATY.

MANDOE, MANOE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan ſeptentrional. *Mandoa, Manoa.* Elle eſt ſur la côte du Duché de Sleſwick, près de la ville de Rypen. Cette iſle appartient au Roi de Danemarc, & elle a été connuë par les anciens ſous le nom de Mana, ou de Manda. MATY.

MANDÔRE. ſubſt. fém. Inſtrument de Muſique, qui eſt un diminutif & une éſpéce de petit luth, dont il a la figure. *Cithara minor, pandoron.* La *mandôre* des anciens n'avoit que quatre cordes, dont la chanterelle ſervoit à jouër le ſujèt, & on la pinçoit avec le doigt index, auquel une plume étoit attachée, qu'ils nommoient *plectrum*, ou *pecten*. Les trois autres cordes faiſoient une octave remplie de ſa quinte, & étoient frappées l'une après l'autre par le pouce. Athénée fait mention d'une *mandôre* qu'il appelle *pandôron*. Il y a encore maintenant des *mandôres* qui n'ont que quatre cordes. Mais on en fait quelquefois à ſix cordes, & même à un plus grand nombre, pour imiter davantage le luth ; & alors on l'appelle *mandôre luthée*. Les Turcs ont une éſpéce de *mandôre* dont ils jouent, *Du Loir, pag.* 173.

Menage tient que ce mot vient par corruption de *Pandôre* ; & que les Grècs diſent πανδοῦρα, ou πανδοῦρις, qui ſignifie *tout de bois*, les Éſpagnols l'appellent *bandurria*, les Allemands *pandor*, les Anglois *bandore*, & les Italiens *pandora*. Mais il ſe trompe, en ce que la *pandôre* des Italiens eſt un inſtrument différent de la *mandôre*, vû que ſes cordes & ſes touches ſont de léton, comme celles du ciſtre.

MANDOUA. ſ. m. DOGACIN, & GACIM. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Mandoua.* Elle naît dans le Décan, où elle baigne Andanagèr ; enſuite entrant dans le Cunéan, elle paſſe à Viſapor, à Soliapor, à Paranda, & à Goa, où elle ſe décharge dans l'océan Indien. MATY.

MANDOUAVATE. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar, dont l'écorce eſt vèrte, dure, & pleine de piquans, & qui produit un fruit ſemblable à une noiſette. Son bois ſèrt à faire des poignées pour les Zagaïes.

MANDOUTS. ſ. m. Éſpéce de ſèrpent qui ſe trouve à Madagaſcar, & qui a la grôſſeur du bras, ou de la jambe. Il n'eſt point venimeux.

MANDRAGÔRE. ſ. f. Plante ſans tiges, dont il y a deux éſpéces. *Mandragora.* La prémière eſt appellée *mandragora fructu ſubrotundo*. C. BAUH. Ses feuilles ſortent immédiatement de la racine, longues de plus d'un piéd, plus larges que la main en leur milieu, & étroites en leurs bouts, liſſes, de couleur vèrte-brune, d'une ôdeur déſagréable. Il s'éléve d'entr'elles des pédicules courts ſoutenant châcun une fleur faite en cloche, fenduë ordinairement en cinq parties, un peu veluë, de couleur blanche, tirant ſur le purpurin. Lorſque la fleur eſt paſſée il lui ſuccéde une petite pomme ronde, groſſe comme une neſle, charnuë, de couleur jaûne-vèrdâtre : elle contient quelques ſemences blanches qui ont ſouvent la figure d'un petit rein. Sa racine eſt longue, grôſſe, blanchâtre, fenduë, ou diviſée en deux branches conſidérables, entourées de filamens courts & menus comme des poils, repréſentant quand elle eſt entière, les parties baſſes d'un homme, ce qu'il l'a fait appeller par quelques-uns *antropomorphon*, comme qui diroit *figure d'homme*. La ſeconde éſpéce eſt appellée *mandragora flore ſubcœruleo purpuraſcente*. C. BAUH. Elle diffère de la précédente en ce que ſes feuilles ſont plus petites, plus étroites, plus ridées, plus noirâtres, repanduës à tèrre, d'une ôdeur forte & puante, en ce que ces fleurs ſont bleuës tirant ſur le purpurin ; en ce que ſon fruit eſt plus petit & plus pâle, rond, odorant, rempli de ſuc, & contenant des ſemences plus petites & plus noirâtres. Ces deux éſpéces de *mandragôre* ſont narcotiques, rafraîchiſſantes, ſtupéfiantes, réſolutives. On a appellé la *mandragôre*, *mandegloire*.

Ce mot vient du Grèc μανδραγόρας, il eſt formé de μανδρα, qui ſignifie une étable, ou une de ces cavèrnes où l'on entèrme les cochons à la campagne ; car on prétend que les prémiérs qui ont connu la *mandragôre* l'ont obſèrvée auprès de ces ſortes de lieux : cependant il eſt cèrtain que nôtre *mandragôre* n'eſt pas celle des Anciens.

Il y a dans la Province de Pékin en la Chine une éſpéce de *mandragôre*, qui eſt une racine dont une livre vaut trois livres d'argent ; car on dit qu'elle reſtituë tellement les éſprits vitaux aux moribonds, qu'ils ont ſouvent aſſez de tems pour ſe ſèrvir d'autres remédes pour recouvrer leur ſanté. Les Chinois l'appellent *Ginſeng*. Voyez ce mot T. III. p. 120. Un Miſſionaire Jéſuite l'a trouvée en Canada, & l'a apportée en France. On en a planté pluſieurs piéds au Jardin du Roi ; ils ont pouſſé un peu, puis ils ſe ſont fannez.

On contrefait les *mandragôres* avec la racine de brionnia, ou couleuvrée, qu'on taille en forme de *mandragôre*. On la pique, ou on la larde avec des grains d'avoine, puis on la met quinze jours dans tèrre. L'avoine qui gèrme s'y incorpôre, & la couvre de petits poils qui achevent ſa reſſemblance. Des Charlatans à la Foire S. Gèrmain il y a peu d'années en expoſèrent une ainſi faite par artifice, & abuſèrent de la crédulité du peuple, qui crut voir une chôſe fort râre. Les Sorciérs s'en ſèrvent pour faire leur prétenduë main de gloire. Voyez MAIN DE GLOIRE.

MANDRANELLE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'iſle de là le Gange. *Mandranella.* Elle eſt ſur la rivière de Pégu, environ à cent lieuës au deſſus de la ville de Pégu. Elle eſt capitale du petit Royaume de *Mandranelle*. MATY.

MANDRIA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle environnée d'écueils, & déſèrte. *Mandria*, anciennement *Miniya*. Elle eſt dans l'Archipel, entre l'iſle Samo & celle de Lango. Elle donne le nom de mèr de Mandria à la partie de l'Archipel, qui eſt à ſes environs, & que les Anciens appelloient *Mare Myrtoum*. MATY.

MANDRIN. ſ. m. Eſt le principal outil d'un Tourneur, l'arbre qui tourne dans la lunette, au bout duquel on monte, où on attache les piéces que l'on veut tourner en l'air & hors les pointes. *Veruculum, pugînculus.*

MANDRIN, ſe dit auſſi de pluſieurs poinçons qui ſèrvent aux Artiſans à pèrcer à froid ou à chaud le fèr, ou les métaux ſur leſquels ils travaillent. *Pugiunculus, veruculum.* Il y en a de divèrſes figures. Les uns en lozange pour faire des grilles : les autres ronds, quarrez, ou en triangle.

MANDUCATION. ſ. f. Tèrme de Théologie, qui ne ſe dit qu'en parlant du myſtère de l'Euchariſtie. *Eſus, manducatio.* Les Catholiques croyent la *manducation* réelle du corps de JÉSUS-CHRIST. Les Calviniſtes diſent que cette *manducation* n'eſt que par figure, en ce qu'elle ſe fait ſeulement par la foi. L'opinion de Calvin conſiſte à pôſer une *manducation* réelle du corps de J.C. ſans aucune préſence réelle du corps ; & c'eſt ainſi qu'il s'en explique par tout, ce qui fait une contradiction très-formelle dans nôtre penſée, & dans la volonté de Dieu. PÉLISSON. Liſez des ouvrages de vos Docteurs ſur l'éxamen de vous mêmes. Voilà vôtre *manducation* ſpirituelle déja toute faite. ID. Il n'y a ſelon eux (les Zuingliens) ni changement en la ſubſtance du pain, ni préſence réelle, ni *manducation* réelle. ID. S. Auguſtin, & les Théologiens à ſon exemple, ont appellé par figure & par métaphôre la *manducation* du Sacrement accompagnée de la foi, *manducation* ſpirituelle, ſeulement parcequ'elle venoit enſuite d'une autre *manducation* non figurée, mais véritable & réelle, & lui donnoit toute ſa pèrfection, tout ſon fruit, toute ſon utilité. ID. Nous appellons cet acte de foi *manducation*, à l'éxemple de ce grand Saint..... mais il ne s'enſuit pas que les Juifs à qui N. S. parloit pûſſent & dûſſent jamais entendre, que manger étoit penſer & croire, ou que penſer & croire ſe pouvoit appeller manger. ID. Ce que S. Auguſtin a appellé *manducation* par figure, qui eſt l'action de la foi, ſur le fondement d'une *manducation* réelle & orale, n'étoit point encore connu, quand N. S. parloit. ID.

MANÉAGE. ſ. m. Tèrme de Marîne. Travail que les Matelots doivent à un marchand ſans aucun ſalaire. *Opus manuale, tractatio. Gratuitum miniſterium, labor gratuitus.* Il conſiſte à décharger le mèrrein, les planches, le poiſſon, tant vèrd que ſèc, ſans en demander de ſalaire au marchand.

Ce mot vient de celui de *main*, parceque ce travail ſe fait avec les mains.

MANÉDO, MAGNÉDO. ſ. m. Nom propre d'un village de la province d'entre Duro & Minho, en Portugal. *Magnetum.* Il a été une petite ville Épiſcopale, dont l'Évêché a été tranféré à Porto. Maty.

MANÉE. ſ. f. Vieux tèrme de Coutumes, c'eſt proprement ce que la main peut contenir. *Pugillus.* Droit de *manée* de ſel, eſt un droit de prendre une poignée de ſel, ou une quantité à peu près égale ſur châque voiture de ſel.

MANÉGE. ſ. m. Lieu propre & deſtiné à manier, & à faire travailler les chevaux dans les Académies, *Equaria palæſtra*, *hippodromus.* Dans un *manége* il y a un tèrrain marqué pour les voltes autour d'un piliér, une carrière pour courre la bague, & à côté des pilliérs, entre leſquèls on met les chevaux deſtinez aux airs relevez.

Manége, ſignifie auſſi l'éxèrcice du cheval, & la façon particulière de le faire travailler. *Ars domandi equos, equorum domitura, diſciplina equeſtris.* Il y a pluſieurs ſortes de *manéges.* Châque cheval a ſon *manége* particuliér. Ce cheval n'eſt pas encore dreſſé à ce *manége.*

Ce mot vient de l'Italien *maneggio.* Quelques-uns diſent *à manu agendo.* Ménage.

Manége par haut. C'eſt la façon de faire travailler les ſauteurs, qui s'élevant plus haut que le tèrre à tèrre manient à courbettes, à crouppades, à ballottades. On appelle ce *manége* autrement les *airs relevez.*

Manége de guèrre, eſt le galop inégal dans lequel le cheval change aiſément de main en toutes lès occaſions où l'on en a beſoin. *Curſus campeſtris, caſtrenſis.*

Manége. Ce mot devient fort à la mode dans le figuré. *Agendi modus, ratio, dexteritas.* Il ſe dit dans le diſcours ordinaire, des façons de faire de cèrtaines gens. En parlant d'un Courtiſan habile, on dit qu'il entend le *manége.* Le *manége* de la Cour de Rome eſt difficile. Bouh. *Il y a quelques rencontres dans la vie, où la vérité & la ſimplicité ſont le meilleur manége du monde.* La Bruy. Êtes-vous en faveur, tout *manége* eſt bon, vous ne faites point de fautes, tous les chemins vous menent au tèrme. Id. On dit auſſi, il y a longtems que vous me promettez de me payer, & n'en faites rien ſous divèrs prétextes, je ſuis lâs de tous ces *manéges.*

MANEQUIN. ſubſt. maſc. Ouvrage d'oſiér. *Ciſta, ciſtula.* Paniér haut & rond, où l'on apporte du fruit à Paris. La Quintinie P. III. C. 21. enſeigne la manière d'élever des arbres en *manequin.*

Manequin, en tèrmes de Peinture, ſe dit d'une ſtatuë qui eſt ordinairement de cire, & quelquefois de bois, de laquelle les jointures ſont faites d'une manière à lui pouvoir donner telle attitude qu'on déſire, & diſpôſer les draperies, & les ployer comme l'on veut. *Simulacrum in omnem habitum verſatile.*

En cette dèrnière ſignification *manequin* vient de l'Allemand *man*, qui ſignifie homme, & *manequin*, petit homme. En la premiére ſignification *manequin* vient de *manne*, qui eſt encore en uſage en François, & *manequin* ſignifie petite manne, comme on a fait pluſieurs diminutifs en y ajoûtant *quin.*

Manequin. ſ. m. en Anglois *Maund* étoit autrefois une meſure d'Anglètèrre, qui contenoit 8 bales, ou 2 cuves. C'étoit une manière de grand paniér. *Harris.*

MANEQUINAGE. ſ. m. En tèrme d'Architècture, eſt la Sculpture qu'on employe dans les édifices, *ſculptura.* Nicod.

MANÈRE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Égyptiens. *Manerus.* Julius Pollux dit que dans la Théologie Égyptienne *Manère* étoit l'Inventeur de l'Agriculture, & le diſciple des Muſes. Vòyez L. IV. C. 7. §. 11. Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 38. croit que ce *Manère* pourroit bien être le Man des Gèrmains, c'eſt-à-dire, ſelon lui, Adam.

MANES. ſ. m. pl. Tèrme Poëtique, qui ſignifie les ombres, ou les âmes des morts. *Manes.* Les Payens faiſoient beaucoup de cérémonies, & de ſacrifices, pour appaiſer les *manes* de ceux qui n'avoient point eû de ſépulture. Polixéne fut immolée aux *manes* d'Achille. On s'en ſèrt encore quelquefois dans le ſtile ſublime & dans la Poëſie.

> Manes *des grands Bourbons, brillans foudres deguèrre,*
> *Qui fûtes & l'éxemple & l'éffroi de la tèrre,*
> *Et qu'un climat fécond en glorieux exploits*
> *Pour le ſoutien des lys vit ſortir de ſes Rois.* Corneille.

> *Le tumulte où l'on voit les* Manes *des Latins*
> *Me parle que trop haut du courroux des Deſtins.*
> *L'Avèrne eſt en déſordre, & ſa loi refuſée,*
> *Les* Manes *criminels demandent l'Eliſée.* Brébeuf.

> *Pompée eſt attendu dans ces lieux fortunez,*
> *Qu'aux* Manes *innocens le ſort a deſtinez.* Id.

> *Et mes* Manes *contens aux bords de l'onde noire,*
> *Se feront de ta peur une agréable hiſtoire.* Boil.

Les *Dieux Manes* étoient les Dieux infèrnaux qui tourmentoient les hommes. On leur faiſoit des ſacrifices pour calmer leur indignation. La Théologie des Payens eſt fort incèrtaine ſur ces *Dieux Manes*; car les uns tenoient que ces *Manes* étoient les âmes des morts, & d'aûtres que c'étoient les Génies des hommes. Cette dèrnière opinion s'accorde mieux avec l'étymologie du mot. Les Payens attachoient apparemment toutes ces idées aux *Manes*: enſorte que ce mot ſignifioit tantôt les âmes des défunts, & tantôt les Divinitez infèrnales, & ſoutèrrainès, & généralement toutes les Divinitez qui préſidoient aux tombeaux. On dit poëtiquement & oratoirement troubler les *Manes* de quelqu'un, quand on décrie ſa mémoire après ſa mort. L'invocation des *Manes* étoit défenduë chez les Romains. On dit que les Theſſaliens en fûrent les inventeurs, & qu'elle étoit fort en uſage parmi eux. Lucain L. VI. v. 605. & ſuiv. Stace Theb. L. IV. v. 443. & ſuiv. en ont fait de longues déſcriptions.

MANEVIEU. Voyez MÉNELÉ.

MANEUVRE. Voyez MANŒUVRE.

MANFRÉDONIA. ſ. f. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale, défenduë par une bonne citadelle, & ſituée dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, près des ruines de Siponte, à l'Archevêché de laquelle elle a ſuccedé. *Manfredonia.* Elle a un bon port, ſur le golfe de *Manfredonia*, qui eſt le *Sipontinus ſinus* des Anciens. Maty.

Manfrédonia a pris ce nom de Mainfroi, Roi de Naples, fils de l'Empereur Frédéric II.

MANFROY. Voyez PUYMANFROY.

MANGA, ou MANGAS. ſ. m. Arbre grand & rameux qui croît en pluſieurs Provinces des Indes Orientales. Il y en a dè deux éſpèces, l'un eſt domèſtique & cultivé, & l'autre eſt ſauvage. Le *mangas* domèſtique a les feuilles longues & larges, il porte un fruit plus gros qu'un œuf d'oye, peſant en cèrtains lieux juſqu'à deux livres, & même davantage: on en trouve de divèrſes couleurs ſur un même arbre, les uns d'un vèrd gai, les autres d'un vèrd tirant ſur le rouge, les autres jaûnes, tous d'un très-bon goût, doux & ſavoureux, d'une ôdeur agréable. Les Indiens en mangent de crud, & ils en confiſent: ce fruit contient un noyau un peu long, de la grôſſeur d'un gland, amèr étant crud, couvèrt d'une peleure blanche, & d'une coque fort dure, qui eſt remplie au deſſus de bourre, ou de fibres, qui vont de long & de travèrs. Il ſe trouve une éſpéce de ce fruit qui n'a point de noyau, & qui eſt d'un très-bon goût. Le noyau du *manga* étant rôti eſt employé pour arrêter les cours de ventre & pour tuer les vèrs, on le prend par la bouche. Le *manga* ſauvage eſt plus petit que le domèſtique: ſes feuilles ſont plus courtes & plus épaiſſes: ſon fruit eſt grôs comme un coin, d'un vèrd clair & un peu réſplendiſſant; il jette un ſuc laiteux, & a fort peu de chair; car ſon noyau dur & cartilagineux n'eſt que couvèrt d'une grôſſe écorce. On appelle ce fruit *mangas bravas*, il eſt extrémement venimeux, & l'on dit que ceux qui en mangent meurent ſur le champ.

Manga, ou Mangua, ſe dit auſſi d'un autre arbre qui vient aux Indes Occidentales, & qu'on appelle autrement *Mangle*, ou *Mangue*, ou *Paretuvier.* Voyez Mangle.

MANGALOR. ſ. m. Nom propre de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Mangalora.* Elle eſt ſituée ſur la côte du païs de Canara, & elle a un bon port, & une bonne citadelle. On conjècture que c'eſt la ville que les Anciens nommoient *Monogloſſum*, ou celle de *Mandagora.* Maty.

MANGAN. ſ. m. Nom d'une ancienne machine de guèrre. *Manganum.* Ce nom ſignifioit en général une machine, comme dit Héſychius; mais on l'appliquoit en particuliér à la plus forte & la plus violente des machines de guèrre, qui lançoit des pièrres d'une grôſſeur extraordinaire, & des catapultes mêmes, des cadavres d'hommes & de chevaux, &c. & qui portoit plus loin que toutes les autres machines. Si on l'appelloit fronde, *funda*, ce n'eſt pas que ce fût une fronde, ou un inſtrument ſemblable à la fronde, mais parcequ'elle jettoit des traits, des fardeaux, *à fundendo.* On la nommoit auſſi baliſte, parcequ'elle lançoit, de βάλλω; *Tormentum*, *à torquendo*, pour la même raiſon, *Petraria*, c'eſt-à-dire Pièrriér, parcequ'elle lançoit des pièrres. Le *mangan* avoit quelquefois tant de force, qu'il jettoit des pièrres de 360 liv. Il ſèrvoit également à la défenſe & à l'attaque des villes, & on l'employoit même ſur mèr. On dit qu'on conſèrve un *mangan* à Bâle. Voyez Juſte Lipſe *Poliorcet. L. III. dial.* 3. & le *Gloſſ. Archæol.* de Spèlman.

MANGANEILE.

MANGANELLE. ſ. f. Eſpéce de machine de guèrre dont on ſe ſèrvoit autrefois. Voyez MANGONNEAU.

MANGANÈSE. Eſt une tèrre minérale qui eſt obſcure comme le fèr. *Maganeſia*. On n'en ſçauroit tirer aucun métal, mais accompagnée, elle donne une fort belle couleur au vèrre, & la mettant dans du vèrre fondu elle le purge & fait devenir blanc, encore qu'il ſoit vèrd, ou jaûne, & au grand feu elle s'évapôre comme le plomb. BIRINGUCCIO. La *manganèſe* préparée par la calcination eſt comme une poudre noirâtre. Si on en met beaucoup dans le padelin, c'eſt à-dire, le pot où on fait fondre la matière du vèrre, il ſera d'un rouge de pourpre.

MANGARZAHOC. ſ. m. Eſpéce d'âne ſauvage de l'Iſle de Madagaſcar. Il eſt beaucoup plus grôs que les ânes ordinaires.

MANGATE. ſ. f. Nôm propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Mangata*. Elle eſt dans le Malabar près du Canara, & des montagnes de Gate, & elle eſt capitale d'un Royaume, dépendant du Roi de Calécut. MATY.

MANGEABLE. adj. maſc. & fém. Ce qui eſt propre à ſèrvir d'aliment aux animaux. *Edulis; veſcus, eſculentus.* Un goinfre n'eſt point dégoûté, il s'accommode de tout ce qui eſt *mangeable*. Le foin & l'avoine ſont *mangeables* à l'égard des chevaux, & ne le ſont pas à l'égard des hommes. On dit des fruits qui ne ſont pas meurs, du pain trop dur, & des viandes mal apprêtées, qu'ils ne ſont pas *mangeables*.

MANGEAILLE. ſ. f. Ce qu'on prépare pour nourrir quelques animaux, & ſur tout les oiſeaux. *Cibaria, eſca, cibus.* Il faut préparer de la *mangeaille* pour ce pèrroquèt, pour ce roſſignol. Ces ſerins n'ont plus de *mangeaille* dans leur auge.

On dit auſſi baſſement, d'un goulu, qu'il n'aime que la *mangeaille*, c'eſt-à-dire, à manger, à être à tâble. Monſieur a-t-il invité les gens pour les aſſaſſiner à force de *mangeaille*? MOL.

MANGEANT, ANTE. adj. Qui mange actuellement, ou qui a de la diſpoſition à manger. *Edens, comedens.* Il a ſix enfans qui ſe portent bien, tous bien buvans & bien *mangeans*. Elle ſe porte bien, je l'ai laiſſée bien beuvante, & bien *mangeante*. Il a deux Gentilshommes & deux Aumôniers *mangeant* à ſa table.

MANGEOIRE. ſ. m. Crèche, auge des chevaux, qui eſt appliquée ſous le ratelier où l'on met l'avoine, le ſon, ou autre chôſe qu'on leur donne à leur ordinaire. *Præſepe*. La profondeur de la *mangeoire* s'appelle *enfonçure*, & le bord, *devanture*. Alexandre commanda qu'on fit les *mangeoires* des chevaux plus hautes qu'à l'ordinaire. VAUG. C'eſt un vice aux chevaux de mordre leur *mangeoire* qu'on appelle le *tic*.

On dit figurément & provèrbialement, qu'un homme tourne le cul à la *mangeoire*, pour dire qu'il fait tout le contraire de ce qu'il devroit faire. Il y a quelques années qu'un homme gagna bien de l'argent à la foire S^t^. Gèrmain, à très peu de frais. Il avoit affiché qu'il avoit un cheval qui avoit la tête où il devoit avoir la queuë. Bien des gens fainéans & curieux de voir cette eſpéce de monſtre y accourûrent, & donnèrent leur argent. L'homme les mena dans ſon écurie, où il leur fit voir un cheval qu'il avoit fait attacher à la *mangeoire* par la queuë, les plus ſages n'en firent que rire, & fûrent bien aiſes que d'autres qu'eux y fûſſent attrapez. Ainſi ils ne s'en vantèrent point, & cela du ra quelque tems.

On dit provèrbialement tenir la *mangeoire* haute aux pourceaux que l'on fait attendre long tems de manger.

MANGER. v. act. Mâcher, avaler, prendre des alimens ſolides par la bouche, pour ſe nourrir. *Mandere, manducare, edere.* Il n'eſt point dégoûté, il *mange* tout ce qui eſt bon à *manger*. On ne *mange* pas de chair les Vendredis & les Samedis, ni le Carême. C'eſt un pauvre homme qui ne *mange* que du pain & du fromage. L'auſtérité de ces Religieux va juſqu'à ne *manger* que pour la faim: ils s'arrêtent à la néceſſité, ſans aller juſqu'au plaiſir. FL. Les rats *mangent* plus volontiérs l'avoine que toute autre chôſe; les limaçons, les œillèts d'Inde. Il y a des plantes bonnes à *manger*, & d'autres non. Les Cordeliérs ont long-tems ſoutenu qu'ils n'avoient pas la proprieté du pain qu'ils *mangeoient*. *Manger* s'employe quelquefois abſolument, & ſans régime. Il *mange* peu, il ne *mange* prèſque pas. N. S. dit en tèrmes éxprès qu'il donnera ſa chair à *manger*, & ſon ſang à boire. *Manger* & boire ſont des tèrmes que l'on n'entend que de la bouche du corps dans l'uſage commun. PÉLISSON.

MANGER, ſignifie auſſi, Faire un repas; prendre ſa réfection. *Edere, comedere, veſci.* Les Moines Réguliérs *mangent* en commun. *Manger* ſeul, c'eſt *manger* comme les lions & les loups; *manger* avec des inconnus, ce n'eſt que cérémonies; *manger* avec des importuns, le repas eſt un ſupplice; ſi bien qu'il faut plus prendre garde avec qui l'on *mange*, qu'à ce que l'on *mange*. ST. ÉVR. Ce Seigneur ne veut pas qu'aucun de ſes gens *mange* avec lui à ſa tâble. Il a tâble ouvèrte, & donne à *manger* fort proprement, c'eſt-à-dire, ſplendidement; beaucoup d'honnêtes gens vont *manger* chez lui. Cet homme *mange* à l'aubèrge, il mange où il ſe trouve, où il peut. Ce goinfre ne mange pas, il dévore, il ſemble qu'il n'ait ni bû ni *mangé* de huit jours. Voilà une ſalle à *manger* fort commode.

MANGER, ſe dit auſſi paſſivement à l'égard de l'homme. *Rodere, corrodere.* Les poux & la vermine le *mangent*. Les Grands ſont *mangez* des vèrs dans leurs tombeaux, auſſi bien que les plus petits. Jéſabel fut *mangée* actuellement par les chiens; Actéon figurément par les ſiens.

MANGER, ſe dit auſſi du bien que l'on conſume, qu'on diſſipe, ſoit par la bouche, ſoit par toute autre ſorte de manière, & de dépenſe. *Abligurire, abſumere, conficere.* Cet homme a *mangé* plus d'or qu'il n'eſt grôs, il a *mangé* tout ſon bien en folles dépenſes, en jeu, en femmes, en débauches. Il a *mangé* ſon fait à plaider, à bâtir, à répondre pour autrui. Il a *mangé*, fricaſſé tout ſon patrimoine, ſes tèrres, ſes rentes. Ses valèts, ſes Maîtreſſes le *mangent*, le pillent. Les Procureurs *mangent* leurs parties, les conſument en frais. J'admire le train de la vie humaine, nous plumons une coquette, la coquette *mange* un homme d'affaires, &c. LE SAGE.

MANGER, ſe dit par éxtenſion de pluſieurs chôſes inanimées qui rongent, corrodent, détruiſent, font dépérir quelque chôſe. Le tems *mange* & détruit tout. *Tempus edax rerum.* La lime & la rouille *mangent* le fèr, le cuivre. L'eau forte *mange* l'argent, le diſſout. L'eau régale *mange* l'or. La tigne, les vèrs, *mangent* les draps, les étoffes. Le grand air *mange* les couleurs. Les groſſes uſures *mangent* le gage. Les poudres cauſtiques *mangent* les chairs. Le cancèr, la vérole le *mangent*. La rivière *mange* ſes bords. Il y a des gens qui croyent que la lune *mange* les pièrres. On dit auſſi, qu'une planche, une écriture ſont *mangées*; pour dire, qu'elles ſont uſées, éffacées, qu'il n'y paroit plus rien.

MANGER, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſe doit employer en abondance pour faire réüſſir quelque chôſe. *Conſumere, abſumere, poſtulare.* Une forge *mange* bien du charbon. De ſi larges fondemens *mangent* bien du moilon, du mortiér.

On dit ſur Mèr, qu'un Timoniér a *mangé* le ſâble, lorſqu'il a preſſé l'horloge de paſſer, ou qu'il l'a tourné avant que le ſâble fut tout-à-fait paſſé. Que la lune a *mangé*, ou qu'elle *mangera*, pour dire, qu'elle diſſipera les nuages. Qu'on eſt *mangé* de la mèr, ou par la mèr, pour dire, qu'elle eſt extrémement agitée, qu'on en eſt fort tourmenté.

MANGER, ſe dit auſſi de l'emploi qu'on choiſit, ou dont on a tâté. *Guſtare, experiri.* Cet écoliér ne veut point *manger* de l'étude, il lui faut faire *manger* de la guèrre, il en ſera bientôt ſaoul. On dit auſſi hypèrboliquement en menaçant quelqu'un, qu'on lui fera *manger* ſes bras juſqu'au coude; pour dire, qu'on le fera enrager, par alluſion à la peinture qu'on fait de l'envie & de la faim, qui ſe *mangent* les bras elles-mêmes. Tout cela eſt bas.

MANGER, ſe dit auſſi figurément en Morale; pour dire, Regarder attentivement, avec paſſion, avec amour & tendreſſe. *Avidè aſpicere, intueri.* Ces deux Amans ſe *mangent* des yeux à force de ſe regarder. Ces amis ſe ſont retrouvez, & ont failli à ſe *manger* de careſſes. On dit d'un enfant joli, beau, qu'il eſt joli à *manger*, qu'il eſt à *manger*.

On dit auſſi pour marquer une grande colère, *Manger* quelqu'un, c'eſt-à-dire, le gronder, le quereller violemment. *Torvis oculis aſpicere, duriùs increpare.* Ces gens ſe ſont querellez, & ont failli à ſe *manger*; ils ſe *mangeroient* le blanc des yeux. Si cet homme avoit fait une affaire ſans ſa femme, elle le *mangeroit*.

En quel ſiécle ſuis-je venu?
L'on ſe déchire; l'on ſe mange. GON.

Quand on veut marquer qu'on eſt exceſſivement en colère contre quelqu'un, on dit, qu'on lui *mangeroit* le cœur, ſi on le tenoit. C'eſt ce que les Sauvages, & ſur tout les Iroquois, font quelquefois à la lèttre, ils *mangent* le cœur des captifs, qu'ils font mourrir.

On dit à un homme, qu'on le *mangeroit* avec un grain de ſel, quand on lui veut marquer qu'on le croit bien plus foible que ſoi. Il eſt bas.

MANGER, en tèrmes de Grammaire, ſignifie, Faire une éliſion, ne pas prononcer quelque lèttre. *Elidere, intercidere.* En François l'*e* féminin ſe *mange* devant une voyelle. En ſcandant les vèrs Latins toutes les voyelles, & l'*m* auſſi ſe mangent devant une autre voyelle.

En ce ſens on dit qu'un homme *mange* la moitié de ſes mots, quand il n'en prononce pas diſtinctement toutes les ſyllabes. Quelques Chanoines *mangent* la moitié de leur Office en le diſant. On dit d'une femme en travail, qu'elle *mange* ſes douleurs; pour dire, qu'elle s'empêche de crier.

Manger. ſ. m. Mêts, alimens dont on ſe nourrit. *Cibus*, *Eſca*. Le nectar eſt le breuvage des Dieux, & leur *manger* l'ambroiſie. Abl. Un Cuiſtre accommode le boire & le *manger* d'un Pédant. Le chef d'œuvre de ce Cuiſinier étoit un *manger* de Roi. Il aime tant l'étude, la chaſſe, qu'il en perd le boire & le manger; pour dire, il s'y occupe entièrement. Blanc *manger*. Garde *manger*. Voyez à leur ordre.

Manger, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cet enfant a *mangé* ſon pain blanc le prémiér; pour dire, il a été traitté plus délicatement en jeuneſſe qu'il n'aura moyen de l'être étant avancé en âge. On dit au contraire, qu'on a *mangé* de la vache enragée; pour dire, qu'on a beaucoup pâti, qu'on a appris à travailler, à être ſage. On dit auſſi, qu'un homme *mange* ſon blé en vèrd; pour dire, qu'il *mange* ſon revenu avant qu'il ſoit échû.

On dit auſſi, Sa part eſt *mangée*; pour dire, Il ne peut plus rien eſpérer de cette affaire, de cette prétention. On dit auſſi, Voilà ce que les rats n'ont pas *mangé*, quand on produit quelque chôſe, qu'on gardoit ſecrettement. On dit auſſi, qui ſe fait brebis le loup le *mange*; pour dire, qu'on n'eſt pas ſitôt attaqué, quand on témoigne qu'on ſe ſçait deffendre. On dit auſſi qu'un homme ſçait bien ſon pain *manger*; pour dire, qu'il ſçait vivre. On dit auſſi, que la guèrre eſt bien forte, quand les loups ſe *mangent* les uns les autres: ce qui ſe dit au figuré, quand des gens de même profeſſion ſe plaident, ſe déchirent, ſe détruiſent les uns les autres.

On dit auſſi, que l'appétit vient en *mangeant*, tant au propre qu'au figuré, pour dire, que l'ambition & l'avarice croiſſent toujours. Voyez l'origine de ce provèrbe à *Appétit*. On dit auſſi ironiquement d'un demi-ſçavant, il eſt ſçavant juſqu'aux dents, il a *mangé* ſon Bréviaire. On dit auſſi. A petit *manger* bien boire. On dit encore d'un homme & d'une femme qui ont même habitation,

> *Boire & manger, coucher enſemble,*
> *C'eſt mariage, ce me ſemble.*

On dit auſſi, des papiérs & autres chôſes inutiles qu'on garde, Cela ne *mange* point de pain. On dit auſſi, que les grôs poiſſons *mangent* les petits; pour dire, que les Puiſſans oppriment & pillent les foibles. Régniér a dit,

> *Ja tout apprivoiſé je* mangeois *ſur le poing.*

C'eſt-à dire, Je vivois familièrement. C'eſt une métaphôre tirée des oiſeaux qu'on apprivoiſe.

> *Et bien que nos dineurs* mangeaſſent *en Sèrgens,*
> *La viande pourtant ne prioit point les gens.* Régniér.

On dit qu'une pèrſonne *mange* comme un chancre; pour dire, qu'elle *mange* beaucoup. Brebis bien comptées le loup les *mange*, c'eſt apparemment ce qu'ont dit les Latins, *numerum non curat lupus*. Il ne ſuffit pas de les avoir comptées, il faut les garder.

Ce mot vient du Latin *mandere*, ou *manducare*.

MANGERIE. ſ. f. Goinfrerie. *Edacitas, edendi rabies*. Quand ces gens ſont en débauche, c'eſt une *mangerie* qui dure tout le jour. Quand on les croit bien ſaouls, c'eſt alors qu'ils relevent *mangerie*.

Mangerie, eſt auſſi une exaction, une concuſſion. *Vexatio exactio*. Dans les petites Juſtices on fait mille *mangeries*. Les Sèrgens en faiſant payer les païſans font outre cela mille *mangeries*.

MANGEUR, euse. ſ. m. & f. Qui mange. *Ganeo, helluo, edo, edax, comedo, homo multi cibi*. Les grands *mangeurs* ſont des gens qui ont beaucoup d'acides dans l'eſtomac, qui bientôt fait digeſtion.

MANGEUR, ſe dit figurément de ceux qui font des concuſſions & exactions. Les chicaneurs & les Commis ſont des *mangeurs* de peuple, qui ne vivent que du ſang du peuple. On appelloit autrefois *mangeurs*, les Sèrgens, ou Officiérs, qui étoient envoyez en garniſon pour contraindre un débiteur au payement de ſon dû, ou à ſouffrir l'exécution de quelque arrêt, ou ordre de Juſtice, leſquels vivoient aux dépens du débiteur: ce qui a été aboli par le Roi Philippes IV. en l'an 1304. & par les Rois qui l'ont ſuivi. On n'envoye plus de gens en garniſon que pour les contraindre au payement des deniérs royaux.

On appelle provèrbialement un fanfaron, un Capitant, un *mangeur* de Chrétiens, un *mangeur* de charrettes ferrées, un *mangeur* de petits enfans; & un poltron, un fainéant, un *mangeur* de viandes apprêtées; un Dévot, un *mangeur* de crucifix, un *mangeur* d'images; un homme ſtudieux, & d'une grande lecture, un *mangeur* de livres, *helluo librorum*.

MANGEURE. ſ. f. Se dit des vèrs & des ſouris. Prononcez *Manjure*. *Adroſio*. C'eſt la marque que laiſſe cette vèrmine ſur ce qu'elle a mangé. Ce drap eſt plein de trous, ce ſont des *mangeures* de vèrs. Les *mangeures* de ſouris ont fait bien du tort à cette tapiſſerie.

Mangeure, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit auſſi de la paiſſon du ſanglier. *Apri paſtio, pabulatio*. A l'égard de celle du cerf, on dit *viandis*.

MANGH-CHUN. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un des 24. mois de l'année ſolaire des Chinois, il répond à la prémière partie du mois de Juillet. Le mot de *mangh chun* veut dire *ſemence des herbes*, le mois de Juillet eſt le tems où la plûpart des hèrbes ont des ſemences.

MANGHISI. ſ. m. Nom propre d'une petite prèſqu'iſle de la Sicile. *Manghiſia peninſula*, anciennement *Tapſus, Thapſus*. Elle eſt ſur la côte orientale de la vallée de Noto, entre Siracuſe & Aguſta. Maty.

MANGLÉ, ou MANGUE. ſ. m. C'eſt un des principaux arbres qui naiſſent communément dans les Indes Occidentales. Il croît dans des lieux marécageux, ſur le rivage de la mèr, & le long des rivières & des torrens qui entrent dans la mèr. Ses feuilles ſont ſemblables aux grandes feuilles du poiriér, mais elles ſont un peu plus épaiſſes & plus longues. Ses fleurs ſont petites, contenuës en des calices oblongs. Il porte des gouſſes qui ont la longeur d'un demi pied, ou davantage, grôſſes comme les bâtons de caſſe, brunes, remplies d'une pulpe ſemblable à la moëlle des ôs, d'un goût amèr. Les Indiens en mangent faute d'autre nourriture, & ils diſent que c'eſt une viande ſaine. Sa racine eſt molle & humide. Son bois eſt ſolide & peſant, il ſert pour les bâtimens, & pour faire des meubles, & autres utenſiles de maiſon. La manière dont le *mangle* croît eſt admirable; car ſes rameaux après s'être élevez & étendus, ſe courbent juſqu'à tèrre, où ils prennent racine, & croiſſent de nouveau en arbres auſſi grôs qu'eſt celui d'où ils ſortent. Rochefort & du Tèrtre l'appellent *Paretuvier*. Il y a quelques autres eſpéces de *mangle*. Cet arbre eſt fort commun dans les Iſles de l'Amérique, & même dans la tèrre fèrme. On n'en ſçauroit déterminer la grandeur; on en voit pourtant en quelques endroits auſſi hauts que des noyèrs d'Europe, mais ils ſont prèſque tous bâs, à cauſe du grand nombre de branches par leſquelles ils ſe provignent, en telle ſorte qu'un ſeul arbre eſt capable d'occuper une longue traitte de côte de mèr, ou de rivière, & qu'il eſt bien difficile de diſcèrner la prémière, ou mère tige. Le bois de ces arbres eſt aſſez ſolide & rougeâtre, & on ne s'en ſert guères que pour faire du charbon, à quoi il eſt excellent. Il eſt couvèrt d'une double écorce, l'extérieure eſt aſſez mince, cendrée, & toute gèrſée par des fentes qui forment des lames quarrées, ou bèrlongues. L'écorce intérieure eſt aſſez épaiſſe, un peu moins rouge que le bois, & très propre pour teindre les filets des Pêcheurs.

Les arbres ont leur racine hors de tèrre fort élevée, & quelquefois plus que de branches; ſi bien que le tronc de l'arbre eſt entre les branches & les racines. Ils ſont tellement entrelaſſez par leurs racines les uns dans les autres, que l'on pourroit faire quelque fois plus de dix lieuës ſur ces arbres ſans mettre piéd à tèrre. Il y a des Indiens dans cèrtains endroits de l'Amérique qui bâtiſſent des maiſſons deſſus. On voit ſouvent des branches de ces arbres ſi avancées dans la mèr qu'il s'y amaſſe des rochérs d'huitres; tellement que cela donneroit lieu aux Voyageurs de dire qu'ils ont vû croître des huitres aux arbres. Les jeunes branches ont leur extrémité chargée de pluſieurs feuilles, ovales, longues d'environ trois poûces, larges de près de deux, & épaiſſes comme les feuilles du pourpiér; mais plus fèrmes & plus ſolides, ayant le deſſous vèrt clair, relevé d'une ſeule nèrvure blanchâtre, & tout piqueté de petites pointes rouges comme du carmin, le deſſus eſt uni & poli, & comme rayé par des petites côtes intèrnes. Ses fleurs naiſſent deux à deux parmi toutes ces feuilles. Elles reſſemblent à des petits lis diviſez en quatre parties très blanches, qui ſortent du fond d'un calice vèrd, diviſé auſſi en quatre parties pointuës. Le fond de ce calice eſt occupé auſſi par un petit piſtile enflé & entouré de quelques petites étamines. Ce piſtile devient enſuite un fruit fait en fuſeau pendant, pointu, long d'environ un piéd, & grôs comme le petit doigt en ſa partie la plus enflée. Il eſt tout parſemé de petites puſtules, & tout vèrd brun, excepté l'extrémité d'en bas, qui eſt rouge foncé, l'extrémité d'en haut eſt enfoncée dans une tête ſemblable à une petite poire charnuë griſe & couronnée de quatre pointes relevées en haut. Ce bout enfèrmé dans cette poire reſſemble à un gland tendre un peu rouge, ou jaûne, & couvèrt d'un bonnet pointu jaunâtre, ou blanc.

Châque fuſeau eſt couvèrt d'une pellicule fort déliée, & eſt tout rempli d'une pulpe compôſée de très petites fibres très courtes & fort condenſées. Ces fuſeaux étant meurs ils ſe détachent de leur tête en poire, & tombant droit dans la tèrre, ils s'y plantent, & ils y prennent racine & les feuilles commencent à ſortir par la petite glande

glande jaune. Ce n'eſt pas ſeulement par ce moyen que cet arbre ſe multiplie. C'eſt encore par de cèrtaines branches ſemblables à des bâtons très-unis, ronds, & ſans nœuds, de même que des baguettes. Ces bâtons ont environ ſix à ſept ou huit piéds de long, & ils n'ont pas plus de dix lignes d'épaiſſeur. Ils ſe fourchent trois ou quatre fois juſques à ce qu'ils ayent atteint la tèrre, où ils pouſſent des racines très blanches, longues d'environ un piéd, & auſſi épaiſſes que des plumes à écrire, ces bâtons ſont tous moëlleux, de même que nos ſureaux. Les Caraïbes en ôtent la moëlle & en compôſent des flûtes, qu'ils joignent deux enſemble, n'y faiſant que deux trous à chacune en bas vis-à-vis les uns des autres. On voit en pluſieurs endroits le bas de ces arbres, c'eſt-à-dire, la partie du tronc & des branches, où l'eau de la mèr atteint, tout couvèrt de très-bonnes huitres noires, mais plus petites que celles d'Europe. On appelle ces arbres non ſeulement *mangles*, mais encore *parétuviérs*, & *parelieviérs rouges*, pour les diſtinguer de cèrtains aûtres arbres à peu près de même port qu'on appelle *paretuviérs blancs*. *Piſon* livre IVe. chap. LXXXVII. appelle cet arbre *guapariba*. Il dit que ſa racine fenduë & rôtie & appliquée ſur la piqueure d'un poiſſon qu'il appelle *niqui* (& qui peut être une eſpéce de *ſcorpius marinus*) en appaiſe la douleur, quoique d'abord ce remède ſemble irriter la partie bleſſée. Il faut auparavant avoir ſcarifié ou elargi la piqueure. P. Plumiér, Minime.

MANGLIÉR. ſ. m. Qui ſe dit auſſi pour Mangle. Les *Mangliérs* ſont des arbres fort communs à la côte occidentale de la Caſtille d'or. Ils croiſſent au bord de la mèr, & dans la mèr même. Leurs branches tombent à tèrre & au fond de la mèr, & quand elles y touchent, elles y reprennent racine, & ſe multiplient & s'entrelaſſent en cette manière. Il y a dans la tèrre ferme des Indes orientales des arbres qui ſe multiplient de même, & Quint-Curce en fait mention. Le prémiér Archevêque de Lima rebâtit l'Égliſe ruinée & la couvrit de *mangliérs*. Frézier, *p.* 203.

La Côte des Mangliérs, ou de Manglares. C'eſt une côte de la Caſtille d'or, ſur la mèr du ſud, où il croît beaucoup de ces arbres. Elle eſt entre la Ligne & Panama.

La pointe des Mangliérs, ou la *Punta de Manglares*, eſt un cap de l'Amérique meridionale, ſur la mèr du ſud, dans le Gouvèrnement de Popayan, aux confins du Pérou.

MANGONNEAU. ſ. m. Il y a de nos vieux Auteurs qui diſent *Mangoniau*, Pomei dit *Mangonelle*, ſ. f. & Monet dit *Mangoneau* & *Mangonelle*. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois des traits & des pièrres qui ſe jettoient dans les villes aſſiégées par le moyen des baliſtes, & autres machines, avant l'invention de l'artillerie. *Baliſta*.

Ménage dit que ce mot vient du Grèc μάγγανον, qui ſignifie *machine*, du nom de l'inſtrument qui ſervoit à les jetter. Cette machine tire ſon origine des Pheniciens, ſelon Bochart, & étoit une eſpéce de fronde. Ce mot s'appliquoit tant à la machine, qu'aux pièrres qui étoient lancées par ſon moyen. On le trouve ſouvent dans les Hiſtoriens.

MANGOSTAN & MANGOUSTAN. ſ. maſc. Fruit extrémement eſtimé qui vient en l'iſle de Java, aux environs de Bantam. Il eſt très-rond; & grôs comme une petite orange. Son écorce eſt griſe, ou quelquefois d'un vèrd obſcur, ſemblable à celle de la grenade, un peu amère. Cette écorce eſt épaiſſe d'une ligne, & rouge en dedans avec de petits filamens jaûnes. Elle eſt couronnée de petits rayons de l'épaiſſeur d'une demi-ligne ronde par le bout, & qui ſe réüniſſent en pointe. Sa chair eſt blanche, fort molle, aſſez ſemblable à celle de l'orange, d'un goût doux & fort agréable, & approchant de celui des fraiſes. Elle eſt diviſée en pluſieurs lobes qu'on peut ſéparer les uns des autres, comme ceux des oranges, quoi qu'ils ne ſoient pas enveloppez de pellicules. Il y a autant de lobes que de rayons à la couronne, ordinairement ſix ou ſept. On trouve dans les plus grôs *mangouſtans* une amende vèrte en dehors & blanche en dedans, aſſez inſipide; ce qui fait qu'on la rejette ordinairement: dans les plus petits, ce n'eſt qu'un gèrme fort tendre qui ſe mange avec le reſte. Ce fruit eſt rafraîchiſſant, & ne fait aucun mal, quelque quantité qu'on en mange. Ceux qui ne ſont pas faits à l'odeur du Durion, donnent au *mangouſtan* le prémiér rang parmi les fruits des Indes, c'eſt en éffet un des plus délicats. On fait de la décoction de ſon écorce une ptiſane aſtringente fort bonne pour la dyſenterie & le flux de ſang.

L'arbre qui porte le *mangouſtan* eſt grand & touffu. Il a les feuilles longues de ſix à ſept poûces, larges de deux, d'un beau vèrd: outre les fibres qui du milieu vont aux extrémitez, il y en a un double rang, leſquelles partant de la queuë vont par les bords ſe réünir à la pointe. La fleur eſt compôſée de quatre petites feüilles vèrtes, aſſez épaiſſes, & arondies par l'extrémité, leſquelles venant à s'ouvrir font voir le fruit qui commence à ſe former, auquel elles reſtent toûjours attachées par le bas, lui ſèrvant comme de ſoutien.

Il y a une eſpéce de *mangouſtan* ſauvage que les Portugais appellent pour cela de *mato*, qui a aſſez de rapport à celui-ci, mais qui n'eſt pas bon à manger.

MANGOUSE. ſubſt. f. Nom d'un animal. La *Mangouze* pour la forme extérieure, approche aſſez de la Beléte, ſi ce n'eſt qu'elle a le corps plus gros & plus long, les jambes plus courtes, le muſeau plus délie, l'œil plus vif, & je ne ſçai quoi de moins ſauvage. Cet animal eſt en éffet extrémement familiér, & il n'y a point de chien qui joue & qui badine plus agréablement avec les hommes, cependant il eſt colère, & traître quand il mange; grondant alors preſque toûjours, & ſe jettant avec fureur ſur ceux qui ſe mettent en devoir de le troubler.

Il aime ſur tout les œufs de poules, mais comme il n'a pas la gueule aſſez fenduë pour les ſaiſir, il tâche de les rompre en les jettant en l'air, ou en les roulant ſur la tèrre de cent manières différentes. Que ſi pour lors il trouve une pièrre auprès de lui, il lui tourne incontinent le dôs, & élargiſſant les jambes de dèrrière, il prend l'œuf avec celles de devant, & le pouſſe de toute ſa force par deſſous le ventre, juſqu'à ce qu'il ſoit caſſé contre la pièrre.

Il chaſſe non ſeulement aux rats & aux ſouris, mais encore aux ſèrpens, dont il eſt le mortel ennemi, & qu'il prend ſur la tête fort adroitement, ſans en recevoir aucune bleſſure. Il n'eſt pas moins contraire aux Caméleons, qui, à ſa ſeule vûë, ſont ſaiſis d'une ſi grande frayeur, qu'ils deviennent tout d'un coup plats comme une feuille, & tombent ordinairement à demi morts; au lieu qu'aux approches d'un chat, d'un chien, ou de quelque autre animal encore plus à craindre, ils s'enflent, ſe mettent en colère, prennent le parti de ſe défendre, ou de les attaquer.

MANGUE, ou MANGUA. ſ. m. Arbre des Indes Occidentales. Voyez Mangle.

MANGUIÉR. ſ. maſc. Arbre qui croît aux Indes Oriêntales, & qu'on appelle autrement *Manga*, ou *Mangas*. Voyez Manga.

MANHARTZBÈRG. ſ. m. Nom propre de la partie ſeptentrionale de la baſſe Autriche. *Manhartzbergénſis tractus*. Elle eſt ſéparée de la méridionale, qui eſt le Wienner Wald, par le Danube, & bornée au couchant par la Haute Autriche; au nord par la Bohême; & au levant par la Hongrie. On diviſe ce païs ſelon ſa ſituation ſur le Danube en Haut & Bas *Manhartzberg*. Le haut eſt au couchant, Krembs, Stain, Thyrſtain en ſont les lieux principaux. Le bas eſt au levant, & on y diſtingue Corneubourg, Laba & Rètz. Maty.

MANHEIM. ſ. m. Nom propre d'une ville du Palatinat du Rhin, ſituée au confluent du Rhin & du Nècre. *Manhemium*. Cette ville bâtie depuis peu, étoit aſſez jolie, fortifiée & defenduë par une bonne Citadèlle. Les François l'ont entièrement ruinée l'an 1689. mais depuis la paix de Riſwick l'Électeur Palatin a fait travailler à ſon rétabliſſement. Maty.

MANIABLE. adj. m. & f. Ce qu'on touche, ce qu'on manie facilement. *Tactilis, tractabilis, ſub tactum cadens*. Un bon drap eſt doux & *maniable*. Un cuir bien courroyé, un beufle bien paſſé obéit, & eſt *maniable*.

Maniable, ſe dit auſſi entre les Artiſans, de ce qui eſt facile à mettre en œuvre. *Sculptilis, ſcalptu facilis*. Il y a des bois & des pièrres qui ne ſont pas *maniables*, qui ne valent rien pour la ſculpture. Les métaux aigres ne ſont point *maniables*; le vif argent n'eſt point *maniable* à cauſe de ſa fluidité, de ſa ſubtilité. L'or eſt le plus ductile & le plus *maniable* de tous les métaux. On dit auſſi qu'un bon Pilote rend un grand vaiſſeau auſſi *maniable* qu'une barque.

Maniable, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales; & ſignifie, Qui eſt doux, qui eſt traitable. L'éſprit d'un Tiran n'eſt point fléxible ni *maniable*. Le peuple n'eſt pas ſi *maniable* dans une République que dans une Monarchie. *Docilis, tractabilis, flexibilis, cereus, facilis*. La vèrtu ſouple, & *maniable* d'Atticus, lui attiroit une croyance & une approbation qu'il ne méritoit pas. St. Réal.

MANIAQUE. adj. & ſ. m. & f. Quelques-uns diſent *maniacle*. Furieux tranſporté hors de ſoi. *Furioſus, fanaticus*. Ceux qui annonçoient les oracles entroient en telle fureur, qu'ils paroiſſoient *maniaques*. Des fous & *maniaques*. Mascur. On appelle auſſi *maniaques*, les poſſedez.

MANICAPATA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Manicapatanum*. Elle eſt ſur la côte du Royaume de Golconde, & priſe par quelques Géographes pour l'ancienne Minagara. Maty.

MANICHÉENS, (*Manichæi*) Anciens Hérétiques qui ont pris leur nom de *Manès*, ou *Manichée*, Pèrſan de nation. Cette pèrnicieuſe Héréſie commença vèrs l'an 277. & elle ſe répandit principalement dans l'Arabie, dans l'Égypte & dans l'Affrique. S. Épiphane, qui en a parlé fort au long *hær.* 66. a obſervé que le nom de cet Héréſiarque étoit Cubrieus, & qu'il ſe fit appeller *Manès*, qui dans la langue Pèrſienne ou Babylonienne ſignifie

vâſe. Une Veuve fort riche dont il étoit l'éſclave, & qui mourut ſans enfans, lui laiſſa par teſtament beaucoup d'or & d'argent. Il ſe qualifioit du titre d'*Apôtre*, ou *envoyé de* Jéſus-Chriſt. C'eſt la qualité qu'il prend à la tête d'une de ſes lettres raportée par S. Épiphane. Il établiſſoit deux principes; ſçavoir, un bon, & un mauvais. Le prémier qu'il nommoit *lumiére*, ne faiſoit que du bien; & le ſecond, qu'il appelloit *ténébres*, ne faiſoit que du mal. Cette Philoſophie eſt très-ancienne. Plutarque parle au long de ces deux principes dans ſon traité d'Iſis & d'Oſiris. Les âmes avoient été faites ſelon *Manès* par le bon principe, & les corps par le mauvais, ces deux principes étoient coëtèrnèls, & indépendans l'un de l'autre. Il avoit emprunté beaucoup de chôſes des anciens Gnoſtiques, enſorte que l'héréſie des *Manichéens* étoit comme une branche des Gnoſtiques, c'étoient plutôt des Philoſophes, que de véritables Chrétiens. Ils avoient mêlé une infinité de fâbles dans la Religion. Ils ſe ſèrvoient d'Amulétes, à l'imitation des Baſilidiens, & ils impôſoient à bien des gens, faiſant profeſſion d'Aſtronomie & d'Aſtrologie. Ils ne croyoient pas que J. C. eût pris une véritable nature humaine, mais ſeulement une imaginaire. Ils prétendoient que la loi de Moyſe ne venoit point de Dieu, ou du bon principe, mais du mauvais, & que c'eſt pour cette raiſon qu'elle avoit été abrogée. Ils s'abſtenoient entièrement de manger de la chair d'aucun animal, ſuivant en cela les maximes des Philoſophes Pythagoriciens. Ils avoient pluſieurs autres èrreurs qu'on peut voir dans S. Épiphane, & dans ſaint Auguſtin, qui ayant été de leur ſècte, la connoiſſoit à fond.

Quoique les *Manichéens* fiſſent profeſſion de recevoir les livres du nouveau Teſtament, ils n'en prenoient que ce qui s'accordoit avec leurs idées, ils donnoient tout à leur raiſon, & prèſque rien à l'autorité. Ils s'étoient formé une cèrtaine idée du Chriſtianiſme, ſur laquelle ils régloient les écrits des Apôtres. Ils prétendoient que tout ce qui n'étoit point conforme à cette idée avoit été inſéré dans les livres du nouveau Teſtament par des Écrivains poſtérieurs, qui étoient demi-Juifs. C'eſt ce que nous apprenons de S. Auguſtin, dans ſes traitez contre Fauſte, à qui il oppôſe le commun conſentement de toutes les Égliſes. Il appelle folie, *inſaniam & dementiam*, la manière de raiſonner des *Manichéens*; qui ne pouvant accorder les écrits des Apôtres avec la fauſſe idée qu'ils avoient formée de la Religion Chrétienne, ou ſous prétexte de quelques contradictions prétendües dans l'Écriture, leſquelles ils ne pouvoient réſoudre, ôſoient âſſurer que ces livres avoient été compôſez long-tems après les mêmes Apôtres par des Auteurs incèrains. Il leur reproche avec force de faire paſſer au contraire des fâbles & des livres apocryphes pour des ouvrages Apoſtoliques. En éffèt les *Manichéens* avoient forgé pluſieurs livres pour mieux appuyer leurs èrreurs. S. Épiphane a donné le catalogue de quelques-uns qui avoient été publiez par Manès, & il en rapporte même des extraits. Manès ne prenoit pas ſeulement la qualité d'*Apôtre de Jéſus Chriſt*. Il ſe vantoit auſſi d'être le *paraclet* que Jéſus Chriſt avoit promis d'envoyer. Il laiſſa pluſieurs diſciples, & entr'autres Addas, Thomas & Hèrmeas. Il envoya ceux-ci de ſon vivant prêcher ſa doctrine en divèrſes Provinces. Hèrmeas eut l'Égypte pour ſon partage. S. Épiphane avoit appris pluſieurs particularitez touchant les èrreurs des *Manichéens*, de ceux mêmes qui les ſçavoient de la bouche de cet Hèrmeas. Manès ayant entrepris de guérir le fils du Roi de Pèrſe qui étoit malade, il ne réüſſit point dans ſon entrepriſe, car ce jeune Prince mourut. Le Roi fit mettre en priſon cet impoſteur, qui s'échappa, & ſema ſon héréſie: mais étant retombé entre les mains du Roi, il le fit écorcher tout vif.

La Sècte des *Manichéens* prit une nouvelle face vèrs le milieu du VIIe ſiécle; car ſous le régne de Conſtantin, ou plutôt Conſtant, petit fils d'Héraclius, il y avoit un Arménien nommé auſſi Conſtantin dans le bourg de Manalale près de Samoſate. Il reçut dans ſa maiſon un Diâcre captif, qui venoit de Syrie, & retournoit en ſon païs portant deux livres, l'Évangile, & les Épitres de S. Paul, qu'il donna à Conſtantin, en reconnoiſſance de ſon hoſpitalité. Conſtantin, qui étoit *Manichéen*, voyant que ſa doctrine étoit en horreur à tout le monde, à cauſe des blaſphêmes & des impuretez qu'elle contenoit, réſolut de la renouveller, & de ne faire lire autre livre que ces deux, l'Évangile, & S. Paul; mais de les expliquer de manière qu'on y trouveroit toute la doctrine de Manès. Il ſupprima donc tous les livres des *Manichéens*, il rejetta les rêveries des Valentiniens, & leur trente Éones: la fable de Manès ſur l'origine de la pluye, qui étoit la ſueur d'un jeune homme courant après une fille, & quelques autres abſurditez pareilles: mais il conſèrva les impuretez & les abominations de Baſilide. C'eſt ainſi qu'il réforma le Manichéïſme; en ſorte que ſes ſèctateurs ne faiſoient point de difficulté d'anathématiſer Scythien, Bouddas, & Manès lui même; mais ils tenoient pour des Apôtres Conſtantin, & ceux qui le ſuivîrent. Il quitta ſon bourg de Manalale, & vint s'établir à Ciboſſe, petite ville près de Colonie en Arménie, où il demeura 27. ans, & ſéduiſit un grand nombre de gens du païs. Il fut lapidé par ordre de l'Empereur, qui voulut qu'on pardonnât à ſes diſciples, comme trompez par ignorance, pourvû qu'ils ſe réüniſſent à l'Égliſe: mais loin de s'y réünir ils pèrvèrtîrent Siméon, Officiér de l'Empereur chargé de cet ordre, & l'attîrèrent à eux.

Les *Manichéens* fûrent nommez Pauliciens, ou Athinganes, dans le IXe ſiécle.

Voyez dans la Bibliothéque Orientale de d'Hèrbelot p. 548. 549. ce que les Hiſtoriens Arabes diſent des *Manichéens*.

Le nom de *Manichéen* vient du Latin *Manichæus*, que d'anciens Auteurs diſent avoir été formé de deux mots Grècs, *μάννα*, *mâne*, & *χίω*, *je répands*. Les *Manichéens* vouloient dire par là que la doctrine de leur maître étoit comme une mâne qu'il répandoit par tout. Voyez S. Auguſtin dans ſon traité des Héréſies.

MANICLES. ſ. f. Ce ſont des fèrs qu'on met aux mains des priſonniérs. *Manica*. De grôſſes *manicles*. On dit plus ordinairement *Menottes*.

MANICLES. Les Confiſeurs ſe ſèrvent auſſi de ce mot, pour ſignifier quelques morceaux de papiér avec quoi ils lévent la poële de deſſus le feu, de peur de ſe brûler les mains. Se faire des *manicles* avec du papiér.

On dit d'un homme adroit qu'il entend la *manicle*.

MANICORDION. ſ. m. Inſtrument de Muſique fait en forme d'épinette, qui a 49. ou 50. touches, ou marches, & 70. cordes, qui portent ſur cinq chevalèts, dont le prémiér eſt le plus haut, les autres vont en diminuant. Il y a quelques rangs de cordes à l'uniſſon, parce qu'il y en a plus que de touches. Châque chevalèt en contient divèrs rangs. Il y a pluſieurs petites mortaiſes pour faire paſſer les ſautereaux armez de petits crampons d'airain qui touchent & hauſſent les cordes, au lieu de la plume de corbeau qu'ont ceux des claveſſins & des épinettes. Ce qu'il a de particuliér, c'eſt qu'il a pluſieurs morceaux d'écarlate, ou de drap, qui couvrent les cordes depuis le claviér juſqu'aux mortaiſes, qui rendent le ſon plus doux, & l'étouffent tellement, qu'on ne le peut entendre de loin; d'où vient que quelques-uns le nomment *épinette ſourde*, ou *muette*. Auſſi eſt-il particulièrement en uſage chez les Religieuſes, qui apprennent à en joüer, & qui craignent de troubler le ſilence du Dortoir. Cet inſtrument eſt plus ancien que le claveſſin & l'épinette, comme témoigne Scaligèr, qui ne lui donne que 35. cordes.

Du Cange dérive ce mot de *manocordum*, ſuppoſant que cet inſtrument n'a qu'une corde, mais il ſe trompe.

On dit provèrbialement & burleſquement qu'une fille a joué du *manicordium*, quand elle a eû quelque amourette ſecrette qui a duré long tems ſans faire bruit.

MANIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Éſpéce de délire ſans fiévre, avec fureur, & pèrte totale de la raiſon, ce qui fait que les maniaques ſe jettent ſur tout ce qui ſe préſente, briſant tout & maltraittant les gens de coups, ou d'injures, quand ils ne peuvent faire pis, enſorte qu'on eſt obligé de les enchaîner. *Furor*, *inſania*, *furens mania*. Ils déchirent ordinairement leurs habits, & demeurent ſouvent nuds ſur la place ſans en recevoir aucune incommodité: ils ſont auſſi éxtrémement hardis, & ont une force ſi ſurprenante, qu'il y en a qui rompent de grôſſes chaînes de fèr dont on les a liez. La cauſe immédiate de la *manie* eſt le mouvement déréglé des éſprits animaux, & leur mauvaiſe qualité. Quelques-uns veulent que ces éſprits ſoient devenus fort acides, & ils les comparent à des eaux fortes. La cauſe éloignée eſt la maſſe du ſang qui eſt groſſière, épaiſſe, atrabilaire, & dans une agitation véhémente; d'où vient que les maniaques ſont fort chauds, & qu'ils ſupportent ſans peine le grand froid. On dit que la cèrvelle de chat mangée produit la *manie*. Ce mal eſt fort long & très-difficile à guérir. Le mot de *manie* eſt Grèc, il ſignifie, Démence, fureur, *μανία*.

MANIE, ſe dit auſſi de l'emportement & déréglement de l'éſprit. *Mania*, *inſania*. Il ne fait pas bon auprès de cet homme-là, quand il eſt dans ſa *manie*.

MANIE, ſe dit auſſi poëtiquement de la fureur, de l'emportement de celui qui fait des vèrs de génie. *Furor Poëticus*. La Poëſie eſt une agréable *manie*, qui tranſporte l'éſprit, qui le charme.

Malheureux mille fois, celui dont la manie,
Veut aux régles de l'art aſſervir ſon génie. BOIL.

MANIE, eſt encore une fantaiſie; une paſſion éxcéſſive qu'on a pour quelque chôſe. *Ardor*, *furor*, *libido*. Cet homme a eû quelque tems la *manie* des tableaux, & puis il a eû celle des coquilles, des tulippes. En ce monde châcun a ſa *manie*. J'ai cette *manie*

nie de donner dans tout ce qu'il y a de beau. MOL. Il n'y a pas de *manie* plus inutile que celle de ces gens qui s'érigent en réformateurs du ſiécle. S. ÉVR.

Maudite ambition, déteſtable manie ! CORN.

MANIE. Nom propre d'une Divinité des Anciens. La Déeſſe *Manie* étoit mère des Lares, & des Mânes. *Mania*.

On appelloit *Manies*, chez les Anciens, des figures hideuſes, dont les nourrices menaçoient & épouvantoient les petits enfans. Voyez Feſtus, Arnobe L. VI. & Saumaiſe ſur le Traité de Tèrtullien, *de Pallio*, *p.* 337.

MANIEL. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'iſle Éſpagnolle, une des Antilles. *Maniolus*. Cette montagne a huit lieuës de circuit, elle eſt fort haute, & ſi éſcarpée qu'elle eſt prèſque inacceſſible. MATY.

MANIeMENT, ou MANIMENT. ſ. m. Action de toucher, de manier. *Attrectatus, contractatio*. On connoît la bonté d'un caſtor au *maniment*. Il y a des Médailliſtes ſi fins, qu'ils connoiſſent la qualité d'une médaille au *maniment*, ſi elle eſt antique, ou modèrne.

MANIeMENT, ſe dit auſſi du fréquent paſſage des chôſes par les mains, qui leur apporte quelque dommage. *Detritio*. Le frai & *maniment* des monnoyes leur cauſe quelque déchet, quelque diminution. Les étoffes de ſoye ſe gâtent par le *maniment*.

MANIeMENT, ſe dit auſſi du mouvement des parties des animaux. *Membrorum flexibilitas, agilitas*. On admire aux baladins le *maniment* de leurs membres. Le *maniment* agréable des bras, & des jambes pour danſer des Sarabandes. Le *maniment* des armes fait de bonne grâce, eſt fort néceſſaire à un Cavaliér.

MANIeMENT, ſe dit auſſi parmi les Ouvriérs, de l'art de manier les matières ſur leſquèlles ils travaillent. *Ductilitas*. Le *maniment* de la cire eſt admirable entre les mains de Benoît. Le *maniment* de l'or eſt facile, ſoit en le battant, ou en le filant. On admire avec quelle promptitude ſe fait le *maniment* d'un vaiſſeau.

MANIeMENT, ſe dit auſſi des receptes, des affaires, du bien dont on a le gouvèrnement, & la conduitte. *Adminiſtratio, geſtio*. Ce Commis doit rendre compte d'un grand *maniment* de deniérs. Ce Prince s'eſt long tems repôſé ſur ſes Miniſtres, leur a confié le *maniment* de toutes ſes affaires. Éxclurre quelqu'un du *maniment* des affaires. LA ROCHEF. Avoir le *maniment* de ſon bien. LE MAIT.

MANIER. verb. act. Toucher avec la main. *Tractare, contrectare, tangere*. Il n'appartient qu'aux Écléſiaſtiques de *manier* les calices, qu'aux Prêtres de *manier* les hoſties conſacrées, d'y toucher.

On le dit auſſi en chôſes prophanes. Cette prude ne veut pas qu'on lui *manie* le bras, le bout du doigt. Les Capucins ne veulent point *manier* d'argent.

Ce mot vient de *manicare*, comme qui diroit *manu tractare*. MÉNAGE.

MANIER, Donner une qualité convenable à une chôſe à force de la faire paſſer par ſes mains. *Tractare, verſare manu, torquere*. Les Courroyeurs *manient* le cuir juſqu'à ce qu'il ſoit bon, qu'il ſoit doux, obéïſſant, chauſſant. Il faut bien *manier* la pâte pour la paîtrir.

MANIER, ſignifie auſſi, Éprouver la qualité d'une chôſe en la tâtant avec les mains. *Contrectare*. *Maniez* ce caſtor, ce drap, vous en connoîtrez la bonté.

MANIER, ſe dit auſſi de ce qui paſſe par les mains. *Verſare, terere*. Ce Sçavant a bien *manié* des livres en ſa vie. Il n'y a point de bons livres qu'il n'ait *maniez* & feuilletez. Ce Financiér *manie* tous les jours bien de l'argent. La monnoye s'uſe, s'éfface, à force de la *manier*.

MANIER, ſe dit auſſi en parlant de toutes les chôſes qui ſe conduiſent par art, & avec la main. *Ducere, movere, tractare*. Ce Peintre eſt adroit à *manier* ſon pinceau, à *manier* ſes couleurs, à les bien mêler ; cet Écrivain à *manier* la plume ; ce Cavalier à *manier* l'épée ; cette fille à *manier* l'aiguille ; ce Maçon à *manier* la truelle.

MANIER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Conduire, gouvèrner, diriger. *Tractare, componere, regere, moderari*. C'eſt le talent des Orateurs de *manier* les éſprits, de leur inſpirer les paſſions, les mouvemens qu'ils déſirent. L'éſprit de la populace eſt difficile à *manier* ; il ſe *manie* plus par la crainte que par la raiſon. Les Géométres accoutumez à ne raiſonner qu'après avoir bien *manié* leurs principes, ſe pèrdent dans les chôſes de fineſſe, où les chôſes ne ſe laiſſent pas ainſi *manier*. PASC. Un flateur groſſiér, & qui ne ſçait pas *manier* finement les loüanges, ſe recrie à la moindre bagatelle. BELL. Platon *manioit* adroitement l'Ironie. DAC. On dit d'un Auteur, qu'il a bien *manié* ſon ſujèt ; pour dire, qu'il l'a bien traitté. Il n'y a point de Prédicateur qui *manie* un tèxte, comme celui-là. Quand un homme ſe veut mêler d'une affaire où il n'entend rien, on lui dit, Cela ne ſe *manie* pas ainſi, Cela n'eſt pas ſi aiſé à *manier* que vous le penſez. Le peuple dit, cela ne s'*emmanche* pas comme cela.

MANIER, ſignifie auſſi, Gouvèrner, régler. *Adminiſtrare, gerere, regere*. Les Magiſtrats *manient* les affaires publiques. Le Surintendant *manie* les finances, en diſpôſe, en ordonne. Ce Maître d'Hôtel *manie* tout dans cette maiſon, y ordonne de toutes chôſes.

MANIER, ſe dit auſſi des mots qui ſont fort en uſage. *Conterere, adhibere multum & frequenter, uti ſæpiùs*. Les mots qui ont paſſé du Latin dans nôtre langue, quand ils ſont bien *maniez*, pèrdent ſouvent quelque chôſe de leur orthographe, de leur prononciation ; au lieu que ceux qui ſont peu *maniez*, qui n'ont pas tant d'uſage, les retiennent.

MANIER, en tèrmes de Manége. *Manier* un cheval ; pour dire, le faire aller, le mener avec art. *Equum ex arte regere*. *Manier* un cheval de bonne grâce. ABLANC. Il ſe dit des chevaux dreſſez qui ont de l'école. Ce cheval *manie* bien à courbettes, *manie* bien tèrre à tèrre, *manie* bien à toute ſorte d'airs. Faites *manier*, travailler vôtre cheval ſur les voltes. Il eſt neutre en ce ſens.

On dit figurément, *Manier* quelqu'un, le faire aller à courbettes ; pour dire, le gourmander, le maltraitter, lui faire faire ce qu'on veut par violence, par autorité.

MANIER, ſe dit parmi les Marchands de bléd, pour Remuer avec la pelle. *Commovere, ventilare batillo*. *Maniez* bien ce blé : il y a long tems qu'on ne l'a *manié*.

MANIER à bout parmi les Couvreurs, c'eſt relever la tuile ou l'ardoiſe d'une couvèrture, & y ajoûter du latris neuf avec les tuiles qui y manquent, faiſant reſèrvir les vieilles. C'eſt auſſi parmi les paveurs, ſur une forme neuve aſſeoir du vieux pavé, & en remettre de nouveau à la place de celui qui eſt caſſé.

On dit provèrbialement, qu'on ne peut *manier* du beurre ſans s'engraiſſer les doigts ; pour dire, qu'on profite toûjours à *manier* de l'argent, qu'il en demeure une partie au Financiér.

MANIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tractatus, contrectatus*. C'eſt une chôſe que je n'ai ni vuë, ni *maniée*, dont je n'ai point de connoiſſance.

AU MANIER. Sorte d'adv. En maniant. *Attrectatus, contrectatio*. Vous reconnoîtrez la bonté de cette étoffe *au manier*. La meilleure laine eſt celle qui eſt douce *au manier*. *Tractando levis*.

MANIÈRE. ſ. f. Sorte, façon, guiſe. *Modus, ratio, inſtitutum*. Caractère que châcun a en particuliér pour agir, pour parler, ou pour faire les chôſes. Il faut traitter châcun à ſa *maniere*, & ſelon qu'il veut qu'on le traite. Il faut que châcun vive à ſa *manière*. Platon avoit les *manières* douces, inſinuantes, & tout enſemble mêlées de gravité. DAC. Vos *manières* attirantes entretiennent les éſpérances de cette foule d'Amans qui vous environne. M. SCUD. Ce bizarre a des *manières* toutes particulières. Cet homme a de l'éſprit à ſa *manière*. Il faut conſidérer châque chôſe ſéparément, c'eſt-à-dire, qu'il faut juger de la *manière* par la *manière*, du fond par le fond : & non du fond par la *maniere*, ni de la *manière* par le fond. LOG. Il eſt juſte que ceux qui déſirent pèrſuader aux autres une vérité, s'étudient à la revêtir des *manières* favorables qui ſont propres à la faire approuver, & à éviter les *manières* odieuſes qui ne ſont capables que d'en éloigner les hommes. ID. Ceux qui aiment ſincèrement la vérité ne doivent pas attirer ſur elle la haine, & l'avèrſion des hommes, par la *manière* choquante dont ils la propôſent. ID. Les *manières* que l'on néglige comme de petites chôſes, ſont ſouvent ce qui fait que les hommes décident de vous ou en bien, ou en mal. LA BR. Les *manières* douces, & polies, donnent cours au mérite, & le rendent agréable. ID. Un Prince doit être délicat dans les *manières* auſſi bien que dans les chôſes ; parce que la groſſièreté dans les *manières* détruit ſouvent l'éffèt des bonnes chôſes. NIC. Si cette femme n'a pas les grandes *manières*, elle a du moins toutes les petites, & qui conviennent à une Précieuſe. LA BR. La vérité ne doit point être propôſée d'une *manière* ſèche : & dégoûtante, qui en ôte l'éfficace. CL. Les *manieres* polies rendent le mérite agréable, & le font aimer. BELL. La coquetterie n'aboutit qu'à des *manières* engageantes qui ſemblent dire tout, & qui ne diſent rien. M. SC. Une *manière* ouvèrte & commode a de grands charmes pour ſe faire aimer. LE CH. DE M. Les *manières* du Sage doivent être ſimples, & naturelles. M. ÉSP. Se faire une *manière* d'éſprit fin & délicat. ABLANC. Dans tous ces éxemples, il y en a où le mot de *manière* n'eſt guère uſité au ſinguliér : non plus que dans celui-ci. Ses petites *manières* m'ont tout-à-fait charmé. VOIT. Avoir des *manières* baſſes &

rampantes. S. Évr. Les Sçavans ont d'ordinaire je ne ſçai quoi de ſauvage dans les *manières*. Bell.

Ce mot vient de *maneries*. Voyez Manége. D'autres le dérivent de *mania*, entant qu'il ſignifie le génie de quelqu'un. Les Auteurs de la baſſe Latinité on dit *maneries* en la même ſignification.

Manière, ſe dit auſſi de ce qui eſt ordinaire, qu'on fait par coutume. *Mos, conſuetudo, agendi ratio.* Les Sauvages marchent tous nuds; c'eſt leur *manière*. On a reçu cet Ambaſſadeur en la *maniere* ordinaire, & accoutumée. On a fait ce procès dans les formes, & en la *manière* accoutumée.

Manière, ſe dit auſſi du langage. *Modus loquendi.* C'eſt une *manière* de parler élegante. Cette *manière* de parler eſt hardie, mais elle eſt Françoiſe; c'eſt un gallicíſme; cette *manière* eſt tirée du Latin. Une Traduction de l'Écriture n'eſt point littérale autant qu'elle doit l'être, lorſqu'en conſèrvant même le fonds de la penſée, on en change le tour & la *manière* de l'expreſſion. P. Bouh. Préf. du N. T.

Manière, ſe dit auſſi de l'invention, de l'art de faire les chôſes. *Modus, ratio agendi.* Ce Chymiſte a trouvé une nouvelle *manière* de fondre le vèrre, d'alliér les métaux. On a trouvé de nouvelles *manières* de bâtir, d'attaquer les places, de naviger, de faire des montres, de chanter, &c. Les Fondateurs des Ordres ont établi des régles, des *manières* de vivre toutes differentes.

Manière, ſe dit auſſi en parlant de chôſes dont on ne peut faire une ſpécification préciſe. *Species, genus quoddam.* Celui qui vous eſt venu demander eſt une *maniere* de Valet de Chambre, de Gentilhomme. C'eſt une *manière* de Demoiſelle; pour dire, qui a apparence de Demoiſelle, mais qui eſt en mauvais ordre. Une *maniere* d'honnête homme ſoi diſant Argentiér du Maréchal de Schombèrg. De Bussi Rab. La *maniere* d'éſprit de M. De Buſſi. Id.

Manière, ſe dit auſſi de ce caractère particuliér qu'ont les Peintres, les Poëtes, & autres gens qui travaillent par art, à quoi on reconnoît leur pinceau, leur ſtile, leur païs. *Ductus, lineamentum, manus.* Les curieux de tableaux reconnoiſſent les *manières* des Peintres, devinent leurs noms, les *manières* de Rubens, du Baſſan; l'ancienne ou la nouvelle *manière* du même Peintre; la *manière* Flamande, ou Italienne. La *manière* ſe dit tant en parlant de l'invention, que du deſſein, ou du coloris. On connoît auſſi la *manière* de Michel Ange, de Raphaël dans leurs éléves. En voyant un tableau de quelqu'un de leurs diſciples on dit, Il eſt de l'école de Raphaël, ou de Michel Ange. On dit d'un Peintre qui a formé ſa *manière* ſous de bons maîtres, ou par une étude particulière des meilleurs tableaux, & des plus belles antiques, que ſa *manière* eſt bonne ou mauvaiſe, ſelon qu'il a fait un bon, ou un mauvais choix. On dit auſſi, Cet Hiſtorien a écrit à la *manière* Grécque, ou Latine. Ce Poëte a pris la *manière* de Pindâre, d'Horace. Ces ſtatuës, ces bâtimens ont la *manière* Gothique. *Manière* antique, *manière* modèrne, *manière* ſéche, *manière* gratieuſe.

Manière, ſe dit auſſi plus généralement, & pour dire, en quelque façon que ce ſoit. *Modus.* Il veut que cela ſoit en toute *manière*. Les lettres d'Abolition portent cette clauſe; en quelque ſorte & *maniere* que le cas ſoit arrivé. *Quoquo modo.* Il le faut prendre mort ou vif de quelque *manière* que ce ſoit. Je vous ſèrvirai de la bonne *manière*, c'eſt à-dire, de bonne grâce, & non point en mèrcenaire. On a tourné cet homme en toutes *manières*, ſans pouvoir découvrir ſon ſecret. Il a impétré à Rome ce Bénéfice de quelque *maniere* qu'il fût vacant. Ce paſſage s'explique en pluſieurs *manières*; pour dire, en pluſieurs ſens.

On dit auſſi advèrbialement, de *manière que*, *ita ut*, *adeò ut*, pour ſèrvir de tranſition, & recommencer une période. Il faut s'en ſèrvir rârement. Vaug.

Par *maniere* de dire, eſt auſſi une façon de parler advèrbiale, qui ſignifie, Pour ainſi dire.

On dit provèrbialement, qu'un homme fait une chôſe par *manière* d'acquit, *Perfunctoriè*, *negligenter*; pour dire, négligemment & à regret, par *manière* d'entretien; pour dire, ſans deſſein formé d'en parler. On dit auſſi, qu'un homme a été étrillé de la belle *maniere*; pour dire, qu'il a été battu éxtraordinairement. On dit auſſi, Un tel m'a donné de belles paroles; mais ce ſont *manières* de parler; pour dire, qu'il n'y a pas de fonds à faire ſur ſes promeſſes.

MANIÈRE. adj. m. Tèrme de Peinture qui ſe dit d'un Peintre qui n'étudie ni l'antique ni la nature, mais qui ne ſuit que ſon génie. *Adinventio.* On a appellé le travail de Joſeph Pein, un travail *manieré*.

MANIETTE. ſ. f. Tèrme d'Imprimeur en toile. C'eſt un petit morceau de bord de chapeau, dont on ſe ſèrt pour frotter le chaſſis. Donnez-moi la *maniette*.

MANIEUR *de blé ſur banne*. ſ. m. Nom que l'on donna à des gens qui ſont ſur les ports de Paris, & qui gagnent leur vie à remuër le blé avec des pelles. *Verſator.*

MANIFACTURE. ſ. f. C'eſt ainſi qu'on écrivoit & qu'on prononçoit autrefois; le bas peuple le prononce encore ainſi. On dit maintenant & on écrit *manufacture*. Voyez Manufacture.

MANIFESTAIRE. ſ. m. & f. Nom de Sècte. *Manifeſtarius.* Les *Manifeſtaires* étoient des Anabaptiſtes de Pruſſe: ils en ſoutenoient du moins les èrreurs, & croyoient que c'étoit un crime de nier leurs impiétez, lorſqu'ils étoient intèrrogez, ce qui les fit nommer *Manifeſtaires*, parcequ'ils ſe manifeſtoient eux-mêmes, & ne diſſimuloient point leur doctrine. *Pratéole.*

MANIFESTATION. ſ. f. Découvèrte, connoiſſance qu'on donne. *Indicatio, ſignificatio.* Dieu n'a voulu faire une *manifeſtation* de ſa gloire, de ſa loi, de ſes myſtères, de ſes jugemens, qu'au peuple Juif, qu'il avoit choiſi, & enſuite à tout le peuple Chrétien. Le Seigneur fit une *manifeſtation* de ſa gloire ſur le mont Thabor. Vous amaſſez un tréſor pour le jour de la colère, & de la *manifeſtation* du jugement de Dieu. Port-R.

MANIFESTE. adj. m. & f. *Apertus, clarus, manifeſtus.* Clair, & évident. La démonſtration Géométrique eſt *manifeſte*, convaincante. Les principes des ſciences doivent être des véritez *manifeſtes*.

Manifeste, ſignifie auſſi, Ce qui eſt public, & connu de tout le monde. *Perſpicuus.* Cette affaire, cette intrigue, cette vérité, ont été longtems cachées & ſecrettes, maintenant elles ſont *manifeſtes*, & publiques; on les a découvèrtes. Le larcin *manifeſte* étoit puni chez les Romains de la peine du quadruple.

MANIFESTE. ſ. m. Eſt une déclaration que font des Princes par un écrit public, des intentions qu'ils ont en commençant quelque guèrre, ou autres entrepriſes, & qui contient les raiſons & moyens ſur leſquèls ils fondent leur droit & leurs prétentions. *Apologeticus.* On le dit auſſi de pareils écrits que font pour la déffenſe de leur bien, ou de leur innocence, les Grands Seigneurs qui ſont accuſez. Ce que les Princes appellent *Manifeſte*, les particuliérs l'appellent *Apologie*.

MANIFESTEMENT. adv. D'une manière manifeſte, évidente. *Apertè, clarè, manifeſtè.* Cette vérité paroît *manifeſtement* par les titres & piéces qu'on a produites au procès.

MANIFESTER v. act. Se faire voir & connoître, apparoître. *Apparere, ſe manifeſtum præbere.* Jésus Christ s'eſt *manifeſté* à ſes Diſciples pluſieurs fois après ſa réſurrèction.

Manifester, ſignifie auſſi, Découvrir, faire voir en public. *Exhibere.* Il étoit piqué de ſe voir contraint de *manifeſter* au monde une dépendance ſi ſoumiſe. Roch. Le tems, les éxpériences ont *manifeſté* pluſieurs véritez inconnuës aux Anciens.

On a douté de cette vérité, mais elle ſe *manifeſte* de jour en jour de plus en plus.

Manifesté, ée. part. & adj. *Vulgatum, patefactum.*

MANIGANCE. ſ. f. Tèrme populaire dont on ſe ſèrt pour éxprimer la fineſſe, l'intrigue des petites gens pour tromper le bourgeois. *Dolus, fraus, aſtutia.* On a de la peine à découvrir toute la *manigance* des Fripiérs, & autres canailles, pour attraper les gens. Le mari ne ſe doute point de la *manigance*. Nicot prend *manigance*, pour mauvaiſe contenance, contenance mal compôſée, *geſtus incompoſitus*, ou pour un broüillis d'affaires, ce ſont ſes tèrmes.

MANIGANCER. v. neut. Tèrme bas & populaire. Intriguer d'une manière baſſe, tromper, ſurprendre par artifice. *Dolos nectere, ſtrophas excogitare*, & dans la baſſe Latinité *Maniculare*.

MANIGUÉTE, ou MALEGUÉTE. ſ. f. Éſpéce de graine qu'on appelle autrement *Graine de Paradis*, ou grand *Cardamôme*. Voyez Cardamôme. Ce nom lui a été donné à cauſe qu'il s'en fait un grand trafic ſur la côte de Guinée, qu'on appelle *Managuete*, ou *Malaguete*. Les Épiciérs trompent ſouvent, & donnent de la *maniguéte* au lieu de vrai poivre. Quelques-uns doutent que la *maniguéte* ſoit le grand cardamôme.

MANILLE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Philippines. *Manila.* Elle eſt ſituée dans l'iſle de *Manille*, ſur le fond d'un Golfe, qui porte le même nom, ou celui de Cavita, dans lequel elle a un fort beau port. Cette ville eſt grande, défenduë par une bonne Citadelle, & habitée par des Éſpagnols & par des Chinois. Elle a deux Colléges, l'un de Jéſuites & l'autre de Jacobins, & un Archevêque qui eſt Viceroi des Philippines, & qui préſide au Conſeil d'État. Maty.

L'iſle MANILLE, ou de Luçon. *Inſula Manilla*, ou *Luſonia.* C'eſt une iſle de l'océan oriental, la principale des Philippines. On lui donne environ cent lieuës du nord au ſud, autant du couchant au levant, & quatre cent de circuit, ſans compter les golfes. Elle eſt fèrtile en bléd, en riz, en fruits, & en beſtiaux, & elle nourrit auſſi des Crocodiles fort dangereux. Ses lieux principaux

cipaux ſont *Manille*, Capitale, Luçon, Cagajon, ou la nouvelle Ségovie, Porto de Mandato, & Caceres. MATY.

La Baye de MANILLE, ou de Cavita. *Sinus Manillæ*, ou *Cavitæ*. C'eſt un golfe de l'océan oriental, il s'avance de vingt cinq à trente lieuës dans l'iſle *Manille*, & a ſur ſon fond la ville de *Manille*, dont elle a pris le nom. MATY.

Le détroit de MANILLE, *Manillæ Sinus*. Ce détroit eſt entre l'iſle de Tandaye & la pointe la plus méridionale de l'iſle de *Manille*, dont il prend ſon nom.

MANILLES, Iſles. On appelle quelquefois *Manilles* toutes les Philippines, du nom de la principale. Voyez PHILIPPINES, *Tome IV*.

MANILLE. ſubſt. f. Tèrme du Jeu d'Hombre. C'eſt en noir le deux, & en rouge le ſept de la couleur dont on joüe. La *manille* eſt la ſeconde triomphe. C'eſt un matador.

MANIMA. ſ. m. Sèrpent du Bréſil qui vit dans l'eau. Il y en a de 25 ou 30 piéds.

MANIOC, ou MANIHOT. ſ. m. Plante de l'Amérique, qui a une racine de laquelle on fait du pain qu'on appelle *Caſſave*. C'eſt un arbriſſeau qui vient à la hautur de cinq ou ſix piéds, ou davantage, & dont la tige eſt ligneûſe, tortuë, noüeuſe, fragile & moëleûſe. Sa grôſſeur eſt differente ſelon la qualité du tèrroir. Ses feüilles ſont diviſées en cinq ou ſix, ou ſept autres feüilles étroites, oblongues, rangées à main ouvèrte, comme celle de l'ellébôre noir. Ses fleurs ſont des baſſins d'une ſeule, piéce, de près d'un pouce de diamétre, découppées aſſez profondément en cinq pointes. Elles ſont rubicondes, & le piſtile qui eſt au milieu devient un fruit un peu plus grôs qu'une noiſette, relevé en dehors de 6 côtes, & comparti au dedans en 3 cellules, remplies châcun d'une ſemence oblongue, & un peu plus grôſſe qu'un pignon de pomme de pin. Sa racine eſt ſemblable à celle du panais, pleine d'un ſuc laiteux : elle eſt ſi féconde qu'un arpent de tèrre qui en ſera planté, nourrira plus de pèrſonnes que n'en pourroient nourrir ſix qui ſeroient enſemencez du meilleur froment : au bout de neuf mois elle eſt en ſa maturité. Pour la faire venir, il faut prendre des bouts des rameaux du *manioc*, d'un piéd de long & d'un doigt d'épais, puis faire des foſſes avec une hoüe, & mettre trois de ces bâtons en triangle dans la tèrre que l'on a tirée de ces fôſſes, & dont a fait un petit monceau relevé. On appelle cela *planter à la foſſe*. Mais il y a une autre manière de planter le *manioc*, que l'on nomme *planter au piquet*, qui eſt plus prompte, & plus aiſée, mais qui ne produit pas du *manioc* ſi éſtimé ni ſi beau ; elle ne conſiſte qu'à faire un trou en tèrre avec un piquet, & à y planter tout le bois de *manioc*. Les Indiens n'y ſont point d'autre façon. Il y a pluſieurs ſortes de ces arbriſſeaux qui ne ſont differens qu'en la couleur de leur bois & de leur racine. Ceux qui ont l'écorce griſe, ou blanche, ou vèrte, font un pain de bon goût, & ils croiſſent en peu de tems, mais les racines qu'ils produiſent ne ſont pas de ſi bonne garde, & elles ne foiſonnent point tant que celle du *manioc* rouge, ou violet, qui eſt le plus commun, le plus éſtimé & le plus profitable. Le ſuc de cette racine eſt un poiſon ſi puiſſant que les Indiens des grandes Iſles pèrſécutez par les Eſpagnols qui mettoient tout à feu & à ſang, voulant éviter une mort ſi cruelle, ſe ſervoient de ce venin pour ſe faire mourir eux mêmes. Mais au bout de vingt-quatre heures que ce ſuc ſi venimeux pour toutes ſortes d'animaux eſt tiré de ſa racine, il pèrd ſa qualité maligne, & n'a plus rien de mortel. Quelques-uns appellent cette plante *manioque*, ou *mandioque*. Quelques-uns la nomment auſſi Caſſave, pluſieurs Inſulaires de l'Amérique la nomment *yuca*, & les Mexicains *Quauhcamotli*.

On fait du pain de *manioc*. C'eſt ſa racine, dont on ſe ſert à cet effet, & voici comment on s'y prend. Le *Manioc* produit deux ou trois racines grôſſes comme la cuiſſe, & pèſent bien ſouvent juſqu'à ſoixante ou ſoixante & dix livres. C'eſt de ces racines que l'on fait du pain en cette manière. Après que les Indiens ont arraché ces racines, ils les grattent avec des râpes de cuivre, ou de fèr blanc, ſemblables à celles dont on ſe ſert pour le ſucre, mais grandes de deux piéds de long, & d'un piéd de large. Quand il eſt ainſi râpé, ils le mettent dans des ſacs de toile forte & claire, & enſuite ſous une preſſe, afin d'en tirer le ſuc, qui eſt un dangereux poiſon ; car ſi un animal en boit, ou mange de ces racines vèrtes, il meurt auſſitôt. Ce ſuc eſt fort corroſif, je l'ai reconnu, en lavant de cèrtains ulcères, qui ſont devenus fort beaux, & de facile guériſon. Le plus grand remède contre ce venin, c'eſt de faire avaler de l'huile aux pèrſonnes ou aux animaux qui en ont pris. Bien que ce ſoit un grand poiſon, il ne laiſſe pas d'être utile, car quand on l'expôſe au ſoleil dans des vaiſſeaux avec du piment, il aigrit, & eſt auſſi bon aux ſauſſes que le vinaigre. Je n'en ai vû que chez les Eſpagnols. Ce ſuc ainſi preſſé, il reſte une matière qui reſſemble à de la farine, & on la laiſſe ſécher au ſoleil, on la garde pour s'en ſervir quand on veut, & pour la tranſporter ſans qu'elle ſe gâte ; les autres la mettent d'abord ſur de grandes platines de fèr, qui viennent de Suéde, dont les Chapeliers ſe ſervent à faire leurs chapeaux. On y fait un feu aſſez modéré, & cela ſe cuit comme une tourte dont les habitans vivent.

Les ſauvages le font de la même manière, avec cette difference, qu'au lieu de râpe, ils ſe ſervent d'une éſpèce de bois, dans lequel ils enchâſſent de petites pièrres dures & pointuës. Au lièu de ſac de toile, ils uſent d'écorce d'arbre dont ils font un tiſſu fort propre : & pour des platines de fèr, ils en ont de tèrre qu'ils font eux mêmes.

Cette racine eſt auſſi utile en Amérique, que le bléd en Europe. On en fait une boiſſon qui vaût bien nôtre bière. Cet arbriſſeau ne vient point de ſemence comme les autres : on coupe de ſes branches par piéces, environ d'un piéd de long ; on fait des trous environ de demi piéd avant dans tèrre, où on enfoüit ces branches coupées, ayant ſoin de mettre cèrtains nœuds en haut ; car autrement ils ne produiroient rien. OEXMELIN.

MANIPULAIRE. ſ. m. Tèrme de l'ancienne milice des Romains. *Manipularius*. C'étoit le Chêf d'une petite troupe de gens de guèrre appellée *manipulus* ; c'étoit la plus petite diviſion qui ſe fit des troupes. Elle n'a été en cèrtains tems que de dix hommes. Le *Manipulaire*, qui en étoit le Chêf, s'appella auſſi Ordinaire. Le *manipulaire* avoit droit de porter des caliges.

MANIPULAIRE. adj. m. & f. Qui appartient à un manipule. *Manipularis. Manipularis*, & *manipularius*, ſe diſoient auſſi des ſoldats qui compôſoient la troupe appellée *Manipulus*, & de ce qui y appartenoit. Un ſoldat *manipulaire*. En habit *manipulaire*. L'Enſeigne *manipulaire* étoit une botte d'hèrbe & de foin, & c'eſt de là que venoient ces noms, parce qu'une botte d'hèrbe & de foin s'appelle en Latin *manipulus*. C'eſt Ovide *Faſt. LIII. v.* 115. 118. & Plutarque dans la vie de Romulus, qui nous l'apprennent.

MANIPULATION. ſ. f. Tèrme des mines d'argent, dont on ſe ſert pour ſignifier la manière de tirer l'argent des minières. Ce qu'on appelle *Manipulation* du minerai. *Collectio glebarum argentoſarum, terræ, ou glebæ argentoſæ*. M. Frézier dans ſon Voyage à la mèr du ſud p. 140. & ſuivantes décrit la manière de tirer l'argent des minières, ou la *Manipulation* du Minerai pour faire les pignes.

MANIPULE. ſ. m. Ornement Ecléſiaſtique que les Officians, Prêtre, Diâcre & Soudiâcre, portent au bras gauche. *Manipulus*. C'eſt une petite bande, large de trois à quatre poûces, & faite en forme de petite étole, & de la même étoffe que les chaſubles & tuniques. Il ſignifie & repréſente un mouchoir, que les Prêtres de la Primitive Egliſe portoient au bras pour eſſuyer les larmes qu'ils vèrſoient continuellement pour les péchez du peuple, dont il reſte encore une marque dans l'oraiſon que diſent ceux qui s'en revêtent, *Merear, Domine, portare manipulum fletûs & doloris*. En beaucoup d'endroits on l'appelle *fanon*. Les Grecs & les Maronites portent deux *manipules*, un à châque bras. Les Evêques dans l'Egliſe Latine ne prennent le *manipule* qu'au bas de l'autel, après la confeſſion des péchez, alors le Soudiâcre le leur met au bras.

On l'a appellé auſſi en Latin *ſudarium*, & *manuale*, & *mappula*, qui ſignifient *mouchoir*.

MANIPULE, en tèrme de Médecine, eſt une meſure d'hèrbe, qui s'entend de ce que la main peut ſèrrer. *Manipulum*. Les Médecins le déſignent dans leurs ordonnances par *M*. En quelques Provinces on dit encore *manée*, & en la baſſe Latinité on a dit *mannua bladi* ; pour dire, *poignée de bled*.

MANIPULE, ſignifioit encore chez les Romains, une petite troupe d'Infanterie, laquelle étoit du tems de Romulus de cent hommes, & du tems des Conſuls & des prémiers Céſars, de deux cens. *Manus, manipulus*. Le *Manipule* avoit deux Centurions qui le commandoient, & dont l'un étoit comme le Lieutenant de l'autre. Ces Centurions étoient ce que nos Capitaines ſont aujourd'hui. ABLAN. Chaque Cohorte étoit diviſée en trois *Manipules*, & châque *Manipule* en deux Centuries. DAN.

Il eſt vrai, que dans Aulu-Gelle, L. XVI. C. 4. un ancien Auteur que nous n'avons plus, nommé Cincius, qui vivoit du tems d'Annibal, dont il fut priſonnier, & qui avoit écrit de la Milice, diſoit que la Légion étoit compôſée de ſoixante Centuries, de trente *Manipules*, & de trente Cohortes. Mais Varron, *L. IV. de Ling. Lat.* & Végèce L. II. C. 13. diſent que c'étoit le plus petit corps de troupes qu'il y eût, & la dixième partie d'une Centurie, & Spartien dans la vie de Peſcennius Nigèr dit qu'il n'étoit que de dix Soldats. Ce qui montre que le *manipule* n'a pas toujours été la même chôſe.

Les Romains donnoient le nom de *Manipule* à cette troupe, parceque

ceque chez eux le *manipule*, *manipulus*, ſignifioit au propre une poignée de foin, qu'ils attachoient au bout d'une pèrche pour ſe reconnoître, avant qu'ils euſſent pris les aigles pour enſeignes, de là vient que nous diſons encore en ce ſens, une *poignée de gens*. Végéce L. III. C. 13. Modeſte, & Varron, en apportent une autre raiſon. Celui-ci dit *L. IV. de Ling. Lat.* qu'il vient de *manus*, qui ſignifioit une troupe, une poignée de gens qui ſuivoient un même étendart. Ceux-ci diſent, que c'eſt parce qu'ils combattoient en ſe donnant tous la main, ou tous enſemble, *quod conjunctis manibus pariter dimicarent*, & il paroît par ce que ces deux Auteurs diſent que le *manipule* étoit juſtement ce que nous appellons Chambrée. *Contubernium autem manipulus vocabatur, ab eo quod conjunctis manibus pariter dimicabant.* Ce ſont leurs paroles.

MANIPULE PYROTÉCNIQUE, ſe dit à la guèrre d'une cèrtaine quantité de pétards de fèr ou de cuivre qu'on peut jetter à la main ſur les Ennemis. La manière de les faire eſt enſeignée par Caſimir dans ſon Livre de l'Artillerie.

MANIQUE. ſ. f. Tèrme d'Artiſans, qui ſe dit d'une cèrtaine défenſe, ou couvèrture qu'ils ſe mettent à la main, ou aux poignèts, pour les faire réſiſter au travail où ils ſont obligez de les employer, comme les Chapeliérs, Cordonniérs, Savetiérs, *Manica ſutoria*, &c. Une *manique* de cuir.

MANIQUETTE. ſ. f. Éſpéce de poivre dont on fait trafic du côté de Senega, qui eſt moindre que le poivre des Indes.

MANISSA. Voyez MAGNÉSIE.

MANISSIÈRE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui a un rouge fèrme, un peu de rouge couvèrt, & un très beau blanc & bien net. MORIN.

MANIVEAU. ſ. m. Petit paniér plat. *Ciſta*, *Ciſtella*. Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe : un *maniveau* d'épèrlans, parcequ'on en vend d'ordinaire dans de tèls paniérs une quantité ſuffiſante pour en faire un plat.

MANIVELLE. ſ. f. Tèrme de Méchanique, qui ſe replie deux fois à angles droits, qui eſt d'ordinaire au bout de la bróche de l'eſſieu d'une machine, pour la faire tourner. *Manubrium*, *verſorium*. Il y a de doubles *manivelles* pour faire mouvoir le piſton des pompes. Il y a auſſi des *manivelles* aux broches à main.

Ce mot vient de *manuela*. HUET.

La *manivelle*, en tèrmes de Mèr, eſt la piéce de bois que le Timonier tient à la main, qui fait joüer le gouvèrnail. Voyez MANUELLE.

Les Imprimeurs appellent *manivelle*, ce qui ſèrt à rouler la preſſe. *Manubrium*.

MANLAT & MANULAT. ſ. m. Éſpéce de monnoye de l'Empire Grèc. *Manlatus*, *manulatus*. Les *manlats* étoient d'or & de cuivre mêlez enſemble, ils valoient beaucoup moins que les Beſans d'or.

Ce nom vient de celui de l'Empereur *Manuel* Comnéne, qui fit battre cette monnoye, où il fit mettre ſa figure & ſon nom.

MANLIEU. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye, il eſt dans l'Auvèrgne, près de la ville d'Iſſoire. *Magnus locus.* Il eſt ſur la Doire, & a été fondé par ſaint Genès Evêque. Valois, *Not. Gall. p.* 313.

MANLIUS, MANLIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Manlius, a.* La famille *Manlia* a été féconde en hommes illuſtres & en Conſuls. C'eſt ainſi que parlent nos Antiquaires. Il ne faut pas dire la famille des *Manliens*. Les *Manlius*, à ce qu'on croit, deſcendoient de *Manlius* gendre de Tarquin le ſupèrbe.

MANNE. ſ. f. Prononcez *mâne*. Tèrme de Pharmacie. Drogue médicinale. C'eſt un ſuc ou une liqueur blanche, douce, qui découle d'elle-même, ou par inciſion, des branches & des feüilles, même des frênes, tant ordinaires que ſauvages, pendant la Canicule & un peu auparavant. *Manna, mel cæleſte.* On ne la trouve que ſur ces arbres, encore n'eſt ce pas ſur tous, mais principalement en Calabre & aux environs de Briançon. C'eſt pourquoi ceux là ſe trompent lourdement, qui diſent que c'eſt un miel de l'air, ou une éſpéce de rôſée qui vient d'une vapeur élevée de la tèrre, & digérée dans l'air, condenſée par le froid, qu'on recüeille dans les païs chauds avant le lever du ſoleil, tant ſur les plantes & les arbres, que ſur les rochers & la tèrre même qui diſparoît lors que la chaleur ſurvient. Car au contraire on l'amaſſe en plein ſoleil, lequel la ſeche & la condenſe. Deſorte qu'on la doit mettre au rang des gommes qui s'épaiſſiſſent par la chaleur, & ſe réſolvent dans l'humidité. Les Italiens en connoiſſent de trois ſortes, *manna di corpo*, qui ſort d'elle-même des branches de l'arbre dès le mois de Juillet : la ſeconde, *manna forzata*, ou *forzatella*, qui ne ſe recueille au mois d'Août qu'après l'inciſion de l'arbre, & lorſque la prémière a ceſſé de couler : la troiſiême, *manna di fronda*, qui ſort d'elle-même en forme de petites gouttes d'eau, comme une éſpéce de ſueur, de la partie nèrveuſe des feüilles du frêne, qui ſont de la groſſeur des grains de froment, qui s'endurciſſent au ſoleil au mois d'Août. On voit quelquefois ces feüilles ſi chargées de ces grains, qu'il ſemble qu'elles ſoient couvèrtes de neige. La *manne* eſt une Médecine qui purge fort doucement, & qu'on prend dans des boüillons. Altomarus, Médecin de Naples, en a fait un Traité exprès, & Joſeph Donzellus confirme ce qu'il en a dit. La *manne* purge la bile, quoiqu'on la tienne une éſpéce de miel ; & au contraire le miel ordinaire l'augmente. Fuchſius dit que les païſans du Mont-Liban mangent ordinairement la *manne*, comme ailleurs on fait le miel. A Méxique ils ont de la *manne* que l'on mange comme on fait le fromage en Europe.

MANNE, en tèrmes de l'Écriture, eſt une viande miraculeuſe que Dieu fit tomber du Ciel, pour nourrir ſon peuple dans le deſèrt pendant quarante ans. *Manna.* La *manne* étoit faite en façon de coriandre, & ſa couleur étoit comme la couleur du bdellion. Les Iſraëlites appellèrent cette ſorte d'aliment *manne*, ou du mot Hébreu *manah*, qui ſignifie *don* ; pour dire, que la *manne* étoit un don du Ciel ; ou du mot *minnah*, qui ſignifie *préparer* ; pour dire, que la *manne* étoit toute prête à manger, ſans avoir beſoin d'autre préparation, que de l'amaſſer ; ou du mot Égyptien *man*, qui ſignifie *qu'eſt ce ?* & dont les Iſraëlites avoient bien pû ſe ſèrvir au lieu de *mah*, qui veut dire en Hébreu la même chôſe. En éffèt, ce dèrnier ſentiment eſt d'autant plus vrai-ſemblable, que l'Écriture nous apprend que les Iſraëlites furent dans un grand étonnement, lorſqu'ils virent tomber la *manne* pour la prémière fois, ne ſçachant ce que c'étoit. Les uns croyent que ce mot *man*, *qu'eſt-ce ?* étoit une marque de leur joye ; & les autres au contraire croyent que c'étoit une marque de leur mépris, parceque Moïſe leur ayant promis que Dieu leur donneroit du pain en abondance, ils s'étoient attendus à du pain ordinaire. Deſorte qu'ils dirent entr'eux *man hu*, *qu'eſt-ce que cela ?* Comme s'ils avoient voulu dire, eſt-ce donc-là ce que l'on nous avoit promis ? Monſieur de Saumaiſe ne convient point de cette origine. Il dit que les Arabes & les Chaldéens appelloient *man*, une éſpéce de rôſee, ou de miel qui tomboit ſur les arbres, & que l'on recueilloit en abondance ſur le Mont-Liban. Ainſi les Iſraëlites ne demandèrent point par un mouvement de ſurpriſe, ce que c'étoit que ces grains ronds & blancs, & ſemblables au coriandre, qu'ils voyoient déſcendre du ciel, & ſe diſſiper par les rayons du ſoleil : mais ils les appellèrent *man*, parcequ'ils tomboient avec la rôſée, & à-peu près, de la même manière que le miel qui leur étoit très-connu ſous le nom de *man*. Monſieur de Saumaiſe ajoûte que cette *manne* des Iſraëlites n'étoit autre chôſe que cette graiſſe, & cette rôſée épaiſſe qui ſe condenſoit, & que c'étoit la même chôſe que le miel ſauvage dont Saint Jean ſe nourriſſoit dans le deſèrt. Ainſi le miracle ne conſiſtoit point dans la nouveauté & dans la formation d'une nouvelle ſubſtance, en faveur des Iſraëlites : mais dans la manière ponctuelle dont elle étoit diſpenſée par la Providence ; enſort qu'une ſi grande multitude étoit pleinement raſſaſiée. Les Iſraëlites murmurèrent contre la *manne*, & en eurent du dégoût : ils diſoient, pour marquer ce dégoût, que leurs yeux ne voyoient que *manne*. La *manne* eſt une des figures de l'Eucharistie. Quelques Écrivains Écléſiaſtiques ont auſſi donné ce nom à un cèrtain baume ou poudre odorante qui ſort des ſepulchres des corps des Saints. Claude Saumaiſe en a fait une Diſſèrtation.

MANNE, ſe dit auſſi figurément des alimens de l'éſprit. *Animæ pabulum.* Il faut ſe nourrir de la ſubſtance de la vérité, & ſe repaître abondamment de cette *manne* céleſte. MALEB.

MANNE, ſe dit par éxtenſion de toutes ſortes de viandes, & de fruits, principalement quand ils ſont de garde, quand ils peuvent nourrir, & faire ſubſiſter une maiſon. *Annona.* C'eſt une bonne *manne* dans un logis, qu'une proviſion de pois, de féves, de ris, pour le Carême.

MANNE D'ENCENS, eſt de l'encens mâle choiſi en petits grains les plus ronds, les plus nèts, ayant la couleur de la belle *manne*. *Lachryma thuris.* On donne auſſi ce nom aux miettes farineuſes d'encens qui ſe trouvent au fond des ſacs dans leſquèls on l'a tranſporté, & qui ſe ſont faites par l'agitation & par le frotement qu'ont cauſé les voitures.

MANNE, ſe dit auſſi d'une couche de tèrre minérale ſur la veine du métal, dont elle eſt la marque. *Segulum, merga.* Ainſi on dit *manne d'or*, pour ſignifiér une ſorte de ſable, qui eſt un indice qu'il y a quelque mine d'or cachée ſous ce ſable. En Latin *ſegullum.* POMEY, après Monet. On dit auſſi *manne* de fèr, *manne* d'airain dans le même ſens, *ferraria, æraria index marga.* MONET.

En tèrmes du grand Art *manne* ſignifie la matière tèrreſtre, &

manne divine veut dire la matière de la pièrre des Philoſophes.

Manne, eſt auſſi une manière de paniér grand & plat avec des anſes à châque bout, & où l'on met la vaiſſelle lorſqu'on a deſſervi. *Manne à deſſervir. Benna, corbita, ſarcina, ciſta.*

Manne d'Enfant, eſt un autre ouvrage de Vaniér, en forme de bèrceau; avec une anſe à châque côté, & quatre pieds deſſous, où l'on met coucher un enfant au maillot. *Cuna viminea.*

Manne a Marée. Sorte de paniér grand, rond, & creux, où l'on met de la marée. *Ciſta piſcaria.*

MANNEQUIN. Voyez Manequin.

MANOA EL DORADO. Nom d'une ville que l'on place dans la Cujane, en l'Amérique méridionale, ſur le bord occidental du lac de Parime. *Manoa.* Les Éſpagnols s'étant laiſſé perſuader, que cette ville étoit pleine de tréſors, ſe ſont quelquefois mis en dépenſe pour la chèrcher; mais ils n'ont jamais pû trouver, ni cette ville, ni le vaſte lac de Parime ſur lequel on la ſituë, d'où l'on peut juger, que ni l'une ni l'autre ne ſubſiſtent point éffectivement. Maty.

MANOBAREULE. ſ. m. *Manobarbulus.* Hoffman à ce mot & au mot *Plumbata*, dit toujours *Manobarbulus.* Cependant on lit Martiobarbule dans Végèce. Ainſi Hoffman ſe trompe. Voyez Martiobarbule.

MANOBI. ſ.m. Éſpèce de fruit du Bréſil & des Antilles qui vient ſous tèrre comme les truffes. La plante qui le produit, a une tige haute d'un piéd ou d'un piéd & demi, quarrée ou canelée, rouſſâtre & veluë. Il en ſort pluſieurs rameaux, qui portent châcun quatre feüilles aſſez ſemblables à celles du mélilot. De la jointure de ces rameaux naiſſent de petites fleurs jaûnes, rouges ſur les bords, compôſées de deux feüilles, & attachées à des pédicules longs d'environ un doigt & demi. Sa racine eſt menuë, filamenteuſe, ſur laquelle viennent les fruits qui ſont des gouſſes griſes, oblongues, de la groſſeur des myrobolans, fragiles: châcune contient deux noyaux gros comme une aveline, dont le dedans eſt blanc, oléagineux, & du même goût que nos piſtaches. On les préſente au deſſert, mais cette ſorte de fruit cauſe le mal de tête à ceux qui en mangent trop. Lorſqu'ils ſont entiers & qu'on les remuë, ils font du bruit. Quelques-uns les nomment autrement *piſtaches.* Marc-grave appelle la plante *Mundubi Braſilienſibus.*

MANŒUVRE. ſ. m. Ce mot ſignifie proprement celui qui travaille de ſes mains: *Opera operarius*, mais on ne s'en ſert guère qu'en parlant d'un aide à Maçon, d'un aide à Couvreur, c'eſt-à dire, d'un homme de peine qu'on prend à la journée pour ſervir les Maçons & les Couvreurs, & faire autres fonctions qui n'ont beſoin d'aucun art, ou apprentiſſage. On appelle *manœuvres* ceux qu'on employe à gâcher du plâtre, à nettoyer les calibres, à porter le mortiér, les moilons, les tèrres, &c. on appelle *goujas*, les moindres *manœuvres*, comme ceux qui portent le mortiér ſur l'oiſeau, &c. Daviler.

Ce mot vient de *manopera, ouvrage de main.* Ménage.

On appelle provèrbialement & ironiquement un homme fin & adroit, un *ruſé manœuvre.*

Manœuvre, à la campagne, ſe dit des pauvres gens, qui vivent du travail de leurs bras, & qui n'ont aucun bien, ni commèrce, ni induſtrie. *Operarius.* En cette Paroiſſe il n'y a qu'une douzaine de Laboureurs, de Vignerons, ou de Marchands, tous les autres ne ſont que de pauvres *manœuvres*, & gens de journée, qu'on employe à faucher, faner, moiſſonner, vendanger, &c.

Manœuvres. ſubſt. ſ. En tèrmes de Marine, ſont les cordages qui ſèrvent à manier les voiles en divèrſes façons, comme les *iſſas* ou *dreſſes*, qui ſont le long des mâts, ſèrvant à les hauſſer. *Funium inſtructus nauticus.* Les *manœuvres hautes* ſont celles qui ſe font de deſſus les vèrgues, & de deſſus les hunes. Les *manœuvres baſſes* ſont celles qui ſe font de deſſus le pont du vaiſſeau. Les *Valencines* ſèrvent à faire pancher les antennes d'un côté ou d'autre. Les *bras* tirent le bout des antennes vèrs la pouppe. Les *écoutes* ou *contre écoutes* tiennent le bout des voiles. Les *breuils* ou *martinets* ſèrvent à embrouiller promptement les voiles, & les *garcettes* à les ſèrler, les *ralingues* à les fortifier. Les *boulines* ou *boulinettes* ſèrvent à ouvrir les bords des voiles pour recevoir le vent qui vient de biais. Cela fait dix ou onze cordes qui ſont le plus ſouvent doubles, & quatre multipliées par les dix voiles font plus de 200. cordes ou *manœuvres.* L'itacle eſt la plus groſſe des *manœuvres.* Elle ſoutient & éleve l'antenne, paſſant à une poulie qui eſt ſous la hune, & aboutit à un mouſle de poulies où ſont les iſſas.

Il y a des *manœuvres dormantes*, qui ſont fixes, auxquelles on touche rarement, & d'autres coulantes, qui ſont prêſque en mouvement continuel, comme celles qui ſèrvent à manier les voiles.

Manœuvre, ſignifie auſſi l'uſage, & le ſèrvice de ces cordages, & le ſèrvice des Matelots qui les font mouvoir. *Opus, actio, miniſterium nauticum.* Tout ce qui ſe fait pour le gouvèrnement du vaiſſeau. Sans une *manœuvre* faite à-propos nous étions pèrdus. Les *manœuvres* ſont en déſordre pendant la tempête. Ce Matelot entend bien la *manœuvre*, il éxécute ſoudain les commandemens. Il faut qu'un Capitaine de vaiſſeau entende bien la *manœuvre*, car ſans cela il ne peut pas la bien commander. Le pilotage & la *manœuvre*, ſont les deux chôſes néceſſaires pour conduire un vaiſſeau. Une fauſſe *manœuvre* peut faire pèrdre la bataille.

Manœuvre, ſignifie auſſi dans l'Art de bâtir, le mouvement libre des Ouvriérs, & des machines, dans un endroit ſèrré & étroit, pour y pouvoir travailler, comme dans une tranchée, pour lever un mur d'alignement au cordeau. Dans un bâtardeau, pour fonder une pile de pont; il doit y avoir au moins ſix piéds d'éſpace entre le bâtardeau & la pile pour laiſſer la *manœuvre* libre.

Manœuvre, ſe dit figurément en Morale en parlant de la conduite qu'on obſèrve pour faire réüſſir quelque affaire ou entrepriſe. Il ne ſe diſoit guères autrefois qu'en mauvaiſe part. Vous avez fait là une mauvaiſe *manœuvre*, c'eſt-à-dire, vous avez fait quelque faute, ou quelque mauvaiſe démarche qui nuira à vôtre deſſein. Mais le tèrme de *manœuvre* & quelques autres tèrmes ſont venus beaucoup à la mode depuis un cèrtain tems. Les Officiérs de Marine parlent toûjours marine, & ſe ſèrvent des tèrmes propres de leur art pour éxprimer les chôſes les plus communes. M. de Seigneley étant le Miniſtre de la Marine introduiſit à la Cour beaucoup d'expréſſions tirées de la Marine, & on s'en ſèrvit à ſon éxemple dans le diſcours ordinaire, par une éſpèce de métaphôre, qui eut beaucoup d'agrément. Voilà une bonne *manœuvre*, une fine *manœuvre*, pour dire, une conduite ſage, prudente, adroite pour arriver à ſon but. Cacher ou dérober ſa *manœuvre*, c'eſt agir ſecrettement, ſans faire ſemblant de rien, ſans que pèrſonne s'en appèrçoive.

Manœuvre, ſe dit auſſi en parlant des mouvemens qu'un Général, ou un autre homme de commandement, fait à la guèrre. Les ennemis croyoient l'avoir renfèrmé, mais il fit une *manœuvre* à laquelle ils ne s'attendoient pas. On le dit dans le même ſens de toutes les autres affaires, comme de la conduite d'un procès, de la pourſuite d'une charge, &c.

MANOEUVRÉE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Ouvrage, travail des mains. *Miniſterium corporis, manuum*, dans la baſſe Latinité *manopera.* Les vaſſaux doivent des *manœuvrées* à leurs Seigneurs.

MANŒUVRER. v. act. Travailler aux manœuvres; faire agir, & remuer les cordages, ou les voiles à propos, & ſelon les ordres du Commandant. *Nauticos funes verſare, flectere.* Il faut du tems à un matelot pour apprendre à bien *manœuvrer.*

MANŒUVRIÉR. ſ. m. Matelot qui entend bien la manœuvre. *Operis nautici peritus.* Qui ſçait tout le détail de la manœuvre du vaiſſeau. C'eſt un fin *manœuvriér*, c'eſt-à-dire, habile.

MANOIR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois une maiſon. *Domicilium, ſedes.*

En tèrmes de Palais, *manoir* ſe dit encore d'un cèrtain lieu fixe, & diſtingué, où un homme eſt préſumé faire ſa demeure, & où l'on va pour rendre les hommages, & devoirs qu'on doit rendre au domicile. Ainſi il ſe faut préſenter au *manoir* Seigneurial pour y faire la foi & hommage, y faire ſignifier ſon aveu & dénombrement. Un aîné partageant noblement doit avoir par préciput le principal *manoir.* On dit auſſi le *manoir* Épiſcopal, en parlant de la maiſon de l'Évêque.

Ce mot vient du Latin *manere*; ou de *manerium*, qui ſignifioit une habitation avec quelques tèrres autour. On a dit auſſi *manſio.* Il vient plûtôt de *maner*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *Maiſon de Nobleſſe.*

En Poëſie ce mot s'eſt auſſi conſèrvé, mais odieuſement pour parler du tombeau; les Poëtes appellent les Enfèrs, des ſombres *manoirs.* Ainſi Habèrt a dit en décrivant le Temple de la Mort,

Et cet obſcur manoir
A ſes funeſtes murs entourez de drap noir.

Et la Fontaine,

Peu s'en fallut que le ſoleil
Ne rebrouſsât d'horreur vèrs le manoir *liquide.*

MANON. ſ. f. Nom propre de fille, qui eſt une éſpèce de diminutif de Marie. *Maria. Manon* eſt jolie, parcequ'elle eſt ſage.

MANOPLES. ſ. pl. *Caſtus.* C'eſt ainſi que quelques-uns ont appellé les ceſtes ou gantelèts dont on ſe ſèrvoit dans les anciens jeux. Voyez le combat de Dares & d'Entellus dans le cinquième livre de l'Énéide. Les ceſtes ou *manoples* étoient faites de

courroyes de cuir. Il y a ſur quelques médailles des figures de *manoples* au revèrs. Ce mot vient peutêtre de *manipulus, poignée*, peutêtre auſſi de *manus, main*, & du Grèc *ὅπλον, arme*.

MANOQUE. ſ. f. Rouleau de tabac. Ce tabac eſt, ou n'eſt pas d'une bonne *manoque*. On voit par la ſignification de ce mot qu'il n'eſt pas fort ancien dans la langue Françoiſe.

MANOSQUE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Provence, entre Siſteron & Aix, à ſept lieuës de la prémière, & à huit de la dèrnière, & à une de la Durance. *Manuaſca*. Cette ville eſt dans un tèrroir fort fèrtile; elle eſt agréable, & ornée d'un grand nombre de belles fontaines, de deux Égliſes parroiſſiales, de cinq Couvens de l'un & de l'autre ſèxe, & d'un château fortifié à l'antique. On croit qu'elle a été bâtie des ruines de trois ou quatre villages, qui étoient aux environs, & que c'eſt pour cette raiſon qu'elle porte quatre mains dans ſes armes. Les Comtes de Forcalquiér la donnèrent aux Chevaliérs Templiérs; on y voit encore les ruines de leur Couvent. Cet Ordre ayant été èxtèrminé, celui de Malte a été depuis maître de *Manoſque*. Maty.

MANOtTE. Voyez Menottes.

MANOUVRIÉR. ſ. m. Compagnon Artiſan qui ſèrt les Maîtres. *Opera, operarius*. Cet homme a beſoin de pluſieurs *manouvriérs*, pour achever ſon entrepriſe.

MANQUE. ſ. m. Défaut, beſoin, néceſſité. Le *manque* d'argent, de vivre, de munitions, fait échoüer les meilleures affaires, ou rendre les meilleures places. *Defectus, inopia, error*. Le *manque* d'amis, de crédit, lui a fait faire banqueroute. Les femmes pardonnent aiſément un *manque* de rèſpèct, quand il ne vient que d'un èxcès d'amour. S. Évr. Quelques talens que l'on ait le *manque* de politeſſe détruit l'eſtime. Bell. M'attaquer ſur le *manque* de rèſpèct à mon maître. De Buſſi.

On dit auſſi advèrbialement, *Manque* de ſoin, *manque* de ſanté, il a laiſſé pèrdre ſa fortune. Ce n'eſt pas *manque* de bon appétit, s'il ne profite pas en cette affaire. On dit auſſi d'un ſac d'argent bien compté, d'une régle d'Arithmétique, qu'on n'y trouvera point de *manque*, point d'èrreur.

MANQUEMENT. ſ. m. Faute. *Culpa, peccatum*. Tout homme eſt ſujèt au *manquement*. Le *manquement* à ſon devoir mérite corrèction. Le *manquement* de parole ne mérite pas de pardon entre gens d'honneur. Se venger d'un *manquement* de foi. Rochef.

MANQUER. v. act. Laiſſer échapper une occaſion de faire quelque chôſe, n'en ſçavoir pas profiter. Il avoit deſſein de ſurprendre cette ville, il l'a *manquée* d'une heure. Un tel haſard lui a fait *manquer* ſon coup. Ce Prévôt vouloit prendre ce priſonniér, mais il a *manqué* ſon homme. Il l'avoit en main, il pouvoit aiſément tuer ſon ennemi, par bonheur il l'a *manqué*; ſon arme n'a pas pris feu, a *manqué*. Il l'a *manqué* belle, c'eſt-à-dire, il a paſſé une bonne occaſion ſans s'en ſèrvir. On dit auſſi il l'a *manqué* belle en mauvaiſe part, il eſt échappé heureuſement d'un grand péril, peu s'en eſt fallu qu'il n'y ſoit tombé. S'il me *manque*, je ne le *manquerai* pas. J'ai *manqué* ce liévre, je l'avois prèſqu'au bout de mon fuſil; pour dire, je ne l'ai pas tué. Je ne l'ai *manqué* que d'une heure, c'eſt-à-dire, je l'aurois trouvé ſi j'étois venu une heure plutôt. Son retardement lui a fait *manquer* la partie.

Rârement on peut voir ſans en être piqué,
Poſſéder par un autre un cœur qu'on a manqué. Mol.

Manquer, vèrb. neut. ſignifie, Faillir; faire quelque faute. *Peccare, delinquere, offendere*. Il eſt de l'infirmité humaine de *manquer*. Il y a peu de pèrſonnes qui ne *manquent* quelquefois à leur devoir. Il eſt honteux de *manquer* à ſa foi, à ſa parole. Une fille ne doit pas *manquer* à ſon honneur. Ils ne *manqueront* pas de tourner toutes leurs forces contre nous. Pat.

Manquez, manquez *un peu à le bien recevoir*. Mol.

Manquer, ſe dit auſſi dans le même ſens, des armes à feu; *Deficere*, pour dire, ne pas tirer, ne pas prendre feu. Il m'auroit tué, ſi ces piſtolèts n'avoient pas *manqué*. Son fuſil *manqua*.

Manquer, ſignifie auſſi, Avoir beſoin, néceſſité de quelque chôſe. *Carere, deficere*. On ne peut ſi bien munir une place, qu'il n'y ait toujours quelque chôſe qui y *manque*. Le vin *manqua* aux noces de Cana, & donna à J. Christ occaſion de faire ſon prémiér miracle. Il ne faut pas *manquer* de cœur, quand on veut faire profèſſion des armes. Ses amis lui ont bien *manqué* au beſoin. Cet homme ne *manqu*[illegible]s de vanité; il *manque* d'argent, de loiſir, pour achever cet ouvrage. Cela eſt parfait, achevé, il n'y *manque* rien. Les ſciences manquoient à ſon èſprit, plutôt que ſon èſprit aux ſciences: & dans la facilité qu'il avoit à les apprendre, on eût dit qu'il les inventoit. Fl. Il ne *manque* pas de bonne volonté, mais ſeulement de poûvoir, ou d'occaſion. *Manquer* de cœur. *Manquer* de foi. *Manquer* de crédit. *Manquer* de force. Le Roi pourſuivi à toute outrance par l'implacable Fortune, ne s'eſt jamais *manqué* à lui-même. Fléch.

Manquer, ſignifie auſſi, Périr, tomber. *Perire, cadere*. Ce Marchand a *manqué*, a fait faillite. La pèrte d'un tel vaiſſeau eſt cauſe qu'il a *manqué*. Si ce père de famille vient à *manquer*, s'il vient faute de lui, toute ſa maiſon eſt ruinée. Ce bâtiment eſt tombé, il a *manqué* par les fondemens. On dit auſſi, que le cœur *manque* à quelqu'un, quand il tombe en défaillance, que le piéd lui a *manqué*, quand il a gliſſé pour tomber.

Manquer, ſignifie auſſi, Obmettre, ne faire pas ce qu'on eſt obligé de faire, l'oubliér. *Deeſſe, oblivisci*. Quand un Procureur *manque* de ſe trouver à l'aſſignation, on donne défaut contre lui. Je ne *manquerai* pas de faire ce que vous voulez. Ne *manquez* pas de me venir voir. Malheureuſement il *manqua* d'aller voir ſon Raporteur.

On dit provèrbialement d'un portrait bien reſſemblant, qu'il n'y *manque* que la parole. On dit des chevaux & des ânes, qu'ils ne *manquent* que par les jambes. On dit qu'on l'a *manqué* belle; pour dire, qu'on a laiſſé échaper une belle occaſion; ou qu'on a évité un grand dangér. On le dit auſſi d'un homme qui épouſe une laide femme, mais en riant, & dans le ſtile très-familiér.

MANRÊSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville autrefois épiſcopale. *Minoriſſa*. Elle eſt dans la Catalogne, ſur le Chardoner, entre Barcelone & Cardone, à dix lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrnière. Maty.

MANS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Suindinum, Subdinnum, Cenamani*. Le *Mans*, ville de France, Capitale du Maine, & ſituée au confluant de la Sarte, & de l'Huyſne, à quinze ou ſeize lieuës de Tours, du côté du nord. *Cenomanum*, anciennement *Vindinum*. Le *Mans* a un Préſidial, & un Évêché ſuffragant de Tours. Maty. *Val. Not. Gall. p.* 64.

Ce mot ne ſe dit jamais ſans l'article. Le *Mans*, du *Mans*, au *Mans*, & non pas *Mans*, de *Mans*, à *Mans*. Le *Mans* eſt au 17e d. 45. m. de longitude & au 48e d. 4. m. de latitude. Acad. des Scienc.

Ce mot s'eſt formé par aphérêſe de *Cenomanum*, c'eſt-à-dire, en retranchant le commencement de ce nom Latin. Le mot *Mans* vient, ſelon quelques-uns, de *Manſus*, & ſelon d'autres de *Cenomani*.

MANSAI. adj. On a dit autrefois *manſai* pour *manſeau*, ou natif de la ville du Mans, ou du païs du Maine. *Vindinius, Cenomanenſis*. Le deniér *manſai* étoit une monnoye fabriquée au Mans, & qui valloit les deux deniérs tournois, ou bien un normand & demi. Voyez Manseau. Il y avoit auſſi le ſol *manſai*, double du ſol Tournois.

MANSARDE. ſ. f. Tèrme d'Architéçture. Comble couppé, ou briſé. *Depreſſo faſtigio tectum*. C'eſt une manière de charpente, ou de couvèrture de maiſon, qui ſe fait par des toits recoupez, & qui ont une double pente, rompuë par le briſis au lieu de celle qui étoit droite & pointuë dont on ſe ſèrvoit autrefois. Son nom vient de *Manſard*, célébre Architècte modèrne qui en eſt l'inventeur. On tient pourtant que cette penſée lui eſt venuë de l'aſſemblage des bois de charpente, que Sangallo Architécte avoit figuré pour faire les cintres de Saint Pièrre de Rome, dont Michel Ange s'eſt ſèrvi. Les figures en ſont données par le Muet dans ſon Palladio. Tous les beaux bâtimens d'aujourd'hui ſont couvèrts d'une *manſarde*, ou à la *manſarde*.

MANSE. Voyez Mense.

MANSEAU. ſubſt. maſc. Qui eſt du Maine, Habitant du Maine. *Cenomanus, Cenomanus Aulercus, Cenomanenſis*. Le féminin *Mancelle* ne ſe dit point. Les *Manſeaux* ſont les Aulèrques de l'ancienne Gaûle, mais les Aulèrques Cénomans, & non point les Aulèrques Diablintes, ni les Aulèrques Éburoniciens.

On dit provèrbialement, Un *Manſeau* vaut un Normand & demi. Il n'eſt pas odieux, comme pluſieurs penſent, du moins il ne l'eſt pas originairement. Il vient de ce qu'autrefois on battoit dans ces Provinces deux ſortes de monnoyes, qu'on nommoit *manſeaux*, & normands. Le *manſeau* étoit de plus grande valeur, & paſſoit pour un normand & demi. Voyez Mansai & Mansois. Il eſt vrai néanmoins que qui dit un *manſeau*, dit un homme fin & adroit: d'où vient le Provèrbe; c'eſt un *manſeau*, c'eſt tout dire.

MANSÉE, ou MONSÉE. C'eſt-à-dire le lac de la lune. *Lunæ lacus*. Ce lac eſt dans l'Archevêché de Saltzbourg, en Allemagne, au levant de la ville de Saltzbourg, & près de l'Autriche. Maty.

MANSFELD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Thuringe, en Haute Saxe. *Mansfeldia*. Elle eſt capitale du Comté de *Mansfeld*, fortifiée par un bon château, & ſituée près de la

riviére

rivière de Wipra, à ſept lieuës de la ville d'Hall, vèrs le couchant. Maty.

Munſtèr dit que ce païs a pris ſon nom de *Man*, ou *Mannus*, ſecond Roi des Gèrmains. Car *Mansfeld* ſignifie le Champ, la Campagne de Mannus.

Le Comte de Mansfeld. *Mansfeldienſis Comitatus*. C'eſt un petit païs de la Turinge, en Haute Saxe. Il eſt au midi de la Principauté d'Anhalt, & au couchant des Duchez d'Hall, & de Mèrſbourg. Il a environ dix lieuës de long, & ſept de large; ſes lieux principaux ſont Eiſlebe & Mansfeld. L'Électeur de Saxe poſſède preſque tout ce Comté, depuis pluſieurs années, il n'y reſte aux Comtes de *Mansfeld* que les Seigneuries de Séebourg, & de Schrapelaw, avec les droits de chaſſe, de pêche, & de patronage.

L'iſle de Mansfeld, *Mansfeldia Inſula*. Cette iſle eſt dans l'Amérique ſeptentrionale, dans la mèr Chriſtiane, à l'entrée de la Baye d'Hudſon. Maty.

MANSFÉNY. ſ. m. Oiſeau de proye des iſles Antilles. On croit qu'il reſſemble tout-à-fait à un Aigle, excepté qu'il eſt plus petit. La chair en eſt excellente. On ne voit point d'aigles dans les Antilles, ce qu'on y appelle *mansféni*, *manféni*, ou *maféni*, ne ſont proprement que des faucons, ou des éprevièrs. On voit bien une éſpèce de faucon dans les Grenadines, noires comme du velours, dont les ſèrres & le bec ſont jaûnes. Ils volent fort haut, de même que les aigles, & c'eſt peutêtre ce qui a fait croire que c'eſt des aigles. P. Plumiér, *Minime*.

MANSIONAIRE. ſ. m. Tèrme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. *Manſionarius*. Les *Manſionaires* étoient autrefois des Officièrs qui demeuroient auprès des Égliſes, & qui avoient ſoin de les garder. Aujourd'hui il y a à Nôtre-Dame de Paris un Prêtre qui couche dans l'Égliſe toutes les nuits, & qui fait l'office de *Manſionnaire*. Il y avoit à Rome au VIe & VIIe ſiécle &c. quatre ſortes d'Égliſes. Les Patriarchales, les Titulaires, les Diaconies, & les Oratoires. Les Égliſes Patriarchales, nommées particulièrement Baſiliques, appartenoient proprement & immédiatement au Pape: comme ſaint Jean de Latran, ſaint Pièrre du Vatican, ſainte Marie Majeure, ſaint Laurent hors la ville, ſainte Croix de Jéruſalem. Elles avoient des *Manſionaires*, ou Gardiens, chargez de les nettoyer, ou les orner. Fleury.

Mansionaire, eſt auſſi un nom d'office qu'il y avoit à la Cour des Rois de France. Les *Manſionaires* avoient ſoin de faire meubler les maiſons où le Roi logeoit, & de préparer tout ce qui étoit néceſſaire pour le logement du Roi & de ſa Cour, & de ceux que le Roi logeoit. *Manſionaire* en ce ſens étoit ce que nous appellons Concièrge, ou Gouvèrneur d'une maiſon Royale. Le Comte *Manſionaire* étoit le chef des *Manſionaires*.

Le nom de *Manſionaire* vient de celui de *Manſionarius*, qui eſt dérivé de *manere*, *demeurer*.

MANSIONIÉR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Manſionarius* dans la baſſe Latinité. Dans les Coutumes *Manſioniér* eſt oppôſé à *féodal*.

MANSOIS. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour Manceau. *Cenomanenſis*. On a appellé *Manſois*, des denièrs qui ſe fabriquoient autrefois dans la ville du Mans, & ſur leſquèls on liſoit d'un côté Signum Deium, & de l'autre Moneta Cénoman. Quelques-uns ont dit en Latin barbare *Manceus* pour *Cenomanenſis*. Voyez Mansai.

MANSU, ou MANSUY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Manſuetus*. L'homme Apoſtolique à qui l'Égliſe de Toul en Lorraine ſe tient redevable des prémières ſemences de la foi, s'appelloit *Manſuet*, que le vulgaire nomme préſentement S. *Manſuy*, & en quelques endroits S. *Manſu*, & elle le reconnoit pour le prémier de ſes Évêques, & prétend qu'il étoit diſciple de S. Pièrre. *Baillet*, *au* 3e *de Sept*. Il y a un autre S. *Manſuet* Évêque & Confeſſeur d'Afrique, que le peuple ne connoit point en France, & dont par conſéquent l'uſage n'a point changé le nom. Il ne faut point appeller celui-là *Manſuy*, ou *Manſu*, mais *Manſuet*. Il en eſt de même de S. *Manſuet* Évêque des Africains, martyr ſous les Vandales au Ve ſiécle. M. De Tillemont dit même *Manſuet*, ou *Manſui*, en parlant de l'Évêque de Toul.

MANSUET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Manſuetus*. A Milan S. *Manſuet*, Évêque & Confeſſeur. Chastelain, *au* 19e *Fevr*. Ou plutôt, le Vénérable *Manſuet*. Id. On trouve la ſubſcription de ce *Manſuet* au Concile de Rome ſous le Pape Agathon contre les Monothélites. Id. Galéſinius veut, mais ſans preuve, qu'il ait aſſiſté au VIe Concile. Id. Voyez encore Mansu.

MANSUÉTAIRE. ſ. m. Nom d'un bas Officiér de la maiſon des Empereurs Romains. *Manſuetarius ferarum domitor*. Les *Manſuétaires* étoient ceux qui apprivoiſoient les lions, les ours, les léopards, & les autres bêtes féroces, que ces Princes nourriſſoient pour leurs plaiſirs. C'étoient des Officièrs, des valèts de la Ménagerie de ces Princes.

MANSUÉTUDE. ſ. f. Tèrme dogmatique. *Manſuetudo*, *lenitas*. C'eſt le nom qu'on donne à la vèrtu qui rend un homme doux, traitable & facile; qui a l'ame fèrme & conſtante pour s'oppôſer aux emportemens, & à la colère. La *manſuétude* eſt la vèrtu d'un Chrétien; c'eſt le titre qui eſt donné au Sauveur dans ſa Royauté. *Ecce Rex tuus manſuetus venit*. S. Paul recommande aux Évêques de tempérer par la *manſuétude* ce que l'autorité a de ſévère. Le P. Gail.

MANSUY. Voyez MANSU.

MANTA. ſ. f. Nom propre d'une ville ou bourg du Marquiſat de Saluce. *Manta*. Le lieu de la *Manta*, l'un des plus agréables du Piémont, eſt ſitué dans l'endroit où les Alpes maritimes ſe joignent inſenſiblement aux Cottiennes, entre Saluces & Verzolo, & éloigné de l'un & de l'autre d'environ 500 pas. La ville eſt ſituée dans un lieu bas. La forteresse ou le Palais eſt plus élevé. *Manta* eut prémièrement ſes Seigneurs particuliérs, Mainfroi II. en acheta une partie vèrs l'an 1200. Les Barletti, ou Barlattini, retinrent l'autre; mais en 1313. les Barletti ayant été accuſez d'avoir conſpiré & porté les armes contre l'Empereur Henri VII, leur fief, qui relevoit de ce Prince, leur fut ôté, & Mainfroi IV. Marquis de Saluces s'en empara, pour lui & pour ſa poſtérité. *Théatre de Piémont*, *T. I. p.* 121. 122.

MANTA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Pérou, ſituée ſous la ligne, ou aux environs de la ligne. *Manta*.

MANTE. ſ. f. Grand voile noir traînant juſqu'à tèrre, que portent les Dames dans les cérémonies, & ſur tout dans le deüil. *Peplum*. On a appellé les balandrans, cappes de Béarn à long poil, & autres couvèrtures que portoient des voyageurs, des *mantes*. *Gauſapa*, *penulac ampeſtris*, *endromis*, *penula ſcortea*, & dans la baſſe Latinité *manta*. Les Bohémiens qui roulent le monde appellent encore *mante*, la couvèrture qu'ils portent ſur l'épaule, & qui ne leur couvre qu'un bras. Et les Ouvriérs appellent auſſi *mantes*, les couvèrtures de lit.

La *mante* ancienne, *mantus*, *mantum*, étoit différente de ce qu'on appelle aujourd'hui *mante*, ſi ce que dit Iſidôre eſt vrai, que c'étoit un habillement fort court que les Éſpagnols appelloient *mante*, parcequ'il ne couvroit que les mains; c'eſt à dire, les bras. Martial L. XIV. Ép. 29. appelle *mantatus* un homme couvèrt d'une *mante*, qui a une *mante*. Il y avoit auſſi une éſpèce de *mante* qu'on nommoit autrefois *mantuelis*, & que l'Hiſtorien Pollion appelle *Chlamys Dardanica mantuelis*, dans la vie de Claude, C. XVII.

Ce mot vient de *mantellum*, qui ſe trouve dans Plaute. Il eſt diminutif de *mantum*, *eò quòd manus tegat tantum*, dit Iſidôre. Il peut fort bien venir de *manta*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

On appelle auſſi *Mante Papale*, une chappe de laine avec un capuchon que porte quelquefois le Pape. Autrefois le prémier des Diâcres inveſtiſſoit le Pape du Souverain Pontificat en lui mettant une *mante*, & lui diſant, *Ego inveſtio te de Papatu*, *ut præſis urbi & orbi*.

Mante, ſignifie auſſi une grande couvèrture de lit faite de laine. *Stragulum*, *lodix*. On en fait à Montpelliér, à Avignon & à Paris. On en appelle quelques-unes *paſſegrandes*, ou *fleurons*, ayant trois aunes de long; d'autres *paſſepaſſe*. Leur diffèrence conſiſte à leurs longueurs & largeurs, & à être marquées de cinq ou ſix points, ce qui eſt réglé par les ſtatuts des Tapiſſiérs.

MANTE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Gouvèrnement de l'iſle de France, ſituée ſur la Seyne, entre Paris & Roüen, à neuf lieuës de la prémière, & à douze de la dèrnière. *Petromentalum*, *Petromantalium*, *Petromanontalum*, *Medantes*, *Medantia*, *Medonta*, *Medunta*. *Mante* eſt une jolie ville, il y a quelques Couvens de l'un & de l'autre ſexe, une Élection, un Bailliage, & un Préſidial, & elle donne le nom au Mantois, dont on ne connoit pas bien les limites. Maty. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 446. On diſtinguoit autrefois *Mante* la ville, *Medunta villa*, & *Mante* le Château, *Medunta caſtrum*.

MANTEAU. ſubſt. m. Habillement de deſſus ample & large, qu'on porte en été par ornement, & l'hivèr pour ſe deffendre du froid, & de la pluye. *Pallium*, *lacerna*. Un habit complèt conſiſtoit autrefois en pourpoint, haut de chauſſes, & *manteau*. Maintenant on ne porte de *manteau* ſur le juſtaucorps qu'en hivèr, & à la campagne, pour ſe garentir des injures de l'air. Les gens de robbe & d'Égliſe ont des *manteaux* longs traînans à tèrre. *Pallium talare*. Les ſéculiérs ont des *manteaux* courts, qui ne vont que juſqu'aux genoux. Les malades ont de petits *manteaux* fourrez qui ne vont que juſqu'aux coudes. Les Bourgeois portent des *manteaux* doublez de panne, de velours. Les gens en grand deüil portent de longs *manteaux* de drap noir.

Les Moines portent auſſi des *manteaux* ſur leurs robbes, & il y en a eû qu'on a appellez les *Blancs-manteaux*, autrement *Guillemins*. Leur maiſon qu'ils avoient à Paris, appartient maintenant aux Benédictins, quoique le nom de *Blanc-manteau* appellé ſoit toujours demeuré, l'Égliſe des *Blancs-manteaux*, la ruë des *Blancs-manteaux*. Ce *manteau* étoit autrefois l'habit des Philoſophes, & de ceux qui faiſoient profeſſion d'une vie plus auſtère. Tertullien a fait un livre exprès ſur ce ſujet. Les Grècs portoient un *manteau* fort large, dont ils relevoient les deux bouts de chaque côté, & les attachoient dèrrière les épaules avec une agraffe, enſorte qu'on ne voyoit que la tunique qu'ils portoient par deſſous. Les Cyniques portoient le *manteau* ſur l'épaule & ſans tunique. Les filoux la nuit tirent les *manteaux*, ôtent les *manteaux*. Quand on veut ſortir, on demande ſes gans & ſon *manteau*. On diſoit autrefois *mantel*, pour *manteau*. Un Juriſconſulte Alleman nommé Pagenſtechèr dans un Recueil de pièces imprimé il y a quelques années à Brême *in* 12. en a une qui eſt l'éloge du *manteau*.

Un de ces jours dèrniérs, par des lieux détournez,
Je m'en allois révant le manteau *ſur le nez.* Régniér.

On prétend que ce mot auſſi bien que celui de *mante*, eſt dérivé du Grèc vulgaire μανδύαι, ou du Pèrſan *mandré*, d'où l'on dérive auſſi *mamille*; ou bien de *mantica*, *beſace*, parceque l'on porte les *manteaux* comme les beſaces, partie devant, & partie dèrrière; d'autres enfin de *manus* & de *tego*, Borel après Papias & Iſidôre. Sèrvius le dérive du Grèc *mandyas*, qui étoit une étoffe veluë dont on couvroit les tâbles, auſſi-bien que les épaules. Périonius le fait venir du Grèc ἱμάτιον, qui ſignifie habit, vétement. Mais il vient plutôt de *mantel*, qui en langage Cèltique, ou Bas-Bretòn, comme auſſi en Flamand, ſignifie la même chôſe.

Manteau, a été auſſi l'habit que tous les Anciens ont porté par deſſus leur robbe. *Pallium.* Élie donna le don de prophétie à Éliſée en lui laiſſant ſon *manteau*. On reprochoit à Diogéne, qu'on voyoit ſa vanité à travèrs les trous de ſon *manteau*. Les Romains ſe couvroient la tête d'un des bouts de leur *manteau*.

Le *manteau* Royal, eſt un riche habit de cérémonie qui s'attache ſur l'épaule droite, & ſe relève ſur la gauche, traînant devant & dèrrière juſqu'à tèrre. *Trabea*, *paludamentum*. Il eſt chargé de fleurs de lis d'or en broderie, & doublé d'hèrmines. Le Roi le porte en ſon ſacre, & en d'autres occaſions. Voyez Porte-manteau. Le *manteau* étoit auſſi autrefois un ornement Papal; & on donnoit l'inveſtiture aux Papes par le *manteau*. *Manteau*, ſe dit auſſi de l'habit de Cérémonie, que portent les Grands Maîtres & Chevaliérs des Ordres militaires. Le *manteau* des Chevaliérs de Malthe s'appelle *manteau à bec*.

Manteau, eſt auſſi une eſpèce de robbe de chambre que mettent les femmes par deſſus leurs corps de juppes. *Manteau* de brocard. *Stola*. *Manteau* d'oüate.

Manteau, en tèrmes de Blâſon, c'eſt la repréſentation de la cotte d'armes du Chevaliér, qu'on met dèrrière ſon écu; & on le chamarre de ſes armoiries. *Pallium teſſerarium*. Ces anciennes cottes d'armes, ou *manteaux*, étoient ouvèrtes ſur le côté, & deſcendoient plus bas que le nombril, en forme de juppe volante, avec les manches racourcies à l'endroit du coude, comme celles que les femmes appellent *manches d'ange*. Les Princes qui ne ſont pas Souverains, & les Ducs & Pairs de France, en couvrent leurs écus, & il eſt fourré d'hèrmines. Il y fait le même effet que le pavillon ſur celui du Roi. L'uſage des *manteaux* fourrez d'hèrmines n'a guères plus d'un ſiécle, & ils ſont armoyez ſur les replis. Ceux des Préſidens ſont bien plus modèrnes, mais ils ne ſont pas armoyez de cette façon, ils ſont d'écarlate doublée d'hèrmines & de petit gris. Celui du Chanceliér eſt de drap d'or. François I. & Charles IX. mettoient un grand *manteau* de gueules rebraſſé d'argent ſur leurs Armoiries. Les *manteaux* ſont appellez dans les anciens Manuſcrits, *blaſons*, *enſeignes d'armes* & *houſſes d'Ecu*. P. Ménétriér.

Manteau, en Fauconnerie, ſignifie la couleur du poil de pluſieurs animaux & de pluſieurs oiſeaux, entr'autres de ceux de proye, d'où eſt venu le nom de corneille *emmantelée*. *Accipitris chlamides*, *penula*.

Manteau eſt auſſi, ce qui paroît d'une cheminée dans une chambre; on appelloit autrefois *manteau*, le haut de la cheminée qui empêche que la fumée n'entre dans la chambre. *Camini teſtudo*. Les anciens *manteaux* de cheminée étoient faits en hotte, comme celui de la grande chambre du Palais de Paris, qui eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *faux manteau*. Depuis on les a faits avec de grands ornemens d'Architecture. Enfin, on les a réduits à une petite ſaillie où l'on met quelques bas reliefs, & à une corniche où l'on met quelques buſtes, ou porcelaines. Ce mot ſe dit donc ſelon l'uſage moderne plutôt de la partie inférieure de la cheminée, compoſée des jambages, du chambranle, de la gorge, ou Attique, & de la corniche, que de la partie ſupérieure, qui ne comprend que le tuyau couronné de ſa corniche, & orné d'un cadre, avec un bas relief, ou d'une bordure avec tableau. Il eſt ainſi nommé parce qu'il couvre la hotte, & le tuyau de la cheminée. C'eſt ce que les Italiens appellent *nappa*, & M. de Cambray dans ſa traduction de Palladio s'eſt ſervi de *nape*, pour ſignifier le *manteau* d'une cheminée. On appelle *manteau de fèr*, la barre de fèr qui ſèrt à tenir la platte bande, ou anſe de paniér de la fèrmeture d'une cheminée. Davilèr.

Manteau, ſe dit figurément en Morale, des couvèrtures, des prétextes qu'on prend pour déguiſer, & faire approuver des mauvaiſes actions. *Species*. Il y a bien des gens trompez ſous le *manteau* de dévotion. Les hypocrites ſe couvrent du *manteau* de la Religion, du prétexte de la charité. Comme il n'eſt point d'étoffe ſi ſouple, ni ſi maniable, que celle du *manteau* de la Religion, les hypocrites trouvent toûjours quelque raiſon de couvrir de ce vénerable *manteau* le parti qu'il leur plaît de choiſir. S. Réal.

Que l'impoſteur ſçait bien de traitreſſe manière,
Se faire un beau manteau *de tout ce qu'on révère!* Mol.

Manteau, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, On dit d'un avâre, qu'il mange ſon pain ſous ſon *manteau*; pour dire, qu'il mange tout ſeul, qu'il ne fait part de ſon bien à pèrſonne. On dit d'un homme qui demeure à ne rien faire pendant que les autres ſont occupez, qu'il garde les *manteaux*. On dit auſſi d'un homme qui a les fiévres quartes en Septembre, qu'il a un vilain *manteau* pour ſon hivèr. On dit auſſi, faire une chôſe ſous le *manteau*; pour dire, en cachette. Les livres déffendus ſe vendent ſous le *manteau*.

MANTEL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie, Manteau, & qui ne peut plus avoir d'uſage que dans le Burleſque. *Pallium*.

MANTELAN. ſ. m. Nom propre d'un lieu célébre autrefois en Touraine. *Montalomagus*; *Montalomagenſis vicus*, *Montolomaus*. Valois, *Not. Gall. p.* 356.

MANTELÉ, ée. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un écu chargé d'une eſpèce de chappe un peu plus étenduë, dont la pointe qui prend ſa naiſſance des angles de la pointe de l'écu, finit au tièrs vers le chèf. *Lacernatus palliatus*. Cujas porte d'azur à la tour couvèrte d'argent *mantelée* ou chappée de même.

On appelle auſſi des lions *mantelez* ceux qui portent des manteaux.

MANTELET. ſ. m. En tèrmes de Blâſon, étoit autrefois une eſpèce de lambrequin large & court dont les Chevaliérs couvroient leurs caſques & leurs écus, que quelques Auteurs ont nommé *camail*. *Palliolum*.

Mantelet, ſe dit auſſi des courtines du Pavillon des Armoiries, quand elles ne ſont pas couvèrtes de leurs chapeaux. *Lacernula*.

Mantelet, en tèrmes de Guèrre, eſt un parapet portatif, & roulant ſur des rouës, dont ſe couvrent les pionniérs qui ſont employez au travail d'un ſiége. *Plateus*, *vinea*. Pièrre IV. Roi d'Arragon dans ſa Chronique L. III. C. 23. l'appelle *mantelletum*. Il eſt fait de gros madriérs doublez de cinq piéds de haut, & de trois de large, qui ſont attachez enſemble avec des barres de fèr, & qui font quelquefois un angle & deux faces. Les Anciens s'en ſervoient auſſi à la guèrre, comme il paroît dans Végéce: mais ils étoient bâtis de bois légér, hauts de huit ou neuf piéds, larges d'autant, longs de ſeize, couvèrts à double étage, l'un de planches, & l'autre de clayes avec les côtez d'ôſiér, & revêtus par dehors de cuirs trempez dans l'eau de peur du feu. Davelours.

Mantelet, ſe dit auſſi d'un petit manteau violet, que mettent les Évêques ſur leur rochèt, lorſqu'ils ſont devant le Légat, ou devant le Pape, pour témoigner que leur autorité eſt ſubordonnée. *Palliolum*.

Mantelet, ſe dit auſſi des cuirs qui s'abattent ſur les portiéres & aux côtez d'un carroſſe ou d'un coche, pour déffendre de la pluye, ou du vent, & qu'on relève pendant le beau tems pour avoir de l'aîr. *Lacerna penſilis*.

MANTELINE. ſ. f. Petit manteau, que portent les femmes à la campagne. *Lacernula*.

MANTENAY. ſ. m. Nom propre d'une ville de France ancienne, qui n'eſt plus qu'un bourg, qui ſe nomme Saint Lie. *Mentuniacum*, *Mantuniacum*, *Sancti Leonis vicus*. Il eſt en Champagne près de Troye, & ſur le bord de la Seine. *Val. Not. Gall. p.* 336.

MANTENEN. ſ. m. Tèrme de la Marine des Galéres. C'eſt la partie de la rame que tiennent les Eſpaliérs, & les Vogue-avans: c'eſt l'extrémité, le bout du manche de la rame, qui eſt amenuiſé pour qu'on puiſſe le tenir de la main. *Pars ultima manubrii*.

Ce mot vient de *main*, & de *tenir*, parce qu'on tient de la main cette partie de la rame.

MANTOIS.

MANTOIS. ſ. m. Tèrritoire de Mante. *Petromantalenſis ager; Meduntanus pagus.*

MANTOnNET. ſ. m. Tèrme d'Artiſan. C'eſt une petite piéce de bois, ou de fèr, ayant un cran, ou entaillure, qu'on attache aux jambages d'une porte, ou ailleurs, pour ſoutenir, & arrêter quelque chôſe, comme le battant d'un loquet, ou autre ſemblable. *Admiſſaria lamina peſſuli lingulati.*

MANTOUAN. ſ. m Le Duche de Mantouë, *Mantuanus ager*, ou *Ducatus*. C'eſt un des États de la Lombardie, en Italie. Il eſt entre les États de l'Égliſe, de Veniſe, de Milan, de Modéne, & de la Mirandole. Sa longueur du couchant au levant eſt de dix-ſept lieuës, & ſa plus grande largeur de douze. Ce païs eſt baigné par le Pô, l'Oglio, le Mincio, & pluſieurs autres riviéres; il eſt très fèrtile, & bien peuplé, & ſes lieux principaux ſont Mantouë, Guaſtala, Borgoforte, Bonco Fèrrato, Redoldeſco, & Caneto. Maty.

MANTOUAN, ane. ſ. m. & f. Nom d'un peuple d'Italie. Originaire, ou habitant du Mantoüan. *Mantuanus, a.*

MANTOUË. ſ. f. Nom propre d'une ville Capitale du Mantouan. *Mantua.* On aſſûre qu'elle eſt plus ancienne que Rome de 430 ans, ou ſelon d'autres de 200 ans. Elle eſt bâtie au milieu d'un lac formé par la riviére de Mincio, & qui a vingt lieuës de circuit: on en donne quatre à la ville, dix huit Paroiſſes, & quarante Maiſons Religieuſes. On y ſouffre des Juifs qui ont leur quartiér ſéparé, & qui doivent porter un ruban jaune au chapeau, pour ſe diſtinguer des Chrétiens. On y fabrique une grande quantité d'étoffes de ſoye, & les Ducs de *Mantoue* y font leur ſejour ordinaire dans un Palais, qui paſſe pour un des plus magnifiques de l'Italie, & des mieux meublez. On aſſure qu'il y a cinq cents cinquante chambres. Au reſte, *Mantoue* eſt une place très-forte par ſa ſituation, & par quelques ouvrages qu'on a faits aux endroits qui en ont beſoin, on n'y peut entrer que par deux chauſſées qui ont leurs ponts lévis. Tout cela n'empeche pas que l'an 1680. Colaſto, Général des troupes de l'Empereur, ne la prît, & n'y fit de grands déſordres. Maty.

MANTUANE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône de couleur de citron à fond incarnat. Morin.

MANTURE. ſ. f. Grand coup de mèr. Agitation violente des houles. Pomey. *Violentus undarum incurſus.*

MANTURNE. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des Anciens Romains. *Manturna.* On l'invoquoit dans les mariages, afin qu'elle fit que la nouvelle épouſe demeurât dans la maiſon.

Ce mot vient de *manere, demeurer.*

MANUCODIATA. ſ. m. C'eſt un nom que les Voyageurs & les Indiens donnent à l'oiſeau de Paradis, qui ſignifie *oiſeau de Dieu*, décrit au livre 25. d'Ambroiſe Paré, & en pluſieurs autres lieux. *Manucodiata avis.* Il eſt commun aux Moluques. Il habite au haut de l'air. Il reſſemble à l'hirondelle par le bec & le corps, & conſiſte prèſque tout en plumes. Celles de la tête reſſemblent à de l'or pur; celles de ſa gorge à celles d'un canard; & celles de ſa queuë & de ſes aîles à un panache. On a fait d'abord accroire aux Européans qu'il n'avoit point de piéds, & que quand il vouloit dormir, il ſe pendoit par ſes plumes aux rameaux de quel que arbre: mais c'eſt en effèt que les Marchands les couppent, pour les rendre plus extraordinaires; ou comme diſent d'autres, que les grandes fourmis qui ſont abondantes en ce païs-là les leur mangent. On dit que le mâle a une cavité ſur ſon dôs où la femelle couve ſes petits. On leur couppe les piéds, de peur qu'ils ne gâtent leurs plumes, qui ſont fort fines. On ne les trouve que morts le bec fiché en tèrre dans une Iſle proche des Moluques, & on n'a pû découvrir d'où ils viennent. Ils volent toûjours, & ſe nourriſſent des mouches qu'ils prennent en l'air. Le mâle eſt de couleur plus vive que la femelle.

MANUDUCTEUR. ſ. m. On a donné autrefois ce nom à celui qui du milieu du Chœur, où étoit ſa place, donnoit le ſignal de chanter à tout le Chœur, & marquoit la meſure, régloit le chant. *Manuductor.* Les Grècs l'appelloient *Méſochôre*, parcequ'il étoit au milieu du Chœur. Dans l'Égliſe Latine on le nommoit *Manuducteur*, de *manus*, main, & *duco*, je conduis, parcequ'il conduiſoit & gouvèrnoit le Chœur par des mouvemens, des geſtes de la main.

MANUEL, elle. adj. m. & f. Qui eſt fait de la main. *Manualis, manuarius.* Seing *manuel.* On dit en reçonnoiſſant une ſignature privée par devant Notaires, qu'on l'a ſignée de ſon ſeing *manuel* dont on a accoutumé de ſe ſèrvir en ſes affaires. Les Chanoines reçoivent des diſtributions *manuelles* & quotidiennes. Quoique la Chirurgie ſoit une opération *manuelle*, il faut pourtant que le Chirurgien ſçache quelques principes de Phyſique. Vèrdiér, *Traité des Fractures.*

Manuel. ſ. m. Se dit auſſi des petits livres, ou des abregez qu'on peut porter, ou qu'on doit toûjours avoir à la main. *Enchiridion, manuale.* Le *Manuel* d'Épictéte. Le *Manuel* de Dévotion. Un *Manuel* de Théologie. On l'a ainſi appellé, *quòd in promptu ſit & ad manum habeatur.*

Manuel, ou *comptant du pillage*, M. de Courtin appelle *manuel du pillage* ce que les Romains appelloient *manubiæ*, c'étoit, ſelon Favorin, l'argent qui provenoit des chôſes qu'on avoit priſes à l'ennemi, & qui étoient venduës à l'encan.

MANUEILE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une barre de fèr, laquelle eſt jointe par une boucle de fèr appellée *gouſſet*, à la barre du gouvèrnail, & que le Timoniér tient à la main pour gouvèrner le vaiſſeau. *Temonis manubrium.*

MANUELLEMENT. adv. De la main à la main, ſans autre ſolemnité. *In manum, ad manum.* Je lui ai payé les 20 écus que je lui devois, *manuellement*, ſans quittance, & ſans entremiſe d'autrui. La livraiſon de meubles qui ſe fait *manuellement* tranſporte la propriété.

MANUFACTURE. ſ. f. Lieu où l'on a ramaſſé pluſieurs Ouvriérs pour travailler à une même ſorte d'ouvrages. *Officina, opificium.* On a établi depuis quelque tems en France pluſieurs *manufactures* pour des étoffes, des bâs, des chapeaux, des glaces de miroirs, des dentelles, &c. Il y a une Ordonnance du mois de Juillet 1667 portant réglement général ſur les *manifactures*, établiſſement des Jurez, & Maîtres & Gardes des Mauchands, & Maîtres Ouvriérs en drap d'or, d'argent & de ſoye, & autres étoffes mélangées, & pour leurs façonnerie, compagnons, apprentis, &c.

Manufacture, ſe dit auſſi du travail, de la fabrique qui ſe fait de ces ouvrages dans les lieux publics. *Opificium, labor, manufactum.* Ce drap eſt d'une bonne *manufacture.*

MANUFACTURER. verb. act. Travailler manuellement à pluſieurs ſortes d'ouvrages, *Elaborare, perficere, manu effingere.* Ces draps ont été *manufacturez* à Sedan, ces velours à Tours, ces Sèrges à Amiens.

MANUFACTURIÉR. ſ. m. Maître d'une manufacture, qui travaille dans une manufacture. *Opifex, operarius.* On a fait venir des *Manufacturiérs* étrangers pour établir des manufactures de bas au métier, &c.

MANVIEU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Manvœus.* Comme écrivent les Bollandiſtes, & non pas *Manvoeus* comme Baillet. On dit que S. *Manvieu* Évêque de Bayeux mourut dans cette ville vèrs le milieu du Ve. ſiécle. Son culte eſt fort célébre dans les diocèſes de la Baſſe Normandie.

MANUMISSION. ſ. f. Action par laquelle on donne la libèrté à un éſclave. *Manumiſſio, vindicta.* L'Auteur du traité de Police définit les *Manumiſſions* des Actes par leſquels les Seigneurs affranchiſſoient les habitans de leurs tèrres, qui avoient été juſques alors ſèrfs & dans une éſpéce d'éſclavage, qui ne convenoit ni à la ſainteté de nôtre réligion, ni à nos mœurs. Ils les déchargèrent en même tems de pluſieurs engagemens attachez à cette dure condition, tant par rapport aux biens qu'aux pèrſonnes. La *manumiſſion* eſt donc en France l'affranchiſſement des gens de condition ſèrve, ou de mainmorte. Il y a un titre à S^{t}. Gèrmain des Prez de la *manumiſſion* des habitans de leur Seigneurie, qui n'a pas plus de 250. ans. La plupart des *manumiſſions* ont téé faites du tems du Roi Saint Loüis, & c'eſt environ ce tems-là qu'elles commencèrent. Les gens de mainmorte condition devoient faire confirmer la *manumiſſion* qu'ils avoient obtenuë de leur Seigneur par des lettres patentes du Roi vérifiées à la Chambre des Comptes, & devoient payer pour cela cèrtaines finances. On en trouve encore un titre du 27 Juin 1500.

Les Romains faiſoient quelques cérémonies en la *manumiſſion* de leurs éſclaves. La *manumiſſion* ſe faiſoit en trois maniéres. 1°, Quand de l'aveu de ſon maître un éſclave faiſoit mettre ſon nom ſur le cens, ou les Regiſtres publics des citoyens; 2°, lorſque l'éſclave étoit conduit au Préteur, & que ce Magiſtrat lui mettoit ſa baguette ſur la tête. 3°, Lorſque par ſon teſtament le maître l'affranchiſſoit & lui rendoit la libèrté. On dit que ce fut le Roi Sèrvius Tullius, qui fut auteur de la prémière, Publius Valérius Publicola qui inſtitua la ſeconde. Il eſt parlé fort au long de la troiſiéme dans les Inſtitutes de Juſtinien. Il n'étoit pas neceſſaire que le Préteur fût ſur ſon tribunal pour faire la cérémonie de la *manumiſſion*; il la faiſoit par tout où il ſe trouvoit, chez lui, dans les ruës, en allant au bain, &c. Il mettoit ſur la tête de l'éſclave une baguette appellée *vindicta*, en diſant je dis que cet homme ſelon les us & coûtumes des Romains, enſuite il donnoit ſa baguette au licteur, qui en frapoit la tête de l'éſclave, & enſuite il lui frapoit le viſage & le dos de la main. Et là Gréffiér ou Scribe mettoit le nom du nouvel affranchi dans les Regiſtres avec la cauſe de la *manumiſſion.* L'Empereur Conſtantin fit faire les *manumiſſions* à Rome dans les Égliſes, comme témoigne Sozomene.

Ce mot vient du Latin *manumiſſio, quia ſervus mittebatur extra manum, ſeu poteſtatem domini ſui.* Elle ſe faiſoit avec pluſieurs formu-

les & cérémonies qui ſont déduites au long par Du Cange.

MANUSCRIT, ITE. adj. & ſ. Livre ou Ouvrage écrit à la main. *Manuſcriptum, manuſcriptus liber, codex manu exaratus.* Ce qui fait eſtimer les Bibliothéques, c'eſt la quantité des *manuſcrits*, les anciennes Bibles *manuſcrites*. Cette piéce eſt déffenduë, & ne court qu'en *manuſcrits*. Cet Auteur a laiſſé de beaux *manuſcrits*, de grands recüeils. On déſigne en écrivant & dans les livres imprimez un *manuſcrit* par ces lettres *MS.* & au pluriel par celles ci *MSS.* ou *MMSS.*

MANUSCRIT, ſignifie auſſi l'original d'un livre, la copie de l'Auteur ſur laquelle il a été imprimé. *Autographus.* On a corrigé ce livre ſur l'original, ſur le *manuſcrit* de l'Auteur. Les Critiques du ſiécle paſſé ont fait de grands travaux pour la confrontation des Auteurs avec les *manuſcrits* originaux des anciennes Bibliothéques.

MANUTENTION. ſ. fém. Action par laquelle on confirme, on conſèrve en même état quelque chôſe, ou ſoin qu'on prend pour faire éxécuter une chôſe. *Conſervatio.* Les Magiſtrats doivent avoir ſoin de la *manutention* de la police, & des réglemens; les Généraux de la diſcipline militaire; les Supérieurs des Monaſtères, de la *manutention* des Statuts de la Régle de l'Ordre. Le Concile & l'Ordonnance appellent les Ordinaires à la *manutention* de la diſcipline. PAT.

MANY. ſ. maſc. Nom d'un fruit du Perou. Il ſe forme dans une gouſſe qui ne ſort pas de tèrre, dans laquelle ſont quelques grains comme des haricots ronds, leſquels étant rôtis au four dans leur gouſſe, ont un goût agréable de noiſette rôtie. On en mange beaucoup, quoiqu'il échauffe éxtraordinairement. C'eſt apparemment l'Araquidua de quelques Botaniſtes, les habitans l'appellent *Many.* FRÉZIÉR, *p.* 168.

MANOZANILLA, MANZÉRA, ou MANSILLA. ſ. f. Nom d'un ancien bourg d'Éſpagne. *Manzanilla, Pomeriola.* Il eſt dans le Royaume de Léon, à quatre ou cinq lieuës de la ville de ce nom, en tirant vèrs Palencia. MATY.

MANZEL. ſ. m. Tèrme de relation. *Manſio, ſtatio.* C'eſt ainſi qu'on appelle en Pèrſe le rendez vous des Voyageurs & des Caravanes à la fin de la journée, un *manzel* eſt un caravanſerail. Les *Manzels* ſont éloignez les uns des autres d'une diſtance raiſonnable, afin que les chevaux chargez puiſſent dans un jour aller commodément de l'un à l'autre. Cette diſtance cependant n'eſt pas par tout égale, elle eſt quelquefois de cinq, ou de ſix, quelquefois de huit ou dix lieuës. Cette différence vient de l'eau & des lieux habitez, qui ne ſe rencontrent pas également dans la Pèrſe. La diſtance d'un lieu à un autre ſe compte par le nombre des *manzels*. Ainſi, on dit que d'Iſpahan à Candahar, il y a 40. *manzels*, ou *manzils*, c'eſt-à-dire 40. journées.

M A O.

MAON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Tèrre Sainte. *Maon.* Elle étoit dans la plaine à côté de Jéſimont & à l'orient de Daroma. Voyez Joſ. XV. 55. & le Ier Livre des Rois XXIII. 24.

MAON, ou PORT MAHON. Nom propre d'une petite ville, ſituée ſur la côte orientale de l'iſle de Minorque, à huit lieuës de Citadella. *Mago. Port Maon* a un fort beau port, & la ville eſt défenduë par la Citadelle de S. Philippe. Depuis la dèrnière paix *Port Maon* eſt entre les mains des Anglois. MATY.

MAOU. ſ. m. Tèrme de Calendriér. C'eſt le nom que les Cathaïens donnent au quatrième de leurs Cycles ou Tchags, que les habitans du Turqueſtan nomment Thauſchcan, & les Pèrſiens Kèrkhouſch, noms, qui ſignifient en leur langue un *liévre*. D'HÈRBELOT. Voyez GIAAG. *T. III. p.* 197. ou TCHAG.

MAOZIM, ou MAUZZIM. ſ. m. Nom propre d'un Dieu, ſelon quelques uns *Maozim, Maüzzim.* Daniel en prédiſant au C. XIe. ce que devoit faire un Roi, qui affligera le peuple de Dieu dit, il révérera le Dieu *Maozim*, dans le lieu qu'il lui aura choiſi, &c. *Maozim* en Hébreu מעזים ſignifie, les forces. Selon Calvin & quelques autres il s'agit là des Romains, & on dit, qu'ils honorèrent le Dieu des forces, parce qu'ils s'attribuoient à eux-mêmes la divinité, & ne donnoient à leurs Dieux de force & de puiſſance, qu'autant qu'il leur plaiſoit, ne faiſant aucun cas ni des hommes, ni des Dieux, en comparaiſon de l'éſtime qu'ils avoient pour eux-mêmes. D'autres diſent que *Maozim* étoit un Dieu particuliér adoré à Modin par Antiochus, dont il s'agit là, & non pas des Romains. Grotius croit que c'eſt le Dieu de la guèrre à qui les Phéniciens donnoient ce nom, qui vient de עזז (*azaz*) qui ſignifie *fortis, validus*, il faloit dire עז *az* & non pas *azaz*, que c'eſt le Dieu que Julien appelle *Azizus*, dans l'himne du Soleil, qu'en ajoûtant une lettre héémantique on fait au pluriel מעוזים *Mauzzim*, que c'eſt de là que s'eſt fait le mot François *magazin*. Que de plus en prononçant le ain ע en *o* & changean le ר en ד comme font les Chaldéens & les Arabes, de *Maozim* on avoit fait *Modin*, nom du lieu où ce Dieu avoit un temple, & qu'Antiochus avoit voulu qu'on adorât ce Dieu comme faiſoient les Phéniciens. Sanctius croit que c'étoit le Dieu de l'argent, le Plutus des Grècs dont tout le monde vante la puiſſance, & auquel tout obéit comme dit l'Écléſiaſte X. 19. que les avâres adorent, & qu'Antiochus étoit ſi paſſionné pour l'argent, que ſouvent il étoit allé en Égypte, & avoit pillé les temples & les autels, & violé tous les droits divins & humains pour en amaſſer. Géjerus croit auſſi que c'étoit un Dieu particuliér; il veut avec Heinſius que ce fût Mars. Cornelius à Lapide dit que c'eſt un Démon familiér qu'avoit Antiochus, Maldonat le prend pour Jupitèr Olympien, qui étoit le plus puiſſant des Dieux, c'eſt ainſi que l'Écriture appelle Jehovah, le Dieu des vèrtus, & des armées. En éffèt, continue Maldonat, Antiochus plaça Jupitèr Olympien dans le temple de Jéruſalem, & l'y voulut faire adorer. Willet & Mélanchton ſont auſſi de ce ſentiment. Junius & Trémellius avec Polanus, diſent que le Dieu *Maozim* ſignifie des fortereſſes, ou des fortifications, que c'eſt le vrai Dieu, le Dieu d'Iſraël, qui eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt adoré à Jéruſalem qui eſt appellé ſouvent la ville des fortifications, que l'Ange ne dit pas qu'Antiochus l'adorera, mais que dans ſon lieu, c'eſt-à-dire, dans le lieu qui lui étoit conſacré, dans le temple de Jéruſalem, il adoreroit un autre Dieu que lui. Enfin d'autres entendent en général les Démons.

M A P.

MAP. Voyez MÉPE.

MAPPAIRE. ſ. m. Nom d'Office. *Mapparius.* Chez les Romains le *Mappaire* étoit celui qui dans les jeux publics, comme ceux du Cirque & des Gladiateurs, donnoit le ſignal pour commencer, jettoit une nappe, *mappa*, qu'il recevoit auparavant de l'Empereur, du Conſul, ou de quelque autre Magiſtrat, apparemment du plus diſtingué qui fut préſent, ou de celui qui donnoit les jeux. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 201. & 922.

En France on a appellé *Mappaire* celui qui, quand le Roi avoit lavé, lui préſentoit la ſèrviette pour s'éſſuyer les mains. Voyez le *Patriarchium Bituricenſe*, *C.* 30. & Aimoin *Hiſtoire de France*, *L. IV. C.* 2.

MAPPEMONDE. ſ. f. Tèrme de Géographie. *Univerſi orbis delineatio.* C'eſt la déſcription ou la délinéation de la figure du monde, ou plûtôt de la tèrre ſur un plan, ou dans une carte. La *mappemonde* eſt ordinairement compriſe en deux cèrcles, qui ſont les deux Hemiſphères; l'un contient le monde ancien, c'eſt-à-dire, l'Europe, l'Aſie & l'Afrique; & l'autre le nouveau monde, c'eſt-à-dire, l'Amérique. Euſtachius témoigne qu'Anaximandre fut le prémiér qui fit les Cartes Géographiques, ou *mappemondes*; & enſuite Hécatæus, Démocrite, Eudoxe, & autres. La *mappemonde* de l'Obſèrvatoire de Paris a le pôle ſeptentrional pour centre. Turquet vouloit qu'on fit toûjous les *mappemondes* de cette manière, & qu'on repréſentât la tèrre en deux cèrcles, qui fûſſent tèrminez par l'équateur, & qui euſſent pour centre, l'un le pôle auſtral, & l'autre le pôle boréal. La commodité de ces ſortes de *mappemondes*, c'eſt que tous les méridiens ſeroient repréſentez par des lignes droites, & les paralléles par de vrais cèrcles paralléles, au lieu que ſelon les régles de la projection ordinaire des *mappemondes*, il n'y a que le prémiér méridien qui ſoit repréſenté en cèrcle, & un autre méridien en ligne droite, les autres auſſi bien que les paralléles ſont des portions de lignes courbes ou de cèrcles dont le centre eſt hors de la carte. Mais l'incommodité de ces ſortes de *mappemondes* de Turquet, c'eſt que le milieu de la carte demeure vuide, étant déſtiné à repréſenter les environs des pôles, qui nous ſont inconnus. Je croi cependant que ce qui fait préférer les *mappemondes* ordinaires à celles de Turquet, c'eſt qu'on eſt accoûtumé aux unes, & qu'on ne l'eſt pas aux autres.

M A Q.

MAQUÉDA. ſ. fém. Nom propre d'un bourg avec un château & titre de Duché. *Macheda.* Il eſt dans la Caſtille vieille, à ſept ou huit lieuës de Tolède, vèrs le couchant. MATY. La Maiſon de *Maquéda* eſt une branche de celle de Cardenus.

MAQUEREAU. ſ. maſc. Poiſſon de mèr qu'on pêche aux mois d'Avril & de Mai. *Scomber.* C'eſt un Poiſſon de mèr vivant en trouppe, long d'environ un piéd & demi, ſans écaille, rond de corps, épais, charnu, finiſſant en pointe par les deux bouts. Car il a le muſeau pointu, & l'éxtrémité devèrs la queuë, pointuë. La queuë finit en deux pointes. Sa bouche reſſemble celle du Thon, il a les yeux grands & dorez. Quand il eſt dans l'eau, il paroit couleur de ſoufre, & quand il eſt hors de l'eau, & qu'il eſt mort, il eſt bluâtre, & tout travèrſé de pluſieurs traits noirâtres. Rondelet des Poiſſons, Livre VIII. chap. VII. J'ai connu des gens fort vèrſez dans l'Architècture navale, qui prétendent

dent que le *maquereau* eſt de tous les poiſſons celui dont la figure doit ſèrvir de modéle à la conſtruction des vaiſſeaux. On mange le *maquereau* frais ou ſalé. L'eau dans laquelle on fait cuire les *maquereaux* eſt fort lumineuſe quand elle eſt remuée.

Ce mot vient *à maculis*, parcequ'il eſt fort tacheté. Quelques Auteurs modèrnes l'ont appellé *maquerellus*.

MAQUEREAU, ELLE. ſ. m. f. Qui tient un lieu de proſtitution, qui fait métiér de débaucher des filles ; qui fait les intrigues, les allées, & venuës néceſſaires pour cela. *Leno, lena, productrix*. Vieux *maquereau*, vieille *maquerelle*. Le *maquereau* & la *maquerelle* fûrent foüetez par la main du Bourreau. On le dit auſſi dans le figuré, & dans le ſtile burleſque, de ce qui corrompt, de ce qui ſéduit ;

Vive, vive la maquerelle,
Que vulgairement on appelle
Une bourſe pleine d'écus. MAI.

Ce mot, auſſi-bien que celui de *Maquignon*, vient de *maque*, qui en vieux François ſignifioit *vente*. Il y a encore à Paris l'Hôtel de la *Maque*, où les Picards venoient vendre leurs marchandiſes : ce qui eſt fort vraiſemblable. Quelques-uns tîrent ce nom de l'Hébreu מכר *macar*, qui ſignifie *vendre*, parceque ces pèſtes publiques font trafic de la proſtitution. Tripaut le fait venir de *aquariolus*, qui a ſignifié en Latin un homme qui ſollicite la pudicité des filles. Et quelques-uns ont ajoûté, que *alcabuete* dont ſe ſèrvent les Éſpagnols en la même ſignification, vient de *aquabuete, quod aquam ferat*. Ménage prétend qu'il vient de *macula*, à cauſe que ceux qui repréſentoient les *maqueraux* dans les anciennes Comédies étoient vêtus de divèrſes couleurs, comme on voit dans Tèrtullien *de Pallio*, & à cauſe qu'on appelle *maqueraux* ces taches qui viennent aux jambes, & les poiſſons d'Avril qui ſont pareillement tachetez. Nicot raporte les mêmes étymologies que Ménage, qui les a priſes de lui. Donat en parlant des habits que les Anciens donnoient à leurs pèrſonnages de Comédie dit, que *leno palliis varii coloris utitur*.

MAQUEREAUX, au plur. ſont des taches de la peau qui viennent particuliérement aux jambes & aux cuiſſes, pour s'être chauffé de trop près pendant l'hivèr. Ils ſont ainſi nommez, parcequ'ils imitent les taches du *maquereau*. *Macula*.

On appelle provèrbialement un *maquereau* un poiſſon d'Avril. On dit auſſi de celui qui ne paye point ſon écot, ſa part de quelque dépenſe commune, qu'il eſt franc comme un *maquereau*.

MAQUERELLAGE. ſ. m. Adreſſe & moyens dont on ſe ſèrt pour débaucher, & proſtituer les femmes & les filles. *Lenocinium*. C'eſt cette femme qui a porté les poulets, qui a fait cette intrigue, ce *maquèrellage*. Elle vit de *maquerellage*.

MAQUERÉLLE. ſ. fém. Nom d'un petit poiſſon, dont les Pêcheurs ſe ſèrvent comme d'apaſt.

MAQUIGNON. ſ. m. Qui vend des chevaux, qui les refait, & qui couvre leurs défauts. *Mango*. Ce mot eſt ſouvent pris dans un ſens odieux. On dit maintenant, *Marchand de chevaux*.

MAQUIGNON, ONNE. ſ. m. & f. ſe dit au figuré des gens d'intrigue qui ſe mêlent de donner des avis, de faire des mariages, de faire vendre des Offices, des Bénéfices, & qui font tout autre trafic odieux. *Mango, proxenata, ſequeſter*. On appelle auſſi *Maquignons*, & *Vendeurs de chair humaine*, ceux qui débauchent les jeunes gens pour les enroller, & les vendre à des Capitaines. SCAR. Je croi que tu es quelque *maquignon* d'enfant. ABL. Quelques vèrſions de la Bible font dire à S. Paul, qu'il n'eſt point *maquignon* de la parole de Dieu, pour dire qu'il n'en trafique point.

Maquignons *de la gloire, ils en font le partage*. GOM.

Ce mot, auſſi-bien que celui de *maquereau*, vient de *maque*, vieux mot, qui ſignifie *vente, marchandiſe*, Ménage dit qu'il vient de l'Italien *machinogne*, qu'il croit être fait de *mangone*. On a dit dans la baſſe Latinité *mangonare*, pour ſignifier *trafiquer* ; & *mango, manganus*, pour ſignifier un *trompeur*.

MAQUIGNONNAGE. ſ. m. Adreſſe de vendre & de refaire des chevaux. *Mangonium*. Il entend bien le *maquignonagne*.

On le dit auſſi de toute ſorte de mauvais trafic, & de négotiations peu honnêtes. C'eſt un *maquignonnage* où je ne comprends rien.

MAQUIGNONNER. v. act. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré, pour faire le Maquignon. *Mangoniſare, mangonare*. Les chevaux qui ont été *maquignonnez* ne valent jamais rien. C'eſt cette vieille qui a *maquignonné* une telle affaire.

MAQUIGNONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mangoniſatus*.

MAQUILLEUR. ſ. m. Tèrme de mèr. *Navicula ſcombris piſcandis*. C'eſt un bateau de ſimple tillac, qui va à la pêche des maqueraux.

MAQUIS. ſ. m. Nom propre d'un lieu de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Maquiſium*. Il eſt ſur le Guadalquivir, à deux lieuës au deſſus d'Anduxar, & on y voit les ruines de l'ancienne *Oſſigi Laconium*, petite ville du tèrritoire de Cordouë. MATY.

MAR.

MAR. Voyez MAIRE.

MAR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Marus*. S. *Mar* étoit Évêque de Tréves. Voyez Bollandus, *Acta Sanctorum*, & Chaſtelain notes ſur le Martyrol. au 26. Janvièr. Quelques-uns le nomment *Marcus* ; mais mal.

MARA. ſ. f. Nom d'un ancien lieu du déſèrt de l'Arabie. *Mara*. C'eſt à *Mara* que fut le cinquiéme Camp des Iſraëlites dans le déſèrt. Ce lieu fut ainſi nommé de מרר, *marar*, qui ſignifie *être amèr*, parceque les eaux qu'il y avoit en ce lieu étoient amères d'une ſaleure pleine d'amèrtume. Moyſe en corrigea l'amèrtume, & les changea en eau douce, en y faiſant tremper d'un cèrtain bois. *Exod*. XV. 23. *Num*. XXXIII. 8.

MARABOTIN, & par corruption MARMOTIN. ſubſt. m. Nom d'une ancienne monnoye d'Éſpagne & de Portugal. *Marabotinus, Marmotinus, Maſamutinus*. Le *marabotin* étoit une monnoye d'or des Maures, que les Éſpagnols nommèrent ainſi.

Il y a eû dans ces dèrniérs tems de grandes conteſtations parmi les Sçavans touchant l'origine & la valeur des *marabotins* ; comme il eſt ſouvent parlé de cette monnoye dans pluſieurs tîtres de la ville de Montpelliér, dont les Évêques de Maguelone ont été en partie les maîtres, on a cru que le *marabotin* pouvoit être une monnoye d'or de ces Évêques, qui ont long tems joüi du droit d'en faire battre. Cette opinion a ſemblé d'autant plus cèrtaine, qu'il paroit par deux vèrs de Théodulphe Évêque d'Orléans, que la monnoye des Évêques de Maguelone étoit marquée avec des caractères Arabes.

Ipſe gravi numero nummos fert divitis auri,
Quod Arabum ſermo, ſive character erat.

De là on a conclu que le nôm de *marabotin* avoit été donné à la monnoye des Évêques de Maguelonne, à cauſe de ces caractères Arabes, dont ſe ſèrvent les Maures d'Afrique. Pour moi, je ſuis pèrſuadé que cette monnoye d'or, qui eſt appellée ordinairement *Marabotinus*, & quelquefois *maurabotinus, marmotinus, marbotinus, marabutinus, merabatinus*, & *marbotinus*, doit ſon origine à l'Éſpagne. Henri IIᵉ. Roi d'Anglетèrre & Duc d'Aquitaine rendit une ſentence arbitrale l'an 1177. entre Alfonſe Roi de Caſtille, & Sanche Roi de Navarre, par laquelle le prémiér de ces deux Rois eſt obligé à payer au ſecond la ſomme de 3000. *marabotins*. Quelle apparence que le Roi d'Anglетèrre eût obligé le Roi de Caſtille à payer une penſion au Roi de Navarre en monnoye étrangère ? La Reine Blanche de Caſtille à la fin du XIIIᵉ. ſiécle fut dotée de 24. mille *marabotins*. Pluſieurs tîtres des Rois d'Aragon dans le même ſiécle font mention des *marabotins*. C'eſt pour cela qu'il en eſt ſi ſouvent parlé dans les tîtres de la ville de Montpelliér, dont les Rois d'Aragon ont joüi long tems.

Le Portugal avoit auſſi ſes *Marabotins*.

Les *marabotins* eurent cours en France, particuliérement dans les Provinces voiſines des Pyrénées.

Il n'eſt pas facile de dire la valeur des *marabotins*. En 1213. 3160. *marabotins* en Portugal peſoient 56. marcs d'or. Ainſi châque marc contenoit 60. *marabotins*, qui par conſéquent peſoient châcun 76. grains, qui valent de nôtre monnoye 7. livres 3. ſols 8. deniers. Les Conſuls de Montpelliér promîrent à Innocent IIIᵉ. deux marcs d'or comptant 100. *maſamutins* pour le marc. Ce ne ſeroit que 46. grains $_{11}$ de grain pour châque *marabotin*. F. Nicolas d'Aragon qui fut fait Cardinal en 1356, dit qu'un *marabotin* d'or valoit un Florin, lequel en ce tems là étoit d'or fin, & peſoit 66. grains, de ſorte que le *marabotin* valoit alors 6. livres 8. ſous de nôtre monnoye. Le *marabotin* étoit une éſpéce de Bezant d'or, & un tître cité dans l'hiſtoire de Bret. T. II. p. 347. 348. dit *unum auri Byzantium, quod* marabotin *nuncupatur*. Pluſieurs ont cru que Covarruvias & Mariana ne parlant point de cette monnoye, elle étoit la même que le maravédis, & que de *marabotin* on avoit fait *maravédis*. Si cela étoit il y a beaucoup d'apparence qu'ils nous en auroient dit quelque chôſe. J'ai de la peine à me pèrſuader que *marabotin* & l'ancien *maravédis* ſoient la même chôſe ; car en l'an 1213. le *marabotin* peſoit 76. grains, comme je viens de dire, & le *maravédis* d'or, qui avoit encore cours en 1220. peſoit 84. grains. Peu de tems après il fut tellement affoibli, que les ſix nouvellement faits n'en valoient qu'un ancien. LE BLANC. On pourroit auſſi conclure de ce qui a été dit que le *maſamutin* & le *maramotin* n'étoient point la même chôſe. On a auſſi appellé cette monnoye des noms de *marbotin, marebatin, merabotin, morbotin, maurabotin*.

Du Cange conjecture que ce mot vient de ceux de *botino*, qui veut dire *butin* en Éſpagnol, & de *Marran*, qui eſt le nom qu'on a donné

donné aux Maures d'Eſpagne ; deſorte que *Maurabotin* veut dire *butin* fait ſur les *Maures*, dépouille des Maures ; on nomma ainſi cette monnoye, parce qu'elle fut faite de l'or qu'on avoit enlevé aux Maures. Si les *marabotins* ſont la même choſe que les *maravédis*, cette étymologie eſt fauſſe, ſelon Mariana, qui dit dans ſon livre des poids & deſméſures, que les *maravédis* avoient cours en Eſpagne dès le tems des Rois Gots, & avant l'irruption des Maures.

MARABOUT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une voile de galère qu'on ne met que de beau tems. On l'appelle auſſi *Mezzabout*. *Velum ſereniori expandendum cœlo.* On ſe ſervoit autrefois de *marabouts* ſur les galères, depuis fort long tems on ne s'en ſèrt plus à cauſe de ſon énorme grandeur, qui la rendoit préſque inutile.

MARABOUT, eſt auſſi le nom d'une Dinaſtie d'Arabes, qui fûrent appellez depuis par les Eſpagnols Al Moravides. *Marbouth*, ou *Morabeth*, & au pluriel *Morabetha*, ſignifie en Arabe une pèrſonne liée plus étroitement aux exèrcices de ſa Réligion, & que nous appellons communément un Religieux. Ce nom fut donné à une race d'Arabes, qui étant ſortie du païs des Homérites, vint s'établir en Syrie du tems d'Aboubecr, prémiér Kalife des Muſulmans. De là ils paſſèrent en Afrique, & pénétrant juſqu'à la partie la plus occidentale, ils ſe cantonnèrent dans le déſèrt de Sahra, pour y vivre ſéparez des autres peuples de l'Afrique, & y exèrcer plus librement & plus parfaitement tous les devoirs de leur Religion. C'eſt eux qui dans la ſuite conquirent l'Eſpagne. Leur Prince ſe qualifioit d'Émir Al Moſlemin, c'eſt-à-dire, Prince des Muſulmans. La Dinaſtie des *Marabouts* commença à faire des progrès en Afrique l'an 448. de l'Hégire, & 1069. de J.C. qu'Aboubec ben Olmas Allam & Hounis, devenu Souverain des *Marabouts*, prit Segelmeſſe en Mauritanie. Cette Dynaſtie chaſſa d'Afrique les Zeïrides, appellez communément par nos Hiſtoriens les Zégris, & elle étoit arrivée au plus haut point de ſa grandeur l'an 462. Elle fut détruite l'an 520. de l'Hégire de J. C. 1126. par les Almoades. C'eſt ce que les Arabes en diſent ; mais les Hiſtoriens Eſpagnols, & autres, écrivent que les Al Moravides régnèrent en Eſpagne & en Afrique juſqu'en 539. & 540. de l'Hégire. Voyez d'Hèrbelot p. 623. au mot *Morabethah*.

MARABOUT, dans une ſignification plus particulière ſignifie un Prêtre, ou Religieux Mahométan qui deſſèrt une Moſquée, particulièrement en Afrique.

MARACAIBO, ou MARACAY. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique Méridionale. *Maracaybum.* Elle eſt dans le quartiér de Vénezuella, en tèrre fèrme, ſur le bord occidental du lac de *Maracaybo*, auquel on donne environ cent lieuës de circuit. Cette ville étoit bien bâtie à la moderne, & habitée environ par quatre mille Bourgeois, ou Marchands ; mais elle a été déſolée deux fois par les François, l'an 1669. & l'an 1678.

MARACOC. ſ. m. Plante qui croît en pluſieurs endroits de l'Amérique, & qui eſt connuë dans la Virginie ſous ce nom. On l'appelle autrement *Grenadille*, ou *Fleur de la paſſion*.

MARAGNAN. ſ. m. L'iſle de MARAGNAN. *Maraniana Inſula.* C'eſt une petite iſle de l'Amérique méridionale. Elle eſt dans un Golfe, qui s'avance dans la côte ſeptentrionale du Bréſil. Elle a une petite ville qui porte ſon nom, & qui eſt capitale de la Capitanie de *Maragnan*, qui eſt dans la tèrre fèrme, entre celles de Para, & de Siara. MATY.

MARAGNON, ſ. m. ou XAUCA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique méridionale. *Maranonnius Fluvius, Xauca.* Elle a ſa ſource dans un lac, près de Guanuco, dans le Pérou, coule vèrs l'orient méridional, juſqu'aux confins du païs des Amazones, & enſuite tournant vèrs le nord, il ſépare ce païs du Pérou, & du Pacamores, où il baigne Saint Jago de las Montanas, & va ſe décharger dans la rivière des Amazones. MATY.

MARAIS, (Quelques-uns écrivent MAREST, ou MARÊT) ſ. m. Tèrres baſſes & humides, couvèrtes d'eaux croupiſſantes qui n'ont point de pente pour s'écouler. *Palus.* Les villes les plus fortes ſont celles qui ſont ſituées au milieu d'un *marais*, où l'on n'arrive que par des chauſſées, à cauſe de la difficulté qu'il y a de faire des approches. Le *Marais* ou *palus* Méotide eſt une Province qui eſt à l'embouchure du Tanaïs.

Ce mot vient de *maraſt*, Allemand, qui ſignifie *lieu bourbeux* ; ou de *mareſc*, qui vient de *mariſcetum*, *à mariſcis*, c'eſt-à-dire, des *joncs*, ce qui montre qu'il faudroit écrire *mareſc*, d'où l'on a fait *marécageux*. MÉN. Saumaiſe dérive ce mot de *mare*, qu'on a dit pour un *amas d'eau*. On a dit dans la baſſe Latinité, *mareſium*, *mareſcagium* & *mareſcheius*. Somnèr fait venir ce mot du Saxon *merſc*, qui ſignifie la même choſe.

MARAIS DESSÉCHEZ, ſont des tèrres autrefois couvèrtes d'eaux, leſquelles on a fait écouler en leur donnant de la pente & des décharges par pluſieurs foſſez & ſaignées. *Paludes exſiccatæ.*

MARAIS SALANS, ſont des lieux préparez pour faire le ſel. *Palus ſalinaria.* On les laiſſe couvrir de l'eau de la mèr qu'on y fait entrer par des rigoles, la grande chaleur du ſoleil fait évaporer l'eau, & ſa partie la plus craſſe demeure ſur la tèrre, qui eſt le ſel marin. Il faut du vent, du ſoleil, & point de pluye, pour tirer du ſel des *marais ſalans* ; ces *marais* ſont partagez en pluſieurs petits compartimens de dix ou douze piéds de largeur, ſur quinze de longueur, ou environ. Cela s'appelle des *œillets*, les païſans qui en ont ſoin s'appellent *paludiérs* dans le païs du Croiſic & de Guerande en Bretagne, où il y en a beaucoup. Ces œillèts ſont d'un grand revenu, & il y en a qui rapportent 15. ou 20 francs par an, & ſouvent davantage, tous frais faits.

Pour un *Marais ſalant*, on choiſit un tèrrain bas, & dont on a examiné le fond par des trous que l'on y pèrce, & l'on le creûſe enſuite beaucoup au deſſous du niveau de la haute mèr, en y obſèrvant pluſieurs compartimens. Les tèrres que l'on enlève du plan de ce *marais* forment la chauſſée, que l'on éleve, ou contre la mèr, ou pour ſoutenir les eaux du chenal & les boſſis qui le ſéparent d'avec leurs vivres, & d'avec les autres *marais*, voici le détail de toutes ſes parties, en commençant par les plus élevées & les plus proches de la mèr.

Le jas èſt le prémiér réſèrvoir du *marais*, & n'eſt ſéparé de la mèr, ou du chenal qui communique à la mèr, que par une petite digue de tèrre gardée par un révêtement de pièrres ſéches. Il eſt vèrt en un endroit qui ſe fèrme avec une ventelle, & lui ſèrt d'écluſe, & cette écluſe de jas ſe nomme *Varaigne*, on l'ouvre dans les grandes malines de Mars pour introduire l'eau dans le jas, enſuite de quoi dès que la mèr commence à baiſſer on refèrme la varaigne, & l'on conſèrve le jas plein d'eau, pour le tems propre à faire du ſel. Et comme il ſe trouve des *marais ſalans* fort avant dans les tèrres, & qui ont beſoin de leur jas, on a conduit par tout ce païs de longs canaux qui viennent de la mèr, & au long deſquels ſont toutes les écluſes des jas avancez dans les tèrres.

Le jas a ſa léde & ſes *branches*, ou *doües*. La léde du jas eſt le milieu & le plus grand eſpace autour duquel on aprofondit une eſpéce de canal de deux ou trois piéds plus creux que le jas, & de douze à quinze piéds de large, ces canaux ſe nomment branches, ou doües, & lorſque l'eau du jas eſt tout à fait évaporée, ils contiennent encore aſſez d'eau pour en fournir les conches par le gros mâts : les élevations de tèrre, qui paroiſſent dans le jas, ſont formées de celles qu'on tire des doües.

L'eau de ce jas ſe communique lorſqu'on en a beſoin dans un ſecond réſèrvoir partagé en deux, trois, ou quatre ſéparations, que l'on nomme *conches*, & elle y eſt introduite par un gros bout de mâts pèrcé dans le milieu, que l'on bouche d'un tapon de bois, lorſqu'on veut empêcher l'eau d'entrer. L'ouvèrture de ce mâts eſt d'environ ſix pouces de diamétre.

Quelquefois les conches ne ſont ſéparées du *marais* que par une vette ouvrée, & l'eau en coule par les trous d'une petite planche. Ces conches ont environ 17. à 18. piéds de largeur. On y introduit peu d'eau (car moins il y en a & plus elle s'échauffe aiſément) & les chauſſées qui les partagent n'ont pas plus d'un piéd de large, & deux ou trois pouces au plus de hauteur, on les nomme *vette ouvrées*. L'eau qui entre du jas dans les conches eſt obligée de faire quatre fois le chemin de leur longueur pour entrer dans le réſèrvoir ſuivant.

Ce Réſèrvoir ſe nomme le *morte*, plus petit que les autres ; il eſt tèrminé d'un côté par le boſſis du *marais*, & de l'autre par un petit chemin large d'un piéd, & haut de quatre ou cinq pouces, & l'eau s'y rend par un autre mâts pèrcé, qu'on appelle *ame d'eau*. Ce mât paſſe ſous une élevation de tèrre dont la figure eſt ſouvent aſſez irréguliére, de 5. 6. à 10 toiſes de large, & de 5. à 6. piéds de hauteur, on nomme ces élévations *Boſſis*, c'eſt là deſſus qu'on met le ſel par grôs tâs, que l'on nomme *vaches de ſel*, lors qu'ils ſont longs, & *pilots*, lors qu'ils ſont ronds. Et entre châcun de ces tâs les Sauniérs labourent la tèrre reſtante, & y ſément toutes ſortes de grains, de légumes, comme bléd, froment, avoine, pois, féves, lentille, veſce, chanvre &c. Le ſalicor, la crête marine, ou pèrcepièrre, la ſantonique & la bointhe, s'y trouvent abondamment, & ce tèrrain eſt fort fèrtile. Du mort l'eau paſſe dans la *table*, ou *fleur d'eau*. La table eſt le quatrième réſèrvoir, à peu près de la largeur du mort, & il y a des *marais* qui en ont deux, une grande & une petite. C'eſt dans ce réſèrvoir que l'on laiſſe échaufer l'eau avant de la faire entrer dans les méans, où on l'introduit par le pertus, ou chargete. Ce *Pèrtur* eſt une planchette enfoncée dans la tèrre du *marais*, & pèrcée de pluſieurs trous que l'on bouche avec autant de chevilles, & quand l'eau commence à manquer dans les méans

on

on tîre les chevilles les plus hautes, & ainſi de ſuite, juſqu'à ce qu'il en ſoit entré ſuffiſamment.

Le *Méan*, ou *Muan*, eſt un 5e réſèrvoir de 22. piéds de large, ou environ, ſéparé d'éſpace en éſpace par de petites chauſſées de tèrre, qu'on appelle *croiſées*. On laiſſe l'eau dans ces muans juſqu'à ce que le tems paroiſſant propre à faire du ſel on la diſtribuë enfin dans les aires par les braſſeaux & par les bouches d'aires.

Les *Braſſeaux* ſont les petites rigoles qui ſont entre deux aires, & par où l'eau des méans ſe communique aux aires par les bouches que l'on y fait avec la palette. Ces bouches ſe coupent obliquement ſur la croix ſimple qui ſépare les deux aires, & ſe renfèrment incontinent après qu'on y a introduit l'eau.

Ces *aires* que l'on nomme auſſi *foyers*, ſont des quarrez de 15. 16. 17. à 18. piéds, dans leſquèls le ſel ſe forme. Le nombre de ces quarrez eſt indétèrminé, parce qu'il y a des *marais* plus grands les uns que les autres, lorſqu'il y a deux doubles rangs d'aires avec des méans entre deux, on appelle ces *marais*, *marais* de champ double.

Chacun des petits chemins & chauſſées qui ſont dans ces *marais* ont leur nom particuliér.

Vettes, ſont les deux chemins qui bordent les tâbles du côté des aires.

L'anterneau, eſt la petite chauſſée qui ſépare les méans d'avec les aires; & qui eſt tèrminé de chaque côté par les braſſeaux.

Vie, ou *Vée*, eſt la chauſſée qui ſépare les deux rangs d'aires, & ſur laquelle on met égouter le ſel que l'on tîre des aires par petits monceaux appellez pilots, ce chemin eſt un peu plus large que les autres, & peut avoir 2. piéds ou 2. p. ½.

Croix, ſont les chemins qui travèrſent & diviſent les aires.

Lignon, eſt le double rang de quarrez d'un bout à l'autre du *marais*.

Demi Lignon, eſt un rang de quarrez ſimple.

La livre de *marais* eſt compôſée de vingt aires, & l'on compte la valeur & le revenu des *marais* par livre.

Lorſque les *marais* ſont inondez par les eaux de pluye, & qu'on veut les déſſécher pour les rétablir, il y a une varaigne, ou bien un mâts pèrcé, que l'on nomme *coy*, ou *acoyement*, & dont l'ouvèrture donne dans le mort; on fait écouler par là toutes les eaux du *marais* pendant la baſſe mèr.

Il faut obſèrver en conſtruiſant un *marais* que depuis le jâs juſqu'aux aires il y ait aſſez de pente pour y conduire l'eau par tous les détours qu'elle fait; c'eſt pourquoi le Sauniér fait avec le bouguet une rigole qu'il appelle la *jauge*, & l'enfonce juſqu'à ce qu'il voye que l'eau le ſuive, faiſant ainſi tout le tour du *marais* & de ſes vivres. La régle qu'ils ont entr'eux pour cela, eſt qu'il faut que châque vivre en approchant des aires ſoit d'un grôs de ligne plus bas que l'autre, ce *grôs* de ligne ſignifie la grôſſeur du cordeau dont ils ſe ſèrvent pour tracer leurs *marais*, ce qui peut être de 9. à 10. lignes.

Plus un *marais* a de vivres, plus il donne de ſel, parce que ces vivres contenant beaucoup d'eau, qui a le tems de s'achaler (c'eſt-à-dire, de s'échauffer) & qui outre cela a de grands détours à faire, le *marais* eſt toujours prês à ſaumurer, ce qui fait que quand on a de la place, on donne au *marais* deux ou trois morts, & autant de tables.

D'ailleurs la ſituation du *marais* contribuë encore à le rendre abondant, & pour qu'il ſoit bien orienté, ſa longueur doit être dans l'alignement du vent du nord-eſt, parce que ce vent contribuë beaucoup à former le ſel.

Il eſt bon de dire auſſi que comme tous les tèrrains propres à faire des *marais* ne ſont pas réguliérs, il ne faut pas s'imaginer qu'ils ayent tous la même figure, car les uns ont plus, les autres moins de vivres, leurs morts, tables, méans &c. ſont autrement placez; les uns mettent des pèrtus à tous les réſèrvoirs, les autres fèrment d'une autre manière. Cependant tout cela revient au même principe.

Le tèrrain le plus propre à faire du ſel eſt le chalon, ou tèrroir gris, & doux, le bleüâtre y eſt bon auſſi, la tèrre glaiſe produit le ſel doux, le fonds ſablonneux mêlé de tèrre graſſe le rend plus âpre, & le ſable de bris de couleur jâune & noire n'y vaut rien du tout.

Les outils dont ſe ſèrvent les Sauniérs pour former leurs *marais*, les racommoder, & en tîrer le ſel, ſont la Bogue, le Bouquet, la Fèrrée, l'Etôle, la Palette, le Roable, le Survion, les Eſſagoires, & le Paniér porte ſel.

La *Bogue*, le *Bouquet*, & la *Fèrrée*, ſèrvent à enlever les boües amaſſées pendant l'hyvèr, & couper les tèrres inutiles, & enfin à dreſſer les *marais* lorſqu'on en conſtruit un nouveau.

L'*Etôle*, dont le manche eſt appellé *ſimoche*, ſert auſſi à tirer la bouë, lors qu'on lime le *marais*, ſa planche peut avoir 2 piéds de long, & de 6 pouces de haut.

La *Palette* ſèrt à couper les bouches d'aires.

Le *Roable* ſèrt à tîrer le ſel ſur la vie, auſſi bien que le ſurvion; avec lequel on tîre ſeulement la fleur du ſel, que l'on nomme ſel blanc.

Les *Eſſagoires* ſèrvent à prendre le ſel ſur la vie, & le charger dans le paniér porte ſel, avec lequel il eſt porté ſur les boſſis.

Les Sauniérs commencent leur travail vèrs le mois de Mars, par l'écoulement des eaux dont le *marais* a été couvèrt pendant l'hyvèr (& qu'ils y ont retenües, pour conſèrver les façons, ou compartimens du *marais*, & pour empêcher que les tèrres ne ſe crévent & ne s'éboulent) ce qu'ils appellent, mettre le *marais* à coy, ou le faire égouter, ces eaux, qui ſont prèſque toutes de pluye, n'étant pas propres à faire du ſel.

Le *Marais* étant égouté, on le laiſſe ſécher pendant 12 ou 15 jours, après quoi on rétablit les façons que les eaux ont gâtées, par de nouvelles tèrres qu'on y porte, & comme le ſéjour de ces eaux à amaſſé au fond du *marais* de la bouë & du limon, quelques jours avant que d'introduire l'eau, & vèrs la fin d'Avril, ou le commencement de Mai, on lime le *marais*, c'eſt-à-dire; que l'on le nettoye de ce limon, qui ſe jette ſur les boſſis, & leur ſèrt de fumiér.

Pendant que le *Marais* ſe prépare ainſi, il faut penſer à remplir ſon jâs d'eau, & cela ſe fait dans les marées des équinoxes, que l'on ouvre la varaigne du jâs pour y laiſſer entrer l'eau de la mèr, après quoi lors qu'elle commence à ſe retîrer l'on fèrme la ventelle de cette varaigne, & l'eau reſte en bonne quantité dans le jâs, mais comme une partie de cette eau s'évapôre, & que l'autre tranſpire par les tèrres, il n'en reſte ordinairement que ce qu'il en faut pour le marais, ainſi il eſt de conſéquence de ne point manquer ces grandes malines qui fourniſſent quantité d'eau, vû que c'eſt de là que dépend le bon ou le mauvais ſuccès de l'ouvrage.

Le jâs plein, on laiſſe entrer peu à peu l'eau dans les couches, auxquelles le jâs en fournit à meſure qu'il s'en évapôre, comme les couches en fourniſſent au reſte des vivres du *marais* juſqu'à la table, dont on laiſſe le pèrtus qui communique au méan, bouché juſqu'à ce que on s'appèrçoive que les méans commencent à manquer d'eau, & alors on leur fournit en tîrant les chevilles les plus hautes du pèrtus, comme on l'a marqué dans la déſcription du *marais*.

Par cette méthode, le *marais* eſt toûjours prêt à faire le ſel au prémiér beau tems, & la chaleur du ſoleil ayant échaufé le fonds, on s'appèrçoit qu'il commence à devenir rouſsâtre, & enſuite rouge comme la mine de plomb.

Alors les Sauniérs nettoyent les aires avec le roable, en jettant par deſſus les vettes & les antèrneaux l'eau échaufée qui étoit dedans, & rendent le fonds de ces aires uni comme une glace. Après quoi ils prennent la palette, & coupent les bouches d'aires, pour y faire entrer l'eau du méan, qui eſt déja fort échaufée, & lors qu'il eſt entré environ 2 pouces de hauteur, on refèrme ces bouches; & alors s'il ſurvient un vent de nord eſt, ou un nord oüeſt, qui eſt encore meilleur, avec du ſoleil, le fond des aires rougit en trois ou quatre heures de tems, & il s'éleve une écume ſur l'eau; ſous cette écume, qui ſe diſſipe, ſe forme un voile mince, comme quand l'eau commence à ſe glacer, & ce voile, à l'examiner de près, eſt tout compôſé de petits quarrez, qui ſont autant de grains de ſel qui commence à ſe former; plus ce voile reſte ſur l'eau & plus les grains ſe grôſſiſſent par l'addition des parties qui s'y joignent par deſſous, & quoi qu'il ſoit plus peſant que l'eau, il ne s'enfonce point, parce qu'il occupe une grande ſupèrficie, mais d'abord qu'il eſt briſé par le roable, tous les grains tombent au fonds.

Lors qu'on veut avoir du ſel fort blanc, on tîre ce voile de deſſus l'eau avec le ſurvion, comme quand on écume du lait, & ce ſel rend une ôdeur de violette ſi agréable & ſi ſenſible, qu'il ſemble que l'on ſoit au milieu d'un partèrre de ces fleurs.

Mais lors que l'on veut tîrer ce ſel pour l'entaſſer, comme à l'ordinaire, les Sauniérs viennent rompre châque jour ce voile de ſel, & le briſant avec le roable, font que pluſieurs grains ſe joignent & ſe grôſſiſſent par ce mouvement. Enſuite de quoi le Sauniér tîre ce ſel ſur la vée, lors qu'il y en a aſſez de fait dans l'aire pour l'eau qui y eſt, que l'on ne laiſſe pas toute convèrtir en ſel, afin de le tîrer plus blanc, & plus net; & que ce qui reſte d'eau ſèrve de fèrment pour diſpôſer la nouvelle qu'on y introduit à ſe convèrtir plutôt en ſel.

On dit provèrbialement dans le païs où il y a des ſalines, Il n'eſt que pois & froment de *marais*, parce que ces chôſes, & toutes ſortes de légumes, viennent fort bien ſur le boſſis d'un marais ſalant, où les Sauniérs ne manquent pas d'en ſemer entre les pilots & les vaches de ſel.

MARAIS, eſt auſſi une tèrre baſſe & humide, qu'on cultive ſoigneuſement pour y faire venir des hèrbes & des légumes. Pa-

ris eſt environné de ces ſortes de *marais*. Le quartiér qu'on appelle le *Marais du temple* a été bâti ſur un pareil tèrrain qu'on a élevé depuis.

On dit provèrbialement, qu'un homme s'eſt ſauvé par les *marais*; pour dire, par des lieux difficiles, & qu'on ne gardoit point, à cauſe du dangér qu'il y avoit d'y enfoncer. On appelle Demoiſelles du *Marais*, des Courtiſannes, à cauſe qu'il y en a toûjours pluſieurs logées en ce quartiér là.

MARAICHER. ſ. m. Jardiniér qui cultive un marais; qui eſt Fèrmiér d'un marais. *Olitor paludanus*. Il y a un grand nombre de *Maraichers* dans les fauxbourgs de Paris.

MARAMARUS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie, ſituée ſur la rivière de *Maramanus*, ou d'Ugog, à neuf lieuës de la ville d'Ugog, vèrs l'orient ſeptentrional. *Maramarus* eſt capitale d'un Comté, qui porte ſon nom, & qui eſt le long du Mont Carpack, au tour de la Teiſſe. *Maramaruſa*, *Moramaruſa*. Ce Comté a été uni à la Tranſylvanie. Maty.

MARAN, ou MARRAN, ane. ſ. m. & f. Nom que les Éſpagnols ont donné autrefois aux Maures établis en Éſpagne. *Maranus*, *Marranus*. En France on les appelle *Marons*, ou *Marrons*. Quelques-uns veulent que ce nom ſe ſoit formé par corruption de Maurien, *Maurianus*, nom que l'on donna ſous Frédéric Barberouſſe aux Maures qui renonçoient à la foi Chrétienne qu'ils avoient embraſſée. D'autres croyent qu'il vient de *Maranatha*, dont nous allons parler, & qu'on le leur donnoit par mépris. Mariana dans ſon Hiſtoire d'Éſpagne L. VII. rapporte une donation d'Aurélius Roi de Galice, dans laquelle *anathème*, *Marran* & *éxcommunié*, ſont ſynonymes, de même qu'*anathème* & *Maranatha*, le ſont dans S. Paul. 1. Cor. XVI. 22. ce qui ſemble confirmer ce ſecond ſentiment. Cependant Scaligèr, *De Emendat. Temp. L. VI.* croit qu'il vient d'un *Marawan*, dont parle le Géographe Arabe, & qui ayant uſurpé le Califat, & l'ayant fait paſſer de la poſtérité de Mahomet à la ſienne, fut cauſe qu'on appella les Mahométans *Marrans*, de ſon nom *Marawanjoun*, comme on les nomme Mohométans de celui de Mahomet.

MARANA, MARANELLA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la campagne de Rome, en Italie. *Marana*, anciennement *Cabra*. Elle baigne le bourg de Grotta Fèrrata, & ſe ſépare en deux branches, dont l'une ſe décharge dans le Tévérone, à Quarticiola, & l'autre dans le Tibre à Rome. Maty.

MARANATHA. Mot barbâre, ou Syriaque, qui ſe trouve dans le Nouveau Teſtament 1. Cor. XVI. 22. & que nos Traducteurs conſèrvent dans leurs Vèrſions. *Maranatha*. Si quelqu'un n'aime point Nôtre Seigneur Jésus Christ, qu'il ſoit anathême, *Maranatha*. P. Amelote. Port-R. Simon, &c. C'eſt à dire, qu'il ſoit maudit & extèrminé. S. Paul prononce cette ſentence contre ceux qui ne vouloient point reconnoître J. C. pour Meſſie, & apparemment contre les Juifs qui anathématiſoient de la même manière les prémiérs Chrétiens. Ce ſont deux mots Chaldaïques, ou Syriaques, qui ſignifient le Seigneur eſt venu, ou le Seigneur vient; c'eſt à dire, il eſt venu, où il vient pour les extèrminer, en ſorte que l'Apôtre ne fait autre chôſe qu'éxprimer en Chaldaïque qui étoit alors la langue des Juifs, les deux mots Grècs qui précédent, ce qu'il fait auſſi en d'autres endroits. Il ſemble que cette éxpreſſion ſoit priſe de Malachie IV. 6. Simon. On auroit parlé plus éxactement ſi l'on avoit dit que l'Apôtre mettoit en Chaïque une imprécation qui répondoit à celle qu'il avoit miſe en Grèc, mais non pas qui l'éxprimoit: car le ſens d'anathême, & celui de *Maranatha*, ſont tous différens. Saint Jèrôme a remarqué il y a longtèms que ces deux mots ſignifient le Seigneur vient; ou Nôtre Seigneur vient מרן, *Maran*, Seigneur, ou *Marana*, Nôtre Seigneur, & אתא, *atha*, Il vient, ou il eſt venu.

MARANAY. Voyez MARINAY.

MARANCE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie une amende qu'on paye pour des faûtes legères, & pour abſence. Dans les tems plus reculez on a dit *maranche*. *Muleta pro levioribus delictis*, & dans la baſſe Latinité *marancia*.

MARANE. ſ. m. Tèrme injurieux dont les François appellent les Éſpagnols, & qui ſignifie Mahométan. *Mahumetanus*. C'eſt un *marane*. Voyez Marrane.

MARANE. ſ. m. & f. Mahométan, Maure d'Éſpagne. *Maurus*, *Mahometanus*. Muza Maruane ayant conquis l'Éſpagne, quoiqu'il n'en retint le gouvèrnement que pendant trois ans; néanmoins le nom de Maruanes demeura aux Maures d'Éſpagne. D'où il eſt arrivé que l'injure la plus atroce contre un Éſpagnol, eſt de le nommer *Marane*, c'eſt à dire, Mahométan; ce mot prenant ſon origine de *Muza Maruane*, & non pas de l'excommunication *Maranathe*, comme le Card. Baronius a écrit après Mariana. *De Marca Hiſt. de Bearn. L. II. C. 2.*

MARANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Frioul, en l'État de Veniſe. *Meranum*. Elle a une bonne Citadelle, & elle eſt ſituée à cinq lieuës de Palma Nova, du côté du midi, entre les Marais de Marano, qui en rendent l'accès difficile. Maty.

MARANS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Marantium*. Elle eſt dans le païs d'Aunis, ſur la Seure Niortoiſe, entre la Rochelle, Maillezais, & Luçon, à la diſtance de quatre ou cinq lieuës. Maty.

MARASA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Afrique. *Maraſa*. Elle eſt dans le Royaume de Gangara en Nigritie, ſur le Nigèr, aux confins du Royaume de Zanfara. Maty.

MARASCH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Maraſia*. Elle eſt ſur l'Euphrate, à cinq ou ſix lieuës au deſſous de Malatiyah. Elle eſt grande, bien peuplée, & capitale du Beglèrbéglic de Maraſch, qu'on appelle autrement le Bozoc, & qui eſt renfèrmé entre les montagnes du Taur, de l'Antitaur, & de la rivière de l'Euphrate. Maty.

MARASME. ſ. m. Tèrme de Medecine. Maigreur éxtrême, ou conſumption de toute la ſubſtance du corps. *Maraſmus*, *macies ſumma*, *ſuprema*. Cette maigreur eſt quelquefois ſi grande que le malade paroît un ſquelete, n'ayant que la peau collée ſur les ôs. La fièvre héctique cauſe ordinairement le *maraſme*. Je ne pus empêcher, que le malade, qui étoit d'un tempérament mélancholique, ne tombât dans le *maraſme*. Degori.

Ce mot eſt Grèc, il vient du vèrbe μαραίνειν, qui ſignifie, déſſécher, flétrir.

MARAſTRE. ſ. fém. Belle-mère, femme d'un ſecond lit, qui maltraite les enfans d'un prémiér pour avantager les ſiens. *Noverca*. Conſtantin fit mourir ſon fils par les inſtigations de ſa *marâtre*. Criſpe fils de Conſtantin, mais d'un autre mariage, accuſé par Fauſte ſa *marâtre* de l'avoir voulu corrompre, trouva ſon père infléxible. Bossuet.

Ce mot vient du Latin *matraſta*, ſuivant Ménage.

Maraſtre, ſignifie auſſi une mère dénaturée qui déſavouë, qui éxpôſe ſes enfans, qui n'a point de tendreſſe pour eux, qui n'a pas ſoin de leur éducation ni de leur fortune. *Injuſta noverca*. Medée n'étoit pas une mère, mais une *marâtre*.

Maraſtre, s'employe auſſi au figuré. Il ne peut s'imaginer que la France, où l'hoſpitalité fut toujours ſi ſainte, devienne pour lui la *marâtre* des Étrangérs. Pat. Cette éxpreſſion eſt un peu hardie.

MARAT. Voyez MARONA.

MARATA. Voyez MÉXIQUE Nouveau.

MARATHON. ſ. m. Nom propre d'un village de la Livadie, en Grèce, ſitué à l'entrée du Golfe de Négrepont. *Marathon*. C'étoit autrefois une pètite ville, célèbre par la victoire que Miltiades, avec dix mille Athéniens, y remporta ſur les Pèrſes, qui avoient plus de cinq cent mille hommes, & qui en pèrdirent plus de cent mille. Maty. Quelques-uns diſent qu'on la nomme aujourd'hui *Maraſon*. Quand on parle de l'Antiquité il faut toujours dire *Marathon*.

Marathon n'étoit point une ville, mais un bourg de l'Attique. La bataille, ou la journée de *Marathon*, eſt une bataille que les Athéniens ſous la conduite de Miltiade gagnèrent contre les Pèrſes la 3e année de la LXXIIe Olympiade, c'eſt à dire 491, avant Jésus Christ. Voyez M. Tourreil dans ſes Remarques ſur la 1re Philippique. Les Athéniens ne pûrent jamais aſſembler plus de dix mille hommes pour la journée de *Marathon*. Tourreil les Pèrſes en avoient cent mille. Non, Meſſieurs, non, vous n'avez point failli, j'en jure par les mânes de ces grands hommes qui ont combatu pour la même caûſe dans les plaines de *Marathon*. C'eſt une penſée de Démoſthéne, dans l'Oraiſon *pro Coronâ*, par laquelle Longin montre combien l'apoſtrophe a de force & de ſublime. Il ajoute qu'il y en avoit qui prétendoient que l'original de ce ſèrment ſe trouvoit dans Eupolis, quand il diſoit,

> *On ne me verra plus affligé de leur joye,*
> *J'en jure mon combat aux champs de* Marathon.

Étienne de Byzance trouve encore un bourg de ce nom dans la Tribu Léontide.

MARAUD, aude. ſ. m. & fém. Tèrme injurieux, qui ſe dit des gueux, des coquins, des fripons, des belitres, qui n'ont ni bien, ni honneur, qui ſont capables de faire toutes ſortes de lâchetez. *Improbus*, *nequam*. Il ne faut point ajoûter foi à tout ce que dit ce *maraud*. Cette femme eſt une *maraude*, qui court les mauvais lieux. Ma foi, *marauds*, vous ne vous rirez pas de nous. Mol.

> *Voyant la ſplendeur non commune,*
> *Dont ce* maraud *eſt revêtu,*
> *Qui ne diroit que la fortune,*
> *Veut faire enrager la vertu?* Gomb.

Ce

Ce mot vient de l'Hébreu *maroud*, qui ſignifie un *gueux*. MÉNAGE. D'autres le dérivent de *marucinus*, qui ſe trouve dans les Auteurs Latins, ou du Grèc *μιαρὸς*, qui ſignifie un méchant, un ſcélérat.

On appelle à la guèrre, la *Maraude*, la petite guèrre qui ſe fait par des ſoldats qui ſe dérobent du camp, & qui vont ſans ordre & ſans chèf piller le païſan. On punit les ſoldats qui vont à la *maraude*.

Ce mot vient de *maraud*.

MARAUDAILLE. ſ. f. Nom collèctif, qui ſe dit de la canaille, des gueux, des lâches, des gens ſans honneur. *Fax, grex improborum*. Ce Régiment n'eſt compoſé que de *maraudaille*, il n'y a que des gueux, des poltrons. Les ſéditions ne commencent que par la *maraudaille*.

MARAUDEUR. ſ. m. Soldat qui va à la maraude.

MARAVÉDIS. ſ. m. Petite monnoye d'Éſpagne, qui vaut un peu plus d'un deniér de France. *Marabitini*. Les Éſpagnols comptent prèſque toujours par *maravédis*. La taxe des Livres eſt marquée à la prémière page à cinq ou ſix cens *maravédis*. Il faut 170. *maravédis* monnoye d'Éſpagne pour faire une livre de France. Il faut 325. *maravédis* pour faire un ducat. Les 36. *maravédis* valent une réale ſimple. Les Marchands de Seville tiennent leurs Livres par *maravédis*, & les ſomment par dixaine, & ainſi c'eſt de la monnoye de compte. La plus ancienne mention qu'on ait fait des *maravédis*, c'eſt ſous le régne du Roi Alphonſe, lors de la bataille de *las navas*; & on les appella *Alfonſis* de ſon tems, à cauſe qu'il en fut l'inventeur. Il y a eû auſſi des *maravédis* d'or & d'argent. Les anciens *maravédis* valoient la troiſième partie d'une réale du même poids & valeur qu'à preſent, & ainſi chacun valoit douze *maravédis* de maintenant. Mariana dit qu'au tems d'Alphonſe XI. le *maravédis* en valoit 17. Et au tems d'Henri II. & de Jean I. il en valoit dix. Au tems d'Henri III. il en valoit cinq. Au tems de Jean II. deux & demi.

On trouve dans les loix d'Éſpagne différentes éſpéces de *maravédis*, *Maravédis*, ſans addition, *Maravédis* Alfonſins, *Maravédis* blancs, *Maravédis* bons, *Maravédis* de bonne monnoye, *Maravédis* de la bonne monnoye, *Maravédis*, Combreños, *Maravédis* de cette monnoye, *Maravédis* noirs, *Maravédis* vieux. Quand on trouve *maravédis* tout court, cela ſignifie les *maravédis* des tems où l'on parle. Les *Maravédis* Alfonſins, les Éſpagnols diſent Alfonſies, ſont ceux que le Roi Alfonſe le Sage fit fabriquer. On n'en ſçait pas cèrtainement la valeur. Ils étoient peu differens en cela de ceux d'Alfonſe XI. On ne ſçait pas non plus la valeur des *maravédis* blancs. Tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'ils étoient de plus bas alloi que les noirs. Car *blanc* en tèrme de monnoye en Éſpagne, ſe prend pour ce qui eſt de bas alloi.

Maravédis de bonne monnoye, ſont les meilleurs de ceux qui couroient au tems où l'on parle.

Maravédis de la bonne monnoye, eſt la même chôſe que bon *maravédis*.

Maravédis bon, eſt le même que *maravédis* du plus précieux métal, c'eſt à dire, *maravédis* d'or; au tems d'Alfonſe le Sage, ces deux noms étoient ſynonimes, auſſi bien que ſous les régnes d'Alfonſe XI. ſon arrière petit fils, de D. Juan I. & de D. Juan II. qui eſt le dèrniér qui fait mention dans ſes Loix de bons *maravédis*. Le *maravédis* d'or d'Alfonſe le Sage, valoit ſix *maravédis* d'argent du même Prince. C'eſt l'éſtimation que fait Alfonſe XI. des *maravédis* bons, dans les États de Léon, ère 1387. & par conſequent les *maravédis* bons, ou d'or, ou de la bonne monnoye, valoient trois réales, & un peu plus d'un tièrs. Dans l'éſtimation commune le *maravédis* bon ne paſſoit pas ſix *maravédis* d'argent.

Maravédis Combreños, on ne ſçait ni dequel titre ou Karat ils étoient, ni quelle étoit leur valeur. Caranza conjècture que ce pourroit être un nom de ſomme de petites monnoyes de cuivre, ou quelque monnoye particulière de cuivre.

Maravédis de cette monnoye, c'eſt à dire, de la monnoye courante. On entend par là les *maravédis* courants au tems qu'on écrivoit, ou qu'on parloit.

Maravédis noir; on n'en ſçait rien de particuliér, ſi non qu'ils étoient de meilleur alloi que ceux qu'on nomme blancs. Car c'eſt en Éſpagne le ſens de ces deux mots en fait de monnoyes.

Voyez Covarruvias *De Vet. Numiſmat.* & le Licentié Alfonſe Carranza, *El Ajuſtamiento y proportion de las Monedas, &c. P. II. C. 3. §. unico*, où il traite éxactement & ſçavamment des *Maravédis*. Antoine de Nébrixa, dans ſes répetitions, & Dedaque Covarruvias, *Collat. Vet. Num. c.* 5. traitent au lóng du poids & de la valeur des *maravédis*. Mariana dans ſon Traité des poids & des meſures C. 23. prétend que cette monnoye eſt plus ancienne que les Maures, & qu'elle vient des Goths, & qu'elle valoit dix deniérs, comme le ſou d'or en valoit douze ſous les Romains.

Ce mot eſt Arabe, & eſt venu des Maures *Almoravides*, qui paſſérent d'Afrique en Éſpagne, & qui impoſérent leur nom à cette monnoye, qui depuis par corruption a été appellée *maravédis*. COVARRUVIAS. Car en ôtant l'article *al* de Moravides on fit *maravédis* par tranſpoſition. CARANZA, *p.* 161. Il eſt fait mention de cette monnoye dans le Chapitre 14. *de privilegiis* aux Dècretales. Là ils ſont appellez, auſſi-bien que chez les autres Auteurs Latins, *marabitini*, parce qu'ils viennent des Maures; & qu'ils ont été ainſi nommez *quaſi Maurorum ſpolia*; car *botino* en Éſpagnol ſignifie *butin*.

MARAVÉDIS, eſt auſſi un nom de ſomme, ou de monnoye de compte. Les *maravédis* font le compte numéraire en Éſpagne. Châque *maravédis* y vaut trois deniérs monnoye de France. BOIZARD.

MARAZ. Voyez MARACH.

MARBACH. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe, ſituée dans le Duché de Wurtenbèrg, ſur le Nécre, où elle a un port entre la ville de Stutgard, & celle d'Hailbron. *Marbachium*. Les François la prîrent, & la brûlèrent en Juillet 1693.

Chanoine réguliér de *Marbach*, Congrégation de *Marbach*. C'eſt une Congrégation de Chanoines réguliérs, inſtituée par un ſaint homme nommé Manegolde, qui prêcha en Alſace contre le ſchiſme de l'Empereur Henri IV. & d'Othon Évêque de Straſbourg ſon adhérant: *Congregatio Marbachienſis. Canonicus regularis Marbachienſis*. Elle prit ſon nom du premiér monaſtère que ce ſaint homme fit bâtir à *Marbach*, & qui devint chèf d'une Congrégation très-conſidérable, qui commença à ſuivre la régle de S. Auguſtin dans le XIIe. ſiécle. Voyez *Franc. Guilliman. Hiſt. Epiſc. Argentin.* Dans la vie d'Othon 43e. Évêque. Du Cheſne, *Hiſt. Franc. T. IV. p.* 89. Le P. Heliot, T. II. C. 15.

MARBELLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de l'Andalouſie en Éſpagne. *Marbella*. Ce lieu eſt à l'embouchure du Rio Vèrde, entre Malaga, & Gibraltar, à neuf lieuës de la prémière, & à douze de la dèrnière. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Barbeſola*, petite ville des Baſtules, que d'autres mettent à Eſtepona. MATY.

MARBONÉEN. Voyez MASBOTHÉEN.

MARBRE. ſ. m. Sorte de pièrre éxtrémement dure, ſolide, qui reçoit un beau poli, qui eſt difficile à tailler. *Marmor*. On en fait les ornemens de beaux édifices, comme les colomnes, les autels, les ſtatuës, & quelquefois des Égliſes entières dans les lieux où il abonde. Les incruſtations de *marbre* étoient fort à la mode au ſiécle paſſé. Le ſtuc eſt fait de poudre de *marbre*.

Il y a une infinité de ſortes de *marbre*, qui n'eſt diſtingué que par ſes différentes couleurs, ou par les païs dont on le tire. Il n'y a que le *marbre blanc* qui ſoit tranſparent, quand il eſt débité par tranches minces. Sous le genre de *marbre* on comprend le *Porphyre*, qui eſt le plus dur, & qui ſe tiroit autrefois de la Numidie en Afrique. Le plus beau eſt celui dont le rouge eſt le plus vif, & les taches les plus blanches, & les plus petites. Le *Serpentin*, qui eſt d'un vèrd brun. Le *Granite*, qui ſe tiroit de la Thébaïde, & dont l'un eſt rougeâtre tacheré de blanc, & l'autre bleuâtre tacheté de gris. On conſidère les *marbres*, ou comme antiques, ou comme modèrnes. Par les antiques on entend ceux dont les carrières ſont pèrduës, ou inacceſſibles à nôtre égard, & dont on ne voit plus que des morceaux. Par les modèrnes, on entend ceux dont les carrières ſont ouvèrtes, & dont on peut tirer des blocs d'échantillon. Celui qui eſt compôſé de divèrſes couleurs s'appelle *Jaſpe*. Le *marbre* de *Gréce* eſt éxtrémement éſtimé pour ſa blancheur. On tire de très-beau *marbre* des montagnes de Gennes. On a trouvé des carrières de *marbres* dans les Pyrenées. On appelle *marbre ſtatuaire*, le *marbre* qu'on employe à faire des ſtatuës.

Le *marbre Africain* eſt en partie rouge brun, avec quelques veines de blanc ſâle; & en partie couleur de chair, avec quelques filèts vèrds. Le *marbre d'Auvèrgne* eſt couleur de roſe, mêlé de violèt de vèrd, & de jaune. Le *marbre de Bacalvaire* en Gaſcogne eſt vèrdâtre avec quelques tâches rouges, & un peu blanc. Le *marbre Balzato* eſt d'un brun clair ſans tâches, mais avec quelques filèts gris ſi déliez, qu'ils reſſemblent aux cheveux qui commencent à griſonner. Le *marbre de Barbançon* en Hainaut eſt noir vêné de blanc. Ce *marbre* eſt aſſez commun. Le *marbre de la Sainte Baume* en Provence eſt blanc, & rouge mêlé de jaune. Le *marbre gris noir* eſt antique. Le *marbre* blanc des Pyrénées vèrs Bayonne eſt moins fin que celui de Carrare, ayant de plus gros grains. Il reſſemble au *marbre* blanc Grèc antique, dont les ſtatuës Grècque ſont ſculpées: mais il n'eſt pas ſi beau. On s'en ſert pour les Ouvrages de Sculpture. Le *marbre* blanc vêné, eſt mêlé de grandes veines, de tâches griſes, & de bleu foncé ſur un fonds blanc. Il

vient de Carrare. Le *marbre* blanc & noir antique eſt très-rare, parceque les carrières en ſont perduës. Il eſt mêlé de blanc pur, & de noir très noir par plaques. Le *marbre* bleu Turquin, eſt mêlé de blanc ſale, & vient des côtes de Gênnes. Le *marbre de Boulogne* en Picardie, eſt une eſpéce de brocatelle; mais les taches en ſont plus grandes, & mêlées de quelques filêts rouges. Le *marbre de Bourbonnois* eſt d'un rouge ſale, & d'un gris tirant ſur le bleu, mêlé de veines d'un jaune ſale. Il y a encore une ſorte de *marbre* qu'on appelle *bréche*. C'eſt un nom commun à pluſieurs ſortes de *marbre*, qui ſont par taches rondes, de diverſes grandeurs, & couleurs, formées du mélange de pluſieurs cailloux, & qui n'ayant point de veines comme les autres, ſe caſſent par bréches: ce qui leur a fait donner ce nom par les Ouvriérs. Voyez Daviler, qui en compte juſqu'à 78. ſortes. Il y a un vieux Village diſtant de deux lieuës de Caën, une ſorte de *marbre* rougeâtre avec filêts, ou des taches blanches en forme de Jaſpe. Ce *marbre* eſt très beau & fort eſtimé; on l'appelle auſſi *marbre* de Caën. Il y a long tems qu'on n'en a tiré de la carrière. Le *marbre de Carrare* ſur la côte de Gênnes eſt très-blanc; c'eſt le plus parfait pour les ouvrages de Sculpture.

En parlant des défauts du *marbre*, on dit qu'il eſt *fier*, c'eſt à-dire, trop dur, & ſujet à s'éclater: *filardeux*, c'eſt-à dire, qu'il a des filêts; *pouf*, c'eſt-à-dire, qui ne retient pas ſes arrêtes; *terraſſeux*, c'eſt-à dire, qui a des tendres qu'on appelle *terraſſes*, qu'il faut remplir avec du maſtic. On dit que le *marbre* eſt *brut*, quand il eſt par blocs d'échantillon, & tel qu'il vient de la carrière: *marbre dégroſſi*, lorſqu'il eſt équarri avec la ſcie, & avec la pointe, ſelon une forme d'échantillon de commande: *marbre ébauché*, eſt celui qui eſt travaillé à la double pointe pour la ſculpture. *Marbre* fini, eſt celui qui eſt travaillé avec le petit ciſeau, & la rape qui adoucit, & dont les creux ſont évidez avec le trépan, pour dégager les ornemens, & mettre l'ouvrage en l'air. *Marbre poli*, eſt celui qui après avoir été froté avec le grais, & le rabat, & enſuite repaſſé avec la pierre de ponce; eſt enfin poli au bouchon de linge à force de bras avec la potée d'émeril, pour les *marbres* de couleur, & de la potée d'étaim pour les *marbres* blancs. En Italie on polit le *marbre* avec un morceau de plomb, & de l'émeril. Les taches d'huile ſur le *marbre* blanc ne ſe peuvent ôter, parcequ'elles pénétrent.

On appelle *marbre artificiel*, une compoſition de gyp en manière de ſtuc dans laquelle on mêle des couleurs pour imiter le *marbre* naturel. On appelle *marble feint*, toute peinture qui imite autant la diverſité des couleurs que les veines, & les accidens du *marbre*.

On dit par comparaiſon, qu'un homme eſt froid comme *marbre*, qu'une chôſe eſt dure comme *marbre*. Les Artiſans diſent, meurtrir le *marbre*; pour dire, le travailler à plomb en frappant deſſus avec quelques outils. On dit auſſi dans un ſens figuré, une maiſon, une ville eſt toute de *marbre*, pour dire qu'elles ſont remplies d'ouvrages de *marbre*. M. l'Abbé de la Chambre en parlant du Cavalier Bernin, a dit, Rome lui eſt redevable de ſes plus beaux ornemens. Il la trouva toute de brique, & il l'a laiſſée *toute de marbre*. On avoit dit la même chôſe d'Auguſte, qui avoit embelli Rome de pluſieurs temples & édifices publics, ce qui a donné occaſion à Ovide de l'appeller *Templorum poſitor, templorum ſancte repertor*.

Ce mot vient du Latin *marmor*. Et *marmor* du Grèc μαρμαίρειν, qui ſignifie reluire.

On appelle auſſi le *marbre*, la pièrre qui ſert à broyer ſoit des couleurs, ſoit des drogues. Les Imprimeurs appellent auſſi *marbre* la pièrre ſur laquelle ils mettent les caractères arrangez pour les impoſer, & corriger les formes. Les Poëtes diſent qu'ils chargeront le *marbre* & le porphyre des faits d'un Héros; pour dire qu'ils rendront ſa gloire immortelle. Le P. Kirchèr enſeigne le moyen de faire que les couleurs qu'on applique ſur le *marbre* pénétrent toute ſa ſubſtance, enſorte que ſi on le couppe en pluſieurs tables paralleles, on y trouvera la même image qu'on avoit peinte ſur la ſurface extérieure, c'eſt en ſon ſecond Volume du monde ſoûterrain.

Au Palais on appelle *Table de Marbre*, la Juriſdiction des Eaux & Forêts, celle de la Connétablie, & celle de l'Amirauté, parce qu'autrefois ces Juriſdictions ſe tenoient auprès d'une grande table de *marbre* qui occupoit la largeur de la ſalle du Palais, & qui ſervoit auſſi aux feſtins Royaux. On relêve au Siége de la *Table de Marbre*, les appellations des maîtres particuliérs des Eaux & Forêts, & celles de Gruyers des Seigneurs particuliérs. On peut appeller des Jugemens rendus au Siége de la *Table de Marbre*, quand ils n'ont point été rendus en dernier reſſort. Ils ſont ſouverains quand le premiér Préſident, ou un autre Préſident du Parlement va tenir la Juriſdiction des Eaux & Forêts avec les Conſeillérs de la Grand Chambre, & les Officiérs de la *Table de Marbre*. Il faut qu'il y ait deux fois autant de Conſeillérs du Parlement que d'Officiérs de la *Table de Marbre*. Pour les Jugemens rendus à l'Ordinaire, on en appelle au Parlement. Ils ſont ſeulement exécutoires par proviſion, nonobſtant l'appel juſqu'à la ſomme de 200. liv. Voyez Eaux. Pour le Siége de la Connétablie, & Maréchauſſée de la *Table de Marbre* du Palais, voyez Maréchaussée. A l'égard de l'Amirauté il y a appel des Siéges particuliérs au Siége de la *Table de Marbre*. Il y a trois Siéges Généraux de la *Table de Marbre*. Un à Paris, un à Roüen, & le troiſiéme en Brétagne. Voyez Amirauté.

Marbre. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, c'eſt l'ouvrage de la pièrre. Cuire le *marbre*; c'eſt cuire la pièrre au blanc. Les *marbres* d'Arondel, ſur leſquels ſe trouve une très-ancienne Chronique d'Athênes, gravée en lettres capitales dans l'iſle de Parol, l'une des Cyclades, 263. ans avant Jésus-Christ, ont été ainſi nommez de Thomas Comte d'Arondel, aïeul du Comte Maréchal d'Arondel, qui les fit venir du levant à grands frais. Ce qui eſt déplorable, c'eſt que durant les troubles d'Anglèterre, la plûpart de ces *marbres* furent employez à réparer des portes & des cheminées.

Les *marbres* d'Oxford, ſont les *Marbres*, ou les pièrres antiques de *Marbre* que l'on garde dans le Collége & la Bibliotheque d'Oxford en Anglèterre. Ce ſont ceux d'Arondel que Henri Comte d'Arondel, Maréchal d'Anglèterre, petit fils de Thomas, qui les avoit fait venir d'Orient, a donnez au Collége d'Oxford; ceux que Selden y a leguez par teſtament à la même Bibliothéque & quelques autres que divèrs particuliérs y ont auſſi donnez. Humfroy Prideaux fit imprimer en 1676. à Oxford au Théâtre les inſcriptions de tous ces marbres qu'il appelle *Marbres* d'Oxford avec un Commentaire, *Marmora Oxonienſia*.

MARBRER. v. act. Peindre ou diſpôſer des couleurs, en ſorte qu'elles repréſentent du *marbre*. *In modum marmoris variare*. On *marbre* le bois. On *marbre* les livres tant ſur cuir que ſur tranches. On *marbre* le papiér, quand on en fait du papiér *marbré*. On fait auſſi des bas de laine, ou de ſoye *marbrez*, qui ſont tiſſus de brins de divèrſes couleurs.

Marbrer. Ce mot eſt auſſi employé par les Bonnetiérs, & Faiſeurs de bas. C'eſt mêler ſi agréablement les laines de divèrſes couleurs dans les bas qu'ils font, que ce mêlange reſſemble en quelque ſorte à du marbre. *Marbrer* des bas.

Marbré, ée. part. paſſ. & adj. *In modum marmoris variatus*.

Marbrée de Botre. Tèrme de Fleuriſte. Nom de Tulippe. C'eſt un gris de lin mouvant, un beau rouge & relevé d'un incarnadin fort éclatant. Morin.

Marbrée Greniér. Autre Tulippe rouge, colombin, & blanc. Id.

Marbrée Saint Germain. Autre Tulippe, qui eſt gris montant, incarnat & rouge. Id.

Pêſche Marbrée. Voyez Violette Tardive.

MARBREUR. ſ. m. Artiſan qui marbre la tranche des livres, & fait du papiér marbré.

MARBRIÉR. ſ. m. Ouvriér qui taille, qui polit le marbre, qui le tire des carrières. *Marmorarius*. Il ſe dit auſſi du maître qui conduit, & entreprend les ouvrages. Il eſt déffendu aux *Marbriérs*, de ſe dire Maîtres Marchands Scieurs & Poliſſeurs de marbre, faiſeurs de tombes, Épitaphes, ſépultures, manteaux de cheminée, &c. & de vendre aucuns ouvrages de pièrre, & de marbre, tant ſimples que polis, au préjudice des Sculpteurs, par ſentence du 26. Mars 1608.

MARBRIÈRE. ſ. f. Quelques-uns appellent ainſi les lieux d'où l'on tire le marbre; mais ils parlent mal. Il faut dire *carrière de marbre*. Les *Marbriérs* ſont toûjours le long d'un côteau. Gollut dans ſes Mémoires des Bourguignons, dit L. II. C. 20. qu'il y a des *marbrières* près de Saint Loutain, à Toraiſe & à Torpèrs en Bourgogne.

MARBRURE. ſ. f. Tèrme de Relieur. L'imitation du marbre ſur le papiér marbré, ou ſur la couvèrture d'un livre. Voilà une belle *marbrure*.

MARC. ſ. m. Éſpéce de poids qui ſert à peſer les chôſes précieuſes, ou qui ſont en petit volume. *Bes romanus, ſelibra francica. Marca*. Mariana dans ſon Traité *de Ponderibus & menſuris*, dit *marcus* maſculin, & non pas *marca* féminin. Il eſt fait de cuivre, & eſt ſubdiviſé en pluſieurs petits poids qui s'enchâſſent l'un dans l'autre, & qui vont toûjours en diminuant de la moitié. Le poids de *marc* de Paris vaut 8. onces ou une demi livre de 16. onces, 192. deniers, ou 4608. grains. On diviſe le *marc* en 8. onces, l'once en 8. grôs ou en 20. eſtelins, l'eſtelin en deux mailles, & la maille en deux felins, qui ſont expliquez à leur ordre. Le *marc* ou les 8. onces font 64. grôs, 192. deniers, 160. eſtelins, 320. mailles, 640. felins, & 4608. grains. On vend l'or & l'argent au *marc*, & à l'once. Quand la monnoye eſt rognée, on ne l'expôſe qu'au *marc*. Le *marc* d'argent eſt de 12. deniers, & chaque denier eſt de 24. grains. Pour les pièrreries fines & les pèrles, le *marc* d'aloi que

que les Orfêvres & les Jouailliérs appellent *once*, ſe diviſe en octaves, en carats, & en grains. Le *marc* ou l'once contient 8. octaves, l'octave contient 20. carats, le carat contient 4. grains. A Boulogne en Italie le *marc* ou l'once d'aloi ſe diviſe en 640. grains, & chez les Maîtres des monnoyes en 576. grains ſeulement. Papias dit, que le *marc* étoit d'une livre; mais il ſe trompe; la Chronique de Mayence, dit que la livre d'or contient deux *marcs* d'or. Voyez Gronovius, *De Pecuniâ vet. L. III. C. 6.*

Ce mot vient du Latin *marca*, ſignifiant la même chôſe. Mais George Agricola dit que c'eſt un nom Allemand. Il y a eû pluſieurs ſortes de *marcs* en France, & dans les païs étrangérs, qui ſont amplement diſtinguez par du Cange.

Autrefois on contractoit en France au *marc* d'or, & d'argent. On commença à ſe ſervir en France du poids de *marc* ſous Philippe I. dans le 10e ſiécle.

En Pratique on dit qu'on ſera payé au marc la livre, ou au ſol la livre, quand on vient à contribution avec d'autres créanciérs ſur des éffèts mobiliaires, châcun à proportion de ſon dû.

MARC, étoit autrefois une monnoye d'argent qui avoit cours chez les Allemands, & qui ſe diviſoit en 8 parties. Il en eſt parlé dans la Bulle d'Or de Charles IV.

MARC D'OR, eſt un droit qu'on léve ſur tous les Offices de France à châque changement de Titulaire. *Bes auri.* Il a été établi par Henri III. au lieu d'un droit qu'on prenoit pour la preſtation de ſérment. On taxoit cèrtains Offices à un *marc d'or* en éſpéce, & quélques autres à proportion; ce qui a été depuis évalué en argent. Ce fonds étoit déſtiné pour payer les appointemens des Chevaliérs du S. Éſprit. Il faut avoir une quittance du Tréſoriér du *marc d'or* attachée aux proviſions. Du Cange dit qu'il éſt fait mention dans les Ordonnances de Loüis XI. du *marc d'or* payé par les Officiérs. Le *marc d'or* en monnoye à 24 carats étoit éſtimé il n'y a pas longtems, à 423 livres 10 ſols 10 d. $\frac{20}{21}$me, & le marc d'argent à 27 liv. 13 ſols $\frac{13}{17}$me. Mais cela a changé de tems en tems, ſelon le changement de la monnoye, & enfin le dèrniér Arrêt du Conſeil d'État du 20e de Mars 1703. qui met les Loüis d'or à 13 livres, & les Écus à trois livres dix ſols, à commencer au premiér de Mai ſuivant, fixe en même tems le *marc d'or* fin, ou de 24 Karats à 474 livres 10 ſols 10 d. $\frac{10}{11}$, & le *marc* d'argent fin ou de douze deniérs à 31 livres 12 ſols trois deniérs $\frac{1}{11}$. Le *marc* de Loüis d'or légér à 435 livres; le *marc* de Piſtoles à 467 livres 18 ſols; le *marc* des Reaux à 30 livres 17 ſols $\frac{1}{11}$ deniérs; & leſdites matières ſur le pied, ſçavoir le *marc d'or* fin de 514 livres 1 ſol 9 deniérs $\frac{1}{11}$, & le *marc* d'argent fin de 34 livres 10 déniérs $\frac{10}{11}$.

MARC D'ARGENT. Droit que les Notaires payent au Roi en païs de Droit écrit pour le joyeux avénement à la couronne. Le droit de *marc d'argent* eſt un droit domanial. Charles VII. par ſes Lettres du 25e Août 1452. ordonna que les Notaires qui refuſoient de le payer y ſeroient contraints. Il y a auſſi un droit de *marc d'argent* éſtimé dix livres pariſis, qui eſt dû par les vaſſaux au Seigneur féudal. Il eſt parlé de ce *marc d'argent* dans les Coutumes.

MARC, ſignifie auſſi, Ce qui reſte des fruits, ou des hèrbes dont on a tiré le jus. *Magma, retrimentum; Spiſſamentum.* Quand on a foulé la vendange dans la cuve, on porte le *marc* au preſſoir. Après qu'on a preſſuré les raiſins, on ſe ſert encore du *marc*. On met dans le *marc* ceux qui ont des fluxions, ou des paralyſies, pour les échauffer. On repaſſe le vin vieux ſur le *marc*, on en fait de la boite pour les valèts.

Ménage dérive ce mot du Latin *amurca*.

On appelle auſſi un *marc*, la quantité qu'on met à chaque fois ſous le preſſoir de ce qui eſt à preſſurer. On n'a fait cette après-dînée que deux *marcs* à un tel preſſoir. On taille, on recouppe les bords du *marc* avec des coignées.

On dit la même chôſe des olives, des noix, des pommes, & de toutes autres chôſes dont on éxprime le ſuc.

On dit provèrbialement,

Étron de chien, & marc d'argent,
Seront tout un au jour du Jugement.

Pour dire, qu'on ne fera point de câs des richeſſes après la mort.

MARC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Marcus*. Prononcez ce nom *Marc* comme il eſt écrit, c'eſt-à-dire; en faiſant ſonner le *c* final. S. *Marc*, Évangéliſte, étoit diſciple de S. Pierre, qui à la fin de ſa prémière Épître l'appelle ſon fils. Ce n'eſt point le *Marc* dont il eſt ſouvent parlé dans les Actes & dans les Épîtres de S. Paul. Il écrivoit ſon Évangile à Rome, à la priére de ceux qui avoient oüi prêcher S. Pierre. Euſébe dit qu'il l'écrivoit la 3e année de Claude, qui eſt la 43e de J. C. Des Manuſcrits Grècs de l'Évangile marquent que ce fut 12 ans après l'Aſcenſion de J. C. & par conſéquent la 45e de J. C. à moins qu'on ne ſuppôſe deux ans entre la naiſſance de J. C. & le commencement de l'ère vulgaire. Euſébe dit que S. *Marc* s'en alla en Égypte avec l'Évangile qu'il avoit compôſé, qu'il y prêcha la loi nouvelle, & qu'il fonda l'Égliſe d'Aléxandrie. Quoiqu'il ſuive S. Matthieu dans ſon Évangile, & qu'il ne faſſe ſouvent que l'abreger, il y a pourtant des chôſes particulières, & des circonſtances que cet Apôtre n'a point marquées. La tradition eſt qu'il écrivit en Grèc, comme S. Luc & S. Jean. Euſébe marque que S. Pièrre approuva l'Évangile de S. *Marc*. Voyez cet Auteur, *Hiſt. L. II. C.* 15. 16. S. *Marc* eſt le Patron des Vénitiens.

On a appellé autrefois le jour de S. *Marc* la Grande Litanie. Voyez LITANIE.

On prétend que l'autre *Marc*, diſciple de S. Paul, fut l'Apôtre des Bavarois.

On dit auſſi *Marc* Antoine, *Marc* Antonin Pie, *Marc* Aurèle.

Nous retenons auſſi ſouvent le nom Latin *Marcus*. *Marcus* Atilius Regulus, *Marcus* Æmilius Lépidus. *Marc*, ou *Marcus*, eſt un prénom d'une infinité de familles Romaines.

Congrégation de S. MARC, Chanoine Régulier de S. *Marc* de Mantoüe. C'eſt une Congrégation de Chanoines Réguliers fondée à Mantoüe par un S. Prêtre nommé Albèrt Spinola, ſur la fin du XIIe ſiécle. Sipinola fit une régle qui fut approuvée par Innocent III. l'an 1204. confirmée en 1220 par Honorius III. après avoir été corrigée, & confirmée de nouveau par Grégoire IX. en 1228. Grégoire X. Jean XXII. Calixte III. Nicolas IV. Ces Chanoines, ſelon Penot, ayant été réformez vèrs l'an 1452. n'embraſſèrent qu'en ce tems-là la régle de S. Auguſtin. Cette Congrégation, qui étoit compoſée d'environ 18 ou 20 maiſons d'hommes, & de quelques-unes de filles, qui étoient ſituées dans la Lombardie, & dans l'État de Veniſe, après avoir fleuri pendant près de 400 ans, diminua peu-à peu, & ſe trouva réduite à deux Couvents, où la régularité n'étoit pas même obſérvée. Celui de S. *Marc* de Mantoüe qui étoit le chef, fut donné l'an 1584. aux Camaldules par Guillaume Duc de Mantoüe, avec le conſentement du Pape Grégoire XIII. & cette Congrégation finit.

Ordre de *Saint Marc*, eſt l'Ordre de Chevalerie de la République de Veniſe, qui eſt ſous la protèction de S. *Marc* l'Évangeliſte. Les armes de cet Ordre ſont un Lion ailé de gueules, avec cette Déviſe, *Pax tibi, Marce, Evangeliſta*. On ne le donne qu'à ceux qui ont rendu de grands ſérvices à la République.

MARC-LUB. ſ. m. Nom d'une monnoye d'Allemagne. *Marca Lubecenſis*. Le *marc-lub* vaut un marc, ou ſeize ſols lubs, c'eſt-à-dire, ſeize ſols de Lubec.

Ce nom vient de ce que cette monnoye ſe fabrique à Lubec.

SAINT MARC, ou SAN MARCO. Nom propre d'une ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Marcopolis, Fanum S. Marci*. Elle eſt dans la Calâbre citérieure, à ſix lieuës de Roſſano, vèrs le couchant. *San-Marco* eſt ſuffragant de Coſenze, & on le prend communément pour l'ancienne *Argentanu*, ville des Brutiens, que quelques-uns placent au bourg d'*Argentina*.

SAINT MARC, ou SAN MARCO. Nom d'une petite ville de la vallée de Démona, en Sicile. *Fanum S. Marci*. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale, environ à quatre lieuës du Cap d'Orlando, vèrs l'occident méridional. Quelques Géographes prennent *S. Marco* pour la ville appellée anciennement *Agathyrium*, *Agathyrſum*, *Agatirna*, *Agarnum*, & d'autres pour l'ancienne *Calacta*; mais il y en a qui croyent, que l'une & l'autre de ces anciennes villes eſt entièrement ruinée. MATY.

SAINT MARC, ou SAN MARCO. Nom d'un village du Royaume de Naples. *Fanum S. Marci*. Il eſt dans la terre d'Otrante, entre la ville de ce nom, & celle de Brindes. On prend communément *S. Marco* pour la petite ville de la Méſſapie, appellée, *Baleſinum*, *Valetium*, *Valentium*; que quelques-uns placent au bourg San Cataldo.

MARC. Voyez S^{t}. MARS.

MARCA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle du golfe de Veniſe. *Marca*. Elle eſt environ à deux lieuës de Raguſe, dont elle dépend. Cette iſle n'a qu'environ quatre mille pas de circuit, & elle a eû une ville Épiſcopâle, qui eſt ruinée. Son Évêché a été uni à celui de Trébigna. MATY.

MARCAIGE. ſ. m. Nom d'un droit qui eſt dû au Roi ſur les panniérs de poiſſon de mèr qui ſont vendus à la halle. Droit de *marcaige*.

MARCASSIN. ſ. m. Petit ſangliér qui eſt encore à la ſuite de la mère, qui eſt au deſſous d'un an. Les Chaſſeurs ſont fort friands de *marcaſſins*. *Nefrens aper*, ou *anniculus aper*.

Ce mot vient de *meracus*, parceque cet animal ne va pas par troupeau, mais ſeul, & ſans compagnie. HUET.

MARCASSITE. ſ. f. Minéral métallique dont il y a beaucoup d'éſpéces, car toutes les pièrres qui contiennent un peu ou beaucoup de métal ſont appellées de ce nom; mais on entend ordinairement

nairement par *marcaſſites* trois éſpéces de minéraux métalliques appellez *marcaſſite* d'or, *marcaſſite* d'argent, & *marcaſſite* de cuivre. *Cadmia*, *calcitis*. Les deux premiéres ſont en petites boules grôſſes comme des noix, prèſque rondes, peſantes, de couleur brune en dehors, elles différent en dedans par leurs couleurs, car l'une a la couleur d'or, & l'autre celle d'argent, toutes deux luiſantes & brillantes. La *marcaſſite* de cuivre eſt grôſſe comme une petite pomme, ronde, ou oblongue, brune en dehors, jaûne, & criſtaline en dedans, brillante, luiſante, facile à rouiller. Les *marcaſſites* ſont tirées des mines métalliques: elles contiennent beaucoup de ſoufre & de ſel vitrioſique, principalement celle de cuivre.

Ce mot eſt originairement Arabe.

MARCEL, ou MARCEAU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Marcellus*. Nous ne connoiſſons point de Saint à qui la ville de Paris ait eû l'avantage de donner la naiſſance avant S. *Marcel*. Il nacquit dans le IVe ſiécle de parens qui étoient de condition médiocre. Sa vèrtu, ſon éminente ſainteté, & un grand nombre de miracles, le firent élever ſur le ſiége Épiſcopal de l'Égliſe de Paris. Il vivoit au Ve ſiécle. Baillet au 3e jour de Novembre dit S. *Marcel*, nommé en quelques rencontres S. *Marceau* par le vulgaire. En effèt, on dit à Paris le fauxbourg S. *Marceau*; c'eſt un des fauxbourg de la ville, qui eſt au ſud-eſt, entre le fauxbourg S. Jacques, & celui de S. Victor. L'Égliſe ou la Parroiſſe de S. *Marceau*, ou S. *Marceau* tout court, c'eſt une Égliſe parroiſſiale de ce fauxbourg. Si c'eſt le vulgaire qui parle ainſi, tout le monde eſt vulgaire; car on ne dit point autrement dans l'uſage ordinaire. Mais en toute autre occaſion on dit *Marcel*, & non pas *Marceau*. S. *Marcel*, Évêque de Paris, & non pas S. *Marceau*. La châſſe de S. *Marcel* eſt à N. D. Quand on porte la châſſe de ſainte Geneviefve en proceſſion, on porte auſſi celle de S. *Marcel*.

Marcel ſe dit auſſi pour Marcule, *Marculus*. S. *Marcel*, Prêtre à Nicomédie en Bithynie, & martyr, s'appelle en Latin *Marculus*. Le Martyrologe Romain l'appelle néanmoins *Marcellus*, après Béde, dont quelques éxemplaires portent néanmoins *Marculus*. Voyez les Notes de Baronius ſur le 26e de Nov. Et celles du P. Du Solliér Jéſuite ſur le Martyrologe d'Uſuard au 25 Novembre.

SAINT MARCEL. Nom propre de lieu. *Fanum S. Marcelli*. C'etoit autrefois une ville ſeparée, ce n'eſt maintenant qu'un fauxbourg de la ville de Paris. MATY. Pendant que les dedans de Paris ſe peuploient au XIIIe ſiécle, de nouveaux fauxbourgs ſe formèrent aux environs. L'Abbé de S. Gèrmain donna de ſes vignes, de ſes tèrres, & ſa garenne entière, pour y bâtir aux environs de ſon Abbaye. Évrard de Lourſine & quelques autres firent bâtir aux environs de S. *Marcel*, & dans le tèrroir de Monfetard, qui étoit en vignes. Cela forma deux grôs de maiſons & d'édifices comme ils ne tenoient pas aux murs de la ville, ils prîrent les noms de fauxbourgs, & quelquefois même de ville de S. Gèrmain & de Saint *Marcel* lèz Paris. DE LA MARE, *T. I. p.* 78. En 1558. Henri II. ayant revoqué une défenſe d'augmenter Paris qu'il avoit faite en 1549. on commença à joindre le fauxbourg S. *Marcel* à la ville. Et en 1686. la porte de S. *Marcel* fut démolie, & le tèrrain de la contreſcarpe du foſſé de S. Victor fut abaiſſée, le foſſé comblé, & des maiſons bâties le long des murs de la ville & les rues que l'on fit, achevèrent de joindre le fauxbourg S. *Marcel* aux fauxbourg S. Jacques, & au quartiér de S. Victor. *Id. p.* 80. & 90.

MARCEILE. ſ. f. Nom propre de femme. *Marcella*. Sainte *Marcelle* eſt la prémière qui ait fait profeſſion de la vie monaſtique à Rome, comme il eſt marqué dans ſon ancienne vie donnée par Roſweydus à la fin du I. L. de ſa vie des Pères. CHASTELAIN, 31. *Janv*.

MARCELLÉES. ſ. f. & pl. Nom d'une fête que les Syracuſiens inſtituèrent à l'honneur de Marcellus, & en mémoire de ce qu'il avoit bien & ſagement gouvèrné la Sicile. *Marcellea*. Vèrrès abolit les *Marcellées*. Voyez Cicéron *In Verr. L. II. n.* 51.

MARCELLIANISME. ſ. m. Doctrine, dogmes, èrreurs des Marcelliens. *Marcellianiſmus*.

MARCELLIENS. Nom de ſecte. Anciens Hérétiques, ainſi appellez du nom de Marcel d'Ancyre leur chèf, qui a été accuſé d'avoir renouvellé les èrreurs de Sabellius. *Marcelliani*. Quelques uns néanmoins ont crû qu'il étoit orthodoxe; & que c'étoient les Ariens ſes ennemis qui lui avoient imputé ces èrreurs. On a été fort partagé ſur cette Heréſie de Marcel, dit S. Épiphane, & il n'y a que Dieu, qui ſçache véritablement ce qui en eſt. Mais pour ce qui eſt de ſes ſectateurs, il eſt conſtant qu'ils n'ont point voulu reconnoître les trois hypoſtâſes, enſorte que le *marcellianiſme* n'eſt point une Heréſie imaginaire. Voyez Saint Épiphane *hær.* 74. où il rapporte la profeſſion de foi que Marcel préſenta au Pape Jule, après avoir été dépoſé de ſon Siége par les Ariens, ce Pape le rétablit, mais après tout il eſt difficile de juſtifiér Marcel d'Ancyre de Sabellianiſme.

SAINT MARCELLIN. Nom propre d'une petite ville bien peuplée. *Fanum S. Marcellini*. Elle eſt dans le Dauphiné, province de France, entre Grenoble & Romans, à ſept ou huit lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrniére. MATY.

MARCÉLLINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la vallée de Noto, en Sicile. *Marcellina*, anciennement, *Myla*, *Mylas*. Elle ſe décharge dans la mèr Ionienne, à deux lieuës d'Aguſta, vèrs le midi. MATY.

MARcGRAVE, eſt une eſpéce de dignité en Allemagne, ou une éſpéce de Marquis. *Macgravius*.

Ce mot eſt compôſé de *march*, qui ſignifie *limite*, & de *Grave*, qui ſignifie *Comte*. C'eſt un des titres de l'Électeur de Brandebourg, qu'il fait porter au ſecond de ſes fils.

MARcGRAVINE. ſ. f. Nom de dignité en Allemagne. Marquiſe. On le dit des Princeſſes de Brandebourg. *Marcgravia*. Le 8e du mois de Décembre 1716. le Prince Héréditaire Frédéric Loüis de Wirtembèrg épouſa la *Marcgravine* Henriette Marie, fille du feu Marquis Philippe de Brandebourg. GAZETTE *de* 1717. *p.* 9.

MARCHAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Action de marcher. Le Droit de *marchage* eſt un droit que les habitans de cèrtains lieux ont de conduire leurs troupeaux, & de les mener paître dans une aûtre Juſtice.

MARCHANd, ANDE. ſ. m. & f. Qui fait manufacturer toutes ſortes d'ouvrages, pour les éxpoſer en vente en boutique, en magaſin, en foire. *Mercator*, *propola*. Les *Marchands* de ſoye font manufacturer leurs velours, leurs brocards, à Veniſe, à Gennes, à Lyon, à Tours. Des *Marchands* de bois ſont ceux qui font abattre, & façonner le bois dans les forêts, pour le vendre en chantiér. *Marchand* groſſiér, ou en grôs, *Marchand* en magaſin. Barlæus, dans la harangue qu'il prononça en 1632. le jour de la dedicace de l'École d'Amſtèrdam, fit voir que la qualité de *Marchand* ne doit pas préoccuper le lecteur au déſavantage d'un livre, qu'anciennement il y a eû des Philoſophes qui ont éxèrcé le commèrce, & qu'il n'y a point d'incompatibilité des études avec le négoce. Il a intitulé cette harangue *Mercator ſapiens*. Nous avons eû des *Marchands* Auteurs. Philippe Sylveſtre Dufour de Lyon a donné au public pluſieurs Traittez. Pomet, *Marchand* Droguiſte à Paris, a donné un grôs volume ſur les drogues. N. Pelctier de Roüen, mort il y a quelques années, étoit un *marchand* habile & ſçavant, qui avoit beaucoup de jugement, de la lecture, de la connoiſſance des langues vivantes & des langues ſçavantes. M. Goetzius Sur-Intendant de Lubeck, a fait une Diſſèrtation ſur les *Marchands* ſçavans; il en diſtingue de deux ſortes, les uns ſont des *Marchands* qui ſe ſont attachez à l'étude, & ſont devenus ſçavans, ou des gens qui ont ſçû allier le commèrce & l'étude. Il compte parmi ceux-là entre les anciens Solon, Thalès, Hippocrate, Platon, Démocrite, & Socrate, c'eſt-à-dire, tout ce que la Gréce à eû de plus diſtingué par l'éſprit & l'érudition. Entre les nouveaux, Baumgartnèr Carpzovius, Du Four, Pomet de baſſe Normandie, & un *Marchand* de Roüen dont il ignoroit le nom; c'eſt N. Pelletier, dont nous venons de parler. Une autre ſorte de ſçavants *Marchands*, ſont les ſçavants qui comme Platuer & Braud épouſent des veuves de *Marchands*, & continuënt le commèrce que faiſoient les prémiérs maris de leurs femmes. Enfin, il y joint les libraires ſçavans, parmi leſquels il n'en compte que trois, tous Allemands, Friſius, Weſteinius, & Fritſchius, comme ſi les Étiennes, les Manuces, &c. ne méritoient pas beaucoup mieux d'être nommez.

MARCHAND, ſe dit auſſi des revendeurs, ou détaliérs, qui achétent des marchandiſes des grôs *Marchands* pour les revendre en détail dans leur boutique. *Interpolator*. On le dit auſſi de ceux qui ramaſſent pluſieurs marchandiſes à la campagne, pour les apporter dans les foires & marchez. *Marchand* de ſaline, de blé, de bois, de chaux, de tuile, de poiſſon, *Marchand* de chevaux.

MARCHAND FORAINS eſt non ſeulement celui qui fréquente les foires, & les marchez, mais encore tout *Marchand* étrangér qui vient apporter dans la ville ſes marchandiſes, pour les vendre aux Maîtres qui tiennent boutique. La Police ordonne que les *Marchands forains* de bas, de cuirs, de gants, & autres chôſes ſemblables, apportent leurs marchandiſes dans un bureau public, pour être cottées entre les Maîtres, & empêcher le monopole des plus riches. *Mercator extraneus*.

On appelle à Paris les ſix Corps des *Marchands*, les anciennes Communautez des *Marchands* qui vendent les plus notables marchandiſes. Les prémiérs ſont les Drappiérs, Chauſſetiérs; les

ſeconds

ſeconds ſont les Épiciérs; les troiſiêmes les Mèrciérs; les quatriêmes, les Pelletiérs, qui étoient autrefois les prémiérs, mais qui ont vendu leur primogéniture aux Drappiérs; les cinquiêmes ſont les Bonnetiérs, & les ſixiêmes les Orfévres. Les *Marchands* de vin ont voulu former un ſeptiême corps; mais il n'eſt point reconnu des autres. Quant à ceux des autres Communautez qui tiennent boutique, ils paſſent pour Artiſans, quoique quelques-uns prennent la qualité de *Marchands*, comme les Chapeliérs, les Tanneurs, les Mégiſſiérs, les Ouvriérs en drap d'or & de ſoye, &c.

MARCHANd, ſe dit auſſi des bourgeois, ou paſſagérs qui achétent. *Emptor*. Cette boutique eſt fort achalandée, il y vient bien des *marchands*. On dreſſe les enfans & les garçons de boutique à appeller, à faire venir, à attraire les *marchands*. Ceux qui vendent à faux poids & à fauſſe meſure trompent les *marchands*.

Prévôt des *marchands*, eſt à Paris le prémiér Officiér du Bureau de la ville, où il juge avéc les Échevins les différens qui concèrnent la Police, & les marchandiſes qui ſont ſur les ports, ſur les rivières, & ſur l'étappe. *Urbis præpoſitus, mercatorum præfectus*. La juriſdiction pour les autres *Marchands* eſt celle des Juges Conſuls, qui jugent ſommairement toutes les affaires de *Marchand à Marchand*, & pour le fait de la marchandiſe dont ils ſe mêlent.

On appelle figurément un *Marchand mêlé*, un homme qui ſçait quantité de chôſes de différente nature, qui s'intrigue en pluſieurs ſortes d'affaires, qui a paſſé par divèrs emplois. Tous les hommes ſont des *marchands*, qui expôſent en vente, ou la valeur, ou les ſciences, ou les arts, ou leur éſprit, pour en tîrer du profit, & de la réputation. M. Ésp.

MARCHANd, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Marchand* qui pèrdne peut rire, & au contraire on dit, Il n'eſt pas *Marchand* qui toûjours gagne. On dit auſſi, quand on voit arriver pluſieurs pèrſonnes en une compagnie, la foire ſera bonne, voici bien des *Marchands*. On dit, De *Marchand à Marchand* il n'y a que la main; pour dire, que les *Marchands* font leurs traittez ſans écrit, & en ſe touchant dans la main. On dit à celui qui a acheté une chôſe à vil prix, vous avez trompé le *Marchand*, & quand on la demande à trop bon marché, on dit, ce n'eſt pas le profit du *Marchand*. On dit qu'un homme ſera mauvais *marchand* d'une chôſe, quand il fait quelque affaire où il y aura à pèrdre, quand il fait quelque action dont il aura ſujèt de ſe repentir. On dit auſſi, qu'il faut être *Marchand*, ou larron, pour éxciter ceux qui achétent à ſe fiér à la foi, à la parole de celui qui vend. On dit auſſi riche *Marchand*, pauvre poulailler. On dit auſſi, dîner de Procûreur, ſouper de *Marchand*; à cauſe que les *Marchands* ne peuvent ſe repoſer, ni faire bonne chère, que le ſoir.

MARCHANd, ANDE. adj. Ce qui eſt de bon débit, & de bonne qualité. *Vendibilis, venalis*. Après la récolte le blé n'eſt pas *marchand*. Il y en a trop au marché; il n'eſt bien *marchand* qu'à la Pentecôte. Ce blé eſt gèrmé, il n'eſt pas *marchand*, il m'en faut fournir qui ſoit loyal & *marchand*. Farines *marchandes*, De la Mare, *T. II. p.* 732.

On appelle un vaiſſeau *marchand*, un vaiſſeau qui n'eſt point armé en guèrre, qui ne ſèrt qu'au tranſport des marchandiſes.

On dit que la rivière eſt *marchande*, quand elle eſt propre pour la Navigation, quand elle a aſſez d'eau pour porter les bateaux, quand elle n'eſt ni glacée, ni débordée.

On a rendu par art & avec des écluſes pluſieurs rivières *marchandes*, en des lieux où elles ne l'étoient pas auparavant. La Loire n'eſt pas *marchande* une bonne partie de l'année, à cauſe de ſes ſables. Les villes ſont *marchandes*, où il y a des ports de mèr, ou de grandes rivières qui faciliтent le tranſport des marchandiſes.

On dit auſſi figurément, qu'un homme eſt en place *marchande*, quand il eſt en un lieu où il ſe peut faire voir, & entendre de pluſieurs pèrſonnes.

MARCHAND, ANDE. Qui ſent le Bourgeois, qui a quelque chôſe des manières d'agir des Marchands. Il n'y a rien de plus *marchand* que ce procédé. MOL.

MARCHAND. ſ. m. Sorte d'oiſeau, qui ne vit que de bêtes mortes. Il y a quantité de *marchands* dans l'Iſle de Cuba.

MARCHANDER. v. act. Faire des offres pour acheter quelque chôſe, tâcher de convenir de prix. Pluſieurs pèrſonnes *marchandent* cette tèrre, en offrent de l'argent. *Pretium offerre, mercari*. Il y a des gens qui ſont longtems à *marchander*, qui ne veulent pas être pris au mot.

MARCHANDER, ſe dit auſſi au figuré, pour, Tâcher de gagner; tâcher d'obtenir quelque chôſe, en imitant ceux qui *marchandent*, qui font des offres. *Mercari*. Si quelqu'un vient près de vous *marchander* vôtre cœur pour dentelle, ou tabis, refuſez ces préſens. SAR. Avec l'entremiſe de ces femmes d'affaire, on fait un mariage comme une emplette; on *marchande*, on ſurfait, on meſoffre; enfin, on eſt pris au mot. AMUS. SÉR. & COM.

MARCHANDER, ſignifie auſſi, Être irréſolu, balancer entre deux parties. *Dubitare, hærere*. Il y a longtems que cet Hérétique *marchande* à ſe convèrtir. Un brâve qui ſçait bien ſe battre ne *marchande* point ſon ennemi, il l'attaque le prémiér. Il ne faut point *marchander* cette place, il la faut inſulter d'abord. Nous *marchandons* mon frère & moi, à qui parlera le prémiér, & nous avons tous deux quelque chôſe à vous dire.

Je me meurs, c'eſt trop marchander,
Pour vous dire ma peine éxtrême. SAR.

Avant que d'entrer en étude,
On cherche encore à marchander;
Il faut toujours quelque prélude,
Et du tems pour échafauder. P. DU CERC.

On dit figurément de quelqu'un, qu'on ne l'a pas *marchandé*, qu'on ne le *marchandera* pas; pour dire, qu'on l'a attaqué, ou qu'on l'attaquera bruſquement, ſoit de fait, ſoit de parole. Il ne le *marchanda* pas, & le tua d'abord d'un coup de piſtolèt. Ce mot pris au figuré, n'eſt d'uſage que dans le ſtile familiér.

MARCHANDISE. ſ. f. Trafic. Cet homme fait *marchandiſe* de cuirs, de draps, d'épiceries. *Merx, mercimonium*. Il eſt allé en *marchandiſes* au Levant, aux Indes.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne petite de taille, mais grôſſe, *Marchandiſe* de Forès, Courte & renforcée. C'eſt pour les ouvrages de fèr, outils, inſtrumens.

MARCHANDISE, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe vendent en magaſin, en boutique, en marché. Cette boutique eſt fort achalandée, on n'y vend que de bonnes *marchandiſes*. On le dit auſſi-bien des petites chôſes que des grandes.

MARCHANDISE DE CONTREBANDE, eſt une *marchandiſe* dont le tranſport ou la vente ſont déffendus. *Merx prohibita*. Le tranſport des armes, des poudres aux étrangérs, rend la *marchandiſe de contrebande*. Les livres déffendus ſont des *marchandiſes de contrebande*.

MARCHANDISE, ſe prend quelquefois pour Trafic. *Mercatura*. Faire *marchandiſe*. Aller en *marchandiſe*.

On dit figurément, Faire métiér & *marchandiſe* de quelque chôſe; pour dire, faire quelque chôſe ordinairement. Il fait métiér & *marchandiſe* de fauſſetez, Il eſt coutumiér de hâbler, il en fait métiér & *marchandiſe*.

Qu'un honnête homme une fois en ſa vie,
Faſſe un ſonnèt, une ode, une élegie,
Je le croi bien:
Mais que l'on ait la tête bien raſſiſe,
Quand on en fait métiér & marchandiſe,
Je n'en croi rien. ABB. R.

On dit auſſi, Faire valoir ſa *marchandiſe*; pour dire, ſe faire valoir, faire valoir ce qu'on a de bon, faire valoir ſon mérite.

MARCHANDISE, ſe dit encore figurément des pèrſonnes, que l'on tâche d'obtenir, de gagner, ſoit pour mariage, ſoit pour autre chôſe. *Mercatura*.

Le rebut de Madame eſt une marchandiſe,
Dont on auroit grand tort d'être ſi fort épriſe. MOL.

On dit provèrbialement, Moitié guèrre, moitié *marchandiſe*, quand on obtient quelque chôſe, moitié de gré, moitié de force. Cet homme a gagné cette femme tant par argent, qu'à force de cageollerie; c'eſt moitié guèrre, moitié *marchandiſe*. On dit auſſi, *Marchandiſe* qui plaît eſt à demi venduë.

MARCHASITE. ſ. f. Voyez MARCASSITE.

MARCHÉ. ſ. m. Traitté, convention, accord par le moyen duquel on achéte ou on troque quelque chôſe, ou on fait quelque acte de commèrce. *Licitatio*. Il a fait *marché* de cette tèrre à cent mille écus. Le *marché* n'en eſt pas encore rédigé par écrit. Il ne reviendra pas contre un *marché* conclu. Il a mis cette condition dans ſon *marché*. Je lui ferai bien tenir ſon *marché*. Pèrſonne n'eſt venu ſur mon *marché*, n'a couru ſur mon *marché*, n'a enchéri ſur moi. Je croi avoir fait un bon *marché*. Faire un faux *marché*, c'eſt, Être trompé en quelque achat.

Borel dérive ce mot de l'Hébreu *mercer*, qui ſignifie *vente*.

MARCHÉ, ſe dit auſſi du prix de la chôſe venduë. *Emptionis pretium*. Il a eû grand *marché* de cette Tèrre; c'eſt un *marché* donné. Les vivres ſont à bon *marché*. Dans les Provinces on vit à grand *marché*. C'eſt un prix fait, un *marché* fait. Ils ſont allez boire le vin du *marché*, comme font quelques marchands après le *marché* conclu.

MARCHÉ D'OUVRAGE. C'eſt une convention par écrit entre l'Entrepreneur, & celui qui fait bâtir, ſuivant les deſſeins, & devis.

devis. *Licitatio*, *conventio*. On fait *marché à la toiſe*, c'eſt-à-dire à payer un cèrtain prix par toiſe. On fait *marché la clef à la main*, c'eſt à-dire, que l'Entrepreneur s'oblige à fournir tout ce qui eſt néceſſaire pour la conſtruction d'une maiſon : on l'appelle auſſi *marché en tâche*, *& en bloc*. *Marché au rabais*, eſt un *marché* pour les ouvrages publics, & qui ſe fait en public, & par adjudication à celui qui offre de faire l'ouvrage au meilleur *marché*.

MARCHÉ, ſe dit figurément en ce ſens de ce qui ne coûte guère à obtenir. Ce Général a eû bon *marché* des ennemis, ils ſe ſont mal défendus. Il eut bon *marché* d'une ſi grande & ſi mémorable victoire, VAUG. Il feroit bon *marché* de ſa peau, de ſa vie; pour dire, qu'il ne ſe ſoucie plus de vivre. On a bon *marché* de la peine des pauvres gens. La modération, que je connois en vôtre eſprit, me fait eſpérer que vous aurez meilleur *marché* de cette affliction, qu'un autre. VOIT. Cette expreſſion n'eſt guères ſérieuſe.

Voilà le grand mèrci que j'aurai de mes peines,
C'eſt le cours du marché des affaires humaines,
Qu'encore qu'un chacun vaille ici bas ſon prix,
Le plus cher toutesfois eſt ſouvent à mépris. RÉGNIER.

MARCHÉ, ſignifie auſſi, la halle, le lieu où l'on étale, où l'on vend des marchandiſes. *Forum*, *emptorium*, *mercatus*. Le *marché* au blé, le *marché* aux poirées, le *marché* aux chevaux, le *marché* neuf, le *marché* pale, ſont des *marchez* de Paris. Dans la baſſe Latinité on l'a appellé *marchetum*, *mercatum*, *mercatus* & *mercada*. Cujas remarque que le *marché* eſt différent de la *foire*, en ce que le *marché* eſt pour une ville, ou un lieu particulier; & la *foire* regarde toute une Province.

Ce mot de *marché* ſe met avec un datif de la chôſe qu'on vend dans le lieu appellé *marché*. *Marché* aux hèrbes, aux bœufs, aux chevaux, &c. *Marché* des hèrbes, des bœufs, des chevaux &c. auroit l'autre ſens dont on a parlé aux articles précédens. Nous allâmes tenir une eſpéce de *marché* aux chevaux. DE BUSSI.

MARCHÉ, ſe dit auſſi du tems où l'on fait la vente. *Nundinarius dies*. Il y a dans les villes deux jours de *marché*. On ne doit faire les ventes à l'encan qu'aux jours & heures du *marché*. L'heure du *marché* ſe paſſe. Les *marchez* & les foires ne ſe peuvent établir que par la permiſſion du Roi. FÉVRET.

MARCHÉ, ſe dit auſſi de la vente & du débit qui s'y fait à beaucoup, ou à peu d'avantage. *Mercatus*. Il faut voir le cours du *marché*. Le *marché* n'a rien valu aujourd'hui. On doit enregîtrer au Grèfe le prix courant du *marché* des grains, à chaque jour de *marché*.

MARCHÉ, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On appelle un larron de *marché*, un *marché* donné, ce qu'on a eû à fort vil prix. Un *marché* d'enfant, un *marché* qui n'a point eû d'effet, dont on s'eſt dédit. On dit auſſi, qu'un homme n'amende pas ſon *marché*, quand il ſurſeoit ſeulement la condamnation par un appel, ou autre délai. On dit auſſi en menaçant quelqu'un, qu'il le payera plus chèr qu'au *marché*. On dit auſſi, Mettre le *marché* à la main de quelqu'un; pour dire, le prendre au mot, lui donner le choix de conclurre, ou de rompre le *marché*. On dit auſſi, qu'un homme a bientôt fait ſon *marché*; pour dire, qu'il a bien tôt pris ſa réſolution. On dit encore, Il n'y a au *marché* que ce qu'on y met, quand on ſe plaint que la clauſe de quelque contrat eſt onéreuſe. On dit auſſi, qu'on n'a jamais bon *marché* de mauvaiſe marchandiſe; pour dire, qu'on achète toûjours trop chèr une chôſe qui ne vaut rien, & n'eſt point d'un bon uſage. On dit auſſi, qu'il y a des gens qui ſe ruinent en bons *marchez*, parce qu'ils achètent trop de chôſes, par la ſeule raiſon qu'ils les trouvent à bon *marché*, & ne peuvent enſuite s'en défaire. On dit auſſi, C'eſt *marché* comme de râves, comme de paille; pour dire, c'eſt grand *marché*. On dit auſſi d'un homme qui eſt ſorti d'un grand péril avec moins de dommage qu'on ne penſoit, qu'il en eſt quitte, qu'il en eſt ſorti à bon *marché*. On dit auſſi, Bon *marché* vuide le pannièr; mais il n'emplit pas la bourſe; pour dire, que quand un Marchand vend trop bon *marché*, il débite bientôt ſa marchandiſe; mais il ſe ruine.

MARCHE, ſignifioit autrefois, Frontière, borne, limites, confins. *Confinia*, *limites*, *fines*. *Marca*, *marchia*. Les Marquis étoient les Gouvèrneurs des villes ſituées ſur les *marches* ou frontières d'un État. De ce mot eſt dérivé celui de *comarca*, Eſpagnol, qui ſignifie la *contrée*, les tèrres qui ſont aux environs.

Ménage dérive le mot de *marche* de *mark*, Allemand, qui ſignifie *frontière*; & Voſſius de *merken*, qui ſignifie *marquer*. D'autres le dérivent du Latin *margo*. On diſoit autrefois *marchir*; pour dire, *Confiner & aboutir*, parceque les bornes étoient appellées *marques*, d'où eſt venu le mot de *marquer*. Dans la baſſe Latinité on a appellé *commarchia*, la frontière. Voyez MARCHIS. *Marches*, *limites*, vient du mot Breton *Mars*, qui ſignifie la même chôſe. LOBIN. *Gloſſ.*

MARCHE. ſ. f. Nom qu'on donne à quelques Provinces, parcequ'elles étoient frontières, parcequ'elles étoient ſur les limites d'un État, qu'elles confinoient des États voiſins & appartenans à d'autres maîtres. *Marca*, *limes*, *tractus*. La *Marche* d'Ancône en Italie. En France il y a la haute & baſſe *Marche*, ſituée entre le Bèrri & le Limoſin. La *Marche* Tréviſane, la *Marche* de Brandebourg, la *Marche* en Écoſſe, Province méridionale qui confine à l'Anglèterre.

MARCHE. ſ. f. Nom propre d'une Province de France, bornée au couchant par le Poitou; au nord par le Bèrry; au levant par l'Auvèrgne; & au midi par le Limoſin. *Marchia*, *Marcha*. On diviſe cette Province en Haute & Baſſe *Marche*. La premiére eſt au levant, & l'autre au couchant. Ses lieux principaux ſont Guéret, Capitale, Dorat, Bélac, Bourganeuf, &c. MATY. L'Auteur de la vie de S. Thibaut Chanoine, marque que cette Province a été ainſi appellée parcequ'elle étoit aux confins du Limouſin & du Poitou. La Haute *Marche* eſt celle qui eſt dans les montagnes; la Baſſe *Marche*, celle qui eſt dans la plaine. *Valois*, *Not. Gall. p.* 317.

MARCHE d'Ancone, de Brandebourg, Treviſane, &c. Chèrchez ANCONE, BRANDEBOURG, TRÉVISANE, & ainſi des autres.

MARCHE, Bourg du Duché de Bar, en Lorraine. *Marchia*. Il eſt entre les ſources de la Meuſe, & de la Saône, près de la Champagne, à treize lieuës de Toul vèrs le midi. MATY.

MARCHE d'Eſpagne. *Marca Hiſpanica*. C'eſt le nom qu'on a donné autrefois à la Catalogne, & aux autres lieux d'Eſpagne voiſins de France. Voyez le Traité de M. de Marca, intitulé *Marca Hiſpanica*.

MARCHE EN FAMÉNE. Petite ville avec Prévôté. *Marca*, ou *Martia Famina*. Elle eſt dans le Luxembourg, Province des Païs Bas, à neuf lieuës au midi de la ville de Liége, vèrs le midi. MATY.

MARCHE. Action par laquelle on ſe meut en avant. *Iter*, *via*. Nous avons été huit jours en *marche*. Après tant d'heures de *marche*. Il ſe dit plutôt des corps, des pèrſonnes attroupées, que des particuliérs. L'armée eſt en *marche* du côté de Flandres. A l'entrée du Roi toutes les Proceſſions de la ville étoient en *marche* dès cinq heures du matin. Les Compagnies Souveraines fûrent en *marche* après les Corps des Marchands & de la ville. L'ordre de la *marche* fut fort beau & bien obſèrvé. Cette *marche* dura depuis le matin juſqu'au ſoir. La Nobleſſe & les Princes fèrmoient la *marche*, étoient les dèrniérs.

Ce mot en ce ſens vient de *marcher*.

MARCHE, ſe dit auſſi quelquefois de la traitte, du chemin qu'on fait d'un lieu à un autre. *Iter*, *via*. Ils ont fait une longue *marche*. Il y a tant de jours de *marche* depuis Alep juſqu'à Hiſpahan.

On dit à l'armée, Battre, ſonner la *marche*, quand on commande aux trouppes de partir. *Eundi*, *gradiendi ſignum dare*, *canere*. Battre la *marche*, *marche* Françoiſe, *marche* Suiſſe. Faire une contre-*marche*, ou fauſſe *marche*, c'eſt, Feindre d'aller d'un côté, & tourner tout court vèrs un autre.

MARCHE, ſe dit auſſi entre Chaſſeurs, des veſtiges de la loutre, comme piéd ou ſoye, des veſtiges du cèrf. NICOD. *Veſtigia*, *pedes*.

MARCHE, ſignifie auſſi un degré, ſur lequel on pôſe le piéd; une partie d'un eſcaliér, qui oblige à faire un pas en montant. *Gradus*. Le Clèrc qui répond à la Meſſe ſe met ſur les *marches* de l'autel. Il y a tant de *marches* à ce pèrron. On fait des *marches* de pièrre, de bois, de marbre, de gazon dans les jardins. Prenez garde à cette *marche* rompuë, c'eſt un briſecou. On diſtingue les différentes *marches*, ou degrez, par leur hauteur, & leur giron, ou largeur. On appelle *marche quarrée*, ou droite, celle dont le giron eſt contenu entre deux lignes paralléles. *Marche d'angle*, celle qui eſt la plus longue d'un quartiér tournant : *marches de demi angle*, les deux plus proches de la *marche d'angle*. *Marches gironnées*, celles des quartiérs tournans des eſcaliérs ronds, ou ovales. *Marches délardées*, celles qui ſont démaigries en chamfraim par deſſous, & portent leur délardement, pour former une coquille d'eſcaliér. *Marches moulées*, celles qui ont une moulure avec filêt au bord du giron. *Marches courbes*, celles qui ſont cintrées en devant, ou en arrière. *Marches rampantes*, celles dont le giron fort large, eſt en pente, & où peuvent monter les chevaux. On appelle *marches de gazon*, celles qui forment des pèrrons de gazon dans les jardins, & dont chacune eſt ordinairement retenuë par une piéce de bois, qui en fait la hauteur. DAVILER.

MARCHE, ſe dit auſſi des piéces de bois ſur leſquelles pluſieurs Artiſans pôſent les piéds pour faire mouvoir leurs métiers en divèrſes manufactures, comme les Tourneurs, les Tiſſerans, Tiſſutiers

Tiſſutiérs & ouvriérs en ſoye. *Pedaneum textrinum, inſubulum.*

Marche, ſignifie auſſi châque touche d'un claviér d'orgue, d'épinette, ou de claveſſin. *Aſſula, palmula, indicula.*

Marché, en tèrmes de Blaſon, ſignifioit autrefois la corne du piéd des vaches.

MARCHECOULIS. Voyez Machicoulis.

MARCHENA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Marchena, Marcia,* ou *Marchiana Colonia.* Elle eſt à quatre lieuës d'Oſſune, au couchant, tîrant vèrs Seville. Maty.

MARCHENOIR. ſ. maſc. Nom propre de lieu. *Lacus niger, Mariſcus niger, Marcheſneium.* Ce lieu eſt dans la Beauce, entre la Loire & le Loir, ou entre Châteaudun & Baugenci.

Ce mot s'eſt fait de *Mariſcus niger*, c'eſt à dire, marais noir. Valois, *Not. Gall. p.* 315.

MARCHEPIÉd. ſ. m. *Pediolum, pedanium ſcabellum, ſcannum.* Petite *marche* ou éſcabeau qu'on met ſous les piéds pour s'élever, ou pour empêcher qu'on ne touche à tèrre. Il faut monter ſur ce *Marchepiéd* pour atteindre à cette tablette. Aux carroſſes il y a un *marchepiéd*, ou plancher pour ſoûtenir les piéds du Cochér, en Grèc ὑποπόδιον.

Marchepiéd, eſt auſſi une manière de petite éſtrade ſous des formes de chœur, œuvre d'Égliſe, ou Confeſſional, ou tout autre ouvrage de Menuiſerie. *Pedaneum ſubſellium.*

On s'en ſèrt figurément. L'Écriture dit que la tèrre eſt le *marchepiéd* du Seigneur, que c'eſt l'eſcabeau de ſes piéds. *Scabellum pedum.* Siéds-toi à ma dextre, dit Dieu à Jesus Christ, juſqu'à ce que j'aye mis tes ennemis pour le *marchepiéd* de tes piéds.

Marchepiéd, en tèrmes de Marine, ſe dit des cordages qui ſont au deſſous, & à l'arrière des vèrgues, qui ſèrvent aux Matelots à freler, & à défreler les voiles. *Scandularii funes.*

Marchepiéd, ſe dit auſſi des bords des rivières qu'on doit laiſſer libres pour faciliter la navigation, & pour faire remonter les bateaux. *Ora fluminum pervia.* L'Ordonnance enjoint aux Riverains des rivières navigables, de laiſſer des deux côtez des *marchepiéds* de la largeur de trois toiſes. Les Seigneurs dans leur Juriſdiction ſont tenus d'entretenir de bonnes planches & ponts ſur les ruiſſeaux & foſſez travèrſans les *marchepiéds* ou chemins du hale des bateaux.

MARCHER. v. n. Aller; s'avancer; faire des pas en avant, ou en arrière, pour ſe tranſporter d'un lieu à un autre. *Ingredi, ambulare, ire, pergere.* On *marche* naturellement, dit Saint Auguſtin, & ſans qu'il ſoit beſoin de préceptes. Il ne ſèrviroit de rien pour apprendre à *marcher*, de dire, par éxemple, qu'il faut envoyer des éſprits en cèrtains nèrfs; remuër cèrtains muſcles; faire cèrtains mouvemens dans les jointures; mettre un piéd devant l'autre, & ſe repoſer ſur l'un pendant que l'autre avance. On peut bien former des régles en obſèrvant ce que la nature nous fait faire; mais on ne fait jamais ces actions par le ſecours de ces régles. Log. Cet enfant commence à *marcher* tout ſeul. Ce malade *marche* ſans bâton. Cet homme *marche* bien, *marche* droit, *marche* fèrme: cet autre *marche* doucement, legêrement: on diroit qu'il craint de fouler la tèrre. La Br. Il *marche* grâvement, majeſtueuſement; il *marche* à petits pas, à pas comptez, à pas de tortuë. Les animaux *marchent* à quatre pattes; les écrevices *marchent* à reculons. On dit qu'on *marche* à faux, quand on *marche* ſur quelque chôſe qui manque ſous les piéds. On dit auſſi, qu'une pèrſonne *marche* bien, quand elle a bonne grâce à *marcher.* On le dit auſſi des pèrſonnes qui *marchent* avec affectation. On dit qu'un homme *marche* toujours bien accompagné; pour dire, qu'il mène toûjours avec lui des gens capables de le défendre.

Ce mot vient du Latin *varicare*, qui ſignifie *enjamber, paſſer un piéd devant l'autre.* Ménage.

Marcher, ſe dit auſſi des voitures. *Iter facere.* Les coches & caroſſes *marchent* les Fêtes auſſibien que les autres jours; ils *marchent* autant de nuit que de jour en hivèr; en été ils *marchent* à la fraîcheur. On dit qu'un homme *marche*, encore qu'il ſoit à cheval.

Marcher, ſignifie auſſi, Aller bien du piéd. *Pedes incedere.* Ce valèt *marche* bien, il fait 15 ou 20 lieuës par jour; il *marche* comme un Baſque, comme un chat maîgre.

Marcher, ſe dit auſſi des Armées & des Corps qui *marchent* en rang. *Ingredi, incedere, ambulare, gradi.* L'Armée *marchoit* en ordre de bataille, elle *marchoit* ſur trois colonnes. Il y avoit tant d'éſcadrons, de bâtaillons qui *marchoient* de front. Cette Proceſſion *marchoit* en belle ordonnance. Tous les Corps *marchoient* en ordre en cette cérémonie.

En ce ſens on le dit des préſéances. La Chambre des Comptes *marche* à côté du Parlement. Ces Compagnies *marchent* devant tous les autres Corps. Il veut avoir le pas devant, *marcher* devant lui. Il faut *marcher* dans l'Ordre de réception. On dit auſſi que le Conſeil *marche*, que la Chancelerie *marche*, quand ils ſont commandez pour aller à la ſuitte du Roi en quelque voyage.

Marcher, ſignifie auſſi, Mettre le piéd ſur quelque chôſe. *Pedibus obterere.* Quand on *marche* ſur les piéds de quelqu'un qui a des cors, cela lui fait grande douleur. Les Amans ſe *marchent* ſur les piéds en ſigne d'amitié, pour ſe donner quelque aſſignation. Il a *marché* à pleins piéds ſur le ventre de ſon ennemi. On eſt ſujet à *marcher* ſur les habits longs. Il faut *marcher* ſur cette étincelle de feu pour l'éteindre, ſur cette chenille pour l'écraſer.

Marcher, ſe dit auſſi en parlant du mouvement des chôſes inanimées. *Incedere, progredi.* Saturne *marche* le plus lentement de toutes les Planettes. Conſidérons les aſtres qui *marchent* ſur nos têtes avec tant d'ordre, & de régularité. Jaq. Cette horloge ne *marche* pas toûjours, elle s'arrête. Le Rhône *marche* fort rapidement.

Marcher, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Conduire, diriger. *Ducere, dirigere.* Ce Maître eſt ſévère, il faut *marcher* droit devant lui, & faire bien ſon devoir. Cette affaire *marche* bien, eſt bien conduitte. *Bellè procedit.* Il y a des affaires qui *marchent* toutes ſeules. Les peuples *marchoient* châcun en ſa voye, & oublioient celui qui les avoit faits. Boss. Tout *marche* par ordre en cette maiſon, elle eſt bien réglée. Ce diſcours, ce raiſonnement, cette Tragédie, *marchent* bien; pour dire, ont une belle ſuitte, un bel ordre. Il faut *marcher* dans le monde comme dans un païs ennemi. S. Évr. La raiſon eſt un guide pour *marcher* avec plus de ſûreté dans les divèrſes routes de la vie, où il eſt ſi aiſé de s'égarer. La Pl. Je ne ſçai ſi le tèrrain de la Cour eſt bien ſolide; mais j'ai vû de nouveaux débarquez y *marcher* avec confiance, & de vieux Routiérs n'y *marcher* qu'en tremblant. Amus. sér. & com. On ne ſçauroit aſſez s'étonner de l'imprudence avec laquelle les hommes *marchent* vèrs la mort, qui les fait entrer dans l'abîme de l'éternité. La Pl.

On dit auſſi, qu'un homme *marche* à tâtons dans une affaire, quand elle eſt obſcure & difficile, & quand on en laiſſe conduire une partie au hazard.

Marcher, ſe dit auſſi de l'ordre, du rang que les chôſes doivent garder. *Procedere.* Il faut que l'aînée *marche* devant ſa cadette. On le dit auſſi de la mort. Un vieillard doit *marcher* devant un jeune homme. Les hommes *marchent* inceſſamment vèrs la mort; la loi de la nature les preſſe, & ne leur pèrmet pas de s'arrêter. Nic. On dit auſſi, que deux chôſes *marchent* enſemble, quand elles ne vont guères l'une ſans l'autre. La vaillance & la juſtice ſont deux vèrtus qui ne *marchent* guères enſemble. Voit. On dit auſſi de deux chôſes qu'elles *marchent* du même piéd, quand elles font également du progrès. On dit qu'un homme *marche* à grand pas à l'Évêché, aux charges, aux dignitez; pour dire, qu'il eſt en paſſe d'y parvenir: qu'il *marche* à l'immortalité, à la gloire; pour dire, qu'il ſe rend illuſtre par ſes actions, par ſes Ouvrages. Il *marche* ſur les pas de ſes ancêtres, ſur les pas de Céſar, & d'Aléxandre, d'Homère, & de Virgile; c'eſt à dire, il les imite; il ſuit leurs traces.

Marcher, ſignifie auſſi, Se ſuivre de près. *Inſequi.* Cette fille a une cadette qui lui *marche* ſur les talons; pour dire, qu'elle eſt prête à marier auſſibien qu'elle. Ce vieil Auteur a acquis beaucoup de gloire, mais en voici un jeune qui *marche* le premiér après lui.

Marcher, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ils *marchoient* deux à deux comme Frères Mineurs; pour dire, en ordre. On dit auſſi d'un homme qui eſt bien obligé à un autre, qu'il devroit baiſer tous les pas par où il *marche.* On dit auſſi, Quand l'argent *marche*, tout va bien; pour dire, Quand on veut bien employer de l'argent en une affaire, elle réüſſit. On dit auſſi, qu'un homme *marche* ſur des épines, ſur des précipices, qu'il *marche* ſur des œufs; pour dire, qu'il va lentement & avec circonſpection en des affaires délicates & dangereuſes. On dit auſſi à un homme de mauvaiſe humeur, Sur quelle hèrbe avez-vous *marché* aujourd'hui?

MARCHER. ſ. m. L'action d'un homme qui marche. *Inceſſus, greſſus.* J'ai connu cet homme par dèrrière à ſon *marcher.*

MARCHEROUX. ſubſt. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Marchaſium Radulphi.* Il eſt dans le Gouvèrnement de l'iſle de France, à trois lieuës de Beauvais, du côté du couchant. Maty. Il eſt dans le Diocêſe de Roüen.

Du mot Latin on a fait *Marchais Raoul, Marcheroul, Marcherous*, comme Chateaurous de *Caſtrum Radulphi.* Valois, *Not. Gall. p.* 344.

MARCHES. Voyez MÈRCHE.

MARCHEſSE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour marſèche qui eſt à préſent en uſage. Voyez ce mot.

MARCHÉSVAN. ſ.m. Tèrme de Calendriér. Nom du 8ᵉ. mois des Hebreux, qui répondoit en partie à nôtre mois d'Octobre, & en partie à nôtre mois de Novembre. Il ſe nommoit autrement Bul. Le mois *Marcheſvan* n'avoit communément que 29 jours; mais quelquefois on lui en donnoit 30. & alors l'année avoit 355 jours, au lieu qu'elle n'en avoit communément que 354. & ſi elle étoit emboliſmique elle en avoit 385. au lieu que les années emboliſmiques ordinaires n'en avoient que 384. Voyez *Jacob. Chriſtmanus De Calendario Hebraeorum p.* 235. Il y en a qui mettent le commencement de *Marcheſvan* au 14. d'Octobre.

MARCHETTE. ſ.f. Tèrme d'Oiſeliér. C'eſt un petit bâton qui tient en état une machine, ſur laquelle l'oiſeau venant à marcher ſe prend, ou du moins il fait que la machine ſe détend, & ſe met au hazard d'être pris. *Veruculum decipulæ.*

MARCHEUR, EUSE. adj. Qui va bien du piéd. *Homo agili pede.* Ce vieillard eſt un mauvais *marcheur.* Les femmes ne ſont pas bonnes *marcheuſes*, il leur faut toujours des carroſſes, des voitures. Il eſt du ſtile familiér

MARCHIENNES. ſ. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Marcianæ, Martianæ, Marcenoe.* Il eſt dans la Flandre, ſur la Scarpe, entre Douay & S. Amand. Ce lieu eſt différent de *Marchienne* au Pont, ſitué ſur la Sambre, à une lieuë au deſſus de Charleroy. MATY. L'Abbaye de *Marchienne* a été fondée par S. Amand. *Valois, Not. Gall. p.* 315.

MARCHIS. ſ. m. *Marchio.* C'eſt ce qu'on appelle maintenant *Marquis.* On appelle *marches*, ou tèrres *marchiſſantes*, toutes les tèrres limitrophes, & ceux qui les poſſédent *Marchis.* Ainſi le Duc de Savoye qui tient les *Marches* d'Italie ſe dit *Marchis* en Italie; le Duc de Lorraine *Marchis* en Allemagne dont il tient les *Marches.* Le païs de la Marche au Païs-Bas. Il y a une tèrre nommée les Marches à l'extremité de la Savoye, pour entrer dans le Dauphiné. Voyez MARCHE.

MARCHPURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle d'Autriche. *Marchpurgum, Marcopurgum, Martiana Caſtra, Marſena.* Elle eſt dans la Stirie, ſur la Drave, à cinq lieuës de Pettau, vèrs le couchant. Il y a dans cette ville un bon château, qu'on avoit bien fortifié, lorſque les Turcs tenoient Caniſa.

MARCIAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit de *mariage*, eſt un droit qu'un Seigneur cenſiviér & dirèct de trois années prend en retirant une année des fruits de la tèrre pour la tèrre même, ou la moitié des fruits pour les biens d'induſtrie.

MARCIAIGE. } ſ. m. Tèrmes de Coutumes qui ſignifient
MARCIER. } la même chôſe que *marciage.* Voyez ce mot.

MARCIGLIANO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Tèrre de Labour, *Marcilianum.* Il eſt au ſeptentrion de la ville de Naples, entre Acèrra & Nola. MATY.

MARCIGLIANO VECCHIO. C'eſt à dire, *Marcigliano* le vieux. C'étoit autrefois une petite ville de la Sabine. *Cruſtumeria, Cruſtumerium.* Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur le Tibre, à trois lieuës audeſſus de Rome. MATY.

MARCIGNY. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Bourgogne, ſitué ſur la Loire, à deux lieuës de Semur, du côté du couchant. *Marciniacum.*

MARCILLAC. ſ. m. Nom propre de lieu. *Martiliacum.* C'eſt une ancienne Vicomté, qui a aujourd'hui titre de Principauté. Elle eſt à la branche Ducale de la Maiſon de la Rochefoucault, dont l'aîné porte ordinairement le titre de Prince de *Marcillac.* C'eſt un ancien château, *Caſtrum Martiliacum*, ſitué entre la Charente & une petite rivière qui tombe dans celle-ci.

Il y a encore *Marcillac*, ou *Marſillac*, dans le Querci, ſur la Selle, où il y a une Abbaye de même nom. *Marciliacum.* Il eſt à quatre lieuës au couchant de Cahors. *Corn.*

Il y a auſſi *Marcillac*, Bourg dans le Roüergue, entre le Lot au midi, & Rhodès au ſeptentrion. *Marciliacum.*

MARCILLY. ſ. m. Nom propre de lieu, qu'on appelle *Marcilli* ſur Aube, ou *Marcilly*, ou *ſaut Aube*, ou *Marcilly ſur Seine*, parce qu'il eſt au confluent de ces deux rivières. *Marcelliacum.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 315.

MARCIONITES, ou MARCIONITES. Nom d'une des plus anciennes & des plus pèrnicieuſes ſectes, qui ait été dans l'Égliſe. *Marcioniſtæ.* Ils étoient répandus au tems de Saint Épiphane dans l'Italie, dans l'Égypte, la Paleſtine, la Syrie, l'Arabie, la Pèrſe, & dans pluſieurs autres païs. Marcion, qui a été l'Auteur de cette ſecte, étoit de la Province du Pont, c'eſt pourquoi Euſébe l'appelle le loup du Pont. Il étoit fils d'un très ſaint Évêque, & dès ſa jeuneſſe il fit profeſſion de la vie Monaſtique; mais ayant eû un vilain commèrce avec une vièrge, il fut éxcommunié par ſon propre père, qui ne voulut jamais le rétablir dans la communion de l'Égliſe, quoiqu'il ſe fût ſoumis à la pénitence. C'eſt pourquoi ayant abandonné ſon païs, il s'en alla à Rome, où il ſema ſes erreurs. Il mettoit deux principes, un bon & un mauvais. Il nioit la vérité de la naiſſance & de la chair de JÉSUS CHRIST, dont il avoüoit néanmoins la Paſſion, mais apparente ſeulement. Il croyoit deux CHRISTS; l'un qui avoit été envoyé par un Dieu inconnu pour le ſalut de tout le monde; l'autre que le Créateur devoit envoyer un jour pour rétablir les Juifs. Il nioit la réſurrèction des corps, & il ne donnoit le Baptême qu'aux vièrges, ou à ceux qui gardoient la continence, mais il ſoutenoit qu'on pouvoit être baptiſé juſques à trois fois. Comme il ſuivoit les ſentimens de l'Hérétique Cèrdon, il rejettoit la loi & les Prophêtes. Tèrtullien a écrit un Ouvrage contre Marcion; ſes diſciples diſoient, que leur maître n'avoit apporté aucune nouveauté dans la Religion, lorſqu'il avoit ſéparé la Loi d'avec l'Évangile; qu'il avoit ſeulement redreſſé la régle de la foi qui étoit corrompuë. Cet Héréſiarque prétendoit que l'Évangile avoit été corrompu par de faux Apôtres, & qu'on ſe ſèrvoit d'un éxemplaire intèrpolé. Il ne reconnoiſſoit pour véritable Évangile, que celui de Saint Luc, qu'il avoit altéré en pluſieurs endroits, auſſi bien que les Épîtres de Saint Paul, d'où il avoit ôté ce qu'il avoit voulu. Il avoit retranché de ſon éxemplaire de S. Luc tout le commencement juſqu'à ces mots: *L'an 15. de l'Empire de Tibère*, c'eſt à dire, les deux prémiérs Chapitres. Voyez S. Épiph. *hær.* 42. & Mʳ. Simon dans ſon Hiſt. crit. du text. du Nouveau Teſtament ch. 12.

MARCITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Marcita.* Les *Marcites* ſont des hérétiques du II. ſiécle qui ſe nommoient les Parfaits, & faiſoient profeſſion de faire tout avec une grande libèrté, & ſans aucune crainte. Ils avoient hérité cette doctrine de Simon le Magicien. Il ne fut pourtant pas leur chêf; car ils fûrent nommez *Marcites* d'un héréſiarque appellé *Marcus*, ou *Marc*, qui comme a remarqué Marcel dans ſes Tables, conféroit le Sacèrdoce & l'adminiſtration des Sacremens aux femmes. Il s'appliquoit ſur tout à les ſeduire, & en abuſoit. Voyez S. Irenée L. I. C. 9. & C. 20. & Euſébe hiſt. Éccl. L. IV. C. 10.

MARCIUS, MARCIA. ſ. m. Nom d'une ancienne famille Romaine. *Marcius, a.* La famille *Marcia* avoit des branches plébeïennes & d'autres patriciennes. Il y a des médailles de la famille *Marcia*, qui ont d'un côté la tête du Roi Ancus *Marcius*, avec un diadême, derrière un lituus, & pour inſcription ANCUS. D'autres ont deux têtes, avec l'inſcription NUMA POMPILI, ou NUMAE POMPILI, ANCI MARCI. Ce qui montre que les *Marcius* déſcendoient de ces deux Rois, Voyez les familles Romaines de Patin p. 166. & ſuiv.

MARCK. Le Comté de *Marck* Province du Cèrcle de Weſtphalie. Elle eſt en forme d'une étoile à trois pointes, bornée au nord par l'Évêché de Munſtèr, au levant par le Duché de Weſtphalie, & au couchant par celui de Bèrg. *Marca*, ou *Marchia.* Ce païs peut avoir dix-huit à vingt lieuës de l'une de ſes pointes à l'autre. Il eſt aſſez fèrtile, & il appartient à l'Électeur de Brandebourg. Dortmouth, qui y eſt enclavée, n'en dépend pas. Ses lieux principaux ſont Soeſt, Unna, Neuſtad, Ham, ce château a donné au païs le nom de Comté de *Marck*, au lieu de celui de Comté d'Alténa, qu'il portoit autrefois. MATY. On joint auſſi l'article à ce nom, & on dit, *La Marck.* Le Comté *de la Marck.* La Maiſon *de la Marck* déſcend des Comtes d'Altène & d'Altembèrg, qui vivoient dans l'XIᵉ ſiécle. MORÉRI.

MARCOMAN. Nation Suéve qui s'établit dans le païs que nous appellons aujourd'hui Bohême, & Moravie.

Ce nom, ſelon l'étymologie, ſignifie *homme de marche*, il eſt compoſé de deux mots de la langue Tudèſque, *marck*, qui veut dire *marche*, & *man*, qui ſignifie *homme*, de ſorte que par le nom de *Marcomans*, on entend des hommes ramaſſez de différentes marches, de différens païs.

MARCOMIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Marcomirus.* Il étoit Chêf, ou Roi des François, & fut père de Faramond.

Ce nom eſt pris de la langue Tudeſque, *Marckmeyèr*, dans cette langue ſignifie Gouvèrneur d'une frontière d'une marche.

MARCOSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Anciens Hérétiques du parti des Gnoſtiques. *Marci ſectatores.* S. Irenée parle fort au long du Chêf de cette ſecte, nommé Marc, qui étoit réputé pour un grand Magicien, le fragment de S. Irenée qui mérite d'être lû ſe trouve en Grèc dans S. Épiphane *hær.* 34. Il renfèrme pluſieurs chôſes très curieuſes touchant les prières ou invocation des anciens Gnoſtiques. On y voit des vèſtiges de l'ancienne cabale Juive ſur les lettres de l'alphabet & ſur leurs proprietez, auſſi bien que ſur les myſtères des nombres, ce que les Juifs & les Gnoſtiques avoient emprunté de la Philoſophie de Pythagore & de Platon. Ce Marc étoit un grand impoſteur, qui faiſoit illuſion aux ſimples, & principalement aux femmes. Il ſçavoit l'Art de la Magie, qui étoit comme une éſ-

pèce

péce de métier dans l'Égypte, d'où il étoit; & pour impoſer plus aiſément à ſes ſectateurs, il ſe ſervoit de cèrtains mots Hébreux, ou plutôt Chaldaïques, qui étoient fort en uſage parmi les enchanteurs de ces tems-là. Ces ſectaires *Marcoſiens* avoient un grand nombre de livres apocryphes qu'ils mettoient dans le même rang que les livres divins. Ils avoient tiré de ces livres pluſieurs rêveries touchant l'enfance de Jéſus-Chriſt, qu'ils débitoient comme de véritables Hiſtoires. Il eſt étonnant que ces ſortes de fables ayent été du goût de pluſieurs Chrétiens, & qu'elles ſe trouvent encore aujourd'hui dans des livres manuſcrits; qui ſont à l'uſage des Grècs, ſur tout des Moines. Voyez Saint Irénée qui ne s'eſt pas contenté de rapporter les rêveries & les impietez de Marc, chèf des *Marcoſiens*, mais il les a auſſi réfutées.

MARCOTTE. ſubſt. fém. Rejetton, ou branche de vigne, ou de figuier, qu'on couche en terre, & qui prend racine, quand on veut provigner. *Viviradix*. On le dit auſſi de quelques autres arbres, & de quelques plantes, comme des œillèts.

MARCOTTER. v. act. Provigner, coucher des marcottes de vigne, ou planter des marcottes d'œillèts. *Viviradicibus propagare*. Quand on *marcotte* une branche, de quelque plante que ce ſoit, il faut bien prendre garde de la détacher de la plante en la couchant dans la tèrre. On *marcotte* les œillèts en faiſant une petite entaille au deſſous du nœud de la branche, que l'on met en tèrre, ſans la détacher de la plante. Si l'on *marcotte* une branche trop haute pour être couchée en tèrre, on la met dans un cornèt plein de tèrre.

MARCOUL, ou MARCOU. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt formé de Marculphe. *Marculphus*. Saint *Marcoul* étoit de Bayeux, d'une famille noble. Il fut Bénédictin, & Abbé de Nanteuil, où il mourut en 558. Ne prononcez jamais *l* finale de ce nom, & dites *Marculfe* en parlant de tous les autres anciens qui ont porté le nom *Marculfus*. Les formules de *Marculfe*.

On appelle *Marcou* un grôs chat mâle, peut être par la reſſemblance qu'il y a de *matou* à *marcou*.

MARCSUL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Thuringe, en Haute Saxe. *Marcoſula*, *Maroſula*. Il eſt ſur la rivière de Wèrra, à deux lieuës de la ville d'Eyſenac, du côté du midi. MATY.

MARCULFE. Voyez MARCOU.

MARD. Voyez S. MARS.

MARD. Voyez MÉDARD, & Mézeray T. I. p. 420.

MARD. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Turcs donnent à un de leur mois qui répond à nôtre mois de Mars.

Il eſt viſible que ce mot vient de celui de *martius* en Latin, ou de *marzo* en Italien, ou du mot François *Mars*, car les Turcs ont pluſieurs lettres qui participent du ſon des lettres, *d*, *s*, *t*, *z*.

MARDELLE. ſ. f. Eſt un grande pièrre ronde, & pèrcée, poſée à hauteur d'appui, qui couvre tout le bord d'un puits, ou ſon ouvèrture ſupérieure. *Putei crepido, vel margo*. Elle doit être ovale avec languette pour un puits mitoyen. On dit en quelques endroits, *Margelle* & *Margeolle*. Davilèr aime mieux qu'on diſe *margelle*, & le fait venir de *margo*.

Ce mot vient du Latin *margiola*, *margella* & *margua*, qu'on a dit pour *marge*.

MARDI. ſ. m. Second jour ouvriér de la ſemaine; la troiſiéme férie, ſelon le Bréviaire. *Dies martis, feria tertia*. Les Aſtrologues croyent que Mars préſide à la prémière heure de ce jour; & c'eſt de-là qu'il emprunte ſon nom. Le Carême prenant s'appelle le *Mardi* Grâs, la plus grande fête de l'année pour les yvrognes. Le *Mardi* grâs eſt appellé *Lardarium* dans quelques Auteurs de la baſſe Latinité, de *lardum*, qui veut dire *lard*, *graiſſe*.

On dit provèrbialement & ironiquement, *Mardi* s'il fait chaud, pour dire, qu'on ne tiendra rien de ce qu'on promet. On dit auſſi, Nous aurons *Mardi* fuſée, en parlant d'une beſogne qu'on fait trop lentement.

Ce mot eſt auſſi un jurement que bien de gens prononcent à tous momens ſans deſſein de jurer, on ne s'en fait pas même le moindre ſcrupule, parce que le changement, & le retranchement de quelques lettres empêchent qu'on en connoiſſe l'origine, quelquefois on le prononce de maniére qu'il eſt aiſé de la reconnoître, tant on approche des mots dont ce jurement eſt compoſé, & dont ce mot a été formé.

MARDI, s'eſt dit autrefois pour Martin. S. *Mardi* pour S. Martin. *Lobineau Gloſſ. & hiſt. de Bret. T. II. p.* 152.

MARDICK. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Flandre ſitué à une lieuë & demi de Dunquèrque, du côté du couchant. *Mardicum*. Il y avoit autrefois un bon fort, nommé le fort *Mardick*, à une lieuë de ce bourg, ſur la côte; mais il eſt maintenant ruiné. MATY.

MARDOCHÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Mardochæus*. L'hiſtoire de *Mardochée* eſt écrite dans le Livre d'Éſtèr, & l'on croit même que *Mardochée* eſt Auteur de ce Livre, ſuivant ce qui eſt dit, Éſth. IX. 20. R. *Mardochée* Nathan, ou ſelon d'autres R. Iſaac Nathan, eſt le prémiér Auteur des Concordances Hébraïques qu'il fit depuis 1438. juſqu'en 1445. à l'éxemple des Concordances Latines. On l'appelle R. *Mardochée* Nathan. ſur ce Rabbin & ſur ſon Ouvrage qui eſt fort imparfait, ou qui n'eſt même qu'une traduction des Concordances du Pere Arlot, Cordeliér. Voyez la Préface des Concordances Hébraïques de Buxtorf, & Volphius dans ſa Bibliothéque Rabbinique.

Le jour de *Mardochée*, en Latin, *Dies Mardochæi*; c'eſt la fête des ſorts, en Hébreu *Phurim*, appellée jour de *Mardochée* par l'Auteur du 2e L. des Machab. C. XV. v. 37. parce que ce fut *Mardochée* & Éſthèr qui l'inſtituèrent. Voyez Éſthèr IX. 20.

MARDOINE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Mardonius*. Voyez Bollandus, & Chaſtelain au 24e Janviér.

MARE. ſubſt. fém. Eau qui s'amaſſe dans des tèrres baſſes, & qui n'a point d'iſſuë, qui ſe ſéche ſouvent dans les grandes chaleurs. *Lacus*, *aquarium*. Il y a bien des villages qui n'ont que des *mâres* pour abreuver leurs beſtiaux. L'Ordonnance des Eaux & Forêts déffend d'avoir *mâre* à foſſez, ni fôſſes, ni chantepleures qui boivent à rivière.

Ce mot vient du Latin *mara*, dit Ménage; ou de l'Allemand *Maraſt*, qu'il ſignifie un *lieu bourbeux*, ou *Marécageux*. D'autres croyent qu'on l'a ainſi appellée, *quaſi referens parvum mare*. D'autres le dérivent du Saxon Maer, qui ſignifie la *mèr*. D'autres de *mara*, qui ſignifie une *rigole*, ou conduit d'eau qu'on fait dans les prez pour les arrôſer. Iſidôre eſt de cette opinion.

On dit hypèrboliquement, quand quelqu'un a vèrſé de l'eau ſur un planchér, & qu'il y a fait un gâchis, qu'il y a fait une *mâre*, qu'il faut vîtement balayer cette *mâre*.

MADAME DE LA MARE. ſ. f. Tèrme de Danſe. C'eſt le nom d'une ſorte de danſe.

MARÉAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit d'une maniére de loüer les Matelots, qui ſont obligez au ſèrvice du navire pendant tout ſon voyage, quoiqu'il aille plus loin qu'on n'avoit projetté, & toûjours pour le même prix; mais ceux qui ſont loüez à deniers, & non pas à *maréage*, doivent bien ſuivre, mais peuvent faire croître leurs loyérs vûë par vûë, & cours par cours. *Conductio nautica*.

MARÉCAGE. Voyez MARÉſCAGE.

MARÉCHAL. Voyez MARÉſCHAL.

MARÉCHIA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'Italie. *Marechia*, *Ariminus*. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, près de la ſource du Tibre, travèrſe une petite partie du Duché d'Urbin, & de la Romagne, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, à Rimini. MATY.

MARÉE. ſ. f. Le flus & le reflus de la mèr. *Æſtus marinus, averſus, vel adverſus æſtus*. La *marée* eſt ſix heures douze minutes à venir, & autant à s'en retourner. Elle monte & déſcend quatre fois en 24. heures & 48. minutes. On ne peut entrer dans ce port qu'avec la *marée*, quand la *marée* eſt haute. Les *marées* pendant la nouvelle & pleine lune ſont plus hautes que dans les autres lunations; de là vient que les Auteurs Latins ont appellé ces *marées*, *malina*, & *leduna*, ou *ledo*; celui-ci étant la moindre *marée*, & celui-là la plus grande, ce qui arrive pendant quatre jours devant & après la nouvelle & la pleine lune: & ils croyent que le mot de *malina* vient *à majore luna*, & *ledunâ*, *à latâ lunâ*, ou de *læſâ undâ*. Mais Joſeph Scaligèr & Spelman diſent que *leduna* vient du Saxon *leid*, qui ſignifie *doux*: & Wormius dit que ces deux mots ſont Danois, ou Runiques, ſçavoir, *malma* de *magle*, qui ſignifie *grand*, *leduna*, de *liten*, qui ſignifie *petit*. Sur la mèr on appelle le flus, *eſtef d'eau*, & le reflus *eau morte*, oppoſé à *eau vive*, ou *èbe*. Les *marées* de Mars & de Septembre ſont dangereuſes pour les digues, car elles ſont les plus hautes & les plus violentes.

M. Caſſini avoit réduit les *marées* en régles pour Dunkèrque & le Hâvre, comme, on a pû voir dans les mémoires de l'Académie 1610. en éxaminant un Journal d'obſèrvations faites à Breſt par M. de Lonchamp, il a eû le plaiſir de voir que ſes régles peuvent de même s'appliquer à ce port. Une des principales eſt pour ajuſter les grandes *marées* avec le tems précis de la nouvelle & de la pleine lune, auquel elles ne ſont pas tellement attachées, que quelquefois elles n'avancent, & quelquefois elles ne retardent. Or ſelon les obſèrvations faites à Breſt, le tems moyen entre ces inégalitez eſt 3 heur. 45 m. auquel il faut ajoûter ou ôter deux minutes pour chaque heure, que la nouvelle ou pleine lune anticipe, ou ſuit ſur ce tems moyen de la Haute mèr.

On remarquera encore ici ce que l'on a remarqué dans l'hiſt. de l'Académie

l'Académie des Sciences de l'an 1712. que les *marées* des équinoxes, non plus que celles des ſolſtices, n'ont rien qui les diſtingue. Les *marées* dans le cours de l'année s'élevent plus ou moins, ſelon que la lune approche ou s'éloigne de la tèrre, & pous s'en convaincre ſuppoſons la moyenne diſtance de la lune à la tèrre de 100000 parties. Le 10. de Novembre 1711. jour de la nouvelle lune la diſtance de la lune étant de 93600 parties, c'eſt-à-dire, qui eſt des plus petites, la mèr monta à 19. piéds 3. pouces. Le 25. du même mois, jour de la pleine lune, la diſtance de la lune étant de 106540. qui eſt une des plus grandes, la mèr ne monta qu'à 16 piéds 9 pouces. Suivant cette régle de la diſtance de la lune à la tèrre, le 26. de Septembre, jour de la pleine lune, qui ſuivoit immédiatement l'équinoxe, la hauteur de la mèr fut de 17 piéds 5 pouces, & le lendemain de 17 piéds ſix pouces: alors la diſtance de la lune étoit de 103971. mais le 12e d'Octobre, jour de la nouvelle lune, qui n'étoit diſtante que de 84680. la mèr monta à 19 piéds 5 pouces, & le lendemain à un pouce plus haut. Il eſt donc conſtant que les grandes *marées* arrivent, quand la lune eſt dans le périgée.

On dit, qu'on a vent & *marée*; pour dire, qu'on a le cours de l'eau & le vent favorables: ou, Aller contre vent & *marée*; pour dire, les avoir contraires. Ces deux expreſſions ſe diſent auſſi figurément dans les affaires, quand on y a du ſecours, ou des obſtacles.

On appelle la *morte marée*, quand la *marée* eſt baſſe. On dit, étaler les *marées*, quand on mouille l'ancre pendant un vent, ou une *marée* contraire à la route. Refouler la *marée*, c'eſt, aller contre le cours de la *marée*. Le vent refoule la *marée*, lorſqu'avec l'aide du vent on va contre la *marée*. On dit les *marées* portent au vent, c'eſt-à-dire, qu'elles vont contre le vent. Entrer, & ſortir de toute *marée*, c'eſt entrer, & ſortir en quelque état que ſoit la mèr. On nomme auſſi *œuvres de marée*, le radoub qu'on donne aux vaiſſeaux pendant que les eaux ſont baſſes.

MARÉE, ſignifie auſſi le poiſſon de mèr, quand il eſt apporté fraîchement. *Marinus piſcis, vel piſcatûs annona.* Il y avoit aujourd'hui bien peu de *marée* au marché. On appelle *Chaſſe marée*, le Voiturier qui apporte la *marée*. Les *Chaſſes marée* ſont arrivez trop tard aujourd'hui, vous n'aurez point de *marée*. Les Vendeurs de *marées*, ſont des Officiers Royaux qui ſont établis en faveurs des *Chaſſes-marées*, & qui ſe chargent du recouvrement de l'argent qui leur eſt dû par les femmes qui vendent la *marée* en détail.

MARENGE, MARVEJOL, MARUÉGE. ſ. m. Nom d'une petite ville du Languedoc, ſituée dans le Gévaudan, ſur la petite rivière de Colange, à quatre ou cinq lieuës au couchant de Mande. *Marengium, Maruecum, Marologium.*

MARÉOTE. ſ. f. Nom propre d'un quartier d'Égypte. Contrée d'Égypte. *Mareotis.* L'analogie demanderoit, ce ſemble, que l'on dît *Maréotide*, car nous tèrminons en *ide* les noms Grècs & Latins en *is*, qui ont au génitif *idos*, comme nous l'avons déja remarqué ailleurs. Cependant je trouve la *Maréote*. Les Euſébiens perſuadèrent au Comte Denys qu'il falloit envoyer des Commiſſaires à la *Maréote*, qui s'inſtruiſiſſent exactement de la vérité ſur les lieux. FLEURY. Ils dépêchèrent un Courièr, pour faire venir des Méleciens de tout le rèſte de l'Égypte dans la *Maréote*, où il n'y en avoit point encore. ID.

MARÉOTIDE. ſ. f. Nom ancien d'un lac d'Égypte. *Mareotis.* On l'appelle aujourd'hui Lac d'Aléxandrie. Voyez ALÉXANDRIE, *T. I. p.* 271. Quelques-uns diſent auſſi *Maréote*. L'analogie demande qu'on diſe *Maréotide*; mais l'uſage ne ſuit pas toûjours l'analogie.

MARÉSA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Mareſa.* Elle étoit dans la Tribu de Juda. Joſ. XV. 44. C'eſt Roboam qui la fit bâtir. 2. Paral. XI. 8. C'étoit la patrie du Prophête Michée. Il ne faut point écrire *Maréza*, comme a fait Saci.

MAREſCAGE. ſ. m. Lieu abreuvé d'eaux qui ne s'écoulent point. *Locus paluſtris, paludoſus.* Les ſaules, les peupliérs, les aûnes, viennent bien dans les *marécages*. Les oiſeaux aquatiques ſe plaiſent dans les *marécages*, ſe retirent dans les *marécages*, ſentent le *marécage*.

MARÉſCAGEUX, EUSE. adj. Qualité du tèrroir humide & bourbeux, à cauſe des eaux qui y croupiſſent. *Paludoſus.* Il fait dangereux de marcher dans des lieux *marécageux*. Les tartes Bourbonnoiſes, ſont des creux d'un païs *marécageux*, où les Cavaliérs s'enfoncent, s'abîment.

MARÉSCALCIE. ſ. f. Vieux mot. Tribunal, juriſdiction des Maréchaux: aujourd'hui on l'appelle Connétablie & Maréchauſſée de France, les Maréchaux de France en ſont les chèfs, depuis que la charge de Connétable eſt ſupprimée. On trouve auſſi *Maréchaſie*, & *Mareſcalſie* dans le même ſens.

MAREſCAUCIER. v. act. Vieux mot, qui veux dire fèrrer, mettre des fèrs. *Mareſchaucier* un cheval. *Soleis ferreis equi ungulam munire.*

MARÉſCHAIS. ſubſt. maſc. Jardinièr de marais. Celui qui cultive un jardin d'hèrbages. *Olitor.* La Quintinie, qui ſe ſert de ce mot, écrit tantôt *Maréchais*, comme dans ſa Préface, & tantôt *Marchez*, comme dans ſon éxplication des tèrmes du jardinage. Le premièr paroît meilleur; car comme de *marais* on fait *mareſcage*, on doit faire auſſi *Mareſchais* plûtôt que *Marchez*. Les Jardiniérs *Maréchais* ſont des jardiniérs qui cultivent des jardins particuliérs d'hèrbages autour des grandes Villes. Peut-être que ces lieux avoient été des marais qu'on avoit deſſèchez; ſi bien que dans le vulgaire ces Jardiniérs fûrent nommez *Maréchais*, comme voulant dire, Jardiniérs des marais deſſèchez. *La Quint.* Car leurs jardins s'appellent *marais*, quoique ſouvent le terrein ne ſoit que du ſable fort ſèc. ID.

MARÉſCHAL. ſ. m. Officièr de la Couronne qui commande les Armées. *Caſtrorum præfectus primarius, vulgò Mareſcallus, Polemarchus.* On trouve auſſi *Marſchalcus*. On l'appelle par éxcéllence, *Maréchal de France*. Chez quelques Étrangèrs les *Maréchaux* font la même fonction. Le Grand *Maréchal* de Pologne, celui de Lithuanie. L'Électeur de Saxe eſt Grand *Maréchal* de l'Empire. On dit qu'on a donné à un homme le Bâton de *Maréchal*, ou ſimplement le *Bâton*; pour dire, qu'on l'a fait *Maréchal* de France: parceque le Roi leur met en main un bâton fleurdeliſé, pour marque de leur dignité, & qu'ils mettent deux bâtons d'azur ſemez de fleurs de lis en ſautoir ſous l'Écu de leurs Armes. Ce ſont les *Maréchaux* de France qui ſont Juges du point d'honneur entre les Gentilshommes, & Officiérs d'armée, qui accordent leurs querelles. En écrivant à un *Maréchal* de France, on le traite de *Monſeigneur*. La dignité de *Maréchal* de France ne fut pas d'abord à vie, comme elle eſt aujourd'hui; les *Maréchaux* n'étoient que les premiérs Écuyérs du Roi ſous le Connétable: mais depuis ils devinrent les Lieutenans du Connétable dans le commandement des Armées: comme le Connétable étoit devenu lui-même le Chèf des Armées. Ils n'étoient que deux dans le commencement. Du tems de Philippe de Valois les *Maréchaux* de France n'avoient que cinq cens livres tournois d'appointemens pendant la guèrre, & rien pendant la paix Boutillier dit que ſous le régne de Charles VIII. il n'y avoit que deux *Maréchaux* de France. Il y en avoit eû quatre ſous Charles VII. & ils avoient été réduits à la premiére inſtitution ſous Charles VIII. François I. en créa quatre par la néceſſité où il ſe trouva d'oppôſer pluſieurs Armées au grand nombre d'ennemis qu'il avoit ſur les bras. Il en ajoûta un cinquième, qui fut François de Montmorency, à condition que le cinquième demeureroit ſupprimé par la mort de l'un d'eux. Voyez Choiſi. Les *Maréchaux* étoient anciennement les principaux Écuyérs, ou grands Officiérs de l'Écurie du Roi. Leur vraye charge étoit de ranger l'armée ſous le commandement du Connétable, & ils commandoient en ſon abſence. Ils faiſoient proprement la fonction des *Maréchaux de Camp*, auxquels ils ont donné leur nom, & la fonction la moins conſidérable. Cependant comme les Rois ne faiſoient pas toûjours des Connétables, les *Maréchaux* de France ont pris la premiére autorité dans la guèrre, & ſe ſont faits Officiérs de la Couronne. PASQ. Depuis François I. le nombre n'a point été préciſément fixé. Loüis XIII. ne le limita point, & Loüis XIV. l'a augmenté, ou diminué, ſelon qu'il l'a jugé à propos pour le ſèrvice de l'État. On ne peut leur ôter cette charge qu'avec la vie. En 1703. depuis la mort du *Maréchal* de Lorges, il n'en reſtoit que neuf, ſçavoir, Monſieur de Duras depuis 1675. Monſieur d'Étrées, depuis 1681. & les ſeptautres depuis 1693. ſçavoir Meſſieurs de Choiſeul, de Villeroy, de Joyeuſe, de Boufflèrs, de Noailles & de Catinat. Le Roi après la Bataille de Fridlinghen envoya le bâton de *Maréchal* à Monſieur le Marquis de Villars, & depuis a nommé neuf autres *Maréchaux*, qui ſont Meſſieurs le Comte d'Eſtrées, qui a pris le nom de *Maréchal* de Cœuvres, Roſen, de Vauban, d'Uxelles, de Teſſé, d'Harcourt, de Tallard, de Châteauregnaud, de Montrevel. Aujourd'hui (Juin 1718.) il y a onze *Maréchaux*, qui ſont Meſſieurs de Villeroy, premiér Maréchal, de Villars, d'Eſtrées, d'Uxelles, de Teſſé, de Tallard, d'Harcourt, de Bèrvik, de Matignon, de Bezons, de Monteſquiou. Le premiér *Maréchal* fait fonction de Connétable dans les aſſemblées de Maréchaux de France.

Les Prévôts des *Maréchaux*, ſont des Officiérs Royaux & Juges d'Épée établis pour la ſûreté de la campagne, pour prendre & juger les voleurs, vagabonds, & gens non domiciliez. *Latrunculatores.* On leur a auſſi attribué la connoiſſance des câs Royaux par prévention. Ils ſont reçus à la Connétablie, & y ont attribution de Juriſdiction, & ſont réputez du corps de la Gendarmerie.

MARÉſCHAL

Maréſchal de Camp, eſt le ſecond Officiér de l'Armée; le prémiér Officiér après le Lieutenant Général : c'eſt celui qui ordonne du campement & du logement de l'Armée, & qui prend les devans pour la faire marcher en ſûreté, & reconnoître le terrain. *Caſtrorum præfectus*, *tribunus militum*.

Maréſchal de camp Général. Officiér Général de guèrre, ſupérieur à tous les autres, de quelque rang & en quelques degrez qu'ils ſoient. *Generalis Caſtrorum Præfectus*. Les *Maréchaux de Camp Généraux* ont été faits pour faire la fonction de Connétable. Il y en a eû peu juſqu'ici en France : cette charge a été créée pour faire eſpérer l'épée de Connétable à celui qu'on en pourvoiroit; & cependant pour en faire une partie des fonctions ſous un autre titre. Je ne ſçache guère que le Maréchal de Biron, le Connétable de Leſdiguières & Monſieur de Turenne, qui en ayent été pourvûs. Une raiſon convaincante qui fait voir que la charge de *Maréchal de Camp Général* eſt au-deſſus de celle de Maréchal de France; c'eſt que quand le Maréchal de Biron fut fait *Maréchal de Camp Général*, il étoit Doyen des Maréchaux. Si on n'avoit pas voulu lui donner quelque chôſe au deſſus de ce qu'il étoit, on l'eût laiſſé comme il étoit. Mais pour ajoûter l'exemple à la raiſon, au ſiége de Clérac, Monſieur de Leſdiguières, qui n'étoit encore que *Maréchal de Camp Général*, commanda le Maréchal de S. Géran, qu'il n'y avoit pas long-tems qu'il étoit ſon Camarade.

Ce mot vient, ſelon Nicod, de *Polemarchus*; comme qui diroit, *Maître de camp*. Matthieu Paris dit qu'il vient de *Martis Seneſcallus*. En vieux Gaulois, & encore en Breton, *march* ſignifioit *cheval*, comme on le recueille de Pauſanias, qui dit que ce mot étoit en uſage chez les Celtes. *Maréchal* eſt auſſi peut-être un mot Allemand dont il eſt fait mention dans la Loi Salique, & dont on a fait *Maréchal*, pour dire celui qui commandoit la Cavalerie. Ménage le dérive de *Mareſchalus*, qui ſe trouve dans les loix des Allemands, compoſé de *marok*, ou *marak*, *cheval*, & de *ſchalk*, qui ſignifie *puiſſant*, ou ſelon Cluviér dans ſon Allemagne, *ſerviteur* : ce qui a donné ce nom à celui qui panſe les chevaux, & par ſucceſſion de tems à celui qui les commande. Borel dit qu'originairement *Maréchal* ſignifioit *Gouvèrneur de jumens*, & que *mark* ſignifie *jumenit*, dont les Anciens ſe ſèrvoient d'ordinaire pour épargner le fourage, parceque les jumens gâtent moins de litière, à cauſe qu'elles jettent en arrière leur urine. Il dit auſſi que ce mot de *mark*, qui en vieux Gaulois & en ancien Allemand ſignifioit *cheval*, vient de l'Hébreu *ramak*, où il ſignifie une *jument*. Quelques uns ont dit que le mot de *Maréchal* étoit un abregé de *mire cheval*; car *mire* ſignifie *Médecin*, & les Rois en avoient autrefois pour leurs chevaux, comme témoigne Nicod. Paſquiér fait diſtinction pour l'origine entre *Maréchal des logis*, & *Maréchal de camp*, & entre *Maréchal de France*, & *Maréchal Fèrrant*. A l'égard des prémiérs, il dit que ce mot vient de *marche*, ou *marchir*; qui ſignifioit *marquer*, *limiter*; & il prétend qu'il faut dire *Marchal*, & non pas *Maréchal*. A l'égard des dèrniérs, il dit que le mot eſt compoſé de *Maire*, qui ſignifioit *Maître*, & de *chal*, qui ſignifioit *cheval*.

Maréſchal de Bataille, étoit autrefois un Officiér qui rangeoit les troupes en bataille, qui avoit ſoin de leur marche & de leur ordre. *Struendi exercitus primarius magiſter*. Ce ſont aujourd'hui les *Maréchaux de Camp* & les Majors Généraux qui en font la charge.

Maréchal des Logis, eſt un officiér de guèrre qui a ſoin du logement des ſoldats. *Militarium hoſpitiorum deſignator*. Il y a un *Maréchal de Logis* de l'armée. Il y en a un dans chaque Régiment d'Infanterie, & en chaque Compagnie de Cavalerie, deux en chaque Compagnie de Gendarmes & de Chevaux-Légers, & ſix en chacune des Compagnies de Mouſquetaires.

Il y a auſſi un Grand *Maréchal de Logis* chez le Roi, qui quand le Roi fait voyage marque les logemens de la ſuite de la Cour, & de toutes les troupes de la Maiſon du Roi. *Manſionarius deſignator*. Il prête ſèrment de fidélité entre les mains du Roi. Il a ſous lui douze *Maréchaux dès Logis* ſèrvans par quartiér, & qui prêtent ſèrment de fidélité entre ſes mains. Il y en a auſſi chez la Reine, & chez les Fils de France.

Ce mot vient prémièrement des *Maréchaux* militaires, qui ordonnoient du campement des armées : & depuis il a été étendu aux *Maréchaux des Logis* de la Cour. Dans les vieux titres on les appelle *Manſionarii*.

Maréſchal de la Cour, eſt un grand Officiér des Cours d'Allemagne. L'Empereur & les Electeurs ont un Grand *Maréchal* de leur Cour. Il y a outre cela un Grand *Maréchal* de l'Empire, c'eſt l'Électeur de Saxe. Il y a auſſi un *Maréchal* Général des troupes de l'Empire, c'eſt le prémiér Officiér de guèrre de l'Empire; cette charge ſe donne au mérite, & n'eſt attachée à aucune famille, comme celle de Grand *Maréchal* de l'Empire l'eſt à la maiſon qui poſſède l'Électorat de Saxe.

Autrefois on a appellé en quelques païs *Maréchal* du ban du Roi un Officiér qui étoit chargé de la garde des priſonniérs. On diſoit auſſi *Maréchal* de Champagne, de Bourgogne, d'Aquitaine, &c. comme on diſoit Amiral de Normandie, de Bretagne, &c.

Maréſchal de la Foi, eſt un nom qu'on donna dans le XIIIe. ſiécle à Gui de Lévi, qui commandoit l'armée contre les Albigeois.

On trouve dans nos vieux Auteurs *Maréſchal*, *Mariſchal*, & *Mareſchal*, pour *Maréſchal*.

Maréſchal Fèrrant, ou ſimplement *Maréchal*, eſt un Artiſan qui fèrre les chevaux, & qui les panſe quand ils ſont malades. *Faber ferrarius*, *veterinarius*. En Eſpagne ce ſont deux métiérs ſeparez : les prémiérs s'appellent *Sterradares*; & les autres *Alveytares*. On diſoit autrefois, *Maréchauſſer* les chevaux, pour dire, les panſer & les fèrrer. On a appellé en Latin *mulomedicus*, celui qui guériſſoit les chevaux & le bétail.

MARÉſCHAUſSÉE. ſ. f. Juriſdiction des Prévôts des Maréchaux. *Mareſchallorum Juriſdictio*, *forum*. Il y a dans l'enclos du Palais la Connétablie, & *Maréchauſſée* de France, à la Table de Marbre, où ſont des Juges de robbe qui prennent connoiſſance de la réception des Officiérs des autres *Maréchauſſées*, & de leurs differens. Il y a d'ailleurs 180. *Maréchauſſées* en France, qui ſont des ſiéges de Juges d'Épée, qui inſtruiſent les procés des voleurs & des vagabonds, & autres cas dont ils ſont compétens; & qui les jugent ſouverainement avec ſept Officiérs du plus prochain Préſidial. Le Prévôt qui tient à Paris cette *Maréchauſſée*, s'appelle le *Prévôt de l'Iſle*. Les Officiérs de la Connétablie, & *Maréchauſſée* de France, connoiſſent de tous crimes commis par les gens de guèrre, tant de pied que de cheval; des caſſations de gens de guèrre; des actions perſonnelles entre gens de guèrre; des matières qui concèrnent le fait de la guèrre; du payement des gens de guèrre; des Lettres de rémiſſion pour crimes commis par gens de guèrre, &c. Ils ne jugent en dèrniér reſſort que juſqu'à la ſomme de cent livres. Au deſſus de cette ſomme les appellations reſſortiſſent au Parlement.

On dit auſſi, que la *Maréchauſſée* ſe tient chez un tel Doyen des Maréchaux de France, quand quelques Exempts & Gardes ſe trouvent chez lui pour exécuter les ordres qu'il aura à donner dans les occaſions pour les querelles de la Nobleſſe.

Maréchauſsée, a ſignifié auſſi en Lorraine, un grand lieu, ou enclos, où l'on enfèrme le bétail; d'où le bon Médecin de ce païs-là, trouve occaſion de dériver le mot de *Maréchauſſée*; parceque, dit-il, il y avoit pluſieurs lieux marécageux qui obligeoient à faire des places relevées pour mettre à ſec le bétail, leſquelles on appelloit *chauſſées*, comme tout autre chemin levé & pavé; & parceque dans ces lieux on faiſoit ſouvent des vols de beſtiaux, on y établit un Juge qui jugeoit dans l'étenduë de la *Maréchauſſée*, ou village, ce qu'on a depuis étendu à d'autres Officiérs.

On a auſſi appellé autrefois les étables à chevaux, *mares chauſſées*.

On a encore donné ce nom à un droit qui ſe levoit par les Maréchaux des Logis.

Dans pluſieurs Coutumes on appelle *maréchauſſées* les matériaux aſſemblez pour bâtir, comme en celles de Montreuil, Artois, Bapaume, &c.

MAREſCHIÈRE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie marais, lieu marécageux, marécage. *Palus locus*, *Paluſtris*. Li Flamens ſe ſont tendus à grant preſſe près d'une *mareſchières*. Guiart.

MARÉSHUAN, ou MÉTASVAN. ſ. m. Nom du VIIIe. mois de l'année des Juifs; dans lequel il n'y avoit ni fête, ni aucune autre chôſe remarquable. *Mareſhuanus menſis*. Voyez Sigonius, *Kalend. Hebr*. & Torniel aux années du M. 2544. & 2545. Voyez Marchesvan.

MARÉTAMO, ou MARÉTIMO. ſ. m. Nom propre d'une petite Iſle de la mèr Méditerranée. *Maritima*, *Hiera*, *Theraſia*. Elle eſt vèrs la pointe occidentale de la Sicile, on en tire quantité d'excellent miel, & elle eſt célèbre par la victoire que Catule, Général de la flotte Romaine, y gagna ſur celle des Carthaginois. Maty.

MARETH. ſ. f. Nom d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Tèrre Sainte. *Mareth*. Voyez *Joſ*. XV. 59.

MAREUIL. ſ. m. Nom d'un bourg de France ſur les confins du Bèrry, du Bléſois & de la Touraine, & ſur le bord du Chèr, d'où vient qu'on l'appelle *Mareuil* ſur Chèr. *Maroialum*, *Turonum*, *Maroialencisvicus*. Valois, *Not. Gall. p*. 317. On trouve auſſi *Marogilum*; mais je ne ſçai ſi c'eſt le même lieu.

MARFIL. ſubſt. m. Eſt un nom que les Marchands en grôs donnent à l'yvoire. *Ebur*. Ils l'ont pris de l'Eſpagnol, où il ſignifie la même chôſe, & vient de l'Arabe *fil*, qui ſignifie *élephant*.

MARFORE, ou MARFORIO. ſ. m. Furetière a confondu *Marforio* avec Paſquin. Il n'avoit pas été à Rome, ni lû les Antiquitez de cette ville, ni fait réflexion à la plûpart des paſquinades

nades, où Paſquin & *Marforio* ſont introduits comme des perſonnages differens. Ils ſont placez à Rome en des quartiers aſſez éloignez l'un de l'autre pour les diſtinguer, & ils ne ſe reſſemblent guères. *Marforio* eſt une grande figure couchée de ſon long, qui repréſente, ſelon quelques-uns, *Panarium Jovem*, & ſelon d'autres le fleuve du Rhin, ou celui du Nar, appellé aujourd'hui la rivière de la Néra, qui arroſe l'Ombrie. Pour ce qui eſt de *Marforio*, l'on n'en ſçait point l'origine. Quelques-uns diſent qu'il vient de ce qu'il étoit dans le *Forum Auguſti*, où il y avoit un Temple de Mars. *Vign. de Marv.* C'eſt à cette figure qu'on attache les ſatyres que l'on fait à Rome, auſſi bien qu'à celle de Paſquin. On les fait répondre réciproquement. Quand *Marforio* eſt attaqué, Paſquin répond; & ſi c'eſt Paſquin, *Marforio* lui replique. La riſpoſte doit toûjours être vive, & piquante. MÉLAN. D'HIST. & DE LITT.

MARGANATIQUE. adj. On appelle en Allemagne Mariage *marganatique*, un mariage contracté avec une femme d'une condition inférieure à celle du mari qui l'épouſe, *Matrimonium cum muliere conditionis diſparis & inferioris.* C'eſt ce que nous appellons un mariage de la main gauche, dans lequel il eſt ſtipulé par le contract que l'épouſe demeurera dans ſa prémière condition, que ce ſera auſſi celle des enfans qui naîtront. Les Univerſitez de Lipſick & d'Iéne ſe ſont déclarées contre cette ſorte de conventions du mariage *marganatique*, ſoutenant qu'elle ne peut préjudicier aux enfans, lors principalement que le conſentement de l'Empereur eſt intèrvenu pour le mariage. Voyez Ludolf, *Tract. Nomapol. De Jure Fœmin. Illuſtr.* Voyez encore MORGENGABIQUE, & MORGANATIQUE.

MARGATH. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville de la Syrie. *Marathus.* Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué entre Tripoli de Syrie, & Hama. MATY.

MARGATS. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom de l'onzième mois des Arméniens, qui répond à peu près au mois d'Août. On l'appelle auſſi *marchats*.

MARGE. ſ. f. Blanc qu'on laiſſe à chaque côté d'une page écrite, ou imprimée, pour mettre quelques notes, ou apoſtilles. *Margo.* Dans les groſſes d'un compte on laiſſe des deux côtez de grandes *marges*, pour y écrire les apoſtilles & les débats à gauche, & tirer les ſommes en ligne du côté droit. Les citations s'écrivent maintenant à la *marge*. On eſtime les livres en grand papiér, à cauſe de la beauté des *marges*. Les privilèges portent pèrmiſſion d'imprimer les livres en telle *marge* & caractère qu'on voudra.

MARGE, ſe dit auſſi des Notes, Annotations, qu'on met à la *marge* d'un livre. *Notæ marginales.* Liſez les *marges*. Les *marges* de ce livre ſont pleines de fautes.

MARGE, ſe dit auſſi, parmi les Imprimeurs en Taille douce, pour ſignifier, une feüille de papiér qui ſe met ſous la planche de cuivre pour ſèrvir à marger l'eſtampe. *Margo.*

MARGEILE, ou MARGEOILE. Voyez MARDELLE.

MARGER. v. n. Tèrme d'Imprimerie. Faire des marges, & les compaſſer. *Margines aptare*: ce qui ſe fait, lorſque l'on met une feüille blanche ſur la forme le plus juſte qu'on peut, pour ſèrvir de régle ſur le timpan à celles qu'on doit tirer après.

MARGERIDE. Voyez MARIARIDE.

MARGIANE. ſ. f. Nom propre de Contrée, c'étoit anciennement une partie du païs des Parthes. *Margiana.* Elle étoit bornée au levant par la Bactriane, au midi par l'Arie, au couchant par l'Hircanie, & au nord par la mèr Caſpienne: ce païs eſt aujourd'hui cette partie du Choraſan, qui eſt vèrs la mèr Caſpienne, & l'embouchure de l'Abiamu. MATY.

MARGINAL, ALE. adj. Ce qui eſt écrit en marge. *Ad marginem, marginalis.* Des Commentaires *marginaux*. Il y a pluſieurs annotations *marginales*, dans le Droit, dans les Ordonnances, qui ſèrvent beaucoup à les éclaircir.

MARGISARAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un des douze mois lunaires chez les Indiens du Mogol: c'eſt le neuviéme de leur année, il répond au mois de Décembre.

MAGONICHA. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une petite ville; maintenant c'eſt un village de la Liburnie en Dalmatie, ſitué près du bourg d'Ottoſchalz. *Margonicha*, anciennement, *Ardotium.* MATY.

MARGOSEST. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Marcodava.* Elle eſt ſur la rivière de Badalach, en Moldavie, environ à douze lieuës de Jaſſy, & autant de Tèrgorod. MATY.

MARGOT. ſ. f. Nom propre de femme. Diminutif de Marguerite. *Margarita. Margot* eſt groſſe & graſſe. Marguerite, Ducheſſe de Savoye, dans ſon épitaphe, qu'elle fit ſur mèr étant prête à périr, en allant épouſer Dom Jean Infant des Eſpagnes, dit,

> *Cy giſt* Margot, *la gente Demoiſelle,*
> *Qu'eut deux maris, & ſi mourut pucelle.*

MARGOT. ſ. f. Sorte d'oiſeau, qu'on appelle autrement *Pie*, *Pica.* Une jolie *margot*.

> *L'Aigle Reine des airs avec* Margot *la Pie,*
> *Traverſoient un bout de prairie.* LA FONT.

MARGOT. ſ. m. Nom d'un oiſeau de mèr, qui eſt oiſeau de proye, & vit du poiſſon qu'il prend. On le trouve dans les mèrs de l'Amérique méridionale ſur ſes côtes orientales. Les *Margots* ſont blancs. Quelques-uns ſont mêlez de gris, peutêtre cette différence eſt-elle la marque du ſèxe.

MARGOTER. v. n. Tèrme de Chaſſeur. *Raucum murmur edere.* Ce mot ſe dit des cailles, lorſqu'elles font un cri enroüé de la gorge, avant que de chanter. Les cailles *margotent*.

MARGOUILLIS. ſ. m. Petit endroit ſâle & bourbeux, gâchis qui s'eſt fait en répandant de l'eau quelque part. *Volutabrum.* Il a mis le piéd dans le *margouillis*. Il a renvèrſé un ſceau dans la chambre, il a fait un grand *margouillis*. On dit auſſi de celui qui méle enſemble pluſieurs ſauces, potages, ou autres mèts avec malpropreté, qu'il fait un vilain *margouillis*.

MARGOZZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan, en Italie. *Margotia.* Elle eſt dans le Comté d'Anghiera, ſur le petit lac de *Margozza*, qui eſt environ à dix lieuës de celui d'Orta, vèrs le nord. MATY.

MARGUERITE. ſ. fém. Nom propre de femme. *Margarita.* Preſque tous les Grècs appellent ſainte *Marguerite* Marine. Le Pape Gélaſe I. met la vie de S. *Marguerite* parmi les piéces apocryphes. *Marguerite* de France Reine d'Anglèterre, puis de Hongrie, étoit fille de Loüis le Jeune & de Conſtance de Caſtille. *Marguerite* de Parme fut Gouvèrnante des Païs-Bas. Voyez Strada hiſt. de Flandres. *Marguerite* Reine de Navarre & ſœur de François Ier. aimoit les lettres avec paſſion, & étoit éloquente.

MARGUERITE. ſ. f. Sorte de plante dont il y a pluſieurs éſpéces. *Bellis.* Celle que M. Tournefort appelle *leucanthemum vulgare. Inſt. rei. herb.* 492. a une racine fibreuſe, rampante, âcre au goût; elle pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, pentagones, ſolides, rameuſes, accompagnées de beaucoup de feuilles oblongues, grâſſes, dentelées. Ses fleurs ſont rondes, belles, radiées, de couleur jaune en dedans, mais couronnées de feuilles blanches, ſoutenuës par des calices qui ſont des éſpéces de calottes compoſées de pluſieurs feuilles en écailles, & qui ont le bord noirâtre. Cette plante eſt fort détèrſive & fort apéritive, on en fait prendre la tiſane à ceux qui crachent du pus. C. Bauhin l'appelle *Bellis ſylveſtris, caule folioſo, major.* pin. Les *marguerites* ont les feuilles d'embas ſemblables à la bétoine. On les appelle *marguerites*, parceque les fleurs, qui ſont quelquefois ſimples, & quelquefois toutes pleines de feuilles, ſont d'un blanc pâle, & reſſemblent à des pèrles. Elles veulent être cultivées dans une tèrre grâſſe, humide, & bien au ſoleil. MORIN.

Madame *Marguerite* de France, ſœur d'Henri ſecond, & fille de François prémier, ayant épouſé Emanuel Philibèrt Duc de Savoye, & allant en Savoye trouver ce Prince, on lui préſenta en quelque endroit ſur ſa route une corbeille de fleurs, où il n'y avoit que des *marguerites*, avec ces vèrs,

> *Toutes les fleurs ont leur mérite,*
> *Mais quand mille fleurs à la fois*
> *Se préſenteroient à mon choix,*
> *Je choiſirois la* Marguerite.

On appelle provèrbialement les *Marguerites Françoiſes*, un Livre qui contient les plus beaux complimens qu'on faiſoit au ſiécle paſſé, & qui ſont mépriſez, parcequ'ils ſont devenus trop communs, enſorte qu'on les appelle auſſi les *complimens de la place Maubert*. En leur donnant le nom de *marguerites*, on a fait alluſion aux fleurs de Rhétorique. On dit auſſi, Jetter des *marguerites*, devant les pourceaux; pour dire, Parler de belles chôſes devant des gens qui les mépriſent, parcequ'ils ne s'y connoiſſent pas. En ce ſens on fait alluſion au mot Latin *margarita*, qui ſignifie, *groſſe pèrle*. On diſoit autrefois *marguerite* en ce ſens, ſur tout dans les traductions.

MARGUERITE de Martelleti. Tèrme de Fleuriſte. Anémone de couleur Siamèſe; ſa peluche qui reſſemble aſſez bien à une fleur de *marguerite*, eſt ſouvent entremêlée d'une autre peluche, qui vient plus large que la prémière. MORIN.

MARGUERITE. ſ. f. Tèrme de Mèr. C'eſt un cèrtain nœud que l'on fait ſur une manœuvre pour agir avec plus de force. *Nodus nauticus.*

MARGUERITE. LA MARGUERITE. ſ. f. *Margarita.* C'eſt une des Antilles de Sottoventa. Elle eſt vèrs la côte de l'Andalouſie, à vingt ou vingt cinq lieuës de la nouvelle Cordouë. Cette iſle eſt médiocrement grande; mais elle eſt ſtérile & ſans eau douce. Elle ne laiſſe pas d'être habitée par pluſieurs riches marchands, qui y font pêcher par des Négres les plus belles pèrles

de

de l'Amérique. Ce qui a fait donnner à l'iſle le nom de *marguerite*, qui en Latin ſignifie une pèrle. Maty.

MARGUILLERAUT. ſ. f. Petit Marguillier, tèrme de mépris. La Satyre contre les Marguilliérs de..... a dit,

Ridicules Marguilleraux.

MARGUILLERIE. ſ. f. Charge de Marguilliér. *Æditui munus*. Les Bourgeois briguent fort la *marguillerie*. Il a été continué quatre ans dans la *Marguillerie*. Un Commiſſaire du Chaſtelet fut déchargé en 1694. d'une *marguillerie* comptable par Arrêt du 27. Février. *De la Mare, Tr. de Police. T. I. p.* 217. La Satyre contre les Marguilliérs de..... dit en parlant des Bedeaux,

Foſſoyeurs qui en tèrmes plus beaux,
Dans l'Egliſe on nomme Bedeaux,
Fermiers de la Marguillerie,
Dont les abus ſont infinis,
Grôs Portefaix de Confrairie,
Gouffres béants de pains bénis.

MARGUILLIÉR. ſubſt. m. Celui qui a l'adminiſtration des affaires temporelles d'une Égliſe, d'une Parroiſſe, qui a ſoin de la fabrique, & de l'œuvre. *Ædituus, æditimus, ædis curator, & cuſtos.* Dans la baſſe Latinité *matricularius*. Il y a dans les grandes Parroiſſes deux prémiérs *Marguilliérs*, ou *Marguilliérs* d'honneur, qui ſont d'ordinaire des Officiérs; & deux *Marguilliérs* comptables, qui ſont Marchands, ou bourgeois. Les *Marguilliérs* vont les prémiérs à l'offrande, à la Proceſſion, & repréſentent tout le corps des Parroiſſiens. L'Intendance de la fabrique des Égliſes appartenoit anciennement à l'Évêque. Les Évêques s'en déchargèrent ſur les Archidiâcres, & les Archidiâcres ſur les Curez. L'avarice, ou la négligence des Curez, fut cauſe qu'on choiſit des pèrſonnes notables, & zélées, entre les Parroiſſiens, pour prendre la direction des affaires de l'Égliſe: cependant les Évêques ont prétendu, que ces *Marguilliérs*, quoique laïques, n'étoient point diſpenſez de rendre compte de leur adminiſtration devant le Juge Ecclésiaſtique. Ils y ont été maintenus par divèrs Édits, & Arrêts du Conſeil. Les Juges ſéculiérs ſe ſont pourtant maintenus en poſſeſſion: attendu qu'il s'agit de biens temporels, & que les *Marguilliérs*, qui ſont les comptables, ſont de condition laïque. Ainſi les *Marguilliérs* ne ſont juſticiables des Évêques, ni pour leur élection, ni pour leur déſtitution, ni pour leurs comptes. Févret.

Ce mot vient de *Matriculacius*. La matricule étoit un regître public où l'on enrolloit les pauvres qui demandoient l'aumône à la porte des Égliſes, & des *Marguilliérs* étoient les gardes de ce regiſtre, & les diſtributeurs de ces aumônes. Depuis on l'a dit de ceux qui ont eû le ſoin & la garde du revenu des Égliſes. Ménage. Borel le dérive de *Maire de l'Egliſe*. Originairement on choiſiſſoit quelques-uns d'entre ces pauvres qui étoient aux portes des Égliſes, pour y rendre les menus ſèrvices, comme de les balayer, de les orner, & de ſonner les cloches, dont les *Marguilliérs* d'aujourd'hui ont pris la place, & qui autrefois ſe tenoient aux portes des Égliſes pour les garder, & avoir ſoin des autres pauvres. On a depuis établi des *Marguilliérs* dans les Cathedrales à l'imitation des Paroiſſes. Odon Évêque en a établi dans l'Égliſe de Paris, quatre Clèrcs & quatre Laïques, qui à cauſe de leur *marguillerie* font un hommage lige à l'Évêque. Ils devoient garder l'Égliſe, & ſonner les cloches.

On diſoit autrefois *Marreglièr*, & on dit aujourd'hui en quelques Provinces, *Marilliér*.

A la campagne, le *Marguilliér* eſt celui qui ſèrt à l'Égliſe, & qui eſt une éſpéce de Bedeau. Ceux qui ont ſoin de l'œuvre s'appellent *Gagérs*. En Auvèrgne on appelle les *Marguilliérs*, *Luminiérs*.

MARI. ſ. m. Celui qui eſt joint & uni à une femme par un contrat civil, & avec les cérémonies de l'Égliſe. *Maritus vir, conjux*. Les femmes en France ſont ſous la tutelle pèrpétuelle du *mari*; elles ne peuvent faire aucun acte ſans être autoriſées par leur *mari*. Le *mari* eſt maître de la communauté. Mettre le fèr entre les mains d'un *mari* pour venger ſon propre honneur, ce n'eſt pas violer les loix, c'eſt les obſèrver; S. Évr. En prenant un *mari* on prend un maître. M. Scud. Une femme ſe défait d'un Galant quand elle veut; mais il faut qu'elle garde un *mari* tant qu'il dure. Le Ch. de M. Il ſemble qu'aujourd'hui un *mari* ſe fait une ridicule honte d'aimer ſa fèmme, & que la tendreſſe conjugale ſoit une pratique bourgeoiſe. S. Évr.

Et qu'eſt ce en éffet qu'un mari?
Un grondeur en titre d'office. N. Ch. de Vèrs.

Le pouvoir des *maris* en Allemagne, même des Princes de l'Empire à l'égard de leurs femmes & de leurs enfans, n'eſt point déſpotique & ſouverain. Pagenſtecher, Juriſconſulte Alleman, a fait une Diſſèrtation pour prouver que ſelon le droit naturel un *mari* n'a pas un pouvoir déſpotique ſur ſa femme, & que le mariage n'eſt pas une Monarchie. Il s'éfforce d'éxpliquer le v. 22e. du Ch. V^{e}. de l'Épître de ſaint Paul aux Éphéſiens.

Quand Boileau dans ſes vèrs nous dèpeignoit les femmes,
On crut qu'hymen alloit éteindre ſon flambeau;
Mais Renard auſſitôt en raluma la flamme,
En donnant des maris *aux femmes de Boileau.*

Jean Philippe Palthen, Profeſſeur de Droit à Grypſwald, a fait une diſſertation ſur un *Mari* de la Reine, qui n'eſt pas Roi, *De Marito Reginæ*, qu'il définit un homme marié avec une Princeſſe, qui par droit d'héritage poſſéde un Royaume, mais qui n'a contracté mariage avec elle qu'à condition que ſon mariage ne changeroit point ſon état de lui *mari*, & qu'il ne lui donneroit point d'empire ſur ſa femme, qu'il ne pourroit partager avec elle la Royauté, ni après ſa mort avoir aucun droit particuliér ſur ſon Royaume en vèrtu de ſon contrat de mariage ſeul, & ſans qu'il intèrvienne aucun autre acte. Delà il conclut que dans ce cas c'eſt la Reine qui eſt véritable Roi. Ce qui n'empêche pas que ſon mari ne puiſſe être Roi d'ailleurs, & ſupérieur à ſa femme, car une fille Reine peut ſe marier, où à un Prince régnant, ou à un ſujet, ſoit qu'il ſoit ſon ſujèt, ou ſujèt d'un Royaume étranger. Il donne des éxemples de tous ces différens câs, qui ſont Fèrdinand & Iſabelle, dont le mariage ne donna point de droit à l'un ſur le Royaume de Caſtille, ni à l'autre ſur celui d'Aragon, Jeanne fille d'Iſabelle & Philippe d'Autriche Philippe II. & Marie Reine d'Angletèrre; les deux Jeannes Reines de Naples, dont l'une épouſa en prémières noces André, puis Loüis Prince de Tarente, enſuite Jacques Baléare, & en quatriême nôces Otton Duc de Brunſwic: & l'autre Jacques de Bourbon Comte de la Marche. Marie Reine d'Écoſſe mariée au Dauphin de France; & enfin la Reine Anne, qui a compté ſon propre *mari* parmi ſes ſujèts, ce que Palthen prouve 1°. parceque le peuple d'Angletèrre ne l'a traité que de Prince de Dannemarck. 2°. parcequ'il rendoit hommage à la Reine commme ſes autres vaſſaux, 3°. qu'il lui prêtoit ſèrment de fidélité comme ſon Miniſtre. Enfin, M. Palthen éxamine quels ſont les Royaumes où ce cas peut arriver, & il dit qu'il ne peut arriver dans un Royaume électif, qu'il peut arriver quelquefois dans un Royaume héreditaire, jamais dans un Royaume uſufructuaire: d'où il conclut qu'on ne le vèrra jamais en France, ni en Allemagne, ni en Pologne; mais qu'il y en a des éxemples &, qu'il peut encore y en avoir dans toutes les autres Monarchies de l'Europe. Il dit qu'une Reine ne doit point choiſir pour *mari* un Roi, mais un Prince du ſang Royal, ou au moins un homme qui ait les qualitez d'un Roi, que quand elle devient Reine, elle ne doit point faire pour cela divorce avec ſon *mari*, & que ſon *mari* ne doit point éxiger d'elle, qu'elle partage avec lui, ou qu'elle lui communique la ſouveraine puiſſance; qu'il n'eſt contraire ni à la loi naturelle, ni à la loi divine poſitive, qu'une femme ait la ſouveraine puiſſance civile; que ſans violer la nature de la ſociété conjugale, le *mari* peut être ſoumis à la femme; & enfin, il répond aux difficultez qu'on pourroit lui faire, ſurtout aux endroits de l'Écriture qu'on lui peut oppoſer, Iſ. III 1 1. Cor. XIV. 34. Gen. III. 16. Éph. V. 23. Col. III. 18. I. P. III. 1.

Le P. Bellati a fait en Italien un fort beau traité ſur les obligations d'un *mari* Chrétien.

Nos femmes de Paris au lieu de mon *mari* diſent mon *maſi*. Mascur.

MARIABLE. adj. m. & f. Qui eſt bon à marier; qui eſt en âge de ſe marier. *Matrimonio aptus, maturus, nubilis*. Une fille à 12 ans eſt *mariable* par les loix. Un garçon n'eſt *mariable* qu'à 14 ans.

MARIAGE. ſ. m. Contrat civil & politique, par lequel un homme eſt uni & joint à une femme. *Matrimonium, conjugium, connubium*. L'éſſence du *mariage* conſiſte dans le conſentement mutuel. Le *mariage* eſt du droit des gens, & en uſage chez tous les peuples. Le *mariage* parmi les Chrétiens, eſt un Sacrement, & un lieu ſacré, & indiſſoluble. Le *mariage* nous aſſocie pour la bonne & la mauvaiſe fortune. C. B. Le *mariage* eſt un lien fatal à nôtre libèrté. S. Évr. Les filles chèrchent dans le *mariage* le bonheur de l'indépendance. M. Ésp. Vous voilà donc aſſujetti aux malheurs, & aux communs hazards du *mariage*. S. Évr. Se mettre dans les liens & les chaînes du *mariage*. Id. Le joug du *mariage* qui doit aſſujettir les maris & les femmes ſous les mêmes loix de fidélité, n'aſſèrvit plus que les femmes. M. Ésp. Il y a peu de *mariages* bien aſſortis: cependant le *mariage* eſt une ſocieté, & non pas une tyrannie. Bell. L'une des ſources des malheurs du *mariage*, c'eſt que la fille n'y enviſage que la pèrſonne, & la mère n'y conſidere que le bien. Id. On enviſage d'ordinaire le *mariage* comme le tombeau

beau des ſoupirs, & des petits ſoins. S. Évr. Je veux toute vôtre tendreſſe indépendamment des devoirs & des ſujettions du *mariage*. P. Com. Le *mariage* n'apprend point à aimer: il veut ſeulement qu'on ſe laiſſe aimer. Le Ch. d'H. Les engagemens du *mariage* m'éffrayent: s'il n'eſt pas heureux, l'on eſt réduit à attendre que la mort vienne à pas trop tardifs rompre & briſer ſa chaîne. S. Évr. Les *mariages* des gens de qualité ſont des unions de Politique, plutôt que de ſympatie. Vill. Ce n'eſt pas aimer que de vouloir trouver du bien, & des dignitez dans les embraſſemens d'un mari: c'eſt chercher, dans un *mariage* ſi médité, à contenter ſon ambition plutôt que ſon cœur. L. d'Éloise a Abel. En *mariage*, ſi après une abſence le cœur n'eſt pas plus touché, les ſens le ſont du moins davantage. B. Rab. En fait de *mariage* feroit-on mal de penſer un peu plus à la perſonne, qu'à la richeſſe? Bell.

Le mariage, *Agnès, n'eſt pas un badinage,*
A d'auſtères devoirs le rang de femme engage. Mol.

Le Concile de Trente déclare anathêmes ceux qui diront que les cauſes de *mariage* n'appartiennent pas aux Juges d'Égliſe. Quand le Roi, ou les Parlemens, annullent les *mariages* clandeſtins, ils ne touchent point au Sacrement; mais ils annullent le contrat civil, qui lui ſert de fondement. La diſſolution du *mariage* ne ſe fait que par la mort, ou par l'impuiſſance du mari. Le *mariage* doit être célébré par le propre Paſteur des parties, ou de ſon conſentement. La proclamation des bans eſt néceſſaire pour la validité du *mariage*, à l'égard des mineurs, & des enfans de famille, même majeurs: mais il n'eſt pas nul à l'égard des pèrſonnes libres, & majeures, faute de proclamation de bans. Les *mariages* clandeſtins ſont nuls quant aux éffets civils, ſuivant l'Ordonnance de 1639. Par la même Ordonnance les *mariages* contractez à l'extrémité par ceux qui épouſent leur concubine en mourant, pour légitimer les enfans, ſont déclarez nuls, & les enfans illégitimes. L'âge requis pour la validité du *mariage* eſt fixé à la pubèrté, c'eſt à dire, à douze ans pour les filles, & à 14 pour les garçons. Outre cette capacité naturelle, il faut avoir la majorité légale, & l'âge marqué par les Ordonnances: car avant l'âge de 25 ans les enfans de famille ne peuvent contracter *mariage* ſans le conſentement de leur père, & mère; & s'ils ſe marient avant 30 ans pour les garçons, & avant 25 pour les filles, ſans le conſentement de leur père & mère, ils peuvent être exhéredez. Entre parens en gne dirècte la prohibition du *mariage* eſt pèrpétuelle. En ligne collatérale le *mariage* eſt prohibé par les Canons juſqu'au quatrième degré incluſivement. Il en eſt de même de l'affinité: la prohibition s'étend juſqu'au quatrième degré. Voyez Degré. Sanchez & Bonacina ont beaucoup écrit ſur le *mariage*.

Il y a une éſpèce de *mariage* en Allemagne, où le mari donne à ſa femme la main gauche, au lieu de la droite; & alors les enfans qui en proviennent ſont réputez bâtards à l'égard des éffèts civils, quoique légitimes en éffet; car ils ne portent ni le nom, ni les armes de la maiſon, comme témoigne Nicolaüs Mylérus en ſa Gamologie. Il n'y a que les Princes & grands Seigneurs d'Allemagne qui puiſſent contracter ces ſortes de *mariages*.

Henri Brower J. C. Hollandois a fait un Traité du *mariage* en deux Livres *De Jure connubiorum*.

Les Turcs ont trois ſortes de *mariages*, & trois ſortes de femmes; des femmes légitimes, des femmes à Kébin, & des éſclaves. Ils épouſent les premières, ils loüent les ſecondes, & ils achètent les troiſièmes. *Du Loir, p.* 171. Cet Auteur décrit au même lieu & p. ſuiv. la manière dont ſe font les *mariages* légitimes: pour le *mariage* à Kébin l'homme n'a qu'à paſſer devant le Magiſtrat un contract de *mariage* pour la ſomme qu'il eſt convenu de lui donner, quand il lui plaira de la quitter, à condition pourtant qu'il nourrira les enfans qui en proviendront. Quelquefois les Turcs en ont ainſi de Chrétiennes, & cette ſorte de *mariage* eſt auſſi ſouvent pratiquée par les Chrétiens étrangers, qui ſont ici, (à Conſtantinople) & qui ont auſſi la liberté d'avoir des éſclaves, mais de leur religion ſeulement. Les Turcs ſeuls en peuvent avoir de toutes ſortes de Religion. Du Loir, *p.* 175. 178. Voyez encore Kébin.

Mariage, ſignifie auſſi le bien qu'une femme apporte en *mariage*. *Dos.* Cet homme a trouvé un bon parti, un grand *mariage*. Ce *mariage* eſt de cent mille écus. Il faut rendre le *mariage* de la femme, quand elle meurt ſans enfans. La dot eſt donnée pour ſoutenir les charges du *mariage*. Ainſi en pluſieurs Coutumes on appelle la dot, le *mariage*; & on appelle en Normandie, *bref de mariage encombré*, l'action de réintégrande qu'a la femme pour rentrer dans les biens dotaux, ou de ſon *mariage*, qui ont été aliénez par ſon mari.

Mariage, ſe dit auſſi des cérémonies qui ſe font à la paſſation de ce contrat. *Sponſalia.* Ils ſont en promeſſe de *mariage*. On a donné les articles du *mariage*. Il eſt déffendu de faire des contrats de *mariage* par paroles de préſent. *Per verba de præſenti.* On a publié les bans du futur *mariage*. La célébration du *mariage* ſe doit faire en face d'Égliſe, & devant ſon propre Curé. On doit tenir à l'Égliſe des regîtres des *mariages*, pour donner des cèrtificats des *mariages*. Le doüaire ne ſe gagne que par la conſommation du *mariage*. Les mariez ſont tenus de ſe rendre réciproquement les devoirs du *mariage*, de ſe garder la foi de *mariage*.

Mariage avenant. Tèrme de Coutumes. *Matrimonium conveniens.* Il eſt ainſi défini dans l'ancienne Coutume de Normandie. *Mariage avenant* eſt, ſe elle (une fille) eſt mariée à convenable pèrſonne ſelon ſon lignage & ſes poſſeſſions. *Mariage deſavenant* eſt oppôſé à *mariage avenant*. *Matrimonium minus conveniens.*

Mariage de Conscience. C'eſt un *mariage* ſecrèt, myſtérieux, & dépourvû des formalitez ordinaires, & qui n'y ſont pas eſſentielles. *Matrimonium ſecretum.* On appelle ces ſortes de *mariages*, des *mariages de Conſcience*, parce qu'ils ſont légitimes devant Dieu, & dans le for intérieur.

On appelle provèrbialement un *mariage* de Jean des Vignes, une *mariage* qui ne peut être autoriſé en Juſtice, qu'on rompt quand on veut. On dit auſſi,

Boire & manger, coucher enſemble,
C'eſt mariage, *ce me ſemble,*

En parlant des pèrſonnes de different ſèxe, qui ſont enſemble, à pot & à rôt. On dit auſſi à ceux qui font des dettes étant garçons, Un bon *mariage* payera tout.

Devoir de mariage, ſignifie dans quelques Coutumes non pas ce qu'on appelle après S. Paul *debitum*, mais l'obligation de ſe marier. Pour entendre ceci, il faut remarquer que les femmes veuves & les filles au deſſus de ſoixante ans qui poſſédoient des fiefs de corps, ou chargez de ſèrvices pèrſonnels & militaires, devoient autrefois ſe marier, pour faire rendre aux Seigneurs ces ſèrvices par leurs maris, ou d'indemniſer les Seigneurs, & cela s'appelloit *devoir de mariage*, ou *ſervice de mariage*.

Mariage *divis*, ou *diſtinct*, & *ſéparé*, à ſignifié autrefois dans les Coutumes la *dot* d'une fille diſtinguée du reſte des biens du père & de la mère.

Mariage *par échange*, s'eſt dit lors qu'un père marie ſa fille dans une maiſon, où il prend une fille pour épouſe de ſon fils, laquelle il ſubroge à la place de ſa propre fille, pour lui ſuccéder.

Mariage réchauffé, s'eſt dit autrefois pour ſecondes noces.

Mariage a mort gage, étoit autrefois un *mariage* par le contract, duquel une tèrre étoit donnée par un père & une mère à leurs enfans pour en pèrcevoir les fruits juſqu'à ce qu'elle eût été rachetée.

Mariage *philoſophal.* Tèrme du Grand Art. C'eſt l'union du Soleil & de la Lune dans le mèrcure hèrmétique.

Mariage. Tèrme de Cordiér. Les Jurez Cordiérs appellent de la ſorte, la corde qu'ils ſont obligez de fournir au Bourreau de Paris, pour étrangler les pèrſonnes condamnées à être penduës. *Reſtis ſtrangulatoria.*

MARIAGER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Jutlande, province du Danemarc. *Mariacera.* Cette ville eſt ſur une grande Baye du Catégat, dans le Diocèſe d'Arhuſen, à dix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. Maty.

MARJEN. Voyez MARIEN.

MARIALE. ſ. m. Nom d'un livre de prières chez les Grècs. *Mariale.* Ce livre contient l'office de la Sainte Vièrge.

Le nom de *Mariale* vient de celui de *Marie*.

MARIANA DISTRUCTA. Nom de lieu. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale de la Corſe. *Mariana.* Elle étoit ſur la rivière de Golo, à cinq lieuës de Baſtie, du côté du Midi. *Mariana* eſt ruinée, & ſon Évêque ſuffragant de Génes, fait ſa réſidence à Baſtie. Maty.

MARIANE. ſ. f. Nom propre de femme. *Mariamne*, *Maria Anna.* Nous diſons *Mariane* pour *Mariamne*, & pour *Marie*, *Anne*. Ainſi la femme d'Hérode que Joſeph appelle *Mariamne*, & dont il décrit la fièrté & la mort dans le XVe L. de ſes Antiquitez C. 3. & L. XVIII. C. 11. Triſtan l'appelle *Mariane*, & il intitule *Mariane* la Tragédie qu'il en a faite.

Quoi! Mariane *eſt morte? O Deſtins ennemis!*
La Parque l'a ravie, & vous l'avez pèrmis! Tristan.

Nous appellons encore *Mariane* les femmes qui portent les noms de *Marie* & d'*Anne*, n'en faiſant qu'un de ces deux ci. Et c'eſt ainſi

ainſi qu'il le faut prendre au regard de toute celles qui portent le nom de *Mariane* dans le Chriſtianiſme. Les violences d'Hérodes fûrent fatales aux innocens, & particulièrement à cette illuſtre *Mariane*, dont il avoit uſurpé le lit & la libèrté avec la couronne de Judée. TRISTAN. Il y a une Sainte *Marianne* honorée en Orient ; & les Ménées la diſent ſœur de S. Philippe, ſans dire duquel, ſi c'eſt l'Apôtre, ou le Diâcre. *Chaſtelain, au* 17. *Févr.*

MARIE-ANNE, Les iſles de *Marie-Anne*. Voyez LARRONS, les iſles des Larrons.

MARIARIDE, ou MARGERIDE. ſ. f. Nom d'une montagne du Gévaudan. *Margarida, Margarita.* Valois, *Not. Gall.* p. 215. 563.

MARIATO. La pointe du *Mariato*. Cap de la côte occidentale de la Caſtille d'or, dans le Gouvèrnement de Papayan, ſur la mèr du ſud.

MARJAUD, AUDE. ſ. m. & f. Ce mot ne ſe dit que par plaiſanterie, d'un enfant joli & éveillé. *Venuſtus, & alacer.* Plaiſant *marjaud.* Jolie petite *marjaude.*

MARJAULE. ſ. m. On appelloit ainſi autrefois les témoins en quelques endroits.

MARJAULET. Voyez MARJOLET.

MARIB. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuſe, en Aſie. *Mariaba, Mariania.* Elle eſt ſur le bord d'un grand lac, dans la principauté de Fartach, au nord de la ville de ce nom, dont elle eſt éloignée environ de trente deux lieuës. MATY.

MARIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Maria.* Moyſe avoit une ſœur qui s'appelloit *Marie*. *Marie*, Mère de JÉSUS CHRIST. Sainte *Marie* mère de Dieu priez pour nous, maintenant & à l'heure de nôtre mort. La Vièrge *Marie*. On l'appelle ainſi par éxcellence, parcequ'elle fut Mère, & Vièrge tout à la fois, & la plus pure des Vièrges. Nèſtorius fut condamné au Concile d'Éphèſe parce qu'il nioit que la Sainte *Vièrge* fut mère de Dieu.

Ce mot eſt Hébreu, mais on ne ſçait pas trop ſon étymologie, ni ſa ſignification. Quelques Auteurs, & entre autres S. Grégoire de Nyſſe dans ſon Homélie ſur la Nativité de N. S. diſent que ce mot ſignifie *grâce* ; c'eſt un mécompte. Peut-être ont-ils confondu celui de Sainte Anne mère de la Sainte Vièrge, avec celui de la Sainte Vièrge même. Saint Jérôme & d'autres prétendent qu'il ſignifie *Dame*, comme ſi c'étoit le féminin du nom Syriaque מריא, *Morio*, qui ſignifie *Seigneur*. C'eſt en ce ſens que nous appellons en François la Sainte Vièrge du nom de *Nôtre-Dame*. Iſidôre le tire de אור, *or, lux, lumière*, & dit qu'il ſignifie *Illuminatrix*, le formant du participe en *hiphil*. Saint Jérôme raporte que de ſon tems la plûpart intèrprétoïent ce mot par ceux-ci, *illuminant me iſti*, ou *illuminatrix*, & le tîroient par conſéquent du même participe, מאיר, מאירה. Le même Père ſur le Pſ. XVIII. v. 5. l'explique *Stella maris*. D'autres *amarum mare*, *mèr amère*, de מר, *mar*, qui ſignifie *amèr*, & ים, *jam*, qui veut dire *la mèr*. Péarſon croit qu'il vient de רום, *rum*, qui ſignifie *haut, élevé*. Quelques-uns le dérivent du mot Rabbinique מר, qui veut dire *Docteur*, & ils éxpliquent celui de *Marie* dans un ſens figuré, par celui d'*illumination*. Il y en a qui le font venir de מר, *goutte*, & ים, *mèr*, ou de מר, *Docteur*, & עם, peuple ; cette dèrnière étymologie paroit la moins naturelle.

Les diminutifs du nom *Marie*, ſont Manon, Marotte, Marion, Maïon, mais Maïon ſe dit le moins de tous ; Marotte ſe dit auſſi aſſez peu ; Manon & Marion fort ſouvent.

Les trois MARIES. On fait tous les ans le jour de Pâques à quatre heures du matin dans l'Égliſe Patriarchale de Bourges une proceſſion ſolemnelle qu'on appelle la Proceſſion des trois *Maries*, pour honorer la Réſurrection de N. S. & en mémoire de ce que *Marie* Magdeleine, *Marie* de Jacques & Salomé, allèrent au ſépulcre de grand matin le jour de la réſurrection de J. C. Ceux qui ont donné à cette cérémonie le nom de Proceſſion des trois *Maries*, ont ſuppoſé que Salomé ſe nommoit auſſi *Marie*, ce qui n'eſt pas. Ou bien ces trois *Maries* ſont auſſi celles qui ſelon Bouche *hiſt. de Provence L. IV. C.* 4. §. 1. *p.* 327. ont donné le nom à la ville des trois *Maries*, c'eſt à dire Jacobé, Salomé, & Sara, leur ſèrvante, dont les corps ont été placez & honorez en cette ville. Mais pourquoi les appeller *Maries*, puiſque ni Salomé, ni Sara, n'ont point eû ce nom, que l'on ſçache ?

La ville des trois MARIES eſt une ville de Provence. *Villa Sancta Maria de Mari.* Elle eſt dans la Camargue près la côte & du Gras d'Orgon, qui eſt une des bouches du Rhône.

Les MARIES eſt auſſi le nom d'une fête, ou réjoüiſſance qui ſe faiſoit autrefois à Venize en mémoire de ce que les Vénitiens avoient repris quelques jeunes Vénitiennes que les Iſtriens enlevèrent dans l'Égliſe de S. Pièrre. Douze jeunes filles bien parées, & accompagnées d'un jeune homme habillé en Ange, couroient la ville en danſant. Les abus qui s'y gliſſèrent firent abolir cette réjoüiſſance pendant la guèrre des Génois 300 ans, après qu'elle eut été inſtituée. Le Doge & la Seigneurie continuèrent cependant d'aller en proceſſion tous les ans le 21. Févriér à l'Égliſe de Nôtre-Dame.

Sainte MARIE. Nom de pluſieurs Égliſes dédiées à la Sainte Vièrge. *Ædes Sanctæ Mariæ.* Sainte *Marie* Majeure, eſt une Égliſe de Rome, ainſi nommée, pour la diſtinguer d'une autre qu'on nommoit Sainte *Marie* mineure, ou Sainte *Marie* la Neuve.

Sainte MARIE. Nom d'un Ordre Religieux. Ce ſont les Religieuſes de la Viſitation. Voyez VISITATION. Les filles de *Sainte Marie.* On dit ſouvent dans le diſcours ordinaire une *Sainte Marie*, Les *Sainte Marie*. La Tourrière des *Sainte Marie*, &c. au lieu de dire des filles, ou des Religieuſes de Sainte *Marie*, mais cette expreſſion eſt populaire.

Sainte MARIE. Nom d'iſle. *Inſula Sanctæ Mariæ.* L'iſle de Sainte *Marie*, l'une des Açores, peut avoir 6. ou 7. lieuës de travèrſe. C'eſt la prémière des Açores que l'on trouve en venant du nord. L'Iſle de Sainte *Marie* ſur la côte du Chili proche la ville de la Conception par les 36 d. 36 min. de latitude ſud. Selon les dèrniérs Voyages. Les Mém. de Trévoux 1705. p. 1666. la mettoient à 37 d. de latitude ſud.

Ordre militaire de Saint Blaiſe & de Sainte MARIE. Voyez BLAISE, *T. I. p.* 1057.

Le Cap de Sainte MARIE. C'eſt un Cap de la mèr du ſud en Amérique, *Promontorium Sanctæ Mariæ.* Les Éſpagnols l'appellent *Morro de Puèrcos*, Le Morne des porcs. Il eſt dans le Gouvèrnement de Véragua ſur la côte méridionale. Vèrs le 5e degré quelques minutes de latit. & le 293e degré de longitude. Ce cap eſt grôs, & de moyenne hauteur, les tèrres du dedans ſont fort hautes, & forment pluſieurs coupées.

Sainte MARIE du Chardon. Ordre militaire. Voyez CHARDON, *T. I. p.* 1659.

Sainte MARIE de la Conception. Ordre militaire. Voyez CONCEPTION, *T. II. p.* 78.

Sainte MARIE de l'Éléphant, ou des Éléphants, comme dit l'Abbé Juſtiniani C. 72. Ordre militaire de Dannemarck. Voyez ÉLÉPHANT, *T. II. p.* 1082.

L'Ordre militaire de Jéſus & MARIE. Voyez JÉSUS, & l'Abbé Juſtiniani, *hiſt. de tutti gl' Ord. milit. C.* 55.

L'Ordre militaire de SAINTE MARIE de Laurette. Voyez LAURETTE.

SAINTE MARIE *des Lys*. Nom d'un Ordre de Chevalerie au Royaume de Navarre. *Ordo militaris Sanctæ Mariæ de Liliis.* Cet Ordre fut inſtitué par Garcias VI. Roi de Navarre en 1043. & non point en 1023. comme quelques Auteurs le diſent. Beaucoup moins en 1548. comme a dit l'Auteur de la Déſcription des Ordres militaires imprimé à Paris en 1671. Il a voulu dire 1048. L'enſeigne de cet Ordre étoit l'écu de Navarre entouré d'un colliér compôſé d'une double chaîne d'or, chargé d'éſpace en éſpace de cinq *G* Gothiques, prémière lettre du nom de l'Inſtituteur. De ce colliér pend une médaille ſur laquelle eſt repréſenté un lys ouvèrt & couronné. Cet Ordre s'appelle auſſi ſimplement l'Ordre du lys. Voyez l'Abbé Juſtiniani, *Hiſt. de tutti gl' Ordin. Milit. C.* 18.

SAINTE MARIE du Mont Carmel, Ordre militaire en France. Voyez CARMEL, *T. I. p.* 1459.

Le Port Sainte MARIE dans l'Iſle de Cuba eſt le port de la ville du Port au Prince. Voyez à la lettre P.

SAINTE MARIE du Port Adriatique. Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliérs. *Sancta Maria de Portu Adriatico.* Elle prit ſon nom de ſon prémiér Monaſtère, ſitué ſur le bord de la mèr Adriatique près de Ravenne. Honeſtis de Rubeïs, dit de Ravenne, parceque c'étoit le lieu de ſa naiſſance, le fonda en conſéquence d'un vœu qu'il fit dans un naufrage : il s'y retîra avec pluſieurs Clèrcs qu'il aſſembla, & auxquèls il donna des Conſtitutions qui fûrent approuvées par Paſchal III. Pluſieurs Monaſtères les prîrent, & quelques-uns ſe ſoumîrent à celui du Port Adriatique comme à leur Chèf, & formèrent ainſi la Congrégation dont nous parlons. Ce Monaſtère ayant été ruiné & détruit, la Congrégation ſe diſſipa ſous le Pontificat de Grégoire XII.

SAINTE MARIE du Roſaire. Ordre Militaire inſtitué, ſelon l'Abbé Juſtiniani, *Hiſtor. de tutti gl' Ordin. Milit. C.* 37. par S. Dominique l'an 1209. ou 1213. pour combattre les hérétiques. Voyez cet Auteur.

SAINTE MARIE des Téutoniques. Juſtiniani appelle ainſi l'Ordre Téutonique. Voyez TÉUTONIQUE.

L'Ordre du Vâſe de la Vièrge MARIE. Voyez VASE.

Ordre de la Glorieuſe Vièrge MARIE, ou de la Mère de Dieu, autrement les Frères de la Glorieuſe Vièrge *Marie*, ou les Frères Joyeux, ou les Frères de la Joye, quelques-uns diſent Frères de la Jubilation. Ce ſont les noms d'un Ordre de Chevalerie

inſtitué en 1233. & confirmé par le Pape Urbain IVe. en 1262. Les Chevaliérs portoient une ſoutanne blanche, & ſur l'éſtomac une croix patée de rouge, avec deux étoiles de même couleur en chêf. Ils avoient ſur la ſoutanne un manteau de gris cendré. La fin de cet Ordre étoit principalement d'avoir ſoin des veuves & des orphelins, & de reconcilier les pèrſonnes & les familles qui étoient mal enſemble. Cet Ordre avoit un Supérieur Général qui portoit le nom de Grand Maître; mais parcequ'ils n'avoient point de maiſons dans leſquelles ils vécuſſent en commun, mais qu'ils demeuroient châcun en particuliér dans ſa famille, on leur donna par dériſion le nom de Frères Joyeux, ou Soldats Joyeux, *Fratres Gaudentes*, *Milites Gaudentes*.

Favyn dans ſon Théâtre d'honneur T. II. p. 1450. & ſuiv. parle d'un autre Ordre de la Très heureuſe Vièrge *Marie* Mère de Dieu, qui fut inventé par trois frères Gentilshommes de Spelle en Italie, appellez Pièrre, Jean-Baptiſte, & Bèrnard, ſurnommez les Pétrignans. Paul V. à qui ils en préſentèrent les Mémoires, l'approuva en 1618. ſous la Régle de S. François d'Aſſiſe. La fin de cet Ordre étoit en particuliér de réprimer les courſes que font les Turcs ſur les côtes de la Méditèrranée. Voyez les Statuts de cet Ordre dans Favyn à l'endroit cité.

Religieuſe de Sainte Marie des vièrges. C'eſt le nom d'une Communauté de Religieuſes Auguſtines établie à Rome, qui portent une robe blanche avec un ſcapulaire noir. *P. Hélyot, P. III, C. 7.*

Marie. Nom d'une monnoye d'Éſpagne & de Portugal ſur laquelle on voit une *M*, qui eſt la prémière lettre du nom de *Marie*. Ce nom de *Marie* en ce ſens eſt un nom d'éſpéce, & ſe dit de différentes monnoyes qui ont la moitié ou le quart de la valeur d'une plus groſſe qui a auſſi le nom de *Marie*. Il en eſt de même du nom de Loüis, quand il ſignifie une monnoye; car on dit un *louis* blanc, ou un *louis* d'un écu, un *louis* de trente ſols, un *louis* de quinze ſols, un *louis* de cinq ſols; mais on ne dit point un *louis* de dix ſols, pour déſigner une piéce d'argent de la valeur de dix ſols, on ne dit point auſſi un *louis* de quatre ſols.

MARIE GRAILLON. Mots Burleſques du petit peuple, qui ſignifient une femme mal propre, ſale, vilaine. *Immunda, ſordida, vilis.* C'eſt une *marie graillon*.

MARIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Marianus.* Saint *Marien*, que l'on nomme S. *Marein* en Bèrry, & Saint *Marjain* en Guyenne, menoit une vie fort dure, mais prêſqu'entièrement cachée aux hommes dans le VIe. ſiécle. Bail. *au 19e d'Août*, Grégoire de Tours parle de ce S. Solitaire de Bèrry dans ſon Livre *De Glor. Conf. C.* 81. Uſuard & le Martyrologe Romain en font mémoire le 19e d'Août; mais les anciens Bréviaires de Bourges marquent ſa Fête au 19e de Septembre. Le Martyrologe de France diſtingue deux Saints du Bèrry du nom de *Marein*, ou *Marien*, tout deux au 19e d'Août.

Marien. adj. m. On donna à Rome ce nom à Jupitèr, à cauſe d'un temple que Marius lui avoit fait bâtir. *Marianus Jupiter.* C'étoit le Jupitèr de ce temple, qu'on nomme Jupitèr *Marien*.

MARIENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg de la Miſnie, en Haute Saxe. *Marienberga.* Ce lieu eſt entre les rivières de Schop & de Floe, aux confins de la Bohême, à douze lieuës de Meiſſen, vèrs le midi. *Marienbèrg* a été bâtie l'an 1519. pour la commodité de ceux qui travaillent aux mines, qui ſont fort riches en cette contrée. Maty.

MARIENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, ſituée dans le Haynaut, ſur la rivière de Blanche eau, à deux lieuës de Philippeville, vèrs le midi. *Marieburgum. Marienbourg* a été une place fortifiée. Les François, à qui elle a été cedée par la paix des Pyrenées, l'ont démantelée. Maty.

Le nom de *Marienbourg* eſt compôſé du mot de *burg*, qui veut dire ville en Allemand, & du nom de *Marie*, que portoit la ſœur de Charle V. Empereur.

Marienbourg, eſt auſſi le nom de la ville Capitale du Palatinat de *Marienbourg*, en Pruſſe. *Mariaburgum.* Elle eſt ſur une des branches de la Viſtule, à dix lieuës de la ville de Dantzic, & à ſix de celle d'Elbing. Cette ville ne fut d'abord qu'une petite fortereſſe, bâtie par les Chevaliérs Téutoniques; mais leur Grand Maître l'ayant choiſie pour le lieu de ſa réſidence, elle fut agrandie, embellie, & fortifiée. Il y a un bon château. Les Polonois la poſſédent depuis l'an 1460. Maty.

Le Palatinat de Marienbourg, *Mariaburgenſis Palatinatus.* Province de la Pruſſe Royale. Elle eſt bornée au couchant par la Pomérellie; au nord par le Friſch-Haff; & ailleurs par la Pruſſe Ducale. La Warmie dépend de ce Palatinat, & ſes villes principales ſont *Marienbourg*, Capitale, Elbing, Frawenbèrg, Braunſbèrg, & Heilſpèrg. Maty.

MARIENDAL, ou MÈRGENTHEIM. ſ. maſc. Nom propre d'une petite ville de la Franconie, en Allemagne. *Mergenthemum, Mergethum, Mariæ Domus.* Elle eſt ſur le Taubèr, à ſix

lieuës de Wurtzburg, vèrs le ſudoüeſt. Cette ville défenduë par un bon château, eſt capitale d'un petit païs de la Franconie, elle appartient aux Chevaliérs Téutoniques. C'eſt la réſidence ordinaire du Grand Maître de l'Ordre. Maty.

MARIENWÈRDÈR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Ducale. *Marienverda.* Elle eſt dans la Poméſanie, entre Marienbourg, & Graudens, à ſix lieuës des deux. Elle étoit autrefois le Siége de l'Évêque de Poméſanie. Maty.

MARIENZELL. ſ. m. Nom propre d'un village de la Stirie, ſitué aux confins de l'Autriche. *Mariacella.* Il n'eſt connu que par l'affluence des pélérins, qui y vont en dévotion. Maty.

MARIER. v. act. Joindre un homme & une femme par le lien conjugal; conférer le Sacrement de mariage, ou le recevoir. *Matrimonio copulare, conjungere.* C'eſt le Curé, ou le Vicaire qui les a *mariez*, en face d'Égliſe. On ne *marie* point pendant l'Avent, ni le Carême. Quand on ſe *marie*, il faut ſe *marier* par raiſon. M. Scud. C'eſt une grande imprudence de ſe *marier* par amourette. Les gens qui ſe *marient* par paſſion s'en repentent bien vîte. Épouſer une femme pour ſon bien, ce n'eſt pas ſe *marier*, c'eſt négotier. S. Évr. La plûpart des gens ſe *marient* ſans ſe connoître, & ſans s'aimer. M. Scud. On ne parle point de *marier* ceux qui s'aiment également; mais ceux qui ſont aimez également de la Fortune. S. Évr. Celles qu'on a *mariées* malgré elles, reçoivent à la fin par devoir le jour qu'on leur a impoſé par tyrannie. Id. L'uſage des mariages intéreſſez fait que l'on compte d'être infidelle dès que l'on ſera *marié*. Bell. Se *marier* en dépit de Vénus, & des Grâces. Abl.

> *J'ai ſuivi vos leçons, & vous m'avez prêché,*
> *Qu'il faut ſe* marier *pour ôter le péché.* Mol.

Marier, ſe dit figurément en chôſes morales. *Accommodare, jungere, maritare.* On dit, *Marier* ſa voix avec un thuorbe, ou une baſſe de viole. Il a *marié* beaucoup de ſcience avec beaucoup de valeur. On ne peut pas *marier* le vice avec la vèrtu. Les Dieux ont *marié* la peine avec le plaiſir, & le travail avec la gloire. Cos. On a dit du mariage de deux pèrſonnes peu favoriſées des biens de la fortune, que c'étoient la faim & la ſoif qui ſe *marioient* enſemble. S. Évr.

> Mariez *vous ma ſœur à la Philoſophie.* Mol.

> *Les ſens n'ont point de part à toutes mes ardeurs,*
> *Et ce beau feu ne veut* marier *que les cœurs.* Id.

On dit auſſi, *Marier* des vignes avec des ormaux; pour dire, les attacher enſemble.

Marié, ée. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſ. *Conjugio illigatus.* Le *marié* améne ſa *mariée* à l'Égliſe.

On dit provèrbialement, que la *mariée* eſt trop belle, quand on ſe déffie d'une affaire qu'on propôſe, parcequ'on y voit trop d'avantages, ou quand on ſe plaint d'une chôſe dont on devroit ſe loüer.

MARIÉE. ſ. f. Sorte de vieille danſe figurée, que danſent un homme & une femme, & qui s'appelle la *mariée*, parce qu'on la danſe ordinairement aux noces des petits Bourgeois. *Saltatio nuptialis.* La *mariée* eſt gaye, & agréable, & c'eſt un plaiſir que de la voir danſer à des gens qui danſent bien. On l'appelle auſſi Dame *mariée*.

MARIÉRI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du dixiême mois des Arméniens: il répond à peu près au mois de Juillet. On l'appelle auſſi *mariri*.

MARIESTAD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Mariæſtadium.* Elle eſt dans la Weſtrogothie, ſur le lac Wénèr, à neuf ou dix lieuës de la ville de Lidkioping, vèrs le nord. Maty.

MARIGALANTE. ſ. f. Nom propre d'une des Antilles de Barlovento. *Marigalanta.* Elle eſt entre la Guadaloupe, & l'iſle de S. Dominique. Elle a environ dix-huit lieuës de circuit, paſſe pour fèrtile, & appartient aux François, qui y ont bâti un fort. Maty.

MARIGNAN, ou MELIGNANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Italie. *Merinianum, Melignanum.* Elle eſt dans le Milanois, ſur le Lambro, à trois lieuës au levant de Milan. *Marignan* eſt célébre par la victoire que François I. y remporta ſur les Suiſſes l'an 1515. Maty.

MARIGNY. ſ. m. Petit moucheron du Bréſil, dont la piqueure eſt fort douloureuſe.

MARIGNY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Marennium.* Il eſt en Normandie. *Val. Not. Gall. p.* 507.

MARIGOT. Tèrme de Pêcheur de Mèr. *Segnities, pigritia.* Courir le *marigot*, ou aller au *marigot*, ſe dit des Pêcheurs pareſſeux qui au lieu d'aller ſur le fond, vont ſe cacher en quelque endroit, ou à l'abri des rochérs, pour y faire rôtir du maquereau,

pour

pour l'y manger, & pour y dormir quelques heures; après quoi ils vont rejoindre les autres pêcheurs qui ſont ſur le fond. Denis. Hist. de l'Amér.

MARIN, ine. Qui vient de la mèr, qui appartient à la mèr. *Marinus, maritimus, pelagius.* Les Anciens appelloient les Tritons, des Dieux *marins.*

Nymphes qui réſidez ſous ces humides voûtes,
Marines *Déitez, je vous invite toutes.* Rampale.

Ce fut un monſtre *marin* qui fit périr Hippolyte. On peignoit le char de Neptune attellé de chevaux *marins.* Il y a des veaux *marins;* des chiens & des loups *marins.* Le ſel *marin* eſt celui qui ſe fait de l'eau de la mèr, qui eſt de figure cubique, & le plus fort de tous les ſels. On mit 18 canons dans la calle pour rendre le vaiſſeau plus *marin.* Frézièr.

La carte *marine*, ou *hydrographique*, eſt celle qui ſert pour la conduite des vaiſſeaux, où ſont marquez les rumbs des vents, les côtes, les rades, & les bancs de ſable. *Mappa nautica.*

En Architècture on appelle *colonne marine*, une colonne taillée de glaçons, ou de coquillages par bandes en boſſage, ou continus ſur la longueur de ſon fût, ou bien par tronçons en manière de manchons. *Columna marina.*

On dit qu'un homme à le piéd *marin*, quand il eſt accoutumé à l'air & à la fatigue de la mèr, quand il a été longtems ſur les vaiſſeaux.

Homme *marin.* Outre ce que nous avons dit au mot Homme, on peut ajouter ici qu'on prit un homme *marin* en Illyrie ſous le Pontificat d'Eugéne IV. que ſous l'Empereur Maurice on vit dans le Nil un homme & une femme *marine* qui ſe laiſſèrent voir pendant trois ou quatre heures hors de l'eau juſqu'au nombril; qu'en 1526. on prit en Friſe un homme *marin* qui avoit beaucoup de barbe & de cheveux; un autre dans la Mèr Balthique en 1531. Il fut envoyé à Sigiſmond Roi de Pologne, & vécut trois jours à ſa Cour. Un autre jeune fut pris près de la Rocca de Sintra, comme rapporte Damien Goès. *Olyſſipon. Enarrat.* Le Roi de Portugal & le Grand Maître de l'Ordre de S. Jacques ont eû autrefois un procès pour ſçavoir à qui des deux ces monſtres appartiendroient.

La trompette *marine*, eſt un inſtrument qui n'a qu'une groſſe & longue corde de boyau, tenduë ſur un chevalèt, & qu'on touche avec archèt. Elle a le corps triangulaire, & elle imite fort bien le ſon des trompettes ordinaires. Voyez Trompette. *Tuba Marina*, ou *tuba monochordon.* Quelques-uns prétendent qu'il faudroit dire Trompette *Manine*, parce qu'au lieu de Trompettes ordinaires que l'on embouche pour ſonner, celle ci ſe jouë avec un archèt & le mouvement de la main; d'autres diſent, parce que l'on s'en ſert ſur la mèr où elle réſonne beaucoup mieux, qu'on l'a nommée *Marine.* L'uſage eſt pour trompette *marine*, & cela ſuffit.

Nous diſons *Marin* ſubſtantivement; pour dire, un homme de mèr; mais nous ne le diſons que des Officiérs de Marine. *In re Maritima*, ou *Navali Præfectus, præfecturam aliquam gerens.* J'ai demeuré longtems à Breſt, & à Toulon. Je connois tous nos *Marins.* Nos *Marins* ne demandoient qu'à ſe battre. L'oiſiveté gâte les *Marins* ſur les vaiſſeaux.

SAINT MARIN. Voyez SAN MARINO.

MARINADE. ſ. f. Tèrme de Cuiſine. Ragoût, préparation de viandes qu'on fait en les laiſſant tremper dans une ſauce de vinaigre, poivre, ſel, épice, clou, citron, orange, oignon, romarin, ſauge, &c. *Embamma nauticum.* Et en les faiſant cuîre & mitonner dedans. On ſert aux entrées des longes de veau, des poulèts à la *marinade.*

MARINAI, MARIANARI, GLIUBOTIN PLANINA. Montagne de la Turquie, en Europe. *Marineus Mons*, anciennement, *Scardus*, & *Scodrus.* Elle s'étend d'orient en occident entre l'Albanie, la Bulgarie, & la Sèrvie. Le Drino Nero, & la Morave y prennent leurs ſources. Maty.

LA MARINE. ſ. f. Eſt la ſcience de la navigation, ou l'art de naviger, dont les Anciens n'ont rien laiſſé par écrit avant l'invention de la bouſſole. *Res nautica, nautica, hiſtiodromia.* On tient que la *Marine* eſt la ſcience qui approche le plus de la pèrfection. Pièrre Nonius ou Nugnez eſt un célèbre Mathématicien Portugais qui le prémiér en a écrit deux livres en l'année 1530. à l'occaſion de quelques doutes que lui propoſa Martin Alphonſe Soſa. Enſuite Pièrre Médina Éſpagnol; & en 1606. André Garcia Ceſpédes fit imprimer *Regimento de la navigation.* En 1608. Simon Stevin Mathématicien du Prince d'Orange. En 1620. Willebrordus Snellius a fait imprimer ſon *Typhis Batavus.* En 1631. Adrianus Mérus a écrit de l'art de naviger par le globe. En 1640. le Père Fourniér, Jéſuite, a écrit de l'Hydrographie. En 1661. le Père Riccioli & le Père Gaſpart Schottus, Jéſuites, en ont donné quelques Traittez dans leurs Œuvres. Et en 1666. le Sieur Denis, Hydrographe & Profeſſeur à Dieppe, Rodéricus Zamoranus, Pièrre Appian, Rodéricus Creſcentius, Auguſtinus Cæſaræus, Robèrt Durlé, Jacques Colomb, Jean Janſon, & le Père Mèrſenne, Minime, en ont fait quelques Traitez. Le Père Deſchales, Jéſuite, en a écrit: ce qui vient d'être dit eſt tîré de ſes Œuvres, en faveur de ceux qui s'adonnent à la navigation, que maintenant on cultive heureuſement en France. Les livres ordinaires de *Marine* qu'ont les Pilotes ſont les Routiérs de Pièrre de Médine, de Manuel Figuérido, le miroir, le tréſor, la colonne de la mèr, le flambeau de la navigation dreſſé par Guillaume Janſzoon, &c. P. Dechales. Le P. Hoſte, Jéſuite, a donné en 1697. l'Art des armées navales, c'eſt un traité des évolutions navales.

La connoiſſance parfaite de la Marine renfèrme, ou ſuppôſe, la connoiſſance de quantité d'Arts & de Sciences. Elle ſe diviſe en trois parties génerales, qui ſont l'Architecture navale, le Pilotage, & l'Art des évalutions: l'Architecture navale apprend à conſtruire toutes ſortes de bâtimens de mèr, le Pilotage eſt l'Art de les conduire en mèr ſeuls & ſans compagnie, & l'Art des évolutions apprend à conduire pluſieurs bâtimens enſemble, c'eſt-à-dire, les flottes, ou les armées navales.

Marine, ſe prend auſſi quelquefois pour Plage, côte de la mèr. *Ora maritima, acta.* Se promener ſur la *marine.* L'Acad.

Marine. Ce mot ſe dit en général pour tout le Corps de la Marine, ou pour ce qui concèrne la navigation de la mèr. Officiér de la *marine*, ou Officiér de *marine.* Capitaine de *marine.* Intendant de la *marine.* Les Ordonnances de la *marine.* La *marine* de Ponant. La *marine* de Levant. Gens de *marine.* A'bl.

Après les Loix Romaines touchant la *marine*, répanduës dans le Digèſte & dans le Code, les plus anciens Réglemens dont on ait connoiſſance, ſont ceux qui fûrent publiez ſous le tître de Rolle d'Oléron, par Éléonore Ducheſſe de Guyenne, & Comteſſe de Poitou, qui ayant été répudiée par Loüis VII. avoit épouſé Henri II. Roi d'Anglетèrre. Ils fûrent même reçus en France, comme il paroit par la Compilation de Fontanon; & ils ſèrvîrent auſſi de modéle aux villes Anſéatiques pour dreſſer les Ordonnances de Viſbui, ainſi nommées de Viſbui dans l'iſle de Gothland. Voyez Mèrville, *Ordonnance de la Marine du mois d'Août 1681. commentée & conferée* &c. Il y a une Ordonnance de la *marine* du mois d'Août 1681. que Pièrre Mèrville, Avocat au Parlement de Paris, a commentée & conférée avec les anciennes Ordonnances, le Droit écrit, & les nouveaux Réglemens.

Marine, ſignifie auſſi le goût, la ſenteur de la mèr. *Maris odor.* Cela ſent la *marine.* Cela a un goût de *marine.*

MARINE. Voyez MARGUERITE.

MARINER. vèrbe act. *Marino affectu imbuere.* Préparer de la viande, du poiſſon, enſorte qu'on lui donne un goût de marine. On *marine* auſſi le poiſſon frais que l'on veut garder quelque tems; & on le conſèrve dans l'huile, ou dans le vinaigre, & avec des hèrbes fortes.

Mariné, ée. part. & adj. Des huitres *marinées*, des champignons *marinez*, du ton *mariné.* *Marino affectu imbutus.* On appelle des marchandiſes *marinées*, lorſqu'elles ſont imbuës & ſoüillées de l'eau de la mèr.

Mariné, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des animaux dépeints ſur les Écus, qui ont la moitié du corps de poiſſon. *Caudâ in piſcem deſinente.* Il portoit de gueules au cèrf éſtropié (ou qui n'a point de piéds) *mariné* d'or. Imhoff en Allemagne porte de gueules au lion *mariné* d'or.

MARINETTE. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois la pièrre d'aimant, & même la bouſſole qui en eſt touchée, parcequ'elle ſèrvoit principalement à la Marine. *Lapis magneticus, pixis nautica.* Voyez Boussole.

MARINGOUIN. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle dans les Iſles de l'Amérique une éſpéce de petit inſecte fort incommode. *Culex.* Il approche de celui qu'on appelle *couſin* en France. Il y a des *maringouins* en Afrique, comme dans l'Amérique méridionale.

Les peuples du Bréſil appellent en leur langue cette inſecte *marigoüy*, d'où eſt venu le mot *Maringoüin. Huet.*

MARINIÉR. ſ. m. Officiér qui commande à un équipage de Matelots. *Homo maritimus, nauta.* Les Officiérs *Mariniérs* ſont le Maître, le Contremaître, le Pilote, le Boſſeman, le Maître de hache, le Maître voiliér, &c. Ceux qui ſont ſous eux s'appellent plus ordinairement *Matelots.*

Mariniér, ſe dit auſſi de ceux qui conduiſent les grands bateaux ſur les rivières. *Navicularius, nauta.* Les *Mariniérs* ſe préparent à tîrer l'anguille, l'oiſon.

Mariniér de Rame. Tèrme de Marine. Homme de mèr, Mariniér, Matelot qui ſèrt à ramer, ſans y être condamné comme les forçats.

MARINO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la campagne de Rome, à quatre lieuës de la ville de Rome, vèrs le levant. *Marinum*, *Villa Marina.* MATY.

MARINO. Autre bourg du Milanois en Italie. *Marinum.* Il eſt à cinq lieuës de la ville de Milan, vèrs le nord. MATY.

MARINO. C'eſt encore un village de la Capitanate, province du Royaume de Naples. *Marinum.* Campo Marino. Ce lieu ſitué ſur le Tifèrno, à une lieuë de ſon embouchure, eſt la petite ville qu'on nommoit anciennement *Claterna*, ou *Cliternia.* MATY.

SAN MARINO, ou Saint Marin. Nom propre d'une ville enclavée dans le Duché d'Urbin, Province de l'État de l'Égliſe. *Fanum S. Marini*, *Marinum*, anciennement *Mons Titanus*, ou *Acer.* Elle eſt à deux lieuës de S. Leo, vèrs le nord. *San Marino* eſt une ville forte, par ſa ſituation ſur le ſommet d'une montagne, par ſes fortifications, qui ſont aſſez régulières, & par quelques bons châteaux, qui en gardent les avenuës. Elle eſt ſur le piéd de République, depuis l'an 600. Mais ſa juriſdiction ne s'étend que ſur dix ou douze villages voiſins. Ses prémiérs Magiſtrats ſont deux Capitaines, que l'on change deux fois l'an. Les Italiens la nomment par mépris *la Republichetta*; c'eſt-à-dire, la petite République, & elle nomme par fièrté la République de Veniſe *ſa cariſſima ſorella* c'eſt-à-dire, ſa très-chère petite ſœur. MATY.

MARIO. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la campagne de Rome, tout auprès de la ville de ce nom. *Mons Marii*, *Mons Gaudius*, *Monte Mario.* MATY.

MARJOLAINE. ſubſt. f. Plante dont il y a quelques éſpéces. *Amaracus*, *Sampſuchus.* La *marjolaine* ordinaire eſt haute d'environ un piéd, & pouſſe pluſieurs branches ligneuſes, le plus ſouvent quarrées, un peu veluës, rougeâtres. Ses feüilles ſont rangées vis-à-vis l'une de l'autre, ſemblables à celles de l'origan, mais beaucoup plus petites, molles, blanchâtres, d'une ôdeur forte, aromatique, & d'un goût âcre & un peu amèr. Ses fleurs naiſſent en ſes ſommitez, ramaſſées en manière d'épis, ou de têtes plus rondes & plus courtes que celles de l'origan, compôſées de quâtre rangs de feuilles pôſées par écailles. Ces fleurs ſont petites, en gueule; châcune d'elles eſt un tuyau découppé par le haut en deux lévres, de couleur blanche. Ses ſemences ſont menuës, prèſque rondes, de couleur rouſſe, odorantes, amères. En Latin *Majorana vulgaris.* C. B. *pin.* 224. La *marjolaine* eſt bonne dans les maladies du cèrveau & de la poitrine; elle fortifie l'éſtomac, on en mêle dans les poudres ſtèrnutatoires, dans les èrrhines; dans les fomentations. On lui a donné ce nom à cauſe qu'on prend grand peine à la cultiver, & qu'elle n'eſt point ſujette à ſe faner, ni à pourrir.

Qui reſpirent un air embaumé d'une haleine
Plus douce que l'œillet, ni que la marjolaine.
RÉGNIÉR.

MARIOLE. ſubſt. f. Vieux mot, qui ſignifie image de la ſainte Vièrge. *Effigies*, *imago B. Virginis*, & dans la baſſe Latinité *Mariola.*

Aubes, fros, chaſubles, eſtoles,
Crois, Cruceſis, & Marioles. GUIART.

MARJOLÈT. ſ. m. Tèrme injurieux & populaire, qu'on dit à ceux qui veulent faire les Damoiſeaux, ou qui ſe piquent mal-à-propos de nobleſſe & de qualité. *Nobilitatis affectator*, *avidus.* C'eſt un franc *marjolèt.* SCAR. Si vous êtes gens modèſtes, & ſérieux, qui alliez rondement en beſogne, qui ne chèrchiez qu'un gain honnête & modéré, qui ne faſſiez point les muguèts, les *marjolèts*, les enfarinez, les fanfarons, &c. MASCUR.

Entendre un marjolèt, *qui dit avec mépris,*
Ainſi qu'ânes ces gens ſont tous vêtus de gris. RÉGNIÉR.

Ce mot originairement ſignifie *témoin*, comme on voit dans la Coutume de Haynaut, & parceque les témoins ſont quelquefois odieux, on l'a dit par mépris des jeunes gens à qui on vouloit reprocher qu'ils n'étoient pas dignes de foi. Voyez MARJAUD.

MARION. ſ. f. Nom propre de femme, diminutif de Marie. *Maria.* Ce n'eſt que le peuple qui appelle *Marion* les filles déja grandes, qui ſe nomment Marie. Les ſèrvantes ſe nomment ſouvent *Marion.* Quelquefois par le retranchement du ſon trop rude de l'*r* le peuple de *Marion*, fait *Maion.*

MARIONETTE. ſ. f. Petite poupée qui ſe remuë par reſſorts, & qui paroit animée, lorſqu'un Saltimbanque qui eſt dèrrière un petit théâtre la fait parler, joüer & ſauter, pour donner du plaiſir aux enfans & au peuple. *Imaguncula*, *ſimulacrum*, *oſcillum.* On appelle auſſi ironiquement une petite femme une *marionette.* Deſcartes dit que les bêtes n'agiſſent que comme des *marionettes*, & que l'agitation de leur ſang leur tient lieu de reſſorts; qu'on ne doit pas plus admirer leurs petites adreſſes, que le reſſort d'une horloge, qui ſans âme marque mieux les heures qu'un homme ne pourroit faire. Les Turcs ont des joüeurs de *Marionettes* plus ſubtiles que les nôtres. DU LOIR, *pag.* 173.

M. Ménage fait venir ce mot de *marions*, ou *petites maries*, en prenant l'éſpéce pour le genre.

MARIPENDA. ſ. m. Sorte d'arbriſſeau des Indes Occidentales, qui ſe trouve dans la Province de Méchoacan. Son tronc eſt haut environ de cinq piéds. Ses branches ſont noirâtres, & ſes feuilles ſemblables au fèr d'un dard, larges & épaiſſes, de couleur vèrte tîrant ſur le purpurin, mais plus vèrtes dans leur partie ſupérieure, attachées à des queuës rouges. Ses fruits ſont en grape, longs de près de huit pouces, compoſez de grains ſemblables à ceux d'un raiſin, mais plus clairs, vèrts prémièrement, rouges enſuite, & enfin d'un pourpre obſcur. Les habitans prennent les rejettons & les rameaux de cet arbriſſeau, & les ayant couppez fort menu, ils les font bouillir juſquà ce que l'eau s'épaiſſiſſe, & qu'elle vienne en conſiſtence de miel. C'eſt un baume qui guérit les playes les plus difficiles, & arrête le ſang de celles qui ſont récentes. C. Bauhin appelle le *maripenda*, *Balſamum fructu racemoſo ex Hiſpaniola. pin.* 401.

MARIQUE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Marica.* Elle épouſa Faune, & elle en eut Latinus. Quelques-uns prennent *Marique* pour Vénus.

MARIS. Voyez LIMYRA.

MARIS. Voyez MAIRE.

MARIS, ou MARISCH. Voyez MAROS.

MARISE, ou MARIZA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de la Romanie. *Mariza*, anciennement *Hebrus*, *Rhombus.* Elle a ſes ſources dans les montagnes de Coſtegnas, baigne Philippopoli, Andrinople, Trajanopoli, & ſe décharge dans l'Archipel à Eno, vis-à-vis de l'iſle de Samandrachi. MATY.

MARISQUE. ſ. m. Éſpéce de figue grôſſe & ſans goût. En Latin *mariſca.*

MARIſSON. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *dommage*, *dégât*, & la douleur, le chagrin que les pèrtes ont coutume de cauſer. *Detrimentum*, *jactura*, *dolor*, *mœror ex* &c. dans la baſſe Latinité *marritio.*

Dame Guiborg faiſoit grant mariſon.
GIRARD DE VIEN.

Pétrarque, & ſon réméde y pèrdant ſa rondache,
En eut de mariſſon *pleuré comme une vache.* RÉGNIÉR.

Voyez encore MARRIſSON.

MARITAL, ALE. adj. m. & f. Qui appartient au mari. *Maritalis.* La puiſſance *maritale.* Affection *maritale.* Scopfèr, Allemand, prétend que l'autorité *maritale* s'étend à la corrèction, & aux châtimens, pour réduire la femme à l'obéïſſance.

MARITIME. adj. m. & f. Qui concèrne la mèr, qui a du rapport à la mèr. *Maritimus.* Conſtantinople eſt une ville *maritime.* Les côtes *maritimes* de Hollande ſont bordées de fortes digues. Région *maritime.* VAUG.

On dit auſſi, qu'un homme eſt ſçavant en l'Art *maritime*; qu'un Prince a de grandes forces *maritimes*; pour dire, des forces de mèr: qu'un Amiral a fait de grands éxploits *maritimes*; pour dire, qu'il a bien gagné des batailles navales. On dit auſſi, les Dieux ou divinitez *maritimes*, des curioſitez *maritimes*, qui viennent de la mèr.

MARIUS, MARIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Marius, a.* La famille *Maria* étoit non ſeulement plébéïenne, mais obſcure juſqu'à *C. Marius*, qui fut ſept fois Conſul, comme il paroit par ce qu'en dit Saluſte dans ſon Hiſtoire de la guèrre de Jugurtha. Il étoit d'Arpinum, compatriote de Cicéron. La famille *Maria* ſubſiſtoit encore au tems d'Auguſte, malgré les guèrres & les proſcriptions de Sulla. Il y a des médailles d'un Caius *Marius* PRO III. VIR ſous Auguſte.

Au lieu que ton deſtin veut te joindre aux Camilles,
T'unir aux Scipions, t'ajoûter aux Emilles,
Marius *& Cinna, l'éxemple des Tyrans,*
Ont pour toi plus d'éclat, & des charmes plus grands.
BRÉBEUF.

Il ne faut jamais dire *Marie*, ni au maſculin, ni au féminin, pour *Marius*, & *Maria*, quoiqu'on diſe Marcie, Porcie, au moins au féminin, &c. Voyez encore MARY.

MARKAB. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt le nom d'une étoile qui eſt devant l'aile du Pégâſe.

MARLE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *marne.* Voyez ce mot, qui eſt le mot le plus en uſage.

Marle. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tiéraſche en Picardie. *Marla.* Elle eſt ſur la rivière de Sèrre, à quatre ou cinq lieuës au nord de Laon.

MARLE. ſubſt. f. Nom de lieu qui s'appelloit autrefois *Marne. Marna, Marla.* Il eſt dans le Laonois, ſur la Sarre. L'*n* s'eſt changée en *l*, comme dans *Aumale*, *Albemarle*, d'*Albemarne*.

Ce nom vient de *marna*, de la marne, tèrre blanche, qu'on tîre de bien avant dans la tèrre, pour en fumer, & en améliorer les champs. Valois, *Not. Gall. p.* 317. & 9. Apparemment qu'on en trouvoit en ce lieu.

MARLÉBROW. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Wilt, en Anglotèrre. *Margaberga.* Il eſt ſur la rivière de Kennet, à ſept lieuës de la ville de Saleſbury, vèrs le nord. Quelques Géographes mettent à ce bourg l'ancienne Cunetio, ville des Belges, que d'autres mettent à Kennet, village ſitué à deux lieuës au couchant de Marleborow. Maty.

MARLER. v. act. Améliorer, engraiſſer une tèrre, un champ, avec de la marle. *Latificare, pinguefacere, opimare injectu terrâ foſſili*, ou *margâ*; & dans la baſſe Latinité *marlare*.

MARLEY. ſ. m. Nom propre de lieu. *Marilegium, Marolegia, Marelegia, Merlegium, Maurolegitum.* C'étoit autrefois une maiſon Royale des Rois d'Auſtraſie; elle étoit dans l'Alſace. *Domus Mariligenſis.* Valois *Not. Gall. p.* 316.

MARLIÈRE. ſ. f. Fôſſe, lieu d'où l'on tîre de la marle pour engraîſſer les tèrres. *Foſſa undè eruitur terra ſtercorandis agris apta.* On a dit autrefois *mailliere* en François, & *marleria* dans la baſſe Latinité.

MARMAILLE. ſ. f. Nom collectif. Troupe de petits enfans. *Pueri, puerorum grex, turba puerilis.* Il n'a place que dans le diſcours familiér. Qu'on chaſſe d'ici cette *marmaille*.

MARMANDE. ſ. f. *Marmande* en Agénois. Nom propre d'un bourg de l'Agénois, en Guyenne. *Marmanda.* Il eſt ſur la Garonne, à cinq lieuës au levant de Bazas. C'étoit autrefois un château, maintenant ce n'eſt qu'un bourg. *Marmanda caſtrum*, ou *villa*. Sur la fin du ſiécle précédent le Parlement de Bourdeaux fut quelque tems transféré à *Marmande*. Maty met *Marmande* dans le Bazadois; mais il ſe trompe. On l'appelle même *Marmande* en Agénois.

Marmande, ou Mormande. ſ. f. Nom d'une rivière, qui ſe décharge dans le Chèr. *Milmandra, Milmendra.* Elle eſt dans le Bèrry. Valois, *Not. Gall. p.* 338.

MARMARA. Voyez MARMORA.

MARMARITE. ſ. m. Nom propre que l'on donnoit à une Légion Romaine, ſans qu'on en ſçache la cauſe. *Marmarita.* La Légion des *Marmarites* étoit à Amaſée. Je ne trouve rien dans la Notice pour éxpliquer ce que c'eſt que la Légion des *Marmarites* campée à Amaſée. Seroit-ce quelque corps levé originairement dans la Libye Marmarique, & qui en auroit pris le nom, quoique les recruës ne s'en fiſſent pas toujours dans le même païs. Bollandus 7ᵉ *Febr. p.* 23. §. 2. parle aſſez des Mariandénes dans le Pont, dont on prétend que S. Théodôre d'Héraclée étoit Capitaine, ou Gouvèrneur. Je ne ſçai ſi c'eſt la même chôſe. Tillem. *Hiſt. Eccl. T. V. p.* 734. Quel rapport y a-t-il du nom Mariandéne à celui de *Marmaride*?

MARMELADE. ſ. f. Pâte confite, à demi liquide, faite de la chair des fruits qui ont quelque conſiſtence, comme les prunes, les coins, les abricots. *Pulpa fructuum conditorum.* On le dit auſſi des fruits qu'on fait trop cuîre, & qui pèrdent leur figure, Vous avez fait trop cuîre ces pommes, ce n'eſt plus que de la *marmelade*, de la bouillie.

Ménage dérive ce mot de *marmelada*, qui eſt Portugais, & qui vient de *mermello*, qui ſignifie *coin*: auſſi eſt-ce une éſpéce de cotignac.

MARMENTAU. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts. C'eſt un bois de haute futaye, qui eſt en réſèrve, & qu'on ne taille point, qu'on appelle quelquefois *bois de touche*, lorſqu'il ſèrt à la décoration d'un château, ou d'une tèrre. *Silva incadua, nemus voluptuarium.* Pomey écrit *Marmenteau*.

MARMITE. ſ. f. Pot; vaiſſeau où on fait bouillir la viande, où on fait le potage. *Lebes, olla, cacabus.* Une *marmite* de fèr, de cuîvre, d'argent. Les *marmites* d'argent doivent êtte marquées aux corps, aux couvèrcles, aux anſes, & aux griffes.

On dit figurément & baſſement, que la *marmite* eſt bonne en une telle maiſon, c'eſt-à-dire, qu'on y fait bonne chère. La *marmite* eſt renvèrſée, c'eſt-à-dire, on n'y va plus dîner. On appelle les écorniſleurs, des écumeurs de *marmite*. On dit qu'une cèrtaine chôſe fait bouillir la *marmite*, ou ſèrt à faire bouillir la *marmite*, quand elle contribuë à l'entretien de la maiſon. Le feu des vèrs ne fait plus bouillir la *marmite*. Mai. Tout cela eſt du ſtile bas. On dit auſſi en parlant d'un goulu grôs, qu'il avaleroit la *marmite* des Cordeliérs. On dit qu'un homme a le nez fait en piéd de *marmite*, quand il a un nez dont le bord avance & eſt retrouſſé.

On nomme ſœurs de la *marmite*, les ſœurs de la Charité qui portent des bouillons aux malades, & des potages aux pauvres des Parroiſſes.

MARMITEUX, euse. adj. Gueux & miſérable qui vit aux dépens des autres, & de leur marmite. *Lugubrem vultum praeferens, miſer, indigus.* On le dit auſſi par éxtenſion, de ceux qui contrefont les gueux & les miſérables, qui font les piteux, les plaintifs, pour attirer la compaſſion, ou le ſecours de quelqu'un. Ce mot eſt vieux, & ne peut plus entrer que dans le Burleſque.

> *On ne vit onc un tel gouteux,*
> *Qui, ſans paroîtr*e marmiteux,
> *Comme toi ſa goute mâtine.* Sar.
>
> *Liſe la* marmiteuſe *au teint de pomme cuîte.* Gon.

MARMITIÉR. ſ. m. Tèrme de Rôtiſſeur de Paris. C'eſt le garçon qui dans la boutique du Rôtiſſeur, a ſoin de faire revenir les viandes, de les mettre en broche, & de les faire proprement rôtir. *Aſſator.* Le *marmitiér* gagne plus que les autres garçons rôtiſſeurs. Celui qu'on appelle *marmitiér* chez les Rôtiſſeurs, s'appelle *Hâtier* chez le Roi.

MARMITON. ſ. m. Valèt de cuiſine qui prend garde à la marmite, qui a ſoin de faire bouillir. *Lixa culinarius.* Il y a des *marmitons* chez les grands qui couchent dans la marmite.

MARMITOnNER. v. n. Faire le marmiton, hanter la cuiſine. *Lixam culinarium agere.* Il a peu d'uſage.

MARMOLEJO. ſ. m. Nom propre de lieu, *Marmoleium*, anciennement *Utica*. C'étoit autrefois une ville de l'Éſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur le Guadalquivir, à une lieuë au deſſous d'Anduxar.

MARMOnNER. Vèrb. act. & neut. Tèrme bas & populaire, qui ſignifie murmurer, & gronder tout bas & entre ſes dents, ſans ôſer ſe plaindre. *Muſſare, mutire, muſſitare.* Les vieillards, les petites gens & les valèts, ſont ſujèts à *marmonner*, quand ils ne ſont pas contens, quand ils ſont de mauvaiſe humeur.

MARMORA. ſ. La Mèr de *Marmora*, ou de *Marmara*, ou de Conſtantinople. *Mare Conſtantinopolitanum, Propontis.* C'eſt un Golfe de la mèr Méditèrranée. Il eſt entre la Romanie, en Europe, & la Natolie en Aſie, & il a communication avec l'Archipel par le détroit des Dardanelles, & avec la mèr noire par celui de Conſtantinople. Maty.

Nos Géographes modèrnes veulent que la mèr de *Marmara* tîre ce nom de *Marmara*, ou *Mermera*, du marbre, qui ſe tîre des iſles de cette mèr, & que les Turcs appellent en leur langue mèrmèr. D'Herbelot, *p.* 557.

MARMORA, ou MARMARA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Aſie. *Marmora*, anciennement *Proconneſus Neuris*. Elle eſt dans la mèr de *Marmora*, près des côtes de la Natolie & du détroit des Dardanelles. Elle renfèrme des carrières de marbre fort éſtimé, dont elle a pris ſon nom modèrne, qu'elle a communiqué à la Propontide, où elle eſt ſituée. Maty.

MARMOT. ſ. m. Éſpéce de grôs ſinge à longue queuë. Un vilain *marmot. Cercopithecus, ſimius caudatus.*

Marmot, ſe dit auſſi des figures laides & malfaites, quand elles ſont en petit volume: & on dit d'un apprentif peintre, qu'il fait des *marmots*. *Imago difformis.* On dit auſſi odieuſement qu'un homme eſt curieux de *marmots*, quand il a un cabinèt rempli de figures de bronze, de marbre, &c.

Ce mot vient du Latin *marmor*, qui ſignifie des figures de marbre.

M. de Laurière dérive ce mot de *marmot*, & ceux de *marmouſet*, & de *mermiau*, du vieux mot François *mèrme*, qui veut dire *petit*, *Minor*.

On dit de ceux qu'on laiſſe longtems attendre à une porte, dans un vèſtibule, qu'ils croquent le *marmot*, parce que pour ſe déſennuyer ils barbouillent, ils croquent un *marmot*, ou quelque figure mal bâtie contre la muraille.

On appelle auſſi ironiquement des enfans de petits *marmots*, parce-qu'ils n'ont pas les traits du viſage, ni l'éſprit encore bien formez. Un petit *marmot*, une petite *marmotte*. Mˡˡᵉ l'Héritiér ſe ſèrt de ce mot dans le ſtile familiér.

MARMOTE. ſ. f. Petit animal fort farouche, & commun dans les montagnes de Savoye, & de Dauphiné. *Mus montanus.* Il eſt de la grandeur d'un chat. Il eſt fort grâs. Il a la tête comme un liévre, & de très-petites oreilles. Il a quatre dents de devant comme les liévres, avec leſquelles il mord fortement, & gâte & ronge tout. Ses piéds ſont courts, ſon ventre plat, ſon poil aſſez grand, & de divèrſe couleur, comme le blaireau, ou teſſon, la queuë courte, & des ongles fort aigus, qui lui croiſſent en une nuit, ſi on les lui a couppez avec des forces, ou ciſeaux.

Il marche ſur les piéds de dèrrière. Il ſe dreſſe comme l'ours. Ces bêtes ont une éſpéce de ſociété ; & quand elles amaſſent du foin pour leur hivèr, elles mettent des ſentinelles ſur toutes les avenuës, qui avèrtiſſent les autres par leur ſifflement de ſe retîrer, dès qu'il paroît des Chaſſeurs. Les jeunes *marmotes* ſe peuvent apprivoiſer, mais elles font un grand dégât où il y a des meubles. Les ſauvages ſe cachent en hivèr dans du foin & de la paille. Elles dorment ſix mois comme les loirs, & deviennent ſi grâſſes, qu'elles ſont quelquefois monſtrueuſes. Elles ont cela de particuliér, que leur épiploon eſt double, triple & quadruple, quoiqu'il ſoit unique dans tous les autres animaux. Ils ſont les uns ſur les autres tous remplis de graiſſe, qui ſèrt à les entretenir quand elles ne mangent point. On en mange quand on les a ſalées & dégraiſſées.

Ce mot vient de l'Italien *marmotta*, ou du Latin, *mus montanus.* Mén.

MARMOTER. v. act. Mot bas, qui ſignifie, Parler entre ſes dents, remuër les lévres ſans ſe faire entendre. *Muſſitare, mutire.* Les vieilles *marmotent* tout le jour leurs Patenôtres comme de vieux ſinges. *Marmoter* ſes prières.

Que marmotez-*vous là, petite impèrtinente ?* Mol.

MARMOTIÉR. ſ. m. Eſt un nom injurieux que donne le peuple aux curieux qui font un cabinèt de pluſieurs piéces râres & antiques ; de petites buſtes de pièrre, ou de bronze, qu'il appelle des marmots, faute de s'y connoître. *Antiquarius, operum vetuſtorum ſtudioſus.*

MARMOTIN. ſ. m. Nom d'une éſpéce de monnoye qui a eû cours autrefois en Éſpagne & en Italie. *Marmotinus.* Le *marmotin* valoit moins qu'un florin, mais on ne dit pas quelle étoit préciſément ſa valeur. Voyez Marabotin.

MARMOUSÈT. ſ. m. Figure d'homme mal peinte, mal faite. *Efformata ridiculum in modum effigies.* Les apprentifs Peintres font des *marmouſèts* ſur toutes les murailles blanches qu'ils rencontrent. On dit d'un mauvais curieux qui n'a que de méchans tableaux, ou de vilains buſtes, qu'il n'a que des *marmouſèts* dans ſon Cabinèt. Naudé fait plaiſamment appeller par un ignorant les ſtatuës antiques des *marmouſets*, de vieux magôts de l'antiquité, qui ne ſont plus bons qu'à faire de la chaux, à réparer des bréches, où à caſſer des noix & broyer de la moutarde.

On dit auſſi ironiquement à un petit garçon qui ſe mêle de vouloir raiſonner avec les grands, vous êtes un beau *marmouſet*. On le dit auſſi d'un homme mal bâti.

Faut-il qu'un marmouſèt, *qu'un maudit étourneau, &c.* Mol.

Le peuple dit auſſi provèrbialement, quand il voit des gens à la fenêtre, il ſera demain Fête, les *marmouſèts* ſont aux fenêtres.

Ménage dérive ce mot du Bas Breton *marmous*, qui ſignifie un *ſinge*. Cependant ce mot ſignifioit autrefois le mignon d'un Prince ou d'un Seigneur, comme on voit dans Froiſſart.

MARMOUSTIÉR. ſ. m. *Majus monaſterium.* C'eſt ainſi que s'appelle une célébre Abbaye des Pères Bénédictins près de Tours. Le Collége du *Marmouſtiér* à Paris étoit un Collége de Bénédictins de l'Abbaye de *Marmouſtiér*. Le Cardinal de Richelieu le donna aux Jéſuites du Collége de Paris. De là vient que ce nom eſt auſſi demeuré à un quartiér du Collége de Loüis le Grand. Le vieux bâtiment a ſubſiſté juſqu'en 1702. Le quartiér de *Marmouſtiér* eſt un quartiér des penſionnaires. On a imprimé quelques placards de piéces Dramatiques, dont la ſcéne eſt au *Marmouſtiér*, petite ville au piéd du Mont Parnaſſe.

Ce mot s'eſt fait du Latin par corruption ; & l'*r* montre que c'eſt des câs obliques qu'il s'eſt formé, *Majoris monaſterii*. L'Abbaye de *Marmouſtiér* a été fondée par S. Martin. On écrivoit autrefois *Maremonſtiér*, & *Marmonſtiér*.

MARNAS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Syriens. *Marna.* Dans Lampridius Aléxandre Sévère s'écrie, O *Marna!* O Jupitèr ! O Dieux Immortèls ! Car il faut lire, *O Marna!* & non point *O Numina!* Saumaiſe l'a très bien corrigé ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque Palatine. Un Empereur Syrien, dit-il, invoque un Dieu de Syrie. S. Jérôme dans la vie de S. Sérapion & dans ſa lettre à Loota fait mention de ce Dieu, comme a remarqué Saumaiſe. Les habitans de Gaze en Paléſtine, adoroient Jupitèr de Créte ſous le nom de *Marnas*. Voyez Étienne de Byzance, & le Chevaliér Marsham, *Can. Chronol. Sac. I.* & Voſſius, *De Idolol. L. IX. C.* 38.

Ce nom en Syrien ſignifie Seigneur des hommes, מר, *Mars*, Seigneur, & de אנשא, *anaſch*, & par aphérèſe נשא, *naſa*, & נש, *nas*, qui veut dire *homme*.

MARNAY. ſ. m. Nom d'un ancien lieu de France ſitué dans le Hurepois. *Madriniacum villa in Morivenſi Comitatu.* Valois, *Not. Gall. p.* 326.

Marnay, ou Marné. ſ. m. Nom propre d'un Château, aujourd'hui d'un village. *Maternenſe*, ou *Elebromenſe caſtrum*, *Maternenſis vicus.* Il eſt près d'Autùn. Valois, *Not. Gall. p.* 322.

MARNE. ſ. f. Tèrre foſſile, grâſſe & molle, qui ſèrt à engraiſſer les tèrres, & à les rendre fèrtiles. *Marga.* La *marne* ſèrt auſſi à faire de la chaux, & on la cuit dans des fourneaux comme l'autre pièrre. Si on met trop de *marne*, elle brûle la tèrre, & la rend ſtérile. Il y a de la *marne* blanche, rouge, colombine, & d'autre qui tient de l'argille, du tuf & du ſâble. Cette manière de tèrre blanchâtre qui ſe trouve dans les entrailles de quelques piéces de tèrre, & qu'on appelle *marne*, & qui paroît être dans une diſpoſition prochaine à devenir pièrre, doit être conſiderée comme un amandement propre pour aider à la production de cèrtaines chôſes. La Quint.

Ce mot vient de *marga*, ancien mot Céltique, dont Pline fait mention. Depuis on a dit *margila*. Ménage, & auſſi *marginella*, & *marma*. Paliſſi en a enſeigné l'uſage dans ſon livre.

MARNE. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de France. *Matrona.* Quelques Récens ont dit *Materna* pour *Matrona*. Elle coule dans la Champagne, & dans l'iſle de France. Les principales villes qu'elle baigne ſont, Langres, Châlons, & Meaux. Elle ſe décharge dans la Seine à une lieuë au deſſus de Paris. Maty. La *Marne* reçoit le Vignory, la Bloiſe, le Saux, la Sande, le Morin, l'Oure, & le petit Morin. Valois, *Not. Gall. p.* 323.

MARNER. v. act. Mettre de la marne ſur les tèrres, ce qu'il en faut pour les rendres plus fèrtiles. *Margâ ſtercorare, pinguefacere, lætificare, opimare*, & dans la baſſe Latinité, *marnare*. On oblige les Fèrmiérs à *marner* les tèrres, quand il eſt beſoin. Il ne faut *marner* les tèrres que tous les 20 ans. Après qu'elles ont été *marnées*, elles ſont encore mieux la ſeconde & la troiſiême année que la prémière.

Marner. v. n. Tèrme de marine qui ſe dit de la mèr, lorſqu'elle ſe retîre, & qu'elle découvre des tèrres qu'elle couvroit auparavant. *Recedere.* A l'iſle de Sainte Cathérine, parce que les marées ſont fort ſenſibles, quoique peu réglées, ou peu connuës, & que la mèr ne *marne* que de cinq à ſix piéds, nous afourchâmes, E. N. E, O. S. O. Frézièr. C'eſt-à-dire, monte & déſcend. Id. Il ſe peut faire que la mèr *marne*, & découvre dans un tems ce qui étoit couvèrt dans l'autre. Id. *p.* 291.

MARNERON. ſ. m. Ouvriér qui tîre la marne des carrières, & qui pèrce les marnières. *Margariarum foſſor.*

MARNIÈRE. ſ. f. Lieu d'où on tîre la marne. Il a fait pèrcer une *marniere* dans ſon champ. Il eſt tombé dans le puits d'une *marnière*, *margaria.*

MARNOIS. ſ. m. Éſpéce de bateau médiocre qui vient de Brie & de Champagne ſur les rivières de Marne & de Seine en deſcendant juſques aux ponts de Paris. *Navigium matronale.* Les plus grands ont 12 toiſes de long, & 16 piéds de large en fond, & 18 ſur le bord qui eſt haut de 4 piéds.

MARO, MARRO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la côte de Génes, en Italie. *Marium.* Elle eſt à trois lieuës au nord d'Oneille, dans la vallée de *Maro*, qui a tître de Marquiſat. il eſt annexé à la Principauté d'Oneille.

MAROC. ſ. m. Nom propre de la ville capitale du Royaume de *Maroc*, en Barbarie. *Marochium.* Elle eſt ſituée dans la Province de *Maroc*, ſur la rivière de Niffis, à cent lieuës de la ville de Fèz, du côté du midi, & environ à cinquante cinq de la mèr Atlantique. *Maroc* eſt une des plus grandes villes de l'Afrique ; on lui donne quatre lieuës de circuit, & ſes murailles, fort hautes & fort épaiſſes, ont vingt quatre portes. Il y a un vâſte Palais de ſes anciens Rois, qui ſèrt de fortereſſe, & pluſieurs belles Moſquées ; mais ſes maiſons qui pouvoient aller au nombre de cent mille, ſont beaucoup diminuées, à cauſe des guèrres. M. de S. Olon dans ſa relation de l'Empire de Maroc, aſſure que cette ville n'a pas davantage de vingt cinq mille habitans, & que les maiſons ſe ruinent tous les jours, ſans qu'on prenne aucun ſoin de les rétablir. Ce qui vient, ſans doute, de ce qu'il n'y a plus de Roi particuliér de *Maroc*, & que ceux de Tafilet, qui ont conquis ce Royaume, n'y font pas leur réſidence ; mais à Miquenez. *Maroc* a donné le nom aux peaux qu'on appelle Maroquins, & l'on croit qu'elle eſt l'ancienne *Bocanum Hemerum*, ville de la Mauritanie Tingitane. Maty. En 1237. le Pape Grégoire IX. mit un Évêque à *Maroc* en Afrique, où le nombre des Chrétiens étoit grand au milieu des infidelles.

Le Royaume de Maroc. *Marochium*, ou *Marocanum Regnum.* C'eſt une Région de la Barbarie, en Afrique, & une partie de l'ancienne Mauritanie Tingitane. Elle eſt bornée au nord par le Royaume de Fèz ; au levant par le Ségelmeſſe & le Darha ; &

& au midi par le Teſſet ; l'océan Atlantique la baigne au couchant. On donne à ce Royaume cent dix lieuës de côtes, & ſix vingt de profondeur, ſes principales rivières ſont le Sus, le Tenſif, & l'Ommirabi. Son tèrroir, quoique montueux en pluſieurs endroits, ſabloneux, ſèc, & ingrat en d'autres, n'eſt pas beaucoup peuplé, ni fèrtile en grains. Mais on y trouve quantité de chameaux, des amandes, de la cire, & des mines de cuivre. *S. Olon, Relation de l'Empire de Maroc.* Ce même Auteur aſſure que dans les campagnes de *Maroc* il y a trente mille cabanes ou tentes d'Arabes, qui mangent & couchent pêle mêle avec leurs chameaux, leurs bœufs, leurs moutons, &c. qu'ils payent annuellement depuis l'âge de 15 ans la dixiême partie de tous leurs biens au Roi, & qu'ils compôſent un grand nombre d'Adouars ou villages ambulans, donc châcun a ſon Marabon, c'eſt à dire, Prêtre Mahométan, & ſon Chéf qu'ils éliſent entr'eux. Il dit auſſi qu'ils font porter & baſt & charge à leurs bœufs. On diviſe ce Royaume en ſept Provinces. Il y en a trois le long de la côte ; on les trouve dans cet ordre du nord au ſud, Ducala, Heu, Suſa. Les quatre autres éloignées de la côte, ſe ſuivent ainſi en remontant du ſud au nord, Gazula, *Maroc*, Haſcora, Tedles. *Maroc* eſt la ville capitale de ce Royaume, les autres ſont Aſamor, Tefza, Tarudani, Tavagoſt, Tajuta, Azaſia. Les Portugais tiennent ſur les côtes Mazagan, Tite & Guargeſſen. Ce Royaume, celui de Fèz &c. ont été conquis par le Roi de Tafilet. Voyez Fèz, Royaume. Maty.

La Province de Maroc. *Marochia Provincia.* Cette Province eſt une des plus conſidérables du Royaume de *Maroc.* Elle eſt entre les rivières de Tenſif & d'Aſinual, depuis leurs confluans, juſqu'au Dorha, qui la borne au levant. Ses lieux principaux ſont *Maroc* capitale, Delgumuha, Temmella, Tumeglaſta, &c.

L'Empire de Maroc. *Imperium Marochium*, ou *Marocanum.* C'eſt un des plus puiſſants États de l'Afrique. Il a été fondé par Mouley Archy, fils du Roi Tafilet, qui ayant pris les armes contre Mouley Méhémet ſon frère, & ſucceſſeur de ſon père, s'empara du Royaume de Tafilet, après ſa mort ; conquit enſuite avec une rapidité extrême le Royaume de *Maroc*, de Fèz, de Sus, & la contrée de Darha, forma de tous ces païs l'Empire de *Maroc*, & mourut âgé de 40 ans ſeulement l'an 1672. Cet État qui ſubſiſte encore, peut avoir 250 lieuës du nord au ſud, & 140 du levant au couchant. Il eſt borné au nord par la Mèr Méditèrranée ; au couchant par l'océan ; au midi par le Teſſet, contrée du Biledulgérid ; & au levant par le Ségelmeſſe, & par le Royaume d'Algèr. L'air de ce païs eſt fort pur, & aſſez tempéré, principalement au nord du Mont Atlas. Les tèrres quoique ſablonneuſes, & ſéches en quelques endroits, ſont ſi fèrtiles en d'autres, & les fruits en ſont ſi bons, de même que les pâturages, qu'on en feroit un païs fort délicieux, ſi on le cultivoit bien. Les habitans du païs ſont blancs, ou baſanez, Mahométans, ſains, robuſtes, infatigables, ſpirituels, adroits à monter à cheval, & à manier la lance ; mais peu aguèrris, & peu braves, point polis, jaloux, impudiques, menteurs, ſupèrſtitieux, hypocrites, fourbes, cruèls, & ſans foi. Ils ſont de deux ſortes, Arabes, demeurans dans des Adoüars, qui ſont des villages ambulans, compôſez d'une centaine de tentes ; & Bérébères, qui ſont les anciens habitans du païs, & qui occupent les bourgs & les villes. Il y a quantité d'éſclaves Chrétiens, & quelques négotians ſur les côtes, & un grand nombre de Juifs, qui font prêſque tout le commerce. Ce commèrce ſe fait par tèrre avec les Négres, & ſur les côtes de l'océan, & de la Méditèrranée avec les Chrétiens. Les villes les plus conſidérables de ce païs, outre Fèz & *Maroc*, ſont ſainte Croix, Safi ou Aſafi, Salé, la Mahmorre, Larache, Arzile, Tangèr, & Mazagan, toutes ſur l'océan, & la dèrnière tenuë par les Portugais, Zaffarine, Tetuan, Mélille, & Ceüta, ſur la mèr méditèrranée, les deux dèrnières poſſédées par les Éſpagnols. Le Roi de *Maroc* régne déſpotiquement, ſa volonté ſeule eſt la loi de l'État. Il éxige ordinairement la dixième partie des biens de ſes ſujèts Mahométans par an, & ſix écus des Juifs mâles depuis l'âge de 15 ans. Il impôſe éxtraordinairement aux uns & aux autres ce qui lui plaît. Il peut mettre cent mille hommes ſur piéd, moitié Cavalerie, moitié Infanterie, mal armez, & peu Aguèrris. Ses forces de mèr ne conſiſtent qu'en quelques brigantins qui ne ſèrvent qu'à pirater, avec ceux de Salé, & de Tetouan. Maty.

Maroc. Nom d'une éſpèce de raiſin. Voyez Marroquin.

MAROGNA. ſ. f. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de la Turquie, en Europe. *Maronea*, *Maronia*, *Iſmaros.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la côte de l'Archipel, à dix lieuës de l'embouchure de la Marize, & à douze de la ville d'Éno, vèrs le couchant. Maty.

MAROILE. ſ. m. Nom propre d'un village qui eſt dans la forêt d'Orléans. *Maroialum.* Valois, *Not. Gall. p.* 317.

MAROILES. ſ. m. Nom propre d'un lieu que Molan dit être dans le Haynaut, *Marilia*, & dans Molan *Maricola.* Valois, *Not. Gall. p.* 316.

MAROLY. ſ. m. Nom d'un oiſeau fort éxtraordinaire. Il eſt de la grandeur d'une aigle, & il a la forme d'un grand oiſeau de proye ; il a le béc aquilain, & deux éſpéces d'oreilles d'une énorme grandeur, qui lui tombent ſur la gorge ; il a le ſommèt de la tête élevé en pointe de diamant, & enrichi de plumes de différentes couleurs, ſa tête & ſes oreilles ſont d'une couleur qui tire ſur le noir. Cet oiſeau eſt paſſager, & vient de l'Afrique, il fait ſon paſſage plus ordinairement au mois de Septembre & d'Octobre, qu'en autre tems, les habitans du Cap de Cotoche & de Frie, en l'iſle de Jucatan, ainſi que les autres Inſulaires, le nomment *Maroly*, les Pèrſans l'appellent Pac. Il prend ſa nourriture ordinaire du poiſſon qu'il trouve mort au rivage de la mèr, & bien ſouvent les ſèrpens & les vipères lui ſèrvent de pâture, c'eſt ce qui lui pourroit donner le nom d'aigle de mèr, auſſi bien qu'à l'orfraye, appellée *halicetos* en Grèc.

MARONA, ou MARAT. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Syrie, en Aſie. *Maronia*, *Maronias.* Elle eſt au midi de la ville d'Alep, & au levant de celle d'Antioche.

MARONAGE. ſ. m. Vieux mot. Bois pour *maronage*, c'eſt du bois pour bâtir.

MARONITES. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à une ſocieté de Chrétiens du rit Syrien, qui ſont ſoûmis au Pape, & dont la principale demeure eſt au Mont Liban (*Maronita.*) On ne convient pas de leur origine, pluſieurs Sçavans hommes, & entre autres le Père Morin & le Cardinal Bona, ont crû que c'étoit un nom de Sècte, auſſi bien que celui de Nèſtorien & de Jacobite. Ceux qui portent le nom de *Maronites* prétendent, qu'ils viennent d'un cèrtain Abbé Maron, qui vivoit au commencement du cinquième ſiécle, & dont Théodorèt a écrit la vie. Le Jéſuïte Sacchini, dans l'Hiſtoire qu'il a compoſée de ſa Compagnie, s'eſt déclaré pour ce ſentiment, & il prétend auſſi bien que les nouveaux *Maronites*, que ces peuples ne ſe ſont jamais ſéparez de l'unité de l'Égliſe. Il ajoute que ce qui a donné lieu à croire qu'ils ont été dans le Schiſme, eſt, qu'on a pris le renouvellement de leur réünion avec l'Égliſe Romaine pour un véritable retour à la foi Catholique, & que les èrreurs qu'on a trouvées parmi eux leur ont été imputées, comme s'ils en euſſent été les auteurs ; au lieu qu'elles venoient des Hérétiques parmi leſquels ils vivoient. L'opinion contraire eſt fondée ſur les témoignages d'Eutychius, Patriarche d'Aléxandrie, & de Guillaume de Tyr, de Jaques de Vitri, & de pluſieurs autres, qui aſſurent, que les *Maronites* ont été véritablement dans le parti des Jacobites Monothélites. Selon eux, Maron que les *Maronites* qualifient de Saint, aura été un Hérétique. Vèrs l'an 1182. Aimeri troiſième Patriarche Latin d'Antioche, réünit les *Maronites* à l'Égliſe Romaine. Ils étoient Monothélites, attachez aux èrreurs de Macaire, Patriarche d'Antioche, condamné au VIe. Concile général en 681. & ils étoient tellement connus pour être dans cette héréſie, que les Chrétiens orientaux écrivant en Arabe, n'ont point d'autre nom pour ſignifier les Monothélites, que celui de *Maronites.* Cette nation étoit alors compôſée d'environ quarante mille âmes, diſpèrſées ſur le mont Liban, & aux environs, dans les diocèſes de Giblet, de Botron, & de Tripoli. Ils étoient gens de guèrre, brâves, & fort utiles aux Latins contre les Infidéles. Ils prîrent tous les uſages de l'Égliſe Latine, les mitres, les anneaux, les croſſes pour les Évêques ; les cloches dans les Égliſes. Toutefois ils ſe ſèrvoient comme ils font encore de la langue Chaldaïque dans l'Office divin, & l'Arabe étoit leur langue vulgaire. *Fleury hiſt. Eccl. T. XV. p.* 518. Voyez Jacques de Vitry, *hiſt. Hieroſol. C.* 77.

Monſieur Fauſte Nairon, *Maronite*, neveu d'Abraham Ecchellenſis, & qui eſt Profeſſeur en Arabe dans le Collége de la Sapience à Rome, a publié deux livres, où il fait l'Apologie de ſon ſaint Maron, & de toute ſa nation. Son ſentiment eſt, que Maron, de qui les *Maronites* tirent leur nom, eſt le même que celui qui vivoit vèrs l'an 400. dont il eſt parlé dans ſaint Chryſoſtôme, dans Théodorèt, & dans le Ménologe des Grècs. Il prétend de plus, que les diſciples de cet Abbé Maron ſe répandirent dans toute la Syrie, où ils batirent pluſieurs Monaſtères, & entre autres un fort célébre, ſous le nom de Maron, près du fleuve Oronte. Il ajoûte, que tous ceux d'entre les Syriens qui n'étoient point infectez d'Héréſie, ſe réfugièrent chez les diſciples de l'Abbé Maron, que les Hérétiques de ces tems-là nommèrent pour ceſte raiſon *Maronites.* Les *Maronites* ont un Patriarche qui réſide au Monaſtère de Cannubin au Mont Liban, & il prend la qualité de Patriarche d'Antioche. Son Élection ſe fait par le Clèrgé & par le Peuple, ſelon l'ancienne diſcipline de l'Égliſe, mais depuis leur réünion avec l'Égliſe Romaine, il eſt obligé de prendre du Pape des Bulles de confirmation. Il garde un célibat pèrpétuel, auſſi bien que les autres Évêques ſes

ſuffragans

ſuffragans. Comme il ne peut pas faire lui même la viſite de tout le Mont-Liban, il tient auprès de ſa perſonne deux ou trois Évêques, & outre ces Évêques du Mont-Liban il y en a encore à Damas, à Alep, & dans l'Iſle de Cypre, & à Tripoli.

A l'égard des autres Eccléſiaſtiques, ils peuvent tous ſe marier avant l'ordination, il n'y a pas même long-tems que leur Patriarche obligeoit les Prêtres à ſe marier avant que de les ordonner, à moins qu'ils ne ſe fiſſent Moines. La vie Monaſtique eſt en fort grande recommandation parmi les *Maronites*. Leurs Moines ſont de l'Ordre de ſaint Antoine; ils ſont retirez dans les lieux les plus cachez des montagnes, & éloignez de tout commerce. Leur vêtement eſt pauvre & groſſiér; ils ne mangent jamais de chair, même dans les plus grandes maladies, & ils ne boivent du vin que très rarement, ils ne font point de vœux; enſorte qu'ils gardent la continence ſans s'y engager par aucun vœu. Ils ont en propre des biens, & de l'argent, dont ils peuvent diſpôſer à la mort. Il ne leur eſt point permis de faire aucunes fonctions Eccléſiaſtiques; étant Moines, ils ne ſont que pour eux-mêmes; ils travaillent de leurs mains, & cultivent la terre conformément à leur inſtitution. Ils exercent l'hoſpitalité envers tout le monde, principalement dans le Monaſtère de Cannubin, où il y a table ouverte pendant toute l'année.

Pour ce qui eſt de la croyance des *Maronites*, ils ne différent point de celle des autres Orientaux, à la réſerve de ce qui étoit particuliér à leur ſchiſme, avant qu'ils fûſſent réünis avec l'Égliſe Romaine. Ils conſacrent même en pain ſans levain, leurs Prêtres ne diſent pas la Meſſe en particuliér, ils la diſent tous enſemble, étant au tour de l'Autel, & ils aſſiſtent le célébrant, qui leur donne la communion. Les laïques communioient tous, il n'y a pas encore long-tems, ſous les deux eſpéces; mais la communion ſous une eſpéce s'y eſt introduite peu-à-peu: leurs jeûnes ſont fort différens des nôtres, ils n'obſervent que le Carême, & ils ne commencent à manger en ces jours-là que deux ou trois heures avant le couchér du Soleil. Ils ne jeûnent point les quatre-tems, ni les veilles des Saints; mais ils obſervent fort rigoureuſement d'autres abſtinences. Le Mécredy & le Vendredy, ils ne mangent ni chair, ni œufs; & en ces deux jours là ils ne goûtent de quoi que ce ſoit, que midi ne ſoit paſſé. Ils jeûnent de la même manière vingt jours avant la Nativité de Nôtre Seigneur, ils jeûnent auſſi pendant quinze jours à la fête de ſaint Pierre & de ſaint Paul, & autant à la fête de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Ils ont pluſieurs autres coûtumes différentes des nôtres qu'on peut voir plus au long dans le voyage du Jéſuite Dandini au Mont-Liban, & dans l'hiſtoire du ſieur de Moni.

Sur la fin du XVIe. ſiécle, Grégoire XIIIe. envoya aux *Maronites* les Pères Jean Élien, & Jean Bruni, qui furent très-bien reçus. Ils trouvèrent beaucoup de ſimplicité & nulle erreur connuë & volontaire. Ils remarquèrent quelques veſtiges des erreurs de Dioſcore dans leurs Livres, & des abus dans l'uſage des Sacremens & en quelques autres chôſes, mais ils promîrent de corriger tout, & ils n'y avoient aucune attache: ces Pères leur firent tenir deux Synodes, où en effet tout fut corrigé. Le Patriarche envoya au Pape deux des ſiens, l'un Évêque, nommé Géorges de Beſluchito, & l'autre Archiprêtre, appellé Clément de Hecden. Pour témoignage de l'antiquité & de la conſtance de leur foi & de leur union au Saint Siége ils préſentèrent à Grégoire XIIIe. l'autographe d'un Bref d'Innocent IIIe. envoyé en 1215. à Jérémie qui étoit alors leur Patriarche.

La langue vulgaire des *Maronites* eſt l'Arabe. Leur langue ſçavante eſt le Chaldéen. Ils s'en ſervent dans leurs Livres. Peu l'entendent. Quelques-uns ſçavent le Grèc. Ils ſont pauvres à cauſe des fréquentes avanies & des véxations des Turcs. Voyez le Père Sacchini Jéſuite dans l'hiſtoire de ſa Compagnie, P. II. L. IV. n. 50. &c. & L. IV. L. VI. n. 50. & ſuiv. Et le Père le Quien ſur ſaint Jean Damaſcéne. Ce Père dit, qu'ils ont été tantôt Catholiques & tantôt hérétiques. Les héréſies qu'il leur attribuë ſont celles des Monothélites & des Monophyſites. Voyez encore M. Chaſtelain dans ſon Martyrologe au 9e Févr. p. 593. Fauſte Nairon, Profeſſeur en Arabe au Collége de la Sapience à Rome, dans ſon Apologie pour les Maronites, & dans ſon Évoplie, la Rélation du Père Dandini Jéſuite écrite en Italien, & traduite par M. Simon avec des Remarques.

Le nom de *Maronite* vient de celui de *Maron*, ſoit qu'on le prenne pour le nom d'un homme, dont il eſt parlé dans cet article, ſoit qu'on le prenne pour le nom d'un Monaſtère de Syrie, en Grec *μαρώ*. D'autres prétendent qu'il pourroit venir du nom de *Maronée*, ville de Syrie dont parle Ptolémée.

MAROQUIN. Voyez MAROQUIN.

MAROS, MARONS, MARISCH. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Turquie, en Europe. *Mariſus*. Elle prend ſa ſource dans le Mont-Crapack, traverſe du nord au ſud une grande partie de la Tranſilvanie, où elle baigne Albe Julie; enſuite tournant au couchant, elle va paſſer à Lippa & à Chonad, en la haute Hongrie, & ſe décharge dans la Teiſſe, vis à vis de Ségédin. MATY.

MAROSTICA, MOROSTICA. ſ. f. Nom propre d'une forteresſe du Domaine de Veniſe, en Italie. *Maroſtica*, *Moroſtica*. Elle eſt dans les Montagnes du Vicentin, à quatre lieuës de Vicence, du côté du Nord. MATY.

MAROTH. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la baſſe Pannonie. *Martis Caſtra*. Il eſt dans l'Eſclavonie, ſur la Bozwtha, à ſix lieuës de la ville d'Eſſex, vèrs le midi. MATY.

MAROTIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit du ſtile, & de l'imitation du Poëte Marot. *Maroticus*, *Marotianus*. Une Épître en ſtile *Marotique*. Une Épigramme *Marotique*. Les naïvetez *Marotiques*.

MAROTTE. ſ. f. Ce que les fous portent à la main pour les faire reconnoître. *Ridiculum ſigillum quod præfert Morio*. C'eſt un bâton au bout duquel il y a une petite figure ridicule en forme de Marionette coiffée d'un bonnet de différentes couleurs. En Allemagne il y a des fous en titre d'Office qui ſont obligez de porter de telles *marottes*. En France tous les fous ne portent pas des *marottes*. Fou à *marotte*. Fou à porter *marottes*. MAS.

MAROTTE, ſe dit auſſi d'une paſſion violente; d'une fantaiſie, ou de quelque attachement qui approche de la folie. Chaque fou a ſa *marotte*. *Suus cuique attributus eſt error*. CATUL. Il y a tant de fous, qu'on ne ſçauroit faire aſſez de *marottes*. Ce jeune homme eſt entêté d'une telle fille, c'eſt ſa *marotte*.

> *Nous ſommes tous,*
> *Fous à* marotte. MUSE. COQ.

Ce mot de *marotte* dans le premiér vèrs eſt un nom de fille qui ſignifie *petite Marie*.

MAROTTE. ſubſt. f. Nom propre de femme diminutif de Marie. Petite Marie. *Maria*.

> *Vive mon aimable* Marotte. MUSE. COQ.

MAROUFLE. ſubſt. m. Tèrme injurieux qu'on donne aux gens gros de corps & groſſiérs d'eſprit. *Homo vaſtus atque agreſtis*. Il eſt bas.

On dit provèrbialement à ceux qui parlent mal des Officiérs, Hé quoi! les gens du Roi ſont ils des *marouſles*?

MARPURG. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, ſituée dans la Heſſe, ſur la Lahne, à cinq lieuës au-deſſus de Gieſen, & à ſix de Vetzlar. *Marpurgum*, *Mattiacum*, *Caſtellum Mattiacorum*. *Marpurg* eſt une ville aſſez grande, & aſſez bien bâtie, défenduë par une bonne Citadelle, & ornée d'une Univerſité, érigée l'an 1516. par le Landgrave Philippe le Magnanime. Cette ville appartient aux Landgraves de Heſſe Caſſel. MATY.

MARQUANT, ANTE. Adj. Tèrme de jeu d'Impériale. On appelle ainſi les cartes pour leſquelles on marque des points, quand on les a. Le Roi, la Dame, le valet, l'as, le ſept, ſont des cartes *marquantes*, les huit, les neuf, & les dix ne le ſont point. J'ai quatre triomphes de *marquantes*, vous n'avez que le valet de *marquant*, &c.

MARQUE. ſ. f. ſigne, caractère particuliér qui vient de naiſſance, ou de nature, qui fait reconnoître une chôſe, & la diſtinguer d'une autre ſemblable. *Indicium*, *nota*, *ſignum*. Cet enfant ne ſera pas changé en nourrice, il a un ſigne, une *marque* ſur le dôs, ſur la cuiſſe, d'une olive, d'un raiſin, &c. On m'a volé un cheval qui a une *marque* blanche au front: je le reconnoîtrois entre mille autres. Les Médecins, les Phyſionomiſtes jugent par pluſieurs *marques* du tempérament & des mœurs d'une perſonne.

MARQUE, eſt encore un ſigne naturel qui fait connoître la qualité bonne ou mauvaiſe d'une chôſe, qui en fait diſtinguer l'eſpéce. *Character*, *nota*. C'eſt une bonne *marque* à un cheval, quand il trépigne, quand il bat du piéd, quand il mange avidement ſon avoine. Quand un enfant eſt éveillé, c'eſt une *marque* qu'il aura de l'eſprit & du cœur. Cet homme vous a reçu froidement, vous a regardé de travèrs, c'eſt une *marque* qu'il vous en veut. Quand le Ciel eſt rouge le ſoir, c'eſt une *marque* du beau tems pour le lendemain. La fumée eſt une *marque* qu'il y a du feu. Le menu grain eſt une *marque* de la bonté de l'aciér.

MARQUE, ſe dit auſſi figurément en ce ſens en chôſes morales. *Teſtimonium*, *documentum*. L'opiniâtreté dans le vice eſt une *marque* de réprobation. L'admiration perpétuelle, eſt une *marque* d'ignorance. Je ne puis douter de ſon amitié: il m'en a donné trop de *marques*. On dit auſſi à un Envoyé, ou à une autre perſonne dont la fidélité eſt douteuſe, donnez-moi des *marques*, des enſeignes de vôtre miſſion, de ce que vous êtes.

MARQUE, eſt auſſi la trace, l'impreſſion que laiſſe un corps, quand il a paſſé ſur un autre, ſoit par ſon poids, ſoit par ſa viſcoſité,

coſité, ou pat ſa malignité. *Veſtigium, indicium, nota.* Les roües qui paſſent ſur la tèrre, ſur les neiges, y laiſſent des ornières, des *marques* de leur paſſage. L'huile, la poix, laiſſent des *marques*, des taches ſur les étoffes. La petite vérole laiſſe ſouvent de ſes *marques*, des creux, des coûtures ſur le viſage. Ce brâve a été ſouvent aux coups, il en porte encore les glorieuſes *marques*. Cet homme eſt apparemment coupable de ce crime, une *marque* de cela c'eſt qu'il rougit, c'eſt qu'il ſe trouble, quand on lui en parle. La guèrre a été en ce païs là, on en voit encore les funeſtes *marques*.

Marques de Judas. Ce ſont en tèrmes bas & ſatiriques, des taches de rouſſeur. *Vari.* On dit que ceux qui ont des *marques de Judas*, ſont ordinairement méchans. Tout ſon viſage eſt plein de *marques de Judas*.

Marque, ſe dit auſſi des ſignes artificiels qui viennent de l'inſtitution des hommes, & prémièrement des grands monumens de l'antiquité. *Monumentum, nota, inſigne.* Les Pyramides d'Égypte, les Cirques; les Amphithéâtres, ſont des *marques* de la grandeur des anciens Rois d'Égypte, de la République Romaine.

Marque, ſe dit auſſi des habits, des ornemens, ou autres chôſes qui diſtinguent les pèrſonnes, qui font connoître leur dignité. *Inſigne.* Il quitta les *marques* de ſa Magiſtrature. Ablanc. A Rome, les faiſceaux & la hache étoient la *marque* du Conſulat. En France, le mortièr eſt la *marque* des Grands Préſidens. En Éſpagne la *marque* du Grandat, c'eſt de ſe couvrir devant le Roi. Les Armoiries ſont des *marques* qui font connoître la Maiſon, la dignité de ceux qui les portent. On les donnoit autrefois pour des *marques* de bravoure, en mémoire de quelque action ſignalée. Tous les Ordres de Chevalerie ont chacun des *marques* qui les diſtinguent: la croix de Malthe, du Saint-Éſprit, le Cordon bleu, la Jartière. Dans le Blâſon on apprend à connoître toutes ces *marques* de dignité, comme chapeaux, mîtres, couronnes, croſſes, croix, colliers, &c. Voyez tous ces mots à leurs ordres & à celui de Dignité.

Marque, ſignifie encore, conſidération, diſtinction, autorité, pouvoir, crédit, mérite. *Dignitas, authoritas, poteſtas.* C'eſt-là un homme de *marque*, une Dame de *marque*: ce qui ſe dit tant pour l'élévation de la dignité, que pour celle du mérite.

On dit auſſi, Arbre de *marque*; pour dire, un arbre fruitièr à haute tige.

Marque, ſe dit auſſi d'un caractère qui s'imprime par autorité publique ſur pluſieurs chôſes, ſoit pour y lever quelques droits, ſoit pour la police. *Index, nota.* On met une *marque* ſur la vaiſſelle d'or & d'argent, tant du poinçon du Maître qui l'a faite, que du poinçon de la ville ou communauté, pour en marquer le tître & la bonté. La *marque* de la monnoye eſt l'image du Prince, & de ſon autorité, c'eſt la *marque* qui lui donne du cours dans le commèrce. Le papièr porte la *marque* de la papeterie, où il a été fabriqué. On met des *marques* au papièr timbré, ſur les tonneaux dans les caves, ſur les chaiſes qui vont ſur la place, ſur les jeux de carte, ſur les étoffes; pour la conſèrvation des droits qu'ils peuvent devoir. Chaque Marchand met ſa *marque* ſur ſa marchandiſe. La *marque* d'un Libraire, c'eſt une image qu'il met au-deſſous du tître d'un livre en la prémière page. Un Fèrmièr des monnoyes, ou un Graveur, quand ils ſont reçus, ſont obligez de déclarer par un acte authentique la *marque* dont ils ſe veulent ſèrvir, & il en eſt fait regiſtre à la Cour des Monnoyes, & ils ne la peuvent changer ſans pèrmiſſion.

Marque, eſt auſſi le poinçon qui fait l'empreinte ſur ce qu'on veut marquer, reconnoître. *Teſſera, nota.* Il y a une *marque* à la ville qu'on empreint ſur les boiſſeaux, ſur les meſures, ſur les poids qui ſont étallonez. Châque Marchand Orfévre ou Potièr d'étain doit avoir ſon poinçon, ſa *marque* particulière, dont il doit laiſſer une empreinte au Greffe de la Police. Les Commis des Bureaux ont des *marques*, dont ils font des empreintes ſur les marchandiſes qui ont payé les droits.

Marque, eſt auſſi un caractère particulièr, un ſigne que chacun fait à ſa fantaiſie, pour diſtinguer une chôſe de l'autre, pour la reconnoître. Quand un homme ne ſçait pas ſigner, on lui fait faire ſa *marque*. Les Marchands ont des *marques* particulières pour reconnoître leurs balots, pour reconnoître leur bois qu'ils font flotter à bois pèrdu. Les Bouchèrs ont une *marque* pour marquer leur beſtiaux dans les marchez. Les Bourgeois font mettre leur *marque* à leur vaiſſelle, pour la pouvoir reclamer, ſi elle eſt volée.

Marque, ſe dit particulièrement au jeu, des jettons, des fiches, ou autres chôſes ſemblables, qui ſèrvent de monnoye pour mettre au jeu, ou pour marquer les points, ou les parties qu'on gagne. *Teſſera.* J'ai pèrdu 100. ou 200. *marques*. Les *marques* valent plus ou moins, ſelon qu'on veut jouër gros ou petit jeu. On appelle chez les Chanoines *meraux*, les *marques* d'aſſiſtance à l'Office, qu'on leur donne journellement pour en compter à la fin de l'année.

On appelle auſſi *marques*, les coups d'ongles, les traits de plume, ou de crayon, les oreilles qu'on fait dans un livre où l'on a obſèrvé quelque chôſe de notable, ou le lieu où on en eſt demeuré en le liſant. *Nota impreſſa.* On dit auſſi, cette épingle, ce petit morceau de papièr que j'ai ſur ma manche, eſt une *marque* pour me faire reſſouvenir de quelque chôſe.

Marque, ſe dit auſſi de ce que l'on écrit, ou que l'on grave ſur le papièr, ou ſur l'écorce des arbres, pour être un ſigne, ou un témoignage de quelque chôſe.

On appelle des Lettres de *marque*, des lettres de repréſailles. On accorde en connoiſſance de cauſe des lettres de repréſailles, de *marque* & d'arrêt. On dit auſſi, que l'étranger ſur lequel on ſaiſit en vèrtu de ces lettres, eſt pris pour *marque*. Voyez Chopin & Bouchel. Ces lettres ne s'accordent que par le Roi, ou par le Parlement; & il fut ordonné en l'an 1443. que ces lettres ne ſeroient accordées qu'à ceux à qui le Prince étranger avoit refuſé la juſtice par trois fois.

Ce mot vient de ce que c'eſt *jus conceſſum in alterius Principis marchas ſeu limites tranſeundi, ſibique jus faciendi.*

MARQUER. v. act. Avoir ou porter un ſigne naturel de ce qu'on eſt, de ce qu'on doit être, ou de ce qu'on a été. *Notare, indicare, inſignire.* La nature a *marqué* cet enfant en un tel endroit. L'allure, le regard du lion, *marquent* qu'il eſt courageux. La mine de ce Gentilhomme *marque* quelque chôſe de grand, *marque* ſa naiſſance, *marque* qu'il parviendra aux grandes charges. La ſanté de ce vieillard *marque* encore ſon ancienne vigueur, ſa bravoure.

Du tems de François I. on diſoit *marcher*, au lieu de *marquer*, qui vient de l'Allemand *marchen*, qui en ſa ſignification originaire veut dire borner, d'où eſt venu le mot de *marche* pour *frontière*, & le vieux mot François *marchir*, pour dire, *confiner* à quelques païs. Le mot de *Marquis* en eſt auſſi dérivé, parcequ'il étoit autrefois commis à la défenſe des frontières; & les qualitez de *Maréchal* de Camp & de *Maréchal* des Logis, qui ſignifient *marqueurs* de camp & de logement.

Marquer, ſe dit auſſi des impreſſions que font naturellement les corps qui pèſent ſur les autres, qui s'y attachent, qui les défigurent, & y laiſſent de leurs marques. *Significare, indicare, teſtificari.* Les veſtiges des piéds qu'on voit ſur la neige *marquent* la qualité des animaux qui y ont paſſé. Cet homme eſt *marqué* de pluſieurs coups qu'il a reçus à l'armée, d'une chûte qu'il a faite, il en eſt tout défiguré.

Marquer, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. *Signare.* L'Apocalypſe dit qu'il y avoit douze mille hommes dans chaque Tribu qui étoient *marquez* pour prédeſtinez. La libéralité *marque* une belle âme.

Marquer, ſignifie auſſi, mettre, appliquer une marque artificielle pour reconnoître une chôſe. Les Infidelles *marquent* les éſclaves au front. Les Marchands *marquent* leurs ballots, leurs beſtiaux, leurs bois. On *marque* dans les forêts le bois qu'il faut abattre en châque couppe. On prétend auſſi que le diâble *marque* les Sorcièrs, qu'ils ont une partie du corps inſenſible.

On dit auſſi, qu'un Ingénieur *marque* l'aſſiètte d'un camp, le deſſein d'un travail, d'une fortification, quand il en déſigne les éxtrémitez, par des piquets & autres marques. *Deſignare, delineare.* On dit de même qu'un Arpenteur *marque* les bornes d'un champ, quand il y met quelques marques, quelques enſeignes, pour les reconnoître. On dit auſſi, *marquer* la tâche, la beſogne d'un ouvrièr; pour dire, le travail qu'il doit faire depuis un tel point juſqu'à un tel point.

Marquer, ſignifie encore, éxprimer en particulièr, ſpécifier quelque chôſe, la faire voir en détail. *Exprimere, explicare, indicere.* Cet Avocat a bien *marqué* toutes les circonſtances de ſa cauſe, de ſon fait. Ce Peintre a bien *marqué* tous les traits de ce viſage. Il *marque*, il éxprime bien les paſſions. On a *marqué* expreſſément à cet Agent dans ſon inſtruction tout ce qu'il avoit à faire, à négociér. On ne lui avoit pas *marqué* cela dans ſa commiſſion.

Marquer, ſe dit auſſi pour, déſigner, deſtiner à quelque emploi, à quelque dignité. *Deſtinare, deſignare.*

Cygit l'illuſtre de Marca,
Que le plus grand des Rois marqua,
Pour le Prélat de ſon Egliſe,
Mais la mort, qui le remarqua,
Et qui ſe plaît à la ſurpriſe,
Tout auſſi-tôt le démarqua.

Marquer, ſignifie auſſi, deſtiner à quelque uſage. Les Fourriers,

riérs, les Maréchaux des Logis, *marquent* les logemens avec de la craye, pour loger la Cour, les troupes.

MARQUER, ſignifie auſſi, rendre témoignage. *Teſtari.* Les grands bâtimens *marquent* bien la puiſſance d'un État, la grandeur d'un Roi.

MARQUER, ſignifie auſſi, faire une empreinte, une marque par autorité publique. *Notam apponere, imprimere. Marquer* la monnoye, *marquer* la vaiſſelle d'Or ou d'Argent, au poinçon de Paris. On *marque* l'étain fin par deſſous, & l'étain commun par-deſſus l'ouvrage. *Marquer* le vin dans les caves, *marquer* le papiér timbré, *marquer* les cuirs, les toiles, les draps. Il y a des Officiérs pour *marquer* le fèr doux, & le diſtinguer d'avec le fèr aigre, & prèſque dans tous les métiérs & les privilèges on *marque* divèrſement les chôſes.

MARQUER, ſe dit auſſi des chôſes qui rendent une pèrſonne odieuſe, ou notée. *Innuere, infigere.* On *marque*, on flétrit les couppeurs de bourſe d'une fleurs-de-lis ſur l'épaule. Cet homme eſt *marqué* par une ſentence infamante, il a déja été repris. Il eſt *marqué* ſur le livre rouge.

MARQUER, ſignifie auſſi, Imprimer des caractères particuliérs ſur quelque chôſe, & y mettre quelque ſigne pour la reconnoître, pour s'en ſouvenir. *Signare, ponere ſigna, notare. Marquer* ſon linge, ſa vaiſſelle, ſa marchandiſe. *Marquer* un texte, un paſſage en liſant. *Marquer* ſon jeu, les points qu'on gagne au picquet, au triquetrac. *Marquer* la chaſſe à la paume.

MARQUER, eſt auſſi un tèrme de Maître d'Armes, qui ſignifie, donner à plein un coup dans le corps. *Rectà impetere.* Un coup qui *marque.* C'eſt dans ce ſens qu'on appelle une botte bien *marquée*, lorſqu'elle eſt demeurée longtems & fortement appuyée ſur le corps de celui à qui on la porte. On dit il lui a donné vingt bottes, toutes belles & bien *marquées.* Botte *marquée* ſe dit encore de celles qui laiſſent une marque de couleur, parceque le fleurèt avec lequel on les porte a un bouton noirci, ou blanchi avec de la craye. *Marquer* la botte de tièrce & de quarte, c'eſt engager le fèr, & faire un petit mouvement pour attîrer ſon ennemi, ou pour lui faire faire quelque jour d'un autre côté.

MARQUER, ſe dit auſſi par les Sages-Femmes, lorſqu'une femme enceinte eſt prête d'accoucher: ce que l'on connoit quand il lui prend un tremblement, & que les humiditez qui coulent de la matrice ſont teintes de ſang. *Denotare.* Madame accouchera bientôt; car elle *marque.* Dans la même matière *marquer* ſe dit des femmes dans un autre ſens, & ſignifie avoir ſes régles. Cette femme peut avoir des enfans, car elle *marque* encore.

On dit figurément qu'une pèrſonne eſt *marquée* au bon coin; pour dire, qu'elle a des marques éxtérieures de l'honnêteté, de la vèrtu, qu'elle poſſéde en éffèt.

MARQUER, en tèrmes de Manége, ſe dit des chevaux qui ont une marque noire appellée *gèrme de féve*, qui leur vient à l'âge de cinq ans dans le creux des coins, & qui eſt éffacée environ les huit ans, & alors on dit qu'ils ne *marquent* plus, & qu'ils râſent.

On dit figurément en ce ſens d'une femme, qu'elle ne *marque* plus; pour dire, qu'elle eſt vieille. On dit auſſi, qu'un arbre *marque*, quand il commence à pouſſer. Qu'un horloge, qu'un cadran *marque*, ou ne *marque* plus.

MARQUÉ, ÉE. part. adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Notatus, indicatus.* Le ſens d'une penſée délicate ne doit être ni ſi viſible, ni ſi *marqué.* BOUH.

On dit provèrbialement, *marquez* cette chaſſe; pour dire, ſouvenez vous de cette action, j'aurai ma revanche. Il eſt comme les moutons de Bèrri, *marqué* ſur le nez. On dit auſſi ironiquement à celui qui a fort envie de quelque chôſe qu'il ne peut avoir, que ſon fruit en ſera *marqué.* On dit d'un borgne, d'un boſſu, d'un boiteux, d'un bigle, qu'il eſt *marqué* au *B.* Donnez vous garde de ces gens qui ſont *marquez* au *B*, ils ſont ordinaîrement malins.

MARQUÉ, ſe dit particulièrement en tèrmes de blâſon, de la couleur des points des dez. Trois dez d'argent *marquez* de ſable.

MARQUESEC. ſ. m. Eſt un filèt qui a les mailles plus petites que les autres, & duquel on ſe ſèrt ſur les côtes de Provence pour prendre le nonnat. *Rete parvis maculis contextum.*

MARQUET. ſ. m. Nom propre d'homme, diminutif de Marc. *Marcus.* Il n'eſt en uſage que dans le provèrbe, dont nous avons parlé au mot GEORGET, *T. III. p.* 170.

MARQUETER. v. act. Divèrſifier de pluſieurs couleurs, ou marques différentes. *Variis coloribus diſtinguere, variegare.* La nature a *marqueté* les tigres, quelques chiens & quelques chevaux. Cette fleur, cette tulippe eſt *marquetée* de pluſieurs couleurs. Ce marbre, ce jaſpe ſont bien *marquetez.*

MARQUETER, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art qui ſe font par piéces de rapport. *Teſſellatum opus ſtruere, concinnare.* Ce Menuiſiér, ce Tabletiér, entendent fort bien à *marqueter* des tâbles, des damiérs, &c.

MARQUETERIE. ſ. f. Ouvrage fait de pluſieurs piéces rapportées, & de différentes couleurs, & d'ordinaire ſéparées par des filèts d'étain, de cuîvre, ou d'ivoire, qui forment dans des compartimens divèrſes figures, & divèrs ornemens. *Opus vermiculatum, teſſellatum.* On fait maintenant des ouvrages mèrveilleux de *marqueterie*, ſoit en bois, ſoit en pièrre, en tâbles, buffèts, planchérs, &c. La *marqueterie* modèrne ſurpaſſe beaucoup l'ancienne Moſaïque. La plus riche *marqueterie* ſe fait de lames de cuîvre gravées, & chantournées ſur un fonds d'étain, & de bois. Les Marbriérs appellent *marqueterie de marbre*, les ornemens, comme les chiffres, les piéces de Blâſon, &c. qui étant de marbre de couleur, ſont incruſtez dans les panneaux des grands, & petits compartimens, pour les lambris, & pavez de marbre.

On a trouvé beaucoup d'ouvrages de *marqueterie* des anciens Romains; on en découvrit un en 1699. dans la prairie d'Horſeſtoue près de Heyford en Anglетèrre, un autre à Stunsfièld dans le Northampton; il avoit conſèrvé ſon luſtre dans un lieu marécageux, & où les débordemens des eaux arrivent fort fréquemment. La *marqueterie* étoit faite de petites briques, ou de tuiles quarrées en forme de dez. Ces briques étoient de quatre couleurs différentes, il y en avoit des bleuës, de blanches, de jaûnes, & de rouges, diſpôſées en pluſieurs compartimens ſi réguliérs qu'il ſemble qu'un Peintre auroit de la peine à les imiter. Les briques étoient ſi bien liées, qu'on les auroit priſes pour une piéce de marbre poli; expoſées à l'air elles ſe relâchèrent cependant un peu. La bordure de ce pavé eſt ornée de trois rayes de peinture encore très-vive & très éclatante. Bartoli dans ſes *Antichi ſepolcri* donne la déſcription de pluſieurs de ces monuments.

Les Anciens faiſoient de trois ſortes d'ouvrages de *marqueterie.* Les uns repréſentoient les figures des Dieux, ou des hommes, & c'étoient les plus éſtimez. Il y en avoit où l'on voyoit des figures d'oiſeaux, ou d'autres animaux. Ceux-ci tenoient le ſecond lieu. Les troiſièmes étoient ceux qui ne repréſentoient que des arbres, des fleurs, ou d'autres figures de pure fantaiſie. La prémière éſpéce étoit appellée Μεγαλογραφία. On donnoit indifféremment aux deux autres le nom de Ρωπογραφία. Voyez la Diſſèrtation de M. Morton ſur le pavé de *marqueterie*, trouvé à Stunsfield. Piſcus l'a fait graver dans ſon Dictionaire des Antiquitez Romaines.

MARQUETINE, ou MARQUETRINE. ſubſt. f. Voyez TULIPPE.

MARQUETE. ſ. f. Nom d'un droit que les femmes payoient autrefois au Roi, & aux Seigneurs, pour ſe racheter d'une infame & bizarre coutume, qui les obligeoit de paſſer la prémière nuit de leurs noces avec leurs Seigneurs: on attribuë cet établiſſement à un Roi nommé Malcolin, ou Milcolumbe. Le Roi Malcolme III. le ſupprima. En Anglеtèrre il n'y avoit que les femmes de condition ſèrve qui fûſſent ſujettes au droit de *marquette.* Selon Papon & Boërius ce droit a été en uſage en France.

Quelques-uns dérivent ce mot de *marquette* du mot *marc*, parceque le droit de *marquette* étoit d'un demi marc d'argent.

MARQUÉTTE. Tèrme de Marchand de cire. Pain de cire vièrge. Quelques *marquettes* de cire. FRÉZIÉR, *p.* 113.

MARQUEUR, EUSE. ſ. Celui qui marque. *Signator.* Le *marqueur* de la monnoye. *Marqueur* de Vaiſſelle. La *marqueuſe* de linge. *Marqueur* de toiles, de fèr, &c. Ce joüeur eſt un mauvais *marqueur*, il faut prendre garde à lui quand il marque.

MARQUEUR, ſe dit plus particulièrement d'un valèt de Jeu de Paume, qui marque les chaſſes, & qui compte le jeu des joüeurs, qui les ſèrt, qui les frotte. *Pilaris metator; ſignator.* On a tant donné pour les *marqueurs.*

MARQUIS, ISE. ſ. m. & f. Titre qu'on donne à celui qui poſſede une tèrre conſidérable érigée en Marquiſat par lettres patentes, & qui tient le milieu entre le Duc & le Comte. *Marchio.* Les *Marquis* étoient autrefois les Gouvèrneurs des Provinces, ou villes frontières, qu'on appelloit les *marches.* La France abonde en *Marquis* faits par eux-mêmes. Il ſemble qu'il ſuffit d'aller en carroſſe, & de ſe faire ſuivre par quelques laquais, pour s'ériger en *Marquis.* CAIL. Il n'y a point de gens que Molière ait plus joüez, que les Médecins, & les *Marquis.* Les cérémonies qui ſe font en Portugal à la création d'un *Marquis* ſont décrites par M. le Qien de la Neuville dans ſon hiſtoire de Portugal, T. I. p. 584, 585.

Ce mot vient, ſelon quelques uns, des *Marcomans*, qui occupoient la Marche de Brandebourg, ou ſelon d'autres, de *marck*, mot Allemand, qui ſignifie *limite*; ou de *marciſia*, qui en langage Cèltique ſignifioit une *aile de Cavalerie*, comme le témoigne Pauſanias. Nicot croit qu'il vient d'un mot Grèc corrompu νομάρχια, ſignifiant *Province*, comme *Danomarchia* a été dit de la marche de Dnnemarck: Alciat & Fauchet tiennent que ce mot

mot vient de *mark*, qui ſignifioit *cheval*, croyant que *Marquis* étoit un Officiér de Cavalerie. Ménage veut qu'il vienne de *marca*, *frontiere*. La même chôſe a été dite par Krantzius, Seldenus, & Hottoman. Paſquiér dit que le mot de *Marquis* vient de *marche*, qui en vieux langage ſignifioit *limite*; ou de *marchir*, qui ſignifioit, *confiner*; parceque les *Marquis* étoient ceux à qui l'on confioit la garde des frontières, ou tèrres *marchiſſantes*. Voyez MARCHE, & MARCHIS.

On diſoit autrefois *marchis* pour *marquis*. Le nom de *Marquis* eſt François : les Romains ne le connoiſſoient point. Dans la Notice de l'Empire ils ſont appellez *Comites limitanei*. Aymon dit que les *Marquis* étoient les Gouvèrneurs des frontières. Alciat a mis en queſtion ſi le *Marquis* précéde le Comte. Pour la décider il remonte à l'ancienne fonction des Comtes : & il dit que les Comtes Gouvèrneurs de Provinces, ſont au deſſus des *Marquis*, qui ne ſont que Gouvèrneurs des frontières : & que les *Marquis*, ou Gouvèrneurs des villes frontières, ſont au deſſus des Comtes, ou Gouvèrneurs des petites villes. On ajoûte que c'eſt en conſéquence de cette diſtinction que les livres des fiefs mettent tantôt les *Marquis* devant les Comtes, & tantôt les Comtes devant les *Marquis*. Froiſſart parle même du Marquiſat de Juliérs érigé en Comté. Mais aujourd'hui, que ni les *Marquis*, ni les Comtes, ne ſont plus Gouvèrneurs, & que ce ſont de ſimples titres de dignité, il eſt ſans difficulté que les *Marquis* précédent les Comtes.

MARQUISAT. ſ. m. Tèrre à laquelle ce titre a été donné par lettres patentes, qui fait prendre la qualite de Marquis à celui qui la poſſéde. *Marchionatus*. Le *Marquiſat* de Saluſſes a été échangé contre la Breſſe. Le Brandebourg n'eſt qu'un *Marquiſat*. Le tèrritoire d'Anvèrs eſt appellé le *Marquiſat* du ſaint Empire.

MARQUISE. ſ. f. Titre qu'on donne à la femme d'un Marquis, ou à celle qui poſſéde un Marquiſat. Voyez MARQUIS.

MARQUISE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de poire. La *Marquiſe* prend deux figures fort différentes, ſuivant la différence des tèrres & des arbres où elle eſt élevée. Si le fonds eſt ſéc, elle reſſemble aſſez par ſa grôſſeur & ſa figure à un très-beau blanquet, ou à un bon-chrétien, & elle fait la même chôſe en arbre de tige; mais dans les tèrres grâſſes & humides, & en buiſſon, il en vient d'extraordinairement grôſſes. La poire eſt bien faite; elle a la tête plate, l'œil petit & enfoncé, le ventre aſſez long, proprement allongé vèrs la queuë, qui eſt longuette, paſſablement grôſſe, courbée, & un peu enfoncée; la peau en eſt aſſez rude, le coloris eſt d'un fond vèrd, avec quelques placards de rouſſeur, comme on en voit au beurré; ſi elle ne change point en meuriſſant elle eſt très-mauvaiſe. Cela vient du fonds de tèrre humide, & de la figure des buiſſons trop touffus dans ces ſortes de fonds, mais ſi ce vèrd devient jaunâtre dans la maturité, la chair en eſt tendre & fine, le goût agréable, l'eau aſſez abondante, & autant ſucrée qu'il eſt à ſouhaiter pour une mèrveilleuſe poire : elle a véritablement un tant ſoit peu de pièrre au cœur, ce qui ne doit point empêcher de l'éſtimer pour le mois d'Octobre & de Novembre. LA QUINT. En fait de poires cruës les meilleures ſont celles qui ont la chair beurrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée & de bon goût, ſurtout quand il s'y rencontre un peu de parfum. Telles ſont les poires de Bergamote, de *Marquiſe*. *La Quint*. Les *Marquiſes*, qui ſont d'éxcellentes poires, viennent en Octobre, & en Novembre. ID. Les Craſſane, les *marquiſes*, &c. fourniſſent près d'un mois. ID.

MARQUISE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge, rôſe ſéche, & Jaûne blanchiſſant. MORIN.

MARQUISE. ſ. f. Nom de lieu en Picardie, un peu au deſſus d'Ambleteuſe. Cluviér croit que ce ſont les *Marci* de la notice de l'Empire.

MARQUISER. v. act. Qui ne ſe dit qu'en riant, & avec le pronom pèrſonnel. Se qualifiér Marquis. *Marchionis nomen uſurpare, addiſcere*. Il a été employé dans ces vèrs burleſques de Scarron,

> *Depuis que de ſon chèf chàcun s'eſt* marquiſé,
> *On trouve à châque pas un Marquis déguiſé.*

C'eſt ainſi qu'on a dit ſe *Monſeigneuriſer* l'un l'autre, pour dire, ſe traitter de *Monſeigneur*.

MARQUOTER. Voyez MARCOTER.

MARR. ſ. m. Le Comté de MARR. *Marria*. Province de l'Écoſſe ſeptentrionale. Elle eſt une langue de tèrre, qui a vingt deux lieuës du couchant au levant, depuis le Badenoch, juſqu'à la mèr d'Allemagne, mais ſa largeur n'eſt pas de plus de trois ou quatre lieuës. Elle confine vèrs le nord avec les païs de Murray, de Banf, & de Buchan, & vèrs le Sud avec ceux d'Athol, de Gowrée, d'Angul, & de Mèrnis. Cette Province, baignée par la Déo, & par le Don, eſt pleine de bois, & de montagnes vèrs le couchant, mais aſſez unie, & fort fèrtile vèrs le levant. Ses lieux principaux ſont, Old Abèrdeen, ou la vieille Abèrdone, New

Abèrdeen, ou la nouvelle Abèrdone, & le bourg de Kintor. MATY.

MARRAJO. ſ. m. C'eſt un poiſſon affreux, & qui a la gueule ſi grande, qu'il dévôre les hommes tous entiérs. Les Éſpagnols en prîrent un qui venoit d'avaler un Indien qui étoit à la pêche des pèrles, qu'on trouva vif dans ſon ventre, mais qui éxpira un peu après. HERRÉRA.

MARRAMAS. ſ. m. Nom qu'on donnoit autrefois à une éſpéce de drap d'or, pour le diſtinguer. Drap d'or mattabas & *marramas*.

MARRANE. ſ. m. & fém. Tèrme injurieux qu'on dit aux Éſpagnols, ou à ceux d'entre eux qu'on ne croit pas bons Chrétiens, qui ſont deſcendus des Mahométans, ou des Juifs. *Mahumetanus, Judæus, proles Arabum*.

Ménage dit que quelques-uns le dérivent de l'Hébreu *Marha*, qui ſignifie *changer*. Mais il aime mieux ſuivre l'opinion de M. de Marca, qui le fait venir de *Muſa Maruane*, qui conquit l'Éſpagne pour les Arabes. Borel dit que *mareane* vient de *marranus*, qui ſignifie ſimplement un ſçavant Rabin. Du Cange dit que ce mot ne vient pas des Maures, comme quelques-uns croyent, mais du mot Syriaque *maranatha*, qui eſt un anathême fulminé avec éxécration. Mais Scaligèr dit que *marrane* ſe diſoit d'un parti dont parle le Géographe Arabe, formé par un nommé *Marra-Wan*, qui le prémiér ôta le Califat de la lignée d'Abaz, beau père de Mahomet; & que ce parti fut appellé *Maravanium*, qui juſqu'à préſent a été très odieux à tous les Mahométans. Voyez MARANE.

MARRE. ſ. f. *Marra*. Éſpéce de houë qui ſèrt aux vignerons pour labourer les vignes; qui ſèrt auſſi à eſſarter, à coupper les racines des mauvaiſes hèrbes, des arbuſtes, d'où eſt venu le nom de *tintamarre*, à cauſe du bruit que les païſans font ſur leurs *marres*. Aux environs d'Orléans les vignerons qui travaillent le plus près de la ville, & qui entendent l'Horloge, tintent leur *marre*, pour avèrtir ceux qui ſont plus éloignez, qu'il eſt tems de quitter le travail.

Priſe de *marres*, dans les coutumes, c'eſt la ſaiſie des inſtrumens qui ſèrvent à cultiver la tèrre.

Ce mot vient du Latin *marra*, qui ſignifie la même chôſe; & c'eſt en François ce qu'on appelle une *houë*. Il peut venir auſſi de *marr*, mot Celtique, ou Bas-Bréton, qui ſignifie *hoyau*.

MARRÉ, ÉE. adj. Vieux mot, qui ſignifie labouré avec la marre. Vignes *marrées*.

MARREIN, ou MAIRAIN. Voyez MERRAIN.

MARRÉINE, ou MARRAINE. ſ. f. Fille ou femme qui tient un enfant ſur les fonts de Baptême. *Mater luſtrica, matrina*. On appelle auſſi des *marreines* au Sacrement de Confirmation. C'eſt d'ordinaire la *marreine* qui nomme les filles. Il avoit accordé cette faveur à condition que Madame l'Abeſſe ſeroit la *marreine*. PAT. Il ſe contracte une alliance ſpirituelle entre la *marreine* & ſon filleuil. On appelle auſſi des parreins & *marreines* en la cérémonie de la bénédiction des cloches, auxquelles on impôſe un nom.

Ce mot eſt dérivé de *mère*, ou de *mater*. Joannes de Janua l'appelle *matrina*, comme on dit *patrinus, parrein*. Le Rituel Romain les nomme auſſi de même.

MARRÉINE, eſt auſſi la qualité qu'on donne à la Sainte dont la fille baptiſée porte le nom. *Matrona*. Une fille nommée Catherine dit que ſainte Catherine eſt ſa *marreine*, & célébre le jour de ſa Fête. Elle paye ſa fête ce jour-là, en donnant à goûter à ſes compagnes. On dit plûtôt patronne que *marreine* en ce ſens.

MARREILE. Voyez MERELLE.

MARREMENT. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie Dommage, pèrte, douleur. Voyez *marriſſon*, & *mariſon*.

MARRI, IE. adj. Repentant, fâché, qui a du regrèt d'avoir fait quelque chôſe. *Dolens, moleſtiâ affectus*. La confeſſion ne vaut rien, ſi on n'eſt bien *mârri* d'avoir offenſé Dieu, ſi on n'en eſt bien repentant. Cet homme ne vous a bleſſé que par hazard, il en eſt bien *mârri*. Il eſt bien *mârri* d'avoir laiſſé échapper cette occaſion. Oüi je ſuis ſon mari, & mari très-*mârri*. MOL. Il y a là un jeu de mots qu'il ne faut pas imiter, & qui n'eſt bon que dans l'endroit où Molière l'a mis.

MARRIN, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie la groſſe branche de la tête du cèrf, qui ſort des meules. Voyez MERREIN.

MARRISSON. ſubſt. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois la douleur, le regrèt qu'avoit dans l'âme celui qui étoit mârri, repentant. *Dolor, tædium*.

Ces mots viennent de *marritimo*; & *marritio*, qui ont ſignifié dans la baſſe Latinité *fâcherie* cauſée par quelque pèrte. MÉN. Du Cange dérive ce mot de *marrare*, qui ſignifie *faire une foſſe* avec un inſtrument de fèr qu'on appelle une *marre*; & il dit que *mârrit* ſignifioit autrefois, *s'oppôſer*, *contredire*, ou faire un obſtacle à quelqu'un, lui coupper le chemin, comme on fait par le moyen d'un foſſé.

MARRO, ou MÉTAURO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de

de la Calâbre ultérieure, province du Royaume de Naples. *Metaurus*. Elle prend ſa ſource dans le Mont Appennin, baigne Gioja, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane. Maty.

Mârron, ou Marron. ſ. m. Nom que l'on donna autrefois en France au reſte des Maures ou Sarazins, demeurez à Fraiſnet & dans les Alpes. Voyez Marane, ou Marrane. Quelques-uns diſent *Marrones*. Je n'en vois pas la raiſon. Nous ne diſons point les Catones & les Cicérones, ni les Gothones, les Semnones, les Saxones, mais les Gothons, les Semnons, les Saxons, &c. On a auſſi appellé les *Marrons*, Marruques, *Marruci*.

Mârron. ſ. m. La plus grôſſe & la plus éxcellente ſorte de châtaigne. En Latin *balanus. Balanitis, caſtanea balanus.* On apporte beaucoup de *mârrons* du Dauphiné & du Vivarais. Un chappelet de *mârrons*. Des *mârrons* confits, glacez.

Ce mot vient de l'Italien *marrone*.

On dit provèrbialement de celui qui eſt ſorti hors du jeu, ou qui n'a plus d'argent pour joüer, qu'il eſt allé rôtir les *mârrons*, ou abſolument au rôtir. On dit auſſi, quand on ſe ſért du ſecours d'autrui pour quelque chôſe qu'on a peur de faire ſoi-même, qu'on fait comme le ſinge, qui tire les *marrons* du feu avec la patte du chat.

Mârron, eſt auſſi un tèrme de Coiffeuſe, qui ſignifie, Boucle de cheveux qui eſt ſur l'oreille, & qui eſt noüée avec un ruban. *Cincinnus ad aures deligatus.* Elle a des *mârrons* aux oreilles. Cette mode ne ſubſiſte plus.

Mârron, eſt encore un tèrme dont on ſe ſért dans les iſles de l'Amérique pour ſignifiér un eſclave fugitif; il eſt *Mârron*, c'eſt-à-dire, il a quitté ſon maître pour aller courrir la campagne. *Fugitivus*.

Mârron, eſt auſſi un tèrme uſité à Lyon, pour ſignifiér des porteurs de chaiſes. Voyez Maronniér.

Mârronniér. ſ. m. Arbre qui porte les mârrons. *Arbor caſtanea.* Voyez Châtaignér.

Mârroniér d'Inde, eſt un grand arbre, beau, rameux, qui nous a été apporté de Conſtantinople, & dont on fait maintenant les allées des beaux jardins. Ses feüilles ſont diſpoſées en main ouvèrte, cinq-à-cinq, ou ſept-à-ſept ſur une queuë, longues, aſſez larges, dentelées en leurs bords, vèrtes. Ses fleurs ſont blanches, accompagnées de pluſieurs étamines jaûnes; châque fleur eſt à quatre ou cinq feüilles ſoutenuës par un calice, qui eſt un godèt découppé ſur les bords. Son fruit eſt prèſque rond, épineux, charnu, qui s'ouvre en deux ou trois parties, & qui renfèrme une ou pluſieurs châtaignes aſſez grôſſes. Quelques-uns appellent le *marroniér d'Inde*, *châtaigne de cheval*, à cauſe que ſon fruit ſoulage les chevaux pouſſifs qui en mangent. M. Tournefort le nomme *hippocaſtanum vulgare*.

Mârronniér, ſe dit auſſi dans les Alpes, de ceux qui conduiſent les Voyageurs ſur des traîneaux, & qui les font deſcendre ſur les neiges avec une grande impétuoſité: ce qu'ils appellent *ramaſſer. Lecticarius, ſella tractoria ductor, vector.* Ce mot eſt ancien dans la langue, comme prouve Ménage, qui dit qu'il a été fait du Grèc μαρὼν, qui ſe trouve en cette ſignification dans Euſtathius. Borel dit que *mârron* ſignifioit en vieux François le coupeau d'une montagne: ce qui a donné le nom aux grôſſes châtaignes, parceque c'eſt le lieu où elles croiſſent. On appelle auſſi à Lyon les porteurs de chaiſes, *Mârrons*. Quelques uns croyent que ces *Mârrons* des Alpes étoient des reſtes de Sarraſins chaſſez d'Afrique qui s'étoient là réfugiez.

Mârroquin, ine. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Originaire, habitant du Royaume de Mâroc. *Marrochini*. Les *Marroquins* ſont auſſi en particulier les habitans de la ville de Mâroc. Les *Mâroquins* ſont fiérs, ſupèrbes, & font gloire d'être ennemis des Chrétiens. Les *Mâroquins* ſont vêtus d'une robe qui pend juſqu'à tèrre, & qui eſt d'un drap de couleur; par deſſus ils portent une veſte de fin camelot, & ont un bonnèt d'écarlate en tête, accompagné d'un petit turban. Les *Mârroquines* ſont polies & civiles; elles ſe parent de braſſelèts d'or & d'argent, & portent des pièrreries & des pèrles à la tête, auſſi bien qu'en pendants d'oreilles, & en colliérs. Les *Marroquines* ne ſortent jamais que pour aller à la Moſquée & au bain. La ville de Ceuta eſt aſſiégée depuis plus de 30 ans par les *Marroquins*. Freziér, *p.* 291.

Mârroquin. ſ. m. Cuir de bouc, ou de chévre paſſé en galle, à la diffèrence du Cordoüan, qui eſt apprêté avec le tan. *Hircinum corium, caprina aluta.* On apporte du nord quantité de peaux de bouc pour faire du *mârroquin*.

Mârroquin de Levant, qu'on apporte teint du Levant. *Maroceuſe corium. Mârroquin de Barbarie*, ce ſont des peaux de boucs qui viennent d'Afrique, & qu'on paſſe en noir à Roüen. Il y a auſſi du *mârroquin* fait à Paris. Ce n'eſt pas le plus beau, mais c'eſt le plus vendu. Des bottes, des ſouliérs de *mârroquin*. Les plus belles relieures de livres ſe font en *mârroquin*.

Ce n'eſt que mârroquin pèrdu,
Que les Livres que l'on dédie. Scar.

Parcequ'on préſente le livre relié en *mârroquin* à celui à qui il eſt dédié.

Ce mot vient de *Mârroc*, Royaume où on le fabrique.

On dit provèrbialement en menaçant quelqu'un, qu'on lui donnera ſur ſon *mârroquin*; pour dire, ſur ſa peau. On dit auſſi ironiquement, Vous êtes un plaiſant *mârroquin*, un plaiſant bouffon.

Mârroquin. On donne ce nom à une éſpéce de raiſin, peut-être parcequ'il vient du Royaume de Mâroc. *Uva Marrochina*. Nous eſſayons par le moyen de nos murs bien expoſez de procurer autant de chaleur qu'il en faut aux Paſſe muſquées, aux Pèrgoléſes, aux Damas, aux *Mârroquins*. La Quintinie, Tome I. page 408. Il l'appelle *Mârroc*, ou raiſin de *Mârroc*, page 267.

Mârroquiner. v. act. *Hircinum corium imitari.* C'eſt façonner du veau en guiſe de mârroquin, enſorte qu'il paroiſſe mârroquin à ceux qui ne s'y connoiſſent pas bien. Ce n'eſt pas là du mârroquin, ce n'eſt que du veau *mârroquiné*.

Mârroquinerie. ſ. f. *Ars effingendi hircini corii.* Art & ouvrage de Mârroquiniér. Pomey.

Mârroquiniér. ſ. m. *Hircinæ pellis concinnator.* Ouvriér qui travaille en mârroquin; faiſeur de mârroquin. Pomey.

Marrube. ſ. m. Plante dont il y a deux ſortes, le blanc & le noir. *Marrubium*. Le *marrube* blanc ordinaire a une racine ligneuſe, ſimple, fibreuſe, d'où ſortent pluſieurs tiges hautes d'environ un piéd, ou davantage, couvèrtes de laine, quarrées, rameuſes. Ses feuilles ſont oppoſées l'une à l'autre, prèſque rondes, ridées, dentelées en leurs bords, blanchâtres. Ses fleurs ſont petites, blanches, rangées par étages, & comme par anneaux le long des tiges: chaque fleur eſt un tuyau découppé par le haut en deux lévres. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde quatre ſemences oblongues, jointes enſemble. Toute cette plante rend une ôdeur forte & aromatique. Elle eſt propre pour la toux, pour l'aſthme, pour la phthiſie: on s'en ſért auſſi dans la jaûniſſe & dans les obſtructions du foye & de la rate. En Latin *marrubium album vulgare*. Il y a pluſieurs autres eſpéces de *marrube* blanc.

Ce mot vient du Latin *marcidum*, qui ſignifie *flétri*, à cauſe que les feüilles du *marrube* ſont ridées, blanchâtres, & comme flétries.

Le *marrube* noir, ou puant, pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd & demi, ou de deux piéds, quarrées, veluës, tirant ſur le rouge. Ses feüilles ſont oppoſées deux-à-deux le long des tiges, ſemblables à celles de la méliſſe, mais plus rondes & plus noires, veluës, molles, ridées, puantes. Ses fleurs ſont verticillées, de couleur rouge. Châcune d'elles eſt un tuyau découppé par le haut en deux lévres. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde quatre ſemences un peu longues. En Latin *marrubium nigrum fœtidum, bollote Dioſcoridis*, C. Bauh. ou *ballote Mathioli*. La décoction du *marrube* noir eſt éxcellente dans la paſſion hyſtérique & dans l'affection hypochondriaque.

Marruque. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Marrucus, a.* Voyez Mâron, ou Marron.

Mars. ſubſt. m. Nom propre d'un faux Dieu des Payens qu'ils croyoient preſider à la guèrre. *Mars, Gradivus.* Ils l'appelloient *Dieu des batailles*. Les Poëtes le font naître de Junon ſans aucun commèrce d'homme. D'autres diſent qu'il fut fils de Jupitèr & de Junon. C'eſt l'opinion d'Héſiode dans ſa Théogonie v. 922. Il eut de Vénus deux fils & une fille. Les fils ſont Φόβος, & Δεῖμος, que nous ne ſçaurions rendre en François que par des noms féminins, la Crainte, & la Tèrreur; mais qui ſont maſculins en Grèc. La fille fut l'Harmonie. Théog. v. 934. 937. On la nomme auſſi Hèrmione, & elle épouſa Cadmus. *Mars* eut encore de Rhéa Romus & Romulus; & Evadné de Thébe, fille d'Aſopus. Il fut auſſi Pére de Cycne qui fut tué par Hèrcule. *Héſiode* dans le Bouclièr d'Hèrcule v. 57. *Mars* eut pour ſœur Bellone Déeſſe de la Guèrre. Les victimes qu'on lui ſacrifioit étoient le cheval, le loup, le chien, & le pivèrt. Ses Prêtres ſe nommoient Saliens & Flamines de *Mars*. *Salii, Flamines Martiales.* La femme de *Mars* étoit Nériéne. D'autres diſent qu'il n'en eut point, & que tous ſes enfans qui furent en grand nombre furent des fruits de ſes débauches. Bellone conduiſoit ſon char; la tèrreur & la crainte l'accompagnoient. Il étoit l'inventeur des armes. On lui ſacrifioit même des hommes. Le Gramen, le Coq & le Vautour lui étoient auſſi conſacrez. Arnobe dit qu'on immoloit des chiens & des ânes à *Mars*. Ils le peignoient avec des yeux furieux, & étincellans. Le Prince avoit l'air du Dieu *Mars*.

Le

217

Le nom de *Mars* … ples d'Italie, … la guèrre. Les … cipe *hiphil*, … tres le dériver … *formidable*, … vans ont form…
Selon Voſſius, … du Paganiſme … hommes, *mar*… s'eſt dit parce… commenceme… puiſſant, rob… truit, particip… core que *Mars* … Voyez *De Idol*… 7. Les Sabins … Latins ou les … tes diſent *Ma*… milieu.
Jeux de Ma… Rome à l'homm… fois l'année, … à-dire, le 12… Ceux ci ne fûr… la dédicace du … conſiſtoient en … bêtes. Dion rap… nicus tua dans … ces jeux dans ſe…
Mars. ſ. m. La … leil, & Jupitè… *Mars* ſurpaſſe … ou ſelon M. C… tique d'un degr… pace d'un an & … grande diſtance … tres de la tèrre … bite de *Mars*, … Le phénoméne … de la tèrre que … tion avec lui, … tenable. M. Ca… pluſieurs taches … qui prouvent q… fait ſon tour ſur … obſèrve la mêm… laire du mouver… que cette Planè…
En 1676. on obſer… avec ſon immen… & rougeâtre, … nère des nuages … ſant & repaſſan… confuſe. Dans … il nous paroît … luminé eſt prèſ…
La diſtance de *Ma*… comme 1 + … le diamètre du S… conſequemmen… tié de celle qu'il … variation dans … orbite, on n'y … *Harris*.
M. Caſſini & M. … ont déterminé … enſorte qu'il eſt … *Mars* tourne autou… de la Tèrre & … M. Hook, Anglois … une lunette de … Lune quand elle …
Mars, eſt une … *petite infortune*, … de & ſèche. Font … être un ſatellite …
Mars, ſe dit au … homme a l'épée … dit auſſi les enfa… *Enfans de Mars* … rir de la gloire.

Le nom de *Mars* eſt un mot de la langue des Oſques, anciens peuples d'Italie, formé de *Mamers*, qui étoit un nom du Dieu de la guèrre. Les Hébraïſans dérivent le nom de *Mamers* du participe *hiphil*, ממרם, qui vient de מרם, *contundere*, *briſer*. D'autres le dérivent de מערצה, *force*, *audace*, la racine eſt עריץ, *formidable*, *robuſte*, *Tyran*, d'où les Grècs ſelon les mêmes ſçavans ont formé le mot ἄρης.

Selon Voſſius, *Mars* eſt le Soleil dans l'opinion des Théologiens du Paganiſme, & ce nom ne vient point de ce qu'il préſide aux hommes, *maribus*, comme l'a cru Varron, ni de *mavors*, qui s'eſt dit parceque *magna vertit*, ni de ἄρης, en ajoutant une *m* au commencement, mais de מרץ, *marats*, qui ſignifie être fort, puiſſant, robuſte, ou de מחרם, *mecbares*, qui pèrd, qui détruit, participe en *piel* du vèrbe חרם, *charats*. Voſſius croit encore que *Mars* eſt le même que Nemrod, dont on a fait un Dieu. Voyez *De Idolol. L. VII. C.* 10. & Natal. Comes *Mytol. L. II. C.* 7. Les Sabins l'appelloient *Mamers*, dont on prétend que les Latins ou les Romains formèrent *Mars* par aphérèſe. Les Poëtes diſent *Mavors* par épenthèſe, ou addition d'une ſyllabe au milieu.

JEUX DE MARS. C'étoient des jeux, des combats inſtitituez à Rome à l'honneur de Mars, *Ludi Martiales*. Ils ſe faiſoient deux fois l'année, une fois dans le Cirque le 4 des Ides de Mai; c'eſt-à-dire, le 12ᵉ de ce mois, & une autre fois le prémiér d'Août. Ceux ci ne fûrent établis qu'après les autres, & en mémoire de la dédicace du temple de Mars, qui ſe fit ce jour là. Ces jeux conſiſtoient en courſes de chevaux, & en combats contre des bêtes. Dion rapporte L. LVI. que dans une de ces fêtes, Gèrmanicus tua dans le Cirque deux cens lions. Jean Roſin parle de ces jeux dans ſes Antiquitez Romaines L. V. C. 16.

MARS. ſ. m. La cinquiême des Planétes; celle qui eſt entre le Soleil, & Jupitèr; l'une des trois Planétes ſupérieures. *Mars*. *Mars* ſurpaſſe la tèrre en grandeur d'un tièrs, ou de la moitié, ou ſelon M. Caſſini comme de 27 à 125. Il s'écarte de l'écliptique d'un degré 50 minutes: & il parcourt ſon cèrcle dans l'éſpace d'un an & 321 jours, ou près de deux ans. Dans ſa plus grande diſtance il eſt éloigné de la tèrre de 59000 demi-diamétres de la tèrre, & de 8000. dans ſa plus petite diſtance. L'orbite de *Mars*, c'eſt l'éſpace dans lequel cette Planéte ſe meut. Le phénoméne de *Mars* achronique, qui ſe trouve plus près de la tèrre que le ſoleil, quand il eſt dans une cèrtaine oppoſition avec lui, eſt ce qui a rendu l'hypothêſe de Ptolomée inſoutenable. M. Caſſini a obſèrvé que dans la Planéte de *Mars* il y a pluſieurs taches différentes dans ſes deux faces, ou hémiſphères, qui prouvent qu'il eſt mobile ſur un axe; & il a obſèrvé qu'il fait ſon tour ſur lui-même en 24 heures 40 minutes. M. Hook a obſèrve la même chôſe. Il a découvèrt ſur tout une tache triangulaire du mouvement de laquelle il conclut, comme M. Caſſini, que cette Planéte tourne ſur ſon axe.

En 1676. on obſèrva parfaitement l'écliple de *Mars* faite par la lune avec ſon immèrſion & émèrſion. *Mars* paroît toûjours trouble, & rougeâtre, ce qui fait connoître qu'il y a autour de cette Planéte des nuages au travèrs deſquèls les rayons de la lumière paſſant & repaſſant, le font paroître avec cette couleur rouge, & confuſe. Dans ſa conjonction, ou ſon oppoſition avec le ſoleil, il nous paroît plus lumineux, parcequ'alors ſon hémiſphère illuminé eſt prèſque tout-à-fait tourné du côté de la tèrre.

La diſtance de *Mars* au ſoleil eſt à la diſtance de la Tèrre au Soleil comme $1 + \frac{1}{2}$ eſt à 1. Ainſi un homme placé dans *Mars* verroit le diamétre du Soleil $1 + \frac{1}{2}$ plus petit qu'il ne nous paroit; & conſéquemment ſa lumière & ſa chaleur, ne doit être que la moitié de celle qu'il fait ſentir ſur la tèrre. Mais il y a beaucoup de variation dans ſa chaleur, à cauſe de la grande éxcentricité de ſon orbite, on n'y en ſent néanmoins jamais tant que dans Mèrcure. *Harris*.

M. Caſſini & M. Flamſtead, Anglois, par d'éxactes obſèrvations, ont détèrminé la parallaxe horizontale de Mars à 25 ſecondes, enſorte qu'il eſt cèrtain qu'elle n'eſt pas plus grande.

Mars tourne autour du Soleil, dans une orbite, qui eſt entre celle de la Tèrre & Jupitèr. HARRIS.

M. Hook, Anglois, obſèrvant cette Planéte le 10 *Mars* 1665. avec une lunette de 36 pieds, ſon corps lui parut de la largeur de la Lune quand elle eſt dans ſon plein. *Harris*.

MARS, eſt une Planéte maléfique. Les Aſtrologues l'appellent la *petite infortune*. C'eſt une Planéte maſculine, & nocturne, chaude & ſeche. Fontana a obſèrvé en ſon milieu une tache qu'il croit être un ſatellite, comme ceux de Jupitèr.

MARS, ſe dit auſſi d'un grand guèrrier, d'un brâve. Quand cet homme a l'épée à la main, c'eſt un *Mars*, un détèrminé. On dit auſſi les enfans de *Mars*, pour ſignifièr la même chôſe. *Les Enfans de Mars* s'expôſent aux plus grands dangers, pour aquérir de la gloire. Mallet a fait un livre de Fortifications appellé les Travaux de *Mars*. On nomme l'Hôtel des Invalides l'Hôtel de *Mars*, ſur lequel on a fait ce vèrs Latin pour le Roi.

Martis reliquias placidâ in ſtatione locavit.

MARS, ſignifie auſſi le troiſième mois de l'année ſuivant nôtre façon de compter. *Martius*. Il étoit le prémiér autrefois chez les Romains; & on en uſe encore ainſi en quelques ſuppurations Ècléſiaſtiques, comme lorſqu'on compte les années depuis l'Incarnation de N. S. c'eſt-à-dire, depuis le 25 de *Mars*. Les Anglois comptent encore de cette manière. Ce n'eſt que depuis l'Édit de Charles IX. de l'an 1564. qu'on a commencé en France à compter l'année par le mois de Janviér. Elle commençoit auparavant à Pâques. Ainſi la même année avoit deux fois le mois de *Mars*, & on diſoit *Mars* devant Pâques, & *Mars* après Pâques. Le commencement du mois de *Mars* étoit d'une année, & la fin d'une autre, lorſque Pâques arrivoit dans le mois de *Mars*.

Les Aſtrologues le mettent auſſi le prémiér, à cauſe que c'eſt alors que le Soleil entre dans le ſigne d'Aries, ou du Beliér, par lequel ils commencent à compter les ſignes du Zodiaque.

C'eſt Romulus qui diviſa l'année en dix mois, & donna le prémiér rang à celui ci, qu'il nomma du nom de *Mars* ſon père. Ovide dit néanmoins que les peuples d'Italie avoient déja ce mois avant Romulus, & qu'ils le plaçoient fort différemment, les uns en faiſoient le troiſième, d'autres le quatriême, d'autres le cinquiême, & d'autres le ſixiême; ou même le dixiême de l'année. C'étoit en ce mois que l'on ſacrifioit à Anna Pérenna, que l'on payoit ſes maîtres, que l'on commençoit les Comices, que l'on faiſoit l'adjudication des baux & des fèrmes publiques, que les femmes ſèrvoient à tâble les éſclaves & les ſèrviteurs, comme les hommes le faiſoient aux Saturnales; que les Veſtales renouvelloient le feu ſacré. Le mois de *Mars* étoit ſous la protéction de Minèrve, & il a toujours eû 31 jours. Les réglemens de Romulus, de Numa & de Jules Céſar, n'ont point varié ſur cela. Le mois de *Mars* paſſoit pour être malheureux pour les mariages, auſſi bien que le mois de Mai. Voyez ſur ce mois Ovid. Faſt. L. III. Solin C. III. Macrobe Saturn. L. I. C. 12. Roſin. Antiqq. Rom. L. IV. C. 7. Bochart Hiéroz. P. I. L. II. C. 50.

On dit provèrbialement, Cela vient comme *Mars* en Carême; pour dire, vient bien à propos, ou ne manque point d'arriver toutes les années. On dit en Bèrry,

Mars *halleux marie la fille du laboureux*,
Mai pluvieux les marie toutes deux.

MARS, au pluriér, ſignifie les menus grains qu'on ſéme au mois de *Mars*, comme les avoines, orges, pois, veſſes, &c. On a recueilli bien des blez, mais il y aura peu de *mars*. On les appelle auſſi *tremois*, *marſois* & *marſés*: & de là eſt venu le mot de *marſeche*, qu'on donne à l'orge en pluſieurs Provinces, en Latin *marceſchia*, ou *mareſchia*.

MARS, en tèrmes de Chymie, ſignifie le fèr. *Ferrum*. Le *Crocus Martis* c'eſt la roüille du fèr, ou du fèr en pouſſière impalpable. Mais en tèrme du grand Art les ſages appellent leur Mèrcure du nom de *Mars*.

MARS, ou MARTS. Nom propre d'homme. *Martius*. Saint *Mars* ou *Marts*, nacquit en 435. ou 440. fut Abbé en Auvèrgne, & mourut vèrs l'an 525. ou 530. *Baillet*, 13. *Avril*.

SAINT MARS. Nom de lieu. *Sancti Medardi vicus*. Il eſt dans la Beauce ſur le Loet, qui ſe jette dans la Juine à Éſtampes. Pluſieurs l'appellent S. Marc, de même qu'on dit l'Abbaye de S. Marc les Soiſſons: mais mal, il faut dire en l'un & en l'autre S. *Mars*. Cependant Vallois croit que ce *Mars* eſt encore mal, & qu'il faut écrire S. *Mard*, puiſque ce mot s'eſt fait de Médard. Mais puiſque l'on dit communément *Mars*, comme il en convient, il faut ſuivre l'uſage. On a fait de *Médard*, *Meard*, *Mard*, *Mars*.

MARSA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Maxula*, *Maxulla*, *Mazula*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Afrique propre. Elle étoit Épiſcopale, ſuffragante de Carthage. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur la côte du Royaume de Tunis, au nord de la ville de ce nom. MATY.

MARSAILLE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'avec l'article. La *Marſaille*. C'eſt une plaine de Piédmont. *Marſalia*. La Bataille de la *Marſaille* eſt une bataille donnée le 4ᵉ d'Octobre 1693. & gagnée par le Maréchal de Catinat ſur les troupes de l'Empire, d'Éſpagne, & de Savoye, jointes enſemble, & commandées par le Duc de Savoye Victor Amedée II.

MARSAL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Lorraine, ſitué ſur la Seille, un peu au deſſus de Moyenvic, & à ſix lieuës de Nancy, vèrs le levant. *Marſallum*, *Marcellum*. *Marſal* appartient aux François, & c'eſt une place forte par ſa ſituation dans des

marais, & par les ouvrages qu'on y a faits. Maty. De Valois, *Not. Gal. p.* 317. croit que ce lieu a pris ſon nom de *Sal*, du ſel.

MARSALA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Vallée de Mazara, en Sicile. *Marſala.* Elle eſt ſur le Cap Coco, qui eſt la pointe la plus occidentale de l'iſle, entre la vallée de Mazara, & celle de Trapano. Elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Lylybæum*, ville Épiſcopale. Maty.

MARSAN. ſ. m. Nom propre de Contrée. Le païs de Marsan. *Martianus Ager.* C'eſt une ancienne Vicomté. Elle renſerme la partie occidentale du Condomois, & de la Gaſcogne. Il appartient à la Maiſon d'Armagnac, & Mont-*Marſan* en eſt la Capitale. *Martianus*, ou *Mons Martianus.* Oihenart, dit l'Évêque d'Aire, eſt appellé quelquefois *Epiſcopus Martianenſis à Martiano*, c'eſt-à dire, de Mont *Marſan.* Voyez cet Auteur, & Valois, *Not. Gall. p.* 53.

MARS DIEP. ſ. m. ou LE TÉXEL. ſ. m. C'eſt un détroit fort fréquenté. *Texelium Fretum.* Il eſt entre l'iſle de Téxel, & la pointe ſeptentrionale de la Nort-Hollande. Ce détroit eſt un des principaux paſſages de la mèr d'Allemagne à la Zuidèrzée. Maty.

MARSÊCHE. ſ. f. Eſt un nom qu'on donne à l'orge en pluſieurs Provinces de France. *Hordeum.*

Ce mot vient de celui de *marſes*. Voyez plus bas.

MARSEILLE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, ſituée ſur la côte de la Provence, à cinq lieuës d'Aix, & à douze d'Arles. *Maſſilia.* Cette ville eſt fort ancienne, grande, & belle; on y voit une ruë, qu'on nomme le Cours, qui eſt fort large, & longue environ de demi lieuë. Elle à trois ou quatre rangées d'arbres au milieu, & de châque côté un rang de maiſons fort hautes, & ſi ſemblables, qu'on les prendroit pour une ſeule maiſon, ſi l'on n'y voyoit pas pluſieurs portes. *Marſeille* eſt extrémement peuplée, à cauſe de ſon commèrce qui eſt fort grand.

Marſeille fut bâtie par les Phacées environ 600 ans avant Jésus-Christ. Quelques uns diſent qu'elle fut rebâtie par les Phocéens, & qu'elle avoit été bâtie quelque-tems auparavant, mais ils mettent trop peu de tems entre ces deux époques pour croire qu'elle eut été ſitôt détruite. Ces Phocéens étoient des Grècs de la côte de l'Aſie mineure, originairement Athéniens. Les Saliens Cavares voulurent s'oppôſer à leur établiſſement ſur la côte de la Gaule, mais on dit que Bellovêſe le favoriſa. Cinq cens ans après ils conduiſirent une nouvelle colonie à Marſeille, & augmentèrent beaucoup la ville. Voyez Sénéque, *Conſol. ad Helviam. C.* 8. & Tite-Live L. XXXIV. C. 9. Et les Annales de *Marſeille* par le P. Gueſnay Jéſuite; De Valois, *Not. Gall. p.* 318. *& ſuiv.*

Euſtathius dans ſes Commentaires ſur Denys le Géographe dit que les Phocéens abordans ſur la côte des Salyens, ils trouvèrent un pêcheur ſur la côte, que le patron du vaiſſeau qui vouloit aborder jetta un câble à tèrre, en criant à cet homme Μᾶσαι, ou μᾶσσαι ἁλιεῦ, c'eſt-à-dire, *Attache, pêcheur*; & que de ces deux mots on nomma la ville qu'ils bâtîrent *Maſſalia*, d'où s'eſt fait *Marſeille.* L'Intèrpréte de Thucidide dit que ce fut au contraire le pêcheur qui cria aux Phocéens attache, Μᾶσαι, qu'ils prîrent cela pour un bon augure, & en donnèrent le nom à leur ville. Le Géographe Étienne rapporte la même étymologie, mais il appelle Marſeille, ville de Libye, πόλις τῆς Λιβυστινῆς, au lieu de πόλις τῆς Λιγυστικῆς, ville de la Ligurie. C'eſt une faute de Copiſte. Plutarque, dans la vie de Solon, dit que *Marſeille* a pris ſon nom d'un Marchand nommé Maſſalia, qui la bâtit. Ce qui paroît de plus problable, c'eſt que *Marſeille* ayant été bâtie ſur les tèrres des Saliens, les Phocéens la nommèrent *Maſſalia*, c'eſt-à-dire, Forteresſe des Saliens. Voyez le P. Gueſnay, dans ſes Annales de *Marſeille*, L. I. C. 2. Cet Auteur mettoit *Marſeille* à 24 d. 30 min. de longitude, & à 43 d. 10 min. de latitude: mais Meſſieurs de l'Académie des Sciences ne la mettent qu'à 23 d. 7 min. de latitude, & à 43 d. 20 min. de longitude.

Le port de *Marſeille*, nommé par les Anciens *Halycidon*, ou *Maſſilienſium portus*, n'eſt pas extrémement grand; mais il eſt fort ſûr, l'entrée en eſt ſi étroite qu'on la fèrme toutes les nuits avec une chaîne de fèr; & outre cela il eſt défendu par deux Citadelles, qui ſont aux deux côtez de ſon entrée. On y tient les Galères du Roi, & on voit ſur ſon bord un bel arcenal, où l'on bâtit de nouvelles Galères, & on fait des ouvrages pour l'entretien des vieilles. Cette ville a une Sénéchauſſée, une Cour de l'Amirauté, & un Évêché ſuffragant d'Arles; ſon tèrroir eſt fort beau, & ſi rempli de maiſons de campagne, que les plus moderez y en comptent juſqu'à ſix mille. Elles ſont deſtinées au divèrtiſſement des Bourgeois; mais principalement à leur ſèrvir de retraite en tems de contagion. Maty.

La mèr de *Marſeille*, c'eſt la partie de la Méditèrranée qui eſt ſur les côtes de Provence. *Mare Maſſilienſe*, autrefois *Mare Græcum.* Valois, *Not. Gall. p.* 321.

MARSEILLOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Marſeille. *Maſſaliota, Maſſaliotes, Maſſiliatus.* Les *Marſellois* ont été célébres dans l'Antiquité, & par l'étude, & par leur police. Voyez Cicéron dans ſon Oraiſon pour Flaccus, & Strabon L. IV. & le P. Gueſnay dans ſes Annales de Marſeille, L. I. C. 15. Dans l'hiſtoire Ecléſiaſtique & en Théologie, on appelle ſouvent les Sémipélagiens *Marſeillois*, parceque ce fûrent des Prêtres de Marſeille, comme Caſſien, qui donnèrent les prémiérs dans les èrreurs du Demipélagianiſme.

Quelques-uns diſent *Marſillois*, *Marſeillois* eſt mieux.

MARSEL, & MARSELOIRE. Vieux mots, qui ſignifient *boucherie.* Ils viennent du Latin *macellum.*

MARSELIER. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire *boucher*, il eſt formé de *macellarius.*

MARSELLEZ. Nom d'une ancienne monnoye de Marſeille, il y en avoit de groſſe & de petite. *Maſſilienſis moneta.*

MARSES. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie les grains de Mars, les grains qu'on ſéme au mois de Mars. *Martium frumentum*, & dans la baſſe Latinité *marceſchia, mareſchia.* On a dit auſſi *marſois*, & blé *marſois*, aujourd'hui on dit marſêche, ou les Mars.

Ce mot vient du nom du mois de *Mars.*

MARSI. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de l'Abruſſe ultérieure. *Marſicanus Ducatus.* En Italien, il Ducato di Marſi. Il eſt autour du lac Celano, il a conſèrvé le nom des anciens Marſes, qui en étoient les habitans. Quelques Géographes croyent qu'il y avoit autrefois une ville Épiſcopale près du lac Celano, qui portoit le nom de *Marſi*, & dont l'Évêché a été transféré à Piſcina. Maty.

MARSIAS. ſ. m. Nom propre d'un Satyre. *Marſias.* Le Satyre *Marſias* joüoit ſi bien de la flûte, qu'il oſa défier Apollon, qui l'ayant vaincu au jugement des Muſes, l'écorcha vif, pour le punir de ſa témérité.

MARSICO NUOVO. C'eſt-à-dire, Nouveau Marſique. Nom d'une petite ville du Royaume de Naples. *Marſicum Novum.* Elle eſt dans la Principauté citérieure, ſur la ſource de l'Agri, aux confins de la Baſilicate. Elle a un Évêché ſuffragant de Salèrne, dont elle eſt éloignée de dix-huit lieuës, du côté du levant. Maty.

Marsico Vecchio. C'eſt-à-dire, Vieux Marſique. Nom d'une ancienne ville de la Lucanie, ſituée dans la Baſilicate, ſur l'Agri, à deux lieuës au deſſous de Marſico Nuovo. *Marſicum Abellinum.* Cette ville eſt fort petite, mal peuplée, & elle diminuë tous les jours. Maty.

MARSIGLIA. ſ. f. Nom propre d'un lieu près du lac Celano, dans l'Abruſſe citérieure. *Marſilia.* Il y avoit autrefois une petite ville, ou un bourg des Marſes. Ce lieu qu'on nommoit *Archippe*, ou *Alchippe*, a été englouti par le lac. Maty.

MARSILIANE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une éſpéce de vaiſſeau dont ſe ſèrvent les Vénitiens. *Oneraria veneta major.* Il eſt bâti à pouppe quârrée. Il a le devant fort gros. Il porte juſqu'à quatre mâts, & eſt environ du port de 700 tonneaux.

MARSIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Inde, de là le Gange. *Marſinum.* Elle eſt ſur la rivière de Ménan, à l'orient méridional de la ville de Pégu, & elle eſt capitale d'un Royaume dépendant de celui de Pégu. Maty.

MARSO, lago *Marſo*, ou Celano. Nom d'un lac. *Lacus Celanus*, anciennement *Lacus Marſorum*, ou *ficinus.* Il eſt dans l'Abruzze Ultérieure, aux confins de la Citérieure, & de la Tèrre de Labour. On l'appelle aujourd'hui, Lac de Celano, & il prend ce nom de la petite ville de Celano, qui eſt ſur ſon bord.

MARSO. ſ. m. Dans quelques Coutume ce mot ſignifie un jeune cochon d'un an & au deſſous, *Sus anniculus.*

MARSONOWITZ. ſ. m. Nom propre d'une grande iſle de la mèr de Moſcovie. *Marſonovitia.* Elle dépend de la Province de Divina, en Moſcovie, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de cinq ou ſix lieuës. Il n'y a rien de conſidérable que le Cap de Candenoès, qui eſt à la pointe ſeptentrionale de l'iſle, d'où quelques-uns ont pris occaſion de la nommer l'iſle de Candenoès. Maty.

MARSOUIN. ſ. m. Grand poiſſon de mèr fort gras, qu'on appelle auſſi *pourceau de mèr. Turſio, ſus marinus. Phocæna.* Il approche de la figure du Dauphin. C'eſt un des plus gros poiſſons de mèr après la baleine. Il a beaucoup de lard. Il n'a point d'oüies, mais deux trous au deſſus de la tête, qui en font la fonction. Il ſaute au deſſus de l'eau comme pour prendre l'air & réſpirer plus commodément. Il va dans les grandes rivières ou la mèr entre. Il a le museau fort plat, & il eſt mis au rang des poiſſons à lard; au lieu que le Dauphin eſt mis au rang des poiſſons royaux.

Ménage le confond avec le Dauphin: mis il ſe trompe; on en voit la diſtinction dans la dèrnière Ordonnance de la Marine, à l'article des Poiſſons Royaux.

L'Anatomie

L'Anatomie d'un *marſouin* faite au Collége de Gresham, & imprimée à Londres en 1680. par Édoüard Tyſon, porte que l'extérieur de cet animal eſt tout ſémblable à un poiſſon, à ſes nageoires de devant près, leſquelles aprés qu'on en a ôté la prémière enveloppe, reſſemblent aſſez au bras de l'homme. Quant aux parties intérieures il reſſemble plus à un animal à quatre piéds qu'à un poiſſon. Il a même le ſang chaud contre l'ordinaire des poiſſons. Il a ſous la peau une graiſſe répanduë par tout le corps comme le cochon ; la membrane charnuë, ſes muſcles fort pleins de ſang, & la coëffe ou tunique graſſe, qui enveloppe les inteſtins, quoi qu'en diſent Bartholin, *Cent. II. hiſt.* 25. & J. D. Major *anno III. Miſcell. Academ. Nat. Cur. obſ.* 20. *p.* 25. Il a dix ou douze glandes qui font l'office de la rate ; & trois ventricules. Dans ſes inteſtins on ne trouve ni le *cæcum*, ni le *colon*. Il a un méſentère avec un pancréas, d'où partent des vaiſſeaux lactez. Son foye n'a point de véſicule de fiel, mais il eſt entiér comme dans l'homme, & non point diviſé en pluſieurs lobes, comme l'a prétendu Ray dans les Tranſactions philoſophiques. Ses reins ſont un compôſé de pluſieurs glandes enveloppées d'une membrane, ou tunique commune. Celui qu'on diſſequa étoit une fémelle, & reſſembloit encore parfaitement aux animaux tèrreſtres à quatre piéds par les glandes des reins, par la veſſie de l'urine, par les vaiſſeaux umbilicaux, par lés parties qui ſèrvent à la génération, par le diaphragme & toutes les autres parties qui ſont dans le coffre, excepté qu'il y avoit un corps glanduleux, entrecoupé de pluſieurs vaiſſeaux ſanguins, & attaché aux côtes de l'épine du dôs. Jonſton s'eſt trompé en parlant des dents de cet animal ; il dit qu'elles ſont plates, & ſemblables aux dents molaires, ou machelières, & elles ſont aiguës & affilées. Il en a 96. Il a comme tous les autres poiſſons cétacées, au lieu de narines un conduit, qui lui ſèrt à réſpirer, & à rejetter l'eau qu'il auroit pris en trop grande abondance, en avalent ſa proye. Quoique Rondelet ait dit, qu'aucune éſpéce de poiſſon n'avoit de paupières, le *marſouin* en a. On remarque dans celles d'enhaut, les conduits lacrymaux de Stenon, & la glande qu'il a trouvée : outre les ſix muſcles des yeux qu'ont les hommes, il en a un ſeptième, comme les animaux tèrreſtres, que l'on nomme *ſuſpenſeur*. Son cèrveau eſt beaucoup plus grôs que celui des autres poiſſons, ou quadrupédes : cependant il n'a point de nèrfs olfactoires, ni d'apophyſes mamillaires ; quoique Rondelet donne de l'odorat aux Dauphins. Ray n'avoit point remarqué de feſſes, ni de teſticules dans le *marſouin*. L'Anatomiſte de Gresham y en a trouvé, & il dit que les teſticules ſont plus grands que les feſſes. De même, quoique Pline & & Ariſtote lui refuſent le ſens de l'ouïe, il en a pourtant trouvé l'organe & les conduits, qu'il décrit fort au long. Il finit par l'oſtéologie ; Major ne donne au *marſouin* que 54 vèrtébres, Tyſon lui en compte ſoixante, & treize côtes de châque côté. Enfin, il montre l'analogie des ôs de ſes nageoires antérieures avec le bras & la main de l'homme. On fait mettre les jambes des ſcorbutiques dans le ſang du *marſouin* quand on en prend ſur mèr. On dit qu'il eſt ſouverain pour cette maladie. Car outre la coûtume des animaux aquatiques, le *marſouin* a le ſang chaud, comme on l'a remarqué ci-deſſus. Les *marſouins* en troupe pronoſtiquent un gros tems.

On a fait le mot François *Marſonin* des deux mots Latins *marinus ſus*.

On appelle auſſi ironiquement un homme gros & bien chargé de graiſſe, un *marſoüin*, comme on l'appelle auſſi un *pourceau*.

MARSPÈRG. Voyez STABÈRG.

MARSPITÈR. ſ. m. Nom de Mars, Dieu de la Guèrre, compôſé de *Mars* & de *Pater*, comme Jupitèr de *Jehovah & pater*, Dieſpitèr &c. *Marſpitèr*. Voyez Mars.

MARTA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, ou Bourg du Duché de Caſtro, en Italie. *Martha*. Ce lieu donne ſon nom au lac de *Marta*, ou de Bolſena, ſur lequel il eſt ſitué, à l'iſle de Martane, qui eſt dans ce Lac, & à la rivière de *Marta*, qui ſort de ce lac, baigne Toſcanella, ſépare le Duché de Caſtro du patrimoine de S. Pièrre, & ſe décharge dans la mèr Toſcane, à Torre di Corneto. Maty.

MARTA. ſ. f. Nom d'une autre petite ville qui eſt capitale d'une petite contrée, qui porte le nom de Royaume de *Marta*. *Marta*. Elle eſt dans le Malabar ; entre la ville de Cochin, & celle d'Angemale. Maty.

MARTABAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la prêſqu'iſle delà le Gange. *Martabanum*. Elle eſt ſur le Golfe de *Martaban*, où elle a un bon port, à ſoixante lieuës de la ville de Siam, ou de l'Odiaa, vèrs le Nord-oueſt. *Martaban* eſt capitale du Royaume de *Martaban*, qui s'étend le long du Golfe de ce nom, entre le Royaume de Siam, & celui de Pégu, duquel il dépend. Maty.

Le Golfe de Martaban, ou de Pégu. *Martabanus*, ou *Peguanus ſinus*. C'eſt une partie du Golfe de Bengale. Ce Golfe eſt à l'embouchure du Pégu, entre les côtes du Royaume de Pégu, & de celui de *Martaban*. On croit que c'eſt celui que les Anciens appelloient *Sabaracus*, ou *Sabaracus ſinus*. Maty.

MARTAGON. ſ. m. Plante qui reſſemble en quelque façon au lis. *Lilium miniatum, lirium*. Il y a des *martagons* blancs, orangez, pourprez, &c. Son oignon ou ſa racine eſt jaune. Ses feuilles ſont à-peu-prés ſemblables à celles du lis blanc : elles environnent la tige en forme d'étoiles. Il porte à la cime des fleurs ſemblables au lis, attachées à une queuë fort mince, dont les feüilles ſont recourbées, mouchetées de points rouges, belles & odorantes. Matthiole dit que ce ſont les Chymiſtes qui lui ont donné ce nom. C. Bauhin l'appelle *lilium floribus reflexis montanum*. Il y a d'autres éſpéces de *martagon*. Rapportez ici ce qui a été dit d'aprés Morin au mot Lys.

MARTE. ſ. f. Animal. Voyez Martre.

MARTANGE. ſ. m. Voyez CHAſTAIGNIÉR, Éſpéce de pomme, *T. I. p.* 1690.

De ce mot de *marte* on avoit fait autrefois celui de *marterin*, pour dire, qui eſt couvèrt, doublé, fourré de peau de marte.

MARTEAU. ſ. m. Inſtrument de fèr qui ſèrt à battre, & qui eſt néceſſaire à prêſque tous les ouvriérs. *Malleus, tudes*. Le *marteau* eſt compôſé d'une tête & d'un manche. L'œil du *marteau* eſt le trou où l'on fourre le manche. On appelle les Maréchaux, les Chaudronniérs, les Sèrruriérs, & aûtres qui battent ſur l'enclume, *Gens de marteau*. Les Tailleurs de pièrres ont des *marteaux* brettellez qui ont des dents ; les Paveurs de gros *marteaux*, les Tapiſſiérs, Vitriérs, des *marteaux* à tête ronde & à panne, &c. On dit d'une médaille, d'une monnoye, qu'elle eſt faite au *marteau* ; pour dire, qu'elle eſt frappée avec un gros *marteau* qu'on appelle *Bouvart*, & qu'elle n'eſt pas jettée en moule, ni faite au moulin. On dit auſſi de la vaiſſelle, qu'elle eſt faite au *marteau* ; pour dire, qu'elle eſt forgée & travaillée avec le *marteau*.

Autrefois on a dit & écrit *martiau* pour *marteau* ; on a ainſi écrit pluſieurs autres mots qui ſe tèrminent aujourd'hui en *eau*.

Ce mot vient de *martellus*, dont Pline ſe ſèrt lorſqu'il rapporte que Cynira fille d'Agriope inventa le *marteau* & les tenailles ; & le Latin vient originairement à *Marte* de *Martus*. Ménage.

Le *marteau* des forges de fèr ſe meut par le moyen d'un moulin, à cauſe de ſa grande peſanteur.

Marteau d'Épinette, eſt un petit *marteau* de cuivre qui ſert à accorder l'épinette & le claveſſin, à tourner les chevilles, & à les enfoncer. *Malleolus*.

Marteau d'horloge, ou de montre, eſt celui qui frappe ſur le timbre pour faire la ſonnerie. *Hides automarius*.

Marteau de porte, eſt un gros anneau, ou quelque autre piéce de fèr, qui frappe ſur un clou pour avèrtir ceux de la maiſon de la venir ouvrir. De là vient qu'on dit, par une façon de parler figurée & baſſe, Graiſſer le *marteau* ; pour dire, donner quelque chôſe au Portiér.

On n'entroit point chez nous, ſans graiſſer le marteau. Rac.

Marteau, eſt auſſi un fèr avec lequel les Officiérs des Eaux & Forêts marquent les arbres qu'il faut coupper, lorſqu'ils font des ventes & adjudications de Bois ; *marculus*, & il y a un Officiér exprès en châque Maîtriſe, qu'on appelle *Garde marteau*. *Marculi cuſtos*. Ce *marteau* eſt dépôſé en la Chambre du Conſeil dans un coffre à trois cléfs, pour marquer les piéds corniérs, parois, arbres de liſières, baillivaux, & autres de réſèrve.

Marteau d'armes, eſt une arme dont ſe ſèrvent les Polonois, qui d'un côté eſt platte & ronde comme un *marteau*, & de l'autre eſt trenchante & faite comme une hache. *Malleus militaris*.

Marteau, en tèrmes de Marine, ſe dit du travèrſiér de l'arbalête ou du bâton de Jacob. *Baculus trânſverſus*. Le bâton de Jacob a juſques à quatre *marteaux*, ou travèrſiérs.

Marteau, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit d'un petit ôs fait en forme d'un *marteau*, qui eſt dans l'oreille intérieure, qui s'articule avec un autre fait en forme d'enclume. *Malleus*. Ils ſèrvent au ſentiment de l'ouïe.

Marteau, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme n'eſt pas ſujet à un coup de *marteau* ; pour dire, qu'il n'eſt pas ſujet de ſe rendre à une cèrtaine heure pour prendre ſes repas. On dit qu'un homme eſt entre l'enclume & le *marteau* ; pour dire, qu'il eſt entre deux puiſſances qui le tyranniſent. On dit auſſi, qu'il vaut mieux être *marteau* qu'enclume ; pour dire, qu'il vaut mieux faire du mal que de le ſouffrir. On dit encore, C'eſt une grande queſtion, lequel a été le prémiér du *marteau* ou de l'enclume. On appelle auſſi un homme fèrme & conſtant, qui réſiſte aux pèrſécutions, que c'eſt un diamant ſous les *marteaux*, par une vieille èrreur populaire, qui a fait

croire

croîre qu'un diamant ne peut être briſé par les *marteaux*, ce qui eſt ſi faux, qu'un Orfévre en caſſera tout autant qu'on lui en voudra payer.

MARTÉCA, MARATÉCA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Marteca*. C'étoit anciennement une petite ville de la Luſitanie, nommée Malcéca, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué dans l'Éſtramadure du Portugal, ſur le Zadaon, à quatre lieuës de Sétuval, vèrs le Levant. MATY.

MARTEGUES, MARTEGUOIS, Voyez MARTIGUES. MARTIGUOIS.

MARTEL. ſ. m. *Malleolus*. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *marteau*, qui ſe dit encore en cette phrâſe. Il a *martel* en tête; pour dire, Il a quelque chôſe qui lui donne du chagrin, du ſouci, de l'inquiétude, de la jalouſie.

Quoi qu'Artaut en eut dit, ayant martel en tête
Dès que la nuit vient il s'apprête. Mlle L'HÉRITIÉR.

Quelques-uns ont cru que ce Provèrbe venoit de ce que Charle-*Martel* tourmentoit les peuples, & les chargeoit de taxes & d'impoſts, ce qui faiſoit qu'ils l'avoient ſans ceſſe en tête.

Froiſſart parle du *martel* de la Coneſtablie, qui étoit la marque de la Charge & de la Juriſdiction du Coneſtable.

On diſoit tout de même *Mantel* pour *manteau*.

MARTEL, fut le ſurnom de Charle, Maire du Palais, père de Pepin & ayeul de Charlemagne. Il fut ſurnommé *Martel*, c'eſt à dire, *Marteau*, à caûſe de ſa valeur éxtraordinaire à la guèrre, & parce qu'il fut le marteau des Sarazins, qu'il chaſſa de France.

MARTEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Martellum*, *Martelli Caſtrum*. Elle eſt dans le Quèrci, vèrs les confins du Limoſin, ſur la Dordogne, à neuf ou dix lieuës de Cahors, & environ à ſix de Sarlat, de Brive, & de Tulle. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 318.

Le Cap MARTEL, eſt un Cap de l'Archipel appellé autrefois *Canæum promontorium*. C'eſt là où ſe trouvoit cette pièrre Amiantus dont les Anciens faiſoient de la toile qui ſe blanchiſſoit au feu. DU LOIR, *p.* 299.

MARTELLA, *Punta Martella*, ou Canella, Capo della Canella, Cap de l'iſle de Corſe. *Promontorium Cancellæ*. Il eſt a l'entrée du Golfe de San-Fiorenzo du côté du midi. On croit que c'eſt celui que les Anciens appelloient *Tilox Promontorium*.

MARTELLO, Capo Martello. Voyez ROSOCALMO, Capo.

MARTELAGE. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts, qui ſe dit de la marque que font les Officiérs avec un marteau ſur les arbres, quand ils font l'aſſiette des ventes pour en borner l'étenduë. *Signum malleo impreſſum*. Le Gardemanteau doit faire le *martelage* en pèrſonne.

MARTELER. v. act. Battre à coups de marteau. *Malleo tundere*, *ferire*.

MARTELER, en tèrme de Fauconnerie, ſe dit des oiſeaux, quand ils font leur nid. *Nidificare*.

MARTELER, ſe dit auſſi figurément des peines, des inquiétudes que donnent les affaires fâcheuſes, & dangereuſes: mais il ne peut être d'uſage que dans le ſtile comique & familiér. *Negotium faceſſere*.

J'allai aux champs à la ſaiſon nouvelle,
Au tems qu'amour les jeunes gens martelle. ST. GE.

Je viens pour ſoulager le mal qui me martele. VOIT.

MARTELET. ſ. m. diminutif de *marteau*, qui ſèrt aux Artiſans qui travaillent ſur des chôſes délicates, comme Graveurs, Orfévres, &c. *Malleolus*. On l'appelle auſſi *flatoir*.

MARTELINE, eſt auſſi une éſpéce de marteau de Sculpteur ſèrvant à gruger le marbre qui a une pointe d'un côté, & des dents de l'autre. *Denticulatus malleolus*.

MARTÉOBARBULE. Voyez MARTIOBARBULE.

MARTÉSIEN. ſ. m. Nom d'une ſorte de milice dans l'Empire Romain. *Marteſius*. La notice de l'Empire d'occident nous apprend que les *Martéſiens* étoient ſur la frontière de l'Empire, vèrs Mayence, & aux ordres de celui qui commandoit à Mayence. Ils étoient chargez de défendre les bords du Rhin.

MARTHE. ſ. f. Nom propre de femme. *Martha*. Sainte *Marthe* ſœur du Lazare que N. S. reſſuſcita, & de Marie Magdelaine, eſt l'éxemple & comme le ſymbole de la vie active, comme ſa ſœur l'eſt de la vie contemplative, parcequ'elle travailloit à préparer à manger à J. C. pendant que Magdelaine reſtoit tranquille auprès de cet homme Dieu, occupée ſeulement à l'écouter. Luc. X. 40. De là vient que ceux qui partagent leur vie entre le repos de la contemplation & l'action, qui donnent une partie de leur tems à l'oraiſon, & qui employent l'autre à travailler au ſalut du prochain, & aux éxèrcices de charité, on dit en tèrmes de ſpiritualité qu'ils joignent *Marthe* à Marie. Par la même raiſon on appelle la condition de *Marthe* l'état, la vie de ceux qui ſont employez à ſèrvir le prochain dans les chôſes qui regardent le corps & non la ſpiritualité, dans les chôſes temporelles. Ainſi les Freres Convèrs ſont dans la condition de *Marthe*. Son humilité lui fit préférer la condition de *Marthe* à celle de Magdelaine. Voyez encore au mot MAGDELAINE.

SAINTE MARTHE. Nom propre d'une petite ville avec Évêché. *Sancta Martha oppidum*, ou *fanum*. Elle eſt ſur le bord de la mèr, par les 11 degrez 20 min. de latitude ſeptentrionale. La Cordillère commence à cette ville.

La Congrégation de Sainte MARTHE. Voyez Religieuſe de ſainte MAGDELAINE à ce dèrniér mot.

MARTI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du troiſiême mois des Géorgiens: il répond à nôtre mois de Mars.

Ce mot vient de celui de *Martius*.

MARTIAL, ALE. adj. Belliqueux, guèrriér, courageux. *Martius*, *bellicoſus*. Cet homme a l'âme *martiale*, l'humeur *martiale*, c'eſt à dire, propre à la guèrre.

On le dit auſſi des étoiles malignes, & qui participent de la nature de Mars. L'œil du Taureau, le Cancre, le Scorpion, ſont des étoiles maléfiques, & de nature *martiale*.

MARTIAL, eſt auſſi un tèrme de Chymiſte: comme les Chymiſtes donnent le nom de Mars au fèr, ils diſent auſſi que les parties des corps naturèls qui ſont de la nature du fèr, ou de l'aciér, ſont d'une nature *martiale*.

MARTIAL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Martialis*. Le Poëte *Martial* vivoit ſous Claude & ſous Néron, & il étoit de Bilbao en Éſpagne. Le Livre *de Spectaculis* eſt une Collection de divèrs Poëtes, & n'eſt pas de *Martial*, au ſentiment de pluſieurs Critiques. *Martial* eſt ſouvent trop libre. Le P. Jouvenci Jéſ. a fait un fort bon Commentaire ſur *Martial*, dont M. Fabricius n'a point parlé. Saint *Martial* Évêque de Limoges vivoit ſous l'Empereur Déce vèrs le milieu du troiſiême ſiécle.

MARTIANI. Voyez GIRCONA, *Tom. III. p.* 216.

MARTICLES. Tèrme de Marines. *Funes ramoſi*. Ce ſont de petites cordes qui ont pluſieurs branches ou pattes qui ſont fourchuës, & qui viennent aboutir à des poulies qu'on nomme *araignées*, qui ſèrvent entre autres chôſes aux manœuvres de l'artimon & du tourmentin, & qui embraſſent les voiles, quand on les veut fèrler.

Ce mot vient d'*article*, qui ſignifie des bouts de corde diviſez, qu'on appelle autrement *fanons*.

MARTIGNANO. ſ. m. Nom propre d'un Ancien Bourg de l'Hètrurie. *Martignanum Larthenianum*. Il eſt dans le Duché de Brucciano, en la Province du patrimoine, entre les petits lacs de *Martignano*, & de Straccia Capa, à cinq lieuës de Rome, vèrs le couchant. MATY.

MARTIGNY, MARTINACH. ſ. m. Nom propre d'un bon Bourg du païs de Valais, allié des Suiſſes. *Martiniacum*, *Octodurum Veragrorum*, ou *Vallenſium*. Ce Bourg eſt près du Rhône, ſur la Dranſe qui le diviſe en deux parties, jointes par un pont, & il eſt conſidérable par ſes bonnes mines de fèr. MATY. C'étoit autrefois une ville capitale du bas Valais, *Val. Not. Gall. p.* 592, 593.

MARTIGUES, ou MARTÉGUES. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Provence, entre la mèr du Martigues, & la Méditèrranée, à ſix lieuës de Marſeille, du côté du couchant. *Martigium Martima Avaticorum*, ou *Avatica*. *Martigues* a titre de Principauté. Elle conſiſte en trois grands bourgs, joints enſemble par deux ponts, on les nomme Fèrrières, l'iſle & Jonquières. Celui de l'iſle a été bâti des ruines de l'ancien bourg de S. Genis. Pluſieurs Géographes prennent le *Martigues* pour l'ancienne *Maritima Colonia*, que d'autres mettent à Marignane, village ſitué ſur le bord oriental de la mèr du *Martigues*. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 316.

La mèr de MARTIGUES, ou l'étang de *Martigues*, ou de Bèrre. *Martigium mare*, *Aſtromela*, *Maſtromela*. C'eſt un grand lac de la Provence. Il a environ dix ſept lieuës de circuit, & il a communication avec la mèr méditèrranée par un foſſé de demi lieuë de long, aſſez large, & aſſez profond, pour recevoir les plus grandes barques. Il a ſur ſes bords les villes de Martigues, de Bièrre, & d'Iſtres, il abonde en bon poiſſon, & on fait quantité de ſel ſur ſes bords. MATY.

MARTIGUOIS, ou MARTÉGOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Martigues. *Maritimus*, *Maritimenſis*. MONET.

MARTIN. ſ. m. Nom propre d'un Saint, dont on célébre la Fête avec grande réjoüiſſance le onziême Novembre. *Martinus*. Saint *Martin* Évêque de Tours étoit de Pannonie. Il fut 26 ans quatre mois ſept jours dans l'Épiſcopat, & mourut en 400 ou 402. Sulpice Sevère écrivit ſa vie. Grégoire de Tours en a auſſi

beaucoup

beaucoup parlé. S. *Martin* étoit autrefois en ſi grande vénération en France, qu'on portoit à la guèrre le caſque dont il ſe ſervoit quand il étoit dans les armées. On y portoit auſſi la Chape de ce Saint. La Saint *Martin* eſt la fête de ce Saint. Sa mort étoit autrefois une époque célébre. Il y avoit autrefois un Carême de Saint *Martin*, qui duroit depuis la S. *Martin* juſqu'à Noël. Voyez Advent. T. I. p. 149.

Ce nom entre dans ces phrâſes proverbiales. Faire la Saint *Martin*, c'eſt, Faire bonne chère ce jour-là. Boire le vin de la S. *Martin*. Il y a pluſieurs ânes à la Foire qui s'appellent *Martin*, ſe dit quand on fait quelque équivoque de pèrſonnes, ſous ombre qu'elles portent un même nom. *Martin* l'âne. On ne dit guères *Martin*, qu'il n'y ait de l'âne. On dit auſſi, Pour un point *Martin* pèrdit ſon âne; pour dire, Il a pèrdu la partie faute d'un point. Cardan rapporte l'origine de ce provèrbe, & dit qu'un nommé *Martin* étoit Abbé d'une Abbaye appellée *Aſello*, qui avoit fait écrire ſur le portail de ſa maiſon,

Porta patens eſto, nulli claudaris honeſto.

Mais l'ouvrier par mégarde, ou par ignorance, avoit mis le point après le mot de *nulli*; ce qui donnoit au vèrs un ſens tout contraire. Le Pape paſſant par là fut indigné de cette incivilité, & le priva de ſon Abbaye. Le Succeſſeur fit réformer cette mauvaiſe ponctuation du vèrs, auquel on ajouta le ſuivant;

Pro ſolo puncto caruit Martinus aſello.

Mais à cauſe que le mot Italien *aſello* ſignifie en François *âne*, on a ainſi tourné le provèrbe, Pour un point *Martin* pèrdit ſon âne, au lieu de dire, ſon Abbaye. On dit auſſi *Martin* bée, des moutons qui bêlent. On dit auſſi, *Martin* bâton; pour dire, un bâton à battre les ânes. On dit auſſi ſimplement *Martin*, pour ſignifiér la même chôſe. *Martin* fit alors ſon office. La Font. On appelle auſſi le Diâble, *l'Eſtafiér de Saint Martin*, parce-qu'on le peint à la ſuite de ce Saint.

Mais gare dans cette conduite
Que l'eſtafiér de S. Martin,
De tout tems cauteleux & fin,
Quelquefois ne marche à la ſuite. P. Du Cerceau.

On a appellé l'ivreſſe, le *mal Saint Martin*, à cauſe qu'autrefois on tenoit des Foires pour la vente du vin vèrs la Saint *Martin*, où l'on beuvoit beaucoup; ce qui a donné lieu à demander le vin de la S. *Martin*.

S. Martin d'Éſpernay. C'eſt le nom d'une Abbaye fondée à Éſpèrnay en Champagne au commencement du XIIe. ſiécle par les Comtes de Champagne. Elle fut déſſervie par des Chanoines ſeculiérs juſqu'en 1148. qu'on y en mit de Réguliérs. Ces Chanoines portoient une robe blanche à l'antique, & par deſſus une éſpéce de petit rochet que quelques-uns, ſelon le P. du Moulinet, appellent *Sarrocium*, ou *Scorlicium*. Ils s'unirent le ſiécle paſſé à la Réforme de Sainte Geneviéve. *P. Hélyot*, *T. II. c.* 61.

Cap Martin, *Martinum caput*, anciennement *Ferraria*, *Decinium*, *Artemiſium promontorium*. C'eſt un grand Cap du Royaume de Valence en Éſpagne. Il eſt près de la ville de Denia, & il ſépare le Golfe de Valence de celui d'Alicante. Ce cap avance trois pointes dans la mèr, dont celle du milieu porte le nom particulier de punta de l'Emperador. Maty.

Saint Martin, iſle. C'eſt une des Antilles de Barlovento. *Inſula S. Martini.* Elle eſt au levant de S. Juan de porto Rico. Son circuit eſt de vingt-cinq lieuës, & elle appartient aux François depuis l'an 1645. Maty.

Saint Martin, iſle. C'eſt une des iſle Sorlingues, qui dépendent de l'Anglètèrre, & ſont ſituées entre la manche de Bretagne, & celle de S. George. *Inſula S. Martini.* Maty.

Saint Martin de Ré. Nom propre d'une Forteresſe de France. *Arx S. Martini.* Elle eſt dans l'iſle de Ré, à trois lieuës de la Rochelle, vèrs le couchant. Maty.

Saint Martin de Ré, iſle. Voyez Ré.

San Martin, La Siéra de San Martin. *Montes S. Martini.* Montagnes de l'Audiance du Méxique, en Amérique. Elles ſont dans la Province de Guaxaca, vèrs le Tabuſco, s'étendant du nord au ſud, depuis le Golfe du Méxique, juſqu'à la province de Chiapa. Baudrand les met au rang des volcans, c'eſt-à-dire, des montagnes qui vômiſſent des flammes.

MARTINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Martina.* Sainte *Martine* Vièrge, noble Romaine, & fille d'un Père Conſulaire, ſouffrit le martyre ſous l'Empereur Aléxandre.

San Martino, Cap. Voyez Orlando.

San Martino, Forteresſe du Florentin, en Toſcane. *Arx S. Martini.* Elle eſt ſur la Rivière de Sieve, à quatre lieuës de Florence, du côté du nord.

San Martino, montagne. *Mons S. Martini*, anciennement *Trifolinus*, ou *Tripholinus*. C'eſt une petite colline du Royaume de Naples, laquelle on trouve près de la ville de ce nom. Maty.

San Martinsberg. *Mons. S. Martini*, anciennement *Pannonius Mons.* Montagne qui prend ſon nom d'une célébre Abbaye, qui a été conſtruite par S. Étienne, Roi de Hongrie. Elle eſt dans la baſſe Hongrie, entre Javarin, & Tata.

L'Iſle de Martin vas, *Martini evaſi inſula.* C'eſt une iſle pleine de montagnes, & vuide d'habitans. Elle a été découvèrte par les Portugais, dans l'Océan méridional, entre la côte des Cafres, & celle du Bréſil, ſous le prémiér dégré de longitude, & le 20. de latitude méridional. Maty.

Martin sec, eſt une éſpéce de poire rouſſe & pièrreuſe.

Martin sec, ou *Martin ſec de Champagne*. Nom d'une éſpéce de poire. Le mérite du *Martin ſec*, qu'on appelle quelquefois *Martin ſec de Champagne*, pour diſtinguer d'un autre qu'on appelle *Martin ſec de Bourgogne*, conſiſte non pas en ce qu'il eſt de la groſſeur & de la figure du Rouſſelet, enſorte qu'en bien des endroits, on l'appelle Rouſſelet d'hyvèr, quoique cependant il y ait une autre poire qui n'a que ce nom là; le mérite de ce *Martin ſec* ne conſiſte pas non plus en ce que ſon teint d'un roux d'Iſabelle d'un côté & fort coloré de l'autre plait extrêmement à nos yeux; mais il conſiſte particulièrement en ce qu'il a une chair caſſante, & aſſez fine, avec une eau ſuccrée & un peu parfumée; en ſecond lieu, en ce qu'il eſt bon de le manger avec la peau, tout de même que le véritable rouſſelet, & le manger même prèſqu'auſſitôt qu'il eſt cueilli; en troiſième lieu, en ce qu'il eſt d'un grand rapport, & même quelquefois d'aſſez grande garde. Si bien qu'il eſt de quelque uſage pendant le mois de Novembre; joint qu'il fait un beau buiſſon, & vient bien en toute ſorte de fonds & de figure d'arbre. La Quint. Les fruits d'hyvèr à planter en arbre de tige ſont le *Martin ſec*, l'Ambrette, le Rouſſelet, &c. Le *Martin ſec*, ſelon la Quintinie, eſt une des poires du ſecond ordre pour la bonté. Le *Martin ſec* eſt bon à manger crud, & admirable cuit. Id. Pour les gens qui aiment les poires caſſantes & les poires muſquées, le mois de Novembre leur préſente des bons chrétiens d'Éſpagne, des Amadores, des *Martin ſec*. La Quint. Il y a des poires qui fourniſſent cinq ou ſix ſemaines, comme ſont pour la fin d'Octobre, & partie de Novembre, les louiſe bonne, Petitoin, Épine, *Martin ſec*, &c. Id.

Pavie de St. Martin. Voyez Pavie.

MARTINELLE. ſ. f. *Martinella.* C'étoit autrefois une cloche portée ſur un chariot traîné par des bœufs qui accompagnoient le carroccio des Lombards dont nous avons parlé à ce mot. On dit qu'il y en avoit auſſi une attachée au ſommet ou à côté de l'arbre qui étoit ſur le caroccio, ſoit qu'il y en eût deux, ce qui ne paroit pas, ou plutôt qu'elle ne fût pas toujours portée ſur un chariot différent. *Maſcur. p.* 520, 521.

MARTINET. ſ. m. Éſpéce de grande hirondelle qui a la gorge & le ventre blanc, & le dôs noir. *Apus.* Les *martinets* volent ſans repos, & ne ſe pèrchent jamais que dans leurs nids. Voyez au mot Hirondelle.

Martinet pêcheur, eſt une éſpéce d'alcyon, qui eſt un petit oiſeau de plumage bleu par la tête & les ailes, qui a le bec long & aigu, & qui hante les eaux. *Alcedo*, *Ispida*, *Alcyon major*, *ou Alcion vocalis.* Cet oiſeau eſt appellé de quelques uns l'oiſeau Nôtre Dame, d'autres le nomment Mèrle d'eau, ou Rouſſerolle, mais communément on le nomme Arte, ou *Martin pêcheur.* Ariſtote le nomme Alcyon vocal, à cauſe qu'il chante, & que l'autre ne chante point. Il fréquente toute ſorte de païs, & ſuit les rivières & les marécages, & particulièrement les rivières qui produiſent des rouches ou des roſeaux, dans leſquels en été l'on entend ſon chant, qui eſt fort agréable. Quelques-uns pour cette raiſon l'ont nommé Roſſignol de rivière, Ariſtophane, plus ancien qu'Ariſtote, a exprimé ſon chant en ſa comédie des oiſeaux en cette manière, *huc*, *huc*, *huc*, *huc*; *toro*, *toro*, *toro*, *toro*, *torotinx*, *ciccabau*, *ciccabau*, *ciccabau*, *toro*, *toro*, *toro*, *totilinx.* Quant à ſa déſcription, Bellon dit qu'il a le bec trenchant, tenant quelque chôſe de celui de la Pie Grieſche, il ſemble être hupé, mais cela provient de ce que les plumes de ſa tête ſont longuettes; ſes jambes & ſes piéds ſont moyennement longs & de couleur cendrée, il ne vole guère bien, & bat ſes ailes à la manière d'un Cochevis, il n'eſt pas paſſager.

Le *Martinet pêcheur* foüit la tèrre avec ſon bec autour des eaux & des rivières, & compôſe ſon nid & fait ſes petits en ces lieux. Un auteur Allemand dit qu'il le fait dans le ſable, ou dans quelque roche, le long des eaux, qu'il eſt de figure ronde, & qu'il en fait l'entrée ſur un petit angle éminent, & qu'il eſt compôſé de fleurs de roſeaux qui ſont très douces, & qu'il produit juſqu'à neuf œufs pour une nichée.

Il y a des perſonnes qui croyent qu'attachant cet oiſeau aux ſolives après ſa mort, il renouvelle ſes plumes, l'expérience fait voir le contraire. Ce qui l'a fait croire, c'eſt que les grandes plumes tombent, & les petites demeurent, c'eſt ce qui trompe ceux qui ont cette créance, & donne lieu à leur étonnement : il ne peut vivre ni en cage, ni en volière.

Cet oiſeau mis parmi les étoffes empêche que les teignes ne s'y mettent. Bellon rapporte que le grand Alcyon fait ſon nid dans un trou le long des rivages, mais que celui-ci le fait à découvèrt entre les cannes & les roſeaux avec de petites pailles qu'il en tire, & qu'il fait le plus ſouvent ſix œufs, & de là il tire la conſéquence que c'eſt plutôt le nid du petit qui vogue, que celui du grand qui fait ſon nid dans la tèrre des rivages. Voyez Olina.

Ce mot vient de ce que cet oiſeau arrive au mois de Mars, & s'en retourne à la S. Martin. Ménage.

Martinet. Marteau qui eſt mû par la force d'un moulin. *Moletrina ferraria*. Il ſe dit des marteaux des moulins à papier, à tan, à foulon, &c. Une des belles avantures de Dom Quichotte a été celle des *martinets* d'un moulin.

Ce mot vient des grands *marteaux* de forge qu'on voit à Vienne en Dauphiné, qui ſervent à battre le fèr & l'acièr, & à forger ces excellentes lames d'épée, qu'on nomme *lames de Vienne*. Ils ont été ainſi appellez, à cauſe que ces forges ſont toutes ſituées proche de l'Égliſe & dans la Paroiſſe de ſaint Martin.

Martinet, ſignifie auſſi un petit chandelièr plat, qui a un manche & un crochet, qui ſert particulièrement aux Tavèrniers pour aller à la cave.

Martinet, en tèrmes de Marine, eſt la même choſe que les *cargues point*. *Funes angulares, complicatorii*. C'eſt auſſi la manœuvre qui ſert de balance à la vèrgue d'artimon. *Martinet*, ou *Aragne*, ſe dit de pluſieurs petites lignes qui partent d'un cap de mouton ſur l'étai, & qui vont en s'élargiſſant en patte d'oye ſur le bord de la hune, pour empêcher que les huniers ne ſe couppent.

Martinet. C'étoit autrefois une petite arbaleſte. *Lobineau Gloſſ.*

MARTINGALE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt une large courroye de cuir qui eſt attachée par un bout aux ſangles ſous le ventre du cheval, & de l'autre au deſſous de la muſerolle, pour empêcher qu'il ne porte au vent, & ne batte à la main. *Lorum ab equi cingula ad infimam capiſtri partem pertinens.*

MARTINIQUE. La *Martinique*. ſ. f. Nom propre de l'une des Antilles de Barlovento. *Martinica*. Elle eſt entre la Dominique, & celle de ſainte Luce. Son circuit eſt d'environ quarante cinq lieuës : ſon tèrroir eſt fèrtile en tabac, manioc, ſucre, caſſe, coton, &c. Nos François y ſont établis depuis l'an 1635. & ils ont le fort Royal, & le fort ſaint Pièrre, avec quantité d'habitations dans la partie occidentale de l'iſle. Les Caraibes occupent encore l'orientale. Maty.

MARTINOW. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Pokutie, en Pologne. *Martinovia*. Il eſt ſur le Nieſtèr, environ à une lieuë au-deſſus de la ville d'Halick. Maty.

MARTIOBARBULE. ſ. m. Nom d'une arme des anciens Romains. *Martiobarbulus*. C'eſt ainſi qu'on lit dans Végèce L. I. C. 17. & dans Modeſtus, & non pas *Manobarbulus*, comme a dit Hoffman, à ce mot, & au mot *Plumbata*. Le *Martiobarbule* étoit une plombée. Turnèbe dans ſes *Adverſaria* L. XXIV. C. 12. croit que le nom de *martiobarbule*, vient de *Martius*, martial, & *barbulus*, barbeau, nom d'un poiſſon. Et que les Soldats avoient ainſi nommé cette armée par raillerie, comme s'ils avoient voulu dire que c'étoit un barbeau de Mars, ou de guèrre, & non pas un barbeau à manger, & à ſèrvir à table. D'autres la nomment *Martiobarbule*, comme qui diroit Marteus barbulus. Le Moine Godefroy, dans ſes Annales l'appelle ſimplement *barbolus*, Barbole. Et Barbole ſignifie une coignée, une hache. Et Martinus croit qu'on le nommoit ainſi à cauſe du long fèr dont cet inſtrument étoit armé par un bout, & que par comparaiſon à la barbe, on nommoit *barbulus*, & qu'on appelloit l'inſtrument Marteobarbulus, comme qui diroit marteau barbu, parce que ſi d'un côté il avoit un fèr, comme nous l'avons dit, de l'autre côté que nous appellons la tête, on pouvoit s'en ſèrvir comme d'un marteau, de même que la tête de nos coignées peuvent encore ſèrvir & ſèrvent éfectivement quelquefois à coigner comme un marteau. Le vieux Traducteur de Végèce dit *Martiobarbulin*, au lieu de *Martiobarbule*. Encore mais aux jouvenceaux doit être baillée pour enſeignemens & expérience l'exércitation des plombées, que les Anciens appelloient *Martiobarbulins*, &c. Voyez le reſte à l'Article ſuivant.

Martiobarbule. ſ. m. Nom de Milice ou de Soldat armé d'un Martiobarbule. *Martiobarbulus*. On donna ce nom à deux Légions d'Illyrie, qui faiſoient un corps de douze mille hommes. L'Ancien Traducteur de Végèce, L. I. C. 17. dit, *Martiobarbu*. En Illyrique autrement dit Éſclavonie, Iapieça avoit deux légions, leſquelles avoient ſix mille hommes de guèrre, dont pour cauſe que iceux ſaigement & vigoureuſement uſoient des ſuſdits javelots & dardz, étoient appellez Martiobarbuz : auſſi appèrt que long-tems depuis toutes guèrres & batailles ont été noblement faites par iceulx & miſes en éxécution juſques ad ce que Dioclétian & Maximian lorſqu'ils parvindrent à l'Empire pour mérite des vertus d'iceulx Martiobarbus, ils les autoient eſtimez dignes d'être appellez Joviares & Herculians, & leſquels comme certains Auteurs témoignent, ils préféroient pardevant ceux de toutes les légions. Or eſt qu'ils avoient accouſtumez porter cinq Martiobarbulins inſérez & mis dedans leurs eſcus, leſquels deſlorſque leſdicts compagnons de guèrre gettoient à temps oportun, étans ainſi munis d'eſcus & pavois, ſembloient à peu près enſuivre l'office des Sagittaires & Archiers : pour autant que les advèrſaires avec leurs chevaux étoient playez & navrez par iceulx, devant que poſſible fut parvenir à combattre non ſeulement main à main : mais auſſi aux coups deſdits miſſiles, javelotz & dardz.

On trouve auſſi que cette arme s'eſt nommée *Martium*, au lieu de *Martiobarbule*, & de ce nom *mattium*, ceux qui la portoient & qui s'en ſèrvoient s'appellèrent Mattiaires. Voyez Du Cange, Gloſſ. au mot *Mattium*.

MARTIR. Voyez MARTYR, c'eſt ainſi qu'il faut écrire ſuivant l'étymologie, quoique pluſieurs écrivent aujourd'hui *martir*. Il faut dire la même choſe de *martyre*.

MARTON. ſ. f. Nom propre de femme. Diminutif de Marthe. *Martha*, *Marthula*.

MARTORANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale, ſituée dans la Calabre citérieure, aux confins de l'ultérieure, à cinq lieuës de Coſenze, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. *Martoranum*. Cette ville, preſque entièrement ruïnée par un tremblement de tèrre l'an 1638, eſt priſe par quelques Geographes pour l'ancienne *Mamertum*, ou *Mamertium*, ville des Brutiens, que d'autres mettent à Oppido, petite ville de la Calabre ultérieure. Maty.

MARTOREL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Catalogne, ſitué au confluant de la Noya, & du Lobregat, à ſix lieuës au deſſous de Manréſa, & à ſept ou huit de Barcelone. *Martorelium*. Maty.

MARTOS. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, à trois lieuës d'Anduxar, du côté du midi. *Martus*. Ce bourg eſt l'ancienne *Tucci*, *Tuccis*, *Auguſta Gemella*, ville des Turdules, qui fut Épiſcopale, ſuffragante de Seville, ou du moins il s'eſt aggrandi des ruïnes de cette ancienne ville. Maty.

MARTRE. (L'Académie dit MARTE.) ſ. f. Animal fait en forme de groſſe belette ou fouïne. *Ictis, muſtela martes*. Toute la différence qu'il y a entre la *martre* commune, & la fouïne, conſiſte en ce que la *martre* a le poil tirant un peu ſur le roux, & la gorge jaunâtre : au lieu que la fouïne a le poil plus noir, & la gorge blanche. On a appellé auſſi les *martres*, *martrices*, *martures*. On trouve auſſi qu'on les nomme Chattes de Pannonie. *Cattæ Pannonicæ*, *feles Pannonicæ*.

Les *martres* zibellines ſont nommées autrement *ſouris de Moſcovie*. C'eſt un animal ſauvage qui ſe trouve dans les païs Séptentrionaux, qui a le poil doux & noir. Il y en a deux éſpéces : l'une qui ſe nourrit dans les forêts de fau, de chêne & d'yeuſe : & l'autre qui eſt beaucoup plus belle, qui vit dans les forêts de hauts ſapins & de peſſes. *Martes zibelinæ*. Il s'en trouve un grand nombre chez les Lapons, & l'on tient que c'eſt une éſpèce de belette. On les appelle auſſi *hèrmines*, ou *hèrmelines*, ou *armelines*, ou *zebelles*.

Martre, eſt auſſi la peau de cet animal, dont on fait des fourrures fort eſtimées. *Ictis corium, pellis*. Un manchon, une palatine faite de *martre*, ſont de grand prix. Le peuple les appelle *ſublimes*, au lieu de *zibellines*. Les Allemans les appellent *zobel*. Elles ſont toutes rouſſes, excèpté la gorge, qui eſt blanche & mouchetée de noir.

On dit provèrbialement, Prendre *martre* pour renard ; pour dire, Se tromper, prendre une choſe pour l'autre. Si je prenois bien garde à moi, tu me ferois ſouvent paſſer *marte* pour renard. Mascur. C'eſt-à-dire, tu me tromperois, tu me ferois prendre le change ; prendre l'un pour l'autre.

On diſoit anciennément *Martre*, pour Martire, à Lion le lieu où ſouffrirent les prémiers Martirs de la pèrſécution de Marc-Auréle, ſe nomme encore à préſent le *Martre*, proche l'Égliſe de Saint Irénée ; & à Paris on appelle encore *Montmartre*, la montagne des Martirs. *Monſmartirum*. Et dans la ville eſt la ruë *Montmartre*.

MARTROVÈRE. ſ. f. Vieux mot. Machine à prendre des martes, ou belettes. Lobineau, *Gloſſ.* *Martis* ou *muſtela decipula*. Maty.

MAT. Vieux mot Breton qui ſignifioit *bon*, *bonus*, & qui reſte dans la compoſition de quelques noms propres. Voyez Lobineau, *Gloſſ.* Métairie. On trouve dans les anciens Titres *Mediateria*, *Mediatura*, *Medietura*, *Meditaria*, *Meiteria*, *Meiſteria*, *Meteria*.

MARTYR, YRE. ſ. m. & f. Celui qui ſouffre des peines, des ſupplices, & même la mort pour la déffenſe de Jéſus-Chriſt, & de ſon Égliſe, pour rendre témoignage de la vérité de ſon Évangile. *Martyr.* Saint Étienne a été le prémiér *Martyr.* Il y a dans le Bréviaire un Office commun pour les *Martyrs.* On compte 19. mille 700. *Martyrs* qui ſouffrirent ſe martyre à Lion avec S. Irénée ſous l'Empire de Sévère. 6666 Soldats de la Légion Thébéenne que la pèrſécution fit périr dans les Gaules: le P. Papebrok compte 16 mille *Martyrs* Abyſſins, & 150 mille aûtres ſous le ſeul Dioclétien. Les éxilez pour la Foi paſſent pour *Martyrs.* Ceux qui meurent dans les guèrres ſaintes ſont auſſi tenus pour *Martyrs.* Les onze mille Vièrges *Martyres*, ou comme liſent les Modèrnes, les onze *Martyres* Vièrges. On met auſſi au rang des *Martyrs* les Saints Innocens maſſacrez par Hérodes. On a appellé *Martyr* S. Thomas de Cantorbie, qui ſouffrit la mort pour la déffenſe des droits de l'Égliſe. Du tems de S. Auguſtin, de S. Épiphane, on donnoit le titre de *Martyrs* aux Confeſſeurs qui avoient ſouffèrt quelques tourmens pour Jéſus-Chriſt, encore qu'on ne leur eût pas ôté la vie. Tous ceux qui meurent ſous la main des pèrſécuteurs ne ſont pas des *Martyr* de la foi. Cl. La cauſe fait le *Martyr*, & non pas le ſupplice. S. Évr. Les *Martyrs* de la vérité ne le ſont pas toûjours des régles de la morale. D. G. P.

> *Oſe-t-on comparer la foibleſſe, ou la rage*
> *D'un Grec, ou d'un Romain, qui ſe donne la mort,*
> *Au ſage, & généreux effort*
> *D'un* Martyr, *dont le ſang ſignale le courage?* L'Ab. Tétu.

> *En vain de l'Egliſe naiſſante,*
> *L'Enfer attaque le berceau;*
> *Le ſang des* Martyrs *le cimente,*
> *Il en nait un peuple nouveau.* Mlle de Masquière.

C'eſt la penſée de Tèrtullien dans ſon Apologétique C. dèrniér. *Plures efficimur, quoties metimur à vobis; ſemen eſt ſanguis Chriſtianorum.*

Monſieur l'Abbé de la Trappe dit, qu'il eſt évident que les Religieux ont le bonheur de remplir dans l'Égliſe de Dieu la place des *Martyrs.* Dom Maçon, Général des Chartreux, p. 141. de ſa réponſe prétend que cette propoſition eſt outrée, & que l'Auteur ſe ſèrt d'expreſſions arbitraires. L'Égliſe, dit-il, a diſtingué les *Martyrs* d'avec les Confeſſeurs, & le réglement de ſes offices le fait bien voir.

Le mot de *Martyr* eſt Grèc, & ſignifie proprement *témoin*. Μάρτυρ, ou μάρτυς. Ainſi on le donne par excellence à tous ceux qui ſouffrent la mort pour rendre témoignage à la vérité de l'Évangile. On conſèrvoit anciennement avec ſoin les actes des ſouffrances, & de la mort des *Martyrs* qui avoient vèrſé leur ſang pour confirmer la Religion Chrétienne. Cependant malgré toute la diligence que l'on y apportoit, il nous eſt reſté peu de ces Actes des *Martyrs*. Le tems, & la malignité des pèrſécuteurs en ont fait périr un grand nombre. Pour réparer ces pèrtes, quelques pèrſonnes pieûſes s'efforcèrent de recueillir ce que la tradition en publioit. Euſébe entre autres compôſa un Martyrologe; mais il n'a point paſſé juſqu'à nous: & la plûpart de ces actes ſont pèrdus. Ceux que l'on a rétablis depuis ſont trop ſuſpècts. Le P. Ruinard a publié un recueil des actes qui lui ont paru d'une autorité inconteſtable. Dodwel avoit fait une diſſèrtation exprès pour montrer que le nombre des *Martyrs* qui ont ſouffèrt ſous les Empereurs Romains eſt très-médiocre. Il prétendoit que ce qu'on en trouve dans les Pères ſe réduiſoit à peu de chôſe, & que ſi l'on en éxcépte Néron, & Domitien, les autres Empereurs avoient fait peu de *Martyrs*. Le P. Ruinard a montré au contraire que l'on n'a point enflé le catalogue des *Martyrs*. Le carnage fut grand, & la pèrſécution ſanglante ſous les prémiérs Empereurs: en particuliér celle de Dioclétien fut très-fèrtile en *Martyrs*. Le P. Papebrock dans ſes *Acta Sanctorum* en compte un nombre prèſque infini.

Martyr, ſe dit abuſivement des Hérétiques, & des Payens qui ont ſouffèrt pour la déffenſe de leur fauſſe Religion, & qui ſe ſacrifient à leurs idôles. Le Diâble a de ſon côté des *martyrs*. Toutes les Sèctes mettent au rang de leurs *Martyrs* ceux qui ont péri pour ſoutenir leur doctrine. Chez les Indiens il y a des gens qui ſe vont faire écraſer ſous le poids des chariots de leurs idôles, & qui en ſont les *martyrs*.

Martyr, ſe dit auſſi figurément, & improprement de ceux qui ſouffrent quelques peines pour l'amour d'autrui, ou par ſa pèrſécution. On dit qu'une belle femme a ſes *martyrs*; pour dire, qu'elle eſt cruelle à beaucoup d'Amans. L'amour conſole ſes *martyrs* par quelques plaiſirs ſecrèts. Voit.

> *L'amour eſt un dangereux maître,*
> *Tous ſes ſujets ſont ſes* martyrs. M. Scud.

On dit en badinant, qu'un homme marié qui a une méchante femme, ou qui lui eſt infidelle, eſt de la grande Confrairie des *martyrs*.

Martyr, ſe dit de ceux qui ſe ſacrifient pour quelque chôſe. Régulus fut le *martyr* de ſa bonne foi, & de ſa parole. S. Évr. Polixéne fut le prémiér *martyr* de la Poëſie: il aima mieux être condamné aux carrières que d'approuver de méchans vèrs. G. G.

Martyr, ſe dit auſſi figurément de ceux qui ſont agitez, tyranniſez de leurs paſſions. Un Courtiſan *martyr* de ſon ambition, a une profuſion, ou plutôt, des torrens de loüanges pour ceux qui peuvent contribuër à l'élever. La Bruy. Il y a des *martyrs* de vanité auſſi bien que de piété. Nic.

Martyr, ſe dit auſſi hypèrboliquement de celui qui ſouffre quelque douleur, qui a de la peine à avoir quelque chôſe. *Vexatus, preſſus.* Cet homme eſt *martyr* de la goutte, du mal de dents. On eſt *martyr*, quand il faut aller querir ſi loin de l'eau, des proviſions. Il eſt *martyr* dans ſes bottes, elles le preſſent trop.

L'Ère des Martyrs, eſt un ère que l'Égypte & l'Abyſſinie ont ſuivie, & ſuivent encore, & que les Mahométans même ont ſouvent marquée depuis qu'ils ſont maîtres de l'Égypte, elle ſe prend du commencement de la pèrſécution de Dioclétien qui fut l'an de J. C. 302 ou 303, & le 19e de l'Empire de Dioclétien, commençant en Automne l'an 302, & finiſſant au même tems l'an 303. Le P. Pétau croit que la pèrſécution commença dès l'an 302. Voyez cet Auteur *De Doctr. Temp.* L. XII. C. 32. & 33. & *Ration. Temp. P. II. L. IV. C.* 10. Voyez *Jacobus Chriſtmanus*, *De Connexione annorum*, *p.* 484 *& ſuiv.* L'ère des *Martyrs* s'appelle auſſi l'ère de Dioclétien.

Ordre des Martyrs en Paléſtine. Chevaliér des *Martyrs*. Ordre militaire ſuppoſé, qu'on nomme autrement Ordre de S. Côme & S. Damien. Voyez Cosme, Tom. II. p. 269. & l'Abbé Juſtiniani, *Hiſt. de gl'Ord. Milit. C.* 17. *p.* 177.

Nôtre Dame de Métro de la Pénitence des Martyrs. Voyez Nôtre Dame.

MARTYRAIRE. ſ. m. Nom d'un ancien Officiér de l'Égliſe. *Martyrarius* dans Grégoire de Tours, *De Miracul. L. II. C.* 46. Le *Martyraire* étoit la même chôſe que le Manſionaire, que l'on appelloit *Martyraire*, parce qu'étant Garde de l'Égliſe, il étoit chargé ſurtout du ſoin de conſèrver les reliques des Martyrs. Anaſtâſe le Bibliothécaire le nomme *Cuſtos Martyrum*. On l'a auſſi nommé Chapellain, *Capellanus*.

Macri dit qu'on appelloit auſſi *Martyraire*, dans l'Antiquité, un Prêtre prépôſé à une Égliſe dédiée à Dieu ſous le nom d'un Martyr, & que l'on nommoit en Latin *Martyrium*.

MARTYRE. ſ. m. Souffrance des tourmens, ou de la mort, en ſoutenant la vraye Religion. *Martyrium.* Dans le *martyre* on envîſage la mort environnée de ce qu'elle a de plus tèrrible, & accompagnée de honte & d'opprobre. S. Évr. L'Égliſe a attaché des honneurs à l'opprobre, & aux ſouffrances du *martyre*. S. Pièrre ſouffrit le *martyre* ſous Néron. Le *martyre* de S. Laurens a été un des plus cruèls *martyres*. S. Xaviér n'aſpiroit qu'à la palme, à la couronne du *martyre*. Il y a dans le nouveau recueil de piéces de Poëſie P. II. p. 47. une belle Ode ſur le *martyre*.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *témoignage*. Μαρτύριον.

Martyre, ſe dit poëtiquement ou figurément de la ſouffrance des amans. *Amores, flamma.* Il a conté ſon *martyre* à la Belle ſous un nom emprunté. L'inhumaine ne fait que rire de mon cruël *martyre*. S. Évr.

Martyre, ſe dit auſſi des malheurs, & de toutes les peines, & difficultez de la vie. *Malum, dolor, res dura.* C'eſt un grand *martyre* d'avoir un procès, d'aller ſolliciter ſes Juges. C'eſt un *martyre* de faire ſa proviſion de bois, quand il y a tant de preſſe. Cela eſt du ſtile familiér. On dit auſſi, que la chaſteté eſt un continuel *martyre*, que l'État Religieux eſt un *martyre* lent. On le dit auſſi des malheurs d'un mari, qui a une femme infidelle.

> *Et pluſieurs, qui tantôt ont appris mon* martyre,
> *Bien loin d'y prendre part, n'en ont rien fait que rire.* Mol.

On a dit autrefois *martre* pour *martyre*. Voyez Martre.

MARTYRER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie, Tourmenter, faire ſouffrir. *Cruciare*, *divexare*.

> *Mais de quoi ſert le deſirer?*
> *Si non pour l'homme* martyrer. Ronsard.

Ce traître honneur veut pour me martyrer.
Nos deux cœurs déchirer. Voit.

MARTYRIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Martyrianus.* Les *Martyriens* étoient des Maſſaliens, qui prétendoient avoir des Martyrs de leur ſecte qu'ils avoient entèrrez en cèrtains lieux, où ils alloient faire leurs prières, tenir leurs aſſemblées, & chanter leurs hymnes. Ces prétendus Martyrs étoient des Maſſaliens que les Gouvèrneurs avoient fait mourir pour leur héréſie & leur impieté. C'eſt ce qu'en rapporte S. Épiphane, *Héreſ. LXXX. n. 2.*

MARTYRISER. v. act. Faire endurer le martyre. *Cruciare, martyrio afficere.* Durant les prémiérs ſiécles de l'Égliſe on a *martyriſé* une infinité de Chrétiens.

Martyriser, ſignifie auſſi, Faire endurer de grands tourmens, de quelque nature qu'ils ſoient. *Cruciare.* Les aſſaſſins ont cruellement *martyriſé* leur ennemi. La goutte, la gravelle *martyriſent* ce malade. En ce ſens il n'eſt que du ſtile familiér.

Martyrisé, ée. part. paſſ. & adj. *Martyrio affectus, cruciatus.*

MARTYROLOGE. ſ. m. La liſte, ou le catalogue des *Martyrs. Martyrologium.* Il contient ſeulement le nom, le lieu & le jour du martyre de châque Saint. Toutes les ſectes ont auſſi des livres de l'Hiſtoire de leurs martyrs, qu'ils ont auſſi appellé *Martyrologe.* Cette coutume de dreſſer des *Martyrologes* eſt empruntée des Payens, qui inſcrivoient le nom de leurs Héros dans leurs faſtes pour conſèrver à la poſtérité l'éxemple de leurs belles actions. Baronius donne au Pape Clément la gloire d'avoir introduit l'uſage de recueillir les actes des Martyrs. Le *Martyrologe* d'Euſébe de Céſarée a été l'un des plus célébres de l'ancienne Égliſe. Il fut traduit en Latin par Saint Jérôme: mais les Sçavans conviennent qu'il ne ſe retrouve point. Celui qu'on attribue à Béde dans le VIIIe. ſiécle eſt aſſez ſuſpèct en quelques endroits. On y remarque le nom de quelques Saints qui ont vécu après lui. Cela fait croire qu'il a été intèrpolé, & qu'en lui laiſſant toûjours le nom de ſon prémiér Auteur, on y a fait quelques additions, comme on en fait encore maintenant. Le IXe ſiécle fut très-fécond en *Martyrologes.* On y vit paroître celui de Flore Souſdiâcre de l'Égliſe de Lion, qui ne fit pourtant que remplir les vuides du *Martyrologe* de Béde: celui de Wandelbèrtus, Moine du Diocêſe de Tréves: celui d'Uſuard, Moine François, qui le compôſa par l'ordre de Charles le Chauve. C'eſt le *Martyrologe* dont l'Égliſe Romaine ſe ſèrt ordinairement. Celui d'Adon Archevêque de Vienne: celui de Notkkerus Moine de S. Gal. Ce ſont là les plus anciens, & les plus célébres. Nous allons en parler plus particulièrement ci-deſſous. Baronius a fait le *Martyrologe Romain.* Bekius Alleman a publié un *Martyrologe* qu'il prétend être du VIIe ſiécle. Il aſſûre que c'eſt une preuve d'antiquité, que le petit nombre de Saints, & de *Martyrs* ſur chaque jour dans un *Martyrologe.*

Nous avons depuis quelques années deux Sçavans & éxcellens Ouvrages ſur les *Martyrologes*, l'un eſt l'Avèrtiſſement que M. l'Abbé Chaſtelain a mis au commencement de ſa Traduction du *Martyrologe Romain*; & l'autre la Préface du P. Du Solliér Jéſuite ſur ſon édition du *Martyrologe* d'Uſuard, où il traite plus amplement encore & plus ſçavamment de tous les *Martyrologes*, de leurs Auteurs, des MMSS. & des éditions qu'on en a, &c. Cet ouvrage eſt plein d'érudition & de critique. C'eſt le meilleur que nous ayons en ce genre, & il doit être le modéle de ceux qui donneront des *Martyrologes* anciens au public. Baillet parle auſſi des *Martyrologes*, dans ſon diſcours ſur l'hiſt. de la vie des Saints N. XIX. & ſuiv.

Les Calendriérs ont précédé les *Martyrologes.* Nous en avons parlé T. I. p. 1348. au mot Calendriér. Le prémiér *Martyrologe* eſt celui qu'on nomme d'Euſébe, ou plutôt de S. Jérôme, ſoit qu'ils en ſoient en éffèt les Auteurs, ſoit qu'on le leur ait attribué. Quoi qu'il en ſoit de ſon Auteur, il eſt cèrtainement très-ancien, Béde le cite au VIIe ſiécle & Caſſiodôre dans le VIe. Il y en a de deux ſortes de copies, les unes entières, & les autres abbregées. Des entières trois ont été données au public, celle d'Éſtèrnach, celle de Corbie, & celle de S. Vandrille. La plus ancienne, autant que l'on en peut juger, eſt celle d'Éſtèrnach écrite en 728 par le Moine Laurent, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de S. Villebrord prémiér Évêque d'Utrecht. Des copies abbrégées, D. Luc d'Achery a donné celle de S. Guillem au deſèrt au XIIIe Tome du Spicilége. Bollandus les 13 prémiérs jours de Janviér de celle de Rhinove près de Bâle, dans ſa Préface. Celles de Dongale, de Kilkenny & de Tamlact en Irlande, de Marchiennes en Flandres, de Leſſies en Hainaut, de S. Lambèrt & de S. Laurent de Liége, de S. Martin de Tournay, de Ste Gudule de Bruxelles, & pluſieurs ſemblables n'ont point encore été imprimées. C'eſt apparemment de ce *Martyrologe*

de S. Jérôme dont on ſe ſèrvoit à Rome au VIe ſiécle, comme on voit par la lettre de S. Grégoire à Euloge d'Aléxandrie L. VII. Ép. 29e Voyez le Pere Du Solliér *Præf. C. I. Art. I. §. 1. & 2.*

II. Le *Martyrologe* de Béde fut écrit vèrs l'an 730. On n'en a point encore trouvé de copie fidelle. Celle qu'a imprimée le P. Papebrock, vaut mieux que celle de Plantin; mais ce Père n'a pas aſſez diſtingué ce qui eſt de Béde, de ce qui eſt de Florus. Voyez le P. Du Solliér *Præf. C. I. Art. II.*

III. Le petit *Martyrologe* envoyé de Rome à Aquilée par le Pape, & imprimé par Roſweyd ſous le nom d'ancien Romain, eſt très probablement l'ancien *Martyrologe Romain.* Un Pape eut-il envoyé à Aquilée un autre *Martyrologe* que celui dont on ſe ſèrvoit à Rome? De plus, 1°, On y trouve des Saints tous particuliérs à la ville de Rome. 2°, On y voit la Chaire de S. Pièrre à Rome en ſon jour bien diſtinguée de celle d'Antioche. 3°, Entre divèrſes dédicaces d'Égliſes de Rome on y voit celle de la Chapelle haute du Château St Ange, où elle eſt éxprimée par les tèrmes d'*inter nubes.* 4°, Au jour de S. Sébaſtien on y lit ſon inhumation aux veſtiges des Apôtres, marquée par là aux Catacombes, où les corps de S. Pièrre & de S. Paul avoient été quelque tems. Il y a de l'apparence que c'eſt le *Martyrologe* de l'Égliſe Romaine connu dans tout l'Occident dès l'an 747, comme il paroit par le Canon 13e du Concile de Cloyeshovie en Anglетèrre. Voyez le P. Du Solliér *Præf. C. II.* qui l'appelle le petit *Martyrologe Romain*, & jugez après ces deux Écrivains, les plus habiles ſans doute qui ayent écrit ſur les *Martyrologes*, ce qu'il faut penſer, de ce que dit le prétendu Vigneuil de Marville, que le *Martyrologe* que Roſwedius a donné pour le véritable *Martyrologe* Romain, n'eſt au fond qu'un abregé du *Martyrologe* d'Adon, qu'on ſçait n'être pas fort ancien, puis qu'il y fait mention de la fête de tous les Saints, dont l'inſtitution dans l'Égliſe n'eſt pas au deſſus du tems de Grégoire III. décédé en 813. Vign. de Marv.

IV. Le *Martyrologe* de Florus écrit vèrs l'an 830, n'eſt proprement que celui de Béde augmenté. Pour diſtinguer ce qui eſt de Florus d'avec ce qui eſt de Béde, le P. Du Solliér croit qu'il faut ſe ſèrvir du petit *Martyrologe* que Béde avoit fait en vèrs.

V. Le *Martyrologe* de Wandelbèrt & les deux autres qui vont ſuivre ont beaucoup de rapport à celui d'Uſuard. Wandelbèrt étoit Moine de Prom au Diocêſe de Tréves. Son *Martyrologe* eſt en vèrs; il l'écrivit en 848, ſuivant principalement Florus, mais y mêlant auſſi beaucoup de chôſes de ſa façon, témoin ce qu'il a mis de l'Abbé Hilduin ſon ami, au 9e d'Octobre, & pluſieurs autres chôſes, dont le P. Du Solliér rapporte bien des éxemples, *Præf. C. I. Art. III. §. 1.* Wandelbèrt, qui avoit ſuivi Florus, ne paroit pas avoir été ſuivi de pèrſonne, quoi qu'il avoüe lui même qu'il a tiré beaucoup de ſecours de Florus. Le P. Du Solliér doute qu'il le faille mettre à la ſuite de Florus. Quelques-uns ont cru qu'il étoit pris de celui de Béde. Le nouvel Éditeur d'Uſuard croit que ce *Martyrologe* de Wandelbèrt, n'eſt qu'un Florilége, ſi l'on peut ſe ſèrvir de ce mot, c'eſt-à-dire, un choix de différens noms de Saints les plus propres à entrer dans des vèrs, & pris en divèrs endroits. Molan a donné ce *Martyrologe* Métrique de Wandelbèrt diſtribué par jours dans ſa prémière édition d'Uſuard: & D. Luc d'Achery l'a donné de ſuite avec ſa Préface adreſſée à un Otricus au Ve Tome de ſon Spicilége.

VI. Le *Martyrologe* de Raban eſt une augmentation de ceux de Béde & de Florus. Le P. Papebrock avoit cru que Raban avoit travaillé en Allemagne en même tems que Florus en France, c'eſt-à-dire, vèrs l'an 830. Le P. Du Solliér préfère la conjècture de M. l'Abbé Chaſtelain, qui croit que Raban ne travailla à ſon *Martyrologe* que vèrs l'an 845. après qu'il eut fait ſa démiſſion de l'Abbaye de Fulde. Il a ajouté les fêtes particulières de cette Abbaye. Raban prévint Adon, qui avoit projetté un *Martyrologe* plus ample que ceux qu'on avoit. L'un & l'autre ont les mêmes défauts; ils ſont en quelques jours longs à l'éxcès; en d'autres beaucoup trop courts, n'y rapportant qu'un ou deux Saints en très-peu de mots.

VII. Le *Martyrologe* de Notker ſurnommé le Petit Bégue, Moine de S. Gal, ſous la régle de S. Benoît, fut écrit vèrs l'an 894. Henri Caniſius l'a donné depuis le 1er Janviér juſqu'au 26 d'Octobre incluſivement; le reſte n'ayant point été trouvé. Ce *Martyrologe* eſt une compilation de pluſieurs autres. Il y manque encore depuis le 12e de Juin juſqu'au 19e; depuis le 2e de Juillet juſqu'au 7e, & depuis le 18e d'Août juſqu'au 27. C'eſt ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque de S. Gal que Caniſius l'a imprimé. Il ne faut point confondre ce Notker avec ſix autres Moines qui ont vécu à S. Gal dans l'éſpace de deux ſiécles. Voyez Chaſtelain.

VIII. Le *Martyrologe* d'Adon, Moine de Fèrrières en Gaſtinois, puis de Prom au Diocêſe de Tréves, enſuite Curé de S. Romain

en

en Viennois, & enfin Archevêque de Vienne, eſt une ſuite, & une deſcendance du Romain, ſi l'on peut parler ainſi. Car voici comme le P. Du Solliér marque ſa généalogie, *Pref. C. I. Art. III. §. 3. n. 69.* Le *Martyrologe* de S. Jérôme, eſt le Grand Romain. De celui là on a fait le petit Romain, imprimé par Roſweyd, de ce petit Romain avec celui de Béde augmenté par Florus, Adon a fait le ſien, en ajoutant à ceux là ce qui y manquoit. Il le fit en 858 au retour d'un voyage de Rome, ſe ſervant, dit-il dans ſa Préface, d'un *Martyrologe* vénerable & très-ancien envoyé autrefois par un Pape à Aquilée à un ſaint Évêque, qu'un Religieux lui prêta pour quelques jours, & qu'il décrivit à Ravenne. C'eſt le Petit Romain dont nous avons parlé, n. II. Adon n'étoit point encore Évêque; il ne le fut qu'en 860.

IX. Le *Martyrologe* d'Uſuard, Moine de S. Gèrmain des Prez à Paris, fut écrit en 875, & dédié à Charles le Chauve, & non à Charlemagne, comme ont cru Trithême & beaucoup d'autres. Charles le Chauve étoit déja Empereur: or il ne le fut qu'en 875. Ainſi il faut que cet ouvrage ait été fait ou achevé cette année là, ou la ſuivante, 18 ans après celui d'Adon. Uſuard le fit ſur un éxemplaire d'Adon qui portoit fauſſement le titre de *Martyrologe* de Florus. Voyez le P. Du Solliér, *Pref. C. I. Art. III.* & les ſuivans, où il traite des différens manuſcrits & des éditions de ce *Martyrologe*, qu'il donne au public avec de ſçavantes Notes. Ce *Martyrologe* d'Uſuard paroiſſant plus commode pour l'uſage, que tous ceux qui l'avoient précédé, fut reçu avec grand applaudiſſement, & admis partout, même à Rome, à la place de ceux qui avoient ſervi juſqu'alors; & c'eſt encore celui dont on ſe ſert à préſent dans les Égliſes où l'on n'a pas encore pris le Romain modèrne, & nommément dans tout l'Ordre de Ciſteaux.

X. Le *Martyrologe* de Nevelon, Moine de Corbie, écrit vèrs l'an 1089, n'eſt proprement qu'un abregé d'Adon avec les additions de quelques Saints; principalement des environs d'Amiens. Il eſt conſèrvé dans la Bibliothéque de S. Pièrre de Corbie, & n'eſt point encore imprimé.

XI. Quelques-uns attribuent un *Martyrologe* à Ditmar Évêque de Mèrſbourg en Miſnie, mais il n'en a point fait. Quand il parle de ſon *Martyrologe* au VIIe L. de ſa Chronique, il entend un éxemplaire de *Martyrologe* qu'il avoit.

XII. Le P. Kirkèr dans ſon *Prodromus*, parle d'un *Martyrologe* des Coptes, gardé aux Maronites à Rome.

XIII. Il y a des *Martyrologes* d'Égliſes particulières. Le *Martyrologe* de S. Savin de Lavédan, dreſſé pour l'uſage de ce monaſtère, & donné au public par M. Du Sauſſay Évêque de Toul à la fin de ſon ſecond Tome du *Martyrologe* de France. Le *Martyrologe* de S. Laurent de Bourges, Abbaye de Bénédictins, a été donné par le P. Labbe Jéſ. qui aſſure que c'eſt la copie d'un plus ancien. Tel qu'il eſt aujourd'hui il n'a guère plus de 400 ans. Il venoit apparemment de S. Sulpice de Bourges, Abbaye de Bénédictins; car on y voit les Fêtes particulières de ce monaſtère, & des Égliſes qui en dépendent. Le *Martyrologe* de S. Cyriaque de Rome, vû par Baronius, eſt ainſi nommé, parce qu'il appartenoit à un monaſtère de ce nom qui étoit près de ſainte Marie, *in via lata*, & dont il ne reſte aucun veſtige. Le *Martyrologe* de ſainte Colombe de Sens, a paſſé entre les mains de la Reine Chriſtine de Suéde, & Holſténius n'en parle que ſous ce nom. Il finit au 7e Septembre; le reſte eſt mutilé.

Les trois prémiérs *Martyrologes* ſont comme les ſources & les originaux de tous les autres, qui n'en ſont que des copies augmentées. Selon le ſentiment du P. du Solliér, *Praf. C. I.* Il n'eſt pas clair d'où celui de Wandelbèrt a été pris; mais il eſt cèrtain que celui de Raban eſt venu de celui de Béde, qu'il a été augmenté de celui de S. Jérôme, avec des additions ou augmentations de l'Auteur. Adon marque aſſez évidemment lui même que ſa ſource eſt le petit Martyrologe Romain, puiſqu'il le met à la tête du ſien, & le tranſcrit à châque jour. Il n'eſt pas moins évident que celui d'Uſuard eſt celui d'Adon abbregé avec les additions des SS. Martyrs de Cordouë, quelques-uns pris de celui de S. Jérôme, ceux de ſon païs, & peu d'autres qu'il a pris d'ailleurs. Le prémiér *Martyrologe*, qui ait été reçu de toute l'Égliſe, fut dreſſé par l'ordre de deux Rois de France. L'Empereur Louis le Débonnaire en inſpira le deſſein: & Charles Le Chauve, à qui Uſuard le dédia, l'honora d'une protèction publique. CHASTELAIN. Les hérétiques ont auſſi fait leurs *Martyrologes*, qui ne remontent pas bien haut. Ils ne commencent guères qu'à Wiclef & à Jean Hus, dont le prémiér mourut l'an 1387. & le ſecond fut brûlé en 1415. Il parut un de ces prétendus *Martyrologes* à Genéve vèrs le milieu du XVIe ſiécle en Latin, puis en François en 1554 chez Criſpin, que pluſieurs en font Auteur, ou Traducteur. Il y fit quelques augmentations, & le réimprima en Latin ſous le titre d'Actes des Martyrs, qui ont ſouffert depuis Wiclef & Hus. Voyez Baillet, *Diſc. ſur l'Hiſt. de la Vie des SS. N. LXIV*. Le Docteur Bray, Anglois, a fait un *Martyrologe*. C'eſt une hiſtoire de toutes les pèrſécutions prétenduës que les Proteſtans ont ſouffèrtes.

Ce mot vient de *μάρτυς*, *martyr*, & de *λέγω*, *dico*. Diſcours, ouvrages ſur les Martyrs. D'autres diſent de *λέγω*, *colligo*, je ramaſſe.

MARTYROLÔGE, ſe dit auſſi d'un regître ou rôlle d'une Sacriſtie, où ſont contenus les noms des Saints & des Martyrs, tant de l'Egliſe univèrſelle, que des particuliérs de la ville, du Diocèſe, du Monaſtère à pareil jour. *Martyrologium*. On en fait la lecture ou commémoration à Prime avant le *Pretioſa*, ſuivant la Rubrique du Bréviaire. On le dit auſſi des tableaux qui ſont dans les grandes ſacriſties, qui contiennent le mémoire des fondations, obits, ou prières, & Meſſes, qui ſe doivent dire châque jour, & qui ſervent à régler l'Office & les commémorations. On a imprimé le *Martyrologe* de ſaint Séverin, & d'autres Paroiſſes. Aujourd'hui les *Martyrologes* contiennent non ſeulement les noms des ſaints Martyrs, mais auſſi ceux des Confeſſeurs, des Vièrges, &c.

MARTYROLOGISTE. ſ. m. Auteur d'un Martyrologe. *Martyrologii autor, ſcriptor*. Tous les *Martyrologiſtes* tels que ſont Vandelbèrt, Adon, & Uſuard. CHASTELAIN, *Martyr. T. I. p. 657*.

MARVART. ſ. m. Nom propre d'homme. *Marcovardus*. S. *Marvart* fut Moine de Ferrières en Gaſtinois, puis Abbé de Prom aux frontières de Luxembourg. Son nom en Téutonique eſt *Mark-ward*. CHASTELAIN, *Martyrol. T. I. p. 794. & 798*.

MARUÉGE, & MARVEJOLS. Voyez MARENGE.

MARUGIO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Salentins, en Italie. *Marubium*. Il eſt dans la Tèrre d'Otrante, à cinq lieuës de la ville de Tarente, vèrs le levant. MATY.

MARVILLE. ſ. f. Nom d'un bourg ſitué ſur le Vezin, près de l'endroit où il ſe jette dans le Chèr. *Villa Martia*. Valois, *Not. Gall. p. 609*.

MARVILLE. Autre bourg du Duché de Bar, en Lorraine. *Marvilla*, *Martia*, *Martisvilla*. Il eſt ſur la petite rivière d'Oſtain, aux confins du Luxembourg, à quatre lieuës de Stenay, & à une de Jamet, vèrs le Levant. MATY.

MARVISIA. ou Almiſſa. ſ. f. Nom d'une montagne & d'un cap de l'iſle de Chio, dans l'Archipel. *Arviſius mons*. Cette montagne eſt célébre par le vin qui y croît, & qu'on nommoit autrefois Marvoiſie, & aujourd'hui Malvoiſie, du nom de cette montagne, en changeant l'*r* en *l*.

MARUM. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à deux ſortes de plantes. Il y a un *marum* qui eſt une éſpéce de thymbre, & qui croît quelquefois à la hauteur de trois piéds. Il pouſſe beaucoup de branches ligneûſes, garnies de feuilles ſemblables à celles de la marjolaine, blanchâtres, d'un goût âcre & amèr. Ses fleurs & ſes graines reſſemblent tout-à-fait à celles du thim, mais ſes fleurs ſont vèrticillées, c'eſt-à-dire, qu'elles naiſſent par étages, diſpôſées en rayons le long des branches & de la tige, de couleur blanche. Sa racine eſt ligneûſe. Toute cette plante a une ôdeur aromatique. Elle eſt propre pour fortifiér la tête & l'éſtomac, & pour réſiſter au venin. Mr. Tournefort l'appelle *thymbra Hiſpanica majoranæ folio*.

L'autre ſorte de *marum* eſt une éſpéce de gèrmandrée, qui pouſſe pluſieurs petites vèrges ligneûſes, blanchâtres. Ses feuilles ſont approchantes de celles du ſèrpollet, plus grandes que celles du thim, blanchâtres en deſſous, vèrtes en deſſus, d'un goût amèr & âcre, & d'une ôdeur agréable. Ses fleurs ſont en gueule, de couleur purpurine, ſemblables à celles de la gèrmandrée ordinaire. Ses ſemences ſont preſque rondes, enfèrmées dans une capſule qui a ſèrvi de calice à la fleur. Cette plante croît dans les païs chauds, comme en Provence, aux Iſles d'Hières, &c. Elle a les mêmes vèrtus que la précédente. En Latin *marum cortuſi*. Monſieur Tournefort l'appelle *chamædris maritima incana fruteſcens, foliis lanceolatis*. Les châts aiment ſi fort cette plante, que lorſqu'on la tranſplante dans les jardins ils viennent de toutes parts à l'entour à ſon ôdeur, & ſi on n'a pas ſoin de la fèrmer dans une cage de fèr ou d'archal ils la mangent entièrement.

MARWYNEN. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique méridionale. *Maruvinus*. Elle naît dans la Guiane, dont elle baigne une partie; enſuite elle travèrſe la Caribane, & ſe décharge dans la mèr du nord, au levant de la rivière de Surinam, ou Surname. MATY.

MARY. ſ. m. & nom propre d'homme. *Marius*. Le B. *Mary*, né à Orléans de famille médiocre, s'étoit conſacré au ſervice de Dieu dès ſa jeuneſſe dans un monaſtère de ſon païs. BAILLET. D'autres l'appellent *Maire*. ID. Il fut fait Abbé de Beuroux vèrs l'an 506. & mourut vèrs l'an 555. le 27. Janv. Voyez Bollandus & Baillet à ce jour. *Bult. Hiſt. de S. Ben. L. II. c. 21. n. 3.* Adon appelle ce Saint *Abbas monaſterii Badanenſis*. Uſuard, à qui on

on envoya une copie du Martyrologe d'Adon, de Lion à Paris; ſans lui mander de qui il étoit, & qu'il crut être de Florus, mit la même chôſe pour S. *Mary*. Hors qu'au lieu de *Badonenſis*, qui étoit mal écrit dans cette copie pour *Bodanenſis*, comme portent tous les anciens MMSS. ou *Badonenſis*, comme portent les moins anciens, il lut *Bobacenſis*, comme on le voit en ſon authographe à S. Gèrmain desprez. Et comme toutes les Communautez prîrent ce Martyrologe, on crut par tout, hors dans le diocêſe de Syſteron, que *Bobacum* étoit le vrai nom de ce monaſtère, & l'on prit *Bodanum* pour une faute dans les MMSS. où il ſe trouva. Et comme on ne voyoit point de nom de lieu dans le diocêſe de Siſteron, qui eût plus de rapport au mot de *Bobacum* que celui de *Bévons*, tous les Traducteurs ont intèrprété *Bobacum* par *Bévons*, que pluſieurs ont écrit *Beuvons*, & même *Beuvoux*, comme Bailler ci-deſſus. Mais il n'y a point de *Beuvoux* dans ce diocêſe: & pour Bévons c'eſt un village de Province à une lieuë de Siſteron, où il n'y a aucune trace de monaſtère, & qui en Latin s'eſt toujours dit *Bevontium*. Au lieu que dans l'Archiprêtré de Valbenois, qui eſt à douze lieües de Siſteron, & dans la partie de ce diocêſe qui eſt en Dauſiné, on voit les ruines de cet inſigne monaſtère, près du petit village à qui il en eſt reſté le nom de S. *May*, car c'eſt ainſi qu'on le prononce & qu'on l'écrit, en latin *S. Marius*, patron de la paroiſſe de ce lieu. *Chaſtelain au 27e Janv. p.* 424. Le P. DuSollier ſouſcrit à cette critique de M. Chaſtelain, & dit que quelques MMSS. diſent *Maurus*, ou *Macerius*, au lieu de *Marius*, mais mal. Voyez Bollandus ſur ce Saint.

De *Marius* on a fait *Mary*, & en retranchant l'*r*, *May*.

MARYLAND. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Virginie, en l'Amérique ſeptentrionale. *Marilandia*, *Terra Mariæ*. Elle eſt diviſée en deux parties par le Golfe de Cheſapeac. Ses lieux principaux ſont S. Marycs, Calvèrton, & Hèrrington. Maty.

MARZA SIROCCO. C'eſt le nom d'un petit golfe de l'iſle de Malte. *Marza Sirocea*. Il eſt en la côte méridionale. Les Turcs y firent deſcente l'an 1565. lors qu'ils allèrent aſſiéger la ville de Malte; pour prévenir un pareil malheur les Grands Maîtres de Malte y ont fait bâtir trois forts, deux à l'entrée du Golfe, & un troiſième ſur une pointe de tèrre, qui s'avance vèrs le milieu du Golfe, & qui en regarde l'entrée. Maty.

MARZALQUIVIR. ſ. m. Qui ſignifie le grand port, *Magnus portus*, *Marſalquibira*. C'eſt un bourg du Royaume d'Algèr, en Barbarie. Il eſt ſur la côte du Télenſin, où il a un bon port, à l'orient de la ville d'Oran.

MARZANA. ſ. f. Nom d'une Déeſſe adorée autrefois dans la Sarmatie. *Marzana*. C'étoit la Vénus des Sarmates.

MAS.

MAS. ſ. m. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſignifie le ténement, & héritage mainmortable des pèrſonnes de ſèrvile condition, & de mainmorte. En quelques lieux on l'appelle *mex*, ou *meix*. *Villa clientelaris*. Ce tèrme eſt commun en Provence & en Languedoc. Monſieur eſt à ſon *mas*, *Mas* de l'Archevêque, de là eſt venu le nom de *dumas* ſi commun en toutes les Provinces.

Mas. ſ. m. Tèrme ancien encor uſité en Dauphiné, où les tèrres ſe diviſent en *mas*, & les *mas* en Journaux. *Maſſa*. C'eſt un amas de tèrres qui ſont toutes à un même Seigneur, & que pour cela on appelle auſſi Condamine. *Condomina*. Un tèrritoire ſe diviſoit en *mas*, & ces *mas* en journaux. Caſſiodore nomme *maſſa*, ce que nous appellons *mas*; & frontin *jugera* les journaux. Chaque *mas* étoit ſeparé de l'autre par des chemins moindres que le Décuman & le Cardo. Les chemins qui étoient entre les *mas* pour les diviſer, étoient nommez Artuaires. Chorièr, *Hiſt. de Dauph. L. IV. p.* 199.

Ce mot vient de *maſſa*, qui en la baſſe Latinité a ſignifié *fonds & héritage*. On a dit auſſi *manſus*, *manſa*, & *manſum*: c'eſt une petite métairie pour loger un païſan, à laquelle étoient annéxez douze arpens de tèrre. On a dit auſſi *maſſum*, *maſa*, *maſada*, & *maſium* dans la même ſignification.

Mas. ſ. m. Ancien nom qui s'eſt dit autrefois de pluſieurs châteaux, & qui ſe dit encore aujourd'hui dans les noms propres des lieux où étoient ces châteaux. *Manſum*, ou plûtôt *Manſus*. Ce mot ne ſignifie apparemment autre chôſe que demeure, de *maneo*, *manſi*, *manſum*. Le *Mas* d'Agénois. *Manſus Aginnenſis*, eſt ſur la Garonne, vis-à-vis de Marmande. C'eſt un bourg aux confins de l'Agénois & du Bazadois, à ſix lieuës au deſſous d'Agen. Le *Mas* d'Aſil. *Manſus Aſili*. C'eſt une célébre Abbaye, du Comté de Foix en Languedoc, à quatre lieuës au couchant de Pamièrs. Le *Mas* Saintes Puelles. *Manſus Sanctarum Puellarum*, autrefois *Recaudum*, eſt à deux lieuës de Caſtelnaudary dans le Lauragais, au diocêſe de S. Papoul, dans le haut Languedoc. C'eſt un bourg. Le *Mas* ſur la Garonne proche de Toulouſe & de Montauban. Le *Mas* de la Tour, *Manſus Turris*, ou *ad Turrim*. Le *Mas* de Cabardet, *Manſus Cabaretenſis*, eſt dans le Tèrritoire de Carcaſſonne. Valois *Not. Gall. p.* 314. Le *Mas* de Vèrdun. Voyez Vèrdun en Gaſcogne.

MASALOTH. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Maſaloth*. Elle étoit dans la Tribu de Nepthali, & dans la Galilée ſupérieure. Les Grècs la nomment Μαισαλὼθ, *Maſaloth*. Bacchides prit *Maſaloth* 1. Machab. IX. 2. On la nomme *Arbelle*.

MASAMUTIN. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoye. *Maſamutinus*. Le Blanc croit que c'eſt la même chôſe que *maramotin*. Cependant le *maramotin* peſoit 66, & même 76 grains, & le *maſamutin* n'en peſoit que 46. $\frac{2}{11}$. Car les Conſuls de Montpellièr étant allé à Rome promîrent au Pape Innocent III. au nom de la ville de payer tous les ans au S. Siége pour être ſous ſa protèction, deux marcs d'or. *Centum maſumitinis pro qualibet marcâ computandis*. Voyez Maramotin. Il y avoit des *maſamutins* d'or, & des *maſamutins* d'argent, ils valoient châcun ſix ſous de réales. *Senis ſolidis regalium æſtimati*; & ils avoient pris leur nom de Aben Joſeph Mahoſumet Miramolin, Roi des Maures en Éſpagne, comme l'a remarqué Gariel, *Series Præſul. Magalonenſ. & Montpel. p.* 227.

MASANDÉRAN, TABRISTAN, TABARISTAN. Province de la Pèrſe, en Aſie. *Manſanderana provincia*, *Tabaraſtania*. Elle eſt une partie de l'ancienne Hyrcanie; ſes bornes ſont au nord la mèr Caſpienne; au couchant le Kilan; au ſud l'Yérack; & au levant l'Aſtérabat. Ses villes principales ſont Farabuth capitale, Abskun, Funkabun, Sahyah &c. Cette province n'eſt pas éxactement connuë par les Européans, comme on le peut connoître par leurs variations; les uns faiſant trois provinces du *Maſandéran*, du Tabariſtan, & de l'Aſtérabat; les autres joignant les deux dèrnières de ces païs enſemble, & en ſéparant le *Maſandéran*, les autres ſéparant l'Aſtérabat, & joignant le *Maſandéran* & le Tabareſtan, comme nous avons fait; & enfin quelques-uns lui donnant *Maſandéran* pour capitale, dont Tavèrnièr ne fait point de mention.

MASAT. ſ. m. Nom d'une rivière qui s'appelle autrement Rio de S. Jean. *Maſſa*. C'eſt une rivière de la Nigritie. Elle coule ſur les confins du Royaume de Gualata, & de celui de Genchoa, & elle ſe décharge dans l'océan Atlantique, au midi du Cap blanc. Maty.

MASBATE. ſubſt. f. Nom propre d'une iſle de l'océan oriental. *Masbata*. Elle eſt une des Philippines, appartient aux Éſpagnols, & ſe trouve au midi de la Manille, & au couchant de la Tandaye. Maty.

MASBOTHÉEN, ou MASBUTHÉEN, ou MASBOTHIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de Sècte. *Mesbothæus*, ou *Masbothæus*, *a*. Euſébe dans ſon Hiſt. Ècl. L. IV. C. 22. ou plûtôt Hégéſippe qu'il cite, fait mention de deux ſortes de *Masbothéens*. Les uns ſont l'une des ſept Sèctes qui ſortîrent du Judaïſme, & troublèrent l'Égliſe. Elle fut ainſi nommée de Maſbothée, qui en fut l'Auteur. Les autres étoient une des ſept Sèctes Judaïques avant J. C. Car, dit Henri de Valois dans ſes Notes, il ne faut point confondre ces deux éſpéces de *Masbothéens*, puiſque les dèrnièrs étoient une Sècte Juifve du tems de J. C. & que les prémièrs ſont des Hérétiques, qui en étoient deſcendus. Rufin les diſtingue même par leurs noms: il appelle la Sècte Judaïque *Masbuthéens*, *Masbuthei*, & les Hérétiques qui en étoient venus *Masbuthéaniens*, *Masbutheani*. De Valois croit que cela eſt plus éxact, & qu'il y a faute dans Hégéſippe. S. Jérôme les nomme *Marbonéens*, & Iſidôre *Morbonéens*. *Marbonei*, *Morbonei*. Les *Masbothéens* étoient une branche des Simoniens.

Ce mot vient de l'Hébreu שבת, *Schabat*, *Repôſer*, & ſignifie, Des gens oiſifs, des gens de repos; les tranquilles, les oiſifs. Euſébe en parle comme s'ils avoient été ainſi appellez du nom de *Masbothée* chef de leur ſècte: mais il eſt bien plus probable que *masbothai*, d'où a été formé en Grèc μασβοταῖος, eſt un nom Hébreu, ou plûtôt Chaldaïque, qui eſt la même chôſe que *ſabataire* en nôtre langue, c'eſt-à-dire, qui fait profeſſion de garder le ſabbat, & en éffèt ces ſèctataires diſoient qu'ils avoient appris de Jésus-Christ à le garder. Sérarius s'eſt trompé lorſqu'il les a appellez *marbonai*, après Raban Maure.

MASCALAT. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuſe. *Maſcalatum*, *Maſcala*. Elle eſt à vingt lieuës du golfe de Balſora, & environ à cinquante de la ville de Labſa, vèrs le levant. *Maſcalat* eſt capitale d'un Royaume, ou d'une Principauté, qui s'étend tout le long du golfe de Balſora, entre le Beglèrbeglic de Labſa, & la Principauté de Vodana. Maty.

MASCARADE. ſ. f. Troupe de pèrſonnes maſquées qui vont danſer & ſe divèrtir, ſur tout en la ſaiſon du Carnaval. *Larvatorum ludicra caterva*. Cette compagnie a fait une jolie *maſcarade*, a danſé une éſpéce de balet.

Ce mot vient de l'Italien *maſcarata*, dérivé de l'Arabe *maſcara*, qui ſignifie *taillerie*, *bouffonnerie*. Ménage.

MASCARADE, eſt auſſi un titre que quelque Poëtes ont donné à des vèrs qu'ils ont fait pour les pèrſonnages de ces petites danſes ou ballèts.

MASCARADE, eſt auſſi le nom des chanſons qui ſe font en Italie pour le Carnaval, & qui ſe chantent ou récitent avec des chars de triomphe & divèrſes repréſentations. Le Laſca en fit un recueil qu'il publia à Florence en 1559. Il en rapporte de plus de quarantes Auteurs différens, dont le prémiér eſt le magnifique Laurent de Médicis, les autres ſont de pluſieurs célébres Auteurs, Laurent Strozzi, Pièrre de Voltèrre, Philippe Cambi, Antoine Alamanni, Marc-Antoine Villani, &c. Les ſujèts de ces *maſcarades* ſont des gueux qui demandent la charité, des Hèrmites, des Muletiérs, des Boulangérs, des Chauderonniérs, & divèrſes autres profeſſions. Le Laſca dit en ſa dédicace au Prince de Florence, François de Médicis. *Trà i vari givochi, i diverſi ſpettacoli, e le molte feſte che ſecando i tempi, e le ſtagioni ſi fanno publicamente in fiorenze, le Maſcherate a canti carnalcialeſchi, ſono per ogni riſpetto feſta maraviglioſa e belliſſima.*

MASCARADE, ſe dit auſſi d'une pèrſonne mal miſe, ou mal proprement ajuſtée, comme ſi elle vouloit ſe déguiſer, & aller en maſque. *Ridiculè veſtitus, indutus.* Cette femme affècte des parures extravagantes, & hors de mode, c'eſt une vraye *maſcarade*. Les chevaux l'ont tellement éclabouſſée, qu'elle avoit le viſage comme une vraye *maſcarade*.

MASCARADE, ſe dit auſſi d'une vaine pompe & cérémonie, d'un appareil éclatant qui éblouït le ſot peuple, & dont les ſages ne ſont point touchez. Démocrite traittoit tout le genre humain de *maſcarade*, ſe mocquoit de ſes vanitez en *maſcarades*. On le dit auſſi de ceux qui trompent ſous apparence d'honnêteté, qui déguiſent leurs ſentimens. Les hypocritès ſont de continuèls *maſcarades*.

MASCARAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du prémiér mois des Éthiopiens; il répond à peu près à nôtre mois de Septembre. On l'appelle auſſi *maſcèrrum*.

MASCARENHE, ou MASCAREGNE. Voyez Bourbon, Iſle.

MASCARET. ſ. m. Tèrme de Navigation. *Æſtus reſluus.* C'eſt un reflus violent de la mèr qui remonte impétueuſement dans la rivière de Dordogne, & la Garonne, qui fait le même éffèt ſur ces deux rivières, que celui qu'on appelle la *barre* ſur la Seine. Les Naturaliſtes ont de la peine à expliquer cette ſorte de reflus, qui eſt particuliér à ces rivières, & qui les fait remonter ſi violemment vèrs leur ſource.

MASCARI. ſ. m. Nom propre d'un village de la vallée de Démona, en Sicile. *Maſcaris.* Il eſt au pied du mont Gibel, à quatre lieuës de Catâne, vèrs le nord.

MASCARON. ſ. m. Tèrme d'Architècture. Tête chargée, ou ridicule, & faite à fantaiſie, qu'on met aux portes, aux fontaines, ou aux grottes. *Perſona ludicra, larva, ludicra effigies.* Ce mot eſt fait de l'Italien *maſcarone*, qui ſignifie boufonnerie. L'Architècture Gothique eſt quelquefois difforme par le mauvais goût de ſes *maſcarons*. DAVILER.

MASCATE. ſ. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuſe. *Maſcatum.* Elle eſt ſur le golfe d'Ormus, entre le Cap de Raz al Gate, & celui de Mozandan, à ſoixante ou ſoixante & cinq lieuës de l'un & de l'autre.

MAſCHE. ſ. f. Plante qu'on appelle en Latin *Valerianella*, à cauſe de quelque reſſemblance qu'elle a avec la valériane. Il y èn a pluſieurs éſpéces. Celle que Moriſon appelle *valerianella arvenſis præcox, humilis, ſemine compreſſo*, & C. Bauhin *valeriana campeſtris, inodora, major*, a une petite racine fibreûſe, d'un goût un peu doux & prèſque inſipide, d'où ſortent pluſieurs tiges anguleûſes, menuës, rameuſes, qui ſe ſubdiviſent en deux branches à chaque nœud. Ses feuilles ſont oblongues, tendres, délicates, de couleur d'hèrbe, ſans queuë, du même goût que la racine. Entre les feuilles qui ſont aux ſommitez des branches, naiſſent de petites fleurs aſſez belles, blanches, ou purpurines, découppées en cinq parties. Ses ſemences ſont rondes, un peu aplaties, blanchâtres. La *maſche* croît dans les champs & dans les jardins; elle eſt un peu laxative; on la mange ordinairement en ſalade dans le Carême. Quelques uns la nomment doucette.

MAſCHEFER. ſ. m. C'eſt la partie ſoufreûſe du fèr, qui s'uniſſant avec la partie ſoufreûſe du charbon, font enſemble les maſſes pôreûſes comme des éponges, qu'on voit dans les forges des Maréchaux. *Ferri excretum, recrementum, retrimentum.* C'eſt auſſi l'écume qu'on tîre du fèr dans les forges où on le fond. Matthæus Silvaticus l'appelle *cacaferri, ſcoria ferri*, & *ſquamma ferri.* Il ne faut pas confondre le *mâchefèr* avec les petites parties du fèr qui s'en écartent, quand on le forge.

MAſCHELIÈRE. adj. fém. Épithéte qu'on donne aux grôſſes dents de la bouche, qui ſèrvent à caſſer des noyaux, & à briſer les grôs alimens. *Molaris, maxillaris.* On lui a arraché une dent *mâchelière* qui étoit pourrie. On les appelle auſſi *molaires*, ou *molières*.

On appelle auſſi *muſcles mâcheliérs*, ou *mâcheurs*, deux muſcles qui font mouvoir la *mâchoire*, & qui la relevent. On les nomme autrement *maſſetèrs*.

MAſCHER. v. act. Mordre & remordre pluſieurs fois les alimens pour les préparer à être plus facilement avalez & digérez. *Mandere, molere.* Quand on a les dents molles, ou agacées, on ne ſçauroit plus *mâcher*. Les goulus avalent les morceaux ſans *mâcher*. *Macher* à vuide, c'eſt *mâcher* ſans avoir rien dans la bouche.

Et nous torchant le bec alléguoit Simonide,
Qui dit pour être ſain qu'il faut mâcher *à vuide.*
RÉGNIÉR.

Ce mot vient du Latin *maſticare*.

MAſCHER, ſignifie plus généralement, Manger, faire bonne chère. *Manducare, epulari.* C'eſt un goinfre qui ne ſe plaît qu'à *mâcher*. Quand on eſt avec les femmes, les enfans, il faut toûjours leur donner à *mâcher*, ils *mâchent* tout le jour. Il eſt bas en ce ſens. On dit qu'un cheval *mâche* ſon frein; pour dire, qu'il le mord, qu'il le ronge. *Et frena ferox ſpumantia mandit.* VIRG.

MAſCHER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Cet Ouvrage eſt fait avec grande méditation, l'Auteur l'a longtems *mâché* & remâché avant que de le mettre au jour. Il eſt bâs. Il ſignifie polir, limer, corriger, revoir.

MAſCHER, ſignifie en ce ſens, Dégrôſſir une beſogne, la mettre en état d'y travailler facilement. *Tenuare, extenuare, minuere.* Ce Clèrc eſt ignorant, ce Commis eſt mal-adroit, il leur faut *mâcher* leur beſogne, leur donner des expéditions toutes *mâchées*. Il eſt bâs.

On dit provèrbialement, qu'un homme *mâche* à vuide; pour dire, qu'il n'a pas de quoi vivre, ou qu'il n'a pas de la beſogne pour travailler & gagner ſa vie. On dit auſſi qu'un homme *mâche* ſon frein, quand il endure quelque chôſe fort impatiemment, & ſans ôſer en dire un mot, par une alluſion qu'on fait au frein des chevaux. On dit auſſi, *mâchez*-lui les morceaux, & il les avalera; pour dire, faites lui le plus difficile de la beſogne, & il achevera le reſte.

MAſCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Manſus, minutus.*

MAſCHETTE, ou plûtôt *machette*. ſ. f. C'eſt ainſi que les Boucaniérs de S. Domingue appellent un grôs couteau, dont ils ſe ſèrvent pour fendre les cochons & les bœufs ſauvages. *Culter majoris modi.*

MAſCHEUR, EÛSE. ſubſt. m. & f. Qui dîne bien, qui mâche bien. *Mando, comedo.* Ce paraſite eſt un beau *mâcheur*. Il eſt bâs.

MASCHIBISTUH. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du huitiême mois des Arméniens, qui répond au mois d'Août.

MAſCHICATOIRE. adj. Qui ſe mâche, qui ſe conſomme en mâchant. *Quod mandendo conſumitur, maſticatorium.* On ne le dit guères qu'en cette phrâſe; Prendre du tabac en *mâchicatoire*; pour dire en tîrer le ſuc en le mâchant.

MAſCHOIRE. ſ. f. Partie de la tête de l'animal qui lui ſèrt à mâcher & broyer les viandes, ou la pâture qui lui eſt convenable. *Maxilla, mandibula.* Elle conſiſte en deux rangs de dents avec les ôs & les gencives, où elles ſont enchâſſées. La *mâchoire* eſt compôſée de deux parties, l'une ſupérieure, & l'autre inférieure. La ſupérieure eſt immobile en l'homme, auſſi bien qu'en tous les autres animaux, excepté aux pèrroquèts & aux crocodiles. Elle conſiſte en onze ôs, dont il y en a cinq de châque côté, & un déparié au milieu. L'inférieur n'a que deux ôs qui s'uniſſent au milieu du menton par l'intèrpoſition d'un cartilage qui ſe durcit à l'âge de ſept ans, & ſe tourne en un ôs qu'on ne peut plus ſéparer. Les *mâchoires* ont des alvéoles, ou trous, où les racines des dents ſont enchâſſées. Samſon déffit les Philiſtins avec une *mâchoire* d'âne. Ce fut avec une *mâchoire* d'âne que Caïn tua ſon frère. Cela n'eſt point dans l'Écriture. Ce n'eſt qu'une opinion populaire, qui n'a de fondement que l'imagination de quelques Peintres qui le repréſentent ainſi. On a quelquefois la *mâchoire* démiſe.

MAſCHOIRE, ſe dit chez les Artiſans, de deux piéces de fèr qui ſe lâchent & ſe ſèrrent, qui ſèrvent à tenir quelque chôſe, comme les deux extrémitez d'un étau de Sèrruriér, celles d'un chien qui tient la pièrre des armes à feu, &c. *Labrum.*

On appelle figurément un homme groſſiér, un éſprit lourd, *mâchoire* peſante, *mâchoire* d'âne: & on dit auſſi, Branler la *mâchoire*; pour dire, manger goulument; remuer les *machoires*, éſcrimer de la *mâchoire*; joüer de la *mâchoire*. Tout cela eſt bâs.

Didon dit ſon bénédicité,
Puis en joüa de la mâchoire. SCAR.

MAſCHONNER. Vèrbe act. Mâcher avec difficulté quelque chôſe, la tenir longtems dans ſa bouche. *Manſitare*. Ce vieillard a de mauvaiſes dents, il ne fait que *mâchonner* les viandes. Il eſt bas.

MASCON, MACON. *Matiſco*, *Matiſcona*. *Caſtrum Matiſconenſe*, ou *Matiſcenſe*, *Mataſcenſe oppidum*, *Civitas Mateſcenſium*, *Caſtrum Mateſcanum*, *Madaſco*, *Madaſcona*, *Matiſcus*. C'eſt une ancienne ville de France, capitale du Mâconois, en Bourgogne, & ſituée ſur la Saône, qu'on y paſſe ſur un pont de pièrre, à douze lieuës au deſſus de Lyon.

MAſCONNOIS, ou MACONNOIS. ſubſt. m. Nom propre d'une contrée de la Bourgogne. *Matiſconenſis*, ou *Matiſcenſis Ager*.

MAſCONNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Mâcon. Origiginaire, habitant de Mâcon. *Matiſconenſis*.

MASCULIN, INE. adj. Qui convient au mâle, & au plus fort des deux ſexes. *Maſculinus*, *mas*. En tous les animaux, il y a le ſexe *maſculin*, & le ſexe féminin. On appelle en Généalogie la ligne *maſculine*, la génération de mâle en mâle, à l'excluſion des fémelles.

MAſCULIN, ſe dit plus ordinairement en Grammaire du plus noble des genres de noms. *Maſculinum genus*. On appelle le genre *maſculin*, celui qui appartient au mâle, ou à quelque chôſe qui lui eſt analogue, ou que l'uſage a attaché à châque mot. *Homme*, *bélier*, ſont du genre *maſculin*. Les noms d'arbres ſont *maſculins* en François, & féminins en Latin. Il y a des mots qui ſont *maſculins*, & féminins. Il y en a qui ont été *maſculins* en un tems, & féminins en un autre, comme *affaire*, *planéte*, *cométe*, &c. Remarquez que le genre *maſculin*, comme le plus noble, prévaut tout ſeul contre deux féminins, quand même ils ſeroient les plus proches du régime. Par exemple, l'*air*, la *mer*, & la *terre*, ne publient-*ils* pas? Quoique le mot de *terre*, & de *mer*, féminins, ſoient plus proches que celui d'*air*, on met *ils* au *maſculin*. Il n'y a que deux genres en François, le *maſculin* & le féminin, il n'y a point de neutre, ou bien tout ce qui eſt neutre eſt cenſé *maſculin*.

MASCULIN, ſe dit auſſi en Poëſie Françoiſe à l'égard des rimes. *Rythmus maſculinus*. La rime *maſculine* eſt celle qui ſe fait d'un mot qui a une prononciation forte, ouvèrte, ou accentuée, comme ſont tous les mots, à la réſerve de ceux qui ont un *e* féminin à leur dèrnière ſyllabe, qui n'eſt compté que pour une demi ſyllabe: par éxemple, *amour* & *jour*, *bonté* & *chaſteté*, *mort* & *ſort*, ſont des rimes *maſculines*: & *blâmable* & *aimable*, *pere* & *mere*, *gloire* & *mémoire*, ſont des rimes féminines. Par conſéquent on appelle vèrs *maſculins*, ceux qui ont des rimes *maſculines*, & féminins ceux qui ont des rimes féminines. C'eſt à Marot à qui on doit l'invention de ce mélange de vèrs *maſculins* & féminins, & Ronſard eſt le prémiér qui l'ait pratiqué réguliérement. MÉN. On a obſérvé depuis pour régle cèrtaine, de ne mettre jamais plus de deux vèrs *maſculins*, ni féminins, de ſuitte, ſi ce n'eſt dans les Lays & Virelays, & autres vèrs libres, & irréguliers. Les vèrs *maſculins* doivent toûjours avoir une ſyllabe moins que les féminins. Voyez le traité de la Poëſie Françoiſe du P. Mourgues.

Les Aſtrologues ſoutiennent que les Signes & les Planètes ſont réèllement diſtinguez en *maſculins* & féminins, non pas pour avoir quelque différence de ſexe, ni en leurs corps, ni en leurs noms, mais à cauſe des qualitez actives, chaudes & froides, qu'ils appellent *maſculins*, & des qualitez paſſives, ſeches & humides, qu'ils appellent *féminines*: ſur ce principe ils appellent le Soleil, Jupitèr, Saturne, Mars, *maſculins*; & la Lune, Vénus, *feminins*. Mèrcure participe des deux. Dans les Signes, le Bélièr, la Balance, les Gémeaux, le Lion, le Sagittaire, le Vèrſeur d'eau, ſont *maſculins*. Le Cancre, le Capricorne, le Taureau, la Vièrge, le Scorpion & les Poiſſons ſont féminins. Les raiſons & la différence en ſont marquées par Titus en ſa Philoſophie céleſte.

On diſtingue auſſi des plantes *maſculines* & des plantes féminines; les *maſculines* ſont celles qui ont plus de chaleur & de vèrtu: dans l'uſage ordinaire pour les déſigner, on joint au nom de la plante celui de *mâle*, ou celui de femelle, par exemple, palmiér mâle.

MASCULINITÉ. ſ. f. Caractère, qualité de mâle. *Ratio*, *ſexus maſculini*. Cet aîné par la mort duquel la *maſculinité* de la maiſon ſe trouvera éteinte, pourra être dans un degré fort éloigné. TARTARIN.

En France la *maſculinité* ſeule donne droit à la couronne. En Eſpagne, où les femmes peuvent ſuccéder, la *maſculinité* dans quelque degré que ce ſoit eſt préférée au ſexe féminin dans un degré plus proche.

MASCULIT. ſ. m. Chalouppe des Indes, dont les bordages ſont couvèrts avec du fil d'hèrbe, & dont le calfatage eſt de mouſſe. *Limbus indicus*.

MASÉRÉPHOTH. ſubſt. Nom Hébreu que l'Écriture donne à cèrtaines eaux, qui étoient aux confins de la Tèrre Sainte & de la Phénicie. *Maſerephoth*.

MASÈRES. ſubſt. Nom propre d'un lieu du Comté de Foix. *Maceria*.

MASETTE, ou MAZETTE. ſ. f. Petit cheval, ou cheval ruiné qu'on ne ſçauroit faire aller, ni avec le foüet, ni avec l'éperon. *Equulus*, *ſtrigoſus equus*. Les chevaux de poſte, les porteurs de choux ſont des *mâſettes*.

Depuis huit jours entiers avec nos longues traites,
Nous ſommes à piquer de chiennes de mâſettes. MOL.

On dit auſſi par extenſion des pèrſonnes qui ne ſçauroient aller loin à pied, qui ne ſçauroient rien porter, ou qui ne ſçavent pas bien faire une chôſe, que ce ſont de vrayes *mâſettes*.

MASÉYCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Maſicum*, *Maſacum*, anciennement *Driopolis*. Elle eſt dans le Comté de Loots, contrée de l'Évêché de Liége, ſur la Meûſe, à cinq lieuës au deſſous de Maſtricht. MATY.

MASÉLI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Muſelum*, anciennement *Gerrum*, ou *Gerrhum*. C'étoit autrefois une ville de l'Égypte, ſituée ſur la mèr Méditèrranée, vèrs les confins de la Paleſtine. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village. MATY.

MASFA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureuſe. *Maſfa*. Elle eſt dans la Principauté de Yémen, entre Maſcate & Maſcalat. MATY.

MASIERS, ou *Mazières*. ſ. m. Nom propre d'un lieu ſitué dans le Ponthieu en Picardie, ſur l'Antie. *Maceria*.

MASOVIE. Voyez MAZOVIE.

MAſLE. adj. m. & ſ. Le ſexe qui a les parties de la génération éxtérieures, & qui a ordinairement l'avantage ſur l'autre. *Mas*, *maſculus*. La Loi Salique veut que les *mâles* ſeuls ſuccédent à la Couronne. La plupart des ſubſtitutions ſont faites de *mâle* en *mâle*. Le beliér eſt le *mâle*, dont la brebis eſt la fémelle. Le taureau eſt le *mâle* de la vache. Les hèrmaphrodites ne ſont ni *mâles*, ni fémelles. La génération ne ſe fait que par l'accouplement du *mâle* & de la fémelle.

MAſLE, ſe dit auſſi dans les arbres & dans les plantes. Il y a des palmiérs *mâles*, des ormes *mâles* & fémelles. On le dit auſſi des minéraux. Le rubis Oriental eſt appellé le *mâle*, & le rubis ſpinelle eſt appellé la *fémelle*.

MAſLES & FÉMELLES. Tèrme de Mèr. Ce ſont les pentures & les gonds, ou les charnières qui entrent l'une dans l'autre pour tenir le gouvèrnail ſuſpendu à l'étambord, & qui ſèrvent à lui donner le mouvement. *Epiſtalmi & verticilli*, *cardines*.

En tèrme de Marine, Mèr *mâle* ſe dit d'une agitation incommode & violente. FRÉZ.

MAſLE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Noble, fèrme, vigoureux. *Virilis*, *nobilis*, *generoſus*. Un courage *mâle*. Une vèrtu *mâle*. Une conſtance *mâle*. Une aſſurance *mâle*. Une vigueur *mâle*; pour dire, intrépide, vigoureûſe. Une voix *mâle*; pour dire, forte & haute. Un ſtile *mâle*; pour dire, fèrme, énèrgique. Il eſt oppôſé à *fleuri*, à *efféminé*, *lâche*. Il y a des hommes privilégiez, & dont la vieilleſſe a quelque chôſe de *mâle*, & de beau. BOUH. C'eſt le caractère d'une âme forte de ſe rendre à la vèrtu, & de reſpecter une vigueur *mâle*, & la magnanimité dans le malheur. MONT. Tacite eſt le plus riche des Auteurs en penſées *mâles*, & conciſes. BOUH.

Une mâle triſteſſe, une grâve douleur,
Régne ſur ſon viſage. BRÉB.

MAſLE, en tèrmes de Marine, ſe dit de la mèr quand elle eſt groſſe & agitée, quand elle a une agitation incommode & violente. *Agitatus*, *fluctuoſus*, *aſper*, *ſollicitus*. Un calme de mèr fort *mâle*. FRÉZ.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt un laid *mâle*, un vilain *mâle*; pour dire, qu'il eſt malfait & difforme; qu'il a la gorge noire, que c'eſt un franc *mâle*; pour dire, qu'il eſt vigoureux. On dit auſſi, Mariage d'épèrviér, la fémelle vaut mieux que le *mâle*, parcequ'en effet parmi les épèrviérs le *mâle* eſt le plus foible & le pire.

MASMODINE. ſubſt. f. Nom d'une monnoye des Sarrazins d'Égypte.

MASMUD. Voyez MASMODINE.

MASMUNSTER, ou MOISEVAUX. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célèbre, fondée par Maſon Duc d'Allemagne. *Maſonis Monaſterium*.

MASORE. Voyez MASSÔRE.

MASPHA. ſ. f. Ville de la Tribu de Juda, dans la Tèrre Sainte. *Maſpha*.

MASQUAPENNÉ. ſ. f. Petite racine qui excéde rarement la grôſſeur d'un doigt, & qui ſe trouve dans la Virginie. Elle eſt rouge

rouge comme du ſang, & les habitans s'en ſervent à peindre leurs boucliérs & autres utenciles.

MASQUE. ſ. m. Pérſonne déguiſée, qui s'eſt couvert le viſage pour n'être point connuë. *Perſonatus, larvatus.* A Carnaval c'eſt la ſaiſon de voir des *maſques* au cours & aux bals. Les *maſques* ont été danſer un ballet en un tel lieu. Il y avoit pluſieurs compagnies de beaux *maſques*, de gens qui couroient en *maſque*.

Maſca, ſe trouve en ce ſens dans les loix Lombardes *L. I. Tit. XI. §. 9.*

MASQUE, eſt auſſi un tèrme injurieux qu'on dit aux femmes du commun peuple, pour leur reprocher leur laideur, ou leur vieilleſſe. *Larvata, fœda.* La peſte ſoit la *maſque*. SCAR. C'eſt une vieille *maſque*, une laide *maſque*, qui chante poüille à tout le monde. En ce ſens il eſt féminin.

MASQUE, en vieux François, ſignifioit, Sorcière; & vient de *maſca*, qui ſignifie un *faux viſage. Strix, ſaga.*

Borel le dérive de *tala maſca*, qui ſignifie auſſi *maſque, & déguiſement*; d'où vient qu'on appelle les lettres en chifre, *littera talamaſca*, comme qui diroit *maſquées*; & encore en quelques lieux où on appelle *talmache* de bateau, la pointe ou l'éperon du bateau où l'on repréſente des muſles, ou des têtes d'animaux qui ſont comme des *maſques*.

MASQUE, ſe dit auſſi de la couvèrture avec un nez, & deux yeux, qu'on met ſur ſon viſage pour ſe déguiſer, ou pour n'être point connu. *Larva, perſona.* Les Danſeurs, les coureurs de bal, ont des *maſques* de Véniſe. Les gens du peuple ont des *maſques* groteſques de cent ſortes de figures. En Eſpagne les Moines mettent des *maſques*, & danſent dans l'Égliſe en pluſieurs Fêtes ſolemnelles.

Vous rendez même honneur au maſque, *qu'au viſage.* MOL.

Quelques-uns dérivent ce mot de *maſca*, qui ſignifie une *ſorciére*; d'autres *à retium maculis*, fondez ſur un paſſage de Pline.

MASQUE, ſe dit auſſi dans le ſérieux d'un morceau de velours noir doublé d'une toile, ouvert vis-à-vis des yeux, & à la bouche, que les femmes de condition mettent ſur leur viſage pour ſe garentir du hâle, ou même par modeſtie, pour être moins vûës. *Paropium, Paropis.* On tient que c'eſt Poppéa femme de Néron qui inventa le *maſque*, pour conſèrver la délicateſſe de ſon teint contre le ſoleil, & le hâle, vû que c'étoit la femme la plus curieuſe de ſe parer qu'on ait jamais vû. Brantôme dit que les femmes ne commencèrent à porter des *maſques* que vèrs la fin du XVIIe ſiécle. On portoit autrefois des *maſques* quarrez. Maintenant on porte des loups. Les *maſques* de campagne ſont fort grands: ceux de ville ſont fort petits. Le noir du velours des *maſques* fait paroître davantage la blancheur de la gorge. Cette femme eſt belle ſous le *maſque*.

On appelle auſſi *maſque*, tout ce qu'on met devant les yeux pour ſe cacher. Les Pénitens de Lyon & d'Avignon ſe cachent le viſage avec de grands voiles blancs qui leur ſervent de *maſques*. Les voleurs, les aſſaſſins, portent des *maſques* d'étoffe, pour faire leur coup ſans être connus. Les voyageurs en portent avec des yeux de vèrre, pour ſe garentir de la poudre, ou de la neige.

MASQUE, en tèrmes d'Architecture, ſe dit de cèrtaines Sculptures, qui repréſentent des formes de viſages hideux, ou groteſques, ou des Satyres. *Larva.* On s'en ſert pour remplir & orner quelques lieux vuides, comme friſes, panneaux de portes, clefs des voutes, & ſur tout dans les grottes. Il y a de ces *maſques* qui repréſentent auſſi des Divinitez, les ſaiſons, les élémens, les âges, &c.

MASQUE, ſe dit figurément en chôſes morales, pour ſignifier un déguiſement; Voile, couvèrture d'une méchante action, ſous prétexte d'en faire une bonne. *Velum, velamentum.* Ôter le *maſque* aux vices de ſon tems. BOIL. Les hypocrites cachent des méchancetez ſous le *maſque* de la dévotion. La conſtance des Philoſophes dans les infortunes eſt un *maſque* de fèrmeté qu'ils prennent pour tromper les ſpèctateurs. M. ESP. La bienſéance eſt le *maſque* de la vèrtu. BELL. On quitte le *maſque* dès qu'on n'a plus de ſpèctateurs dans le monde. S. ÉVR. Je veux faire pôſer le *maſque* à cet hypocrite. MOL. Vous empruntez le *maſque* de l'hypocriſie. G. G. Le *maſque* de la Religion eſt le plus propre à tromper le peuple. S. ÉVR.

Sans ceſſe on prend le maſque, *& quittant la nature,*
On craint de ſe montrer ſous ſa propre figure. BOIL.

Au travers de ſon maſque *on voit à plein le traitre,*
Par tout il eſt connu pour tout ce qu'il peut être. MOL.

On dit, Lever le *maſque*; pour dire, ne garder aucune meſure, ne diſſimuler plus, agir ſans retenuë & ſans honte. Ce fut là qu'il leva le *maſque*, & qu'il ſe donna en proye à toutes ſes paſſions. VAUG. On dit auſſi, Être toûjours, ou aller toûjours ſous le *maſque*, ou en *maſque*; pour dire, ſe déguiſer, cacher ſes ſentimens, n'en laiſſer rien découvrir. Cet homme eſt toûjours ſous le *maſque*, & n'a rien de naturel. BELL.

On dit provèrbialement, Faire un *maſque* à quelqu'un; pour dire, lui jetter quelque chôſe au nez qui le barbouille, qui le ſaliſſe.

MASQUER. v. act. Mettre un *maſque* ſur le viſage de quelqu'un. *Perſonam induere, indere, obducere.* Il le faut *maſquer*. Voulez-vous que je vous *maſque*? Il ſe met le plus ſouvent avec le pronom pèrſonnel. Cette Dame n'aime point à ſe *maſquer*, à porter un maſque. Ce ſcélérat s'étoit *maſqué* pour faire ſon mauvais coup.

MASQUER, s'employe auſſi pour dire, Faire quelque maſcarade, pour aller en maſque, & ſe déguiſer afin de courir au bal. Elle ſe *maſqua* quatre ou cinq fois avec ſon mari. B. RAB. Il ſe dit fort ſouvent abſolument, & alors il eſt neûtre. Peu de gens *maſquent* aujourd'hui. Cette troupe de jeunes gens a *maſqué* pendant tout le Carnaval. Vôtre Alteſſe aura pû ſçavoir combien on a *maſqué* cet hyvèr. DE BUSSI RAB. écrivant à Mademoiſelle d'Orléans.

MASQUER, ſe dit auſſi au figuré; pour dire, Couvrir, déguiſer ſes actions. *Tegere, obnubere.* Se *maſquer* d'une fauſſe ſageſſe. S. ÉVR. Ils *maſquent* leur foibleſſe d'un faux zêle. BOIL. Ce dévot *maſque* toutes ſes méchancetez du prétexte de vèrtu, du bien public, du ſalut du prochain. Il y a des gens qui *maſquent* toute la nature. PASC. c'eſt à-dire, qui ne s'éxpriment jamais naturellement, & qui ſe ſervent de circonlocutions pour éxpliquer les chôſes les plus ſimples. Quelque corruption qu'il y ait à la Cour, il y a toûjours une cèrtaine politeſſe qui y *maſque* le vice. LA CHE. L'homme ne ſe montre jamais aux autres que *maſqué*. M. ESP.

Il maſque *ſon diſcours comme ſur un théâtre,*
Subtil, ambitieux, l'honneur il idolâtre. RÉGNIÉR.

Je veux que le cœur parle, & que nos ſentimens
Ne ſe maſquent *jamais ſous de vains complimens.* MOL.

Qu'on ne me vante point ces biens imaginaires,
Qu'inventa nôtre orgueil pour maſquer *nos miſeres.* DES-H.

MASQUER, ſe dit à la guèrre, lorſqu'on couvre quelque ouvrage, quelque paſſage, pour en empêcher l'uſage. *Maſquer* un pont. *Claudere, occludere.*

MASQUÉ, ÉE. part. *Perſonatus, larvatus.*

Peutêtre venois-tu maſqué *d'un faux viſage*
Faire montre à mes yeux d'une amitié ſauvage.

MASQUÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un lion qui a un maſque. *Larvatus.*

MASSA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Siénois en Toſcane. *Maſſa Veternenſis.*

MASSA DI CARRERA. Nom propre d'une petite ville de la Toſcane. *Maſſa, Maſſa Carreria.*

Le Duché de MASSA. *Maſſa Ducatus.* Ce Duché, qui renfèrme la Principauté de Carrera, eſt la partie orientale de la Lunégiane, en Toſcane.

MASSA OLIVERI. Nom d'un Cap de la Sicile. *Maſſa Oliviera*, anciennement *Plemmyrium Promontorium.* Il eſt en la côte orientale de la vallée de Noto, un peu au midi de la ville de Siracuſe.

MASSA DI SORRENTO. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Maſſa Lubrenſis.* Elle eſt dans la Principauté Citérieure, ſur le Cap de la Minèrva, à une lieuë de Sorrento.

MASSACIUCCOLI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Toſcane, ſitué ſur le lac de *Maſſaciuccoli*, dans la République de Lucques, & à trois lieuës de la ville de ce nom. *Maſſanicolium.*

MASSACRE. ſ. m. Tuërie cruelle que font des gens qui ont avantage ſur ceux qui ne ſont pas en pouvoir de ſe deffendre. *Cædes, internecio, ſtrages.* Dans les villes priſes d'aſſaut on fait un grand *maſſacre* de peuple. Il ſe fit un grand *maſſacre* de Huguenots à Paris à la S. Barthélemi. Hérode commanda le *maſſacre* des Innocens. Les voleurs ont entré dans cette maiſon, ont tué le maître, la maîtreſſe, les valêts, ils ont fait un grand *maſſacre*.

On a dit dans la baſſe Latinité, *mazacrium*; d'où Du Cange dérive ce mot.

MASSACRE, ſe dit auſſi d'une grande tuërie de bêtes. *Belluarum ſtrages, cædes.* Nous allames à la chaſſe la ſemaine paſſée, & nous fimes un grand *maſſacre* de ſangliérs, de chevreuils, &c.

MASSACRE, en tèrmes de Vénerie, eſt la tête du cèrf, du daim, du chevreuil, ſéparée du corps. SALN. *Cervinum caput abſciſſum.* On dit, Sonner le *maſſacre*; pour dire, Appeller au ſon de trompe les Veneurs & les chiens pour faire la curée.

MAſSACRE, ſe dit auſſi en termes de Blâſon d'une tête de cèrf couppée, qui eſt ſur l'Écu garnie de ſon bois, ou ramure. *Obverſum cervi caput.* Il ſe repréſente ordinairement de front; mais ſi on le voit de profil, il faut éxprimer ſon aſſiette en le blâſonnant. On le dit auſſi d'une tête de bœuf, ou d'un autre animal, décharnée.

MAſSACRER. v. act. Tuer, aſſaſſiner, aſſommer cruellement. *Trucidare, mactare. Maſſacrer* les Rois. BRÉB. Ce Marchand a été *maßacré* par des voleurs, ils lui ont donné pluſieurs coups; ils lui ont couppé le nez, les bras, &c. Il y eut plus de quatre mille hommes *maſſacrez* en une telle occaſion. Le Bourreau a donné pluſieurs coups à ce Gentilhomme en lui couppant la tête, il l'a tout *maſſacré*.

MAſSACRER, ſe dit auſſi en parlant d'une beſogne malfaite, ou mal taillée. *Turpare, deturpare.* Ce Tailleur a tout *maſſacré* mon habit, mon étoffe.

MAſSACRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Trucidatus.*

> *Par la main de Céſar mon père* maſſacré,
> *Du trône où je le vois fait le prémiér degré.* CORN.

MAſSACREUR. ſ. m. Qui fait un maſſacre. *Mactator, trucidator.* On doit plutôt nommer les *Maſſacreurs* de gens, des Bourreaux que des Gendarmes.

Tous ces mots viennent de l'Allemand *ſcram*, qui ſignifie *eſcrime*. Les Anciens appelloient *ſcramaſaxos*, une éſpéce d'arme peſante qui aſſommoit; d'où eſt venu auſſi nôtre *éſtramaçon*. BOREL.

MASSADA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Judée propre. *Maſſada, Maſada.*

MESSALIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'anciens Sectaires qui ont été ainſi appellez d'un mot Hébreu qui ſignifie *prière*, parcequ'ils croyoient qu'il falloit toûjours être en prière: *Maſſaliani.* Les Grècs les nomment *Euchites*, εὐχῖται, qui ſignifie la même chôſe en leur langue. S. Épiphane *hær.* 80. diſtingue deux ſortes de *Maſſaliens*; ſçavoir, les anciens, & les nouveaux. Les prémiérs ne ſont, ſelon lui, ni Juifs, ni Chrétiens, ni Samaritains; ce ſont de purs Gentils, qui reconnoiſſant pluſieurs Dieux n'adôrent cependant aucun d'eux; ils n'adôrent qu'un ſeul Dieu, qu'ils appellent le tout-puiſſant. Ces anciens *Maſſaliens*, dit le même S. Épiphane, qui ſont ſortis des Gentils, ont fait bâtir en quelques lieux des Oratoires, & en d'autres endroits ces Oratoires ſont ſemblables à nos Égliſes. Ils s'y aſſemblent pour prier & pour chanter des hymnes en l'honneur de Dieu, qui ont été compôſées par des Écrivains de leur Sècte. Ces Égliſes ſont éclairées de flambeaux & de lampes. Cette déſcription que S. Épiphane a faite des anciens *Maſſaliens* approche ſi fort de la vie des Éſſéniens, que Scaligèr *Elench. ch.* 28. à prétendu qu'on ne devoit point les diſtinguer des Eſſéens, ou Eſſéniens, & il en apporte des preuves qui ont une grande vraiſemblance: mais le Père Pétau dans ſes notes ſur S. Épiphane rejette après Sérarius ce ſentiment, qui ne lui paroît pas aſſez bien appuyé, pour s'oppôſer au témoignage de S. Épiphane, qui parle de chôſes dont il avoit été témoin oculaire. Les *Maſſaliens* ont été appellez Enthouſiaſtes, Euchites, Saccophores, & quelques-uns Martyriens. Voyez ces mots, & Saint Épiphane, *hereſ.* 80.

A l'égard des autres *Maſſaliens*, qui étoient Chrétiens de profeſſion, cette Sècte ne faiſoit prèſque que de naître au tems de Saint Épiphane. Théodorèt, qui les appelle *Euchytes*, n'eſt pas éloigné de ce ſentiment, parcequ'il marque leur naiſſance ſous les Empereurs Valentinien, & Valens. Ils étoient dans de très-grandes èrreurs, parcequ'ils croyoient que la ſeule prière ſuffiſoit pour être ſauvé. Pluſieurs Moines qui aimoient à vivre dans l'oiſiveté, & qui ne vouloient point travailler, ſe jettèrent dans le parti des *Maſſaliens*, & ils ſe fondoient ſur ce que JÉSUS-CHRIST avoit répondu à Marthe ſœur de Marie, qu'elle s'embarraſſoit de trop de chôſes, & que Marie avoit choiſi la meilleure part, qui ne lui ſeroit point ôtée. Voyez *Euchytes.*

MAſSANE. ſ. f. Cordon de la poupe qui ſépare le corps de la Galère de l'aiſſade de poupe.

MAſSAPÉE. ſ. m. Nom d'un inſtrument qui ſert à mouvoir les cordages d'un bâtiment de mèr.

MAſSARI. ſ. m. Nom d'un mois des Coptes. C'eſt le même que le *méſori* des anciens Égyptiens. Voyez ce mot.

MAſE. ſ. f. Amâs de pluſieurs chôſes enſemble qui compôſent un tout. *Maſſa, moles.* La *maſſe* du monde eſt compôſée de tous les Êtres corporels. Archiméde ſe vantoit que ſi on lui donnoit un point fixe en l'air, il enleveroit toute la *maſſe* de la tèrre. La mèr & la tèrre ne font qu'une ſeule *maſſe*. Le Chaos des Poëtes n'étoit qu'une *maſſe* informe & confuſe de matière. Comment concevoir que la tèrre, cette *maſſe* morte & inſenſible, ſoit ſans principe? NIC. Comment la *maſſe* peſante & groſſière de la tèrre peut-elle flotter au milieu de l'éſpace fluide où elle nage? S. ÉVR.

Ce mot vient du Latin *maſſa*.

MAſSE, en tèrmes de Phyſique, ſignifie la grandeur, la grôſſeur, l'entité phyſique & étendue d'un corps. *Moles.*

MAſSE, ſignifie auſſi, l'enſemble, la grandeur d'un édifice; grôs aſſemblage fait par les mains des hommes de pluſieurs corps qui ont enſemble quelque liaiſon. *Cumulus, ſtrues.* Les Pyramides d'Égypte ſont de grôſſes *maſſes* de pièrre. Les édifices ſans ornemens ne ſont conſidérables que par leur *maſſe*. Les Boulangérs font une grôſſe *maſſe* de pâte pour la diviſer en pluſieurs pains.

MAſSE, ſe prend auſſi pour ce qui eſt grôs, maſſif, & qui occupe beaucoup de place; pour Monceau, amas de pluſieurs chôſes conſidérées ſeulement par leur grôſſeur & leur quantité. *Moles, congeries.* Où trouver d'aſſez grôſſes *maſſes* de pièrres pour remplir ces abîmes? VAUG.

MAſSE, en Médecine, ſe dit de tout le ſang du corps conſidéré & pris enſemble. *Maſſa.* On ne peut guérir les maladies, quand toute la *maſſe* du ſang eſt corrompuë. Décharger la *maſſe* du ſang. DEG. Rafraîchir la *maſſe* du ſang. LA CHAM. Ils appellent auſſi une mole, une *maſſe* de chair. C'eſt une vieille èrreur populaire de croire que l'ourſe ne produiſe qu'une *maſſe* de chair informe qu'elle perfectionne en la léchant.

On dit en ce ſens d'un homme grôs de corps, ou de celui qui eſt ſans éſprit, que ce n'eſt qu'une grôſſe *maſſe* de chair.

MAſSE, ſe dit auſſi de cèrtaines murailles faites pour ſervir de ſéparation, de cloiſonnage, & pour en appuyer un autre. *Moles; anteris, eriſma, pulvinus.* On le dit ſur tout à la campagne des murailles de bauge.

Cela vient du Latin *maceries*, qui ſignifie la même chôſe.

MAſSE, en Juriſprudence, ſe dit d'un amâs de pluſieurs ſommes, de pluſieurs éffèts aſſemblez, qui font un tout. *Cumulus, acervus, ſumma.* Il faut aſſembler toutes ces ſommes particulières, tous ces arrérages, & en faire une *maſſe*, un capital, pour en faire payer les intérêts au profit d'un mineur. En matière de contribution, on fait une *maſſe* de tous les éffèts mobiliaires d'un Marchand, d'une ſociété, qu'on partage entre les créanciérs au ſou la livre. Les enfans qui viennent en partage à la ſucceſſion de leur père doivent rapporter à la *maſſe* ce qu'ils ont reçu en dot, en avancement d'hoirie. La *maſſe* des biens. PAT.

MAſSE, s'eſt dit autrefois pour *Manſe*, c'eſt-à-dire, portion de fonds avec un domicile convenable. Voyez Hadrien Valois, *Not. Gall.* au mot *manſum*, & Spelman, *Gloſſ. Archæol.*

MAſSE, ſignifie encore un fort grôs marteau qui ſert aux Sculpteurs à dégrôſſir la beſogne; aux Carriérs à fendre les roches; aux Tailleurs de pièrre & à ceux qui démoliſſent les vieux bâtimens ſolides, laquelle pour ſa peſanteur ſurmonte leur dureté. *Malleus, tudes majoris modi.*

Nicot dérive ce mot du Grèc *μάζα*, en changeant ζ en ſ.

MAſSE, eſt auſſi un tèrme de Balanciér. C'eſt le contrepoids de métal qui eſt attaché à un anneau, & qui ſert à faire voir la peſanteur des chôſes que l'on pèſe avec le peſon. *Sacoma.*

MAſSE, en tèrme de Blâſon, ſe dit des bâtons à tête, garnis d'argent, qu'on porte par honneur devant le Roi en quelques cérémonies, & devant Monſieur le Chanceliér, qui les met en ſautoir dèrrière l'Écu de ſes Armes pour marque de ſa dignité. *Clava, clavula, capitata virga.* Les Bedeaux de l'Univèrſité de Paris en portent auſſi devant le Recteur & les quatre Facultez, quand ils vont aux Proceſſions. On en porte auſſi devant quelques Chapitres.

MAſSE, eſt auſſi une arme d'haſt qui a une grôſſe tête de fèr, dont on ſe ſervoit autrefois à la guèrre, qui eſt maintenant hors d'uſage. *Militaris clava.* On l'appelloit *maſſe d'Armes*, & c'eſt de celle-là dont pluſieurs écus ſont chargez, comme ceux de la maiſon de Rèts, qui ſont paſſez en ſautoir.

MAſSE, en tèrmes de Charpenterie, eſt une longue piéce de bois de quarante deux piéds de long y compris la caſſe, qui ſert à tourner le gouvèrnail d'un bateau foncèt. *Gubernaculi temo.*

MAſSE, en tèrmes de Peinture, ſe dit des parties conſidérables d'un tableau, qui contiennent de grandes lumières, ou de grandes ombres. *Picturæ partes præcipuæ.* Ce tableau eſt placé dans un lieu trop obſcur, on n'en voit que les *maſſes*. Une belle diſtribution des *maſſes* de lumière & des *maſſes* d'ombre fait un grand éffèt dans un tableau.

MAſSE, en tèrmes de Botanique, ſe dit d'une plante dont il y a deux éſpéces, une grande, & une petite. La prémière croît à la hauteur d'un homme, ou davantage, pouſſant une ſeule tige, & quelquefois pluſieurs, droites, rondes, liſſes, fèrmes. Ses feüilles ſont fort longues, larges d'un pouce, triangulaires, épaiſſes, de ſubſtance ſpongieuſe. Ses fleurs ſont des étamines rougeâtres, qui naiſſent en épi au ſommèt de la tige: elles ſe diſſipent, & s'envolent

s'envolent en l'air en papillotes. Sa racine eſt rampante, rougeâtre en dehors, très-blanches en dedans, d'un goût ſade. En Latin *Typha paluſtris major*. On prétend que c'eſt de ce roſeau qu'on mit à la main de N. Seigneur. Les pauvres gens ſe ſervent en quelques endroits des fleurs de la *maſſe* comme d'une éſpéce de bourre pour garnir leurs matelas : on en employe les feüilles pour couvrir des bouteilles, & pour faire de petites chaiſes, ou tabourèts, & même des couvèrtures tiſſuës en forme de nattes. La ſeconde éſpéce de *maſſe*, qu'on appelle *Typha paluſtris minor*, pouſſe des feüilles comme celles du grâmen, longues, canelées, étroites, pointuës, roides. Il ſort d'entre ces feüilles une tige haute de deux ou de trois piéds, liſſe, roide, ſemblable à celle du jonc, ſans nœuds, ſoûtenant en ſon ſommèt un épi, ou une *maſſe*, petite, étroite, ſouvent double, dont l'inférieure eſt plus petite & plus ronde. La ſupérieure, qui eſt diſtante de la précédente d'environ deux poûces, eſt plus grôſſe, & plus longue pour l'ordinaire. Ses fleurs ſont des étamines brunes, qui s'envolent auſſi en papillotes. Ces deux plantes croiſſent dans les marais & dans les étangs : elles ſont détèrſives & aſtringentes.

En tèrmes de Gabelles on appelle, *maſſe*, un amas, une quantité de ſel de cèrtaine éſpéce, deſtiné à cèrtain uſage. L'ordonnance porte qu'il ſera fait une *maſſe* particulière du ſel gris de Bretagne qu'on aura ſaiſi.

MAſSE, ou Chaiſe, ou Royal dur. Nom d'une ancienne monnoye d'or en France. *Clava, Cathedra*. Philippe le Bel fit faire des Chaiſes, ou Cadières, comme on parloit alors, qu'on appelle auſſi Royaux durs. *Regales duri*. Cette monnoye n'étoit qu'à 22. Karats, & peſoit 5. deniérs 12. grains trebuchants.

MAſSE, avec un accent long ſur la prémière ſyllabe, eſt un tèrme de jeu de dez, qui ſignifie la ſomme qu'on veut joüer à châque coup. *Summa, maſſa*, *Mâſſe* dix piſtoles ; pour dire, je veux joüer dix piſtoles : & celui qui tient le dé répond, *tôpe*, quand il veut tenir. On le dit auſſi en débauche, quand on porte des ſantez. *Maſſe* à quidit ? Et celui qui accepte la ſanté, répond, *tôpe*.

Ce mot en ce dèrnier ſens vient de l'Éſpagnol *mas*, qui a été fait du Latin *magis*, & ſignifie *davantage*. MÉN.

En tèrmes de jeu de billard on appelle *maſſe* le grôs bout du billard. Il n'eſt pas pèrmis de joüer autrement que de la *maſſe*, ſi l'on n'en convient.

MAſSE, ou MOſSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maximus*. Ce nom s'eſt formé du Latin, *Maximus, Maxime, Maxme, Maſme, Maſſe, Moſſe*.

MAſSE BLANCHE. *Maſſe Blanche* d'Utique. *Maſſa candida Uticenſis*. Il y eut l'an 258. ſous l'Empire de Valérien un grand nombre de Chrétiens martyriſez que l'on appella, & qu'on appelle encore la *Maſſe Blanche*, en Latin *Maſſa candida*. Le Diâcre Ponce décrit leur martyre dans les actes de S. Cyprien, & Prudence dans ſon *Periſtephanon*, *hymne* 13.

MAſSE-MÔRE. ſ. f. Tèrme de marine. On appelle ainſi du biſcuit pilé ; dont l'on nourrit les beſtiaux ſur les vaiſſeaux quand on n'a rien autre chôſe à leur donner.

MASSEMUT. Voyez MASMODINE.

MAſSELOTTE. ſ. f. Tèrme de Fondeur. C'eſt la ſupèrfluité du métal, qui ſe trouve aux moules des piéces de canon, & des mortiérs, après qu'ils ont été coulez. *Metalli reliquia*. On ſcie cet excédent de métal, quand on répare la piéce, ou le mortiér.

MAſSEPAIN. ſ. m. Pâtiſſerie ou confiture faite d'amendes pilées avec du ſucre. *Maſſa panis amigdalina*. Une tarte de *maſſepain* glacé tortillé.

Ce mot vient de l'Italien *marçapane*, c'eſt à dire, *Pan del Seignor Março*, qui en fut l'inventeur. Quelques-uns l'appellent *marſuſpanis*, & d'autres *marſius panis*. MÉNAGE.

MAſSER. v. act. Marquer ce qu'on veut joüer en un coup de dez. *Indicare, ſignificare, notare*. Il lui a *mâſſé* une ſi grôſſe ſomme, qu'il lui a fait quitter le dé. On le dit auſſi en la débauche. Il lui a *mâſſé* la ſanté d'un tel ; pour dire, il lui a porté une ſanté, il l'a invité à la boire.

MASSERAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Italie. *Maſſeranum*.

MASSETÈR. ſ. m. Tèrme d'anatomie. C'eſt le nom de deux des douze muſcles de la mâchoire. *Maſſeter, Menſorius*.

MASSICO. *Monte Maſſico*. Voyez FALÈRNE.

MASSICOT. ſ. m. C'eſt de la céruſe qu'on a calcinée par un feu moderé. *Color luteus*. Il y en a de trois ſortes ; du blanc, du jaûne & du doré. Leur différence ne provient que des divèrs degrez du feu qui leur ont donné des couleurs différentes. Le *maſſicot* blanc eſt d'un blanc jaûnatre ; c'eſt celui qui a reçu le moins de châleur ; le *maſſicot* jaûne en a reçû davantage, & le *maſſicot* doré encore plus. Les uns & les autres doivent être en poudre impalpable, peſans, hauts en couleur ; ils ſèrvent pour la peinture. Si on pouſſe la calcination de la céruſe, elle devient rouge, & fait le minium.

MAſSIÉR. ſ. m. Celui qui porte une maſſe. *Claviger, clavator*, & dans la baſſe Latinité *Macerius*. Quand le Recteur marche, il eſt précédé de ſes Bedeaux, ou *maſſiérs*. Il y a auſſi deux gardes, ou *Maſſiérs* qui accompagnent M. le Chancelliér, ou le ſceau du Roi. Quelques Auteurs l'ont appellé en Latin *Mazerius*. Les Cardinaux ont leurs *Maſſiérs*. Quand le Roi marche en cérémonie, principalement aux proceſſions de l'Ordre, il eſt précédé de *maſſiérs*. Les Cardinaux Légats, en leurs entrées, ont leurs *maſſiérs* à cheval devant eux. On trouve dans la baſſe Latinité *Maſſerius* pour un Officiér du Pape, apparemment un *maſſiér*. Deux de ces Officiérs tiennent la bride de ſon cheval, & le conduiſent. *Cérém. Mſ. de Déventer*.

MAſSIEU. ſ. m. Voyez MATTHIEU. C'eſt la même chôſe. C'eſt ainſi qu'en Grèc σσ ſe change ſouvent en ττ.

MAſSIF, IVE. adj. Qui eſt grôs & ſolide. Il eſt oppoſé à *menu* & *délicat*. *Solidus*. Cet homme eſt fort *maſſif*, & trop grôs. Avouez que le bel éſprit ne s'accommode point avec les tempéramens groſſiérs, & les corps *maſſifs* des peuples du Nord. BOUH. La lune eſt un corps opaque & *maſſif*. FONT. Cette muraille, ce bâtiment, ſont trop *maſſifs*, ſont trop épais : c'eſt à dire, que les murs en ſont trop épais, & les jours trop petits à proportion des trumeaux. On éſtime les tours de l'Égliſe de Rheims, parce-qu'elles ſont plus délicates, & ne ſont pas ſi *maſſives* que celles de Paris. Les montres d'Allemagne ſont plus groſſières, plus *maſſives* que celles de France.

MAſSIF, ſe dit auſſi de ce qui eſt plein au dedans, & de ce qui a quelque épaiſſeur, ou ſolidité *Solidus*. Ce baſtion n'eſt pas creux, il eſt tout plein, tout *maſſif*. Les orillons qu'on faiſoit autrefois étoient tous *maſſifs*, tous remplis de maçonnerie. Cette ſtatuë, cette vaiſſelle, n'eſt pas ſimplement dorée, elle eſt d'or *maſſif*, ſa maſſe, ſon corps eſt d'or. Cette écuelle eſt trop *maſſive*, trop peſante. On appelle *colonne maſſive*, en Architècture, celle qui eſt trop courte, & qui a moins de hauteur que l'ordre dont elle porte le chapiteau. On appelle *maſſif de pièrre*, celui qui n'a ni moilon, ni blocage, & qui eſt tout de quartiérs de pièrre. *Maſſif de moilon*, celui qui eſt fait d'un corps de maçonnerie de brique, à bain de mortiér, pour être enſuite incruſté par dedans, ou par dehors de pièrre de taille, ou de marbre.

MAſSIF DE GAZON, eſt dans un partèrre à l'Angloiſe une platte bande de gâzon en enroulement, laquelle ſe mêle à la broderie. *Pulvinus ceſpititius*.

On dit figurément, qu'un éſprit eſt *maſſif*, quand il eſt peſant, grôſſiér, & ſtupide. *Hebes, obtuſus*.

MASSILIARGUES. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg du Bas Languedoc. *Maſſiliarga*. Il eſt ſur la Vidourle, à quatre lieuës de Montpelliér, vèrs le levant. MATY.

MAſSIVEMENT. adv. D'une manière maſſive. *Solidè*. Les Gots bâtiſſoient leurs édifices fort *maſſivement* ; au lieu que depuis on a bâti délicatement.

MAſSIVETÉ. ſ. f. Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey, pour ſignifiér la qualité de ce qui eſt maſſif, ou ce qui rend les chôſes maſſives. *Soliditas. Craſſitudo*.

MAſSON, MAſSONNER, MAſSONNERIE. Voyez MAÇON, &c.

MAſSÒRE. ſ. fém. Tèrme de Théologie Judaïque. C'eſt un travail fait ſur la Bible par quelques ſçavans Rabbins pour en empêcher l'altération, & pour ſèrvir de *haye à la Loy*, comme ils parlent, pour la défendre de tous les changemens qui y pourroient arriver. *Maſſora, traditio*. Buxtorf l'a définie, une Critique du Texte Hébreu que les anciens Docteurs Juifs ont inventée, par le moyen de laquèlle on a compté les vèrſèts, les mots, & les lettres du Texte, & l'on en a marqué toutes les divèrſitez. Car le Texte des Livres Sacrez étoit autrefois écrit tout d'une ſuitte, ſans aucune diſtinction de chapitres, ni de vèrſèts, ni même de mots ; de manière que tout un livre n'étoit qu'un mot continu, à la manière des Anciens, dont on voit encore pluſieurs manuſcrits Grècs, & Latins, qui ſont écrits de cette ſorte. Comme il étoit arrivé aux Livres Sacrez une infinité de changemens qui formoient divèrſes leçons, & que le prémiér original a été pèrdu, ou altéré, les Juifs ont eû recours à une régle qu'ils ont jugée infaillible, qu'ils nomment *Maſſòre*, pour fixer la lecture du texte Hébreu. Ainſi ce mot ne ſignifie proprement que *tradition*, comme ſi cette critique n'étoit autre chôſe qu'une tradition que les Juifs avoient reçuë de leurs Pères. On tient que ce ſont les Juifs d'une École fameûſe qu'ils avoient à Tibériade, qui ont fait, ou du moins commencé cette *Maſſòre*, comme dit Élias Lévita. Aben Éſra les fait Auteurs des points, & des accens qui ſont dans le texte Hébreu qu'on a aujourd'hui, qui ſèrvent de voyelles. Les Arabes ont fait la même chôſe ſur leur Alcoran, que les Maſſorétes ſur la Bible. Les Juifs demeurent d'accord qu'ils ont emprunté cette invention des Arabes, qu'on tient être du VIIe. ſiécle. Il y a une grande & une petite *Maſſòre* imprimées à Veniſe & à Bâle avec le texte Hébreu en différent caractère. Voyez là-deſſus le Père Morin, & Richard Simon, Buxtorfe

dans le Commentaire Maſſorétique qu'il a intitulé *Tiberias*.

MASSORÉTE. ſ. m. Docteur Juif qui a travaillé à la Maſſore. *Maſſoretha*. La Maſſore n'eſt point d'un ſeul Auteur, c'eſt l'ouvrage de pluſieurs Docteurs Juifs, qu'on nomme *Maſſorétes*, du nom de cet ouvrage.

MASSORÉTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Maſſore. *Maſſorethicus, a*. L'exemplaire *Maſſorétique* eſt le texte Hébreu dont on ſe ſert aujourd'hui.

MASſUË. ſ. f. Maniére de bâton qui a le bout d'en haut fort grôs & fort peſant, & qui eſt propre à aſſommer; arme faite d'une grôſſe piéce de bois, lourde & grôſſe par un bout, & armée de pluſieurs pointes. *Clava*. Hèrcule étoit armé de ſa *maſſuë*. On aſſomme les bœufs, on fend du bois avec des *maſſuës*. Dans la baſſe Latinité on l'a appellée *maxuca & mazuca*.

MASſUË, ſe dit figurément en Morale, d'une violente impreſſion qui ſe fait dans l'âme. La nouvelle de la mort de ſon père a été un coup de *maſſuë* qui a abattu toute ſa conſtance.

On dit provèrbialement, faire de ſa tête *maſſuë*, pour dire, s'expôſer à quelque péril, à quelque peine, pour faire réüſſir une affaire.

MAST, ou MAT. ſ. m. Grand arbre pôſé dans les vaiſſeaux, où l'on attache les vèrgues, & les voiles, pour recevoir le vent néceſſaire à la navigation. *Malus*. Il y en a quatre dans les grands vaiſſeaux, quelquefois on y en ajoûte un cinquiéme, qui eſt un double artimon. Le grand *mât*, ou le *mât de maitre*, eſt le principal *mât* du vaiſſeau. Il eſt au milieu du vaiſſeau, & porte les plus grôſſes vèrgues, & les plus grandes voiles. Le ſecond s'appelle de *miſaine*, *mât de bourcet*, ou *mât d'avant*, qui eſt entre le grand *mât*, & la prouë. Le troiſiéme *l'artimon*, qui eſt entre le grand *mât* & la pouppe. Et le quatriéme *beaupré*, qui eſt couché ſur l'éperon à la prouë, ou ſur l'avant du vaiſſeau. Le *mât de contremiſaine*, ou petit artimon, eſt ſur l'arriére dans les galions, naos, ou grands vaiſſeaux. Le grand *mât* juſqu'à la prémiére hune eſt ordinairement égal à la quille du vaiſſeau. Quoiqu'on diſe agréer les *mâts*, on ne doit pas dire que les *mâts* ſoient des agrèz, c'eſt le ſentiment d'un Profeſſeur Royal d'Hydrographie, qui fait depuis long tems cet emploi avec réputation.

On appelle auſſi *mât*, les briſures ou diviſions des *mâts* qui ſont pôſez les uns ſur les autres. Le grand *mât* & celui de *miſaine*, en ont chacun trois, le grand *mât*, le *mât de hune*, qui eſt au deſſus & tout d'une piéce, & le *mât* de pèrroquèt, qui eſt ſur celui de hune; & au deſſus encore eſt le bâton du pavillon: ce qui fait quelquefois plus de 34. toiſes. L'artimon, qu'on appelle auſſi *mât de foule*, & le beaupré, n'ont qu'une briſure chacun: on l'appelle de *perroquèt*, & non de *hune*. Le grand *mât* eſt pôſé au milieu du prémier pont, ou franc tillac, & déſcend au fond de câle ſur la contrequille. Il n'eſt pas tout-à-fait pèrpendiculaire, mais il panche du côté de la pouppe à proportion de ſa hauteur depuis deux juſqu'à ſix piéds. Sa plus grande grôſſeur eſt au franc tillac, & il va en diminuant par haut, & par bas du tiers de ſa grôſſeur. Le *mât* de miſaine paſſe à travèrs le château d'avant au deſſus de l'éſtrave à l'extrémité de l'éſcarlingue. Le *mât* de beaupré eſt enchâſſé par le bout d'enbas ſur le prémiér pont dans le *mât* de miſaine. Le mot de *mât* eſt en François, en Allemand, en Flamand & en Anglois, la même chôſe. L'Italien dit *maſto*, & l'Éſpagnol *maſtel*.

MAST GEMELÉ, ou *jumellé*, eſt celui qui eſt fortifié par pluſieurs piéces de bois qui y ſont étroitement jointes, qu'on appelle *jumelles*, ou *gaburons*, ou *côtons*. *Malus inſtructus lateralibus firmamentis*. On l'appelle auſſi *mât reclampé*, *renforcé* ou *ſurlié*; & s'il eſt enté par le haut, on le nomme *mât affuſté*, *ajuſté*. Les bateaux navigeans ſur les riviéres ont auſſi un *mât* par où paſſe le câble qui ſèrt à les tirer.

On dit, aller à *mâts* & à cordes, ou *ſe mettre à ſec*, quand on a abaiſſé toutes les voiles & les vèrgues, pour éviter la furie du vent.

MAST, ſe prend quelquefois pour un vaiſſeau. *Navis, navigium*. Il y avoit cent *mâts* dans cette armée, c'eſt-à-dire, cent vaiſſeaux. On voit une forêt de *mâts* dans le port d'Amſtèrdam.

On appelle auſſi *mât* dans un camp, les piéces de bois qui ſèrvent à ſoutenir les tentes. *Tentorii orthoſtata*. Tente à deux *mâts*. Tente à trois *mâts*.

En tèrmes de Blâſon on appelle un *mât déſarmé*, quand il eſt peint ſans voiles.

MAſTER. v. act. Garnir un vaiſſeau de ſes mâts. *Malo inſtruere*. Ce vaiſſeau étoit bien *mâté*; il avoit tous ſes mâts en bon état. *Mâté en carvele*, c'eſt avoir quatre mâts, ſans mâts de hune. *Mâté en chandeliér*, c'eſt avoir les mâts fort droits. *Mâté en fourche*, c'eſt-à-dire être, *mâté en heu*. *Mâté en frégate*, c'eſt avoir les mâts pliez, & arquez en avant. *Mâté en galere*, c'eſt n'avoir que deux mâts, ſans mâts de hune. *Mâté en heu*, c'eſt n'avoir qu'un mât au milieu du vaiſſeau, qui ſèrt auſſi de mât de hune, & qui a une vèrgue qui ne s'apareille que d'un bord.

MAſTER, ſignifie quelquefois en général, mettre quelque chôſe debout. *Recta ſtatuere*. *Mâter* une barique, c'eſt la mettre ſur ſes fonds.

MAſTEREAU, ou MATEREL. ſ. m. Petit mât, partie d'un mât rompu. *Malus minor*. On appelle auſſi quelquefois de ce nom le mât de miſaine, & les autres moindres mâts.

MAſTEUR. ſ. m. *Qui malos accomodat*. Ouvriér qui proportionne, & qui fait les mâts des vaiſſeaux.

MASTIC. ſ. m. Éſpèce de gomme, ou larme qui ſort du lentiſque. *Maſtiche*. Les Orfèvres en mêlent avec de la térebentine, & du noir d'yvoire, qu'ils mettent ſous les diamans pour leur donner de l'éclat. Le *maſtic* ne croît qu'à Scio. On en cultive les arbres auſſi ſoigneuſement que les vignes. Il donne bien au Grand Seigneur 80000. ducats de revenu. DU LOIR, *p*. 20. Il y a auſſi un *maſtic* noir qu'on apporte d'Égypte, qui ſèrt à ſophiſtiquer le camphre.

MASTIC, eſt auſſi une éſpèce de ciment, ou de compoſition dont on ſe ſèrt pour joindre, enduire & attacher des pièrres, du bois, &c. Il eſt fait de poudre de brique, de cire, & de réſine. Les Lapidaires s'en ſèrvent pour tenir les pièrres quand ils les taillent; les Sculpteurs pour rejoindre les piéces d'une ſtatuë. En Grèc on l'appelle λιθοκόλλα.

MASTICATION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Agitation des alimens ſolides plus ou moins durs entre les dents, par le moyen du mouvement de la mâchoire inférieure, de la langue & des lèvres, pour les briſer, les imbiber de ſalive, & les préparer à recevoir plus facilement la digeſtion de l'éſtomac, à quoi ils ſont diſpôſez par leur briſement, & par l'impreſſion de la ſalive. *Maſticatio*. Le mélange des alimens & de la ſalive eſt néceſſaire, à cauſe que la ſalive, en les pénétrant, diſſout les ſèls qui ſont cachez dans les alimens, & en les fondant, elle les prépare à la fèrmentation à venir, en donnant entrée dans les alimens au fèrment de l'éſtomac, qui eſt à-peu-près de la même nature, enſorte qu'ils reçoivent de la ſalive un commencement de digeſtion, & la pèrfection du levain du ventricule.

MASTICATOIRES. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des remédes qu'on prend par la bouche, & qu'on mâche pour faire ſortir l'humeur ſalivale, comme la nicotiane, ou tabac, l'iris, le pyrètre, le gingembre, le poivre, la moutarde, la ſauge, le romarin, le maſtic, le thym, la ſarriette, &c. *Maſticatoria*. En langage commun on dit *machicatoire*.

MASTICO. ſ. m. Nom propre d'un cap de de la côte méridionale de Scio, une des iſles de l'Archipel. *Phana, Phana extrema*, Capo maſtico, Panale. MATY.

MASTIGADOUR. ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt une éſpèce de mors uni, garni de patenôtres, & d'anneaux, qui ſèrt à rafraîchir la bouche du cheval qui le mâche. *Frænum deſpumatorium*. On dit auſſi, qu'un cheval eſt au *maſtigadour*, quand on lui met la tête entre deux piliérs, & la crouppe tournée vèrs la mangeoire.

MAſTIN. ſ. m. MAſTINE. ſ. f. Grôs chien de cuiſine, ou de baſſecour. *Canis major, villaticus, moloſus*. Les Bèrgers, les Bouchérs, ont des *mâtins*, pour garder, pour conduire leurs troupeaux.

Ce mot vient de *maſtinus*; qu'on a dit dans la baſſe Latinité en même ſignification.

MAſTIN, ſe dit auſſi des hommes groſſiérs, mal bâtis de corps, ou d'éſprit. C'eſt un vilain, un grôs *mâtin*, un ſot *mâtin*. Il eſt bâs en ce ſens.

On dit provèrbialement, voilà un beau *mâtin*, s'il vouloit mordre; pour dire, cet homme ſeroit bien capable de faire quelque chôſe, s'il ſe vouloit employer.

Mâtin, & chien, étoient les noms propres des Princes de Vérone, *mâtin* della-ſcala, *canis ſcaliger*.

MAſTINER. Vèrbe act. Il ne ſe dit au propre que des belles chiennes, ou de celles qui ſont d'une belle éſpèce, qui ſe laiſſent couvrir par des chiens vilains & communs. *Degenerare, coire cum degenere*. Cette chienne avoit coutume de porter de beaux chiens, mais pour ce coup elle a été *mâtinée*.

MAſTINER, ſe dit figurément d'une femme qui s'eſt mariée à un homme indigne d'elle, ou qui s'eſt abandonnée à un valèt, à un homme mal bâti. Il eſt bas. *Indecorè, ignobiliter nubere*.

MAſTINER, ſignifie auſſi, traitter avec rudeſſe, & comme on feroit un chien. *Vilis, in morem canis tractare*. Son Maître le *mâtine*, le gourmande, le bat. Les gens qui ont le cœur noble ne veulent point être *mâtinez*, il les faut traitter doucement. *Mâtiner* la goutte. SAR. Il eſt bâs.

MAſTINÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Vexatus*.

MASTIQUER. v. act. (L'*s* ſe prononce.) Attacher avec du maſtic, coller avec du maſtic. *Lentiſci lachrymâ, vel lithocollâ glutinare*.

Maſtiquer, ſe dit auſſi populairement en parlant de ce qu'on fait mal proprement, de ce qui eſt mal taillé, mal joint, mal conditionné. Il a *maſtiqué* cette beſogne comme il lui a plû. Voilà un habit qui eſt plaiſamment *maſtiqué*.

Ce mot vient du Latin *maſticare*.

On le dit auſſi au figuré d'une affaire découſuë qu'on r'habille comme on peut. C'eſt un Sollicitcur qui a conduit ce procès, qui l'a *maſtiqué* comme bon lui a ſemblé.

Maſtiqué, ée. part. paſſ. & adj. *Glutinatus*.

MASTOIDE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt l'épithète qu'on donne au muſcle qui ſért à baiſſer la tête. *Maſtoideus, mammillaris*. On l'appelle autrement *mamillaire*. On le dit auſſi d'une apophyſe ou production de l'ôs qui eſt au crâne de dèrrière, & au deſſous de l'oreille.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *qui a la forme d'une mammelle*.

MASTRICHT. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, ſituée dans le Limbourg Hollandois ſur la Meuſe, à quatre lieuës au-deſſous de Liége. *Trajectum Tungrorum. Trajectum Superius, Trajectum ad Moſam, Trijectum, Triectum. Obtricum.*

MAſTURE. ſ. f. Qualité des mâts. *Modus mali inſtruendi*. Les vaiſſeaux ont différente *mâture* ſuivant leur divèrſe conſtruction. La *mâture* de ce vaiſſeau eſt èxcellente. La *mâture* des Yachts eſt en fourche. On dit qu'un vaiſſeau a trop de *mâture*, quand les mâts ſont trop longs, comme on dit *voiture, envèrgure*, &c.

Maſture, eſt auſſi le lieu où l'on fait les mâts.

Maſture, ſe prend encore pour l'amas, l'aſſemblage de tous les mâts d'un vaiſſeau.

MASULEPATAN, MUSILIPATAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Maſelepatanum, Maſuleportus.*

MASULIT. ſ. m. Chaloupe des Indes.

MASUMATIN. Voyez MASMODINE.

MASURE. ſ. f. Petite maiſon mal bâtie, ou vieux logis qui eſt abandonné, & qui tombe en ruine. *Maceria, parietina*. Ce pauvre Auteur eſt logé en une petite *mâſure* au bout du fauxbourg. La guèrre a paſſé par ces païs-là, tous les logis ſont abandonnez, il n'y a plus que des *mâſures*. C'étoit-là autrefois un bon Bénéfice, il n'y a plus qu'une *mâſure*.

Ce mot vient de *manſura*, formé de *manſus*. On dit encore *mas* en pluſieurs endroits, pour ſignifier *maiſon*. D'autres le dérivent de *maceria*.

Il y a auſſi de cèrtaines occaſions où le mot de *mâſure* s'employe figurément.

> *L'amour a brûlé ſa maiſon,*
> *Et n'en a fait qu'une* mâſure. Gon.

Le ſieur Claude le Laboureur a écrit l'Hiſtoire de l'ancien Monaſtère de l'Iſle Barbe près Lyon ſous le titre de *Mâſures* de l'Iſle Barbe.

MAT.

MAT, tte. adj. Qui eſt inégal, malpoli, peu clair, qui réfléchit peu de lumière. *Rudis, impolitus*. Il ſe dit prémièrement des métaux. L'or *mat* eſt celui qui n'eſt pas bruni. L'argent *mat* eſt celui qui eſt blanchi, mais qui n'eſt ni bruni, ni poli. On fait l'argent *mat* avec la pièrre ponce, le grais & le blanchiment au feu. On ſe ſért en beaucoup de lieux de vaiſſelle *matte*. On appelle auſſi des couleurs *mattes*, des couleurs ſombres.

Il vient d'un vieux mot François qui ſignifioit *triſte, confondu* & *froid*, dont s'eſt ſérvi Villon & autres Poëtes anciens.

Mat, adj. & ſubſt. eſt auſſi le dèrnier coup qui fait gagner la partie au jeu des Échecs, lors que le Roi eſt en échec, ou en priſe, & qu'il ne ſçauroit ſe remuer qu'il ne ſoit encore pris. *A luſione dejectio*. On lui a donné échec & *mat*. Il y en a qui diſent que cette èxpreſſion vient de ces mots *ſchacht mat*, leſquels dans la langue Pèrſienne veulent dire *le Roi eſt mort*. On dit auſſi, il n'eſt *mat*, mais il eſt *pat*, & c'eſt lorſque le Roi ſans être échèc, ne peut remuer ſans s'y mettre. L'échèc & *mat* du Bèrger, eſt celui qu'on donne aux ignorans en deux, ou en trois coups.

On dit figurément, donner échèc & *mat* à quelqu'un; pour dire, le ruiner ſans reſſource, le prèſſer tellement qu'il ne ſçache où ſe tourner. Régnier a dit plaiſamment dans la Satire du Pédant,

> *Qu'il n'étoit morceau dans le plat,*
> *Qui des yeux & des mains n'eût un échèc &* mat.

MATADOR. ſ. m. Tèrme du jeu d'Hombre. Ce ſont les trois prémières triomphes, éſpadille, manille, & baſte. *Carta luſoria ſuperiores, priores*. Si l'on jouë les *matadors* comptez, c'eſt-à-dire, ſi l'on paye autant de jettons que l'on a de *matadors*, alors les plus hautes triomphes après les trois *matadors* ſont auſſi appellées *matadors*, pourvû qu'elles ſe ſuivent dans l'ordre qu'elles ont entr'elles: comme l'as rouge, & le Roi, lorſqu'ils ſuivent les trois prémiers *matadors*, ſont auſſi appellez *matadors*: de même le Roi & la Dame en noir.

MATAFION. ſ. m. Tèrme de Marine. Les *Mataſions* ſont de très petits cordages qui ſérvent à attacher les petites pièces d'une Galère. *Funiculi adſtrictorii*. Les *Mataſions* ſont des cordes d'environ un pouce de circonférence, longues châcune de deux braſſes, qui ne ſérvent qu'à lier les voiles aux antennes.

MATAGI. ſubſt. maſ. Nom propre de lieu. *Matiſa*. C'étoit autrefois une ville de l'iſle de Corſe. Maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué à trois lieuës de Bonifacio, du côté du nord. Maty.

MATAIA. ſ. f. Nom propre d'un païs de l'Amérique méridionale. *Mataia*. Il eſt le long de la rivière des Amazônes, entre celles de Cayane & de Tapayſa.

MATALA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Matallum, Matalla, Matalia*. C'étoit autrefois une petite ville, ſituée ſur la côte méridionale de l'iſle de Candie. Ce n'eſt maintenant qu'un village, qui eſt ſur le Cap de *Matala*, au midi de la ville de Candie. Maty.

MATALONE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg, avec titre de Duché. *Meta Leonis, Magdalonum*. Ce lieu eſt dans la tèrre de Labour, Province du Royaume de Naples, à trois lieuës d'Avèrſa, du côté du Levant. Maty.

MATAMAN. Le Royaume de *Mataman*, ou le païs des Cimbebas. *Matamanum Regnum, Cimbebarum Tractus*. Ce païs eſt dans la Baſſe Éthiopie.

MATAMÔRE. ſ. f. On croit que ce mot eſt Arabe. C'eſt une priſon où l'on enfèrme ſous tèrre les Éſclaves toutes les nuits. *Barathrum, carcer obſcurus*. La *matamôre* eſt très incommode & très-cruelle, & il ſemble qu'elle n'ait été inventée que pour tourmenter les Éſclaves. On y déſcend par 20. ou 30. degrez. On n'y peut point recevoir d'air ni de lumière que par un petit trou. Les éſclaves y ſont horriblement preſſez, & ſouvent ceux qui en ſortent meurent, parcequ'ils ne peuvent ſupporter le grand air. Ils y étouſent quelquefois de chaleur; & ils y ſont prèſque toûjours mangez des puces & des poux.

MATAN. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'océan Oriental. *Matania*.

MATAPAN. Le Cap Matapan. *Matapanum*, anciennement *Tenarium promontorium*. C'eſt la pointe la plus méridionale de la Morée. Elle eſt entre le Golfe de Coron, & celui de la Colochine. Maty.

MATARO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Catalogne, ſitué ſur la côte, environ à ſept lieuës de Barcelone, du côté du Levant. *Matarum*.

MATAS. ſ. m. Nom d'un bourg, qui a titre de Comté. *Maſtatium*. Il eſt près de Marcillac dans le Poitou.

MATAſSE. ſ. f. Tèrme de Négoce, qui ſe dit des ſoyes qui ſont encore par pelotes & ſans être filées. *Sericum crudum*. Ce Marchand a pluſieurs balles de ſoyes grèges & *mataſſes*. En Latin *mataxa*, ou *metaxa*. Quelques-uns le diſent auſſi du cotton.

Ce mot vient du Grèc μέταξα, qui ſignifie une ſoye qui n'eſt ni teinte, ni filée, μεταξὺ ſignifie *entre, entredeux*.

MATAſSINADE. ſ. f. Action folâtre; action de Mataſſin. *Actio mimica*. Elle fit cent *mataſſinades*.

MATAſSINER. vèrbe neut. Faire le Mataſſin; danſer les Mataſſins; folâtrer. *Mimicum ſaltatorem agere*. Il *mataſſine* ſans ceſſe.

MATAſSINS. ſ. m. & plur. Eſpèce de danſe folâtre. *Mimica ſaltatio, vel mimicus ſaltator*. Ces Maſques ont danſé les *Mataſſins*. On le dit auſſi de ceux qui la danſent. C'étoit autrefois une danſe dont les danſeurs étoient armez. Voyez Danse.

MATECLU. ſ. m. Hèrbe du Pérou qui n'a qu'un tuyau avec une ſeule feüille ronde. Elle croît dans les ruiſſeaux. On mâche cette hèrbe, & le ſuc que l'on en tire, mis dans les yeux le ſoir, avec la feüille broyée, & appliquée deſſus, guérit à ce qu'on prétend, toutes ſortes de maux d'yeux.

MATELAS. ſ. m. *Culcitra*. Mainard dans ſes Poëſies a dit ſi tu étois un grand Prince, Pégâſe n'auroit pour littière que des *materâs* de ſatin. On trouve encore d'autres èxemples de *materâs* pour *matelâs* dans nos anciens Auteurs, mais *materâs* en ce ſens ne ſe dit plus. Il faut dire, comme l'a écrit Voiture, *matelâs*. Il ſignifie un grand & ample couſſin qui tient toute l'étenduë d'un lit, & qui en fait la principale garniture. C'eſt de la laine ou de la bourre piquée, & enfèrmée entre deux toiles, coutils, futaines, ou ſatins. Les *matelâs* de laine ſont les plus chèrs, puis ceux de bourre lanice, enſuite ceux de laveton, & enfin ceux de ſimple bourre. Il faut de tems en tems faire rebattre ſes *matelâs*.

las. A la Chine on fait des *matelâs* d'une éſpéce d'algue marine, qui eſt plus déliée & plus douillette que la ſoye. C'eſt une hèrbe qui entretient un frais admirable. On y fait auſſi des chevèts & des oreilliérs d'écliſſes fort déliées de roſeaux qui ne ſont remplis que d'air, & ſont fort douillèts; & quand on ſe retourne, il en ſort un air frais qui évente le viſage.

Ce mot vient de *matula*, ou *minor matta*, *petite natte*, parceque les Anciens, & ſur tout les Moines, couchoient ſur des nattes. On l'a appellé auſſi *matura*, d'où l'on a fait d'abord *matras*, & puis *matelas.*

MATELAS, ſe dit auſſi des couſſinèts qu'on met au dôſſiér du carroſſe, & aux côtez ſur les accoudoirs, pour y être plus mollement. *Minores culcitræ.* On y met du coton piqué entre des toiles de taffetas.

MATELAſSER. v. act. Garnir un carroſſe de petits matelâs. *Minoribus culcitris inſtrùere.* Il a fait *matelaſſer* ſon carroſſe de tous côtez.

MATELAſSÉ, ÉE. part. *Minoribus culcitris inſtructus.*

MATELAſSIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait des matelâs, ou qui carde la boùrre lanice, le laveton, le crin & la laine, pour en faire des matelâs & des ſommiérs. *Culcitrarius artifex.* Les *matelaſſiérs* prennent un ſou de châque livre de laveton de laine, ou de bourre lanice, ou de crin, qu'ils cardent.

MATÉLICA. ſ. f. Nom propre d'un ancien Bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Matilica.*

MATELOT. ſ. m. Homme de mèr qui ſèrt à la conduite, à la manœuvre d'un vaiſſeau. *Nauticus operarius, nauta, navita.* Le Pilote commande aux *Matelots*, & le Capitaine aux ſoldats. Il faut tant de *Matelôts* pour conduire un vaiſſeau de tant de tonneaux. La tempête étoit plus forte que l'art des *Matelots.* Les *matelots* ſont naturellement bruſques, & la nation du monde la moins traitable. P. LE COMTE.

M. Huet ſoupçonne qu'il vient de Μασσαλιώτης, *Marſeillois*, parceque les Marſeillois étoient très-intelligens dans la navigation. Nicot dit que ce mot vient de *mat*, parcequ'originairement ce nom fut donné à celui qui ſèrvoit auprès du mât.

On appelle un vaiſſeau *matelot*, un vaiſſeau ſecond deſtiné pour ſecourir un autre. *Navis in ſubſidium ſociata.* L'Amiral, le Vice-Amiral, le Lieutenant-Général, le Contre-Amiral, le Chèf d'Éſcadre & le Commandant d'une diviſion, ont châcun deux vaiſſeaux deſtinez à les ſecourir, le *matelot* de l'avant, & le *matelot* de l'arrière.

MATELOT, ſe dit auſſi de celui qu'un Capitaine joint & aſſigne à un autre pour l'aſſiſter en toutes ſes néceſſitez, vif ou mort. Un tel eſt mon *matelot.*

On dit auſſi *Emmatelotter* les gens de l'équipage, pour dire, les joindre les uns avec les autres.

MATELOT, ſe dit figurément & baſſement en Morale, de celui qui gouvèrne, & qui tient le timon des affaires. Ainſi il a été dit dans un rondeau.

Laiſſez l'Etat, & n'en dites plus mot,
Il eſt pourvû d'un meilleur matelot.

MATELOT d'eau douce, ſe dit en quelques ports de mèr en parlant des *Matelots* qui ne ſçavent point leur métiér, & qui ſont plus propres à être batteliérs ſur une rivière, qu'à aller ſur mèr.

MATELOTAGE. ſ. m. Salaire des matelots. *Nauticum opus, merces, pretium nauticum.* Il coûtera tant pour le *matelotage* de ce vaiſſeau pendant un tel voyage.

MATELOTE. ſ. f. Manière d'accommoder le poiſſon frais pêché, avec force ſel & poivre, comme le font les matelots. *Piſces nautico more præparati.* Au ſortir du bain on va manger une *matelote* chez un Pêcheur au bord de l'eau.

A LA MATELOTE. adv. A la manière des Matelots. *Nautarum more.* On a porté pendant un tems des chauſſes à la *matelote*, ſèrrées ſur la cuiſſe.

MATEPUTAIN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Mateputana, ideſt, devincens meretricem*, dit Ordericus Vitalis au L. XII. de ſon hiſtoire. Il eſt près d'Aumale en Normandie.

MATER. Voyez MATTER.

MATÉRA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée dans la tèrre d'Otrante, aux confins de celle de Bary, & de la Baſilicate, à onze lieuës de Tarente vèrs le couchant. *Matera, Matoela.*

MATERAN, ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes. *Materanum.*

MATERE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom propre d'une Déeſſe à laquelle les piques étoient conſacrées, & à l'honneur de laquelle on en ſuſpendoit autour de ſes ſtatuës & de ſes autels. *Matera.*

MATÈRE. ſ. m. ou f. Nom d'une ancienne arme propre des Gaulois. *Materis, Matara, mataris, matarus.*

MATÉREAUX. Il y en a qui écrivent & qui prononcent ainſi. Voyez MATÉRIAUX.

MATÉRIAIRE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Materiarius, a.* L'ancienne Égliſe appelloit *Matériaires*, ceux qui prévenus par la Philoſophie, qu'il ne ſe fait rien de rien, recouroient à une *matière* étèrnelle ſur laquelle Dieu avoit travaillé, au lieu de s'en tenir au ſyſtème de la création, qui n'admet que Dieu ſeul, comme cauſe unique de l'éxiſtence de toutes chôſes. Parcequ'il eſt indépendant, abſolu & tout puiſſant, & que partant il n'a que faire de la *matière*, il n'a que ſa volonté pour régle. Tèrtullien a ſolidement & fortement combattu l'èrreur des *Matériaires* dans ſon Traité contre Hèrmogéne, qui l'étoit.

MATÉRIALITÉ. ſ. f. L'être, la ſubſiſtance de la matière. *Materialitas.* Les formalitez dètruiſent les *matérialitez*, dit fort à propos Rabelais; c'eſt à dire, que les formalitez de Juſtice ruinent le bon droit qu'une partie avoit au fond. Ce mot eſt de peu d'uſage.

MATÉRIAUX. ſ. m. plur. Corps qui ſèrvent à conſtruire les bâtimens, pièrre, bois, fèr, chaux, ſâble, tuile, brique &c. *Materia, materies.* Cette maiſon eſt bâtie de bons *materiaux.* Il faut avant que de bâtir en un lieu, voir ſi on y pourra facilement trouver des *matériaux.*

MATÉRIAUX, ſe dit figurément des chôſes qu'on prépare pour les ouvrages de l'éſprit. *Materia, argumenta.* Un homme avant que de ſe mettre à écrire l'Hiſtoire, doit faire proviſion de *matériaux*, de mémoires, d'inſtructions, de recueils des Auteurs anciens, & modèrnes.

MATÉRIEL, ELLE. adj. Qui eſt compoſé de matière. *Materialis, corporeus, ſolidus.* Les Épicuriens, les Spinoziſtes, ne reconnoiſſent que des ſubſtances *matérielles.* Entre les cauſes il y a la cauſe *matérielle*, & la formelle. Voyez CAUSE. Les cauſes *matérielles* n'ayant ni intelligence, ni libèrté, agiſſent toûjours de la même manière, lorſqu'elles ſe trouvent dans les mêmes circonſtances. MALEB. Les Philoſophes & les Théologiens diſputent s'il y a des formes *matérielles*, & réellement diſtinctes de la matière. Voyez FORME.

MATÉRIEL, ſignifie auſſi, Maſſif, groſſiér. *Rudis.* Ces murs, Ces fondemens ſont trop *matériels.* Cette montre n'eſt point délicate; elle eſt trop *matérielle.* On dit auſſi d'un homme ſans éſprit, ou qui eſt fort attaché aux plaiſirs des ſens, qu'il eſt fort *matériel*, qu'il a une phyſionomie épaiſſe, & *matérielle.* Nous ſommes trop *matériels* pour connoître la beauté de la vèrtu par elle même. Nous ne la ſuivons que pour la gloire qui en revient. S. RÉAL.

On dit auſſi d'une belle femme qui a beaucoup de chair & d'embon point, que c'eſt une beauté *matérielle*, un peu *matérielle.*

Les Valentiniens appelloient autrefois *Matériels* tous ceux qui n'étoient pas de leur Sècte; parce qu'ils prètendoient que leurs âmes périſſoient avec le corps. C'eſt ainſi que les Stoïciens diſoient qu'il n'y avoit que l'âme du Sage qui ſurvécût au corps.

MATÉRIELLEMENT. adv. Eû égard à la matière, ou par rapport à la matière. *Materialiter, reſpectu materiæ.* La plûpart des diſtinctions philoſophiques conſiſtent en *matériellement*, & formellement. Ces diſtinctions tirées de la part de la matière & de la part de la forme, qui ſont les deux principales parties de tout compoſé, étant bien entenduës, éxpriment & éclairciſſent bien des propoſitions confuſes. On tire encore en Philoſophie des diſtinctions de la part de la qualité, & la quantité, de l'action, de la paſſion, de la relation ou rapport, du lieu, de la durée, de la ſituation & de l'habit ou vétement, qu'on appelle en Logique les catégories, ou claſſes générales des chôſes qui ſont néceſſaires pour débroüiller bien des équivoques, des ſophiſmes & des parallogiſmes; ceux même qui ſemblent les mépriſer, ou parce qu'ils ne les entendent pas, ou parce qu'ils ne veulent pas les apprendre, ſont obligez dans la ſuitte d'y avoir recours, & de les éxprimer ou mot à mot, ou en d'autres tèrmes, qui ont le même ſens & la même force, ſans quoi ils ne ſçauroient réſoudre mille difficultez qu'on propôſe contre les opinions les plus cèrtaines, & les mieux établies. On dit l'homme eſt mortel & immortel. Il eſt mortel *matériellement* par rapport à la matière, c'eſt à dire, à ſon corps qui eſt matériel, qui ſe peut & ſe doit réſoudre en pouſſière; & immortel par rapport à ſa forme, à ſon âme, qui eſt éſprit raiſonnable, doüé de l'immortalité, & ſubſiſtera par conſequent quand elle ſera ſéparée du corps par la mort. Ainſi l'homme eſt mortel & immortel à divèrs égards, par divèrs rapports.

MATÈRNEL, ELLE. adj. Qui concèrne la mère. *Maternus.* Un oncle *matèrnel*, une tante *matèrnelle*, vient du côté de la mère. La régle de Droit veut que les biens patèrnèls aillent aux parens du côté du père, & que les *matèrnels* retournent aux parens *matèrnels.* On dit auſſi, une tendreſſe *matèrnelle*, un ſoin *matèrnel.* L'amour *matèrnelle* attendrit & efféminе trop les enfans. MONT.

On

On appelle la langue *matèrnelle*, la langue du païs où l'on a commencé à apprendre à parler. *Lingua vernacula.* On dit qu'on avoit appris à Montagne le Latin avant ſa langue *matèrnelle*.

MATÈRNELLEMENT. adv. D'une manière matèrnelle. *Maternum in modum, materné.* Cette femme a déſavoüé ſon fils, elle ne le traitte pas *matèrnellement*.

MATÈRNITÉ. ſ. f. Qualité de mère. *Maternitas.* La *matèrnité* produit une relation entre les enfans & la mère. Il n'y a eû que la mère de JÉSUS CHRIST, qui ait poſſedé enſemble la virginité avec la *matèrnité*. *Gaudia matris habens, cum virginitatis honore.*

MATHA. ſ. m. Nom propre d'un bon Bourg de la Saintonge, en France. *Matha.* Il eſt ſur la Chalendre, à quatre lieuës de S. Jean d'Angeli, vèrs l'orient. MATY.

MATHÉMATICIEN. Celui qui ſçait, ou qui enſeigne les Mathématiques. *Mathematicus.* Il n'y a point de loüanges que je ne donne aux grands *Mathématiciens*, pourvû que je ne le ſois pas. S. ÉVR. On le dit auſſi de ceux qui obſèrvent le cours des Aſtres. Du tems d'Aulugelle on donnoit ce nom aux Aſtrologues Judiciaires, ce qu'a fait auſſi Saint Auguſtin, & ceux qui ont fait le tître du Code *de Maleficis, & Mathematicis*, en quoi ils ont fait voir la groſſière ignorance de leur ſiécle, dans lequel on attribuoit un nom ſi honorable à des impoſteurs. Ceux qui ont écrit des *Mathématiciens* ſont Hugues, Sempelius, Joſeph Blancanus Jéſuite, & Voſſius en ſon Traité Hiſtorique & Critique des Sciences Mathématiques.

MATHÉMATIQUES. ſ. f. Science qui s'attache à connoître les quantitez & les proportions. *Matheſis, Mathematica.* La *Mathématique* ſe diviſe en *Mathématique* ſimple, *Mathématique* abſtraite, & *Mathématique* mixte. On la diviſe encore en *Mathématique* ſpéculative & *Mathématique* pratique. *Harris.* L'Arithmétique, & la Géométrie ſont ce qu'on appelle communément *Mathématique ſimple*, que Platon appelle les deux aîles du Mathématicien, parce qu'elles s'aident l'une l'autre. Elles ſont le fondement des autres parties de *mathématique* qui compôſent ce qu'on appelle *mathématique mixte*, comme l'Aſtronomie, l'Optique, &c. qui ſont expliquées par les principes de l'Arithmétique, & de la Géométrie. La quantité continuë eſt l'objèt de la Géométrie, de la Trigonométrie, des Sphériques, des Sections Coniques, de l'Algébre ſpécieuſe. La quantité diſeréte eſt l'objet de l'Arithmétique, de l'Algébre commune. Les proportions ſont l'objet de la Muſique, de l'Architecture, de la Pèrſpective. L'Optique, la Catoptrique, & la Dioptrique, ſont auſſi partie des *Mathématiques*, parce qu'elles connoiſſent les cauſes de la viſion dirècte, de la réflexion, & de la réfraction par ſes angles. L'Aſtronomie & la Gnomonique, parcequ'elles meſurent la hauteur & la grandeur des Aſtres, les angles & les ombres que font leurs rayons; & enfin les Méchaniques, parcequ'elles éxaminent toutes les forces mouvantes par les angles, & les longueurs des léviérs, coins, roües, & autres principes des machines. C'eſt pourquoi on ſe ſèrt le plus ſouvent de ce mot au pluriér, parceque toutes ſes parties ſont enchaînées enſemble. Les *Mathématiques* tiennent le prémiér lieu entre les ſciences, parceque ce ſont les ſeules qui ſont fondées ſur des démonſtrations infaillibles. Les *Mathématiques* méritent le nom de ſcience ſur toutes les aûtres, parceque les principes en ſont clairs, & d'une ſi grande évidence, qu'il n'eſt pas pèrmis aux opiniâtres d'en douter. OZANAM. Les *Mathématiques* ſèrvent à donner plus d'étenduë à l'éſprit, parce qu'elles l'accoutument, & l'éxèrcent à s'appliquer davantage. LOG. Les *Mathématiques* ont plus de cèrtitude que les aûtres ſciences; mais elles éxigent de trop profondes méditations; elles vous tirent de l'action, & des plaiſirs, pour vous occuper tout entiér; & il faut être fort amoureux d'une vérité pour l'acheter à ce prix-là. S. ÉVR. Nous avons peu de commoditez dans la vie, & peu d'embelliſſement, dont nous ne ſoyons redevables aux *Mathématiques*. ID. Bettinus a dit fort à propos, que les *Mathématiques* ſont des ſciences triomphantes, & non militantes, parcequ'on n'y diſpute point. Quelques-uns ont donné à la *Mathématique* le nom de la Magie, parceque par le moyen des *Mathématiques* on fait des chôſes ſi ſurprenantes, que le peuple croit qu'il y a de la magie. Ceux qui ne s'appliquent point aux *Mathématiques*, ou qui ne les entendent pas, prétendent qu'elles ſont inutiles. Rien n'eſt plus mal fondé que cette accuſation. Voyez là deſſus la préface de l'hiſtoire de l'Académie Royale des Sciénces année 1699. M. Ozanam, Profeſſeur des *Mathématiques* à Paris, a donné au public un Dictionnaire, ou idée générale des *Mathématiques*, où on trouve outre les tèrmes de cette ſcience, pluſieurs tèrmes des arts & des autres ſciences, avec des raiſonnemens qui conduiſent peu-à-peu l'éſprit à une connoiſſance univèrſelle des *Mathématiques*, imprimé à Paris, chez Michalet en 1691.

Il y traite des tèrmes de la *Mathématique* ſimple, de l'Arithmétique, de la Géométrie, Coſmographie, Aſtronomie, Théorie des Planettes, de l'Optique, de la Mécanique, de l'Architècture Civile & Militaire, de la Muſique, de l'Algébre, de la Géométrie, ſpéculative & practique; de la Navigation, de l'Aſtronomie naturelle & civile, de l'Hiſtoire; de l'Optique, de la Pèrſpèctive, de la Gnomonique, Catoptrique, Dioptrique, Peinture, Mécanique, Statique & Hydroſtatique; le tout en François. M. Ozanam a fait imprimer huit volumes *in octavo*, où ſe traittent toutes ces matières plus au long.

M^r. Caramuel, Évêque de Campanie, au Royaume de Naples, donna au public l'an 1670. un traité fort ample de toutes les *Mathématiques* en Latin, qui porte pour tître la *Mathématique* double, *Matheſis biceps*, ancienne & nouvelle, diviſé en deux volumes *in folio*, où il met 40 traitez differents, des ſciences *Mathématiques*. Il traite au long & clairement de l'Arithmétique, de l'Algébre, de la Géométrie générale, de la Coſmographie, la Géographie, de la Centroſcopie, de l'Orométrie, Géodoſie, de l'Hyſtiodromie, de l'Hypotalatique, Nectique, ou art de Nager, de la Nautique ſublunaire & éthérée, de la Potamographie, de l'Hydraulique, de l'Aërographie, ou de l'art de meſurer & peſer l'air, de l'Anémométrie, ou de l'art de connoître le nombre & la variété des vents, de l'art de la Sciographie, ou de faire des quadrans ſolaires, de la Logarithmitique coulante & réfluente, de la combinatoire, de l'art des Jeux qu'il appelle *Kibeie*, de l'Arithnomancie, ou de l'art de deviner par les nombres; de la Trigonométrie générale & récurrente; de la Trigonométrie aſtronomique, éthérée rectangle, du compas ordinaire & du compas de proportion; de l'Architècture militaire, de la Muſique, de la Métallique, de la Pedarſique, de la Statique, Hydroſtatique, &c. de la Methéorologie, de la Sphérique, de l'Oſcillatoire, ou ſcience des lunettes, de l'Oſcillatoire rectelígne. Cet ouvrage eſt curieux, râre, & très-ſçavant. L'Auteur éxplique les tèrmes de toutes ces parties des *Mathématiques*, tant Grècs que Latins, & toutes leurs parties bien au long. Il a fait mettre dans ſon ouvrage toutes les figures néceſſaires, pour l'intelligence de ces traitez, fort bien gravées en 52 planches, ou feüilles. On voit bien par les ouvrages de ces Auteurs de quelle étenduë eſt la *Mathématique*.

Les tèrmes ou mots de *Mathématiques* que ces deux fameux Auteurs, & les autres qui les ont précedez & ſuivis ont éxpliquez, ſe trouvent dans ce Dictionnaire éclaircis & éxpliquez chacun dans l'ordre alphabétique.

MATHÉMATIQUE. Ce mot eſt auſſi quelquefois adjèctif. *Mathematicus.* Démonſtration *Mathématique*. Cela eſt vrai dans toute la rigueur *Mathématique*. Horizon *Mathématique*, pour dire, l'horizon vrai.

MATHÉMATIQUEMENT. adv. D'une manière cèrtaine & géométrique. *Mathematicè, geometricè.* Les véritez de l'Évangile ne ſe peuvent démontrer *mathématiquement*; mais elles ſont fondées ſur des démonſtrations morales, qui tiennent l'éſprit dans un auſſi grand repos, que des démonſtrations mathématiques pourroient faire. On ne peut prouver *mathématiquement* qu'il y ait une ville de Rome; cependant on en éſt auſſi aſſuré, qu'on l'eſt des véritez mathématiques.

Ce mot vient du Grèc μανθάνω, *diſco*, & *doceo*, J'apprends, & j'enſeigne.

SAN MATHEO, ou Saint Mathieu. Nom d'une Colonie des Éſpagnols, en Amérique. *Fanum S. Mathai.* Elle eſt ſur la côte orientale de la prêſqu'iſle de Tégeſta, en Florence. Elle a un bon port, avec une Citadelle pour ſa défenſe. MATY.

SAN MATHÉO. C'eſt une petite iſle déſèrte. *Inſula S. Mathai.* Elle eſt dans l'ocean Éthiopien, ſous le troiſième degré de latitude méridionale, au midi du Cap des Palmes, en Guinée. MATY.

MATHEU. ſ. m. Qui s'eſt dit par corruption pour *Matthieu*. Voyez MAHÉ.

MATHIAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Matthias.* Saint *Matthias* fut élû Apôtre par les Apôtres, à la place de Judas. L'Évangile ſelon S. *Matthias*, eſt un Livre Apocryphe, qui couroit dès les prémiérs ſiécles de l'Égliſe. S. *Matthias* prêcha la foi en Judée, & dans une partie de l'Éthiopie.

Autrefois on diſoit *Macé* pour *Matthias*.

MATTHIEU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Matthaus.* Saint *Matthieu* eſt le prémiér des quatre Évangeliſtes. Il eſt auſſi Apôtre. Il avoit été publicain. JÉSUS-CHRIST en paſſant devant ſon Comptoir, ou ſon Bureau, & l'y voyant aſſis, l'appella, & lui ordonna de le ſuivre, ce qu'il fit auſſi tôt. *Matth. IX. 9.*

On abuſe de ce nom dans cette phrâſe, Cet homme eſt un *feſſe-Matthieu*; pour dire, un uſuriér qui prête à grôs intérêts. On prétend que cette éxpreſſion vient de ce que Saint *Mathieu*, avant

avant ſa convèrſion, étoit publicain, & que les publicains ſont ordinairement en horreur au peuple, & paſſent pour de grands uſuriérs. Ainſi on a dit, *fait comme S. Matthieu, fait S. Matthieu, feſſe-Matthieu.*

Autrefois on diſoit *Macieu*, ou Maſſieu, pour *Mathieu*. Ce mot s'étoit fait en changeant les deux *tt* de *Matthaus* en *ſſ*, comme en Grèc les Athéniens mettoient σσ pour ττ, τέσσαρες, τέτταρες.

SAINT MATHIEU. Voyez Saint MAHE, & MATHEO.

MATHILDE. ſ. m. Nom propre de femme, dont on a fait celui de *Mahault*, *Mathildis*, *Machtildis*.

MATHURIN. ſ. m. Religieux d'un Ordre inſtitué par Innocent III. pour la rédemption des captifs. *Mathurinus.* Il eſt vêtu de blanc, & il a une croix rouge & bleuë ſur l'éſtomac, dont la figure eſt faite de huit ârcs de cèrcle. On les a autrefois appellez *ânes*, parceque quand ils voyageoient, il ne leur étoit pèrmis de monter que ſur des ânes, ſuivant leur inſtitution, qui fut faite en l'an 1198. ſous le Pontificat d'Innocent III. Ce qui fut changé par le Pape Clément IV. en l'an 1267. qui leur donna pèrmiſſion d'aller ſur des chevaux. Ils ſont encore appellez les *Frères des ânes de Fontainebleau* dans un Regître de la Chambre des Comptes de l'an 1330. DU CANGE. On appelle auſſi ces Religieux Trinitaires. Le nom de l'Ordre eſt, l'Ordre de la Sainte Trinité pour la rédemption des captifs. Celui de *Mathurin* leur eſt venu d'une ancienne Égliſe de Paris dédiée à S. Mathurin, & nommée auparavant l'Aûmônerie de S. Benoît, que le Chapitre de Paris leur donna trente ans après leur établiſſement à Cèrfroy, qui eſt leur Chèf d'Ordre. Voyez TRINITAIRE.

On appelle provèrbialement des tranchées de Saint *Mathurin*, des accès de folie, à cauſe qu'on a coutume d'invoquer Saint *Mathurin* pour la guériſon des fous. De-là eſt auſſi venu qu'on appelle par dériſion *Mathurin* un homme qu'on veut taxer de folie. Cette éxpreſſion eſt baſſe & populaire. Elle vient peut-être de l'Itâlien *matto*, fol, *matturino*, folèt, un peu fol, & cette reſſemblance de nom fait qu'on s'eſt adreſſé à Saint *Mathurin* pour les accès de folie, comme à S. Clair pour la vûë, &c.

SAINT MATHURIN DE LARCHANT. Nom prope d'un Bourg du Gâtinois, en France. *Fanum S. Matthurini Lyricanthus.*

MATIÈRE. ſ. f. Prémiér principe : ſubſtance dont le mélange, ou la liaiſon, compôſe tous les corps naturèls. *Materia.* Dieu n'eſt ni contraint, ni embarraſſé par la *matière* : il la tourne comme il lui plaît par ſon droit ſouverain. BOSS. La *matière céleſte* eſt très-ſubtile, & liquide : elle tourne, & emporte avec elle les globes des Planétes. On conçoit le chaos comme une *matière* confuſe, & informe, compôſée d'une infinité d'atômes èrrans.

La *matière* prémière, eſt celle qu'on conçoit en faiſant abſtraction de toutes ſes différentes formes. *Materia prima.* Les Péripatéticiens diſent que les principes de toutes chôſes ſont la *matière*, & la forme ; que la forme eſt tîrée de la puiſſance de la *matière*. Spinoza prétend que tous les êtres ne ſont que des modifications différentes de la *matière*. Deſcartes ſuppôſe pour *matière* prémière, un prémiér, un ſecond, & un troiſiéme élément. Voyez le mot ÉLÉMENT. Selon les principes des Cartéſiens l'étenduë, la diviſibilité, la figure, & l'impénétrabilité, ſont des propriétez éſſentielles à la *matière*. L'étenduë ſe conçoit avant les trois aûtres, & par conſequent l'étenduë eſt ce qui conſtituë l'éſſence de la *matière*. Il eſt cèrtain que l'idée de l'étenduë eſt inſéparable de la *matière* : & dès que l'on ne conçoit point d'étenduë, il ne reſte aucune idée de la *matière*. ROH. On diſpute ſi la *matière* eſt diviſible à l'infini. La ſubtilité des Philoſophes a rendu la queſtion problématique. Rohaut tient pour la diviſibilité de la *matière* à l'infini. Mr le Marquis de l'Hôpital favoriſe beaucoup cette opinion, dans ſon traité des *infiniment petits*. La *matière* ne peut être ſon principe à elle-même, ni encore moins ſe donner à elle-même le mouvement. MALEB. Peut-on concevoir que la *matière* aveugle, par le concours d'un mouvement fortuit, ait pû compôſer une machine auſſi admirable que le monde ? JAQ.

Les Philoſophes Payens, ou ignorans des principes du Chriſtianiſme, n'ont pû rendre raiſon comment la *matière* s'eſt mûë, & arrangée elle-même. Ils ſoutenoient cependant qu'étant impoſſible que rien ſoit formé de rien, toutes chôſes ont été faites d'une *matière* étèrnelle par les mains de la Nature. Ils admettoient ſeulement un Dieu coétèrnel avec la *matière*. BAY. Mais les vrais Philoſophes qui ſont les chrétiens, inſtruits des principes de la foi ; connoiſſent que Dieu eſt abſolu, indépendant, & tout puiſſant, & qu'il peut de rien faire toutes chôſes, qu'il ne dépend point dans ſes opérations, ni de ce qui eſt, ni de ce qui n'eſt pas, & que partant il n'a pas beſoin de *matière* pour produire tout ce qu'il lui plaît. Qu'il a créé la *matière*, & qu'il crée quand il lui plaît de rien une ſubſtance matérielle, ou ſpirituelle, ſelon ſon bon plaiſir. Les Philoſophes Payens ont ſuppôſé la préèxiſtence de la *matière*, parcequ'ils ne comprenoient point

qu'aucune chôſe pût être faite ſans le concours de la *matière*. Ainſi ils ont cru que cette *matière* au commencement informe, & confuſe, s'eſt arrangée elle-même, & par là ils ne poſoient d'autre Divinité que cette *matière* prémière, laquelle ayant éxiſté de tout tems, eſt indépendante, & ne reconnoît point d'auteur. Platon ne vouloit point que cette *matière*, qui eſt le ſujèt commun de toutes les générations, fût actuellement infinie ; mais ſeulement une puiſſance paſſive ; parcequ'il ne reconnoiſſoit dans la *matière* qu'un principe paſſif, & une diſpoſition à recevoir toutes ſortes de formes, & qu'il mettoit en Dieu le principe de toute action, & la vèrtu opérative. Ainſi la *matière* étèrnelle auroit concouru avec Dieu à la production de toutes chôſes en qualité de principe paſſif, & par conſéquent de cauſe collatérale.

Les Philoſophes qui ſe ſont imaginez qu'en ſubtiliſant la *matière*, & en la rendant moins groſſière, elle deviendroit capable de penſer, ſe ſont ridiculement trompez. Car la *matière* pour être diviſée en plus de parties, ou pour être plus agitée, n'eſt pas moins *matière*, ni plus capable de penſer : parcequ'il eſt impoſſible de concevoir, qu'il y ait aucun rapport du mouvement de la *matière* avec la penſée, & qu'une *matière* qui ne penſoit pas lors qu'elle étoit en repos, vienne à ſe connoître elle-même, dès qu'on la remuë un peu davantage. Mais il eſt plus facile de comprendre que Dieu a pû tellement diſpôſer une cèrtaine portion de la *matière* à l'égard d'un éſprit, que le mouvement de cette *matière* ſoit une occaſion à cet éſprit, d'avoir, par éxemple, des penſées affligeantes, qui eſt tout ce qui arrive à nôtre âme dans la douleur corporelle. LOG. Comme l'âme doit vivre de raiſon, & d'intelligence, elle ne pouvoit être tîrée de la *matière*. BOSS. Nous ne concevons point qu'un être penſant ait la faculté de remuer la *matière*. MALEB. Il y a bien des chôſes que des Philoſophes diſent qu'ils ne conçoivent pas, & qui ſont néanmoins très-réelles, tant pis pour eux. Ils ſont aveuglez par leurs préjugez.

MATIÈRE, ſe dit des éxcrémens du corps humain. *Excrementa, ſtercora.* Un ſigne de ſanté, c'eſt quand les *matières* ſont loüables, bien digérées. On appelle auſſi *matières fécales*, toutes ſortes d'éxcrémens & d'ordures qu'on porte aux voiries. Un Vuidangeur du Roi a obtenu le don de toutes les *matières fécales*, & des fumiérs de la ville, & des fauxbourgs, vérifié en la Cour. On dit auſſi, qu'une playe jette de la *matière*, quand elle ſuppure. Il eſt défendu d'employer les *matières* fécales à fumer les champs. *Traité de Police T. I. p.* 569.

MATIÈRE, ſe dit auſſi des corps qui ſont mis en œuvre par les Artiſans. Ovide en décrivant le chariot du ſoleil, dit que l'art ſurpaſſoit la *matière*. *Materiam ſuperabat opus.* Les Orfévres de Bourges ne travaillent point faute de *matière*. Voilà un chapeau fait de bonne *matière*, il durera longtems. Ce Chymiſte travaille ſur le mèrcure, c'eſt ſa *matière*.

MATIÈRE, en tèrmes de Charpenterie, ou Architècture Navale, ſe dit des piéces de bois qui travèrſent un bateau foncet, & qui ſèrvent à entretenir les platbords, qui ſont d'ordinaire de 21 piéds de long. C'eſt ce que dans les bâtimens de mèr on appelle *bans*.

MATIÈRE FEUILLIE, eſt une piéce de bois qui porte les bouts des planches de la levée d'un bateau foncet.

MATIÈRE, ſe dit figurément en Morale, des ſujèts d'écrire, ou de diſcourir, ou de faire quelque aûtre action. *Argumentum, thema, ſubjectum.* Les actions du Roi ſont de belles *matières* pour faire des Panégyriques, ou des Poëmes. Ce plaiſant incident fourniroit bien la *matière* d'une Comédie. Cette médiſance eſt une *matière* de confeſſion. Ce mot équivoque dans un contrat eſt une *matière* de procès. Ce Docteur a bien traité cette *matière*, a enfoncé, a approfondi, épuiſé la *matière*. Il n'y a pas là *matière* à ſe fâcher, c'eſt plutôt une *matière* de rire. C'eſt une *matière* très-importante à toute la Morale. PASC.

Le ſort qui de l'honneur nous ouvre la carrière,
Offre à nôtre conſtance une illuſtre matière. CORN.

A la fin de tous les livres on met la tâble des *matières*, c'eſt à dire, des points, des ſujèts qui y ſont traitez. On dit auſſi en ce ſens, qu'un Auteur a digéré, qu'il a mis en ordre ſa *matière*, qu'il a amaſſé ſa *matière* ; pour dire, qu'il a tout préparé ſon ſujèt pour la compoſition.

MATIÈRE, ſe dit auſſi en Théologie, de ce qui ſèrt de bâſe, & de fondement aux Sacremens qui ſont ſpirituèls. *Materia, res, elementum.* L'eau eſt la *matière* du Sacrement de Baptême. Le contrat civil, le conſentement des parties, eſt la *matière* du Sacrement de Mariage. Guillaume d'Auxèrre, qui vivoit vèrs l'an 1215. eſt le prémiér, qui ait mis en uſage les noms de *matière* & de forme, en parlant des Sacremens. Les Anciens ſe ſèrvoient des mots de chôſes, *Res*, & de paroles, *verba* ; ce qui revient au même.

MATIÈRE, en tèrmes du Palais, ſe dit des procès, des affaires, des queſtions. *Res, cauſa, lis.* La Cour a été ſaiſie de cette *matière* par un appel. On dit auſſi, en *matière* civile, en matière poſſeſſoire, en *matière* criminelle. Cet Avocat entend bien les *matières* bénéficiales. Il y a longtems que cet Avocat plaide, & il n'eſt point encore entré en *matière. Matières* ſommaires, ſont celles qui doivent être inſtruites & jugées plus ſommairement que les autres. On joint dans le droit ce mot de *matière* à quantité d'autres. *Matière* pèrſonnelle, réelle, péritoire, poſſeſſoire, principale, incidente, ordinaire, civile, criminelle, d'éxécution, d'aſſurement, de proviſion, de retrait, de partage, de réintégrande, &c.

On dit d'un éſprit groſſiér, ſtupide, & attaché aux déſirs ſenſuèls, qu'il eſt enfoncé dans la *matière*, abîmé dans la *matière*, qu'il ne s'éléve jamais au deſſus de la *matière*; pour dire, à la ſpéculation, au raiſonnement.

Songez à prendre goût aux plus nobles plaiſirs,
Et traittant de mépris les ſens & la matière,
A l'éſprit, comme nous, donnez-vous toute entière. MOL.

EN MATIÈRE, ſe dit advèrbialement, pour ſignifiér le ſujet: En cas, en fait. *En matière* de Droit, de Théologie, cet homme eſt des plus ſçavans. Les Normans ſont fort habiles *en matière* de procès. *En matière* de guèrre cet homme n'y entend rien, il n'en ſçauroit parler pèrtinemment. *En matière* de guèrre la réputation fait tout. VAUG. Les inclinations ſont libres en *matière* de mots. ABLANC.

MATIÈRE, eſt auſſi un tèrme de Cartoniér, qui ſignifie les rognures dont on fait le carton. *Reſegmen.* Piler la *matière.*

MATIN. ſ.m. Le commencement du jour, le tems de la levée du ſoleil. *Matutinum tempus, mane.* Il faut prier Dieu le *matin* dès qu'on ſe léve, le loüer ſoir & *matin.* L'étoile du *matin* eſt la Planète de Vénus, quand elle eſt un peu orientale au ſoleil, quand elle ſe léve un peu devant lui; & alors les Latins l'appellent *Lucifér.* Le crépuſcule du *matin*, c'eſt la lumière qui paroit un peu avant que le ſoleil ſe léve. On dit, Se lever du *matin*, de bon *matin.*

MATIN, s'employe auſſi fort ſouvent advèrbialement. *Manè.* Il s'eſt levé de fort grand *matin.* Il eſt bien *matin.*

MATIN, ſe dit auſſi du tems qui précéde la levée du ſoleil, qui eſt depuis minuit juſqu'à midi. Les Aſtronômes ſur tout s'en ſèrvent en ce ſens, parcequ'ils commencent à compter le jour du point de midi, ou du point de minuit. Les uns comptent les 24 heures tout de ſuite, les autres pour s'accommoder un peu davantage à la maniére ordinaire de compter les heûres, comptent deux fois douze heûres, & appellent heûres du *matin* les douze heûres depuis minuit, juſqu'à midi, & heûres du ſoir les douze heûres depuis midi juſqu'à minuit. Ainſi dans la connoiſſance des tems pour l'an 1703. il eſt dit ſur l'éclipſe de lune du 29 de Juin que le commencement de l'éclipſe arrivera le 28 de Juin à 11 heures 39 minutes 24 ſecondes du ſoir, le commencement de la totale obſcurité le 29 de Juin à 10 heures 41 minutes 14 ſecondes du *matin*, &c. Ce ſtudieux ſe léve de grand *matin*, il étudie deux ou trois heûres avant le jour. Cet homme a employé tout le *matin* à travailler à cette affaire. On appelle en ce ſens un reveille *matin*, une horloge qui ſonne à quelque point de la nuit qu'on déſire. On dit auſſi, que le chant du coq eſt un reveille-*matin*; Et on le dit figurément d'une affaire fâcheuſe qui inquiéte, qui empêche de dormir. Un procès important ſur le Bureau eſt un puiſſant reveille-*matin.* Une amour violente, une grande jalouſie, ſont des reveille-*matin.*

MATIN, ſignifie quelquefois un jour incèrtain, qui n'eſt pas fixe. *Aliquando.* Vous vèrrez un de ces *matins* qu'on fera une taxe ſur ces grôs Financiérs. On ira un de ces *matins*, un beau *matin*, le prendre au collèt, lui ſaiſir tout ſon bien, lui enlever tous ſes meubles. J'irai dîner chez vous un de ces *matins.* C'eſt dans peu de *matins* que je croîtrai le nombre des morts. MAIT. Ce dèrniér exemple eſt un peu poëtique, & il ne faudroit pas l'imiter, quoiqu'on diſe fort bien pluſieurs hyvèrs, pour dire, pluſieurs années, il ne faut pas dire pluſieurs *matins* pour pluſieurs jours.

MATIN, ſe prend auſſi poëtiquement pour les prémières années de la vie. Elle étoit encore dans ſon *matin.* Les Poëtes diſent auſſi, les portes du *matin*; pour dire, le moment, & l'endroit où le ſoleil ſe léve. Ils diſent auſſi de la mort, que c'eſt une nuit qui n'a point de *matin.* On dit que les rôſes ne durent qu'un *matin*, c'eſt-à-dire, peu de tems, pour montrer leur fragilité; & figurément celle de la vie, & des chôſes humaines.

Ce génie a vécu ce que vivent les rôſes,
L'eſpace d'un matin. MALH.

Vous aurez le deſtin
De ces fleurs ſi fraiches, ſi belles,
Qui ne durent qu'un matin.

Demain *matin*, ou demain au *matin.* On demande laquelle eſt la meilleure de ces deux façons de parler. Selon Corneille la dèrnière eſt plus réguliére; ſelon Richelet, après Vaugelas, la prémière eſt plus uſitée; & ſelon l'Académie, elles ſont toutes deux également bonnes. Mais ſelon Vaugelas, qui n'eſt en cela contredit de pèrſonne, on ne dit pas, juſques à demain au *matin*; mais juſques à demain *matin.* Toutes ces déciſions ſont vrayes & cèrtaines.

MATIN, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Qui a bon voiſin, a bon *matin*; pour dire, qu'on dort en repos, quand on vit avec des gens paiſibles, qui ne ſont point chicaneurs. On dit auſſi, qu'on a beau ſe lever *matin*, quand on a le renom de dormir la grâſſe matinée, ou, a beau ſe lever matin qui a bruit de dormir la grâſſe *matinée.* MASCUR. Pour dire, qu'on a de la peine de guérir les éſprits préoccupez ſur le fait de la réputation. On dit auſſi en parlant d'un homme fort fin & intelligent, qu'il faudroit ſe lever bien *matin* pour l'attraper. On dit auſſi en jugeant du tems qu'il doit faire rouge au ſoir, blanc au *matin*, c'eſt la journée du Pélerin. On dit auſſi, tel qui ſe léve le *matin* ne ſçait pas ce qui lui arrivera le ſoir, pour marquer la varieté & l'incèrtitude des entrepriſes des hommes. On dit au Palais, quand la Cour ſe léve au *matin*, elle dort l'aprèſdînée; pour dire, qu'elle n'entre point ces jours-là de relevée.

MATIN. ſ.m. Nom propre d'une petite rivière de l'Albanie. *Mathis, Matis.*

MATINAL, ALE. adj. Qui ſe léve matin. *Matutinus.* C'eſt une épithéte qu'on donne à l'Aurôre. On dit auſſi, qu'un homme eſt *matinal*, qu'une femme eſt *matinale*, quand ils ſe levent de bonne heure. On ne doit pas s'en ſèrvir ſouvent. VAUG. On prétend que *matineux*, quand il s'agit des pèrſonnes, eſt plus uſité que *matinal*; mais l'Académie les adopte également l'un & l'autre.

MATINÉE. ſubſt. m. L'éſpace du jour juſqu'à midi. *Matutinum tempus.* Les femmes paſſent toute la *matinée* à s'habiller, ou elles dorment la graſſe *matinée.*

Ah que c'eſt chôſe belle & fort bien ordonnée
De dormir dans un lit la grâſſe matinée. RÉGNIÉR.

Les *matinées* ſont fraîches au printems & en automne; c'eſt le tems où on s'enrhume. Cette cauſe a duré quatre *matinées*; c'eſt-à-dire, pendant quatre audiences du matin.

MATINES. ſ. f. pl. Prémière partie de l'office divin de châque jour. Office de l'Égliſe qu'on dit de grand matin, quelquefois à minuit, & quelquefois la veille. *Nocturnæ precationes, matutinum, hora matutina.* Les Religieux ſe relevent la nuit pour aller à *Matines.* Les infirmes ſe font diſpenſer de *Matines.* Les *Laudes* ſe diſent avec les *Matines.*

Les cloches dans les airs de leurs voix argentines
Appelloient à grand bruit les chantres à matines. BOIL.

MATINES, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Corriger le Magnificat à *Matines*, c'eſt, Vouloir corriger une chôſe mal à propos, à contretems & ſans ſujèt. On dit auſſi, que des *Matines* bien ſonnées ſont à demi dites. On dit auſſi, qu'un homme eſt étourdi comme le prémiér coup de *Matines*, parcequ'on eſt à demi endormi, quand ce prémiér coup ſonne. On dit auſſi, que le retour vaudra pis que *Matines*, en parlant de ceux qui prennent la revanche de leur ennemi dont on trouve la commodité la nuit au retour de *Matines.* Régniér en parlant des gens entêtez de leurs ouvrages, a dit provèrbialement qu'ils s'imaginent,

Que portez à l'Egliſe ils valent des Matines,
Tant, ſelon leurs diſcours, leurs œuvres ſont divines.
RÉGNIÉR.

Favyn, Le Maire, & d'autres, appellent, & diſent qu'on appella *Matines* Pariſiennes le maſſacre des Huguenots fait le Dimanche fête de S. Barthelemi 24ᵉ Août 1572. parceque le ſignal pour commencer cette éxpédition étoit les cloches qui ſonnent les *Matines* à minuit.

MATINEUX, EUSE. adj. Qui ſe léve matin. *Matutinus.* On prétend que ce mot eſt un peu plus uſité que *matinal*, & ſignifie la même chôſe: mais l'Académie n'y fait remarquer aucune différence.

MATINIÈRE. adj. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois la même chôſe que *matinal* & *matineux*, on le diſoit de l'Aurôre. *Matutina, matuta.* L'étoile *matinière* peut trouver ſa place quelque part. VAUG.

MATIQUE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Floride Françoiſe, en Amérique. *Matica.* Il eſt chêf de la province de *Matique*, & ſitué ſur la rivière de May, vèrs le grand lac, où cette rivière prend ſa ſource. MATY.

MATIR, MATOIR. Voyez MATTIR, MATTOIR.

MATOIS, OISE. adject. & ſ. Ruſé; difficile à être trompé: adroit à tromper les autres. *Vafer, verſutus, callidus.* C'eſt un fin *matois.* La *matoiſe!* MOL. Un amant bien diſant, *matois.* VOIT. Les filoux ſe nomment encore entre eux les enfans de la *mate*, qui eſt un vieux mot François qui ſignifioit *tromperie*; à cauſe d'une place qui étoit autrefois à Paris, où les filoux, ou éſcrocs, s'amaſſoient, comme a remarqué Cotgrave.

Oüi mon plus grand éffroi ce ſont ces fins matois,
Qui nous viennent chèrcher juſque deſſous nos toits.
N. CH. DE VÈRS.

MATOISERIE. ſ. f. Finéſſe du matois, fourberie, *Vafrities, verſutia, aſtutia.*

Mais d'où vient qu'au Renard Eſope accorde un point?
C'eſt d'éxceller en tours pleins de matoiſerie. LA FONT.

MATOU. ſ. m. Chat mâle & entiér. *Feles mas, catus.* Les chates qui ſont en chaleur crient après les *matous.* Les *matous* courent ſur les goutières. Le peuple croit que les *matous* vont au Sabat, ou les Sorciérs ſous la forme d'un *matou.*

Je crains du piége encor les trompeûſes amorces;
Mais ſur tout des Matous *je redoute les forces.*
NOUV. CH. DE VÈRS.

MATRA. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom que les Pèrſes donnoient à Vénus. *Matra.*

MATRA, ou MYTRAY. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Rhétie. *Matreium, Matreia.* Il eſt dans le Tirol, ſur la rivière d'Ultz, à trois lieuës d'Inſpruck, du côté du midi. MATY.

MATRALES. ſ. f. pl. Tèrme d'Hiſtoire & de Mythologie. Nom d'une fête qui ſe célébroit à Rome à l'honneur de la Déeſſe Matuta. *Matralia.*

MATRALIÉNES. ſ. f. pl. Tèrme d'Hiſtoire. Il y en a qui appellent ainſi les *Matrales.* Voyez ce mot.

MATRAS. ſ. m. Vaiſſeau de vèrre dont ſe ſervent les Chymiſtes pour leurs diſtillations, & autres opérations. Il eſt fait en forme d'une bouteille qui a un col fort long & étroit. *Vitreus excipulus.* On lutte le *matras* avec de la tèrre, quand on le veut mettre ſur un feu bien ardent. On les ſcelle hèrmétiquement ou du ſceau d'Hèrmès, quand on les veut bien boûcher. Dans les Monnoyes on ſe ſèrt auſſi de *matras*, & il y a des *matras* d'éſſais, & des *matras* de départs d'or.

MATRAS, ſignifie auſſi le trait de ces grôſſes arbalêtes qui ſe bandent avec des reſſorts. *Tragula, matera.* Ce dard ancien avoit une grôſſe tête, & ne pèrçoit pas, mais meurtriſſoit: d'où vient qu'on diſoit auſſi *matraſſer*; pour dire, *aſſommer de coups.* On dit d'un étourdi, qu'il s'en va comme un *matras* déſempenné, quand il n'eſt pas fourni des chôſes néceſſaires pour ſa courſe.

Ce mot eſt du vieux Gaulois très-ancien dans la Langue. Les Latins ont dit *Matara* & *mataris*, en parlant des armes Gauloiſes, comme on recueille des Commentaires de Céſar.

MATRICAIRE. ſ. f. Plante qui eſt ainſi appellée parcequ'on l'employe avec ſuccès pour les maladies de la matrice. *Matricaria.* Il y en a pluſieurs éſpéces. La *matricaire* ordinaire a une racine blanche & fibrée, d'où ſortent pluſieurs tiges hautes d'une coudée & demie, roides, canelées, remplies d'une moële blanche. Ses feüilles ſont grandes, diſpôſées en aîles, découppées comme par paires juſques vèrs la côte, & recouppées ſur les bords, de couleur vèrte-jaunâtre. Ses fleurs naiſſent par bouquèts aux ſommitez des branches, radiées comme celles de la camomille, ayant la couronne blanche & le diſque jaûne. Ses ſemences ſont oblongues. Toute la plante rend une ôdeur forte, déſagréable, & elle a un goût amèr. En Latin *matricaria vulgaris ſive ſativa.* Elle eſt propre pour abattre les vapeurs, pour provoquer les mois, pour lever les obſtructions, pour éxciter l'urine, pour pouſſer les vents.

MATRICAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. *Matricarius.* On appelloit dans l'Empire Romain *Matricaires* ceux qui dans les incendies étoient chargez d'éteindre le feu en jettant de l'eau & en abbattant les maiſons.

Ce nom vient de celui de *matricula*, parceque le nom de ces pèrſonnes étoit écrit dans la matricule du Préteur.

MATRICE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. La partie des fémelles des animaux où ſe fait la conception, & la nourriture du fœtus, ou des petits juſqu'à leur naiſſance. *Vulva, matrix, uterus, loci.* Aux femmes elle eſt ſituée en l'hypogaſtre, ou bas ventre, en cette ample capacité des hanches qui eſt entre la veſſie & l'inteſtin droit, & elle va juſqu'aux flancs, quand elles ſont enceintes. Sa ſubſtance eſt membraneûſe & charnuë, qui s'épaiſſit, ſelon quelques-uns, lorſqu'elle ſe dilate. Elle a pluſieurs tuniques, artères, veines, nèrfs & ligamens, & eſt entretiſſuë de pluſieurs ſortes de fibres. Ses nèrfs viennent de la huitiême conjugaiſon & de la moëlle ſacrée. Elle a quatre ligamens, deux en haut, & deux en bas. Sa figure eſt ronde & longue comme une poire. On la diviſe en quatre parties; l'une eſt le fond, qui eſt ſon propre corps; la ſeconde le col; les autres ſont l'orifice intérieur & l'éxtérieur. Les parties éxtérieures ſont le pénil, la motte & les lévres. Les cachées ſont les ailes, les nymphes, les caroncules, le clitoris. Les Anciens, c'eſt-à-dire, les Grècs, ont appellé la *matrice*, μήτρα, qui vient de μήτηρ, c'eſt-à-dire, *mère*: d'où vient qu'on appelle encore maux de *mère*, des maux de *matrice*, & ὑστέρα, parceque c'eſt la dèrnière des entrailles, ſelon ſa ſituation. On l'appelle auſſi φύσις, ou *nature*, & *vulve*, du Latin *vulva*, comme qui diroit *volva, envéloppoir*, ou *valva, porte.* Platon & Pythagôre ont cru que c'étoit un animal diſtingué qui étoit dans un autre animal. Paul Éginette dit qu'on peut ôter toute la *matrice* à une femme ſans qu'elle en meure; & on en a vû depuis peu qui ont vécu long-tems après avoir pèrdu la *matrice.* On en a guéri quelques-unes en leur éxtirpant la *matrice*, comme le témoignent Rhaſis & Paré. On a fait voir à l'Académie des Sciences en 1669. un enfant engendré hors la *matrice*, qui n'avoit pas laiſſé de croître juſqu'à ſix pouces.

MATRICES, ſe dit auſſi des lieux propres à faire la génération des végétaux, & des minéraux & métaux. *Matrix.* La tèrre eſt la *matrice* où les ſemences gèrment. La marcaſſite eſt la *matrice* des métaux.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique la *matrice* ou la mère de la pièrre, c'eſt le vaiſſeau de vèrre, nommé auſſi œuf philoſophal. Quelques ſages appellent *matrice* de nature métallique le ſel commun, le ſel marin.

MATRICES. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit des moules dans leſquèls on fond les caractères qui ſervent à imprimer. *Prototypum, archetypum.* Pour avoir une fonte neuve, on ne ſe peut adreſſer qu'à tèls & tèls ouvriérs, parceque ce ſont eux qui ont les *matrices.*

On appelle auſſi *matrices*, le moule, le coin, ou les quarrez des médailles, & monnoyes, gravez avec le poinçon, qui ſervent à en mouler, ou à en faire d'autres. C'eſt un fèr quarré ſur lequel le Tailleur général grave l'écuſſon, la légende, le milléſime & les differens: & c'eſt ſur ces *matrices* bien trempées que ſe tirent les petits poinçons, dont les Tailleurs particuliérs frappent les quarrez qui ſervent à monnoyer les eſpéces. On appelle en tèrmes de Monnoyes *matrice* d'éffigie, un quarré d'aciér de hauteur de deux ou trois pouces, & de largeur proportionnée à l'éffigie, qu'on y veut imprimer, & à l'eſpéce, à la marque de laquelle il doit ſervir, & ſur lequel on a imprimé à force de coups cette éffigie en creux, par le moyen du poinçon d'éffigie. Il y a de même *matrice* de croix ou d'écuſſon, *matrice* de légende. Le Tailleur Général eſt obligé par l'ordonnance de 1554. de fournir les Monnoyes de poinçons d'éffigie & de *matrices* d'écuſſon de croix & de légende. Voyez Boizard P. I. C. 17.

On appelle auſſi *matrices*, l'original des étalons des poids, & meſures, qui ſont gardez par des Officiérs publics dans des Grèffes, ou Bureaux, & qui ſervent à étalonner les autres. *Archetypum.*

MATRICE. Ce mot s'employe auſſi adjéctivement, comme dans les articles qui ſuivent.

Les Teinturiérs appellent couleurs *matrices*, les cinq couleurs ſimples dont toutes les autres dérivent, ou ſont compôſées; ſçavoir, le blanc, le bleu, le rouge, le faûve, ou couleur de racine, & le noir.

MATRICE, ſe dit figurément en chôſes morales. Une langue *matrice* eſt une langue ancienne, qui n'eſt point tirée d'une autre, & originaire d'un païs, d'où quelques autres ſont dérivées, comme l'Hébraïque, la Celtique, ou Bas-Breton. *Lingua primaria, matrix.* Voyez LANGUE.

On appelle auſſi Égliſe *matrice*, celle qui eſt la plus ancienne d'un lieu, à l'imitation de laquelle on en bâtit pluſieurs autres. On le dit particulièrement des Monaſtères Chèfs d'Ordre qui ont pluſieurs autres Couvens dépendans de leur Filiation.

MATRICIDE. ſ. m. La pèrſonne qui a tué ſa mère. *Matricida.* Ce mot n'eſt pas encore reçu: s'il l'étoit, il pourroit ſignifiér auſſi le crime même de la pèrſonne qui a tué ſa mère. *Matricidium.* T. Corneille dans ſes Notes ſur Vaugelas dit, *Fratricide* eſt un mot François; mais pour *matricide*, je ne crois pas qu'on le puiſſe dire.

MATRICULAIRE. ſ. m. Celui dont le nom eſt dans la matricule. *In album, in catalogum relatus.* Ce mot ſe trouve dans la

la Déclaration du 16. Avril 1674. concèrnant les quatre cens Procureurs du Parlement.

Autrefois on a appellé *Matriculaires* ceux qui étoient chargez de conſèrver les biens des Égliſes, ſur tout les dixmes.

Ce mot vient de *matricule*.

MATRICULAIRE. ſ. f. Qui ſe dit auſſi de celui & celle qui eſt ſur la matricule d'une Égliſe. *Matricularius, a.* Ce nom s'eſt dit & des pauvres qu'une Égliſe nourriſſoit, & dont elle avoit le Regiſtre, & des Clèrcs qui y ſèrvoient.

MATRICULE. ſ. f. Regître qu'on tient des réceptions d'Officiérs, des pèrſonnes qui entrent en quelque Corps, ou Société, dont on fait une liſte, un catalogue. *Commentarius, recenſionis index, album, catalogus.* Chez les Auteurs Éccléſiaſtiques il eſt fait mention de deux ſortes de *matricules*; l'une qui contenoit la liſte des Éccléſiaſtiques, l'autre celle des pauvres qui étoient nourris aux dépens de l'Égliſe.

On appelloit auſſi *matricule*, une maiſon où les pauvres étoient nourris, & qui pour cela avoit cèrtains revenus affectez. Elle étoit d'ordinaire bâtie à la porte de l'Égliſe : d'où vient qu'on a donné quelquefois ce nom à l'Égliſe même.

Aujourd'hui on le dit particulièrement de la réception des Avocats : & on appelle auſſi *matricule*, l'éxtrait de ce Regître. Ces deux Avocats étoient en diſpute ſur leur ancienneté, il a fallu avoir recours à leur *matricule*, ils ont levé & fait voir leur *matricule*.

On le dit auſſi des Rentiérs de l'Hôtel de Ville, qui font écrire leurs noms ſur les Regîtres des Payeurs, quand les rentes changent de propriétaire.

Ce mot vient du Latin *matricula*.

MATRICULIÉR, ERE. ſ. m. & f. Tèrme de l'Hiſtoire Éccléſiaſtique. Qui eſt écrit ſur la matricule de l'Égliſe. Pauvre que l'Égliſe entretient. *Matricularius.* Il y avoit des pauvres nommez *matriculiérs*, parcequ'ils étoient inſcripts dans la matricule ou catalogue, ſoit du Dôme, c'eſt-à-dire, de la Cathédrale, ſoit des autres Égliſes.

MATRIGA, ou GUDESCIO. Nom propre de lieu. *Matriga.* C'étoit anciennement une petite ville de la Sarmatie, en Aſie, appellée autrefois *Hermonaſſa, Hermoneſſa.* Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Circaſſie, ſituée ſur la mèr noire, près du détroit de Caffa. MATY.

MATRIMONIAL, ALE. adj. Qui appartient au mariage. *Conjugalis, connubialis.* Une caûſe *matrimoniale*, eſt une queſtion de mariage. Le mariage eſt un Sacrement de la loi de grâce, d'où il s'enſuit que les cauſes *matrimoniales* ſont du tribunal Éccléſiaſtique, qui doit décider du droit de ſucceſſion, & de légitimation. Le lien *matrimonial*, ou conjugal. Des conventions *matrimoniales*. Les caûſes *matrimoniales* appartiennent aux Juges d'Égliſe. Se bien acquiter des fonctions *matrimoniales*. BAY. Ces Orientaux qui épouſent tant de femmes, ont ſans doute la vèrtu *matrimoniale* du plus haut étage. MONT.

MATRISYLVA. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *Chevrefeüille*. Voyez CHEVRE-FEÜILLE.

MATRONALES. ſ. f. pl. Fête des Dames Romaines. *Matronalia.* Elle ſe célébroit aux Calendes de Mars, & à l'honneur du Dieu Mars. Il n'étoit point pèrmis aux hommes qui vivoient dans le célibat d'aſſiſter à cette fête.

MATRÔNE. ſ. f. Femme ſage, & vèrtueûſe, qui gouvèrne honnêtement ſa famille, ſous la conduite de laquelle on peut confier de jeunes filles. *Matrona.* Les *Matrones* Grécques & Romaines ont donné de grands éxemples de vèrtu, de chaſteté, de conſtance, d'amour de la patrie. Pétrone a inventé un conte qu'on appelle, la *Matrône* d'Éphèſe, & dont on a donné bien des traductions & imitations en François.

MATRÔNE, s'eſt dit chez les Romains, des femmes prudes, & chaſtes, dès-qu'elles étoient mariées. *Matrona.* En France on n'y conſidère que la ſageſſe qui vient avec l'âge.

MATRÔNE. On donnoit ce nom à Junon dans l'Antiquité payenne, parcequ'elle étoit la divinité protectrice des femmes nubiles, qui ſont en âge & en état de devenir mères.

MATRÔNE, eſt auſſi le nom de celle qu'on appelle proprement *Sage-femme*, qui a étudié en Anatomie, qui eſt éxaminée par les Juges de Police, & par les Officiaux, dont chacun d'eux lui donne une commiſſion, & un titre pour pouvoir accoucher les femmes enceintes, viſiter les filles déflorées, & ceux qu'on accuſe d'impuiſſance, pour être Juges de congrès, & en faire rapport en Juſtice, où pour cet éffet elles font ſèrment. *Obſtetrix, matrona.* On a ordonné que cette fille ſeroit vûë & viſitée par les Jurées *Matrônes*. Il y a de ces rapports de *Matrônes* inſerez tout au long dans le livre de Laurent Joubèrt, célébre Médecin de Montpélliér. Sèrvius donne l'éxplication du mot *matrône* ſur l'onziême de l'Énéïde, où il dit : quelques-uns croyent qu'il y a cette différence entre *matrône*, & *mère de famille*; que l'on

appèlle *matrône* celle qui a un enfant, & mère de famille, celle qui en a eû pluſieurs. Mais d'autres éſtiment qu'on nomme *matrône* la femme qui eſt mariée, quoiqu'elle n'ait point encore eû d'enfans, & que l'éſpérance qu'elle a d'en avoir lui a donné ce nom de mère, ou *matrône*, & c'eſt pour cette raiſon que le mariage eſt appellé *matrimonium*. Aulus Gellius, & Nonius Marcellus appuyent cette opinion.

MATRONÉE, ou MATRONIQUE. ſ. m. Lieu deſtiné autrefois aux femmes dans les Égliſes, & ſeparé de celui des hommes. *Matronaum* chez les Latins, *Matronicum* chez les Grècs.

MATTABAS. ſ. m. Nom qu'on donnoit autrefois à une éſpéce de drap d'or, pour le déſigner & le diſtinguer. Drap d'or *mattabas*.

MATTAIRE. ſ. m. & f. Nattiér, homme qui couche ſur une natte de jonc. Nom de Sècte, qu'on donna à une branche de Manichéens. *Mattarius, a.*

MATTHANA. ſ. f. Nom d'un lieu qui étoit à l'orient du Jourdain. *Mathana.*

MATTARIEN, ENNE. Voyez MATTAIRE.

MATTER. v. act. Donner un échèc & mat à quelqu'un au jeu des échècs ; c'eſt-à-dire, Réduire le Roi par l'échèc qu'on lui donne à ne pouvoir ſortir de ſa place ſans ſe mettre en nouvel échèc ; & c'eſt alors qu'on gagne la partie ſur lui. *Conficere ludum ; abſolvere, vincere.* Il y a des gens qui ſe vantent de *matter* avec un pion coëffé, c'eſt-à-dire, avec un cèrtain pion dont on convient, & que l'on marque pour cet éffet, afin de le reconnoître parmi les autres. Il a été *matté* en trois coups. Deux chevaliérs ſeuls ne peuvent *matter* le Roi. On le peut *matter* avec un chevaliér & un fou ; mais il faut être habile joüeur pour cela.

Quelques uns diſent que ces mots ſont Pèrſans, & que *eſchèc mat* ſignifie que le Roi eſt mort. D'autres les dérivent de *mactare*, qui ſignifie *tuer, aut matare, configere.* D'où les Éſpagnols ont fait *matar*, tuer.

MATTER, ſignifie auſſi, Lâſſer, fatiguer quelqu'un, lui donner tant de peine, qu'il ſoit obligé à ſe rendre, à faire ce qu'on déſire de lui. *Contundere, fatigare, exercere, laſſare, frangere.* C'eſt un grand ſecrèt à la guèrre de *matter* les ennemis, au lieu de les combattre, de les fatiguer, de les harceler. Un bon plaideur *matte* ſa partie par ſes chicanes, par ſes fuites, par ſes ſurpriſes, il l'oblige à tranſiger. Ce couriér eſt *matté* du voyage, de la longueur du chemin.

MATTER, ſignifie auſſi, Mortifiér, affoiblir le corps. *Macerare.* Les dévôts *mattent* leur chair par les jeûnes & les auſtéritez, par les haires & les diſciplines. Les grandes veilles l'ont fort *matté*, fort exténué.

Ce mot vient de *mattus*, que Saumaiſe dit avoir redonné à la langue Latine, qui ſignifie *triſte, ſoumis, dompté, & mortifié*; lequel vient originairement, dit-il, du Grèc *μάττω*, qui ſignifie *amollir*.

MATTER, ſe dit auſſi pour, Humilier, abbattre, tourmenter. *Cruciare, deprimere, vexare.* Le mauvais ſuccés de ſes entrepriſes l'a bien *matté*. Ceux qui ſe mêlent de prophétiſer devroient être bien *mattez*, quand l'évenement ne répond point à leur attente & à leurs promeſſes. Il eſt libèrtin ; mais je ſçaurai ſi bien le *matter*, que je le rangerai à la raiſon.

MATTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Domitus, Depreſſus, vexatus.* On dit en Fauconnerie, qu'il faut veiller l'oiſeau tant qu'il ſoit apprivoiſé & *matté*.

MATTIAIRE. ſ. m. *Mattiarius.* On trouve que ce nom a été donné aux troupes qui ſe ſèrvoient du Martiobarbule, parceque cette arme ſe nomme auſſi *Mattium* en Latin, d'où l'on a fait *Mattiaire*. Voyez MARTIOBARBULE. Zozime L. III. Amm. Marcellin L. XXI. C. 13. & d'autres parlent des *Mattiaires*; la Notice de l'Empire les joint aux Lanciérs.

MATTIR. v. act. Tèrme d'Ofévrerie : c'eſt, Rendre de l'argent ou de l'or mat, les mettre en œuvre ſans les brunir, ni les polir. *Rude atque impolitum efficere.* La mode de *mattir* la vaiſſelle a duré aſſez longtems. En matière d'argent, on dit plûtôt *blanchir*.

MATTO. *Monte-matto.* Voyez HIMETTO.

MATTOIR. ſ. m. Petit outil de fèr qui ſèrt aux Graveurs, & Damaſquineurs, pour amattir l'or, & le faire tenir dans les ciſelures qu'ils ont préparées pour cela. *Depreſſorium.*

MATTOWME. ſ. m. Plante qui croît dans la Virginie, & qui eſt ſemblable au panis. Sa ſemence reſſemble au ſeigle, mais elle eſt plus petite. Les habitans éſtiment le pain qui en eſt fait fort délicat, & ils le mêlent avec de la graiſſe des bêtes ſauvages.

MATULE. ſ. f. *Matula.* Nom d'un vaiſſeau dont les Romains ſe ſèrvoient pour mettre de l'huile.

MATURATION. ſ. f. Tèrme de Pharmacie ; Coction qui ſe

fait des remédes & des fruits qui ont été cueillis avant leur maturité, pour les rendre en état de pouvoir être pris ou mangez. *Maturatio, deproperatio.*

MATURE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou fort de l'iſle de Ceylan. *Matura.*

MATURE. ſ. f. Voyez MAſTURE.

MATURITÉ. ſ. f. L'état de bonté, ou de pèrfection d'un fruit; le tems où on le doit cueillir. *Maturitas.* On n'attend pas la pleine *maturité* des fruits pour les confire. Ce vin eſt en ſa *maturité*, il eſt bon à boire. Il faut coupper ces blez, ils ſont en *maturité*. Il y a dans l'art un point de pèrfection, comme de bonté & de *maturité* dans la nature: celui qui le ſent, a le goût parfait. LA BR.

MATURITÉ, ſe dit figurément en Morale, d'un cèrtain point où doivent être les pèrſonnes, & les affaires, pour agir à propos. *Præparatio, diſpoſitio.* Il ne faut pas marier les pèrſonnes trop jeûnes; il faut attendre qu'elles ſoient en âge de *maturité*. Il ne faut entreprendre les affaires que quand elles ſont en *maturité*. Il mourut au plus haut point de ſa valeur, & dans la *maturité* de ſa ſageſſe. FLÉCH. Vous vèrrez le progrès d'une opinion nouvelle, depuis ſa naiſſance jusqu'à ſa *maturité*.

MATUTA. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Matuta.*

MATUTIN. adj. M. des Places a employé ce mot dans ſes éphémérides, où il le met au haut de la colonne des aſpècts de la lune avec les Planétes. Par ce mot il entend que la Planéte eſt orientale, & qu'elle ſe léve avant le ſoleil. *Orientalis.*

MATUTINAIRE. ſ. m. Tèrme Ecclèſiaſtique. *Matutinarius.* Le *Matutinaire* étoit autrefois le livre qui contenoit l'Office de Matines.

MATUTINAL, ALE, ou MATUTINEL, ELLE. adj. m. & f. Qui appartient à Matines, à l'Office de la nuit appellé Matines. *Matutinalis, e.*

MATUTINEL, ELLE. adj. m. & f. Qui eſt du matin, qui ſe fait le matin. *Matutinus, matutinalis.*

MATZUMAY. ſ. m. Nom propre d'une Contrée du païs de Jéſſo. *Matſumia.*

MAU.

MAVALI. ſ. m. Eſt un poiſſon extraordinaire qu'on voit aux Indes Occidentales. Il eſt long de 20 piéds, & grôs de dix. Il a quelque reſſemblance avec le bœuf, & a le cuir fort dur. Le Cacique Caramétex en nourrit un 26 ans dans un lac. Il étoit apprivoiſé, & approchoit quand on l'appelloit. Il ſortoit même de l'eau pour aller manger à la maiſon; & mangeoit tout ce qu'on lui donnoit de la main. Il joüoit avec les enfans, & ſe réjouiſſoit quand il entendoit chanter en muſique. Il paſſoit des hommes ſur ſon dôs de l'autre côté du lac, & en portoit dix tout d'un coup ſans être beaucoup incommodé. HÈRRÉRA, L. 5. ch. 2.

MAUBÈRG. ſ. m. Ancien nom que la Loi Salique donne au lieu où l'on tenoit les plaids, les aſſiſes, où l'on jugeoit les procès, où l'on décidoit les affaires, tant publiques que particulières. *Malbergium, Mallobergium.*

MAUBÈRGEON. ſ. Tèrme d'Hiſtoire. Il y a à Poitiérs la tour de *Maubèrgeon*.

MAUBÈRT. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Réthelois, en Champagne. *Malbertum, Maubertum.* Il eſt à huit lieuës de Réthel, du côté du nord. MATY.

MAUBEUGE. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, ſituée dans le Haynaut, ſur la Sambre, à quatre lieuës de Mons, du côté du midi. *Melbodium, Malbodium, Malobodium.*

MAUBOUGE. C'eſt un droit d'entrée qui ſe léve en Normandie & en d'autres lieux ſur les boiſſons qui entrent, & qui ſont braſſées dans les villes, & lieux où il y a foire, & marché. *Vectigal potabilium.* Il fut inventé par un nommé *Maubouge*, qui lui a laiſſé ſon nom. A Paris le droit appellé *maubouge* ſe léve ſur les bœufs, vaches, moutons, & autres bêtes qui ont le piéd fourchu. *Bruneau.*

MAUCLÈRC. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit, Lourdaut, ignorant; par oppoſition à *Grand Clèrc*, qui ſignifie encore, Sçavant & habilé. *Ignarus, illiteratus.*

MAUDIRE. v. act. *Je maûdis, tu maûdis, il maûdit, nous maûdiſſons, vous maûdiſſez, ils maûdiſſent. Je maûdiſſois, je maûdis, j'ai maûdit, je maûdirai, que je maûdiſſe, je maûdirois.* Souhaitter du mal à quelqu'un, faire des imprécations contre lui. *Malè precari, diris devovere.* Cham fut *maûdit* par ſon père Noé, à cauſe qu'il avoit découvèrt ſa turpitude. Les Démons ne font que *maûdire* Dieu. Lorſqu'on ordonna à Théano de faire des imprécations contre Alcibiade, elle répondit qu'elle ne s'étoit pas miſe parmi les vièrges pour *maûdire* les hommes, mais pour loüer les Dieux. M. Sc.

Il n'eſt pas nouveau dans l'uſage des hommes, qu'un mot ſignifie quelquefois le contraire de ſa ſignification naturelle; mais il ne s'enſuit pas qu'en tous lieux on puiſſe le prendre en ce ſens éxtraordinaire & forcé. *Bénir* ſera quelquefois *maûdire* dans l'Écriture, comme quand au L. des Rois, Naboth eſt accuſé d'avoir béni Dieu & le Roi, c'eſt-à-dire, blaſphêmé contre l'un, & prononcé des imprécations contre l'autre; chôſes ſi abominables en elles mêmes, que la langue Sainte en a horreur, & n'ôſe les éxprimer, corrigeant pour ainſi dire l'action par le récit qu'elle en fait. Mais où ſera l'impèrtinent qui ôſe ſoutenir ſous ce prétexte, que dans le Cantique de Daniel, où toutes les créatures juſques aux plus inſenſibles ſont éxcitées avec une éloquence divine à bénir le Seigneur, on puiſſe prendre ce mot de bénir en ce ſens éxtraordinaire & forcé où il ſignifie *maudire*? PÉLISSON.

MAUDIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Maledictus, diris devotus.*

MAUDIT, ſignifie un méchant, un ſcélérat; une chôſe dont on ne ſçauroit rien faire de bon. *Impius, ſceleſtus, nequam.* C'eſt un homme *maûdit*, qui ne ſonge qu'à faire du mal; un éſprit *maûdit*.

Nommez le fourbe, infâme, & ſcélérat maûdit,
Tout le monde en convient, & nul n'y contredit. MOL.

Une tèrre *maûdite*, qui eſt ſtérile, quelque culture qu'on y faſſe: une ville *maûdite*, où on ſe couppe la gorge: une affaire *maûdite*, qui réüſſit tout à rebours.

MAUDIſSON. ſ. m. Vieux mot, qu'on diſoit autrefois au lieu de *malédiction*, qu'on dit maintenant. *Dira imprecatio.* Cet homme en colère à fait mille *maûdiſſons* & éxécrations.

MAUDRE, ou Môdre. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'iſle de France. *Maldra, Madria, Maudra.*

MAVE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Mavica.* C'étoit anciennement une petite ville des Vaccéens, en Éſpagne. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village de la Caſtille vieille.

MAUGE. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville d'Anjou. *Meldacum.*

Le Comté de MAUGE, ou Les MAUGES. *Comitatus Meldacenſis*, ou *Medalcenſis*, *Pagus Medalgus*, ou *Medalgicus*, ou *Madalgicus.* Nom d'une petite contrée autrefois du Poitou, aujourd'hui de l'Anjou.

MAUGER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Madelgarius.*

MAUGÈRE, ou MAUGE. ſ. f. Petit canal de cuir, ou de toile goudronnée, par lequel l'eau s'écoule du vaiſſeau dans la mèr. *Navis ſtillicidia.* Les *maugères* ſont au vaiſſeau, ce que les goutières ſont aux maiſons. POMEY.

MAUGÉROU. ſ. m. Nom d'une éſpéce de prune. *Prunorum ſpecies.* Les *Maugérou* viennent au mois d'Août. *La Quint.*

MAUGRÉ. adv. Ce mot s'eſt dit autrefois au lieu de *malgré*, qu'on dit ordinairement, & vient de *male gratus*, NICOD. *Maugré* vous, *maugré* vos dents.

MAUGRÉER. v. act. Péſter, jurer, s'oppoſer à la volonté de Dieu & des hommes. *Execrari.* Les joüeurs ſont ſujèts à jurer & à *maugréer*. Il eſt bas. *Te invito.*

MAUGUILLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Madelgiſilus.*

MAULBRUN, ou MOLBRUN. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Wirtenbèrg, en Souabe. *Maulbrunum, Molbrunum.* Il eſt ſur un petit lac, d'où ſort la rivière de Salza, aux confins du Palatinat du Rhin. Ce lieu étoit autrefois une riche Abbaye, dont les revenus ſont employez à l'entretien des écoles, & autres œuvres pies. MATY.

MAULE. ſ. f. Nom d'un lieu du païs Chartrain. *Maulia.*

MAULEON. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Poitou, près de la Seure Nantoiſe, à onze lieuës d'Angérs vèrs le midi. MATY. *Malus Leo, Malleo.*

MAULEON DE SOULE, ou DE SÔLE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Gaſcogne en France. *Malleo, Malleo in Subola*, ou *Subola.*

MAULI, MAULO. ſubſt. m. Nom propre d'une rivière de la vallée de Noto, en Sicile. *Maulus*, anciennement *Hirminius Fluvius.*

MAUMONT. ſ. m. Nom propre d'un lieu du Limoſin, Province de France. *Malus-mons.*

MAUMUſSON, ſ. m. Le Pèrtuis de *Maumuſſon*. *Marmuſſonium Fretum.* C'eſt un petit détroit de la mèr de Gaſcogne.

MAUNI. ſ. m. Nom de lieu, Mauvais nid. *Malus nidus.* Il ne ſe dit que d'un lieu qu'on appelle *Le Gué de Mauni*, en Latin *Vadum mali nidi.* C'étoit autrefois un Château de Philippe de Valois.

MAUPITEUX, EUSE. adj. Ce mot ſignifioit autrefois, Qui eſt dur, cruel, & ſans pitié. *Immitis, immiſericors, impius, crudelis.* Ainſi on diſoit, Les ſoldats ſont gens *maupiteux* de profeſſion. Si vous avez à demander quelque chôſe à cet uſuriér,

vous aurez à faire à *maupiteux*. Mais préſentement il n'a plus d'uſage en ce ſens, & on ne s'en ſèrt guères, que dans cette phrâſe baſſe, Faire le *maupiteux*; pour dire, Faire le miſérable, ſe plaindre, ſe lamenter, ſans en avoir autant de ſujet qu'on voudroit le pèrſuader. Cet homme eſt à ſon aiſe, cependant il fait le *maupiteux. Fingit ſe miſerum.*

MAUR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maurus.*

La Congrégation de S^t. Maur. Benédictins de S^t. *Maur.* C'eſt une Réforme des Benédictins de France, une congrégation de Bénédictins en France. *Congregatio ſancti Mauri, Benedictini ſancti Mauri.*

Saint Maur des Foſsez. Nom propre d'un Village ſitué ſur la Marne. *Fanum S. Mauri*, anciennement, *Foſſatum Monaſterium, Bagaudæ, Bagaudarum Caſtrum.* Il eſt dans l'iſle de France, à deux lieuës de Paris, vèrs le ſud, & ſur la Marne.

Saint Maur sur Loire. Nom d'une Abbaye de l'Anjou, en France. *Fanum S. Mauri*, autrefois *Glanafolium Cœnobium.* Elle eſt ſur la Loire, à quatre lieuës d'Angèrs, vèrs le levant. Maty. Voyez auſſi San-Mauro.

MAURABOTIN. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoye d'Eſpagne. *Maurabotinus.* Voyez Marabotin. C'eſt la même chôſe.

MAURE, Mauresse. (On prononce *Môre, Môreſſe*, en allongeant un peu la prémière ſyllabe.) Homme noir, ou femme noire, nez en une région d'Afrique appellée la *Mauritanie. Mauritanus, Maurus, Mauruſius.* On écrit auſſi *More, Moreſſe.*

Ce mot eſt venu en uſage en ces Phrâſes. Traitter de Turc à *Maure*, c'eſt-à-dire, agir avec quelqu'un dans la dèrnière rigueur, ne lui relâcher rien.

> *Muſes, en vain je vous implôre,*
> *En vain je viens vous encenſer,*
> *Vous me traitez* de Turc à Môre,
> *Et ne daignez plus m'exaucer.*

On dit en parlant d'une chôſe impoſſible, C'eſt entreprendre de blanchir un *Maure*, un Éthiopien. *Lavare Æthiopem.* Quand on veut exagérer la noirceur de quelqu'un, on dit que c'eſt un vrai *Maure.* On dit auſſi en raillant, il eſt blanc comme un *Maure.*

On appelle colliérs de *Maure*, des utenciles de table qui ſèrvent à porter les plats, ou les aſſiettes volantes, qui ſont faits comme des colliers que portent les *Maures.* On appelle auſſi un cheval roüan qui a la tête noire, & les extrémitez, *Cap de Maure.*

Les Iſles Maures. Ce ſont deux petites iſles de l'Archipel, ſituées près de la côte méridionale de celle de Ténédo. *Mauræ*, anciennement *Calydnæ Inſulæ.* Maty. C'eſt peutêtre la ſeule occaſion où *Maure* ſe diſe des chôſes.

MAURESQUE, ou MORESQUE, adj. m. & f. dont la prémière eſt bréve, & qui ne ſe dit que des chôſes, pour les pèrſonnes. on dit Maûre, comme nous l'avons remarqué. *Maurus, Mauritanius.* Une bravoure, une fièrté *Maureſque*, des manières *Maureſques.* Des peintures *Maureſques.* Le maſculin eſt moins uſité. Des airs *Moreſques*, Un courage *Moreſque.* On appelle des peintures à la *Maureſque*, celles où il n'y a point de figure d'hommes, ni d'animaux; mais ſimplemant des groteſques.

Mauresque, ou Moresque. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anemône, qni eſt d'un mêlé d'incarnat, ſa peluche eſt étroite. Mor.

MAURIAC. ſ. m. Nom propre de lieu. *Mauriacum.* Il eſt dans la haute Auvèrgne.

MAURICAUD, aude. adj. & ſubſt. Qui tient du Maûre, qui en approche pour être noiraud de viſage. *Ad Mauritanos nigredine accedens, nigellus, ſubniger.* Cette femme s'eſt amourachée d'un petit *mauricaûd* qui a bon air. Il eſt bas.

MAURICE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Mauritius.*

Le fort Maurice. *Arx Mauritia.* Ce fort appartient aux Hollandois, & il eſt ſitué dans l'iſle de Machian, une des Moluques.

L'Iſle Maurice. *Mauritia Inſula.* Il y a une iſle de ce nom dans la mèr glaciale, près des côtes de la Moſcovie & une autre dans l'océan Éthiopien, au levant de l'iſle Bourbon.

Saint Maurice. Nom d'une petite ville de la Tarentaiſe, en Savoye. *Fanum S. Mauritii.*

Saint Maurice, autre petite ville ſans murailles. *Fanum S. Maurici.* Elle étoit autrefois du Chablais; mais elle eſt renfèrmée dans le païs de Valais depuis l'an 1475. que les Valéſiens la prîrent au Duc de Savoye, & en ruinèrent les murailles.

L'Abbaye de S^t. Maurice, eſt un Monaſtère fondé dans le Chablais, *in Antuatibus*, par Sigiſmond Roi de Bourgogne vèrs l'an 518. *Agaunenſe Monaſterium. Abbatia S. Mauritii Agaunenſis.*

La monnoye de S^t. Maurice, *Mauritienſis moneta.* C'étoit autrefois la monnoye de l'Abbaye, appellée *Agaunenſe Monaſterium*, & depuis Abbaye de S^t. Maurice, parceque l'Égliſe étoit dediée à S^t. Maurice. Apparemment le type de cette monnoye étoit l'éffigie de S^t. *Maurice.*

Ordre de S^t. Maurice, Chevaliér de S^t. *Maurice.* c'eſt un Ordre de Chevalerie, en Savoye, inſtitué par Amédée VIII. l'an 1434. après qu'il ſe fut retiré avec quelques uns de ſes Courtiſans à Rivière, qu'on nomme aujourd'hui Poléſe. La fin de cet Ordre étoit de combatre contre les Hérétiques. L'Ordre de S^t. *Maurice* fut uni à celui de S^t. Lazare en 1434.

MAURICK. ſ. m. Nom propre d'un lieu qu'on nomme auſſi *Maurick*, ſitué entre Grave & Utrecht, ſur le bord de la Meuſe, à gauche *Maunaricium.*

MAURIENNE, ou MORIENNE. ſ. f. dont la prémière ſyllabe eſt bréve, & nom propre d'une Province, ou contrée de la Savoye. *Maurienna, Mauriana, Moriana.* Elle s'étend tout le long de l'Arc, depuis ſa ſource juſqu'à quelques lieuës au deſſus de ſon embouchure, ayant au levant les Alpes, qui la ſéparent du Piémont; au nord la Tarentaiſe, & la Savoye propre, & ailleurs le Dauphiné.

MAURILLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maurilio, Maurilius.* C'eſt le nom d'un ſaint Évêque d'Angèrs, qui vivoit ſur la fin du IVe. & V^e. ſiécle. Il y a auſſi un S^t. *Maurille* Archevêque de Roüen dans l'XIe. ſiécle.

MAURITANIE. ſ. f. Nom propre d'une Région de l'Afrique, dans la Géographie ancienne. *Mauritania.* Elle étoit bornée au levant par la Numidie, & au midi par la Géthulie. La mèr méditèrranée la baignoit au nord, & l'Atlantique au couchant.

MAURITZLAND. ſ. m. qui ſignifie le païs de Maurice. *Mauritii regio.* C'eſt un païs de l'Amérique méridionale, & la partie de la Tèrre de Feu, qui regarde le détroit du Maire.

MAURITZ-STAD. ſ. m. qui ſignifie ville de Maurice. *Mauritia, Mauritiopolis.* Petite ville, ou fort du Bréſil.

San Mauro. Nom d'un Village du Royaume de Naples. *Fanum S. Mauri. Maurum.* Il eſt dans la Calâbre citérieure, à trois lieuës de Roſſano vèrs le couchant. Ce village étoit anciennement une ville de la grande Gréce. Elle fut Épiſcopale, Suffragante de Rhége. Maty.

MAUSAC, ou Mozac. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Mauſiacum, Mauziacum, Mozacus.* Elle eſt en Auvèrgne, du diocéſe de Clèrmont, & dans le tèritoire de Riom. C'eſt une obédience de Clugny. Valois, *Not. Gall. p.* 326.

MAUSE. ſ. m. Nom d'un lieu du Païs Chartrain. *Mauſus in Carnutibus.* Valois, *Not Gall. p.* 313.

MAUSIME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maſſimus.* Saint *Mauſime* étoit Curé d'un village près de Cyr, que Théodoret loüe pour ſes grandes aumônes.

MAUSOLÉE. ſ. m. Tombeau magnifique qu'on éléve pour faîre honneur à quelque Prince, ou autre pèrſonne illuſtre. *Mauſoleum, ſepulchrum magnificum.* On le dit auſſi des repréſentations de tombeaux qui ſe font dans les pompes funébres. Il y avoit un ſupèrbe *Mauſolée* élevé dans le Chœur de la Cathédrale aux obſéques de ce Prince. On ordonna que la Religion éléveroit un magnifique *Mauſolée* au grand Maître. Bouh. Les ſix vèrs que j'ai promis au marbre de ton *Mauſolée*, feront pleurer toute la tèrre. Mai. Une Relation de la Chine dit qu'il y a dans ce païs là 685. *Mauſolées.* On a appellé auſſi *Mauſolée* la châſſe du Saint.

> *Que cet homme important, ce grand Panégyriſte,*
> *Dreſſe un beau* Mauſolée *à la gloire d'Ariſte;*
> *Quand de ſes vèrs malins il le rend protecteur,*
> *Et de ſon cher Lutrin le complice & l'auteur.* Anonyme.

Ce mot a été emprunté du nom de *Mauſole*, Roi de Carie, à qui ſa veuve Artémiſe fit bâtir un tombeau ſi magnifique, qu'il a paſſé pour une des ſept mèrveilles du monde, & qui de ſon nom fut appellé *Mauſolée.* Et de là tous les tombeaux ornez & ſupèrbes ſe ſont appellez *Mauſolées.*

MAUSSADE. adj. m. & f. Qui eſt dégoûtant, & déſagréable. *Inſulſus, injucundus, ſordidus, ſpurcus.* Il ſe dit tant de ceux qui ſont malpropres en habits, que de ceux qui ſont laids de corps, & de viſage, & de ceux qui ſont d'humeur groſſière, & incivile, tant dans leurs paroles que dans leurs actions. Les Harengères ſont fort *mauſſades* en leurs paroles. Les Pédans ſont fort *mauſſades* en leurs vêtemens. Ce Juge eſt *mauſſade* & rebarbatif envèrs les parties. Ce mot eſt un compoſé de *ſade*, vieux mot François, qui ſignifioit, *propre, net, gentil*, & vient du Latin *maleſada.* Il eſt bas.

> *Venons à lui, dont la* mauſſade *mine,*
> *Reſſemble un de ces Dieux des couteaux de la Chine.*
> Régniér.

MAUSSADEMENT. adv. d'une manière mauſſade & malpropre. *Incondite, ruſticè.* Les Savetiérs travaillent *mauſſadement*, & les Cordonniérs proprement. Il eſt bas.

MAUVAIS, aise. adj. Qui n'a pas les qualitez qu'il devroit avoir, qui eſt oppôſé à bon. *Malus, improbus, nequam.* Il faut avoir

avoir l'éſprit égal dans la bonne, ou la *mauvaiſe* fortune. Les bons pâtiſſent pour les *mauvais*. Il ne faut point approuver les *mauvaiſes* chôſes, de peur qu'on ne vous juge capable de les faire, ſi l'occaſion s'en préſentoit. Le Ch. de M. Celui qui fait une bonne action par un *mauvais* motif péche, quoique ſon action ne ſoit pas *mauvaiſe* dans ſa matière. La Pl. Il ſe faut garder de hanter *mauvaiſe* compagnie.

Ce mot vient du Latin *malus*. Du Cange & M. Huet les dérivent bien mieux de *maleficus*: le dèrnier prétend que les Italiens ont formé leur *malvagio* de *mauvais*, qu'il croit qu'on prononçoit autrefois *maufais*. Il ſe peut joindre pour épithète à prêſque tous les ſubſtantifs, tant en la Nature, qu'en la Morale. *Mauvais* beûrre, *mauvais* goût, *mauvaiſe* action, *mauvaiſe* parole, *mauvais* bruit. Les bons & les *mauvais* Anges. Il ne faut point aller en de *mauvais* lieux, hanter des femmes de *mauvaiſe* vie. Il ſe faut garder du *mauvais air*. Plutarque a fait un traitté de la *mauvaiſe* honte.

Il eſt dit dans la coutume de Nivèrnois par manière de proverbe, ou d'axiôme, le *mauvais* emporte le bon; cela veut dire, que quand de deux pèrſonnes mariées l'un eſt de condition ſervile & l'autre de condition franche, leurs enfans ſont de pire condition envèrs le Seigneur, c'eſt à dire, de condition ſervile.

On appelle le *mauvais* Riche, celui dont J. C. parle dans S. Luc, XVI. 19 & ſuiv. & dont il fait une parabole ſi touchante, & on l'appelle ainſi, parce qu'il n'avoit point de pitié pour les pauvres. La parabole du *mauvais* Riche. Le ſermon du *mauvais* Riche.

Mauvais, ſe dit auſſi pour incommode, fâcheux, difficile, ſévère. *Difficilis*, *moroſus*. Il eſt tantôt en bonne & tantôt en *mauvaiſe* humeur. Faire le *mauvais*, faire la *mauvaiſe*.

Mauvais, ſignifie auſſi, ce qui eſt nuiſible, dangereux. *Periculoſus*, *damnoſus*, *triſtis*. Les excès ſont *mauvais* pour la ſanté. Voila un *mauvais* mal, c'eſt un *mauvais* ſigne. Il eſt en *mauvais* état. Vous avez un *mauvais* voiſin. Un hibou eſt un oiſeau de *mauvais* augure.

En ce ſens on dit qu'un homme fait le *mauvais*, lorſqu'il menace, qu'il bat, qu'il fait du déſordre. C'eſt un *mauvais* garçon, un *mauvais* garnement. Il ne ſera pas ſi *mauvais* qu'il a promis à ſon Capitaine.

On dit encore quand on veut diminuer le mérite de quelque chôſe, la louër ſobrement, qu'elle n'eſt pas *mauvaiſe*. Ce diſcours, ce Poëme, ne ſont pas *mauvais*. Au contraire, dire qu'une chôſe n'eſt pas *mauvaiſe*, c'eſt dire quelquefois, qu'elle eſt bonne, & même très-bonne: ce qui dépend de la manière de prononcer. Les vandanges ne ſont pas *mauvaiſes* cette année. Ce ragoût n'eſt pas *mauvais*. Il n'eſt pas en *mauvaiſe* poſture à la Cour. On dit ironiquement, vrayement cela n'eſt pas *mauvais*, quand on fait quelque reproche, quelque admiration de ce qu'on n'approuve pas. *Belle oppido*.

On dit, prendre quelque chôſe en *mauvaiſe* part; pour dire, la prendre mal, lui donner un ſens fâcheux, un ſens déſavantageux. *In malam, in ſiniſtram partem accipere*.

Mauvais, ſe prend quelquefois ſubſtantivement. *Malum*, *improbum*. Il a cela de *mauvais*, qu'il critique ſans ceſſe. Montagne dit au hazard tout ce qui lui vient à l'éſprit; riſquant le bon pour le *mauvais*, & le *mauvais* pour le bon. Voyez Marville. Il y a du bon & du *mauvais* dans cette pièce. Le peuple appelle auſſi le *Mauvais*, le Diâble.

Du Cange dit que les Anciens l'ont appellé *Mauſés*; *quaſi maleficus*, ou *malefactus*.

Mauvais, ſe dit auſſi advèrbialement. *Malè*, *graviter*. Il ſent *mauvais*. Il fait *mauvais* ſemer. Il fait *mauvais* marcher en cette ſaiſon. Il fait *mauvais* ſimplement, ſignifie, le tems, ou le chemin, n'eſt pas beau.

On dit auſſi par manière d'excuſe, lorſqu'on fait quelque chôſe qui peut déplaire, ne trouvez pas *mauvais* ſi je prens parti contre vous en faveur de mon ami. On ne doit point trouver *mauvais*, que châcun deffende ſon bien. Qu'on le trouve bon ou *mauvais*, je n'en ferai ni plus ni moins. On parleroit mal ſi on diſoit, Ne trouvez point *mauvaiſe*, une ſi juſte & ſi honnête curioſité. Bouh. Il faut dire, ne trouvez point *mauvais*, quoique le ſubſtantif qui ſuit, ſoit féminin. Je trouve *mauvais* la liberté que vous avez priſe. Nouv. Rem. Et la raiſon en eſt que *mauvais* dans ces ſortes de phrâſes s'employe advèrbialement.

MAUVAISTIÉ. ſubſt. fém. Méchante qualité d'une chôſe, ou d'une action. C'eſt un vieux mot hors d'uſage. *Pravitas*, *malitia*.

Tu prétens finement par cette mauvaiſtié
Lui donner plus d'amour, à moi plus d'amitié. Régnier.

MAUVE. ſubſt. f. Nom d'un oiſeau, qu'on nomme autrement Mouette. Voyez Mouette.

MAUVE. ſ. f. Plante dont il y a pluſieurs éſpèces. *Malva*. La *mauve* commune a une racine ſimple, blanche, d'un goût doux & viſqueux. Elle pouſſe pluſieurs tiges rondes, veluës, moëlleuſes, rameûſes, longues d'environ une coudée & demie. Ses feuilles ſont prêſque rondes, un peu decoupées, veluës, molles, de couleur vèrte-brune, dentelées en leurs bords. Ses fleurs ſont des cloches couppées en cinq parties juſques vèrs la bâſe, de couleur purpurine pâle, ou blanchâtre, mêlées de raye, d'un purpurin foncé. Son fruit eſt applati en roſette, ou orbiculaire, reſſemblant à un petit nombril, d'un goût fade, viſqueux; il renſèrme des ſemences menuës qui ont la figure d'un petit rein. En Latin *malva vulgaris, flore majore, folio ſinuato*. J. Bauh. Cette plante eſt fort émolliente, d'où elle a tiré ſon nom; elle eſt auſſi propre pour adoucir & pour humècter. On s'en ſert pour les lavemens, pour les fomentations, pour les cataplaſmes.

Il y a une *mauve de jardin* dont la tige vient à la hauteur d'un arbriſſeau, & qui a des fleurs grandes comme des rôſes, de couleur rouge incarnate, ou blanche, ou tirant ſur le purpurin, ou rouge noirâtre. On l'appelle *malva roſea folio rotundo*.

Il y a encore une *mauve en arbre*, haute de ſix ou ſept piéds, dont les fleurs ſont pareilles à celles des *mauves* ordinaires, d'une belle couleur rouge. Ses feuilles ſont grandes, prêſque rondes. En Latin *malva arborea, Veneta dicta, parvo flore*. Les *mauves* & Guimauves ſont communes au Chili. *Fréziér*, *p. 72*.

Mauve d'Inde, Mauve du Japon. Voyez Rôse de la Chine.

Mauve. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de France qui ſe jette dans la Loire à Mehun ſur Loire, dans la Beauce. Valois, *Not. Gall. p. 313*.

MAUVIÉTE. ſ. fém. Éſpèce de petite grive. Voyez Mauvis.

MAUVIS. ſ. m. Éſpèce d'oiſeau grôs comme un pigeon, qui ſe plaît à voler ſur les eaux. Il eſt appellé en Latin *malvicius* par quelques Auteurs.

Mauvis, eſt auſſi une éſpèce de grive qui eſt de la troiſième grandeur, moindre que la grive commune. En Latin *turdus ruber*.

Mauvis, ſont auſſi des grands oiſeaux qui ont des aîles griſâtres, & le reſte du corps blanc, qu'on trouve vèrs le Cap de Bonne Eſpérance, que les Pilotes appellent *gaivotons*.

On dit provèrbialement en fauconerie, les Faucons ont engendré les *mauvis*.

Mauvis. Voyez Ménelé.

MAWARALNAHRA. ſ. f. Nom propre d'une grande ville qu'on appelle auſſi *Maurenaher*, *Uſbech*, & *Zagatay*, une grande Région de l'Aſie. *Mawaralnahra*, *Uſbechia*, *Zagataia*. On la comprend ſous la Grande Tartarie, & on la borne au midi par la Pèrſe, au levant par le Turqueſtan, & au nord par les Tartâres Kalmuks.

MAUX. C'eſt le pluriel de *mal*. *Mala*. Voyez donc Mal.

MAX.

MAXE. Voyez MESME.

MAXENCE. ſubſt. maſ. Nom propre d'homme. *Maxentius*.

Maxence. ſ. f. eſt un nom de femme. *Maxentia*.

MAXI. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Maxia*, anciennement *Loryma*, *Laryma*.

MAXILLAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie, dans lequel il faut prononcer les deux *ll* & ne les point mouiller. Qui appartient aux mâchoires, qui y a rapport. *Maxillaris*. Ce nom ſe donne aux ôs, & aux glandes des mâchoires.

MAXIME. ſubſt. fém. Régle, principe, fondement de quelque art ou ſcience. *Regula*, *axioma*, *ſententia*, *effatum*, *placitum*, *pronunciatum*. C'eſt une *maxime* d'État de ne point ſouffrir qu'un ſujèt ſoit trop puiſſant. Machiavel établit des *maximes* dangereuſes dans ſa politique. On a de la peine à établir des *maximes* générales, & qui ſervent de régle par tout. L'enflure des *maximes* des Stoïciens n'a jamais fait de ſages qu'en idée. G. G. On ne ſent guère la fauſſeté d'une *maxime* dont on recueille l'utilité. St. Évr.

Si tout périt avec la vie,
Quel droit eſt ſacré pour l'Impie?
Il n'eſt plus ni vèrtu, ni foi,
Tout eſt pèrmis & légitime,
Il ne lui reſte pour maxime
Que de tout rapporter à ſoi.

Maxime, ſignifie encore, axiôme, ſentence, apophthégme. *Effatum*, *axioma*, *pronuntiatum*. Les *maximes* morales de Mr. de la Rochefaucaut ſont fort ingénieuſes. Le ſtile des *maximes* doit être vif, & ſèrré. C'eſt une *maxime* générale, que l'amour prôpre eſt le reſſort de toutes nos actions. C'eſt une *maxime*, de ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui fût fait à nous mêmes.

Ce

Ce mot vient de *maxima*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. On le dit auſſi en Anglетèrre. Le peuple appelle une *maxima*, celle qu'on ne veut pas nommer *macquerelle*.

Maxime, en tèrmes de Muſique, eſt la plus grande de ſes notes, qui vaut 12. meſures, & eſt figurée par un quarré long avec une queuë. *Maxima*. Salomon de Caux dit qu'elle ne contient que huit meſures.

MAXIMIANISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Maximianiſta*. Les *Maximianiſtes* étoient des Donatiſtes, ainſi nommez de Maximien Diâcre de Carthage, ſur la fin du IVe. ſiécle.

MAXIANOPOLI. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Thrace, fondée par l'Empereur Maximien. *Maximianopolis*. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Romanie, ſitué à vingt lieuës d'Andrinopole, en tirant vèrs les confins de Macédoine, & le Golfe de Conteſſa. Maty.

MAXIMIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maximianus*. L'Empereur *Maximien*, qui ſe nommoit *Marcus Aurelius Valerius Maximianus*, comme on le voit ſur ſes médailles, fut Collégue de Dioclетien à l'Empire.

MAXIMIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maximinus*. C. Jul. *Maximin*, Thrace de nation, fils d'un Goth nommé Micœas, & d'une Alaine qui s'appelloit Ababa, fut de bèrgér ſoldat, de ſoldat Officiér dans l'armée d'Aléxandre Sévère, après lequel l'armée le proclama Empereur en 235. Voyez Jules Capitolin.

Saint Maximin. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Maximini*. Elle eſt dans la Provence, ſur la rivière d'Argens, à ſix lieuës d'Aix, vèrs le levant.

MAY.

MAY. ſ. m. Le cinquiéme mois de l'année, à compter depuis Janvier, durant lequel le ſoleil entre dans le ſigne des Gémeaux, & les plantes fleuriſſent. *Maius, menſis maius*. Le mois de *May* a toûjours été éſtimé propre à faire l'amour, à ſe marier. Je réponds de ma chaſteté dans tous les aûtres mois de l'année; mais dans le mois de *May*, je n'en réponds point. M. de S. Les ſupèrſtitieux font un grand câs de la rôſée de *May*, du beûrre de *May*. Bien des gens font ſcrupule de ſe marier au mois de *May*, comme un mois malheûreux. Cette ſupèrſtition eſt venuë des Romains, qui célébroient la fête des éſprits malins au mois de *May*. Et c'eſt à propos de cette fête qu'Ovide dit au cinquiéme livre de ſes Faſtes,

Nec vidua tædis eadem, nec virginis apta
Tempora; quæ nupſit, non diuturna fuit,
Hâc quoque de cauſâ, ſi te proverbia tangunt,
Menſe malas maio nubere vulgus ait.

Papias dérive ce mot de *Madius*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, *eò quod tunc terra madeat*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Maius*. Quelques Anciens diſoient que le mois de *May* tiroit ſon nom d'une Déeſſe nommée *Maia*, auquel ce mois étoit conſacré. Voyez Maia.

May, eſt auſſi un arbre, ou gros rameau de vèrdure, que par honneur on plante devant la porte d'une pèrſonne qu'on veut honorer le prémiér jour de *May*. *Maialis arbor*. Cette cérémonie n'eſt plus tant en uſage qu'à la campagne & chez les Artiſans, comme Maçons, Maréchaux, Boulangérs, &c. Néanmoins les Clèrcs de la Baſoche vont encore planter ſolemnellement un *may* dans la cour du Palais tous les ans; & les Orfévres préſentoient à la Vièrge un grand tableau qu'on appelle le *tableau de may*, qu'on attache ce jour-là à la porte de l'Égliſe. Ils ne le font plus depuis quelques années. En pluſieurs villes on plante encore à préſent des *mays* aux portes des Gouvèrneurs, des Évêques, des prémiérs Magiſtrâts, & même des chéfs des quartiérs, ce qui ſe fait au ſon des Tambours & des Trompétes, avec décharge de mouſqueterie, on y attache les Armoiries de ceux à qui on les éléve, & on les pare de feſtons & de rubans. Les Imprimeurs de Lyon en faiſoient élever un devant la porte du Gouvèrneur, où ils affichoient des vèrs, & imprimoient des placards, ſous ce titre, le *may* des Imprimeûrs. Marot a des vèrs pour un *may* des Imprimeurs de Lyon, planté à l'honneur du Sieur Trivulſe.

May, en tèrmes de Marine, eſt un grand éſpace de bois grillé par le fond, où l'on met égoutter le cordage qui eſt nouvellement ſorti du goudron. *Forus, forum*.

May. ſ. f. Se dit auſſi du fond d'un preſſoir où on met les chôſes qu'on veut fouler & preſſer comme les raiſins, les pommes ou poires pilées &c. pour en éxprimer le ſuc. *Preli forum, forus*.

May. ſ. f. Se dit encore d'un inſtrument fait en manière de coffre plus étroit par en bas, ou en demi rond, dont on ſe ſert pour pétrir & démêler la farine avec de l'eau tiéde, & en faire de la pâte, dans laquelle on met du levain ou du leveton de bière, pour la faire lever, en Latin *mactra, magida, magis*.

May. Voyez Mary.

L'iſle de May. *Maia inſula*. C'eſt une petite iſle d'Écoſſe. Elle eſt à l'entrée du Golfe de Forth, près de la côte ſeptentrionale & du bourg de Carrail. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Emonia*, que d'autres mettent à S. Colme, petite iſle fort avancée dans le Golfe, & environ à une lieuë du bourg d'Abèrdoure. Maty.

La rivière de May. *Maii Fluvius*. C'eſt une grande rivière de la Floride, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle prend ſa ſource dans un grand lac, qui eſt dans les montagnes Apalaches, travèrſe la Floride Françoiſe, paſſe fort près de Saturioa, & ſe décharge dans la mèr du Nord.

MAYA. ſ. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne. *Maya*. Ce lieu eſt fortifié, & ſitué dans la Navarre, à la ſource de la Bidaſce, entre Pampelune & Bayonne. Maty. Voyez la Carte de M. De Liſle.

MAYE. ſ. f. Dans quelques Provinces on appelle la *maye* des meſſeures, l'amâs des gèrbes qui ſont le payement des Moiſſonneurs pour leur peine d'avoir moiſſonné. *Acervus manipulorum*.

Maye. ſ. f. Nom d'une fête profane qui ſe célébre en Provence. *Maia*. Quelques Auteurs rapportent aux Empereurs Arcadius & Honorius l'inſtitution ou la licence de faire la fête, ou réjoüiſſance, qui ſe fait en beaucoup de villes de Provence, le prémiér jour de May, d'habiller une jeune fille, comme une Déeſſe, qu'on nomme *Mée*, ou *Maye*, avec de riches ornemens, & de convier les paſſans à lui donner quelque piéce d'argent; fête & réjouiſſance qu'on croit être celle là, qui anciennement étoit nommée *Majuma*, dont il eſt fait mention au L. XI. du Code Tit. 45. *De Majuma*. Bouche, *hiſt. de Provence L. II. ſect. 3. p. 565*.

MAYENCE. ſ. m. Prononcez *Mâ-yence*, & ne faites point une diphtongue de *ay*. Nom propre d'une ville du Cèrcle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Magontiacum*, dans Tacite L. IV. hiſt. C. 15. & dans Am. Marcellin, *Mocontiacum*, dans Ptolémée *Magontia*; dans Plutarque *Moguntia*, *Moguntiacum*. Elle eſt Capitale de l'Archevêché de *Mayence*, & ſituée ſur le Rhin, vis-à-vis de l'embouchure du Mein, à ſept lieuës de Francfort.

Mayence a 25 d. 45 m. de longitude, & 50 d. 2 m. de latitude. Acad. des Sc.

L'Archevêché de Mayence. *Moguntina Ditio*. C'eſt un des États du Cèrcle Électoral du Rhin, en Allemagne. Il eſt étendu en forme de demi-cèrcle, dans la Wétéravie, & dans la Franconie, depuis le Comté de Spanheim, juſqu'au Duché de Wurtembèrg, en Souabe.

Mayence. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui entre en fleur incarnate & chamois, puis elle fait paroître du colombin & du rouge. Morin.

MAYENNE, MAYNE, ou MAYENNE DE JUHEL. ſ. f. Nom propre d'une ville de France ſituée dans le Maine, ſur la rivière de *Mayenne*, à dix-huit ou vingt lieuës au deſſus d'Angers. *Meduana, Meduana Juchelli*.

Mayenne. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Meduana, Medana, Mediana*. Elle a ſa ſource aux confins de la Normandie, travèrſe le Maine, où elle baigne Mayenne & Laval, enſuite entrant dans l'Anjou, elle reçoit la Sarte, & le Loir, & ayant baigné Angérs, elle ſe décharge peu après dans la Loyre. Maty. Valois, *Not. Gall. p. 328*.

MAYET. ſ. m. Nom propre de lieu. *Maiatum*. C'étoit autrefois un Château du Maine.

MAYEUL. ſ. m. Quelques-uns diſent auſſi *Mayol*; mais l'uſage eſt pour *Mayeul*. En Latin *Majolus*.

Congrégation des Clèrcs Réguliérs de S. Mayeul, appellez communément Somaſques. Voyez Somasque.

MAYNEAU. ſ. m. Tèrme des anciennes Fortifications. Tour baſſe appliquée par dehors contre les murs d'une ville pour leur défenſe. *Turris humilior muris applicata*.

MAYO. ſ. m. Nom propre de l'une des iſles du Cap vèrd en Afrique. *Maii inſula*. Elle eſt à l'orient de celle de S. Jacques, & elle eſt conſidérable par la quantité de ſel qu'y font les Portugais qui en ſont les maîtres. Maty.

Le Comté de Mayo, *Majenſis*, ou *Mayonenſis Comitatus*. Contrée de la Connacie, en Irlande. Elle eſt bornée au levant par les Comtez de Slégo & de Roſcomen; au midi par celui de Galloway, & ailleurs par l'Océan occidental.

MAYON. ſ. m. Nom d'une monnoye de la Chine. Un *mayon* vaut neuf ſols de nôtre monnoye.

MAYOTTE. ſ. f. Les iſles de la *Mayotte*, ou de Comorre. *Majota inſula*. C'eſt un peloton de petites iſles, ſituées dans la mèr de Zanguebar entre la côte de Zanguebar, & l'iſle de Madagaſcar. Elles ſont ſous le 12e dégré de latitude méridionale, & elles

prennent

prennent le nom de la *Mayotta*, qui eſt la plus méridionale de toutes. Maty.

MAYRE. Voyez KILMARE.

MAYS. ſ. m. C'eſt ce qu'on appelle autrement *blé d'Inde*, *& de Turquie*. *Frumentum Indicum*. Il y en a de pluſieurs ſortes, fort differentes par la couleur de leurs épis. Il y en a de blancs, de rouges, de prèſque noirs, de pourprez, de bleus, & de bigarrez de pluſieurs couleurs, le tout par l'écorce, car la farine en eſt toûjours blanche. Il eſt tempéré, & fort nourriſſant. Jamais les Sauvages qui en uſent ne ſont travaillez d'obſtruction; ils n'ont jamais mauvaiſe couleur; c'eſt leur meilleur remède contre les maladies aiguës, & on en donne ſans danger aux malades de toutes les maladies. On en fait un breuvage que les Méxicains appellent *atolle*, dont ils uſent ordinairement, & que les Médecins donnent au lieu de tiſanne. Les Indiens ſe nourriſſent de gâteaux de *mays* cuits dans une terrine. Ils les mangent tout chauds avec un peu de ſel & de poivre long. Quelque-uns en mangent les grains tout vèrds, & le trouvent fort nourriſſant, & d'auſſi bon goût que nos poids vèrds. De Laët, Acoſta, & De Léri, en ont amplement écrit. Son grain eſt attaché à un grôs gland, ou bouton, & ne vient point en épi. Il y a cependant quelques éſpéces de *mays* qui viennent en épi aſſez long.

Au Méxique les Prêtres faiſoient de longues Proceſſions pour bénir le *mays*. Ils l'arroſoient du ſang qu'ils tiroient de leurs parties honteuſes, & diviſoient les gâteaux qu'ils en faiſoient comme du pain bénit, qu'ils donnoient à manger au peuple. Hèrréra.

Il y a deux ſortes de *mays*. L'un eſt dur, qu'on mange au lieu de pain, grillé, ou bouilli dans l'eau. L'autre eſt tendre & délicieux. La ſemence du dur ſe cultive maintenant en Éſpagne, & non pas celle du tendre. On fait de ſa farine des bignèts, de la galette, & des biſcuits. Les Médecins les plus éxpèrts préfèrent la farine du *mays* à celle du blé commun. De cette farine & de l'eau ſimple les Indiens font leur breuvage ordinaire, qui enſuite ſe tourne en éxcellent vinaigre. Des tuyaux de ce *mays* qui ſont fort doux avant que le grain ſe meuriſſe, il ſe fait d'éxcellent miel. Quand on y mêle quelques ingrédiens, il s'en fait un breuvage qui enyvre ſoudain, c'eſt pourquoi il eſt défendu. Ses feuilles & ſes tuyaux ſont une bonne nourriture pour le bètail. Le ſon eſt aſſez tendre, & peut faire d'aſſez bon pain.

MAYTEN, ſ. m. Nom d'un arbre de l'Amérique méridionale. Frézier, p. 106.

MAZ.

MAZACA. ſ. f. Nom propre de ville. *Mazaca*. *Mazaca*, grande ville Métropole de Cappadoce. C'eſt la même que Céſarée de Cappadoce, patrie de S. Baſile.

MAZAGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Maroc en Barbarie. *Mazaganum*. C'eſt une place forte, ſituée ſur la côte de la Province de Ducala, près de l'embouchure de l'Ommirabi; la mèr l'environne d'un côté, & elle a de l'autre un foſſé fort large & fort profond, que la mèr remplit, lorſque la marée eſt haute.

MAGAZANT. Voyez MOSTAGAN.

MAZANDRAN. ſ. m. Province du Royaume de Pèrſe. Le *Mazandran* s'étend au long de la mèr Caſpienne, c'eſt l'Hyrcanie des Anciens. *Hyrcania*.

MAZARA. ſ. f. Nom propre d'une ville Épiſcopale de Sicile. *Mazara*.

La vallée de Mazara. *Mazarana vallis*. C'eſt une des trois Provinces de la Sicile. Elle eſt bornée au levant par les vallées de Démona & de Noto, & baignée par la mèr aux autres endroits.

MAZARIN. ſ. m. Nom d'une famille Italienne, originaire de Sicile, ou Romaine ſelon d'autres, & de laquelle étoit le Cardinal *Mazarin*. *Mazarinus*. Voyez ſur les *Mazarins* Naudé dans ſon Maſcurat.

On appelle à Paris le Collége *Mazarin*, un magnifique Collége fondé & bâti ſur le bord de la Seine, vis-à-vis du Louvre, par le Cardinal *Mazarin*, pour y entretenir quatre-vingts jeunes hommes des quatre Nations ſur leſquelles la France a fait des Conquêtes, les Éſpagnols, les Italiens, les Allemans, & les Flamands, ce qui fait qu'on l'appelle auſſi Le Collége des quatre Nations.

La Bibliothéque *Mazarine*, c'eſt la Bibliothéque du Cardinal Mazarin, qu'il a léguée par Teſtament au Collége Mazarin, & renduë publique.

MAZARINISTE. ſ. m. & f. Tèrme qui ſe fit durant les troubles de la minorité du feu Roi, & qu'on diſoit de ceux qui tenoient pour le Cardinal Mazarin. *Mazarini fautor*.

MAZARINO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg, avec titre de Comté. *Mazarinum*. Ce lieu, qui a donné le nom à la maiſon que le Cardinal de Mazarin a renduë célébre, eſt dans la vallée de Noto, en Sicile, à huit lieuës de Tèrra Nuova, vèrs le nord.

MAZELIN, & MAZERIN. ſ. m. Vieux mot, qui veut dire vaiſſeau à boire. *Poculum*.

> *Es apportèrent eſtrelins*,
> *Hanas*, *coupes*, & mazerins. Phil. Mouskes.

MAZENDERAN.	}		{ MASANDERAN.
MAZEROELES.	}	Voyez	{ MASIERS.
MAZEтTE.	}		{ MASEтTE.

MAZIÈRES. ſ. m. Nom de pluſieurs lieux en France, qui s'eſt formé du Latin *Maceria*, qui ſignifie mâſures.

MAZIRA. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Afrique, *Mazira*. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'Arabie heureuſe, entre le Cap de Razalgate, & l'embouchure du Prim.

MAZOVIE. ſ. f. Nom propre d'une des grandes Provinces du Royaume de Pologne. *Mazovia*, *Maſovia*. Elle eſt bornée au nord par la Pruſſe, au couchant par la Cujavie, & la grande Pologne, au midi par la petite, & au levant par la Lithuanie.

MAZUA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr Rouge. *Mazua*. Elle eſt près de la côte d'Abex, & de la ville d'Ércoco.

MAZUZE, ou MÉZUZE. ſ. f. C'eſt un écrit qui contient quelques vèrſets du Deutéronome, & que les Juifs après l'avoir écrit & plié d'une cèrtaine manière, mettent aux jambages de la porte de leur maiſon, pour obéïr au 20. vèrſet de l'XI. Chapitre du Deutéronome, où Dieu en leur recommandant de ne point oublier ſes paroles, leur dit, Vous les écrirez ſur les jambages des portes de vos maiſons, ce qu'ils prennent à la lettre.

MAZZAGRAN, ou MAZAGANT. Nom propre d'une ancienne petite ville du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Mazagranum*, anciennement, *Debrum portus*. Elle eſt ſur la côte à l'embouchure du Selef, entre Oran & Tenez. Maty.

MCI.

MCISLAW. Voyez Mscislaw.

MEA.

MÉACO. ſ. m. Nom propre d'une Ville du Japon, ſituée dans l'iſle de Niphon, ſur un Golfe auquel elle donne ſon nom. *Meacum*.

MÉAN. ſ. m. Tèrme de ſalines. On dit auſſi *maan*. Cinquiême réſèrvoir d'un marais ſalant: il eſt d'environ 22. pieds de large, ſéparé d'éſpace en éſpace par des petites chauſſées.

MÉANDRE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Aſie mineure. *Meander*, *Meandras*, *Meandrus*. Le *Méandre* eſt un fleuve de Phrygie qui ſort de la ſource d'Aulocrêne.

Les Anciens ont appellé *méandre* ſur leurs habits, des ornemens ſemblables à ceux que nous appellons aujourd'hui falbala. *Meander*, *periclíſis*.

MÉATH, ou MÉDIE. ſ. f. Nom propre d'une Contrée dont quelques Géographes font une Province particulière de l'Irlande, mais qui n'eſt qu'une partie de la Lagénie. *Media*, *Midia*. Elle eut autrefois ſes Rois particuliérs, enſuite elle fut un Comté, lequel, à cauſe de ſa trop grande étenduë, fut diviſé par Henri VIII. en deux, qui portent le nom d'Eaſt-méath & de Weſt-méath. Maty.

MEAUX. ſ. m. Nom propre d'une ville de France Capitale de la Brie, & ſituée ſur la Marne à dix lieuës au deſſus de Paris. *Melda*, *Meldorum*, ou *Meldorum Civitas*, *Jatinum Meldenſis urbs* dans Grégoire de Tours.

MEAWE, ou MÉVE. Voyez GNIEW.

MEB.

MEBSESE. Voyez MALMISTRA. Ville.

MEC.

MÉCANISME. ſ. m. Mr. l'Abbé Geneſt ſemble avoir fait ce mot, & le hazarde dans la préface de ſon ouvrage des principes de Philoſophie &c. où il eſt imprimé en caractères Italiques, & il l'employe dans le corps de l'ouvrage, où il eſt imprimé en caractères Romains comme le reſte: par tout ce mot eſt écrit ſans *h*. Par ce mot il entend une diſpoſition méchanique. Ce mécaniſme n'eſt que la loi que Dieu a lui même imprimée. Geneſt, *dans la Préf.*

MECCA. Voyez MÉCQUE.

MECELLATA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Macomeda*, *Calamacuma*. C'étoit anciennement une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué dans le Royaume de Tripoli ſur la côte occidentale du Golfe de Sidra. Maty.

MÉCÉNAS, ou MÉCÉNE. ſ. m. Nom propre d'un Chevalier

lier Romain favori d'Auguſte, qui aimoit les gens de lettres, & qui leur faiſoit du bien, ſur tout aux Poëtes.

On s'eſt ſervi depuis de ce nom pour honorer tous les grands Seigneurs qui favoriſent les ſciences, & les Auteurs, qui les protégent. Il n'y a plus de *Mécénas*; auſſi n'y a-t-il plus d'Horaces, ni de Virgiles.

Où chercher un Patron dans le ſiécle où nous ſommes?
Il eſt de grands eſprits, il eſt des Sçavans hommes;
Mais il n'eſt plus de Mécénas.
POËTE ANONYME.

MÉCHANICIEN. ſ. m. homme habile en Méchanique. Ouvriér qui fait, ou qui invente des Ouvrages de Méchanique. *Mechanicus, Mechanicorum operum artifex, Inventor.* Ce mot ſe trouve dans une petite Diſſertation d'un Mathématicien de l'Académie des ſciences.

MÉCHANIQUE. ſubſt. fém. ou plutôt les *Méchaniques*. C'eſt une ſcience qui fait partie des Mathématiques, qui enſeigne la nature des forces mouvantes, l'art de faire le deſſein de toutes ſortes de machines, & d'enlever toutes ſortes de poids par le moyen des leviérs, coins, poulies, mouffles, vis, &c. *Artes machinaria, Mechanica.* Ce qui fait que les *Méchaniques* ne ſont pas autant éſtimées qu'elles le méritent, c'eſt que l'on n'en a regardé que la pratique, ſans faire réfléxion ſur leur théorie, qui peut occuper les éſprits les plus élevez. Il eſt vrai auſſi que les Artiſans s'acquitent très-bien de leur métiér, ſans être Géométres, ni Philoſophes. Mais ce ſont les Géométres & les Philoſophes qui ont établi par leur ſcience, les principes des arts, & qui ont trouvé les régles que les Artiſans ſuivent aveuglément, ſans en ſçavoir les fondemens. D'ailleurs, quoique ſelon la force du mot, il ſemble que cette ſcience ne regarde que la compoſicion des machines, elle renferme cependant tout ce qui regarde les autres arts, qui ont beſoin de ſon ſecours. LE P. LAMY. Les Auteurs qui ont écrit des *Méchaniques*, & machines, ſont entre autres Guid Ubalde, Stévin en ſon Hydroſtatique, George Pachimére, Picolomini, Monantholius & Blancanus ſur les *Méchaniques* d'Ariſtote, Héron, George Agricola, les Forces mouvantes de Salomon de Caux, Auguſtin Ramelli, le Théâtre de Jacques Beſſon, & le Théâtre de Victorio Zonca, les Pneumatiques de Jean Baptiſte Porta, Strada, & Antoine Bachot. Déſcartes a fait auſſi un petit Traitté de la *Méchanique*, où il parle du plan incliné, du leviér, du coin, de la rouë, de la poulie & de la vis, ſur quoi le Père Poiſſon, de l'Oratoire, a fait de ſçavantes obſérvations. Mr. de Robérval a donné le projet d'un livre de *Méchanique* traitant des mouvemens compôſez. Il eſt imprimé dans les divèrs ouvrages de Meſſieurs de l'Académie des ſciences. Mr. Varignon a fait un excellent traité de *Méchanique* in 4°. Mr. de la Hire en a fait auſſi un in 12. le traité de Mr. Blondel n'eſt pas imprimé, Jean Caramuel Evêque de Campanie a traité amplement des *méchaniques* & de toutes les parties des Mathématiques en 40. traitez différents, qu'il a enrichis de belles figures, où il met les maniéres de faire les inſtruments propres pour toutes les *méchaniques*.

Ce mot vient du Grèc Μηχανὴ, *machina*, *machine*, art, invention, adreſſe, artifice.

MÉCHANIQUE, ſe dit auſſi de la maniére d'expliquer les reſſorts d'une machine, & les cauſes naturelles des actions des corps animez & inanimez. le Sr. Pèrrault, Médecin, a fait un éxcellent Traitté de la *méchanique* des animaux, de tous les reſſorts & cauſes de leurs actions. Dieu remuë ſeul toute la matiére par des loix *méchaniques*. BAY.

Les Anatomiſtes diſent la *Méchanique* du nez, la *méchanique* de la langue, la *méchanique* des valvules, pour dire la configuration, la compoſition de ces membres, & auſſi pour leurs mouvemens, leurs uſages.

MÉCHANIQUE. adj. m. & f. qui appartient aux Méchaniques, qui ſe fait par les régles du mouvement & par les principes de la Méchanique, Machinal. *Mechanicus.* Une explication *méchanique* de tous les mouvemens du corps. Une diſpoſition, un arrangement *méchanique*. La Philoſophie *méchanique* eſt la même que la *Philoſophie* corpuſculaire, c'eſt-à-dire, celle qui éxplique tous les effets de la Nature par des principes de Méchanique, la figure, l'arrangement, la diſpoſition, la grandeur ou la petiteſſe, le mouvement des parties qui compôſent les corps naturels.

MÉCHANIQUE, à l'adjectif, ſe dit auſſi en Mathématique d'une conſtruction, ou d'une preuve d'un problême, qui ne ſe fait pas d'une maniére Géométrique, mais en tâtonant, ou avec l'aide des inſtrumens, comme ſont la plupart des problêmes ſur la duplication du cube & ſur la quadrature du cèrcle. *Méchanicus.* Voyez la Géométrie de Deſcartes.

MÉCHANIQUE, ſe dit pareillement des Arts ſerviles, & qui ſont oppôſez aux Arts Libéraux, tels que ceux que pratiquent les Ouvriérs qui travaillent non ſeulement à la conſtruction des machines, mais encore à toutes les manufactures, & aux chôſes qui ſérvent aux néceſſitez ou commoditez de la vie, comme les Maçons, les Tailleurs, les Cordonniérs. On dit que ces gens éxèrcent des arts *méchaniques*.

MÉCHANIQUE, ſe dit auſſi figurément & bâſſement, d'un homme pauvre, ou d'un avâre qui vit d'une maniére vile & ſordide. *Abjectus, contemptus, vilis, ſordidus, illiberalis.* C'eſt un pauvre *méchanique*. Cet homme a l'âme *méchanique*, il vit d'une maniére ſordide & *méchanique*. En ce ſens *méchanique* eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie léſine.

Sa table famélique,
Fait dire à nos Eſprits gaillards,
Qu'il entend bien la méchanique. GON.

MÉCHANIQUEMENT. adv. D'une maniére méchanique. *Mechanicè, ſordidè, illiberaliter.* Cet homme vit fort *méchaniquement*. Il eſt bas en ce ſens.

Ce mot vient du Grèc μηχανὴ, *ars*, *machina*.

En tèrme de Méchanique, ce mot eſt oppôſé à *géométriquement*, & ſe dit lors qu'on réſout ou qu'on prouve un problême en tâtonnant, & ſans une entiére exactitude, en ſe ſervant de compas, ou d'autres inſtrumens, au lieu de le faire par le ſeul raiſonnement, & faiſant abſtraction de la matiére avec toute la cèrtitude & préciſion imaginable.

MÉCHANISME. ſ. m. Maniére d'agir ſelon les loix de la Méchanique. *Mechaniſmus.* Le *méchaniſme* de la Nature eſt toûjours le même, & elle agit toûjours par les mêmes loix. VAL.

MÉCHANT. Voyez MÉSCHANT, & ainſi de pluſieurs autres mots, que l'on écrit préſentement ſans *s*, parcequ'elle ne ſe prononce pas.

MÉCHE. ſ. f. Voyez MÉSCHE.

MÉCHIR. ſ. m. Nom d'un mois ſolaire des anciens Égyptiens; c'eſt le ſixiéme de leur année, il répond à nôtre mois de Février.

MÉCHNÉSA. ſ. f. Voyez MIQUENEZ.

MÉCHOACAN. ſ. m. Nom propre d'une ville qu'on appelle auſſi Valladolid de *Méchoacan*. *Mechoacanum, Valli ſoletum, Mechoacania pintia nova.* Ville de l'Amérique ſeptentrionale, Capitale du *Méchoacan*, & ſituée ſur la riviére de Sacatula, à ſept ou huit lieuës du lac de *Méchoacan*, du côté du midi, & à cinquante de la ville de Méxique, du côté du couchant.

MÉCHOACAN. ſ. m. Nom propre d'une province de l'audience de Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale. *Mechoacania.* Elle eſt entre le Méxique propre, le Panuco, & l'Audience de Guadalajara; la mèr de ſud ou pacifique la baigne au midi.

MÉCHOACAN. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une grôſſe racine prêſque inſipide, cendrée au dehors, blanchâtre au dedans, de ſubſtance râre & légére, qui eſt apportée par trenches de la nouvelle Éſpagne, & qui porte le nom de la Province de *Mechoacan*, où elle naît. Quelques-uns l'appellent *rhubarbe blanche*. Cette racine eſt ſemblable à celle de la coleuvrée vulgaire. Elle purge ſans violence les ſéroſitez. On s'en ſért dans l'hydropiſie, dans les rhumatiſmes. Dans l'hiſt. de l'Académie des ſciences An. 1711. Mr. Bolduc donne l'analiſe du *méchoacan*. C'eſt un purgatif doux, qui contient douze fois plus de ſel que de réſine.

MÉCKELBOURG, MEKLENBURG. ſ. m. Nom de lieu. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, & capitale du Duché de *Méckelbourg*. *Meclenburgum, Megalburgum, Megalopolis, Magnopolis.*

Le Duché de MÉCKELBOURG. *Ducatus Megalopolitanus*, ou *Meklenburgenſis.* C'eſt un des États du Cèrcle de la Baſſe Saxe, en Allemagne. Il eſt borné au levant par la Poméranie Royale; au midi par le Marquiſat de Brandebourg, & le Comté de Danebèrg; & au couchant par le Duché de Lawenbourg; la mèr Baltique le baigne au nord.

Le Duché particuliér de MÉCKELBOURG. *Ducatus Megalopolitanus.* C'eſt une des ſix provinces des États de *Méckelbourg*. Elle eſt le long de la mèr Baltique, entre la Seigneurie de Roſtock, le Comté, & l'Évêché de Swerin, & le Duché de Lawenbourg, qui a donné le nom à tout le Duché; celle de Wiſmar, qui avoit été donnée aux Suedois. Les autres lieux plus conſidérables ſont Daſſow, Bolenberg, & Renen. MATY.

MÉCNESE. Voyez MIQUENEZ.

MÉCON. ſ. m. Nom propre d'une grande riviére de l'Inde delà le Gange. *Mecona.* Elle prend ſa ſource dans les Monts Damaſiens, aux confins de la Chine, travèrſe le Royaume de Lao, une partie de celui de Pégu, celui de Combrie, où elle baigne Ravecca, & Camboie, & ſe décharge dans la mèr de l'Inde par trois embouchures.

MÉCONIUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt le ſuc ou le jus de pavot tiré par expréſſion, & ſéché, qui diffère de l'opium, en ce que celui-ci eſt une larme qui en découle après une inciſion des têtes du pavot.

Ce mot vient du Grèc *μήκων*, qui ſignifie *pavot*.

MÉCONIUM, ſe dit auſſi de l'excrément noir & épais qui s'eſt amaſſé dans les inteſtins d'un enfant pendant la groſſeſſe de la mère. Cet excrément reſſemble en couleur & en conſiſtence à la moële de caſſe. Il reſſemble auſſi au *méconium*, ou ſuc de pavot, d'où vient qu'on lui a donné ce nom.

MÉCOnNOÎTRE. Voyez MÉſCOnNOISTRE.

MÉCOMpTE, ou MÉCONTE. Voyez MÉſCOMpTE.

MÉCQUE. ſ. f. Nom propre de ville, qui ne ſe dit point ſans l'article, *La Mécque*, ville de l'Arabie, capitale de la principauté de la *Mécque*, & ſituée ſur la rivière de Chaibar, à vingt-cinq lieuës de ſon embouchure dans la mèr rouge, & de la ville de Ziden, & à quatre-vingt de celle de Médine. *Mecca*, anciennement *Marraba*, & *Mariaba*.

La Principauté de la MÉCQUE. *Mecca Principatus.* C'eſt un des plus puiſſans États de l'Arabie. On le met ordinairement dans l'heureuſe, quoi que quelques voyageurs aſſurent qu'il eſt de la Pétrée. Il s'étend le long de la mèr rouge, depuis le Beglèrbéglic de Pétra, juſqu'à la Principauté de Zibilh, & on lui donne deux cens ſoixante lieuës de long, & environ cinquante de large.

La Mèr de la MÉCQUE. Voyez ARABIQUE, le Golfe Arabique.

Le détroit de la MÉCQUE, autrement de Babelmandel. *Fretum Meccanum*, ou *Babelmandelium*, eſt un détroit de l'océan oriental. Il eſt entre la côte de l'Arabie heureuſe en Aſie, & celles d'Abex & d'Ayan en Afrique. Il ſépare la mèr d'Arabie de la mèr rouge, & de la mèr de la *Mécque*, & c'eſt pour cette raiſon qu'on lui donne le nom de *détroit de la Mécque*.

MÉCREDY. On prononce ainſi aujourd'hui. Voyez MÈRCREDY.

MED.

MÉDABA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de Judée, ſituée dans la Tribu de Ruben, ſur la rivière d'Arnon. *Medaba.*

MÉDAILLE. ſ. f. Petite figure, ou piéce de métal en forme de monnoye, faite pour conſèrver à la poſtérité le portrait des gens illuſtres, ou la mémoire de quelque action conſidérable. *Numiſma, nummus.* Quelques récens diſent barbârement *medallia* en Latin. Quelques-uns ont cru que les *médailles* anciennes ont ſèrvi de monnoye. M. Patin a fait un chapitre exprès pour prouver que toutes les *médailles* antiques ont été des monnoyes des Anciens, qui avoient cours, & un prix reglé dans les payemens; & qu'il n'en faut excepter que les médaillons. Le P. Jobèrt eſt dans le même ſentiment. D'autres au contraire prétendent qu'il ne nous reſte aucune vraye monnoye des Anciens, que toutes les *médailles* que nous avons, n'ont jamais ſèrvi de monnoyes. Entre ces deux opinions il y a un milieu à prendre, & ce milieu paroît plus raiſonnable. Toutes les *médailles* ſont ou antiques, ou modèrnes. Les *antiques* ſont celles qui ont été frapées juſqu'au IIIe ou VIIe ſiécle. Les *modèrnes* ſont celles qui ont été fabriquées depuis 300 ans. Parmi les antiques il y en a de Grécques, & de Latines. Les Grécques ſont les plus anciennes. Les Grècs frappoient des monnoyes de tous les trois métaux avec tant d'art, que les Romains ont eû bien de la peine à les égaler. Les *médailles* Grécques ont un deſſein, une attitude, une force, & une délicateſſe à exprimer juſqu'aux muſcles, & aux veines, qui ſurpaſſent infiniment les Romaines. Il y a auſſi des *médailles* Hébraïques, Puniques, Gothiques, & Arabeſques, qui font un nouvel ordre, dans les antiques, & dans les modèrnes. Les *médailles conſulaires* ſont conſtamment les plus anciennes *médailles* Latines. Cependant celles de cuîvre, ou d'argent, ne remontent point au delà de l'an 484 de Rome, & celles d'or à l'an 546. ſi l'on en produit de plus anciennes elles ſont fauſſes.

Les *médailles conſulaires* portent ce nom, pour les diſtinguer des Impériales, non parcequ'elles ont été battuës par l'ordre des Conſuls: mais ſeulement parcequ'elles ont été frappées dans le tems que la République étoit gouvèrnée par les Conſuls. Le Père Jobèrt en compte environ 50 ou 60 d'or; 250 de bronze, & près de 1000 d'argent, Goltzius les a décrites par ordre chronologique, & en ſûivant les Faſtes Conſulaires. Urſin les a diſpôſées par l'ordre des familles Romaines. M. Patin en a compôſé une ſuite complète dans le même ordre qu'Urſin: & il n'en compte que mille 37 conſulaires, qui ſe rapportent à 178 familles Romaines. M. Morel d'un côté, & M. Vaillant de l'autre, nous promettent depuis quelque tems une nouvelle édition des *médailles conſulaires*. M. Vaillant a tenu ſa parole avant que de

mourir; ſon Livre fut imprimé il y a quelques années en 3 vol. *in fol.* en Hollande.

Parmi les *Impériales* on diſtingue le haut, & le bas Empire. Le haut Empire commence à Céſar, & finit vèrs l'an 260. de JÉSUS-CHRIST. Le bas Empire comprend près de 1200 ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à la priſe de Conſtantinople en 1450. On ne laiſſe pourtant pas de compter toutes les *médailles* des Empereurs juſqu'aux Paléologues entre les antiques, quoique les curieux n'éſtiment que les antiques. Tout au plus les belles Impériales ne paſſent point le régne d'Héraclius, mort en 641. Après le tems de Phôcas, & d'Héraclius, l'Italie demeura en proye aux barbâres; ainſi les monumens qui nous reſtent du régne de ces deux Empereurs finiſſent les ſuites des *médailles Impériales*. On y joint les *médailles* du bas Empire, & les Empereurs Grècs, dont ont peut faire une ſuite juſqu'à nous, en y ajoûtant les modèrnes. M. Patin a fait un ample recueil des *Impériales* juſqu'à Héraclius. Les *Gothiques* ſont partie des Impériales: on les appelle ainſi, parcequ'elles ont été faites du tems des Gôts, & dans la décadence de l'Empire; elles reſſentent l'ignorance de leur ſiécle.

A l'égard des *modèrnes*, elles ont été fabriquées dans l'Europe depuis que la domination des Gôts y a été éteinte, & que la ſculpture, & la gravûre ont commencé à refleurir. La prémière frappée eſt celle de Jean Hus Herique, en 1415. & ſi l'on en voit de plus anciennes, elles ſont ou fauſſes, ou reſtituées. On n'en trouve point en France frappées avec l'éffigie du Prince avant le régne de Charles VII. L'étude des *médailles* modèrnes eſt d'autant plus utile, qu'elles donnent plus de lumières que les antiques, & qu'elles marquent les tems & les circonſtances des évenemens: au lieu que les inſcriptions des anciennes ſont fort courtes & fort ſimples, & prèſque toutes ſans datte. De plus, les *médailles antiques* ſont fort ſujéttes à être fauſſes, à cauſe de leur prix éxceſſif, qui les a fait contrefaire avec tant d'artifice, qu'il eſt mal aiſé de les diſtinguer; & qu'au contraire l'on reconnoit facilement quand les modèrnes ſont frappées, ou moulées.

Au reſte, les *médailles* ont été fabriquées de trois ſortes de métaux, qui font trois ſûites différentes dans les cabinèts des curieux. Celle d'or eſt la moins nombreûſe; elle n'éxcéde guères mille, ou 1200, dans les Impériales: celle d'argent peut aller juſqu'à trois mille dans les ſeules Impériales; & celle de bronze des trois grandeurs différentes; c'eſt-à-dire, de grand, de moyen, & de petit bronze, au delà de ſix ou ſept mille dans les Impériales.

Il n'y a point de véritables *médailles* Hébraïques, & celles où l'on voit la tête de Moïſe, & de JÉSUS-CHRIST, ſont ou fauſſes, ou modèrnes. On trouve ſeulement quelques ſicles de cuîvre, ou d'argent, avec une légende Hébraïque, ou Samaritaine. On n'en a jamais vû d'or.

On en cite pourtant une du Cabinet du Roi de Danemarck. Voyez ſur ces ſortes de *médailles*, la Diſſèrtation du P. Souciet Jéſ. ſur les *médailles* Hébraïques appellées communément *médailles* Samaritaines, où il diſtingue éxactement les vrayes *médailles* Hébraïques des fauſſes, toutes les eſpéces des vrayes, & où il montre que ce ſont de vrayes monnoyes Hébraïques frappées par les Juifs; mais ſur le modéle des anciennes, qui avoient cours avant la captivité de Babylone &c. Voyez auſſi Vilalpandus, l'ouvrage de Vaſerus, les Paradoxes de Conringius ſur cela, & les Éxèrcitations Samaritaines du P. Morin.

Les parties d'une *médaille* ſont ſes deux côtez, dont l'un s'appelle la face, ou la tête, *Facies, prima facies.* Et l'autre le revèrs, *Pars averſa*, ou *poſtica*. De châque côté il y a le champ, qui eſt le milieu de la médaille, *Area*, le tour, ou le bord, *margo*; & l'éxèrgue, qui eſt la partie qui ſe trouve au deſſous du ſol ſur lequel ſont poſées les figures que la *médaille* repréſente, *ima pars.* Sur ces deux faces on diſtingue le type, & l'inſcription ou la légende; le type, *typus*, ſont les figures repréſentées, l'inſcription ou légende, *inſcriptio*, *epigraphe*, c'eſt l'écriture qu'on y lit, & principalement celle qui eſt ſur le tour de la *médaille*, ſouvent néanmoins dans les *médailles* Grécques, & quelquefois dans les Latines, l'inſcription eſt dans le champ. Ce qui eſt dans l'exèrgue s'appelle moins ordinairement inſcription, parceque ce ne ſont ſouvent que quelques lettres initiales, dont on n'entend pas le ſens. Il y a pourtant quelquefois des époques, ſur tout dans les *médailles* Grécques, où des mots qui peuvent être nommez inſcription.

Ce n'eſt ni le métal, ni le volume, qui rend les *médailles* précieuſes: mais la râreté de la tête, ou du revèrs, ou de la légende. Telle *médaille* en or eſt commune, qui ſera très-râre en bronze. Telle ſera très-râre en argent, qui ſera commune en bronze & en or. Tel revèrs ſera commun, dont la tête ſera unique. Telle tête ſera commune dont le revèrs eſt très-râre. Il y a des *médailles* qui

qui ne ſont râres que dans cèrtaines ſuites, & qui ſont fort communes dans les autres. Par exemple, on n'a point d'*Antonia* pour la ſuite du grand bronze. Il faut néceſſairement ſe ſèrvit de celle du moyen bronze. L'Othon eſt râre dans toutes les ſuites de bronze, & il eſt commun dans celles d'argent. On fait monter les Othons de grand bronze à un prix immenſe: & ceux de moyen bronze à 40 ou 50 piſtoles. On met le même prix aux Gordiens d'Afrique. Les *médailles* uniques n'ont point de prix. On appelle *médailles* uniques, celles qui ne ſe trouvent pas même dans le cabinet des curieux du prémier ordre, & qu'on ne trouve que par hazard. L'Othon de grand bronze eſt une *médaille* unique. *Médaille* unique ſe prend dans un ſens plus précis, pour celle qui n'eſt que dans un ſeul cabinèt, & qui n'y eſt qu'une fois. Quand les *médailles* paſſent dix ou douze piſtoles, elles valent ce que l'on veut, elles n'ont d'autre prix que celui que lui donne le curieux qui les veut acheter. Voyez là-deſſus M. Vaillant. Le Peſcennius Nigèr, & le Pèrtinax, ſont fort râres en tous métaux. Le Didius Julianus ne ſe trouve guères qu'en grand bronze. Le Padouan, le Parmeſan, & Carteron, Hollandois, ont fait des coins èxprès pour fabriquer des *médailles* qui n'ont jamais été: comme celles de Cicéron, de Virgile, de Priam, d'Énée, &c. M. Vaillant a raſſemblé toutes les *médailles* frappées par les Colonies Romaines; le Père Hardouin celles des villes Grécques, & Latines; le Pere Noris celles de Syrie. M. Morel a entrepris une Hiſtoire Univèrſelle des *médailles*. Il promet les éſtampes de 25 mille. Il les a partagées en quatre clâſſes. La prémière contient les *médailles* des Rois, des villes, & des peuples qui ne portent ni le nom, ni l'éffigie des Empereurs Romains; la deuxième, les *médailles Conſulaires*; la troiſième, les *médailles Impériales*; la quatrième, les *médailles* Hébraïques, Puniques, Parthiques, Françoiſes, Éſpagnoles, Gothiques, & Arabeſques. Il a commencé par les Impériales, & les conduit juſqu'à Héraclius. Les *médailles* Impériales ſont ou Latines, ou Grécques. M. Morel fait marcher les Latines les prémières. Ad. Occo, Médecin Allemand, & le Comte Mezzabarba, les ont voulu ranger par ordre chronologique; mais cela eſt impoſſible. Car ſur la plûpart des *médailles* Impériales l'on ne marque ni le Conſulat, ni l'année du régne; & depuis Galien il n'y a aucune *médaille* où l'on puiſſe trouver aucun veſtige de Chronologie. On appelle *médailles Grécques*, celles où ſe trouvent les têtes des Empereurs Grècs, ou une inſcription Grécque.

On appelle *médaille fauſſe*, celle qui eſt contrefaite, & qu'on veut faire paſſer pour antique, quoi qu'elle ne le ſoit pas; & *médaille fruſte*, une *médaille* qui n'eſt pas entière, & qui eſt éffacée. *Médailles reſtituées*, *nummi reſtituti*, celles où l'on trouve ces lettres *Reſt.* qui marquent qu'elles ont été reſtituées par les Empereurs pour les pèrpétuer. *Médailles ſaucées*, qui ſont battuës ſur le ſeul cuivre, & puis argentées. On en fait faire èxprès pour avoir la ſuite d'argent complète par des têtes qu'on ne rencontre prèſque point d'argent. *Médailles fourrées*, *nummi bracteati*, celles qui n'ont qu'une petite feüille d'argent ſur le cuivre; mais qui ſont battuës ſi adroitement qu'on ne s'en appèrçoit qu'à la couppure: ce ſont les moins ſuſpéctes. *Médailles éclatées*, ou fenduës. *Numiſmata fiſſa margine*, celles dont les bords ſont éclatez par la force du coin. *Médailles dentelées*, ou *crenelées*. *Numiſmata ſerrata*, celles dont les bords ſont dentelez; c'eſt une preuve de bonté, & d'antiquité. Elles ſont communes parmi les Conſulaires juſqu'au tems d'Auguſte. On n'en trouve point après lui. Il y en a auſſi pluſieurs parmi celles des Rois de Syrie. *Médailles incuſes*, *nummi incuſi*, celles où il n'y a point de revèrs. *Médailles contremarquées*, celles qui ſont entamées ou du côté de la tête, ou du côté du revèrs. Ces contremarques ſont la marque d'un changement de prix. Les curieux rechèrchent ces ſortes de *médailles* avec ſoin. *Médailles moulées*, celles qui ne ſont point frappées, & qui ſont faites au moule. Le P. Ménétriér dès l'année 1689. donna l'Hiſtoire de Loüis le Grand par les *médailles*, jettons, & autres monumens publics, dont il fit une ſeconde édition, beaucoup plus ample, avec l'éxplication de ces *médailles*, & de tout ce qui s'étoit fait de conſidérable ſous ce régne en 1693. La prémière fut contrefaite en Hollande en 1691. à laquelle on ajouta quelques *médailles* ſcandaleuſes. On a fait depuis le même ouvrage de l'impreſſion du Louvre, *in fol.* avec les gravures les plus belles, & encore *in quarto*. C'eſt M. l'Abbé Bignon qui a préſidé à cet ouvrage.

M. Mezéray a donné en ſon Hiſtoire de France des *médailles* tirées de la France métallique, qui ſont des *médailles* nouvellement inventées qui n'ont jamais été frappées, & qui ne peuvent ſèrvir d'aucune preuve pour l'hiſtoire, mais en altérer ſeulement la vérité par la fauſſeté de leurs types. Au commencement de l'an 1702. l'Académie des *médailles* & des inſcriptions préſenta au Roi le recueil des *médailles* frappées ſur les principaux évenemens du glorieux régne de ſa Majeſté.

Une *médaille*, ou quelque antique, avec ce mot, *Majus poſt ſecula nomen*, marque que la gloire des Héros augmente avec le tems.

MÉDAILLE, eſt auſſi une petite piéce de métal, ou de pâte, ou de cire, où eſt empreinte l'image d'un Saint, ou de quelque myſtère, à laquelle il y a des Indulgences attachées par la bénédiction du Pape. *Sacrum numiſma.* Les *médailles* bénites s'attachent à des Chapelèts, s'enchâſſent en des Agnus Dei, en des reliquaires.

Scaligèr tient que ce mot vient de l'Arabe *Methalia*, qui ſignifie une monnoye de Chrétiens, où la figure de la tête d'un homme eſt empreinte. Ménage & Voſſius diſent que ce mot vient plûtôt de *metallum*.

Du Cange dit que l'obole a été appellée *medalia*, *quaſi medietas nummi*. Le même dit que du mot de *médaille* a été formé celui de *maille*, qui a été d'abord attribué à toute ſorte de monnoye, & qui eſt enfin demeuré aux plus petites.

MÉDAILLE, ſe dit auſſi en matière d'Architècture, d'un cèrtain bas-relief de figure ronde, ſur lequel eſt repréſentée la tête de quelque Empereur, de quelque Roi, ou de quelque autre pèrſonne illuſtre. *Nummus majoris modi.*

MÉDAILLE, ſe dit encore des pèrſonnes vieilles & laides, & des figures ou buſtes qui les repréſentent. *Vetus effigies.* Cette femme fait encore la coquette, & c'eſt pourtant une vieille *médaille*. Voilà un vilain homme, une vraye *médaille* de cocu. La *médaille* de Saint Paul eſt une figure qui fait une laide grimace, quand l'horloge ſonne. On appelle un viſage de *médaille*, un viſage plein, qui a des traits bien marquez, & qui ſeroient propres à être bien repréſentez ſur une *médaille*.

MÉDAILLE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Tournez la *médaille*, pour dire, éxaminez la chôſe de l'autre côté, après en avoir vû le bon, conſidérez-en le mauvais; après avoir parlé à ſon déſavantage parlons maintenant pour lui. On dit auſſi, tourner la *médaille*, des chôſes qu'on retourne, qu'on met à l'envèrs. On dit auſſi, que toute *médaille* a ſon revèrs; pour dire, qu'il n'y a rien qu'on ne puiſſe conſidérer en bonne & mauvaiſe part, que toute affaire a ſes avantages & ſes inconvéniens. On dit auſſi, La *médaille* eſt renvèrſée; pour dire, la fortune a changé, les chôſes ne ſont plus dans le même état.

MÉDAILLISTE. Autheur qui a écrit des *médailles*; curieux qui a fait un grand amâs, une grande rechèrche de *médailles*; Antiquaire qui connoît bien les médailles. *Qui de numiſmatibus ſcripſit.* Les grands *Médailliſtes* ont été Antonius Auguſtinus, Évêque de Tarracone, Wolf. Lazius, Fulvius Urſinus, ſçavant Antiquaire, Hubèrtus Goltzius, fameux Graveur, Æneas Vicus, Oiſelius, Seguin, Occo, Triſtan, le P. Sirmond, Vaillant, Patin, le P. Noris, Mr de Spanheim, le P. Hardouin, Morel, & le P. Joubèrt; le Comte Mezzabarba, M. Begher, &c. Le P. Bandouri a mis à la tête de ſon Recueil de médailles *Bibliotheca Nummaria*, *ſive Auctorum qui de Numiſmatis ſcripſerunt.*

MÉDAILLON. ſ. m. Médaille d'une grandeur extraordinaire. C'étoit d'ordinaire une éſpéce de Médaille dont les Princes faiſoient préſent à ceux qu'ils favoriſoient de leur éſtime. *Nummus majoris modi.* C'eſt pourquoi les Romains les nommoient *miſſilia*. Les *médaillons* n'étoient point des monnoyes courantes comme les médailles. On les frappoit ſeulement pour ſèrvir de monumens publics, ou pour faire des préſens. On n'en peut former aucune ſuite, quand même on mêleroit les grandeurs, & les métaux. On n'en trouve que quatre ou cinq cens dans les plus riches cabinèts: Monſieur Morel promet pourtant d'en faire graver plus de mille. On ne ſçait pas trop en quel tems on a commencé d'en frapper. Quelques Antiquaires diſent que c'eſt du tems de Théodôſe. Mais on en battoit même dans le haut Empire: car il y en a de Néron, de Trajan, & d'Aléxandre Sévère. Les *médaillons* d'or ſont très-râres, & ceux de grand bronze. On diſtingue les *médaillons* d'avec les médailles par le volume, c'eſt-à-dire, par l'épaiſſeur, par l'étenduë, par le rélief, & par la groſſeur de la tête. PATIN. LE PÈRE JOUBÈRT. Il y a une éſpéce de *médaillons* qu'on appelle *contorniates*. Ce ſont des *médaillons* frappez avec une enfonçure tout autour qui laiſſe un rond de deux côtez, & avec des figures qui n'ont prèſque point de rélief en comparaiſon des vrais *médaillons*. Les *médaillons* ſont appellez dans pluſieurs titres Latins *metalliones*. Les Italiens les appellent *medaglioni*.

MÉDALE. ſ. f. Savot écrit toujours ainſi, au lieu de *médaille*, qui eſt la ſeule ortographe reçûë aujourd'hui.

MÉDARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Medardus.*

Un vieux Provèrbe dit, il fait la mine comme *Saint Medard*; & cela par corruption, au lieu de dire, comme ces médailles que les Graveurs font ſouvent grimacer.

Régniér a dit provèrbialement un ris de S. *Médard*, pour un ris forcé.

Glorieux de me voir ſi hautement loüé,
Je devins auſſi fièr qu'un chat amadoüé,
Et ſentant au palais mon diſcours ſe confondre,
D'un ris de S. Médard *il lui fallut répondre.* Régniér.

MÉDE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Medus.*

MÉDECIN. ſ. m. Celui qui a étudié la nature du corps humain, & des maladies qui lui arrivent, qui fait profeſſion de les guérir; qui ſçait l'art de rendre, ou de conſèrver la ſanté. *Medicus.* Il n'eſt point pèrmis à un *Médecin* de recevoir des lègs, ou des donations de la part de ſes malades. Le *Médécin méthodique*, ou *Galénique*, eſt celui qui guérit avec des remédes doux, ordinaires, éxpérimentez, & qui les donne à propos. *Médecin chymique*, *ſpagirique* & *empirique*, eſt celui qui ſe ſèrt de remédes, violens, tîrez des minéraux avec le feu. On a appellé d'abord *Médecins cliniques*, les *Médecins* qui viſitoient les malades au lit, pour obſèrver les divèrs ſymptômes des maladies; pour les diſtinguer des *Médecins empiriques* qui couroient par les villes pour débiter leurs drogues. L'antiquité a encore donné differens noms aux *Médecins* ſelon leurs différentes éſpéces ou fonctions. Elle appelloit *Aſtrologiques* ceux qui prétendoient guérir par le moyen de l'Aſtrologie; *Botaniques*, ceux qui s'appliquoient à la connoiſſance des vèrtus des ſimples & qui les employoient; *Chirurgiens*, ceux qui faiſoient les opérations manuelles. *Cliniques.* Voyez ci-deſſus. Ils appelloient auſſi de ce nom tous les *Médecins* en général, comme ils nommoient *Clinique* la Médecine en général. *Coſmétes*, ceux qui conſèrvoient l'embonpoint & la fraîcheur du teint; *Diſſécateurs*, ou *Anatomiques*, ceux qui diſſéquoient les corps; *Dogmatiques*, ceux qui pôſoient des principes, & qui raiſonnoient ſur ces principes & ſur l'éxpérience; *Empiriques*, ceux qui s'en tenoient aux éxpériences. Sérapion fut le chèf des Empiriques: Appollonius, Glaucias, & pluſieurs autres ſuivîrent ce ſentiment. *Jatraliptès*, ceux qui uſoient d'onctions & de frictions éxtérieures pour guérir. *Magiques*, ceux qui employoient la Mâgie; *Méthodiques*, ceux qui ſe faiſoient une méthode fondée ſur des principes dont ils tîroient des conſéquences & des pratiques ſuivies; *Muſiciens*, ceux qui employoient les ſons & les concèrts à la gueriſon des maladies; *Oculaires*, les Oculiſtes, qui traitent les yeux; *Practiques*, ceux qui éxèrçoient la médecine; *Rationaux*, ou *Logiciens*, ceux qui chèrchoient les cauſes des maladies; *Théorétiques*, ceux qui remontoient auſſi aux cauſes des maladies, qui éxaminoient les principes du corps humain, ſes parties, leur ſtructure, leurs fonctions &c. *Vulnéraires*, ceux qui panſoient les playes.

Il y a des *Médecins* de la Faculté de Paris, de Montpellier, &c. En ce ſens on dit, il a ſuivi l'ordonnance du *Médecin*, il a appellé le *Médecin*; il a été abandonné des *Médecins*, condamné des *Médecins.* Chez le Roi il y a le prémiér *Médecin*, le *Médecin* ordinaire, les huit *Médecins* de quartiér, & les *Médecins* du commun. Un Ancien voulant loüer finement un *Médecins* trop hazardeux, lui dit, qu'il ne faiſoit point languir ſes malades. Abl. Il y a parmi les morts une honnêteté, & une diſcrétion la plus grande du monde, & jamais on n'en voit ſe plaindre du *Médecin* qui l'a tué. Mol. Tant que les hommes aimeront la vie, le *Médecin* ſera raillé, & bien payé. La Bruy.

Entre les animaux, jamais un Médecin
N'empoiſonna les bois de ſon art aſſaſſin. Boil.

Croyez moi, charmante Doriſe,
Banniſſez tous vos Médecins;
Ce ne ſont que des aſſaſſins
Que la credulité du malade autoriſe. N. Ch. de Vèrs.

Un Satirique demandant la définition d'un *Médecin*, & ſe répondant à lui même, dit, un *Médecin* eſt une ſorte d'homme, payé pour dire des fariboles dans une chambre auprès d'un malade, juſqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remédes l'ayent fait crever. La Br. On a fait en tout tems des Satyres contre les *Médecins.* Ceux qui n'ont point de procez & qui ſe portent bien raillent les Juges & les *Médecins*, mais quand ils ont des affaires ou des maladies, ils changent de ſentiment. L'Écriture fait l'éloge de la Médecine en diſant, *Honora Medicum, propter neceſſitatem: etenim creavit illum Altiſſimus.* La méthode des nouveaux *Médecins* qui appliquent la méchanique à la *médecine*, n'eſt pas nouvelle; Éraſiſtrate en eſt l'auteur.

Médecin, ſe dit auſſi, mais improprement, de celui qui communique un remède qu'il a appris ou éprouvé, à celui qui en a beſoin. Tout le monde ſe mêle d'être *Médecin.* Quand on eſt avancé en âge, il faut être ſon *Médecin* à ſoi-même, ſçavoir ce qui nous èſt propre. Le *Médecin* de ſoi-même eſt un livre où l'on a prétendu enſeigner l'art de ſe conſèrver la ſanté par l'inſtinct.

On appelle auſſi le quatrième doigt de la main, le *médecin*, à cauſe que les Anciens ſe ſèrvoient de ce doigt-là pour délayer leurs médicamens.

Médecin, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles. Le tems, cet heureux *médecin* de toutes les douleurs. Cérisi. Le vin eſt le *médecin* de la mélancolie. Le Confeſſeur eſt le *médecin* des âmes. Les Prédicateurs ſont les *médecins* des mœurs. Je ſuis le *médecin* de toutes les fortunes délabrées. P. Com.

Médecin, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Heureux le *Médecin* qui vient ſur le déclin de la maladie, pour dire, qu'il a l'honneur de la cure qui ſe fait par les forces naturelles. On dit auſſi, après la mort le *Médecin*; pour dire, qu'on apporte le remède à une affaire quand elle eſt ruinée, quand il n'eſt plus tems. On diſoit autrefois, après la mort le *mire*, car mire ſignifioit *médecin.* On appelle auſſi un *Médecin* d'eau douce, celui qui eſt ignorant en Médecine, qui n'ordonne que des remédes trop communs. Quelques-uns croyent que ce provèrbe vient d'un nommé Aſclépiade, méchant *Médecin* dont parle Pline au Livre 26. qui affecta de ſe rendre célèbre en ordonnant ſeulement de l'eau à ſes malades.

Médecin, guéris toi toi-même, eſt un provèrbe ſacré que Jesus-Christ a dit en l'Evangile à ceux qui vouloient guérir les autres, & qui avoient plus beſoin d'être guéris.

En tèrmes du grand art, on appelle le mèrcure *Médecin* des planétes.

MÉDECINAL, ale. adj. Qui contient en ſoi même quelque vèrtu qui ſèrt à la guériſon des maladies. *Medicinalis.* Le Jardin du Roi pour les plantes *medecinales* eſt celui où il y a toutes ſortes de ſimples. On fait venir des eaux *médecinales* de Forges, de Spa, de Pougues, &c.

MÉDECINE. ſ. f. Qui n'a point de pluriel en ce ſens. *Medicina.* C'eſt, ſelon Galien, l'art de conſèrver la ſanté préſente, & de rétablir celle qui eſt altérée: & ſelon Hippocrate, adjection de ce qui manque, & retranchement de ce qui redonde: & ſelon Hérophile, la Science des chôſes qui ſont bonnes à la ſanté, ou qui y nuiſent, ou qui ſont indifférentes. De l'aveu de Pitearn, célèbre Médecin Écoſſois, la *Médecine* n'eſt point un art; elle ne connoît point aſſez ſon objèt, & ſes principes ne ſont pas aſſez ſûrs pour mériter ce nom. Pour la rendre utile, il faut la réduire à la ſimple obſèrvation des remédes qui reüſſiſſent, & de ceux qui ne reüſſiſſent pas. Un Satyrique a défini cette ſcience, l'art de tuer les hommes impunément. Abl. Virgile l'appelle un *Art müet*, *Mutas artes*, parceque ceux qui la pratiquèrent les prémiérs uniquement occupez à chèrcher des remédes dans le ſuc des hèrbes, ne ſe répandoient point en vains raiſonnemens: mais depuis elle devint une *ſcience babillarde*, parceque les Grècs, naturellement grands parleurs, en gâtèrent la ſimplicité par une affluence de paroles rechèrchées. Saumaise. Hippocrate & Galien ſont les Princes de la *Médecine.* Les Arabes ont été ſçavans en *Médecine.* La *Médecine* n'a été introduite dans Rome que 600. ans après ſa fondation, & en France long tems après le commencement de la IIIe. Race de nos Rois, & ſous Loüis VIIe. L'École de *Médecine* eſt le lieu où l'on enſeigne la *Médecine*, qui fut acheté par les Médecins l'an 1471. Les Docteurs, les Profeſſeurs de la Faculté de *Médecine.* Cette Faculté ne s'établit dans l'Univèrſité de Paris que long-tems après celle de Théologie & des Arts, auſſi bien que la Faculté du Decrèt. La *Médecine* Galénique eſt celle qui eſt le plus en vogue à Paris. Le 6e. Canon du Concile de Rheims de l'an 1131. défend aux Moines & aux Chanoines Réguliérs d'étudier les loix civiles & la *Médecine.* Liſtèr dans ſa diſſèrtation touchant les humeurs ſe plaint fort de la manie nouvelles de prétendre réduire la *Médecine* à la Géométrie; de n'y parler que de méchanique, & de conduire les malades à la mort par démonſtration.

La *Médecine*, dont la fin eſt de conſèrver la ſanté, ou de la rétablir quand elle eſt altérée, ſe diviſe en trois parties principales, qui ſont la Phyſiologie, *Phiſiologia*; la Pathologie, *Pathologia*; la Thérapeutique, *Therapeutica.* Ces parties générales en renfèrment pluſieurs autres. A Paris dans les Écoles publiques on l'enſeigne diviſée en cinq parties, qui font autant de traitez qui ſont donnez châcun par un Profeſſeur, Docteur de la Faculté. Ces parties ſont la Phyſiologie, la Botanique, la Pathologie, la Chirurgie, & la Chymie, ou Pharmacie, l'Anatomie eſt renfèrmée dans la Phyſiologie.

On diſtingue en général la Médecine en cinq parties. 1°. La Phyſiologie, qui traite de la conſtitution du corps humain regardé comme ſain & bien diſpôſé, ce qui appartient à l'Anatomie. 2°. La Pathologie, qui traite de la conſtitution de nos corps, qui n'eſt pas ſelon la nature. 3°. La Sémiotique, ou l'Indicative, qui traite des ſignes, ou indications de la ſanté & de la maladie. 4°. L'Hygiéine

giéïne, qui donne des régles du régime qu'on doit garder pour conſèrver ſa ſanté. 5°. La Thérapeutique, qui enſeigne la conduite, & l'uſage de la diète, & qui comprend la Chirurgie & la Médecine proprement dite.

Vander Linden a donné un Catologue de tous les Livres de *Médecine* qui ont été faits juſqu'à préſent dans le livre qu'il a intitulé, *de Scriptis Medicis*. Il y a un Léxicon Grèc Latin de *Médecine* de Bartholomæus Caſtellus & de Adrianus Raveſteinus. Il y en a un autre de Gorræus *in folio*. Il y a un Léxicon étymologique de M. De la Ducquerie. M. le Clèrc Médecin à Genève a donné un prémiér tôme de l'*Hiſtoire de la Médecine*, qui eſt éſtimée, & où les antiquitez de cet art ſont fort approfondies.

MÉDECINE, eſt auſſi une purgation qu'on prend par la bouche, compôſée de pluſieurs drogues convenables à la qualité de la maladie. *Medicamentum*, *potio medica*, *pharmacum*. Une *Médecine* compôſée de caſſe, de ſené, de rhubarbe, de tamarins, &c. Cette *médecine* a opéré de bonne heure. On appelle *médecine* douce, une *médecine* qui travaille peu. On lui a donné une *médecine* de cheval, c'eſt-à-dire, très-forte, qui n'a pas bien opéré.

MÉDECINE, eſt auſſi la femme d'un Médecin. Mais il n'y a que ceux qui parlent comme les Provinciaux, qui le diſent. A Paris on dit la femme d'un Médecin. Un dictum populaire, eſt que les Médecins prennent *médecine* le jour de leurs noces, parcequ'ils prennent femme ce jour-là, & que la femme d'un Médecin s'appelle *Médecine*. C'eſt une équivoque ridicule.

MÉDECINE, en tèrmes de Chymie, ſe dit de la grande teinture minérale, ou du grand œuvre. *Médecine* de l'ordre ſupérieur, c'eſt l'ouvrage de la pièrre parfaite au blanc, ou au rouge. *Médecine* de l'ordre inferieur, c'eſt la projection de l'élixir parfait au blanc, ou au rouge, ſur un métal imparfait.

On dit provèrbialement & figurément; l'argent comptant porte *médecine*, quand on ne veut point faire de crédit d'une marchandiſe.

MÉDECINER. v. act. Prendre trop ſouvent des médecines, des remédes. *Medicamenta frequentiùs adhibere*. Cet homme s'uſe le corps à force de ſe *médeciner*.

MÉDÉE. ſ. fém. Nom propre de femme. *Medea*. Elle étoit fille d'Éeta Roi de la Colchide, Hypſée, ou Idyie, étoit ſa mère.

MÉDELIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Éſtramadure, ſitué ſur la Guadiane, à huit lieuës au deſſus de Mérida. *Metellinum*, *Metallinum*.

MÉDELPADIE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la Suéde, ſituée le long du golfe de Bothnie, entre l'Angèemanie, l'Helſingie, & la Jemptie. *Medelpadia*. Ce païs peut avoir trente cinq lieuës de long, ſur dix de large.

MÉDÉMÉNA, & ſelon l'Hébreu Madména. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Tèrre Sainte. *Medemena, Madmena*. Le Père Lubin croit que c'eſt la même chôſe que *Beth-marchaboth*.

MÉDENBLICK. ſ. m. Nom propre d'une ville avec un vieux Château. *Medenblicum*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de la Nord Hollande; à trois lieuës de Hoorne, & d'Enekuiſe.

MÉDÈS. ſ. m. Nom d'une petite iſle environnée de deux ou trois autres beaucoup moindres. *Meda*. Elle eſt ſur la côte de la Catalogne, près de l'embouchure du Tèr, du côté du nord. MATY.

MÉDGYES. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Tranſylvanie. *Medgyeſinum*, *Medieſium Pirum*. Elle eſt ſur la rivière de Kikellew, à douze lieuës d'Hèrmanſtat du côté du nord. MATY.

MÉDIANE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une veine, ou petit vaiſſeau qui ſe fait par l'union de la baſilique, & de la céphalique, dans le pli du coude. *Mediana vena*. Ce n'eſt pas une veine particulière, ni une troiſiême veine du bras, comme quelques uns penſent: ce n'eſt qu'un rameau de la baſilique, qui étant porté en la partie intérieure du coude, s'unit à la céphalique, & forme cette veine commune que vulgairement on appelle *médiane*, & chez les Arabes *veine noire*. Vitruve appelle *colonnes médianes*, les deux colonnes du milieu d'un porche, qui ont leur entre-colonne plus large que les autres.

MÉDIANOCHE, eſt un tèrme venu depuis peu d'Italie, qui ſignifie un repas qui ſe fait au milieu de la nuit, particulièrement dans le paſſage d'un jour maigre à un jour grâs, après quelque bal, ou réjouiſſance. Nous voulûmes faire *medianoche*. DU BUSSI. RAB. On a fait hièr chez le Roi un *medianoche* après un grand bal. Chez les bourgeois on l'appelle un *reveillon*. *Medianoche* eſt un mot originairement Éſpagnol. J'ai oüi dire en quelques Provinces *Medianox* en Latin. On fit hièr un grand *medianox* chez Monſieur l'Intendant, après que le bal fut fini. *Medianox* eſt mal. Il faut dire *Medianoche*.

MÉDIASTIN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Mediaſtinum*. C'eſt une continuation de la membrane qui s'appelle *pleüre*, laquelle eſt tenduë ſur toutes les côtes, & enfèrme la région moyenne, ou vitale, autrement nommée le *thorax*. Quand cette membrane eſt arrivée au milieu de la poitrine, elle ſe double de part & d'autre, & va de l'épine du dôs au bréchèt, ſeparant le côté droit d'avec le gauche: & c'eſt ce qu'on appelle vulgairement le *médiaſtin*, qui s'étend en longueur depuis les clavicules juſqu'au diaphragme, & en hauteur depuis l'ôs de la poitrine, juſqu'au corps des vèrtébres. Il ſoûtient les viſcères, de peur qu'ils ne tombent d'un côté ou d'autre.

MÉDIASTIN, étoit chez les Romains le nom d'une ſorte d'éſclaves. *Mediaſtinus*. C'étoient ceux qui n'avoient point d'office marqué; ſur tout à la campagne. Porphyrion & Acron croyent que *médiaſtin* étoit un homme qui demeuroit au milieu de la ville.

MÉDIASTINE. Tèrme d'Anatomie, épithète qu'on donne à une veine du médiaſtin. *Mediaſtina*, ou *Mediaſtini vena*.

MÉDIAT, ATE. adj. Tèrme relatif à deux extrêmes, qui ſe dit de ce qui eſt au milieu, ou d'un moyen, & d'une cauſe ſeconde, ſur laquelle agit la caûſe ſupérieure, pour produire quelque éffèt. *Medius*, *Mediatus*. Éxemple: La ſubſtance eſt un genre à l'égard de l'homme, mais il y a entre deux d'aûtres genres *médiats*, qui ſont le corps, & le vivant. Le genre immédiat à l'égard de l'homme c'eſt l'animal. Un Juge ſubdélegué d'un Intendant n'a qu'une puiſſance *médiate*, qui eſt émanée d'un aûtre Juge, lequel n'a de puiſſance que celle qu'il tient du Roi. Ce mot s'applique alors au tèrme le plus bâs, & le plus proche. Quand on dit que Dieu & l'homme produiſent un homme; Dieu eſt la caûſe *médiate*, la ſupérieure, & la plus éloignée; l'homme eſt la puiſſance immédiate.

MÉDIATEMENT. Advèrbe. Tèrme dogmatique. *Mediatè*. D'une manière médiate, intèrrompuë, éloignée. L'École ſe ſèrt utilement de ces diſtinctions *médiatement* & immédiatement, pour ſoudre bien des difficultez. C'eſt une grande queſtion en Théologie que de ſçavoir ſi le Saint-Éſprit convèrtit les pécheurs *médiatement*, ou immédiatement. Le Roi ne rend la juſtice à ſes peuples, n'éxèrce ſon autorité que *médiatement*, par le moyen de ſes Magiſtrats, & par divèrs degrez de juriſdiction.

MÉDIATEUR, MÉDIATRICE. ſ. m. & f. Qui employe ſes ſoins, ſon entremiſe, pour remettre quelqu'un en grâce, pour accorder une affaire, pour faire une paix. *Mediator*, *reconciliator*, *ſequeſter*. Les Chrétiens reconnoiſſent JÉSUS CHRIST pour leur *Médiateur*; mais cette qualité de *Médiateur*, que l'Écriture donne à JÉSUS CHRIST, ne reçoit aucun préjudice de l'intèrceſſion de la ſainte Vièrge & des Saints, qui régnent avec Dieu, comme elle ne nous empêche pas de demander le ſecours de nos frères vivans ſur la tèrre. Nous prions les Saints dans le même éſprit de charité & ſelon le même ordre de ſociété fratèrnelle. Quand nous parlons à Dieu, nous diſons ayez pitié de nous, écoutez-nous; mais nous nous contentons de dire Saints priez pour nous, comme nous le diſons à ceux avec leſquels nous vivons. Mais nous avons plus de confiance aux prières que les Saints font pour nous, parcequ'ils ſont plus puiſſans auprès de Dieu, que les hommes qui ſont encore ſur la tèrre. Le Concile de Trente s'eſt éxpliqué ſur cet article d'une manière dont tout homme de bon ſens doit être content, & c'eſt ſuivant la penſée & les tèrmes du Concile qu'il faut entendre ce que les Docteurs & les Prédicateurs diſent, que les Saints ſont nos *médiateurs* auprès de Dieu. Les Princes neûtres ſont d'ordinaire les *Médiateurs* entre ceux qui ſont en guèrre. Les amis doivent être les *médiateurs* pour accorder les querelles, & les procès de leurs amis. La qualité de *Médiateur* eſt une des plus difficiles que l'Ambaſſadeur ait à ſoutenir. WICQ.

MÉDIATION. ſ. f. Entremiſe de celui qui accommode les parties qui ſont en guèrre, ou en querelle. *Reconciliatio*. Le Pape a offèrt ſa *médiation* pour pacifier l'Europe.

MÉDIATION, eſt un tèrme de Séminariſte de Paris, qui ſe dit de la pauſe qu'on fait au milieu des vèrſets des Pſeaumes qui ſe chantent à l'Office divin. *Intervallum*, *pauſa*, *mediatio*. Faire la *médiation*.

MÉDICA. ſ. f. Plante qui a été ainſi appellée, parceque ſa ſemence a été apportée de la Médie depuis fort long-tems, puiſque Virgile en parle dans ſes Géorgiques. On la nomme auſſi *Médoiſe* par la même raiſon. On la cultive en pluſieurs endroits pour la nourriture des beſtiaux; elle les engraiſſe beaucoup. On l'appelle encore *Luſerne*. Voyez LUSÈRNE.

MÉDICAMENT. ſ. m. Remède qui peut changer nôtre nature en mieux. *Medicamentum*. Le *médicament* eſt oppoſé à l'*aliment*; car celui-ci ſe convèrtit en nôtre ſubſtance, & l'autre l'altère. Quelquefois l'aliment ſèrt auſſi de *médicament*. D'autres fois ce qui ſèrt de *médicament* à l'un eſt poiſon à l'autre. La ciguë eſt aliment & *médicament* à l'étourneau, & poiſon à l'oye. L'ellé-

bore eſt aliment à la caille, & *médicament* aux hommes. Il y a des *médicamens* intèrnes, & d'autres extèrnes. Il y en a de ſimples & de compôſez. Il y a des *médicamens* attractifs, répèrcuſſifs, réſolutifs, raréfactifs, anodins, ſuppuratifs, détèrſifs, incarnatifs, ou ſarcotiques, mondificatifs, regénératifs, cicatriſatifs, corroſifs, carminatifs, roboratifs, deſſicatifs & ſtupéfactifs. Il y en a d'aſtringens, d'émolliens, de cauſtiques, pyrotiques, diurétiques, diaphorétiques, épulotiques, narcotiques, qui ſont tous expliquez à leur ordre. On appelle *médicamens cholagogues*, ceux qui ſont propres pour purger la bile; *phlegmagogues*, ceux qui ont la vèrtu de vuider la pituite; *melanogogues*, ceux qui évacuënt la mélancolie; *hydragogues*, ceux qui emportent les eaux. Quand on decrete ſur la plainte d'un bleſſé, on lui donne en même tems une proviſion pour ſes alimens, panſemens & *médicamens*.

MÉDICAMENTER. v. act. *Medicationem adhibere*. Panſer un malade, un bleſſé, lui donner les médicamens néceſſaires Un Chirurgien a une action privilégiée en Juſtice pour avoir panſé & *médicamenté* quelqu'un. Ce mot n'eſt pas du bel uſage : il faut dire *panſer*. Cependant on pourroit faire quelque diſtinction entre ces deux tèrmes, & ſe ſèrvir de *panſer* par rapport au Chirurgien, & de *médicamenter* par rapport au Médecin, ou plutôt à l'Apoticaire.

MÉDICAMENTEUX, EUSE. Qui ſèrt de médicament. Les Médecins reconnoiſſent pluſieurs alimens *médicamenteux*.

MÉDIE EN IRLANDE. Voyez MÉATH.

MÉDIE. ſ. f. C'eſt le nom propre d'un ancien Royaume de l'Aſie, dont les Rois poſſédèrent pendant cent cinquante ans l'Empire d'Aſie. *Media*. Il étoit borné au levant par l'Hircanie, & la Parthe; au ſud par la Pèrſe propre, & la Suſiane; au couchant par l'Aſſyrie, & l'Arménie, & au nord par la mèr Caſpienne.

MÉDIÉTETÉ. ſ. f. Tèrme d'Arithmétique. Quand on a ſeulement trois nombres proportionnels cela ſe nomme *médiétete Arithmétique*, ou *médiétete Géométrique*, ou *médiétete Harmonique*, ſelon que la proportion eſt ou Arithmétique, ou Géométrique, ou Harmonique.

MÉDIMNE. ſ. m. *Medimna*, *Medimnus*, *Medimnum*. Meſure des chôſes arides. Meſure Attique. Le *médimne* étoit égal à 48. chœnices, & le chœnix à trois cotyles, & une cotyle à un demi ſeſtiér Romain.

MEDIN. Tèrme de Relations. C'eſt une monnoye de Turquie, d'argent fin, qui vaut 18. deniérs monnoye de France, ou deux aſpres de Turquie. Il y a auſſi des *medins* de Barbarie, qui eſt une monnoye Africaine dont Bodin fait mention.

MÉDINA. ſ. f. Ce nom, que pluſieurs villes portent en Éſpagne, eſt Arabe, & ce ſont les Maures qui l'y ont porté, & qui l'ont donné à ces villes. Il ſignifie ville. *Civitas*, *Urbs*.

MÉDINA. ſ. f. ou LA CITTA VECCHIA. Nom propre d'une petite ville ſituée au milieu de l'iſle de Malte, dont elle étoit autrefois la Capitale. *Metina*, *Medina*, *Melita*.

MÉDINA DEL CAMPO. Nom propre d'une petite ville avec un vieux château, ſituée dans le Royaume de Léon à dix lieuës de Valladolid, vèrs le midi occidental. *Medina Campeſtris*, *Methymna campi*.

MÉDINA CÉLI. Nom propre d'une petite ville Capitale d'un grand Duché. *Metina cœli*, *Methymna cœli*. Elle eſt dans la Caſtille Vieille, Province de l'Éſpagne, ſur le Xalon, à quatre ou cinq lieuës de Siguença, vèrs le levant.

MÉDINA DEL POMAR. Nom propre d'un Bourg de la Caſtille Vieille en Éſpagne. *Metiña*, ou *Methymna pomaria*. Il eſt entre l'Ébre & les confins de la Biſcaye, au nord de la ville de Burgos. MATY.

MÉDINA DEL RIO SECCO. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne. *Metina Fluvii Sicci*.

MÉDINA SIDONIA. Nom propre d'une petite ville, avec titre de Duché. *Aſſidonia*, *Aſindum*. Elle eſt dans l'Andalouſie, en Éſpagne, ſur une coline, à neuf lieuës de Cadiz, vèrs le levant. MATY.

MÉDINA DE TORRES. Nom propre d'un village avec un Château, & tître de Duché. *Metina*, ou *Methymna Turrium*. Il eſt dans l'Eſtramadure d'Éſpagne, aux confins de l'Andalouſie. MATY.

MÉDINA TALNABI, ou AL-NABI, c'eſt-à-dire, la ville du Prophête. *Metina*, *Medina*, ou *Methymna Alnabia*, anciennement *Jatreb*, *Jatrib*, *Jatrippa*, *Latrippa*, ville de l'Arabie. Elle eſt ſituée dans la Principauté de la Mécque, ſur la rivière de Laakic, à dix lieuës de la mèr rouge, & à quatre-vingt de la Mécque.

MÉDIOCRE. adj. de tout genre. *Mediocris*, *medius*. Qui eſt au milieu de deux éxtrémitez, qui n'a ni éxcès, ni défaut; qui eſt entre le grand & le petit, entre le bon & le mauvais. Un homme tempérant ſe contente d'un *médiocre* repas. Cet homme eſt d'une taille *médiocre*. Il a fait une fortune bien *médiocre*. Son bien, ſon éſprit, ſa beauté ſont aſſez *médiocres*. Cet Ouvrage eſt du ſtile *médiocre*, c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt ni bas, ni relevé, ni bon, ni mauvais. Les éſprits *médiocres* ſont les moins timides, & veulent décider de tout. BELL. Un éſprit bâs, & *médiocre*, fait moins de fautes, parceque ne s'élevant jamais il ne hazarde rien, & demeure toûjours en ſûreté. BOIL. Tous les vices *médiocres* ſont prèſque approuvez. NIC. On a fait une vèrtu de la modération pour conſoler les gens *médiocres* de leur peu de fortune, & de leur peu de mérite. LA ROCH. Les gèns d'un éſprit *médiocre* ſont toûjours contens d'eux-mêmes, parcequ'ils n'ont pas l'idée de ce qui eſt au-deſſus de leurs petits talens. BELL. Les éſprits *médiocres* ſe laiſſent ébranler par les plus legères raiſons, qui font impreſſion ſur eux. LA PL.

Les vèrs ne ſouffrent point de médiocre *Auteur*,
Il n'eſt point de degrez du médiocre *au pire*. BOIL.

Mediocribus eſſe Poëtis,
Non Dii, *non homines*, *non conceſſere columna*. HORAT.

MÉDIOCREMENT. adv. D'une manière médiocre. *Mediocriter*. Il eſt *médiocrement* grand; *médiocrement* dévôt; *médiocrement* brâve. On peut ſe conſoler de tout quand on eſt *médiocrement* ſage, ou *médiocrement* fou. LE CH. DE M. Les loüanges ne touchent que *médiocrement* les pèrſonnes modeſtes. BELL. Il eſt difficile de ne ſentir qne *médiocrement* ce qu'on a ardemment ſouhaité. M. ÉSP.

MÉDIOCRITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt médiocre; qui tient un juſte milieu; qui n'a ni éxcès, ni défaut. *Mediocritas*. La raiſon, la juſtice veulent, qu'on garde une honnête *médiocrité* en toutes choſes, entre la clemence & la ſévérité. La *médiocrité* eſt inſupportable en Poëſie. LA BR. Les pèrſonnes indolentes demeurent dans une *médiocrité* de vèrtu qui ne les éléve à rien. M. SC. Les femmes ſont incapables de ſe tenir dans une juſte *médiocrité*. BELL. J'aime une heureuſe *médiocrité* qui eſt au deſſus du mépris, & au-deſſous de l'envie. S. ÉVR. Entre ignorant & ſçavant, il y a une cèrtaine *médiocrité* de ſuffiſance, qui tîre un homme du rang des ignorans, & qui ne le met pas encore au rang des Sçavans. LOG. Les Romains étoient entêtez d'une *médiocrité* un peu ſauvage, & que l'indigence rendoit néceſſaire. S. ÉVR.

O médiocrité!
Mère du bon éſprit; compagne du repos. LA FONT.

MÉDIOXIME. Voyez MITOYEN.

MÉDIRE, MÉDISANCE. Voyez MEſDIRE, MÉſDISANCE.

MÉDITATIF, IVE. adj. Rêveur; qui s'applique à méditer. *Meditationi intentus*. Cet homme *méditatif* eſt toûjours dans la contemplation. La vie *méditative* eſt plus parfaite que la vie active. Une mélancolie taciturne accompagne d'ordinaire les éſprits *méditatifs*. S. ÉVR. Les Myſtiques ſe retranchent dans la région de *méditatifs*. BOSS. Un Auteur diſtrait, & toujours *méditatif*, gâte une convèrſation enjoüée. S. ÉVR.

MÉDITATION. ſ. f. Action par laquelle on conſidère éxactement quelque chôſe; acte de l'âme occupée à la rechèrche d'une vérité. *Meditatio*, *commentatio*. Cette queſtion eſt difficile à réſoudre, elle demande une longue, & une profonde *méditation*. Faire quelque *méditation* ſur les miſères de la vie. ARN. L'étude des mœurs vaut mieux que les *méditations* abſtraites des Philoſophes. Les *méditations* Métaphyſiques de Monſieur Déſcartes ſont éxcellentes, il y a cependant bien des chôſes dont tout le monde ne convient pas.

MÉDITATION, ſe dit en tèrmes de dévotion de la conſidération des myſtères & des grandes véritez de la foi. Les grands Saints ont paſſé la plus grande partie de leur vie en *méditation*. Les Myſtiques mettent une grande différence entre la contemplation, & la *méditation*. Contempler un ſujet, & le méditer, n'eſt pas la même chôſe chez eux. La *méditation* conſiſte en des actes diſcurſifs de l'âme, qui conſidère méthodiquement, & avec attention, les myſtères de la foi, & les préceptes de la morale, pour les éxaminer en détail, & en connoître le fond. Cela ſe fait par des réfléxions, & des raiſonnemens qui laiſſent après eux des traces diſtinctes dans le cèrveau. La *méditation* ne convient point aux parfaits contemplatifs, qui voyent tout en Dieu d'un ſeul coup d'œil, & ſans réfléxion. Ainſi quand on a une fois quitté la *méditation*, & qu'on eſt parvenu à la contemplation, on n'y revient plus, & ſelon le Père Alvarez, il ne faut reprendre la rame de la *méditation*, que quand le vent de la contemplation n'enfle plus les voiles. FÉN.

MÉDITATION, ſe dit auſſi pour oraiſon mentale. Employer une heure à la *méditation*. Faire ſa *méditation*.

MÉDITER. v. act. S'attacher attentivement à la conſidération de quelque chôſe; faire des réfléxions; penſer profondément à quelque

quelque chôſe. *Meditari, commentari.* Ce Philoſophe a long-tems *médité* ſur cette matière, il y a bien rêvé. Il a long tems *médité* ſur cette action, avant que de la faire.

MÉDITER, ſignifie quelquefois, avoir envie, un deſſein de faire quelque chôſe. *Cogitare.* C'eſt un homme qui *médite* ſa fuite.

Un autre ambitieux, pour les vèrs qu'il compôſe
Quelque bon Bénéfice en l'éſprit ſe propôſe,
Et deſſus un cheval comme un ſinge attaché
Méditant un ſonnet, médite *un Evêché.* RÉGNIÉR.

MÉDITER, en tèrmes de dévotion, ſe dit de cette retraite ſpirituelle, de ce recueillement d'éſprit, dans lequel on conſidère la grandeur & la bonté divine, la profondeur des myſtères, les infirmitez, la mort, & les autres chôſes qui éxcitent à bien vivre. *Meditari.* Les affaires du monde nous empêchent de *méditer* celles de nôtre ſalut.

MÉDITER, eſt ordinairement neutre, & ſe conſtruit avec la prépoſition *ſur.* Cependant il y a de la différence entre *méditer ſur* l'Évangile, & *méditer* l'Évangile. *Méditer* ſur l'Évangile, c'eſt s'appliquer à un mouvement de pieté, ou à une penſée qui ſe préſente à l'éſprit en liſant un vèrſet de l'Évangile : mais *méditer* l'Évangile, ou *méditer* la loi de Dieu, c'eſt remplir ſon éſprit des maximes, & des véritez ſemées dans tout l'Évangile ; s'occuper continuellement de la loi de Dieu. M. L. T. Heureux l'homme qui met ſon affection en la loi du Seigneur, & qui la *médite* le jour & la nuit. PORT R.

MÉDITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les cérémonies concèrtées, & les égards trop *méditez*, gênent la ſocieiété. *Meditatus.* S. ÉVR. Il avoit apporté une réponſe *méditée.* S. ÉVR.

MÉDITÈRRANÉE. adj. m. & f. Qui eſt enfèrmé dans les tèrres. *Mediterraneus.* On le dit ſur tout de cette grande mèr qui entre dans les tèrres par le détroit de Gibraltar, & qui s'étend bien avant dans l'Aſie juſqu'au Pont Euxin & aux Marais Méotides. On l'appelloit autrefois la *Mer des Grecs*, ou la *Grande Mèr.* On l'appelle *Mer* du Levant, comme l'Océan *Mer* du Ponant. On l'appelle *Liguſtique*, & de *Toſcane*, vèrs l'Italie ; *Adriatique* dans le Golfe de Veniſe ; *Ionique* & *Ægée* vèrs la Gréce ; *Mer de Marmora*, ou *Mèr* Blanche, parcequ'on tient qu'elle eſt fort ſûre entre l'Helleſpont & le Boſphore, & au delà c'eſt la *Mèr Noire*, parceque la navigation y eſt très-dangereuſe, ou *Mèr Majour*, que les Anciens ont appellée *Pont-Euxin.* Les Arabes appellent la *Mèr* Méditèrranée, le *pot de chambre*, à cauſe, diſent ils, de ſa figure.

En ce ſens il eſt ſouvent, ſubſt. fem. La *Méditèrranée* eſt un grand Golfe de l'océan Atlantique. *Mare Mediterraneum*, ou *internum.* Cette Mèr s'étend du couchant au levant, depuis le détroit de Gibraltar juſqu'au côtes de Syrie, ayant au ſud les côtes de l'Afrique, & au nord celles de l'Europe, & de l'Aſie. Elle forme pluſieurs Golfes, dont les plus conſidérables ſont ceux de Sidra & de Capes en Afrique ; celui de Véniſe en Europe ; l'Archipel, la mèr de Marmora, la mèr Noire, & celle de Zabache, entre l'Europe & l'Aſie. On y remarque auſſi pluſieurs célébres détroits, qui ſont ceux de Gibraltar, de Meſſine, de Gallipoli, de Conſtantinople, de Caffa, & la bouche du Golfe de Veniſe.

Les galères vont ſur la *Méditèrranée*, & les vaiſſeaux de haut bord ſur l'Océan.

On appelle auſſi des lieux, des villes & des Provinces *méditèrranées*, celles qui ſont bien avant dans les tèrres, & qui ſont fort éloignées de la mèr. On ne mange point de marée fraîche dans les villes *mèditèrranées.*

MÉDITRINALES. ſ. f. Nom propre d'une fête du Paganiſme. *Meditrinalia.* Les *Méditrinales* ſe célebroient le cinquième des ides d'Octobre, c'eſt-à-dire, l'onzième de ce mois. Elles y ſont en éffèt marquées dans l'ancien Calendriér, rapporté par Gruter p. CXXXIII.

MÉDITRINE. ſ. m. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe du Paganiſme. *Meditrina.* On dit que c'étoit la Déeſſe des médicamens, ou des guériſons, ni Feſtus, ni Varron, ne le diſent. Celui-ci dit ſeulement que le nom de *Meditrina* vient de *mederi*, & Feſtus qu'il vient de la formule que l'on diſoit le prémiér jour que l'on beuvoit du vin nouveau, & que nous avons raportée à l'article précédent. Voyez Voſſius. *De Idolol. L. VIII. C. 6.*

Ce nom vient du vèrbe *mederi*, qui ſignifie *guérir, remédier.*

MÉDIUM. ſ. m. Tèrme Latin, qui ſignifie, Milieu, moyen. On s'en ſert en cette phrâſe Françoiſe, Il faut trouver un *médium* pour accommoder cette affaire, ôter un peu à l'un, pour donner à l'autre. C'eſt ce que les Italiens appellent un *mezzo termino.*

MÉDIUM. Tèrme Dogmatique, eſt un argument qu'on propoſe contre une théſe qu'on ſoutient en l'École. Le Préſident a ouvèrt la diſpute de ces théſes par trois *médium, tribus mediis*, c'eſt à dire, par trois argumens, trois differentes difficultez.

Les Écoliérs ont auſſi un jeu qu'ils appellent le *médium*, quand ils jettent des doubles au milieu d'un quarré.

MÉDIUM, ſe dit auſſi d'une plante dont la racine eſt groſſe comme le pouce, s'appetiſſant peu-à-peu, tendre, rouge, couvèrte d'une écorce ridée. Il en ſort une ſeule tige, haute d'environ un piéd, fèrme, creûſe, veluë, revêtuë de quantité de feuilles longues, rudes au toucher, approchantes de celles de l'échium. Ses fleurs ſont des cloches ſemblables à celles de la campanûle, de couleur pâle, diſpoſées en épi. Ses ſemences ſont petites, un peu jaunes. C. Bauhin l'appelle *Campanula foliis echii*, & Mr Tournefort, *Medium Alpinum echii folio, floribus ſpicatis.*

MÉDLIN. ſ. m. Nom propre d'un village de la Bavière, ſitué ſur l'Inn, à trois lieuës au deſſus d'Oeting. *Medelinum.*

MEDLIN. Voyez METLIN.

MEDNIKI. ſ. m. ou WOMIE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Samogitie, en Pologne. *Mednicia, Vomia.*

MÉDOC. ſ. m. Le pais de Medoc. *Meduli, Medulli, Medulicus,* ou *Medulinus ager*, ou *pagus.* C'eſt un petit païs du Bourdelois en Guyenne. Il eſt au couchant de la ville de Bourdeaux, entre la Garonne, & le Golfe d'Arcachom, & la mèr de Gaſcogne.

Les Iſles de *Médoc* ſont trois iſles de la Garonne, ſituées au deſſous du confluent de cette rivière & de la Durance.

MÉDOC, Eſpéce de figue, qu'on appelle ainſi en Gaſcogne. Elle eſt jaûne dedans & dehors. LA QUINT. *T. I. p. 415.*

MÉDOIS, OISE. adj. Qui concèrne les Médes, qui eſt des Médes, *Medicus, a.*

MÉDOISE. ſ. f. Plante. Voyez MÉDICA DE LUSÈRNE. C'eſt la même chôſe.

MÉDON. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, ou village de la Dalmatie. *Medona.* Il eſt ſur une montagne, près de la rivière de Bojana ; un peu au deſſus du lac de Scutari.

MÉDOQUIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt du païs de Médoc. *Medulus, Medullus a.* Valois, *Not. Gall. p. 329.*

MÉDOR. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillèt. C'eſt un pourpre clair, qui s'appelle autrement la Conquête Conſtant, parceque c'eſt un M. Conſtant de Compiegne qui l'a élevé de la graine de l'orpheline.

MÉDRARITE. ſ. m. & f. Qui eſt de la poſtérité de Médrar. *Medrarita.* Les *Médrarites* ſont une Dynaſtie, ou famille principale qui commandoit ou régnoit dans la ville & province de Segelmeſſe en Mauritanie, pendant que la famille des Aglibites regnoit dans la province d'Afrique proprement dite. D'HERB.

MÉDRACH. ſ. m. Prononcez *Médrâche*, & dites au pluriér *Médraſchim.* Ce mot ne ſe trouve que dans les Hébraïzans, & il ſignifie un Commentaire allégorique ſur l'Écriture. *Medraſch.*

MEDUJARÈS, ou Col de *Médujare*, ou de *Médujarez*, ou de *Méducharez.* Nom propre d'un bourg du Royaume d'Alger, en Barbarie. *Medujaria, Meducharia.* Il eſt à 51 lieuës de la ville d'Algèr.

MÉDULLAIRE. Tèrme d'Anatomie. adj. m. & f. Qui appartient à la moêlle, qui en a la nature. Il ſe dit principalement d'une partie du cèrveau, appellée le corps *médullaires.* Il faut dans ce mot prononcer les deux *ll* & ne les point mouiller. *Medullaris.*

MÉDUSE. ſ. f. Nom propre d'une femme, ou d'une Nymphe célèbre dans la fàble. *Meduſa.* Elle étoit fille de Phorcus & de Céto, monſtre marin ; & elle habitoit les iſles Dorcœdes dans l'Océan Éthiopien, avec ſes ſœurs Euryalé & Sthénion.

MÉDWAY. ſ. m. Nom propre d'une Rivière d'Anglerèrre. *Meduacus.* Elle a ſes ſources aux confins des Comtez de Surrey, & de Suſſex, travèrſe celui de Kent, baigne la ville de Rocheſtèr, & ſe décharge dans la Tamiſe, près de l'iſle de Schepey. MATY.

MEE.

MÉE. Voyez MAYE.

MÉEN. Voyez MEIN.

MÉERBÉKE. ſ. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bâs. *Merrebecchi.* Elle eſt en Flandres, près de Ninove.

MEF.

MÉſFAIRE. v. n. Faire du mal à quelqu'un. *Nocere.* Les Sentences en réparation d'injures portent déffenſes aux parties de ſe *meſfaire* ni médire. Il eſt vieux.

MÉſFAIT. ſ. m. Crime, mauvaiſe action. *Delictum.* Ce ſcélérat a été pris, & a été puni de tous ſes *meſfaits.* Il eſt peu uſité, hors les Sentences dans leſquelles on garde le vieux ſtile.

Il y a des Auteurs qui écrivent *meſfet* au lieu de *meſfait.*

MÉſFIANCE. ſ. f. Soupçon, déffiance, crainte d'être trompé. *Diffidentia.* Il eſt oppoſé à *confiance.* Il ne faut jamais avoir de la *meſfiance* de ſes amis. Dans l'amour, la tromperie va préſque toujours plus loin que la *meſiance.* ROCH.

On

On dit provèrbialement, la *mèffiance* eſt la mère de ſureté. La Font.

MÈFFIANT, ante. adj. Déffiant; qui ſe mèffie. *Suſpicioſus.* On prend ſouvent plaiſir à tromper les gens *mèffians.* Le monde devient *mèffiant.* Pasc. Humeur *mèffiante.* Abl. Le loup eſt le plus *mèffiant* de tous les animaux. Saln.

MÈFFIER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonel. *Diffidere.* Ne ſe fiér pas en quelque pèrſonne, ou en quelque chôſe. Les Tyrans ſe doivent *mèffiér* de tous ceux qui les approchent. Il ſe faut *mèffiér* de ce bourbiér, de ce mauvais pas, d'un ennemi reconcilié. Se *mèffiér* de tout. Abl.

M E G.

MÉGABIT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſeptième mois des Ethiopiens : il répond à peu près à nôtre mois de Mars.

MÉGABYSE, ou *Megalobyze.* ſ. m. Nom des Prêtres de la Diâne d'Éphêſe. *Megabyzus*, *Megalobyzus* dans Strabon, L. XIV. Les *Mégabyzes* étoient Eunuques. Une Déeſſe vièrge ne ſouffroit point d'autres Prêtres.

MÉGAHÉTÈRIARQUE. ſ. m. Nom d'une dignité à la Cour des Empereurs de Conſtantinople. *Megaheteriarcha.* Le *Mégahétériarque*, que Guillaume de Tyr appelle mal *Megaltriarque*, étoit le prémiér Officiér des Cohortes Palatines, que l'on appelloit Hétériennes, de ἑταῖρος, *allié*, parce qu'elles étoient compôſées d'alliez, de ſoldats levez chez les peuples alliez.

MÉGALÉSIES. ſ. f. ou JEUX MÉGALISIENS. Nom d'une fête qui ſe célébroit chez les Romains le 12. Avril à l'honneur de la Grande-Mère des Dieux, c'eſt à dire, de Cybéle, ou de Rhéa, & en laquelle on faiſoit des jeux & des combats devant le temple de cette Déeſſe. *Megaleſia. Megalenſes ludi.*

On appelloit ces jeux *Mégaléſiens* du mot Grèc μεγάλη, *grande*, à cauſe de Cibéle, qu'on appelloit la grande Déeſſe.

MÉGALOBYZE. Voyez MÉGABYZE.

MÉGALOGRAPHIE. ſ. f. C'étoit chez les Anciens le nom qu'on donnoit à la partie de la Peinture qui traitoit les grands ſujèts. *Megalographia.*

MÉGALOTRIARQUE. Voyez MÉGAHÉTÉRIARQUE.

MÉGANIRE. ſ. f. Nom propre d'une femme qui étoit honorée comme une Déeſſe en Béotie, & qui y avoit un temple. *Meganira.* Elle étoit femme de Célée & mère de Triptolême.

MÉGARDE. Voyez Mesgarde.

MÉGARE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville, Capitale de la Mégaride, en Grèce. *Megara*, anciennement *Niſu*, *Niſæa*, *Niſſæa.*

MÉGARISE. ſ. Nom propre d'une rivière qu'on nomme autrement *Lariſſa.* Voyez Larissa.

Le Golfe de Mégarise, *Megariſenus ſinus*, anciennement *Melas*, *Melanis*, *Melanes*, *Cardiſianus ſinus.* Ce Golfe eſt une partie de l'Archipel.

MÉGASUPAN. Voyez SUPAN.

MÉGÉLLES. Tèrme de relation. C'eſt ainſi qu'on appelle en Pèrſe l'aſſemblée des grands Seigneurs à la Cour du Roi de Pèrſe, à l'occaſion de cèrtaines cérémonies, comme lorſqu'il s'agit de donner la prémière audience à un Ambaſſadeur, ce qu'on accompagne toûjours d'un ſuperbe feſtin, où ſe trouvent les principaux Seigneurs de la Pèrſe, & même ordinairement les Ambaſſadeurs des autres Princes. La veille on leur fait ſçavoir qu'il y aura le lendemain *mégéles*, ou *mégélis.* Le Sophi Roi de Pèrſe aſſemble quelquefois le *mégéles* pour d'autres raiſons, & c'eſt pour lors une ėſpéce de conſeil, dont le ſécrèt eſt encore impénétrable, quelque grand que ſoit le nombre de ceux qui y aſſiſtent, le Prince eſt auſſi ſûr de ſon ſécrèt que s'il ne l'avoit dit à pèrſonne. Cette fidélité à garder le ſecrèt du Prince eſt d'une pratique fort ancienne dans la Pèrſe, & Quint-Curce en a parlé comme d'une chôſe ſingulière aux Pèrſes.

MEGEN. Voyez MEYEN.

MÉGÈRE. ſ. f. Nom propre de l'une des trois furies. *Megæra.* Elle étoit fille de la Nuit & de l'Achéron.

MÉGHEN, ou MÉGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Brabant Hollandois. *Mega.*

MÉGIE. ſ. m. Art de préparer les peaux de moutons, ou autres peaux délicates, d'en faire tomber le poil & la laine, & les rendre propres à pluſieurs manufactures, comme gants, bourſes, parchemins, &c. *Ars alutaria.*

Ce mot & les deux ſuivans viennent de *megir*, préparer des peaux & des cuirs; & *megir* vient de *medicare.* Huet.

MÉGIES. Voyez MEDGYES.

MÉGIſSIÉR. ſ. m. Artiſan qui prépare & teint les peaux blanches qui n'ont point beſoin d'être paſſées par le tan, & les menuës peaux, qui les paſſe en mégie. *Alutarius.* Il prépare auſſi les fourrures, comme chiens, & chats, &c.

MÉGIſSERIE. ſ. f. Trafic & commèrce de l'Artiſan qui prépare & qui vend les laines, & les peaux de moutons, & autres. *Mercium alutariarum propola inſtitor.* Il y a à Paris la rue de la *mégiſſerie.*

MEGRINA. ſ. f. Nom propre d'une Province que les vieilles Cartes mettent dans la Moſcovie, entre le lac Ilmen, & celui de Biele-Jézéro. Elle eſt maintenant en partie dans le Duché de Biele Jézéro, & une partie de celui de Novogrod Wéliki. Maty.

MÉGUE. ſ. m. Petit lait. Ménage dit qu'il s'eſt dit par corruption de *maigre de lait. Serum lactis.*

M E H.

MÉHADOU. ſ. m. Nom propre d'une fauſſe Divinité des Indiens. *Mehadous.* C'eſt le nom que les Brachmanes des Indes donnent à une troiſième Divinité ſubaltèrne, que Dieu créa avant le monde, & dont il ſe doit ſervir pour le détruire. D'Herbelot.

MÉHAIGNER. Vieux v. a. Eſtropier, *mutilare.*

Et mourir & navrer, & batre & méhaigner.
Rom. de Bertr. du Guesclin.

MÉHAIGNEUR. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans l'ancienne Coutume de Normandie, il veut dire, qui mehaigne, qui mutile, qui eſtropie.

MEHAIN. Vieux mot, qui ſignifie mutilation, laquelle rend un homme impotent, & incapable de ſervir à la guèrre. *Mutilatio*, *mahamium* dans la baſſe Latinité.

MÉHAINE. ſ. f. Nom propre d'une rivière des Païs Bas. *Mehania.*

MÉHÉDIE. Voyez AFRIQUE & ELMADIA.

MÉHEN. Voyez MEIN.

MÉHEURDAR. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un grand Officiér du Royaume de Pèrſe. C'eſt le Garde des ſceaux.

MEHMONDAR-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Officiér de la Cour de Pèrſe; c'eſt l'introducteur des Ambaſſadeurs.

MEHNÉE. ſ. fém. Vieux mot, c'eſt la même chôſe que *meſnie.* Voyez ce mot.

MÉHUN. Voyez MEUN.

M E I.

MEIDAN. ſ. m. Voyez MEYDAN. M. Sanſon écrit *meidan.*

MEIGLE. ſ. f. Eſpéce de pioche dont les Vignerons ſe ſervent pour labourer la vigne. *Ligo. Ligonis ſpecies.*

MEIGNON. ſ. m. Nom propre d'un village dans le tèrritoire de Poiſſy, en l'iſle de France; mais du Diocèſe de Chartres. *Magedo.*

MEILIE. Voyez ÉMILLE.

MEILLEUR, eure. adj. Tèrme de comparaiſon. Ce qui a des qualitez qui lui donnent de l'avantage ſur un autre à qui on le compare, qui a un plus haut dégré de bonté. *Melior*, *potior.* Ce malade eſt dans un *meilleur* état qu'il n'étoit. Il faut attendre un *meilleur* tems, une *meilleure* occaſion, c'eſt à dire, plus favorable. Quand on veut boire il faut demander du *meilleur*, on ſous-entend du vin.

Meilleur, ſignifie quelquefois, Éxcellent. *Excellens*, *præſtans.* C'eſt le *meilleur* garçon qui ſoit au monde, la *meilleure* fortune qu'on puiſſe ſouhaitter.

Meilleur, eſt auſſi ſubſtantif. Le *meilleur* eſt le plus grand ennemi du bon. Quand on fait des emplettes, il faut toûjours prendre le *meilleur* & le plus beau. Le *meilleur* eſt de ſe taire, quand on n'a rien de bon à dire. Le *meilleur* eſt de n'imprimer jamais. Bens. Il eût été *meilleur* pour Judas de n'être jamais venu au monde.

MEIMAC. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye du Limoſin, ſituée à ſept lieuës de la ville de Tulle, vèrs le nord.

MEIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Meianus*, *Marennus*, *Merennus*, *Mainus.*

MEIN. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière d'Allemagne. *Mœnus.* Elle prend ſa ſource vèrs les confins de la Bohême, travèrſe la Franconie, & une partie de la Vétéravie, & ſe décharge dans le Rhin, vis-à-vis de Mayence. Elle baigne Culembach, Schweinfurt, Wurtzburg, Wertheim, Aſchaffenbourg, Hanaw, Francfort, &c. Maty.

MEINGAUD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Mengoldus.*

MEINGOW. ſ. m. Nom propre qu'on donne à une contrée de la Franconie. *Menogavia.* Elle s'étend le long du Mein, depuis la ville de Wurtzburg juſqu'à Aſchaffenbourg. Maty.

MEINOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Souabe. *Meinovia*, *Augia Minor.* Elle eſt dans le lac de Conſtance, entre la ville de ce nom, & celle d'Ubèrlingen.

MEINRAD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Megindradus.*

MEINUNGEN.

MEINUNGEN, MEININGEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Franconie, en Allemagne. *Meininga.*

MEIRA, autrement, CONTA. Nom propre d'une rivière de l'État de Gennes, en Italie.

MEIRE. vieux adj. m. & fém. Plus grand. *Major.* LOBINEAU, *Gloſſ.*

MEISSEN. ſ. m. ou MISNE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Haute Saxe, en Allemagne. *Miſna.* Elle eſt dans la Miſnie, ſur l'Èlbe, à quatre lieuës au deſſous de Drèſde.

MEISSENHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle Électoral du Rhin, en Allemagne. *Menſenheimum.*

MEISTRAL. Voyez MAESTRAL.

MEISTRE. ſ. m. Tèrme de la Marine des Galères. Arbre de *meiſtre*, c'eſt le principal & le plus grand des deux mâts d'une Galère.

MEISTRE. ſ. f. Tèrme de la Marine des Galères. Voile de l'arbre Meiſtre. Liér la *meiſtre*.

MEIX. Tèrme de Coutumes. Voyez MEX.

MEK.

MEKLENBOURG. Voyez MECKELBOURG.

MEKTÈRLÈR. ſ. m. Officiér de la Cour du Grand Seigneur. Celui qui a ſoin de ſes tentes. *Tentoriorum Curator.*

MEL.

MÉLA, ou MILÈVE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville d'Afrique. *Milevum*, *Milevis.*

MÉLA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'État de Veniſe. *Mela.* Elle baigne la ville de Breſcia, & ſe va décharger dans l'Oglio. MATY.

MÉLAIGNE, ou MÉLAINE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Melanius.*

MÉLAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Melas.* Saint *Mélan* étoit Évêque de Rhinocolure.

MÉLANCOLIE. ſ. f. C'eſt une des quatre humeurs du corps; la plus peſante, & la plus incommode. *Melancholia.* Elle vient d'une abondance de bile échauffée, & brûlée. La *mélancolie* cauſe la triſteſſe, le chagrin. Une *mélancolie* ſombre, & taciturne, eſt la ſuite ordinaire d'une trop grande contention d'éſprit. S. ÉVR. Elle a une *mélancolie* tendre & charmante qui me touche le cœur. ID. Il faut être dévôt ſans ſupèrſtition, & ſans *mélancolie*. S. ÉVR. Sa *mélancolie* a quelque chôſe de piquant, & de paſſionné : elle n'a point d'expreſſions pour la joye, & pour le plaiſir. CH. D'H. Ces amitiez ſi violentes qu'on vante tant, ſont formées d'une *mélancolie* noire qui fait les miſanthropes. ST. ÉVR.

MÉLANCOLIE, en tèrmes de Médecine, eſt auſſi une maladie qui conſiſte dans une rêverie ſans fiévre & ſans fureur, accompagnée ordinairement de crainte & de triſteſſe ſans occaſion apparente. Cette rêverie eſt d'une infinité de ſortes, ſuivant le tempérament & les idées de ceux qui en ſont atteints. Il y en a qui ſe croyent des Rois, ou des Princes; d'autres des Inſpirez & des Prophêtes : d'autres au contraire ſe croyent des animaux, comme des loups, des chiens, des chats, des lapins, & ils tâchent d'imiter ces animaux autant qu'ils peuvent. On a vû des gens qui ne vouloient point manger, diſant qu'ils étoient morts; d'autres qui penſoient être du bléd, ou de la cire; les prémiérs craignoient d'être mangez des poules, & les ſeconds n'oſoient aller au ſoleil, ni s'approcher du feu, de peur de ſe fondre. Un homme qui s'imaginoit d'avoir le cul de vèrre appréhendoit de ſe le caſſer toutes les fois qu'il vouloit s'aſſeoir. On trouve une infinité d'autres hiſtoires ſemblables. Les Anciens attribuoient la cauſe de cette maladie aux éſprits noirs & ténébreux, & aux vapeurs de la ratte. Quelques Modèrnes l'attribuënt au mouvement déréglé de ces mêmes éſprits, & à leur conſtitution acide. La *mélancolie* eſt au commencement aiſée à guérir; mais quand elle eſt vieillie, & comme naturaliſée, elle eſt incurable.

MÉLANCOLIE, ſignifie auſſi la triſteſſe même, le chagrin qui vient de quelque fâcheux accident. Ce revèrs de fortune l'a plongé dans une noire *mélancolie*. Dans l'affreuſe *mélancolie* où je ſuis je haïs le monde, & moi même. Avoir de la *mélancolie* dans le cœur & dans les yeux. VOIT. Être enſeveli dans une profonde *mélancolie*. RAC. Je donne un libre cours à ma *mélancolie*. CORN. La ſombre *mélancolie* d'un éſprit chagrin intèrpréte tout mal, & prend tout de travèrs. BELL. J'ai beſoin d'un ami pour flatter ma *mélancolie*, & diſtraire mon éſprit trop attentif à mes malheurs. S. ÉVR.

MÉLANCOLIE, ſignifie auſſi une rêverie agréable, un cèrtain triſte plaiſir qu'on trouve dans la ſolitude, pour méditer, pour ſonger à ſes affaires, à ſes plaiſirs, ou à ſes chagrins. Les Poëtes, les Amans, entretiennent leur *mélancolie* dans la ſolitude. Des vèrs plaintifs ſont les fruits d'une douce *mélancolie*.

On dit provèrbialement d'un homme qui vit ſans ſouci, qu'il n'engendre point *mélancolie*, ou de *mélancolie*. On dit du vin, des contes pour rire, que c'eſt le tombeau de la *mélancolie*. On dit auſſi, que la *mélancolie* ne paye point de dettes.

Les Italiens diſent *malincoria*. Le mot de *mélancolie* eſt Grèc, il vient de μέλας, *noir*, & de χολή, *bile*.

MÉLANCOLIÉR. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonel, prendre de la mélancolie. *Mœrori ſe tradere.* C'eſt être fou de ſe *mélancoliér* pour les affaires d'autrui. Ce mot eſt de peu d'uſage, & ne peut être employé ailleurs que dans le bas & burlèſque.

MÉLANCOLIQUE. adj. m. & f. Sombre, triſte; qui a de la mélancolie. *Melancholicus.* Il y a des animaux *mélancoliques* de tempérament, en qui l'humeur *mélancolique* eſt prédominante. Le tempérament *mélancolique* eſt le plus propre pour l'étude. Les éſprits *mélancoliques* ſont ſujèts à penſer des chôſes funèſtes. S. ÉVR. Il eſt ridicule de combattre ſérieuſement les rafinemens, & les illuſions d'une dévotion *mélancolique*. BOSS. Un viſage auſtère & *mélancolique* ſemble condamner l'air riant & ouvèrt des autres. S. ÉVR.

> *Que je hais ces Auteurs froids, &* mélancoliques,
> *Dont les Grâces jamais ne dérident le front.* BOIL.

MÉLANCOLIQUE, ſignifie encore, Affligé, chagrin par quelque fâcheux accident. *Triſtis*, *ſeverus.* Il y a des gens qui ſont *mélancoliques* par art; qui ſe retirent pour méditer, pour écrire, pour rêver dans la ſolitude.

On appelle auſſi un fou *mélancolique*, celui en qui la bile noire eſt prédominante.

MÉLANCOLIQUE, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif maſc. & fém. Je ne puis vivre avec ce *mélancolique*. Les *mélancoliques* ſont quelquefois aſſez plaiſans. La B... eſt un *mélancolique* qui dit les chôſes fort ſpirituellement. MÉN.

> *Nôtre* Mélancolique *en ſçauroit bien que dire,*
> *Qui nous picque en riant, & nous flate ſans rire;*
> *Qui porte un cœur de ſang, deſſous un front bleſmy,*
> *Et duquel il vaut mieux être ami qu'ennemy.* RÉGNIÉR.

MÉLANCOLIQUE, ſe dit figurément des chôſes qui peuvent apporter, ou cauſer de la mélancolie. *Melancholicus*, *triſtis*, *ingratus.* Cette maiſon eſt ſombre & *mélancolique*. Cette ſolitude eſt affreuſe, & bien *mélancolique*. On appelle un petit feu, ou qui brûle malaiſément, un feu *mélancolique*. Quand le ciel eſt couvèrt, on dit, Ce jour eſt bien ſombre & bien *mélancolique*. Cet homme eſt froid, il a un entretien fort *mélancolique*. Qu'ay-je à faire de m'entretenir des penſées *mélancoliques* de la mort? peut-être mourrai-je ſans y penſer, & je n'aurai pas beſoin de conſtance. NIC. La bière eſt un ſéjour par trop *mélancolique*. MOL.

MÉLANCOLIQUEMENT. adv. D'une manière triſte, & mélancolique. *Triſtem in modum.* Il s'eſt retiré dans le déſèrt pour paſſer ſa vie *mélancoliquement*. Il eſt logé bien *mélancoliquement*. Il joüoit le reſte de ſon rôle fort *mélancoliquement*. ABL.

MÉLANGE. Voyez MESLANGE.

MÉLANIDE. ſ. f. Surnom que l'on donna à Vénus. *Melanis.* Vénus fut appellée *Mélanide*, ou ténébres, parcequ'elle chèrche l'obſcurité pour commettre ſes crimes.

En Grèc μέλας, ſignifie *noir*, *obſcur*, d'où *Mélanide* a été formé.

MÉLANTA GRANDE, MÉLONTA. ſ. fém. Nom propre d'un bourg de la Dalmatie, ſitué ſur le Golfe de Veniſe, à quelques lieuës de celui de Cattaro, vèrs le couchant. *Melanta*, ou *Melonta Major.* Quelques Géographes prennent ce lieu pour la ville appellée anciennement *Aſcrivium*, *Aſcrivion*, & *Aſcrovium*, que d'autres mettent à Caſtel Nuovo, & Dominique Nigèr à Cattaro. MATY.

MÉLANTÉRIA. ſ. m. Eſt une matière minérale, vitriolique, dont il y a deux éſpéces. La prémière ſe forme comme un ſel à l'entrée des mines de cuivre, d'où on la ſépare. La ſeconde ſe trouve au haut des mêmes mines en une pièrre unie, polie, nette, de couleur de ſoufre. Le *mélantéria* nous eſt aujourd'hui inconnu. Dioſcoride dit qu'il a une vèrtu cauſtique, & qu'il ſe trouve en Cilicie, & en pluſieurs autres païs. Pluſieurs croyent, avec Pline, que ce n'eſt autre chôſe que le chalcitis, qui a pris divèrſes figures & couleurs dans la mine. On lui ſubſtitue le chalcitis naturel.

Ce mot eſt Grèc, il vient de μέλας, *noir*, parceque cette drogue noircit quand on jette de l'eau deſſus. C'eſt une ſorte de vitriol.

MÉLANTHIE. ſ. f. Nom propre d'une fille de Déucalion & de Pyrrha. *Melanthia.*

MÉLANTHO. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe, fille de Protée. *Melantho.*

MÉLANTOIS. ſ. m. Le quartiér de MÉLANTOIS. *Medenantenſis*, ou *Medenentenſis pagus*, *Melanthiſcus*, ou *Melanthiſius Ager*, autrefois *Medenenſe territorium*. C'eſt une contrée de la Châtellenie de Liſle en Flandres.

MÉLASSO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Melaſſa.*

MÉLASSO, MELAZZO. Voyez MILAZZÓ.

MELCARTUS. ſ. m. Nom, ou ſurnom que les Tyriens donnoient à Hèrcule, leur Dieu. *Melcartus.*

MELCHISÉDÉCIENS. Anciens Sectaires, qui fûrent ainſi appellez, parcequ'ils élevoient Melchiſédech au deſſus de toutes les Créatures, & même au deſſus de JÉSUS-CHRIST. *Melchiſedechiani.* Ils appuyoient leur èrreur, ſur ce qu'il eſt dit dans l'Écriture, que JÉSUS-CHRIST étoit Prêtre ſelon l'ordre de Melchiſédech. L'Auteur de cette ſecte, étoit un cèrtain Théodote, Banquiér, diſciple d'un autre Théodote, Couroyeur, en ſorte que les *Melchiſédéciens* ajoutèrent ſeulement à l'Héréſie des Théodotiens ce qui regardoit en particuliér Melchiſédech, qui étoit ſelon eux la grande & éxcellente vèrtu. Voyez *Théodotiens.*

MÉLCHITES. C'eſt le nom qu'on donne aux Sectaires du Levant, qui ne parlent point la langue Grécque, & qui ne diffèrent prèſque rien des Grècs, tant pour la croyance, que pour les cérémonies. *Melchita.*

Ce mot eſt la même chôſe dans la langue Syriaque, que *Royaliſtes.* Autrefois ce nom fut donné aux Catholiques par les Hérétiques qui ne voulûrent point ſe ſoumettre aux déciſions du Concile de Calcédoine : ils les appellèrent de la ſorte, pour marquer par là qu'ils étoient de la Religion de l'Empereur. On nomme cependant aujourd'hui *Mélchites*, parmi les Syriens, les Cophtes, ou Égyptiens, & les autres nations du Levant, ceux qui n'étant point de véritables Grècs, ſuivent néanmoins leurs opinions. C'eſt pourquoi Gabriel Sionite, dans ſon traité de la Religion & des mœurs des Orientaux, leur donne indifféremment le nom de *Grècs*, & de *Mélchites.* Il y obſèrve qu'ils ſont répandus dans tout le Levant, qu'ils nient le Purgatoire, qu'ils ſont ennemis du Pape, & qu'il n'y en a point dans tout l'Orient qui ſe ſoient ſi fort déclarez contre ſa primauté; mais ils n'ont point là deſſus, ni ſur les articles de leur croyance, d'autres ſentimens que ceux des Grècs ſchiſmatiques, à la réſèrve de quelques points peu impôrtans, qui ne regardent que les cérémonies & la diſcipline Écçléſiaſtique; les *Mélchites* ſont en toutes chôſes de véritables Grècs. Ils ont traduit en langue Arabe l'Euchologe des Grècs, & pluſieurs autres livres de l'Office Éccléſiaſtique; ils ont auſſi dans la même langue les Canons des Conciles, & ils en ont même ajouté de nouveaux au Concile de Nicée, qu'on nomme ordinairement les Canons Arabes, que pluſieurs Sçavans traitent de ſuppoſez; ces mêmes Canons Arabes ſont auſſi à l'uſage des Jacobites & des Maronites; mais les uns & les autres les font parler à leur manière, pour établir leurs opinions. Les Jacobites accuſent les *Mélchites* d'avoir corrompu les Canons Arabes. Jean Baptiſte Léopard, Maronite, Archevêque d'Éſdron, dans un livre intitulé, *La vendange des Sacremens*, cité par Abraham Écchellenſis, accuſe les *Mélchites* d'avoir ajoûté au Canon 55. Arabe du Concile de Nicée quelques mots touchant la répudiation des femmes, & d'avoir pris cet uſage des Mahométans; mais ce reproche n'eſt point fondé; car les *Mélchites* n'ont inſéré dans ce prétendu Canon du Concile de Nicée, que ce qui étoit conforme à la pratique des Grècs. Voyez le mot *Grècs.*

Quelques-uns écrivent *Melquite.* Dèſlors (619.) on nomma en Syrie *Melquites*, les Catholiques qui recevoient le Concile de Calcédoine : comme qui diroit Royaux, ou Impériaux, parcequ'ils ſuivoient la Religion de l'Empereur. FLEURY.

MELCHOM. Voyez MOLOCH.

MELCK. ſ. m. Nom propre d'un bourg dominé par un grand Château. *Melicum*, *Medelicum.* Il eſt ſur une colline, à l'embouchure de la Piela dans le Danube, en la Baſſe Autriche, à dix-huit lieuës au deſſus de Vienne.

MELDOLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté. *Meldula.* Il eſt en l'État de l'Égliſe, dans la Romagne, aux confins de la Toſcane, ſur la rivière de Bédêſe; à ſix ou ſept lieuës au deſſus de Ravenne. MATY.

MELDORP. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Holſtein, en Baſſe Saxe. *Meldorpium.*

MÉLÉAGRIS. ſ. m. C'eſt un oiſeau décrit dans les Anciens, que quelques-uns croyent être nôtre coq d'Inde, mais qui en éffèt eſt une poule de Barbarie, ou pintade. *Meleagris.* On l'a nommé ainſi du nom de *Méléagre*, parcequ'on dit que ſes ſœurs fûrent changées en ces oiſeaux, qui paſſoient tous les ans d'Afrique en Béotie pour venir ſur ſon tombeau.

MÉLÉCE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Meletus.*

MÉLÉDA. ſ. f. Nom propre d'une iſle du Golfe de Veniſe. *Melita.*

MÉLÉUS. Voyez MILLIÉR.

MÉLÉMORT. ſ. m. Nom propre d'un grôs bourg de France, ſitué dans la Provence, ſur la Durance, à trois lieuës au deſſus de Cavaillon. *Melemortium.* MATY.

MÉLÈR. ſ. m. Le Lac MÉLER. *Melerus Lacus.* C'eſt un grand lac de la Suéde. Il eſt entre l'Uplande, la Weſtmanie, & la Sudèrmanie. Ce lac a vingt à vingt-cinq lieuës du couchant au levant, & environ dix lieuës de largeur. Il ſe décharge dans la mèr Baltique à Stokholm, qui eſt ſur les bords, de même que Telge, Strégnes, Torſilia, Abroga, & Koping. MATY.

MÉLÈSE. ſ. f. Arbre réſineux fort haut, de la nature des pins & ſapins. *Larix.* Il a l'écorce fort grôſſe, comme celle de la peſſe, qui eſt toute crevaſſée, & rouge au dedans. Il produit ſes branches à l'entour du tronc de degré en degré avec pluſieurs petits ſurgeons, ſouples comme celles du ſaule & de l'ôſiér, jaûnes, & odorantes. Il jette une feuille fort épaiſſe, longue, tendre, capilleuſe, plus étroite que celle du pin, & qui n'eſt pas picquante. C'eſt le ſeul des arbres à réſine qui ſe dépouille en hivèr de ſes feuilles. Il porte un fruit ſemblable à celui du cyprès, & d'aſſez bonne ôdeur. Ses fleurs ſont plus odorantes, & ſortent du bout des branches au printemps, elles ſont de couleur d'écarlate ardente, & reſſemblent à des flocs de ſoye; ſon bois eſt dur & rouge, & ſur tout au cœur, & eſt bon à bâtir des palais. Pline dit que ce bois ne brûle point, mais qu'il ſe calcine. Cependant il ſe trompe, car il n'y a rien qui faſſe ſi-tôt fondre la mine que le charbon de *mélèſe.* Au reſte la *mélèſe* produit une liqueur excellente que les Apoticaires appellent *Bijon*, & qu'ils ſubſtituënt à la place de la térébentine. Elle ſort du cœur de l'arbre, qu'il faut pour cela pèrcer bien avant avec une tarière. Le meilleur agaric croît ſur la *mélèſe.* On y recueille auſſi quelquefois de la manne. Voyez Choriér, hiſt. de Dauphiné p. 57. & 58.

MÉLÉTIENS. Anciens Hérétiques, ou plutôt, Schiſmatiques d'Égypte, qui ont été ainſi appellez du nom de Méléce Évêque de Lycopolis. *Meletiani.* Ce Méléce ayant été dépoſé pour divèrs crimes, & principalement pour avoir ſacrifié aux Idôles, par Pièrre, qui étoit alors Évêque d'Aléxandrie, il fit une faction particulière. Et c'eſt de cette faction qu'eſt ſortie l'héréſie d'Arius. S. Épiphane s'eſt étendu fort au long ſur l'héréſie des *Mélétiens*; mais il dit bien des chôſes qui ne ſont point vrayes, comme le P. Pétau l'a remarqué judicieuſement, après le Cardinal Baronius. Ce Saint Évêque étoit tombé ſur des faux actes qui avoient été écrits par quelque ſèctaire *Mélétien.* Voyez le Cardinal Baronius dans ſes annales, *ann.* 306. & les remarques du P. Pétau ſur S[t]. Épiphane, *hær.* 68.

MÉLFI, ou MELPHES. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Melphis*, *Melphia.* Elle eſt dans la Baſilicate, aux confins de la Capitanate & de la Principauté citérieure.

MÉLGUEUL, ou MALGUEUIL. ſ. m. Nom d'un ancien Château de Languedoc, ſitué près de Montpellier. *Melgorium.* Il avoit titre de Comté. On y battoit monnoye, & il eſt ſouvent fait mention dans les anciens titres de la livré de *Melgueul*, du ſou, du denier de *Melgueul.*

MÉLIADE, ou MÉLIE. ſ. f. Nom que l'on donnoit dans le Paganiſme à une éſpéce de Nymphe. *Melia*, *Melias.*

MÉLIANE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Melliana*, *Manliana.*

MÉLIAPOR. ſ. m. Autrement S. Thomé. *Maliapora*, *Meliapora*, *Fan.*[illegible] *S. Thomæ.* Ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt ſur la côte de Coromandel, au midi de la ville de Paliacate.

MÉLICA. ſubſt. fém. Plante qu'on appelle autrement *blé barbu.* C'eſt une éſpéce de millèt qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de huit ou dix piéds, & quelquefois de treize, ſemblables à celles des roſeaux, grôſſes comme le doigt, noüeuſes, remplies d'une moëlle blanche. De châque nœud il ſort des feuilles longues de plus d'une coudée, larges de trois ou quatre doigts, ſemblables auſſi à celles des rôſeaux. Ses fleurs ſont petites, de couleur jaune, oblongues, pendantes : elles naiſſent par bottes, ou bouquèts, longs prèſque d'un piéd, larges de quatre ou cinq pouces. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences prèſques rondes, plus groſſes du double que celle du millèt ordinaire, de couleur tantôt jaune, ou rouſsâtre, tantôt noire. Ses racines ſont fortes & fibreuſes. Cette plante aime les tèrres graſſes & humides; on la cultive en Éſpagne, en Italie, & en d'autres païs chauds. Les païſans nettoyent le grain, & l'ayant fait moudre ils en font du pain, qui eſt friable, peu nouriſſant, & fort rude. En Toſcane on s'en ſert plus pour engraiſſer les poules & les pigeons

les pigeons que pour la nourriture des hommes. On fait un reméde de la moële des tuyaux, qui eſt excéllent contre les écroüelles. C. Bauhin l'appelle *millium arundinaceum ſubrotundo ſemine, Sorgo nominatum*.

MÉLICÉRIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. Éſpéce de tumeur formée par une matière ſemblable à du miel, & renfèrmée dans une membrane propre. La cauſe du *mélicèris* eſt l'aliment de quelque tendon, ou de quelque partie nèrveuſe, ou membraneuſe, qui y eſt retenu en trop grande quantité, & qui ſe change en une autre ſubſtance qu'en celle qui doit nourrir ces parties. Ce qui fait que cet aliment s'amaſſe & s'altère, c'eſt que les membranes & les parties membraneuſes ſont diſtenduës & déchirées, ou par quelque cauſe intèrne qui les ronge, ce qui eſt rare, ou par quelque cauſe extèrne violente : d'où vient que les Religieuſes & les Moines ſont ſujèts à ces ſortes de tumeurs aux genoux, par les fréquentes génuflexions qui dilatent les membranes de cette partie.

Ce mot vient du Grèc *μέλι*, qui ſignifie miel.

MÉLICÈRTE. ſ. f. Nom propre d'Ino, & d'Athamas. *Melicerta*. C'eſt à l'homme de *Mélicèrte* que les jeux Iſthmiens fûrent inſtituez.

MÉLICTUAGIAAR. ſ. m. Tèrme de Relation. Prévôt des Marchands chez les Pèrſes, Juge des Marchands. *Mercatorum Judex apud Perſas*.

MÉLIDOR. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe panachée d'incarnat ſur du blanc. MORIN.

MELIDORE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône de toute couleur de feu, brune à fond blanc. MORIN.

MÉLIE, ou MÉLIS. Nom qu'on donne à une ſorte de toile. La toile de *mélie* ſuit en qualité la toile de noiale ; elle ſert à faire les menuës voiles.

MÉLIENNE. ſ. f. Éſpéce de tèrre dont parle Dioſcoride, qui eſt rude au touchér, & qui a une couleur à-peu-près comme celle de l'éretrienne cendrée. Étant froiſſée entre les doigts, elle petille comme la pièrre ponce râclée. Elle a la vèrtu de l'alun, quoiqu'elle ne ſoit pas ſi efficace. Elle ſert aux Peintres pour maintenir longtems leurs couleurs. Cette tèrre étoit autrefois fort en uſage dans la Médecine ; mais à préſent on ne s'en ſert plus.

MÉLIGNANO. Voyez MARIGNAN.

MÉLILLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Melilla*, anciennement *Ryſſadirum*. Elle eſt ſur la côte de la province de Gareta, où elle a un bon port, à huit lieuës de l'embouchure de la Mulvia, vèrs le couchant.

MÉLILLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Amérique ; ſituée ſur la côte méridionale de la Jamaïque. *Melilla*. MATY.

MÉLILLA, ou MIRILLI. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Sicile. *Melillis*. Il eſt près de la côte orientale de la vallée de Noto, entre Siracuſe & Léontini.

MELILOT. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rondes, foibles, rameuſes. Ses feuilles naiſſent trois ſur une queuë, comme celles du tréfle, crénelées en leurs bords, oblongues, liſſes, d'un vèrd obſcur. Ses fleurs ſont petites, légumineuſes, jaûnes, ramaſſées en épi. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des capſules qui deviennent noires en meuriſſant, & qui renfèrment de petites ſemences jaunâtres. Sa racine eſt blanche, menuë, pliante, garnie de fibres. Toute cette plante eſt de fort bonne ôdeur quand elle eſt ſéche. On en fait une ptiſane qui eſt excéllente dans la colique, dans la retention d'urine, dans le rhumatiſme. On s'en ſert auſſi dans les lavemens carminatifs, & dans les cataplaſmes adouciſſans & réſolutifs. En Latin *melilotus officinarum Germaniæ*. C. BAUH. *pin.* 331. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *mélilot*.

Ce mot vient de *μέλι*, *miel*, & *λωτὸς*, *locus*, comme qui diroit *lotus*, qui ſent le miel, ou qui eſt doux comme le miel. Le peuple l'employe en ce provèrbe, J'en dis du *mélilot* ; pour dire, je ne m'en ſoucie guères.

MÉLILOT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Floride. *Melilotium*. Il eſt vèrs les montagnes S. Palaches, & chèf du Royaume qui porte ſon nom. MATY.

MÉLINDE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Éthiopie. *Melinda*. Elle eſt ſituée ſur la côte du Zanguebar, à l'embouchure de la rivière de Quilimango, environ à vingt cinq lieuës de la Monbaze, du côté du Nord.

MÉLINDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui a pour couleur un beau pourpre rouge très vif, & un beau blanc de lait. MORIN.

MÉLION. Voyez ÉMILIEN.

MÉLIORATION. ſ. f. Action par laquelle on rend une chôſe meilleure. *Incrementum, perfectio*. Quand on retire une tèrre, il faut rembourſer les impenſes, & *méliorations* utiles, & néceſſaires, qu'avoit fait le poſſeſſeur de bonne foi. *Mélioration*, ne ſe trouve point dans l'Académie ; mais *amélioration* s'y trouve, *mélioration* ſe trouve dans nos bons Auteurs de Droit.

MÉLIORER. v. act. Rendre une chôſe meilleure. *In meliorem ſtatum deducere, adducere, melius reddere*. Il a recouvèrt de nouveaux titres qui ont bien *mélioré* ſon droit. L'Académie ne dit point *méliorer*, mais *améliorer*, & tel eſt l'uſage préſent.

Il ſignifie plus particulièrement, Faire des conſtructions ou réparations en un bâtiment, ou dans des héritages. Il a fait rétablir les granges, fumer les tèrres de cette métairie, il l'a beaucoup *méliorée*, ou plutôt *améliorée*.

MÉLISSA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Grande Gréce. *Meliſe*, *Meleſe*. Il eſt peu conſidérable, & ſitué dans la Calabre Citérieure, environ à une lieuë de Strongoli, & à deux de la mèr Ionienne. MATY.

MÉLIſSE. ſ. f. Plante qui pouſſe ſes tiges à la hauteur d'une coudée, ou davantage, quarrées, dures, aiſées à rompre. Ses feuilles ſont noirâtres, ſemblables à celles du calament, dentelées en leurs bords, couvèrtes de petits poils courts, d'une ôdeur de citron fort agréable, & d'un goût un peu âcre. Ses fleurs naiſſent dans les aiſſelles des feuilles, & ne forment point d'anneaux entiers ; elles ſont en gueule, petites, blanches, ou d'un rouge pâle ; chacune d'elles eſt un tuyau découppé par le haut en deux lévres. Quand la fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde quatre ſemences prèſque rondes, ou oblongues, jointes enſemble. Sa racine eſt ligneuſe, longue, ronde, fibreuſe. En Latin *Meliſſa hortenſis*. C. BAUH. *pin.* 229. La *meliſſe* eſt cordiale, propre dans les affèctions mélancoliques, dans la palpitation du cœur, dans le vèrtige, dans la paralyſie. Il y a quelque autres éſpéces de *méliſſe*.

Ce mot vient du Grèc *μέλι*, *miel*. Les abeilles aiment beaucoup la *méliſſe* commune, & elles y ramaſſent, à ce que l'on croit, la matière du miel. On l'appelle auſſi *hèrbe de citron* à caûſe de ſon ôdeur.

MÉLIſSE, ou MÉLICE. ſ. f. Nom que quelques Poëtes donnent à leur Maîtreſſe. Adorable *Meliſſe*, ornement de la Cour. RAC.

Cela vient du Grèc *μέλι*, & les Latins ont dit, *meum mel*.

MÉLISSÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe coûleur de rôſe, incarnat & blanc. MORIN.

MELITELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Sicile. *Melitellum*. Ce lieu eſt dans la vallée de Noto, à trois lieuës de Léontini, du côté du couchant. MATY.

MÉLITIAS, ou MELANTRADA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Romanie. *Melantius*. Elle eſt ſur la mèr de Marmora, entre Conſtantinople & Sélivrée. MATY.

MÉLITITE. ſ. f. Pièrre griſe qui étant pulvériſée rend une liqueur laiteuſe de ſaveur douce comme le miel, d'où elle a tiré ſon nom *Mélitites*. On la trouve dans les mines métalliques : elle participe du plomb, qui lui donne cette douceur approchante de celle du ſel de Saturne, mais beaucoup moins forte.

Cette pièrre ne diffère de la galactite qu'en ce qu'elle eſt plus douce au goût. Les Anciens s'en ſervoient pour les inflammations des yeux, & pour deſſécher les ulcères.

MÉLITO. Voyez MILÉTO.

MELLAT. ſ. m. Mot Breton, qui ſignifie le jeu de ballon, appellé la ſoulle à Vanne. LOBINEAU, *Gloſſ.*

MÉLLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Mella*. Elle eſt ſur la rivière d'Hâſe, dans l'Évêché d'Oſnabrug, à trois ou quatre lieuës audeſſus de la ville de ce nom. MATY.

MÊILE. ſ. f. Nom propre d'un ancien Château de France, où l'on battoit autrefois de la monnoye, & dont le nom ſe trouve ſouvent ſur celle de nos Rois, *Metullum*, *Metulum*, on trouve auſſi *Mella* dans quelques Auteurs. Ce lieu eſt en Poitou. Valois, *Not. Gall.* p. 450.

MÊILE. Voyez MEſLE.

MEILÉE. ſ. f. On écrivoit ainſi autrefois le mot qui s'écrit aujourd'hui *meſlée* : il ſe diſoit pour *querelle*, *débat*. *Rixa*, *contentio*.

MEILÉTE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de figue. *Ficus ſpecies*. Il y a une petite figue griſe approchant du tané, ſa chair eſt rouge ; on l'appelle *Melleto* en Gaſcogne. Son défaut eſt, comme des autres, de rapporter peu, & de n'être pas douillette. LA QUINT. *T. I. p.* 415.

MELLI. ſ. maſc. Le Royaume de MELLI. *Mellum Regnum*. Ce Royaume eſt dans la Nigritie, en Afrique, entre le païs de Maguette, les Royaumes de Mandingue, & de Cantor, le Nigèr & l'océan Atlantique.

MÉLLIÉR, ou PSAUTIÉR. ſ. m. Eſt un nom que donnent les bouchérs au troiſiéme ventricule du bœuf & des autres animaux qui ruminent. *Tertius bovis ventriculus*. On l'appelle auſſi *millet*, ou *myrefeuillet*, ou *livre*. Voyez MILLET.

MELLIÉR, ou plutôt MELIÉR, eſt auſſi une éſpéce de raiſin blanc agréable au goût, & dont on fait le bon vin. Ce plan de

vigne eſt tout de *méllier*. On a dit *Miſcella vites*, des vignes où il y avoit beaucoup de *méllier*.

MELLIFONT. ſ. m. C'eſt la prémiére Abbaye de Citeaux en Irlande. Elle eſt dans le diocèſe d'Armach, & fut fondée en 1139. par des Religieux envoyez par S. Bèrnard.

MELLINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe, ſituée à une lieuë au midi de Bade, ſur la riviére de Buſſ, qu'on y paſſe ſur un pont couvert. *Mellinga*. Cette ville appartient aux huit prémiers Cantons, qui s'en rendirent les maîtres l'an 1415. MATY.

MELLO, ou *Merlou*. ſ. m. Nom propre d'un lieu ancien, ſitué dans le Beauvoiſis. *Mellotum*. Valois, *Not. Gall. p.* 80.

MELLONE. Quelques-uns diſent *Mellonie*. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe des Romains. *Mellonia*, *Mellona*. C'étoit la Déeſſe du Miel, comme on le peut voir dans Arnobe *L. IV. adv. Gent.* & dans S. Auguſtin *De Civit. Dei L. IV. C.* 34.

MELNICK. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Bohême, ſitué ſur l'Elbe, vis à vis de l'embouchure de Muldaw, à ſix lieuës de Prague, vèrs le Nord. *Melnicum*, anciennement *Bizenia*. MATY.

MÉLOBOSIS. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Melobosis*. Héſiode dans ſa Théogonie v. 354. la met au nombre des Nymphes, qui ont ſoin d'élever les hommes dès l'enfance, avec Apollon & les fleuves.

MÉLOCARDUUS. ſ. f. Chardon des Indes Occidentales qui croît contre tèrre, & qui n'a ni branches, ni feüilles. C'eſt ſeulement une maſſe, ou éſpéce de tête qui paroît être un aſſemblage naturel de melon & de chardon; d'où vient qu'elle a été ainſi appellée. Cette maſſe eſt fort gröſſe, de figure ovale, garnie d'épines robuſtes, les unes droites, les autres courbes, deſorte qu'on ne ſçait par où la prendre. Son écorce eſt vèrte, diviſée par côtes. Sa chair eſt blanche, épaiſſe, pliante, difficile à rompre, ayant un goût de courge. Elle pouſſe en haut une éſpéce de coton, gris extérieurement, très blanc en dedans, contenant pluſieurs épines menuës & purpurines, qui s'élévent peu-à-peu en ſa ſupèrficie, & qui deviennent dures & picquantes. On trouve auſſi au bas du même coton cèrtaines follicules membraneuſes, de couleur de ſang, remplies de ſemences petites, noires & luiſantes comme celles de l'amarante.

Le R. Pére Plumiér, Minime, qui a fait pluſieurs voyages dans les Iſles de l'Amérique, & s'eſt particuliérement attaché à remarquer les plantes particuliéres, prétend que celle-ci doit s'appeller *melocallus*, & voici la déſcription qu'il en fait. C'eſt une des plus mèrveilleuſes plantes de la nature. On croiroit voir un gröſ melon tout hériſſé de piquants, & planté immédiatement ſur la tèrre. Elle naît ordinairement ou ſur les rochérs, ou dans de lieux ſecs & arides, de même que nos grandes joubarbes. Sa racine reſſemble quelquefois à la corne d'un bœuf, mais ordinairement c'eſt un corps de pluſieurs gröſſes fibres blanches, ligneuſes & branchuës, d'où il ſort immédiatement une maſſe ſouvent deux fois plus groſſe que la tête d'un homme. On en voit de pluſieurs figures, les unes rondes comme des boules, les autres ovales, & d'autres prèſque en pain de ſucre. La ſurface extérieure eſt toute canelée à la façon de nos melons, mais les côtes ſont plus fréquentes & plus relevées. Elles ne ſont point arrondies, mais taillées comme en dôs d'âne, & toutes ondées par divèrs plis, entre deux deſquels, il y a toûjours ſur le dôs un écuſſon cottoneux d'où ſortent ordinairement deux aiguillons très pointus, roides, prèſque oſſeux, blancs, mais rouges par la pointe. Il y a toujours un de ces aiguillons planté pèrpendiculairement au centre de l'écuſſon. Les autres ſont arrangées en rayon tout autour de la bâſe de celle-ci. Le plus bas de tous eſt toûjours la moitié plus long que les autres. Leur longueur ordinaire eſt depuis demi pouce juſques à un pouce, & même un pouce & demi. La peau extérieure de cette maſſe eſt fort unie, d'un vèrd foncé, & toute picotée de petits points un peu plus clairs, en façon de miniature. Son intérieur eſt maſſif & ſans vuide, mais tout charnu, d'une ſubſtance fort blanche, ſucculente, un peu plus fèrme que celle des melons, & d'un goût tant ſoit peu acide. Du ſommet de cette maſſe il en ſort une maniére de colomne ou cylindre haut d'environ un piéd, & épais de trois à quatre pouces. Le dedans de cette colonne eſt charnu de même que la maſſe, l'éſpace d'environ deux pouces. Le reſte n'eſt qu'un compoſé d'un cotton très blanc & très-fin, mêlé d'une infinité de petites épines ſubtiles, piquantes, rouges, dures, quoique pliables, comme les ſoyes dont on fait les vèrgettes à nettoyer les habits. En effet on prendroit cette colonne pour une véritable vèrgette ronde. Le ſommet de cette colonne eſt arrondi comme la coëffe d'un chapeau, & tout comparti le plus agréablement du monde en façon d'un raiſeau formé de pluſieurs rayons courbez, ſe croiſant de droite à gauche, & de gauche à droite du centre à la circonférence. Dans chaque loſange que compoſent ces rayons ainſi croiſez, on voit ſortir une fleur d'un rouge très-vif faite en tuyau évaſé, & fendu en pluſieurs pointes en façon de couronne. Dans quelques éſpéces de ces plantes, ces fleurs ſont doubles, c'eſt à dire, compoſées de pluſieurs tuyaux les uns dans les autres. Elles ont ordinairement trois à quatre lignes de diamètre, & portent toutes ſur un embrion, qui devient enſuite un fruit rouge comme de l'écarlate, très poli, mol, de la gröſſeur & figure prèſque d'une olive. Sa chair eſt fort tendre, ſucculente, blanche, & d'un goût aigrelèt très agréable. Elle eſt auſſi toute remplie de quantité de petites ſemences noires, chagrinées, & prèſque auſſi groſſes que la ſemence du pavot. Quand ce fruit eſt meur il ſort de ſoi-même du dedans de ſa niche, où il étoit entiérement caché, & quand il commence à ſortir vous diriez que c'eſt un beau rubis enchâſſé parmi les piquants de cette colonne. On voit quantité de ces plantes dans l'Iſle Saint Chriſtophle du côté des ſalines. *Melocallus India Occidentalis*, C. B. *pin.* 384.

MÉLOCHIA. ſ. m. Plante qui croît en Égypte, & qui pouſſe une tige à la hauteur d'une coudée. Ses feüilles ſont altèrnes, ſemblables à celles de la mèrcuriale, mais plus grandes, dentelées en leurs bords, ayant à leur bâſe de chaque côté une maniére de languette fort étroite, déliée. Ses fleurs ſont petites, ordinairement à cinq feüilles, de couleur jaune. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits cilindriques, diviſez en leur longueur en cinq loges, qui contiennent chacune pluſieurs ſemences menuës, anguleuſes, de couleur cendrée, d'un goût viſqueux. Il n'y a point d'aliment qui ſoit plus commun & plus agréable en Égypte. On ſe ſert beaucoup de ces ſemences dans toutes les maladies où celles de la guimauve ſont bonnes. Elles purgent copieuſement, ſi on en prend le poids de deux dragmes. Le ſuc des feüilles appaiſe la toux, & ſoulage les maux de poitrine. En Latin *corchorus ſive melochia*. J. BAUH.

MÉLODIE. ſ. f. Agrément de ſons, ſoit de la voix, ſoit des inſtrumens. Quelques-uns entendent par le mot de *mélodie* un mélange de ſons agréables à l'oreille. *Suavis concentus*, *melos*. Ces Bèrgérs avec leurs voix & leurs muſettes formoient une agréable *mélodie*.

On confond quelquefois en parlant *mélodie* & *harmonie*, il y a cependant de la différence entre ces deux chôſes, & on doit en mettre dans l'uſage des mots qui les expriment. *Mélodie* ne ſe dit proprement que d'une ſeule voix, ou d'un ſeul inſtrument; mais harmonie ſe dit de pluſieurs voix, ou de pluſieurs inſtrumens, puiſque c'eſt un mélange de différens ſons agréables de voix, d'inſtrumens ſéparément, ou enſemble. Si l'on dit quelquefois d'une voix harmonieuſe, cela doit s'entendre d'une voix propre à entrer dans un accord. L'uſage cependant pèrmet d'employer les mots d'*harmonie* & d'harmonieux en parlant d'une ſeule voix, ou d'un ſeul inſtrument.

Ce mot eſt Grèc, il vient de μέλι, *miel*, & de ᾠδή, *chant*.

MÉLODIE. Ce mot s'employe quelquefois d'une maniére ironique; pour dire, un tintamarre, un bruit importun. *Rumor confuſus*. Nous ouïmes là une belle *mélodie*. On dit auſſi, une tèrrible, une étrange *mélodie*. La Fontaine a dit des cris d'un âne, Oh, oh! quelle careſſe, & quelle *mélodie*?

MÉLODIEUX, EUSE. adj. Agréable à l'oreille, qui flatte agréablement l'oreille. *Suavis*, *harmonicus*. Le chant du roſſignol eſt fort *mélodieux*. Les Paſteurs entendirent les Anges qui chantoient un cantique *mélodieux*. Un concèrt *mélodieux*. On a comparé à l'harmonie, & à la voix *mélodieuſe* des Sirénes, tout ce qui flatte, & qui entraîne inévitablement les cœurs. AB. NICAISE.

MÉLODIEUSEMENT. adv. D'une maniére mélodieuſe. *Suaviter*. Les Sirénes chantoient fort *mélodieuſement*, à ce que diſent les Poëtes.

MELON. ſ. m. Fruit d'été, & rampant comme le concombre, qui vient ordinairement ſur des couches, & qui eſt fort agréable au goût. *Pepon*, *pepo*, *melo*, *melo pepo*. Sa figure eſt ovale & canelée, ſa chair rouge, ſa graine petite, qui eſt une des quatre grandes ſemences froides. Son écorce dure, cannelée & brodée. La plante jette force ſarmens longs, ainſi que le concombre. Sa feüille eſt ſemblable à celle de vigne; mais moins découppée, veluë, & rude au toucher. Sa fleur eſt jaune.

Ce mot vient du Grèc μῆλον, qui ſignifie une *pomme*, d'où les Italiens ont fait *mele*, parceque ce fruit a la figure d'une pomme. *Melon* de Langeais; *melon* de marais, *melon* ſucré, *melon* brodé. On confit des côtes de *melon*. On achete les *melons* à la ſonde, à la couppe. Quand un *melon* ne vaut rien on l'appelle une *citroüille*. Il y a auſſi des *melons* d'eau, & des *melons* d'hyvèr, qu'on fait meurir au planchér. Au Perou dans la Valée d'Yca il y a des *melons* dont la racine devient proprement un ſep qui dure pluſieurs années, & qu'on couppe, comme ſi c'étoit un arbre. Il produit des *melons* parmi leſquels on n'en trouve point de méchans. On

en

en a trouvé qui peſoient juſqu'à 103 livres. Ligèr dans ſa Culture Parf. des Jardins fruitiers, Liv. I. parle amplement des *melons*, & enſeigne à diſcèrner ceux qui ſont les meilleurs. Pour choiſir, dit-il, un *melon*, il faut qu'en le prenant avec la main on s'apperçoive qu'il pèſe, puis on le porte au nez pour éprouver s'il a l'ôdeur du gaudron, qui eſt celle qu'il doit avoir pour être éxcèllent. Enſuite on le frappe du doigt, afin de juger, s'il ne ſonne point creux, ce qui eſt la marque d'un mauvais *melon*; car il faut qu'un *melon* ſoit plein; & enfin on le regarde à la queuë, pour voir ſi elle commence à ſe détacher, ce qui en marque la maturité.

MELONGÈNE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *mayenne*. Elle pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd, grôſſe comme le doigt, ronde, rougeâtre. Ses feüilles ſont de la grandeur de la main, ou plus grandes, ſituées tout autour, vèrtes, couvèrtes ſupèrficiellement d'une cèrtaine poudre, ou laine menuë & blanche. Ses fleurs ſont des roſettes à pluſieurs pointes, blanches, ou purpurines, ſoutenuës par des calices hériſſez de petites épines rouges, & diviſez châcun en cinq parties pointuës. Il leur ſuccéde des fruits grôs comme des œufs oblongs, ſolides, liſſes, de couleur purpurine, ou vèrdâtre, remplis d'une chair blanche, pleine de ſuc, piquée de pluſieurs ſemences blanchâtres, aplaties, ſemblables pour l'ordinaire à un petit rein. M. Tournefort l'appelle *melongena fructu oblongo. Inſt. rei herb.* 151. Il y a une autre éſpéce de *melongene* qui ne diffère que de la précédente qu'en ce que ſon fruit naît boſſu, courbé, ayant à-peu-près la figure d'un concombre, de couleur jaune, cendrée, ou purpurine. M. Tournefort l'appelle *melongena fructu incurvo. inſt. rei herb.* 152. Ces fruits ſont froids, venteux & indigeſtes. Les habitans des Antilles les font boüillir, après les avoir pelez, enſuite ils les couppent par quartièrs, & les mangent avec de l'huile & du poivre. C'eſt un manger aſſez inſipide.

MELONIÈR. ſ. m. Celui qui vend des melons. *Qui pepones vendit, peponarius propola.* Le *Melonnièr* ne m'a point trompé, il m'a donné un éxcèllent melon. Ce mot ne ſe dit ordinairement que par le peuple de Paris; car les honnêtes gens diſent un Vendeur de melons.

MELONIÈRE. Lieu où on éléve les melons, ſur des couches, ſous des cloches de vèrre. *Locus in quo creſcunt pepones, peponetum.* Il faut qu'une *melonière* ſoit à l'abri des mauvais vents. LIGÈR.

MÉLONTA. ſ. f. Nom propre d'un Cap appellé autrement Chelidonio. *Chelidonium*, anciennement *Zephyrium promontorium.* C'eſt la pointe de l'iſle de Chypre qui s'avance le plus vèrs le midi, & qui joint la côte occidentale de cette iſle avec la méridionale. MATY.

MÉLOPÉ. ſ. f. Voyez MODULATION, c'eſt la même chôſe.

MÉLOPHÔRE. ſ. m. Nom d'une ancienne milice des Pèrſes. *Melophorus.* Les *Mélophôres* étoient les anciens des Pèrſes.

MÉLOQUIN. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoye d'Italie. *Meloquinus.* On l'appelloit auſſi *Molaphin.* Voyez ce mot.

MÉLPOMÈNE. ſ. f. Nom d'une des neuf Muſes, à laquelle on attribuë l'invention du chant. *Melpomene.*

MELPOMÈNE. adj. m. Épithéte ou ſurnom que les Acharvanes donnoient à Bacchus.

Ce mot vient de *μέλπομαι*, Je chante, je célébre en vèrs, & ſignifie, celui qui eſt digne d'être loüé en vèrs, ou qui s'égaye par le chant. Les beuveurs chantent ſouvent.

MELTE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Tèrritoire d'un Juge, étenduë de ſa charge, de ſon Office. On le dit auſſi de l'étenduë de l'office d'un Sèrgent.

MELUN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Gouvèrnement de l'iſle de France. *Melodunum, Meldunum Senonum, Meledunum, Mecledunum, Miledunum, Miglidunum, Milidunum, Malidunum, Maclito, Milido.* Elle eſt dans la Brie, ſur la Seine, à huit lieuës au deſſus de Paris.

MÉLUNOIS. ſ. m. Tèrritoire de Melun. *Melodunenſis ager.*

MÉLUNOIS, OISE. Habitant, ou originaire de Melun. *Melodunenſis.*

MELZO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg, mais peu conſidérable. *Melpum.* Il eſt dans le Milanois, en Italie, environ à quatre lieuës de Milan, vèrs le levant. MATY.

MEM.

MÉMACTE. ſ. m. Surnom que les Grècs ont donné à Jupitèr. *Mamactes.*

MÉMACTÈRIES. ſ. f. Nom propre d'une Fête que les Grècs faiſoient à Jupitèr au commencement de l'hivèr, pour l'engager à être plus doux, & moins turbulent pendant cette ſaiſon. *Mæmactheria.*

MÉMACTÈRION. ſ. m. Tèrme de Calendrièr. *Mæmacterion.* Nom du cinquième mois des Athéniens ſelon Harpocration.

MÉMARCHURE. Voyez MESMARCHURE.

MEMBOUG. ſ. m. M. de Courtin écrit ainſi ce nom, que d'autres écrivent avec un *a*, *Mambourg.* C'étoit autrefois le Gouvèrneur en chèf de quelque lieu, qui a droit de protection ou patronage ſur quelque Évêché, quelque Abbaye, qui ont en vèrtu de ce patronage leur protection aſſurée, & leurs cauſes commiſes en une cèrtaine Juſtice; comme auſſi le *Membourg* avoit des droits & des avantages particulièrs ſur ces bénéfices.

MEMBOURGIE. ſ. f. M. de Courtin parle ainſi, d'autres diſent *mambournie.* C'eſt le patronage, la protection du Membourg. *Tutela, patrocinium, defenſio.*

MEMBRANE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Peau, enveloppe des chairs & autres parties du corps humain qui les lie, qui les borne & les enfèrme. *Membrana, cutis.* Du Laurens dit que c'eſt une partie ſimilaire, froide & ſéche, engendrée d'une portion lente & ductile de la ſemence, denſe & ténuë, qui eſt l'organe du touchér. Il n'y a que les *membranes* qui puiſſent s'étendre & ſe retirer ſans dangér. Tous les muſcles ſont unis enſemble par une *membrane* commune, comme tout le corps par le moyen de la peau. La pleure & le médiaſtin ſont des *membranes* du thorax. Le péritoine eſt une *membrane* du bas ventre. Le périoſte eſt une *membrane* qui couvre tous les ôs depuis la tête juſqu'aux piéds. Le péricarde eſt une *membrane* du cœur. Le fétus eſt enveloppé de trois *membranes*, ſçavoir le chorion, l'amnios & l'allantoïde. Tous les muſcles & les nèrfs ont leurs tuniques & *membranes.* Toute *membrane*, quoi qu'elle ſoit ſimple, eſt toutefois double, car il y a des nèrfs, des veines & des artères qui paſſent entre ces deux tuniques. Elles ont un ſentiment très-éxquis, & ſèrvent à ſéparer les parties les unes des autres. Il y a des *membranes* qu'on nomme *vrayes*, ou *légitimes*, comme ſont celles qui couvrent le cèrveau, les côtes, &c. Il y en a d'autres qui ſont *fauſſes*, ou *bâtardes*, qui ſe doivent plutôt nommer *corps membraneux*, comme ſont pluſieurs ligamens & tendons, les deux veſſies, le ventricule, les inteſtins & la matrice. Les Médecins appellent quelquefois les *membranes*, *hymen*, *meninges*, *chiton*, & *tunique.* On les appelle proprement *tuniques*, lorſqu'elles ſont déliées, & forment un canal, comme celles des veines, des artères, de l'œil, &c.

Ce mot vient du Latin *membrana*, qui ſignifie *parchemin.*

MEMBRANE *de la tèrre*, en tèrmes du Grand Art, ſignifie la matière de la pièrre des ſages.

MEMBRANEUX, EUSE. adj. Qui participe de la membrane, qui eſt de la nature de la membrane. *Ad membranam pertinens, membranoſus.* Corps *membraneux.* DEG. Partie *membraneuſe.* LA CHAMBRE. La veſſie du fiel & de l'urine, le ventricule, les inteſtins, la matrice, ſont des parties *membraneuſes.*

On donne en particulièr ce nom à un muſcle de la jambe qu'on appelle le *membraneux*, parce que c'eſt une large éxtenſion membraneûſe qui enfèrme tous les muſcles de la jambe, & du tarſe; ce qui fait qu'on l'appelle auſſi *Faſcia lata.* Voyez ce mot T. II. p. 1674. & M. Harris au mot MEMBRANOSUS, *T. I.*

MEMBRE. ſ. m. Parties éxtérieures qui naiſſent du tronc du corps d'un animal, comme les branches des arbres de leur tronc. *Membrum.* Le corps eſt diviſé par les Médecins en trois régions, ou ventres, qui ſont la tête, la poitrine, & la bas ventre; & en ſes éxtrémitez, qui ſont les *membres.* Ils ſont appellez en Latin *artus*, de *arctare*, parce que ce ſont des parties qui ſont attachées au tronc. Il y a deux ſortes de *membres*; les ſupérieurs, qui ſont les mains & les bras; & les inférieurs, qui ſont les cuiſſes & les piéds. Ainſi on dit, cet homme eſt fort droit & bien pôſé ſur ſes *membres.* Il n'a pèrdu pas un de ſes *membres.* Les *membres* ne ſe remuënt que par le moyen des muſcles & des nèrfs. On dit d'un paralytique, qu'il eſt entrepris de tous ſes *membres*, qu'il ne ſe peut aider de ſes *membres*, qu'il eſt éſtropié d'un *membre*; qu'il faut coupper, retrancher un *membre* cangrené, pour ſauver le reſte du corps.

Châque *membre* étoit autrefois conſacré, dévoüé à quelque Divinité. La tête à Jupitèr, la poitrine à Neptune, la ceinture à Mars, l'oreille à la Mémoire, le front au Génie, la main droite à la foi, ou fidélité, les genoux à la Miſèricorde, les ſourcils à Junon, les yeux à Cupidon, ou ſelon d'autres à Minèrve, le dèrrière de l'oreille droite à Néméſe, le dôs à Pluton, les reins à Vénus, les piéds à Mèrcure, les talons & la plante des piéds à Thétys, les doigts à Minèrve.

On appelle en Médecine le *membre viril*, la vèrge. *Virga, penis.*

A l'égard des animaux, on le dit de leurs quatre principales parties, qui ſont les épaules & les cuiſſes, *Armus, coxa.* Un *membre* de mouton, c'eſt une éclanche, une épaule. On appelle les quatre *membres* d'un coq d'Inde, les deux ailes & les deux cuiſſes.

MEMBRE, ſe dit en Architecture, des divèrſes parties d'un bâtiment, ſoit en général des appartemens, ſoit des ornemens particulièrs, comme *aſtragales*, *doucines*, *fuſaroles*, *cymaiſes*, *frontons*, &c. *Pars, portio, regio.* Châque *membre* d'Architecture ſe toiſe pour un piéd de haut, étant couronné de ſon filèt. On dit

dit qu'il faut que tous les *membres* d'un bâtiment ayent rapport & proportion avec leur tout, afin que la ſymmettrie y ſoit obſervée. *Membre* ſe dit plus particuliérement & mieux des petites parties, comme des moulures d'une baſe d'un chapiteau. On appelle auſſi *membres* d'un vaiſſeau, les groſſes piéces de bois qui ſervent à ſa conſtruction.

Membre, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une jambe ou patte de griffon, d'aigle, ou d'autre oiſeau, ſéparée du corps. *Pars, membrum.* Son aſſiette ordinaire eſt d'étre en barre.

Membre, ſe dit figurément en chôſes morales, des corps myſtiques, & politiques. Les pauvres, les fidéles, ſont les *membres* de Jéſus-Chriſt; il eſt tous les jours pèrſécuté dans ſes *membres*. Les Conſeillèrs ſont les *membres* du Parlement. Ce Chanoine eſt un des *membres* d'un tel Chapître. Les méchans citoyens ſont des *membres* pourris, des *membres* gâtez, qu'il faut retrancher de la République.

Membre, ſe dit auſſi d'une partie d'une Seigneurie, d'une tèrre, d'un Bénéfice, de ce qui leur eſt annéxé, qui en dépend. *Membrum, pars.* Ce fief étoit autrefois un *membre* de cette tèrre, qui en a été démembré par un partage. On a uni l'Abbaye de Saint Maur à l'Archevêché de Paris, tant en chêf, qu'en *membre*. Le Prieuré de la Charité eſt un *membre* dépendant de l'Abbaye de Clugni. Cet État aura de la peine à ſe conſèrver, parce que les *membres* en ſont trop éloignez.

Dans l'ancien Droit de Normandie le *membre* de fief de haubèrt, *pars feudi lauricæ*, eſt ainſi défini. *Membre* de fieu de Haubère & l'uitiſme partie del fieu de Haubère.

Membre, ſe dit auſſi en Grammaire des parties d'une période. *Membrum, pars periodi.* Ces deux *membres* ſont trop longs, vous n'en ſçauriez faire une période qui ſoit juſte. Un diſcours compoſé de périodes dont les *membres* ſont bien diſtinguez, & bien meſurez, charme les oreilles, & ne manque guères de ravir les auditeurs. Du Pin. Rien n'affoiblit plus le diſcours que quand les *membres* en ſont trop courts, étant d'ailleurs comme joints & attachez enſemble avec des cloux, aux endroits où ils ſe déſuniſſent. Boil.

MEMBRÉ. adj. maſc. Se dit en Blâſon, d'un oiſeau, lorſqu'il a les jambes d'un autre émail que celui du corps. *Membris variatis, miniatis &c.* Il portoit d'argent à trois aigles de gueules, *membrées* & becquées d'azur.

MEMBROLE, ou *Montbrole*. ſ. m. Nom propre. C'eſt le nom d'une montagne & d'une forterèſſe qui y fut bâtie, *Mons Budelli*. Il eſt en Touraine, entre le Choiſille & la Loire. Valois, *Not. Gall. p.* 524.

MEMBRU, UË. adj. Qui a les membres grôs & vigoureux. *Grandibus membris præditus, corpulentus.* On peint Hèrcule & les Géans forts & *membrus*.

MEMBRURE. ſ. f. Tèrme de Menuiſiér. C'eſt la partie la plus ſolide de la menuiſerie, dans laquelle s'enchâſſent les paneaux qui ſont moins épais, & qui en fait l'aſſemblage. *Aſſer, tigillus, trabecula.*

Membrure, ſe dit auſſi des meſures qui ſont ſur les ports de la ville, dans leſquelles on meſure les voyes de bois à brûler. *Ligni combuſtibilis menſura.* Elle eſt compoſée de trois piéces de charpente, & doit avoir quatre piéds en tout ſens.

Membrure, ſe dit auſſi en général d'une groſſe piéce de bois de ſciage ſervant à la charpenterie & à la menuiſerie. *Tigillus.* Il y en a de deux ſortes, l'une de deux pouces d'épaiſſeur, & l'autre de trois, châcune de ſix pouces de large. Les *membrures* doivent être de bons échantillons.

On les appelle ainſi, *quia membratim ſecantur.*

MÊME. Voyez Meſme.

MÉMEL. ſ. m. & CLOUPEDE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Pruſſe Ducale. *Memelia, Memelium, Mommelburgum, Cloupeda.* Elle eſt dans le Cèrcle de Sclavonie, aux confins de la Samogitie, & ſur l'embouchure du Curiſch Haff, dans la mèr Baltique.

MÉMEL, rivière. Voyez NIEMEN.

MÉMENTO. Tèrme Ecléſiaſtique & Latin, qui ſe dit de la partie du Canon de la Meſſe, où l'on fait commémoration des vivans & des morts. Le *mémento* pour les vivans eſt avant la conſécration, le *mémento* pour les morts eſt après la conſécration. Priez Dieu pour moi, ſouvenez-vous de moi dans vôtre *mémento*.

MEMÈRS, ou MESMÈRS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Maine, ſur la ſource de la Dive, à huit lieuës du Mans, vèrs le nord. *Mamercia, Mamertia.* Maty.

MEMMIE. Voyez MENGE.

MEMMINGUE. ſ. f. ou MEMMINGUEN. ſ. m. Nom propre d'une ville Impériale d'Allemagne. *Memminga.* Elle eſt dans l'Algou, en Souabe, près de l'Iller, à neuf lieuës de la ville d'Ulm, du côté du midi.

MEMMIUS, MEMMIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Memmius, a.*

MÉMOIRE. ſubſt. fém. Puiſſance, faculté par laquelle l'âme conſerve l'image, & le ſouvenir des chôſes qu'on a vûës, ou entenduës. *Memoria, memoriæ vis, recordandi facultas.* En ce ſens il n'a point de plurièr. Avoir une *mémoire* heureuſe, & fidelle, ou une *mémoire* infidelle & malheureuſe. Le Pape Clément V. avoit une *mémoire* ſi prodigieuſe, qu'il n'oublia jamais rien de ce qu'il avoit lû, ou entendu. S. Évr. Sénéque dit de lui-même, que par un éffort de *mémoire* mèrveilleux, il répétoit deux mille mots détachez, dans le même ordre qu'on les avoit prononcez. Tout ce que ce Prélat a donné en garde à ſa *mémoire*, lui eſt rendu à point nommé, & dès qu'il vient à le redemander. Le P. Gaillard. Le jugement, & la *mémoire*, ſe rencontrent rârement enſemble, S. Évr. Il y a des gens qui n'ont de beaux ſentimens que par *mémoire*. Id. Ce qu'on apprend dans l'étude des Anciens n'eſt proprement qu'une ſcience de *mémoire*, & non pas une ſcience d'éſprit, & de raiſon. Maleb. Il eſt avantageux d'avoir la *mémoire* remplie, & ôrnée des plus beaux endroits des Anciens, pour les placer à propos. S. Évr. Il ne faut pas charger la *mémoire* des enfans d'un trop grand nombre de précepres: cela les rebute & les fatigue. Le Cl.

De toutes les facultez de l'âme il n'y en a guère dont on puiſſe moins rendre raiſon que la *mémoire*. Déſcartes prétend que les éſprits animaux, qui ne ſont autre chôſe que les parties les plus déliées du ſang, excitent un mouvement ſur les fibres les plus delicates du cèrveau, & y laiſſent des veſtiges, qui ſont le ſouvenir. De-là vient que quand on a repaſſé divèrſes fois ſur les mêmes chôſes, ces éſprits accoutumez à paſſer ſouvent par les mêmes portes les laiſſent ouvèrtes, & y repaſſent ſans éfort: c'eſt ce qui fait la facilité de rappeller ces idées-là. Ainſi le vin réveille la mémoire, parceque les éſprits du vin mettent en mouvement les éſprits animaux, & agitent plus fortement les fibres du cèrveau. Cependant on a de la peine à comprendre quelles traces les éſprits animaux laiſſent ſur les fibres du cèrveau, pour y renouveller à point nommé les idées des objets, ſans les confondre, & les broüiller. On ne conçoit pas comment le nombre infini de chôſes dont on ſe charge la tête, ſe rangent avec tant d'ordre dans la *mémoire*, que l'une n'éface pas l'autre, ni comment il eſt poſſible que dans ce prodigieux aſſemblage de traces imprimées ſur le cèrveau, les éſprits animaux aillent réveiller précîſément ces traces ſelon les beſoins de l'éſprit. Le Cl. La *mémoire* conſiſte dans les traces que les éſprits animaux ont imprimées dans le cèrveau, leſquelles ſont cauſe de la facilité que nous avons à nous ſouvenir des chôſes. Maleb. La *mémoire*, qui eſt un tréſor d'images infinies qu'elle nous garde, & nous rend quand nous en avons beſoin, eſt une de ces véritez dont la cauſe eſt fort cachée. M. Scud. Ce qui fait que les vieillards pèrdent la *mémoire* des chôſes paſſées, c'eſt que leurs fibres ſont mêlées de beaucoup d'humeurs qu'ils ne peuvent diſſiper, parcequ'ils manquent de feu. Malb. Les vieillards manquent de *mémoire*, & ne peuvent rien apprendre, parcequ'ils manquent d'éſprits animaux pour tracer de nouveaux veſtiges, & que les fibres deviennent trop dures, ou trop humides pour conſèrver la trace des objets. Par la même raiſon il arrive que ceux qui apprennent avec une extrême facilité oublient de même, parceque les fibres étant molles & fléxibles, les objets font une legére impreſſion que le cours continuel des éſprits animaux emporte aiſément. Au contraire les fibres de ceux qui apprennent avec plus de lenteur étant moins fléxibles, & moins ſujettes à ébranlement, les traces y ſont plus profondément gravées, & par conſéquent elles ſont plus durables. Il s'enſuit de toutes ces obſèrvations que la *mémoire* eſt abſolument dépendante du corps: elle ſe fortifie ou s'affoiblit, ſelon les changemens qui arrivent au corps: une chûte, ou les tranſports d'une fiévre, entraînant, ou boulevèrſant toutes les traces, ou toutes les idées, cauſent un oubli univèrſel. Le Cl.

Les Anciens avoient mis la *Mémoire* au nombre des Dieux, & la nommoient Mnémoſyne, d'un mot Grèc qui ſignifie *mémoire*. Voyez Mnémosyne.

Mémoire, ſe dit du ſouvenir actuel, de ce qui excite la *mémoire*. *Recordatio, reminiſcentia.* Rappeller ſa *mémoire*, ſe rafraîchir la *mémoire* de quelque chôſe, *Revocare in memoriam.* J'ai fait cela de fraîche *mémoire*. J'ai une *mémoire*, une idée confuſe de cette action. De *mémoire* d'homme on n'a point entendu parler d'un ſi étrange accident. J'ai reçû de lui un bienfait qui vivra éternellement dans ma *mémoire*, que je repaſſe ſans ceſſe dans ma *mémoire*. Nous voyons tous les jours diſparoître ceux qui ont paru avec le plus d'éclat, & il ne reſte d'eux qu'une *mémoire* aſſez languiſſante. Nic. La *mémoire* des riches périt avec eux. Port-R. En vain tant de veilles, ſi l'on ne vit pas dans la *mémoire* des hommes, & s'il ne reſte rien après la mort. Pat. Faute de *mémoire*.

Mémoire.

Mémoire, ſe dit auſſi dans les prières qu'on fait à quelqu'un de ſe ſouvenir. Seigneur, ayez *mémoire* de moi au jour du jugement, ayez *mémoire* de vos miſéricordes. Sire, ayez *mémoire* de mes ſèrvices dans la diſtribution de vos graces. Il eſt bas. On dit en tèrmes d'Égliſe, de Martyrologe, de Rubriques, qu'on fait *mémoire* d'un ſaint, pour dire, qu'on fait ſa fête, ou qu'on en fait commémoration, c'eſt-à-dire, qu'on en fait mention dans l'Office. On fait aujourd'hui *mémoire* de ce ſaint, dans une telle Égliſe, dans un tel diocèſe. On fait *mémoire* des Apôtres, & de pluſieurs autres ſaints, dans le Canon de la Meſſe; c'eſt-à-dire, qu'on les nomme dans les prières qu'on y fait à Dieu. Il faut incliner la tête en prononçant le nom du ſaint, ou des ſaintes dont on fait mémoire à l'office.

On appelle *mémoire locale*, *mémoire artificielle*, un cèrtain art, ou une invention induſtrieuſe, par le moyen de laquelle on croit pouvoir ſoulager, aider, augmenter la *mémoire*. Cet art conſiſte dans une cèrtaine méthode qu'on ſuit, en attachant ce qu'on a à dire à cèrtain nombre de chôſes qu'on a diſpoſées par ordre dans ſon eſprit, pour ſe ſouvenir de tous les points que l'on veut traiter. Quelques-uns ſe ſont ſèrvis de tableau, de peintures, d'emblêmes & d'autres images. Muret dans un chapitre *De quorumdam admirabili memoriâ*, qui eſt dans ſes *Variæ lectiones*, raconte qu'un jeune homme de Corſe avoit trouvé l'art de ſe faire une *mémoire* ſurprenante. Muret en voulut faire l'épreuve lui-même: il lui dicta deux ou trois mille mots Grècs, Latins, Barbares, ſans aucun rapport entr'eux, & dont la plûpart ne ſignifioit rien. Auſſi tôt cet étudiant les répete tous ſans broncher, & dans le même ordre qu'ils avoient été dictez, deſcendant du prémier au dèrniér, & remontant enſuite du dèrniér au prémier; ce n'étoit-là à ce qu'il diſoit, qu'un légér eſſai de ſa *mémoire*: car il prétendoit en répéter trente-ſix mille avec la même rapidité. Il fit plus, car il apprit ſon ſecret à un Seigneur Vénitien, & le mit en très peu de tems en état de faire preſque les mêmes chôſes que lui. Il y a encore une autre éſpéce de *mémoire* artificielle, qui conſiſte en des cèrtains médicamens, qui fortifient la *mémoire* à ceux qui l'ont courte, labile, infidelle.

Mémoire, ſe dit auſſi de la bonne ou mauvaiſe réputation qu'on laiſſe après ſoi. *Memoria*, *recordatio*. On fait le procès à la *mémoire* de ceux qui ont été tuez en duel, ou qui ont été homicides d'eux-mêmes. On purge la *mémoire* de ceux qui ont été condamnez injuſtement. On brûle les procès des grands criminels, pour abolir, pour effacer la *mémoire* de leur crime. Les Hiſtoriens épargnent, ou noirciſſent, la *mémoire* des grands hommes, ſuivant leurs paſſions, ou leurs intérêts. J'ai trop d'obligation à Euripide pour ne pas prendre quelque ſoin de ſa *mémoire*. Rac. La *mémoire* des bons Princes eſt en bénédiction chez les peuples, celle des méchans en éxécration. Quand on fait mention d'un Roi mort depuis peu, on dit, d'heureuſe *mémoire*, de triomphante *mémoire*. On rend toutes ſortes d'honneurs à ſon nom & à ſa *mémoire*. Vaug.

Mémoire, ſe dit auſſi d'un monument qu'on éleve pour conſèrver le ſouvenir de quelque pèrſone, ou de quelque action ſignalée. *Monumentum*. On fait des épitaphes, des tombeaux, en l'honneur; en *mémoire* de quelqu'un. On a fait des recueils des épitaphes, des vèrs, & des éloges faits en *mémoire* des gens. Les arcs de triomphe, les médailles, ſont faits pour conſèrver la *mémoire* des grandes actions. Des pyramides ont été dreſſées en vèrtu d'arrêts, de traittez, pour un monument pèrpétuel de quelque inſigne réparation, afin qu'il en fût *mémoire* à jamais.

On appelle poëtiquement les Muſes, *les Filles de Mémoire*, parce-qu'elles ſont filles de Jupitèr & de Mnémoſyne; μνήμη en Grèc, ſignifie *mémoire*.

On ne me vèrra plus pour d'indignes ſujets,
Invoquer le ſecours des Filles de Mémoire:
Je deſtine ma voix à de plus ſaints concèrts;
Et ce n'eſt plus, Seigneur, qu'à vôtre ſeule gloire,
Que je veux conſacrer mes vèrs. L'Ab. Tétu.

On a feint qu'elles ont un Temple de *Mémoire*, parceque ce ſont elles qui tranſmettent à la poſtérité l'Hiſtoire des actions dignes d'une étèrnelle *mémoire*; & leurs ouvrages ſont ce qu'on appelle *Temple de Mémoire*.

Mémoire, dans l'Hiſtoire Écléſiaſtique, & dans les Liturgies, ſe dit d'un autel érigé à Dieu ſous le nom de quelque Saint. La *mémoire* de S^t. Pièrre. *Altare*, *Sacellum*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a une *mémoire* de liévre, qu'il la pèrd en courant; pour dire, qu'il oublie facilement ce qu'on lui dit, ce qu'on l'a envoyé querir.

MÉMOIRE. ſubſt. maſc. Eſt un écrit ſommaire qu'on donne à quelqu'un pour le faire ſouvenir de quelque chôſe. *Commentarium*, *inſtrumentum*. Voilà le *mémoire* de la dépenſe. Le *mémoire*, ou les parties d'un Cordonniér. Un Procureur doit à ſa partie fournir *gratis* ſon *mémoire* de frais. Il a donné à ſes Juges un *mémoire* inſtructif de ſon affaire, un placet raiſonné. *Adverſaria*. On dit auſſi au Palais, des écritures par *mémoires*. On a donné un bon *mémoire* pour un tel parti, pour un tel recouvrement. On dit auſſi dans un article de compte qui eſt ſimplement narratif, où il n'y a point de ſomme à tirer en ligne, ci pour *mémoire*.

Mémoires, au pluriel, ſe dit des livres d'Hiſtoriens, écrits par ceux qui ont eû part aux affaires, ou qui en ont été témoins oculaires, ou qui contiennent leur vie, ou leurs principales actions: ce qui répond à ce que les Latins appelloient *commentaires*. *Commentarius*. Ainſi on dit les *mémoires* de Sulli, de Villeroi, du Cardinal de Richelieu, des Maréchaux de Thémines, & de Baſſompière, de Brantôme, de Montréſor, de la Rochefoucaut, de Pontis, &c. On les a appellez en Latin *memoranda*, *adverſaria*, *commentarii*. Les *Mémoires* de Comines ſont écrits avec une naïveté incomparable; le bon ſens y régne partout, avec la ſincérité ſi ſouhaitable dans un Hiſtorien. Vign. de Marv.

Mémoires, ſe dit auſſi des inſtrumens, des recueils de faits. Cet Hiſtorien avoit de bons, de méchans *mémoires*. On dit auſſi, qu'un Avocat doit avoir des *mémoires* ſignez de ſa partie, quand il avance quelques faits hardis ou ſujets à réparation. On dit auſſi d'un homme qui ne ſçait pas bien un fait, qu'il a de méchans *mémoires*. On dit auſſi d'un Prince vigilant qui eſt avèrti de tout ce qui ſe paſſe chez lui, ou chez ſes voiſins, qu'il a de bons *mémoires*, de bons avis.

MÉMONDAR. Tèrme de relation. On appelle en Pèrſe *Mémondar* celui qui a ſoin de recevoir les étrangèrs. *Mémondar* Bâchi, eſt celui qui a ſoin de recevoir ceux que le Roi loge, & ſur tout les Ambaſſadeurs. Il leur marque un logis, pourvoit à leur ſubſiſtance & à leur entretien, propôſe leurs affaires à l'Attamat Doulet, & même au Roi. Ce *Mémondar* a pluſieurs autres *Mémondars* ſous lui. Tous leurs Gouvèrneurs ont châcun leur *Mémondar*. Le *Mémondar*-Bâchi fait à la Cour de Pèrſe la fonction de Maître des cérémonies & d'introducteur des Ambaſſadeurs; il les avèrtit du jour de leur audience, il les méne à l'audience, &c.

Menon, ou *mehenon*, ſignifie hôte, il faut prendre garde à bien prononcer ce mot en Pèrſe, & ne le pas confondre avec Maymon, qui ſignifie un ſinge, un marmon. *Maymandar* eſt le maître des ſinges.

MÉMONT. Voyez MAIMONT.

MÉMORABLE. adj. m. & f. Qui mérite qu'on en conſèrve la mémoire. *Memoriâ dignus*. Apprenez la *mémorable* avanture de ce Prince infortuné. La bataille que gagna Charles Martel eſt une journée *mémorable*. On trouve rârement des Xénophons, & des Céſars, qui faſſent des chôſes *mémorables*, & qui les écrivent. Cail. Les chôſes mémorables de Socrate. Charpentiér. *Memorabilis*.

MÉMORATIF, ive. adj. Qui peut ſe ſouvenir d'une chôſe. *Memor*. Il n'eſt tout au plus en uſage qu'au Palais. La Cour peut être *mémorative* des arrêts qu'elle a rendus en pareil câs. L'Avocat peut être *mémoratif* de la reconnoiſſance qu'il a faite en ſon prémier plaidoyé.

MÉMORIAL, ale. adj. Qui regarde la mémoire. *Ad memoriam pertinens*. L'Arithmétique *mémoriale*. Les deux pièrres d'onix, ſur leſquelles les noms des enfans d'Iſraël étoient gravez, & qui étoient ſur les épaulettes de l'éphod, s'appelloient des pièrres *mémoriales*.

Il eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie, ſigne, figure qui renouvelle le ſouvenir d'une chôſe. *Signum*, *memoriale*. J. Christ nous a laiſſé l'Euchariſtie pour un *mémorial* de ſa paſſion. Le *mémorial* chez les Juifs étoit une partie de la victime conſacrée à Dieu.

Mémorial, ſignifie auſſi quelquefois un mémoire. *Commentarius*. Des Ambaſſadeurs ont donné aux États de Hollande, au Parlement d'Anglètèrre, des *mémoriaux* contenant telles & telles propoſitions, pour y délibérer.

MEMPHIS. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville Capitale de l'Égypte. *Memphis*. Elle étoit ſur le bord occidental du Nil. Amrûs la ruina, & bâtit le Caire de ſes ruines, au côté oriental du fleuve. Maty.

MEMPHITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Memphis. *Memphita*. Ce nom s'eſt dit plus particuliérement des Rois d'Égypte qui ont regné à Memphis, dont Memphis a été le ſiége & la réſidence.

MEMPHITIQUE. adj. C'eſt le nom d'une pièrre qui, ſelon Dioſcoride, croît en Égypte auprès du grand Caire, & qui eſt grâſſe, de la groſſeur d'un jalet, & de divèrſes couleurs. On tient qu'étant pulvériſée & enduite ſur une partie qu'on veut coupper, elle l'amortit de telle ſorte que le patient ne ſoufre aucune douleur pendant l'opération. *Lapis memphites*.

MEN.

MEN. ſ. m. Nom d'une fauſſe Divinité payenne. *Men, Menis.* Strabon parle ſouvent des temples du Dieu *Men.* Quelques-uns prennent cette Divinité pour la Lune.

MÉNA, ou MÉNE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'antiquité payenne. *Mena.* Elle préſidoit aux mois des femmes.

MENAC, eſt un arbriſſeau de la gròſſeur de deux pouces, qui a une feüille comme la vigne, ayant cinq pointes de vèrd gai, la tige pourprée, jettant une coque veluë & picquante comme le châteigner, dans laquelle il y a ſix grains de la façon de nos féverolles, de couleur cendrée, qui étant ſéchez & preſſez, font une huile de même nom. Cet arbriſſeau vient en l'Iſle de Madagaſcar.

MENAÇANT, ANTE. adj. Qui tâche de faire peur à ſon advèrſaire. *Minax, terrificus.* Il le regarda avec un œil *menaçant,* des geſtes *menaçans,* des paroles *menaçantes.* Lancer des regards *menaçans.* Il lui parla d'un ton rude, & *ménaçant.* Écrire une Lettre *menaçante.*

MENACE. ſubſt. fém. Action, mouvement pour faire peur à quelqu'un, en lui annonçant avec colère le mal qu'on a deſſein de lui faire. *Minæ, cominatio, minatio.* Les *menaces* ſont ſouvent des fanfaronades, qui demeurent ſans éffèt. Les loix uſent de *menaces* contre les infracteurs. Les foudres, les tempêtes, ſont des *menaces* du Ciel irrité; ce ne ſont pas de vaines *menaces.*

La menace *à grand bruit ne porte aucune atteinte,*
Elle n'eſt qu'un effet d'impuiſſance, ou de crainte. CORN.

Ce mot vient de *minaciæ,* qui ſe trouve dans Plaute en cette ſignification. MÉNAGE.

Les Poëtes payens pèrſonifient les *menaces,* & les mettent à la ſuite de Mars. Voyez Stace L. VI. v. 47. de ſa Thébaïde.

MENACER. v. act. Faire des menaces; tâcher de faire peur à quelqu'un par des paroles, ou par des gèſtes. *Minari, minitari, minas intentare.* Les poltrons *menacent* plutôt que les brâves. C'eſt faire un grand affront à un honnête homme, de le *menacer* du bâton. Dieu nous *menace* d'une damnation éternelle, ſi nous n'obſèrvons ſes commandemens. Une femme a coutume de tempêter & de *menacer* dans ſon ménage.

MENACER, s'employe quelquefois abſolument. *Minari.* Il jure, il *menace,* il tempête. Il eſt ſorti tout en colère, jurant, *menaçant,* tempêtant.

MENACER, ſe dit quelquefois dans un ſens contraire, en parlant de promeſſes de chôſes agréables. *Polliceri.* Voilà dejà deux ou trois fois qu'on *menace* cette fille de la marier; pour dire, qu'on a parlé de la marier. Il nous a *menacez* d'un grand repas le jour de ſa fête.

MENACER, ſignifie auſſi donner des ſignes de quelque malheur ou accident qui eſt proche, ou le prédire. *Ominari, mala portendere.* Les guèrres civiles *menacent* un État de ruine. C'eſt une èrreur de croire que les comêttes *menacent* de grands malheurs. Ce vent du nord nous *menace* de la gelée. Les laſſitudes de membres nous *menacent* de quelque grande maladie. S'il fait toûjours cette dépenſe, il eſt *menacé* de tomber en néceſſité. Son Horoſcope le *menace* d'une fin tragique. On dit auſſi, ce bâtiment *menace* ruïne; pour dire, eſt prêt à tomber.

On dit figurément & poëtiquement des chôſes élevées, qu'elles *menacent* les cieux. Ces montagnes, ces arbres, ces tours *menacent* les cieux. Cela eſt pris du Latin, *geminique minantur in cœlum ſcopuli.*

On dit provèrbialement, tel *menace* qui tremble; pour dire, que celui qui *menace* a ſouvent plus de peur que celui qu'il *menace.*

MENACEUR. ſ. m. Qui menace. *Minax.* Les plus grands *menaceurs* & fanfarons, ne ſont pas les plus dangereux. Ce mot eſt de peu d'uſage.

MÉNADE. ſ. fém. Bacchante; femme en fureur, qui chez les payens célébroit les Orgies, ou fêtes de Bacchus. *Mæna.* On appelle en François une *Ménade,* une femme emportée & furieuſe qui ne garde aucune meſure d'honnêteté & de juſtice.

Ce mot vient du Grèc *μαίνεσθαι,* être en fureur.

MÉNADURE. ſ. f. Vieux tèrme de coutumes. Les *ménadures* de Cour ſont des ajournemens. *In jus vocatio.*

On croit que ce mot vient de *mannire,* mot Latin barbare qui ſe trouve dans la loi ſalique, & qui veut dire, *ajourner, ſemondre, ſemoncer.*

MÉNAGE, MÉNAGER. Voyez MESNAGE, MESNAGER.

MÉNALE. ſ. maſc. Nom d'une ancienne montagne d'Arcadie, dans le Péloponèſe. *Mænalus,* ou au plur. *Mænala.*

MÉNAN. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de l'Inde delà le Gange. *Menanus.* Elle prend ſa ſource dans le Lac de Chiamay, travèrſe toute la partie ſeptentrionale de la Prèſqu'iſle, baignant Ava, Tranſiane, & Bréma. Elle travèrſe enſuite le Royaume de Pégu, & étant entrée dans celui de Siam, elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une baigne l'iſle de Siam, & vingt lieuës au deſſous elle ſe décharge dans le Golfe de Siam par deux embouchures. MATY.

MENANCABO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Indes. *Menancabum.* Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Sumatra, vis-à-vis de l'iſle de Naſſaw, & à cent lieuës du détroit de la Sonde.

MÉNANDRIENS. Nom de la plus ancienne ſecte des Gnoſtiques. *Menandriani.* Ménandre leur chef étoit diſciple de Simon le Magicien, étant Magicien comme lui, & ayant les mêmes ſentimens. Il diſoit que pèrſonne ne pouvoit être ſauvé, s'il n'étoit baptiſé en ſon nom, il avoit un Baptême particulier qui devoit ſelon lui rendre immortels dès cette vie ceux qui le recevoient. Ménandre, ſelon S. Irénée, publioit qu'il étoit cette première vèrtu inconuë à tout le monde, & qu'il avoit été envoyé par les Anges pour le ſalut du genre humain. Il ſe vantoit, dit Saint Epiphane *hær.* 22. d'être plus grand que ſon maître; ce qui eſt contraire à Thédoret, qui fait Ménandre une vèrtu inférieure à celle de Simon le Magicien qui prenoit le nom de la *grande vèrtu.* Voyez *Simoniens.* Il eſt porté dans les Actes des Apôtres ch. 8. que Simon avoit ſéduit la nation Samaritaine, ſe faiſant paſſer pour quelque grand pèrſonnage, & que tous l'écoutoient depuis le plus petit juſqu'au plus grand. C'eſt là, diſent-ils, la vèrtu de Dieu qu'on nomme la grande. P. BOUH.

MENAT. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Manata, Menata.* Elle eſt dans l'Auvèrgne, aux confins du Bourbonnois, à ſept lieuës de Clèrmont. MATY. *Menat* eſt ſur la Siole. Valois, *not. Gall. p.* 314.

MENAY. Le détroit de MENAY. *Menajum Fretum.* C'eſt un détroit de la mèr d'Irlande. Il ſépare l'iſle d'Angleſey de la Principauté de Galles. Ptolémée l'a pris pour une rivière, & lui a donné les noms de *Tiſis,* & *Toeſobis.* MATY.

MENBIGZ. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville, qui a été Épiſcopale. *Menbigium,* anciennement *Menba, Manba, Manbyce, Hierapolis.* Elle eſt dans la Syrie, environ à quinze lieuës d'Alep vèrs le nord eſt; mais elle eſt prèſque toute ruinée. MATY.

MENCAUDÉE. ſ. f. Vieux mot. Nom d'une meſure, d'une cèrtaine quantité. Une *mencaudée* de bois.

MENCIO, ou MINCIO, & MENZO. ſ. m. Nous diſons pourtant *Mencio,* & dans la dernière guèrre, en parlant de nos Éxpéditions en Italie, on diſoit toûjours le *Mencio,* & jamais le *Menzo;* & M. Corneille dans ſon Dictionaire Géographique, dit *Mencio,* ou *Mincio,* & non pas *Menzo.* C'eſt le nom propre d'une rivière de la Lombardie, en Italie. *Mincius.* Elle a ſa ſource au lac de Garda, qui eſt dans l'État de Veniſe. Elle y baigne Peſchiera & Manzambano; enſuite entrant dans le Mantouan, elle forme le lac de Mantouë, dans lequel la ville de ce nom eſt bâtie, & elle va ſe décharger dans le Pô à Sachetta. MATY.

MENDE, MANDE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, capitale du Gevaudan, contrée du Languedoc, & ſituée ſur le Lot à ſeize lieuës de Rhodès, vèrs le levant. *Mimatum, Mimate, Mimmate, Memmate, Mimates, um.* *Mende* a un Évêché ſuffragant d'Alby, & elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Gabalum,* ou *Anderitum.* MATY. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 214.

MENDIANT, ANTE. adj. Gueux qui demande l'aumône. *Mendicus.* On a fait un Hôpital général pour y renfèrmer tous les gueux qui ſont éffectivement *mendians.* Les gueux qui ſont éffectivement *mendians* ne ſont point compris au rôlle des tailles. On voyoit des troupes èrrantes de *mendians* demander avec plus d'obſtination que d'humilité, & importuner le monde du récit indiſcret de leurs beſoins. FL. Que de peine à contenir ces *mendians* renfèrmez, qui regardent leur azile comme une priſon, & qui croyent n'avoir rien à ménager, parce qu'ils n'ont rien à pèrdre. ID.

MENDIANT, ſe dit auſſi des Religieux qui vivent d'aumône, qui vont quêter de porte en porte. *Religioſi mendicantes.* Il y en a quatre Ordres anciens, qu'on nomme principalement les quatre *Mendians,* les Carmes, Jacobins, Cordeliers & Auguſtins. Les *Mendians* dans leur prémiér établiſſement ne pouvoient avoir des rentes. Les Capucins, Récollets, Minimes, & autres, ſont auſſi Religieux *Mendians.* On ſurcharge les villes en multipliant les Monaſtères des *Mendians.* FÉVRET. On appelle abuſivement les quatre *mendians,* quatre ſortes de fruits ſècs qu'on mange en Carême, & qu'on ſèrt enſemble, qui ſont les avelines, les amendes, les figues, & les raiſins. C'eſt un plat de *mendians.*

MENDICINO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg fort déchû. *Menecina.* Il eſt dans la Calabre citérieure, environ à une lieuë de Coſenza, vèrs le couchant. MATY.

MENDICITÉ. ſ. f. État miſérable de celui qui eſt réduit à demander l'aumône pour vivre. *Mendicitas.* C'eſt ſon bienfacteur qui l'a tiré de la *mendicité.* Les procès ont réduit ce Gentilhomme à la *mendicité.*

MENDIÉR. v. act. Gueuſer, demander l'aumône. *Mendicare.* On tient qu'Homère, & le Taſſe ont été réduits à *mandier* leur pain, à *mendier* leur vie. *Victum quæritare, ſtipem cogere, comendicare.*

Croté juſqu'à l'échine
Va mendiér *ſon pain de cuiſine en cuiſine.* BOIL.

MENDIÉR, ſe dit auſſi de ceux qui ont été riches, & qui vivent dans l'incommodité. *Bonis orbari, egere.* Ce prodigue étoit autrefois Grand Seigneur, maintenant il *mendie*; il a de la peine à vivre, il va *mendier* des repas chez le tièrs & le quart.

MENDIÉR, ſignifie auſſi, avoir recours à l'aſſiſtance d'autrui, rechèrcher avec empreſſement, & avec quelque ſorte de baſſeſſe, & contre la bienſéance. *Alienam opem implorare, deprecari, demiſſius efflagitari.* Un Prince dépouillé, ou foible, va *mendiér* du ſecours chez ſes voiſins. Les Poëtes, les Orateurs vont *mendiér* de l'encens, & des loüanges dont ils ſont d'ordinaire fort avides. Le vrai moyen de n'avoir l'approbation de pèrſonne, c'eſt de la *mendiér* par nos paroles, & par nos regards. BELL. Il n'a été reçû dans cette compagnie qu'après avoir *mendié* les ſuffrages, & les voix de porte en porte. Les citations de cet auteur ont été *mendiées*; il n'eſt riche que du bien d'autrui. Une pèrſonne modeſte agit uniment : ne chèrche point à ſe faire valoir, & ne *mendie* point les applaudiſſemens. BELL.

J'ai mendié *la mort chez des peuples cruels,*
Qui n'appaiſent leurs Dieux que du ſang des mortels. RAC.

MENDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Efflagitatus.*

MENDIP-HILLS. ſ. m. Nom propre de montagnes. *Minarii Montes.* Elles ſe trouvent dans le Comté de Sommèrſeth, en Angletèrre, & ſont fórt hautes.

MENDOCINO. ſ. m. Capo Mendocino. Nom d'un Cap. *Mendocinum promontorium.* Ce Cap eſt dans la prèſqu'iſle de Californie, en l'Amérique, ſur la côte occidentale, à l'endroit où elle ſe joint à la tèrre fèrme.

MENDOLIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Calabre, ſitué environ à une lieuë de Boüa, vèrs le couchant. *Mendolia.*

MENDORE. Voyez MANDORE.

MENDRE. ſubſt. & adj. Vieux mot, qui veut dire *mineur*, & *moindre.*

MENDRY, ou MENDRIS. ſ. m. Nom propre d'une ville des Suiſſes, ſituée à trois lieuës de Como, du côté du couchant, & capitale du Gouvèrnement de *Mendris*, qui eſt le plus avancé vèrs le midi, de ceux que les Suiſſes poſſédent dans le Milanois, le troiſiême en ordre, mais des moindres en étenduë. *Mandriſium.* Il eſt entre le lac de Lugano, & celui de Como. MATY.

MÊNEAU. ſ. m. Tèrme d'Architécture. C'eſt la ſéparation des ouvèrtures des fenêtres, ou grandes croiſées. *Medius feneſtræ ſcapus.* Autrefois on faiſoit de gros *mêneaux*, & croiſillons de pièrre au milieu des croiſées, qui défiguroient tout un bâtiment. Les *mêneaux*, ou croiſillons doivent avoir quatre ou cinq pouces d'épaiſſeur. On appelle faux *mêneaux*, ceux qui ne ſont pas aſſemblez avec le dormant de la croiſée, & qui s'ouvrent avec le guichet.

MENÉE. ſ. f. Intrigue & cabale ſecrette & artificieuſe dont on ſe ſert pour faire réüſſir une affaire. *Clandeſtinum conſilium, molitio, factioſorum coitio.* On a découvèrt toutes les pratiques & *menées* de ce négociateur. On a fait cette action haut la main, & non pas par de ſecrettes *menées.*

Du Cange dérive ce mot de *mina*, & de *minare*, qui ſignifie *ducere de loco ad locum*, ſelon Papias.

MENÉE, en tèrmes de Vénerie, ſignifie la droite route du cèrf fuyant. *Cervi aufugientis via recta.* Et ainſi on dit, ſuivre la *menée*, être toûjours à la *menée.* Et c'eſt delà qu'on dit dans le ſens propre qu'une bête eſt mal *menée*, quand elle eſt laſſe pour avoir été long-tems pourſuivie & chaſſée, & qu'elle ſe laiſſe approcher.

Dans les coûtumes on appelle auſſi *menée* de Sèrgens, & *menée* de fièfs, des éxploits & ſemonces qu'il falloit faire au Vaſſal pour l'obliger à ſatisfaire à ſes devoirs; ce qui ſe faiſoit par des Sèrgens qu'on appelloit *Ameneurs.*

MÉNÉE. ſ. m. Livre Éccléſiaſtique à l'uſage des Grècs, qui contient autant de volumes qu'il y a de Mois, & c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *menée*, μηναῖον, qui vient du mot Grèc μὴν, *menſis, mois*, d'où les Latins ont fait *menæum*; & à chaque jour du mois répond l'office d'un ou de pluſieurs Saints dont on célébre la Fête. Il faut prendre garde à ne pas confondre les *menées* avec les *ménologes*, comme font quelques-uns. Voyez *ménologes.*

MENÉE. ſ. f. Éſpéce de cor de chaſſe, dont on ſe ſèrvoit autrefois. *Cornu, menetum* dans la baſſe Latinité.

A ſept cens griſles font ſonner la menée.
R. DE RONCEVAUX.

MENÉE. ſ. f. Droit de *Menée.* C'eſt dans l'hiſtoire & les Titres de Bretagne, le droit qu'a un Seigneur d'avoir un jour pour ſe délivrer aux plaids avec tous ſes ſujèts. *Jus uno die lites cum ſubditis omnibus componendi.*

MÉNEHOU. Prononcez *Menou.* ſubſt. f. Nom propre de femme. *Manechildis*; *Manegildis.* On dit auſſi *Méneboult* & *Manehou.*

MÉNEHOU. ſ. f. Nom propre de femme. *Manebildis, Manechildis, Manegildis, Magenhildis.* Manechilde, ou Magenhilde, que nous appellons communément ſainte *Menehou*, fut la dernière des Sœurs de ſaint Lindru.

Sainte *Ménehou*, *Manehou*, ou *Ménehoult*, en Latin *Sancta Manechildis oppidum*, anciennement *Auxuenna.*

MÉNÉLAS, MÉNELAUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Menelaus.*

MÉNELÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Menelaus, Meneleus.*

MÉNÉNIUS, MÉNÉNIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Menenius, a.*

MÉNÉO, MÉNO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Sicile. *Mena.* Il eſt dans la vallée de Noto, près des ſources de la rivière de S. Paole, à ſix lieuës de Léontini, vèrs le couchant. MATY.

MENER. v. act. (Quelques uns, ſuivant l'ancienne ortographe, ajoûtent un *i* dans les trois pèrſonnes ſingulières du préſent de l'Indicatif, *je meine, tu meines, il meine*; & auſſi dans la troiſiême pèrſonne du pluriér, *ils meinent*, mais cela n'eſt guère ſuivi.) Guider, conduire, marcher le prémiér pour montrer le chemin. *Ducere, deducere.* Si un aveugle *méne* l'autre, ils tomberont tous deux dans la fôſſe. Il faut avoir un guide qui vous *méne* dans les bois, dans les montagnes, de peur de vous égarer. Les poſtillons & meſſagers *ménent* les voyageurs, les couriers avec leurs hardes & leur valize.

Ce mot vient du Latin *minare*, qu'on a employé en ce même ſens, & qui ſe trouve dans Feſtus, dans le Scholiaſte de Juvenal, dans Arrien, & dans Auſone. C'eſt le ſentiment de Ménage. Borel le dérive de *manu agere*, comme ſi on écrivoit *mainer.*

MENER, ſe dit auſſi à l'égard des animaux. *Ducere, agere.* David *menoit* paître les brebis. Les Dictateurs Romains ont *mené* la charuë. Les Marchands *ménent* des beſtiaux au marché, aux Foires. Ce Cochér *méne* bien le carroſſe. Entre les animaux qui vont en trouppe, comme les oyes, les canards, les moutons, il y en a un qui *méne* les autres. Le chien *méne* la meutte. Les levriérs ſe *ménent* en laiſſe.

MENER, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. *Ducere, ferre ad.* Cette ruë *méne* au carrefour, à la place d'ármes. Si vous ſuivez ce chemin, il vous *ménera* bien loin. Cette machine, cette pompe, va toute ſeule, il ne faut pèrſonne pour la *mener.* Le Sacriſtain *méne* l'horloge comme il lui plaît. Ce Pilote *méne* bien la barque. C'eſt la bouſſole qui ſèrt à *mener* le vaiſſeau. On dit en Géométrie, *Mener* une ligne d'un point à un autre. Toutes les chôſes vont comme on les *méne.*

MENER, ſignifie auſſi, Accompagner dans la marche, ſoit par honneur, ſoit pour aider à marcher. *Deducere, comitari.* *Mener* une Dame, lui donner la main, lui ſèrvir d'Écuyer. C'eſt un tel qui a *mené* l'épouſée au moutier; pour dire, à l'Égliſe. Les nourrices *ménent* les enfans par la lizière. Il faut *mener* doucement ce vieillard, ce malade. Cet homme *méne* tous ſes gens avec lui, quand il marche. C'étoit un Préſident qui *menoit* le deüil à ce convoi.

MENER, ſignifie auſſi, Donner accès, introduire quelqu'un chez un autre. *Introducere, adducere.* Pour rendre viſite à une Dame, il faut quelqu'un qui vous *méne*; qui vous introduiſe. Je *menerai* dîner chez vous un galant homme de mes amis. Quand le bourgeois va à la noce, il y *méne* toute ſa famille. Il m'a *mené* en ſa maiſon de campagne. Il y a des gens qui prétendent qu'on peut dire également bien, *Menez*-y moi, & *Menez* m'y. Voyez au mot *moy*, ce qu'on en penſe.

MENER, ſignifie auſſi, Commander, être à la tête d'un Corps, ſe faire ſuivre avec autorité; contraindre par force à aller dans quelque lieu. *Ducere, imperare, agere.* Les Officiers Généraux doivent ſçavoir l'art de *mener* des troupes. Ce brâve *menoit* à l'aſſaut les enfans pèrdus. Cet Éxempt *méne* en priſon, au ſupplice ce criminel. On l'a *mené* aux galères. Le victorieux *méne* en triomphe les vaincus, les éſclaves.

On dit en tèrmes de Chaſſe, *Mener* la quête; pour dire, la battre & rebattre pour trouver les pèrdrix.

MENER. Ce mot, en parlant d'Armée, veut dire, Battre rudement. *Aſperius, duriùs tractare, excipere.* Les Pèrſes *menoient* rudement la Cavalerie Theſſalienne. VAUG.

MENER battant; c'eſt chaſſer en battant. *Expellere, perſequi.* Il

menoit battant & taillant en piéce une multitude d'ennemis. Vaug.

Mener mal quelqu'un, ou le *malmener*; c'eſt le maltraiter, le pouſſer de fait, ou de parôle. *Ferociter in aliquem inſtare.* Ils ont été mal-*menez* en pluſieurs rencontres. On dit auſſi la même chôſe en la diſpute, au jeu, aux procès.

Mener quelqu'un à la boucherie; c'eſt l'éxpoſer à un péril évident. *In periculum impellere.*

Mener quelqu'un comme il faut; c'eſt, dans le ſtile familiér, le traiter rudement, lui donner beaucoup de peine. *Malè excipere, multare, habere.* S'il a affaire à moi, je le *menerai* comme il faut.

Mener, ſe dit auſſi dans les divèrtiſſemens. *Choreas ducere.* Un branle à *mener*, eſt celui où pluſieurs pèrſonnes danſent enſemble en ſe tenant par la main. Le Maître du bal eſt celui qui *méne* danſer la prémière courante. On dit auſſi dans la débauche, C'eſt lui qui *méne* les autres; pour dire, qui les met en train, *artifex, dux; caput mali.*

On dit auſſi, *Mener* les bras; pour dire, Travailler à une chôſe où il faut agir avec force de bras, leur donner de l'éxèrcice. *Brachia exercere, movere.* Il faudra bien *mener* les bras pour enfoncer ces pilotis.

Mener, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Conduire. *Ducere, perducere.* Une vie régulière *méne* en Paradis: la débauche *méne* à la Grêve, au gibèt. La profuſion *méne* à l'Hôpital. Une conduite ſèrrée, & circonſpéčte, *méne* ſouvent à une haute fortune. S. Réal. Le vice *méne* la honte à ſa ſuite. M. Scud.

Qu'aiſément l'amitié juſqu'à l'amour nous méne;
C'eſt un panchant ſi doux, qu'on y tombe ſans peine.
Corn.

Mener, ſignifie encore, Faire, paſſer, conſumer. *Vitam agere, ducere.* Qu'on *méne* une vie triſte pendant l'abſence de ce qu'on aime. M. Scud. Ce Philoſophe *méne* une vie tranquille & réglée. Cet Épicurien *méne* une vie voluptueuſe.

Mener, ſe dit auſſi au figuré de la conduite des éſprits, & des affaires. *Regere, adminiſtrare, impellere.* Ce Seigneur eſt un homme imbécile, il ſe laiſſe *mener*, & gouvèrner par ſes domeſtiques. Les peuples en République ne ſe *ménent* pas comme on voudroit. Il faut *mener* cet éſprit, cette affaire délicatement, & avec adreſſe. Ce raiſonnement vous *menera* loin, il a de tèrribles conſéquences. C'eſt un homme qu'on amuſe, qu'on *méne* depuis trois mois ſans rien conclurre. Il ne faut pas qu'un Juge ſe laiſſe *mener* par les femmes, par l'argent, par l'avis d'autrui.

On dit en ce ſens, qu'un Intendant *méne* toutes les affaires d'une maiſon, qu'une femme *méne* le ménage, qu'un Facteur *méne* le négoce, la boutique d'un Marchand.

Mener, ſe dit auſſi de la conduite des paſſions. On a *mené* grand deuil de la mort du Prince. Les peuples *menèrent* grand joye à la nouvelle du gain de cette bataille. Il a *mené* bien du bruit du vol qu'on lui a fait. Cette femme *méne* une tèrrible vie.

On dit auſſi, qu'il faut ſe laiſſer aller ſuivant que le vent & la fortune nous *ménent*. Cette proviſion de bois nous *menera* juſqu'à la fin de l'hivèr. Deux mil écus *ménent* loin un homme qui ne fait point de dépenſe. On dit abſolument, Qui vous *méne*; pour dire, Quel ſujet, quelle affaire vous améne, vous oblige à venir ici. On dit, Cela ne *méne* à rien; pour dire, on ne peut tirer aucun avantage de cela. On dit qu'une médecine a *mené* quelqu'un doucement, ou rudement; pour dire, qu'elle l'a peu ou beaucoup travaillé.

Mener Boire, eſt un tèrme de Coûturière, qui ſignifie, Coudre un paſſement ſur une étoffe, & le laiſſer lâche ſans le tîrer, ni le contraindre. *Leviter adſuere.*

Mener la table. Tèrmes de Cartiér. C'eſt aſſortir les cartes, les jetter, & les plier en jeu, & en ſixain. *Folia luſoria coaptare.*

Mener, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit en menaçant un homme, qu'on le *menera* par un chemin où il n'y aura point de pièrres; pour dire, qu'on le pourſuivra vivement & ſans s'arrêter. On dit qu'on *méne* un homme par le nez comme un bufle; pour dire, qu'il ſe laiſſe tromper, qu'on en fait tout ce qu'on veut.

Qu'eſt-il beſoin ici du ſoin que vous prenez?
C'eſt un homme entre nous à mener par le nez. Mol.

On dit auſſi, qu'un homme *méne* le branle, quand il eſt le prémiér à faire quelque chôſe, & ſur tout en mauvaiſe part. On dit auſſi, C'eſt le monde renvèrſé, la charuë *méne* les bœufs.

Mené, ée. part. & adj. *Ductus, actus, deductus.*

MÉNERBE, ou *Minerve*, ſelon Valois. ſubſt. f. Nom propre d'un bourg du Languedoc, ſitué à trois lieuës de la ville de S. Pons, vèrs le midi. *Minerva.* Maty. Il eſt du diocêſe de Carcaſſone.

MENESTAUDER. v. n. Vieux mot, qui ſignifie faire le Meneſtriel.

MENEſTREL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie la même chôſe que *Meneſtriér*. Les *Meneſtreux* étoient des bouffons qui ſçavoient jouër des inſtrumens, & qui alloient divèrtir ceux qui les faiſoient venir dans leurs maiſons. *Scurra, joculator, mimus*, & dans la baſſe Latinité *miniſtellus*.

MENÉſTRIÉR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *Violon*, & tout autre Joüeur d'inſtrumens, ou Maître à danſer. *Auletes, auladus.* S. Jülien eſt le Patron des *Menétriérs*. Ce n'eſt plus qu'aux noces de village où on appelle les *Menétriérs*. C'étoit originairement celui qui alloit chanter, ou donner des ſérénades avec des inſtrumens de muſique à ſa maîtreſſe. Depuis ce nom a paſſé à toutes ſortes de Flûteurs & de Joüeurs d'inſtrumens. Enſuite, il a été dit longtems des Violons. Enfin, il eſt demeuré aux Vielleurs, & aux Violons de campagne.

Borel dérive ce mot bien ou mal de *miniſtère*, ou de *manus & hiſtrio*, ou de *minor hiſtrio*, comme qui diroit *petit bouffon*, ou qui divèrtit avec la main. Du Cange le dérive de *miniſtellus*, à cauſe que les *Meneſtriérs* étoient autrefois mis au rang des bas Officiérs, Miniſtres, ou Sèrviteurs.

MENEUR. ſ. f. Celui qui méne une Dame. *Ductor.* Les Dames de robbe ont des *meneurs*, les Princeſſes des Ecuyérs pour leur aider à marcher. On trouve mauvais quand les bourgeoiſes quêtent, qu'elles ayent des *meneurs*.

Meneur, ſe dit auſſi de celui qui conduit un autre en cèrtaines cérémonies. *Ductor, inductor.* Les Récipiendaires dans les charges, ceux qui briguent des ſuffrages dans des Élections, ont des *meneurs* qui les introduiſent dans les maiſons où ils ont affaire.

On donne auſſi le nom de *meneur* à un cochér. Voilà un beau *meneur*, pour entreprendre de mener le caroſſe.

Le trop hardi meneur *ne ſçavoit pas*
De Phaëton l'hiſtoire & piteux cas. Voit.

Meneur d'Ours, eſt au propre un homme qui méne des ours dans les ruës pour donner du plaiſir au peuple. *Urſorum actor, ductor.* Et au figuré, il ſe dit d'un homme mal bâti & mal vêtu. Cet homme eſt riche, & cependant il eſt toûjours fait comme un *meneur d'ours*. Quelques-uns appellent auſſi en badinant, *meneur d'ours*, un Précepteur, qui conduit de jeunes gens, ou pour les faire étudier, ou pour les faire voyager.

Meneur de ciseaux. Tèrmes de Cartiér. C'eſt l'Ouvriér qui rogne les feuilles de cartes peintes & liſſées pour en faire des jeux. *Foliorum luſoriorum inciſor, ſector.* Le *meneur* de ciſeaux doit être le plus habile de tous les ouvriérs Cartiérs.

Meneuse de table. Tèrmes de Cartiér. C'eſt une femme, ou une fille qui trie les cartes, qui les jette, & les plie en jeu & en ſixain. *Foliorum luſoriorum coaptatrix.*

MENGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Memmius.* Grégoire de Tours nous fait connoître que le culte de S. Memmie, appellé vulgairement S. *Menge*, étoit fort célébre à Châlons ſur Marne en ſon ſiécle, qui étoit le VIe de l'Égliſe. Il l'appelle le patron particuliér de cette ville, & il témoigne avoir oüi dire que de ſon vivant il avoit reſſuſcité une femme morte. Baillet, 5e d'Août.

MENGRELIE. Voyez MINGRELIE.

MENGRÉLIEN, enne. Voyez MINGRÉLIEN.

MÉNIE. ſ. f. Voyez MEſGNIE. C'eſt la même chôſe.

MENIN. ſ. m. MENINE. ſ. f. Ce mot nous eſt venu depuis peu d'Éſpagne, où l'on nomme *Meninos*, c'eſt-à dire, *mignons*, ou *favoris*, des jeunes enfans de qualité qu'on met auprès des Princes pour être aſſidus à leur faire la Cour, & être élevez avec eux. *Puer honorarius.* Monſieur le Marquis un tel eſt un des *Menins* de Monſeigneur le Dauphin avec deux mille écus de penſion. La *Menine* de la Reine. Buſcon appelle les pauvres qui vont aux entèrremens pour porter les torches, & en augmenter la pompe, *los pobres meninos de la muerte*, les pauvres *menins* de la mort.

MÉNIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Menina.* Elle eſt dans la Châtellenie d'Ypres, en Flandres, ſur le Lys, entre Courtray & Armentières. Maty.

MÉNINGE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des tuniques, ou membrânes qui enveloppent le cèrveau. *Meninges.* Les Arabes les appellent *mères*: d'où vient que nous les appellons communément la *pie mère*, & la *dure mère*; car il y en a deux, dont l'éxtérieure à cauſe qu'elle eſt plus épaiſſe, s'appelle *dure mère*. Elle eſt étenduë au dedans du crâne par toutes ſes cavitez, & elle eſt doublé par tout, deſorte que quelques-uns ont dit qu'il y avoit deux dures mères. Elle eſt jointe à la pie mère par l'entremiſe

tremiſe des nèrfs, des veines & des artères. Elle ſe redouble au ſommèt de la tête, & ſépare le côté droit du cèrveau d'avec le gauche, juſqu'à la moitié ſeulement. Cette redoublure s'appelle *faucille*, à cauſe qu'elle reſſemble à celle dont on couppe les blez. Par dèrrière elle ſe redouble auſſi, & ſépare prêſque tout le cèrveau du cèrvelet. Elle eſt parſemée de pluſieurs veines & artères. La pie mère eſt ainſi nommée, parcequ'elle eſt fine & déliée. C'eſt l'enveloppe immédiate du cèrveau, elle entre même dans ſes plis & replis, & déſcend dans les anfractuoſitez les plus profondes: Il n'y a proprement dans le corps que ces deux membranes qui ſoient appellées *méninges*. Il y a pourtant pluſieurs Anatomiſtes qui confondent ce mot avec *membrâne & tunique*. Voyez le nouveau livre qui nous eſt venu d'Italie, *Paccionii Regienſis de durea meningis fabricâ & uſu*. C'eſt un *in* 12. 139. pages imprimé à Rome.

MÉNIPPÉE. ſubſt. f. Sorte de Satire en prôſe & en vèrs faite en 1594. contre les Chèfs de la Ligue de ce tems là. *Menippea*. Cette Satire, qui porte auſſi le nom de *Catholicon d'Eſpagne*, eſt regardée comme un chèf d'œuvre, par rapport aux manières rudes de ce ſiécle-là. Monſieur de Thou dit, qu'elle eſt fort ingénieuſe, & qu'elle fut lûë avec plaiſir. Rapin, le Roi, Pithou, Paſſerat & Chrétien, qui étoient les beaux éſprits du tems de la Ligue, en ſont les Auteurs. Elle fut appellée *Ménippée*, du nom de *Ménippus*, Philoſophe Cynique, qui avoit fait des plaintes, & des lettres pleines de mots piquans & de traits ſatiriques: & cela à l'imitation de Varron, qui compôſa des Satires ſous le titre de *Satira Menippea*. Mr Du Puy a fait des notes ſur cette Satire. On l'a réimprimée en 1696. avec des remarques plus amples ſur les endroits qui devenoient obſcurs par le tems. L'éſprit de cette Satyre ne juſtifie pas les fautes de bon ſens & d'anacroniſme dont elle eſt pleine. Les nouvelles remarques nous viennent d'un endroit fort ſuſpèct, & capable d'envenimer les chôſes les plus innocentes. Voyez CATHOLICON D'ÉSPAGNE, *T. I. p.* 1511.

MENISQUE. adj. Tèrme d'Optique, qui ſe dit de la figure d'un vèrre de lunette qui eſt convéxe d'un côté, & de l'autre concâve, mais dont la partie qui fait la concavité eſt d'une plus grande portion de ſphère que celle qui fait la convéxité, enſorte néanmoins que les centres de chaque ſurface ou diſque du vèrre ſoient dans la même ligne. *Meniſcus*.

MENLASCO. Voyez ORIO.

MENNITH. ſ. f. Nom propre d'une ville des Ammonites. *Mennith*. Elle étoit à l'orient du Jourdain, dans le païs qui fut donné à la Tribu de Gad. *L. des Jug. XI.* 33.

MENNONITES. On appelle *Mennonites* dans les Provinces-Unies ceux qu'on nomme ailleurs Anabaptiſtes. *Mennonitæ*. Ils ont pris ce nom de Mennon en 1496. dans un village de Friſe. Cet homme réforma les Enthouſiaſmes des prémiérs Anabaptiſtes, & leurs opinions touchant le nouveau régne de JÉSUS-CHRIST, qu'ils prétendoient rétablir ſur la tèrre par la voye des armes. Ces *Mennonites*, ou Anabaptiſtes réformez, croyent qu'il n'y a que le Nouveau Teſtament qui ſoit la régle de nôtre foi; qu'en parlant du Père, du Fils & du Saint Éſprit, il ne faut point ſe ſèrvir du tèrme de *Pèrſonnes*, ni de celui de *Trinité*, que les prémiérs hommes n'ont pas été créez juſtes & ſaints; qu'il n'y a point de péché originel; que JÉSUS CHRIST n'a point tiré ſa chair de la ſubſtance de ſa Mère, mais de l'éſſence du Père, ou que la parole a été changée en homme; ou qu'il l'a apportée du Ciel, ou qu'on ne ſçait pas d'où il l'a priſe; que l'union de la nature divine & de la nature humaine s'eſt faite enſorte que la divine s'eſt renduë viſible, ſujette aux ſouffrances & à la mort. Les *Mennonites* croyent de plus, qu'il n'eſt point pèrmis aux Chrétiens de jurer, d'éxèrcer aucune charge de Magiſtrature civile, de ſe ſèrvir de l'épée, non pas même pour punir les méchans; qu'un homme en cette vie peut arriver à un tel point de pèrfection & de pureté, qu'il n'ait aucune ſoüillure de péché. Ces mêmes *Mennonites* croyent auſſi, qu'il n'eſt point pèrmis aux Miniſtres de la parole de Dieu de recevoir de leur Égliſe aucun ſalaire de leur travail; qu'il ne faut point baptiſer les petits enfans; que les âmes des hommes après leur mort ſe repôſent juſqu'au jour du jugement dans un lieu inconnu. Voyez Monſieur Stoupp dans la *Religion des Hollandois lett.* 3. M. Spanheim parle auſſi des *Mennonites* dans ſon abregé des controvèrſes de la Religion. Il en fait différentes claſſes y en ayant de plus rigides les uns que les autres. Mennon même leur chèf a varié dans ſa doctrine, liſez *Elench. controv. cum Anabapt. p.* 83. de la 2e édition. Mr Stoupp a auſſi remarqué dans ſa lettre 3e que les *Mennonites* ſe ſont partagez en pluſieurs ſectes. Il y en a deux principales; dont l'une eſt celle des *Mennonites* de Friſe. Ceux de Flandre éxèrcent la diſcipline Éccléſiaſtique avec beaucoup de rigueur, éxcommuniant ceux de leur ſecte pour des fautes très-légères. Ils croyent qu'il n'eſt point pèrmis de manger, ni de boire, ni d'avoir aucune communication avec ceux qui ſont éxcommuniez. Ils ſoutiennent qu'il faut rompre toute ſociété avec ceux contre leſquels l'Égliſe a prononcé Anathême. Ceux de Friſe au contraire, n'étant pas ſi rigides, reçoivent dans leur communion ceux qui ont été rejettez par les autres *Mennonites*. Ils uſent d'un ſi grand relâchement dans leur diſcipline, qu'ils reçoivent toutes ſortes de pèrſonnes impures dans leur ſociété; & c'eſt pour cette raiſon qu'on les appelle *Borboritæ*, ou *Stercorarii*.

La plûpart des *Mennonites* ont adopté pluſieurs ſentimens des Sociniens, ou plutôt de l'Arianiſme. Ils recommandent avec beaucoup d'empreſſement la tolérance de toutes les ſectes, auſſi bien que les Arminiens. Ils reçoivent dans leurs aſſemblées toutes ſortes de pèrſonnes, pourvû qu'ils ſoient de bonnes mœurs, & qu'ils reconnoiſſent que l'Écriture eſt la parole de Dieu, bien qu'ils ſoient fort différens d'eux ſur les principaux articles de la croyance. On appelle ces *Mennonites* Galénites, prenant leur nom d'un Médecin d'Amſtèrdam nommé Galénus, grand fauteur de Socinianiſme.

Les *Mennonites* paſſent communément pour une Secte d'Anabaptiſtes. Mais Hèrman Schin, Miniſtre des *Mennonites* en Hollande, qui a fait une hiſtoire abregée & apologétique de ſa Secte, prétend qu'elle n'eſt Anabaptiſte ni d'origine, ni de doctrine. Quant à l'origine, il prétend que Mennon Simonis leur chèf n'a été diſciple d'aucun des chèfs Anabaptiſtes. Pour la doctrine, il ſoutient qu'il eſt injuſte de leur attribuer les éxcès de cette Secte. Il avoüe que les *Mennonites* ne confèrent le baptême qu'aux adultes, mais ils ne le réitèrent point à ceux qui l'ont reçû dans leur enfance. Ils parlent avec beaucoup de réſèrve des opérations éxtraordinaires du S. Éſprit, & ſont très-éloignez du Fanatiſme des Anabaptiſtes. Nulle Secte, ſelon lui, ne porte plus loin l'obéïſſance paſſive, & la ſoumiſſion aux Magiſtrats. Loin d'inſpirer la révolte, ils condamnent abſolument la guerre & la vengeance qui paroit la plus légitime; ils défendent de jurer pour quelque cauſe que ce ſoit.

MÉNOLE. Petit poiſſon que quelques-uns diſent naître de l'écume de la mèr, & d'autres avec plus de raiſon des petis œufs d'autres poiſſons de même éſpéce, qui ſe trouvent dans cette écume, qui viennent à éclorre par la chaleur. En Latin *mænis*.

MÉNOLIEN, ou MÉNOLE. adj. m. Surnom de Bacchus. *Mænoltus*, *Mænoles*. Ce nom ſignifie, Tout furieux, Μαινόλης, de *μαίνομαι*, je ſuis furieux, & ὅλος, *tout*. Clément Aléxandrin Protrept. p. 11. de l'Édition d'Oxfort dit *Ménole*, *Mænoles*, & non pas *Ménolien*, *Mænolius*.

MÉNOLOGE. ſ. m. C'eſt le Martyrologe, ou le Calendriér des Grècs, diviſé par chaque mois de l'année. *Martyrologium Græcorum in menſes ſingulos diſtributum*, *Menologium*. Le *Ménologe* ne contient autre chôſe que les vies des Saints en abregé pour chaque jour pendant tout le cours de l'année, ou la ſimple commémoration de ceux dont on n'a point les vies écrites. Il y a différentes ſortes de *menologes* chez les Grècs, comme on le peut voir dans Allat. *diſſert.* 1. *de lib. Eccleſ. Græc.* où il eſt parlé fort au long de ces divèrs *menologes*. C'eſt à-peu-près la même chôſe que le Martyrologe dans l'Égliſe d'Occident. Il faut remarquer que les Grècs depuis leur ſchiſme ont inſeré dans leurs *ménologes* le nom de pluſieurs hérétiques qu'ils honorent comme des Saints. Baillet parle des *ménologes* des Grècs dans ſon Diſc. ſur l'hiſt. de la vie des Saints N. XXVI. & ſuiv.

Ce mot eſt Grèc, il vient de μὴν, *mois*, & de λόγος, *diſcours*.

MENOTTE. ſubſt. fém. Anneau de fèr qu'on met au poignet des priſonniérs pour leur enchaîner les mains, pour leur en ôter l'uſage. *Fèrrea manica*. En quelques lieux on les appelle *menicles*.

MENOTTE, eſt quelquefois un diminutif de *main*, en parlant de celles des enfans; & ne s'employe que dans le ſtile burleſque; pour dire; petite main, mais mignone. Donne-moi ta petite *menotte*, que je la baiſe. MOL.

MÉNOTYRAN. C'eſt-à-dire, Roi des mois. Voyez *mois*.

MENOUFIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la baſſe Égypte. *Menoufia*. Elle eſt dans le Delta, ſur une des branches du Nil, à dix ou douze lieuës du Caire, vèrs le nord. Elle eſt capitale d'un Caſſilif. MATY.

MENSALE. adj. f. Tèrme de Chiromance. C'eſt une ligne qui travèrſe le milieu de la main depuis l'index juſqu'au petit doigt, qui eſt prêſque parallele au poignèt, ou à la ligne qu'on appelle *hépatique*, ou du foye. *Menſalis, linea hepathica*. On l'appelle autrement *thorale*.

MENSE. ſ. f. Ce mot ſignifie proprement une tâble où l'on mange; du Latin *menſa*; mais il n'eſt point en uſage en ce ſens. Il eſt devenu un tèrme Eccléſiaſtique, qui ſignifie le revenu d'un Prélat, ou d'une communauté. Cette Seigneurie appartient à la *menſe* Épiſcopale, ou Abbatiale d'un tel lieu. Les Religieux

Réformez ont éteint tous les Offices clauſtraux, & les ont unis à la *Menſe* Conventuelle.

MENSOLE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt la pièrre qui eſt au milieu d'une voute, qui la fèrme, & qui l'arrète, & qui eſt quelquefois en ſaillie ; on l'appelle autrement *la cléf*, & ce mot nous eſt venu des Italiens, qui appellent *menſola*, une cléf de voute, il y en a de pluſieurs ſortes ſelon les différens ordres d'Architecture. *Camera tholus.*

MENSONGE. ſ. m. Menterie concèrtée & étudiée, chôſe fauſſe & inventée, que l'on veut faire paſſer pour vraye. *Mendacium, vanitas, falſitas.* Il y a des *menſonges* d'action auſſi bien que de parolés. M. Sc. Le *menſonge* eſt une propoſition par laquelle on veut tromper celui à qui on parle. Port-R. Un *menſonge* eſt un diſcours qui éxprime le contraire de ce qu'on penſe. La Pl. Le Diâble eſt un éſprit de *menſonge*, le père du *menſonge*. Dire des *menſonges*, c'eſt les rapporter : Faire des *menſonges*, c'eſt mentir. Il y a une humilité qui n'eſt qu'hypocriſie, & un *menſonge* continuel. M. Esp. Il y a des *menſonges* plaiſans, des *menſonges* officieux, des *menſonges* de civilité. On peut faire dire un *menſonge* à la bouche ; mais on ne peut pas le faire dire à l'éſprit. Log. Le véritable art du *menſonge*, c'eſt de le faire reſſembler à la vérité. M. Sc. On aime mieux forger des *menſonges* flatteurs & obligeans, que de détromper les gens de leurs èrreurs, en leur parlant ſincèrement. Bell. Je n'approuve point cette hypocriſie univèrſelle, ni ce commèrce de *menſonges* ingénieux qui eſt ſi fort à la mode. Fl.

Le menſonge, *& les vèrs, ſont de tout tems amis.*
La Font.

La pure vérité ſouvent eſt moins aimable,
Que le menſonge *dit galamment.* Vill.

Les Médecins, auſſi bien que le peuple, appellent *menſonges*, cèrtaines marques & taches blanches qui viennent ſur les ongles.

On dit provèrbialement, que tous ſonges ſont *menſonges* ; pour dire, qu'il ne faut aucunement s'arrêter à tout ce qu'on dit qu'ils pronoſtiquent.

MENSONGÉR, ère. adj. Faux, trompeur. *Mendax, fallax, deceptor.* Diſcours *menſongér*. Hiſtoire *menſongère*. Une équivoque eſt une propoſition ambiguë, & *menſongère*. Port-Royal. La civilité du monde eſt *menſongère*. M. Sc. On ne peut pás ôter aux Amans leurs ſoupirs, & leurs déſeſpoirs trompeurs, ni toutes leurs fraudes *menſongères*. S. Évremont. Les gémiſſemens ne ſont bien ſouvent que de vaines montres d'une douleur *menſongère*. Pat. Ce mot eſt èn uſage dans la Poëſie, & ne doit guères s'employer en proſe. Régniér a dit la foi *menſongère* d'une femme.

Vous êtes ſans arrêt, foible, vaine, & legère,
Inconſtante, biſarre, ingrate, & menſongère. Voit.

MENSTRUAL, ale. adj. Tèrme de Médecine, qui ne ſe dit que du ſang qui coule tous les mois dans les purgations ordinaires des femmes. *Menſtruus.* Le ſang *menſtrual* eſt le reſte du ſang ſupèrflu qui ſurabonde en la femme. On peut le définir un éxcrément deſtiné à la génération & à la nourriture de l'animal, quand il eſt dans la matrice, dont en un autre tems la nature fait l'évacuation tous les mois. De tous les animaux il n'y a que la femme, & peût-être la guenon, qui ayent leurs purgations *menſtruales*. Hippocrate dit que le ſang *menſtrual* ronge & mine la tèrre comme le vinaigre. Pline & Columelle ajoûtent qu'il brûle les hèrbes, qu'il gâte les plantes & les fait mourir, qu'il tèrnit les miroirs, & on tient que les chiens qui en goûtent, deviennent enragez ; mais tout cela eſt fabuleux, puiſqu'il eſt cèrtain que ce ſang eſt le même que celui qui eſt contenu dans les artères & dans les veines. Par la Loi des Juifs, tant que le ſang *menſtrual* couloit à une femme, elle étoit immonde ; & l'homme qui lui touchoit, ou aux meubles qu'elle avoit touchez, étoit immonde. Levitique, Chap. 15.

MENSTRUE. En tèrmes de Chymie, eſt un diſſolvant humide, qui pénétrant dans les plus intimes parties d'un corps ſèc, ſèrt à en tîrer les éxtraits & teintures, & ce qu'il y a de plus ſubtil & eſſentiel. *Menſtruum.*

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique on appelle le mèrcure Hèrmétique *menſtrue* blanchi, *menſtrue* puant, *menſtrue* eſſentiel, *menſtrue* des Philoſophes. Quelquefois *menſtrue* ſignifiè eau, de là vient cette éxpreſſion, ne mange pas du fils dont la mère abonde en *menſtrue*, c'eſt à-dire, où l'eau abonde, & eſt plus abondante que le féu de la nature. *Menſtrue* végétal, c'eſt l'eau ardente ſept fois rectifiée.

MENSTRUES. ſ. f. plur. Les purgations ordinaires des femmes qui leur viennent tous les mois. *Menſtrua, menſes, muliebria.* Quand l'Écriture veut parler d'abomination & d'impureté, elle ſe ſèrt de cette éxpreſſion, c'eſt comme l'habit d'une femme qui a ſes *menſtruës*, Eſthèr 14 : 16. Iſaïe 64 : 6. Ezechiel 22 : 10. On les appelle auſſi *males ſemaines*, parcequ'elles coûlent pendant une ſemaine aux femmes oiſives, & gourmandes. On leur donne auſſi les noms de *mois*, de *regles*, des *tems*, des *fleurs rouges*, & d'autres ſelon les païs, comme en Italie, *il marcheſe*, &c.

MENSTRUEUX, euse. Adj. Tèrme de Chymie. Ce mot eſt râre, il ſe trouve dans quelques Auteurs de Chymie & du Grand Art : il ſignifie qui abonde en *menſtrue*.

MENTALE. adj. f. *Mentalis.* Qui ſe dit de la conception, ou opération de l'entendement. *Mentalis.* Les oraiſons *mentales*, c'eſt-à-dire, celles qui ſe font en éſprit, ſans proférer une ſeule parole, ſont les plus ardentes & les plus méritoires. Il faut faire pluſieurs réfléxions *mentales* devant que de parler des chôſes importantes. Il ſuffit de dire *réfléxions*, ſans ajoûter *mentales*. Réfléxion *mentale* eſt mal dit, parceque toute réfléxion eſt éſſentiellement *mentale*, & l'uſage n'a point autoriſé cette éxpreſſion. Reſtrictions *mentales*.

MENTE, ou MANTE. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Viennois, en France. *Mantala, Mentula.* Il ſe tint un Concile à *Mente* en 879. au mois d'Octobre. *Mente* eſt entre Vienne & Tournon, à egale diſtance de l'un & de l'autre. Valois, *Not. Gall. p.* 315.

MENTERIE. ſ. f. Menſonge ; allégation de quelque chôſe fauſſe que l'on veut faire paſſer pour vraye. *Mendacium, falſitas.* La *menterie* eſt le vice des valèts, & du bâs peuple. Ce livre eſt tout plein de bourdes & de *menteries*. On s'éxcuſe ordinairement par des *menteries*. Les hâbleurs ſoutiennent effrontément leurs *menteries*. La conduite des hypocrites eſt une *menterie* pèrpétuelle. Bell.

Je n'ai point tant d'eſprit pour tant de menterie,
Je ne puis m'addonner à la cageolterie. Régniér.

MENTÊSE, MENDÈS. ſ. m. Nom propre d'une ville ancienne de la Natolie, en Aſie. *Myndus.* Elle eſt ſur la côte de l'Archipel, entre le Cap Crio, & la ville de Melazzo.

MENTEZELI. ſ. m. Nom propre d'une Contrée de la Natolie, en Aſie. *Menteſelia*, anciennement *Lycia*. Elle eſt une partie de la Caramanie, & elle eſt renfèrmée dans les montagnes du Taur, entre la Caramanie propre, l'Aidinelli, & la mèr de Rhodes.

MENTEUR, euse. adj. & ſubſtantif. *Mendax, vaniloquus.* Qui avance, qui ſoutient une chôſe fauſſe, qui parle contre ſa conſcience. Le Pſalmiſte dit que tout homme eſt *menteur*. S'il vous a dit telle chôſe, c'eſt un *menteur*, un impoſteur. Il s'eſt mêlé tant de fâbles dans l'Hiſtoire des Grècs, que la Grèce *menteuſe* eſt paſſée en provèrbe. Val.

Et quidquid Gracia mendax ſtudet in Hiſtoriâ. Juven.

Menteur, ſe dit auſſi de ceux qui diſent des chôſes flatteuſes, ou qui racontent des hiſtoires fabuleuſes. *Vaniloquus, mendax.* Les Poëtes anciens ont été de grands *menteurs*. Les Poëtes ſont les ſeuls *menteurs* qui méritent d'être loüez. M. Scud. Les Voyageurs ſont ſouvent *menteurs* dans leurs relations. Une des Comédies de Corneille c'eſt le *Menteur*. Une autre eſt la ſuite du *Menteur*.

Menteur, ſe dit auſſi d'un ſigne qui ſemble promettre une chôſe qui n'eſt pas véritable. *Mendax, fallax.* Sa phyſionomie eſt bien *menteuſe*, il a la mine d'un honnête homme, & c'eſt un fripon. Vous ne devriez pas avoir la mine ſi *menteuſe* en recevant ſi civilement un homme qui vous importune. M. Sc. Toutes les paſſions ſont *menteuſes* : elles ſe déguiſent autant qu'elles peuvent aux yeux des autres. La Bruy. Il y a des regards trompeurs, & même un ſilence *menteur*. M. Sc. L'Almanach eſt bien *menteur* aujourd'hui. Le provèrbe eſt *menteur*.

On dit à la chaſſe, qu'un chien eſt *menteur*, quand il céle la voye pour gagner le devant. Horace a dit en Latin *fundus mendax*, un fonds *menteur*, pour dire, une tèrre qui ne rapporte pas autant qu'elle devoit, autant qu'on en attendoit.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *menteur* comme un arracheur de dents, c'eſt-à-dire, comme un Charlatan, qui vit de menterie, ou parcequ'un arracheur de dents promet toûjours de ne point faire de mal. On dit auſſi ; qu'il faut qu'un *menteur* ait bonne mémoire, c'eſt-à-dire, afin qu'il ne ſe couppe pas, qu'on ne découvre pas ſa menterie. On dit auſſi, *Menteur* comme une Oraiſon funèbre, comme une Épitre dédicatoire, comme un Panégyrique. *Menteur* comme une épitaphe. *Maſcur.* On appelle auſſi *menteur* d'hyvèr, ceux qui diſent qu'ils n'ont pas froid quand il gele.

MENTHE. ſ. f. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. *Mentha.* Il y en a une domeſtique qu'on cultive dans les jardins, dont les

racines ſont longues, rampantes, fibreuſes. Elle pouſſe des tiges à la hauteur de deux coudées, rougeâtres, quarrées. Ses feüilles ſont oblongues, pointuës, de couleur vèrte obſcure, peu veluës, dentelées en leurs bords. Ses fleurs ſont en gueule, petites, blanches, marquées de petits points rouges, rangées en forme d'épis. En Latin *mentha anguſtifolia ſpicata*. C. Bauh. Cette plante rend une ôdeur forte & très-agréable ; ſon goût eſt aromatique : on s'en ſèrt dans la foibleſſe, & dans la crudité de l'éſtomach, dans le vômiſſement, dans le hoquet, dans la colique : on l'applique auſſi extérieurement ſur les mammelles des femmes, pour diſſoudre le lait qui s'y eſt caillé. Il y a une *menthe* ſauvage qui croît dans des lieux humides, & qui pouſſe des tiges à la hauteur d'une coudée, quarrées, veluës. Ses feüilles ſont prèſque rondes, ridées, couvèrtes d'une laine blanche. Ses fleurs ſont ſemblables aux fleurs de la précédente, de couleur blanche-rougeâtre. Sa ſemence eſt menuë, noire. Sa racine eſt rampante, fibreuſe. En Latin *mentha ſylveſtris rotundiore folio*. C. Bauh. ou *mentaſtrum foliis orbiculatis*. Elle a une ôdeur forte & aromatique, mais moins agréable que celle de la *menthe* cultivée ; ſon goût eſt amèr, âcre, aſtringent. Pline dit que ce nom lui eſt venu à cauſe de l'agrément de ſon ôdeur, & qu'on l'appelloit auparavant *minthe*. Les fables diſent que *Minthes* fut une fille que Proſerpine ayant ſurpriſe avec Pluton, métamorphoſa en cette plante. Jésus Christ diſoit aux Phariſiens, Malheur à vous qui payez la dîme de la *menthe*, de l'anet, du cumin, de la ruë, & de toute ſorte de légumes, & qui avez abandonné ce que la Loi avoit de plus important. S. Matthieu Chap. 23. S. Luc Chap. 11.

MENTHEIT. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'Écoſſe Méridionale. *Menthitia*. Elle eſt entre les Comtez de Fife, au levant, & celui de Lennox au couchant, ayant au ſud celui de Stèrling, & au nord ceux de Stratèrne & de Broad Albain. La longueur de ce païs eſt de treize lieuës, & ſa largeur moyenne de quatre.

MENTIR. vèrbe neut. *Mentiri, falſum proloqui*. On conjugue, je *ments*, tu *mens*, il *ment* ; à l'Impér. *mens*. Dans les régles *menté-je*, ne ſe dit point, & *mens-je*, choque l'oreille : prenez un autre tour d'expreſſion. Corn. C'eſt, parler contre ſa propre connoiſſance ; alléguer une chôſe fauſſe, & la vouloir faire paſſer pour vraye. C'eſt une grande injure à un honnête homme de lui dire, vous *mentez*. Voilà un valèt qui *ment* éffrontément. Quand vous voudrez que je *mente* magnifiquement en faveur de G... je le ferai avec plus de préparation. Bal. C'eſt-à-dire, quand vous voudrez que je le loüe. Ce n'eſt pas un grand crime que de *mentir* galamment auprès des Dames. S. Évr. Il eſt pèrmis de *mentir* en vèrs ; mais non pas en prôſe. M. Scud. Ariſtote dit qu'Homère a appris aux Poëtes à *mentir* comme il faut. On ne gagne rien à *mentir* que de n'être pas cru quand on dit la vérité. Abl. Il y a des dévôts indiſcrèts qui *mentent* par charité, en faveur des Saints qu'ils aiment tendrement. Thiers. Saint Auguſtin a décidé que s'il falloit *mentir* pour ſauver le genre humain, il vaudroit mieux le laiſſer périr. *Mentir* ingénieuſement, & déguiſer ſes ſentimens avec une adreſſe délicate, & polie. Bell. On dit, *Mentir* à Dieu & au Saint Éſprit, quand on dit contre ſa conſcience, une chôſe fauſſe en face d'Égliſe. Saint Pièrre reprit Ananias d'avoir *menti* au Saint Éſprit, & il en fut ſoudainement puni, Actes ch. 5. v. 1.

A n'en point *mentir*, & Sans *mentir*, ſe diſent advèrbialement, quand on eſt forcé de reconnoître la vérité.

Mentir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Il a beau *mentir* qui vient de loin ; pour dire, qu'on ne peut pas le convaincre de fauſſeté. C'eſt un homme qui n'enrage pas pour *mentir* ; pour dire, qu'il *ment* ordinairement. On dit auſſi, Peut être engarde les gens de *mentir*. On dit auſſi, Vous avez fait *mentir* le provèrbe ; Quand on fait une chôſe qui eſt contre les opinions reçûës du vulgaire. On dit auſſi, que bon ſang ne peut *mentir* ; pour dire, qu'on fait toûjours paroître ce qu'on eſt dans le fond de l'âme. On dit auſſi, qu'un homme en *a menti* par ſa gorge, ou cent piéds dans ſa gorge, pour appuyer plus fortement un démenti. Ces dèrnières expreſſions ſont plus baſſes que les autres, & tout à fait populaires.

MENTION. ſ. f. Témoignage ; rapport qu'on fait, ou par ſes paroles, ou par ſes Écrits, de quelque chôſe ; en parler, s'en ſouvenir. *Mentio, ſermo, commemoratio*. On n'a point vû de phœnix, de remores, de dragons, mais il y a pluſieurs bons Auteurs qui en ont fait ſouvent *mention* dans leurs livres. Il y a pluſieurs anciens livres pèrdus, que nous ne connoiſſons que parceque les contemporains en ont fait *mention*. C'eſt un grand homme dont cet Hiſtorien a fait une honorable *mention* dans ſes écrits.

Mention, ſe dit auſſi d'une ſimple expreſſion d'une chôſe dans quelque acte. *Mentio, expreſſio*. Il n'eſt point fait *mention*, ni expreſſément, ni tacitement, de cette clauſe, dans un tel arrêt, on n'en a fait *mention* ni près, ni loin. Quand on fait un rachat, on ſtipule qu'il ſera fait *mention* ſommaire de la quittance ſur la marge du contrat de conſtitution. Il eſt en colère contre ſon parent, qui n'a fait aucune *mention* de lui dans ſon teſtament.

Mention, ſe dit auſſi en parlant de ce qui n'eſt plus, ou de ce qu'on néglige de faire. Il y a eû tant de belles villes ruinées, dont il n'eſt plus *mention* à préſent. Cette Abbaye eſt en déſordre, il n'eſt plus *mention* d'y faire l'Office, d'y étudier, d'y vivre réguliérement.

MENTIONNER. v. act. Faire mention. *Mentionem facere, de aliquo commemorare*. Vous avez tort de n'avoir pas *mentionné* dans ce contrat la ſomme que vous avez reçuë en dot. Un Notaire eſt obligé de *mentionner* les éſpéces des payemens qui ſe font devant lui. Il n'eſt guéres en uſage qu'au participe & aux tems formez du participe. Ce qui a été *mentionné* ci-deſſus. Cela eſt vrai par les raiſons ci-deſſus *mentionnées*. Ce Réſident eſt venu à bout de tout ce qui étoit *mentionné* dans ſes inſtructions.

MENTON. ſ. m. La partie inférieure du viſage qui eſt au deſſous de la bouche, & qui ſe tèrmine à la bouche. *Mentum*. En cet endroit de la rivière il y a piéd, il n'y a de l'eau que juſqu'au *menton*. Il a le *menton* fourchu, il l'a fait en piéd de marmite, un *menton* de buis, il avance trop.

Son menton *ſur ſon ſein deſcend à double étage*. Boil.

Il étoit à la tâble juſqu'au *menton* ; pour dire, il étoit aſſis trop bâs.

On dit en tèrmes bâs & comiques, branler le *menton* ; pour dire, bien manger, faire débauche. On dit, Secoüer, ou lever le *menton* ; pour dire, ſe moquer de quelque réprimende, ou de quelque chôſe qu'on éxige de nous.

Pourquoi faire tant de menaces,
Et lever ſi haut le menton ? Sar.

On dit auſſi, Soutenir le *menton* ; pour dire appuyer la fortune, le crédit de quelqu'un. On dit auſſi, Les mains ſous le *menton* ; les coudes ſur la tâble ; pour dire, à ſa commodité.

Menton, ſe dit auſſi de quelques animaux, & ſignifie la partie de la lévre de deſſous. *Pars labri inferioris*. Le *menton* d'un cheval. Soleisel. Lorſque le buffle eſt irrité, une touffe de poil lui pend au *menton*. Vie de Commandon. On dit auſſi d'un bouc, ou d'une chévre, qu'ils ont de la barbe au *menton*.

Menton. Ce mot ſe dit par les Fleuriſtes, d'une cèrtaine fleur qu'on appelle iris bulbeuſe, & ſignifie les extrémitez des trois feüilles qui panchent vèrs la tèrre. Iris qui a les *mentons* jaunes mêlez de blanc. Morin. Les trois autres feüilles qui s'élévent s'appellent *langues*.

On dit provèrbialement, qu'on doit être ſage quand on a de la barbe au *menton*. Le Ciel ne t'a pas donné autant de jugement que de barbe au *menton*. La Font. *Menton* à barbe griſe.

MENTONNIÈRE. ſ. fém. Le linge que les Demoiſelle s'appliquoient ſous le menton, quand elles portoient des maſques quarrez. *Paropidis inferior faſcia*.

Mentonnière, ſignifioit auſſi une partie du caſque.

MENU, UË. adj. Délié, qui a peu de largeur, & de groſſeur à proportion de ſa hauteur. *Exilis, tenuis, minutus*. Une taille *menuë* éfilée eſt agréable en une femme, il ne faut pas qu'elle ſoit maigre, mais qu'elle ſoit de *menus* óſſemens. Ces colonnes ſon trop *menuës* pour l'étenduë de ce bâtiment, elles ne paroiſſent que des fuſeaux. Il faut mettre du *menu* bois pour faire brûler le grôs.

Ce mot & ſes dérivez viennent de *minutus*.

Menu, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt plus petit en ſon genre, étant comparé à un plus grôs. *Exilis, tenuis*. On dit, de la *menuë* Artillerie, en parlant des moindres canons. Ce fèr a le grain bien *menu*. Réduiſez cela en *menuë* pouſſière. La nompareille eſt la plus *menuë* des dragées. On dit auſſi la nompareille du plus *menu* Caractère d'Imprimerie. On dit auſſi, il y a à la leſſive tant de paquèts de *menu*, on ſouſentend de petit linge, ou de linge fin. De *menuës* mèrceries. Du *menu* plomb, ou dragées pour tirer au *menu* gibier, comme cailles, bécaſſes, guignards, ortolans. Les Chymiſtes réduiſent les corps en *menus* atômes. Il ne veut pas qu'on choiſiſſe ce fruit, il veut vendre enſemble le grôs & le *menu*. *Parvum, minutum*.

Menu, ſe dit auſſi figurément de la moindre valeur des chôſes. La *menuë* monnoye, c'eſt celle du cuivre, ou du billon : elle eſt bonne pour la *menuë* dépènſe. On lui a donné tant pour les *menus* frais qu'il a faits. Ce ſont là de *menus* droits, de *menus* profits. Les *menus* grains ſont les mars, orge, avoine, pois, veſſe, &c. On dit auſſi, les *menuës* diſtributions du chœur. Il y a chez le Roi des Tréſoriérs des *menus* plaiſirs & affaires de la Chambre de ſa Majeſté, qu'on appelle abſolument les Tréſoriérs des *menus*,

nus. On dit auſſi Controlleurs des *menus.* Intendans des *menus.* Les vicaires pèrpétuels n'ont que les *menuës* dîmes, ou dîmes vèrtes. Il a payé toutes ſes *menuës* dettes.

On dit dans le même ſens, le *menu* peuple; pour dire, le bas peuple, le petit peuple. *Plebecula.* Le *menu* peuple eſt quelquefois bien inſolent.

Le menu *peuple s'expôſe,*
A diſcourir de chaque chôſe. Voit.

Les *menus* droits, en tèrmes de Chaſſe, ſont cèrtaines petites parties d'un cèrf: comme les oreilles, les bouts de la tête, le muffle, les dentiérs, le francboyau, & les nœuds. Sal. *Venaticorum canum eſca prædaria, feræ extima partes.*

Menu vair, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de l'Écu chargé de vair, lorſqu'il eſt compôſé de ſix tires, ou rangées, parceque le vair ordinaire n'en a que quatre: lorſqu'il n'y en a que cinq, il le faut ſpécifier en blaſonnant, auſſi bien que l'émail, quand il eſt autre que d'argent & d'azur. *Anguſtum vellus varium, petaſatum tenue.*

Menu, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales. *Parvus.* Il entretenoit ſes *menuës* penſées. Les *menus* ſuffrages des Saints ſont les commémorations du Bréviaire. Les *menuës* circonſtances d'une affaire.

Menu, eſt auſſi ſubſtantif. On appelle chez les Rotiſſeurs *du menu*, les foyes, bouts d'aîles, geſiérs, & autres chôſes dont on faits des ragoûts & des fricaſſées.

Il ſignifie auſſi, Détail. Ce Marchand trafique tant en grôs qu'en *menu. Singulatìm, ſingillatìm, per ſingula.* Les papiérs ont été inventoriez par le *menu.* On lui a ſpécifié par le *menu* tout ce qu'il avoit à faire. Il a compté avec ſon maître en détail & par le *menu.* Tu le ſçauras en conſidérant par le *menu*, pourquoi on a beſoin de châque chôſe. Abl.

Menu, ſe dit auſſi advèrbialement. Il pleut dru & *menu. Crebrò & conſciſè, frequenter & minutìm.* Il marchoit à la hâte dru & *menu.*

On dit provèrbialement, On l'a hâché *menu* comme chair à pâté; pour dire, on l'a cruellement maſſacré, on lui a donné mille coups.

On a appellé autrefois *menu* chez les Romains une petite piéce de monnoye, une petite éſpéce. *Minutus, minutulus.* Il y en avoit d'argent & de cuîvre. Avant l'Empereur Aléxandre la viande ſe vendoit la livre huit de ces piéces; ſous lui elle vint à deux. Scaligèr dit que c'eſt le deniér qu'on appelloit ainſi, comme on appelloit de même en Gréce la drachme λεπτὸν.

MENUET. ſ. m. Éſpéce de Danſe, dont les pas ſont prompts & menus. *Placida, demiſſa ſaltatio.* Il eſt compoſé d'un couppé, d'un pâs relevé, & d'un balancement. Il commence en battant. Il eſt de meſure ou mouvement tèrnaire.

MENUISER. v. act. Travailler de l'art de Menuiſerie. *Tenuare, extenuare, minutariam exercere.* Il eſt peu en uſage.

Ce mot vient du Latin *minuo.*

MENUISERIE. ſ. f. Ouvrage de bois taillé & aſſemblé avec propreté & délicateſſe. *Fabrica lignearia delicatior, politior minutaria.* La *menuiſerie* de ce buffet d'orgues, des formes de cette Égliſe, d'une telle œuvre, eſt bien travaillée, bien délicate. Le meuble de cette chambre eſt d'une belle *menuiſerie.*

Menuiserie, ſe dit auſſi collectivement, de tout le bois taillé & raboté qui eſt néceſſaire dans un bâtiment. *Opus è ligno politius, opus minutarium.* On a fait un dévis de *menuiſerie* des portes, fenêtres, lambris, plafonds, qu'il faut faire dans cette maiſon. La *menuiſerie* revient à tant.

Menuiserie, eſt auſſi l'art de polir & d'aſſembler le bois. *Toreutice, ars minutaria.* Le Jubé d'une telle Égliſe eſt un chef d'œuvre de *menuiſerie.* Les Orfévres appellent ouvrages de *menuiſerie*, les petits ouvrages d'or & d'argent qu'ils fabriquent, comme anneaux, boucles, crochèts, &c. ce qu'ils oppôſent à la *groſſerie*, qui ſe dit de toute ſorte de vaiſſelle & de grands ouvrages.

MENUISIÉR. ſ. m. Ouvriér qui travaille en menuiſerie, qui travaille en bois avec le rabot, & la varlope. *Subtilioris operis lignarius faber, minutarius.* Un *Menuiſiér* doit ſçavoir deſſiner. Les *Menuiſiérs* en ébêne ne travaillent guères qu'en ouvrages de rapport, de menuiſerie, de placage. Les gros *Menuiſiérs* travaillent ſur des piéces d'aſſemblage.

Ce mot vient du Latin *Minutarius*, ou *Minutiarius*, comme travaillant en petit à l'égard du Charpentiér. Mén. Comme Menuiſerie vient de *Minutiaria*, qui s'eſt dit de cet art par comparaiſon aux Charpentiérs, & autres ouvriérs en bois qui font des ouvrages plus groſſiérs, & par rapport auxquels ceux de la Menuiſerie ſont *menus* & delicats.

MENZO. Voyez MENCIO.

MEO.

MÉON, ou MEU. ſ. m. Tèrme de Botanique. Plante qui pouſſe une tige ſemblable à celle du fenoüil, mais beaucoup plus petite, canelée, creuſe, rameuſe. Ses feuilles ſont longues, rangées ſur une côte, & découppées très-menu, ce qui lui a fait donner le nom de *méon*; car μεῖον, en Grèc, ſignifie menu. Ses fleurs naiſſent en ombelles, compôſées châcune ordinairement de cinq feüilles diſpoſées en rôſe de couleur blanche, odorantes. Ses ſemences ſont oblongues, arrondies ſur le dôs, canelées. Sa racine eſt grôſſe, longue comme le petit doigt, de couleur obſcure en dehors, blanchâtre en dedans, de ſubſtance râre & légère, d'un goût âcre & piquant, d'une ôdeur aromatique. Cette racine eſt employée en Médecine, on la ſurnomme ordinairement *Athamantique*, parceque la meilleure venoit autrefois du Mont Athamas; mais celle dont on ſe ſèrt préſentement eſt apportée des montagnes du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné. Elle eſt bonne pour les indigeſtions de l'éſtomac, pour provoquer les mois des femmes, pour l'aſthme, pour la colique. En Latin *meum foliis anethi.* C. Bauh. pin. 148.

MÉOT, *méoutez, maout.* Vieux mot. Nom d'un ancien droit. *Meot* eſt le pluriel de *maout, mouton*, & marque un droit ſur les mouton. Lobineau, *Gloſſ. Vectigal ex ovibus.*

MÉOTE. ſ. m. Nom d'un poiſſon que les habitans d'Éléphantine, en Égypte, adoroient comme un Dieu. *Mæotes.*

MÉOTIDE, PALU. Voyez Zabache, mèr. Nous diſons cependant ſouvent la *Palu Meotide*, ou les *Palus Méotides*, & il faut toûjours le dire en parlant de l'Antiquité. Mézeray dit les marécages *Méotides*, mais mal; il faut dire Palus *Méotides*; C'eſt l'uſage. Cette mèr a pris ce nom du mot Latin *palus* qui ſignifie un marais, parcequ'elle eſt très baſſe, deſorte qu'en la plûpart des endroits il n'y a que des barques qui puiſſent y être à flot; & celui de *Méotide*, des Méotes, peuples qui habitoient ſur ſes bords.

MEP.

MÉPHAATH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre ſainte. *Mephaath.* Elle étoit dans la Tribu de Ruben au delà du Jourdain, & ce fut une ville Lévitique. *Joſ. XIII.* 18.

MÉPHITIS. ſ. m. ou f. Nom propre d'une Déeſſe des Anciens. *Mephitis.* Ce mot ſignifie proprement la puanteur, la corruption de la tèrre, cauſée par des eaux ſulphureuſes. Quelques Anciens en ont fait un Dieu, d'autres une Déeſſe.

MEPLAT. Voyez Meſplat.

MEPPEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Meppa.* Elle eſt dans l'Évêché de Munſtèr en Weſtphalie, ſur la riviére d'Haſſa, un peu au deſſus de ſon embouchure dans l'Embs, à dix huit lieües de la ville de Munſtèr, vèrs le nord. Maty.

MÉPRENDRE, MÉPRIS, MÉPRISABLE, MÉPRISER. Voyez Méſprendre, Méſpris, &c.

MEQ.

MÉQUE. Voyez la Mécque.

MÉQUINENCA. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Éſpagne, ſitué dans l'Aragon, au confluant de la Sègre & de l'Ébre, & à quatre lieuës de Lérida.

MER.

MÈR. ſ. m. Grand réceptacle, ou réſèrvoir de tout l'élement de l'eau qui entoure la tèrre, & qui ſe répand en pluſieurs parties de ſon globe. *Mare.* Dieu ſçait le nombre des grains de ſable de la *mer.* L'Écriture dit qu'il a mis des bornes à la *mèr*, qu'il fait briſer ſes flots contre ſon rivage. La *mèr* venoit briſer ſur le ſable ſes flots orgueilleux. Fléch.

L'Écriture appelle quelquefois la Méditèrranée ſimplement la *Mèr.*

Les fleuves par divèrs canaux,
Apportent à la mèr *le tribut de leurs eaux,*
Et, ſans y rien changer, ſe confondent en elle.
L'Ab. Tétu.

Ce mot vient du Latin *mare*, qu'Iſidôre dérive de *amarum*, à cauſe que ſes eaux ſont amères. D'autres le font venir de *marath* Hébreu, qui ſignifie *amertume.* Ou plutôt, comme Voſſius *De Idololat. L. II. C.* 68. de מר, *mar*, qui ſignifie *amèr, ſalé.* D'autres du mot Celtique *mèr* qui ſemble plus naturel.

Les Tyriens, ſi l'on en croit la plus obſcure antiquité, fûrent les premiérs qui ôſerênt ſe mettre dans un frêle vaiſſeau à la mèrci des vagues, qui domptèrent l'orgueil de la *mèr*, & réünîrent tant de peuples que la *mèr* avoit ſeparez. Fén. Xèrxès qui foüetta *la mer*, & qui y fit jetter des chaînes pour la réduire ſous ſon obeïſſance, la regardoit apparemment comme une de ces bêtes féroces

féroces que l'on châtie, & que l'on enchaîne, quand on veut les apprivoiſer, & les adoucir. Bouh. Il y a des côtes où la *mer* vient avec tant de précipitation & de violence, qu'elle couvre en un inſtant tout le rivage. Id. La *mer* eſt l'image du monde, & de la vanité des chôſes humaines : ces calmes & ces tempêtes qui ſe ſuccèdent à toute heure, ſont une fidelle peinture de ce qui ſe paſſe dans la vie. Y a-t-il une *mer* plus inconſtante que la Cour des Princes ? y en a-t-il même une plus périlleuſe ? Id. Juſqu'à l'Empereur Juſtinien la *mer* étoit commune à tous les hommes : de là vient que les loix Romaines donnoient action contre celui qui empêchoit qu'on n'y navigeât, ou qu'on n'y pêchât librement. L'Empereur Léon par ſa Novelle 56. pèrmet à ceux qui ſont en poſſeſſion de pêcher ſeuls devant leur tèrritoire, d'en défendre la pêche à tous autres. Il pèrmit même aux particuliérs de diviſer entr'eux le Boſphôre de Thrace. Depuis les Souverains ont voulu s'approprier la *mer*, & la tirer de l'uſage commun. Dans ces dèrniérs tems les Anglois ont prétendu s'attribuer l'Empire de la *mer* dans la Manche. La République de Veniſe ſe prétend tellement maîtreſſe de ſon Golfe, que l'on marie tous les ans la Seigneurie avec la *mer* Adriatique. Voyez Le Bret. Les Rois d'Anglètèrre prétendent à l'empire des *mers* qui environnent les trois Royaumes, d'Anglètèrre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, & cela juſqu'aux rivages des païs voiſins. C'eſt en conſéquence de cette prétention que les enfans nez ſur ces *mers* ſont déclarez naturels Anglois, comme nez ſur les tèrres des Rois d'Anglètèrre. Misson.

Les Payens nommoient la *mer*, *Thetis*, *Amphitrite* ; & tenoient Neptune pour le Dieu de la *mer*.

Les Juifs donnoient le nom de *mer* aux grands lâcs. C'eſt en ce ſens que les Thalmudiſtes diſent dans le Traité *Baba bathra C.* 5. *fol.* 74. qu'il y a ſept *mers* dans la Tèrre Sainte. 1°. La *mer* de Tibériade. 2°. La *mer* de Sodome. 3°. La *mer* d'Helath. 4°. La *mer* d'Helatha. 5°. La *mer* de Sobéhi. 6°. La *mer* d'Apamée. Et 7°. La grande *mer*.

Nous donnons auſſi le nom de *mer* à quelques lacs. Ainſi nous appellons la *mer* douce, un grand lac de la Nouvelle France dans l'Amérique ſeptentrionale. On l'appelle autrement Karegnondi. Il eſt à l'oüeſt de la Nouvelle France. Voyez Huron.

Iſaïe donne auſſi au Nil le nom de *mer*, XI. 15. ſelon quelques Hébreux, mais il eſt plus probable que le Prophète parle de la *mer* d'Égypte, ou de la *mer* rouge. Voyez Bochart dans ſon *Hieroz. P. II. L. V. C.* 17.

La Mer a differens noms ſelon les différentes régions, païs, ou villes qu'elle baigne, ou pour d'autres raiſons. Robbe. Voici les principaux de ces noms.

La *mer* Adriatique. Voyez Adriatique, & Venize.

La *mer* d'Afrique, autrement *mer* de Tunis & de Tripoli, ou *mer* de Barbarie. *Africum*, *Tunetanum*, *Tripolitanum*, *Barbaricum mare*. C'eſt une partie de la *mer* Méditèrranée, renfèrmée entre les côtes des Royaumes de Tunis & de Tripoli, la côte Auſtrale de Sicile & la côte orientale de Sardaigne.

La *mer* d'Allemagne. Voyez Allemagne.

La *mer* d'Anchidol. *Mare Anchidolium*. C'eſt l'Océan oriental, qui s'étend depuis l'iſle de Java juſqu'à la Tèrre Auſtrale.

La *mer* Atlantique, ou l'Océan Atlantique. *Atlanticum mare*. Voyez Atlantique, *T. I. p.* 681.

La *mer* d'Auſonie, *Auſonium mare*. Les Anciens donnoient ce nom à la partie occidentale de la *mer* Ionienne ; elle baigne la côte orientale de Sicile, & des deux Calabres. Quelques uns la pouſſent juſqu'au Peloponèſe, & la confondent ainſi avec la *mer* Ionienne toute entière.

La *mer* d'Ayan, *Azanium mare*. C'eſt une partie de l'Océan Éthiopique, qui baigne les côtes orientales de l'Afrique ; c'eſt la partie ſeptentrionale de la *mer* de Zanguébar. Elle s'étend depuis le Cap de Guardafuy juſqu'à Magadoxo.

La *mer* Baltique. Voyez Baltique.

Mer Baſſe, ou d'enbas. Voyez plus bas *mer* Inférieure.

La *mer* de Biſcaye. *Mare Cantabricum*. Partie de l'Océan qui baigne les côtes ſeptentrionales d'Eſpagne, & s'étend depuis Fontarabie juſqu'au Cap de Finiſtèrre.

La *mer* blanche. *Mare album*, *ſinus Grandivicenſis*. On appelle ainſi la *mer* de Marmara, par oppoſition au Pont-Euxin, qu'on appelle *mer* Noire, & parce qu'on tient qu'elle eſt fort ſûre.

La *mer* Boſphôrique, ou Cimmérienne. C'eſt la partie du Pont-Euxin, qui eſt près du Boſphôre Cimmerien. *Mare Boſphoricum*, ou *Cimmerium*.

La *mer* du Bréſil. *Mare Braſilium*. C'eſt une partie de la *mer* du Nord. Quelques-uns l'étendent tout le long de la côte du Bréſil, depuis l'embouchure de la rivière des Amazones juſqu'au Paraguay. D'autres la reſſèrrent à la partie de la *mer* du Nord qui baigne la côte orientale du Bréſil.

La *mer* Britannique ; c'eſt la Manche. Voyez Manche.

La *mer* Calédonienne ; ou Océan Calédonien. Voyez Calédonien, *T. I. p.* 1346.

La *mer* de Candie. C'eſt la partie de la *mer* Égée, ou de l'Archipel, qui voit la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie. *Mare Creticum*. Elle s'étend entre le Cap Salomon dans l'iſle de Candie, juſqu'à celui de Matapan dans le Péloponèſe, ou entre la *mer* de Scarpanto au levant, & le Peloponèſe au couchant ; Candie au midi, & les iſles de l'Archipel au nord.

La *mer* de Caramante & de Rhodes, *Mare Aſiaticum*. *Mer* d'Aſie, partie de la *mer* Méditèrranée qui baigne la côte méridionale de l'Aſie mineure, ou de la Natolie. Anciennement elle comprenoit quatre autres *mers*, la *mer* de Lycie, la *mer* de Pamphilie, la *mer* de Cilicie, & la *mer* Carpathienne.

La *mer* Carpathienne. Il ne faut uſer de ce mot qu'en parlant de l'Antiquité. Aujourd'hui il faut dire la *mer* de Scarpanto. Voyez Scarpanto.

La *mer* Caſpienne, ou Caſpie. Voyez Caspienne, *T. I. p.* 1485. La *mer* Caſpienne s'appelle auſſi *mer* de Bacu. C'eſt une *mer* dans l'Aſie vèrs l'Hyrcanie, qui reçoit pluſieurs grands fleuves, ſans avoir aucune communication apparente avec les autres *mers*. On l'appelle aujourd'hui *mer de Bachu*, ou de *Sala*. La *mer Caſpie* a 200 lieuës d'Allemagne de l'Eſt à l'Oüeſt, ſelon Jean Kinſon. Mais Oléarius dit qu'il n'y a que la moitié de cette diſtance. D'autres la mettent de 800 milles de long, & de 600 de large. C'eſt l'opinion de Schérif Aldériſi, cité juſqu'à préſent ſous le nom de Géographe de Nubie.

La *mer* de la Chine, c'eſt celle qui eſt aux environs de la Chine, à l'orient & au midi. *Sinicum mare*.

La *mer* de Chypre, ou *mer* de Levant. C'eſt la partie de la *mer* Méditèrranée qui eſt aux environs de l'iſle de Chypre, entre la Cilicie & la Syrie. *Mare Cyprium*.

La *mer* de Cilicie. *Mare Cilicium*, aujourd'hui *mer* de Caramanie. C'eſt la partie de la *mer* Méditèrranée, qui baigne les côtes de la Caramanie dans l'Aſie Mineure.

La *mer* Cimbrique, ou *mer* du Jutland, communément Westzée. Voyez ce mot.

La *mer* de Cyréne, ou Cyrénaïque, *Mare Cyrenaicum*. C'étoit chez les Anciens la *mer* qui étoit entre celle de Lybie & la Grande Syrie, ou le détroit de Sidra ; comme on parle aujourd'hui, ſur la partie occidentale des côtes ſeptentrionales du Royaume de Barca, où étoit alors la Cyrénaïque Pentapole.

La *mer* de Dalmatie. *Mare Dalmaticum*. Autrefois après la décadence de l'Empire on donnoit ce nom à toute la *mer* Adriatique, ou Golfe de Veniſe. Aujourd'hui ce n'en eſt qu'une partie ; ſur les côtes de Dalmatie.

Mer de Dannemarck. *Mare Danicum*. Voyez Danemarck, *T. II. p.* 492.

Mer du déſert, ou de la ſolitude. *Mare deſerti*, ou *ſolitudinis*. C'eſt un des noms que l'Écriture donne au lac Aſphaltite. Voyez ce mot T. I. p. 637. & *mer* Morte. Elle eſt environnée d'un déſert.

La *mer* d'Écoſſe. On donne ce nom au Golfe de Forth, qui ſépare la Lothiane de la Province de Friſe, parceque c'eſt le plus grand Golfe d'Écoſſe. *Mare Scotia*, ou *Scoticum*, *Sinus Fortheamus*.

La *mer* Égée. Voyez Ægée, *T. I. p.* 164. & Égée, *T. II. p.* 1052. Voyez encore Archipel, *T. I. p.* 544.

La *mer* d'Égypte. C'eſt la partie de la *mer* Mediterranée qui arroſe la côte ſeptentrionale d'Égypte, & qui s'étend juſqu'aux côtes méridionales des Iſles de Chypre & de Candie. *Mare Ægyptium*.

La *mer* d'Elcarif, c'eſt le Golfe de Perſe. *Sinus Perſicus*.

La *mer* Éolienne, *Mare Æolium*, ou *Myſicum*. C'eſt la *mer* de Smyrne, ou le Golfe de Smyrne. Voyez Smyrne.

La *mer* d'Éthiopie ; autrement l'Océan Éthiopien. Voyez Éthiopien, *T. II. p.* 1507.

La *mer* d'Euboée. *Mare Euboicum*. C'eſt aujourd'hui la *mer* ou le golfe de Néptune. Voyez Négrepont.

Mer Extérieure. *Mare externum*. Quelques-uns ont nommé la *mer* Océane *mer* extérieure, comme on nommoit la Méditèrranée, *mer* intérieure.

La *mer* de Galilée, c'eſt le nom que l'Écriture donne au lac de Tibériade, formé par les eaux du Jourdain. Voyez ci-deſſus T. III. p. 43.

La *mer* de Galilée. *Mare Galilea*. Voyez Galilée.

La *mer* de Gaſcogne, ou de Guyenne. *Mare Aquitanicum*. Voyez Gascogne.

La *mer* Glaciale. Voyez Glaciale, *T. III.*

La Grande *mer*. C'eſt dans l'Écriture la *mer* Méditèrranée, ainſi appellée par comparaiſon aux lacs de Galilée, & Aſphaltite, qu'ils appelloient auſſi *mers*.

La *mer* de Gréce. Voyez Gréce.

La *mer* Hypèrboréenne. Les Anciens appelloient ainſi une grande partie de la *mer* ſeptentrionale. *Mare Hyperboreum*. Elle comprenoit ce que nous nommons *mer* de Moſcovie & *mer* de Tartarie.

La *mèr* Hircanienne, ou d'Hircanie. *Hircanum mare.* C'eſt un nom de la *mer* Caſpienne.

La *mer* du Japon, celle qui entoure le Japon. *Japonicum mare.*

La *mer* d'Ibérie, ou *mer* d'Éſpagne. *Mare Ibericum*, ou *Hiſpanicum.* Elle s'étend depuis le détroit de Gibraltar juſqu'au Cap de Gates.

La *mer* d'Icare, ou Icarienne. *Icarium mare.* Aujourd'hui de *Nicari.* Voyez ce mot.

La *mer* de l'Inde, Océan Indien, *mèr* des Indes. *Indicum mare.* On l'appelle encore Océan oriental. Voyez OCÉAN.

La *mer* inférieûre. *Mare inferum, inferius.* Les Anciens appelloient ainſi la *mèr* de Toſcane, la *mèr* qui eſt au midi de l'Italie, comme ils appelloient ſupérieure, le Golfe de Veniſe qui eſt au nord. Voyez TOSCANE.

La *mer* Intérieure, ou de dedans les Tèrres. *Mare internum*, ou *interinum, interius.* C'eſt chez les Anciens la *mer* Méditèrranée. On auroit pû appeller ainſi en général tous les détroits qui pénétrent dans les tèrres; mais ce n'eſt point l'uſage. Les Hébreux l'appelloient *Mare magnum*, la grande *mèr*, pour la diſtinguer des lacs auxquèls ils donnoient le nom de *mèr*, comme on l'a remarqué ci deſſus.

La *mer* Ionienne, ou d'Ionie. Voyez IONIE.

La *mer* d'Irlande. Voyez IRLANDE.

Mèr du Levant, *Mare Orientale*, c'eſt un nom qu'on donne à la *mèr* Meditèrranée. De là vient que nous appellons Vice-Amiral du Levant, le Vice-Amiral de la Méditèrranée, & des ports de Toulon, Marſeille, &c.

Mèr de Levant, c'eſt la Méditèrranée, qui touche la France. *Mare Gallicum.* Valois, *Not. Gall. p.* 216.

La *mer* de Libye. *Mare Libycum.* C'eſt aujourd'hui la partie de la Méditèrranée qui baigne les côtes ſeptentrionales du Royaume de Barca, en Afrique. C'étoit autrefois la même chôſe, & elle étoit entre la *mer* d'Égypte à l'orient, & la *mèr* Cyrenaïque à l'occident, quoi qu'en diſe Hoffman, qui la place entre les deux Syrtes, ou entre la *mer* Cyrénaïque & la petite Syrte, le long des côtes du Royaume de Tripoli.

La *mer* de Ligurie. *Mare Liguſticum.* C'étoit autrefois ce que nous appellons aujourd'hui *mer* de Gennes. Voyez GENNES.

La *mer* de Lycie. Voyez LYCIE.

La *mer* de Macédoine. Voyez MACÉDOINE.

La *mèr* de Magellan, ou Magellanique. Voyez MAGELLANIQUE.

La *Mer* de Majorque. Voyez MAJORQUE.

Mèr Majour, ou *mèr* Majeure, *Mare Majus.* C'eſt la *mèr* Noire, ou le Pont Euxin.

La *mèr* de Mandria. C'eſt le *Myrtoum mare* des Anciens. Voyez MANDRIA.

La *mer* de Marmora. Voyez MARMORA.

La *mèr* Méditèrranée. Voyez MÉDITÈRRANÉE.

Les Anciens appelloient la *Méditèrranée*, Nôtre *mèr*, parceque c'étoit celle qui environnoit leurs tèrres, & ſur laquelle ſeule ils naviguoient. *Mare noſtrum.*

La *mer* de Méxique. Voyez MÉXIQUE.

La *mèr* de Mingrélie. Voyez MINGRÉLIE.

La *mèr* morte. *Mare mortuum.* C'eſt dans la vulgate Joſ. III. 16. le lac Aſphaltite. Voyez ce mot T. I. p. 637. & ci-deſſous MORTE. La *mer* morte eſt le nom que l'Écriture donne au grand lac que forme le Jourdain en finiſſant ſa courſe, & où il ſe rend. Elle a cent mille de long & vingt-cinq de large ſelon Pline. La *mèr* morte, ou le Lac Aſphaltite, eſt le lieu où étoient Sodome & Gomorrhe. Les corps grâves n'y enfoncent point. On n'y peut noyer aucun corps vivant. Il ne produit que le bitume. L'eau en eſt ſi ſalée & amère, que ſi on y jette du ſel dedans, il ne fondra point: elle eſt plus blanche & plus peſante que l'eau de la *mèr.* Il n'y a aucun poiſſon qui y puiſſe vivre: & quoiqu'il y ait deux rivières qui y entrent, dont l'une eſt le Jourdain, néanmoins le poiſſon n'y entre pas, & remonte contre ſa ſource.

La *mèr* de Nicari. Voyez NICARIA, ou NICARI.

La *mèr* Noire, c'eſt le Pont-Euxin. *Pontus Euxinus. Mare Nigrum.* Autrement *mèr* Majour. Voyez NOIRE. On l'appelle *mer* Noire parcequ'elle eſt fort périlleuſe.

La *mer* du Nord. Voyez NORD.

La *mèr* d'Occident. *Mare Heſperium.* Les Anciens appelloient ainſi une grande partie de l'Océan Éthiopique, entre l'Océan Éthiopique proprement dit, & l'Océan Atlantique, ſur les côtes de Guinée. C'eſt ce que nous nommons aujourd'hui *mèr* de Guinée.

La *mer* Orientale. Grande partie de l'Océan qui s'étend le long de la Chine, du Japon & des Philippines. *Eoum mare.* On dit plus communément Océan oriental, que *mèr* orientale.

La *mèr* Pacifique. Voyez PACIFIQUE.

La *mèr* de Pamphylie, étoit chez les Anciens la partie de la *mèr* Méditèrranée qui baignoit les côtes de Pamphylie, Province de l'Aſie Mineure. *Mare Pamphilium.* Elle avoit la *mèr* de Cilicie à l'eſt, & celle de Lycie à l'oüeſt, & étoit au nord-oüeſt de l'iſle de Chypre.

La *mer* du Phâſe. Les Anciens ont ainſi appellé la partie du Pont-Euxin, qui étoit ſur les côtes de la Colchide, & dans laquelle le Phâſe ſe décharge. *Mare Phaſianum.*

La *mer* de Phénicie. *Mare Phœnicium.* Voyez PHÉNICIE.

Mer du Ponant. C'eſt l'Océan qui baigne les côtes de France depuis les Païs-Bas juſqu'en Éſpagne. *Oceanus Gallicus, Occiduum mare.* Valois, *Not. Gall. p.* 218.

Mèr du Ponant. *Mare Occidentale, occiduum.* C'eſt l'Océan; par oppoſition à la mèr Méditèrranée, qu'on nomme *mèr* du levant. De là vient qu'on nomme Vice-Amiral du Ponant, celui des Vice-Amiraux qui commande ſur l'Océan, & dans les ports de France qui ſont ſur l'Océan.

Samſon dans ſa Carte de la Méditèrranée appelle auſſi *mèr* du Ponant la partie occidentale de la *mèr* Méditèrranée entre les côtes d'Éſpagne, celles d'Afrique, & la Sardaigne.

La *mer* de Provence, *Mare Gallicum*, autrement Golfe de Lion. Voyez LION.

La *mer* de Rhodes. Voyez RHODES.

La *mer* rouge, ou la *mer* de la Mécque. *Erythræum*, ou *Meccanum mare, ſinus Arabicus.*

La *mer* Rouge, autrement *mèr* de la Mécque, ou détroit Arabique. *Mare Rubrum*, ou *Erythrum*, ou *Erythræum, ſinus Arabicus.* C'eſt un grand golfe de la *mèr* qui entre dans les tèrres à Ormus, & s'étend entre l'Afrique & l'Arabie, juſqu'à une lieuë au deſſus de Suèz, faiſant avec la Méditèrranée un iſthme d'environ cinquante lieuës, qui joint l'Afrique à l'Aſie. La *mèr* Rouge giſt du ſud ſud-oüeſt au nord nord-oüeſt. Dans ſa plus grande largeur elle n'a qu'environ trente-ſix lieuës, ſa longueur eſt d'environ 350. à ſon entrée dans les tèrres elle n'en a que ſix d'une côte à l'autre le long de la côte orientale, il y a de Babelmandel à Camaram 44 lieuës, de Camaram à Gézam ſoixante, de Gézam à Imbo 130. Car il y a de Gézam à Zidem 42 lieuës, de Zidem à Juda 36, de Juda à Imbo 52. Ce qui fait de Gézam à Imbo 130 lieuës; d'Imbo à Tor, il y en a 68, de Tor à Suèz 30 à 35 lieuës. Car Tor eſt au 28 degré dix minutes de latitude nord, & Suèz au 29ᵉ degré 45 minutes. Cela fait 337. lieuës pour la côte orientale. Sur la côte occidentale en deſcendant du nord nord-oüeſt au ſud-oüeſt, il y a de Suèz à Corondolo 15 lieuës, de Corondolo à Alèrcèr le neuf 45, d'Alèrcèr à Çuaquem 130, de Çuaquem à Maçua 70, de Maçua aux portes de Babelmandel 85. Ce qui fait 345 lieuës. D'Alcocèr au Nil, il y a ſeize lieuës, c'eſt l'endroit de la *mèr* rouge le plus proche de ce fleuve. Alcocèr eſt à 25°. 15'. de latitude nord. Çuaquem eſt à 19°. 20'. de latitude. De Tor au mont Sinaï, il y a 18. lieuës, & de Zidem à la Mécque environ 15. Alcocèr eſt un grand paſſage d'Afrique en Arabie. Je parle du nouvel Alcocèr, Alcocèr le vieux eſt à deux lieuës au ſud du nouveau. Tout ceci eſt tîré de De Barros, Auteur Portugais, *Decada Secunda de Aſia, L. VIII. Capitola primeiro.*

Les Anciens ont confondu la *Mèr* rouge avec le Golfe Pèrſique & la *Mèr* des Indes, comme Pline, Méla, Hérodote: car ils diſent que l'Indus, le Tigre & l'Euphrate s'y déchargent. On l'appelle auſſi *Mèr de la Mecque.* Elle fut appellée autrefois *Erithrée*, à cauſe d'un ancien Roi d'Arabie, dit *Erithras*; & parceque ἐρυθρὸς en Grèc ſignifie *rouge.* D'autres ont dit que c'eſt à cauſe de la couleur rouge de ſon arène, ou des marbres rouges qui ſont aux roches voiſines: ce qui n'eſt pas véritable. D'autres croyent que c'eſt à cauſe d'une cèrtaine hèrbe rouge fort propre pour la teinture d'écarlatte, nommée *ſufo*, qui ſe trouve dans ſon fond vèrs les côtes d'Éthiopie. C'eſt ce qui l'a fait nommer par les Hébreux *Bahar ſuf*; *bahar* ſignifiant *mèr*: & *ſuf rouge*, par rapport à la couleur & au nom de cette hèrbe. Saint Jerôme appelle dans ſa Traduction la *mèr rouge*, la *mèr ſouf*, comme ſi *ſouf* & *rouge* vouloient dire la même chôſe. Cette hèrbe eſt une éſpéce de goüémon, ou alguë marine, qui ſe pourrit dans le fond de la *mèr*, dont il croît beaucoup en Éthiopie & aux Indes. Elle reſſemble au ſaffran, auſſi bien que ſa graine & ſa fleur. Elle ſèrt à teindre en rouge. Les voiſins de cette *mèr* l'appellent auſſi *d'Elcoſſum* & *d'Ayala.* Mais la vraye raiſon de cette dénomination eſt que les Iduméens déſcendans d'Éſaü habitoient près des côtes de cette *mèr.* A cauſe de cela elle fut appellée, *mèr* d'Édom, ou d'Idumée, d'où les Grècs ont fait *Erytrhæon*, & les Latins *Rubrum*, *Rouge*, qui eſt ce que ſignifie le mot d'Édom en Hébreu. Cela ſe rapporte à ce que diſoient quelques Anciens, comme on le voit dans Strabon, L. XVI. p. 536. de l'Édition de Vignon de l'an 1587. & dans Pline, L. VI. C. 24. que cette

mèr avoit pris ſon nom d'*Erithras* fils de Pèrſée qui avoit régné en ces lieux-là. Et à ce que d'autres ſelon Strabon racontoient encore que c'étoit d'un Pèrſan nommé Érythras qui avoit le prémiér conduit des habitans ſur les côtes de cette *mèr* & dans ſes iſles. Car *Erithras* en Grèc eſt la même chôſe qu'Édom en Hébreu, c'eſt à-dire, *rouge*; & Éſaü, comme on ſçait, fut nommé Édom, *rouge*, d'où vient que le nom de l'Idumée & des Iduméens qui habitèrent la côte d'Aſiongaber ſur cette *mèr*, & qui probablement paſſèrent les prémiérs dans ſes iſles. Édom, ou Éſaü, a pû auſſi être pris pour un Pèrſan, parcequ'il étoit fils d'Abraham, qui étoit originaire d'un païs que les Grècs & les Romains appelloient la Pèrſe.

Les Arabes appellent la *mèr* rouge, *Babar Corzum*, c'eſt-à-dire, *mèr* fèrmée; nom qu'ils donnent plus proprement encore à la mèr Caſpienne. La raiſon de ce nom eſt à mon ſens que l'entrée de cette *mèr*, qui eſt déja fort étroite, comme nous l'avons dit, eſt encore fèrmée par une iſle. Ils la nomment auſſi *mèr* de la Mécque, parceque la Mécque n'en eſt pas beaucoup éloignée. De Barros dit qu'ils ſont tout étonnez d'entendre que nous l'appellons *mèr* rouge. Peut-être s'y ſont-ils faits. Mais de Barros parle des prémières navigations d'Alfonſe d'Albuquèrque, de Dom Jean de Caſtro, & des Portugais ſur cette *mer*.

La *mèr* ſalée, *mare ſalis*, ou *ſalſiſſimum*, *ſalſum*. C'eſt un nom que l'Écriture donne à la *mèr morte*.

La *mèr* de Sardaigne, *Sardoum mare*. Voyez Sardaigne.

La *mèr* Sarmatique, ou de Sarmatie. Voyez Sarmatie.

La *mèr* de Scythie. Voyez Scythie.

La *mèr* de Sicile. Voyez Sicile.

La *mèr* de Sodome. *Mare Sodomæ*, ou *Sodomæum*. C'eſt le Lac Aſphaltite. Voyez ce mot.

Mèr de la ſolitude. C'eſt un des noms que l'Écriture donne au lac Aſphaltite, & à la mèr morte. *Mare ſolitudinis*. Elle étoit ainſi appellée, parcequ'elle s'étendoit le long du déſèrt, ou de la ſolitude de Juda, c'eſt à-dire, qu'elle eſt environnée de ſables arides, de tèrres ſtériles, de campagnes de ſel.

La *mer* du ſud. Voyez Sud, & Pacifique.

Hoffman dit que nous appellons en François le Zuidèrzée *mèr du ſud*; il ſe trompe. Il eſt vrai, que Zuidèrzée en Hollandois eſt la même chôſe qu'en François *mèr du ſud*; mais nous ne diſons point pour cela *mèr du ſud* pour Zuider-zée, ni Zuidèrzée pour *mèr du ſud*. Ce ſont deux chôſes fort différentes.

La *mèr* de Suéde, c'eſt la mèr Balthique, *Mare Balthicum, Codanus Sinus*.

La *mèr* ſupérieure, *Mare ſuperum*. Les Romains appelloient ainſi la *mer* Adriatique, aujourd'hui Golfe de Véniſe, qui eſt au nord de l'Italie, comme ils appelloient *mer* inférieure, la *mer* de Toſcane, qui eſt au midi.

La *mer* de Syrie, ou de Sourie. Voyez Syrie.

La *mèr* de Tibériade, *Mare Thyberiadis*. Voyez *mer* de Galilée, c'eſt la même chôſe. On la nomme auſſi *mer* de Galilée, ou de Cénéreth, ou de Génélareth. Voyez ces mots.

La *mer* de Toſcane. Voyez Toscane.

La *mer* de Trinacrie, *Trinacrium mare*, dans les Anciens c'eſt la même chôſe que *mer* de Sicile, qu'on appelloit Trinacrie.

La *mer* de Tyr. Partie de la *mer* de Phénicie. C'eſt celle qui eſt ſur les côtes de Tyr. *Mare Tyrium*.

La *mer* Vèrmeille, *Mare Purpureum*. C'eſt la partie de la *mer* du ſud, qui eſt entre la nouvelle Éſpagne & la Péninſule de Californie, le golfe ou le bras de *mer* qui eſt entre la nouvelle Éſpagne & la Californie.

La *mer* de Virginie. *Mare Virginium*. C'eſt la partie méridionale de la *mer* d'Irlande, qu'on a autrefois appellée ainſi. Elle s'étend entre l'Irlande & le Cap de Cornouaille en Anglètèrre.

Mèr de Zabache, ou de la Tana, c'eſt la Palus Méotide. *Palus Mæotis*. Voyez Zabache.

La *Mer* de Zanguébar. Voyez Zanguébar.

On appelle *Port de mer*, les villes ou endroits où peuvent aborder les vaiſſeaux: *Rades de mer*, les endroits où les vaiſſeaux peuvent ancrer, & ſe tenir à l'abri: *côtes & rivages de la mer*, toutes les tèrres qui ſont le long de ſes bords. En ce ſens on dit Boulogne ſur la *mer*, Monſtreuil ſur la *mer*. *Golphe*, ou *Ance de mer*, ſont les lieux ou les rivages qui ſe courbent en arc: & *bras de mer*, les endroits de la *mer* qui ſont ſèrrez entre le continent & les iſles.

On appelle *plaine mer* & *haute mer*, celle qui eſt fort éloignée des rivages. On dit, tìrer à la *mer*; pour dire, s'éloigner des côtes. Quand le flux arrive, on dit que la *mer* monte; & on appelle *baſſe mer*, quand il s'en retourne. On dit que la *mer* eſt grôſſe, quand elle eſt courroucée, agitée des vents & de la tempête. Et quand on dit, tems de *mer*, c'eſt-à-dire, un orage. On dit que la *mer* eſt calme, quand il ne fait point de vent, quand les vaiſſeaux ne peuvent avancer, & alors on dit qu'il n'y a point de *mer*; & que la *mer* n'eſt pas navigable, quand il y a des vents contraires qui régnent, comme dans l'Inde. Il y a ſix mois qu'elle n'eſt pas navigable pour retourner en Europe, il faut attendre la monſon. On appelle *coups de mer*, les violentes agitations des flots, des lames, ou des houles. On dit encore, qu'on ne peut plus tenir la *mer*, lorſque le vaiſſeau eſt déſagréé, & qu'il ne peut plus réſiſter à l'orage. Une *mer* eſt ditte ſans fond, lorſqu'elle a plus de deux cens braſſes de profondeur. Robbe.

On appelle un *homme de mer*, un Pilote, ou un Capitaine de vaiſſeau qui entend bien la Marine, qui ſçait bien conduire un vaiſſeau, & commander ſur *mer*: un *Ecumeur de mer*, un Pirate, ou Corſaire qui court les *mers* pour voler les Marchands, ſans pouvoir, ou commiſſion d'aucun Prince. On appelle *Maître de la mer*, un Prince qui couvre la *mer* de vaiſſeaux, qui eſt le plus fort ſur *mer*; & l'on dit qu'il tient la *mer* en ce ſens. On dit que Xèrxès a autrefois foüeté la *mer*. Aujourd'hui les Vénitiens épouſent la *mer* en grande cérémonie. On appelle, Monter ſur *mer*, quand on s'embarque; mettre en *mer*, mettre à la *mer*, quand on fait partir les vaiſſeaux, quand on les pouſſe de deſſus le chantier à la *mer*. On dit auſſi, aller à la *mer*, quand on va en courſe; qu'il faut aller à la *mèr*, quand on a été mordu de quelque bête enragée.

On appelle *chien de mer*, *tortuë de mer*, *oiſeaux de mer*, des éſpéces de ces animaux qui vivent dans la *mer*, ou ſur les bords. Du poiſſon de *mer*, des châtaignes de *mer*, coquilles & râretez de la *mer*. *Verd de mer* eſt un vèrd un peu foncé, qui imite la couleur de la *mer* vûë de loin. On appelle de *l'outre mer*, de l'azur fait de lapis broyé qui vient d'Orient. Nous diſons auſſi *mer* par hypèrbole, ou éxagération, pour une grande étenduë d'eau. Cette rivière eſt fort large, en cet endroit; c'eſt une *mer*. La rivière déborda & inonda toute la campagne, c'étoit une *mer*.

Mèr d'Airain. Dans l'Écriture, c'eſt un grand vâſe d'airain qui ſe rempliſſoit d'eau, pour les purifications des Prêtres & des Lévites. *Mare æneum*, *lacus æneus*, *labrum æneum*.

Mèr, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, & morales. Qui voudroit ſonder la profondeur des myſtères de la Foi? C'eſt une *mer* où l'éſprit ſe pèrd. La ſociété eſt une *mer* plus infidelle, & plus orageuſe que la *mer* même. M. Ésp. Nôtre vie eſt une *mer* orageuſe, ſans ceſſe agitée par les paſſions. La prédication de l'Évangile eſt comparée à un filèt, avec lequel on pêche dans la *mer* de ce monde toutes ſortes de poiſſons.

Pour moi, ſur cette mèr *qu'ici bas nous courons,*
Je ſonge à me pourvoir d'éſquifs & d'avirons. Boil.

Ces ſortes de figures ſont ſi fort établies que châque paſſion eſt conſidérée comme une *mer* où l'on court, afin de parvenir à ſon but.

Courir les mèrs *d'Amour de rivage en rivage.* Sar.

La Poëſie eſt auſſi la *mer* où les plus beaux éſprits courent ſouvent riſque de ſe pèrdre.

Dès que je prends la plume, Apollon épèrdu,
Me crie, que fais-tu? regagne les rivages,
Cette mèr *où tu cours eſt célèbre en naufrages.* Boil.

Mèr, ſe dit auſſi de ce qui eſt vaſte & de grande étenduë. L'Encyclopédie eſt une *mer* dont on ne peut voir le bout. La chicane eſt une *mer*, un abîme, un gouffre d'argent. On a fait un livre in douze ſous le tìtre de *mare rabbinicum infidum*, &c. La *mer* des Hiſtoires. Étoile de la *mer*, ſe dit figurément de la Vièrge Marie. Au propre, c'eſt l'étoile de Vénus, ou celles de Caſtor & Pollux, ou plûtôt l'étoile du Pôle.

Mèr, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'on porte de l'eau à la *mer*, quand on porte quelque chôſe en un lieu où il y en a déja grande abondance. On dit en ce ſens, c'eſt une goute d'eau dans la *mer*; pour dire, ce que vous y apportez n'y paroîtra rien. On dit auſſi, c'eſt la *mer* à boire, c'eſt vouloir épuiſer la *mer*; pour dire, c'eſt une chôſe impoſſible à faire, dont on ne peut jamais voir la fin. On dit auſſi, qu'une ſauce eſt ſalée comme *mer*; pour dire, qu'elle eſt trop ſalée. On dit auſſi, qu'on a chèrché quelqu'un par *mer* & par tèrre; pour dire, qu'on l'a chèrché en divèrs endroits. On dit d'un homme qui mange beaucoup, qu'il avaleroit la *mer* & les poiſſons. On dit auſſi, labourer le rivage de la *mer*; pour dire, prendre une peine inutile. *Arare littus*. On dit d'un homme dont la fortune eſt bien établie, qu'il *vogue en pleine mer*; & de celui qui avance un grand ouvrage qu'il a entrepris, qu'il eſt *en pleine mer*, que qui craint le dangér ne doit pas aller ſur *mer*.

Ne vas au bal qui n'aimera la danſe,
Ni ſur la mèr *qui craindra le dangér,*
Ni au feſtin qui ne voudra manger,
Ni à la Cour pour dire ce qu'il penſe. Pybrac.

MÉRA. ſ. m. Sorte d'arbre qui ſe trouve dans l'Iſle de Madagaſcar. Ses feüilles reſſemblent à celles de l'Oliviér, & ſon bois eſt jaûne dans le milieu, ſans ôdeur, & auſſi dur que celui du buis.

MÉRA. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe compagne de Diane. *Mera.* Elle étoit fille de Protée & d'Auſia. Un jour qu'elle étoit à la chaſſe Jupitèr ſe traveſtit en Minèrve & la ſurprit, mais Diane en fut ſi outrée qu'èlle la pèrça de fléches, & elle fut changée en chienne, comme Ovide le décrit dans ſes Métamorphôſes, L. VII.

MÉRA. Voyez LARISSA, Rivière.

MERALERESSE. On trouve auſſi *meralleresse.* Vieux mot, qui ſignifie *ſage-femme. Obſtetrix.*

MÉRAN, MÉRANIE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Allemagne, *Merania.* Ce lieu, ſitué dans le Tirol, ſur l'Adige, à douze lieuës au-deſſus de Trente, étoit anciennement le chef du Duché de Méranie, qui comprenoit tout le Tyrol, & une petite partie de la Haute-Bavière. Ce païs eſt entré dans la Maiſon d'Autriche, l'an 1366.

MÉRANIE. ſ. f. Nom ancien de la Province que nous appellons aujourd'hui Tirol.

MÉRAUT. ſ. m. Nom propre d'homme *Medraldus.* Le corps de ſaint *Méraut* Abbé eſt à ſaint-George de Vendôme. CHAST. au 23. Févr.

MÈRC, & MÈRE, Vieux mot, qui veut dire *marque.* On trouve dans les Coutumes *mèrc* de Chatel, voyez *maire de Chaſtel. Mèrc* du gibèt, *mèrc* de la Juſtice, c'eſt le lieu, la marque de la Juſtice, des fourches patibulaires. Battre audeſſus, ou audeſſous des *mèrcs*, c'eſt à dire, audeſſus ou audeſſous des lieux marquez. On a dit auſſi *mère* dans le même ſens. Quelquefois on écrit *mères* au ſinguliér.

MÈRCADENT. ſ. m. Tèrme de mépris, qui ſignifie un Marchand de légères mèrceries, ou un Marchand ruiné. *Minutus propola.* Il eſt pris de l'Italien un *povero marcadente.*

MÈRCANTILLE. ſ. f. Tèrme de Négoce, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, C'eſt un homme de profeſſion *mèrcantille*, c'eſt à dire, qui fait commèrce, ou marchandiſe. *Mercatura.*

MÈRCELOT. ſ. m. Petit Mèrciér; *Tenuis Mercator. Minutæ mercis propola.*

MÈRCÉNAIRE. ſ. m. & f. Homme de journée, ou Artiſan, qui travaille pour de l'argent, pour gagner ſa vie. *Mercenarius, operа.* C'eſt un peché criant, de retenir le ſalaire des valèts, & des *mèrcénaires.* On nomme en quelques Provinces les Religieux de la Mèrci, les *Mercénaires*, que l'on nomme en Eſpagne *de la merced.*

MÈRCÉNAIRE. adj. m. & f. Qui eſt intéreſſé, facile à corrompre, qui fait tout pour de l'argent. Les gens de baſſe naiſſance ont d'ordinaire l'âme lâche, & *mèrcénaire.* Combien d'Auteurs travaillent par un eſprit *mèrcénaire*; font des Dédicaces, & donnent des éloges *mèrcénaires?* Les Juriſconſultes de Cour, toûjours bien aſſortis de maximes flateuſes, ne manquent pas d'étaler leur éloquence *mèrcénaire.* TOUR. Cette laide avec ſes richeſſes, ne peut avoir que des adorateurs *mèrcénaires.* S. ÉVR. L'amour intéreſſé des Iſraëlites pour Dieu, étoit un amour ſèrvile, & *mèrcénaire.* FÉN. Les Muſes n'étoient pas encore *mèrcénaires*, & l'on ne vendoit pas encore les douces chanſons de Tèrpſichore. LE CL. Une armée eſt une multitude d'âmes pour la plûpart viles & *mèrcénaires.* FL.

Dans les âmes vulgaires,
Les feux de la valeur ſont des feux mèrcénaires. BRÉB.
D'un mèrcénaire *amour voilà les dignes fruits.* RAC.

MÈRCÉNAIREMENT. adv. D'une manière mèrcénaire, *Mercenarium in modum.* Il ne faut point agir *mèrcénairement*, quand on veut acquérir de l'honneur.

MÉRCERIE. ſ. f. Marchandiſe. *Minutæ merces.* Le Corps de la *Mercerie* de Paris eſt puiſſant & fort étendu. C'eſt le troiſième des ſix Corps des Marchands, qui eſt diviſé en ſix états differens: le Marchand groſſiér, ou en grôs, qui peut vendre en balle & ſous corde tout ce que les autres cinq Corps peuvent vendre en détail, & qui détaille auſſi quelquefois: le ſecond, celui qui vend des étoffes de drap d'or, d'argent, de ſoye & de laine: le troiſiême, celui d'oſtades: le quatriéme, celui qui vend des tapiſſeries: le cinquiême, eſt celui de la jouaillerie, & le ſixiême, celui de la menuë *mercerie.* Ce Corps a été inſtitué en l'année 1407. par Charles VI. & a cela de beau, que ce négoce peut commencer par cent écus, & ſe continuer dans la ſuite avec des millions.

MÈRCERIE, ſe dit plus particulièrement des menuës marchandiſes, & de celles qu'on vend en détail. *Minuta merx.* Les rubans, le fil, la ſoye, les aiguilles, coëffes, maſques, toilettes, ſont de la menuë *mercerie.*

Ce mot vient à *mercibus.*

On dit provèrbialement, qu'il a plû ſur la *mèrcerie* de quelqu'un; pour dire, que ſon trafic va mal, qu'il eſt prêt à faire banqueroute.

MÈRCEROT. ſ. m. Petit Mèrciér de campagne, ou de menuë marchandiſe. *Minutæ mercis propola.* On ne le dit ordinairement que par mépris. Ce n'eſt qu'un *mèrcerot.*

MÉRCÈX. ſ. m. Nom propte d'une ville anciennement Épiſcopale. *Merceſia*, autrefois *Germanica.* Elle eſt dans la Syrie, près du Mont Aman, au Septentrion d'Alep. MATY.

MÈRCHE, LA MÈRCHE, ou LES MÈRCHES. Nom d'une province de l'Écoſſe Méridionale, bornée au nord par la Lothiane, au couchant par la Laudèrdale, & au midi par la Twedale & le Northumbèrland, dont elle eſt ſéparée par la rivière de Twede; la mèr d'Allemagne la baigne au levant. *Marchia, Merchia, Merſia.* Cette province n'a guères audelà de huit lieuës de long, & de ſix de large.

MÈRCHER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie *marquer*, mettre une marque. *Notare, ſignare. Mèrcher* la meſure, pour être ſûr qu'elle a les proportions réglées par la coutume, ou autrement.

Ce mot vient de *mère.*

MÈRCK. ſ. m. Nom d'un lieu ſitué ſur le bord de la mèr entre Calais & Gravelines. *Marci, Mercha, Mercuriſius.* Valois *Not. Gall, p.* 315. 334.

MÈRCI. Voyez MÈRCY.

Ce mot eſt quelquefois un jurement, quand il eſt employé comme dans l'exemple ſuivant, mais il n'eſt en uſage que parmi le peuple. *Merci de ma vie!* que vôtre fille liſe tout ſon ſaoul; puiſque ce jeu lui plaît, & à vous auſſi. Mlle L'HÉRITIÉR.

MÈRCIE. ſ. f. Nom d'un ancien Royaume en Anglетèrre. *Mercia.* La *Mèrcie* comprenoit le païs des Cornariens, des Coritains, des Dobunes, & la partie ſeptentrionale du païs des Atrébates, & la partie occidentale de celui de Catieuclaniens. Le Royaume de *Mèrcie* étoit autrefois le principal des Royaumes, que les Anglo-Saxons avoient fondé dans la Grande Bretagne. Ses bornes étoient au nord, le Royaume de Northumbèrland, au couchant la Principauté de Galles, au ſud le Royaume de Weſtſex, ou les provinces occidentales, & au Levant les Royaumes d'Éſſex, d'Eaſt-Angles, avec la mèr d'Allemagne. Cette grande province eſt diviſée en dix huit moindres, qu'on nomme Shires, ou Comtez; leurs noms ſont Cheſter Shrop, Héréford, Monmouth, Gloceſter, Oxford, Buckingham, Bedford, Huntington, Northampton, Rutland, Lincolne, Nottingham, Darbye, Stafford, Worceſter, Warwick, & Leiceſter.

MÈRCIEN, ENNE. adj. Habitant du Royaume de Mèrcie. *Mercius, a.* On appelloit autrement les *Mèrciens*, Anglois du dedans des tèrres. *Angli mediterranei.*

MÈRCIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Marchand qui vend toutes ſortes de marchandiſes dépendantes du Corps de la Mèrcerie. *Mercator.* Le Corps des Marchands *Mèrciérs* de Paris eſt le plus nombreux & le plus puiſſant des ſix Corps des Marchands. Les grôs Marchands *Mèrciérs* veulent toutes les belles étoffes de ſoye, d'or & d'argent, & quelque marchandiſe que ce ſoit, tant du Royaume, que des païs étrangérs, comme étoffes, cuirs, fourrures, tapiſſeries, paſſemens, ſoyes, jouailleries, drogueries, métaux, armes, quincaillerie, dinanderie, coutellerie, & tous ouvrages de forge & de fonte. Les Marchands *Mèrciérs* ne doivent faire aucun ouvrage de la main, ſi ce n'eſt pour enjoliver les marchandiſes qu'ils vendent. Les *Mèrciérs* en détail ne peuvent pas vendre celles qui concèrnent les autres Corps. Il y a auſſi de menus *Mèrciérs* qui colportent, qui étalent de petites marchandiſes dans les marchez & les Foires, qui ne ſont pas du corps des Marchands *Mèrciérs.*

On dit provèrbialement, A petit *Mèrciér*, petit paniér, pour dire, que les petites gens peuvent vivre de leur trafic en réglant leur dépenſe à leur gain. On dit auſſi d'un homme fort emporté de colère, qu'il tuëroit un *Mèrciér* pour un peigne. On dit encore, qu'au jour du Jugement chacun ſera *Mèrciér*, qu'il portera ſon paniér; pour dire, qu'il répondra de ſes fautes.

En Latin on a appellé un *Mèrcier, mercator, mercerius* & *mercenarius.* Et c'eſt de là qu'eſt venu le nom de *Mèrcier.*

MÈRCOEUR. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans l'Auvèrgne, entre Clèrmont & S. Flour, à huit lieuës de l'un & de l'autre, *Mercorium. Marcolium.*

MÈRCOGLIANO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Mercuriale.* C'étoit anciennement une petite ville de la Campanie. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la tèrre de Labour, ſitué à quatre lieuës de Naples, vèrs le levant. MATY.

MÈRCQS, ou *Mèrq.* ſ. m. Nom propre d'un village du Limouſin. *Mercoria, Mercorius.* Valois croit qu'il a pris ſon nom de Mèrcure. *Not. Gall. p.* 334.

MÈRCREDI. ſ. m. On dit auſſi *Mécredi*, & on prononce aujourd'hui

jourd'hui ainſi. Corneille ſur Vaugelas prétend que *Mécredi* eſt le plus uſité ; mais l'Académie s'en tient à *Mèrcredi*, en y ajoûtant ſeulement que pluſieurs prononcent & écrivent *Mécredi*, & qu'il eſt vrai que c'eſt ainſi que bien des gens prononcent à la Cour & à Paris. Selon Richelet *Mèrcredi* ſe diſoit autrefois, & *Mécredi* eſt aujourd'hui le ſeul uſité. Il ſe peut faire que dans la convèrſation familière l'on diſe ordinairement *Mécredi*, parcequ'il eſt plus aiſé à prononcer que *Mèrcredi* ; mais dans un diſcours ſérieux, on peut s'aſſurer que l'on parlera bien quand on dira *Mèrcredi* avec l'Académie. C'eſt le troiſième jour ouvrable de la ſemaine, celui qu'on appelle dans le Bréviaire la *quatrième Férie*. Il eſt ainſi nommé, parceque la Planéte de Mèrcure domine dans ſa première heure, ſelon l'opinion de ceux qui admettent des heures planétaires. Les *Mèrcredi* & Samedi ſont des jours de criées au Châtelet, des jours de marché, où on fait les encans. On fête le *Mèrcredi* des cendres pendant la matinée. Quelques Religieux & quelques pèrſonnes dévotes obſèrvent l'abſtinence de viande les *Mèrcredis*, comme ceux des quatre tems, ce qu'ils appellent faire les *Mèrcredis*. *Dies Mercurii.*

MÈRCURE. ſ. m. C'étoit un Dieu fabuleux de l'Antiquité, fils de Jupitèr & de Maia ; il préſidoit au négoce. *Mercurius.*

On tient qu'il étoit ainſi nommé *à mercibus*, qui ſignifie *Marchandiſes*. On a feint qu'il étoit le Meſſager des Dieux ; & pour cela on lui a donné des ailes, & des talonnières ; un caducée, ou une vèrge entortillée de ſèrpens, qui avoit la vèrtu de faire toutes ſortes de mèrveilles, & qui s'appelle caducée.

MÈRCURE, étoit auſſi un Dieu des anciens Gaulois, qu'ils avoient pris, ſelon Bochart, des Phéniciens. Ils l'adoroient ſous le nom de *Theutates*. Platon a appellé *Theut*, *Mèrcure*, qui étoit un nom dérivé de θεὸς, ſignifiant *Dieu*. Peut-être auſſi que le θεὸς, des Grècs venoit de *Théut*, ou *Thot* Égyptien.

MÈRCURE, a ſèrvi figurément en ce ſens de titre à pluſieurs Livres qui annoncent quelque chôſe de nouveau. Le *Mèrcure* François eſt une Hiſtoire de France qui contient XXV. Tômes, commençant depuis l'année 1605. juſqu'à la fin de l'année 1644. Vittorio Siri a intitulé ſon Hiſtoire de France du nom de *Mercure*. Le *Mèrcure* Armorial de Segoing qui traitte du Blâſon. Le *Mèrcure* Indien de Roſnel Orfévre, qui traitte des pièrres précieuſes, des pèrles & de l'or. Le *Mèrcure* Galant de M. de Viſé, eſt un recüeil qu'on donne tous les mois de pluſieurs nouvelles, & ouvrages galans, qui entretient dans les Provinces un commèrce d'étude & de galanterie. Dans ce ſens l'on appelle figurément *Mèrcure*, les pèrſonnes qui vont recueillir les nouvelles, & qui prennent plaiſir à les conter.

Pour un époux enfin rien n'eſt plus déſolant,
Que d'avoir en ſa femme un Mèrcure Galant,
Qui ne tarit jamais ſur toutes les nouvelles. S. ÉVR.

MÈRCURE, eſt auſſi la plus petite des Planetes inférieures. *Mercurius*. Elle eſt vingt deux mille fois plus petite que la tèrre, ſelon Ozanam. Lanſbèrge dit douze fois ſeulement. Elle fait en trois mois ſon cours autour du ſoleil, dans les ſyſtèmes les plus plauſibles de Copèrnic, & de Ticho Brahé, elle ne s'en éloigne jamais de plus de vingt huit degrez. On l'appelle *Mèrcure brulé* quand il eſt dans les rayons du ſoleil, où il ſe pèrd à nos yeux. On n'a pû juſqu'à préſent découvrir en combien de tems ſe fait ſon mouvement diurne ſur ſon axe, ni ſi ſon axe eſt oblique à l'égard du cèrcle qu'il fait au tour du ſoleil. Dans ſa plus grande diſtance de la tèrre *Mèrcure* en eſt éloigné de 32704. demidiamétres de la tèrre ; & de 11296. dans ſa plus petite diſtance. Il fait ſa révolution ſur des pôles diſtans de ſept degrez de ceux de l'Écliptique. *Mèrcure* change de phâſes, comme la lune, ſelon ſes différentes poſitions avec le ſoleil, & la tèrre. Il paroît plein dans ſes conjonctions ſupérieures avec le ſoleil, parcequ'alors nous voyons tout l'hémiſphère illuminé. Mais dans les conjonctions inférieures l'on ne voit que l'hémiſphère obſcur ; ſa lumière va en croiſſant, comme celle de l[illegible] à meſure qu'il ſe rapproche du ſoleil. La ſituation de cette Planéte démontre évidemment que le ſyſtéme de Ptolomée eſt faux : car l'on appèrçoit bien quelquefois *Mèrcure* entre la tèrre, & le ſoleil, & quelquefois au de là du ſoleil : mais jamais on ne voit la tèrre entre *Mèrcure* & le ſoleil : ce qui devroit arriver ſi les cieux de toutes les Planetes enfèrmoient la tèrre qui en ſeroit le centre, comme le ſuppôſe Ptolomée. Il a été obſèrvé dans ſon diſque par Gaſſendi & Bouillaud, qui ont mis au jour leurs obſèrvations ; on a de la peine à les faire ſinon de 30 ans en 30 ans. Cette Planéte eſt ſéche de ſa nature, & eſt indifférente au bien & au mal, & ne fait qu'augmenter la force des autres.

MÈRCURE, ſignifie auſſi le vif argent, ou hydrargyre. *Hydrargyrum*, *mercurius*. Il eſt appellé par quelques-uns *demi-métail*. Il eſt toûjours liquide. Les Chymiſtes lui donnent le ſurnom de *Prothée*, à cauſes des différentes couleurs qu'il prend dans ſes preparations. Et Olaüs Borrichius Danois dans ſa Chimie, dit qu'ayant tourmenté pendant une année entière du *mèrcure* par pluſieurs feux, & l'ayant reduit en eau, en turbie, & en cendre, il reprit ſa première forme au milieu de la flame par l'attraction du ſel de tartre. Il a ſouvent ſes propres mines, où on le trouve tout purifié, & coulant ; & alors il s'appèlle *mèrcure vièrge*. On le trouve ſouvent en celles des autres métaux, ou mêlé parmi des tèrres, ou des pièrres, ou corporifié en cinnabre naturel, d'où on le ſépare par le moyen du feu. Il eſt de nature volatile, compoſé de tèrre ſulfurée blanche, & de ſon propre *mèrcure* intèrne. Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur la nature du vif-argent. Les uns tiennent qu'il eſt chaud, comme Galien, Rhaſis, Dioſcoride, Platéarius. D'autres diſent qu'il eſt froid, comme Avicenne, Matthiole. Mais Paracelſe dit qu'il eſt chaud au dedans, & froid au dehors ; & Pièrre d'Appone, dit le Conciliateur, aſſûre qu'il eſt froid, à cauſe qu'il eſt aqueux ; & chaud, à cauſe qu'il contient du ſoufre. Le piéd cube de *mercure* pèſe 947 livres, & celui d'eau de Seine n'en pèſe que 70. Ainſi le pouce de *mèrcure* pèſe prèſque autant que 14 pouces d'eau. M. Huygens a expérimenté que le vif-argent purgé, demeure ſuſpendu dans le vuide juſqu'à la hauteur de 72 pouces.

On purifie le *mèrcure* en le lavant pluſieurs fois avec du vinaigre, dans lequel on diſſout du ſel commun, ou bien en le paſſant ſimplement au travèrs d'une peau de chamois. Ambroiſe Paré dit qu'il en faut faire avaler à un chien une livre à la fois, & le ſéparer après de ſes excrémens, & le laver avec du vinaigre.

On fait des précipitez de *mercure* de différentes couleurs. Il y en a du blanc, du rouge, du jaune, du vèrd, de couleur de rôſe. Cette divèrſité de couleurs vient de la différence des acides dont-on ſe ſèrt pour faire diſſoudre le *mèrcure*, & de celle des précipitans avec leſquels on le précipite ; ou bien du degré de feu qu'on employe pour le calciner après avoir été diſſout. Par exemple, ſi on fait diſſoudre du *mèrcure* dans de l'éſprit de nitre, ou dans de l'eau forte, & qu'on le faſſe précipiter enſuite avec de l'éſprit de ſel, on a un précipité blanc : ſi au lieu d'éſprit de ſel on vèrſe de l'urine chaude ſur la diſſolution, on fait un précipité de couleur de rôſe. Pour faire le précipité rouge, on fait diſſoudre du *mèrcure* dans l'éſprit de nitre, & après avoir fait évaporer toute l'humidité, on calcine la matière qui reſte, juſques à ce qu'elle ſoit devenuë rouge, pouſſant le feu juſqu'au troiſiéme degré.

Le *mèrcure* ſe coagule avec du ſuc de limon, en les remuant bien enſemble. On ne peut faire de vèrmeil doré qu'avec un amalgame de *mèrcure*.

On appelle auſſi le *mèrcure*, *argent aqueux*, *ſerf*, *fugitif*, & *éſprit minéral* : comme l'armoniac, l'aigle volant ; le ſoufre, l'éſprit puant, & l'arſenic, *l'éſprit conciliateur*.

La fixation du *mèrcure* ſe fait en pluſieurs façons, & c'eſt ce grand ouvrage que rechèrchent les Chymiſtes pour la Pièrre Philoſophale, car ils travaillent prèſque tous ſur le *mèrcure* ; mais quand on a trouvé la manière de le fixer, & de le teindre ; ce n'eſt après tout que de l'or apparent, qui ne peut réſiſter aux épreuves de la coupelle, ou de l'incart.

On dit figurément & familièrement, fixer le *mèrcure* ; pour dire, guerir l'inconſtance, la legèreté d'un éſprit.

Quand on dit que les principes de Chymie ſont le ſel, le ſouffre & le *mèrcure*, on n'entend pas que ce ſoit du vif argent actuel, mais la partie liquide, ou l'humide radical, qui eſt en tous les corps naturels.

Le *Mercure* chez les Médecins s'appelle le *furèt*, parceque par ſa ſubtilité, il va chèrcher les mauvaiſes humeurs juſques dans les parties les plus ſolides. C'eſt pourquoï on l'employe à guérir le mal de Naples ; & il a une vèrtu toute mèrveilleuſe pour faire mourir toute la vèrmine ſubitement. Ceux qui travaillent aux mines de *mèrcure* ſont ſujets à la paralyſie, & tous ceux qui ſe ſèrvent du *mèrcure*, comme les Fondeurs de caractères, les Doreurs au feu ſont ſujets à des tremblemens de mains & de tête, c'eſt pourquoi en travaillant ils ont la précaution de tenir de l'or entre les dents, où la vapeur du *mèrcure* s'attache.

MÈRCURE DOUX, eſt un *mèrcure* ſublimé pluſieurs fois, lequel par le moyen de ces ſublimations réïtérées de dangereux, & de violent qu'il étoit, il devient capable d'être pris intérieurement.

MÈRCURE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge incarnat & chamois. MORIN.

MÈRCURIAL, ALE. adj. Qui eſt de la nature de Mèrcure. *Ad Mercurium pertinens*, *mercurialis*. Les Aſtrologues, les Chymiſtes, & les Pharmaciens, employent ce mot, pour ſignifier des chôſes qui ſont de leur ſcience & de leur art. Les pèrſonnes *mèrcuriales* ſont celles qui ſont ſous la domination de Mèrcure, comme les Ingénieurs, les Marchands, les Epiléptiques.

Le Cygne eſt une conſtellation de nature *mèrcuriale*. Les eſprits *mèrcuriaux* & arſénicaux des mines en tendent le travail fort dangereux. On dit auſſi, du miel *mercurial*, à cauſe du ſuc de la mèrcuriale qui entre en ſa compoſition.

MÈRCURIALE. ſ. f. *Solemnis Mercurii animadverſio Senatoria.* Aſſemblée qui ſe fait dans les Cours ſouveraines les prémiers Mèrcredis après l'ouvèrture des Audiances de la Saint Martin & de Pâques, où le Préſident exhorte les Conſeillers à rendre exactement la juſtice, à obſèrver les réglemens, & fait quelquefois des remontrances, ou corrèctions à ceux qui ont manqué à leur devoir; elles ont été établies par les Édits des Rois Charles VIII. Louïs XII. & Henri III. afin de s'informer ſi les Ordonnances avoient été gardées & obſèrvées.

MÈRCURIALE, ſe dit auſſi des réprimandes domeſtiques que font les ſupérieurs en particulier à leurs inférieurs qui ont failli. *Objurgatio*, *reprèhenſio*, *animadverſio*. L'Évêque a fait à ce Curé une petite *mèrcuriale*.

MÈRCURIALE. Ce mot s'employe auſſi pour ſignifier une aſſemblée de gens de lettres, qui ſe fait tous les Mèrcredis chez quelque pèrſonne ſçavante, & où l'on parle de pluſieurs chôſes, ſoit de lettres, ſoit de nouvelles. *Conceſſus litteratorum*. On a tenu long tems des *Mèrcuriales* chez M. Ménage. C'eſt de là que ce nom eſt venu, parceque ce ſçavant homme tenoit chez lui tous les mèrcredis des aſſemblées.

MÈRCURIALE, eſt auſſi une ſorte de plante dont il y a pluſieurs eſpéces. *Mercurialis*. Il y en a une qu'on appelle *mèrcuriale mâle*, qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un piéd, anguleuſes, noüeuſes, douces au toucher. Ses feüilles reſſemblent à celles de la pariétaire, mais elles ſont liſſes, dentelées en leurs bords, vèrtes, d'un goût nitreux. Il ſort de leurs aiſſelles des pédicules courts à chacun deſquels eſt attaché un fruit à deux capſules, un peu applati & velu: chaque capſule renfèrme dans ſon creux une ſemence le plus ſouvent ovale. Ce fruit naît ſur des piéds qui ne fleuriſſent pas. Sa racine eſt tendre & fibreuſe. C. Bauhin l'appelle *mercurialis teſticulata, ſive mas Dioſcoridis & Plinii*. Il y a une *mercuriale* femelle qui reſſemble à la précedente en ſes tiges & en ſes feüilles, mais elle porte des fleurs à pluſieurs étamines ſoutenuës par un calice à trois ou quatre feüilles, & ramaſſées en épi. Ces fleurs ne ſont ſuivies d'aucun fruit. C. Bauhin l'appelle *mercurialis ſpicata, ſive fœmina, Dioſcoridis & Plinii*. Ces deux eſpéces de *mercuriale* ſont purgatives; on en tire le ſuc avec lequel on fait un ſyrop qui eſt laxatif & déſopilatif: on en fait auſſi le miel mèrcurial qui eſt fort en uſage dans les lavemens. Elles ſont auſſi émollientes, propres pour la ſuppreſſion des mois, & pour les pâles couleurs.

La *mercuriale* a ce que l'on prétend porte le nom du Dieu Mèrcure, qui, dit-on, la mit le prémier en uſage.

MÈRCURIALES. ſ. m. & plur. Nom d'une fête que les habitans de l'Iſle de Créte, aujourd'hui Candie, célébroient autrefois en l'honneur de Mèrcure. *Mercurialia*. Cette fête avoit été établie à cauſe du commèrce, dont Mèrcure étoit le Dieu, & qui floriſſoit dans cette iſle. Elle ſe célébroit à Rome le 14. de Juillet.

MÈRCURIEL, ELLE. Adj. Quelques Auteurs employent ce mot au lieu de celui de *Mèrcurial*. Voyez ce mot.

MÈRCY, ou MÈRCI. ſ. f. Ce mot n'a point de plurier, & ſignifie, pardon, miſéricorde, grâce qu'on demande à un victorieux, à un plus fort que ſoi, à celui qu'on a offenſé. *Gratia*, *venia*, *condonatio*. Les pécheurs doivent crier à Dieu *mèrci*, crier miſéricorde. Un enfant qui a failli crie *mèrci* à ſon père, demande pardon. Un plaideur qui voit qu'il va pèrdre ſon procès, crie *mèrci* à ſa partie, lui demande grâce, compoſition. On n'a point fait de *mèrci* à ces rebelles, ils n'ont point été reçus à *mèrci*, on les a tous extèrminez. On dit d'un homme ſévère & cruel, que c'eſt un homme ſans *mèrci*, qu'il ne fait aucun *mèrci*. Au reſte, il faut remarquer, après l'Academie, que le mot de *mèrci* vieillit dans la plûpart des phrâſes où il ſe met ſans article, & qu'il n'a plus d'uſage que dans celle-ci, Je vous crie *mèrci*, qui ſe dit familièrement pour, je vous demande pardon.

Ménage dérive ce mot de *miſereſcere*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *mereri*, parceque celui qui s'humilie mérite le pardon. On l'a appellé en Latin *merces*, *miſericordia*.

MÈRCY, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt abandonné au pouvoir, à la diſcrétion, à la vengeance d'autrui. *Arbitrium*, *poteſtas*. une ville priſe d'aſſaut eſt à la *mèrci* des ſoldats. C'eſt un grand malheur de tomber entre les mains de ſon ennemi mortel, d'être à ſa *mèrci*. Remettre quelqu'un à la *mèrci* de ſes ennemis. VOIT. Les plaideurs ſont à la *mèrci* des Juges, qui diſpôſent de leurs biens & de leur vie comme il leur plaît. Ce logis ne fèrme point, tout y eſt à la *mèrci* des voleurs.

On le dit auſſi à l'égard des bêtes & des chôſes inanimées. Ce Bèrger a laiſſé ſon troupeau à la *mèrci* des loups. Être à la *mèrci* des bêtes farouches. VAUG. Ce Pilote a abandonné ſon vaiſſeau à la *mèrci* des flots, des vents & de l'orage. Se mettre à la *mèrci* de la mèr & des Pirates, de l'orage, des paſſions, de l'amour, de la haine, &c.

> *Ils verroient leurs écrits, honte de l'univèrs,*
> *Pourrir dans la pouſſiere à la* mèrci *des vers.* BOIL.

MÈRCY, ſe joint auſſi à quelques mots qui ſont des advèrbes ou des ſubſtantifs dans des façons de parler ordinaires. Dieu *mèrci* nous voilà à la fin de nos maux. J'ai bien dîné Dieu *mèrci* & à vous: c'eſt-à-dire, grâces à Dieu & à vous. J'en ſuis quitte, Dieu *mèrci*. GON.

> *Quelque rare que ſoit le mérite des Belles,*
> *Je penſe, Dieu* mèrci, *qu'on vaut ſon prix comme elles.* MOL.

Grand *mèrci*, ſe dit à ceux qui font quelque préſent, quelque bien. On le dit auſſi à ceux qui font quelque reproche & quelque raillerie qu'on prend pour ſoi. On dit auſſi, Grand *mèrci* panſe, à ceux qui donnent leurs reſtes, quand ils ſont ſaouls, ou quand ils n'ont plus que faire d'une chôſe. Grand *mèrci* juſqu'au rendre. Tout cela eſt familiér, bas, populaire. Grand *mèrci* ſe prend quelquefois ſubſtantivement. Cela ne m'a coûté qu'un grand *mèrci*. Marot a dit,

> *Mes bons Pères Religieux,*
> *Vous dinez pour un grand* mèrci.
> *O gens heureux! ô Demi-dieux!*
> *Plût à Dieu que je fuſſe ainſi!*

Mèrci Dieu, *mèrci* de ma vie, eſt une manière de jurer dont ſe ſèrvent les femmes de la lie du peuple.

L'Ordre de la *Mèrci* eſt un Ordre de Religieux qui vient d'Eſpagne, inſtitué pour la rédemption des Captifs. *Ordo ſanctæ Mariæ de mercede*.

Il eſt appellé Ordre de la *Mèrci*, qui veut dire pitié, & miſéricorde. Ou du mot Latin *merces*, qui ſignifie rançon, rachapt, parcequ'ils rachétent des infidèles les Chrétiens eſclaves, & qu'ils en payent la rançon.

Le nom de cet Ordre eſt proprement Nôtre Dame de la *Mèrci*, pour la Rédemption des Captifs; mais pour l'ordinaire nous diſons ſimplement *La Merci*.

MÈRDAILLE. Tèrme populaire & injurieux qu'on dit à une troupe importune de petits enfans.

MÈRDE. ſ. fém. Excrément; matière fécale de l'homme. *Merda*, *ſtercus humanum*. On le dit auſſi de quelques animaux domeſtiques, comme du chat, du chien, des poules, des oyes, &c. On évite l'uſage de ce mot, auſſi bien que des tèrmes obſcénes, parcequ'il donne des idées qui bleſſent les imaginations délicates. Scarron a dit pourtant en raillant ſa ſœur, qui le menaçoit de manger juſques à ſa chemiſe en plaidant contre lui.

> *Soit que je gagne, ou que je pèrde,*
> *Mon Dieu, que j'aurai du plaiſir,*
> *De lui voir manger tant de* mèrde!

Joſeph Scaliger dit que ce mot vient de *erda*, qui chez les vieux Romains ſignifioit en général *excrément*, comme on voit dans Sénéque au Livre 6. des Bienſfaits, Chapitre 16. d'où vient qu'on a appellé *homerda*, l'excrément de l'homme; *bucerda* l'excrément du bœuf; *mucerda* celui de la ſouris, *ſuccerda*, celui de pourceau, &c.

On appelle *mèrde de bèccaſſe*, ce dont on fait des ragoûts, & une ſauſſe à la beccaſſe, qui eſt ce qu'elle a dans le corps, qui eſt bon à manger, parcequ'il eſt fait de graine de genèvre.

MÈRDE D'OYE, eſt une eſpéce de couleur entre le vèrd & le jaûne, telle que celle des excrémens de ces oiſeaux.

MÈRDE DE FÈR, eſt ce qu'autrement on appelle *maſchefer*. La *mèrde de fèr* eſt l'écume du fèr qui ne ſe peut refondre ni redevenir fèr, & qui a les mêmes proprietez que la rouille de fèr. On l'appelle en Latin *ſtercus ferri*. Il en y a auſſi de bronze & d'argent. La *mèrde de fèr* & la limeure de plomb cauſent de grandes douleurs à ceux qui en ont pris par dedans.

On dit provèrbialement, Plus on remuë la *mèrde* plus elle put; pour dire, qu'il ne faut point approfondir une affaire où il y a du crime, de l'ordure, de la déshonnêteté. On dit auſſi, qu'aux cochons la *mèrde* ne put point.

MÈRDEUX, EUSE. adj. Souillé, gâté, rempli de mèrde. *Merda infectus*. Lange *mèrdeux*. Chemiſe *mèrdeuſe*.

MÈRDIN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie. *Merda*. Elle eſt dans le Diarbekir, près du Tigre, environ à quinze lieuës de Moſul, vèrs le nord. Il y a dans *Mèrdin* le ſiége d'un Archevêché. MATY.

MÈRE. adj. f. Epithéte qu'on donne ordinairement à *goute*, pour ſignifier le plus pur du vin qui ſort de la cuve par le propre poids

du

du raiſin, ou avec une légère preſſion. *Vinum protopon.* Le *vin* de la *mère* goutte eſt bien plus eſtimé que celui du preſſurage. On appelle auſſi *mère* laine, la meilleure laine, celle qu'on prend ſur le dôs des brebis. *Hirſuta lana.* On faiſoit autrefois à Dijon & en quelques Villes de Flandres des fêtes populaires, & de Carnaval, qu'on nommoit la *mère folie.*

MÈRE. ſubſt. fém. Femelle qui a porté, qui a mis un enfant au monde, on le dit auſſi des animaux. *Mater, parens, genitrix.* On le dit par excéllence de Marie, qui eſt la *Mère* de Dieu, qui a été ſeule vièrge & *mère.* Ève eſt appellée nôtre première *Mère.* La Reine *Mere* eſt la Reine-Doüairière. Cette femme eſt *mere* de ſix enfans; elle a pour tous une tendreſſe de *mère.*

> Mères *ayant le cœur tendre & galant,*
> *Font rarement ſévères filles.* VILL.

Les petits des animaux ſuivent leur *mère*, tettent leur *mère*, ſe cachent ſous l'aile de leur *mère.* La Loi de Moïſe défendoit de tuer la *mère* & les petits. On a appellé auſſi *mère* celle qui ne l'eſt que par titre ou adoption. Le Sauveur dit à St. Jean en lui montrant la Vièrge, Voilà vôtre *mère:* & depuis ce tems là cet Apôtre la prit pour ſa *mère.*

Les Poëtes & les Payens ont dit que Vénus étoit la *Mère* des amours & des Grâces: que Cibéle étoit la *Mère* des Dieux: que Deucalion jetta dèrrière lui les os de ſa grand'*mère* pour faire les hommes, c'eſt-à-dire, des pierres, ou les ôs de la tèrre.

Il y a des Impératrices qui portent ſur les médailles & dans les inſcriptions le titre de *Mère* du Camp, de *Mère* du Sénat, *Mère* de la Patrie. Voyez Maſcurat, p. 251. ſur *Julia Pia.*

MÈRE, ſe dit auſſi d'une plante râre qu'on a cultivée, & qui en a produit pluſieurs autres du même jardin. *Origo, parens.* Ainſi un Fleuriſte dira, voilà une tulippe râre, une amidor de la belle éſpèce, c'eſt la *mère* de toutes les autres que vous voyez.

MÈRE en tèrme de Grammaire, ſe dit des langues originales, deſquelles les autres ſe ſont formées. *Lingua alterius*, ou *aliarum parens. Lingua matrix.* L'Hébreu eſt la langue *mère* de toutes les autres langues.

MÈRE, en tèrme de Jardinage, ſe dit encore des grôſſes branches d'arbre. *Ramus nutricius.* C'eſt une *mère* branche qui eſt éclatée. Les *mères* branches ſont appellées à bon droit de ce nom, puiſque ce ſont celles de qui naiſſent toutes les autres.

MÈRE, ſe dit auſſi des chôſes ſur le modéle deſquelles on en a fait d'autres. *Typus, exemplar.* Cette tâble, cette pendule, cette ſèrrure, eſt la *mère* de toutes celles que vous avez vûës.

MÈRE, ſe dit auſſi des pèrles. Les Joüailliérs diſent que la *mère* pèrle, ou reine pèrle, eſt celle qui conduit les autres, qui ſont beaucoup plus petites, comme la Reine des mouches à miel eſt ſuivie par les abeilles. Elle eſt ſi groſſe, qu'en ſèrrant ſa coquille elle coupe ou endommage la main de ceux qui tâchent à la prendre.

MÈRE, ſe dit auſſi en ce ſens des pierres précieuſes. La *mère* d'un rubis; la *mère* d'une émeraude, c'eſt-à-dire, les matrices ou les pierres dans leſquelles elles commencent à ſe former.

MÈRE NOURRICE, ſignifie celle qui donne à tetter, qui nourrit un enfant au lieu de la vraye *mère.* *Nutrix.* En ce ſens on dit figurément, que la Bourgogne & la Beauce ſont les *mères nourrices* de Paris, qui lui fourniſſent le pain & le vin. On diſoit la même chôſe de la Sicile à l'égard de l'Italie.

MÈRE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de l'entrée ou du trou de la tanière d'un renard, ou autre bête. La renardière n'a jamais qu'une *mère.*

MÈRE, ſe dit auſſi de la partie de la femme où ſe forme le fétus: & on dit en ce ſens, qu'une femme a des maux de *mère*; pour dire qu'elle eſt tourmentée des fumées de la matrice. *Matrix.* On appelle auſſi en Médecine, *pie mère*, & *dure mère*, les deux membranes du cèrveau. Voyez MENINGE.

MÈRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On dit, Nôtre *Mère* Sainte Égliſe, en parlant de l'Égliſe Catholique. Celui-là n'aura pas Dieu pour père, qui ne voudra avoir l'Égliſe pour *mère.* On fait auſſi tous les contrats de mariage avec cette clauſe, ſi Dieu & nôtre *Mère* Sainte Égliſe y conſentent.

MÈRE, ſe dit auſſi au ſpirituel d'une ſupérieure du Couvent, ou des anciennes Religieuſes du Chœur. C'eſt la révérende *Mère* Abbeſſe, Nôtre *Mere* Prieure, la *Mère* Sacriſtaine, Célériére, &c.

On donne le nom de *mère* dans le ſtile familiér à une pèrſonne de peu, à la femme d'un artiſan, à une payſanne, quand on ne ſçait pas ſon nom, ou au lieu de ſon nom, & on a coutume d'y joindre le mot de bonne. Vous êtes bien obligeante ma bonne *mère*, de quitter toutes vos affaires, pour me venir faire plaiſir. Mlle L'HÉRIT.

MÈRE, ſe dit auſſi des Égliſes qui en ont fondé, ou établi d'autres. Quand la Proceſſion de Nôtre Dame de Paris marche, on y voit les bannières de la *mère* & de ſes quatre filles.

En matière de Bénéfice, On dit qu'un homme ne peut pas poſſéder en même tems la *mère* & la fille; pour dire, qu'il n'eſt pas pèrmis par le Droit Canon de poſſéder une Abbaye, & les Bénéfices qui en dépendent. C'eſt une éſpèce d'inceſte ſpirituel.

MÈRE, ſe dit auſſi des cauſes morales, des vices, & des vèrtus. L'oiſiveté eſt la *mère* de tous les vices. BUSSI. La méfiance eſt la *mère* de ſûreté. LA FONT. La néceſſité eſt la *mère* des inventions. L'Univèrſité de Paris a été la *mère* de pluſieurs grands Docteurs qu'elle a produits, qu'elle a élevez. La Gréce a été la *mère* des Arts libéraux & des ſciences. Cette nouvelle Babylone, cette *mère* d'impureté. PAT. On dit qu'une femme eſt la *mère* des pauvres, quand elle leur fait beaucoup de charitez, quand elle les fait vivre. On dit qu'elle eſt la *mère* aux écus, quand elle eſt fort riche & avâre. On appelle auſſi langue *mère*, ou matrice, celles qui n'ont point été compoſées du mélange de pluſieurs langues voiſines & corrompuës.

Clèrc Régulier de la MÈRE DE DIEU. C'eſt le nom d'une Congrégation dont la fin eſt d'enſeigner la Doctrine Chrétienne. *Congregatio Clericorum Regularium Matris Dei.* Son Fondateur eſt Jean Léonardi, né à Decimo, bourg de la République de Lucques, l'an 1581. Il en jetta les fondemens à Lucques l'an 1574. avec George Arrighini, & Jean Baptiſte Cioni, qui s'étoient joints à lui en 1628.

Pauvre de la MÈRE DE DIEU. Voyez PAUVRE.

MÈRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt le ventre de ma *mère*, je n'y retourne plus, quand on a été mal ſatisfait d'un lieu où l'on ne veut plus retourner, d'une affaire qu'on ne veut pas recommencer. On dit auſſi d'une pèrſonne qu'on a fort rabroüée, qu'on l'a bien renvoyée chez ſa *mère* grand. On dit auſſi d'une chôſe qui eſt devenuë fort râre, on ne la trouve plus, la *mère* en eſt morte. On dit qu'une fille ſuit ordinairement les pas de ſa *mère*; pour dire, qu'elle prend ſes manières de vivre. On dit auſſi, il veut apprendre à ſa *mère* à faire des enfans, quand quelqu'un ſe mêle d'enſeigner à un autre une chôſe qu'il ſçait mieux que lui. On appelle des contes de ma *mère* l'oye, des contes de vieille.

BELLE-MÈRE, GRAND-MÈRE, Voyez à leur ordre.

MÈRE-GRAND. Tèrme populaire qui ſe dit pour *grand' mère*, & ſignifie la même chôſe; quoique l'adjectif ſe trouve après le nom ſubſtantif dans ce mot compoſé, on ne donne point à cet adjectif le genre féminin, & on dit *mère-grand*, comme *grand' mère*, & non pas *mère grande.*

> *Mais, tant que dans le monde on verra des enfans,*
> *Des mères, & des* mère-grands,
> *On en gardera la mémoire.* Mlle L'HÉRITIÉR.

MÈRE. Vieux tèrme de Coutumes. Voyez MERC. Ils ſignifient tous deux *marque.* Le mot de *mère* pris en ce ſens ſe trouve dans l'ancienne Coutume de Touraine.

MÈREAU. ſubſt. maſc. Marque faite ordinairement de plomb, ou de carton, qu'on diſtribuë aux Eccléſiaſtiques, ou Chanoines, pour témoigner leur aſſiſtance à l'Office, afin de compter au bout d'un cèrtain tems les menuës diſtributions qui leur ſont dûës. *Symbolum, teſſera.* Les *mèreaux* ne ſont plus en uſage dans l'Égliſe de Nôtre Dame de Paris: néanmoins on y appelle toûjours du nom de *mèreau*, un gros obit, & il ſuffit d'en gagner 40 pour en avoir 50. c'eſt-à-dire, que ceux qui aſſiſtent à 40. ſont autant payez que s'ils avoient aſſiſté à 50.

On appelle encore *mèreau*, en cèrtains lieux, le billet qu'on délivre à ceux qui veulent s'en aller des foires.

MÈREAU, eſt auſſi en uſage dans les Égliſes Prétenduës Réformées, pour ſignifier une petite marque que l'on donne à tous ceux qui veulent être admis à la Communion. *Teſſera.* Ces *mèreaux* ſont ou de plomb, ou de carton. Ils étoient ſur tout en uſage en France.

Loiſeau appelle auſſi *mèreaux* cèrtaines marques, ou ſymboles, dont il eſt parlé dans le Code. Il y en avoit de deux ſortes. Les uns qu'on diſtribuoit au Théâtre, ou dans les réjoüiſſances publiques; & on les appelloit *teſſeras miſſiles.* Les autres qu'on diſtribuoit au peuple en particuliér pour aller recevoir du blé, ou d'autres proviſions qui ſe donnoient aux dépens du Public: on les appelloit *teſſeras annonarias.* Pour éviter la confuſion dans ces diſtributions, on donnoit des *mèreaux* ſur leſquels étoit marquée la quantité que châcun devoit recevoir. Sous les Empereurs ils étoient inſcripts du nom des Empereurs. On voit par quelques loix du Code qu'on pouvoit vendre ou leguer en *mèreaux.* On a fait autrefois des *mèreaux* d'argent & de cuivre pour les fêtes de la Cour, parce qu'il n'eſt pas aiſé de les contrefaire comme les *mèreaux* de plomb, ou de carton; les curieux en conſèrvent parmi les jettons qui ſont du régne de François I.

& de la Reine Cathérine de Médicis, qui fit auſſi en quelques fêtes diſtribuer par les Dames aux Princes & grands Seigneurs des Médailles d'or avec des dévíſes, ou des emblêmes. *P. Méneſtriér Art. des emblêmes & déviſes.*

MÉREC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Lithuanie. *Merecza, Mereltium.* Elle eſt dans la Poléſie, à l'embouchure du Mérecz dans le Niemen, & à onze lieuës au deſſous de Grodno.

MÉREL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie une marque qu'on donnoit autrefois pour ſèrvir de preuve que la marchandiſe avoit été acquitée. *Nota, ſignum ſoluti pretii.* On a dit depuis *mèreau*, comme *manteau*, de *mantel*, & *château*, de *chaſtel*, &c.

MÉREILE. ſ. f. Le jeu des *merelles* eſt une ſorte de jeu de petits garçons, qui conſiſte en une manière d'échelle faite avec de la craye, & où les enfans qui joüent marchent à clochepiéd, en pouſſant avec le piéd une éſpéce de palet.

MÉRELLE, eſt auſſi un jeu qu'on joüe ſur un tabliér diſtingué par pluſieurs lignes, avec des dames, ou autres marques, dont il s'en doit trouver trois en ligne droite. Le jeu de la *mérelle* ne ſe joüe que parmi les écoliérs; il eſt fort ancien; Ovide en a parlé. Sarazin dit *Mérelles* au pluriér. M. Guyet éxplique du jeu des *mérelles*, le paſſage de Lucain qu'on prétend entendre du jeu des échècs. Il eſt tiré du panégyrique que ce Poëte adreſſe à Piſon.

Ce mot vient de *marcella*, & *madrellum*, d'où l'on a fait auſſi *mareau*, comme prouve fort bien Ménage. Le P. Ménéſtriér le dérive de *matricula*, comme celui qui les diſtribuoit ſe nommoit *matricularius* en Latin, & prétend que c'eſt de là que le nom de matricule a paſſé aux regiſtres.

En tèrmes de Blâſon, on dit que les anciens Roïs de Navarre depuis Sanche le Fort ont porté pour Armes des chaînes *mérelées*, qui repréſentent des *mérelles*, quoique pluſieurs Hérauts les ayent priſes pour des chaînes & des rais d'éſcarboucle.

MÈRGENTHEIM. Voyez MARIENDAL.

MÈRCHEM. Voyez MÈRVILLE.

MÈRGO, ou *Amergo.* ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Fèz en Afrique. *Mergum, Tocoloſida.* Elle étoit dans la Province de Habat, à trois lieuës de Béni-Teudi, ſur la cime d'une haute montagne. Elle a été ruinée par le Calife Schiſmatique Caim.

MÉRI. ſ. m. Nom propre de lieu ſitué ſur le bord de la Seine, en Champagne, dans une plaine, entre Troye & Pons ſur Seine. *Mauriacum, Meriacum.*

MÉRI. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez MÈRRY.

MÉRIDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne, ſituée dans l'Eſtramadure, ſur la Guadiane, à onze lieuës au deſſus de Badajos. *Emerita, Auguſta Emerita.*

MÉRIDA. ſ. f. Nom d'une ville de l'Amérique Septèntrionale. *Emerita.* Elle a été bâtie par les Éſpagnols dans la prèſqu'iſle de Jucatam, environ à vingt cinq lieuës de Valladolid, vèrs le nord occidental.

MÉRIDIANO. Voyez LAMBRO.

MÉRIDIEN. ſ. m. & adj. Grand cèrcle qui paſſe par les Pôles du monde, & par le Zénit, ou point vèrtical du lieu où l'on eſt. *Meridianus.*

On l'appelle *Méridien*, de *meridies, midi*; parce que quand le ſoleil y arrive, il eſt toûjours midi en ce lieu là.

Il couppe le globe vèrticalement en deux parties égales, & l'Horiſon à angles droits; enſorte que le *Méridien*, & l'Horiſon pris enſemble, diviſent le ciel en quatre parties égales. Le *Méridien* diviſe l'hémiſphère viſible en deux parties égales, Orientale, & Occidentale. Le *Méridien* eſt mobile, parce qu'on ne peut ſe mouvoir de l'Orient à l'Occident ſans changer de *Méridien*. A parler proprement les *Méridiens* ne ſont que des demi-cèrcles, & châcun de ces demi-cèrcles contient 180 degrez, que l'on appelle degrez de latitude. On les marque toûjours ſur le prémiér *Méridien*; & on commence à les compter depuis l'Équateur juſqu'à l'un & l'autre Pôle, c'eſt-à dire, 90 de chaque côté: ainſi l'on appelle les *Méridiens tèrreſtres* des cèrcles de latitude. L'autre demi-cèrcle qui fait un cèrcle entiér avec le prémiér, eſt celui qui paſſe par le Nadir: ainſi quand le ſoleil eſt dans la partie ſupérieure de ce cèrcle, il marque le milieu du jour, & il eſt alors dans ſa plus haute élévation ſur l'Horiſon: & quand il eſt dans la moitié inférieure il marque le milieu de la nuit, & le point de ſon plus grand abaiſſement ſous l'Horiſon. On peut compter un nombre infini de *Méridiens*. Cependant les Géographes n'en comptent que 360. mais ils n'en marquent que 36 ſur les globes, en les éloignant l'un de l'autre de dix degrez comptez ſur l'Équateur. L'uſage a établi qu'on les compte de l'Occident à l'Orient. Les globes ont un *Méridien* de cuivre avec un gnomon vèrs le Pôle Boréal. La ſphère eſt toûjours attachée au *Méridien*, qui demeure immobile, & elle tourne ſur les Pôles du *Méridien*, qui repréſentent ceux du monde.

Le prémiér *Méridien* eſt un des cèrcles d'où l'on commence à compter les degrez de longitude des lieux. Le prémiér *Méridien* eſt arbitraire. Ptolomée l'avoit établi dans les Canaries en la partie Occidentale de l'Iſle de Fèr. Les Portugais l'avoient tranſporté aux Açores, ſous prétexte qu'ils avoient obſèrvé que l'aiguille aimantée n'y faiſoit aucune déclinaiſon. Mais on a trouvé que cela n'étoit pas particuliér à ces Iſles, & les Éſpagnols ont cru que cela nuiſoit à la diviſion des conquêtes qu'ils avoient faites en Orient, ou en Occident. Les Pilotes pour compter les longitudes ont eû de grands différens, & pour placer le prémiér *Méridien*, dont on voit les particularitez dans Hèrréra: maintenant les François le placent dans l'Iſle de Fèr, la plus occidentale des Canaries; cette propoſition fut établie en 1634, par ordre du Roi ſur l'avis des plus célébres Mathématiciens. Les Hollandois le font paſſer par le pic de Térenife, qui eſt la plus haute montagne du monde dans l'une des Iſles Canaries. Les Aſtronomes pour leurs calculs prennent ordinairement le prémiér *Méridien* du lieu où ils font leurs obſèrvations, & compoſent leurs Tables Aſtronomiques: comme Prolomée à Aléxandrie, Ticho Brahé à Uraniſbourg, l'une des Iſles de Danemarc. Le P. Riccioli à Boulogne, & les François à l'Obſèrvatoire Royal de Paris.

La ligne *Méridienne*, eſt une ligne qu'on trace du Pôle du Nord à celui du Midi, qui déſigne ſur un plan le Cèrcle *Méridien*. Elle eſt néceſſaire pour dreſſer les quadrans horiſontaux, & faire les obſèrvations des aſtres dans les cadrans vèrticaux; elle eſt toûjours pèrpendiculaire à l'Horiſon.

On dit, Faire la *méridienne*, lorſqu'on ſe couche après le dîner, ou qu'on prend un peu de repos. Ceux qui ſe lévent du matin en été, peuvent faire honnêtement la *méridienne*. Quelques-uns diſent la *méridiane*; & ce ſont ceux qui veulent conſèrver l'origine de ce mot, qui vient de l'Italien *Meridiana*, qui ſe trouve auſſi en Latin, *Meridiana*, dans Sidonius Apollinaris; en quoi ils ne peuvent mal faire. Le peuple dit, Faire *Mériane*.

MÉRIDIEN. ſ. m. Nom que les Anciens Romains donnoient à une éſpéce de Gladiateurs. *Meridianus.* Les *Méridiens* étoient des Gladiateurs qui ſe donnoient en ſpèctacle, & entroient dans l'arène ſur le midi, après que le matin les Beſtiaires avoient combatu avec les bêtes. Les *Méridiens* ne combattoient pas contre les bêtes, mais les uns contre les autres, l'épée à la main. De là vient que Séneque dit que les combats du matin étoient pleins d'humanité en comparaiſon de ceux qui les ſuivoient.

Les Méridiens, *Meridiani*, prenoient leur nom du tems auquel ils donnoient leur ſpectacle. Lipſe, *Saturn. L. II. C.* 15.

MÉRIDIONAL, ALE. adj. Qui appartient au midi. *Meridianus.* Le Pôle *Méridional* eſt oppoſé au Boréal. Les tèrres *Méridionales.* La latitude *Méridionale* ſe compte dès qu'on a paſſé la Ligne. Un vent *méridional*, qui vient du côté de l'Affrique. Un cadran *méridional*, celui qui eſt vertical, & oppoſé au midi.

MÉRIDIONEILE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe pourpre, couleur d'Évêque & blanc, non d'entrée, printanière. MORIN.

MERIN. ſ. m. Dans quelques Coutumes ce mot ſignifie la même chôſe que Sèrgent. Dans la Navarre Françoiſe un *Merin* eſt un Magiſtrat, un Juge.

MÉRIN. ſ. m. Nom de la cinquième Dynaſtie des Rois de Fèz. *Merinus.*

MÉRINITE. ſ. m. & f. Nom d'une Dynaſtie Arabe qui régna en Afrique après les Almohades. D'HÈRB. *Merinita.*

MÉRIONETH-SHIRE, C'eſt à-dire, le Comté de Mérioneth. Nom propre d'une Province de la Principauté de Galles, en Anglетèrre. *Merrinia, Meriomethenſis comitatus.* Elle eſt bornée au Nord par celle de Carnarvan, au levant par celle de Denbig. Elle a au ſud celles de Cardignan, & de Montgomery; & au couchant la mèr d'Irlande. Ce païs peut avoir quatorze lieuës de long, & cinq dans ſa moyenne largeur.

MERISE. ſ. f. Petite ceriſe fort menuë. *Ceraſa duracina.*

MERISIÉR. ſ. m. Arbre qui porte des meriſes. C'eſt une éſpéce de ceriſiér, & J. Bauhin l'appelle *ceraſus ſylveſtris fructu nigro.* 1. *pin.* 220. Cet arbre a le bois fort dur, a ſon écorce blanche & fort liſſée & unie. Ses feuilles en automne avant que de tomber, deviennent rouges comme du feu. Ses fleurs & ſes fruits reſſèmblent beaucoup aux fleurs & aux fruits du ceriſiér, éxcépté que les fleurs ſont un peu purpurines, & que les fruits deviennent noirs.

MÉRITE. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs vèrtus, ou bonnes qualitez en quelque pèrſonne, qui lui attire de l'éſtime, & de la conſidération. *Meritum, dotes, virtus excellens & præſtans.* Cet Officiér a un râre *mérite*; il a de la bravoure, du ſervice, & de la capacité. C'eſt une Dame de *mérite*, qui eſt belle & vèrtueuſe. La fortune ne favoriſe pas toûjours les gens de *mérite*. Il ne faut

guères

guères s'appuyer ſur les chôſes qui dépendent de la fortune; il n'y a que le vrai *mérite* qui donne de vrais avantages. LE CH. DE M. A la Cour on n'eſt en garde que contre celui qui a du *mérite*, & de la vèrtu : on ne s'aviſe pas de craindre celui qui n'en a point. AB. DE S. R. Un grand *mérite* éloigné de nous ne découvre pas nôtre petiteſſe; mais celui qui eſt auprès de nous la meſure, & la montre. BOUH. Le *mérite* de la guèrre attire les yeux de tout le monde : auprès de celui-là tout autre *mérite* eſt morne, & languiſſant. S. ÉVR. La jalouſie ſe ſouléve contre un *mérite* importun, qui éfface, & qui éteint celui des autres. BELL. Celui qui n'a point de *mérite* s'en fait un imaginaire, & cette imagination lui en tient lieu. S. ÉVR. Le *mérite* attire d'ordinaire moins d'amis que d'envieux. BOUH. Le *mérite* ſans bien, eſt un *mérite* ſans éclat. LA CHET. Les gens n'ont point de peine à convenir de vôtre *mérite*, quand ils croyent vous avoir pèrſuadé qu'ils en ont eux-mêmes. ID. Cet homme a l'air fièr, & ſon grand *mérite* lui donne une cèrtaine noble audace qui ne déplaît pas. M. SC. Nous jugeons d'ordinaire du *mérite* des autres par la manière dont ils vivent avec nous. LA ROCH. Il eſt râre de voir tous les genres de *mérite* raſſemblez dans un même ſujèt. LE P. BOURD. On voit des hommes d'un *mérite* diſtingué; mais d'un *mérite* borné, & rârement univèrſel. ID. A la Cour rârement on honore le *mérite* qui eſt ſeul, & dénué de grands établiſſemens. LA BR. Les femmes doivent moins à leur *mérite*, qu'à nos adulations, les loüanges qu'on leur donne. S. ÉVR. L'honnête homme n'eſt point ſujèt aux préventions, & a plus d'égard au *mérite* qu'à la fortune. LE CH. DE M. Un homme d'un *mérite* éxquis eſt une eſpéce d'ennemi public, à qui tout le monde a intérêt de nuire : il emporte toutes les admirations. S. RÉAL.

> *Je refuſe d'un cœur la vaſte complaiſance,*
> *Qui ne fait du* mérite *aucune différence.* MOL.

Le *mérite* & la faveur ſont les deux ſources de l'envie. Un *mérite* médiocre ne fait jamais grande fortune, s'il n'eſt ſoûtenu de la faveur. Cette Princeſſe ne ſe fit jamais un faux *mérite* de l'ignorance que tant de grands comptent parmi leurs belles qualitez, & les titres de leur nobleſſe.

MÉRITE, ſe dit encore de l'éxcellence, ou de la bonté d'un Ouvrage. *Excellentia, præſtantia.* Ces deux Ouvrages ſont bien differens en *mérite*. C'eſt une preuve du *mérite* des Ouvrages des Anciens qu'ils ſe ſoient conſèrvez juſqu'à nous. ABL.

MÉRITE, ſe dit auſſi du prix, de la valeur des actions, & des chôſes, en bonne & en mauvaiſe part, par rapport à ce qu'elles ont de bon, ou de mauvais. *Meritum.* On ne fait ſemblant d'aimer la vèrtu, que pour s'en faire un *mérite* dans le monde. BELL. Le Roi a recompenſé les ſèrvices de cet Officiér ſelon leur *mérite*.

MÉRITE, dans le même ſens ſe dit en Théologie de la bonté morale des actions des hommes, & de la récompenſe qui leur eſt dûë. *Meritum, bonitas, moralis dignitas.* Les Scholaſtiques diſtinguent deux ſortes de *mérite* des bonnes œuvres envèrs Dieu. L'un de *congruité*, ou de bienſéance, & l'autre de *condignité*. Le *mérite* de congruité eſt lorſqu'il n'y a pas une juſte proportion entre l'action, & la récompenſe : enſorte que celui qui donne ſupplée par ſa libéralité, ou par ſa bonté à ce qui manque à l'action. Tel eſt le *mérite* d'un fils à l'égard de ſon père : & ce *mérite* ne porte le nom de *mérite* qu'improprement. Le *mérite* de condignité eſt lorſqu'il ſe trouve une entière égalité, & une juſte éſtimation entre l'action & la récompenſe : tel eſt le ſalaire d'un Ouvriér.

> *Tes jeûnes, tes auſtéritez,*
> *Ne peuvent devant Dieu te faire un vrai* mérite.
> L'AB. TÉTU.

De peur que l'orgueil humain ne ſoit flatté par l'opinion d'un *mérite* préſomptueux, le Concile de Trente enſeigne que tout le prix & la valeur des œuvres Chrétiennes provient de la grâce ſanctifiante, qui nous eſt donnée gratuitement au nom de JÉSUS-CHRIST, & que c'eſt un éffet de l'influence continuelle de ce divin chèf ſur ſes membres. ÉXPOS. DE M. DE M.

MÉRITES, au pluriér, ne ſe dit guères que lorſqu'il s'agit des matières de Religion. Les *mérites* de JÉSUS-CHRIST ſont les cauſes de nôtre ſalut. La vie étèrnelle, ſelon la doctrine de l'Égliſe, expliquée dans le Concile de Trente ſeſſ. 6. doit être propoſée aux enfans de Dieu, & comme une grâce qui leur éſt miſéricordieuſement promiſe par le moyen de Nôtre Seigneur JÉSUS-CHRIST, & comme une récompenſe qui eſt fidellement renduë à leurs bonnes œuvres & à leurs *mérites*, en vèrtu de cette promeſſe. ÉXPOS. DE M. DE M. Pélage rendoit la grâce dépendante de nos *mérites*. FLÉCH. Il y a pourtant cèrtaines occaſions où *mérites*, ſignifie les pèrfections, & les belles qualitez de quelqu'un. Ce peu de tèrre que nous voyons, couvre ces grands noms, & ces grands *mérites*. FL. Il y a ſans mentir de cèrtains *mérites*, qui ne ſont point faits pour être enſemble. LA BRUY. On dit encore, Ce ſont deux *mérites* differens, Je l'ai traité ſelon ſes *mérites*; mais ce dèrniér eſt du diſcours familiér, comme Térence a dit, *ex ſuis virtutibus*.

MÉRITE, ſe dit auſſi de la qualité des affaires. *Momentum, gravitas, dignitas.* Ce Préſident a été obligé de donnér à cette cauſe pluſieurs audiances, à cauſe du *mérite*, de l'importance de l'affaire, & des difficultez qui s'y ſont rencontrées. C'eſt un bon Avocat qui fera bien connoître, qui fera bien valoir le *mérite* de vôtre cauſe.

MÉRITER. Vèrbe act. Faire une action bonne, ou mauvaiſe, digne de récompenſe, ou de châtiment. *Mereri, promereri, vel merere.* Un vèrre d'eau donné au nom de Dieu *mérite* le Ciel. Une ſi noire trahiſon *méritoit* un ſupplice étèrnel. Quand on a tout *mérité*, on doit tout eſpérer. CORN. Ta lâcheté n'ôſe me *mériter*. ID.

MÉRITER DE, eſt une phrâſe Latine, qui étoit fort en vogue il y a vingt ans, & qui s'eſt conſèrvée. Elle ſignifie, Rendre ſèrvice; s'attirer la reconnoiſſance de quelqu'un. *Benè mereri.* Les Romains déferoient les honneurs du triomphe à ceux qui avoient bien *mérité* de la République. Bien *mériter* de nôtre langue.

Cette phrâſe eſt plus ancienne qu'on n'a dit, Ronſard s'en étoit ſèrvi dans l'impromptu que nous rapporterons au mot MESSIE.

MÉRITER, ſignifie auſſi, Valoir, être digne; avoir de bonnes ou de mauvaiſes qualitez, qui attirent l'honneur, ou le mépris. *Dignum eſſe.* Ce livre ne *méritoit* pas d'être imprimé, ni d'être conſèrvé à la poſterité.

MÉRITER à chef de tèrme. Les Banquiérs & les Arithméticiens parlent de la ſorte quand le principal gagne à chef de tèrme, & puis le principal & le gain de tèrme en tèrme, juſqu'à la fin du payement.

MÉRITÉ, ÉE. part. & adj. *Meritus.*

On dit provèrbialement, qu'un homme *mérite*, ou ne *mérite* pas de vivre, quand il a des qualitez ſociables, ou contraires à la ſociété, qui le font rechèrcher, ou fuir.

MÉRITOIRE. adj. m. & f. Tèrme de Théologie, qui ſe dit des bonnes œuvres qui méritent le Paradis. *Mercede dignus, meritorius.* Les actions de charité ſont *méritoires*. Les aumônes qu'on fait par vanité ne ſont pas *méritoires*. Ils diſputoient ſi la vie active étoit moins éxcellente, ou plus *méritoire* que la vie contemplative. PAT. Les Proteſtans ne reconnoiſſent rien de *méritoire* à l'égard de Dieu. Ils nient que les bonnes œuvres ſoient *méritoires*. LA PL. Voyez ci-deſſus au mot MÉRITE, les ſentimens de la vraye Égliſe.

MÉRITOIREMENT. Advèrbe. D'une manière méritoire. *Modo mercede digno, meritò, juſtè, jure.* Pour faire une action *méritoirement*, il fâut que ce ſoit ſans intérêt & ſans oſtentation.

MÈRLAN. ſ. m. Poiſſon de mèr long & menu, fort blanc; & dont la chair eſt fort molle. C'eſt une ſeconde éſpéce d'âne marin. *Aſellus minor, apua.*

On dit provèrbialement, que les *mèrlans* ſont viandes de laquais, de poſtillons, parcequ'ils n'empêchent point de courir, & ne chargent point l'éſtomac.

MÈRLE. ſ. m. Oiſeau médiocre de la taille d'une grive. *Merula.*

On dit provèrbialement, Franc comme un *mèrle*, il ſifle comme un *mèrle*. Il eſt fin, il eſt ruſé comme un *mèrle*.

On dit à celui qu'on veut défiér de faire une chôſe impoſſible, qu'on lui donnera un *mèrle* blanc, s'il en vient à bout.

MÈRLE, eſt auſſi un poiſſon ſemblable à une pèrche de rivière, qui a la bouche garnie de dents pointuës & crochuës, & qui eſt d'une couleur entre bleu & noir. *Oniſcus.*

MÈRLÈRE. Voyez FANON.

MÈRLESSE. ſ. f. C'eſt ainſi que les Oiſeliérs de Paris appellent la femelle d'un mèrle. *Merula fœmina.* La *mèrleſſe* n'eſt jamais ſi noire que le mèrle.

MÈRLET. ſ. m. Tèrme d'Achitecture. C'eſt un creneau, ou une embraſure de muraille. *Muri crepido.*

MÈRLETTE. ſ. f. Tèrme de Blâſon. Ce ſont des oiſeaux peints ſur l'Écu, qui n'ont ni piéds, ni bec, non plus que les allerions. *Merula mutila.* Ceux-ci ſont differens d'avec les *mèrlettes*, parcequ'ils ont toûjours les aîles ouvèrtes, étenduës, & abbaiſſées, & ſont poſées dans l'Écu de bout, & en pal : au lieu que les *mèrlettes* ſont paſſantes, avec les aîles ſèrrées. Les *mèrlettes* ſur les Écus ſont des marques de voyages d'outre-mèr, parcequ'on dit que ces oiſeaux paſſent la mèr tous les ans.

MÈRLIN. ſ. m. *Merlinus.* On donne ce nom aux Magiciens & aux ſorciérs. Et l'on s'en ſert pour ſignifier un grand Magicien, ou un grand ſorciér. Il vient de ce *Merlin* Enchanteur ou Magicien

cien ſi fameux dans l'hiſtoire d'Anglecèrre du cinquième ſiécle. Il étoit iſſu, dit-on, du commèrce d'une Dame Angloiſe avec un de ces Démons, à qui on donne le nom d'Incube.

MÈRLIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une éſpéce de cordage à trois fils qui ſèrt à faire des rubans. *Funiculus triplex.*

MÈRLINER. Vèrbe act. Tèrme de Marine. *Merliner* la voile, c'eſt l'attacher à la ralingue avec du mèrlin. *Velum funiculis alligare.*

MÈRLON, ou Tremeau. ſ. m. Tèrme de Guèrre. C'eſt le plan du parapèt qui eſt entre deux embraſures ; ſa longueur eſt de huit à neufs piéds du côté des canons, & de ſix du côté de la campagne, ſa hauteur de ſix piéds, & ſon épaiſſeur de dix-huit. *Interjectus inter tormentorum feneſtras peribolus.*

Ce mot vient de *merulum*, ou de *merla*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier un *creneau*, ou le haut d'une muraille entrecouppé par des éſpaces égaux. Les Italiens l'appellent encore *merla*.

MÈRLOU. Voyez MELLO.

MÈRLUS. ſ. m. Quelques uns diſent *Mèrluche*. ſ. f. Poiſſon de mèr que les Latins appellent *aſellus*, *âne marin*, qu'on nommé auſſi *brochet de mer. Oniſcus.* Paul Jôve, dans ſon Livre *de Piſcibus C. I.* dit *Merluccius.* Les Hollandois l'appellent *Stockviſch*, c'eſt-à-dire, *poiſſon* de bâton, parcequ'outre qu'on le fait ſécher ; on le frappe encore avec un bâton, quand on le prépare, pour le manger. C'eſt en éffet de la moruë ſéche. Il eſt de la longueur d'un pied ou deux, de couleur de gris cendré, & il a le ventre blanc.

Ce mot vient de *maris lucius*, qui ſignifie *brochèt de mèr.*

MÈRLUSINE. ſ. f. Nom de femme, & d'un ancien Roman fait ſur *Merluſine*, qui la fait paſſer pour une grande ſorcière. *Merluſine.* Cette *Merluſine* étoit une Comteſſe de Luſignan, fort abſoluë, & qui commandoit à tous ſes ſujèts avec une telle autorité, que lorſqu'elle leur envoyoit des lettres ou patentes ſcellées de ſon ſceau, ou cachèt, ſur lequel étoit gravé une Siréne, il ne falloit plus ſonger qu'à obéir abſolument, & c'eſt de là qu'on a pris ſujet de dire, qu'elle étoit Magicienne, & qu'elle ſe changeoit quelquefois en Siréne. *Maſcurat.*

MÈRME. adj. Vieux mot, qui ſignifie *mineur*, plus *petit*. *Minor.* Dans les Aſſiſes de Jéruſalem on trouve *mèrme* d'âge.

MÈRNIS. ſ. m. Nom propre d'une petite Province de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Marmia*, *Mermia*. Elle eſt bornée par les Provinces de Marr, & d'Angus, & par la Mèr d'Allemagne. Elle peut avoir neuf lieuës de côtes, & cinq dans ſa largeur moyenne. Cowye, Dumnotir, & Bèrvy en ſont les lieux principaux. MATY.

MÉRO. ſ. m. Poiſſon qui ſe trouve ſur les côtes orientales de l'Amérique méridionale. Il a quatre ou cinq piéds de long ; il eſt fort délicat, fait à peu près comme une carpe ; ſes écailles ſont plus grandes qu'un écu. Il y en a de deux éſpéces. Les deux ont les écailles rondes ; ceux-ci s'appellent *Meros*. Les autres les ont quarrées, & s'appellent Salemina en Portugais, & Piraguèrra en Indien. FRÉZIÉR, *p.* 25.

MÉROCLE. Voyez MYROCLE.

MÉROÉ, iſle. Voyez GUÉGUÈRE.

MÉROLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Merulus*. S. *Mérole* fut Moine d'un Monaſtère bâti par S. Grégoire. CHAST. 21e *Janv*.

MÉROPÉ. ſ. f. Nom propre de l'une des Pléiades. *Merope.* L'étoile de *Méropé* eſt la plus obſcure des Pléiades, parceque les ſix autres ayant épouſé des Dieux, celle-ci n'eut qu'un mortel pour époux, c'eſt-à-dire, Siſyphe. La honte qu'elle en a fait qu'elle ſe cache. Voyez le IVe L. des Faſtes d'Ovide, v. 175.

MÉROUÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Merovæus*. C'eſt le nom du troiſième Roi des François. *Mérouée* régnoit vèrs le milieu du cinquième ſiécle.

MÉROVINGIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Nom que l'on donne en général à tous les Princes de la prémière race de nos Rois. *Merovingus*, *Merovingius*, *a*. Parcequ'ils deſcendoient de Mérouée. Childéric III. a été le dèrniér de la Race *Mérovingienne. Merovingii.*

Les *Mérovingiens* ont régné en France plus de 300 ans depuis Pharamond, qui commença vèrs l'an 420. juſqu'à Charles Martel, environ l'an 725. Quelques vieux Auteurs ont dit *Mérovingeois*, mais aujourd'hui on dit *Mérovingien*. D'autres écrivent même aujourd'hui *Mérovéen*, ou *Mérovingien*, mais *Mérovingien* eſt le ſeul, ou du moins le plus en uſage.

MÈRPIN. ſ. m. Nom propre d'un lieu, ſitué ſur la Charante, entre Engoulême & Saintes. *Melpinum*. Valois, *Nott. Gall. p.* 335.

MÈRRAIN, ou MÈRREIN. ſ. m. Quelques-uns écrivent *marrain*, ou *meirain*. L'Académie écrit *mairain*. Bois de charpente propre à bâtir. *Lignum fiſſile*.

Ce mot vient de *materia*, ſelon Nicod : & ſelon Ménage, de *materiamen*. Ulpian dans la Loi 55. ff. *de legat.* 3. appelle *materia*, le bois à bâtir, ou le bois d'ouvrage ; & le diſtingue du bois à brûler, qu'il appelle *lignum*. On l'a appellé dans la baſſe Latinité, *materiatura*, *materiamen*, *macremium*, *maremium*, *meremium*, *marrenum*, *muremium*, & *merannum*. DU CANGE. Dans les Coutumes de Picardie on trouve auſſi *marian*, & *meran*, & *merrien*. Les Éſpagnols l'appellent *madera*. On appelle encore *matières*, les poutres ou groſſes piéces de bois qui ſervent de travées aux bateaux foncèts.

Les Ouvriérs appellent particulièrement *mèrrain* le bois à faire des douves de tonneaux. Il eſt différent ſelon les lieux. Le *mèrrain* de pipe eſt de quatre piéds de long. Celui des muids, qu'on appelle autrement *buiſſerie*, de trois piéds, celui des barriques & demiqueuës de deux piéds & demi ; & chaque piéce eſt ordinairement nommée *douve*. Il a depuis quatre juſqu'à ſept pouces de large. Les piéces qui ſont au deſſous ſont reputées rebuts, ou effautages. Le *mèrrain* des enfonçures a deux piéds de long, & ſix pouces de large : & ceux au deſſous ſont réputez éffautages. Ils doivent tous avoir l'épaiſſeur de trois quarts de pouce. On fait auſſi du *mèrrein* pour les paneaux de menuiſerie. D'où vient que quelques-uns le veulent dériver du Grèc μερίζειν, qui ſignifie *diviſer*, mais ils ſe trompent. L'Ordonnance de la ville parle auſſi du *mèrrein* à treilles, ôſiérs & ployons.

MÈRRAIN, ou MARREIN, en tèrmes de Vénerie, ſe dit de la tête ou ramure de cèrf, de la tige ou de la pèrche de chaque corne. *Cornua cervina digitata*, *clavata*, *fibulata*.

On trouve auſſi dans les vieux livres *marrien* & *marren*. Tous ces mots viennent de *materiamen*.

On dit provèrbialement, qu'il y a du *mèrrain* dans une maiſon ; pour dire, du mauvais train.

MÈRRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Metrius*, *Mitrias*. Saint *Mèrre*, que l'on appelle auſſi S. *Mitry*, étoit de condition ſèrvile.

MÈRRIEN. ſ. m. Vieux mot, qui ſe diſoit anciennement pour bois, matière de bâtiment.

MÈRRY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Medericus*. Saint *Mèrry*, que l'on croit avoir vécu depuis le milieu du VIIe ſiécle de l'Égliſe, étoit de l'une des meilleures familles de la ville d'Autun. BAILLET, *au* 29 *d'Août*.

MÈRSBOURG, ville de la Miſnie. *Merſoburgum*, *Martiopolis*. Elle eſt Capitale du Duché de Mèrſbourg, & ſituée ſur la Sale, entre Naumbourg & Hall, à ſix lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière.

Le Duché de MÈRSBOURG. *Dominium Merſoburgenſe*, ou *Ducatus Merſoburgenſis*. Contrée de la Miſnie, en Haute-Saxe. Elle s'étend aux deux côtez de la rivière de Sala, ou Sale, ayant au deſſus le Duché de Naumbourg, & au deſſous celui de Hall. Ce païs peut avoir ſept lieuës du couchant au levant, & cinq ou ſix du nord au ſud.

MÈRSBURG, ou MÈRSPURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou Bourg de la Souabe. *Merſoburgum*, *Merſpurgum*. Ce lieu, ſitué ſur le lac de Conſtance, à deux lieuës d'Ubèrlingen, vèrs le levant, appartient à l'Évêque de Conſtance, qui y fait ſouvent ſa réſidence, de même qu'à Pètèrlingen. MATY. *Mèrsbourg* ſur la Sale a pour fondateur Henri I. dit L'Oiſeleur, Roi d'Allemagne.

MÈRSEN. ſ. m. Nom propre d'un lieu des Païs-Bas près d'Utrecht. *Marſna*, *Marſana*. Valois, *Not. Gall. p.* 338.

MÈRTOLA. ſ. Nom propre d'un bourg fortifié. *Myrtillis*, *Julia Myrtilis*. Il a titre de Comté, & il eſt ſitué dans l'Alentejo, en Portugal, ſur la Guadiane, à huit lieuës de Beïa vèrs le midi. MATY.

MÈRVANT. ſ. m. Nom propre d'un lieu voiſin de Partenay en Poitou. *Mareventum*. Valois, *not. Gall. p.* 444.

MÈRVEILLE. ſubſt. f. Chôſe râre, extraordinaire, ſurprenante, qu'on ne peut guères comprendre. *Prodigium*, *mirabile*, *miraculum*, *portentum*, *mirum*. Toutes les œuvres de Dieu ſont des *mèrveilles* inconcevables. On ne ſçauroit aſſez admirer toutes les *mèrveilles* de la nature. S. Paul élevé au troiſième ciel fut ébloüi à la vûë de tant de *mèrveilles*. C'eſt la manière des voyageurs d'entaſſer *mèrveilles* ſur *mèrveilles*, pour ſe faire écouter. S. ÉVR.

Une mèrveille abſurde eſt pour moi ſans apas ;
L'Eſprit n'eſt point ému de ce qu'il ne croit pas. BOIL.

Ce mot vient du Latin *mirabilia*, ou de l'Italien *miraviglia*. MÉNAGE.

On le dit auſſi des chéfs-d'œuvres de l'art. *Artis mirabilia*, *miranda*. Ainſi on appelle les ſept *Mèrveilles* du monde, les murailles & les jardins de Babilone faits par Sémiramis ; les Pyramides d'Égypte ; le Phâre d'Aléxandrie ; le Mauſolée, ou le tombeau qu'Artemiſe fit élever pour Mauſole ſon mari ; le Temple de Diâne d'Ephèſe ; celui de Jupitèr Olympien à Piſe, & le Coloſſe de Rhode. On appelle un homme fort illuſtre, la *mèrveille* de ſon ſiécle.

cle. Une beauté éxtraordinaire, une *mèrveille* d'amour. Elle eſt la *mèrveille* de nos yeux. La Suze. On dit poëtiquement une jeune *mèrveille* ; pour dire, une jeune pèrſonne éxtrémement belle. Une adorable *mèrveille*.

Par tout où doit paſſer cette jeune mèrveille,
Les Zéphirs parfument les airs. La Suze.

Une horloge ſonante chez les Chinois étoit d'abord regardée comme une *mèrveille*, ils y mettoient des gardes, pour voir ſi elle ſonnoit toute ſeule.

On dit, c'eſt une *mèrveille* de voir l'adreſſe, & la promptitude avec laquelle ſe fait la manœuvre d'un grand vaiſſeau ; c'eſt-à-dire, c'eſt une chôſe ſurprenante. C'eſt une *mèrveille* que vous ſoyez ſi bien ſortie d'embarras.

On dit auſſi qu'un homme fait des *mèrveilles*, dit des *mèrveilles*, eſt ſçavant à *mèrveilles*, lorſqu'il dit, qu'il fait, ou qu'il ſçait des chôſes éxtraordinaires, ou au delà de ſes ſemblables. Cet écoliér fait *mèrveilles* dans ſa claſſe pour ſon âge. Un ignorant entêté d'un mérite imaginaire parle avec confiance, parcequ'il croit dire des *mèrveilles*. Bell. Cet Avocat a plaidé, a dit des *mèrveilles* en cette cauſe. Cet Officiér a fait *merveilles* en cette occaſion. Ce Peintre réüſſit à *mèrveilles* en païſages. Cette belle eſt farouche à *mèrveilles*. Voit. On dit auſſi au ſingulièr à *mèrveille*. On dit dans le diſcours ordinaire & familièr, pas tant que de *mèrveilles*, pour dire, pas beaucoup. Il ne l'aime pas tant que de *mèrveilles*. Il n'y en a pas tant que de *mèrveilles*. A-t-il beaucoup d'éſprit? pas tant que de *mèrveilles*.

On dit provèrbialement, promettre monts & *mèrveilles* ; pour dire, éblouïr à force de belles promeſſes. Térence a dit, *tantum non montes auri pollicens*. On dit auſſi, c'eſt une des ſept *Mèrveilles* du monde ; pour dire, c'eſt quelque chôſe de râre, d'éxcellent.

Mèrveille, ſe dit encore d'une plante qu'on appelle autrement *pomme de mèrveille*, en Latin *momordica*. Voyez Pomme de Mèrveille.

Mèrveille d'Amstèrdam. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe gris de lin, couleur forte & vive, blanc. Morin.

Mèrveille de Bretagne. Tèrme de Fleuriſte. Anémône moitié blanche, & moitié cramoiſie. Morin.

Mèrveille de Camp. Autre Tulipe printanière, qui eſt colombin, couleur d'agriote & blanc. Morin.

Mèrveille de Harlem. Autre tulippe colombin obſcur & colombin clair tems. Morin.

La Mèrveille d'Hyvèr. Nom d'une éſpéce de poire. C'eſt une poire de Novembre ; elle eſt à peu près de la groſſeur de la figure des Ambrettes, ou des Leſchaſſeries. Son coloris eſt d'un vèrd clair, qui eſt un peu tiqueté.

MÈRVEILLEUSEMENT. adv. Éxtrémement ; d'une manière mèrveilleuſe, ſurprenante. *Mirabiliter*, *mirificè*, *mirum in modum*. Euripide ſçait *mèrveilleuſement* éxciter les paſſions. Rac. Cette femme eſt *mèrveilleuſement* belle. Cet homme eſt *mèrveilleuſement* avâre. On ne s'en ſèrt guères dans les chôſes fâcheuſes. Autrefois il étoit plus en uſage. On trouve dans Ph. de Commines, le Roi ſe courrouça *mèrveilleuſement*.

MÈRVEILLEUX, euse. adj. & ſubſt. Éxtraordinaire, admirable, éxcellent, râre, ſurprenant. *Mirabilis*, *mirandus*, *mirus*, *mirificus*, *admirandus*. La Providence de Dieu eſt *mèrveilleuſe*. Le Louvre eſt un édifice *mèrveilleux*. Les vins ſont *mèrveilleux* cette année. Cet homme eſt mort par un accident *mèrveilleux*. La France eſt féconde en éſprits *mèrveilleux*, en *mèrveilleuſes* inventions. Il n'y a rien que de *mèrveilleux* en toute vôtre pèrſonne. Pat. Une bonne piéce de Théâtre doit avoir du *mèrveilleux*. L'amour du *mèrveilleux* l'emporte ſouvent ſur la vérité. Jaq. Bien des gens admirent un faux *mèrveilleux* envelopé d'une obſcurité qu'ils réſpectent. Font. Le Poëte doit prudemment ménager le *merveilleux*, afin que la concurrence du Dieu n'affoibliſſe point la gloire du Héros. Le p. le B. L'agréable naît du *mèrveilleux* ; c'eſt pourquoi ceux qui racontent ajoûtent toûjours à la vérité. Dac. Le *mèrveilleux* des Anciens eſt fort peu du goût de nôtre ſiécle. St. Évr. Le *mèrveilleux* naît plus d'une fiction ingénieuſe, que de la vérité. Dac. L'amour du *mèrveilleux* eſt une ancienne maladie des hommes. Font. Le *mèrveilleux* même dans l'Épopée devient ridicule dès qu'il n'eſt pas vraiſemblable. Bouh.

On dit ironiquement, vous êtes un *mèrveilleux* homme ; pour dire, vous êtes éxtraordinaire en vos manières.

MÈRVILLE. ſ. en Flamand *Mergbem*. Nom propre d'un bon bourg, mais tout ouvèrt. *Minariacum*, *Menariacum*, *Minor villa*, *Mauronti villa*. Il eſt dans la Flandre, aux confins de l'Artois, ſur le Lys, au deſſus de S. Venant. Maty. Cluvier, Valois, *not. Gall. p.* 338. *Miræus*.

MÈRVILLE. ſ. Autre lieu ſitué dans le Luxembourg, ſur la petite rivière du Vezin. *Marci villa*, *Marvilla*. Valois, *Not. Gall. p.* 339.

MÈRWE. Voyez MEUSE.

MES.

MÈS. C'eſt le plurièr du pronom poſſeſſif, *mon*, *ma*. *Mei*. *Mès* biens, *mès* enfans, *mès* affaires.

Mès, eſt une particule indéclinable, qui entre en la compoſition de pluſieurs noms & vèrbes, qui change leur ſignification en pis, & fait le même éffèt, que ſi on y avoit mis *mal*. Les principaux éxemples s'en vèrront dans la ſuite en pluſieurs mots.

MÈS. ſ. m. Vieux mot, au lieu duquel on écrit aujourd'hui *mèts*, c'eſt-à dire, ce que l'on ſèrt à tâble. *Ferculum*.

Mès de mariage. Droit que quelques Seigneurs ont en cèrtains endroits, de ſe faire donner un plat de châque *mèts* qu'on ſèrt aux feſtins, de noces.

MÈS, s'eſt dit autrefois pour *meſſagér*, celui qui eſt envoyé. *Miſſus*.

MESA DE ASTA. ſ. Nom propre de lieu. *Aſta*, *Aſta Regia*. C'étoit anciennement une grande ville d'Éſpagne. Ce n'eſt maintenant qu'un grand amas de ruïnes. Elles ſont dans l'Andalouſie, ſur la Guadaléte, entre Arcol, & Xérès de la Frontera, qui a profité de ſes pèrtes.

MESAGNA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg du Royaume de Naples. *Meſſapia*, *Meſſana*, *Apulia*. Il eſt dans la tèrre d'Otrante, entre Oria & Brindes, environ à trois lieuës de l'une & de l'autre. Maty.

MÉSAIR. ſ. m. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cèrtain *air* qu'on donne au cheval en le maniant entre le tèrre à tèrre, & les courbettes.

MÉSAISE. ſ. f. Incommodité, fâcherie, chagrin. C'eſt la même chôſe que *mal-aiſe*. *Incommodum*. Voyez cy-deſſus. L'un & l'autre vieilliſſent.

Mr de Fenelon le fait maſculin dans ſa démonſtration de l'éxiſtence de Dieu. L'éſtomac a un diſſolvant qui cauſe la faim, & qui avèrtit l'homme du beſoin de manger. Ce diſſolvant qui picotte l'éſtomac, lui prépare par ce *méſaiſe* un plaiſir très-vif lorſqu'il eſt appaiſé par les alimens. Fénel.

MÉSAILIANCE. ſ. f. Alliance, mariage fait avec une pèrſonne de condition fort inférieure. *Inæqualis cognatio*, *conjunctio*, *affinitas*, *conſanguinitas*. Les *méſalliances* ſont râres en Allemagne. Il y a des gens de qualité qui ne peuvent faire leurs enfans Chevaliers de Malte à cauſe des *méſalliances*.

MÉSAILIÉR. Vèrbe act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Prendre une femme, ou un mari indigne, ou de baſſe condition, qui faſſe pèrdre quelques avantages de nobleſſe, d'honneur, ou de dignité. *Inæquali cognatione ſe devincire*, *cum minus honeſtâ familiâ cognatione conjungi*. Les Allemans obſèrvent ſur tout de ne ſe point *méſallier*, afin que leur race puiſſe juſtifier une ancienne nobleſſe des deux côtez. Une Ducheſſe qui n'épouſe qu'un Gentihomme, ſe *méſallie*, & pèrd les honneurs du Louvre. Un bourgeois qui ſe *méſallie* en épouſant ſa ſèrvante, ou une coureuſe, pèrd ſa réputation & ſon crédit.

Mésallier, ſe dit figurément en de cèrtaines occaſions, & dans le ſtile badin, j'aime mieux être ſeul, & dans l'inaction, que de *méſallier* ma convèrſation. Bours.

Mésallié, ée. part. paſſ. & adj. *Inæquali affinitate devinctus*.

MÉSANGE, ou MÉZANGE. ſubſt. m. & f. Petit oiſeau qui eſt une éſpéce de pinſon. Il y en a de pluſieurs ſortes. *Méſange* bleuë, à longue queuë. Il y a des *méſanges* de montagne, de marais, de forêts ; des *méſanges* huppées, chaperonnées. Il y en a de noirâtres, qu'on appelle *charboniers*, en Latin *ægithalus*, *parûs*, *ſpizetes*, *fingillago* ; Budée l'appelle *atricapilla*, & *melancoriphos*. En quelques lieux on les appelle *nomettes*. Les *méſanges* ſont plus ſujettes aux gouttes que quelque oiſeau que ce ſoit. Ce mot vient de l'Allemand *Meſeke*, qui ſignifie la même chôſe. Ménage.

MÉSARAÏQUE. Voyez MÉZARAÏQUE. Cependant *Méſaraïque* eſt mieux. Car ce nom vient de *Meſaryon*, μεσαραῖον, qui ſignifie méſentère ; & comme on écrit *méſentère*, & *méſenterique*, & non pas *mézentère*, & *méſenterique*, il faut de même écrire *méſaraïque*, & non pas *mézaraïque*.

MÉSARRIVER. Vèrbe n. Tourner mal ; avoir une mauvaiſe iſſuë. *Infeliciter cadere*, *ſecùs accidere*. Il a cru qu'il en pouvoit *méſarriver*. Pat. Vous pouvez hardiment entreprendre cette affaire, il ne vous en peut *méſarriver*. S'il *méſarrivoit* de ce Miniſtre en l'état où ſont les affaires, on vèrroit de grands changemens. On ne s'en ſèrt plus guères, non plus que de *méſavenir*. Réfl. Et encore moins de *méſchoir*.

MÉSAVENIR. Vèrbe n. Réüſſir à mal. *Aliquid adverſi accidere*. Quand vous entreprendrez ce procès, il ne vous en ſçauroit *méſavenir*, il eſt trop juſte. Conſèrvez vôtre ſanté, s'il venoit à *méſavenir* de vous, vôtre famille ſeroit ruinée. Il eſt de peu d'uſage.

MESAULE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Meſaulon.* C'eſt ainſi que les Grècs & les Romains appelloient, ſelon Vitruve, une petite cour qui étoit entre deux corps de logis, & qui faiſoit le même éffèt que font aujourd'hui dans pluſieurs Palais de petites cours pour éclairer les garderobes, éſcaliers dérobez, & autrés piéces, des doubles corps de logis, qui ſeroient obſcures ſans cette commodité.

MÉSAVENTURE. ſ. f. Malheur, mauvais ſuccès. *Infortunium, adverſus caſus.* Vous partez en une mauvaiſe ſaiſon, Dieu vous garde de toute *méſaventure*. Ce mot vieillit.

MÉſCHAMMENT. adv. Avec un mauvais deſſein; par méchanceté. *Perverſè, improbè, nequiter.* Dans les amendes honorables on fait dire au criminel, que *méchamment*, témérairement, & comme malaviſé, il a commis un tel crime. Nous ſerions bien lâches de nous fier à leurs paroles, après qu'ils l'ont ſi *méchamment* violée. ABLANC.

MÉſCHANCETÉ. ſ. f. Scélérateſſe, malignité; action noire. *Malitia, nequitia, improbitas, pravitas.* Cet homme eſt capable de toutes les *méchancetez* qu'on ſe peut imaginer. Commettre une inſigne *méchanceté*. Ce n'eſt pas par hazard; c'eſt par pure *méchanceté*, qu'il vous a fait cet affront. Cette calomnie eſt une horrible *méchanceté*.

MÉſCHANCETÉ, ſe dit auſſi en riant d'une malice innocente. *Incommodum, improbitas.* Nous lui avons fait mille *méchancetez*. Je voulus ſurprendre vôtre ſecrèt, en vous faiſant cette petite *méchanceté*.

MÉCHANT, ANTE. adj. Mauvais; qui ne vaut rien; qui eſt dépourvû de bonnes qualitez, qui ne mérite aucune eſtime. Ce mot ſe joint à preſque tous les ſubſtantifs de la langue pour marquer leurs défauts. *Improbus, malus, malignus, malitioſus.* En la nature on dit *méchante* bête, *méchant* païs, *méchant* bois, *méchante* pièrre, *méchante* humeur, *méchante* étoffe.

En Morale, on le dit de ce qui eſt malin; ou contre la raiſon, contre les loix, & les bonnes mœurs. *Malus, nequam, nefarius, ſceleſtus, improbus.* Un *méchant* garnement; une *méchante* femme, qui a une *méchante* tête; une *méchante* action; un *méchant* Juge. Les Poëtes ont fait les Dieux *méchans*, afin de le pouvoir être, & de faillir avec éxemple. S. ÉVR.

Ménage fait venir ce mot de *male cadens*, comme qui diroit, *malheureux, qui a mauvaiſe chance.* D'autres le dérivent de *mechanicus*, parceque les gens pauvres & méchaniques ſont ſujets à être *méchans*.

MÉſCHANT, ſe dit auſſi des chôſes artificielles & incorporelles. *Pravus, ineptus.* Un *méchant* outil, un *méchant* mot, une *méchante* doctrine, de *méchans* vèrs, un *méchant* Orateur, une *méchante* cauſe, un *méchant* Comédien, un *méchant* plaiſant, un *méchant* broüillon, ou mauvaiſe copie.

MÉſCHANT. ſ. m. *Malum.* Vous avez pris tout le bon, vous ne m'avez laiſſé que le *méchant*. Il n'y a guères de livre qui n'ait du bon & du *méchant*; il faut en prendre le bon & laiſſer le *méchant*.

MÉſCHANT, ſe dit auſſi des pèrſonnes, pour marquer leurs mauvaiſes qualitez morales, leurs vices, leurs défauts. *Nefarius, nequam, impius, improbus.* La vie des *méchans* peut être auſſi utile que celle des bons, quand elle eſt bien propoſée, & qu'on en inſpire de l'horreur. NIC. Nôtre repôs conſiſte à ne point faire de mal: les *méchans* ménent une vie pleine de troubles: ils ont autant d'inquiétudes qu'ils font de mal. ST. ÉVR. Le Seigneur regarde d'un œil favorable les œuvres des juſtes; mais les œuvres des *méchans* périront. PORT-R. Le Seigneur extèrminera tous les *méchans*. ID. On appelle le Diâble le *méchant* par excellence.

On appelle auſſi *méchant* en raillerie, celui qui fait une petite malice, le plus ſouvent innocente. Vous êtes bien *méchant*, de m'avoir tant fait chèrcher ce livre. Vous êtes bien *méchant*, d'abuſer de ma crédulité. Vous êtes un *méchant* Diâble. MOL. Lorſque vous ne voulez pas être *méchante*, vous êtes la plus accomplie pèrſonne du monde. VOIT.

> *N'êtes-vous pas* méchante,
> *De vous plaire à me dire une chôſe affligeante?* MOL.

On dit d'un homme qui menace, qui fait le fanfaron, qu'il fait le *méchant*, qu'il ſe fait tenir à quatre. On dit qu'un homme fait le *méchant*, mais qu'il a trouvé plus *méchant* que lui; c'eſt-à-dire, qu'il a trouvé quelqu'un plus puiſſant que lui, qui l'a réduit à la raiſon.

On dit provèrbialement, les bons pâtiſſent pour les *méchans*.

> *Jamais cheval, ni* méchant *homme*,
> *N'amenda pour aller à Rome.*

On dit auſſi, il ne ſera pas ſi *méchant* qu'il a promis à ſon Capitaine.

MÉSCHASIPI. Voyez MISSISIPI.

MÉſCHE. ſ. f. Matière qu'on met dans une lampe, qu'on enferme dans une chandelle, dans un flambeau, où l'on met le feu, & qui éclaire, lorſqu'il eſt entretenu par l'huile, le ſuif, ou la cire qui eſt au tour. *Ellychnium, lucernæ fomes.* On fait la *méche* d'une lampe avec du cotton, du fil, de l'alun de plume, de papièr tortillé, &c. Il faut qu'une chandelle ait une grôſſe *méche* pour bien éclairer. Voilà une lampe à quatre *méches*, ou à quatre becs.

Ménage dit que ce mot vient du Grèc μύξα, qui ſignifie *mucus*, & la *méche*.

MÉſCHE, ſe dit auſſi d'une matière ſeche & préparée pour prendre feu aiſément, le conſèrver, & le communiquer, telle que celle qu'on met dans les fuſils pour allumer le feu. *Igniarius funiculus.* On fait de la *méche* avec du linge, du papièr brûlé, d'étouppe boüillie & de l'agaric ſec.

MÉſCHE, ſe dit encore d'une corde préparée qui entretient longtems le feu, dont on ſe ſèrt à l'armée pour tîrer le mouſquet, pour mettre le feu à une mine. *Ignita reſticula.* Cette garniſon eſt ſortie balle en bouche avec la *méche* allumée par les deux bouts. On dit dans l'éxèrcice des troupes, mettez la *méche* ſur le ſèrpentin, compaſſez la *méche*, ſoufflez la *méche*, tîrez. Elle ſe fait de vieux cordages battus & boüillis avec du ſoufre & du ſalpêtre, ſechez & remis en corde groſſière.

On appelle chez les Artiſans la *méche* d'un vilbrequin, le fèr, ou la partie qui pèrce, & qui eſt attachée au fût. *Cochleatæ terebræ cuſpis.* La *méche* de ce vilbrequin n'eſt pas aſſez grôſſe, il la faut changer. *Méſche* de tarière.

MÉſCHE, ſe dit auſſi de la partie du flambeau où on met la chandelle, & d'un petit morceau de fèr blanc qu'on applique au haut pour tenir la bougie plus fèrme. *Candelabri tubulus.* On le dit auſſi de cette languette creuſe qui ſoutient la *méſche*.

MÉſCHE, en tèrmes de marine, ſignifie le plus grôs brin de bois tout d'une piéce, qui forme le corps d'un grand mât, qu'on fortifie avec des jumelles, qui ſont pluſieurs grôſſes piéces de ſapin qu'on y joint pour le faire réſiſter aux orages. *Mali truncus, ſtereobata.* Un tel mât, s'appelle *mât gemellé*. *Méſche* de gouvèrnail, c'eſt la prémière pièce de bois qui en fait le corps.

MÉſCHE, ſe dit figurément en Morale. Découvrir ou éventer la *méche*, c'eſt-à-dire, découvrir quelque trame, quelque entrepriſe ſecrétte & nuiſible qu'on fait contre quelqu'un, par alluſion à la *méche* d'une mine qu'on empêche de joüer, quand on la peut découvrir.

MÉſCHEF. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois un accident, un malheur, un grand crime. *Infortunium.* Il arriva alors un grand *méchef*, un tel commit un grand *méchef*. On s'en peut encore ſèrvir dans le Burleſque.

> *Je n'ai fait aucune chôſe*
> *Qui doive attirer ſur mon chef*
> *Un ſi déplorable* méchef. BENSERADE.

On diſoit auſſi *méchoir*, *infeliciter accidere*. Il vous *méchera* de cette entrepriſe, vous vous en trouverez mal, *male tibi cedet*: cela eſt éxtrémement vieux.

MÉSCHITE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *moſquée*, dont on ſe ſèrt aujourd'hui.

Ce mot vient de *meſchita*, qui s'eſt dit dans la baſſe Latinité.

MÉSCINIUS, MÉSCINIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Meſcinius, a.* La famille *Meſcinia* étoit plébéïenne; car Cicéron dans ſon Oraiſon pour Sextius, & dans celle qu'il fit au Sénat après ſon retour, parle d'un *Meſcinius* Tribun du peuple.

MÉſCOMPTE. ſ. m. Erreur de calcul, & de ſupputation. *Error in numero, error in ducendâ ratione.* Les Commis d'un Financièr ſont reſponſables du *mécompte* qui ſe trouve dans les ſacs. Il a fallu réformer le Calendrièr, à cauſe qu'il y avoit un *mécompte* de dix jours dans la ſupputation du tems.

MÉſCOMPTE, ſe dit figurément de toute érreur qui ſe fait dans la conjecture, dans la prédiction, dans le raiſonnement. *Error, erratum, aberratio.* Quand on raiſonne ſur un principe faux, on trouve à la fin bien du *mécompte*. Il avoit conjecturé que le bled ſeroit chèr cette année, il s'eſt trouvé bien du *mécompte* en ſon calcul, car il en eſt bien venu d'ailleurs. Il y a ici du *mécompte*. PAT.

MÉſCOMPTER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se tromper en ſon calcul. *Errare in numero.* Il faut compter ſon argent deux fois, pour voir ſi on ne s'eſt point mécompté à la prémière.

MÉſCOMPTER, ſignifie auſſi, ſe tromper en ſes conjectures, en ſes raiſonnemens, en ſes actions. *Falli calculo, animo decipi, allucinari.* Pour peu qu'on ſe mécompte en une obſervation aſtronomique, l'erreur groſſit dans les calculs & opérations qu'on fait dans la ſuite. Les Anciens qui ne connoiſſoient pas la peſanteur de l'air ſe ſont mécomptez en pluſieurs raiſonnemens de Phyſique

Phyſique. Combien de gens ont crû avoir trouvé ou la quadrature du cèrcle, ou le mouvement pèrpétuel, ou les longitudes, parcequ'ils s'étoient *mécomptez*? N'oſeroit-on dire que Benoît douziéme & Eugene quatriéme, ſe ſont *mécomptez*? Patru. L'âme qui gouvèrne la machine du corps humain, en meut tous les reſſorts à propos, ſans les voir, ſans les diſcèrner, ſans en ſçavoir ni la figure, ni la ſituation, ni la force, & elle ne *s'y mécompte* point. Quel prodige! Fénel.

MÉſCONNOIſSABLE. adj. m. & fém. Ce qui eſt tellement changé, qu'on ne le peut reconnoître. *Qui agnoſci non poteſt.* Une longue maladie change tellement le viſage qu'on eſt *méconnoiſſable*. On a tellement gâté cet habit emprunté, qu'il eſt *méconnoiſſable*.

MÉſCONNOIſSANCE. ſ. f. Ingratitude. *Ingrati animi vitium.* Quand on oblige de malhonnêtes gens, il n'en faut attendre que de la *méconnoiſſance*. Il n'y a qu'une indigne méconnoiſſance qui nous puiſſe fèrmer la bouche. Pat.

MÉſCONNOIſSANT, ANTE. adj. Ingrat, qui ne ſçait pas reconnoître les biens qu'on lui a faits. *Beneficiorum immemor, ingratus.* Les valèts, les païſans, ſont des gens fort *méconnoiſſans*.

MÉſCONNOISTRE. v. act. *Je méconnois, nous méconnoiſſons, je méconnoiſſois, je méconnus, j'ai méconnu, je méconnoitrai, que je méconnoiſſe.* Ne connoître pas une pèrſonne. *Non agnoſcere, non dignoſcere.* L'âge, les longs voyages changent ſi fort les pèrſonnes, qu'il eſt aiſé de les *méconnoitre*, quand on les retrouve. Le Vèrbe s'eſt incarné pour le ſalut du monde, & il l'a *méconnu*.

MÉſCONNOISTRE, ſe dit auſſi d'un aveuglement volontaire qui vient d'orgueil, ou d'ingratitude; & qui empêche qu'on ne veuille reconnoître ceux qui ont été autrefois nos égaux en fortune, ou qui nous ont fait du bien. *Suæ conditionis eſſe immemorem, oblivviſci ſuæ ſortis.* Les vilains qui ont fait fortune *méconnoiſſent* aiſément leurs parens. La chôſe la plus malhonnête, c'eſt de *méconnoitre* les bienfaits.

On dit en ce ſens qu'un homme ſe *méconnoit*, lors qu'étant élevé de bas lieu, à une haute fortune, il ne ſe ſouvient plus de ſa naiſſance, qu'il va de pair avec les Grands, & qu'il mépriſe les petits. Il y a de la grandeur d'âme à ne ſe point *méconnoître* dans une haute élévation de fortune. M. Ésp.

MÉſCONTENT, ENTE. adj. Qui a ſujèt de ſe plaindre, qui eſt mal ſatisfait de quelqu'un. *Non contentus, novarum rerum cupidus, impatiens præſentium.* Les *mécontens* de la Cour ont cauſé ſouvent des troubles, des guèrres civiles. La fèrmeté de la Reine & le réſpect qu'on avoit pour elle, appaiſèrent les *mécontens*. La Chapelle. Quelquefois pour obliger un homme on fait pluſieurs *mécontens*. Il s'en va fort *mécontent* du mauvais accueil qu'on lui a fait, du jugement de ſes arbitres. *Malcontent* eſt plus noble, & plus de la Cour, pour marquer les pèrſonnes qui ont reçu quelque déplaiſir. On dit plus ordinairement les *Mécontens*; pour dire, des Factieux, ou les Rebelles. *Seditioſi.*

MÉſCONTENTEMENT. ſ. m. Déplaiſir, mauvaiſe ſatisfaction. *Offenſio, offenſa.* Il eſt ſorti de la maiſon patèrnelle pour quelque *mécontentement*, qui a été cauſe de ſa fortune.

MÉſCONTENTER. vèrbe. act. Fâcher, donner du déplaiſir à quelqu'un. *Non ſatisfacere, cædere, offendere.* Un bon politique doit tâcher à ne *mécontenter* pèrſonne. Il ne faut pas *mécontenter* les ouvriérs qui ont bien travaillé, les payer mal.

MÉſCONTENTÉ, ÉE. part. & adj. *Cui non ſatisfactum eſt, non contentus.*

MÉſCRÉANCE. ſubſt. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour *ſoupçon*. *Suſpicio.*

MÉſCRÉANT. ſ. m. Celui qui ne croit point les véritez étèrnelles révélées aux Chrétiens. *Incredulus.* Les Libèrtins ſont pires que les Idolâtres, les Turcs & les *Mécréans*. Il ſembloit donner le *Mécréant* pour racheter le Fidelle. Pat.

Ce mot vient de *minus* ou *malè credentes*.

MÉſCROIRE. v. act. Autrefois ce mot s'eſt dit pour *ſoupçonner*. *Suſpicari.*

MÉDIRE. v. n. On conjugue, *je médis*, vous *médiſez*, & non pas vous *médites*. Vau. Ref. Mrs. de l'Académie. Parler mal de quelqu'un, découvrir ſes déffauts, ſoit qu'ils ſoient vrais, ſoit qu'ils ſoient controuvez. *Detrahere, malè dicere, famæ obtrectare.* *Médire* de ſon prochain ſans ſcrupule; ſe faire une occupation de *médire* de tout le monde. Les femmes aiment mieux qu'on *médiſe* un peu de leur vèrtu que de leur éſprit, & de leur beauté. Font. Puiſque nous ne pouvons parvenir à la grandeur, vengeons nous à en *médire*. Mont. Sans nous emporter à *médire*, nous nous relâchions à d'innocentes railleries. H.S. de M. On ne peut guères *médire* d'une femme ſans faire tort à ſon mari. S. Évr.

C'eſt un méchant métiér que celui de médire. Boil.

MÉſDISANCE. ſ. f. Diſcours injurieux, & contre l'honneur de quelqu'un. *Detractio, obtrectatio alienæ famæ.* On dit ſouvent une *médiſance* pour dire un bon mot. Faire taire la *médiſance*. Faire pèrdre le crédit à la *médiſance*. La Pl. Pèrſonne n'eſt aſſez puiſſant pour intèrdire la *médiſance* à tous ſes ennemis. St. Évr. La *médiſance* défigure tout: elle tient un redoutable tribunal toûjous dreſſé pour juger les actions, & les intentions mêmes, qu'elle va préſomptueuſement foüiller dans les cœurs. Fl. Il faut mépriſer la *médiſance*, & craindre ſeulement de la mériter. M. Scud. La *médiſance* vient de chagrin, & de cette lâche envie qui tend à abaiſſer ſon concurrent. S. Évr. La *médiſance* convèrtit les vèrtus en vices. Bell. Si l'envie & la *médiſance* apprennent à la renommée ce qui ſe paſſe entre deux pèrſonnes qui s'aiment, ce n'eſt jamais à leur avântage. Ch. de M. En ce ſiécle corrompu la *médiſance* n'épargne pèrſonne. H. S. de M. Les *médiſances* ſoutiennent tout le commèrce du monde. Boss.

MÉſDISANT, ANTE. adj. & quelquefois ſubſt. Celui qui médit. *Detractor, maledicus.* Les *médiſans* s'attirent quelquefois de méchantes affaires. Les *médiſans* ſont comme les tigres: on les craint même lorſqu'ils ſe joüent: on ne peut jamais ſe fier à eux. M. Scud. On doit faire peur aux médiſans par l'exemple de Zoïle, qui paya de ſa vie ſon *intempérance* de langue. Bal. On regarde les *médiſans* comme des bêtes farouches qui déchirent tout le monde, & que l'on craint d'irriter. S. Évr. Si les femmes *médiſantes* ſçavoient combien elles péſent aux gens raiſonables, elles ne ſe chargeroient pas d'un ſi vilain rôlle. Bell.

MÈSE. ſ. f. Nom d'une petite ville de Languedoc, voiſine du cap de Sette. *Meſua, Maſua, Meſoa.* Voyez Pomp. Méla L. II. C. 5. & Valois *not. Gall. p.* 337.

MESEAU. Voyez Mezeau.

MESEL. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour lépreux. *Leproſus.*

Ce mot vient du Latin *miſellus*.

MESEILLERIE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *léproſerie* & *lepre*. *Leproſorum domus, lepra, miſellaria* dans la baſſe Latinité.

MÉSEMBRIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Meſembria, Meſambria, Menebria.* Elle eſt dans la Bulgarie, ou ſelon Baudrand dans la Romanie, ſur la mèr noire, entre Stravico & Varne. Elle a le ſiége d'un Archevêché. Maty.

MÉSENTÈRE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un corps membraneux, d'une figure à-peu près circulaire, à la circonference duquel les boyaux ſont attachez; il eſt compôſé de deux tuniques, d'une infinité de veines, d'artères, de nèrfs; de vaiſſeaux lactées, de petites glandes, & de beaucoup de graiſſe; il eſt attaché à la prémière & à la troiſiéme vèrtébre des lombes. *Meſenterium.* Son uſage eſt d'empêcher le mélange des boyaux, & de les conſèrver dans leur ſituation convenable. C'eſt ce qu'on appelle la *fraiſe*, quand on habille un veau. Les Grècs l'ont appellé μεσεντέριον, *quaſi* μέσον τῶν ἐντέρων, c'eſt-à-dire, *entre les boyaux*.

MÉSENTÉRIQUE. adj. Épithéte qui ſe donne à deux artères qui viennent de l'aorte deſcendante, & qui vont au méſentère. Il y a l'artère *méſentérique* ſupérieure qui va à la partie ſupérieure du méſentère, & la *méſentérique* inférieure, qui ſe diſtribuë dans la partie inférieure. Il y a une veine *méſentérique* qui eſt faite d'une infinité de veines qui viennent du méſentère, & qui avec la veine ſplénique qui vient de la ratte, forme la veine porte. Il y a auſſi un nèrf *méſentérique* qui vient de l'intèrcoſtal, & qui donne pluſieurs rameaux au méſentère.

MÉSÉSTIMER. v. act. Mépriſer, faire peu de câs de quelque pèrſonne, ou de quelque chôſe. *Parvi facere, negligere, deprimere.* La lâcheté, l'avarice, font bien *méſéſtimer* les gens. Il y a des tems où l'on *méſéſtime* les pèrles, où elles ſont fort ravallées de prix. Les ignorans ne *méſéſtiment* les ſciences, que parce qu'ils ne les connoiſſent pas.

MÉSÉSTIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Parvi æſtimatus.*

MÉſFAIRE. v. neut. Vieux mot, qui ſignifie faire mal, faire du mal. *Peccare, male agere.*

MÉſFAIT. ſ. m. Vieux mot. Mauvaiſe action. *Delictum, peccatum.*

MÉſGARDE. ſ. f. Èrreur, inadvèrtence, malheur. *Error, imprudentia, incogitantia.* Pluſieurs ont bleſſé leurs amis par *mégarde*, par malheur, imprudemment. Il a caſſé cette porcelaine par *mégarde*. Il a marché ſur un ſèrpent par *mégarde*, imprudemment, faute de le voir. Il a laiſſé ſon coffre ouvèrt par *mégarde*, & on l'a volé. Ce mot ne s'employe qu'avec la particule *par*, & n'a ni article, ni pluriér. Ainſi c'eſt une façon de parler advèrbiale.

MÉſGNÉE. ſ. f. Vieux mot. Voyez Meſgnie qui ſuit, c'eſt la même chôſe.

MÉſGNIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *famille*, au lieu duquel on a dit depuis *ménage*. *Familia, domus.* Elle comprend la femme, les enfans, ſèrviteurs & domeſtiques d'un père de famille, & même tous ceux qui ſont à ſa ſuite. Cet homme a amené à la noce toute ſa *mégnie*; pour dire, ſa femme & ſes

ſes enfans. Ce mot eſt hors d'uſage : on ne le dit que pour ſe moquer des gens. On a étendu ſa ſignification au train & à la ſuitte d'un grand Seigneur. On l'a appellée dans la baſſe Latinité, *maiſnada ; meſnada, quaſi mantionata.* Dans un arrêt de la S. Martin la *meſgnie* d'un homme eſt entenduë de tous ceux qui font ſa propre beſogne.

MEſHAING, ou MEHAIN. ſ. Vieux mot. Mauvais traitement, maladie, indiſpoſition. *Habitudo*, ou *valetudo mala.*

MEſHAIGNER v. n. Vieux mot, & maintenant burleſque, qui ſignifie, Fâcher, battre, eſtropier. *Male afficere, percutere, mutilare.* Il ſe diſoit proprement de celui qui avoit été tué & déchiré par les dents, & griffes des bêtes ſauvages.

MEſHAIGNÉ, ÉE. vieux adj. Mal diſpoſé, eſtropié. *Malè affectus. Æger.* Voyez Du Cange ſur Villehardouin. Voilà un homme tout *mehaigné*, en mauvaiſe humeur, en mauvais état.

On l'a dit auſſi de celui qui avoit un ôs rompu, quelque membre coupé, ou quelque autre grande bleſſure qui le rendoit inhabile au ſèrvice de la guèrre. Dans la baſſe Latinité on a dit *mahamium* & *mahemiare* ; pour dire, *mahin* & *mehaigner.*

Du Cange dérive ce mot de *malignare.* D'autres le dérivent de *malum odium*, car on a dit *haing*, pour dire *haine.* Ou plutôt il vient de *mahaigna*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *eſtropier, écraſer.*

MEſHUI. adv. Déſormais, tantôt. *Deinceps, jam.* Ce mot, quelque doux & agréable qu'il ſoit à l'oreille, a pourtant été banni de la langue. On ne le dit plus.

MÉSIÈRES. Voyez MAISIÈRES.

MÉSILA. Voyez MICILA.

MESINTELLIGENCE. ſ. f. Brouillerie, diſſenſion entre pèrſonnes proches, ou aſſociées, qui ſont partie du même corps, qui ont les interêts communs, qui ont été ou qui devroient être bien enſemble. *Diſſidium, diſcordia.* Il y a ſouvent de la *meſintelligence* dans le menage entre le mari & la femme ; entre le Chef & les membres d'une Compagnie ; entre des peuples voiſins, entre des Princes.

MÉSINTELLIGENCE. Ce mot s'employe figurément en quelques occaſions. Quelle *meſintelligence* entre l'eſprit & le cœur ? Le Philoſophe vit mal avec tous ſes préceptes, & le Politique rempli de vûë & de reflexions ne ſçait pas ſe gouvèrner. LA BR.

MESKIRK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Furſtenbèrg, en Souabe. *Meskirchia.* Elle eſt aſſez jolie, porte le titre de Baronie, & eſt ſituée ſur une petite rivière, à cinq ou ſix lieuës d'Uberlingen, du côté du nord. MATY.

MEſLANGE. ſ. m. Mixtion, confuſion des chôſes mêlées enſemble. *Mixtio, confuſio, admiſtio.* Le vin de cabaret eſt mal faiſant, parcequ'il y a toujours du *melange.* L'huile ne ſouffre point de *melange* avec les liqueurs aqueuſes. Dans toutes les compagnies, il y a du *melange*, de ſots & de gens d'eſprit. Il y a quelquefois un *melange* de vice & de vèrtu dans une même qualité. S. EVR.

MEſLANGE, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont variées & artiſtement diſpoſées. *Concretio ex variis, permiſtio.* La peinture n'eſt autre chôſe qu'un *melange* agréable des couleurs, fait avec art & deſſein. On fait d'agréables liqueurs, de bons ragoûts, par le *melange* convenable de pluſieurs chôſes qui ſèrvent à l'aſſaiſonnement.

MEſLANGE, ſe dit auſſi de pluſieurs pièces & ouvrages qu'on a ramaſſez & joints enſemble. *Permiſtio, miſcellanea.* Il y a pluſieurs livres & recueils qui portent le titre de *Mélanges.* Il y a des *mélanges* hiſtoriques, des *mélanges* critiques de litterature & d'hiſtoire, des *mélanges* ſatiriques, des *mélanges* de pluſieurs pièces de vèrs. C'eſt ce qu'on appelle en Latin *miſcellanea.*

MEſLANGE, ſe dit auſſi des animaux de differentes eſpèces, quand ils s'accouplent enſemble. *Imparium animalium copula.* Le *melange* des animaux produit des monſtres.

MEſLANGER. v. act. Faire un melange. *Permiſcere, confundere.* Le grand ſecret d'un Chymiſte, c'eſt de bien *melanger* les drogues, de les aſſembler dans une juſte dôſe, ou proportion. La nature a bien *melangé* les couleurs de l'iris de la gorge des pigeons, a bien *melangé* les elemens.

MEſLANGÉ, ÉE. part. & adj. *Permixtus.*

MEſLE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *neſle*, & qui eſt encore en uſage en pluſieurs lieux, & ſur tout en Picardie. En Latin *meſpilum*, d'où le François eſt dérivé.

MÈSLE. ſ. m. [illegible] Nom propre d'un Bourg du Poitou, en France. *Metulum.* Il eſt à la ſource de la Boutonne, à huit lieues au deſſus de S. Jean d'Angely.

MEſLER. v. act. Confondre l'un avec l'autre, mettre diverſes chôſes enſemble, & hors de leur ordre, les brouiller. *Miſcere, permiſcere.* Tous les elemens étoient mêlez & confondus dans le Chaos. L'eau ſe mêle, & ſe confond [illegible] avec le vin. L'huile ne ſe mêle point avec les liqueurs aqueuſes, elle [illegible]

jours. Les cheveux ſe *mêlent*, quand on manque à les peigner. Ce froment n'eſt pas pur, il eſt *mêlé* d'yvroye, de nielle, de ſeigle. On dit qu'on a de la peine à s'enrichir, ſi l'on ne *mêle* un peu de l'argent d'autrui avec le ſien.

Ce mot vient du Latin *miſcere*, ou de l'Italien *meſcolare.* MÉNAGE.

MÊſLER, ſe dit auſſi, des pèrſonnes qui ſe fourrent, qui entrent parmi les autres. *Immiſcere ſe.* Il s'eſt *mêlé* dans la foule, je l'ai pèrdu de vûë. Il n'y a point de ſi bonne compagnie où il ne ſe *mêle* quelque ignorant. Dans les batailles on ſe *mêle* avec les ennemis.

MÊſLER, ſignifie auſſi, Accoupler pour la génération. Ainſi ſe *mêler*, c'eſt s'accoupler. *Coire*, ἐν φιλότητι μίγνυσθαι. On dit que l'Afrique engendre des monſtres, parceque les animaux de différentes eſpéces s'y *mêlent* enſemble.

MÊſLER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Miſcere, adjungere.* Il faut qu'un Auteur *mêle* le ſolide avec l'agréable. Les dévots *mêlent* d'ordinaire bien des foibleſſes dans leur piété. LE P. LAMY. Il n'y a pèrſonne dont la joye ne ſoit *mêlée* de quelque inquiétude. ID. Quoique la conſtruction naturelle de ce vèrbe demande la prépoſition *avec*, il y a des occaſions où il ſe conſtruit fort bien avec *à* & *au.* Il y a des femmes qui *mêlent au* détachement du monde, leur vanité naturelle. S. ÉVR. Ce Magiſtrat *mêle* la douceur *à* la ſévérité. L'ACAD. Dieu *mêle* ſagement *aux* douceurs du monde, des amèrtumes ſalutaires. FL. Cette conſtruction a ſur tout lieu dans la Poëſie.

> *Il* mêle, *en ſe vantant ſoi même à tout propos,*
> *Les louanges d'un fat à celles d'un Héros.* BOIL.

> Mêlons aux *chants de victoire,*
> *Les douces chanſons d'amour.* QUIN.

Corneille a dit dans les Horaces, *Mêle* tes pleurs *aux* miens ; pour dire, prens part à ma douleur.

MÊſLER, ſignifie auſſi avec le pronom pèrſonnel, S'entremettre, ſe fourrer ; s'appliquer. *Se interponere, curam ſuſcipere.* Il ne faut point ſe *mêler* des affaires d'autrui. Épicure ſuppoſe des Dieux qui ne ſe *mêlent* point des chôſes humaines. LE P. LE B. Comment la tranquillité de la retraitte appaiſera-t-elle les troubles de nôtre cœur ſi la raiſon ne s'en *mêle* ? S. ÉVR. Il ne faut pas que la raiſon ſe *mêle* des dogmes de la Religion. MAL. Quelques Philoſophes ont cru que c'étoit une occupation trop vile pour les Dieux, que celle de ſe *mêler* de toutes les affaires des hommes. S. ÉVR. Il ſe *mêle* de plaider, de faire la Médecine. Il faut ſçavoir les chôſes, avant que de ſe *mêler* d'en diſcourir. Cet homme ſe *mêle* de pluſieurs négoces, de pluſieurs intrigues. Ce père a abandonné ſon bien à ſes enfans, il ne ſe *mêle* plus que de faire bonne chère. *Nihil aliud agit, curat.* On l'a mis à la Baſtille, parcequ'il s'eſt *mêlé* de parler. On a taxé à la Chambre de Juſtice tous ceux qui ſe ſont *mêlez* d'affaires. On dit auſſi figurément d'un homme qui s'adonne à des chôſes qui peuvent être repriſes de Juſtice, qu'il ſe *mêle* d'un méchant métier.

MÊſLER, ſe dit auſſi, quand il s'agit du vin, pour Frelater. *Permiſcere, admiſcere.* Ce Cabaretier *mêle* tout ſon vin. Il ne vend point de vin qui ne ſoit *mêlé.*

MÊſLER, ſe dit auſſi, en parlant d'une ſèrrure, pour, En fauſſer quelque piéce, enſorte que la clef ne la puiſſe plus ouvrir. *Seram [illegible].* J'ai *mêlé* la ſèrrure de mon cabinet. Ma ſèrrure eſt *mêlée*, quelqu'un en a forcé les gardes.

MÊſLER, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit d'un homme qui fait pluſieurs métiers, qui a appris divèrſes ſciences, que c'eſt un Marchand *mêlé.* On appelle auſſi un Factotum, un Jean qui de tout ſe *mêle.* On dit auſſi aux femmes qui veulent prendre connoiſſance des affaires des hommes, *Mêlez* vous de filer vôtre quenouille. On dit qu'un homme a les dents *mêlées*, lorſqu'il eſt ſi yvre, qu'il ne peut parler, ni deſſèrrer les dents.

MÊſLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mixtus.*

MÊſLÉE. ſ. f. Bataille ; querelle de pluſieurs pèrſonnes ; émotion publique. *Pugna, acies, conflictus.* Ce brave ſe jetta en déſeſpéré au plus fort de la *mêlée*, au milieu des ennemis. La *mêlée* fut grande autour de ſa pèrſonne. ABLANC. Le Prince conſèrvoit cette tranquillité ſi rare au milieu du combat, & dans l'horreur de la *mêlée.* LE P. BOURD.

On la dit auſſi d'une troupe de gens aſſemblez, d'une conteſtation, ou d'une affaire particulière. *Turba.* Cet homme eſt habile, il ſe tirera bien de la *mêlée.*

MESLIUS. Vieux mot, qui ſignifie querelleur. *Rixoſus.*

MEſMARCHURE. ſ. f. Bleſſure qui arrive au cheval, quand il a fait un faux pas qui lui a cauſé quelque entorſe. *Pedis diſtortio.*

MÊſME. Pronom pèrſonnel, qui ſe dit d'une chôſe unique qui ſe repréſente, qui ſubſiſte, & qu'on reconnoît pour être celle qu'on a vuë, ou dont on a entendu parler. *Idem.* Ce cheval eſt le même [illegible] [illegible] Apollon, c'eſt la même pèrſonne

ſonne ſous des noms differens. Sparte & Lacédémone, ſont des mots ſynonymes qui ſignifient une ſeule, & *même* ville. Il ſe décline, & fait indiſpenſablement *mêmes* au plurier. Il vient de l'Italien *medeſimo*.

Mêſme, ſignifie auſſi, Pareil, ſemblable. *Similis, par, æqualis.* Je veux avoir du *même* drap; pour dire, de la *même* nature, couleur, & fabrique. J'ai le *même* droit, & le *même* privilége que vous. Il a les *mêmes* traits de viſage; mais je ne ſçai ſi c'eſt le *même* homme. Elizabeth Reine d'Anglet̀erre avoit choiſi pour déviſe, *Toujours la même.*

En tèrmes de Blâſon, on dit de *même*, pour éviter la répétition du nom de l'émail, qu'on a déja nommé une fois. Il portoit d'or à trois faſces de ſable ſurmontées de trois merlettes de *même*, c'eſt à dire, encore de ſable.

Mêſme, s'ajoûte quelquefois pour augmenter la force de l'expreſſion. *Ipſe.* Le Roi eſt venu lui-*même* en pèrſonne faire vérifier cet Édit. Cet homme eſt la bonté *même*; cette femme eſt la vèrtu *même*. C'eſt la beauté *même*. Dieu ſe ſuffit ſoi-*même*.

Mêſme. adv. qui ſèrt de tranſition, & ſignifie, En outre. *Inſuper, etiam, præterea.* On doit tout ſacrifier, & ſa vie *même*, pour ſon ſalut. On m'a dit que cela étoit; on me l'a *même* voulu faire voir par éxperience. *Même* j'ajoûte à ce que j'ai dit, &c.

Les Poëtes ajoûtent ou retranchent l'*s* de l'advèrbe *même*, ſelon le beſoin qu'ils ont d'une ſyllabe de plus ou de moins. Mr de Vaugelas & Mr Ménage leur accordent la libèrté d'en uſer ainſi, & citent des éxemples pour l'autoriſer. Il ſeroit pourtant plus régulièr d'écrire *même* advèrbe, ſans *s*. La licence que les Poëtes ont priſe d'écrire moi-*même*, pour gagner une ſyllabe, eſt vicieuſe, auſſi bien que celle d'écrire eux-*même*, au plurier, quand il eſt pronom. Corn.

Mêſme, eſt quelquefois oppoſé à *non ſeulement*, *tant s'en faut*, & autres tèrmes ſemblables. *Verum etiam, ſed &.* En ce tems-ci on eſt non ſeulement brâve, mais *même* téméraire. Tant s'en faut qu'on doive eſtimer le vice, que *même* il le faut abhorrer.

A Meſme. Façon de parler advèrbiale qui ne s'employe qu'avec les vèrbes *être, mettre, laiſſer*; & ne doit point s'employer hors du diſcours familièr. On dit, Être *à même*, en parlant d'une pèrſonne qui aime éxtraordinairement quelque chôſe, & qui peut ſe ſatisfaire pleinement là deſſus. Vous aimez les figues, les raiſins, les melons, prenez, mangez en tant que vous voudrez, vous êtes *à même*. On dit Laiſſer *à même*, mettre *à même*, à-peu-près dans le même ſens. Il aime épèrdument les livres, je l'ai mené dans une bibliothéque, où je l'ai laiſſé, où je l'ai mis *à même*.

A Mêſme, ſe dit quelquefois avec un régime, & alors il eſt prépoſition. Je l'ai mis *à même* les livres. L'Acad. Je veux me faire un gendre Médecin, afin d'être *à même* des conſultations & des ordonnances. Mol. Tout ce que l'on a dit ſur *à même*, eſt du diſcours familièr & populaire.

De Mêſme, tout de mêſme. Façons de parler comparatives, qui ſignifient, De la même ſorte. *Sicut, quemadmodum. De même* que le ſoleil brille ſur la tèrre, ainſi le juſte brillera dans les cieux. Voilà une belle pendule, j'en ai une *tout de même*, c'eſt à dire, toute pareille, de *même* façon, de *même* main.

MÊſMEMENT. adv. Qui s'employe auſſi pour même; mais il eſt moins en uſage, & je le croi entièrement aboli. *Pariter.* Corn.

MÊſMIN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Maximinus.*

Saint Mémin de Micy. Nom propre d'un village avec Abbaye *Miciacum. Monaſterium S. Maximini.* Il eſt dans l'Orléanois, en France, ſur le Loyret, à une lieuë & demi au deſſous de la ville d'Orleans. Maty.

MÉſNAGE. ſ. m. Nom collectif. Les pèrſonnes qui compoſent une famille. *Familia.* Il y a deux ou trois *ménages* logez dans cette maiſon. Le Curé a tant de *ménages* dans ſa Parroiſſe.

Quelques-uns dérivent ce mot de *maneo*, & prétendent qu'on diſoit autrefois *manage*. D'autres croyent qu'il vient du mot *mèts*, qui ſignifioit autrefois *jardin*, & les fruits qu'on y moiſſonnoit, comme ayant été fait du vèrbe *meto*; & qu'ainſi *ménage* ſignifioit originairement le ſoin qu'on avoit des fruits & de la moiſſon. Borel croit qu'il vient du mot Gaſcon *mainage*, qui ſignifie des *enfans*, parce qu'une famille en eſt compoſée, & qu'on a appellé *maiſnez*, tous les puînez & cadets, comme qui diroit *moins nez*. Du Cange croit qu'il vient de *mainagium*, qui a ſignifié la même chôſe que *manſio*. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité, *menagium*.

Méſnage, ſignifie auſſi le revenu, la ſubſiſtance de la famille qui vit enſemble. *Res familiaris.* C'eſt à faire au père de famille à trouver de quoi faire rouler le *ménage*. Il donne tant à ſa femme pour la dépenſe du *ménage*. C'eſt à elle qu'appartient le menû ſoin du *ménage*, de donner ordre au *ménage*. Un garçon eſt ſouvent obligé de rompre *ménage*, parce qu'il lui coûte trop à tenir *ménage*. Quel dégoût de ſe ravaler juſqu'au plus bas détail du *ménage*, & à la vie plate que l'on y mene? Mol.

Que vous joüez au monde un petit pèrſonnage,
De vous claquemurer aux choſes du ménage.

Méſnage, ſe dit auſſi des utenciles du *ménage*, & des meubles néceſſaire pour le ſèrvice du *ménage*. *Suppellex familiaris.* On a beſoin toûjours de quelque chôſe de nouveau dans le *ménage*. On appelle toile de *ménage* de la grôſſe toile de chanvre: & on dit qu'une chôſe eſt à profit de *ménage*, quand elle eſt forte & de durée. On appelle farine de *ménage*, celle qu'on crie par les ruës pour l'uſage des Artiſans & des pauvres gens, qui s'en ſèrvent pour faire de la boüillie à leurs enfans, à des fritures, des galétes, &c.

Méſnage de campagne, contient les charruës, harnois, & autres outils du labourage qui ſèrvent à l'éxploitation d'une tèrre par ſes mains. C'eſt ce que Virgile appelle *arma.*

Dicendum & quæ ſint duris agreſtibus arma.

Méſnage, ſe dit auſſi des ſèrvices qu'il faut faire dans la maiſon pour tenir tout en bon ordre & proprement, comme fourbir & nettoyer les meubles, faire la cuiſine, la léſſive. *Domeſticum miniſterium.* Cette ſèrvante eſt habile à faire ſon *ménage*, elle tient ſon *ménage* bien propre. Le pain de *ménage* ou de cuiſſon eſt celui que l'on cuit dans la maiſon.

Méſnage, eſt auſſi l'épargne du bien acquis, & le ſoin d'en acquerir d'autre. *Aministratio rei familiaris.* C'eſt un bon *ménage*, de faire toutes les proviſions dans la ſaiſon. On peut vivre de *ménage*, ſans être avâre, en dépenſant à proportion de ſon bien. Le meilleur *ménage* eſt de ne rien devoir, & de ne ſe point laiſſer accumuler d'arrérages. M. De Montauſier appelle dans une lettre un Écrivain loüé, & payé pour écrire, un Écrivain de *ménage*, loüé à juſte prix.

Méſnage, ſe dit auſſi de la manière de vivre des gens mariez. *Familiam curare, adminiſtrare.* Ces jeunes mariez font fort bon *ménage*. Cette femme fait mauvais *ménage* avec ſon mari, c'eſt-à-dire, qu'elle vit en trouble, & en querelle. Quand on ne fait point lit à part, cela entretient la paix du *ménage*. Les gens accoutumez à aimer ne ſont pas ſi raiſonnables que les autres, & ne ſont guère l'exemple des bons *ménages*.

Laiſſez les bons Bourgeois ſe plaire en leur ménage,

Ce mot ſe prend ici pour ſocieté de *familles, famille, ſocieté.*

On le dit auſſi des pèrſonnes aſſociées & qui demeurent enſemble. Nous tenons nôtre *ménage* enſemble. Voit. Ces jeunes débauchez font un bon *ménage* enſemble.

Méſnage, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, quand un méchant homme eſt marié à une méchante femme, que ce n'eſt qu'un *ménage* de gâté. On dit d'un goinfre qui vend ſes meubles pour vivre, qu'il vit de *ménage*. On dit que le *ménage* eſt un goufre de biens, qu'il a la gueule bien grande; pour dire, qu'il faut beaucoup de chôſes pour le faire ſubſiſter. On dit auſſi de celui à qui on vend les meubles par Juſtice, qu'on lui remuë ſon *ménage*. On dit baſſement à celui qui a rompu, briſé, ou fait quelques deſordres dans la maiſon, qu'il a fait là un beau *ménage*, qu'on a joüé chez lui à remuë *ménage*. On diſoit autrefois, un *triboule ménage*, au lieu de trouble *ménage*, & *quaire ménage* au lieu de dire, *gâte ménage*, comme a remarqué Paſquier.

Ménage dérive ce mot de *manſus*, auſſi bien que celui de *meſgnie.*

Méſnage, dans la nouvelle Coutume de Normandie, ſignifie manoir & maſure à la campagne. *Domus ruſtica.*

MÉNAGEMENT. ſ. f. Égard, conſidération, retenuë; manière circonſpècte de traiter, ou d'agir avec des gens à qui on doit du reſpect, ou dont on a beſoin. *Ratio, obſervantia.* La grande ſcience d'un Politique, d'un Agent chargé de quelques négociations, eſt le *ménagement* des éſprits, des humeurs, des pèrſonnes. N'achetons nous pas trop chèr le *ménagement* de nos intérêts, quand il en coûte des baſſeſſes? S. Évr. Les jeunes gens n'ont prèſque jamais cet éſprit de *ménagement* qui conduit les ſens & le cœur, & qui régne ſur le diſcours, & ſur le ſilence. Id. Il faut qu'une femme ait de grands *ménagemens* pour ceux qui l'ont aimée. B. Rab. Je hais ces *ménagemens* politiques qu'on voit pratiquer à tant de gens. Cl. On dit auſſi d'un Libèrtin, qu'il n'a aucun *ménagement* de paroles, d'actions, lorſqu'il a des mœurs diſſoluës, ſcandaleuſes. Un infirme doit avoir de grands *ménagemnns* pour ſa ſanté.

MÉſNAGÉR, ère. ſ. m. & f. Bon œconome de ſon bien; qui épargne, qui ne fait point de dépenſe ſupèrfluë; qui fait bien valoir ce qu'on lui donne à manier. *Rei œconomicæ peritus, parcus, diligens, in re augendâ ſtrenuus.* Les mauvais *ménagérs* ſont bientôt ruinez. On devient ſouvent avâre, pour vouloir être trop bon *ménagér*. Ce Métayer eſt bon *ménagér*, il paye bien, & fait bien valoir les tèrres de ſon maître.

MÉſNAGÉR, s'employe auſſi quelquefois figurément. Un homme marié eſt meilleur *ménager* de ſa vie. H. S. DE M. Il y a des gens qui ſont grands *ménagers* de loüanges. LE CH. D'H.

Le ſage eſt ménagér *du tems, & des paroles.*
LA FONT.

On dit auſſi Poëtiquement, La fourmi *ménagère*. Une main *ménagère*.

MÉſNAGÉR. ſubſt. m. Ce mot dans les Coutumes ſignifie qui a ménage, feu & maiſon dans un lieu. La Coutume de Bretagne dit, chacun *ménager*, paroiſſien tenant feu & fumée, & labourant tèrre, &c.

MÉſNAGÈRE, eſt la femme, ou la ſervante qui conduit le ménage. *Rei domeſticæ curatrix, adminiſtra*, Nous avons au logis une habile *ménagère*. Parmi le petit peuple, & les païſans, un mari appelle ſa femme, nôtre *ménagère*.

Il ne faut pas, diſoit-il, en trottant,
Dans tout ceci rien faire à la legére:
Il faut, le cas eſt important,
En prendre avis de nôtre ménagère. PERRAULT.

MÉſNAGER. v. act. & n. Epargner; conduire ſon bien, ſa fortune avec œconomie, avec jugement, ſans profuſion. *Benè adminiſtrare.* Il eſt honnête de *ménager* ſur les groſſes dépenſes; c'eſt être meſquin, de *ménager* ſur les petites. Cet homme a beſoin de *ménager* ſon fait; il n'a point de ſupèrflu.

MÉſNAGER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Conduire, manier avec adreſſe, avoir des égards, épargner, faire un bon uſage. *Solerter tractare, conſulere, parcere.* Il y a de cèrtains éſprits qu'il eſt fort difficile de *ménager*. C'eſt un étourdi qui ne ſe *ménage* avéc pèrſonne; qui ne ſçait pas *ménager* ſes amis. Ce brâve ne *ménage* point ſa vie. Les pèrſonnes polies ont une adreſſe mèrveilleuſe pour *ménager* tout le monde. BELL. *Ménager* une entrevûë: *Ménager* les bonnes grâces d'une Maîtreſſe. La vie eſt aſſez longue pourvû qu'on la ſçache *ménager*. NIC. Les plus grands plaiſirs, ſi on ne les ſçait bien *ménager*, ne durent pas longtems. LE CH. DE M. Les femmes qui ſçavent ſe *ménager* font bien voir du païs à leurs Amans. S. ÉVR. Les loix de la ſocieté éxigent, que nous *ménagions* les autres, ſi nous voulons qu'on nous *ménage*. BELL. La politeſſe veut qu'on *ménage* la confuſion de celui à qui il échappe une ſottiſe. ID. Un des plus grands uſages de la vie, c'eſt d'en ſçavoir *ménager* les plaiſirs avec adreſſe. S. ÉVR. Cette affaire eſt délicate; vous échoüerez ſi vous ne la *ménagez* pas habilement. ID. La cruauté n'eſt jamais ſi dangereuſe en Amour, que la bonté mal *ménagée*. ID. Les meilleures chôſes ſi elles ſont mal *ménagées* dégoutent, & rebutent. BELL. Une heure de vie bien *ménagée* vaut bien mieux qu'une vaine renommée. S. ÉVR. Une complaiſance polie doit être bien *ménagée*, & bien entenduë. BELL. Les gens de Cour ſçavent *ménager* finement leurs interêts. S. ÉVR. Ce Capitaine ſçait bien *ménager* les troupes, *ménager* les occaſions. Un habile homme ſçait *ménager* ſon crédit, & ſa fortune. ID. En Peinture on dit qu'un Peintre *ménage* ſes couleurs, quand il conſèrve les plus fortes, & les plus claires pour les parties les plus proches. On dit en parlant d'une belle peinture, Jamais la lumière & l'ombre n'ont été plus judicieuſement *ménagées*; ou d'un diſcours, Les figures y ſont mèrveilleuſement bien *ménagées*. Ce Poëte ſçait bien *ménager* ſon feu. BOUH. On dit d'un bon Muſicien, qu'il ſçait *ménager* ſa voix; D'un homme dont la ſanté eſt délicate, qu'il la doit *ménager*; qu'il ſe doit beaucoup *ménager*.

MÉſNAGER, ſignifie auſſi, Pratiquer, tailler, ou deſſiner une chôſe, enſorte qu'on en tire quelque avantage. *Rectè partiri.* Un Ingénieur qui fortifie une place doit ſçavoir bien *ménager* ſon tèrrein; un Architecte *ménage* une vuë ſur le voiſin, un éſcalier, une cheminée dans l'épaiſſeur du mur. Mon tailleur m'a *ménagé* une paire de manches en me taillant mon habit.

MÉſNAGÉ, ÉE. part. & adj. *Servatus, cuſtoditus.*

MÉſNAGERIE. ſ. f. Lieu deſtiné à nourrir des beſtiaux, & à faire le ménage de la campagne. *Villa voluptuaria.* Il ne ſe dit qu'à l'égard des châteaux des Princes ou des grands Seigneurs, qui en ont plutôt par curioſité & magnificence, que pour le profit; & qui y entretiennent ſouvent des bêtes étrangères & extraordinaires. Comme la *ménagerie* de Vèrſailles, de Vincennes, de Meudon, & ne ſe dit point des baſſecours des métairies.

MÉſNARDIER. ſ.m. Voyez MAIſNARDIER.

MÉſNIE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *famille, maiſon*, tous ceux qui la compôſent. *Domus, familia*, & dans la baſſe Latinité *maiſnada, meſnada, mainada, maſnada.*

Li grant Seigneur & leur meſnies. GUIART.

MÉſNIL. ſ. maſc. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *Maiſon de campagne*, & quelquefois *village*. *Villa*, qui venoit du Latin *manile*, dérivé de *maneo*, ou *mantionile*, ou *maſnile*, ou *maſnilium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité. On appelle le *Ménilmontant*, un village près de Paris. Il y a auſſi divèrſes tèrres qui ſe nomment *blanc-menil, grand menil, petit-menil, menil, piquet menil, ſimon* &c. Ce qui fait voir que ce tèrme a été fort en uſage. Le nom de *du menil* eſt encore fort commun.

N'i a meſon, ne borde, ne meſnil. R. DE GARIN.

Abatez lor & viles & meſnil. ID.

MÉSOCHÔRE. ſ. m. Nom que les anciens donnoient à un Chantre qui donnoit le ſignal aux autres, & régloit le chant. *Meſochorus.*

MÉSOCOLON. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Meſocolon.* C'eſt la partie du méſentère, qui ſe continuë avec les grôs inteſtins, & qui eſt couchée ſur le milieu du boyau appellé colon, auquel il eſt joint dans toute ſon étenduë, & par ſon extrémité la plus baſſe, il eſt attaché à une partie du *rectum. Harris.*

MÉSOCURE, ou *Méſocuros*, & *Méſocouros.* ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Nom que les Anciens donnoient à une Actrice de leurs Tragédies. *Meſocuros.*

MÉSOFFRIR. v. act. Faire des offres déraiſonnables, bien loin au deſſous du véritable prix que vaut une chôſe. *Inæqualia offerre.* Comme il y a des marchands qui ſurfont, il y a des acheteurs qui *méſoffrent.* On fait un mariage comme une emplette: on marchande, on ſurfait, on *méſoffre*; enfin, on eſt pris au mot. AMUS. SÉR. ET COM.

MÉSOLABE. ſ. m. Inſtrument de Mathematique inventé par les Anciens pour trouver méchaniquement deux moyennes proportionnelles, leſquelles on n'a pû faire encore géometriquement. *Meſolabum.* Il eſt compoſé de trois parallélogrammes qu'on fait mouvoir dans une couliſſe, juſqu'à cèrtaines intèrſections. Sa figure eſt décrite dans Eutocius en ſes Commentaires ſur Archiméde.

MÉSONYCTIQUE. ſ. m. Tèrme de Liturgie. *Meſonyctlicum.* Le *Méſonyctique* eſt chez les Grècs une hymne qui ſe chante au milieu de la nuit.

MESOPENTECÔTE. ſ. f. Tèrme de Rubriques & de Liturgies. *Meſopentecoſte.* C'eſt le nom que les Grecs donnent à la quatrième ſemaine après Pâques.

MÉSOPOTAMIE. ſ. f. Nom d'une contrée d'Aſie que l'Écriture appelle quelquefois Aram, ou Hharanf. *Meſopotamia.* C'étoit anciennement une partie de l'Aſſyrie priſe en général. Elle étoit enfèrmée entre le Tigre, & l'Euphrate, & de cette ſituation elle prenoit ſon nom, qui ſignifie un païs entre les fleuves. Elle avoit l'Aſſyrie propre au levant, la grande Arménie au nord, la Syrie au couchant, & l'Arabie déſèrte avec la Babylonie au midi. Ce païs porte aujourd'hui le nom de Diarbeckir. MATY.

MESÔRE. Tèrme de Liturgies. *Intervallum inter horas canonicas, pauſa, meſorium.* C'eſt dans la Liturgie Grécque l'intèrvalle qu'il y a entre les heures de l'office divin.

MESORI. ſ. m. Nom d'un mois ſolaire, de l'année des anciens Égyptiens, c'eſt le douziéme mois de leur année, il répond à nôtre mois d'Août.

MÉſPLAT, ATE. adj. Tèrme d'Artiſan, qui ſe dit des piéces des ouvrages qui ont plus d'épaiſſeur que de largeur, & particuliérement des piéces de bois de ſciage. Comme une ſolive qui auroit ſix pouces ſur trois. On dit auſſi fèr *méplat. Semiplanus.*

MÉſPRENDRE. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, & qui ſe conjugue ainſi: *je me méprens, je me mépris, je me ſuis mépris, je me méprendrai, que je me méprenne.* Il ſignifie, Se tromper, prendre une chôſe pour une autre. *Labi, Errare.* Ce Miniſtre a un éſprit ſi pénétrant, qu'il ne ſe *méprend* guère au jugement qu'il fait des gens. Ces jumeaux ſont ſi ſemblables, qu'il n'y a pèrſonne que s'y *méprenne.* Il eſt dangereux de ſe *méprendre* à la guerre.

MÉſPRENDRE, ſignifie auſſi, S'égarer. *Aberrare.* Il a allongé ſon chemin de deux lieuës, parce qu'il s'eſt *mépris* à ce tournant, à ce carrefour. Cet Auteur s'eſt *mépris*, & a fait une fauſſe citation. Je déclare que pour avoir appèrçu en quoi les autres ſe ſont *mépris*, je ne m'en tiens pas moins ſujèt à me *méprendre*, ſur les chôſes mêmes où j'aurai appèrçu leurs fautes. FONT.

MÉſPRIS. ſ. m. Rebut, dédain: jugement qu'on fait d'une pèrſonne dont on ne fait point de cas; témoignage du peu d'éſtime qu'on fait d'une chôſe. *Contemptus, deſpicientia, deſpectio.* La chôſe la plus dure à ſupporter pour un honnête homme, c'eſt le *mépris.* Les brâves font un généreux *mépris* de la vie. Un vrai Chrétien a du *mépris* pour toutes les vanitez mondaines. Un Prince fainéant tombe dans le *mépris.* Un avâre eſt le rebut & le *mépris* du monde. Le *mépris* de la grandeur n'eſt d'ordinaire qu'un orgueil déguiſé ſous le nom de Philoſophie. NIC. Le *mé-*

pris eſt peut-être un des plus grands malheurs de la pauvreté. S. Évr. Le *mépris* de la mort n'étoit dans les Stoïciens qu'un orgueil mal entendu. M. Scud. Le *mépris* des richeſſes n'eſt pas ſenſé. Il n'y a point de bon ſens à ſe priver des commoditez de la vie pour de vaines loüanges. M. Ésp. On tâche à ſe venger du *mépris* que les autres font de ſoi, par le *mépris* qu'on fait ſemblant d'avoir pour eux. Fl. Ce n'eſt qu'en amour que le *mépris* éternel eſt juſte, quand on a rompu avec une juſte cauſe. M. Scud. Ceux qu'on condamne au ſupplice affectent quelquefois un *mépris* de la mort, qui n'eſt en effet qu'une crainte de l'enviſager. La Roch. Les Prêtres qui ſe déshonorent par leur ignorance, ou par leur déréglement, font paſſer du *mépris* de leur perſonne à celui de leur dignité. Fl. Le *mépris* de la mort n'eſt quelquefois qu'une laſſitude des maux préſens. S. Évr. Les careſſes & les *mépris* de la Fortune ſont également à craindre. Voit. Il n'y a point d'amour qu'un *mépris* opiniâtre ne puiſſe rebuter. S. Évr. Il n'y a point d'animaux ſi farouches que certains hommes qui font profeſſion de *mépris*, & d'averſion pour tout le genre humain. Id. De toutes les les offenſes qu'on fait à l'homme, le *mépris* eſt celle qu'il ſent le plus vivement. M. Ésp.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de dette ſi-tôt payée que le *mépris*. Vos *mépris* vous ſervent de loüanges, eſt un des complimens que l'on nomme provèrbialement de la place Maubèrt.

MÉſPRISABLE. adj. m. & f. Digne de mépris ; qui mérite peu d'eſtime. *Contemptu dignus, aſpernandus, contemnendus.* Tous les biens qui peuvent périr ſont *mépriſables.* L'Arioſte n'eſt pas un Ouvrage *mépriſable.* Il n'y a que ceux qui ſont *mépriſables*, qui craignent d'être mépriſez. La Roch.

MÉſPRISAMMENT. adv. D'une manière mépriſante. *Contemptim.* C'eſt un glorieux qui parle *mépriſamment* de tous ſes confrères. On ne doit jamais parler *mépriſamment* de perſonne. L'Acad. Ce mot ne doit être guères employé.

MÉſPRISANT, ante. adj. Qui ne fait point de cas des chôſes. *Contemptor.* Les beautez ſont ordinairement glorieuſes & *mépriſantes.* Elle a l'humeur fière & *mépriſante.* Ablanc.

MÉſPRISE. ſ. f. Faute ; èrreur. *Error, lapſus, imprudentia.* Quand la preuve d'une régle d'Arithmétique ne réüſſit pas, il faut qu'il y ait eû de la *mépriſe* dans le calcul. Ce Laquais a donné un billèt pour un autre, c'eſt une *mépriſe* qui a cauſé bien du trouble. Reprenons ce que vous m'avez dit de peur de *mépriſe.* Pasc. Comment avez-vous laiſſé gliſſer une *mépriſe* ſi groſſière ? Boil.

MÉſPRISER. Vèrbe actif. Dédaigner ; ne faire point de câs d'une chôſe ; en témoigner du mépris. *Contemnere, aſpernari, deſpicere, ſpernere.* On *mépriſe* le bien qu'on poſſede, & on ſouhaite celui qu'on n'a pas. On *mépriſe* les chôſes communes, quoique les plus néceſſaires pour la vie. Il vaut mieux ſe *mépriſer* ſans raiſon, que s'eſtimer aveuglément. M. Ésp. On ne *mépriſe* pas tous ceux qui ont des vices ; mais on *mépriſe* tous ceux qui n'ont aucune vèrtu. La Roch. Les malheureux qu'on accable, ont ſi grand peur qu'on ne les *mépriſe*, qu'ils en ſont moins modeſtes. B. Rab. C'eſt une chôſe dure d'être *mépriſé.* Nic. Les plus modeſtes mêmes qui ne veulent point être loüez, ne veulent point auſſi être *mépriſez.* S. Évr. On ne *mépriſe* point la mort de bonne foi : ceux qui feignent de la *mépriſer* tremblent dans le fonds de l'âme. M. Ésp. Nous ne *mépriſons* d'ordinaire le monde que quand le monde nous *mépriſe.* S. Évr. On dit qu'un avis n'eſt pas à *mépriſer* ; pour dire, qu'il eſt bon.

Méſpriſé, ée. part. paſſ. & adj. *Contemptus.*

MÉSQUIN, ine. adj. & ſubſt. (Prononcez l'*s.*) Qui épargne trop, dont le ménage va juſqu'à l'avarice, à la ladrerie ; qui vit ſordidement, qui fait une dépenſe beaucoup au deſſous de ſon bien & de ſa condition. *Præparcus, tenax, ſordidus.* On le dit des pèrſonnes & des chôſes. Un riche *meſquin* eſt ridicule à tout le monde : des meubles, des habits *meſquins*, font déshonneur à leur maître. Les gens qui ſont venus de peu ont beau s'enrichir, ils ont toûjours l'âme *meſquine*, ils menent une vie *meſquine.*

Ce mot vient du Latin *miſchinus*, & ſelon M. Huet de l'Hébreu, מסכן, *misken*, pauvre.

Méſquin, ſe dit figurément en pluſieurs Arts, comme en Architecture, Sculpture, Peinture, &c. de tout ce qui eſt pauvre, de mauvais air, ou de mauvais goût, où il ſemble qu'on a voulu plaindre la dépenſe, l'étoffe, ou le travail. *Sordidus, ineptus, abjectus.* On dit, Cela eſt *meſquin.*

MÉSQUINEMENT. adv. D'une manière meſquine. *Sordidè, abjectè.* Les âmes baſſes ſe plaiſent à vivre *meſquinement.*

MÉSQUINERIE. ſ. f. Dépenſe ſordide, avarice qui paroît au dehors. *Sordida parcimonia, ſordes, fœda tenacitas.* La *meſquinerie* d'un avâre paroit plus lorſqu'il donne, ou lorſqu'il veut faire le magnifique, que lorſqu'il épargne. Ils intèrprétoient toutes les actions en mauvaiſe part ; ils appelloient la frugalité de ſa table, une *meſquinerie* honteuſe. D. Barth.

Ces mots viennent de l'Italien *meſchino*, & originairement de l'Arabe *elmeſchin*, qui ſignifie *pauvre.* D'autres croyent qu'il vient du mot Picard *meſquaine*, ou *ſervante*, qu'on employe à toutes ſortes de ſèrvices méchaniques. Et ainſi le mot vient du Latin *machina*, & de *mechanicus*, ou du Grèc μηχανή. Borel dérive le mot de *meſquine*, *ſervante*, de l'Hébreu *mechinach*, qui ſignifie *préparant.* Nicod croit que *meſquine* a ſignifié autrefois *Demoiſelle*, & en général une fille de condition ; & enſuite une miſérable, ou une malheureuſe.

MÉSRAÏM. ſ. m. Nom de l'un des fils de Cham, fils de Noë. Gen. X. 6. *Meſraim.*

MÉSRATA. Voyez MÉSURATA.

MEſSAC. ſ. m. Nom d'un lieu ſitué ſur la Vilaine, en Bretagne. *Locus Meciacus, Meciacum.* Valois, *Not. Gall. p.* 339.

MÉſSADGE. ſ. m. Vieux tèrme de Coutumes, il ſignifie Sèrgent ; parce que les ſergens éxécutent les mandemens & les commiſſions de la Juſtice, on les a appellez *meſſadges. Apparitor.*

MÉſSADGERIE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Fonction, emploi des Meſſadges, qui éxécutent les mandemens, les commiſſions d'une Cour de Juſtice.

MÉſSAGE. ſ. m. Envoi qu'on fait d'une pèrſonne, ou d'une lettre, à une autre, pour lui porter, lui faire ſçavoir, ou apprendre d'elle quelque chôſe. *Mandatum, nuntius, nuncia.* L'Ange Gabriel fut celui qui fit le *meſſage* à la Vièrge, pour lui annoncer le myſtère de l'Incarnation. Les mauvaiſes nouvelles ſont des *meſſages* dont il eſt fâcheux d'être chargé. Voilà un petit laquais qui fait fort bien un *meſſage*, qui s'eſt fort bien acquitté de ſon *meſſage.* Ils lui vinrent conter leur *meſſage.* Ablanc. S'ils ne font pas tous les *meſſages*, où leurs maîtres les envoyent, ils pèrdent leur fortune. Pasc.

Méſſage, Dans quelques Coutumes, ſignifie la redevance que le Meſſier doit au Seigneur pour ſon office. Dans la baſſe Latinité, *meſſagium.*

MÉſSAGÉR, ère. ſ. m. & fém. Celui qui fait les allées & venuës pour porter des meſſages. *Nuntius.* Cet homme emprunte des laquais de ſes amis pour avoir des *meſſagérs* qui ne lui coûtent rien. Cet homme étoit le *meſſagér* de tous malheurs. H. S. de M.

On appelle poëtiquement Mèrcure le *meſſagér* des Dieux, *interpres Deorum*, Iris la *meſſagère* de Junon, & l'Aurore la *meſſagère* du jour. Quelques uns ont donné aux vents la qualité de *meſſagérs* de Neptune & d'Æole. On dit auſſi, une *meſſagère* d'amour, une entremetteuſe.

Méſſagér, ſignifie auſſi celui qui eſt commis pour porter les hardes & les lettres des particuliérs, & qui a pour cet effet un bureau établi par autorité publique. *Veredarius.* Il n'y avoit autrefois ſi petit bourg qui n'eût ſon *Meſſagér* Royal, & ſon *Meſſagér* de l'Univèrſité. Il y en avoit à pied pour porter les lettres ; en charrette pour porter les hardes ; & à cheval pour conduire les hommes. Il eſt plus ſûr de prendre la voye du *Meſſagér*, on n'eſt pas ſi-tôt volé.

Ce mot vient de *miſſus*, ou de *miſſaticus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Méſſagér, ſe dit figurément des ſignes, des avantcoureurs de quelque mal à venir. *Prænuncius.* Il y a cèrtaines nuës qui ſont *meſſagères* de la tempête. Les ſignes, les prodiges, ſont des *meſſagérs* qui nous avèrtiſſent, qui menacent de guèrre, & de peſte. Les laſſitudes ſpontanées, les peſanteurs du corps, ſont des *meſſagérs* qui nous annoncent quelque maladie prochaine. Boileau a dit du hibou,

> *Des déſaſtres fameux ce* meſſagér *fidelle,*
> *Sçait toujours des malheurs la prémière nouvelle.*

On dit provèrbialement, qu'on ne trouve jamais meilleur *meſſagér* que ſoi-même. On dit auſſi, d'un rouſſeau qui put, du fromage trop afiné, qu'il ſent le pied de *Meſſagér.*

MÉſSAGERIE. ſubſt. fém. Bureau du Meſſagér, le droit de le tenir, de faire tranſporter les lettres. *Nuncia, nuntia*, à ce que dit Nicod. Toutes les *Meſſageries* ont été, depuis peu réünies aux poſtes. La *Meſſagerie* d'un tel lieu eſt affèrmée tant.

MÉſSAMIME. ſ. f. Plante qu'on trouve dans la Virginie, & qui porte une eſpèce de raiſin auſſi gròs qu'une ceriſe. Ce raiſin a la chair graſſe, & rend un ſuc fort épais quand on le preſſe. C'eſt peut-être la même plante que celle qui croît dans les Iſles Antilles, & que Rochefort & Du Tèrtre appellent *raiſinièr.*

MÉſSANA. ſ. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Éſpagne. *Meſſana.* Ce lieu eſt dans la Biſcaye, près de la rivière d'Ibaycabel, entre la ville de Victoria, & celle d'Orduna. Maty.

MÉſSE. ſ. f. Les Théologiens diſent que la *meſſe* eſt une oblation faite

faite à Dieu, où par le changement d'une chôſe ſenſible on reconnoit le Souverain Domaine de Dieu ſur toutes chôſes, en vèrtu de l'inſtitution Divine. C'eſt dans le langage ordinaire la plus grande, & la plus auguſte des cérémonies de l'Égliſe. *Miſſa, ſacrum, rés divina.* C'eſt le Saint Sacrifice non ſanglant de la nouvelle Loi où l'on préſente à Dieu le corps & le ſang de ſon Fils Jésus-Christ. C'eſt dans le Canon de la *Meſſe* que ſe fait la conſécration. L'Égliſe commande d'ouïr une *Meſſe*, d'aller à la *Meſſe* toutes les Fêtes & Dimanches. C'eſt une chôſe pieuſe de faire dire des *Meſſes*, de fonder des *Meſſes*. On ne chante devant le Roi que huit ou neuf grandes *Meſſes* par an, c'eſt-à-dire, Pâques, Pentecôte, la Touſſaint, Noël, le Dimanche des Rameaux, le Jeudi Saint, & le Vendredi Saint, & les fêtes de l'Ordre du Saint Éſprit. S. Léon Pape dans la Lettre XI. qui eſt à Dioſcore ſucceſſeur de S. Cyrille Patr. d'Aléxandrie, veut que dans les grandes Fêtes on célébre la *Meſſe* autant de fois qu'il y aura de peuple qui n'aura pû tenir dans l'Égliſe, les prémières fois qu'on l'aura dite. Il déclare que c'eſt la coutume de l'Égliſe Romaine. Et ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que les inſtructions que le S. Pape donne à Dioſcore dans cette lettre, il les donne pour l'uniformité de la diſcipline, ne doutant pas, dit-il, que Saint Marc n'eût enſeigné à ſon Égliſe les mêmes régles que S. Pièrre, dont il étoit ſucceſſeur. Ce qui montre que S. Léon regardoit comme une tradition Apoſtolique l'uſage de dire pluſieurs *Meſſes* le même jour, dans la même Égliſe. Le Concile de Londres tenu l'an 1200, fait défenſe à un Prêtre de dire deux fois la *meſſe* en un jour, ſinon en cas de néceſſité; & alors il ne fera point l'ablution du calice, & rèſèrvera celle des doigts pour la prendre après la ſeconde *meſſe*. Le Concile de Paris tenu en 1212, défend aux Prêtres de ſe charger de tant de *meſſes* qu'ils ſoient obligez de s'en décharger ſur d'autres pour de l'argent, ou de dire des *meſſes* ſéches pour les morts. On voit par là que les rétributions pour les *meſſes* étoient déja bien établies. Les loix d'Édgard Roi d'Anglетèrre défendent à tous Prêtres de dire pluſieurs *meſſes* par jour, ſinon trois tout au plus; ce qui ſe doit entendre en cas de néceſſité. Le Concile de Sélingſtad fit la même défenſe en 1022. Fulbèrt de Chartres conſeille à un Prêtre dans ſa 52e lèttre de ne point célébrer la *meſſe* qu'il n'ait deux ou trois aſſiſtans. Dans la 83e il veut qu'on puniſſe un Prêtre qui célébre la *meſſe* ſans communier. C'eſt Gui Paré, Legat du Pape Innocent III. en Allemagne l'an 1201, qui étant à Cologne ordonna que quand on léve l'hoſtie à la *meſſe* tout le peuple ſe proſtèrneroit à l'Égliſe au ſon d'une clochette, & c'eſt de là qu'eſt venu cette coutume. La Régle de S. Chrodegang C. 32. dit que les Prêtres auront la diſpoſition des aumônes qui leur ſeront données pour leurs *meſſes*, pour la confeſſion, ou l'aſſiſtance des malades, ſi ce n'eſt que l'aumône ſoit donnée pour la communauté. C'eſt la prémière fois que je trouve des aumônes ou rétributions particulières, pour des *meſſes* & d'autres fonctions Éccléſiaſtiques. Fleury. Cette régle eſt environ de l'an 763.

Nicod, après Baronius, dit que ce mot de *Meſſe* vient de l'Hébreu *miſſach*, qui ſignifie *oblatum*; ou de *miſſa miſſorum*, parce qu'on mettoit en ce tems-là hors de l'Égliſe les Cathécuménes, & les éxcommuniez, lorſque le Diâcre diſoit, *Ite miſſa eſt*, après le Sèrmon, & la lecture de l'Épitre, & de l'Évangile, & parce qu'il ne leur étoit pas pèrmis d'aſſiſter à la conſécration. C'eſt auſſi l'opinion de Bellarmin, de Scaligèr, & du Cardinal Bona. Ménage le fait venir de *miſſio*, congé; ou du dèrnièr mot de l'Office divin, par lequel on congédioit le peuple, *Ite miſſa eſt*. Le mot de *meſſe* étoit inconnu à toute l'Antiquité. Du Pin. Le plus ancien monument où l'on trouve le nom de *meſſe*, pour ſignifiér les prières publiques que l'Égliſe fait en offrant l'Euchariſtie, c'eſt le troiſiéme Canon du ſecond Concile de Carthage, tenu en 390. Id. Avitus Évêque de Vienne dans le VIe ſiécle obſèrve, que le tèrme de *meſſe* eſt en uſage dans les Égliſes, dans les Palais, & dans les Prétoires, pour renvoyer le peuple; mais en quelque tems qu'on ait commencé à ſe ſèrvir du mot de *meſſe* pour ſignifier la célébration des ſacrez myſtères, il eſt cèrtain que de tout tems on a célébré dans l'Égliſe le ſacrifice non ſanglant que Jésus Christ inſtitua la veille de ſa paſſion, & qu'on a toûjours fait ce que Jésus-Christ ordonna à ſes Apôtres de faire en mémoire de lui. Il y en a qui font venir ce mot de *meſſe* du Latin *miſſa*, qui ſignifie *envoi*, parce qu'à la *meſſe* les prières des hommes qui ſont ſur la tèrre, ſont envoyées & portées vèrs le ciel.

Il y a auſſi *Introït de la Meſſe, Canon de la Meſſe*, les dèrnières Oraiſons de la *Meſſe*. La *Meſſe* en eſt à l'Introït, à l'Évangile, au Canon, aux dèrnières Oraiſons.

Meſse, ſe dit auſſi en parlant du Prêtre qui ſe prépare pour célébrer la *Meſſe*. Allez voir à la ſacriſtie, s'il n'y a point de *Meſſe*. Voilà une *Meſſe* qui ſonne. On le dit auſſi de la rétribution qu'on donne au Prêtre qui a dit la *Meſſe*. C'eſt un pauvre Prêtre qui vit de ſes *Meſſes*, qui n'a que ſes *Meſſes*. Il chèrche ſes *Meſſes*.

On donne des noms différens à la *Meſſe* ſelon le différent rit, les différentes intentions, les différentes manières, ſelon leſquelles on la dit, & pour pluſieurs autres raiſons, comme on le va voir.

Meſſe Ambroſienne, *Miſſa Ambroſiana*, c'eſt à dire, du rit Ambroſien, ou de l'Égliſe de Milan. Voyez Ambrosien.

Meſſe Anglicane, *Miſſa Anglicana*, ſelon le rit qui s'obſèrvoit autrefois dans l'Égliſe d'Anglètèrre.

Meſſe baſſe, *miſſa privata*, c'eſt celle qui ſe dit ſans chant, mais en recitant ſeulement les prières qui ſe diſent, & avec de ſimples miniſtres, ſans Diâcre, ou Souſdiâcre.

La *Meſſe de Beatá*, ou *Meſſe* de la Vièrge, c'eſt celle que l'on offre à Dieu par l'entremiſe de la ſainte Vièrge, & ſous ſon invocation, par ſon intèrceſſion.

La Belle *Meſſe*. C'eſt une *meſſe* qui ſe dit fort tard, & où les Dames & le beau monde d'une ville aſſiſte. On l'appelle auſſi *meſſe* muſquée.

On appelle abuſivement une *Meſſe* de *chaſſeur*, une *Meſſe* courte, & dite à la hâte.

Dans les Chapitres & chez les Religieux, on appelle la *Meſſe du Chœur*, la grande *Meſſe* où le Chapitre, ou la Communauté doit aſſiſter.

On a nommé *Meſſe* commune, où de la Communauté, celle qui ſe dit dans les Monaſtères à cèrtaine heure pour toute la Communauté. *Miſſa conventualis.* Dans les Liturgies, & les livres de Rubriques, on appelle *meſſe conventuelle*, *conventualis*, celle qu'on eſt obligé de dire tous les jours en cèrtaines Égliſes. C'eſt chez les Religieux la *Meſſe* de la Communauté, où la Communauté aſſiſte.

Meſſe des Éſpagnes, *Hiſpaniarum miſſa*, c'eſt la même que la *Meſſe* Moſarabique.

On a appellé la *Meſſe du S. Eſprit*, celle qu'on célébre au commencement de quelque ſolemnité, ou d'une aſſemblée Éccléſiaſtique, qu'on commence par l'invocation du Saint Éſprit.

Meſſe de la férie, *Miſſa ferialis*, ou *de feria*, c'eſt celle où l'on fait des prières & des lectures de l'Écriture conformes au tems de l'année Éccléſiaſtique où l'on eſt.

Meſſe de fête, *Miſſa de feſto*, comme de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, &c. c'eſt celle qu'on dit ces jours là, & dont les lectures, & les prières ont rapport aux myſtères que l'on y célébre.

Meſſe Gallicane, c'eſt la *Meſſe* du rit qui s'obſèrvoit autrefois dans les Égliſes des Gaules.

Meſſe Grécque, celle qui ſe dit en Grèc ſelon le rit Grèc, par les Prêtres Grècs. *Miſſa Græca.*

Meſſe haute, qu'on appelle auſſi *grande Meſſe*, eſt celle qui ſe chante par des Choriſtes, & qui ſe célébre avec Diâcre & Souſdiâcre.

Autrefois on appelloit *Meſſe du jugement*, *miſſa judicii*, celle où l'on ſe purgeoit d'une calomnie par les épreuves établies.

Meſſe Latine, *Miſſa Latina*, celle qui ſe dit en Latin, dans l'Égliſe Latine, & ſelon le rit de cette Égliſe.

La *Meſſe* pour la mort des ennemis, *Miſſa pro morte inimicorum*, a été longtems en uſage en Éſpagne, mais on l'a abolie, parce que cette intention eſt contraire à la charité Chrétienne.

On dit auſſi une *Meſſe des morts*, ou de *requiem*, celle qu'on dit à l'intention des déffunts, dont l'Introïte commence par *Requiem*. Au XIIIe ſiécle avant que de mener les coupables au ſupplice on leur faiſoit entendre une *Meſſe* des morts pour le repos de leurs âmes. Il y en a un éxemple dans l'hiſtoire de Charles d'Anjou Roi de Sicile.

Meſſe Moſarabique, ſelon le rit des Moſarabes en Éſpagne. Voyez Mosarabe.

On appelle la *Meſſe muſquée*, celle qu'on dit la dèrnière, où vont les Dames, & les Courtiſans.

On appelle *Meſſe de Paroiſſe*, ou *grande Meſſe*, celle que le Curé eſt obligé de faire chanter toutes les Fêtes & Dimanches pour ſes Parroiſſiens, & à laquelle ſe fait le prône.

On appelle *petite Meſſe*, ou *Meſſe baſſe*, celle qui ſe dit à des Autels particulièrs avec moins de cérémonie.

La prémière *Meſſe*, eſt celle qu'on dit dès le point du jour. On appelle auſſi prémière *Meſſe*, celle qui ſe dit par un Prêtre la prémière fois qu'il chante *Meſſe*.

Meſſe privée, *Miſſa privata*, qui ſe dit ſans chant, ſans cérémonie, par le Prêtre, ſans Diâcre ni Souſdiâcre, avec un ſimple ſèrveur ou deux, & ſans que pèrſonne communique aux divins myſtères & reçoive l'Euchariſtie.

Meſſe de *Requiem*. Voyez *Meſſe* des morts.

Meſſe Romaine, ſelon le rit & le Meſſel Romain.

La *Meſſe* d'un Saint, *Miſſa de Sancto*, c'eſt celle où l'on invoque Dieu par l'intèrceſſion d'un Saint. Ainſi il y a dans le Meſſel des *Meſ-*

ſes

ſes des Apôtres, des Martyrs, des Confeſſeurs Pontifes, des Confeſſeurs ſimples, des Vièrges, &c.

La *meſſe du ſcrutin*, *miſſa ſcrutinii*, étoit une *meſſe* qu'on diſoit autrefois pour les Catecumènes le mècredi & le ſamedi de la quatrième ſemaine de carême, lorſqu'on éxaminoit s'ils étoient diſpoſez comme il faut pour recevoir le Batême.

On appelle *ſéche*, la *Meſſe* où il ne ſe fait point de conſécration, comme celle que dit un Prêtre qui ne peut pas conſacrer, à cauſe qu'il a déjà dit la *Meſſe*, comme témoigne Durandus; ou celle qu'on fait dire en particulièr aux aſpirans à la Prêtriſe, pour en apprendre les cérémonies, qui diſent des *Meſſes* entières, excepté qu'ils ne font point de conſécration. C'eſt ainſi que l'appelle Eckius. Il y a une ſorte de *Meſſe* ſèche qui eſt défenduë dans les Capitulaires de Charlemagne. Quelques-uns l'appellent *navalis & nautica*, parceque les Aumôniers des vaiſſeaux ſe contentoient de dire publiquement toutes les prières de la *Meſſe* ſans faire de conſécration, lorſque l'agitation du vaiſſeau ne permettoit pas de conſacrer. Les Prêtres qui ſe chargoient de trop de *meſſes*, diſoient autrefois des *meſſes* ſèches, croyant ſatisfaire. Cela eſt défendu. Voyez ci-deſſus.

Meſſe votive, *votiva*, eſt une *Meſſe* autre que celle de l'office du jour, & qui ſe dit pour quelque raiſon, ou quelque dévotion particulière. Les *meſſes* votives ſuivent le rit des ſimples. Il y a dans le Sacramentaire de S. Gélaſe Pape des *Meſſes* votives pour pluſieurs intentions, pour les voyageurs, pour les affligez, pour la ſtérilité, &c.

MEſSE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a fait courte *meſſe*, il fera long dîner; ou il a fait longue *meſſe*, il fera court dîner. On dit qu'il ne ſe faut pas fier à un homme qui entend deux *meſſes*; pour dire, qu'il ſe faut déffier des hypocrites. On dit d'un homme qui déjeûne avant que d'aller à la *Meſſe*, qu'il veut tromper le Diâble; ou qu'il va à la *Meſſe des morts*, qu'il y porte pain & vin. On appelle des débauchez, des enfans de la *Meſſe* de minuit, qui vont au cabaret ſous prétexte d'aller à la *Meſſe* qui ſe célèbre la nuit du jour de Noël. On dit auſſi pour marquer un ſcélérat, qui n'a point de Religion, qu'il ne va ni à *Meſſe*, ni à *Prêche*.

MÉſSÉANCE. ſ. f. Le contraire de la bienſéance; qualité de ce qui ne ſied pas bien, qui eſt indécent, incivil. *Ratio indecora, indecorum, turpe.* L'affectation de marchèr toûjours le prémier avec ſes égaux, de prendre le haut bout, eſt une *incivilité*, & une *meſſéance*. Il y a de la *meſſéance* aux vieillards de faire les jeunes. L'ACAD. Il y auroit quelque *meſſéance* à un Magiſtrat de dire, ou de faire telle ou telle chôſe. ID.

MÉſSÉANT, ANTE. adj. ou MALSÉANT, ANTE. Ce qui ne ſied pas bien, qui n'eſt pas convenable. *Indecorus, turpis.* C'eſt une action *meſſéante* de demeurer couvert devant ſes ſupérieurs. Les Siamois croyent qu'il eſt *meſſéant* à un homme d'avoir les dents blanches, & dans cette penſée, ils les noirciſſent avec du vèrnis fait exprès. TACHARD.

Ce mot vient de *malè ſedens*.

MEſSEL. Il y en a qui appellent ainſi le livre d'Égliſe qu'on appelle communément *Miſſel*. C'eſt une mauvaiſe prononciation, qui vient de ce que le livre dont il eſt queſtion contient les meſſes de toute l'année, ce qui a donné occaſion à quelques gens de l'appeller *Meſſel* du nom de *Meſſe*, *Miſſale*.

MEſSENT. Voyez MAIXENT.

MEſSERIE. ſ. f. Vieux mot. La *meſſerie* d'un lieu, d'un château, d'une tèrre, eſt l'étenduë de païs, de terres qui en dépendent. *Tractus*, & dans la baſſe Latinité *meſſaria*, *meſeria*.

Ce mot a la même origine que celui de *Meſſier*.

MEſSERVIR. Vieux mot. On dit aujourd'hui déſſervir, ou rendre de mauvais offices.

MEſSEURE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Salaire qu'on donne en quelques endroits à ceux qui moiſſonnent les blez du grangeage. *Meſſorum merces.* C'eſt ordinairement l'onzième gèrbe.

MÉſSIE. ſ. m. Ce mot ſignifie *oint* & *ſacré*. *Meſſias.* Il s'attribuë aux Sacrificateurs & aux Rois; mais il ſe dit par excellence du Chriſt, du Sauveur qui a été promis par tous les Prophètes de l'ancienne Loi. Les Chrétiens ont reconnu JÉSUS-CHRIST pour le vrai *Méſſie*. Les Juifs attendent encore inutilement leur *Méſſie*. Ils ſont infatuez d'un *Méſſie* temporel : ils ſe figurent un Conquérant qui ſubjuguera le monde par la force des armes. CL. Il y a eû pluſieurs impoſteurs qui ont voulu paſſer pour le *Meſſie*. Joannes Lent Hollandois a fait un Traité de l'Hiſtoire des faux *Méſſies*, *de pſeudomeſſiis*. La dèrnière édition eſt un petit inquarto. Le prémier dont il parle parut ſous l'Empire d'Adrien, & a été nommé *Barcochab*. Le dèrnier eſt le Rabbin *Mardochai*, qui fit parler de lui en 1682. & un peu auparavant il y avoit eû *Sabbethai Sebi*, qui fut célèbre l'an 1666. qui fut pris des Turcs, & ſe fit Mahométan.

On dit figurément à quelqu'un qu'on attend depuis longtems, & avec grande impatience, qu'il a été attendu comme le *Meſſie*. Ronſard étant à la chaſſe avec pluſieurs Seigneurs, & ſe préparant à ſe déchauſſer pour paſſer un ruiſſeau, un des Seigneurs lui dit en raillant qu'il l'alloit paſſer ſur ſes épaules, il lui répondit ſur le champ par ces quatre vèrs,

Monſeigneur, je vous remèrcie;
Je n'ai de vous tant mérité;
Car ſi j'étois de vous porté,
On me prendroit pour le Meſſie.

C'eſt une alluſion à l'entrée de Nôtre Seigneur à Jéruſalem, monté ſur un âne.

Ce mot eſt formé de l'Hébreu *Maſchuach*, *unctus*, *oint*, du vèrbe *Maſchach* *ungere*, *oindre*, parceque JÉSUS-CHRIST le Sauveur du monde a été oinct comme le Roi des Rois, de tous les tems & de tous les ſiécles. Secondement, comme le Chef des Prophêtes. Troiſièmement, comme le Souverain Pontife de la Loi de grâce & le Prêtre ètèrnel ſelon l'ordre de Melchiſédech. André trouva ſon frère Simon, & lui dit, nous avons trouvé le *Meſſie* (ce qui eſt intèrpreté le CHRIST) & il l'amena à JÉSUS. En S. Jean ch. 5. v. 41. La Samaritaine dit à JÉSUS-CHRIT, Je ſçai que le *Meſſie* vient (qui s'appelle le CHRIST) or quand celui-là ſera venu, il nous déclarera toute chôſe. JÉSUS lui dit, je le ſuis, moi qui vous parle. En S. Jean ch. 4. v. 25. & 26. Le Fils de Dieu a divèrs noms ſuivant ſes différentes qualitez & propriétez. Il s'appelle Vèrbe, parcequ'il eſt le Fils conſubſtantiel du Père Ètèrnel, engendré de ſa ſubſtance de toute ètèrnité. Il s'appelle CHRIST, de Χριςὸς, qui eſt un mot Grèc, qui ſignifie *Oint*, & qui répond au mot Hébreu *Meſſie*, & il s'appelle JÉSUS, c'eſt-à-dire, Sauveur. Ce mot eſt tiré de l'Hébreu, *Jehoſua*, JÉSUS; c'eſt-à-dire, Sauveur, parce qu'il ſauve ſon peuple de leurs péchez. Math. 1. 21. Il s'appelle Vèrbe, entant qu'il eſt fils de Dieu, & vrai Dieu Ètèrnel; JÉSUS, entant qu'il eſt homme, & CHRIST; c'eſt-à-dire, *Oint*; & *Meſſie*, ou Sauveur, entant qu'il eſt vrai Dieu & vrai homme tout enſemble.

MÉSSIE, ou MESSIA. ſubſt. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Meſſia*. C'étoit la Déeſſe *Meſſia*, qui préſidoit à la moiſſon. Tèrtullien en parle dans ſon L. des ſpectacles C. 8. Pamélius dans ſa Note ſur cet endroit croit que la *Meſſia* de Tèrtullien eſt la même que la Segeſte dont Pline parle L. XVIII. C. 2. & la Ségétie de Macrobe *Saturn. L. I. C. 16.* & de S. Auguſtin *De Civit. Dei L. IV. C.* 8. Voyez encore Turnèbe *Adverſ. L. XX. C. 36.* Pètrus Crinitus *De honeſt. Diſcipl. L. XXV. C. 11.* & Saumaiſe ſur Solin p. 912. Les Anciens faiſoient autant de Déeſſes *Meſſies* qu'ils connoiſſoient de différentes moiſſons en différens climats du monde. Et ces *Meſſies* avoient à Rome des ſtatuës dans le Cirque, poſées ſur des colonnes, comme il paroît par l'endroit de Tèrtullien que j'ai indiqué, où il appelle ces colonnes *Meſſias columnas*.

MESSIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maxianus*. Saint *Meſſien* fut compagnon du Martyre de S. Lucien. Voyez Bollandus & M. Chaſtelain au 8e de Janv. Quelques-uns ont dit *Meſmien*, comme s'il ſe fût nommé en Latin *Maximianus*.

MEſSIÉR. ſ. m. Villageois commis à la garde des fruits de la tèrre au tems de la moiſſon, & particulièrement en celui de la vendange. *Meſſium & vinearum cuſtos*.

Autrefois il y a eû une dignité dans l'Égliſe de Cambrai ſous le nom de *Meſſiér*, celui qui en étoit revêtu avoit ſoin de faire garder les blez.

Ce mot vient de *meſſis*, *moiſſon*; ou de *Meſſarius*. Dans l'Édit du Roi Henri II. de l'an 1559. le *Meſſiér* eſt appellé *Gaſtier*. On a appellé en Latin *Meſſarius*, un Garde des moiſſons & des vendanges. Quelques-uns dérivent ce mot de *Meſſaer*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *Bèrgér*, ou *gardeur de bêtes*, du mot *meas*, qui ſignifie les *champs*, ou *pâturages*.

MEſSIEURS. ſ. m. plutiel. Titre d'honneur & de complimens qu'on donne en parlant, ou en écrivant, à pluſieurs pèrſonnes enſemble qui ſont de quelque conſidération, ou par leur qualité, ou par leur nombre. *Viri ornatiſſimi.* Les plaidoyers, les harangues, commencent toûjours par *Meſſieurs*, & ce mot eſt ſouvent répeté dans le corps du diſcours pour faire plus d'honneur. Quand on ne parleroit qu'à des Savetiérs, ou à des païſans aſſemblez, on les appelle *Meſſieurs*. On le dit auſſi en parlant de tièrces pèrſonnes. Voilà vos *Meſſieurs* qui arrivent, c'eſt un de vos *Meſſieurs*, c'eſt-à-dire, de vôtre compagnie. Place à *Meſſieurs*.

Le Procureur Général préſentant une requête à la Cour met, à *Meſſieurs* du Parlement. On dit auſſi, *Meſſieurs* du Conſeil; *Meſſieurs* des Comptes, *Meſſieurs* de Ville.

MEſSILIÉR. ſ. m. Ce mot s'eſt dit autrefois pour *meſſier*. Dans la baſſe Latinité *meſſarius*.

MEſSIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt de Mèts, ou du païs Meſſin. *Mediotricus, Mediotrix, Mettenſis.* Valois, *Not. Gall.*

Le païs MEſSIN, *Mediotrici, Mediotrices, Metenſis Tractus.* C'eſt un païs enclavé dans la Lorraine.

MEſSINE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Sicile. *Meſſana, Meſſena, Meſſene, Mamertina.* Elle eſt capitale de la vallée de Démona, & ſituée ſur le Fâre de *Meſſine*, vis-à-vis de la ville de Rhége, en Calâbre.

Le Fâre, ou le Canal de MEſSINE, *Fretum Siculum.* C'eſt un célébre détroit de la mèr Méditèrranée, il eſt entre les côtes de la Sicile, & de la Calâbre ultérieure, ayant la mèr de Toſcane au nord & l'Ionienne au midi. Ce canal eſt fameux par le flux & reflux qui s'y fait de ſix en ſix heures, & qui eſt quelquefois ſi rapide qu'il emporte les vaiſſeaux, malgré la réſiſtance des ancres, & les fait périr. Il y a auſſi à l'entrée ſeptentrionale du Canal, les deux écueils nommez par les Anciens Scylla & Carybdis; le prémiér, qu'on appelle aujourd'hui Capo Sciglio, eſt un rochér de la côte de la Calâbre, qui s'avance en forme de prêſqu'iſle vèrs le cap de Faro en Sicile. Ce rocher eſt très-dangereux, tous lès vaiſſeaux qui y ſont emportez par la violence du flux, ou par celle des vents, y périſſent ſans reſſource; la Charybde eſt près du Cap de Faro en Sicile; c'eſt un tournant d'eau, qui a environ trente pas de diamétre. Les Matelots le craignoient beaucoup autrefois, aujourd'hui ceux de *Meſſine* vont s'y promener avec des barques plates, & après y avoir fait pluſieurs tours au gré de l'eau, ils s'en retîrent à force de rames. MATY.

MEſSIRE. ſ. m. Titre, ou qualité que prennent les Nobles, & les pèrſonnes de qualité dans les Actes qu'ils paſſent, au lieu de celle de *Maitre* qu'on donne aux Graduez. *Dominus.* Fut preſent haut & puiſſant Seigneur *Meſſire* Pièrre Séguier, Chevaliér, Chanceliér de France, *Meſſire* tel Abbé d'un tel lieu.

Ce mot vient de *men*; qui ſignifie *mon*, & de *ſire*, *Seigneur.*

MÉſSIRE, ſe dit quelquefois en riant, & alors il ſignifie la même chôſe, ou moins que Monſieur.

> Meſſire *Ambroiſe ne croit rien,*
> *Et ſa femme croit toutes chôſes.*

MÉſSIRE JEAN, eſt une poire rouſſe fort ſucrée, qui eſt meure en automne. *Pirum ſacharatum.* Quand elle vient à ſe gâter, elle eſt d'une amèrtume inſupportable.

MÉSSO. Voyez MEZZOVO.

MÉſTAYER. ſ. m. Qui a ſoin d'une métairie, qui la fait valoir. *Colonus.* Aujourd'hui on prononce *météier*, & on écrit *métayer* ſans *s*.

MÉſTEIL. ſ. m. *Frumentum miſtum*, & dans la baſſe Latinité *Maſtilio.* Froment mêlé avec du ſégle. On dit *meſteil*, & bléd *meſteil.*

MÉSTICE. ſ. m. & f. Enfant d'un blanc & d'une Indienne. *Hibris, Hybris.* Le mélange du ſang Éſpagnol affranchit ceux que le père veut bien reconnoître, & donne droit aux *Méſtices* de porter du linge. FRÉZIÉR. Les *Méſtices* viennent de l'Indien au blanc. ID.

MÉſTIÉR. ſ. m. Art; profeſſion qu'on choiſit, à laquelle on s'applique. *Ars, Ars illiberalis, ignobilis, ſordida.* Ce mot, qui ſignifie un emploi bas dans le propre, ſignifie quelque chôſe de plus noble dans le figuré. C'eſt ainſi que la métaphôre annoblit quelquefois les mots, en les détournant de leur ſignification naturelle. BOUH. La profeſſion des armes eſt le *métiér* d'un Gentilhomme, c'eſt le *métiér* des honnêtes gens. Ce Capitaine eſt bien entendu dans ſon *métiér*, il a vieilli dans le *métiér*. Combien voit-on de Prêtres qui regardent leur vocation, non comme un emploi qui doit les ſanctifier; mais comme un *métiér* qui doit les nourrir. FLÉCH. Un honnête homme n'eſt d'aucun *métiér*; ſa convèrſation ne le fait point remarquer. LE CH. DE M. Je ne ſuis point accoutumée au *métiér* de confidente. VILL. Le *métiér* de paraſite s'apprend aux dépens d'autrui. ABL. Molière a dit des coquettes que le monde abandonne;

> *Dans un ſi noir chagrin leur ſombre inquiétude,*
> *Ne voit d'autre recours que le* métiér *de Prude.* MOL.

> *Moi, je ne puis ſouffrir ces Auteurs affamez,*
> *Qui ſe mettent ſans honte aux gages d'un Libraire,*
> *Et ſont d'un art divin un* métiér *mèrcénaire.* BOIL.

> *On tient le* métiér *de Poëte,*
> *Pour un* métiér *de faineant.* GOM.

> *Mais de tous les* métiérs *où l'on peut s'attacher,*
> *Sçais-tu que le plus rude, Abbé, c'eſt de prêcher?* VILL.

> *La Satire, dit-on, eſt un* métiér *funeſte,*
> *Qui plait à quelques-uns, & choque tout le reſte.* BOIL.

On appelle Gens du *métiér*, ceux qui èxércent une profeſſion, qui ſont vèrſez dans la connoiſſance de quelque art, de quelque

ſcience, ainſi, quand on doute ſur quelque point de ſcience, on dit, il faut conſulter les Maîtres, ou les gens du *métiér*; ou les plus habiles dans le *métiér*. *Unicuique in ſuâ arte credendum eſt.* On dit auſſi à celui qui ſe mêle de juger de quelque chôſe où il eſt ignorant, taiſez-vous, ce n'eſt pas là vôtre *métiér*. Il faut que châcun ſe mêle de ſon *métiér*.

> *Quam ſcit quiſque, libens cenſebo exerceat artem.* HOR.

Ce mot de *métiér* vient de *miniſterium*. On dit auſſi en Éſpagne, le mot de *meneſter*, pour *beſoin*. Paſquiér dérive le mot de *métier* de *méneſtriér*, & le prouve par des lettres de Charles V. En Latin on appelle lès gens de *métiér*, *miniſteriales*, Du Cange dit qu'on a pris ce mot des Latins, où *Miniſtre* ſe diſoit des grands Officiérs de l'Empire, qu'on a appliqué depuis aux moindres Artiſans. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *myſterium* en la même ſignification, ou il vient plutôt du mot Celtique *mecher*, *métiér & art*.

MÉſTIÉR, ſe dit plus particulièrement des arts méchaniques. On appelle abſolument les Artiſans, les gens de *métiér*. Tous les Artiſans ſont diviſez par la Police en pluſieurs Corps de *métiérs*. Châque Corps a les Jurez du *métiér*, qui ont inſpection ſur les Maîtres du *métiér*, & qui tiennent regître des apprentifs du *métiér*, de ceux qu'on met en *métiér*, & on dit entreprendre ſur le *métiér*; quand un compagnon travaille du *métiér* hors de chez les Maîtres. Paul Burghèſe, Poëte Italien, qui avoit fait une Jeruſalem délivrée ſur le deſſein du Taſſe & ſur les mêmes rimes, ſçavoit quatorze *métiérs*, & n'avoit pas de quoi vivre. VIGN. DE MARV.

On appelle un *gâte-métiér*, celui qui donne ſa peine ou ſa marchandiſe à trop bon marché. On dit qu'un homme entend bien le *métiér*, quand il ſçait bien faire les chôſes dont il ſe mêle.

MÉſTIÉR, ſe dit quelquefois de ce qui ſe fait ordinairement, & par coutume. Les coquettes ſe font un *métiér* de tromper leurs Amans. C'eſt le *métiér* des Allemands, que de boire. Cet homme eſt accoutumé à tromper; il en fait *métiér* & marchandiſe.

> *Qu'un honnète homme une fois en ſa vie,*
> *Faſſe un ſonnet, une ode, une Elégie,*
> *Je le croi bien;*
> *Mais que l'on ait la tête bien raſſiſſe,*
> *Quand on en fait* métiér & marchandiſe,
> *Je n'en croirien.* AB. RÉGN.

> *C'eſt un méchant* métiér *que celui de médire;*
> *A l'auteur, qui l'embraſſe il eſt toujours fatal,*
> *Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.* BOIL.

MÉſTIÉR, ſignifie auſſi le chaſſis, ou autre piéce de bois ou de fèr qui ſèrt à tendre la beſogne, & à la diſpoſer, enſorte que le travail en ſoit facilité. *Jugum.* Les Tapiſſiérs ont des *métiérs* pour piquer leur matelas, pour faire les hautes lices; les Tiſſerans, les Ouvriérs de ſoye, les Paſſementiérs, ont des *métiérs* qu'ils montent différemment, ſelon qu'ils veulent variet leur beſogne. Les bas qui ſe font au *métiér* ſe travaillent avec la plus ingénieuſe machine du monde. On dit figurément en ce ſens d'un Auteur, qu'il a un ouvrage ſur le *métiér*; pour dire qu'il travaille à quelque compoſition de longue haleine. On dit auſſi, qu'un enfant eſt ſur le *métiér*, quand une femme eſt enceinte. On appelle *métiér deviné*, un jeu d'enfant où il faut qu'on devine l'intention de celui qui fait pluſieurs geſtes pour contrefaire un Artiſan de quelque *métiér*.

MÉſTIÉR, eſt auſſi un tèrme de Vinaigriér. C'eſt le cuviér, où les Vinaigriérs preſſurent la lie du vin pour faire du vinaigre, & mettent le marc dans des moules. *Lacus.*

MÉſTIÉR, eſt auſſi une éſpéce d'oublie, ou de pâtiſſerie mince & roulée, qui eſt cuite entre deux fèrs comme des gauffres, compoſée de farine & de ſucre, ou de miel. On l'appelle auſſi des *cornets de métiér*, ou *du petit métiér*. *Cruſtula mellita.*

MÉſTIÉR, ſignifie auſſi, Néceſſité, beſoin. *Opus, neceſſitas.* Il eſt bon *métiér* qu'il ait du bien, car il a bien de la charge ſur les brâs. Le Juge ordonne qu'un telle comparoiſſe, & ſi *métiér* eſt, qu'on y employe la force pour l'amener. Il eſt vieux en ce ſens. Les Éſpagnols diſent *meneſter* dans la même ſignification.

MÉſTIÉR, ſignifie auſſi le marc d'orge & d'avoine, ou l'eau chaude dans laquelle on a trempé la farine pour faire de la bière. *Jus ex hordeo & avena cerviſiaria maceratis.* Voyez MONET.

MÉſTIÉR, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Quand châcun fait ſon *métiér* les vaches ſont bien gardées. De tous *métiérs* il en eſt de pauvres & de riches. Il n'y a point de ſi petit *métiér* qui ne nourriſſe ſon maître. On dit auſſi, C'eſt un méchant *métiér* que celui qui fait pendre ſon maître. On dit auſſi d'un homme intriguant, il eſt de tous *métiérs*, & ſi il ne peut vivre. On dit

auſſi

auſſi, qu'un homme a ſervi d'un plat de ſon *métiér*, a joüé d'un tour de ſon *métiér*, quand il a fait quelque tour d'adreſſe, quelque fourberie. On le dit auſſi en bonne part, quand quelqu'un a fait quelque préſent, ou a apporté quelque chôſe de la nature du *métiér* dont il ſe mêle. Les Courtiſannes diſent auſſi, Le *métier* n'en vaut plus rien, tout le monde s'en mêle. On dit qu'une femme eſt du *métiér*, quand elle eſt de mauvaiſe vie. On dit baſſement, Chier ſur le *métiér*; pour dire, Renoncer à une profeſſion qu'on avoit embraſſée.

MÉſTIF, IVE. ſ. & adj. Quelques-uns diſent *métis*, ou *meſtice*. Voyez ce mot. Qui eſt venu de differentes éſpéces. *Hibris, hibrida*. On le dit proprement des chiens engendrez d'un chien & d'une chienne differents d'éſpéce. On ne ſçait quelle ſorte de chien c'eſt-là, il n'eſt ni mâtin, ni levriér, il eſt *métif*. Le mulet eſt d'une nature *métive*, engendré d'un âne & d'une cavale. Ce fruit eſt d'une nature *métive*; il n'eſt ni poire, ni pomme, mais il participe de l'un & de l'autre.

Ce mot vient de *mixtum*.

MÉſTIF, ſe dit figurément des hommes qui ſont engendrez de pére & mére de differente qualité, païs, couleur, ou Religion. *Hibrida*. Cet enfant eſt *métif*, engendré d'un pére éſclave, & d'une mére libre, d'un Môre & d'une Éſpagnole. En Éſpagne on appelle *mulato*, celui qui eſt engendré de pére ou de mére de differente couleur, ou de Religion, qui participe de l'une & de l'autre, comme un mulêt participe de deux natures; & c'eſt une fort grande injure. On appelle auſſi *métif*, un enfant né d'un Indien & d'une Éſpagnole, ou au contraire: dans le païs on appelle *crioles*. A Pérou on appelle proprement *métis*, ceux qui ſont nez d'un Éſpagnol & d'une Sauvage.

MÉSTIVAGE. ſ. m. Droit qui ſe léve ſur les blez qu'on moiſſonne; redevance de blez. *Meſtivagium* dans la baſſe Latinité.

MÉſTIVE. ſ. f. Voyez *meſtivage*, c'eſt la même chôſe. *Meſtiva* dans la baſſe Latinité.

MÉſTIVIÉR. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit *moiſſonneur*. *Meſſor*. Il ſe dit encore en pluſieurs Provinces.

> *Se ay trouvé aucun éſpi*
> *Après la main as* meſtiviérs,
> *Je l'ai glané moult volontiérs.* R. DE HUON.

MÉSTRATA. ſ. f. Nom propre d'une côte qui s'appelle autrement la côte de Droca. *Meſtrata*, *Ora Drocea*, anciennement *Pentapolis*. C'étoit anciennement la partie ſeptentrionale de la Cyrenaïque, en Afrique, aujourd'hui c'eſt la partie occidentale du Royaume de Barca. Elle eſt baignée par la riviére de Mélél, & par celle de Droca, qui lui donne le nom de côte de Droca.

MESTRE. ſ. Nom propre d'un ancien bourg de l'État de Veniſe. *Meſtra*, anciennement *Adnonum Venetia*. Il eſt dans le Dogado, ſur le Muſone, à deux ou trois lieües de Veniſe, tirant vèrs Trévigni. MATY.

MESTRE DE CAMP. Prononcez l's d'un ſon rude & ſiflant. ſ. m. Grand Officiér de Cavalerie. *Tribunus militum*. Il y a le *Meſtre de Camp* Général de la Cavalerie Légère, qui commande en l'abſence du Colonel Général, tous les Régimens de Cavalerie, & qui a un Régiment particuliér qui lui eſt affecté, lequel marche le ſecond en rang. On appelle *Meſtre de Camp*, ou Maréchal de Camp dans les carrouſels, celui qui conduit toute la pompe, qui régle la démarche, qui fait filer les quadrilles & leurs équipages, qui les introduit dans la carriére, & qui conduit à leurs poſtes les machines & les Cavaliérs.

MESTRE DE CAMP, eſt auſſi le Chef d'un Régiment particuliér de Cavalerie, comme le Colonel eſt le Chef d'un Régiment d'Infanterie. M. de Buſſi Rabutin, donne le nom de *Meſtre de Camp* au Colonel d'Infanterie, quand il dit, j'étois *Meſtre de Camp* d'Infanterie.

Meſtre de Camp, eſt encore le nom d'un Régiment de Cavalerie. Les véritables Régimens du Roi ſont le Colonel Général, & le *Meſtre de Camp* Général. DE BUSSI RAB.

La *Meſtre de Camp*, eſt la prémiére Compagnie d'un Régiment d'Infanterie. On dit aujourd'hui la *Colonelle*. *Centuria prima equitum; prima equitum turma*. Il n'y a qu'une *Meſtre de Camp* en France, qui eſt la Compagnie du Meſtre de Camp Général. DE BUSSI RAB.

MESTRE DE CAMP. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe Colombin, couleur d'agriote & blanc, elle eſt printaniére. MORIN.

MESTRE-ÉCOLE. ſ. m. Nom d'une ancienne dignité Scholaſtique. *Schola Magiſter*. Jean Duc de Bretagne fit éxécuteurs de ſon teſtament ſes amez & feaux Conſeillers M. Robert de S[t]. Pere, & Maître Eon de Rogé *Meſtre-Ecole* de Nantes. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 479.

Arbre de *Meſtre*, eſt le nom qu'on donne au grand mât ſur la Méditèrranée. *Malus maximus, decumanus*.

MESTRI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Meſtriana*. C'étoit anciennement une petite ville, ou un bourg de la baſſe Pannonie; maintenant ce n'eſt qu'un village de la baſſe Hongrie, ſitué dans le Comté de Weſprin, vèrs le lac Balaton. MATY.

MEſTS. ſ. m. On écrivoit ainſi autrefois. Voyez METS.

MEſTS de mariage. *Cibus nuptialis convivii*. C'eſt un droit qui eſt dû en quelques endroits au Seigneur, il conſiſte en ce que de toutes viandes qui ſe mangent aux nôces, en eſt dû un plat au Seigneur portable en ſa maiſon.

MÉSUAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Maiſon où on loge, propre à être habitée. *Domus habitationi idonea*, dans la baſſe Latinité *meſuagium*.

MÉSVE. ou *Méve*. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de France. *Maſua*, *Maſſava*. Il eſt dans le Nivernois ſur le bord de la Loire, entre Briare & Nevèrs.

MÉſVENDRE. v. act. Vendre une marchandiſe moins qu'elle ne vaut. *Inſimo pretio vendere*. Quand on voit qu'un Marchand commence à *mévendre*, à faire bon marché, c'eſt ſigne qu'il va faire bien-tôt banqueroute.

MÉſVENDU, UE. part. & adj. *infimo pretio venditus*.

MÉſVENTE. ſ. f. Vente à vil prix. *Venditio vili pretio*. Il y a toûjours de la *mévente* aux ventes forcées qu'on fait à l'encan.

MESURABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut meſurer. *Menſurabilis*. L'objèt de la Géométrie eſt toute ſorte de quantité, entant qu'elle eſt *meſurable*. La diſtance du Firmament eſt ſi grande qu'elle n'eſt pas *meſurable*.

MESURACA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Meſuraca*, autrefois *Reatium*. C'étoit anciennement une ville de la grande Gréce, en Italie. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Calabre ultérieure, environ à deux lieües de Belcaſtro, du côté du nord. MATY.

MESURAGE. ſ. m. Action par laquelle on meſure, ou on éxamine ſi la meſure eſt bonne. *Actio metiendi, menſio*. J'ai acheté tant de muids de bléd; j'en veux voir le *meſurage*; je ſuis content du *meſurage*.

MESURAGE, ſignifie auſſi le droit Seigneurial qu'on prend ſur chaque meſure, & la peine de celui qui meſure. *Metiendi jus, pretium*. Quand on a acheté le bléd au marché, il faut payer le droit du *meſurage*. Dans les greniérs on épargne le *meſurage*, on fait le *meſurage* ſoi même.

MESURAGE, ſe dit auſſi parmi les Arpenteurs. Lorſque le *meſurage* étoit défectueux, l'Arpenteur étoit tenu des dépens, dommages & intérêts des parties qui l'avoient employé. *Injuſtæ menſionis mulcta*. ÉCOLE DES ARP.

MESURE. ſ. f. Ce qui ſert de régle à connoître, & à déterminer la grandeur, l'étenduë, la quantité de quelque corps. *Menſura*. On attribuë à Caïn l'invention des *meſures*, ſur la ſeule opinion qu'il étoit avâre & avide du gain; conjecture toute des plus foibles, comme on le voit, de quelque côté qu'on la prenne. Car comment prouver la prétenduë avidité de Caïn? Et ſecondement, les *meſures* ſont auſſi contraires à l'avarice, qu'elles lui pourroient paroître favorables par un endroit; en éfet, ſi elles empêchent que le vendeur ne donne trop, elles empêchent auſſi que l'acheteur ne reçoive au-deſſus de ce qu'il doit, & de ce que l'avidité pourroit tirer. On dit que c'eſt Pythagore qui les introduiſit dans la Gréce.

La *meſure* des longueurs eſt la ligne ou grain d'orge, le pouce contenant douze lignes, le piéd douze pouces, le pas géométrique cinq piéds, la toiſe ſix piéds, la perche des Géométres dix piéds; en quelques lieux elle va juſqu'à vingt-deux piéds; le ſtade 125. pas; le mille huit ſtades; la lieuë Françoiſe trois mille. Et pour les diſtances céleſtes, la *meſure* eſt le demi-diamétre de la tèrre de 1500 lieuës ou environ, en donnant 25 lieuës à chaque degré de grand cèrcle. Il y a auſſi pour les étoffes, l'aune, la canne, la vèrge, la braſſe, qui ſont differentes, ſelon les lieux. Pour les ſurfaces, l'arpent de cent perches quarrées, l'acre, le journal, &c. Pour les corps ſolides, le pied cube, la toiſe cube. On appelle *meſures rondes*, celles qui ſervent à meſurer les grains & les fruits, le litron, le boiſſeau, le minot, ou bichet, le ſeptiér, le muid. Pour les liqueurs, le tonneau, la pipe, la barrique; & en détail, le demi-ſeptiér, la chopine, la pinte, la quarte; le pot, la feuillette. La *meſure* d'hèrbes en Médecine ſe fait par faſcicules, manipules & pugilles. Tous ces mots ſeront expliquez à leur ordre.

La *meſure* nouvellement reglée de l'arpentage des Eaux & Forêts eſt de douze lignes par pouce, douze pouces pour le piéd, vingt-deux piéds pour perches, & cent perches par arpent. Cela ſe garde dans la *meſure* des bois qui apartiennent au Roi; mais n'empêche pas qu'on ne ſe ſerve ailleurs des *meſures* differentes uſitées dans chaque païs.

L'Ordonnance du mois d'Octobre 1669. régle l'étalonnage des *meſures* des grains, farines, légumes, fruits, charbons, &c. & les

les anciennes *meſures* ſont abrogées. Il eſt ordonné qu'il ſera fondu de nouvelles matrices qui ſeront gardées dans la Chambre des Meſureurs de ſel qui eſt à l'Hôtel de Ville, ſur leſquelles ſera fait l'épalement de toutes les *meſures* de bois, qui doivent être marquées à la lettre courante de l'année. Les *meſures* de bois doivent avoir un cèrcle de fèr en dehors pour les cintrer, qui ſera appliqué bord à bord du fût du minot.

Les étalons des *meſures* doivent être en dépôt entre les mains de l'autorité publique. Autrefois à Rome ils ſe gardoient au Capitôle, comme l'inſcription du Congius de Veſpaſien le montre. Voyez Grutèr, p. CCXXIII. 3. Enſuite pour une plus grande commodité Valentinien ordonna qu'il y en auroit en châque quartiér de la ville. Après Conſtantin les Empereurs donnèrent les étalons des *meſures* aux Papes, pour en être les dépoſitaires, & les garder; ou bien au Sénat.

Les *meſures* Romaines ſont amplement expliquées par le Père Monet au mot *meſure*.

Caſimir, Polonois, dans ſa Pyrotéchnie, fait un dénombrement général des noms des *meſures* de tous les peuples de l'Europe, tant anciennes que modèrnes, & leur réduction à une cèrtaine. Le Roi Philippes V. en l'an 1321. avoit réſolu de réduire toutes les meſures à une ſeule, auſſi-bien que les poids & les monnoyes.

Thévenot a donné un avis pour faire une *meſure* générale, en prenant pour principe les céllules des abeilles, qui ſont égales par toute la tèrre: Mouton, Chanoine de Lyon, en a donné un autre fort plauſible par le moyen d'un pendule. Voyez ſon livre. Monſieur Picard a auſſi trouvé une *meſure* univèrſelle d'un pendule, ſur le piéd de laquelle il a meſuré la circonférence de la tèrre. Voyez ſon livre ſur la *meſure* de la tèrre.

Les *meſures* les plus connuës des Anciens ſont celles-ci. Le doigt, *digitus*, il en faut quatre pour faire le palme, *palmus*, & ſeize pour faire le piéd, *pes*, le ſémis eſt le demi-piéd; le ſpithame chez les Grècs, eſt de l'étenduë qu'il y a de l'éxtrémité du petit doigt à l'extremité du pouce, lorſque ces doigts ſont ouvèrts & auſſi éloignez qu'ils peuvent l'être: les Latins l'appellent *dodrans*, & quelquefois le grand palme, *palmus major*. La coudée, *cubitus*, eſt d'un piéd & demi; le *greſſus*, ou petit pas, de deux piéds & demi; le pas, *paſſus*, de cinq piéds; l'aune, *ulna*, eſt de ſix piéds; la pèrche, *pertica*, de deux pas, ou de dix piéds; le pléthre, *plethrum*, de cent piéds; le *juger*, ou arpent, eſt de deux cent quarante piéds en long, & de cent vingt en large; le ſtade, *ſtadium*, eſt de cent vingt-cinq pas, qui font ſix cens vingt cinq piéds. Le diaule, *diaulus*, comprend deux ſtades; le mille, *milliarium*, eſt de mille pas, ou de huit ſtades; le dolique, *dolichus*, eſt de vingt & un ſtades. Les noms des *meſures* modèrnes, & les noms des anciennes, quand ils ſont reçûs par l'uſage ſe trouvent à leur place dans l'ordre alphabétique.

On appelle abſolument *meſure*, cèrtaines quantitez dont on emplit quelques vaiſſeaux qui n'ont point de nom particuliér. Il faut donner deux *meſures* d'avoine à vôtre cheval. Les pauvres gens n'achétent qu'une *meſure* de ſel à la fois, qui eſt un quart de litron. Les Bouchérs vendent le ſuif à la *meſure*. C'eſt une jatte qui en contient environ 33. livres. On dit en ce ſens, la grande & la petite *meſure*, en parlant d'un même nom de *meſure*, qui eſt plus grande en une Seigneurie qu'en l'autre. Le bléd ſe donne au moulin en *meſure* râſe, & on le rend en farine en *meſure* comble. On éxcommunie ceux qui vendent à faux poids & à fauſſe *meſure*. On appelle *bonne meſure*, ce qu'on donne pour le par deſſus, au delà de la *meſure* réglée. Échantillonner une *meſure*, eſt la rendre égale à la *meſure* qui eſt conſèrvée dans les dépôts publics, & la faire marquer pour faire connoître qu'elle eſt juſte.

Mesure de suif, Pain de ſuif peſant cinq livres & demie. *Sebi menſura; ſebi pondo quinque cum ſemiſſe.* Après que les Bouchérs ont fondu leurs ſuifs, ils en rempliſſent des tèrrines, ou des ſebilles de bois, & l'y laiſſent refroidir, ce qui forme dans châque tèrrine, ou ſebille, une éſpéce de pain que l'on en retîre après qu'il eſt aſſez froid & endurci. Châcun de ces pains eſt toujours du poids de cinq l. & ½ juſte; c'eſt ce qu'on appelle une meſure de ſuif. De la Mare, *Traité de Police L. V. Tit. XX. C. IX. T. II. p. 1286.*

Droit de Mesure, eſt un droit que différens Seigneurs ont de régler les *meſures* dans leurs Seigneuries. *Jus ſtatuendæ*, ou *definiendæ menſuræ.*

Gréaves dans ſon Traité Anglois du piéd Romain, imprimé à Londres en 1647. p. 40 & 41. M. Picard, M. Auzout & M. Harris, dans ſon Dictionnaire Anglois des Sciences & des Arts au mot Measures, ont donné des tables des *meſures* anciennes & modèrnes comparées entre elles, & de leurs proportions. Voici ce que l'on a trouvé de plus éxact & de plus ſûr.

Table des Meſures de divèrſes Nations comparées au piéd Romain, tirée de Greaves, p. 46.

Suppoſant le piéd Romain du monument de Coſſutius à Rome, diviſé en 1000. parties égales, les autres *meſures* ſont en proportion avec ce piéd en la manière qui ſuit.

Le piéd Romain du monument de Coſſutius.	1000.	
Le piéd Romain du monument de Statilius à Rome.	1005.	17 centiêmes.
Le piéd Romain de Villalpandus pris ſur le Congius de Veſpaſien.	1019.	65 centiêmes.
L'ancien piéd Grèc qui étoit, au Romain comme 25 eſt à 24.	1041.	67 centiêmes.
Le piéd de Roi de Paris.	1104.	45 centiêmes.
Le piéd d'Angletèrre.	1034.	13 centiêmes.
Le piéd de Veniſe.	1201.	65 centiêmes.
Le piéd du Rhin de Snellius.	1068.	25 centiêmes.
Le dérah, ou coudée d'Égypte.	1886.	25 centiêmes.
L'Ariſh de Pèrſe.	3306.	10 centiêmes.
La grande pique des Turcs à Conſtantinople.	2275.	8 centiêmes.
La petite pique des Turcs à Conſtantinople eſt à la grande comme 31 eſt à 32.		
Le braccio, ou bras de Florence.	198.	28 centiêmes.
Le braccio de Sienne pour tout.	1282.	38 centiêmes.
Le braccio de Sienne pour la toile.	2041.	37 centiêmes.
Le braccio de Naples.	2171.	66 centiêmes.
La Canne de Naples.	7114.	79 centiêmes.
La Vare d'Almerie & de Cadis en Éſpagne.	2854.	19 centiêmes.
Le palme des Architéctes à Rome, dont X. font la canne des mêmes Architéctes.	759.	98 centiêmes.
Le palme du braccio des Marchands & des Tiſſerans à Rome. On voit ſa meſure & ſa forme ſur un marbre au Capitôle, avec cette inſcription, Curante Lu Porto.	719.	24 centiêmes.
Le palme de Génes	842.	31 centiêmes.
L'aune d'Anvèrs.	2360.	91 centiêmes.
L'aune d'Amſtèrdam.	2345.	40 centiêmes.
L'aune de Leiden.	2337.	13 centiêmes.

Table de la proportion du piéd de Paris, avec les meſures de différentes Nations, tirée de l'Anglois de Greaves, p. 41.

Le piéd de Roi de Paris diviſé en 1068 parties, dont châcun des douze pouces dont il eſt compôſé, en contiendra 89, les autres meſures ſeront en proportion avec le piéd de Paris en la manière qui ſuit,

Le piéd de Paris.	1068.	
Le piéd Romain du monument de Coſſutius.	967.	
Le piéd Romain du monument de Statilius.	972.	
Le piéd Romain de Villalpandus.	986.	
Le piéd Grèc.	1007.	29 centiêmes.
Le piéd d'Anglетèrre.	1000.	
Le piéd de Véniſe.	1162.	
Le piéd du Rhin de Snellius.	1033.	
Le dérah, ou la coudée d'Égypte.	1824.	
L'Ariſh de Pèrſe.	3197.	
La grande pique des Turcs à Conſtantinople.	2200.	
La petite pique des Turcs à Conſtantinople eſt à la grande comme 31 à 32.		
Le braccio de Florence.	1913.	
Le braccio de Sienne pour tout.	1242.	
Le braccio de Sienne pour la toile.	1974.	
Le braccio de Naples.	6880.	
La vare d'Almérie & de Gibraltar en Éſpagne.	2760.	
Le palme des Architéctes à Rome.	732.	
Le palme du braccio des Marchands & des Tiſſerans à Rome.	695.	1 deuxiéme.
Le palme de Gènnes.	815.	
L'aune d'Anvèrs.	2283.	
L'aune d'Amſtèrdam.	2268.	
L'aune de Leyde.	2260.	

Proportion de pluſieurs meſures entre elles par M. Picard.

Le piéd de Paris ſuppôſé de	720.

Le

Le piéd du Rhin, ou de Leyde obſèrvé par M. Picard.	696.	
La pèrche du Rhin contenant 12 piéds.		
Le piéd de Londres.	675.	1 deuxième.
Le piéd Danois obſèrvé par M. Picard.	701.	8 dixièmes.
L'aune Danoiſe contenant 2 piéds.		
Le piéd de Dantzic pris par proportion ſur celui de Leyde du L. I. de la Sélénographie d'Hévélius.	636.	
Le piéd de Lyon ſur une obſèrvation de M. Auzout.	757.	2 troiſièmes.
Le piéd de Boulogne par le même.	843.	
La bracce de Florence obſèrvé par le même, & le Père Mèrſenne.	1290.	
Le piéd de Suéde.	658.	1 quatrième.
Le piéd de Bruxelles.	609.	3 cinquièmes.
Le piéd d'Amſtèrdam pris ſur celui de Leyde ſelon Snellius.	629.	
Le palme des Architèctes à Rome obſèrvé par Mrs Picard & Auzout.	494.	1 quatrième
La canne des Architèctes contient dix palmes.		
Le piéd Romain du Capitole éxaminé par Mrs Picard & Auzout.	653. ou 653. 1 deux.	
Le même pris ſur le piéd Grèc.	652.	

Car le nombre 652. pour le piéd Romain du Capitôle convient parfaitement avec le piéd Grèc qui eſt de 679 ſelon la proportion de 24 à 25; mais parce que ſelon Greaves, le piéd d'Anglètèrre eſt au piéd Romain, comme 1000 à 967, il s'enſuit que le piéd Romain, eſt dans l'état qu'il eſt, de 653 parties plus $\frac{1}{2}$.

Le piéd Romain de Villalpandus pris ſur le Congius, ſelon Riccioli.	665.	2 quinzièmes.
Le piéd Romain du monument de Statilius.	655.	1 deuxième.
Le piéd Romain de la Vigne Mattei.	657.	1 deuxième.
Le piéd Romain pris du palme.	658.	3 quatrièmes.
Ou près de.	659.	
Le piéd Romain tiré ſur les pavez du Panthéon, en les ſuppôſant de dix piéds Romains.	653.	
Le piéd Romain tiré d'une bande de marbre du même pavé, en la ſuppôſant de trois piéds Romains.	650.	
Le piéd Romain pris ſur les portes du même temple, en les ſuppôſant de 20 piéds Romains de large.	661.	1 troiſième.
Le piéd Romain pris ſur la pyramides de Ceſtius, en la ſuppôſant de 95 piéds Romains.	653.	1 deuxième.
Le piéd Romain pris ſur le diamétre des colonnes pris de l'arc de Septime Sévère.	653.	1 troiſième.
Le piéd Romain pris ſur la bande de porphire du pavé du Panthéon.	653.	1 troiſième.

Ceci eſt pris de divèrs Ouvrages de Mathématique & de Phyſique par M^rs de l'Académie Royale des Sciences à Paris, 1693. in fol. p. 366 & 367.

Meſures priſes ſur les Originaux, & comparées avec le piéd du Châtelet de Paris, par M. Auzout.

Le piéd de Paris diviſé en 1440 parties égales, c'eſt-à-dire, châque ligne en dix parties; c'eſt ſur cette meſure que les ſuivantes ſont réduites.

Le palme de Rome pris au Capitole contient 988 $\frac{1}{2}$ ou 8 pouces 2. lignes 8 $\frac{1}{2}$ parties.

Celui des paſſèts eſt quelquefois un peu plus grand, & fait 8 pouces, 3 lignes. Le paſſet eſt une meſure de buis qui contient ordinairement 5 palmes, & qui eſt faite de pluſieurs piéces, qui ſont jointes enſemble par des cloux, pour pouvoir ſe plier & ſe porter commodément.

La palme eſt diviſée en 12 onces, & l'once en 5 minutes, ce qui fait 60 minutes au palme: on ne ſe ſèrt point d'une plus petite diviſion; 10 palmes font la canne qu'on nomme d'Architècte.

Le piéd Romain, que l'on nomme ancien, qui eſt celui de Lucas Poetus pris au même lieu contient 1306, ou 1307 parties. Il eſt un peu trop petit, puiſque le palme devant être les trois quarts du piéd, ou 12 doigts des 16 qui compoſent tout le piéd, il devroit contenir ſuivant la prémière meſure 1318 parties.

Il reſte à Rome deux piéds antiques ſur des ſépulcres de Maſſons, ou d'Architèctes; l'un dans le jardin de Belvedère, & l'autre dans la vigne Mattei, & quoique les diviſions en ſoient mal faites & inégales, on peut pourtant ſuppôſer que le total en eſt bon. Celui de Belvedère contient 1311 parties ou bien 10 po. 11 l. & 1 partie ou $\frac{1}{10}$. Et celui de la vigne Mattei en contient 1315; ou bien 10 po. 11 l. 5 parties $\frac{1}{2}$ ligne, & comme ils peuvent être un peu diminuez ſur les bords, on peut les éſtimer égaux à 16 onces du palme modèrne.

Par toutes ces meſures on peut prendre l'aune de Paris pour 4 piéds Romains antiques.

Le piéd Grèc pris au Capitole à 1358 parties ou bien 11 po. 3. l. 8 parties, étant au Romain comme 25 à 24, comme l'on déduit ordinairement de la différence de leurs ſtades, dont l'une contenoit 600 piéds, & l'autre 625. Le piéd Romain étant 1306 ou 1307, le piéd Grèc devroit être 1373. Si le Romain étoit 1311, le Grèc ſeroit 1365 $\frac{1}{4}$ ſi le Romain étoit 1315, le Grèc ſeroit 1369 $\frac{12}{24}$. toujours plus grand que celui du Capitôle marqué par Lucas Poetus.

Notà. Le piéd qui eſt à Belvedère ſur le tombeau de T. Statilius Menſor, eſt diviſé en palmes & en doigts; la diviſion en eſt malfaite & groſſière; l'autre qui eſt dans la vigne Mattei ſur un autre tombeau de Coſſutius n'eſt point diviſé en doigts. Il eſt à croire que Limas Poetus avoit marqué le piéd Romain & le piéd Grèc de juſte proportion; mais qu'à force de prendre le piéd Romain on l'a augmenté. Si le Romain étoit 652, le Grèc ſeroit 679 $\frac{1}{8}$.

Le palme de Marchand dont 8 font la canne, dont on ſe ſèrt pour meſurer toutes les étoffes à 1102 $\frac{1}{2}$ parties ou bien 9 po. 2 $\frac{1}{4}$ de ligne. La canne faiſant juſtement 6 piéds, 1 po. 6 lign. elle revient à peu-près à une aulne & 2 tièrs de celle de Paris.

Le palme & la canne de Rome pour les Marchands eſt préciſément le pan & la canne dont on ſe ſèrt à Montpellier.

Le palme de Naples pris ſur l'original a 1161, ou 1162 parties, ou bien 9 po. 8 l. 1 ou 2 parties.

La braſſe de Florence priſe à la meſure publique contre la priſon a 2580; ou 2581 parties, c'eſt-à-dire, 1 piéd 9 po. & 6 l. ou une partie davantage; mais le prémiér eſt plus juſte.

Le piéd de Boulogne pris dans le Palais de la Vicairie a 1686 parties, ou bien 1 piéd 2 po. & 6 parties.

Le bras pris au même lieu a 2826 parties, ou bien un piéd 11. po. 6 l. ce qui ne fait pas juſtement 5 piéds de 3 bras, comme le ſuppoſe le P. Riccioli.

Le bras de Modéne a 2812 $\frac{1}{2}$ parties, ou bien 1 piéd 11 po. 5. l. 1 quatrième.

Le bras de Parme pris auprès du Dôme a 2526 parties, ou bien 1 piéd 9 po. 6 parties.

Le bras de Lucques a 2615 parties, ou bien 1 piéd 9 po. 9. l. 5 parties.

Le bras de Sienne pris ſur la canne publique qui eſt pôſée horizontalement ſous la loge de l'hôtel de ville, & qui contient 4 bras, a 2667 parties, ou bien 1 piéd 10 po. 2 l. & 7 parties.

Le piéd de Milan pris ſur le traboco de bois où on éprouve les meſures a 1760 parties; ou bien 1 piéd 2 po. 8 lignes, & le bras dont le piéd fait les deux tièrs, a 2640 parties, ou bien 1 piéd 10 pouces.

Le piéd de Pavie pris ſur la canne de fèr qui eſt à la porte du Dôme a 2080 parties, ou bien 1 piéd 5 po. 4 lignes; & le bras dont il eſt les trois quarts a 2780 parties; ou 1 piéd 1 po. 2 l.

Le piéd de Turin pris ſur le même de cuivre qui eſt dans l'hôtel de ville a 2274 parties; ou bien 1 piéd 6 po. 11 lignes 4 parties.

Le piéd de Lion contient 1515 & $\frac{1}{2}$ de parties; ou bien 1 piéd 7 lignes & $\frac{17}{18}$.

La toiſe contient 7 piéds $\frac{1}{2}$.

L'aune de Lyon contient 3 piéds, 7 pouces 8 l. & 3 parties.

Telles ſont les meſures données par M. Auzout dans les divèrs Ouvrages de Meſſieurs de l'Académie des Sciences 1693. p. 368, 369, & 370.

Table de différentes meſures exactement comparées avec le piéd Anglois, diviſé prémièrement en 1000 parties égales, puis en pouces & en dixièmes parties de pouces; tirée du Dictionnaire Anglois des Arts & des Sciences de M. Harris Tom. I. au mot Meaſures.

Le piéd de Londres.	1000.		12 pouces.
Le piéd de Paris.	1068. ou bien 1 piéd,		0 po. 8 dix. de po.
Le piéd d'Amſtèrdam.	942.		11 po. 3 dixièmes.
Le piéd de la Brille.	1103.	1 p.	1 po. 2 dixièmes.
Le piéd d'Anvèrs.	946.		11 po. 3 dixièmes.
Le piéd de Dort.	1184.	1 p.	2 po. 2 dixièmes.
Le piéd du Rhin, ou de Leyde.	1033.	1 p.	0 po. 4 dixièmes.
Le piéd de Lorraine.	958.		11 po. 4 dixièmes.
Le piéd de Malines.	919.		11 po.
Le piéd de Middelbourg.	991.		11 po. 9 dixièmes.
Le piéd de Straſbourg.	920.		11 po.

Le piéd de Brémen.	964.	11 po. 6 dixiêmes.
Le piéd de Cologne.	954.	11 po. 4 dixiêmes.
Le piéd de Francfort ſur le Mein.	948.	11 po. 4 dixiêmes.
Le piéd d'Éſpagne.	1001.	1 piéd.
Le piéd de Tolède.	899.	10 po. 7 dixiêmes.
Le piéd Romain.	967.	11 po. 6 dixiêmes.
L'ancien piéd Romain de { Coſſutius. Statitilius. }	972.	11 po. 7 dixiêmes.
Le piéd de Boulogne en Italie.	1204.	1 p. 2 po. 4. dixiêmes.
Le piéd de Mantouë.	1569.	1 p. 6 po. 8 dixiêmes.
Le piéd de Véniſe.	1162.	1 p. 1 po. 9 dixiêmes.
Le piéd de Dantzick.	944.	11 po. 3. dixiêmes.
Le piéd de Copenhague.	965.	11 po. 6 dixiêmes.
Le piéd de Prague.	1026.	1 p. 0 po. 3 dixiêmes.
Le piéd de Riga.	1831.	1 p. 9 po. 9 dixiêmes.
Le piéd de Turin.	1062.	1. p. 0 po. 7 dixiêmes.
Le piéd Grèc.	1007.	1 p. 0 po. 1 dixiêmes.
Le piéd de Paris, ſelon M. Bèrnard.	1066.	
Le piéd univèrſel.	1089.	
L'ancien piéd Romain.	970.	
Le piéd de Boulogne, ſelon M. Auzout.	1140.	
L'aune de Lyon.	3976.	3 p. 11 po. 7 dixiêmes.
L'aune de Boulogne.	2056.	2 p. 0 po. 8 dixiêmes.
L'aune d'Amſtèrdam.	2269.	2 p. 3 po. 2 dixiêmes.
L'aune d'Anvèrs.	2273.	2 p. 0 po. 2 dixiêmes.
L'aune du Rhin, ou de Leyde.	2260.	3 p. 3 po. 1 dixiêmes.
L'aune de Francfort.	1826.	1 p. 9 po. 9 dixiêmes.
L'aune d'Hambourg.	1905.	1 p. 10 po. 8 dixiêmes.
L'aune de Leiping.	2260.	2 p. 3 po. 1 dixiêmes.
L'aune de Lubeck.	1908.	1 p. 9 po. 8 dixiêmes.
L'aune de Nuremberg.	2227.	2 p. 3 po. 3 dixiêmes.
L'aune de Bavière.	954.	11 po. 4 dixiêmes.
L'aune de Vienne.	1053.	1 p. 0 po. 6 dixiêmes.
L'aune de Boulogne.	2147.	2 p. 1 po. 7 dixiêmes.
L'aune de Dantzick.	1903.	1 p. 10 po. 8 dixiêmes.
L'aune, où braccio de Florence.	1913.	1. p. 11 pouces.
Le palme d'Éſpagne, ou de Caſtille.	751.	9 pouces.
La vare ou vèrge d'Éſpagne, contenant 4 palmes.	3001.	3 piéds.
La vare de Liſbone.	2750.	2 p. 9 pouces.
La vare de Gibraltar.	2760.	2. p. 9. po. 1 dixiêmes.
La vare de Tolede.	2685.	2 p. 8 po. 2 dxiêmes.
La palme de Naples.	361.	9 po. 6 dixiêmes.
Le braccio de Naples.	2000.	2 p. 1 po. 2 dixiêmes.
La canne de Naples.	6880.	6 p. 10 po. 5 dixiêmes.
Le palme de Gennes	830.	9 po. 6 dixiêmes.
La calamus de Milan.	6544.	6 p. 6 po. 5 dixiêmes.
La coudée de Parme.	1866.	1 p. 10 po. 4 dixiêmes.
La coudée de la Chine.	1016.	1 p. 6 po. 2 dixiêmes.
La coudée du Carre.	1824.	1 p. 9 po. 9 dixiêmes.
L'ancienne coudée de Babylone.		1 p. 6 po. 24 centiêmes.
L'ancienne coudée grecque.		1 p. 6 po. 13 centiêmes.
L'ancienne coudée Romaine.		1 p. 5 po. 496 milliem.
La pique de Turquie.	2200.	2 p. 2 po. 4 dixiêmes.
L'arach de Perſes.	3197.	3 p. 2 po. 3 dixiêmes.

MESURE, en Géomètrie & en Arithmétique ſe dit d'une cèrtaine quantité, ou nombre, qui étant pluſieurs fois répetez, égalent une autre grandeur à laquelle on les rapporte. *Pars aliquota*. 4. eſt la *meſure* de 20. étant répeté 5. fois 5. eſt auſſi la *meſure* de 20. étant répeté 4 fois 7. ne peut être la *meſure* de 20. mais bien de 21 ou de 28, étant répeté trois ou quatre fois. Et on dit que dèux nombres ont une *meſure* commune, quand le même nombre les peut meſurer, comme de 20 & 40. la *meſure* commune eſt 5. étant répeté quatre fois pour le prémiér nombre, & huit pour le ſecond. Ainſi tous les nombres entiérs ſont commenſurables, parceque leur *meſure* commune eſt l'unité; mais toutes les lignes ne le ſont pas. Le côté du quarré & ſa diagonale ne peuvent jamais avoir de *meſure* commune : & c'eſt pourquoi on appelle ces lignes *incommenſurables*. Voyez Euclide, Livre 10.

On dit en Philoſophie, que le tems eſt la *meſure* du mouvement, *Tempus eſt menſura motus*, & au contraire dans la Méchanique, on ſe ſèrt du mouvement pour meſurer le tems, comme on voit dans les machines, horloges, pendules, clepſydres, &c.

MESURE, ſe dit chez les Artiſans, de l'obſèrvation & marque qu'ils font d'une cèrtaine étenduë, pour y joindre ou y appliquer quelque ouvrage manuel qui y convienne. *Menſura, menſio*. Ainſi un Appareilleur prend la *meſure* des pièrres avec ſon compas & ſa régle. Un Tailleur prend la *meſure* d'un habit avec des bandes de parchemin. Un Cordonniér prend la *meſure* des ſouliérs avec ſon compas, &c.

MESURE, ſe dit auſſi de la cadence, & des tems qu'on doit obſèrver en Poëſie, à la Danſe & en Muſique, pour les rendre agréables & regulières. *Menſura, tempus, duratio*. Les vèrs héxamètres, pentamétres, Iambiques, Saphiques, ſont de différentes *meſures*. Les *meſures* des vèrs François ſont les piéds, ou cèrtain nombre de ſyllabes. D'abord il n'y avoit nulle *meſure* fixe, ſans autre régle l'on partageoit les paroles en portions egales. L'oreille ſeule en faiſoit le partage pour former une éſpece de cadence. Enſuite on inventa les piéds qui devinrent la *meſure* des vèrs.

MESURE, ſe dit du tout, de la proportion, & de la juſteſſe des penſees. *Ordo, ſeries, proportio*. La véritable grandeur d'une penſée doit avoir de juſtes *meſures* : tout ce qui excéde eſt hors des régles de la pèrfection. BOUH. De tous les Écrivains ingénieux celui qui ſçait le moins réduire ſes penſées à la *meſure* que demande le bon ſens, c'eſt Séneque. ID.

MESURE, ſe dit preſque dans le même ſens de ce qui eſt trop étudié, trop compaſſé. *Nimis exacta proportio*. Cet homme ne parle que par poids, & par *meſure*, c'eſt à-dire, qu'il ne dit rien qu'il ne ſoit preparé, & médité. J'ai fort mauvaiſe opinion de ces pèrſonnes ſi concèrtées qu'elles ne parlent que par poids, & par *meſure*. BELL.

Ses geſtes compaſſez, ſes regards de meſure,
Ne laiſſent aucun mot aller à l'aventure. CORN.

Chez les Maîtres en fait d'armes on appelle *Etre à meſure*, quand on juge ſi la diſtance qui ſepare de l'ennemi eſt telle, qu'on lui puiſſe porter un coup de piéd fèrme, ou autrement; ce qui arrive, quand du mi fort de l'epée on peut toucher le foible de celle de l'ennemi ſans bouger le piéd droit, ni avancer le gauche; & la *meſure* pour paſſer ſur l'ennemi, c'eſt quand les deux foibles des épées ſe touchent, & celui qui de ſon fort pourra toucher le foible de quelque épée que ce ſoit, ſera toûjours dans la *meſure*.

On dit auſſi, rompre la *meſure*; pour dire, faire manquer le coup de ſon ennemi en ſe reculant. Revenir à la *meſure*. Serrer la *meſure*, c'eſt avancer ſur ſon ennemi, le preſſer. Lâcher la *meſure*, c'eſt reculer.

MESURE, en tèrmes de Muſique, eſt l'éſpace du tems que le Maître du concèrt employe à hauſſer & baiſſer la main pour conduire les mouvemens du chant, tantôt plus vite & tantôt plus lent, ſelon le genre de Muſique, ou le ſujèt qu'on chante ou qu'on joué. *Numerus, modulatio, moderatio*. La *meſure* contient ordinairement une ſeconde d'heure, qui eſt environ le tems du battement du poux & du cœur : deſorte que la ſiſtole ou contraction du cœur répond à l'élevation de la main; & ſa diaſtole, ou dilatation, à l'abaiſſement. Elle dure environ autant de tems qu'une pendule de deux piéds & demi de long en employe à faire un tour & un retour.

La *meſure* ſe regle ſuivant la différente qualité ou valeur des notes de Muſique, ſelon leſquelles on marque le tems qu'il faut donner à chaque note. Par éxemple, la *ſemi bréve* dure un lever & un baiſſer, & c'eſt la *meſure* entière. La *minime*, qu'on nomme *blanche*, dure un lever ou un baiſſer. Et la noîre dure la moitié d'un lever, ou d'un baiſſer, parce qu'on en fait toûjours quatre à la *meſure*.

La *Meſure binaire*, ou *double*, eſt celle où le lever & le baiſſer de la main ſont égaux.

La *Meſure ternaire*, ou *triple*, eſt celle où le frapper eſt double, ou deux fois plus long que le lever, pendant laquelle on chante deux notes blanches en frapant, & une en levant : & pour ce ſujèt on met le nombre de trois au commencement des régles, lorſqu'on chante la *meſure* tèrnaire, & un c trenché lorſqu'elle eſt binaire, ou égale.

Ce lever & baiſſer de la main s'appelloit chez les Grècs *ἄρσις* & *θέσις*. Saint Auguſtin l'appelle *plauſus*, & les Éſpagnols *compas*.

La *pleine meſure*, eſt celle pendant laquelle on chante quatre notes; comme aux Allemandes, aux gigues, &c. Et on dit qu'un homme joué de *meſure*, qu'il danſe de *meſure*, quand il obſèrve ces *meſures* & ces tems.

En tèrmes de Manége, on le dit auſſi des tems, des mouvemens, des diſtances qu'il faut obſèrver, comme des cadences pour faire agréablement cet éxèrcice.

MESURE,

Meſure, ſe dit figurément en Morale, des précautions, du ménagement des tems, des occaſions, & des autres circonſtances, qui font réüſſir, ou qui ruinent toutes les affaires. *Moderatio, obſervatio.* Prendre des *meſures* infaillibles. Fl. Un Prince qui entreprend une guèrre doit bien prendre ſes *meſures*; obſèrver bien la conjoncture, l'état, les forces de ſes ennemis. Il doit prendre des *meſures* avec les Princes voiſins. Une bataille pèrduë peut rompre toutes ſes *meſures*. On rompt les *meſures* de la convoitiſe, & on ſauve la fragilité d'une femme, en la ſevrant avec prudence des compagnies qui pourroient corrompre ſes mœurs. Vill. On dit d'un homme inconſtant, irréſolu & difficultueux, qu'on ne ſçauroit prendre aucunes *meſures* avec lui; pour dire, qu'on ne peut ſe fier à ſes promeſſes: qu'on ne peut garder aucunes *meſures* avec lui; pour dire, qu'on ne veut avoir pour lui aucun égard, aucune conſidération. La multitude ne garde d'ordinaire aucunes *meſures* ni pour le mal ni pour le bien. S. Évr. Il faut garder de juſtes *meſures*, même pour le bien. Id.

En Théologie on dit que Dieu a créé toutes chôſes en nombre, poids, & *meſure*.

Pondere, menſurâ, numero, Deus omnia fecit.

Que du fini, à l'infini, il n'y a ni *meſure*, ni proportion; que la miſericorde de Dieu eſt ſans bornes & ſans *meſure*, que J. C. n'a pas reçû l'Éſprit par *meſure*; que chacun ſe doit conduire ſelon la *meſure* de ſa foi. Il faut que châcun connoiſſe la *meſure* des dons qu'il a reçus de Dieu. Nic. Les régles ne peuvent redreſſer ceux qui n'ont reçu qu'une médiocre *meſure* de ſens commun. S. Évr.

On dit auſſi d'un grand ſcélérat, que la *meſure* étoit pleine, que le ſac étoit plein, lorſque ſes crimes ont enfin attiré ſur lui la juſtice de Dieu, ou des hommes. Quand Dieu envoya le Déluge ſur la tèrre, la *meſure* étoit pleine, la *meſure* étoit comble.

A **Meſure que**. Sorte de conjonction, qui veut dire, ſelon que, ſuivant que, à proportion & en même tems que. *Qua proportione, ſimul, atque.* Le tonneau des Danaïdes ſe vuidoit *à meſure qu*'on l'empliſſoit. Abl. On vous payera *à meſure que* vous travaillerez. Dieu vous bénira *à meſure* que vous deviendrez humble. Arn. La vie nous échape *à meſure que* nous en joüiſſons. M. de P. On ſe déſabuſe du monde *à meſure qu*'on le connoit. St. Évr.

Il ſe met auſſi quelquefois abſolument ſans *que*, mais alors on le met toûjours à la fin de la période. *Proportione ſervatâ.* Vous n'avez qu'à travailler, & on vous payera *à meſure*.

Outre Meſure, Sans Meſure. Façons de parler advèrbiales, qui ſignifient, avec excès, au delà de toutes bornes. *Ultra modum, præter rationem omnem & jus & modum, præter fas.* Il a été battu *outre meſure*. Il prodigue ſes biens *ſans meſure*.

On dit auſſi, en tèrmes de Pratique, au fur & à *meſure*; pour dire, avec le tems, ou ſelon le beſoin. *Secundùm exigentiam.* Un Commis doit rapporter à ſon Maître ſon argent au fur & à *meſure* qu'il le reçoit. Ce Maître ne donne de l'argent à ſon Maître d'Hôtel qu'au fur & à *meſure* qu'il l'employe. Voyez l'origine de ce mot à Fur.

On dit provèrbialement que les petites *meſures* ne reviennent pas aux grandes; pour dire qu'en vendant en détail on pèrd ſur les petites *meſures*.

MESURER, v. act. Connoître la grandeur, l'étenduë d'une quantité, en y appliquant une autre *meſure*, ou quantité réglée, cèrtaine & connuë. *Metiri, emetiri, demetiri.* La Géométrie eſt l'art de *meſurer* toutes ſortes de quantitez, l'Altimétrie *meſure* les hauteurs. La Planimétrie, ou l'Arpentage, ou Géodéſie, *meſurent* les ſurfaces, *meſurent* la tèrre. La Stéréméométrie *meſure* les ſolides. La Trigonométrie *meſure* les triangles plans & ſphériques. L'aſtronomie *meſure* la grandeur des cieux & des aſtres. L'art de meſurer toutes ſortes de grandeurs s'appelle par les artiſans Toiſé, le Toiſé. Voyez ce mot.

Le thèrmométre ſèrt à *meſurer* les degrez de chaleur de l'air. Le Barométre *meſure* ſa peſanteur. L'hygrométre *meſure* ſa ſechereſſe, ou humidité. Les graphométres, pantométres, holométres, ſont des inſtrumens dont on ſe ſèrt pour *meſurer* les hauteurs, ou diſtances inacceſſibles, & généralement toute ſorte de chôſes.

Meſurer, ſe dit figurément en Morale pour compaſſer, peſer, digérer. *Moderari, ponderare.* C'eſt un homme qui n'entreprend jamais rien, qu'il n'ait bien *meſuré* toutes chôſes. Toutes les démarches d'un Ambaſſadeur ſont *meſurées* & digérées par la Cour. La Bruy.

Meſurer, ſe dit auſſi pour comparer; mettre en comparaiſon; règler; proportionner. *Metiri, conferre.* Il ne faut pas qu'un Bourgeois ſe *meſure* avec un grand Seigneur, & qu'il ſe compare avec lui. C'eſt une chôſe dangereuſe que d'ôſer ſe *meſurer* avec les Dieux. Bens. Il faut *meſurer* ſa dépenſe à ſon bien; la proportionner à ſon revenu. Mithridate *meſuroit* ſes deſſeins bien plus à la grandeur de ſon courage, qu'au mauvais état de ſes affaires. Rac. Il ne ſe trouve que trop de gens à la Cour qui n'ont ni amitié, ni avèrſion, qui ne ſoit *meſurée* par leur interêt. St. Évr. Quand on ne ſçait pas *meſurer* ſes entrepriſes à ſes forces, l'on entre ſouvent dans des engagemens téméraires. Nic. L'amitié, ou l'avèrſion des hommes eſt *meſurée* par interêt. Bell. Les hommes *meſurent* la durée de leur paſſion à celle de nos attraits. Corn. Il ne faut pas *meſurer* l'étenduë de la puiſſance divine à nôtre foibleſſe. Ablanc.

Le Ciel, qui mieux que nous connoît ce que nous ſommes,
Meſure *ſes faveurs au mérite des hommes.* Corn.

On dit auſſi de deux brâves, qu'ils veulent *meſurer* leurs épées; pour dire, ſe battre en combat ſinguliér. On le dit auſſi au figuré; pour dire, avoir quelque démêlé, quelque conteſtation enſemble.

On dit encore, *meſurer* ſes forces contre un autre; pour dire, faire épreuve de ſes forces contre celles d'un autre.

On dit *meſurer* des yeux, ou avec les yeux, la hauteur, la profondeur d'un précipice, d'un abîme. Il *meſure* des yeux le tour que fait le ſoleil. Font.

On dit en tèrmes de Chaſſe, qu'un Cèrf, ou une autre bête *meſure* la forêt; pour dire, qu'il la travèrſe d'un bout à l'autre. Souvent les Chevreuils *meſurent* deux ou trois fois la forêt.

On dit provèrbialement, qu'un homme *meſure* tous les autres à ſon aune; *de aliis ex ſeipſo dijudicat*, pour dire, qu'il juge des vèrtus & des vices d'autrui par rapport à lui-même. Le Seigneur a dit qu'on ſera *meſuré* à la même meſure qu'on aura *meſuré* les autres; pour dire, que la pareille nous ſera renduë. On dit auſſi, lorſqu'il y a quelque conteſtation ſur quelque quantité douteuſe, Voilà le boiſſeau où on les *meſure*, en montrant la régle qui décide la chôſe. On dit auſſi, à brebis tonduë Dieu *meſure* le vent; pour dire, que Dieu nous envoye les afflictions ſelon la force que nous avons de les ſupporter, qu'il proportionne ſagement toutes chôſes à nôtre foibleſſe.

Meſuré, ée. part. paſſ. & adj. On appelle vèrs *meſurez*, des vèrs que nos Anciens ont voulu faire à la manière & avec les meſures des Latins. *Menſus, emenſus.* Ces ſortes de vèrs n'ont pas réüſſi. On dit d'une chôſe bien réglée, & qui a une juſte proportion, qu'elle eſt bien *meſurée*. Admirons le cours des Aſtres ſi réguliér & ſi *meſuré*. God. On appelle une action, une parole *meſurée*, quand elles ſont concèrtées, & étudiées. C'eſt un fanfaron de doctrine & d'éloquence, qui a fait imprimer un volume de ſottiſes *meſurées*. La Bru. C'eſt-à-dire, de méchans vèrs. Ce fat marche à pas comptez & *meſurez*: tous ſes geſtes ſont *meſurez* & compaſſez.

MESUREUR. ſ. m. Celui qui meſure. *Menſor, emenſor.* Il y a des Officiérs en titre de *Meſureurs*. *Meſureurs* de charbon, qui doivent exèrcer leur charge en pèrſonne; & des jurez *Meſureurs* de ſel, qui ont des Bourſiérs, & qui ont une chambre à l'Hôtel de Ville, où ſont gardées toutes les meſures de bois dont ils ſont les étallonneurs. Les Jaugeurs ſont auſſi des *Meſureurs* de tonneaux. Les Mouleurs de bois ſont des *Meſureurs* de bois à brûler, qui regardent ſi ſa meſure eſt bonne. Il y a à la ville des Officiérs Jurez Viſiteurs & *Meſureurs* d'aux, d'oignons, de noix, & autres fruits: des *Meſureurs* de plâtre, qu'on appelle auſſi *Toiſeurs*: des *Meſureurs* & Porteurs de chaux: des jurez *Meſureurs* de grains, qui ont droit de viſiter les grains & farines.

MÉSUS. ſ. m. Mauvais uſage, abus. *Abuſus.* Ce mot n'eſt pas de l'uſage ordinaire, il ſe dit dans le ſtile du Palais & des affaires. On le trouve dans les factums.

MÉSUSER. Vèrbe neut. Uſer mal de quelque chôſe, en abuſer. *Abuti.* J'ai eû beaucoup de bonté pour ce domeſtique, mais il en a *méſuſé*, il eſt devenu inſolent. Il a *méſuſé* de l'argent que je lui avois mis en dépôt, il l'a appliqué à ſon profit. On ne ſe ſèrt guères de ce mot que dans le ſtile familiér.

MESYMNIUM. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Nom que les Anciens donnoient à une partie de leur tragédie, ou à des vèrs qu'ils employoient dans leurs tragédies. *Meſymnium.* C'étoit un refrain tel que *Jo Pæan, O dithyrambe, hymen ô hymenæe*, ou quelque autre ſemblable, qui, quand il ſe mettoit à la fin d'une ſtrophe, s'appelloit *Ephymnium*, & *Meſymnium*, quand on l'inſéroit au milieu de la ſtrophe. Voyez la Poëtique de Scaligèr L. I. C. 11.

MET.

MÉTABE. ſ. m. Nom d'un homme qui fut mis au nombre des Dieux. *Metabus.* Les Métapontins honoroient *Métabe* comme leur Dieu, parcequ'il étoit leur fondateur.

MÉTACARPE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la partie de la main qui eſt entre le poignèt & les doigts. *Metacarpus.* Il eſt compôſé de quatre ôs longs, grêles & inegaux. Sa partie intèrne eſt appellée la *paume* de la main, & l'extèrne le *dôs*. On nomme auſſi le *métacarpe*, *l'avant-poignèt*, & en Latin *poſtbrachiale*.

MÉTACISME. ſ. m. Tèrme de Grammaire. *Metaciſmus.* Défaut

faut

faut dans la prononciation de la lettre *m.* Iſidôre dit que c'eſt une *m* finale ſuivie d'une voyelle, comme *bonum* , *aurum* , *Béthléem étoit*.

MÉTAFUS. Voyez TÉMENDFUST.

MÉTAGITNIES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête, ou cérémonie qui ſe faiſoit en Gréce à l'honneur d'Apollon. *Metageitnia, Metaginta.*

MÉTAGITNION. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſeptiéme mois de l'année des Athéniens : on croit qu'il répond à nôtre mois de Juillet. Plutarque dans la vie de Camille dit qu'il répondoit au mois de Mai des Romains.

Ce nom eſt celui d'une épithéte qu'on donnoit à Appollon, auquel on faiſoit des ſacrifices dans ce mois là.

MÉTAIRIE. ſ. f. Habitation d'un Métayér avec les logemens convenables pour exploiter les tèrres qu'on lui donne à cultiver, ſoit pour y ſèrrer les grains, ſoit pour y faire des nourritures de beſtiaux. *Villa*, *ruſticum*, *prædium*. Il y a tant de tèrres, de prez, de vignes dépendantes de cette *métairie*. La chôſe change de nom ſuivant les divèrſes Provinces: en pluſieurs lieux on l'appelle *fèrme* , *domaine* ; en d'autres *la grange* ; en d'autres *baſtide* ; en d'autres *cheſal* , *cloſerie* , *borde* , *bouriage*. Il y a tant de *métairies*, de fèrmes, de domaines dépendants de cette Seigneurie, ou de cette Abbaye.

On a dit autrefois en Latin *medietaria*, d'où le mot François a été formé.

MÉTAL. ſ. m. Corps dur & foſſile, & d'une ſubſtance égale en toutes ſes parties, qui ſe fond au grand feu, & qui eſt ductile, & s'étend ſous le marteau. *Metallum*. Le *métal* diffère des pièrres, en ce qu'elles ſe calcinent, au lieu de ſe fondre ; & des minéraux, en ce que ceux-ci ne ſont point ductiles, & ſe caſſent au lieu de s'étendre. Il y a ſept *métaux* répondans aux ſept Plânètes, ſelon leſquels les Chymiſtes leur donnent leur nom. L'or répond au Soleil, l'argent à la Lune, le plomb à Saturne, l'étain à Jupitèr, le fèr à Mars, le cuîvre à Vénus, & le vif-argent, quoi qu'il ſoit liquide, à Mèrcure. Pluſieurs ne comptent que ſix *métaux*, & rejettent le vif-argent, comme n'étant pas un *métal* parfait. C'eſt ainſi qu'il en eſt parlé dans la Sainte Écriture au 31ᵉ. Chap. du Liv. des Nombres v. 22. Joachim Béchérus a fait un Livre qu'il a intitulé *Métallurgie*, où il eſt traitté de la génération, de la réduction & de la pèrfection des *métaux*. Quelques-uns prétendent qu'il y en peut avoir plus de ſept. Alonſo Barba dit qu'on a trouvé depuis peu en Bohême du biſmuth qui eſt entre le plomb & l'étain. Quelques-uns appellent le régule d'antimoine, & le ſputèr, des demi-*métaux*. Borrichius a fait un traité de l'art de découvrir les *métaux*, intitulé *Docimaſtice metallica* ; & Kunſtel une Diſſèrtation ſur les ſels des *Métaux, De ſalibus metallorum*, *præſertim auri & mercurii*, à Leipſick.

MÉTAL, ſe dit auſſi de ce qui eſt mélangé de divèrs *métaux*, comme de la bronze, de la fonte. A qui les hommes pouvoient-ils mieux confier l'immortalité de leur nom, qu'à ces *métaux* ſur qui le tems ne peut rien ?

Il vit l'homme hypocondre,
Adorer le métal *que lui-même il fit fondre.* BOIL.

Et on appelle un miroir de *métal*, ce que le vulgaire appelle *miroir d'aciér*, par oppoſition à ceux de vèrre. Il ſe fait d'un mélange de cuivre & d'étain.

En particuliér le cuivre rouge fondu avec vingt-deux à vingt-trois livres d'étain fin par quintal, eſt appellé *métal* ; & c'eſt celui dont on doit faire les cloches. BOIZARD. *P. I. C.* 27.

Voici la différence du poids des *métaux* ſelon MM. de l'Academie des Sciences.

Le pouce cube.	*Onces.*	*Grains.*	*Gros.*
D'or.	12.	2.	52.
De vif argent.	8.	6.	8.
De plomb.	7.	3.	30.
D'argent.	6.	5.	28.
De cuîvre.	5.	6.	36.
De fèr.	5.	1.	24.
D'étain.	4.	6.	17.

MÉTAL, en tèrmes de Blaſon, ſe dit de l'or & de l'argent repréſenté par le jaûne & le blanc. Quand on voit *métal* ſur *métal* dans un Écu, on dit que les Armes ſont fauſſes, ou plûtôt à *enquèrre*, ſoit parcequ'elles ſont contre les régles ordinaires, & qu'elles pourroient bien être fauſſes, ſoit parcequ'elles ont été ainſi établies, en mémoire de quelque grande action, dont on renouvelle le ſouvenir toutes les fois qu'on *s'enquèrre*, ou on s'informe de la raiſon de ces armes. L'Écu ponctué par le Graveur repréſente l'or ; & quand il eſt tout-à-fait blanc & uni, il repréſente l'argent.

PRINCE MÉTAL, ou *métal* de Prince. Compoſition de cuivre & d'étain, qui reſſemble à l'or par la couleur. *Metallum principis*. On dit qu'elle eſt de l'invention du Prince Rôbèrt (Palatin) pendant qu'il étoit en Angletèrre.

On fait venir du Grèc le mot *métal*, ſoit de μίτ' ἄλλα, *poſt alia*, parcequ'on a trouvé les *métaux* après les autres chôſes, ſoit de μέταλλᾶν, *quærere*, parcequ'il faut chèrcher & creuſer bien profondément en tèrre, pour trouver les métaux les plus précieux, comme l'or & l'argent.

MÉTALLIQUE. Adj. maſc. & fém. Qui concèrne le métal. *Metallicus*. On tîre de très-bons remédes des corps *métalliques*. On ne peut peindre un émail qu'avec des couleurs *métalliques* qui viennent des métaux, ou qui ſe font avec des métaux, car les autres n'endurent pas le feu. Il y a un beau Traitté de l'Art *Métallique* de Don Alonſo Barba qui a été longtems au Pérou.

MÉTALLIQUE. Adj. maſc. & fém. Qui regarde les médailles. *Numiſmaticus*. On a fait l'Hiſtoire *métallique* des Papes. Le P. Romani l'a fait en deux volumes *in fol.* en 1700. La France *métallique* eſt un livre de médailles la plûpart imaginaires, inventées par Jaques de Rie, Graveur, qui ſe nommoit Calchographe, & qui les a publiées comme tîrées de divèrs cabinets des Curieux où elles ne fûrent jamais. Mézeray & pluſieurs autres y ont été trompez. La ſcience *métallique*. M. Bizot a fait l'Hiſtoire *métallique* de Hollande ; c'eſt à dire, par les médailles.

MÉTALOGIQUES. ſ. m. & pl. C'eſt le nom que Jean de Sariſbery a donné à un de ſes ouvrages, comme Ariſtote a donné à un des ſiens celui de Métaphyſiques au pluriel. *Methalogici*. *Les Métalogiques* de Jean de Sariſbery ſont une apologie de la bonne dialectique & de la véritable éloquence. FLEURY. *Hiſt. Eccl. T. XV. p.* 71.

MÉTAMORPHISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Metamorphiſta*. Les *Métamorphiſtes* ſont des Hérétiques du XVIᵉ ſiècle, qui diſoient que le corps de J. C. s'étoit changé & métamorphôſé en Dieu dans le Ciel.

MÉTAMORPHÔSE. ſ. f. Transformation d'une pèrſonne ; changement en une autre forme. *Metamorphoſis*, *formæ immutatio*. Les Payens attribuoient à leurs faux Dieux les *métamorphôſes* comme de grands miracles. Il y a de deux ſortes de *métamorphôſes*, les unes apparentes, & les autres réelles. La *métamorphôſe* de Jupitèr en taureau, la *méthamorphôſe* de Minèrve en vieille, ſont du nombre des apparentes. La *métamorphôſe* de Lycaon en loup, la *métamorphôſe* d'Arachné en araignée, ſont du nombre des réelles. La plûpart des *métamorphôſes* cachent des ſens allégoriques, ſoit pour la Phyſique, ſoit pour la Morale. Quand on veut parler du tems fabuleux, on dit au tems des *Métamorphôſes*.

Ce mot vient du Grèc μεταμόρφωσις, qui eſt formé de la prépoſition μετὰ, qui marque & ſignifie *changement*, paſſage d'un lieu, d'un état à un autre, & de μορφὴ, qui veut dire *forme*, *figure*.

MÉTAMORPHÔSE. Ce mot ſe dit auſſi du Poëme qu'Ovide a compôſé ſur le ſujèt des *métamorphôſes*. *Ovidii metamorphoſes*. Ainſi on dit les *métamorphôſes* d'Ovide. On appelle auſſi *métamorphôſes*, divèrs petits Poëmes, qui ont été compôſez à l'imitation d'Ovide ſur divèrs changemens, comme la *métamorphôſe* des yeux de Philis changez en aſtres. Un Jéſuite a fait auſſi des *métamorphôſes* ſacrées ; comme celle de la femme de Lot en ſtatuë de ſel ; de Nabuchodonoſor en bœuf, &c.

MÉTAMORPHÔSE, ſe dit auſſi au figuré du changement de mœurs, d'habits, de condition. *Morum*, *ſtatus*, *conditionis mutatio*, *immutatio*. Cet homme étoit fort libèrtin, & il eſt devenu fort dévot ; voilà une étrange *métamorphôſe*. La vanité eſt capable de toutes ſortes de *métamorphôſes*. LA ROCHEF. Ce Traitant eſt venu avec des ſabots, & il a maintenant un grand équipage ; voilà une grande *métamorphôſe*. Vous vèrrez avec le tems bien d'autres *métamorphôſes* ; pour dire, des changemens.

MÉTAMORPHÔSER. Vèrbe act. Transformer ; changer de nature ; donner, ou prendre une autre forme. *Alicujus rei naturam in aliam vertere*, *commutare*. Niobé fut *métamorphôſée* en rochér.

MÉTAMORPHÔSER, ſe dit auſſi figurément des pèrſonnes, & des chôſes qui ne ſont transformées qu'en apparence ; mais qui ſont néanmoins déguiſées en telle ſorte, qu'elles en ſont abſolument méconnoiſſables, juſqu'à ne conſèrver aucun des traits qu'elles avoient auparavant. *In alienam figuram commutare*. C'eſt ainſi qu'il eſt dit que Jupitèr ſe *métamorphôſa* en taureau, en cigne, en pluye d'or, pour jouïr de ſes Maîtreſſes. Prothée ſe *métamorphôſoit* en toutes ſortes de figures. Platon a ſoûtenu que l'Être infini ne ſe peut jamais *métamorphôſer*, ni prendre une autre forme que la ſienne, parceque s'il paroiſſoit ſous une autre forme que la ſienne, il mentiroit en paroiſſant ce qu'il n'eſt pas. DAC.

MÉTAMORPHÔSER, ſe dit encore plus figurément de ceux qui

qui ſe déguiſent en changeant d'habits, ou en paroiſſant dans leurs mœurs tout autres qu'ils ne ſont, & dont l'extérieur eſt tantôt d'une façon & tantôt d'une autre. L'amour propre ſe *métamorphôſe* en toutes ſortes de figures. La Rochef. *Formas omnes inducit.* On dit à celui qu'on trouve fort déguiſé à un bal, ou à un libèrtin qui s'eſt fait Religieux, Vous voilà bien *métamorphôſé*, on ne vous reconnoit plus. Cet homme impôſe au public par ſa phyſionomie, & *métamorphôſe* ſon éxtérieur comme il lui plaît. Vill. Cette orgueilleuſe Secte qui ſe paroit d'inſenſibilité, a été accuſée par toutes les autres de vouloir *métamorphôſer* les hommes en ſtatuës. M. Sc.

Métamorphôsé, ée. part. paſſ. & adj. *In aliam naturam mutatus.*

MÉTANGISMONITE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Metangiſmonita.* Ces hérétiques diſoient que dans la très-Sainte Trinité le Fils étoit dans le Père, comme un vâſe eſt dans un autre vâſe; ce qui s'appelle en Grèc *métangiſme*, *μεταγγισμὸς*, d'où leur étoit venu le nom de *Métangiſmonites.*

MÉTAPÉDE, ou MÉTAPÉDIUM. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la même chôſe au piéd, que le métacarpe à la main. *Harris.*

MÉTAPHÔRE. ſ. f. Figure de Rhétorique, qui ſe fait quand le nom propre d'une chôſe ſe tranſporte à une autre, & que cette autre eſt plus élégamment éxpliquée par le nom tranſpoſé qu'on lui applique, que par celui qu'elle pourroit avoir naturellement; comme quand on dit, la lumière de l'éſprit; brûler d'amour; flotter entre l'éſpérance & la crainte. *Metaphora*, *tranſlatio.*

La *métaphôre* eſt la plus commune des figures de Rhétorique, & celle dont on entend parler par ce mot *figurément.* Quelquefois il n'y a rien qui éxprime mieux les chôſes qu'une foule de *métaphôres* continuées. Boil. L'Allégorie n'eſt qu'une *métaphôre* continuée. La *métaphôre* eſt une ſimilitude abbregée; enſorte qu'on tranſporte une ſignification de ſon ſujèt propre, à un ſujèt étrangér. Comme la *métaphôre* eſt inventée pour mettre les objèts devant les yeux, elle eſt d'antant plus parfaite, qu'elle les marque plus vivement, en les repréſentant en mouvement, & en action. Les *métaphôres* ne doivent avoir rien de rude, ni d'écarté; rien qui s'éléve au deſſus de la ſimplicité du naturel; enſorte qu'elles ne paroiſſent *métaphôres* qu'à ceux qui les regardent de près. Bouh. Les *métaphôres* doivent être ſuivies dans le même genre: elles ſont vicieuſes ſi on les prend de deux chôſes différentes. Id. C'eſt le propre des *métaphôres* de relever & d'annoblir les éxpreſſions baſſes. Le P. Bouhours dit dans ſes Nouvelles Remarques, qu'un des artifices de Voiture pour aſſaiſonner les Provèrbes les plus fades, étoit de les renvèrſer, & de les détourner, par le moyen de la *métaphôre*, de leur ſignification ordinaire. Il n'y a rien de plus agréable qu'une *métaphôre* bien ſuivie, & rien qui le ſoit moins qu'une *métaphôre* trop pouſſée. Bouh. Les *métaphôres* ne doivent pas être pouſſées trop loin: autrement elles dégénèrent en ce qui s'appelle *froid*, dès qu'on n'y garde point de meſures. Cela s'entend ſi l'on parle ſérieuſement, & ſur un ton grâve. Car ſi l'on badine, ou ſi l'on plaiſante, il eſt pèrmis de s'émanciper davantage. Les penſées les plus fauſſes, & les plus outrées, ne laiſſent pas quelquefois d'avoir un ſens vrai. Bouh. Les *Métaphôres* ne ſont pas au gré de nôtre langue, ſi elles ne ſont fort modeſtes. Le Cardinal du Pèrron preſcrit cette régle pour les *métaphôres*; c'eſt qu'elles déſcendent du genre à l'éſpéce, & qu'elles ne doivent point remonter de l'éſpéce au genre. On dit figurément, les *liens* de la ſociété; mais non pas les *cordes* humaines qui nous attachent les uns aux autres, parceque *lien* eſt un genre, & corde eſt une éſpéce. S. Auguſtin, & les Théologiens à ſon éxemple, ont appellé par figure & par *métaphôre* la manducation du Sacrement accompagnée de foi, manducation ſpirituelle. *[illegible]ſſon.*

Ce mot vient du Grèc *μεταφορά*, qui ſignifie *déplacement*, ou *tranſlation*, de *μετὰ*, & *φέρω*.

MÉTAPHORIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la métaphôre. *Metaphoricus*, *tranſlatus*, *tranſlatitius.* Une éxpreſſion *métaphorique*, un diſcours *métaphorique*, une beauté *métaphorique*, telle que décrit Sorel dans ſon Bèrgér éxtravagant. Les Pères expliquent la Bible par des ſens *métaphoriques* & allégoriques qui ſont infinis. Il doit y avoir dans les locutions *métaphoriques* une éſpéce d'unité, deſorte que les mots differens dont elles ſont compôſées, ayent de la convenance entre eux: car rien n'eſt plus irrégulièr que de joindre enſemble des idées ou divèrſes, ou contraires, qui diſſipent l'éſprit, & qui lui font prendre le change. Par éxemple, l'Égliſe étoit *aſſiégée* par un *déluge* d'héréſies. Voilà deux images, de *ſiége*, & de *déluge*, qui n'ont nulle proportion. C'eſt paſſer tout d'un coup d'une métaphôre à une autre. Bouh. Quand on traduit un livre Latin, il faut rendre les façons de parler *métaphoriques*, par d'autres tèrmes *métaphoriques*; or comme il arrive très-ſouvent que les mêmes métaphôres n'ont pas lieu dans les deux langues, le Traducteur eſt obligé de chèrcher d'autres métaphôres que celles qui répondent préciſément & littéralement aux mots. Dan.

MÉTAPHORIQUEMENT. adv. D'une manière figurée & métaphorique. *Metaphoricè*, *tranſlatè.* Il y a bien des endroits de l'Écriture qu'il ne faut pas prendre au piéd de la lettre, mais les éxpliquer *métaphoriquement.*

MÉTAPHRASTE. ſ. m. Celui qui traduit de mot à mot un Auteur. *Metaphraſtes.* Ménage dans la Requête des Dictionnaires a appellé Baudouin le *Métaphraſte*, à cauſe que c'étoit un grand Traducteur. Métaphrâſe ſignifie quelque chôſe de plus que paraphrâſe & traduction. Ainſi *Métaphraſte* veut dire tout à la fois Traducteur, Gloſſateur, & Intèrpolateur. Baillet.

Métaphraste, ſe dit en particulièr d'un ancien Auteur Grèc qui nous a donné beaucoup de vies des Saints, & ſon autorité eſt un peu décriée parmi les Critiques, parcequ'on prétend qu'il a ramaſſé ſans beaucoup de choix ce que les autres avoient écrit avant lui. *Métaphraſte*, tout *Métaphraſte* qu'il eſt, dit M. Baillet, &c.

MÉTAPHYSIQUE. ſ. f. Science qui conſidère les éſprits, & les êtres immatériels; dèrnière partie de la Philoſophie, dans laquelle l'éſprit s'éléve au deſſus des êtres créez & corporels, s'attache à la contemplation de Dieu, des Anges, & des chôſes ſpirituelles, & juge des principes des Sciences, par abſtraction, & en les détachant des chôſes matérielles. *Metaphyſica.* Ariſtote a écrit plusieurs Livres de *Méthaphyſique.* Si le Père Malebranche, & M. Locke ont laiſſé encore bien de ténébres dans une matière auſſi abſtraitte que la *Métaphyſique*, ils l'ont du moins traittée autrement que les Anciens, & en ont parlé avec plus de clarté, & avec plus d'intelligence. S. Év.

On l'appelle auſſi *Théologie naturelle*, ou ſcience générale, & c'eſt comme le tronc ou la racine de toutes les Sciences. Son objèt eſt l'Être en général, entant qu'il eſt ſéparé de toute matière, ſoit réellement, ſoit par la penſée.

M. Du Hamel prétend que ce nom a été forgé par les Sectateurs d'Ariſtote, & qu'il lui a été tout-à-fait inconnu.

Ce mot vient de *μετὰ τὰ φυσικὰ*, ce qui eſt après les livres de Phyſique. Il y en a qui éxpliquent la prépoſition *μετὰ* dans un autre ſens, & qui diſent qu'elle ſignifie dans ce mot, *au delà*, *au deſſus* parceque les matières que traite la *Métaphyſique* ſont au deſſus de celles que traite la Phyſique.

MÉTAPHYSIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Métaphyſique, qui eſt de la Métaphyſique. *Metaphyſicus.* Les Degrez *Métaphyſiques.* Déſcartes a fait des Méditations *métaphyſiques* où il y a de fort bonnes chôſes.

Métaphysique, ſe dit auſſi de ce qui eſt trop abſtrait, trop ſubtil. *Subtilior*, *nimis abſtractus.* Ce raiſonnement-là eſt bien *métaphyſique.* Des preuves abſtraites & *métaphyſiques.* Nic. Un cas *métaphyſique* eſt un câs qui n'eſt point réel, qui ne peut arriver que fort difficilement, & qui ne doit point ſèrvir de régle pour la conduite de la vie.

MÉTAPHYSIQUEMENT. adv. D'une manière métaphyſique, élevée au deſſus de la matière & des êtres ſenſibles. *Metaphyſicè.* Il y a des chôſes qu'on ne peut concevoir que *métaphyſiquement.*

MÉTAPLASME. ſ. m. Tèrme de Grammaire. Tranſmutation, transformation. *Tranſmutatio*, *metaplaſmus.* Ce changement ſe fait en ajoutant, ou en ôtant, ou en changeant, ſoit une lettre, ſoit une ſyllabe.

Ce mot vient du Grèc *μεταπλασμός*.

MÉTARO. Voyez MÉTRO.

MÉTArRY. ſ. f. Tèrme des Salines de Salins en Franche-Comté. C'eſt le nom qu'on donne, ou qu'on donnoit autrefois à une femme qui prend le ſel dans ſa meſure, & formé de ſalé ou ſalignon, le faiſant moindre d'un quart à cinquième que celui du puits à muire, & plus petit d'un tièrs que celui de gros ſel chauderette. Gollut. *Annal. de Bourg. L. II. C. 27. p. 107.* Voyez auſſi Fassary, *T. II. p. 1675.*

MÉTATARSE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une partie du ſquelet de l'homme, qui compôſe la partie mitoyenne du petit piéd, & qui contient cinq ôs entre le talon & les orteils. *Metatharſus.*

MÉTATHÈSE. ſ. f. Tranſpoſition; figure Grammaticale, qui ſe fait par une tranſpoſition de lettres dans un mot, ou de mots dans un diſcours. *Metatheſis*, *tranſpoſitio.*

Ce mot vient du Grèc *μετάθεσις*.

MÉTAYÉR. ſ. m. Prononcez météïer. Qui cultive & fait valoir des tèrres, ou une métairie, ſoit à prix d'argent, ſoit à moiſſon, ou à moitié fruits, ſoit comme domeſtique au profit du maître. En quelques lieux on les appelle *Metays*; en d'autres *metiviers.* *Villicus*, *colonus alieni prædii.*

Ces mots viennent de *Medietarius* & de *Medietas*; parceque le Fèrmiér prend la moitié des fruits. En Droit on les appelle *Fermiérs partiaires*.

On a dit & écrit autrefois *meſtayer* & *meſtoyer*.

MÉTEIL. ſubſt. m. Dans les Provinces le petit peuple dit *metau*. C'eſt du bléd moitié ſeigle & moitié froment. Le meilleur froment biſe toûjours d'année en année, & devient enfin *méteil*. Le bléd de dîme eſt du bléd *méteil*. On n'eſt obligé de payer les fèrmes de dîmes & de champarts qu'en bléd *méteil*. Le grôs *méteil*, ou bon *méteil*, eſt celui qui eſt plus grâs, ou plus fort de froment que de ſeigle. Le petit *méteil* eſt celui qui eſt plus maigre, ou plus fort de ſeigle que de froment. En Latin *meditaneum bladum*, *mixtum*, *mixtorium*, *mixtura* & *mixtiolum*.

MÉTEL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Metellus*.

MÉTEL, ou MÉTHEL. ſ. m. C'eſt une plante que M. Tournefort met parmi les éſpéces de ſtramonium, & qu'il appelle *ſtramonium fructu ſpinoſo rotundo*, *ſemine nigricante*. Voyez STRAMONIUM.

MÉTELEN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Mediolanum*. C'étoit anciennement une ville des Chamaves, en Allemagne. Maintenant ce n'eſt qu'un village de l'Évêché de Munſtèr, ſitué au ſud-oueſt de la ville de ce nom, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Mediolanum*.

MÉTELIN. ſ. m. Nom propre de la ville capitale de l'iſle de Mételin. *Mitylene*. Elle a un Archevêché & un bon port, ſur la côte orientale de l'iſle. MATY.

MÉTELIN, ou LESBOS. ſubſt. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Mitilene*, *Lesbos*. Elle eſt à deux lieuës de la côte de la Natolie, entre Smirne & le détroit de Gallipoli. Son circuit eſt d'environ quarante-cinq lieuës, ſon tèrroir fèrtile, particulièrement en vins éxcellens.

METELINE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémone, qui eſt d'un gris ſâle mêlé de vèrd & d'incarnat. MORIN.

METELLUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Metellus*. C'eſt le ſurnom de la famille Cæcilia. *Metellus* le Crétique, *Metellus* le Macédonique, *Metellus* le Numidique.

MÉTEMPSYCÔSE. ſ. f. Paſſage, ou tranſmigration de l'âme d'un homme dans le corps d'un autre homme, ou d'une bête, lorſqu'il vient à mourir. *Metempſychoſis*. Les Pythagoriciens avoient cette opinion, qu'à la mort des hommes leurs âmes paſſoient dans d'autres corps; & que ſi elles avoient été vicieuſes, elles étoient enfèrmées dans des corps de bêtes immondes, ou malheureuſes, pour y faire pénitence, & qu'après quelques ſiécles elles venoient animer d'autres hommes. Comme ils avoient compris que l'âme par ſa nature n'eſt point périſſable, ils s'imaginèrent qu'elle alloit animer un autre corps au ſortir de celui qu'elle abandonnoit. Lucain appelle cette èrreur un officieux menſonge, qui épargne les frayeurs de la mort, & qui entretient dans la douce penſée, que l'âme ne fait que changer de demeure, & qu'on ne ceſſe de vivre que pour recommencer une autre vie. Brébeuf dans ſa traduction de la Pharſale de Lucain, a éxpliqué le ſentiment des Pythagoriciens par les vèrs qui ſuivent.

Ils penſent que des corps les ombres diviſées
Ne vont pas s'enfèrmer dans les champs Eliſées,
Et ne connoiſſent point ces lieux infortunez
Qu'à d'étèrnelles nuits le ciel a condamnez;
De ſon corps languiſſant une âme ſéparée
En reprend un nouveau dans une autre contrée,
Elle change de vie au lieu de la laiſſer,
Et ne finit ſes jours que pour les commencer.

Pythagôre avoit pris cette opinion des anciens Brachmanes; & elle dure encore parmi les Banians, & les autres Idolâtres de l'Inde, & de la Chine. Elle fait le principal fondement de leur Religion, & ils en ſont tellement entêtez, que non ſeulement ils ne mangent aucun animal qui ait eû vie, mais même ils ne ſe déffendent pas des bêtes farouches. Ils ne veulent pas non plus brûler du bois, de peur qu'il ne s'y trouvât quelque beſtiole vivante; & ils ſont ſi charitables, qu'ils rachétent des mains des étrangers les animaux, quand ils voyent qu'ils ſont prêts de les tuer.

Ce mot eſt Grèc, il vient des deux prépoſitions *μετὰ*, *ἐν*, & de *ψυχὴ*, *anima*, *ame*.

MÉTEMPSYQUE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Metempſychus*, *a*. Il y a eû des *Métempſyques* chez les Juifs où ils s'élevèrent vèrs le tems de Jéſus-Chriſt & parmi les prémiérs Chrétiens. Ils admettoient la métempſycôſe de Pythagôre. S. Chryſologue en parle dans ſon Sèrmon.

Ce nom eſt Grèc, & dérivé du mot *μετεμψύχωσις*.

MÉTEMPTÔSE. ſ. f. Tèrme de Mathématique. *Metemptoſis*, *æquatio ſolaris*. On s'en ſèrt ſur tout dans les traitez du Calendriér pour éxprimer l'équation ſolaire, qu'il faut faire pour empêcher que les nouvelles lunes n'arrivent un jour trop tard, comme on nomme *proemptoſe*, ou équation lunaire, celle dont on ſe ſèrt pour empêcher que les nouvelles lunes n'arrivent un jour trop tôt. Les nouvelles lunes reculent d'un ſiége en arrière, c'eſt-à-dire, qu'elles viennent d'un jour entier plutôt au bout de 312 ans & demi, ainſi par cette proemptoſe on ajoûte un jour tous les 300 ans, & de plus tous les 2400 ans. D'ailleurs, à cauſe de la *métemptoſe* il faut ſuprimer un biſſextile tous les 134 ans, c'eſt-à-dire, trois fois en 400 ans. On ne fait ces changemens qu'au bout de châque ſiécle, parceque ce tèrme eſt plus remarquable, & rend la pratique du Calendriér plus aiſée. Il y a trois régles pour faire ce changement d'addition, ou de ſuppreſſion du jour biſſextile, & par conſéquent pour changer l'indice des épactes. 1. Quand il y a *métemptôſe* ſans proemptoſe, il faut prendre l'indice ſuivant, ou inférieur. 2. Quand il y a proemptoſe ſans *métemptôſe*, on prend l'indice précedent, ou ſupérieur. 3. Quand il y a proemptoſe & *métemptôſe*, ou qu'il n'y a ni l'une ni l'autre, on garde le même indice. Ainſi en 1600. on avoit D. en 1700. à cauſe de la *métemptoſe* on prend C. en 1800. il y aura proemptoſe & *métemptôſe*, & ainſi on retiendra l'indice C. En 1900. il y aura encore *métemptôſe*, & on prendra B, qu'on retiendra en 2000. parcequ'il n'y aura ni l'une ni l'autre. En voilà plus qu'il ne nous en faut. Voyez Clavius, qui a fait ſon calcul d'un cycle de 301800. au bout duquel tems les mêmes indices reviennent & dans le même ordre.

Ce mot vient de *πίπτω*, *cado*, je tombe, & de *μετὰ*, *poſt*, après.

MÉTÉORE. ſ. m. C'eſt, ſelon les Philoſophes, un mixte inconſtant, muable, imparfait, qui paroit en l'air, & qui eſt formé de la matière des élemens, qui n'eſt pas transformée; mais alterée. *Meteorum*. Il y en a de trois ſortes: les *ignées*, comme ſont le tonnèrre, les feux follèts, les dragons ardens, les étoiles tombantes, & tous les autres phénoménes de feu qui paroiſſent en l'air. Les *aériens*, comme les vents, & les tourbillons. Les *aqueux*, comme les nuées, l'arc en ciel, la grêle, la neige, la gelée, la pluye, la roſée, & autres ſemblables. On y met auſſi le mièl, la manne, &c. On a vû des *météores* en forme de clochérs ardens, de lances flamboyantes, de javelots brûlants, de traits de feu volans, de chevrons de feu, de chévres ſautelantes, des étoiles volantes, &c. La formation des *météores* eſt éxpliquée dans un Traité éxprès qu'en a fait Deſcartes. Ariſtote & Gaſſendi en ont auſſi écrit.

Les Grècs les ont nommez *μετέωρα*, c'eſt-à-dire, *ſublimes*, ou *haut élevez*; les Latins *impreſſiones*, parcequ'ils font pluſieurs ſignes, & impreſſions en l'air.

MÉTÉOROSCOPE. ſ. m. Les anciens Mathématiciens & Aſtronomes donnoient ce nom aux inſtrumens qui leur ſèrvoient à obſèrver, & à prendre les diſtances, les grandeurs & les lieux des étoiles & des aſtres, comme l'Aſtrolabe. *Meteoroſcopium*.

Ce mot eſt compôſé de *μετέωρος*, *haut*, *élevé*, & *σκέπτομαι*, *je ſpécule*, *j'obſèrve*.

MÉTHCA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Methca*. C'eſt un des logemens des Iſraëlites dans le déſèrt. Nombr. XXXIII. 28.

MÉTKAL, ou MITKAL. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt proprement la drachme Arabique. *Drachma Arabica*. Le *Métkal* eſt plus légér que n'étoit la drachme Attique; car il en faut douze pour faire une once. C'eſt ce poids, que les Traducteurs des livres Arabes, qui traitent de la Médecine, appellent Médicat. D'HERBÉLOT.

MÉTHODE. ſ. f. Régle; art de diſpoſer les chôſes d'une manière qu'on les puiſſe faire comprendre avec plus de facilité; ſoit pour découvrir la vérité quand nous l'ignorons, ſoit pour la prouver aux autres. *Brevis*, *expeditaque via*, *ars*, *methodus*, *aperta*, *certaque via*. Il y a deux ſortes de *méthodes*: l'une pour chèrcher la vérité, qu'on appelle, *analyſe*; & l'autre pour la faire entendre aux autres quand on l'a trouvée, qu'on appelle *ſynthèſe*. LOG. On peut encore diſtinguer deux ſortes de *méthode*. L'une ſimple & ſéche; c'eſt celle des Géométres, qui ne chèrchent qu'à propoſer des véritez toutes nuës, & à en tirer des concluſions. L'autre compoſée & fleurie, qui eſt celle des Orateurs. DAC. La *Méthode* de Deſcartes eſt un Ouvrage mèrveilleux. Le plus ſûr, & le plus utile dans les Sciences, c'eſt de les apprendre avec *Méthode*. On diſpute au Collége, ſi la Logique eſt un Art, une Science, ou une *Méthode*. Il y a pluſieurs livres intitulez du nom de *Méthode*, & particulièrement pour apprendre les langues. Les Nouvelles *Méthodes* Grècque, & Latine, du P. Lancelot, ont d'abord été fort goûtées. On en eſt maintenant revenu. Elles ſont comme toutes les autres, ou à peu près. Ce qu'elles ont de bon n'eſt pas nouveau; ce qu'elles ont de nouveau, n'eſt pas toûjours fort bon.

Ce mot vient du Grèc *μέθοδος*.

MÉTHODE, eſt auſſi la coûtume, l'habitude, la manière d'agir

gie particulière ; l'adreſſe, la ſubtilité, le moyen dont on ſe ſert pour faire quelque chôſe, pour venir à bout de ſes deſſeins. Voilà ma *méthode*, voilà ma façon. *Sic ſum, ſi placeo, utere.* Il n'y a pèrſonne qui n'ait ſa *méthode*, ſon caractère particuliér.

Non, je ne puis ſouffrir cette lâche méthode,
Qu'affectent la plupart de vos gens à la mode. MOL.

MÉTHODIQUE. adj. m. & f. Ce qui ſe fait par art, & avec un cèrtain ordre. *Certa & expedita ratione conſtans, methodicus.* On apprend, & on retient mieux les Sciences, quand elles ſont diſpoſées dans un ordre *méthodique*. Il ne faut être toûjours ni ſi réguliér, ni ſi *méthodique*; il faut être hardi pour être heureux. BAL. Saint Thomas étoit très-ſolide, & très *méthodique* LE P. RAP. Je n'éſtime point un Sçavant qui n'a point un eſprit clair, & *méthodique*. BOUH.

MÉTHODIQUE. ſ. m. Nom d'une ſecte de Médecins. *Methodicus.* On appelle à Paris les Médecins *Méthodiques*, ceux qui ſuivent la doctrine de Galien, qui guériſſent avec des ſaignées & purgations appliquées à propos, par oppoſition aux *Empiriques & Chymiſtes*, qui uſent de remedes violens, & de prétendus ſecrèts.

MÉTHODIQUEMENT. adv. D'une manière méthodique. *Certa facilique diſciplina, methodicè.* Les Auteurs qu'il faut le plus rechèrcher, ce ſont ceux qui traittent & enſeignent les chôſes *méthodiquement*. La Morale eſt propre à former *méthodiquement* une bonne conſcience. S. ÉVR.

MÉTHODIUS. ſ. m. Nom propre d'homme, qu'il faut toujours conſèrver dans ſa forme Latine en nôtre langue, ſans dire ni Méthode, ni Méthodie, pour éviter les ambiguitez. *Methodius.* Cependant M. de Tillemont dit *Méthode*.

MÉTHYMNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'iſle de Leſbos, aujourd'hui Metelin. *Methymna.* C'eſt la ville principale de l'iſle aprés Mételin. *Méthymne* eſt ſur la côte orientale de l'iſle.

MÉTINE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Anciens Romains. *Metina.* Quelques-uns diſent qu'on lui faiſoit des ſacrifices le dèrniér de Septembre, qui étoit le jour auquel on commençoit à boire du vin nouveau ; mais ne faudroit-il point plutôt écrire *Methyne*, de μέθυ, *du vin ?*

MÉTIS. adj. m. C'eſt un nom que les Éſpagnols donnent aux enfans qui ſont nez d'un Indien, & d'une Éſpagnole, ou d'un Éſpagnol & d'une Indienne. *Hybris, Hybrida.* On appelle auſſi chiens *métis*, ceux qui ſont nez de differente race, comme d'un levron & d'une épagneule. On dit auſſi *métifs*. Voyez MÉSTIFS.

MÉTIS. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Thetys. *Metis.*

METI. ſ. m. Nom que les Méxicains donnent à un arbre qui croît parmi eux, & qu'ils cultivent fort ſoigneuſement. C'eſt une éſpéce d'aloës, qu'on appelle autrement *karata*, ou *maguei*. Voyez ces deux mots dans leur lieu.

MÉTLINO, ou MÉDLING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe Carniole, en Allemagne. *Metelinga.* Elle eſt capitale du Wiſdiſmarck, & ſituée ſur la pente d'une montagne, près de la rivière de Kulp, aux confins de la Croatie.

MÉTLOCK. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avèc Abbaye. *Medialacus.* Il eſt dans la Lorraine, aux confins de l'Archevêché de Tréves, dans lequel quelques-uns le mettent, & ſur la Sare, à deux lieuës au deſſus de Sarburg. MATY.

MÉTOCHE. ſ. f. *Metoche.* Tèrme qu'on trouve dans Vitruve, pour ſignifier l'éſpace qui eſt entre les denticules. Balde raporte qu'il a trouvé dans un vieux manuſcrit *métalôme* au lieu de *métoche*, & cela fait croire à Davilèr que le texte de Vitruve eſt corrompu, & qu'il faut lire *métatôme*, c'eſt à dire, *ſection*, au lieu de *métoche*.

MÉTONYMIE. ſ. f. Figure de Rhétorique, qui ſe fait quand il y a quelque changement de noms, *Metonymia*, comme quand on met l'Inventeur pour la chôſe inventée, Bacchus pour le vin, Cérès pour le pain ; le contenant pour le contenu, comme un vèrre pour le vin qui eſt dedans ; ou l'éffêt pour la câûſe ; ou le Capitaine pour ſes Soldats, la Gréce, pour les Grècs, l'Auteur pour ſon Ouvrage, & dans les phrâſes contraires en mille occaſions.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de μετὰ, *trans*, & d'ὄνομα, *nomen*, nom, c'eſt à dire, changement de nom.

MÉTOPE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt l'intèrvalle, ou quarré qu'on laiſſe entre les triglyphes de la friſe de l'ordre Dorique. *Metopa.* Ces quarrez étoient autrefois remplis d'ornémens, comme de têtes de bœufs, & autres chôſes qui ſèrvoient aux ſacrifices des Payens. Mais parce qu'il y a beaucoup de difficulté à bien diſpôſer les *métopes* & les triglyphes dans la juſte ſymmétrie que demande l'ordre Dorique, il y a des Architéctes qui jugent à propos de ne ſe ſèrvir de cet ordre que pour des temples. *Demi-métope* eſt l'éſpace un peu moindre que la moitié d'un *métope*, a l'encognure de la friſe Dorique ; *métope* barlong eſt non-ſeulement celui qui dans la diſtribution d'une friſe Dorique eſt plus large que ſa hauteur, mais auſſi celui qui dans l'entablement compôſé d'une corniche de dedans, eſt entre les conſoles, & orné de ſculpture, ou de peinture. DAVILER.

Métope eſt un mot Grèc, qui ne ſignifie autre chôſe que la diſtance d'un trou à un autre, ou d'un triglyphe à un autre, parceque les triglyphes ſont ſuppoſez être des ſolives, ou poutrelles qui rempliſſent des trous, μετὰ, *inter*, entre, & ὀπὴ, *foramen*, trou.

MÉTOPIOM. ſ. m. Arbre qui eſt une éſpéce de ferule, d'où diſtile la gomme ammoniac. Il croît abondamment dans les ſables de la Lybie, principalement aux environs du lieu où étoit autrefois le temple de Jupitèr Ammon. En Latin *ferula ammonifera.*

MÉTOPOSCOPE. ſ. m. Nom d'une éſpéce de devins, chez les Anciens. *Metopoſcopus.* C'étoient ceux qui faiſoient profeſſion de connoître les inclinations & les mœurs des hommes par la *métopoſcopie*, ou inſpection du viſage.

MÉTOPOSCOPIE. ſ. f. Art qui enſeigne à connoître le tempéramment & les mœurs des pèrſonnes par la ſeule inſpection des traits du viſage. *Metopoſcopia.* Ce n'eſt qu'une partie de la Phyſionomie, parceque celle-ci fonde ſes conjectures ſur toutes les parties du corps. L'une & l'autre ſont fort incèrtaines. Ciro Spontoni, qui a traitté de la *métopoſcopie*, dit que l'on conſidère ſept lignes au front, & que châque ligne a ſa planéte particulière. La prémière eſt la ligne de Saturne ; la ſeconde de Jupitèr ; la troiſiéme de Mars, &c. Mr de la Chambre dans ſon traité de l'art de connoître l'homme, dit que la *métopoſcopie* eſt l'art de faire des jugemens téméraires, parcequ'en éffêt le front, le viſage & les yeux ; trompent ſouvent. *Frons, vultus, oculi, perſæpe mentiuntur.* Voyez ſur cela Mr de la Chambre.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *inſpection du viſage*, μέτωπον, *vultus*, viſage, & σκέπτομαι, *inſpicio*, je regarde.

MÉTOYERIE, MÉTOYEN. Voyez MITOYEN, & MITOYERIE. M. Errard écrit *métoyen*, mur *métoyen* ; & M. Gauret *méttoyen*, mur *mettoyen* ; cette dèrnière ortographe eſt la moins ordinaire.

MÉTRARGYRTE. ſ. m. Nom propre de cèrtains Officiérs de la Mère Idéene, c'eſt à dire, de Cybéle. *Metragyrta. Metragyrtes.* Les *Métragyrtes* étoient proprement les Queſteurs de Cybéle, Ceux qui mandioient pour elle.

MÉTRAME. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Calâbre ultérieure. *Medama.* Elle prend ſa ſource au mont Appenin, paſſe près de Roſſarno, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, entre Nicotéra & Groia. MATY.

MÉTRAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Metras, a.* Saint *Métran* martyr eſt le prémiér de ceux qui ſont nommez en l'Épître de S. Denys d'Alexandrie à Fabius Évêque d'Antioche, rapportée par Euſebe. CHAST. au 21 Janv.

MÉTRE. ſ. m. *Metrum.* Mot Burlèſque qui vient du Grèc, & ſignifie Vèrs, ou *meſure*, μέτρον. Il ne ſe dit qu'en riant.

Vous montrez bien par vôtre lettre,
Que vous m'avez écrite en mетre. VOIT.

Autrefois on a dit, *métrifier*, pour dire, faire des vèrs, comme on dit maintenant *verſifier*.

MÉTRENCHYTE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Metrenchyta.* Inſtrument par le moyen duquel ſe fait l'injection de quelque liqueur dans la matrice. *Harris.*

MÉTRÉTE. ſ. f. Nom de meſure. *Metreta.* La *métréte* contenoit vingt ſettiers, ou dix congius.

Ce mot vient du Grèc μετρητὴ.

MÉTRIQUE. Adj. m. & f. Tèrme de Poëtique. Un *vèrs métrique* eſt un vèrs compôſé de ſyllabes longues, ou bréves, comme les vèrs Grècs & Latins. *Metro conſtans, metricus.* On prétend que le génie & la nature de langue Hébraïque ne peut s'accommoder avec la Poéſie *métrique*. CAPEL. La langue Françoiſe ne peut compatir avec la conſtruction des vèrs *métriques*. LE CL.

Ce mot vient du Grèc μέτρον, *menſura*, meſure.

MÉTRIQUE. ſ. f. Nom d'une partie de la Muſique ancienne. *Metrice, Metrica.* C'étoit celle qui s'occupoit de la quantité des ſyllabes, & qui les conſidéroit ſelon qu'elles étoient bréves, ou longues.

MÉTRO, ou MÉTARO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Metaurus.* Elle coule dans le Duché d'Urbin, baigne Foſſombrone, & ſe décharge dans le Golfe de Fano. MATY.

MÉTROCOMIE. ſ. f. Tèrme de l'hiſtoire de l'Antiquité Éccléſiaſtique, bourg qui en a d'autres ſous ſa Juriſdiction. *Metrocomia.* Ce que les métropoles étoient parmi les villes, les *métrocomies*

mies l'étoient parmi les bourgs à la Campagne. Les anciennes *métrocomies* avoient un Chorévêque. C'étoit ſon ſiége, ſa réſidence. Aujourd'hui les bourgs dont le Curé eſt Doyen rural ſont des éſpéces de *métrocomies*.

Ce mot vient de μήτηρ, *mere*, & de κώμη, *bourg*, *village*.

MÉTROPOLE. ſ. f. Capitale d'une Province; ville principale, & qui eſt comme la mère des autres. *Metropolis*. On donne auſſi ce nom à des Égliſes Archiépiſcopales. Euſébe appelle Lion, & Vienne, les *Métropoles* des Gaules. Voyez ſur ce mot le Père Monet, qui a fait la liſte des *Métropoles*, plus ample que celle du Pouilliér des Bénéfices. Voyez MÉTROPOLITAIN.

MÉTROPOLE, ſe dit auſſi de l'Égliſe principale d'une ville. La *Métropole* de Paris.

Ce mot vient du Grèc μήτηρ, *mater*, mère, & de πόλις, *urbs*, ville, comme qui diroit ville mère, ou capitale, principale & prémière.

MÉTROPOLITAIN, AINE. adj. & ſ. Il ſe dit de l'Archevêque, & de ſon Égliſe Cathédrale. *Metropolitanus*.

L'Empire Romain ayant été diviſé en treize Diocèſes, & en 120 Provinces, châque Diocèſe, & châque Province avoit une métropole, ou ville capitale, où réſidoit le Proconſul, ou le Vicaire de l'Empire. L'Égliſe ſe régla ſur la diviſion de l'Empire, & l'Évêque de la ville capitale eut la dirèction des affaires, & la préſéance ſur les Évêques de la Province. Leur réſidence dans la Métropole leur fit donner le nom de *Métropolitains*. Cette érèction des *Métropolitains* eſt de la fin du troiſiéme ſiécle, & elle fut confirmée par le Concile de Nicée.

Uſſerius, & de Marca ſoutiennent pourtant que c'eſt un établiſſement des Apôtres; mais il eſt cèrtain que l'on régla le gouvèrnement Écclèſiaſtique ſur la forme du gouvèrnement politique, & qu'on donna le nom & l'autorité de *Métropolitains* aux Évêques des villes capitales de l'Empire, ou des Provinces qui le compoſoient. Cela eſt ſi vrai que dans la conteſtation entre l'Évêque d'Arles, & l'Évêque de Vienne, qui ſe prétendoient l'un & l'autre *Métropolitains* de la Province de Vienne, le Concile de Turin ordonna que celui qui prouveroit que ſa ville étoit la Métropole civile, jouiroit du droit de *Métropolitain* Ècclèſiaſtique. DU PIN. Quoique dans les Gaules le Gouvèrnement Écclèſiaſtique ait été auſſi formé ſur le gouvèrnement civil, l'on n'y remarque pourtant que fort tard les diſtinctions de *Métropolitain*, & de Primat. Comme le Préfèt des Gaules réſidoit tour à tour ou à Tréves, ou à Vienne, ou à Lion, ou à Arles, il leur communiquoit auſſi tour-à-tour le rang & la dignité de Métropole. Cependant aucun des Évêques des Gaules ne s'attribuoit les droits, ni même la préſéance de *Métropolitain*. L'Épiſcopat les égaloit tous, & pour le rang l'on n'obſèrvoit que le privilége de l'ancienneté. Cette égalité dura juſqu'au Vᵉ ſiécle. Alors les Évêques de Vienne & d'Arles ſe diſputèrent le droit des Ordinations qui appartient aux *Métropolitains* &c.

M. Du Pin a remarqué que dans les Provinces d'Afrique, éxcépté celles dont Carthage étoit la Métropole, le lieu de la réſidence de l'Évêque le plus âgé devenoit la Métropole Ècclèſiaſtique. La raiſon eſt ſans doute, que ni le Proconſul, ni le Préfèt, ne vénoit jamais réſider dans ces Provinces écartées, pour fixer par ſa réſidence le droit de Métropole. Mʳ Du Pin a encore obſèrvé qu'en Aſie il y avoit des Métropoles de nom ſeulement : c'eſt à dire, qui n'avoient aucuns Suffragans, ni aucun droit de *Métropolitain*. Les Évêques de Nicée, de Chalcédoine, & de Béryte avoient la préſſéance au deſſus des autres Évêques de la Province, & le nom de *Métropolitains* ſans autres droits que cette prérogative d'honneur : ils étoient eux-mêmes ſoumis à leurs *Métropolitains*. Le *Métropolitain* a le privilége d'ordonner ſes Suffragans. Les appellations des ſentences renduës par les Suffragans ſe relévent devant le *Métropolitain*. Voyez les ſçavantes piéces qui ont été produites au Conſeil par Meſſeigneurs les Archevêques de Lyon & de Roüen ſur le droit de Primatie. Le P. Cantel Jéſ. avoit commencé une hiſtoire des *Métropoles*. Il n'a imprimé que le prémier Tôme, qui comprend des Diſſèrtations préliminaires, ce qui regarde Rome, & les *Métropoles* du Royaume de Naples, de Sicile & de Sardaigne; la mort l'empêcha de continuer.

MÉTROPOLITAIN, AINE, eſt auſſi adj. On dit une Égliſe *Métropolitaine*. Un Siége *Métropolitain*. *Metropolitanus*.

MÉTROUS. ſ. maſc. Tèrme de Calendriér. Nom du troiſiéme mois de ceux de Bithynie, il répond à peu près à nôtre mois de Décembre.

MÈTS. ſ. m. Ce qui eſt bon à manger, qu'on a préparé pour ſèrvir ſur la tâble. *Dapes*, *miſſus*, *ferculum*. Les pèrdrix, les faiſans, ſont des *mets* forts délicats. La divèrſité des *mets* éxcite l'appétit. Les gelées, les ragoûts, les pâtiſſeries ſe ſèrvent dans l'entre-*mets*.

Ce mot en vieux François ſignifioit *jardin*, & *mélange d'hèrbes*, dont on a fait les prémiers *mets*. Il étoit dérivé du Latin *meto*; comme qui diroit *fruits moiſſonnez*. Du Cange le dérive de *miſſus* & *miniſtratio*, ſignifiant *plat*, ou *ſervice*. On a dit auſſi *miſſorium* & *miſſurium* dans le même ſens. Voyez encore METS.

MÈTS, ou MÈTZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du païs Meſſin, ou de l'Évêché de Mètz, enclavé dans la Lorraine. *Meta*, *Mettis*, anciennement *Divodurum*, *Mediomatrices*. Elle eſt au confluant de la Moſelle & de la Seille, entre le Pont à Mouſſon, & Thionville, à cinq ou ſix lieuës de l'une & de l'autre.

L'Iſle de MÈTS, c'eſt la partie du païs Meſſin qui eſt entre la Moſelle & la Seille. *Inſula Metenſis*. Le Val de *Mets* eſt la partie qui eſt audelà de la Moſelle. *Vallis Metenſis*. Celle qui eſt entre la Seille & le Nied s'appelle le Sonnoy, ou le Saunois. *Salinenſis ager*.

Le Royaume de MÈTZ, c'eſt le Royaume d'Auſtraſie. Voyez ce mot.

MÉTTABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut mettre, ou faire paſſer. *Idoneus qui adhibeatur*, *admiſſibilis*. Cet écu d'or eſt trop légér, il n'eſt pas *métable*.

METTABLE, ſe dit auſſi d'un homme civil & officieux. Cet homme eſt aſſez *méttable*. *Obſequioſus*, *comis*.

METTEUR. ſ. m. Ce mot ne ſe dit jamais ſeul. *Qui collocat* Ainſi on dit *Metteur* en œuvre; & alors il ſignifie un Orfévre qui émaille les ouvrages d'orfévrerie, & met en œuvre les piérres précieuſes. *Faber encauſtes*.

On dit auſſi *Metteur à port*, pour ſignifier un Ouvriér ſur les ports de Paris, qui décharge le vin, le foin, & autres proviſions, & les met ſur le port pour être débitées.

METTIUS, METTIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Mettius*, *a*.

METTRE. v. act. *Ponere*, *locare*, *collocare*. *Je mèts*, *tu mèts*, *il met*, *nous méttons*, *vous méttez*, *ils méttent*. *Je méttois*. *Je mis*, *tu mis*, *il mit*, *nous mimes*, *vous mittes*, *ils mirent*. *J'ai mis*. *Je méttrai*. *Que je métte*. *Que je miſſe*. *Je méttrois*. Ce mot eſt de grande étenduë dans la langue, & change de ſignification ſelon les autres mots avec qui on le marie. On en va donner beaucoup d'éxemples. Ce mot vient du Latin *mittere*.

MÉTTRE. Pôſer en quelque ſituation, ou en quelque lieu. *Locare*, *componere*, *reponere*, *imponere*, *ſeponere*, *apponere*. Dieu a *mis* les étoiles au ciel, & les animaux ſur la tèrre. Ce Général a *mis* ſes troupes en bataille, en quartiér d'hiver. Ce Miniſtre a *mis* toutes chôſes dans un bel ordre. Il s'eſt *mis*, il s'eſt placé en ſon rang. Il a *mis* piéd à tèrre en un tel endroit. *Méttre* la tête à la fenêtre. *Méttre* à part quelque chôſe. On dit chez les Artiſans, *Méttre* du bois ſur ſon fort, le *mettre* de champ; pour dire, le pôſer ſur le côté qui eſt moins épais, & ſur lequel il aura le plus de force. *Mettre* quelqu'un en ſentinelle, aux aguèts. *Mettre* du linge, de la vaiſſelle en voye. C'eſt un homme qui ne ſçait où ſe *méttre*, où ſe fourrer. Il ne ſçauroit *méttre* un piéd devant l'autre. Il n'a pas *mis* le piéd chez moi depuis un an.

MÉTTRE, ſe dit auſſi en parlant des pèrſonnes & des chôſes, ſuivant leurs différens mouvemens & diſpoſitions. *Ponere*, *collocare*. Il a *mis* ce valèt en apprentiſſage. Il a *mis* ſon fils à l'Académie. Cet homme s'eſt *mis* en bonne poſture à la Cour. Se *méttre* en garde, en poſture, en déffenſe. Il a *mis* ce pion en priſe. *Méttre* les humeurs en mouvement. Il s'eſt *mis* à couvèrt, à l'abri durant l'orage, la pèrſécution. Il s'eſt *mis* au bien, il s'eſt convèrti. Il s'eſt *mis* à l'écart. Il a *mis* ſa conſcience, ſon bien, ſon honneur en ſûreté. *Mettre* une chôſe en branle. C'eſt un brâve qui *méttra* plutôt la main à l'épée qu'à la bourſe. C'eſt une vilaine qui a *mis* ſon corps à l'abandon, qui s'eſt proſtituée. Il a *mis* cette femme à mal, il l'a débauchée. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *mis* dans les remédes, qu'on l'a *mis* au lait, qu'il s'eſt *mis* entre les mains des Médecins; pour dire, qu'il a chèrché toutes les voyes pour recouvrer ſa ſanté. On dit auſſi, qu'un valèt ſe *met* à tout; pour dire, qu'il offre de rendre toute ſorte de ſèrvices; & qu'un homme ſe *met* à tous les jours; pour dire, qu'il ne s'épargne point, qu'il rend tous les ſèrvices qu'il peut à ſes amis, qu'il ſe *met* en quatre pour eux.

MÉTTRE, ſignifie auſſi, Enfèrmer, envelopper, ſèrrer. *Colligere*, *involvere*. Il a bien *mis* des écus en bourſe. *Méttre* un liévre en pâte. *Méttre* un homme en tèrre. *Méttre* de l'eau dans un canal, dans un baſſin.

Il ſignifie au contraire, Chaſſer, faire ſortir, quand il eſt joint à cèrtains mots. Il a *mis* dehors ſon Maître d'Hôtel. Il faut *méttre* hors ces mauvaiſes humeurs. On croit qu'on *méttra* en campagne de bonne heure. *Méttre* aux champs. Se *Méttre* au large. *Méttre* hors de combat.

On dit qu'une mère *met* ſon enfant au monde, lorſqu'elle en accouche. Lorſqu'elle *mit* au monde ſon fils prémiér né. P. BOUH. Matth. 1. 25.

MÉTTRE, ſignifie auſſi, Aſſembler, joindre enſemble. *Jungere*.

Ce

Ce Prince eſt ſi foible, qu'il n'a jamais pû *méttre* ſur piéd trois mille hommes. Je le *mets* au nombre de mes amis. C'eſt un avâre qui *met* ſou ſur ſou. Il a *mis* enſemble ces parties pour s'aboucher & s'accorder. On a *mis* des Archérs en queuë à ces voleurs. Les ennemis paroiſſoient, mais on leur a *mis* en tête, on leur a opposé une armée.

MÉTTRE, ſignifie auſſi, Dépenſer, employer à quelque chôſe. *Adhibere, inſumere.* En toutes les affaires & commèrces, il faut y *méttre*, y avancer avant que de recueillir. Quand on pourſuit une mauvaiſe dètte, on *met* de bon argent avec du mauvais. Il faut bien ſèrvir ſon maître, mais il ne faut pas y *méttre* du ſien. Je veux bien y *méttre*, y employer, y donner mon tems, mes ſoins, mes peines. Il a *mis* tout en uſage pour parvenir à ſes fins. Voilà de l'argent faux qu'on ne ſçauroit *méttre*, faire paſſer. Ils ont *mis* telle ſomme en commun pour négocier. Il a acquis du fonds ſans *méttre* la main à la bourſe, ſans main *méttre*. On dit auſſi, qu'un homme ſe *met* en frais, quand il fait quelque légère dépenſe de mauvaiſe grâce.

MÉTTRE, ſignifie auſſi, S'appliquer, s'employer à quelque chôſe, travailler. *Applicare, adjungere, imponere.* Se *méttre* à l'étude, au négoce. Se *méttre* en tête quelque chôſe. *Méttre* la main à l'œuvre, à la pâte. *Méttre* au nèt un ouvrage. *Méttre* peine à ſe pèrfectionner. *Méttre* fin à une affaire, s'y appliquer juſqu'à ce qu'elle ſoit tèrminée, y *méttre* la dèrnière main. On le dit même des ouvrages de l'éſprit. *Méttre* la main, la dèrnière main a un Poème, à un diſcours.

On dit auſſi, qu'un diamant eſt bien *mis* en œuvre; qu'un Orateur a bien *mis*, bien enchâſſé une telle penſée dans ſon Livre, dans ſon diſcours.

MÉTTRE, ſe dit auſſi chez les Artiſans. *Méttre* en couleur. *Colore tingere.* *Méttre* en preſſe. *Méttre* au billon. *Méttre* à la fonte. *Méttre* à la coupelle. *Méttre* en grand, en petit. *Méttre* dans le tan, *Méttre* à la teinture. *Mettre* en galle, en paſtel. *Méttre* à la leſcive.

MÉTTRE, ſignifie auſſi, Commencer, ou finir quelque chôſe. *Adhibere ſe ad.* Il ſe faut *méttre* en chemin. Il s'eſt *mis* en devoir de faire voir une telle chôſe. Il *met* les autres en train. Il a *mis* des bornes à ſes conquêtes. *Méttre* fin à ſon diſcours. Se *méttre* en humeur. *Méttre* ſur les voyes. Cet Écuyér a *mis* ce Prince à cheval, lui a *mis* les armes à la main; pour dire, lui a donné les prémières leçons de manége, ou de l'éſcrime. Ce Maître lui a *mis* la main ſur le luth, a commencé à lui apprendre à joüer du luth. Quand ce vèrbe *méttre* eſt ſuivi d'un infinitif qui éxprime l'action qu'on commence, cet infinitif eſt précédé de la particule *à*, Il ſe *mit* à rire, à crier, &c.

MÉTTRE, Détruire, anéantir. *Deſtruere.* *Méttre* quelqu'un à mort, au tombeau. *Méttre* tout à feu & à ſang. *Méttre* en piéces une armée. *Méttre* quelqu'un à la beſace, au bèrniquet, le *méttre* au blanc. *Méttre* un mur, un bâtiment par tèrre. *Méttre* en chemiſe. *Méttre* tout en combuſtion. *Méttre* en fuite, en déſordre, en deſarroi, en déroute. *Méttre* en poudre, en cendres une ville. *Méttre* ſur le carreau. *Méttre* à ſac, au pillage. *Méttre* aux abois. *Méttre* à bout, ou pouſſer à bout. *Méttre* à rançon. *Méttre* aux fèrs. *Méttre* en quartiérs. *Méttre* à pèrdition. *Méttre* tout à l'abandon.

MÉTTRE, ſignifie au contraire, Faire profiter, accroître. *Augere, creſcere.* *Méttre* de l'argent à rente, à intérêt, à uſure, à fonds pèrdu. Il l'a *mis* en fond de tèrre. On a de la peine à bien *méttre* ſon argent pour le faire profiter. C'eſt un homme qui *met* tout à profit. Se *méttre* en poſſeſſion d'une tèrre, d'une charge, d'un Bénéfice. Se *méttre* en honneur, en crédit, en réputation. *Méttre* en vogue. *Méttre* en régne. *Méttre* à la mode.

MÉTTRE BAS, ſe dit des fémelles des animaux, quand elles ſe délivrent de leur fruit. *Deponere, parere.* On dit auſſi, qu'on a *mis bas* dans les Imprimeries, & dans quelques atteliérs, ou manufactures, quand on a congédié les Ouvriérs, ou abandonné le travail. On dit auſſi, que les cèrfs *méttent bas*, quand ils quittent leurs têtes vèrs le mois d'Avril. On dit, qu'une maladie a *mis au bas* une pèrſonne, quand elle l'a *mis* à l'éxtrémité; qu'on a *mis au bas* quelqu'un; pour dire, qu'on l'a humilié, qu'on l'a ruiné.

MÉTTRE, ſe dit au Palais en ces phrâſes. *Méttre* l'appellation au néant, c'eſt, Débouter d'un appel. *A cauſâ dejicere.* *Mettre* l'appellation & ce dont a été appellé au néant, c'eſt, Infirmer la ſentence: & cette prononciation n'appàrtient qu'aux Cours Souveraines. *Méttre* hors de Cour & de procès ſur une demande, c'eſt, Débouter le Demandeur. On dit, Se *méttre* en état; pour dire, Comparoître en Juſtice ſur un Decret; c'eſt à-dire, Se *méttre* en priſon, quand il y a un Decret de priſe de corps, ou faire un acte de comparution pèrſonnelle au Greffe, quand il n'y a qu'un ajournement pèrſonnel: & on dit, *Méttre* un procès en état; pour dire, Achever ſon inſtruction. Donner un appointement à *méttre*, ou ſimplement, à *mettre*, c'eſt, Ordonner que les piéces des parties ſeront *miſes* entre les mains d'un Rapporteur, pour leur faire droit ſommairement ſur des matières proviſoires. On dit, *Méttre* ſur une requête; pour dire, la répondre. *Méttre* un ſac au Greffe; pour dire, Produire. *Méttre* un arrêt; pour dire, le donner au Gréffiér, pour le faire éxpédier aux parties. Un Avocat dit auſſi, Je *mets* en fait. *Hoc pono, aſſero, ſic affirmo.* J'aſſûre un tel fait. On dit auſſi, *Méttre* à éxécution les ſentences, les arrêts. *Méttre* un arrêt en peau. *Méttre* une minute en groſſe; *méttre* en dépôt, en ſequeſtre. *Méttre* en gage. *Mettre* en poſſeſſion. En ce ſens il vient de *mittere*. On dit, *Méttre* à l'enchère, *méttre* à prix; pour dire, Faire une éſtimation. *Méttre* en vente, *méttre* en criées, à l'encan, au rabais. *Méttre* en curatelle. *Méttre* en intèrdit. *Méttre* une tête à prix; pour dire, Proſcrire quelqu'un.

On dit encore. *Méttre* en la main du Roi & de Juſtice, pour dire, Saiſir. *Apprehendere, capere.* *Méttre* un fief hors de ſes mains; pour dire, s'en deffaire, lorſqu'on ne le peut retenir ſelon les loix. On dit auſſi, *Méttre* en un contrat, *méttre* en ſon marché, c'eſt-à-dire, y inſérer quelques clauſes particulières. *Mettre* en ligne de compte; pour dire, *Mettre* en conſidération quelque chôſe. *Méttre* une queſtion ſur le tapis, *méttre* papiérs ſur tâble; pour dire, Éxaminer une affaire. On dit auſſi, *Méttre* l'éſpéce d'une loi, éxpôſer le câs.

MÉTTRE, ſe dit auſſi en parlant des punitions & des crimes. *Multare, plectere.* *Méttre* à l'amende, au carcan, au pilori, aux galères. *Méttre* au Ban de l'Empire. *Méttre* quelqu'un en Juſtice, le déferer pour crime, le faire aſſigner pour quelque action civile, c'eſt le *mettre* en cauſe. *Mettre* en priſon, ou hors de priſon. *Méttre* en libèrté. Il s'eſt bien purgé du crime qu'on lui avoit *mis* ſus. *Méttre* un Religieux *in pace*.

MÉTTRE LA MAIN, OU LES MAINS, ſe dit en parlant des violences, ou des entrepriſes qu'on a fait à l'égard de la pèrſonne ou des droits de quelqu'un. *Violentas manus imponere.* C'eſt un grand crime de *méttre les mains* ſur un Prêtre. Les Princes ſéculiérs ne doivent pas *méttre la main* à l'encenſoir, entreprendre ſur les droits de l'Égliſe.

MÉTTRE, ſe dit en tèrmes de Manége, en parlant des façons de manier un cheval. *Equum palaſtrica diſciplinâ inſtituere, informare.* Ce cheval eſt propre à *méttre* aux courbettes, aux airs relevez. Ce Barbe a été bien *mis*, bien dreſſé. On *met* un cheval au pas, au trot, au galop. On dit le *méttre* en haleine, ou hors d'haleine. On dit auſſi, *Méttre* un cheval dedans; pour dire, le dreſſer, le *méttre* dans la main, dans les talons. Il y a des chevaux difficiles à *méttre* dedans. On dit auſſi, *Méttre* un cheval ſous le bouton; pour dire, le tenir en état par le moyen du bouton des rênes qu'on abaiſſe, comme ſi le Cavaliér étoit deſſus. On dit auſſi, *Méttre* un cheval à l'hèrbe, ou lui donner le vèrd, pour le rétablir & l'engraiſſer.

En tèrmes de Marine, on dit, *Méttre* à la voile, *méttre* en mèr; pour dire, Partir d'un port. *Vela dare.* *Méttre* à flot, *méttre* à bord, *méttre* à tèrre, ſe *méttre* à la largue. On dit auſſi, Se *méttre* à nage; pour dire, ſe jetter à l'eau. *Méttre* à la cape, *méttre* pavillon bas, quand on ſaluë un ſupérieur, ou quand on ſe rend. On dit auſſi, *Méttre* ou couler à fond un vaiſſeau.

On dit en tèrmes de Jardinage, ſe *méttre* à fruit, pour porter du fruit. Les arbres ſe *méttent* à fruit. Cet éſpaliér ſe *met* à fruit cette année. LIGER.

MÉTTRE, ſe dit auſſi en parlant de jeux, de gageures, de ſuppoſitions. *Deponere, paciſci.* Que voulez-vous *méttre* que cela n'eſt pas? pour dire, que voulez vous gager? J'y *méttrois* ma tête à coupper, j'en *méttrois* ma main au feu. Il faut *méttre* au jeu, le tapis brûle. C'eſt une duppe qui s'eſt laiſſé tromper, on l'a *mis* dedans, on l'a fait pèrdre. *Méttons*, pôſons le cas que cela ſoit, qu'en arrivera-t-il? *Méttre* à la Banque, à la Lotterie. *Méttre* en bredouille, joüer à toûjours *méttre*. *Méttre* quelqu'un en jeu, le citer.

On le dit auſſi du ſèrvice de la tâble. *Méttre* le couvèrt, *méttre* ſur tâble, c'eſt, ſèrvir à manger. *Menſam ſternere.* *Méttre* en ragoût, *méttre* en capilotade. On l'a *mis* à toutes ſauces. C'eſt un tel qui *met* la nappe; pour dire, On mange chez lui. *Méttre* couteaux ſur tâble, ſe préparer à faire grand chère.

MÉTTRE, ſe dit auſſi en parlant des habits; & on dit qu'un homme ſçait bien ſe *méttre*, quand il ſçait s'habiller proprement & convenablement. *Comere ſe, ornare, adornare ſeſe.* On dit d'une femme, qu'elle eſt bien *miſe*, qu'elle eſt bien ſous les armes; quand elle ſçait ce qui lui ſied bien. *Méttre* un habit neuf, du linge blanc. On dit qu'un homme *met* tout ſur ſoi, quand il dépenſe tant à s'habiller, qu'il ne lui reſte rien pour vivre. On dit auſſi, *Méttez* vôtre chapeau, *méttez* deſſus, quand un ſupérieur donne pèrmiſſion à un inférieur de ſe couvrir devant lui. Cette dèrnière expreſſion eſt bâſſe. On dit qu'un homme s'eſt

mis à nud, quand il s'eſt dépouillé. *Méttre* ſes ſouliérs en pantoufle. *Méttre* chauſſes bas; pour dire, ſe détacher.

MÉTTRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Ponere, deponere.* Il faut *méttre* toutes chôſes en la main de Dieu. Tout eſt pèrdu, ſi Dieu n'y *met* la main. L'Écriture dit qu'un bon Paſteur *met* ſa vie pour ſon troupeau; pour dire, la hazarde, la ſacrifie. Il faut toûjours lui *méttre* devant les yeux la crainte de Dieu, ſon devoir; pour dire, lui faire faire des réflé-xions ſur ſes actions. *Méttre* dans ſa mémoire un bienfait. *Méttre* ſous les piéds une injure, la mépriſer, la *méttre* en oubli, la *méttre* aux piéds du Crucifix. *Méttre*, graver dans ſon éſprit. *Méttre* en doute. *Méttre* en courroux, en inimitié, en inquiétude, en mauvaiſe humeur. *Méttre* une chôſe en tête; pour dire, pèrſuader. *Méttre* en vèrs François, en Latin. On dit auſſi, *Méttre* en déliberation, *méttre* en diſpute, en queſtion, en arbitrage, en compromis. *Méttre* en avant une propoſition. *Méttre* en lumière ou au jour quelque Ouvrage. *Méttre* une Hiſtoire par écrit. Le tems *met* toutes chôſes en évidence. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *mis* dans les bonnes grâces, dans l'éſprit d'une pèrſonne; pour dire, qu'il s'eſt fait aimer, ou éſtimer d'elle; qu'on l'a *mis* mal avec quelqu'un, qu'on l'a brouillé avec lui. *Méttre* au beau chemin. Il l'a *mis* en ſon tort. Il s'eſt *mis* à la raiſon. Il a *mis* la main à la conſcience. *Méttre* en colère, en furie. *Méttre* en rut. *Méttre* aux champs. *Méttre* hors des gonds, hors du ſens.

MÉTTRE, ſe dit auſſi abſolument & avec des advèrbes en quelques phrâſes. On l'a *mis* à même; pour dire, on a tout laiſſé à ſa diſcrétion, il en peut prendre tant qu'il voudra. On l'a *mis* au pis; pour dire, on l'a déffié de faire tout le mal qu'il pourroit. Il y en a d'autres éxemples ci-deſſus.

MÉTTRE, ſe dit provèrbialement en très grand nombre de phrâſes, dont voici les principales, qui ſont éxpliquées ailleurs. *Méttre* de l'eau dans ſon vin, *Méttre* le feu aux étouppes. *Méttre* de la paille, du foin dans ſes ſouliérs, dans ſes bottes. *Méttre* la charruë devant les bœufs. *Méttre* la clef ſur la *fôſſe*. *Mettre* en beaux draps blancs. *Méttre* tout par écuelles. *Méttre* le tout pour le tout. *Méttre* le nez en quelque chôſe. *Méttre* le cœur au ventre, ou le feu ſous le ventre. *Méttre* tout ſens deſſus deſſous. Il reſſemble aux Chaudronniérs, il *met* la pièce auprès du trou. *Méttre* du côté de l'épée. Se *méttre* en rang d'oignons. Se *méttre* ſur ſon quant à moi; pour dire, marquer par des geſtes ou par des diſcours de vanité, qu'on croit être fort au deſſus des autres. Se *méttre* ſur le trotoir; c'eſt commencer à paroître dans les Compagnies. Se *méttre* en quatre pour quelqu'un, pour le ſèrvice de quelqu'un; c'eſt faire toutes chôſes imaginables pour lui, *Méttre* le piéd dans la vigne du Seigneur, c'eſt s'enyvrer. *Méttre* les fèrs au feu pour quelque affaire; c'eſt y ſonger, y travailler tout de bon. *Méttre* un homme à quia; c'eſt le réduire à ne ſçavoir plus que répondre. *Méttre* au rang des péchez oubliez. *Méttre* ſur les dents. *Méttre* pinte ſur chopine. *Méttre* toutes pièrres en œuvre. *Méttre* le pain à la main. *Méttre* la plume au vent, hazarder quelque chôſe. On dit auſſi, *Méttre* le marché à la main, pour témoigner de l'indifference ſur quelque chôſe. *Méttre* à la pile, au vèrjus.

MEU.

MÉVAT. Le Royaume de MÉVAT. *Mevatum Regnum.* C'eſt une Province de l'Empire du Grand Mogol en Aſie. Elle eſt delà le Gange, au nord du Royaume de Bengale, Narvas en eſt la ville capitale. MATY.

MEUBLE. ſ. m. Bien qui ſe peut tranſporter d'un lieu à un autre, qui ſe peut cacher ou détourner, qui n'eſt point attaché au ſol, à la tèrre. *Supellectilis, ſuppellex.* En France on ne reconnoît que deux ſortes de biens, *meubles*, & immeubles. Les *meubles* c'eſt l'argent comptant, les marchandiſes, les dettes par cedulles, ou obligations, des beſtiaux, utenciles d'hôtel, qui ne tiennent ni à fèr, ni à clou, ni ne ſont ſcéllées en plâtre, mais qui ſe peuvent tranſporter ſans fraction, ni détérioration. Les *meubles* n'ont point de ſuite par hypothéque, mais ſont ſujèts à revendication. Les créanciérs viennent par contribution ſur les *meubles*. Le bois, le blé, le foin couppé, le poiſſon en boutique, ſont réputez *meubles*. Mais quand ils ſont pendant par les racines, & le poiſſon dans l'étang, ou le viviér, ils ſont réputez immeubles. Les pères & mères ſuccédent à leurs enfans à l'égard des *meubles*. On dit auſſi, Une univèrſalité de *meubles*, d'une ſucceſſion mobiliaire.

Dans les Coutumes il eſt dit que les *meubles* ſuivent la pèrſonne & ſon vrai Domicile, que les *meubles* ſuivent le corps. Ces éxpreſſions ont différens ſens en divèrs païs. Quelquefois cela veut dire que les *meubles* ſuivent la Coutume du lieu où eſt le domicile du défunt, encore qu'il ſoit mort ailleurs: quelquefois cela ſignifie que les meubles ſuivent la coutume du lieu où le defunt eſt decédé.

M. De Courtin appelle *meubles* animez les chôſes qui ſe meuvent d'elles mêmes, comme les animaux, chevaux, bœufs, moutons, &c. & *meubles* inanimez, ce que l'on appelle ſimplement *meubles* dans l'uſage ordinaire.

Ce mot vient du Latin *mobilis*.

MEUBLE, ſignifie auſſi tout ce qui eſt deſtiné au ſèrvice d'une maiſon, ſoit de la ville, ſoit de campagne, tant pour la garnir, que pour l'éxploiter & la faire valoir. *Suppellex.* Les *meubles* de ſalle, de chambre, de cuiſine. Les charuës & harnois ſont les *meubles* de la baſſecour. On appelle *meubles meublans*, ceux qui ſont abſolument nécesſaires pour le ménage, les lits, chaiſes, tâble, vaiſſelle. Les *meubles* précieux, ſont les tableaux, la vaiſſelle d'argent, & autres ſupèrfluitez qui ne ſèrvent que d'ornement. *Meubles* d'été, *meubles* d'hivèr. Il faut ſaiſir & diſcuter les *meubles* d'un mineur, avant que de décréter ſes immeubles. On fait maintenant grande dépenſe en *meubles*. Il n'y a rien de plus magnifique que le Garde *meuble* du Roi.

MEUBLE, ſe dit en une ſignification plus étroite, d'un lit & des chaiſes de même parure; ou même de leur ſimple garniture. *Cubiculi ſupellex, inſtructus.* Cette femme travaille depuis quatre ans à un *meuble* en tapiſſerie, en broderie. Elle a âcheté un *meuble* magnifique de damas; elle a fait faire un petit *meuble* de brocatelle pour ſa maiſon de campagne.

MEUBLE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de tout ce qui charge, briſe, ou accompagne les piéces, & les diviſions d'un écu, comme animaux, fruits, arbres, beſans, macles, &c. *Inſtructus, inſtructio.*

MEUBLE, ſe dit auſſi au figuré pour tout ce qui peut être de quelque utilité; pour tout ce qui peut procurer quelque avantage.

La vèrtu, ſans argent, n'eſt qu'un meuble *inutile.* BOIL.

MEUBLÉ. adj. Tèrme de Jardinage & d'Agriculture, qui ſe dit des tèrres, ſelon La Quintinie, comme on le vèrra par les éxemples qu'on rapportera ci après; une tèrre *meuble* eſt une tèrre facile à labourer. *Arari facilis, mobilis.* Selon Ligèr c'eſt une tèrre ſi bien labourée, & ſi à propos, qu'il n'y paroit aucune motte, qu'elle eſt toute unie, & réduite comme de la cendre; une tèrre bien remuée, *terra mota*, dit cet Auteur. Il ſe trompe, & la Quintinie a raiſon; ce mot de *meuble* s'eſt fait de *mobilis*, mobile, & ſignifie la même chôſe; c'eſt-à-dire, la qualité d'une tèrre qui ſe remuë aiſément, & non pas le travail du laboureür qui l'a beaucoup remuée. Cette tèrre n'eſt point aſſez *meuble*. Quand on ſéme quelque graine que ce puiſſe être, il faut que la tèrre où on la met ſoit tout à fait *meuble*. LIGER.

MEUBLER. v. act. Mettre des meubles dans une maiſon pour la commodité, ou la néceſſité. *Inſtruere, ornare, apparare. Meubler* un appartement. Tous les baux ſont faits à la charge de *meubler* la maiſon; de la garnir de meubles éxploitables; de *meubler* une métairie de harnois, de beſtiaux.

MEUBLER, ſe dit figurément de l'éſprit, ou de la mémoire, pour dire, l'orner, l'enrichir. *Ornare mentem, memoriam.* Je me promèts bien d'oublier toutes ces bagatelles, dès que j'aurai occaſion de *meubler* plus richement ma mémoire. TOUR.

MEUBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inſtructus, ornatus.*

MEUDAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Meldanus.* Saint *Meudan* eſt honoré à Pérone. Il étoit Irlandois, ſes réliques fûrent apportées en France par S. Furſy, & depuis placées à Pérone. C'eſt tout ce qu'on en ſçait. Voyez Bollandus & Chaſtelain, au 7e Fev.

MEUDON. ſ. m. Nom propre d'un bourg & d'un Château Royal de l'iſle de France, à deux lieuës de Paris, du côté du couchant. *Metioſedum.*

MEUGLEMENT. ſ. m. Cri des bœufs. *Mugitus, boatus.* Le *meuglement* des bœufs fit connoître à Hèrcule le vol que Cacus lui avoit fait d'une partie de ſon troupeau.

MEUGLER. Vèrbe n. Faire des meuglemens. Il ne ſe dit au propre que du cri des bœufs. *Mugire.* Au figuré on le dit des hommes qui ont une voix forte & ſtentorée, qui font un cri épouvantable, comme celui des bœufs. Ce païſan ne chante pas, il *meugle*.

MEUHKÉ. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une civilité qui ſe fait chez les Turcs quand on boit à la ſanté l'un de l'autre. Après qu'un homme a bû, il eſt de la civilité de celui de qui on boit la ſanté de lui préſenter un petit morceau de fruit ou de fromage, & quand il y a des olives ſur tâble, ils les employent préférablement à toute autre chôſe, pour cette cérémonie qu'ils appellent *Meuhké*. DU LOIR.

MEUILLON. ſ. m. Nom propre d'une ville & Château de France, dans le Dauphiné, & l'ancien païs des Caturiges, qui ſont ceux de Chorges. *Medullio.* Valois, *Not. Gall. p.* 329.

MEULAN, ou *Meulant*, & non point *Meulanc*. ſ. m. Nom pro-

pre

pre d'une petite ville du Gouvèrnement de l'Iſle de France. *Mellentum*, *Metlindum*, *Medlintum*, *Mollentum*, *Mallenum*. C'étoit autrefois un lieu fortifié. Il eſt ſur la Seine, qu'on paſſe ſur un pont de pièrre, à ſept lieuës au deſſous de Paris.

MEULE. ſ. f. Quelques-uns diſent *meulon*. Richelèt prétend qu'il faut dire *mule* avec tous les gens du métiér. L'Académie dit *meule*, ſans faire mention de *meulon*. C'eſt un monceau, une pile, un tas de foin qu'on laiſſe quelque tems dans le pré pour mieux ſécher. *Moles*, *meta*, *metula*, *ſtrues*, *cumulus*. On fait auſſi des *meulons*, des pailliérs dans les baſſecours; & en beaucoup de lieux on laiſſe les grains en gèrbe dans les champs ſi proprement ajuſtez en *meulons*, qu'ils ne craignent point la pluye. On fait auſſi des *meulons* de ſel, que dans le païs on appelle *vaches*. On les appelle *meulons* à Éſverande & au Croiſic.

Ce mot vient du Latin *moles*. M. Huet croit qu'il pourroit bien venir de *mullo*; Odéricus Vitalis a dit *fœni mullonem*, une *meule* de foin.

MEULE, ſe dit auſſi des grôſſes pièrres rondes, & plattes, qui ſèrvent à broyer les grains dans les moulins, & à faire de la farine. *Mola turſatilis*, *piſtrinaria*. Le grain s'écrâſe entre les deux *meules*. C'eſt la roüe du moulin qui par le moyen du ploquiér fait tourner la *meule* de deſſus. L'œil de la *meule* eſt le trou par où paſſe le fèr du ploquiér. Il y a des *meules* d'une ſeule pièrre, d'autres qui ont des chanteaux. La *meule* d'enbas s'appelle le *gite*, ou la *meule giſante*. *Mola aſinaria*. Celle d'enhaut s'appelle *meule-courante* qui écrâſe le grain. *Mola turſatilis*.

Il faut de tems en tems battre, piquer, & empâter la *meule*. L'uſage des *meules* de moulin pour moudre le blé, a été inventé à Lacédémône par le Prince Miléta fils du Roi Lelex.

MEULE, ſe dit auſſi des pièrres dures qui ſèrvent aux Couteliérs & Taillandiérs pour aiguiſer les fèrs deſtinez à trancher & à coupper. *Mola cotaria*. Elle ſe tourne avec une grande roüe à bras. Il faut faire paſſer les couteaux ſur la *meule*. Les Gagne-petits proménent par les ruës une petite *meule*.

MEULE, ſe dit auſſi d'une petite roüe d'aciér qui ſèrt tant dans des moulins domeſtiques; que principalèment aux Lapidaires pour tailler les pièrres. *Mola calibea*.

MEULE, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit quelquefois de l'ôs du genou, *rotula*, qu'on appelle auſſi *rotule*, ou *palette*. Voyez ROTULE.

MEULE, en tèrmes de Vénerie, eſt une éſpéce de boſſe ſur le haut de la tête du cèrf, d'où ſort ſa rameure, ou bois, ou *marrein*. *Matrix cervini cornu*. On l'appelle auſſi *rochér*, *caillou*, *bâſe*.

MEULE, en tèrme de Jardiniér Maréchais, ſe dit du fumiér, & ſignifie un amas, un tâs de fumiér chancy, qu'ils ont trouvé en défaiſant leurs couches, & qu'ils ont mis enſemble pour avoir des champignons. *Fumi agger*.

MEULEVI. ſ. m. Nom que l'on donne en Turquie aux Dèrvichs, du nom de leur fondateur Hazretti Meulana, qui quitta ſon Royaume de Cogna pour en inſtituer l'Ordre. DU LOIR, *p.* 149.

MEULIÈRE. ſ. f. Carrière d'où l'on tire les meules de moulin. *Lapicidina molaria*. On dit plus ordinairement *molière*. On appelle auſſi *meulière* tout moilon de roche mal fait, & plein de trous. La pièrre de *meulière* étant rude & ſpongieuſe, l'on s'en ſèrt dans les grottes. *Lapis molaris*, *rarus ac ſpongioſus*.

MEULTRE. ſ. m. Vieux mot. Meurtre. *Cades*.

MEUN. ſ. m. Qui s'écrit auſſi *Méhun*; mais ſe prononce en une ſeule ſyllabe. Nom propre d'une petite ville avec Baillage. *Magdunum*. Elle eſt dans l'Orléanois, province de France, ſur la Loyre, environ à trois lieuës au deſſous d'Orleans. MATY.

MEUN. ſ. m. Nom d'une petite ville de Bèrry en France. *Magdunum ad Averam*. Elle eſt ſur l'Yèrre, à quatre lieuës au deſſous de Bourges.

Il y a encore dans cette province un village, qui porte auſſi le nom de *Meun*. Il eſt ſur l'Indre, entre Châteauroux & Buzançois. MATY. On écrit quelquefois *Mehun*.

MEUNIÉR. Voyez MUNIÉR.

Le MEUNOIS, ou Mehunois. *Pagus Magdunenſis*. Valois, *Not. Gall. p.* 313.

MEUR, EURE, ou MUR, MURE. adj. Qui ſe dit d'un fruit qui eſt parvenu au plus haut degré de bonté, ou de pèrfection, qu'il eſt tems de cueillir & de ſèrrer. *Maturus*. Quand les raiſins ſont *mûrs*, il faut vendanger. Quand les blez ſont *mûrs*, il faut moiſſonner. Il faut cueillir les melons qu'on tranſporte, avant qu'ils ſôyent tout-à-fait *mûrs*.

MEUR, ſe dit auſſi du vin, quand il eſt prêt à boire, quand il n'a plus de vèrdeur. Vous pourrez boire de ce vin quand vous voudrez, il eſt tout-à-fait *mûr*. Un vin bien *mûr* eſt bon pour la ſanté.

MEUR, ſe dit figurément en Morale. *Gravis*, *aptus*, *moderatus*, *ſapiens*. On dit d'un homme ſage & pôſé, qu'il eſt en âge *mûr*, qu'il a l'éſprit *mûr*. Les éſprits *mûrs* avant le tems, tombent auſſi avant le tems: c'eſt comme les fruits, qui ne ſe conſèrvent point quand il meuriſſent de trop bonne heure. BAILL. On dit d'une affaire bien diſcutée, qu'elle a paſſé par une *mûre* délibération. On dit auſſi de celle qui ne ſe peut accommoder qu'avec le tems, qu'elle n'eſt pas *mûre*, qu'il faut attendre une autre occaſion, pour en parler. On dit auſſi par taillerie d'une fille qui paſſe 25. ou 30. années, & qu'on ne marie point, qu'elle eſt *mûre*, qu'elle ſe fane, qu'elle ſe paſſe, qu'elle ne trouvera pas un ſi bon parti.

> *Deux veuves ſur ſon cœur eurent le plus de part,*
> *L'une encore vèrte, & l'autre un peu bien* mûre,
> *Mais qui reparoit par ſon art*
> *Ce qu'avoit détruit la nature.* LA FONT.

On dit que l'apoſtume n'eſt pas *mûre*, quand elle n'eſt pas en état d'être pèrcée.

MEUR, ſignifie auſſi, Uſé, vieux, facile à déchirer. *Vetus*, *detritus*. Il faut chauſſer ces bâs fort doucement, car ils ſont bien *mûrs*, & en dangér de crever. Voilà un vieux ſiſtre qu'il faut manier délicatement, car il eſt bien *mûr*, aiſé à déchirer. Il eſt bâs en ce ſens.

MEURE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il faut attendre que la poire ſoit *mûre* pour la cueillir; pour dire, qu'il faut attendre des occaſions favorables, qu'il ne faut point précipiter les affaires. On dit auſſi, entre deux vèrtes une *mûre*, en parlant de quelque chôſe de bon qu'on trouve parmi beaucoup de mauvaiſes.

MEURE. ſ. m. Petit fruit qui vient ſur le mûriér. *Morum*. Il y a deux éſpéces de *mûres*; les unes ſont noires, & les autres ſont blanches. On mange les *mûres* le matin. On fait du ſyrop de *mûres* pour les maux de gorge. Il y a auſſi des *mûres* ſauvages qui croiſſent ſur des ronces, & qu'on appelle auſſi *meures* de renard. En Latin *mora-rubi*. Voyez RONCE.

On dit provèrbialement, Aller aux *mûres* ſans crochèt; pour dire, aller en quelque lieu ſans y porter les chôſes néceſſaires pour réüſſir à ce qu'on y eſt allé faire. On dit auſſi, Autant en dit le Renard des *mûres*, à celui qui mépriſe une chôſe, parcequ'il ne ſe voit pas en pouvoir de l'obtenir.

MEUREMENT. adv. Avec beaucoup d'attention & d'éxamen. *Attentè*, *conſultè*, *conſideratè*. On a *mûrement* délibéré ſur cette affaire avant que de l'entreprendre.

MEURIÉR. ſ. m. Arbre dont il y a deux éſpéces, le noir & le blanc, qui ſont ainſi diſtinguez à cauſe de la couleur de leur fruit. *Morus*. Le *mûriér* noir eſt aſſez grand, tortu & noueux, couvèrt d'une écorce ſouple, rude. Son bois eſt robuſte, jaûne vèrs le cœur. Ses feüilles ſont prèſque rondes, un peu pointuës, dentelées en leurs bords, veluës, rudes au touchér. Ses chatons ſont vèrds, lanugineux, portant pluſieurs fleurs à quatre feüilles. Ses fruits qu'on appelle *mures*, ſont vèrds & auſtères au commencement, enſuite ils deviennent rouges & acides, & enfin ils acquièrent une couleur noire, & ils ſont pleins d'un ſuc doux, viſqueux, qui teint en couleur de ſang. Au milieu de ces fruits il ſe trouve une ſemence prèſque ronde. En Latin *morus fructu nigro*. C. B. *pin.* 459. Le *mûriér* blanc a ſes feüilles oblongues, moins larges, plus tendres que celles du précédent. Ses fruits ſont blancs, plus petits, d'un goût mielleux, aſſez fade & peu agréable. En Latin *morus fructu albo*. C. B. *pin.* 459. Les mûres noires avant leur maturité ſont détèrſives & adſtringentes, propres pour les maux de gorge. Lorſqu'elles ſont mûres, elles ſont bonnes pour adoucir la poitrine & pour éxciter le crachat. Les feüilles du *mûriér* ſèrvent de pâture aux vèrs à ſoye, celles du *muriér* blanc ſont meilleures, parcequ'elles ſont plus tendres. Les Anciens ont appellé le *mûriér* le plus ſage de tous les arbres, parcequ'il eſt le dèrniér de tous les arbres domeſtiques qui bourgeonne: ce qui fait dire en forme de provèrbe, fol amandiér, ſage *mûriér*. On employe le bois du *mûriér* à faire des cèrcles & à bâtir des navires.

MEURIR. Vèrbe neut. *Matureſcere*, *maturari*. Devenir mûr, Tous les fruits *mûriſſent* en leur ſaiſon. Les figues ni le vin ne *mûriſſent* pas dans les païs froids. Les fruits qu'on fait *mûrir* par artifice, n'ont jamais ni le goût, ni la beauté de ceux qui viennent dans leur ſaiſon. S. ÉVR.

MEURIR, eſt auſſi quelquefois actif, & ſignifie, Rendre mûr. *Ad maturitatem adducere*, *maturare*, *coquere*. Le ſoleil du midi *mûrit* les fruits. C'eſt le grand chaud qui *mûrit* les melons.

MEURIR, ſe dit figurément en divèrſes chôſes. Il faut laiſſer *mûrir* cette affaire; *mûrir* l'apoſtume. Le tems fait aux expreſſions ce qu'il fait aux fruits: il les *mûrit* inſenſiblement, & leur ôte ce qu'elles avoient de rude à leur naiſſance. BOUH. La patience *meûrit* les affaires les plus difficiles. BAIL. Mr. de Turenne laiſſoit *mûrir* ſes entrepriſes avec beaucoup de patience. FL.

Cette

Cette opinion eſt nouvelle ; je laiſſe au tems à la *mûrir*. Pasc. On dit auſſi d'un emporté, que l'âge le *mûrira*, qu'il deviendra ſage avec le tems.

Maintenant que le tems à mûri *mes déſirs*,
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illuſtre. Boil.

On dit provèrbialement, qu'avec le tems & la paille les neſfles *mûriſſent* ; pour dire, qu'il faut avoir de la patience en toutes chôſes.

MEURS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Cléves. *Meuſia*, *Murſia*, *Murocineta*. Elle eſt forte, défenduë par une citadelle, ſituée à deux lieuës de Rhinbèrg & d'Orſoy, du côté du midi.

MEURTE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de Lorraine. *Murta*. *Morta*. Elle prend ſa ſource aux montagnes de Vauge, paſſe à S. Dey, à Éſtival, à Nancy, & quelques lieuës au deſſous elle ſe décharge dans la Moſelle. Maty.

MEURTRE. ſ. m. Homicide ; action de celui qui donne la mort à quelqu'un, qui le tuë avec violence, éffuſion de ſang, & injuſtice. *Homicidium*, *cædes*. Il eſt arrivé un *meurtre* dans une telle ruë. Il ſe commet dans cette forêt bien des *meurtres* & des brigandages. On rouë ceux qui ſont convaincus de vol & de *meurtres*. On crie tous les jours au *meurtre* en cette maiſon.

La force tenant lieu de droit, & d'équité,
Le meurtre *s'éxerçoit avec impunité*. Bou.

Corneille a dit dans le Cinna,

Le fils tout dégouttant du meurtre *de ſon père*.

Ce mot vient de *mordrum*, ou *murdrum*, qui s'eſt dit dans la bâſſe Latinité, ou du Saxon, *mord* ; ou du Flaman, *moord*. Mén. D'autres le dérivent de *martyrium*.

Il y a plus d'apparence que ce mot vient de *muntr*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *meurtre*, & *muntra*, *tuer*, & *muntrer*, *meutrier*. M. Huet dérive ce mot de *mortuarium*.

Meurtre, ſe dit auſſi d'une grande tuërie. *Cædes*, *ſtrages*, *internecio*, *occiſio*. Hérodes fit un *meurtre* cruel des innocens. Il y a bien eû du *meurtre* au pillage de cette ville, à un tel aſſaut, à une telle bataille.

Meurtre, ſe dit auſſi pour des Repréſentations de *meurtres*, ou pour des *meurtres* apparens. Les Anglois avides de la cruauté du ſpectacle veulent voir des *meurtres* & des corps ſanglans. S. Évr. La Tragédie ne ſouffre point de *meurtres* ſur la ſcéne : ils ont été introduits par des Poëtes qui n'ayant pas la force de toucher par de ſimples récits, ont eû recours à ces triſtes ſpectacles. Dac.

Meurtre, ſe dit encore en chôſes morales, & ſignifie, Dommage. *Damnum*, *flagitium*. Cet enfant a bien de l'éſprit, c'eſt un *meurtre* de ne le pas faire étudier. C'eſt un *meurtre* de faire abattre cet arbre, il porte encore de bon fruit. C'eſt un *meurtre* de raſer cette tête, qui a de ſi beaux cheveux.

MEURTRIÉR, ière. ſ. m. & f. Qui tuë, qui fait un meurtre. *Interfector*, *percuſſor*, *homicida*. Caïn a été le *meurtriér* de ſon frère. Dieu qui ſe jouë des Couronnes voulut humilier Rome Payenne, & *meurtrière* des Saints. Vall. Chez prèſque tous les peuples on punit de mort les *meurtriérs*. Une èrreur populaire a fait croire qu'un corps mort ſaignoit en préſence de ſon *meurtriér*. Les Anciens croyoient que les *meurtriérs* étoient tourmentez, par les ombres de ceux qu'ils avoient tuez. Dac.

Ce mot vient de l'Allemand *morder*, ou bien de *muntrer*, Bas-Breton, qui ſignifie la même chôſe.

Meurtrier, ière, eſt auſſi quelquefois adjectif. Il ſe dit de ce qui ſèrt à donner la mort : de ce qui tuë. *Mortifer*, *letifer*. Les armes à feu ſont fort *meurtrières*. Les places bien fortifiées ſont fort *meurtrières*. On a voulu faire croire que le baſilic avoit des regards *meurtriérs*. Les careſſes d'une jeune femme ſont *meurtrières*, & autant de moyens d'homicide pour un vieillard. Le Ch. d'H. Sa mine *meurtrière* ſembloit morguer le Ciel G. G. Vos déciſions *meurtrières* ſont en avèrſion à tout le monde. Pasc. Des loix *meurtrières*. Rac.

Je vais pleurer des Dieux les faveurs meurtrières. Id.

Ceux qui vèrſent le ſang d'une main meurtrière,
N'ont point encore vû qu'une longue carrière
Ait méſuré leurs jours. God.

Miniſtre du Dieu des tempêtes
Foudre meurtrière, *c'eſt toi*
Que j'entens & que j'apèrçoi
Prête d'éclater ſur nos têtes. N. Ch. de Vèrs.

Vos yeux, Belle Philis, ſe mettent ſur leur garde *meurtrière*. Mol. Ceci eſt un peu burleſque. Les Poëtes appellent la mort *meurtrière*, ſa faux, *meurtrière*. Ils diſent auſſi la Parque *meurtrière*.

On dit provèrbialement, Aſſûré comme un *meurtriér*, qui vient de la Gargouille de Roüen, à cauſe que St. Romain pour délivrer cette ville d'un dragon qui étoit dans la forêt de Rouvrai, obtint des Juges pour l'accompagner deux priſonniers dignes de mort. Le larron s'enfuit, & le *meurtriér* demeura fèrme & aſſuré avec le Saint, qui vainquit le Sèrpent.

Meurtrière. ſ. f. ſe dit auſſi des ouvèrtures d'une muraille, par où l'on peut tirer, ou aſſommer ceux qui l'attaquent ; & particulièrement des deffenſes ou petites ouvèrtures qui ſont au deſſus, ou à côté des portes. *Specula jaculatoria*, *crena*.

MEURTRIR. v. act. Tuer ; faire mourir. *Trucidare*, *lædere*. Le criminel échape, & l'on *meurtrit* l'innocent. Ablanc. Il n'eſt pourtant plus en uſage en ce ſens.

Meurtrir, ſe dit maintenant en parlant des contuſions qui ſe font, ſoit en tombant, ſoit en recevant des coups orbes de quelques inſtrumens contondans qui ne tranchent point. *Contundere*. Il eſt tombé ſur l'eſcaliér, il s'eſt *meurtri* en trois endroits. On l'a bien battu, on lui a tout *meurtri* le corps.

Ce mot vient du Latin *mutilare*.

Meurtrir, ſe dit auſſi des fruits qui tombent des arbres, ou qui ſont trop preſſez. *Contundere*. Les fruits *meurtris* ne ſont point de garde, ſe pourriſſent.

Meurtrir. Les Sculpteurs diſent, *meurtrir* le marbre ; pour dire, le frapper à plomb avec le bout de quelque outil, comme lorſqu'on travaille avec la boucharde. *Tundere malleo*.

MEURTRISSURE. ſ. f. Amas de ſang qui ſe fait en une partie du corps offenſée par quelque chûte, ou par quelque coup, & qui rend la peau livide. *Livida contuſio*. Cette balle n'a pas pèrcé, elle n'a fait qu'une ſimple *meurtriſſure*. On le dit auſſi des fruits tombez, ou trop preſſez, dont la *meurtriſſure* cauſe la corruption.

MEUSE. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de la Gaule Belgique. *Moſa*, anciennement *Mas*, *Maſa*, *Maſe*. Elle a ſa ſource dans la Champagne, vèrs la ville de Langres, & à la ſource de la Marne, d'où elle paſſe dans le Duché de Bar, dans la partie ſeptentrionale de la Champagne, dans le Comté de Namur, dans l'Evêché de Liége, dans le Brabant Hollandois, & dans la Hollande. Elle ſe diviſe à Dort en deux branches, dont la plus ſeptentrionale prend le nom de Mèrwe, baigne Rotèrdam, & ſe joignant peu après à la méridionale, elle ſe décharge dans la mèr par une fort large embouchure.

Meuse. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Baſſigni, à la ſource de la Meuſe, de laquelle il a pris ſon nom. *Moſa*, *Moſe*. Il eſt entre Langres & Toul. *Valois, Not. Gall. p. 361.*

MEUſNIER. (Le petit peuple dit Munier ou Monnier.) ière. ſ. m. & f. *Piſtrinarius*, *molitor*. Celui qui tient, & fait valoir un moulin, qui fait moudre des grains. Les *Meûniérs* prennent une cèrtaine meſure pour leur peine qu'ils appellent *mouture*. On dit ironiquement de ceux qui mettent beaucoup de poudre ſur leurs cheveux, qu'ils ſont enfarinez comme les *Meûniérs* ; qu'ils ſont blancs comme des *Meûniérs*.

Ce mot vient par corruption de *monnier*, & de *molinarius*, ou de *molitor*. On a dit auſſi *Moulinier*.

Meuſniér, ière. ſe dit auſſi, quoique rarement, de celui qui fait aller, qui gouvèrne d'autres moulins, que des moulins à grain. *Molitor*. Le *Meûniér* d'un moulin à tan, le *Meûniér* d'un moulin à foulon.

On appelle un drap de *Meûniér*, un drap de la fabrique d'un Marchand d'Elbœuf nommé *Meuniér*.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a rien de plus hardi que la chemiſe d'un *Meûniér*, parcequ'elle prend tous les matins un larron au collet. On dit qu'on eſt devenu d'Evêque *Meûniér*, quand on a quitté une condition pour en choiſir une moins honorable. On demande pourquoi les *Meûniérs* portent des chapeaux blancs, & on répond, c'eſt pour couvrir leur tête.

Meuſniér, eſt auſſi un poiſſon de rivière ainſi nommé, à cauſe qu'on en trouve quantité à l'entour des moulins, & qu'il ſe nourrit de bourbe & d'eau. Sa chair eſt blanche & molle, ce qui la rend peu éſtimable. C'eſt une éſpéce de barbeau qui a quatre ouïes. On l'appelle auſſi *mugo*, *teſtu*. En Latin *cephalus*, *mugil*, ou *capito fluviatilis*.

MEUTANG. ſ. m. Nom d'une fleur de la Chine. *Meutangus*. Les Chinois éſtiment fort le *meutang*, & l'appellent le Roi des fleurs. C'eſt une éſpéce de rôſe, ſemblable aux nôtres, plus grande néanmoins, & dont les pétales ſont plus étenduës.

MEUTE. ſ. f. Tèrme collectif. Compagnie, aſſemblage de pluſieurs chiens dreſſez à courir le liévre, le cèrf, ou autre gibiér. *Canum indagatorum caterva*, *turba*, *agmen*. Une *meute* de chiens courans.

Dieu préſerve en chaſſant toute ſage pèrſonne,
De ces gens, qui ſuivis de dix hourets galeux,
Diſent ma meute. Mol.

On

On faiſoit autrefois les *meutes* de chiens d'une robbe, c'eſt-à-dire, tout d'un poil. On appelle le chien le mieux dreſſé, une *clef de meute*, celui qui méne les autres. On appelle chiens de *meute* les prémiérs chiens qu'on donne au laiſſer courre; & *vieille meute*, les ſeconds chiens qu'on donne après les prémiérs. On a dit autrefois *émeute*, parceque ce ſont des chiens qui émeuvent & détournent le cèrf.

Ce mot vient du Latin *movere*, & de *mota*, qui a ſignifié quelquefois une *expédition de guèrre*.

Meute, ſe dit quelquefois d'une troupe de cèrfs. *Cervorum grex, caterva*. On a couru un cèrf qui étoit en la plus belle *meute*. On le dit auſſi quelquefois du gîte.

MEX.

MEX. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt le tenement & héritage main mortable des pèrſonnes de ſèrvile condition & de main-morte.

MÉXAT, MÉSCHED. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pèrſe, Capitale du Choraſan, & ſituée environ à quinze lieuës d'Hérat, vèrs le ſeptentrion occidental. *Mexatum*. On dit que cette ville a ſix lieuës de circuit, & cent mille habitans. On y voit le tombeau d'Ali Riza, Gendre, & quatrième Succeſſeur de Mahomet. Maty.

MÉXIQUE. ſ. m. Nom propre d'une ville qu'on a appellée auſſi Thémiſtilan. *Mexicum*, *Themiſtiſanum*. C'eſt une ville de l'Amérique Septentrionale, Capitale de la nouvelle Éſpagne, & ſituée dans le Méxique propre, à quatre vingt lieuës de ſaint Juan de Ulva, vèrs le couchant, & à 70 d'Acapulco du côté du nord-oueſt.

Méxique, ou la nouvelle Éſpagne. *Mexicana; Regio Hiſpania Nova*. C'eſt un grand païs qui renfèrme tout ce que les Éſpagnols poſſédent dans l'Amérique ſeptentrionale, à la reſèrve du nouveau Méxique qu'ils ont découvèrt, & dont ils ont conquis une partie long tems après le reſte. Le *Méxique* pris en ce ſens eſt renfèrmé ſelon nos Cartes entre le ſept & le 29ᵉ degré de latitude ſeptentrionale, & entre le 254, & le 293ᵉ de longitude. Il eſt borné au couchant par la mèr Pacifique, ou du ſud, & par la mèr Vèrmeille; il a au levant l'iſthme de Panama, & le golfe du *Méxique*, au nord le nouveau *Méxique* & la Floride, & en quelques endroits le golfe du *Méxique*, au midi la mèr du ſud.

La Province de *Méxique*, ou le Themiſtitan. *Themiſtitania, Mexicana Provincia*. C'eſt une grande Province de l'Audience de *Méxique*. Elle eſt bornée au levant par le Tlaſcalan, au nord par le Panuco, & au couchant par le Méchoacan, la mèr du ſud le baigne au midi. Ce païs étoit autrefois plein de grandes villes, & très-peuplé; mais les Éſpagnols l'ont prèſque épuiſé d'habitans. Ses villes principales ſont Méxique & Acopluco.

L'Audience de Méxique. *Prefectura Mexicana*. C'eſt une grande Région de la nouvelle Éſpagne, en l'Amérique Septentrionale. Elle a au couchant l'audience de Guadalajara, & au levant celle de Guatimala, le Golfe & la mèr de Méxique la baignent au nord, & la mèr de ſud au midi.

Le lac de Méxique. *Mexicanus lacus*. Ce lac en renfèrme proprement deux, qui ſont d'une égale grandeur, ſéparez l'un de l'autre par une grande digue, qui va du couchant au levant, le circuit des deux enſemble peut être de cinquante lieuës, la partie ſeptentrionale eſt d'eau ſalée, & on y fait quantité de ſel, la ville de Méxique y eſt bâtie. La méridionale, qui eſt d'eau douce, & qui abonde en poiſſons, ſe décharge dans l'autre.

Le Golfe de Méxique. *Mexicanus ſinus*. C'eſt une partie de la mèr de Méxique. Ce golfe eſt entre la côte méridionale de la Floride, la ſeptentrionale de l'Audience de Méxique & l'iſle de Cuba.

La mèr de Méxique, ou la nouvelle Éſpagne. *Mexicanum mare*. Cette mèr renfèrme le golfe de Méxique, & toute la partie de la mèr du nord, qui eſt au levant de la Floride, ayant la mèr de Canada au ſeptentrion, & les Antilles au midi. Maty.

Le Royaume de Méxique, *Mexicanum Regnum*. C'étoit autrefois un puiſſant État de l'Amérique ſeptentrionale.

Le nouveau Méxique, le nouveau Marata, ou le nouveau Royaume de Grenade. *Novum Regnum Mexicanum*, ou *Granatenſe*, *Marata nova*. C'eſt une grande Région de l'Amérique ſeptentrionale. Ce païs, découvèrt par les Éſpagnols l'an 1598. eſt entre le 240. & le 272ᵉ degré de longitude, & il s'étend depuis le 27. de latitude, juſqu'au delà de 45. Il eſt borné au couchant par la mèr Vèrmeille, au midi par la nouvelle Éſpagne, au levant par la Louiſiane, & par la nouvelle France; & au nord par des tèrres inconnuës. La riviére Del Norte eſt la principale de ce païs.

MEY.

MEYDAN. ſ. m. Tèrme de Rélations. On appelle *Meydans* en Pèrſe, les marchez, les places où l'on vend les denrées. *Forum, platea*. Tavèrnier écrit auſſi *meidan* avec un *i*.

MEYEN, ou MÉGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bourg du Cèrcle Électoral du Rhin. *Meginum*, *Megenum*, *Magniacum*. Ce lieu eſt dans l'Archevêché de Tréves, ſur la Nette, à ſix lieuës de Coblents, du côté du couchant. Il eſt Chef du Meyen-Feld, qui eſt un païs renfèrmé entre la Moſelle, le Rhin, l'Archevêché de Cologne, & le Comté de Manderſcheid.

MEYENBÈRG. Village avec un Château. *Meyenberga*. Il eſt dans le quartiér de la Suiſſe qu'on nomme les Provinces libres, ſur le Ruſſ, entre Lucèrne & Bremgarten.

MEYENFELD. Petite ville avec une Citadelle. *Majavilla*, *Magna villa*, anciennement *Lupinum*. Elle eſt Capitale des dix droitures, une des trois lignes des Griſons, & ſituée près du Rhin, à ſix lieuës au-deſſous de Coire. Maty.

MEYENLAND. ſ. m. Tèrritoire de Meyen. Contrée du païs de Tréves, qui s'étend entre le Rhin, & la Meuſe, & qui prend ſon nom de Meyen. *Pagus Meginenſis*, ou *Magniacenſis*, *Megenenſium*.

MEYÈR. ſ. m. Nom d'une éſpéce de Nobles chez les Allemans. *Major*. C'étoient des gens du peuple, de gros Fèrmiérs, ou Laboureurs qui ayant reçu leur fèrme à fièf de leurs maîtres, commencèrent à prendre la qualité de Nobles. Enſuite on appella *Meyèrs* tous les Laboureurs, qui n'étoient pas ſerfs, mais qui tenoient du bien à fèrme, c'eſt à dire, à condition d'en payer par an une cèrtaine ſomme au maître, ou propriétaire.

MEZ.

MÉZAIL. ſ. m. En tèrmes de Blaſon, ſe dit du devant, ou plûtôt du milieu du devant du heaume, qui s'avance à l'endroit du nez, & comprend le nazal & le ventail; de là vient qu'on dit que les Princes & grands Seigneurs portent leurs timbres ayant le *mézail* tarré, ou tourné de front, c'eſt-à-dire, le *mézail* paroiſſant également éloigné des oreilles. *Galea frontale*.

Ce mot vient du Grèc *μέσον*. Borel.

MÉZANCE. ſ. f. C'eſt ſur une galère la chambre où ſe met le Comite. On l'appelle autrement *meige*.

MÉZANGE. Voyez Mésange. *Parus major*.

MÉZARAÏQUE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des veines du méſentère, leſquelles on appelle auſſi *méſenteriques*. *Meſentericus*. L'uſage des veines *mézaraïques* n'eſt point différent de celui des autres veines. Les Anciens leur en attribuoient un autre, qui eſt de ſuccer le chyle des inteſtins pour le porter au foye. Quelques Modèrnes croyent qu'elles en reçoivent une partie: mais ce ſentiment eſt contraire à l'expérience. Ce ſont les veines lactées qui reçoivent le chyle des inteſtins, & qui le portent au réſèrvoir de Pecquet, d'où il paſſe par le canal thorachique à la veine ſouclaviére gauche, & de là dans le ventricule droit du cœur.

MÉZEAU, ou MÉZEL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *lâdre*, *leprâ infectus*, d'où l'on a fait *mezelerie*, qui a ſignifié *ladrerie*. Il vient de l'Italien *mezzo*, qui veut dire *pourri*, *gâté*, *corrompu*. Mén. D'autres le dérivent de *miſer & miſeria*, & de *miſellus*. On a appellé auſſi *miſelleria*, ou *mezellerie*, la maiſon des lépreux. Du Cange.

Mézeau & Mézellerie, ſe prenoit auſſi dans un ſens figuré. Joinville rapporte prèſque au commencement de ſon Hiſtoire cet entretien qu'il eut avec ſaint Louis. Autre demande vous fois-je, ſçavoir lequel vous aimeriez mieulx, être *mézeau* & lâdre, ou avoir commis & commettre un péchié mortel? Et moi, qui onques ne lui voulu mentir, lui répondi, que j'aimeroye mieulx avoir fait trente péchiez mortels, que être *mézeau*. Et quand les frères furent départis de là, il me rappelle tout ſeulet, & me fit ſeoir à ſes piéds, & me dit: comment avez vous ozé dire ce que avez dit? Et je lui répons que je le diſoye. Et il me va dire, ha, foul muſart, muſart, vous y étes déceû. Car vous ſçavez que nulle ſi laide *mézellerie* n'eſt, comme d'être en péchié mortel; & l'ame qui y eſt, eſt ſemblable au Deable d'enfèr. Parquoy nulle ſi laide *mézellerie* ne peut être. Et bien eſt vray, fit-il. Car quand l'Omme eſt mort, il eſt ſane & guéri de ſa *mézellerie* corporelle. Mais quand l'Omme qui a fait péchié mortel, meurt, il nets cet pas, ni n'eſt cèrtain qu'il ait eu ſa vie eu telle repentence, que Dieu lui vueille pardonner. Parquoi grand paour doit-il avoir que celle *mézellerie* de péchié lui dure longuement & tant que Dieu ſera en Paradis. Pourtant vous prie, fit-il, que pour l'amour de Dieu prémier, puis pour l'amour de moy vous retiengnez ce dit en vôtre cueur, & que vous aimez beaucoup mieux que *mézellerie* & autres maulx & mes chiefs vous vienſiſſent au corps, que commettre en vôtre ame un ſeul péchié mortel qui eſt ſi infame *mézillerie*.

MÉZELINE. ſ. f. *Attalicum textile ex lanâ & lino*. Eſt une ſorte d'étoffe,

d'étoffe, mêlée de ſoye & de laine. C'eſt une éſpéce de brocatelle, qu'on appelle dans le monde, *étoffe de la porte de Paris*.

MÉZÉRÉUM. ſ. m. Tèrme de Botanique. Plante qu'on appelle autrement *laureole femelle*, & qui eſt une éſpéce de thymélæta. *Chamelaa*. Le *mezereum* porte des bayes que les Apoticaires nomment *coccignidium*, ou *grana Cnidia*, & les païſans, *poivre de Montagne*, à cauſe qu'étant ſéches elles reſſemblent au poivre, & qu'elles ſont extrémement piquantes au goût. Voyez Lauréole Femelle.

ÉZIÈRES. ſ. Nom propre d'une ville de France. *Maceria, Maderiacum*. Elle eſt dans la Champagne, ſur la Meûſe, entre Sedan & Charle-Ville. *Mézières* eſt prèſque toute environnée par la Meûſe, elle eſt fortifiée, & commandée par une bonne Citadelle. Maty.

MÉZIÈRES en BRENNE. Voyez S. Michel en Brenne.

MÉZO. ſ. m. Nom propre d'une ville anciennement Épiſcopale. *Amyzon, Amuzon*. Elle eſt dans la Natolie propre, à dix lieuës de Mélaſſo, vèrs le Levant.

MEZRATA. Voyez MEZURATA.

MÉZRAU. ſ. m. Nom propre de lieu. *Major-Augia*. Ce lieu eſt près de Brégens ſur le lac de Conſtance.

MÉZUME. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Mauritanie Céſarienne. *Mezuma, Oppidum novum*. Elle eſt encore de quelque conſidération, & ſituée dans la Province de Ténèz, entre la ville de ce nom, & celle de Moſtagan. Maty.

MÉZURADA, Capo de Mézurada. *Meſurada Caput*. Ce Cap eſt, ſur la côte de la Guinée, près du petit Diéppe, entre le Cap des Palmes, & celui de Sièrra Liona. Maty.

MÉZURATA, MÉZRATA, MÉSURATA. ſ. f. Nom d'un Cap du Royaume de Tripoli, en Barbarie. *Menſurada caput*. Il eſt à l'entrée du Golfe de Sidra, du côté du couchant près de la petite ville de Colbéne. On voit ſur la côte de ce Cap une petite iſle, qui porte auſſi le nom de *Mézurata*.

MEZZAB. Ville du Biledulgérid, en Afrique. *Mezzaba*. Elle eſt Capitale d'une Contrée qui porte ſon nom, & qui eſt entre celles de Techort, de Zeb, de Tégoravin, & le Saara. Maty.

MÉZZABOUT. Voile de galère qu'on n'appareille que pendant la tempête. *Triremis velum minus*.

MÉZZANIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un arbre, qu troiſiéme mât qu'on met quelquefois ſur la Méditèrranée dans les galères, entre l'arbre de meſtre, & la pouppe, qui eſt garni de ſa voile. *Tertium velum triremis*. Ce mot vient de l'Italien *mezzo*, auſſi bien que le ſuivant.

MÉZZANINE. ſ. f. Eſt un tèrme qui ſe trouve employé par quelques Architéctes pour ſignifier un *entreſolle*. *Feneſtra dimidiata*.

Ce mot vient des Italiens, qui appellent *mezzanini* les petites fenêtres moins hautes que larges, qui ſèrvent à éclairer un attique, ou un entreſolle. Ils pratiquent auſſi de ces fenêtres *mezzanines*, dans les friſes d'entablement de couronnement, comme on en voit au Château des Tuilleries à Paris, & au Palais Altieri à Rome.

MEZZANO. Lago di Mezzano, *Mezzanus Lacus*, anciennement *Stationenſis Lacus*. C'eſt un petit lac du Duché de Caſtro, Province de l'État de l'Égliſe. Il eſt près de Pétiliano, & il eſt la ſource de la rivière d'Olpita, qui baigne les ruines de Caſtro, & ſe décharge dans le Fiore. Maty.

MEZZOS. Iſol *di Mezzo*, Iſle de Mezzo. *Meza Inſula*, anciennement *Elapites Inſula*. Ce ſont trois petites iſles de la République de Raguſe. Elles ſont entre la ville de ce nom, & l'iſle de Méléda, dans le Golfe de Veniſe. Elles portent les noms de Caſamota, Guipana, & Mezzo. Maty.

MEZZOVO, ou PINDE. ſ. m. Nom d'une chaîne de montagnes de la Gréce. *Mezzovus*, anciennement *pindus mons*. Elle ſépare la Théſſalie de l'Épire & de la Livadie. C'eſt l'ancien Pinde, dont le Parnaſſe, & l'Hélicon, qui ſont en Livadie, ſont des branches. Maty.

M I.

MI. ſ. m. Troiſiême note de Muſique. Ut, re, *mi*, fa.

Mi, Particule indéclinable, qui ne ſignifie rien toute ſeule; mais qui entre dans la compoſition de pluſieurs mots, pour marquer une moitié ſeulement, qui ſe met avec un tiret, ou diviſion. *Medius, ſemi*. Cette particule *mi* a quelque chôſe de fort bizarre; car quoiqu'elle n'ait aucun genre par elle-même, elle ne laiſſe pas de rendre féminins un cèrtain nombre de noms maſculins, auxquels elle ſe joint dans la compoſition. Tels ſont le mot de *Carême*, & tous les noms des mois; car alors il faut dire la *mi-carême*, en parlant du Jeudi qui ſe trouve au milieu du Carême. Il faut dire auſſi la *mi-Janvier*, la *mi-Février*, la *mi-Mars*, la *mi-Avril*, la *mi-Mai* &c. Il faut encore remarquer avec l'Académie, que quand cette particule *mi* ſe joint avec les mots de *corps*, de *jambe*, de *ſucre*, de *chemin*, de *mur*, de *tèrme*, de *côte*, elles s'employe ſans article, c'eſt-à-dire, advèrbialement, en y ajoutant pourtant la prépoſition *à*. Vanmol excélloit à faire des figures *à mi-corps*. Il n'avoit de l'eau qu'*à mi-jambe*, ou que juſqu'*à mi jambe*. Des confitures *à mi-ſucre*. Je n'irai avec vous que juſqu'*à mi-chemin*. Cette poutre ne porte qu'*à mi-mur*. Cette femme eſt accouchée *à mi-tèrme*. J'aimerois à avoir une maiſon *à mi-côte*. La Quint.

Il eſt encore bon d'obſèrver, qu'il y a quelques mots où cette particule *mi* n'eſt point ſéparée dans l'écriture par un petit tirèt, & tels ſont ceux de *midi*, de *minuit*, de *milieu*. Pour *mi parti*, les uns écrivent *mi-parti* & les autres *mi-parti*. *Bipartitus*.

MI-CÔTE. ſ. m. Le tèrrain qui eſt mitoyen entre le haut d'une côte, ou d'une montagne, ou élévation, & le piéd de cette côte, élévation, ou montagne. *Medius clivus*.

Mi-denièr. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie la moitié d'une ſomme. Payer le *mi denièr*, rendre le *mi-denièr*.

Mi-Glaive. ſ. m. Nom d'une ancienne arme offenſive. Éſpéce de hallebarde. *Haſta ſpecies*.

En fait d'armes, on appelle *mi-fort* de l'épée, la partie du milieu qui eſt entre la garde & la pointe, qu'on nomme le *fort & le foible*.

Mi-Laods. ſ. m. plur. Tèrme de Juriſprudence féodale. C'eſt un droit de moitié des Laods, que le Seigneur fait payer à ſes tenancièrs en cèrtaines mutations & en cèrtaines coûtumes, comme en ſucceſſion collatérale, &c. *Clientelaris fundi tributum minus*. On écrit auſſi *mi-lods*; & *milods*, & on prononce *milos* ſans faire ſentir le *d*, & en allongeant la dèrnière ſyllabe.

Mi-Mai, ſe dit ſans article en cette ſeule phrâſe provèrbiale: *mi-Mai* queuë d'hivèr.

M I A.

MIALDRES. Vieux adj. Meilleur. *Melior*. Du Cange Gloſſ. ſur Villehard.

MIANA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'ancienne Médie. *Miana*, anciennement *Apamea*. Elle eſt dans l'Yérak Agémi, Province de Pèrſe, environ à cinq lieuës de Sultanie, vèrs le Septentrion oriental. Maty.

MIANI. ſ. m. Nom propre d'homme. *Æquilianus*. Le Vénérable Jérôme *Miani* eſt Inſtituteur des Somaſques. Sa vie a été écrite par Auguſtin Tourtre Général de cet Ordre.

MIARY. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière du Bréſil. *Miarius*. Elle prend ſa ſource vèrs le milieu des tèrres, travèrſe la Capitanie de Maragnan, & ſe décharge vis à vis de l'iſle de ce nom, dans la mèr de nord. Maty.

MIAULANT, ante. adj. Qui miaule, qui fait des miaulemens. *Felis in morem gemens, clamans*. Il ne ſe dit au propre que des chats; mais Voiture l'a employé au figuré dans cette phrâſe burleſque,

Mon ame dolente,
Toutes les nuits eſt pour vous miaulante.

MIAULÉE. ſ. f. Tèrme populaire. C'eſt du pain trempé ou émié dans du vin doux, du cidre, ou autre liqueur agréable. Les enfans des païſans trouvent un grand ragoût à faire des *miaulées*.

MIAULEMENT. ſ. m. Le cri d'un chat qui demande ſes néceſſitez. *Felinus clamor*.

MIAULER. v. n. Faire des miaulemens. *Felinum clamorem edere*. Il ne ſe dit que des chats, quand ils crient, quand ils ont beſoin de quelque chôſe.

Miauler, ſe dit figurément dans le ſtile Burleſque.

Tout brulant pour vous d'amour
Je miaule *nuit & jour*.

M I C.

MICALEO, Détroit de Micaleo. *Micaleum Fretum*. C'eſt un détroit de l'Archipel. Il eſt entre l'iſle de Samo, & la Natolie, vèrs la ville d'Éphèſe. Maty.

MICAVA. ſ. Nom propre d'une ville de la contrée de Quanto, en l'iſle de Niphon. *Micava*. Elle eſt Capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom. Maty.

MICCAICHUICINTLI. ſ. m. Tèrme de Calendrièr. Nom du huitiême mois de l'année des Méxicains, elle en a dix-huit qui ſont tous de vingt-jours châcun.

MICE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. *Media pars*. Droit de *mice*, c'eſt en quelques lieux le droit de pèrcevoir la moitié des fruits.

MICHA. La pointe de Micha. *Miculus mons*. C'eſt un petit Cap de la Dalmatie, qui s'avance dans le Golfe de Veniſe, près de la ville de Zara. Maty.

MICHAËLICE. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt dit pour Michel. *Michaelicus*, *Michael*, *Michael Angelus*. Le Grèc *Michaëlice* qui ſe révolta contre l'Empereur Henri en 1210, ſe nommoit proprement Michel Ange Comnéne, & étoit bâtard de Jean l'Ange Sébaſtocrator. FLEURY, *hiſt. Eccl. L.* 76.

SAINT-MICHAELSTOWN. ſ. m. C'eſt-à-dire, la ville de Saint-Michel. *Fanum S. Michaëlis*, *Michaëlopolis*. Ville avec une Citadelle, & un grand & bon port. Elle eſt ſur la côte occidentale de la Barbade, une des Antilles, & elle appartient aux Anglois. MATY.

MICHAUT. Tèrme d'Imprimèrie, qui ſe dit ironiquement aux compagnons, lorſqu'ils ſont accablez de ſommeil. *Somnolentus*.

MICHE. ſ. f. Petit pain de groſſeur ſuffiſante pour nourrir un homme à un repas. *Panis ſimilagineus*, *panis ſimila*, *panis candidus*. On donne des *miches* aux écoliérs pour leur déjeûner. On donne des *miches* aux pauvres qui ont aſſiſté aux entèrremens.

Ce mot vient de *mica*, *micha*, ou *michia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier la même chôſe.

On dit figurément & baſſement d'un homme qui eſt en pouvoir de diſtribuer les grâces, que c'eſt lui qui donne les *miches*.

On appelle populairement les pièrres, des *miches* de ſaint Étienne, parceq'elles ſèrvirent à le martyriſer. On dit auſſi, que les gueux vont aux portes où on donne les *miches*; pour dire, qu'on va volontiérs aux lieux où l'on croit profiter de quelque chôſe.

On appelloit auſſi autrefois les grands mangeurs, des pile-*miches*.

MICHÉE. ſ. m. Nom propre d'un Prophête. *Michæas*. C'eſt un des XII. petits Prophêtes. *Michée* étoit Moraſtite, c'eſt-à-dire, de Maréſa, dans la Tribu de Juda, ou de Moréſcheth, ou Moraſthi dans la même Tribu. Ainſi on a tort de dire qu'il étoit de la Tribu d'Éphraïm. Il a prophétiſé ſous Joathan, Achas, & Ézéchias.

MICHEL. ſ. m. Nom propre d'un Archange, qui ſe donne auſſi aux hommes au baptême. *Michael*.

SAINT-MICHEL. Nom d'une éſpéce de pôire. Voyez au mot DOYENNÉ.

SAINT-MICHEL. Ville du Duché de Bar, capitale de l'une des quatre Communautez du Barrois. *Sancti Michaëlis oppidum. Ad ſanctum Michaëlem.* Valois, *Not. Gall. p.* 338. Saint *Michel* eſt ſur la Meuſe. Cette ville a commencé par une Abbaye qui fut fondée là par Vulfoald Préfet du Palais ſous Childeric, & elle en a pris le nom.

SAINT-MICHEL. Nom propre d'une petite ville du Duché de Bar, en Lorraine. *Fanum S. Michaëlis.* Elle eſt ſur la Meuſe, à ſix lieuës au-deſſus de Vèrdun. MATY.

SAINT MICHEL L'ARCHANGE, ou ſimplement Archangel. *Archangelopolis*, *Fanum S. Michaëlis Archangeli.* Ville de la Moſcovie. Elle eſt dans la Province de Dwina, ſur la riviére de même nom, environ à huit lieuës de ſon embouchure, dans la mèr blanche. Cette ville eſt célébre par ſon commèrce; on voit quelquefois dans ſon port trois à quatre cent navires de charges de divèrſes nations, mais principalement d'Anglois, & d'Hollandois. On aſſûre que le Czar de Moſcovie en tire tous les ans au-delà de ſix cens mille écus pour les droits d'entrée, & de ſortie. MATY. Voyez ARCHANGEL.

SAINT MICHEL EN BRENNE. *Brennacum*. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans la Touraine, ſur la Claiſe, aux confins du Berri, & à ſix lieuës de Châteauroux vèrs le couchant. Méziéres en Brenne n'étant pas éloigné d'un quart de lieuë de Saint *Michel*, on en confond ordinairement les noms. MATY.

SAINT MICHEL DE L'ÉSCLUSE. Nom d'une ancienne Abbaye de Piédmont. *Abbatia ſancti Michaëlis.*

SAINT MICHEL EN L'ÈR. Nom d'une Abbaye de Poitou, en France. C'eſt une corruption ou abbréviation pour ſaint Michel en l'Èrmitage. *Abbatia ſancti Michaëlis in Eremo.*

Le Golfe de Saint MICHEL. Golfe ſur la côte occidentale de la Province de Tèrre-Fèrme dans la nouvelle Caſtille, en l'Amérique méridionale. *Sinus ſancti Michaëlis.*

SAINT MICHEL. Iſle. C'eſt une des Açores. *Inſula S. Michaëlis*, *Michaëlia*. Elle eſt la plus orientale de toutes. Son circuit eſt de trente-deux lieuës. Les Portugais, qui en ſont les maîtres y ont la punta Dalgada, Milla-Franca, & Sant Antonio. MATY.

SAINT MICHEL, L'iſle de ſaint Michel, ou d'Uglan. *Inſula ſancti Michaëlis*, *Michaëlia*, *Uglania*. Iſle du Golfe de Véniſe. Elle eſt près de la côte de la Dalmatie, vis à vis de la ville de Zara. Elle appartient aux Vénitiens, & elle a environ cinq lieuës de long, & deux de large. MATY.

SAINT MICHEL. Cap. Voyez LÉZARD, point.

SAINT MICHEL, ou MONT ST. MICHEL, ou *S. Michel du Mont.* Nom propre d'un bourg ſitué ſur un rochér, que la mèr entoure deux fois le jour. *Mons S. Michaëlis*, *S. Michaël ad duas tumbas.* On l'appelle auſſi Mont de la tombe. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale de la Bretagne, du côté de la Normandie. On l'appelloit au IXe. ſiécle S^t^. *Michel* du prémier marais. *Monaſterium Sancti Michaëlis mareſci primi.* On l'appelle auſſi *Mons Sancti Michaëlis in periculo maris.* Il eſt à 6. ou 7. lieuës de la grande mèr océane, à trois d'Avranches & autant de Pontorſon. Les jeunes garçons du peuple vont en pélerinage à S^t^. *Michel*. Voyez ſur ce lieu DuCheſne, Valois, Corneille, & cy-deſſous TOMBELAINE.

SAINT MICHEL. Nom d'une Montagne. *Mons Sancti Michaëlis.* Elle eſt dans la Cornouaille, en Anglèterre, près du Cap de Land Ens, & du bourg de Penſance. MATY.

SAINT MICHEL DE LA MAITE, Voyez SAN-MIGUEL De Técuman.

Ordre de l'hèrmite de St MICHEL. C'eſt le nom d'un Ordre militaire du Royaume de Naples inſtitué l'an 1463. par Fèrdinand d'Aragon I. du Nom, Roi de Naples, en mémoire de ce qu'il donna la grâce au Duc de Seſſa ſon parent, après qu'il eut conjuré deux fois contre lui en faveur de Jean d'Anjou.

MICHELAT. ſ. m. Nom de monnoye dans l'Empire Grèc. *Michelatus* dans la baſſe Latinité.

MICHELLE. ſ. f. Nom de femme. *Michaëlis*, *Michelle* a la taille belle.

MICHÉLOVIE, ou MICHOVIE. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de la Pruſſe Royale. *Micholevia*, *Michovia*. C'eſt une partie du Cèrcle de Culm, ſéparée du reſte de ce Cèrcle par la riviére des Dribentz. Le Château de Michélow lui a donné le nom, & Lobaw avec Lautèrbourg en ſont les principaux bourgs. MATY.

MICHON. ſ. m. Tèrme populaire qui ſe dit en cette phraſe provèrbiale, Il a bien du *michon*, comme qui diroit, il a bien de l'argent pour avoir de miches. *Habet nummos.*

MICHOT. ſ. m. Nom propre d'homme, qui ne ſe dit que dans le bas peuple. C'eſt la même chôſe que Michel, ou plûtôt c'en eſt un diminutif. On a dit *Michelot*, puis *Michot*. *Michaël*. *Michot* eſt grand & fort.

MICI, ou MICY, autrement S^t^. Meſmin de *Micy*. Voyez MESMIN.

MICMAC. ſ. m. Quelques-uns écrivent *micquemac*. Tèrme populaire. Intrigue, négoriation ſecrètte, & embrouillée que font quelques petites gens, qui ſèrt d'ordinaire à tromper quelqu'un, & qu'on a de la peine à découvrir. *Molitio*, *ars*. Ce Tuteur a promis ſa pupille à trois ou quatre prétendans, il tire des uns & des autres; on ne connoît rien à tout ce *micmac*. Au lieu des négotiations, des *micmacs* &c. DE BUSSI.

MICOCOULIÉR, ſ. m. Arbre grand, grôs, rameux, couvèrt d'une écorce unie & blanchâtre. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de l'orme, mais plus longues & plus pointuës, vèrtes deſſus, blanchâtres en deſſous, rudes, dentelées en leurs bords. Ses fleurs à cinq feüilles, diſpôſées en rôſe, au milieu deſquelles ſont attachées pluſieurs étamines fort courtes. Il leur ſuccéde des bayes ſphériques, noirâtres, ſemblables à des ceriſes, mais plus petites, attachées à des queuës longues, un peu charnuës, d'un goût doux aſſez agréable, ſous la peau deſquelles ſe trouve une ſemence oſſeuſe. Son fruit & ſes feüilles ſont propres à arrêter les cours de ventre & les hémorragies. C. Bauhin l'appelle *lotus fructu ceraſi*; & M. Tournefort *celtis fructu nigricante*. *Inſt. rei. herb.* 612.

MICOLE, MICONE. ſ. f. Nom propre d'une des Iſles de l'Archipel, qu'on appelloit autrefois Cyclades. *Myconos*, *Micone*. Elle eſt entre celle de Teno, & de Nicaria.

MICROCOSME. ſ. m. Petit monde. *Microſcomus*. Il ne ſe dit que de l'homme, qu'on appelle ainſi par excellence, comme étant un abregé des mèrveilles du monde. Robèrt Flud Anglois a fait huit Volumes *in fol.* intitulez, *Du Macrocoſme & du Microcoſme*, c'eſt-à-dire, du grand, & petit monde. κόσμος ſignifie *monde* en Grèc, μικρὸς, petit, & μακρὸς, grand.

MICROCOUSTIQUE. ſ. m. & adj. m. & f. C'eſt la même chôſe que MICROPHÔNE. Voyez ce mot.

Microcouſtiques vient de μικρὸς, petit, & ἀκούω, *j'entens*.

MICROGRAPHIE. ſ. f. Déſcription des parties, & des propriétez des objèts qui ſont ſi petits qu'on ne les peut voir ſans le ſecours d'un microſcope. *Micrographia*.

MICROMÉTRE. ſ. m. C'eſt une petite machine, qui fait avancer par le moyen d'une vis très-égale un ou pluſieurs cheveux ou lames parallélement à d'autres, qui ſont arrêtez de telle ſorte que l'on peut toujours comprendre éxactement l'image de l'objèt entre deux cheveux, quelque petit qu'il ſoit, à cauſe que la vis les fait avancer prêſqu'inſenſiblement: & pour meſurer la diſtance entre les filèts juſqu'à des diviſions très petites, cette vis faiſant, par éxemple, trois tours pour faire avancer une ligne, on voit par le moyen d'une aiguille qui tient à l'écrouë, la partie du tour dont elle a avancé par de là les tours entiérs ſur un cèrcle

cèrcle diviſé en 60, ou 80 parties, tellement qu'une ligne ſe trouve ainſi diviſée en 180, ou en 240 parties, & un piéd en 25920, ou 34560. Auzout. C'eſt Monſieur Auzout qui a inventé cet inſtrument, & qui l'a expliqué dans un écrit que l'on trouvera dans les divèrs Ouvrages de Mathématique & de Phyſique par Mrs de l'Académie des Sciences, p. 413. & ſuivantes. Cet inſtrument adapté à une lunette ſèrt dans l'Aſtronomie à trouver les diamétres des Aſtres, que l'on obſèrve.

MICROPHÔNE. ſ. m. & adj. m. & f. Qui augmente la voix, ou les ſons. *Microphonum.* ſ. & *Microphonus, a*, adj. Ce mot ſe dit des inſtrumens, qui contribuënt à augmenter les ſons, comme Microſcope qui ſignifie un inſtrument qui groſſit les petits objèts de la vûë, & les fait apèrcevoir & diſtinguer. Les *Microphônes* s'appellent auſſi Microcouſtiques.

Ce mot vient de *μικρὸς*, petit, & *φώνη, voix.*

MICROSCOPE. ſ. m. Tèrme d'Optique. C'eſt une lunette qui ſèrt à découvrir & à repréſenter diſtinctément les moindres parties des corps, & même celles qui fuyent la pointe de la vûë la plus ſubtile; parcequ'elle groſſit les objèts éxtraordinairement. *Microſcopium.*

Combien eſt-il de ces conteurs
Qui n'ont jamais rien vû qu'avec un microſcope?
Tout eſt géant chez-eux. La Font.

Il ſe fait des *microſcopes* de pluſieurs façons; les uns avec quatre vèrres qui ont un tuyau long d'un piéd; d'autres avec un ſeul vèrre, ou une petite lentille, qui fait un fort bel éffèt. Il ſe fait des *microſcopes* avec des globules de vèrre ſi petits qu'à peine les peut-on voir, ce ſont ceux qui gróſſiſſent davantage. Il y a des *microſcopes* à deux vèrres, qui doivent être plus ou moins éloignez ſelon leur convéxité, ou la grandeur de leur diamétre. L'Inventeur du *microſcope* eſt le même que celui qui a inventé le téléſcope, appellé Zacharias Janſen, ou Johannides de Midelbourg en Zéelande. Dalencé en attribuë l'invention à Drebbel, païſan de Nord-Hollande, qui a auſſi trouvé le thèrmométre. On attribuë à Monſieur Huygens l'invention de celui qui eſt fait avec une petite lentille, néanmoins on trouve que le Père Maignan, Minime, en a parlé long-tems auparavant dans le quatriême tôme de ſon Cours Philoſophique, &c.

Quoique le tèrme de *microſcope* paroiſſe Grèc, on ne trouve pourtant point *microſcopion* dans les Auteurs Grècs. Il a été fait par les Sçavans des dèrniérs ſiécles, de même que pluſieurs autres tèrmes, à l'imitation de quelques tèrmes anciens formez de la même façon; & ſur les mêmes régles.

MID.

MIDDELBOURG, ou MIDELBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies, Capitale de la Zéelande, & ſituée dans l'iſle de Walchéren, à une lieuë & demi de Fleſſingue, & à demi lieuë de la mèr, avec laquelle elle a communication par un beau canal qui porte les plus grands vaiſſeaux. *Midelburgum, Metelloburgum, Metelli Caſtrum.*

Middelbourg. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Middelburgum.* Il eſt dans la Flandre Hollandoiſe, à une lieuë d'Ardenbourg, & un peu davantage de l'Écluſe. Maty.

Middelbourg. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville des Hollandois. *Midelburgum.* Il eſt dans les Indes, ſur la petite iſle de *Middelbourg*, ſituée près de celle de Ceylan, entre celle de Manar, & la preſqu'iſle de Jaffanapatan. Maty.

MIDELFART. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Middelfartum, Middelfurtum.* Elle eſt dans l'iſle de Fyonie, ſur le détroit de *Middelfart*, qui eſt l'endroit le plus reſſèrré du détroit, nommé le petit Belt. Maty.

MIDELLI. ſ. m. Nom propre d'une ville anciennement Épiſcopale. *Midaium.* Elle eſt dans la Natolie propre, ſur le Sangari, entre Peſſin & Chioutaye. Maty.

MIDDELSEX. ſ. m. Voyez MIDLESEX.

MIDI. ſ. m. Le milieu du jour, le tems où le ſoleil eſt au plus haut point de ſon élévation ſur l'horiſon; & d'où il commence à déſcendre. *Meridies, meridiana hora, meridianum.* Le *midi* eſt l'heure du dîner, l'heure où l'on ſe retire chez ſoi. Il faut aller trouver les gens entre onze heures & *midi*; entre *midi* & une heure. L'aiguille eſt ſur le point du *midi*; le quadran marque *midi*. *Midi* eſt paſſé, & ſonné, il eſt tantôt *midi* & demi. Les Notaires ſont obligez en dattant leurs contrats, de marquer l'avant *midi*, ou l'après *midi*.

Ce mot vient de *medius dies*. Nicod.

En plein midi, ſe dit par éxaggération; pour dire, en plein jour, publiquement. *Mediâ in luce.* Il fut aſſaſſiné au milieu de la ville *en plein midi*. Quand on doute d'une chôſe fort claire, ou qu'on la nie, on replique ordinairement, que c'eſt ne voir pas clair *en plein midi*, que c'eſt nier qu'il ſoit jour *en plein midi*.

Midi, ſignifie auſſi, l'élévation même tant du ſoleil que des autres aſtres, quand ils paſſent dans le Méridien ou le cèrcle du *midi*. *Aſcenſio, elevatio major.* C'eſt le point de leur plus grand éclat & de leur plus grande force. Le ſoleil eſt brûlant, quand il eſt dans ſon *midi*. Saturne & Mars ſont dangereux dans leur *midi*.

Midi, ſe dit auſſi figurément des pèrſonnes, & de leur fortune. Cette beauté eſt dans ſon *midi*, dans ſon plus grand éclat. Quand on eſt en l'âge viril, on eſt dans ſon *midi*, dans la force de ſon âge. En une telle année la fortune de ce Miniſtre étoit dans ſon *midi*, dans ſa plus haute élévation, il a toûjours décliné depuis.

Midi, ſignifie auſſi le Pôle Auſtral, & les parties du monde qui ſont de ce côté-là, c'eſt-à-dire, par rapport à nous au-delà de l'équateur. Le *midi* en ce ſens s'appelle auſſi en tèrmes de Marine, la bande de ſud. On le dit auſſi de tous les païs qui ſont plus près que nous du pôle auſtral, ſoit qu'ils ſoient en delà, ou en deçà de l'Équateur. L'Afrique eſt au *Midi* de la France. Les vents de *Midi* amenent la pluye. Depuis le nord juſqu'au *midi*. La ligne du *midi* va d'un Pôle à l'autre, elle eſt pôſée ſous le cèrcle Méridien. Dans les cadrans vèrtigaux la ligne de *midi* eſt pèrpendiculaire.

Le *midi*, en tèrmes de Jardiniér, c'eſt le côté du nord d'un jardin, parce que c'eſt celui que le ſoleil échauffe, & où il jette ſes rayons, quand il eſt au midi. Voyez Exposition, *& la Quint. P. II. C. 6.*

Midi, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Chèrcher *midi* à quatorze heures, c'eſt, chèrcher une chôſe, où elle n'eſt pas. Les écorniſleurs chèrchent *midi*, où il n'eſt qu'onze heures. On les appelle auſſi démons du *midi*, par une fade alluſion à cet endroit des Pſeaumes, *ab incurſu & dæmonio meridiano.* On appelle auſſi, chèrcheurs du *midi*, ceux qui vont dans les maiſons à *midi* pour tâcher à dérober quelque chôſe, quand le couvèrt eſt mis.

MIDLESEX; ou MIDDELSEX. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'ancien Royaume d'Eſſex, en Anglètèrre. *Milleſexia, Midelſexia.* Elle eſt bornée au levant par le Comté d'Eſſex, au nord par celui d'Hartford, au couchant par celui de Buckingham, & au midi par celui de Surrey. Le Comté de *Middelſex*, eſt baigné par la Tamiſe; il eſt de petite étenduë; mais pourtant le plus conſidérable de l'Anglètèrre, parceque Londres, Capitale de tout le Royaume, y eſt ſituée. Maty.

MIDNICK. ſ. m. Voyez MÉDNIK.

MIDOUX. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Gaſcogne. *Midorius Fluvius.* Elle baigne Naugarot, dans l'Armagnac, ville-Neuve de Marſan, dans le Condomois, & ſe décharge dans la Douze au mont de Marſan. Maty.

MIE.

MIE. ſ. f. Le dedans du pain; ce qui eſt tendre & enfèrmé ſous la croute. *Mica.* On met de la *mie* de pain & du ſel ſur les grillades. Pluſieurs aiment le pain qui n'a guères de *mie*; d'autres ne ſçauroient manger que la *mie*.

Ce mot vient du Latin *mica*.

On dit ironiquement & provèrbialement, qu'un homme jeûne entre la *mie* & la croute; pour dire que le jeûne ne l'empêche point de manger.

Mie, s'employoit autrefois pour une particule négative. *Non, neutiquem.* Il a demandé cette fille en mariage, mais il ne l'aura *mie*.

Mie. ſ. f. Eſt auſſi un vieux mot, qui ſignifioit autrefois *Maîtreſſe, bien aimée. Amica, amaſia, mihi chariſſima.* Molière, dans le Miſanthrope dit avec la chanſon,

Si le Roi m'avoit donné,
Paris ſa grand ville,
Et qu'il me falût quitter,
L'amour de ma mie,
Je dirois au Roi Henri,
Reprenez vôtre Paris,
J'aime mieux ma mie *ô Guai,*
J'aime mieux ma mie.

Cent fois ma nourrice, ou ma mie
M'ont fait ce beau récit le ſoir près des tiſons;
Je n'y fais qu'ajouter un peu de broderie. Mlle L'Hérit.

Mie, eſt encore aujourd'hui un tèrme de careſſe dans le ſtile bas & domeſtique. Les maris s'en ſèrvent quelquefois en parlant à leurs femmes. Je voudrois ma *mie* que vous euſſiez été ici. Mol. Mais ſur tout les enfans appellent leur Gouvèrnante leur *mie*.

Ce mot s'eſt fait d'*amie, amica.* Car de m'amie, c'eſt-à-dire, *ma amie*, ou comme l'on dit aujourd'hui *mon amie*, de m'amie, dis-je, l'on a fait *ma mie*.

MIÉGE.

MIÉGE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Droit de *miége*, c'eſt droit de la moitié d'une chôſe. *Media pars*, *medietas*.

MIÉGEMONT. ſ. m. Nom propre d'un lieu en Auvèrgne. *Medianus mons.* Il eſt ainſi nommé parcequ'il eſt ſitué ſur une montagne, à mi-côte, & ce mot s'eſt formé des deux noms Latins par corruption. Valois, *Not. Gall. p.* 350.

MIÉHIÉKI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſeptième mois des Arméniens : il répond à peu-près au mois d'Avril. On l'appelle auſſi *Maḥich*.

MIÈL. ſ. m. Ouvrage des abeilles, qu'elles font dans leurs ruches avec la cire, ou ſuc doux que les abeilles font de ce qu'elles recueillent ſur les fleurs, ou ſur les feuilles des plantes, où des arbres. *Mel.*

Comme on voit au printems la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va compôſer ſon mièl,
Des ſottiſes du tems, je compôſe mon fièl. Boil.

On dit, un paniér, une ruche de mouches à *mièl*, une jettée ou jet de mouches à *mièl*. Les Anciens ne faiſoient leurs confitures qu'avec du *mièl*, un rayon de *mièl*, qu'on appelloit autrefois *bornal*.

Strabon dit qu'il y a un *mièl* qu'on trouve en quelques arbres, qui eſt un poiſon. Or ce *mièl* ſe fait par des abeilles du Pont, & d'Héraclée, qui mangent l'aconit, & de l'abſinthe. *Mel aconiticum.* Car le *mièl* eſt bon, ou mauvais, ſelon la qualité des fleurs dont elles ſe nourriſſent. Mais le Père Lambèrti, dans ſa Relation de la Mingrélie, aſſûre le contraire, & dit que c'eſt le meilleur *mièl* du monde, à cauſe de la grande quantité de mèliſſe qui croît en ce païs-là. Il dit auſſi qu'il y a un *mièl* fort blanc, & dur comme du ſucre, qui ne s'attache point aux mains, quand on le manie ; & que c'eſt ce qui a donné lieu à l'èrreur de Pline, qui a dit que vèrs le Pont Euxin, il y avoit des abeilles blanches ; car celles-là ſont jaunes, comme les autres. Les Anciens ont mis le ſucre & la manne au rang des *mièls*.

On appelle *Mièl vièrge*, le *mièl* blanc qui a été tiré des ruches ſans feu. On donne auſſi ce nom au *mièl* qu'on recueille des jeûnes abeilles ; il eſt de couleur jaûne tirant ſur le blanc, & on l'éſtime le meilleur de tous.

Les Apoticaires compôſent le *mièl*, & en font de rôzat, de violat, de mèrcurial, &c. avec des rôſes, des violettes, de la mèrcuriale, & de nénuphar. Il y a auſſi du miel ſcillitique, qu'on prépare avec de la ſcille ; du *mièl* paſſulat, fait avec des raiſins de Damas cuits en l'eau chaude ; du *mièl* anthôſat, qui eſt fait avec des fleurs de rômarin fraiches, car le mot d'*anthos*, qui ſignifie en général *fleur*, ſe prend ici par èxcellence pour la fleur de rômarin.

S. Adauman Abbé de Hii dit dans ſa deſcription des Lieux Saints, qu'au lieu où S. Jean vivoit dans le déſert, il y avoit des ſauterelles, dont les pauvres vivoient, les faiſant cuire avec de l'huile & des hèrbes, dont les feuilles larges & longues avoient la couleur du laiḍ, & le goût du *mièl*, il prétend que c'eſt ce que l'Évangile appelle *mièl* ſauvage.

Mièl, ſe dit figurément des chôſes douces, agréables, & délicieuſes. *Mel*, *ſuavitas.* L'Écriture nous décrit la tèrre de promiſſion, découlante de lait & de *mièl*. Cet Orateur a toûjours le *mièl* ſur les lèvres, il ne dit que des paroles douces & flatteuſes, tous ſes diſcours ſont confits au *mièl* & au ſucre. Mon âme étoit alors ſur mes lèvres, pour ſavourer le *mièl* qui étoit ſur les vôtres. Voit. On s'en ſèrt auſſi en tèrmes de dévotion pour èxprimer par une comparaiſon ſenſible, la douceur intérieure & ſpirituelle dont Dieu comble ſes ſèrviteurs dans l'oraiſon, dans la lecture des ſaints livres, dans la pratique des bonnes œuvres, & dans les maux qu'on ſouffre pour la gloire de ſon nom. Le P. Bouhours finit ainſi la préface de ſa traduction du nouveau Teſtament. Tout ce que l'on peut dire à l'avantage de la parole divine ne la fait pas ſi bien ſentir, qu'elle ſe fait ſentir elle même quand on la lit avec un éſprit docile, avec un cœur humble. Il en eſt d'elle comme du *mièl*, auquel le S. Éſprit la compare ; & dont une goutte qu'on met ſur la langue, fait mieux goûter la douceur, que ne pourroient jamais faire les diſcours les plus amples & les expreſſions les plus vives.

C'eſt, ſans doute, Madame, une douceur extrême,
Que d'entendre ces mots d'une bouche qu'on aime,
Leur mièl, *dans tous mes ſens fait couler à longs traits,*
Une ſuavité qu'on ne goûta jamais. Mol.

Mièl, eſt auſſi une rôſée qui ſe trouve à la pointe du jour ſur les les feuilles de pluſieurs ſortes d'arbres, qui reſſemble au *mièl*. *Mel ſtillaticium.* Gaſſendi croit que c'eſt une humeur viſqueuſe qui tranſpire des feuilles des arbres, comme une ſueur, qui ſèrt de preſure à la matière qui eſt la rôſée pour en former un corps qui reſſemble au *mièl*, & qui n'en eſt pas pourtant ; car on ne voit point que les abeilles ayent de l'empreſſement pour l'aller chèrcher ſur ces feuilles, qu'elles vont prendre au contraire dans le cœur & dans le centre des fleurs, où l'on trouve en éffet quelque chôſe qui ſent le *mièl*.

Il y a une troiſième ſorte de *mièl*, dont parle Théophraſte, que le même Gaſſendi croit être la même chôſe que le ſucre, que les Anciens ont appellé *Sel Indien. Mel indicum*, *ſaccharum*.

MIÈL. ſ. m. Nom propre. *Michael*. Le nom *Miel* en ancien langage Lorrain n'eſt autre que le nom de S. Michel Archange ; & l'Abbaye de S. *Miel* au Diocèſe de Vèrdun eſt la même chôſe que l'Abbaye de S. Michel.

MIÈLLEUX, euse. adj. Qui tient du mièl ; qui a quelque chôſe du mièl. *Melleus*. Thalès étoit en peine, pourquoi ſes figues avoient un goût *mielleux* : ſa ſèrvante lui en apprit la cauſe, en diſant, qu'elle les avoit miſes dans un pot à *mièl*. Il ſe dit ordinairement en mauvaiſe part pour, Fade, doucereux. Ce vin, cette liqueur a un goût *mielleux*.

MIELNICK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Mazovie, en Pologne. *Mielnicum*. Elle eſt dans la Polaquie, ſur le Bug, à trois lieuës de Drogiezin, & à vingt de Bielsko, du côté du Midi. Maty.

MIEN, enne. Pronom poſſeſſif qui s'applique à la prémière pèrſonne, & qui ſe dit au lieu de *mon* & de *ma*. *Meus*. On ne dit plus comme autrefois, un *mien* frère. Ce pronom n'eſt plus en uſage que quand il eſt relatif : ſon étoile eſt plus heureuſe que la *mienne*. Vaug. Corn. Je ne voudrois pas avoir échangé ſa tèrre contre la *mienne*. Pour ne pas donner d'ordre dans un gouvèrnement qui n'eſt pas le *mien*. De Buſſi Rab.

On dit provèrbialement, J'ai bien fait des *miennes* en ma jeuneſſe ; pour dire, J'ai bien fait des folies qui n'appartiennent qu'à moi. A la *mienne* volonté ; pour dire, Plût à Dieu.

Ce pronom *mien* finit déſagréablement un vèrs, ſur tout lorſqu'il finit auſſi le ſens. Il eſt plus ſupportable au féminin (*mienne*), parceque la rime féminine eſt plus douce, & de deux ſyllabes. *Mien* eſt d'une ſeule ſyllabe. Mén.

Amour, à qui je dois & mon mal, & mon bien,
Ah ! que ne faiſiez-vous ſon cœur comme le mien,
Ou que ne faiſiez-vous le mien *comme les autres.* S. Évr.

Mien, eſt auſſi ſubſt. m. & ſignifie, le bien qui m'appartient, à quelque titre que ce ſoit. *Meum*, *bona mea*. C'eſt le *mien* & le tien qui ſont cauſe de toutes les guèrres, & des procès, Platon, pour abolir la diſtinction du tien, & du *mien*, qui cauſe tant de déſordres dans la ſocieté, voulut réünir tous les hommes dans les mêmes interêts, en mettant tout en commun. Dac. Entre les vrais amis il n'y doit point avoir de *mien*, ni de tien. Je fais hardiment cette affaire, car je n'y mets rien du *mien*.

Et du mien *& du tien nacquirent les procès,*
A qui l'argent départ bon ou mauvais ſuccès. Régniér.

Miens, au plurièr, ſe dit des gens qui nous appartiennent, ſoit par nature, ſoit par ſujettion, ſoit par amitié. *Mei*. Jésus-Christ a dit, Je n'abandonnerai jamais les *miens*. Je ne ferai jamais déshonneur aux *miens*, à ma famille. Je voudrois bien faire la fortune des *miens*, de mes amis, de mes domeſtiques.

MIES. ſ. m. Nom propre d'un bourg ſur une petite rivière, qui porte ſon nom. *Miſa*. Il eſt en Bohême, dans le Cèrcle de Piſen, à quatre ou cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Maty.

MIÉTTE. ſ. f. Diminutif de *mie*, particule de pain émié. *Mica*. La Cananéenne demandoit ſeulement au Seigneur les *miettes* qui tomboient de ſa table.

Miétte, ſe dit auſſi d'un très-petit morceau de tout ce qui ſe mange. *Fruſtrum*, *fruſtulum*, *pars*, *particula*. Ainſi on dit, une *miétte* de viande. Voilà une belle *miétte*. Vous ne m'en avez donné qu'une *miétte*. On a bien ſèrvi des mèts ſur cette table, mais il n'en eſt pas reſté une *miétte*.

MIEUDRE adj. m. & f. Vieux mot. Meilleur. *Melior*.

Challes li Quens d'Anjo ſes frères
Li preux, li plains de hardemens,
Li mieudres *en tournoyemens.* Guill. Guiart.

MIÉVRE. adj. m. & f. *Alacer*, *malignus*. Tèrme populaire, qui ſe dit des enfans éveillez, remuans, & malins, qui font toûjours quelque friponnerie, ou quelque malice aux autres. Un garçon qui eſt *miévre* à l'âge de dix ou douze ans n'en vaut que mieux ; c'eſt un ſigne d'éſprit & de courage. Ce mot eſt bâs.

En Normandie on dit *niévre*, d'où Ménage a conclu que *miévre* vient de *nebulo*, qui ſignifie *garnement*.

MIÉVRETÉ. ſ. f. *Fraus*, *puerilis alacritas*. Petite niche, ou malice, qu'un enfant miévre a accoutumé de faire. Il eſt bâs.

MIEUX. adv. Tèrme comparatif. *Meliùs*, *magis*. Plus parfaitement,

ment ; d'une manière plus accomplie , d'une façon plus avantageuſe ; de meilleure grâce ; avec plus d'adreſſe. C'eſt bien fait de prier ; mais c'eſt *mieux* fait d'aſſiſter les pâuvres. Un Saint aime *mieux* mourir que de pécher mortellement. Il a *mieux* fait que ſon compagnon. Ce mot éxprime *mieux* ſa penſée. On écrit *mieux* maintenant , qu'on ne faiſoit autrefois. Cette Dame étoit la *mieux* miſe du Bal. Vous ſerez *mieux* dans ce fauteuil , plus commodément. Il ne faut pas dire indifféremment , L'homme du monde que j'aime *le mieux* , ou que j'aime *le plus* ; car aimer *mieux* , ne ſe dit que quand il s'agit de préférer une chôſe à ûne autre. Bouh. L'Éſpagne eſt le païs où l'on aime le *mieux*. S. Évr. Les gens d'une vie pure choiſiſſent entre le bien , & le *mieux*. D. G. P.

Mieux. ſ. m. *Melior , potior*. J'ai fait tout pour le *mieux*. Il a fait de ſon *mieux* , du *mieux* qu'il a pû.

Il chante *des mieux* , *Optimè , tam benè quam qui optimè*. C'eſt une façon de parler baſſe ; & nullement du langage de la Cour. Vaug. Corn.

On dit advèrbialement , A qui *mieux mieux* ; pour dire , A l'envi l'un de l'autre. *Certatim*. Cette locution eſt bâſſe. Il faut toûjours dire à l'*envi*. Vau. Chap. Il ſe porte de *mieux en mieux* ; pour dire , Son mal diminuë. Tout va de *mieux en mieux*.

On dit provèrbialement. Il a fait comme Robin fit à la danſe , tout du *mieux* qu'il a pû. Il aime *mieux* deux œufs qu'une prune. Cela vaut *mieux* deniér qu'il ne valloit maille. Il vaut *mieux* en tèrre qu'en prê. Un tiens vaut *mieux* que deux tû l'auras : & pluſieurs aûtres ſemblables. Le *mieux* auquel on aſpire fait qu'on gâte le bien , dit un provèrbe Italien. Fénelon.

M I G.

MIGANA. ſ. f. Nom propre d'un lieu du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Migana*. Il eſt vèrs les confins de la Conſtantine , à dix lieuës de Muſti.

MIGNARd , arde. adj. Qui a une beauté fine , & délicate ; qui a les traits doux , & agréables. *Venuſtus , blanditiarum appetens , delicatulus*. On appelle une femme *mignarde* , celle qui eſt d'une taille fine , & jolie ; qui a un teint délicat , une petite bouche. Ce mot a été banni de l'uſage ; peut-être parcequ'il a paru trop mol , & qu'il ſent un peu le diminutif. Il plaiſoit extrémement aux Poëtes de la Cour des Valois , & il entroit dans tous les vèrs qui avoient un caractère tendre & délicat. On dit pourtant encore , un air *mignard* , un viſage *mignard*.

> *Je ſuis une jeune Bèrgère ,*
> *Qui ne ſçai ce que c'eſt qu'artifice & que fard ;*
> *Qui plais ſans ſonger même à plaire ,*
> *Et qui n'ai rien de trop* mignard.

Mignard , ſe dit auſſi des petits ouvrages qui ſont travaillez avec beaucoup de délicateſſe. *Elegans , ſcitus*. Cet ouvrage eſt bien *mignard*. Cette montre eſt tout-à-fait *mignarde*.

Mignard , ſe dit auſſi d'un langage doux , poli & affecté. *Terſus ſermo*. Cet Auteur a un ſtile , un langage *mignard* , qui eſt bon pour des amourettes , mais qui n'eſt pas ſolide pour écrire l'Hiſtoire , ou traiter des Sciences.

Mignard , eſt auſſi une épithéte qu'on donne aux enfans pour les flatter & les careſſer. *Venuſtulus*. On le dit ironiquement aux grandes pèrſonnes. Faire le *mignard* ; c'eſt Faire le beau. Voilà un jeune homme qui fait bien le *mignard*.

MIGNARDEMENT. Adv. D'une manière mignarde. *Blandè , eleganter , venuſtè*. Cet Orfévre travaille fort *mignardement* en petits ouvrages. Cet enfant a été élevé fort *mignardement* , & délicatement ; il joüe du luth fort *mignardement*.

> *Sur un front blanc comme l'ivoire ,*
> *Deux petits arcs de couleur noire ,*
> *Etoient* mignardement *voutez*. Voit.

MIGNARDER. v. act. Flatter , traiter avec délicateſſe ; dorloter. *Blandiri*. C'eſt le défaut des mères de trop *mignarder* leurs enfans. Ce tèrme n'eſt pas du bel uſage.

MIGNARDÉ , ée. Adj. & part. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. On dit en tèrmes de Danſe des pas *mignardez*.

MIGNARDISE. ſ. f. Délicateſſe de quelque chôſe , ſoit qu'elle vienne de la nature , ou de l'art. *Mollitia delicatior , blanditia , elegantia , venuſtas*. Il eſt plus en uſage que *mignard*. On s'en ſert même dans les ouvrages ſérieux. Ces ſortes de piéds & de meſures n'ont qu'une cèrtaine *mignardiſe* , qui a toûjours le même tour , & qui n'émeut point l'âme. Boil. Les cœurs les plus fèrmes s'amolliſſent & ſe fondent , pour peu que la volupté les touche : elle vient avec toutes les *mignardiſes* , & toutes les parures des grâces. M. de la Ch. Je ſoûtiens qu'il faut de la *mignardiſe* , & de la délicateſſe dans nôtre ſéxe. P. Com. Lucien a par tout de la *mignardiſe* & de l'agrément. Abl. La *mignardiſe* de cette bouche , de ce viſage , de cette taille , charme tout le monde. Ce portrait de mignature eſt fait avec beaucoup de *mignardiſe* , & d'adreſſe. Il y a des langues plus capables de cèrtaines *mignardiſes* les unes que les aûtres.

Mignardise , ſe dit auſſi de cèrtaines délicateſſes d'éducation , des flatteries. *Blandimentorum mollius lenocinium*. Quand ce ſeroit un Prince , on ne l'auroit pas élevé avec plus de *mignardiſe* , plus de ſoin. Il obtient tout ce qu'il veut de ſa mère par ſes *mignardiſes* , par ſes flatteries. Il s'eſt laiſſé prendro par les *mignardiſes* de cette femme.

Mignardise. Éſpéce de petit œillèt gris , rouge , blanc , qui fleurit en Avril & en Mai. *Flos cariophylleus leucopheus*. Ces *mignardiſes* ſont aſſez jolies.

MIGNATURE. Voyez MINIATURE.

MIGNON , onne. adj. Beau , délicat , doux , qui a pluſieurs petits agrémens. *Scitus , venuſtus , elegans*. Une taille *mignonne* , un viſage *mignon* , une bouche *mignonne*. Une beauté *mignonne* eſt oppôſée à une beauté grande , pleine , majeſtueuſe.

Mignon , onne , ſ. m. & f. Signifie auſſi, Favori , ſoit en matière d'amitié , ſoit d'amour. *In charis eximius , ſingulari amore carus*. La plupart des Princes ont des *mignons* , des favoris qui les gouvèrnent. Beaucoup de Dames ont des *mignons* de couchette , c'eſt-à-dire , un Amant. Du tems de Henri III. les Favoris s'appelloient *les mignons du Roi*. Aujourd'hui la ſignification de ce mot eſt plus reſſèrrée , & il ne ſe dit guères que pour careſſer les enfans. Si l'on donne ce nom à d'aûtres , c'eſt en ſouriant , & un peu en colère , Vous êtes *un joli mignon*. Bouh. Un enfant appelle ſa propre mère , ſa maman *mignonne* , à la différence de ſa grand'mère & de ſa nourrice. On appelle auſſi les enfans mon *mignon* , ma petite *mignonne*. On dit d'un homme qui entretient une femme , que c'eſt ſa *mignonne*. *Amica*. En ce ſens on le dit odieuſement d'une femme qui n'eſt guère ſage. Molière fait dire à ſa coquette dans le Miſanthrope , Et vous me traitez là de gentille *mignonne*.

Ce mot vient de *mignoun* , Bas-Breton , qui ſignifie *ami* ; ou de *niño* , Éſpagnol , qui ſignifie *petit enfant* & *careſſé* , comme qui diroit , *mi niño , mon petit garçon*. Ménage.

Mignon ; ſe dit auſſi des ouvrages de l'art travaillez délicatement. *Scitus , eximius*. Bouh. Voilà un bijou fort *mignon* , une montre fort *mignonne*. Voilà un bâtiment fort *mignon* , fort joli , fort délicat. Voilà des ſouliérs bien *mignons*. On le dit même des ouvrages d'éſprit où il y a de la fineſſe. Bouh. Il a fait un ſonnet fort *mignon*. Cette épigramme eſt fort *mignonne*. On le dit auſſi des langues qui ont de la douceur , & de l'agrément. La langue Italienne eſt fort *mignonne*.

On appelle provèrbialement de l'argent *mignon* , l'abondance de l'argent comptant & ſupèrflu qu'on employe à des curioſitez , ou à des vanitez qui ne ſont point néceſſaires à la vie. *Argentum ſuperfluum*.

MIGNOnNE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de pêche. On pourroit l'appeller en Latin *bellula* , ou *malum Perſicum bellulum*. La *mignonne* eſt conſtamment pour les yeux la plus belle pêche qu'on puiſſe voir , elle eſt très-groſſe , très-rouge , ſatinée & ronde , elle meurit des prémières de la ſaiſon , & a la chair fine & bien fondante , & le noyau très petit : véritablement ſon goût n'eſt pas toûjours des plus relevez , il y a quelquefois quelque chôſe de fade. La Quint. *T. I. p.* 435.

Mignone , eſt auſſi le nom d'une éſpéce de prunes. La *mignone* eſt longuette. *La Quint*. Les *mignones* ſont blanches jaunâtres. Id.

MIGNOnNE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'État de l'Égliſe en Italie. *Minio*. Elle coule dans la Province du patrimoine de S. Pièrre , & ſe décharge dans la mèr Tyrienne , un peu au couchant de Civita-Vecchia. Maty.

MIGNOnNEMENT. adv. D'une manière délicate & mignonne. *Delicatè , ſcitè*. Cet enfant a été élevé fort *mignonnement*. Cette pièrre eſt fort *mignonnement* enchâſſée dans cette bague.

MIGNOnNEtTE. ſ. f. Éſpéce d'œillet qui n'a que la fleur différente des autres œillets ; cette différence conſiſte en ce que les feuilles de la fleur ſont découpées en petits filèts qui forment une éſpéce de peluche. *Mignonette* ſimple , *mignonette* double.

MIGNOTER. v. act. Flatter , traitter délicatement. *Adblandiri*. Il ne faut pas tant *mignoter* les enfans , il faut les accoutumer de bonne heûre à la fatigue. Cette femme *mignote* ce vieillard pour avoir ſa ſucceſſion. Il eſt bas.

Mignoté , ée. part. paſſ. & adj. *Blandiùs tractatus*.

MIGNOTISE. ſ. f. Flatterie , careſſe qu'on fait à quelqu'un. *Blanditia*. Un Amant gagne ſa Maîtreſſe par mille petites *mignotiſes* & flatteries. Les vieillards auſſi bien que les enfans aiment fort les *mignotiſes* , les careſſes. Ce mot eſt vieux.

MIGRAINE. ſ. f. Mal aigu qui afflige la moitié de la tête , qui ſe dit proprement quand on n'en ſent la douleur que d'un côté ,

ſoit

ſoit à droit, ſoit à gauche. *Hemicrania.* Quelquefois elle ne monte pas plus haut que les muſcles temporaux. D'autres fois elle monte juſqu'au haut du crâne. La *migraine* eſt caûſée par une ſéroſité âcre, qui pique le péricrane, ou les méninges du cèrveau. On l'appelle *hemicrana*, ou *hemicrania*, comme qui diroit, *qui occupe la moitié du crâne.*

Ce mot vient du Grèc ἡμικρανία. On a dit auſſi en Latin *micranea.*

On dit figurément de toute chôſe ennuyeuſe & choquante, qu'elle donne la *migraine*; pour dire, du chagrin, qu'elle fait mal à la tête. Cela ne ſe dit que dans le diſcours familiér & comique.

MIGUEL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Michaël.* C'eſt la même chôſe que Michel. *Miguel* eſt le nom Eſpagnol, qui ſe dit de ceux de cette nàtion, & des Portugais, dont S. Michel eſt le patron. Dom *Miguel. Miguel* Cèrvantès eſt l'Auteur du Roman de Dom Guixote.

San-Miguel. Nom propre d'une petite ville de l'Audience de Méxique, en Amérique. *Fanum S. Michaëlis.* Elle eſt dans la Province de Machoacan, & au nord de la ville de ce nom. Maty.

San-Miguel. Nom propre d'un bourg de l'Audience de Guatimala, en Amérique. *Fanum S. Michaëlis, Michaëlopolis.* Il eſt ſur la côte de la Province de Guatimala, entre les villes de S. Jago, & de Léon.

San Miguel. Nom propre d'un bourg de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Michaëlis.* Il eſt dans le nouveau Royaume de Grenade, environ à quinze lieuës de S. Fé de Bogota, vèrs le nord. Maty.

San Miguel del Eſtéro, ou de Técuman. Nom propre d'une petite ville de l'Amérique Méridionale. *Fanum S. Michaëlis de Storea*, ou *de Matta.* Elle eſt dans le Técuman, ſur la rivière d'Eſtéro, environ à trente-une lieuës de S. Jago del Eſtéro.

San Miguel de Piura. Nom propre d'une petite ville du Pérou. *Fanum S. Michaëlis.* Elle eſt dans la Province de Quito, vèrs les confins du Pérou propre, & à douze lieuës de la Mèr Pacifique.

Baſſes de San Miguel. *Syrtis S. Michaëlis.* Ce ſont des écueils que l'on trouve dans l'Océan Éthiopien, entre l'iſle de Madagaſcar & les Maldives. Maty.

Golfe de San Miguel. *Sinus S. Michaëlis.* Ce Golfe eſt une petite branche de la Mèr pacifique. Il s'avance du couchant au levant dans les côtes de la tèrre fèrme propre, au midi de la ville & du golfe de Panama. Maty.

L'iſle de San Miguel. Nom d'une petite iſle de l'Océan oriental. *Inſula S. Michaëlis.* Elle eſt environ à vingt lieuës de celle de Paragoja, vèrs le midi, & un peu moins de celle de Borneo, vèrs le levant. Maty.

San Miguel. C'eſt une des Açores, Voyez Saint Michel.

San Miguel. Nom d'une rivière. *Fluvius S. Michaëlis.* C'eſt une petite rivière du Bréſil. Elle coule dans la Capitanie du Pèrnambuco, & ſe décharge dans la mèr de nord. Maty.

M I H.

MIHIR, ou MIHR. ſ. m. Tèrme de Calendriér & de Relation. Nom du mois de l'équinoxe d'Automne, chez les Pèrſes, qui répond à nôtre mois de Septembre. *Mihicus, September Perſarum.*

MIHIRGIAN. ſ. m. C'eſt ainſi que les Pèrſans appellent l'équinoxe Automnal, dont ils font un jour de fête, auſſi bien que de l'équinoxe du printems, qu'ils nomment Nevrouz, & auquel ils ont fixé le commencement de leur année.

MIHR-MAH. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſeptième mois des Pèrſans: il répond à peu près à nôtre mois de Mars.

M I J.

MIJAURÉE. ſ. f. Tèrme populaire & injurieux, que les femmes diſent à Paris, quand elles ſe querellent. *Deformis.* Vous êtes une belle, une plaiſante *mijaurée*; pour dire, une laide, une ſotte.

MIJAZIA. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du huitième mois des Éthiopiens, qui répond à peu près à nôtre mois d'Avril. On l'appelle auſſi *miazia*, & *mazia.*

MIIR-AAB. ſ. m. Tèrme de Relation. Officiér de la Cour du Sophi de Pèrſe. Le *Miir-aab* eſt le Grand Maître des eaux.

MIIR-ACHOUR BASCHI. Tèrme de Relation. Grand Officiér de la Cour du Roi de Pèrſe. Le *Miir achour-baſchi* eſt le Grand Écuyer du Roi de Pèrſe.

MIIRI-SCHIKAAR-BASCHI. Tèrme de Relation. Nom d'office à la Cour du Sophi. Le *Miiri-Schikaar-baſchi* eſt ſon Grand Veneur.

M I K.

MIKEL. Voyez MICHEL.

M I L.

MIL. Nom de nombre. Voyez MILLE.

MIL, ou MILLET. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'une coudée & demie, aſſez grôſſes, noüeuſes, *Milium.* Ses feuilles ſont ſemblables à celles du roſeau, larges de plus d'un pouce, veluës. Ses fleurs naiſſent en botte, ou en bouquèt aux ſommitez des tiges: elles ſont compôſées châcune de pluſieurs étamînes, qui ſortent du milieu du calice le plus ſouvent à deux feuilles. Il leur ſuccéde des graines prèſque rondes, ou ovales, dures, luiſantes, de couleur jaûne, ou blanche. En Latin *milium ſemine luteo vel albo.* C. Bauh. *pin.* 26. La graine de *millet* eſt employée en quelques endroits à faire du pain, qui eſt ſec, friable, & de petite nourriture; mais qui étant chaud a aſſez bon goût. On nourrit des oiſeaux de cette graine, & les ortolans en ſont fort friands. On ſe ſèrt en Médecine de la farine de la ſemence de *millet* pour faire des cataplaſmes anodins & réſolutifs.

Cette plante eſt, dit-on, appellée *milium*, parcequ'elle porte ſes graines en grand nombre & comme par milliers.

On dit d'un goulu à qui on préſente peu de chôſe à manger, que c'eſt un grain de *mil* dans la gueule d'un âne.

MILAN. ſ. m. Oiſeau qui vit de proye. On l'appelle auſſi, *écouſle* & *Huan. Milvus.* Il eſt de divèrſes grandeurs & plumages. *Milan* roux, *milan* royal, *milan* noirâtre, blanchâtre, *milan* de marais, &c. Il eſt ennemi du duc & du ſacre.

MILAN. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Italie, Capitale du Duché de *Milan*, & ſituée dans une belle plaine, à ſix lieuës de Pavie, entre la rivière du Teſſin, & celle d'Adda, avec leſquelles elle a communication par le moyen de deux grands canaux. *Mediolanum. Milan* eſt une ville très-ancienne; on prétend qu'elle a été fondée par les Gaulois l'an 170 de Rome, & elle a été enſuite la principale de l'Empire Romain après Rome. Elle eſt encore aujourd'hui très-conſidérable. On la nomme avec raiſon *Milan* la Grande; car elle a dix mille de circuit, vingt-deux portes, quatre-vingt-ſeize Parroiſſes, deux cent trente Égliſes, quarante Convents de Religieux, & cinquante de Religieuſes; dix Hôpitaux qui entrétiennent juſqu'à neuf mille pauvres, & cent Confrairies, qui renfèrment un très-grand nombre d'ouvriérs. *Milan* a 27. d. 19. m. de longitude & 46. d. 20. m. de latitude. Acad. des Sc.

Milan, eſt auſſi un poiſſon de mèr qui vôle un peu au deſſus de l'eau, & qui a la chair dure & ſeche, Rond. *Milvus piſcis.*

Milan. Sorte de fromage qui a des yeux, qui a la croûte rouge, & qui vient de *Milan. Caſeus mediolanenſis.* Ainſi on dit du *milan*, ou du fromage de *Milan.*

MILANÈZ, ou *Milanois.* ſ. m. Duché de Milan. *Mediolanenſis Ducatus.* C'eſt un des États de la Lombardie en Italie. Il eſt bornè au couchant par le Piémont, & par le Montferrat, au midi par l'État de Gênes, au levant par ceux de Parme, de Mantouë, & de Veniſe; & au nord par le Valais, les Bailliages des Suiſſes, & le païs des Griſons. On donne au Duché de *Milan* quarante-huit lieuës du nord au ſud, & trente-cinq en ſa plus grande largeur du couchant au levant.

Milanèz propre, ou le Tèrritoire de Milan. *Mediolanenſe Territorium.* C'eſt une des plus grandes & des meilleures Provinces du Duché de Milan. Elle s'étend depuis le Pavéſan, qu'elle a au midi, juſqu'au Tèrritoire de Côme, & aux Bailliages des Suiſſes.

MILANOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Milan, ou du Milanois. *Mediolanenſis.*

MILANOISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une anémone qui eſt une pèrſiquine, qui fait des grôſſes fleurs. Morin.

MILAUS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Bohéme, ſitué près du Muldaw, à quatre lieuës de la ville de Thabor, vèrs le couchant. *Meliodunum.* Maty.

MILAZZO, ou MÉLAZZO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la vallée de Démona, en Sicile. *Myla.* Elle eſt ſur le Cap de *Milazzo*, & ſur un petit Golfe, qui porte le même nom, environ à huit lieuës de Meſſine, du côté du couchant. *Milazzo* eſt partagée en deux; une partie, ſituée ſur la montagne, eſt fortifiée; & l'autre, qui eſt le long du Golfe, a un bon port, dont l'entrée eſt défenduë par un château. Maty.

MILDEN, ou MOULDEN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Minnodunum, Minnidunum.* Le Géographe Athicus le place dans le chemin de Milan à Mayence par les Alpes Pennines. Valois, *Not. Gall. p.* 339.

MILERINE. ſ. f. On appelle ainſi dans quelques païs une tèrre où on ſéme du mil. *Ager milio conſitus.*

MILÉSIEN, ENNE. ſubſt. m. & f. Nom d'un ancien peuple Grèc de l'Aſie mineure habitant de Miléte. *Mileſius*, *a*.

MILET. ſ. m. Nom d'une eſpéce de poire. La chair du *Milet* eſt pleine de marc & de pièrre. *La Quint. T. I. p.* 254.

MILET. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville très-conſidérable de l'Ionie, dans l'Aſie mineure. *Miletus.*

MILÉTO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville des Brutiens, en Italie. *Miletus*, *Mileta.* Elle eſt maintenant dans la Calâbre ultérieure, à deux lieuës de l'embouchure du Métramno, & de la ville de Nicotéra. Elle a un Évêché, fondé l'an 1075. & ſuffragant de Rhége. MATY.

MILÉVE. Voyez MÉLA.

MILFORD-HAVEN. C'eſt-à-dire, le Hâvre de MILFORD. *Milfordienſis ſinus.* C'eſt une Baye de la mèr d'Irlande. Elle entre fort avant dans les côtes du Comté de Penbrock.

MILGUIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Milvida.*

MILHAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Æmilianus.* Prononcez *Milhan* à la manière Portugaiſe, c'eſt-à-dire, en moüillant l'*h*, comme nous faiſons en François la double *ll* dans *millet*, *maillet*, &c. Émilien, que les Éſpagnols & nous à leur éxemple appellons Saint *Milhan*, eſt un des principaux maîtres que l'Éſpagne ait eûs pour la vie ſolitaire. BAILLET, *au* 12. *de Nov.*

MILHAUD, MILLAUD, ou MILHAU. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Amilhanum*, *Millialdum*, *Amelianum*, *Æmilianum.* Elle eſt ſur le Tarn, dans le Roüèrgue, aux confins du bas Languedoc, & à huit lieuës de Rhodès, vèrs le levant.

MILIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Milyas.* C'étoit anciennement une ville de la Pamphilie, en l'Aſie mineure. Elle eſt prèſque entièrement ruinée. On la met dans la Caramanie, en Natolie, environ à quinze lieuës de Satalie, vèrs le nord. MATY.

MILIAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des petites glandes de la peau. *Miliaris glandula.* Il y a une infinité de glandes *miliaires* : leur uſage eſt de filtrer la matière de la ſueur & de la tranſpiration.

Les Médecins appellent auſſi *Fiévre miliaire*, une fiévre maligne dans laquelle le corps eſt tout parſemé de petites puſtules en forme de grains de mil. *Purpurei vari peſtilentis febris.* Ils l'appellent autrement *fiévre pourprée*, à cauſe de ces petites puſtules qu'ils nomment *pourpre.*

MILIAIRE. ſ. m. *Miliarium.* Grand vâſe long & étroit dont les Romains ſe ſèrvoient pour faire chauffer de l'eau.

MILICE. ſ. f. Tèrme collectif, qui ſe dit des gens de guèrre, de ceux qui font profeſſion des armes. *Exercitus*, *copiæ.* La *milice* des Romains & des Grècs étoit brâve, courageuſe, & bien diſciplinée. Les *milices* des Aſiatiques ont été toûjours fort peu éſtimées.

Ce mot & ſes dérivez viennent de *militia.* Et *militia*, vient de *miles*, ſoldat ; & *miles* vient de *mille*, qui s'écrivoit autrefois *mile.* Dans les levées qui ſe faiſoient à Rome, comme châque Tribu fourniſſoit mille hommes, quiconque étoit de ce nombre s'appelloit *miles.*

MILICE, ſe dit plus particulièrement des habitans d'un païs qui s'arment ſoudainement pour le déffendre ; & en ce ſens les *milices* ſont oppôſées aux *trouppes réglées*, *Conſcripta ex indigenis copia.* Les ennemis ont tenté déſcente ſur nos côtes ; mais ils ont été repouſſez par les *milices* du païs, par les communes. Toute la *milice* bourgeoiſe s'eſt miſe en armes pour aller au devant du Roi.

MILICE, ſe dit quelquefois de l'art militaire, de la diſcipline des troupes. *Res militaris.* L'ordre de la *milice* Romaine étoit mèrveilleux. Ce Capitaine entend bien la *milice*, l'art de conduire des trouppes. Élian, & Végéce nous ont donné des idées de la *milice* des Anciens. Juſte Lipſe & Saumaiſe ont fait des Traittez de la *milice* des Romains. Voyez Loiſeau ſur les divèrs genres de *milice* parmi les Romains. Le IVe Tome du Tréſor des Antiquitez Françoiſes & Saxones traite de l'ancienne *milice* Françoiſe & Saxone.

MILICE CHRÉSTIENNE de Sainte Marie de la Conception. Nom d'un Ordre militaire. Voyez CONCEPTION, *T. II. p.* 28.

MILICE DE JÉSUS-CHRIST. C'eſt un des noms qu'on donne au Tièrs-Ordre de S. Dominique, ou des Frères Prêcheurs. On l'a auſſi nommé dans la ſuite l'Ordre de la Pénitence de S. Dominique. S. Dominique l'établit ſous le nom de *Milice de J. C.* pour combattre les ennemis de la foi. Voyez DOMINICAIN, [illegible]

MILICHIEN. adj. m. Surnom que l'antiquité donnoit en quelques endroits à Jupitèr & à Bacchus ; & peut être encore à d'autres Dieux. *Milichius.*

MILIEU. ſ. m. Ce qui eſt également diſtant des extrémitez. *Medium* ; *centrum.* Le centre eſt le milieu d'un cèrcle. La tèrre Sainte eſt au *milieu* de la tèrre ; ce qui ſe dit populairement, car le *milieu* de la tèrre eſt par tout, puiſque la tèrre eſt de figure ſenſiblement ſphérique. Les Anciens qui connoiſſoient beaucoup plus de tèrres d'occident en orient, que du midi au ſeptentrion, donnoient à la tèrre une figure beaucoup plus longue que large ; c'eſt en ſuivant ce ſentiment que les Rabins ont dit que la Tèrre Sainte étoit au *milieu* de la tèrre.

Ce mot vient de *midius locus.*

On appelle en Aſtronomie le *milieu* du ciel, le Zénit, ou un autre point dans le Méridien. On appelle auſſi *cœur du ciel*, la Maiſon Royale qui eſt la dixième.

MILIEU, ſe dit auſſi de ce qui eſt environné de pluſieurs chôſes de même nature. Ce brâve s'eſt jetté au *milieu* des ennemis. *Medios in hoſtes, inter hoſtes.* J'ai pèrdu mon compagnon au *milieu* de la foule. Il s'eſt levé du *milieu* de l'aſſemblée, pour faire une remontrance. Ce Prince a été aſſaſſiné au *milieu* de ſa Cour. Cette ville eſt au *milieu* des tèrres, éloignée de la mèr & des rivières. L'aigle s'éléve au *milieu* des airs. Ce vaiſſeau a péri au *milieu* des vents & de l'orage.

MILIEU, ſe dit encore d'une moitié indéfinie de pluſieurs chôſes. *Inter*, *intra.* Il eſt demeuré court au *milieu* de ſon ſermon. Cet accident lui arriva au *milieu* de ſa vie. Il arrive des diſgrâces au *milieu* des plus grandes proſpéritez.

MILIEU, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales, d'un juſte choix entre des chôſes extrêmes. *Medium.* On dit que la vèrtu conſiſte dans le *milieu*, & entre les deux extrémitez.

Virtus eſt medium vitiorum & utrinque reductum. HORACE.

Les gens ſages tiennent le *milieu* en toutes chôſes. Il n'y a point de *milieu* ; on ne ſçauroit allier Dieu, & le monde. CL. Il y a une éſpéce d'amitié tendre qui tient le *milieu* entre l'amour, & l'amitié. M. SCUD. Les coquettes tiennent le *milieu* entre les femmes vèrtueûſes, & les vicieûſes. ID. Entre les vices oppoſez il y a le *milieu* de la vèrtu, comme la piété, entre l'impiété & la ſupèrſtition. Quelquefois ce *milieu* eſt double, comme entre la timidité qui craint tout, & la témérité qui ne craint rien, il y a la générosité, qui ne s'étonne point des périls ; & une précaution raiſonnable, qui fait éviter ceux auxquels il n'eſt pas à propos de s'expôſer. LOC. Le grand art de plaire conſiſte à trouver le juſte *milieu* entre trop, & trop peu. BELL. Je ne veux point de *milieu* entre la haine de la Fortune, & ſon amitié. B. RAB. Le *milieu* entre l'éxcès de contrainte, & de libèrté, eſt difficile à trouver. BELL. Le ſage tient un juſte *milieu* ; les ambitieux le mépriſent, & ſe portent aux extrémitez. S. ÉVR. Le juſte *milieu* entre deux extrémitez ſe meſure par rapport aux pèrſonnes : ce qui ſeroit exceſſif pour l'un ne l'eſt pas pour l'aûtre. DAC.

Ne hazardez jamais vôtre éſtime trop tôt,
Et ſoyez pour cela dans le milieu *qu'il faut.* MOL.

MILIEU, ſe dit auſſi des tempéramens, & des moyens qu'on trouve pour accommoder les affaires. C'eſt ce que les Italiens appellent *un mezzo termine.* Il faut que des Arbitres chèrchent un *milieu* pour porter les parties à tranſiger. Vous avez pris le *milieu* qu'il falloit pour réüſſir en cette négociation.

MILION. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour Milan, oiſeau de proye. *Milvus.*

MILITAIRE. adj. maſc. & fém. Qui appartient à la milice, à la guèrre. *Militaris*, *caſtrenſis.* L'art *militaire* eſt la ſcience de la guèrre. De tout tems les hommes ſont convenus de ſe dépouiller, & de s'égorger les uns les autres ; & pour le faire plus ingénieuſement, & avec plus de ſûreté, ils ont inventé des régles, qu'on appelle l'art *militaire.* LA BR. On a attaché de la gloire à la pratique des loix *militaires*, & de ſiécle en ſiécle on a enchéri ſur la manière de ſe détruire réciproquement. ID. M. de Turenne s'étoit fait une éſpéce de morale *militaire.* FL. On appelle Exploits *militaires*, les éxpéditions, ou faits d'armes. Les éxèrcices, ou les évolutions *militaires*, ſont les différentes manières de ranger, & de diſpoſer & de faire agir les ſoldats. L'Architecture *militaire*, c'eſt l'art de fortifier. Une éxécution *militaire*, eſt celle qui ſe fait bruſquement. On demande des contributions ſous peine d'éxécution *militaire*, c'eſt-à-dire, ſous peine d'être pillé & brulé. Un teſtament *militaire*, eſt un teſtament fait en préſence de deux témoins ſeulement, & ſans être par écrit. Il ſuffiſoit que la volonté du mourant fût cèrtaine, & conſtante. Le teſtament *militaire* étoit valable auſſi lorſqu'il étoit écrit, quoiqu'il n'y eût aucuns témoins. C'étoient des [illegible] n'avoient lieu que lorſqu'ils étoient en campagne : car d'ailleurs ils étoient ſujèts au droit commun. Les Romains appelloient *colonne militaire*, une colonne ſur laquelle étoit gravé le dénombrement des troupes d'une armée Romaine par Légions ſelon leur

leur rang, pour conſèrver la mémoire du nombre de ſoldats qu'on avoit employez à quelque expédition. Un Ordre *militaire*. Voyez Ordre. Théologie *militaire*, Juriſprudence *militaire*. Voyez Théologie & Juriſprudence. Naudé a fait un ouvrage intitulé *Syntagma de ſtudio militari*.

Militaire. M. De Fénelon Archevêque de Cambray a employé ce nom ſubſtantivement, pour ſoldat, homme de guèrre. *Miles*. Il y avoit d'abord chez nous des tèrres Saliques diſtinguées des aûtres & deſtinées aux *Militaires* de la Nation. Fénelon.

Militaire, ſe dit auſſi d'une éſpéce de fiévre maligne qui régne dans les armées, & qui eſt accompagnée d'une extrême douleur de tête, de maux d'eſtomac, & de pluſieurs autres fâcheux accidens. *Febris caſtrenſis*. Elle eſt familière aux ſoldats à cauſe des mauvais alimens dont ils ſe nourriſſent, & des grandes fatigues qu'ils ſouffrent. On nomme voyes *militaires* les grands chemins de l'Empire qu'Agrippa fit faire ſous l'Empire d'Auguſte pour la marche des armées & pour les voitures. Nicolas Bèrgiét de Rheims a compoſé un éxcellent traité de l'Hiſtoire de ces grands chemins, contenant l'origine, progrès & étendue quaſi incroyable des chemins *militaires* pavez depuis la ville de Rome juſques aux extrémitez de l'Empire.

MILITAIREMENT. adv. D'une manière militaire. *Bellicum in modum*. Les procès qu'on fait *militairement*, qu'on juge au Conſeil de guèrre, ſont bientôt expédiez.

MILITANTE. adj. fém. Qui ſe dit ſeulement de l'Aſſemblée des Chrétiens tandis qu'ils ſont ſur la tèrre. *Militans*. L'Égliſe eſt diviſée en *militante*, ſouffrante, & triomphante. *Patiens, triumphans*. La *militante*, eſt ſur la tèrre, la ſouffrante dans le purgatoire, la triomphante dans le Ciel.

MILITER. v. n. Tèrme d'École, & de Palais, qui ſe dit en ces phrâſes. *Militare, pugnare, facere*. Cette raiſon *milite* pour moi, ſèrt à ma cauſe. Cette autorité *milite* contre vous, détruit ce que vous alléguez. Quoiqu'il en ſoit du Palais, dans l'École on ne dit plus ce mot. M. de Courtin prend le mot de *militer* pour un ſynonyme de ceux-ci *faire la guèrre*, mais l'uſage eſt contraire.

MILLAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Rouſſillon, ſitué ſur le Tet, environ à trois lieuës au deſſus de Pèrpignan. *Millа*. On le prend pour le lieu nommé anciennement *Stabulum*. Maty.

MILLE, ou MIL. Tèrme d'Arithmétique indéclinable. *Mille*. Ce mot ne prend point d'*s* au pluriel, quatre *mille* ans, &c. C'eſt le chiffre qui ſe met au quatriême rang ou colonne des nombres, qui eſt au deſſus des cents, qui ſignifie dix centaines. Nombre, dixaine, centaine, *mille*: enſuite on compte dix *mille* & cent *mille*. *Mille* ans devant le Seigneur ne ſont comptez que pour un jour. On a commandé *mille* chevaux pour un tel parti. Nous ſommes en *mil* ſept cents dix-huit; en cette phrâſe on retranche la dèrnière ſyllabe.

Ce *mil* eſt comme adjectif, & vient de *milleſimus*, qui ſignifie *milliême*. Ménage.

Mille, ſignifie quelquefois en général, beaucoup, au lieu d'un nombre précis. *Sexcenti*. Je vous fais *mille* actions de grâces. Il nous a fait *mille* contes plaiſans. J'ai encore *mille* chôſes à faire avant que de partir. C'eſt un homme qui a *mille* curioſitez. Nous tenons au monde par *mille* chaînes. Nic. Après *mille* peines & *mille* fatigues, je ſuis enfin venu à bout de mes deſſeins. Voit. Nous avons dit *mille* folies.

> Mille, & mille *douceurs* (à la couronne) *ſemblent attachées,*
> *Qui ne ſont qu'un amas d'amèrtumes cachées*. Corn.

> Mille & mille *lauriers dont ſa tête eſt couvèrte*. Id.

> Mille *dejà l'ont fait*, mille *pourroient le faire*. Id.

Mille, en Géographie, eſt une éſpéce de ſupputation de chemin, ou de diſtance des lieux. *Milliare, mille paſſus*. Le *mille* d'Italie contient *mille* pas géométriques. On met une *s* au pluriér.

Voici une réduction curieuſe qu'a fait Caſimir Polonois, des *milles*, ou lieuës des Provinces de l'Europe, conformément aux piéds Romains, qui ſont égaux aux piéds Rhenans dont on ſe ſèrt par tout le Septentrion.

	pieds.
Le *mille* ou lieuë d'Italie.	5000.
De France.	15750.
D'Anglètèrre.	5454.
De Bourgogne.	18000.
[illegible]	[illegible]
De Flandres.	20000.
D'Allemagne.	
la petite.	20000.
la moyenne.	22500.
la plus grande.	25000.
D'Hollande.	24000.
De Suiſſe.	26666.
D'Éſpagne.	21270.
De Lithuanie.	18500.
On l'appelle *mila*.	
De Pologne.	19850.
appellée auſſi *mila*.	
De Pèrſe.	18750.
qu'on nomme auſſi *paraſangue*.	
De Moſcovie.	3750.
D'Écoſſe.	6000.
De Suéde.	30000.

On dit burleſquement, Il s'en eſt enfui comme tous les *mille*. Il eſt impudent & menteur comme tous les *mille*. Il s'eſt donné à tous les *mille*, c'eſt-à-dire, à tous les *mille* Diâbles.

Mille, eſt auſſi une ſorte d'arbre fort grand qui ſe trouve au Royaume de Quoja, païs des Noirs. Ses racines croiſſent cinq ou ſix piéds au deſſus de tèrre.

MILLEFEUILLE. ſ. f. Sorte de plante qui a été ainſi appellée à cauſe de la quantité de ſes feüilles, ou pour mieux dire, à cauſe de la quantité des ſubdiviſions dans leſquèlles châcune de ſes feüilles eſt partagée. *Millefolium*. Il y en a pluſieurs éſpéces. La *millefeuille* commune blanche pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd, ou d'un piéd & demi, roides, rondes, veluës; rameuſes. Ses feuilles ſont rangées ſur une côte, découpées menu, ſemblables à celles de la camomille, d'une ôdeur agréable, & d'un goût un peu âcre. Ses fleurs naiſſent à la cime des branches en bouquèts fort ſerrez: châque fleur eſt radiée, blanche, ſoutenuë par un calice cilindrique compoſé de pluſieurs feüilles en écailles. Lorſque la fleur eſt paſſée, il paroît des ſemences menuës. En Latin *millefolium vulgare album*. C. B. pin. 140. Cette plante eſt vulnéraire, réſolutive & aſtringente, on s'en ſèrt pour arrêter toutes ſortes d'hémorragies, & ſur tout le cours dérèglé des hémorroïdes & des fleurs blanches. La *Millefeuille* eſt commune au Chili. *Fréziet*, p. 72.

MILLEFLEUR. ſ. m. Nom propre d'une Maiſon de plaiſance des Ducs de Savoye. *Milleflorum*. Elle eſt éloignée de Turin d'environ trois milles, dans une ſituation très-agréable. Le Palais & les Jardins en ſont beaux, & il y a une abondance & une divèrſité ſi grande de fleurs, que c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *Millefleur*. C'eſt Amédée I. qui bâtit cette maiſon, que la mort l'empêcha d'achever. Elle eſt au nord de Turin. Voyez le Théâtre de Piédmont, T. I. p. 38.

MILLE FOIS. adv. Souvent. Il marque auſſi une quantité indétèrminée. *Sexcenties, ſæpè*. J'ai été *mille fois* chez vous. Je l'ai avèrti *mille fois* de ſon ſalut.

Mille fois, ſignifie auſſi, Beaucoup, extrêmement.

> *Que vous êtes heureux, mais heureux* mille fois,
> *Sauvages habitans des bois,*
> *Où vous errez à l'avanture!*
>
> Trad. du Past. Fido.

MILLEGRAINE. ſubſt. f. Plante qu'on appelle auſſi *Piment*. M. Tournefort la met parmi les éſpéces de pate d'oye, ou de chénopodium. Il la nomme *chenopodium ambroſioides folio ſinuato*. Voyez Piment.

MILLÉNAIRE. adj. & ſubſt. numéral. *Millenarius*. Qui contient *mille*. On compte communément quatre *millénaires* depuis la création du monde juſqu'à Jésus-Christ.

MILLÉNAIRE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Hérétique qui s'imagine que Jésus-Christ doit venir régner ſur la tèrre, & qu'il comblera les Fidelles pendant mille ans de toutes ſortes de biens temporels. On les appelle Chiliaſtes, qui eſt le nom Grèc des *Millénaires*, tiré de χίλιοι, *mille*. Cette èrreur des *Millénaires*, qui n'a été d'abord qu'une ſimple opinion, eſt fort ancienne, & preſque dès le tems des Apôtres. Elle tire ſon origine des paroles de l'Apocalypſe priſes trop à la lettre, où il eſt parlé du régne de Jésus-Christ ſur la tèrre avec les Saints, qui doit durer l'éſpace de mille ans. L'opinion de S. Papie, dit M. de Launoy, touchant le nouveau régne de J. C. ſur la tèrre après la réſurrection, a duré près de trois ſiécles avant que d'être reconnuë pour èrronée, comme l'hiſtoire Ecléſiaſtique en fait foi, elle a été ſuivie & approuvée par les plus ſaints & les plus ſçavans hommes de la Chrétienté; ſçavoir, par Saint Irénée, par Saint Juſtin, Tèrtullien &c. Denis, Évêque d'Aléxandrie, écrivit deux livres intitulez des *promeſſes* contre ce régne chimérique de mille ans, il y combat fortement un Évêque d'Égypte appellé Népos. S. Jérôme a auſſi combattu dans ſes Commentaires ſur les Prophètes les èrreurs des *Millénaires*.

MILLENBACH, ZABES, ZASZEBES. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tranſylvanie. *Zabeſus*. Elle eſt ſur le Maros, à deux lieuës au deſſous de Weiſſenbourg. Maty

MILLEPÈRTUIS. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'une coudée & demie, roides, rondes, ligneûſes, rougeâtres, rameûſes. *Hypericum*. Ses feüilles ſont oppôſées le long des tiges, ſans queuës, ſemblables à celle de la marjolaine, ou de la petite centaurée, liſſes, nèrveuſes. Il paroît ſur ces feuilles lorſqu'on les regarde au ſoleil, de petits points tranſparens qui ſemblent autant de trous, d'où vient que quelque-uns appellent cette plante *herba perforata*. Ses fleurs naiſſent aux ſommitez des branches en grand nombre, jaûnes, compôſées châcune de cinq feuilles diſpoſées en rôſe, & accompagnées de pluſieurs étamines de la même couleur. Ses ſemences ſont menuës, un peu longues, de couleur obſcure, d'une odeur & d'un goût réſineux. Sa racine eſt dure, ligneûſe, couvèrte d'une écorce de couleur de buis. En Latin *hypericum vulgare*. C. B. pin. 279. Le *millepèrtuis* eſt vulnéraire, détèrſif, diurétique, fébrifuge. On en fait une huile qui eſt éxcellente pour toutes ſortes de bleſſûres. Cette huile eſt ſimple, ou compôſée. La ſimple ſe fait en faiſant infuſer les ſommitez de *millepertuis* entre fleur & graine dans une ſuffiſante quantité d'huile d'olive. On l'éxpôſe pendant quelques jours au ſoleil, on l'exprime, on réïtère l'infuſion juſques à ce qu'elle ſoit d'un rouge foncé. Pour l'huile compôſée il faut faire infuſer une livre des ſommitez de la même plante dans deux livres d'huile & une livre de vin rôſé. Après trois jours de macération on les fait boüillir au bain-marie juſqu'à la conſomption du vin. On réïtère cette infuſion juſqu'à trois fois, & on délaye dans la dèrnière, une livre de térébentine de Veniſe & quatre ſcrupules de ſafran. Ces huiles ſont éxcellentes pour toute ſorte de bleſſures. Dans le crachement de ſang & dans la dyſenterie on en fait boire une demi once, ou une once: pour la ſciatique, le rhumatiſme, & ſemblables maladies, on frotte la partie incommodée avec deux onces d'huile de *millepèrtuis* & une once de bon éſprit de vin. Pour faire l'éxtrait de cette plante il faut prendre les fleurs en bouton, les mettre digérer pendant deux jours dans de bon éſprit de vin, éxprimer l'infuſion & la faire évaporer en conſiſtence d'éxtrait. On en donne depuis un ſcrupule juſqu'à un grôs. On s'en ſèrt dans la manie, dans la mélancolie, & dans les égaremens d'éſprit qui arrivent ſans fiévre, ni aûcune autre cauſe manifeſte. Voyez Mr Tournefort Hiſt. plant. Herb. 11. 101. La décoction de *millepèrtuis*, l'infuſion de ſa graine, tuënt les vèrs, & font paſſer les urines. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *millepèrtuis*.

MILLEPIÉDS. ſ. m. Sorte d'inſecte qu'on trouve dans les Iſles Antilles. *Millepes*, *aſellus*, *cutio*, *porcellio*. Il eſt ainſi appellé à cauſe de la multitude prèſque innombrable de ſes piéds qui hériſſent tout le deſſous de ſon corps. Il s'en ſèrt pour ramper ſur la tèrre, ce qu'il fait avec une viteſſe incroyable, lorſqu'il ſe ſent pourſuivi. Il a environ ſix poûces de longueur. Le deſſus de ſon corps eſt tout couvèrt d'écailles tannées, éxtrémement dures, & emboitées les unes dans les autres comme les tuiles d'un toit. Cet inſecte eſt dangereux, en ce qu'il a des mordans en ſa tête & en ſa queuë, dont il pince ſi vivement, & fait gliſſer un ſi mauvais venin en la partie qu'il a ſerrée, qu'on y reſſent une douleur fort aiguë pendant plus de vingt-quatre heures.

MILLERET. ſ. m. Nom d'une monnoye d'or de Portugal. *Milleretus*, *Milliarenſis*.

MILLÉSIME. ſ. m. Le nombre des ans courans depuis la nativité de Nôtre Seigneur. *Milleſimus*. Les dattes des Actes faits du tems de Charlemagne n'avoient point encore de *milléſime*. On le dit particuliérement du chiffre qui eſt dans la légende des monnoyes. Le *milléſime* marque le tems où elles ont été fabriquées. Il s'éxprimoit autrefois par le nom des Magiſtrats, ou des Princes. On le prend quelquefois pour la marque du lieu de la fabrication qui ſe faiſoit autrefois par le nom des villes, ou des monétaires, & qui ſe fait en France par une lettre de l'Alphabet, qui répond à la marque de quelque ville où il s'en fabrique. Depuis l'Ordonnance d'Henri II. de l'année 1549. on a toujours marqué ſur les monnoyes l'année de la fabrication. Boizard, *P. I. C.* 12.

MILLESOUDIÉR. ſ. m. Qui a mille ſous à dépenſer par jour. *Cui mille ſunt aſſes ſingulis diebus inſumendi*. C'eſt 50 livres; ou par an 18250 liv. Les petites gens appellent un homme riche, un gros *milleſoudiér*. Ce mot ſe dit particulièrement à Paris.

MILLÈT. ſ. m. Plante. Voyez Mil.

Millet, ſe dit auſſi du troiſiéme ventricule des animaux qui ruminent. *Omaſum*. Il eſt rempli de pluſieurs feuillèts entre leſquels la nourriture eſt ſerrée, preſſée, & touchée par beaucoup plus de ſurface, que ſi ce n'étoit qu'une ſimple cavité. Il reçoit cette nourriture du rèſeau qui eſt le ſecond ventricule. Il en reçoit même quelquefois immédiatement de l'Œſophage, d'où elle paſſe au quatriéme ventricule. On l'appelle le *millet*, parcequ'il eſt plein comme de feuillèts diſpôſez ſelon ſa longueur, qui ſont bordez de petites éminences ſemblables à des grains de *millèt*. On l'appelloit autrefois le *myrefeuillet*, d'où lui eſt venu peut-être le nom de *millèt*. On l'appelle auſſi le *livre*, ſans doute à cauſe de ces mêmes feuillèts. Par la même raiſon les Hollandois l'appellent *het boek*.

MILLIAIRES, ou Milliares. ſ. maſc. & adj. Chez les Romains, c'étoit une lieuë, ou mille pas qui étoient marquez par des pièrres, ou colonnes, ſur tout les grands chemins, aboutiſſans à une colonne placée au milieu de la ville, d'où l'on commençoit à compter ces *milliaires*. *Milliarium*. C'eſt pourquoi on appelloit *colonne milliaire* la colonne de marbre qu'Auguſte fit élever au milieu du marché de Rome, & d'où l'on comptoit par d'autres *colonne milliaires*, éſpacées de mille en mille ſur les grands chemins, la diſtance de châque ville de l'Empire à l'égard de Rome. On l'appelloit auſſi le *milliaire doré*, parcequ'elle étoit dorée. *Milliarium aureum*.

Le nom de *milliaire* ſe donne plutôt à la colonne dont on vient de parler, qu'à un éſpace long de mille pas qu'on appelle communément *un mille*. Ainſi il n'eſt point adjectif, mais ſubſtantif.

Milliaire, ou *miliaire*, étoit auſſi un vaiſſeau, un vâſe propre à faire chauffer de l'eau pour cuîre du mil.

Ce mot vient de *milium*, qui veut dire du *mil*.

MILLIAR. ſ. m. Tèrme d'Arithmétique. Quelques Arithméticiens ſe ſèrvent de ce tèrme ſimple pour éxprimer mille millions. *Decies centum milliones*, *milliare*, *mille milliones*.

MILLIARENSES. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoye. *Milliarenſis*, *Miliarenſis*, *Miliareſium*. Cette monnoye commença à ſe battre ſous Conſtantin, qui la ſubſtitua aux anciens deniérs.

Le deniér fut nommé d'abord *milliarenſe*, parcequ'il étoit à la taille de mille à la livre d'or, ou parceque mille deniérs d'argent valoient une livre d'or. Le *milliarenſe* étoit de même poids que le deniér. Son poids augmenta dans la ſuite, enſorte qu'il n'étoit plus qu'à la taille de 68. à la livre. Les *millarenſes* d'argent étoient à la taille de 60. à la livre, 30 au marc, cinq à l'once.

MILLIASSE. ſ. f. Grand nombre & incèrtain. *Numerus ingens*. Il y avoit une *milliaſſe* d'hommes à cette Foire, à cette cérémonie. Il y a dans une fourmillière des *milliaſſes* de fourmis.

MILLIÉR. ſ. m. Qui contient mille, ou dix fois cent. *Millenarius*, *mille*. Les épingles, les clous, ſe vendent au *milliér*. Le fèr de fonte vaut tant le *milliér*, on entend de livres. Un *milliér* de foin, de fagots, de lattes, de planches, d'ardoiſe, on entend de bottes. George d'Amboiſe, ou la groſſe cloche de Roüen, pèſe 36 *milliérs*. Un grôs canon avec ſon affût pèſe douze *milliérs*. La machine de Démétrius Poliorcetes peſoit 360 *milliérs*.

Un *milliér* d'écus, c'eſt à dire, mille écus.

A MILLIÉRS. adv. En grande quantité. *Turmatim*. Les ennemis venoient *à milliérs* à ce pillage. Les curieux venoient *à milliérs* voir ce prodige. Cet homme eſt ſi riche, qu'il a de l'argent *à milliérs*.

MILLIÉR, MILIÉR, ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca, en Barbarie. *Melela*. Elle eſt ſur le Golfe de Sidra, au midi de Tolometa, & à l'embouchure de la riviére de Millier, ou Meles, en Latin *Melelus*, & anciennement Lethon. Maty.

MILLIÉME. adj. Nombre numéral ordinal. *Milleſimus*. Qui eſt en un rang où il en voit 999. devant lui. Ce n'eſt pas la *milliéme* fois que j'ai eû cette penſée. Cela eſt arrivé en la *milliéme* année de cette Époque.

MILLION. ſ. m. Chiffre qu'on place au ſéptiéme rang, ou colonne des nombres en Arithmétique, en cet ordre: nombre, dixaine, centaine, mille, dixaine de mille, centaine de mille, *million*. *Decies centies mille*, *decies centena millia*. On ne compte plus les revenus des Princes que par *millions*. Un *million* d'or vaut trois *millions* de livres. Quant on veut tâcher d'éxprimer l'éternité, ont dit cent *millions* d'années, de ſiécles.

Les Arithméticiens forment ceux de *billion*, *trilion*, &c. ſur la forme de celui de *million*.

On dit hypèrboliquement, Je vous ai un *million* d'obligations. Je lui ai dit un *million* de fois, pour dire, beaucoup; ou un grand nombre de fois.

> *Je t'envoye un grand* million
> *De saluts, mon ami Lyon;*
> *S'ils étoient d'or, ils vaudroient mieux.* Cl. Marot.

MILLIONNIÉSME. Adj. Nombre numéral ordinal. *Decies cen*-[illegible] pas beaucoup de comptes dans les chôſes ordinaires de la vie, leſquels aillent juſques là: du reſte, ce mot eſt formé ſelon l'analogie de nôtre langue comme ceux de deuxiéme, centiéme, milliéme,

milliême, &c. On trouve *cent millioniême* dans le journal de Paris de 1695.

MILLY. ſ. m. Moüillez les deux *ll*. Nom propre d'un gros bourg avec un vieux château; *Mauriliacum*, *Miliacum*: Il eſt dans le Gâtinois, contrée du Gouvèrnement de l'Iſle de France, ſur la petite rivière d'École, à cinq lieuës au couchant de Melun, Maty. *Not. Gall. p.* 325.

MILO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Melos*. Elle eſt à l'orient du Golfe de Napoli, & à vingt lieuës de l'iſle de Cerigo. On lui donne vingt lieuës de circuit.

MILOHYOÏDIEN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un des dix muſcles auxquels l'ôs hyoïde eſt attaché. *Milohyoidius*. Le *milohyoïdien* prend ſon origine à la partie intèrne de la côte de la mâchoire inférieure, environ les dents molaires, va s'inſérer à la partie latérale de la bâſe de l'os hyoïde qu'il tire en haut & à côté. Dionis.

MILOPOTAMO. ſ. m. Nom propre d'un Village avec un bon port, un château fort, & un Évêché ſuffragant de Candie. *Milopotamos*. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie, à cinq lieuës de Rettimo, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour le *Pantomatrium* de Ptolémée que d'autres mettent à Porto di Attali, village voiſin de *Milopotamo*. Maty.

MILORD. ſ. maſc. Mot Anglois, qui ſignifie *Monſeigneur*, & qu'on n'attribuë qu'aux pèrſonnes de qualité: mais qui n'emporte pas abſolument la même chôſe que *Monſeigneur* en France; car *Monſeigneur* eſt un nom de ſupériorité, & qui ne ſe donne que par des inférieurs; mais le Roi d'Anglетèrre même appelle un Seigneur *Milord*, parceque c'eſt ſimplement un nom de dignité. *Dinaſta*, *ſatrapa*, *Dominus*. Il eſt en uſage dans nôtre langue dans ces phrâſes. C'eſt un grôs *Milord*, il fait le *Milord*, en parlant d'un bourgeois fort riche, & fort glorieux. Il vient de *mi* & *lord*, qui a été abbregé de l'ancien mot *laford*, qui ſignifioit *libéral*, *qui donnoit du pain*. Mén.

MILSTAT. ſ. m. Nom propre de lieu. *Milleſtadium*. Ce lieu eſt dans l'Évêché de Salſbourg en Allemagne.

MILTENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Archevêché de Mayence, en Allemagne. *Miltenberga*. Elle eſt ſur le Mein, à ſix lieuës au deſſus de la ville d'Aſchaffenbourg. Maty.

MIM.

MIMALLON, ou MIMALLONIDE. ſ. f. Nom que l'on donnoit aux femmes qui célébroient les Orgies. *Mimallon*, *Mimallonis*. On les appelloit autrement Thyades, Menades & Bacchantes. Voyez ces mots. Ovide & d'autres diſent *Mimallonide*.

MIMBOUHE. ſ. m. Arbre qui croît dans l'Iſle de Madagaſcar, dont les feüilles ſont odoriférantes & cordiales.

MIME. ſ. f. Tèrme de l'ancienne Comédie. Bouffon; Acteur qui faiſoit des poſtures conformes au ſujèt qu'il repréſentoit. *Mimus*. Les danſes laſcives, les geſtes indécens, & les chanſons impudentes du *Mime*, répondoient à l'obſcénité du ſujèt. La Guill.

Ce mot vient du Grèc μῖμος, qui ſignifie *imitateur*. On appelloit auſſi ces Comédiens *Pantomimes*, parce qu'ils contrefaiſoient toutes ſortes de geſtes, & de poſtures.

MIMIAMBE. ſubſt. m. Tèrme de Poëſie. *Mimiambus*. Sorte de vèrs libre & obſcéne que les Mimes employoient pour leurs farces.

Ce mot vient de *mimus* & d'*iambus*.

MIMOLOGIE. ſ. f. Imitation du diſcours d'une autre pèrſonne, & de ſa manière de parler. Diſcours, ou manière de parler mimique. *Mimologia*.

Ce mot & le ſuivant viennent de μιμέομαι, *j'imite*, & de λόγος, *diſcours*.

MIMOLOGUE. ſ. m. & f. Imitateur de la manière de parler d'un autre. *Mimologus*.

MIN.

MINA. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Telenſin, province du Royaume d'Algèr. *Mina*, anciennement *Chylemath*. Elle prend ſa ſource aux Montagnes de Tegdent, baigne la ville de ce nom & celle de Batha, & ſe décharge dans la mèr méditèrranée à Arſèr, à huit lieuës d'Oran, du côté du levant. Les Éſpagnols appellent cette rivière Rio de Céna.

Mina. Voyez Saint George de la Mine, *Tome III. p.* 170. Maty.

MINAGE. ſ. m. Droit ſeigneurial que le Roi & les Seigneurs prennent pour le meſurage des grains ſur chaque mine de blé, d'avoine, &c. *Jus menſuræ*, *minagium* dans la baſſe Latinité. Tenir à *minage*, ſignifie dans les coutumes tenir une tèrre à fèrme, à condition de rendre tant de mines de bléd par an.

MINALTOUN. Tèrme de relation. C'eſt une monnoye ou manière de compter la monnoye en Pèrſe. *Min* en Turquie ſignifie mille, & *altoun denier*. *Minaltoun* eſt mille deniers, ou cent ſols de nôtre monnoye. Les *yons altoun* eſt la dixiême partie du *minaltoun*, car *yons* ſignifie cent. L'abaſſi de Pèrſe vaut deux *yons altoun*, & cinq abaſſis valent un *minaltoun*. Le *yons altoun* s'appelle auſſi le Mahommédi lacizé. On prétend que cette manière de compter eſt très-ancienne dans la Pèrſe, & que les anciens Pèrſans n'en avoient pas d'aûtre. Ainſi lorſque Quint-Curce dit L. 5. *Ex pecuniâ Babylonia Macedonibus equitibus ſexceni denarii tributi*, *peregrinus eques quingenos accepit*, cela ſignifie qu'Aléxandre fit donner à châque Cavaliér Macédonien trois *abbaſſis* de Pèrſe, ou un écu de nôtre monnoye, & à châque Cavaliér étranger cinq *yons altoun*, ou cinquante ſols de nôtre monnoye. Tout de même ce qui ſuit, *Duceni pedeſtrium ſtipendium menſum*, ſignifie que châque fantaſſin eut un *abbaſſi*, ou vingt ſols de France. Enfin dans le même livre il eſt dit qu'Aléxandre ayant pitié des quatre mille Grècs que les Pèrſiens avoient ſi maltraittez pendant leur priſon, *terna millia denariorum ſingulis dari juſſit*, c'eſt à dire, qu'il leur fit donner à châcun trois *minaltoun*, ou quinze francs. On a d'autres preuves inconteſtables que les Pèrſans ont retenu très fidellement la plûpart des coûtumes de leurs ancêtres.

MINARET. ſ. m. Tourelle ronde, & à pans, menuë comme une colonne. Elle s'éleve par étages, avec balcons en ſaillie. C'eſt chez les Mahométans une éſpéce de clocher placé proche des Moſquées, d'où l'on appelle le peuple à la prière. Les *minarèts* ont quelquefois les jours de fêtes par étage des couronnes de lampes ardentes, dont les divèrſes couleurs rendent la vûë fort agréable. Duloir, *p.* 140.

Le Pere Jérôme Dandini dit au ch. 7. de ſon voyage du Mont-Liban, que les Turcs n'ont point l'uſage des cloches pour marquer les heures du jour; mais qu'au lieu du ſon inanimé des cloches, ils ſe ſèrvent de la voix diſtincte & animée des hommes, qui montent à de cèrtaines heûres au haut des clochérs & des tours pour ſe faire entendre des habitans. C'eſt à dire, que les Turcs au lieu de cloches ſe ſèrvent de la voix d'un homme qui annonce du haut des *minarèts*, ou clochérs, l'heure de la prière. Cet Officiér crie par trois fois de toute ſa force du haut du *minarèt*, *allah ecber*, c'eſt à dire, *Dieu eſt grand*; puis il continuë de dire par trois autres fois de la même manière en langue Arabe: *Je témoigne qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu*. Il dit encore trois fois dans la même langue: *Je témoigne que Mahomet eſt le Prophète de Dieu*. Il ajoûte quelques autres paroles, comme: *Vif à la prière*, *vif au ſalut*. Il dit de plus à midi, au ſoir & environ cinq quarts d'heures après le coucher du ſoleil: *Que Dieu & ſes Anges béniſſent le Prophète*. Voyez auſſi Du Loir, *Voyage de Levant*, *Lett. V*.

MINATIUS, MINATIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Minatius*, *a*. Les *Minatius* étoient de la Tribu Sabatine.

MINATZIN. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt le nom de l'Aſtronôme du Roi de Pèrſe. *Regius in Perſide Aſtronomus*.

MINAUDER. Vèrbe neut. *Elegantiam affectare*, *ſordidè imitari*. Avoir de cèrtain geſtes, ou façons de faire affectées, & coquettes, pour plaire, & pour paroître plus agréable & plus aimable. Il ſe dit principalement des femmes.

> *Contrefaire la langoureuſe*
> *Et* minaûder *à tout moment*,
> *Pour paroitre plus gracieuſe*
> *Eſt un métiér aſſurément*
> *Indigne d'une pareſſeuſe*. N.

> *Un quatriême encore à la foire arrivé*,
> *Voit pour prémier objèt que découvre ſa vûë*,
> *Trébace qui de loin* minaûde *& le ſaluë*.

On raille les fauſſes Précieuſes de ce qu'elles ne ſont que grimacer, & *minaûder*.

MINAUDERIE. ſ. f. Affectation de plaire; grimace; petites façons, ou manières, qui ſentent la coquetterie, & la vanité. *Affectata elegantia*. Il y a des femmes qui ſe rendent ridicules, & inſupportables, par leurs *minaûderies*. Cette fille n'a pour tous agrémens, qu'un peu de jeuneſſe, & de *minaûderie*; mais ce ſont ces *minaûderies* qui rendent une femme la paſſion des gens du meilleur goût. P. Com. Les petites façons, & les *minaûderies* ſèrvent de relief au mérites d'une jolie pèrſonne. S. Évr. Les grimaces étudiées, & les *minaûderies* de précieuſes, ſont [illegible] qui nous enchantent avec leurs *minaûderies*. S. Évr.

MINAUDIER, ère. Adj. Ce tèrme n'eſt pas fort en uſage, on s'en ſert pour marquer affectation de plaire dans l'air, les manières

nières. Avec ſes airs paſſionnez, ſon ton radouci, ſa face *minaudière*, je le connois un grand Comédien. Le Sage.

Ces trois tèrmes *Minauder, minauderie*, & *minaudièr*, ne ſe diſent que dans le ſtile familièr, badin, ou comique.

MINCE. adj. m. & f. Délié, légér; qui eſt peu épais. *Tenuis, exilis, minutulus.* Le taffetas eſt une étoffe fort *mince* au prix du drap. On couppe les trenches de jambon fort *minces*; un habit bien *mince*. Un vâſe *mince*, & fragile.

Ce mot vient de *minutius*, diminutif de *minutus*, ou du Grèc μινύθος. Mén.

Mince, ſe dit auſſi figurément de ce qui eſt ſupèrficiel; qui eſt médiocre, qui n'a guères de force, de ſolidité. Ce Prince eſt bien *mince*, il n'a guère de pouvoir, ſon revenu eſt bien *mince*. Son ſçavoir, ſon éſprit, ſont bien *minces*, ne ſont pas grands. On nous a donné un dîné fort *mince*. Rien n'eſt plus *mince* que toute ſa pèrſonne. Mol. Il n'y a rien de plus *mince*, & de plus borné que l'éſprit des femmes: elles brillent un peu dans la convèrſation: mais hors de là elles ne ſont pas trop raiſonnables. Bouh.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe eſt *mince* comme la langue d'un chat; pour dire, qu'elle eſt peu épaiſſe.

MINCIO. Voyez MENCIO.

MINDANAO. ſ. m. Nom propre d'iſles. *Mindanaum.* Ce ſont trois iſles, qui paſſent pour une, parcequ'elles ſont ſeparées par deux petits détroits. On nomme la principale *Mindanao*, & les deux autres Canola & S. Juan. Ce ſont les plus méridionales des Philippines, elles s'étendent depuis le 162. juſqu'au 170. degré de longitude, & depuis le 5. juſqu'au 9. de latitude.

MINDANAO, ou TABOUC. ſ. m. Nom propre de la principale ville de l'iſle propre de *Mindanao, Mindanum*. Elle eſt grande, fortifiée, & elle a un bon port, ſur l'entrée du détroit, qui ſépare cette iſle de celle de Canola. Maty.

MINDELHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle. *Mindelheimum.* Elle eſt ſur le Mindel, en Souabe, à cinq ou ſix lieuës de *Memingen*, du côté de l'orient. Quelques-uns croyent que cette ville eſt le Roſtrum *Nemaviæ* des Anciens. Quoiqu'il en ſoit, elle eſt capitale d'une Baronie, qui porte ſon nom, & qui peut avoir cinq lieuës de long, & trois de large. Les Ducs de Bavière la poſſédent en fief de l'Empire depuis l'an 1586. Maty.

MINDEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Wéſtphalie, en Allemagne. *Minda.* Elle eſt capitale de la principauté de *Minden*, & ſituée ſur le Wéſer à douze lieuës au levant d'Oſnabrug. *Minden* eſt une ville aſſez forte, elle eſt Anſéatique, & a été Impériale; mais elle fut ſoûmiſe à ſes Évêques ſous des conditions fort avantageuſes. Elle dépend de l'Électeur de Brandebourg ſous les mêmes conditions. Maty.

La principauté de Minden. *Mindenſis principatus.* C'eſt un petit État du Cèrcle de Weſtphalie. Il eſt au nord du Comté de Bavenſbèrg, le long des deux bords du Wéſer, ayant environ neuf lieuës en quarré.

MINDORA. ſ. f. nom propre d'une Iſle de l'Océan Indien. *Mindora.* C'eſt une des principales des Philippines. On la trouve au midi de Manile, dont elle eſt ſeparée par le détroit de *Mindora*, qui peut avoir dix lieuës de large, & vingt-cinq à trente de long. Cette iſle, qui a une centaine de lieuës de circuit, appartient aux Éſpagnols; elle a une ville de même nom, avec un bon port ſur le détroit.

MINE. ſ. f. Phyſionomie; éxtérieur, air, diſpoſition du corps, & ſurtout du viſage, qui fait juger en quelque façon de l'intérieur par l'éxtérieur. *Oris ſpecies, nativa vultûs compoſitio.* Les gens de mauvaiſe *mine* doivent dire les chôſes fort modeſtement, parceque leurs défauts frappent les ſens, & entraînent l'imagination. Nic. La *mine* d'Aléxandre ne répondoit point à ſa renommée. Vau. On juge à la *mine*, à la phyſionomie d'une pèrſonne, de ſes bonnes, ou maûvaiſes qualitez. Tel à la *mine* d'un brave, d'un honnête homme, la *mine* haute & fière. Tel a la *mine* patibulaire, la *mine* d'un ſcélérat, d'un pendart. Il a la *mine* baſſe, & mépriſable.

Cet homme a bien la mine
D'avoir le ſang bouillant, & l'âme un peu mutine. Mol.

Voilà une femme de bonne *mine*, de grande *mine*, elle s'eſt parée, elle s'eſt miſe ſur ſa bonne *mine*, Regniér a dit dans ſa Macette:

Ma foi les beaux habits ſervent bien à la mine.

Cet homme paye de *mine*. Il ne faût pas toûjours juger des gens [illegible]
qu'il portoit la peine de ſa mauvaiſe *mine*.

Mine, ſe dit des geſtes, des contenances, & des marques éxtérieures qui font connoître ce qui eſt caché, ou ſecrèt. *Geſtus, habitusque corporis.* Un habile Lieutenant Criminel connoît à la *mine*, à la contenance d'un accuſé, s'il dit vrai, ou faux. Cet homme n'a pas la *mine* d'être fort intelligent. Ce Marchand a fait toûjours bonne *mine* juſqu'à ſa banqueroute. Il faut gagner le vulgaire par la *mine*, & par l'apparence. S. Évr. Dans toutes les profeſſions, châcun affecte une *mine* & un éxtérieur pour paroître ce qu'il veut qu'on le croye. La Rochef. Les *mines*, ni les grimaces ne font rien pour la ſolide vèrtu. Bell. Contentons nous de faire bonne *mine* à la vuë de la mort, ſans nous vanter d'en approcher avec indifférence. La Roch. Il y a une fauſſe humilité qui ne conſiſte qu'en *mines*, & une contenance modeſte. M. Ésp. Quand on réfuſe, il faut du moins contenter de *mines*, & de paroles. Bell.

A quoy bon cette mine *modeſte,*
Et ce ſage dehors, que dement tout le reſte? Mol.

On dit auſſi, faire bonne *mine*, tenir bonne *mine*, en parlant de la contenance que l'on tient pour quelque deſſein.

Mines, au plurièr, ſignifie les petites façons, les minaûderies d'une femme ou coquette, ou précieuſe. *Geſtus affectatus, compoſitus.* Elle fit toutes les *mines* qu'elle avoit accoutumé de faire quand elle vouloit plaire à quelqu'un. B. Rab. Les fauſſes précieuſes déplaiſent aux gens de bon goût avec toutes leurs façons, & toutes leurs *mines*. Bouh.

Mine, ſe dit auſſi des mêmes apparences qui font juger de la qualité des animaux, & de pluſieurs chôſes inanimées. *Species, aſpectus.* Ce cheval a la *mine* de rendre bon ſèrvice; il a la *mine* d'être ombrageux. Voilà un melon qui a la *mine* d'être bon. Voilà un plat de rôt qui a bonne *mine*. Ce louïs d'or a la *mine* d'être faux; il a bien mauvaiſe mine.

Mine, ſe dit auſſi du bon, ou mauvais accueil qu'on fait à quelqu'un; du bon, ou mauvais viſage qu'on lui témoigne. Faire la *mine*; c'eſt gronder, marquer que quelque chôſe nous déplaît. Je ne ſçai ce que j'ai fait à cet homme-là; il me fait toûjours maûvaiſe *mine*; il m'a fait une froide *mine*, une griſe *mine*, c'eſt-à-dire, une maûvaiſe réception. Je ne ſuis point content de ſa *mine*. Une *mine* rêveuſe, & un viſage refrogné ne ſont guères propres à captiver le cœur d'une jeûne femme. S. Évr. Faire triſte chère, laide *mine*. Sar. C'eſt avoir un viſage triſte & chagrin.

Mine, ſe dit encore des divèrſes manières d'agir qui temoignent des déguiſemens, des irréſolutions. Ne faites point tant de *mine* & de façons, dites fanchement vôtre volonté. Toutes ces *mines*, ces grimaces, ſont inutiles, je vois bien ce qui vous tient.

Mine, ſe dit auſſi des déguiſemens, des ſemblans, des fauſſes apparences. *Simulatio.* Il a fait *mine* d'aller en Italie, & il eſt allé en Flandre; il a trompé ſes ennemis. S'il n'eſt pas amoureux, il en fait toutes les *mines*.

On dit provèrbialement, faire bonne *mine* à maûvais jeu; pour dire, cacher le déſordre de ſes affaires par une démonſtration de gayeté & de repos d'éſprit.

Mine, ſignifie auſſi cette partie de la tèrre où ſe forment les métaux & les minéraux. *Vena metallica.* Les *mines* du Potoſi ſont les *mines* d'argent les plus riches, & les *mines* d'or du Caravana au Pérou & de Valdivia au Chili.

On appelle *mines égarées*, celles où l'on trouve quelque morceau de métal tout ſeul & ſans ſuite. Et on appelle *mines fixes*, celles qui ſont étenduës en longueur & en profondeur en façon de branches d'arbre, & où l'on trouve pluſieurs veines dans le même lieu. On a donné le nom de *rabo* à une *mine* du Potoſi, dont le métal étoit hors de tèrre de la hauteur d'une lance en façon de rocher, qui demeura découvèrt par un déluge. Sa veine continua ſa richeſſe juſqu'à 50. ou 60. ſtades de profondeur. Ces ſtades ne ſont que de la hauteur d'un homme.

L'art de connoître, & de préparer les *mines*, & de ſe ſèrvir utilement du mèrcure pour la préparation de l'argent, eſt enſeigné dans un Traité d'Alonzo Barba, Auteur Éſpagnol.

Les *mines* de cuivre ſont abondantes en Danemarc. La France eſt riche en *mines* de fèr. Le vif-argent a ſes propres *mines*, & ſe trouve quelquefois mêlé avec les autres métaux dans leurs *mines*. Il y a des *mines* d'antimoine, de vitriol, de cinnabre, d'arſenic, & de tous les autres minéraux. Il y a auſſi des *mines* de pièrreries, d'émeraudes, de rubis. Tavèrnier a décrit les *mines* de Diamans de Golconda.

Mine, ſe dit auſſi de la glébe ou pièrre qu'on creûſe, qu'on détache de la *mine* pour la porter dans les fourneaux, où on la fond, on l'épure, & où on tire le métal qui eſt enfermé dedans. On l'appelle chez les Auteurs *marchaſite*.

La couleur de Mine. Voyez L[illegible]
la *mine* de plomb dont il eſt fait. On appelle auſſi *mine*, le minium ou le rouge de plomb pouſſé au feu, qui eſt un orangé fort vif. Voyez Minerai.

Les Anciens condamnoient les criminèls aux *mines*, comme on les condamne aujourd'hui aux galères.

Ce mot vient de *Mine*, Allemand. VOSSIUS.

MINE, en tèrmes de Guèrre, eſt un canal, ou chemin ſoutèrrain qu'on conduit juſques ſous la muraille ou rempart d'un ouvrage qu'on veut faire ſauter par le moyen de la poudre qu'on y enfèrme. *Cuniculus, caſtrenſis opera cuniculus.* Le puits de la *mine* eſt ce qu'on creuſe en profondeur. La chambre ou fourneau de la *mine*, eſt un creux de quatre à cinq piéds de largeur & de longueur, & d'environ ſix de hauteur, où on met la poudre. La ſauciſſe de la *mine*, c'eſt l'amorce pour laquelle on laiſſe une petite ouvèrture. Le conduit s'appelle *canal, branche, rameau, retour, araignée.* Il y a des *mines royales*, des *mines ſèrpentines*, & des *mines fourchuës*, ſelon qu'elles vont droit, ou en ſèrpentant. On dit qu'on fait joüer la *mine* quand on y met le feu; on fait quelquefois la *mine* dans le mur, où on attache le Mineur. Les Anciens faiſoient des *mines* ou des conduits ſoutèrrains pour pénétrer juſques dans le corps de la place, & la ſurprendre. On dit qu'on a éventé la *mine*, lorſqu'on a découvèrt le lieu de la *mine*, & qu'on en a empêché l'effet, ce qui ſe dit au figuré, quand on a découvèrt quelque conjuration ou quelque autre deſſein d'un ennemi, & qu'on a trouvé un remède pour s'en déffendre. En général *mine* ſe prend figurément pour toute ſorte d'intrigues, de pratiques ſourdes & ſecrettes pour venir à bout de quelque chôſe. *Cuniculi molitiones.*

Chevaliér de la MINE. Favin en ſon théâtre d'honneur L. III. p. 913. appelle Chevaliérs de *Mine* des Chevaliérs qui reçûrent cet honneur pour avoir combatu dans les *mines* que l'on faiſoit aux ſiéges de villes. Renaud de Monſèrrand, Écuyér ou Gouvèrneur du Château de Vèrtueil en Poitou fut fait Chévaliér par le Duc de Bourbon, dans une *mine* qu'il avoit fait faire pour prendre ce château, & où il fit armer le prémiér contre Monſèrrand. Il y en eut de [illegible]ne au ſiége de Melun. Voyez Favin à l'endroit cité.

MINE, eſt une meſure de grains, de charbon, de chaux, ou autres chôſes ſemblables, qui contient deux minots, ou la moitié d'un ſeptier de Paris, ou ſix boiſſeaux. *Medimnus & quadrans.* De là vient qu'on dit populairement, il en a pour ſa *mine* de fèves, lorſqu'on parle de quelqu'un qui a ſouffèrt quelque dommage. On a dit en Latin *mina*, & *minellus*, ſon diminutif. La *mine* contient huit boiſſeaux de Roi, & fait la charge. LOBINEAU, *Gloſſ.*

MINE, eſt auſſi une meſure de tèrre, dont l'étenduë a beſoin de deux minôts de grain pour être ſemée. *Semijugerum.* Elle revient environ à un demi-arpent de Paris.

MINE, eſt auſſi une piéce de monnoye des Anciens, qui peſoit chez les Grècs cent drachmes ou une livre. *Mina, attica libra.* Il y en avoit une petite qui n'étoit que de 75. drachmes. En Syrie & en Judée de 18. onces. La *mine* chez les Hébreux étoit de 70. ſicles ou 120. drachmes, & châque dragme étoit diviſée en 6. oboles. On l'appelloit *mna*, ou *maneh*. Mais il y en avoit une autre qu'on appelloit *mine antique*, qui peſoit 50. ſicles ſacrez.

MINÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Minæus, a.* M. l'Abbé Fleuri dans ſon Hiſt. Eccléſ. L. II. p. 274. fait entendre que ce nom fut donné après la ruine de Jéruſalem aux Juifs Nazaréens de profeſſion, ou plutôt, dit-il, à des Chrétiens qui gardoient la Circonciſion & les obſèrvances légales, qui vouloient être Juifs & Chrétiens tout enſemble, & qui ſe joignîrent aux Ébionites.

MINER. Vèrbe act. Faire une mine, conduire une mine. *Cuniculum agere.* Les ennemis ont *miné* ſous ce baſtion, ſous cette demi-lune; mais on a éventé la mine, on en a empêché l'effet.

MINER, ſignifie auſſi, ruiner, caver petit à petit; & ſe dit particulièrement de l'eau. *Atterere, ſuffodere.* La gouttière qui tombe auprès de ce mur, en a *miné* peu-à-peu le fondement. La rivière *mine* les piles des ponts, les quais & ſes bords. Le tems *mine* peu-à-peu, & détruit ce qui eſt fait de la main des hommes. VAUG.

MINER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, conſumer, détruire peu-à-peu. *Conſumere, atterere, perdere.* Les arrérages de rente *minent* peu-à-peu un débiteur. Cet homme eſt chargé de ſa parenté qui le *mine*, qui le mange. Les ennuis, les afflictions l'ont tellement *miné*, qu'il ſe meurt. N'enfèrme point dans ton cœur ces ennuis profonds qui le *minent* ſecretement, & qui le conſument. M. ESP. Balzac, par ſon affectation, *minoit* la beauté naturelle des penſées. S. EVR. L'étude *mine* peu-à-peu la ſanté.

MINÉ, ÉE. part. & adj. *Suffoſſus.*

MINERAL. ſ. m. Pièrre de mine, pièrre qui contient le métal, & que l'on tire des mines, pour l'en ſéparer. *Lapis metallicus,* [illegible]

MINERAL, ALE. adj. Qui tient quelque chôſe des mines, qui croît dans les mines, qui paſſe par les mines. *Mineralis.*

Les eaux *minérales* ſont des eaux vitriolées ou alumineuſes, qui paſſent par des mines de vitriol, d'alun, ou autres ſemblables. Du ſel *minéral* ſe dit du ſel foſſile qu'on trouve dans des roches, ou des mines. Le Criſtal *minéral* eſt une préparation de nitre faite avec la fleur de ſouffre. Voyez CRISTAL.

Les Chymiſtes appellent la teinture *minérale*, celle qui leur ſèrviroit à faire la Pièrre Philoſophale, s'ils l'avoient trouvée, pour teindre le mèrcure qu'ils s'imaginent pouvoir fixer aiſément.

MINÉRAL. ſ. m. On comprend ſous le nom général de *minéraux*, tous les corps qui ſe tirent des minières: les Anciens au contraire appelloient *métaux* tout ce qui ſe tire de la tèrre. *Metallicus, foſſilia metallica concretionis.* On diſtingue deux ſortes de *minéraux*; à prendre le mot dans ſa ſignification générale; l'une de ceux qui ſe peuvent fondre au feu, & être forgez ſur l'enclume; ce ſont les métaux: l'autre de ceux qui n'ont que l'une ou l'autre de ces propriétez: & ce ſont les *minéraux*. ROH. Dans ce ſens un minéral eſt un corps foſſile qu'on trouve dans la tèrre, qui s'engendre par une coagulation, & s'augmente par une addition extérieure de parties ſenſibles, & qui fort ſouvent eſt la matière dont ſe forme le métal avec le tems. Les *minéraux* ſont des corps fixes, & ſolides, engendrez des éxhalaiſons, & des vapeurs enclôſes dans les entrailles de la tèrre, de même que les météôres dans les régions de l'air. Les cailloux, les pièrres, & les ſucs condenſez, ſont des *minéraux*. Le vitriol eſt un *minéral* dont ſe forme le cuivre. L'alun, le criſtal de roche, le ſouffre, &c. ſont mis au rang des *minéraux*. L'antimoine eſt le *minéral* qui approche le plus du métal, & dont le régule n'en eſt différent que parcequ'il eſt caſſant, & n'eſt point ductile. Les Chymiſtes & les Empiriques tirent prèſque tous leurs remédes des *minéraux* qu'ils préparent; mais comme la plûpart de ces remédes ſont violens, ils ſont d'ordinaire fort dangereux, parceque ces ſortes de gens ne ſçavent point s'en ſèrvir à propos.

Quelques-uns admettent quatre *minéraux* ſimples, les pièrres; les ſèls, comme l'alun, le vitriol, le nître; les *minéraux* inflammables, comme le ſouffre & le bitume: & enfin les métaux, comme l'or & l'argent. Les *minéraux* compôſez ſont ceux où on trouve pluſieurs *minéraux* ſimples, comme le cinabre compôſé de ſoufre & de mèrcure, l'antimoine & les marchaſites.

MINERBINO. Voyez MINORBINO.

MINÉROLOGIE. ſ. f. Science, connoiſſance des minéraux. *Minerologia*, en Latin barbâre. Ce mot de *minérologie* eſt nouveau, c'eſt un de ceux qu'on a fait depuis que les ſciences & les arts ſe ſont pèrfectionnez.

MINÈRVE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Minerva.* On la nommoit auſſi Pallas, & en Grèce *Athéné*. *Minèrve* étoit fille de Jupitèr; elle étoit ſortie de ſon cèrveau. Héſiode dit pourtant que Métis, prémière femme de Jupitèr, l'avoit conçûë; mais Jupitèr enfèrma Métis dans ſon ſein lorſqu'elle étoit ſur le point de mettre *Minèrve* au monde, qui ſortit enſuite de ſon cèrveau. *Minèrve* étoit la Déeſſe des beaux arts.

Compagnons de Minèrve, *& confus en ſcience,*
Un chacun d'eux penſe être une lumière en France.

RÉGNIÉR.

MINÈRVE, Voyez MÉNÈRBE.

MINÈRVEZ, ou *Minerbois*. ſ. m. Nom de païs, contrée de Ménèrbe. *Pagus Minervenſis.* Valois, *Not. Gall. p. 339. a.*

MINETTE. ſ. f. ou MINON. ſ. m. C'eſt le nom que les enfans donnent aux châts quand ils les appellent. *Felis. Felicula.*

MINEUR. ſubſt. m. Celui qui fait une mine, qui travaille à une mine. *Agens cuniculos.* On a fait paſſer le foſſé au *Mineur*, il eſt attaché au corps de la place. Il y a une Compagnie de *Mineurs* commandée par un Capitaine dans le Régiment des Fuſiliérs entretenus pour le ſèrvice de l'artillerie.

On appelle *Mineurs* ceux qui font travailler aux mines. Les entrepreneurs des mines. *Suſceptor operis fodinarum.* Il eſt plus rare de voir un *Mineur* d'or riche, qu'un *Mineur* d'argent. FRÉZIÉR.

MINEUR, eſt quelquefois oppôſé à *Majeur*, & ſignifie enfant ou jeune homme qui par les loix, ou les coûtumes, n'a pas encore l'adminiſtration de ſon bien. *Annis minor.* On l'appelle au Palais *mineur d'ans*. En Droit on eſt *mineur* juſqu'à vingt-cinq ans: en Normandie ſeulement juſqu'à vingt. Par le Droit Canonique un Bénéficiér âgé de 14. ans peut de ſon chèf, ou ſans autorité de ſon père, ou de ſon tuteur, intenter tous procès en matière bénéficiale. Le bénéfice d'un *mineur* eſt ſon pécule, dont il peut diſpôſer. De là vient que dans le Droit Canonique il n'y a point de titre *de Minoribus*. C'eſt que les divèrs âges où le Droit Canon déclare que l'on eſt capable des Bénéfices, ou des Ordres ſacrez, ſont autant d'eſpèces de majoritez Canoniques. L'Ordonnance de 1667. déclare les *mineurs* âgez de 25. ans pourvûs de Bénéfices, [illegible] autorité; ni aſſiſtance d'un tuteur, tant pour le poſſeſſoire, que pour les droits, & revenus de leur Bénéfice. Le Concile de Trente

te pèrmet de faire profeſſion de la vie Monaſtique à 16 ans. L loi releve les *mineurs*, quand ils ſont trompez, & non pas quand ils ont trompé. Le *mineur* eſt ſous la puiſſance d'un tuteur. Un *mineur* qui ſe marie, ou qui a obtenu des lettres de bénéfice d'âge, peut diſpôſer de ſes meubles, & effèts mobiliaires à l'âge de 20 ans. On a fixé à 25 ans l'entière libèrté de contracter pour mettre ſes *mineurs* à couvèrt des ſurpriſes où les expôſe la foibleſſe, & le peu d'expérience de leur âge. C. B. Par l'Ordonnance de 1667. celui qui a contracté étant encore *mineur*, peut ſe faire reſtituer dans l'an 35. de ſon âge. Les tuteurs peuvent tout pour leurs pupilles, & rien contr'eux; & les mêmes loix qui les ont mis dans la néceſſité de conſèrver les intérêts des *mineurs*, les ont mis dans l'impuiſſance de les bleſſer. FONT. Un *mineur* s'appelle pupille quand il n'a pas atteint l'âge de pubèrté.

On dit figurément, ce n'eſt pas le profit des *mineurs*, de tous les partis qu'on propôſe à quelqu'un qui ne lui ſont pas avantageux.

MINEUR, EÛRE. adj. Qui eſt oppôſé à *plus grand*. *Minor*. Saint Jacques le *Mineur*. L'Aſie *mineûre*, la Bithynie & les Provinces voiſines. On dit, une éxcommunication majeûre, & une éxcommunication *mineûre*. On appelle les quatre Ordres *Mineurs*, ou les quatre *Mineurs*, les quatre petits Ordres qu'on reçoit entre la Tonſure & le Soûdiaconat, qui ſont ceux de Portiér, de Lecteur, d'Éxorciſte, & d'Acolythe. On ne demande point de titre pour les quatre Ordres *Mineurs*, parceque ce n'eſt point un engagement irrévocable. Voyez ORDRES.

Dans le droit Éccléſiaſtique on appelle *cauſes mineûres*, celles où il s'agit du jugement des ſimples Prêtres, ou de quelque point de Diſcipline peu important: & cela par oppoſition aux cauſes majeûres. *Cauſæ minores*. Voyez MAJEÛRES.

MINEUR, eſt auſſi un nom que prennent les Cordeliérs par humilité, qui ſe diſent Frères *Mineurs*. *Minor*, *Minorita*. Ce nom de *Frères Mineurs* ſe donne en général à tous les Réligieux mendians, dont S. François d'Aſſiſe eſt le Fondateur. Et on dit provèrbialement, ils vont deux à deux comme Frères *Mineurs*, en parlant de pluſieurs pèrſonnes qui vont comme eux côte-à-côte.

Clèrc Régulier MINEUR. Nom de Réligieux. *Clericus Regularis Minor*. L'Ordre des Clèrcs *Mineurs* a été établi par un Gentilhomme Génois, nommé Jean Auguſtin Adorne, aidé de deux Caraccioli, Auguſtin & François. *Ordo Clericorum Minorum*. Ce ſont des Clèrcs Réguliérs inſtituez l'an 1588 à Naples. Sixte V. leur accorda le 1. Juillet 1588. un Brêf par lequel il leur pèrmettoit d'ériger une Congrégation de Clèrcs Réguliérs, de faire des vœux ſolemnels, d'élire un ſupérieur, & de ſe faire des Régles, ou Conſtitutions, & comme il avoit été frère *Mineur*, il leur donna le nom des *Mineurs*.

MINEÛRE, dans l'École, eſt la ſeconde propoſition d'un ſyllogiſme en forme. *Minor propoſitio*, *aſſumptio*. J'accorde la majeure, & je nie la *mineûre*.

On appelle auſſi en Théologie une *Mineure ordinaire*, *minor ordinaria*, une Thèſe qu'on ſoûtient pendant ſa Licence.

MINEÛRE, en tèrmes de Muſique, ſe dit de cèrtains accords de même nom qui ſont différens de demi ton.

Une tièrce majeûre, ou *mineûre*, une ſéxte majeûre, ou *mineûre*. Voyez TIERCE & SEXTE.

MINEÛRE. ſ. f. Religieuſe de S. François. *Minor*. *Monialis Franciſcana*. Les Religieuſes de Long-champ près de Paris dans leur prémière inſtitution n'étoient d'aucun Ordre particuliér, n'ayant point d'autre régle que celle que le Pape Aléxandre IV. mort en 1261. avoit dreſſée exprès pour elles. Ce fut S. Loüis qui dans la ſuite ſouhaita que le nom de *Mineûres* leur fût donné, afin qu'elles fûſſent cenſées de l'Ordre de S. François. CHASTELAIN, *au 22. de fevr. p. 716*.

MINGLE. ſ. f. Nom d'une meſure de Hollande pour les chôſes liquides. La *mingle* contient deux pintes. On l'appelle *mingel* dans le païs, d'où le nom de *mingle* a été formé.

MINGRELIE, ou MENGRÉLIE. ſ. f. Nom propre d'un païs, appellé *Odiſci* par ſes habitans, c'eſt l'ancienne Colchide. *Mingrelia*, *Odiſcia*, *Colchis*. La *Mingrelie* eſt bornée au nord par l'Abaſcie, ou Avogaſie, au levant par la Géorgie propre, au midi par la Turcomanie; la mèr noire la baigne au couchant.

La mèr de MINGRÉLIE, *Mengrelianum*, ou *Phaſianum mare*. C'eſt la partie orientale de la mèr noire. Elle prend maintenant ſon nom de la *Mingrélie*, dont elle baigne les tèrres, & anciennement elle le prenoit de la rivière de Faſſo, qui s'y décharge. *Maty*.

MINGRÉLIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Mingrelius*, *a*. Les *Mingréliens* ſont diviſez en trois Ordres, les Seigneurs, ou Gentilhommes, qu'ils appellent *Ginaſca*, ou *Ginaudi*, les bourgeois, qu'ils nomment *Saccurs*; & le peuple [illegible]

MINHO. ſ. m. Mouillez l'*nh*, comme le *gn* dans nôtre langue. Rivière d'Eſpagne. *Minius*. Elle coule dans la Galice, prenant ſa ſource à Caſtro del Rey, d'où elle paſſe à Lugo, à Orenſe, à Tuy, & ſe décharge dans l'océan Atlantique, aux confins du Portugal, qu'elle arrôſe. MATY.

SAN-MINIATO. Nom propre d'une petite ville du Florentin, en Toſcane. *Fanum S. Miniati Teutonis*, *Miniatum*. Elle eſt ſur l'Arno, entre Florence & Piſe, à huit ou neuf lieuës de l'une & de l'autre, & elle a un Évêché ſuffragant de Florence. MATY.

MINIATURE. ſ. f. (On prononce ordinairement *mignature*.) L'ACAD. Et même quelques-uns l'écrivent de cette dèrnière façon. Sorte de Peinture délicate qui ſe fait à petits points. *Pictura molliculis colorum punctis diſtincta*, *pictura miniata*. La *miniature* ſe fait de ſimples couleurs très-fines, détrempées avec de l'eau, & de la gomme ſans huile. Elle eſt diſtinguée des autres peintures, en ce qu'elle eſt plus délicate, qu'elle veut être regardée de près, qu'on ne la peut faire aiſément qu'en petit, qu'on ne la travaille que ſur du velin, ou des tablettes. Voici les principales couleurs qu'on y employe, le carmin, l'outremèr, la laque, le vèrmillon, la mine de plomb, le brun rouge, la pièrre de fiel, l'ocre de ruë, le ſtil de grain, la gomme gutte, le jaûne de Naples, le maſſicot, l'inde, le noir d'yvoire & de fumée, la tèrre d'ombre, le vèrd de mèr, de veſſie, d'iris de montagne, du blanc de céruſe, du biſtre, &c. Les *miniatûres* ſont d'ordinaire petites & délicates, d'où vient que quelques-uns les appellent *mignatûres*. Les Amans ſe font peindre en *miniature*.

Ce mot vient de *minium*, à cauſe que c'eſt une couleur qu'on y employe ordinairement.

MINIÈRE. ſ. f. Lieu d'où l'on tîre les métaux, & les minéraux. *Fodina*, *metallum*. Tous les corps qui ſe tîrent des *minières* s'appellent généralement des *minéraux*. ROH. Il y a un Intendant des mines, & *minières* de tout le Royaume.

MINIÈRE, en tèrme de Médécine & d'Anatomie, ſe dit des parties du corps où il s'amaſſe, & s'épaiſſit des matières, qui forment des obſtructions. *Collectio*, *coacervatio*, *cumulus*, *acervus*. L'eau de Bourbon parcourant avec activité les prémières voyes entraîne & diſſout les *minières* vitrioliques, qui formoient les obſtructions. MÉM. DE TR.

MINIHI. ſ. m. Vieux tèrme de Coutume & de Titres en Bretagne. Canton de tèrre affranchi ſèrvant d'azile. *Terra libera*, *Aſylus*.

MINIME. ſ. m. eſt un Ordre Réligieux inſtitué par Saint François de Paûle environ l'an 1440. qui voulut enchérir ſur l'humilité des Frères Mineurs, en s'appellant *Minime*. *Minimus*. Les *Minimes* de Niégon près de Chailliot, on les appelle autrement *Bons hommes*, à cauſe que le Roi Loüis XI. avoit coûtume d'appeller ce Saint *bon homme*.

MINIME, eſt auſſi le nom d'une couleur très-ſombre, telle que celle que portent ces Religieux. *Ferrugineus color*. C'eſt un gris fort obſcur, en tîrant ſur le noir, ou tanné. Les femmes d'âge portent des habits *minimes*, de couleur *minime*.

MINIME, c'eſt un tèrme de Muſique, une note faite en loſenge, qui a une queuë, qui vaut la moitié d'une meſure. On l'appelle auſſi *blanche*. *Nota minima*.

MINIO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la haute Égypte. *Minium*. Elle eſt ſur le bord oriental du Nil, entre Girgio & Said, & elle eſt capitale du Caſſilif, ou Gouvèrnement de *Minio*, qui occupe la partie orientale de la vallée du Nil, depuis le Caſſilif de Chèrkeſſi, juſqu'à la Nubie. On y remarque outre *Minio*, Aſſuana, Chana, & Ichmina. MATY.

MINISTÈRE. ſ. m. Profeſſion, charge ou emploi où l'on rend ſèrvice à Dieu, au public, ou à quelque particuliér. *Officium*, *munus*, *opera*. Les Prélats rendront compte à Dieu de leur *miniſtère*. Il faut honorer les Miniſtres ſacrez, pour donner plus de poids & de crédit à leur *miniſtère*. FL. La néceſſité de leur *miniſtère* les diſpenſe des charges de ville. PAT. On ne ſçauroit trop loüer un Officiér, un Avocat, &c. qui rempliſſent bien tous les devoirs de leur *miniſtère*. Cet homme n'a pas fait cette propoſition lui-même & de ſon chêf; il s'eſt ſèrvi du *miniſtère* de ſon ami. Il lui a prêté ſon *miniſtère* pour faire cet enlevement.

MINISTÈRE, ſe dit auſſi du gouvèrnement de l'État ſous l'autorité ſouveraine. *Miniſterium*, *adminiſtratio*. L'hiſtoire du *Miniſtère* du Cardinal de Richelieu eſt l'hiſtoire du Gouvèrnement de ſon tems. Il ſe fait bien des brigues & des cabales dans les minoritez, pour entrer dans le *Miniſtère*, pour chaſſer un favori du *miniſtère*.

MINISTÈRE, eſt auſſi quelquefois un nom collectif, dont on ſe ſèrt pour ſignifier les Miniſtres d'État. *Regni adminiſtrorum collegium*. Le *Miniſtère* étoit entiérement oppôſé à cela; pour dire, les Miniſtres y étoient entièrement oppôſez. L'ACAD.

MINISTÉRIAT. ſ. m. Miniſtère, Charge, Office, Place d'un Miniſtre d'État. On dit plus ordinairement & plus élégamment [illegible] *miniſtériat*. MASCUR.

MINISTÉRIAT. ſ. m. Nom d'Office en quelques Ordres Religieux,

gieux, où l'un des ſupérieurs eſt appellé Miniſtre. Charge de miniſtre dans ces Ordres. *Miniſtri officium.* Le *Miniſtériat* d'un tel Père a duré quatre ans. Il a quitté le *Miniſtériat.* Il a renoncé au *Miniſtériat.*

MINISTRE. ſ. m. Qui ſert à Dieu, au public, aux particuliérs. *Miniſter.* Les *Miniſtres* de l'autel ſont ceux qui ſervent le Prélat, ou le Curé, quand il officie. Le Diâcre & le Soudiâcre ſont des titres qui ſignifient *Miniſtres. Διάκονος, miniſter.* Les Rois ſont les *Miniſtres* de Dieu ſur la tèrre. Les Officiérs ſont les *Miniſtres* des Rois, qui rendent la juſtice pour eux. Il ne faut point être le *miniſtre* des paſſions d'autrui, le ſervir dans des chôſes illicites. On appelle auſſi les Sèrgens & autres menus Officiérs, *Miniſtres* de Juſtice, qui ſèrvent à éxécuter les jugemens.

On dit figurément, que les foûdres, les peſtes, les déſolations, ſont les *miniſtres* de la vengeance de Dieu. La colère eſt comme le *miniſtre* de la raiſon, dont elle éxécute ardemment les ordres. M. Esp. On étoit bien aiſe que ſa colère retombât ſur ceux qui en avoient été les *miniſtres.* Vaug.

Ministre d'État, eſt celui ſur qui un Prince ſe repôſe de l'adminiſtration de ſon État, à qui il commet le ſoin de ſes principales affaires. *Regni adminiſter, miniſter.* Boëce eſt propôſé pour môdéle aux *Miniſtres d'Etat.* Le prémiér Viſir eſt le prémiér *Miniſtre* de l'Empire Ottoman. Le Roi donne des brevèts de *Miniſtres d'Etat* à quelques pèrſonnes auxquelles il partage les grands emplois de ſon Conſeil. Ils prétendent qu'on leur doit donner le titre d'*Exéllence.* Le Sécretaire d'État des affaires étrangères a ordinairement un brevèt de *Miniſtre.* On appelle *Miniſtres* des Princes étrangèrs, leurs Ambaſſadeurs, Agens, & Réſidens dans les Cours des autres Princes. Il y a deux ſortes de *Miniſtres*; des *Miniſtres* du prémiér ordre, qui ſont les Ambaſſadeurs ordinaires & extraordinaires; & des *Miniſtres* du ſecond ordre, qui ſont les Envoyez & Réſidens. Les *Miniſtres* du prémier ordre ont un caractère repréſentatif que n'ont pas les *Miniſtres* du ſecond ordre, leſquels ont quelquefois des pouvoirs plus amples que ceux du prémiér. L'Ambaſſadeur ne peut, ſans éffacer le caractère d'honnête homme, faire paroître continuellement celui de *Miniſtre* public. Wicq. Il faut qu'un *Miniſtre* ſçache auſſi bien vivre que négotier. Id.

Ministre. Les Mathurins, ou Trinitaires, donnent ce nom à leurs ſupérieurs. *Miniſter.* Sur la fin de l'an 1198. le Pape Innocent III. confirma la régle de l'Ordre de la Sainte Trinité pour la rédemption des captifs; comme il paroît par la bulle adreſſée à Jean de Mâta, qui fut le prémiér de leurs *Miniſtres*, car c'eſt ainſi qu'ils nomment leurs Supérieurs. Fleury, *Hiſt. Eccleſ. L.* 75.

Ministre, chez les Jéſuites, eſt le ſecond Supérieur de châque maiſon; qui eſt le *Miniſtre*, l'aide du prémiér Supérieur, qu'on nomme ou ſimplement Supérieur, ou Recteur. Le *Miniſtre* gouvèrne auſſi à la place de celui-ci quand il eſt abſent.

Ministre *Général*, c'eſt le titre que prend le Général des Cordeliérs. *Miniſter Generalis.*

Ministre *des Inſirmes.* Les Clèrcs Réguliérs, *Miniſtres* des Infirmes, eſt une Congrégation inſtituée par Camille de Lellis, né à Bucchianiér, petit bourg de l'Abruzze au Royaume de Naples, & du diocèſe de Théate, le 25e May 1550. Après avoir porté les armes, il étudia à l'âge de 32 ans, prit les Ordres ſacrez enſuite; & au mois de Septembre 1584. il jetta les fondemens de ſa Congrégation, à laquelle il donna le nom de *Miniſtres* des Infirmes. Elle fut appellée d'abord Congrégation du P. Camille. Sixte V. l'approuva par un Brèf du 8e Mars 1586. & leur pèrmit de vivre en communauté, de faire des vœux ſimples de pauvreté, chaſteté, & obéïſſance, & un quatrième, d'aſſiſter les malades à la mort, même en tems de peſte. Il leur pèrmit auſſi d'élire un Prêtre d'entre eux pour Supérieur, dont la charge ne dureroit que trois ans. Un Brèf du 26 Juin de la même année leur pèrmit de mettre ſur leurs habits une croix tannée pour les diſtinguer des autres Clèrcs Réguliers. Grégoire XIII. les érigea en Ordre Réligieux par un Brèf de l'an 1591. qu'il ſigna quelques heures avant que de mourir. Leur habit n'eſt différent de cèlui des Eccléſiaſtiques que par la croix tannée qu'ils portent à côté gauche.

Ministre, eſt auſſi le titre de ceux qui ſèrvent les Égliſes Proteſtantes, qui ſeuls ont l'autorité de prêcher & de faire les fonctions Eccléſiaſtiques, & qui prennent la qualité de *Miniſtres* de la parole de Dieu, ou du Saint Évangile. *Errorum adminiſter, hæreſeos miniſter, diſſeminator.* Du Moulin, Aubèrtin, Morus, Claude, ont été de fameux *Miniſtres* de Charenton, qui ont beaucoup écrit. Mr. Arnauld a répondu au livre du *Miniſtre*, Claude ſur l'Euchariſtie. Ces *Miniſtres* prennent auſſi le titre de *Paſteurs.*

MINISTRERIE. ſ. f. [illegible] dans un Couvent de Mathurins. *Miniſteriatus.* Le Général de l'Ordre à pluſieurs bonnes *Miniſtreries* à conférer.

MINIUM. ſ. m. Couleur minérale qui ſe fait de plomb, pouſſé au feu. La céruſe, ou blanc d'Eſpagne, ſe fait de plomb; & quand on le pouſſe au feu, il s'en fait prémièrement du maſſicot; & ſi on la pouſſe davantage, il s'en fait du *minium*, qui eſt un rouge orangé. Il ſert aux Peintres & aux enlumineurs.

MINÔDER. Voyez Minaûder. C'eſt ainſi qu'il faut écrire.

MINOIS. ſ. m. Tèrme burleſque, qui ſignifie la mine, le viſage de quelqu'un. Cet yvrogne a un rouge *minois*, un rouge muſeau. Un joli *minois. Vultus, os.*

> *Les Banquiérs étonnez admiroient ſa grimace,*
> *Et montroient en riant, qu'ils ne lui euſſent pas*
> *Prêté ſur ſon* minois *quatre doubles ducats.* Régniér.

> *Les gens de mon* minois *ne ſont point accuſez,*
> *D'être, grâces à Dieu, ni fourbes, ni ruſez.* Mol.

MINOLO. ſ. m. Nom propre d'un village de l'iſle de Candie. *Minolum.* Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, au couchant de la Canée. Quelques Géographes prennent *Minolo* pour l'ancienne *Minoa*, qui étoit ſur la côte ſeptentrionale de cette iſle, & diſtinguée d'un autre *Minoa*, qui étoit ſur l'orientale. Maty.

MINON. ſ. m. ou MINEtTE. ſ. f. Nom que les enfans donnent aux chats, quand ils les appellent. *Felis, Catus, Felicula.*

On dit provérbialement, qu'une pèrſonne entend bien chat ſans qu'on diſe *minon*; pour dire, qu'elle entend à demi mot, & ſans qu'on explique nettement la chôſe.

Minon, eſt auſſi une ſorte de petite fleur champêtre qui fleurit jaûne.

MINORBINO, ou MINERBINO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Minervinum.* Elle eſt dans la tèrre de Bari, ſur les confins de la Baſilicate, à trois lieuës de Canoſa vèrs le midi. *Minorbino* eſt peu de chôſe, quoi qu'elle ait un Évêché ſuffragant de Bari. Maty.

MINOREtTE. ſ. f. Nom propre d'un lieu dans le Baujolois. *Minoretta.* Ce lieu a pris ce nom des Frères Mineurs, à qui Guichard de Beaujeu IIIe du nom y fonda le prémiér Couvent qu'ils ayent eû en France. Voyez Mineur.

MINORI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, ſituée dans la principauté citérieure, ſur le Golfe de Salèrne, entre Salèrne & Amalfi. *Minora.*

MINORITÉ. ſ. f. Age dans lequel on n'a pas l'adminiſtration de ſon bien. *Minoris ætas.* La *minorité* des Rois finit à quatorze ans ſuivant un Édit de Charles V. de l'an 1374. On ſe fait relever des Contrats paſſez en *minorité.* On imprima en 1714. à Paris un traité des *Minoritez*, des Tutelles & des Curatelles, & des droits des enfants majeurs & mineurs.

Minorité, eſt auſſi le nom d'une ſorte de ruban qu'on a inventée durant la *minorité* de Louis XV.

MINORQUE. ſ. f. Nom propre de l'une des iſles Baléares. *Minorica*, anciennement *Balearis minor.* Elle eſt dans la mèr méditèrranée, vèrs les côtes de la Catalogne, à dix lieuës de l'iſle Majorque, du côté du levant.

MINORQUIN, ine. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle Minorque. *Minoricanus.* Les *Minorquins* ſont bons matelôts, & grands pirates, auſſi bien que les Majorquins. *Maty.*

MINOS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Minos.* Il étoit fils de Jupitèr & d'Europe, ſelon les Poëtes, & ſelon d'autres d'Aſtérius, Xanthus, Roi de Créte, qui épouſa Europe fille d'Agénos Roi de Phénicie, qui la lui fit conduire ſur un vaiſſeau, qui avoit une figure de taureau, & s'appelloit le Taureau. Il ſuccéda à ſon père, & donna des loix aux habitans de l'iſle de Créte.

MINOT. ſ. m. Meſure des grains qui fait le quart d'un ſeptiér de Paris. *Quadrans ſextarii.* Trois boiſſeaux font un *minot.* Ce mot ſe dit tant de la meſure, que de la chôſe meſurée. Prêtez-moi vôtre *minot.* Il m'a livré dix *minots* de bléd. Un *minot* de charbon, un *minot* de chaux. Le *minot* de ſel eſt de cent livres peſant. Par l'Ordonnance de 1669. le *minot* à blé doit avoir onze poûces 9. lignes de hauteur ſur un piéd 2. pouces 8. lignes de diamètre entre les deux fûts. Le *minot* de bois eſt compôſé du fût, de la potence de fèr, la flèche, la plaque qui la ſoûtient, & ſes quatre gouſſèts qui tiennent le fond en état. Le *minot* d'avoine eſt de quatre boiſſeaux.

Minot, eſt auſſi une meſure de tèrre, qui eſt environ un quartiér d'arpent de Paris, qui ſe doit ſemer avec un *minot* de grain. Voilà une piéce de tèrre de dix *minots*, ou de deux arpens & demi.

Minot, en tèrmes de Marine, eſt une longue piéce de bois ayant au bout un crampon, dont on ſe ſert dans les grand vaiſſeaux pour manier, & lever l'ancre, & la tenir éloignée du bordage, en la guindant. On l'appelle autrement *boutehors. Pertica armata arcendæ anchoræ.*

MINOTAURE. ſ. m. Un monſtre [illegible] que les [illegible] ont feint être demi-homme & demi-taureau, engendré de Paſiphaé, femme de *Minos* Roi de Créte. Il fut enfermé dans le Labyrinthe,

the, & tué par Théſée. *Minotaurus.* Sèrvius èxplique cette fable, & dit que c'étoit un Sécretaire de *Minos* nommé *Taureau*, qui abuſa de la Reine dans la chambre de Dédale, & qui eut deux Jumeaux, dont l'un reſſembloit au Roi, & l'autre au Sécretaire : ce qui donna occaſion de traiter cet enfantement de monſtrueux.

MINSINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une Citadelle. *Minſinga.* Elle eſt dans le Duché de Wurtenbèrg, en Souabe, entre Tubinge, & Ulm. MATY.

MINSCO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Lithuanie, en Pologne. *Minſcum.* Elle eſt capitale du Palatinat de *Minſco*, & ſituée ſur le Swiſlock, à vingt ſix lieuës de Novogrod; du côté du levant.

Le Palatinat de MINSKO. *Minſcenſis Palatinatus.* Province du Duché de Lithuanie, en Pologne. Elle eſt entre celles de Novogrodeck, de Wilna, de Witepsk, de Mſciſlaw, & le tèrritoire de Rohaczow.

MINTHÉ. ſ. f. Nom propre de femme. *Minthe.* Elle étoit fille du Cocyte, fleuvé d'Enfèr.

MINTURNE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Minturnæ.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale du nouveau Latium. Elle eſt entièrement ruinée. On voit quelque reſtes de ſes Aquéducs, & de ſon Amphithéâtre dans la Tèrre de Labour, Province du Royaume de Naples, ſur le Gariglan, près du bourg de Trajetto, qui a été bâti de ſes ruines. MATY.

MINU. ſ. m. Dans l'ancienne & dans la nouvelle Coutume de Bretagne; c'eſt la déclaration, l'aveu & le dénombrement qu'un nouvel acquéreur doit donner par le menu & en détail des héritage, tèrres, rentes, & devoirs qu'il a acquis.

MINUCIANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Minucianum.* Il appartient à la République de Lucques, en Toſcane, & il eſt enclavé entre la vallée de Magra, & celle de Carſagnana. MATY.

MINUCIE. Voyez MINUTIE.

MINUCIUS, MINUCIA. ſ. f. Nom propre d'une famille Romaine. *Minucius, Minutia.* Pluſieurs écrivent *Minutius* par un *t*, les médailles toujours *Minucius* par un *c*.

MINUIT. ſ. m. Le milieu de la nuit. *Media nox.* *Minuit* étoit autrefois des deux genres; préſentement il n'y a plus à délibérer; il eſt toûjours maſculin. Il devroit être féminin, parce que *nuit* étant féminin, l'article qui va devant doit être auſſi féminin, ſans que l'addition de *mi* dût changer le genre. On allégue au contraire que le mot qui ſuit *mi* doit ſi peu régler le genre du mot compôſé, qu'on dit *la mi-Mai, la mi-Juin:* quoique *Mai* ſoit maſculin. VAUG. On marche maintenant à Paris ſûrement en plein *minuit.* Les Religieux ſe relevent à *minuit* pour dire Matines. Il eſt *minuit* ſonné, c'eſt à-dire, douze heures ont ſonné. On dit le jour de Noël la Meſſe de *minuit* en mémoire de la Nativité du Sauveur qui arriva à pareille heure.

On appelle provèrbialement, Les enfans de la Meſſe de *minuit*, les débauchez qui chèrchent Dieu à tâtons.

MINUSCULAIRE. ſ. m. Nom d'un Office ancien des finances chez les Romains. Commis des Fèrmiérs & des gens d'affaires, ou petit ſousfèrmiér. *Minuſcularius, Minuſcularius vectigalium.*

MINUSCULE. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit des petites lèttres, & qui eſt oppôſé à *majuſcules & capitales.* *Minuſcula littera.*

MINUTE. ſ. f. Écriture fort menuë ſemblable à la nompareille de l'Imprimerie, dont on ſe ſèrt quand on veut écrire un grand diſcours en petit volume. *Minuſcula ſcriptura.*

Ce mot & ſes dérivez viennent de *minuta* & *minutus.*

MINUTE, ſignifie auſſi un brouillon, une écriture raturée & apoſtillée, qu'on fait en compôſant quelque Ouvrage, en faiſant le deſſein de quelque chôſe, le projet de quelque acte. *Scriptum primarium.* Cet Avocat a donné ſa *minute* de griéfs à groſſoyer, à mettre en groſſe, au net. Ce n'eſt là qu'une *minute*, qu'un projèt de nôtre tranſaction qu'on pourra réformer.

MINUTE, ſe dit auſſi de l'original des actes qui ſe paſſent chez les Notaires, des jugemens qui s'éxpédient dans les Greffes, &c. qui ſont ſignez des parties, ou des Juges, & ſur quoi on délivre des groſſes, & des éxpéditions authentiques, & éxécutoires. *Primores tabulæ.* *Protypum ſcriptum, prototypon.* Les Notaires ſont Gardenottes du Roi, c'eſt à-dire, des *minutes* des Actes. Quand on s'inſcrit en faux contre un acte, il faut apporter la *minute* originale au Grèffe. Il eſt déffendu d'envoyer à Rome des *minutes*, des procurations *ad Reſignandum.*

MINUTE, ſignifie auſſi dans le ſtile familiér & de convèrſation, un très-petit éſpace de tems, un clin d'œil, un moment. *Temporis punctum, momentum.* Attendez-moi là, je reviendrai dans une *minute.*

MINUTE, en tèrmes de Géométrie & d'aſtronomie, eſt la ſoixantième partie d'un degré, lequel eſt la 360. partie d'un cèrcle. *Minutum primum.* Le diamétre du ſoleil ſe voit ſous un angle de 32 *minutes* en hyver & 31 en été. L'élévation du Pôle à Paris eſt de 48 degrez 50 *minutes.*

On le dit auſſi de la meſure du tems. Un quart d'heure eſt compôſé de 15 *minutes*, & l'heure de ſoixante. Les *minutes* dans les Tables Aſtronomiques ſont marquées par un accent aigu ', les ſecondes par deux ", les troiſiémes par trois ‴.

Ce mot vient de *minus* & de *minutus.*

MINUTE, en tèrmes d'Architècture, eſt une partie du module. *Moduli pars.*

MINUTE, quand il s'agit de poids, eſt la 24e partie d'une prime, qui eſt la 24e partie d'un grain. OZANAM. *Momentum.*

MINUTER. v. act. Dreſſer une minute. *Perſcribere, in commentarios referre.* Ce contrat eſt *minuté*, tout dreſſé chez le Notaire, il ne reſte qu'à le ſigner.

MINUTER, ſignifie figurément, Projetter, avoir deſſein de faire quelque chôſe, & ſur tout en cachette, à la ſourdine. *Moliri, machinari, ſtruere, excogitare.* *Minuter* ſecrettement quelque entrepriſe. VAUG. Ce Marchand *minute* ſa fuite, s'apprête à faire banqueroute. Ce mécontent *minute* quelque conſpiration, quelque ſurpriſe.

MINUTIE, ou MINUCIE. ſ. f. Bagatelle; petite chôſe, & de peu de conſéquence. *Minutia, res frivola, futilis, inanis.* Il ne faut pas qu'un homme de qualité prenne garde aux *minuties*, aux petites dépenſes. On a épluché cette affaire juſqu'aux moindres *minuties*, juſqu'aux plus petites circonſtances. Le Juge ne s'arrête pas aux *minuties :* c'eſt un provèrbe Latin, *De minimis non curat Prætor.* Le mot de *minuties* a enfin franchi les bornes de la langue Latine. Il ne paroiſſoit d'abord qu'en lèttres Italiques dans nos livres imprimez, comme un peu honteux de l'honneur qu'on lui faiſoit; aujourd'hui il va la tête levée, habillé à la Françoiſe. S. ÉVR.

MINUTIES, ſe dit auſſi des bagatelles, & des plus petits défauts dans le ſtile. *Tricæ, nugæ, apinæ.* Un bon Écrivain ne doit point s'attacher aux *minuties :* c'eſt le caractère d'un petit éſprit de vétiller. S. ÉVR.

MIO.

MIOLANS. ſ. m. Nom propre d'un château du Duché de Savoye. *Miolanum.* Il eſt à deux lieuës de Montmélian, vèrs le nord, vis-à-vis de l'embouchure de l'Arc dans l'Iſère. Ce château eſt fort par ſa ſituation ſur un rochér fort haut, & éſcarpé de tous côtez. MATY.

MION. ſ. m. Mot qui vient du Grèc, μείων, & qui ſignifie, Plus petit. *Minor.* On ne l'employe qu'en riant; pour ſignifiér un petit garçon. Quel petit *mion* eſt-ce là?

C'eſt en quelques païs le nom d'une petite meſure de vin.

MION. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Sancti Medulfi aqua.* Il eſt en Auvèrgne, ſur la petite rivière de Morge, à deux lieuës de Riom. Il y a à *Mion* des eaux minérales & chaudes qui ſont éxcellentes contre les vèrtiges & la fiévre quarte.

De Médulfe, on a fait *Méoulf, Mioulf, Mioul, Mion.*

MIOSSAN, ou MIOXAN. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Poitou. *Medioximus.* Le *Mioxan* ſe joint à Novaillé au Clin, qui ſe rend lui même dans la Vienne. Valois, *Not. Gall. p.* 377. après Maſſon.

MIP.

MIPARTIR. v. act. Partager par le milieu. *Per medium dividere.* Il n'eſt prèſque pas en uſage.

MIPARTI, IE. adj. (Quelques uns écrivent *mi-parti*, en ſéparant le *mi* de *parti* avec un macaph, ou petit tiret.) Qui eſt diviſé en deux, & diſtingué par deux ſortes de couleurs. *Bipertiri, diſpertiri, bipertitus.* Les Échevins ont des robbes *mi-parties* de rouge & de noir, pour montrer qu'ils doivent tenir le milieu entre le Roi & le peuple. Les Bedeaux des Égliſes, & ceux qui accompagnent les Maitres & Gardes de la marchandiſe dans leurs viſites, ont des robbes *miparties.*

MIPARTI, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de deux Écus couppez par la moitié, qui ſont joints enſemble en un ſeul écu, en ſorte qu'il n'en paroît que la moitié de châcun, comme il arrive ſouvent à ceux qui veulent joindre aux Armoiries de leurs maiſons, celles de leurs femmes. *Bipertitus, diſpertitus.* On appelle auſſi *miparti*, l'Écu qui étant couppé, eſt parti ſeulement en une de ſes parties.

On a appellé auſſi Chambres *miparties*, les Chambres de l'Édit, parce qu'elles étoient compôſées de Juges, moitié Catholiques, & moitié de la Réligion Réformée. *Decuria bipertitorum judicum.*

On dit auſſi, que les avis ſont *mipartis*, que les opinions ſont *miparties*, lorſqu'il y en a autant d'un côté que d'autre.

MIQ.

MIQUELET. ſ. m. Soldat à piéd qui vit dans les Pyrénées, armé de piſtolèts de ceinture, d'une carabine à roüet, & d'une dague au côté. *Miles pyrenaus.* Les *Miquelèts* ſont fort à craindre pour les voyageurs.

MIQUELOT. ſ. m. Petit garçon qui va en pélérinage à Saint Michel ſur la mèr, & qui ſe ſèrt de ce prétexte pour gueûſer. *Peregrini ſancti Michaëlis.* On a écrit autrefois *Michelot*, comme on le trouve dans quelques Dictionnaires.

On le dit par extenſion de ceux qui affectent une mine hypocrite & néceſſiteuſe. Cet homme croit faire pitié en faiſant le *Miquelot*.

MIQUEMAC. Voyez Micmac.

MIQUENÈZ. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Miquenesa.* Elle eſt dans la Province de Fèz, à douze lieuës de la ville de ce nom, à quarante de Salé, & à ſoixante de Tetoüan.

MIR.

MIRA. Voyez LIMYRA.

MIRABEAU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Poitou, à quatre lieuës de Poitièrs, vèrs le nord-eſt. *Mirabellum.* Elle eſt capitale d'un petit païs qui porte le nom de Mirebelais. Maty.

MIRABEILE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de prunes. Les *mirabelles* ont la figure longuette. *La Quint.*

MIRABELLO. ſ. m. *Caſtel Mirabello.* Village avec un bon port, & un château fort, environné de tous côtez des eaux de la mèr. *Caſtrum Mirabellum*, anciennement *Heraclea.* Il eſt ſur la côte ſeptentrionale de Candie, à trois ou quatre lieuës de Spinalonga, vèrs le midi.

Mirabello. *Capo di Caſtel.* Voyez Zuane, Cap.

MIRACLE. ſ. m. Ouvrage de la toute-puiſſance de Dieu. *Miraculum, prodigium, miraculi plenum opus.* La conſèrvation de la nature eſt un *miracle* pèrpetuel de la Providence. *Miracle*, ſignifie quelquefois un prodige qui nous ſurprend par ſa nouveauté: mais dans un ſens plus exact, & philoſophique, il ſignifie, un éffèt qui n'eſt point une ſuite des loix naturelles. Maleb. Un *miracle* eſt donc un effèt éxtraordinaire & mèrveilleux, qui eſt au deſſus des forces de la nature; que Dieu fait pour manifeſter ſon amour, ou ſa puiſſance. J. Christ a prouvé la vérité de ſon Évangile par le grand nombre de *miracles* qu'il a faits tandis qu'il étoit ſur la tèrre. Ce ſont des *miracles* que de réſſuſciter des morts, guérir les muëts, les aveugles, les paralytiques, & délivrer des poſſédez. Joſué fit un grand *miracle*, en arrêtant le cours du ſoleil. On ne canoniſe un Saint, qu'après avoir bien vérifié les *miracles* qu'il a faits. Les Payens ont attribué des *miracles* à Veſpaſien, à Adrien, & au fameux Magicien Apollone de Thyane, dont Philoſtrate a écrit la vie ſur le modéle de celle de J. Christ. Spinoza nie qu'il puiſſe rien arriver au deſſus des forces de la Nature, rien qui trouble l'ordre des chôſes. C'eſt pourquoi il définit un *miracle*, un évenement râre qui arrive en conſéquence de quelques loix de la nature qui nous ſont inconnuës. Mais il faut être fou pour prétendre que la guériſon ſubite d'une maladie invétérée, ou qu'on a apportée en naiſſant & faite d'un ſeul mot, comme celle de l'aveugle né, la réſurrection d'un mort, la prédiction d'un fait, qui dépend des volontez libres de pluſieurs pèrſonnes, & qui eſt prédit long-tems avant, & dans toutes ſes circonſtances, &c. ſoyent des ſuites des loix de la nature. Il y a deux éxtrémitez dangereuſes de crédulité ou d'incrédulité à l'égard des *miracles*. Les uns ſous prétexte de la toutepuiſſance de Dieu adoptent tous les *miracles* indiſtinctément, & apportent pour preuve de ceux dont on doute, ceux dont il n'eſt pas pèrmis de douter. Les aûtres s'imaginant qu'il y a de la force d'éſprit à douter des *miracles*, alléguent les faux *miracles* pour preûves contre les véritables; & ſoûtiennent que Dieu ne fait pas tout ce qu'il peut faire; & qu'au fond tout ce qu'on dit des vrais *miracles* en général, eſt très-foible pour pèrſuader d'un *miracle* en particuliér. Loc. Saint Auguſtin affirme que dans la ſeule ville d'Hippone il s'étoit fait 70 *miracles* depuis deux ans qu'on y avoit bâti une chapelle en l'honneur de Saint Étienne. Du Pin. J'aime une dévotion éloignée de l'imbécillité qui ſe forge des *miracles* ſur tout, & qui ſe pèrſuade qu'il arrive à tous momens des chôſes éxtraordinaires. Tout *miracle* qui conduit au menſonge & au crime, eſt faux. S. Evr. La crédulité populaire établit de faux *miracles*, comme la vaine ſubtilité des Sçavans refuſe d'en reconnoître de véritables. Fl. Voyez la préface du P. Pardies ſur les miracles de Saint François Xavier. Il n'y a rien de moins raiſonnable que de ſe conduire par des lieux communs, ſoit pour embraſſer tous les *miracles*, ſoit pour les rejetter tous; mais il les faut éxaminer par leurs circonſtances particulières, & par la fidélité & la lumière des témoins qui les rapportent. Loc. Tout homme de bon ſens, quand il n'auroit point de piété, doit reconnoître pour véritables les *miracles* que Saint Auguſtin raconte dans ſes confeſſions, ou dans la cité de Dieu, être arrivez devant ſes yeux, ou dont il témoigne avoir été très-particulièrement informé par les pèrſonnes mêmes à qui les chôſes étoient arrivées. Id. C'eſt ôter à la religion un de ſes plus ſolides fondemens, que d'ôter aux vrais *miracles* l'autorité qu'ils doivent avoir pour la confirmation de la vérité. Et c'eſt détruire entièrement cette autorité des *miracles*, que de dire que Dieu en faſſe pour récompenſer un culte ſupèrſtitieux & Idolâtre. Or c'eſt proprement ce que les hérétiques font, en traitant d'une part le culte que les Catholiques rendent aux Saints & à leurs reliques d'une ſupèrſtition criminelle; & ne pouvant nier de l'autre, que les plus grands amis de Dieu, tel qu'a été Saint Auguſtin, par leur propre confeſſion, ne nous ayent aſſeuré que Dieu a guéri des maux incurables, illuminé des aveugles & reſſuſcité des morts, pour récompenſer la dévotion de ceux qui invoquoient les Saints, & révéroient leurs reliques. Id. Un homme ſage doit regarder les vrais *miracles* comme le langage de Dieu, ce ſont les ſignes dont il n'y a que Dieu qui puiſſe ſe ſèrvir pour autoriſer les véritez qu'il nous veut apprendre, & ce langage eſt intelligible à tous ceux qui chèrchent ſincèrement la vérité. Dieu opéroit des *miracles* non communs par les mains de Saint Paul. P. Bouh. act. 19. 11.

> *Je n'ai point vû de ſot avoir fait de* miracle. Régniér.

On appelle figurément *Miracle* un événement dont on ne connoit pas la cauſe.

Miracle, ſe dit auſſi des mèrveilles, ou des chôſes extraordinaires & ſurprenantes que font les hommes; de ce qui eſt éxtrémement beau, & éſtimable. *Mirum, ſtupendum, mirandum.* Ce Prédicateur a bien prêché, il a fait des *miracles.* Il fit des *miracles* de ſa pèrſonne dans le combat.

> *Achille à qui le Ciel promet tant de* miracles. Rac.

Cette beauté eſt un *miracle* de la nature; une mèrveille. Cette machine eſt un chef-d'œuvre, un *miracle* de l'art. La conjuration de Portugal fut l'ouvrage & le *miracle* du ſecrèt. Bouh.

> *Ce n'étoit plus ce* miracle *d'amour,*
> *Qui devoit charmer tout le monde.* La Font.

Miracle, ſe dit auſſi par hypèrbole dans des chôſes moins râres. *Mirum, rarum.* C'eſt un *miracle* de vous voir, un *miracle* de vous trouver chez vous. C'eſt un *miracle* qu'il ne s'eſt pas rompu le cou; pour dire, peu s'en eſt fallu.

A **Miracle.** Sorte d'adv. Parfaitement bien. *Ad miraculum, optimè.* Cela eſt fait *à miracle.* Il s'eſt acquité *à miracle* de ſa commiſſion.

On dit provèrbialement & ironiquement, qu'un homme a fait *miracle*, quand, pour avoir été mal adroit, il a briſé, ou caſſé quelque chôſe. A Paris il y avoit un lieu où s'aſſembloient les gueûx après leurs quêtes de la journée pour faire bonne chère enſemble, & on nommoit ce lieu la cour des *miracles*, parce qu'après avoir contrefait les éſtropiez, les aveugles, les bleſſez, &c. ils quittoient leurs emplâtres, leurs croces, comme s'ils avoient été guéris. Au ballet de la nuit danſé par ſa Majeſté en 1653. la quatorziême entrée de la prémière partie, étoit la cour des *miracles*, où ſe rendent le ſoir toute ſorte de gueux & éſtropiez, qui en ſortent ſains & gaillards.

MIRACULEUX, euse. adj. Qui appartient au miracle. *Miraculi plenus.* On ne peut attribuer une telle guériſon qu'à un éffèt *miraculeux.* Un ſecours *miraculeux* de la part de Dieu ſuppôſe de la foibleſſe, & de l'impuiſſance dans le Héros. Le P. le B. Si Dieu agiſſoit toûjours d'une manière *miraculeuſe*, on ſeroit comme forcé à le reconnoître, & alors il n'y auroit plus de foi. Nic.

Miraculeux, ſignifie auſſi, Mèrveilleux, admirable. *Mirandus, mirabilis.* Voilà du vin *miraculeux*, qui eſt éxcellent. Virgile a fait un Poëme *miraculeux.*

MIRACULEUSEMENT. adv. D'une manière miraculeûſe. *Divinitùs, præter naturæ vim.* Saint Pièrre fut délivré de ſes liens *miraculeûſement* par un Ange. Il s'eſt ſauvé *miraculeûſement* de cette bataille, par un éffort de bravoure éxtraordinaire.

MIRACOR-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un grand Officiér de la Cour de Pèrſe, c'eſt le Grand Écuyér.

MIRAILLÉ. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des marques ou taches que les paons ont ſur leurs queuës, ou les papillons ſur leurs ailes, quand ils ſont repréſentez ſur des Écus, parce qu'ils ont quelque reſſemblance aux miroirs. *Variatus, diſcolor, diverſicolor.* Il portoit d'argent au paon roüant d'azur, *miraillé* d'or.

MIRAMAR. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Catalogne. *Miramarum*, *Olcaſtrum*. Il eſt près de la côte, à cinq lieuës de Tarracone, du côté du couchant. Maty.

MIRAMOLIN. ſ. m. Ce mot ſignifie Chèf ou Prince fidéle. C'etoit chez les Maures un nom commun à tous leurs Princes. *Miramolinus*, *Miramomolinus*, *Miramomelinus*, *Miramummelinus*, *Almamunus*, *Amoramomeminus*, *Amorniominus*, *Hemirmomelinus*, *Mirmimmus*, *Amiral-mumaminus*.

MIRAMONTS. ſ. m. Nom propre de lieu, *Mirabilis mons*. Ce lieu eſt dans la haute Auvèrgne. C'eſt une petite ville, ou Château ancién, ſitué ſur une montagne Valois, *Not. Gall. p.* 3506.

MIRANDA, ou MIRANDE d'Éſpagne. Voyez eu, *T. II. p.* 1514.

Miranda de Ébro. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Caſtille vieille, en Éſpagne. *Miranda Iberica*. Elle eſt ſur l'Ébre, aux confins de la Biſcaye, & à douze lieuës de Burgos.

Miranda de Douro. Nom d'une ville de la Province de Tra-los-Montes, en Portugal. *Miranda Duriana*. Elle eſt ſur le Douro, aux confins du Royaume de Léon, à ſept lieuës de Bragance. *Miranda* eſt bien fortifiée, & a un Évêché ſuffragant de Braga. Maty.

MIRANDE. ſ. f. Nom d'un bourg de la Gaſcogne, en France. *Miranda*. Il eſt dans l'Eſterac ſur la Baiſe, entre Auch & Tarbe, à quatre lieuës de la prémière, & à ſix de la dèrnière. Maty.

Mirande, ou Mirandole. ſ. f. Nom propre de la ville capitale du Duché de la Mirandole. *Mirandula*. Elle eſt à dix lieuës au couchant de Fèrrare. Cette ville eſt forte, & défenduë par une bonne citadelle, réſidence ordinaire du Prince de la *Mirandole*. Ce nom ne ſe dit point ſans l'article. La *Mirandole*, de la *Mirandole*, &c. Jean Pić de la *Mirande*, ou de la *Mirandole*, quoique mort jeune, paſſa pour un prodige de ſcience vèrs la fin du XVe ſiécle, juſqu'à être ſoupçonné de Magie, & de commèrce avec le démon.

L'État ou la Principauté de la Mirandole. *Mirandulanus Ager*. C'eſt une Souveraineté de la Lombardie, en Italie. Elle eſt entre le Fèrrarois, le Modénois, & le Mantouan. Elle n'a pas au delà de dix-huit lieuës de circuit, mais le tèrroir eſt fort fèrtile.

MIRAVET. ſ. m. Nom propre d'un bourg autrefois fortifié, & défendu par un château. *Miravetum*. Il eſt dans la Catalogne, ſur l'Ébre, à quatre lieuës au deſſus de Tortôſe. Maty.

MIRAUMONT. ſ. m. Nom propre d'un lieu du Périgord. Il eſt ſur la Véſère. *Mirabilis mons*. Valois, *Not. Gall. p.* 351.

MIR-CHEKAR-BACHI. ſ. m. Nom d'un Grand Officiér de la Cour de Pèrſe, c'eſt le Grand Veneur. *Summus Regiorum in Perſide Venatorum Præfectus*.

MIRCOLION. ſ. m. Petit animal qui vit dans le ſâble, qui ne voit jamais la lumière, qui dort tout l'hivèr, qui eſt tacheté de blanc & de roux, qui a deux cornes, qui eſt gros comme une abeille, & qui vit de mouches, qui paſſent ſur le ſâble où il eſt caché.

MIRE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Médecin*, ou plutôt *Chirurgien*, qu'on a appellé long tems *Maitre*, *Mire*, ou *Miere*. *Medicus*, *Chirurgus*. Il eſt reſté encore en ce provèrbe de Chaſſeur: Après le cèrf la bière, après le ſangliér le *mière*; pour dire, que la bleſſure du cèrf eſt mortelle, & celle du ſangliér eſt curable.

Ménage dit que ce mot vient de l'Arabe *Emir*, qui ſignifie *Seigneur*, *Prêtre*. Borel le dérive du Grèc μύρον, qui ſignifie *onguent*; parce que les Apoticaires, les Chirurgiens, & les Médecins, étoient autrefois confondus, & s'appelloient tous μυρόποιοι, comme qui diroit, *faiſeur d'onguent*. On diſoit en provèrbe,

> *Qui veut la guériſon du* Mire,
> *Il lui convient tout ſon mal dire.*

Voyez Myre.

Mire, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie un ſangliér de cinq ans. *Aper quinquennis*.

MIRE. ſ. f. Point où on viſe pour tîrer une arme, & l'action de celui qui viſe. *Specularis pinnula*. La broche eſt le point de *mire* de ceux qui tîrent au blanc. Les Canoniérs ont des coins de *mire* pour hauſſer & baiſſer le canon vèrs le point où ils veulent tîrèr. Ils ont auſſi des fronteaux de *mire*, qui ſont des morceaux de bois de quatre poûces d'épaiſſeur, d'un piéd de haut, & de deux & demi de long, que l'on met ſur la piéce de canon pour la pointer juſte. Les Géométres & Arpenteurs ont des points de *mire*, où s'arrêtent les rayons viſuèls & les points à obſèrver, quand ils veulent lever un plan. *Puncta collineationis*.

MIREBELAIS. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée de France. *Mirabellenſis ager*. Le *Mirebelais* eſt une partie du Poitou, ſituée entre le Loudunois & le tèrritoire de Poitiérs. Il prend ſon nom de Mirebeau ſa capitale. Le *Mirebelais* eſt ſèrré de la rivière de Clain du côté de l'Orient; il a au ſeptentrion la Vèrde, qui travèrſe le païs, l'arrôſe de ſes eaux, & le rend fèrtile en toutes ſortes de grains & d'hèrbages.

Mirebelais, aise. ſ. m. & f. Qui eſt de Mirebeau, ou du Mirebelais. *Mirabellenſis*. Baudrand.

MIRECOURT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine. *Mirecurtium*. Elle eſt capitale du païs de Vaûge, & ſituée ſur la rivière de Maidon, à ſept ou huit lieuës de Nancy & de Toul, du côté du midi. Maty.

MIREMONT. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans le Périgord, près de la Vézère, environ à ſix lieuës au levant de Bèrgerac. *Miremontium*.

MIREPOIX. ſ. m. Nom propre d'une ville du haut Languedoc, ſituée ſur le Lèrs, à quatre lieuës de Foix, & de Pamiérs, vèrs le levant. *Caſtrum Mirapicis*, ou *de Mirapice*, *Mirapicum*, *Mirapicium*, *Mirapincum*, *Mirapiſca*. *Mirepoix* eſt un Évêché ſuffragant de Toulouſe. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 26.

MIRER. v. act. Viſer à un cèrtain point éloigné. *Collineare*, *collimare*. Ce Canoniér a *miré* à cette guéritte & l'a abattuë. Pour faire une carte topographique, on *mire* pluſieurs clochérs qu'on découvre ſous divèrs angles, dont on fait l'obſèrvation.

Ce mot vient de l'Éſpagnol *mirar*, qui ſignifie *regarder*; ou de *mirari*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Mirer, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se regarder dans un miroir. *In ſpeculo ſe intueri*, *conſpicere*, *inſpicere*. Les femmes ne ceſſent de ſe *mirer*, pour voir ſi elles ſont bien miſes.

> *Dans le criſtal des eaux ſouvent Philis ſe* mire,
> *Et là contre mon cœur elle apprête ſes traits.* Font.

On dit provèrbialement, qu'un paon ſe *mire* dans ſa queuë, ce qui ſe dit figurément d'un ſot glorieux, qui fait vanité de ſa bonne mine, ou des autres bonnes qualitez qu'il croit avoir. Il ſe *mire* dans ſon ouvrage. Main.

MIRIOFIDI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Romanie, ſitué ſur la mèr de Marmara, entre Gallipoli, & Rudiſto. *Mirioſidium*. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Myriophitos*, ville Épiſcopale de la Thrace. Maty.

MIRLICOTON, one. ſ. m. & f. C'eſt une ſorte de groſſe pêche jaûne, & de Pavie jaûne, qui meurit ſur la fin d'Automne; ce mot eſt un tèrme de Gaſcogne. La Quintin.

MIRLIROT. ſ. m. Sorte d'hèrbe champêtre qui fleurit jaûne, qui pouſſe une tige haute, & qui à une ôdeur aſſez forte. Le *mirlirot* vient dans les aveines & dans les tèrres fortes.

On dit provèrbialement j'en dis du *mirlirot*; c'eſt-à-dire, je ne m'en ſoucie point; je m'en mocque. *Flocci*, ou *nihili facio*, *non curo*. Mais cette ſorte de façon de parler n'eſt que du petit peuple de Paris. C'eſt pourquoi Bourſault dans ſon Éſope fait ainſi parler Pièrrot,

> *Mais tenez franchement, j'en dis du* mirlirot;
> *Teſtedié! je ſuis lâs d'être appellé Pièrrot.* Boursaut.

MIRMILLON. ſ. m. *Mirmillo*, & ſelon quelques-uns *Myrmillo*. Sorte de Gladiateur qui étoit armé d'un bouclièr & d'une faux, il y avoit une figure de poiſſon ſur ſon caſque. Voyez Juſte Lipſe, *Saturnal. Serm. L. II. C.* 10.

MIROCLET. Voyez MIROCLE.

MIROIR. ſ. m. Glace de vèrre fort unie & étamée par le dèrrière, qui repréſente les objèts qui lui ſont préſentez. *Speculum*. Il s'en fait auſſi d'aciér, & d'autres matières fort polies. *Miroir plat*, eſt celui dont toute la ſurface eſt parfaitement plane, ou de niveau, ce qui fait qu'il repréſente les objèts tèls qu'ils ſont. *Planum*. *Miroir convéxe*, celui qui les repréſente plus petits. *Convexum*. *Miroir concave*, qui les repréſente plus grôs, & qui fait auſſi ſortir l'image au dehors juſqu'à ſon foyer. *Concavum*. *Miroir ardent*, eſt une éſpéce de *miroir*, lequel étant expôſé au ſoleil en raſſemble tellement les rayons dans le centre, qu'il brûle prèſqu'en un moment ce qui lui eſt préſenté. *Speculum igniarium*, *cauſticum*. Il y a des *miroirs ardens* de vèrre; il y en a auſſi d'aciér, ou de métal. Les *miroirs ardens* de vèrre, ont les deux ſupèrficiés convéxes, les autres concaves, & brûlent par la réfléxion des rayons du ſoleil, laquelle les rend convèrgens. Les *miroirs* de vèrre brûlent parceque les deux ſupèrficies convéxes & polies qui le compôſent ramaſſent pluſieurs rayons de lumière en un, de ſorte que toute la preſſion diſpèrſée tendant ſur un même endroit, il s'y forme une grande agitation, qui donne moyen à la matière ſubtile de s'échapper copieûſement d'entre les globules: ainſi ſes forces devenant plus grandes, elle peut détacher les particules des corps ſolides qui ſe rencontrent dans ſon chemin. Un des plus grands *miroirs ardens* qui ayent été faits, eſt celui du Sieur Villette de Lyon, qui eſt à la Bibliothéque Royale. Il a 30 pouces de diamètre, le point brûlant eſt diſtant d'environ trois piéds, ſon foyer eſt large comme un demi louïs

louïs d'or. Il fait prendre feu au bois vèrd dans un inſtant. Il a p[illegible]é une piéce de quinze ſous en 24 ſecondes, & un morceau de fèr blanc en ſix ſecondes; un reſſort d'aciér d'horloge en neuf ſecondes; un carreau de chambre s'eſt vitrifié & mis en bouteilles en 45 ſecondes. Depuis le même Villette en a fait un de 43 pouces de diamétre. Sa concavité eſt de trois pouces. Son foyer eſt éloigné de la glace de 3 pieds 7 pouces, & il renvoye les éſpéces & les images à plus de 15 piéds de diſtance; & à la lumière d'un flambeau, il fait lire de 500 pas. Il y en a encore un qui le ſurpaſſe en grandeur; c'eſt celui du Sieur de la Garouſte, Gentilhomme de Quèrcy. Il a 5 piéds un pouce de diamétre. M. Tſchirnhaüs de l'Académie Royale des Siences en a conſtruit un plus grand que tous ceux-là. Il eſt de cuivre. Il brûle avec tant de violence que les Chymiſtes qui ſçavent bien ménager toute la force du feu, n'en connoiſſent point d'effet ſi rapide, & ſi violent. En plaçant du plomb, ou de l'étain dans le foyer, il tombe en gouttes par tèrre, & eſt liquéfié en un moment, il convèrtit auſſi en un inſtant les tuiles en vèrre. On le garde dans le cabinet de M. l'Électeur de Saxe. Le même M. Tſchirnhaüs en a fabriqué un autre de vèrre, lequel brûle par réfraction, comme le prémiér par réfléxion. M. le Duc d'Orléans en a un de la façon du même Tſchirnhaüs, lequel a des effèts mèrveilleux & ſurprenans. L'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences ne manquera pas d'en parler fort au long. Le 15e de Novembre 1702, M. Hombèrg fit un diſcours dans lequel il rapporta quelques éxpériences fort ſingulières, qui font voir que l'or & l'argent ſont volatiles au feu du ſoleil comme les autres métaux le ſont au feu des fourneaux. Ce grand *miroir* ardent ou vèrre brulant que M. le Duc d'Orléans garde au Palais Royal, eſt une lentille de trois piéds de diamétre, dont le foyér eſt à douze piéds, mais raproché à neuf par une autre lentille d'un piéd de diamétre diſtante de huit piéds de la grande. Ces deux lentilles ſe répondent éxactement, & ſont montées ſur deux mêmes bras de leviér, qui ſe meuvent ſur des roües, & qu'on peut hauſſer & baiſſer ſelon la hauteur du ſoleil. C'eſt en 1702 que M. le Duc d'Orléans fit venir ce *miroir* d'Allemagne. Voyez les Mémoires de Trévoux du mois de Janvier 1703. Il a 22 pouces de diamétre. Un *miroir cylindrique*, un *miroir conique*, ſont des *miroirs* en forme de cylindres, ou de cônes, qui défigurent éxtrémement les objèts, & qui ſèrvent à faire des pèrſpectives ſurprenantes, en rétabliſſant leurs parties défigurées dans leur juſte ſituation.

Les Dames ont auſſi des *miroirs* de poche, des *miroirs* de toilette. Son *miroir* lui diſoit, prenez vîte un mari. La Font. L'eau tranquille eſt un *miroir* naturel où ſe mira Narciſſe.

Son eau ſemble un miroir *flottant,*
Qui nous repréſente à l'inſtant,
Encore d'autres cieux ſous l'onde. S. Amand.

On dit des meûbles, des planchérs bien frottez, bien luiſans; qu'ils ſont clairs comme un *miroir*. La Catoptrique eſt la ſcience des *miroirs*, ou de la viſion réfléchie; elle a été connuë des Anciens, & on en a deux livres d'Euclide. Vitellion prouve qu'il ne ſe peut faire que ſept éſpéces de *miroirs* pour faire une réfléxion régulière, car il n'y a que ſept ſupèrficies régulières en Optique.

Miroir, en tèrmes de Marine, eſt un cadre ou cartouche de menuiſerie placé à l'arrière du vaiſſeau, chargé des Armes du Prince à qui il appartient, ou de l'Image de celui qui donne le nom au vaiſſeau. *Imago toreumatica*. On l'appelle auſſi la *tutelle*, le *Dieu conduit*, le *fronton*.

Miroir, en tèrme d'Architecture, c'eſt dans le parement d'une pièrre, une cavité cauſée par un grôs éclat quand on la taille. *Miroir* eſt auſſi un ornement en ovale qui ſe taille dans moulures creûſes, & ſont quelquefois remplis de fleurons.

Miroir, en tèrmes d'Eaux & Forêts, ſe dit des places entaillées, & marquées avec le marteau ſur les arbres piéds-corniérs, tournées en ſorte qu'on puiſſe mirer en droite ligne d'un piéd-cornier à l'autre, & le côté où ſe fait cette marque eſt appellé *face*. Ces *miroirs* ſont auſſi appellez *plaques*.

Miroir, ſe dit figurément en Morale, de ce qui nous repréſente quelque chôſe, ou qui la met comme devant nos yeux. *Exemplar, ſpeculum*. C'eſt un *miroir* de vèrtu, un *miroir* de patience; c'eſt-à-dire, un modéle d'une parfaite vèrtu, ou d'une patience à toute épreuve. Il faut faire voir aux hommes dans l'hiſtoire, comme dans un *miroir*, les images de leurs fautes. S. Réal. Je me ſuis vû en autrui, comme on ſe voit dans un *miroir*, & beaucoup mieux que je ne me voyois en moi-même. M. Scud. Les peintures ridicules qu'on éxpôſe ſur le théâtre, doivent être regardées ſans chagrin de tout le monde; ce ſont des *miroirs* publics où il ne faut jamais témoigner qu'on ſe voye. Mol.

Lucile le prémiér,
Aux vices des Romains préſenta le miroir. Boil.

Un diſcours trop ſincère aiſément nous outrage,
Chacun dans ce miroir *penſe voir ſon viſage*. Id.

Il eſt parlé de cèrtains *miroirs d'airain* au ch. 38 de l'Éxode v. 8. où il eſt dit que Moïſe *fit un baſſin d'airain des miroirs des femmes qui ſe tenoient aſſiduement à la porte du tabèrnacle*. Il eſt vrai que quelques Commentateurs modèrnes prétendent que ces *miroirs* n'étoient point d'airain, mais qu'ils étoient de vèrre, & enchâſſez ſeulement dans de l'airain. Mais il eſt cèrtain qu'on a fait autrefois des *miroirs* d'airain, & les plus ſçavans Rabbins même conviennent que dans ces tems-là chez les Hébreux les femmes ſe ſèrvoient de *miroir d'airain* pour ſe coëffer, & que les dévotes dont il eſt parlé en cet endroit de l'Éxode donnèrent à Moïſe leurs *miroirs* pour en faire le baſſin d'airain. Voyez ſur ce paſſage le Commentaire de Bonfrerius Jéſ. Les Grècs ont eû auſſi autrefois des *miroirs* d'airain, comme il ſeroit aiſé de le prouver par beaucoup de paſſages d'anciens Poëtes. On voit même dans Ariſtophane qu'ils avoient des *miroirs* ardens de vèrre. Les Chinois & autres peuples ſe ſèrvent encore de *miroirs* d'airain, ou de métal.

En tèrmes de Manége, on appelle des chevaux bais à *miroir*, quand ils ont des taches d'un bai plus obſcur; & cheval *miroüetté*, ou à *miroir*, un noir pommelé qui a des taches plus noires & plus luiſantes, que le reſte de ſon poil.

Les Cuiſiniérs appellent des œufs au *miroir*, des œufs cuits ſur le plat ſans être brouillez.

Miroir, eſt auſſi un petit inſtrument garni de *miroirs*, qui ſèrt aux Oiſeliérs pour attraper des alloüettes, & autre menu gibiér qui ſe prend au *miroir*. Quelques Hiſtoriens de la ville de Lyon ont écrit qu'il y avoit en cette ville au deſſus de la montagne de Fourvière un grand *miroir* dans lequel on voyoit ce qui ſe faiſoit dans les plaines de Dauphiné, & juſqu'aux montagnes de Savoye; Le P. Ménétrier en ſon hiſtoire de Lyon a fait voir que c'étoit une ignorance groſſière de ceux qui ayant lû qu'il y avoit là une tour de guèt pour voir ce qui ſe paſſoit au delà du Rhône, & ayant trouvé que cette tour étoit nommée en Latin *ſpecula*, l'avoient priſe pour un *miroir*, qui ſe dit en Latin *ſpeculum*.

Il y a des *miroirs* Magiques, où l'on fait voir divèrſes figures.

Un *miroir*, qui réfléchit de tous côtez les rayons qu'il reçoit du ſoleil, *accepta remittit*, eſt la déviſe d'un Prélat qui répand ſur ſon peuple les lumières qu'il a reçûës du Ciel.

MIROITERIE. ſ. f. Commèrce de miroirs. *Speculorum commercium*. Les femmes font bien valôir la *miroiterie*.

MIROITIÉR. ſ. m. Artiſan & Marchand qui fait & vend des miroirs & des lunettes. *Qui ſpecula aut vendit, aut elaborat*.

MIROM. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Miromus*. Elle coule ſur les confins des Provinces de Gazaïra, & de Tenez, & ſe décharge dans la Mèr Méditèrranée, au bourg de *Mirom*. Maty.

MIROUER. ſ. m. Vieux mot, qu'on écrivoit ainſi au lieu de miroir qui s'écrit aujourd'hui. Dans les Coutumes *mirouer* de fièf ſignifie la branche aînée d'une famille qui faiſoit foi pour les aûtres branches, pour un fièf tenu en parage.

MIROUETTÉ, ÉE. adj. Voyez au mot *miroir* en tèrmes de Manége, *variegatus*.

MIRRE. Voyez Myrrhé.

MIRTE. Voyez Myrte.

MIRZA. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom qu'on donne dans le Mogol aux Princes du ſang Royal.

MIS.

MIS. ſ. m. Tèrme de Palais. C'eſt la datte du jour qu'on a mis un procès au Gréffe; ce qu'on marque auſſi ſur l'étiquette du prémiér ſac. *Diei indicatio, notatio*. Pour trouver un procès au Gréffe, il faut ſçavoir le jour du *mis*.

MIS, Mise. adj. Pôſé, placé. *Mis* au rang. *Poſitus, ſtatutus, conſtitutus*. *Mis* ſur un buffèt. *Mis* de long, de travèrs. Il a les autres ſignifications du vèrbe *mêttre*. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien *mis*, ou mal *mis*; pour dire, qu'il eſt bien vêtu, mal vêtu. On dit auſſi, Uſer de main *miſe*; pour dire, Frapper. On le dit auſſi d'une ſaiſie réelle.

MISAINE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt le ſecond mât d'un vaiſſeau, qui eſt vèrs la prouë du naviſe, entre le beaupré & le grand mât, qu'on nomme auſſi le *mât d'avant*, *de bourcet*, ou *de trinquet*, *materel*, & *mâtereau*. *Medianus malus*.

MISANTHROPE. ſ. m. Ce mot vient du Grèc, & ſignifie, Qui hait les hommes, & tout le genre humain. *Miſanthropos*, *hominum oſor*, Μῖσος, *odium*, *haine*; & ἄνθρωπος, *homo*, homme.

ces amitiez ſi violentes qu'on vante ſi fort, ſont formées par une mélancholie noire qui fait les *miſanthropes*. S. Évr. C'eſt une *miſanthrope* qui n'a jamais rien approuvé. G. G. Lucien a écrit un Dialogue de Timon le *Miſanthrope*. Le *Miſanthrope* de Molière.

Misanthrope, ſignifie quelquefois ſimplement, Bourru; avâre; qui ne veut voir pèrſonne. *Durus, agreſtis, illiberalis*. C'eſt un *miſanthrope* qui ne reçoit pas compagnie, qui ne donne à manger à pèrſonne.

Misanthrope, eſt auſſi un nom que quelques-uns ont donné à ces petites chaiſes roulantes qui ſont ſi étroites; qu'il n'y ſçauroit tenir qu'une pèrſonne; pour dire, que le maître eſt un bourru; qui ne veut mener pèrſonne avec lui. *Ciſium arctius*.

On a donné auſſi ce nom à une éſpéce de jeu, dans laquelle un homme peut jouer ſeul. On l'appelle auſſi le ſolitaire, *Solitarii ludus*.

MISANTHROPIE. ſ. f. Eſt une haine générale qu'on a pour les hommes. *Diritas, ruſticitas*. La *miſanthropie* eſt l'action du Miſanthrope. La *Miſanthrophie* de cet éſprit chagrin, trouve toûjours quelque chôſe à réformer à la conduite publique, & ſa mauvaiſe humeur ne peut rien approuver. Bell. Il triompha de l'inſenſibilité; & de la *miſanthropie* de ſa rancune. Scar.

MISCHNE, ou MISNE, ou MISNA. ſ. f. *Miſna, Miſchna*. Depuis quelque tems on ſe ſert du mot de *Miſchne*; les ouvrages où l'on a parlé de cette matière ont établi ce mot, qui eſt plus François. Quelques-uns diſent *Miſna*, comme on avoit fait dans la prémière édition de ce Livre. La *Miſna* èſt une partie du Talmud des Juifs. Elle contient le Texte; & la Gémare, qui eſt la ſéconde partie du Talmud, contient les commentaires: enſorte que la Gémare eſt comme la glôſe, & le commentaire de la *Miſna*. La *Miſna* renfèrme divèrſes traditions des Juifs, & l'éxplication de divèrs paſſages de l'Écriture. Les Juifs prétendent qu'elle fut compilée, & rédigée en un corps par le Rabin Juda dans le deuxiéme ſiécle, pour ne point laiſſer périr la mémoire de leurs traditions. Beaucoup de Sçavans ne conviennent pas de cette antiquité de la *Miſna*, & la reculent de pluſieurs ſiécles; elle eſt écrite d'un ſtile beaucoup plus pur, & n'eſt pas remplie de tant de viſions que la Gémare.

MISCIAGNA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Miſciagna*. Il eſt dans la tèrre d'Otrante, entre Brinde & Oria. Quelques Géographes le prénnent pour *Rudiæ Rodæi* ou *Rodæ*, ancienne ville des Salentins, & patrie du poëte Ennius, que d'autres croyent être entièrement ruinée. Maty.

MISCOU. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la nouvelle France. *Miſcovia*. Elle eſt dans le golfe de S. Laurent, entre l'iſle de S. Jean, & le Canada propre. *Miſcou* eſt petite, mais extrémement fèrtile Maty.

MISE. ſ. f. Dépenſe d'un compte. Les deux parties d'un compte, ſont la *miſe* & la récepte. *Sumptus, expenſum*. Quand la récepte éxcéde la *miſe*, le comptable eſt redevable. On dit des articles légèrs, qu'on n'en fait récepte ni *miſe*: ce qui ſe dit auſſi au figuré de toutes les chôſes qu'on veut mépriſer.

Mise, ſignifie encore, Action par laquelle on met en uſage, & l'on fait paſſer quelque chôſe. *Uſu*. Les monnoyes décriées, ne ſont plus de *miſe*. On dit au figuré, qu'un homme eſt de *miſe*; pour dire, qu'il a de la mine, de la capacité; qu'il peut trouver aiſément de l'employ; qu'il peut rendre de bons ſèrvices; qu'il peut faire quelque figure dans le monde.

Aller en l'autre monde eſt très-grande ſotiſe:
Tant que dans celui-ci on peut être de miſe. Mol.

Mise, ſignifie auſſi, enchere. *Licitatio*. La dèrniére *miſe* ou enchère de cette tèrre eſt à tant. Il faut faire une nouvelle *miſe* pour l'emporter. On dit auſſi *miſe à prix*.

Mise. Dans les coutumes, ſignifie *arbitrage*. *Conciliatio per arbitros*. Soi mettre en *miſe*. Beaum.

MISÉNO. ſ. m. Nom d'un Cap du Royaume de Naples. *Miſenum promontorium*. Il eſt dans la tèrre de Labour, entre Phazzo & Cume. On y voit les ruines de l'ancienne *Miſenum*, qui étoit une ville Épiſcopale. Maty.

MISÉRABLE. adj. m. & f. & ſ. f. Malheureux, qui eſt dans la douleur, dans la pauvreté, dans l'affliction ou l'oppreſſion. *Miſer, calamitoſus, ærumnoſus, infelix*. Job ſe vit reduit à un état *miſérable*, déplorable. Un goutteux eſt *miſérable*. Cet homme eſt *miſérable*; il n'a pas de pain.

Un miſérable *Amant qui languit dans les fers*. S. Évr.

Jetter les yeux ſur un *miſérable* abandonné de tout ſecours divin, & humain. Les gens heureux fuyent les *miſérables*; ils craignent de le devenir par contagion. S. Év. La mort eſt le port & l'aſile des *miſérables*: elle fait ceſſer tous leurs maux. M. Esp. Garon, âme pleine de dépit, ſe jetta entre les bras de la mort pour finir une *miſérable* vie. Id. Auguſte haïſſoit ces âmes fiéres qui mettent la grandeur de leur pouvoir à faire, quand il leur plaît, des *miſérables*. S. Év. Ne vous rendez point l'appui des *miſérables*, de peur de périr avec eux. Breb.

Haï, craint, envié, ſouvent plus miſérable,
Que tous les malheureux que mon pouvoir accable. Rac.

Misérable, ſignifie auſſi, méchant, pécheur. *Nequam, perditus*. Il faut être bien *miſérable* pour aſſaſſiner ſon pére, ſon Prince. Un pécheur eſt bien *miſérable*, de s'attaquer à ſon Créateur. Seigneur, ayez pitié d'un *miſérable*, qui ſe repent de ſes fautes.

Misérable, ſe dit auſſi pour éxaggérer un mépris, & ſignifie, vil, *miſérable*. *Vilis, infimus, infimæ ſortis*. Un *miſérable* Auteur. Un *miſérable* Grammairien. Un *miſérable* faiſeur de vèrs. Pat. J'ai honte de me trouver en concurrence avec un *miſérable* Bourgeois. On dit, vous me traittez comme un *miſérable*; pour dire, vous n'avez nulle conſidération, nul égard pour moi. On dit encore, c'eſt un *miſérable*; en parlant d'un homme qui a l'âme bâſſe, & qui n'a aucun mérite. Bouh.

Misérable, ſe dit auſſi des bêtes, & des chôſes qui n'ont point de ſentiment. *Miſer, nullius pretii, vilis momenti*. Il n'a que deux *miſérables* chevaux. Voilà un *miſérable* tems pour s'aller promener, pour les biens de la tèrre. Le tems eſt bien *miſérable*, ou les tems ſont bien *miſérables*, pour dire bien mauvais, pleins de miſéres, de diſettes, de malheurs. Il ne me faloit qu'un *miſérable* point pour gagner. Quoi, s'égorger pour un *miſérable* point d'honneur? S. Évr. Il n'y a point de plus *miſérables* vèrs que ceux de cet Auteur. Il donne de fades, de *miſérables* éloges. Ne m'enviez point les *miſérables* reſtes de ma fortune. S. Évr. Ariſtote dit que le vrai ſujèt de la Tragédie, c'eſt l'horrible, & le *miſérable*; ἐλεος καὶ φόβος, c'eſt à-dire, ce qui donne de l'horreur, ou qui attire de la compaſſion. C'eſt tout ce qu'on peut faire de ſouffrir le tèrme de *miſérable* en cette phrâſe, où il eſt comme conſacré. Hors de là *miſérable* ne doit pas ſe prendre indifféremment pour le *miſerabilis* des Latins. *Miſérable* en François marque plûtôt ce qui eſt digne de mépris, que ce qui attire la compaſſion.

MISÉRABLÉMENT. adv. Triſtement; malheureuſement; d'une manière pauvre, & miſérable. *Miſerè, calamitoſè, ærumnoſè*. Le Fils de Dieu a voulu naître *miſérablement* dans une étable, pour nous apprendre l'humilité. Ce pauvre Auteur paſſe *miſérablement* ſes jours dans le travail, & dans la diſette. Cet Impie a la mine de finir *miſérablement*. Ce brâve a été aſſaſſiné *miſérablement* par des païſans.

Misérablement, ſe dit auſſi en parlant des mauvaiſes chôſes. *Infeliciter, peſſimè, miſerum in modum*. Ce Poëte, ce Muſicien écrivent, compôſent *miſérablement*. Il a été *miſérablement* découvrir ſon ſecrèt, & il a été fruſtré de ſa récompenſe, c'eſt-à-dire imprudemment.

MISÈRE. ſ. f. État miſérable, diſgrâce, infortune; douleur; diſette; paûvreté. *Miſeria, calamitas, mœror*. C'eſt un artifice pour conſoler un affligé, que de comparer ſa *miſère* à une plus grande. L. d'Éloïse à Ab. *Neque ſe majori pauperiorum turba comparet*. Horat. La *miſère* étouffe l'éſprit. S. Évr. Celui qui tombe dans la *miſère* par une vaine diſſipation, s'attire plus de mépris que de pitié: c'eſt une ſotiſe. S. Évr. A la Cour on eſt moins ſenſible aux *miſéres* d'autrui, parcequ'on n'en reſſent aucune. Fl. La *miſère* de cet homme de bien eſt une honnête *miſère*. Mol. Les douleurs & la *miſère* ſuivent ordinairement le luxe, & la débauche. S. Évr. La vie de l'homme n'eſt qu'une ſuite de *miſères*. La mort met fin à toutes nos *miſères*. Il faut ſoulager la *miſère* d'autrui. Cette ſucceſſion l'a tiré de *miſère*. Ceux qui ſont à couvèrt des *miſéres* humaines, ont moins de pitié de ceux qui les ſouffrent. Fl. Le plus malheureux préfére encore ſa *miſère* à la mort. M. Esp. Il vint à la Cour chargé de ſa ſeule *miſère*. Boil. La *miſère* ne donne jamais que de mauvais conſeils. S. Évr. La *miſère* s'exprime ſans affectation, & ſans étude: les grands mots ne partent point d'un cœur que la *miſère* touche. Boil.

Misère, ſe dit dans le ſtile familiér en parlant des chôſes qu'on a quelque peine à obtenir. *Difficultas*, & les Latins ont dit *miſeria eſt* dans le même ſens. C'eſt une *miſere* d'avoir affaire à cet Avocat, il eſt ſi employé qu'on n'en peut tirer d'éxpédition. C'eſt une *miſère* de ſolliciter une audience, un procès. C'eſt une *miſère* d'aller chèrcher une Meſſe, lorſqu'on eſt ſi loin de l'Égliſe. L'Abbé Régniér des Marais a dit des Grands.

Au dehors ils ſemblent heureux;
Tout paroît être fait pour eux:
Au dedans ce n'eſt que miſère
[illegible]

On appelle provèrbialement, colliér de *miſère*, le travail journaliér.

liér. Les Marchands après s'être bien divèrtis le Dimanche, diſent le Lundi, qu'ils vont réprendre le colliér de *miſère*. On appelle le monde une vallée de *miſeres*. C'eſt ainſi que l'Égliſe parle dans ſes prières, *in hac miſeriarum valle*. On appelle à Paris la vallée de *miſere*, l'endroit où l'on vend la volaille, &c.

MISERÉRÉ. Tèrme de Médecine. C'eſt une maladie des inteſtins dans laquelle les éxcrémens, au lieu de paſſer par les voyes ordinaires, ſont rendus par la bouche. *Ileus, cruciatus implexi ilei.* On lui a donné le nom de *miſeréré*, parceque ceux qui en ſont attaquez ſouffrent beaucoup, & qu'ils ſont dignes de pitié. Mourir d'un *miſeréré*. Il y en a qui en ont été guéris en avallant une bâlle de mouſquèt, qui par ſon poids remet le boyau en état. On appelle autrement *paſſion iliaque*, ou *volvulus*. Voyez ILIAQUE.

MISERÉRÉ, ſe dit auſſi pour une courte meſure de tems. L'éſpace des tems qu'il faut pour réciter le Pſeaume *Miſerere*. Dans un *miſeréré*, dans deux *miſeréré* au plus je ſuis à vous.

On dit provèrbialement d'un homme qui a été bien batu, qu'il en a eu depuis *Miſeréré* juſqu'a *Vitulos*, par alluſion à la coutume des Moines, qui diſent le *Miſeréré* tandis qu'ils ſe donnent la diſcipline. *Vitulos* eſt le dèrniér mot du Pſeaume, *miſerere mei Deus*.

MISÉRICORDE. ſ. f. Vèrtu, qualité qui porte à ſoulager les miſères d'autrui; pitié, compaſſion, bonté *Miſericordia, miſeratio, commiſeratio, clementia*. La *miſéricorde* de Dieu eſt infinie. Dans l'oppoſition que l'on ſuppôſe quelquefois entre les vèrtus de Dieu, il ſemble que la *miſéricorde* reproche à la juſtice ſa dureté, & que la juſtice reproche à la *miſéricorde* ſon indulgence. Le P. le B. C'eſt une des *miſéricordes* de Dieu de ſémer des amèrtumes, & des dégoûts parmi les douceurs trompeûſes du monde. Nic. Les dévots préſomptueux s'établiſſent dans une fauſſe paix, & ſe répaiſſent des idées d'une *miſéricorde* imaginaire. Fl. L'opinion trop étenduë de la *miſéricorde* de Dieu encourage le pécheur, en lui faiſant éſpérer l'impunité. Le P. le B. Un Juge doit être ſans *miſéricorde* pour punir les ſcélérats. Quelques Prélat diſent dans leurs qualitez, Évêque par la *miſéricorde* de Dieu, *miſeratione divina*; pour dire, par ſa bonté.

MISÉRICORDE, ſignifie auſſi, Grâce, pardon. *Venia*. Dieu fait *miſéricorde* au pécheur repentant. Boss. Préférant *miſericorde* à juſtice, c'eſt un formule dont on ſe ſert dans les lèttres de rémiſſion, ou d'abolition.

MISÉRICORDE, ſignifie auſſi, compaſſion, charité qu'on a envèrs le prochain pour ſoulager les miſeres. *Miſericordia, charitas*. La *miſéricorde* eſt un attendriſſement de l'âme ſur les miſères d'autrui, & un déſir d'y rémédier. Fl. L'Égliſe diviſe les œuvres de *miſéricorde* en ſept ſpirituelles, & ſept corporelles; donner à manger à ceux qui ont faim, &c. enſeigner les ignorans, &c. Il y a pluſieurs Hôpitaux bâtis ſous le titre de la *Miſéricorde*. On l'a miſe à la *Miſéricorde*.

On dit, être à la *miſéricorde* d'autrui; ſe remettre, s'abandonner à la *miſéricorde* d'autrui; pour dire, être, ſe remettre, s'abandonner à la mèrci, à la diſcrétion d'autrui.

MISÉRICORDE, ſignifie auſſi, ſecours & vengeance que demande le foible opprimé par un plus fort. *Auxilium, ſubſidium, vindicia*. Un crime énorme crie *miſéricorde*, demande vengeance à Dieu. Ce pauvre homme crioit à l'aide, *miſéricorde*, imploroit du ſecours.

MISÉRICORDE, eſt quelquefois une ſorte d'intèrjection, ou d'éxclamation, qui ſert à marquer quelque malheur, ou quelque ſurpriſe. *Heu, ehem.* Ha! mon Dieu, *miſéricorde* qu'eſt-donc que cela? Mol. *Miſéricorde*! où ſuis-je, & qu'eſt-ce que je voi?

MISÉRICORDE, eſt auſſi un tèrme de Chartreux, qui ſignifie le lieu où l'on met les habits *Veſtiarium*; il ſignifie auſſi le répas que le Chartreux fait une fois la ſemaine, au pain & à l'huile. On dit auſſi parmi les Chartreux qu'un Prieur demande *miſéricorde*, lorſqu'il demande à être déchargé de ſa ſupériorité. Tous les Prieurs de l'ordre ſont obligez de demander *miſéricorde* tous les ans, & on dit qu'on a fait *miſéricorde* à ceux qu'on ne continuë pas dans leurs charges, & qu'on n'a pas fait *miſéricorde* à ceux qu'on continuë.

On dit provèrbialement, à tout péché *miſéricorde*; pour dire, qu'il faut pardonner ſes ennemis, quelque offenſe qu'ils ayent pû faire.

Dans quelques conſtitutions monaſtiques on appelle *miſéricorde* quelque récréation, quelque relâche qu'on accorde en cèrtains tems, & à cèrtains jours aux Moines. Ce mot en ce ſens veut dire indulgence. *Miſéricorde* ſignifie auſſi quelquefois meſure de vin plus grande que la meſure ordinaire, qui s'appelloit *juſte*, ou *juſtice*. On donnoit la *miſéricorde* aux Moines les jours de récréation, ou de *miſéricorde*.

MISÉRICORDE. Nom d'une éſpèce de poignard qu'on portoit autrefois à la ceinture du côté droit. *Miſericordia, pugio*. Fauchet fait mention de petits poignards que portoient les Chevaliérs, qu'ils appelloient *miſéricorde*, parcequ'ils en tuoient ceux qui ne vouloient pas criér *miſéricorde*. Dans un inventaire des armes du Roi de l'an 1316. qui eſt à la Chambre des Comptes, il eſt fait mention de huit épées de Toulouſe, & de deux *miſéricordes*.

Nôtre-Dame de MISERICORDE. Voyez NÔTRE-DAME de *Miſéricorde*, Ordre de filles.

MISÉRICORDIEUX, EUSE, adj. Qui uſe de grâce & de miſéricorde. *Miſericors, miſerator, clemens*. Dieu eſt clément & *miſéricordieux*: c'eſt le commencement de tous les chapitres de l'Alcoran. JÉSUS-CHRIST recommande à ſes Diſciples d'être *miſéricordieux*, comme l'eſt le Père cèleſte, en S. Luc. 6. v. 36. Soyez *miſéricordieux* & charitable autant que vous le pouvez être. Port-R.

MISÉRICORDIEUSEMENT. adv. D'une manière miſéricordieuſe. *Miſericorditer, commiſerantis animo*. Dieu traitte les pécheurs fort *miſéricordieuſement* en leur pardonnant tant de fois.

MISEUR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *arbitre*. On le trouve dans les coutumes.

MISINI. ſ. m. Nom d'un petit lieu de la Romanie, ſitué entre Bèrgas & Périntho. *Miſſina*. On le prend pour l'ancienne *Druſipara* *Driſſipara*, ville Épiſcopale ſuffragante d'Andrinopole. MATY.

MISISTRA, & MISITHRA. Voyez LACÉDÉMONE.

MISNE, ou MISCHNE. ſ. f. Nom d'un ouvrage hébreu, célèbre parmi les ſçavans. Prémière partie du Thalmud des Juifs. *Miſchna*. Voyez MISCHNE.

MISNE. Voyez MEISSEN.

MISNIE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Haute Saxe. *Miſnia*. Sa figure approche d'un triangle, qui peut avoir trente-huit lieuës du couchant au levant, & trente-deux du nord au ſud. Elle eſt bornée au nord par le Duché de Saxe, & par la Luſace, au midi par la Bohême, & au couchant par la Franconie, & par la Thuringe.

MISSEL. ſ. m. Le livre qui ſert à dire la Meſſe, qui contient les Meſſes differentes ſelon les jours & les Fêtes. *Miſſale*. Le *Miſſel* Romain. Châque Diocêſe, châque Ordre de Religieux a un *Miſſel* particuliér pour les Fêtes de la Province, ou de l'Ordre. Le *Miſſel* a été prémièrement fait par le Pape Zacharie, & enſuite réduit en un meilleur ordre par le Pape Grégoire le Grand, qui l'appella le *Livre des Sacremens*. Il y en a qui écrivent & prononcent *meſſel*, & *meſſel* paroît plus François que *miſſel*; cependant l'uſage le plus ordinaire eſt encore pour *miſſel*.

MISSION. ſ. f. Ordre, pouvoir; commiſſion; envoy pour prêcher l'Évangile. *Miſſio, prædicandi verbi Dei authoritas, poteſtas, facultas*. J. C. a donné la *miſſion* à ſes Apôtres en ces tèrmes, allez, & prêchez l'Évangile à tout l'Univèrs. Il leur dit comme mon père m'a envoyé, m'a donné *miſſion*, je vous la donne auſſi, *ſicut miſit me Pater, & ego mitto vos*. Joan. 20. Après la mort de Jacob, le peuple de Dieu demeura en Égypte juſques au tems de la *miſſion* de Moïſe, c'eſt à dire, environ 200. ans. BOSSUET. Il faut avoir une *miſſion* légitime pour prêcher la parole de Dieu, & adminiſtrer les Sacremens. Comment prêcheront-ils, s'ils ne ſont envoyez? Rom. 10. 15. Dieu déſaprouve, blâme & rejette les Prophètes qui non point de *miſſion* légitime, je n'envoyois pas des Prophètes & ils couroient. Jer. 23. v. 21. C'eſt une des marques que l'Évangile nous donne pour connoître les faux Docteurs, les Auteurs & fauteurs des héréſies, que le défaut de *miſſion* légitime. Ils viennent à vous, dit J. C. couvèrts de peaux de brebis & ils ſont au dedans des loups raviſſans. Matth. 7. v. 15. Ils viennent, c'eſt de leur chéf ſans autorité, la *miſſion* leur manque, ils viennent, ils ne ſont point envoyez ni de la part de Dieu immédiatement, ni de la part de ſon Égliſe, ce ſont des loups raviſſans. On reproche aux Proteſtans que leurs Miniſtres n'ont point de *miſſion*, n'étant autoriſez dans l'éxèrcice de leurs miniſtère, ni par une ſucceſſion non intèrrompuë, & inconteſtable, ni par des miracles, ou autres preuves ſenſibles d'une vocation éxtraordinaire. Les Proteſtans ont voulu répondre à ce reproche, mais tout ce qu'ils diſent ne ſert qu'à faire ſentir d'avantage la foibleſſe de leur cauſe, & l'uſurpation profane qu'ils ont voulu faire du S. miniſtère. Selon les Anabaptiſtes il ne faut d'autre *miſſion* pour le Miniſtère Évangelique que d'avoir les talens pour s'en bien aquitter. Nic. Il lui demande ſa *miſſion* Apoſtolique pour travailler à l'héritage de J. C. Pat. Nul ne peut prendre la qualité, ni faire les fonctions de Paſteur ſans une *miſſion* émanée de Dieu. Fén. La *miſſion* divine eſt attachée à l'Impoſition des mains, & à l'ordination des Paſteurs qui l'ont reçuë eux-meme de J. C. par une ordination ſucceſſive. Id. La *miſſion* donnée par J. C. à ſes Apôtres, a paſſé aux Évêques qui ſont leurs ſucceſſeurs, & le droit de la conférer réſide uniquement en leur pèrſonne. Id. On dit auſſi qu'un Envoyé, un Agent, un Ambaſſadeur, doivent faire voir leur *miſſion*, c'eſt à dire leur pouvoir.

Ce mot de *miſſion*, vient du Latin *Miſſio*, *miſſion*, envoi, députation.

MISSION, dans la Théologie, ſe dit d'une perſonne de la ſainte Trinité à l'égard d'une autre. La *miſſion* eſt une preuve de la proceſſion. Le Père envoye le Fils, & le Père & le Fils envoyent le ſaint Eſprit.

MISSION. Ce mot a encore des ſignifications différentes ſuivant les diverſes applications qu'on en fait, dont nous allons rapporter les principales.

MISSION, eſt auſſi *une ſuite de prédications*, Catéchiſmes & conferences extraordinaires que font pluſieurs Prêtres ou Religieux dans les villes & villages pour inſtruire les peuples, les exciter à la pénitence, inſtruire la jeuneſſe, accommoder les differens, établir des confrairies de Dames charitables pour aſſiſter les paûvres malades & honteux, & faire tous les biens poſſibles pour établir & maintenir le bon ordre & la piété, le tout par l'ordre de Noſſeigneurs les Évêques & avec l'aide & agrément de Mrs. les Curez des lieux. *Miſſio, excurſio Evangelica prædicandi Evangelii cauſâ*. On a envoye une *miſſion* à un tel village. La *miſſion* eſt en un tel quartiér de la ville, c'eſt-à-dire, que les éxercices de la *miſſion* s'y font. La *miſſion* a duré ſix ſemaines.

MISSION, ſe dit auſſi des établiſſemens, ou des éxercices de ces gens zélez pour la gloire de Dieu, & le ſalut des âmes qui vont prêcher l'Évangile chez les infidelles, & chez des peuples fort éloignez. *Miſſio*. Les ordres religieux de S. Dominique, de S. François, de S. Auguſtin, & les Jéſuites ont des *miſſions* dans le Levant, dans l'Orient, & dans l'Amérique. Les Jéſuites ont des *miſſions* à la Chine & en tout l'Orient, & même dans toutes les parties du monde où on a pu pénétrer, les autres Religieux & Congrégations en ont auſſi, ſurtout les Mendians, & Mrs. des *miſſions* étrangères.

MISSION, eſt une Congrégation de pluſieurs Prêtres, & laïques, inſtituée par le vénérable ſerviteur de Dieu Vincent de Paul, approuvée & confirmée par N. S. le Pape Urbain VIIIe. qui érigea cet inſtitut en congrégation l'an 1626. ſous le titre de Prêtres de la Congrégation de la *miſſion*. Par la bulle de l'éréction. Ce nom eſt tellement attribué à ceux qui ſont de cette Congrégation, que c'eſt par là qu'ils ſont diſtinguez des autres communautez Écléſiaſtiques particulières, qui s'appliquent auſſi à faire des *miſſions*. Cette Congrégation s'applique entièrement au ſoin du paûvre peuple de la campagne, & à cet éffet les Prêtres qui en ſont s'obligent de ne prêcher ni adminiſtrer aucun Sacrement dans les villes où il y a Archevêché, Évêché, ou Préſidial, ſinon en cas de notable néceſſité. On les appelle à Lyon les Prêtres de la *miſſion* de S. Lazare, parceque leur maiſon principale en France eſt celle de S. Lazare à Paris, où réſide d'ordinaire leur ſupérieur général. A Paris on les appelle ſimplement les Pères de St. Lazare. Ils ſont établis dans la plûpart des provinces du Royaume, dans pluſieurs lieux d'Italie, en Allemagne, & en Pologne, & outre les *miſſions* au dedans & au dehors du Royaume, ils s'appliquent auſſi à cultiver & entretenir diverſes œuvres de piété établies par leur ſaint inſtituteur, feu Mr. Vincent de Paul; ſçavoir, à la conduite des Séminaires des ordinans, à celle des éxercices des retraites pour l'ordination, à faire faire des retraites ſpirituelles aux Écléſiaſtiques & aux ſéculiers, à établir & maintenir des confréries des Dames de la charité dans les Parroiſſes pour l'aſſiſtance des paûvres honteux, & des malades, & à la diréction de la compagnie des filles de la charité, ſervantes des pauvres malades, fondées par feu Mlle. le Gras, qui a été leur premiére ſupérieure. Ils ont auſſi pluſieurs parroiſſes au dedans & au dehors du Royaume dont ils ſont Curez. Voyez leur inſtitut, leur établiſſement, & leurs emplois dans la vie du vénérable ſerviteur de Dieu Vincent de Paul, inſtituteur & premiér ſupérieur général de la Congrégation de la *miſſion*, par Mr. Abelly Évêque de Rodez.

MISSION, ſe dit encore d'une ſocieté de Prêtres établis par le R.P. Eudes, Prêtre, ſous le nom de Miſſionaires du S. Sacrement, qui ont auſſi ſoin de faire des *miſſions*, & de conduire des Séminaires d'ordinans, en quelques Diocéſes. On les appelle Eudiſtes, du nom de leur Inſtituteur.

MISSION étrangère, ou Séminaires des *miſſions* étrangères. C'eſt un inſtitut, & une ſocieté de Prêtres établis à Paris, dont pluſieurs ſont fort diſtinguez par leur naiſſance, par leur zele & par leur ſcience, qui font profeſſion d'aller prêcher l'Évangile dans les païs étrangérs, tant dans l'Orient qu'en Occident, où ils ont déja beaucoup d'établiſſemens, ils diſpôſent auſſi & forment de bons Prêtres ſçavans en Théologie, & dans les langues, pour fournir des Curez & des paſteurs, tant pour la diréction des colonies des Catholiques établis aux païs étrangérs, que pour travailler à la converſion des Infidelles; à quoi cette ſocieté s'employe avec beaucoup de piété, de charité, & un zele infatigable. Nos SS. Pères les Papes ont tiré de ce corps en divérs tems pluſieurs charitables & ſçavans Prélats, qu'ils ont fait ordonner Évêques *in partibus*, pour les envoyer aux Indes Orientales & Occidentales, pour conduire ces nouvelles Égliſes. Ces Meſſieurs font auſſi des *miſſions* en France, pour s'éxercer & ſe diſpôſer aux travaux Apoſtoliques des *miſſions* étrangères.

MISSIONNAIRE. ſ. m. Écléſiaſtique ſéculiér ou régulier, qui s'adonne au ſoin des miſſions, ou dans le Royaume, ou dans les païs étrangérs. *Miſſionarius*. Ce nom eſt général, qu'on donne à ceux qui font profeſſion de s'employer aux miſſions, ou pour l'inſtruction des anciens Catholiques, des hérétiques, des infidelles, & même de conduire des Séminaires Écléſiaſtiques; à ceux qui font profeſſion de travailler à la propagation de la foy, particulièrement à la controverſe contre les Proteſtans. Ces *Miſſionaires* appellez controverſiſtes ſe ſont appliquez à ce charitable emploi juſqu'à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. à quoi ils ont beaucoup contribué, ayant par leur doctes prédications, leurs conférences réglées, & leurs ſçavans écrits, déſabuſé beaucoup de Miniſtres & d'autres Proteſtans, en faiſant voir les abus que les prétendus réformateurs avoient faits de l'Écriture Sainte, les changemens, les variations, les corruptions & falſifications qu'ils avoient faites, ou par ignorance, ou par malice, dans les textes de l'ancien & du nouveau Teſtament; qu'ils avoient tronquez, mutilez, détournez & alterez; que par là ils s'étoient trompez, & avoient enſuite trompé pluſieurs autres par des illuſions & des chicannes: ce qu'ils ont fait toucher pour ainſi dire au doigt & à l'œil. Par ces moyens ſincères, prudens, & charitables, ils firent rentrer dans le ſein de l'Égliſe Catholique un très grand nombre de dévoyez. Ils ont fait voir les contradictions des dogmes des prétendus réformateurs, les variations de leurs confeſſions de foi & leurs oppoſitions, tant entre elles, qu'à l'Écriture ſainte. Et enſuite ils leur ont expôſé avec fidélité & ſincérité quels étoient les articles de foi de l'Égliſe Catholique, que les prétendus réformateurs avoient déguiſez, & noircis en pluſieurs manières très-injuſtes & indignes, pour les rendre odieuſes & inconnoiſſables. Ce qui a étonné, avec raiſon, un grand nombre de Proteſtans, de voir la mauvaiſe foi de leurs Docteurs, & les a aidez avec la grâce de Dieu à ſe déſabuſer de leurs préventions, à éxaminer la religion, & à quitter le parti de l'érreur, pour embraſſer la religion Catholique.

MISSIONNAIRE de S. Joſeph. Nom que l'on donne à des Écléſiaſtiques que Mr. Cretenet érigea en communauté au milieu du dérniér ſiécle, avec permiſſion de Mr. le Cardinal de Richelieu, Archevêque de Lyon; ce qui fut cauſe qu'on les appella Creteniſtes. Ils ont été fondez par feu Mr. le Prince de Conty & feu Mr. le Marquis de Coligny. Ils font des miſſions, & tiennent des Séminariſtes dans leur maiſon de Lyon, où réſide leur ſupérieur. On voit fort au long leur origine dans la vie de Mr. Cretenet imprimée à Lyon en 1680.

MISSISIPI. ſ. m. Nom propre d'un des grands fleuves de l'Amérique ſeptentrionale. *Meſchaſipius Fluvius*. Il a ſa ſource au cinquante-troiſième ou cinquante-quatrième degré de latitude du nord, ou ſelon la nouvelle carte de M. Deſer environ le 50e. degré de latitude & au 275. degré de longitude, dans un païs très-marécageux.

MISSISIPI eſt auſſi un grand & vaſte païs de l'Amérique ſeptentrionale, aux environs du fleuve dont on vient de parler, & dont on prend le nom. Le feu Roi lui a donné le nom de la Loüiſiane, & on le lui donne encore dans les Actes publics. Deſer l'appelle ainſi dans ſa Carte; mais dans l'uſage ordinaire on dit toûjours *Miſſiſipi*. *Miſſiſipiana*, *Ludoviciana*, ou *Ludovicaa Regio*. Les limites du *Miſſiſipi*, ne ſont pas encore bien reglées. Il a au levant la Caroline & la Virginie, au couchant le nouveau Méxique, les Ilinois & les vaſtes païs occidentaux de la nouvelle France au nord, le golfe de Méxique le baigne au midi.

La compagnie du *Miſſiſipi* eſt une compagnie de Marchands établie par Lettres patentes du Roi pour faire le commerce de ce païs. Son fond, qui eſt de cent millions, a été remplit depuis peu (1718. Août.)

MISSIVE. ſubſt. fem. Lettre qu'on envoye pour menuës affaires domeſtiques à des Procureurs, Fermiérs, ou autres gens. *Epiſtola*. Il eſt oppôſé aux lettres de galanterie, de doctrine, de dépêches, & autres qui méritent d'être imprimées, ou conſervées. Voilà une main de papier à faire des *miſſives*. Il eſt préſque hors d'uſage, & ne ſe dit guères qu'en riant. J'ai reçû de nôtre ami une longue *miſſive*.

MISSIVE, eſt auſſi adj. mais il ne ſe dit qu'en cette phraſe, Lettre *miſſive*, & cela bien rarement. *Epiſtolium*.

MISTE. Sorte de piérre dans l'hippodrome de Conſtantinople, qu'on nomme aujourd'hui Atmeydan, c'eſt à-dire, place des chevaux, il ne ſe voit plus pour toute antiquité qu'une belle obéliſque d'une ſeule piérre *miſte* de la hauteur de plus de 30. coudées, enrichie de lettres hiéroglyphiques, & élevée ſur quatre boules de marbre très-fin. *Du Loir, p. 590.*

MISTOLA.

MISTÉCA. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la province de Guaxaca, en l'audience de Méxique. *Miſteca.* Ce païs qui eſt aux confins du Tlaſcalan, eſt fort montagneux; mais il eſt renommé par la quantité de ſoye qu'on en tire, qui eſt la meilleure du Méxique.

MISTÈRE. Voyez MYSTÈRE.

MISTRAL. ſ. f. Nom d'un Officiér dans le Dauphiné, qui rendoit la juſtice aux habitans d'une tèrre. *Miſtralis, Miniſterialis Negotiorum Geſtor.* Il ne paroit pas que le *Miſtral* rendît la Juſtice en Dauphiné, ſi on en éxcépte ceux que les Archevéques & les Comtes avoient établis dans Vienne. VALBONN. *Memoire pour l'hiſt. de Dauphiné* C. 6. Le *Miſtral* d'ordinaire faiſoit la recette des droits ſeigneuriaux tant fixes que caſuèls. ID. Quelquefois auſſi il étoit chargé de la culture des fonds. ID.

MISTRALIE. ſ. f. Charge, Juriſdiction, Office, Dignité de Miſtral. *Miſtralia. Miniſterialis Negotiorum Geſtoris Officium, munus, dignitas. Miniſterialis dignitas.*

MISTRANCE. ſ. f. Tèrme de Marine. Nom collectif, qui ſignifie tous les bas Officiérs d'une galère, ou tous ceux qui ont quelque emploi, qui leur donne rang au deſſus de l'équipage, comme ſont le Côme, le Pilote, l'Argouſin, le Remolat; le Barrillat, le Charpentiér, &c.

MISTRETTA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg, ou petite ville de la vallée de Démona, en Sicile. *Ameſtrata, Ameſtratos, Amaſtra, Multiſtratum, Metuſtratum.* Ce lieu eſt ſur la rivière d'Aliſa, vèrs les montagnes de Madonia, à dix lieuës de Tèrmini, vèrs le levant. MATY.

MISTURE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une éſpéce de potion, dont on boit peu à la fois, & qu'on ne prend que par cuillerées. *Miſtura.* Elle eſt compôſée de remédes qui opèrent en petite quantité. On la fait ordinairement d'eaux diſtillées, d'élixirs, d'huiles, de ſèls volatils & fixes, d'éſprits, de teintures, d'éſſences, d'extraits & de ſyrops.

MISY. ſ. m. C'eſt ſelon Dioſcoride une éſpéce de chalcitis, ou une matière vitriolique dure, luiſante & brillante, de couleur d'or, laquelle ſe trouvoit autrefois dans les mines de cuîvre en Cypre; mais on ne ſçait préſentement ce que c'eſt, & l'on ſubſtituë en ſa place le vitriol rouge naturel, qu'on appelle *chalcitis*, & qui a les mêmes qualitez qu'on attribuoit au *miſy*.

MIT.

MITAINE. ſ. f. Grôs gand fourré où il n'y a point de ſéparation pour mettre les doigts, à la réſèrve du poûce. *Manica, chirotheca biberna.* C'eſt prèſque la même chôſe que *mouſles*. On dit quelquefois, Vous m'avez pris ſans *mitaines*; pour dire, à l'impourvû.

Ménage le dérive de l'Anglois *mittens*, ſignifiant la même chôſe. Il vient plûtôt du mot Celtique ou Bas-Breton *mittain*, en y ajoûtant un *e* doux, ou féminin, comme on le fait dans la langue Françoiſe à plus de dix mille autres mots Celtiques, ou Bas-Bretons ſemblables, comme facile de facil, difficile de difficil, &c. & il eſt probable que le *mittens* Anglois vient du *mitaine* François, ou du Celtique *mittain*. On a dit *mitana* & *mitanna* dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

On dit provèrbialement, Cela ne ſe prend pas ſans *mitaine*; pour dire, qu'il n'eſt pas aiſé d'en venir à bout, & qu'il y faut apporter beaucoup de ſoin, & de précaution.

MITAN. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie le milieu d'une chôſe. *Medium, centrum.* Il s'employe ordinairement en cette phrâſe. Les quatre coins & le *mitan*; mais ſeulement par le peuple, qui le dit non ſeulement en cette phrâſe, mais par tout où il faudroit dire *milieu*.

MITE. ſ. f. C'eſt le plus petit des inſectes, qui naît dans les fêves dans les fruits & dans le fromage. *Midas.* Quand on voit une *mite* dans un microſcope, on lui appèrçoit huit grands piéds pareils à ceux des faûcheux. Les *mites* ſortent toutes parfaites de leurs œufs, & croiſſent enſuite peu-à-peu.

Le Latin *midas* ſe dit auſſi en Grèc, d'où le François eſt dérivé. On a dit auſſi *miton*.

MITHRA. ſ. m. Nom propre d'un Dieu chez les anciens Pèrſes *Mithra.* Le Dieu *Mithra* étoit le Soleil.

On prétend que *Mithra* étoit auſſi adoré de nos anciens Gaulois, que c'étoit leur Mèrcure, & qu'il avoit un temple à Paris ſur le mont Locotitius, qui eſt aujourd'hui Nôtre Dame des Champs, au fauxbourg S. Jacques; quelques-uns diſent encore qu'il en avoit un à Montmartre.

MITHRA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne Déeſſe des Pèrſes. *Mithra.* Hérodote L. I. C. 131. dit que c'eſt la Vénus des Pèrſes, & Barthius dans ſes Notes ſur Stace P. III. p. 247. montre qu'Hérodote ne s'eſt point trompé, que S. Ambroiſe fait auſſi mention d'une Déeſſe *Mithra*, dans ſa Lettre XVIII. qui eſt contre Symmaque, N. 30. & il dit auſſi que c'eſt la Vénus des Pèrſes.

MITHRA. Ce nom ſe donnoit auſſi à un Grand Prêtre, au chèf des autres Prêtres. Il ſe trouve en ce ſens dans Apulée.

MITHRES. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Pèrſes. *Mithres.* Saumaiſe confond *Mithres* avec Mithra, ou le Soleil, dans ſes Notes ſur Vopiſcus p. 367. 1. col. F. mais Héſychius les diſtingue. *Mithra*, dit-il, eſt le Soleil chez les Pèrſes, & *Mithres* le prémiér de leurs Dieux. Quint-Curce le diſtingue auſſi L. IV. C. 13.

MITHRIAQUES. ſ. m. ou f. Sacrifices du Dieu Mithra, fêtes du Dieu Mithra. *Mithriaca.* On ne faiſoit point les *Mithriaques* ſans ſacrifier quelque homme; Hadrien le défendit par une loi. Commode renouvella ces cruautez inhumaines, comme nous l'apprend Lampridius au IXe Chap. de la vie de cet Empereur. Après lui on les abolit déréchèf.

MITHRIDATE, ou MITRIDAT. ſubſt. m. Antidote, ou compoſition qui ſèrt de remède, ou de préſèrvatif contre les poiſons, où il entre pluſieurs drogues, comme opium, vipères, ſcilles, agaric, ſtincs, &c. *Antidotus mithridatica.* Voyez-en la compoſition dans Charras & dans les Diſpenſaires. Mathiole dit que le *mithridate* ſèrt autant contre les poiſons que la thériaque, quoique ſa compoſition ſoit plus aiſée à faire.

Ce mot vient de *Mithridate* Roi de Pont, qui avoit tellement fortifié ſon corps contre les poiſons par des antidotes & préſèrvatifs, qu'il ne put s'empoiſonner, quand il ſe voulut faire mourir. On en trouva la recette dans les coffres de Mithridate, écrite de ſa main, & elle fut portée à Rome par Pompée. Longtems après elle fut miſe en vèrs par Damocrates, fameux Médecin, & depuis tranſcrite par Galien en ſon ſecond livre des Antidotes. On appelle les vendeurs de *mithridate*, des charlatans & ſaltimbanques qui vendent des drogues & des remédes ſur des théâtres.

MITIGATION. ſ. f. Modération. *Mitigatio, moderatio.* Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe. Le Médecin a tâté le poux de ce malade, & a trouvé de la *mitigation* à ſa fièvre. L'Abbé de la Trappe s'eſt ſouvent ſèrvi de ce mot pour dire un Ordre Religieux ou Monaſtère mitigé, ou la régle n'eſt pas dans ſa prémière vigueur. Ceux qui vivent dans les *mitigations* ſont à plaindre, ils doivent tendre à la même pèrfection, à laquelle ſont appellez ceux qui gardent les régles dans la rigueur; cependant ils n'ont pas les mêmes moyens ni les mêmes ſecours. AB. DE LA TR. Il eſt vrai qu'on peut abſolument ſe ſauver dans les *mitigations*, puiſque l'Égliſe les établit & les tolère; mais il faut demeurer d'accord qu'elles ſont tellement deſtituées de moyens & de ſecours par les retranchemens des auſtéritez primitives, que l'on doit beaucoup craindre pour les pèrſonnes qui s'y trouvent engagées. ID.

MITIGER. Vèrbe act. Adoucir, modérer, relâcher quelque chôſe de la régle, de la peine. *Mitigare, inflectere, minuere ſeveritatem.* Quelques Réformateurs d'Ordres Religieux ont *mitigé* leur régle, & en ont fait une mitoyenne entre la ſévérité trop grande de l'inſtitution, & le relâchement qui s'y étoit introduit, d'où eſt venu le nom de Carmes *mitigez*. En Allemagne on appelle Luthériens *mitigez*, ceux qui ſont moins rigides, & plus traitables: on les appelle auſſi Calixtins, à cauſe de Calixte leur chèf. Les Juges avoient condamné ce criminel à une très-cruelle peine; mais ils l'ont *mitigée*.

MITIGÉ, ÉE. part paſſ. & adj. *Mitigatus, lenitus.* Voiture audacieux, enflé, & guindé, ſi vous voulez, n'eſt tout au plus que Balzac *mitigé*. BOUH. Furetière appelloit la Fontaine, l'Aretin *mitigé*.

MITON MITAINE. Tèrme provèrbial, qui ſe dit en cette phrâſe. C'eſt de l'onguent *miton mitaine*, qui ne fait ni bien ni mal, en parlant d'un remède, d'un ſecours, d'un expédient qui ne ſèrt ni ne nuit. *Inutilis, iners.*

MITONNER. v. act. Faire cuire ou chauffer quelque chôſe à petit feu dans quelque ſauce, ou liqueur, afin qu'elle en ſoit bien imbibée. *Lento igne coquere, macerare.* Pour faire une bonne ſouppe, le ſecrèt eſt de faire bien *mitonner* le pain dans du jus de viande. Ce ragoût a été cuit & *mitonné* dans du jus de mouton.

MITONNER, ſe dit figurément en Morale; pour dire, Careſſer, choyer une pèrſonne, la traiter favorablement, la ménager adroitement, pour gagner ou pour conſèrver ſes bonnes grâces. *Adblandiri, adulari, cautè ſervare.* Ce neveu *mitonne* bien ſon oncle, afin qu'il le faſſe ſon hèritiér. Un galant *mitonne* cette vieille, afin qu'elle lui donne ſa fille en mariage. J'ai cru *mitonner* cette belle pour moi pendant treize ans. MOL.

On dit auſſi, *Mitonner* une affaire; pour dire, la diſpôſer, & la préparer doucement pour la faire réüſſir quand il en ſera tems. *Negotium diſponere, moderari.* Il faut laiſſer *mitonner* cette affaire. SCAR.

Mitonné, ée. part. paſſ. & adj. *Diligenter ſervatus.*

MITOU, & MATOU. ſ. f. ſignifie un chat. *Felis, catus.*

MITOV, MITTAW. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale du Duché de Curlande, en Pologne. *Mittavia, Muttovia.* Elle eſt dans la Sémigalle, au confluant de trois petites rivières dans celle de Maſza, & à dix lieuës de Riga, vèrs le midi. *Mittaw* eſt défenduë par un beau & fort château, où le Duc de Curlande fait ſa réſidence ordinaire. Maty.

MITOYEN, enne. adj. On le dit proprement d'un mur, qui appartient aux deux voiſins dont il ſépare les héritages. *Medius, murus intermedius, interjectus.* La marque du mur *mitoyen*, c'eſt quand il eſt chaperonné de deux côtez. On peut bâtir ſur le mur *mitoyen*, en payant les charges. Un puits *mitoyen*, eſt un puits qui ſèrt à deux maiſons, qui eſt dans le mur *mitoyen.*

Paſquiér dit que ce mot vient de *moyen*, & de *toyen*, qu'on diſoit autrefois pour *mien* & *tien*, qui ſignifioit une chôſe commune poſſédée par indivis. Borel le dérive de *moitié.*

Mitoyen, ſignifie auſſi, Ce qui tient le milieu. *Intermedius.* Ce Conſeillér a ouvèrt un avis *mitoyen* qui a été ſuivi. On a choiſi un lieu neûtre, & *mitoyen*, pour y négocier la paix.

Les Romains avoient des Dieux *mitoyens* qu'ils appelloient *Medioximes*, ſi l'on peut uſer de ce tèrme. *Medioxumi*, ou *Medioximi.* Sèrvius ſur l'Énéïde L. III. v. 24. dit que c'étoient les Dieux marins. Apulée *de Dogm. Platonis*, dit que c'étoient des Dieux inférieurs aux Dieux céleſtes, & ſupérieurs aux hommes; ſur quoi quelques Auteurs prétendent que c'étoient les Démons, ou Génies de l'air.

Au Manége on appelle dents *mitoyennes* du cheval, quatre dents qui pouſſent entre les pinces & les coins, après que les dents de lait ſont tombées, vèrs les trois ans & demi.

MITOYERIE. ſ. f. Séparation de deux héritages contigus, & qui appartiennent à deux ou à pluſieurs propriétaires. Ainſi on dit que deux voiſins ſont en *mitoyerie*, lorſque le mur qui partage leurs maiſons eſt mitoyen, s'il n'y a titre au contraire.

Il y en a qui écrivent & prononcent *métoyen* & *métoyerie*, au lieu de *mitoyen* & *mitoyerie*. Ces deux dèrniérs ſont plus ſelon l'uſage.

MITRAILLE. ſ. f. Vieux fèrs; comme têtes de clous, & aûtres menuës fèrrailles, dont on charge les canons, ou pièrriérs, principalement ſur la mèr. *Ferri fragmenta.* On le dit auſſi des morceaux de cuîvre en menu, dont on fait de la ſoudure, qui ſèrt à braſer, ou que l'on remet à la fonte. *Æs flavum, æramenta.*

Mitraille, ſe dit auſſi par le peuple pour de l'argent monnoyé. *Moneta cuſa.* On trouvera bien de la *mitraille* dans le coffre de cette vieille avâre.

MITRALE. adj. m. & f. Qui a la forme d'une mître, qui reſſemble à une mître. *Mitralis; in mitra modum efformatus.* Ce mot ſe donne par les Anatomiſtes aux deux valvules de la veine du poumon, parcequ'elles reſſemblent à la mître d'un Évêque.

MÎTRE. ſ. f. Ornement pontifical que les Évêques & les Abbez Régulièrs ont ſur leur tête, quand ils marchent, ou officient pontificalement. *Mitra, infula ſacra.* La croſſe & la *mitre* ſont des marques de Prélature. Les Comtes de Lyon aſſiſtent auſſi à l'Égliſe avec des *mîtres.* La *mitre* eſt un bonnet rond, pointu, & fendu par le haut, ayant deux fanons qui pendent ſur les épaules. On dit qu'un homme eſt digne de la *mitre*; pour dire, qu'il eſt digne d'être Évêque. Les Abbez doivent porter la *mître* tournée de profil, & la croſſe en dedans, pour montrer qu'ils n'ont Juriſdiction ſpirituelle que dans leur Cloître. Le Pape a accordé auſſi à quelques Chanoines des Cathédrales le privilége de porter la *mitre*. En Allemagne pluſieurs maiſons portent la *mitre* en cimiér, pour montrer qu'ils ſont avoüez ou feudataires des anciennes Abbayes, ou Officiérs des Évêques & Princes de l'Empire, parceque quelques-uns de ces Évêques ont de grands Officiérs ſéculiérs, comme l'Évêque de Bambèrg, qui a pour ſon grand Maréchal l'Électeur de Saxe, pour Grand Échanſon le Roi de Bohême, pour Grand Sénéchal l'Électeur Palatin, & pour Grand Chambellan l'Électeur de Brandebourg, comme témoigne le Père Ménétriér. Il y a auſſi des familles qui portent en cimiér des filles coëffées de *mitres*, parcequ'il y avoit auſſi des Avoüeries pour les Monaſtères des Religieuſes. Les Papes ont quatre *mîtres* plus ou moins précieuſes, ſelon la ſolennité des fêtes qui ſe célèbrent. La *mitre* étoit originairement une coëffure de femme, comme le chapeau étoit celle des hommes, ainſi que le témoigne Sèrvius en reprochant aux Troyens, ou Phrygiens, qu'ils étoient habillez comme des femmes, & qu'ils portoient des *mîtres.*

Et tunicæ manicas, & habent redimicula mitræ.

Depuis on l'a dit de l'ornement de la tête du Pape, des Cardinaux & des Évêques; car les Cardinaux portoient des *mitres*, avant

que de porter un chapeau, qui leur fut accordé en 1245. au Concile de Lyon. Les Auteurs ne font point mention de *mîtres* comme d'un ornement Épiſcopal auparavant l'an 1000.

On appelle auſſi *mitres*, le bonnet qui eſt au deſſous de la couronne de l'Empereur, & de quelques autres Rois.

Ce mot vient du Latin *mitra*, qui eſt formé du Grèc μίτρα.

Mître, eſt auſſi un bonnèt de papiér qu'on met en Eſpagne pour marque d'infamie à ceux qu'on éxécute pour crime d'héréſie par Jugement de l'Inquiſition, parcequ'il eſt fait en forme de *mitre*; là on l'appelle *coroça. Mitra carthacea.* Les Anglois mîrent une *mitre* ſur la tête de la Pucelle d'Orleans, ſur laquelle ils avoient écrit *hérétique, relapſe, apoſtate, idolâtre*, lorſqu'ils la firent brûler le 30 Mai 1431. En quelques endroits *mitre* ſignifie *bourreau*, parcequ'on le couronne d'une ſemblable *mitre*, ce qui eſt encore en uſage au païs de Voſge. Les Normands appellent le bourreau, mon doux *mitre.*

Mîtré, ée. adj. Qui a droit de porter la mître. *Mitrâ inſignis, infulatus.* Un Abbé, un Tréſoriér croſſé & *mîtré*. Cette Abbaye eſt croſſée & *mitrée.*

MÎTRON. ſ. m. C'eſt un nom général qu'on donne au maître garçon d'un Boulangér; comme celui de *Frater* chez les Chirurgiens. *Piſtoris miniſter, tyrunculus piſtor.* Le ſecond s'appelle Geindre, & le troiſiême Ayde. Il y a un Vaudeville fameux ſur le *Mitron* de Goneſſe. On les a appellez *Mitrons*, parcequ'ils portoient autrefois des bonnèts en forme de mître.

MITRY. Voyez MÈTRE.

MITTE. ſ. f. Nom de meſure anciennne dont on s'eſt ſèrvi pour meſurer le ſel & le blé. *Mitta.*

Ce mot vient de *mitten*, mot Saxon, qui ſignifie *meſure.*

Mitte eſt auſſi le nom d'une monnoye dont il eſt parlé dans un Édit du 21 Novembre 1322.

MITTENDAIRE. ſ. m. Nom que l'on a donné dans le Bas Empire aux Seigneurs que l'Empereur envoyoit par éxtraordinaire dans les Provinces. Commiſſaire envoyé par l'Empereur. *Mittendarius.*

MITTENWALD. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Évêché de Freiſingen, en Bavière. *Mittenvaldum.* Il eſt près de l'Iſer, à cinq lieuës d'Inſpruck, vèrs le nord-oüeſt. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Inatrium*, petite ville ou bourg de la Vindélicie. Maty.

MIV.

MIVE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie, qui ſignifie autant que *rob*, c'eſt-à-dire, *ſuc. Succus, medulla, cremor.* La *mive* de coins eſt priſe par quelques-uns pour la gelée de coins; par d'aûtres pour le ſyrop ſeulement.

MIURUS. Adj. Qui n'eſt en uſage qu'au maſculin, c'eſt un tèrme de Médecine. Un pous *miurus*, eſt un pous dont la force diminuë peu-à-peu, enſorte que le ſecond battement eſt plus foible que le premiér, le troiſiême plus foible que le ſecond, & ainſi de ſuite.

MIX.

MIXE. adj. f. La Tèrre Mixe. *Mixia.* C'eſt un petit païs de la Gaſcogne. Il eſt dans la baſſe Navarre. S. Palais en eſt la Capitale. Maty.

MIXTE. ſ. m. Corps mixte, c'eſt-à-dire, compoſé du mélange des élémens. *Mixtum, miſtum.* Tous les corps de la région élémentaire ſont réputez *mixtes*, comme étant compôſez des élémens qui ne ſe trouvent point purs. Il y a des corps *mixtes* parfaits, ou imparfaits. Les *mixtes parfaits* ſont des corps animez, où les élémens ſont transformez par un parfait mélange: tèls ſont les plantes, les bêtes les hommes. Les *mixtes imparfaits* ſont des corps inanimez, dont la forme n'eſt pas différente de celle des élémens; tèls que ſont les météôres, les minéraux, les métaux. Le propre de l'Art Chymique eſt de réſoudre les *mixtes* en leurs principes, en leurs plus petites parties. On ne ſçauroit recueillir toutes les parties d'un *mixte*. Rou. Réduire les *mixtes* en leurs principes. La Cham.

Mixte. Tèrme Monaſtique. Il eſt parlé du *mixte* dans le chapitre 38. de la régle de ſaint Benoît. Le lecteur avant que de commencer prendra ce qu'on appelle le *mixte*. Ab. de la Trape. L'uſage eſt fort diférent dans toutes les obſèrvances où l'on prend le *mixte*. Id. Cet Auteur dit qu'on a peine à trouver le véritable ſens de ce mot, & que ſi on le prend à la lettre, il ſignifie un coup à boire du vin mêlé d'eau: c'eſt dans l'uſage ce que le Lecteur de table prend devant que de lire.

Mixte, adj. m. & f. Se dit au Palais des actions qui ſont de deux différentes natures. *Miſtus.* Une affaire criminelle & civile en même tems, eſt une action *mixte*. Quand le poſſeſſoire eſt mêlé avec le pétitoire, c'eſt une action *mixte*. Une action réelle & pèrſonnelle tout enſemble, eſt une action *mixte*. L'action des

dîmes

dîmes eſt une action *mixte* : & pour cette raiſon Meſſieurs des Requêtes du Palais en connoiſſent, parceque les affaires *mixtes* ſont de leur compétence.

On dit auſſi en Géométrie une figure *mixte*. C'eſt celle qui eſt compoſée en partie de lignes droites, & en partie de lignes courbes, comme d'un demi cèrcle, d'un ſegment de cèrcle. Un nombre *mixte* en Arithmétique, c'eſt celui qui eſt en partie nombre entiér, & en partie fraction, comme 4 ½, ou 10 ⅔.

MIXTION. ſ. f. Mélange artificiel de pluſieurs drogues, ou liqueurs, qui entrent en la compoſition d'une chôſe, & ſur tout d'un médicament. *Miſtura*, *miſtio*, *conditura*, *conditus*. Le vin frelaté eſt celui où il y a quelque *mixtion*. Le Catholicon ſe fait par la *mixtion* de pluſieurs drogues.

MIXTIOnNER. v. act. Faire un mélange de drogues, ou de liqueurs. *Miſcere*, *permiſcere*, *condere*. Les Juifs avoient *mixtionné* de fiel & de vinaigre le vin qui fut préſenté au Sauveur en ſa paſſion. L'art de Pharmacie conſiſte à ſçavoir *mixtionner* à propos les drogues.

Mixtionné, ée. part. paſſ. & adj. *Miſtus*.

MIZ.

MIZQUITL. ſ. m. Arbre aſſez commun, qui naît de ſoi-même dans la nouvelle Eſpagne. Il croît par tout, mais principalement aux montagnes & lieux élevez. Il eſt ſauvage & épineux, & a ſes feüilles auſſi déliées que celles de l'aîl, avec des gouſſes pendantes comme le tamarin, & prèſque de même forme. Ces gouſſes ſont longues, douces, d'un bon goût, & pleines de grains. Les Sauvages nommez Chichiméques, en font de cèrtaines pilules, dont ils vivent au lieu de pain. La liqueur tirée de ſes ſurgeons, ou l'eau dans laquelle ils auront trempé, appliquée aux yeux en manière de collyre, eſt un mèrveilleux remède pour en guérir toutes les affections.

MNE.

MNÉMOSYNE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Mnemoſyne*. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *Mémoire*. Les Poëtes la pèrſonnifioient, & en faiſoient une Nymphe, qui avoit eû de Jupitèr les neuf Muſes. Voyez Héſiode Théog. v. 54.

MNÉVIS. ſ. m. Nom que les Héliopolitains donnoient à un bœuf, qu'ils conſacroient au Soleil, & qu'ils honoroient comme un Dieu. *Mnevis*. Le bœuf *Mnevis* tenoit dans le culte & dans l'éſtime des Égyptiens le ſecond rang après Apis.

MOA.

MOAB, eſt le nom d'un peuple des Moabites, des déſcendants de Moab, fils de Lot & de l'aînée de ſes filles. Gen. XIX. 36.

MOAB. Le païs de Moab. *Moabitarum Regio*, *Moabitis*. C'étoit une partie de l'Arabie. Elle étoit au levant de la mèr morte du Jourdain ayant l'Idumée au midi, & le païs des Amorrhéens au nord.

MOABITE. ſubſt. maſc. & f. Nom de peuple. *Moabita*. Voyez Moab.

MOANTAY. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Moantaa*. Elle eſt à quatre-vingt lieuës de Pégu, du côté du nord, & elle eſt capitale d'un païs qui porte le titre de Royaume, & qui dépend de celui de Pégu. Maty.

MOASCAR. ſ. m. Nom propre d'une ville défenduë par un château, & capitale de la Contrée de Beni-Raſid, dans le Royaume de Télenſin, en Barbarie. *Moaſcavia*. Elle eſt ſur la rivière de Suffis, au midi oriental de la ville de Telenſin.

MOATAZALITE. ſ. m. & f. Nom d'une Secte Turque. *Moatazalita*. Il y a deux opinions parmi les Théologiens Turcs touchant les attributs de Dieu. La première admet des formes métaphyſiques, des attributs ; Dieu a une ſageſſe, qui fait qu'il eſt ſage, une étèrnité par laquelle il eſt étèrnel, une puiſſance par laquelle il eſt puiſſant, &c. L'autre reconnoit que Dieu eſt ſage, puiſſant, étèrnel ; mais elle ne veut point reconnoître une ſageſſe, une puiſſance, une étèrnité par laquelle il ſoit ſage, puiſſant, étèrnel ; en un mot, elle ne veut point que l'on conçoive en Dieu aucune forme, de crainte d'y admettre de la multiplicité. Ce ſont ceux qui ſuivent cette dèrnière opinion, qu'on appelle *Moatazalites*. Les *Moatazalites* ſont oppôſez aux Séphatites, qui ſont les Sectateurs de la prémière.

MOATRA. Tèrme uſité parmi les Caſuiſtes. Ce mot ne s'employe point ſeul, mais toujours avec le mot de contract. Le contract *moatra* eſt un contract par lequel on achète très-cher une chôſe qu'on revend enſuite à très-vil prix à celui de qui on l'avoit achetée très-chèr, de ſorte que le prémiér acheteur demeure redevable à l'autre d'une ſomme d'argent. Ce contrat eſt injuſte & illicite. Voyez Mohatra.

MOB.

MOBILE. adj. m. & f. Qui eſt ſuſcéptible de mouvement ; qui eſt diſpôſé à ſe mouvoir, à être mû. *Mobilis*. Le globe eſt le plus *mobile* de tous les corps, le plus aiſé à ſe mouvoir. La ſphère eſt *mobile* ſur ſes pôles. Une porte eſt *mobile* ſur ſes gonds. L'aiguille aimantée eſt *mobile* ſur un pivot.

Mobile, ſignifie auſſi, Qui eſt inconſtant ; qui n'eſt pas aſſûré, fixe & cèrtain. *Inſtabilis*, *inconſtans*. Un tel eſt un éſprit *mobile*, inconſtant & irréſolu. La fortune eſt *mobile*, & légère.

On appelle dans le Calendriér, Fêtes *mobiles*, celles qui ne ſe célèbrent pas le même jour toutes les années ; ce qui dépend de celle de Pâques, que l'Égliſe a arrêté de célébrer le Dimanche d'après la pleine lune de Mars, c'eſt-à-dire, après la pleine lune qui ſuit l'équinoxe du printemps, ou le 21 de Mars, pour ne ſe point rencontrer avec les Juifs. *Feſta mobilia*, *non ſtata feſta*. Les Fêtes *mobiles* ſont les Dimanches de la Septuagéſime, Séxagéſime, Quinquagéſime, les Cendres, Pâques, l'Aſcenſion, la Pentecôte, la Trinité, & la Fête-Dieu.

Mobile, eſt ſubſtantif. *Mobile*. Tout *mobile* en tombant augmente ſon mouvement en cèrtaine proportion réglée. Un *mobile* imprime une partie de ſon mouvement à un autre *mobile* qu'il rencontre.

En l'ancienne Aſtronomie, ſelon le ſyſtême de Ptolomée, on a appellé prémiér *mobile*, un neuviême ciel qu'on s'eſt imaginé être au deſſus de ceux des Planétes, & des étoiles fixes, & qui les entraîne avec lui ; il leur communique un mouvement journaliér de 24 heures, par le mouvement rapide qu'il leur imprime. Selon l'hypothêſe nouvelle on n'admet plus de prémiér *mobile*, parcequ'on a trouvé, ou on ſe pèrſuade d'avoir trouvé un moyen plus facile d'éxpliquer toutes les apparences du mouvement journaliér des aſtres ; on appelle au contraire le Firmament, le prémiér *immobile*.

On appelle en ce ſens figurément, Le prémiér *mobile* d'une affaire, celui qui lui donne le branle, & le mouvement. *Primus motor*, *promotor*. Ce deſſein n'a pas été achevé, parceque celui qui en étoit le prémiér *mobile*, eſt mort. Il a un ennemi ſecrèt, qui eſt le prémiér *mobile* du procès qu'on a intenté contre lui. Le Coadjuteur étoit le prémiér *mobile* de la guèrre. La Rochef. Il arrive ſouvent que l'éxtrême néceſſité eſt le prémiér *mobile* de ces actions que nous appellons héroïques. Div. Cur. L'intérêt eſt le prémiér *mobile* qui donne le branle à toutes les actions des hommes. Bell.

MOBILIAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Palais, qui ſe dit en général des meubles, des biens, & éffèts qui ſe peuvent tranſporter. *Movens*, *bona mobilia*, *moventia*. Il eſt oppôſé à *immeubles*, *fonds* & *héritages*. Une promeſſe & une obligation ſont des éffèts *mobiliaires*. Les éffèts *mobiliaires* ne ſont point ſuſcéptibles d'hypothéques ; les créanciérs y viennent par contribution. On a établi un Commiſſaire aux ſaiſies *mobiliaires*. La mère eſt héritière *mobiliaire* de ſes enfans. Cette ſucceſſion eſt toute *mobiliaire*, ne conſiſte qu'en meubles.

MOBILIÉR, ère. adj. Tèrme de Palais, c'eſt la même chôſe que *mobiliaire*. Voyez ce mot.

De Lange & quelques autres diſent *mobiliér*.

MOBILITÉ. ſ. f. Tèrme Dogmatique, qui ſe dit de la facilité de ſe mouvoir, de l'action de ce qui ſe meut. *Mobilitas*. La *mobilité* du mèrcure eſt ce qui rend difficile ſa fixation. L'hypothêſe de la *mobilité* de la tèrre eſt l'opinion la plus plauſible, & la plus reçuë chez les nouveaux Aſtronomes. Le Pape Paul V. donna des Commiſſaires pour éxaminer l'opinion de Copèrnic ſur la *mobilité* de la tèrre, qui ne déffendîrent pas d'aſſûrer qu'elle fût poſſible, mais ſeulement d'aſſûrer qu'elle fût actuellement mobile, c'eſt-à-dire, qu'ils pèrmirent de ſoûtenir la *mobilité* de la tèrre, comme une hypothêſe qui donne une grande facilité pour éxpliquer d'une manière ſenſible les apparences des aſtres, mais ils déffendîrent de ſoûtenir la *mobilité* de la tèrre comme une thêſe, & une chôſe réelle, ou éffective, parcequ'elle eſt contraire à l'Écriture Sainte, & on y trouve tous les jours de nouvelles difficultez.

MOC.

MOCANDAN. Voyez MOCHANDAN.

MOcCA, MÔCHA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuſe. *Mocha*, *Mocca*. Elle eſt ſur la côte de la mèr rouge, à quinze lieuës du détroit de Babelmandel.

MOCHA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr de ſud. *Mocha*. Elle eſt près de la côte du Chili, vis à vis de la ville de l'Impériale, ou de la Conception. Les Mémoires de Trévoux 1706. p. 1208 la mettent à 38. d. 20. m. de latitude ſud. Des voyages

plus récens la placent à 38 d. de latitude ſud, & à 296 d. 32 m. de longitude.

MOCHANDAN, MOCANDAN, ou MOSSANDAN. C'eſt un Cap de l'Arabie heureuſe. *Moſandanum promontorium*, anciennement *Aſaborum promontorium*. Il eſt vis à vis de l'iſle d'Orinus, & il donne ſon nom au détroit de *Mochandan*, qui ſépare le Golfe d'Ormus de celui de Balſora. MATY.

MOCQUER. v. act. Voyez MOQUER. Il y en a qui écrivent ce mot avec un *c*. Ce Meſtre de camp ſe *mocque* des gens de ſe mettre à tous les jours ainſi que de pauvres avanturiérs. DE BUSSI RAB.

MOD.

MODALE. adj. m. & f. Tèrme de Logique, qui ſe dit des propoſitions qui contiennent quelques conditions, manières, ou réſtrictions. *Modalis*, *conditionalis*.

MODE. ſ. m. Tèrme de Philoſophie. Manière d'être. C'eſt un accident que l'on conçoit néceſſairement dépendant de quelque ſubſtance. ROH. *Modus*, *modalitas*, *modificatio*. Les *modes* n'ont rien de réel, & de ſeparé des corps; ce ſont des accidens de la matière, qui font la divèrſité des êtres corporèls, & qui en conſtituent la différente manière. Dans l'École on diſpute auſſi ſouvent du *mode*, que de la réalité. Une des principales cauſes de nos èrreurs, eſt de confondre les *modes* avec les ſubſtances, & les ſubſtances avec les *modes*. Il eſt de la nature du véritable *mode*, qu'on puiſſe concevoir ſans lui clairement, & diſtinctement, la ſubſtance dont il eſt *mode*; & qu'au contraire on ne puiſſe pas réciproquement concevoir ce *mode*, ſans concevoir en même tems le rapport qu'il a à la ſubſtance, & ſans laquelle il ne peut naturellement éxiſter. Par exemple, ce qui fait voir que la penſée n'eſt point *mode* de la ſubſtance étenduë, c'eſt que l'étenduë, & toutes les proprietez qui la ſuivent, ſe peuvent nier de la penſée, ſans qu'on ceſſe pour cela de bien concevoir la penſée. LOG. Il y a des *modes* corporèls qui ne peuvent être ſans la matière, & des *modes* ou qualitez des éſprits qui ne peuvent être que dans l'éſprit.

MODE, en Logique, eſt une manière d'argumenter, de varier un ſyllogiſme. Il y a trois figures de ſyllogiſme, ſelon les trois différentes ſituations qu'on donne au moyen tèrme; & dans châcune on peut divèrſifier les propoſitions ſelon la quantité & la qualité, c'eſt à dire, en les faiſant univèrſelles, ou particulières, affirmatives, ou négatives. C'eſt ce qu'on appelle *modes*. On les a réduits ſous des mots barbares, *Barbara*, *celarent*, *darii*, *ferio*, ſont les quatre *modes* dirècts & parfaits de la prémière figure; les imparfaits & indirècts ſont, *baralipton*, *celantes*, *dabitis*, &c. que quelques-uns prennent pour des *modes* dirècts de ce qu'ils appellent la quatrième figure, ou la figure de Galien. *Mode*, eſt auſſi la modification d'une propoſition, & ce qui la rend *modale*. Voyez MODALE.

MODE, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des différentes manières de conjuguer les vèrbes relativement aux différentes actions, ou affections, pour indiquer, commander, ſouhaiter, &c. Il y a cinq *modes*, l'Indicatif, l'Impèratif, l'Optatif, le Subjonctif, & l'Infinitif. Quelques Grammairiens ne comptent que quatre *modes*: parcequ'ils confondent l'Optatif avec le Subjonctif, qu'ils appellent auſſi Conjonctif, parceque la plûpart de ſes tems ſe joignent à un *que*, ou à quelque conjonction. Les Grecs ont cinq *modes* de vèrbes différens en tèrminaiſon, mais les Latins n'en ont que quatre.

MODE, en tèrmes de Muſique, ſe dit de la divèrſe manière de chanter, ou de compoſer les pièces de Muſique. *Modus concentûs*, *harmoniæ*. Le *mode* eſt le lieu du ſyſtême où commence châque éſpèce d'octave, ou la ſuite, & le progrès de ſes ſept intèrvalles; car les *modes* ſe changent ſelon la varieté des lieux où ſe rencontrent les deux demi-tons du diapaſon. Il y a ſix *modes* qui peuvent avoir la quinte deſſous, & ſix autres qui la peuvent avoir deſſus; de ſorte que cela fait douze variations. Ceux qui ſont en nombre impair, comme le 1. le 3. le 5. ont la quinte deſſous, & la quarte deſſus; & ſont appellez *authentiques*, ou *maîtres*. Ceux qui ſont en nombre pair, comme le 2. le 4. le 6. &c. ont la quarte deſſous, & la quinte deſſus, & s'appellent *plagaux*, ou *ſerviteurs*, parcequ'ils ſont moins agréables. Les Compoſiteurs de Muſique ont été en différend ſur le nombre des *modes*. Boëce en met ſept, Ptolomée huit, & les Grècs douze. Les principaux ſont nommez le *Dorien*, qui eſt mêlé de gravité & d'allégréſſe, inventé par Thamiras de Thrace: le *Phrygien*, qui eſt propre pour émouvoir à colère, inventé par Marſyas Phrygien: le *Lydien*, propre aux chants funèbres, inventé par Amphion, comme dit Pline: le *Myxolodien* inventé par Sapho: l'*Æolien*, l'*Ionien*, le *Sous-dorien*, inventé par Philloxène, & le *Sous-Lidien* par Polymneſte Colophonien, comme rapporte Doni dans ſon livre de la Muſique des Grècs. Les *modes plagaux* ſont ceux qui ſont entre deux, commencent trois intèrvalles plus bas, & s'appellent *Sous-Phrygien*, ou *Sous-Æolien*, &c. dont on voit les tons & conſonances dans des Tâbles qu'en a écrites le Père Merſenne en ſon Harmonie univèrſelle. Dans le plein-chant on appelle *tons*, ce qu'ailleurs on appelle *modes*, dont on voit l'éxemple dans les divèrs tons de *Magnificat*.

MODE. ſ. f. Coûtume, uſage; manière de vivre, ou de faire les chôſes. *Ritus*, *mos*, *arbitrium*, *inſtitutum*. Toutes les nations ont des *modes*, des manières de vivre différentes. On ne trouve rien de bien, que ce qui eſt à la *mode*. Les péchez des Grands deviennent *les modes* des peuples, & la corruption de la Cour devient une politeſſe dans les Provinces. FL. Les femmes choiſiſſent la dévotion comme une *mode* qu'il faut ſuivre. LA BR. Les Libèrtins veulent vivre à leur *mode*, & n'être point gênez.

Je ſçai vivre à ma mode, *& rien ne m'importune.* BENS.

MODE, ſe dit auſſi d'une nouvelle façon d'agir, de parler, qui s'introduit, qui eſt en vogue dans le monde. *Conſuetudo*, *uſus*. Voilà un mot à la *mode*; qui eſt nouveau, qui a du cours dans le beau monde. Les grôs Romans, les vèrs burleſques, les pointes, ne ſont plus à la *mode*, ne ſont plus en vogue. Les complimens ne ſont plus à la *mode* que chez les Provinciaux.

Un Poëte à la Cour fut jadis à la mode;
Mais des foux aujourd'hui c'eſt le plus incommode. BOIL.

MODE, ſe dit plus particulièrement des manières de s'habiller, de s'ajuſter ſuivant l'uſage reçu à la Cour, ou dans le beau monde. *Veſtium modus*, *uſus*, *ſcita conſuetudo*. Les François changent tous les jours de *mode*. Les étrangers ſuivent la *mode* des François. Les Eſpagnols conſtans dans leurs manières ne changent jamais de *mode*. Les plus éxtravagans ſont ceux qui inventent les *modes*. Cette femme eſt coëffée à la *mode*. Il y a des jeux à la *mode*; des dévotions à la *mode*; des beautez à la *mode*, qui ſont en régne. Un Philoſophe ſe laiſſe habiller par ſon Tailleur, & il y a autant de foibleſſe à fuir la *mode*, qu'à l'affecter. LA BR. Les Spartiates étoient ſi jaloux des *modes* ſimples & uniformes de leurs Ayeux, que c'étoit un crime de les vouloir altérer par des rafinemens nouveaux. LA GUILL.

Il eſt vray qu'à la mode *il faut s'aſſujettir*,
Et ce n'eſt pas pour ſoi que l'on ſe doit vétir. MOL.

Les modes *ſont cèrtains uſages*,
Suivis des foux, & quelquefois des ſages,
Que le caprice invente, & qu'aprouve l'amour. LA SUZE.

On a donné le nom de *modes* à des éſtampes qui répréſentent des Dames & des Cavaliérs, vétus divèrſement, en habits d'hivèr, d'été, en pinchina, en manteau, en deshabillé &c. On a répréſenté de cette ſorte les ſaiſons, les heures, les parques, les parties du monde les vèrtus, & pluſieurs autres figures emblématiques.

On appelle provèrbialement, Des viſages à la *mode*, des viſages qui ſe démontent, qui changent ſelon l'occaſion, & la fortune. Des amis à la *mode*, qui ne témoignent de l'amitié qu'à ceux qui peuvent leur rendre ſervice, ou qu'ils voyent élevez en honneur & en dignité, & qui n'ont aucuns égards pour leurs anciens amis dès qu'ils ſont tombez dans le malheur; des ſçavans à la *mode*, qui parlent de tout ſans ſçavoir rien à fonds, qui veulent avoir l'honneur de paſſer pour ſçavans, & ne veulent pas avoir la peine de rien apprendre, qui ne conſultent point les ſources, négligent l'étude des langues ſçavantes, ne liſent point du tout les anciens auteurs, & ne liſent entre les modèrnes que ceux qui ſont ſupèrficièls.

MODÉLE, ou MODÉILE. ſ. m. Original qu'on ſe propôſe, pour l'imiter, ou pour le copier. *Exemplum*, *prototypum*, *archetypum*. Cette Égliſe a été bâtie ſur le *modéle* du Panthéon.

MODÉLE, eſt auſſi un patron artificiel qu'on fait de bois, de pièrre, de plâtre, ou autre matière, avec toutes ſes proportions, afin de conduire plus ſûrement l'éxécution d'un grand ouvrage, & le faire agréer à ceux qui mettent l'ouvrièr en beſogne. *Archetypum*. Dans tous les grands édifices le plus ſûr eſt d'en faire des *modéles* en relièf, & ne ſe contenter pas d'un ſimple deſſein. On fait auſſi des *modéles* pour la conſtruction des vaiſſeaux, qu'on appelle *gabarit*, *ſerſe*, ou *calibre*.

MODÉLE, en tèrmes de Peinture, & de Sculpture, eſt tout ce qu'on ſe propôſe à imiter. *Exemplar*, *prototypus*. C'eſt pourquoi on appelle *modéle*, un homme nud qu'on met en différentes poſtures, afin de le faire déſſigner par les écoliers en différentes vûës, & attitudes. C'eſt le Profeſſeur qui eſt en mois, qui pôſe le *modéle* de l'Académie. Mais on n'appelle pas *modéle* le prémièr deſſein, ou eſquiſſe d'un tableau; on dit le deſſein; quoique

que les Peintres diſent qu'ils ont pour *modéles* tèls, & tèls ouvrages. Fel. Les Sculpteurs nomment encore *modéles*, les figures de tèrre, ou de cire qu'ils ne font qu'ébaucher pour leur ſèrvir de deſſein, & en faire de plus grandes, ſoit de marbre, ſoit d'une autre matière.

Modéle, ſe dit figurément en chôſes morales. *Exemplar, ſpecimen.* Il n'y a proprement que les pèrſonnes, ou les actions qu'on propôſe pour *modéle* : car les paroles ou les conſeils peuvent ſèrvir de régles, & non pas de *modéle* ; excepté dans ce ſens, Sa convèrſation doit être le *modéle* de la nôtre. Bouh. Lucréce étoit un *modéle* de vèrtu, & de chaſteté. Réformer l'Égliſe ſur le *modéle* des prémiérs ſiécles. Bouh. Il faut ſe former ſur le *modéle* des grands hommes. Les poëmes d'Homère ſont des chef-d'œuvres; mais non pas en tout des *modéles*. S. Évr. Quand on n'a que de bons & éxcellens *modéles*, il faut comme par néceſſité qu'on s'éxprime d'une manière noble, & élevée. Nic. Il n'y a rien de plus trompeur qu'un *modéle* qui a des défauts : plus il eſt éxcéllent, plus il eſt dangereux, on prend les vices du *modéle*, & on n'en prend pas les vèrtus. Dac.

Enfin Malhèrbe vint, & ce guide fidéle,
Aux Auteurs de ce tems ſert encor de modéle. Boil.

Louïs eſt ſage & généreux,
Dans ſes deſſeins il eſt heureux,
A ſes àmis il eſt fidéle,
Les aûtres Monarque, jaloux,
Voudroient le prendre pour modéle,
S'il n'alloit trop ſouvent aux coups.

Cette fille s'eſt formée ſur le *modéle* de ſa mère; ç'a été un mauvais *modéle*. Il eſt inutile de ſe propôſer un grand *modéle*, ſi on ne l'imite. Vie de Henri IV. En qualité de Chrétiens nous avons Jésus-Christ pour nôtre grand *modéle*. Port-R.

MODELER. verb. act. Faire un modéle, un patron. *Typum effingere.* Ce Sculpteur *modéle* toutes ſes figures en cire, ou en tèrre, avant que de les tailler en marbre. Il *modéle* le Laocoon, c'eſt à dire, qu'il copie la ſtatuë de Laocoon en cire ou en tèrre. Car on ne dit *modeler* que des ouvrages, qu'on fait en cire ou en tèrre, & non pas de ceux qu'on fait en plâtre.

Modeler, ſignifie auſſi, Tirer en creux, faire des moules ſur les illuſtres ouvrages de l'Antiquité. *Proplaſma formare, effingere.* Le Roi a fait *modeler* la colonne Trajane, & on en a apporté les creux en France. Prèſque toutes les belles figures de l'Antiquité ont été *modelées*, & on en a fait pluſieurs copies en plâtres dans des creux tîrez ſur l'original. Cependant ceux qui parlent le mieux, ne diſent pas *modeler* en ce ſens, mais mouler. Le Roi a fait *mouler* la colonne Trajane. C'eſt ainſi que parlent les maîtres de l'art.

Modeler, eſt auſſi quelquefois neutre. Ce Sculpteur a paſſé tout le jour à *modeler*.

Modelé, ée. part. paſſ. & adj. *Expreſſus, effictus.*

MODÉNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Lombardie, Capitale du Duché de *Modéne*, ſituée près de la Séchia, à ſept lieuës de Boulogne, du côté du couchant. *Mutina.* Cette ville eſt une ancienne Colonie des Romains.

MODENOIS. ſ. m. ou Duché de Modéne. *Mutinenſis Ducatus.* C'eſt un des États de la Baſſe Lombardie en Italie. Il eſt borné au levant par le Boulonois, au Nord par les Duchez de la Mirandole, & de Mantouë, au couchant par celui de Parme, & au midi par les tèrres du Duc de Florence, & de la République de Lucques. On donne à cet État vingt lieuës du nord au ſud, & quinze du couchant au Levant.

Modenois, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de *Modéne*, ou du *Modenois*, *Mutinenſis*. Les *Modenois* ont beaucoup d'affection pour leur Prince.

MODÉRATEUR. ſ. m. Tèrme dogmatique. Qui conduit, qui gouvèrne. *Moderator, gubernator.* Dieu eſt le ſeul *modérateur* du monde. Un tel Docteur eſt le *modérateur*, le Préſident de cette diſpute, de cette aſſemblée. Ce mot eſt plus Latin que François, pour ſignifiér le Préſident d'une aſſemblée. Il étoit ſur tout en uſage parmi les Réformez de France, pour ſignifiér le Préſident de leurs Synodes. Ils éliſoient le *modérateur* à la pluralité des voix.

MODÉRATION. ſ. f. Relâchement; tempérament; adouciſſement. *Modus, temperatio, moderatio.* Le Médecin a trouvé de la *modération* à ſon pouls, à ſa fiévre. Ce Traitant pourſuit au Conſeil la *modération* de ſa taxe. Le vent apportera de la *modération* au chaud éxcéſſif qu'il a fait juſqu'ici. Le peuple prend la *modération* dans les diſputes de Religion pour tiédeur, & pour indifférence. S. Évr.

Modération, ſe dit figurément en chôſes morales. C'eſt prèſque la même chôſe que la modeſtie. *Moderatio, modeſtia, modus.* La *modération* eſt une vèrtu qui gouvèrne, qui retient, qui régle toutes les paſſions; qui borne, qui tempère les joyes de l'éſprit. La *modération* eſt comme le frein de l'âme, qui empêche qu'elle ne s'éléve, qu'elle ne s'emporte, & qu'elle ne s'évapôre lorſqu'elle eſt émuë, & agitée par une grande joye. M. Ésp. La *modération* n'eſt bien ſouvent qu'une ſageſſe habile. Id. La *modération* eſt la marque d'un éſprit ſage, & tranquille. Herman. La *modération* dans la bonne fortune n'eſt que l'appréhenſion de la honte qui ſuit l'emportement, & une crainte de tomber dans le mépris que méritent ceux qui s'enyvrent de leur bonheur. La Roch. La *modération* des hommes eſt une vaine oſtentation de la force de leur éſprit, & un déſir de paroître plus grand que leur fortune. Id. La *modération* s'inſinuë davantage que la colère; & même la fine vanité y trouve mieux ſon compte. Bail. Rien ne contribuë davantage à rendre la vie heureûſe que la *modération* de nos déſirs. S. Évr. La *modération* dans les négotiations eſt une froideur habile, & politique. M. Ésp. La *modération* que le monde affècte n'étouffe pas les mouvemens de la vanité, elle ne ſèrt qu'à les cacher. Boss. On ne doit pas prêcher aux Courtiſans la *modération* de leurs déſirs; eux qui font de leur ambition leur plus grand mérite. S. Évr. Vôtre *modération* vous a mis au deſſus de vôtre fortune. Boss. La *modération* eſt plus glorieûſe que la vengeance. S. Évr.

MODÉRÉMENT. adv. Avec modération : avec retenuë. *Moderatè, temperatè, modeſtè.* Le vin eſt une bonne chôſe, pourvu qu'on en uſe *modérément*. Le Roi par ſes Édits fait cèrtaines grâces en payant les ſommes auxquelles ont ſera *modérément* taxé en ſon Conſeil.

MODÉRER. vèrb. act. Adoucir; tempérer, contenir; rendre moins violent. *Moderari, temperare, cohibere, frenare.* Un Cavaliér *modère* l'impétuoſité d'un cheval avec le mords & la bride. La colère de la mèr, & des vents, ne ſe peuvent *modérer* par aucune puiſſance humaine. Le pouls ſe *modère* à meſure que la fiévre diminuë. Le froid ſe *modère* à l'approche du ſoleil. *Modérer* ſa dépenſe. Les Chymiſtes *modèrent*, ou augmentent le feu, en bouchant, ou en ouvrant les regîtres de leurs fourneaux.

Modérer, ſe dit auſſi en chôſes morales. *Imperare, cohibere, refrenare.* Le ſage *modère* ſes paſſions, ſa vengeance, ſa colère. Il y a des amours ſi violentes, qu'il eſt bien difficile de les *modérer*. Comment *modérer* les éſprits d'un peuple ſeditieux? Laiſſons aux Infidelles ces longues & ſenſibles douleurs que la Religion ne *modère* pas. Fl.

Se Modérer, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, Se retenir, ſe poſſeder. *Se cohibere, ſibi temperare.* Cet homme eſt bien maître de lui-même; il ſçait *ſe modérer* dans les occaſions les plus délicates. S. Évr. Il eſt bien difficile de *ſe modérer* dans la bonne fortune.

Modéré, ée. part. paſſ. & adj. Il faut ramener les Hérétiques par des voyes douces & *modérées*. S. Évr. *Moderatus, temperatus, contentus, frenatus.* Un feu *modéré* cuit les viandes à propos. Un éxèrcice *modéré* eſt bon pour la ſanté. Alors il ſignifie, Tempéré, adouci, ſans excès.

Modéré, ſignifie encore, Sage, retenu, prudent, réglé. *Moderatus, ſapiens, prudens, temperatus.* Ni la joye, ni la colère du ſoldat, ne ſont jamais *modérées* : toutes leurs paſſions les entraînent avec violence. Vau. Celui qui eſt patient & *modéré* eſt quelquefois plus eſtimable que celui qui gagne des batailles. Fl. Un homme *modéré* eſt celui qui dans une haute fortune conſerve un empire abſolu ſur ſes paſſions. M. Ésp. Un éſprit *modéré* plaît généralement à tout le monde. S. Évr. Bornez-vous à une dépenſe *modérée*; qui ne reſſente ni le faſte ni l'avarice. Id.

MODÈRNE. adj. & ſubſt. maſc. & fém. *Recens, novitius, recentior.* Nouveau; qui eſt de nôtre tems; ou qui n'eſt pas ancien; qui n'eſt en uſage que depuis les dèrniérs ſiécles. C'eſt un uſage *modèrne*; une coûtume *modèrne*; une invention *modèrne*; un ouvrage *modèrne*. Le Grèc *modèrne* eſt celui qu'on parle préſentement dans la Gréce. Les *Modèrnes* ont beaucoup enchéri ſur les Anciens en toutes ſortes d'arts, & de ſciences. Les admirateurs des Anciens leur donnent une entière préférence ſur les *modèrnes* : ils ne veulent pas même ſouffrir de comparaiſon. Per. Naudé appelle *Modèrnes* parmi les Auteurs Latins tous ceux qui ont écrit après Boëce.

Ce mot de *modèrne* vient de *modernus*, dont pluſieurs Anciens ſe ſont ſèrvis.

Modèrne, en Architecture ſe dit improprement, de la manière de bâtir à l'Italienne, dans le goût de l'Antique. Les Ouvriérs ſe trompent auſſi lorſqu'ils l'attribuënt à l'Architecture purement gothique. L'Architecture *modèrne* à préſent eſt celle où l'on a emprunté de l'antique. Tout ce qu'il y avoit de beau & où l'on a corrigé pluſieurs défauts conſidérables au jugement de tous les connoiſſeurs, comme on voit au Louvre, au Portail de

de S. Gèrvais à Paris, à Maiſons, à l'Égliſe neuve des Invalides &c. On dit auſſi les médailles *modèrnes*, qui ſont toutes celles qui ont été frappées depuis 300 ans, pour les diſtinguer des anciennes, frappées par les Grècs & les Romains. Les tîtres des médailles *modèrnes* doivent être fort différens de ceux des médailles antiques, parceque nous avons d'autres uſages, & un autre ſyſtême de religion qui ne s'accommode pas des figures du Paganiſme qui reſſentent tant ſoit peu l'idolatrie, comme les ſacrifices, les libations, & les Déïtez pour repréſenter les vèrtus Chrétiennes.

MODÈRNE, ſe prend auſſi advèrbialement. Cette Égliſe eſt bâtie à la *moderne*. *Recentem in modum.* Dans la Phyſiqué on agit à la *moderne*; on ne raiſonne plus que ſur les expériences.

MODESTE. adj. m. & fém. Qui a de la modération, de la ſageſſe, de la pudeur. *Modeſtus, moderatus, moderatè agens.* Un Conquérant *modeſte* eſt doublement glorieux. Le Sage eſt *modeſte* en ſes diſcours, en ſes actions, en ſes habits. M. le prémiér Préſident de la Moignon étoit *modeſte* de cette modeſtie qui a ſa fièrté, & qui rend le mérite aimable. BOUH. L'homme *modeſte* ne parle point de ſoi. LA BR. La valeur d'oſtentation donne plus d'éclat aux actions qu'elle anime, qu'un caractère *modèſte*, qui tient plus de la ſolide vèrtu. LE P. LE B. Le moindre voile eſt d'un grand ſecours pour les pèrſonnes *modeſtes*. LE CH. DE M. Un grand mérite touche bien davantage quand il eſt accompagné de ſentimens *modeſtes*. BELL. Bien des gens cachent un grand orgueil ſous des apparences *modeſtes*. M. SCUD. Une fille doit avoir une *modeſte* pudeur, une *modeſte* contenance; des regards, des geſtes *modeſtes*.

MODESTE, ſe dit auſſi à l'égard de chôſes inanimées, & qui étant hors de la pèrſonne, ne laiſſent pas d'être des marques de ſa modeſtie. *Modeſtus, moderatus.* Un homme prudent doit faire une dépenſe *modeſte*; porter des couleurs *modeſtes*, ou ſombres, peu éclatantes. Un Prélat doit avoir un carroſſe, des ameublemens *modeſtes*, qui ne ſentent point le faſte & l'orgueil. Il faut voir les ſaletez par des expreſſions *modeſtes*. BAY.

MODESTE, eſt auſſi un nom propre d'homme. *Modeſtus.* Au douzième de Févriér ſeul le Martyrologe Romain fait mention de trois Saints *Modeſtes*. Voyez les Notes de M. Chaſtelain.

MODESTEMENT. adv. D'une manière modeſte. *Modeſtè, moderatè.* Un Religieux doit ſe comporter par tout *modeſtement*, de peur de ſcandale. Un ſage Auteur parle de ſes Ouvrages fort *modeſtement*.

MODESTIE. ſubſt. fém. Pudeur, retenuë. *Modeſtia, moderatio.* La *modeſtie* eſt une modération de l'éſprit, qui en eſtimant les aûtres, s'eſtime un peu ſoi même. BAIL. La *modeſtie* ſied bien ſur le viſage d'une fille. La *modeſtie* des filles eſt une voye par laquelle elles inſinuënt aux hommes, qu'ils ne hazardent rien en les épouſant, & une manière de caution qu'elles donnent de leur vèrtu. M. ÉSP. La *modeſtie* des Éccléſiaſtiques édifie beaucoup le peuple: il faut que leur *modeſtie* paroiſſe en leurs paroles, en leurs actions, à leur table, à leur train. Que vôtre *modeſtie* ſoit connuë à tous. Saint Paul. La douceur, la fidélité & la *modeſtie*. ID. Reprendre avec douceur & *modeſtie*. ID. Par la douceur & la *modeſtie* de JÉSUS-CHRIST. ID. En quelques-uns la *modeſtie* eſt avarice déguiſée, & couvèrte d'un prétexte de *modeſtie*. M. ÉSP. La *modeſtie* eſt la vèrtu propre aux Prélats. FL. Il faut qu'il y ait quelque chôſe de noble & de grand dans la *modeſtie* même; car une *modeſtie* ſimple, & baſſe, & qui ſent la ſtupidité, ne plaît point. M. SCUD. C. Tacite répréſente finement la fauſſe *modeſtie* de Tibère, qui faiſoit ſemblant de ne vouloir point accepter l'Empire. BOUH. Au contraire V... par une véritable *modeſtie*, bien loin de ſouhaitter la prémière place, avoit prèſque peur qu'on ne l'en crût digne. ID. Il a été flaté par le bruit d'une bonne fortune qu'on lui attribuoit, & il l'a reçu avec une cèrtaine *modeſtie* capable de le confirmer. LE CH. D'H. La *modeſtie* eſt la langueur de l'éſprit, comme l'ambition en eſt l'activité. LA ROCH. La *modeſtie* eſt d'une pratique amère pour les pèrſonnes d'une condition ordinaire; s'ils choiſiſſent la dèrnière place, on les y laiſſe. LA BR. La fauſſe *modeſtie* eſt le dèrniér rafinement de la vanité, qui ſe fait valoir par la vèrtu même qui lui eſt oppôſée. ID. En faiſant trop peu de cas de ſoi-même, on ne péche pas moins contre la *modeſtie*, qu'en s'eſtimant plus qu'on ne doit. LE CH. DE M. Un ſage Favori doit éviter la pompe, & le faſte, pour ne pas irriter l'envie: la *modeſtie* eſt une éſpéce d'abri pour ſa fortune. M. ÉSP. La *modeſtie* eſt une éſpéce de vèrnis qui releve nos talens naturèls, & leur donne du luſtre. BELL. Quand on eſt au deſſus des autres, il faut les en deſintéreſſer par beaucoup de *modeſtie*. LA BR. Celui qui a de la *modeſtie* plaît d'autant plus que par là il ſemble ſe ſoumèttre aux autres, & déclarer qu'il leur eſt inférieur. M. ÉSP.

Les Anciens mettoient la *Modeſtie* au nombre des Divinitez, & l'invoquoient, comme il paroît par un diſcours de Druſus dans Tacite, *Annalium L. IV. C.* 7.

MODHAFFÉRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Ce mot ſignifie la même chôſe que *Manſour*, c'eſt-à-dire, Victorieux. *Modhafferianus, a.* Modhafferoun eſt le nom d'une Dynaſtie que nous pouvons appeller *Modhafférien*s, Princes qui ont régné en Pèrſe environ ſeptante ſept ans depuis l'an 718. juſqu'en l'an 795. de l'hégire. Cette Dynaſtie a pris ſon nom de Mobarez Eddin, ſurnommé *Almodaffer*; ou le *Victorieux*, qui en eſt le Fondateur, & comprend ſept Sultans qui ont régné ſucceſſivement ou conjointement en Pèrſe. D'HERBELOT, p. 593. où il fait un abrégé de l'hiſtoire des *Modhafférien*s.

MODICA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Sicile. *Motuca, Mutyca, Motyca.* Elle eſt ſur la rivière d'Acellaro, dans la vallée de Noto, environ à une lieuë de la ville de ce nom. MATY.

MODICITÉ. ſ. f. Petite quantité. *Tenuitas, paucitas.* La *modicité* de ſon revenu ne lui pèrmet pas de faire grande chère. La *modicité* du larcin rend le péché ſeulement véniel. La *modicité* de la ſomme ne mérite pas qu'on lui faſſe un procez.

MODIFICATION. ſ. f. Qui ſe dit dans l'École, des formes, ou figures différentes de la matière: ce qui fait que les êtres ſont de telle & telle manière. *Modificatio, modus, modalitas.* La quantité, la qualité, ſont des accidens qui font la *modification* de tous les corps. Selon le ſyſtême impie & éxtravagant de Spinoza, tous les différens êtres qui compôſent l'univèrs ſont autant de *modifications* d'une ſeule & unique ſubſtance: il n'y a que l'arrangement, & la divèrſe ſituation des parties, qui mettent de la différence entr'eux.

MODIFICATION, ſignifie en Morale, reſtriction, limitation. *Modus, finis; reſtrictio, limitatio.* Cette propoſition eſt trop vague pour être vraye, elle ſouffre pluſieurs *modifications* & réſtrictions. Ce privilége étoit trop étendu, on y a apporté de la *modification*.

MODIFICATION, ſignifie auſſi, adouciſſement, relâchement de ſeverité, de peine. *Temperamentum, æquitas, temperatio.* Les Juges ont pouvoir d'apporter de la *modification* à la ſévérité des loix. Cette opinion eſt trop rigide, elle a beſoin de *modification*.

MODIFIÉR. v. act. Donner cèrtaine forme, cèrtaine manière d'être aux corps naturèls. *Modum adhibere, praſcribere, modificare.* La grandeur, la couleur, l'âcreté, l'ôdeur, ſont les accidens qui *modifient* les chôſes, qui font connoître leurs différences. Selon Spinoza la ſubſtance qui penſe, & la matière étenduë, ne ſont que la même ſubſtance divèrſement *modifiée*. BAY. On ne conçoit point que la matière *modifiée* d'une cèrtaine manière puiſſe produire des réfléxions, & des raiſonnemens. JAQ.

MODIFIER, en Morale, ſignifie, âdoucir, limiter, réſtreindre, diminuer. *Minuere, temperare, moderare.* On a *modifié* la peine de ce criminel. Les Officiérs ne peuvent payer les taxes qu'on a faites ſur eux, ſi on ne les *modifie*. Les loix particulières *modifient*, & reſtreignent les générales.

MODIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Temperatus, modificatus.*

MODIGLIANA, ou MÉDIANA. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg du Duché de Toſcane, en Italie. *Mutilum.* Il eſt dans la Romagne Florentine, ſur la rivière de Marſano, à trois lieuës de Fayence, du côté du Midi. MATY.

MODILLON. ſ. m. Partie de la corniche Ionique, Corinthiénne, & compoſite, qui ſemble ſoûtenir le larmiér, & qui n'y ſèrt toutefois que d'ornement. *Mutulus.* Il eſt principalement affecté à l'ordre Corinthien, où il eſt taillé de ſculpture avec enroulemens. Il eſt fait en forme d'une S renvèrſée & attachée au plafond de la corniche; il ſépare les intèrvalles des rôſes qu'on y taille ordinairement. On appelle *Modillons en conſole*, ceux qui ont moins de ſaillie que de hauteur, & dont l'enroulement d'en bas en forme de conſole, paſſe ſur les moulures de la corniche, & tèrmine à la Friſe. *Modillons à plomb*, ceux qui étant de biais, ne ſont pas d'équèrre avec la corniche rampante d'un fronton, comme on les fait ordinairement. *Modillons rampans*, ſont ceux qui non ſeulement ſont d'équèrre avec la corniche de niveau d'un entablement; mais auſſi avec les deux rampantes d'un fronton. *Modillons à contreſens*, ceux qui repréſentent de front le grand enroulement. Le *modillon* n'eſt pas proprement un corbeau, ni une conſole renvèrſée, mais les *modillons* repréſentent les éxtrémitez des chévrons des traits qu'on taille avec des ornemens. On appelle auſſi le *modillon*, *mutule*, & il vient du Latin *mutulus*: ou de l'Italien *modiglione*. Cependant l'uſage a diſtingué le *mutule* & le *modillon*. Le *mutule* eſt particuliér à l'ordre Dorique, & le *modillon* appartient aux ordres ſupérieurs.

MODIN. ſ. m. Faites ſentir l'*n* finale. C'étoit anciennement une petite ville de la Judée. *Modin.* Elle a été célébre pour avoir

donné

donné la naiſſance aux Maccabées. *Modin* étoit dans la Tribu de Dan, à huit lieuës de Jéruſalem vèrs le couchant, elle eſt maintenant ruinée. Maty.

MODIQUE. adj. m. & f. Qui eſt en petite quantité, qui eſt médiocre, qui ſuffit à peine. *Modicus, tenuis, mediocris.* Il faut faire une dépenſe *modique*, quand on a un bien, un revenu fort *modique*. Il pouvoit acheter cette tèrre pour une ſomme *modique*; c'eſt-à-dire, l'avoir à bon marché à proportion de ſa valeur. Il faut faire un éxèrcice *modique* pour conſèrver la ſanté. Il a fait une fortune fort *modique*, eû égard à ſes grands emplois. On lui a donné une récompenſe fort *modique* pour un ſi grand travail.

MODIQUEMENT. adv. D'une manière modique. *Modicè, temperatè, moderatè.* Un homme tempérant boit & mange fort *modiquement*.

MODISTE. adj. de tout genre. Ce mot ſe trouve dans Pomey ſeulement; & ſignifie, qui affecte les modes, qui s'attache à ſuivre les modes. *Comptioris formulæ ſectarius.* C'eſt un tèrme factice, & formé ſur l'analogie de Thomiſte, Scotiſte, Janſéniſte, Quiétiſte; mais il n'eſt pas uſité.

MODIUS. ſ. m. Tèrme d'antiquité. Meſure des chôſes arides qui contenoit ſeize ſeſtiérs. *Modius.* Nous l'éxprimons ordinairement en François par *boiſſeau*.

MODON. ſ. m. Nom propre d'une ville du Belvédère, en la Morée. *Methone.* Elle eſt ſituée ſur un petit cap, à cinq lieuës de Coron, du côté du couchant.

Modon, Golfe, qu'on nomme auſſi Golfe de Coron, & Golfe de Calamata. *Coronæus*, ou *Calamatenſis ſinus*; anciennement, *Meſſenaicus*, ou *Aſinæus ſinus*. C'eſt une partie de la mèr de Gréce. Ce golfe commence au cap de Matapan, & à l'iſle de Sapienza, & il s'avance beaucoup du midi au ſeptentrion, en forme de pyramide, entre la Zacovie, ou le païs des Mainotes au levant, & le Belvédere au couchant.

MODONNOC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Modumnocus.* En Irlande ſaint *Modonoc* Confeſſeur. Chastelain, treizième Février.

MODRUSCH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiſcopale, ſuffragante de Zara. *Modruſa*, anciennement *Tediaſtum*. Elle eſt dans la Croatie, à ſix lieuës du Zeng, vèrs le nord. Maty.

MODULATION. ſ. f. Tèrme de Muſique, qui ſe dit des changemens d'un ſon à un autre ſuivant cèrtaines notes ou conſonances qui ſont agréables à l'oreille. *Modulatio, concentus.* C'eſt le ſimple chant, que les Anciens appelloient *mélopœé*.

MODULE. ſubſt. m. Meſure arbitraire à chaque Architécte; ou grandeur détèrminée pour régler les proportions des colonnes, & la ſymétrie, ou la diſtribution de l'édifice. *Modulus, columnæ ſemidiametrum: vel diametrum.* Ils prennent d'ordinaire pour *module* le bas, ou le diamétre inférieur de la colonne. Blondel en uſe ainſi pour la meſure de tous les ordres. Les autres prennent des meſures différentes pour les *modules*, Vignole partage le demi-diamétre de la colonne en 12 parties égales pour les ordres Toſcan & Dorique; & en 18 parties pour les autres ordres. Quelques-uns partagent toute la hauteur de la colonne en 20 parties pour la Dorique, en 22 & demie pour l'Ionique, en 25 pour la Corinthienne, &c. & d'une de ces parties ils font un *module* pour régler le reſte de l'édifice. Palladio, & Scamozzi prennent le demi-diamétre de la colonne, & le diviſent en 30 parties, c'eſt-à-dire, tout le diamétre en 60. Le *module* ſe ſubdiviſe en minutes.

MODZYR. ſ. m. Nom propre d'une ville de Lithuanie, en Pologne. *Modziria.* Elle eſt ſur le Przépice, dans le Tèrritoire de Rzéczica, environ à trente lieuës de la ville de ce nom, & à vingt cinq de celle de Rohaezow, vèrs le couchant.

MOE.

MOEDE. ſ. f. Monnoye d'or de Portugal, elle vaut autant que la piſtole d'Éſpagne. La double *moéde* vaut une double piſtole, & la mi-*moéde* vaut une demi piſtole: & pour les comparer aux monnoyes de Portugal, la *moéde* contient & vaut 2000. rès qui ſont de petites monnoyes de cuivre.

MOÉG. ſ. m. Nom propre d'homme. *Maïdocus.* En Irlande ſaint *Moëg*, Évêque des Fèrnes. Chast. 31. *Janviér.*

MOËLLE. ſ. f. Quelques-uns écrivent *Mouelle*, ou *Moile*. C'eſt une ſubſtance délicate contenuë dans le creux des ôs. *Medulla.* Elle eſt compôſée de petits ſacs membraneux qui s'ouvrent tous les uns dans les autres, qui ſont remplis d'une matière oléagineuſe fort fine. L'uſage de la *moëlle* eſt de rendre les ôs ſouples, afin qu'ils ne ſe rompent pas ſi facilement. Il n'eſt pas vrai, que les ôs des animaux ſoient pleins de *moëlle* dans le croiſſant de la lune, & qu'ils en ſoient préſque vuides dans le décours, comme pluſieurs prétendent.

Moëlle, ſe dit auſſi de la ſubſtance blanche du cèrveau, ſituée au-deſſous de la cendrée, ou corticale; on l'appelle autrement la *ſubſtance médullaire*. *Subſtantia medullaris.*

Moëlle allongée, eſt une production ou allongement du cèrveau, qui commence à ſa partie antérieure, où les nèrfs optiques prennent leur origine, & finit au grand trou occipital. *Medulla producta.*

Moëlle de l'Épine, ou Moëlle Spinale, ou Éſpinière, eſt la continuation de la moëlle allongée qui commence au grand trou occipital, & va finir à l'ôs ſacrum, ſe continuant par les cavitez des vèrtébres. *Medulla dorſi, ſpinalis.* Voyez Éſpinière *T. H. p.* 1410.

La *Moëlle* de bœuf eſt bonne pour faire des ragoûts, des tourtes. Il auroit courage de lui caſſer les ôs pour en tirer la *moëlle*. Les Médecins eſtiment prémièrement la *moëlle* de cèrf, enſuite celle du veau, puis celle du taureau, celle de chévre, & enfin celle de mouton.

Moëlle, eſt auſſi une ſubſtance molle qui vient au milieu de quelques arbres & de quelques plantes. *Medulla plantarum ſpongioſa.* Le ſureau, la tige de l'héliotrope ont de la *moëlle*. On a ordonné à ce malade une once de *moëlle* de caſſe. M. Grew a obſèrvé après M. Hoock, que la *moëlle* n'eſt autre chôſe dans les plantes, qu'un amâs de pluſieurs petits bouillons, qui ont un mouvement latéral & un autre pèrpendiculaire, qui élevent le ſuc, & font croître la plante en groſſeur, & en hauteur.

Moëlle, ſe dit figurément en chôſes morales. Quand on lit un bon livre, il ne s'agit pas de le retenir mot-à-mot, il en faut tirer la *moëlle*, la ſubſtance, en faire l'éxtrait.

M. Abelly, Évêque de Rodez, à fait un ouvrage en Latin, diviſé en deux tomes, intitulé la *Moele de la Théologie*, *Medulla Theologica*. Ce fut pour vendiquer ce titre qu'un cèrtain Proteſtant avoit injuſtement donné à divèrs traitez de Théologie héthérédoxe que Monſieur de Rodèz a réfuté dans ſon ouvrage qui eſt concis, précis, plein de ſuc, & ſolide ſur les matières de la Théologie Scolaſtique & Morale, ce qui l'a fait nommer par Monſieur Deſpréaux le Moëleux Abelly. Nicolas Bécmanius a fait une éxplication de tout le Droit Civil, qu'il appelle la *Moele de Juſtinien*.

MOËLLEUX, euse. adj. Qui eſt plein de moëlle. *Medullæ fartus, copioſè inſtructus.* Les gros ôs des jambes ſont *moëlleux*. La ſubſtance du cèrveau eſt *moëlleuſe*. L'ôſier eſt mis au rang des arbres *moëlleux*.

Moëlleux, ſe dit figurément en Morale d'un livre, d'une doctrine, quand il y a beaucoup à profiter à le lire, à l'entendre. *Succi plenus.* On dit auſſi qu'une étoffe eſt *moëlleuſe*, qu'un chapeau eſt *moëlleux*, lorſqu'ils ſont doux au maniement, qu'ils ne ſont pas ſi ſujets à ſe caſſer. *Optimè fartus.* On le dit auſſi des tableaux qui ſont touchez avec une grande délicateſſe, & dont les couleurs ſont noyées & bien adoucies.

MOËLON. ſ. m. ou MOILON. Blocage; pièrre à bâtir, qui ſe tire des carrières en médiocres morceaux moindres que les pièrres de taille. *Cæmentum, cæmentitius lapis.* On bâtit les maiſons bourgeoiſes de *moëllon* & de plâtre. On fait les fondemens de gros *moëllon*: on en garnit les grôs murs. On fait les puits de *moëllon* piqué. On appelle *moilon giſant*, celui qui a le plus de lit, & où il y a moins à tailler pour le façonner. *Moilon de plat*, celui qui eſt pôſé ſur ſon lit dans les murs qu'on éleve à plomb. *Moilon en coupe*, celui qui eſt pôſé de champ dans la conſtruction des voutes. *Moilon piqué*, celui qui après avoir été ébouziné, eſt piqué juſqu'au vif avec la pointe du marteau, & ſert pour les voutes, & les puits. *Moilons d'appareil*, celui qui eſt équarri, comme un petit carreau de pièrre.

Ce mot eſt dérivé de *moëlle*: ou de *mollis, tendre*.

MOEN, iſle. Voyez MONE.

MOER-SCHANS. C'eſt-à-dire, le fort de Mour. *Moera Arx.* Ce fort eſt dans la Flandre Hollandoiſe, à deux lieuës de la ville d'Hulſt, vèrs le couchant. Maty.

MŒSIE. ſ. f. Nom propre de Contrée. On prononce *Méſie*. *Mæſia*, & dans Ptolémée *Myſia*. C'étoit anciennement une grande Région de l'Illyrie. Elle s'étendoit depuis le confluant de la Save dans le Danube, juſqu'au Pont-Euxin, ayant au couchant l'Illyrie propre, & au nord la Dace, dont le Danube la ſéparoit, au levant le Pont-Euxin, & au midi la Thrace & la Macédoine. Ce païs étoit diviſé en deux parties; la *Mæſie* Supérieure, qui renfèrmoit la Dardanie, étoit au couchant; & au levant la *Mæſie* inférieure, qui renfèrmoit le païs qu'on appelloit la Scythie Pontique, ou la Scythie de Thrace, ou la petite Scythie.

MŒSIEN, enne. ſ. Nom de Peuple. *Mæſus*, *a*.

MŒUF. ſ. m. Tèrme de Grammaire; c'eſt la même chôſe que mode. Il ſe dit des différentes manières de conjuguer les vèrbes, ſelon qu'il faut agir, commander, ſouhaitter, &c. *Modus.*

Les vèrbes réguliérs ont pluſieurs *mœufs*, ſçavoir, l'Indicatif, l'Impératif, l'Optatif, le Subjonctif, & l'Infinitif. Châque *mœuf* a pluſieurs tems; le Préſent, l'Imparfait, le Parfait, &c. Ce mot n'eſt guères en uſage qu'au Collége, mais au Collége il l'eſt plus que mode.

MŒURS. ſ. f. pl. Façon de vivre, ou d'agir, bonne, ou mauvaiſe; habitudes naturelles, ou acquiſes, pour le bien ou pour le mal, & ſuivant leſquèlles les peuples, ou les particuliérs, conduiſent les actions de leur vie. *Mores, boni, vel mali habitus mentis.* La Science des *mœurs* eſt plus néceſſaire que celle des controvèrſes. D. G. P. La morale traite des *mœurs* pour les rendre bonnes: elle ne les ſouffre ni maûvaiſes, ni indifférentes. Le P. le B. Vos maximes ne ſont propres qu'à corrompre les *mœurs*. Pasc. Voulez-vous vous ériger en Réformateur des *mœurs*. Mol. La licence de la guèrre avoit pèrvèrti les *mœurs*. Fl. Les mauvaiſes *mœurs* ſont contagieuſes. Boss. On ne reçoit point en juſtice d'action qui ſoit contre les bonnes *mœurs*.

Que maudit ſoit le jour où cette vanité
Vint ici de nos mœurs *ſouiller la pureté*. Boil.

Mœurs, ſignifie auſſi, Coûtume, uſage; façon, manière de vivre groſſière, ou polie. *Mos, uſus, agendi ratio.* Nous prenons d'ordinaire les *mœurs* de ceux que nous fréquentons. Port-R. L'amour ſans déréglement adoucit les *mœurs* les plus ſauvages. M. Sc. Les *mœurs* d'aujourd'hui civiliſées, & adoucies, ne peuvent ſouffrir ce qu'elles avoient de farouche autrefois. S. Évr. Il faut avoir des *mœurs* accommodantes. M. Esp. Platon adoucit, & polit les *mœurs* des Grècs. Dac. Admirez cette divèrſité de *mœurs*, & de coûtumes, qui ne diviſe pas moins les Nations, que la différence de leur langage. S. Évr. Socrate faiſoit profeſſion d'enſeigner la ſcience, & la doctrine des *mœurs*. Il inſtruiſoit la jeuneſſe aux bonnes *mœurs*. Selon nos *mœurs*, veut dire, ſelon nos uſages, nos coutumes.

Mœurs. Tèrme de Poëtique. Ce mot à l'égard de l'Épopée, de la Tragédie, ou de la Comédie, ſignifie les inclinations bonnes, ou mauvaiſes; le caractère, le génie, l'humeur des pèrſonnages qu'on introduit ſur la ſcéne. *Indoles, mentis habitus, vèl diſpoſitio, virtutes, vel vitia.* Les *mœurs* ſont ce qui découvre l'inclination de celui qu'on fait parler & à quoi il ſe réſoudra avant qu'il s'y porte. Dac. C'eſt-là ce qu'on appelle *mœurs poëtiques*. Ariſtote dit qu'il faut que les *mœurs* ſoient bien marquées, & bien éxprimées. Il y a beaucoup d'art à bien peindre les *mœurs*, enſorte qu'elles conviennent à châque âge, & à châque condition. Dac. La Comédie ne peut ſe ſoutenir ſans les *mœurs*, & la Tragédie ſans l'action. Id. Le Poëte qui n'a pas bien étudié les *mœurs* ne ſçauroit bien réüſſir. Le P. Ra. Les *mœurs* ſont bonnes à l'égard du Poëte, quand il marque bien le vice, ou la vèrtu de celui qui parle, ou qui agit, & qu'il le repréſente bien au naturel. Le P. le B. Il faut que les *mœurs* ſoient convenables; c'eſt-à-dire, conformes au rang, à l'état, & au génie de celui qu'on fait monter ſur la ſcéne: il faut auſſi qu'elles ſoient ſemblables, & égales; c'eſt-à-dire, que le pèrſonnage ſoit toûjours le même, & tel à la fin qu'il a été au commencement. Id. La vèrtu, ni la bonté morale n'ont pas plus de part aux *mœurs*, & au caractère des Divinitez poëtiques, qu'aux *mœurs* & aux caractères des hommes. Id. Les grands Poëtes, quand ils manquent de feu & de vigueur pour le Pathétique, s'amuſent ordinairement à peindre les *mœurs*. Boil.

Au Palais on dit, faire une information de vie & *mœurs*, quand on fait une enquête pour ſçavoir ſi un Récipiendaire eſt de bonnes, ou de mauvaiſes *mœurs*, s'il n'y a point de déréglement dans ſes *mœurs*.

Mœurs, ſe dit auſſi des animaux, & alors il ſignifie *Naturel. Indoles, natura.* Aldrovandus dans ſon Hiſtoire naturelle fait toûjours un chapitre des *mœurs* de l'animal qu'il décrit comme en parlant du tigre de ſa cruauté, de ſa jalouſie, &c. Nos Fauconniérs diſent manière de faire, & jamais *mœurs*.

On dit provèrbialement, que les honneurs changent les *mœurs*; pour dire, qu'un homme élevé en fortune ſe méconnoît, & néglige ſes amis qui ſont demeurez dans la pauvreté. *Honores mutant mores.* On dit auſſi, qu'une fille ſuit les *mœurs* de ſa mère; pour dire, que l'éxemple de ſa mère la rend ſage, ou folle.

Et ſequitur leviter, filia matris iter.

On dit auſſi que les maûvaiſes compagnies corrompent les bonnes *mœurs*. C'eſt un ancien provèrbe Grèc dont ſaint Paul s'eſt ſèrvi.

Corrumpunt bonos mores colloquia prava.

M O F.

MOFUMA. ſ. m. Grand arbre qui ſe trouve ſur le bord des rivières dans la baſſe Éthiopie. *Nofuma arbor.* Son bois eſt comme le liége. Il n'enfonce point dans l'eau, ce qui eſt cauſe qu'on en fait des canots. Il y a autour de cet arbre une cèrtaine laine attachée, dont les matelots ſont des travèrſiérs, des couſſins, & autres chôſes de même nature.

M O G.

MOGNE. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *Moine*. Il ſe trouve dans la Coutume de Nevèrs. *Monachus.*

MOGOL. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un Prince Mahométan qui eſt le plus puiſſant Roi des Indes, qui a un Royaume fort étendu & fort riche. *Mogolus.* François Pyrard dit que le Grand *Mogol* peut mettre trente mille éléphans en bataille, quatre-vingt mille chevaux, & 200000 hommes de piéd; d'autres diſent 500 mille hommes. Le tréſor de Scah-Ichoam étoit de 1500 millions d'écus. On dit qu'à Agra il a deux boiſſeaux d'éſcarboucles, cinq d'émeraudes, & douze d'aûtres pièrreries, 1200 coutelas dont les foureaux ſont d'or & d'argent chargez de pièrreries. Il doit être le plus riche Prince du monde; car on y apporte de l'or & de l'argent de tous côtez, & il eſt très-ſévérement déffendu d'en faire ſortir. Ce mot ſignifie un *homme circoncis*; & on l'appelle *Grand Mogol*, pour dire, qu'il eſt le Chèf & le Roi de tous les Circoncis. Il déſcend de père en fils de Témurlam, qui ſignifie *Temur le Boiteux* ou *l'Eſtropié*, qui a été un fameux Conquérant de l'Aſie, originaire de Samarcand. C'eſt celui que nos hiſtoriens appellent plus ordinairement Tamèrlan.

Mogol, ole. ſ. m. & f. eſt auſſi un nom de peuple. *Mogol, Mogulus.* Les *Mogols* ſont des peuples de la Grande Tartarie, qui l'an 1401. envahîrent ce païs ſous la conduite du fameux Tamèrlan, dont les Grands *Mogols* ſe diſent les deſcendans. Ils ſont blancs, & c'eſt ce que ſignifie le nom de *Mogol*, qu'on leur a donné par oppoſition aux Indiens qui ſont noirs.

Mogol, ſignifie auſſi le païs dont le Grand Mogol eſt Souverain. Il n'a pas été poſſible d'écrire l'hiſtoire générale du *Mogol*, ſans y donner quelque idée de la Cour, des forces, des richeſſes, & du gouvèrnement des Empereurs. P. Catrou. J. le Vénitien avoit demeuré 48 ans au *Mogol* lorſqu'il écrivoit les mémoires. Id. Voyez Mogolistan.

Mogol, ole. Adj. Qui eſt de la nation des Tartares qui ont fait la conquête des Indes, & généralement ce mot ſignifie ce qui a rapport à ces peuples, au païs qu'ils occupent aujourd'hui, à leurs coutumes, à leurs uſages, &c.

MOGOLIEN, enne. adj. Qui appartient aux Mogols. *Mogolianus, a, Mogolicus, Mogorianus, Mogoricus.* La langue *Mogolienne*. D'Herb. *Bibl. Or. au mot Giovancar.*

MOGOLISTAN. ſ. m. Nom de Royaume. L'Empire du Mogol. *Mogoliſtania, Mogolis Imperium.* C'eſt un des plus grands Etats de l'Aſie. Samſon dans ſes grandes Cartes le renfèrme entre le 19ᵉ degré de latitude, & le 38. & entre le 105ᵉ de longitude, & le 138. On lui donne ſix cents cinquante lieuës du couchant au levant, & quatre cents cinquante du ſud au nord. Il eſt borné au couchant par la Pèrſe, au nord par la Grande Tartarie, au levant par la partie ſeptentrionale de la prèſqu'iſle de l'Inde de là le Gange, & par le Golfe de Bengale, de Cambaye, & de l'Inde.

MOGUER. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Andalouſie, en Éſpagne. *Moguera.* Ce lieu eſt près du Tinio, environ à une lieuë de ſon embouchure dans le Golfe de Cadix, & quinze de Séville, vèrs le Sudoueſt.

M O H.

MOHARRAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du prémiér mois de l'année Arabique. *Moharramus menſis; primus anni Arabici menſis.*

MOHATRA. Les Caſuiſtes appellent *contract Mohatra*, un marché que font cèrtains uſuriérs, par lequel ils vendent les béſtiaux, des grains, ou autres marchandiſes, au plus haut prix de l'année, & les font enſuite racheter par des pèrſonnes intèrpôſées, au plus bas prix de l'année, afin de tîrer par ce détour une uſure, & un intérêt illicite. De Lange. *Contractus dictus mohatra.* Éſcobar définit le *contract Mohatra*, un contract par lequel celui qui a beſoin d'argent achéte des étoffes pour trente piſtoles, & les revend auſſi-tôt au même Marchand pour vingt piſtoles argent comptant. Ce contract eſt prohibé par toutes ſortes de loix. Quelques-uns écrivent *Moatra.*

MOHATZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Baſſe-Hongrie, ſitué dans le Comté Baraniwar, près du Duché; à huit lieuës au deſſus du Pont d'Éſſeck. *Mohatzmium.*

MOHERE, ou MOIRE. ſ. f. Étoffe toute de ſoye, tant en chaîne qu'en trême, qui ſe fait à Paris, & qui a le grain fort ſèrré, & eſt de même fabrique que le gros de Tours, mais elle eſt plus mince quand elle eſt unie, alors on l'appelle *mohère liſſe. Bombix ſpiſſiori filo texta.* La *mohère* doit être toute de ſoye

cuite

cuite en chaîne, poil, trême, ou broche, & on ne doit point mettre de la cruë avec de la cuite. On en fait de quatre ſortes de largeurs, dont la moindre eſt de trois octaves. Il s'en fait à deux, trois & quatre bouts de grain.

Mohere tabisée, eſt un gros de Tours fait de la même manière, mais qui eſt plus fort, & paſſé ſous la calendre pour y faire paroître des ondes comme au tabis. *Textum ſericum ſpiſſius undulatum.*

Ménage écrit *mouaire*, & le dérive de l'Anglois *moer*, ou de *mojacar*, mot Levantin qui ſignifie *camelot*. Mais cela ne convient pas; car la *mohère* n'a rien de commun avec le camelot, vû que c'eſt une étoffe de ſoye, tant la lice, que la tabiſée. Borel dit qu'on la nomme ainſi, à cauſe qu'elle eſt faite d'un poil plus mol, & que c'eſt une étoffe moüelleuſe.

MOHILOW. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Lithuanie, en Pologne. *Mohilovia.* Elle eſt ſur le Boryſthène, à huit ou dix lieuës au deſſous d'Orſa. *Mohilow* eſt une grande ville, bien bâtie, & bien peuplée. Elle paſſe pour une des plus fortes de la Pologne, & elle eſt Capitale d'un grand Tèrritoire, que quelques-uns mettent dans le Palatinat de Wilepsko, & d'autres dans celui de Mſciſlaw. Maty.

MOI.

MOI. Voyez MOY.

MOIENVIC. Voyez MOYENVIC.

MOIGNON. ſ. m. Charnure; morceau de chair; partie d'un membre, ſoit du bras, ſoit de la cuiſſe, ou de la jambe, lorſque le reſte en eſt retranché. *Mutilati membri extremitas.* Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe: il a pèrdu un bras à l'armée, il ne lui en reſte qu'un petit *moignon* vèrs l'épaule. Cette femme ne laiſſe voir qu'un petit *moignon* d'épaule blanc comme neige.

Ce mot vient peut être de *mancus*, comme *trognon* de *truncus*. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *moign*, qui en langage Celtique ou Bas Breton ſignifie *manchot*.

Moignon, ſe dit auſſi des arbres en tèrmes de jardinage, & ſignifie une branche d'arbre raiſonnablement groſſe & taillée au deux ou troiſième œil. Liger. Couper ou tailler en *moignon*. La Quint. Liger.

MOILLER. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour femme. *Uxor.* Les Eſpagnols diſent *muger*, & les Italiens *moglie*, dans quelques Provinces de France on dit *mouillé*, & dans d'autres *mouché*: on a dit auſſi autrefois *mouiller* & *moller*. Li fils ſont ſi bien qui lient mari & *moiller* enſemble en un amor. *Brunet dans ſon treſor.*

MOINDRE. adj. m. & f. Tèrme comparatif. Petit à l'égard d'un plus grand. *Minor, inferior.* La bure, le droguet, ſont les *moindres* étoffes dont on s'habille. La pinte de Paris eſt *moindre* que celle de S. Denis, eſt plus petite. Ce cheval eſt de *moindre* taille que celui à qui je le veux apparier. L'Europe eſt de *moindre* étenduë que l'Afrique. De deux maux il faut choiſir le *moindre*. Cet homme eſt ſi ſevère, qu'il ne pardonne pas la *moindre* faute.

Il n'eſt rien ici bas
Qu'on doive comparer à ſes moindres *appas*. La Suze.

Ce mot vient de *mendre*, qui ſignifie la même chôſe, c'eſt un vieux mot formé du Latin *minor*; d'où s'eſt fait *minre*, *menre*, *mendre*, & enfin *moindre*. Quelques uns appellent les quatre *moindres*, ce qu'on appelle autrement les quatre *mineurs*, les quatre petits Ordres. *Quatuor minores ordines.*

MOINE. ſ. m. C'étoit anciennement celui qui s'étoit retiré du monde pour ſe donner entièrement à Dieu, & vivre dans la ſolitude: tèls étoient les Hèrmites, & les Anachorétes, qui s'étoient retirez dans les deſèrts, & hors du commèrce des hommes. *Monachus, ſolitarius, Heremita, Anachoreta.* L'oiſiveté des *Moines* eſt un piége dangereux: elle les rend d'ordinaire ou vicieux, ou viſionnaires. Le P. Mab. Anciennement il n'y avoit point de *Moine* qui fut Prêtre; il étoit même déffendu aux Prêtres de ſe faire *Moines*, comme on voit dans les Épîtres de S. Grégoire. Ils étoient autrefois tenus pour Laïques, & n'étoient diſtinguez des autres que par leurs habits, & par une dévotion particulière. Le Pape Syrice fut le prémiér qui les appella à la Cléricature dans la diſette de Prêtres où l'Égliſe ſe trouvoit alors; cela s'eſt depuis tourné en néceſſité, la profeſſion Monaſtique étant unie à la Prêtriſe.

Ce mot vient du Grèc μόναχος, qui ſignifie *ſeul*, à cauſe que les prémiérs *Moines* vivoient dans la ſolitude, comme les vrais *Moines* le font encore à préſent.

Quelques-uns, comme le P. Hélyot, dans ſon hiſtoire des Ordres Religieux, *Differt. Prelim.* font remonter l'origine des *Moines* juſqu'aux Thérapeutes, & prétendent qu'il y a toujours eû une ſuccèſſion de *Moines* depuis les Thérapeutes juſqu'à S. Antoine, & qu'elle n'a point été intèrrompuë par les pèrſécutions. Le P. Thomaſſin au contraire croit qu'on ne doit point aller au delà de S. Paul prémiér Ermite.

Les *Moines*, ſur tout les Anciens, ſe diſtinguent en Solitaires & en Cénobites. Les Solitaires ſont ceux qui vivoient ſeuls dans des lieux éloignez des villes & des habitations, comme font encore quelques Ermites, les Cénobites qui vivoient en communauté avec pluſieurs autres dans un même lieu & ſous les mêmes Supérieurs. Ces lieux étoient encore de deux ſortes, les Monaſtères & les Laures. Voyez tous ces noms châcun en leur place.

Aujourd'hui on appelle *Moines*, les Cénobites qui vivent en commun dans un Couvent ou Monaſtère; qui font des vœux de vivre ſelon la Régle établie par leur Fondateur, & portent un habit qui diſtingue leur Ordre. *Monachus, cænobita.* Ceux qui ſont rentez s'appellent proprement *Moines*, comme les Chartreux, Bénédictins, Bèrnardins, &c. Ceux qui ſont Mendians s'appellent *Religieux*, quoi qu'à préſent on confonde les uns & les aûtres. Il y en a même qui donnent le nom de *Moines* aux Clèrcs réguliérs, & appellent *Moines* tous ceux qui ſont véritablement Religieux. Il y a pourtant bien de la difference entre *Moine* & Religieux. Je ne vis rien que de commun en Fra Paolo, & un peu plus que de *Moine*. Du Perron. L'oiſiveté des *Moines* les fait rentrer dans le monde dont ils ſe ſont ſéqueſtrez. Le P. Mabillon. Un *Moine* dans le fond de ſa cellule ne doit avoir aucune curioſité pour les chôſes du monde, de peur qu'elles ne raniment ſes paſſions. Id. On eſt redevable aux *Moines* d'avoir conſèrvé tout ce qui reſte de l'Antiquité ſainte, & profane: les Couvens ont été pendant pluſieurs ſiécles les dépoſitaires des livres, & les plus fameux Colléges.

Les prémiers *Moines* ont été ceux de S. Antoine, de S. Baſile, qu'on appelle en Orient *Caloyers*, de καλὸς γέρων, *bon vieillard*; ceux de S. Jerôme; les Hèrmites de S. Auguſtin, & puis ceux de S. Benoît, de S. Bèrnard. Depuis ſont venus ceux de S. François, de S. Dominique, & une infinité d'autres. On les diſtingue auſſi par *Moines blancs*, *Moines noirs*, &c.

Les Moines ſe diſtinguent en *Moines de Chœur*, ou *Profès*, & *Moines Lais*, qui ſont deſtinez pour le ſèrvice du Couvent, qui n'ont ni Cléricature, ni Littérature. *Moines Cloîtriérs*, ſont les *Moines* qui demeurent actuellement dans la maiſon, par oppoſition aux *hôtes*, qui ont des Bénéfices dépendans du Monaſtère. On appelle auſſi *Moines Lais*, & *Oblats*, des Soldats eſtropiez à qui le Roi donne une place, ou une portion monachale dans les Couvens de ſa fondation. Ils ſont obligez de ſonner les cloches, & de balayer l'Égliſe.

On les diſtingue encore en *Réformez*, que l'autorité Ecclésiaſtique & civile a rendus maîtres des anciens Couvens pour y rétablir l'ancienne diſcipline qui s'y étoit relâchée; & en *Anciens*, qui ſont demeurez dans le Couvent pour y vivre ſuivant l'état où il étoit quand ils y ont fait leurs vœux, ſans vouloir s'aſtreindre à la nouvelle Réforme. On appelle un *Maitre-Moine*, un homme fort conſideré dans ſon Ordre.

On appelle *Moine défroqué*, un *Moine renié*, un Apoſtat qui a quitté ſon habit, & ſa clôture, pour vivre en Libèrtin dans le monde. *Monachus excucullatus.*

Moine, eſt auſſi un jeu d'Écolier. *Branle moine*, donner le *moine*, eſt une malice de Page.

Moine, eſt auſſi un chauffelit qui ſèrt à pendre un réchaut qu'on met entre deux draps pour les chauffer. *Lecti calefactorium.*

Moine, en tèrmes d'imprimerie, eſt une feüille mal imprimée dont une partie n'a pas pris l'encre, deſorte qu'elle eſt en partie blanche, & en partie noire, comme l'habit d'un *Moine*; cela arrive lorſque l'Imprimeur manque à bien toucher les formes. *Folium ſeminotatum, male impreſſum.*

Moine, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt ras & tondu comme un *Moine*. Il eſt gras comme un *Moine*. On dit que pour un *Moine* l'Abbaye ne faut pas. On dit auſſi, Pour un *Moine* on ne laiſſe pas de faire un Abbé. On dit auſſi de ceux qu'on n'attend point pour dîner, qu'on les attend comme les *Moines* font l'Abbé. On dit auſſi, que l'habit ne fait pas le *Moine*; pour dire, que ce n'eſt pas aſſez de prendre un habit de *Moine*, il faut auſſi vivre ſelon ſa Régle.

Veſtimenta pium non faciunt Monachum.

Le provèrbe eſt ancien, & ſe trouve dans le Roman de la Rôſe, & vient de la queſtion qu'on a agitée autrefois, s'il ſuffiſoit du Noviciat & de l'habit pour être capable d'un Bénéfice Régulier. Il a été jugé que non, & qu'il faut être Profès: ce qu'on doit entendre pour les collations ordinaires; car il en vient pluſieurs de Rome *pro cupiente profiteri*, ce qui oblige ſeulement à ſe faire *Moine* dans ſix mois.

Moine bourru, eſt un fantôme qu'on fait craindre au peuple, qui s'imagine que c'eſt une ame en peine qui court les ruës

pendant

pendant les Avents de Noël, qui maltraite les paſſans. *Larva.* Régniér parlant de ſon valet dit,

Mais après, en cherchant, avoir autant couru,
Qu'aux Avents de Noël fait le Moine *bourru,*
RÉGNIÉR.

Qu'il lui demande étonné,
Si le Moine *bourru n'avoit point promené.*

MOINE DES INDES. Les Portugais appellent ainſi le Rhinocéros. Voyez ce mot.

MOINEAU. ſ. m. Paſſereau. *Paſſer.* Franc *moineau.* Il eſt chaud comme un *moineau.* Un *moineau* privé. Il eſt de couleur griſe, & le mâle a la gorge noire. Il y a en Anglетèrre des *moineaux* blancs. *Morton hiſt. nat. du Northampton.* Voyez PASSEREAU.

Ce mot vient, ſelon Belon, de *Moine*, parceque ſa couleur griſe le fait reſſembler à pluſieurs Moines. Ménage le dérive du Grèc μόνιος, qui ſignifie *ſolitaire*, à cauſe qu'il y a une eſpéce de *moineau* qu'on appelle ainſi : *ſicut paſſer ſolitarius in tecto.* Pſeau. 101. v. 8.

MOINEAU de haye. Voyez Petit MOUCHET.

MOINEAU A LA SOUCIE, OU AU COLLIÉR JAÛNE. *Paſſer torquatus.* Ce *moineau* au lieu de tache noire que le commun a ſous la gorge, a une tache jaûne, & a les yeux ombrez d'une ſoulcie blanche, qui paroit au deſſus des yeux des deux côtez, il eſt bien plus gros que les aûtres *moineaux*, ſa couleur eſt plus cendrée, & ſon bèc plus gros.

MOINEAU, en tèrmes de Fortification ; c'eſt un baſtion plat bâti au milieu d'une courtine, lorſqu'elle eſt trop longue, & que les deux baſtions des angles ſont trop éloignez pour ſe déffendre l'un de l'autre. *Propugnaculum minus interjectum inter duo majora.* On y place des Mouſquetaires pour faire feu de part & d'autre.

On dit provèrbialement d'une chôſe conſidérable que d'autres veulent avilir, appellez-vous cela des *moineaux*? On dit auſſi, Tirer ſa poudre aux *moineaux* ; pour dire, Faire de la dépenſe pour venir à bout d'une chôſe qui n'en vaut pas la peine, ou dont on ne vient pas à bout. On le dit ſur tout en matière de galanterie : il s'attache auprès de cette femme ; mais il tire ſa poudre aux *moineaux*, il ne reüſſira pas. On le dit en général de toute entrepriſe qui ne reüſſit pas.

On dit pour ſe moquer d'une maiſon de campagne, Voilà une belle maiſon, s'il y avoit des pôts à *moineaux*.

MOINERIE. ſ. f. Se dit odieuſement en parlant de la clôture des Moines. *Monachorum clauſtrum, monachiſmus.* C'eſt un homme qui a mal fait ſes affaires ; qui s'eſt retiré dans une *Moinerie.* Ce Religieux eſt un galant homme qui s'eſt mis au deſſus des foibleſſes, ou des grimaces de la *Moinerie.* Il y a toûjours de la *Moinerie* dans ſon fait.

MOINESSE. Tèrme odieux, dont on ſe ſért en parlant d'une Religieuſe qu'on veut mépriſer. *Monialis.*

MOINS. adv. Qui éxprime la diminution d'une chôſe à l'égard d'une autre à qui elle eſt comparée. *Minus.* Cette affaire eſt *moins* méchante que je ne penſois. Vous avez beau crier & tempêter, il n'en ſera ni plus ni *moins.* Plus on le prie, *moins* il en fait. Il faut communier à tout le *moins* une fois l'an. Il eſt *moins* raiſonnable que jamais. SCAR. Plus vous le prèſſerez, & *moins* il en fera. Je ne fais point de cas de cet homme-là ; c'eſt *moins* que rien.

MOINS, étant mis devant un ſubſtantif, régit le génitif. Plus de morts *moins* d'ennemis. *Moins* on a d'éſprit, & plus on croit en avoir. Dans un mariage on ne doit pas prendre garde à un peu plus ou à un peu *moins* de bien. Il a plus de vêrtus, & *moins* de richeſſes que ſon père. Le tems, les ſaiſons, les ſecours, le plus, ou le *moins* d'ennemis, font des différences dans la vie des Rois que V. M. (Loüis XIV.) ne connoit point. P. D'ORLÉANS.

A MOINS QUE. Sorte de conjonction qui régit le ſubjonctif, & qui ſignifie, Si ce n'eſt que, ſi on ne. *Niſi.* Vous ne ſerez jamais payé, *à moins que* vous ne le mettiez en priſon. *A moins que* vous ne preniez bien vôtre tems, vous ne viendrez jamais à bout de cette affaire. *A moins que* vous ne lui parliez fortement, il n'en fera rien. *A moins que* pour me faire dépit elle eût la malice de mourir demain. Mlle DE SÉVIGNY.

A MOINS QUE, ſe conſtruit auſſi quelquefois avec l'infinitif précédé de la particule *de.* *A moins que* d'étudier, on ne devient jamais ſçavant. Je ne pouvois lui parler plus fortement *à moins que* de le quereller.

AU MOINS, DU MOINS, POUR LE MOINS. Sortes de conjonctions qui ſervent à marquer quelque reſtriction dans les chôſes dont on parle. *Saltem.* Si vous ne reüſſiſſez pas, *au moins* ne vous en prendrez vous pas à moi. S'il n'eſt pas fort riche, *du moins* il a de quoi vivre honnêtement. Il faut *pour le moins* qu'il me ſçache gré de mes bonnes intentions.

AU MOINS, s'employe quelquefois ſeulement par énèrgie, & pour donner plus de force à ce que l'on dit. *Au moins* vous ne direz pas que ce ſoit ma faûte. Au *moins* avez-vous été ſuffiſamment avêrti. *Au moins*, prenez-y garde, c'eſt vôtre affaire.

EN MOINS DE RIEN, c'eſt-à-dire, En fort peu de tems, en un moment. *Citiſſimè, ſubitò.* Il a mangé tout ſont bien *en moins de rien.* Ils ont *en moins de rien* répandu leur opinion par tout. On dépeuple un État *en moins de rien.* ABLANC.

SUR ET TANT MOINS. Façon de parler qui ſignifie, En déduction. *Ad deducendum.* *Sur & tant moins* de la ſomme de mille écus, on lui a donné cinq cens francs. Je vous donnerai cela *ſur & tant moins* de ce que je vous dois. Prenez *ſur & tant moins* du mariage.

MOINS, eſt quelquefois ſubſtantif. Il y a du plus & du *moins* en cette affaire. Ces parties ſont tantôt d'accord ; elles n'en ſont que ſur le plus, ou le *moins.* On dit en Philoſophie, le plus, & le *moins* ne changent point l'eſpéce. *Majus vel minus non mutant ſpeciem.* Qui dit le plus, dit le *moins.* C'eſt le *moins* que vous puiſſiez faire pour lui.

Que le plus, & le moins *y met de différence!* RÉGN.

Tous les hommes ſont fous, & malgré tous leurs ſoins,
Ne diffèrent entr'eux que du plus & du moins. BOIL.

MOIRE. Voyez MOHÈRE.

MOIRENC, ou MOYRAN. ſ. m. Nom propre d'un village du Dauphiné. *Moirencum.* Il eſt ſur l'Iſère, à quatre lieuës au deſſous de Grenoble. On croit que c'eſt le bourg, ou la petite ville qui portoit anciennement le nom de *Moriginum.* MATY.

MOIS. ſ. m. Tems que le ſoleil eſt à parcourir un ſigne du Zodiaque, qui fait la douziême partie de l'année. *Menſis, menſtruum tempus.* Le *mois* ſolaire ou aſtronomique, eſt le tems que le ſoleil employe à parcourir un ſigne du Zodiaque, c'eſt-à-dire, un peu plus de 30 jours, l'un portant l'autre, puiſqu'il les parcourt tous douze en 365 jours & près de ſix heures. Mais il y a des ſignes dans leſquels le ſoleil ne demeure que 29 jours dix ou douze heures ; & d'autres où il demeure 31 jours & quelques heures. Cette différence vient du lieu de l'apogée du ſoleil. Il demeure maintenant plus longtems dans les ſignes d'été, que dans ceux d'hyvèr. Le *mois* lunaire eſt ou périodique, ou ſynodique. Le périodique eſt le tems que la lune employe à parcourir le Zodiaque. Le ſynodique eſt le tems dans lequel la lune revient du ſoleil au ſoleil. Le dèrniér eſt le ſeul connu du peuple. Il eſt environ de 29 jours & demi. Mais le mois ſolaire eſt celui ſur lequel ſe régle l'année. Le *mois* civil ou uſuel, eſt celui qui eſt accommodé à l'uſage de châque peuple & de châque nation particulière. Mars eſt le prémiér *mois* en Aſtronomie : c'eſt Janviér dans la ſupputation ordinaire. Anciennement les Grècs & les Romains ſe ſervoient de *mois* lunaires, & les faiſoient altèrnativement de 29 & de 30 jours. Les Romains ſe ſervoient de trois tèrmes pour marquer les jours de châque mois ; les Calendes, les Nones, les Ides. Les Juifs ſe ſervoient de *mois* lunaires : le *mois* de Niſan qui répond au *mois* de Mars, & d'Avril, étoit le prémiér *mois* de l'année Eccléſiaſtique : & le *mois* de Thiſri, qui répond au *mois* de Septembre & Octobre, étoit le prémiér *mois* de l'année civile, & politique. Mais après la délivrance d'Égypte Dieu ordonna que le *mois* de Niſan fut le prémier *mois* de l'année. Éxod. chap. 12. v. 2.

Les Anciens avoient fait un Dieu du *Mois* qu'ils appelloient *Men*, mot Grèc qui ſignifie *mois.* Voyez MÉN. Ils donnoient auſſi à Attis, favori de Cybéle, le ſurnom de Roi des *mois*, *Menotyrannus*, comme on le peut voir dans une inſcription rapportée par Grutèr p. XXVIII. n. 6. où il faut lire MÉNOTYRANNO, au lieu de MINOTAURO. Au reſte, cet Attis Ménotyran, ou Roi des Rois & modérateur de l'année, étoit le ſoleil. Voyez Macrobe, *Saturnal. L. I. C. 21.*

MOIS, détèrmine quelquefois la durée d'une fonction, d'un privilége, d'un droit. *Vicis menſtrua.* Les Secrétaires d'État ſérvent chacun leurs *mois*, ils ſont en *mois.* Les Collateurs de Bénéfices en païs d'obédience n'ont que quatre *mois* pour conférer. Le Pape en a huit, qu'on appelle les *mois du Pape.* Les *mois des Gradues*, ſont quatre *mois* où ils ont droit de requérir les Bénéfices vacquans. Les *mois de rigueur* ſont Janviér, & Juillet, où les plus anciens Graduez nommez emportent le Bénéfice vacant. Les *mois* d'Avril & d'Octobre ſont *mois de faveur*, où le Collateur peut choiſir entre les Graduez ſimples celui qu'il lui plaît. Un Officiér de la Maiſon du Roi ſért trois *mois* pour faire ſon quartiér. Les loyers ſe payent tous les trois *mois.* Un Maître des Comptes ſért ſix *mois* pour faire ſon ſeméſtre. Les étrangers

gers diſent *un demi-an* pour *ſix mois*, & *un quart d'an* pour *trois mois*; mais cela n'eſt pas ſupportable.

En Juriſprudence on appelle l'Édit des quatre *mois*, le 48. Art. de l'Ordonnance de Moulins, lequel portoit que toute pèrſonne condamnée pouvoit être contrainte par corps, & par enpriſonnement de ſa pèrſonne au payement de la dette, après qu'on lui avoit fait le commandement des quatre *mois*, & obtenu la ſentence des quatre *mois*. Cet Article a été abrogé par l'Ordonnance de 1667. à la réſèrve de quelques cas éxceptez, comme celui des dépens qui montent à 200. liv. On met dans les baûx la claûſe des ſix *mois*, qui annulle en donnant congé ſix *mois* auparavant.

En Allemagne on appelle *Mois Romains*, une cèrtaine taxe ou ſubvention que l'Empereur léve ſur les ſujèts de l'Empire dans quelque préſſante néceſſité, *Menſes Romani*; ce qui vient de ce que l'Empereur, ayant coutume autrefois de s'aller faire couronner à Rome, on faiſoit une taxe ſur tout l'Empire pour les frais de ſon voyage, & de ſon ſéjour pendant un cèrtain nombre de mois, qui ont été appellez *Mois Romains*; & ce nom a été donné à toutes les autres taxes qu'on a faites en de grandes néceſſitez, ou pour des dépenſes éxtraordinaires.

Mois, ſe dit auſſi des purgations des femmes qu'elles appellent leurs *ordinaires*, & qu'en Médecine on appelle *menſtrues*, ou *fleurs*. *Menſtrua, ſanguis menſtruus*. Le peuple les appelle *drogue*, ou *males ſemaines*. Il y a des remédes pour provoquer les *mois*, quand ils ſont retenus. Il étoit déffendu par la loi de Moïſe de connoître une femme qui avoit ſes *mois*.

Au mois, ſe dit advèrbialement. *Ad menſem*. Les aſſignations pôſées aux gens éloignez de cent lieuës ſe donnent *au mois*. On a ordonné qu'il en viendroit *au mois*, qu'il feroit publier ce réglement dans un tel ſiége, qu'il en cèrtifieroit la Cour *au mois*. Cet homme eſt logé en Chambre garnie & *au mois*. On louë les nourrices *au mois*. Les Maîtres ſe payent à tant par *mois*.

Mois, ſe prend auſſi, pour un tèrme de payement, aux petites écoles les enfans qui apprennent à lire & à écrire, donnent leurs *mois*, payent leurs *mois*, portent leurs *mois* au maître ou à la maîtreſſe, qui retirent leurs *mois*, & les vont demander quand on n'eſt pas éxact à les porter.

En tèrmes de payement de l'Hôtel de ville de Paris on appelle *mois morts*, les mois où les fonds des payemens ſont moins abondans; ce ſont les *mois* pendant leſquels on eſt occupé à la Campagne à faire la récolte des biens de la tèrre, comme on apporte alors moins de denrées à Paris, on reçoit moins d'argent dans les bureaux des fèrmes du Roi, deſtinées au payement de ces rentes.

On dit provèrbialement de ceux qui s'enfuyent, qu'ils ont fait gilles pour trois *mois*. On dit, Nous avons tous les ans douze *mois*; pour dire, nous vieilliſſons tous les jours. On dit auſſi d'une fille qui s'eſt laiſſé engroſſer, qu'elle en a pour ſes neuf *mois*.

MOISE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. C'eſt un lieu qui affèrmit, & lie les piéces de bois qui ſont à plomb, ou inclinées dans un engin, une machine, un pont, ou une charpente. *Compactilis tigni pars altera*. Elle ſe fait ordinairement d'une poutre ſciée en deux par ſa longueur, dont les deux parties échancrées s'aſſemblent par le moyen de mortoiſes, tenons & chevilles. Les piéces d'une gruë, d'un engin, ſont liées par deux, ou trois *moiſes*. Les pieux des ponts de bois ſont affèrmis par pluſieurs *moiſes*. Les *moiſes* doivent être travées, dans le corps de poinçons, chevillées avec chevilles quarrées, contrecoignées par les deux bouts, ou bien boulonnées avec boulons de fèr & clavettes. Les baigneurs font des défis de ſe jetter de la prémière, de la ſeconde, de la troiſième *moiſe* d'un pont.

MOISEVAUX. Voyez Masmunstèr.

MOISIR. v. act. & n. Qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel des chôſes ſolides qui ſe corrompent à l'air par quelque principe d'humidité cachée, & dont la corruption commence à paroître en dehors par une cèrtaine mouſſe blanche. *Mucere, fracere, fraceſcere, ſitum concipere*. Le pain ordinaire ſe *moiſit* ſur mèr, on ne s'y ſèrt que de biſcuit. Les lieux humides, l'humidité des caves, *moiſiſſent* bientôt les cuirs, les futailles. A l'égard des chôſes liquides, comme confitures, on dit *chanſir*. Cependant l'Académie ne reconnoît point cette différence, diſant indifféremment *moiſir* & *chanſir*, pour toutes ſortes de chôſes, ſolides, ou liquides.

Moisi, ie. part. & adj. *Mucidus, ſitu vitiatus*. L'ancienne Nobleſſe s'établit ſur des parchemins vieux & *moiſis*: & on dit ironiquement, qu'un homme a des écus *moiſis*, quand il en a amaſſé beaucoup qui ont été long tems cachez & ſans voir le jour.

Il eſt auſſi ſ. m. Les viandes gardées ſentent le *moiſi*, le relent. Quand un pâté commence à ſe corrompre, il en faut ôter le *moiſi*. *Situs*.

Ces mots viennent de *mucire* & de *mucidus*. Ménage.

MOISIſSURE. ſ. f. Corruption de ce qui eſt moiſi, petite barbe blanche ou vèrte qui vient ſur les corps qui ſe gâtent, qui ſe corrompent par quelque humidité. *Mucor, ſitus*. C'eſt une chôſe curieuſe de voir par le microſcope la *moiſiſſure*. C'eſt une éſpéce de pré qui pouſſe des hèrbes & des fleurs, les unes en boutons, les autres épanouïes, & les autres paſſées, châcune ayant ſa racine & ſa tige ronde, longue & tranſparente, dont la ſubſtance reſſemble à celles des champignons. On en voit la figure dans la Micrographie de Monſieur Hoock, & dans l'éxtrait qui en a été mis dans le Journal des Sçavans du S^r^. Galois. On voit la même chôſe dans la chanſiſſure, qui ſe fait ſur les chôſes liquides, comme l'encre & les confitures.

MOISON. ſ. f. Éſpéce de bail à fèrme, ou de traitté qu'on fait avec un Laboureur, Métayer, par lequel il s'oblige à labourer, fumer, & enſemencer une tèrre pour en partager les fruits avec le propriétaire, ou lui en donner cèrtaine portion. *Coloni fructuaria penſio, præſtatio*. Il y a des païs où les *moiſons* ſont à la moitié, & d'autres au tièrs. On trouve mieux ſon compte à donner ſes tèrres à *moiſon*, qu'à l'argent. On dit auſſi *moiſon* de *grains*. Droit de *moiſon*, ou *moiſſon*, eſt une cèrtaine quantité de grains qui eſt dûë au Roi, ou au Seigneur.

Nicod dit que ce mot vient de *muiſſon*, parceque la *moiſon* conſiſte en une redevance d'une cèrtaine quantité de muids de grain. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *moitié*, parcequ'elle ſe fait plus ſouvent à moitié de fruits, & qu'on a dit quelquefois *moiſer*; pour dire, partager par moitié.

Moison, ſignifie auſſi meſure en d'autres rencontres.

Moison de drap, eſt la meſure des piéces d'étoffe. c'eſt la longueur de la chaîne de drap, qui doit être de tant d'aunes. *Menſura, longitudo*. Par les ordonnances de la ville, la *moiſon* des échalas eſt de quatre piéds & demi de long, & châque botte ou javelle doit contenir 50. échalas.

MOISONIÉR. ſ. m. Qui doit au Roi la moiſon. *Obnoxius certæ frugum præſtationi*.

MOIſSAC. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de France. *Muſciacum, Moiſacum, Moiſiacum*. Elle eſt dans le Quèrcy, ſur le Tarn, un peu au deſſus de ſon embouchure dans la Garonne. *Moiſſac* a été ruinée pluſieurs fois; elle a pourtant encore une Sénéchauſſée, & une Abbaye célébre, dont l'Abbé eſt Conſeigneur de la ville avec le Roi. Maty. *Val. Not. Gall. p. 366.*

MOIſSINE. ſ. f. Pampre de vigne où les grappes ſont attachées, qu'on pend au planchér pour conſèrver quelque temps du raiſin après les vendanges. *Pampinus cum racemis penſilis*.

MOIſSON. ſ. f. Récolte de grains. *Meſſis, ſegetum ſectura*. Il a loüé tant d'hommes pour faire ſa *moiſſon*.

Ce mot vient de *moiſſo*, & *meſſio*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Moiſson, ſignifie auſſi les grains recueillis. *Segetes, meſſis*. Ses creanciérs ont fait ſaiſir ſa *moiſſon* dans la grange. Il a eû une *moiſſon* fort abondante. On dit auſſi, faire ſaiſir la *moiſſon*, quand on ſaiſit les grains pendants par les racines, avant qu'ils ſoient recueillis, pourvu que ce ſoit depuis la S. Jean.

Moiſson, ſe dit auſſi du tems où ſe fait la récolte. *Meſſis tempus*. La *moiſſon* ſe fait en France en Juillet ou en Août. La *moiſſon* a été pluvieuſe cette année.

Moiſson, ſe dit figurément en chôſes morales. *Meſſis*. J. Christ a dit que la *moiſſon* étoit grande, mais qu'il y avoit peu d'ouvriérs. *Meſſis quidem multa, operarii autem pauci*. Les Miſſionaires dans les Indes trouvent de fèrtiles *moiſſons* à faire; bien des âmes à convèrtir. Ce Conquérant recueillit une ample *moiſſon* de gloire, & de palmes.

Glaner ce que les Grècs ont de riche & de beau,
Reſte de ces moiſſons *que Ronſart & Desportes*
Ont emporté du champ ſur leurs épaules fortes. Régniér.

Songez à ces moiſſons *de gloire,*
Que vous préſente la victoire.

On dit poëtiquement, J'ai vû cinquante *moiſſons*; pour dire, J'ai vêcu 50. années.

Moiſson, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Jetter la faux en la *moiſſon* d'autrui; c'eſt vouloir entreprendre ſur ſon métier. En *moiſſon* & en vendanges il n'y a ni Fêtes, ni Dimanches.

MOIſSONNER. v. act. Recueillir les grains, & les ſèrrer. *Metere, demettere, meſſem facere*. Les bleds ſe *moiſſonnent* avec la faucille, les avoines avec la faux. Il a cent arpens de tèrre à *moiſſonner*. On dit auſſi, que les bleds ſont *moiſſonnez*, quand ils ont été ruinez par quelque accident, par guèrre, ou par grêle. Il ne faut pas laiſſer paſſer le temps de *moiſſonner*.

Moiſsonner, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Recueillir, amaſſer. *Colligere, legere*. Le Roi a bien *moiſſonné* des lauriérs en faiſant tant de conquêtes. Comme tu ſemeras, tu

moiſſonneras auſſi. Abl. pour dire tu ſeras récompenſé à proportion de ce que tu auras travaillé. C'eſt dans cette vuë que Saint Paul nous dit au VI. chap. de ſon Épitre aux Galates, que l'homme *moiſſonnera* ce qu'il aura ſemé. *Quæ ſeminaverit homo, hæc & metet*, c'eſt à-dire, ce que l'homme aura ſemé, c'eſt ce qu'il recueillira, comme le P. Bouhours a traduit ce paſſage.

Moiſsonner, au figuré ſignifie auſſi, Ruiner, pèrdre, conſumer, anéantir, détruire. *Demetere, atterere, perdere, deſtruere.* Ainſi l'Ange dit dans l'Apocalipſe (chap. 14.) jette ta faucille & *moiſſonne*, car l'heure de *moiſſonner* eſt venuë.

Vôtre vie en ſa fleur doit être moiſſonnée. Rac.

Le cours des ans qui tout moiſſonne,
Vous fait ſi laide, que pèrſonne
Ne veut ſe mettre dans vos fèrs. Main.

MOIſSOnNEUR. ſ. m. Ouvrier qui travaille à coupper ou à ſèrrer la moiſſon. *Meſſor, ſegetum ſector.*

MOITE. adj. m. & fem. Corps humide, un peu mouillé, ou qui n'a pas été bien ſéché. *Uvidus, madidus, humens, madens.* Il faut chauffer mon linge, car il eſt encore tout *moite*. Ce malade a eû une criſe, une ſueur, il eſt tout *moite*.

En Poëſie on le dit de l'humidité en général; *Humiditas, humidum*, & on appelle la mèr le *moite* élément. Du Bartas a dit de Dieu: Qui vrai Neptune tiens le *moite* frein des eaux.

MOITEUR. ſ. f. Petite humidité qui rend une chôſe moite. *Mador, humor, humidum.* La *moiteur* des draps qui n'ont pas été chauffez eſt incommode, eſt capable d'enrumer.

MOITIÉ. ſ. f. L'une des parties d'un tout diviſé également en deux. *Dimidium, dimidii pars altera, tanta portio.* Le diamètre coupe un cèrcle par la *moitié*. Tous les grands cèrcles diviſent la ſphère, ou le globe par la *moitié*. Cet homme a la *moitié* de cette ſucceſſion, de cette tèrre, de cette rente, de cette ſomme d'argent. A Paris une femme emporte la *moitié* du bien du mari. Il faut partager *moitié* par *moitié*, c'eſt-à-dire, également. Strada parlant de la bravoure de quelques Soldats couppez par les chaines dont le canon étoit chargé, ajoûte, qu'ils combattoient encore de la *moitié* du corps, & vengeoient la *moitié* d'eux-mêmes qu'ils venoient de pèrdre.

Moitié, ſe dit auſſi du partage inégal des chôſes, & même de ce qui n'eſt pas diviſé. *Dimidium.* Celui qui prend pitié de nos maux ſemble en prendre la *moitié* ſur lui. St. Evr. On doit toûjours rabatre la *moitié* de ce qu'on nous dit d'obligeant. M. Scud. Nous paſſons la plus belle *moitié* de nos jours ſans nous connoître nous mêmes. St. Évr.

Las! tu ne ſouffres rien dont ma triſte amitié,
Ne prenne en ſoupirant la plus vive moitié. Corn.

En ce ſens on dit, La plus grande *moitié* du Zodiaque paroît ſur la Sphère oblique. Ce Marchand ſurfait de *moitié*. Il en faut rabatre la *moitié*. Il met la *moitié* d'eau dans ſon vin, c'eſt-à dire beaucoup. La *moitié* du tems, c'eſt-à-dire, la plûpart du tems. On dit auſſi abſolument, je ſuis de *moitié*, faire de *moitié*, j'ai rendu cela meilleur de *moitié*, j'en rabats de *moitié*; au lieu de dire de la *moitié*.

Une belle lorſqu'elle eſt en pleurs,
En eſt plus belle de moitié. La Font.

En Juriſprudence on releve les contractans qui ſont trompez d'outre *moitié* de juſte prix ſuivant la Loi II. au Code *de reſc. vend.* Voyez Lézion. On appelle auſſi *jugement de païſan*, celui où l'on partage le différend par la *moitié*.

A moitié, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes. *Ad dimidium, ad partem dimidiam.* Il a donné ſes tèrres *à moitié* de frais. Ils ont pris ce traitté *à moitié* pèrte, *à moitié* gain. Ils ſont *à moitié*. Il eſt demeuré *à moitié* chemin, ſe dit tant d'un voyage, que d'une entrepriſe. On dit auſſi partager par *moitié*.

En ce ſens il ſignifie auſſi, A demi, & s'employe ſans la particule *à*. *Partim; Ex æquo, ex dimidia parte.* Un Hèrmaphrodite eſt *moitié* homme, *moitié* femme. Cette étoffe eſt *moitié* or; *moitié* argent; *moitié* laine, *moitié* ſoye. Le méteil eſt *moitié* froment, *moitié* ſeigle. C'eſt *moitié* par habitude, *moitié* par un honneur qu'on ſe fait d'être conſtant, qu'on entretient pluſieurs années les miſérables reſtes d'une paſſion uſée. B. Rab. Une Demoiſelle habillée *moitié* ville, *moitié* campagne. Scar. On dit auſſi, Je ſuis *à moitié* ivre. Quelques nouveaux Convertis ſont *à moitié* Huguenots, *à moitié* Catholiques; pour dire, à demi.

Moitié, ſe dit figurément entre gens mariez, & ſur tout de la femme. *Conſors, conjux.* Il a pèrdu ſa chère *moitié*. Une *moitié* chaſte, & pleine d'appas, eſt un tréſor. Bens.

Laiſſez à Ménélas racheter à ce prix,
Sa coupable moitié, *dont il eſt trop épris.* Rac.

Prenons de ſa Moitié *qui pour lui ſeul ſoupire.*
N. Ch. Deubrs.

Moitié, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Partim. Moitié* figues, *moitié* raiſins, *Moitié* guèrre, *moitié* marchandiſe; pour dire, en partie bon, en partie mauvais; en partie de gré, en partie de force. *Moitié* figue, *moitié* raiſin, ſe dit auſſi pour: partie ſérieuſement, partie par raillerie. Il me dit cela *moitié* figue, *moitié* raiſin. On dit d'un homme, qu'il eſt *moitié* chair, *moitié* poiſſon; pour dire, qu'on ne ſçauroit bien déterminer ni ſon naturel, ni ſa profeſſion.

MOL.

MOL, ou MOU. adj. m. MOlLE. adj. fem. Qui n'eſt pas dur, qui céde en dedans quand on le preſſe, qui ne réſiſte que médiocrement au toucher, & au mouvement. *Mollis, tener, flexibilis.* Voyez Molleſse. La tèrre eſt *molle*, quand il a bien plû. Les pèrſonnes maigres ont la chair *molle*. Du fromage *mou*. On le dit auſſi des fruits qui ſont trop murs qui commencent à ſe corrompre, & à pèrdre leur dureté. Des poires *molles*.

La différence qu'il y a entre *mol* & *mou*, conſiſte en ce qu'on prononce *mou* dans le diſcours ordinaire, & que dans la Poëſie, on prononce ordinairement *mol*. L'Acad.

Cire *Molle*, eſt de la cire propre à faire des ſcellez, qui reçoit facilement l'impreſſion d'un cachet. *Cera mollis, tenera, tractablis, flexibilis.*

En Muſique on dit B. *mol*, expliqué en ſon ordre.

Dents *molles*, ſont celles qui ne ſont pas fèrmes dans les gencives, quand les fibres & ligamens qui les tiennent ſont relâchez, ce qui fait qu'elles ont de la peine à mâcher. *Dentes fluxi, ſoluti.*

Mol,, ſe dit figurément en chôſes morales, de ce qui eſt foible, & ſans vigueur; lâche, indolent: ou de tout ce qui eſt voluptueux; efféminé, & délicieux: auquel ſens l'Académie veut que l'on prononce *mol* & non pas *mou*. *Mollis, vietus, delicatus, fluxus; ſolutus, effeminatus, voluptuarius.* On dit d'un homme foible, & facile, que c'eſt un homme *mol*; qui céde, & qui recule au moindre obſtacle; qui n'a ni courage, ni fèrmeté. On ſe doit défier d'un Juge qui eſt *mol*; qui ne ſçait pas ſoutenir ſon avis; qui ſe laiſſe aiſément entraîner par les autres. Il n'employoit pas ſon argent dans les *molles* voluptez. Ablanc. La pareſſe des âmes *molles* laiſſe tout aller au déréglement. Le P. Gail. Pétrone ne ſe piquoit pas d'une fèrmeté affectée aux approches de la mort, c'étoit une indifférence *molle*, & nonchalante. St. Evr. Mécénas avoit quelque chôſe de *mou*, qu'on faiſoit paſſer pour délicat. Id. Une complaiſance trop *molle* & trop lâche rebute. Bell. La *molle* indulgence des Confeſſeurs jette les pécheurs dans la ſécurité. Port-R. S'endormir dans une lâche & *molle* oiſiveté. Boil.

On dit auſſi du langage, qu'il eſt *mol* & affecté, *mollis, fractus, enervis*, quand on choiſit cèrtains mots doucereux, & trop fleuris; quand on les prononce d'un ton languiſſant, & efféminé.

On dit auſſi au figuré que le tems eſt *mou*, *tempus enerve*, que le vent eſt *mou*; *ventus mollis*, pour dire que le tems eſt relâché, que le vent n'a plus de force. Nous eûmes deux jours de vent *mol*. Fréz.

Mou, au ſubſtantif, ſe dit des poumons du bœuf que des tripières vendent pour nourrir des châts. *Pulmones bovini.*

Mou, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit des gens qui ſe contrarient, que quand l'un veut du *mou*, l'autre veut du dur. On dit d'un homme qui menace, qu'il ne promet pas poires *molles*. On dit que May *mou* eſt ſigne d'une bonne année; c'eſt à-dire, quand il pleut beaucoup au mois de May. Voyez May & Mars.

MOLA. ſ. f. Nom propre d'un bon Bourg du Royaume de Naples. *Mola.* Il eſt ſur le Golfe de Veniſe, dans la tèrre de Bari, à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient. Maty.

Mola, eſt encore un autre Bourg ancien du Royaume de Naples. *Mola Formia.* Il eſt dans la Tèrre de Labour, ſur le Golfe de Gaëte au levant de la ville de ce nom. Ce lieu a été bâti des ruines de l'ancienne *Formia, Phormia, Hormia*, qui fut Épiſcopales. Les Sarazins la détruiſirent l'an 840. & ſon Évêché fut transferé à Gaëte. On y fait encore voir les ruines de la maiſon de Ciceron. Maty.

MOLAC. ſ. f. Nom propre d'homme. *Molagga.* Il y a en Irlande une Égliſe bâtie à l'honneur de S. *Molac*, dans un lieu qui de ſon nom s'appelle *Teghmolagge*, comme l'aſſure Colgan. *Chaſtelain au 20. Janv. p. 359.*

MOLACHIN. ſ. m. Nom d'une éſpéce de monnoye, dont parle Alexandre III. dans un acte de l'an 1162. rapporté par Pièrre

Marie Campi dans ſon hiſtoire de Plaiſance p. II. n. 16. On croit que c'étoit une monnoïe d'or, & ſans doute la même que celle qu'on appelloit *Mélaquin.* Ce pouvoit être une monnoye des Sarazins. Ce nom pourroit venir de מלך, *Roi*, & ſignifier une Réale.

MOLADA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Molada.* Elle étoit de la Tribu de Juda, dont elle fut démembrée pour être donnée à la Tribu de Siméon. Joſ. XV. 26. & 2 Paral. IV. 28.

MOLAIRE. adj. fém. Tèrme d'Anatomie qui ſe dit des groſſes dents. *Molaris.* On les a ainſi appellées, parcequ'elles ſèrvent comme de meules de moulin à broyer les alimens. Le nombre des dents *molaires* n'eſt pas toûjours le même. Il y a des pèrſonnes qui en ont vingt, & d'autres qui n'en ont que ſeize, ſçavoir, cinq ou quatre à châque côté des deux mâchoires. Elles ſont grandes, larges & dures, & ont pluſieurs racines qui ſèrvent à les mieux enchâſſer dans leurs alvéoles.

MOLARES. *Los Molares.* Nom propre d'un village de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Molaria.* Il eſt à huit lieuës de Séville, du côté du midi. On le prend pour l'ancienne Séripo, petite ville ou bourg de l'Éſpagne Bétique. Maty.

MOLAſSE. adj. m. & f. Qui eſt mou, qui n'eſt pas fèrme. *Mollis, mollior, remiſſus, enervatus.* Il ſe dit particulièrement des chairs. Le barbeau, le mèrlan ont la chair *molaſſe.* Les vieilles femmes ont la chair *molaſſe.*

MOLATHÉMIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſecte parmi les Mahométans d'Afrique. *Molathemianus, a.*

MOLDAVIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée qu'on nomme auſſi la Grande Valaquie, ou la Valaquie orientale & inférieure. *Moldavia, Valachia Major, orientalis, & inferior.* C'eſt un païs de la Turquie, en Europe.

MOLDAWA, MOLDADANIA. ſubſt. f. Nom propre d'un bourg de la Moldavie. *Moldava.* Il eſt ſur la rivière de Moldawa à quatre lieuës de Soczowa, vèrs le couchant. Maty.

MOLDAWA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Turquie, en Europe. *Molda.* Elle prend ſa ſource dans la Tranſilvanie, coule ſur les confins de la Valaquie propre, & de la Moldavie, & ſe décharge dans le Séret à Targorod. Maty. *Moldaw* eſt le nom Alleman; en François nous diſons, La *Moldava.*

MÔLE. (Prononcez la prémière ſyllabe un peu longue, & écrivez *môle*) ſubſt. maſc. Maſſif de maçonnerie; ou jettée de groſſes pièrres dans la mèr en forme de digue, qu'on fait à deſſein de fèrmer un port pour y mèttre des vaiſſeaux à couvèrt de l'impétuoſité des vagues, ou pour en empêcher l'entrée aux vaiſſeaux étrangers. *Moles.* Le *môle* du port de Marſeille, le *môle* de Meſſine. On s'eſt ſèrvi quelquefois du mot de *môle* pour ſignifiér le port même.

Môle. C'étoit chez les Romains une eſpéce de Mauſolée bâti en manière de tour ronde ſur une bâſe quàrrée, iſolé, avec colonnes en ſon pourtour, & couvèrt d'un dôme, avec amortiſſement. *Moles.* Le *môle* de l'Empereur Adrien, aujourd'hui le château Saint Ange, étoit le plus grand, & le plus ſupèrbe.

MÔLE. ſ. f. Tèrme de Medecine. C'eſt une maſſe de chair dure & informe qui s'engendre dans la matrice des femmes en la place d'un fœtus. *Mola.* Cette production vient de ce que l'œuf, ou la matière du fœtus eſt mal diſpôſée, enſorte qu'il ne peut s'en former un enfant, ou de ce que l'éſprit génital de l'hòmme n'a pas aſſez de force pour en developer les parties. La même chôſe arrive ſi un œuf ſe détache, & qu'il tombe dans la matrice ſans être animé de l'eſprit génital; car alors cet œuf venant à ſe nourrir & à croître, & ne pouvant devenir un enfant, il s'en fait une maſſe informe. Il y a des *môles* qui tirent leur origine d'un ſang menſtrual caillé, dans lequel le ſang & les éſprits ſe ſont formé des conduits où ils ont leur mouvement libre. La *môle* dure quelquefois dans le ventre de la femme trois ou quatre ans, quelquefois toute ſa vie. Elle eſt ainſi nommée du Latin *mola,* parcequ'elle reſſemble à une meule de moulin, tant par ſa dureté que par ſa figure ronde.

Les Latins par la même raiſon donnent le même nom à la roture du genou.

MÔLE. ſ. f. Nom de Divinité chez les anciens Romains. *Mola.* Il y avoit pluſieurs *Môles;* Turnèbe les fait filles de Mars, parcequ'Aulu-Gelle L. XIII. C. 22. dit qu'on les invoquoit dans les prières ſous le nom de *Molas Martis.*

MÔLE. ſ. f. Nom propre d'un bourg qui ſe trouve ſur la liſière de Normandie. *Maſlia.* Valois, *Not. Gall. p.* 324.

MOLECH. Voyez MOLOCH.

MOLÉCULE. ſ. f. Tèrme de Phyſique & de Médecine. Petite maſſe, partie de quelque chôſe. *Particula, molecula.* L'air par la réſpiration s'étant inſinué dans les artères, & dans les veines, fait éffort par ſa vèrtu élaſtique pour diviſer les parties, ou les *molécules* du ſang, leſquelles de leur côté réſiſtent à la diviſion. Mém. de Tr.

MOLÊNE. ſ. f. Nom d'une eſpéce d'hèrbe. La *molêne* eſt commune au Chily. *Frézier, p.* 72.

MOLER. v. n. Tèrme de Marine, dont on ſe ſèrt ſur la Méditèrranée; pour dire, Faite vent arrière, ou prendre le vent en pouppe. *Pupem vento obvertere.* On appelle auſſi cela *pouger.*

MOLÊſME. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Abbaye. *Moliſmum, Moliſma.* Il eſt dans la Champagne, aux confins de la Bourgogne, ſur la rivière de Leigne, à trois ou quatre lieuës au midi de Bar ſur Seine. Maty.

MOLESTER. v. act. Tourmenter quelqu'un, & particulièrement en procès; le véxer, l'inquiéter par de mauvaiſes chicanes, par des embarras ſuſcitez mal-à-propos. *Moleſtiam create, vexare, divexate.* On ne ſe ſèrt guères de ce mot qu'au Palais. Ce chicaneur eſt un homme qui *moleſte* tous ſes voiſins en leur ſuſcitant des procès, en les inquiétant par mille chicanes.

Molesté, ée. part. & adj. *Moleſtiâ affectus.*

MOLEtTE. Voyez MOILEtTE.

MOLFETTA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec le tître de Duché & Évêché. *Molfetum, Morſitum, Melſictum.* Elle eſt du Royaume de Naples, & ſituée dans la Tèrre de Barri, à trois lieuës de la ville de ce nom, dont elle eſt ſuffragante. Maty.

MOLHÉ. ſ. f. Ce mot, qui n'eſt en uſage que dans la baſſe Navarre & les païs voiſins, ſignifie *femme. Uxor.*

Ce mot vient de *mulier.*

MOLHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg avec Abbaye. *Molheimum.* Ce lieu eſt dans le Duché de Weſtphalie, ſur la rivière de Moën, à cinq lieuës de la ville de Lippe. Maty.

MOLICRIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la Livadie, en Gréce. *Molycria.* Il eſt ſur le Golfe de Patras, environ à une lieuë du Cap de *Molicria*, d'Antirrhio, ou de S. André, qui eſt l'*Antirrhium* des Anciens, & qui avec celui de Rhio forme l'entrée du Golfe de Lépante. Maty.

MOLIÈRE. ſ. f. Cartière de pièrre dure, d'où on tîre les meules de moulin. *Lapicidina molaris.*

Molière. adj. fém. eſt une épithéte qu'on donne aux grôſſes dents qui ſont plattes, & qui ſèrvent à moudre, à froiſſer les alimens. Les hommes ont ſeize ou vingt dents *molières.* Voyez Molaires.

MOLINA. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Caſtille nouvelle. *Molina.* Elle eſt ſur la petite rivière de *Molina*, à quatorze lieuës au ſud-eſt de Siguença. Elle eſt capitale de la Seigneurie de *Molina*, dont le Roi d'Éſpagne porte le tître, & qui comprend ſoixante & quinze Paroiſſes. Quelques Géographes placent à *Molina* l'ancienne *Mediolum*, petite ville des Celtibériens, que d'aûtres mettent à Médina Celi. *Maty.*

Molina, Sierra Molina. Nom de cèrtaines montagnes d'Éſpagne. *Molina montes.* Elles ſont ſur les confins de la Caſtille vieille, & de la nouvelle, entre la ville de Molina, & celle de Siguença. Elles ſont une partie de celles qu'on appelloit anciennement *Oroſpeda.* Maty.

Molina, *Capo della Molina*, ou *delle Molini.* En Latin *Molinum promontorium.* Cap de la côte orientale de la vallée de Démona, en Sicile. Elle eſt à l'entrée méridionale du petit Golfe de S. Técle, au levant de la ville de Catane. *Maty.*

MOLINA. Voyez POLINA.

MOLINEL. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *moulin. Piſtrinum.*

MOLINGAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lagénie, en Irlande. *Molingaria.* Elle eſt Capitale du Comté de Weſt-Méath, & ſituée ſur le bord d'un étang, entre Athône & Trime, à neuf lieuës de la prémière, & à dix de l'aûtre. Maty.

MOLINIÈR. ſ. m. Vieux mot. *Molitor.* On dit aujourd'hui *Meuſnier.*

MOLINISME. ſ. m. Sentiment de Molina ſur les matières de la grâce. *Molinæ ſenſus, Janſenii ſenſus.* Le *Moliniſme* & le Janſéniſme ont bien fait du bruit dans le monde.

MOLINISTE. ſ. m. Diſciple de Molina; celui qui ſuit les ſentimens de ce Jéſuite ſur la grace ſuffiſante, & inéfficace. *Moliniſta.* Les *Moliniſtes* & les Janſéniſtes ſont abſolument oppôſez dans leurs ſentimens ſur les matières de la grâce.

MOLINOSISME. ſ. m. Sentiment de Molinos, ou le Quiétiſme outré & accompagné de toutes ſes pèrnicieuſes conſéquences. *Molinoſiſmus, quetiſmus.* Le *Molinoſiſme* a été condamné à Rome en pluſieurs propoſitions.

MOLINOSISTE. ſ. m. Diſciple de Molinos, ou celui qui ſuit les ſentimens de ce Docteur ſur le ſujet du Quiétiſme. *Molinoſiſta, Quietiſta.*

MOLISE. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Moliſa.* Il eſt dans le Comté de *Moliſe*, ſur le Trigno, à trois lieuës au levant d'Iſernia. *Moliſe* eſt un lieu mal peuplé, & qui déchoit tous les jours. Maty.

Le Comté de Molise. *Moliſinus Comitatus.* Nom d'une petite

Province du Royaume de Naples. Elle eſt entre la Tèrre de Labour, l'Abruſſe Citérieure, la Capitanate, & la Principauté Ultérieure. Maty.

MOLLA. ſ. m. Voyez MOULLA.

MOLLE. ſ. m. Arbre grand & beau qui croît dans les plaines & dans les valées du Pérou. Ses feuilles reſſemblent à celles du lentiſque; mais elles ſont beaucoup plus longues, plus étroites, pointuës, liſſes, rangées par paires le long d'une côte. Ses fleurs ſont compôſées de cinq petites feuilles pointuës, diſpôſées en étoile, de couleur blanche tirant ſur le jaûne, approchantes de celles de la vigne. Il leur ſuccéde des bayes ſemblables à celles de l'aſpèrge, graſſes, diſpôſées en grapes, couvèrtes d'une pellicule rougeâtre, contenant un noyau oſſeux: ces bayes ont l'odeur & le goût des bayes de genêvre, âcre, accompagné de quelque amèrtume. On ſe ſèrt avec ſuccès de la décoction de l'écorce du *molle* pour en fomenter les jambes enflées & douloureuſes. On employe ſes petits rameaux pour des curedénts. On fait de ſon fruit une boiſſon agréable. Ses feuilles étant mâchées ſont propres pour affèrmir les dents & pour fortifier les gencives. Sa gomme diſſoute dans du lait eſt bonne pour emporter les taches & les cataractes des yeux. *Molle. Clus in monard.* 312.

MOLLEMENT. adv. Doucement; d'une manière molle, éffeminée, voluptueuſe. *Molliter; delicatè, tenerè, effeminatè.* Les Sibarites ſe couchoient ſi *mollement* qu'un pli de rôſes les incommodoit. Cet enfant a été élevé fort *mollement* & délicatement. Montagne ne ſongeoit qu'à mourir lâchement, & *mollement.* Pasc. Il vaut mieux élever un Prince d'une manière un peu dure; que de le nourrir *mollement.* Le Ch. de M.

Mollement, ſignifie encore, Lâchement, foiblement. *Lentè, fluxe, ſolute, molliter.* Il va bien *mollement* en beſogne. Répondre *mollement.* Agir fort *mollement*, avec peu de vigueur & de fèrmeté.

Vante un baiſer cueilli ſur les lévres d'Iris,
Qui mollement *réſiſte.* Boil.

MOLLEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe-Saxe. *Molna.* Elle eſt dans le Duché de Lawembourg, ſur le Stékénis, entre la ville de Lawembourg & celle de Lubek. Maty.

MOLLEſSE. ſ. f. Qualité qui rend les corps mols, & faciles à preſſer. *Mollitia, teneritudo.* Il n'eſt prèſque d'aucun uſage dans le propre, ſi cé n'eſt dans le dogmatique. Quelques Philoſophes confondant la *molleſſe* avec la fluidité, ont mis l'eau, l'air, la vapeur entre les chôſes molles. Cependant la *molleſſe* convient à des chôſes qui ont de la conſiſtence; qui ne coûlent pas, & qui ont par conſequent une ſupèrficie liée, & continuë; enſorte qu'étant preſſée elle ne ſe rompt pas: elle s'enfonce, & céde ſeulement en dedans vèrs les parties intérieures. La *molleſſe*, ou dureté des corps, ne vient que d'une plus grande, ou une moindre condenſation de leurs parties.

Molleſse, ſe dit auſſi figurément en Morale, de la lâcheté; de la langueur, de la foibleſſe du corps, de l'éſprit; nonchalance, délicateſſe; vie éffeminée & voluptueûſe. *Ignavia, delicia, mollis inertia, mollities.* Cette femme gourmande ſon mari; il a trop de *molleſſe*, & trop peu de vigueur pour conſèrver ſon autorité. On accoutume les enfans à l'orgueil, & à la *molleſſe.* Fl. Chaſſez de vôtre cœur toutes les *molleſſes* d'amour. Voit. La ville de Sibaris ſera décriée à jamais pour la *molleſſe* de ſes habitans, qui avoient banni les coqs de peur d'en être éveillez. Font. Les Princes nourris dans la *molleſſe*, & dans les délices, ne ſont jamais de Grands Conquérans. On ſe fait quelquefois hônneur du nom de tranquillité, pour couvrir une véritable nonchalance, & une véritable *molleſſe.* S. Évr. La *molleſſe* de la compléxion des pèrſonnes débonnaires fait elle ſeule leur débonnaireté. M. Ésp. La *molleſſe* des plaiſirs ne compatit point avec les fatigues de la guèrre. Caill. Les femmes prennent la *molleſſe* de leur compléxion pour la tendreſſe de l'amitié. Mr Ésp. La volupté de Sylla, étoit la volupté d'un honnête homme; & non pas une *molleſſe* où languiſſent d'ordinaire les éfféminez. S. Évr. Il y a de la *molleſſe* à n'ôſer jamais pènſer à la mort. Id. La fièrté, & la *molleſſe* ſe trouvent d'ordinaire avec la grandeur, & les richeſſes. La Pl.

Molleſse. Ce mot eſt quelquefois employé ſous l'idée d'une pèrſonne molle, & qui inſpire elle-même de la *molleſſe.*

La molleſſe *en pleurant ſur un bras ſe releve:*
C'eſt là qu'en un dortoir elle fait ſon ſéjour;
Les plaiſirs nonchalans folâtrent à l'entour. Boil.

La molleſſe *oppreſſée*
Soupire, étend les bras, fèrme l'œil, & s'endort. Id.

Molleſse, ſe dit auſſi quelquefois du diſcours, & ſignifie, Foibleſſe, délicateſſe éfféminée. *Sermonis mollities, lenitas.* Ta parole a trop de *molleſſe.* Gon.

Molleſse, ſe dit auſſi de la Muſique, & ſignifie, Délicateſſe. *Teneritas, lenitas.* Il ſçait toute la *molleſſe* des tons de la Muſique. Ablanc.

Molleſse, eſt auſſi un tèrme de Caſuiſtes, en parlant d'un péché condamné par S. Paul, auquel ſont ſujèts les intempérans qui vivent hors le mariage. *Mollities.*

MOLLET, ette. adj. Qui eſt maniable, doux au toucher, qui céde, qui obéït, qui n'eſt pas dur. *Mollet* eſt un diminutif de mol. *Molliculus, tenellus, mollicellus.* Il étoit couché ſur un lit *mollet* de gâſon, ſur un oreiller de duvet. Les étoffes de pure ſoye, de pur caſtor, ſont douces & *mollettes.* On appelle des œufs *mollêts*, des œufs à la coque dont le jaûne n'a pas été aſſez cuit pour être dur. On appelle pain *mollet*, un petit pain dont la mie eſt légère & tendre, de l'invention d'un Boulenger fameux, qui a donné ce nom à une ruë de Paris qu'on appelle *Jean-Pain-mollet.*

Mollet d'Inde, ou du Pérou. Nom d'arbre. C'eſt la Thérébentine à petites feuilles, & que d'autres appellent le lentiſque du Pérou. Il produit ſes feüilles jointes & reſsèrrées enſemble, formant une grappe de la longueur d'un empan ou environ, d'une couleur blanche avec cèrtains petits filèts rougeâtres par dedans. Il fleurit dens les mois d'Août & de Septembre. Morin.

Mollet. ſ. m. Eſt une petite frange large d'un travèrs de doigt, qui ſèrt à garnir les ameublemens. *Fimbria, lacinia minor.* On en fait d'or, de ſoye, de laine. Ce Prélat a un lit fort modèſte, garni d'un ſimple *mollet* de ſoye.

Mollet, chez les Orfévres, ſe dit d'une petite pincette qui leur ſèrt à tenir la beſogne. *Volſella, forſiculus.* Mais il ne ſe dit qu'au plurièr en ce ſens. Donnez moi les *mollèts.*

On appelle auſſi le gras de la jambe, le *mollet*, le *pomeau*, *ſura.*

MOLLETON. ſ. m. Sorte de petite étoffe de laine très-douce & très-mollette, dont on fait ordinairement des camiſoles & des doublures. *Textum laneum molliculum.* Voilà de fort bon *molleton.*

MOLLETTE. ſ. f. Petite pièrre platte & unie pardeſſous qu'on tient à la main, qui ſèrt aux Peintres à broyer leurs couleurs ſur le marbre. *Pigmentarii tritûs cos, vel coticula.* Cette *mollette* eſt d'ordinaire de marbre ou de porphyre.

Mollette, eſt auſſi l'extrémité de l'eperon qui ſèrt à picquer les chevaux, & qui eſt faite en forme d'étoile à ſix pointes, ou d'une petite rôſe. Elle eſt mobile ſur la branche de dèrrière. *Stellatum calcar.* On met des *mollettes* d'eperon dans les Armoiries, & qui ſont diſtinguées des étoiles, parce qu'elles ſont pèrcées par le milieu; ce qui n'eſt pas aux étoiles.

Mollette, ſe dit auſſi de l'épi ou de la marque qui eſt au front du cheval. *Stratorum pilorum orbiculus.* Le cheval doit avoir un épi ou une *mollete* au front.

Mollette, eſt auſſi une maladie de cheval à qui il vient une tumeur molle à côté du boulet, pour avoir trop travaillé. *Mollis tumor in imo tibia equina flexu.* Les *molletes* qui viennent ſur les nèrfs & qui durciſſent ſont dangereuſes.

Mollette, ſe dit auſſi d'un melon, ou d'un concombre malfait, & d'une mauvaiſe figure: c'eſt à dire, lorſqu'il eſt menu, & étranglé, ſoit du côté de la queuë, ſoit du côté de l'œil, ou qui eſt plat & enfoncé d'un côté au lieu d'être rond. *Deformis. Informis. Pepo vel cucumis gracilior.* Melon *mollette.* Concombre *mollette.* La Quint. Ligèr & La Quintinie écrivent *molette.* Je ne fais point de cas de ce melon, ce n'eſt qu'une *molette.* Liger. *Molette* ſe dit auſſi des citrouilles malfaites.

Mollette, eſt auſſi une petite poulie de bois avec un fèr recourbé qui paſſe au milieu, & dont les Cordièrs & les Rubanièrs ſe ſèrvent pour retordre. *Reſtiarii trochlea.*

Mollette, eſt auſſi en uſage parmi les Miroüettièrs, pour ſignifier un morceau de bois en forme de bondon ſur quoi ils mettent le vèrre de la lunette pour le travailler. *Vitriari opificis umbilicus.*

MOLLICOLNO. ſ. m. Nom propre de quelques iſles fort petites, ſituées près de la côte de Tunis, en Barbarie, au levant du Cap Bone. *Larenuſia Inſula.*

MOLLIR. v. n. Devenir mol. *Molleſcere, molliri.* Il ne ſe dit guères au propre que des fruits, qui ſe pourriſſent par le milieu par trop de maturité. Ces poires ne ſont pas de garde, elles *molliſſent.*

Ce mot vient du Latin *mollire.*

Mollir, ſe dit auſſi au figuré des pèrſonnes qui ne ſont pas fèrmes dans leurs réſolutions, dans leurs entrepriſes: qui plient, qui cédent, qui ſe relâchent facilement. *Fatiſcere, labare.* On a beau menacer ce Juge, c'eſt un homme qui ne *mollit* point. Tenez fèrme; vous commencez à *mollir.*

Je

Je ne compatis point à qui dit des ſornettes ;
Et dans l'occaſion mollit, *comme vous faites.* Mol.

On dit auſſi à-peu-prés dans le même ſens, que des trouppes *molliſſent* ; pour dire, qu'elles commencent à s'ébranler pour plier.

Mollir, ſe dit auſſi des chevaux qui bronchent. *Offenſare, ceſpitare.* Ce cheval a la jambe foible, il *mollit* ſouvent, il bronche quand il a un peu travaillé.

MOLOCH. ſ. m. Prononcez *Molok.* Nom propre d'un faux Dieu des Orientaux. *Moloch.* Ce Dieu s'appelloit encore *Molech*, & *Milchom.* Il étoit adoré des Ammonites & des Moabites.

MOLOH. ſ. m. Nom propre d'un homme, que les Gortyniens, habitans de Créte, honoroient comme un Dieu. *Molq.* Il étoit petit fils de Minos. Diodore de Sicile L. V. Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 13.

MOLOſSE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de l'Épire. *Moloſſus.*

Moloſſe. adj. m. Surnom de Jupitèr. *Moloſſus.* Jupitèr fut ſurnommé *Moloſſe*, parceque chez les Moloſſes, peuple d'Épire & de la Chaonie, il y avoit des chênes qui rendoient des oracles qu'on attribuoit à Jupitèr, parceque le chêne étoit un arbre conſacré à Jupitèr.

Moloſſe, ou Molossus. ſ. m. Tèrme de Poëſie Grécque & Latine. Nom d'un pied de vèrs compôſé de trois longues ; comme *audeti, cantabant, virtutem.* Il avoit pris ce nom ou d'une danſe des Moloſſes, ou parceque dans le temple de Jupitèr *Moloſſe* on chantoit des odes où ce piéd entroit, & qu'on les chantoit en mémoire de Moloſſus fils de Pyrrhus & d'Andromaque ; ou parceque la marche des Moloſſes allant au combat étoit compôſée de ce piéd, & avoit une cadence où ce piéd dominoit. Le *Moloſſe* n'entre point dans les vèrs, parcequ'il a trois ſylllabes longues, qui ſont trois meſures, ce qui eſt trop. Voyez la Méthode de Port-R.

MOLOSSIE. Voyez ÉPIRE.

MOLPA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Principauté Citérieure, Province du Royaume de Naples. *Melphes.* Elle baigne Loreto, & S. Sévérino, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, au Cap de Palémudo. Maty.

MOLSHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Alſace, ſituée ſur la rivière de Bruſch, environ à trois lieuës de Straſbourg. *Molſeimum.* Le Chapitre de Straſbourg faiſoit autrefois ſa réſidence à *Molsheim.*

MOLUQUES. ſ. f. & plur. C'eſt un grand amâs d'iſles de l'Aſie. *Moluca Inſulæ.* Elles ſont dans l'océan oriental, ſous la ligne, au midi des Philippines, & au levant de celles de Sonde. On les diviſe en petites & en grandes *Moluques.* Les habitans des unes & des aûtres ſont payens dans les Tèrres, & Mahométans ou Chrétiens nouveaux convèrtis le long des côtes. Maty.

MOLY. ſ. m. Plante qui pouſſe de ſa racine cinq feüilles longues d'un pied & demi, larges de deux ou trois doigts, épaiſſes, pointuës, vèrtes, couvèrtes d'une poudre qui ſe ſépare facilement. *Moly.* Ses fleurs naiſſent en bouquèts au ſommet des tiges ; châque fleur eſt compôſée de ſix ou ſept feüilles pointuës, diſpôſées en rond, de couleur blanche ou rougeâtre. Ses ſemences ſont prèſque rondes, noires, ſemblables à celles de l'oignon. Sa racine eſt bulbeûſe, grôſſe ordinairement comme le poing, noire en dehors, blanche en dedans. Claude Bauhin l'appelle *moly latifolium liliflorum.* Il a pluſieurs autres éſpéces de *moly.*

MOLY. Eſt auſſi le nom d'une plante la plus célébre qui fut dans l'Antiquité, dit Pline L. XXV. c. 4. *Moly.*

MOM.

MOMENT. ſ. m. Inſtant, éſpace de tems très-court & indétètèrminé. *Momentum.* Pour la fortune, comme en amour, il y a un heureux *moment.* S. Évr. Il attend impatiemment vôtre retour, il compte tous les *momens.* Il y a des *momens* délicats où la vèrtu la plus éprouvée ne peut tenir. Bell. Le Prince ne pèrdoit point en vaines délibérations ces *momens* heureux qui décident du ſort des armes. Le P. Bourd. On compte tous les *momens* du jour quand le ſoir en promet d'heureux. Font. Un Philoſophe intèrrogé combien il avoit vécu ; peu de *momens*, répondit-il, & beaucoup d'années : parce qu'il avoit eû peu de plaiſirs. Abl. Quoi vous vous poſſedez dans les tendres *momens*, où l'on doit s'oublier ſoi-même ? S. Évr.

Il n'eſt point en amour d'inutiles momens ;
Tout eſt plaiſir pour les Amans. Des-Houl.

Un véritable Amant
Compte châque moment
Pour un ſiécle d'abſence. M. Sc.

Moment, ſe dit auſſi hypèrboliquement d'un éſpace de tems plus conſidérable ; des heûres. Je vais faire une viſite ; je reviendrai dans un *moment.* Cet Avocat eſt fort employé, ſes *momens* ſont précieux. La gloire du monde paſſe en un *moment.* Ab. Tétu. Dieu n'a caché le *moment* de nôtre mort que pour nous contraindre par ce doute, & par cette inquiétude, à une vigilance continuelle. M. de P.

Le *dèrnier moment* dans ce ſens ſe dit du tems de l'heure de la mort. *Fatale tempus.* Les hommes marchent ſans prévoyance, & ſans réflèxion, juſqu'à ce qu'ils arrivent à ce *moment* tèrrible qui décide d'eux pour toute l'étèrnité. Nic. Le ſalut dépend de l'état où nous nous trouverons au *dèrniér moment.* Id.

Dans ces dèrniérs momens *la conſcience prèſſe ;*
Pour rendre compte aux Dieux tout reſpect humain ceſſe. Corn.

Penſe ſeulement,
Que ce moment *peut-être eſt ton* dèrniér moment ;
Et péche encor s'il t'eſt poſſible. Ab. Tétu.

Ah ! que la grandeur de courage
Devient d'un difficile uſage
Quand on touche au dèrniér moment. Corn.

A tous *momens*, ou à tout *moment.* adv. Sans ceſſe, à toute heûre, en tout tems. Un criminel voit à tous *momens* l'image de ſon crime ; croit à tout *moment* voir les Archers, & le Boureau qui le ſaiſiſſent.

MOMENTANÉE. adj. m. & f. Tèrme de Philoſophie. Ce qui ſe fait en un inſtant, en un moment. *Momentaneus.* L'illumination ou l'action de la lumière eſt *momentanée.*

MOMERIE. ſ. f. Maſcarade ; boufonnerie ; déguiſement de gens maſquez pour aller danſer, joüer, ou ſe réjoüir. *Mimica larvatorum chorea.*

Du Cange croit que ce mot vient de *Mahomerie*, qu'on trouve dans le Sire de Joinville, qui ſignifie un *temple de Mahomet*, & que les Chrétiens ont dit par dériſon des cris & cérémonies qui ſe font dans ces temples, qu'ils regardent comme ridicules. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *Momus* le bouffon des Dieux du Paganiſme.

Momerie, ſe dit auſſi figurément en Morale, de l'hypocriſie, des grimaces, des déguiſemens qui font paroître les chôſes autrement qu'elles ne ſont. *Ridiculæ ſimulatio, hypocriſis.* Voilà un ſcélérat qui tient toûjours des Heûres & des Chapelèts, mais c'eſt pure *momerie.* Ces plaideurs ſont d'intelligence ; & quand ils invectivent l'un contre l'autre, c'eſt par une pure *momerie*, par une illuſion à Juſtice.

MOMIE, ou MUMIE. ſ. f. Corps anciennement embaumé qu'on apporte d'Égypte, qu'on montre dans les cabinèts par curioſité. *Mummia, piſſaſphaltus condimentaria.* La *momie* eſt ſi ancienne chez les Égyptiens, qu'elle étoit en uſage chez eux long tems avant Moïſe. Les coffres de *momie* ſont de bois de ſycomôre, qui a réſiſté à la pourriture depuis trois mille ans ; mais il eſt fort différent du nôtre. On en voit la figure dans le Livre des plantes d'Égypte de Proſpèr Alpinus. Les Turcs empêchent tant qu'ils peuvent le tranſport des *momies* en Europe. On tient que la *momie* eſt venuë en uſage dans la Médecine par la malice d'un Médecin Juif, qui écrivit que cette chair ainſi confite, & embaumée, ſèrvoit à la curation de pluſieurs maladies, & ſur tout aux coups orbes, & meurtriſſeures, pour empêcher que le ſang ne ſe caillât. La *momie* n'eſt pas proprement le corps embaumé, mais la compoſition dont on embaumoit le corps. Mais dans l'uſage *momie* ſe prend auſſi pour le corps.

Momie, ou Mumie, eſt auſſi un nom qui a été donné à des corps déſſéchez par les ardeurs du ſoleil dans les ſâbles de la Libye, & qui avoient été enveloppez dans les arenes par des tourbillons de vent qui s'y élévent. *Mummia.*

Momie, ſe dit auſſi de la liqueur des corps humains aromatiſez, & embaumez, qui couloit des ſépulchres. *Liquor piſſalphalticus.* C'eſt l'opinion commune, & celle de Matthiole.

Mumie, eſt auſſi une drogue médecinale, une compoſition viſqueûſe mélangée de bitume & de poix, découlant des montagnes & forêts d'Arabie, ou autres païs chauds de l'Orient. Dioſcoride parle d'une *mumie* qui ſe trouve ſur les bords de la mèr aux environs d'Épidaure, que les torrens y apportent des montagnes Çérauniennes, qui eſt ſéchée par le ſoleil en gros morceaux. Elle ſent comme le bitume, mêlée avec la poix. Ceux du païs l'appellent *cire minérale.* En Latin *piſſaſphaltus*, ou plutôt en Grèc, car ce mot eſt tout Grèc, & ſignifie de la poix bitumineûſe.

Ménage aprés Bochart dérive ce mot de l'Arabe *mumia*, qui a été fait de *mum*, qui ſignifie *cire.* C'eſt auſſi le ſentiment de Bochart dans ſon *Hieroz. P. II. L. IV. c.* 13. où il montre que מום, s'eſt dit même en Hébreu pour de la cire. Iſ. LXIV. 2. Saumaiſe le dérive du mot *amomo*, ſignifiant une éſpéce de parfum ; quoique

que d'autres diſent qu'en Arabe ce mot ſignifie un corps mort embaumé & aromatiſé.

Momie, eſt enfin, ſelon quelques-uns, un corps de pendu dont on a ôté la cèrvelle & les entrailles, qu'on a ſéché au four ; & trempé, en poix noire ou autres drogues, que les Charlatans vendent pour bonne & vraye *mumie* d'Égypte. Voyez Ambroiſe Paré, qui a fait un Traité curieux des *mumies*, qui en a montré l'abus, & fait voir qu'elles ne peuvent jamais ſèrvir de remède. Matthiole eſt de même avis après Sérapion, qui croyent que ces corps ſont ſeulement embaûmez avec du *piſſaphaltum*.

MOMIME. ſ. m. Tèrme de Mythologie. *Mominus*. Julien l'Apoſtat dans ſon IVe. diſcours ſur le ſoleil, dit que les Phéniciens d'Édeſſe donnent deux Aſſeſſeurs au Soleil, *Monime* & Azize, Jamblique précepteur de Julien, diſoit que *Monime* étoit Mèrcure, & Azizé Mars.

MOMIN. ſubſt. m. Sortes de fruits des Antilles qui eſt du même genre que le coroſol, & prèſque ſemblable, excepté qu'il eſt un peu plus rond, & qu'il a l'écorce & le dedans jaûne comme ſa graine, qui eſt plus large & plus plate. Ils s'en faut pourtant beaucoup que ces fruits ne ſoient auſſi bons que le coroſol. Il y en a qui ſont auſſi gros que la tête d'un enfant, & d'autres comme un gros œuf d'oye. Ils croiſſent dans les lieux humides & parmi les roſeaux. Les porcs, les crâbes, & les oiſeaux s'en engraiſſent, c'eſt une nourriture qui rend excellente la chair de tous les animaux qui en vivent.

On trouve dans les mêmes Iſles une autre ſorte de fruits que du Tèrtre appelle *prunes de momini*, & Rochefort, *prunes de monbain*. Voyez Monbain.

MOMON. ſ. m. Déffi d'un coup de dez, qu'on fait quand on eſt déguiſé en maſque. *Aleatorium ac ſilens certamen*. Il eſt déffendu de parler, quand on porte un *momon*. Quand on préſente un *momon*, on ne donne point de revanche. Eſt-ce un *momon* que vous allez porter ? Mol. Recevoir un *momon*. Pèrdre un *momon*. On dit, Couvrir un *momon*, pour dire, accepter le déffi.

Nicod dit que ce mot vient de *mon*, *mon*, à cauſe que les maſques à qui il eſt déffendu de parler que par ſignes, diſent entre leurs dents *mon mon*. Ménage dit qu'il vient de *Momus*, le fou des Dieux ; & avec aſſez d'apparence ; & qu'on a dit en Latin *momaria*. Borel dit que le *Momon* ſignifie proprement une pelotte que portoient en parade ceux qui faiſoient les notables maſcarades, comme ſi c'eût été un paquet d'argent. D'autres dérivent ce mot de *momar*, qui en Sicile ſignifie *fou*, à cauſe des habits & des poſtures extravagantes des maſques.

Périzonius prétend qu'il vient du Grèc *μομμὼ*, qui ſignifie *larva*, un *maſque*, & il écrit *Momon*.

MOMONIE. ſ. f. MOUNSTER. ſ. m. Nom d'une des quatre grandes Provinces de l'Irlande. *Momonia*.

MOMUS. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu de l'Antiquité. *Momus*. Héſiode dit que *Momus* étoit fils de la nuict.

MON.

MON. Pronom poſſeſſif de la troiſième pèrſonne. *Meus*. *Mon* bien, *mon* honneur. Il fait au féminin *ma*. *Ma* mère, *ma* tante, *ma* ſœur. Mais lorſqu'il eſt ſuivi immédiatement d'une voyelle, on dit *mon* au lieu de *ma*. *Mon* âme, *mon* éſpérance, *mon* unique reſſource. C'eſt une irrégularité de la langue Françoiſe, de joindre ainſi le maſculin avec un ſubſtantif féminin. Le pluriel de *mon* & de *ma*, c'eſt *mes*. *Mes* amis, *mes* livres, *mes* amours, *mes* amitiez.

Ce pronom, ſelon Périzonius, vient de *ἐμὸν*, qui ſignifie en Grèc la même chôſe.

Mon, eſt auſſi une particule qu'on ajoûte en ces môts. C'eſt *mon*, Vraiment c'eſt *mon*. Il a laiſſé un ſçavoir *mon*, un doute. C'eſt un ſçavoir *mon*, une grande queſtion. Cela eſt tout-à-fait bas & populaire. Dans ce mot de *c'eſt mon*, il faut ſouſentendre, *avis*, qu'on a retranché pour abreger ; mais il ſe dit d'ordinaire ironiquement.

MONACAL, ale. adj. Qui concèrne le Moine. *Monachalis*. Une tonſure *monacale*, la clôture *monacale*, la vie *monacale*.

MONACALEMENT. adv. D'une manière monacale. *Monachorum in modum*. Cet homme s'eſt mis en retraite depuis huit jours dans un Monaſtère, & il y vit *monacalement*, comme les autres Religieux. Prêcher *monacalement*. Cet advèrbe s'employe ſouvent dans un mauvais ſens & par mépris.

MONACHISME. ſ. m. Nom collectif qui comprend tout l'état des Moines. *Monachiſmus*. Le *Monachiſme* eſt bien plus étendu qu'autrefois ; mais il n'eſt pas peut-être ſi régulier.

MONACO, ou MOURGUES. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Italie. *Monœcus*, *Herculis Monœci portus*. *Arx Monœci*. Elle eſt ſur la côté de Génes, à deux lieuës de Nice, vèrs le levant.

MONACO. ſ. m. Monnoye d'Italie battuë aux armes du Prince de Morgues, ou Monaco, dont l'écu ne vaut que 54 ſols. *Monacius nummus*. On a vû un Poëte ſi avâre, qu'il a fait reprendre au Commis qui lui payoit ſa penſion trois *monaco* qui étoient dans un ſac de 1000. liv.

MONARCHIE. ſ. f. Grand État gouvèrné par la volonté abſoluë d'un Roi. *Monarchia*, *regnum*, *imperium*. La *Monarchie* Françoiſe eſt fort ancienne, fort puiſſante. Maintenir les droits, & la gloire de la *Monarchie*. Mez. Les Éſpagnols du tems de Philipppe II. aſpiroient à la *Monarchie* univèrſelle. Les *Monarchies* des Aſſyriens, des Médes, ont été fameûſes dans l'Antiquité. Les Aſſyriens ont fondé la prémière *Monarchie* après le déluge. S. Auguſtin ne comptoit que deux *Monarchies* univèrſelles : celle de Babylone, & de Rome. Il n'eſt point néceſſaire de faire ſuccéder les Médes, les Pèrſes, & les Grècs, à toute la puiſſance des Aſſyriens, pour multiplier le nombre des *Monarchies*. C'étoit le même Empire, & les divèrs changemens qui y ſont arrivez ne ſont point des *Monarchies* différentes. De même l'Empire Romain a été gouvèrné par des Empereurs ſortis de différentes nations, ſans que cela ait formé une nouvelle *Monarchie*; le corps de l'Empire ſubſiſtoit toûjours. Ainſi Babylone, & Rome, ont tenu ſucceſſivement l'Empire du monde. Le P. Thomassin. Il y a des *Monarchies* abſoluës, & d'autres dont la puiſſance eſt limitée & bornée.

MONARCHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Monarchie. *Ad Monarchiam pertinens*, *Monarchicus*. On a long tems diſputé quelle étoit la forme de gouvèrnement la plus parfaite, du *Monarchique*, de l'Ariſtocratique, ou du Démocratique. Les François aiment l'état *Monarchique*. Le gouvèrnement *Monarchique* eſt le plus parfait, parce qu'il approche le plus du prémier modéle, qui eſt celui de Dieu dans le gouvèrnement de l'Univèrs. Dac. Le gouvèrnement de l'Égliſe eſt auſſi un gouvèrnement *Monarchique*, parce qu'il n'y a qu'un chef, qui eſt le Pape, Vicaire de Jésus-Christ.

MONARQUE. ſ. m. Roi qui a un commandement abſolu & déſpotique ſur un païs, dans un Royaume. *Monarcha*. Dieu eſt par éxcellence le *Monarque* du ciel & de la tèrre : tous les autres *Monarques* ne ſont rien devant lui. Il eſt le *Monarque* de tout le monde, de tous les tems, de tous les ſiécles, dont le Royaume n'aura jamais de fin. Un grand *Monarque*, un Auguſte *Monarque*. Être iſſu des plus fameux *Monarques*. Boil. Le ſceptre, & la couronne, ſont les ornemens d'un *Monarque*. Il faut qu'un *Monarque* régne par la juſtice.

Ce mot vient du Grèc *μονάρχης*, & ſignifie, qui gouvèrne ſeul.

MONASTÈRE. ſ. m. Maiſon bâtie pour y loger des Réligieux, ou Réligieuſes, ſoit Abbaye, Prieuré, ou autre ſorte de Couvent. *Monaſterium*. *Monaſtère* d'hommes, *Monaſtère* de filles. Il ne ſe dit proprement que des Maiſons de Moines ou de Réligieux mendians, & de Maiſons de Réligieuſes.

MONASTÉRIACHI. ſ. m. Nom propre de la place où étoit la ville nommée anciennement *Morgantium*, *Morgentia*, & *Murgantia*. Elle eſt en Sicile, ſur la Jaretta, près de ſon embouchure dans le Golfe de Catane. Maty.

MONASTIQUE. adj. m. & f. Qui concèrne les Moines. *Monaſticus*. L'état *monaſtique*, la profeſſion *monaſtique*, la vie *monaſtique*. La profeſſion *monaſtique* eſt une mort civile, qui produit les mêmes effets que la mort naturelle. Elle prive celui qui entre dans l'état *monaſtique* de tous les droits de la ſociété, le retranche de la famille, & le fait conſidérer comme mort au monde. Le Concile de Trente, & l'Ordonnance de Blois, ont fixé à 16. ans, la libèrté de faire profeſſion de la vie *monaſtique*. La retraite, le détachement du monde, & une occupation continuelle aux actes de piété, ſont les engagemens de la vie *monaſtique*. Le P. Mab. Le recueillement, & la pénitence, ſont le partage de l'état *monaſtique*. Id. S. Antoine eſt l'inſtituteur de la vie *monaſtique* dans le IVe ſiécle : comme S. Pacôme qui vivoit dans le même tems, eſt l'inſtituteur de la vie cénobitique ; c'eſt-à-dire, des communautez réglées. On vit en peu de tems les déſerts d'Égypte peuplez de Solitaires qui embraſſoient la vie *monaſtique*. S. Baſile porta dans l'Orient le goût, & l'éſprit de la vie *monaſtique*, & compôſa une régle, qui fut trouvée ſi ſage qu'elle fut embraſſée par la plûpart des Moines d'Occident. Elle fut apportée en France par S. Maur. Vèrs le IXe ſiécle la diſcipline *monaſtique* étoit fort relâchée. S. Odon commença à la relever dans la maiſon de Cluny. Ce Monaſtère par le titre de ſa fondation fut mis ſous la protection du S. Siége, avec défenſe à toutes Puiſſances ſéculières & Eccléſiaſtiques de troubler les Moines dans la poſſeſſion de leurs biens, & dans l'élection de leur Abbé. Ils prétendirent par là être exempts de la Juriſdiction des Évêques, & ils étendirent ce privilége à tous les Monaſtères qui dépendoient de Cluny. C'eſt la prémière congrégation de pluſieurs maiſons unies ſous un ſeul chef immédiatement ſoumis au Pape, pour ne faire qu'un corps, ou comme on l'appelle

pelle aujourd'hui, un *Ordre Religieux.* Auparavant châque Monaſtère étoit indépendant de l'autre, & ſoumis à ſon Évêque. L'Ordre de Ciſteaux s'établit enſuite par S. Robèrt. Celui de Clairvaux par S. Bèrnard. Il ſeroit trop long de faire l'énumération de tous les Ordres *Monaſtiques.* FLEURY.

MONBAIN. ſ. m. Grand arbre qui croît aux Antilles & en pluſieurs autres endroits de l'Amérique. Il eſt couvèrt d'une écorce ridée & cendrée, & a ſes feuilles liſſes, oppôſées deux à deux, longues de deux, de trois ou de quatre doigts, larges d'un doigt & demi ou de deux doigts, pointuës, luiſantes. Il pouſſe quantité de petites fleurs blanches un peu jaûnâtres, ramaſſées en grôs bouquèts. Elles ſont ſuivies des fruits qui ſont ſemblables en groſſeur & en figure à nos prunes, ſucculens, jaunes, d'un goût aigre, & de bonne odeur; on les appelle *prunes de Momins*, ou *prunes de Monbain.* Piſon nomme cet arbre *Acaja*, & Mr. Rai *prunus Braſilienſis fructu racemoſo, ligno intus pro oſſiculo.* Le bois du *Monbain* eſt légèr comme le liége, au lieu duquel on peut s'en ſèrvir. Ses feuilles ont un goût acide & aſtringent, elles ſont propres pour exciter l'appétit, & pour étancher la ſoif dans les fiévres. Son fruit arrête le vômiſſement & le cours de ventre; on en fait du vin capable d'enyvrer lorſqu'il eſt vieux. Ses ſommitez ſont bonnes pour éclaircir la vuë, & pour ôter les taches des yeux.

MONBAR. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg de la Bourgogne. *Mons Barrus.* Il eſt ſur la Brênne à trois lieuës de Semur, vèrs le nord. MATY.

MONBAZON. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Duché. *Mons Bazonis*, ou *Baſonis.* Il eſt dans la Touraine, ſur l'Indre, à trois lieuës de Tours. MATY.

MONBÉLIARD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale du Comté de *Monbéliard*, & ſituée ſur l'Albanie, près de ſon embouchure dans le Dou à onze lieuës de Bâle, vèrs le couchant. *Mons Piligarda*, *Biliarda*, ou *Belicardi. Monbéliard* a un beau château, qui eſt la réſidence de ſes Comtes, elle avoit autrefois une bonne citadelle. MATY. Valois Not. Gall. p. 351. On dit auſſi *Montpelgard*, à ce que rapporte Vallois.

Comté de **MONBÉLIARD**, *Montis Piligarda*, ou *Beligardi Comitatus.* C'eſt un petit païs, ſitué entre la Franche Comté, & l'Alſace.

MONBLANC. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Duché. *Mons albus.* Il eſt dans la Catalogne, ſur le Francoli, à cinq lieuës de Tarragône, vèrs le nord. MATY.

MONBRISON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Mons Bruſonis*, *Mons Bruſo. Monbriſonium.* Elle eſt capitale du Forez, & ſituée ſur la Veſiſe, à ſix lieuës de Lion, vèrs le couchant. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 346.

MONBRUN. ſ. m. Nom propre d'un lieu de l'Angoumois. *Mons Berulſi*, *Mons Brunus.* Il eſt dans le diocèſe d'Angoulême ſur la Tardonère. Valois *Not. Gall. p.* 345.

MONCAIO. ſ. m. Nom propre d'une grande montagne de l'Aragon, en Eſpagne. *Moncajus*, *Caunus*, ou *Cacus Mons.* Elle eſt aux confins de la Caſtillle vieille, au nordeſt de Tarracône.

MONCALIER. Nom propre d'une ville ou bourg du Piémont. *Mons Calerius.* Il eſt ſur le Pô, à une lieuë audeſſus de Turin. MATY.

MONÇAON. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Portugal, ſitué ſur le Minho, à trois lieuës audeſſus de Tuy. *Monſonium.* Ce lieu eſt fortifié, & les Eſpagnols ont tenté pluſieurs fois inutilement de s'en rendre les maîtres. MATY.

MONCASTRO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Macédoine. *Moncaſtrum*, *Ænia.* Il eſt à cinq lieuës de Salonichi, vèrs le midi occidental. MATY.

MONCAYAR. ſ. m. C'eſt une ſèrge, ou étoffe de laine croiſée, & fort déliée, dont on fait des habits longs.

MONCEAU. ſ. m. Aſſemblage, amâs de pluſieurs chôſes enſemble & en un tâs. *Acervus*, *cumulus.* Voilà dans ce grénier pluſieurs tâs ou *monceaux* de bléd de prix different. Il y a un grand *monceau* de pièrres, d'ordures en un tel endroit. Il reſta ſur le champ de bataille des *monceaux* de corps morts: & des *monceaux* d'armes, pour en faire des trophées. Voilà des habits chifonnez qu'on a mis tout en un *monceau.*

Ce mot vient de *monticellus.* NICOD.

MONCHAULON, ou **MONTCHABLON.** ſ. m. Nom propre de lieu. *Mons Cabilonis.*

MONCHIQUE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Portugal. *Monchicum.* Il eſt dans l'Argave, à trois lieuës de Silves, vèrs le couchant.

MONCLOVA. *Caſtillo della Monclava.* Nom d'un bourg de l'Andalouſie, ſitué entre Ecija & Carmône. *Monclova.*

MONÇON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville aſſez bien fortifiée. *Montio*, *Montiſonium.* Elle eſt dans l'Aragon, en Eſpagne, au confluant de la Soſa & de la Cinca, au deſſous de Balbaſtro. MATY.

MONCONTOUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Mons Conſularis*, ou *Contorius. Moncontorium.* Elle eſt dans le Poitou, ſur la Dive, à neuf lieuës de Saumur vèrs le midi, l'Amiral de Coligny y fut battu l'an 1569. par les troupes du Roi Charles IX. commandées par le Duc d'Anjou ſon frère qui fut depuis Henri III.

MONCORNET. ſ. m. Nom de lieu. *Mons cornutus. Moncornet* en Tiérache, eſt une petite ville de la Picardie. Elle eſt près de la Champagne, à dix lieuës de Rheims, vèrs le nord. MATY.

MONDAIN, AINE. ſ. m. & f. Qui ſuit les maximes, qui a l'air, qui court après les plaiſirs du monde. *Mundanus, humanæ vitæ deliciis deditus.* Dieu ſe moque de la politique des *mondains.* Les *mondains* n'enviſagent que de la triſteſſe, & de l'ennui dans la paiſible tranquillité de la vie privée.

Confirmer les mondains *dans leurs fauſſes maximes.*
L'AB. TÉTU.

MONDAIN, AINE. eſt auſſi adject. *Profanus.* On ne ſçait que trop, combien l'auſtérité du jeûne eſt redoutable à la délicateſſe des hommes *mondains.* FL. Cette dévote a l'eſprit trop *mondain.* Il faut quitter toutes les affections *mondaines* pour vivre ſelon l'Évangile. Les plaiſirs *mondains*, les hommes *mondains* ne ſont que vanité. *Mondain* eſt ſouvent oppôſé à *religieux*, à celui qui a quité le monde, mais en ce ſens il ſe prend toûjours en maûvaiſe part; un homme *mondain* n'eſt pas ſimplement un ſéculier, un homme qui vit dans le monde, mais un homme qui eſt entêté de l'amour des biens du monde, &c.

MONDAIN, ſignifie auſſi, Vain, glorieux, faſtueux; qui aime le luxe. *Vanus, glorioſus, luxûs amator.* Cette femme eſt bien *mondaine*, bien vaine, bien ſupèrbe; elle a des habits trop *mondains*, trop riches, trop éclatans. Dieu n'a pas établi les Rois pour donner aux peuples le vain ſpectacle d'une grandeur, & d'une magnificence *mondaines.* FL. Un Prédicateur Chrétien doit éviter les manièrès trop brillantes, & trop ingénieuſes, qui reſſentent l'éloquence *mondaine.* CL.

MONDAIN, ſe prend toûjours au figuré, & ne s'employe jamais dans le ſens propre. On ne diroit point le ſyſtême *mondain*, pour dire le ſyſtême du monde, en parlant de l'arrangement des parties du monde, ni la ſphère *mondaine*, pour dire la ſphère du monde.

MONDAINEMENT. adv. D'une manière mondaine. *Mundanum in modum*, *profanorum more.* Les pèrſonnes dévotes ne doivent point être vêtuës *mondainement.* Vivre *mondainement.*

MONDANITÉ. ſ. f. Vanité mondaine. *Licentioris vitæ oblectamenta.* Il faut imiter la Magdelaine dans ſa pénitence, après l'avoir ſuivie dans ſa *mondanité.*

MONDE. ſ. m. Aſſemblage de toutes les parties qui compôſent l'Univèrs. *Mundus*, *orbis*, *univerſus*, *rerum univerſitas.* Dieu a créé le *monde* en ſix jours; & le gouvèrne par ſa ſage providence. Les ans du *monde* juſqu'à l'Incarnation ſont 3947. ans ſelon Scaliger. L'hiſtoire profane ne fait point le *monde* plus ancien que Moïſe. JAQ. On trouve dans toute l'ancienne hiſtoire des marques & des veſtiges de la nouveauté du *monde.* BOSS. Dieu créa le *monde* en ſix jours, pour montrer qu'il n'agit point par une impétuoſité aveugle. ID. Les Athées ne ſçauroient obſcurcir, ni effacer abſolument l'impreſſion d'une Divinité que la vuë de ce grand *monde* forme en eux. NIC. C'eſt Ocellus Lucanus qui le prémiér a pôſé l'étèrnité du *monde*; & ſon opinion fut embraſſée par Ariſtote, & devint très-générale, parce qu'elle parut la plus propre à tèrminer les differens de tant de ſectes, qui diſputoient pour ſçavoir quelle étoit la cauſe prémière. Ariſtote pôſoit une matière préexiſtente, & étèrnelle; d'où il concluoit l'étèrnité du *monde*. ſon argument conſiſtoit à dire, qu'il eſt impoſſible qu'un agent étèrnel ayant un ſujèt paſſif étèrnel, fût demeuré ſi long tems ſans action. Il trouvoit d'un côté que cette oiſiveté & ce repos inutile, repugnoient à la pèrfection de l'intelligence qui a conſtruit l'Univèrs. D'autre côté il ne pouvoit concevoir que le *monde* eût été formé de rien, ni qu'aucune chôſe eût pû être faite ſans le concours d'une matière préexiſtente, S. ÉVR. Les Philoſophes ne pouvant concevoir une puiſſance qui pût tirer le *monde* du néant par un ſeul acte de volonté, ont été réduits à dire qu'il étoit de toute étèrnité. ID. Si le *monde* avoit été de tout tems, pourquoi ne voit-on rien au delà d'un cèrtain nombre de ſiécles? Les arts ſe poliſſent encore, & ſe pèrfectionnent tous les jours: c'eſt que le *monde* eſt tout récent, & que ces commencemens ne ſont pas fort éloignez. ID. Pourquoi Dieu n'a-t-il créé le *monde* qu'après avoir exiſté lui même pendant une étèrnité? JAQ. Epicure déchargeoit les Dieux du ſoin de régir le *monde.* BAY.

MONDE, ſe dit auſſi des ſyſtêmes particuliers de l'Univèrs que les Philoſophes ont imaginez. *Mundi ſyſtemata.* Il y a trois ſyſtêmes fameux de la conſtitution du *monde.* Le prémiér eſt de Ptolomée, & de la plûpart des anciens Philoſophes: & a été

rétabli

rétabli par Régiomontanus. Il ſuppôſoit la tèrre immobile au centre de l'Univèrs. Au deſſus de la tèrre ſont des cèrcles que décrivent les Planétes autour de la tèrre, qu'elles enfèrment dans leur circonférence. Au deſſus de tous ces orbes il place le ciel des étoiles fixes, qui eſt le firmament: puis le prémiér mobile. Depuis Ptolémée les Aſtronomes qui ont ſuivi le même ſyſtême, pour rendre raiſon de cèrtains mouvemens qu'ils ont obſèrvez dans le cours des étoiles fixes, inventèrent un prémiér ciel criſtallin pour expliquer le mouvement tardif des étoiles fixes, qui les fait avancer d'un dégré en 70. ou 72. ans ſelon la ſuite des ſignes: ce qui cauſe la proceſſion des équinoxes: & un ſecond ciel criſtallin pour expliquer le mouvement de trépidation par lequel ils ont crû que la ſphère céleſte étoit portée, tantôt vèrs un pôle, & tantôt vèrs l'autre: ce qui cauſe une differente déclinaiſon du ſoleil. Ces mêmes Aſtronômes ont placé dans l'épaiſſeur du ciel de chaque Planéte un cèrcle qu'ils appellent *excentrique*, parceque ſon centre n'eſt pas le même que celui de la tèrre. Ce cèrcle excentrique portant la Planéte la fait voir tantôt plus proche, & tantôt plus éloignée de la tèrre. Ils ont encore imaginé dans l'épaiſſeur du ciel de chaque Planéte, excepté celui du ſoleil, de petits cèrcles qu'ils appellent *épicycles*, pour expliquer les anomalies des Planétes, qui ſont quelquefois directes, ſtationaires, ou rétrogrades. Le ſecond ſyſtême eſt celui de Copèrnic, qui a été celui d'Ariſtarque, de Platon & de Pythagore. Cet Aſtronome rebuté du grand nombre de ſuppoſitions que fait Ptolémée, & de tant de cèrcles, & d'épicycles qu'on eſt obligé de feindre dans ſon ſyſtême, pour rendre raiſon des apparences céleſtes, a renouvellé une autre hypothêſe depuis 200 ans. Il ſuppôſe que la tèrre tourne ſur ſon axe en 24 heures, & qu'en une année elle décrit un cèrcle autour du ſoleil. Par là il explique les phénomenes avec moins de ſuppoſition que Ptolémée. Toutes les Planétes, excépté la Lune, tournent au tour du ſoleil, qui eſt immobile au centre du *monde*, & ce mouvement ſe fait ſur des cèrcles qui ne ſont pas concentriques au ſoleil, & qui coupent l'Ecliptique en des points differens; excépté la tèrre qui ne quitte jamais l'Ecliptique, & dont l'axe incliné de 23. degrez & demi eſt toûjours parallêle à lui-même, ce qui fait la viciſſitude des ſaiſons, & l'inégalité des jours. Copèrnic donne à la tèrre un troiſiéme mouvement par lequel ſon axe fait un cèrcle autour de lui-même d'Orient en Occident en pluſieurs milliers d'années. Le troiſiême ſyſtême eſt celui de Tycho Brahé. Il a crû que d'un côté Ptolémée s'étoit trompé dans la diſpoſition des Planétes, & que de l'autre il étoit abſurde de donner du mouvement à la tèrre. Ainſi il ſuppôſe avec Copèrnic que Saturne, Jupitèr, Mars, Vénus, & Mèrcure, ſe meuvent au tour du ſoleil; & avec Ptolémée que la tèrre eſt immobile au centre du *monde*, & que les étoiles fixes tournent autour d'elle: enſorte qu'il n'y a que les étoiles, le Soleil & la Lune qui ayent la tèrre pour centre de leur mouvement. Par cette ſuppoſition l'on ſe débaraſſe d'épicycles, d'excentriques, &c. on explique les phénomenes des aſtres avec plus de facilité, & on en calcule plus aiſément les mouvemens. Il y a un quatriême ſyſtême inventé par Martianus Capella. C'eſt un mélange de celui de Ptolémée, & de Tycho. On l'appelle *ſyſtême compôſé*, ou *commun*, parce qu'il eſt aſſez communément ſuivi. Il pôſe la tèrre dans le centre du *monde*. Autour d'elle tournent la lune, le ſoleil, & les étoiles. Les trois Planétes ſupérieures, Saturne, Jupitèr, & Mars, ſont leurs révolutions autour de la tèrre ſur des éxcentriques, emportant le centre de leur épicycle. Les deux Planétes inférieures Vénus & Mèrcure, tournent autour du ſoleil ſur des cèrcles éxcentriques à la tèrre. Il eſt aſſez indifferent de choiſir l'un ou l'autre de ces ſyſtêmes. Celui de Ptolémée eſt le plus évidemment faux, à cauſe des phénomenes de Mèrcure, & de Vénus, car ces deux Planétes ſuivent évidemment le ſoleil, & font leur période autour de cet aſtre, enſorte que jamais la tèrre ne ſe trouve entre ces Planétes & le Soleil. Voyez l'Aſtronomie de Mr. Gaſſendi abrégée par Bèrnier, & le livre de l'uſage des globes que Mr Bion vient de faire imprimer pour la ſeconde fois au commencement de 1703.

Le *monde* ſe diviſe en *monde* ſupérieur, & *monde* inférieur. Le *monde* ſupérieur eſt le *monde* céleſte; & le *monde* inférieur ſe dit de tout le globe de la tèrre, ou du *monde* ſublunaire, qui comprend tous les élémens, & tous les corps mixtes. Dieu eſt venu au *monde*, c'eſt-à-dire, ſur la tèrre. Il y a encore des parties du *monde* inconnues. Quelques Voyageurs ſe vantent d'avoir fait le tour du *monde*. Cet homme a couru le *monde*; eſt allé juſqu'au bout du *monde*. La Mothe le Voyer parle d'un Anachorète qui ſe vantoit d'être allé juſqu'au bout du *monde*, il ajoûtoit, qu'il avoit été obligé de ployer les épaules, à cauſe de l'union du ciel & de la tèrre dans cette éxtrémité. Le *monde* ne ſuffiſoit pas à Aléxandre, & il ne réſpiroit pas à ſon aiſe dans une enceinte ſi étroite. Bouh.

Victorieux du monde, *il en demande un autre;*
Maître du monde *entiér s'y trouvoit trop ſerré.* Boil.

En ce ſens on appelle le *Nouveau Monde*, *Novus orbis*, toute l'Amérique, qui n'a été découverte que dans ces dèrniérs ſiécles, & qui eſt auſſi grande que l'ancien *monde* que nous habitons. La *Mappemonde* contient la déſcription Géographique des deux *mondes*. Dans le même ſens on parle du *monde* de la Lune: parce que pluſieurs Auteurs ont égayé leur imagination ſur ce ſujet, & les uns ont dit en riant, les autres ont ôſé ſoûtenir ſérieuſement que la Lune eſt un globe tèrreſtre, & habitée auſſi bien que la tèrre. On dit auſſi, le *monde* ſoutèrrain, en parlant de ce qui eſt enfèrmé dans la tèrre; ſur quoi le Père Kirchèr a fait un fort bel Ouvrage, c'eſt-à-dire, rempli de faits curieux & ſinguliérs, mais il y en a quelques-uns de la vérité deſquels on doute.

Monde, ſe dit auſſi des lieux, & des climats differens de la tèrre. L'ancien, le nouveau monde. Quand on a paſſé la Ligne on ſe voit dans un autre *monde*; on voit de nouveaux aſtres, de nouvelles Planétes, &c.

Monde, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une boule; ou repréſentation du *monde* que l'on fait porter en main à quelques Papes, & Empereurs, & ſur leurs tiâres, ou leurs couronnes. On en voit auſſi dans quelques Ecus particuliérs. Chriſtophe Colomb portoit un *monde* pour cimiér par la conceſſion de Fèrdinand & Iſabelle, à cauſe qu'il avoit découvert le nouveau *Monde*.

Monde, ſe dit auſſi de la vie préſente, ou future; du Paradis, ou de l'Enfèr. *Vita præſens*, *vel futura*. Ce malade eſt allé en l'autre *monde*; il eſt délivré des miſeres de ce *monde*. Depuis que je ſuis au *monde*, c'eſt-à-dire, que je ſuis né. Les biens, les plaiſirs de ce *monde*, ſont trompeurs. Il faut ſans ceſſe penſer à l'autre *monde*.

Monde, ſignifie encore, Les hommes en général; le genre humain. *Homines*, *univerſum humanum genus*, *omnes*. Jésus-Christ eſt le Sauveur du *monde*. Ceux qui veulent plaire à tout le *monde* ne plaiſent d'ordinaire à pèrſonne. S. Evr. Chaque lecteur doit conſidérer qu'il n'eſt pas tout le *monde*, & qu'il n'eſt pas raiſonnable que pour l'amour de lui on ne compte pour rien ceux qui ne ſont pas de ſon goût. Bay. On ne doit point s'aviſer de régenter le *monde*. Mont. Loüis XI. après s'être fait craindre de tout le *monde* craignit tout le *monde* auſſi. Fl.

Sur quelque préférence une eſtime ſe fonde,
Et c'eſt n'eſtimer rien qu'eſtimer tout le monde. Mol.

Le monde *par vos ſoins ne ſe changera pas.* Id.

Monde, ſe dit auſſi des domèſtiques, & de ceux qui ſont engagez à la ſuite de quelqu'un. *Familia*. Ce père de famille a bien du *monde* à nourrir. Cet Ambaſſadeur avoit bien du *monde* à ſa ſuite, bien des domèſtiques. Ce Général attend que tout ſon *monde* ſoit arrivé, qu'il ait aſſemblé tout ſon *monde*, pour faire quelque entrepriſe. Cela ne ſe dit que dans le ſtile familiér. On ne l'employe point dans le ſtile noble. Vau. Corn.

Monde, ſe dit auſſi en parlant des pèrſonnes particuliéres, ou de pluſieurs pèrſonnes aſſemblées. On ne peut parler à Monſieur; il y a du *monde* avec lui. Il vient bien du *monde* demander cet Avocat. Il eſt auſſi fâcheux de vivre ſans ſe confiér à pèrſonne, qu'il eſt dangereux de ſe confiér à trop de *monde*. Ab. de Mont. c'eſt-à-dire, à trop de pèrſonnes, à trop de gens. On dit dans le même ſens, il y avoit bien du monde à la comédie, au bal; c'eſt-à-dire, beaucoup de gens, beaucoup de pèrſonnes. *Multi*, *plurimi*; *ingens turba*. Il y a bien du *monde* à Pékin, à Paris; c'eſt-à-dire, un grand nombre d'habitans. Il faut laiſſer dire le *monde*; c'eſt-à-dire, il faut laiſſer parler les gens.

Monde. Ce mot s'employe quelquefois pour une grande quantité, un grand nombre, une infinité. *Multitudo*. Il a un *monde* d'ennemis. On vit un *monde* de prodiges. Mais cette éxpreſſion n'eſt plus guères en uſage.

Monde, ſe dit auſſi de la ſociété civile, & du commèrce que les pèrſonnes qui la compôſent ont entr'elles, des differentes éſpéces d'hommes qui compôſent la ſociété civile. *Humana ſocietas*. Les gens qui hantent la Cour ſont appellez les gens du *monde*; le beau *monde*; le *monde* poli. Le *grand monde* ce ſont les gens de qualité. Les gens de lèttres ſont appellez le *monde* ſçavant. Le *monde* poli; Le *monde* mathématicien. Ce ſont des lumières générales & naturelles dans le *monde* [illegible] Pélisson. C'eſt un homme qui ſçait ſon *monde*, qui a vû le *monde*, qui a beaucoup de *monde*, qui ſçait bien vivre. C'eſt un homme qui voit le *monde*; qui eſt de toutes les compagnies. Il eſt bien entré dans le *monde*; il s'y eſt mis en crédit, en réputation. Il fait bonne figure dans le *monde*. Ceux qui chèrchent à faire fortune, ſont occupez d'un petit *monde* artificiel qu'ils ſçavent fort bien.

La

Le Ch. de M. Les gens d'éſprit ont trop de répugnance pour les maximes du *monde* pour s'en accommoder. S. Réal. Le *monde* eſt une école où l'on apprend à faire uſage de ce qu'on a lû dans les livres. S. Évr. On s'éloigne d'ordinaire du *monde* quand le *monde* commence lui-même à s'éloigner. Fl. Ce Provincial eſt un homme de l'autre *monde*, qui ne ſçait pas les intrigues; qui ne connoît point la carte. Il ne faut pas être à charge au *monde*, quand nous ne pouvons plus lui donner que du dégoût. S. Évr. On n'eſt plus du *monde* quand on commence à le bien connoître; ou du moins le voyage eſt bien avancé avant que l'on ſçache le meilleur chemin. Le Ch. de M. L'air du *monde* diſtingue l'homme poli d'avec le Sçavant. S. Évr. Le *monde* eſt un théâtre où les hommes ſe joüent les uns les autres. Ab. de Mont. Il eſt bien difficile que les grands ne s'enyvrent pas du *monde*. Ils plaiſent au *monde*, & le *monde* leur plaît. Nic.

On dit, connoître bien *ſon monde*; c'eſt à dire, faire un juſte diſcèrnement des pèrſonnes; ne ſe pas laiſſer tromper aux apparences, & aux grimaces ſi ordinaires dans le *monde*. On parle de vous dans le *monde*; c'eſt à dire, dans les entretiens, dans les convèrſations. On dit, Le *monde* eſt fort malin, le *monde* eſt bien médiſant; c'eſt-à-dire, les hommes ſont malins, & médiſans. On dit encore, Mettre un homme *au monde*, c'eſt-à-dire, le produire, le mettre en train de s'avancer; lui faire faire ſa fortune.

Monde, eſt auſſi un tèrme augmentatif des affirmations, ou négations. C'eſt le plus galant homme du *monde*. *Hominum omnium urbaniſſimus*. Je ne voudrois de cette maiſon pour rien du *monde*. Cet homme n'a rien au *monde* vaillant. Il n'y a rien au *monde* plus chèr que l'honneur. Il a dit de vous tous les biens du *monde*. Cet homme eſt le plus civil du *monde*.

Monde, eſt auſſi un tèrme hypèrbolique. Paris eſt un petit *monde*. L'homme a été nommé un petit *monde*, ou microcoſme. Il eſt allé loger au bout du *monde*; pour dire, bien loin. On veut avoir dix mille écus de cette tèrre; ſi on en donne la moitié, c'eſt tout le bout du *monde*.

Monde, ſe dit auſſi des hommes vicieux, corrompus; & qui ont des ſentimens contraires à la pureté chrétienne. *Mundus immundus, depravatus*. Dieu a donné la paix à ſes Apôtres; mais non pas ſelon que le *monde* la donne. Le Seigneur a dit que ſon Royaume n'étoit pas de ce *monde*. Les maximes du *monde* ne s'accordent point avec celles de l'Évangile. Ce n'eſt pas aſſez de bien vivre ſelon le *monde*.

> *Et malgré tout le bruit qu'excite autour de nous,*
> *Le Démon, la Chair, & le* Monde,
> *Parlez, Seigneur, parlez, je n'écoute que vous.* L'Ab. Têtu.

Monde, ſe dit auſſi du ſiécle, & de la vie tumultueûſe, & diſſipée, par oppoſition à la vie religieuſe, & à la retraite. *Vita ſecularis*. Ce dévot a quitté le *monde*, a renoncé au *monde*; on ſe laſſe enfin du fracâs & du tumulte du *monde*. A un cèrtain âge on fait prudemment de ſe retirer du *monde*, de chèrcher la retraite. On ſe jette d'ordinaire dans des partis de dévotion, pour ſe conſoler de n'être plus propre pour les intrigues du *monde*. Fl. Après avoir eû la vanité de ſuivre le *monde*, on veut encore avoir la vanité de le quitter. Id. Quand on quitte le *monde* pour ſervir Dieu, il ne faut pas être irrité contre lui; les paſſions n'y doivent avoir nulle part. M. Sc. Après avoir donné au *monde* ſon âge le plus floriſſant, & vécu pour les autres, il faut vivre pour nous, & ramener à nous-mêmes toutes nos penſées. Mont. Si nous quittons Dieu pour le *monde*, on nous traitte d'Impies; & ſi nous quittons le *monde* pour Dieu, on nous traitte d'imbecilles. S. Évr. Rien n'eſt ſi funeſte à la piété que le commèrce, & la contagion du *monde*. Fléch. Il eſt plus ſûr de quitter le monde tout d'un coup, que de le vaincre tant de fois. Id.

Monde, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un homme qui doit à Dieu & au *monde*; pour dire, qu'il eſt fort endetté.

> *Maître Gonin eſt mort, le* monde *n'eſt plus grué.*

On n'a pas toutes ſes aiſes en ce *monde*. Rabelais pour rendre les Moines mépriſables, leur fait dire, qu'ils n'ont que leur vie en ce *monde*. On dit auſſi d'un chârré, que c'eſt la fin du *monde*. On dit, Ainſi va le *monde*, il faut laiſſer le *monde* comme il eſt. On dit que c'eſt le *monde* renvèrſé, quand une chôſe ſe fait contre l'ordre & la raiſon; quand la femme commande. On dit auſſi, Il y a d'auſſi méchantes gens en ce *monde*, qu'en lieu où on puiſſe aller. On dit auſſi à un homme, qui ne paroît pas inſtruit d'une chôſe que tout le [illegible] vous n'êtes pas de ce *monde*. On dit auſſi; Depuis que le *monde* eſt *monde*; pour dire, de tout tems. C'eſt le train du *monde*. Laiſſez le *monde* comme il eſt. Vous ne changerez pas le *monde*. Le *monde* a pris ſon plis ſur cela; c'eſt le tracas du *monde*.

MONDE. adj. m. & f. Qui eſt pur & net. *Mundus, nitidus, purus*. Il eſt oppôſé à *immonde*, mais il n'a prèſque point d'uſage, à moins qu'on ne les employe tous deux enſemble, les oppôſant l'un à l'autre. Par la Loi des Juifs il y avoit des bêtes *mondes*, & d'autres immondes. Il leur étoit pèrmis de ſacrifier, & de manger les *mondes*, mais les immondes leur étoient déffenduës. Dieu ordonna à Noé de faire entrer dans l'Arche ſept couples de chaque éſpéce de bêtes *mondes*; mais des immondes ſeulement une couple. Ce mot n'eſt d'uſage que dans les traductions de quelques paſſages de l'Écriture, ſur tout de l'ancien Teſtament; ou en parlant des chôſes dont il eſt parlé dans ces paſſages.

MONDER. v. act. Nèttoyer, rendre pur & net quelque corps. *Mundare*. On ne le dit guères qu'en ces phrâſes: *Monder* de la caſſe; pour dire, la faire paſſer par le tamis pour la prendre en bolus. *Monder* de l'orge; pour dire, le purger de cette petite peau qui en fait le ſon. Les Dames s'engraiſſent en prenant le matin de l'orge *mondé*.

Mondé, ée. part. paſſ. & adj. *Purgatus*.

MONDIDIÉR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Picardie, en France. *Mont Deſiderii, Mons Deſiderius*, ou *Deſideratus*. Elle eſt ſur une coline, entre Amiens & Compiégne, à ſept lieuës de l'une & de l'autre. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 347.

MONDIFICATIF. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des remédes ou onguens détèrſifs, qui par une ténuité de ſubſtance, accompagnée de ſiccité, nettoyent & purgent un ulcère de deux ſortes d'excrémens, dont l'un eſt la boüe, & l'autre la ſanie. *Mundificativum*. Pour faire ces onguens on ſe ſert de la gentiane, ariſtoloche, *enula campana*, & hèrbes vulnéraires.

MONDIFIÉR. v. act. Nettoyer. Il ne ſe dit guères que des playes & des ulcères qu'il faut bien *mondifier*, quand on les panſe, en bien nettoyer le pus & l'ordure. *Purgare*.

MONDONÉDO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Galice en Éſpagne. *Mindon, Mindonia*.

MONDOVI, MONDEVI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Piémont, ſituée au piéd du Mont Apennin, à cinq lieuës de Coni, du côté du levant. *Mons Regalis, Mons vici*.

MONDRAGONE. Voyez Rocca *de Mondragone*.

MONDRAIN. ſ. m. Tèrme de marine. Petite montagne. *Collis*. Vèrs le ſoir nous eumes connoiſſance d'une tèrre baſſe fort plane, & de cinq ou ſix *mondrains* comme des iſles qui nous reſtoient à OSO. du monde, à 9. ou 10. lieuës. Frézier, *p.* 28.

MÔNE, ſ. f. MOEN. ſ. m. Nom propre d'une iſle du Danemarc. *Mona*. Elle eſt près de la côte méridionale de Zélande, dans la mèr Baltique.

MONEINS, ou *Monins*. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de Bearn. *Moncoſorum, Monaſorum*. Valois, *not. Gall. p.* 524.

MONÉTAIRE. ſ. m. Les Auteurs qui ont écrit des monnoyes & des médailles appellent ainſi les Fabricateurs des anciennes monnoyes. *Monetarius*. Toutes les monnoyes des Romains, & des anciens François, particulièrement ſous la prémière race, portent le nom du *Monétaire* écrit tout du long, ou du moins marqué par ſes prémières lèttres. Sous la ſeconde race les *Monétaires* ne mirent plus leur nom ſur leurs éſpéces. Les Triumvirs étoient autrefois des Officiérs *Monétaires*, qui avoient le ſoin de faire fabriquer les monnoyes, dont le nom & la qualité ſe voyent dans les empreintes des monnoyes.

MONFAUCON. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Champagne. *Mons Falconis*. Il eſt vèrs la Meûſe, & l'Évêché de Vèrdun, à quatre lieuës de la ville de ce nom. Maty.

Mont-Faucon. Lieu près de Paris, où l'on expôſe les corps de ceux qui ſont éxécutez à mort. Il eſt ſingulièr que ceux qui l'ont fait faire & refaire y ayent tous été attachez, comme, Enguèrrant de Marigny, Pièrre Remy, & Jean Moliniér.

> *A châcun le ſien c'eſt juſtice,*
> *A Paris ſeize quarteniérs,*
> *A* Montfaucon *ſeize pilliérs,*
> *C'eſt à châcun ſon bénéfice.* Cathol. d'Éſp.

MONFELTRO, MONTÉFELTRO. ſubſt. m. Nom propre d'un petit païs de l'État de l'Égliſe. *Mons Feretranus*. Il eſt dans le Duché d'Urbin, aux confins de la Romagne, & n'a rien de conſidérable que la ville de Léo, que quelques-uns nomment auſſi *Monfeltro*. Maty. M. Chaſtelain dit *Monfeltre*.

MONFERRANT. ſ. m. Nom propre d'une ville avec Bailliage. *Monferrantium, Monferrandus*. Elle eſt dans la baſſe Auvergne, ſur la petite rivière de Bédat, environ à un quart de lieuë de Clermont.

Monferrat. ſ. m. Nom propre d'un païs de la Lombardie en Italie. *Mons Ferratus*. Il eſt borné au midi par la République de Gênes, au levant par le Duché de Milan; au nord & au couchant

par le Piémont. Sa longueur, du nord au ſud, eſt de 24. lieuës, & ſa plus grande largeur de douze.

MONFLANQUIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Guienne. *Mons Flaquinus*. Il eſt dans l'Agénois, à ſept lieuës d'Agen, du coté du nord. MATY.

MONFORT, ou MONTFORT. *Mons fortis*. Nos Ancêtres ont appellé *Monfort* les montagnes de difficile accès, & ils ont donné ce nom à pluſieurs lieux. Valois, *not. Gal. p.* 348. V.

MONFORT L'AMAURY. Nom propre d'une petite ville avec un ſiége d'Élection. *Mons fortis Amalarici*, *Monfortium. Amalrici*, ou *Amalriæ*. Elle eſt dans l'Iſle de France, à huit lieuës de Paris, du côté du couchant. MATY.

MONFORT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces unies. *Monfortium*. Elle eſt dans celle d'Utrech, ſur le petit Iſſel, à trois lieuës de la ville d'Utrecht.

MONFORT. Nom d'un bourg de la Gueldre Éſpagnole. *Monfortium*. Il eſt ſur le bord d'un marais, entre le Roër & la Meûſe, à deux lieuës de Ruremonde, du côté du midi. MATY.

MONTFORT. ſ. m. Nom propre d'un bon château de la Souabe. *Monfortium*, *Monfortis*. Il eſt à une lieuë & demi du Rhin, & il eſt chèf d'un Comté, qui porte ſon nom, & qui eſt enclavé dans le Tirol.

MONTFORT. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte; Tulippe qui a ſes panaches d'un gris de lin chargé & mêlé de rouge ſur un beau blanc. MORIN

MONFORTE DE LÉMOS. Nom d'un bourg de la Galice, en Éſpagne. *Monfortium*. Il eſt à dix lieuës de Lugo, vers le midi. Quelques uns y placent l'ancienne *Dactonium*, que d'autres mettent à Rivadeo. MATY.

MONFRAC. Voyez MONTJOYE, ville.

MONGAL. Voyez MONGUL.

MONGATZ, ou MONKATZ. Le prémier mot eſt plus en uſage en François. ſ. m. Nom propre d'une des meilleures forteresſes de l'Europe. *Mungatium*. Elle eſt dans le Comté de Péreczaz, en la haute Hongrie, vèrs les confins de la Tranſilvanie & de la Pologne.

MONGELLINO, ou MUNGELLINO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la vallée de Noto, en Sicile. *Mongellinum*. Il eſt près de la ſource de la rivière de Tèrra Nuova, à douze lieuës de Siracuſe vèrs le couchant.

MONGIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Galice, en Éſpagne. *Mongia*. Il eſt ſur le cap de *Mongia*, à deux lieuës de Fineſtère vèrs le nord.

MONGOMERY. Voyez MONTGOMERY.

MONGUL, ou MONGAL. ſ. m. Nom propre d'une vaſte Région de la grande Tartarie. *Mongalia*, *Mongulia*. On la place communément le long de l'océan ſeptentrional, & de l'oriental, & on y fait couler la rivière de Tartar, d'où la Tartarie a pris ſon nom.

MONIAL, ALE. adj. & ſubſt. *Monialis*. Religieux ou Religieuſe qui vit en retraite & en ſolitude. On dit S. Pièrre le *monial*. hors de là *monial* n'eſt point uſité au maſc. & on ne s'en ſert qu'au fém. *Sanctimonialis*. Les *Moniales* d'un tel lieu. Les Monaſtères des *Moniales* ſont ſujèts à la viſite des Évêques quant à la clôture. Du Bois. Un Couvent de *Moniales*; pour dire, de Religieuſes. On les nomme ainſi dans le Droit Canon.

Ce mot eſt formé par un retranchement de *ſanctimonialis*. MÉN.

MONINS. Voyez MONEINS.

MONJOIE. Voyez MONTJOYE.

MONIQUE. ſ. f. Nom propre de femme. *Monica*, en langue Punique *Monycha*.

MONITION. ſ. f. Avèrtiſſement par autorité Écléſiaſtique à un Clèrc de corriger ſes mœurs qui portent ſcandale. *Monitio*, *admonitio*. Il faut que trois *monitions* ou avèrtiſſemens précédent la ſentence qui prive un Eccléſiaſtique de ſon Bénéfice. Les excommunications ſuivant le droit ſont précédées de *monitions*, parcequ'on n'excommunie que ceux qui déſobéiſſent avec contumace.

MONITION, ſignifie auſſi la publication d'un monitoire. *Monitio*, *monitum*. C'eſt pour la prémière, la ſeconde, la troiſième *monition*.

MONITOIRE. ſ. m. & adj. Lettres qui s'obtiennent du Juge de l'Égliſe, & qu'on publie au prône des Parroiſſes, pour obliger les Fidelles de venir dépôſer ce qu'ils ſçavent des faits qui y ſont contenus, ſous peine d'excommunication: c'eſt pour découvrir les crimes cachez. Selon la Juriſprudence de France les *monitoires* ne s'obtiennent qu'en vèrtu de pèrmiſſions des Juges Laïques, quand on ne peut pas avoir preuve autrement des faits contenus en une accuſation. Ils ne doivent contenir que les faits compris dans la ſentence qui a pèrmis de les obtenir, à peine de nullité. Il eſt enjoint aux Officiaux, à peine de ſaiſie de leur temporel, d'accorder les *monitoires* que le Juge a pèrmis d'obtenir. Les *Monitoires* ne doivent nommer ni déſigner pèrſonne, & ſe publient contre des quidams, *nomine dempto*; autrement il y a abus. On oblige auſſi les Curez de publier des *monitoires* par ſaiſie de leur temporel. Les Arrêts ont défendu les *monitoires* obtenus à ſainte Geneviéve, quoiqu'ils ſoient fort redoutez en Brétagne. La preuve par voye de *monitoire*, & de cenſures Eccléſiaſtiques, s'eſt d'abord pratiquée dans les Officialitez. Les Évêques, & les Officiaux, en peuvent encore décèrner dans les cauſes qui ſont de leur compétence, & les faire expédier, & publier. Le Chapitre, *ſede vacante*, quoiqu'il repréſente l'Évêque, ne peut exèrcer la juriſdiction, ni accorder des *monitoires*.

MONITORIAL, ALE. adj. *Monitorius*. Ne ſe dit guères qu'en cette phraſe: Lettres *monitoriales*.

MONLUÇON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Bourbonnois en France. *Monluſſonium*, *mons Luzzonis*. Elle eſt ſur le Chèr, à dix lieuës de Moulins, vèrs le couchant. MATY.

MONLUEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Breſſe. *Mons Lupelli*. Elle eſt capitale de la contrée de Valbonne, & ſituée ſur la Seraine, à trois lieuës de Lyon, vèrs le levant. Maty. Valois, *not. Gall. p.* 349.

MONMARTRE. ſ. m. Nom propre d'une petite montagne qui eſt fort près de la ville de Paris. *Mons martyrum*, anciennement *Mons Mercurii*. On l'appelloit autrefois la montagne de Mèrcure, & on lui a donné celui de *Monmartre*, qui ſignifie la montagne des martyrs, parcequ'on croit que S. Denis & ſes compagnons y ſouffrirent le martyre. Il y a ſur cette montagne un village qui porte ſon nom avec une célèbre Abbaye de Religieuſes Bénédictines.

MONMÉDY. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs bas. *Mons medius*, *Mons maledictus*.

MONMÉLIAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Savoye. *Monmelianum*, *Mons Melianus*. Elle eſt ſur l'Iſere à trois lieuës au levant de Chambéry.

MONMORENCY. ſ. m. que l'on prononce communément *Momorency*. Nom propre d'une petite ville de l'Iſle de France. *Monmorencianum*, *Mons Morentiacus*. Cette ville, ſituée à quatre lieuës de Paris, vèrs le nord, eſt une des plus anciennes Baronies du Royaume.

MONMORILLON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Mons Maurilionis*, ou *Maurelionis*, *Maurilio*, *Maurilius*. Elle eſt dans le Poitou, ſur la Gartempe, à huit lieuës de Poitiers, vèrs les confins de la Marche. MATY. Valois, *not. Gall. p.* 350.

MONNÉAGE. ſ. m. On diſoit ainſi autrefois pour *monnoyage*. Voyez ce mot. *Monetagium* dans la baſſe Latinité.

MONNÉTAGE. ſ. m. Ancien tèrme de monnoye. *Monetagium*, *tertia pars lucri in monetis cudendis*.

MONNOYAGE. ſ. m. Action de faire de la monnoye, & le droit qu'on prend pour la façon ſur la fonte de la monnoye. *Actio cudendi nummi*, *monetarium jus*. Le Prince prend le droit de Seigneuriage, & de *Monnoyage*. Il y a eû auſſi un droit de *Monnoyage* qu'on payoit autrefois au Duc de Normandie de trois ans en trois ans de douze deniérs pour feu, afin qu'il ne changeât point la monnoye courante. On appelle auſſi en tèrmes de Monnoyeurs, deniér de *monnoyage*, une ſimple éſpèce de quelque valeur, de quelque poids, ou matière que ce ſoit. Le ſol de *monnoyage* en vaut douze éſpèces; & la livre de *monnoyage* vaut vingt ſols de ces éſpèces; c'eſt-à-dire, 240. deniérs, ou éſpèces.

MONNOYAGE, ſignifie auſſi l'action de marquer les flans de l'empreinte qu'ils doivent avoir, ſoit par le moyen d'un marteau, ou du moulin & balanciér; après quoi ces flans ſont appellez *éſpèce de monnoye*, ou *deniérs du monnoyage*. *Signatura monetalis*, *monetarii ſigni impreſſio*. *Monnoyage* au moulin ou au balanciér; *monnoyage* au marteau. La Fabrique du *monnoyage* au marteau a été entiérement ſupprimée en l'année 1645, & celle du moulin établie par tout.

MONNOYE. ſ. f. Matière, ou piéce de métal marquée au coin & aux armes d'un Prince, ou d'un État, qui lui donnent cours, & autorité pour ſervir de prix commun aux chôſes d'inégale valeur, & faciliter la commodité du commèrce. *Moneta*, *nummus*, ou *nummus*, *numiſma*. M. Boizard définit la *monnoye* une portion de matière à laquelle l'autorité publique a donné un poids & une valeur cèrtaine pour ſervir de prix à toutes chôſes dans le commèrce. Le droit de battre *monnoye* eſt attaché à la ſouveraineté. Le Juriſconſulte Paulus *ff. de contr. empt.* définit la *monnoye* une matière marquée d'un coin public, dont l'uſage & la valeur viennent plutôt de ſa marque que de ſa ſubſtance. Car Numa Pompilius fit de la *monnoye* ronde de bois & de cuir. Du tems des Rois de Rome l'on ne ſçavoit encore ce que c'étoit que de battre de la *monnoye* de métal, ſur tout en or, & en argent. On ne commença à y faire de la *monnoye* d'argent que 484. ans, & de la *monnoye* d'or que 546. ans après la fondation de Rome. Ce qu'on appelle aujourd'hui médaille étoit leur *monnoye*, ſelon bien des ſçavans. Voyez MÉDAILLE. M. Boizard Conſeillér en la Cour des *monnoyes* a fait un traité des *monnoyes* de leurs circonſtances, & [illegible] des tèrmes de *Monnoyes*, & que nous citons ſouvent dans cet ouvrage. Il fut imprimé

primé à Paris en 1696. M. le Blanc a fait un *Traité Hiſtorique des Monnoyes de France depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à préſent.* Il a raſſemblé toutes les *monnoyes* qui ont été battuës en France pendant la durée de la Monarchie, & a montré la ſuite de ſes Rois par celles des *monnoyes* frapées ſous chacun d'eux. On a ramaſſé en France des *monnoyes* qui juſtifient depuis 1200. ans la ſuite non interrompuë des trois Races, & la ſucceſſion des Rois : ce que n'ont point les autres Monarchies. BIZOT. En Amérique les amendes de cacao ſervent de menuë *monnoye*. Aux Maldives, & dans toute l'Inde, on ſe ſert de petites coquilles pour le même effet, & on en charge des vaiſſeaux entiers. F. PYRARD. Après la priſe du Roi Jean on fut obligé de faire courir dans le Royaume de la *monnoye* de cuir.

Avant l'invention de la *monnoye* on ſe ſervoit de trocs, & d'échanges. L'inégalité du prix des denrées a fait voir l'utilité de la *monnoye* pour faire des achats. Il y a des *monnoyes* d'or, d'argent, de cuivre, de billon, &c. Les *monnoyes* ont leur valeur ſuivant le titre, carat, ou denier des métaux dont on les fabrique, & ſuivant le prix pour lequel il plaît au Prince qui les fait battre qu'elles ayent cours. Chez le Mogol on décrie, & on refond tous les ans les *monnoyes*. Les Notaires ſont obligez de faire mention en quelle *monnoye*, en quelles eſpéces ont été faits les payemens qu'ils atteſtent. On décrie ſouvent les *monnoyes* étrangères.

La *monnoye* ſe diviſe en *monnoye* réelle ou effective, & en imaginaire, ou de compte. La réelle, ou effective comprend toutes les eſpéces d'or, d'argent, de billon & de cuivre, qui ont cours dans le Royaume. L'imaginaire ou de compte a été inventée pour la facilité du commerce, comme étoit la manière ancienne de compter par pariſis ou tournois, ou par ceux d'or ſol, ou bien celle qui a été obſervée depuis l'ordonnance de l'année 1667. de compter par deniers ſols, & livres. Telle eſt la manière de compter en Angleterre par livres ſterlin, en Allemagne par florins, &c. Cette *monnoye* de compte eſt compoſée de certain nombre d'eſpéces, qui peuvent changer dans leur ſubſtance; mais qui ſont toujours les mêmes dans leur quantité. Par exemple, la ſomme de 50. livres eſt compoſée de 50. piéces appellées livres, qui ne ſont pas réelles, pouvant être payées en Louis d'or, ou Louis d'argent, ou autres eſpéces ayant cours, ſans que pour cela la quantité de 50. l. ſoit changée. BOIZARD, P. I. C. 2. La *monnoye* imaginaire eſt un nom collectif, qui comprend ſous ſoi un certain nombre de monnoyes réelles. Cette *monnoye* de compte n'eſt pas ſujette au changement; mais pour la compoſer, il faut certain nombre d'eſpéces, qui changent ſuivant les temps, & les lieux. Ainſi la livre numéraire ne change jamais de valeur, & depuis le temps de Charlemagne que l'on s'en ſert en France, elle a toûjours valu 20. ſols, & le ſol 12. deniers. Voyez encore Le Blanc C. V. des Prolégom. de ſon traité des Mon. de France où il traite de la *monnoye* de compte, ou numéraire. La *monnoye* foible eſt celle où il y a beaucoup d'alliage.

On appelle *belle monnoye*, celle qui eſt de poids, & qui a cours facilement, comme les louis d'or, &c. On appelle l'argent, *monnoye blanche*. On ſe ſervoit autrefois du terme de monnoye blanche pour ſignifier la *monnoye* d'argent, & de celui de *monnoye* noire, pour marquer celle de billon. LE BLANC, *p.* 208.

Ce mot eſt dérivé de *moneta*, qu'Antonius Théſaurus, Sénateur de Savoye, dérive *à monendo*, diſant que la marque du Prince avertit qu'il n'y a point eû de fraude en la fabrication de la piéce de métal qu'il fait paſſer pour *monnoye*, comme on voit dans un excellent Traité qu'il a fait de la diverſité & du changement des *monnoyes*. Cette étymologie, quoiqu'aſſez éloignée, eſt autoriſée par Papias, & Claude Bouteroue, qui a fort bien écrit des *monnoyes* de France. Marquardus Fréhérus a écrit des *monnoyes* des Romains; Nicolas Oreſme, Évêque de Lizieux, Précepteur du Roi Charles V. a traité du pouvoir de battre & de changer les *monnoyes*. M. Boiſard a fait une eſpéce de Gloſſaire de tous les termes de l'Art pour battre la *monnoye*. Willebrodus Snellius, Wolfgang, Sarot, Ézéchiel Spanheim, du Moulin, Budée, Agricola, Covarruvias, Mariana, ont auſſi écrit des *monnoyes*. On fit en 1574. une collection de divers traitez Latins ſur les *monnoyes*, qui fut imprimée à Cologne in octavo, & qui comprend ce qu'ont écrit ſur cette matière *Gabriel Biel, Joannes Aquila, Bilibaldus Pirckeymberus Patricius Nuremberg. Martinus Garratus Laudenſis, Franc. Curſius, Joan. Regnaudus Avenion Albertus Brunus Aſtenſis, Carol. Molinæus, Didacus Covarruvias, Henricus Hornmannus, Conſilium Concilii Papienſis.* On n'a guères de connoiſſance de la valeur des *monnoyes* devant Philippe le Bel, vers l'an 1300. parceque auparavant on n'avoit pas le ſoin de les décrire dans les Regîtres de la Cour des *Monnoyes*. On en voit les noms, les poids, les marques & la valeur tirez de ces Regîtres décrits amplement [illegible] du Cange ſur le mot *Moneta*. Mones ſur ce mot a fait un ample Recueil [illegible]

Latines, & Italiques qu'il a comparées les unes aux autres, & qui eſt à voir.

Du tems de Saturne, & de Janus, il n'y avoit que des *monnoyes* de cuivre, d'où ſont venuës ces phraſes Latines, *æs alienum*, pour dire, une dette; & cette formule, *per æs & libram*, parcequ'on ne les donnoit qu'au poids, auſſi bien que chez les Juifs ſelon quelques Auteurs, & encore maintenant à la Chine, où l'argent qui ſert de *monnoye* ſe peſe, & n'a aucune marque ni figure déterminée. C'eſt auſſi du mot d'*æs* que vient *ærarium*, qui ſignifioit Tréſor public où il n'y avoit que de l'airain. Numa établit un corps & compagnie de Batteurs d'airain, qui s'appelloient *Ærarii*, qui étoient les Monnoyeurs de ce tems-là. On a fabriqué en nos jours de la *monnoye* d'airain en Suéde, qui peſoit plus de 30. de nos livres poids de marc. On tient que Janus fut le prémier qui fit marquer une *monnoye* d'airain. On en voyoit l'empreinte ſur pluſieurs *monnoyes* de Gréce, de Sicile & d'Italie, comme témoigne Athénée; quoique Pline diſe que l'uſage des *monnoyes* ne fut introduit à Rome qu'après la défaite de Pirrhus. Cependant Joſeph ſemble attribuer l'invention des *monnoyes* à Caïn, parcequ'il le fait inventeur des meſures & des poids; la *monnoye* y étoit compriſe, laquelle dans ſon commencement n'étoit autre choſe. L'Écriture Sainte n'en fait mention que vers l'an du monde 2110. en parlant des mille piéces d'argent données par Abimélech à Sara; des 400. ſicles d'argent qu'Abraham donna au poids aux enfans d'Éphron; & des cent agneaux, c'eſt à-dire, des cent piéces de *monnoye* d'argent marquées d'un agneau, que Jacob donna aux enfans d'Hémor. Voyez ſur ce qui regarde les *monnoyes* des Juifs & des anciens Patriarches, la Diſſert. du P. Souciet Jeſ. ſur les médailles Hébraïques. Boizard a dit quelque choſe de l'antiquité de la *monnoye* au commencement de ſon Traité des *Monnoyes*. Le P. Souciet en a parlé plus au long dans la Diſſertation qu'on vient d'indiquer, *p. 67. & p.* 104. *& ſuiv. juſqu'à p.* 141.

La prémière marque des *monnoyes* étoit compoſée des points: & parce qu'au tems qu'on ne faiſoit que des échanges, les plus grandes richeſſes conſiſtoient en beſtiaux, on fit imprimer leur figure, ou celles de leur tête, ſur les prémières *monnoyes* qui furent fabriquées; Caſſiodôre, après Varron, Pline, Columelle, &c. remarque que les Latins appellèrent *pecunia* la *monnoye*, du mot de *pecus*, qui ſignifie toute ſorte de bétail. C'étoit un nom qu'ils avoient emprunté des Gaulois. Depuis on a marqué les *monnoyes* des têtes & des armes des Princes, ou de quelques marques qui montroient les origines des États. Jules Céſar fut le prémier dont la tête fut gravée ſur les *monnoyes* par l'ordonnance du Sénat. Les Romains commencèrent à fabriquer de la *monnoye* d'or l'an 546. de la Fondation de Rome. Ce furent des eſpéces de 38. à la livre du poids de 159. de nos grains: ce qui approchoit de deux drachmes & demie, elles furent nommées *aurei*, & valoient environ 14. livres.

Il faut dire le rabais des *monnoyes*, & non pas le rabaiſſement des *monnoyes*. Le P. Bouhours lui même avoit écrit autrefois le rabaiſſement des *monnoyes*, & il a depuis reconnu qu'en cela il avoit fait une faute contre l'exactitude.

MONNOYE. Ce mot, dans le commerce ordinaire, ſe prend particulièrement pour les plus petites eſpéces d'argent, ou de cuivre, par oppoſition aux groſſes piéces d'or, ou d'argent; les ſols, les doubles, les deniers, les liards, ſont de la menuë *monnoye*. *Moneta*. Les piéces de quatre ſols, de ſix ſols, ſont auſſi de la *monnoye*. On dit même que des piéces de 15. ſ. de 30. ſ. & des écus, ſont de la *monnoye*, lorſqu'il s'agit de changer un quadruple, ou autre piéce d'or. Je n'ai pas un ſol de *monnoye*. Je ne porte jamais de *monnoye* avec moi. Avez-vous la *monnoye* d'un louïs d'or, d'un écu blanc?

On a appellé autrefois en France la *monnoye forte*, ou *monnoye pariſis*, celle qui étoit plus forte en alloy, ou en titre, que celle qu'on appelloit *tournois*, qui étoit plus foible d'un quart: ce qui fait que les rentes contenuës dans de vieux titres ſont ſtipulées payables en *monnoye forte*, qui a été réglée de tout tems à un quart plus que la *monnoye* commune. La *monnoye forte* étoit appellée alors *monnoye Royale*; pour la diſtinguer de la *monnoye de billon*, que les Archevêques & principaux Barons avoient alors droit de battre dans leurs terres, qu'on appelloit *noire*; au lieu qu'il n'y avoit que le Roi qui en pût faire battre d'or & d'argent à plus haut prix que d'un denier: & parceque c'étoit à Tours qu'on faiſoit battre la plus grande quantité de cette menuë *monnoye*, elle fut appellée *Tournoiſe*; au lieu qu'on appelloit la Royale *Pariſis*, celle qui étoit plus forte d'un quart.

On a appellé auſſi la *monnoye forte*, celle qui étoit la plus pure, & où il y avoit moins d'alliage d'autres métaux. Il y a un Regître dans la Chambre des Comptes où ſont décrites les *monnoyes* des Barons & Prélats du Royaume, qui ſe diſoient avoir droit de faire battre *monnoye*. Il eſt de l'an 13[illegible]. M. du Cange l'a décrit dans ſon Gloſſaire.

Monnoye le Roi, ou *monnoye du Roi*. On appelloit ainſi autrefois la *monnoye* que le Roi faiſoit frapper, pour la diſtinguer de la *monnoye* des Barons & Seigneurs particuliérs. *Moneta regia*. Un ancien mémoire porte ceci, nuls des Barons de France ne puet, ne ne doit faire *monnoye* d'or & d'argent, ſe ce n'eſt li Rois, ou par ſon commandement, ne *monnoye* qui vaille plus d'un deniér.

Il y a des *monnoyes* qui ſont frappées au marteau, & d'autres au moulin, dont l'invention eſt modèrne, elle vient d'une fabrique de *monnoyes* qui fut établie à Paris ſous Henri II. au bout du jardin du Palais : c'eſt où eſt aujourd'hui la place Dauphine.

Les inſtrumens ſèrvans à ſa fabrication ſont l'enclume, la pile, le trouſſeau, la pince, le balanciér, les quarrez, &c. Les lames, les flancs, &c. Le point ſecrèt d'une *monnoye* eſt la marque du Graveur, ou du Fèrmiér d'une *monnoye*. La plus prompte, & la plus belle fabrique des *monnoyes* ſe fait au moulin. Voyez Moulin.

Monnoye, eſt auſſi le lieu où ſe fabrique la *monnoye*. *Officina monetalis*. Porter de l'argent à la *monnoye*. Il y avoit une *monnoye* dans le Palais, où le Roi faiſoit ſa principale réſidence. Il y 24. *Monnoyes* en France, c'eſt-à-dire 24. Villes où on bat la monnoye, qui ont chacune pour marque une lèttre de l'Alphabet, Paris à l'*A*, Roüen le *B*, S. L'ô *C*, Lion *D*, Tours *E*, Angèrs *F*, Poitiérs *G*, La Rochelle *H*, Limoges *I*, Bourdeaux *K*, Bayonne *L*, Toulouſe *M*, Montpelliér *N*, Rion *O*, Dijon *P*, Narbonne *Q*, Villeneuve-lez-Avignon *R*, Rheims *S*, Nantes *T*, Amiens *V*, Aix, *X*, Bourges *Y*, Grenoble *Z*, Rennes *9*, Arras *AR*, Liſle une *L* couronnée, Troyes une *S* couronnée. Boizard. *p.* 91. 92. Les Maîtres, les Tailleurs, Eſſayeurs, Fondeurs, Gardes, Contregardes, & Contrôlleurs, ſont les Officiérs de la *Monnoye*. On battoit la monnoye à Rome dans le Temple de Junon, ou de quelque autre Divinité. Il eſt ſouvent parlé dans les anciens de *Juno moneta*. Le lieu, ou Hôtel de la *monnoye* doit être iſolé.

L'Hôtel de la *monnoye* de Veniſe, appellé *la zeccha*, eſt un des plus beaux qui ayent été faits. Voyez Scamozzi, L. II. chap. XXI.

On trouve encore des *monnoyes* & des médailles qui ſont creuſes comme une ſaucière, ou une petite taſſe, que les anciens nommoient *caucum*. Chez les curieux on les appelle des *piéces de Sainte Héléne*. Scaligèr dit en avoir vû pluſieurs non ſeulement du tems de Juſtinien, mais même du tems du Paganiſme.

La Cour des Monnoyes, eſt une Cour ſouveraine qui juge ſouverainement du fait des *monnoyes* par tout le Royaume. *Suprema curia monetalis*. Les Regiſtres de *la Cour des Monnoyes* ne commencent que ſous le régne de Philippe Le Bel. Autrefois il n'y avoit que trois Généraux Maîtres des *Monnoyes* établis ſur le modéle des Triumvirs Monétaires de Rome ; & ils étoient Officiérs Commenſaux du Roi, parceque la *monnoye* ſe fabriquoit dans ſon Palais. En 1339. ces trois Généraux fûrent unis, & incorporez avec trois Maîtres des Comptes, & trois Tréſoriérs Généraux, & fûrent établis au Palais dans le Bureau de la Chambre des Comptes. En 1358. & 1359. ils en fûrent démembrez, & fûrent érigez en Chambre Souveraine avec cinq nouveaux Généraux qu'on créa alors. François I. en 1522, augmenta leur nombre juſques à onze : il y a maintenant trente-ſix Conſeillérs, & neuf Préſidens, ſèrvans par ſemeſtre ; deux Avocâts Généraux, & un Procureur Général. En 1551. elle fut miſe par Henri II. au nombre des Cours ſouveraines, & on lui donna ſon rang immédiatement après la Cour des Aides. Cette Cour connoit ſeule, & ſans appel, des *monnoyes*, métaux, mines, & poids. Elle a juriſdiction non ſeulement ſur les Officiérs & Ouvriérs des *Monnoyes* ; mais encore ſur les Changeurs, Affineurs, Départeurs, Batteurs d'or & d'argent, Mineurs, Cueilleurs d'or de paillolcs, Orfévres, Jouailliers, Lapidaires, Graveurs, Fondeurs, & Mouleurs en ſable, Balanciérs, Diſtillateurs, Chymiſtes, Horlogèrs, Marchands vendans or & argent, & Artiſans travaillans en *monnoye* & métaux. Elle reçoit auſſi l'appel des jugemens des Chambres des *Monnoyes*, & autres Juges dépendans d'elle. Le Prévôt Général des *Monnoyes*, & Maréchauſſees de France, eſt un Officiér qui fait la recherche, & la pourſuite des délinquans. Il a ſéance à la *Cour des Monnoyes* lors qu'il apporte des procès criminels à juger.

Crime de *fauſſe monnoye*. C'eſt une éſpéce de fauſſeté que l'on punit d'autant plus rigoureuſement, qu'elle offenſe la majeſté du Prince. *Adulterata moneta crimen*. Par les loix du Code, & du Digeſte, ce crime eſt déclaré capital, il eſt crime de leze-Majeſté au ſecond chef en France. Non ſeulement ceux qui fabriquent la *fauſſe monnoye*, ſont coupables de ce crime : mais encore ceux qui altèrent, & qui rognent la bonne, ou qui expôſent, & débitent la *fauſſe monnoye*. Ce crime emporte la confiſcation des biens, même dans les Provinces où la confiſcation n'a point lieu, comme étant un crime de leze-Majeſté. Il eſt au nombre des cas Royaux dont la connoiſſance appartient aux Baillis, Sénéchaux, & Juges Préſidiaux, privativement aux autres Juges Royaux, & à ceux des Seigneurs. Les Prévôts n'en peuvent connoitre qu'en cas qu'il ait été commis hors du lieu de leur réſidence. La Cour des *Monnoyes* en peut connoitre ſouverainement, & par concurrence, & par prévention avec les Prévôts, en y appellant ſept ou huit Conſeillers des Cours Souveraines, ou Préſidiaux. Il y a quatre ſortes de crimes de *fauſſe monnoye* : le prémiér, quand elle eſt fabriquée ſans la pèrmiſſion du Souverain, quoi qu'elle ſoit de bon alloy, & de juſte poids. Le ſecond, quand la matière, & le poids ſont faux. Le troiſiême, quand on falſifie l'image du Prince, ou l'inſcription. Le quatriême, quand ceux qui fabriquent la *monnoye* par ordre du Prince la font ou plus foible, ou plus légère qu'elle ne doit être.

On trouve dans les Livres les noms de pluſieurs eſpéces de *monnoyes*, dont quelques-uns ſont à préſent inconnus, comme *ſterlins*, *florins*, *francs à pied*, *francs à cheval*, *longuetus*, *gros-blancs*, *monnoye noire* non blanche d'argent, *beſans*, *ſaluts*, *royaux*, *nobles*, *écus*, *angelots*, *ducats*, *chevalets*, *moutons*, *maravédis*, *vides*, *lyons*, *philippus*, *carolus*, *impériales*, *mailles*, *teſtons*, *ſequins*, *marquêts*, *ſultanins*, *patars*, *brelinques*, *réales*, *daler*, *penes vaches de Foix*, *alphoſins*, *liards*, *florettes*, *doubles*, *niquêts*, *quadrins*, *angevins*, *jules*, *bajoques*, *papignoles*, *virlans*, *douzains*, *trézains*, *oboles*, *ardits jacques*, &c.

Jean Seldenus a fait un livre où l'on voit le rapport des *monnoyes* Grécques, & Romaines, avec le poids & la valeur de celles qui ſont maintenant en uſage, & la liſte des Auteurs qui ont écrit des poids, des meſures, des *monnoyes*, & des anciennes médailles.

Monnoye, ſe dit figurément en Morale, d'une chôſe équivalente, de même nature. *Par*, *parilis*, *æqualis*. Cet homme m'avoit donné une bourde, je l'ai payé en même *monnoye*, je lui en ai donné une autre.

Lors qu'un homme vous vient embraſſer avec joye,
Il faut bien le payer de la même monnoye. Mol.

Monnoye, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme a payé en *monnoye* de ſinge, c'eſt-à-dire, en gambades. On diſoit auſſi au Palais, *Monnoye de Baſoche*, en parlant d'une chôſe vile qu'on donnoit au lieu d'argent. On dit qu'un homme eſt décrié comme la vieille *monnoye*, ou bien comme la fauſſe *monnoye* ; pour dire, qu'il eſt pèrdu de réputation. On dit auſſi, qu'il n'a point de *monnoye* faute de groſſes piéces, quand il prend ce prétexte, pour éviter quelque menuë dépenſe. On dit auſſi, qu'on feroit de la fauſſe *monnoye* pour quelqu'un, pour dire, qu'on eſt entièrement attaché à ſes intérêts. On dit encore, *Monnoye* fait tout, & l'on conte qu'un payſan par une éſpéce de rébus, portant une oye ſous ſon bras, alloit criant par la ville, *Mon oye fait tout*. On dit qu'un homme a bien de la *monnoye* ; pour dire, qu'il a beaucoup d'argent.

MOnNOYER. v. act. Faire de la monnoye. *Nummum cudere*, *ſignare*, *notare*, *ſigno inſculpere*. On a *monnoyé* une grande quantité d'argent en cette Monnoye. Cette piece eſt *monnoyée* au marteau, au moulin.

Monnoyer, s'eſt dit plus particulièrement, quand on fabriquoit la monnoye au marteau, pour ſignifiér ſimplement la marquer de l'empreinte qu'elle devoit avoir : ce qui étoit la dixiême & dèrnière façon qu'on lui donnoit en mettant le flan entre la pile & le trouſſeau, & en frappant deſſus. *Numiſmati ſignum imprimere*, *inſculpere*. *Monnoyer* les matières par la voye du marteau. Bouterouë.

Monnoyé, ée. part. *Cuſus*, *ſignatus*, *inſculptus*. Cet homme eſt fort riche en argent *monnoyé*, & non *monnoyé*.

MOnNOYER, ou MOnNOYEUR. ſ. m. *Signator monetalis*, *vel monetarius*. Quoique l'Ordonnance diſe *Monnoyer*, il n'y a pourtant que *Monnoyeur* qui ſoit en uſage aujourd'hui ; & l'Académie ne dit que *Monnoyeur*. *Signatura monetalis opifex*, *artifex*. *Monetarius*. Il ne ſe dit proprement que de celui qui marque & frappe la monnoye, quand on la fabrique au marteau. Ceux qui lui donnent les autres façons s'appellent ſimplement *Ouvriérs*.

On appelle *faux Monnoyeur*, celui qui fait de la fauſſe monnoye, qui la rogne, qui l'altère, ou qui la débite. *Adulterina monetæ cuſor*, *faber*, *artifex*. C'eſt un crime capital qu'on met au rang de ceux de leze-Majeſté. On puniſſoit autrefois en France les *faux Monnoyeurs* du feu. La Coutume de Loudun porte, Qui fait ou forge fauſſe monnoye, doit être traîné, bouilli, & pendu. En la Coutume de Bretagne, Art. 589. Les *faux Monnoyeurs* ſeront bouillis, puis pendus.

MOnNOYERIE. ſ. f. C'eſt le lieu particuliér d'une monnoye, où on la marque de l'empreinte qu'elle doit avoir. *Monetalis officina*. Dans les Hôtels des Monnoyes il y a fonderie, eſſayerie, [illegible] &c.

Monnoyeur.

Monnoyeur. Voyez Monnoyer.

MONOCÉROS. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné à la licorne, à cauſe qu'elle n'a qu'une corne ſur le front. *Unicornis.*

Ce mot eſt Grèc, & vient de *μόνος*, *ſeul*, & de *κέρας*, *corne*, comme qui diroit, Animal à une ſeule corne. M. Sachs Médecin de Hambourg a imprimé en 1676. un livre de la *Monocérologie*. Voyez Licorne.

C'eſt encore un petit poiſſon qu'on prend ſouvent dans les Antilles. Cluſius l'appelle *monocéros*, à cauſe d'une épine qu'il porte droite comme une petite corne immédiatement au défaut de la tête. Ce poiſſon n'a pas plus de deux poûces & demi de long. Il eſt de figure ovale, fort aplati par les deux côtez, ſa peau eſt comme chagrinée, griſâtre, & marbrée de pluſieurs longues rayes, & de pluſieurs taches plus foncées. La queuë eſt large comme l'ongle du poûce, & reſſemble à un petit éventail étendu. Il a deux petits ailerons en maniére de crête, un ſur le dôs, & l'autre ſous le ventre en tirant vèrs la queuë, outre ces deux ailerons, il en a encore un grand membraneux fait en façon d'un goêtre immédiatement au deſſous de la poitrine. Et à l'oppoſite de ce goêtre, il porte cet os ou épine ſemblable à une corne, dentelée à l'extrémité par de petites hoches, garnies châcune d'une petite dent pointuë, & dont la pointe tourne enbas. Il a un autre petit aileron à châque côté des oüies, ſa bouche eſt extrémement petite, armée de petites dents, & ſon œil qui eſt aſſez grand à proportion de ſon corps, à la prunelle bleuë d'azur, entourée d'un grand cèrcle doré. Tous les ailerons & la queuë, ont les extrémitez dorées & tachetées de pluſieurs marques azurées. C'eſt le *pira-aca* de G. Marcg. liv. 4. Cap. 7. 154. & le *monocéros* de Cluſius, L. VI. C. XXVIII. Père Plumiér, Minime.

MONOCHORDE. ſ. m. Eſt un inſtrument pour éprouver la variété & la proportion des ſons de Muſique. *Monochordum.* Il eſt compôſé d'une régle diviſée & ſubdiviſée en pluſieurs parties, ſur laquelle il y a une corde de boyau ou de métal médiocrement tenduë ſur deux chevalèts par ſes éxtrémitez, au milieu deſquèls il y a un chevalèt mobile, par le moyen duquel en l'appliquant aux différentes diviſions de la ligne, on trouve que les ſons ſont entre eux en même proportion que le ſont les diviſions de la ligne couppée par le chevalèt. On l'appelle auſſi *régle harmonique* ou *canonique*, parce qu'elle ſèrt à meſurer le grâve & l'aigu des ſons. On fait auſſi des *monochordes* qui ont 48 chevalèts immobiles, mais qui peuvent être ſuppléez par le ſeul chevalèt mobile, en le promenant ſous une nouvelle corde qu'on met au milieu, qui repréſente toûjours le ſon entiér & à vuide, contre toutes les diviſions qui ſont ſur les aûtres chevalèts. Prolomée éxaminoit ſes intèrvalles harmoniques avec le *monochorde*. On tient que Pythagôre a été l'inventeur du *monochorde*.

Monochorde, eſt auſſi un inſtrument de Muſique qui n'a qu'une ſeule corde, tel qu'eſt la trompette marine. *Monochordon.* Mais quoi qu'en éffet il ſoit *monochorde*, néanmoins dans l'uſage ordinaire on ne lui donne point ce nom. Le *monochorde* vient des Arabes. Voſſius, *De ſcientiis Mathem.* C. XX. §. 5.

Ce mot eſt Grèc, & vient de *μόνος*, *ſeul*, & de *χορδὴ*, *corde*.

MONODIE. ſ. f. Tèrme de la Poëtique ancienne. Éſpéce de chant lugubre. *Monodia.*

MONOGAME. ſ. m. & f. Qui n'a été marié qu'une fois. *Monogamus.*

MONOGAMIE. ſ. f. *Monogamia.* État, condition de ceux qui n'ont été mariez qu'une fois.

Ce mot & le précédent viennent de *μόνος*, *ſeul*, *unique*; & de *γάμος*, *noces*.

MONOGRAMME. ſ. m. Chiffre, ou caractère compôſé d'une, ou de pluſieurs lèttres entrelaſſées, qui étoit autrefois une abbréviation de nom, & ſervoit de ſigne, de ſceau, & d'armoiries. *Monogrammon.* Dans le bas Empire il eſt ordinaire de trouver M. J. K. qui ſont les *monogrammes* de *Maria*, de *Jeſus*, & de *Konſtantin.* Il y a pluſieurs *monogrammes* des Papes rapportez par le Père Méneſtriér, qu'il a tirez de pluſieurs Égliſes, tombeaux, & autres anciens monumens où ils ſont gravez. Il y en a auſſi pluſieurs dans Monſieur Du Cange, qui a fait des tables de ceux des Papes, des Empereurs, & des Rois de France. L'uſage des *monogrammes* eſt ancien, comme on voit dans Plutarque, & ſur pluſieurs médailles Grécques dès le tems de Philippe de Macédoine, & d'Aléxandre ſon fils. La ſignature avec des *monogrammes* étoit particuliérement en uſage au VIIe ſiécle. Le Labarum étoit marqué du *monogramme* de Jésus-Christ, qui conſiſtoit en deux lèttres, un P pôſé pèrpendiculairement ſur le milieu d'un X, comme on le voit ſur pluſieurs médailles du ſiécle de Conſtantin. Ce ſont les deux prémiéres lèttres du mot ΧΡΙΣΤΟΣ, *Chriſt.* Elles ſont ſouvent entre un A & un Ω, preuve évidente de la foi de ces prémiérs ſiécles ſur la divinité de Jésus-Christ, ſelon ce que dit S. Jean *Apocal.* I. 8. *XXI.* 6. *XXII.* 13. Il y a eû auſſi des *monogrammes* des Rois, dont on marquoit les monnoyes, ſur tout du tems de Charles le Chauve. Le P. Sirmond, dans ſes Notes ſur les Capitulaires, a cru que Charles le Chauve a été le prémiér qui ait ordonné qu'on mît ſon *monogramme* ſur les monnoyes. Il ſe trompe: on trouve le *monogramme* de Charlemagne ſur les monnoyes de ce Prince. Il s'en ſèrvoit auſſi dans ſes ſignatures, comme pluſieurs titres de ce tems-là le juſtifient: & on commença alors à ſe ſèrvir plus fréquemment du *monogramme* en France. Éginard en allegue pour raiſon, que Charlemagne ne ſçavoit pas écrire, & qu'ayant tenté en vain de l'apprendre dans un âge avancé, il ſe reduiſit à ſe ſèrvir pour ſa ſignature du *monogramme*, qui étoit plus aiſé à former. Le Blanc. Sous la ſeconde race de nos Rois au lieu de la tête du Roi, on mit prèſque toujours le *monogramme* de ſon nom. Le Blanc, *p.* 72. Cette coutume dura juſques ſous le Roi Robèrt. *Id. p.* 156. Les Anciens uſoient de *monogrammes* pour ſèrvir de notes, & d'abbréviations des inſcriptions, pour l'intelligence deſquèls on a des Traitez de Valérius Probus, de Piètre Diâcre, & autres.

MONOLOGUE. ſ. m. Scéne dramatique, où un Auteur parle tout ſeul, ſoit pour faire entendre aux ſpectateurs une partie de l'hiſtoire ſur laquelle la *piéce* eſt fondée; ſoit pour faire voir les divèrſes paſſions dont ſon âme eſt agitée. *Monologium.* Il y a des gens qui n'approuvoient pas les *monologues*, parcequ'il eſt contre la vraiſemblance qu'un homme étant ſeul parle haut & avec action. Il eſt cèrtain que les *monologues* ſont très-difficiles à bien ménager; & qu'il y en a peu qui réüſſiſſent. Voyez la pratique du Théâtre de Daubignac.

MONOMACHIE. ſ. f. Duel, combat ſinguliér d'homme à homme. *Monomachia, certamen ſingulare.* La *monomachie* a été autrefois pèrmiſe & ſoufferte en Juſtice pour avoir preuve des crimes. Yves de Chartres écrit à l'Archidiacre de Paris, de ne pèrmettre le duel ou *monomachie*, pour une cauſe pécuniaire. La *monomachie* eſt maintenant déffenduë en toutes ſortes de cas par les loix canoniques & civiles. Alciat a fait un Traité de la *monomachie*.

Ce mot eſt Grèc, & vient de *μόνος*, *ſeul*, & de *μάχη*, *combat*.

MONOME. ſ. m. Tèrme d'Algébre. Grandeur qui n'a qu'un ſeul nom: comme ab, aab, aaabb. *Monomus.* Le *Monome* peut être rationel, ou irrationel.

MONOMOTAPA. ſ. m. Nom propre d'un grand État de la Baſſe Éthiopie. *Monomotapa.* Il eſt borné au nord par les montagnes de la Lune, qui le ſéparent du Monoémugi, & environné aux autres endroits par la côte des Caffres.

Monomotapa, Benomotapa, Benomotaxa. Ville Capitale du Royaume de Monomotapa. *Monomotapa.* Elle eſt ſur la rivière du S. Éſprit, ſous le 52e degré de longitude, & le 16 de latitude méridionale.

MONOPETALE. adj. & ſ. f. Tèrme de Botanique. Qui ſe dit des fleurs compôſées, ou qui ont pour envelopes des pétales qui ne ſont que d'une piéce. *Monopetalos.*

MONOPHYSITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte, *Monophyſita*, c'eſt le nom qu'on donne à tous les Sectaires du Levant, qui ne reconnoiſſent qu'une ſeule nature en J. C. Ceux qu'on nomme plus particulièrement *Monophyſites* ſont les Sectateurs de Piètre le Foullon & de l'héréſiarque Sévère.

Ce mot vient de *μόνος*, qui ſignifie *ſeule*, & de *φύσις*, *nature*.

MONOPODE. ſ. m. & f. ou *Monoſcelis*, & *Monocole. Monopus*, dans Lampride Vie de Commode C. 10. *Monopodius*; *Monoſcelus*, *Monocolus*, *a*.

MONOPOLE. ſ. m. Trafic illicite & odieux, qui ſe fait par celui qui ſe rend tout ſeul le maître d'une marchandiſe, enſorte que tous ceux qui en ont beſoin ſont obligez néceſſairement à paſſer par ſes mains, & lui en payer le prix qu'il y veut mèttre. *Monopolium.* Le *monopole* ſe fait en deux façons; l'une, quand un Marchand achette, par éxemple, tous les blez d'une province pour les vendre chèrement au peuple; & l'autre, quand on ſurprend quelques lèttres du Prince, qui portent déffenſes à toutes ſortes de pèrſonnes de vendre une ſorte de marchandiſe, à la réſèrve d'un ſeul, qui en obtient la pèrmiſſion.

Ce mot eſt purement Grèc, *μόνος* & *πωλεῖν*, & ſignifie *vendre tout ſeul*; & il étoit ſi odieux aux Romains, que Tibère, au rapport de Suétone, voulant s'en ſèrvir, demanda au Sénat pèrmiſſion de le faire, parcequ'il étoit emprunté du Grèc.

Monopole, eſt auſſi une intelligence frauduleuſe qui eſt entre les Marchands d'un même corps, pour enchérir de concèrt les marchandiſes, ou y faire quelque altération. *Coitio, conſpiratio clandeſtina mercis comprimendæ.* La plûpart des maîtriſes & Jurandes n'aboutiſſent qu'à des *monopoles*. Tous les Chandeliers ſe ſont aſſemblez, & ont convenu qu'ils enchériroient la chandelle d'un ſol, ou qu'ils y mêleroient de méchant ſuif de porc: c'eſt un *monopole* qu'ils ont fait.

Monopole, ſignifie auſſi aſſemblée populaire, cabale ſecrette qui ſe fait au déſavantage de l'État. *Conſpiratio, clandeſtina coitio.*

Ce Royaume eſt diviſé en factions, il s'y fait pluſieurs cabales & *monopoles* qui cauſeront ſa ruine. Il commence à vieillir en ce ſens, qui n'a jamais été le ſens propre.

MONOPOLER. v. n. Faire des monopoles, des cabales. *Clandeſtinâ factione coire.* Il vieillit.

MONOPOLEUR. ſ. m. Celui qui eſt ſeul à faire le commèrce de quelque chôſe, particulièrement de ce qui eſt néceſſaire à la vie. *Monopolii author.*

Le peuple a rendu encore ce nom plus odieux; car il l'étend à ceux qui ſont éxacteurs des impôts & des maletôtes.

MONOPTÈRE. ſ. m. Eſpéce de Temple rond des Anciens, & ſans murailles, dont la couvèrture faite en croupe n'étoit ſoutenuë que ſur des colones. *Monopterium.*

MONORIME. ſ. m. Ouvrage de Poëſie, dont tous les vèrs ſont d'une même rime. *Monorithmus.* On a vû d'aſſez agréables compoſitions faites en *monorimes.* Les Virelais ſont des eſpéces de *monorimes*, parcequ'ils ont un grand nombre de vèrs de ſuite, qui roulent ſur une même rime. Les *monorimes* ont été inventez, à ce qu'on prétend, par le Poëte Leonin, qui fit des vèrs Latins *en monorimes*, qu'il adreſſa au Pape Aléxandre III. On en fit auſſi alors de François, qui ne fûrent en uſage que dans des vèrs de douze à treize ſyllabes. Le *monorime* n'eſt bon en François que dans des ſujèts de plaiſanterie. C'eſt pour cela qu'on ne fait plus de *monorime* en vèrs Aléxandrins, parcequ'ils ſont trop majeſtueux. Il faut que tous les vèrs qu'on employe dans le *monorime*, ſoit d'une même ſorte. La piéce ſera encore plus plaiſante & plus ſpirituelle, ſi on y épuiſe la rime ſans aſſembler le ſimple avec le compôſé, & ſans prendre d'autre licence pour ce regard. D'ailleurs le *monorime* étant plaiſant & badin, on y peut prendre plus de licence, que dans les autres piéces de vèrs, & même plus que dans le Virelay.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de μόνος, *ſolus*, & de ῥυθμὸς, *rhytmus*, rime.

MONOSCÉLE, Voyez MONOPODE

MONOSYILABE. adj. maſ. & fém. & ſ. Mot d'une ſeule ſyllabe, & compôſé d'une, ou de pluſieurs lèttres qui ſe prononcent toutes à la fois. *Monoſyllabus.* Le frère Frédon de Rabelais répondoit par *monoſyllabes.* Comme la langue Françoiſe abonde en *monoſyllabes*, l'on peut en mettre pluſieurs de ſuite, ſans que l'oreille en ſoit offenſée. Cette ſuite de *monoſyllabes* fait de la peine aux Étrangers, mais elle eſt fort dans le génie de nôtre langue, ſur-tout en vèrs, & pourveu qu'il n'y ait point d'affèctation. Malhèrbe n'a peut être guères fait de vèrs plus doux, ni plus coulant que celùi-ci, lequel eſt compôſé de douze *monoſyllabes.* Il dit en parlant de Caliſte,

Et moi je ne voy rien, quand je ne la vois pas.

Paſquier cite une élegie de quarante-deux vèrs toute compôſée de *monoſyllabes.*

MONOTHÉLITE. ſ. m. & f. Nom d'Anciens Sectaires, dont l'èrreur ne fut qu'un rejetton de celle d'Euthyche. Ils furent ainſi nommez, parcequ'ils ne reconnoiſſoient qu'une ſeule volonté en JÉSUS-CHRIST, c'eſt ce que ſignifie en Grèc le mot de *Monothélites*; *Monothelita.* Théodôre Évêque de Pharan, Cyrus Evêque d'Aléxandrie, Sèrgius, & Pyrrhus de Conſtantinople, en ont été les Auteurs l'an 630. Héraclius qui avoit vaincu les Pèrſes, voulant gagner un cèrtain Athanâſe, Patriarche des Jacobites, lui fit eſpéret le Siége de Conſtantinople, s'il recevoit le Concile de Calcédoine. Ce Syrien, qui étoit un fourbe, témoigna auſſi-tôt qu'il croyoit les deux natures en JÉSUS-CHRIST; mais il demanda finement s'il falloit auſſi lui attribuër deux volontez. L'Empereur ſe trouvant embarraſſé, conſulta Sèrgius Patriarche de Conſtantinople, qui étant auſſi Syrien & Jacobite, fit une réponſe conforme à ſon èrreur. Cyrius Évêque de Phaſis Métropolitain de Colchide, & qui fut depuis Patriarche d'Aléxandrie, étant venu voir ce Prince, le fortifia dans la croyance d'une ſeule volonté en JÉSUS-CHRIST. L'èrreur des *Monothélites* étoit la même que celle des Sévèriens-Acéphales. Ils confeſſoient deux volontez à câuſe des deux natures, mais ils les réduiſoient à une ſeule, à cauſe de l'union, ne croyant point qu'il pût y avoir deux volontez libres, dans une ſeule pèrſonne. Le ſixiéme Concile général les condamna, parcequ'ils détruiſoient la pèrfection de l'humanité de J. C. en la faiſant privée de volonté & d'opération. Ce Concile déclara qu'il tenoit les deux volontez & les deux opérations ſans diviſion, ſans changement de l'une dans l'autre, & ſans qu'elles fûſſent ni ſéparées, ni confuſes; la volonté humaine étant ſujette & obéiſſante à la divine.

MONOTONIE. ſ. m. Défaut de variation, d'infléxion de voix, prononciation d'une longue ſuite de paroles ſur un même ton. *Unus idemque vocis ſonus, vel tenor.* Le plus grand deffaut d'un Déclamateur, c'eſt la *monotonie.* La *monotonie* endort les auditeurs.

On dit métaphoriquement, *monotonie*, d'une compoſition trop unie, toujours égale, qui n'a point de variété, rien qui s'éléve. Cette manière obligeante de contredire doit être beaucoup plus du goût des amateurs des belles letres, qu'une continuelle *monotonie* de loüanges. MEM. DE TR. J'ai oüi dire dans la convèrſation, une *monotonie* de compoſition. Il y a dans ce diſcours, dans cet Auteur une *monotonie* de compoſition, qui ennuye & qui deplait.

MONOTRIGLYPHE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Monotriglyphus.* Eſpace d'un triglyphe entre deux colonnes, ou deux pilaſtres.

MONPEILIÉR. ſ. m. Nom propre d'une ville de France; capitale du Bas Languedoc, & ſituée ſur la petite rivière de Lez, à une lieuë du Lac de Maguellone, & à neuf de Niſme, du côté du couchant. *Monſpeſſulanus*, *Monſpeſſulus.*

NONPENSIÉR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, avec titre de Duché, érigé par François I. l'an 1538.

MONPESAT. ſ. maſc. Nom propre d'une petite ville ou d'un bourg du Quèrci, en France. *Monſpenſatus*, *Monſpeſatus*, *Monſpiſatus.* Il y a auſſi *Monpezat* en Agénois.

MONRÉAL. ſ. m. Nom propre d'une ville & bonne Colonie de la nouvelle France. *Mons Regalis*, Elle eſt ſur une petite iſle, dans la rivière de S. Laurens, à ſoixante lieuës au deſſus de Quebec. MATY.

MONRÉAL. *Mons Realis.* Petite ville fortifiée, dans l'Archevêché de Tréves, ſur la petite rivière d'Etſz, aux confins du Comté de Wirmenbourg, à une lieuë & demi de la petite ville de Meyen, & à trois de celle de Munſter. MATY.

MONRÉAL. Voyez HÉRAT en Arabie, Tome III. p. 562.

MONROYAL. Voyez MONT-ROYAL.

MONS. (Prononcez *Monſe.*) C'eſt l'abbregé de *Monſieur.* On ne s'en ſèrt que dans le diſcours familiér.

MONS. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, capitale du Haynaut, & ſituée ſur une petite colline, au confluant de la Troüille, & de l'Haiſne, & à ſept lieuës de Valenciennes. *Montes. Hannoniæ Montes*, *Caſtrilocus*, *Caſtrilucium.*

MONS, Duché. Voyez BERG, Duché, T. I. p. 989. C'eſt Bèrg.

MONSEIGNEUR. ſubſt. m. Au plurier, Mèſſeigneurs. Titre d'honneur & de réſpect dont on uſe lorſqu'on écrit, ou qu'on parle à des pèrſonnes fort qualifiées, & d'un rang ſupérieur. *Dominus*, On traitte les Ducs & Pairs, les Archevêques & Evêques, les Préſidens au Mortiér, de *Monſeigneur.* On dit dans les requêtes qu'on préſente aux Cours Souveraines, A *Noſſeigneurs* du Parlement, de la Chambre des Comptes, &c.

Autrefois on traittoit les Saints de *Monſeigneur.* C'eſt ce qui fit dire au Cardinal du Pèrron en parlant d'un Prédicateur qui les qualifioit toujours de *Monſeigneur*, qu'apparemment il n'avoit guères de familiarité avec eux, puiſqu'il les traitoit avec tant de cérémonie.

MONSEIGNEUR, abſolument, eſt la qualité qu'on donne préſentement au Dauphin de France. *Dominus.* On dit, un Officiér, un Page de *Monſeigneur.* Cela n'étoit point en uſage avant le régne de Loüis XIV. Le Dauphin, s'appelloit *Monſieur* le Dauphin, & non pas *Monſeigneur* tout court.

On dit ironiquement, qu'un homme fait le *Monſeigneur*, quand il fait trop le vain de ſa qualité. On a fait auſſi le vèrbe, *monſeigneuriſer*, pour dire traiter quelqu'un de *Monſeigneur*, l'appeller *monſeigneur*, lui donner du *monſeigneur.* Ils ſe *monſeigneuriſent* l'un l'autre. Cela ne ſe dit tout au plus qu'en riant.

MONSÈRRAT. ſ. m. Nom propre d'une grande montagne de la Catalogne. *Mons Serratus*, *Mons Stercilis.* Elle eſt près du Lobregat, environ à deux lieuës de Manrèſe, du côté du midi.

MONSERRAT. ſ. m. Nom propre de l'une des Antilles. *Mons Serratus*, Elle eſt entre celles de Guadaloupe, & de S. Chriſtophle, & elle appartient aux Anglois. MATY.

MONSIEUR. ſ. m. Titre de civilité qu'on donne à celui à qui on parle, ou de qui on parle, quand il eſt de condition égale, ou peu inférieure. *Dominus.* Les ſuſcriptions de toutes les lèttres portent A *Monſieur*, *Monſieur* un tel; le Préſident à l'audiance donne la qualité de *Monſieur* Maître à un Conſeiller.

Borel dérive ce mot du Grèc κύριος, qui ſignifie *Seigneur*, ou *Sire*, comme ſi on écrivoit *moncyeur.* Le titre de *Sieur*, ou *Monſieur*, vient de *Senior*, qui ſignifie *Seigneur.* PASQ. On dit en Éſpagnol *Senor*, & en Italien *Signor*, qui ſignifient la même chôſe, & viennent du même mot Latin *Senior.*

Vaugelas a obſervé que rien ne choque plus que de trouver après le *Monſieur* que l'on met par honneur au haut d'une lèttre, un autre *Monſieur* dès le premiér mot. Ménage ſoûtient que c'eſt être dégoûté plutôt que délicat; car le premiér *Monſieur* n'eſt que pour la cérémonie. Il vaut mieux pourtant éviter cette répétition. CORN. En parlant des Auteurs modèrnes, ou en les citant, on ne leur donne point la qualité de *Monſieur* quand ils ſont

ſont morts depuis quelque tems : on ne dit point *Monſieur* Ronſard, *Monſieur* Malhèrbe : mais il eſt mal aiſé de fixer le tems après lequel on eſt diſpenſé du reſpect, & de la cérémonie du *Monſieur*. Les uns le pèrdent plutôt, & les autres plus tard. On ne dit point *Monſieur* Scaligèr, & on dit encore *Monſieur de Thou*, *Monſieur Deſcartes*. On ne dit plus guères que *Deſcartes* tout court. On diſoit autrefois *Monſieur* S. Auguſtin, *Monſieur* Saint Ambroiſe, &c. & le petit peuple dit encore aujourd'hui *Monſieur* S. Paul, *Monſieur* S. Jacques, &c. Les Romains du tems de leur libèrté, ne connoiſſoient point ce titre de parade, & de flatterie, dont ils ſe ſèrvîrent depuis ſous le nom de *Dominus*. En ſe parlant, ou en s'écrivant les uns aux autres, ils ne ſe donnoient que leurs propres noms. Cela duroit encore même après que Céſar eut réduit toute la grandeur de la République ſous ſon autorité. Mais après que la puiſſance des Empereurs ſe fut affèrmie dans Rome, la flatterie des inférieurs qui chèrchoient à s'enrichir des bienfaits des Empereurs, inventa de nouveaux honneurs. Suétone remarque qu'au Théatre un Comédien ayant appellé Auguſte, *Seigneur*, ou *Dominus*, tous les ſpectateurs jettèrent les yeux ſur lui, enſorte que l'Empereur défendit qu'on lui donnât cette qualité. Caligula eſt le prémiér qui ait expreſſément commandé, qu'on l'appellât *Dominus*. Martial tout dévoüé à la Tyrannie qualifia Domitien, *Dominum*, *Deumque noſtrum*. Depuis ce mot paſſa au peuple, & avec le progrés du tems, l'on fit *Dominus*, & en abregeant *Dom*.

Monsieur, dit abſolument, eſt la qualité qu'on donne au ſecond fils de France, au frère du Roi. C'eſt *Monſieur* frère unique du Roi. Loyſeau dit que le fils aîné de France, ou l'héritiér préſomptif de la Couronne s'appelloit autrefois *Monſieur* abſolument, & ſans queuë. Quelques-uns croyent que même en écrivant à *Monſieur*, il ne faut pas débuter par un *Monſeigneur*. Le C. de Buſſi en lui écrivant le traite de *Monſeigneur*. On trouve une lèttre de la Chambre des Comptes à Philippe de Valois, où en parlant de ſon prédéceſſeur, il eſt appellé *Monſieur le Roi*. Aujourd'hui pèrſonne n'appelle le Roi *Monſieur*, excepté les enfans de France. Pasq. François I. pèrmettoit à M. de Vandôme de l'appeller *Monſieur*, mais il le nia tout court à ſon cadet M. de S. Pol. Brantôme. Les gens de qualité appellent leur père, *Monſieur*.

On dit auſſi abſolument, *Monſieur*, quand on parle du maître du logis, & ſur tout à ſes domèſtiques, ou quand ce ſont les domèſtiques mêmes qui en parlent. *Dominus*. On le dit quelquefois avec une injure : Que faites-vous là *Monſieur* le ſot ?

On dit provèrbialement, qu'un homme fait le *Monſieur*, qu'il eſt grand *Monſieur*, que c'eſt un gros *Monſieur*, quand il paroît avec quelque éclat, quand il eſt devenu fort riche. On dit auſſi, que *Monſieur* vaut bien Madame, quand on ſoûtient que deux pèrſonnes ſont d'un mérite égal. On le dit même quelquefois des chôſes qu'on compare enſemble, ou qu'on veut troquer.

Au pluriér on dit *Meſſieurs*. Le peuple dit au pluriér *Monſieurs* pour *Meſſieurs*.

Tous les plus grôs Monſieurs *me parloient chapeau bas,*
Monſieur *de Petit Jean, ah ! grôs comme le bras.* Racine.

Monsieur ſe dit populairement pour un homme diſtingué, hors au deſſus du peuple. *Minimè plébeius*. Voyez un peu un tel, il fait le *Monſieur*. *Aliquid ſe eſſe putat*. Ce Bourgeois s'érige en grôs *Monſieur*. Le prémiér vèrs de Racine qu'on vient de rapporter en fournit un exemple.

MONSON, ou MONÇON. ſ. f. Tèrmes de Marine & de Relations, qui ſe dit des vents réglez qui ſoufflent toûjours de même côté durant ſix mois ſur la mèr des Indes. *Ventus quarumdam regionum proprius, ethefia flabra*. Pour venir de Surate en Europe il faut attendre la *monſon* ou le vent reglé qui vient de ſix mois en ſix mois ; autrement on a toujours vent contraire. Il porte le nom d'un très-ancien Pilote, qui le prémiér travèrſa cette mèr & ſe hazarda à faire canal pendant ce tems-là. Il pouvoit bien venir auſſi d'un mot Portugais qui ſignifie le mouvement, le changement du vent & de la mèr. Lucrèce & Appollonius parlent des vents annuels qui ſe levent tous les ans *ethefia flabra*, qui ſemblent être ce qu'on appelle *monſon* ou *monçon* dans les Indes orientales. Il y a d'autres païs où il arrive auſſi des vents réglez tous les ans, qui durent quelque tems, les uns plus, les autres moins.

MONSTÈRCUILE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt panachée d'un cramoiſi vif ſur beaucoup de blanc. Mor.

MONſTIÉR. ſ. m. On prononce maintenant *Moûtiér*. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Monaſtère*, *Egliſe*, en Latin *Monaſterium*. Ce nom eſt reſté à pluſieurs lieux qui ſe trouveront à leur rang. On appelloit originairement *monſtiér*, chaque cellule de Moine, comme on voit dans S. Jerôme, S. Athanâſe & Caſſien. Depuis ce mot s'eſt étendu à tout le Couvent. On a appellé auſſi les Égliſes Cathédrales *monſtières*, parce qu'elles étoient deſſèrvies par des Moines. En Allemagne on en a appellé encore pluſieurs *Munſter* ; & quelques Auteurs diſent le *montiér* de Sainte Sophie.

On diſoit auſſi, il a mené la mariée au *moûtiér*, pour dire, à l'Égliſe.

On diſoit autrefois provèrbialement, il faut laiſſer le *monſtiér* où il eſt ; c'eſt-à dire, ne rien changer dans les vieilles conſtitutions de l'Égliſe, & ne point abolir les anciennes coûtumes. Pasq.

S. Pierre le Monstiér. Voyez PIERRE.

MONSTRE. ſ. m. (L'*s* ſe prononce) Prodige qui eſt contre l'ordre de la nature, qu'on admire, ou qui fait peur. *Monſtrum*, *portentum*, *prodigium*, *oſtentum*. Ariſtote dit que le *monſtre* eſt une faute de la nature, qui voulant agir pour quelque fin, n'y peut néanmoins arriver à caûſe que quelques-uns des ſes principes ſont corrompus. Un *monſtre* eſt un défaut, & une irrégularité de la nature. Mal. L'Afrique eſt pleine de *monſtres*, à caûſe de l'accouplement des bêtes féroces de différente eſpéce qui s'y rencontrent. On voit des *monſtres* à la Foire S. Gèrmain. Les Cyclopes, les Centaures, l'Hydre d'Hèrcule, étoient des *monſtres*. Un enfant qui a deux têtes, quatre piéds ; un animal qui a plus ou moins de parties qu'à l'ordinaire, ou mal diſpôſées, paſſe pour un *monſtre*. Les *monſtres* n'engendrent point ; c'eſt pourquoi quelques-uns mettent les mulèts au rang des *monſtres*. Quelques-uns y mettent auſſi les Hèrmaphrodites.

Ce mot vient du Latin *monſtrum*, que les Latins ont dit *à monſtrando*. Du Cange fait mention d'un inventaire de l'Égliſe d'Évreux qui porte, *Item unum monſtrum cum oſſibus ſancti Petri in Beril, & crucifixo in ſummitate*.

En fait des fleurs les Botaniſtes diſent que celles que nous nommons doubles ſont des *monſtres*. Les rôſes à cent feüilles, les œillèts doubles, les anémônes, &c. ſont des *monſtres*.

Monstre, ſe dit auſſi de ce qui eſt grôs extraordinairement. *Immenſum*, *ingens*. Les baleines, les tiburons, & autres poiſſons cétacez, ſont des *monſtres* marins. On dit auſſi, qu'on ſèrt des *monſtres* ſur une tâble ; pour dire, des brochèts, des ſaumons, des carpes, des turbots d'une grôſſeur & d'un prix extraordinaire. Le Coloſſe de Rhodes étoit un *monſtre* en grandeur.

Monstre, ſe dit auſſi de ce qui eſt extraordinairement laid. *Horrendum*, *informe*. La petite vérole a tellement défiguré ce viſage, que c'eſt un vrai *monſtre*. Cet avâre a épouſé un *monſtre*, une femme laide à faire peur. Térence a pris le Latin *monſtrum* dans le même ſens. Ces gens ont vèrſé dans un bourbiér, quand ils en ſont ſortis c'étoient des *monſtres*, on ne les connoiſſoit plus.

Monstre, ſe dit auſſi de ce qui eſt mal fait, mal ordonné. *Rudis moles incondita*, *indigeſta*. Ce bâtiment eſt fort maſſif, a bien coûté, mais c'eſt un *monſtre* en architècture, il n'y a aucune ſymmétrie. Ce livre eſt fort ſçavant, mais il n'y a point d'ordre, c'eſt un *monſtre*, on n'y connoît rien.

Monstre, ſe dit figurément en Morale, de ceux qui ont des paſſions vicieûſes & exceſſives. *Horrendum*, *monſtrum*. Néron étoit un *monſtre* en cruauté. Ce vieillard eſt un *monſtre* d'avarice. Le peuple ſéditieux eſt un *monſtre* à cent têtes. On dit auſſi d'un ſcélérat que c'eſt un *monſtre* que l'enfèr a vômi, un *monſtre* de nature.

Monstre, ſe dit auſſi des paſſions, & des ſentimens déteſtables. *Horrendum*, *deteſtandum*. La négligence des hommes ſur l'étèrnité m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit : elle m'épouvente, c'eſt un *monſtre* pour moi. Pasc. Les paſſions ſont des *monſtres* plus farouches, & plus indomptables que ceux qu'Hèrcule a domptez. M. Esp. On dit auſſi que l'héréſie eſt un *monſtre*, qu'il faut étouffer dès ſa naiſſance. Ce ſentiment eſt un *monſtre* dans la Morale.

Monstre double. Tulipe qui ſatisfait peu, d'autant que ſa fleur vient rarement en pèrfection ; elle eſt fort double, & a plus de cent ou cent & vingt feüilles, & a pour couleur, rouge, orangé & jaûne. Morin.

Monstre pasle. C'eſt un œillet d'un incarnat pâle d'une grôſſeur prodigieûſe, ſujètte à crever ; il ſe trouve à Liſle. Il faut lui laiſſer ſix boutons.

Monstre simple. Tulippe qui eſt ainſi nommée pour la grandeur de ſa fleur, elle eſt rouge & jaûne, comme d'un drap d'or. Morin.

MONſTRE, MONſTRER. Voyez Montre, Montrer.

MONſTRÉE. ſ. f. Voyez MONTRE.

MONſTREUIL SUR MÈR. Nom propre d'une ville de France. *Monſtrolium*, *Monaſteriolum Ambianorum*, autrefois *Bragum*, elle eſt dans la Picardie, ſur la rivière de Canchec, à trois lieuës de ſon embouchure.

MONSTRUEUSEMENT. adv. D'une manière monſtrueûſe. & prodigieûſe. *Monſtroſe*, *prodigioſe*. On peint Saint Chriſtophle *monſtrueuſement* grôs.

MONSTRUEUX, euse. adj. Prodigieux, extraordinaire, contre

tre l'ordre de la nature. *Monſtroſus*, *prodigioſus*. Animal *monſtrueux*, poiſſon *monſtrueux*.

On appelle en tèrmes de Blâſon un animal, ou un oiſeau *monſtrueux*, lorſqu'il a quelque partie, comme la tête, ou les pattes, qui ne lui conviennent pas. *Portentoſus*. Il portoit d'azur au lion *monſtrueux*, la tête humaine d'argent.

Monstrueux, ſe dit figurément en Morale. *Prodigioſus*. Un Dictionaire eſt un travail *monſtrueux*. Cet homme a une vivacité d'éſprit, une mémoire *monſtrueuſe*, prodigieuſe. Un vèrs *monſtrueux*. Boil. Le repos dans l'ignorance de ce qui arrivera après la mort, eſt une chôſe *monſtrueuſe*, & dont il faut faire voir l'extravagance, & la ſtupidité à ceux qui y paſſent leur vie. Pasc. Adrien des-hônnora ſon régne par des amours *monſtrueuſes*. Boss. Une ſimple galenterie dégénéra en une débauche *monſtrueuſe*. S. Évr. En alliant enſemble tant de chôſes incompatibles vous en avez fait une union *monſtrueuſe*. Arn.

MONSTRUEUX. C'eſt un ſurnom qu'on donne à une éſpèce de pêches nommées Pavies. L'année *1676*. nous en a donné de mèrveilleux, (Pavies) & particuliérement de ceux qui portent le nom de *monſtrueux* & de Pompone. La Quint. *T. I. p.* 425.

MONT. ſ. m. Grande élévation de tèrre ou de roche au deſſus du niveau ordinaire de la tèrre, du rèz de chauſſée. *Mons*. Il faut remarquer que ce mot ne ſe dit guères en prôſe à moins qu'il ne ſoit accompagné d'un nom propre, comme le *mont* Etna, le *mont* Gibel, le *mont* Cénis, les *monts* Pyrénées; autrement il faut dire *montagne*. Les *monts* fameux dans l'Écriture ſont le *mont* Sinai, Oreb, les *monts* de Seir, le *mont* Liban, le *mont* Thabor, & d'Olivet: chez les Poëtes, le *mont* Parnaſſe ou le *mont* jumeau, au double ſommet, le ſéjour des Muſes; le *mont* Olympique, que les Poëtes prennent ſouvent pour le Ciel: chez les Géographes, le *mont* Atlas, dont ils ont emprunté le nom pour faire un recueil des déſcriptions des parties de la tèrre, comme ſi de ſon ſommet on la découvroit toute entière. Chez les Pilotes, Ténériffe eſt le *mont* le plus haut, comme auſſi celui de la Table qu'on découvre de 50. lieuës en mèr, vèrs le Cap de bonne Éſpérance. Voyez les Relations du Père Tachard, & des autres voyageurs.

Mont, ſe dit auſſi collectivement d'une ſuite & une chaîne de ces *monts*, & ſur tout de ceux qui ſéparent la France de l'Italie. En ce ſens on dit, paſſer les *Monts*, pour dire, aller en Italie. Deçà les *Monts*, au delà des *Monts*; pour dire, au deçà & au delà des Alpes. Un bel éſprit de delà les *Monts*. *Ultramontanus*. On dit auſſi *ultramontanus*, ſur tout en parlant des ſentimens particuliérs reçûs communément en Italie, & peu approuvez en France. Des Docteurs *ultramontains*, des ſentimens *ultramontains*. Bouh.

On appelle en Italie *Mons de piété*, cèrtains lieux où l'on prête de l'argent à ceux qui en ont beſoin, en donnant quelques nantiſſemens, ou à des conditions honnêtes. Quelques Auteurs ont dit que ce fut Léon X. qui l'an 1515. autoriſa le prémier les *monts de piété* par une Bulle: mais cette Bulle même dit que Paul IIe. les avoit approuvez. On en avoit établi & créé en France par un Édit du mois de Févriér *1626*. qui en donnoit la direction aux Commiſſaires aux ſaiſies réelles; mais il fut révoqué par une Déclaration ſuivante du 28. Juin *1627*. Cet Édit portoit pèrmiſſion de prêter de l'argent au denier ſeize ſur nantiſſemens.

On appelle à la guèrre le *mont* Pagnotte, un lieu éminent hors de la portée du canon, d'où l'on peut conſidérer ſans danger tout ce qui ſe paſſe dans un camp.

Mont, en tèrmes de Chiromancie, ſe dit de cèrtaines petites éminences qui ſont dans la paume de la main à la racine des doigts, auxquelles on donne le nom de Planétes ſans raiſon ni fondement. *Monticulus*. Le *mont* de Mars eſt celui qui eſt au deſſous du pouce; le *mont* de Jupitèr, celui qui eſt au deſſous du doigt indice; le *mont* de Saturne, celui qui eſt au deſſous du doigt du milieu; le *mont* du Soleil, celui qui eſt au deſſous du doigt annulaire ou médecin; le *mont* de Vénus, celui qui eſt au deſſous du petit doigt; le *mont* de Mèrcure, celui qui eſt dans l'éſpace qui eſt entre le poûce & l'indice, qu'on appelle *Thenar* ou *ſouris*; & le *mont* de la Lune, celui qui lui eſt oppôſé dans le lieu qu'on appelle *hypothenar*. Il y a des Chiromanciens qui donnent d'autres noms à ces petits *monts*, & leur attribuënt d'autres planetes. Voyez Montagne.

Mont, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Je l'ai chèrché par *monts* & par vaux; pour dire, en toutes ſortes de lieux. Il m'a promis *monts* & mèrveilles. Il m'a fait éſpérer des *monts* d'or; pour dire, il m'a fait de belles promeſſes, il m'a donné de belles éſpérances. Térence a dit, *montes auri pollicens*.

Mont-Carmel. Voyez Carme & Carmel.

Mont-Caſſel. Voyez Caſſel. T. I. p. 1489.

Mont-Caſſin. *Monte Caſſino*. Voyez Caſſin, T. I. p. 1493.

Mont Louis. Voyez LOUIS.

Mont-S. Michel. Nom d'un bourg avec un beau Château, & une Abbaye qui porte le nom de S. Michel. *Mons S. Michaëlis*. Il eſt dans la Normandie, entre Avranches & S. Malo, au ſommet d'une montagne, dont la haute marée forme une iſle en couvrant environ une lieuë de tèrrain au tour de ce lieu. Maty. Voyez Michel.

MONTABAUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Baillage, & une bonne citadelle. *Mons Tabor*, *Montaborium caſtrum*. Elle eſt dans l'Électorat de Tréves, à quatre lieuës de Coblents, vèrs l'orient. Maty.

MONTAGE. ſ. m. Action de ce qui monte. *Aſcenſus*, *aſcenſio*, *evectio*. Il faut laiſſer un lé de 24. pieds le long des bords des riviéres pour faciliter le *montage* des batteaux. Il a tant coûté pour le *montage* de ce foin, de ces fagots au grénier.

MONTAGNARD, arde. adj. & ſ. Qui habite les montagnes. *Montanus*. Les Savoyards ſont des peuples *montagnards*. En Éſpagne le mot de *montagnard* eſt honorable, à cauſe des grands priviléges qui ont été donnez aux habitans des Aſturies & de Biſcaye, comme dit Antoine Nébriſſenſis dans ſon Dictionaire.

Montagnard. Voyez Faucon montain.

MONTAGNE. ſ. f. C'eſt le vrai ſynonyme de *mont*, *Mons*; & cependant il y a quelques occaſions où l'un doit être employé plutôt que l'autre; car on dit, Les *montagnes* d'Auvèrgne, & non pas les *monts*; & on dit les *monts* Pyrénées, & non pas les *montagnes* Pyrénées; Les *montagnes* des Alpes, & le mont Apennin, &c. Un païs de *montagne* eſt un païs boſſu, & inégal. Cette *montagne* eſt rude, difficile à monter. Dans le Paganiſme on s'imaginoit que les plus hautes *montagnes* étoient la demeure de cèrtaines Divinitez. Les Syriens battus par les Iſraëlites diſoient à Benhadad leur Roi; Ils ont été les plus forts, parceque leurs Dieux ſont des *Dieux de montagnes*: mais combattons les dans la plaine, 1. Liv. des Rois Ch. 20. Les Bandits, les ſéditieux, ont leurs retraittes dans les *montagnes*. Cette armée s'eſt ſaiſie des pas des *montagnes*. Grimper ſur une *montagne*. Abl.

Ménage dit que ce mot vient *de montana*, qui a été dit pour *Mons*.

Montagne d'eau, c'eſt en fait de décorations de jardins, une éſpèce de rocher artificiel de figure pyramidale, d'où ſortent pluſieurs jèts, bouillons & nappes d'eau, comme la *montagne* d'eau du boſquet de l'étoile à Vèrſailles.

Montagne, au figuré, ſe dit pour un grand amas de quelque chôſe que ce ſoit. Mais il ne faut s'en ſèrvir qu'avec diſcrétion, comme de la plûpart des métaphôres, qui ne ſont point un bel effèt dans nôtre langue, pour peu qu'elles ſoient outrées.

> ...... *N'allez pas*
> *Sur les pas de Brébeuf, entaſſer ſur les rives*
> *De morts, & de mourans cent* montagnes *plaintives.*
> Boil.

On dit provèrbialement, Il n'y a point de *montagne* ſans vallée. On dit que la *montagne* eſt accouchée d'une ſouris; Ce provèrbe eſt pris des Latins; pour dire, que les belles éſpérances qu'on avoit d'un grand deſſein ont abouti à rien.

> *La* montagne *en travail enfante une ſouris.* Boil.

On dit auſſi que les *montagnes* ne ſe rencontrent point, mais que les hommes ſe rencontrent; & cela ſe dit ou par menace, ou lorſqu'on rencontre inopinément quelqu'un qu'on ne s'attendoit pas de voir.

Trouvé de Montagne. Voyez au mot Trouvé.

MONTAGNER. Voyez FAUCON MONTAIN.

MONTAGNETTE. ſ. f. Petite montagne. *Monticulus*. Ce mot n'eſt plus en uſage dans le ſtile ſérieux, il a eû le ſort de la plus part des diminutifs dont on a jugé à propos de ſe paſſer. On ſe ſèrt quelquefois du mot de *montagnette* en tèrmes de Chiromance, mais plus ſouvent de celui de montagne. Voyez ce mot.

MONTAGNEUX, euse, adj. m. & ſ. Qui eſt plein de montagnes, où il y a beaucoup de montagnes. *Montibus frequens*. Il n'eſt guère en uſage qu'en ces phrâſes, païs *montagneux*, Région, Province *montagneuſe*. L'Acad.

MONTAGNIER. Voyez MONTAGNARD, Oiſeau.

MONTAIN. Voyez FAUCON MONTAIN.

MONTANAGE. ſ. m. Voyez MOUTONNAGE.

MONTANCE. ſ. f. Vieux mot, qui veut dire, valeur, ſomme à quoi monte telle chôſe. Juſques à la *montance* de cent livres. Etab. de France.

MONTANIÉR. Voyez FAUCON MONTANIÉR.

MONTANISTE. ſ. m. & f. Nom d'Anciens hérétiques qui ſont les mêmes que les *Cataphrygiens*, ou *Phrygiens*. *Montaniſta*. Ils ont été ainſi appellez du nom de Montanus leur chef, qui faiſoit

ſoit le Prophète & qui avoit auſſi ſes Prophéteſſes. Voyez *Cataphrygiens*, *Phrygiens Pepuziens*, *Quintiliens*. Tous ces Sectaires ont été *Montaniſtes*.

MONTANT, ANTE. adj. Qui monte, qui tend vèrs un lieu plus haut. *Aſcendens*. Par les réglemens de Police le bateau *montant* doit céder au déſcendant, à peine d'être tenu du dommage, ce qui s'entend en pleine rivière; car au paſſage des ponts & pèrtuis, l'avalant doit céder au *montant*, ſur tout quand il y a des traits embouchez dans les arches des ponts & pèrtuits. Le Doyen des Enquêtes eſt le prémiér *montant* à la Grand'-Chambre.

MONTANT, eſt auſſi ſ. m. *Summa*. Ce Marchand a écrit à ſon corréſpondant de lui envoyer le *montant* de ſon dèrniér arrêté de compte, c'eſt-à-dire, la ſomme à quoi monte ce qu'il lui doit. Voilà le *montant* de vos quittances.

MONTANT, ſe dit chez les Ouvriérs, de tout ce qui monte en haut, par oppoſition à ce qui croiſe ou travèrſe. *Rectum, perpendiculare, arrectarium*. Les *montans* d'une croiſée, d'une porte, ſont les piéces de bois qui s'élévent à plomb, dans leſquèlles les travèrſes ſont emboitées.

On appelle *montans d'embraſure*, des eſpéces de revêtemens de bois, ou de marbre, avec compartimens arraſez en ſaillie, dont on lambriſſe les embraſures des portes, & des croiſées. *Montans de lambris*, ſont des maniéres de pilaſtres longs, & étroits, le plus ſouvent ravalez, avec chûtes de feſtons, & ſervant à ſéparer les compartimens d'un lambris. *Montans de menuiſerie*, *ſcapi cardinales*, ſont dans l'aſſemblage des portes, & croiſées, les principales piéces de bois à plomb, ſur leſquèlles croiſent quarrément les travèrſes. *Montans de ſerrurerie*, ſont des eſpéces de pilaſtres compôſez de divèrs ornemens contenus entre deux barreaux parallèles, pour ſéparer, & entretenir les travées des grilles de fèr.

On dit auſſi les *montans* d'un métiér, d'une raquette. *Scapi*.

On appelle *montans* dans la conſtruction d'un vaiſſeau, cèrtaines piéces de bois droites, de médiocre groſſeur, qui ſèrvent à ſoûtenir le haut de l'arrière du vaiſſeau. *Poſt[illegible]pis*. *Montans* ſe dit encore de toutes les piéces de bois droites que l'on employe dans les ouvrages du dedans des vaiſſeaux, comme aux cuiſines, & aux ſoutes. On appelle *montant du pavillon*, une piéce de bois droite à laquelle il y a une tête de Môre, où paſſe le bâton d'enſeigne de pouppe.

Les Jardiniérs appellent auſſi le *montant* d'une plante, ou d'une tige, le bout que pouſſe une plante. *Vertex*. Ces plantes font un *montant* qui plait. JARD. FRUITIER. Voyez DARD. T. II. p. 502. C'eſt la même chôſe.

MONTANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du croiſſant, quand il eſt repréſenté les pointes en haut vèrs le chèf. On le dit auſſi des épics, des écreviſſes, & autres chôſes tournées vèrs le chèf de l'Écu.

MONTANT, participe du vèrbe *monter*. *Aſcendens, ſcandens*. Il reçut un coup de fléche *montant* à l'aſſaut. ABL.

MONTANUS. ſubſt. m. Tèrme d'Anatomiſtes, qui donnent ce nom Latin à un muſcle des lèvres. *Montanus*. Des treize muſcles des lèvres le troiſiéme appartient à la lèvre inférieure; c'eſt le *montanus*, ou quarré. Il prend ſon origine à la partie antérieure & inférieure du menton, & de la racine des dents inciſives de la mâchoire inférieure, & va s'inſérer au bord de la lèvre inférieure, qu'il tire en bas. DIONIS.

MONTARDIER. ſ. m. Voyez Grande HIRONDELLE.

MONTAUBAN. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de France. *Mons Albanus*, anciennement *Mons Aureolus*. Elle eſt dans le Querey, ſur le Tarn, à huit lieuës de Thoulouſe, du côté du nord.

MONTBELIARD. Voyez MONTBELLIART.

MONTE ALBODO. Voyez MONTALBODO.

MONTEFALCONE. Le Cap de *Monte Falcone*. En Latin *Falconis promontorium*.

MONTÉE. ſ. f. Chemin pour monter ſur une montagne, ou une coline; lieu qui va en montant. *Aſcenſus, clivus, collis*. Le païs eſt ſi boſſu, que c'eſt une continuelle *montée* & deſcente. La *montée* eſt toûjours plus rude & plus pénible que la déſcente.

MONTÉE, ſe dit auſſi de l'eſcalier d'une petite maiſon, d'un degré dérobé. *Gradus, ſcala*. Paſſez par la petite *montée*. On a fait ſauter les *montées* à cet inſolent. Cet enfant eſt tombé ſur la *montée*, il a roulé les *montées*. En ce ſens il eſt bas & populaire.

MONTÉE, d'un moulin à vent, c'eſt l'eſcaliér de bois pour monter au moulin. *Scala moletrina*.

MONTÉE, ſe dit auſſi dans les bâtimens, tant de l'exhauſſement des murs, que de l'élévation des voutes, colonnes, pilaſtres, &c. *Aſcenſus*. *Montée* de voute, *fornicis curvatura*, eſt la hauteur d'une voute depuis ſa naiſſance ou prémière retombée juſques au deſſous de ſa fermeture. Davilèr dit qu'on la nomme auſſi vouſſure. La *montée d'un vouſſoir*, c'eſt la hauteur du panneau de tête d'un vouſſoir, ou d'un claveau, conſidérée depuis la doüelle juſqu'à ſon couronnement. *Acclivitas*. La *montée d'un pont*, les claveaux ordinaires des portes & croiſées doivent, ſi leur platebande eſt arraſée, avoir au moins quinze poûces de *montée* priſe à plomb, & non pas ſuivant leur coupe, eſt la hauteur d'un pont depuis le rèz de chauſſée de ſa culée juſques ſur le couronnement de la voute de la maîtreſſe arche, par exemple, le pont Royal des Tuilleries a ſept piéds & demi de *montée* ſur 33 toiſes, qui ſont la moitié de la longueur qu'il a entre deux quais. *Montée* d'une colonne, c'eſt la hauteur de cette colonne, *altitudo*.

MONTÉE, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit du vol de l'oiſeau qui s'éléve à angles droits par carrières, & par degrez, en pourſuivant le héron, le chat-huant ou autre proye. *Aſcenſus*. La carrière s'étend environ 60 toiſes, & quand l'oiſeau tourne la tête, & continuë ſon travail en prenant une autre carrière, cela s'appelle *ſecond* ou *troiſiéme degré*, juſqu'à ce qu'au quatriéme on le pèrd de vûë. On appelle auſſi *montée d'eſſor*, lorſque l'oiſeau va chèrcher le frais dans la moyenne région de l'air, & ſe pèrd de vûë. On appelle *montée par fuite*, lorſque l'oiſeau craignant un plus fort que lui, s'échappe à grandes gambades.

MONTÉE. Nom d'un petit poiſſon qui ſe prend à Caën.

MONTENAGE. ſ. m. Voyez MOUTONNAGE.

MONTER. v. act. & ſouvent neutre. *Aſcendere, conſcendere*. Je *monte*, je *montai*, *j'ai monté*, quand il eſt actif, & *je ſuis monté*, quand il eſt neutre. Selon Vaugelas il faut toujours conjuguer ce vèrbe avec le vèrbe auxiliaire *être*. On dit cepéndant, Il *a monté*, & il *eſt monté* à cheval; & ces deux éxpreſſions ont deux ſens differens. La prémière eſt dans un ſens actif, & la ſeconde dans un ſens paſſif. MÉN. Il ſignifie, Être élevé en haut. JÉSUS-CHRIST *monta* au ciel, & fut élevé ſur une nuë en preſence de ſes Apôtres. Élie *monta* ſur un chariot ardent pour être tranſporté au ciel. Jacob vit *monter* & déſcendre les Anges par une échelle.

Ménage dérive ce mot de *montare*, qui ſe trouve chez quelques Auteurs Latins. Il vient plûtôt du mot Cèltique ou Bas-Breton *monti*, *monter*.

MONTER, ſignifie auſſi, S'élever, s'enfler, tendre en haut. *Attollere, extollere ſe, aſcendere*. La mèr *monte*, quand elle s'enfle dans le reflus. L'eau *monte* toûjours auſſi haut que ſa ſource. Le feu, les vapeurs *montent* en l'air. Les fumées du vin *montent* à la tête. Il faut des chevaux pour faire *monter* les bateaux ſur les rivières.

MONTER, ſignifie auſſi, Guinder en l'air, placer en un lieu plus haut. *Evehere, erigere*. On *monte* des pièrres avec des gruës & des engins. Il faut *monter* cette cramaillière d'un cran. On dit, *Monter* en chaiſe, en carroſſe, *monter* à l'autel, *monter* l'éſcaliér. On *monte* le bois, le foin dans le greniér. Il faut *monter* la montagne, *monter* ſur une éſcabelle.

MONTER, ſe dit auſſi paſſivement, pour dire, Avoir quelque hauteur. *Attolli, evehi*. Ce mur *monte* trop haut, il bouche mes vûës. Les beaux éſcaliérs ne *montent* qu'au prémiér étage. Ce corps de juppe *monte* trop haut, il engonce la taille. Voilà trois ruës qui *montent* ſur le penchant de cette colline.

En tèrmes de Manége on dit, *Monter* à cheval, pour dire, Apprendre à manier, à picquer les chevaux. *Equum conſcendere*, *palæſtricâ diſciplinâ inſtitui*, *informari*. Ce Gentilhomme *monte* ſous un tel Écuyer dans un tel Manége, il *monte* le ſauteur, le barbe. Je n'ai jamais *monté* un cheval plus rude, & plus fougueux. Il n'y avoit qu'Aléxandre qui pût *monter* Bucéphale. On dit auſſi, *monter* à cheval, à dos, à nud, en poil, c'eſt-à-dire, ſans ſelle; *monter* en crouppe, *monter* avec avantage.

Un fou rempli d'èrreurs que le trouble accompagne,
En vain monte *à cheval pour tromper ſon ennui;*
Le chagrin monte *en croupe, & galope avec lui.* BOIL.

Poſt equitem ſedet atra cura. ---- HOR.

Remarquez que *monter à cheval*, & *monter un cheval*, ſont deux chôſes bien différentes. *Monter un cheval* ne ſe dit que par rapport à la qualité du cheval. *Equum conſcendere*. Le Roi *montoit* un cheval fièr, & bouillant. Au lieu que *monter à cheval* ſe dit ou quand on va d'un lieu à un autre, ou quand on s'éxèrce dans un manége. *Equitare, vel paleſtricâ diſciplinâ informari*.

En tèrmes de Guèrre, on dit, *Monter* la garde, la tranchée, *monter* à la bréche, à l'aſſaut. On dit auſſi, qu'un Capitaine a *monté* ſa Compagnie; pour dire, qu'il a fourni de chevaux à ſes Cavaliérs. *Equis inſtruere, donare*.

En tèrmes de Marine, on dit, *Monter* ſur mèr, pour dire, s'embarquer ſur la mèr. *Navem conſcendere*. On dit qu'un tel Capitaine *monte* un tel vaiſſeau; pour dire, qu'il le commande. L'A-

miral eſt *monté* par le prémier Officiér. Un tel vaiſſeau eſt *monté* de 60 piéces de canon, il étoit *monté* d'un bel équipage. On dit auſſi, *Monter* au vent, pour dire, Gagner le vent, prendre l'avantage du vent, *monter* à la hune, au perroquet.

En Agriculture on dit qu'une plante *monte* en graine, lorſqu'elle n'eſt plus bonne à manger, & qu'on la laiſſe croître pour en avoir de la graine. *In ſemen exire, grano ſe induere, in granum emicare.* On le dit figurément d'une vieille fille; pour dire, qu'elle ne trouve point à ſe marier. On dit auſſi que la ſeve *monte* aux arbres, quand ils commencent à pouſſer leurs feüilles & leurs fruits.

Monter, en tèrmes de Teinture, ſe dit des couleurs hautes & vives qu'on donne aux étoffes. *Altius imbuere, inficere.* Les vèrds roux & couleur d'olive doivent être alunez, puis *montez* de gaude & de fuſtel, & rabbattus avec le bois d'Inde & couperôſe.

Monter, ſe dit chez les Artiſans, en parlant de l'aſſemblage qu'ils font de pluſieurs piéces taillées & préparées à part pour rendre leur ouvrage parfait. *Componere, conſtruere.* Ainſi on dit qu'un Charpentiér *monte* ſa charpente, quand il en aſſemble les pans, & les toits, & les pôſe en leur place; qu'un Armuriér *monte* un fuſil, quand il applique le canon & la platine ſur ſon fût; qu'un Fourbiſſeur *monte* une épée, quand il joint la garde à la lame; qu'un Tailleur *monte* un habit, une Lingère *monte* une chemiſe, quand ils en couſent enſemble les piéces détachées; qu'on *monte* un luth, une guitarre, une raquette, quand on y applique des cordes. On dit auſſi, *Monter* un métiér; pour dire, le diſpôſer enſorte qu'on y puiſſe travailler cèrtaine étoffe ou ouvrage: *Monter* un lit; pour dire, le dreſſer, aſſembler le bois de lit. On dit auſſi *remonter*, en tèrme de menuiſerie, & de charpentes, pour raſſembler les piéces de quelque machine, ou de quelque vieux comble ou pan de bois, dont on fait reſſèrvir les piéces. *Remonter* ſe dit encore à proportion dans les autres arts.

En tèrmes de Bouquetiere, on dit, *Monter* un bouquet; pour dire, en arranger les fleurs, enſorte qu'elles faſſent une agréable ſymmétrie. *Flores diſponere, adaptare.*

En tèrmes de Muſique on dit auſſi qu'on *monte* un violon, lorſqu'on bande davantage les cordes pour en tirer un ſon plus haut ou plus aigu. *Fides adaptare, tendere.* Il faut *monter* cette corde d'un ton. La voix *monte* par tons & demi-tons.

Monter, ſe dit auſſi des montres, horloges, pendules, quand on en bande le reſſort, quand on en reléve le contrepoids. *Automata elaterio inſtruere, aptare.* On *monte* d'ordinaire les horloges à midi. Ma Montre ne va plus, elle n'eſt pas *montée*.

En Arithmétique on le dit de l'aſſemblage de pluſieurs nombres particuliérs, ſoit par addition, ſoit par multiplication. *Summa, productus.* Ces parties *montent* à tant, reviennent à tant, compôſent une telle ſomme. Les frais de ce procès *monteront* à plus que le principal.

En Aſtronômie on dit que les aſtres *montent* ſur l'horiſon, quand ils paſſent de l'orient au midi. *Aſcendere.* On le dit auſſi, mais moins proprement, quand ils *montent* depuis le Nadir juſqu'à l'Aſcendant.

Monter en chaire; c'eſt prêcher. *Pulpitum aſcendere, inſcendere.* Penſez-vous que l'on puiſſe *monter* en chaire ſi ſouvent?

Je ne te dis plus rien, va prêcher, monte *en chaire,*
Sans relâche au péché va déclarer la guèrre. Vill.

Monter ſur le théatre, c'eſt, Être Comédien, Bouffon, Baladin, Charlatan, ou d'un autre ſemblable métier public & infâme. *Comœdum, vel mimum agere. Monter* à l'échelle, *monter* ſur l'échafaut, ſe dit des gens qu'on éxécute à mort.

Monter, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Devenire, pervenire.* Les crimes des hommes avoient *monté* à tel excès, qu'ils attirérent ſur eux le Déluge. Les priéres du juſte, les cris des affligez *montent* au Ciel, & Dieu les entend.

Monter, ſe dit auſſi en chôſes morales, quand on parvient aux dignitez, aux charges. *Ad honores attolli, honoribus augeri. Monter* à la ſouveraine puiſſance. Vaug. Céſar *monta* au trône par des voyes bien ſanglantes. Cet Officiér eſt *monté* par degrez à toutes les charges militaires.

Mariez-vous, ma ſœur, à la Philoſophie,
Qui nous monte *au deſſus de tout le genre humain.* Mol.

On dit qu'un Conſeiller des Enquêtes *monte* à la Grand'Chambre; qu'un Écolier *monte* d'une claſſe à une plus haute. On le dit auſſi des places d'honneur qu'on offre par civilité. Monſieur vous n'êtes pas en vôtre rang, *montez* plus haut. On le dit auſſi de l'éffet, ou de la pudeur, ou de la ſurpriſe. La couleur lui *monta* au viſage.

Au viſage ſur l'heûre, un rouge m'eſt monté,
Que l'on ne vit connu d'un pareil éventé. Mol.

On le dit auſſi de la chaleur cauſée par quelque émotion, par quelque tranſport de l'âme, à la préſence de quelque objet. Le feu lui *monte* à la tête, ſe dit d'un homme qui ſe met en colère.

Certes, je ne ſçai pas quelle chaleur vous monte,
Mais à convoiter, moi je ne ſuis point ſi prompte. Mol.

Monter aux nuës; c'eſt s'emporter ſubitement de colère. Il *monte* aux nuës ſitôt qu'on lui parle de cette affaire.

Monter, ſignifie auſſi, Enchérir. *Carius vendi, pretio augeri.* Le blé *monte*, il enchérit à châque jour de marché. Si vous voulez vous faire ajuger cette tèrre, il faut bien *monter* plus haut; il faut en donner davantage.

Monter, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit à un enfant qui a peur, qu'il le faut faire *monter* ſur l'ours. On dit auſſi, Qui *monte* la mule, la ferre. On dit auſſi, *Monter* ſur ſes argots; pour dire, S'emporter, parler audacieuſement & impérieuſement. On dit dans le même ſens, *Monter* ſur ſes grands chevaux, ſur tout lorſque l'on croit n'avoir plus rien à craindre. Deſſus ſes grands chevaux mon courage eſt *monté*. Mol. Cette expreſſion ſignifie auſſi, Traitter avec des tèrmes magnifiques, un ſujet qui ne doit être traitté que ſimplement. Dès l'entrée de ſon diſcours, il *monta* ſur ſes grands chevaux.

Monté, ée. part. paſſ. & adj. Ce mot a tous les ſens de ſon vèrbe. *Evectus, erectus, adaptatus, auctus, &c.* On dit qu'un homme eſt bien *monté*, quand il a un bon cheval entre les jambes; qu'un Écuyer eſt bien *monté*, quand il a une écurie bien fournie de chevaux. Qu'un vaiſſeau eſt *monté* de 50, de 60 piéces de canon; pour dire, qu'il en eſt muni.

On appelle *collet monté*, un collet que les femmes portoient autrefois, qui étoit fait de toile empeſée & étenduë ſur pluſieurs rangs de fil d'archal. *Collare erectum, elevatum.* Et maintenant on appelle les vieilles femmes qui ne ſont plus à la mode, des *collets montez*. On le dit auſſi des mots qui ont vieilli, qui ne ſont plus en uſage. Il eſt vrai que le mot eſt bien *collet monté*. Mol. Cette expreſſion eſt peu ordinaire.

MONTIÉR. Voyez Monſtiér.

MONT-JOYE. ſ. f. C'eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois, Enſeigne des chemins, & particuliérement de ceux qui menoient aux lieux Saints. *Mons gaudii, via index.* Ainſi il y en avoit une près de S. Pierre de Rome, qu'on appelloit *Mons Gaudii*, parceque les Pélerins ſe réjouiſſoient ſe voyant près du lieu où ils vouloient aller. Otto Friſingenſis appelle *mont-joye* le Vatican. Les croix qui ſont ſur le chemin de Paris à S. Denis ſont appellées *mont-joyes S. Denis*. Il y a encore proche de quelques autres villes des croix qui ont auſſi le nom de *mont-joye*. Les *monts-joyes* n'étoient ſouvent que des monceaux de pierres ou d'hèrbes qui enſeignoient le chemin aux paſſans. Les Payens en faiſoient auſſi à l'honneur de Mèrcure, qui préſidoit aux chemins, élevant de gros monceaux de pièrre autour de ſes images, dont il eſt fait mention au Chap. 26. des Provèrbes de Salomon ſous ces mots, *Acervus Mercurii.* Les Latins les ont appellées, *cyppus, meta, tumulus.* Les Chrétiens ont ſanctifié cette coûtume en érigeant des croix, comme on en voit de très-anciennes ſur les grands chemins dans les païs Catholiques.

Mont-Joye Saint Denis, eſt auſſi l'ancien cri de guèrre des Rois de France, ès behours & batailles livrées aux ennemis dès que le Roi Clôvis eut embraſſé le Chriſtianiſme, dit Favyn. *hiſt. de Navarre L. VIII. p.* 439. Quelques-uns croyent qu'il vient de *moult-joye*; pour dire, grande-joye, ou *mon-joye*, au lieu de dire, *ma joye*. On ne trouve point l'origine de ce mot dans les vieux Auteurs. Raoul de Preſle qui vivoit ſous Charles VI. au rapport de Paſquiér, dit que Clôvis combattant dans la vallée de Conflans Sainte Honorine, la bataille s'acheva ſur la montagne, où eſt une tour qu'on appelle *Mont-joye*. D'autres, comme Robèrt Cénal Évêque d'Avranches, diſent que Clôvis ſe trouvant en grand danger en la journée de Tolbiac un peu avant que d'être Chrétien, invoqua S. Denis ſous le nom de Jupitèr, diſant *S. Denis mon Jove*, d'où ils veulent qu'on ait fait *mon-joye*. Les Auteurs Latins l'ont appellé *meum gaudium*, & d'autres *Mons Gaudii*. Le vrai de la chôſe eſt que *Mont-Joye Saint Denis* n'étoit qu'un cri du ralliement qu'on faiſoit autour de l'Oriflamme ou de la bannière de S. Denis, que les Rois portoient alors à l'armée, & qui en conduiſoit la marche; dans le ralliement on ſe rangeoit autour de cette bannière. Les Ducs de Bourgogne crioient *Mont-Joye S. André*, parcequ'ils avoient la croix de S. André dans leurs drapeaux; les Ducs de Bourbon *Mont-Joye Noſtre Dame*; & les Rois d'Anglètèrre *Mont-Joye*

Noſtre

Noſtre Dame S. George, comme a fort bien montré le Père Méneſtriér.

Mont-joie *crient por ler gent ralyet*,
R. de Roncevaux.

Mont-joie *éſcrie por ſa gent resbaudir*. Id.

Francbeis crient, Mont-joie, *& Normans Diex aie*,
Francbeis crient Aſras, & Angevins Valie,
Et li Quens Thebaut Chartres & Paſſavant crie.
R. de Vacce.

Mont Joye, eſt auſſi le nom qui eſt demeuré au Roi d'armes de France, qu'on appelle *Mont Joye S. Denis*.

On a appellé auſſi autrefois *Mont-joye*, une abondance ou un amâs de beaucoup de chôſes. *Cumulus, acervus*. Il ſe dit encore dans le ſtyle burléſque. Il y en avoit une *mont-joye*, c'eſt-à-dire, une quantité.

Je prie Dieu qu'il vous envoye
D'ébatemens une mont-joye. Sar.

MONTIRADEL. Voyez MONSTIÉR EN DER.

MONTOIR. ſ. m. Pièrre qui ſert à monter à cheval, qui donne avantage pour monter deſſus. *Equitis ſcandula, anabathrum*. Ce vieillard a pèrdu ſa vigueur, il ne ſçauroit ſe mettre en ſelle ſans *montoir*, ſans avantage. Le *montoir* à cheval étoit fort en uſage chez les anciens Romains, qui n'avoient pas l'uſage des étriérs. C'étoit une pièrre échancrée par degrez, & pôſée dans une cour ou à côté d'une porte pour monter des chevaux de différentes tailles. Les Romains mettoient de ces *montoirs* au bord des banquettes de leurs grands chemins.

Montoir, ſe dit plus ſouvent aujourd'hui de l'appuy qu'on fait ſur l'étriér pour monter en ſelle. Il y a des chevaux doux au *montoir*, faciles au *montoir*; d'autres rudes au *montoir*.

On appelle au cheval le piéd du *montoir*, le piéd gauche du devant; & le piéd hors du *montoir*, le piéd droit de devant.

MONT-PAGNOTE. ſ. m. Cèrtain lieu, poſte élevé, & inacceſſible au canon de la ville aſſiégée, où les curieux ſe logent pour voir le camp. *Statio tormentis inacceſſa*. Il s'alla loger d'abord ſur le *mont-pagnote*: comme qui diroit, ſur le mont de ceux qui n'ont point de cœur.

MONTRE. ſ. f. Ce qui eſt expôſé aux yeux, & qui paroît à découvèrt. *Specimen*. La nature nous fait *montre* en tous lieux de ſes tréſors, de ſes richeſſes.

Quand le Ciel d'un Héros veut un ſiécle honorer,
Il n'en fait que la montre, *& ſoudain le retire*. Gomb.

La *montre* d'une orgue eſt un rang de tuyaux d'étain placez ſur le devant de l'orgue tant du grand buffet, que du poſitif, & ſur leſquels on jette d'abord la vûë, quand on regarde l'orgue. *Pneumatici organi ordo fiſtularum èxterior*. Le plus grôs tuyau de la *montre* eſt de 16 piéds ouvèrts, & le plus petit d'un piéd de long. C'eſt ſur la *montre* qu'on régle tous les accords de l'orgue.

Montre, ſe dit auſſi parmi les Marchands, de l'éxpoſition de leur marchandiſe, l'une après l'autre, aux acheteurs. *Oſtenſio, ſpecimen*. Un Marchand n'eſt point chiche de faire des *montres*; il dit qu'il n'en coûtera rien pour la *montre*. L'acheteur le prie qu'il ne lui faſſe point de *montre*, qu'il lui donne d'abord du plus beau. On dit auſſi qu'on a acheté du bléd ſur la *montre*, ſur un échantillon ou une poignée qu'on en a porté au marché.

Montre, ſe dit auſſi des étoffes ou des marques que les Marchands mettent au devant de leurs boutiques, pour enſeigner aux paſſans les chôſes dont ils font trafic. *Inſigne*. Ces rubans, ces brocars ne ſont plus à la mode, ils ne ſont bons que pour mettre ſur la boutique, & faire des *montres*. Les Couteliérs, les Orfévres ont des boëtes ſur leurs boutiques, où il y a des couteaux, des bijoux & des ouvrages de leur métiér qu'ils appellent leur *montre*. Les Mèrciérs, les Épiciérs ont des *montres* attachées à leurs auvens, de leurs drogues ou mèrceries. Les Pâtiſſiérs ont de grôs vâſes d'étain ſur leurs boutiques, qui leur ſèrvent de *montres*.

Montre, ſe dit auſſi d'un ſigne qui donne quelque éſpérance. *Species, ſpecimen*. La *montre* des bléds eſt belle, on eſpère une bonne moiſſon.

Montre, ſe dit auſſi de la platine qui indique les heûres dans une horloge. *Horarius index*. Les horloges d'Égliſe ont des *montres* dedans & dehors. L'horloge de S. Étienne a quatre *montres* au haut du clocher. On le dit par extenſion de toute une horloge qui eſt en petit volume. Une *montre* de cabinet qu'on met ſur un bureau, une *montre* de poche, une *montre* à pendule. Cette *montre* a trois mouvemens, il y a *montre*, ſonnerie, & reveille-matin. Il y a près de 30 ans qu'on avoit trouvé le moyen de faire des pendules à répétition, & elles ſont maintenant fort communes à Paris, tous les ouvriérs en ont. On a depuis quelques années commencé à faire des *montres* à répétition, qui ont fort bien réüſſi. Ces *montres* ne ſonnent point les heûres, que lorſqu'on pouſſe un bouton, & pour lors elles ſonnent éxactement l'heûre qu'il eſt, & même les quarts d'heure. Elles répétent autant de fois qu'on pouſſe le bouton. Ces ſortes de *montres* pouroient s'appeller des *montres* d'aveugle. On appelle une *montre d'Ivrogne*, celle qu'on peut montrer en tournant à droit & à gauche.

La bête n'eſt qu'une machine:
Telle eſt la montre *qui chemine*
A pas toujours égaux, aveugle, & ſans deſſein.
Ouvrez la, liſez dans ſon ſein;
Mainte roüe y tient lieu de tout l'eſprit du monde.
La Font.

Montre, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de la revûë qu'on fait des trouppes, pour voir ſi elles ſont complettes, & pour en régler la marche & le payement. *Cenſus, recenſio, luſtratio, luſtrum*. Il y a des Commiſſaires à faire les *montres*. Les troupes ont fait *montre* & revûë devant le Roi.

Montre, ſignifie auſſi la ſolde qu'on paye aux Soldats ordinairement dans ces revûës. *Stipendium*. Les troupes n'ont point reçû d'argent depuis trois mois, il leur eſt dû trois *montres*. On appelle *montre ſeche*, les revûës où l'on ne donne point d'argent.

Montre, ſe dit auſſi en chôſes morales, & ſignifie, Parade, étalage. *Apparatus, ſignificatio*. Les Rois font *montre* de leur magnificence dans les grandes cérémonies. Comme les chemins qui ménent à la gloire ſont fèrmez pour les femmes, elles s'éfforcent de ſe rendre célébres par la *montre* d'une inconſolable affliction. La Roch. La *montre* de la douleur eſt d'ordinaire plus grande que la douleur même. M. Ésp. Je ne veux point faire ici une vaine *montre* d'érudition. S. Évr. C'eſt à la Cour que la fortune enflâme davantage l'ambition par la *montre* de ſes plus grandes faveurs. M. Ésp. Cet homme a fait *montre* de ſon bel éſprit, de ſa valeur, en une telle occaſion.

Montre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ce ſont les vignes de la Courtille, belle *montre* & peu de rapport. On dit auſſi qu'un homme peut paſſer à la *montre*; pour dire, qu'il a aſſez de mine pour être reçû dans les emplois, dans les compagnies.

MONTRÉE. ſ. f. Tèrme de Palais. C'eſt une procédure qui ſe faiſoit il n'y a pas long tems, par laquelle on ordonnoit que deſcente ſeroit faite ſur les héritages contentieux pour faire vûë & *montrée*, c'eſt à dire, pour indiquer au doigt & à l'œil les héritages qu'on prétendoit conteſter ſoit pour le tître, ſoit pour la poſſeſſion, avec leurs tenans & aboutiſſans, afin que le jugement fût plus cèrtain. *Indicium, viſio, inſpectio*. Les vuës & *montrées* ont été abrogées par la dèrnière Ordonnance de 1667.

MONTRER. v. act. Éxpôſer à la vuë, découvrir, mettre en évidence, faire voir. *Oſtendere, patefacere, palàm exponere, exhibere*. La nature nous *montre*, nous découvre, nous fait voir mille mèrveilles. Les femmes aiment à ſe *montrer*, & à ſe faire voir. S. Évr. Le ſoleil ſe *montre* à l'Orient. Il y a bien des chôſes râres qu'on *montre* à la foire. L'Empereur Jovien ne fit que ſe *montrer* au monde. Hèrman. *Oſtendent terris hunc tantum fata*.

Montrer, ſignifie auſſi, Marquer, indiquer. *Indicare, notare, oſtendere*. Le ſtile d'un cadran & l'aiguille d'une horloge *montrent* l'heure. Cet homme eſt un ridicule qui ſe fait *montrer* au doigt. On lui a *montré* & indiqué le le chemin. Les Decrèts qu'on donne contre des quidams portent qu'ils ſeront *montrez* & indiquez par la partie civile. *Montrez* moi où vous avez trouvé ce paſſage. *Montrez* moi un ſeul homme qui ſoit de vôtre avis. Un muet *montre* les chôſes par ſignes.

Montrer, ſignifie auſſi, Enſeigner, aprendre à quelqu'un quelque art ou ſcience. *Docere, erudire*. Les maîtres d'école *montrent* à lire & à écrire. Au Collége on *montre*, on enſeigne le Latin & la Philoſophie. Ce maître va *montrer* à chanter, à joüer du luth. Il *montre* les Mathématiques &c.

Il ſe dit auſſi abſolument. Ce Maître *montre* fort bien. Il *montre* à vingt, à trente Écoliers. Il *montre* en chambre. Il va *montrer* en ville.

On dit auſſi par menace, je vous *montrerai* bien à qui vous vous joüez; pour dire, je vous l'apprendrai. Je vous *montrerai* à vivre.

Montrer, ſignifie auſſi, prouver, pèrſuader. *Oſtendere, probare, ſuadère*. Je vous *montrerai* par vives raiſons que vous avez tórt. On *montre* les véritez Évangéliques par l'Écriture Sainte. Il lui a *montré* par effets ſenſibles qu'il étoit ſon ami. Cette piéce eſt produite pour *montrer* & juſtifier qu'un tel fait eſt véritable.

Montrer, ſe dit figurément en chôſes morales. *Oſtendere, docere.* Jésus-Christ nous eſt venu *montrer* le chemin du Ciel. Les hommes *montrent* leur foible en mille óccaſions. Ce brâve a *montré*, a ſignalé ſon courage. La fortune lui *montre* un viſage riant. Dans les grandes charges on *montre* tout ce qu'on eſt. C'eſt un grand talent que de ſçavoir ſe *montrer* à propos. Le Ch. de M. Beaucoup s'empreſſent à monter ſur le théâtre du monde pour y *montrer* leurs vèrtus, & ne *montrent* que leurs défauts. Id. Il eſt facile de tromper la vuë quand on ne ſe *montre* que rârement. S. Réal. Il faut quelquefois avoir beaucoup d'éſprit pour n'en *montrer* guères. M. Scud. Les hommes prêts à mourir ſe *montrent* tèls qu'ils ſont. S. Évr.

On dit figurément, & baſſement, *Montrer* ſon nez quelque part; pour dire, ſe faire voir en quelque endroit; & cela ſe dit, ou lorſqu'on n'y paroît qu'un moment, ou lorſqu'on y va à regret, ou lorſque l'on a tort d'y allér. Allez ſeulement *montrez* vôtre nez. Il eſt venu *montrer* ici ſon nez fort mâl à propos.

Lorſque quelqu'un ne ſort pas à ſon honneur de ſes entrepriſes, ſoit par impuiſſance, ſoit par incapacité, ſoit par manque de courage, cela s'appelle en tèrmes bas, *montrer* le cul. Il promettoit mèrveille, mais quand ſe vint au fait & au prendre, il *montra* le cul.

Montrer, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Montrez* moi les talons; pour dire, Sortez d'ici ou fuyez. On dit qu'un homme *montre* tout ce qu'il porte, quand il ne cache pas bien ſes parties honteuſes. On dit, *montrer* les dents à quelqu'un; pour dire, lui réſiſter en face. On dit auſſi, qu'on a *montré* à quelqu'un, qu'on lui a fait voir ſon béc jâûne; pour dire, qu'on lui a *montré* qu'il ſe trompoit. On dit que ſouvent les bêtes *montrent* à vivre aux hommes; pour dire, qu'elles n'ont pas de ſi grands déréglemens. On dit auſſi qu'un habit *montre* la corde, qu'il fait peur aux larrons; pour dire, qu'il eſt ſi uſé, qu'on en voit les fils.

Montré, ée. part. paſſ. & adj. *Oſtenſus, exhibitus.*

MONTUEUX, eûse, adj. Païs mal uni & raboteux, plein de collines & de montagnes. *Montibus frequens.* On ne peut voyager en carroſſe dans des Provinces *montueûſes*. Les Alpes, les Sévennes ſont des païs *montueux*. Les lieux *montueux* ſont ordinairement ſècs & ſtériles. L'Académie dit *montagneux*, & *montueux* ne s'y trouve point; mais il ſe trouve dans quelques Dictionnaires, qui n'ont pas beaucoup d'autorité.

MONTURE. ſ. f. Bête de charge qui ſèrt à porter un homme. *Jumentum.* En Europe les chevaux, les mulèts ſèrvent de *monture*. En Orient les ânes & les chameaux ſont les *montures* ordinaires. Les *montures* des Indiens ſont ſouvent les bœufs & les éléphans. La mule eſt une *monture* fort commode. Les Meſſagérs fourniſſent des *montures* aux paſſagérs.

Monture, ſe dit auſſi chez les Artiſans, de ce qui ſèrt à monter quelque chôſe, comme, La *monture* d'un fuſil, d'une ſcie, &c. *Inſtructus, armamentum.*

MONUMENT. ſ. m. Témoignage qui nous reſte de quelque grande puiſſance, ou grandeur des ſiécles paſſez, bâtiment élévé pour conſèrver la mémoire de quelque évenement. *Monumentum.* Les Pyramides d'Égypte, le Coliſée, ſont de beaux *monumens* de la grandeur des Rois d'Égypte, de la République Romaine. La ville d'Athênes étoit ſi remplie d'anciens *monumens*, que Cicéron a dit, que par tout où l'on paſſoit l'on marchoit ſur des hiſtoires.

Monument, ſe dit encore des témoignages qui nous reſtent dans les Hiſtoires & chez les Auteurs des Actions paſſées. *Monumentum, vel monimentum, quidquid nos monet, ut tituli, ſepulchra, documenta, ſapientum monita, libri,* &c. Bien de grands bâtimens ſont péris, dont il nous reſte encore quelques *monumens* dans les livres. Les Auteurs ont laiſſé à la poſtérité d'étèrnèls *monumens* de la gloire des Héros. Se faire un beau *monument* dans la mémoire des hommes. S. Évr.

Monument, ſignifie encore le tombeau, & particulièrement en Poëſie. *Sepulcrum, tumulus, monumentum.* Le corps du Sauveur fut mis dans un *monument* tout neuf. Les Conquérans eux-mêmes ſont dans le *monument*.

MOP.

MOPSE. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Ciliciens. *Mopſus.* Origéne en parle L. III. contre Celſe, & Tèrtullien *L. de Anima* C. 46.

MOQ.

MOQUE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une éſpéce de mouffle ſans poulie, qui eſt pèrcée en rond par le milieu. *Rechamus. Moque de civadière*, eſt celle où paſſe l'écoute de civadière. *Moques du grand étai*, ſont deux grôs caps de mouton, fort longs, & prêſque quârrez en groſſeur, que l'on met l'un au bout de l'étai, & l'autre au bout de ſon colliér, enſorte que l'un & l'autre ſe peuvent joindre par une ride qui leur ſèrt de lieûre.

MOQUER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. *Irridere; ludificare.* Faire quelque dériſion; tourner en raillerie, en ridicule, quelque pèrſonne ou quelque chôſe. Il ne faut point ſe *moquer* des chôſes ſaintes. On ne ſe *moque* point de Dieu impunément. Démocrite ſe *moquoit* des ſottiſes des hommes, il en rioit ſans ceſſe. Les Satiriques ſe *moquent* de tout. Lucien s'eſt *moqué* plaiſamment des Philoſophes de ſon tems. Ablanc.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *mocare*, & originairement du Grèc μωκᾶν, & Périonius de μωκᾶσθαι, qui ſignifie *faire des grimaces en dériſion de quelqu'un.* Il dit auſſi que מוק *mouk* eſt un mot Chaldéen & Syriaque, qui ſignifie la même chôſe.

Moquer, dans le ſens de railler, s'employe auſſi quelquefois avec le vèrbe *faire*, ou le vèrbe *être*. *Se ludibrio & ſibilis exponere.* Vous vous ferez *moquer*. Il fut *moqué* de tous ceux qui le virent.

Moquer, ſignifie, Mépriſer, ne ſe ſoucier point des chôſes. *Negligere, flocci facere.* Ce brâve ſe *moque* des périls, il les affronte. Un libèrtin ſe *moque* de toutes les remontrances. Un débauché ſe *moque* de la fortune. Cet Auteur ſe *moque* des régles, il ſe *moque* de la bienſéance, il ne les obſèrve pas.

Moquer, ſignifie auſſi, N'agir pas raiſonnablement. *Ridere, ſomniare.* Vous vous *moquez* de ſoutenir une ſi abſurde propoſition. On dit à un Marchand qui ſurfait ſa marchandiſe, qu'il ſe *moque*. On le dit auſſi à celui qui en méſoffre. Vous vous *moquez* de vouloir ſortir par ce mauvais tems. Vous vous *moquez* de moi de me vouloir reconduire.

Moquer, ſignifie encore, Ne parler pas ſérieuſement. *Jocari.* Je vous ai fait une telle propoſition, il eſt vrai, mais je me *moquois*. Quand on donne à des Grands des loüanges notoirement fauſſes, ils ne voyent pas qu'on ſe *moque* d'eux.

Moquer, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Les moqueurs ſont ſouvent *moquez*. C'eſt ſe *moquer* de Dieu, & du monde, d'en agir ainſi; pour dire, c'eſt fouler aux piéds toutes ſortes de loix. On dit auſſi, C'eſt ſe *moquer* de la barbouillée; pour dire, c'eſt faire des propoſitions ridicules. On dit auſſi, que la pelle ſe *moque* du fourgon, lorſqu'on reproche à un aûtre quelque défaut, tandis qu'il en peut reprocher de plus grands. On dit auſſi, qu'il ne faut pas ſe *moquer* des chiens, qu'on ne ſoit hors du village; pour dire, qu'il ne faut pas choquer un homme tant qu'il eſt dans un lieu où il peut nuire.

Moqué, ée. part. paſſ. & adj. *Irriſus, illuſus.*

MOQUERIE. ſ. f. Dériſion, raillerie. *Irriſio, ludibrium.* On attache les gens au carcan, au pilori, pour les expôſer à la *moquerie* du public. Un homme cornard eſt l'objèt de la *moquerie*, de la raillerie. La *moquerie* eſt de toutes les injures celle qui ſe pardonne le moins: elle eſt le langage du mépris. La Br.

Moquerie, ſe dit plus ordinairement, de tout ce qui eſt déraiſonnable. *Illuſio, ridiculum, deridiculum.* C'eſt une *moquerie* de vouloir ſoutenir cette doctrine. Il a fait des propoſitions d'accord ſi éloignées de la raiſon, que c'eſt une pure *moquerie*.

MOQUETTE. ſ. f. Étoffe de laine qui ſe travaille à la manière du velours. *Pannus heterromalli contextu, vel ſpecie.* On fait les emmeublemens communs de *moquette*, des ſiéges, des tapis de *moquette*, des pèrroquèts de *moquette*. La *moquette* eſt moindre que la trippe, & eſt une éſpéce de petite trippe qui eſt façonnée & de differentes couleurs, & ſe fait en Flandres.

Le petit peuple de Paris ſe ſèrt quelquefois du mot de *moquette*, pour dire, moquerie. *Irriſio.*

MOCQUEUR, eûse. adj. & plus ſouvent ſubſt. maſc. & fém. *Irriſor, deriſor.* Qui ſe moque, qui ſe raille. Ce trait ſatirique eſt fort piquant, & fort *moqueur*. Vous êtes un vrai *moqueur*. Il n'y a guères de villes qui n'ait ſes *moqueurs*, ſes fainéans qui ne font que railler les aûtres.

S'il ſe dit vôtre Amant, traitez-le de moqueur. Sar.

C'eſt une franche *mocqueûſe*. Un ſouris *moqueur*.

MOR.

MORABITE. ſubſt. m. & f. Nom propre d'une ſecte parmi les Mahométans. *Morabita.* Les *Morabites* ſont les ſectateurs de Mohaïdin & de ſa doctrine.

MORAILLES. (Quelques-uns diſent *mourailles*, mais l'Académie dit *morailles*) ſubſt. fém. plur. Éſpéce de tenailles, outil de Maréchal, qui ſèrt à ſèrrer le nez du cheval pour empêcher qu'il ne ſe tourmente lorſqu'il eſt vitieux, ou qu'on lui fait quelque opération violente & douloureûſe. *Lupatum, admovendum naribus retinaculum.* Ce ſont deux branches de fèr jointes par une charnière à l'un des bouts, & que de l'autre côté on ſèrre ou on lâche tant qu'on veut. Donner les *morailles* à un cheval.

MORAILLON.

MORAILLON. ſ. m. Tèrme de Sèrrurerie. C'eſt le morceau de fèr attaché au couvèrcle d'un coffre, qui entre dans la ſèrrure pour le fèrmer. *Scaterium, cadivus peſſulus.* Dans les ſèrrures à boſſe, c'eſt la piéce de fèr qui coule avec le vèrroüil, & qui fait le même effet.

Ce mot vient de *moraill*, qui en langage Cèltique ou Bas-Breton ſignifie *loquet*.

MORAIS. ſubſt. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Arabes donnent à un de leurs mois qui répond à peu prés à nôtre mois d'Août.

MORAL, ALE. adj. Qui concèrne les mœurs, la conduite de la vie. *Moralis, ethicus.* Il y a des vèrtus théologiques, ou théologales, comme la foy, l'éſpérance, la charité; d'aûtres *morales*, comme la juſtice, la tempérance. Meſſieurs Éſprits & la Motte le Vayer ont fait des traitez de la vèrtu *morale* des Payens. Sénéque étoit un grand Philoſophe *moral*. Les Œuvres *Morales* de Plutarque s'appellent autrement ſes Œuvres mêlées, ou divèrſes.

On appelle le ſens *moral* de l'Écriture, une intèrprétation qu'on lui donne dont on tire quelque inſtruction pour les mœurs. *Scriptura ſenſus moralis.* Les *Morales* de S. Grégoire ſur Job.

On le dit auſſi de cette inſtruction qu'on tire des fâbles, ſous le voile deſquèlles on reprend les défauts des hommes, & ſur tout ceux des Grands. Comme lorſque Phédre aprés avoir raconté une fâble, ajoute, *hoc illis dictum eſt qui* &c. C'eſt là la *moralité*, c'eſt ce que les Grècs appellent ἐπιμύθιον, quand elle eſt à la fin de la fâble, & προμύθιον quand elle eſt devant, comme elle s'y trouve quelque-fois. On l'appelle en Latin *affabulatio*. On donnoit auſſi le nom de moralitez aux repréſentations qui ſe faiſoient anciennement aux entrées de nos Rois & de nos Reines ſur divèrs théâtres, parceque les ſujèts de ces repréſentations étoient tirez de l'ancien ou du Nouveau Teſtament, d'une maniére aſſez ſimple, on repréſentoit même quelques paraboles de l'Évangile.

On dit, Aſſûrance *morale*, ſureté *morale*, pour vraiſemblance, apparence. On dit auſſi, Preuve, démonſtration *morale*, par oppoſition à démonſtration phyſique, ou mathématique. Il y a des démonſtrations *morales* auſſi convaincantes, que des démonſtrations mathématiques. Voyez le livre de M. Huet, *demonſtratio Evangelica*.

MORALE. ſubſt. f. La doctrine des mœurs: art de bien vivre; ſcience qui enſeigne à conduire ſa vie, ſes actions. *Scientia morum, moralis, ethica.* La *Morale* apprend à donner des limites aux paſſions, à cultiver les vèrtus, & à déraciner les vices. M. Scud. La *Morale* apprend à l'homme à connoître ſa propre foibleſſe, & ne s'occuper qu'à corriger les déréglemens du cœur. S. Évr. Une *Morale* aiſée, commode, & indulgente. Pasc. La *Morale* Chrétienne eſt la plus épurée, & la plus parfaite. Toute autre *Morale* eſt une Philoſophie toute pure, & une probité de Payen. Le P. Ra. Voyez le livre du P. Mourgues, parallèle de la *Morale* Chrétienne avec celle des anciens Philoſophes, pour faire voir la ſupériorité de nos ſaintes maximes ſur celle de la ſageſſe humaine. Ce livre eſt imprimé à Paris en 1701. La *Morale* Évangélique ne ſe contente pas de régler les dehors, & la conduite extérieure, pour ſe faire une belle réputation parmi les hommes: mais elle domine ſur le cœur, & va porter le flambeau juſques dans cette ſource ſecrette, & cachée de nos actions. Le P. Lamy. Les Caſuiſtes ſont tout pleins de diſtinctions, & de chicanes ſur la *Morale*. Le P. Mab. Le principal employ de la *Morale*, eſt de donner des préceptes pour régler les paſſions, & détromper la raiſon des erreurs de l'imagination & des ſens. S. Évr. Les Stoïciens ſont des vrais fanfarons de *Morale*. G. G. Il faut ſçavoir ôter à la *Morale* ce qu'elle a de rude & de ſec, & lui donner je ne ſçai quoi de ſi naturel, & de ſi agréable, qu'elle divèrtiſſe ceux mêmes à qui elle donne des leçons. M. Scud. La *Morale* de Sénéque eſt dangereuſe, parce qu'elle eſt revêtue d'ornemens magnifiques, qui lui ouvrent le paſſage dans les éſprits. Maleb. Je préfère la ſimplicité de la *Morale* Chrétienne à toute la *Morale* de l'orgueilleuſe ſécte de Zénon. M. Scud. La *Morale* Chrétienne n'eſt pas inhumaine. La Pl.

Une Morale *nuë apporte de l'ennui;*
Le conte fait paſſer le précépte avec lui. La Fon.

La Théologie *Morale* eſt celle qui traite des Cas de conſcience; & un Théologien *Moral* eſt celui qu'on appelle autrement Caſuiſte, & qui traite des choſes qui concèrnent les mœurs, ſelon l'Évangîle & les principes de la Religion Chrétienne. La Philoſophie modèrne ſe diviſe en Logique, *Morale*, Phyſique, Métaphyſique & Mathématique. Nous devons à Cicéron le beau mot de *Morale*.

MORALEMENT. adv. Suivant la bonne Morale. *Probis moribus congruenter, moraliter.* Les Indiens vivent *moralement* bien. Cette propoſition eſt vraye *moralement* parlant, & non pas phyſiquement. *Moralement* ſe prend là pour ordinairement, *vulgò, ut plurimum*, cela ne peut être autrement, *moralement* parlant, c'eſt à dire, quoi qu'abſolument cela puiſſe manquer, cependant il eſt bien difficile que cela manque, il eſt *moralement* ſeur qu'un homme ſage n'ira pas faire une extravagance.

MORALISER. v. act. & n. Faire des diſcours, des leçons, ou des Commentaires de Morale. *De moribus diſputare.* C'eſt aſſez *moraliſé*. Il y a des gens qui ſe rendent importuns à force de *moraliſer*, de trouver à reprendre ſur tout. Pour moi ſans *moraliſer* dit le C. de Buſſi. Mém. T. 3. p. 68.

MORALISÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Morali ſenſu explanatus.* Ou comme on le diſoit en mauvais Latin, *moraliſatus*. C'eſt ainſi qu'on a imprimé *metamorphoſis Ovidii moraliſata* ou *moraliter explanata*, d'un Jacobin Anglois nommé Thomas Weleys: ce ſont des commentaires ſur les métamorphôſes d'Ovide. On tire de châque fable un ſens allégorique ou moral, qu'on appuye de pluſieurs paſſages de l'Écriture Sainte, & de réfléxions fort Chrétiennes, pour ſèrvir aux Prédicateurs de ce tems-là, c'eſt-à-dire, du commencement du ſeiziême ſiécle. On a imprimé ce livre en Latin plus d'une fois, & je l'ai vû auſſi traduit en François. J'ai vû auſſi les huit parties d'oraiſon *moraliſées* en Latin, & il n'y a rien de ſi profane qu'on ne puiſſe *moraliſer*, comme il n'y a rien de ſi ſérieux qu'on ne puiſſe tourner en burleſque; depuis qu'on a vû Virgile traveſti.

MORALISEUR. ſ. m. Qui moraliſe, qui débite des maximes de morale. Ce tèrme n'eſt guères en uſage que dans la convèrſation & les lettres. Je reprends le tour ſimple au plus vîte, de peur d'avoir part aux vieilles haines qu'on eut pour cet agréable *Moraliſeur*. Mlle. L'Héritiér.

MORALISTE. ſ. m. Auteur qui écrit, qui traite de la Morale. *Qui de moribus diſputat.* On a donné dans la Flandre le nom de *moraliſtes*, ou de *Rigoriſtes*, à ceux qu'on appelle ailleurs Janſéniſtes, parce qu'ils enſeignent une Morale très-auſtère & très-rigide.

MORALITÉ. ſ. f. Inſtruction; réfléxion morale. *Morale Documentum.* Tous les Ouvrages de cet Auteur ſont pleins de belles *moralitez*, de *moralitez* Chrétiennes. Les préceptes, & les *moralitez*, ſont le langage de la vieilleſſe. Dac.

Et, ſi vous n'aviez lû que des moralitez,
Vous ſçauriez un peu mieux ſuivre mes volontez. Mol.

Moralité, ſe prend auſſi pour le ſens moral qui eſt envelopé ſous quelque diſcours fabuleux. *Fabulæ ſenſus.* Il y a une belle *moralité* cachée ſous cette fâble.

MORAVE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Originaire, habitant de Moravie. *Moravus.*

MORAVIE. ſ. f. Nom propre d'une grande Province du Royaume de Bohême. *Moravia.* Elle a titre de Marquiſat, & ſa figure approche de celle d'un triangle. La Hongrie propre & la Siléſie l'environnent du côté du nord; & l'Autriche avec la Haute Hongrie la bornent au midi.

MORBIDE. adj. m. & f. Tèrme de Peinture. Il ſe dit particuliérement de la chair graſſe, & vivement exprimée. *Morbidus.*

MORBIFIQUE. adj. de tout genre. *Morboſus, morbificus, morbum efficiens.* Tèrme de Médecine. Qui regarde la maladie; qui cauſe la maladie. Cauſe *morbifique*.

Ce mot vient du Latin *morbus, maladie*, & de *facio, je fais*.

MORBIEU, & MORBLEU. Sortes de juremens burleſques. *Mehercle. Morbieu*, comme il pleut là dehors. S. Amant. *Morbleu*, je trouve la piéce déteſtable. Mol.

MORCE. ſ. f. Tèrme d'Architècture. On appelle *morces* les pavez qui commençant un revèrs, font des maniéres de harpes, afin de faire liaiſon avec les autres pavez. *Pavimenti ligamina.*

MORCEAU. ſ. m. Partie d'une chôſe couppée & diviſée, qui eſt conſidérée à part. *Fruſtum, reſegmen.* En ſe battant ils ont mis leurs habits tout en piéces & *morceaux*. Il faut coupper ce pain en pluſieurs *morceaux*, le diſtribuer. Ce Gouvèrneur ſe fera plutôt hacher par *morceaux*, que de ſe rendre. Cette métairie eſt difficile à exploiter, elle eſt toute en petits *morceaux* de prez, de vignes, de tèrres fort ſeparez.

Du Cange dérive ce mot de *morcellus*.

Morceau, ſe dit particuliérement de ce qu'on mange, de ce qu'on mord. *Fruſtum, bolus, buccea, buccella.* Il ne faut pas s'aller coucher le *morceau* au bèc; pour dire, qu'il faut faire un peu d'exèrcice. On dit aux gens qu'on oblige de dîner à la hâte, qu'ils doublent leurs *morceaux*. On dit d'un goinfre, qu'il aime les bons *morceaux*. On appelle le *morceau* honteux, celui qui demeure le dèrniér au plat. Venez manger un *morceau*; pour dire, Venez dîner.

On appelle auſſi en Médecine le *morceau d'Adam*, cette petite éminence qui paroît au goſiér des hommes, c'eſt à dire, la partie du

 cartilage

cartilage du larinx, nommé *ſcutiforme*, laquelle avance au devant du cou, aux hommes plus qu'aux femmes. *Laringis cartilaginis pars eminens.*

Le *morceau* à la Brinvilliérs ; c'eſt une façon de parler nouvelle & burlèſque, qui ſignifie du poiſon ; parceque la Brinvilliérs s'étoit renduë fameuſe par les poiſons qu'elle donnoit, & pour leſquels elle fut brûlée en Gréve. *Venenum, toxicum.*

Cher ami ſi vûtre ſanté
Etoit forte & gaillarde,
Comme elle eſt chez les Cordeliérs ;
Dieu vous la maintienne, & vous garde
De morceaux *à la Brinvilliérs.* S. Évr.

Morceau, ſe dit auſſi d'un tout qui eſt éxcellent & conſidérable. *Pars notabilis.* Le Roi d'Éſpagne a pèrdu le Portugal ; c'eſt un bon *morceau*. L'Archevêché de Paris, la charge de Prémiér Préſident, ſont de beaux *morceaux*. Cette fille eſt parfaitement belle, c'eſt un friand *morceau*. Je ſçai que la vengeance eſt un *morceau* de Roi. La Font. On dit auſſi en Peinture d'un tableau éxquis, que c'eſt un beau *morceau*.

Morceau, ſe dit figurément en Morale, des fragmens qui reſtent des Auteurs anciens. *Fragmentum.* Il ne nous reſte que quelques *morceaux* de Pétrone ; il eſt tout défiguré. On le dit auſſi des parties, & des endroits particuliérs d'un Ouvrage. Voilà un *morceau* de Poëſie inéſtimable. Il y a de grands *morceaux* dans l'Énéide d'une beauté achevée, & que pèrſonne ne ſurpaſſera jamais. Font. Un Auteur doit enviſager ſon deſſein tout entiér, & ne pas travailler châque *morceau* comme s'il étoit détaché du reſte. Le P. le B.

Morceau, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'on compte à un homme ſes *morceaux*, qu'on lui rogne, qu'on lui taille ſes *morceaux* ; pour dire, qu'on lui plaint ſa vie, qu'on ne lui donne que ce qu'il faut pour vivre au juſte. On dit que les prémiérs *morceaux* nuiſent aux dèrniérs ; pour dire, qu'on ne peut plus manger à la fin du repas, ſur tout quand on a bien mangé au commencement.

On dit ironiquement, Double jeûne double *morceau*, à ceux qui mangent les jours de jeûne plus qu'à l'ordinaire.

MORCELLER v. act. Mettre en morceaux. *In fruſta minuere.* On ne le dit guères qu'en cette phrâſe : *Morceler* une tèrre, c'eſt à dire, en démembrer pluſieurs morceaux ; pluſieurs piéces.

MORDACHE. ſ. f. Tenaille propre à remuer le gros bois dans le feu. *Forceps.*

Mordache, eſt auſſi un tèrme de quelques Couvens. C'eſt un gros morceau de bois en forme de bâillon, que par pénitence on fait emboucher à un novice l'éſpace d'une demi-heure dans le Réfectoire, pour avoir parlé ſans néceſſité. *Epiſtomium. Linguarium,*

MORDACITÉ. ſ. f. Tèrme de Phyſique. *Mordacitas.* Qualité corroſive, qui par ſon acide mord, ronge & diviſe les corps. La *mordacité* de l'eau forte vient de ſon acidité diſſolvante.

MORDANT, ante. adj. Qui mord, qui donne des coups de dents. *Mordax.* On appelle en tèrmes de Vénerie, les bêtes *mordantes*, le ſangliér, le blèreau, ou teſſon, le renard, l'ours, le loup, le loutre, &c.

Au figuré on dit, Ce Satirique eſt bien *mordant* : il va juſqu'au vif. Diogéne étoit le plus *mordant* de tous les Philoſophes. Dac. Un eſprit *mordant* & piquant le faiſoit haïr, & redouter de tout le monde. S. Évr.

Juvénal de ſa mordante *plume*
Faiſoit couler des flots de fiel & d'amèrtume. Boil.

Mordant, en tèrmes d'Imprimerie, eſt la petite piéce qui arrête, & tient la copie ſur le viſorion, & qui montre la ligne. *Index lineæ furcula.*

Mordant, en tèrmes de Selliér, eſt un clou de cuîvre doré à deux pointes, qu'on fiche dans les goutières d'un caroſſe pour leur ſervir d'ornement. *Clavi bicuſpides.*

Du Cange dérive ce mot de *morſus*, qui ſignifie *agraffe* ou *fèrmail.*

MORDICANT, ante. Ce qui eſt acide & piquant. *Morſu pungens.* L'eau forte eſt une liqueur *mordicante*. Ce ſont les humeurs *mordicantes* qui cauſent les démangeaiſons.

MORDRE. v. act. *Je mords, tu mords, il mord, nous mordons. Je mordois, je mordis, j'ai mordu, je mordrai, que je morde, que je mordiſſe.* Happer, ſaiſir avec les dents. *Mordere, dentibus appetere.* On dit *mordre* quelque chôſe, *mordre* à quelque chôſe, *mordre* dans quelque choſe, *mordre* ſur quelque chôſe, deſorte qu'il eſt auſſi ſouvent neûtre qu'actif. La déffenſe des chiens & de la plûpart des animaux conſiſte à *mordre*. C'eſt un grand vice à un cheval de *mordre*. Quand on eſt *mordu* d'une bête enragée, il faut aller à la mèr.

Mordre, ſe dit auſſi de ce qu'on met ſous les dents pour manger, ou pour le mâcher. *Mordicus apprehendere, mordere, mandere.* Dieu avoit déffendu à Adam de *mordre* dans la pomme. Les Limouſins ne couppent point leur fromage, ils *mordent* à même.

Mordre, ſe dit auſſi de la vèrmine qui pique & pèrce la peau. *Demordere.* Les pous, les puces, les fourmis *mordent*, & ſont incommodes. On le dit auſſi des oiſeaux. Le pèrroquet *mord.* L'Acad. Les oyes, les cignes *mordent.*

Mordre, ſe dit encore de pluſieurs chôſes inanimées, corroſives & pèrçantes. *Radere, abradere.* La lime ne *mord* point ſur le diamant, ni ſur l'acier bien trempé. L'eau forte commune ne *mord* point ſur l'or, mais *mord* ſur le cuîvre. Cet homme eſt gras & replet, la fiévre trouvera bien à *mordre* ſur lui.

Mordre, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit lorſque la friſquette couvre ce qui doit paroître. *Operire.*

Mordre, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Attaquer, déchirer la réputation d'autrui ; médire. *Rodere, mordere ; pungere, maledicis perſtringere.* Un ſatyrique trouve à *mordre* ſur qui que ce ſoit ; il *mord*, il pince tout en riant. La cruelle envie *mord* d'une dent venimeuſe. Fen.

Eſprits du dèrniér ordre,
Qui n'étant bons à rien, chèrchez ſur tout à mordre,
Vous vous tourmentez vainement. La Font.

On voit le même éſprit animer ſa ſatyre
Il s'en ſert ſeulement pour mordre *& pour médire.* Anonyme.

Mordre, ſignifie auſſi Aſpirer, parvenir à quelque chôſe. *Attingere, aſſequi.* Il voudroit bien avoir cette charge, mais elle eſt trop chère pour lui, il n'y ſçauroit *mordre*. L'Algébre eſt une ſcience ſi élevée, que peu de gens y peuvent *mordre*.

Faire *mordre* la pouſſière à ſon ennemi, ſe dit en Poëſie ; pour dire, Attèrrer, tuer dans un combat. Les Latins s'en ſont ſervis. *Terram ore momordit.* Il a été tué dans le combat. Il ne ſe dit point des aûtres manières de mort. On dit auſſi, *Mordre* ſes ongles ; pour dire, ſe tourmenter à chèrcher une rime, à faire des vèrs, pendant lequel tems de dépit on *mord* ſes ongles. *Rodere vivos ungues.*

Mordre, ſignifie auſſi, Ficher plus avant. *Figere altiùs, infigere.* On dit en coûture, qu'il faut *mordre* bien avant dans l'étoffe, afin qu'elle ne ſe découſe pas. On dit en Maçonnerie, Cette piéce de bois ne *mord* pas aſſez avant dans le mur, n'y avance pas aſſez pour y tenir fèrme. Cette rouë ne *mord* pas aſſez avant dans ce pignon, pour le faire tourner.

Mordre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il vaut autant être *mordu* d'un chien, comme d'une chienne ; pour dire, il n'importe pas qui faſſe le mal. On dit auſſi, quand des gens ſont fort éloignez, qu'ils ne ſe *mordront* pas. On dit auſſi en éxcitant quelqu'un à ſe battre, S'il t'égratigne *mords* le. On dit d'une chôſe indifférente, qu'elle ne *mord* ni ne ruë. On dit quand on fait ou quand on entend quelque chôſe qui donne de la ſatisfaction, qu'on *mord* à la grappe. On dit auſſi de celui qui goûte une affaire qu'on lui propôſe, qu'il *mord* à l'hameçon. On dit à celui qui a fait une faute dont il aura lieu de ſe repentir, qu'il s'en *mordra* les poûces. On dit en mépriſant les menaces d'un fanfaron, Tous les chiens qui aboyent ne *mordent* pas. On dit encore d'un homme qui ne fait rien de ce que ſa profeſſion le devroit obliger de faire, que ce ſeroit un beau mâtin, s'il vouloit *mordre*. On dit auſſi, La mort n'y *mord*, c'étoit le mot de Cl. Marot. On dit encore d'une chôſe claire & viſible, qu'un aveugle y *mordroit*.

Mordu, uë. part. & adj. & quelquefois ſubſtantif. *Morſus, demorſus.* Les enfans ſe témoignent de l'amitié en mangeant réciproquement de leur *mordu*. Autrefois on a dit *mors* pour *mordu*. Voyez Mors.

MORE. ſ. m. *Maurus.* Voyez Maure, car on le peut écrire de l'une & de l'autre façon au féminin.

MORESQUE. ſ. m. & f. C'eſt le nom qu'on donne aux Afriquains, qui habitent dans les Royaumes d'Algèr, de Fèz, & de Maroc, qui renfèrment l'ancienne Mauritanie, d'où le nom de Môres eſt venu. *Morus, a.* Voyez Maure.

MÔRE, MOREAU. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui a le poil d'un noir enfoncé, vif & luiſant : & on appelle *cap de môre*, un cheval roüan qui a la tête & les éxtrémitez noires. *Spadix, leucophäo mixtus capite nigriori.*

MOREAU. ſ. m. Éſpéce de cabas de corde, ou de jonc, dans quoi on donne à manger du foin aux mulèts, lorſqu'ils marchent. *Fiſcina ori admota mulorum.*

MORÉE. ſ. f. Nom propre d'une peninſule appellée autrefois le Péloponéſe. *Peloponeſus, Morea.* C'eſt la partie méridionale de la Gréce. C'eſt une preſqu'iſle attachée à la Gréce ſeptentrionale

par

par l'Iſtme de Corinthe, & baignée ailleurs par le Golfe de Lépante, la mèr de Grèce, & l'Archipel.

MORELLE. ſ. f. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Les Botaniſtes l'appellent en Latin, *ſolanum*. Il y a une *morelle* à fruit noir, dont la racine eſt longue de demi pied, ondoyante, blanc-ſâle, fibreûſe & chevelüe. Sa tige qui eſt pleine de moëlle, s'éleve à la hauteur d'environ un pied & demi, vèrdâtre, âpre & anguleûſe, diviſée en pluſieurs branches, garnies de feuilles altèrnes, oblongues, pointuës, ondées, vèr-brun, liſſes & luiſantes. Les fleurs ſortent des branches mêmes, un peu au deſſous des feuilles: elles naiſſent depuis cinq juſques à huit, ſur un bouquet long d'un poûce & demi. Chaque fleur eſt blanche, d'une ſeule feuille coupée en baſſin, diviſée en cinq parties juſques vèrs ſa moitié, longues, pointuës, & rangées en étoile. Lorſque la fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit ſphèrique, aſſez dur, vèrd d'olive d'abord, puis noir, plein d'un ſuc aſſez limpide, & de pluſieurs ſemences. La *morelle* eſt propre pour modérer l'inflammation, pour ramollir, & pour relâcher les fibres qui ſont dans une tenſion violente. On applique l'hèrbe pilée ſur les hémorroïdes: ſon ſuc eſt fort bon pour l'éréſipelle, les dartres, le feu volage, les boutons, &c. En Latin *ſolanum officinarum acinis nigricantibus & fuſcis*, C. Bauh. *pin.* 166. Il y a une *morelle* à fruit rouge. Il y en a auſſi une à fruit jaûne.

MORESQUE. adj. f. & ſubſt. Peinture faite à la manière des Môres, qui conſiſte en pluſieurs grotèſques & compartimens qui n'ont aucune figure parfaite d'hommes ni d'animaux. *Maurica pictura, parergon.* Voilà des peintures *Moreſques*, ou abſolument des *Moreſques*. On les appelle auſſi *Arabeſques*, les Brodeurs & les Damaſquineurs ſont ceux qui s'en ſèrvent le plus. On appelle auſſi des Danſes *Moreſques*, celles qui ſe font à la manière des Môres, comme les ſarabandes & chacones, qui ſe danſent ordinairement avec des caſtagnettes, ou des tambours de baſque. *Mimica ſaltatio maurica.*

MORESQUE. Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui eſt d'un mêlé d'incarnat, ſa peluche eſt étroite.

MORETTE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui eſt de couleur de chair, la peluche eſt blanche aux pointes rouges. Morin.

MORFIL. ſ. m. Tèrme de Coutelier. C'eſt cette partie de fèr qui ſe trouve au taillant des raſoirs, & autres inſtrumens tranchans, quand on les a aiguiſez ſur la meule: *Acuta ferri acies inæqualis.* Elle eſt ſi déliée, qu'elle ne peut pas coupper, deſorte qu'il les faut encore paſſer ſur la pièrre à aiguiſer avec de l'huile, laquelle emporte ces petites parties, & ne laiſſe que le fèr ſolide qui peut trancher.

MORFONDRE. v. act. Refroidir, caûſer un froid qui ſaiſit. *Immodito frigore corpus malè afficere, nimio frigore lædere.* Prenez garde que le vent ne vous *morfonde*. Vous *morfondrez* vôtre cheval, ſi vous le deſſellez ſitôt. Il ſe dit plus ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſe conjugue ainſi, *je me morfond, je me morfondois, je me morfondis, je me ſuis morfondu, je me morfondrai, que je me morfonde*, que je me *morfondiſſe*. Il ſignifie, Se refroidir; endurer du froid après avoir eû chaud. *A nimio calore ad algorem exponere.* Il eſt fort dangereux de ſe *morfondre*. Vous avez chaud, approchez du feu, de peur que vous ne vous *morfondiez*. Vous êtes ſans chapeau, vous vous *morfondrez* & enrumerez.

On dit auſſi que la pâte ſe *morfond*, qu'un ragoût ſe *morfond*; pour dire, qu'ils pèrdent la chaleur qui leur eſt néceſſaire pour faire de bon pain, pour être bon à manger. *Algorem nimium contrahere.*

On dit auſſi figurément d'un Capitaine qui n'a pas réüſſi en quelque ſiége, qu'il s'eſt *morfondu* devant une place. On le dit auſſi de ceux qui attendent en vain. Laiſſer les créanciers ſe *morfondre* à la porte. Boil. On le dit auſſi des Auteurs qui ſont froids & languiſſans.

J'aime mieux Bèrgerac, & ſa burleſque audace,
Que ces vèrs où Motin ſe morfond, *& nous glace.* Boil.

Mais quoi ce beau Lutrin, où ſon éſprit s'égare,
Cet enfant monſtrueux d'un caprice bizarre,
Où par le ſtile froid dont il fut l'inventeur,
Il trouva le ſecret de morfondre *un lecteur.* Anonime.

Morfondu, ue. part. *Malè affectus vitio æſtuantis ſanguinis.* Comme ſon vèrbe il ſe dit figurément d'un mauvais Auteur, froid, languiſſant, & généralement de quiconque ne réüſſit pas, ou réüſſit mal dans ce qu'il entreprend.

Tel qu'un Poëte morfondu;
Qui dans ſon chagrin s'enveloppe;
Tandis que ſon éſprit galoppe,
Après un vèrs qu'il a pèrdu.

MORFONDURE. ſ. f. Maladie de cheval morfondu. *Vitiati ſanguinis ægrotatio.* Ce cheval jette des nazeaux, ce n'eſt que *morfondure*, & non pas morve. Quelques-uns diſent *morfonture*, mais mal.

MORGELINE. ſ. f. Plante qu'on appelle en Latin *alſine*, & dont il y a un grand nombre d'éſpéces. *Morſus gallinæ.* Celle qui eſt la plus uſitée en Médecine, & que C. Bauhin nomme *alſine media pin.* 280. pouſſe pluſieurs tiges menuës, rondes, noüées, ramëûſes, ſe couchant à tèrre. Ses feuilles ſont petites, oblongues, oppôſées deux à deux le long des tiges. Ses fleurs ſont auſſi petites, à pluſieurs feuilles diſpôſées en rôſe, blanches, ſoutenuës par un calice à cinq feuilles. Il leur ſuccéde un petit fruit membraneux, qui renfèrme des ſemences menuës, prèſque rondes, rougeâtres ou brunes. Sa racine eſt menuë, fibrée. L'eau diſtillée de la *morgeline*, ou le vin dans lequel cette plante a infuſé, rétabliſſent ceux qui ſont fort exténuez, après de grandes maladies. L'uſage de la même plante garantit les enfans des mouvemens convulſifs; on donne un gros de ſa poudre pour l'épilépſie. Cette poudre miſe ſur les hémorroïdes, en arrête le flux immodéré & en appaiſe la douleur. On ſe ſèrt ordinairement de la *morgeline* pour rétablir l'appétit des ſerins de Canarie, des chardonnerèts, & des autres oiſeaux que l'on nourrit dans des cages.

Alſine vient du Grèc ἄλσος, *bois*, parce que cette plante aime les bois & les autres lieux ombrageux.

MORGIEN, enne. ſ. m. & f. Nom d'une tribu des Arabes, & encore d'une Secte hérétique entre les Mahométans. *Morgia, Morgianus.*

MORGUANT. adj. Qui a accoutumé de morguer, de regarder fièrement & dédaigneuſement. *Fronte arrogans, vultu contumax.*

MORGUE. ſ. f. Le ſecond guichet où l'on tient quelque tems ceux qui entrent en priſon, afin que les Guichetiérs les regardent fixément, & s'impriment ſi bien l'idée de leur viſage dans leur imagination, qu'ils ne puiſſent manquer de les reconnoître. *Intra cuſtodiæ portulas aſpectus, intuitus.* Tenir un priſonniér à la *morgue*.

Morgue, ſe dit figurément d'un regard fixe, & ſévère, par lequel il ſemble qu'on veuille braver quelqu'un, ou bien qui témoigne de l'orgueil, de la préſomption. *Audax intuitus, faſtuoſus aſpectus.* C'eſt un homme qui tient bien ſa *morgue*, ſa fièrté, ſa gravité. Il a cru que cet homme lui faiſoit la *morgue*, parce qu'il l'a regardé long-tems fixément. On dit d'un homme qui fait les fonctions publiques de ſa charge avec gravité, que c'eſt un homme qui ſçait bien tenir ſa *morgue*. Tout cela eſt du ſtile bas & comique.

MORGUER. v. act. Regarder fixément un priſonnier, afin de le reconnoître. *Attentiùs carcere detentum Aſpicere, obſervare.*

Morguer, ſignifie auſſi, Braver par des regards fièrs, fixes, & mépriſans. *Faſtum vultu præferre, arrogantis vultum inducere.* Les braves ne ſouffrent point qu'on les vienne *morguer*; qu'on les vienne regarder ſous le nez. Eſt-ce pour me *morguer*, que vous faites cela? *Morguer* le Ciel. S. Amant. Ils s'étoient toûjours *morgué*. De Buſsi.

J'aime les gens hardis, dont l'ame non commune,
Morguant *les accidens fait tête à la fortune.* Régniér.

Pourveu qu'on ſoit morguant, *qu'on bride ſa mouſtache,*
Qu'on friſe ſes cheveux, qu'on porte un grand pannache. Id.

D'un nez de Majordôme, & qui morgue *la faim.* Id.

Que font tous ces vaillans de leur valeur guèrrière,
Qui touche du penſer l'étoile pouſſiniere,
Morguent *la deſtinée & gourmandent la mort,*
Contre qui rien ne dure & rien n'eſt aſſez fort. Id.

Et de ſon large dos morguant *les ſpectateurs,*
Aux trois quarts du partèrre a caché les Acteurs. Mol.

Morgué, ée. part. *Arrogantiùs obſervatus.*

MORGUEUR. ſ. m. Guichetiér qui tient le guichet de la morgue. *Vultu contumaci obſervator.* Dans les grandes priſons il y a au moins deux *Morgueurs*.

Morgueur, ſe dit auſſi d'un orgueilleux qui regarde les pèrſonnes en les morguant. *Vultu procaci intuens.* Un *morgueur* inhumain. Theoph. L'expreſſion eſt hardie.

MORIBOND, onde. adj. Mourant; homme valétudinaire, ou infirme; qui eſt menacé de mourir bientôt. *Morti proximus, animam agens, exhalans.* Cet homme a une fiévre intèrne qui le mine, il eſt tout *moribond*. Voyez un *moribond* tremblant à la vuë de la mort qui va décider de l'éternité pour lui. La Pl.

MORICAUD, aude. adj. Voyez Mauricaud. On ajoûtera ſeulement ici qu'il ne ſe dit guères que des jeunes pèrſonnes, & par raillerie. *Nigellus, ſubniger.*

MORIEnNE. Voyez MAURIEnNE.

MORIGÉNER, v. act. Corriger ; inſtruire, former aux bonnes mœurs. *Erudire, bonis moribus imbuere, inſtituere.* Ce Précepteur a bien *morigéné* cet enfant. Ce débauché s'eſt bien *morigéné* depuis quelque tems. Il y a du plaiſir à vivre avec des gens bien *morigénez*. Si vous aviez, en brave père, bien *morigéné* vôtre fils, il ne vous auroit pas joüé le tour qu'il vous a fait. MOL. Ceux qui diſent *moriginer* parlent mal.

MORIGÉNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Moratus, inſtitutus, educatus.* Enfant bien *morigéné*. Fille mal *morigénée.*

MORILLE. ſ. f. Eſpéce de champignon poreux & ſpongieux qui vient principalement au mois d'Avril. *Fungus pumicoſus.*

Ménage dérive ce mot de *morum*, parce qu'elle reſſemble à une meure ; ou d'un mot Gaulois *morucla* qui ſe trouve en quelques Auteurs, pour ſignifier la même chôſe, ou plutôt du mot Cèltique ou Bas-Breton, *morillen.*

MORILLON. ſ. m. Raiſin doux & fort noir qui fait de bon vin, & qui eſt le meilleur plant des vignes. *Nigella uva.* A Orléans on l'appelle *auvernas*, & en Bourgogne *pineau.*

MORION. ſ. m. Armure de ſoldat, pot qu'il met ſur ſa tête pour ſa défenſe, ſalade. *Galea, caſſis, caſſida.* Le *morion* eſt pour les gens de piéd : le heaume eſt pour les cavaliérs peſamment armez. Ils ſe couvrîrent l'éſtomac & la tête de plaſtrons & de *morions.* COLOMBIÈRE. Ce mot n'eſt guères en uſage qu'en parlant des armures des Anciens ; parce qu'il y a deja long-tems qu'on n'en fait plus, & qu'au lieu de *morions*, on ſe ſèrt de bourguignotes Françoiſes.

MORION, ſe dit auſſi d'un châtiment qu'on donne aux ſoldats dans le corps de garde, quand ils ont fait quelque légère faute. Ce ſont quelques coups qu'on leur donne ſur les feſſes avec la croſſe du mouſquet, ou la hampe de la hallebarde. *Haſtæ ictus militis impactus.* On ne donne guère le *morion* aux ſoldats, quand ils ont 30 ou 35 ans. Quelques-uns croyent que ce nom & la chôſe même ſont venus des *Mores.* MÉNAGE.

MORIUS. adj. m. Surnom que les Athéniens donnoient à Jupitèr. *Morius.* Ce mot ſignifie Partiel, de μέρ☉, *partie*, dérivé de μέιρω, je diviſe.

MORLAS, ou MORLANS, ANE. Adj. m. & f. Qui eſt de Morlas. *Morlanus, Morlanenſis.* La livre *Morlane.* La monnoye *Morlane.* Voyez MORLAS monnoye. Une ou deux livres *Morlanes.* Dix ſous *Morlans.* DE MARCA, *hiſt. de Béarn. L. IV. C. 16. n. 1.* Soixante ſols *Morlans* de rente annuelle. ID. *n. 4.* Le même Auteur dit la figûre des ſols *Morlas* ; vingt ſols *Morlas*, &c.

MORNE DES DIABLES, ou *Morro de los Diablos. Promontorium Cacodæmonum.* C'eſt un cap de la côte du Pérou dans la mèr du Sud, près d'Arica.

MORNE DES PORCS, ou *Morro de Puercos.* Voyez Cap de Sainte MARIE.

MORNE. adj. m. & f. Qui eſt ſombre, triſte & taciturne. *Triſtis, ſeverus, tacitus.* Il ſe faut déffier des éſprits, des humeurs *mornes.* La nature eſt plus languiſſante, plus *morne* dans les païs froids. BOUH. Une paſſion vive & tendre, eſt *morne*, & ſilencieûſe. LA BR. Le bon ſens eſt d'ordinaire ſombre, & *morne.* BOUH. Garder un ſilence *morne.* ID.

MORNE, ſe dit figurément d'un tems obſcur & couvèrt. *Tempus nubiloſum, obſcurum.* Le tems eſt triſte, le tems eſt *morne*, parcequ'il contribuë beaucoup à rendre les gens triſtes, & *mornes.*

On appelle auſſi couleurs *mornes*, des couleurs ſombres, peu vives & peu éclatantes. *Colores opaci.*

MORNÉ. ſ. f. Vieux tèrme de Blâſon. C'eſt un cèrcle, ou éxtrémité ronde d'un bâton, huchet, ou autre chôſe ſemblable. *Baculus in circulum compactus.* Le Père Ménéſtrier le dérive de *murena*, ou *murenula*, ſignifiant *colliér & bracellet*, qui ſe faiſoit anciennement en forme de poiſſon plié en rond ſe mordant la queuë, comme les ſèrpens.

MORNÉ, ÉE. adj. Qui ſe dit des lances émouſſées, ou qui n'ont point de fèr. *Inermis, mutilus, obtuſus.* Le combat ſe fit à lances *mornées*, & non à fèr émoulu. On les appelle autrement *lances courtoiſes.* On le dit auſſi des virolles qui ſont au bout d'un marteau, ou autres inſtrumens.

MORNÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit du lion, & autres animaux ſans dents, bec, langue, ongles, griffes & queuë. *Leo inermis, unguibus dentibuſque captus, mutilus.* En Blâſon, *Morné, emboutė, fretté, virollé*, ſignifient la même chôſe.

MORNIFLE. ſ. f. Soufflet ; coup de la main ſur le viſage. *Alapa, colaphus.* Ce mot eſt populaire, & tout-à-fait bas.

MOROCHTUS. ſ. m. Ce mot eſt Latin, *morochtus*, & même Grèc μόροχθ☉. C'eſt une pièrre tendre, tantôt vèrte, tantôt noire, tantôt jâune, qui rend une liqueur laicteûſe. On la trouve dans des carrières de Saxe. Les Allemands l'appellent *milchtein.* Dioſcoride dit qu'elle naît en Égypte, & que parcequ'elle eſt molle & facile à liquéfier, on s'en ſèrvoit comme de ſavon pour blanchir le linge. Quelques-uns l'employent comme un crayon pour écrire, ou pour tracer des lignes, d'où vient qu'on l'a appellée *graphida.* Elle eſt propre pour arrêter le crachement de ſang, & les autres hémorragies, & pour déſſécher les petits ulcères des yeux.

MORPION. ſ. m. Vèrmine qui s'engendre dans la peau, qui a une infinité de piéds, & qui ſe multiplie infiniment. *Peddiculus ingumalis.* Il s'attache ſur tout aux parties qui ont du poil, & particulièrement à celui des parties honteuſes. L'onguent avec du Mèrcure tuë en un moment tous les *morpions.* Joſeph Scaligèr dit que les *morpions* ont un Roi d'une autre éſpéce, auſſibien que les abeilles, les raales, les cailles, les oiſeaux de paradis, & les harengs. On les appelle en Latin *pediculi.*

MORPION, eſt auſſi une injure qu'on dit aux petits garçons pour leur reprocher leur petiteſſe, ou leur importunité. *Puſſio, nugax.*

MOrRAILLES. ſ. f. pl. Voyez MORAILLES.

MORRO MORÉNO. C'eſt-à-dire, *Cap brun.* C'eſt un cap de la mèr du ſud, ſur la côte du Pérou, près de Cobija.

MORRO. Voyez MORNE.

MORS. ſ. m. (Quelques-uns écrivent *mords.*) C'eſt en général tout l'aſſortiment des piéces de fèr qui ſèrvent à brider un cheval, qui ſont livrées par l'Éperonniér, à qui on fait faire un *mors*, comme l'embouchure, les branches, la gourmette, &c. *Frenum, frena*, ou *freni.*

MORS, ſignifie quelquefois la ſimple embouchure du canon, qui appuye ſur les barres de la bouche du cheval. *Camus.* Ce *mors* eſt à ſimple canon. Ce *mors* tient de l'entiér, il ne plie point au milieu. Ce cheval appuye ſur ſon *mors*, joüe, badine avec ſon *mors*, mâche ſon *mors*, prend le *mors* aux dents.

On dit figurément, Prendre le *mors* aux dents ; pour dire, prendre une bonne réſolution, & l'effectuer.

MORS, ſe dit auſſi des éxtrémitez de l'étau des Ouvriérs qui travaillent ſur les métaux, & qui tient & ſèrre l'ouvrage qu'ils liment, & ſur lequel ils travaillent. *Torculi extrema labra.*

MORS DU DIABLE. ſ. m. Plante qui eſt une éſpéce de ſcabieuſe. *Morſus diaboli.* Elle pouſſe des feüilles oblongues, veluës, pointuës, ſemblables à celles de la ſcabieuſe ordinaire, mais entières, ſans découppures, éxcépté qu'elles ſont un peu crénelées en leurs bords. Sa tige eſt haute d'environ deux piéds, ronde, dure, rougeâtre, rameûſe, portant en ſes ſommèts des fleurs ſemblables à celles de la ſcabieuſe commune, de couleur bleuë, quelquefois purpurine, ou blanche. Sa racine eſt prèſque de la groſſeur du petit doigt, courte, comme morduë, ou rongée tout autour, garnie de fibres longues & blanches. En Latin *ſucciſa hirſuta.* C. BAUH. M. Tournefort l'appelle *ſcabioſa folio integro, hirſuto. Inſt. rei herb. 466.* Le *mors du Diable* eſt ſudorifique, cardiaque, vulnéraire, propre pour réſiſter au venin. On s'en ſèrt dans l'épilepſie, dans la peſte, dans les abſcès, &c. On a nommé ainſi cette plante à caûſe de ſa racine qui eſt comme morduë ou rongée.

MORSURE. ſ. f. Action de mordre, & la marque des dents qui ont mordu. *Morſus.* La *morſure* de l'aſpic eſt mortelle. Faire une profonde *morſure.* La *morſure* de la tarentule rend les gens ſi aſſoupis, qu'ils ne peuvent être reveillez que par la muſique.

MORSURE, ſe dit figurément de la médiſance, de la calomnie. *Detractio, calumnia.* Les *morſures* des calomniateurs laiſſent toûjours des cicatrices. BAY. Vous avez entrepris de me faire périr par vos *morſures* empoiſonnées. S. ÉVR.

MORT. ſ. f. Trépas, décès, ſéparation de l'âme d'avec le corps, qui tèrmine la vie. *Mors, obitus, occaſus, interitus, lethum*, ou *letum.* Il y a une *mort* naturelle qui ſe fait par des caûſes intèrnes ; & une *mort* violente qui ſe fait par les caûſes de dehors, par quelque accident. JESUS-CHRIST s'eſt humilié juſqu'à la *mort* & juſqu'à la *mort* de la croix. Un Philoſophe ne doit craindre, ni ſouhaitter la *mort*, il doit attendre la *mort* tranquillement. La *mort* étant le dèrniér tèrme de toutes chôſes, c'eſt bien aſſez d'aller à elle d'un pas aſſûré ſans que l'on y coure. VAUG. Il n'y a guères d'amitiez plus fortes que la crainte de la *mort.* S. RÉAL. Les Martyrs ont couru à la *mort*, ont bravé, ont affronté la *mort.* Les Tyrans meurent ordinairement de *mort* funeſte, de *mort* tragique. Pour ne point craindre la *mort*, il faut n'aimer point la vie, & ne la point trouver agréable. NIC. Il y a des gens qui courent au devant de la *mort*, parcequ'ils n'ont pas le courage de l'attendre. S. ÉVR. Le plus intrépide tremble quand l'image de la *mort* ſe préſente à lui avec un appareil ſi affreux. ID. La Princeſſe ne bravoit point la *mort* avec fierté ; contente de l'enviſager ſans émotion, & de la recevoir ſans trouble. BOSS. Le peuple fut plus animé contre Tarquin par la *mort* que Lucrece ſe donna, que s'il l'avoit tuée véritablement lui-même. S. ÉVR. Une vûë ſi longue & ſi prochaine de la *mort*, lui fit paroître les

chôſes

choſes de cette vie, de cet œil ſi différent dont on les voit dans la ſanté. P. DE CL. On ſuppôſe qu'on aura quelque jour le tems de penſer à la *mort*, & ſur cette fauſſe aſſûrance, on prend toute ſa vie le parti de n'y penſer point. PORT-R. Peu de pérſonnes mépriſent ſérieuſement la vie, & ceux qui ſemblent affronter la *mort* avec tant de hardieſſe dans une bataille, tremblent comme les autres, lorſqu'elle les attaque dans leur lit. LOG. Je me plonge la tête baiſſée ſtupidement dans la *mort*, ſans la conſidérer ni la reconnoître, comme dans une profondeur obſcure, qui m'engloutit tout d'un coup. MONT. La *mort* qui n'eſt qu'un quart d'heûre de paſſion, ne mérite pas des précéptes particuliérs. ID. ce quart d'heûre eſt d'une ſi grande importance, qu'on ne ſçauroit prendre trop de tems pour s'y préparer ſérieuſement. Ceux qu'on condamne au ſupplice affectent quelquefois un mépris de la *mort*, qui n'eſt en éffet qu'une crainte de l'envisager. LA ROCH. Il y a de la différence entre ſouffrir la *mort* conſtamment, & la mépriſer. ID. Vous regardez avec fièrté la *mort* ſanglante, & précipitée dans l'ardeur du combat: & vous n'ôſez la ſoutenir froide, ſérieuſe, expôſée à vos réfléxions. LE P. DE LA RUË. Je ne redoute point la *mort*; c'eſt la nature qui la redoute en moi. BAL. La crainte de la *mort* eſt plus forte que tous les raiſonnemens qu'on fait contre elle. NIC.

Las d'eſpérer, & de me plaindre,
C'eſt ici que j'attends la mort
Sans la déſirer, ni la craindre. MAINARD.

La mort *a bien une autre mine*
Quand à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit;
Ne ſemble-t-elle pas bien laide,
Quand elle vient tremblante, & froide,
Prendre un homme dedans un lit? VOIT.

La mort *ne ſurprend point le ſage;*
Il eſt toûjours prêt à partir. LA FONT.

On dit qu'un homme eſt à l'article de la *mort*, entre la vie & la *mort*, c'eſt-à-dire, à l'agonie. On prie Dieu qu'il nous délivre de *mort* ſubite, de male *mort*. *A ſubitaneâ, & improviſâ morte*, Rien n'étant plus térrible que de mourir en mauvais état & ſans s'être auparavant diſpôſé à ce térrible paſſage.

En Aſtrologie on appelle la maiſon de la *mort*, la huitiéme Maiſon.

MORT, ſe dit figurément en parlant de la ſéparation du reſte des hommes. *Exitus à cœtu hominum.* L'entrée en Réligion eſt une *mort* civile; mais Chrétienne & glorieuſe. Elle ôte le pouvoir d'hériter, de ſuccéder, de contracter, d'acquérir ſur la térre. Une condamnation aux galères, ou au banniſſement à pérpétuité, eſt une *mort* civile; mais infâme & honteuſe. Cette *mort* retranche une pérſonne de la ſociété civile, des honneurs, du commérce du monde, & des droits de la ſociété.

MORT, ſe dit hypérboliquement des douleurs qui menent à la *mort*, ou qui font languir, & haïr la vie. *Dolores mortiferi.* Avoir toûjours la goutte, la piérre, c'eſt mourir d'une longue *mort*. On lui a fait ſouffrir mille *morts*. Ses enfans lui donnent la *mort*. Cette affliction lui a mis la *mort* au cœur. Je lui pardonne ma *mort*.

MORT, ſe dit auſſi populairement de la peine qu'on a à faire quelque chôſe, quoique aſſez légère. *Odium, tædium.* C'eſt une *mort* que d'avoir à faire à des Avocâts, & à des gens qui ont trop d'affaires. C'eſt une *mort* que d'aller querir de l'eau ſi loin. Quand on fait faire un méſſage à ce laquais, c'eſt une *mort*, il ne revient point.

MORT, ſe dit auſſi en parlant de ce qui conſume beaucoup d'une chôſe. *Conſumptio.* La friture eſt la *mort* au beurre, les betteraves la *mort* au ſel.

MORT AUX RATS, eſt de l'arſenic, du vrai poiſon, ou de l'aconit. *Aconitum.* On dit de celui qui en a empoiſoné un autre, qu'il lui a donné de la *mort aux rats*. On appelle auſſi de la *mort aux vèrs*, la barbotine qu'on donne aux enfans qui ont des vèrs.

MORT, eſt auſſi un tèrme Poëtique, & romaneſque, pour exprimer l'excès d'une paſſion, d'une langueur amoureuſe. *Langor mortiferus.* Un Amant dit à ſa Maîtreſſe, qu'il meurt; qu'il eſt réduit à courir à la *mort*; qu'il ne cherche que la *mort*; que ſon abſence lui caûſe la *mort*; qu'elle avance, qu'elle précipite ſa *mort*. Mourir d'une douce & charmante *mort*, c'eſt mourir de plaiſir.

Les Poëtes pérſonifient la *mort*, & en font une Divinité; ils feignent qu'elle eſt fille de la nuit, & ſœur du ſommeil. Voyez Héſiode Theog. v. 212. 758. Ils la peignent comme un ſquelette, avec une faux, & des griffes. La *Mort* eſt ſourde à nos cris. Il l'a arraché d'entre les bras de la *Mort*.

La Mort *de ſes rigueurs ne diſpenſe pérſonne.* MAUG.

Omne ſacrum profanat..... OVID.

.....Pallida mors
Æquo pulſat pede pauperum tabernas,
Regumque turres, &c..... HOR.

Mr. de Ceriſi en parle ainſi dans le *Temple de la Mort*:

Un monſtre ſans raiſon, auſſi bien que ſans yeux,
De qui l'aveuglement ne reſpecte pérſonne,
Eſt la Divinité qu'on adore en ces lieux:
On l'appelle la Mort. CÉRISI.

La Mort *a des rigueurs à nulle autre pareilles;*
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle eſt ſe bouche les oreilles,
Et nous laiſſe crier.
Le pauvre en ſa cabane où le chaûme le couvre
Eſt ſujet à ſes loix;
Et la garde qui veille aux barrieres du Louvre
N'en défend pas nos Rois. MALH.

Pères de la Mort, ſont des Religieux ou des gens dévots qui vont aſſiſter les péſtiférez, ou les moribonds. A Paris on appelle *Peres de la Mort*, les Auguſtins déchauſſez de la Place des Victoires, qu'on appelle auſſi petits Pères, &c.

On appelle au Palais, peine de *mort*: ſentence, arrêt de *mort*, une condamnation à peine capitale. *Pœna capitalis.* On nomme un appellant de *mort*, celui qui a été condamné par les prémiérs Juges à la *mort*.

A MORT, ſe dit quelquefois advèrbialement. *Ad mortem.* Il le hait à *mort*. Il a été bleſſé à *mort*, jugé à *mort*, éxécuté à *mort*.

MORT, ſe dit auſſi odieûſement avec menace, jurement & imprécation. *Per mortem.* Il eſt déffendu de jurer Dieu par la *mort*, par la tête. Quelques uns diſent par adouciſſement *morbleu*, *morbieu*, ou *morgoy*.

On dit innocemment & populairement, *Mort* de ma vie, *Mort* non pas de ma vie. On le dit le plus ſouvent en riant.

MORT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Après la *mort* le Médécin, quand on s'aviſe trop tard d'un rémede, d'une précaution qu'il falloit prendre en une affaire, on diſoit autrefois après la *mort* le mire. On dit auſſi, de tant de douleur on ne ſçauroit faire qu'une *mort*. On dit auſſi, on trouve remède à tout, fors qu'à la *mort*. On dit que la *mort* n'épargne pérſonne, que tout ce qui vit eſt ſujèt à la *mort*. On dit auſſi d'une amitié qui doit toûjours durer, c'eſt à la *mort* & à la vie. On dit d'un agoniſant, qu'il a la *mort* ſur les lévres, qu'il a la *mort* entre les dents. On dit auſſi qu'un homme eſt mort de ſa belle *mort*; pour dire, qu'il eſt mort de ſa *mort* naturelle. On dit d'un valèt qui eſt long tems à revenir, qu'il ſeroit bon à aller querir la *mort*.

On dit auſſi, que la *mort* n'a pas faim, quand elle ne prend pas des miſérables, ou langoureux.

MORT, eſt auſſi ſ. m. Homme mort, cadavre. *Mortuus, cadaver.* Ce Conquerant couvrit la campagne de *morts*. Aërius eſt noté dans les écrits des Pères, comme l'Auteur d'une nouvelle héréſie, pour avoir jugé inutiles les prières, & les oblations que toute l'Égliſe faiſoit pour les *morts*. BOSSUET.

Le corps du Général fut trouvé parmi les *morts*. C'eſt une œuvre de miſéricorde, d'enſevelir, d'entèrrer les *morts*. Si on oublie bien les abſens, à plus forte raiſon oublie-t-on les *morts* qui ſont abſens pour toûjours. B. RAB.

Nos regrèts pour les morts, *ſont regrèts ſupérflus.* CH. DE M.

On dit, une tête de *mort*, un ôs de *mort*. Il eſt devenu pâle comme un *mort*. On dit quand un homme eſt tué, le *mort* a toûjours tort. Les Romains brûloient les *morts*, ſe pérſuadant qu'il importoit à l'âme que ſon corps fût bientôt détruit. Quelques Sçavans ont crû que la coûtume de brûler les *morts* n'a duré en Italie que juſques aux tems des Antonins. Fèrrari croit que cela peut être arrivé dans le tems où les Chrétiens ſe multiplioient dans l'Empire Romain. La créance de la réſurrection les empêchoit de brûler leurs *morts*, & faiſoit même qu'ils avoient grand ſoin de les enſevelir, ou d'en ramaſſer les cendres. Les anciens Pèrſes, au rapport d'Agathias, expôſoient leurs *morts* aux bêtes, croyant que ceux qui demeuroient long tems entiers avoient été des impies, & les parens du *mort* régloient là-deſſus leur joye, ou leur triſteſſe. Les Grècs d'aujourd'hui ſe figurent que les corps des méchans ne ſe corrompent point dans le tombeau. Les Chrétiens au contraire enſeveliſſent & entèrrent leurs *morts*; & croyent que s'ils ne ſe corrompent point, c'eſt une marque de Sainteté, lorſqu'il n'y a point d'autre raiſon qui rende leurs corps incorruptibles. C'eſt un article de foy de croire que Dieu viendra juger les vivans & les *morts*.

MORT, ſe dit auſſi des Fidélles dont l'Égliſe fait commémoration. *Mortui, defuncti, fideles.* La Fête des *morts* a été prémièrement célébrée

célébrée par Odo Abbé de Clugny, comme témoigne Polydôre Virgile. L'Égliſe a approuvé le Sèrvice, l'Office des *morts*; la Meſſe des *morts* ou de *Requiem*. On ſonne pour les *morts*, afin d'éxciter à prier Dieu pour eux. On dit auſſi qu'il ne faut point inſulter à leur mémoire.

Mort, ſe dit des lívres dont les Auteurs ſont *morts*. *Mortuorum libri*. Le langage des *morts* eſt toûjours un peu muët : il eſt deſtitué d'action & de mouvement, & ne reveille pas aſſez fortement nos paſſions. Nic. On a dit de Grotius, qu'il n'étoit point propre aux Ambaſſades, parcequ'il fréquentoit plus les *morts* que les vivans. La jalouſie des Auteurs aime mieux voir cent *morts* au deſſus de leur tête, qu'un vivant à leurs côtez. Pér.

On dit en Juriſprudence, que le *mort* ſaiſit le vif, c'eſt-à-dire, le plus proche héritiér habile à lui ſuccéder; par cette maxime un héritiér ſe peut mettre de plein droit en poſſeſſion des biens d'un déffunt, & de ſon autorité privée, ſans implorer celle de la Juſtice; au lieu qu'un Légataire univèrſel, ou particuliér, s'y doit pourvoir pour avoir délivrance de ſon lègs. Ainſi l'héritiér ſuccéde de plein droit à celui dont il eſt héritiér, ſans qu'il ſoit beſoin de l'inſtituer héritiér. Le *mort* éxécute le vif, c'eſt-à-dire, que les héritiérs du créanciér *mort* peuvent faire éxécuter l'obligé qui vit. Se faire *mort* d'un fief, c'eſt délaiſſer à ſon plus prochain héritiér apparent un fièf en avancement d'hoirie.

Mort, ſ. S'employe quelquefois provèrbialement. Ainſi on dit, plus de *morts*, moins d'ennemis. On appelle le tombeau, Royaume des *morts*, le Royaume des taûpes. On dit auſſi de celui qui déjeûne avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des *morts*, qu'il y porte pain & vin.

MORT, Morte. adj. Qui n'a plus de vie, ou de principe de mouvement. *Mortuus*, *defunctus*, *extinctus*. Un corps *mort*, ou cadavre, un cheval *mort*, un arbre *mort*. Un feu *mort*, ou éteint. C'eſt un homme *mort* au monde. On a ordonné qu'il ſeroit pris vif ou *mort*. Je ne puis ſçavoir ſi ce Marchand eſt riche ou non, il me le faut livrer *mort*. Cela eſt fondé ſur ce que les marchans pendant leur vie cachent ſouvent leurs dettes, auſſi bien que leurs éffèts. Ce n'eſt qu'à leur *mort* qu'on ſçait au vrai s'ils étoient riches ou non.

On le dit auſſi d'un moribond, C'eſt un homme *mort*, il ne ſçauroit guérir de cette maladie. *Cadaveroſa facies*, *actum eſt de illo*, *conclamatum eſt*.

Mort, ſe marie avec pluſieurs mots qui lui font changer de ſignification, dont voici les principales.

Angle *mort*. Tèrme de Fortifications. Ce côté n'eſt défendu que par le flanc d'un demi baſtion, qui fait un angle *mort*, & dont la face tire une défenſe trop oblique. Fréziér.

Argent mort, eſt du bien qui ne porte ni profit, ni intérêts. *Argentum inutile*. Des pièrreries dans un coffre, c'eſt de l'argent *mort*. Des déniérs oiſifs, c'eſt de l'argent *mort*.

Mort bois, & *Bois mort*. Sònt deux ſortes de bois dont les différences ſont éxpliquées ci-deſſus au mot Bois.

Chair morte, eſt une chair pourrie & inſenſible qui eſt dans les éſcârres des playes qu'on fait manger avec du charpi. *Caro putrida emortua*, *tabefacta*.

Cotte morte, c'eſt la dépouille ou la ſucceſſion d'un Religieux qui a quelque pécule ou Bénéfice. Elle appartient de droit à l'Abbé. *Religioſi viri hæreditas*.

Couleur morte, eſt une couleur ſombre, tannée ou éffacée, enſorte qu'elle a peu, ou point d'éclat. *Obſcurus color*, *evanidus*.

Chaſſe morte, ſe dit figurément d'une chôſe qui ſera inutile, qu'on ne relevera point, dont on ne parle plus.

Eau morte. Eau qui n'a point de mouvement, comme celle de ces lâcs, & étangs ſalez qui ſont au bord de la mèr, telles que celles qui ont donné le nom à Aigues-mortes. *Aqua ſtagnans*.

On appelle auſſi en tèrmes de Marine, *morte eau*, l'eau de la mèr la plus baſſe, comme elle eſt le 7. & le 22. de la Lune. *Æſtus maris minimus*. On dit auſſi *eau morte* dans le ſens figuré. On appelle *eau morte* une pèrſonne ſombre & mélancholique, qui parle peu, & qui n'a pas beaucoup d'action. *Triſtis*, *mœſtus*.

Feüille morte. Feüille ſéche qui tombe de l'arbre en automne, qui a donné le nom à une teinture de la même couleur, qu'on appelle *feüille-morte*, parcequ'elle lui reſſemble. *Color frondis emortuæ*.

Mortgage. Voyez Gage.

Gueule morte, eſt un tèrme populaire, qui ſe dit de ceux qui ſont las de crier, ou de parler, qui n'ont rien à dire, à répliquer. *Raucus*, *præ clamore obmuteſcens*. Après qu'on a fait voir à cette partie cette piéce décisive, elle a eû la *gueule morte*. Les harangèrés qui ſe querellent n'ont pas la *gueule morte*. On dit auſſi qu'une pèrſonne a les lévres *mortes*, quand elles ſont pâles & décolorées. *Decolor*, *pallidus*.

Main morte, ſont des habitans de condition ſèrvile, dont les Seineurs héritent. *Homo ſervus*, *ſervilis conditionis homo*. On appelle auſſi gens de *main morte*, des Monaſtères & Communautez qui ne meurent point, dont les héritages ne changent point de main. On dit auſſi au propre d'un homme qui frappe, qu'il n'y va pas de *main morte*, quand il frappe très fortement.

Mèr morte, eſt un grand Lac dans la Paleſtine, autrement Lac Aſphaltite. *Mare mortuum*, *lacus aſphaltites*.

On l'appelle auſſi la mèr du ſel, ou mèr ſalée, ou le lac Aſphaltite. *mare mortuum*, *mare ſalis*, *Aſphaltis*, ou *Aſphaltites Lacus*. C'eſt un grand lac de la Judée, ſitué aux confins de l'Arabie Pétrée. Voyez Mer, & Asphaltite.

Mort né, eſt un enfant qu'on tire *mort* du ventre de la mère. *In utero mortuus*, *embryo*. On le dit auſſi des animaux, des agneaux, veaux, &c.

Oeuvres mortes. Tèrme de Marine. Ce ſont les bordages, ou parties du vaiſſeau, qui ſont élevez, & qui ne trempent point dans l'eau. *Pars navis è mari extans*.

Oeuvres mortes, en ſtile de l'Écriture Sainte, ce ſont les péchez, qui ſont appellez des *œuvres mortes*, parce qu'elles caûſent la mort, étant oppôſées à celles qu'il faut faire pour parvenir à la vie étèrnelle. *Opera mortua*.

Morte paye, vieux Soldat qu'on entretient dans les garniſons, qu'on paye en tout tems, & qui ne ſort point de là pour aller dans une autre garniſon, ou en campagne. *Perpetui ſtipendii miles*.

Morte ſaiſon. Le tems où l'on manque de quelque chôſe. *Intempeſtivitas*, *tempeſtas vacua*. A Pâques on eſt en une *morte ſaiſon* pour les fruits. En vacances on eſt en une *morte ſaiſon* pour trouver à travailler. Les Mariniérs appellent *morte ſaiſon*, le temps qui eſt hors la harengaiſon, & celui où ils ne trouvent pas de frèt ou l'occaſion de travailler.

Tête morte, en tèrmes de Chymie, eſt le marc, ou les féces qui reſtent de quelques corps, après qu'on en a fait la diſtillation. *Caput mortuum*. On l'appelle autrement *tèrre damnée*.

On dit communément, porter quelqu'un à la vache *morte*, ou à la chévre *morte*, lorſqu'on le porte ſur ſon dos, & qu'on tient ſes mains par le devant.

Mort, adj. ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Mortuus*. Un chien vivant vaut mieux qu'un lion *mort*, dit l'Écriture. Un chien *mort* ne mord plus. On dit auſſi des chôſes qu'on ne trouve que rârement, la mère en eſt *morte*. *Morte* la bête, *mort* le venin. On dit qu'un homme eſt *mort* de ſa belle *mort*, pour dire, qu'il eſt *mort* de *mort* naturelle. On dit qu'un homme eſt *mort* de la mort de Roland; pour dire, qu'il eſt *mort* de ſoif, parcequ'en l'an 775. le jour de la bataille de Roncevaux, Roland Général de l'Empereur Charlemagne s'étant échauffé, & altéré, mourut faute de trouver de l'eau pour ſe rafraîchir.

MORTADELLE. ſ. f. Grôs ſauciſſon venant de Boulogne. *Craſſior lucanica*. Les *mortadelles* ſont de fort haut goût; on y trouve les grains de poivre tous entiérs. Quelques Marchands les appellent *mouſtardelles*.

MORTAILLABLE. adj. Tèrme de coûtumes, qui ſe dit des pèrſonnes de condition ſèrvile dont le Séigneur hérite. *Servus*, *ſervilis conditionis*, *cliens*, *mancipium*. On l'appelle autrement *de main morte*, *ou de morte main*.

Ce mot vient de *mortalia*, *quaſi mortua talia*, *mortaille*, qu'on trouve en la coûtume de la Marche.

MORTAILLE. ſ. f. Tèrme de coûtumes. Succeſſion qui vient à un Seigneur, ſon ſèrf étant décédé ſans parens communs.

MORTAILLIÉR. ſubſt. m. Celui qui eſt taillable à la volonté, & diſcrétion du Seigneur. On appelle auſſi *Mortailliérs* les Juges, Receveurs, ou Procureurs que les Seigneurs établiſſent pour recevoir la ſuccéſſion des *mortaillables*.

MORTAISE, ou MORTOISE. Le dèrniér eſt le meilleur. ſubſt. fém. Tèrme de Charpenterie & de Ménuiſerie. C'eſt une entaille ou un trou fait dans l'épaiſſeur du bois, & équarri avec le ciſeau, ou avec la beſaiguë, pour y faire entrer le tenon d'une aûtre piéce de bois, dont on prétend faire l'aſſemblage. *Locus cardinis cavus*.

Quelques-uns dérivent ce mot de *mordais*, d'un ais qui mord ſur une aûtre, Ménage; ou ſelon Borel de *mordere*, comme ſi on diſoit *mordacia*.

Mortaise de poulie, ſe dit du vuide d'un mouffle de poulie où l'on met le roüet. *Cochlea cavitas*. *Mortaiſe de gouvèrnail*, ſe dit du trou quârré que l'on fait dans la tête du gouvèrnail par où paſſe la bârre. *Temonis loculus*, *foramen*. *Mortaiſe de mât*, ſe dit d'un trou fait dans le piéd du mât de hune par où pâſſe la clèf. *Mali foramen*.

Mortaise, eſt auſſi le nom qu'on donne chez les Facteurs d'inſtrumens à une régle de bois pèrcée de 49. trous, par où pâſſent les ſauteraux des épinettes, claveſſins, manicordions, &c. *Fidicularis organi ſubſultantium plectrorum foramina*. On appelle *mortoiſe* d'archèt, une petite fente ſous la tête de l'archèt. *Plectri foramen*.

MORTALITÉ. ſ. f. État, condition, ou nature des chôſes mortelles. *Mortalitas, moriendi neceſſitas.* La *mortalité* a été une punition du péché du prémiér homme. La *mortalité* eſt une condition attachée à la nature humaine. L'homme ſent d'un côté ſa *mortalité*, & de l'aûtre, la grandeur & l'étèrnité de Dieu. PASC. Épicure croyoit la *mortalité* de l'âme. Le Fils de Dieu s'eſt revêtu de nôtre *mortalité*.

MORTALITÉ, ſe dit auſſi des maladies contagieûſes qui font mourir beaucop de pèrſonnes ou de beſtiaux. *Morbus lethifer paſſim graſſans; funeſtus morbus longè ac latè vulgatus, repens.* La peſte a cauſé cette année une grande *mortalité* dans cette Province. Le flus de ſang a cauſé une grande *mortalité* dans le camp. Le claveau a cauſé une grande *mortalité* dans les bèrgeries. La *mortalité* eſt ſur les petits enfans.

On appelle en Anglctèrre des billèts de *mortalité*, des liſtes qu'on envoye châque ſemaine aux Magiſtrâts, & qui contiennent le nom des pèrſonnes qui meurent, ou qui naiſſent en châque Paroiſſe. On a établi cet uſage à Paris à l'imitation d'Anglctèrre, qui eſt utile dans le temps de peſte, pour connoître ſi la maladie contagieûſe augmente, ou diminuë. Ces liſtes ſèrvent auſſi à faire voir combien une ſorte de maladie emporte plus de pèrſonnes qu'une autre. Jean Graunt, qui a conféré, & éxaminé ces Mémoires à Londres, & qui en a fait un Traitté exprès, dit, que de cent enfans qui naiſſent en même tems, il n'en reſte au bout de ſix ans que ſoixante quatre; au bout de ſeize ans que quarante; au bout de 26. ans il n'en reſte que vingt-cinq; au bout de 36. ans il n'en demeure que ſeize; au bout de 46. ans il n'y en a plus que dix; au bout de 56. ans il n'en reſte plus que ſix; au bout de 66. ans il n'en demeure plus que trois; au bout de 76. ans ces trois ſont reduits à un; & au bout de 80. ans il ne reſte plus pèrſonne. Ce livre a quantité d'autres rechèrches curieûſes.

MORTEL, ELLE adj. Qui eſt ſujèt à la mort. *Mortalis, caducus, morti obnoxius.* Nous ſommes tous de condition *mortelle*; l'âme des brutes eſt *mortelle*. L'homme eſt compôſé de deux parties, l'une *mortelle*, & l'autre immortelle. La condition de *mortèls* égale tous les hommes. S. ÉVR. Vous craignez toutes chôſes comme étant *mortèls*, & vous déſirez toutes chôſes comme ſi vous étiez immortèls. NIC.

On dit poëtiquement que quelqu'un a quitté ſa dépouille *mortelle*; pour dire, qu'il eſt mort.

Quelques-uns oubliant qu'on les a fait mortèls,
Se font trainer par force aux piéds de tes (la mort) autèls.
CERISY.

MORTEL, au ſubſt. ſignifie un homme; mais en ce ſens il eſt plus de la poëſie que de la prôſe. *Mortales, mortale hominum genus.* Tous les *mortèls*, c'eſt-à-dire, tous les hommes. Il n'y a pas un *mortel* qui puiſſe ſoutenir cette propoſition. Il ſeroit indigne de la Majeſté infinie de Dieu de vouloir ſurprendre les miſérables *mortèls*. S. ÉVR.

Tout mortel *doit icy paroître,*
L'on ne doit naître,
Que pour mourir. QUINAULT.

Un jour ſeul ne fait pas d'un mortel *vèrtueux,*
Un pèrfide aſſaſſin, un lâche inceſtueux. RAC.

Tous les paûvres mortèls *ſans nulle exception,*
Seront enveloppez dans cette avèrſion. MOL.

MORTEL, ſignifie auſſi, Dangereux, & qui caûſe la mort. *Lethalis, lethifer, mortiferus.* Il a reçu un coup *mortel*. La peſte eſt une maladie *mortelle*. La cruauté de la Reine Marie cauſa de *mortelles* convulſions dans le Royaume. MÉZ.

MORTEL, ſignifie auſſi, Qui caûſe une grande douleur; ſenſible, extrême. *Mortifer, ingens, pungens.* Il eſt dans des tranſes *mortelles*. Être plongé dans une *mortelle* triſteſſe. Cette nouvelle lui a cauſé une douleur *mortelle*. Il lui a porté un coup *mortel*. Il lui a donné un déplaiſir *mortel*. Il lui a fait une offenſe *mortelle*.

Pèrcé juſques au fond du cœur,
D'une atteinte imprévuë auſſi bien que mortelle. CORN.

MORTEL, ſe dit auſſi de ce qui eſt capital; ou qui dure juſqu'à la mort. *Capitalis, lethifer.* Il a une haine *mortelle* contre lui; c'eſt mon ennemi *mortel*. J'ai une avèrſion *mortelle* pour les ſots.

MORTEL, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles. *Capitalis, mortalis.* Le péché *mortel* eſt un péché qui tuë l'âme, qui la prive de la grâce de Dieu, de l'entrée du Paradis.

MORTEILEMENT. adv. D'une manière qui cauſe le mort: beaucoup. Il eſt bleſſé *mortellement*. Il le haït *mortellement*. *Capitaliter, lethaliter, mortiferè.* Il a péché *mortellement*. On dit auſſi, Offenſer *mortellement* quelqu'un; pour dire, griévement.

MORTE-MAIN. ſ. f. Voyez ci-deſſus à MORT, ORTE. adj.

MORTE-PAIE. ſ. m. Prononcez *Morte-paie* en trois ſyllabes. Voyez PAIE.

MORTIÉR. ſ. m. Vaiſſeau propre à piler, à égruger, à réduire en poûdre des drogues ſolides. *Mortarium.* Les Apoticaires ont des *mortiérs* de fonte, de marbre, de bois, de vèrre & de plomb, pour préparer leurs médicamens.

Ce mot vient de *mortarium*, qu'on a fait de *moretum*, comme fait voir Ménage. Ou du mot Cèltique *mortez*, qui ſignifie la même chôſe.

MORTIÉR, en tèrmes de Guèrre, eſt une groſſe piéce de fonte, faite en forme de gros canon fort court, avec un calibre fort large, propre à jetter des bombes, des carcaſſes, des pièrres & des cailloux. *Mortarium catapultarium.* Il eſt monté ſur un affût porté ſur des rouës fort baſſes. On fit marcher tant de canons & tant de *mortiérs* pour aller à ce ſiége. Il eſt parlé de *mortiérs* au ſiége de Naples ſous Charles VIII.

MORTIÉR, en tèrmes de Palais, eſt une marque de dignité que portent les grands Préſidens du Parlement. *Honorarius cudo, ſolemnis cudo.* Ils le portoient autrefois ſur la tête, & ils le font encore aux grandes cérémonies, comme à l'entrée du Roi. A l'ordinaire ils le portent à la main. Le *Mortiér* eſt la marque de la Juſtice Souveraine, & c'eſt pour cela que le Chanceliér & les grands Préſidens le portent. Le *Mortiér* du Chanceliér eſt de toile d'or, bordé & rebraſſé d'hèrmines. Celui du Prémiér Préſident eſt de velours noir bordé de deux galons d'or, celui des Préſidens au *Mortiér* n'a qu'un ſeul galon. Ils les portent en cimiér ſur leurs Armes. Les Barons le portent encore ſur l'écuſſon de leurs armes avec des filèts de pèrles. Il y a maintenant à Paris dix Préſidens au *Mortiér*. C'eſt ainſi qu'il faut dire; & non pas Préſident à *mortiér*. MEN. PAV. BOU.

MORTIÉR, eſt auſſi une préparation de chaux & de ſâble, de brique pilée, ou du pouzzol, dont on ſe ſèrt pour lier, & joindre les pièrres des bâtimens. *Arenatum calcarium & arenarium intritum.* Les Anciens avoient un *mortiér* ſi dur, qu'il eſt prèſque impoſſible de démolir leurs bâtimens. Le meilleur *mortiér* eſt de Pouzzol, à ce que ce dit Philibèrt de Lorme. Il pénétre dans les cailloux noirs, & les blanchit. Le *mortiér* ordinaire eſt de chaux & de ſâble. On appelle *mortiér* gras celui qui a beaucoup de chaux.

MORTIÉR, ſe dit auſſi par éxtenſion de toute liqueur détrempée avec quelque chôſe qui la rend trop épaiſſe. *Intritum ſpiſſius.* Vous avez mis tant de pain, & ſi peu de boüillon dans cette ſouppe, que ce n'eſt que du *mortiér*. Cette boüillie eſt ſi épaiſſe, que c'eſt du *mortiér*.

MORTIÉR, ou *mortiér à veille*, eſt un gros morceau de cire jaûne, d'une livre ou environ, dans lequel il y a une mêche, qu'on allume pour avoir de la lumière toute la nuit. *Cereus major.* L'ACAD. On dit en provèrbe, toûjours le *mortiér* ſent les aulx, pour une pèrſonne qui s'étant contrainte quelque tems fait enfin connoître ſon humeur & ſes défauts, particulièrement pour les pèrſonnes mal élevées.

MORTIFÈRE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. *Mortifer, lethifer.* Qui eſt capable de caûſer la mort. Le poiſon eſt *mortifère*. Le ſuc de pavot, l'opium eſt ſouvent *mortifère*.

MORTIFICATION. ſubſt. f. Action par laquelle une chôſe ſe corrompt, s'altère, ſe mortifie. *Mortificatio, maceratio.* Il n'eſt guères en uſage au propre que dans la Chymie, & en Médecine. La *mortification* des corps ſe fait par l'humidité, en les laiſſant à demi pourrir. La *mortification* des chairs ſe fait par les Chirurgiens pour diminuer la douleur de quelque inciſion ou opération violente. On appelle auſſi *mortification* le changement de la figure éxtérieure du mixte, & quelquefois même de ſa conſiſtance, comme celle qui arrive au mèrcure, quand on lui ôte ſon mouvement & ſa fluidité.

MORTIFICATION, ſe dit figurément en chôſes morales, des jeûnes, & des auſtéritez, qui ſèrvent à dompter, & à macerer la chair, & les ſens. *Maceratio, voluntaria corporis afflictio, afflictatio, mortificatio.* La *mortification* de la chair eſt néceſſaire, afin qu'elle ne ſe révolte point contre la raiſon. Les *mortifications*, & les ſaintes auſtéritez des ames dévotes ſont d'amoureux ſacrifices d'elles-mêmes. S. ÉVR. La *mortification* eſt un eſſai, un apprentiſſage, & un commencement de la mort. BOSS. Le repentir mêne la *mortification* avec lui. M. SCUD. Évitez de reveiller les paſſions éteintes, ou aſſoupies par la pénitence, & par la *mortification*. LE P. MAB. Ce Prédicateur a un viſage de *mortification*, il eſt maîgre & décharné.

MORTIIICATION, ſe dit auſſi des revèrs de fortune, des rebuffades, de la honte, & du déplaiſir qui les accompagnent.

Moleſtia, moleſtus caſus, infortunium, ſors aſpera. La chûte de ce Favori a été une grande *mortification* à toute ſa famille. Il a reçu une ſenſible *mortification* par cette réprimende qui lui a été faite en public. Ce fut une cruelle *mortification* pour cinq ou ſix Religieuſes. Patru. Éſſuyer une fâcheûſe *mortification.* Bouh. On le dégouta de la Cour par mille *mortifications* qu'on affecta de lui donner. Méz. Une vie ſi déſagréable, & pleine de tant de *mortifications.* De Buſsi.

Mortification, ſe dit auſſi lorſqu'on parle chrétiennement des accidens fâcheux qui arrivent dans la vie. *Humiliatio, doloris ſenſus acerbior, afflictio.* Ce ſont des *mortifications* que Dieu nous envoye.

MORTIFIER. v. act. Altérer un corps naturel, le rendre plus tendre, plus mol. *Corpus atterere, macerare, conficere.* On *mortifie* la chair en la frappant avec un bâton, en la laiſſant à l'air à demi pourrir. On *mortifie* les drogues par infuſion. Les Chirurgiens *mortifient*, endorment les membres.

Mortifier, eſt auſſi un tèrme de Chymie. C'eſt changer la forme extérieure d'un mixte. *Maceratio, figuræ immutatio.* Il ſe dit auſſi des éſprits, & c'eſt les mêler avec d'autres qui lient, ou détruiſent leur force. *Mortifier* les éſprits. Émery.

Mortifier, ſe dit figurément en Morale. La régle des Chartreux eſt fort auſtère, ils ſe *mortifient* étrangement le corps. *Pœnis affligere, vexare, ſubigere.* La haire, le cilice, *mortifient* la chair, appaiſent l'ardeur des paſſions. *Mortifier* ſes ſens & ſa volonté. Port R.

Mortifier, ſignifie auſſi, caûſer quelque honte, quelque déplaiſir. *Pudore ſuffundere.* Quand on découvre l'hypocriſie d'un cagot, cela le *mortifie* beaucoup. Ce Banquiér a été bien *mortifié*, quand il a trouvé qu'on lui avoit volé l'argent de ſa quaiſſe.

Mortifié, ée. part. paſſ. & adj. *Pudore ſuffuſus, affectus.* On prenoit pour des hérétiques tous ceux qui avoient l'air modeſte & *mortifié.* Maimb.

MORTO. *Marmoto*, ou le lac Lucrin. Voyez Licola.

MORTOISE. Voyez Mortaise. Les Maîtres de l'art diſent plûtôt *mortoiſe* que *mortaiſe.*

MORTUAIRE. adj. m. & f. Ce qui regarde la mort. *Funebris, funerarius, feralis.* Un éxtrait *mortuaire* eſt un cèrtificat du jour de l'entèrrement. Les Curez ſont obligez par l'Ordonnance de tenir des regîtres *mortuaires.* Un drap *mortuaire*, c'eſt un poile qu'on met ſur le cèrcueil pendant la cérémonie de l'entèrrement. Droits *mortuaires.* Voyez Ṣépulture.

MORTUMNON. ſ. m. Sorte de fruit qui croît en abondance au Pérou. Sa couleur eſt noire, & il eſt un peu plus petit qu'une prune de Damas. Quand l'on en mange trop, il enyvre & endort au grand péril de la vie.

MORUË, ou MOLUË. ſubſt. f. Le dèrniér n'eſt pas du bel uſage. *Morhua, molua.* Poiſſon de mèr qu'on pêche en abondance ſur le grand banc vèrs le Canada, & qui fait la plus grande partie de ce qu'on appelle *ſaline.* La *moruë* fraîche eſt un manger délicieux. On fait un prodigieux trafic de *moruë* ſalée. De la *moruë* ſéche on fait la mèrluche. Les *moruës* mâles valent bien mieux que les fémelles. Elles ſe vendent en détail & à la piéce; au lieu que les autres ſe vendent au cent. La *moruë* a ſes dents au fond du goſiér. Il y a une eſpéce de *morruë*, qui donne à la côte du Chili vèrs les mois d'Octobre, Novembre, Décembre. Frézièr, *p.* 110. La *moruë* ſe diviſe en queuë, flanchet, entre deux & crêtes de *moruë.*

La meilleure *moruë* eſt la *moruë* nouvelle de Tèrreneuve, qui vient d'un grand banc vèrs le Canada, qui a cent lieuës de long, qu'on appelle le grand banc des *moruës.* On tient que ce ſont les Baſques qui en pourſuivant les baleines ont découvèrt le grand & le petit banc des *moruës* cent ans avant la navigation de Chriſtophle Colomb, auſſi-bien que le Canada & la Tèrreneuve de Baccalaos, qui ſignifie *moruë*, parceque ces tèrres abondent auſſi en baleines, dont ils ſont fort friands, & que ce fut un Baſque Tèrneuviér qui en porta la prémière nouvelle à Criſtophle Colomb, comme témoignent pluſieurs Coſmographes, entre autres Antoine Magin, Corneille Wythler Flaman, & Antoine S. Romain Éſpagnol dans l'Hiſtoire des Indes. D'autres prétendent que la gloire ou le bonheur d'avoir trouvé le grand banc de Tèrreneuve eſt dû à un Maloüin nommé Jaques Cartiér. Quoi qu'il en ſoit, depuis cette découvèrte toutes les nations de l'Europe qui ſe mêlent de trafiquer ſur mèr, ont regardé le trafic de la *moruë* comme un des plus commodes, des plus ſûrs, & des plus lucratifs.

MORVE. ſ. f. Excrément qui ſort par les narines, & dont on ſe décharge en ſe mouchant. *Mucus.* Les enfans n'ont pas ſoin d'ôter leur *morve*, il les faut moucher.

Morve, eſt auſſi une maladie dangereuſe des chevaux, une humeur glaireûſe, maligne & ſanguinolente, qui vient d'un poumon gâté, & qui ſe décharge par les naſeaux. *Equi morbus mucoſus.* La *morve* eſt un des cas rédhibitoires en la vente des chevaux dans les neuf jours, auſſi-bien que la pouſſe & la courbature. Les Maquignons demandent un mouchoir à ceux qui montent un cheval qui a de la *morve.*

Morve, ſe dit auſſi de pluſieurs fruits qui n'ont pas encore la dureté & la conſiſtence qu'ils doivent avoir. *Mucoſus fructus.* Les cèrneaux avant la Fête de la Magdelaine ne ſont que de la *morve.* Les pois & fèves avant la ſaiſon ne ſont que de la *morve.* En fait de laituës, de chicorée, &c. *morve* eſt une pourriture qui ſe met en ces ſortes de plantes, & les fait périr. Cette laituë a la *morve.*

MORVER. v. n. Tèrme de Jardiniér. Il ſe dit de la laituë & de la chicorée. C'eſt avoir la *morve. Mucum contrahere.* Nôtre chicorée *morve.* Nos laituës *morvent.* La Quint.

MORVEUX, euse. adj. Qui a de la morve qui lui pend au nez. *Mucoſus.* Et on appelle auſſi les enfans par mépris, de petits *morveux.* On appelle auſſi des chevaux *morveux.*

On dit provèrbialement, qu'il vaut mieux laiſſer ſon enfant *morveux*, que de lui arracher le nez; pour dire, qu'il vaut mieux ſouffrir un petit mal, que de l'augmenter par le remède. On dit, Qui ſe ſent *morveux* ſe mouche; c'eſt-à-dire, que celui qui ſe ſent coupable des chôſes qu'on blâme en général, doit s'appliquer la cenſure, & la prendre pour lui.

MORVIS. ſ. m. Nom propre d'une monnoye d'Éſpagne. *Morviſius.* C'étoit une monnoye d'or que le Roi Alfonſe fit battre. Voyez Covarruvias *Collat, Vet. numiſm.* C. 6. & Du Cange dans ſon Gloſſaire.

On croit que ce mot pourroit s'être dit par corruption pour *maravédis.*

MOS.

MOSAÏQUE. ſ. f. On diſoit autrefois *Muſaïque. Opus muſivum, vermiculatum.* Ouvrage compôſé de pluſieurs petites piéces de rapport, & divèrſifié de couleurs & de figures, taillées quarrément & maſtiquées ſur un fond de ſtuc: on en fait de petits morceaux de vèrre de divèrſes couleurs, avec quoi l'on imite d'après un carton peint les teintes, dégradations de la Peinture. Cette matière eſt très-durable. Ces différens morceaux doivent être très-artiſtement rejoints, pour repréſenter ou un païſage, ou quelque autre deſſein imité de la Peinture. Il faut que cela ſoit travaillé avec beaucoup d'art, & que l'imagination de l'ouvriér ſoit riche pour produire l'agréable divèrſité, qui en fait la beauté, & la richeſſe. Beaucoup d'Égliſes ſont encore ornées de ces ſortes d'ouvrages. M. Ciampini a fait graver ceux d'Italie qui lui ont paru les plus beaux. On fait auſſi de la *moſaïque* avec de petites piéces de rapport de toutes ſortes de marbre, pour former des compartimens de lambris & de pavé, comme il y en a dans l'Égliſe de S. Marc de Veniſe. Vitruve appelle le pavé qui en eſt fait, *pavimentum ſectile.* Le mot Latin *muſivum* ſignifie en général un ouvrage délicat, ingénieux, bien travaillé.

Quelques-uns mettent de la différence entre un ouvrage à la *Moſaïque* & un ouvrage de marquéterie. Dans l'ouvrage à la *Moſaïque* ils veulent que châque petit morceau de pièrre dont il eſt compôſé ſoit d'une ſeule couleur, de ſorte que les changemens ou les diminutions de couleurs & les nuances, s'y faſſent par différentes pièrres appliquées les unes aux autres comme elles ſe font dans la tapiſſerie par différens points, dont châcun n'eſt que d'une couleur. L'ouvrage de marquéterie au contraire eſt compôſé de pièrres châcune de differentes couleurs, où les nuances, les changemens & les diminutions de couleurs ſoient marquées naturellement.

On n'employe guères ce nom ſeul, & l'on dit plutôt un ouvrage à la *Moſaïque* que l'on ne dit une *Moſaïque.*

On ne ſçait pas préciſément la raiſon, ni l'origine de ce nom. Quelques-uns le font venir de *moſaicum*, qu'on a dit par corruption de *muſaicum*, & de *muſivum*, comme on l'appelloit chez les Romains. Scaligèr le dérive du Grèc μοῦσαι, & croit qu'on donna ce nom à ces ſortes d'ouvrages parcequ'ils étoient fort jolis. Car μοῦσον, ἔμμουσον & μουσικὸν ſe prennent en ce ſens chez les Grècs. Voyez les Notes de cet Auteur *In ſphæram Barbaricam Manilii, p.* 454. Mais Nébricenſis croit qu'il vient de ce que *ex illis picturis ornabantur muſea.* L'art de Marquèterie eſt venu de Conſtantinople dans les autres Provinces de l'Europe, parceque prêſque toutes les maiſons publiques, & les Égliſes, étoient ornées de *moſaïques.*

MOSAMBIQUE. Voyez MOZAMBIQUE.

MOSARABE. Voyez MOZARABE.

MOSARABIQUE. Voyez MOZARABIQUE.

MOSCH. ſ. m. Plante qui croît en Égypte, aux Antilles, à la Jamaïque, & qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi,

mi, rameûſe, veluë, blanche. Ses feuilles ſont de grandeurs inégales, rudes, approchant de celles de la guimaûve ; mais découppées profondément, ſinueûſes. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de la maûve, de couleur jaûne dorée. Il leur ſuccéde des fruits oblongs, pointus, noirâtres, leſquèls s'ouvrent en leur maturité par la pointe en pluſieurs parties, qui contiennent châcune une loge remplie de ſemences groſſes à-peu-près comme celles du millet, ayant la figure d'un petit rein de couleur brune, d'une odeur de muſc, d'un goût tant ſoit peu amèr. On nomme cette ſemence *ambrette*, ou *graine muſquée*. M. Tournefort met le *moſch* parmi les éſpéces de *ketmia*, il l'appelle *ketmia Ægyptiaca ſemine moſchato*. C'eſt la même plante que celle que Rochefort & le P. du Tèrtre appellent *hèrbe au muſc*. Sa ſemence eſt employée principalement chez les Parfumeurs. Les Égyptiens s'en ſervent pour fortifiér le cœur, l'eſtomac, le cèrveau, & pour éxciter la ſemence : elle donne une bonne odeur à la bouche quand elle eſt mâchée.

MOSCHABBÉEN, ENNE. ſ. maſc. & fém. Nom propre d'une ſecte Mahométane. *Moſchabenus, a.* Les *Moſchabbéens* croyent que Dieu eſt tel à la lettre, qu'il eſt dépeint en pluſieurs endroits de l'Alcoran. Qu'il a des piéds, des mains, des yeux, &c. Les *Moſchabbéens* ont encore pris pluſieurs fables du Thalmud. *D'Hèrbelot.*

MOSCHITE, ou MOSQUITE. ſ. m. Moucheron qui ſe trouve dans les Indes, & dont les piqures ſont fort incommodes.

MOSCOVIE. ſ. f. Nom propre de l'État le plus oriental de l'Europe, & le plus étendu, qu'on nomme auſſi grande Ruſſie. *Moſcovia, Ruſſia magna.* La *Moſcovie* prend ſon nom de la Moska, qui baigne Moſcow, ſa ville capitale. Elle eſt bornée au nord par la mèr Glaciale, & par le détroit de Weygats, qui la ſépare de la nouvelle Zemble, au couchant par la Laponie Norvégienne, les États de Suéde, & ceux de Pologne ; au ſud par la pètite Tartarie, la Circaſſie & la mèr Caſpienne ; & au levant par la grande Tartarie, dans laquelle les Moſcovites ont étendu leur domination, vèrs le midi juſqu'à la rivière de Jaick, & au nord juſqu'à celle de Piſida. Ce païs ſuivant ces bornes eſt renfèrmé entre le 50ᵉ degré de longitude & le 115. & entre le 46 & le 71ᵉ de latitude. Il peut avoir cinq cens lieuës du nord au ſud, depuis l'embouchure de l'Obey juſqu'à celle du Wolga, & cinq cens quarante du couchant au levant.

MOSCOVITE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple qui habite la Moſcovie. *Moſcovita, Ruſſus, a.*

MOSCOW. ſ. m. Nom propre de la ville Capitale de Moſcovie. *Moſcua, Moſcha.*

MOSELLANE. adj. f. Qui eſt aux environs de la Moſelle. *Moſellanus, a*, ce mot ſe dit d'une partie de l'ancienne Lorraine. Voyez LORRAINE.

Il vient de *Moſella*. La Moſelle rivière, parceque la partie de la Lorraine, à laquelle on le donne, étoit aux environs de la Moſelle.

MOSELLE. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière, qui prend ſa ſource de trois fontaines, qui ſortent des hautes montagnes des familles, proche du petit village d'Étay.

MOSETTE. Voyez MOZETTE.

MOSQUÉE. ſ. f. Tèrme de Relations. C'eſt un Temple des Mahométans où ils vont faire leurs prières. *Turcicum fanum, Mahometanum delubrum.* La plûpart des Sultans ont fait bâtir des *Moſquées*. Il y a des *Moſquées* Royales, & des *Moſquées* qui ſont fondées par des particuliérs. Les Royales ſont les plus magnifiques & les plus riches de toutes. RICAUT. Il y a un croiſſant au deſſus de toutes les *Moſquées*. POULET. On a convèrti en *Moſquée* l'Égliſe de Sainte Sophie de Conſtantinople.

Ce mot vient du mot Turc *Meſchit*, qui ſignifie proprement un temple fait de charpente, comme étoient ceux que firent d'abord les Mahométans, à ce que dit Leunclavius en ſes Pandectes de Turquie, dont les Éſpagnols ont fait *Meſchita*, les Italiens *Moſcheta* ; & les François *Moſquée*. Borel le dérive du Grèc μόσχος, *vitulus*, à cauſe que dans l'Alcoran il eſt parlé de pluſieurs myſtères Religieux pour une vache. *Moſquée* eſt dérivé de מסגד, *Maſgiad*, qui en Arabe veut dire, *lieu d'adoration*. Toute autre étymologie ne vaut rien. C'eſt auſſi le ſentiment de Davilèr.

MOſSE. ſ. f. Bête de la nouvelle Anglетèrre. Elle eſt de la grandeur d'un taureau ; ſa tête reſſemble à celle du daim, ſon col à celui d'un cèrf, ſes cornes ſont larges.

MOſTIÉR, ou MÔTIÉR. ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie *Monaſtère*.

MOT.

MOT. ſ. m. Parole, Son articulé, ou ſimple, ou compôſé, qui déſigne quelque chôſe ; Aſſemblage de lettres formant une ou pluſieurs ſyllabes, & ſignifiant quelque chôſe. *Verbum, vocabulum, vox.* Les Dictionnaires doivent contenir, & expliquer tous les *mots* d'une langue dans un ordre Alphabétique. Les Grammairiens diviſent les *mots* en huit parties d'oraiſon : qui ſont le *nom*, le *pronom*, le *vèrbe*, le *participe*, l'*advèrbe*, la *prépoſition*, la *conjonction*, & l'*intèrjection*, auxquèls ſe réduiſent tous les *môts*, & tèrmes de châque langue qui ſont ou qui peuvent être inventez pour éxprimèr nos idées ou penſées. Ils les diviſent encore en mots primitifs, dérivez, ſimples, compôſez, ſynonymes, équivoques, &c. Les figures grammaticales des *môts*, *tropi verborum*, qui y apportent quelque changement, ſont *ſyncope*, *apocope*, *apoſtrophe*, *diérêſe*, *aphérêſe*, *prothêſe*, *épenthêſe*, *paragoge*, *tranſmutation* ou *métathêſe*, &c. qui ſont éxpliquez à leur ordre. Comme les *môts* ſimples & primitifs n'ont aucune liaiſon avec la chôſe qu'ils ſignifient, ce n'eſt que par l'uſage, & par la convention des hommes qu'ils ſignifient cèrtaines chôſes. Ainſi les *môts* primitifs ſont des ſignes de nos idées, que l'uſage a liées à cèrtaines chôſes : ſans cette convention, un *mot* ne ſeroit qu'un ſon confus. ART DE PARLER. Ce n'eſt que par une inſtitution purement arbitraire que les *môts* ſimples ſignifient quelque chôſe : car il n'y a nulle liaiſon naturelle entre de cèrtains *môts*, & de cèrtaines penſées. LE CL. Les *môts* ont leur âge, leur durée, & puis meurent de vieilleſſe. S. ÉVR. Horace parle des *môts* comme de la monnoye, qui n'a cours que quand elle eſt marquée au coin du public. DAC.

Multa renaſcentur quæ jam cecidere, cadentque
Quæ nunc ſunt in honore vocabula, ſi volet uſus,
Quem penes arbitrium eſt, & jus, & norma loquendi.
HORAT.

Mais le même Horace dit qu'il a été pèrmis & qu'il le ſera toûjours d'inventer & de produire des *môts* nouveaux, pourvu qu'ils ſoient marquez du coin public, qu'ils ayent de la convenance avec ceux qui ſont déja reçus, c'eſt dans ſon Art Poëtique.

Licuit ſemperque licebit,
Signatum præſente notâ producere nomen.

On ne donne point de raiſon des *môts* ſimples & primitifs. On trouve tout au plus l'origine de pluſieurs *môts* des langues modèrnes dans les anciennes, par éxemple, dans le Cèltique, le Bas-Breton, l'Hébreu, &c. mais on donne des raiſons de convenance, de rapport & d'analogie des *môts* dérivez & des *môts* compoſez. La plûpart des *môts* qui ont même déſinance, même rime, même finale, ont une manière commune & générale de ſignifiér les chôſes, & ceux qui ſont compôſez des mêmes prépoſitions ont une manière commune dans toutes les langues ſçavantes de ſignifiér & d'éxprimer des idées ſemblables. Voyez là deſſus la Préface de l'Auteur qui a mis en Latin le Dictionnaire de Rimes compôſé par M. d'Ablancourt augmenté d'un Traité de la Poëtique Françoiſe, & publié par Richelet, imprimé à Paris chez Delaulne en 1702. L'Auteur de la traduction en Latin de ce Dictionnaire de Rimes à prouvé par raiſon & par l'authorité des plus habiles Philologues & Auteurs de Dictionaires la facilité, la néceſſité & l'utilité d'apprendre les langues par raiſon & par analogie ; il a donné des définitions générales d'un très grand nombre de *môts* de même déſinence & rime leſquelles quâdrent dans toutes les Langues, ce qui fait plaiſir aux Philologues, aux amateurs des Langues & des belles Lettres. On peut définir les *môts*, des ſons diſtincts, & articulez, dont les hommes ont fait des ſignes pour ſignifiér leurs penſées. GRAM. RAI. Les *môts* auſſi bien que les Républiques ont leur hiſtoire : c'eſt-à-dire, leur origine, leurs progrès, & leurs changemens. Il eſt cèrtain que ſi l'on pouvoit bien débrouiller les dîvèrſes révolutions, qui arrivent dans les *môts*, l'on apprendroit en même tems tacitement les coûtumes, & les manières de nos prédéceſſeurs. Car l'hiſtoire du tems eſt ſouvent attachée aux *môts*, qui éxpriment l'uſage. S. ÉVR. Les *môts* ſont à peu-près comme les fruits, qui ne valent rien ni trop mûrs, ni trop vèrts. BOUH. Les Déclamateurs ont affoibli l'éloquence, en ne s'appliquant qu'à l'arrangement des *môts*, & à la cadence pompeûſe des périodes. S. ÉVR. Il n'appartient qu'aux femmes de faire lire dans un ſeul *mot* tout un ſentiment ; enſorte que ce *mot* ſemble être fait uniquement pour l'uſage où elles le mettent. LA BR.

Il eſt un heureux choix de môts *harmonieux*. BOIL.

Ménage dit qu'il vient de *muttum*, & *mutire*, anciens *môts* Latins dont les Italiens ont fais *motto*, & nous *mot*. D'autres le dérivent de *motus*, *quia loquendo movemus os*.

Un Orateur doit choiſir, & peſer ſes *môts* ; il ne lui doit point échaper de *môts* barbâres ou factices, ſans adouciſſement. Il ne faut qu'un *mauvais mot* pour décriér un Prédicateur, ou un Écrivain. Enfin, un *mauvais mot*, parcequ'il eſt aiſé à remarquer, eſt capable de faire plus de tort qu'un mauvais raiſonnement, dont peu de gens s'appèrçoivent. VAU. Le Souverain même ne peut

pas faire un nouveau *mot :* deſorte que M. Pomponius Marcellus eut raiſon de reprendre Tibère de l'avoir fait, & de dire qu'il pouvoit bien donner le droit de bourgeoiſie Romaine aux hommes ; mais non pas aux *môts :* ſon autorité ne s'étendant pas juſques-là. Il eſt juſtement des *môts* comme des modes. Les ſages ne ſe hazardent jamais à faire ni l'un ni l'autre, mais il faut recevoir ce que l'uſage a approuvé. Car la bizarrerie eſt égale de vouloir faire des *môts* & des modes : ou de ne les vouloir pas recevoir après l'approbation publique. Id. Pèrſonne n'a droit de faire vivre ou mourir un *mot* ſelon qu'il lui plaît. Le public eſt délicat ; il faut lui laiſſer croire qu'il ne doit un nouveau *mot* à pèrſonne, ou qu'il ne le doit qu'à lui-même ; car c'eſt aſſez pour l'obliger à déſavoüer cet enfant éxpôſé, que quelqu'un s'en déclare le père. De là vient peut-être que mille *môts* ont échoüé & ſont péris prèſqu'en naiſſant, comme des monſtres, ou des avortons de nôtre langue. Bouh. Dans l'éxamen d'une Traduction littérale de l'Écriture Sainte, il ne faut pas prendre pour une addition, pour une ſuppreſſion, ou pour un changement, ce qui ne l'eſt pas en effet, ou qui ne l'eſt, s'il faut ainſi dire, qu'à regarder l'écorce des *môts*. P. Bouh. préf. du N. T.

Mots gras. Ce ſont des *môts* obſcénes qui contiennent quelque impureté ; qu'on ne doit point dire dans une honnête compagnie, & ſur tout en préſence des femmes : & c'eſt pour cela qu'ils ſont retranchez du Dictionnaire. *Verba obſcœna, dominantia, impudica, liberiora.* Sous ces *môts* ſont contenus les *môts* ambigus, équivoques, & à double entente, qui contiennent un ſens obſcéne. On dit en ce même ſens, Des *môts* de gueule, qui ne ſe diſent que par des débauchez, ou gens incivils. Ces éxpréſſions de *môts* gras, & de *môts* de gueule, ne ſont pas du ſtile élevé, ni du bel uſage.

Mot, ſe dit par éxcellence de ce qui contient un ſécrèt, un myſtère difficile à pénétrer, comme le *mot* d'une énigme, qui en emporte l'éxplication. *Senſus, vox, dictum.* Le *mot* d'une déviſe qui en fait entendre le ſens en une parole, ou en un petit nombre de *môts*, qu'on appelle autrement *l'âme de la deviſe*. On appelle auſſi *mot*, une éſpéce de ſentence affectée à cèrtaines familles, qu'on met pour cimiér au deſſus de l'Écu de leurs Armes, & qui quelquefois eſt leur cri de guèrre.

On le dit auſſi de ce qui eſt énèrgique, & éfficace. Les *môts* ſacramentaux ſont *môts* conſacrez qui ne peuvent être changez ſans faire pèrdre la force du Sacrement. Les Magiciens ont auſſi leurs *môts* & leurs caractères affectez à leur art diabolique.

Mot, en tèrmes de Guèrre, eſt une parole de ſignal, de diſcèrnement, de ralliement, qu'on change tous les ſoirs, ou à toutes occaſions ; qu'on va prendre à l'ordre du Gouvèrneur dans une place, ou du Général dans une armée, pour s'aſſûrer contre les ſurpriſes des ennemis & des traîtres, pour ſe reconnoître & ſe rallier. *Teſſera, ſymbolum, ſignum.*

On dit figurément en ce ſens, que des gens ſe ſont dit le *mot* du guet ; pour dire, qu'ils ſont d'intelligence, qu'ils ſe ſont donné un rendez-vous. Il y a auſſi des *môts* dont la plûpart des Artiſans ſe ſèrvent pour marquer l'intelligence qui eſt entre eux, afin de tromper le bourgeois : comme les Frippiers ont *carimara*, lequel ayant prononcé en entrant à un inventaire, ils partagent au gain que tous leurs compagnons y font. Les Tailleurs ont, *Dieu ſoit céans*, moyennant quoi le Marchand leur donne tant par aune des étofes qu'ils font vendre aux chalans qu'ils conduiſent.

Mot, ſe dit auſſi dans le commèrce du prix qu'on demande d'une marchandiſe, & de l'offre qu'on en fait. Ce drap vaut tant au dèrniér *mot*. Cet homme n'a qu'un *mot*, il ne ſurfait point. Tenez fèrme, il faudra qu'il vienne à vôtre *mot*. Cet homme barguine bien, il ne ſera pas pris au *mot*. On dit auſſi dans les affaires. Il n'y a qu'un *mot* qui ſèrve, vous aurez tant pour vous. Il lui a dit le *mot* fin, il lui a dit le *mot* à l'oreille.

Mot, ſe dit auſſi par éxtenſion, d'une ſentence ingénieuſe, d'un apophthégme, ou aûtre parole remarquable, inſtructive, ou recréative. *Dictum, apophthegma, ſententia.* Voilà un beau *mot* de l'Évangile. Diogéne a dit pluſieurs *môts* bien ſententieux.

Un *bon mot* eſt un ſentiment vivement & finement éxprimé. Il y a le plus ſouvent quelque chôſe de malicieux. On met cette différence entre un apophthégme & un *bon mot*, c'eſt que le prémiér eſt d'ordinaire grâve & inſtructif, & que le propre d'un *bon mot* eſt de réjoüir en inſtruiſant. Il eſt même quelquefois purement divèrtiſſant. C'eſt pourquoi il faut que le *bon mot* ne ſente point l'étude, & la préparation ; mais qu'il naiſſe naturellement ſur le champ : qu'il ne ſoit ni guindé, ni contraint, & qu'il découvre le ridicule agréablement, & ſans aigreur. De là vient qu'on replique rarement à un *bon mot :* parceque celui ſur lequel tombe la raillerie, ſe trouve dans une éſpéce d'embarras, mêlé d'étonnement & de ſurpriſe, qui l'empêche de chèrcher une réponſe ingénieuſe. C'eſt pourquoi,

N'attendez bien ſouvent pour fruit de vos bons môts,
Que l'éffroi du public, & la haine des ſôts. Boil.

Régniér a dit d'un Satirique, qu'il pèrdroit un ami plutôt qu'un *bon mot*. C'eſt ce qu'Horace avoit dit avant lui.

Dum modò riſum
Excutiat ſibi, non hic cuiquam parcet amico.

Il ne faut pas être toûjours prêt à dire de *bons môts*, & de jolies chôſes. Le Ch de M. Cicéron avoit l'éſprit naturellement tourné à la raillerie ; & aimoit les *bons môts* juſqu'à en dire quelquefois d'aſſez froids. Bouh. Les *bons môts* ſont râres, & dépendent de l'occaſion, & de la fortune. S. Évr. Un *bon mot* hazardé mal-à-propos nous fait un ennemi irréconciliable d'un homme qui pouvoit nous ſèrvir. Bell. Démoſthène ne fuyoit pas les *bons môts ;* mais il ne les trouvoit pas. La Font. C'eſt un méchant caractère que celui de diſeur de *bons môts*. S. Évr. J'admire que les équivoques qui n'ont que l'apparence d'un *bon mot*, ayent mis en honneur des gens d'un éſprit médiocre. Le Ch. de M.

A l'aide d'un bon mot
Je venge la raiſon des attentâts d'un ſot. Boil.

On nomme proprement *bons môts* les apophthégmes des Anciens ; les Éſpagnols en ont fait quelques recueils ſous le titre de *Dichos*. Les livres intitulez *Scaligeriana, Thuana, Perroniana, Menagiana, Naudaana*, &c. ne ſont prèſque que des recueils de cette ſorte, ou le devroient être. On donne auſſi quelquefois ce nom à des *môts* de plaiſanterie, C'eſt un diſeur de *bons môts*, de *môts* pour rire.

On dit en un marché, c'eſt le dèrniér *mot*, vous n'en rabbatrez rien. En un *mot* comme en quatre, en un *mot* comme en mille.

Mot, ſe dit auſſi d'un diſcours qui a quelque étenduë. *Oratio conſtans paucis verbis.* Cet Avocat dit qu'il éxpliquera ſa caûſe en peu de *môts ;* en quatre *môts*, qu'il n'a qu'un *mot* à ajoûter, & plaidera encore demi-heure. Diſons un peu deux *môts* de cette affaire ; pour dire, conférons enſemble. Venez me voir, je vous en dirai un *mot* à loiſir. Écoutez encore un *mot*.

Trencher le *mot ;* c'eſt parler hardiment & avec toute ſorte de libèrté ; c'eſt dire net ſa penſée. A la fin il trenche le *mot*, & lui avoüe franchement qu'il ne pouvoit vivre ſans elle. Ablanc. Avoir le *mot* pour rire, c'eſt être plaiſant.

Mot, en ce ſens ſe dit auſſi des écrits. *Verba, ſermo.* Je vous écris ce *mot* de lèttre. Je vous demande un *mot* de vôtre main, un *mot* de reconnoiſſance, de déclaration, de promeſſe, d'obligation, de contrat, de quittance, de récépiſſé ; en parlant de ces actes tout entiérs, & en forme.

Mot, ſe dit quelquefois négativement ; pour dire, Aucune chôſe. *Nihil.* Il n'y a pas un *mot* dans l'Écriture de ce qu'allégue cet Herétique. Il n'y a pas un *mot* dans ce teſtament en faveur de cet héritier. Quelque ſecrèt qu'on puiſſe confier à cet homme, jamais il n'en dit *mot*, il n'en ſonne *mot*, il ne répond *mot ;* ſi on lui en parle. Quand on eſt pris ſur le fait, on n'a pas le moindre *mot*, le petit *mot* à dire. Il s'eſt abſenté tout doucement & ſans dire *mot*. Il ne lui dit pas un *mot* de conſolation. Voit.

Mot à mot, mot pour *mot*. Phrâſes advèrbiales. Un teſtament eſt nul, s'il ne fait mention que le Notaire l'a lû & relû *mot à mot*, un *mot* après l'autre au teſtateur. *Ad verbum.*

Les Traductions ne ſe doivent point faire *mot* à *mot*, ſe rendre *mot* pour *mot*, mais par équipollence, *Non debent annumerari verba, non verbum verbo reddi.* Cette leçon a été dictée, copiée *mot* à *mot*. Ce Prédicateur apprend ſes Sèrmons *mot* à *mot*, les récite *mot* pour *mot*. Il a pris cela *mot* à *mot* d'un autre Auteur.

En un *mot*, eſt auſſi advèrbe, & ſignifie, Pour concluſion. *Denique, tandem.* Je vous l'ai dit en un *mot*, autant comme en cent. En un *mot*, il faut que cela ſoit.

Mot, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Quand les *môts* ſont dits, l'eau-bénite eſt faite ; pour dire, Quand on a conclu un marché, il faut l'éxécuter. On dit auſſi, Je ne ſçai où eſt le *mot* pour rire de cette affaire, quand elle a mal réüſſi, ou qu'elle eſt très-déſagréable. On dit auſſi, Prendre les gens au *mot*, quand on les prend par leurs paroles, ou quand on accepte les préſens qu'ils offrent. On dit auſſi, S'il ne dit *mot*, il n'en penſe pas moins ; pour dire, il diſſimule.

On appelloit autrefois ainſi un vèrs qui ſe répétoit dans toutes les ſtances d'une piéce, & les ſtances s'appelloient les glôſes. *Mot* en ce ſens eſt *verſus intercalaris*. Jean de Nôtre Dame dans les vies des Poëtes Provençaux, parle des *mots* comme d'une éſpéce de poëſie Provençale. Huet.

MOTALA. Voyez MOTULA.

MOTE. ſ. f. Voyez MOTTE. Dans les Coutumes ce mot eſt ſouvent écrit *mote*.

MOTET. ſ. m. Compoſition de Muſique ſur une période fort courte ; elle eſt figurée, & enrichie de toutes les ſubtilitez de l'art. *Canticum muſicum, muſicum carmen modulatum.* On en fait pluſieurs ſur quelques vèrſets ou Antiennes, qui ſont propres pour les Égliſes ; & quand le Muſicien prend la libèrté d'y employer tout ce qui lui vient dans l'éſprit, ſans y exprimer la paſſion d'aucune parole, on l'appelle *fantaiſie*, ou *rechèrche*.

Ce nom lui a été donné à cauſe de ſa brièveté, comme ſi ce n'étoit qu'un mot. Ménage le fait venir de *modus*.

Il y a un *motet* fondé qu'on chante tous les Samedis après Vêpres à Nôtre Dame.

MOTEUR. ſ. m. MOTRICE. ſ. f. Qui meut, qui fait mouvoir. *Motor, motûs effector.* Dieu eſt le prémiér *moteur*, parcequ'il a donné aux cauſes ſecondes la vèrtu de mouvoir, de remüer. Sylvius publia en 1609. à Doüay un livre intitulé La Motion du prémiér *Moteur*. L'orgueil philoſophique en s'arrêtant aux cauſes ſecondes, ne s'éléve point juſqu'au prémiér *moteur*, qui ſoûtient, & conſèrve ce monde par des influences continuelles. MALEB. M. Deſcartes en raiſonnant en ſimple Phyſicien a reconnu la néceſſité du prémiér *moteur*. S. ÉVR. Ariſtote l'avoit auſſi connu de même. Dieu eſt le ſeul *moteur* des corps par ſon concours immédiat. MALEB. Dieu eſt le ſage *moteur* de l'univèrs. GOD. La vîteſſe du mouvement dépend de l'impreſſion que lui a donné le *moteur*, ou la cauſe *motrice*. Les Sectateurs d'Ariſtote admettent dans les animaux une faculté *motrice*, ou *locomotrice*.

MOTEUR, ſe dit figurément en Morale de celui qui donne le branle à une affaire ; qui fait mouvoir, & agir ; qui pouſſe les autres. *Motor, autor.* Ce Prince fut le prémiér *moteur* de la guèrre civile, & le prémiér auteur.

MOTIF. ſ. m. Câuſe ; raiſon ; ce qui pouſſe, ce qui éxcite à faire quelque chôſe. *Cauſa, incitamentum, incentivum.* L'intérêt eſt le principal *motif* qui fait agir tous les hommes. On ſuit quelquefois la vèrtu par des *motifs* indignes d'elle. ST. ÉVR. Les *motifs* humains gâtent les meilleures actions. LA PL. Les *motifs* d'intérêt propre, étant ſubordonnez à l'amour de Dieu, animent, & ſoûtiennent les hommes dans la rechèrche du ſalut. FEN. Un bon *motif* peut excuſer, & non pas juſtifier une mauvaiſe action. ST. ÉVR. L'honneur eſt le *motif*, & la récompenſe des actions vèrtueuſes. On a mandé à la Cour un tel Rapporteur, pour dire les *motifs* d'un arrêt rendu à ſon rapport.

MOTION. ſ. f. Tèrme Dogmatique. Action d'un corps qui ſe meut, qui s'agite. *Motio, commotio, impulſio.* Dans la nature il ſe fait une continuelle *motion* d'atômes, une *motion* pèrpétuelle des éſprits dans le corps. Déſcartes éxplique fort ſubtilément comment ſe fait la *motion* des animaux, la câuſe de leur mouvement.

MOTIR. v. act. Vieux mot, qui ſignifie déſigner quelque chôſe en jugement. *Deſignare*, on trouve dans nos vieux Auteurs *motir* le jour, *motir* le tèrme.

MOTIVE. adj. f. Qui meut. *Movens, efficiens.* Pèrſonne n'agit qu'il n'ait une câuſe *motive*, ou finale. On ne s'en ſèrt guères que dans cette éxpreſſion.

MOTIVER. v. act. Apporter, éxpliquer les motifs qu'on a de faire une chôſe. *Afferre cauſam.* On le dit des Édits, des Arrêts.

MOTIVÉ, ÉE. Adj. & part. Acte dans lequel les motifs qui ont porté à le faire ſont éxprimez. Arrêt *motivé*.

MOTOIER. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Celui qui tient une motte ſèrvile & roturière. *Homo*, ou *Servus motalis* dans les Annales de Fulde. C'eſt de là qu'eſt venu le nom de *metayer*.

MOTTE. ſ. f. Glèbe, morceau de tèrre labourée. *Gleba.* Les païſans ſe battent par jeu à coups de *mottes*. Il faut fouler les avoines avec le cylindre pour caſſer les *mottes*. Cela s'appelle en Latin *occare* & *occatio*.

MOTTE, eſt auſſi une quantité de tèrre qui tient aux racines des arbres. *Gleba.* Ainſi on dit, Enlever un arbre en *motte* ; ce qui ne ſe peut faire dans les tèrres légères. Retrancher à un arbre une partie de ſa *motte*. LA QUINT. Lever un arbre en *motte*. Il faut égravillonner la *motte* de cet oranger. LIGER. Quand les arbres ſont venus avec une *motte*, des branches & des feuilles, il faut éxaminer ſi cette *motte* eſt bien naturelle, car ſouvent ce ſont des *mottes* de glaiſe faites à plaiſir, & appliquées après coup ; ce qui eſt aiſé à connoître par la manière dont les petites racines y tiennent, car elles y doivent aſſez bien tenir, ſi elles y ſont naturellement formées. LA QUINT. *T. II. p.* 435.

On dit en Fauconnerie, Prendre *motte*, *in campeſtrem humum devolare*, lorſque l'oiſeau ſe poſe à tèrre, au lieu de ſe pèrcher ſur une branche.

MOTTE, en tèrmes d'Anatomie, eſt la partie éxtérieure & élevée du penil, qu'on appelle autrement *Mont de Vénus. Mons veneris.*

MOTTE, ſignifie auſſi, Tèrtre, colline, butte, élévation de tèrre, ou naturelle, ou faite par art. *Monticulus, colliculus, collis, clivus, acervus, mota*, de là vient le nom de pluſieurs tèrres & châteaux qu'on appelle la *Motte*, la *Motte* en Lorraine ; le Maréchal de la *Motte* Houdancourt a appellé proprement *motte Seigneuriale* ſur laquelle eſt bâti quelque château. On les voyoit broutant ſur le haut d'une *motte*. VOIT.

MOTTE. ſ. f. s'eſt dit autrefois pour Tèrre, Bien de Campagne. *Villa, Fundus.*

Octavius Ferrarius dans ſes Origines Italiques dit que ce mot vient de *mota*, *quaſi meta*, *aut acervus*.

MOTTE, eſt auſſi un pain ou tourteau fait de tan qui a ſèrvi à préparer le cuir, c'eſt l'écorce de chêne. Les Tanneurs envoyent vendre les *mottes* par la ville aux pauvres gens qui s'en ſèrvent à faire du feu.

MOTTEILE. ſ. f. Éſpéce de poiſſon de rivière, & principalement de lac. Il y a beaucoup de *mottelles* dans le lac de Neuchâtel en Suiſſe.

MOTTER. v. act. Tèrme de Bèrgér, Jetter des mottes de tèrre avec la houlette pour faire obéir les brebis. *Glebâ percutere.* Il faut *motter* cette brebis qui s'écarte trop.

MOTTER, tèrme de Chaſſe, qui ſe dit en cette phrâſe. Les pèrdrix ſe *mottent* ; pour dire, qu'elles ſe cachent dèrrière le mottes. *Glebâ ſe tegere.*

MOTRICE. ſ. f. qui meut, qui a la force de mouvoir, *motrix*. La vèrtu *motrice*, la puiſſance *motrice*, Les forces *motrices*. Les fibres *motrices*. Voyez MOTEUR.

MOTU PROPRIO. Tèrmes Latins qui ſe trouvent dans les brêfs & les bulles du Pape, ils ſignifient *par le propre mouvement* de celui qui parle, & ſignifient que le Pape donne le brêf où ils ſe trouvent *de ſon propre* mouvement. On retient & on employe aſſez ſouvent en Francois les mots de *motu proprio* ſans aucun changement.

MOTUS. Sorte d'intèrjection, qui n'eſt en uſage que dans le comique & le burleſque, & qui marque qu'il ſe faut taire, ne rien dire de ce qu'on voit. *Sile, tace. Motus* il ne faut pas dire que vous m'ayez vû ſortir de là. MOL. On trouve dans Plaute & dans Térence *St*, dans le même ſens.

MOU.

MOU. Voyez MOL. *Mollis.*

MOUAIRE. Voyez MOHERE.

MOUCADOU. ſ. m. Mot qui ſe dit dans quelques provinces méridionales de la France pour *mouchoir*.

MOUCHAR. ſ. m. Eſpion, *Flagorneur*, qu'on met auprès de quelqu'un, ou dans une famille, ou dans un lieu public, pour prendre garde à tout ce qu'on y dit, à tout ce qu'on y fait, & en faire rapport. *Coryceus, aſſentatorius delator, auritus ſpeculator.* Il faut prendre garde comme l'on parle dans le monde, de crainte qu'il n'y ait quelque *mouchard* qui vous faſſe une affaire. Ne voilà-t'il pas de mes *mouchards* qui prennent garde à ce que l'on a fait ? MOL. Les Partiſans ont des *mouchards* qui vont dans les caves, dans les ruës, à la campagne, pour épier ſi on ne fraude point les droits, ſi on ne fait point paſſer de vin, ou des marchandiſes ſans payer l'impôt.

Mézerai en parlant d'Antoine Démocharès, Théologien de Paris, Inquiſiteur de la foi, dit, qu'il ſe nommoit de Mouchy, nom d'un village de Picardie, & que ſes eſpions s'appelloient *mouchards*. Ménage conteſte cette étymologie. Il croit qu'on a appellé les éſpions *mouchards* du mot de mouches ; parceque les mouches vont partout chèrcher pâture. Le mot de *mouchards* n'eſt pourtant pas plus ancien que le régne de François II. ſous lequel vivoit ce Démocharès.

MOUCHE. ſ. f. Petit inſecte volant qui eſt fort commun en été & fort importun. *Muſca.* Swammèrdam dit que les *mouches* viennent d'un œuf blanc & revêtu de deux pe[illegible], comme des œufs de poules, d'où il ſort d'abord un vèr qui a les jambes courtes & reſſèrrées, ce qui l'oblige de ſe ſèrvir de ſon bec pour lui aider à marcher. Ces *mouches* ſe forment dans les latrines ; & on trouve les mêmes chôſes dans les vèrs des *mouches* dont les vaches ſont attaquées. Dans la tête il y a deux yeux, & leur peau eſt diſtinguée par mailles, comme celles de filèts. Cet inſecte a des cornes entrelacées enſemble, & une petite trompe. Ses yeux ſont de couleur de pourpre, & entre deux on voit deux petites lignes qui en ſont la ſéparation, & de ces lignes ſortent les deux cornes. Ses aîles ſont membraneuſes, & ſes ſix jambes ſont veluës, & diſtinguées chácune en quatre membres, dont l'éxtrémité ſe diviſe encore en pluſieurs parties, & eſt armée de deux ongles ou pinces, entre leſquèlles on appercoit de petits poils. Sur le ventre on voit de petites inciſions en forme d'anneaux & des poils vèrs la queuë, & tout le corps eſt velu d'un

gris

gris qui tire un peu ſur le noir. La *mouche* ſe ſèrt de ſa trompe pour attîrer l'humidité des hèrbes, & de ſon aiguillon pour ſuccer le ſang des animaux ; & les piéds ſont couvèrts d'une infinité de petites pointes ſemblables aux peignes de cardeurs, avec leſquèlles elle s'attache aux moindres inégalitez des corps les plus polis.

Il y a une *mouche* décrite par Goedart, qu'on appelle *chryſopis*, ou *aux yeux dorez*. Il y auſſi des *mouches* noires qui font grand dégât dans les jardins, qu'on appelle *florilega*, qu'on tient provenir de l'eau. Il y a une autre *mouche* dont la figure approche de celle du papillon, & une aûtre qui reſſemble au ſcorpion; une autre *muſca lupus*, & une autre *carnivora*, qui s'attache à la chair. Mouffet & Goedart ont été les prémiérs qui ont propôſé les changemens des vèrs en *mouches* ſous la forme d'un œuf, ou de nymphe. Hoeffnagel décrit cinq ſortes de *mouches* ordinaires, & trente ſortes d'extraordinaires. Lucien a fait l'éloge de la *mouche*. Elle s'aſſiéd, dit-il, à la table des Rois, & fait l'eſſai de leurs viandes. Phédre fait dire à la *mouche* ces vèrs à ſa loüange,

> *Ubi immolatur, exta prægusto Deûm,*
> *Moror inter aras, templa perluſtro omnia,*
> *In capite Regis ſedeo, cum viſum eſt mihi,*
> *Et matronarum caſta delibo oſcula,*

Ailleurs il l'appelle,

> *Contempti generis animal improbum,*
> *Quæ delectaris bibere humanum ſanguinem.*

L'Empereur Domitien ſe plaiſoit à prendre des *mouches*, à chaſſer aux *mouches* : & il paſſoit tous les matins une demie heure à prendre des *mouches*. Mascur. c'eſt ſur cela qu'eſt fondée la reponſe que quelqu'un fit à celui qui lui demandoit, qui étoit avec l'Empereur : Il n'y a pas même, dit-il, avec lui une *mouche*.

On appelle une mauvaiſe écriture, & dont le caractère eſt petit, & affamé ; des piéds de *mouches*.

Les *mouches* à miel ſont celles qu'on retîre dans des ruches, ou paniers, qui font le miel & la cire. *Apis* ; *apes*. Les meilleures ſont celles qui ſont rondes & courtes, & qui ſont de divèrſes couleurs. Celles qui reſſemblent aux *mouches* guêpes ſont les pires, particulièrement celles qui ſont veluës. On dit qu'on châtre les *mouches* à miel, quand on ôte une partie de celles qui ſont dans la ruche. Voyez Abeilles.

Il y a auſſi des *mouches* guêpes, ou Bourdons, des frelons, des taons, des cantharides, des couſins, & des éphémères, qui ſont des éſpéces de *mouches*. *Aſilus*, *aſtrus*, *tabanus*, *cantharides*, *culex tinnulus*, *ciniſus*, *tinniculus*. Le Père Kirchèr enſeigne le moyen de produire des *mouches*, des vèrs de tèrre, & autres inſéctes. A Piſe on trouve de cèrtaines *mouches* qui rendent une ôdeur très agréable. Elles ſe nourriſſent de fleurs d'orangérs & de citroniérs, & elles reſſemblent aux abeilles, à la réſèrve de ce qu'elles ont quatre aîles.

Dans l'Hiſtoire des Antilles on voit la déſcription des *mouches* luiſantes qu'on prendroit pendant le jour pour des *mouches* communes ; mais la nuit elles jettent tant de lumière, qu'il ſemble que ce ſoient de petites étoiles. Les habitans s'en ſèrvent dans leurs maiſons, & à leur lueur on peut dire ſon Breviaire, comme avec une chandelle.

Le Père Plumiér a éxaminé avec ſoin ces inſéctes, & il prétend que ce ne ſont pas proprement des *mouches*, mais plutôt des éſcarbots, puiſqu'ils cachent leurs aîles ſous deux écailles lorſqu'ils ne vôlent pas, & que les *mouches* les ont toujours découvèrtes. On voit deux éſpéces de ces éſcarbots ou *mouches* luiſantes dans les Iſles de l'Amérique, celles de la prémière éſpéce ont un peu plus d'un pouce de long : elles reſſemblent fort bien à nos cantharides, éxcepté qu'elles ſont de couleur minime. Quand elles volent elles font un éclat mèrveilleux, parce qu'alors elles jettent leur lumière par le dos & par le ventre. Elles ont ſur le dôs deux taches rondes, ou plûtôt deux foſſes remplies d'une humeur friable, & fort tranſparente, & c'eſt cette matière qui fournit la lumière. Il y a de cette même humeur dans l'endroit où le ventre eſt joint avec la poitrine en deſſous, mais elles ne jettent point de lumière de cet endroit que quand elles volent. Quand on les tient à la main, cet endroit ne luit point du tout. Il n'y a que les deux foſſes du dos. La ſeconde éſpéce a bien prèſque la même figure, mais elle n'a pas la ſixiéme partie de la grandeur de la prémière, elle produit ſa lumière du côté du ventre tout proche la poitrine. Celle-ci eſt fort commune à la Martinique, & la prémière dans l'Iſle Saint Domingue. C'eſt particulièrement ſur l'entrée de la nuit qu'on voit voler par troupes celles de la Martinique à l'entour des hayes, ſur tout lorſque le jour a été pluvieux. Celles de Saint Domingue ne ſont pas fréquentes, & ne volent jamais par troupes. P. Plumiér Minime.

Mouche, ſe dit figurément d'un Éſpion, de celui qui ſuit un autre pas à pas. *Explorator*. Entre les Sèrgens il y en a un qui fait la *mouche*, qui ſuit tous les pas de celui qu'ils veulent prendre, & qui marque ſa piſte au coin de toutes les ruës où il paſſe : c'eſt de là qu'on a dit, une fine *mouche* ; pour dire, un homme qui a de la fineſſe, de l'habileté pour attraper les autres. Il y avoit à Athenes une Courtiſane qui s'appelloit *Mouche* ; & en ſe joüant ſur ſon nom, on lui reprochoit qu'elle piquoit, & qu'elle ſuçoit ſes Amans juſqu'au ſang. On dit auſſi, c'eſt un maître *mouche*, ce qui vient de ce qu'un nommé *Mouche* étoit autrefois un éxcéllent Joüeur de gobelets & de paſſe-paſſes.

Mouche, eſt auſſi un jeu d'Écoliérs, où l'un d'eux choiſi au ſort fait la *mouche*, ſur qui tous les autres frappent, comme s'ils la vouloient chaſſer. Rablais dit de quelques Officiérs, qu'ils joüoient à la *mouche* avec leurs bourrelers, & que c'eſt un éxèrcice ſalubre, *à Moſco inventore*. Ce jeu vient originairement des Grècs, qui avoient entre leurs jeux ceux qu'ils appelloient *μυῖα ἐν*, *μυῖνδα*, &c.

Mouche, eſt auſſi un petit morceau de taffetas noir que les Dames mettent ſur leur viſage par ornement, ou pour faire paroître leur teint plus blanc. *Muſcarius fucus*. Cette femme eſt toûjours munie de ſa boëte à *mouches* : il y a des hommes galans qui mettent des *mouches* par agrément. Les dévots crient contre les *mouches*, comme contre une marque de coquetterie. L'antiquité n'a jamais connu l'uſage de mettre des *mouches* ſur le viſage des belles. M. Scud. Les *mouches* taillées en long s'appellent des *aſſaſſins*. La Fontaine fait dire à la *mouche*,

> *Je rehauſſe d'un teint la blancheur naturelle ;*
> *Et la derniere main que met à ſa beauté*
> *Une femme allant en conquête,*
> *C'eſt un ajuſtement des* mouches *emprunté.*

Mouche, ſe dit figurément des ornemens affectez : *Fuci*, *calamiſtri*, la ſage, la chaſte éloquence ne met ni *mouches*, ni fard ſur ſon viſage, pour paroître agréable ; c'eſt par les traits de ſa beauté naturelle qu'elle charme, & qu'elle pèrſuade. S. Évr.

Mouche, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Faire d'une *mouche* un éléphant, c'eſt-à dire, uſer d'Hypèrboles, agrandir beaucoup une choſe, faire paſſer quelque chôſe de néant pour quelque chôſe de conſidérable. Faire querelle ſur un piéd de *mouche* ; pour dire, Faire une querelle, un procès ſur une chôſe de néant. On dit, qu'un homme gobe des *mouches*, lors qu'il pèrd ſon tems à attendre quelqu'un, ou qu'il n'a rien à faire. On dit qu'il eſt bien tendre aux *mouches* ; pour dire, qu'il eſt ſenſible aux moindres incommoditez, & qu'il s'offenſe de peu de choſes. On dit auſſi, A chevaux maigres vont les *mouches* ; pour dire, qu'on s'attache plutôt à pèrſécuter un miſérable, qu'un puiſſant qui ſe ſçait déffendre. On dit encore, Dru comme *mouches* ; pour dire, en abondance. Les mouſquetades pleuvoient en cet endroit dru comme *mouches*. Les ſoldats tomboient dru comme *mouches*. Le peuple appelle de la neige qui tombe, des *mouches* d'hivèr. Il appelle auſſi *mouches*, des éclabouſſures de crotte ſur le linge, ou les habits, ou quelques taches d'encre ou de noir ſur le viſage. On dit encore d'un valet pareſſeux & muſard, qu'il ne faut qu'une *mouche* pour l'amuſer. On dit auſſi, Prendre la *mouche* ; pour dire, Se piquer, ſe fâcher ſans ſujet & mal-à-propos. Et lorſque quelqu'un s'emporte, ſe met en colère, ſans qu'on ſçache pourquoi, ſans qu'il paroiſſe en avoir eû le moindre ſujèt, on demande quelle *mouche* l'a piquë ?

> *Gardez-vous, dira-t-on, de cet éſprit critique ;*
> *On ne ſçait bien ſouvent quelle* mouche *le pique.* Boil.

MOUCHER. v. act. Preſſer les narines pour en faire ſortir les ſuprèfluitez ; ôter la morve, les éxcrémens qui tombent dans le nez. *Mucum emungere*, *eximere*. Les enrumez ne ceſſent de cracher & de ſe *moucher*. Cet enfant n'eſt pas encore en âge de ſe *moucher*. C'eſt une chôſe malhonnête de ſe *moucher* avec les doigts.

Ce mot vient du Latin *mucus* & *mucare*. Ménage.

Moucher, ſignifie auſſi, Retrancher une partie du lumignon d'une chandelle, lorſqu'il eſt trop grand, & qu'il empêche qu'elle n'éclaire. *Candelam emungere*, *detergere*. Il y a des gens ſi adroits, qu'ils *mouchent* une chandelle avec une balle de piſtolet.

Moucher, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit d'un homme fort occupé, qu'il n'a pas le loiſir de ſe *moucher*. On dit auſſi pour mépriſer une coutume ancienne, Cela étoit bon du tems qu'on ſe *mouchoit* ſur la manche. Voyez l'éxplication de ce provèrbe à Manche. On dit, Qui ſe ſent morveux, ſe *mouche*, lorſqu'on blâme quelque choſe en général, & que celui qui en ſent ſa conſcience chargée ſe l'applique. On dit auſſi d'un homme habile, & à qui il n'eſt pas aiſé d'impoſer, d'en faire accroire, qu'il ne ſe *mouche* pas du piéd.

Cèrtes, Monſieur Tartuffe à bien prendre la choſe,
N'eſt pas un homme, non, qui ſe mouche *du pied,*
Et ce n'eſt pas peu d'heur que d'être ſa moitié. Mol.

Mouché, ée. part. paſſ. *Emunctus.*

MOUCHERAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Muricherodacus, Mucheratus.* Le B. *Moucherat* étoit un Irlandois, reclus, ſur la fin de l'onzième ſiécle. Colgan a donné ſa vie priſe de Raderus, & d'Aventin.

MOUCHEROLLE. ſ. f. Nom d'une éſpéce d'oiſeau, *Paſſer rubi, ſepicola.*

MOUCHERON. ſ. m. Petite mouche. Le *moucheron* mâle a des yeux de couleur vèrdâtre. *Culex.* Tout proche de là on voit ſortir les cornes de deux petites boules de couleur incarnate; elles ſe diviſent en douze petits boutons noirs environnez de poils fort déliez qui ſe croiſent. Il y a au bout un anneau énvironné de ſix poils. Il ſort du milieu une éſpéce d'aiguillon qui eſt revétu de petites plumes de couleur brune, qui reſſemblent aſſez à des écailles de poiſſon. Cet aiguillon eſt renfèrmé dans un étui, & s'avance en déhors, & eſt ſi pointu, qu'avec le meilleur microſcope on ne peut appèrcevoir que ſa pointe ſoit émouſſée; ce qu'on découvre pourtant dans les pointes des aiguilles les plus aiguës: de la poitrine du *moucheron* ſortent des jambes, des aîles, & des deux autres parties qui paroiſſent, comme deux petits marteaux de figure ovale. A l'extrémité de chaque jambe qui eſt brune, il y a une éſpéce de petits ongles. Ses piéds ſont revétus de plumes, qui reſſemblent à des écailles, d'entre leſquelles il ſort quantité de petits poils noirs, fèrmes & roides comme de la ſoye de pourceau. Les aîles ſont environnées de petites plumes avec de petites veines ou nèrfs dont elles ſont tiſſuës, & le fond de ces aîles eſt d'une ſubſtance membraneuſe & tranſparente. Sa poitrine eſt luiſante, & tìre ſur le châtain brun. Le ventre eſt diviſé en huit anneaux, comme le vèr & la nymphe, revétu par tout de petites plumes, & environné de poils fort déliez qui ſe croiſent. En la fémelle les cornes ſont d'une ſtructure différente. Les *moucherons* s'engendrent dans l'eau, d'un œuf fort petit que la mère y cache, lors qu'elle vient à jetter ſes œufs: ce qu'a découvèrt le prémiér M. d'Huiſſeau Miniſtre de Saumur. Ils ſont dépeints dans le livre de M. Hook. Swammèrdam fait auſſi la déſcription de ſa tête & de ſes cornes, qui ſont toutes couvèrtes de poil, que les Naturaliſtes appellent *antennes.* Son corps eſt brun, & au milieu paroit un peu blanc. Cet animal eſt tranſparent, & au dedans de ſa queuë il y a deux veines qu'on voit venir de ſa poitrine, qui ſèrvent de véhicule à l'air pour la réſpiration. Il eſt entré des *moucherons* dans cette bouteille. Les *moucherons* ſont fort piquans en cette ſaiſon. Les couſins ſont des *moucherons* inſupportables dans les païs chauds. Il y a bien d'autres ſortes de *moucherons*, ſur tout en cèrtains endroits des Iſles de l'Amérique, qui ſont abſolument inhabitables aux Européans, par les piqueures de ces *moucherons.* Le ſeul moyen de s'en garentir eſt de faire de la fumée, car ces petits animaux ne la peuvent ſouffrir, & ſur tout celle de tabac. C'eſt pour cela, pour le remarquer ici en paſſant, que les Caraïbes qui vont tout nuds, ſe frottent de tems en tems le corps d'une éſpéce d'onguent ou de mixtion fort puante. Ils font cette mixtion avec du roucou & de l'huile du fruit de palmiér. Ils aiment mieux ſouffrir cette puanteur que d'être éxpoſez pèrpétuellement aux inſultes des *moucherons.*

Moucheron, eſt auſſi le bout de la méche d'une chandelle, ou d'une bougie, qui brûle, *Ellychinum.*

MOUCHÈT. ſ. m. Oiſeau de proye, qui eſt tièrcelet, ou mâle de l'épèrvier, qui ne vaut rien en fauconnerie. *Tertiarius percos.* On l'a appèllé en Latin *muſcetus*, ou *maſchetus. Accipiter palumbarius.*

MOUCHETER. v. act. Marquer un fond blanc de petites taches noires, ou faire pluſieurs petits trous avec des fèrs ſur une étoffe pour la rendre plus agréable; comme ſi elle étoit chargée de mouches. *Maculis diſtinguere, variare.* La mode eſt ſouvent revenuë de *moucheter* des habits, des juppes. Il s'eſt dit autrefois au propre d'un vol de pluſieurs mouches aſſiſes ſur quelque étoffe.

Moucheter une coëffe, c'eſt la garnir de petites mouches de ſoye. *Maculis nigris reſpergere. Moucheter* des coëffes de gaze.

Moucheter. v. n. Eſt un tèrme de Fleuriſte, qui ſignifie, être barbouillé de pluſieurs petites taches de différentes couleurs qui ſe mêlent. *Maculis diſtingui, variegari.* L'œillèt ne doit point *moucheter.*

Mouchêté, ée. part. & adj. Il a la ſignification de ſon vèrbe.

Moucheté, Marque auſſi une maladie cauſée aux bléds par la bruine qui l'a un peu endommagé. Ce bléd eſt *moucheté* Ligèr.

Ce mot ſe dit parce que les petites taches noires reſſemblent à des mouches.

Moucheté, en tèrmes de Blâſon, eſt la même chôſe que *plumeté, découpé. Inciſus, maculis varius, maculoſus.* Voyez Découpé. Il ſe dit auſſi du milieu du papellonné, quand il eſt plein de mouchetures, & des hèrmines auſſi.

MOUCHETTE, eſt auſſi une éſpéce de rabot de Menuiſiér dont le fèr & le fût ſont taillez en rond, & échancrez pour faire des quarts de rond, dégager des baguettes, & faire d'autres ornemens, ou moulures. *Runcinia minor & oblongior.*

Mouchette, en Architècture, ſe dit de la partie la plus haute, & la plus avancée de la corniche, ou le larmiér. *Mentum.* Quand elle eſt refouillée, ou creuſée par deſſous, en manière de canal, on l'appelle *mouchette pendante*, que Vitruve appelle *corona alveolata.*

Autrefois on a appellé *mouchette* ce qui ſe lançoit avec les machines de guèrre contre les murs pour les ébranler, & les abattre.

MOUÇHEtTES. ſ. f. pl. Utencile qui ſèrt à moucher les chandelles, & les bougies. *Volſella, forfex candelaria, emunctoria.* Une paire de *mouchettes* d'argent.

MOUCHETURE. ſ. f. Façon, ou ornement qu'on donne à une étoffe en la mouchetant. *Variegatio, macula.* On dit auſſi, *Mouchetures* d'hèrmines, la *moucheture* de la panthère, en parlant de différentes taches ou couleurs qu'elle a ſur ſa peau. *Pellis maculæ.*

Mouchèture d'hèrmine, ſe dit auſſi en tèrmes de Blaſon, d'une manière de queuë d'hèrmine mouchetée. *Maculæ muris pontici.* Il porte d'argent ſemé de *mouchetures.* Col.

Moucheture, eſt auſſi un tèrme de Fleuriſtes. C'eſt un mélange de pluſieurs petites taches de différentes couleurs. *Variegatio.* L'œillèt brouillé de *mouchetures* n'eſt pas beau.

MOUCHEUR. ſ. m. Celui qui mouche les chandelles. *Emunctor.* Les Comédiens ont un valet *Moucheur* de chandelles. En Éſpagne c'eſt une belle charge que celle de Grand *moucheur* de chandelles. On le nomme *Eſpavillador Mayor.*

MOUCHEURE, ou MOUCHURE. ſ. f. Ce qu'on retranche d'un lumignon de chandelle, quand on la mouche. *Emunctura.* La *mouchûre* de chandelle eſt fort bonne pour dégraiſſer & éclaircir la glace d'un miroir.

MOUCHOIR. ſ. m. Linge qu'on porte dans la poche pour ſe moucher, & pour s'éſſuyer. *Sudarium, ſudariolum, mappula.* Un *mouchoir* à glands, à dentelle. Le Grand Seigneur jette ſon *mouchoir* à celle de ſes Sultanes qu'il veut favoriſer. Il ne faut point dire *mouchoir à moucher*, cela donne une vilaine idée; il faut dire *mouchoir de poche.* Mén. On dit des Ouvrages des méchans Auteurs, qu'ils ne ſont bons qu'à faire des *mouchoirs* de dèrrière.

Mouchoir de col, eſt un linge garni ordinairement de dentelles, dont les Dames ſe ſèrvent pour cacher, & pour parer leur gorge. *Strophium, ſtrophiolum.* Un *mouchoir* de toile de ſoye, de point de Veniſe. Un *mouchoir* noir de tafferas. Les Dames portent par modeſtie des *mouchoirs* en pointe & tout unis. Quelques hiſtoriens diſent qu'Anne de Boulen avoit ſix doigts à la main droite, une dent mal rangée en la mâchoire ſupérieure, & une tumeur à la gorge, qu'elle prenoit ſoin de cacher en hauſſant ſon *mouchoir.* Larrey.

MOUDRE. vèrb. act. Ce vèrbe eſt aſſez difficile à conjuguer. Il faut dire *je moud, tu mous, il moud, nous moulons, vous moulez, ils moulent; je moulois, je moulus, j'ai moulu, je moudrai, que je moule, je moudrois, je mouluſſe.* C'eſt Broyer, réduire en farine, en poudre entre deux meules. *Molere, commolere.* Il ſe dit prémièrement des grains, & enſuite de toutes choſes friables. Il faut *moudre* le blé pour en faire de la farine; *moudre* de l'avoine pour en faire du gruau. Il y a des dents molières en la bouche pour *moudre* & écraſer les alimens en les mâchant. Les moulins à tan ſont faits pour *moudre* du tan. On le *moud*, on l'écraſe, & on le réduit en poudre avec des pilons.

Ce mot vient du Latin *molere*, qui ſignifie la même chôſe.

Moudre, ſe dit auſſi abſolument. Ce moulin *moud* toute l'année, il ne manque jamais d'eau. Celui-là ne *moud* pas aſſez menu, il fait trop de ſon. On dit ſur mèr, l'horloge *moud*, c'eſt à-dire, le ſable paſſe.

On dit auſſi, *moudre* de coups; pour dire, battre outrageuſement quelqu'un. En ce ſens il ne ſe dit guères qu'au participe. Il revint de cette batterie tout *moulu* de coups. *Plagis contuſus, oneratus, mulctatus.* On dit auſſi, qu'on a le corps tout *moulu* quand on a trop fatigué, ſoit en courant la poſte, ſoit en couchant ſur la dure, enſorte qu'on ſente des douleurs par tout le corps.

Moulu, uë. part. & adj. *Molitus, commolitus.*

On appelle de l'or *moulu*, celui qui eſt amalgamé, qui ſèrt à dorer. De l'or *moulu*, de l'argent *moulu*, du cuivre *moulu*, eſt celui qui eſt réduit en poudre très-fine.

MOUË. ſ. f. Avance des lévres en déhors pour marquer qu'on ſe

veut mocquer de quelqu'un, ou que ce qu'on dit déplaît. *Labri projectio, porrectio.* Quand on avèrtit un libèrtin de ſon devoir, il fait la *moue*, il hoche la tête. Un valet enrichi fait la *moue* à tous ſes camarades. On dit auſſi d'un pendu, qu'il fait une vilaine *moue* aux paſſans.

Je fais des vèrs, qu'encor qu'Apollon les avoüe,
Dedans la Cour peut-être on leur ſera la moüe. RÉGNIÉR.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *mouth*, qui ſignifie *bouche*. Il vient plutôt de *moua*, vieux mot Cèltique, ou Bas Breton, qui ſignifie *ſe fâcher*, parce qu'on ne fait guères la *moue* qu'on ne ſoit fâché.

MOUËtTE. ſ. f. Poule d'eau. En Latin *gavia*, *larus*. Il vient de l'Anglois *mew*, ou du Flamand *meeuwe*. MÉNAGE.

MOUFLARd, ARDE. adj. Qui a le viſage gras, ou rebondi. *Vultuoſus, bucceoſus.* Gros *mouflard*. Groſſe *mouflarde*. Il eſt bas.

MOUFLE. ſ. f. Mitaine; gros gand dont les doigts ne ſont point diviſez, à la réſèrve du pouce, & qu'on met dans les occaſions où l'on eſt en danger de s'écorcher. *Hyberna manica.* Un chat eſt dangereux à prendre ſans *moufles*. On dit auſſi au figuré, des entrepriſes dangereuſes où il ne faut pas s'engager ſans avoir des forces ſuffiſantes pour en venir à bout, qu'il ne faut pas y aller ſans *moufles*.

Ce mot vient de l'Allemand *moffel*, qui ſignifie la même chôſe, MÉNAGE; ou de *muffulæ*; qui ſe trouve en Latin pour ſignifiér la même chôſe. Ou plutôt du Cèltique ou Bas-Breton *mouffles*.

MOUFLE, ſe dit en méchanique, de pluſieurs poulies qui ſe meuvent dans une piéce de bois, pour multiplier les forces mouvantes. *Polyſpaſtus.* Elles ſont enchâſſées ſéparément, & retenuës avec un boulon dans une main de bois, de fèr ou de bronze, qu'on appelle *écharpe*, ou *chape*. Autant de fois on redouble la force mouvante, qu'on redouble le nombre des poulies. Un enfant avec de la ficelle & des *moufles* peut élever le plus gros canon. La *moufle* de la grande vèrgue du grand Armand peſoit 1400 livres.

MOUFLE FÈRRÉE. C'eſt celle qui eſt garnie de poulies de cuivre; de boulons, & de cordages, pour monter les piéces d'artillerie. *Rechamus armatus, inſtructus.* DAVELOUR.

MOUFLE, eſt auſſi un tèrme populaire, qui ſignifie un gros viſage & trop plein. *Bucca, roſtrum.* Un écoliér menace ſon camarade de lui donner ſur la *moufle*, En ce ſens il vient de *muffle*. Voyez MUFLE.

MOUFLE, en tèrmes de Chymie, eſt une tuile ou couvèrture ronde qu'on met pour couvrir une coupelle, pour empêcher que les charbons qui ſont allumez ſur la *moufle*, ne tombent dans la coupelle, pendant qu'on y entretient le métal en fonte. *Operculum fictile.*

MOUFLE, eſt auſſi un tèrme d'Émailleur, qui ſignifie un petit arc de tèrre qu'on met au feu, ſous lequel on fait parfondre les émaux. *Operculum encauſticum.*

MOUFLER. v. act. C'eſt prendre le nez & les jouës enſemble à quelqu'un; enſorte qu'on lui faſſe bourſoufler les jouës. *Naſum & genas ſtringere.* On l'a *mouflé*. C'eſt un viſage à être *mouflé*. L'ACAD.

MOUFLEtTES. ſ. f. Éſpéces de manches de bois dont ſe ſèrvent les Vitriérs pour tenir un fèr à ſouder, *Mobile manubrium.* Ce ſont deux morceaux de bois qui ont chacun un demi canal.

MOUFTI. ſ. m. C'eſt le Chèf de la Religion Mahométane, & celui qui réſout toutes les queſtions difficiles de la loi. BRIOT. D'autres diſent *Muphti.* Voyez MUPHTI.

MOVIEtTE. ſ. f. Voyez MAUVIEtTE.

MOUILLAGE. ſ. m. Rade de mèr, ou lieu propre pour l'ancrage. Il faudra mouiller l'ancre en tel lieu, il y a là bon *mouillage*. *Locus jaciendis anchoris accommodatus, idoneus, ſtatio navium.* Un mauvais *mouillage*, c'eſt un lieu rempli de roches qui couppent les câbles.

MOUILLEBOUCHE, eſt une éſpéce de poire ronde, qui a beaucoup d'eau, ou d'humidité. *Pirum vinoſum.* Elle meurit en Juillet & Août.

MOUILLER. v. act. Tremper quelque chôſe dans l'eau, l'abreuver, l'arroſer de quelque liqueur. *Humectare, irrorare, liquore aſpergere.* Il ne faut pas aller à la pêche, quand on a peur d'être *mouillé*. Il eſt comme les chats, il a peur de ſe *mouiller* la pate. La petite pluye *mouille* & pénétre les habits. Le broüillard *mouille* les cheveux. La roſée *mouille* & brûle les ſouliers. On *mouille* les cuirs pour les corroyer, le papiér pour le coller. Les Fonteniérs prennent plaiſir à *mouiller*, à faire *mouiller* les valets dans les grottes. On dit auſſi, *mouiller* ſon pain au pot, le *mouiller* dans le vin; pour dire, l'y tremper. On dit auſſi d'un homme qui pleure, qu'il a les yeux, les jouës *mouillées*.

Ce mot vient du Latin *molliare* & *mollire*. MÉN. M. Huet le dérive du Latin *madiculare*.

MOUILLER, ſe dit abſolument en tèrmes de Marine, pour Jetter l'ancre en quelque endroit de la mèr, & s'y arrêter: auquel ſens il eſt neutre. *Anchoram jacere; mittere.* Il faut *mouiller* en telle rade pour attendre le vent. *Mouiller* en crouppière, c'eſt jetter un ancre du côté de la pouppe pour maintenir les ancres de l'avant, & empêcher que le vaiſſeau ne ſe tourmente. *Mouiller* en patte d'oye, c'eſt jetter trois ancres en triangles en patte d'oye, l'une à l'avant, & les deux autres à droit & à gauche: ce qui ſe fait de gros tems. On dit auſſi, *mouiller* l'ancre, & alors il eſt actif. On dit autrement, Donner fonds, être ſur le fèr, rendre le bord. On dit auſſi que la mèr Méditèrranée *mouille* la côte de l'Afrique, que le Penée *mouille*, abreuve les plaines de la Theſſalie.

MOUILLER, ſignifie auſſi parmi les bûveurs, Boire. *Potares, bibere.* Il y a long tems que je file, il faut *mouiller*. La chanſon dit: Lorſque je *mouille, mouille, mouille*. On dit auſſi, il n'a fait que *mouiller* ſes lévres; pour dire, tâter du vin.

MOUILLER, en tèrmes de Grammaire, ſe dit d'une prononciation graſſe & douce, comme celle des deux *LL* quand elles ſuivent un *I*, tânt en François qu'en Éſpagnol. *Molliter pronuntiare.* Ainſi on prononce ce mot, *mouiller*, prèſque comme s'il y avoit *mouillier*; *vèrmillon* comme s'il y avoit *vèrmillion*; *llamar*, comme s'il y avoit *lliamar*. Et en Italien *Gli*, comme s'il y avoit, *lli*.

MOUILLÉ, ÉE. part. *Irroratus, aſperſus madidus.* Il ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Se couvrir d'un drap *mouillé*; pour dire, Alléguer une méchante excuſe, qui aggrave la faute, au lieu de la rendre plus pardonnable. Être *mouillé* comme un canard; pour dire, être beaucoup *mouillé*. Faire la poule *mouillée*; pour dire, Faire le lâche, n'avoir point de cœur. Il y a un jeu d'enfant qu'on appelle *au doigt mouillé*, quand on propoſe à déviner le doigt qu'on a *mouillé* ſecrettement. On dit auſſi pour mépriſer une étoffe, & dire qu'elle ne durera rien, que c'eſt du papier *mouillé*. On dit auſſi,

De pavé ſec & bois mouillé,
Libera nos, Domine;

Pour dire, qu'ils ſont gliſſans & dangereux.

MOUILLEtTE. ſ. f. Apprête; petit morceau de pain long & menu préparé pour tremper dans des œufs à la coque. *Fruſtulum panis oblongum.*

MOUILLOIR. ſ. m. Sorte de petit vâſe dont les femmes ſe ſèrvent pour y mouiller le bout de leurs doigts, en filant leur quenoüille. *Netricis vaſculum.* Elle a toujours ſon *mouilloir* attaché à ſa ceinture.

MOUILLURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt mouillé. *Mador.* La *mouillure* eſt néceſſaire au papiér qui ſèrt à imprimer. Les Jardiniérs diſent, il faut donner une *mouillure* à cet arbre; c'eſt-à-dire, l'arroſer amplement.

MOUISSEAU. ſ. m. Tèrme de la Marine des Galères. Corde avec laquelle on lie aux aurails ou aux anneaux les caps qui ſèrvent à amarrer.

MOULAGE. ſ. m. La partie du moulin qui ſèrt à faire tourner les meules pour moudre. *Molitura, commolitio.* Le corps de ce moulin eſt bon, mais le *moulage* n'en vaut rien.

MOULAGE. Tèrme de coutumes. Droit de *moulage*, eſt un droit que les Seigneurs lévent ſur leurs vaſſaux pour la mouture des grains. *Tributum promolitura.*

MOULAGE, tèrme de Potiér, qui ſignifie des carreaux moulez. *Lateres efformati.* Voilà bien du *moulage*.

MOULANT. ſ. m. Le garçon du Meûniér, qui eſt attaché à faire moudre le grain. *Molitor.* Ce Meûnier a un bon *moulant*, qui fait moudre, tandis qu'il va chèrcher les mounées.

MOULATE. Voyez MULATRE. *Hybrida, ſubniger.*

MOULE. ſ. m. Creux artiſtement taillé, qui ſèrt à former une figure, ou un bas reliéf, ſoit par la voye de la fonte, ſoit par impaſtation. *Typus, forma, proplaſma.* Les Fondeurs ſont obligez de faire des *moules* pour faire des ſtatuës, des cloches, des canons. On fait des figures de cire, de carton, d'argille, de plâtre dans des *moules*. Pluſieurs autres Artiſans travaillent auſſi ſur des *moules*; ſe ſèrvent de *moules*. Un *moule* de Chandeliér, eſt un morceau de bois de noyer, creuſé & raboté proprement, où l'on fait couler du ſuif tout chaud, par un tuyau de fèr blanc, lorſqu'on fait de la chandelle. Un *moule* de Plombiér, eſt une tâble faite de groſſes piéces de bois bien jointes, longue quelquefois de dix-huit piéds, & large de trois ou quatre. Un *moule* de Potiér, eſt un morceau de bois de chêne de neuf pouces en quarré ſur un pouce d'épais. Un *moule* de Cartiér, eſt une planche de bois, large d'un bon piéd, & longue de deux piéds & demi, où ſont gravez les modeles des cartes qu'on appelle têtes, & ſur laquelle, après l'avoir bien frottée de noir avec une broſſe, on couche une feuille de papiér de ſa grandeur pour mouler

mouler les têtes. On appelle auſſi *moulé*, une éſpéce de petite tenaille creuſe, dans laquelle on fait des balles de plomb. Il y a des tuilles du grand *moule* & du petit *moule*; pour dire, de divèrſes grandeurs. On appelle auſſi bois de *moule*, celui qui eſt d'une cèrtaine grandeur, & qui eſt meſuré dans des membrures ou des anneaux. Le bois de *moule* doit avoir pour le moins dix-huit pouces de groſſeur par l'Ordonnance.

Ces mots viennent de *modulus* & de *modellus*.

Moule, ſe dit figurément en Morale, du modéle, du patron, de l'éxemplaire, qu'on ſe propoſe d'imiter. *Exemplum, exemplar.* Cet homme s'eſt formé ſur un méchant *moule*, a ſuivi un mauvais modéle.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe ne ſe jette pas en *moule*; pour dire, qu'elle n'eſt pas ſi facile à faire qu'on penſe, qu'il faut du tems pour l'achever. On dit auſſi d'une chôſe dont on ne doit pas trop regretter la pèrte, que le *moule* n'en eſt pas rompu. Ou d'une autre qui eſt rare, que le *moule* en eſt pèrdu. On le dit auſſi dans le diſcours familiér en parlant des hommes. On dit auſſi, conſèrver le *moule* du pourpoint; pour dire, ſe conſèrver, ſe ménager dans les périls de la guèrre.

Moule. Il y en a qui donnent le genre maſculin à ce mot, mais pluſieurs le font de féminin. Petit poiſſon de mèr enfèrmé dans une coquille bleuë ou noire. On fait de bons potages aux *moules*. On mange des *moules* fricaſſées. Il y en a une infinité d'éſpéces. On l'appelle auſſi *moucle*, & en Latin *mytulus* & *muſculus*, d'où on prétend qu'eſt venu le nom *muſcle*, parceque les Médecins comparent les muſcles des animaux à ces poiſſons. Il y a auſſi des *moules* d'eau douce dans les rivières, & les étangs. Il y a un Médecin d'Amſtèrdam, nommé Antoine de Heide, qui a fait un Livre de l'Anatomie du *moule*.

MOULÉE. ſ. f. Eſt une poudre qui ſe trouve ſous la meule des Taillandiérs, qui eſt mêlée des petites parties du fèr & de la pièrre qui ſe détachent, quand ils aiguiſent leurs fèrremens. *Samiatoris ramenta.* Il eſt déffendu aux Teinturiérs d'employer de la *moulée*, parcequ'elle rend les teintures fauſſes.

MOULER. v. act. Jetter en moule. *Opus ad proplaſma fingere, ex proplaſmate exprimere, ducere.* Cette figure n'eſt pas taillée au ciſeau, on l'a *moulée*. Il eſt déffendu à toutes pèrſonnes de *mouler* ou jetter en plâtre, ou en cire, & de fondre en cire pèrduë aucunes figures ſans les avoir fait viſiter, ou s'aſſocier avec les Maîtres Sculpteurs.

Mouler, ſignifie auſſi, Tirer en moule; appliquer du plâtre ſur un ouvrage de reliéf pour en tîrer un creux, & en faire un moule. *Proplaſma effingere, delineare.* Le Roi a fait *mouler* la colomne de Trajan, on a apporté les creux en France. Voyez au mot Modeler. André Verochio qui vécut vèrs le XIVe ſiécle fut le prémiér qui *moula* le viſage des pèrſonnes mortes pour en garder la reſſemblance.

Mouler, ſignifie encore, Imprimer avec des caractères de plomb. *Typis excudere.* J'ai fait dreſſer mon factum, il ne me reſte plus qu'à le faire *mouler*. Ce mot n'eſt guères en uſage en ce ſens qu'au participe: encore ne s'en ſèrt-on qu'en raillant, comme on le peut voir plus bas dans les façons de parler provèrbiales. On dit pourtant *mouler* des cartes à jouër.

Se Mouler ſur quelqu'un, ſe dit figurément, pour, ſe former ſur le modele de quelqu'un. *Ad Alterius exemplum ſe conformare.* Cela ne ſe dit point dans le beau ſtile.

Mouler, parmi les Potiérs, c'eſt mettre de la tèrre dans le moule. *Vas fictile formare.*

Mouler du bois, c'eſt, Arranger du bois dans une membrure, dans des cordes ou anneaux, ou autres meſures de Police pour le meſurer. *Caudice manulo metire, caudicariam ſtruem metire, admetiri.* Il y a des Officiers créez pour *mouler* le bois ſur les ports.

Mouler, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il faut croire que celà eſt vrai, car il eſt *moulé*, c'eſt-à-dire, imprimé. *Typis exprimere.* On dit auſſi, qu'on en fera bien *mouler* à quelqu'un; pour dire, qu'on lui donnera bien de la peine. On d[illegible], que quelqu'un s'en fait *mouler*; pour dire, qu'il a fait imprimer quelque chôſe de lui.

Moulé, ée. part. adj. & ſubſt. Il ne ſçauroit pas lire l'écriture à la main, mais il lit bien le *moulé*, ce qui eſt *moulé*. *Typis excuſſus.*

Vèrs manuſcripts ſouffrent des négligences;
Qu'à vèrs moulez *on ne pardonne pas.*

Les Architèctes appellent *colomne moulée*, une colonne faite par impaſtation de graviér, & de cailloux de divèrſes couleurs, liez avec un ciment, ou maſtic, qui durcit parfaitement, & reçoit le poli comme le marbre. *Columna maſtiche coagmentata.*

MOULETTE. ſ. f. Sorte de petite coquille blanche, dont on ſe ſèrt pour fèrmer & revêtir des figures de reliéf. *Conchyla, conchylia.*

MOULETTE, ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt d'un orangé tirant ſur la brique & blanc. Elle eſt printanière. Morin.

MOULEUR. ſ. m. Qui ne ſe dit que de ces Officiérs qui ſont commis ſur les ports & dans les chantiérs pour mouler & meſurer le bois. *Caudicariæ ſtruis menſor.* Les *mouleurs* de bois ſont tenus par l'Ordonnance d'avoir ſur les ports & dans les chantiérs des meſures de quatre piéds pour meſurer les membrures; & des chaînes & anneaux pour le bois de compte, cotrets & fagots, & doivent mettre des banderolles aux bateaux & piles de bois contenant la taxe. Les *Mouleurs* & leurs aides ne doivent point mettre en membrure les bois tortus, ni dans chaque voye plus d'un tiérs de bois blanc.

MOULIN. ſ. m. Forte machine qui fait tourner des meules. *Moletrina, piſtrinum.* On le dit prémièrement de ceux qui ſèrvent à moudre du blé, & autres grains, pour en faire de la farine. Le droit de bâtir un *moulin* eſt un droit féodal. Les *Moulins à vent* ſont ceux qui tournent par la force du vent qu'on recueille dans des toiles, ou volans. Il y a dans les Mémoires de Trevoux 1712. p. 2176. une Diſſèrtation des proportions, des figures & du nombre des ailes des *moulins* à vent vèrticaux. *Moulins à eau*, ſont ceux qu'une rivière, ou une chûte d'eau fait tourner. On les appelle *moulins à volèts*, lorſque l'eau vient par deſſous, & *moulins à auges*, lorſqu'elle vient par deſſus. Il y a auſſi des *moulins à bras* portatifs pour l'armée, qui ſe tournent à force de bras, ou par le moyen d'un cheval. Il y a auſſi de petits *moulins* pour broyer le poivre, des grains de moutarde, du caffé, & qui ſe tournent à la main avec une ſimple manivelle. Il y a des *moulins* vèrticaux, d'autres horizontaux &c.

Ce mot vient du Latin *molinum* & de *mola*. Ménage.

L'uſage de la meule & du *moulin* fut trouvé par Mylétas fils de Méléges prémiér Roi de Lacédemone, à ce que dit Pauſanias, quoique Pline attribuë à Cérès l'invention de tout ce qui concèrne la boulangerie. Polidore Virgile n'a pû découvrir qui a été l'inventeur d'une machine ſi utile, & ſi commode pour moudre les blez. On doute que l'uſage en ait été connu aux Romains: il n'eſt parlé dans le Digeſte que des meules qu'on faiſoit tourner par des éſclaves, ou par des ânes. Saumaiſe & Godefroy ont prétendu que les *moulins à eau* n'étoient pas inconnus aux Romains, quoi qu'ils ne s'en ſoient pas ſèrvis communément. Ils ſont appellez *moulins à arche* dans les anciennes Ordonnances, à cauſe qu'on les bâtiſſoit ſur des arches. A l'égard des *moulins à nèf*, l'invention en eſt duë à Béliſaire, Général de l'Empereur Juſtinien, qui par leur moyen ſoûtint le ſiége de Rome pendant un an contre Vitigés Roi des Gots. Les *moulins à vent* ſont de plus modèrne invention. Le modéle en fut apporté d'Aſie en Europe au temps des expéditions de la Guèrre Sainte. Le manque d'eau qui ſe trouve en tout l'Orient a fait que la néceſſité a contraint les habitans d'avoir recours à cette invention. Platine remarque que le Pape Céleſtin III. qui vivoit en ce tems-là a déclaré les profits des *moulins* à vent, qui étoient alors nouveaux, ſujèts à la dîme. Vêtir un *moulin* à vent; c'eſt mettre les voiles aux volans. Il faut 104 aunes de toile, ou de treillis pour vêtir un *moulin* à vent. Être vêtu comme un *moulin* à vent, c'eſt une phrâſe burlèſque qui ſignifie, Être vêtu de toile. Dom Quichote prit des *moulins* à vent pour des géans. Voyez le détail des piéces & de toute la ſtructure du *moulin* à vent dans la nouvelle édition de la charpenterie de Jouſſe. Cette édition eſt revûë, corrigée & augmentée par Mr. de la Hire le fils. Voyez auſſi le Traité des bois de Caron.

Moulin bannal, eſt celui d'un Seigneur, qui peut obliger tous les habitans de la Seigneurie d'y venir moudre le blé. *Indictiva moletrina.* Ce droit a peut-être été dans les prémiérs tems une uſurpation des grands Seigneurs qui ont contraint leurs vaſſeaux à venir moudre leurs blez à leurs moulins. Cette Bannalité produit un profit qu'on appelle *droit de moute*. Les *moulins bannaux* ne s'établiſſent point ſans titre, parceque c'eſt une ſèrvitude. Par l'article 72. de la Coûtume de Paris un *moulin* à vent ne peut être *bannal*.

En tèrmes de Blaſon, on appelle fèrs de *moulin*, des fèrs dont pluſieurs Seigneurs chargent leurs écus, & particulièrement en Flandres, qui ſont faits en forme de ſautoirs alaiſez & arrondis en dedans, pattez aux éxtrémitez, & maclez au cœur. *Moletrina ſcutaria.* Les fèrs de *moulin* ont entré dans les armoiries, pour marquer le droit de Bannalité qu'avoient pluſieurs Seigneurs ſur les *moulins*.

Moulin, eſt auſſi une machine qui ſèrt à la fabrication des monnoyes, pour préparer les lames ou bandes de métal, & les rendre d'une épaiſſeur & d'une dureté convenable, avant que d'être marquées. *Moletrina nummaria.* Cette machine eſt modèrne, elle n'a paru en France que vèrs l'année 1638. On a cru alors qu'elle étoit de l'invention de Briote, ou de Varin, fameux Graveurs, qui ont fait les prémiérs la fonte des loüis d'or

& d'argent, mais il eſt cèrtain qu'elle eſt venuë d'Allemagne, où elle étoit en uſage long-tems auparavant, comme prouve Fréhérus par un témoignage tiré *ex Herculeo Stephani Pigbii Campenſis*, *pag.* 232. où il la décrit ainſi. C'étoit un *moulin* dont la rouë tournoit par le moyen de l'eau. Il avoit pluſieurs rouës dentées comme celles des horloges, qui faiſoient mouvoir deux cylindres d'aciér, entre leſquels on faiſoit paſſer les lames ou bandes de la monnoye pour les diſpoſer ſuivant l'épaiſſeur qu'on leur vouloit donner. A cette imitation Briote & Varin firent au Louvre une forte machine de charpente en forme d'un grand travail de Maréchal, qui faiſoit tourner de ſemblabies cylindres d'aciér; & parcequ'on les faiſoit tourner par le moyen d'une jument qu'on enfèrmoit au milieu de la machine, cela lui fit auſſi donner le nom de *jument*. On l'appelle maintenant *laminior*. Du Cange dit pourtant que la monnoye au *moulin* a été établie en France par Édit donné à Blois le 27. Janvier 1550. & que ce fut dans la maiſon de Bains, où eſt aujourd'hui la Place Dauphine.

Moulin, ſe dit auſſi de toute autre machine, qui étant muë par une force éxtérieure, donne une violente impreſſion ſur les chôſes. *Vectes verſatiles, verſorii; decuſſati vectes ſuccula.* Un *moulin de Lapidaire* eſt propre pour tailler les pièrres. Les *moulins à ſucre* ſèrvent à froiſſer les cannes de ſucre. Les *moulins à huile* ſèrvent à caſſer les noix, les olives, & autres chôſes dont on exprime le ſuc pour en faire de l'huile. Les *moulins à foulon* font lever des marteaux qui ſèrvent à fouler les draps, qu'on a appellez en Latin *batatoria* & *batanderia*. Les *moulins à tan* ſèrvent à réduire le tan en poudre par le moyen de trois grôs pilons pointus. *Moulin à papier*, eſt celui qui a pluſieurs martinets qui battent le drappeau, qui le réduiſent en très menuës parcelles. *Moulins à ſcie*, celui qui ſèrt à ſcier des planches. *Moulin à forge*, qui ſèrt à lever un très lourd marteau pour battre le fèr. Il y a auſſi des *moulins* pour élever des eaux, vuider des bâtardeaux, ſécher des marais, &c. ſoit par le moyen des pompes, des godets, des chapelets, comme on voit en Hollande & à Vèrſailles. Des *moulins* à poudre à canon, comme ceux d'Éſſone; des *moulins* à forer les canons des armes à feu, comme ceux de Coſne; des *moulins* à faire des lames d'épée, comme ceux de Vienne.

Les Tireurs d'or appellent *moulin*, une petite machine compoſée de deux cylindres d'aciér, qui leur ſèrt à aplattir le fil d'or, ou d'argent, & réduire en lames; comme ceux de la monnoye. *Cylindri calybei verſorii.* Ils ont auſſi des *moulins* à devider & à mettre le fil d'or ſur la ſoye, qui ſont compoſez de pluſieurs rangs de bobines qui tournent en même tems par le moyen d'une manivelle.

Moulin, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt lui qui fait venir l'eau au *moulin*, c'eſt-à-dire, qui procure beaucoup d'avantages à la maiſon, qui y améne de la pratique. On envoye les ânes, les ignorans au *moulin*. On condamnoit autrefois les éſclaves, *ad piſtrinum*. On dit auſſi de toutes les méchantes comparaiſons qu'on veut blâmer, Cela lui reſſemble mieux qu'à un *moulin* à vent. On appelle auſſi un *moulin* qui chomme ſouvent faute d'eau, un écoute s'il pleut. On dit auſſi, Il viendra moudre à mon *moulin*; pour dire, il aura beſoin de moi, j'aurai ma revanche. On dit ordinairement à la fin des contes & des fables que l'on fait aux enfans, je jettai mon bonnet par deſſus les *moulins*, & je ne ſçai ce que tout devint: ce qui ſe dit, ou lorſqu'on ne ſçait plus que dire ſur quelque ſujet, ou lorſqu'on ne veut pas dire tout ce que l'on en ſçait.

MOULINAGE. ſ. m. Tèrme de Négoce. Façon qu'on donne aux ſoyes en les faiſant paſſer par le moulin. *Serici trituratio.* Le *moulinage* de la ſoye eſt ce qu'on doit particulièrement conſidérer dans la fabrique des étoffes.

MOULINER. Tèrme de Fleuriſte. Il ſe dit des vèrs quand ils creuſent la tèrre. *Molere, perfodere.* Quand le pot à fleurs eſt poſé à tèrre plate, les vèrs entrent par les trous des pots, *moulinent* & renvèrſent inceſſamment la tèrre. Cult. des Fleurs.

C'eſt-à-peu près dans ce même ſens qu'on dit, du bois *mouliné*; pour dire, du bois qui eſt corrompu, pourri, ou gâté, par le moyen des vèrs qui s'y ſont mis.

MOULINÈT. ſ. m. Petit moulin. *Piſtrillum.* Les enfans font des *moulinèts* de cartes. Pluſieurs Artiſans ont des *moulinèts* dont ils ſe ſèrvent à pluſieurs uſages.

Moulinèt. Les Meûniérs des moulins à vent appellent de ce nom une petite rouë, autour de laquelle il y a des morceaux de late, qu'ils mettent à la cage de leur moulin, pour connoître quand le vent tourne. *Index venti rotula.*

On appelle auſſi *moulinèt*, un tour travèrſé de deux leviérs, qui s'applique à la plûpart des machines pour élever des fardeaux; comme aux engins, aux gruaux, aux guindas, aux cabeſtans, aux ſignes; aux eſtrapades, aux haquets & charrettes. *Vectes turſatiles.*

Moulinèt à faire du chocolate; c'eſt un petit bâton qui ſèrt à remuer le chocolate. *Manubrium turſatile.*

Moulinèt, en tranchoir. Tèrme de Vitriér. Sorte de piéces de vèrre. *Vitri fragmenta inciſa.*

Moulinèt de machine; c'eſt un inſtrument propre pour élever ou pour traîner des fardeaux, comme l'on voit dans les charrettes pour charger les muids de vin & autres charges, ce ſont des leviers paſſez en croix, qui entrent dans le treüil, c'eſt-à-dire, dans le pivot que le *moulinet* fait rouler pour tirer ou lâcher la corde qui tient le fardeau. *Decuſſati vectes ſucula, vectes verſorii.*

Moulinèt, ſe dit auſſi d'un cèrtain jeu d'eſcrime, ou des hautes armes, quand on ſe couvre ſi bien en tournant un eſpadon, une épée à deux mains, ou un bâton à deux bouts, qu'on ne peut être offenſé de ſon ennemi. *Machara circumactus, circumvolitatio.* Ta fureur t'a coûté la vie lorſque tu faiſois le *moulinèt* ſur un troupeau de moutons. Ablan. On fait auſſi le *moulinèt* par galanterie, & pour montrer ſon adreſſe.

Moulinèt, ſur mèr, eſt une noix de bois, en façon d'olive, qu'on met dans le hulot du gouvèrnail, au travèrs de laquelle paſſe la manivelle. *Gobulus rotatorius.*

Moulinèts. Ce ſont des piéces de bois poſées en croix qui tournent horizontalement ſur un pieu de bois: on les met à côté des barrières pour y laiſſer paſſer les gens de pied. *Crux verſoria.* C'eſt une croix parallele à l'horiſon portée ſur un pivot que l'on fait rouler à meſure qu'on entre.

Moulinèt, tèrme de Voltigeur & de Danſeur de corde. *Funambuli circinatio, motatio.* Il conſiſte à aller en avant & en arrière pour ſe donner le branle. Le Voltigeur ſe donne le branle en faiſant le *moulinèt*.

Moulinèt, tèrme de Bourreau & d'Éxécuteur. C'eſt un inſtrument qui, avec la tourtouſe, étrangle celui qu'on rouë, & qui n'eſt point condamné à expirer ſur la rouë. *Tortoris ſtrangulatoria crux.* On dit apprêter le *moulinèt*. Tenir prêt le *moulinèt*.

MOULINIÉR. ſ. m. Tèrme de Marchands. C'eſt un ouvriér à qui on donne la ſoye pour la filer, après qu'elle a été dévidée ſur les bobines ou rochets. *Sericarius netor.*

MOULINS. ſ. m. Nom propre d'une ville, qui n'eſt pas fort ancienne; mais aſſez grande & fort jolie. *Molina, Molina Burbonenſes.* Elle eſt capitale du Bourbonnois, en France, & ſituée ſur l'Alliér.

MOUILA. ſ. m. Tavèrnier écrit *Moullah*. Tèrme de Rélation. *Mahumetanus Doctor, ſacrificulus.* C'eſt ainſi qu'on appelle les Docteurs de la loi de Mahomet, les Prêtres qui font la prière ſur le toit des Moſquées le matin, à midi & au ſoir. *Moullalou* eſt un Caravanſerra ſitué ſur la rivière de Chaï-Karzan, & au milieu du vallon de la montagne de Karzan. Il n'a rien de plus remarquable que la ſolitude. On l'appelle *Moullalou*, parcequ'il a été bâti par un *Moulla*, comme Kalafou ſignifie qui eſt de Kafa, qui appartient à Kafa.

MOULT. adv. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *beaucoup*. *Magnoperè, multùm.* Il eſt *moult* en colère; *moult* ſçavant. *Moult* eſt un mot qu'on ne devoit jamais abandonner, & je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte ſur lui. La Bruy. Il eſt écorché du Latin *multùm*, qui ſignifie la même chôſe. On ne le dit plus que dans le ſtile goguenard.

MOULTURE. ſ. f. Vieux mot, pour lequel on écrit aujourd'hui *mouture*, qui ſignifie en Latin *Molitura*.

MOULURE. ſ. f. Ce qui a été jetté en moule, ou qui ſemble y avoir été jetté, quoiqu'il ait été taillé au ciſeau. *Thoreuma, anaglypton.* Cette friſe eſt ornée de chifres & de *moulures*.

On applique pluſieurs *moulures* de carton doré ſur des platfonds & des lambris. On le dit de pluſieurs petits ornemens d'Architècture en ſaillie, comme doucines, aſtragales, denticules, & autres qui ſeront expliquez à leur ordre. *Toreuma, anaglyphon.* Une *moulure liſſe*, eſt celle qui n'a d'autre ornement que la grâce de ſon contour. *Moulure ornée*, eſt celle qui eſt taillée de ſculpture de relief, ou en creux. *Moulure inclinée*, ſe dit de toute face qui n'étant pas à plomb, panche en arrière par le haut pour gagner de la ſaillie, comme il s'en voit à une corniche architravée. Antique de Philibèrt de Lorme l. 5. ch. 22.

Les *moulures* ſont en Architècture ce que les lettres ſont à l'écriture. Par le mélange des *moulures* on peut inventer quantité de profils différens pour toutes ſortes d'ordres, & de compoſitions régulières & irrégulières. Cependant on peut réduire toutes les eſpéces de *moulures* à trois: des *moulures* quarrées, on rondes, ou mixtes; c'eſt-à-dire, compoſées des deux prémières. C'eſt pourquoi ceux qui ont inventé l'Architècture Gothique s'étant voulu éloigner de ces figures parfaites, & ayant affècté de ſe ſèrvir des plus imparfaites, pour diſtinguer leur Architècture de la Grècque, & de la Romaine, ont inventé une manière de *moulures*, & d'ornemens ridicules. Les *moulures* régulières ſont, ou grandes, comme les doucines, les oves, les gorges, les talons,

lons, les tores, les ſcoties ; & les autres ſont petites, comme filèts, aſtragales, congez, &c.

MOUMIE. Voyez MUMIE.

MOURAILLE. ſ. f. Voyez MORAILLES.

MOURANT, ANTE. adj. Qui ſe meurt ; prêt à expirer. *Moriens, deficiens.* Toute plaiſanterie dans un homme *mourant* eſt hors de ſa place. LA BRUY. Les pèrſonnes *mourantes* doivent penſer, & parler ſimplement. BOUH. Il n'ira pas loin, il a les yeux *mourans*. Il m'a dit ces dèrnières paroles d'une voix *mourante*.

MOURANT, ſignifie auſſi, Languiſſant. *Languens, languidus.* Un teint *mourant*. Exprimer ſa paſſion par des yeux *mourans*.

MOURANT, ſe dit figurément des chôſes inanimées. *Pallidus.* Du bleu *mourant*, c'eſt du bleu pâle, tirant ſur le blanc.

On dit en Juriſprudence féodale, qu'il faut que les gens de main morte qui tiennent des fiefs, donnent au Sèigneur un homme vivant & *mourant* & confiſcant, pour donner ouvèrture aux profits du fief, & faire qu'il y puiſſe avoir de tems *en tems* des mutations.

MOURANT, ſe dit auſſi ſubſt. *Moriens, deficiens.* Les morts & les *mourans* demeurez ſur le champ de bataille faiſoient un ſpectacle d'horreur. Pour ceux qui ne meurent qu'en vèrs, ils ne me font point de frayeur ; on voit aſſez que ce ſont des *mourans* qui ſe portent bien. M. SC. Les longs diſcours d'un *mourant* expriment plus ſon regret à la vie, que ſa réſolution à la mort. S. ÉVR.

MOURGON. ſ.m. On appelle ainſi ſur la Méditèrranée le Plongeur qui va chèrcher au fond de la mèr ce qui tombe des galères. *Urinator.*

MOURIR. v. n. *Decedere, vitâ excedere, è vita, è vivis abire. Je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourois, je mourus, je ſuis mort, je mourrai. Que je meure, je mourrois, je mouruſſe.* Expirer ; décéder, finir ſes jours ; pèrdre la vie. Un Empereur doit *mourir* debout. Un brâve doit *mourir* au lit d'honneur ; doit être réſolu à vaincre, ou à *mourir*. Un prodigue *meurt* à l'Hôpital. Les pulmoniques *meurent* tout en vie, ſe ſentent *mourir* peu à peu. Les Chirurgiens l'ont fait *mourir* martyr. Il eſt *mort* conſtamment & en vrai Philoſophe. Il eſt *mort* comme un Saint. Je ne me conſolerois jamais de *mourir* ſi tout le monde ne *mouroit*, diſoit un homme fort attaché à la vie. M. ÉSP. En comparant l'étèrnité qui ſuit la mort avec la courte durée d'une vie paſſagère, l'on ne devroit ſonger qu'à *mourir*. M. DE P. La plûpart des hommes ne *meurent* point par réſolution : ils *meurent* parcequ'on ne peut s'empêcher de *mourir*. LA ROCH. Quand on *meurt* glorieuſement, ce n'eſt pas *mourir* ; c'eſt ſortir heureuſement de la vie. S. ÉVR. Les impies eux-mêmes ſont émus à la vûë de la mort ; ils n'oſent ſe hazarder à *mourir* comme ils ont vécu. NIC. C'eſt pour Pétrone proprement, que *mourir* c'eſt ſimplement ceſſer de vivre. S. ÉVR. Il faut apprendre à *mourir* toute ſa vie. NIC. *Mourir* eſt ſi peu de chôſe aux Anglois, qu'il faut pour les toucher des chôſes plus funeſtes que la mort même. S. ÉVR. Nous ſommes avèrtis qu'il faut *mourir* par la mort de tant d'hommes qui diſparoiſſent à tout moment à nos yeux. NIC.

Quand on connoit les miſéres humaines,
Mourir *n'eſt pas le plus grand des malheurs.* DES-H.

On dit *mourir* de ſa belle mort ; pour dire, *mourir* de ſa mort naturelle. *Mourir* dans les formes ; pour dire, *mourir* en ſe faiſant traitter ſelon les régles ordinaires de la Médecine.

On eſt né pour mourir : *il y faut vivre auſſi,*
Et ne ſe donner point d'inutile ſouci.
L'innocence des mœurs eſt le plus ſeur remède,
Contre ce mal affreux, à qui tout autre céde. M. SCUD.

SE MOURIR, c'eſt languir, être prêt à éxpirer, pèrdre peu à peu la vie. *Animam agere, vitâ defici.* Cet homme ſe *meurt* : c'en eſt fait. Mr. de la Monnoye a mis dans cette belle Traduction des vèrs de Sainte Thérèſe,

Je me meurs *de regret de ne pouvoir* mourir.

MOURIR CIVILEMENT. C'eſt, Être retranché & éxclus de tous les droits de la ſocieté civile, ſoit volontairement quand on quitte le monde, pour faire profeſſion dans un Monaſtère ; auquel cas on dit qu'un homme eſt *mort* au monde ; ſoit par autorité de Juſtice, quand on eſt condamné aux galères, ou au banniſſement à pèrpétuité. *Mori ſeculo.*

On dit que les communautez ne *meurent* point, parce qu'elles ſe renouvellent toûjours, & que le corps de la ſocieté entière ne meurt jamais.

MOURIR SANS LANGUE. *Morte ſubita corripi.* Anciennement on parloit ainſi pour dire, *mourir* de mort ſubite ſans avoir eû le tems de ſe confeſſer & de teſter. Les Seigneurs confiſquoient les biens de ceux qui étoient ainſi décédez.

MOURIR, ſe dit auſſi des arbres & des plantes qui n'ont plus de végétation. *Perire, interire.* Le grand hivèr a fait *mourir* tous mes cyprès, tous mes orangérs. Quand on ôte l'écorce des arbres, cela les fait *mourir*.

MOURIR, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. *Deficere, perire.* Le commèrce eſt *mort* dans ce païs-ci. Le crédit eſt *mort* chez ce Marchand. La ſaiſon eſt *morte*, on ne trouve point de fruit. La chandelle eſt *morte*, le feu eſt *mort*, c'eſt à dire, ſont éteints. Les paroles lui *meurent* dans la bouche, tant il eſt ſaiſi de peur, d'affliction. Les deux dèrnières éxpreſſions ſont du ſtile bas & populaire, ou tout au plus du ſtile familiér.

MOURIR, ſe dit hypèrboliquement en parlant des grandes douleurs, ou afflictions, qui rendent la vie triſte & languiſſante. *Præ dolore, mœrore, occumbere. Mourir* de douleur, de déplaiſir. Ce père infortuné a des enfans débauchez qui le font *mourir* de triſteſſe. Une affliction ſi ſenſible le conſume peu à peu, & le fait *mourir* comme à petit feu. Je *meurs* de déſeſpoir d'avoir pèrdu ma fortune par mes imprudences. Vous me faites *mourir* avec vos conteſtations, & vôtre opiniâtreté.

MOURIR, ſe dit de même en parlant des grandes néceſſitez qu'on ſouffre ; ou des déſirs & des éfforts violens de l'âme. *Præ inediâ vel triſtitiâ deficere. Mourir* de miſère. Cela me fait *mourir* de rire. Vous devriez *mourir* de honte. Il *meurt* de faim & de ſoif. On *meurt* de chaud en ce païs-là au mois d'Août. On dit auſſi, qu'on *meurt* d'envie, de déſir, d'impatience, de voir, ou de faire quelque chôſe qu'on ſouhaitte ardemment.

MOURIR ſignifie encore, Ceſſer d'être ; finir, éteindre. *Deficere, extingui.* Sa gloire, ſa mémoire ne *mourra* jamais. Rien ne fait plutôt *mourir* l'amour que l'abſence. M. SC. C'eſt une chôſe fort incommode que de voir *mourir* la convèrſation à tous momens ; j'aimerois autant avoir à entretenir le feu des Veſtales. ID.

Laiſſe inſenſiblement mourir *un long amour.* CORN.

Le ſoleil étonné ſent mourir *ſes rayons.* BRÉB.

La nouveauté vous plait, & ne ſe paſſe jour,
Que vous ne faſſiez naitre, ou mourir *quelque amour.* VOIT.

MOURIR, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales. *Mori peccato, vitiis nuntium remittere.* Il faut *mourir* au péché, au vice, au monde, & à ſes convoitiſes, c'eſt à dire, y renoncer. Les Iſles étoient peuplées de pèrſonnes qui faiſoient profeſſion de *mourir* à l'amour du monde, par l'étude de la pèrfection Chrétienne. HERMAN. Elle *mourut* longuement à ſes paſſions avant que de pèrdre la vie du corps. FL.

MOURIR, ſe dit encore poëtiquement des folles langueurs, des déſeſpoirs, & des impatiences des Amans ; & de toutes les peines que cette criminelle paſſion fait ſouffrir. *Languere, mori, confici. Mourir* d'amour.

Je ne veux que la voir, ſoupirer, & mourir. S. ÉVR.

Une abſence de trois mois ; c'eſt aſſez pour en *mourir*. Cet Amant paſſionné ſe *meurt* de langueur ; je lui jure tous les jours que je *meurs* pour elle. VOIT. Quand un Amant en eſt venu à parler ouvèrtement de ſa paſſion, il n'y a plus d'art à dire toujours, je *meurs* d'amour. M. SC. *Mourir* de déſeſpoir, *mourir* de déplaiſir. BENS.

On dit qu'un homme a été fait *mourir* ; pour dire, qu'il a été éxécuté à mort par autorité de Juſtice. Il eſt vrai que cela ſe dit fort ſouvent dans la convèrſation ; mais on doute néanmoins que cette phrâſe ſoit bonne. Il y a une grande différence entre dire, On l'a fait *mourir*, & dire, Il fut fait *mourir*. On l'a fait *mourir* ſe dit conſtamment en François, mais ne ſignifie point une éxécution par autorité de Juſtice, il fut fait *mourir* ſignifie bien cela, mais n'eſt pas ſi fort en uſage, parceque cette conſtruction paroît contraire au génie de la langue, qui ne joint point un vèrbe paſſif, comme être fait avec un autre vèrbe, mais avec un nom ; on dit être fait Sénateur, être fait Brigadiér, on ne dit pas être fait ſuccéder, être fait habiller. Dans le fonds, je trouve que être fait *mourir* eſt d'uſage dans nôtre langue, & même d'un uſage bon & néceſſaire pour éviter la périphrâſe, mais je vois qu'à force de raiſonner ſur la langue on abolira cet uſage comme beaucoup d'autres, qu'on auroit peut-être auſſi bien fait de conſèrver. Cette éxpreſſion eſt généralement reçuë dans la langue Italienne, *fù fato morir.*

MOURIR, eſt auſſi ſ. m. Le *mourir* eſt doux pour ce qu'on aime. *Mors, lethum.* Il a eû tel regret, tel déplaiſir de ſa faute, qu'il en eſt au *mourir*. Il en a été malade au *mourir*. On doute que tout cela ſoit bien dit : au moins l'Académie ne connoît-elle point cette ſorte de ſubſtantif. Ainſi ces éxpreſſions ne ſont bonnes que dans le ſtile familiér.

Clèrc Régulièr du bien MOURIR. Voyez MINISTRE dès Infirmes.

MOURIR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Autant *meurt* veau que vache. Il faut vieillir, ou jeune *mourir*. On dit que les envieux *mourront*, mais que l'envie ne *mourra* jamais. On dit auſſi, qu'on ne ſçait ni qui *meurt*, ni qui vit; pour dire, que l'heure de la mort eſt incèrtaine, & qu'il faut prendre des aſſûrances par écrit. On appelle un inſolvable, un *meurt* de faim. On dit auſſi, qu'un bon liévre vient toujours *mourir* au gîte. On dit auſſi, quand on a pèrdu au jeu par quelque coup éxtraordinaire, que c'eſt *mourir* d'une bèlle épée. On dit auſſi de celui dont on a deſſein de ſe venger, qu'il en *mourra* quitte, il ne *mourra* que de ma main; & de celui de la conſtance duquel on eſt aſſûré, qu'il viendra à bout de ſon deſſein, ou qu'il *mourra* en la peine. On dit auſſi à celui qui parle de cœur, Eſt bien malade qui en *meurt*. On dit auſſi, Il n'en *mourra* que les plus malades. On dit auſſi, qu'un homme *mourra* en ſa peau, ou en ſa peau *mourra* le renard; pour dire, qu'il ne ſe convèrtira point. On dit encore, que nous *mourons* tous les jours, parcequ'il n'y a point de jour que nous ne faſſions un pas vèrs la mort. On dit auſſi, Va où tu peux, *mourir* où tu dois; pour dire, qu'on ne peut éviter ſa deſtinée.

MORT, ORTE. part. Voyez ci-deſſus à ſa place.

MOURON. ſ. m. Plante qu'on appelle en Latin *anagallis*, & dont il y a pluſieurs éſpéces. Le *mouron* mâle, ou à fleur rouge, pouſſe pluſieurs petites tiges tendres, couchées par tèrre. Ses feuilles ſont petites, prèſque rondes, oppoſées deux à deux le long des tiges, d'un goût âcre & amèr. Ses fleurs ſont en roſettes à cinq quartièrs, de couleur rouge. Il leur ſuccéde de petits fruits ſphériques membraneux qui s'ouvrent en deux coques remplies de ſemences menuës. Sa racine eſt blanche, fibreuſe. C. Bauhin *pin* 152. l'appelle *anagallis phœniceo flore*. Il y a un *mouron* femelle qui ne diffère d'avec le précédent qu'en la couleur de ſa fleur qui eſt bleuë. C. Bauhin *pin*. 152. l'appelle *anagallis cæruleo flore*. Ces deux éſpéces de *mouron* ſont propres contre la peſte, & contre la morſure de la vipère & du chien enragé. On s'en ſèrt auſſi dans la manie, dans le délire, dans l'hydropiſie & dans les obſtructions.

MOURON, ſe dit auſſi d'une autre éſpéce de plante qu'on appelle autrement *morgeline*. Voyez MORGÉLINE.

MOURON, eſt auſſi une éſpéce de ſalemendre ou de lezard jaûne tacheté, qui pique de ſa queuë.

MOURRE. ſ. f. Jeu fort commun en Italie, que deux pèrſonnes joüent enſemble, en ſe montrant les doigts en partie élevez, & en partie fèrmez, & en devinant en même tems le nombre de ceux qui ſont élevez. Les gens qui n'ont rien à faire joüent à la *mourre* pour paſſer le tems. Le jeu & le nom ſont venus d'Italie, où on l'appelle *morra*.

MOUSULMAN. Voyez MUSULMAN. Nous prononçons par un *u* François bien des mots que les autres nations prononcent *ou*.

MOUSQUE. Voyez MOUSSE.

MOUSQUE, eſt auſſi un nom que le peuple donne aux petits garçons un peu éveillez. C'eſt un petit *mouſque*.

MOUSQUÈT. ſ. m. (Prononcez l'*S*.) Arme à feu qu'on porte ſur l'épaule, qui ſèrt à la guèrre; on y met le feu avec une méche, compaſſée ſur le ſèrpentin. *Sclopus major, majoris modi catapulta*. On ne reçoit plus d'Officièrs qui n'ayent quelque tems porté le *mouſquèt*, qui n'ayent fait leur apprentiſſage en qualité de Soldat. L'exèrcice du *mouſquèt* eſt un de ceux des hautes armes. Le canon, la culaſſe, le fût d'un *mouſquèt*, la croſſe du *mouſquèt*; la longueur du *mouſquèt* eſt réglée à trois pièds huit pouces depuis l'éxtrémité juſqu'au baſſinet, & ſon calibre doit être ouvèrt pour recevoir une balle des vingt-deux à vingt-quatre à la livre. Il faut que les lignes de déffenſe ſoient à la portée du *mouſquet*, ou de 120 toiſes. M. Papin a inventé un *mouſquet* à vent qui ſe décharge par la raréfaction de l'air. On portoit autrefois des fourchettes pour tîrer le *mouſquèt*.

On dit provèrbialement, qu'on fera crever un homme comme un vieux *mouſquèt*.

Ménage dérive ce mot de l'Italien *moſquetto*, qui eſt le nom d'un oiſeau de proye que nous appellons *mouchet*, de même que *coulevrine* a été fait de couleuvre. Covarruvias dit qu'il vient de *Moſcovete*, & qu'il a été inventé par les Moſcovites. Du Cange dit qu'il vient de *muſchetta*, qui étoit une ancienne machine qui ſèrvoit à pouſſer de gros traits ou matras, que les Allemands appellent *ſprints*, d'où eſt venu le mot d'*eſpringale*, ſignifiant la même chôſe.

MOUSQUETADE. ſ. f. Coup de mouſquèt. *Catapultæ jactus, miſſio, emiſſio*. Il eſſuya tout le feu de la courtine, une grêle de *mouſquetades*. Il paſſa la rivière à travèrs les *mouſquetades*.

MOUSQUETAIRE. ſ. m. Qui porte le mouſquèt. *Catapultarius, ſclopetarius*. Dans les Compagnies d'Infanterie, il y doit avoir les deux tièrs de *mouſquetaires*, & le tièrs de picquièrs. On commence maintenant à retrancher les picquièrs depuis 1703. & au lieu de picques on ſe ſèrt de la bayonnette au bout du fuſil, ou mouſquet.

On appelle par éxcellence les *Mouſquetaires* du Roi, deux Compagnies de gens à cheval portant le mouſquèt, & qui combattent tantôt à cheval, tantôt à pièd. Ces deux Compagnies ſont diſtinguées par la couleur de leurs chevaux. *Sclopetarii, catalputarii Regii*. L'une eſt la Compagnie des *Mouſquetaires* gris, qu'on appelloit ci-devant les grands *Mouſquetaires*; l'autre des *Mouſquetaires*, noirs, ou des petits *Mouſquetaires*, qui ont été au Cardinal Mazarin: toutes deux commandées par des Capitaines Lieutenans. Le Roi en eſt le Capitaine. Ils ſont réputez du corps de la Gendarmerie, & marchent après les Gendarmes Écoſſois. Chaque Compagnie eſt de 250. ordinairement. Il y a même ſouvent quelques ſurnuméraires, parceque la plûpart des jeunes gens de qualité qui ſe deſtinent à la guèrre veulent paſſer par les *Mouſquetaires*, où ils apprennent leur métièr pendant ſix mois ou un an.

MOUSQUETAIRE A GENOUX. Phrâſe Burleſque.

> Mouſquetaire à genoux; *c'eſt ce que le vulgaire*
> *En langage commun apelle Apothicaire.* BOURSAULT.

MOUSQUETAIRE, ſe dit auſſi d'une partie de la coëffure des femmes: ce ſont deux feuilles de ruban ſous la paliſſade. On l'appelle auſſi le *fripon*.

MOUSQUETERIE. ſ. f. Art de bien manier le Mouſquèt. *Ars catapultaria*. Ce Maître entend bien la *mouſqueterie*. On le dit auſſi des ſalves, ou décharges des mouſquèts, qui ſe font par honneur, & ſans balle. Mais les décharges qu'on fait contre l'ennemi, s'appellent *mouſquetades*. C'eſt l'uſage qui a établi cette différence entre *mouſqueterie* & mouſquetade.

MOUSQUETON. ſ. m. Petit mouſquèt qui eſt plus court; mais plus gros de calibre que les mouſquèts ordinaires. Il ſe tîre avec un fuſil compoſé d'un chien, & d'une batterie, au lieu que le mouſquet s'éxécute avec une méche. Le *mouſqueton* a, ſelon Hanzelet, 38 calibres de long, & tîre cinq onces de fèr, ou ſept onces & demie de plomb avec autant de poudre. *Catapulta minor & craſſior*.

MOUSSE, ou MOUSQUE. Tèrme de Marine. Page de vaiſſeau, jeune matelot qui ſèrt de valet aux gens de l'équipage, qui balaye le vaiſſeau, & y rend les menus ſèrvices, monte à la hune, &c. *Nauticus tyrunculus*.

MOUSSE D'ARBRE. ſ. f. Petite plante qui naît dans les crevaſſes & ſur les écorces de pluſieurs arbres, comme ſur le chêne, ſur le peuplièr, ſur l'orme, ſur le bouleau, ſur le cédre, ſur le ſapin, &c. *Muſcus*. Ses feuilles ſont blanches, molles, découppées menu comme des poils. La plus eſtimée & la plus odorante eſt celle qu'on trouve ſur le cédre. Elle eſt aſtringente, propre pour arrêter les hémorragies & les cours de ventre. Les Parfumeurs en font le corps de leur poudre de Cypre: elle ſèrt auſſi à calfeutrer les batteaux. En Latin *muſcus arboreus, uſnea officinarum*. C. BAUH. *pin*. 361. On ſe couche à la campagne ſur la *mouſſe* & le gazon. Cet arbre eſt tout velu de *mouſſe*.

Ménage dérive ce mot de *muſcus*, ou du Latin barbare *muſſula*, dont uſe Grégoire de Tours.

MOUSSE MARINE, eſt une éſpéce de mouſſe qui ſe trouve attachée dans la mèr à des roches, à des coquillages, à des pièrres. *Alga, corallina*. On l'appelle autrement *Coralline*. Voyez CORALLINE.

MOUSSE DE ROCHÉR, eſt la même chôſe que la mouſſe marine.

MOUSSE TÈRRESTRE, eſt une mouſſe rampante qui couvre les tèrres maîgres, ſtériles, humides, dans les bois, ſur les pièrres, dans les deſèrts. *Muſcus terreſtris*. Ses feuilles ſont menuës comme des cheveux bien fins, molles, vèrtes, & quelquefois jaunâtres. Elle eſt aſtringente, propre pour arrêter les hémorragies, étant appliquée deſſus. En Latin *muſcus vulgatiſſimus*. C. BAUH. *pin*. 360.

MOUSSE, ſignifie auſſi les petits bouillons qui ſe font par l'agitation des liqueurs, & qui y ſurnagent. *Spuma*. La meilleure bière eſt celle qui a beaucoup de *mouſſe*. L'eau de ſavon fait beaucoup de *mouſſe*. Le chocolate eſt ſuſceptible de beaucoup de *mouſſe*, quand on le remuë & qu'on l'agite avec le moulinet.

On dit provèrbialement, pièrre qui *roule* n'amaſſe point de *mouſſe*; pour dire, qu'il faut s'arrêter à un métier qu'on a choiſi, pour y profiter.

MOUSSE. adj. Se dit des fèrremens dont le trenchant & la pointe ſont uſez, ou mal aiguiſez, ou bien où il y a encore du morfil. *Obtuſus*. Cette coignée eſt *mouſſe*, le fèr en eſt rebouché.

MOUSSE, ſe dit figurément de l'éſprit, lorſqu'il eſt lourd & peſant,

ſant, qu'il n'eſt ni ſubtil, ni pointu. *Hebes, ſtupidus.* Cet éſprit eſt *mouſſe*, il a de la peine à pénétrer; à comprendre ce qu'on lui enſeigne. Il n'a prèſque point d'uſage en ce ſens.

MOUſSELINE. ſ. f. Toile de cotton fort claire, fort fine & fort déliée, qui n'eſt pas unie, mais qui fait de petits boüillons, comme de la mouſſe. *Tenuiſſima carbaſus.* On fait des cravates de deüil, des mouchoirs, de *mouſſeline*. La *mouſſeline* généralement parlant eſt une toile de cotton.

MOUſSER. v. act. Faire venir de la mouſſe. *Spumam excitare.* Les garçons de cabaret ſont adroits à faire *mouſſer* le vin dans le vèrre.

Mouſſer, eſt auſſi vèrbe neutre, *ſpumam agere, ſpumare.* La bière *mouſſe*, quand on la vèrſe de haut. Le chocolate *mouſſe* beaucoup, quand on l'agite & qu'on le remuë avec le moulinèt. Les ſavonettes qui *mouſſent* le plus, ſont les meilleures.

MOUſSÉ, ÉE. part. adj. *Spumans.* Il y a bien des gens qui n'aiment point le chocolate qui ne ſoit *mouſſé*. Bière *mouſſée*.

MOUſSERON. ſ. m. Petit champignon blanc qui vient au mois de Mai auprès de la mouſſe. *Boletus.* Voyez CHAMPIGNON.

MOUſSU, UË. adj. Qui eſt couvèrt de mouſſe. *Muſcoſus.* Racler l'écorce *mouſſue* d'un àrbre. Matthiole dit avoir vû une infinité de ſàpins dans les montagnes ſi *mouſſus* & ſi blancs, qu'il ſembloit que la mouſſe y fût cruë au lieu de branches.

MOUſT. ſ. m. Vin doux qui n'a point encore bouilli. *Muſtum.* Le *moût* donne le flux de ventre. Il n'eſt guère en uſage.

MOUSTACHE. ſ. f. Partie de la barbe qu'on laiſſe au deſſus des lévres. *Myſtax, ſuperi labri barba, pilus.* Les Éſpaguols portent de groſſes *mouſtaches*, de grands crocs de *mouſtaches*. Une *mouſtache* à la Turque. Une *mouſtache* à la Royale. Relever la *mouſtache*. Une *mouſtache* en garde de poignard. Les galans portoient autrefois des broſſes pour tenir leur *mouſtache* droite & en état. Ronſard dit en parlant de vieux ſoldats: Qui la *mouſtache* en la taſſe lavoient.

Ce mot vient du Grèc *μύςαξ*, qui ſignifie proprement la partie du viſage qui eſt entre le nez & la bouche, où on laiſſe croître cette partie de la barbe qu'on appelle *mouſtache*. Voyez Ménage.

MOUSTACHE, ſe dit auſſi des cheveux qu'on laiſſe croître & pendre à côté des jouës. Les hommes portoient autrefois une longue *mouſtache* du côté gauche. Les femmes avoient des *mouſtaches* bouclées qui leur pendoient le long des jouës juſques ſur le ſein. On faiſoit la guèrre aux ſervantes & aux bourgeoiſes, quand elles portoient des *mouſtaches* comme des Demoiſelles.

MOUSTACHE, ſe dit auſſi des poils que quelques animaux ont autour de la gueule, comme les chats. *Oris animalium barba prolixior.*

Les Tireurs d'or appellent *mouſtache*, la manivelle qui ſe fiche dans leurs rochérs, bobines, qui leur ſert à tîrer, & à dévider leur fil d'or & de ſoye. *Manubrium verſorium.*

On dit figurément & dans le ſtile familiér, Enlever ſur la *mouſtache*, quand on obtient de hauteur & par violence quelque chôſe à laquelle quelqu'autre prétendoit, ou dont il étoit en poſſeſſion. Ce jeune homme croyoit épouſer cette fille, mais il en eſt venu un plus riche qui la lui a enlevée ſur la *mouſtache*. Le Roi a enlevé cette forteréſſe ſur la *mouſtache* des Éſpagnols, à la vûë de leur armée.

MOUſTIÉR HAUTE-PIÈRRE. Voyez HAUTE-PIÈRRE. T. III. p. 517.

MOUSTIQUE. ſ. m. Inſècte fort incommode, & fort commun en Afrique ſur la côte de la Guinée.

MOUTARDE. ſ. f. Petite graine qu'on appelle autrement du *ſéneve*. *Sinapi, ſinapis.* Voyez SÉNEVÉ. Le Seigneur a dit que ſi on avoit de la foi grôs comme un grain de *moutarde*, on commanderoit aux montagnes de ſe jetter dans la mèr, & qu'elles obéïroient.

MOUTARDE, eſt auſſi une compoſition qu'on fait pour ſervir de ſauce avec de la graine de ſénevé broyée, & du vinaigre, ou du moût. *Condita ſinapis.* *Moutarde* commune, *Moutarde* de Dijon. On mange les ſauciſſes, le porc frais, le bœuf ſalé, avec de la *moutarde*.

Ce mot vient de *muſtum*, & *ardeo*, parceque la bonne *moutarde* ſe fait de moût, comme celle de Dijon. NIC.

MOUTARDE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Quand une chôſe vient lors qu'on n'en a plus que faire, on dit, que c'eſt de la *moutarde* après dîner. On dit auſſi en parlant des parties d'un Maître d'Hôtel qui ne quadrent pas avec l'argent qu'on lui a donné, Et le reſte en *moutarde*. On dit auſſi d'une chôſe commune & triviale, que les enfans en vont à la *moutarde*. On dit encore, qu'un homme s'amuſe à la *moutarde*; pour dire, qu'il fait de petites affaires, tandis qu'il néglige les grandes. Originairement ce provèrbe eſt une alluſion à deux mots François, *moult* & *tarde*; enſorte que quand on attend quelqu'un avec impatience, on dit qu'il s'amuſe quelque part, & *moult tarde*, ou demeure beaucoup à venir. Voyez MOUTARDIÉR. On dit auſſi d'un homme fort ruſé, qu'il eſt fin comme *moutarde*. On dit encore, Sucrer la *moutarde*; pour dire, adoucir quelque reproche fâcheux. Dans le même ſens on dit, La *moutarde* prend au nez; c'eſt-à-dire, que la raillerie eſt trop piquante.

> *De trois chôſes Dieu nous garde,*
> *Du bœuf ſalé ſans* moutarde,
> *D'un valet qui ſe regarde,*
> *D'une femme qui ſe farde.*

MOUTARDIÉR. ſ. m. Petit vaiſſeau dans lequel on ſert la moutarde ſur la tâble. *Sinapedochos.* On le dit auſſi de celui qui fait la moutarde, qui la crie dans les ruës. *Sinaparius artifex, propola.*

MOUTARDIÉR, eſt un nom qu'en provèrbe on a donné à ceux de Dijon. Cela vient de ce qu'en l'an 1382. Charles, Roi de France, allant avec ſon oncle Philippes le Hardi, Duc de Bourgogne, au ſecours de Louïs Comte de Flandres, contre les Gantois, qui étoient rebelles, la ville de Dijon leva à ſes frais mille hommes pour grôſſir leur armée. En reconnoiſſance de quoi le Duc donna entr'autres priviléges à la ville de Dijon, de porter ſes armes, & leur donna ſon cri, qui étoit *Moult me tarde*, qu'on écrivoit en forme de rouleau en cette façon, *moult me tarde*, enſorte que les deux mots *moult*, *tarde*, étoient l'un proche de l'autre, & comme dans la même ligne, au lieu que *me* étoit hors de la ligne, & dans un repli du rouleau abbaiſſé au deſſous des deux autres mots, mais pluſieurs par ignorance, ou promptitude, ne liſoient que les deux mots d'enhaut, *moult tarde*, ce qui a donné occaſion d'appeller ceux de la ville *Moutardiérs*, & non pas à cauſe de la moutarde qu'on y fait, comme pluſieurs penſent.

MOUTE. ſ. m. Tèrme de Coûtume. On appelle droit de *moute*, ce que payent les vaſſaux pour moudre leurs blez au moulin bannal du Seigneur. *Moletrinum, vel molitorum jus.* Pluſieurs coûtumes l'ont reglé au 16. On y apporte cette limitation, que le vaſſal n'eſt obligé d'aller moudre au moulin bannal que le bléd qu'il conſume pour la nourriture de ſa famille, ou qu'il achéte dans l'étenduë de la bannalité. En Normandie le droit de *moute* ſe prend ſur tous les bléds que le vaſſal conſume; ſoit qu'ils ſe vendent, ou qu'ils s'achétent dans l'étenduë de la bannalité, ou hors de la bannalité; quelquefois les vaſſaux qui ſont reſſeans hors de la bannalité ſont obligez à payer un droit qu'on appelle de *vèrte moute*: il ſe paye à la 16e gèrbe de ce que le vaſſal conſume: il eſt diſtinct de la bannalité, & il faut pour cela un titre ſpécial.

MOUTIÉR. Voyez MONſTIÉR.

MOUTIL. Voyez MOTIR.

MOUTIQUE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Moutica.* Elle eſt ſur la côte de Malabar, entre Calécut & Cananor, & elle eſt capitale d'un petit païs qui a tître de Royaume, & qui dépend du Roi de Calécut. MATY.

MOUTON. ſ. m. Agneau qu'on châtre, pour empêcher qu'il ne devienne beliér, afin qu'il s'engraiſſe plus facilement, & qu'il ſoit plus tendre. *Vervex.* Les *moutons* de Beauvais ſont grâs éxtraordinairement. La viande de la boucherie, ou l'ordinaire bourgeois, eſt bœuf, veau, & *mouton*. L'éclanche, le gigot de *mouton*. La langue & les piéds de *mouton*. Un quartiér de *mouton*. C'eſt un franc *mouton*. La bonne chandelle ſe fait de ſuif de *mouton*. Les Bèrgérs ſont ceux qui gardent les *moutons*, qui ménent aux champs les troupeaux de *moutons*, de bêtes à laine.

> *Helas! petits* moutons, *que vous êtes heureux!*
> *Vous paiſſez dans nos champs ſans ſouci, ſans allarmes,*
> *Auſſitôt aimez, qu'amoureux.* DES-H.
>
> *Paiſſez,* moutons, *paiſſez, ſans régle, & ſans ſcience,*
> *Malgré la trompeuſe apparence,*
> *Vous êtes plus heureux, & plus ſages que nous.* ID.

Ce mot vient de l'Italien *moutone*, qui a été fait de *mont*, parceque les bons *moutons* paiſſent d'ordinaire en lieu haut & ſec. Il eſt formé de *mutus* ſelon M. Huet. On a donné le nom de *mouton* à cet animal, parcequ'il eſt fort ſilencieux.

Quand le *mouton* eſt repréſenté en tèrmes d'armoiries autrement que paſſant, on l'appelle ſautant. On a auſſi appellé *mouton* dans la baſſe Latinité, *multo* & *muto*.

Il y a au Pérou de cèrtains *moutons* plus hauts que des ânes, qui portent ordinairement 200 livres peſant, & ſervent à voiturer la mine aux lieux où on la purifie.

Il y a des *moutons* vèrs le Cap de Bonne Éſpérance qui n'ont point de laine, mais du poil comme les chévres. La ſeule queuë des *moutons* de Madagaſcar pèſe 15 ou 16 livres. Il y a un *mouton* de

de Candie, que Bélon appelle *ſtrepſiceros*, à cauſe qu'il a les cornes tournées en vis.

Les *moutons* du Chili ont la plupart quatre cornes, quelquefois cinq & ſix ; j'en ai vû qui en avoient ſept, quatre d'un côté & trois de l'autre ; ou trois de châque côté & une au milieu. FRÉZIÉR, *p.* 111.

Les *moutons* de Tartarie, ſelon le témoignage de Jean Kinſon, ont des queuës ſi groſſes, qu'elles pèſent quelquefois quatre-vingt livres. Ceux de l'Indoſtan ont auſſi la queuë large & peſante, & la laine fort courte & fort fine. Il y en a d'autres en Pèrſe, dont toute la laine eſt très-fine, & tombe en cèrtains tems, en cèrtaine ſaiſon.

MOUTON MARIN, eſt une éſpéce de poiſſon ainſi nommé, à cauſe qu'il eſt blanc, & qu'il a les cornes recourbées comme le *mouton* tèrreſtre. *Aries piſcis.*

MOUTON, ſe dit figurément des hommes innocens, paiſibles, & qui ſe laiſſent conduire facilement. *Agnus, docilis, innocens.* Cet homme eſt doux comme un *mouton.* Le peuple ſe laiſſe conduire comme les *moutons*, il ſuit le prémiér qui marche. Il ſe laiſſe tondre comme un *mouton.*

MOUTON, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Bœuf ſaignant, *mouton* bêlant, porc pourri, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit. On dit auſſi, A l'Aſcenſion gras *mouton.* On appelle les hommes qui ont quelque marque ſur le nez, *moutons* de Bèrry. On dit d'un homme qui veut tîrer d'une chôſe plus que ce qu'elle peut fournir, qu'il chèrche cinq piéds à un *mouton.* On dit de ceux qui puënt par les aiſſèlles, qu'ils ſentent l'épaule de *mouton.* On dit auſſi d'un avâre, qu'il ne jette pas les épaules de *moutons* toutes rôties par les fenêtres. On dit auſſi, Revenir à ſes *moutons*; pour dire, Revenir à un propos commencé & intèrrompu : provèrbe tîré de la farce de Patelin, dans laquelle eſt introduit un Marchand qui en plaidant contre un Bèrgér pour des *moutons* qu'on lui avoit volez, ſortoit ſouvent hors de ſon propos pour parler d'un drap que l'Avocat de ſa partie lui avoit volé ; de ſorte que le Juge lui cria pluſieurs fois de retourner à ſes *moutons*, comme a remarqué Paſquiér dans ſes rechèrches. C'eſt à-peu-près le *de tribus capellis* de Martial.

MOUTON, eſt auſſi une préparation de la peau de *mouton*, qui imite le maroquin. *Pellis vervecina alutaria.* Ces bottes ne ſont pas de vrai maroquin, ce n'eſt que du *mouton.*

MOUTON, eſt auſſi une poutre, ou un lourd billot de bois garni de fèr, qu'on éleve, & qu'on laiſſe retomber ſur des pieux pour les enfoncer en tèrre. *Fiſtuca.* On a fait marché d'enfoncer tant de pieux juſqu'à refus de *mouton*, tant que le *mouton* les pourra faire enfoncer. La hie eſt différente du *mouton*, en ce qu'elle eſt plus peſante, & qu'on la léve avec un engin par le moyen d'un moulinet pour la laiſſer enſuite tomber en lâchant la déclique, & ainſi faire un plus grand éffort. Le *mouton* eſt dans une ſonnette un bout de poutre, frètté d'une frette de fèr, retenu par des cléfs au devant des deux montans, & levé par des cordes à force de bras, pour enfoncer en retombant les pieux & pilotis. Il y a apparence que ce mot a ſuccedé à celui de *beliér*, qui étoit une machine de guèrre dont les anciens ſe ſèrvoient pour enfoncer les portes & abbattre les murailles des villes. Le mot Latin *fiſtuca* ſignifie dans Vitruve non ſeulement le *mouton* & la hie ; mais en général toute machine propre à enfoncer les pieux & les pilotis, même la demoiſelle dont ſe ſèrvent les paveurs pour enfoncer le pavé. DAVILÈR.

MOUTON, ſe dit auſſi des piéces de bois pôſées à plomb ſur l'éſſieu des carroſſes, où l'on attache les ſoupentes qui portent le corps du carroſſe, & le ſoutiennent en l'air. *Rheda ſtereobeta.*

Les *moutons* ſont débitez dans les forêts de ſix piéds & demi de long, de cinq à ſix pouces de large, & de trois à quatre pouces d'épaiſſeur.

MOUTON, eſt auſſi un grôs morceau de bois, dans lequel on fait entrer les anſes de la cloche pour la pendre. *Campana inſtructus.*

MOUTON, étoit auſſi une ancienne monnoye d'or ſur laquelle étoit un *mouton* avec ces mots, *Ecce Agnus Dei.* Dans la baſſe Latinité cette monnoye s'appelle *multo* & *muto.* Rabelais l'appelle *mouton à la grande laine.* C'eſt S. Loüis qui fit faire des deniérs d'or à l'agnel, qu'on nomma depuis *moutons d'or :* cette monnoye valoit 12 ſols ſix deniérs tournois : ce qu'il faut entendre des ſols de ce tems-là qui étoient d'argent fin. Quelques uns croyent cette monnoye plus ancienne que S. Loüis. Ils prétendent qu'on la fit battre pour payer les Croiſez dans la guèrre des Albigeois, & qu'on la marqua d'un agneau, à cauſe que les Chèfs de la Croiſade avoient fait peindre un agneau ſur leurs drapeaux. Mais il rèſulte des Ordonnances de Philippe Le Bel, & de Loüis Hutin, que cette monnoye eſt de S. Loüis. Apparemment qu'il y fit mettre un agneau par piété, parceque l'agneau eſt le ſymbole du Sauveur du monde. LE BLANC. Il eſt ſouvent parlé dans les ſiécles précédens de florins au *mouton*, de florins à l'aignel, de deniérs au *mouton.*

PETIT MOUTON. Monnoye de l'an 1357. Elle étoit d'or fin à la taille de 104. au marc, & valoit 12 ſols 6 deniérs. *Le Blanc.*

Pain *mouton*, eſt un très-petit pain ſemé par deſſus de grains de blé, qu'on donne aux étreinnes aux enfans. Voyez PAIN.

MOUTONS, ſur mèr, ce ſont des vagues blanchiſſantes qui s'élévent lorſque la mèr commence à s'agiter. On le dit auſſi des vagues, qui s'élévent ſur les grandes rivières. *Spumentes fluctus.* Voyez MOUTONNER, vèrbe neutre.

MOUTOnNAGE. ſ. m. Tèrme de Coûtumes, qui ſe dit d'un droit ſeigneurial qui ſe léve ſur ceux qui vendent ou achétent du bétail, ou autres marchandiſes, ſur le fief d'un Seigneur. *Jus vervecinum*, dans la baſſe Latinité *Multonagium.* En d'autres endroits on l'appelle *ton lieu.*

MOUTOnNAILLE. ſ. f. *Servum pecus.* Se dit burleſquement, de ceux qui ſuivent trop l'éxemple des autres ; le peuple n'eſt que franche *moutonnaille.* Cette éxpreſſion eſt très-populaire, & hors de tout bon uſage.

MOUTOnNE. ſ. f. Eſt une coëffure qui a été longtems en uſage chez les femmes. C'eſt une treſſe de cheveux fort touffuë & friſée, qui s'appliquoit ſur le front. *Cincinni muliebres ad frontem.*

MOUTOnNER. Vèrbe act. Rendre friſé, & annelé comme la laine de la tête d'un mouton. *Criſpare, cirrare, convolvere.* Il n'a guères d'uſage qu'au participe. Tête *moutonnée.* Coëffure *moutonnée.* Pèrruque *moutonnée.* Tems *moutonné.* On dit que le tems eſt *moutonné*, quand l'air eſt couvèrt de minces nuages éparpillez comme de la laine de mouton, ce qui eſt ſigne de vents & de pluye. On dit en provèrbe tems *moutonné* & femme fardée, ne ſont pas de longue durée, ou, il ne faut pas s'y fiér.

MOUTONNER. v. n. Tèrme de Marine, qui ſe dit de la mèr, lorſqu'elle eſt agitée, & qu'il y a pluſieurs vagues, houles, ou lames qui la blanchiſſent d'écume, & qui paroiſſent comme un troupeau de moutons, auquel cas on dit que la mèr *moutonne. Spumantibus fluctibus inhorreſcere.*

MOUTOnNÉ, ÉE. part. & adj. *Criſpatus, Agitatus, Horridus.* La mèr paroiſſoit fort grôſſe & fort *moutonnée.* P. LAVAL.

MOUTOnNET. ſ. m. Nom d'une monnoye qui ſe fabriqua en 1426. ſous Charles VIe. Elle fut à 22 Karats $\frac{1}{4}$, à 20, à 18, à 14 & à 12, & de deux deniérs de poids. LE BLANC.

MOUTOnNIÉR, IÈRE. adj. Ce mot eſt burlèſque, & ſe dit dans le même ſens que *moutonnaille.* La plûpart des hommes, des Auteurs, ſont *moutonniérs*, *Vervecum in morem exemplis ducuntur, praeuntem ſequuntur*, ils ſuivent aveuglément l'éxemple des autres. Nation *moutonnière.* *Moutonnière* créature. LA FONT.

MOUTURE. ſ. f. Peine du Meûniér qui fait moudre le blé, & la façon ou action de le moudre. *Molitura.* Il y a des moulins qui font une meilleure & une plus prompte *mouture* que les autres. Les Meûniérs ont des meſures pour ſe faire payer de leurs *moutures.*

MOUTURE, eſt auſſi un mélange de grains, ou de farine de pluſieurs ſortes de grains, tels qu'on les mout au moulin. *Miſcellaneum frumentum.* Les moulins s'affèrment à tant de ſeptiérs de blé, d'orge & de *mouture.*

On dit provèrbialement, Prendre d'un ſac deux *moutures*, quand on veut tirer deux avantages différens d'un même travail, ou ſe faire payer deux fois. *Unâ fideliâ duos parietes dealbare.*

MOUVANCE. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence féodale, il eſt relatif, & ſignifie ſupériorité d'un fièf dominant à l'égard d'un autre qui en reléve, & dépendance d'un fièf ſèrvant à l'égard d'un fièf dominant. Ce mot ſignifie plus ordinairement la relation de dépendance. Qualité, état d'un fièf qui reléve d'un autre. *Servilis conditio prædii beneficiarii.* Ce Comte a un grand nombre de fièfs, & de vaſſaux qui ſont dans ſa *mouvance*, qui en relévent.

MOUVANT, ANTE. adj. La force *mouvante* eſt ce qui remuë, qui fait mouvoir un corps. L'âme des animaux eſt le principe *mouvant* qui fait agir leurs organes. La poudre à canon enflammée eſt la force *mouvante* du boulèt, qui le chaſſe avec tant de violence. Toutes les productions ne ſe font que par les cauſes *mouvantes* des agens. L'eau & le vent ſont les forces *mouvantes* des moulins à eau & à vent.

On appelle les forces *mouvantes*, cette partie des Méchaniques qui enſeigne le moyen d'augmenter, ou de multiplier la force des agens ordinaires. *Vis.* La force *mouvante*, *potentia*, que l'on appelle auſſi puiſſance, eſt tout ce qui peut mouvoir un corps. OZANAM. La force *mouvante* des corps, ſelon quelques nouveaux Philoſophes, c'eſt la volonté toute-puiſſante du Créateur, qui les conſèrve ſucceſſivement en différens lieux. MALEB. Les principes ſimples des forces *mouvantes*, ſont le leviér, le coin, la

la vis ; les compoſez, ſont les rouës, poulies, mouſles, la vis infinie, &c. Le Père Pardies a fait un Traité de forces *mouvantes*, qu'il a intitulé la Statique, ou la ſcience des forces *mouvantes*.

MOUVANT, ſe prend auſſi paſſivement, de ce qui eſt mû & agité ; de ce qui n'eſt pas ſtâble, & fèrme. *Mobilis*, *vagus*, *incertus*, *varius*, *mutabilis*. Les ſâbles *mouvans* ſont des ſâbles qui ne ſont pas fèrmes, où les Cavaliérs enfoncent, pour peu qu'ils s'y arrêtent. Les rouës s'enfonçoient dans le ſable *mouvant*. VAUG. On le dit auſſi de ceux que les flôts ou que les vents agitent & tranſportent d'un lieu à un autre. La Loire eſt pleine de ſâbles *mouvans*, de bancs de ſâble, qui ſont tantôt à un endroit & tantôt à l'autre. Les caravanes d'Afrique périſſent quelquefois par des ſâbles *mouvans* que les vents élevent.

On dit figurément en ce ſens, que la fortune eſt un ſable *mouvant*, ſur lequel on ne peut faire aucun fondement, ni bâtir aucune éſperance.

On dit abſolument, qu'un enfant eſt bien *mouvant*, lorſqu'il eſt fort remuant, & qu'il ne ſe peut tenir en place.

MOUVANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de ce qui naît, où ſort de cèrtain côté, comme des angles, des flancs, ou de la pointe de l'écu où quelque figure eſt attachée, & qui tire vèrs un autre côté. *A ſcuti parte unâ in aliam obverſus, porrectus.* Il portoit d'azur à trois rais d'or *mouvans* du chéf de l'Écu.

MOUVANT, ſe dit auſſi au Palais des fiéfs conſidérez à l'égard d'un ſupérieur dont ils relévent. *Clientelarem ortum ducens.* Cette Seigneurie eſt *mouvante* en plein fiéf de la Couronne.

MOUVEMENT. ſ. m. Tranſport d'un corps en un autre lieu ; changement de place. *Motus*, *motio*. C'eſt un état par lequel un corps corréſpond ſuccéſſivement à divèrs lieux : c'eſt une préſence paſſagère, ou une ſuite de divèrſes préſences en divèrs endroits. Borelli définit le *mouvement*, le paſſage ſucceſſif d'un corps d'un lieu à un autre dans un cèrtain tems détèrminé, en parcourant par des attouchemens ſuccéſſifs les parties du lieu, ou de l'éſpace qui ſe ſuivent. Épicure définit auſſi le *mouvement*, le paſſage d'un lieu à un autre. *Mouvement* lent, vîte, en ligne droite, en ligne courbe, direct, refléxe, naturel, violent, réciproque, compoſant, compôſé, circulaire, &c.

C'étoit une queſtion très-célébre entre les anciens Philoſophes de ſçavoir s'il y a du *mouvement*. Zénon a fait divèrſes objections contre l'éxiſtence du *mouvement*, rapportées par Diogéne Laërce. On appelloit *Achille* ſon principal argument, parce qu'il mettoit en comparaiſon la lenteur d'une tortuë avec la vîteſſe d'Achille, pour montrer que dès qu'un mobile lent précéde tant ſoit peu un mobile vîte, il n'en peut jamais être devancé. Voyez le Dictionnaire de M. Bayle à l'article de *Zénon*, où il éxplique toutes les difficultez que propoſoit ce Philoſophe. Diogéne crut ne les pouvoir mieux réfuter qu'en ſe levant, & en ſautant : ce qui prouvoit invinciblement l'éxiſtence du *mouvement*. Voyez Bèrniér. Nous ſommes naturellement portez à conſidérer le *mouvement* comme une action poſitive ; & le repos au contraire comme une ceſſation d'action. Nous concevons en éffet qu'un corps demeure en repos, ſi pèrſonne ne le touche, ou ſi quelque autre cauſe ne lui imprime cette action néceſſaire pour le *mouvement*. LE P. PARD. Ariſtote a diviſé le *mouvement* en *naturel*, & en *violent*. Le naturel, eſt celui dont le principe eſt intèrne ; & le violent, celui dont le principe eſt extèrne : enſorte qu'on peut dire que ce qui ſe meut de ſoi-même eſt mû naturellement, & que ce qui eſt mû par un autre eſt mû par violence. On remarque encore deux ſortes de *mouvemens* dans la nature ; l'un *égal*, comme le *mouvement* des corps céleſtes qui ſe meuvent en rond : & l'autre *inégal*, comme celui des corps tèrreſtres, qui n'eſt pas uniforme. Les Médecins diſent que le *mouvement* des animaux ſe fait par le moyen du cèrveau qui le commande, par le nèrf qui porte ce commandement, & par le muſcle qui obéït. Les Philoſophes modèrnes n'admettent que le *mouvement* local, & rejettent les *mouvemens* d'accroiſſement, & d'altération, de génération, de corruption & de diminution. Le *mouvement* dans un ſens étendu eſt le paſſage d'un état à un autre état. Les anciens Philoſophes ont reconnu les ſix ſortes de *mouvemens*, qu'on vient de nommer. Ils ont défini la génération, le *mouvement* ou le paſſage d'une être, qui n'eſt pas telle ſubſtance, à l'être de telle ſubſtance, comme quand un œuf qui n'eſt pas poulet devient poulet, un grain qui n'eſt pas plante le devient, ſe change en plante. La corruption eſt le *mouvement* & paſſage d'une telle ſubſtance ou éſpéce à n'être plus telle, comme quand le bois en ſe brulant devient fumée & cendre &c. L'augmentation eſt le *mouvement* ou paſſage d'une petite quantité à une plus grande, comme quand un enfant de petit, devient grand, la diminution eſt le *mouvement* ou paſſage d'une plus grande quantité à une moindre, comme quand dans la vieilleſſe on diminuë en pèrdant de ſa ſubſtance, de dix ôtez deux il ne reſte que huit. L'altération eſt le *mouvement* ou paſſage à la qualité ou proprieté, comme l'action d'échauffer, celle de refroidir. Le *mouvement* local, c'eſt le paſſage d'un lieu à un autre lieu. Le *mouvement* dans un ſens étroit & plus propre eſt un changement ſucceſſif ; c'eſt un changement, parceque c'eſt un paſſage d'un tèrme & extrémité à un autre tèrme ; & il eſt ſucceſſif, parcequ'il ne ſe fait pas en un *moment* ; mais avec du tems. Dans ce ſens tout changement n'eſt pas *mouvement*, & tout *mouvement* eſt changement ; car le changement qui ſe fait en un inſtant, comme l'illumination, n'eſt pas un *mouvement* à parler en rigueur de l'école. Le *mouvement* pris dans le ſens plus étroit ſe diviſe en trois, ſçavoir, l'augmentation, l'altération, & le tranſport ou *mouvement* local, que nous avons définis ci-deſſus. BARBAY. Le tranſport eſt le *mouvement* au lieu, tel eſt la démarche, ou l'action de marcher, de voler comme les oiſeaux &c. Le *mouvement* qui ſe fait en peu de tems s'appelle prompt, vîte, comme le *mouvement* du ſoleil ; celui qui ſe fait dans un tems long s'appelle tardif, lent, tel eſt le *mouvement* de l'aiguille d'un cadran, le repos eſt oppôſé au *mouvement*. Le repos naturel eſt la demeure & continuation d'un corps naturel dans ſon lieu, ou dans ſon état naturel, tel eſt le repos d'une pièrre dans ſon centre, de l'eau dans ſon état de froidure, &c. Les anciens Philoſophes ont défini la nature, le prémiér principe du *mouvement* & du repos de la ſubſtance dans laquelle elle eſt, par ſoi & par eſſence, & non pas par accident.

MOUVEMENT, à l'égard des aſtres, ſe dit de leur cours réguliér. *Motus*, *circuitus*. Prèſque tous les Aſtronomes maintenant ſuppoſent le *mouvement* de la tèrre d'Occident en Orient, parcequ'ils éxpliquent par là plus facilement le *mouvement* journaliér du ciel. Il nous paroît cependant que le ciel, & tous les aſtres, tournent autour de la tèrre d'Orient en Occident, & ce *mouvement* circulaire eſt appellé égal, ou *mouvement prémiér*, pour le diſtinguer du *mouvement* particuliér à châque Planéte ; & qui à cauſe de cela eſt appellé *mouvement propre*, & *mouvement ſecond*. Ce *mouvement* d'Orient en Occident, s'acheve en 24 heures, & c'eſt ce qui le fait auſſi appeller *mouvement diurne*, ou *mouvement journaliér*. On le nomme encore *mouvement de rapt*, parcequ'on l'attribuë à un ciel concentrique à la tèrre, & qui étant au deſſus du ciel des étoiles fixes, qu'on appelle firmament, entraîne avec ſoi tous les cieux inférieurs. Pour le *mouvement* irréguliér des Planétes, voyez chaque Planéte en ſon rang.

MOUVEMENT de trépidation, ou de libration. *Motus trepidationis*. Les Aſtronomes, qui ſuivent le ſyſtême de Ptolomée, parlent ainſi. Ils entendent par là le *mouvement* qu'ils attribuënt à un ciel qu'ils ont imaginé entre le firmament, & le prémiér mobile, & qu'ils nomment *ciel criſtalin*, lequel par ſon mouvement propre ne fait que balancer d'Orient en Occident, puis d'Occident en Orient : ce qui fait que le *mouvement* des étoiles fixes eſt quelquefois hâté & quelquefois retardé. Ce *mouvement* de trépidation ſe fait auſſi d'un pôle à l'autre. Voyez TRÉPIDATION. *Mouvèment de Parallèliſme* ; *mouvement d'ondulation*, *de vibration* ; voyez ces mots en leur place.

Pour le *mouvement* des corps tèrreſtres, outre le *mouvement* local, il y en a une infinité d'autres. En général il eſt évident & cèrtain, que nul corps ne ſe peut donner le *mouvement* à ſoi-même, parceque la matière étant de ſoi-même indifférente au *mouvement* & au repos, ne peut être détèrminée à l'un ou à l'autre que par une cauſe étrangère ; ce qui ne pouvant aller à l'infini, il faut néceſſairement que ce ſoit Dieu qui ait imprimé le *mouvement* dans la matière, & que ce ſoit lui qui l'y conſerve. LOQ. Si un corps en choque un autre, le choquant qui n'a point en lui la puiſſance qui le tranſporte, n'eſt point auſſi la cauſe véritable du *mouvement* qu'il communique, mais leur choc ſera la cauſe occaſionnelle qui détèrminera l'Auteur de la nature à mouvoir ce corps qu'il conſèrvoit en repos. MALEB. L'homme n'eſt point le maître des *mouvemens* de ſon corps ; & s'il remuë ſon bras par le cours des éſprits animaux, c'eſt Dieu qui fait couler, & agir ces petits corps. ID. Ce qui ſe doit entendre ou par ſoi-même, ou par le moyen de l'âme, comme dans les hommes, dans leſquels l'âme eſt le principe naturel & prochain du *mouvement* naturel & volontaire, & dans les animaux, le ſentiment, eſt le principe prochain du *mouvement* ſpontanée. Comme ce n'eſt pas philoſopher que de faire faire à tous momens des miracles à Dieu, il faut ſuppoſer qu'en créant la matière, il a imprimé une cèrtaine quantité de *mouvement* à toutes ſes parties, enſorte que ſans prêter un nouveau concours, il conſerve à la matière une égale quantité de *mouvement*. ROH. La nature n'eſt autre chôſe que le méchaniſme des corps agiſſans les uns ſur les autres d'une manière conforme aux loix générales du *mouvement* établies par le Créateur. BAY. Le monde n'a pû ſe former par le *mouvement* fortuit des atômes. MALEB.

MOUVEMENT, ſe dit en particuliér de la force, ou violence qui eſt imprimée par un agent extérieur ſur un corps pour le faire *mouvoir*. *Vis, motus, impulſus*. Les Cartéſiens n'admettent d'autre cauſe de tous les *mouvemens* de la nature, que l'impulſion. D'autres Philoſophes ne pouvant rendre raiſon de tous les *mouvemens* de la nature par l'impulſion, ont introduit dans la Philoſophie la ſympathie, l'antipathie, la crainte, ou l'horreur du vuide, & la nature même des compoſez; comme les animaux preſſez de la faim ſont pouſſez & mûs à chèrcher à manger, ce qu'on appelle le *mouvement* ſpontanée qui eſt oppoſé au *mouvement* de contrainte, qui vient du dehors, d'une cauſe éxterieure & non naturelle &c. comme cauſes du *mouvement*. C'eſt une maxime, que le *mouvement* imprimé ne ſe pèrd point: parcequ'un corps étant une fois détèrminé au *mouvement*, il eſt impoſſible qu'il ſe détèrmine lui-même à quitter ce *mouvement*, s'il n'y a quelque nouvelle cauſe qui ſurvienne pour l'arrêter. LE P. PARD. C'eſt encore une maxime, qu'un corps mû pèrd autant de ſon *mouvement*, qu'il en communique aux corps qu'il rencontre. Ainſi ſon *mouvement* ne ceſſe ou plutôt, ou plus tard, que ſelon le plus, ou le moins de réſiſtance qu'il trouve dans les corps qu'il rencontre. C'eſt un autre principe, que tout corps mû en rond, fait éffort pour s'éloigner du centre de ſon *mouvement*.

On a tâché dans ces dèrniérs tems de réduire en ordre la ſcience du *mouvement*, & d'en faire connoître les loix, & les principes. C'eſt principalement l'objèt de la Méchanique. Cette ſcience a été fort négligée par les Anciens; mais dans ce ſiécle, d'habiles gens s'y ſont appliquez. Galilée a appellé *Science nouvelle du mouvement*, ce qu'il a écrit de l'accélération des poids dans leur chûte, de la viteſſe des corps ſur les plans inclinez, des vibrations des pendules, & cordes tenduës, de la réſiſtance des corps; ce qui eſt une partie des Méchaniques, dont les Anciens n'ont point fait de mention. Toricelli y a ajoûté pluſieurs éxpériences du vuide; de la force des pèrcuſſions, de l'équilibre des liqueurs. Wallis a fait trois tomes in quarto ſous le titre de *Méchanique, & de Science du mouvement*, mais cet Ouvrage éxcellent en ſoi, eſt plus propre à contenter ceux qui ſont dejà conſommez dans cette ſcience, qu'à inſtruire ceux qui l'ignorent. Il eſt écrit d'une manière trop ſçávante, & trop géométrique. Le P. Pardies avoit deſſein de compoſer un corps entiér de Méchanique. 1°, du *mouvement local* des loix de la pèrcuſſion des *mouvemens* obliques, & de divèrſes propriétez du *mouvement* conſidéré dans un état libre de tout autre empêchement. 2°, Des *mouvemens* qui ſe font avec quelque violence, en ſurmontant la réſiſtance qui s'y rencontre. 3°, Du *mouvement* des corps peſans, & de toutes les proprietez de ce *mouvement*. 4°, Du *mouvement* des corps liquides. 5°, Du *mouvement de vibration*. 6°, Du *mouvement d'ondulation*. Ce ſont autant de differentes ſortes de *mouvement*. Il ſeroit trop long de les ſpécifier en détail. De ces ſix traitez il n'en a imprimé que les deux préméirs, & la mort l'a empêché de mettre les autres en état. M. Déſcartes a voulu donner des régles du *mouvement* local, mais la plûpart des Cartéſiens en rejettent le plus grand nombre, parcequ'elles ne s'accordent point ni avec la raiſon, ni avec l'expérience.

Pour connoître le *mouvement* local il faut détèrminer ce que c'eſt que le lieu à parler préciſément; de quoi les plus grands Philoſophes ne s'accordent pas entre eux. La connoiſſance du *mouvement* eſt ſi néceſſaire pour connoître la nature, que ſans cela on n'y peut rien connoître avec évidence. ARISTOTE. Dieu a imprimé dans les hommes un principe d'un *mouvement* volontaire, & dans les animaux un principe d'un *mouvement* ſpontanée, il conſèrve ces principes; & concourt avec eux ſuivant le beſoin des créatures, il a auſſi imprimé dans les autres créatures deſtituées de raiſon & de ſentiment le principe d'un *mouvement* naturel, tel eſt celui des plantes & des arbres, de *croitre, de produire* des racines, des tiges, des branches, des feüilles, des fleurs, des fruits, des graines, & leurs ſemblables, chacune ſelon ſon genre & ſelon ſon éſpéce. GENÈSE, chap. 1. Voyez avec ſoin ce chapitre, c'eſt là qu'on trouve les ſolides principes de la vraye Philoſophie qui parle de la Phyſique. Les Saints Pères, & Docteurs de l'Égliſe, Clément, Baſile, Ambroiſe, Auguſtin, & autres, diſent que dans la Genèſe, dans l'Eccléſiaſte, & dans Job, on trouve les cauſes & les éffèts des chôſes naturelles, & par conſéquent des différens *mouvemens* de la nature, ſans quoi les hommes s'égarent dans leurs raiſonnemens qu'ils prennent pour des raiſons, & qui ne le ſont pas, châcun produit ſon ſiſtême, ſon imagination, pour éxpliquer les *mouvemens* de la nature, heureux celui que l'auteur de la nature en a inſtruit lui-même, il eſt en peu de tems *débarraſſé* de beaucoup d'opinions & d'illuſions. *A Kempis*. Voyez chap. 7. du livre de la Sageſſe. Pluſieurs Philoſophes chèrchent à ſe diſtinguer par la nouveauté de leurs ſentimens ſur les *mouvemens* de la nature, & ſemblent oublier le nom de Chrétien, pour prendre celui de Philoſophes nouveaux.

MOUVEMENT, ſe dit en Tèrme de Médecine & d'Anatomie des animaux & de pluſieurs parties de l'animal.

MOUVEMENT, en tèrmes de Guerre, ſe dit du changement d'un poſte, d'une armée, qui ſe fait en pluſieurs occaſions. *Motus, inceſſus exercitûs*. La ſcience d'un Général eſt d'obſerver bien les *mouvemens* des ènnemis, de leur cacher ſes *mouvemens*. Rien n'eſt ſi dangereux que de faire de grands *mouvemens* devant un ennemi puiſſant, ſur le point d'en venir aux mains. LA CHAP.

MOUVEMENS, au pluriér, ſe dit des guèrres inteſtines, des troubles, des ſéditions, *motus, tumultus, ſeditio*. Il y a eû une amniſtie générale accordée pour tout ce qui s'eſt paſſé dans les dèrniérs *mouvemens*. Pacifier les *mouvemens* de la Province.

MOUVEMENT, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſpirituelles, & ſignifie, penſée, ſentiment, volonté. *Mentis commotio, agitatio, motus*. Il ne faut qu'un bon *mouvement* pour convèrtir un pécheur. On ne réſiſte point aux mouvemens de la grâce.

Un prémiér mouvement *ne fut jamais un crime*. CORN.

On peut s'éxcuſer ſur la violence d'un *mouvement* paſſagér, & inopiné. LA PL. Pourquoi ces *mouvemens* indiſcrèts de fèrveur, & de zèle? FL. Éxciter des honteux *mouvemens*. BOIL. Combiens de différens *mouvemens* s'élevent dans nôtre âme? les uns loüables, comme ceux de pitié, de honte, de tendreſſe: les autres odieux, comme ceux de colère; de haine; de vengeance. Des *mouvemens* lâches, ſenſuels, &c. La colère nous dérégle quand nous nous laiſſons emporter aux *mouvemens* bizarres & tumultueux qu'elle donne. BELL. Delivrée de mille complaiſances pénibles, je m'abandonne toute entière aux *mouvemens* de mon cœur. L. PORT.

Exempt des mouvemens *d'un courage vulgaire*. BRÉB.

Il n'eſt pas facile de pénétrer juſques à la véritable caûſe des actions, & de ſçavoir ſi elles reçoivent leur *mouvement* de la paſſion, ou de la vèrtu. WICQ. Dans l'ancienne Rome le zélé de citoyen étoit féroce, & l'amour de la patrie ne laiſſoit rien à faire aux *mouvemens* de la nature. ST. ÉVR. Cet homme n'agit qu'à l'aventure, & par des *mouvemens* ſubits. FONT. On ſe mocquoit des *mouvemens* convulſifs des Quakèrs dans l'attente du S. Éſprit. S. ÉVR. Nous devons étouffer tous les *mouvemens* de l'orgueil, & de l'amour propre. FLÉCH.

Mais je ſens refroidir ce bouillant mouvement,
Quand il faut pour le ſuivre expoſer mon Amant. CORN.

On dit en ce ſens, qu'un homme ſuit ſon *mouvement*, quand il fait une chôſe de ſon gré, par ſon propre choix; ſans être ſollicité. Cela n'étoit point venu de ſon propre *mouvement*. ABLANC. Démoſthéne s'étoit rendu le maître de tous les *mouvemens* du peuple d'Athènes. TOUR. c'eſt à-dire, qu'il en dirigeoit les affections. Juvénal a dit de lui, *magni moderantem frana theatri*. On dit au contraire, qu'on ſuit les *mouvemens* d'autrui; pour dire, qu'on épouſe ſes paſſions, ou qu'on ſe laiſſe gouvèrner. C'eſt ce Miniſtre qui donne le branle, & le *mouvement* aux affaires. Ce Prince eſt l'âme de la Ligue; il lui donne la vie, & le *mouvement*. S. ÉVR. La pareſſe qui vous lie les mains ne vous pèrmet-elle aucun *mouvement* pour reprendre vôtre liberté? TOUR. c'eſt-à-dire, aucune action, aucun effort. On dit, Il s'eſt donné bien du *mouvement* là-deſſus, en parlant d'un homme d'intrigue, qui a fait joüer toutes ſortes de reſſorts pour réüſſir dans une affaire. BOUH. On dit au contraire, qu'un homme ne s'eſt donné aucun *mouvement* pour une affaire, pour dire, qu'il ne s'eſt point remué.

Le Pape employe quelquefois ou dans les Proviſions qu'il accorde, ou dans les Bulles, & Brevets qui émanent de lui immédiatement, ces tèrmes, *de nôtre propre mouvement (motu proprio.)* Cette clauſe dans l'éſprit de la Cour de Rome ſignifie, de ſa pleine puiſſance, de ſa ſouveraine autorité, de l'Infaillibilité qu'il a reçûe du S. Éſprit. C'eſt pourquoi elle a toûjours été odieuſe en France, & les Parlemens l'ont regardée comme donnant atteinte aux libèrtez de l'Égliſe Gallicane. On ſe ſouleva en éffet contre cette clauſe en 1623. & 1646. Le Pape avoit auſſi employé ces mots dans le Brèf du 12. de Mars 1699. par lequel il condamne 23 propoſitions tirées du livre de l'Archevêque de Cambray: mais le Parlement dans l'Arrêt rendu le 14. d'Août 1699. par lequel il ordonne l'enregîtrement de ce Brèf a ajoûté cette réſtriction, que c'eſt ſans approbation de la clauſe, que le Brèf a été donné du *propre mouvement de ſa Sainteté*.

MOUVEMENT, ſe dit auſſi dans les Arts. En Rhétorique & en Poëſie on dit, Éxciter les *mouvemens*, quand les paſſions de l'auditeur

l'auditeur ſont émuës par la force de l'éloquence. *Animos inflammare, movere, affectus excitare, commovere.* On admire ſur tout dans Démoſthène ce ton de grandeur & de majeſté, & ces *mouvemens* animez qui ſoûtiennent ſon diſcours. Boil. Les grands *mouvemens* ſont déffendus à l'Hiſtorien, dont le devoir eſt d'écrire ſans paſſion. Le P. Lamy. La vraye éloquence ne donne pas ſeulement de la grâce, & de la beauté au diſcours, mais de la vie & du *mouvement*. Bal. C'eſt la libèrté qui inſpire ces penſées ſublimes, & ces nobles *mouvemens* qui font toute la pompe, & la magnificence du diſcours. S. Evr. On dit auſſi, qu'une piéce de théâtre eſt pleine de grands *mouvemens*, quand il y a pluſieurs figures ou éxpreſſions véhémentes & pathétiques. David avec ſa harpe calmoit les *mouvemens* impétueux de Saül.

Mouvement, ſe dit en Médecine du battement du cœur, & des artères de la circulation du ſang, qui ſont les principes de la chaleur, & de la vie. *Motus cordis & arteriarum.* Il ſe dit auſſi du cours des éſprits animaux, & de l'agitation des humeurs. Le *mouvement* trop rapide des éſprits animaux emporte l'imagination trop loin. Ce remède a remué les humeurs, & les a miſes dans un trop grand *mouvement*. Les *mouvemens* de l'âme ſuivent le *mouvement* des éſprits animaux. Vill.

Mouvement, ſe dit encore des gêſtes, de la contenance. *Motus, geſtus.* On doit bannir de la Comédie les *mouvemens* laſcifs, & efféminez. Dac. Montagne dit en parlant de l'amour, Le *mouvement* détraqué de la boiteuſe y apporte plus de plaiſir.

Mouvement, ſe dit auſſi en Muſique, de la manière de battre la meſure pour preſſer ou rallentir le tems de la prononciation des paroles, ou du jeu marqué par les nottes. *Motus ad numerum.* Les piéces de pleine meſure, ont un *mouvement* différent de la meſure tèrnaire. C'eſt le *mouvement* qui fait différer la courante, la ſarabande, des gavottes, des bourrées, des chacones, &c. On le dit auſſi dans la danſe des divèrſes agitations du corps qu'il faut faire pour ſe mouvoir agréablement en cadence. Cette fille danſe mal, car quoiqu'elle marque les pas, elle n'a point le *mouvement* du corps convenable.

Mouvement, en Méchanique, ſe dit de l'action des machines pour ébranler, ou pour enlever des corps maſſifs, ou peſans. *Motus, motio, impulſus, vis.* On met les machines en *mouvement* par des leviérs, des rouës, des vis, &c. Voyez ci-deſſus. Le grand problême du *mouvement perpétuel* eſt de trouver une machine qui ait en elle même le principe de ſon *mouvement*, qui ſe remonte toute ſeule, ce qui ne ſe trouvera jamais; car il y manquera toûjours quelque chôſe pour emporter l'équilibre, ſans compter ce qu'il faudroit pour vaincre la réſiſtance du frottement des parties. Mr. de la Hire en a démontré l'impoſſibilité, parce qu'il faudroit qu'un même corps fût en même temps plus légèr, & plus peſant. Le Père Pardies ſoutient auſſi l'impoſſibilité du *mouvement perpétuel*.

On appelle chez les Horlogèrs un *mouvement*, le dedans d'une montre, ou d'un horloge, qui fait tourner l'aiguille ſans avoir égard à la boëtte, au quadran, & autres chôſes qui y peuvent ſervir d'ornement, & en général de toutes les chôſes qui ſe meuvent par des reſſorts ſecrèts.

Les Organiſtes appellent auſſi *mouvement*, le fil de fèr qui ſèrt à preſſer la languette des tuyaux d'anche, à les accorder, & à leur donner un *mouvement* juſte. Ils l'appellent autrement *raſette*.

MOUVER. Tèrme de Jardiniér. C'eſt remuer la tèrre dans un pot, ou dans une caiſſe, & y faire une éſpéce de petit labour avec quelque petit outil, afin que cette tèrre étant bien *mouvée*, & renduë meuble, l'eau des arroſemens y puiſſe facilement entrer. La Quint. *Fodere, movere.*

MOUVOIR. v. act. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mûs. J'ai mû. Je mouvrai. Que je meuve. Je mouvrois. Que je muſſe, mouvant.* Faire changer de place; tranſporter d'un lieu à un autre. *Movere, commovere, incitare.* Tout corps libre ſe *meut* en ligne droite: nul corps ne peut être déterminé à ſe *mouvoir* ſur une ligne courbe. Le P. Pard. Archimède ne demandoit qu'un point fixe pour *mouvoir* toute la tèrre. Ariſtote croyoit que des intelligences faiſoient *mouvoir* les cieux. Les Épicuriens ſoutiennent que les corps ne ſe pourroient *mouvoir*, raréfier, ni condenſer, s'il n'y avoit du vuide. Les Cartéſiens au contraire ſuppoſent que le monde eſt plein; ainſi pour rendre raiſon du mouvement ils diſent, qu'un corps qui ſe *meut* en pouſſe un autre, & celui-ci un autre, enſorte que ceux qui ſont pouſſez ſucceſſivement vont prendre la place de celui qui eſt *mû* le prémier. Ainſi quand un corps ſe *meut* il faut qu'il y ait une cèrtaine quantité de matière qui ſe *meuve* circulairement, & en anneau. Roh.

Que Rohault vainement ſéche pour concevoir
Comment tout étant plein, tout a pû ſe mouvoir.
Boil.

Mouvoir, ſe dit auſſi en parlant du principe naturel qui fait agir & ſubſiſter tous les corps. *Emovere, excitare.* La chaleur & les éſprits font *mouvoir* tous les animaux. Ce ſont de ſecrèts reſſorts qui font *mouvoir* tous les automates.

Mouvoir, ſignifie auſſi, Remuer, agiter. *Agitare, citare, dimovere.* Les vents *meuvent* & agitent la mèr pendant la tempête. Il faut bien *mouvoir*, & remuer le grain, quand on braſſe la bière. A peine ce pauvre paralytique peut-il ſe *mouvoir*.

Mouvoir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Applicare ad agendum.* C'eſt l'entendement qui *meut* la volonté. La grâce efficace *meut* le libre arbitre. Pasc. Les objèts *meuvent* les puiſſances. Un bon Orateur doit *mouvoir* les paſſions, *mouvoir* les éſprits, *mouvoir* à compaſſion. Nous ſommes enflammez ſuivant les divèrs objèts qui nous *meuvent*. Vaug. Il n'y a que le déſeſpoir, & la rage, qui l'ayent pû *mouvoir* à commettre un ſi grand crime. Le Roi dit dans les diſpoſitifs de ſes Edits, A ces cauſes & autres conſidérations à ce nous *mouvant*.

Mouvoir, ſe dit auſſi des corps politiques. *Impellere, incitare.* C'eſt l'éſprit de ce Miniſtre qui fait *mouvoir* tout l'État, qui en fait agir les membres. C'eſt le Général qui fait *mouvoir* l'armée.

Mouvoir, en Juriſprudence féodale, ſe dit des fiefs entant qu'ils relévent, ou dépendent les uns des autres. *Obnoxium eſſe, ſervire.* Cette tèrre eſt venduë à la charge de payer les droits aux Seigneurs dont elle ſe trouvera *mouvoir*, dont elle peut *mouvoir*.

Mouvoir, ſe dit auſſi au Palais, pour dire, Commencer un procès. *Intentare.* On fait les tranſactions ſur les procès mûs & à *mouvoir*. On le dit auſſi des querelles, & même des guèrres.

Meu, ou Mu, ue. part. & adj. *Motus, commotus.* Les corps *mus* ou pouſſez vont toûjours du côté qu'ils ſont moins preſſez. Malhe. Il a tous le ſens de ſon vèrbe mouvoir.

MOY.

MOY, ou MOI. Pronom pèrſonnel de la prémière pèrſonne, qui ſignifie la même chôſe que *je*, qui ſèrt à conjuguer les verbes. *Ego.* Il y a pourtant cette différence entre *moi* & *je*, que *moi* ne ſe met jamais immédiatement devant un vèrbe pour lui ſèrvir de nominatif. Ainſi on ne conjugue pas *moi* mange, *moi* boi, *moi* parle; mais *je* mange, *je* boi, *je* parle. Cependant, comme il y a de cèrtaines occaſions où *moi* ſèrt en quelque ſorte de nominatif aux vèrbes auxquels il eſt joint, pour donner plus de force à ce qu'on dit, nous en rapporterons ici quelques éxemples. Tel eſt vôtre ſentiment, mais *moi*, je vous dis que, &c. je vous ſoûtiens *moi*, que vous avez eu très-grand tort. Quoy, *moi*, je ferois une telle baſſeſſe; *Moi*, me fiant entièrement à lui, je lui déclarai mon deſſein.

Mais, je lui diſois moi, *qu'un froid écrit aſſomme.* Mol.

Et moi, *je vous ſoutiens que mes vèrs ſont fort bons.* Id.

Dans ces éxemples, & dans mille autres de cette nature que l'on pourroit rapporter, on voit ou que *moi* n'eſt pas joint immédiatement au vèrbe dont il eſt le nominatif, puiſqu'il y a un *je* entre deux, ou que, s'il y eſt joint immédiatement, il eſt placé après ſon vèrbe. Il y a auſſi des occaſions où *moi* eſt ſéparé de ſon vèrbe par un *qui*. *Moi*, qui vous parle. *Moi*, qui ſuis vôtre ami. *Moi*, qui vous ai tant aimé. Il y auroit un grand nombre d'obſèrvations à faire ſur les cas obliques de ce pronom; mais étant impoſſible de les rapporter toutes ici, on en indiquera quelques-unes des plus néceſſaires, & qui pourront ſèrvir de régle, ou d'ouvèrture pour les autres. Le Roi d'Éſpagne ſigne ainſi les Ordonnances, Declarations, privilèges, &c. *Yo el Rey. Moi le Roi.*

Moy, a au génitif *de moi. Mei.* Mais il n'eſt pas en uſage, car on ne dit pas le père *de moi*, la mère *de moi*, mais on dit *mon* père, *ma* mère, en mettant le pronom poſſeſſif en la place du pèrſonnel. Il y a néanmoins quelques occaſions où ce génitif *de moi* trouve ſa place, & c'eſt lorſqu'il eſt précédé de quelqu'autre génitif. Par éxemple, on dit fort bien, C'eſt nôtre avantage à tous deux, de vous auſſi bien que *de moi*. C'eſt le ſentiment de mon frère & *de moi*.

Moy, a au datif *à moi, me*, & aſſez ſouvent, *moi. Mihi.* On dit *à moi*, quand le vèrbe précéde. Il s'eſt adreſſé *à moi*, il s'attaqua ſottement *à moi*. Il s'en prit *à moi*. Penſez-vous *à moi*. Prenez gardez *à moi*. On dit *me*, quand le vèrbe ſuit. Il *me* fit un beau préſent, il *me* donna mille écus. Il voulut abſolument *me* parler de ſon affaire. Cependant quand le vèrbe eſt à la ſeconde pèrſonne de l'Impératif, on ſe ſèrt de *me*, quoique le vèrbe précéde, ſi on y ajoûte la particule *en* avec laquelle *me* fait éliſion. Vous qui ſçavez toute l'affaire, dites *m'en* un mot. Vous qui avez trop de cela, donnez *m'en* une partie. Si la particule *en* n'y

eſt pas néceſſaire, on ſe ſert du datif *moi*, quoique le vèrbe ſoit à l'impératif; car on ne dit pas, dites *à moi*, donnez *à moi*, mais dites-*moi*, donnez-*moi*. Si ce n'eſt qu'on redouble le pronom pour plus d'emphâſe. Dites *moi à moi*. Donnez-*moi* cela, oüi *à moi*.

Moy, a à l'accuſatif *moi* & *me*. *Me*: On ſe ſert de *moi* quand le vèrbe précède, mais il n'a d'uſage que lorſque ce vèrbe eſt à la ſeconde pèrſonne de l'impératif. Enſeignez-*moi*. Aimez-*moi*. Délivrez-*moi* de cet embarras. Et on ſe ſert de *me*, lorſque le vèrbe ſuit. Il *me* preſſe, il *me* ſollicite, il *m'*entraine. *Me* ſe met auſſi après le vèrbe, à l'impératif, quand on y ajoûte la particule *en*. Vous m'avez jetté dans l'embarras, retirez-*m'en*, ſi vous pouvez.

Moy, a à l'ablatif *de moi*. *Me*. Il tient cela *de moi*. Cet homme dépend *de moi*. Je ne vous parle pas *de moi*.

Il faut dire, Si c'étoit *moi* qui *euſſe* fait cela: & non pas qui *eût* fait cela; car *moi* ne peut régir que la prémière pèrſonne. C'eſt *moi* qui *l'ai* fait. Vaug. On convient qu'on fait un ſolécíſme en diſant, ſi c'étoit *moi* qui *eût* fait cela; mais on prétend que ce ſolécíſme eſt autoriſé par l'uſage. Ce qu'il y a de bizarre, c'eſt que ce ſolécíſme n'a lieu qu'au ſingulièr; car on demeure d'accord qu'il faut dire, Si c'étoit *nous* qui *euſſions* fait cela; mais l'on ſoutient qu'on doit au ſingulièr préférer le ſolécíſme à la régularité, en diſant: Lorſqu'il déclama contre cette fille, il ne ſçavoit pas que ce fût *moi* qui *l'aimât*, au lieu de, *qui l'aimaſſe*, parcequ'il eſt plus rude. Corn.

Il faut dire, Menez-y *moi*, & non pas, Menez *m'y*, ni, Menez *moi* z'y. Ce dèrnier a paru inſupportable à toute l'Académie; & quoique le ſecond ait peut-être plus de raiſon & plus de grace, le prémier l'a emporté: à quoi on croit que l'autorité de Vaugelas, qui l'avoit décidé de la ſorte, a beaucoup contribué.

Moy, ſe dit ſouvent avec un point admiratif. *Moi!* je ſerois capable de cette trahiſon? vous m'accuſez de cela, *moi!*

On s'en ſert auſſi pour appeller quelqu'un; venez à *moi*. A *moi*, je ſuis bleſſé, ſecourez-*moi*. C'eſt fait de *moi*, je me meurs.

On dit encore, pour *moi*, quant à *moi*, *equidem*, *ego verò*, quand on commence à dire ſon opinion.

On dit provèrbialement, ſe tenir ſur ſon quant à *moi*; pour dire, faire le rogue, le ſuffiſant, attendre à dire ſon avis le dèrnièr, comme le croyant déciſif.

Malhèrbe a dit, de *moi*, au lieu de dire, pour *moi*, ou quant à *moi*, *ad me quod attinet*; mais on ne le dit plus.

Moy, s'employe fort ſouvent comme un nom ſubſtantif, & ſert à marquer ce qu'il y a de fièr & d'orgueilleux dans le mot de *moi*, quand on le prononce par oppoſition aux autres, & dans la vuë de ſe diſtinguer. *Ego verò*. La piété Chrétienne anéantit le *moi* humain, & la civilité humaine le cache & le ſupprime. Pasc. Le *moi* eſt haïſſable, parcequ'il ſe fait le centre de tout, & qu'il veut aſſèrvir tous les autres. Id. L'âme unie avec Dieu d'une manière intime, eſt diſpenſée de veiller ſur le *moi*; parcequ'il n'y a plus en elle d'autre *moi* que Dieu. Fén.

On dit auſſi *moi*-même par éxaggération. *Ego, ipſe*. Je veux aller *moi*-même lui parler, & m'éclaircir avec lui. Je n'ai que faire de valèt, je me ſèrs bien *moi* même. J'ai appris la Géométrie de *moi*-même, ſans avoir eû beſoin de Maître. J'ai fait cela de *moi*-même, de mon propre mouvement, ſans inſtigation d'aucun.

J'aime avec tout moi-même, *& l'amour qu'on me donne,*
En veut, je le confeſſe, à toute la perſonne. Mol.

Se pare qui voudra du nom de ſes ayeux,
Moi, je ne veux porter que moi-*même en tous lieux.* Corn.

En tèrmes de Négoce, un Marchand qui tire une lettre de change dit, valeur reçûë de *moi*-même, ou en *moi*-même, ou rencontrée en *moi*-même, c'eſt-à dire, pour ce qui m'eſt dû.

MOYA. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Moya*. Il eſt dans la Caſtille nouvelle en Eſpagne, à quatre lieuës de Cuenca, vers le levant. Maty.

MOYE. ſ. f. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt dans une pièrre dure un endroit tendre qui ſuit ſon lit de carrière, qui la fait déliter, & qui ſe connoît quand la pièrre ayant été quelque tems hors de la carrière, elle n'a pû réſiſter aux injures de l'air. *Rima*. On dit, Moyer une pièrre, c'eſt-à-dire, la fendre ſelon la *moye* de ſon lit.

MOYEN, enne. adj. & ſubſt. m. Prononcez *moi ien*, & donnez à la dèrnière ſyllabe un ſon nazal & obtus, comme à la prémière du mot *intérêt*. Qui eſt au milieu entre deux extrémitez. *Medius, intermedius*. Il eſt de *moyenne* taille, de *moyenne* grandeur. On dit auſſi, qu'un Auteur eſt du *moyen* âge, pour dire, qu'il n'eſt ni ancien, ni nouveau. Ce livre eſt imprimé en caractères de *moyenne* groſſeur. Une *moyenne* fortune eſt plus ſouhaitable qu'une grande. Les Géomètres chèrchent depuis 2000. ans deux *moyennes* proportionnelles entre deux lignes données. On trouve aiſément un nombre *moyen* proportionnel entre deux aûtres. La *moyenne* région de l'air, eſt celle qui eſt au deſſus de la baſſe région de l'air que nous habitons, & où ſe forment les foudres, la grêle, les éclairs.

Haute, *Moyenne* & Baſſe Juſtice. *Moyen*-Juſticièr. Voyez Justice.

Les Antiquaires appellent *moyen* bronze, des médailles de fonte plus grandes que celles de petit bronze, & plus petites que celles de grand bronze.

Science moyenne. Voyez Science.

On dit au Palais, que l'appel d'une Juſtice, comme celle d'une ancienne Pairie, reſſortit à la Cour nûment, & ſans *moyen*; pour dire, directement, ſans qu'il y ait d'autre juſtice entre deux où il ſe faille pourvoir.

Moyen, en tèrme de Logique, & de toute l'École, eſt une propoſition qui ſert de fondement à un ſyllogiſme, dont on tire une conſéquence. *Medius terminus, medium*. Il a ouvert la diſpute en attaquant le Répondant par trois *moyens*.

Moyen, en ce ſens, ſe dit de toutes ſortes de raiſons, & de preuves qu'on apporte pour éclaircir la vérité de quelque propoſition. *Modus, ratio, argumentum*. Il a de bons *moyens* pour prouver ce qu'il avance. Il a un *moyen* infaillible pour ſe deffendre, qui eſt la préſcription. On dit au Palais, des cauſes & *moyens* d'appel, d'intèrvention; des ouvèrtures & *moyens* de requête civile, Voilà le fait établi, venons aux *moyens*. J'ai un *moyen* déciſif, & péremptoire. On diſtingue les *moyens* de fait & de droit.

Moyen. Au Palais on appelle *moyens de faux*, les raiſons qui ſont alleguées par le demandeur en inſcription en faux, pour prouver la fauſſeté d'une piéce. *Via, rationes, probandi falſitatem*. Par l'Ordonnance de 1670. il les doit fournir dans les trois jours; & s'ils ſont trouvez pèrtinens & admiſſibles, l'on en admet la preuve par témoins, ou par expèrts, ou par comparaiſon d'écritures, &c. *Moyens* de nullité, ſont les écritures que l'appellant fournit ſur l'appel d'une ſentence renduë en matière criminelle.

Moyen, ſe dit auſſi des adreſſes, des inventions, ou facilitez dont on ſe ſèrt pour parvenir à ſes fins. *Modus, via, ratio, methodus*. Il faut prémièrement ſonger aux *moyens* de faire nôtre ſalut. Dieu nous en facilitera les *moyens*; le meilleur *moyen* c'eſt de vivre chrétiennement. Il y a une infinité de gens à Paris qui trouvent *moyen* de ſubſiſter ſans aucun revenu. Je vous ſèrvirai de tout mon cœur, fourniſſez-m'en le *moyen*; c'eſt-à-dire, l'occaſion. Les hommes ont trouvé le *moyen* de meſurer le ciel & la tèrre, de naviger à tous vents; le *moyen* d'élever des eaux & de grôs fardeaux. Il a acquis ſon bien par des *moyens*, par des voyes légitimes. *Artibus bonis*. Souffrir & obéir, c'eſt le *moyen* de parvenir. On vient à bout de tout par le *moyen* de l'argent & des amis. Il n'y a pas *moyen* de vivre avec cet homme-là. Le *moyen* de durer dans un lieu ſi chaud? Il a fait réüſſir cette affaire par le *moyen*, par la faveur, le crédit, le ſecours de ſon Maître. C'eſt un grand ſecrèt de trouver le *moyen* de plaire.

Moyens, au plurièr, ſe dit des biens & richeſſes d'une pèrſonne. *Facultates, opes, divitiæ*. C'eſt un homme aiſé qui a de grands *moyens*, je connois ſes *moyens* & ſes facultez.

Au moyen. adv. En conſéquence. *Quo mediante*. Il lui a payé ce qu'il lui devoit, *au moyen* de quoi il a obtenu main lévée. Il l'a ſèrvi long tems, *au moyen* de quoi, ou pour raiſon de quoi, il lui demande récompenſe.

MOYENNANT. Prépoſition qui régit l'accuſatif, & qui eſt quelquefois ſuivie de la particule *que*. C'eſt un tèrme de contrat, ou de capitulation. Bouh. *Dum, dummodo, per propter*. Il ſignifie, A condition, ou ſuppoſé que, &c. J'en viendrai à bout *moyennant* la grace de Dieu. Il a acheté cette tèrre *moyennant* dix mille écus qu'il en a payez. Je ferai pour lui telle choſe, *moyennant* qu'il me dédommage. On l'a contraint au payement d'une telle ſomme, *moyennant* & en vèrtu de l'obligation qu'il avoit paſſée.

MOYENNE. ſ. f. Tèrme d'Artillerie. Nom d'un des deux petits canons qu'on met ſur la conille des galères. On appelle en général du nom de *moyennes* des piéces d'artillerie qui portent 5 à 6 livres de bâle, *mediæ, mediocres*.

MOYENNEMENT. adv. D'une façon moyenne, entre deux éxtrémitez; médiocrement. *Mediocriter*. Cet homme eſt *moyennement* riche, *moyennement* grand, *moyennement* ſçavant. Cela eſt du diſcours familièr.

MOYENNER. v. act. Ménager; s'entremettre, ſèrvir quelqu'un auprès d'un autre, l'accommoder. *Conciliare*. Les parens communs ont *moyenné* l'accommodement de ce procès. Le Pape doit *moyenner* la paix entre les Princes Chrétiens. *Moyenner* l'accord du mérite, & de la fortune. Il faut avoir un patron qui vous puiſſe *moyenner* les emplois, les graces, les récompenſes.

Moyenné, ée. part. *Conciliatus, medius*.

MOYENNEUR. ſ. m. Ce mot commence à vieillir. On croit

même

537 M

même qu'i
moyenne u
tor, arbiter ſ
aſſez ſouver
mes, l'hom
ſent *un ſeul*
MOYER. v.
fend en deu
& le liais p
MOYEU. ſ.
moyeux eſt
paratifs éto
paſſer en A
quantité de
quantité de
Ce mot vient
Moyeu, eſt
tent ce nom
Moyeu, eſt
lieu d'une r
recevoir l'ai
rais ou ray
moyeux de r
MOYSE. ſ.
breu *Moſche*
& de Jochab
MOZARAB
des *Moſarab*
liturgie *Moſ*
MOZARAB
Mozarabes.
matière de L
rit *Mozarabi*
des Pères de
nière édition
Ximénez, é
MOZETTE,
Récolèt. C'e
l'habit de ces
toutes les épa
Cordeliérs do
donne auſſi l
Ce tèrme nous
MSCISLAW
pre d'une vil
lavia. Elle eſt
& ſituée ſur l
vèrs le midi.
MUABLE. ad
commutabilis.
que Dieu qui
que les corps.
MUAGE. ſ.
Mutatio, &
MUAN. ſ. m.
MUANCE.
d'un demi-to
obligée à faire
B quarre, don
On l'a auſſi a
MUCHETA
populaire qui
MUCILAGE
& épais, qui
Mucilago, viſ
au mortièr,
une forte toil
de mauve, de
de lin, d'alth
la compoſitio
ges avec des
me Arabique,
Mucilage,
ſort avec les

même qu'il eſt tout-à-fait hors d'uſage. Il ſignifie, Celui qui moyenne une paix, un accord, &c. *Internuncius pacis conciliator, arbiter ſequeſter.* Les vieilles vèrſions de la Bible l'employent aſſez ſouvent. Il y a un ſeul *Moyenneur* entre Dieu & les hommes, l'homme JESUS-CHRIST. Celles qu'on a retouchées diſent *un ſeul Médiateur.*

MOYER. v. act. Tèrme de Maçonnerie, qui ſe dit quand on fend en deux une pièrre de taille avec la ſcie, comme le ſaint leu & le liais pour faire des marches. *Mediare, dividere, Diſpertiri.*

MOYEU. ſ. m. Jaûne d'œuf. *Vitellus.* Une aumelette faite de *moyeux* eſt meilleure qu'une autre. Paradin en décrivant les préparatifs étonnants que fit en 1386. le Roi Charles VIe. pour paſſer en Anglетèrre, dit qu'il venoit à l'écluſe une prodigieuſe quantité de toutes ſortes de proviſions, & entre autres grande quantité de *moyeux* d'œufs battus dans des tonneaux.

Ce mot vient de *modiolus*, MÉNAGE; ou de *medium ovi.*

MOYEU, eſt auſſi une éſpéce de confiture faite de prunes qui portent ce nom. *Condimentum ex prunis.*

MOYEU, eſt auſſi un tèrme de Charron. C'eſt le noyau, ou le milieu d'une roüe de carroſſe, ou de harnois, qui eſt pèrcé pour y recevoir l'aiſſieu, au tour duquel la roüe tourne. *Modiolus.* Les rais ou rayons de la roüe ſont enchâſſez dans le *moyeu.* Les *moyeux* de roüe ſe font d'un tronc d'orme.

MOYSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Moyſes, Moſes.* En Hébreu *Moſcheh. Moyſe* étoit de la Tribu de Lévi, fils d'Amram & de Jochabed.

M O Z.

MOZARABE, ou MOSARABE. adj. m. & f. Qui eſt propre des *Moſarabes. Moſarabicus.* L'Office *Moſarabe*, la Meſſe, la liturgie *Moſarabe.*

MOZARABIQUE. adj. Qui appartient, qui a rapport aux Mozarabes. *Mozarabicus.* On ne ſe ſèrt guères de ce tèrme qu'en matière de Liturgies. Meſſe *Mozarabique*, eſt la meſſe ſelon le rit *Mozarabique*, on la trouve dans le VIe. tome de la Bibliot. des Pères de l'édition de Cologne, & dans le XXVIIe. de la dèrniére édition à Lion, p. 644.]& ſuiv. & dans la vie du Cardinal Ximénez, écrite en Éſpagnol, &c.

MOZETTE, ou MOSETTE. ſ. f. Tèrme de Cordeliér & de Récolèt. C'eſt un morceau d'étoffe, qui eſt de même ſorte que l'habit de ces Religieux, & qui étant taillé en rond, lui couvre toutes les épaules, & tout le devant de l'éſtomac. *Lunula.* Les Cordeliérs donnent auſſi à la *mozette*, le nom de *chaperon.* On donne auſſi le nom de *mozette* au camail des Évêques.

Ce tèrme nous eſt venu d'Italie, *la mozetta.*

M S C.

MSCISLAW, MCISLAW, MSEILAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Lithuanie en Pologne. *Mſciſlavia, Mciſlavia.* Elle eſt fortifiée, capitale du Palatinat, qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Soſz, à douze lieuës de Smolenſko, vèrs le midi.

M U A.

MUABLE. adj. m. & fém. Paſſager, ſujèt à changer. *Mutabilis, commutabilis.* Il n'y a rien de ſi *muable* que la fortune; il n'y a que Dieu qui ne ſoit point *muable*; les éſprits ſont plus *muables* que les corps.

MUAGE. ſ. m. Tèrme de coûtumes. Changement, mutation. *Mutatio*, & dans la baſſe Latinité *mutaticum.*

MUAN. ſ. m. Tèrme de ſalines. Voyez *Méan.*

MUANCE. ſ. f. Tèrme de Muſique. C'eſt un cèrtain paſſage d'un demi-ton à un ton. *Mutatio toni.* L'ancienne game étoit obligée à faire des *muances*, de B mol en nature, & de nature en B quarre, dont elle donnoit la figure en trois colonnes de nottes. On l'a auſſi appellé *main harmonique.*

M U C.

MUCHETANPOT. A la *muchetanpot.* Phrâſe advèrbiale & populaire qui ſignifie, en cachette. *Clam, clanculum.*

MUCILAGE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt un corps gluant & épais, qui eſt ainſi nommé parcequ'il reſſemble à de la Morve. *Mucilago, viſcoſitas.* Il ſe fait avec des racines & ſemences pilées au mortiér, infuſées en eau chaude, cuittes & coulées à travèrs une forte toile. Les racines dont on ſe ſèrt ſont celles d'althæa, de mauve, de ſymphytum. Les ſemences ſont celles de pſyllium, de lin, d'althæa, de coins, de mauve. Les *mucilages* entrent en la compoſition de pluſieurs emplâtres. On fait auſſi des *mucilages* avec des gommes & des fruits, comme coins, figues, gomme Arabique, colle de poiſſon, &c.

MUCILAGE, ſe dit auſſi d'une matière craſſe & pituiteuſe qui ſort avec les urines dans la gravelle & dans la dyſurie. Il ſe fait auſſi un *mucilage* blanchâtre dans la dyſenterie que les malades rendent quelquefois en fort grande quantité.

MUCILAGINEUX, EUSE. adj. m. & f. Qui contient du mucilage, ou qui eſt de la nature du mucilage. *Mucilaginoſus, viſcoſus.*

MUCOSITÉ. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Mucus.* Éxcrément qui ſort par le nez; morve. Le cèrveau ſe décharge par le nez de ſes *mucoſitez.* Il y a auſſi une *mucoſité* des inteſtins qui n'eſt autre chôſe que la partie la plus épaiſſe du chyle, qui reſtant lorſque les parties les plus ſubtiles ſont entrées dans les veines lactées, s'attache aux inteſtins pour les défendre contre l'acrimoine des ſucs, & pour les lubrifiér.

MUCRE. adj. Vieux tèrme, qui ſignifioit autrefois le relent, ou la corruption de quelque corps, pour avoir été en lieu humide, & fèrmé. *Marcidus, mucidus.*

M U D.

MUDDE. ſ. f. Nom d'une meſure de Hollande. Le ſettiér de Paris contient prèſque une *mudde* & demie. *Modius quidam Batavicus, Sextarius Batavicus.*

Ce mot auſſi bien que celui de *muid* vient de *modius.*

MUDEJARE. ſ. m. f. Nom que l'on a donné autrefois aux Maures d'Éſpagne qui ſe faiſoient vaſſaux des Chrétiens. *Maurus Hiſpanus Chriſtianorum cliens.*

M U E.

MUË. ſ. f. Changement de poil, de plumes, de peau, de cornes, de voix, & d'autres diſpoſitions du corps, qui arrivent aux animaux, ou tous les ans, ou en cèrtains âges de leur vie. *Defluvium, exuvia, vernatio, ſpolium.* La plûpart des bêtes ſont en *muë* au printemps. Les belles voix des hommes ſe pèrdent après leur *muë.*

La *muë* d'un cheval eſt la chûte de ſon poil, qui ſe fait au printems, & quelque fois en automne. La *muë* de cèrf, c'eſt le bois que quitte le cèrf en Févriér ou en Mars. La *muë* du ſèrpent, c'eſt la peau dont il ſe dépouille. La *muë* d'un oiſon, d'un faucon, ce ſont les plumes qu'ils quittent. Les vèrs à ſoye ont quatre *muës* l'année, avant que de ſe mettre en coque.

Du Cange dérive ce mot de *muta*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité *à mutatione pennarum*, ſelon Voſſius, il vient de l'Allemand *muyte*, & non pas du vèrbe *mutare.*

MUË, eſt auſſi le lieu obſcur & ſèrré, où l'on enfèrme les oiſeaux pour les mettre en *muë. Cavea viminea, ſaginarium.* On met des chapons, des oiſons en *muë* pour les engraiſſer. On met les faucons pendant leur *muë* dans des cages ou chambrettes qu'on appelle des *muës.*

MUË, ſe dit auſſi du tems que les bêtes ſont en *muë. Vernatio, Vernationis tempeſtas.* Voici le tems de la *muë* des oiſeaux, ou la *muë* des oiſeaux. On appelle un faucon de trois *muës*, celui qui eſt âgé de trois ans. On l'a mis en *muë.* Il eſt hors de *muë.*

MUË, ſe dit figurément & burlèſquement, des lieux de retraitte, ſoit volontaire, ſoit forcée. *Receſſus.* On dit qu'un homme en priſon eſt en *muë*; que celui qui s'eſt mis en retraitte, ou dans les remédes, eſt en *muë.*

On dit ironiquement, qu'un homme eſt propre à garder les oiſons en *muë*; pour dire, qu'il ne ſçait rien faire.

MUËL. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Pomey, pour ſignifier une ſorte de régle de Maçon, que l'on appelle *plomb à ruine. Perpendiculum.* Tîrer la droiture d'une muraille au *muël.*

MUER. v. act. Vieux mot, qui ſignifioit *changer. Mutare, commutare.*

> *Belle dont les yeux doucement m'ont tué,*
> *Et m'ont en un roc inſenſible* mué. RONS.

MUER, v. n. en tèrmes de chaſſe, ſignifie, changer de peau, de plumes, de poil, de cornes. *Annuâ vernatione defungi, defluvium perpeti.* Les oiſeaux de proye, les ſèrpens *muënt* tous les ans. Les cèrfs *muënt* auſſi, & cela ſe dit lorſqu'ils quittent leur bois. On dit auſſi qu'un cèrf *muë* ſa tête, pour ſignifiér la même chôſe; mais dans cette phrâſe *muer* eſt actif.

MUER, ſe dit auſſi des chevaux qui quittent leur poil du moins une fois l'année. *Pilos mutare, inſtaurare.* Le cheval *muë*, lorſqu'il quitte ſon poil d'hyvèr, & prend ſon poil d'été. Il *muë* auſſi quelquefois de corne: ce qui arrive ſur tout aux chevaux qui viennent de Hollande.

On dit auſſi, qu'un garçon *muë* à 18. ou 20. ans, quand la voix lui change, quand elle devient grôſſe. Il n'y a que les châtrez à qui la voix ne *muë* pas.

MUER, ſe dit auſſi en Muſique, des paſſages qui ſe font en chantant ſuivant la manière de l'ancienne gamme de B. mol en nature, ou de nature en B quarre. *Tonum mutare.*

MUË, ÉE. part. & adj. *Mutatus, commutatus.*

MUET, ETTE. ſ. & adj. Qui ne peut parler, ou qui ne le veut

point

point faire. *Mutus, elinguis.* On tient que les ſourds de naiſſance ſont *muëts*, parcequ'ils n'ont pû apprendre aucunes paroles. Les nains & les *muëts* font fortune dans le Sèrrail. Il y a des *muëts* volontaires, & d'autres par maladie, par quelque empêchement ſurvenu dans l'organe de la parole. On crée un curateur à un *muët* involontaire, & naturel. Le curateur répond pour lui, après avoir prêté ſerment de bien & fidellement défendre l'accuſé. Pour le *muët* volontaire, c'eſt-à-dire, celui qui refuſe de parler, & de répondre, on ne lui donne point de curateur. Le Juge lui fait trois ſommations ſur le champ: après quoy il rend ſentence par laquelle on déclare à l'accuſé que ſon procès lui ſera fait & parfait comme à un *muët* volontaire. Enſuite on l'intèrroge, & à châque article on met, que l'accuſé n'a voulu répondre. Voyez le titre 18. de l'Ordonnance de 1670.

Ménage dérive ce mot du Latin *mutus*, ou *mutetus*.

MUËT, ſe dit auſſi en Morale, & en parlant de ceux que la confuſion, ou quelque autre paſſion empêche de répondre. *Mutus, obmuteſcens.* Quand on prend les gens ſur le fait, ils demeurent *muëts*, ils ne ſçavent que répondre. Une démonſtration, une raiſon convaincante rend un homme *muët*, & ſans replique. Cette vèrte répartie qu'on lui fit le rendit *muët*; il n'eut pas le mot à dire. La douleur s'appaiſe, & devient *muëtte* dès qu'elle n'a plus de témoins. M. ÉSP. Les grandes joyes ſont *muëttes* auſſi bien que les grandes afflictions. B. RAB. *Curæ leves loquuntur, ingentes ſtupent.* SEN.

MUËT, ſe dit de ceux qui ne repliquent point par écrit. *Silens, tacens.* On a fait une Critique contre cet Auteur; mais il n'eſt pas homme à demeurer *muët*; il fera un gros volume.

MUËT, ſe dit figurément des chôſes inanimées, qui éxpriment, & qui ſignifient quelque chôſe. *Elinguis.* On appelle en juſtice des témoins *muëts*, des indices, & des préſomptions violentes, comme une épée ſanglante en la main d'un meurtrier; les chôſes volées qu'on trouve entre les mains d'un receleur. Les cicatrices que montre ce Cavaliér ſont des témoignages *muëts* de ſa valeur. La loi eſt un juge *muët*. S. ÉVR. La Peinture eſt un art *muët*, qui ne parle qu'aux yeux. ID. Les glorieux monumens des liberalitez de nos pères ſont des reproches *muëts* de nôtre tiédeur, & de nôtre avarice. FL. Le *muët* langage de mes regards a trahi mon cœur. VILL. La vèrtu de nos ancêtres eſt une cenſure *muëtte* des mœurs, & des vices du ſiécle. FL. Tous les *muëts* truchemens feront bien leur office. MOL.

MUËT, ſe dit auſſi des pèrſonnes ſecrettes. *Mutus, tacitus.* Il n'y avoit point de gens plus *muëts* que les Juges de l'Aréopage. BOUHOURS.

On dit auſſi, qu'un Oracle étoit *muët*, que le Ciel étoit *muët*, que l'Enfèr étoit *muët*, quand ils ne répondoient pas aux invocations qu'on leur faiſoit. Les Oracles des faux Dieux ont été *muëts* depuis la naiſſance de JÉSUS-CHRIST.

En Venerie on appelle un chien *muët*, celui qui quête, ou qui ſuit la bête ſans aboyer. *Canis ſilens.* C'eſt la meilleure qualité d'un limiér d'être *muët*: en ce ſens il eſt oppôſé à chien babillard, ou qui caquette, qui crie hors la voye, & à un chien *menteur*, qui cele la voye.

En Grammaire, on diſtingue les conſones en *muëttes* qu'on appelle plus ordinairement *mutes*, & liquides. *Mutæ & liquidæ.* Les Grammairiens comptent dix conſones *muëttes* qui ſont *B. P. F. V. C. Q. G. L. D. T.* Il y a des *h muëttes*; d'autres aſpirées, & qu'on prononce. Par exemple, dans le mot *héros* l'*h* eſt aſpirée, & dans le mot *héroïne* elle eſt *muëtte*: car on dit *le héros* & *l'héroïne*. VAUG. REM. En général on appelle lettres *muettes* celles qu'on ne fait point entendre dans la prononciation: comme dans les mots, *blanc, clèrc*, le *c* eſt une lettre *muëtte*, & on prononce *blan, clèr*. Le *d* eſt *muët* à la fin de ces mots *bled, pied*; on prononce *blé, pié*, &c.

On appelle provèrbialement & par antiphrâſe, une *muëtte* des halles, une harengère, ou une femme inſolente qui chante pouilles, qui a coûtume de dire beaucoup d'injures. On dit d'un homme qui ne parle point, qu'il eſt *muët* comme un poiſſon, ou comme une carpe.

MUËTTE. ſ. f. C'étoit le nom d'une Déeſſe des anciens Romains. *Muta.* Ses fêtes ſe faiſoient le 18ᵉ. de Février, ou le 12ᵉ. avant les Kalendes de Mars. Voyez Dempſtèr Antiq. Rom. L. IV. C. 4.

MUËTTE. ſ. f. Tèrme de chaſſe. C'eſt une maiſon bâtie dans une Capitainerie de chaſſe, tant pour y tenir la juriſdiction concèrnant les chaſſes, que pour y loger le Capitaine, ou quelques Officiérs, ou même les chiens, & l'équipage de chaſſe. *Domus ſaltuaria, venatica.* On nomme ainſi celles du Bois de Boulogne, de S. Gèrmain, &c. Et on les appelle ainſi, à cauſe que les gardes & Sèrgens, y apportent les muës ou les têtes que les cerfs ont poſées, quand ils en trouvent dans les bois.

On appelle auſſi la *muëtte* du liévre, le gîte où il fait ſes liévreteaux. *Leporarium cubile.* Quelques-uns appellent auſſi *muëtte*, ou *meutte*, le gîte du cèrf. On dit que le liévre à la pourſuite des chiens prend facilement congé de la *meutte*, ou *muëtte*, c'eſt-à-dire, du gîte.

MUF.

MUFFLE. ſubſt. maſc. Partie inférieure de la tête de quelques animaux. *Roſtrum.* On le dit particulièrement du lion & d'autres animaux farouches. On dit auſſi, un *mouffle* de carpe, un *mouffle* de bœuf, de vaches; &c. de là eſt venu l'injure populaire *mouflard*, qu'on dit à un homme qui à un gros viſage. De là eſt venu auſſi qu'on dit, en tèrmes burleſques, Donner ſur le *muffle* de quelqu'un; pour dire, Lui donner ſur le nez, ſur la partie éxtérieure de la bouche.

MUFFLE, ſe dit en Peinture, Sculpture, & Architècture, de pluſieurs ornemens qui imitent les *muffles* des animaux. *Roſtrata effigies.* On met dans les friſes, dans les panneaux des portes, dans des cartouches, à des gargoüilles, les répréſentations des *muffles* de lions, d'ours, &c.

MUFFLE DE LION. Plante qui pouſſe une tige haute & déliée, & qui, lorſqu'on l'ouvre, repréſente en quelque ſorte la gueule d'un lion. *Leontoſtoma.* Le *muffle de lion* fleurit bleu blanc, rouge, &c.

MUFTY. Voyez MUPHTI.

MUG.

MUGE. ſubſt. maſc. Sorte de poiſſon qui a la tête groſſe & grande, & qui eſt de mèr, d'étang, & de rivière. *Mugil.*

MUGIR. v. n. Tèrme qui éxplique le cri des bœufs & des vâches; on dit auſſi *meugler*. *Mugire.* C'eſt le propre des taureaux de *mugir*, & des ânes de braire.

MUGIR, ſe dit figurément du bruit de la tempête, des vents, & des flots. *Sibilare.* On entend *mugir* la mèr de fort loin, quand elle eſt agitée. Les vents déchaînez *mugiſſoient* avec fureur dans les voiles. FÉN. Les murs en ſont émus, les voutes en *mugiſſent*. BOIL. On dit d'un homme qui a une voix forte, & diſcordante, qu'il ne chante pas, qu'il *mugit*. On le dit auſſi d'un bruit confus, ou des cris d'un pèrſonne irritée.

D'une voix infèrnale
La chicane en fureur mugit *dans la grand ſale.* BOIL.

MUGISSANT, ANTE. part. & adj. Qui mugit. *Mugiens.* Il ſe dit au propre & au figuré. Des vaches *mugiſſantes*, des flots *mugiſſans*. Quintilien appelle l'*m*, une lèttre *mugiſſante*.

MUGISSEMENT. ſ. m. Cri naturel des bœufs, des vaches, & des taureaux. *Mugitus.* Le *mugiſſement* des bœufs a je ne ſçai quoi de champêtre, qui fait une partie des innocens amuſemens de la campagne. DAC. Les hommes enfèrmez dans le taureau de Phalaris imitoient les *mugiſſemens* de cet animal lorſqu'il eſt en fureur.

Le ſupèrbe animal agité de tourmens,
Exhale ſa douleur en longs mugiſſemens. BOIL.

On dit au figuré, le *mugiſſement* des flots & des vents. Le bruit des flots n'eſt quelques-fois qu'un doux murmure qui invite à rêver: mais c'eſt auſſi quelquefois un *mugiſſement* épouvantable. BOUH. Leurs cris imitent les *mugiſſemens* de la mèr. GOD. Tous les bois d'alentour retentiſſoient avec un *mugiſſement* éffroyable.

Les vents agitent l'air d'heureux frémiſſemens,
Et la mèr leur répond par des mugiſſemens. RAC.

On dit des cris d'un homme qui a la voix forte, & déſagréable, que ce ſont des *mugiſſemens*.

MUGLEMENT & MUGLER, ou plutôt *meuglement* & MEUGLER, c'eſt la même chôſe.

MUGOT. ſ. m. Argent caché. *Theſaurus abſconditus.* Le peuple de Paris dit *mugot*, mais le veritable mot c'eſt *mégot*, qui ſignifie l'Argent qu'une pèrſonne à ſerré & caché. Voyez MAGOT.

MUGUET. ſubſt. maſc. Plante que quelques modèrnes appellent *lis des vallées*, parcequ'elle croît dans les bois & dans les vallées. *Ephemerum, hemerocalles, lilium convallium.* Elle porte deux ou trois feüilles oblongues, aſſez larges, ſemblables à celles du lis, mais plus petites. Ses fleurs ſont prèſque rondes, ayant la figure d'une cloche découpée en cinq ou ſix crenelures, blanches, belles, d'une odeur agréable. Il leur ſuccéde des bayes prèſques rondes, rouges, qui renfèrment pluſieurs ſemences ovales, dures, ramaſſées enſemble. En Latin *lilium convallium album.* Les fleurs du *muguet* ſont apéritives, propres pour la paralyſie, pour le vèrtige, pour l'épilepſie. On ſe ſert auſſi de cette fleur & de ſa racine pour faire éternuer. Il y a une autre éſpèce de *muguet*, qu'on appelle *grand muguet*, dont les fleurs ſont plus grandes que celles de la précédente, blanches, odorantes

rantes. Il y a auſſi un *muguet* rouge, ou incarnat, dont la fleur eſt rouge, blanchâtre, ou incarnate, & moins odorante.

Ménage après Saumaiſe dérive ce mot de *muſcatum*, qu'il dit avoir ſignifié chez les Anciens *aromate*, & tout ce qui ſent bon. Et ainſi il appelle le *muguet lilium muſcatum* : & la noix muſcade, noix *muguette* ; d'où vient qu'on a auſſi appellé *muguets*, les gens propres & parfumez.

On appelle *petit muguet*, ou *caille-lait*, une plante d'un autre génre, dont les tiges ſont menuës, rondes, noüées. Il ſort de chacun de leurs nœuds ordinairement neuf feüilles étroites, liſſes, ſans velu, diſpoſées en rayon. Ses fleurs ſont nombreuſes, jaûnes, ramaſſées à la cime des tiges en forme de grappes de raiſins ; chaque fleur eſt d'une ſeule piéce découpée en quatre parties. Il leur ſuccéde à chacune deux graines jointes enſemble. En Latin *gallium luteum*. Le *petit muguet* eſt vulnéraire & détèrſif ; on s'en ſèrt en Catalogne pour l'épilepſie : quelques-uns le font prendre à la manière du thé pour la goutte.

MUGUET. adj. & ſ. Galant, coquet, qui fait l'amour aux Dames, qui eſt paré & bien mis pour leur plaire. *Amaſius, adoleſcens calamiſtratus, cincinnatus, amatorculus.* Le Cours, les Tuilleries, ſont les rendez-vous de tous les *muguets*. Ce mot eſt un peu vieux, & ne peut avoir d'uſage que dans le Comique & le Burlèſque. Je veux qu'aux diſcours des *muguets* elle fèrme l'oreille. MOL. L'aſſemblage étoit ridicule d'un *muguet* & d'un Philoſophe. ABLANC.

MUGUETTER. v. act. Faire le galant, le cajolleur, tâcher de ſe rendre agréable à une Dame. *Puellæ gratiam captare, aucupari, prenſare, venari.* Il y a longtems que ce jeune homme *muguette* cette fille pour l'épouſer. Il n'y a *mugnet* qui ne *mugnette*. VILL. Ce mot n'eſt pas du bel uſage.

MUGUETTER, ſe dit auſſi figurément, en parlant des deſſeins qu'on a de ſe rendre maître de quelqu'autre chôſe. *Inſidiari, venari, animo præcipere.* Tous les Princes voiſins de cette place la *muguettent* depuis longtems. Il y a longtems qu'il *muguette* cette maiſon qui eſt à ſa bienſéance. Il eſt du ſtile bas & familiér.

MUGUETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Captatus.*

M U I.

MUId. ſubſt. maſc. Le *D* ne ſe prononce point ; & pluſieurs écrivent *mui*. Grande meſure de chôſes liquides. *Modius, modium.* Le *muid* de vin de Paris contient deux cent quatre-vingt pintes, ſelon le Réglement de Loüis XIII. & ſuivant les Ordonnances de Henri IV. 300 pintes. On jauge tous les vaiſſeaux pour payer le droit d'entrée, & on les rapporte *au muid*, qui doit avoir 36 ſeptiérs & 8 pintes par ſeptiérs.

Ce mot vient de *modius*. Ailleurs on l'appelle divèrſement ; en Champagne *queuë*, en Bourgogne *feüillette*, en Touraine *poinçon*, en Berry *tonneau*, en Poitou *pipe*, en Lyonnois *ânée* ou *botte* ; à Bordeaux *barique*, dont les quatre font ce qu'ils appellent auſſi le *tonneau*.

MUID, eſt auſſi une grande meſure *de grains*, qui n'eſt pas un vaiſſeau qui ſèrve de meſure, mais une éſtimation de pluſieurs ſeptiérs & minots, différente ſelon les lieux. *Modius.* Le *muid* de bléd à Paris eſt de douze ſeptiérs, & chaque ſéptiér de quatre minots. Il doit peſer ſuivant l'Ordonnance, 1640 livres en blé. Le *muid* de plâtre eſt de 36 ſacs de quatre boiſſeaux châcun, & le ſac pèſe à peu près 172 livres. Le *muid* de charbon de bois eſt de vingt mines, & d'un tiérs plus grand que celui d'avoine ; il ſe meſure comble & on ne le râſe pas. Le *muid* de blé en Bèrry n'eſt que de 21 boiſſeaux, dont il y en a 16 au ſeptiér. Le *muid* de ſel eſt de 12 ſeptiérs.

MUID, eſt auſſi une meſure de tèrre qui contient la ſemaille d'un *muid* de grain. *Ager modii ſeminati capax.* Chaque ſeptiér de tèrre ſe rapporte environ à l'arpent de Paris. On a dit en Latin *modiata terra, aut prati.* Voyez ſur ce mot le Père Monet, qui a fait une curieuſe rechèrche de tout ce qui concèrne la meſure du *muid*.

MUID, ſignifie auſſi la futaille de même meſure, qui contient le vin ou autre liqueur. *Dolium.* J'ai deux douzaines de *muids* vuides & défoncez. Il a pèrcé un *muid* de vin à nôtre arrivée. Ce *muid* eſt aviné, le vin s'y portera bien. Le mot de *muid* pris dans ce ſens ne ſignifie pas toûjours une meſure cèrtaine & détèrminée, car il y a des *muids* plus grands les uns que les autres.

On dit provèrbialement d'un hydropique, ou d'un homme fort replet, qu'il eſt gros comme un *muid*. On dit auſſi à un homme qui s'en va, Il vaut mieux que vous vous en alliez, qu'un *muid* de vin.

MUIRE. ſ. f. Tèrme des Salines de Salins en Franche Comté. C'eſt l'eau ſalée qu'on tire des puits, pour en faire le ſel. *Muria aqua ſalſa.* Les *muires* ne peuvent ſèrvir grandement, ſans être cuites, & tellement reduites, que le potable & doux étant évaporé & conſommé, le ſel tout ſeul réſide. GOLLUT. Puits à *muire*, c'eſt un puits d'où l'on tire le *muire*. Voyez Gollut dans ſes Annales des Bourguignons. Liv. II. c. 27, 28, 29, 30, 31, 32. où il décrit les *muires*, les puits à *muire*, &c.

Ce mot, vient du Latin *muria*, qui veut dire Saumure.

M U L.

MULAT, ou MULAſTRE, ou MULATE. ſ. m. & f. Tèrme de Relations. C'eſt un nom qu'on donne aux Indes à ceux qui ſont fils d'un Négre & d'une Indienne, ou d'un Indien & d'une Négre. *Hybris, hybrida.* A l'égard de ceux qui ſont nez d'un Indien & d'une Éſpagnole, on les appelle *Métis* : & on appelle *Jambos*, ceux qui ſont nez d'un Sauvage, & d'une Métice. Ils ſont tous différens en couleur & en poil. Les Éſpagnols appellent auſſi *Mulates*, les enfans nez de père & de mère de différente Réligion, comme d'un More & d'une Éſpagnole, ou au contraire.

Ce mot eſt une grande injure en Éſpagne, & eſt dérivé de *mulet*, animal engendré de deux différentes éſpéces.

MULATEſSE. ſubſt. f. M. Fréziér dit *Mulateſſe* au féminin de Mulate. Voyez ſon voyage à la mèr du Sud. p. 230. Les *Mulateſſes* ſont ſouvent reconnoiſſables en ce qu'elles ſont d'un plus grand propre que les autres. FRÉZ. Mais cet Auteur n'eſt point d'une autorité aſſez grande pour nous faire recevoir ce mot, & il vaut mieux s'en tenir à Furetière, qui fait *Mulate* maſc. & fém.

MULCTER. v. act. & neut. *Mulctare.* Tèrme de Droit dont l'uſage eſt aſſez râre. Punir : il a la même ſignification que le mot Latin dont il a été formé.

MULE. ſ. f. Pantoufle, chauſſure commode & ſans quartiérs, qu'on porte dans la chambre. *Crepida.* Les femmes portent des *mules* en broderie. Le Pape a une croix d'or au bout de ſa *mule*, qu'on va baiſer avec un grand réſpect.

Ménage après Saumaiſe dérive ce mot de *mullei*, qui étoit cèrtaine éſpéce de ſouliérs que portèrent les Rois d'Albe, & enſuite les Patriciens.

MULE, eſt auſſi une couvèrture de ſouliér qu'on met pour la propreté, ou pour ſe garentir des crottes. Il y a des *mules* en broderie attachées aux ſouliérs, que les femmes portent. Il y a trente ou quarante ans que les hommes faiſoient entrer leurs ſouliérs dans des *mules* qu'on appelloit autrement des *galanches, gallicæ*, qu'on laiſſoit à la porte des maiſons ou des chambres, afin d'entrer avec des ſouliérs propres & qui ne fuſſent point crottez. Cette mode eſt entièrement abolie, & ceux qui veulent ne paroître point crottez, ne ſortent point quand il fait crotté, ou ne ſortent qu'en chaiſe ou en carroſſe.

MULES, au pluriér. C'eſt une éſpéce d'engelures, ou une maladie qui vient aux talons, quand on a enduré un grand froid. *Pernio, perniunculus.* Quand on a les *mules* aux talons, on ne ſçauroit plus marcher.

MULES travèrſiéres, ou travèrſines. *Pernio in equino crure.* Maladie qui vient au boulet, & au pli du cheval, & qui cautériſe cet endroit, ſi bien qu'il en ſort une humeur âcre, & maligne, qui s'entretient par le mouvement que fait le cheval en marchant, & qui ouvre & fèrme continuellement ce pli. SOLEISEL.

MULE. Amas. Voyez MEULE, ainſi que l'écrit l'Académie.

MULET. ſ. m. MULE. ſ. f. Bête de ſomme engendrée d'un âne & d'une cavale, ou d'un cheval & d'une âneſſe. *Mulus, mula.*

Les *mulets* n'engendrent point, parce qu'ils viennent de différente éſpéce, comme les monſtres. Les Anciens ont reconnu une éſpéce de *mules* qui ſont fécondes. Ariſtote hiſt. Animal. L. VI. C. 36. Varron *De Re Ruſticâ, L. II. C.* 1. 8. Columelle, L. VII. C. 36. Théophraſte, & après lui Pline, L. VIII. C. 44. en ont parlé & diſent qu'on en voyoit en Phrygie, en Syrie, en Cappadoce & en Afrique. Voyez auſſi Bochart Hiéroz. L. II. C. 19. & 20. Les *mulèts* d'Auvèrgne ſont les plus eſtimez.

En Éſpagne les carroſſes des Princes & des Dames n'ont d'ordinaire qu'un attelage de *mules*. Dans les montagnes on ne ſe ſèrt que de *mulèts* pour portèr les marchandiſes. Les Grands Seigneurs dans leurs entrées font parade des houſſes & des couvèrtures de leurs *mulets*. Les Médecins alloient autrefois voir leurs malades ſur des *mules*. M. de Thou prèmier Préſident du Parlement eut en 1585 le quatriême carroſſe qui fut fait en France. Avant ce tems-là les Préſidens & les Conſeillers n'alloient au Palais que ſur des *mules*. Les Dames Romaines avoient auſſi des attelages de *mules*, comme il paroit par les médailles de Julie & d'Agrippine.

On tient que les *mulets* ne ſont jamais ſauvages, qu'ils ne tuënt jamais quand ils boivent du vin, qu'ils ont de la ſympathie avec les oiſeaux aquatiques, & qu'ils ont l'odorat très-fin. JONST. Stenon a trouvé dans les teſticules d'une *mule* des œufs, & une éſpéce de placenta autour de l'œuf : ce qui lui fait croire que les

mules

mules peuvent engendrer ſans miracle, contre l'opinion des Anciens.

Mulet, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme fait garder le *mulet* à un autre, quand il le fait attendre à une porte, ou à quelque rendez-vous, juſqu'à l'impatienter. On dit auſſi, qu'il eſt rembourré comme un bât de *mulet*, quand il a beaucoup d'habits les uns ſur les autres, & lorſque cela le groſſit beaucoup.

On dit auſſi, qu'un homme travaille comme un *mulet*, qu'il eſt chargé comme un *mulet*, quand il porte de grands fardeaux, & quand il eſt de grande fatigue. A vieille *mule* frein doré, ſe ditpar reproche à une vieille femme qui ſe pare ou ſe farde. On dit auſſi, qu'un homme eſt fantaſque, têtu, opiniâtre comme une *mule*. On dit auſſi qu'il eſt quinteux comme la *mule* du Pape, qui ne boit & ne mange qu'à ſes heures, quand il ne veut pas manger hors de ſes repas. On appelle auſſi, Fèrrer la *mule*, quand on profite ſur l'achat qu'on eſt chargé de faire pour autrui, comme font les ſèrvantes, les Maîtres d'Hôtel, &c. Voyez l'origine de ce provèrbe à Ferrer. On dit d'un homme qui n'a point d'équipage, qu'il n'a ni cheval ni *mule*. On dit pour ſe mocquer d'un train en déſordre, que c'eſt l'Ambaſſade de Viaron, trois chevaux & une *mule*.

Mulet, eſt auſſi une ſorte de poiſſon de mèr. *Mulus, mugil.*

Mulet. ſ.m. Petit vaiſſeau de Portugal, qui porte trois mâts, avec des voiles Latines.

MULETIÉR. ſ.m. Qui conduit & qui panſe les mulèts & les mules. *Mulorum mulio, ductor, agaſo.* On dit auſſi d'un brutal, que c'eſt un *muletiér*.

MULETTE. ſ.f. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt le géſiér des oiſeaux de proye, où tombe la mangeaille du jabot pour la digérer. *Avium ventriculus, ſtomachus.* Un oiſeau a la *mulette* empelotée, quand ſon géſiér eſt embaraſſé des curées non renduës, & qui ſont retenuës par quelque humeur viſqueuſe & gluante; & alors il ſe forme quelquefois une peau qu'on appelle *doublure* ou *double mulette*, qu'on purge par le moyen des pilules qu'on lui fait avaler, ou d'agaric ou de manne.

Mulette, eſt auſſi la partie du veau qui lui ſèrt de ſac, ou de poche, où eſt contenuë la préſure. *Vitulini coaguli veſicula.* On l'appelle dans le bœuf *franche mule*, & *caillette* aux moutons.

MULIÉBRE. adj. Tèrme de Médecine, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe. *Muliebris.* Flus *muliébre*, ou fleurs blanches. Voyez Flus. Ce mot eſt tout Latin.

MULON. Voyez Meule.

MULOT. ſ.m. Petit animal qui foüit la tèrre comme les taupes, qui gâte les tèrres, & les jardins, & qui ronge les oignons des plantes, & les racines des blez. *Mus agreſtis.* Les curieux de tulippes, & de belles fleurs, appréhendent bien les *mulots*. Il y a de cèrtaines conjurations ſupèrſtitieuſes, dont on ſe ſèrt pour chaſſer les ſèrpens, & les *mulots*. Thiers. Superst.

Ce mot vient de *muroſſus*, Latin diminutif de *mus, ſouris*. On a dit auſſi *mulotus*. Quelques-uns le dérivent de *muloden*, mot Cèltique, ou Bas-Breton, ſignifiant la même chôſe.

On appelle provèrbialement, Un endormeur de *mulots*, un homme fin & adroit qui amuſe les gens de belles éſpérances qui n'ont point d'effet, & ſont trompeuſes.

On dit ironiquement, qu'un homme ſçait endormir les *mulots*; pour dire, qu'il ſçait faire une chôſe aiſée, & en ce cas *mulot* ſignifie une marmote qui dort ſix mois naturellement; car en pluſieurs endroits on lui donne le nom de *mulot*, & il n'eſt rien ſi aiſé que de l'endormir.

MULOTER. v.n. Il ſe dit du ſanglier qui fouille les caveaux des mulots pour ſe repaître de grains qu'il y trouve. *Frumentarios murium agreſtium cavos indagare.* Pomey.

MULTINOME. ſ.m. Tèrme d'Algébre. Grandeur compoſée de pluſieurs monomes. *Multinomus.* M. Preſtet appelle *multinomes* les grandeurs incommenſurables, où les divèrſes parties ajoutées ou retranchées ſont toutes incommenſurables entre elles.

MULTIPLE. adj. m. & f. & ſ. *Multiplus.* Tèrme d'Arithmétique. C'eſt un nombre qui en contient un autre pluſieurs fois. Le nombre de 9. eſt *multiple* de trois, qui eſt contenu trois fois dans 9. 24. eſt *multiple* de 6 & de 8; il contient l'un quatre fois, & l'autre trois. Le nombre *ſous-multiple* eſt celui qui eſt contenu dans le *multiple*: ainſi le nombre de deux & de trois eſt le *ſous-multiple* de ſix & de neuf. On appelle une proportion *multiple*, celle qui eſt entre les nombres de cette nature.

MULTIPLIABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut multipliér. *Multiplicabilis.* Il n'y a point de nombre qui ne ſoit *multipliable* par lui-même à l'infini.

MULTIPLICANDE. ſ. m. Tèrme d'Arithmétique. *Multiplicandus numerus; ducendus.* C'eſt le plus grand nombre qui dans la régle de multiplication eſt multiplié par le plus petit nombre qu'on appelle le *multiplicateur*. Il faut dire *multiplié*. Car quoique le tèrme ſoit moins propre dans la rigueur il eſt plus doux, & plus ſupportable à l'oreille.

MULTIPLICATEUR. ſ. m. C'eſt le plus petit nombre par lequel on multiplie un plus grand, & qu'on met au deſſous de l'autre, quand on fait la multiplication. *Multiplicator.* Quelquefois le *multiplicateur* eſt égal, quand un nombre ſe multiplie lui-même pour faire ſon quarré. Au reſte, ces tèrmes de *multiplicande* ou de *multiplié* & de *multiplicateur* ne ſont point attachez au plus grand où au plus petit tèrme de deux nombres dont on fait la multiplication, l'un eſt le *multiplié*, & l'autre le *multipliant* ou *multiplicateur*, on prend lequel on veut, & cela eſt indifférent. On multiplie trois par deux, ou deux par trois, cela eſt indifférent, & on a toûjours le même produit.

MULTIPLICATION. ſ.f. Augmentation en nombre. *Multiplicatio.* La nature tend à faire des *multiplications* à l'infini de toutes éſpéces. Les lunettes polyédres ou à facettes ſont voir une grande *multiplication* des éſpéces des objèts. Il faut traitter de ces deux procès enſemble, pour éviter la *multiplication* des actes. La *multiplication* des plantes, des hèrbes, des fleurs, eſt une chôſe qui paſſe l'imagination. Voyez le Mémoire de M. Homberg dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences de l'an 1700. Rien n'eſt ſi commun que de voir les Pères dans leurs écrits s'élever à la créance de ce miracle (de l'Euchariſtie) par celui de la *multiplication* des pains, qui ſeroit un éxemple ridicule & abſurde, s'il n'étoit queſtion dans l'Euchariſtie que d'une *multiplication* du corps de N. S. faite par l'imagination & par la penſée de châque particuliér. Pélisson.

Multiplication, eſt auſſi la troiſiéme régle de l'Arithmétique, qui apprend à multiplier un nombre par un autre, ou par ſoi-même, c'eſt-à-dire, à trouver quelle ſomme feroit un nombre qui ſeroit ajoûté, ou redoublé autant de fois qu'il y a d'unitez dans un autre. Ainſi la *multiplication* des nombres n'eſt proprement qu'une addition abregée. *Multiplicatio, numeri per numerum ductio.* La *multiplication* de 3. par 4. fait 12. & de 3. par lui même fait 9. Le nombre multipliant ſe met au deſſous du multiplié. On prend d'ordinaire le plus petit pour le multiplicateur, & le plus grand pour le multiplicande, mais dans le fonds cela eſt fort indiférent & de nulle conſéquence. La *multiplication* d'un nombre par ſoi-même produit le quarré dont il eſt la racine: comme dix fois 10. font 100. qui eſt un nombre quarré, dont 10. eſt la racine. La preuve de la *multiplication* ſe fait par la diviſion, ou par une autre *multiplication*.

MULTIPLICITÉ. ſ.f. Quantité redoublée. *Multitudo, diverſitas incondita, indigeſta varietas.* Il ne ſe dit guères que des chôſes différentes, le plus ſouvent ſupèrfluës. La *multiplicité* des loix & des ordonnances différentes eſt une des cauſes de la multiplication des procès. La *multiplicité* des piéces & des procédures ne ſèrt qu'à embroüiller & à gâter une affaire. Il n'y a rien de plus oppoſé au principal but des ſubſtitutions que la *multiplicité* des poſſeſſeurs. Patru. Nos anciens Hiſtoriens n'étoient point accoutumez à cette manière rangée, qui met chaque chôſe dans ſa place, & qui ne partage point l'attention du lecteur par la *multiplicité* des objèts. Le P. Dan. Les voluptueux font ſuccéder les plaiſirs les uns aux autres pour s'occuper par leur *multiplicité*. Le P. Lamy.

MULTIPLIER. v. n. Produire pluſieurs fois ſon ſemblable. *Multiplicare.* Le Seigneur a dit après la création du monde, Croiſſez & *multipliez*. Les inſectes, la vèrmine, *multiplient* prodigieuſement. Les lapins, les poiſſons, *multiplient* beaucoup. On le dit auſſi des plantes & des graines. Le pavot, le piéd d'aloüette *multiplieroient* horriblement, ſi on en vouloit ſemer toutes les graines.

Multiplier, eſt auſſi actif. Il ſignifie ſimplement, Croître, augmenter le nombre de quelque chôſe. *Rem multiplicare, rei numerum augere, amplificare.* La marque d'un chicaneur, c'eſt de *multiplier* les procedures. On dit en Philoſophie, qu'il ne faut point *multiplier* les êtres ſans néceſſité. Le vice ſe *multiplie* tous les jours. *Creſcit, ſerpit latiùs.* Paris s'eſt bien *multiplié*, s'eſt bien accrû & peuplé depuis 60 ans. Les revenus du Roi ſe ſont bien *multipliez*.

Multiplier, en tèrmes d'Arithmétique, c'eſt, Trouver un nombre qui en contienne autant de fois un autre, qu'il y a d'unitez dans le multiplicateur. *Ducere, multiplicare.* Quand on fait une régle de proportion, il faut *multiplier* le ſecond tèrme par le troiſiéme, & diviſer le produit par le prémiér.

MULTIREME. ſ. & adj. *Multiremis.* Bâtiment qui a pluſieurs rameurs ſur châque rame. On ne le dit que des bâtimens des Anciens, quoique nos galères, & nos galéaſſes en Europe ayent auſſi pluſieurs rameurs à châque rame. Mr. De Barras ſe ſèrt de ce tèrme dans ce qu'il a écrit ſur les bâtimens à rame des Anciens.

MULTITUDE.

MULTITUDE. ſ. f. Amas d'un grand nombre de perſonnes, ou de chôſes enſemble. *Multitudo, copia, frequentia.* Il y avoit une grande *multitude* de gens à cette Proceſſion. J'admire la *multitude* des chôſes curieuſes qui ſont dans ce livre. La *multitude* des mets empêche de manger; la *multitude* des livres d'etudier. La *multitude* des préceptes rebute l'éſprit des jeunes gens. Log. La *multitude* infinie de régles grammaticales opprime l'éloquence. La M. le V. Le ſens ſe pérd d'ordinaire dans la *multitude* des paroles. Bouh.

On le dit même des compagnies particulières. *Turba.* Cette Précieuſe a toûjours une *multitude* de Poëtes dans ſa ruëlle. Je ne vais point dîner chez ce Seigneur, il y a toûjours une *multitude* d'écornifleurs. Cet homme a une *multitude* d'amis.

Multitude, eſt auſſi un nom collêctif, qui ſignifie le peuple; le vulgaire. *Vulgus, plebs.* Ce Philoſophe s'eſt tiré hors de la *multitude* par la ſingularité de ſes ſentimens. Il faut éviter la folle *multitude.* Des-H. Il n'eſt point de mêr ſi pleine d'orages, ni qui roule plus de vagues, qu'il s'éleve de mouvemens dans une *multitude*, quand elle a la bride ſur le cou. Vau. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la *multitude* par l'appas de la libérté, elle ſuit en aveugle, pourvû qu'elle en entende ſeulement le nom. Fl. La *multitude* a toûjours été ennemie des Sages. S. Évr. L'approbation d'un ſeul homme ſage, & judicieux, vaut mieux que celle de la *multitude.* M. Esp. Je n'aime pas les loüanges de la *multitude:* car la *multitude* qui les donne ne ſçait ce qu'elle loüe. M. Scud. Il eſt dangereux d'attaquer le ſentiment de la *multitude.* Le Cl.

MUM.

MUMIE. ſ. f. Cadâvre d'homme qui a été embaumé & déſſéché. On dit autrement *Momie.* Voyez Momie.

Mumie, eſt auſſi employé par quelques Médecins pour ſignifier l'éſprit implanté, ſur tout dans les cadâvres, d'où les éſprits influans ſe ſont envolez. *Mumia, ſuccus implantatus.* L'eſprit influant eſt auſſi quelquefois nommé *mumie*, dans les ſujêts vivans, & il peut, diſent-ils, ſérvir pour la tranſplantation, pourvû qu'un tiers l'attire & le détermine: une plante, par éxemple, qui d'un ſujet le porte à une autre, où étant il ſe joint étroittement avec la *mumie*, ou l'éſprit tant implanté qu'influant du nouveau ſujêt où il eſt porté. Il naît de cette union une inclination naturelle entre ces deux ſujêts, la diſtance n'empêchant pas la *mumie* magnétique d'agir mutuellement. C'eſt de cette ſource qu'ils tirent & qu'ils éxpliquent les cures qu'on appelle magnétiques.

MUN.

MUNDIBURGIE. ſ. m. Térme de Juriſprudence. Voyez *Membourgie*, c'eſt la même chôſe.

MUNICIPAL, ale. adj. Térme de Juriſprudence Romaine. Il ſignifie, Qui a le droit & les privilèges des Citoyens Romains. *Municeps, municipalis.* Les villes *Municipales* étoient, ſelon Mariana, un peu moins privilégiées que les Colonies.

Municipal, ſe dit aujourd'hui du droit coutumier qu'on obſerve dans quelque ville, ou Province particulière, & qui n'a point d'autorité dans les autres lieux voiſins. *Municipalis, municipium.* Cela eſt réglé par le droit *municipal.*

On appelle Officiérs *Municipaux*, ceux qui ſont élûs pour déffendre les interêts des villes, leurs droits, privilèges, & y faire obſérver l'ordre, & la police, comme les Maires & Échevins, les Conſuls, les Capitouls, & autres Magiſtrats populaires. *Magiſtratus municipalis.* En Éſpagne les Offices *Municipaux* s'achétent. En France on y vient par éléction. Le contraire ſe fait dans les Offices de Judicature.

Municipale. ſ. Ville municipale. *Municipium.* A peine commençons nous de paroître, & nous faiſons déja la plus grande portion de ce qui dépend de vous, de vos villes, de vos iſles, de vos châteaux, de vos *Municipales*, de vos aſſemblées, de vos camps, de vos tribus, de vos décuries, du Palais, du Sénat & du Barreau. Il n'y a que dans vos temples, qu'on ne nous trouve point. Vassoult, *Trad. de l'Apolog. de Tert. C.* 35. Je ne ſçai ſi l'on trouveroit ailleurs ce mot ſubſtantif. On dit *Ville municipale*, plutôt que *Municipale* tout ſeul & ſubſtantif.

MUNIÉR. Voyez Meusnier. *Molitor, piſtrinarius.*

MUNIFICENCE. ſ. f. Libéralité Royale, ou de grand Seigneur. *Munificentia, largitas, liberalitas.* Les octrois, les privilèges de cette ville, viennent de la *munificence* Royale. Les grandes Égliſes ont des fondations, des ornemens qui viennent de la *munificence* des Seigneurs qui leur ont fait de riches préſens.

MUNIR. v. act. En términes de guérre ſignifie, Fortifier une place, pourvoir à ſa déffenſe; ſoit par des conſtructions, ſoit par des proviſions. *Munire, munitionibus firmare, obvallare præſidiis, commeatu ornare.* Cette place eſt bien *munie*, il y a de bons baſtions, de bons dehors, qui la déffendent; elle eſt *munie* de canon, d'homme, de poudre, de vivres pour deux ans. On dit auſſi, *Munir* une armée navale, *munir* des vaiſſeaux de guérre; pour dire, Mettre dans chaque navire des armes pour ſa déffenſe, des vivres pour nourrir les ſoldats & l'équipage, & des agreils, voiles ou piéces de rechange, dont on a beſoin pour la navigation.

Munir, ſe dit auſſi des chôſes dont on ſe pourvoit pour ſe déffendre contre les autres ſortes d'attaques. *Parare, comparare ſibi.* Je me ſuis *muni* de bons titres, de beaucoup d'argent, de recommandations, avant que d'entreprendre ce procès. Il a pris des habits fourrez, il a fait mettre des chaſſis dans ſa chambre, pour ſe *munir* contre le froid.

Munir, ſe dit figurément en chôſes morales. *Sepire, armare.* Un Chrétien ſe doit *munir* du bouclièr de la foi pour repouſſer les dards enflammez du Malin. Il faut ſe *munir* de conſtance contre les aſſauts de la fortune. Se *munir* de réſolution dans les grandes entrepriſes. Dans les maux violens la nature ſe recueille, & le cœur ſe *munit* de toute ſa conſtance. Fl. Il faut ſe *munir* contre les ſurpriſes de l'amour propre. La Pl. Le Sénat de Rome étoit le cœur de l'Empire, mais un cœur impénétrable, & *muni* de tous côtez du ſilence. Bouh. C'eſt à dire, fortifié. On dit un acte ou inſtrument *muni* d'un ou de pluſieurs ſceaux. Qu'un homme eſt mort *muni* de ſes Sacremens, quand il a reçu les Sacremens de l'Égliſe. Il s'eſt *muni* de bons argumens, de puiſſantes autoritez pour ſoutenir cette propoſition.

Muni, ie. part. paſſ. & adj. *Munitus, inſtructus.*

MUNITION. ſ. f. Proviſions qu'on met dans une place pour ſe déffendre, ou dans des vaiſſeaux pour courir les mèrs; ou qui ſuivent un Camp pour le faire ſubſiſter. Cette place eſt en ſûreté, elle a des *munitions* de guèrre & de bouche pour longtems. *Commeatus, & inſtrumenti bellici copia.*

On appelle, Le pain de *munition*, le pain qu'on diſtribuë chaque jour aux ſoldats d'une armée, ou d'une garniſon, pour leur ſubſiſtance. *Panis caſtrenſis.* On donne à chaque Officiér tant de rations de pain de *munition.*

On dit en provèrbe, qu'on a bien des *munitions* de gueule, quand on a de quoi faire bonne chère.

MUNITIONNAIRE. ſ. m. Traittant qui eſt obligé de fournir le pain ou les munitions néceſſaires à une armée, à une place. *Caſtrenſis annonæ redemptor.* Il y a auſſi des *Munitionnaires* ſur les vaiſſeaux, qui fourniſſent l'équippage de vivres. Il y a un *Munitionnaire* Général pour les vaiſſeaux du Roi.

MUNSTÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, Capitale de l'Évêché de *Munſtèr*, & ſituée ſur la rivière d'A, près de ſon confluant avec l'Embſ. *Monaſterium*, anciennement *Miningrola, Minimigardum, Mediolanum.*

MUP.

MUPHTI. ſ. m. D'autres écrivent *Mufti*, & d'autres écrivent & diſent *Mouphti*. Térme de Relations. C'eſt le Chêf de la Religion Mahométane, réſidant à Conſtantinople. *Supremus Mahumetanæ ſectæ Sacerdos.* La puiſſance du *Muphti* eſt ſouvent redoutable au grand Seigneur. Le *Muphti* eſt le ſouverain Interprête de l'Alcoran, qui décide les queſtions de la Loi. Le *Muphti* marche avant tous les Bachas. Perr. Aux obſéques du Sultan Mourat le *Mufti* fit une oraiſon funèbre, & après chanta avec les Imans les priéres ordinaires pour les morts. Duloir, *p.* 120. Le Grand *Mufti* ceint l'épée au grand Seigneur, ce qui eſt comme la cérémonie du Sacre de nos Rois. Duloir, *p.* 64.

MUR.

MUR. ſ. m. Conſtruction de pièrre de taille, de moilon, de brique, de charpente, qui fait la principale partie d'un bâtiment, ſur laquelle on poſe les planchers & le toit. *Murus, paries.* Le rétabliſſement des quatre gros *murs* tombe dans les groſſes réparations. Il n'y a encore que les quatre *murs* dans ce logis, il n'eſt point meublé. Un *mur* en talus, qui eſt plus large par le pied que vèrs le cordon. Un *mur* crevaſſé, qui fait ventre, qui a pérdu ſon à plomb, & menace ruine. On dit à la Paume, Une chaſſe au pied du *mur*, qui eſt difficile à gagner.

On appelle *mur de clôture*, ceux qui ſervent ſimplement à clorre une cour, un jardin, un parc, & qui n'ont d'ordinaire que dix piéds de haut. *Murus clauſtralis.* Les *murs de clôture* des paiſans ne ſont le plus ſouvent que de bauge, ou de tèrre, & de caillou. Un *mur mitoyen*, celui qui eſt entre deux héritages, & qui appartient par moitié aux deux propriétaires. La marque d'un *mur mitoyen*, c'eſt quand il eſt chaperonné des deux côtez, quand il déborde un peu des deux côtez vèrs ſon ſommet. Par l'article 194. de la Coûtume de Paris, il eſt loiſible à un voiſin de hauſſer

ſer à ſes dépens le *mur mitoyen* d'entre lui, & ſon voiſin, ſi haut que bon lui ſemble, s'il n'y a titre contraire. On ne peut faire des vuës, ni des ouvèrtures dans un *mur mitoyen.* Tous *murs* ſeparans cours & jardins ſont réputez *mitoyens*, s'il n'y a titre au contraire par la Coûtume de Paris. *Mur de refend*, eſt un *mur* qui fait les ſéparations en dedans des divèrſes parties d'un bâtiment, & qui en partage les appartemens. Un *mur orbe*, eſt un *mur* où l'on n'a pèrcé aucune porte, ni aucune fenêtre. On appelle *murs de face*, tous les *murs* extérieurs d'une maiſon ſur les ruës, cours, ou jardins. Les *murs de face* de devant & de dèrrière ſont nommez *antérieurs*, & *poſtérieurs*; & ceux des côtez *latéraux.* On appelle *gros murs*, ceux de face, & de refend. Un *mur* élevé à hauteur d'appuy, ſur lequel on ſe peut appuyer.

Mur, ou Muraille, en tèrmes de Blaſon, ſe dit de la repréſentation d'un *mur* qui occupe toute la largeur de l'Écu & *pan de mur*, quand il n'en occupe qu'une partie; & on l'appelle *maçonné*, quand on marque les liaiſons des pièrres d'une émail different. *Murus ſcutarius.* On l'appelle *planté*, quand il eſt repréſenté dans l'eau; & *ſoûtenu*, lorſqu'il poſe ſur quelques piéces repréſentées au deſſous.

Murs, au plutiér & pris abſolument, ſe dit d'ordinaire de la clôture de la ville. *Mœnia, muri.* Dans les places de guèrre on ne ſouffre pas qu'on bâtiſſe hors les *murs.* Il y a des villes où les Princes n'ont que les *murs*, qu'ils gardent, ſans y lever aucuns droits. Sparte n'avoit pour tous *murs* que là valeur de ſes habitans. Les Poëtes ont feint que les *murs* de Troye avoient été bâtis par Apollon & par Neptune déguiſez en Maçons. Les *murs* de Babilonne fûrent mis au rang des ſept mèrveilles du monde. Les *murs* de Hiérico tombèrent au ſon des trompettes.

A quoi ſert d'élever ces murs *audacieux*
Qui de nos vanitez font voir juſques aux cieux
Les folles entrepriſes? Racan.

Les Religieux appellent la pauvreté dont ils ſont profeſſion, le *mur* aſſuré de la religion. On dit d'un Apoſtat qu'il a ſauté les *murs* du Monaſtère.

Mur, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il vaudroit autant ſe battre la tête contre un *mur*, c'eſt à dire, qu'on travaille inutilement, qu'on ne viendra pas à bout de ce qu'on ſouhaitte. On dit auſſi, qu'un *mur* créve de rire; pour dire, qu'il eſt ruïneux & crevaſſé. *Dehiſcit, rimas agit.* On dit auſſi à celui qui veut avoir de l'argent d'un avâre, Vous tîreriez auſſi-tôt de l'huile d'un *mur.* On dit auſſi, Être au piéd du *mur* ſans échelle, quand on manque une entrepriſe qu'on croyoit prête à réüſſir, pour ne s'être pas pourvû de toutes les chôſes néceſſaires.

MUR, MURIR. Voyez Meur, Meurir.

MURAGE. ſ. m. Nom d'un droit qui s'élevoit autrefois pour l'entretien des murailles d'une ville, des murs des ouvrages publics. *Muragium* dans la baſſe Latinité.

MURAGLIA. Voyez ORÉTO.

MURAILLE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *mur. Murus, muri, mœnia.* Un brâve Général doit toujours tenir la campagne, & ne ſe point enfèrmer dans les *murailles.* Ce Marchand s'en eſt enfui, & n'a laiſſé que les quatre *murailles.* Ces deux voiſins ſont ſi proches, qu'il n'y a que la *muraille* entre deux. Les ennemis ſont logez au piéd de la *muraille*, ont eſcaladé, ſappé, ruïné la *muraille.* On a arboré le drapeau blanc ſur la *muraille.* Il y a des *murailles* fameuſes dans l'hiſtoire, ou dans la fâble. Telles ſont celles de Troyes, bâties par Neptune & Apollon. La grande *muraille* de la Chine eſt de plus de 400. lieuës d'étenduë. Les Chinois l'avoient conſtruite pour empêcher les Tartares de venir à la Chine. Voyez les Mémoires du Père le Comte. Elle s'éléve en quelques endroits ſur des montagnes très-hautes juſqu'à 1037 piéds audeſſus de l'horizon. La muraille bâtie par Adrien au nord de l'Anglet èrre pour le garentir des courſes des Écoſſois & des Pictes. Elle s'étendoit plus de 25. lieuës de long depuis la rivière de Time juſqu'à celle d'Eske, ou depuis Neuchaſtel juſqu'à Carliſle entre les mèrs d'Irlande & d'Allemagne. Elle ne fut que commencée par Adrien. Sevère la mit ſoixante & dix ans après dans une plus grande pèrfection, mais il n'en bâtit pas une autre.

On dit d'un Apoſtat, qu'il a ſauté les *murailles*, quand il eſt ſorti d'un Couvent, quand il a jetté le froc aux orties. Quand on le rattrappe, on l'enfèrme entre quatre *murailles* pour le reſte de ſes jours. On dit d'une maiſon où il n'y a point de meuble, qu'il n'y a que les quatre *murailles.*

On dit provèrbialement, que les *murailles* ont des oreilles; pour dire, qu'il n'y a rien de ſi ſecret qui ne puiſſe être découvèrt. L'Écriture dit en menaçant, qu'elle extèrminera juſqu'à ceux qui piſſent contre la *muraille*; pour dire, qu'elle ne pardonnera à perſonne.

En tèrmes d'Éſcrime on dit pouſſer, tîrer, parer à la *muraille*, pour marquer differens mouvemens, & la manière dont ils ſe font.

MURALE. adj. f. Eſt une épithete que les Romains donnoient à des couronnes dont ils honoroient ceux que les prémiers avoient ſauté ſur les murs des ennemis. *Muralis, obſidionalis.*

MURCIE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. Déeſſe des pareſſeux, des fainéans. *Murcia.*

MURDRIR. Vieux vèrbe actif. Tuer. *Occidere, interficere.*

MURE. ſ. m. *Morum.* Voyez Meure. Il y a deux eſpéces de *mures*, de grôſſes, de petites. Les grôſſes ſont toûjours noires, & il n'y a que celles-là qui ſont bonnes à manger. Les petites ont un ſuc gluant & douceâtre, & les unes ſont blanches, & les autres-noires, les noires ſont moins fades que les blanches.

MURE. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *fourrure*, c'étoit la peau d'un rat, ou d'un écureuil du Pont. *Pellis muris Pontici*, *murina* dans la baſſe Latinité. Il y en a qui diſent que la *mure* étoit une fourrure, qui ſervoit au col.

Mure, Voyez Meur.

MURÉNE. ſ. f. Poiſſon ſemblable à la lamproye, fort éſtimé chez les Romains, toutefois elle eſt plus large, & a la gueule plus grande. *Murana.* Elle a les dents fort longues & aiguës, & courbées au dedans; elle eſt de couleur brune. Sa peau eſt couvèrte de petites taches blanchâtres. Son corps eſt long de deux coudées. Elle peut être apprivoiſée: témoins celle de Craſſus. Sa morſure cauſe pareils accidens que celle des vipères. Élian dit que la *muréne* chèrche la vipère pour frayer avec elle.

MURER. v. act. Entourer, clorre de murailles. *Muro cingere, pariete claudere.* Cette ville n'étoit autrefois qu'un village, on ne l'a *murée* que depuis quelque-tems.

Murer, ſignifie auſſi, Boucher, fèrmer une porte, une fenêtre avec de la maçonnerie. *Obturare.* On a fait *murer* cette maiſon, à cauſe du ſcandale de ceux qui l'habitoient.

Muré, ée. part. Fèrmé de murs. *Muro cinctus, pariete clauſus.* Ville *murée*, Religieuſes *murées*, enfèrmées dans un Couvent. Il y a à Roüen des Religieuſes qu'on nomme les *emmurées*: on prononce *Amurèts* dans le païs. Ce ſont des Dominicaines.

MURMURATEUR. ſ. m. Qui murmure. Ce mot ne ſe trouve guères que dans les Ouvrages de Port-Royal. *Murmurator, muſſitator.* Ces *murmurateurs* affectoient la ſouveraine Prêtriſe. Arn. Dieu commanda de ſe ſéparer des *murmurateurs.* Royaumont.

MURMURE. ſ. m. Plainte ſecrette de pluſieurs pèrſonnes malcontentes, pour quelque cauſe que ce ſoit. *Conqueſtio, queſtus, querimonia, querela, murmuratio.* On ne put appaiſer le *murmure* des troupes qui alloient à une ſédition ouvèrte. Méz. Le bruit d'un nouvel impôt a éxcité un grand *murmure* parmi le peuple. Je fis des *murmures* contre mon étoile qui ne m'étoient point encore échappez. H. S. de M. Les *murmures*, & les impatiences accompagnent d'ordinaire la mauvaiſe fortune. La Pl. Quand on voit la proſpérité des ſcélérats, on a de la peine à faire taire les *murmures* de la raiſon contre la Providence. Id. Le Tyran voulut étouffer juſqu'aux *murmures*, & aux plaintes les plus innocentes de la Nature. S. Ev.

Murmure, ſe dit quelquefois en bonne part, des applaudiſſemens. *Læta admurmuratio, plauſus.* Quand on entend quelque bel endroit d'une Tragédie, il s'éleve un *murmure*, qui témoigne l'applaudiſſement des Spectateurs. Le *murmure* du menſonge, qui flatte l'homme au dehors, ne ſçauroit étouffer la voix de la vérité, qui l'humilie au dedans. Flech. Les ornemens du genre médiocre, dit le P. Gisbèrt dans ſon Traité de l'Éloquence Chrétienne, ſuffiſent pour éxciter des *murmures* flateurs dans un auditoire, tandis que le genre ſublime par ſa grandeur & par ſon poids, étouffant en quelque façon la voix de l'auditeur, lui imprime je ne ſçai quel ſilence qui le ſurprend & le rend immobile.

Murmure, ſe dit auſſi du bruit confus qui reſulte de la voix de pluſieurs pèrſonnes qui parlent enſemble, ſans qu'on en puiſſe diſcèrner aucune en particulièr. *Murmur.* Quand on entre dans la Salle du Palais, on entend un *murmure* que font tous les plaideurs.

Murmure, ſe dit auſſi du bruit doux & agréable que font des chôſes inanimées. *Murmur, ſuſurrus.* Il eſt agréable de rêver au doux *murmure* d'un ruiſſeau. Le *murmure* de la mèr provoque le ſommeil. Le chant des oiſeaux, & le *murmure* d'un ruiſſeau, font ſentir une douceur naturelle, & tranquille, qu'on ne connoit point dans le tumulte du monde. Le Ch. de M.

MURMURER. v. n. Parler ſourdement, ou incèrtainement; parler tout bas, & avec timidité. *Murmurare, commurmurare, muſſare.* On n'ôſe pas parler ouvèrtement de cette affaire, mais on en *murmure.* On dit que nos trouppes ont été défaites; j'en ai entendu *murmurer* quelque chôſe.

Murmurer, ſignifie auſſi, Gronder, ſe plaindre. *Conqueri, muſſitare.*

muſſitare. Le peuple eſt accoutumé à *murmurer* contre ceux qui gouvèrnent. Méz. Le ſcandale que cauſent ces débauchez eſt devenu ſi grand, que tout le monde en *murmure.*

> *Apprenez, ames vulgaires,*
> *A ſouffrir ſans* murmurer. Malh.
> *Je bénis mon martyre, & content de mourir,*
> *Je n'ôſe* murmurer *contre ſa tyrannie.* Voit.

Murmurer, ſe prend quelquefois dans un ſens actif, & ſignifie, Dire quelque chôſe en grondant, parcequ'on eſt mal ſatisfait. *Muſſare, muſſitare, conqueri.* Écoutons ce qu'il *murmure* entre ſes dents. Abl.

Murmurer, ſe dit auſſi au figuré, du petit bruit confus que font les eaux, & les vents en agitant l'air, ou les feüilles. *Murmur, vel ſuſurrum edere.* N'eſt-ce pas quelque chôſe de bien agréable, que d'entendre ces ruiſſeaux *murmurer?* Le vent qui rompt le ſilence, *murmure* dans ces buiſſons. Sar.

> *Tantôt l'onde brouillant l'arène*
> Murmure *& fremit de couroux,*
> *Se roulant deſſus les cailloux,*
> *Qu'elle apporte & qu'elle rentraîne.*

MURTILLA. ſ. m. Nom que les Éſpagnols donnent à un arbre qui croît au Pérou. Ceux du païs l'appellent *unni.* Il porte des fruits en grappe, gros comme des pois, de la forme & de la couleur des grains de grenade, d'un goût moyen entre le doux & l'âcre. On en tire une liqueur claire qui approche fort du vin, & qui ſe décharge de ſoi-même de ſa lie. On en fait auſſi de très-bon vinaigre.

MURUCUCA. ſ. f. Hèrbe du Bréſil fort belle à voir, ſur tout quand elle eſt en fleur. Elle rampe comme le lièrre contre les murs & les arbres, & porte un fruit rond, quelquefois ovale, noir, brun, & de divèrſes couleurs. Ce fruit contient au dedans quelques noyaux environnez d'une ſubſtance mucilagineuſe, d'un goût agréable, mais aigret; il eſt aſſez bón. Les feüilles de la *murucuca* pilées avec un peu de calcanthe guériſſent les ulcères malins.

MURUCUGE. ſ. m. Fruit d'un grand arbre qui croît au Bréſil, & qui eſt fort ſemblable au poiriér ſauvage. On le cueille vèrt; mais on le fait meurir, & alors il eſt de bon goût & de facile digeſtion. L'arbre qui porte le *murucuge* eſt râre, parceque les Sauvages ont coûtume de l'abbatre, pour en cueillir le fruit plus aiſément. Quand on inciſe le tronc, il en ſort une liqueur ſemblable à du lait, qui étant épaiſſie peut être employée au lieu de cire à cachetter les lettres. De Laët appelle cet arbre *murucugifera arbor.*

MURUCUJA. C'eſt un nom général que les ſauvages de l'Amérique donnent indifféremment à toutes ces plantes que Mr de Tournefort nomme *coranadilles* dans les Inſtitutions Botaniques. Il a pourtant établi un gendre de *murucuja* ſur une ſorte particulière, à cauſe que ſa fleur eſt d'une conſtruction un peu différente, & qu'elle n'a pas ces franges qu'on voit dans les autres. La *murucuja* donc pouſſe quantité de ſarmens fort menus & ronds; elle ne laiſſe pas de monter fort haut & de couvrir de grandes hayes, s'y attachant par des tenons fort déliées. A chaque nœud de ces ſarmens il y a une feüille faite en façon de croiſſant, dont les cornes ſont émouſſées, ou comme les aîles étenduës d'un papillon. Elles ſont unies & d'un vèrt un peu foncé, ayant par deſſous trois petites côtes qui en diſtribuënt de moindres ſur les côtes. Elles ont près d'un pouce de large & deux pouces d'étenduë d'un bout à l'autre. Leur pédicule eſt fort court, n'ayant tout au plus que trois lignes de long, & étant tant ſoit peu tortu. Il ſort des mêmes nœuds une fleur rouge comme de l'écarlate. Lorſqu'elle n'eſt pas encore épanoüie elle reſſemble à un petit cone long de près d'un pouce, enflé & goderonné par en bas. Quand elle eſt épanoüie elle a les feüilles fort évaſées, & recourbées prèſque à la façon de celles de nos martagons. Chaque fleur eſt compôſée de cinq feüilles étroites, longuettes, & diſpôſées en rôſe à l'entour d'un tube canelé, conique, mais tronqué par le bout, & de même couleur que les feüilles qui l'entourent. Du fond de ce tube il en ſort un piſtile ſemblable à une petite colomne rougeâtre diviſée par le haut en cinq petits filèts recourbez en dehors, & garnis chacun d'un petit ſommet fait en façon d'une playe & tout couvèrt d'une pouſſière jaunâtre. Au milieu de ces cinq filèts il y a un petit bouton vèrt, ovale, & ſurmonté de trois autres filèts, ou étamines rouges & tèrminées par une petite tête vèrte. Toute la fleur eſt ſituée dans le milieu d'un calice d'une ſeule piéce; mais fendu en cinq quartiérs juſques à ſa bâſe, laquelle reſſemble à un petit baſſin goderonné, châque partie a bien la même façon & couleur des feüilles, mais elle eſt un peu plus grande. L'embrion, ou ce petit bouton vèrt ovale, devient enſuite un fruit très-ſemblable à nos jujubes, excépté

qu'il eſt teint d'un très beau violet obſcur. Il eſt extrémement tendre, & rend un ſuc violet, & contient dans ſa chair pluſieurs ſemences noires & comme chagrinées. Le fruit eſt inſipide, c'eſt pourquoi on ne le voit jamais gâté par les animaux. On trouve cette éſpéce en pluſieurs endroits de l'Iſle S. Domingue, particulièrement au quartiér du port de paix. Cet article eſt tout entiér du R. P. Plumiér Minime.

MUS.

MUSA. ſ. m. Plante qui croît dans pluſieurs Provinces des Indes Orientales & Occidentales. C'eſt proprement cette plante qu'on appelle *bananiér* dans les Iſles de l'Amérique. Il y en a deux éſpéces, qu'on ne diſtingue que par la longueur des fruits. Celle dont les fruits ſont plus longs, s'appelle ſimplement Bananiér, & celle dont les fruits ſont plus courts, *figue-bananiér.* Son tronc eſt gros ordinairement comme la cuiſſe d'un homme, ſpongieux, couvèrt de pluſieurs feüilles écailleuſes couchées les unes ſur les autres. Ses feüilles ſont fort longues & fort larges, affèrmies chacune par une côte groſſe qui régne tout du long au milieu, & qui ſe répand en travèrs. Le ſommet de cette plante jette un ſeul rameau gros comme le bras, tèrminé en haut par une tête formée en pomme de pin, & garnie de fleurs rouges, ou jaunâtres: ce rameau eſt diviſé en pluſieurs nœuds, qui produiſent châcun douze ou quatorze fruits, de ſorte que quelquefois on voit juſqu'à deux cents fruits ſuſpendus le long de ce rameau. Ce fruit eſt appellé par les Indiens *amuſa*, ou *muſa*, il eſt oblong, de la grandeur d'un de nos concombres, il renfèrme une chair moëlleuſe & molle comme du beurre, d'un goût agréable, & fort bonne à manger, mais de difficile digeſtion. Les Égyptiens en font une décoction qui eſt fort bonne pour le rhume.

MUSARABE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne en Éſpagne aux Chrétiens qui vivoient ſous la domination des Arabes, parceque *Muſa* en Arabe ſignifie *Chrétien. Muſarabicus.* Il y a quelques Auteurs qui parlent de l'Office *Muſarabique*, ou Gothique, dont on uſoit en quelques Égliſes d'Éſpagne. Dans quelques riches Bibliothéques on a le Brevîaire *muſarabe*, qu'on appelle auſſi de S. Ildefonſe. Le Miſſel *muſarabe.* Quelques-uns prétendent qu'il faut dire *meſarabe*, c'eſt-à dire, moitié Arabe, parceque les Égliſes *muſarabes* étoient compôſées d'anciens Chrétiens mêlez parmi les Arabes nouvellement convèrtis. Voyez Mosarabe.

MUSARAGNE, ou MESARAGNE. ſ. m. Petite bête dont la morſure eſt vénimeuſe, qu'on trouve à la campagne, qui eſt comme un petit rat, ou une taupe. Cet animal fait mourir les chats, & on tient qu'il érène les bœufs & les vaches, s'ils paſſent deſſus. Il eſt de couleur de belette, & gros comme une ſouris. Il a le muſeau long & pointu, & la queuë fort menuë. Il a quatre rangs de petites dents, qui ſont doubles en châque mâchoire, en Latin *mus araneus, ſorex.* On l'appelle en quelques lieux *muſet* & *muſette.*

MUSARD, arde. adj. Qui eſt lent, qui s'arrête en quelque endroit ſans néceſſité, au lieu de ſe dépêcher de retourner à ſon travail, de rendre le ſervice qu'il doit à ſon Maître. Il eſt vieux. *Ceſſator, deſes.* Un laquais *muſard* eſt fort incommode. On a appellé autrefois *muſard*, tout homme oiſif, lâche, pareſſeux; c'étoit l'oppoſé de *guèrriér:* & on a dit *muſardie*, pour dire, *pareſſe.*

MUSC. ſ. m. Eſt une manière de ſang bilieux fèrmenté, caillé & prèſque corrompu, qu'on tire d'une veſſie groſſe environ comme un œuf de poule, laquelle ſe trouve ſous le ventre vèrs les parties génitales d'une bête ſauvage à quatre piéds, qui porte le même nom. *Moſchus.* Quelques-uns l'appellent *gazelle des Indes.* C'eſt une éſpéce de chevreuil fort légér, qui eſt aſſez commun dans le Royaume du Tonquin & de Boutan.

L'animal qui porte le *muſc* eſt de la couleur d'une biche: il naît aux Royaumes de Boutan, de Tonquin, & en pluſieurs autres, comme à la Chine, en la Province de Xenſi, où on dit qu'on l'appelle *Xe.* Mais les plus eſtimez viennent au Tibet & dans le tèrritoire de la ville de Tibet. Il habite les bois & les forèts où l'on va le chaſſer. Lors qu'il a été tuë on couppe la veſſie qu'il a ſous le ventre, on en ſépare le ſang caillé, lequel on fait ſécher au ſoleil, il s'y réduit en une matière mouſſeuſe, légère, prèſque en poudre, de couleur rougeâtre obſcure, & il y acquiert une ôdeur forte & aſſez déſagréable; on l'enveloppe alors dans ſa veſſie même, pour le tranſporter: c'eſt le *muſc* qu'on employe. Celui du Tibet eſt un peu jaunâtre. Ce que les Anciens en ont écrit eſt fabuleux, diſant qu'il venoit des teſticules d'un caſtor, lequel ſe châtroit lui-même pour éviter la pourſuite des chaſſeurs. Cette èrreur vient apparemment de ce que les Indiens appellent cet animal *caſtous.* Le *muſc* eſt fort en uſage chez les Parfumeurs & chez les Confituriérs. Il fortifie le cœur & le cèrveau; il eſt propre pour la ſurdité.

Ce mot vient de l'Arabe *moſch*, ou *muſch*, dont on a fait le Grèc

vulgaire μόσχος. On trouve le mot de *muſcus* dans Arnobe & dans Apulée.

Herbe au Musc. Voyez Mosch.

MUSCADE. ſ. f. C'eſt une éſpéce de noix, ou le fruit d'un arbre étrangér grand comme un poiriér, dont les feüilles reſſemblent à celles du pêchér, mais elles ſont plus petites. *Nux myriſtica, nux aromatica.* Sa fleur eſt formée en rôſe, d'une ôdeur agréable. Aprés qu'elle eſt tombée, il paroît un fruit gros comme nos noix vèrtes, couvèrt de deux écorces, la prémiére qui eſt fort groſſiére, ſe fend à meſure que le fruit meurit. La ſeconde eſt tendre, rougeâtre, ou jaunâtre, odorante; c'eſt ce qu'on appelle *macis*, & improprement *fleur de muſcade.* Il y a de deux ſortes de muſcadiér, le ſauvage & le cultivé. On appelle *muſcades mâles*, ou *ſauvages*, celles qui viennent ſur le muſcadiér ſauvage; leur figure eſt oblongue, & elles n'ont prèſque point d'odeur, ni de goût, c'eſt pourquoi l'on ne s'en ſèrt point. Les *muſcades* qui viennent ſur le muſcadiér cultivé ſont nommées *muſcades femelles:* elles ſont plus petites que les mâles, & leur figure eſt prèſque ronde, ou ovale; ce ſont celles dont on ſe ſèrt dans les alimens & dans les remédes. Elles fortifient le cœur & le cèrveau; elles aident à la digeſtion, & chaſſent les vents. On confit des *muſcades* dans les païs où elles naiſſent, comme on confit ici les noix. La *muſcade* ſèrt d'aſſaiſonnement dans les ragoûts. La *muſcade* ſe rape dans les ſauces.

Muscade, eſt auſſi adj. f. & ſignifie, Qui a une ôdeur aromatique & approchante du muſc. *Odor aromaticus.* Ainſi on appelle, Noix *muſcade*, la noix dont on vient de parler. On appelle auſſi, Rôſe *muſcade*, une rôſe blanche qui a une petite ôdeur de muſc.

Muscade, tèrme de Joüeur de gibeciére. Petite balle qu'on éſcamote adroitement en joüant des gobelèts. *Præſtigiatoris nux.*

MUSCADELLE. ſ. f. Eſt une éſpéce de poire qui ſent un peu le muſc. *Pirum muſcatum.*

MUSCADET. ſ. m. Vin blanc qui a quelque petit goût du vin Muſcat; tel qu'on l'attribuë au jannetin. *Apianum vinum.*

En Normandie on appelle auſſi *muſcadet*, une éſpéce de petite pomme douce, dont on fait d'éxcéllent ſidre. *Malum apianum.*

MUSCADIÉR. ſ. m. Arbre qui porte la muſcade. Voyez Muscade. *Myriſtica arbor.*

MUSCADIN. ſ. m. Petite tablette parfumée avec un peu de muſc; qui eſt faite de ſucre, & qu'on mange pour avoir l'haleine plus douce. *Cruſtulum aromaticum.* M. Péliſſon raporte qu'on mit en queſtion à l'Académie, s'il falloit dire *muſcardin*, ou *muſcadin.* On décida pour *muſcadin;* & Voiture fit des vèrs badins pour ſe moquer de ceux qui diſoient autrement.

> *C'eſt au tems des vieux Palardins,*
> *Qu'on diſoit toûjours* muſcardins.

MUSCAT. ſ. m. Raiſin & vin éxquis qu'on met au rang des vins de liqueur, qui ſent un peu le muſc. *Apiana uva, apianus racemus.* Le meilleur *muſcat* vient de Provence & de Languedoc, de Frontignan, de la Ciudad.

Bochart dérive ce nom de *muſcus*, de même que les Latins ont dit *apianas uvas, ab apibus*, parce que les mouches ſont fort friandes de ce fruit.

Muscat, eſt auſſi adjectif. Raiſin *muſcat.* Vin *muſcat.* *Apianus, vinum Apianum.*

Muscat, ſe dit auſſi de pluſieurs poires.

MUSCAT D'AOUST. Voyez Robine poire.

MUSCLE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une partie du corps des animaux, compoſée de pluſieurs couches de fibres qui peuvent s'allonger, & s'accourcir, déſtinée pour être l'organe du mouvement. *Muſculus, torus, lacertus.* On conſidère dans le *muſcle* les éxtrémitez qu'on nomme *tendons*, & le milieu qu'on nomme le *ventre.* On appelle auſſi les éxtrémitez la *tête* & la *queuë du muſcle.* La *tête* eſt l'éxtrémité, qui eſt attachée aux parties vèrs leſquelles le mouvement ſe fait, & la *queuë* celle qui eſt attachée aux parties qui doivent ſe mouvoir vèrs les autres. Le ventre & les tendons ſont compoſez des mêmes fibres; elles ne diffèrent qu'en ce que les fibres des tendons ſont plus ſèrrées les unes contre les autres, au lieu que celles du ventre ſont plus lâches, ce qui fait qu'il s'y arrête ordinairement aſſez de ſang pour les faire paroître rouges; on les appelle fibres *charnuës*, pour les diſtinguer de celles des tendons qu'on nomme fibres *tendineuſes.* Chaque fibre eſt compoſée de petits filèts entrelaſſez les uns avec les autres. Les fibres charnuës ne ſont pas également diſpôſées dans tous les *muſcles:* elles ſont droites dans la plûpart, & leur plus grande face compoſe un rhombe, ou un rhomboïde, ou un trapéze. Les *muſcles* ſont couvèrts d'une membrane qui leur donne le ſentiment; ils ont des artères qui y apportent le ſang, & des veines qui le rapportent: ils ont auſſi des nèrfs qui y portent du cèrveau les éſprits animaux. L'action du *muſcle* conſiſte dans ſa contraction. Cette contraction vient des éſprits animaux & de quelques particules volatiles du ſang qui entrent dans les pores des fibres charnuës, & qui les gonflent. On donne des noms differens aux *muſcles*, on appelle *congénères*, ou *alliez*, ceux qui concourent à la même action; *antagoniſtes*, ceux qui ſèrvent à remuër les mêmes membres en des ſens contraires; *digaſtriques*, ceux qui ont deux ventres; *trigaſtriques*, ceux qui en ont trois; *ſpinctèrs*, ceux qui ſont deſtinez à fèrmer divèrs trous du corps, tels ſont le *muſcle* qui eſt au col de la veſſie, & celui de l'anus, qui font le même effèt que les tirans d'une bourſe pour fèrmer ces parties. Il y a des *muſcles* qui ont deux ou trois têtes, qu'on appelle *biceps* & *triceps.* On appelle *éleveurs* ceux qui élevent les parties; *abaiſſeurs* ceux qui les font mouvoir en bas; *flechiſſeurs* ceux qui les font fléchir & plier; *éxtenſeurs* ceux qui les font étendre; *mâcheurs* ceux qui ſèrvent à mâcher; *adducteurs* ceux qui font mouvoir les parties en dedans; *abducteurs* ceux qui les font mouvoir en dehors; *rotateurs*, ou *tournoyeurs*, ceux qui les font mouvoir en rond.

Les *muſcles* ont auſſi différens noms à cauſe de leur figure. Il y en a qui reſſemblent à une ſouris, d'aûtres à un lézard; d'aûtres à une raye, ou turbot. Il y a des *muſcles* triangulaires, d'aûtres quarrez, d'aûtres pentagones, d'aûtres pyramidaux & orbiculaires, &c. qui leur donnent les noms de *deltoïde, rhomboïde, ſcaléne, trapeze*, &c.

Les Anatomiſtes ne conviennent pas du nombre des *muſcles;* il y en a qui en comptent juſqu'à 529. & d'aûtres n'en comptent que 435. En voici le calcul ſuivant les dèrniers: deux du front, deux de l'occiput, ſix des paupières, douze des yeux, ſept du nez, huit des oreilles éxternes, quatre des oreilles intèrnes, treize des lévres, huit de la langue, quatre de la luette, quatorze du larinx, ſept du pharinx, dix de l'os hyoïde, douze de la machoire inférieure, quatorze de la tête, huit du cou, huit des omoplates, dix-huit des bras, douze des coudes, huit des rayons, douze des carpes, quarante-huit des doigts, cinquante-ſept de la réſpiration, ſix des lombes, dix de l'abdomen, deux des teſticules, un de la veſſie, quatre de la vèrge, quatre de l'anus, trente des cuiſſes, vingt-deux des jambes, dix-huit des pieds, quarante-quatre des orteils.

Il y a une hypothèſe de la ſtructure des *muſcles* & de leur contraction par M. Crone Anglois. Jérôme Fabrice d'Aquapendente, diſciple de Fallope, a fait la découvèrte du petit *muſcle* de l'oreille attaché au marteau.

Ce nom vient du Grèc μῦς, ou du Latin *mus*, qui ſignifie une *ſouris*, parceque le *muſcle* reſſemble à une ſouris écorchée, ou à un poiſſon qu'on appelle *moucle*, ou *moule.* Les Latins l'appellent auſſi *lacertus*, & diſent *lacertoſus*, pour dire *muſculeux.* Nicolas Stenon a fait un Traité des *muſcles* & des glandules; dans lequel il prétend que le cœur doit être mis au rang des *muſcles*, parceque ſa compoſition & ſon action ne diffèrent en rien de celle des autres *muſcles.*

Muscle. C'eſt le nom d'une ancienne machine de guèrre. Céſar *De Bello Civil. L. II. C.* 10. décrit une de ces machines que ſes ſoldats firent au ſiége de Marſeille pour aller à couvèrt juſqu'au pied de la muraille & la ſapper. Vigenère dans ſa Traduction de Céſar l'appelle un mantelet de Charpentiér. C'étoit comme un bèrceau de charpenterie couvèrt de tèrre & de tuiles, de peaux cruës, &c. Végéce L. IV. C. 16. décrit la même machine, mais il dit qu'elle ſèrvoit aux ſoldats qui portoient de la tèrre & des pièrres pour le chemin aux tours roulantes.

MUSCULAIRE. adj. Eſt le nom qu'on donne à deux artères qui viennent des ſouclavières, & qui ſe diſtribuent aux muſcles poſtérieurs du coû. *Muſcularis.* On le donne auſſi à des artères des lombes, qu'on diviſe en ſupérieures & en inférieures. Les *muſculaires* ſupérieures ſortent de la groſſe artère, & ſe pèrdent dans les chairs. Les *muſculaires* inférieures ſont des rameaux des artères iliaques intèrnes. On donne encore ce nom à deux artères de la cuiſſe: la prémière eſt appellée *muſculaire* intèrne, parcequ'elle ſe diſtribuë dans les muſcles intérieurs de la cuiſſe, & la ſeconde *muſculaire* extèrne, à cauſe qu'elle va à ſa partie poſtérieure.

Musculaire, ſe dit auſſi de quelques veines. Il y en a deux qui viennent de la peau & des muſcles poſtérieurs du cou, & qui ſe tèrminent aux ſouclavières. Il y en a trois aux lombes qui ſont auſſi appellées *muſculaires*, & qu'on diſtingue en ſupérieure, en moyenne, & en inférieure: la prémière ſe tèrmine au tronc de la veine cave; les deux autres vont ſe rendre à la veine iliaque extèrne.

MUSCULE. ſ. f. Eſt le nom de deux veines de la cuiſſe. *Venæ muſculares.* Il y a la *muſcule* intèrne qui vient des muſcles intérieurs de la cuiſſe, & la *muſcule* extèrne, qui vient des muſcles éxtérieurs. Ces deux veines vont ſe rendre à la crurale.

MUSCULEUX, euse. adj. Qui concèrne les muſcles. *Muſculoſus, lacertoſus.* La peau du viſage eſt toute *muſculeuſe*, d'où vient qu'elle ſe meut ſelon nôtre volonté. La chair *muſculeuſe* eſt

eſt celle dont un muſcle eſt compôſé. Un homme *muſculeux*, qui eſt fort, vigoureux, & qui a des muſcles apparens. Il y a auſſi une veine qu'on appelle *muſculeuſe*, qui eſt un des cinq rameaux iliaques qui ſort du tronc déſcendant de la veine cave; elle porte pluſieurs branches dans les muſcles lombaires ou du petit ventre. Il y en a une troiſiême qu'on appelle la *muſcle*, qui déſcend du rameau crural, & qui épand ſes rejettons dans les muſcles de la cuiſſe & de la jambe. Les fibres circulaires des vaiſſeaux du corps ſont *muſculeuſes* & motrices. *Hecquet*.

MUSE. ſ. f. Divinité fabuleuſe des Payens, qu'ils croyoient préſider aux arts, & aux ſciences. *Muſa*. Ils en admettoient neuf, & les croyoient filles de Jupitèr & de Mnémoſyne. On ne connoiſſoit d'abord que trois *Muſes*, qu'on nommoit *Mélété*, *Mnémé*, & *Aœdé*, mots Grècs qui ſignifient, *Soin*, *Mémoire*, & *Chant*. Mais un Sculpteur de Sicyone ayant eu ordre de faire trois ſtatuës des trois *Muſes*, il conçût qu'il en falloit trois de châcune, & fit trois fois les ſtatuës des trois *Muſes*; on les trouva ſi belles qu'on les mit toutes dans le temple d'Apollon; & c'eſt de là qu'on commença à compter neuf *Muſes*, auxquelles enſuite Héſiode donna des noms. Oſtris avoit neuf filles, toutes habiles en Muſique, & elles avoient un Apollon pour préſident. Peutêtre eſt-ce de là que les Poëtes ont pris leurs neuf *Muſes*.

Les Poëtes diſent que les *Muſes* habitoient le mont Hélicon dans la Béotie, & le Parnaſſe, montagne de la Phocide. Leurs noms ſont *Calliope*, *Clio*, *Erato*, *Thalie*, *Melpoméne*, *Tèrpſicore*, *Eutèrpé*, *Polhymnie* & *Uranie*, châcune deſquelles préſidoit à quelque art particuliér. Elles ſe nomment de même en Latins excepté *Thalie*, *Polhymnie* & *Uranie*, qu'on nomme en Latin *Thalia*, *Polhymia*, & *Urania*. On les peint jeunes, belles, & modeſtes; vétuës agréablement, & couronnées de fleurs. Leurs occupations ſont de célébrer par des vèrs, les victoires des Dieux, & d'enſeigner la Poëſie aux pèrſonnes qui ont un heureux génie. Voyez l'*Iconologie de Ripa*. Quand on invoque les *Muſes*; on ſouhaite ſous ce nom le génie de la Poëſie, & tous les ſecours néceſſaires pour éxécuter un deſſein. Auſſi les *Muſes* ſont-elles de tout païs, & de toutes Religions. Il y a des *Muſes* Latines, Françoiſes, Chrétiennes. Virgile a invoqué les *Muſes* Siciliennes. Le P. le B. On nomme les *Muſes Caménes*, *Héliconiades*, *Parnaſſides*, *Aonides*, *Piérides*, *Pégaſides*, *Aganipides*, *Theſpiades*, *Libéthrides*, *Caſtalides*. On donne aux *Muſes* des couronnes de palmiér, de rôſes, &c. & des diadêmes, comme Paſchalius le montre en differens endroits de ſon Ouvrage *de Coronis*. Voyez ſur les *Muſes* Voſſ. *De Idolol. L. I. C. 27. L. VIII. C. 12.*

Ce nom ſelon quelques-uns ſignifie *Recherche*; car Phornutus dans ſon L. *De nat. Deorum* le tire de μῶσθαι, qui, à ce qu'il dit, eſt la même chôſe que ζητεῖν, *chèrcher*, *rechèrcher*. D'aûtres diſent qu'il eſt fait d'ὁμοιοῦσα, *ſemblable*, parceque toutes les ſciences ſont liées & unies entre elles. Euſébe dans ſa Prépar. Évang. le tire de μυέω, *initier*, *enſeigner*, Platon & Scaligèr *Poët. L. I. C. 2.* de μαιοῦσθαι, qui ſignifie *obſtetricare*, parce qu'on leur attribuë l'invention des arts, c'eſt elles qui les ont fait naître, qui les ont produits au monde. Daniel Heinſius dans ſon Ariſtarque ſacré, & Voſſius *de Idolol. L. VIII. C. 12.* le dérivent de l'Hébreu מוסר, *Muſar*, ſcience, *diſciplina*.

On dit qu'un homme careſſe la *Muſe*, qu'il entretient, qu'il cultive les *Muſes*; pour dire, qu'il aime les belles lettres, & ſur tout la Poëſie. Le Cardinal de Richelieu pouvoit bien mériter l'immortalité par ſes actions: mais ils ne pouvoient pas la lui donner ſans l'aſſiſtance des *Muſes*. Vaug. J'aime les *Muſes* moins parcequ'elles ſont ſçavantes, que parcequ'elles ſont honnêtes & polies. S. Évr. On appelle les Poëtes les nourriçons des *Muſes*, les favoris des *Muſes*; & le lieu où ils habitent, le ſéjour des *Muſes*, le cabinet des *Muſes*.

Muse, ſe prend quelquefois pour le Poëte même, ou pour le génie, & l'eſprit du Poëte. *Poëma*, *Poëta*. Une *Muſe* un peu fine joüe & badine quelquefois. Boil. Une *Muſe* affamée; une *Muſe* déréglée. Id. Une *Muſe* bouffonne. S. Évr. *Muſe*, changeons de ſtile. Boil.

> *Je hais ces vains Auteurs dont la* Muſe *forcée*
> *M'entretient de ſes feux toûjours froide & glacée.* Id.

On dit d'un Poëte qui ne fait plus de vèrs, ou qui n'en fait plus avec le même feu, que ſa *Muſe* eſt bien refroidie; c'eſt à dire, ſa vèrve, ſa veine poëtique. On appelle auſſi les ouvrages poëtiques de quelqu'un, les fruits de ſa *Muſe*.

Muse, en tèrmes de Vénerie, ſe dit de la triſte contenance du cèrf tandis qu'il eſt en amour. *Cervi mæror*, *mæſtior habitus per æſtum venereum*.

Muse. Nom qu'on donne à cèrtaines figues d'Égypte. Les *muſes* ſont plus douces que les autres figues. *Ficus Ægyptia ſuavior*.

MUSEAU. ſ. m. Partie extérieure de la tête de pluſieurs animaux, qui aboutit en pointe. *Rictus*, *roſtrum*. Le *muſeau* d'un chien, d'un blereau, d'un âne. Le ſaumon du Lac de la Garde a le *muſeau* plus long que celui de la truite. Rond. Le *muſeau* des grenouilles finit en pointe. Id. *Muſeau* de vèr à ſoye. Isnard.

Ménage tient que ce mot vient du Latin *muſcellus*, diminutif de *muſus*, qu'on a fait du Grèc μύτις, qui ſignifie le *nez*, ou *viſage*. Il dit auſſi que de *muſſulus* on a fait *muſſle*, & de *muſellaria*, *muſelière*. Quelques-uns croyent qu'il vient de *muſelec*, mot Cèltique ou Bas-Breton, ſignifiant *qui a de grandes lèvres*.

Museaux. Les ouvriérs appellent ainſi les accoudoirs des hautes & baſſes chaiſes du chœur d'une Égliſe, parce qu'anciennement on y ſculpoit des muffles, ou *muſeaux* d'animaux. *Cellarum brachia*.

Museau, ſe dit ironiquement du viſage des pèrſonnes. *Vultus*, *os*, *facies*. On lui a donné ſur le *muſeau*; pour dire, On l'a frappé au viſage. Les vieilles ſe graiſſent, ſe fardent le *muſeau*. Il a eû un *caſſe muſeau* en une telle émeute; il n'avoit que faire d'y aller montrer ſon *muſeau*. Voiture n'a point fait difficulté d'employer le mot de *muſeau*, qui eſt bas: mais ce n'eſt qu'en badinant:

> *J'ai reçu deux coups de ciſeau*
> *Dans un lieu bien loin du* muſeau.

S. Amant l'a auſſi employé;

> *Je m'enlumine le* muſeau
> *De ce trait que je boi ſans eau.*

On appelle auſſi odieuſement un maſque, un *cache muſeau*.

Caſſe muſeau. Coup ſur le nez. *Talitrum*. On lui a donné un tèrrible *caſſe-muſeau*. Il eſt tout à fait bas.

Les Pâtiſſiérs appellent auſſi par antiphrâſe les petits chous, des *caſſe muſeaux*. *Lagana caſſeo mixta*.

A regorge muſeau. Façon de parler advèrbiale, qui ſignifie, Plus que ſuffiſamment. *Superabundè*. J'ai mangé *à regorge muſeau*. Il eſt bas.

Le *muſeau* d'une clef, c'eſt la partie du paneton où les *dents* ſont entaillées. *Clavis denticuli*, *pars denticulata*.

MUSÉE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Muſæum*. Qui étoit autrefois dans le Palais d'Aléxandrie, il occupoit le quart ou même le tièrs de la ville. Ce quartièr s'appelloit le *Muſée*, parcequ'il étoit deſtiné pour les Muſes & les Sciences. C'étoit là qu'étoient logez & entretenus les hommes de lettres, qui étoient partagez en pluſieurs Compagnies, ou Colléges, ſelon les ſciences, ou les ſectes, dont ils faiſoient profeſſion. Ils y étoient entretenus des revenus aſſignez à cette maiſon; & ils y avoient même un Pontife, que les Empereurs avoient ſoin d'y mettre. On attribuë cet établiſſement à Ptolémée Philadelphe, qui avoit mis en ce lieu ſa bibliothéque.

MUSELÉ. Voyez Emmuselé. *Labroſus*.

MUSELIÈRE. ſ. f. Courroye de cuir dont on lie la tête des animaux, ou une piéce de fèr, pour les empêcher d'ouvrir la gueule, & de mordre. *Paſtomis*, *proſtomis*, *camus*, *fiſcella*.

On met des *muſelières* aux chiens, aux chevaux, pour les empêcher de mordre, aux veaux pour les empêcher de teter.

MUSER. v. n. Signifioit autrefois au propre, avoir le viſage fiché vèrs un endroit: mais maintenant il ſignifie, Fainéanter, ſe diſtraire de ſon travail, de ſon ſèrvice ordinaire, & s'amuſer à cauſer, ou à faire quelque autre chôſe inutile. *Ceſſare*, *deſidem eſſe*. On ne ſçauroit faire faire un meſſage à ce valèt, il *muſe* à chaque pas, il eſt long tems à revenir. Il n'eſt plus en uſage que dans cette phrâſe provèrbiale, Qui refuſe, après *muſe*; ou qui refuſe, *muſe*: ce qui ſe dit en général de ceux qui demeurent inutiles, après avoir négligé de bonnes occaſions; & en particulier des filles qui demeurent à marier, après avoir refuſé de bons partis.

Ménage croit que ce mot vient de l'Allemand *muſen*, qui ſignifie *être oiſif*; ou de l'Anglois *muſe*, qui ſignifie *méditer*; ou de *muſinari* Latin, dont Pline s'eſt ſèrvi en cette ſignification. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *muſardus* & *muſare*; pour dire *être oiſif*. Du Cange. M. Huet le dérive de *vacare muſis*, parceque l'occupation des gens de lettres les éloignent de l'action, ils ſemblent être dans l'oiſiveté.

MUSEROLE. En tèrmes de manége, eſt la partie de la têtiè du cheval qui ſe place au deſſus de ſon nez. *Pars capiſtri ad nazum ſita proſtomis*.

MUSETTE. ſ. f. Inſtrument à vent & à anche portatif, qui ſèrt à faire une muſique champêtre. *Utriculus*, *canorus uter*. La *muſette* a les mêmes parties que la cornemuſe, mais ſon bourdon eſt fort différent; car il porte quatre anches ſur un cylindre, dont on ouvre, & on fèrme les trous, ou raynures par des morceaux de bois, ou d'yvoire, qui ſe nomment *layettes*. On enfèrme les quatre anches dans une boëte, avant que de les enfoncer dans la peau de la *muſette*, afin qu'elles ne s'altèrent point en heur-

tant contre elles. Son chalumeau a onze trous, dont il y en a quelques-uns qu'on bouche avec une cléf mobile, comme celle des autres flûtes. Le bourdon de la *muſette* a cinq tons différens, avec leſquels il fait toutes les parties. Il y a une éſpéce de *muſette* en Italie qu'on appelle *ſourdeline*, ou *ſampogne*. Les Bèrgers joüent d'ordinaire de la *muſette*.

Mon Bèrger chantera mon nom ſur ſa muſette. Vill.

Que deviendrai-je helas! au fond de nos bocages?
Moi qui n'ai pour tous avantages
Qu'une muſette. Fon.

Entendrons nous toûjours l'aigre ſon des trompettes?
Et les douces muſettes
Sont-elles pour jamais abſentes de ces lieux? Mauc.

Le Scholiaſte de Pindare dit que ce ſont les Lidiens, qui ont inventé cet inſtrument. Quelques-uns l'ont attribué à Pan, comme il paroît dans Virgile. Les autres l'ont attribué à Faune, à Marſias, & à Daphnis jeûne Bèrgér, Sicilien, qui fit le prémiér des Paſtorales, & chanta ces vèrs qu'on appelle *Bucoliques*, comme témoigne Diodore Sicilien.

Ce mot vient du Latin *muſa*, dont il eſt un diminutif, à cauſe qu'il n'eſt pas aſſez ſérieux pour les grands airs.

MUSICAL, ale. adj. Qui eſt ſelon les régles de la Muſique. Propre à mettre en Muſique. *Muſicus*. Ce chant eſt fort *muſical*. La Poëſie de Quinaut étoit fort *muſicale*.

Il ſignifie auſſi, qui a de la diſpoſition, du goût pour la Muſique. J'ai lû dans le traité de l'Anatomie du cèrveau que nous à donné le ſavant Willis, qu'il y a des pèrſonnes à qui il manque quelque chôſe dans l'organe de l'oreille, & que l'on peut dire que ces pèrſonnes là n'ont pas l'oreille *muſicale*. Vign. de Marv.

MUSICALEMENT. adv. Harmonieuſement. *Muſicè, harmonicè*. L'uſage de ce mot eſt râre.

MUSICIEN, enne. ſ. m. & f. Celui qui enſeigne, ou qui ſçait bien la Muſique, qui compôſe en Muſique. *Muſicus, ſymphoniacus*. Les *Muſiciens* du Roi, de l'Opéra. Un Prince ſe formaliſant de ce que ſon Maître de Muſique le reprenoit d'avoir touché une corde pour une autre; ſi c'eſt comme Roi, lui dit ſon Maître, vous avez droit de le faire; ſi c'eſt comme *Muſicien*, vous avez malfait. Abl.

MUSIQUE. ſ. f. La ſcience qui enſeigne les proprietez des ſons capables de produire quelque mélodie, ou harmonie; ou bien une ſcience par laquelle ſe fait une diſpoſition des ſons graves, & aigus, proportionnez entre eux, & ſeparez par de juſtes intervalles, dont les ſens, & la raiſon ſont ſatisfaits. *Muſica, muſice*. Il y a trois ſortes de *muſique*, la *diatonique*, la *chromatique*, & l'*enharmonique*, qui ſont expliquées à leur ordre. On prétend que ce ſont les oiſeaux qui ont appris à l'homme à chanter. Leur ramage, & leurs gazouillemens les firent apèrcevoir combien les différentes inflèxions, & les divèrs tons de la voix ſont capables de flatter agréablement l'oreille, & il tâcha de les imiter. Les Poëtes diſent que la *Muſique* eſt un préſent des Dieux favorables, qui ont accordé aux hommes ce moyen innocent d'écarter, & d'affoiblir le triſte ſouvenir de leurs maux. C'eſt une douce occupation qui ſuſpend, & qui charme les ennuis; qui en adoucit l'amèrtume, & en diſtrait le ſentiment. On dit que Pythagore eſt le prémiér qui ait réduit la *muſique* en art, c'eſt lui qui en obſèrvant des Forgerons battre le fèr dans les boutiques trouva le *diateſſaron*, le *diapente*, & le *diapaſon*.

Les Anciens faiſoient ſix genres de *Muſique*, comme remarque M. Pèrrault dans le Traitté qu'il en a fait. La *rithmique*, qui régloit les mouvemens de la dance; la *métrique*, qui ſèrvoit à la cadence de la récitation; l'*organique*, qui régloit le jeu des inſtrumens; la *poétique*, qui préſcrivoit le nombre & la grandeur des pieds des vèrs: l'*hypocritique*, qui donnoit la régle des geſtes des Pantomimes; & l'*harmonique*, qui donnoit celle du chant. Nous ſommes fort mal inſtruits de la *Muſique* des Anciens; elle eſt entièrement pèrduë; & quelques éfforts que l'on faſſe l'on ne parviendra jamais à tranſpoſer quelqu'un de leurs modes ſur un mode qui nous ſoit connu. Dac. Au commencement la *Muſique* étoit ſimple, & fort ſévère: Horace oppoſe la ſévérité de l'ancienne *Muſique* à la moleſſe, & à la laſciveté de la nouvelle. Id.

La *Muſique* eſt un art aſſez ancien en France, preuve que nos ayeuls n'étoient pas auſſi grôſſiérs qu'on voudroit nous le faire croire. Le Gendre. Les Anciens n'ont point connu la *Muſique* à pluſieurs parties. Tous les Orientaux ne la regardent encore que comme une déſagréable & ennuyeuſe confuſion, & ne peuvent ſouffrir ce contraſte de ſons grâves & de ſons aigus, de dièzes, de fugues, de ſyncopes, en quoi conſiſte ſelon nous ce qu'il y a de mèrveilleux & de divin dans la *Muſique*.

En 1025, ou environ, Gui, dit l'Arétin, c'eſt-à-dire, né à Arezzo dans le Fèrrarois, Moine Bénédictin de Nôtre-Dame de Pompôſe dans le Fèrrarois, inventa à ce que l'on dit, la *Muſique* à pluſieurs parties. Id. C'eſt auſſi lui qui inventa les lignes, la Gamme, les clèfs & les ſix fameûſes ſyllabes *Ut, re, mi, fa, ſol, la*. Il n'y a pas 60 ans que le *ſi* fut imaginé par un François nommé le Maître. Cette ſeptième ſyllabe à ce que diſent les gens de l'art eſt ſi commode pour entonner & pour connoître les intèrvalles, que malgré tous les vains éfforts & toutes les lignes des vieux Maîtres, il n'y a point eu de Muſicien en France, ni en Italie, qui ne s'en ſoit ſèrvi depuis. Id.

Par rapport aux moyens d'exécuter la *Muſique*, on la diviſe en vocale, & en inſtrumentale. Il y a quatre ſyſtêmes de la *Muſique* vocale & inſtrumentale, & quatre modes principaux, ou chants autentiques. Les Turcs, quand ils mangent, ont des Muſiciens à leur mode, qui criaillent, & qui hurlent plutôt qu'ils ne chantent. Du Loir. p. 173 & bien qu'ils ſe vantent de pratiquer auſſi bien que nous les douze modes de la *muſique*, ils ne ſçavent point faire d'autre accord que l'octave, ſi ce n'eſt qu'en touchant, ils en rencontrent quelques autres par hazard, & jamais par rechèrche. Id. Laſſus d'Hèrmione eſt le prémiér auteur qui ait écrit de la *Muſique*. On imprima en 1715. à Paris une hiſtoire de la *Muſique* & de ſes éffèts.

Quelques uns dérivent ce nom des *Muſes*, qu'on croit avoir inventé la *Muſique*. Mais le Père Mèrſenne croit au contraire, que le nom de *Muſe* a été dérivé de *Muſique*, & que celui-ci à été dérivé du Grèc μάω, qui ſignifie *chercher*, on ſous-entend *des accords*.

Musique, eſt auſſi l'éxécution de cette ſcience. *Muſica, modulatio, ſymphonia, harmonia*. Mettre des vèrs en *muſique*, faire des accords de *muſique*, un concèrt de *muſique*, un chœur de *muſique*. Chanter la partie en *muſique*. Inſtrumens de *muſique*. *Muſique* de voix, *muſique* d'inſtrumens, qu'on appelle autrement *ſymphonie*. Il y a des animaux qui ſemblent aimer la *muſique*, comme le roſſignol, la linotte, la fovette, le chardonneret, le ſerin. Quelques Auteurs l'ont dit auſſi du cèrf, du ſangliér & des dauphins.

Musique, ſe dit auſſi des Muſiciens qui chantent enſemble. *Symphoniaci, ſymphonia chorus*. La *Muſique* de la Chapelle du Roi. Il y a quatre Maîtres de *Muſique* de la Chapelle du Roi ſèrvans par quartiér. Il y a la *Muſique* de la chambre du petit coucher: elle eſt compôſée de deux Sur-Intendants, deux Maîtres de la *Muſique*, & des Pages de la *Muſique*, &c. Il y a *Muſique* entretenuë à Nôtre-Dame, à la Sainte Chapelle, à S. Innocent. Il y aura *Muſique* en une telle Égliſe à un tel jour. Cet Ambaſſadeur a fait un grand régal, où il y avoit bal, ballet, collation & *Muſique*. Les Auteurs qui ont écrit de la *Muſique* des Anciens ſont Ariſtoxéne, Pſellus, Nicomachus, Alipius, Bacchius, Ariſtides, Quintilianus, Caſſiodôre, Martianus Capella, Ptolomée, Euclide, Plutarque, Athénée, Porphyre, Boëce, S. Auguſtin, &c. Et des Modèrnes, Zarlin, Salinas, Cérone, Vincent Galilée, Doni, le Père Mèrſenne, le Père Paran, Salomon de Caux, Mr. Pèrrault, &c. Mr. Déſcartes a fait auſſi un Traitté de la théorie de la *Muſique*, qu'il compôſa à 22. ans, ſur lequel le Père Poiſſon de l'Oratoire a fait de ſçavantes obſèrvations. Le Père Méneſtriér a fait un Traitté des repréſentations en *Muſique*, que l'on nomme communement Opéra, où il y a pluſieurs remarques curieuſes touchant la *Muſique*, & ces répréſentations. M. de Broſſard dans ſon Dictionaire de *Muſique* a donné les noms qu'il a pû trouver de ceux qui ont écrit ſur cet Art.

On dit figurément d'une chôſe qui a un ordre cèrtain, qu'on n'outrepaſſe point, Cela eſt réglé comme un papiér de *muſique*.

On appelle auſſi *muſique*, une cèrtaine coquille aſſez commune, qui a des rayes & des marques qui reſſemblent à un papiér de *muſique*.

On dit encore ironiquement & en contreſens, Voilà une étrange *muſique*, d'un charivary, & d'un autre bruit importun & étourdiſſant, comme celui des yvrognes qui chantent, des harengères qui ſe querellent. On appelle auſſi un mauvais concèrt, Une *muſique* enragée.

MUSNIÉR. Voyez Meusniér. *Piſtrinarius*.

MUSON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Muſonius*. Voyez Bollandus & Chaſtelain au 24ᵉ. Janviér.

MUSQUE. Voyez Musc.

MUSQUER. v. act. Parfumer avec du muſc mêlé avec quelque bonne odeur. *Moſcho afflare, inodorare*. On *muſque* des peaux de ſenteur, des dragées.

Musqué, ée. part. & adj. *Moſcho odoratus*. Cet anis, cet hypocras eſt ambré & *muſqué*.

On appelle Meſſe *muſquée*, la Meſſe qui ſe dit ſur le midi dans des Égliſes fréquentées par les gens de qualité, qui ſont friſez & *muſquez* ordinairement. On dit auſſi, des pêches *muſquées*, & autres fruits qui ont quelque petite ôdeur de muſc.

Musqué,

M u s q u é, ſe dit figurément en chôſes morales, de ce qui eſt doux, agréable, flateur. *Mellitus*, *ſuavis*, *odorus*. On ne parle aux Grands qu'avec des paroles douces & *muſquées*. On a envoyé à ce brave les proviſions d'un gouvèrnement toutes *muſquées*, ſans qu'il ait eû la peine de les ſolliciter, ſans qu'il lui ait rien coûté pour l'expédition.

On appelle provèrbialement, des fantaiſies *muſquées*, en général toutes ſortes de petits bijoux inutiles qui ne ſèrvent qu'à la propreté, ou à la curioſité, qui ſont entre les mains de gens, de curieux.

On le dit auſſi figurément, des penſées, ou imaginations bizarres & éxtravagantes, qui viennent dans l'éſprit, qui n'ont aucune ſolidité ni utilité.

MUSQUETTE. ſ. f. Vieux mot, au lieu duquel on dit aujourd'hui *moſquée*. *Muſcheta*, dans la baſſe Latinité, d'où s'eſt formé le nom de *muſquette*.

MUſSER. v. act. Vieux mot, qui ſignifie, cacher. *Abdere*, *condere*, *abſcondere*. Il étoit ſi bien *muſſé* en quelque coin, que les Sèrgens ne l'ont pu trouver. C'eſt de ce mot qu'eſt venu celui de *cligne-muſſette*, qui eſt un jeu d'enfans, où l'un d'eux fèrme les yeux tandis que les autres ſe cachent, après quoi il eſt obligé de les découvrir où ils ſont cachez. Joüer *à cligne-muſſette*.

Et deſſous une aumuſſe
L'ambition, *l'amour*, *l'avarice ſe* muſſe. R é g n i é r.

Le Père Lobineau dans ſon Gloſſ. & dans les preuves de l'hiſt. de Brét. écrit *Mucer*; anciennement on écrivoit ainſi.

De là vient *muchetanpot*. Faire quelque chôſe à la *muchetanpot*. Voyez ce mot.

Borel dérive ce mot du Grèc *μύω*, qui ſignifie *abſcondo*, *je cache*. On diſoit auſſi autrefois *muſſe*, pour dire, *cache*, ou *cachette*.

MUSTAPHA. ſ. m. Nom propre d'homme parmi les Turcs. *Muſtapha*. Ce mot ſe dit provèrbialement en nôtre langue des gens grôs, ſurtout s'ils n'ont pas trop bonne mine. Il ſe dit même des petits garçons grôs & malpropres, & ne ſe dit jamais qu'avec le mot grôs. Quel grôs *Muſtapha?* C'eſt un grôs *Muſtapha*.

Ce mot ſignifie choiſi particulièrement de Dieu, & ſe donne par éxcellence à Mahomet. Il eſt devenu cependant nom propre de pluſieurs pèrſonnages, auſſi bien que celui de Mahomet. d'H è r b e l o t.

M u s t a p h a violèt. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt un violèt clair, ſur un beau blanc fort détaché: la fleur n'en eſt pas beaucoup large, mais elle eſt fine. Sa plante eſt délicate & porte graine. Trois ou quatre boutons lui ſuffiſent. M o r i n.

MUSULMAN. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt le titre que les Mahométans prennent abuſivement, qui veut dire en leur langue, *vray croyant*, ou *orthodoxe*. *Mahometana fidei addictus*, *Muſulmannus*. Quelques-uns de nos Auteurs donnent auſſi ſouvent ce nom aux Mahométans, comme M. Fleury dans ſon Hiſtoire Ecclèſiaſtique, & M. d'Hèrbelot dans ſa Bibliothéque Orientale. En Arabe on dit *Moſlem*, *Moſleman*, & *Moſolmam*.

Un Turc ſe fait grand honneur d'être appellé *Muſulman*. Ce nom a été donné prémièrement aux Sarazins, comme dit Leunclavius en ſes Pandèctes de Turquie. Chekalikan étant Attamat daulet ou prémier Miniſtre du Roi de Pèrſe Chaſoleyman, preſſa un jour M. Daoud Sahid de ſe faire *Muſulman*. Daoud Sahid qui étoit un fort bon Catholique, & qui étoit depuis long-tems à la Cour de Pèrſe en qualité d'Intèrpréte des Hollandois répondit qu'il y avoit déja bien du tems qu'il étoit *Muſulman*, c'eſt-à-dire fidéle obſèrvateur de la Loy Chrétienne qu'il avoit embraſſée. Mais dans l'uſage ordinaire on entend par *Muſulman* un ſectateur de la Loi de Mahomet. Il y a deux ſortes de *Muſulmans* fort oppoſez les uns aux autres. Les uns ſont appellez, *Sonni*, & les autres *Chay*. Les *Sonni* ſuivent l'intèrprétation que Omar a donné à l'Alcoran, & les *Chay* ſont de la ſecte de Hely. Les ſujèts du Roi de Pèrſe ſont *Chay*, & ceux du Grand Seigneur ſont *Sonni*.

Il y a des Auteurs qui diſent que *Muſulman* veut dire *ſauvé*, c'eſt-à-dire, *prédeſtiné*, & que les Mahométans ſe ſont donné ce beau nom, parcequ'ils ſe croyent tous prédeſtinez. Martinius éxplique plus en détail l'origine de ce nom, il le dérive de מסלם, *muſalam*, mot Arabe, qui veut dire *ſauvé*, *tiré du danger*. Les Mahométans, ſelon cet Auteur, établiſſant leur réligion le fèr & le feu à la main, maſſacroient tous ceux qui ne vouloient pas l'embraſſer, & donnoient la vie à ceux qui l'embraſſoient, qu'ils appelloient *Muſulmans*, *erepti è periculo*, ce nom dans la ſuite eſt devenu le nom de tous ceux qui ſont de la même ſecte, & on y a attaché la ſignification de *vrai fidéle*, *vrai croyant*. Du Loir dans ſa V^e. Lettre traite de la Réligion des *Muſulmans*.

MUSULMANISME. ſ. m. Réligion Muſulmane, ou Mahométane. *Religio Mahumetana*. *Muſulmaniſmus*. M. d'Hèrbelot a fait ce nom, ou du moins il s'en ſèrt ſouvent dans ſa Bibliothéque orientale. Il dit auſſi *Eſlam* & *Iſlamiſme*.

Ce mot & le précédent viennent de סלם, *Salama*, qui ſignifie, *Il eſt ſauvé*. Ainſi *Muſulmam ſignifie un élu*, un homme qui eſt ſauvé par la profeſſion qu'il fait du *Mahométiſme*. Voyez l'étymologie de M u s u l m a n.

MUSURGIE. ſ. f. L'Art de conſonance & de la diſſonance, ouvrage ſur la Muſique, traité de la Muſique Théorique & Pratique. *Muſurgia*. Le P. Kirkèr a donné ce nom à un ouvrage ſur la Muſique, qu'il imprima à Rome en deux volume in folio l'an 1650.

M U T.

MUTABILITÉ. ſ. f. Changement, Inſtabilité. *Mutabilitas*, *inconſtantia*. Rien n'eſt plus ordinaire à la fortune que la *mutabilité*. L'inconſtance, la *mutabilité* des éſprits, n'eſt que trop commune. On eſt ſujet au changement; mais on n'eſt point ſujèt à la *mutabilité*. Qui dit *mutabilité*, dit une diſpoſition au changement: deſorte qu'être ſujèt à la *mutabilité*, vaut autant qu'être ſujèt au pouvoir de changer. B o u h. Selon cette remarque c'eſt mal parler que de dire que les élémens ſont ſujèts à la *mutabilité*.

MUTANDE. ſ. f. Tèrme de Couvent. C'eſt le caleçon, ou habit de deſſous que portent les Capucins, ou autres Religieux, ainſi appellé *à mutando*. *Veſtis interior*.

MUTATION. ſ. f. Changement. *Mutatio*, *commutatio*. Les tèrres doivent des laods & ventes au Seigneur en cas de vente. Les fiefs doivent des quints & requints en cas de *mutation* de vaſſal. Il y a des *mutations* où l'on ne doit qu'un ſimple rachat. Les *mutations* en cas de ſucceſſion en ligne directe ne doivent en bien des Coûtumes que la bouche & les mains. Ce tèrme eſt fort en uſage dans les matières de Droit. Le Blanc dit auſſi *mutation* des monnoyes.

M u t a t i o n, ſe dit encore des révolutions, des boulevèrſemens. *Mutatio*, *immutatio*. Les grandes *mutations* des Etats ont été cauſées ou par la molleſſe, ou par la violence des Princes. Fl. Le païs d'Athènes eſt le moins ſujèt aux *mutations*. Ablanc.

On dit auſſi en Aſtrologie, que les divèrs aſpècts des aſtres ſont caûſe de divèrſes *mutations* de l'air.

Le Roi Louis XIV. a employé ce mot dans le ſtile de la guèrre. C'eſt dans les remarques de la quatrième planche que ce Prince a fait graver pour ſèrvir à la vèrſion qu'il a faite d'une partie des Commentaires de Céſar, où il appelle un demi-tour une ſimple *mutation*. Il ſe voit, dit-il, par le tranſport des Enſeignes que ce mouvement ne ſe fit pas par une ſimple *mutation* ou demi-tour, mais par une évolution chorique ou contre-marche par files.

MUTE. ſ. f. Sorte de conſonne. *Muta*. Voyez M u e t t e.

MUTILATION. ſ. f. Retranchement de quelque membre. *Mutilatio*, *membri amputatio*. Les concluſions à peine afflictive ne ſe donnent guère qu'il n'y ait *mutilation* de membres. Dès que les Médecins voyent la cangreine, ils ordonnent la *mutilation*, le retranchement du membre cangrené.

On le dit auſſi par éxtenſion des ſtatuës, des bâtimens qui ont quelque impèrfection, quelque membre qui leur manque, qui eſt éſtroppié, ou couppé, comme lors que la friſe, corniche, ou architrave eſt intèrrompuë.

MUTILER. v. act. Coupper, retrancher quelque membre; éſtropier. *Mutilare*. Les Chirurgiens ont cruellement *mutilé* ce pauvre malade. On dit auſſi quelquefois *mutiler*, pour dire, Châtrer, & ſi l'on eſt obligé de ſe ſèrvir de ces ſortes d'expreſſions, il vaut mieux dire *mutiler*. Il y a des hommes qui ſe *mutilent*. P o r t-R. Origéne par un tranſport de zéle ſe *mutila*, & arma ſes propres mains contre lui même. H è r m a n.

M u t i l e r, ſe dit auſſi, en Architècture, d'une corniche, dont on a retranché la ſaillie, ou d'une ſtatuë à laquelle il manque quelque partie. *Admutilare*. Alcibiade *mutiloit* d'une main ſacrilége les ſtatuës des Dieux. A b l a n.

M u t i l é, é e. part. & adj. Il ſe dit au propre & au figuré. *Mutilatus*, *mancus*. Membre *mutilé*. Les périodes trop couppées, & comme *mutilées*, éſtropient le ſublime. B o i l. Une penſée *mutilée*, & éſtropiée, eſt une penſée dont le ſens n'eſt pas complet. B o u h.

MUTIN, i n e. adj. & ſ. Séditieux, rebelle, qui ſe révolte contre l'autorité légitime. *Seditioſus*, *turbulentus*, *publicæ pacis turbator*. Les ſéditions commencent par quelques *mutins* qui veulent ſécouër le joug des loix & des Magiſtrats. Les Romains ont été fort *mutins*. Les villes frontières ſont plus *mutines* que les autres.

Ménage dérive ce mot du Latin *motinus*, *à movendo*, dont on a fait auſſi *meute* & *émute*.

M u t i n, ſe dit auſſi de celui qui ſe révolte contre la raiſon, qui

qui eſt opiniâtre, querelleux, qui ne ſe rend point aux remontrances qu'on lui fait. *Acer, inexorabilis, injurius, jurgioſus, contentioſus.* Vous avez à faire à un *mutin*, à un opiniâtre, qu'on ne réduira jamais à la raiſon. Voilà un *mutin* qui querelle tout le monde ſans ſujet.

Vôtre plus court ſera, Madame la Mutine,
D'accepter ſans façon l'époux qu'on vous deſtine. Mol.

On a dit autrefois *butin* pour *mutin*: ce qui a donné le ſurnom à Louïs *Hûtin*, ſelon l'avis de Du Tillet, & de Paul Émile; on voit dans Froiſſard, que ce mot ſignifioit autrefois *noiſe, querelle.*

Mutin, ſe dit auſſi des chôſes, comme des paſſions, du cœur, &c. Il ſignifie, Impatient, indocile, fièr, rebelle. *Indocilis, acer, procax, inexorabilis.* Ses petites paſſions *mutines* ne me déplaiſoient pas. H. S. de M. Le cœur de cette Belle eſt un peu *mutin.* S. Évr.

MUTIN. Voyez MUTUN.

MUTINER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Refuſer d'obéïr: ſe révolter contre ſon Maître, contre ſon devoir. *Tumultum excitare, ciere, ſeditionem concitare.* Les Romains décimoient les troupes qui s'étoient *mutinées.* Le peuple ſe *mutina* pour l'établiſſement des nouveaux impôts.

Mutiner, ſe dit auſſi pour, Dépiter. *Indignari, ſtomachari.* Cet enfant ſe *mutine* pour la moindre chôſe. Un Amant ſe *mutine* aiſément, & s'appaiſe de même. Des H.

Mutiné, ée. part. paſ. & adj. *Seditioſus, rebellis.*

Mutiné, ſe dit auſſi figurément, & poëtiquement, des chôſes qui réſiſtent, ou qui détruiſent, qui ſont contraires, comme, les vents *mutinez*, les flots *mutinez. Conjuratus.* Ainſi S. Amant a dit:

Que j'aime à voir la décadence,
De ces vieux châteaux ruinez,
Contre qui les ans mutinez,
Ont déployé leur inſolence.

MUTINERIE. ſ. f. Opiniâtreté, emportement, revolte. *Seditio, tumultus, præceps iracundia.* A force de châtimens on a corrigé cet enfant de ſa *mutinerie.* Le tems appaiſe la *mutinerie* des peuples. L'adreſſe de Druſus calma la *mutinerie* des légions.

MUTIR. v. n. Ce mot ſe dit en parlant des oiſeaux de proye, & ſignifie, Se décharger le ventre, fienter. *Stercus egerere.* Richelet prétend néanmoins qu'il ne ſe dit plus; & qu'il faut dire, *Fienter*, auſſi bien des oiſeaux de proye, que des poules, des pigeons, &c.

MUTPATENEIN. Voyez ÉMIMMUT PAGI. T. II. p. 1122.

MUTUEL, elle. adj. Tèrme relatif, qui ſe dit de ce qui eſt réciproque entre deux ou pluſieurs pèrſonnes. *Mutuus.* Un amour *mutuel.* Il y a des obligations *mutuelles*, des devoirs reciproques entre les ſupérieurs, & les inférieurs: le Roi & ſes ſujèts, le père & ſes enfans, le Maître & ſes valèts. Il y en a entre égaux, entre mari & femme, entre deux amis, entre des aſſociez. Les Chrétiens ſe doivent aimer d'une affection *mutuelle.* Vaug. Rem. La civilité du monde n'eſt bien ſouvent qu'une diſſimulation *mutuelle* de nos défauts. Ab. de Mont. Vaugelas prétend que *mutuel* ſe dit proprement de pluſieurs pèrſonnes; & *reciproque* de deux ſeulement. On n'obſèrve point cette éxacte préciſion dans l'uſage. La M. le V. Corn.

On appelle au Palais, Un teſtament *mutuel*, celui que deux pèrſonnes font reciproquement pour laiſſer leurs biens au ſurvivant. Un don *mutuel*, eſt celui que font le mari & la femme par leur contrat de mariage, ou par quelque autre acte, qui donne droit au ſurvivant de joüir par uſufruit ſeulement, & ſa vie durant de tous les biens du predécédé.

MUTUELLEMENT. adv. D'une manière mutuelle, & reciproque. *Mutuò.* Il eſt du droit naturel de ſe prêter ſecours *mutuellement.* Il y a de cèrtaines antipâthies qui font que les hommes ſe haïſſent *mutuellement.*

MUTULE. Tèrme d'Architècture. Voyez Modillon: c'eſt la même chôſe; ſi ce n'eſt que le *mutule* s'applique ordinairement à l'Ordre Dorique, & le *modillon* au Corinthien. *Mutulus.* Blondel confond les noms de *mutule, modillon, corbeau & conſole.*

MUTUN, ou MUTIN. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu de l'Antiquité. *Mutunus, Mutinus.* C'étoit le nom Latin du Dieu que les Grècs appelloient Priape. Quelques-uns diſent *Mutenus*, ou *Mutonus*, ou *Muttunus*, mais mal. Dans Arnobe L. IV. on trouve d'abord *Tutimus*, & puis peu après *Mutunus atque Tutunus.* C'étoit une infame divinité. Il avoit un temple à Rome dans le quartiér qu'on nommoit les Véliens. Outre Arnobe, Lactance en parle L. I. C. 20. & S. Auguſtin *De Civit. Dei L. VII. C. 9.* & *L. XII. C.* 24. Et la comparaiſon de ces endroits de ce Père avec Lactance & Arnobe montre que *Mutun* & Priape ſont la même chôſe. Voyez Voſſ. *De Idol. L. II. C. 7.*

MUY. Voyez Muid.

MYA.

MYAGRUM. ſ. m. Plante dont les feüilles ſont oblongues, ſemblables en quelque manière à celles du Paſtel cultivé; mais la plûpart ſont laciniées, embraſſant leur tige par leur bâſe, qui eſt la partie la plus large, de couleur de vèrd de mèr. Ses fleurs ſont petites, à quatre feüilles diſpoſées en croix, jaûnes. Il leur ſuccéde des fruits formez en petites poires renvèrſées, qui contiennent chacun en ſon milieu une ſeule ſemence oblongue, rouſſâtre. En Latin *myagrum monoſpermon latifolium,* C. Bauh. Il y a une autre eſpéce de *myagrum pin.* 109. On tire de la ſemence du *miagram* par expreſſion une huile qui eſt propre pour adoucir les âpretez de la peau.

MYAGRE. Voyez MIODES.

MYD.

MYDRIASE. ſ. f. Nom d'une indiſpoſition de l'œil. *Mydriaſis.* C'eſt une trop grande dilatation de la prunelle de l'œil qui rend la vuë obſcure, parcequ'il entre trop de lumière dans l'œil. *Harris.*

MIG.

MYGLOSSUM. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom que l'on donne à deux muſcles, qui partent de dèrrière les dents molaires, & vont s'inſérer au ligament de la langue, & qui ſèrvent à la mouvoir & la faire tourner en haut. Ce ſont les mêmes que M. Cowpèr Anglois appelle Styloglosſes qui partent du proceſſus Styloïde, deſcendent obliquement par devant, & s'inſèrent à la racine de la langue, immédiatement ſous la naiſſance du cératoglosſe. Ils ſèrvent à retirer la langue en dedans, & à la tourner en haut. *Harris.*

MYI.

MYIACORES. Voyez MYIODES, qui ſuit.

MYIODES. ſ. m. Nom d'un faux Dieu de l'Antiquité. *Myiodes.* On le nommoit autrement Myiagre. *Myiagros.* C'étoit le Dieu qu'on invoquoit contre les mouches. On lui immoloit un taureau. Plin. L. XXIX. *C. 6.*

MYIOLOGIE. ſ. f. Traité des Mouches. Diſcours ſur les mouches. *Myiologia.*

Ce mot eſt formé de μυῖα, *mouche*, & λόγος, *diſcours.*

MYLITTE. ſ. f. Nom que les Aſſyriens donnoient à Vénus. *Mylitta.* C'eſt Hérodote, qui nous apprend ce nom, & que cette Déeſſe avoit à Babylone un temple, où ſe commettoient bien des abominations autoriſées, & ordonnées même par les loix du païs. Voyez cet Hiſtorien L. I. C. 131. & Strabon L. XVI. Hérodote dit que c'eſt la même Déeſſe que celle que les Arabes appelloient *Alitta* & les Pèrſes *Mithra.*

MYLODS. ſ. m. & plur. La moitié des lods & vente. *Dimidiata laudimia.* En quelques endroits on ne paye que les *mylods.*

MYLOHYOÏDE. adj. & ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un muſcle, que Fallope prétend être double, & que Cowpèr dit être ſimple, parcequ'il ne ſe peut diviſer qu'avec beaucoup de force. *Mylohyoïdes, Mylohyoïdeus.* Ce muſcle occupe tout l'éſpace qui eſt entre la gencive inférieure & l'ôs hyoïde. Il ſort des deux côtez intérieurs de la mâchoire, proche des dents molaires, d'où s'avançant en deux rangs de fibres charnuës, dont le plus éxtérieur paſſe dirèctement à la naiſſance de l'os hyoïde, le milieu paſſe tranſvèrſalement ſur le muſcle ſuivant, de manière qu'ils ſont joints inſéparablement l'un à l'autre par une ligne qui eſt au milieu, ainſi que l'a marqué Bidloo dans ſa XIVe. planche. Outre l'uſage commun qu'on attribuë à ce muſcle, qui eſt de mouvoir l'os hyoïde, la langue, & le larynx, en haut, & en dedans, & des deux côtez, ſon rang de fibres tranſvèrſales à encore un uſage particuliér lorſqu'il eſt en repos: c'eſt de preſſer les glandes qui ſont ſous la langue, qui ſont immédiatement ſous ces fibres de châque côté, & par ce moyen elles hâtent la ſortie de la ſalive dans la bouche par le conduit ſalivaire inférieur. Et en même tems elles fourniſſent une ſalive fraîche pour joindre aux alimens auxquels la maſtication n'eſt pas néceſſaire. *Harris après Cowper.*

MYO.

MYOCÉPHALE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une petite partie de la tunique uvée. Elle eſt ſemblable à la tête d'une mouche. C'eſt ce qui lui a fait donner ce nom, qui vient de μυῖα, une *mouche*, & κεφαλή, la tête.

MYOLOGIE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Déſcription des muſcles, ſcience des muſcles, Traité des muſcles, Diſcours ſur les muſcles. *Myologia.* La *Myologie* eſt une ſcience qui traite des muſcles en particuliér. Dionis. La *Myologie* eſt la partie de l'Anatomie qui éxplique ce qui concèrne les muſcles.

Ce nom vient de μῦς, μυὸς, un *muſcle* & λόγος, *diſcours*. Déſcription des muſcles du corps humain. Dans le Theatre Anatomique de Manget, le Ch. IVe. du I. Liv. comprend toute la *Myologie*. Les Planches XI. XII. XIII. XIV. XV. & XVI. de Bartholomeo Euſtachio comprenent auſſi la *Myologie*.

MYOMANCIE. ſ. f. Divination qui ſe fait avec des rats ou par le moyen des rats. *Myomantia*. Quelques Auteurs diſent que la *Myomancie* eſt une des plus anciennes ſortes de divination; que c'eſt pour cela qu'Iſaïe LXVI. 17. met les rats entre les chôſes abominables des Idolâtres; mais outre qu'il n'eſt pas ſeur que le mot Hébreu עכבר, dont le Prophéte ſe ſért, ſignifie un rat, c'eſt qu'il ne s'agit point là de deviner par cet animal quel qu'il ſoit, mais moins d'en manger.

MYOPE. ſubſtantif maſc. Tèrme d'Optique. Celui qui a la vûë fort courte, & qui ne voit qu'en clignant les yeux. *Myops*. Les *myopes* ont le criſtalin fort arrondi, & leur vûë dure plus long tems ſans avoir beſoin de lunettes. Les objèts éloignez paroiſſent aux *myopes* comme des mouches.

MYOPIE. ſ. f. Tèrme de Médecine & d'Oculiſte. Courte vûë, obſcurité & confuſion de la vûë dans les objèts peu éloignez. *Myopia*, La cauſe de la *myopie* eſt la trop grande convéxité du globe des yeux, qui fait que les rayons viſuèls s'uniſſent & concourrent avant que d'arriver à la retine. Ainſi pour voir les objèts il faut les approcher bien près de l'œil, ou ſe ſérvir de lunettes concâves. *Harris*.

M Y P.

MYPINX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la même chôſe que le tympan, ou le tambour de l'oreille. *Harris*. Nous diſons en François *Tympan*, ou *tambour* & non *myrinx*.

M Y R.

MYRE. Signifioit autrefois Chirurgien. *Chirurgus*. Comme dans cet ancien provèrbe, meſtier n'avons de hardi prêtre ni de piteux *myre*. On diſoit auſſi, après la mort le *myre*, comme on dit maintenant, après la mort le Médecin. On écrivoit auſſi *mire*. Voyez Mire. Mais on écrivoit plus ſouvent *myre*, & cette ortographe eſt conforme à l'étymologie de Borel, qui fait venir *myre* du Grèc μύρον *onguent*.

MYREFEUILLET. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois au troiſiéme ventricule des animaux ruminans; on l'appelle à preſent le *millet*. Voyez Millet.

MYRIN. adj. m. Surnom que l'Antiquité a donné à Apollon parcequ'il étoit particulièrement honoré à Myrine, autrement Sebaſtopolis ville maritime d'Éolie.

MYRMÉCIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une éſpéce de vèrruë, ou de porreau. *Myrmecia*. Les *myrmécies* ſont plus dures & moins élevées que les tumeurs charnuës appellées *Thymi*. Elles ont de plus profondes racines, & font plus de douleur. Elles ſont larges par en bas & petites par en haut, & jettent moins de ſang. Elles naiſſent dans la paulme de la main ou ſous la plante des piéds. *Harris après Blanchard*.

MYRMIDON. ſ. m. Peuple de Théſſalie, que les Fables des Payens on dit être nez de fourmis, ſur la priére que le Roi Jacus en fit à Jupitèr, aprés que ſon Royaume fut dépeuplé par la peſte. *Myrmidones*. Dans Homère & dans Virgile les *myrmidons* ſont les ſoldats d'Achille. Ce mot eſt venu en uſage dans nôtre langue pour ſignifier un homme fort petit, ou qui n'eſt pas capable d'aucune réſiſtance. Quel *myrmidon* eſt-ce là?

MYRMILLON. ſ. m. *Myrmillo. Murmulio*. Éſpéce de Gladiateur à Rome. Il y avoit entre autre deux ſortes de Gladiateurs: les *myrmillons*, & les Rétiaires. Turnébe, L. 3. adv. c. 4. prétend que le nom de *myrmillons* vient de myrmidons.

MYROBOLAN, ou MYRABOLAN. ſ. m. Éſpéce de fruit qu'on apporte ſec des Indes. *Myrobalanus, glans unguentaria*. Il y en a cinq éſpéces. Les prémiérs qu'on appelle *citrins*, ſont des petits fruits oblongs, gros comme des olives, relevez de pluſieurs côtes, durs, de couleur jaûne rougeâtre: il naiſſent à un arbre reſſemblant au prunièr, mais dont les feuilles ſont ſemblables à celles du cormièr. Les ſeconds s'appellent *myrobolans noirs* ou *Indiens*; ils ſont oblongs, noirs, gros comme de petits glands, ridez, relevez de quatre ou cinq côtes, ſans noyau: ils naiſſent à un arbre dont les feuilles ſont faites comme celles du ſaule. Les troiſiêmes ſont nommez *myrobolans chebules*; ils ſont gros comme des dattes, oblongs, pointus par le bout, relevez chacun de cinq côtes, de couleur jaunâtre brune; ils naiſſent à un arbre grand comme un prunièr; ſes feuilles ſont ſemblables à celles du pêcher: ſes fleurs ſont formées en étoile, de couleur rougeâtre. Les quatriêmes ſont appellez *myrobolans emblics*; ils ſont prêſque ronds, gros comme des noix de gâlle, rudes en deſſus, relevez de ſix côtes, de couleur brune ou obſcure. Il naît à un arbre haut comme un palmièr, ayant des feuilles longues & découpées menu à-peu-près comme celles de la fougere. On nomme les dèrnièrs, *bellerics*, ils ſont gros comme nos prunes ordinaires, ovales ou prêſque ronds, durs, jaunâtres, plus unis, ou moins anguleux que les autres. L'arbre qui les porte eſt grand comme un prunièr; ſes feuilles reſſemblent à celles du laurièr, mais elles ſont plus pâles. Les *myrobolans* de toutes ces éſpeces ſont legèrement purgatifs & aſtringens.

Ce mot vient du Grèc μύρον, onguent, & βάλανος gland, comme qui diroit gland médicamenteux, parceque quelques éſpéces de *myrobolans* ont la figure d'un gland, & qu'ils ſont employez dans la Médecine.

MYROBOLANIÉR. ſ. m. Arbre qui porte les myrobolans. Voyez Myrobolan. *Myrabolanus arbor*.

MYRRHE. ſ. f. Gomme réſine qui ſort par inciſion d'un arbre épineux qui croît dans l'Arabie, en Égypte, en Éthiopie. *Myrrha*. La plus belle eſt en larmes claires, tranſparentes, legères, de couleur jaune dorée, ou jaunâtre, ayant en dedans de petites tâches blanchâtres en forme de coups d'ongle, de ſubſtance graſſe, d'une odeur forte & qui n'eſt point agréable, d'un goût âcre & amèr. La *myrrhe* eſt apéritive & réſolutive, elle éxcite les mois aux femmes, & hâte l'accouchement. Les Mages apportèrent au Sauvéur de l'or, de l'encens, de la *myrrhe*. Nicodème vint au ſépulchre de Jésus, avec environ cent livres d'une compoſition de *myrrhe* & d'aloës.

Ce mot vient du Grèc μύρω, *je coule*, parceque cette gomme découle d'un arbre. On faiſoit autrefois des vâſes de *myrrhe* qu'on appelle *vaſa murrhina, myrrhina pocula*, ou *murrina*, & *murrhea pocula*. Martial, *L. X. Ep.* 80. Stace, *L. III. Sylva*. IV. v. 57. Quelques Anciens comme Pline L. XXXVII. c. 2. diſent que c'étoit une pièrre précieuſe qui s'appelloit *Myrrhe*, & que quelques Modèrnes prennent pour celle que nous appellons Agathe, d'autres pour l'onyx, & d'autres pour la cornalline. D'autres diſent que ces anciens vâſes étoient d'une gomme condenſée, congelée, & conſolidée. Voyez ſur la myrrhe Baronius à l'année 34. de Jésus Christ.

MYRRHIS. ſ. f. Plante dont les tiges s'élévent à la hauteur de quatre ou cinq piéds *Myrrhis*. Ses feuilles ſont grandes, découppées, ſemblables à celles de la ciguë, ſouvent marquetées de taches blanches, molles, un peu veluës, ayant la couleur & l'odeur du cèrfeuil, & un goût d'anis. Ses fleurs naiſſent en paraſol au ſommet des tiges & des branches, compoſées chacune de cinq feuilles inégales diſpoſées en fleur de lis, de couleur blanche. Il leur ſuccéde des ſemences jointes, deux à deux, grandes, longues, ſemblables au bèc d'un oiſeau. Cette plante croît dans les prez & dans les jardins; elle eſt propre pour la cachéxie, pour l'aſthme, pour l'épilépſie; ſa feuille eſt auſſi bonne que le cèrfeuil. Quelques-uns l'appellent *cèrfeuil muſqué*. En Latin *myrrhis major, vèl cicutaria odorata*. C. Bauh. *Pin.* 160. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *myrrhis*.

Ce mot vient de *myrrha*, à cauſe que l'éſpéce à laquelle on a donné d'abord ce nom, ſentoit la myrrhe.

MYRTE. ſ. m. Que quelques-uns comme Morin écrivent Myrthe mais mal. On diſoit autrefois *meurte*. Arbriſſeau toûjours vèrt & odorant dont il y a pluſieurs éſpéces. *Myrtus*. Le *myrte* commun croît quelquefois auſſi haut qu'un arbre. Il a ſes branches ſouples & pliantes, ſon écorce rouge, ſes feuilles un peu longues, toûjours vèrtes, ſemblables à celles du grénadièr. Ses fleurs ſont compoſées chacune de cinq feuilles diſpoſées en roſe, blanches, odorantes. Il leur ſuccéde des bayes oblongues qui ont quelque rapport aux olives ſauvages. En Latin *myrtus communis Italica*. C. Bauh. *pin.* 468. On tîre des feuilles & du fruit du *myrte* un ſuc qui eſt aſtringent, il eſt propre pour ceux qui crachent le ſang.

Myrte double. Celui-ci s'éléve à la hauteur d'un petit arbriſſeau: il pouſſe des branches toutes revétuës de feuilles ſemblables à celles de *myrte* commun, qui produiſent des fleurs blanches remplies des feuilles, & cette éſpéce de *myrte* eſt ſi féconde qu'elle fleurit prêſque toute l'année. Il veut médiocrement du ſoleil, une bonne tèrre grâſſe & humide, on le taille au mois de Mars, & on n'en coupe que ce qui eſt ſec. Morin. Il y a au Chili différentes éſpéces de *myrte* dans les forêts. *Frézier. p.* 72.

Les couronnes de *myrte* étoient celles qu'on donnoit aux Dieux Lares, au moins dans les maiſons peu accommodées. Horace L. III. Od. 23. v. 15.

Laiſſe cette pompe importune,
Crois-tu que ton humble fortune
Bleſſe leur pouvoir ſouverain?
Epargne toi-ces grands hommages,
Et ne couronne leurs images
Que de myrte *& de romarin.* Pellegrin.

A Athénes les ſuppliants & les Magiſtrats portoient auſſi des cou-

ronnes de *myrte* & des vainqueurs dans tous les combats des jeux Iſthmiens. Ce fut auſſi la couronne de ceux qui triomphoient à Rome. Le *myrte* étoit conſacré à Vénus.

Myrte, ſe prend figurément & poëtiquement pour le ſymbole de l'amour. On dit des Amans heureux, qu'ils ſont couronnez de *myrtes*, parceque le *myrte* eſt dedié à Vénus. *Formoſa myrtus veneri.* Vous avez convèrti vos lauriérs en *myrtes* amoureux. St. Évr. Les *myrtes* ont moins de charmes pour les Héros que les lauriérs. G. G. Les couronnes de *myrte* ne coûtent pas tant, & ſont plus charmantes que celles de lauriér. Voit.

Vien mêler le myrte *d'amour,*
A la palme de ta victoire. Sar.

MYRTÉE. adj. f. Surnom de Vénus. *Myrtea.* Ce nom lui venoit de *myrtus*, *myrte*, parceque cet arbre lui étoit conſacré, & qu'on l'employoit dans les cérémonies des mariages auxquèls Vénus préſide. De *Myrtea* on fit dans la ſuite *Murtia*, ſi l'on en croit Pline. Voyez Murcie.

MYRTIFORME. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Epithétes que l'on donne à quatre petites éminences charnuës, qui environnent la petite fente. Voyez Caroncule.

Ce nom eſt formé de *myrtus*, myrte, & de *forma*, forme, figure, & on le donne à ces caroncules, parcequ'elles ont la forme d'une graine de myrte.

MYRTILE. ſ. m. nom propre d'un demi-Dieu. *Myrtilus.* Il étoit fils de Mèrcure & de Phaëture, ou de l'Amazône Myrto; d'où il tîra ſon nom. Il étoit conducteur du char d'Œnomaüs. Dans un combat d'Œnomaüs & de Pélops, celui-ci le gagna par promeſſe & obtint qu'il empêcheroit Œnomaüs de vaincre; il le fit en ne mettant point l'eſſe à l'eſſieu de ſon char; ce qui fit tomber Œnomaüs, qui ſe caſſa la tête & mourut en priant Pélops de le vanger. Il le vangea en éffet, car quand *Myrtile* vint lui demander la récompenſe qu'il lui avoit promiſe, il le jetta dans la mèr, qui de ſon nom fut appellée *Myrtoum mare*.

MYRTILLE. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *airelle*, en Latin *vitis Idæa*; ou *vaccinium.* Voyez Airelle.

Myrtille, ſe dit auſſi des bayes du myrte; *Bacca myrthea.* On les tîre de pluſieurs éſpéces de myrte, & on les fait ſecher au ſoleil, ce qui les rend ridées & méconnoiſſables de ce qu'elles étoient ſur l'arbriſſeau: elles ſont noires & d'un goût aſtringent. Leur vèrtu eſt auſſi aſtringente & détèrſive. Quelques Teinturiérs employent les *myrtilles* pour teindre en bleu.

Myrtille, *myrtillus*, eſt auſſi le nom d'un Bèrger dans les éclogues Paſtorales.

M Y S.

MYSTÈRE. ſ. m. Chôſe cachée, & ſecrette; impoſſible, ou difficile à comprendre. *Myſterium.* Il ſe dit prémièrement des véritez révélées aux Chrétiens, & dans l'intelligence déſquelles la raiſon humaine ne peut pénétrer. Le *myſtère* de la Trinité, de l'Incarnation, de ſa Rédemption, ſont au deſſus de la compréhenſion des hommes. La foi conſiſte à croire ces *myſtères*. Je me ſuis mille fois ſenti agité de mouvemens dangereux à la vûë de nos incompréhenſibles *myſtères*: leur profondeur m'éffrayoit, leur obſcurité me ſaiſiſſoit, & ſi mon cœur ſe rendoit, ce n'étoit pas ſans réſiſtance de la part de l'éſprit. Mal. L'obſcurité & l'incompréhenſibilité des *myſtères* de la Religion Chrétienne, reçûs comme ils ſont par tant de nations différentes, ſont autant de preuves invincibles de leur vérité. Id. Il faut captiver ſon éſprit, ſans vouloir pénétrer le fond des *myſtères*. Fl. C'eſt une honte, & une impiété que d'ériger les *myſtères* du Chriſtianiſme en ſecrèts politiques, qu'il faut cacher au peuple. Port-R. Il faut bien éxaminer ſi les difficultez que nous trouvons dans les *myſtères* de nôtre foi ne viennent pas plûtôt des ténébres qui enveloppent nôtre raiſon, que de ſa lumière même: mais il faut bien ſe garder auſſi que ſous prétexte des *myſtères* de la foi, elle ne veüille établir ſes égaremens. Cl. On ne ſe contente pas de douter de nos *myſtères*; mais encore d'un ris moqueur & dédaigneux, on ſe joüe de la ſimplicité de ceux qui les croyent. Fl. Pour la plûpart des gens, nos *myſtères* ſont trop ſombres, & ne touchent pas aſſez; ils voudroient des miracles. Id. Tout grand *myſtère* une fois mis en doute, & pour ainſi dire, en délibération parmi les hommes ne manque jamais de partager les éſprits Arrius trouve des Sèctateurs en grand nombre. &c. Pédres.

De la foi d'un Chrétien les myſtères *tèrribles,*
D'ornemens égayez ne ſont point ſuſceptibles. Boil.

De là l'homme a formé de funeſtes chimères:
L'orgueil à la raiſon a ſoumis les myſtères.

En tèrmes de dévotion, il y a des *myſtères* joyeux, comme la naiſſance de Nôtre Seigneur, l'adoration des Mages, &c. Des *myſtères* douloureux, comme la mort & la paſſion de N. S. & des *myſtères* glorieux, comme ſa réſurrèction, ſon aſcenſion, &c. On médite ſur ces differens *myſtères*; en diſant ſon chapelet, ou le roſaire.

Ce mot vient du Grèc *μυστήριον*, qu'on prétend être formé de *μύω*, &c. *μύω*, *claudo*, *taceo*, fèrmer, taire, & de *στόμα*, *bouche*, parcequ'il faut fèrmer la bouche & ſe taire ſur les chôſes cachées & ſecrétes, ſur les chôſes impoſſibles, ou difficiles à comprendre, telles que ſont les véritez les plus ſublimes de la foi, que nous devons croire avec ſimplicité, & adorer avec une profonde humilité, & un réſpèctueux ſilence, parceque Dieu qui les a révélé eſt la ſageſſe, la vérité & la bonté, il ne peut ſe tromper ni tromper pèrſonne. Il ſçait les chôſes comme elles ſont, il les dit comme il les ſçait, & nôtre éſprit eſt trop foible & imbécile pour les pouvoir pénétrer. Celui qui voudra approfondir les *myſtères* de la majeſté de Dieu ſera opprimé & confondu par la gloire. Prov. 25. v. 27. Ne chèrchez pas de ſçavoir ce qui eſt trop élevé au deſſus de vous, & ne veillez pas à approfondir & pénétrer les chôſes qui ſurpaſſent les forces & la portée de vôtre éſprit. Eccl. 3. v. 22.

Cette étymologie Grécque ne vaut rien: D'où vient l'*r* dans *myſtère*? Veut-on que l'*m* de *στόμα*, ſe ſoit changée en *r*? Ce mot eſt donc originairement Hébreu. Il vient de סתר, *ſater*, qui ſignifie *cacher*, d'où ſe fait מסתר, *miſtar*, ou מסתור, *miſtor*, *une chôſe cachée*, *ſecrette*. D'aûtres le derivent de *μύω*, *je ferme*, d'où *miſterium* étant dérivé, il ſignifiera une chôſe fèrmée, ſecrette. D'autres le compôſent de *μύω*, *je ferme*, & de *στόμα*, *la bouche*; enſorte que *myſtère* ſoit une chôſe ſur laquelle il faut ſe taire, & fèrmer la bouche.

Mystère, ſe dit auſſi des ſacremens, des cérémonies de l'Égliſe. *Myſteria*, *ſacramenta.* Il ne faut pas qu'un profane, qu'un excommunié participe à nos ſacrez *myſtères*. Célébrer les ſaints *myſtères*, c'eſt célébrer, dire la Meſſe. *Sacrum facere*, *myſteria peragere.* Le ſecret des *myſtères* ne s'obſèrvoit plus au VIIe ſiècle. *Fleury.*

Mystère, s'eſt dit auſſi abuſivement des fauſſes Religions. *Arcana cultorum falſorum deorum.* Les Prêtres Égyptiens cachoient leurs *myſtères* au peuple ſous des caractères hiéroglyphiques: pèrſonne n'en pouvoit pénétrer le ſens, ni l'obſcurité. Les Payens cachoient ſous le voile, & le *myſtère* de leurs Fables les ſecrèts de leur Religion, & de leur Morale. Ils puniſſoient ſévèrement ceux qui avoient violé, & révélé les *myſtères* de la bonne Déeſſe, de Cérès; *Qui Cereris ſacrum vulgarit arcanum*, on n'en confioit le ſecrèt qu'à ceux qui étoient initiez dans leurs *myſtères*. Ces ſecrèts de la Religion étoient appellez des *myſtères*, non parcequ'ils étoient incompréhenſibles, ni élevez au deſſus de la raiſon, mais ſeulement parcequ'ils étoient couvèrts, & déguiſez ſous des types & des figures, afin d'exciter la vénération des peuples par cette obſcurité, & par des cérémonies. Les *myſtères* du Paganiſme ſe célébroient dans des grottes plus propres à cacher des crimes, qu'à célébrer des *myſtères* de Religion. Ablanc.

Mystère, ſe dit encore de ce qu'on tient ſecrèt, & caché; qu'on ne veut pas découvrir, & qu'on ne peut apprendre ſans beaucoup d'habileté, & d'adreſſe. *Secretum*, *arcanum*.

Mystère en ce dèrniér ſens ſe dit des intrigues criminelles de l'amour, & de la galanterie. Il faut du *myſtère* en amitié auſſi bien qu'en amour. M. Scud.

Qui veut aimer parfaitement
Doit ſe faire ſur tout une loi du myſtère; Vill.

En ce ſens il ſe prend auſſi pour les plus ſecrètes faveurs & les dèrnières privautez de l'amour.

Mystère, ſe dit auſſi de ce qui eſt difficile à pénétrer. *Abſtruſum*, *intricatum*, *impenetrabile*. Prèſque tout eſt *myſtère* dans la nature; nous ne pénétrons point les cauſes intèrnes des effets. S. Évr. Le cœur humain eſt un grand *myſtère*. M. Ésp. Il faut un peu de *myſtère* dans une penſée délicate. Bouh. La gravité eſt un *myſtère* du corps pour cacher les défauts de l'éſprit. La Roch. Quelques-uns n'entendent pas trop bien ce que c'eſt qu'un *myſtère* du corps, & le trouvent trop myſtérieux. Bouh. On ne doit pas pénétrer dans les *myſtères* des Grands, ni dans leurs ſecrèts conſeils. Il a ſi bien fait, qu'il a découvèrt tout le *myſtère* de l'intrigue. Le tems éclaircira tout ce *myſtère*. Son maître lui révéla les plus ſecrèts *myſtère* de l'éloquence. Tour. Le précepte qui donne pour régle, de ne ſuivre quelquefois point de régle, eſt un *myſtère* de l'art. Boil. Il faut de l'adreſſe, & de l'invention pour être heureux; il y a plus de *myſtère* qu'on ne penſe. Le Ch. de M.

Mystère, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont ou faciles, ou peu importantes, & dont on fait pourtant grand cas. *Arcana*, *ſecreta*. Il n'y a pas grand *myſtère* à trouver le mot de cette énigme.

énigme. Il y a des gens qui font *myſtère* de tout ; qui diſent à l'oreille une bagatelle, pour faire croire qu'il y a bien du *myſtère* ; qui font *myſtère* d'une chôſe connuë de tout le monde.

> *C'eſt de la tête aux pieds un homme tout* myſtère,
> *Et juſques au bonjour il dit tout à l'oreille.* MOL.

Ce mot *myſtère* eſt ſouvent répété dans l'ancien & dans le nouveau Teſtament, celui qui découvre les *myſtères* vous a fait connoître les chôſes qui doivent arriver. *Dan.* 2. v. 29. Il y a un Dieu au ciel qui découvre les *myſtères* ibid. v. 28. *myſtère* en ce ſens c'eſt tout ce qu'on ne peut ſçavoir que par révélation divine. Un *myſtère* qui avoit été inconnu & caché que Dieu avoit reſolu avant tous les ſiécles de révéler pour nôtre gloire 1. *Cor.* 2. 7. On nous doit regarder (dit S. Paul). comme des Miniſtres de Jéſus-Chriſt & des diſpenſateurs des *Myſtères* de Dieu 1. *Cor.* 4. 1. Quand j'aurois la connoiſſance de tous les *Myſtères* & la ſcience de toutes chôſes. . . ſi je n'ay point la charité je ne ſuis rien 1. *Cor.* 13. 2. Je vas vous découvrir un *myſtère*, 1. *Cor.* 15. verſ. 51. En ſorte que liſant ma lettre, vous pouvez y apprendre qu'elle eſt l'intelligence que j'ay du *myſtère* de Jéſus-Chriſt *ad Epheſ.* 3. 4. & au verſet 6. Il ajoûte ce *myſtère* eſt que les Gentils ſont héritiers, & font un même corps avec les Juifs, & qu'ils ont part avec eux aux promeſſes de Dieu, par l'Évangile de Jéſus-Chriſt. Qu'ils conſervent les *Myſtères* de la foy avec une conſcience pure 1. *Tim.* 3. v. 9. mais auſſi-tôt que le ſeptiême Ange ſonneroit de la trompette, le *Myſtère* de Dieu s'accompliroit, ainſi qu'il l'a annoncé par les Prophétes ſes ſerviteurs. *Apoc.* 10. v. 7. Le mot de *myſtère* dans tous ces endroits de l'Écriture ſe prend pour les chôſes ſecrètes & cachées que Dieu a révélé par les Prophétes, par Jéſus-Chriſt, & par les Apôtres & les paſteurs aux fidelles.

L'Abregé & le précis des *Myſtères* de la foy eſt contenu dans le Symboles des Apôtres, du Concile de Nicée & dans celüy qu'on attribuë communément à S. Athanaſe, dans ces trois Symboles il eſt parlé du *Myſtère* de la Trinité, de ceux de l'Incarnation du fils de Dieu, de ſa mort & paſſion pour nôtre ſalut, de la déſcente aux enfèrs ou aux lymbes des Pères & Patriarches décédez avant ſa mort, pour la rédemption du genre humain. De ſa réſurrèction le troiſiéme jour, de ſon Aſcenſion au Ciel, de ſa ſéance à la droite de Dieu le père tout-puiſſant, de ſa venuë à la fin du monde pour juger tous les hommes qui ont été, qui ſont, & qui ſeront, juſqu'à la fin du monde. De la Divinité & égalité du S. Éſprit avec le Père & le Fils. De l'unité, de la ſaintetè & pèrpétuité de l'Égliſe Catholique, de la Communion des Saints & de leur participation mutuelle, dans la même foy, dans les Sacremens, dans la même éſpérance & attente de la grâce & de la gloire étèrnelles, dans les bonnes œuvres & dans les mérites & ſatisfactions de J. C. & de ſon corps myſtique qui eſt l'Égliſe. De la réſurrèction générale. Ce ſont là les principaux *Myſtères* de la foy que chacun eſt obligé de ſçavoir & de croire pour être ſauvé.

L'Égliſe a établi dès-le tems des Apôtres des fêtes particulières pour honnorer ces *myſtères*, pour remèrcier Dieu, luy rendre graces de les avoir révélés, pour obliger les Paſteurs d'en inſtruire les fidelles, & de ſe les rappeller en mémoire, de les adorer & révérer par des actes de foy, d'amour & de Religion. La fête du *Myſtère* de l'Incarnation ſe célébre le 25 Mars auquel jour le fils de Dieu ſe fit homme dans le ſein de la ſainte Vièrge par l'opération du S. Éſprit. Celle de la naiſſance de Nôtre-Seigneur ſe célébre le jour de Noël, le 25 Décembre. Celle de ſa Circonciſion qui eſt le jour auquel il commença pour ce *myſtère* douloureux à répandre ſon ſang pour nôtre ſalut & auquel il fut appellé JÉSUS qui veut dire Sauveur, ſe célébre le prémiér jour de Janviér & de l'an. La fête des Rois ſe célébre le 6. Janviér qu'on appelle l'Épiphanie ou apparition, jour auquel l'Égliſe fait mention de trois circonſtances conſidérables de la vie de JÉSUS-CHRIST, ſuivant cette antienne que l'Égliſe chante au Magnificat des Veſpres de ce jour. Nous célébrons ce ſaint jour orné & illuſtré de trois miracles. Aujourd'huy l'étoile conduit les mages à la créche, aujourd'hui Jéſus-Chriſt a changé l'eau en vin pour les nopces, aujourd'hui Jéſus-Chriſt a voulu être baptiſé par Jean pour nous Sauver. Ce n'eſt pas que ces trois choſes ſoient arrivées dans une même année, mais dans le même tems & la même ſaiſon dans les années ſuivantes de la vie de Jéſus-Chriſt. La fête de la purification de la ſainte Vièrge, jour auquel elle préſenta N. S. au Temple & ſe purifia, quoy qu'elle n'eût point de tache, pour obéïr à la loy de Moïſe ſe célébre le 2. Févr. Le *myſtère* de l'Inſtitution du très-Saint Sacrement, de l'établiſſement du ſacrifice pèrpétuel de la religion Chrétienne & du Sacèrdoce Évangelique ſe célébre le Jeudy Saint. Celuy de la mort & paſſion de Jéſus-Chriſt le Vendredy Saint, celui de la Réſurrèction le jour de Pâques ; celuy de l'Aſcenſion, quarante jours après Pâques & celui de la déſcente du S. Éſprit ſur les Apôtres dix jours après l'Aſcenſion, le jour de la Pentecôte, & la fête du *myſtère* adorable de la très-Sainte Trinité le Dimanche après la Pentecôte. Voyez le mot Trinité. Dans l'Office du Breviaire & de la Meſſe de chacun de ces jours, l'Égliſe Catholique a propoſé tous les endroits principaux de l'ancien & du nouveau Teſtament où il eſt parlé de chacun de ces *Myſtères*. Tel a été le ſoin de l'Égliſe conduite par le S. Éſprit pour faire enſeigner aux fideles les *Myſtères* de la foy, & les leurs rappeller en mémoire.

On a donné autrefois le mot de *Myſtère* aux piéces de théâtres, parcequ'on y répréſentoit les *myſtères* de la Religion. On en voit encore des Recueils qu'on appelle *pois pilez*.

MYSTÉRIEUSEMENT. adv. D'une manière cachée & myſtérieuſe. *Myſticè, myſtico ritu.* Toutes nos véritez Chrétiennes nous ſont annoncées *myſtérieuſement* par les figures de l'ancienne Loi.

MYSTÉRIEUX, EUSE. adj. Qui renfèrme, qui cache quelque myſtère. *Myſticus, arcanus, ſacer ac myſticus.* Toutes les paroles, les figures de l'Ancien Teſtament ſont *myſtérieuſes*. Les Pères ſe ſont fort appliquez à découvrir ce qu'il y a de *myſtérieux* dans l'Écriture. Toutes les cérémonies, les ornemens de l'Égliſe renfèrment quelque chôſe de *myſtérieux*.

MYSTÉRIEUX, ſe dit auſſi en chôſes prophanes, de ce qui eſt obſcur ; de ce qu'on tâche de tenir ſecrèt & caché. *Obſcurus, tectus, abſconditus.* Il y a des gens *myſterieux*, qui font myſtères des chôſes communes. La plûpart des propoſitions de Spinoſa ſont *myſtérieuſes* & énigmatiques. BAY. La délicateſſe d'une penſée conſiſte en je ne ſçai quoi de *myſtérieux* qui laiſſe quelque chôſe à deviner. BOUH. Le Rapporteur ne veut point rapporter mon procès ; il y a quelque chôſe de *myſtérieux* là deſſous. C'eſt un mot *myſtérieux* auquel on donne divèrs ſens. PASC. Une mine froide, & *myſtérieuſe* peut nous donner un air de capacité. BELL. Pour ſe bien couvrir, il ne faut point avoir l'air *myſtérieux*. Un ſilence affecté nous trahit. BOUH. Un mariage myſtérieux eſt une éſpéce de bonne fortune. P. COM. La nature eſt moins obſcure, & moins *myſtérieuſe* qu'Ariſtote. ROH. Cet homme affecte un air *myſtérieux*, & parle d'un ton d'oracle. BELL. Vos médiſances *myſtérieuſes* en font entendre plus que vous n'en dites. S. ÉVR.

MYSTIQUE. adj. Allégorique ; qui eſt myſtérieux *Myſticus, allegoricus.* Les Commentateurs de l'Écriture, outre le ſens littéral, y trouvent un ſens *myſtique*, allégorique, & un ſens moral. Il n'appartient pas à tout le monde d'établir le ſens *myſtique*, ſur tout lorſqu'il s'agit d'en tirer des preuves ſur un Dogme conteſté, mais il ne faut pas rejetter les ſens *myſtiques* approuvez de l'Égliſe, & fondez ſur la pratique des Apôtres, & même de N. S. qui a ſouvent expliqué les paſſages de l'ancien Teſtament dans un ſens qu'on ne peut regarder que comme allégorique & *myſtique*, mais qui n'en eſt pas pour cela moins vrai, ni moins réſpèctable.

La ſainte Écriture, outre le ſens littéral, a auſſi ſouvent un ſens ſublime, relevé & *myſtique*, elle eſt un livre écrit au dedans & au dehors ; au dedans par rapport au ſens *myſtique*, intérieur, ſublime & caché, & au dehors par rapport au ſens littéral immédiat, expoſé & exprimé immédiatement par les paroles. Dieu commanda à Ézéchiel *qui étoit d'ouvrir la bouche & de manger un livre qui étoit écrit au dedans & au dehors.* Ézéc. 2. v. 9. & S. Jéan rapporte dans ſon Apocal. qu'il *vit dans la main droite de celui qui étoit aſſis ſur le thrône, un livre écrit au dedans & au dehors,* Apoc. 5. v. 1. Pluſieurs Saints Pères & Docteurs de l'Égliſe ont expliqué ces endroits de l'Écriture par rapport aux ſens littéral & myſtique. Le ſens de l'Écriture, diſent-ils, eſt la ſignification des mots, & expreſſions qui y ſont contenus ou immédiatement & à la lettre qui exprime les chôſes ; ou la ſignification médiate, ſublime & *Myſtique*, par laquelle les chôſes mêmes qui y ſont ſignifiées, ſignifient encore d'autre, ſuivant l'intention & le deſſein de Dieu qui eſt l'Auteur principal & des Prophétes ou Apôtres inſpirez de Dieu qui l'ont écrit ou dicté.

Le ſens littéral ſe diviſe en littéral propre qui eſt contenu dans les mots pris proprement & ſimplement. Ou littéral métaphorique quand les mots doivent être pris dans un ſens figuré & métaphorique, quand l'Écriture dit : *Si vôtre œil droit vous eſt un ſujet de ſcandale arrachez-le &c.* Matth. 5. v. 29. Nôtre-Seigneur ne veut pas par là exprimer à la lettre & ſelon le ſens propre des mots qu'on arrache ſes yeux réellement & de fait, mais qu'on évite avec ſoin les occaſions du peché. Quand l'Écriture dit Luc 9. v. 62. *celui qui met la main à la charruë & regarde derriere ſoy n'eſt point propre pour le Royaume de Dieu*, on voit aſſez que J. C. n'a pas voulu ſignifier à la lettre par ces parolles, qu'un pauvre laboureur qui en charuant ſa tèrre regarde quelquefois dèrrière ſoi ne peut pas être propre pour le ciel, ne peut pas être ſauvé ;

mais il a voulu faire voir par cette comparaiſon que ceux qui veülent être ſes diſciples, & prêcher l'Évangile, ne doivent pas s'employer à d'autres chôſes; il faut toujours prendre les paroles de l'Écriture à la lettre quand elles ne contiennent pas un ſens abſurde contraire à la raiſon ou à l'honnêteté; car en ce ſens ce n'eſt pas l'intention de Dieu, mais ce ſont des comparaiſons & des ſimilitudes ſaintes pour nous inſtruire; il faut en ce cas, comme diſent les ſaints Docteurs, avoir recours au ſens littéral métaphorique ou figuré. Toute l'Écriture a un ſens vrai littéral, & elle n'a pas toujours un ſens *Myſtique*, il faut l'entendre toujours dans un ſens littéral quand elle traitte immédiatement de la loi naturelle de la charité, de l'Inſtruction des mœurs, & de la félicité ètèrnelle, quand elle rapporte quelque faits ou hiſtoire; & ſi quelque Père de l'Égliſe diſent que cèrtains endroits de l'Écriture n'ont pas un ſens littéral, mais ſeulement un ſens *Myſtique*, ils entendent par le ſens littèral, le ſens propre des mots, & par le *Myſtique* le ſens littéral Métaphorique. Un même endroit de l'Écriture ſainte a quelquefois pluſieurs ſens littéraux èxprimez & ſignifiez immédiatement par les paroles priſes dans leurs ſens propre ou figuré, entendu & énoncé par les Prophêtes ou par les Apôtres exprès & préciſément comme ces paroles du Pſalme 2. *Vous êtes mon fils : je vous ai engendré aujourd'hui.* L'Apôtre S. Paul les entend à la lettre aux Hebr. 1. de la génération éternelle & de la génération temporelle de J. C. & aux Actes 13. v. 33. Il les entend & applique à la réſurrèction du Sauveur. En Ozée ch. 11. v. 1. ces paroles du Prophête; *J'ai appellé mon fils d'Egypte*, s'entendent à la lettre du Peuple d'Iſraël que Dieu en retira ſous la conduite de Moïſe & *de Jeſus Chriſt* en S. Matth. c. 2. verſ. 15. en Iſaïe c. 14. v. 12. on trouve écrit au ſens littéral la chûte de Lucifèr prince des démons & celle du Roi de Babilone qui portoit ce même nom de Lucifèr & en étoit une figure en Ézéchiel c. 28. v. 16. la chûte d'un Chérubin & celle d'un Roi de Tyr. Et dans la Genèſe ch. 3. Dieu maudit le ſèrpent & le démon qui y étoit caché & s'en étoit ſèrvi pour tenter Ève.

Le ſens *Myſtique* de l'Écriture eſt celui que les choſes éxprimées immédiatement par les mots ſignifient de plus, c'eſt une ſeconde ſignification & éxpreſſion ſignifiée par la prémière, cette ſeconde vérité eſt éxprimée immédiatement par la prémière, & d'une manière médiate, ou comme par un milieu, par les paroles, le tout ſuivant le deſſein & intention de Dieu, & de l'Écrivain ſacré & inſpiré, qui a énoncé la parole divine. Il y a trois ſortes de ſens *Myſtiques* de la parole de Dieu. L'un répond à la foi & s'appelle allégorique, l'autre à l'éſpérance & s'appelle anagogique, & l'autre à la charité & il s'appelle le ſens tropologique. Car comme les paroles de l'Écriture priſes dans leur ſens propre ou dans leur ſens figuré ſignifient les chôſes dans un ſens littéral, de même les choſes qui y ſont éxprimées immédiatement ſignifient & marquent auſſi quelquefois quelque autre chôſe qui régarde l'Égliſe militante, ou quelque chôſe qui régarde la doctrine des mœurs & les devoirs de la charité Chrétienne, ou ce qui régarde l'Égliſe triomphante & la conſommation de la foi, de l'éſpérance & de la charité dans la gloire ètèrnelle. Ces quatre ſens de l'Écriture ſont contenus dans ces vèrs Latins:

Littera geſta docet, quid credas allegoria,
Moralis quid agas, quo tendas anagogia.

Quelquefois un ſeul mot de l'Écriture ſe prend dans ces quatre ſens par éxemple, ce mot Jéruſalem ſignifie à la lettre la ville capitale de la Judée, par *allegorie* l'Égliſe militante, dans le ſens *tropologique* & moral l'âme fidélle. Dans le ſens *anagogique* la partie céleſte. De même quand il eſt dit au chap. 1. de la Genèſe *que la lumière ſoit faite* cela ſignifie *à la lettre* la lumière corporelle; par *allégorie* le Meſſie, le Sauveur. Dans le ſens *tropologique la grace*, dans le ſens *anagogique* la lumière de gloire priſe dans un ſens étendu. Voyez Polman dans ſon breviaire de Théologie, Sixte de Sienne dans ſa Bibliothéque, & ſur tout S. Auguſtin dans ſes Confeſſions. L'Égliſe qui eſt la dépoſitaire de l'Écriture quant à la lettre, au corps des livres ſacrez de la Bible, eſt auſſi la dépoſitaire du véritable ſens. La plûpart des héréſies dans les chôſes de la foi & des èrreurs & éxtravagances des faux *Myſtiques* dans leur prétenduë dévotion, ne ſont arrivées que faute d'avoir recours à l'Égliſe, aux ſentimens des Saints Pères & Docteurs ortodoxes pour ſçavoir le vrai ſens de l'Écriture.

Il y a une Théologie *Myſtique* qui eſt une connoiſſance infuſe de Dieu & des chôſes divines qui emeut l'ame d'une manière douce, dévote & affèctive, & l'unit à Dieu intimement, éclairant ſon éſprit & échauffant ſa volonté d'une manière affèctive & éxtraordinaire. On trouve dans les œuvres attribuées à S. Denis Aréopagite, un diſcours de la Théologie *myſtique*. Pluſieurs Auteurs en ont auſſi écrit.

MYSTIQUE. adj. & ſ. m. & f. Contemplatif: qui profeſſe, ou qui enſeigne une dévotion ſublime, épurée, & parfaite: qui s'éléve à l'amour de Dieu pur, deſintereſſé, & dégagé de tout propre intèrêt. *Myſticus, contemplativus.* Les *Myſtiques* ſe prétendent élever à la plus ſublime oraiſon. Fén. Qui pourroit ſouffrir la barbare indiffèrence des *Myſtiques* qui ſous prétexte d'une obéiſſance ſoumiſe aux volontez de Dieu, prêtent un conſentement paiſible à la damnation des réprouvez. Boss. Les *Myſtiques* pour éxcuſer leurs éxtâſes fanatiques, & leurs amoureuſes éxtravagances, alléguent ce paſſage de S. Paul, le *S. Eſprit prie en nous par des gémiſſemens inéxplicables.* Id. Si le S. Éſprit prie en nous, diſent les *Myſtiques*, nous devons nous abandonner à ſa motion, & nous laiſſer entraîner à l'impulſion divine, en demeurant dans l'inaction, & dans la paſſiveté. Id. Les profanes ſe moquent des illuminations, & de ces douceurs intèrnes dont ſe vantent les *Myſtiques.* Fén. Les tranſports des *Myſtiques* ſont plutôt des folies d'Amans inſenſez, que les pieux raviſſemens d'un amour divin. Boss. Cela doit s'entendre de cèrtains *myſtiques*, & non pas de tous. La contemplation paſſive eſt l'état parfait où aſpirent les *Myſtiques.* Id. Nicolas le *myſtique* mourut l'an 925. indiction 13e le 15e jour de Mai, après avoir tenu le ſiége de CP. 14. ans depuis ſon établiſſement arrivé en 911. Fleury. *Hiſt. Eccl. L.* 55.

MYSTIQUEMENT. adv. D'une manière myſtique. *Myſticè, per allegoriam.* L'Agneau Paſchal nous figure *myſtiquement* l'Euchariſtie, comme la Manne dont Dieu nourit les Iſraëlites dans le deſèrt.

MYSTIQUERIE. ſ. f. Tèrme bâs & qui marque du mépris. Théologie myſtique, ſens myſtique. Éxplication, application myſtique, mais trop alambiquée & mal fondée. *Res myſtica, Théologia myſtica acutior, parùm proba.* On a dit de Deſmarèts qu'encore jeune, il avoit pèrdu ſon âme en écrivant des Romans, & que vieux il avoit pèrdu l'éſprit à écrire de la *myſtiquerie.* Vign. de Marv.

MYT.

MYTHOLOGIE. ſ. m. Hiſtoire des Dieux & des Héros fabuleux de l'antiquité & l'éxplication des myſtères de leur fauſſe Religion, de leurs fâbles & métamorphôſes. *Mythologia.* Noël le Comte autrement *Natalis Comes*, a écrit de la *Mythologie.*

Ce mot eſt Grèc, & ne ſignifie autre chôſe que *diſcours des fables* *μῦθος, fabula*, & *λόγος, ſermo, diſcours.*

MYU.

MYURUS. adj. Tèrme de médecine. Voyez Miurus.

Ce mot vient de *μύουρος* qui veut dire, *ſemblable à la queue d'un rat*, il eſt compôſé de *μῦς, rat*, & d'*οὐρὰ, queuë.* On a donné le nom de *miurus* à un poux, qui diminuë peu à peu à cauſe que la queuë d'un rat diminuë inſenſiblement depuis la racine juſqu'au bout.

FIN DU TOME TROISIÈME.

50
A 4

536

DICTIONNAIRE UNIVERSEL FRANÇOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DEFINITION
Tant des Mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens uſages; que des Termes propres de chaque Etat & de chaque Profeſſion:

LA DESCRIPTION
De toutes les Choſes naturelles & artificielles; leurs figures, leurs eſpeces, leurs uſages, & leurs propriétez:

L'EXPLICATION
De tout ce que renferment les Sciences & les Arts, ſoit Libéraux ou Méchaniques.

AVEC DES REMARQUES D'ERUDITION ET DE CRITIQUE.

Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologiſtes & Gloſſaires, qui ont paru juſqu'icy en différentes Langues.

Imprimé par ordre de S. A. S. Monſeigneur
PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

TOME QUATRIEME.

Imprimé à TREVOUX, *& ſe vend*

A PARIS,

Chez FLORENTIN DELAULNE, HILAIRE FOUCAULT, MICHEL CLOUSIER, JEAN-GEOFFROY NYON, ESTIENNE GANEAU, NICOLAS GOSSELIN.

M. DCCXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU PRINCE.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA

LANGUE FRANÇOISE;

DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les termes Latins qui peuvent y convenir.

N.

N Subſt. fém. Lettre ; conſone liquide : la treizième de l'alphabet Grèc, Latin, François &c. On prononce *Enne*. Une grande *N*, une petite *n*, une *n* bien faite. La lettre *n* ne ſe prononce pas dans les troiſième pèrſonnes des vèrbes au pluriér. Par éxemple, on prononce *aiment*, *écrivent*, comme ſi on écrivoit *aime*, *écrive*.

La lettre *N* eſt une conſone nazale, ſelon un d'es Académiciens qui a le plus étudié nôtre langue, l'*n* eſt un *d* paſſé par le *nez*, enſorte que ceux qui ont le nez embarraſſé, comme il arrive quand on eſt enrhumé, prononcent quelquefois un *d* pour une *n*. L'*n* eſt mouillée dans les mots François, quand elle eſt précédée d'un *g* comme dans les mots, *ignorant*, *ignominie*, &c. mais les François ne donnent pas ce ſon mouillé à l'*n* précédée d'un *g* quand ils prononcent des mots d'une langue étrangère, *ignobilis*, *agnus*, &c. On pourroit ajouter quelques obſervations ſur la differente manière dont on doit prononcer cette lettre quand elle tèrmine les mots, parce qu'en effet elle doit être prononcée plus fortement en de cèrtaines occaſions que dans d'autres : mais, comme il ſeroit impoſſible d'y rien comprendre à moins que de le ſçavoir déja par un long uſage, on n'a pas jugé à propos d'en faire mention ici. Par éxemple, l'*n* ſe prononce d'un retentiſſant à la fin de *Amen*, *hymen*, *Examen*, & à la fin de *on*, & *en*, ou des adjectifs en *in*, quand ils ſont ſuivis d'un mot qui commence par une voyelle: *on* aime *en* amour ; *ſin* or. Elle a la même prononciation quand elle eſt ſuivie dans le même mot d'une voyelle, ou d'une autre *n* par éxemple *anagramme*, *tenesme*, *iniquité*, *honorer*, *ennuque*, *innovation*, *ennemi*, &c. elle a encore ce ſon clair à la fin des noms adjectifs ſuivis d'un ſubſtantif qui commence par une voyele, ou par une *h* qui n'eſt point aſpirée, comme dans ces mots ; vilain *animal*, vilain *homme*, bon *ouvrier*, vain *appareil*, cèrtain *auteur*, mon *ame*, ton *ami*, ſon *épée*, ſon *humilité*, un *autre*, ancien *édifice*, &c. Ailleurs quand l'*n* eſt à la fin des ſyllabes elle a un ſon obtus & nazal, comme dans ces mots, *ancre*, *entier*, *injuſte*, *on*, *un*, &c. La même choſe arrive quand l'*n* eſt ſuivie dans la même ſyllabe de quelques conſones qui ne ſe prononcent point comme dans ces mots, *quand* firmament, *font*, ravins, defunts inſolens, &c. Dans toutes ces occaſions à parler proprement l'*n* n'a point de lieu ; le ſon qu'elle fait avec la voyelle précédente *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, n'eſt qu'un ſon ſimple dans lequel il n'entre point de conſone, & qui n'eſt qu'une ſeule voyelle nazale comme la très-bien prouvé M. l'Abbé Dangeau qui l'appelle auſſi voyelle Eſclavonne.

Quand le mot *bien* eſt advèrbe on peut le conſidérer ſeul, ou dans la compoſition des mots : dans la compoſition le ſon de l'*n* finale eſt clair, par éxemple dans bien*aiſe*, bien*heureux*, &c. hors de la compoſition, il eſt un peu adouci ſur tout dans la convèrſation bien *obligeant*, bien *étudier*, &c. Dans le mot *rien* l'*n* finale ſe prononce indifféremment d'un ſon clair, ou d'un ſon obtus quand elle eſt ſuivie d'une voyelle, par éxemple, je n'ai *rien à* dire, n'avez vous *rien entendu*, il n'y a *rien au* monde de plus beau, &c. Néanmoins dans une prononciation ſoutenuë, le ſon de l'*n* dans ces occaſions eſt plus clair que dans la convèrſation. Encore ceux qui parlent bien lui donnent-ils ce ſon clair même dans la convèrſation.

Dans le mot *on* l'*n* finale a un ſon obtus dans les phrâſes intèrrogatives, par éxemple a-t'*on eu* nouvelle &c. croit-*on* être bientôt délivré, &c. Dans ces intèrrogations lui donner un ſon clair eſt une prononciation Normande qu'il ne faut pas imiter. Dans les aûtres phrâſes l'*n* finale du mot *on* a un ſon clair, *on a* eu avis, *on aura* bientôt des nouvelles, *on a* fort avancé l'ouvrage, &c.

N. Cette lettre ainſi ponctuée tient le lieu d'un nom propre qu'on ignore, ou dont on ne ſe ſouvient pas préciſement, ou qu'on a ſujèt de ne pas nommer, ou d'un nom général, en la place duquel on pourra ſubſtituer tel autre nom qu'on voudra; ce qui vient d'un ancien uſage qu'on avoit autrefois, de mettre le mot *en* devant tous les noms propres d'hommes, & celui de *na* devant ceux des femmes. Ce qui ſe pratique encore en la plûpart des lieux du Languedoc, où l'on dit *En Jean*, pour dire, *Monſieur Jean*; ou *Na Jeanne*, pour dire, *Madame Jeanne*. Quand ces mots ont paſſé ailleurs, on en a retranché les voyelles. C'eſt une remarque de Borel. Du Cange dit, après D. Ménard, que cet uſage

uſage

uſage s'établit dans le Xe. ſiécle. Le Pére Mabillon dit qu'il eſt introduit il y a plus de 800. ans.

N. Dans les écrits de Marine ſignifie *Nord*, NO, *Nord-ou-eſt*. NNO, *Nord-Nord-ou eſt*. NE, *Nord-eſt*. NNE, *Nord-Nord eſt*. ENE, *Eſt-Nord-eſt*. ONO, *Ou eſt-Nord ou eſt*.

N. Chez les Anciens, étoit une lettre numérale qui ſignifioit 900. ſuivant ce vèrs de Baronius.

N. *Quoque nongintos numero demonſtrat habendos.*

Et quand on mettoit une ligne au deſſus, N̄. ſignifioit 9. mille.

N A A.

NAALOL. ſ. m. Nom propre d'une ville Lévitique de la tèrre ſainte. *Naalol*. Elle étoit dans la Tribu de Zabulon. *Joſ. XIX.* 15. Au même Livre C. XXI. v. 35. elle eſt confonduë avec Damna; mais le C. I. des Juges v. 30. diſtingue ces deux lieux. On l'appelle quelquefois *Naalon*. S. Jérome dit *Naaloth*. *Pére Lubin*.

NAAMA, ou *Neama*. ſ. f. Nom propre d'une belle ville de la Tèrre ſainte *Naama*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. Joſ. XV. 41. *Naama* ſignifie Belle.

NAAMATH. ſ. f. Ville des Minéens, peuple ſitué ſur la côte de la mèr rouge. Naamath. Euſébe les appelle Mannéens. Leur Roi Sophar eſt appellé Naamathiſte, d'où le P. Lubin conclut qu'il y avoit chez eux une ville nommée *Naamath*.

NAAMATHITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Naamath. *Nahamathites*.

NAAMUTELAHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Réligieux Mahométan de Pèrſe. Les *Naamutelahi* ſont ennemis implacables des Haideri.

NAARA, ou NAARATH. ſ. m. Nom d'une ville de la Tèrre ſainte. *Naara*, *Naharatha*. Elle étoit ſur la liſiére de la tribu d'Éphraim, du côté de l'orient, & près du Jourdain. *Joſ. XVI.* 7. Au ſiécle de S. Jérôme elle ſe nommoit *Noarath* ou *Noaratha*. *P. Lubin*.

NAAS. ſ. m. Nom d'une ville de la Tèrre ſainte. *Naas*. Il paroit au P. Lubin qu'elle étoit dans la tribu de Juda, parcequ'au 1[r]. des Paral. IV. 12. où il en eſt parlé, il s'agit des généalogies de cette tribu.

NAAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Irlande. *Naaſium*. Il eſt dans le Comté de Kildâre, en Lagénie, entre la ville de Kildâre, & celle de Dublin. Naas a ſéance dans le parlement d'Irlande. MATY.

N A B.

NAB. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Nabus*. Elle naît dans les montagnes de la Franconie, près des ſources du Mey, de la Sala & de l'Égra, travèrſe le Palatinat de Bavière, & le Landgraviat de Cuchtenbèrg, baigne la ville de ce nom, & va ſe décharger dans le Danube, à demi lieuë au deſſus de Ratiſbonne. MATY.

NABAON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Éſtramadoure du Portugal. *Naban*. Elle baigne Tomar, & ſe décharge dans la Zézère, un peu avant ſon embouchure dans le Tâge. MATY.

NABATHÉE. ſ. f. Nom propre de région. *Nabathaa*. Quelques-uns la mettent dans l'Arabie Pétrée, & diſent que Pétra étoit la capitale de cette région, que c'eſt pour cela que Strabon L. XVI. donne le ſurnom de *Nabathéem* à Pétra. D'autres la placent dans l'Arabie heureuſe. Baudrand croit, qu'elle étoit à l'orient de l'Arabie Pétrée, en tîrant vèrs l'Arabie déſèrte, entre la Paleſtine au nord, & l'Arabie heureuſe au midi.

NABATHÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Peuple qui habite la Nabathée. *Nabathaus*, *Nabuthaus*. Les *Nabathéens* touchoient la tribu de Gad du côté de l'orient, & furent amis des Machabées. Il y a encore quelques villages de l'Iraque Arabique, dont les habitans ſont appellez *Nabath* & *Nabathi* par les Arabes. Voyez d'Hèrbelot a ces mots. Ce ſont les *Nabathéens* qui ont appris l'agriculture aux autres Arabes. Denys le Géographe les place au de là du mont-Liban, c'eſt-à-dire comme l'intèrpréte Euſtache, au midi de cette montagne. Iſidôre croit qu'ils avoient pris leur nom de Naboth, ou Nabajoth fils d'Iſmaël. Euſtache dit que les *Nabathéens* étoient riches. Il prétend qu'ils ont pris leur nom d'un Nabates, & que Nabates en Arabe ſignifie un bâtard.

NABEL. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale, ſuffragante de Carthage. *Neapolis*. Elle étoit dans l'Afrique propre. C'eſt maintenant un petit bourg du Royaume de Tunis, ſitué ſur le cap de Bonne, au ſeptentrion oriental de la ville de Tunis. MATY.

NABO. Autrément Nébo. ſ. m. Nom d'une idôle, d'une ville & d'une montagne de Paleſtine. *Nabo*. Voyez *Nombr*. XXXII. 38. XXXIII. 47. La ville de *Nabo* étoit dabord aux Moabites, comme il paroît par Iſ. XV. 2. où les Septante l'appellent *Nabay*. Elle échût en partage à la tribu de Ruben. S. Jérôme dit qu'il y avoit en cette ville une idôle de Chamos ou de Béelphégor. En *Iſaïe* XV. 2. quelques-uns prennent *Nabo* pour le nom d'une montagne voiſine de cette ville, ou ſur laquelle elle étoit placée. Il eſt cèrtain qu'il y en avoit une de ce nom dans le païs des Moabites. Voyez NÉBO.

NABO. ſ. m. Nom propre d'un Dieu ou idôle des Aſſyriens & des Chananéens. *Nabo*, *Nebo*. En Hébreu נבו. Iſaïe en parle XLVI. 2. Comme S. Jérôme dit qu'il y avoit dans la ville de *Nebo* un idôle de Chamos ou Béelphégor, il faut qu'il ait cru que le Dieu *Nebo* fût le même que Chamos ou Béelphégor. Selon Voſſius *de Idolol. L. III. C.* 22. *Nabo* étoit plutôt la Lune que le Soleil. Et *L. II. C.* 8. il montre que les Septante ou leurs Copiſtes ſe ſont trompez en l'appellant Dagon en Iſaïe XLVI. que l'on ne prouve point par l'Écriture que ce fût un Dieu des Moabites, & qu'enfin S. Jérôme s'eſt trompé quand il la confondu avec Chamos. On croit que c'étoit un oracle & qu'on la conſultoit ſur l'avenir, parceque comme dit S. Jérôme dans ſon commentaire ſur *Iſaïe* XLVI. 1. le nom de *Nabo* ſignifioit Prophétie, divination. Le Dieu *Nabo* étoit le prémier après Bel ou Baal, d'où vient que Voſſius *de Idolol. L. II. C.* 8. croit que *Nabo* étoit la lune comme Bel étoit le ſoleil.

NABONASSAR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nabonaſſar*, *Nabonaſſarus*. C'eſt le nom d'un Roi de Babylone, qu'on appelle auſſi Releſis, d'autres diſent que c'eſt le Baladan, dont parle *Iſaïe* XXXIX. 1. & le 4e *L. des Rois* XX. 12. On ne ſçait quels fûrent les commencemens de ſon régne, ni comment il parvint à la couronne. On conjècture que les Babyloniens s'étant ſoulevez contre les Médes, il mîrent ſur le thrône *Nabonaſſar*, l'un des chèfs des Médes. Le commencement du régne de ce Prince eſt important & célébre dans la Chronologie, parceque Ptolomée témoigne qu'il y avoit des obſèrvations aſtronomiques faites par les Chaldéens, depuis *Nabonaſſar* juſqu'à ſon tems, & que cet Auteur & les Aſtronomes les déſignent par les années de ce Roi; & parceque Calliſthéne diſciple d'Ariſtote envoya un grand nombre de ces obſèrvations marquées aux années de ce Prince. Ce qui a fait l'Ère de *Nabonaſſar*. *Aera Nabonaſſaris*. Or de ces obſèrvations citées par Ptolémée il s'enſuit que la prémière année de cette ère eſt la 747e avant Jeſus-Chriſt, 3967 de la période Julienne, & cela ne peut être douteux, dit le P. Pétau. Auſſi eſt-ce là que le placent tous les plus habiles Chronologiſtes, quelques differents qu'ils ſoient d'ailleurs dans les années du monde, dans celles de Rome, dans les Olympiades, &c. Voyez le P. Pétau *de Doct. Temp. L. IX. C.* 13. Le P. Salien à l'an du monde 3306. 3730. & *Praf. T. IV. n.* 14. Helvicus, Marſham &c. Au reſte les années de cette ère ſont des années Égyptiennes de 365 jours. Elles commencent le 26 de Févriér, & ſe comptent ſelon le calcul Aſtronomique du midi de ce jour-là. Voyez le P. Pétau à l'endroit cité & *Rat. Temp. L. III. C.* 3. Calviſius commence l'ère de *Nabonaſſar* deux ans plus tard l'an 745 avant J.C. mais pour le jour il ne diffère point des autres, & aſſigne comme eux le 26 de Févriér, qui étoit ſelon lui un mèrcredy. Pour Helvicus, d'Hèrbelot a tort de le joindre à Calviſius & à Scaligèr; Il commence l'ère de *Nabonaſſar* la 3967. année de la période Julienne, comme le P. Pétau & les autres.

NABOT, OTE. ſ. m. & f. Qui eſt de petite taille. *Pumilioni ſimilis*, *puſillus*. On ne le dit qu'en burlèſque, comme a fait Scarron.

Amour nabot, *qui du jabot.*
De Dom Japhet, as fait
Une ardente fournaiſe.

Ce mot vient de *nanottus* diminutif de *nanus*, MÉNAGE. Depuis, cet Auteur a changé de ſentiment, & avec Borel il le dérive de *napus*, *naveau*, parceque le navet eſt court, & gros, comme ſont les *nabots*. On a dit *napottus*, *nabottus* & puis *nabot*. Guichart croit que ce mot a été formé de Νᾶνοι qui eſt le nom qu'Héſychius donne aux Pygmées.

NABU. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que quelques Calendriérs donnent au prémiér mois des Arabes: il répond à peu près au mois de Septembre.

N A C.

NACAIRE, ou NACHÈRE. ſ. m. Vieux mot qu'on trouve ſouvent dans les anciens Romans, C'eſt une éſpéce de tymbale ou de tambour de Cavaliérs, qu'on a appellé dans la baſſe Latinité *nacara*.

M. Huet dit que c'étoit une ſorte de trompette qu'on appelloit ainſi, parceque les trompettes étoient faites de nacres, c'eſt-à-dire de ces éſpéces de grandes coquilles torſes, avec leſquelles les Poëtes & les Peintres feignent que les Tritons ont coutume de ſonner.

NACARAT.

NACARAT. ſ. m. & adj. Couleur rouge, claire & unie. On le dit auſſi, à l'adjèctif, des chôſes qui ſont teintes en cette couleur. *Color ruber dilutior.* Du Satin *nacarat.* Les *nacarats* appellez de *bourre* ſont teints de gaude, & de bourre de poil de chèvre fonduë avec la cendre gravelée, & il eſt déffendu d'y employer du fuſtel.

Ménage dit que ce mot vient de *nacarado* Éſpagnol, & originairement de *nacar*, qui ſignifie *nacre* de pèrles. Mais cela n'a guères de convenance.

NACELLE. ſ. f. Petit bâteau qui n'a ni mât ni voile, & dont on ſe ſèrt pour paſſer une rivière, ou pour faire un autre petit voyage. *Navicula, cymba.* Douze pêcheurs abandonnant leur *nacelle* & leurs filèts ſur le lac de Galilée, ont entrepris ce grand ouvrage. PÉLISSON. Il parle de la convèrſion du monde.

Ce mot vient du Latin *navicella* ou de *nacella*, diminutif de *Naca*, qui ſignifioit une éſpéce de bateau. DU CANGE.

La *nacelle* de S. Pièrre. C'eſt ainſi que l'Égliſe s'appelle dans un ſens figuré: la *Nacelle* de Jéſus-Chriſt. Dans le tems de pèrſécution, on diroit que Jéſus-Chriſt eſt endormi dans ſa *Nacelle.* Baronius faiſant réfléxion ſur la corruption du Xᵉ. ſiécle, dit, que ſans doute Jéſus dormoit alors dans le fonds de la *nacelle.* CL. On ne s'en ſèrt que dans ces ſortes de phrâſes, & en Poëſie.

NACELLE, eſt auſſi un petit ornement d'Architèčture, qu'on appelle autrement *chamfraim.* C'eſt un membre creux en demi-ovale, que les ouvriérs nomment *gorge.* *Nacelle* ſe dit plus particulièrement de la ſcotie. *Scotia*, & même bien des gens & des plus habiles en Architèčture prétendent que *nacelle* ne ſe doit dire que de la moulure qu'on nomme Scotie, & qu'on employe ſeulement entre les deux tôres de la bâſe.

NACELLE. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la cavité, qui eſt entre les deux circuits de l'oreille, le circuit éxtérieur qui ſe nomme *Hélix*, & le circuit intérieur qui s'appelle *anthélix.* DIONIS. La *nacelle* eſt la plus grande cavité de l'oreille extèrne. ID. Cet Auteur écrit *naſſelle*, mais mal.

NACHAI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Arméniens de Zulpha donnent au quatriême mois de leur année; il répond à peu près au mois de Janviér.

NACHGOUVE & NACHGOUVA. ſ. f. Païs des environs de la Nahe. *Nevenſis pagus.* Il tire ce nom de la Nahe. Valois *Not. Gall. p.* 372.

NACHSHAB, ou NASAPH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la grande Tartarie. *Nachſaba.* Elle eſt dans le Nawaralnahra, entre Samarchand & Sachi. MATY.

NAcQUETER. Voyez NAQUETER.

NACRE. ſ. f. Eſt le nœud qui eſt à l'éxtrémité d'une coquille, où l'on trouve les pèrles. *Concha margaritifera.* Les blanches qui ſont bien élevées & qui ont un poliment doux, ſont un peu ſemblables à la pèrle, de laquelle on a beaucoup de peine à les diſcèrner, quand elles ſont miſes en œuvre.

NACRE de Pèrles ſe dit auſſi de toutes les pèrles qui tiennent à la coquille, & qu'on appelle autrement *louppes*, ou *coques de pèrles*, quand elles ont quelque endroit rélevé à demi-rond, que les Lapidaires ont l'adreſſe de ſcier, & de joindre enſemble. Ménage dit que la *nacre* eſt le poiſſon qui engendre la pèrle, *Teſta margaritifera.*

Ce mot vient de l'Éſpagnol *naca*, qui ſignifie la même chôſe. Quelques-uns le dérivent de l'Hébreu *nikra*, qui ſignifie *cavité, cavèrne.*

NACSIA. Voyez NAXI.

NACTIEUX, EÛSE. adj. m. & f. Ménage dit qu'on ſe ſèrt de ce mot à Paris, pour ſignifier une pèrſonne délicate, & qui ſe fait une peine de manger avec les gens mal propres. *Delicatulus, Faſtidioſus.*

N A D.

NADAR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Arméniens de Giulfa donnent au ſixième mois de leur année; il répond à peu près au mois de Mars.

NADIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou une petite ville de la Dalmatie. *Nodinum.* Ce lieu, ſitué à ſix lieuës de Zara, vèrs l'orient ſeptentrional, appartenoit aux Turcs, & a été ruiné par les Vénitiens. MATY.

NADIR. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt le point oppôſé au Zénith, c'eſt-à-dire, le point du ciel, qui eſt diamétralement oppôſé à nos piéds dans l'autre Hémiſphère. Ce mot eſt purement Arabe. On appelle *Nadir du ſoleil*, l'axe du cône que fait l'ombre de la tèrre, parceque cet axe étant prolongé donne dans l'Écliptique un point diamétralement oppôſé au ſoleil.

NADRAVIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Nadravia.* Elle eſt entre la Lithuanie, les rivières de Biſſ & de Prégel, la Sambre, le Curith-Haff, & la Schalavonie. Ce païs eſt tout couvèrt de bois, à la réſèrve des environs de Prégel. Labiau en eſt la capitale, on y rémarque encore Toppiau & Géorgebourg. MATY.

NADULU. Voyez NATOLIE.

N A E.

NAENIA, ou NENIA. ſ. f. Nom d'une divinité chez les Romains. *Nania.* La Déeſſe *Nania* préſidoit aux funérailles. Voyez NÉNIE.

NAERDEN. Voyez NARDE.

Ce mot eſt compôſé de deux mots de la langue du païs, *nae*, ou *naer*, qui veut dire, *près*, en Latin *prope*, & *dem* ou *dam* qui ſignifie *levée, chauſſée, digue, jettée.*

N A F.

NAfFE, ou NAFE, ou NAPHE; Car on le trouve écrit de ces trois manières. ſ. f. Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe; Eau de *naffe*, qui eſt une cèrtaine eau de ſenteur. L'eau de fleur d'orange. *Aqua naphtha, citrii floris aqua*, au moins ſelon l'opinion la plus commune. On n'avoit point mis l'eau de *naffe* dans la prémière édition du Dičtionnaire de Furetière, & il étoit parlé de l'eau de *naphte*, ſoit que ce fût la faute de l'Auteur, ſoit que ce fût une faute d'impreſſion. Danet au mot *nafe* dans ſon Dičtionnaire, dit, que c'eſt de l'eau de fleur de citron. Mrs. de l'Académie dans, le leur, ſe contentent de dire que c'eſt une cèrtaine eau de ſenteur, en quoi ils ont ſuivi les Académiciens de la Cruſca, qui dans leur Vocabulaire ont éxpliqué *nanfa*, d'où vient le mot François *naffe*, par *nome dacqua odorifera*, fondez ſur ce paſſage de Bocace n. 80. *qual dacqua di fior d'aranci, qual d'acqua di fior di gelſomino, e qual d'acqua nanfa*, ou l'eau de fleur d'orange eſt clairement diſtinguée de l'eau de *naffe.* Mais il faut néceſſairement de trois chôſes l'une, ou que le tèxte de Bocace ſoit corrompu en cet endroit, ou que du tems de Bocace *aqua nanfa* ſe prît en général pour une eau compôſée, comme par éxemple, l'eau des Anges, ou plûtôt, comme dit plaiſamment le Ruſcelli ſur cet endroit, que Bocace ne fut pas fort intélligent en ſemblables matières, *Non multo s'intendera di profumerie.* Quoiqu'il en ſoit, il eſt ſûr qu'en Italie dans toutes les boutiques de Parfumeurs *acqua nanfa* appellée aujourd'hui par les Toſcans *lanfa*, n'eſt aûtre chôſe que de l'eau de fleur d'orange.

NAFFIA, ou NAPHIA. ſ. f. Nom propre d'un petit lac de la Vallée de Noto, en Sicile. *Palicorum lacus, Naffia lacus.* On y voit les ruines de l'ancienne *Palica*, & il eſt à une lieuë de celle de *Paliconia*, vèrs le couchant. Ce lac n'eſt fameux que par la puanteur de ſes eaux, qui altère beaucoup la ſanté des habitans du voiſinage. MATY.

NAFTE. Voyez NAPHTE.

N A G.

NAGAIS, ou NOGAIS. Voyez TARTARES NOGAIS. Quelques-uns écrivent *Nagaye*, l'horde, ou bande des *Nagayes.* La *Nagaye* eſt tributaire du Kzar de Moſcovie. Voyez Tavèrnier Voyage de Pèrſe L. III.

NAGE. ſ. f. Tèrme de Bateliér de Paris. C'eſt le morceau de bois du bachot où pôſe la platine de l'aviron, lorſque l'anneau de l'aviron eſt au tourèt. *Scalmus.* Sur mèr on appelle une chaloupe *bonne de nage*, lorſqu'elle eſt facile à manier.

A NAGE, ou A LA NAGE. adv. En nageant; à force de nager. *Nando, natatu.* Se ſauver *à la nage.* VAUG. Ils voulûrent montrer leur adreſſe *à la nage.* ABLANC. Régniér, décrivant un potage maigre, dit: D'où les mouches à jeun ſe ſauvoient *à la nage.* On dit, Se jetter *à nage*, ou *à la nage*; pour dire, ſe jetter à l'eau pour nager. On doute, que le prémiér ſe diſe au moins à préſent. Je n'ai jamais oui dire que ſe jetter *à la nage.*

On le dit auſſi au figuré.

Je me jette à la nage, *& j'aborde où je puis*; BOIL.

On dit auſſi, Être en *nage*; pour dire, être en ſueur, tout mouillé; ſoit pour s'être échauffé, ſoit pour avoir été à la pluye, ſoit dans une criſe de maladie. *Sudore manare, diffluere.*

NAGeOIR. ſ. m. Lieu où l'on nage. POMEY. *Balneum, natatio.*

NAGeOIRE. ſ. f. Cette partie du poiſſon qui eſt faite en forme d'ailerons, & qui lui ſèrt à nager. *Pinna.* Les nageoires d'un poiſſon.

NAGEOIRE, ſe dit auſſi d'une calebaſſe, ou veſſie pleine de vent qu'on ſe met ſous les bras pour ſe ſoûtenir ſur l'eau, lorſqu'on veut apprendre à nager. *Nantis fulcra axilaria.*

NAGEOIRE, eſt auſſi une ſorte d'aſſiètte de bois que les porteurs d'eau mettent ſur leur ſeau, lors qu'il eſt plein, pour le tranſporter plus facilement. *Diſcus ligneus.* Quelques-uns diſent auſſi *tailloir*, mais *nageoir* eſt le plus uſité.

NAGER. v. ačt. Se ſoûtenir ſur l'eau par le mouvement des bras & des jambes; agiter ſon corps quand on eſt dans l'eau, de telle

manière qu'on n'aille point à fond. *Nare*, *natare*. L'homme ſeul apprend à *nager* ; tous les autres animaux *nagent* naturellement. Les veſſies, les callebaſſes aident ceux qui apprennent à *nager*, car elles les ſoutiennent, & de plus elles leur ôtent la peur. Les Indiens *nagent* comme des poiſſons. C'étoit une chôſe ſi commune d'apprendre à *nager* chez les anciens Grècs, que pour marquer un homme qui ne ſçavoit rien, ils diſoient provèrbialement, un homme, qui ne ſçait ni lire, ni *nager*. C'eſt qu'autrefois en Gréce & ſur tout à Lacédémone, & même à Rome, on apprenoit en même tems aux enfans & à lire & à *nager*.

Ce mot vient du Latin *navigare*, ou *nagare*. Ménage.

M. Thévenot a publé un livre curieux, intitulé l'Art de *nager*, démontré par figures. Avant cet Auteur, Évrard Digbi Anglois, & Nicolas Winman Hollandois, ont donné les préceptes de cet art. Thévenot n'a fait que le copier. Mais s'il avoit lû ce qu'Alphonſe Borelli en a dit dans ſon livre *De motu animalium*, il n'auroit pas avancé, comme il a fait, que les hommes *nageroient* naturellement comme tous les animaux, s'ils n'en étoient empêchez par la crainte qui leur groſſit le péril. L'expérience y eſt contraire ; qu'on jette à la rivière quelque bête que ce ſoit, quand elle vient de naître, elle *nage* : cela eſt ſans contredit ; mais qu'on y jette un enfant qui n'eſt point encore capable de crainte, il ne *nage* point & ſe noïe. La raiſon de cela eſt que la machine de l'homme diffère beaucoup de celle des bêtes dans ſa ſtructure & ſa configuration, & auſſi, ce qui eſt très remarquable dans la ſituation de ſon centre de gravité. Les hommes ont la tête très peſante, eu égard à tout le reſte du corps, parceque leur tête eſt remplie de beaucoup de cèrvelle, & qu'elle a beaucoup d'os & de chair, & nulles cavitez qui puiſſent être remplies d'air ; de ſorte que la tête ſe plongeant dans l'eau par ſon propre poids, le nez & les oreilles ſe rempliſſent, & le fort emportant le foible, l'homme ſe noïe & ſe pèrd. Mais les bêtes au contraire, ayant la tête beaucoup plus légère à proportion que le reſte du corps, parcequ'elles n'ont guère de cèrvelle, & qu'il ſe trouve des ſinuoſitez dans leur tête, elles tiennent aiſément le nez en l'air, & réſpirant ſans difficulté, elles ne ſe noïent pas comme l'homme, par des raiſons de ſtatique, qu'on ne ſçauroit nier. Et en éffet, l'art de *nager*, qui s'acquièrt par l'éxèrcice, conſiſte principalement à tenir la tête élevée au deſſus de l'eau, ſi bien que la bouche & les narines étant libres, on réſpire aiſément ; car quant aux piéds & aux mains, il ſuffit de les rémuer, & de s'en ſèrvir comme de rames pour conduire le vaiſſeau.

Nager, ſe dit auſſi des chôſes inanimées, qui par leur légèreté ſe tiennent au deſſus de l'eau ſans enfoncer. *Innatare*. L'huile *nage* ſur l'eau, & ſur les autres liqueurs. Le liége, le ſapin *nagent* aiſément ſur l'eau ; le buis & le gayac n'y *nagent* pas.

Nager, ſignifie auſſi, être couvèrt de quelque liqueur. *Liquore innatare*. Il faut que le poiſſon qu'on frit *nage* dans le beûrre ; que les concombres confits *nagent* dans le vinaigre. Son piéd *nage* dans un vieux ſoulièr qu'on a refait cent fois. Poëme des Noyèrs.

Nager, ſignifie auſſi, Voguer ; ramer, agiter les rames pour faire avancèr le bateau. *Remigare*, *navem remis impellere*. Il faut *nager* de toutes les rames pour mener la chalouppe à bord. Ceux qui menent les gondoles *nagent* debout. *Nager* à 7 à 9 avirons par bande, c'eſt *nager* avec ce nombre d'avirons. *Nager à ſec*, c'eſt lorſque la pale de l'aviron porte ſur la tèrre en paſſant par un lieu étroit. *Nage ſec*, eſt un commandement qu'on donne à l'équipage de manier l'aviron d'une manière que l'on ne ſoit point mouillé. *Nager* en arrière, c'eſt arrêter, ou faire reculer un petit bateau avec un des avirons. *Nager* ſur le fèr parmi les Levantins, ſignifie mettre à la mèr ou au large avec de petits ancres un vaiſſeau que la tempête a jetté ſur la côte. *Nage* qui eſt paré, c'eſt-à-dire, qui eſt prêt. *Nage* à faire abattre, ſe dit aux gens d'une chaloupe qui toüent un vaiſſeau, pour les faire *nager* du côté où l'on veut que le vaiſſeau s'abatte. *Nage au vent*, c'eſt un commandement fait à la chalouppe pour la faire *nager*, enſorte que le vaiſſeau aille du côté du vent. Ce mot de *nager* ſe dit auſſi en ſignification active en tèrmes de Marine. *Nager* la chaloupe à bord, c'eſt la faire avancer ; la conduire à bord. *Nager* ſe dit encore des pèrſonnes qui ſont conduites dans des bâtimens qui *nagent*. Se faire *nager* de bord en bord pour donner des ordres.

Nager, ſe dit figurément en chôſes morales. *Diffluere*. C'eſt un homme qui *nage* dans la joye, qui eſt à la joye de ſon cœur. *Nager* dans les biens. Boil. *Nager* dans l'abondance. La Bruy. *Nager* en pleine vengeance. Bens.

On dit provèrbialement, qu'un homme *nage* en grande eau, quand il eſt dans l'opulence, ou dans des emplois propres pour s'enrichir. On le dit encore en général de toutes les ſituations où l'on ſe trouve a l'aiſe, où l'on n'eſt point gêné ni empêché. On dit auſſi qu'un homme *nage* comme une meule de moulin ; pour dire, qu'il ne ſçait point du tout *nager*. On dit auſſi d'un homme qui ſe ménage entre deux partis & qui ne s'attache à aucun, qu'il *nage* entre deux eaux.

NAGER, ou NAGIR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſecond mois des anciens Arabes : il répond à peu près au mois d'Avril. Dans quelques Calendriérs le mois *Nager* eſt le quatriéme de l'année, & répond à peu-près au mois de Décembre.

NAGERA, NAJARA, NAJARE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de la contrée de Rioxa, dans la caſtille vieille. *Nagra*, anciennement *Nagmarasſa*, *Garuſca*, *Anagarum*. Elle eſt ſur la petite rivière de Nagérilla, entre S. Domingo de la Calcada, & Logrono. *Nagera* a titre de Duché, & elle a eu autrefois un Évêque, dont le Siége a été transféré à S. Domingo. Maty. M. De Liſle dit *Nagera* dans ſa Carte d'Eſpagne. Le P. Bouhours dit le Duc de *Najere*, dans la vie de S. Ignace. L. I. C'eſt le mieux.

NAGEUR, euse. adj. Qui ſçait bien nager. *Natator*, *urinator*. On a vû des *nageurs* qui travèrſoient de grandes rivières entre deux eaux. Les Négres à qui ont fait pêcher des pèrles ſont d'éxcellens *nageurs*. Au ſiége de la forterefſe de l'Iſle de Rhé par les Anglois en 1627. Thoiras Gouvèrneur de la place envoya trois *nageurs* pour avèrtir le Duc d'Angoulêſme de l'extrémité où il étoit. Il y avoit un trajèt de plus de deux lieuës de mèr. Un des *nageurs* fut pris par les Anglois. Un autre ſe noya en retournant. Le troiſiéme éxécuta heureuſement ſa commiſſion & rapporta à Thoiras la réponſe du Duc. Cette invention des *nageurs* n'eſt pas nouvelle. Luculle en envoya un à ceux de Cyzique, dont Mithridate faiſoit le ſiége, & qui eut le même courage & le même bonheur que le François de l'Iſle de Rhé.

Nageur, ſe prend auſſi quelquefois pour un Bateliér qui rame. *Remex*. Nous prîmes pluſieurs *nageurs* pour aller plus vîte.

NAGIBANIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tranſylvanie. *Nagibania*, & auſſi *Rivulinum*, *Rivuli puellarum*, *Rivulus Dominarum*. Elle eſt aux confins de la Haute Hongrie, ſur la rivière de Zazurd, à cinq ou ſix lieuës de Zatmarbania. Il y a près de *Nagibania* de bonnes mines d'argent. Maty.

NAGOLD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château fort. *Nagoldia*. Elle eſt ſur une rivière qui porte ſon nom, dans le Duché de Wurtenbèrg en Souabe, à quelques lieuës au couchant de Tubinge.

NAGORNOY, ou Czérémiſſes *Nargonoy*. Les Czérémiſſes ſont des peuples de Moſcovie, qui ſe diviſent en Czérémiſſes Logowoy, & Czérémiſſes *Nagornoy*. C'eſt-à-dire, Montagnars. *Czeremiſſi Montani*. Ceux-ci ſont dans des montagnes au midi du Volga.

NAGUÈRES. adv. Qui ſignifie, il y a peu de tems. *Non ita pridem*, *nuper*, *nupèrrime*. Cet Auteur étoit *naguères* l'admiration de tous les Sçavans. Ce mot vieillit, & ne ſe dit plus. Corn. Cependant l'Académie l'admet ſans le condamner.

N A H.

NAHA, NAHE, ou NAW. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Nava*. Elle travèrſe une partie du Comté de Sponheim, & du Palatinat du Rhin, reçoit la rivière de Simmeren, & celle de Lautèr, ou de Glan, & après avoir baigné Creutzenach, & quelques autres lieux moins conſidérables, elle ſe décharge dans le Rhin à Bingen. Maty. Tacite parle de *Nabe* au IVe Livre de ſes hiſtoires. Comme le païs des environs de la *Nabe* s'appelle Nachgouve, Valois conjècture que la *Naha* s'eſt autrefois appellée *Nach* en Alleman. Voyez *Not. Gall.* p. 372. mais l'*h* peut s'être changée en une aſpiration plus forte dans le nom *Nachgouve*.

NAHALIEL. ſ. m. Nom propre d'un torrent de la Tèrre Sainte, à l'orient du Jourdain. *Nahaliel*. Il étoit dans la tèrre de Moab, entre la ſolitude de Matthana, & la vallée de Bâmoth, ſur la liſière de la Tribu de Ruben, du côté du midi, proche le torrent d'Arnon.

Le Nom de *Nahaliel* qui vient de נחל, *nahhal*, torrent, & de אל, Dieu, & qui ſignifie *Torrent de Dieu*, ſemble marquer que ce torrent étoit abondant.

NAHHAR. ſ. m. Tèrme de Relation. Ce mot ſignifie particulièrement chez les Mahométans, un des jours du dèrnier mois de leur année, nommé *Dhoul heggiat*, dans lequel ils font leur ſacrifice à la Mècque. Ils appellent cette fête, *Jaum Alaahhar*. D'Herbelot. *Jaum alnahhar*, ſignifie, *Jour de l'immolation* ou *du ſacrifice*. Ce mot vient de נחר, *nahhara*, qui en Arabe ſignifie entre autres chôſes, *égorger*, *ſacrifier*, *immoler*.

NAHIR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. L'onziéme mois des Arabes eſt ainſi appellé dans quelques Calendriérs : il répond à peu près au mois de Juillet.

NAHRO KADISCHO, C'eſt-à-dire, la Rivière ſainte. *Flumen*

men ſanctum, anciennement *Eleuterus fluvius*. C'eſt une petite rivière de la Syrie. Elle coule le long des confins de la Syrie propre, & de la Phénicie, baigne Tortoſa, & ſe décharge peu après dans la mèr Méditèrranée. Joſeph l'appelle la rivière Sabatique, *Sabaticus fluvius*, & il dit qu'elle ne couloit pas le jour de Sabath. C'eſt une fable. On croit auſſi que c'eſt celle que Salomon appelle la fontaine des Jardins, *fons hortorum*, dans le Cantique des Cantiques, mais cela n'eſt pas ſeur. MATY.

NAI.

NAJAC. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville du Rouërgue, en France. *Najacum.* Ce lieu eſt ſur l'Aveirou, au nord d'Albi.

NAIADES. ſ. f. Fauſſe Divinité, que les Payens croyoient préſider aux fontaines, & aux rivières. *Naias, nager.* Strabon dit L. X. que les *Naïades* étoient des Prêtreſſes de Bacchus. Voyez *Natal. Comes L. V. C.* 13.

> Naïades, *pourſuit-il, Déeſſes des Fontaines,*
> *Qui pour la ville avez quitté les plaines,*
> *Venez au ſecours de Santeüil,*
> *Il a chanté pour vous; de ſon âme affligée,*
> *N'adoucirez vous point le deuil?*
> TRAD. DU P. COMMIRE.

Ce mot vient du Grèc *νάειν*, *couler*, ou *ναίειν*, qui ſignifie *demeurer*. Les Poëtes font ſouvent mention des *Naïades*.

NAJARA, NAJARE, NAJERA. Voyez NAGERA.

NAIDE. ſ. f. Voyez NAÏADE. C'eſt la même chôſe, & en François on ne dit que *Naïades*, quoiqu'en Latin on puiſſe dire *Naïdes* & *Naïades*, & en Grèc plûtôt *Naïdes* que *Naïades*. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 80.

NAÏF, ÏVE. adj. Vrai, ſincère, reſſemblant, naturel, ſans fard, ſans artifice. *Sincerus, ingenuus, candidus.* Il ſe dit d'une peinture, d'un diſcours, qui repréſente bien la chôſe telle qu'elle eſt. Il vous a fait un récit fort *naïf* de nôtre querelle. Le Peintre a fait une peinture *naïve* de l'avanture de Vénus, & de Mars. Cet Orateur a fait une déſcription *naïve* de ſon humeur, de ſon génie. Toute penſée *naïve* eſt naturelle, mais toute penſée naturelle n'eſt pas *naïve*. Le grand, le ſublime, n'eſt point *naïf*, & ne le peut-être. Le *naïf* emporte de ſoi-même je ne ſçai quoi de petit, ou de moins élevé. BOUH. La ſubſtance du cèrveau, qui conſèrve avec ordre des repréſentations ſi *naïves* de tant d'objèts, dont nous avons été frapez depuis que nous ſommes au monde, n'eſt-elle pas le prodige le plus étonnant? FÉNEL. Il eſt ſur tout en uſage dans la Poëſie, lorſqu'il ſe prend pour naturel & ſans fard. Pèrraut fait dire à l'amitié.

> *J'ai le viſage long, & la mine* naïve,
> *Je ſuis ſans fineſſe, & ſans art.* PERR.

> *Enfin la Cour déſabuſée,*
> *Diſtingua le* naïf *du plat & du bouffon.* BOIL.

> *Plus bas deſſus le ventre au* naïf *contrefaite,*
> *Etoit près d'Anciens la honteuſe défaite,*
> *Du puiſſant Archiduc.* RÉGNIER.

NAÏF, ſe prend auſſi quelquefois en mauvaiſe part, & ſignifie, Qui eſt trop ingénu dans ſa ſimplicité; qui dit les chôſes ſans en prévoir les conſéquences. *Nativus, imprudens, ſimplex.* Les païſans qui ne ſont jamais venus dans les villes ſont fort *naïfs*; ils font des réponſes *naïves*. On en fait mille contes plaiſans & *naïfs*. Les meilleurs bouffons ſont les plus *naïfs*.

Ce mot s'eſt formé du Latin *nativus*, qui ſignifie naturel.

NAILE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Natalis.* S. *Naile* étoit Abbé de Kilnamanach dans l'Oſſorie en Irlande. En François nous diſons Noël, en Irlandois on dit *Nail. Chaſtel. Martyr.* 27. *Févr. p.* 432. C'eſt de là que vient le nom de ce Saint.

NAÏM, ou TAIMI. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Tripoli, en Barbarie. *Naima.* Il eſt ſur le Golfe de Sidra, vis-à-vis de l'Iſle de ce nom, & au couchant de l'Arcudia. MATY.

NAÏM. C'étoit anciennement une ville de la Tribu d'Iſachar, en Galilée. *Naïm.* Elle étoit à une lieuë & demi de Nazarèth, vèrs le midi. Cette ville où JÉSUS-CHRIST réſſuſcita un jeune homme qu'on portoit au tombeau, Luc VII. eſt maintenant ruinée. Naïm étoit aux confins de la tribu de Zabulon à deux lieuës au midi du mont-Thâbor, & près d'Endor, c'eſt à dire, de la fontaine de Dor. P. LUBIN. On appelle la veuve de *Naïm* la mère de ce jeune homme que J. C. réſſuſcita.

NAIN, AINE. ſ. m. Qui eſt de taille éxceſſivement courte. *Pumilus, pumilio, nanus.* Les *nains* & les muèts font fortune à la Cour du Grand Seigneur. On dit auſſi, Des chevaux *nains*.

Le mot de *nain*, vient de *nanus*, & *νάνος*, qui ſignifient la même chôſe, l'un en Grec, l'autre en Latin. Quelques Auteurs croyent que *νάνος* s'eſt formé de *νὴ*, & d'*ἄνω*, *non ſupra*, parce que les *nains* ne s'élévent pas beaucoup au deſſus de tèrre.

Les Arabes appellent *Naſnas*, & au pluriér *Neſſanès*, & *Neſſaïs*, une éſpéce de petits hommes, que nous appellerions des Pygmées, & c'eſt peut-être d'où le nom de *Nanus*, qui ſignifie un *nain*, a été formé. D'HÈRBELOT. Le mot François vient du Latin, *nanus*. Le nom Latin, ſelon Feſtus, vient du Grèc, *νάνος*, qui ſignifie un vâſe petit & bas. Voſſius croit qu'il ſe trompe, & il dérive le Latin, *nanus*, du Grèc *νάνος* qui ſignifie la même chôſe, & le Grèc, *νάνος*, de l'Hébreu נין, *nin*, qui ſignifie, *ſobolescit; ætate innovatus eſt*. La verité eſt que נין, en Hébreu ſignifie *filius*, & qu'on trouve נין, dans les Pſeaumes en *Niphal*, pour *ſobolescit*.

NAIN, eſt auſſi le nom d'un vâſe dont les Grècs ſe ſèrvoient, il étoit bas & peu élevé, ce qui lui fit donner le nom de *nain*. Voyez l'Article précédent.

On appelle arbres *nains*, une éſpéce d'arbres fruitiérs qui ne croiſſent pas beaucoup, qu'on éleve en buiſſon, & qui ne laiſſent pas de porter de beau fruit, & en quantité. *Arbores pumilæ.* Les arbres *nains* ne durent pas ſi long-tems que les grands arbres, & en plein vent. Buis *nain*, eſt une ſorte de buis, qui ne devient jamais ſi grand que le buis ordinaire. Il y a auſſi de petites fèves qu'on appelle *naines*, & qui ſont fort bonnes.

Le *petit œuf*, ou l'*œuf nain*, que les Ornithologiſtes nomment communément. *Ovum centenivum*, eſt le dèrnier que la poule pond dans la ſaiſon; cet *œuf* pour l'ordinaire ne contient pas de jaûne, mais une éſpéce de glaire, ou de blanc. Morton dans ſon hiſtoire naturelle du Northampton aſſure qu'il a vû des poules, qui ne pondoient que des *œufs nains*. Ces *œufs* ſont ſtériles. Malpighi en éxplique fort au long la raiſon.

NAIOTH. ſ. f. Nom propre d'un lieu de la Tèrre Sainte. *Naioth.* Il étoit dans une contrée de la tribu de Benjamin nommée Ramath, ou Ramatha; a 2 lieuës au nord de Jéruſalem en tirant à Béthel. P. LUBIN.

NAÏPE. ſ. m. Tèrme d Relation. Juge de village, Bailly de village chez les Turcs. *Judex in vico apud Turcas.* Les *Naïpes* ſont au deſſous des Cadis.

NAÏRANGIE. ſ. f. Éſpéce de divination que l'on tire parmi les Arabes des divèrs phénoménes du ſoleil & de la Lune. *Nairangia. Photomantia.*

Nairan, en Arabe eſt le pluriér de *Nair*, & ſignifie les lumières. *Nairani*, au duel ſignifie particulièrement le ſoleil & la Lune, que l'Écriture appelle les deux grands luminaires; & c'eſt de ce mot que celui de *Nairangia* à été formé. D'HÈRBELOT.

NAÏRES. Tèrme de Relations. C'eſt ainſi qu'on appelle les nobles parmi les Indiens Idolâtres, qui ſont diviſez en trois rangs. *Nairi.* Les *Bramines*, ou *Bramins*, ſont les plus nobles, qui pour ſe diſtinguer portent ſur leur chair en écharpe un cordon de trois filèts de coton, comme un ordre qui leur eſt donné dans leur Temple en grande ſolennité & avec grande dépenſe. Ils ont ſoin de la Religion. Les *Naïres* ſont les nobles qui portent les armes; & les *Bavians*, ou *Banians*, ou *Banianes*, ſont les Marchands. Si on touche un *Naïre* en allant par la ville, il ſe croit pollu, & il crie au peuple, Retirez-vous, & frappe ceux qui n'obéïſſent pas. Ces gens tiennent à grand honneur de tenir des écoles, & de montrer à faire des armes. Et ſi quelqu'un touchoit à leurs meubles, à leur maiſon, ou à leur porte, ils n'y voudroient pas manger à moins qu'elle ne fût purifiée, & s'ils veulent donner quelque chôſe à quelqu'un, ils le lui jettent de peur de le toucher. Il en eſt de même des *Bramins*. FRANÇOIS PYRARD.

NAISAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit de faire roüir ſon chanvre dans un étang. *Jus macerandi*, ou *ſubigendi in aquâ cannabium*.

NAIſSANCE. ſ. f. Il ſe dit prémièrement de l'homme, & ſignifie commencement d'être; venuë au monde; le moment où l'on naît, & où l'on joüit de la vie; ſortie de l'enfant hors du ventre de la mère. *Ortus, exortus.* Les Payens croyoient que Lucine préſidoit à la *naiſſance* des enfans. La *naiſſance* des enfans eſt un des prémiers fruits du mariage. Les enfans pèrſuadez que la *naiſſance* n'eſt pas la plus grande obligation qu'ils puiſſent avoir à leurs pères, murmurent même de la vie qu'ils leur ont donnée, lorſqu'ils ne la leur rendent pas agréable. M. SC.

> *Un pur hazard ſans nous régle nôtre* naiſſance. CORN.

On fait de grandes réjoüiſſances à la *naiſſance* d'un Dauphin. On a toûjours inclination de revenir au lieu de ſa *naiſſance*. On célébroit autrefois le jour de ſa *naiſſance*.

NAIſSANCE, ſignifie auſſi le point auquel naît un enfant, eu égard à la diſpoſition du ciel & des aſtres. *Geneſis, thema genethliacum, horoſcopus.* Les Aſtrologues ont bien obſèrvé ſa *naiſſan-*

 ce.

ce. Ils travaillent ſur ſa *naiſſance*. Ils ont fait la figure de ſa *naiſſance*. Ils diſent que ſa *naiſſance* eſt heureuſe. L'aſtre qui préſidoit à ſa *naiſſance*.

NAIſSANCE, ſe dit auſſi des prémières années de la vie. *Nativitas*, *Dies natalis*. Hèrcule fit un éxploit héroïque dès ſa *naiſſance*. Ce Prince a témoigné dès ſa *naiſſance* quelque chôſe de grand.

NAIſSANCE, en tèrmes de Botanique, ſe dit du bas des feuilles ou des tiges. *Origo*, *ortus*. On l'appelle autrement *bâſe*. On dit de cèrtaines plantes que leurs feuilles ſont arrondies à leur *naiſſance*.

NAIſSANCE, ſe dit auſſi des animaux & des plantes. On tient que le crocodile croît toûjours depuis la *naiſſance* juſqu'à la mort. Le printems eſt la ſaiſon de la *naiſſance* des fleurs, & des feuilles.

NAIſSANCE, ſe dit auſſi du commencement des chôſes inanimées. *Primordium*. Le ſiécle d'or étoit au tems de la *naiſſance* du monde. Les oiſeaux ſe réjouïſſent & chantent à la *naiſſance* du jour. La *naiſſance* de l'aurore. SAR. Le Rhin, Le Rhône, & le Pô prennent leur *naiſſance* dans les alpes.

NAIſSANCE de voute, c'eſt le commencement de la curvité d'une voute formée par les retombées ou prémières aſſiſes qui peuvent ſubſiſter ſans cintre. *Imum*, *ima pars fornicis*. On appelle auſſi *naiſſance* à l'égard d'une colonne, ce qu'on appelle *eſcape*, ou *congé*.

NAIſSANCE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Ortus*. A la *naiſſance* du Chriſtianiſme. Il faut étouffer les héréſies dès le point de leur *naiſſance*. La République Romaine avoit plus de vèrtu dans ſa *naiſſance* que ſur ſon déclin. Les loix ont pris *naiſſance* de l'injuſtice des hommes. La vèrtu peut bien donner un frein aux déſirs; mais elle n'empêche point leur *naiſſance*. VILL. Séjan, dans la *naiſſance* de ſa fortune ne ſe vouloit pas faire connoître par des cruautez. AB.

NAIſSANCE, ſignifie auſſi en général, Race, famille, éxtraction; & quand il eſt mis abſolument, il ſignifie, Nobleſſe. *Natales*, *genus*, *ſtirps*, *origo*. Cet homme a de la *naiſſance*, ou, eſt un homme de *naiſſance*, c'eſt-à-dire, il eſt noble. Il ne faut rien faire indigne de ſa *naiſſance*, qui déroge à ſa *naiſſance*, qui démente ſa *naiſſance*. Il eſt de grande *naiſſance*, de haute *naiſſance*. Il a eu une heureuſe *naiſſance*. La *naiſſance* acquièrt un grand ornement à un Ambaſſadeur. WICQ. Mes enfans, vous êtes d'une *naiſſance* ſi illuſtre, que vos biens & vos maux, ſont les biens & les maux de la République. ABLANC. Une ſi haute & ſi auguſte *naiſſance* donne un nouveau luſtre à la vèrtu. VILL. Son éſprit & ſon mérite le mettent au deſſus de ſa *naiſſance*. P. DE CL. Je ſçai combien les droits de la *naiſſance* ſont révérez, & la préference qu'on leur donne ſur ceux de l'éſprit. CAIL. Une grande *naiſſance* annonce le mérite, & le fait plûtôt remarquer. LA BR. Ceux qui ſont d'une cèrtaine *naiſſance* n'ont qu'à ne rien gâter par leur conduite, pour recevoir les grâces qui leur ſont aſſurées par le crédit de leur famille. LE P. GAIL. Ceux que la *naiſſance* démêle d'avec le peuple, & qu'elle expôſe à la loüange, ou à la cenſure des hommes, ſont obligez par cela même de ſe porter à la vèrtu. LA BR. Une haute *naiſſance* donne bien des privilèges, & un grand aſcendant ſur ceux qui ſont dans un rang moins élevé. BELL. Sa *naiſſance* a de grandes ſuites dans le Royaume. LA ROCHEF. Les richeſſes donnent un grand luſtre à la *naiſſance*. LE MAI.

> *Plus la haute* naiſſance *approche des couronnes,*
> *Plus cette grandeur même aſſervir nos pèrſonnes.* CORN.

NAIſSANCE, ſe prend auſſi en mauvaiſe part pour marquer les défauts de l'éxtraction, de l'origine, les vices de race, ou ceux de la nature, des bonnes ou mauvaiſes qualitez morales avec leſquelles on eſt né. *Indoles*, *origo*, *ortus*. C'eſt un homme qui eſt de vile, de baſſe *naiſſance*; dont la *naiſſance* eſt inconnuë. La bâtardiſe eſt un vice de *naiſſance*. Il faut être réſtitué, avoir des lettres, des diſpenſes ſur les défauts de *naiſſance*, pour parvenir aux dignitez. S'il eſt boſſu, s'il eſt boiteux ce n'eſt pas ſa faute, cela lui vient de *naiſſance*.

NAIſSANCE, ſe dit encore des talens naturèls. *Indoles*. Il a l'ame grande, les inclinations nobles, c'eſt une heureuſe *naiſſance* une belle *naiſſance*. Il eſt né avec de mauvaiſes qualitez; c'eſt une malheureuſe *naiſſance* que la ſienne.

NAIſSANT, ANTE. Participe du vèrbe *naître*. *Naſcens*, *oriens*.

NAIſSANT, ANTE. adj. Qui commence à venir au monde, ou à paroître. *Novus*, *recens*. Il ſe dit de toutes ſortes de chôſes, ſoit au propre, ſoit au figuré. Le vèrd *naiſſant* des arbres eſt la couleur la plus agréable. Le jour *naiſſant* eſt le point de l'aurore. La Compagnie de JÉSUS, la Congrégation de l'Oratoire & la Congrégation de la miſſion, ſont des Ordres *naiſſans*. Quèls ravage ne fait point l'héréſie *naiſſante*? FL. Une fortune *naiſſante* eſt facile à renvèrſer. Les paſſions *naiſſantes* ne ſe connoiſſent pas d'abord: à peine les ſent-on. Une paſſion *naiſſante*. S. ÉVR. Les vieillards voyent avec chagrin la fortune *naiſſante* des jeûnes gens. BELL. Le monde ne pardonne pas un mérite *naiſſant*. LA BR. Combien de pénitences *naiſſantes* ont été étouffées par les dégoûts qu'on leur a donnez, & qui tombant ſur des convèrſions mal aſſurées, à peu près comme ces froids hors de ſaiſon qui ſurprennent des fruits encore tendres, & *naiſſans*, leurs ôtent toute éſpérance d'accroiſſement & de maturité? FL.

> *La famille en pâlit, & vit en frémiſſant,*
> *Dans la poudre d'un Grèffe un Poëte* naiſſant. BOIL.

On appelle une tête *naiſſante*, des cheveux qui commencent à revenir après qu'on les a raſez. On dit auſſi d'une jeune beauté, que c'eſt un aſtre *naiſſant*, une beauté *naiſſante*.

On appelle au Palais, un propre *naiſſant*, un héritage acquis par le père, qu'il laiſſe à ſon fils, & qui commence à faire ſouche dans la famille. *Proprius*, *patrius*, *avitus*, *peculiaris*. Un propre eſt propre *naiſſant* en la pèrſonne de celui qui le prémier le poſſède à droit ſucceſſif. Il y a auſſi un propre *naiſſant* conventionnel, qui eſt celui qui vient de la ſtipulation faite par un contrat de mariage, qui porte qu'une partie des deniérs dotaux ſeront employez en achat d'héritages, ou tiendront lieu de propres.

Dans la Coutume de Sedan on appelle *naiſſant* conventionnel & non naturel l'argent qu'un père ou une mère donnent à leurs enfans pour acheter un héritage, ou l'héritage acheté de cet argent. *Pretium fundi*, *fundus*, *prædium*.

NAIſSANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un lion & de tout autre animal qui montre ſeulement la tête, les épaules, les piéds & jambes de devant avec le bout de la queuë, le reſte du corps étant comme caché ſous l'écu du champ duquel il ſemble ſortir & naître. *Recto ſtatu Emergens*, *directo poſitu erumpens*. Il eſt différent de l'*iſſant*, comme il a été marqué ci-devant. Le P. Méneſtriér dit que *naiſſant* ce dit des animaux qui ne montrent que la tête ſortant de l'éxtrémité du chêf, ou du deſſus de la faſce, ou du ſecond du coupé.

NAIſTRE, vèrb. n. Venir au monde; commencer à paroître au jour. *Naſci oriri*, *ortum habere*, *in lucem edil*. Conjuguez; *Je nais*, *tu nais*, *il naît*, *nous naiſſons*, *vous naiſſez*, *ils naiſſent*. *Je naiſſois*. *Je naquis*. *Je ſuis né*. *Je naitrai*. *Que je naiſſe*. *Que je naquiſſe*. *Je naitrois*. *Naiſſant*. On le dit prémièrement des animaux parfaits, quand ils ſortent du ventre de la mère. On ne voit que *naître* & mourir. Il lui naît tous les neuf mois un enfant. Le Sauveur a bien voulu *naitre* dans une étable. Voilà des petits qui ne font que de *naitre*. Un damné maudit le jour qui l'a vû *naître*.

> *Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait* naître.
> *Je ſuis aſſez connu ſans les faire connoître.* CORN.

NAIſTRE, ſe dit auſſi des oiſeaux ou des inſèctes, quand ils ſortent de la coque, ou quand ils ſont engendrez de quelque façon que ce ſoit. *Oriri*, *emergere*, *generari*, *procreari*. Les poulèts *naiſſent* des œufs. Les chenilles, les vèrs à ſoye, les fourmis en *naiſſent* auſſi. On ne ſçait comment *nait* la plûpart de la vèrmine, & ſi elle s'engendre de pourriture ou non. Il y a une opinion modèrne qui veut que tout animal *naiſſe* d'un œuf.

NAIſTRE, ſe dit auſſi de ce qui pouſſe, de ce qui ſort de la tèrre, des hèrbes, des fleurs, & de toutes ſortes d'arbres, & de plantes. *Pullulare*, *erumpere*, *enaſci*. Ces œillèts *naiſſent* de graine, ces aûtres de marcotte. Un chêne *nait* d'un gland, un ſaule de bouture. Il faut que le grain gèrme & pourriſſe, avant que d'en faire *naitre* d'autre.

En ce ſens on dit que les arbres *naiſſent*, ou ne *naiſſent* pas en telle contrée; pour dire, qu'ils n'y profitent pas bien, qu'ils n'y croiſſent pas. Les palmiérs *naiſſent* aux païs chauds. Tous les aromates *naiſſent* en Orient. Les ſapins *naiſſent* dans les païs froids. Les Poëtes ont dit encore, qu'il *naiſſoit* des hommes armez de la tèrre des dents ſemées d'un dragon.

NAIſTRE, ſe dit auſſi des chôſes inanimées, & ſignifie, Tirer ſon origine. *Oriri*, *ortum ducere*. Ce n'eſt que dans le dèrnier ſiécle qu'on a découvèrt où *naiſſoit* le Nil. Ce ruiſſeau *nait* de ſource. Les Zéphirs *naiſſent* vèrs l'Occident. Le ſoleil *nait* vèrs l'Orient. Cette Comète ne commence que de *naitre*, à ſe faire voir.

NAIſTRE, ſignifie faire, Caûſer, produire. *Afferre*, *generare*, *producere*. Les navèts, les marrons, font *naitre* des vents dans le corps. La crapule lui a fait *naitre* des boutons ſur le nez. Un tel ſymptôme ne peut *naitre* que d'une telle maladie.

NAIſTRE, ſe dit figurément en chôſe morales, & prémièrement des corps politiques. *Recens enaſci*. Ce Couvent eſt nouvellement fondé, il ne faiſoit que de *naitre*. Le République Romaine

ne

ne faiſoit que de *naître*, lorſquelle étoit déjà redoutable à ſes ennemis.

NAISTRE, ſe dit auſſi des qualitez des éſprits. *In lucem prodire.* Déſcartes étoit un des plus beaux éſprits que la France ait jamais vû *naître*. Il faut *naître* Poëte, & devenir Orateur. J'ai vû *naître* cette héréſie, cette nouvelle opinion. Cet homme parle facilement, les paroles lui *naiſſent* dans la bouche.

NAISTRE, ſe dit auſſi en parlant des paſſions de l'âme. On lui a fait *naître* la curioſité, l'envie, le déſir d'apprendre la Géométrie. Les paſſions *naiſſent* les unes des autres. La haîne *naît* quelquefois de l'amour. La véritable complaiſance eſt celle qui *naît* de l'amitié, & qui eſt conduite par la raiſon. M. Sc. Les plaiſirs *naiſſent* ſous vos pas. S. ÉVR. On ne s'appèrçoit pas d'une paſſion lorſqu'elle ne fait que de *naître*. BOU. La lecture fait *naître* pluſieurs belles penſées. Ces circonſtances font *naître* des ſoupçons qu'il n'eſt pas innocent. On dit dans un compliment, Faites-moi *naître* les occaſions de vous ſervir.

NAISTRE, ſe dit auſſi des affaires. *Producere, procreare.* Les contrats où l'on prend le plus de précautions, ſont ceux qui font *naître* le plus de procès. Cela a fait *naître* une nouvelle difficulté en mon affaire. Quand on croit avoir tèrminé une affaire, il en *naît* une aûtre. Des ſéditions il ne peut *naître* que du mal. Vous aurez part au profit qui *naîtra* de cette entrepriſe.

NAISTRE, ſe dit auſſi des établiſſemens, des commencemens de fortune. *Enaſci, prodire.* Ce Financiér eſt prodigieuſement riche, & cependant il ne fait que de *naître*, on l'a vû *naître* comme un champignon, tout en une nuit.

NAISTRE, ſe dit encore en parlant de l'origine de l'homme, eu égard à la qualité de ſes parens. *Procreari, naſci.* C'eſt un avantage que de *naître* Gentilhomme, de *naître* Prince. C'eſt une grâce que Dieu nous a faite, de nous faire *naître* Chrétiens. Quand on a le malheur de *naître* pauvre & de bas lieu, on a bien de la peine à s'élever.

Non facilè emergunt, quorum virtutibus obſtat.
Res anguſta domi. JUV.

Il y a des gens qui *naiſſent* heureux, ſous une bonne Planéte.

NAISTRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt à *naître*; pour dire, Cela n'a point encore été. Je ſuis auſſi innocent de ce crime, que l'enfant qui eſt à *naître*.

On dit auſſi poëtiquement, que les fleurs *naiſſent* ſous les pas d'une pèrſonne; pour dire, qu'elle marche, qu'elle fait toutes chôſes avec beaucoup de grâce. On dit de même d'un Auteur, qui écrit avec beaucoup de politeſſe & d'élégance, que les fleurs, que les roſes *naiſſent* ſous ſa plume.

NÉ, NÉE. part. paſſ. & adj. vèrbe. *Natus, ortus.* Son fils, lequel lui eſt *né* de la race de David ſelon la chair. P. BOUH. Rom. I. 3. Il ſe joint quelquefois avec des épithétes: comme mort-*né*, aveugle-*né*, bien-*né*, mal-*né*, pour expliquer de bonnes, de mauvaiſes inclinations, ou diſpoſitions.

Aux âmes bien nées,
La vèrtu n'attend pas le nombre des années. CORN.

Le peuple joint le mot de *natif*, à celui de *né* & dit, il eſt *né*, *natif* d'un tel lieu. Cette éxpreſſion eſt baſſe, & les honnêtes gens ne s'en ſèrvent point.

Prémiér-né. adj. maſc. Tèrme de l'Écriture Sainte. C'eſt le prémiér enfant mâle. *Primogenitus.* Et quand le tems fut accompli, la Vièrge enfanta ſon fils *prémiér-né*. Il n'avoit point eu de commèrce avec elle lorſqu'elle mit au monde ſon Fils *prémiér-né*; & il lui donna le nom de JÉSUS. P. BOUH. Math. I. 25.

Il eſt auſſi ſubſt. L'Ange déſtructeur éxtèrmina les *prémiér-nez* d'Égypte.

Nouveau-né. adj. & ſ. m. Qui eſt né depuis peu de tems: qui vient de naître. C'eſt un enfant *nouveau-né*. C'eſt un *nouveau-né*.

Il ſe dit auſſi au figuré, & en badinant, des productions de l'éſprit.

Helas! c'eſt un enfant tout nouveau-né, *Madame*,
Et c'eſt dans vôtre cour que j'en viens d'accoucher. MOL.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *né* à quelque chôſe; pour dire, qu'il a de grande diſpoſitions naturelles à la bien faire. *Natus, à naturâ factus, comparatus ad aliquid.* Il eſt *né* à la peinture, à l'éloquence, aux armes, à l'étude.

Boileau nous dit dans ſon écrit
Qu'il n'eſt pas né *pour l'éloquence;*
Je ne ſçai pas ce qu'il en penſe,
Mais je penſe ce qu'il en dit.

On appelle un Conſeiller *né*, celui à qui la charge donne la qualité de Conſeiller. Un tel Évêque eſt Conſeiller *né* d'un tel Parlement. Un tel Prélat eſt Légat *né* du Saint Siége. L'Abbé de Vendôme eſt Cardinal *né*, a droit de porter un chapeau rouge ſur ſes armes.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *né* coëffé, quand toutes chôſes lui ſuccédent heureuſement. On le dit au propre de ceux qui ont en naiſſant une coëffe ou membrane ſur leur tête.

NAIVETÉ. ſubſt. f. Penſée, éxpreſſion naturelle, aiſée; vérité dite ſimplement, & ſans artifice. *Sinceritas, ingenuitas, animi candor.* On a intèrrogé cette jeune fille, elle a répondu avec une grande *naïveté*: on voit bien qu'elle dit vrai. Le ſtile d'Hypéride a dans ſa *naïveté* une cèrtaine douceur agréable & fleurie. BOI. Les Fâbles de la Fontaine ont une ſimplicité ingénieuſe, & une *naïveté* ſpirituelle. Tout ce que dit la Fontaine eſt ſimple, & naturel: c'eſt une cèrtaine *naïveté* de langage que peu de gens connoiſſent, & qui fait pourtant tout l'agrément du diſcours: c'eſt une *naïveté* inimitable, tant eſtimée dans les écrits de Térence, c'eſt le *molle*, & le *facetum* d'Horace, & qu'Apollon ne donne qu'à ſes favoris. S. ÉVR. La *naïveté* exclut le ſublime & la grandeur. BOU. Il ne faut pas prendre des penſées inſipides pour de charmantes *naïvetez*. PER. Nos vieux Auteurs avec toute leur négligence ont une *naïveté* admirable, de ſorte qu'on prend autant de plaiſir à les lire, qu'à entendre un villageois de bon ſens, qui parle mal à la vérité; mais qui parle naturellement. BOU. La *naïveté* du langage eſt capable de couvrir beaucoup de défauts, & peut-être même d'empêcher que ce ne ſoient des défauts. VAU.

NAÏVETÉ, ſignifie auſſi, Ingénuité ſimplicité un peu niaiſe. *Simplicitas fatuitas.* Les meilleurs contes de Douville ſont fondez ſur des *naïvetez*, & des ſottiſes de valèts, de païſans. Cette homme ſi ſecrèt dans le fond, paroît éloignez de la diſſimulation juſqu'à approcher de la *naïveté*. AB. DE S. R. La ſœur de la ſottiſe, c'eſt la *naïveté*.

NAÏVEMENT. adv. D'une manière naïve, naturelle, ſincère & ingénuë. *Candidè, ingenuè.* Ce Peintre a tîré ce viſage fort *naïvement*, Cet Auteur écrit fort *naïvement*, a un ſtile fort naïf. Il a fort *naïvement* confeſſé ſa faute. C'eſt être incivil que de dire *naïvement* la vérité. BELL. Quelquefois nous penſons éxprimer *naïvement* les grâces du naturel, lorſque nous tombons dans une ſimplicité baſſe, & honteuſe. S. ÉVR.

NAK.

NAKKACH-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Officiér de la Cour de Pèrſe: c'eſt le chèf des Peintres du Roi; ces Peintres ne peignent qu'en miniature.

NAKSIVAN, NAXIVAN, NASCHEVAN. ſ. maſc. Nom d'une Ville de la Province d'Érivân, en Pèrſe. *Naxuana.* Elle eſt à trois lieuës de la montagne d'Ararat, près de l'Araſſe, entre la ville d'Érivan & celle de Tauris. Cette ville eſt ſi ancienne, que les Arméniens croyent qu'elle a été la demeure de Noë, après qu'il fut ſorti de l'Arche, ce que ſon nom ſemble ſignifier. Au reſte *Nakſivan* a un Archevêque Latin, qui eſt toujours un Dominicain, il fait ſa réſidence au bourg d'Abaraner, a ſous ſa juriſdiction dix ou onze bourgs d'Arméniens du rit Latin, & qui ont pour leurs Curez des Dominicains. MATY.

NAM.

NAMAQUA. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Namaqua.* Les *Namaquas* ſont des peuples d'Afrique, faiſant partie des Cafres. Les Hollandois les découvrîrent près du Cap de Bonne Éſpérance l'an 1661. Les *Namaquas* ſont blancs, mais ils ſe noirciſſent pour paroître beaux. Voyez Dappèr.

NAMARI. ſ. m. Nom d'une montagne de la vallée de Démona, en Sicile. *Namarius*, anciennement *Neptunius mons.* Monte di *Namari*, ou de Sprévério. Elle eſt entre les villes de Meſſine, de Taormine & de Mélazzo. MATY.

NAMAZ. ſ. m. Tèrme de Rélation. Nom d'une prière que les Turcs font cinq fois le jour. Entre le point du jour & le ſoleil levant, à midi, entre midi & le ſoleil couchant, après que le ſoleil eſt couché, & à une heure & demie de nuit. Voyez Ricaud de l'Empire Ottoman.

NAMFIO, NAMPHIO, NANFIO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Anaphe.* Elle eſt dans la mèr de Candie, un peu au nord de l'iſle de Santorini. Elle a environ dix lieuës de circuit. Les Turcs en ſont les maîtres, on dit que les ſèrpens ne peuvent pas y vivre. MATY.

NAMPS. ſ. m. pluriél. Ménage écrit *Nam.* Vieux mot qui ſignifie, Gage, nantiſſement. *Pignus*, & dans la baſſe Latinité *Namium.* Il ſe dit encore en pluſieurs Provinces. Quand les Sèrgens font des *éxécutions*, il faut payer, ou leur donner des *namps*, c'eſt-à-dire, des gages. On appelle *vifs namps*, le bétail pris par éxécution; & *morts namps*, les autres meubles.

De ce mot de *namps* on a fait *namptir* & *namptiſſement*, mais aujourd'hui

jourd'hui on écrit & on prononce *nantir* & *nantiſſement*. Voyez ces mots.

Du Cange dit que *namps* eſt un mot Saxon, & qu'on a dit dans la bâſſe Latinité *namium*, *nantum* & *nantare*; pour dire, *gage*, *ſaiſie* & *nantir*. Icquez le dérive du mot Gothique, *niman*, qui ſignifie *prendre*, *emporter*; les Francs & les Saxons diſoient autrefois dans leurs langues *neman* & *niman* dans le même ſens: *nema* dans la langue des Cimbres, qui ſont les anciens habitans du Holſtein, ſignifie la même chôſe.

Ce mot eſt fort en uſage dans la coutûme de Normandie; on écrit auſſi *nams* & *nans*.

NAMSLAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château fort. *Namſlavia*. Elle eſt dans la principauté de Bréſlaw, en Siléſie, ſur la Weida, à huit lieuës de la ville de Breſlaw, vèrs le lévant. Maty.

NAMUR. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs bas, capitale du Comté de Namur. *Namucum*, *Mamucum caſtrum*, *Namurum*, *Namurcum*, *Namurcium*, *Namurſium*, *Nemurcium*. Voyez Valois. *Not. Gall. p.* 368. Elle eſt au confluant de la Meuſe & de la Sambre, entre Huy & Chàrleroy, à ſept lieuës de l'une & de l'autre. Cette ville Épiſcopale & ſuffragante de Cambray, eſt une des plus importantes des Païs bas Catholiques. *Namur* eſt aſſez grand, bien bâti, bien fortifié, & riche par ſon commèrce. Il eſt défendu par une bonne citadelle, conſtruite ſur un rochér, qui eſt à l'angle que laiſſent entr'elles la Sambre & la Meuſe en ſe joignant. Le feu Roi prit cette place en 1692. malgré des pluyes continuelles. On prétend qu'avant ce tems-là elle n'avoit jamais été priſe. Selon la Table des longitudes & des latitudes de M. Harris, *Namur* eſt à 50°. 25′ de latitude & à 32°. 47′ de longitude, & cela par obſèrvations aſtronomiques.

Il y en a qui dérivent le nom de *Namur* de ceux de *nain* & *muet*; ils diſent que ſur l'éminence où eſt aujourd'hui le château, on adoroit autrefois une idôle qui devint muete, & ne rendit plus d'oracles, quand les habitans du païs eurent embraſſé la Réligion Chrétienne, & que du nom de *nain* qu'on donnoit à cette idôle, parcequ'elle étoit petite, & de celui de *muet*, on a formé le nom de *Namur*. Mayérus fait venir ce nom de *new muer*, ce qui veut dire, *nouveau mur*, en langage du païs.

Le Comté de Namur. *Namurcenſis Comitatus*. C'eſt une des Province des Païs bas. Elle eſt bornée au nord par le Brabant, au couchant & ailleurs par les tèrres de l'Évêché de Liége. Elle a environ douze lieuës de longeur, & neuf ou dix de largeur. Le païs en eſt montagneux, mais fort fèrtile. On y trouve des mines de fèr, de plomb, & de charbon de pièrre, & des carrières de marbre noir. Ses principaux lieux ſont *Namur*, capitale, Charlemont, & Charleroi. Au reſte ce Comté eſt le païs des anciens Aduates. Maty.

NAMUROIS, oiſe. ſ. m. & f. *Namurcenſis*. Qui eſt de Namur. Valois *Not. Gall.*

NAN.

NANAN. ſ. m. Tèrme dont les petits enfans ſe ſèrvent, quand ils demandent à manger. Taiſez-vous, vous aurez du *nanan*.

NANBU. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un petit Royaume, ou plûtôt d'une province de même nom. *Nanbum*. Elle eſt dans l'Ochio, une des contrées de l'iſle de Niphon. Maty.

NANCANG. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de la province de Kiangli, Chiamſi, en Chine. *Nancangum*. Elle eſt ſur le lac de Poyang, & a ſix autres villes dans ſon tèrritoire. Elle a été fort mal traitée dans les dèrnières guèrres des Tartares. Maty.

NANCEILE. ſ. f. Tèrme d'Architècture, dont ſe ſèrt Philibèrt de Lorme pour nommer ce que les aûtres appellent *ſcocie*, ou *nacelle* plutôt que *nancelle*. Voyez Nacelle. *Trochilus*, *columnaris tori trochilus*. C'eſt une concavité qui eſt entre les deux tôtes de la bâſe de la colonne.

NANCI. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de Lorraine. *Nanceium*, *Nancium*. Elle eſt ſur la Murte, au levant de Toul, *Nanci* eſt aſſez grand, bien bâti & fortifié. Il eſt diviſé en ville vieille & nouvelle. On voit dans la prémière l'Arſenal, & le Palais des Ducs de Lorraine. *Nanci* n'eſt point ancien. Le plus vieux Auteur que Valois ait trouvé, eſt Jean de Paris qui écrivoit, il y a environ 400 ans. *Nanci*, dit Valois, n'a pas plus d'antiquité que Chambery, capitale de Savoye. *Nanci* eſt capitale de la Lorraine Moſellane. Quelques uns l'ont confonduë mal à propos avec le lieu appellé en Latin *Naſium*, qui eſt Nas, village du Duché de Bar, ou Nanci le grand. Valois *Not. Gall. Nanci* eſt à 48°. 39′ de latitude & à 24°. 30′ de longitude. Acad. des Scienc. M. Harris le met à 24°. 32′. de longitude. MM. de l'Académie ſont plus croyables.

NANCI LE GRAND. ou Grand Nanci. Nom propre d'un bourg du Duché de Bar. *Nanſiacum majus*. Il eſt près de l'Orne, à trois lieuës de Bar-le-Duc, vèrs le levant. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Naſium*, que d'autres mettent au village de Nas, qui eſt dans la même contrée.

Nanci le petit. *Nanſiacum minus*, eſt un autre bourg du même Duché & ſur la même rivière. Valois *Not. Gall.* L'un ou l'autre de ces bourgs eſt l'ancien *Naſium*, *Naſium Leucorum*, qui étoit autrefois un château, ou fort des Leuques. Æthicus le place entre les Caturiges ou Caturices & Toul. à 16. milles de Toul, & 9 mille des Caturiges. C'eſt une èrreur de Joſias Sinclèr d'avoir pris le *Naſium* des Anciens pour Nanci capitale de Lorraine, ville bien plus nouvelle. Ce n'eſt pas non plus Nas près de Nanci; puiſque l'ancien *Naſium*, étoit ſur l'orne entre Andelot & Toul. Valois *Not. Gall. p.* 371.

NANCIAN. ſ. m. Ville de la Chine, dans le Chiamſi l'une des Provinces méridionale de l'Empire. *Nancianum*.

NANÉE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Pèrſes. *Nanaa*. Voyez Machab. L. 13. *Nanée* étoit la Diane des Pèrſes, ou le nom de Diane chez les Pèrſes. Ce nom ſe trouve dans la Ste Écriture, où il eſt parlé des Prêtres de *Nanée*. Il y en a qui croyent que *Nanée* eſt la même que *Diane*, & qu'*Anaïis* chez les Arméniens.

Il eſt des Auteurs qui dérivent le nom de *Nanée* de celui de נין, *nin*, qui veut dire *fils*, ils prétendent que par le nom de *Nanée*, on a voulu dire *vièrge fille*, ce qui convient fort bien à Diâne. Cette Déeſſe eſt auſſi appellée *Anaa*. Ce prémièr mot de *Nanaa* ſemble être formé du Cèltique *Nain*, qui ſignifie Gand'mère, en Latin *avia*. De même *Anaa* peut être pris d'*ana*, qui veut dire *mère*, & nourricière. Cela paroit ſi vrai que le mot de *Diana*, qui n'eſt autre que la Lune, veut dire proprement Mère de lumière: & de même le Grèc Σελάνα, qu'on écrit communément Σελήνη, qui eſt la Lune & Diane. Et il eſt étonnant, que ni les Grècs, ni les Latins, ni Platon, ni Varron n'ayent point vû ces chôſes. Or les Pèrſes encore aujourd'hui ont grand nombre de mots qui venoient des Cèltes, dont il n'y a pas lieu de s'étonner après ce que j'ai dit, (dans le Traité de l'Antiquité des Cèltes.) Et par conſéquent leur *Nanaa* peut aiſément venir du Cèlte *nain*, qui ſignifie *avia*, ayeule, grand'-mère. Si bien que les Pèrſes qui portoient à la Lune un réſpèct Souverain, la nommoient par honneur tantôt *Nana*, & tantôt *Ana*, c'eſt-à-dire, ou Grand-mère, ou Mère, comme les Dieux étoient appellez père. Pezron. Que ne diſoit il, comme Cybele étoit appellée chez les Romains, *La Grande mère*?

NANFIO. Voyez NAMFIO.

NANGAN. ſ. m. Nom propre d'une grande ville de la Chine. *Nanganum*. Elle eſt la treizême de la Province de Kiangſi, ſur la rivière de Chang, ſon Tèrritoire renfèrme trois aûtres villes.

NANGATO. ſubſt. m. Nom propre d'une ville Capitale d'un Royaume, ou plûtôt d'une petite Province de même nom. *Nangatum*. Elle eſt ſur la côte occidentale du Jamaiſtero, en l'iſle de Niphon, au Japon.

NANGASAKI, ou *Nangazaki*. ſ. m. Nom propre d'une grande ville avec un grand port. *Nangazakhum*. Elle eſt ſituée ſur un Golfe de l'iſle de Ximo, une de celles du Japon. Lorſque les Portugais trafiquoient dans le Japon, ils firent ériger à *Nangaſaki*, un Évêché ſuffragant de Goa; *Nangazaki* que les Japonois nomment aujourd'hui Tchang ki, eſt ſituée dans la pointe de tèrre du Ximo, qui avance le plus vèrs la Chine, dont elle n'eſt éloignée que de 60 lieuës. Lorſque la Foy entra dans le pays d'Omura, *Nangazaki* étoit moins qu'un village. Sa ſituation, la bonté du mouillage, la proximité de Macao, & de la Chine, y attirèrent les Portugais; quelques-uns s'y établirent, les Japonois en firent de même; par là *Nangazaki* devint une des plus groſſes villes, & la plus commèrçante du Japon; il fut un tems qu'on y compta 60000 âmes. Aujourd'hui qu'il n'eſt pèrmis à aucun étranger de s'y établir, on n'y compte pas plus de 8000 âmes. P. Charlevoix. *Hiſt. du Jap. L. IV. p.* 288, 289. Voyez encore le P. Bartoli. *Seconda parte dell' Aſia. L. II. p.* 254. *Nangazaki* n'eſt éloigné que de deux journées de Nimpo, qui eſt le port le plus oriental de la Chine. Dans la table de M. Harris, *Nangazaki* eſt par les 32° 53′ de latitude & 145° 32′ de longitude; mais cela n'eſt point fondé ſur des obſèrvations aſtromiques.

NANGOYA. ſ. Nom d'un des plus beaux ports du Japon ſur la mèr du Corée. *Nangoya*.

NANGUNDI. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Nangundius*. Elle a ſa ſource dans les Montagnes de Gate, baigne la ville de Biſnagar, & ayant travèrſé le Royaume de ce nom, elle ſe décharge dans le Golfe de Bengale, à Maſulapatan, qui eſt du Royaume de Golconde. Maty.

NANHIUNG. ſ. m. Nom propre d'une des principales villes du Quantung, Province de la Chine. Elle eſt ſituée ſur la rivière de Chin. *Naniqua*. Maty.

NANKANG. ſ. m. Nom propre d'une ville ſituée ſur le bord occidental du Lac de Poyang. *Nankangum.* C'eſt la quatrième de la Province de Kiangſi, en Chine, & elle à trois autres villes dans ſon Tèrritoire. MATY.

NANKIN, ou NANKING. Voyez NANQUIN.

NANNA. ſ. f. Nom d'une plante. La *Nanna* eſt une plante qui produit un des meilleurs fruits, & des plus délicats qui croiſſent dans toute l'étenduë de l'Amérique. Ce fruit eſt ſemblable à un artichaut, ſa ſubſtance reſſemble à celle d'une poire fort ſucculente, ſon ſuc eſt èxtrémement agréable, & ſubtile en un point, que quand on en mange un peu trop, il ouvre toutes les petites veines & artères qui ſont dans la bouche: de maniè re que l'on ſeigne beaucoup ſans pourtant en reſſentir aucune incommodité.

NANNETTE. ſ. f. Nom propre de fille, qui veut dire petite Anne. *Anna.*

NANNING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Nanninga.* Elle eſt au confluant des rivièrės de Puon, & de Ly, dans la Province de Quanaſi, dont elle eſt la ſeptième. Elle à cinq aûtres villes ſous ſa dépendance.

NANNON. ſ. f. Nom propre de fille qui veut dire petite Anne. *Anna.*

NANQUIN, NANKING, NANKIN. ſ. m. Nom propre d'une ville appellée autrefois Kiangning & Ingtien. *Nanguinum.* Elle eſt capitale de la Province de *Nanquin*, & autrefois de toute la Chine, & la réſidence de ſes Empereurs. Elle eſt fort grande, fort peuplée, & fort marchande, ſituée ſur la rivière de Kiang, près de ſon embouchure dans le Golfe de *Nanquin.* *Nankin* étoit encore célèbre autrefois par la grandeur de ſes cloches, mais leur poids énorme ayant emporté le donjon où elles étoient ſuſpenduës, tout le bâtiment tomba en ruine, & les cloches ſont depuis demeurées à tèrre, ſans qu'on ſe ſoit mis en devoir de les remonter. P. LE COMTE. La diſſerence du méridien de *Nankin* à celui de Paris, eſt ſelon le P. Noël Jeſuite miſſionaire à la Chine de 7. 5. 44'. ou 116°. 3'. 45''. Ainſi en ſuppoſant Paris à 22°. 30'. comme fait ce Père Nankin eſt au 138e d. 33. m. 45. ſec. de longitude; mais Paris n'étant ſelon MM. de l'Academie qu'au 20e. degré de longitude, *Nankin* n'eſt qu'au 136°. 3'. 4''. ſa latitude eſt, ſelon le même Père, 32°. 5

La province de NANQUIN, *Nanquinenſis provincia.* c'eſt une des quinze provinces de la Chine. Elle eſt bornée au nord par le Quantung; au couchant par le Honan, le Heuquang, & le Kiangſi, au midi par le Chekiang, & au levant par le Golfe de *Nanquin.* Elle eſt baignée par le Hoang & le Kiang, qui ſont les plus grands fleuves de la Chine, & par pluſieurs aûtres rivières qui la rendent très fèrtile. On la diviſe en quatorze Contrées, dont châcune a ſa ville Capitale, outre leſquels il y a encore cent dix villes de moindre importance; celle de *Nanquin* eſt la Capitale de tout le païs.

Le Golfe de NANQUIN, ou de Gang. *Sinus Gangis*, ou *Nanquinenſis*, anciennement *Sinarum ultimus receſſus.* C'eſt un grand Golfe de la mèr de la Chine; il s'étend beaucoup du ſud au nord ayant au levant la prèſqu'iſle de Corée, au nord les provinces de Leaotung & de peking; & au couchant celles de Xantung & de *Nanquin.* MATY.

NANTERRE. ſ. m. Nom propre d'un ancien Bourg de l'iſle de France. *Nannetodurum*, *Nammetodurum*, *Nemptodurum.* Il eſt près de la Seine, à quatre lieuës au couchant de Paris. Il a donné la naiſſance à S. Geneviéve patrone de Paris.

NANTE. ſ. & Nom propre d'une ville de France *Namnetes*, *Nannetes*, *Namnetum portus*, ancienement *Condivicum.* Elle eſt dans la Bretagne, ſur la Loire, environ à dix-huit lieuës de Rennes, vers le midi. *Nantes* eſt une grande ville, bien peuplée, bien bâtie, fort marchande, riche, fortifiée & deffenduë par un ancien château. On l'a appellée l'œil de la Bretagne, à cauſe de la beauté de ſon tèrroir. Les Anciens Ducs de Bretagne y ont quelquefois fait leur réſidence. Il y a maintenant Préſidial, Election, Généralité, Chambre des Comptes, Univèrſité, & Évêché, dont l'Évêque Suffragant de Tours eſt Conſeiller né du Parlement de Bretagne.

L'Edit de *Nantes* eſt un Édit donné en cette ville par Henri IV. au mois d'Avril 1598. qui pèrmèttoit aux prétendus Réformez de France l'èxèrcice public de leur Religion, & qui fut révoqué par Loüis le Grand l'an 1685. Quelques-uns croyent que *Nante* eſt l'ancien *Corbilo* ou *Corbilum*, qu'ils eſtiment être la même que l'ancien *Condivincum* ou *Condevincum.* *Nantes* eſt à 47°. 13'. de latitude, & à 16°. 18'. de longitude ACAD. DES SCIENC. & non pas à 16°. 11'. de longitude, comme le marque Mr Harris dans ſa Table.

Le Comté de NANTES ou le Comté NANTOIS *Nametenſis Comitatus.* C'eſt la partie la plus méridionale de la Bretagne, province de France. Ce Comté s'étendoit des deux côtez de la Loire, depuis l'Anjou, juſqu'à la mèr de Gaſcogne, & comprenoit le Duché de Rètz. C'eſt le païs des Anciens Nannètes; il a eu ſes Comtes particuliers, mais il eſt depuis pluſieurs ſiécles réüni à la Brètagne. *Nantes* en eſt la Capitale. MATY.

NANTEUIL. ſ. m. Nom de pluſieurs lieux de France qui vient de Nant, vieux mot Gaulois qui ſignifie un ruiſſeau d'eau, coulant une abondance d'eaux qui ſe joignent enſemble, *Nantus*, *Nantogilum*, *Nantoilum* d'où l'on a fait *Nantoil*, *Nanteüil.* Le mot *Nanteuil* vient de *Nant* qui en ancien Gaulois & encore à préſent en Bas Breton ſignifie un ruiſſeau une rivière. Les lieux qui portent ce nom ſont tous ſur quelque petite rivière. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 369. M. Huet eſt d'un aûtre ſentiment dans ſon Origine de Caën C. 23. Du mot *Lens*, dit il, & de ſon diminutif *Lenticula* lentille, que le peuple de Paris prononce nantille, ſe ſont fait le nom de Lenteuil, *Nanteuil* & Nantouillet, *Lentolium*, *Lentolietum*.

NANTEUIL en Brie, il eſt dans l'Evêché de Meaux. *Nantus*, *Nantogilus*, *Nantogilum.* Il eſt ſur la Marne près de la Fetté ſous Jouarre; il y a un Monaſtère dépendant de Clugny.

NANTEUIL, eſt encore un lieu de l'Évêché de Coutance *Nantus.* Le Roi Childebèrt le donna à S. Marcou, pour y bâtir un Monaſtère. Valois, *Not. Gall. p.* 369.

NANTEUIL LE HAUDOUIN, ou de Baudouin. Village avec un beau Château. *Nantogilum*, *Nontogilum. Hilduini.* Il eſt dans l'iſle de France, à huit lieuës de Paris, tirant vèrs Soiſſons. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 368.

NANTEUIL en Retelois. *Nantogilum & Nantoilum.*

NANTEUIL EN VALLÉE. Aûtre village avec Abbaye. *Nantogilum in valle.* Il eſt au confluant des deux petites rivières d'or & d'argent, dans le Poitou, à douze lieuës au midi de Poitiérs. Vallois *Not. Gall.*

NANTILLE. ſ. f. Nom de legume que le peuple appelle ainſi par un mauvais uſage, au lieu de *lentille*, qui eſt le nom de ce lugume. Voyez LENTILLE.

NANTIR. v. act. Donner des aſſurances pour le payement d'une dette, ſoit en meubles, effèts ou aûtre nature de biens. *Creditori pignus dare.* Ce créanciér ne pèrdra rien à la banqueroute de ce Marchand, il l'avoit *nanti* de bons effèts, il s'étoit *nanti* lui-même. Il plaide *nanti.*

Ce mot, ſelon Meurſius, vient du Grèc modèrne *ναντίζειν*, ſignifiant la même chôſe. Vôyez d'aûtres étymologies cy deſſus au mot NAMPS.

NANTIR, ſignifie auſſi, Se faire inſcrire dans un régitre public pour avoir hypothéque ſur les biens d'un débiteur, comme on fait en cèrtaines Coûtumes: *Nomen inſcribere.* Et l'acte porte, Nous avons *nanti*, réaliſé & hypothéqué un tèl, ſur tèls & tèls héritages, pour une telle ſomme.

NANTIR, ſignifie auſſi, Payer ou conſigner. *ſummam pecuniæ deponere.* Ainſi on dit, *Nantir* un cent, un relièf, lorſqu'on fournit, qu'on paye ou conſigne les droits & devoirs qui ſont demandez, pour avoir mainlevée d'une ſaiſie féodale.

NANTIR, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit figurément, ſe garnir, ſe pourvoir de quelque chôſe par précaution. *Minuire ſe, inſtruere.* Je me ſuis *nanti* d'un bon déjeûner avant que de partir. Il s'eſt *nanti* d'un bon manteau contre la pluye.

Il ſignifie auſſi, Avoir, poſſéder. *Capere, occupare, ſibi aſſerere.* Je ſuis encore *nanti* de la belle. MOL.

NANTI, IE. part. & adj. *Inſtructus, munitus.*

NANTISSEMENT. ſ. m. Sûreté; gage que donne un débiteur à ſon créanciér, en meubles, où aûtres effèts pour le payement de ſon dû. *pigneratio, pignus.* Dunkèrque leur devoit être remis (aux Anglois) comme par forme de *nantiſſement.* DE BUSSI RAB. Les uſuriers ne prêtent rien que ſous bons gages & *nantiſſemens.*

On appelle, païs de *nantiſſement*, les lieux où la Coutume veut qu'on s'adreſſe au Juge du lieu où l'héritage ſur lequel on veut acquerir hypothéque, eſt ſitué; que là on èxhibe ſon contrat, & qu'on en obtienne un acte, lequel doit être endoſſé ſur le contrat, & enregiſtré aux grèffe: le tout pour la ſureté, & privilége ſur les biens du débiteur, & pour être préféré à toutes aûtres hypothéques, qui ne ſe trouveront point ſur les regitres du *nantiſſement.* Rheims & St. Quentin ſous la coutume du Vèrmandois, ſont païs de *nantiſſement.* On a tenté pluſieurs fois d'établir par toute la France ce *nantiſſement*, ſous prétexte de la conſèrvation des hypothéques; mais cela n'a pas réüſſi. Cette formalité tend à rendre les hypothéques notoires, & à empêcher les ſtellionats ſi fréquents dans les Coûtumes où les hypothéques ſont ſecrètes, & ne ſont pas connuës du public, comme dans les païs de *nantiſſement.* Les hypothéques légales, & tacites des mineurs ſur les biens de leurs tuteurs, & des femmes ſur les biens de leurs maris ſont valables ſans *nantiſſement* dans les païs de *nantiſſement*; parce que la qualité publi-

que de tuteur & de maris ſert d'avèrtiſſement. De Lange. Le *nantiſſement* eſt une tradition feinte & imaginaire. Loyseau. Coûtume de *nantiſſement*, eſt une Coûtume ſelon laquelle le nantiſſement eſt en uſage.

Nantiſsement, veut quelquefois dire *payement*, *conſignation*.

NANTOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Nante ou du Nantois. *Nannes*, *Nannetenſis*, *Nannita*, *Nanneta*. Les *Nantois* ſont riches à cauſe du commèrce de mèr & de celui de la rivière de Loire, par le moyen de laquelle ils ont communication avec douze ou quinze provinces de France.

Nantois, oise, eſt auſſi adj. Le païs, ou le Comté *Nantois*, une barque *Nantoiſe*, un Terneuviér *Nantois*, un Marchand *Nantois*.

Nantois. ſ. m. Le *Nantois* eſt la même chôſe que le Comté *Nantois*, *Nannetes Ager*, *Tractus*, *pagus Nannetenſis* ou *Nanneticus*. Le *Nantois* eſt prèſque tout au midi de la Loire, quoique *Nantes* ſoit au nord. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 367.

Nantoise, ſ. f. Tèrme de fleuriſte. Anémone qui eſt toute incarnate. Elle vient de belle hauteur. Morin

Nantoise, ſ. f. Tèrme de fleuriſte Nom d'une Tulipe, qui eſt d'un gris de lin, chargé & mélé de rouge, qui ſe panache aſſez bien ſur du blanc. Id.

NANTUA. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France *Nantuadis*, *Nantoidis*, *Namtoacus*, *Nantoacus*, *Nantuacum*. Il eſt eſt dans la Breſſe, à huit lieuës de Belley, vèrs le Nord. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 368.

NANTWICH. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Anglètèrre. *Nantricum*, *Vicus malbanus*. Il eſt dans le Comté de Chèſtèr, entre la ville de ce nom & celle de Stafford, à cinq lieuës de la prémière, & à ſix de la dèrnière. Maty.

NANYANG. ſ. m. Nom propre d'une grande ville ſituée ſur la rivière d'Ium, en la Chine. *Nanyanga*, *Nanyangum*. C'eſt la ſeptième de la province d'Honan, & elle a douze autres villes dans ſon Tèrritoire. Maty.

N A P.

NAPÉE. ſ. f. Divinité fabuleuſe que les Payens croyoient préſides aux forêts, & aux collines, comme les Dryades aux arbres & les Naïades aux fontaines. *Nappœa*. Voſſius eſt d'un autre ſentiment; il croit que les *Nappées* étoient les Nymphes des Vallées. Car les Grècs, dit-il, appelloient une vallée *νάπην* & *νάπος*, parcequ'elle eſt humide, & ce mot venoit de l'Hébreu נוף, *nuph*, qui ſignifie dégouter *ſtillare*; Ainſi il corrige Sèrvius ſur le IV. des Géorg. v. 535. au lieu de lire *Nappeæ*, *vel Naïdes fontium Nymphæ*, comme ſi les *Nappées* & les Naïades étoient les mêmes, il lit *Napæ vallium*, *Naïdes fontium Nymebæ*. Les *Napées* ſont les Nymphes des vallées & les Naïades des fontaines. Voyez De Idol. L. II. C. 78.

Ce mot vient de *νάπος*, ou *νάπη*, qui veulent dire *bois*, *foreſt*, *pente de montagne*. Il y en a qui le dérivent de *νὴ* particule épitatique, ou intenſive, & de *πῶ je bois*, d'autres le forment de *νὴ* particule privative, & de *φῶ je ſuis*, *je brille*, parcequ'il y a de l'ombre dans les vallées, enfin quelques uns pour trouver l'origine de ce mot remontent juſqu'à l'Hébreu נף, comme on l'a dit. Cette étymologie n'eſt point différente de la prémière, ſeulement elle remonte plus haut pour trouver l'origine du mot de *Napée*, qui nous vient immédiatemant du mot de *Napea*.

NAPELLUS, ou NAPEL. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de trois piéds, garnies depuis le bas juſqu'en haut de feuilles amples, prèſque rondes, découppées profondément, ou diviſées & ſubdiviſées en beaucoup de parties étroites, d'un vèrt obſcur luiſant. Ses fleurs ſont diſpôſées en manière d'épis aux ſommitez des tiges, ayant la figure d'une tête couvèrte d'un héaume, de couleur bleuë rayée, & garnies en dedans de quelques poils. Quand cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit à pluſieurs graines membraneûſes, diſpôſées en manière de tête, qui renfèrment des ſemences menuës, chagrinées, noires. Sa racine a la figure d'un petit navet; elle eſt noirâtre en dehors, blanche en dedans, jettant des filamens qui s'embarraſſent ſi bien, qu'il ſemble que ce ſoit un rêts. En Latin *aconitum cæruleum*, *ſeu napellus* 1. C. Bauh. Pin. 183. Le *napel* eſt un fort grand poiſon, mais particulièrement ſa racine. Les remédes propres ſont la thériaque, le mithridat, les vomitifs. Les Barbâres empoiſonnent leurs fléches avec cette plante. On dit qu'on envoya à Aléxandre le Grand une fille qui avoit été nourrie de *napellus*, dont l'haleine étoit un poiſon aux hommes.

Napellus, eſt auſſi un nom qu'on donne à une ſorte de ſouris qui vit de racines de *napellus*.

NAPHE. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit de l'eau de fleur d'orange, qu'on appelle eau de *naphe*, ou eau *naphe*. Voyez Nafe.

NAPHIA. Voyez Naffia.

NAPHIS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Naphis*. Il étoit dans l'Arabie à l'Orient du Jourdain, près des tribus de Ruben & de Gad Il tiroit ſon nom de *Naphis* fils d'Iſmaël, & ſes habitans s'appelloient Naphiſéens. Voyez les Septante au 1. L. des Paralipoménes.

NAPHTE. ſ. m. Quelques-uns diſent *Naphta* & on les avoit ſuivi dans la prémière édition de cet Ouvrage; mais l'Académie françoiſe & l'Académie des ſciences diſent *Naphte* & nous les ſuivons dans celle ci. Le *Naphte* qui eſt un bitume ou liquide, ou du moins fort mou eſt la même chôſe que le pétrol. Acad. des Scienc. 1715. *p.* 15. Éſpéce de bitume mou, de différentes couleurs, fort inflammable, qu'on tiroit du lieu où étoit l'ancienne Babilonne, des environs de Raguſe, & de divèrs autres païs. On en trouve préſentement en pluſieurs provinces de France, autr'autres en Auvèrgne, & en Italie. Le *naphte* de France eſt mou comme de la poix, liquide, noir, de mauvaiſe odeur. Celui d'Italie eſt une éſpéce de pétrole, ou une huile claire, tantôt blanche, tantôt rouge, tantôt jaûne, tantôt vèrte, tantôt noire. Il découle d'une roche ſitué ſur une montagne dans le Duché de Modéne. Le *naphte* eſt prèſque tout ſoufre; il eſt pénétrant, vulnéraire, réſolutif. En Latin *naphta*, ou *piſſaphaltum naturale*. *Bitumen judaicum*. Voyez la diſſèrtation de Iſaac Voſſius ſur le *naphte* ancien & ſur le modèrne. Ce mot nous vient des Arabes, qui appellent *naft* ce que nous nommons la *Naphte*. C'eſt une éſpéce de bitume ou tèrre graſſe, qui s'allume aiſément. L'on en tire une grande quantité de cèrtaines ſources, qui ſont proche de la ville de Hit en Caldée; ſelon Édriſſi. On en trouve auſſi beaucoup dans les montagnes de Farganah, dans la Province de Tranſoxane, ſelon Ebu Hancal. d'Hèrbelot. Il y a à Hit ville de l'Iraque Arabique, ou Chaldée, une fontaine ou ſource de *Naphthe* que les Pèrſans appellent Tchechmehkic, fontaine de poix. Les Turcs pour diſtinguer le *naphthe* de la Poix l'appellent *Carah ſakiz*, du maſtic noir. d'Hèrb. *Bib. p.* 452. a Voſſius *de Idolol. L. VI. C.* 4. dit que *Naphthe* eſt un mot Babilonien, c'eſt-à-dire, Caldéen que le *naphthe* eſt une fleur de Bitume, qui a plus de force que quelque Bitume que ce ſoit, qu'il y a une éſpéce de *naphthe*, qu'il appelle pièreuſe, *naphtha petræa*, parce qu'elle coule des rochérs. Tout cela montre que le *naphthe* n'eſt autre chôſe qu'un pétrol. Voyez ce mot. *Naphtha*, *νάφθα*, en Chaldéen נפט, נפטא de נף, *Stillare*, dégouter. Car le *naphte* dit Pline dégoute, découle comme une éſpéce de bitume. S. Ambroiſe dans ſon livre de Noë & de l'arche C. 6. le titre de *Συνάπτειν attacher*, *lier*, *joindre*, parceque le *naphte*, colle, joint, unit, mais la prémière étymologie eſt la véritable. *Voſſius*.

NAPLES. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Italie, Capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. *Neapolis*. Elle eſt dans la Tèrre de Labour, au fond d'un petit Golfe, où elle a un port fort beau & fort ſeur. Cette ville a deux lieuës de circuit, en y comprenant les fauxbourgs. Elle eſt fort belle, ſes ruës étant droites, larges, longues, & ornées de pluſieurs magnifiques bâtimens, tant Saints que prophanes. Elle eſt bien peuplée, riche, marchande, bien fortifiée à la modèrne, & défenduë par cinq citadelles; le château Normand, appellé auſſi le château de l'Œuf, parcequ'il eſt bâti en ovale, ſur un rocher environné des eaux de la mèr; le château Neuf; le château Saint Elme, nommé la bride de *Naples*; la Tour Saint Vincent, & le Torrion, ou Donjon des Carmes. Il y a dans *Naples* une Univèrſité, deux Académies, *Gli ardenti*, & *Gli otioſi*, & un Archevêché. Le Viceroi de *Naples* y fait ſon ſéjour dans un Palais fort ſpacieux, & fort magnifiquement meublé. Tous ces aventages avec la bonté de l'air, & la beauté du tèrroir attirent à *Naples* une grande quantité de Nobleſſe, ce qui lui a fait donner le nom de *Naples* la Noble. Cependant elle eſt ſujètte à de tèrribles accidens. L'an 1631. le Mont Veſuve l'auroit engloutie ſous un torrent de ſouffre, de rochérs, & de cendres, ſi le vent ne l'eût détourné; & l'an 1687. un tremblement de tèrre y renverſa pluſieurs maiſons, en endommagea un très grand nombre d'autres, & écraſa pluſieurs pèrſonnes. Il y a entre cette ville & celle de Pouzzol la Grotte de *Naples* qui peut paſſer pour une mèrveille. C'eſt un chemin taillé dans le roc, qui travèrſe le mont Pauſilipus; il a un mille de longueur, douze ou treize piéds de hauteur, ou ſelon la Relation de Mr Miſſon demi mille ſeulement de longueur, & trente ou quarante piéds de hauteur, & aſſez de largeur pour le paſſage de deux carroſſes de front; il ne prend le jour que de deux fenêtres, qu'on a faites au deſſus du rochér; cependant on ne s'y embarraſſe jamais, parceque ceux qui y entrent du côté de *Naples* tiennent toûjours la droite, & les autres la gauche. On dit que Lucullus creûſa cette grotte en quinze jours, & qu'il y employa cent mille hommes; mais on devroit nous dire auſſi comment on peut employer cent mille hommes à un tel ouvrage. D'autres attribuënt cet ouvrage à un cèrtain Cocceïus, dont on ne connoît que le nom. Maty. Na-

ples, ſelon Meſſieurs de l'Académie des Sciences, eſt à 41°. 5'. de latitude, & à 33°. 3'. de longitude; & ſelon M. Harris à 33°. 32'. de longitude. L'Univèrſité de *Naples* y fut établie en 1227. par Fridéric II. Roi de Sicile & Empereur, dans le deſſein de ruiner celle de Boulogne. Mais en 1227. par un Édit du 1er Févriér il rendit à l'École de Boulogne le droit qu'il lui avoit ôté, & à ſes ſujèts la pèrmiſſion d'y aller étudier.

Ce mot vient de *Neapolis*, qui eſt formé de deux mots Grècs, *νέα* & *πόλις*, qui veulent dire *nouvelle ville*.

Le Royaume de Naples, ou de la Sicile deçà le Fâre. *Regnum Neapolitanum*, ou *Regnum Siciliæ cis Pharum*. C'eſt le plus grand État de l'Italie. Il s'étend en forme de prèſqu'iſle, depuis l'État de l'Égliſe, qui le borne au couchant, juſqu'à la mèr Ionienne qui le baigne au levant, & il a au nord le Golfe de Veniſe, & au midi la mèr de Toſcane. On lui donne cent dix lieuës du nord-oüeſt au ſud-eſt, depuis l'embouchure de Tronto, juſqu'au Cap delli Armeni, & trente lieuës de largeur au couchant; mais elle eſt beaucoup moindre en pluſieurs endroits. Le Mont Apennin le travèrſe tout entiér du couchant au levant, & lui fournit quantité de petites rivières, dont les plus conſidérables ſont le Volturno, le Gariglano, & l'Offanto. L'air y eſt fort ſain, & le tèrroir fort fèrtile en bléd, vin, huile, amandes, noiſettes, figues, citrons, oranges, lin, chanvre, anis, coriandre; on y recueille même en quelques endroits du coton & du ſucre; mais ſes habitans paſſent pour les plus méchans de tous les Italiens, ce qui a fait dire que le Royaume de *Naples* eſt le Paradis de l'Italie, mais qu'il eſt habité par des Démons. Ce Royaume eſt cependant ſujèt à de tèrribles tremblemens de tèrre. Il n'y a point de païs en Europe où il y ait tant de titres de diſtinction. On y compte 24 Archevêchez, 125 Évêchez, 60 Principautez, 100 Duchez, 100 Marquiſats, 70 Comtez, & environ 1000 Baronies.

Le Royaume de *Naples* eſt un fiéf de l'Égliſe, dont on fait hommage au Pape, en lui préſentant tous les ans, le jour de S. Piérre, une haquenée blanche, avec une bourſe de ſept mille ducats. Il eſt gouvèrné par un Viceroi, dont on dit qu'il mange le peuple, comme on dit de celui de Sicile, qu'il le ronge, & du Gouvèrneur du Milanois qu'il le dévore. Ce Royaume qui comprend l'ancien Samnium, la Campanie, la Poüille, & la grande Gréce, a été diviſé en quatre Régions, qui renfèrment douze Provinces. 1°. La Campanie, qui comprend la Tèrre de Labour, la Principauté citérieure & ultérieure. 2°. l'Abruſſe, où ſont le Comté de Moliſe, l'Abruſſe citérieure & l'ultérieure. 3°. La Poüille, où l'on met la Capitanate, la Tèrre de Bari, & celle d'Otrante. 4°. La Calâbre, dont la Baſilicate, la Calâbre citérieure, & l'ultérieure ſont les Provinces. *Naples* eſt Capitale de tout le Royaume. *Maty*. On place l'origine & le commencement du Royaume de *Naples* au voyage que Nicolas II. fit en Poüille à la priére des Normands l'an 1059. & à l'accord qu'il fit avec eux en leur cédant la Poüille. Il y a une nouvelle hiſtoire Latine du Royaume de *Naples*, par le P. Nicolas Parthenio Giannettaſſi Jéſuite.

Le Golfe de Naples, *Neapolitanus*, ou *Puteolanus ſinus*, anciennement *Crater*. C'eſt un Golfe de la mèr de Toſcane. Il s'avance dans la Tèrre de Labour, Province du Royaume de *Naples*, depuis les Iſles d'Iſchia & de Capri, juſqu'à la ville de *Naples*, qui lui a donné ſon nom modèrne. Maty.

Mal de Naples. C'eſt la même chôſe que maladie vénérienne. *Morbus venereus*. Ces maladies ſont ainſi nommées parceque les François qui firent la guèrre en Italie ſur la fin du XVe ſiécle ſous Charles VIII. l'apportérent de *Naples*, où l'on dit qu'elles avoient été portées par un vaiſſeau, qui les avoit priſes aux Indes occidentales, qui étoient nouvellement découvèrtes. Braſſavolus a fait un livre ſur les éſpéces du mal de *Naples*. Le bois de halque eſt en Afrique un remède contre le mal de *Naples*.

NAPLOUSE, ou *Naploſa*. ſ. f. Anciennement Bèthel, Sichem, & Sichar. *Neapolis, Sichem, Sichima*. C'eſt une ville fort ancienne. Elle eſt dans la Tribu d'Éphraïm, en la Paleſtine, à dix lieuës au nord de Jéruſalem. Elle a été autrefois Épiſcopale; maintenant elle eſt Capitale d'un petit Gouvèrnement ou Sangiacat, qui porte ſon nom.

NAPO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. *Napus*. Elle baigne Baeza dans le païs de los Quixos, & ſe décharge dans la rivière des Amazônes, à Junta de los Rios. Maty.

Napo, eſt encore le nom de la pointe la plus ſeptentrionale de l'iſle de Niphon au Japon. *Napum Caput*, *Capo Napo*. Ce Cap, avec celui de Matzumay, qui eſt au païs de Jeſſo, forme le détroit de Sangaar. Maty.

NAPOLI. ſubſt. Nom propre d'une ancienne ville de la Sardaigne. *Neapolis*. Elle eſt ſur la côte occidentale, près du Golfe d'Oriſtan.

Napoli de Romanie. Ville Capitale de la Sacanie en Morée. *Nauplia*, *Anaplia*. Elle eſt à vingt lieuës au nord de Lacédémone, ſur un petit Cap, qui s'avance dans le Golfe de *Napoli*, où elle a un grand port, dont la bouche eſt ſi étroite qu'il ne peut y entrer qu'une galère à la fois. Elle eſt aſſez grande; on compte qu'il y a ſoixante-mille Grècs, outre un grand nombre d'autres habitans. Elle a un Archevêché, & elle eſt très-forte, tant par la nature de ſa ſituation, que par les ouvrages que l'art y a ajoutez. Les Vénitiens qui poſſédoient cette place depuis l'an 1385. la cedèrent au Grand Seigneur l'an 1539. mais ils la réprirent l'an 1686, & l'ont pèrduë avec le reſte de la Morée, l'an 1715.

Le Golfe de Napoli, anciennement le Golfe Argolique. *Argolicus ſinus*. Ce Golfe qui eſt en partie de l'Archipel, s'avance dans la Morée, entre les côtes de la Sacanie & de la Zaconie, depuis le Cap Malio, & celui de Schilly, juſqu'à *Napoli* de Romanie, qui lui donne ſon nom modèrne. L'iſle de Sédra eſt renfèrmée dans ce Golfe, avec quelques aûtres peu conſidérables. Maty.

Napoli de Malvoisie. Voyez Malvoisie, ou Malvasia.

NAPOLITAIN, aine. ſ. m. & f. & adj. Originaire, ou habitant de Naples. Qui appartient à Naples. *Neapolitanus*, *a*. Les Papes Boniface V^e^, Urbain VIe, Boniface IXe, Jean XXIIIe, Paul IVe, & Innocent XII. étoient *Napolitains*. Jean Baptiſte Marini, & le Cavaliér Bèrnin étoient auſſi *Napolitains*. La Nobleſſe *Napolitaine*, eſt fort leſte & curieuſe de beaux chevaux. On dit auſſi *Néapolitain*.

NAPOULE. ſ. f. Nom propre d'un village avec un fort, & un port. *Napoula*, *Avenionetum*. Il eſt ſur un Golfe qui porte ſon nom, dans la Provence, vis-à-vis des iſles de Lérins, & à trois lieuës au levant de Fréjus. *Baudrand*, *Maty*, *Corn*.

NAPPE. ſ. f. Linge qu'on étend ſur un Autel pour célébrer la Meſſe, ou ſur une table pour y faire quelque repas. *Mappa*, *inſtragulum*. Une *nappe* d'Autel, une *nappe* de communion. Avant le troiſiême ſiécle, on ne couvroit ordinairement l'Autel que d'une *nappe*; mais à cette heure on le couvre de trois ou de deux au moins, dont il y en a une pliée en double. Thiers. La *nappe* & les ſèrviettes s'appellent le linge de table, un ſèrvice de table. Les Orientaux ſe ſèrvent de *nappes* de cuir, ou de jonc.

Ce mot vient de *mappa*. Nicod.

On appelle, Mettre la *nappe*, quand on met le couvèrt ſur table pour manger; & lever la *nappe*, quand on déſſèrt.

On dit auſſi qu'on met la *nappe*, quand on reçoit la compagnie chez ſoi, lorſque les aûtres apportent dequoi manger, & quand on fournit ſeulement le couvèrt, le bois, la chandelle, & aûtres menuës néceſſitez. L'hôte qui met la *nappe* eſt toûjours le plus foulé.

On dit auſſi d'un pays plein & abondant dans lequel on met des troupes en quartiér, que c'eſt lui qui met la *nappe*. On dit auſſi, que quand Adam fut créé dans le Paradis tèrreſtre, il trouva la *nappe* miſe. On dit la même chôſe d'une moiſſon qui eſt prête à recueillir. On dit encore de celui qui épouſe une riche veuve, qu'il trouve la *nappe* miſe. Et on dit d'un homme qui aime à goinfrer, à recevoir compagnie, que chez lui la *nappe* eſt toûjours miſe, que la *nappe* eſt clouée.

Nappe, en tèrmes de Vénerie, eſt la peau du cèrf qu'on étend, quand on veut donner la curée aux chiens. *Cervinum corium*, *cervina pellis*.

Nappe, en tèrmes d'Hydrauliques, eſt une caſcade dont l'eau tombe de deſſus une pièrre unie, & large, & repréſente une *nappe*. *Mappa aquea*, *aquaria*. Il ſe fait des *nappes* d'eau ſur tous les degrez de cette caſcade. Les plus belles *nappes* ſont les plus garnies: mais elles ne doivent pas tomber d'une grande hauteur parcequ'elles ſe déchirent.

Nappe de blé, cela ſe dit des blez ſur racine, quand ils ſont beaux, & qu'ils couvrent également la campagne. *Triticea mappa*. Voilà une belle *nappe de blez*, ou ſimplement, voilà une belle *nappe*.

Nappe, ſe dit auſſi chez les Pêcheurs & les Oiſeliérs, de la partie la plus déliée d'un filèt. *Mappa reticularia*. Dans un tramail la *nappe* eſt la toile du milieu qui a de petites mailles de fil délié, qui entre dans les grandes mailles, & qui ſèrt à y engager le poiſſon qui pouſſe contre.

N A Q.

NAQUET. ſ. m. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois d'un valet qui marquoit le jeu, & ſur tout à la paûme, comme l'a remarqué Fauchet. *Famulus*.

Naquet, ſignifioit auſſi un petit garçon ou valèt de piéd, & on confondoit ſouvent *naquet* & *laquet*. *Puer*, *verna*.

NAQUETER. v. n. Suivre quelqu'un, ou lui faire ſa cour ſervilement.

vilement. *Colere ſerviliter.* Il y a bien des gens qui vont *naqueter* à la porte des Grands, pour en tîrer quelque préſent, quelque ſecours, quelque protèction. Il ſignifioit originairement, contéſter pour des chôſes légères. *Cavillari de nihilo.*

NAQUETTE. ſ. f. Autrement *Naguette.* Marchande lingère qui vend en détail les dentelles & la toile qu'elle prend dans les magaſins des gros Marchands.

N A R.

NAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Pologne. *Nara.* Elle a une Chaſtelenie, & elle eſt ſituée dans le Palatinat de Czèrko, en Mazovie, ſur la rivière de Bug, à ſeize lieuës de la ville de Bielsko, vèrs le couchant. MATY.

NARBONNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans le Languedoc, ſur l'Aude, à deux lieuës du Golfe de Lyon, & à vingt de Montpelliér, vèrs le couchant. *Narbo*, *Narbona*, *Narbo Martius.* Cette ville n'eſt pas des plus grandes; mais elle eſt fort peuplée, & conſidérable par la quantité des beaux draps qu'on y fabrique. Elle eſt fortifiée, & a un Archevêché, dont l'Archevêque prend le titre de Primat du Languedoc, & eſt Préſident né des États de cette Province. *Narbonne* fit porter ſon nom à une partie des Gaûles, qu'on appella Gaûle Narbonnoiſe. Cette ville fut ſi éſtimée des Romains, qu'ils l'appellèrent la ſœur de Rome. On y voit les réſtes d'un Capitole, d'un Amphithéatre, & de pluſieurs aûtres édifices, dont les Romains l'avoient ornée. MATY. Voyez De Valois, *Not. Gall. p.* 370. Polybe dit que *Narbonne* fut bâtie par les Romains dans la CLX^e^ Olympiade. L'an de Rome 636. ſous le Conſulat de Porcius & de Marcius, Licinius Craſſus y conduiſit une colonie Romaine, qui fut la prémière des Gaûles, & la ſeconde qui fut conduite hors d'Italie. Cartage qui fut la prémière, n'eſt que de trois ans auparavant. *Narbonne* eſt à 43°. 15′. de latitude, & à 20°. 25′. de longitude. ACAD. DES SCIENC. M. Harris ne le met qu'à 20°. 2′. de longitude. Il faut s'en tenir à Meſſieurs de l'Académie.

Le Golfe de NARBONNE. *Narbonenſis ſinus.* Ce Golfe eſt une partie de celui de Lyon. Il eſt entre le bourg de Sigean, & la ville de *Narbonne.* Il reçoit la branche de l'Aude, qui paſſe dans cette ville; & on y voit vèrs le fond ſept écueils qu'on appelle les iſles de *Narbonne*, anciennement *peplæ inſulæ.*

NARBONNE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de pêche, ainſi nommée apparemment, parcequ'elle eſt venuë de *Narbonne.* *Malus perſica Narbonenſis.* Les pêſches de Pau, les blanches d'Andilly, & les *Narbonnes*, ont une grande beauté, mais une beauté fardée. LA QUINT. *T. I. p.* 418. Les *Narbonnes* ſont du nombre des pêſches, qui ont l'eau fade & inſipides, avec un peu de vèrt & d'amèr. *Id. p.* 423. Les *Narbonnes* ſont des huit que cet Auteur condamne comme de mauvaiſes pêches. *Id. p.* 424. *L. III. C.* 11.

NARBONNOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Narbonne; qui appartient à Narbonne. *Narbonenſis.* Les anciens *Narbonnois* étoient une Colonie de la dixiême Légion. La Gaûle *Narbonnoiſe.* Voyez GAULE. T. III. p. 105. Les troupes *Narbonnoiſes.*

NARCISSE. ſ. m. Plante qui pouſſe de ſa racine des feuilles prèſque ſemblables à celles de poireau, de couleur vèrte pâle. *Narciſſus.* Il s'éleve d'entr'elles une tige à la hauteur de plus d'un pied, portant en ſa ſommité une grande fleur à une ſeule feuille blanche, & entourée de ſix feuilles pâles & purpurines, attachées ſi fortement à cette fleur, que le tout enſemble paroît être une ſeule piéce, elle eſt d'une ôdeur fort agréable. Lorſque la fleur eſt paſſée. Il lui ſuccéde un fruit aſſez gros, triangulaire, diviſé en trois loges, remplies de ſemences noires, prèſque rondes. Sa racine eſt bulbeûſe. En Latin *narciſſus albus magno odore, flore circulo pallido.* C. BAUH. Pin. 40. La fleur du *narciſſe* eſt un peu narcotique; ſa racine eſt détèrſive, adouciſſante.

Ce mot vient, à ce que l'on dit, de Narciſſe, qui ſelon la fâble fut changé en cette fleur. Quelques Auteurs le tîrent du Grèc *νάρκη*, *aſſoupiſſement*; car on pretend que le *narciſſe* a la vèrtu d'aſſoupir. Clément Aléx. *L. II. Pædag.* Pline *L. XXI. C.* 19. *Plutarque ſympoſ. L. III. Prob. I.* Voſſius.

Il y a pluſieurs éſpéces de *narciſſes.* Les plus communes ſont le Conſtantinopolitain, le Boncore, celui de Raguſe, le crenellé, le jaûne, le ſauvage étoilé, le petit & le grand Roſal, le montagnard tardif, celui de Narbonne, l'Anglois, le tièrs de Mathiole, l'Hémérocale de Valence.

L'Anglois, a la fleur un peu plus grande que celui de Narbonne, il a auſſi le gaudèt jaûne, mais égal par tout.

Le Boncore ne diffère du Conſtantinopolitain qu'en ce qu'au milieu des feuilles blanches, il a le gaudèt crêpu & peliſſé. On lui a donné le nom de Boncore, parce que celui, qui l'a trouvé le prémier, s'appelloit ainſi.

Celui de Conſtantinople ou de Biſance, qu'on appelle encore Calcédonien, produit à l'éxtrémité de ſa tige douze fleurs, qui ont les feüilles blanches & épaiſſes, mais il y vient au milieu de cèrtaines petites feüilles jaûnes avec le gaudèt.

Le crenellé eſt de deux façons: il y a le grand & le petit; le grand produit des fleurs en quantité, mais il en avorte pluſieurs: les feüilles en ſont blanches, mais au milieu de quelques-unes, il s'étend une petite fleur jaûne fort élevée, qui à ſon éxtrémité a la figure d'un petit cornèt. Le petit n'apporte que quatre ou cinq fleurs, qui ont ſix petits cornèts, qui forment une étoile de même couleur.

Les jaûnes ont pluſieurs différences, néanmoins toutes les fleurs ont leurs feüilles & le gaudèt d'un jaûne doré, & different ſeulement en grandeur, & en ce qu'ils ont plus ou moins de couleur.

Le *narciſſe* Hémérocule de Valence, fait ſortir au haut de ſa tige 8. ou 10 fleurs ſemblables à celles du Tièrs de Matthiole, qui ſont ſi reſſèrrées qu'elles ne paroiſſent qu'une ou deux à la fois, & celles qui ſont fleuries commencent à flétrir, quand les aûtres ſont prêtes à s'ouvrir. Cette fleur a beaucoup de raport avec les clochettes blanches, ayant les feüilles de même couleur, longues, étroites, ſéparées, & faiſant la figure d'une étoile; au milieu s'éleve un gaudèt friſé par le bord, qui pour ſa longueur eſt comme une clochette: cette fleur eſt ſi foible, qu'à peine dure-t-elle un jour entiér, auſſi eſt-ce pour cela qu'elle porte le nom d'Hémérocale, qui ſignifie fleur ou beauté d'une journée.

Le montagnard tardif, jètte trois ou quatre fleurs qui ont les feüilles blanches & plus grandes que celles du *narciſſe* commun, mais elles ſont rompuës, & diſpôſées dans la figure d'une étoile. Elles ont le gaudèt large, couleur de citron, & quelquefois orangé.

Le *narciſſe* de Narbonne jètte une ou pluſieurs fleurs incomparablement plus petites que celles des aûtres *narciſſes.* Il a le gaudèt jaûne & grand qui s'élargit; il a ſon ouvèrture en forme d'une cloche.

Celui de Raguſe, au lieu de petites feüilles blanches qui dans les aûtres ſe font au milieu, a un petit cèrcle jaûne crêpu, avec pluſieurs tours qui le rempliſſent, & parce qu'il eſt venu de Raguſe, le nom lui en eſt demeuré.

Le grand en forme de rôſe, que l'on appelle auſſi Sylveſtre Ultramontain, ne produit qu'une fleur: il pouſſe dans le milieu, au lieu de gaudèt, quantité de feüilles redoublées, dont les unes ſont d'un jaûne clair & vèrdoyantes: quand elles s'ouvrent & qu'elles ſe dévelopent peu-à-peu, il ſemble que ce ſoit une rôſe jaûne, mais quelquefois la neige & les eaux le font crever.

Le Sauvage étoilé fait la fleur double, dont les feüilles ſont d'un jaûne de paille, & rangées comme une étoile.

Le Tièrs de Matthiole, à l'éxtrémité de ſa tige, qu'il a plus platte que ronde, répand dix ou douze fleurs blanches, qui étendent ſix feüilles longues & étroites, ſéparées les unes des aûtres & partagées en étoiles, au milieu deſquelles s'éleve le gaudèt, mais comme ces feüilles ſont éxtrémement débiles, & principalement au bord, elles ſont de peu de durée. Ces fleurs s'ouvrent l'une après l'aûtre, trois ou quatre à la fois, & pendant que les prémières ſe paſſent, les aûtres fleuriſſent.

Toutes ces éſpéces de *narciſſes*, veulent être cultivées de la même manière, c'eſt-à-dire, bien éxpôſées au ſoleil, dans une tèrre pareille à celle des jardins potagérs. Il faut les entèrrer ſix doigts ſous tèrre, & les éloigner d'un demi-piéd les uns des autres. Au bout de trois ans il faut le lever pour en ôter les cayeux qui ſont multipliez.

Grand NARCISSE, appellé le Nompareil. Outre les éſpéces de *narciſſes*, dont on a parlé, il y en a encore d'une autre ſorte, qui pour être plus grands & plus étendus, ont été nommez les incomparables ou nompareils. Ce ſont le jaûne doré, le jaûne pâle, & la couleur de citron, bordé d'orangé, le grand blanc, le petit blanc, & la couleur de citron double.

Le Grand blanc répand ſes feüilles & les écarte, mais le petit les tient plus ſèrrées & plus unies: ainſi le grand *narciſſe* blanc qui a le gaudèt jaûne, ne diffère en rien du petit, ſinon que celui-ci a les feüilles plus courtes, & le gaudèt d'une couleur plus vive.

La couleur de citron, bordé d'orangé, reſſemble mieux au jaûne doré, parcequ'il fleurit d'abord d'un jaûne pâle & en croiſſant, il ſe maintient toujours de la même couleur: il a le gaudèt plus grand & bordé d'une couleur d'orange, les feuilles plus large & plus preſſées.

La couleur de citron double jètte juſqu'à trois rangs de feüilles aſſez grandes, & dans ſes tours croiſſent quantité de cèrtaines petites feüilles d'un jaûne très-brillant, & cette fleur eſt ſi belle dans ſa plénitude & ſa bonne grâce, qu'on peut juſtement lui

qu'elle renſerme enſemble toute ſeule les beautez qui ſe trouvent ſéparément dans toutes les aûtres.

Le jaûne doré a ſix feüilles d'un jaûne éclatant bien unies & bien ouvèrtes avec le gaudèt, qui s'élargiſſant dans le fond, s'enſle prèſque à la groſſeur d'un doigt.

Le jaûne pâle ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a les feüilles plus étroites, ſéparées & friſées, & que ſa couleur qui eſt jaûne en naiſſant, changeant peu à peu, devient jaûne & blanchâtre.

Cette ſorte de *narciſſe* demande une ſituation médiocrement ſolaire, & une tèrre ſemblable à celle des potagers: elle veut être entèrrée de la profondeur de quatre doigts, & avoir quatre poûces d'intèrvalle. Il faut les lever au bout de trois ans, pour les décharger de la nombreûſe quantité de talles qui ſe feroient.

NARCISSE d'Inde. Il y a encore ſix aûtres ſortes de *narciſſes*, que l'on appelle d'Inde. *Narciſſus Indicus*, parce qu'ils ont été apportez de ce païs là, comprenant dans ce nombre celui de Virginie; comme ceux-ci ſont différens dans leurs fleurs & dans leurs couleurs, auſſi veulent-ils être divèrſement cultivez. Le prémiér, eſt le *narciſſe* de Virginie; le ſecond, le *narciſſe* de Jacob; le troiſième, le *narciſſe* tîrant au Lys rouge; le quatrième, le *narciſſe* tîrant au Lys vineux; le cinquième, le *narciſſe* tîrant au Lys Sphérique; le ſixième, & dèrniér, le *narciſſe* écaillé à double fleur.

NARCISSE écaillé, qui s'appelle encore Suertro Colchique, & plus ſouvent Indien, jètte de ſa robe une fleur ſemblable à une grenade, qui a ſix feüilles, & quelquefois davantage, d'un beau rouge de feu, & ces feüilles renfèrment quantité de petites fleurs d'une couleur incarnate à demi couvèrtes. De châcune de ces fleurs il ſort trois filèts rouges, qui ont un chapeau jaûnâtre: quand cette plante eſt fleurie, & que ſa tige monte en graine, les feüilles du piéd commencent à pouſſer, & ne viennent point que ſa fleur ne ſoit tombée, mais ſa beauté vaut bien qu'on prenne le peine de le faire venir.

Ce *narciſſe* doit plûtôt être mis dans des pôts remplis de tèrre maîgre & ſabloneuſe que dans les planches, à trois doigts de profondeur. Quand les feüilles en ſont ſéchées, s'il eſt dans une planche, il faut laiſſer ſécher la tèrre tout autour, & y en ajoûter de nouvelle par deſſus, de peur que les eaux & le ſoleil ne lui faſſent tort: & s'il eſt dans des pôts, on le doit ſèrrer dans un endroit à l'abri, mais pourtant bien aëré.

Le *narciſſe* de Jacob jètte juſqu'à quatre fleurs de ſix feüilles châcune, de pourpre, languiſſant par le bas, & dégénérant en couleur d'orangé par le haut, châque fleur dans ſa forme reſſemble au Lys blanc: elle à ſix filèts longs & blanchâtres qui s'amortiſſent en petits boutons qui tîrent au jaûne, & le filèt du milieu plus grand que les aûtres, tîre au rouge: cette fleur au contraire de toutes les aûtres paroît d'abord avec ſa tige, & quand elle eſt ainſi fleurie, elle commence à jetter ſon vèrd & ſes feüilles.

Le *narciſſe* de Jacob doit être dans un pot, il veut une tèrre maîgre & ſabloneuſe; on l'enfonce de deux doigts, il demande l'eau & le ſoleil juſqu'à ce que les prémiérs froids ayent ſéché ſes feüilles, & alors il le faut ſèrrer dans un lieu ouvèrt & bien aëré, & l'y laiſſer ſans lui rien faire juſqu'au milieu du mois de May, alors il faudra ſoigneuſement lever la tèrre de deſſus juſqu'à ce que l'oignon ſoit découvèrt, prenant garde de n'en point offenſer les racines: cela fait on détache délicatement les cayeux de l'oignon, que l'on recouvre de la tèrre, puis on l'arroſe juſqu'à ce que la tèrre ſoit bien détrempée, & puis on le met au ſoleil & à la pluie, ne laiſſant pas pour cela de l'arroſer quand il en a beſoin. On le leve rârement pour le décharger des petits oignons qu'il faut planter dans d'aûtres pots à part. On a pourtant remarqué que quand on lui donne la culture ordinaire, ci-devant enſeignée, il en fleurit beaucoup mieux.

Le *narciſſe* rouge tîrant au Lys rouge, & autrement appellé le *narciſſe* Madame, jètte vingt fleurs & davantage, petites, longuettes, & de couleur vèrdâtre; Elles s'ouvrent l'une après l'aûtre, elles ſont pendantes, droites, ſèrrées & fort druës; elles ont la figure du lys blanc & la même grandeur, mais les feüilles en ſont plus prèſſées & moins renvèrſées: dans le commencement elles ſont d'un blanc mêlé de rouge; plus elles vieilliſſent & plus elles ſe colorent: le fond du dedans eſt blanchâtre comme par le dèhors: elles ont ſix filèts qui ſont auſſi blanchâtres dans le piéd & rougeâtres par le haut, & qui ſe tèrminent en une petite cime ronde, qui ſemble un petit bouchon: celui du milieu n'a point de bouton, mais il eſt plus long & plus coloré que les aûtres. Il fleurit au commencement de Septembre.

Le *narciſſe* Sphérique, ou ornithogal ſphérique & qui par pluſieurs & plus communément eſt appellé l'Indien, mais que les Jardiniérs modèrnes connoiſſent encore mieux par le nôm de Girandole, pouſſe la fleur avant la tige, laquelle s'élevant peu-à-peu, s'ouvre à la fin comme une bouche, dans laquelle on en découvre ... Sphère: au haut de la tige il ſe forme quantité de filèts rouges aſſez longs, entre leſquels il croît encore de petites tiges de la longueur d'un demi piéd, larges d'un doigt, de figure triangulaire dans l'épaiſſeur, vèrtes & rouges, avec de petites têtes comme des coques de tulipes; entre ſes tiges il y en a qui ſont pendantes, & d'aûtres qui ſe tiennent droites; de leur extrémité ſort une fleur de cinq feüilles, de couleur cramoiſi & retrouſſées par deſſus & annélées: la feüille de dèhors s'éleve avec ſix filèts au milieu, de même couleur, fort agréables à la veuë, & couvèrts de petits chapeaux mouvans & aſſez grands, qui tous enſemble ſe diminuënt en une couleur de jaûne brun. Le ſeptième eſt plus long que les aûtres, il groſſit & ſe retord par le bout d'enhaut, pour faire un bouton de couleur de pourpre. Ces fleurs ſont éloignées les unes des aûtres de l'éſpace de trois doigts ou un peu plus: elles fleuriſſent l'une après l'autre, & pas une ne s'épanoüit, qu'il n'en fleuriſſe une autre à la place, c'eſt au mois de Septembre qu'elles paroiſſent, & elles durent un mois. On lui doit donner la même culture qu'aux précédens, prenant garde ſeulement qu'il lui faut moins de chaleur & plus d'humidité; c'eſt pourquoi il en faut avoir plus de ſoin que des aûtres.

Le *narciſſe* vineux clair auquel on donne auſſi le nom de Fauſſelmadame, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a la tige plus foible & plus tortuë. Il pouſſe moins de fleurs, & les fait plus petites & d'une couleur moins chargée. Celui-ci & le rouge tîrant au lys rouge ſont mieux en pôts qu'en tèrre maîgre & légère. Il ne les faut enfoncer que de trois doigts, on ne les léve que rarement.

Le *narciſſe* de Virginie porte le nom du païs d'où il eſt venu; d'abord qu'il fleurit, il eſt d'un blanc ſale, mais peu-à-peu ſe changeant de couleur, il devient enfin d'un beau rouge clair; il répand ſes feüilles comme une tulipe de pèrſe, mais un peu plus grandes, ſans les ouvrir jamais. Il vient mieux dans les pôts qu'en pleine tèrre, il ne veut pas être enfoncé plus avant que deux doigts, il lui faut donner peu de ſoleil, & ne le pas lever ſouvent.

NARCISSE, ſe dit auſſi pour ſignifier un beau garçon, à cauſe de la fable de *Narciſſe*, dont on a parlé ci-deſſus. *Narciſſus*. Je vis ce *Narciſſe*. VOIT. Ceci au reſte n'eſt point particuliér à ce nom. Nous diſons de même un Aléxandre, un Céſar, pour ſignifiér un grand Capitaine; un Apelles, un Raphaël, un Carrache, un Titien, pour dire un Peintre éxcellent, un Caton, pour un homme fort ſage, un Démoſthène, un Cicéron, pour un Orateur éloquent, &c. Généralement parlant, nous donnons aux gens qui ſe diſtinguent par quelque endroit, le nom de ceux qui ont été les plus éxcellens dans le même genre.

Que fait nôtre Narciſſe?
Il va ſe confiner aux lieux les plus cachez. LA FONT.

NARCOTIQUE. adj. Tèrme de Médecine qui ſe dit des remèdes qui éxcitent l'aſſoupiſſement. Aſſoupiſſant, ante. *Narcoticus*. Les *narcotiques* agiſſent, en ce qu'ils calment & qu'ils diminuënt le mouvement des éſprits, & les empêchent pendant quelque tems de ſe mouvoir avec autant de viteſſe qu'ils faiſoient. Le pavot, l'opium, la mandragôre, le narciſſe, la juſquiame, &c. ſont *narcotiques*. Les opinions ſont différentes ſur la manière dont opèrent les *narcotiques*. Les Anciens diſent que c'eſt qu'ils ſont froids de leur nature. Etmuller après Willis penſe que les éſprits animaux ſont compôſez d'un ſel volatile fluide, & que par le mélange des ſouffres, ou des huiles, dont les *narcotiques* abondent, ils ſont diſſous. Le ſentiment de M. Andry, qu'il dit tenir de M. Fagon, eſt que le ſel des *narcotiques* eſt diſſout par quelque liqueur que ce ſoit, & que leurs branches rameûſes, qui reſtent dégagées des ſels, s'embaraſſent enſemble, & arrêtent le cours du ſang & des éſprits. Enfin d'aûtres éſtiment que les *narcotiques* reſſèrrent l'orifice des nèrfs à leur origine. Lindèr dans ſon traité *De Venenis* juge que l'action des *narcotiques* n'eſt pas la même en tous, y ayant tant de cauſes différentes qui peuvent cauſer le ſommeil & l'aſſoupiſſement, comme la trop grande abondance dans le cèrveau, laquelle dilatant les artères, & les veines, comprime l'origine des nèrfs; la coagulation & l'épaiſſiſſement du ſang; un amâs de pituite, ou du ſang extravâſé dans le cèrveau, & cent aûtres choſes.

Ce mot eſt Grèc, & vient de ναρκωτικὸς qui ſignifie *aſſoupiſſant*, *propre à aſſoupir*, il eſt dérivé de νάρκωσις, *aſſoupiſſement*, νάρκη, *aſſoupiſſement*.

NARD. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *grande lavande*, ou *aſpic*. *Nardus*, *nardum*. Quelques Botaniſtes la nomment *nard d'Italie*, & d'aûtres *nard bâtard mâle*. Il y a auſſi le *nard bâtard fémelle*, qui eſt la petite lavande. Voyez LAVANDE.

Ce mot vient du Latin *nardus*, qu'on a formé de νάρδος, & celui ... me

me chôſe. Car נרד, en Hébreu ſignifie une ſorte d'hèrbe très-odoriferante.

NARD CÈLTIQUE, *Nardus Celtica*, eſt une plante dont la racine eſt fort longue, rampante, couvèrte de petites écailles; jaunâtres. *Saliuncula.* Ses feuilles ſont petites, oblongues, étroites en bas, larges au milieu, vèrtes au commencement, enſuite jaûnâtre, d'un goût un peu amèr. Il s'éleve d'entre ſes feuilles une petite tige aſſez fèrme, vèrs le ſommet de laquelle il ſort des pédicules qui ſoutiennent deux ou trois petites fleurs de couleur pâle. Le *nard Cèltique* croît ſur les Alpes & ſur les montagnes du Tirol : il eſt aromatique, propre pour réſiſter au venin, pour fortifier l'éſtomac, & pour diſſiper les vents. En Latin *nardus Celtica*, ou *ſpica Celtica*.

NARD DES INDES, *Nardus Indica* eſt une plante qui vient aux Indes Orientales : on l'appelle autrement *ſpica-nard*. Voyez SPICA-NARD.

NARD SAUVAGE. *Nardus Sylveſtris.* C'eſt le nom que quelques-uns ont donné à *l'aſarum*, ou *cabaret*, à caûſe qu'il ſent le *nard*, ou qu'il en a la vèrtu. Voyez CABARET.

NARD, étoit auſſi chez les Anciens une compoſition odorante, & un parfum précieux. *Nardus.* La boëte de la Magdelaine, quand elle oignit les pieds du Sauveur, étoit pleine de *nard piſtique*, c'eſt à dire, qui n'étoit point falſifié du Grèc πίςις, *fides*, comme qui diroit du *nard* fidel, *ſans tromperie*, quoique S. Auguſtin croye que ce nom lui ſoit donné du lieu où il croît. C'eſt auſſi le ſentiment d'Hartung, qui dans ſes Critiques Décad. III. C. 6. remarque d'aprés Athénée L. XV. qu'il y avoit près de Babylone une ville nommée *Opis*, fameûſe par les parfums éxcellens qui s'y compoſoient, & le commèrce qu'elle en faiſoit. Ainſi il ne doute point qu'il n'y eut dans le texte Ὀπιςικῆς, mais les Copiſtes, qui ne ſçavoient ce que ce mot ſignifioit, ont omis la premiére lettre du mot O, & ont écrit πιςικῆς, parcequ'ils avoient ignoré quel étoit ce lieu Mais, 1°, il faudroit Ὠπικῆς & non pas Ὠπιςικῆς. 2°, Strabon, Dioſcoride, Pline qui parlent des lieux d'où il venoit du *nard*, & du *nard* Cèltique, du *nard* d'Italie, du *nard* de Syrie, du *nard* des Indes, ne diſent pas un mot du *nard* d'Opis. D'autres penſent que ce mot vient du Grèc πίνειν, ſuppôſant que c'étoit une drogue liquide & potable. D'autres enfin diſent qu'il y a èrreur au tèxte, & qu'il faut dire *nardus picata*, & non *piſtica*.

NARDE. ſ.f. NARDEN, & NAERDEN. ſ.m. Nom propre d'une petite ville de la Hollande Méridionale. *Narda*, *Nardenum*. Elle eſt bien fortifiée, & ſituée ſur la Zuidèr-zée, environ à trois lieuës d'Amſtèrdam, & à quatre d'Utrècht. Les François prirent *Narde* l'an 1672. & la rendîrent par compoſition l'an 1674. MATY.

NARDIN, ou NAIRN, ou NATÈRN. ſ.m. Nom propre d'une petite ville de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Nardinum*. Elle eſt ſur la côte du Comté de Murray, à l'embouchure de la riviére du *Nairn*. Lorſque la Mèr ſe retîre, on voit les ruines d'une forteresſe, qui défendoit le port de cette ville, qu'on a laiſſé combler par les ſables. MATY.

NARDO. ſ.m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, *Nardum*, *Neritum*, *Neretum*. Elle eſt ſituée dans la Tèrre d'Otrante, à huit lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant, & à une du Golfe de Tarente. *Narde* eſt une ville ancienne, elle a tître de Duché, & un Évêché ſuffragant de Brindes. MATY.

NARENTA ou, NARENZA. ſ.f. Nom propre d'une ville de l'Hèrzégowine, en Dalmatie, *Naro*, *Narona*. Elle eſt à l'embouchure du *Narenta*, à douze lieuës de Raguſe, vèrs le Nord. Cete ville appartient aux Turcs, elle eſt fort ruinée, mais conſidérable par ſes fortifications, & elle a un Évêché ſuffragant de Raguſe. MATY.

NARENTA. Eſt auſſi le nom d'une Riviére de la Dalmatie. *Naro*, *Naron*. Elle ſe forme près du Moſtar, par le concours de pluſieurs petites riviéres, & va ſe décharger à *Narenta* dans le Golfe de ce nom. MATY.

Le Golfe de NARENTA, *Naronenſis*, ou *Narentanus Sinus*, anciennement *Manius Sinus*. Ce Golfe qui prend ſon nom de la ville de *Narenta* eſt entre les côtes de l'Hèrzégowine de la République de Raguſe & l'iſle de Leſine. MATY.

NARGUE. adv. Tèrme de dépit, injurieux, & mépriſant. *Vah.* *Nargue*, c'eſt trop rêver, c'eſt trop ronger ſes ongles? dit S. Amant ne pouvant achever un Sonnet faute d'une rime à *ongle*. Il dit auſſi dans le même éſprit, *Nargue* du Parnaſſe & des Muſes. *Valeant*, *diſcedant*, *faceſſant*.

Nargue de vous, ou peſte de vous, ſe dit quand on veut témoigner quelque colère ou dédain contre quelqu'un.

On dit auſſi, par maniére de provèrbe, qu'une chôſe fait *nargue* à une autre; pour dire, qu'elle l'emporte de beaucoup. *Præſtat.* Les vins de Champagne ſont *nargue* à tous les autres. Toutes ces phrâſes ſont baſſes.

NARINE. ſ. f. Cavité du néz par où l'air entre & ſort continuellement, & qui ſèrt à recevoir les odeurs, & à laiſſer écouler la pituite qui ſe ſépare dans le ſinus de la bâſe du crâne. *Naris.* Il y a deux narines, la droite & la gauche; elles ſont ſéparées par un cartilage, & revêtuë d'une membrane fort ſenſible. Quand on à les *narines* bouchées, on a beaucoup de peine à réſpirer. On arrache le poil des *narines*.

Ce mot vient du Latin *naris*, qui ſignifie la même chôſe; & le mot de *naris* vient de celui de *narus*, il veut dire *qui connoit qui ſçait*; ce nom de *naris* a été donné à la partie par laquelle l'odorat agit & nous fait connoître les chôſes : c'eſt le ſentiment de Fèſtus. D'autres dérivent le mot de *naris* de ceux de *nare*, *natare*, qui ſignifient *nager*, *couler*. Selon ces Auteurs le nom de *narine* vient de ce que l'air dans la réſpiration, & les humeurs ſupèrfluës du cèrvaux coulent par cette partie. *Naris*, ſelon Voſſius, eſt tîré de l'Hébreu נחור, qui ſignifie la même chôſe, & qui vient, à ce qu'il prétend de נהר, *couler*, *découler*, changeant le hé ה en hheth ח

NARNI. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'Ombrie, *Narnia*, *Narna*. Elle a un Évêché ſuffragant immédiatement du Pape, & elle eſt ſituée ſur la riviére de Néra, à deux lieuës au deſſous de Tèrni. *Narni* eſt la patrie de l'Empereur Nèrva. Elle eſt mal bâtie & mal peuplée. MATY. *Narni* prend ſon nom de la rivière de Nérâ, *Nar*, qui y paſſe. Elle s'appelloit autrefois *Nequicum*, à cauſe de la méchanceté de ſes habitans. Aujourd'hui elle eſt dans le Duché de Spoléte, province de l'État Ecclésiaſtique. Voyez Cluviér, *L. II. p.* 637. & Léandre *Deſcript. Ital.*

NARO. ſ.m. Nom propre de lieu *Narus*. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, ce n'eſt maintenant qu'un Bourg de la vallée de Mazara en Sicile, ſitué dans les montagnes de Madonia, à dix lieuës de Gergenti, vèrs le nord. MATY.

NARO, riviére. Voyez GÈRGENTI.

NARQUOIS, OISE. ſ.m. & f. Filoux adroit & ruſé qui trompe les aûtres. *Aſtutus defraudator.* C'eſt un franc *narquois*. C'eſt un fin *narquois*. Forel a traduit un livre de l'Éſpagnol, qu'il appelle *la Juſtice Narquoiſe*, *la picara Juſtina*. Ce mot ſignifie auſſi le langage des gueux, parmi leſquèls il y en a qui prennent le nom de *narquois*. Ce ſont proprement les ſoldats ou ſoi-diſant tèls. Au reſte le *Narquois*, ou plutôt l'*Argot* eſt fort ancien, comme le témoigne Fauchet, qui dit en avoir vû des balades du tems de Charle VI.

Ce mot eſt dérivé du Grèc, comme la plûpart du jargon de l'argot & vient de *narcotique*, qui ſignifie, *qui endort*; car les filous & coupeurs de bourſes ont toûjours quelqu'un de leurs camarades qui endort & qui amuſe celui qu'ils veulent attraper.

NARRATEUR. ſ. m. Celui qui narre, qui raconte. *Orator*, *narrator*, *expoſitor*, Excellent *narrateur*. *Narrateur* ennuyeux. Les Avocats s'appelloient autrefois *Narrateurs*.

NARRATIF, IVE. adj. m. & f. Qui appartient à la narration. *Narrativus.* Diſcours *narratif*. Lettres, dépêches *narratives*. Il régit quelquefois le génitif, mais c'eſt ſeulement en ſtile d'affaires. Procès vèrbal *narratif* du fait. Cet Avocat a fait un grand factum *narratif* de tout ce qui s'eſt paſſé de particuliér en cette affaire. On dit auſſi au ſubſtantif, d'un Orateur, qu'il a la *narrative* belle; pour dire, qu'il éxcelle particuliérement dans la narration.

NARRATION. ſ. f. Narré; récit; déduction d'un fait; récit d'une hiſtoire, telle qu'elle eſt arrivée. *Narratio*, *enarratio*, *rei geſta expoſitio*, *explicatio*. C'eſt une indiſcrètion que d'intèrrompre le fil ou le cours de la *narration* de celui qui raconte quelque chôſe. La *narration* eſt la ſeconde partie d'un diſcours oratoire, qui ſuit l'éxorde immédiatement. La principale qualité d'un Hiſtorien, c'eſt que ſa *narration* ſoit fidele, ſimple, & intelligible. Une *narration* ne doit être ni froide, ni languiſſante. Les traits politiques dont la *narration* de Tacite eſt ſemée, ont je ne ſçai quoi de fin. BOUH. La *narration* hiſtorique doit être plus circonſtanciée que la *narration* oratoire, parcequ'entre les circonſtances d'une action, l'Orateur ne prend que celles qui ſèrvent à ſon but particulier. VAL. dans la *narration* il faut attacher l'éſprit par le choix, & par l'amâs des plus conſidérables circonſtances. BOI. La *narration* doit être exacte, claire, ſèrrée : elle doit couler majeſtueuſement comme les grands fleuves, & non pas avec rapidité comme les torrens. S. ÉVR. Jamais la *narration* ne ſçauroit être trop ſcrupuleuſe à rejetter ce qui choque la vraiſemblance. ID. Il prendront ſans doute plaiſir à coſidérer avec nous la conduite de l'éſprit de Dieu, en ces riches & belles *narrations*, qu'il nous à laiſſé de la vie & de la mort de N. S. PÉLISSON.

Soyez vif & preſſé dans vos narrations. BOIL.

NARRATION, dans un ſens plus étroit ſe dit de l'action, de l'évenement qui fait le ſujèt de l'Epopée, & du Poëme Épique. [illegible] durée

durée d'une année eſt pour la *narration Epique* ce qu'un jour eſt pour la Tragédie : Elle doit même être renfèrmée dans le tems d'une campagne, comme l'action dramatique dans l'éſpace d'un jour artificiel.

NARRATION, ce mot, dans la vielle Coûtume de Normandie, ſignifie une caûſe, une action intentée. *Dica, cauſa, lis.*

NARRÉ. ſ. m. Diſcours par lequel on narre, récit familiér de quelque fait, de quelque conte, de quelque avanture. *Narratio, expoſitio.* Long *narré.* *Narré* ennuyeux. On m'a fait un *narré* aſſez plaiſant de tout ce qui s'eſt paſſé en cette intrigue, de toutes les infortunes de cet Avanturiér.

NARRER, ou NARRER. v. act. Faire un récit une narration; raconter. *Narrare, enarrare, narrando exponere.* Une des plus difficiles parties d'un Orateur, d'un Hiſtorien, c'eſt de bien *narrer*, Thucidide *narre* mieux que Tacite. Abl. L'art de *narrer* avec grâce.

NARRÉ, ÉE. part. & adj. *Narratus recenſitus.* Un fait bien *narré.* Uue avanture bien *narrée.* Abl.

NARROY. ſ. m. Nom propre de lieu *Nagaretum*, ou *Nacaretum.* Les Anciens tirres le mettent au païs de Yabres dans le Rouèrgue.

NARSINGAPATAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Narſingapatanum, Narſingapolis.* Elle eſt ſur le Golfe de Bengale, dans le Royaume de Golconde, environ à cinquante quatre lieuës de la ville de ce nom. Maty. *Narſingapatan*, dans la table de M. Harris eſt a 18°. 15′ de latitude nord & à 101°. 17′. de longitude, mais ce n'eſt pas ſur des obſervation Aſtronomiques que ces longitudes ont été marquées.

NARSINGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Narſinga.* Elle eſt grande, bien peuplée, c'étoit autrefois la capitale d'un Royaume qui portoit ſon nom, vèrs l'orient. Elle dépend maintenant de celui de Biſnagar. Elle eſt dans le Coromandel, environ à douze lieuës du Golfe de Bengale, & de la ville de Paléacate. Maty.

NARTHEX. ſ. m. Tèrme Ecclèſiaſtique ; c'eſt la même chôſe que *férule.* Lieu deſtiné pour ceux qui faiſoient la pénitence publique : il étoit tout près de la porte de l'Égliſe en dehors. *Narthex.*

Ce mot eſt Grèc; νάρθηξ ſignifie férule, & ce lieu dont on vient de parler. Voyez Férule.

NARVA, ou NERVA. ſ. Nom propre d'une ville de la Livonie, ſitué ſur la rivière de *Narva*, vis-à-vis de la forterеſſe de Juanogorod, à deux mille du Golfe de Finlande. *Nerva.* Cette ville eſt aſſez grande, bien fortifiée & défenduë par un très-bon Château. Maty.

NARVA, ou NERVA, eſt auſſi le nom d'une rivière des États de Suéde, *Narva.* Elle ſort du Lac peibus, coule ſur les confins de la Livonie & de l'ingrie, & après avoir reçû la Pluſſa, baigne *Narva* & Juanogorod, & ſe décharge dans le Golfe de Finlande. Maty. En françois il faut dire *Nèrva.*

NARVAR. ſ. m. Le Royaume de Narvar. *Narvarium Regnum.* Province de l'Empire du Grand Mogol en Aſie. Elle eſt entre celle de Bengale, de Gualéor, d'Agra & de Sambal. Gehuden eſt la Capitale. Maty.

NARWAL. ſ. m. gros poiſſon qu'on trouve dans la mèr d'Iſlande, qui porte en ſa partie antérieure une longue corne, que pluſieurs croyent être ce que l'on appelle corne de licorne. Voyez Licorne.

NAS.

NAS. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou village du Duché de Bar. Fèrrarius croit être l'ancien *Naſium*, que d'autres placent à Nanci. *Nas* eſt à une lieuë au midi de Ligni.

NASAF, ou NASAPH. Voyez NACHSHAB.

NASARD, NASEAU, NASILLÉR. Voyez Nazard, Nazeau, Naziller.

NASCA. ſ. f. Nom propre d'un petit port du Pérou, ſitué au 15°. degré de latitude ſud. On ne dit guère ce mot ſans l'article. La *Naſca* eſt ſituée vèrs l'endroit où la côte ſe rabat ſur le nord. Le vin de la *Naſca* eſt le plus potable de tous ceux du Perou, quand il eſt vieux, & qu'il eſt de pluſieurs feuilles. Il eſt trop fumeux, quand il eſt nouveau.

NASCALIES. ſ. m. & pl. Tèrme de Médecine. Nom d'un reméde. *Naſcalia.* Ce ſont de petits corps ronds ; que l'on met en cèrtaines occaſions dans le cou de la matrice. On les fait de la même matière que les peſſaires. *Harris.*

MASCARO. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de la Calâbre ultérieure. *Naſcarus*, ou *Syrus.* Elle baigne Belcaſtro, & ſe décharge dans le Golfe de Squilace. Maty.

NASCHI, ou NASI. ſ. m. Prince, Nom de dignité parmi les Juifs. *Naſchi, Naſi, Princeps.* Pluſieurs de nos Auteurs diſent *Naſi*; nos [illegible] écrivent & prononcent *Naſchi*, ſelon l'Hébreu. L'Écriture donne ce titre aux chèfs des familles, des tributs, & des nations. Les Juifs le donnèrent dans la ſuite à Simon Machabée, qu'ils honorèrent du titre de Prince d'Iſraël, Mach. XIII. 42. Il le porte ſur ſes médailles. Voyez la Diſſertation du P. Souciet Jéſ. ſur les médailles Hébraïques, p. 14. & ſuivantes. Les Juifs appellent Hillel, *Naſi* ou Prince, parcequ'il étoit, diſent ils, Prince du Sanédrin & de toutes les Synagogues. Tillemont, *Hiſt. Eccl. T. II. p.* 511. Maïemonides Traité Sanédrin C. 1. dit, on appelloit autrefois *Naſchi* le prémiér Juge du Grand Sanédrin, qui étoit le chèf des ſoixante & dix Juges, dont il étoit compôſé.

NASCION ou NATION. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains ; *Naſcio, Natio.* Elle préſidoit à la naiſſance des enfans. Cicéron en parle dans ſon IIIᵉ. Livre de la Nature des Dieux. Voyez *Roſin. Antiqq. Roman. L. II. c.* 19. Elle conſèrvoit les femmes dans leur couche.

NASCOSTI. ſ. maſc. & pl. Mot Italien qui ſignifie les Cachez. *Abſconditi.* C'eſt le nom que prennent les Académiciens d'une Académie de Milan.

NASCOW. Voyez NAXHOW.

NASEL. ſ. m. Vieux mot. C'eſt la même chôſe que *nazal* ſubſt. Voyez ce mot. *Naſale, naſile.*

NASIR-DAVAAB. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom de Charge & d'Office à la Cour de Pèrſe. Le *Naſir-Davaab* eſt l'Intendant des Haras du Roi de Pèrſe. *Poliis*, ou *Equariis Imperatoris Perſarum Præfectus.*

NASITORT. ſ. m. Plante qui eſt autrement appellée *creſſon*, en Latin *naſturtium.* On lui a donné ce nom, parceque le *naſitort* étant mis dans le nez le pique, & le fait tordre en quelque manière, d'où vient qu'il éxcite l'étèrnuëment. Voyez Cresson.

NASO, ou NASSO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg fort décheu. *Naſida, Naſis.* Il eſt dans la vallée de Démona, en Sicile à quatre lieuës de Patti, vèrs le couchant. Maty.

NASO, ou NASSO, eſt auſſi le nom d'une Rivière de la vallée de Démona, en Sicile. *Naſus.* Elle coule à demi lieuë du Bourg de *Naſo*, dont elle prend le nom, & va ſe décharger dans la Mèr. Quelques Géographes la prennent pour la rivière que les Anciens nommoient *Timethus*, que d'aûtres croyent être la petite rivière de Patti. Maty.

NASQUE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de Provence. *Naſqua*, ou *Vindelicus Fluvius.* Elle baigne Sault dans la Viguerie d'Apt, Vénaſque & Carpentras dans le Comté Vénaiſcin, & ſe joint à la Sorgue, un peu avant ſon embouchure dans le Rhône. Maty.

NASSAVÈLS. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Évèché d'Aichſtet, en Franconie. *Naſſavelium.* Il eſt ſur la rivière de Schutter, entre Aichſtet, & Neubourg. On voit dans ce village les ruines de la ville nommée anciennement *Aureatum*, que quelques-uns pourtant croyent être la ville d'Aichſtet. Maty.

NASSAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Vétéravie, ſituée ſur la rivière de L'hon, à quatre lieuës de Coblents, & un peu moins de Rhinfeldt, vèrs le levant. *Naſſovia.* Cette ville a donné le nom aux États & à l'illuſtre maiſon de Naſſaw. Maty.

Les États des Comtes de Nassaw. *Ditio Comitum Naſſoviorum.* C'eſt un païs de la Baſſe partie du cèrcle du Haut Rhin. Il eſt en partie dans la Vétéravie, & en partie dans le Weſtèrwald, borné au Nord par le Duché de Weſtphalie, & par le Comté de Witgenſtein ; au levant par la Heſſe, & par le Comté de Solms ; au midi par l'Archevêché de Mayence ; & au couchant par le bas Comté de Catzenellebogen, & par les Archévêchez de Tréves & de Cologne. Il peut avoir 18 lieuës du nord au ſud, & huit ou neuf du couchant au levent. Il eſt fort chargé de montagnes & de bois. Il ne laiſſe pas pourtant d'être fort fèrtile en pluſieurs endroits, & on y trouve des mines de fèr, d'aciér, & de plomb. Il prend ſon nom de la petite ville de *Naſſaw*, & il renfèrme les Principautez de Dillenbourg, de Siegen, d'Hademar, & de Dietz ; le Comté de Weilburg, & les Seigneuries de Beilſtein, de Wiſbaden, & d'Idſtein.

La Maiſon de Nassaw. C'eſt une ancienne & illuſtre maiſon d'Allemagne. L'Empereur Adolphe, élu en 1292. & tué dans une bataille l'an 1298. en étoit. Elle s'eſt diviſée en trois branches principales. 1°. Celle d'Orange, qui eſt éteinte depuis la mort de Guillaume Henry, qui a régné en Anglèterre. 2°. Celle de Dillenbourg, qui eſt ſubdiviſée en quatre aûtres, qui ſont celles de Dillenbourg, de Siegen, d'Hademar, & de Dietz, qui ont toutes la qualité de Princes de l'Empire, depuis l'an 1653. 3°. Celle de Sarbruck, qui a produit celle de Sarbruck, de Weilburg, & d'Iſtein, qui n'ont que le titre de Comtes. Maty.

Détroit de Nassaw, Voyez WEYGATZ.

Le fort Nassaw. *Arx Naſſovia.* Il y a un fort de ce nom dans le [illegible] Toleu; un autre dans l'iſle de Motir, une des Molucques; & un

un troiſiéme en la Guinée, qui porte auſſi le nom de Moure. Voyez Moure. On a donné le nom de *Naſſaw* à tous ces forts, à l'honneur des Princes d'Orange. Maty.

Liſle de Nassaw. *Naſſovia Inſula.* Petite iſle ſituée dans l'océan Indien, près de la Côte occidentale de l'iſle de Sumatra, vis-à-vis de la ville de Menancabo. Maty.

NASSE. ſ. f. Filée propre à prendre du poiſſon. *Naſſa rete.* La figure en eſt ronde par l'ouvèrture, & aboutit en pointe. Il eſt ſoutenu par pluſieurs cerceaux qui vont toûjours en diminuant. L'Ordonnance veut que les vèrges des bircs ou *naſſes*, d'oſier ſoient éloignées de douze lignes au moins.

Nasse, eſt auſſi un inſtrument dont on ſe ſèrt pour prendre des oiſeaux.

Pour chaſſer aux Moineaux à la *Naſſe*, il faut faire faire une *Naſſe* en façon de cage à couvrir des poules, qui ſoit d'oſier très-fin, au haut de laquelle il doit y avoir une ouvèrture large à l'embouchure, & qui aille toujours en diminuant par le dedans, tout de même que ces cages que l'on fait de fils de fèr à prendre les rats, mais il faut qu'elle ſoit plus grande. Il faut la placer auprès de quelque buiſſons où il y aye du grain ſemé aux environs, & mettre une nichée de moineaux dedans, afin qu'ils crient & appellent les autres, ayant auparavant abattu le grain, qui eſt ſemé au tour de la *Naſſe*, afin qu'ils n'en ſoient pas épouvantez. Il faut mettre la nichée de moineaux dans quelque petite cage, afin qu'ils ne ſoient pas tourmentez des ſurvenans; ils entreront facilement, mais ils ne peuvent plus en ſortir. Cette chaſſe eſt très-éprouvée, & l'on en prend des quantitez étranges.

Nasse, ſe dit, figurément en Morale, de tous les piéges qu'on dreſſe à quelqu'un pour le tromper. *Laqueus, decipula.* Cet homme a donné dans la *naſſe*; c'eſt à dire, il a été attrapé, il a donné dans un piége qu'on lui avoit preparé. Les trois *naſſes* où tout le monde tombe, ſont le jeu, les femmes, & le vin.

Maintenant que l'hymen me tenoit dans la naſſe,
Il n'étoit plus ſaiſon de ſonger au Parnaſſe. Sar.

Nasse, eſt auſſi le nom d'un fourneau, dont on ſe ſèrt dans la Chymie.

NASSÉILE. ſ. f. Voyez Nacélle.

NASSERI. ſ. m. Éſpéce de monnoye, qui fut batuë en Syrie & en Égypte ſous le régne d'Almélek al NaſſerSalaheddin, qui eſt Saladin. D'Hèrbelot. *Ægyptiaca Saladini moneta. Naſſeri dicta.*

NASSIB. ſubſt. m. Tèrme de Relation. Nom du deſtin parmi les Turcs. *Fatum.* Les Turcs ſont ſi pèrſuadez qu'il n'arrive que ce qui eſt réglé par le *Naſſib*, qu'ils s'expôſent aux plus grands dangèrs ſans crainte. C'eſt un Livre qu'ils prétendent avoir été écrit dans le Ciel qui donne ce nom au deſtin. Voyez Ricaud *De l'Emp. Ottom.*

NASSIVAN. Voyez NAKSIVAN.

NASTURCE. ſ. m. Nom d'une plante qu'on appelle autrement *creſſon*, ou *naſitort*, *à naribus torquendis*, ſelon Nicod. En Latin *naſturtium.* Voyez Créſson, & Nasitort.

NATA. ſ. Nom propre d'un Bourg de l'Amérique Méridionale. *Nata.* Il eſt dans Tèrre fèrme propre, ſur le Golfe de Parita, où il a un port, à dix-ſept lieuës au ſud-oueſt de Panama.

NATA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale, dans le Gouvèrnement de Panama. *Nata.* Elle eſt a vingt lieuës de Panama, & non pas à trente, comme ont dit Laet & Corneille. Elle eſt ſur une rivière qui ſe décharge dans le Golfe de Parieta, au ſud-oueſt de Panama.

NATAL, ale. adj. Qui ſe dit du tems, ou du lieu de la naiſſance. *Natalis, natalitius.* Les Anciens célébroient leur jour *natal.* On a une inclination naturelle pour ſon païs *natal* On dit auſſi de pluſieurs malades, qu'il faut qu'ils aillent rèſpirent leur air *natal*; pour dire, l'air qu'ils ont accoutumé de rèſpirer, ou l'air du païs où ils ſont nez.

Neſcio quâ natale ſolum dulcedine cunctos allicit &c.

Il n'a jamais de féminin. Réfl. Il y a une excèption à faire. Car les Jacobins & autres Religieux qui ſont attachez à la maiſon dans laquelle ils ſont leur vœux, diſent, maiſon *natale*, pour dire, maiſon de Profeſſion. Retourner dans ſa maiſon *natale*. Quelques-uns prétendent qu'on peut dire tèrre *natale*. M. Boſſuet l'a dit guidé par ſa foi; Abraham quitte ſa tèrre *natale* pour venir au païs que Dieu lui montroit. Bossuet.

Mais il eſt pourſuivi juſqu'au ſéjour natal. N. Ch. de vèrs.

Les jeux *nataux* étoient des jeux que l'on célébroit tous les ans. Le jour natal des grands hommes. *Ludi natalitii.* Voyez Spartien dans la vie d'Adrien C. 6. Dion L. 54. L'anneau *natal*, *Annulus natalitius*, étoit celui qu'on ne portoit que le jour de ſa naiſſance,

Natal. On nomme les quatre grandes fêtes de l'année, Noël, Pâques, la Pentecôte, & la fête de tous les Saints, les quatre *nataux*. Pour joüir du droit de Bourgeoiſie dans une ville, il faut y avoir maiſon & s'y trouver aux quatre *nataux*, dont on prend atteſtation.

Natal. ſ. m. ou Natalice. ſ. m. Ce mot ſignifie proprement le jour de la naiſſance. *Natalis, natalis dies. Natalitium.* Ce mot ne ſe dit plus en François qu'en ſtile de Martyrologe, & il a un autre ſens: Car M. Chaſtelain dans ces Notes ſur le Martyrologe T. I. p. 100. parlant de S. Melaine au 6e Janvier remarque que *Natalice* ſignifie quelquefois ſeulemnt qu'on faiſoit la fête d'un Saint ce jour là, ſans que ce fût *le jour de ſa naiſſance*, qui eſt une intèrprétation du mot de *Natalice* qu'on trouve dans Beleth; mais qui a été imaginée après coup, & à laquelle les prémiers Chrétiens n'ont pas penſé, ne s'étant ſèrvis du mot de *natalice* que parce qu'ils l'ont trouvé en uſage pour ſignifier *fête*. Ce mot parmi les Payens a été dabord employé, continue-t-il, pour ſignifier la fête qui ſe faiſoit aux annivèrſaires de la naiſſance d'un Empereur; & par la ſuite pour exprimer toutes ſortes de fêtes, d'où vient qu'en leurs faſtes on trouve le *natal* du ſoleil, le *natal* de l'Invaincu, &c. Les Chrétiens le trouvèrent ainſi établi, & l'employèrent de même, & de là ils dirent le *Natal* du Calice, pour ſignifier la fête de la Céne, qui eſt le Jeudi Saint; Le *Natal* de la Chaire pour ſignifier la fête du Pontificat de S. Pierre, qui eſt le 22e Février. Le *Natal* d'une telle Égliſe pour ſignifier la fête de la dédicace. Le *Natal* des Reliques de S. Étienne pour ſignifier la fête qui depuis a été nommée *l'Invention S. Etienne*, &c. Le mot de *Genethlion* qui veut dire *Natal*, ou *Natalice* a été employé de la même manière par les Grècs; & Ruffin qui a trouvé ce mot de *Genethlion* dans Euſébe pour ſignifier la fête de S. Policarpe, auroit épargné une partie des difficultez qui depuis ont été agitées ſur le vrai jour de la mort de ce Saint, ſi au lieu de traduire *Genethlion* par *Martyrium* il l'avoit traduit par *Natalis*. Ainſi M. Baillet s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que l'Égliſe met le vrai *natal* des Saints à leur mort, comme s'il ſignifioit le jour de la naiſſance éternelle, le jour de l'entrée d'un Saint dans l'éternité bien-heureuſe.

La Tèrre de Natal, ou de Noël. *Natalis Terra.* C'eſt une contrée du païs des Caffres. Elle eſt le long de la côte, à l'orient ſeptentrional de la rivière de l'Infante. Elle a environ cent lieuës d'étenduë, & les portugais lui donnèrent le nom de *Natal*; parcequ'ils là découvrirent le jour de la Nativité l'an 1495.

NATANGIE. ſ. f. ou NATANGERLAND. ſ. m. NATANGERLANDE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Natangia.* Elle eſt entre le Friſch-Haff, le Prugel, l'Alla, & la Warmie; ſes lieux principaux ſont Heiligpeil, Balga, Eylaw, Creutzbèrg, Landsbèrg, & Brandebourg, qui en eſt la capitale, & même de tout le cèrcle de *Natangie*, qui renfèrme les contrées de Bartonie, de Sudavie, & de Galendie. Maty.

NATES. ſ. f. & pl. Tèrmes d'Anatomie. C'eſt un mot latin qui ſignifie les feſſes; & que les Anatomiſtes ont donné aux Protuberanus orbiculaires du cèrveau. Voyez Dionis *De la Tête & de ſes parties. VIII. Dem. Anat.*

NATHIL ou NATIL. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du neuviéme mois de l'année des anciens Arabes: il répond à peu près au mois de Novembre.

NATHINÉEN. ſ. m. *Nathineus.* C'eſt le nom de ceux des Juifs qui étoient déſtinez à ſèrvir les Lévites. Il eſt parlé des *Nathinéens* dans Éſdras L. I. C. 7. & 8. Les *Nathinéens* étoient Gabaonites.

Ce nom vient de l'Hébreu נתן qui ſignifie *donner*, *diſpoſer*, *commettre*, *loüer* &c. Il faut dire Nèthinéen. Voyez ce mot.

NATIF, ive. adj. Se dit des pèrſonnes conſidérées entant qu'elles ont pris leur origine, ou leur naiſſance en un cèrtain lieu, *Natus, ortus.* Quoique nos meilleurs Écrivains s'en ſoient ſèrvis, quelques pèrſonnes intelligentes ne le trouvent pas fort noble; Il eſt plus court de dire, cet homme eſt de Paris, que d'exprimer qu'il eſt *natif* de Paris. Bou- On dit baſſement, il eſt *né natif* d'un tel païs, d'une telle ville. Il ſemble qu'il y a cette différence entre *né* & *natif*; que *né* ſe dit préciſément du lieu où l'on eſt né, quoi que les pére & mère n'y euſſent point d'habitation fixe, & ne fuſſent que paſſagèrs; au lieu que *natif* ſe dit du lieu où l'on a eu l'éducation, où le pére & la mère ont leur habitation actuelle. Ainſi Jésus-Christ étoit appellé Nazaréen, ou Galiléen, d'où l'on peut dire qu'il étoit *natif*; quoiqu'en effet, il fut *né* à Béthléhem, en la tèrre de Juda. L'Académie ne connoit point cette différence, elle dit ſimplement que *natif* s'employe pour marquer le lieu où l'on a pris naiſſance.

Ce mot vient de *nativus.* On a appellé en Latin *nativi ſervi*, ceux qui par leur origine, & leur naiſſance, étoient attachez à la glébe, à la Seigneurie.

NATION. ſ. f. Nom collèctif, qui ſe dit d'un grand peuple habitant

bitant une cèrtaine étenduë de tèrre, renfèrmée en cèrtaines limites, ou ſous une même domination. *Natio, gens, populus.* Aléxandre a conquis, a dompté pluſieurs *nations*, pluſieurs peuples. Les Juifs ſont éxceſſivement entêtez de la gloire de leur *nation.* L e C l. Les *nations* ſeptentrionales ont inondé l'Europe. M é z. Ce Voyageur a couru par toutes les *nations* de l'Orient & du Midi. Les François, les Anglois, ſont des *nations* fort belliqueuſes. Les Cannibales ſont des *nations* farouches & barbâres. Les Éſpagnols ont extèrminé prèſque toutes les *nations* des Indiens. Chaque *nation* a ſon caractère particuliér. On dit Légèr comme un François, fou & badin comme un Italien; grave comme un Éſpagnol; méchant comme un Anglois; fièr comme un Écoſſois; ivrogne comme un Allemand; fourbe comme un Grèc, &c. Anacharſis ne tenoit rien de la barbarie de ſa *nation*; il étoit de Scythie. Ce ſeroit un bel ouvrage de faire la conférence des mœurs & coutumes de toutes les *nations*. Joannes Bœrnus Aubanus en a fait un eſſai dans un petit volume Latin imprimé à Paris en 1558.

N a t i o n, ſe dit auſſi d'une cèrtaine diſtinction de gens, qui comprend tous ceux d'une même profeſſion; mais il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part, *genus*. C'eſt une maudite *nation* que les Sèrgens, que les Corſaires. Je ſçai que la *nation* des Poëtes, eſt une *nation* farouche, qui prend feu très-aiſement. B o i. *genus irritabile vatum.* La *nation* des critiques eſt redoutable à tout Auteur qui brigue l'approbation du public. P è r.

> *Grands ſçavantas*, nation *incivile*,
> *Dont Calepin eſt le ſeul utencile.* D e s-H.

N a t i o n, ſe dit auſſi dans les Univèrſitez d'une cèrtaine diſtinction d'Écoliérs, de Profeſſeurs, de Colléges. *Natio.* La Faculté de Paris a quatre *Nations*, ſçavoir, de France, de Normandie, de Picardie, & d'Allemagne, qui comprend toutes les *Nations* étrangères; Anglois, Italiens, Hybèrnois, &c. Voyez Paſquiér dans ces Rechèrches L. IX. C. 13. Il y a auſſi des Procureurs de ces *Nations*. Quand le Procureur de la *Nation* de France parle aux aſſemblées publiques, il dit *honoranda Gallorum Natio.* Celui de la *Nation* de Picardie dit *fidelissima Picardorum Natio*; celui de la *Nation* de Normandie *Veneranda Normanorum Natio*; celui de la *Nation* d'Alemagne, *conſtantiſſima Germanorum Natio*. Ces *Nations*, excepté celle de Normandie, ſont diviſées en Tribus. La *Nation* de France a cinq Tribus, dont châcune porte le nom d'un Archevêché. Ces cinq Tribus ſont celle de Paris, de Sens, de Reims, de Tours, & de Bourges. Celle de Picardie a auſſi cinq Tribus: celle de Beauvais, d'Amiens, de Noyon, de Laon, & de Têrouanne. La *Nation* d'Allemagne n'a que deux Tribus; celles des Continens, & celle des Inſulaires. Châque Tribu a un Doyen. Pluſieurs Colléges ne reçoivent pour Bourſiérs, que ceux de leur *Nation*. Le Cardinal Mazarin a fait bâtir un ſupèrbe Collége, qu'il a fait nommer *des quatre Nations*, pour y recevoir les Écoliers des quatre *nations* que le Roi a conquiſes de ſon tems.

NATION. Voyez NASCION.

Les N a t i o n s au plurier, en tèrmes de l'Écriture, ſignifie les peuples infidéles & idolâtres, qui ne connoiſſent ou n'adorent pas le vrai Dieu. *Gentes.* Demandez moi, & je vous donnerai des *nations* pour vôtre héritage, *Pſeaum. II.* 8. De crainte qu'on ne diſe parmi les *nations*, où eſt leur Dieu? *Pſeaum. LXXVIII.* 10. Ce tèrme a paſſé dans le ſtile de l'éloquence de la chaire, & de la ſpiritualité, comme prèſque tous ceux de l'Écriture. Le Docteur des *Nations*, le Maître des *Nations*, l'Apôtre des *Nations*, c'eſt S. Paul; nos prédicateurs uſent ſouvent de ces circonlocutions, au lieu de dire S. Paul. Voyez Rom. XI. 13. & ci-deſſus au mot G e n t i l, *Tom. III. p.* 160 *&* 161. L'éxcellente & ſublime Théologie du Docteur des *Nations*. P. B o u r d a l. Je vous en ai déjà avertis, écrivoit aux Corinthiens, le Maître des *Nations*, & je vous ai marqué dans une de mes lettres de n'avoir jamais nul engagement, ni avec les impudiques & les voluptueux, ni avec les médiſans & les calomniateurs, ni avec quelqu'autre que ce ſoit de ceux qui peuvent vous corrompre & être pour vous un ſcandale. I d.

NATIONAL, a l e. Qui concèrne toute une nation. *Gentilis, Nationalis.* Il y a des vices *nationaux*, , comme l'ivrognerie à l'égard des nations ſeptentrionales. Un Synode *National* eſt un Concile où l'on aſſemble les Prélats de la nation qui ſont ſous la même domination.

N a t i o n a l. Partial, prévenu pour ſa propre nation. *Gentis ſuæ nimium amans.* On trouve le mot *national* employé dans ce ſens par le Père d'Orléans dans la préface de ſon *Hiſtoire des Révolutions d'Anglètèrre*. Il proteſte qu'on ne le trouvera point *national* dans ſon hiſtoire; c'eſt-à-dire partial, & préocupé en faveur de la nation Françoiſe.

NATISO, ſ. m. NATISSA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Frioul. *natiſo.* Elle baigne Aquilée, & va ſe décharger dans le Golfe de Véniſe par deux embouchures; dont l'occidentale conſèrve ſon nom, & l'orientale prend celui d'Anfora. M a t y.

NATIVITÉ. ſ. f. Jour de la naiſſance, ne ſe dit guères qu'en tèrmes de dévotion. *Natalis Dies, nativitas.* La *Nativité* de la Vièrge, de S. Jean-Baptiſte. Et quand on a dit abſolument la *Nativité*, on entend celle de Nôtre Seigneur, ou la Fête de Noël. Jean Archevêque de Nice dans une Épître ſur la *Nativité* de N. S. que le P. Combefis à traduite, & ſur laquelle il a fait des Notes, Jean, dis-je, raconte que S. Cyrille de Jéruſalem ayant répréſenté par lettre au Pape Jules qu'il étoit impoſſible de faire le jour de l'Épiphanie trois fêtes, & en des lieux éloignez l'un de l'autre, cela fit qu'on éxamina à Rome quel jour J é s u s-C h r i s t étoit né, & qu'après une éxacte rechèrche on trouva que c'étoit le 25e de Décembre; & que dèſlors on commença à célébrer à Rome cette fête ce jour-là. Ainſi il n'eſt pas vrai que ce ſoit le Pape S. Téleſphore qui l'ait ordonné comme Florentinius le raconte dans ſes Notes ſur le Martyrologe de S. Jérôme & la Décrétale de Téleſphore citée par Gratien, *C. Nocte ſancta De Conſervat. Diſt. I.* eſt ſuppôſée. Dans la IIIe Seſſion du Concile de Lion, tenu en 1245, le Pape Innocent IVe ordonna, avec l'approbation du Concile, que déſormais on célébreroit l'octave de la *Nativité* de la ſainte Vièrge. Dans les éxpéditions de la Cour de Rome l'on compte les années de la *Nativité* de J é s u s-C h r i s t: enſorte que l'année commence le 25e de Décemère qui eſt le jour de Noël.

S. Amant a fait un autre uſage de ce mot, quand il a dit.

> *Que mes yeux ſont contens,*
> *De voir ces bois qui ſe trouvèrent,*
> *A la* Nativité *des tems.*

N a t i v i t é. Tèrme de Liturgie. *Nativitas.* Dans la Liturgie Mozarabique on appelle *nativité*, la ſeconde partie des neuf qu'on fait de l'hoſtie.

N a t i v i t é, chez les Aſtrologues, eſt la même chôſe qu'*horoſcope*, thême, ou figure céleſte. *Geneſis, horoſcopus.* C'eſt la diſpoſition des étoiles & des Planétes au point de la naiſſance d'une pèrſonne. Il y a pluſieurs éxemples de *nativitez* dreſſées dans les livres de Cardan, Jonctin & aûtres Auteurs.

NATOLIE. ſ. f. Nom propre d'un grand païs, nommé anciennement Aſie mineure. *Natolia, Anatolia, Anatole. Aſia minor.* C'eſt la partie la plus occidentale de la Turquie, en Aſie, & par conſéquent de toute l'Aſie. C'eſt une grande prèſqu'iſle, qui s'étend depuis l'Euphrate, qui la ſépare du côté du levant du Déarbekir, & en partie de la Turcomanie juſqu'à l'Archipel, la mèr de Marmora, & les détroits de Gallipoli, & de Conſtantinople, qui la ſéparent de l'Europe, vèrs le couchant; elle a au nord la mèr noire; & au ſud celle du levant, partie de la méditèrranée. La *Natolie* eſt vaſte, on lui donne ſur les cartes ordinaires deux cent cinquante à trois cent lieuës du couchant au levant, & environ cent cinquante du ſud au nord. Comme elle eſt entre le 26 & le 44e dégrez de latitude, l'air ne peut y être que fort tempéré, il eſt auſſi fort ſain, & le tèrroir généralement fèrtile; ce païs n'étant embarraſſé ni de forêts; ni de marais, & n'ayant point de ſables. Il eſt travèrſé prèſque tout entiér du couchant au levant par la grande montagne du Taurus, & baigné par un grand nombre de rivières, dont les plus conſidérables ſont le Madre, ou Méandre, le Sarabat, le Sangar, ou l'Ayala, l'Aly ou l'Otmaginth, l'Irio ou le Caſalmach, le Genſui ou le Chalig, & le Cydne ou le Caraſu.

N a t o l i e   p a r t i c u l i è r e. C'eſt une de ces grandes Provinces auxquelles les Turcs donnent le nom de Beglèrbéglic. *Natolia propria.* Elle occupe une grande partie de toute la *Natolie*, vèrs le couchant. On l'étend le long de la mèr noire juſqu'à l'embouchure de l'Aly, & quelquefois juſqu'à celle du Calalmach, & le long de la mèr méditèrranée juſqu'à la côte qui eſt entre l'iſle de Rhodes, & l'embouchure du Xante, & quelquefois juſqu'à l'endroit qui eſt vis à vis de la côte occidentale de l'iſle de Cypre. Ce Gouvèrnement en comprend quatorze des petits, que les Turcs appellent Sangiacats. Ses villes principales ſont Chiotaje capitale, Burſe, Nicée, Scutari, Angouri, Magnéſie, Smyrne & Milazzo. M a t y.

Ce mot s'eſt formé du Grèc Ανατολη. Qui ſignifie, Levant, Orient. Les Grècs avoient donné ce nom a l'Aſie Mineure parce qu'à leur égard elle étoit à l'orient, & la prémière qui ſe préſentoit de ce côté là; l'on a dit dabord *Anatolie*, & avec l'article, *L'Anatolie*, d'où l'on à fait. *La Natolie*, comme on a fait la Pouille, de l'Apoüille *Apulia*. Les Arabes diſent encore Anadoll.

N a t o l i e. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte; Anémone qui eſt blanche mêlée d'incarnadin, tant en ſes grands feüilles qu'en ſa peluche. M o r i n.

NATRON. ſ. m. Eſt un éſpéce de ſel noir & griſâtre, qui vient d'un lac d'eau morte minérale dans le tèrritoire de Tèrrana en Égypte, dans laquelle eau tous les os & pièrres mal cuite qu'on y jette ſe convèrtiſſent en cette éſpéce de nitre qu'on appelle *natron*. *Natron, nitri ſpecies.* Il fait une grande éffèrveſcence, quand il eſt mêlé avec les acides. On s'en ſèrt au blanchiſſage des toiles; mais il les brûle, s'il n'eſt corrigé par d'autres cendres. On en tranſporte quantité à Roüen. Pline en parle Livre 31. chap. 10.

NATTA. ſ. m. Tèrme de Médecine. Tumeur qui vient en différentes parties du corps. *Nata, natta, naſa, napta.* Bartholin dit qu'une Dame ſe fit mordre un *natta* qui commençoit, & qu'elle en fut ainſi guérie. Blanchard & après lui M. Harris diſent que le *natta*, eſt une groſſe tumeur molaſſe, qui vient le plus ordinairement au dos, & quelquefois aux épaules, & qui eſt accompagnée de douleur & de rougeur. Sa racine eſt déliée, cependant il naît quelquefois ſi prodigieuſement qu'il égale la groſſeur d'un melon ou d'une gourde. Il ſe forme d'une matière graſſe; c'eſt pourquoi il doit être mis au nombre des ſtéatômes.

NATTAIRE. ſ. m. *Mattarius.* On a autrefois donné ce nom aux Solitaires & aux Moines, comme il paroît par S. Auguſtin, L. V. contre Fauſte, C. 5. On les nommoit ainſi, parce qu'ils couchoient ſur des Nattes.

Ce mot vient de *mappa*, qui ſignifioit en Latin une *natte*; & puiſque de matta nous avons fait natte changeant l'*m* en *n*, il ſemble qu'il faut dire auſſi *Nattaire*, de *Nattarius*, & non pas Mappaire.

NATTE. ſ. f. Tiſſu plat, fait de bon brins de paille battuë, & tortillée enſemble. *Matta, ſtorea, teges.* Il s'en fait auſſi de jonc & de genèt. Il n'y a pas long tems que toutes les murailles des maiſons n'étoient tapiſſées que de *nattes*. Maintenant la *natte* ne ſèrt plus que pour faire des partèrres, pour couvrir des planchérs, pour mettre au devant des fenêtres, & dans les jeux de paûme. Des pantouffles de *natte*. Les Orientaux couchent ſur de la *natte*.

Ce mot vien du Latin *matta*, comme *nappe*, de *mappa*. MÉNAGE. Du Cangé le dérive auſſi de *matta*, & dit que les Allemans, auſſi bien que les François ſe ſont ſèrvis du mot de *natte*. Les Latins l'appellent *ſtorea*.

On le dit auſſi des autres chôſes déliées qui ſe tortillent en façon de *natte*, comme des cheveux, des tiſſus de ſoye, de fil, &c. qui ſont plâts, & compôſez de trois brins. Les femmes ſe coëffent tantôt en *natte*, tantôt en écheveau, tantôt en corde de puis.

NATTER. v. act. Tapiſſer, couvrir une muraille de *natte*. *Matta ſternere, integere.* Il n'y a plus que quelques Religieux qui faſſent *natter* leurs chambres.

NATTER, ſignifie auſſi, Mettre, treſſer une choſe en natte, & ſe dit des cheveux que l'on treſſe comme la natte. *Natter* les cheveux. *In Mattæ modum implicare, texere.* Le P. Chamillart en parlant de différentes coëffures des Impératrices ſur les médailles, dit Julie, fille de Tite, étoit friſée ſur le front, avoit le reſte de la tête *natté*, & ſes cheveux relevez dès la racine, formoient en arrière comme un bourrelèt. *Diſſert. p.* 79.

NATTÉ, ÉE. part. *Matta inſtructus, ornatus.* Les femmes Turques treſſent leurs cheveux autour de leur tête comme un petit paniér de jonc, & ils leur battent par dèrrière *nattez* fort large, avec quelques piéces d'or rares, qui pendent au bout. DU LOIR. *p.* 184.

NATTIÉR. ſ. m. Ouvriér qui fait & vend de la natte. *Storearum textor, propola.* Le métiér des *Nattiérs* étoit fort bon autrefois, mais il ne vaut plus rien depuis que le luxe a introduit les tapiſſeries au lieu de la natte.

NATTIÉR. ſ. m. Homme qui couche ſur la Natte. Nom de Sècte qui a été donné à une branche de Manichéens. *Mattarius.* Un Manichéen nommé Conſtance, en ayant raſſemblé pluſieurs à Rome dans ſa maiſon, afin de leur faire obſèrver la régle de Manichée, ils abandonnèrent bientôt leur entrepriſe; de ſorte que ceux qui voulurent y pèrſévérer firent ſchiſme & ſe ſéparèrent des aûtres, qui les appellèrent des *Nattiérs*, parce qu'ils couchoient ſur des nattes de jonc. TILLEM. *Hiſt. Eccl. T. IV. p.* 374. Le même Auteur dit auſſi Mattaire & même Mattariens. Voyez MATTAIRE.

NATURAL. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Indigena.* Dans le Béarn on appelle *naturaux* caſalées les jardiniérs originaires du païs.

NATURALISATION. ſ. f. Tèrme de Droit. Acte par lequel quelqu'un eſt naturaliſé, qui lui donne les priviléges & les droits des naturels. Qualité, droits qui réſultent de cet acte dans ceux qui ſont naturaliſez. *Jus civitatis, juris civitatis inſtrumentum, litera, tabula quibus conceditur.* Il y a des étrangérs qui ne ſont point aubains en France, & qui ſuccédent ſans *naturaliſation*. *Errard.* En France la *naturaliſation* n'appartient qu'au Roi. En Anglètèrre la *naturaliſation* ſe doit faire par un Acte du Parlement. Voyez Denizons. *Harris.*

NATURALISER. v. act. Accorder à un étranger les priviléges des habitans naturèls des régnicoles. *Peregrinum civitate donare, impertiri.* On n'hérite point de parens qui ne ſont point *naturaliſez*; leur ſucceſſion eſt une aubaine qui appartient au Roi.

On le dit figurément des mots & des phrâſes, l'uſage a *naturaliſé* pluſieurs mots Latins, Italiens, & Éſpagnols. Ce mot éxprime bien ce qu'on lui fait ſignifier; deſorte qu'on n'aura pas de peine à le *naturaliſer*. VAUG. REM.

NATURALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adoptatus in civitatem externam.*

NATURALISTE. ſ. m. Celui qui a bien étudié la nature, qui connoit les êtres naturèls, ſur tout ce qui regarde les métaux, minéraux, pièrreries, végétaux & animaux. Auteur qui a écrit ſur ces matières. *Naturæ indagator. Phiſicarum rerum peritus.* Pline, Solin & Théophraſte, étoient de grands *Naturaliſtes*, mais ils ſont tombez en beaucoup d'èrreurs, corrigées par les *Naturaliſtes* modèrnes. Aldrovandus eſt le plus ample & le plus ſçavant des *Naturaliſtes* modèrnes. Son Ouvrage a dix-ſept Volumes *in folio*.

NATURALITÉ. ſ. f. qui ne ſe dit guère qu'en cette phrâſe, Lettres de *naturalité*: ce ſont des lettres que des étrangèrs obtiennent en Chancelerie pour joüir des priviléges des naturèls habitans. *Jus civitatis alienæ, diploma Principis civitatis extero collata.* Les lettres de *naturalité* doivent être vérifiées à la Chambre des Comptes & au Parlement, pour avoir leur éffet. Les Suiſſes, les Savoyars, & les Écoſſois n'ont pas beſoin de lettres de *naturalité*. Ils ſont réputez régnicoles.

NATURE. ſ. f. La maſſe du monde; la machine de l'Univers; l'aſſemblage de tous les êtres. *Natura, mundi machina, orbis univerſus, rerum creatarum collectio.* L'Auteur de la *nature* a diſpôſé toutes chôſes dans un ordre mèrveilleux. Il n'y a rien en toute la *nature* qui ne ſoit admirable. La *nature* publie qu'il y a un Dieu. Dieu a donné le branle, & le mouvement à toute la *nature*. LE CL. Je regarde de toutes parts, & ne vois par tout qu'obſcurité: la *nature* ne m'offre rien qui ne ſoit matière de doute, & d'inquiétude. PASC. Nôtre folie eſt de croire que toute la *nature* eſt deſtinée à nôtre uſage. FONT. On dit que le Soleil eſt l'œil de la *nature*, parcequ'il éclaire l'Univers. On dit qu'il eſt le père de la *nature*, parcequ'il échauffe la tèrre, & qu'il la rend féconde. On dit, Il n'y a rien de ſi beau, ou de ſi méchant en toute la *nature*: c'eſt une hypèrbole ordinaire, dont on ſe ſèrt pour éxagérer les chôſes.

Natura, la *nature* eſt formée ſur le Cèltique *natur*. PÉZRON. Comme s'il n'étoit pas évident que le Bas-Breton, *natur* vient du latin *natura*, & que c'eſt un de ces mots qui ſe mêlèrent au Cèltique après la conquête des Romains, ou du moins que cela peut fort bien être, & qu'ainſi on ne peut pas dire que *natura* vienne du Cèltique *natur*. *Natura* vient de *naſcor* comme l'a remarqué Voſſius, & *naſcor* de γινάσκω d'où s'eſt fait γνάσκω, *gnaſcor*; *naſcor*.

Natura, Dans un ſens plus étroit comprend les divèrs genres des êtres créez ou increéz; ſpirituèls ou corporèls. *Rerum genera ſpecies.* La *nature* divine s'eſt unie à la *nature* humaine d'une manière inéffable dans le myſtère de l'Incarnation. La *nature* angélique eſt le prémièr de tous les êtres créez & incorporèls. La *nature* humaine ſe dit de tous les hommes enſemble qui poſſèdent une âme ſpirituelle, & raiſonnable. Les Théologiens diſent la *nature naturante*, & la *nature naturée*, *Natura naturans & natura naturata*. En parlant de Dieu, qui eſt la *nature naturante*, par oppoſition aux Créatures qui ſont la *nature naturée*. La *nature naturante* eſt celui qui donne l'être, & la *nature* a tout le reſte, & tout ce qui le reçoit eſt la *nature naturée*: mais ces termes ne ſe diſent plus, ou prèſque plus même dans l'École.

NATURE, ſe dit plus particulièrément de l'ordre, du cours de la matiére, & des caûſes ſecondes: des loix que Dieu leur a impôſées du mouvement, qu'il leur a imprimé. C'eſt dans ce ſens qu'on définit la Phyſique, l'étude de la *nature*. Simplicius prétendoit que la *nature* en châque chôſe eſt le principe de ſon mouvement. Pſellus définit la *nature* une Loy divine, ſtable & pèrmanente, & qu'on ne peut enfraindre. Saint Thomas 2. *Phyſic. L. XIV. text.* 86. dit que c'eſt une éſpéce d'art divin donné aux êtres, qui les porte à la fin à laquelle ils ſont détèrminez. La *nature* n'eſt aûtre chôſe que cet enchaînement, ou cette ſuite de caûſes & d'éffèts que Dieu a établie, & l'ordre qu'il a imprimé ſur la face de ſon ouvrage. BAIL. Les Chymiſtes ſe ventent d'être les ſeuls dépoſitaires des ſecrets de la *nature*. ROH. Dieu s'eſt obligé d'obſèrver les loix générales de la *nature* dans les chôſes mêmes qui ſont contre ſes volontez. JU. Il y a des myſtères dans

la

la *nature*, comme dans la grâce, incompréhenſible à l'éſprit humain. Bou. La *nature* eſt moins obſcure, & moins myſtérieuſe qu'Ariſtote. Roh. L'éſprit de l'homme intempérant de tout ſçavoir, ne va chèrcher ce qu'il y a de plus ſecrèt dans la *nature*, que par la vanité de tout connoître. S. Évr. C'eſt dans le même ſens qu'on dit, que les miracles ſont des éffèts au deſſus des forces de la *nature*, & qui ne ſont point une ſuite des loix naturelles. On prend quelquefois pour des miracles les chôſes qui arrivent par des loix de la *nature* qui nous ſont inconnuës. On dit que l'art force la *nature* par les machines mouvantes, &c. parcequ'elles produiſent des éffèts qui ſurpaſſent les forces, ou le cours ordinaire de la matière.

Nature. Ce mot, ſelon M. Harris, a trois ſens. 1°, Dans le ſens le plus étroit, il ſignifie la diſpoſition des parties de châque corps particuliér. C'eſt en ce ſens qu'on dit, la *nature* du poiſſon eſt de vivre dans l'eau. 2°, Dans un ſens plus étendu, il ſignifie la diſpôſition générale de tous les corps. En cette ſignification la *nature* n'eſt aûtre chôſe que la providence de Dieu, puiſqu'elle gouvèrne & dirige toutes chôſes par cèrtaines régles ou loix, conformément à la *nature* des chôſes. 3°, *Nature* ſe prend encore pour l'éſſence de châque chôſe avec les attributs qui lui appartiennent. C'eſt ainſi qu'on dit; c'eſt la *nature* de Dieu d'être bon. *Deus cujus natura bonitas.* Dans le Sentiment des Carteſiens rejetté par tous les aûtres, la *nature* de l'âme eſt de penſer.

Tant il eſt mal-aiſé, d'ôter avec l'étude,
Ce qu'on a de nature, *ou par longue habitude.* Régniér.

La *nature* chez les Poëtes eſt tantôt mère, tantôt ſujètte, ou fille, & tantôt compagne de Jupitèr. Au ſentiment des anciens Philoſophes, la *Nature* étoit le Dieu de l'Univèrs, qu'ils prenoient pour le monde ou l'aſſemblage de tous les êtres, & qu'ils appelloient le Monde, ou Τὸ Πᾶν, l'*Univers*, ou Τὸ ὄν, l'*Etre*.

Nature, ſe dit auſſi de l'action de la Providence, du principe de toutes chôſes; de cet éſprit univèrſel qui eſt répandu, qui agit en tous les corps, qui les remuë, & qui leur donne cèrtaines propriétez. *Providentia, principia rerum, ſpiritus univerſalis.* La *Nature* n'eſt aûtre chôſe, que Dieu agiſſant lui-même, & ſelon cèrtaines loix qu'il a établies. S. Évr. Appellez Deſtin, *Nature*, Intelligence, ce qui gouvèrne tout ici bas, c'eſt toûjours une ſageſſe infinie. S. Évr. Les Anciens ont dit que la *Nature* eſt l'art de Dieu ſur la matière. Si la *Nature* eſt un éſprit intelligent, je l'appelle Dieu. La Br. Cependant toutes les phrâſes où l'on employe le nom de *nature* ne peuvent pas s'appliquer à Dieu. On dit que la *nature* eſt induſtrieuſe, bizarre ou capricieuſe. La *nature* eſt d'une épargne éxtraordinaire dans l'éxécution, quoyqu'elle ſoit d'une magnificence incroyable dans le deſſein. Font. La *nature* ne fait rien en vain. Roh. La *nature* agit par les voyes les plus ſimples, & les plus courtes. Maleb. Tout cela eſt faux, ſi l'on entend par la *nature* un être particuliér qui ménage les intérêts de châque éſpéce, & un principe caché qui manie la matière, & qui agit avec tant de conduite, & de vigilance. Bay. En éffet quand on dit que la *nature* ſe jouë, qu'elle s'égaye dans ſes ouvrages; que la *nature* s'eſt épuiſée; qu'elle fait les chôſes de la manière la plus ſimple, & qui lui coute le moins: qu'elle eſt aſſez riche de ſon propre fond, ſans rien emprunter de l'art, &c. il ſemble qu'on entend par là une pèrſonne, ou une Divinité qui préſide à toutes chôſes, qui les dirige, & qui les gouverne. Selon la notion commune du mot de *nature*, c'eſt un être imaginaire. Le Cl. Au vrai l'on entend par là les qualitez, & la vèrtu d'agir que Dieu a donné aux Créatures, & que l'on perſonifie dans ces phrâſes. Le Père Malebranche dit que la *nature* dont on parle tant dans les écoles, n'eſt bonne qu'à ramener l'idolatrrie, parceque les Payens la prenoient pour quelque chôſe qui ſans être Dieu, agiſſoit inceſſamment par tout l'univèrs. Ainſi cette idôle qu'on nomme *nature* ſeroit un principe actif, qui avec le concours de Dieu eſt la caûſe prochaine, & immédiate de tous les changemens qui arrivent à la matière. Cette opinion ſemble être la même que celle qui donne une âme au monde pour le remuer. Cela n'eſt pas vrai de la manière dont on vient d'expliquer ces phrâſes. M. Boyle a fait un traitté pour éxaminer ce qu'on entend vulgairement par la *nature*. Il dit qu'on ſubſtituë à la place de la Providence une fiction de nôtre éſprit ſous le vain titre de *nature*. On lui attribuë cèrtains éffets éxtraordinaires, & une conduite régulière, comme ſi cette *nature* étoit le ſubſtitut de Dieu, une puiſſance collatérale avec Dieu, ou un être mitoyen entre Dieu, & les chôſes créées. Il remarque ſur tout qu'il a trouvé le tèrme de *nature* employé en 14. ou 15. ſignifications differentes; ce qui caûſe un mélange confus d'idées & de ſentimens. Ainſi quand on dit que la *nature* abhorre le vuide, l'on ne veut pas dire que la *nature* ſoit une intelligence qui craint le vuide. Il eſt vrai que l'on ſe ſèrt ordinairement du mot de *nature* d'une manière un peu trop vague, & que l'on y joint une ſignification auſſi incèrtaine qu'au mot de *fortune*. Pour en ramener la ſignification à une idée un peu plus préciſe, il ſemble qu'en parlant des actions de la *nature*, l'on ne doit entendre aûtre chôſe, ſinon que les corps agiſſent les uns ſur les aûtres d'une manière conforme aux loix générales du mouvement que le Créateur a établies. C'eſt là tout le myſtère de ce grand mot, qui eſt une manière abrégée pour éxprimer l'action de tous les corps. Le méchaniſme des corps éxprimeroit peut-être mieux ce qu'on penſe que le mot de *nature*. Ariſtote a défini la *nature*; *Principium & cauſa motus, & quietis, ejus in quo eſt; primò, per ſe, & non per accidens.* Cette définition eſt ſi obſcure, qu'à peine elle eſt intelligible avec toutes les intèrprétations des Commentateurs d'Ariſtote. Ce principe que les Péripatéticiens appelloient *Nature* agiſſoit, ſelon eux, néceſſairement; il étoit deſtitué de connoiſſance, & de libèrté. Les Stoïciens de même concevoient la *nature* comme un cèrtain éſprit, ou une cèrtaine vèrtu répanduë dans l'univèrs qui lui donne le mouvement; enſorte que tout eſt entraîné par l'ordre invariable, d'une *nature* aveugle, & d'une néceſſité inévitable.

Nature, ſe dit encore plus ſpécifiquement de cèrtaines qualitez ou propriétez éſſentielles de pluſieurs corps. *Proprietas eſſentialis.* Quand on n'en connoît point les caûſes, en Philoſophie on les appelle *qualitez occultes*. L'eau eſt d'une *nature* froide & humide. Le feu eſt de *nature* chaûde & ſeche. La *nature* de l'aimant eſt d'attirer le fèr, de ſe tourner vèrs le Pôle: c'eſt ce qu'on appelle *ſecrèts de nature*.

Nature, ſe dit auſſi des éſpéces particulières des corps, des differentes ſortes de chôſes. *Genus, ſpecies.* Cet arbre n'eſt ni pommiér, ni poiriér, il eſt d'une aûtre *nature*, d'une aûtre éſpéce. Dans le Jardin Royal il y a des plantes de toutes les *natûres*. Il y a dans ce recueil divèrs traitez de différente *nature*. Cet homme a l'humeur d'une étrange *nature*. L'âme & le corps ſont d'une *nature* ſi differente que l'un ne peut agir ſur l'aûtre. Maleb.

Nature, ſe dit auſſi du mélange des qualitez, & des élémens, qui font un tempérament différent dans les animaux. *Temperatio, temperamentum.* Le lion eſt de *nature* bilieuſe & colérique.

Nature, ſe dit de même de la compléxion, & du tempérament des hommes. *Indoles.* Voyez Naturel. On ne peut vaincre, ni changer la *nature*. S. Évr. La coûtume eſt une ſeconde *nature* qu'on ne ſurmonte qu'avec éffort. Id. Les beſoins de la vie, & la loi de la néceſſité, forcent la *nature*, & y apportent de grands changemens. La Br. On dit en ce ſens, Il ne faut point forcer *nature*; c'eſt-à-dire, forcer ſon génie, & ſon tempérament.

Nature, ſignifie encore la conſtitution du corps humain, & le principe de vie qui l'anime, & qui en ſoûtient la machine. *Humidum radicale.* Ce vieillard a fini, ce n'eſt pas mourir: la *nature* a manqué, s'eſt éteinte. L'art des Médecins conſiſte à aider, à ſoulager la *nature* par leurs remédes.

Nature, ſignifie auſſi; Volupté, ſenſualité. *Voluptas, libido.* Sans m'embaraſſer de loix, & de préceptes, je n'ai conſulté que la *nature*, & je me ſuis abandonné à elle. S. Évr. C'eſt un voluptueux, qui ſuit les inſtincts de la *nature*. Id.

Nature, ſignifie auſſi les parties des animaux qui ſèrvent à la génération, & ſur tout celles des femelles. *Animantis pudenda, verenda.* Les enfans de Noé jettèrent leur manteau ſur la *nature* de leur père. Il n'y a rien de ſi capricieux que la *nature*: elle ne conſulte ni nôtre volonté, ni nos ſouhaits: elle a ſes momens qui ne ſont pas toûjours les nôtres. C.B. Les femmes d'Orient vont nuës, & ne cachent que leur *nature*. Ce mot eſt obſcéne dans ce ſens. Il faut l'éviter.

On appelle *nature* de baleine, du blanc de baleine dont on ſe ſèrt à faire de la pâte pour les mains, & à divèrs aûtres uſages. *Sperma ceti.*

Nature, ſe dit figurément en matière de Religion de la volonté de l'homme, du panchant au péché qui eſt né avec lui. En ce ſens il ſignifie l'état dans lequel nous naiſſons, & les triſtes éffèts du péché originel. C'eſt ce que les Théologiens apppellent l'état de la *nature* corrompuë, l'état de la *nature* déchuë, & rétablie par Jésus-Christ. *Status naturæ lapſæ & per Chriſtum reparatæ.* On l'appelle l'état de la *nature* déchuë, par rapport à l'état de la *nature* élevée & innocente; *naturæ integræ & elevatæ*, dans lequel Adam fut créé, avec la juſtice originelle, la facilité & le penchant au bien, la droiture de cœur & d'éſprit, & les aûtres dons gratuits que Dieu lui avoit accordez libéralement, & dont il le priva en punition de ſon péché. Les Théologiens Catholiques appellent encore l'état de la *nature* pure celui dans lequel Dieu auroit pû créer l'homme ſujèt à la mort & aux autres miſères de la vie, & ſans aucune des grâces qu'on nomme ſurnaturelles. L'Égliſe a décidé que cet État étoit poſſible quand aux moyens; mais il n'eſt pas décidé s'il eſt poſſible quant au

tèrme; c'eſt-à-dire, ſi Dieu peut déſtiner l'homme à une béatitude purement naturelle, à une connoiſſance de Dieu qui ne ſeroit pas intuitive, telle qu'eſt celle des Saints dans le ciel, mais ſeulement abſtractive comme parlent les Théologiens, c'eſt-à-dire, par le moyen des créatures. L'homme dans l'état de *nature* corrompuë eſt en état de péché. Il n'y a que la grâce qui lui faſſe vaincre les paſſions de ſa *nature* fragile, & corrompuë.

Il y a eu la loi de *nature*, c'eſt-à-dire, où l'homme n'étoit aſſujetti qu'aux ſeules loix que Dieu avoit gravées, & imprimées dans ſon cœur. Cette loi dura juſqu'à la publication de la loi écrite, ou Moſaïque, enſuite eſt venuë la loi de grâce.

NATURE, ſe dit auſſi d'un mouvement, d'un ſentiment intèrne, d'une connoiſſance qui eſt née avec nous pour diſcèrner ce qui eſt bon, ou mauvais; ce qui nous ſèrt, ou qui nous nuit, laquelle nous eſt commune avec les animaux, chez leſquels on l'appelle *inſtinct. Inſtinctus, naturæ indoles.* La *nature* enſeigne à fuir le mal, & à chèrcher le bien. *Nature* eſt un doux guide. MONT. La *nature* arracha le voile à Joſeph, qui ſe cachoit à ſes frères, & ſes entrailles ne pûrent déſavoüer ce que ſa bouche refuſoit de reconnoître. LE MAI. La *nature* offenſée de cette action ſi inhumaine en frémit, & ſe ſouleva. S. ÉVR. Les Philoſophes qui n'ont ſuivi que la *nature*, qui ont donné tout à la *nature*, n'ont pas laiſſé d'être vèrtueux. Les animaux ne péchent point contre la *nature*, ne forcent point la *nature*; vivent ſelon l'ordre de la *nature*; ſuivent les loix de la *nature*, l'intention de la *nature*, le cours de la *nature*. Suivre les régles de la *nature*, c'eſt ſuivre la raiſon: les bornes qu'elles nous a préſcrit ſont celles de l'innocence. S. ÉVR. Si vous réglez vos beſoins ſur la *nature*, vous ne ſerez jamais pauvre; & ſi vous les réglez par l'opinion, vous ne ſerez jamais riche. BOUH. On dit des hommes extrémement méchans, que ce ſont des monſtres de *nature*. La *nature* eſt plus pure dans les bêtes que dans les créatures raiſonnables. LE MAI.

> *Un animal au moins inſtruit par la* nature,
> *Dans un autre animal reſpècte ſa figure.* BOIL.

On appelle richeſſes, ou dons de la *nature*, ceux qui viennent de la naiſſance; comme l'éſprit, la force, la beauté; & en ce ſens on les oppôſe à ceux de la *fortune*. Les femmes ſe font une dangereuſe étude d'ajoûter à leurs charmes ce que la *nature* leur a refuſé. S. ÉVR. La *nature* vous a ornée de mille appas. MALH. Mr de S. Évremont dit à une belle pèrſonne; Laiſſez les autres ſe ruiner en habits & en pièrreries: la *nature* a fait pour vous toutes les dépenſes.

NATURE, ſignifie encore l'humanité; la fragilité, les foibleſſes, & les infirmitez auſquelles l'homme eſt aſſujetti. *Humanitas, fragilitas, infirmitas naturalis.* La *nature* eſt fragile. S. ÉVR. Je ne redoute point la mort; mais la *nature* la redoute en moi. PASC. Ariſtote ayant donné l'aumône à un méchant homme, je ne la donne pas, dit-il, à la pèrſonne; mais à la *nature*. ABL. La mort fait frémir la *nature*. M. ÉSP. La compaſſion des hommes n'eſt que dans les ſens: la préſence des objèts les émeut, & ils ne peuvent refuſer ce reſſentiment à la *nature*. FL. Payer le tribut à la *nature*, c'eſt mourir, & ſubir la loi commune à tous les hommes. Les hommes marchent inceſſamment vèrs la mort: la loi de la *nature* les preſſe, & ne leur pèrmet pas de s'arrêter. NIC.

> *A ces petits déſauts*
> *L'éſprit avec plaiſir reconnoit la* nature. BOIL.

NATURE, ſe dit auſſi par oppoſition à l'art, & à l'affectation de ce qui eſt ſimple, ſans ornement, aiſé & facile; de ce qui n'eſt ni artificiel, ni forcé, ni contraint. *Naturale, ſimplex, nativum.* De ce qui ſe fait ſans déguiſement, ſans diſſimulation. Nous avons confondu la nature avec l'artifice. MONT. Pour plaire il ne faut jamais forcer la *nature*: ce qui eſt outré rebute les gens de bon goût. BELL. Il y a des gens qui maſquent toute la *nature*; c'eſt-à-dire, qui ne diſent rien naturellement, & ſimplement. Il n'y a rien de naturel chez les Dames du grand monde; ni teint, ni ſentimens: la *nature* s'eſt réfugiée chez les griſèttes. LE CH. DE M. L'artifice gâte la *nature*. BOUH. Il faut que la *nature* paroiſſe en toutes les chôſes qu'on dit, & qu'on fait, pour les rendre agréables. S. ÉVR. C'eſt la *nature* même qui fait parler Didon dans Virgile. BOUH. La ſimplicité de la *nature* eſt plus aimable que tous les embéliſſemens de l'art. S. ÉVR.

> *Ce ſtile figuré dont on fait vanité*
> *Ce n'eſt que jeu de mots, qu'affectation pure,*
> *Et ce n'eſt point ainſi que parle la* nature. MOL.

NATURE, ſe dit encore des mœurs, du génie, des manières particulières à châque pèrſonne: ou de l'ordre, & de la conduite de la *nature* dans la production, & dans l'arrangement des chôſes. *Indoles.* Le Poëte doit s'attacher à bien imiter la *nature*, à bien peindre la *nature*, & à bien repréſenter tous les mouvemens. Homère s'eſt plus appliqué à copier la *nature* telle qu'elle étoit, qu'à faire des Héros fort accomplis. S. ÉVR. L'art n'eſt jamais dans un plus haut degré de pèrfection, que lorſqu'il reſſemble ſi fort à la *nature*, qu'on le prend pour la *nature* même. BOIL. L'art eſt plus ſûr que la *nature*: la *nature* ſans l'art eſt aveugle & téméraire: & l'art ſans la *nature* eſt rude, ſec, & ſtérile. DAC. Ronſard appelloit Belleau, *le Poëte de la nature*: parceque la *nature* régne dans tous ſes Ouvrages; qu'elle y peint, & anime tout. Si l'art ne prend ſoin de conduire la *nature*, c'eſt une aveugle qui ne ſçait où elle và. BOIL. On gâte le ſublime ſi on l'abandonne à l'impétuoſité d'une *nature* ignorante, & téméraire. ID. L'art ajoûte à la *nature*, l'acheve, & la pèrfèctionne. S. ÉVR. La *nature* eſt une incomparable Maîtreſſe qu'il faut toûjours avoir devant les yeux. ID.

> *Que la* nature *donc ſoit vôtre unique étude.* BOIL.
>
> *La* nature *féconde en bizarres portraits,*
> *Dans châque âme eſt marquée à de différens traits.* ID.
>
> *Jamais de la* nature *il ne faut s'écarter.* ID.
>
> *Avant que la raiſon eût enſeigné des loix,*
> *Tous les hommes ſuivoient la groſſière* nature. ID.

NATURE, ſe dit auſſi en parlant de la qualité différente, de l'état, de la diſpoſition des affaires, & des chôſes qui en dépendent. *Rerum diſpoſitio.* Cette affaire a bien changé de *nature*, depuis qu'elle eſt entre les mains d'un tel Avocat; Il l'a rendu indubitable. Il a eu ſon payement en telle *nature* de denièrs, c'eſt-à-dire, en telle monnoye. Il a changé ſon bien de *nature*. Il a des éffèts de différente *nature*. Il avoit des rentes de la ville ſur toutes les *natures*, ſur les Gabelles. On dit auſſi au Palais, que des meubles ſont en *nature*, quand ils ſont éxiſtens, & qu'ils ſeront rendus, s'ils ſont en éſſence, & *nature*, ſinon la juſte valeur & éſtimation; qu'une rente eſt en *nature*, quand elle éxiſte encore, & qu'elle n'eſt point rachetée. On ſtipule dans les contrats de mariage, qu'une partie de la dot ſortira *nature* de propre. On dit, Remettre une tèrre en *nature* de pré.

NATURE, eſt auſſi un tèrme particulièr dont on ſe ſèrt en pluſieurs arts. *Natura.* On dit en Philoſophie, un inſtant de tems, un inſtant de *nature*. La lumière précéde l'illumination d'un inſtant de *nature* ſeulement, c'eſt-à-dire, qu'on conçoit qu'il faut qu'elle ſoit avant que d'illuminer.

En Muſique on diſoit, Chanter par *nature*, quand on paſſoit du B mol en B quarre par *nature*, ſuivant la manière de l'ancienne game.

En Proſodie on dit, qu'une ſyllabe eſt longue ou bréve par *nature*; pour dire, ſans aucune régle de Grammaire qui les fait telle par poſition, ou autrement.

En tèrmes du Grand Art, on appelle *natures* fuyantes au feu qu'il faut éviter, les mèrcures ordinaires qui ſont volatils, & qui ne réſiſtent pas au feu. *Nature* ſe joint par *nature*, *nature* contient *nature*, *nature* eſt contenuë par *nature*; ces éxpreſſions marquent l'union fixe du volatil, du ſouffre & du mèrcure, laquelle ſe fait lorſque le noir paroit. On éxprime encore la même union par les phrâſes ſuivantes, la *nature* aime la *nature*, la *nature* ſurmonte la *nature*, la *nature* retient la *nature*. Changer les *natures*, veut dire, rendre ſubtil ce qui eſt gros & épais, ſec ce qui eſt humide, &c. Les *natures* divèrſes ne s'amendent point, c'eſt-à-dire, ne ſe pèrfectionnent point, parcequ'elles ne peuvent pas ſe bien unir, comme un végétal avec un métal.

NATURE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt bien âne de *nature*, il ne ſçauroit lire ſon écriture. On dit auſſi, que l'accoutumance eſt une *nature*; que nourriture paſſe *nature*; pour dire, que l'éducation change le naturel de l'homme. On dit auſſi, qu'un homme eſt ennemi de *nature*, quand il ſe plaît à faire du mal à ſoi & à autrui, quand il condamne toutes ſortes de divèrtiſſemens. On dit auſſi, quand un poltron va dans les occaſions dangereuſes que *nature* pâtit. On dit auſſi, que Dieu & la *nature* ne font rien en vain; pour dire, qu'il n'y a rien dans le monde qui ne puiſſe ſèrvir à quelque chôſe. On dit auſſi ironiquement, Faire un grand éffort de *nature*; pour dire, Faire une chôſe aſſez facile, mais peu volontièrs.

NATUREL, ELLE. adj. Qui concèrne la nature: qui appartient à la nature: qui vient d'un principe de nature: qui eſt conforme à l'ordre & au cours ordinaire de la nature. *Phyſicus, nativus.* On a vécu longtems ſelon la loi *naturelle*. Par la loi *naturelle* tout ce qui plaît eſt pèrmis. S. ÉVR. La maxime eſt fauſſe: La loi *naturelle* ne pèrmet que ce que la raiſon approuve. Il y a un Droit *naturel*. Voyez DROIT. L'hiſtoire *naturelle* de Pline parle de tous les corps *naturels*. Les lumières *naturelles*, les forces *naturelles*.

forces *naturelles*. Le péché a corrompu les facultez morales, & nullement les facultez *naturelles*. La chaleur *naturelle* eſt ce qui entretient la vie des animaux. Les miracles ſont des effets qui ne peuvent être produits par des cauſes *naturelles* ; mais par la toute-puiſſance de Dieu. On dit à-peu-près dans le même ſens, qu'une chôſe n'eſt pas *naturelle* ; pour dire, qu'elle eſt hors de l'uſage commun, & qu'elle n'arrive pas d'ordinaire.

NATUREL, ſe dit auſſi de ce qui eſt produit ordinairement par la nature, & eſt oppoſé à *factice* & à *contre fait*. *Naturalis*. Preſque toutes les drogues, comme le borax, le cinabre, le baûme, qui ont leurs mines, ou leurs ſources *naturelles*, ſont contrefaites par les Droguiſtes. On a trouvé l'invention de faire des pèrruques de cheveux vifs qui paroiſſent des cheveux *naturels*. La Magie *naturelle* eſt celle qui ne ſe ſert que des cauſes *naturelles*. On dit auſſi qu'il n'eſt pas *naturel* de pèrdre toûjours contre un même homme, pour dire, qu'on ſoupçonne qu'il y a de la ſupèrcherie.

NATUREL, ſe dit auſſi de tout ce qui n'eſt point ni contrefait, ni artificiel, ni déguiſé, ni fardé. *Ingenus, ſimplex, ſincerus*. Vous viendrez peutêtre un jour à mépriſer ces loüanges ſi *naturelles* que vous donnent mes regards. LA FONT. La plûpart des jeûnes gens croyent être *naturels*, lors qu'ils ne ſont que groſſiérs & mal polis. LA ROCH. Tout ce qui ſent l'imitation dégoûte ; parceque rien ne peut plaire qui ne ſoit *naturel*, ou du moins qui ne le paroiſſe. LE CH. DE M. Un homme modèſte raconte ce qu'il ſçait d'un air ſimple, & *naturel*. BELL. Il n'y a rien de *naturel* chez les Dames du grand monde : ni teint, ni ſentimens. LE CH. DE M. Les Poëtes Italiens ne ſont guères *naturels* : ils fardent tout. ID. Dès que l'on contraint trop l'eſprit par les régles de l'art, il pèrd toutes ſes grâces *naturelles*. ST. ÉVR.

NATUREL, s'employe auſſi pour véritable. *Verus, genuinus*. Ainſi on dit, Donner à un paſſage un ſens *naturel* ; pour dire, l'interprêter ſelon ſon véritable ſens. Les Sociniens donnent la torture à mille paſſages de l'Écriture Sainte, & les prennent dans un ſens qui n'eſt nullement *naturel*.

Naturel en ce ſens n'eſt pas toûjours dit pour véritable ; mais plûtôt pour vrai-ſemblable, qui convient bien, qui eſt propre au lieu & aux chôſes &c.

L'horiſon *naturel* en tèrmes d'Aſtronomie eſt l'horiſon ſenſible. *Harris*.

La Philoſophie *naturelle* eſt celle qui explique les effets naturels & qui en cherche les cauſes ; on la nomme autrement Phyſique. C'eſt elle qui conſidère les forces de la nature, les proprietez des corps *naturels*, & leur action mutuelle les uns ſur les autres. *Harris*.

L'hiſtoire *naturelle*, dit M. Harris, eſt la Déſcription de quelqu'une des productions *naturelles* de la Tèrre, de l'eau, & de l'air, tèls que ſont les animaux, les oiſeaux, les métaux les minéraux, les foſſiles, & les phénomenes qui paroiſſent en châque tems dans le monde matériel. Nous avons l'hiſtoire *naturelle* de Pline ; l'hiſtoire *naturelle* de Dalechamp, celle de Niérembèrg ; de Jonſton. Il y a des hiſtoires *naturelles* particulières, & il y en a de deux ſortes. La première éſpéce ne traite que d'une éſpéce de chôſe, telle ſont l'hiſtoire des coquillages par Liſtèr. L'hiſtoire des Poiſſons par Willoughbei ; L'ornithologie du même, l'Hiſtoire générale des inſectes par Swammèrdam, ou Mouffetus. *De Inſectis, Garneri hiſtoria animalium. Guernerus Rolſimius de Vegetabilibus*. Les Déſcriptions des foſſiles par Lackmund. L'autre éſpéce eſt celle qui traite de divèrſes éſpéces de chôſes *naturelles*, mais qui naiſſent ſeulement dans une contrée particulière. Ainſi Choriér a mis une petite hiſtoire *naturelle* du Dauphiné, au commencement de ſon hiſtoire de cette Province. L'on a fait l'hiſtoire *naturelle* des Antilles, c'eſt le P. Du Tèrtre, & M. Lonvillèrs de Poinci, L'hiſtoire *naturelle* du Comté d'Oxfort, de celui de Stafford, de celui de Northampton. Celle de toute l'Anglетèrre par Mèrret, intitulée *Pinax Rerum naturalium Angliæ*. Il y a encore des hiſtoires *naturelles* plus particulières. Ce ſont celles qui n'ont pour objèt qu'une éſpéce de chôſes, qui naît dans un pays particuliér, comme l'hiſtoire des animaux d'Anglеtèrre de Martin Liſtèr. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions de bonnes hiſtoires *naturelles* de chaque contrée particulière. Valentin Henri Vogler a fait un Commentaires ſur les chôſes *naturelles* & de Médecine dont il eſt parlé dans l'Écriture. Il fut imprimé à Helmſtad en 1682. *in* 4°.

NATUREL, en tèrmes de Blâſon, ſe dit quand on blâſonne les animaux, les fleurs, les fruits, des couleurs qu'ils ont naturellement, & qui ſont aûtres que les couleurs ordinaires du Blâſon ; & cela afin d'éviter qu'on n'accuſe les Armoiries de fauſſeté, quand on ne les blâſonne pas avec les noms des couleurs qu'on y employe ordinairement.

On appelle auſſi enfans *naturels*, les bâtards qui ne ſont point nez en légitime mariage, quand on leur veut donner un nom honnête. *Nothi, ſpurii*. On donne ſeulement une penſion alimentaire aux enfans *naturels* ; ils ne partagent point avec les légitimes.

NATUREL, ſe dit auſſi de ceux qui habitent dans le païs où ils ſont nez. *Incola, indigena*. Les armées d'Eſpagne n'ont preſque plus d'Eſpagnols *naturels*. Il n'y a guères d'habitans *naturels* en cette ville, ils ſont preſque tous étrangèrs. Dans l'Amèrique les Eſpagnols ont extèrminé preſque tous les *naturels* du païs.

NATUREL, ſe dit auſſi de ce qui eſt libre, ſimple, aiſé, facile ; qui ne paroît point forcé. *Naturalis, liber, ſimplex, facilis*. Cet Orateur a l'action belle, le geſte *naturel* ; il a un ſtile fort *naturel*, fort coulant, qui n'eſt ni enflé, ni affècté. Quand on voit un ſtile *naturel* on eſt ravi : car on s'attendoit de voir un Auteur, & l'on trouve un homme. PASC. La beauté des vèrs, c'eſt d'être *naturels*, de n'être point forcez. On appelle *naturel* en matière de penſées, ce qui n'eſt point rechèrché ni tiré de loin, ce que la nature du ſujet préſente, ou qui naît pour ainſi dire du ſujet même. BOU. Plus une chôſe eſt fine ſans ceſſer d'être *naturelle*, plus on doit être touché. FONT. Rien n'empêche tant d'être *naturel* que l'envie de le paroître. LA ROCH. On appelle, Faire des vèrs aiſez, & *naturels*, quand ils ſont foibles, & languiſſans. G.G. On appelle auſſi vèrs *naturels* ceux qui ne ſont point forcez, point gênez, qui coulent de ſource, qui ſont aiſez. Il y a de beaux éſprits qui trouvent plat & inſipide tout ce qui n'eſt que *naturel*. BOU. Il faut prendre garde qu'en voulant rendre une penſée *naturelle*, on ne lui faſſe pèrdre quelque chôſe de ce qui la rend vive, & piquante, & qu'on ne la rende platte, & languiſſante. ID.

En Muſique, *naturel*, ſe dit fort bien en pluſieurs phrâſes : quelquefois il ſe prend pour *diatonique*, quelquefois pour *phyſique* ; en ce ſens une Muſique *naturelle* eſt une Muſique qui s'éxécute par les organes de la nature, & non avec les inſtrumens de l'Art. Chant *naturel*, eſt un chant doux, aiſé, gracieux. Harmonie *naturelle* eſt une harmonie produite par les cordes eſſentielles & naturelles d'un mode. Enfin *naturel* veut dire ce qui n'eſt point forcé, qui ne va ni trop haut, ni trop bas, ni trop vîte ni trop lentement.

NATUREL, ſe dit auſſi en Morale, des paſſions innocentes, & des affections qu'inſpire la nature, ou l'inſtinct. *Naturæ indoles, affectio, affectus*. L'amour de la liberté eſt *naturelle*. La haîne entre rivaux eſt *naturelle*. CORN. On a une affection *naturelle* pour ſon païs. On a une tendreſſe *naturelle* pour ſes enfans, pour ſes Ouvrages. Nous avons un déſir *naturel* d'être heureux. MALEB. Mon humeur *naturelle* me porte à la ſolitude. VILL. Il eſt *naturel* de s'aimer toûjours un peu plus ſoi-même que les aûtres.

NATUREL, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit de toutes les qualitez, & des proprietez que la nature a miſes dans les corps. *Naturalis habitus, nativus affectus, indoles*. C'eſt le *naturel* des lions d'être cruèls & farouches. C'eſt le *naturel* des cèrfs & des moutons d'être craintifs. C'eſt le *naturel* des aulnes, des peupliérs, de venir près des eaux ; celui des chênes & des ſapins, de venir ſur des montagnes.

NATUREL, ſe dit auſſi en l'homme, de la compléxion, de l'humeur, du tempérament ; des diſpoſitions, du talent qu'on a à faire quelque chôſe. *Indoles, natura*. Néron étoit d'un *naturel* cruel, & farouche ; Socrate avoit un *naturel* doux, & traitable. Les mauvaiſes compagnies ont gâté le bon *naturel* de ce jeune homme. Il faut cultiver le *naturel*, quand on l'a beau. ABL. Son heureux *naturel* ne laiſſa preſque rien à faire à l'éducation. FL. En toutes ſortes de climats la nature ſe plaît à produire des *naturels* riches, qu'elle inſtruit, & dreſſe elle-même, & à qui elle donne ſans étude, toutes les lumières néceſſaires. VOI. Sans la lecture le beau *naturel* eſt ordinairement ſec & ſtérile. S. ÉVR. Le *naturel* ſauvage des anciens Romains produiſit aſſez long-tems des vèrtus mal entendues. ID. Je me ſuis fait un plaiſir de cultiver un beau *naturel*, que le hazard offre à mes ſoins, & que des conſidérations d'amitié m'obligent à ne pas laiſſer ſtérile. VILL. Ce n'eſt pas un médiocre plaiſir que de ſe laiſſer conduire à ſon *naturel*. LE CH. DE M. Il y a des *naturels* ſi déclarez, & dont le panchant eſt ſi rapide vèrs le mal, qu'il eſt impoſſible de les corriger. DE LANGLADE. Le *naturel* ardent de Mr. le Prince l'a fait croire impétueux dans les combats. ST. ÉV. Le plus beau *naturel* eſt peu de chôſe, à moins qu'on ait ſoin de le perfectionner. LE CH. DE M. Une éducation excellente avec un *naturel* médiocre eſt préférable au plus riche *naturel* du monde avec l'éducation ordinaire. AB. DE S. R. On n'étudie pas aſſez ſon *naturel*, & on le contraint en le forçant à prendre des manières qui ne lui conviennent pas. LE P. RA. Bien des gens s'éloignent de leur *naturel*, & ſe défigurent pour plaire BELL.

Natu[rel], ſignifie encore, Humanité, tendreſſe, ſenſibilité. *Pietatis ſenſus.* Cet enfant n'a point de naturel, la douleur de ſon père ne le touche point. Cet homme a un bon *naturel*; c'eſt-à-dire, il eſt tendre & ſenſible.

On dit auſſi, ces figures ſont plus grandes que le *naturel*; c'eſt-à-dire, ſont plus hautes que celles des hommes, ou des animaux qu'on veut répréſenter. Les piéces comiques, dont le but eſt de faire rire le peuple, doivent être comme ces tableaux que l'on voit de loin, & où les figures ſont plus grandes que le *naturel*. Bouh.

On dit auſſi, ce tableau a été peint ſur le *naturel*, ou d'après nature; pour dire, que ce n'eſt pas une copie.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *naturel*, lorſqu'il eſt ſincère, naïf, & qu'il n'y a aucune affectation en ſa manière d'agir. C'étoit la femme la plus *naturelle* & la plus emportée du monde. B. Rab.

Au naturel, ſe dit advèrbialement, en parlant des portraits. *Graphycè.* Cela eſt peint *au naturel*, il a bien attrapé ſa reſſemblance. Ceci ſe dit auſſi des déſcriptions poëtiques, & oratoires. Vous avez répréſenté ſon caractère *au natuel*.

NATURELLEMENT. adv. D'une manière naturelle, & facile, ſans éffort. *Aptiſſimè, commodè.* Cet Orateur eſt entré bien *naturellement* dans ſon ſujet. Cet éloge y a été inſéré fort *naturellement*.

Naturellement, ſignifie auſſi, Ordinairement; par ſa nature, de ſoi même. *Sponte, ex naturâ, naturaliter, naturæ ductu.* La peine eſt *naturellement* attachée au vice, & la récompenſe à la vèrtu. S. Évr. L'homme eſt *naturellement* amoureux de ce qu'il produit. Bou. Cet homme eſt *naturellement* raiſonnable, & ridicule par étude. S. Évr. L'air contraint, & forcé nous incommode, & nous tourmente, parceque *naturellement* nous compatiſſons à ce qui nous fait ſouffrir Le Ch. de M. Agiſſez *naturellement*, parlez de même, & ne vous mettez point à la torture pour vous démonter, ou pour trouver un beau mot. Bell. c'eſt-à-dire, agiſſez ſans art, ſans éffort. Écrivez *naturellement*; c'eſt-à-dire, d'un ſtile aiſé, facile. Parlez *naturellement*, c'eſt-à-dire, ſans affectation, ſimplement. On dit auſſi, je vous parle *naturellement*; c'eſt-à-dire, naïvement, & ſans détour.

Naturellement, ſignifie encore, ſelon le cours ordinaire de la nature, & des cauſes ſecondes; ſelon la conſtitution de châque chôſe. *Ex naturâ, ex indolè.* Un père doit mourir avant ſon fils *naturellement* parlant, c'eſt-à-dire, ſuivant le cours naturel de la vie. Quand Joſué arrêta le ſoleil, cela ne ſe fit point *naturellement*; mais par miracle. Le corbeau court *naturellement* après le carnage.

NAU.

NAU. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un grôs vaiſſeau. *Navis, Navigium.* Les Portugais les appellent encore *naos*. Il eſt évident que cela vient du Latin. *Navis.* On a dit en françois *Nau* & nèf. Voyez encore Nouë.

NAVAGE. Vieux mot qui s'eſt dit pour *flotte*.

NAVAL, ale. adj. Qui concèrne les navires, la marine. *Navalis, nauticus.* Une armée *navale* eſt compôſée de pluſieurs Éſcâdres. Un combat de mèr s'appelle un combat *naval*. La ſcience *navale* eſt la même chôſe que l'art de la Marine, ou l'Hydrographie. Couronne *navale* étoit une couronne ornée de figures de prouës de vaiſſeau: on la donnoit chez les Romains à celui qui dans un abordage avoit paſſé le prémiér dans le vaiſſeau ennemi. *Navalis corona.* Quoiqu'Aulu-Gelle ſemble parler généralement, L. V. C. 6. lorſqu'il dit que la couronne *navale* étoit ornée des figures de prouë de navire, Lipſe *de Militia Rom. L. V. C.* 17. diſtingue deux ſortes de couronne *navale*, l'une qu'il appelle ſimple, &, l'autre qu'il nomme *roſtrata*: il croit qu'il n'y avoit que la ſeconde qui fut ornée de figures de prouës de navire, que la prémière, ou ne l'étoit point, ou avoit au moins quelque marque qui la diſtinguoit; qu'elle étoit plus commune & beaucoup moins glorieuſe que l'autre, qui ne ſe donnoit qu'aux Généraux, qui avoient remporté quelque inſigne victoire ſur mèr.

On ne dit ni *navals* ni *navaux* au pluriér. Le prémiér eſt le moins mauvais. Mén. Mais le mieux eſt d'éviter l'un & l'autre, & au lieu de dire des combats *navals*, il faut dire des combats ſur mèr.

On appelle, maiſons *navales*, des vaiſſeaux peints, vèrniſſez, dorez, vitrez & tapiſſez, qui ſèrvent à faire les entrées des Rois, des Princes, des Archevêques, ou Gouvèrneurs dans les villes maritimes, comme à Bordeaux & autres. *Domus navalis.* Elles ſont beaucoup plus belles que les Gondoles de Veniſe, ou les Jones de la Chine. Auſone les appelle en Latin *parada*, d'où eſt venu, comme on croit, le mot de la chambre de *parade*.

NAVAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville avec Évêché. *Navanum.* Ce lieu eſt dans l'Éaſt-Méath, contrée de la Lagénie, en Irlande, ſur la Boyne, entre Trime & Droghéda, à trois lieuës de la prémière & à cinq de la dèrnière. *Navan* a entrée & voix dans le Parlement d'Irlande. Maty.

NAVAREINS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Navareſium.* Elle eſt défenduë par une citadelle, & ſituée dans le Béarn, ſur le Gave d'Oleron, à quatre lieuës de la ville d'Oleron. *Maty.*

NAVARIN, JAVARIN, ou ABARINOS. ſ. m. Nom d'une ville du Belvedère, en Morée. *Navarinum, Abarinus, Pylus, Meſſenaica.* Elle eſt ſur le Golfe de Zonchio, à cinq lieuës de Modon, vèrs le couchant. Cette ville a un grand port, capable, dit-on, de contenir deux milles voiles; elle eſt bien fortifiée, & défenduë par deux citadelles; la rivière d'Armiro la partage en deux; la nouvelle *Navarin*, qui eſt au midi, eſt bien peuplée; la vieille eſt à demi ruinée, & prèſque déſerte. Les Véniticns l'ont priſe l'an 1686. & l'ont perduë l'an 1715.

NAVARRE. ſ. f. Nom propre d'un païs de l'Europe qui eſt en partie delà les Pyrennées, & en partie deçà. *Navarra.* On appelle la prémière partie le Royaume de *Navarre*, & l'aûtre la baſſe *Navarre*. Elles appartenoient autrefois toutes deux au Roi de *Navarre*, un des prédéceſſeurs de Henri IV. Roi de France: mais Fèrdinand Ve Roi d'Aragon uſurpa tout ce qui eſt au delà des Pyrennées l'an 1512. Maty.

Le nom de *Navarre* eſt modèrne & récent. Les uns, entre leſquels eſt Jérôme Paul Barcellonois, diſent qu'il vient de celui d'une petite rivière appellée *Nava* ou *Navia* qui prend ſa ſource en Biſcaye, & arrôſe les environs de Pampelune. D'aûtres d'un village des montagnes de *Navarre* appellé Nivaria. Selon l'opinion des plus habiles, il eſt compôſé de deux noms, l'un Navarrois, ou Baſque, & l'autre Éſpagnol. *Nava* ſignifie en Éſpagnol *plaine* & *campagne* qui eſt au pied de quelque montagne. Ainſi les plaines d'alentour de Cordouë ſont appellées Navas de l'Empereur, Navas de Toloſa, &c. Et *Errie* en langue Navarroiſe & Baſque ſignifie *tèrre*, ou lieu habité, de façon que ces deux noms joints enſemble ont fait *Navaèrrie* & par ſouſtraction d'un *e* & d'un *i Navarre*. Pampelune étoit autrefois diviſée en trois parties le bourg, le peuplement, & la Navaèrrie. Ce mot étoit donc en uſage. Favyn a fait l'hiſtoire de *Navarre* en XIX. Livres.

Le Royaume de Navarre, *Navarra Regnum*, ou *Navarræ Regnum. Navarra ſuperior.* C'eſt une province de l'Éſpagne. Elle eſt bornée au midi par l'Aragon; au couchant par la Caſtille vieille, au nord par la Biſcaye, & au levant par les Pyrennées, qui la ſéparent de la Gaſcogne. C'eſt un païs fort montagneux, & peu fertile, diviſé en cinq contrées qu'on nomme Mirindadas. Elles prennent leurs noms, des cinq villes qui ſont dans le païs; ſçavoir Pampelune, Eſtella, Olite, Tudella, & Sanguéſa. Maty.

La baſſe Navarre. *Navarra inferior.* C'eſt une contrée du païs des Baſques, en Gaſcogne. Elle eſt entre la tèrre de Labour, le païs de Soule, & les Pyrennées, qui la ſéparent de la haute *Navarre*. Elle appartient à la France, & ſes lieux principaux ſont S. Palais & S. Jean de piéd-de-port. Maty.

NAVARROIS, oise. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Navarre. *Navarrus, a.* Les Navarrois occupent les païs des anciens Vaſcons, des Vardules, & des Aunigons, ſelon la Géographie de Pline. Les *Navarrois*, que ſon exemple avoit animez, pèrdirent cœur & ſe rendirent, à diſcrétion dès qu'ils le virent bleſſé. Bouh.

NAVASARDI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du prémiér mois de l'année ſelon les Arméniens: il répond à peu près au mois d'Octobre. Il y en a qui l'appellent *Nawaſari*.

NAUCHER. Voyez Nocher.

NAUCLARE, ou NAUCRARE. ſ. m. Officiér de tribu chez les Athéniens. *Nauclarus, Naucrarus.* Les *Nauclares* furent établis à Athénes par Solon, ou l'étoient même avant lui. Ils avoient la même juriſdiction ou les mêmes fonctions que ceux qu'on appella dans la ſuite Démarques, ou Chefs du peuple, inſtituez par Calliſthéne. Héſychius dit qu'il y en avoit douze de châque tribu, & qu'ils avoient ſoin de lever les impoſitions qu'on faiſoit ſur le peuple.

NAUCLARIE, ou NAUCARIE. ſ. f. Douzième partie d'une tribu Attique. *Nauclaria, Naucaria, Claſſis.* Samuël Petit dans ſon Commentaire ſur les Loix-Attique L. III. Tit. 4. croit qu'il faut dire *Naucarie*, & dit, que c'étoit la douzième partie d'une tribu. De ſorte qu'il y en avoit douze dans châque tribu, que ces parties de tribu furent appellées *Naucarie*, parceque châcune devoit équipper un vaiſſeau, en grèc ναῦς.

NAVE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour *vaiſſeau*.

Ce mot vient de *navis*.

NAVEAU, ou NAVET. ſ. m. Quelques-uns croyent que *navet* eſt mieux dit que *naveau*; que *navet* eſt le mot dont on ſe ſert à Paris, & *naveau* celui dont on ſe ſert dans les Provinces: Richelet eſt de ce ſentiment, mais l'Académie ne nous marque point

point cette différence, diſant ſimplement **navet** ou **naveau**. *Na-vet* & *navéts* eſt du bel uſage. MEN. *Napus*, *bunias*. C'eſt une plante qui ne diffère de la rave que par un cèrtain port, qui fait que les Jardiniérs & les Laboureurs les diſtinguent ſi aiſément. Il y a deux éſpèces de *navet*, le cultivé & le ſauvage. Le *navet cultivé* a une tige qui monte à la hauteur d'un piéd & demi ou de deux piéds. Ses feuilles ſont oblongues, découppées profondément, vèrtes, rudes. Sa fleur eſt à quatre feuilles diſpôſées en croix, de couleur jaûne. Il lui ſuccéde une ſilique longue, diviſée en deux loges remplies de ſemences prèſque rondes, aſſez groſſes, de de couleur rougeâtre. Sa racine eſt oblongue, ronde, charnuë, le plus ſouvent blanche & quelquefois jaûne. En Latin *Napus ſativa*. C. BAUH. Le *navet ſauvage* eſt ſemblable au cultivé excepté que ſa racine eſt beaucoup plus petite. En Latin *napus ſylveſtris*. ID. La ſemence de *navet* eſt propre pour la jaûniſſe, pour la petite vèrole. Sa racine eſt bonne dans la toux, dans l'aſthme, dans la phthiſie. On fait un excellent potage aux *navets* avec un canard. Les *navéts* caûſent de grandes ventoſitez. On nourrit les chardonnerèts & pluſieurs autres oiſeaux avec la ſemence de *navet*.

NAVÉE. ſ. f. Charge d'un bateau. *Navis onus*. Il eſt arrivé ſur le port trois *navées* de pièrre de Saint Leu.

Ce mot vient de *navis*, navire, bateau.

NAVET. Voyez NAVEAU.

NAVET, en tèrmes de Fleuriſte, ſe dit généralement de la racine de toutes ſortes de plantes. *Radix*. Coupper le *navet* d'un œilleton. CULT.

NAVEtTE. ſ. f. Petite graine venant d'une plante du même nom, qu'on donne aux linotes & à quelques autres oiſeaux. *Napi ſemen*, *granum*. On fait grand trafic d'huile de *navette*. Cette plante eſt la cinquième éſpèce de chou rouge de Dodon, que C. Bauhin appelle *braſſica arvenſis*. On l'appelle en Flandre *colſa*.

NAVETTE, eſt auſſi un outil de Tiſſerand, qui lui ſèrt à paſſer les fils de la toile tranſverſalement ſur ſon métiér. *Radius*, *textoris radius*. Il y a des métiérs de la grande & de la petite *navette*. Les premiérs ſont pour les ouvriérs en étoffes, & les autres pour des Rubaniérs.

Ce mot vient de *navetta*, diminutif de *nave*, parcequ'elle a la forme d'un petit navire. On l'appelle auſſi en Latin *navicula*.

> *Mais retournons à table, où l'éſclanche en cèrvelle*
> *Des dents & du chalan ſéparoit la querelle,*
> *Et ſur la nappe allant de quartiér en quartiér*
> *Plus dru qu'une* navette *au travèrs d'un métiér*
> *Gliſſoit de main en main ou ſans pèrdre avantage,*
> *Ebréchant le couteau témoignoit ſon courage.* RÉGNIÉR.

On dit provèrbialement, d'une femme qui caquette bien, que la langue lui va comme la *navette* d'un Tiſſerand.

NAVETTE, ſignifie auſſi un petit vaiſſeau qui ſèrt à l'autel, où l'on met l'encens. *Navicula*. Il eſt fait en forme de petite néf. Il y avoit deux Clèrcs à cette proceſſion, dont l'un portoit l'encenſoir, & l'autre la *navette*. On a appellé auſſi ce vaiſſeau *navicula* & *naveta*.

NAVETTE, eſt auſſi un tèrme de plombiér, qui ſignifie une maſſe de plomb qui eſt en forme de *navette*, & qui pèſe environ 105. ou 160. livres. On l'appelle auſſi *ſaumon*. *Maſſa plumbea*.

NAUFRAGE. ſ. m. Rupture, fracaſſement, ou perte de vaiſſeau arrivée par les vents, & la tempête, ou par le choc contre un rochér, ou contre des bancs. *Naufragium*, *navis clades*, *alliſi aut demerſi navigii ruina*. Fèrnand Mendès Pinto ſe vante d'avoir fait quatorze *naufrages*. M. Godeau appelle la mèr, fameux theâtre des *naufrages*. Ce vaiſſeau s'eſt abîmé, a fait *naufrage* en pleine mèr. Ce navire prend eau, il menace d'un prochain *naufrage*. C'eſt l'avarice qui a rendu les hommes aſſez hardis pour mépriſer ce que la mort a d'affreux dans un *naufrage*. BOUH.

NAUFRAGE, ſe dit figurément d'une chûte, d'un débris de fortune, d'un renvèrſement d'affaires, de toutes ſortes de malheurs. *Clades*, *calamitas*, *jactura*, *caſus*, *infortunium*. Voilà tout ce que ce pauvre homme a ſauvé du débris de ſon *naufrage*. Faire un illuſtre *naufrage*. CORN. Il y a gens heureux qui font fortune dans leur *naufrage* même. Cette entrepriſe a été un écüeil où ſa réputation a fait *naufrage*. Qui n'eût cru que cette tempête alloit engloutir tout le Roüergue; cependant un ſeul homme le garantit du *naufrage*. PATRU. Que d'âmes inſenſées qui chèrchent leur repos dans le *naufrage* de la foi! BOSS. Il faut leur montrer les écüeils où la raiſon humaine fait tant de *naufrages*. FLÉC. Sauver la vèrtu du *naufrage*. BOIL. On tâche à s'éterniſer dans le ſouvenir des hommes pour ſe ſauver du *naufrage* du temps. ABAD.

> *Mais des foibles mortels déplorant les* naufrages,
> *Je prétendois du bord contempler les orages.* RACINE.

On dit provèrbialement, qu'on s'eſt ſauvé du *naufrage*, quand on eſt échappé d'un péril où pluſieurs autres de la même compagnie ont ſuccombé. On appelle, faire *naufrage* au port, quand après avoir ſurmonté les principales difficultez d'une entrepriſe, il vient quelque légèr obſtacle qui la ruïne entièrement.

Ce mot vient du Grec *ναῦς*, *navis*, navire, & de *ἄγω*, rompre, briſer, ou du Latin *navis*, navire, & de *frango*, rompre, briſer.

NAUFRAGE, de la mèr des Philoſophes. Praſe du langage Hèrmétique par laquelle on déſigne les pèrtes, les mauvais ſuccès dans l'ouvrage de la pièrre.

NAUFRAGÉ. Adj. Ce mot ſe trouve dans l'Ordonnance de Loüis XIV. pour la Marine. Il ſe dit des chôſes pèrduës par le naufrage. Des effèts *naufragez* & déprédez.

NAUGRACUT. ſ. m. Nom propre d'une Ville de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Naugracutium*. Elle eſt ſur la rivière de Ravée, à ſoixante & ſeize lieuës au-deſſus de Lahor, & elle eſt Capitale du Royaume de *Naugracut*, qui eſt dans les montagnes du Caucâſe, entre ceux de Lahor, de Jénupar, de Jamba, de Siba, de Kakares, & de Bankiſch. MATY.

NAUGUEtTE. Voyez NAQUEtTE.

NAVIA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg d'Éſpagne, ſitué ſur la Côte de l'Aſturie d'Oviedo, entre Ariles & Ribadeo. *Navia*. Quelques Géographes le prennent pour la petite ville des Cantâbres, nommée *Noega*, *Noegaveeſia*, que d'autres mettent à Biba de Sella, Bourg ſur la Côte de l'Aſturie, de Santillana. MATY.

NAVICULAIRE. ſubſt. m. Tèrme d'Anatomiſte, nom qu'ils donnent à un os du piéd qu'ils appellent autrement Scaphoïde, d'un mot Grèc qui ſignifie la même chôſe que *naviculaire*. *Scaphoides navicularis*. Le troiſiéme (des ſept os du Tarſe) eſt le Scaphoïde ou *naviculaire*, ainſi appellé, parcequ'il reſſemble à un petit navire. Il a une cavité aſſez grande, qui va d'un de ſes bouts à l'autre, dans laquelle la groſſe tête de l'Aſtragale eſt reçûë, ce qui les joint fortement enſemble; de l'autre côté de cette cavité, il y a trois éminences, où les trois dèrniérs os du Tarſe s'articulent. DIONIS.

NAVIGABLE. adj. m. & f. Eau qui peut porter bateaux ou navires chargez, & ſur laquelle on peut naviger. *Navigabilis*, *navigii patiens*. L'Euphrate, le fleuve de S. Laurens, le Nil, ne ſont pas par tout *navigables*, à cauſe des ſauts & des chûtes qui s'y trouvent. La Loire n'eſt pas *navigable* en été, à cauſe des ſables. La mèr de Septentrion n'eſt pas *navigable* en hivèr, à cauſe des glaces. La côte de Malabar n'eſt *navigable* que ſix mois pendant la mouçon. L'art pour rendre les moindres ruiſſeaux *navigables* par le moyen des écluſes.

NAVIGATEUR. ſ. m. Qui a fait des voyages de long cours ſur mèr, & des découvèrtes de tèrres; qui fait profeſſion de naviger, & qui s'eſt rendu célèbre par ſes navigations. *Navigator*, *vector*. Les Modèrnes ont été bien plus hardis *Navigateurs* que les Anciens. Améric Veſpuce, Vaſco de Gama, Chriſtophle Colomb, ont été de grands *Navigateurs*. J'ai appris de pluſieus habiles *Navigateurs*, qu'on ſe trompe ſouvent dans les routes. TACHARD.

NAVIGATION. ſ. f. Voyage qui ſe fait ſur les mèrs, où ſur les rivières, ou les lacs, dans des bateaux ou des navires. *Navigatio*. Le Prévot des Marchands a fait abbatre pluſieurs moulins & chauſſées qui empêchoient la *navigation* de la Seine. Il prétend être Juge de la *navigation*. Le Cardinal de Richelieu ſe qualifioit Surintendant & chèf du commèrce & de la *navigation*. Avoir une belle *navigation*, c'eſt lors qu'on a eu le vent favorable. Avoir eu une heureuſe *navigation*, c'eſt lorſqu'on eſt arrivé à bon port. Bonne *navigation*, c'eſt avoir eſtimé juſte le fillage. *Navigation* par eſtime, c'eſt celle qui ſe fait en longitude, de l'Eſt à l'Oüeſt.

NAVIGATION, ſignifie auſſi la ſcience de la Marine. *Scientia nautica*, *ars loxodromica* Ce Pilote entend bien la *navigation*. Les Phœniciens ſont les prémiérs qui ont fait les grandes *navigations* pour la marchandiſe, & les prémiérs qui ont dirigé ſon cours par le Soleil & les Étoiles. Et Prométhée eſt celui qui a inventé l'art de fabriquer les navires, & de s'en ſervir, à ce que dit Éſchille. M. Blondel a fait un Traité de l'art de la *Navigation*, intitulé Tréſor de la *Navigation*. M. Harris cite pluſieurs Ouvrages Anglois ſur cet art. Celui de Jonas Moos en 2. vol. in 4°. Les erreurs de la *Navigation* corrigées par Wrights. L'Epitôme de l'art de la *Navigation* par Norwood. Le Magazin des Matelots par Sturwy. La *Navigation* pratique par Sellèr. Le Nouveau Syſtême de *Navigation*. Le Matelot Géomètre par Philippe. Le Calendrièr de Colſon. L'Art de la *Navigation* par Martin, & un autre par Éden. Le Tuteur du Matelot par Perkin. La *Navigation* de Jones. Idée de la *Navigation*, & de la Géographie, par Newton. Théorie de la *Navigation* démontrée par Hodgſon in 4°. en 1707.

Les Poëtes attribuënt l'invention de la *navigation* à Neptune, à Bacchus, à Hèrcule, à Janus, qui le prémiér conſtruiſit un navire, ou à Jaſon. Les Hiſtoriens aux Éginettes, aux Phéniciens, aux Tyriens, aux anciens habitans de l'Iſle de la Grande-Bretagne. On écrit auſſi que l'idée en fut priſe ſur le vol de Milan, ou comme dit Oppien *de Piſcibus. L.* 1. Sur le poiſſon appellé *Nautilus.* D'aûtres la rapportent au hazard. Mais l'Écriture nous apprend ſûrement l'origine d'une invention ſi utile dans la fabrique de l'Arche de Noé, dont Dieu donna le déſſein, & que le Patriarche éxécuta. Car les railleries qu'on faiſoit ſur l'entrepriſe de ce ſaint homme, montrent aſſez qu'on avoit ignoré juſques-là ce que c'étoit que la navigation, & que même on la jugeoit impoſſible.

NAVIGEANT, ANTE. adj. Qui navige actuellement. *Navigans, navigio vectus.* On demandoit à un Philoſophe, s'il y avoit plus de vivans que de morts? De quel côté, dit-il mettez-vous, les *navigeans*?

NAVIGER. v. act. & n. On diſoit autrefois *naviguer*, & on le dit encore ſur mèr. L'un eſt le tèrme françois, & l'aûtre le tèrme marin, l'un eſt de l'uſage ordinaire, & l'aûtre eſt du langage de la Marine. C'eſt, faire route, faire des voyages par eau, & particulièrement ſur la mèr. *Navigare, nave vehi, navigio iter facere.* Magellan a *navigé* l'un & l'aûtre Océan. On *navige* ſur la plûpart des lacs de Suiſſe. Les fleuves ne ſe peuvent *naviger* qu'en cèrtains temps. *Naviger* au Nord, courir au Nord, aller au Nord. La Lune eſt comme un vaiſſeau qui *navige* loin de nous par les Cieux. FONT.

NAVIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Navigatus,* La mèr Antarctique n'a point encore été *navigée.* Depuis le commencement de ce ſiécle, les François qui ont été à la mèr du Sud, l'ont *navigée.* Ils y ont trouvé de grands froids, de groſſes montagnes de glaces, & aucune de ces tèrres qu'on nommoit Magellaniques, au moins plus au Nord que les 63. dégrez de latitude Sud, dans l'étenduë de plus de 200. lieuës, depuis les 55. dégrés de longitude juſqu'au 80e. Voyez le Voyage de M. Frézier. p. 261.

NAVIGUER, ſignifie auſſi, mener, conduire un vaiſſeau. *Navim regere, gubernare.* On dit qu'un Pilote *navigue* bien, quand il ſçait, & qu'il fait ſes régles de navigation avec éxactitude.

Ce tèrme de Marine, ſe dit auſſi dans une ſignification active. *Naviguer* une chaloupe, c'eſt la faire avancer avec des râmes.

Naviguer par les ſinus, par le compas de proportion, c'eſt faire uſage des ſinus, ou du compas de proportion pour réſoudre les problêmes de la navigation. *Naviguer* par le rond ou par le réduit, c'eſt en *naviguant*, ſe ſervir de cartes, où les degréz de latitude vont en croiſſant vèrs le pôle. *Naviguer* dans la tèrre, ou par tèrre, c'eſt croire avoir fait plus de chemin qu'on n'en a fait, croire être plus près des tèrres qu'on ne l'eſt en éffèt.

NAVIRE. ſ. m. Tèrme de Marine. M. Ménage remarque qu'en prôſe *navire* eſt toûjours maſculin, mais qu'en poëſie l'on s'en ſèrt encore au féminin, & qu'il y ſiéd mieux qu'au maſculin. On ne riſque rien en le faiſant toûjours maſculin. *Navis, navigium.* Malhèrbe appelle le vaiſſeau des Argonautes, la *navire* qui parloit. L'Académie remarque qu'encore que *navire* ſoit toûjours maſculin, il faut pourtant dire la *navire* Argo. Un *navire* eſt un vaiſſeau de haut bord pour aller ſur la mér avec des voiles. On le dit en général de toutes ſortes de grands vaiſſeaux, à la réſèrve des Galères. On l'appelle auſſi ſimplement bord, ou vaiſſeau, & ce mot eſt le plus en uſage. Ce port eſt capable de tant de *navires.* Les *navires* ſont à l'ancre à une telle rade. *Navire* de guèrre, *navire* marchand. *Navire en guèrre, & en marchandiſe*, eſt un *navire* marchand qui a commiſſion de l'Amiral pour faire la guèrre. On dit, armer, équipper, fretter un *navire.* La grandeur d'un *navire* s'eſtime par ſon port, qui eſt de tant de tonneaux, dont châcun pèſe deux milliérs. On diſtingue auſſi les *navires* du prémiér, du ſecond, du troiſiême, du quatriême, & du cinquiême rang, ſelon la grandeur de leur quille, leur port ou capacité, le nombre de leurs ponts, ou des canons dont ils ſont montez. Les *navires* ſont réputez meubles par le titre 10. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Ils peuvent être néanmoins vendus par decrèt, ſi leur port eſt au-deſſus de dix tonneaux, ſuivant les formalitez du titre 14. du même livre. Ils ne laiſſent pas d'être réputez immeubles à l'égard des hypothéques ſeulement; mais ils ne doivent point de laods & ventes, & ils ne ſont point ſujèts au retrait lignager, ni à licitation à l'égard des combourgeois. Les affiches des criées s'appliquent au grand mât du vaiſſeau, & au parquet de l'Amirauté. Tout *navire* allant en guèrre, ou en long cours, doit être conſidéré en ces trois parties: la *bourgeoiſe*, à qui appartient le vaiſſeau, qu'elle doit fournir avec bons apparaux, armes & artillerie: l'*équipage* qui conſiſte aux gens de guèrre & Mariniérs, Pages, Garçons, & Gourmettes. Le *Victuaillen*, qui fournit les victuailles, les poudres, boulêts, clouages, chaînes, carreaux, grenades, & tout ce qu'on nomme *armement*, & chez les Levantins *ſartie.* Le *navire* eſt compôſé de pluſieurs parties qui ſeront expliquées à leur ordre. On diviſe les *Navires* en différens rangs; ces rangs ſe diſtinguent par la grandeur & le port des vaiſſeaux. Pluſieurs croyent que Janus a été l'inventeur des *navires*, à cauſe qu'il y en avoit de marquées ſur le revèrs des plus anciennes monnoyes de Gréce, de Sicile, & d'Italie, ſuivant le témoignage d'Athénée. Ç'à été Noé qui a fait le prémier *navire* par l'ordre de Dieu, pour ſe ſauver lui, ſa femme & ſes enfans, & les animaux tèrreſtres & volatils, du déluge univèrſel. L'Ecriture ſainte l'appelle *arche*, elle avoit trois cens coudées de long, 50. coudées de large, & 30. coudées de hauteur. Voyez Genêſe ch. 6. v. 14. & 15.

Ce mot vient du Latin *navis.* Et *navis* vient de *ναῦς navire*, en changeant en *ι*, un *ε*, muèt, ou *e* muèt, qui eſt entre *υ*, & *ς*, & non pas de l'oblique *ναὸς* en inſérant un digamma, comme le prétend Voſſius.

On dit au féminin, la *navire* d'Argo, en parlant de ce fameux vaiſſeau qui le prémiér travèrſa la mèr de la Gréce pour aller à la conquête d la Toiſon d'or ſous la conduite de Jâſon & de cinquante quatre Argonautes.

Les plus fameux *navires* de l'antiquité ſont celui de Ptolomée Philopator, qui étoit long de 280. coudées, large de 38. haut de 48. & qui du haut de la pouppe, juſqu'à la mèr en avoit 54. Il portoit 400. Rameurs, 400. Matelots, & 3000. Soldats. Celui qu'il fit pour naviger ſur le Nil étoit long dune demi-ſtade, & large de 30. coudées. Mais ce n'eſt rien en comparaiſon du *navire* d'Hiéron conſtruit ſous la conduitte d'Archiméde, de la fabrique duquel Moſchion, au rapport de Snéllius, a écrit un livre entiér. On y employa le bois deſtiné a faire 60. Galères, & 300. ouvriérs, ſans les manœuvres. Le dedans étoit ſi bien diſtribué, qu'il y avoit une loge particulière pour châcun des rameurs, des matelots, des ſoldats & paſſagérs. Il y avoit auſſi pluſieurs ſales à manger, chambres, promenoirs, galeries, jardins, viviérs, fours, écuries, cuiſines, moulins, un temple de Vénus, des bains, des ſales de conférence, &c. Outre cela il y avoit un rampart de fèr, huit tours, deux en prouë, deux en pouppe, les aûtres ſur les côtez, avec des murs, & baſtions, ſur leſquèls il y avoit pluſieurs machines de guèrre, dont une entre aûtre jettoit une pièrre du poids de 300. livres, ou une fléche de douze coudées à la portée de 600. pas. avec pluſieurs aûtres mèrveiles admirable dont Athénée a fait mention. Voyez l'Hydrographie du P. Fourniér.

Petit NAVIRE. C'eſt un inſtrument de bois qu'on jette à la mèr pour connoître le ſillage du vaiſſeau.

NAVIRE, s'employe quelquefois au figuré, mais c'eſt ſeulement dans la poëſie, ou dans la prôſe ſublime.

> *Tout nous rit, & nôtre* navire
> *A la bonace qu'il déſire.* MALH.

En tèrmes de Blâſon, on appelle un *navire équipé*, & *habillé* d'argent, ou de gueules, & de ſable, quand les agreils ſont de ces émaux M. Ménage le fait féminin.

L'Ordre du NAVIRE, ou d'Outremèr, eſt du double croiſſant. *Ordo navis.* Nom d'un Ordre inſtitué en France par S. Louis en 1269. Ce S. Roi à ſon ſecond voyage d'outremèr, pour encourager la nobleſſe à le ſuivre, outre les deux ordres de France qui étoient déja en vogue, celui de l'étoile & celui du Geneſt, en inſtitua un troiſiéme qui fut appellé l'Ordre du *Navire*, parcequ'il pendoit une figure de *navire*, du colliér des Chevalliérs. Ce colliér étoit entrelaſſé de doubles coquilles d'or & de doubles croiſſans d'argent entrelaſſez & paſſez en ſautoirs. Les Coquilles & le *navire* repréſentoient la gréve & le port d'Aiguemortes, d'où le Roi fit voile. Les croiſſants montroient que le Roi n'entreprenoit ce voyage que pour combattre les infidèles, qui ſuivent la fauſſe loi de Mahomet: ces coquilles & ces croiſſans étoient attachez enſemble par de doubles chaînes d'or, & ce colliér finiſſoit en une ovale, dans laquelle étoit repréſenté un *navire* armé & fretté d'argent en champ de gueule, à la pointe ondoyée d'argent & de ſinople. S. Louis permit auſſi à ceux qui voudroient, de prendre ce *navire* pour armes, ou cimiér, & ce, dit Favin, pour enquérir d'icelle un titre d'honneur, & de prérogative *d'or au navire d'argent aux banderoles de France.* Cet ordre du *navire* & du double croiſſant ne dura guère en France, après la mort du ſaint Roi; mais il fut fort en vogue au Royaume de Naples & en Siciles, parceque Charle d'Anjou frere de S. Loüis prit cet ordre pour lui, & ſes ſucceſſeurs, & que la prémière Race d'Anjou le retint juſqu'à ce que les Rois d'Aragon uſurpèrent ſur la ſeconde Race d'anjou; car alors il fut rétabli ſous le nom de l'ordre du Croiſſant par le bon Roi René de Sicile Duc d'Anjou, comme nous l'avons dit T. II. p. 406. au mot CROIſSANT. Matthieu Paris à l'an 1247. décrit les cérémories établies pour la réception des Chévaliérs. Voyez Favin en ſon Theâtre d'honneur

&

& de Chevalerie, L. III. T. I. p. 591. & ſuiv. & l'Abbé Juſtiniani *Hiſtoria di tutti gl' Ord. Milit. T. H. C.* 45. & Pandolfe Colonnio dans ſon hiſt. de Naples.

NAU.

NAULAGE. ſ. m. Le frèt ou le loüage d'un vaiſſeau, le prix que payent les paſſagérs au Maître d'un navire pour leur paſſage. *Naulum, nauticæ vecturæ merces.* ſon principal uſage eſt dans la Poëſie, en parlant du droit que les Anciens croyent qu'il falloit payer à Carron pour paſſer dans ſa barque. Les Anciens mettoient une piéce de monnoie dans la bouche d'un mort pour payer le *naulage* à Carron.

Ce mot vient du Grèc ναῦλον, qui ſignifie la même chôſe. On dit auſſi *naulis*. Voyez ce mot.

NAULIS. } Voyez { NOLIS.
NAULISER. } Voyez { NOLIGER.

NAUMACHIE. ſ. f. ſpèctacle, qui ſe donnoit chez les anciens Romains, & qui répréſentoit un combat naval. *Naumachia.*

Ce mot ſe prend auſſi pour un cirque entouté de ſiéges, & de portiques, dont l'enfoncement qui tenoit lieu d'aréne, étoit rempli d'eau, pour donner au peuple le ſpèctacle d'un combat naval. *Naumachia.*

Il y avoit pluſieurs *Naumachies* à Rome, trois d'Auguſte, une de Claude, conſtruite par Néron, une autre par Domitien, La *Naumachie* de Néron ſervoit au revèrs de ſes médailles.

Ce mot vient du Grèc ναῦς, *vaiſſeau*, & de μάχη, *pugna*, combat; c'eſt à-dire, combat de vaiſeau.

NAUMBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de *Naumbourg* en Miſnie. *Naumburgum; Neoburgum, Neopyrgum.* Elle eſt ſur la Sala, vis à vis du confluant de l'unſtruct, entre Iéna & Mèrſbourg. MATY.

Le Duché de NAUMBOURG, *Dominium naumburgenſe, Ducatus naumburgenſis.* C'eſt un petit païs de la Miſnie, qui n'a que ſept lieuës de long & cinq de large. Il eſt le long de la Sala & de l'Eſtèr, entre le Duché d'Altenbourg, & celui de Mèrsbourg. Ce païs à été un Évêché fondé à Zeitz par l'Empereur Othon I. & enſuite transféré à *Naumbourg*. Les Électeurs de Saxe l'ont poſſédée ſous le tître d'adminiſtrateurs, mais enſuite ils ſe le ſont entièrement appropriez. L'Électeur Jean George I. l'ayant laiſſé par ſon teſtament à Maurice ſon quatrième fils, dont les ſucceſſeurs le poſſédent encore en tître d'appanage, de même que la partie du Duché d'Henneberg, qui échut à la branche Électorale de Saxe. Les Lieux principaux de ce Duché ſont *Naumbourg*; & Zeitz. MATY.

NAUMBOURG. Il y a encore deux petites villes de ce nom dans la Sileſie. L'une dans la Principauté de Jawer, à huit lieuës de Sagan, vèrs le midi. L'autre dans la principauté de Sagan, ſur le Bobèr, à quatre lieuës au nord de Sagan. MATY.

NAVONE. Voyez FAVONE.

NAUPLIUS. ſ. m. Nom propre d'un demi Dieu *Nauplius*. Il étoit fils de Nèptune d'une des Danaïdes nommée *Amymone* c'eſt-à-dire, *Qui eſt ſans reproche.* Il ne faut pas le diſtinguer du Nauplius Roi d'Euboée, père de Palaméde, qui fit périr la flotte des Grècs après la priſe de Troye, comme hygin le décrit. *Fab.* 116. On s'eſt trompé quand on l'a fait dans le Dictionaire d'Hoffman. Le *Nauplius* fils de Nèptune eſt celui même qui fut père de Palaméde & qui l'eut de Climéne comme nous l'aprend Apollodôre au L. II. & III. de ſa Bibliothéque.

NAVRER. v. act. Bleſſer. *Sauciare, vulnerare, cædere, vulnere afficere.* On ne le dit plus guère qu'en cette phrâſe figurée, & burlèſque, Avoir le cœur *navré*; pour dire, être faché, être touché. Cette nouvelle lui a *navré* le cœur; il a le cœur *navré* d'une douleur mortelle, par l'affront qu'il a reçu.

Ce mot ſelon Du Cange, vient de *nauratus, quaſi naufragatus*, comme qui diroit un *homme pèrdu*.

NAVRER, ſe dit en tèrmes de Jardiniér, pour donner un coup de ſèrpe à un échalas ou à une pèrche, qui n'eſt pas pas aſſez droite. *Pedamen intercidere.* Ce coup entrant dans la pèrche ou dans l'échalas, fait qu'ils obeïſſent pour les planter de la manière qu'on veut. Si vous voulez bien planter cet échalas, il le faut un peu *navrer*. LA QUINT.

NAURIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Syrie propre. *Nauria.* Elle eſt à dix lieuës d'Alep, vèrs le ſud-eſt. Quelques Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Chalybon, Calybon*, & *Callecôme*. MATY.

NAUSÉE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Envie de vômir qui vient de dégout, éxcitée par quelque humeur vicieuſe qui picquotte l'éſtomac & l'irrite, Enſorte qu'il tâche de ſe décharger de ce qui lui eſt nuiſible. *Nauſea.* La *nauſée* ne diffère du vômiſſement que du plus ou du moins. La *nauſée* eſt l'éffort qu'on fait pour vômir, qui ne parvient pas quelquefois juſqu'au vômiſſement.

Ce mot vient de *nauſea* qui eſt formé du Grèc ναυσία; ce mot vient de ναῦς, navire, parceque ceux qui vont ſur mèr ont dans les commencement du voyage des *nauſées* & des envies de vômir. On dit auſſi en Grèc ναυτιασις, qui ſignifie envie de vômir.

NAUTIÉR. Voyez PUY-NAUTIÉR.

NAUTILE. ſ. m. Coquillage pétrifié qui ſe trouve dans la tèrre & qui eſt tout ſemblabe à ceux qui ſe voyent dans la mèr & dans les eaux. *Concha marina, vel fluvialis in lapidem converſa.* Le foſſile qu'on nomme communément Corne d'Ammon n'appartient point au genre de Coquillages appellez *Nautiles*. JOURN. DES SCAV. 1715. *p.* 19.

NAUTONNIÉR. ſ. m. Ce mot eſt beaucoup plus uſité & plus beau en vèrs qu'en proſe. Il veut dire, Matelot, mariniér; celui qui conduit, ou qui aide à conduire une barque, un navire. *Mauta, navita.* Les *Nautonniérs* craignent les écueils, de Scylle & de Caribde. Carron eſt appellé *Nautonniér* de Pluton, ou le *Nautonniér* infèrnal. *Portitor.*

NAX.

NAXHOW, ou NAAKEW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Naſcovia.* Elle eſt fortifiée, & la Capitale de l'iſle de Laland. Elle a un bon port ſur la côte occidentale de l'iſle. MATY.

NAXI, ou NAXOS. ſ. m. quelques uns diſent auſſi NACSIA, NAXIA, & NICSIA. ſ. f. Nom propre d'une des plus conſidérables iſle de l'Archipel, *Naxus, Naxòl, Strongile.* Elle eſt au levant de celle de Pario, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de deux lieuës. Cette iſle peut avoir vingt-huit lieuës de circuit. Elle eſt bien penplée, & fort fèrtile, ſur tout en vin; & c'eſt pour cette raiſon que les anciens y avoient bâti un ſupèrbe temple à Bacchus, dont on ne voit que quelque reſtes. La Capitale de cette iſle s'appelle auſſi Naxi. Elle a deux Archevêques, l'un Latin & l'autre Grèc. Les Ganuts, nobles Venitiens, ont poſſedé cet iſle, & pluſieurs autres dans ſon voiſinage depuis l'an 1210. juſqu'en l'an 1516. que Selim I. la conquit. MATY. *Naxos*, fut peuplée par une colonie d'habitans de Négrepont qui y fut conduite par Teucles. DU LOIR. *p.* 299. On me dit qu'on voyoit encore à *Naxos* les tuines du Temple de Bacchus, mais que cette fontaine de vin, dont a parlé Créſias, ne s'y trouve point. DU LOIR. p. 6. *Naxi* eſt mieux a ujourd'hui.

Euphorion, Étienne, Suidas, Phavorin tîroient le nom Νάξος, de ναξαι, qui en Grèc ſignifioit, ſelon eux *immoles*; mais Bochard dans ſon Chanaan, L. I. C. 14. prétend qu'on ne trouve ναξαι, en ce ſens, dans nul auteur Grèc, & qu'il faut dériver le nom de cette iſle du Syriaque, נכס, *necas*, qui en éffet veut dire ſacrifier. Delà, les Phéniciens on dit *Nacſa*, & les Grècs Νάξος.

NAY.

NAY. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Nedus.* Elle coule dans la Saintonge, & ſe joint à la Charente, du côté du nord, vis-à-vis de Lognac. MATY.

NAZ.

NAZAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nazarius.* S. NAZAIRE. Nom propre de lieu. Bourg du Comté Nantois. *Sancti Nazarii vicus.* Il eſt ſur la Loire, près de l'embouchure de cette rivière & du Croiſic. Il y a une Abbaye dans ce bourg.

NAZAL, en tèrmes d'Anatomie ſe dit de deux muſcles, qui appartiennent à la partie cartilagineuſe du néz. *Naſalis rhiniaus.* Ils ſont charnus & partent de l'éxtremité de l'os du néz & des parties voiſines de l'os maxillaire, & s'inſérent dans les cartilages appellez ailes, *alæ*, l'uſage de ces muſcles eſt d'ouvrir & de dilater les narines en les tîrant en déhors. *Harris.* Le ſac *nazal*. Les fentes *nazales*. La morve la plus liquide coule par le trou appellé inciſif, & la plus épaiſſe par les fentes *nazales* dans la bouche. DIONIS.

NAZAL. ſ. m. Tèrme de Blâſon, qui s'eſt dit de la partie ſupérieure de l'ouvérture d'un caſque, ou heaûme, qui tomboit ſur le néz du Chevaliér quand il l'abaiſſoit. Il eſt oppôſé à *ventaille*, qui eſt la partie inférieure. Les Italiens l'appellent *nazale*, & en Latin *errhinum*. *Nazale* dans la baſſe Latinité.

Juſque nazal *l'a tranchié & fendu.* R. DE RONCEV.

NAZAL, ALE. Tèrme de Grammaire qui ne ſe dit que des ſens dont le nez eſt un des principaux organes, & celui qui ſe remarque davantage. Un ſon *nazal*, eſt un ſon ou l'air qui le forme paſſe par le néz. Dans la plûpart des mots François, les ſens éxprimez par les deux caractères, *an, en, in, on un*, ſont des ſens ſimples qui ſont de véritables voyelles *nazales*.

NAZAR, & NAZÈR. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Grand Officiér de la Cour de Pèrſe. Il a la Surintendance de

tous les biens du Roi, de ſes haras, de ſes habits, de ſes meubles, de ſa vaiſſelle. M. Sanſon écrit *Nazir*, & dit que cet Officiér a ſous lui quarante Maîtres d'Hôtel d'honneur, & tous les Officiérs de la bouche & du commun.

Ce mot en Pèrſan veut dire *voyant*. L'inſpèction que le *Nazar* a ſur quantité de chôſe lui a fait donner ce nom. C'eſt ainſi que les Éſpagnols appellent *Vedor*, ce que nous nommons Intendant.

NAZARD. ſ. m. C'eſt un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ſont de plomb, & d'environ cinq ou ſix piéds. *Organicus concentus naſi loquus.* Ce jeu eſt bouché, & ſes tuyaux ſont à cheminée accordez à la douziême de la montre. Il y a auſſi un ſecond *nazard*, qui eſt à l'octave du précédent, & une quarte de *nazard*.

NAZARD, ou NAZILLARD, ſe dit auſſi d'une pèrſonne qui parle du néz, & ſur le ton du jeu d'orgue qu'on appelle *nazard*. *Naſiloquus.*

NAZARD, eſt auſſi quelquefois adjèctif; mais qui n'eſt guère en uſage qu'au maſculin. *Naſiloquus.* Lire d'un ton *nazard*. S. AMANT.

NAZARDE, ou NASARDE. ſubſt. f. Chiquenaude que l'on donne au bout du néz. *Incuſſum naſo talitrum.* On dit d'un homme ridicule, & foible, qu'il a un néz à camouflèts, & à *nazarde*. C'eſt un faquin à *nazarde*. MOL. Il lui a donné une rude *nazarde*. ABLANC. Je veux bien qu'on donne une *nazarde* a Plutarque ſur mon néz. MONT. Bailler des *nazardes*. MASCUR.

> *Que je ſais en rayant bon viſage aux ennuis,*
> *Que le ciel affrontant je* nazarde *la Lune,*
> *Et voy ſans me troubler l'une & l'autre fortune.* RÉGN.

NAZARDER. v. act. Donner des nazardes. *Incutere naſo talitrum.* Les pages, les écoliérs ſe *nazardent* les uns les aûtres.

> *Me duſſe-je rompre les doigts;*
> *Si faut-il que je te* nazarde. S. AMANT.

NAZARDER, ſe dit auſſi ſimplement pour, Se moquer, ſe rire de quelqu'un. *Ridere; nazo ſuſpendere adunco.* Il *nazarda* l'Éſpagnol. VOIT.

NAZARÉAT. ſ. m. État, condition de Nazaréen, chez les Juifs. *Nazaroei conditio, Nazareatus.* Le *Nazaréat* étoit une ſéparation du reſte des hommes ſur tout en trois chôſes, 1°, le vin qu'on ne beuvoit point dans cet état, 2°, la chevelure, qu'on ne faiſoit point râſer, 3°, les morts, par l'attouchement, ou le voiſinage deſquèls on avoit grand ſoin de ne ſe point ſouiller. Le *Nazaréat* étoit de deux ſortes, le *Nazaréat* de jours & le *Nazaréat* de ſiécle. Le *Nazaréat* de ſiécle étoit pèrpétuelle, le *Nazaréat* de jours n'étoit que pour un tems. Les Rabbins demandent quel étoit ce tems, & ne le détèrminent que par la cabale & par la gématrie; Car parce que l'Écriture au L. des Nombres VI. 5. où elle en parle, dit *Domino ſanctus erit*, & que le vèrbe Hébreu, יהיה, *erit*, eſt compôſé de quatre lèttres, dont la prémière & la troiſiême étant priſes pour des lèttres numérales ſont châcune dix, & les deux aûtres châcune cinq, ce qui fait en tout trente; ils décident, que ce *nazaréat* duroit trente jours.

NAZARÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Eſt auſſi un nom de peuple. habitant de Nazareth. *Nazarenus, a.* Il eut été mieux de dire Nazarénien, ou Naſarénien; ne fût-ce que pour diſtinguer le nom des Habitans de Nazareth, de celui des *Nazaréens*, dont on vient de parler, comme ils diffèrent dans la langue originale. Car *Nazaréen*, habitant de Nazareth, eſt dérivé de נצר, *natſar*, ou *Netſar*, qui eſt le nom de la ville de Nazareth, & vient de נצר, *natſar*, qui ſignifie *ſauvèr, conſerver*, & non pas de נזר, *nazar. ſéparer*. Mais l'uſage l'a emporté & l'on dit toujours *Nazaréen*. Et il vint demeurer en une ville appellée Nazareth, afin que cette prédiction des Prophêtes fut accomplie, il ſera appellé *Nazaréen*. PORT R. *Matth. II.* 23.

NAZARÉEN. Ce mot dans l'Ancien Teſtament ſe prend pour une pèrſonne qui eſt diſtinguée & ſéparée des aûtres par quelque chôſe de grand; ſoit par ſa ſainteté, ſoit par ſa dignité, ſoit par un vœu. *Nazaræus.* Il eſt parlé au chap. 6. du livre des Nombres, du vœu qui conſacroit les *Nazaréens* à Dieu, & qui eſt exprimé dans nôtre Vulgate par le mot de *Sanctifier*. Il y avoit des *Nazaréens* qui faiſoient leur vœu pour demeurer *Nazaréens* pendant toute leur vie, tèls qu'ont été Samuël, Samſon, & S. Jean-Baptiſte. Mais pour l'ordinaire le vœu de *Nazaréen* n'étoit que pour un cèrtain tems; c'eſt de ce dèrniér, dont il eſt parlé au chap. 6. du Livre des Nombres.

Ce mot en ce ſens vient de נזר, *nazar*, qui veut dire, *diſtinguer, ſéparer*.

On dit encore que les *Nazaréens* étoient une Sècte particulière, de gens parmi les Juifs, qui s'abſtenoient de manger d'aucun animal, & qui différoient, du reſte de la Nation dans les Livres Canoniques, & dans les ſacrifices. Après les ruine de Jéruſalem, les ſèctes des Juifs ne durèrent pas long tems. On vit néanmoins encore des *Nazaréens*, autrement nommez Minéens; mais c'étoit plûtôt des Chrétiens, qui gardoient la circonciſion & les obſèrvances légales: & qui voulant être Juifs & Chrétiens tout enſemble, n'étoient en èffet ni l'un ni l'autre. Ils ſe ſèrvoient de l'Évangile de S. Matthieu dans ſa langue originale, & ſçavoient l'Hébreu parfaitement. Ils ſe joignîrent aux Sèctateurs d'Ébion. FLEURY. Voyez MINÉEN, & ci-deſſous NAZARÉEN. Sècte Chrétienne.

NAZARÉEN, eſt auſſi le nom qui fut donné par les Juifs aux prémiérs Chrétiens. Julien l'Apoſtat donnoit auſſi ce nom aux Chrétiens, & les Juifs appellent encore aujourd'hui un Chrétien Natſeri, c'eſt-à-dire, *Nazaréen*, ou Diſciple de Jéſus de Nazareth. Il eſt dit dans l'Évangile de Saint Mathieu, que Jéſus *demeura dans une ville appellée Nazareth, afin que ces paroles des Prophétes, (il ſera appellé Nazaréen,) fuſſent accomplies.* Les Commentateurs ſont fort partagez ſur l'explication de ce paſſage. Saint Jérôme nous apprend, que les prémiérs Chrétiens appellez *Nazaréens*, qui avoient l'original de Saint Mathieu écrit en Hébreu de ce tems-là, prétendoient qu'il étoit pris du chap. XI. v. 1. du Prophéte Iſaïe, où on lit *Netſar*, qui ſignifie *fleur*. Car quoique ce ne ſoit qu'une ſimple alluſion à ce mot, les Juifs conviennent avec les Chrétiens, que les paroles d'Iſaïe s'entendent du Meſſie.

Ce mot en ce ſens vient du nom de la ville de Nazareth, où J. C. a demeuré.

NAZARÉEN, eſt auſſi le nom qu'on donne à des Sèctaires qui ont été dans l'Égliſe dès ſes prémiérs commencemens. Saint Épiphane qui a parlé avec aſſez d'éxactitude. *har.* 19. de cette Sècte nous apprend que les *Nazaréens* ne différoient en rien des Juifs pour la Doctrine & pour les cérémonies dans tout ce qui regardoit l'Ancien Teſtament; mais qu'ils y avoient joint le Chriſtianiſme, faiſant profeſſion de croire que JÉSUS-CHRIST étoit le Meſſie. Ils tiroient leur origine des prèmiérs Chrétiens de Jéruſalem, qui ſe retirèrent à Pella. Ce qui s'accorde très-bien avec les témoignages des anciens Écrivains Écléſiaſtiques, qui aſſûrent que Saint Mathieu prêcha l'Évangile aux Juifs de Jéruſalem & de toute la Paleſtine dans leur langue vulgaire. C'eſt pourquoi ils avoient cet Évangile écrit dans l'Hébreu de ce tems-là. S. Épiphane a crû que les *Nazaréens* conſèrvoient cet Évangile très entiér chez-eux. Il doute ſeulement s'ils en avoient retranché la Généalogie de JÉSUS-CHRIST, qui n'étoit point dans l'éxemplaire des Ébionites. Saint Jérôme qui l'avoit traduit d'Hébreu en Grèc & en Latin, dit, que bien des gens croyoient que l'Évangile Hébreu, dont les *Nazaréens* & les Ébionites ſe ſèrvoient, étoit l'original de Saint Mathieu. C'eſt ce qui a fait dire au Cardinal Baronius dans ſes Annales, que ſi l'on avoit à réformer nôtre ancienne vèrſion Latine de Saint Mathieu, il faudroit plutôt la réformer ſur le tèxte Hébreu, que ſur le Grèc, qui n'eſt qu'une Vèrſion. Mais il ſe trompe quand il attribuë ce ſentiment à Saint Jérôme. Caſaubon a traité d'impiété cette opinion de Baronius, ne pouvant comprendre comment on peut dire que l'autorité de la Vèrſion Grècque dépende d'un tèxte qui eſt entièrement pèrdu. Il ajoûte qu'il n'y a eu que les *Nazaréens* & les Ébionites, & quelques aûtres Hérétiques qui s'en ſoyent ſèrvis, & qu'il étoit rempli de Fâbles. Mais Caſaubon qui demeure d'accord que S. Matthieu a écrit ſon Évangile en Hébreu, doit auſſi demeurer d'accord, que ce que nous avons de Saint Matthieu en Grèc n'eſt qu'une vèrſion, & qu'ainſi l'on a pû donner le nom d'original au tèxte Hébreu, auquel il faudroit avoir recours, ſi nous l'avions tel qu'il a été écrit par cet Évangéliſte. D'ailleurs il faut convenir que celui qui a été à l'uſage des Sèctaires *Nazaréens* avoit été altéré en pluſieurs endroits; que les Ébioniens y avoient inſeré beaucoup de chôſes, & qu'ils en avoient retranché d'aûtres. Mais tout cela ne nous doit point empêcher d'appeller *anthentique* l'Évangile Hébreu de S. Mathieu, avec les Anciens Docteurs de l'Égliſe. S'il n'étoit point pèrdu, l'on pourroit y avoir recours, pour éclaircir pluſieurs difficultez de la vèrſion Grècque; comme en èffet ſaint Jérôme y a eu recours. Il y avoit deux ſortes de *Nazaréens*; les uns étoient de purs *Nazaréens* qui gardoient la loy de Moïſe avec le Chriſtianiſme, & les aûtres étoient véritables Ébionites. Ceux-ci avoient introduit pluſieurs èrreurs dans la Religion, & avoient corrompu éxprès cet Évangile Hébreu.

NAZARETH. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de Paleſtine, ſituée dans la Tribu de Zabulon, à trente lieuës de Jéruſalem, vèrs le nord. *Nazareth, Nazaretha.* Cette ville eſt célébre dans l'Évangile, pour avoir été le lieu de la Concèption, & de l'éducation du Sauveur du monde. Les Chrétiens occidentaux y érigèrent un Archevêché environ l'an 1099, dont le ſiége a été transféré à Barleta, en Italie. *Nazareth* n'eſt plus qu'un miſe-

rable

rable village, habité par des Arabes les PP. Cordeliers y ont un Couvent avec une Égliſe, au lieu où l'on prétend qu'étoit la Maiſon de la Bien-heureuſe Vièrge. Maty. Le nom *Nazareth* de נצר, *ramus*, ſignifie une branche, une fleur.

NAZEAU. ſ. m. Ouvèrture du néz des animaux, particulièrement des chevaux, qui leur ſert à la reſpiration. *Naris*. On ouvre les *nazeaux* aux chevaux qui ont de la peine à reſpirer. Ovide dit que les chevaux du Soleil ſouffloient le feu par les *nazeaux*.

On appelle provèrbialement un fanfaron, un homme qui fait le brave, & le méchant, un fendeur de *nazeaux*.

NAZIANZE. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de Cappadoce, en l'Aſie mineure. *Nazianzum*. Elle fut Épiſcopale & ſuffragante de Céſarée, & enſuite Archiépiſcopale ſous le Patriarche de Conſtantinople. Elle a donné le ſurnom à Saint Grégoire de *Nazianze*, dont le Pére en étoit Évêque. Elle eſt maintenant ruinée.

NAZILLARD. adj. & ſubſt. Qui parle du néz, qui ne parle pas diſtinctement. *Naſiloquus*. Mouillez les *ll* dans ce mot & dans les deux ſuivans.

NAZILLER. v. n. Parler du néz. *Naſo vocem, verba, emittere, proferre*. Il y a des Ordres de Religieux qui affectent de *naziller* en chantant, & qui croyent que cela eſt plus dévot.

On dit en tèrmes de Chaſſe, que le ſanglièr ſe ſoüille, ventroüille & *nazille* dans la boüe.

NAZILLEUR, euse. C'eſt la même chôſe que *nazillard*.

NAZIR. Tèrme de Relation. Cour Souveraine en Pèrſe. Le *Nazir* revoit & réforme les déciſions de trois aûtres Cours, qui connoiſſent des affaires de Finances, qui ſont le Tauſiheb, le Cholaſeh, & le Leſchèrnuris.

NAZZI, ou *Anazzo*. ſ. m. *Torre d'Anazzo*. C'eſt-à-dire, Tour d'Anazzo. *Egnatia Turris*. C'eſt une tour, & des ruïnes qu'on trouve dans la Tèrre de Bàrry au Royaume de Naples, entre Bàrry & Brindes. C'étoit une ville Épiſcopale qu'on nommoit autrefois *Egnatia*, & *Gnatia*. L'Évêché a été transféré, à Monopoli.

N E.

NE, NI. Conjonctions & particules négatives qui ſe mettent toûjours devant les vèrbes. *Nec neque*. Je *n*'aime point. Il *ne* s'en ira de huit jours. Il *ne* vaut rien. Il *n*'eſt ni beau, ni honnête de faire telle chôſe. Il ne faut point ôter la négative *ne* dans une intèrrogation. *N'ont-ils* pas fait? eſt plus régulier que, *ont-il* pas fait? que Vaugelas a preféré. Mrs de l'Acad. *Ont-il* pas fait; n'eſt ſupportable qu'en Poëſie; parcequ'il eſt autoriſé par de grands exemples. La double négation dans cette phrâſe, & dans les aûtres ſemblables, donne ſouvent aux mots un ſens affirmatif; enſorte que ces phrâſes ne ſont point de ſimples intèrrogations qui expriment un doute qu'on veut éclaircir, mais des propoſitions affirmatives, éxprimées d'une manière figurée pour leur donner plus d'énèrgie & de force. Je ne l'aime *ni ne* l'eſtime: c'eſt ainſi qu'on parle. Le *ni* eſt à caûſe qu'on retranche le *pas*, ou le *point* élégamment. Bouh. La particule négative *ni*, doit être accompagnée d'une aûtre négative. Je ne l'aime, *ni* ne l'eſtime. Ni les biens *ni* les honneurs ne valent pas la ſanté. Mén. & le P. Bouh. Un joug que *ni* nos péres, *ni* nous n'avons pû porter. P. Bou. Act. XV. 10. On ne doit jamais mettre le *ni* devant la ſeconde épithéte, ou le ſecond adjectif d'une prépoſition négative, quand cette ſeconde épithéte eſt ſynonyme à la premiére. Il n'eſt point de mémoire d'un *plus rude & plus furieux* combat. Comme *rude* & *furieux* ſont ſynonymes, le *ni* n'eſt point néceſſaire. Mais quand les épithétes ſont tout-à-fait différentes il faut mettre le *ni*. Il n'y eut jamais de Capitaine *plus vaillant, ni plus ſage*. Car *ſage* & *vaillant* ſont deux chôſes bien différentes. Vaug.

Ne plus ne moins. Je ne ſuis pas de l'avis de M. de Vaugelas; *Ne plus ne moins* ſent le vieux. Mén. *Ni plus ni moins* en tèrmes de comparaiſon ne valent guère mieux: aucun bon Écrivain ne s'en ſert. Corn. Molière voulant repréſenter un jeune homme ſortant du Collége, lui fait dire : *ne plus ne moins* que la ſtatuë de Memnon, &c.

NÉ, Née. Voyez Naistre. M. De la Motte le Vayer écrit *naï*, pour *né*: cette orthographe n'eſt pas bonne.

N E A.

NÉANT. Mot des plus bas qui ne ſe dit que dans la lie du peuple. Il ſignifie la même chôſe que non, & ne ſe dit jamais ſeul. *Néant* ſur l'article, lorſque l'on refuſe à quelqu'un une chôſe qu'il demande, ou que l'on ne convient pas de ce qu'il propôſe. Il m'a répondu *néant*; pour dire, il m'a refuſé.

NÉANT. ſ. m. Ce qui n'eſt point, ce qui n'eſt rien; privation de l'être. *Nihil, nihilum*. Dieu a tiré toutes chôſes du *néant*. La matière change ſeulement de forme, & rien ne retourne dans le *néant*. Tous les hommes qui ſont à naître, ſont encore dans le *néant*. Le paſſage de l'être au *néant* eſt auſſi impoſſible aux forces ordinaires de la nature, que celui du *néant* à l'être. Maleb.

Néant, ſe dit figurément en Morale, de ce qui eſt vil, mépriſable; peu éſtimé, peu conſidérable. *Homo nihili, res nihili, vilis, abjectus*. Les gens de *néant* & de baſſe naiſſance, qui ont fait fortune, ſont ſujèts à ſe méconnoître. Il eſt ſurprenant que les hommes ont tant de peine à ſe pèrſuader du *néant* du monde, puiſque toutes chôſes les en avèrtiſſent. Nic. Le vuide, & le *néant* des biens faux & trompeurs dont nous joüiſſons en cette vie, ſont des motifs, non ſeulement pour ne craindre pas la mort; mais même pour la déſirer. Maleb. Dans la mort de cette Princeſſe je veux faire voir le *néant* inévitable de toutes les grandeurs humaines. Boss. Nous ne ſçaurions avoir une connoiſſance aſſez profonde de nôtre *néant*, & de nôtre miſère. Fléch. Il ne faut pas s'amuſer à plaider pour des chôſes de *néant*. Il y a eu des guèrres pour des affaires de *néant*, comme pour *ſecchia rapita*. La fortune a remis ce Financièr dans le *néant* d'où il étoit ſorti. On l'a fait rentrer dans le *néant*.

Pour en conſerver la mémoire, (de ſon nom)
Un Prince emploira vainement
Le marbre de Parois, la pièrre & le ciment
Ce ſupèrbe tombeau, ce riche monument
Un jour ſera bien moins, la marque de ſa gloire;
Que la preuve de ſon néant.

En tèrmes de Palais, on dit, Mettre l'appellation, & la ſentence dont a été appellé au *néant*; pour dire, Infirmer une ſentence, & pour la confirmer, on met ſeulement, l'appellation au *néant*. C'eſt une façon de prononcer réſèrvée aux Cours Souveraines. On met quelquefois ſur des requêtes, *Néant, & ſoit ſignifié*, lorſqu'on en déboute le demandeur, & qu'on en délivre l'original au défendeur pour ſe la faire ſignifier à lui-même, afin de ni plus revenir. Dans les comptes, dans les déclarations de dépens, on dit, que les articles ſont tirez à *néant*, quand il n'y a qu'un ſimple mémoire, ou quand on n'y taxe aucune ſomme.

NÉANTMOINS, ou NÉANMOINS. adv. de correction & conjonction advèrſative. Toutefois; cependant. *Nihilominus, nihilo ſecius*. Pluſieurs croyent bien le Prédicateur, & *néanmoins* ils font tout le contraire de ce qu'il dit. Je le croyois fort de mes amis, & *néanmoins* il m'a fait une pèrfidie. Cet homme eſt fort maltraité de la fortune, & *néanmoins* il ne pèrd point courage.

NÉATH. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du païs de Galles, en Angletèrre. *Nidum*. Ce lieu eſt dans le Comté de Glamorgan, ſur la rivière de *Néath*, entre Landaff, & Caërmathen. Maty.

NEAUFLE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Neſla, Nidalſa*. Valois dit *Neaûfle*, ou *Neaûſe*, mais l'uſage eſt de dire *Neaûfle*. Ce lieu eſt dans le Véxin, & du Dioceſe de Roüen entre Giſors & Dangut, ſur l'Épte. Il y a encore deux *Neaûfles* dans le païs Chartrain, l'un appellé le petit *Neaûfle*, ou *Neaûfle* la ville. *Neſla minor, Neſla villa*, & l'aûtre le grand *Neaûfle*, ou *Neaûfle* le Château. *Neelfa major, Neſla Caſtellum*. *Neaûfle* la ville eſt auſſi appellé *Neaûfle l'Aiveux*, c'eſt-à-dire, l'Aqueux. *Neelfa Aquoſa*. Car nos Ancêtres diſoient *aive*, ou *eue*, pour *aqua*, de l'eau, comme les Gots, les Gaſcons & les Auvèrgnats diſoient de l'aigue, & de l'agne. *Neaûfle* la ville eſt ſur la Maudre. *Maudra*. On écrit auſſi *Neôfle*. Valois, *Not. Gall. p.* 372.

NÉAUG, EAUG. ſ. m. Nom propre d'un lac de l'Ultonie, en Irlande. *Neaugus, Eaugus*. On lui donne quinze lieuës de circuit; & il eſt ſitué entre les Comtez d'Antrim, d'Armagh, de Downe, & de Tirone. Son vrai nom eſt *Eaug*. Maty.

N E B.

NÉBAHAZ. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Aſſyriens, & des peuples que Salmanazar envoya prendre la place des dix Tribus d'Iſraël, qu'il emmena captiver en Aſſyrie. *Nebahaz*. 4e L. des Rois XVII. 29.

NÉBBIO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Corſe. *Nebbium*, anciennement *Cerſunum*. Elle eſt environ à demi lieuë du Golfe de *Nebbio*, ou de S. Fiorenzo, & elle avoit autrefois un Évêché, qui a été transféré à S. Fiorenzo. Elle eſt aujourd'hui ſi déchuë qu'il n'y reſte pas plus de quinze maiſons. Maty.

NÉBO. ſ. m. Nom propre. C'étoit une des montagnes de Phaſaa. *Nebo*. Elle étoit dans le païs des Moabites, & enſuite des Rubénites, & ſituée vis-à-vis de la ville de Jérico. Moyſe monta ſur cette montagne par l'ordre de Dieu, pour voir de là le païs de Chanaan, & pour y mourir. Deut. XXXIV. C'étoit la plus haute des montagnes d'Abarim, ou des monts des paſſages qui étoient à l'orient du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, vis-à-vis l'endroit, où l'on paſſoit le Jourdain, & où les Iſraëlites le

le paſſèrent. Le ſommèt le plus élevé du mont *Nébo* s'appelloit Phaſga. Cette montagne étoit dans le tèrritoire de la tribu de Ruben. Voyez encore NABO.

NÉBRIXA. Voyez LÉBRIXA. T. III. p. 1551.

NÉBSAN. S. Jerôme écrit *Nébſam*, ou plûtôt les Copiſtes ſe ſont trompez. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Nepſan.* Elle étoit de la Tribu de Juda *Joſ. XV.* 62. Les Septante l'appellent Néphlaſon.

NEBULÉ. adj. Tèrme de Blâſon, qui a la forme de nuë. Ce mot ſe trouve dans le P. Ménéſtriér ; il ſe dit des piéces faites en forme de nuées, comme la bordure des Comtes de Furſtembèrg.

NÉBULEUX, EÛSE. adj. Se dit du tems, ou plutôt du ciel, quand il eſt obſcurci par les nuages. *Nebuloſus, nubilus.* Il a fait aujourd'hui un jour ſombre & *nébuleux.* Il n'eſt guère en uſage en ce ſens, & ſent un peu trop le Latin.

En tèrmes de Blâſon, on dit *nébuleux*, ou *nébulé*, quand un Écu eſt chargé de pluſieurs petites figures en façon de nuées, qui ſe mêlent les unes dans les aûtres. Ainſi on dit, il portoit de gueules à une face *nébulée* de ſable ſur argent, à une bordure *nébulée*, &c.

NÉBULEUSE, en tèrmes d'Aſtronomie, c'eſt une épithète qu'on donne aux étoiles qui ſont plus petites que celles de la ſixiême grandeur, & qu'on ne peut qu'à peine découvrir avec les yeux. Une étoile *nébuleuſe* ne paroit à la vûë ſimple, que comme une tache blanche, mais c'eſt en éffet un amas de pluſieurs étoiles, qu'on découvre très bien avec des lunettes d'approche de médiocre grandeur. Une étoile nébuleuſe eſt un compôſé de pluſieurs aſtres, de ſorte qu'on en compte trente-ſix dans la *nébuleuſe* de *Præſepe cancri*, vingt un dans celle d'Orion, quarante dans les Pleïades, douze dans la ſeule étoile qui fait le milieu de l'épée d'Orion, cinq cens dans l'étenduë de deux degrez de cette même conſtellation, & deux mille cinq cents dans le ſigne tout entier. P. LE COMTE.

N E C.

NECAUS. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume d'Algèr. *Necauſa.* anciennement *Baga*, *Bagaia*, & *vaga.* Elle eſt dans la Province de Bugie, près de la rivière Major, entre Méſila, & Labèz. Elle a un Évêché ſuffragant de Carthage, & l'on dit qu'elle eſt encore aujourd'hui une des plus agréables villes de toute la Barbarie. MATY.

NÉCEB. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Neceb.* Elle ſe nommoit auſſi Adami. *Joſ. XIX.* 33. Adami qui eſt *Néceb.* Le P. Lubin diſtingue ces deux villes malgré un tèxte ſi clair. Sa raiſon eſt que les Septante ont traduit Arme & Nabok. Il veut donc qu'on entende la vulgate en ce ſens Adami, qui dépend de *Néceb.* Mais cet endroit des Septante eſt ſi corrompu qu'il n'eſt guère ſeur de s'y fonder.

NÉCÉſSAIRE. adj. m. & f. Qui doit arriver cèrtainement ; inévitable, indiſpenſable, infaillible. *Neceſſarius, certus, ineluctabilis.* Il eſt *nécéſſaire* de mourir. Un agent *nécéſſaire.* Il n'y a que Dieu qui peut prévoir les événemens qui n'ont point de caûſe *nécéſſaire.* C'eſt une maxime qu'il ne faut point délibérer ſur les chôſes *nécéſſaires*, & qu'on ne peut ni éviter, ni prévenir.

NÉCÉſSAIRE, ſe dit auſſi de ce dont on a beſoin ; de ce qui eſt utile, ou dont on ne peut ſe paſſer qu'avec peine, ou qu'on eſt obligé de faire. *Neceſſe, neceſſarium, quod expedit, opus eſt.* Les alimens ſont abſolument *nécéſſaires* à l'entretien de la vie. Le bien eſt une chôſe *nécéſſaire* : un Artiſan ne peut travailler ſans les outils ſans les commoditez *nécéſſaires.* Cette auſtère ſobriété dont on fait honneur aux anciens Romains, étoit une vèrtu que l'indigence rendoit *nécéſſaire.* S. ÉVR. Si on ne ſçait ſe paſſer quelquefois des chôſes ſupèrfluës, elles deviennent *nécéſſaires* à force de s'y accoûtumer. ID. Les paroles ſupèrfluës obſcurciſſent les *nécéſſaires.* VILL. Ce ſage Miniſtre aimoit mieux prendre des précautions inutiles, que de négliger les *nécéſſaires.* MÉZ. Il faut tâcher à ſe rendre agréable ce que le devoir a rendu *nécéſſaire.* BELL. Se rendre *nécéſſaire*, c'eſt ſe mêler des affaires d'autrui, enſorte qu'on ne ſe puiſſe paſſer de nos ſoins, & de nos ſèrvices. Combien de gens ſe rendent utiles, afin de ſe rendre *nécéſſaires?* FLÉC. Faire le *nécéſſaire*, c'eſt faire l'empreſſé, s'ingérer de tout. On dit auſſi d'un domèſtique, qu'il fait le *nécéſſaire*, qu'il s'eſt rendu *nécéſſaire*, quand il s'eſt mis en tel état ; qu'on a de la peine à ſe paſſer de lui. On dit auſſi abſolument, Il eſt *nécéſſaire* d'avoir de l'argent pour faire la guèrre ; pour dire, il faut, on a beſoin, &c.

On s'en ſèrt auſſi au ſubſtantif. Un Philoſophe ſe doit contenter du *nécéſſaire.* Il faut peu de chôſes pour le *nécéſſaire*, & une infinité pour le ſupèrflu. Les avâres ſe refuſent le *nécéſſaire*, pour laiſſer à leurs héritiérs dequoi vivre dans la ſplendeur. BELL. Il n'a point de pluriér en ce ſens.

En tèrmes de ſpiritualité, on dit que le ſalut, ou l'affaire du ſalut eſt l'unique *nécéſſaire.* *Porro unum eſt neceſſarium*, Ce n'eſt pourtant pas là ce ſens de ce mot de JESUS-CHRIST, qui vouloit ſeulement dire à Marthe, qu'il ne falloit point tant d'apprêts, ni tant de mêts, & de viandes différentes pour le repas qu'elle lui préparoit, qu'une ſeule ſuffiſoit, mais par appropriation on applique cela au ſalut.

On dit provèrbialement, qu'une femme eſt un mal *nécéſſaire* ; pour dire, qu'on a de la peine à s'en paſſer. On dit auſſi qu'une chôſe n'eſt pas *nécéſſaire* à ſalut ; pour dire, qu'elle n'eſt pas fort importante. Les précieuſes ont auſſi appellé un laquais un *nécéſſaire*, parcequ'on en a toûjours beſoin.

Le mot de *nécéſſaire* pris ſubſtantivement eſt du genre féminin, il s'eſt dit autrefois pour ce qu'on appelle aujourd'hui commoditez, lieux, lieu pour faire ſes nécéſſitez. *Latrina, ſeceſſus*, & dans la baſſe latinité *neceſſaria*, neut. plur. Étienne de la Fontaine Argentièr du Roi dit dans un compte de 1351. Pour cinq *nécéſſaires* enveloppées de cuir &c.

NÉCÉſSAIREMENT. adv. Infailliblement, inévitablement. *Neceſſarie, neceſſariò, neceſſe.* Il n'y a que Dieu qui ſubſiſte *nécéſſairement*, & par ſa propre nature. S. ÉVR. Châque chôſe achéve *nécéſſairement* le cours de ſa deſtinée. VAUG. La conſéquence d'un ſyllogiſme en forme ſe tire *nécéſſairement* de ſes prémiſſes.

On le dit auſſi de ce qui n'eſt que conditionnel ; de ce qui eſt une ſuite qui arrive d'ordinaire, ou une condition, ou un engagement dont on ne peut ſe diſpenſer. Quand on a un grand équipage, il faut *nécéſſairement* avoir beaucoup de valèts. Pour ſe faire aimer dans le monde il faut *nécéſſairement* être ſouple & complaiſant.

NÉCÉſSAIREMENT, eſt communément oppôſé à *librement.* Les Hérétiques diſent que les hommes s'imaginent agir librement, & que cependant ils agiſſent *nécéſſairement.* Dieu eſt juſte *nécéſſairement*, & pourtânt librement. Voilà une contradiction dans les tèrmes.

NÉCÉſSITANT, ANTE. adj. Qui force, qui contraint, qui nécéſſite. *Neceſſitatem imponens.* Les Thèologiens appellent grace *neceſſitante.* *Gracia neceſſitans.* Celle qui ruïneroit la liberté. Si la grâce éfficace étoit *nécéſſitante*, elle ruïneroit la libèrte humaine, & ne ſeroit plus grâce ; ſi elle manquoit d'avoir ſon éffèt, elle ruïneroit la préſcience Divine, & ne ſeroit plus éfficace. *Nécéſſitant* ſe dit encore en cette phrâſe ; de nécéſſité *nécéſſitante* ; pour dire, de nécéſſite abſoluë, & indiſpenſable. Il eſt de nécéſſité *nécéſſitante* que je faſſe une telle chôſe. Cela ne ſe dit que dans le ſtile familiér.

NÉCÉſSITÉ. ſ. m. Ce qui ſe fait par des caûſes nécéſſaires, & qu'on ne peut éviter ; puiſſance à laquelle on ne peut réſiſter. *Neceſſitas, neceſſitudo.* Le Manichéen renonçant à ſon libre arbitre, ſe pèrſuade que c'eſt une fatale *nécéſſité* qui entraîne nos volontez ou à l'amour, ou à la haîne ; & quelque crime qu'il commette, il s'éſtime plus malheureux ; mais il ne s'éſtime pas moins innocent, parce qu'il ſuit ſa déſtinée. FLÉCH. On confond d'ordinaire la *nécéſſité* avec la contrainte : cependant en Dieu la *nécéſſité* d'être juſte n'eſt point une contrainte, c'eſt une pèrfèction de ſon être. La *nécéſſité* diffère de la contrainte en ce qu'elle eſt jointe au plaiſir, au gré, à l'inclination de la volonté, qu'elle eſt ſelon cette inclination, au lieu que la contrainte lui eſt contraire. La *nécéſſité* de mourir faiſoit toute la conſtance des Philoſophes. LA ROCH. Les hommes ne régardent pas volontiérs les chôſes dont l'ancienneté, & la décadence leur remet devant les yeux la *nécéſſité* inévitable de mourir. BOUH. Dieu a voulu créér l'Univèrs en ſix jours pour montrer qu'il n'agit pas par *nécéſſité.* BOSS.

Quoy! la nécéſſité *des vèrtus, ou des vices,*
D'un aſtre impérieux doit ſuivre les caprices? CORN.

En tèrmes dogmatiques, on diſtingue une *nécéſſité* Phyſique, & une *nécéſſité* morale ; une *nécéſſité* ſimple & abſoluë, & une *nécéſſité* relative. La *nécéſſité* phyſique eſt le défaût d'un principe, ou d'un ſecours nécéſſaire pour agir. On l'appelle autrement impuiſſance ſimple & phyſique. Ce défaut ſe trouve, quand ce principe ou manque abſolument, ou eſt lié ou empêché. La *nécéſſité* ou impuiſſance morale, eſt ſeulement une grande difficulté. Telle qu'eſt celle qui vient d'une longue habitude, d'un fort penchant, d'une paſſion violente. La *nécéſſité* ſimple & abſoluë, eſt celle qui ne dépend point d'aucun état ou conjoncture, d'aucune ſituation particulière ; mais qui ſe trouve par tout, & en quelques circonſtances que l'on ſuppôſe l'agent. Tel eſt dans un homme qui a pèrdu la vûë, la *nécéſſité* où il eſt de ne point diſtinguer les couleurs ; dans un homme qui n'auroit point de grâce, la *nécéſſité* de ne point faire d'actions méritoires de la récompenſe étèrnelle. La *nécéſſité* relative eſt celle, qui met dans une impuiſſance véritable d'agir, ou de ne point agir dans les circonſtances & dans la ſituation où l'on ſe trouvé, quoique dans d'aûtres circonſtances & dans un aûtre état, on pût agir ou

ou n'agir point. Telle eſt dans le Sentiment des Janſeniſtes, la *néceſſité* de faire le mal dans un homme qui ayant une violente paſſion, n'a qu'une grâce foible pour y réſiſter; ou la *néceſſité* de faire le bien dans un homme, qui a une grâce de ſept ou huit dégrez de force, & qui ne ſent que deux ou trois dégrez de force dans la concupiſcence. Toutes ces *néceſſitez* ſont contraires à la liberté, parce que même dans la dérniére éſpéce, il eſt auſſi impoſſible d'agir actuellement, que ſi l'on étoit dans l'état d'une *néceſſité* phyſique ou ſimple & abſoluë; & qu'on n'eſt pas plus libre, que l'eſt un homme qui a de bons pieds, & bien propres à courir; mais qui eſt lié de groſſes chaînes qu'il ne peut rompre.

Nécéſsité; ſe dit auſſi relativement & conditionnellement, & ſignifie, Obligation, Devoir, engagément, beſoin de faire cèrtaines chôſes, afin que cèrtains éffets en réſultent. *Opus, obligatio, officium, onus.* C'eſt une *néceſſité* de labourer la tèrre, ſi on veut qu'elle ſoit fèrtile. *Neceſſe eſt, opus eſt.* Un éſclave eſt dans la *néceſſité* d'obéïr. Bien des gens ſe croyent dans l'impuiſſance d'être charitables, parce qu'ils ſe ſont impoſé la *néceſſité* d'être ambitieux. Fléc. C'eſt une *néceſſité* d'obſerver les commandemens de Dieu, pour faire ſon ſalut. Corneille a dit dans les Horaces:

> *Dure néceſſité! de voir Albe aſſervie,*
> *Ou ſa victoire au prix d'une ſi chere vie.*

Nécéſsité, ſignifie encore, Beſoin, diſette, indigence, pauvreté, miſère. *Indigentia, inopia, penuria, egeſtas, miſeria.* Cette place a ſouffert pendant le ſiége une grande *néceſſité* de vivres. L'extrême *néceſſité* excuſe bien des chôſes. S. Év r. C'eſt une violente maîtreſſe d'école que la *néceſſité*. Mont. Comme la *néceſſité* eſt un principe irrégulier, elle ne forme d'ordinaire que des productions irrégulières. Le Mai. La charité Chrétienne nous oblige de ſoulager ceux qui ſont dans la *néceſſité*. Cette famille étoit riche; mais elle eſt tombée dans la *néceſſité*, dans la miſère. La *néceſſité* réveille l'éſprit & le courage. Vaug. L'œconomie n'eſt pas fort utile dans la vieilleſſe: la *néceſſité* eſt peu à craindre quand on a peu de tems à être miſérable. S. Év. Quelque amour que l'on ait en s'épouſant, la *néceſſité* en modère bien les ardeurs. Vill.

Nécéſsité, Divinité du Paganiſme à qui tout obéït; fatalité déſtinée inévitable. *Neceſſitas, fatum, ordo rerum neceſſarius.* Dans ce ſens Platon définit la *néceſſité*, l'ordre, & l'enchaînement des chôſes qui doivent produire tels, & tels éffets. Dac. Les Parques ſont les filles de la fatale *néceſſité*. Id. Les Payens ont aſſujetti leurs Dieux à la *néceſſité*, & au deſtin invariable. S. Év r. La *néceſſité* avoit un temple à Corinthe, dans lequel il n'étoit pèrmis à qui que ce ſoit d'entrer. Voyez *Alexander ab Alexandro Gen. Dier. L. I. C. XIV.*

Nécéſsité, ſe dit auſſi, pour Contrainte. *Coactio, coactum.* Il me mit par ſes manières, dans la fâcheuſe *néceſſité* de lui dire des chôſes déſagréables.

Nécéſsitez, au pluriél, ſe dit à l'égard des fonctions naturelles, des beſoins qu'on a de les ſoulager. *Requiſita naturæ, urgentis alvi neceſſitas.* Il faut qu'un Roi aille lui-même à ſes *néceſſitez*. Il eſt prèſſé de ſes *néceſſitez*, d'aller à la garderobbe. Le boire, le manger, le dormir, ſont des *néceſſitez* de nature. Un enfant ſçait bien demander ſes *néceſſitez*. Il y a des *néceſſitez* ſpirituelles, auſſi bien que des corporelles.

De néceſsité. adv. Nécéſſairement. *Neceſſariò.* Ce raiſonnement conclud *de néceſſité*. Il eſt de *néceſſité* de faire lever le ſiége de cette place.

Nécéſsité, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il ne faut point multiplier les êtres ſans *néceſſité*. C'eſt un axiôme de Philoſophie. *Non ſunt multiplicanda entia ſine neceſſitate.* On dit que la *néceſſité* contraint la loi, ou n'a point de loi; pour dire, qu'on excuſe une faute qu'on a été contraint de faire. On dit auſſi, faire de *néceſſité* vèrtu; pour dire, s'évèrtuer & prendre courage, pour ſurmonter les aſſauts de la fortune. On dit auſſi que les avâres ſe font *néceſſité* de tout; pour dire qu'ils ne ſe ſèrvent pas de leur bien.

NÉCÉſSITER. v. act. Contraindre, obliger; réduire à la *néceſſité* de faire une chôſe. *Adigere, cogere.* La volonté agit librement, & n'eſt jamais *néceſſitée*. Il faut avoir l'âme bien noire, pour faire du mal à autrui ſans y être *néceſſité*. Ils *néceſſitoient* les plus zélez d'aquiéſcer à la paix. La Rochef. Il m'a *néceſſité* à faire ce que je n'aurois jamais fait. Ce mot n'eſt guères du langage ordinaire, & il faut s'en ſèrvir rarement hors de l'école, où il eſt fort en uſage, à cauſe des diſputes ſur la grâce.

NÉCÉſSITEUX, eûse. adj. Indigent; qui eſt dans la miſère, dans la diſette, dans la pauvreté. Un incendie a rendu ce Gentilhomme ſi *néceſſiteux*, qu'il fait pitié. Il eſt inouï que les Favoris des Rois ſoient paûvres & *néceſſiteux*. Patru. Reine *néceſſiteuſe*. Arn. La guèrre à déſolé un tel pays, l'a rendu fort *néceſſiteux*. Il eſt expédient de ne point donner les charges à gens *néceſſiteux*; la pauvreté tente trop la vèrtu. Loyseau. On a traduit le *biſognoſo d'honore* des Italiens, par un *néceſſiteux* de gloire. Cette multitude toute indigente & toute *néceſſiteuſe*, ne chèrche qu'à ſoutenir ſimplement ſa vie. Pélisson.

On y joint quelquefois le mot pauvre. Ayez pitié d'un pauvre *néceſſiteux*. Donnez l'aumône à ce pauvre *néceſſiteux*. N'oubliez pas les pauvres *néceſſiteux*. Cela ſe dit pour éxciter davantage la compaſſion.

NÉCHEM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du huitiême des dix mois de trente-ſix jours chacun, qui compôſent l'année des Peuples de l'Iſle Formoſe.

NÉCHUSTAN Voyez NOHESTAN.

NÉCRE, NÉcKRE, ſ. m. Nom propre d'une Rivière d'Allemagne. *Neccarus, Nicer.* Elle naît dans la Forêt noire, travèrſe le Duché de Wurtenbèrg, & le Palatinat du Rhin, & ſe decharge dans le Rhin à Manheim, après avoir baigné Rottweil, Tubinge, Éſtinge, Hailbron, Heidelbèrg, & quelques aûtres Villes moins conſidérables. Maty. On dit en Allemand Néckèr ou Néckar.

NÉCROLOGUE. ſubſt. maſc. Tèrme de Diplomatique, eſt en uſage principalement chez les moînes. *Necrologium.* C'eſt un livre que l'on conſèrvoit dans les Égliſes, & dans lequel étoit le nom des Bienfacteurs, le temps de leur mort, & le jour de leur commémoration. On y marquoit auſſi à meſure la mort des Abbez, des Prieurs & des Religieux, & dans les Séculiérs, celle des Chanoines & des Dignitaîres. On dit auſſi *nécrologe*, comme on dit *ménologe*, & *martyrologe*. Le *Nécrologe* s'appelloit auſſi Calendaire, *Calendarium* & *Obitorium* ou *Obituarium*, comme qui diroit, le livre des Obits; ou des *Obits*, des Morts.

NÉCROMANCE. On prononce auſſi *négromance*, & quelques-uns diſent *Négromancie* ou *Nécromancie* ſ. f. Art détéſtable, par lequel on communique avéc les Démons, on évoque les morts, & on fait pluſieurs chôſes mèrveilleuſes par la puiſſance diabolique. En Gréc & en Latin *Necromantia*, ou *Necyomantia*, mais Necyomance n'eſt pas de nôtre uſage. La Pythoniſſe fit paroître l'âme de Samuël à Saül par l'art de *Nécromance*. Il ſe prend auſſi pour toute ſorte de magie en général.

NÉCROMANT, ou NÉGROMANT. ſ. m. Ce mot ne ſe peut dire qu'en riant; il n'eſt point aſſez uſité pour l'employer autrement. Il ſignifie, Sorcièr, Magicien. *Magus, evocator dæmonum, incantator, necromantes.*

Ce mot ne ſe trouve guères que dans Voiture; il ſignifie *Sorcièr, Magicien.* C'eſt le Diable qui vous empoſte, & vous fait faire inceſſamment, nôtre métier de *Négromant*. Voit.

NÉCROMANTIEN, enne. adj. Magicien qui communique avec le Diable, & qui l'invoque pour faire des chôſes éxtraordinaires, & ſur tout par l'apparition des morts. *Magus, necyomantes*, ou *necromantes*. Il y a bien plus de Charlatans qui abuſent le Peuple, que de vrais *Nécromantiens*.

Ces mots viennent du Grèc νεκρὸς, *Mortuus, mort*, & μάντις, *vates, devin.* Horvius *Hiſtor. Philoſ. L. I. C. IX.* croit que ceux que Moïſe Gen. VI. 4. appelle נפילים, *Nephiliem*, & qu'on prend communément pour des Géants épouvéntables, étoient des *Nécromantiens*, parce que נפל ſignifie un cadâvre, un homme mort, dont les *Nécromantins* ſe ſèrvent pour leurs maléfices.

NÉCRÔSE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Necroſis.* Mortification entière de la chair de quelque partie. On l'appelle auſſi *ſidération* & *ſphacele*.

Ce mot eſt grèc, νέκρωσις ſignifie la même chôſe que *nécrôſe*.

NÈCTAR. ſ. m. Tèrme poëtique. Le breuvage des Dieux fabuleux de l'Antiquité. *Nectar.* Ganymède fut enlevé pour vèrſer le *nèctar* à Jupitèr. Quand on avoit fait l'Apothéoſe de quelqu'un, on diſoit qu'il beuvoit alors le *nèctar* dans la coupe des Dieux.

> *Ce bruvage vanté par le peuple rimeur,*
> *Ce Nèctar que l'on ſert au maître du tonerre,*
> *Et dont nous enivrons tous les Dieux de la terre,*
> *C'eſt la loüange.* La Font.

Nèctar ſe prenoit autrefois pour un vin de liqueur, une éſpéce de liqueur très délicate. *Vinum pigmentatum.* Les Statuts de l'Ordre des Chartreux faits l'an 1368. P. II. Ch. V. §. 30. défendent de ſèrvir jamais de *nèctar*, ou de quelqu'aûtre ſorte de liqueurs au Réfectoire.

Nèctar, ſignifie encore du vin excellent. Les Poëtes modèrnes ont mis nos bons vins au deſſus du *nèctar* des Dieux. La trouppe fut abbreuvée de *nèctar*. Boil.

Nèctar, ſe prend encore figurément, & poëtiquement en divèrſes occaſions. Par éxemple: Leurs faveurs ont addouci mon ſort, & payé le *nèctar* que je leur ai fait boire. Mai. Elle étoit ivre du *nèctar* qui charmoit ma raiſon. Voit. Lucien dit en parlant de la Philoſophie, je m'enivrai de ce divin *nèctar*, & cette ivreſſe valoit mieux que la ſobriété.

NECYS, ou NÉTOS. ſubſt. maſc. Nom d'une fauſſe divinité des anciens Eſpagnols. *Necys*, *Netos*. Macrobe *Saturnal. L. I. c.* 19. dit que les anciens peuples d'Eſpagne adoroient d'une manière très-particulière, une ſtatuë de Mars ornée de rayons, qu'ils lui rendoient de grands honneurs, & qu'ils l'appelloient *Necys*, ſelon l'édition de Paris de l'an 1585, ou *Netos* comme diſent trois éditions de la Haye, deux citées par Bollandus. *Acta ſanct. T. I. Febr. p.* 9. *E.* l'une de 1597. & l'autre de 1628. faites par les ſoins de Joan. Iſaacius Pontanus; & une troiſième de l'an 1670. avec les Notes de Pontanus, de Meurſius, & de Gronovius. Bollandus à l'endroit cité, ſans vouloir déterminer laquelle de ces deux leçons eſt la véritable, remarque ce qui eſt vrai, que ces deux mots ſemblent venir du Grec: le prémier de νέκυς un mort, un corps mort, un cadâvre, & le ſecond de ὕστος, *poſtremus*, ou de νῶτος, *congeſtus*, *accumulatus*.

Voſſius *De Idolol. L. I. c.* 33. remarque que les Thraces étoient autrefois comptez parmi les Scythes; que Mars étoit leur Dieu & qu'il paſſoit même pour être né parmi eux; que les Scythes juroient par le cimetèrre, non pas qu'ils cruſſent que le cimetèrre fut un Dieu, mais parce qu'ils le regardoient comme un ſymbole du Dieu Mars; & de tout cela il conclut que s'il eſt vrai que les anciens Eſpagnols fuſſent une colonie de Scythes, ils ſe pourroit bien faire qu'ils euſſent apporté de Scythie le culte de Mars.

NED.

NÉDA. Voyez LONGAROLA.

NÉDROMA ou CÉLAMA. ſubſt. Nom propre d'un ancien bourg du Royaume d'Algèr. *Celama Nedroma*. Il eſt dans le Télefin, près de la Côte, entre la ville de Télefin, & celle de Marſalquivir. MATY.

NÉÉ.

NÉÉDHAM. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg d'Anglecèrre. *Needhamum*. Il eſt dans le Comté de Suffolck, ſur la rivière d'Orwel, à trois lieuës au deſſus de la ville d'Ipſwiche. MATY.

NÉÉLA, ou NÉHÉLA. ſ. f. Nom d'une ville de la Tèrre Sainte. *Neela*. S. Jérôme *In Loc. Hebr.* fait entendre que cette ville étoit dans la Tribu de Zabulon, quand il dit que les Zabulonites n'en chaſſèrent point les Chananéens. Voyez NÉHÉLAMITE.

NÉÈRE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe *Neæra*. Je ne trouve point de qui elle étoit née; mais elle eut d'Apollon deux filles, Phaétuſe & Lampétie, qui montrèrent les troupeaux du Soleil leur père à Ulîſſe, lorſqu'il paſſa près de la Sicile. Voyez le XIIe. Livre de l'Odyſſée.

NÉÈRS. Voyez NIERSE.

NÉÉTHE. Voyez NÉTHE.

NEF.

NÈF. ſubſt. fém. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *navire*. *Navis*. Il n'eſt plus en uſage que dans les enſeignes. A la *nef* d'argent. Il l'eſt auſſi dans la Poëſie ſelon l'Académie, ſur tout au figuré.

> *Nous avons aſſez vû ſur la mèr de ce monde,*
> *Errer au gré du vent nôtre* nèf *vagabonde.* RACAN.
>
> *Marquis, voilà le vent dont ma* nèf *eſt portée.*
> *A la triſte merci de la vague indomptée.* RÉGNIÉR.

On trouve ce mot dans l'Ordonnance des Éaux & Forêts en la ſignification de *bateau*, vû qu'elle deffend aux Marinièrs d'avoir dans leurs *nefs*, bateaux, beſognes, marnois, flutres ou nacelles des engins à pêcher.

On le dit au figuré dans l'Égliſe militante. La *nèf* de Saint Piêrre a vaincu tous les orages & les tempêtes. La barque de S. Piêrre eſt mieux.

Ce mot vient du Latin *navis*.

NÈF, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau qui a quelque reſſemblance à une petite *nef*, qu'on ſert par grandeur ſur un bout de la table du Roi, où l'on enſerme ſa ſerviette, ou ce qu'on met avec ſon couvert. *Navicula*.

NÈF, eſt auſſi la plus grande partie d'une Égliſe, où ſe place le peuple, qui eſt depuis la croiſée, le jubé, ou le baluſtre du Chœur, juſqu'à la principale porte de l'Égliſe. *Pronaos pronaon*. La *nef* de l'Égliſe appartient aux paroiſſiens: c'eſt à faire à eux à faire réparer ou rebâtir la *nef*. On dit le ſermon dans la *nef*, la *nef* de l'Égliſe d'Amiens, & celle de S. Étienne de Bourges ſont eſtimées ſur toutes les aûtres.

Bèrnardinus Baldus ſur Vitruve dit que ce mot vient du Grec, ναὸς, *Templum*, *temple*, & Saumaiſe dit, qu'il vient de ce que la voute de la *nef*, d'une Égliſe eſt faite contre le fond d'un navire. Du Grec ναῦς ναὸς, *navis*, *navire*.

NÉFASTE, adj. m. Mot formé du Latin *nefaſtus*. Les Romains appelloient jours *nefaſtes*, les jours pendant leſquels il n'étoit pas pèrmis d'agir en Juſtice, ni au Préteur de prononcer ces trois mots ſolennèls ou ces trois formules de droit, *do*, *dico*, *addico* c'eſt à dire, je donne, j'ordonne, j'ajuge.

> *Ille nefaſtus erit, per quem tria verba ſilentur,*
> *Faſtus erit, per quem lege licebit agi.* OVID.

Ces jours *nefaſtes* étoient marquez ſur le Calendrièr par la lettre N. ou par N. P. c'eſt à dire, *nefaſtus*, *primò*, quand le jour étoit *nefaſte* pour le matin ſeulement. Ces jours *nefaſtes* reviennent à cette expreſſion commune: *il eſt fêtes au palais*.

NÈFLE. ſ. f. Fruit rond, & qui a cinq noyaux fort durs. *Meſpilum*. Les *neffles* ne ſont bonnes que quand elles ſont molles. Les *neſſles* ſont fort aſtringentes. En quelques lieux on les appelle *meles*, du mot Latin *meſpilium*, qui ſignifie la même chôſe. Voyez NÈFFLIÉR.

NÈFLE, ſe dit auſſi en parlant des chôſes qu'on veut mépriſer. On vous donnera des *neſſles*. Cela me coute de bon argent, je ne l'ai pas eu pour des *neſſles*.

NÈFLE, ſe dit provèrbialement en cette phrâſe. Avec le tems & la paille les *neſſles* meuriſſent; pour dire qu'il faut exécuter les chôſes avec conſtance & avec patience.

NÈFLIÉR. ſ. m. Arbre qui porte des nèffles. *Meſpilus*. Le *nèfflier* eſt de médiocre grandeur: ſes feüilles ſont faites à-peu-près comme celle du laurièr: ſes fleurs ſont grandes, à pluſieurs feüilles, diſpôſées en rôſe, de couleur blanche, ou rouge. Son fruit eſt grôs comme une petite pomme, prêſque rond, rougeâtre quand il eſt meur, charnu: il eſt appellé *meſpilum* en Latin, & *neſſle* en François. En Latin *meſpilus germanica folio laurino non ſerrato, ſive meſpilus ſylveſtris*. C. BAUH. Les *neſſles* ſont aſtringentes, propres pour arrêter les cours de ventre le vomiſſement. On met les *neſſles* ſur de la paille pour les faire meûrir. Il y a pluſieurs aûtres éſpèces de *neſſliér*. Les *Neſſliérs* ne ne doivent point être mis en lieu de parade; Ce n'eſt point un fruit aſſez précieux pour cela, ni même pour avoir beſoin d'en planter beaucoup: le nombre des gens qui ne les haiſſent pas eſt médiocrement grand. LA QUINT. *T. I. P. III. C.* 15. *p.* 494.

NEG.

NÉGAPATAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Côte de Coromandel, en la prêſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Negapatanum*. Elle eſt dans le Royaume de Tanjaor, près du Cap de *Nagapatan* & du Royaume de Maduré. Elle a été aux Portugais; mais les Hollandois en ſont maintenant les maîtres. MATY.

NÉGATIF, IVE. adj. Tèrme qui nie quelque chôſe. *Inficialis*, *inficians*, *negans*, *negativus*. La grammaire traite des vèrbes *négatifs*, des particules; des conjonctions *négatives*.

On dit au Palais, qu'on ne peut pas prouver un fait *négatif*, qu'il le faut convèrtir en affirmatif. En Logique on dit, Une propoſition univèrſelle *négative*. On admet auſſi des argumens *négatifs*, quand on ſoûtient à ſon advèrſaire qu'il ne ſçauroit rapporter preuve de ce qu'il avance, qu'il n'y a ni raiſon, ni autorité pour lui.

Les hérétiques *Négatifs*, en tèrme de l'Inquiſition, ſont ceux, qui convaincus d'héréſie par des témoins qu'ils ne peuvent ou ne veulent point recuſer, ſe tiennent toujours ſur la négative; n'avouënt rien de ce qu'on leur reproche, font profeſſion de la Foi Catholique, & déteſtent l'héréſie. Ceux-ci ſe nomment ſimplement *Négatifs*. On appelle *Negatifs diminuez* ou comme on pourroit mieux dire Demi-Négatifs. En Latin *Negativos diminutos*, ceux qui n'avouënt pas toutes les héréſies, dont on les accuſe, ou tous les tems où on leur reproche de les avoir débitées, ou tous leurs complices, quand les faits ſont aſſez récens pour qu'on préſume encore qu'ils ne peuvent pas les avoir oubliez. Quelques-uns nomment encore *Négatifs diminuez* ceux qui confeſſent fait les chôſes, ou tenu les diſcours, dont on leur fait un crime, mais qui vient de l'avoir fait à mauvaiſe intention, ou dans un ſens hérétique. Voyez le Chap. XIII. de l'Inſtruction de Seville faite en 1484. Jean Royas *De Haret. P. I.* & Philippe de Limborch, *Hiſt. Inquiſ. L. II. C.* 4. & *L. IV. C.* 37.

Il y a des ſchiſmes *négatifs*, & des ſchiſmes poſitifs. Dans les *négatifs*, on ſe contente de rejetter les erreurs d'une Égliſe ſans ſe ſéparer, & ſans ériger une aûtre ſociété.

Quelques-uns appellent *peine négatives*, les loix par leſquelles on exclut cèrtaines pèrſonnes des honneurs, des dignitez, ſans leur infiger aucune peine dir[illegible] & poſitive.

On dit d'un homme ſévère [illegible], & rebarbatif, qu'il a un viſage *négatif*, quand il ne fait aucune grâce, qu'il n'accorde rien de ce qu'on lui demande. Souvent nous n'accordons les grâces qu'on nous

nous demande qu'avec un viſage *négatif*, où on lit encore les reſtes d'une longue réſolution de refuſer. TOUR. Viſage *négatif* ſe dit auſſi d'un air de diſſimulation d'un viſage, où l'on ne remarque aucun ſigne des ſentimens de l'âme, froid & indifférent.

On dit auſſi au ſubſtantif. La *négative*; pour dire, la négation, ſi l'un eſt pour l'*affirmative*, l'aûtre ſoutient la *négative*, *Negativa, negatio.*

NÉGATIVE. ſ. f. ſignifie, Refus, air rebutant. *Inficiatio, negatio.* C'eſt la bile qui domine dans le tempérament de ce Magiſtrat, & qui imprime ſur ſon front une *négative* pèrpetuelle. BAL. On dit qu'un homme eſt fort ſur la *négative*; pour dire, qu'il eſt accoutumé à refuſer ce qu'on lui demande. Le Duc de Sully avoit la *négative* fort rude. MÉZ.

NÉGATIVE, eſt auſſi un tèrme de Grammaire. *Particula negans.* Particule qui nie. La langue Françoiſe aime les *négatives*. VAU. Deux *négatives* en François n'affirment point comme en Latin. Une propoſition a quelquefois plus de force quand èlle eſt *négative* que quand elle eſt affirmative. Pàr éxemple, ce n'eſt pas une petite chôſe que de ſçavoir ſe taîre; cela éxprime plus que ſi l'on diſoit, c'eſt une grande chôſe que de ſe taîre. RÉFL. C'eſt un vice dans la langue Françoiſe, de mettre trois *négatives* dans une même phrâſe; par éxemple, *ne* vous ſouvenez-vous *point* d'*aucun endroits de Virgile?* Il eſt conſtamment plus corrècte de ſupprimèr une *négative*. On ne peut ſupporter la troiſiême qu'en convèrſation. M. L. T.

> *D'un* pas *avec un* rien *tu fais la récidive*,
> *Et c'eſt, comme on t'a dit, trop d'une* négative. MOL.

NÉGATIVE. ſ. f. ſe dit auſſi d'une propoſition, d'un diſcours, d'une aſſèrtion, où l'on nie une chôſe d'un ſujèt, d'une réponſe *négative* faite à un problême. *Negativa, negatio.* Si l'un eſt pour l'affirmative l'aûtre ſoutient la *négative*. Que penſez-vous de la lumière? Eſt-ce un écoulement de corpuſcules envoyez par le corps lumineux? Je tiens la *négative*.

NÉGATION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Action par laquelle on nie, on conteſte la vérité d'une chôſe. *Negatio, inficiatio.* On dit en Grammaire Latine, que deux *négations* valent une affirmation.

NÉGATION, ſe dit auſſi pour l'abſence d'une qualité dans un ſujèt qui n'en eſt pas capable: par éxemple ne voir point, eſt une privation dans l'homme; mais eſt une *négation* dans une pièrre. *Negatio.*

NÉGATIVEMENT. adv. D'une manière qui nie. *Negative negando.* Quand on fait une queſtion, On répond ou *négativement*, ou affirmativement. On peut ſe ſéparer *négativement* d'une Égliſe qui eſt dans l'èrreur; mais non pas poſitivement, en érigeant une aûtre ſociété. NIC. Mais on ne doit ſe ſéparer de la vraye Égliſe, ni *négativement* ni poſitivement, parceque la vraye Égliſe ne peut jamais être dans l'èrreur: & la vraye Égliſe peut ſe ſéparer & *négativement* & affirmativement des fauſſes Égliſes.

NÉGÉACH-BACHI. ſ. m. Nom d'un Officiér de la Cour de Pèrſe; c'eſt le chêf des Menuiſiérs du Roi.

NÉGÉR. Voyez NÉIGÉR.

NÉGLIGEMMENT. adv. Sans ſoin, ſans application. *Négligenter, ſegniter, oſcitanter.* Il a fait cette ſollicitation fort *négligemment*, & par manière d'acquit. C'eſt une incivilité que de répondre aux gens *négligemment*. LE CH. DE M. Cette veuve s'habille fort *négligemment*, ne veut plaire à pèrſonne; *Ut illæ quæ ornantur ſibi.*

NÉGLIGENCE ſ. f. Nonchalance; manque de ſoin, d'application. *Negligentia; neglectus, oſcitantia, contemptus.* Il ſe dit des chôſes & des pèrſonnes. La loi punit irrémiſſiblement la *négligence* des formalitez qu'elle préſcrit. TOUR. Il a porté la peine de la *négligence* il a pèrdu ſon procès; il a pèrdu ſa fortune par ſa *négligence*, faute de ménager une occaſion. Vous ne me ſçauriez pèrdre, quelque *négligence* que vous ayez pour moi. VOIT.

NÉGLIGENCE, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt oppoſé à l'éxactitude. *Socordia, neglectus, incuria, indiligentia.* On eſt maintenant ſi rigide, qu'on ne pardonne pas la moindre *négligence* dans un Ouvrage. La *négligence* a quelquefois plus de grâce que les plus beaux ornemens. LE CH. DE M. Il y a une *négligence* qui ne gâte rien, qui plaît même, & qui pare le diſcours, & c'eſt celle qui eſt oppoſée à l'affectation. Mais il y a une *négligence* qui choque, & c'eſt celle qui eſt oppôſée à l'éxactitude. BOU. Les lettres de Voiture ſont admirables avec les *négligences* qu'on y remarque; mais quand ces *négligences* n'y ſeroient pas, on ne les admireroit peut-être pas moins. ID. Il a ſur tout recherché cette ſorte de *négligence* qui ſied ſi bien aux belles pèrſonnes, qui fait tant valoir les avantages de leur naiſſance, & qui après avoir charmé les yeux, laiſſe encore à l'imagination le plaiſir de ſe figurer &c. ID. Virgile n'a ôſé hazarder les *négligences* de Théocrite. LONGE-P. On appelle *négligence*, une manière libre ou dans le ſtyle, ou dans la diſpoſition du ſujèt, ſans s'aſſujettir trop aux régles. DAC. Il y a d'heureuſes *négligences*. ID.

A LA NÉGLIGENCE. Phrâſe advèrbiale Négligemment. *Neglígenter, perfunctoriè.* Les femmes ſont vétuë *à la négligence*, quand elles vont à l'Égliſe; elles ſe parent pour aller au bal.

NÉGLIGENT, ENTE. adj. Pareſſeux, qui n'a point de ſoin de ſes affaires. *Negligens, ſegnis, iners, Incurioſus.* Le droit n'eſt favorable qu'à ceux qui ne ſont pas *négligens*. Il fait toutes chôſes d'un air *négligent*, & dédaigneux. On s'accuſe d'être *négligent*, & pareſſeux, parceque ces ſortes de défauts ne flètriſſent point la réputation. M. ÉSP.

NÉGLIGER. v. act. Manquer de ſoin: ne ſe point ſoucier; mépriſer. *Negligere, ſpernere, Deſpicere, contemnere.* Quand on *néglige* ſes affaires elles tombent bientôt en déſorde. *Négliger* ſon bienfaiteur eſt un crime impardonnable. M. SC. On pèrd ſes amis, quand on les *néglige*. Il ne faut pas *négliger* l'occaſion de faire fortune: on a trop de peine à la retrouver. La loi préſume que celui qui pendant une ſi longue ſuite d'années *néglige* d'éxèrcer ſes droits, les abandonne. TOUR. La loi veut que celui qui *néglige* trop long tems ſes droits, n'y rentre plus. ID. Il ne faut ni craindre la mort, ni *négliger* la vie. ABL. Comme il ne faut pas *négliger* les chôſes en s'attachant trop à l'éxactitude des paroles, il ne faut pas auſſi *négliger* les paroles pour ne penſer qu'aux chôſes. S. ÉVR.

On dit auſſi, qu'un homme ſe *néglige* qu'il eſt *négligé*; quand il n'a plus le ſoin d'être propre comme il avoit accoutumé. On le dit auſſi de l'éſprit dans le même ſens, quand on ne s'obſèrve pas aſſez, & que l'on ſe met peu en peine de bien dire ce que l'on veut dire. Ce ſont deux défauts oppôſez, où l'on ſe *néglige* juſqu'à la groſſièreté, où l'on veut avoir trop d'éſprit. BELL. On dit auſſi d'un Magiſtrat, qu'il *néglige* ſa charge, quand il ne s'applique pas à l'éxèrcer. Qu'un Auteur *néglige* ſon ſtile, quand il ne prend pas le ſoin qu'il dévroit avoir de le polir. Il ne faut point *négliger* ſon métiér, le mépriſer. Les gens habiles ne *négligent* rien, profitent de tout.

NÉGLIGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Le Favori qui ſe crut *négligé* dans une affaire de cette importance, en travèrſa la concluſion. S. ÉVR. c'eſt à dire, mépriſé, oublié. *Neglectus, ſpretus, deſpectus.*

NÉGLIGÉ, ſignifie plus ordinairement, Qui eſt ſans ornement; peu régulier; ſans art. *Inornatus, ſine arte ſine fuco.* Toutes les actions de Pétrone étoient fort libres & fort *négligées*. S. ÉVR. Un extérieur groſſiér, & *négligé*. FL. Il y a des grâces *négligées*, qui plaiſent plus que des beautez régulières. S. ÉVR.

> *Un objèt* négligé *n'en eſt pas moins charmant*. DORN.

NÉGOAS, L'iſle des *Négoas*, c'eſt à dire, des *Négres*. *Nigrorum Inſula.* C'eſt une des Iſles Philippines. Elles eſt près de celle de Cébet, entre celles de Manille, & de Mindanao. MATY.

NÉGOCE. ſ. m. Trafic, ou commèrce, ſoit en argent, ſoit en marchandiſes. *Negotium, negotiatio, mercimonium.* Ces deux Banquiérs font un grand *négoce* d'argent. Ils ont grand crédit ſur Place. Le trafic d'épiceries eſt un bon *négoce*, un *négoce* inconnu. Cette ville fait tout le *négoce* du Levant. Ce Facteur eſt fort entendu dans le *négoce*. Le *négoce* ſe fait ou en grôs, ou en détail.

Il ſe prend quelquefois odieûſement. Le trafic d'Éſclave eſt un vilain *négoce*. Les prêts à uſure, le maquerellage ſont des *négoces* infâmes. On ne ſçait quel *négoce* font ces gens-là, de quoi ils ſubſiſtent.

NÉGOTIANT. ſ. m. Marchand, ou Banquiér, qui fait le négoce. *Negotiator.* Tous les *Négocians*, doivent avoir grand ſoin de conſèrver leur crédit ſur la Place. Le change & rechange ſont pèrmis entre *Négocians*. Savari a écrit du négoce, & a intitulé ſon livre *Le parfait Négociant*. Il a été réimprimé depuis quelques années.

NÉGOCIATEUR. ſ. m. Celui qui négocie, qui conduit quelque affaire, quelque intrigue. *Negotii adminiſtrator, curator.* Le Réſident d'un tel Prince eſt un habile *Négociateur*. Un habile *Négociateur* ſçait parler ambiguëment, & d'une manière enveloppée, afin de faire valoir, ou de diminuer enſuite la force des mots, ſelon les occaſions. LA BR.

NÉGOCIATION. ſ. f. Change & rechange de billèts qui ſe fait ſur la place du Change. *Cambium.* Il ſe fait tous les jours des *négociations* de pluſieurs parties, de lèttres de change ſur la Place. La *négociation* d'un tel billèt ſur un tel ſera difficile, à moins qu'on ne faſſe grôſſe remiſe ou éſcompte.

NÉGOTIATION, ſe dit principalement des grandes affaires, & ſignifie, L'intrigue, l'adreſſe qu'on a de ſe conduire pour conclure des traittez; former des ligues &c. *Negociatio rerum publicarum curatio, adminiſtratio reipublicæ.* Ce Réſident eſt fort habile dans la *négociation*; il a bien réüſſi dans toutes ſes *négociations*.

tions. C'eſt lui qui a fait ce traité de mariage, qui a conduit toute cette *négociation.* On doit à ſes ſoins le ſuccès de cette *négociation.* Il y a des éſprits de *négociation* & de cabinet : ce ſont des génies éclairez, qui d'une vûë pénétrent le fonds des affaires, & en découvrent toutes les ſuites. Bou. Pyrrhus avoit joint la délicateſſe des *négociations* à la ſcience de la guèrre. S. Évr. Il falloit beaucoup de tems, d'argent, & de *négociations* pour vaincre leur défiance. La Chappelle.

NÉGOCIER. Voyez NÉGOTIER.

NÉGOMBO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'iſle de Ceylan. *Negumbum.* Elle appartient aux Hollandois, & elle a un bon port ſur la côte occidentale, environ à ſix lieuës de celle de Colombo, vèrs le nord. Maty.

NÉGOR ou NÉGORE. ſ. m. Nom que les Japonois & les Relations du Japon donnent à quelques Bonzes. *Negor.* L'Abbé Juſtiniani dans ſon hiſtoire Italienne des Ordres de Chevalerie, T. II. C. 93. p. 865. dit qu'il y a un Ordre militaire au Japon, qu'il appelle, *Ordine de Negroni.* L'Ordre des *Negrons* ; que cet Ordre eſt diviſé en deux parties ; que l'une ne vaque qu'aux chôſes de la Religion, au ſervice des temples & au culte des idôles ; que l'aûtre ſont des guèrriérs, dont toutes l'occupation eſt de maniér les armes & de faire la guèrre ; qu'ils étoient autrefois en grande réputation de valeur, & fort conſidérables dans cet empire par leur nombre, qui montoit juſqu'à trente mille & plus, & par leurs richeſſes. Juſtiniani cite ſur cela Michieli dans ſon *Theſoro Militare.* F. 77. & 96. Menenius fol. 195. 196. Andr. Mando *De Ordin. Milit. fol.* 17. Céſar Vécelius dans ſon livre de l'habit de toutes les nations du monde, & Emmanuël Faria dans ſon hiſtoire de l'Aſie Portugaiſe T. 2. P. 3. C. 7. n. 24. Si les aûtres Auteurs que je n'ai pas, ſont auſſi mal citez que Dom Manuël De Faria y ſouſer que j'ai imprimé en trois Tomes à Liſbone en 1666. on ne doit pas faire grand fond ſur ce que dit l'Abbé Juſtiniani. Le 7e Chapitre de la IIIe Partie du ſecond Tome n'a pas 24 nombre, il n'en a que 13. & il ne s'agit nullement là du Japon, ni de rien qui y ait rapport, mais d'une guèrre de trois Rois Indiens contre Goa.

D'ailleurs je trouve dans l'hiſt. de la Comp. de Jéſ. P. V. L. XX. n. 1. qu'il y a deux ſortes de Bonzes ; les uns qui dans les villes & dans les villages, & qui y ſont à peu-près comme les Curez parmi nous ; les aûtres qui ſuivent la profeſſion, des armes, & qui ſont en ſi grand nombre, qu'au ſon d'une cloche, on peut en aſſembler trente mille, & que ces Bonzes ſoldats ſont principalement les Bonzes *Negores, quo ex genere potiſſimum Negores Bonzii ſunt.* Sur quoi je ne doute nullement que les prétendus *Négrons* ne ſoient ces *Négores*, & qu'il ne faille s'en tenir à ce que dit le P. Jouvenci plutôt qu'à ce que raconte Juſtiniani, parce qu'il eſt à croire que ce Père a travaillé ſur les lètres ou les mémoires des Miſſionnaires, qui ont demeuré & demeuré longtems au Japon. Le nouvel hiſtorien du Chriſtianiſme du Japon dit, L. I. p. 28. & 29. qu'il y a quatre ſectes ou quatre ſortes de Bonzes au Japon. La quatriême n'eſt pas une ſecte particulière qu'un corps de Bonzes, qui font la guèrre, on les a nommez, *Négores*, & l'orient &c. n'a point de ſoldats ni mieux diſciplinez ; ni plus aguèrris. Enfin Le Père Louis de Guzman Jéſ. dans ſon hiſtoire Éſpagnole des Miſſions du Japon, L. V. C. 7. dit que les *Négores* ſont ſortis des aûtres ſectes ; qu'ils furent inſtituez par un Bonze nommé Cacubao, diſciple de Combadagi, qui avoit introduit le culte du démon, & qu'on adôre encore lui-même ; que ces *Négores* ſont en grand nombre, que quelques-uns d'eux, mais en petite quantité, ne s'occupent que du culte de leurs idôles ; que la plus grande partie fait le métiér de la guèrre ; qu'ils ſont braves & qu'ils ſont à la ſolde de quiconque veut ſe ſervir d'eux ; qu'ils adorent Cacubaot ; & qu'ils ſe font un devoir de faire châque jour cinq fléches ; qu'ils ſont riches & puiſſans ; qu'ils avoient conquis deux Royaumes ; & que quelques uns d'eux avoient en propre juſqu'à 50 & 60 mille ducats de rente ; qu'ils n'ont point de ſupérieur, qui les gouvèrne ; qu'ils éliſent dix des plus anciens d'entre eux, qu'ils nomment *Otonas*, & qu'ordinairement ils font ce que ce Conſeil ordonne, qu'ils ne ſe marient jamais, que nulle femme n'entre dans les villes où ils demeurent, que ceux qui ont quelque commèrce de galanterie avec une femme, ne peuvent jamais être Otona ; que leurs maiſons ſont toutes de Cyprès & de Cédre ; qu'elles ont pluſieurs ſales & de riches appartemens, où l'on voit des hiſtoires anciennes en peintures ; qu'ils ont de grands & beaux jardins, avec des fontaines, & des étangs pleins de poiſſon ; qu'enfin le pays qu'ils habitent en eſt ſi peuplé, qu'au ſon d'une cloche qui s'entend aſſez loin, en trois ou quatre heures ils ſe trouvent trente mille *Négores*, ſons les armes, & aſſemblez.

NÉGOTIER. v. n. & act. faire le négoce. *Negotiari, mercari.* Les Banquiérs *négotient* d'argent. Les Marchands *négocient* en draps, en épiceries, &c. Les Hollandois *négotient* par tout, & l'on aime à *négotier* avec eux.

Négotier, ſignifie encore, Traitter une affaire, ſoit entre les particuliérs, ſoit au nom des Princes. *Negotium facere, adminiſtrare.* C'eſt lui qui a *négocié* cette intrigue, ce mariage. Le Roi envoye des Réſidens, des Ambaſſadeurs, pour *négocier* avec les Étrangérs, pour faire des ligues, des alliances, des traittez de paix. Un Ambaſſadeur doit ſçavoir auſſi bien vivre que *négocier.* Wicq. On prit l'éxpédient de *négotier* par deux Deputez. La Rochef.

Négotié, ée. part. & adj. *Curatus, adminiſtratus.*

NÉGRAM. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureuſe, ſituée dans la principauté de Fartach, à ſoixante lieuës de la ville de ce nom, du côté du nord. *Negra.* Maty. Voyez auſſi Étienne de Byzance.

NÉGRE, esse ſ. m. & f. Nom propre de peuple habitant originaire de la Nigritie. *Æthiopie. Nirer, Nigra, Nigrita.* Le nom de *Négre* n'eſt pas aujourd'hui ſynonyme d'Éthiopien, comme il le pouroit être en parlant de l'antiquité. L'Éthiopie ne s'étend pas autant que la Nigritie. Nous n'appellons Éthiopiens que les peuples qui ſont au midi de l'Égypte, & au levant des *Négres.* Les *Négres* vendent aux Éſpagnols, aux portugais & aux Hollandois, non ſeulement ceux de leurs voiſins qu'ils peuvent attraper, mais quelquefois leur propres femmes, & leurs enfans. Ils ſont noirs, mais davantage vèrs le midi du *Niger*, que vèrs le nord ; ils paſſent pour robuſtes, mais ignorans, lâches, & pareſſeux, & moins farouches que les peuples de la Barbarie, du Bidulgérid, & du Zaara. La plûpart ſuivent le Mahométiſme, les aûtres ſont Payens ; Il y en a même qui n'ont prèſque aucun ſentiment de Religion. Au Pérou il eſt éxpréſſement défendu aux Noirs & aux *Négreſſes* d'avoir aucune communication pèrſonnelle avec les Indiens & les Indiennes, ſous peine aux mâles d'être mutilez des parties naturelles & aux *Négreſſes* d'être rigoureuſement fuſtigées Frézièr.

Ce mot vient du Latin *Niger, nigra, nigrum*, qui ſignifie *noir*, & dont les Éſpagnols ont fait Négro, d'où nous avons dit *Négre.*

L'iſle des Négres. C'eſt le nom de l'une des Philippine. *Nigrorum inſula.*

Le Païs des NÉGRES. Moyez NIGRITIE.

Négre. ſ. m. Poiſſon qui ſe pêche dans les rochérs ſur les côtes de l'Amerique. *Niger nigrita.* Le *Négre* eſt un poiſſon qu'on nomme ainſi, à caûſe de ſa couleur qui eſt toute noire. Il a la figure d'une Tanche, ſe nourrit dans les rochérs, à très-bon goût, & eſt fort nourriſſant. Il paroît que ce poiſſon vit longtems, car j'en ai vû un prodigieux. Oexmelin.

NÉGRON. ſ. m. Voyez NÉGORE.

Négre, ſe dit auſſi de ſes éſclaves noirs qu'on tîre de la côte d'Afrique & qu'on vend dans les iſles de l'Amérique pour la culture du païs & dans la tèrre fèrme pour travailler aux mines, aux ſuccreries, &c. *Nigrita.*

NÉGREPELISSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Quercy, ſur l'Aveiron à ſept lieuës de Cahors, du côté du midi. *Nigrapeliſſa.* Maty.

NÉGREPONT, ou ÉGRIPOS. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de l'iſle de *Négrepont*, & ſitué ſur le détroit de ce nom, que l'on y paſſe ſur un pont. *Negrepontia*, anciennement *Chalis. Négrepont* eſt bien fortifiée, défenduë par deux bonnes citadelles, & a un fort bon port la ville peut avoir une lieuë de circuit, & n'eſt habitée que par des Turcs, mais ſes Fauxbourgs où habitent les Chrétiens, ſont mieux peuplez & ont un plus grands nombre de maiſons que la ville, Les Vénitiens l'aſſiegérent inutilement l'an 1688. Maty. Ceux du païs appellent la ville de *Négrepont* Égriport du nom de toute l'iſle. Du Loir. *p.* 299. Autrefois les Anciens nommoient cette ville *Chalcire*, comme Combé fille d'Alopus, à qui l'on donne ce ſurnom, parce qu'en cette ville d'Éuboée elle avoit inventé la prémière fabrique des armes d'airain. En ce tems là elle étoit ſi conſiderable que la querelle qu'eurent ſes habitans avec les Érythréens leurs voiſins partagea tous les peuples de la Gréce. Ils prirent les armes ou pour les uns ou pous les autres, & une de leur colonies ſous la conduite de Teucles fut ſuffiſante pour peupler l'iſle de Naxois. Du Loir. *p.* 299.

Le Chemin de *Négrepont* à Thébes eſt de 25. mille Du Loir. *p.* 328.

L'iſle de Négrepont, ou d'Eubée. *Negrepontia, Euboea inſula Chalcis.* C'eſt la plus grande des iſles de l'Archipel. Elle eſt près de la côte ſeptentrional de la Livadie, dont elle n'eſt ſéparée que par un détroit, que l'on paſſe ſur un pont. Baudrand lui done quarante lieuës de long, dix de large, & cent de circuit. Elle eſt très fèrtile principalement en Coton, il y a des carrières de beau marbre, & de la pièrre Amiante, dont on fait de la toille qui ſe blanchit au feu, au lieu de s'y conſumer ; les Vénitiens l'ont poſſedée quelque tems. Mahomet II. la conquit ſur eux, & depuis les Turcs en ont été les Maîtres ; ſes villes principales

principales ſont Négrepont, Érétria Cariſto, ou Caſtel-Roſſo, & Atalanta. MATY. L'iſle de *Négrepont* fut la dèrnière & la plus aſſurée rétraite des Athéniens, lorſqu'ils furent épouvanrez par l'approche d'hégéſandrides, & ils en tiroient plus de commodité que de l'Attique même. *Du Loir. p.* 305. 306.

Le détroit de NÉGREPONT ou l'Euripe, *Euripus*. Ce détroit eſt entre la ville de *Négrepont*, & la Livadie. Il n'a pas plus de cinquante pas de largeur. On y a bâti une tour au milieu, qui répond à deux ponts; celui qui eſt du côté de la Tèrre fèrme eſt de pièrre, & celui qui eſt du côté de la ville eſt de bois, & il ſe leve pour donner paſſage au vaiſſeaux. Au reſte il ſe fait un flux & reflux dans ce détroit qui à été juſqu'ici inéxplicable, parcequ'il eſt fort différent ſelon les différens jours de la Lune. Il eſt régulièr depuis le 1. jour de la Lune juſqu'au 8. encore depuis le 14. juſqu'au 20. & le 27. le 28, & le 29. Il eſt régulièr le 9. 10. 11. 12. 13. & 14. & encore le 21. 22. 23. 24. 25. 26. Lorſqu'il eſt régulièr il imite le flux & reflux de l'océan, montant en ſix heures, & déſcendant dans un pareil éſpace de tems, & ainſi déſcendant deux fois en 24. heures. Lorſqu'il eſt irrégulièr il ne met que demi heure à monter, & trois quarts d'heure à déſcendre; & ce flux & reflux irrégulièr ſe fait onze, douze, treize, & quelquefois quatorze fois en 24. ou 25. heures; l'eau n'y monte que d'un piéd, & elle va rarement juſqu'à deux. MATY. Voyez p. 1539. & les Mémoires de Trévoux 1705. p. 871. & ſuivant.

Le Golfe de NÉGREPONT. *Sinus Euboicus, Oetenis, Opuntius mare Euboicum*. C'eſt un Golfe de l'Archipel. On lui donne environ vingt lieuës de long, & il s'étend le long de deux côtes du détroit de *Nègrepont*, entre la côte méridionale de *Négrepont*, & la ſeptentrionnale de la Livadie ou de l'Achaïe. MATY.

NÉGRERIE. ſ. f. Lieu où les marchands de l'Aſſiente & les aûtres marchands de Négres gardent ceux qui les veulent vendre. *Nigritanorum venalium Cuſtodia, Ergaſtulum*.

NÉGRO. *Capo Negro*. Nom d'un Cap qu'on met dans le Royaumè de Mataman, partie de la côte des Caffres, ſous le 18. dégré de latitude méridionale, près d'un petit Golfe qui porte le même nom. *Caput nigrum*.

NÉGRO, monte NÉGRO, ou plûtôt NÉROS. Voyez NÉROS.

NEGRO, Montenégro. C'eſt-à-dire Montagne noire. Nom d'une montagne de la Dalmatie. *Mons niger*, anciennement *Ibalia*. Monte Négro eſt près de la ville & du Lac de Scutari. MATY.

NÉGRO. ſ. m. Nom propre d'une Rivière du Royaume de Naples. *Niger, Tanage*. Elle coule dans la Principanté citérieure, baigne Athêne, & va ſe décharger dans le Selo. Le *Négro* coule ſous la tèrre pendant quatre milles, avec un très-grand bruit. Il commence à s'y cacher au lieu nommé polla, qui eſt environ à une lieuë au deſſous d'Athêne.

NÉGROMANCE, ou NÉGROMANCIE. Voyez NÉCROMANCE.

NÉGRON, Voyez. NÉGOR.

NEH.

NÉHALANE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Cèltes. *Nehalana*. On trouva dans le ſiécle paſſé une ſtatuë de *Nahalane*, avec une ſtatuë d'Hèrcule Maguſain, ſur le rivage de Zélande. Voyez *Gallocus de Sibyllis*.

NÉHÉLAMITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Néhélan *Nehelamites*. Ce nom de patrie ſe trouve dans Jérémie XXIX. 24. Le P. Lubin remarque que les ſeptante dans leſquels ce Chapitre n'eſt que le XXXVI. ont lû Élamite, au lieu de *Néhélamite*; Il ajoute que d'aûtre liſent *Nealamites*. D'où il conclut que le lieu dont les habitans ſont appellez *Néhélamites* eſt très-vraiſemblablement Aclam dans la Tribu de Benjamin, mais il n'avoit pas vû que Ælam de Benjamin eſt en Hébreu עלם, au lieu que le *Néhélamite* de Jérémie s'écrit נחלמי. Pour les ſeptante le נ étoit éffacé dans leur éxemplaire. Ceux qui écrivent *Nealamite* ſe trompent, & quand il faudroit ainſi lire, cela ne prouveroit rien pour l'Aelam de P. Lubin. Il y auroit plus d'apparence que ce ſeroit la Nééla de S. Jerôme, & qu'il faut lire. *Néélam*.

NÉHÉLÉSCOL. ſ. m. Nom propre d'un torrent de la tèrre ſainte. *Nehelescol, Torens Botri*. Il étoit dans la tribu de Dan, ſortoit des montagnes de Judée, & ſe déchargeoit dans la Méditèrranée. Il n'étoit pas éloigné d'un aûtre torrent nommé Sorec. C'eſt proche du *Néhéleſcol* que les éſpions que Moyſe envoya pour décourir la tèrre de Chanaan, coupèrent la grappe de raiſin qu'ils portérent au camp. L. des Nomb. XIII. 24. C'eſt delà que ce torrent fut appellé *Néhéleſcol* mot hébreu composé de נחל, *nahhal*, qui ſignifie *torrent* & de אשכל, *eſchol*, qui ſignifie grappe de raiſin. *Néhéléſcol*, torrent de la grappe de raiſin. Voyez la lettre rapportée dans les Mémoires de Trevoux 1705. p. 871. & ſuiv.

NÉHÉMIAS. ſ. m. Nom propre d'homme *Néhémias*. C'eſt le nom d'un Juif célébre ſous le régne d'Artaxèrxes Longuemain, dont il fut Échanſon. C'eſt lui qui obtint de ce Prince l'édit fameux, qui donnoit pèrmiſſion de rebâtir les murs de Jéruſalem, & qui étoit l'époque que Daniel avoit donnée pour le commencement des 70 ſemaines au bout déſquelles le Méſſie devoit paroître.

Les Hébraïſans & les Proteſtans appellent *Néhémias*, le Livre canonique de l'Écriture que nous appellons le ſecond Livre d'Éſdras, parce qu'il porte le titre de *Néhémias* en Hébreu. Ce n'eſt pas que *Néhémias* en ſoit peut-être l'auteur, mais c'eſt qu'il contient l'hiſtoire de ce que *Néhémias* fit pour ſon peuple, & ſa patrie.

NÉHIÈL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Nébiel*. Elle étoit ſur la liſière de la tribu d'Aſèr, du côté de l'Éſt. Joſ. XIX. 27. Les Septante l'appellent Inaël, c'eſt qu'eux ou le Copiſte de l'éxemplaire dont il ſe ſèrvoient, avoient pris pour un *jod* la conjonction ו, *vau* qui joint ce mot à ceux qui le précédent.

NÉHUSTAN. Voyez NOHÉSTAN.

NEI.

NEIGE, ou NÉGE. ſ. f. Météore qui ſe forme en la moyenne région de l'air d'une vapeur congelée qui tombe en menus flocons ſur la tèrre. La formation de la *neige* eſt fort bien éxpliquée dans les Météores de Déſcartes. *Nix*. Les hautes montagnes ſont toujours couvértes de *neige*. Delà vient que Godeau appelle la *neige*, blanche couronne des montagnes. En Italie on rafraîchit le vin avec de la *neige*. C'eſt une èrreur de croire que les prémières *neiges* ayent quelque vèrtu particulière. On fait dans l'Égliſe la Fête de Sainte Marie aux *neiges*. Bartholin dit qu'en Norvége on n'y boit en hivèr que de l'eau de *neige* fonduë, & qu'elle tient lieu non ſeulement de breuvage, mais même de nourriture; & il témoigne qu'on a vécu pluſieurs jours en ne mangeant que de la *neige*. Les cornes de bœuf y ſèrvent de vèrres, & y ont ſèrvi autrefois de calices. En Iſlande on conſèrve le poiſſon dans la *neige* comme ailleurs avec le ſel. La fonte des *neiges* eſt ce qui groſſit les rivières. On appelle *neige* fonduë cèrtaines pluyes froides qui viennent en hyvèr.

Ce mot vient du Latin *nix*, qui ſignifie la même chôſe. Dans ce mot & dans le ſuivant l'*i*, ne ſe prononce pas, il ne ſèrt qu'à donner un ſon clair, a l'*e*, & en faire un *é* fèrmé.

NEIGE, s'employe auſſi pour ſignifier une grande blancheur, auquel ſens il n'a point de plurièr. La *neige* de ſon viſage. Cette fille a un teint de *neige*. Il n'eſt guère en uſage qu'en Poëſie.

Mille fleurs fraîchement éclôſes,
Couvroient la neige *de ſon teint*. VOIT.

Les Poëtes Latins ont auſſi pris *niveus*, pour *albus*. *Lac niveum*. Blanc comme *neige*, ſe dit en ce ſens, dans le diſcours familièr, très-ordinairement.

NEIGE, eſt auſſi un tèrme ironique, qu'on applique à toutes les chôſes qu'on veut mépriſer. *Res nihili*, Voilà une belle Madame de *neige*, un bel habit de *neige*.

En ce ſens on appelle de la *neige*, une dentelle faite au métièr, qui eſt de peu de valeur. Il y a auſſi des confitures qu'on appelle de la *neige*, parce qu'elles ſont fort rafraîchiſſantes, & ſe fondent dans la bouche comme de la *neige*.

NEIGE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Je ne fais non plus de cas de cette affaire que des *neiges* d'antan. Cela ſe groſſit comme un peloton de *neiges*, en parlant des intérêts qui s'accumulent, des ſéditions qui s'augmentent, comme font les *neiges* qui tombent des montagnes dans les vallées.

NEIGE. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le mèrcure des Sages qu'ils nomment ainſi à caûſe de ſa blancheur. Cuire la *neige*, c'eſt cuire le mèrcure Hèrmétique, faire l'ouvrage de la pièrre.

POIRE DE NEIGE. Voyez à DOYENNÉ. T. II. p. 926.

NEIGER, ou NÉGER. verb. Impèrſonnel, ſe dit quand il tombe de la neige. *Ningere*. On a de la peine à trouver le chemin, quand il a bien *neigé*. Il *neige* à gros floccons.

On dit provèrbialement d'une propoſition fauſſe, Cela eſt vrai comme il *neige*. On dit auſſi d'un vieillard, qu'il a *neigé* ſur ſa tête. On dit auſſi, Quand il *neige* ſur les montagnes, il fait bien froid aux vallées; pour dire, que les vieillards ſont impuiſſans.

NEIGEUX, EUSE. adj. Qui eſt couvèrt de neiges. *Nivoſus, nivalis*. Les hautes montagnes des Alpes ſont *neigeuſes*, ſont couvèrtes de neiges huit mois de l'année. On dit auſſi, qu'un tems eſt *neigeux*, quand il eſt diſpoſé à neiger.

NÉISSE. ſ. f. Nom propre d'une rivière & d'une ville de la Siléſie. *Niſſa*. La ville de *Néiſſe*, eſt ſur la *Néiſſe*, dans la Principauté de Grotka,

Grotka, à quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. Maty.

NEÏTH. ſ. f. Nom propre d'une ancienne Divinité Égyptienne. *Neith. Minerva Aegyptiaca.* C'étoit la Minèrve des Égyptiens comme nous l'apprenons de Platon dans ſon Timée, où il dit auſſi que c'étoit la principale Divinité de la ville de Saïs en Égypte. Hézychius dit *Neïthé*, au lieu de *Neith*, que quelques-uns croyent qu'il faut ſubſtituer, mais Héſychius ou l'uſage avant lui, peuvent avoir ajouté un *n* à la fin pour donner une términaiſon grécque à ce nom. Nitocris nom d'une Reine de Babylone célèbre dans Hérodote, étoit compoſé du nom de *Neith*, & ſignifioit Minèrve victorieuſe, ſelon l'intèrprétation d'Ératoſtène, rapportée par Syncelle.

NEIVA. ſ. Nom propre d'une petite rivière, & d'un bourg de la Province d'entre Douro & Minho. *Nebis, noebis.* Elle coule entre les rivières de Lima & de Cavado, & ſe décharge dans la mèr, au bourg de *Neiva*. Maty.

NEL.

NÉLÉE. ſ. m. Nom propre d'un demi Dieu des Anciens. *Neleus.* *Nélée* étoit fils de Nèptune & de la Nymphe Tyron, fille de Salmonée. C'eſt lui qui bâtit Pylos; Il épouſa Chloris fille d'Amphion Roy d'Orchomène, & en eut douze fils, qu'il tua, à la reſèrve de Neſtor qui étoit alors abſent.

NÉILE. Voyez NÉſLE.

NÉLLENBÈRG. ſ. m. Nom d'un Château *Nellenberga*, & d'un Comté, ou Landgraviat. *Nellenburgenſis Comitatus.* Le Comté de *Nellenbèrg* eſt une contrée de l'Hégow, en Souabe. Ce Comté eſt borné au midi par l'Évêché de Conſtance, & par le Canton de Schaphouſe, & ailleurs par le Comté de Fuſtembèrg. Il n'a que ſix ou ſept lieuës de long, & quatre de large, & il prend ſon nom du Château de *Nellenbèrg*, ſitué ſur une montagne, à deux lieuës de Stockach, capitale du païs. Il a eu autrefois ſes Maîtres particuliérs; il appartient maintenant à la Maiſon d'Autriche. Le Duc de Wurtenbèrg y poſſéde pourtant la Forteresse d'Hohen-Tweis; & le Prince d'Avèrſbèrg le Comté de Tégen, qui lui fut vendu l'an 1663. Maty.

NEM.

NÉMÉE. ſ. f. Nom propre d'une fille de Jupitèr & de la Lune. *Nemea.* Voyez Scaligèr. *Poet. L. I. C.* 25.

NÉMÉE. ſ. f. Nom d'une ville & d'une région des Argiens. *Nemea.* Les Poëtes ont beaucoup parlé du Lion de la forêt de *Némée* qu'Hèrcule tua. Voyez Scaligèr. *Poet. L. I. C.* 25.

NÉMÉE, étoit auſſi le nom d'une Forêt, à laquelle *Némée* fille d'Aſope avoit donné ſon nom. *Nemea.* C'étoit dans cette forêt qu'étoit le Lion Néméen & que ſe célébroient les jeux Néméens.

NÉMÉEN, ÉNNE. Adj. & ſubſt. Qui eſt de Némée, qui a rapport à Némée. *Nemeaus.* Les Poëtes diſent le Lion *Néméen.*

Jeux NÉMÉENS. *Nemeai ludi.* C'étoit l'un des quatre fameux jeux ou combats de la Grèce. Les uns diſent qu'ils furent inſtituez par Hèrcule après qu'il eut tué le Lion *Néméen* & en mémoire de cette victoire. D'autres racontent que les ſept chéfs qui allèrent à Thebes ſous les étendarts de Polinice, étant preſſez de la ſoif dans leur route, rencontrèrent Hypſipyle de Lemnos, qui portoit Ophelte fils de Lycurge, prêtre de Jupitèr & d'Eurydice. Ils la prièrent de leur enſeigner de l'eau. Elle mit l'enfant qu'elle portoit ſur l'hèrbe, & les conduiſit à une fontaine. Un ſèrpent venimeux mordit cependant l'enfant & il en mourut. La douleur de ſa nourrice fut extrême. Ces ſept brâves de retour avec elle tuèrent le ſèrpent, enſevelirent le jeune Ophelte; & pour conſoler Hypſipyle, ils inſtituèrent les jeux *Néméens.* Pauſanias dans ſes Phociques dit, que c'eſt Adraſte qui en fut l'auteur, & que ſes déſcendans en furent les reſtaurateurs. Enſuite hèrcule victorieux du Lion *Néméen*, embellit & augmenta ces jeux, & les conſacra à Jupitèr *Néméen.* Élien dans ſes hiſtoires divèrſes. L. IV. C. 5. dit, qu'à la vérité ils fûrent inſtituez par les ſept chéfs qui allèrent au ſiége de Thèbes, mais que ce fut en faveur de Pronacte.

Quoiqu'il en ſoit c'étoient les Argires, ou Argiens, qui les célébroient, dans la Forêt de *Némée.* Ils commençoient par un ſacrifice à Jupitèr *Néméen*, & lui nommoient un Prêtre, & propoſoient des prix pour ceux qui ſeroient vainqueurs dans les combats. Ils ſe célébroient tous les trois ans, dans le mois appellé Panemos par les Corinthiens & Boëdromion par les Athéniens. Les Juges étoient des Argiens. Ils jugeoient en habit noirs & de deüil, pour marquer l'origine de ces combats. Comme ils avoient été inſtituez par des gens de guèrre, on ne reçû dabord à ces combats que des gens qui fiſſent le métièr de la guèrre, enſuite le peuple y fut admis. Les vainqueurs étoient d'abord couronnez d'olive, & cela dura juſqu'aux guèrres contre les Médes. Une échec que l'on reçût dans cette guèrre fit changer l'olive en pèrſil, hèrbe funèbre. D'autres pourtant ſoutiennent que dès le commencement cette couronne fut de pèrſil, à cauſe de la mort d'Ophalte nommé autrement Archémore, parce qu'on s'imagina que cette hèrbe avoit produit du ſang qui coula de la piqueure que le ſèrpent fit à cet enfant. Dabord il n'y eut que deux exèrcices, l'équeſtre, & le gymnique enſuite on y ajouta toutes aûtres eſpéces.

NÉMÉONIQUE. ſ. m. Vainqueur dans les jeux Néméens. *Nemeonica.* Quelques-uns diſent auſſi *Neomenica*, mais c'eſt une tranſpoſition ridicule. La couronne des *Néméoniques* étoit de pèrſil. Tous ceux que Pindâre célèbre dans ſon IIIe Livre ſont des *Néméoniques.*

Ce mot eſt compoſé de Νέμεα, *Némée*, & νίκη, *victoire.*

NÉMÈRTÈS. ſubſt. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Nemertes.* Elle étoit fille de Nerée & de la Nymphe Doride, & avoit le génie de ſon père. *Heſiod. Theog. v.* 262. C'eſt le dèrnière des Néréides, dans le dénombrement qu'en fait ce Poëte. Hygin dit Nemertis, ſelon l'uſage qui commençoit en ſon ſiécle de changer l'η, des Grès en *i*.

NÉMÉSIS. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Anciens. *Néméſis.* C'étoit une Divinité malfaiſante. Elle étoit fille de la nuit. *Heſiod. Theog. v.* 223. Les Égyptiens prenoient la planéte de Saturne pour la Déeſſe *Néméſis.* Voſſius, *De Ido. L. II. C.* 33. *Néméſis* fut aimée de Jupitèr, & elle en eut Hélene, que d'aûtres font fille de Jupitèr & de Leda. Voyez Hygin, *Poetic. Aſtron. n. VIII. Néméſis* étoit fille de la Juſtice. On la répréſentoit tenant un frein d'une main. & de l'aûtre une régle, ou meſure d'une coudée. Voſſius, *De Idol. L. IX. C.* 36. *Néméſis* ſelon quelques autres, étoit fille de Jupitèr & de la Néceſſité, ſelon d'autres de l'Océan, & de la nuit. C'étoit la Déeſſe vangereſſe des crimes, & des torts que l'on faiſoit aux aûtres. Elle porta le ſurnom d'Adraſtie, *Adraſtia*, parce qu'Adraſte fut le prémier qui lui bâtit un temple; & celui de Rhamnuſienne, parce qu'elle en avoit un à Rhamnus dans l'Aſie Mineure. Les Anciens en font quelquefois un Dieu. Comme elle puniſſoit les crimes des impies; elle donnoit auſſi les honneurs, & les recompenſes des vèrtus, elle étoit en un mot l'arbitre de toutes chôſes. Quand les Romains partoient pour la guèrre ils ſacrifioient a *Néméſis*, & donnoient un ſpectacle de Gladiateurs en ſon honneur. Elle étoit honorée au Capitole, Pline, L. XXVIII. C. 2. Voyez *Roſſin. Ant. Rom. L. II. C.* 10. *Paſchal. De Coron. L. IX. C.* 10. *Dempſter Paralip. ad Roſin. L. IV. C.* 8. Voſſius cité, & Daléchamp ſur Pline cité. Pauſanias dit qu'on répréſentoit *Néméſis* avec une couronne où l'on voyoit peintes des figures de corbeaux, & de la Fortune: elle tenoit de la main droite une branche de frêne, & de la gaûche une phiole ſur laquelle des Éthiopiens étoient repréſentez.

Le nom de *Néméſis*, Νέμεσις, eſt le même dans les langues Grécque, Latine, & Françoiſe.

NÉMÉSIENNES. ſ. f. pl. Tèrme d'Hiſtoire. Nom d'une fête qui ſe célébroit à l'honneur de la Déeſſe Néméſis *Nemeſia.*

Ce nom vient de celui de *Néméſis.*

NÉMESTRIN. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu. *Nemeſtrinus.* Il préſidoit aux Forêts. Arnobe, *L. III. Contra Gentes*, & Voſſius, *L. II. De Idolol. C.* 62. en parlent.

Ce mot eſt formé de *Nemus*, Forêt.

NÉMI. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un magnifique Palais. *Nemus.* Il eſt dans la Campagne de Rome, entre Caſtel Gandolphe, & Vélitri, près d'un petit lac, & d'un petit bois qui portent ſon nom; dans le prémièr, qui n'a que deux lieuës de circuit, étoit appellé par les anciens, *Lacus Triviæ*, & le dèrnier *Lucus Triviæ*, ou *Dianæ.* Maty.

NÉMI, ou NUMICO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Campagne de Rome. *Numicus Fluvius.* Elle prend ſa ſource dans le lac de *némi*, baigne Ardea, & va ſe décharger dans la mèr de Toſcane. *Maty.*

NÉMISKAU. ſ. m. Le lac de NÉMISKAU. *Nemiſcus Lacus.* Ce lac eſt dans le Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. On dit qu'il en ſort une rivière qui porte ſon nom, & qui après avoir coulé deux journées de chemin ſe décharge dans la Baye de Hudſon. *Maty.*

NÉMORAL. ſ. m. ou NÉMORALES. ſ. f. & pluriel. Sacrifice, ou Fête qui ſe faiſoit dans les forêts à l'honneur de Diane. *Nemorale ſacrum. Nemoralia feſta.*

Ce mot vient de *nemus*, forêt.

NEMOURS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Gatinois en France. Elle fut érigée en Évêché par le Roi Charles VI. l'an 1404. & elle eſt ſituée ſur le Loing, à [illegible] ou 18 lieuës, au midi de Paris, Rigord la nomme *Nemoſum*, & *Nemoſium*, & quelquefois *Nemoracum.* Son véritable nom eſt *Nemus*, parce que

ce lieu étoit dans une forêt. Autrefois on l'appelloit en François *Nemox*, puis *Nemoux*, & enfin *Nemours*. Voyez Valois, *Not. Gal. p.* 373. *Nemours* fut érigé en Duché en faveur des Comtes d'Évreux, qui prétendoient que la Champagne & la Brie, que Jeanne fille unique d'Henri Roi de Navarre, & Comte de Champagne & de Brie, avoit apportée en mariage a Philippe Le Bel, leur appartenoient.

NEMRA, ou BETHNEMRA. ſ. f. Nom propre d'une ville forte de la tribu de Gad, ſur le bord oriental du Jourdain. *Nemra*, *Bethnemra*. Voyez Joſ. XXXII. 2.

NEMRIM. Les Eaux de *Nemrim*. *Aqua Nemrim*. C'eſt un lieu ainſi nommé dans Iſaïe XLVIII. 34, à cauſe des eaux dont il étoit arroſé. Il étoit dans le pays des Moabites. S. Jérôme l'appelle *Benamerium*. Euſébe & après lui M. Réland, *Bennamarem*. C'étoit un bourg au nord de Zoare.

N E N.

NÉNIE. ſ. f. Tèrme de Poëſie ancienne. Éſpéce de vèrs qu'on chantoit aux obſéques des morts. *Nenia*. On prétend que les Phrygiens ont inventé les *nénies*. C'étoit une méchante piéce de vèrs qu'une pleureuſe à gage chantoit dans les funérailles. *Non Marcellus*.

Ce mot vient de *Nenia*, qui eſt formé du Grèc νηνία : ſurquoi Scaligèr remarque qu'il faut écrire en Latin *nenia*, & non pas *nænia*. Guichart obſèrve qu'on a appellé autrefois *nénie*, un chant pour endormir les enfans, d'où il conjecture que ce mot vient de l'Hébreu, נין *nin*, qui veut dire *enfant*.

NÉNIE. ſ. f. Nom propre de la Déeſſe des pleurs & des funérailles dans l'Antiquité payenne. *Nænia*, ou plutôt *Nenia*, ſelon Voſſius. Les Romains dedièrent une chapelle ou petit temple à *Nænie*, hors de la porte viminale.

Quelques-uns diſent que le nom de cette Déeſſe étoit pris du ſon de la voix de ceux qui pleurent, & d'autres de *νήτας*, qui ſignifioit en Grèc la dèrnière corde d'un inſtrument. Scaligèr le tire de l'Hébreu, נהה *pleurer*, *ſe lamenter*.

NENNI. adv. négatif. *Nenni-da*, *Nenni* vrayement. *Non*, *minime*, *nequaquàm*. Il eſt bas, & n'a guère d'uſage que dans la convèrſation, ou dans le ſtile badin & comique.

> *J'en ay promis, le fait eſt tout conſtant,*
> *De le nier je ferois grand ſcrupule;*
> *Promis des vèrs; bons ou mauvais s'entend;*
> *Tout de nouveau je les promèts d'autant;*
> *Voire s'il faut vous en ſerai cédule:*
> *Mais que cela ſoit de l'argent comptant,*
> Nenni, *Damon; ne ſoyez ſi crédule*. P. DU CERC.

Il eſt quelquefois ſubſt. maſc. Cette boutique eſt ſi bien fournie, que quelque chôſe qu'on demande, il n'y a point de *nenni*.

> *Un doux* nenni, *avec un doux ſourire,*
> *Eſt tant honnête*. MAROT.

Ce mot vient de *ne nilum*, pour *ne nihilum*, & l'Auteur de l'hiſtoire de Bèrtrand du Gueſclin écrit *nénil*, pour *nenny*. HUET.

On y ajoute quelquefois la particule *da*, pour nier davantage, & plus fèrme; de même qu'on l'ajoûte à l'advèrbe affirmatif *ouy*. Ferez-vous cela? *Nenni-da*, je ne le ferai pas. Le croyez-vous un fripon? *Nenny da*, je le crois honnête homme. *Imo*, *haud quaquam nequaquam*.

NENNIE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nennidius*. S. *Nennie* eſt un S. Abbé d'Irlande. On a ſa vie peu ſeure dans Colgan au 18e de Janviér, qui eſt le jour de ſon inhumation. On l'y fait contemporain de Sainte Brigide. Il y a eu une Égliſe de ſon nom dans une iſle du lac que fait la rivière d'Ernë. Cette iſle ſe nomme Samh. Bollandus n'a point connu ce Saint. CHASTELAIN, *au* 16[e] *de Janv. p.* 305.

NENTEUIL. Voyez NANTEUIL.

NENTILLE. ſ. f. C'eſt le mot dont le peuple ſe ſèrt à Paris & en plluſieurs au[redacted]droits, au lieu de celui de *lentille*. Voyez ce mot. *Tom. III. p.* 1974.

NÉNUPHAR. ſ. m. Plante aquatique qui vient dans les marais & dans les étangs. Ses feuilles ſont grandes, prêſque rondes, ſemblables à un fèr de cheval, nageant ſur l'eau & ſoutenuës par de longues queuës. Ses fleurs ſont blanches, un peu odorantes, compôſées de pluſieurs feuilles diſpôſées en rôſe, attachées à de longs pédicules. Lorſque cette fleur eſt paſſée il paroît un fruit rond, partagé en pluſieurs loges remplies de ſemences noirâtres. Sa racine eſt fort groſſe, blanche en dedans, fongueuſe, couvèrte d'une écorce noire. En Latin *Nymphæa alba major. C. B. pin.* 193. La racine du *nénuphar* blanc eſt fort adouciſſante, on s'en ſèrt dans l'ardeur d'urine & dans l'inflammation des reins. On fait du ſyrop des fleurs de *nénuphar* qui eſt un peu ſomnifère. Il y a une aûtre eſpéce de *nénuphar* qui a la fleur jaûne, d'où vient qu'on l'appelle *nénuphar jaûne*, en Latin *Nymphæa lutea major. C. B. pin.* Cette plante porte le nom des Nymphes à cauſe qu'elle vient dans les eaux. On l'appelle autrement *blanc d'eau*, ou *lis d'étang*. Vèrs les Moluques il y a une hèrbe dont la feüille ſurmonte juſqu'à la ſurface de la mèr, comme le *nénuphar* dans les petites rivières.

N E O.

NÉOCASTRO. ſ. m. C'eſt-à-dire, Château-neuf. Nom propre d'un ancien bourg de la Morée, qu'on nomme encore *Aliarco*. *Aliarcus*, *Neocaſtrum*. Il eſt ſur la côte du Belvedère, à ſix lieuës de la ville d'Arcadia vèrs le nord. *Maty*.

NÉOCASTRO, ou GÉNICHISAR. Nom d'un Cap. *Neocaſtrenſe*, anciennement *Hermæum promontorium*. Il eſt dans la Romanie, ſur le détroit de Conſtantinople, environ à deux lieuës au deſſus de la ville de ce nom. MATY.

NÉOCÔRE. Tèrme de Médailliſte. C'eſt un nom que quelques villes Grècques ſoumiſes à l'Empire Romain ſe donnent ſur les médailles. Il y avoit dans ces villes des temples, des amphithéatres, &c. *Neocorum*. Par la conceſſion du Prince, ou du Sénat. Les habitans ſe faiſoient honneur d'être *néocôres*, c'eſt-à-dire, d'être chargez du ſoin & de l'entretien de ces temples. On trouve ſur les médailles Εφεσίων δὶς νεωκόρων, & même τρὶς & τετράκις νεωκόρων. Ils regardoient comme un grand privilége d'avoir été confirmé trois & quatre fois dans le titre de *néocôres*. Je ne ſçai pourquoi on s'eſt aviſé de regarder les *Néocôres* comme des monétaires. *Néocôre* n'eſt rien moins que cela. C'eſt un mot Grèc qui ſignifie originairement celui qui a ſoin de balayer le temple, de νεὼς, ou ναὸς, temple, & κορέω *verro*, *je balaye*. Delà νεωκόρος, ou ζάκορος, s'eſt pris pour *æditus*, qui eſt à peuprès ce que nous appellons ſacriſtain, & en quelques endroits *Marguiller*.

NÉOCÔRE. ſ. m. Officiér Éccléſiaſtique dans l'Égliſe Grécque. *Neocorus*. Le *Néocôre* eſt dans l'Égliſe Grècque ce que le Sacriſtain eſt dans l'Égliſe Latine. Les Chrétiens prirent ce nom des payens comme bien d'aûtres.

NÉOFLE. Voyez NÉAUFLE.

NÉOMAIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Neomadia*. Sainte *Neomaie* étoit une bèrgère de Poitou. On la nomme Sainte *Noumaiſe* en Touraine; en quelques Égliſes d'Anjou Sainte *Loumaze*, en d'aûtres Sainte *Leomaie*, en quelques aûtres lieux Sainte *Néomoie*. Il y a une Chapelle de ſon nom en l'Égliſe du Monaſtère du Guaine près de Richeliu, qui eſt de l'Ordre de Frontevaud. Dans la plûpart des lieux où elle eſt honorée, on n'en fait la fête que le 14e de Janviér. Quelques-unes de ces Égliſes la nomment dans l'Oraiſon *Neomiſia*: mais le plus grand nombre lit *Neomadia*. On ne trouve rien de ſeur de ſa vie. Il paroit ſeulement par un titre apporté de Poitou qu'elle a vécu dans le VIe ſiécle, & non en celui de S. Hilaire, comme ſe le ſont figurez quelques Poitevins. CHASTELAIN, *Mart. au* 13e *Janv. p.* 231.

NÉOMÉNIE. ſ. f. Tèrme dogmatique qui ſignifie, Nouvelle lune. *Neomenia nova luna*. Quelques-uns prétendent que les Juifs comptoient deux *néoménies*, ou nouvelles lunes. La première, du jour de la conjonction de la lune avec le ſoleil. La ſeconde, du jour de l'apparition, ou de la phâſe. Ainſi ils célébroient deux Pâques à cauſe de l'incèrtitude, s'il falloit ſupputer du jour de la conjonction, ou du jour de l'apparition. PEZRON. Le Pére Hardoüin ſoûtient au contraire que les Juifs comptoient la *néoménie* du jour de la conjonction de la lune avec le ſoleil, parcequ'il étoit aiſé de s'en aſſûrer par le calcul des tables aſtronomiques: au lieu qu'on pouvoit ſe tromper à l'apparition de la lune, qui ne ſe montre quelquefois que trois ou quatre jours après ſa conjonction avec le ſoleil. Voyez ſon ſçavant ouvrage de la dèrnière Pâque de N. S.

NÉOMOIE. Voyez NÉOMME.

NÉOPHYTE. ſ. m. & f. On a appellé dans la primitive Égliſe ainſi les nouveaux Chrétiens, ou les Payens nouvellement convèrtis à la Foi. *Neophytus*. Les Pères ne découvroient pas les plus ſecrèts myſtères de la Religion aux *Néophytes*. Divin *Néophyte*. PAT. On donne encore le nom de *Néophytes* aux Chrétiens que les Miſſionnaires font chez les peuples infidéles ou idolâtres. Les *Neophytes* Japonois ont fait voir à l'Égliſe dans le ſiécle paſſé, & ſur la fin du XVIe, tous les prodiges de courage & de foi qui l'avoient le plus illuſtrée dans ſes commencemens.

On a donné autrefois ce nom aux nouveaux Clèrcs, ceux qu'on avoit nouvellement reçûs dans le Clèrgé. Voyez le Concile de Sardique *can.* 13. & l'Épitre du Pape Zozime à Patrocle. On a donné auſſi ce nom aux Novices dans les Monaſtères, *quaſi novellas*, *aut nuper renatus*.

Neophyte eſt un mot qui ſignifie *nouvelle plante*. Νέον, φυτόν.

Ce mot eſt Grèc; νεόφυτος veut dire *nouveau né*, *nouvellement né*, & parceque le batême eſt par rapport à celui qui le reçoit, une naiſſance

naiſſance ſpirituelle qui le fait enfant de Dieu, on a appellé *néophites* les nouveaux baptizez. Il vient de νέος, *nouveau*, & φύω, *je produis*.

NÉOPTOLÈME. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des habitans de Delphes. *Neoptolemus*. *Neoptolème* étoit le fils d'Achille. Les habitans de cette iſle l'honoroient comme un Dieu, & lui faiſoient tous les ans une fête, dont Pauſanias parle dans ſes Phociques, & qu'Héliodôre décrit fort au long au troiſième Livre de ſes Éthiopiques.

NÉOZONZE. Tèrme de Relations. Fête ſacrée chez les Pèrſans, elle commence à l'équinoxe du printems, & dure pluſieurs jours, pendant leſquèls les grands Seigneurs vont à la Cour, ou y envoyent, s'ils ſont éloignez, pour faire des complimens & des préſens au Roi. On fait auſſi des prières, & on rend à Dieu des actions de grâces pour la conſervation des biens de la tèrre, &c.

NEP.

NÉPENTHÈS. ſ. m. Nom d'une plante. *Nepenthes*. On ne connoit point cette plante. Homère, qui en parle, dit que c'étoit une plante d'Égypte, & qu'Héléne s'en ſèrvit pour charmer la triſteſſe & la mélancholie de ſes hôtes, & pour leur faire oublier leurs chagrins. Quelques Auteus ont prétendu que c'étoit la plante appellée *helenium*, & d'aûtres que c'eſt l'œnopie. Voyez la Diſſèrtation de M. Petit ſur le *Népenthès*.

Ce mot eſt compôſé de la particule négative νη, & du mot πένθος, qui ſignifie, *deuil*, *douleur*.

NÉPÉTA. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *hèrbe aux chats*, en Latin *cataria*. Voyez HÈRBE AUX CHATS. *Tom. III. p. 566.*

NÉPHALIES. ſubſt. f. nom propre d'une fête, ou cérémonie payenne, qui ſe célébroit autrefois chez les Grècs. *Nephalia*. Tout ce qu'on ſçait des *Néphalies*, c'eſt qu'elles ſe faiſoient ſans vin, comme nous l'apprennent Pollux & Suidas.

NÉPHATHDOR. ſ. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Nephathdor*. Voyez DOR. T. II. p. 895. C'eſt la même ville.

NÉPHRÉTIQUE. adj. & ſ. Maladie cauſée ordinairement par quelque pièrre ou gravièr, qui ſe forme dans les reins. *Nephreticus*. La colique *néphrétique* eſt une douleur qui provient de cette câuſe. On la ſent dans les reins & ſur les boyaux. Elle eſt plus cruelles que toutes les aûtres coliques.

Ce mot eſt dérivé du Grèc νεφρῖτις, qui ſignifie *maladie de reins*, ce mot eſt dérivé de νεφρὸς, *rein*: on appelle auſſi en Grèc νεφρίτης, la prémière vèrtébre des lombes, à caûſe qu'elle eſt proche des reins.

NÉPHRÉTIQUE, ſe dit auſſi de cèrtains remédes propres pour les maladies des reins, comme ſont les racines d'althæa, de chien-dent, d'aſpèrge, les feuilles de pariétaire, de mauve, de pimprenelle, les pois ſchiches rouges, les noyaux de pêche, la térébenthine, &c. *Nephreticus*.

NÉPHRÉTIQUE, ſe dit encore d'une pièrre qui a été ainſi nommée parcequ'on la croit bonne dans pluſieurs maladies de reins. *Lapis nephreticus*. Elle eſt de différente groſſeur, médiocrement dure, opaque; de couleur ordinairement griſe, bleuâtre ou vèrdâtre, mais quelquefois mêlée de blanc ou de jaûne, ou de noir. Il s'en trouve dans la Nouvelle Éſpagne & en Bohême. La pièrre *néphrétique* eſt propre pour la colique *néphrétique*, pour faire ſortir le ſable par les urines.

Il y a auſſi un bois qu'on appelle *néphrétique*, qui eſt jaûne rougeâtre, & qui nous eſt apporté de la Nouvelle Éſpagne en gros morceaux ſans nœuds: il ſe tire d'un arbre grand comme un poirier, dont les feüilles ont la figure de celles des pois-chiches. *Lignum nephreticum*. On s'en ſèrt pour la colique *néphrétique*, d'où vient ſon nom, & pour lever les obſtructions. Ce bois étant rappé ou fendu en petits morceaux, & infuſé dans de l'eau, la teint, en ſorte qu'elle paroît d'or à travèrs le jour, & d'un bleu foncé à contrejour. Si on y met quelque liqueur acide, ces deux couleurs diſparoiſſent; & ſi on y met de l'huile de tartre, la couleur bleuë revient. La pièrre *gyraſole* fait le même effet.

NÉPHI, ou NÉPHTAR. ſ. m. Nom propre de lieu. *Nephi*, *Nephtar*. C'eſt celui où les Prêtres Hébreux qui furent emmenez captif en Pèrſe par Nabuchodonoſor, cachèrent le feu ſacré, comme il eſt rapporté au 2. des Machab. L. I. v. 36. Quelques Auteurs croyent que ce lieu étoit dans la Babylonie.

NÉPHRITES. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſignifie Rénale, appartenant aux reins. C'eſt le nom de la prémière vèrtèbre des lombes. *Nephrites*. La prémière des cinq vèrtèbres des lombes eſt nommée *néphrites*, ou rénale, à caûſe que les reins ſont couchez à côté d'elle, & que c'eſt à cet endroit que commence à ſe faire ſentir la douleur néphrétique. DIONIS.

NÉPHTALI. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nepthali*. C'eſt l'un des douze fils de Jacob & Patriarche du peuple d'Iſraël. Il nacquit de Zelpha ſèrvante de Rachel, Gen. XXX. 8.

La Tribu de NÉPHTALI. *Tribus Nephthali*. Se dit des déſcendans de Néphthali. Dans le prémièr dénombrement du peuple de Dieu, il ſe trouva dans la Tribu de *Nephtali* 43400 hommes capables de porter les armes. Dans le ſecond qui ſe fit immédiatement avant que d'entrer dans la tèrre promiſe, 45400.

La Tribu de NEPHTALI, ſe dit encore de la partie de la Tèrre Sainte, qu'occupèrent les déſcendans de Nephtali. *Tribus Nephtali*. Elle étoit dans la partie ſeptentrionale de la Tèrre promiſe, voiſine de Syrie. Elle avoit à l'orient le Jourdain qui la ſéparoit de la demi Tribu de Manaſſe, d'audelà de ce fleuve, au midi la Tribu de Zabulon, & au couchant une partie de celle d'Aſer. Elle comprenoit preſque toute la Galilée ſupérieure, une partie du Mont Liban, & s'étentendoit juſqu'à Damas. *Baudrand*. P. Lubin, &c.

NÉPHTHALI, étoit auſſi une ville conſidérable de la Tribu de même nom, au nord de Naaſon, qui en étoit éloigné d'une lieuë. On la nomme aujourd'hui *Suziz*, *Siziz*, ou *Sirin*, & l'on croit qu'autrefois elle étoit Épiſcopale. *P. Lubin*.

NÉPHTAR. Voyez NÉPHI.

NÉPHTHOA. ſ. m. Nom d'une fontaine de la Tèrre Sainte. *Nephthoa*. Ce mot vient de פתח, *phathahh*, qui ſignifie ouvrir, *Nephtoa*, ouvèrt. Peut-être fut-il donné à cette fontaine, parcequ'elle étoit fort large, ou parcequ'on l'avoit faite en ouvrant la tèrre, ou parcequ'elle couloit de la fente d'un rocher.

NÉPHTHYS. ſ. f. Déeſſe de l'Antiquité Payenne. *Nephthys*. Elle étoit femme de Tryphon. L'hémiſphère inférieur étoit conſacré à *Néphthya*. Voſſ. *De Idol. L. II. C. 75.*

NÉPI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe. *Nepet*, *Nepita*. Elle eſt dans le patrimoine de S. Pièrre, ſur la rivière nommée Triglia, ou Tercia, à deux lieues au deſſus de Citta Caſtellana. *Nepi* a un Évêché, uni à celui de Sutri. MATY.

NÉPOTISME. ſ. m. Tèrme dont on ſe ſèrt en Italie en parlant de l'autorité que les neveux d'un Pape vivant ont dans l'adminiſtration des affaires, & du ſoin que les Papes prennent de les élever, & de les enrichir. *Nepotiſmus*. Il y a eu pluſieurs Livres écrits ſur le *Népotiſme*. Les Papes ont ſouvent tâché de réformer les abus du *Népotiſme*. Le *Népotiſme* eſt maintenant aboli. Léti a écrit ſur *il Nepotiſmo*.

NÉPTUNALES. ſ. f. Nom d'une fête à l'honneur de Neptune. *Neuptunalia*. Les *Neptunales* étoient différentes des Conſuales, dont nous avons parlé en ſon lieu. Les Conſuales étoient des fêtes de Neptune entant qu'il préſidoit aux chevaux & au manége. Les *Néptunales* étoient des fêtes de Neptune en général, & non conſideré ſous aucune qualité particulière. Elles ſe célébroient au mois de Juillet, le 23ᵉ du mois appellé par les Romains le 10ᵉ devant les Calendes d'Août.

NÉPTUNE. ſ. m. Faux Dieu des Payens, qu'ils ont cru être fils de Saturne, & frère de Jupitèr; c'eſt le Dieu de la Mèr. *Neptunus*. Le trident eſt le ſceptre de *Néptune*. *Néptune* ſelon les Poëtes étoit fils de Saturne & de Rhée, ou d'Oper. Si l'on en croit Hygin, c'eſt Jupitèr qui le précipita ſous les eaux. Mais communément on dit qu'après que Saturne eut été dépouillé, ſes trois fils, Jupitèr, *Néptune*, & Pluton, ayant partagé l'Univèrs en trois, & tiré au ſort la partie que chacun d'eux devoit avoir; l'empire des eaux échut à *Néptune*. Sa femme fut Amphitrite. Quelques-uns diſent que ce fut Vénilie. Dans une diſpute qu'il eut avec Pallas, qui des deux donneroit le nom à Athenes, on convint que celui qui produiroit la chôſe la plus utile aux hommes, l'emporteroit. *Néptune* n'ayant donné que le cheval, & Pallas l'olive ſymbole de la paix, la victoire fut adjugée à Pallas. Comme il paſſoit pour celui qui avoit produit le cheval. Onomacrite dans ſes hymnes, repréſente ſon char tiré par des chevaux, mais communément on y attele des chevaux marins. Il avoit deux emplois, celui de gouvèrner la mèr, & ce qui s'enſuit, de préſider à la navigation, & celui de préſider à l'art de dompter & de manier les chevaux. Dans les ſacrifices qu'on lui faiſoit, les victoires particulières qu'on lui immoloit étoient des taureaux, & ſur tout des taureaux noirs. Le ſigne des poiſſons étoit conſacré à *Neptune*.

Il y avoit pluſieurs *Neptunes*, comme pluſieurs Jupitèrs. Le plus ancien de tous, étoit ſelon Voſſius, & d'autres Mythologyſtes, Japet ou Japheth fils de Noé, & parcequ'il eut pour ſon partage l'Europe, que l'Écriture appelle les Iſles de la mèr, il paſſa pour Roi de la mèr, & de Roi de la mèr on le fit Dieu de la mèr. Pour aller dans les tèrres qui lui échurent, ſa poſtérité eut beſoin non ſeulement de vaiſſeaux ou de barques pour paſſer les mèrs, mais encore de chevaux pour pénétrer dans des tèrres pleines de forêts & de broſſailles, de bêtes ſauvages & venimeuſes, où pèrſonne n'avoit jamais pénétré; c'eſt pour cela, dit Voſſius, que *Néptune* paſſa pour le Dieu de la mèr, mais encore pour celui qui préſidoit à l'art de dompter & de manier les chevaux. Les aûtres *Neptunes* furent differens Princes, qui régnèrent dans des iſles, & dont les Poëtes firent autant de Dieux de la

la mèr. Voyez ſur ce Dieu. Héſiode *Théog. v.* 441. 456. Phurnatus p. 6 & p. 58. & ſuiv. de l'édition de Cambrige 1670. Hyginus, *Præf. & fab.* 139. 157. &c. Apollodôre ſur tout, L. I. Natal. Com. L. II. C. 8. Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 15.

NÉPTUNE, ſe prend ſouvent par les Poëtes pour la mèr. *Pelagus, mare.* Ce Pilote a couru l'un & l'autre *Néptune*; pour dire, l'une & l'autre mèr. L'inconſtance de *Neptune*; c'eſt-à-dire, de la mèr.

> *Amour a cela de* Néptune,
> *Que toûjours à quelque infortune.*
> *Il faut le tenir préparé.* MALH.

> *Mais tout dort, & l'armée, & les vents, &* Néptune.
> RACINE.

NER.

NÉRA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Nar.* Elle a ſa ſource dans la Marche d'Ancône, près du bourg de ville, travèrſe le Duché de Spoléte, où elle baigne Tèrni & Narni, & elle va ſe décharger dans le Tibre, vis-à-vis d'Orta. MATY.

NÉRA, eſt auſſi le nom d'une des iſles de Banda, que l'on met entre les Molucques priſes en général & d'une ville de cette iſle. *Nera.* L'iſle eſt au nord de celle de Banda, dans l'océan oriental. On y voit la ville de *Néra*, & celle de Labetack, & les Hollandois y ont le fort de Naſſaw, & le fort Belgique. *Maty.*

NÉRAC. ſ. m. Nom propre de la ville capitale du Duché d'Albrèt, en Gaſcogne. *Neracum.* Elle eſt ſur la Baiſe, à trois ou quatre lieuës audeſſous de la ville de Condom. MATY.

NÉRÉE. ſ. m. L'un des Dieux des mèrs. *Nereus.* Les Poëtes lui ſuppôſent 50. filles, qu'on appelle *Néréides. Nérée* ſelon quelques Auteurs, étoit fils de Neptune & de la Nymphe Canache. Apollodôre eſt de ce ſentiment, L. 1. Mais Héſiode *Théog. v.* 233. dit, qu'il étoit le fils aîné du Pont; c'eſt à dire, l'élément maritime; qu'il fut ſurnommé le Vieux, parcequ'il étoit vrai, paiſible, & qu'il ne s'éloignoit jamais du droit & de l'équité. Selon Phurnutus p. 62. de l'édition de Cambrige 1670. *Nérée* étoit la mèr, & le nom de *Nérée* venoit de *νήχεσθαι, nager.* On feignoit qu'il étoit vieillard à caûſe de l'écume de la mèr qui repréſente les cheveux blanc d'un homme avancé en âge.

NÉRÉIDES. ſubſt. fém. Divinitez fabuleûſes des Payens, qu'ils croyoient habiter dans la mèr. *Nereïdes.* On voit leurs noms, & leurs généalogies dans Héſiode en ſa Théogonie. Les *Néréides* étoient cinquante. Elles étoient filles de Nérée & de Doride. Voyez auſſi Hygin dans ſa Préface. Héſiode *Théog. v.* 240. & Apollodore L. I. & Hugin dans ſa préface rapportent leurs noms indifféremment.

NÉRÈT. ſ. m. Éſpéce de vieille monnoye dont il eſt parlé dans les coutumes. *Semias.* Les ſoixante ſols *nérèts* valoient trente ſix ſous Pariſis. Le ſol *nérèt* valoit environ un quart moins que le Tournois, & le Pariſis un quart plus que le Tournois.

On les appelle en Latin *nigelli.* Dont on a formé *nérèts*, comme *noir* de *niger.* On a même autrefois écrits *noirèts*, & les Italiens de *niger* ont fait *néro.* comme nous avons fait *nérèt.* Il y avoit auſſi des dénièrs *nérèts.* Il ſemble que le *nérèt* a été appellé de ce nom pour le diſtinguer de la monnoye blanche.

NÈRF. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Corps long, rond & blanc qui prend ſon origine du cèrveau & de la moëlle de l'épine, & qui ſe diſtribuë dans toutes les parties du corps. *Nervus.* Le *nèrf* eſt compôſé de petites fibresqui viennent de la ſubſtance corticale du cèrveau & du cèrvelèt: il eſt couvèrt de deux membranes faites de la pie & de la dure mère. L'uſage du *nèrf* eſt de porter les éſprits animaux pour le ſentiment & pour le mouvement. Les Anciens ont mis ſept conjugaiſons ou paires de *nèrfs* qui ſortent du cèrveau; on les a compris en ces deux vèrs Latins.

> *Optica prima, oculos movet altera, tertia guſtat,*
> *Quartaque, quinta audit, vaga ſexta eſt ſeptima linguæ.*

Les modèrnes en comptent dix. La prémière paire eſt l'*olfactoire* qui va au nez: Les Anciens l'appelloient *apophiſes mammillaires.* La ſeconde paire ſont les *optiques* qui vont aux yeux. La troiſiême ſont les *moteurs des yeux* qui ſe diſtribuënt aux muſcles des yeux & des paupières. La quatriême ſont les *pathétiques*, ainſi appellez, parcequ'ils ſèrvent à mouvoir les yeux dans les differentes paſſions. La cinquiême ſe diviſe en trois branches qui vont à l'œil, aux muſcles du front, aux dents. La ſixiême ſe diſtribuë toute dans le muſcle de l'œil appellé dédaigneur, après avoir donné une petite branche pour former l'intèrcoſtal avec deux branches de la cinquiême paire. L'intèrcoſtal ſe diſtribuë au cœur, aux mammelles, au parties naturelles. La ſeptiême paire eſt l'*auditive*, elle entre dans le trou de l'apophiſe pièrreuſe de l'os des temples. Ce *nèrf* eſt compôſé de deux branches dont la prémière eſt appellée la portion molle, & l'aûtre la portion dure. La molle ſèrt à l'organe immédiat de l'ouïe. La portion dure va s'unir avec la troiſiême branche de la cinquiême paire, & ſe diſtribuë aux muſcles de la langue, de l'os hyoïde, aux lévres, aux viſages, aux nez, aux muſcles de l'oreille. La huitiême paire qu'on appelle *vague*, parcequ'elle va en divèrs endroits, donne des rameaux au larinx, au pharinx, à l'œſophage, au péricarde, au cœur, aux poumons, au diaphragme, au ventricule, au foye: elle produit auſſi les *nèrfs récurrens.* La neuviême paire ſe diſtribuë dans la bâſe de la langue. La dixiême & dèrnière va aux muſcles obliques de la tête, & à quelques uns du cou. Outre ces dix paires de *nèrfs*, il y en a trente paires qui ſortent de la moëlle de l'épine, ſçavoir ſept du cou, douze du dos, cinq des lombes, & ſix de l'os ſacré. *Nèrfs* cavèrneux ou corps cavèrneux. Voyez CORPS. Thomas Willis Médecin Anglois à fait un éxcellent traitté du cèrveau & des *nèrfs.* C'eſt le prémiér qui ait bien traitté cette matière, qui étoit auparavant bien confuſe. Mr. Raimond Vieuſſens Médecin de Montpelliér en a fait auſſi un fort beau traitté en Latin qu'il appelle *Neurographie univèrſelle*, où il prétend qu'il y a plus de ramifications de *nèrfs* dans la peau que dans les muſcles & les aûtres parties. Il y parle de pluſieurs ſinus qu'il a découvèrts dans la dure mère. Il régarde la ſubſtance du cèrveau comme un amas de petits tuyaux creux qui prennent leur origine des glandes corticales, & qui forment enſuite les *nèrfs.* Il en reconnoît dix paires qui viennent du cèrveau, & trente de la moëlle de l'épine. Dans ſon Traité *de Mixti Principiis* il n'en compte que vingt-neuf qui ſortent de la moëlle de l'épine. *Nèrf* Optique. Voyez OPTIQUE, & ainſi des aûtres noms des *nèrfs.*

On dit que la débauche, le vin, les femmes amolliſſent, affoibliſſent les *nèrfs*, qu'ils les relâchent. Un *nèrf* foulé, treſailli, caûſe de grandes douleurs. C'eſt dans les *nèrfs* que conſiſte la force de l'animal.

Nèrf de bœuf, ou de cèrf, eſt le *nèrf* ſéché qu'on tîre de la partie génitale de ces animaux. *Nervus bovinus. Cervinus.*

NÈRF, ou NÈRVÛRE, ſe dit en tèrmes d'Architècture, des membres ou moulures qui ſont des corps ſaillans, en forme d'arête, ou de *nèrf* le long des ogyves, qui travèrſent diagonalement le dedans d'une voute Gothique, & qui en ſéparent les pendentifs. *Torcumenta.*

On appelle au Manége *nèrf fèrrure*, une atteinte violente que le cheval ſe donne aux *nèrfs* des jambes de devant par la pince des piéds de dèrrière. *Nervi ictus. Ceſio nervorum.*

Régniér a pris *nèrf* comme *nervus* ſe prend en Latin, pour une corde d'inſtrument de Muſique.

> *O Muſe je t'invoque, emmielle-moi le bèc,*
> *Et bandes de tes mains les* nèrfs *de ton rebèc.* RÉGN.

NÈRF, en tèrmes de Botanique, ſe dit des fibres qui paroiſſent élevées ſur les feuilles des arbres & des plantes, par où ſe communique leur nourriture. *Nervus.*

NÈRF, en tèrmes de Relieur, ſe dit de ces parties élevées qui paroiſſent ſur le dos d'un livre, ſur leſquèls ſont attachez & couſus tous ſes feuillets. *Libri nervullus.* Le tître des livres ſe met ſur le dos entre deux *nèrfs.*

Les Pêcheurs appellent auſſi les *nèrfs* d'un épèrviér, les cordes qui ſont attachées au bout de ce filèt, & qui ſèrvent à le ſèrrer, quand le poiſſon eſt enfèrmé dedans. *Funes ductiles.*

NÈRF, ſe prend quelquefois figurément pour la force. *Robur, vis.* Il a bandé tous les *nèrfs* de ſon éſprit pour inventer cette machine, pour dire, il y a employé une forte application d'éſprit. L'argent eſt le *nèrf* de la guèrre, pour dire, c'eſt la force, le reſſort qui fait agir toute l'armée.

NÈRGEL. ſ. m. Nom propre d'une fauſſe divinité des peuples que Salmanaſar mit dans la Tèrre Sainte, à la place des dix Tribus d'Iſraël, qu'il emmena captives en Aſſyrie. *Nèrgel.* Voyez le 4. *L. des Rois* XVII. 29. R. Salomon Jarhhi, R. David Kimhhi, après eux le P. Kirkèr & Buxtorf croyent que cette idôle avoit la forme d'un coq, parceque le mot נרגל, *nèrgal* & ſelon la Vulgate *Nergel* ſignifie un coq. Cependant ce n'eſt point נרגל, *nèrgal*, mais תרנגל, *tharnegol*, qui veut dire un coq en Hébreu.

NÈRT, ou NÉRIS. ſ. m. Nom propre d'un bourg fameux, autrefois par ſes eaux minérales, ſemblables à celles de Bourbon. *Aqua Neri, vicus Nereenſis.* Il eſt dans le Bourbonnois, du côté qu'il touche au Bèrry, près de Montluçon. Les ruines & les médailles ou aûtres monumens qui ſe trouvent aux environs de *Néri*, montrent que ce lieu étoit autrefois plus conſidérable qu'il n'eſt. Peutingèr en parle dans ſa table. On va encore aux eaux de *Néri*, & il n'y a que quelques années, que la tèrre y jetta une nouvelle ſource minérale, qui coule avec abondance.

NÉRICIE. ſ. f. Nom propre de la plus petite province de la Suéde propre. *Nericia.* Elle eſt entre la Weſmanie, la Sudèrmanie, la Wèrmélande, & la Gothie. Elle eſt prèſque ronde, & elle a onze ou douze lieuës de diamétre. Orébo en eſt la capitale, & le ſeul lieu conſidérable. Maty.

NÈRMOUSTIÈR. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Gaſcogne. *Nigrum Monaſterium*, anciennement *Herus, Herius, Herius inſula, Herio.* Elle eſt ſur les côtes de la Bretagne & du Poitou, duquel elle dépend. Il y a un bourg avec un Monaſtère, dont les Moines ſont habillez de noir: ce qui a donné lieu d'appeller l'iſle *Nèrmouſtièr*, c'eſt-à-dire le Monaſtère noir. Maty. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 245. 246.

NÉRON. ſ. m. C'eſt le nom du ſixiême Empereur de Rome. *Nero.* Ce mot s'employe au figuré, pour dire, un tyran cruël. C'eſt un *Néron*.

NÉRONIADE. ſ. f. Nom propre d'anciennes villes. *Neronias.* Philippe le Tétrarque fils d'Hérode ayant rébâti & orné la ville de Panéade, la nomma Céſarée de Philippe, qui eſt le nom que l'Évangile lui donne. Et le jeune Agrippa l'ayant encore augmentée, la nomma. *Néroniade*, à cauſe de Néron qui régnoit alors. Tillem. *Hiſt. Eccl. T. VII. p.* 363. Voyez au mot Céſarée, ſa ſituation. Il y eut encore une *Néroniade* en Cilicie. C'étoit une ville Épiſcopale en 314. Narciſſe de *Néroniade* en Cilicie aſſiſta & ſouſcrivit au Concile d'Ancyre. Ces villes furent ainſi nommées à l'honneur de Néron. La dèrnière s'appella auſſi Irénopolis, ou Irénople, comme dit M. De Tillemont.

NÉRONIEN. Adj. Ce mot eſt une épithéte qui ſèrt à déſigner dans le droit deux Sénatus-Conſultes, & dans l'Hiſtoire le mois d'Avril. Senatus-Conſulte *Neronia, Neronianum.* Mois *Néronien. Neroneus.* Il y a eu auſſi des jeux qu'on appelloit les Jeux *Néroniens*, parcequ'ils furent inſtituez par Néron pour être célébrez tous les cinq ans.

NÉROS. ſ. m. Nom d'une montagne, qu'on appelloit anciennement le mont Aman. *Amanus mons. Pieria mons.* C'eſt une chaîne de montagnes qui eſt en Aſie, & qui ſépare la Syrie de l'Aladulie, ou de la Cilicie, & d'une partie de l'Arménie mineure. Elle s'étend depuis la Méditerranée juſqu'à l'Euphrate, à neuf ou dix lieuës audeſſous de la ville de Maraſch. On donne aujourd'hui divèrs noms à cette montagne; les uns l'appellent Allocan; les aûtres Monte di Scanderona, & les aûtres monte *Néros*, & ce dèrnièr nom lui a été donné de נהרא, *naharo*, qui ſignifie en Syriaque un ruiſſeau, un fleuve, à cauſe de la grande quantité de fontaines & de ruiſſeaux, dont cette montagne eſt arrôſée.

NÉRPRUN. ſ. m. Arbriſſeau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre. Son bois eſt jaunâtre, & ſes branches ſont garnies de quelques épines pointuës comme celles du poirièr ſauvage. Ses feuilles ſont aſſez larges, vèrtes, environnées en leurs bords de petites dents très-menuës. Ses fleurs ſont petites, de couleur hèrbeuſe. Il leur ſuccéde des bayes molles, groſſes comme celles du genièvre, remplies d'un ſuc noir tirant ſur le vèrd, & de quelques ſémences jointes enſemble. En Latin *rhamnus catharticus.* C. B. Pin. 478. ou *ſpina infectoria.* Les bayes de *nèrprun* ſont purgatives & très-propres pour pluſieurs maladies chroniques; on s'en ſèrt dans la goutte, dans l'hydropiſie, dans la paralyſie, dans la ſciatique. Leur uſage le plus ordinaire eſt d'en faire le ſyrop. Les Teinturièrs les employent pour la teinture. Si on les détrempe, lorſqu'elles ſont bien meures, dans de l'eau où on aura diſſout de l'alun, il s'en fait une couleur vèrte qu'on met dans des veſſies de porc ou de bœuf ſéchées à la cheminée; on l'appelle alors *vèrd de veſſie.* Mais ſi on les détrempe dans l'eau ayant leur maturité, il s'en fait une couleur jaûne. Le *nèrprun* eſt auſſi appellé *bourg-épine.*

NÈRVA, Voyez NARVA.

NÈRVAISON. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit du mélange & de l'aſſemblage des nèrfs, fibres, & ligamens, qui forment une éſpéce de corde ou tendons qui ſe trouve à la queuë des muſcles. *Nervorum complicatio.* Ils l'appellent auſſi en Grèc *aponeurôſe.* ἀπονεύρωσις.

NÈRVER. v. act. Garnir de nèrf quèlque chôſe pour la rendre plus fèrme. *Nervis firmare, corroborare.* On *nèrve* des panneaux de carroſſe, des arçons de ſelle, des battoirs pour la longue paûme, & aûtres chôſes qui doivent réſiſter & durer. Cela ſe fait avec des *nèrfs* de bœufs battus & collez ſur le bois.

Nèrvé, ée. part. & adj. *Nervis firmatus.*

Nèrvé, en tèrme de Blaſon, ſe dit de la fougère & aûtres feuilles dont les nèrfs & fibres paroiſſent d'un aûtre email.

NÈRVURE. ſ. f. Paſſepoil qu'on met ſur les couronnes des habits pour leur ſèrvir d'ornement. *Nervi ſartorii.*

NÈRVURES. ſ. f. pl. Tèrme d'Architècture. Ce ſont les moulures des arcs doubleaux, & des croiſées d'ogives qui ſéparent les pendentifs des voutes Gothiques. *Toreumata. Nèrvures* ſont auſſi dans les feuillages des rinceaux d'ornement, les côtes élevées de chaque feuilles, qui répréſentent les tiges des plantes naturelles. Ce ſont encore les moulures ſur le contour des conſoles.

NÈRVEUX, euse. adj. Qui a de bons nèrfs, qui eſt fort & vigoureux. *Nervoſus, virilis, vigens.* Un bras fort & *nèrveux.* Il ſe dit auſſi de ce qui eſt plein de nèrfs. Le piéd eſt la partie du corps la plus *nèrveuſe.*

Nèrveux, ſe dit auſſi figurément en Morale, d'un diſcours ſolide & convaincant. *Nervoſus, virilis.* Cet Auteur a un ſtile mâle & *nèrveux.* Tacite eſt concis, *nèrveux*, & plein de chôſes. Amelot. Les harangues des anciens Orateurs ſont mâles, & *nèrveuſes.* Ablanc.

NÈRVIEN, enne. ſ. m. Nom propre d'un ancien peuple de le Gaule Bèlgique. *Nervius.* Les *Nèrviens* occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Comté de Haynaut, & Bavay étoit leur capitale. Maty.

NÈRVIN. adj. Ce mot eſt très-râre, on le trouve dans Dégori joint au mot de *réméde*, il ſignifie qui eſt convénable aux nèrfs, qui eſt bon pour les nèrfs. *Nervis conveniens.* Des rémédes céphaliques & *nèrvins*, des ſachèts ſtomachiques & *nèrvins.* Dégori.

NÈRVIO. Voyez IBAYCAVAL.

NES.

NÉSCANIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Neſcania.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Éſpagne Betique, maintenant ce n'eſt qu'un Monceau de ruines, que l'on trouve dans l'Andalouſie, aux confins de la Grenade, à deux lieuës d'Antéquéra vèrs le couchant. Maty.

NÉSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Neſius.* S. *Néſe* eſt un Saint qui fut martyriſé à coup de nèrfs de bœuf. Il eſt dans les Ménées au 27e de Févrièr, & dans le Martyrologe de M. Chaſtelain au même jour.

NÉSSE. ſ. m. Nom propre d'un lac du Comté de Murray, en l'Écoſſe ſeptentrionale. *Neſſus lacus.* Il a dix lieuës de long, & une ſeulement de large; il reçoit pluſieurs petites rivières, & il ſe décharge dans le Golfe de Murrai par celle de *Neſſe*, à la ville d'Innèrneſſ. On aſſure que l'eau de ce Lac ne gèle jamais, & qu'elle eſt prèſque toujours tiéde. Maty.

NÉSÉE. ſ. f. Nom propre de l'une des Néréides. *Neſæa.* Voyez Héſiode *Théog. v.* 249. Ce mot vient de νέω, *je nage* & ſignifie *la nageuſe*, ſi l'on peut ainſi parler.

NÉSIB. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Neſib.* Elle étoit dans la tribu de Juda. *Joſ.* XV. 43. ſur le chemin d'Éleuthéropolis à Hébron.

NÉSITA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle, qui eſt ſur la côte du Golfe de Naples, entre la ville de ce nom, & celle de Pouzol, à deux lieuës de la prémière, & une de la dèrnière. *Neſi.* Maty.

NESKRÉ. Tèrme de Rélations. Nom qu'on donne à une ſorte d'écriture des Pèrſans. L'écriture *neskré* eſt la lettre ou l'écriture courante.

NÉSLE. ſ. f. Éſpéce de menuë monnoye dont on ſe ſèrvoit il y a peu de tems; qui valoit 15. déniers, ou un ſol Pariſis. Il y en avoit auſſi qui valoient ſix blancs. On diſoit auſſi des gros de *neſle.*

Cette monnoye fut ainſi nommée à cauſe qu'on avoit commencé à la fabriquer dans la tour de *Néſle* à Paris. Les Auteurs les appellent *groſſi Nigellenſes.*

Néſle. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Santèrre, en Picardie. *Nigella.* Elle eſt ſur la petite rivière d'Ignon que Valois appelle Ingon, à quatre lieuës de Pérone, du côté du midi. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 375. écrit *Nelle* ſans *s*, & dit qu'aûtrefois on écrivoit *Néelle*, qu'aujourd'hui on dit encore *Nielle.* L'hôtel de *Néelle* à Paris, étoit l'hôtel des Seigneurs de ce lieu.

Ces mots Viennent de *Nigella*, nom que Valois croit avoir été donné à ce lieu, parceque les bleds qui croiſſent dans ſon tèrritoire ſont ſujets à la nielle, que l'on a nommée dans la baſſe latinité *nigella*; ou bien parcequ'il y croît beaucoup de l'hèrbe appellée *melanthium*, qui produit une ſémence noire. Voyez *Not. Gall. p.* 375.

NÉSO, ou NÉSON. ſ. f. Nom propre de l'une des Néreïdes. *Neſo.* Voyez *Héſiod. Theog. v.* 261.

NESSA, ou NESSI. *Alneſſa, Alneſſi.* ſ. f. Tèrme de Calendrièr. C'eſt ainſi que les anciens Arabes appelloient un mois qu'ils intèrcaloient tous les trois ans avant le Mahométiſme. *Menſis intercalaris veterum Arabum.* Ce mot ſignifie proprement une rétroceſſion, ou rétrogradation, que nous appellons intèrcalation. Mohomet l'a défendu expreſſément dans ſon Alcoran, à cauſe des ſupèrſtitions, que les Arabes pratiquoient dans ce mois intèrcalaire, & a voulu que l'année Arabique des Muſulmans

mans fut purement lunaire, c'eſt-à-dire de 354. jours, l'Alnaſ-ſa ou l'Alnaſſi des Arabes n'ayant été introduite que pour accorder de trois ans en trois ans l'année lunaire avec la ſolaire. D'HERBELOT.

NÉSTALIK. Tèrme de relations. Nom qu'on donne à une ſorte d'écriture des Pèrſans. L'écriture *Néſtalik* eſt l'écriture ou la lettre la mieux formée.

NÉSTORIANISME. ſ. m. Hérésie des Néſtoriens expliquée dans l'article ſuivant. *Neſtoriana Hæreſis*. L'Hiſtoire du *Néſtorianiſme* a été écrite en nôtre langue par le P. Doucin Jéſuite.

NÉSTORIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens Hérétiques, dont on prétend que la Sècte ſubſiſte encore aujourd'hui dans une grande partie du Levant. *Neſtorianus*. Ils ont pris leur nom de Néſtorius, qui de Moine dévint Clèrc, Prêtre, & fameux Prédicateur; & il fut enfin élevé par Téodôſe au ſiége de Conſtantinople après la mort de Siſinnius l'an 428. Il fit paroître d'abord beaucoup de zéle contre les Hérétiques dans ſes ſèrmons qu'il prononçoit en préſence de l'Empereur; mais s'étant émancipé juſqu'à dire, qu'il trouvoit bien dans l'Écriture que la Vièrge étoit *Mère de Jeſus-Chriſt*, mais qu'il n'y trouvoit pas qu'elle fût *Mère de Dieu*, tout ſon auditoire fut choqué de ſes paroles. Le Peuple & pluſieurs Monaſtères ſe retirèrent de ſa communion. Ses ſèrmons ètant devenus publics furent portez en Égypte, où ils jettèrent du ſcrupule dans l'éſprit de quelques pèrſonnes qui les lûrent; ce qui obligea Saint Cyrille d'écrire aux Moines de ce pays-là, pour les munir contre les èrreurs de Neſtorius. Il adreſſa en même tems un Traitté de la vraye Foi à l'Empéreur Théodôſe, & deux aûtres aux Impèratrices, où il éxpliquoit clairement le myſtère de l'Incarnation; mais cela ne ſèrvit qu'à animer Néſtorius contre lui, & à ſoutenir avec opiniâtreté qu'il y avoit deux pèrſonnes en JÉSUS-CHRIST; que la Vièrge n'étoit point Mère de Dieu; mais ſeulement Mère de JÉSUS-CHRIST comme homme. Quoique cette Hérésie fut plauſible, elle fut condamnée dans le Concile général d'Éphêſe, où aſſiſtèrent plus de 200. Evêques. Néſtorius y fut anathématiſé, & dépôſé de ſon Siége. Le Peuple en fit des feux de joye, pour témoigner ſa réjoüiſſance. Néſtorius n'étoit pas le prémiér Auteur de cette Hérésie; Il l'avoit appriſe à Antioche, où il avoit étudié. Car Théodôre de Mopſueſte Diſciple de Théodôre de Tarſe avoit enſeigné avant lui les mêmes èrreurs.

Il eſt difficile de ſçavoir ſi les Chrétiens Chaldéens, qui ſont encore aujourd'hui profeſſion du Néſtorianiſme ſont dans les mêmes ſentimens que Néſtorius, qu'ils regardent comme leur Patriarche, & qu'ils qualifient du titre de Saint. Ces *Néſtoriens* ont fait divèrſes réünions avec l'Égliſe Romaine; mais il ne paroît pas qu'elles ayent ſubſiſté long-tems. La plus conſidérable de ces réünions eſt celle qui arriva ſous le Pontificat de Paul V. Stroza qui en a fait imprimer les Actes à Rome en 1617. ſous ce titre, *De dogmatibus Chaldæorum*, aſſure que leur Patriarche commande à plus de trois cens mille familles, dont la plûpart s'étoient ſoumiſes au Pape par le moyen des Miſſionnaires Jéſuites. Juſqu'au tems de Jule III. les *Néſtoriens* n'avoient reconnu qu'un Patriarche qui prenoit la qualité de Patriarche de Babylone; mais étant arrivé de la diviſion entr'eux, le Patriarchat fut auſſi diviſé, au moins pour quelque tems. Le Pape Jules leur donna pour Patriarche Simon Sulacha Moine de l'Ordre de ſaint Pachôme, qui fit ſa réſidence à Caremit en Méſopotamie. Ébed Jéſu connu par ſes Ouvrages ſuccéda à Sulacha, & il vint à Rome ſous Jules III. où il fit abjuration du Néſtorianiſme. Abathalla qui étoit auſſi Moine de S. Pachôme, fut Patriarche après Ébed Jéſu; il vécut peu, & il eut pour Succéſſeur Denha Simon, qui fut obligé d'abandonner Caremit, & de ſe rétirer à l'éxtrémité de la Pèrſe, n'ayant pû réſiſter à la puiſſance du Patriarche de Babylone. Son Succéſſeur ſe nomma auſſi Simon, & fit ſa réſidence dans le même lieu, ce qui diminua beaucoup l'autorité de ce ſecond Patriarche.

L'état des affaires des *Néſtoriens* fut de la manière qu'on le vient d'obſèrver depuis Jules III. juſqu'à Paul V. ſous lequel il ſe fit une réünion ſolemnelle avec l'Égliſe Romaine. Leur Patriarche reconnut qu'elle étoit la mère & la maîtreſſe de toutes les aûtres Égliſes du monde; & comme il ne pouvoit pas allér lui-même à Rome, il dépêcha vèrs le Pape des pèrſonnes habiles & prudentes pour réünir les deux Égliſes. Ils compoſèrent enſemble une éxplication des articles de leur Religion, où ils éxpoſoient au long la manière de concilier leur croyance avec celle de Rome. Ils prétendirent faire voir que toutes leurs diſputes avec l'Égliſe Romaine, n'étoit que des diſputes de nom. C'eſt ce qu'on peut voir au long dans l'Hiſtoire de Stroza, & dans celle du Sieur de Moni. Ce dèrnier fait pluſieurs réfléxions curieuſes & utiles pour l'intelligence de la Théologie des Sociétez Chrétiennes du Levant. Bien des gens prétendent que ceux qu'on appelle maintenant *Néſtoriens* dans le Levant, n'ont pas pris leur nom de l'Héréſiarque Néſtorius, & que c'eſt par préjugé & ſans aucune bonne raiſon qu'on leur en a attribué les èrreurs, qu'ils ne connoiſſoient point avant que d'en avoir oüy parler aux Européans.

Guillaume de Rubruquis, Cordeliér que S. Loüis envoya en Tartarie l'an 1253. lui écrit l'an 1255. que dans le Cataï, qui eſt la Chine, les *Néſtoriens* habitoient en quinze Villes, qu'ils avoient un Evêché en celle de Ségin, qu'ils étoient très ignorans, qu'ils n'entendoient pas la langue Syriaque, dans laquelle ils faiſoient leurs ſèrvice, & liſoient l'Écriture ſainte.

NÉSTORIUS. ſ. m. Nom propre de l'Héréſiarque, dont on a parlé dans l'article précédent, C'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas *Néſtoire* avec le Cardinal du Pèrron.

NET.

NÉT, ÉTTE. adj. Qui n'eſt point ſoüillé d'aucune ordure, crôtte, immondice, ni ſaleté. *Mundus, purus, integer, nitidus*. Les Officiérs de Police ont ſoin de faire tenir les ruës *néttes*. Voilà des habits qui ne ſont pas *néts*, qui n'ont pas été décrottez. Ces vèrres ne ſont pas *néts*, ils n'ont pas été bien rincéz.

Ce mot vient du Latin *nitidus*.

NÉT, ſe dit des enfans qui ne laiſſent plus rien aller ſous eux. *nitidus, mundus*. Cet enfant eſt *nét* dès l'âge de deux ans.

NÉT, ſe dit auſſi de ce qui eſt pur & ſans mélange. *Merus*. Voilà du vin *nét*, qui n'eſt point frelaté, ni ſophiſtiqué. Ce froment eſt *nét*, il a été bien vané, bien criblé, il n'y a pas un grain de ſeigle. Cette eau n'eſt pas *nétte*, il y a pluſieurs grains de ſable.

NÉT, ſe dit encore de ce qui eſt ſans tache, ſans défaut. *Nitidus, politus*. Ce diamant eſt *nét*, il n'y a ni pailles, ni gendarmes. Ce criſtal eſt *nét*, il eſt parfaitement diaphane. On dit des pièrres précieuſes, qu'elles ſont glaceûſes, ou caſſidoineuſes, quand il y a des taches, des nuées, qui font qu'elles ne ſont pas entièrement *néttes*.

NÉT, ſe dit auſſi quelquefois de ce qui eſt vuide. *Vacuus, inanis* Ce Locataire a emporté ces meubles furtivement, il a laiſſé ſa chambre *nétte*. Il eſt allé joüer avec des filoux, il a rapporté ſa bourſe *nétte*, toute vuide.

NÉT, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt point confus, poché, ni broüillé *Terſus*. Les caractères de cette impreſſion ſont bien *néts*. Cette écriture eſt fort *nétte*. Les châtrez ont une voix claire & *nétte*.

NÉT, ſe dit auſſi de ce qui eſt bien ſain, qui n'a ni gâle, ni ulcere. *Sanus, incolumis*. On lui a vendu un chèval ſain & *nét*. Régnier a dit d'une fille dans ſa macette, qu'elle étoit claire comme un baſſin, *nétte* comme un dènier. On dit auſſi qu'un homme eſt ſain & *nét*., pour dire qu'il n'a aucune incommodité.

NÉT, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Innocent, pur, droit. *Mundus, purus, intiger, innoxius*. La Sainte Vièrge a été *nétte*, & exempte de tout péché, & de toute corruption. Ce Juge a les mains *néttes*, il n'a jamais fait de concuſſion, ni d'injuſtice. Il a la conſcience *nétte*. Cet arrêt l'a juſtifié, il eſt ſorti *nét* & abſous de cette affaire. Son procédé eſt *nét*, & irréprochable. S. ÉVR. Il ne faut pas attendre des hommes une vèrtu *nétte*. BELL. Je ſuis *nét* là-deſſus. Comme ils s'oppoſoient à ce qu'il diſoit, & qu'ils en venoient juſqu'à blaſphémer, il leur dit en ſecoüant ſes habits: que vôtre ſang ſoit ſur vôtre tête, pour moi j'en ſuis *nét*: dèſormais j'irai aux Gentils. P. BOUH. act. 18. 6.

NÉT, ſe dit auſſi des penſées, de l'éſprit, des éxpréſſions, du ſtile, & ſignifie, Clair. *Clarus, terſus*. Ce Proféſſeur à l'éſprit *nét*, ſes éxplications ſont *néttes* & claires. Ovide a un ſtile ſimple & fort *nét*. L'éſprit eſt plus *nét*, & plus recueilli le matin, & avant que les affaires le diſſipent. BOUH. Ne vous détèrminez point ſans avoir une connoiſſance *nétte*, & diſtincte des chôſes ſur leſquelles vous prononcez. BAY. Quand les notions de l'éſprit ne ſont pas *néttes*, ſes penſées n'ont gardé de l'être, non plus que ſes paroles qui en ſont les images naturelles. BOUH. Une penſée n'eſt pas *nétte* quand elle a comme deux faces, & qu'on ne ſçait en quel ſens on la doit prendre. ID.

NÉT, ſe dit auſſi dans les affaires qui ſont claires, ſans difficulté, ſans embarras. *Liquidus, ſincerus*. Par le finito de ce compte il eſt dû tant de clair & de *nét*. Son bien n'eſt pas *nét*, il eſt chargé de pluſieurs hypothéques. Cette affaire eſt *nétte* & ſans difficulté, elle parle toute ſeule. Son Procédé n'eſt ni *nét*, ni ſincère.

NÉT, eſt auſſi advèrbe, & ſignifie, Franchement, ſincèrement, ſans aucun détour. *Apertè, candidè, purè*.

> *Il ne fait pas bien ſûr, à vous le trancher* nét,
> *D'épouſer une fille en dépit qu'elle en ait*. MOL.

AU NÉT, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes, ou plûtôt, ſelon l'Académie, ſubſtantivement. *Defæcatè*. Les créanciérs de cet homme l'ont mis *au nét*, ou au blanc, lui ont emporté tout ſon bien. Cet Ouvrage n'eſt qu'un broüillon, l'Auteur n'a pas eu le

teins

tems de le corriger, de le mettre *au nét.*

TOUT NÉT. adv. Sans déguiſement, ſans aucun détour. *Ingenuè.* Dire *tout nét* ſa penſée. ABLANC.

La belle répondit tout nét,
Ménage vous êtes coquet. COTIN.

TOUT NÉT, ſe dit auſſi pour, Uniment, également. Il s'eſt caſſé l'os *tout nét. Planè, Penitùs.*

NÉT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a fait maiſon *nétte*, pour dire, il a chaſſé en même tems tous ſes valèts, & il en a pris d'aûtres. Il a voulu en avoir le cœur *nét*; pour dire, s'éclaircir d'une chôſe qu'il ne ſçavoit pas. On dit auſſi, qui veut tenir *nétte* ſa maiſon, n'y mette ni femme, ni pigeon.

NETE-DIAZEUGMENON. Tèrme de la Muſique des Anciens. C'eſt le nom d'une des cordes de la Lyre ou du ſyſtême des Anciens; elle répond à l'*E, ſi, mi*, de la troiſiéme octave de l'Orgue, ou du ſyſtême des Modèrnes.

Ce nom eſt compôſé de deux mots Grècs, νήτη & διαζευγμένων, qui veulent dire *la dèrnière des ſéparées*; on ſouſentend le mot de *corde.*

Ceux qui écrivent ſur la Muſique des Anciens ſe ſèrvent de ces tèrmes, quoiqu'ils ſoient Grècs.

NETE-HYPÈRBOLÉON. Tèrme de la Muſique des Anciens. C'eſt le nom de la plus haute & de la plus aiguë des cordes de la Lyre, ou du ſiſtême des Anciens; elle répond à l'*A mi la* de la troiſiéme octave de l'Orgue ou du ſyſtême modèrne.

Ce nom eſt compôſé de deux mots grècs, νήτη, & ὑπερβολαίων, qui veulent dire *la dernière des plus hautes cordes.*

NETE-SYNEMMENON. Tèrme de la Muſique des Anciens. Nom de la plus haute corde d'un Tétracorde du ſiſtême des Grècs, pour faire tomber un *b mol* entre la *meſe* & la *parameſe*, c'eſt-à dire entre *la* & *ſi.* Cette corde avoit le même ſon que la paranéte *diazeugmenon*, ou nôtre *la* par *b mol.*

Ce nom eſt compoſé de deux mots Grècs, νήτη & συνημμένων, qui veulent dire *la dèrnière des ajuſtées*: on ſouſentend le mot de *corde.*

NÉTHE, ou NÉETH. ſ. f. Il y a deux rivières de ce nom dans le Brabant, Province des Pays-Bas. *Neetha.* On les diſtingue par les noms de grande & de petite *Néthe*, elles ſe joignent à Lière, après avoir reçû le Démer, joint à la Senne, elle ſe décharge dans l'Éſcaut, vis-à-vis de Ruppelmonde, ſous le nom de Ruppel, en Latin Ruppela ou Rupella. MATY.

NÉTHELME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nethelmus.* Saint *Néthelme* étoit un Evêque régionaire d'Écoſſe. Il éclata au Diocêſe d'Abèrdone, comme on voit aux leçons de l'ancien Bréviaire de cette Égliſe. Il ne le faut pas confondre avec S. *Nothelme* du 17. Octobre. CHASTEL. *au* 8e. *Janv. p.* 142.

NÉTHÈRBY. ſ. m. Nom propre d'un Village du Comté de Cumbèrland, en Angletèrre. *Netherbia.* Il eſt ſur les confins de l'Écoſſe, environ à deux lieuës de Carlîle. On voit à *Néthèrby* quantité de mâſures que l'on prend pour les ruines de l'ancienne ville d'*Æſica.* MATY.

NÉTHINÉEN. ſ. m. Les Juifs ont donné ce nom aux Gabaonites, que Joſué ne détruiſit pas pour ne point violer le ſèrment qu'ils avoient éxtorqué de lui par fraude; mais qu'il condamna au ſèrvice du temple, & à y porter le bois & l'eau nécéſſaire. *Nethinaus.* Voyez ſur les *Néthinéens.* Selden. *De Jure Nat. & Gent. juxtà Diſcipl. Hebræorum. L. V. C. XIV.* Thomas Godwin. *Moſes aud Aaron. L. I. C. V.*

Ce mot vient de נתן *donner* & ſignifie proprement *un donné.* On dit auſſi *Nathinéen.*

NÉTHO, ou NÉETO. ſ. m. Nom propre d'une Rivière du Royaume de Naples. *Neathus.* Elle coule ſur les confins des deux Calâbres, baigne S. Sévérina, & ſe décharge dans la mèr Ionienne. MATY.

NÉTTEMENT. adv. D'une manière nétte. Il ſe dit en toutes les ſignifications marquées cy-deſſus au mot NÉT. Il aime à manger *néttement*, proprement. *Integrè, purè, mundè.* Il écrit, il penſe, il parle clairement, *néttement. Politè, nitidè, apertè, candidè.* La loi s'éxplique *néttement* contre la prétention. Il ne ſuffit pas de penſer avec juſteſſe; il faut s'éxprimer *néttement*, & poliment. CAIL. On ne ſçait bien que ce qu'on ſçait *néttement.* CH. DE M. c'eſt-à-dire, clairement & diſtinctement.

NÉTTETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui éſt nét. *Munditia, mundities, nitor.* Il ſe dit auſſi dans toutes les ſignifications de NÉT. Le criſtal de Veniſe a une grande *nétteté.* Il ne tombe jamais de torrent qui trouble la *netteté* de ſon eau. VAUG. La *nétteté* d'un diamant, de la voix, du diſcours, du ſtile, d'une affaire, &c. La *nétteté* du ſtile regarde l'arrangement, & la ſituation des mots, & tout ce qui contribuë à la clarté de l'éxpréſſion. La *nétteté* du diſcours en bannit toute équivoque & toute ambiguité, on entend d'abord & ſans réfléxion, ce que ceux qui parlent veulent dire. Une fauſſe *nétteté* ſeroit celle, qui iroit à gêner le diſcours ſans nécéſſité, pour prévenir des ambiguitez qui naturellement n'arrêtent point l'éſprit, & qui ne ſe découvrent guères que par les réf[l]éxions alambiquées d'un Grammairien oiſif. P. BUFFIÉR, qui traite de la *nétteté* du ſtile au commencement de ſa Grammaire Françoiſe. Il y en a qui écrivent purement, & qui cependant arrangent ſi mal leurs paroles, & embarraſſent tellement leur ſtile, qu'on a de la peine à les entendre: ces gens là ſont prêſque incorrigibles, ſoit que ce défaut procéde du vice de l'imagination, ou de celui de l'oreille, qui ſont deux chôſes que l'art donne rârement, quand la nature les refuſe. VAUG. Quintilien dit qu'il faut porter la *nétteté* du diſcours à ce dégré de pèrfection, qu'il ſoit même impoſſible de n'être point entendu.

NÉTTOYER. v. act. Il faut prononcer *néttéyer*, ſur tout dans la convèrſation. *Mundare, purgare, emundare.* Quelques-uns même voudroient qu'on écrivit *néttéyer*, & ne laiſſer *néttoyer* qu'aux Poëtes, à cauſe de la nécéſſité de la rime. Cependant l'Académie dit toûjours *néttoyer.* C'eſt ôter la ſaleté, les immondices de quelque endroit. On a grand ſoin dans les Villes bien policées de *néttoyer* les ruës. Les avâres craignent d'uſer leurs habits en les *néttoyant.* Un ſoldat doit avoir grand ſoin de *néttoyer* ſes armes.

En ce ſens *néttoyer* ſe dit en tèrmes de Philoſophie Hèrmètique des lotions, du néttoyement des métaux, & des minéraux, par éxemple, lorſqu'on blanchit le lètton, ce qui ſe fait par l'opération du feu.

NÉTTOYER, ſignifie auſſi, Ôter, chaſſer, emporter tout ce qui eſt dans un lieu. *Delere, auferre.* Les ennemis dans leur ſorties ont pluſieurs fois *néttoyé* la tranchée. Le Roy a *néttoyé* la mèr de Corſaires. Les Soldats ont pillé ce Château, ils l'ont *néttoyé*, ils n'y ont rien laiſſé. Les Sèrgens ont tout emporté de cette maiſon, ils l'ont *néttoyée.*

On dit au jeu, *néttoyer* le tapis; pour dire, gagner tout l'argent, qui eſt ſur le jeu. On dit auſſi, *néttoyer* le gouſſet à quelqu'un; pour dire, gagner tout l'argent qu'il avoit ſur lui. Ce dèrnièr eſt bas.

NÉTTOYER, ſe dit figurément en tèrmes de Palais, des biens qu'on débroüille, qu'on débarraſſe, qu'on appure de déttes, d'hypotéques, de procès. *Purgare, expurgare.* Cette grande maiſon étoit bien obérée, il eſt venu un Intendant qui l'a *néttoyée*, qui l'a remiſe en joüiſſance paiſible de ſes biens.

On dit auſſi figurément; *Néttoyer* une idée, une penſée &c. *Abſtergere.* Pour dire, la débarraſſer, la débroüiller, la rendre claire & nétte. Ses idées ont beſoin d'être *néttoyées.*

On dit provèrbialement, *néttoyer* un homme ſans vèrgettes; pour dire le battre, l'épouſſeter, l'étriller.

NÉTTOYEMENT. ſ. m. Il ne ſe dit guères que de l'enlevement des bouës & immondices des ruës. *Expurgatio.* Châque maiſon paye une cèrtaine taxe pour les frais de *néttoyement* des bouës.

NÉTTUNO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, avec un petit port. *Neptunium*, anciennement *Antium navale.* Il eſt ſur la côte de la Campagne de Rome, près du Cap & des ruïnes d'Antio, à dix lieuës de Tèrracine, vèrs le couchant. MATY.

NÉTUPHA. ſ. f. Nom propre d'une ville, à ce qu'il paroît, de la Tribu de Juda. *Nétupha.* Voyez le 1^r^ LIV. d'Éſdras I. 12. Il ſemble qu'on l'ait auſſi appellée *Nétopha*, & que ce fut la patrie de ceux que l'Écriture appelle Nétophatite.

NÉTZE. ſ. f. NÉTEC, NOTEZ. ſ. ſ. m m. Nom propre d'une rivière de la Grande Pologne. *Noteſſa.* Elle ſort du lac de Kruiſwick, baigne la ville de ce nom, & celle d'Inowlocz, & va ſe joindre à la Warte dans le Brandebourg, au deſſus de Landſpèrg. MATY.

NEU.

NEU, ou NEUD. Voyez NOEUD. *Nodus.*

NÉVADA, SIÈRRA NÉVADA. Nom de montagnes du Royaume de Grenade, en Éſpagne. *Montes nivoſi.* Elles ſont à quelques lieuës de la ville de Grenade, & de celle de Guadix, vèrs le midi; c'eſt une partie de celles d'Oroſpeda. *Maty. Sierra* ſignifie chaîne de montagnes, & *Nivado* neigeux, couvèrt de neige. Ces mots ſont Éſpagnols.

NÉVADA, Sièrra Névada en Amérique. Autrement Andes, ou montagnes de la Cordillère. *Andes. Montes nivoſi.* C'eſt une chaîne de montagnes qui s'étend du midi au nord, depuis le détroit de Magellan juſqu'à la mèr du nord, dans l'éſpace de 1400 lieuës. Elles ſépare le Pérou & le Chili du reſte de l'Amérique méridionale, ſont éxtrêmement froides, même dans la Zone torride, ont 8 Volcans dans la tempérées, & beaucoup de mines d'or & d'argent, ſont fèrtiles & peuplées.

NEUBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Bavière,

viére, en Allemagne. *Neuburgum*, *Neoburgum*, *Neopyrgum*. Elle eſt ſur le Danube, entre Ingolſtat & Donawèrt, & elle a un beau Château, aſſez bien fortifié, où les Ducs de *Neubourg* faiſoient leur réſidence ordinaire, avant qu'ils fuſſent les maîtres du Palatinat du Rhin. MATY.

Le Duché de NEUBOURG. *Neoburgenſis Ducatus*. C'eſt un petit État du Cèrcle de Baviére, en Allemagne. Il eſt diviſé en deux parties, qui ne ſont pas contigues; l'occidentale eſt entre la Souabe, & la Franconie. Elle a dix-huit ou vingt lieuës d'étenduë le long du Denube, & environ trois de largeur. *Neubourg* Capitale, & Laugingen en ſont les lieux principaux. La partie orientale eſt entre la Baviére, & le Haut Palatinat; elle peut avoir ſix à ſept lieuës de longueur & autant de largeur; & il n'y a que des villages. Les Ducs de *Neubourg* ſont de la Maiſon Palatine. MATY.

NEUBOURG. Aûtre petite ville du Duché de Wurtenbèrg, en Souabe. *Neoburgum*. Elle eſt aux confins du Marquiſat de Bade, ſur l'Entz à deux lieuës au deſſus de Phortzheim. MATY.

NEUBOURG, en Normandie eſt entre la Rille & la Seine, à égale diſtance de l'une & de l'autre; & près d'Harcour. Valois, *Not. Gall. p.* 388.

NEUBURY. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Anglетèrre. *Neoburgum*. Il eſt ſur le Kennet, dans le Comté de Bark, aux confins de celui de Hant. MATY.

NEUCHAſTEL. ſ. m. Nom propre de pluſieurs lieux. *Neocaſtrum*, *Novum caſtrum*. *Neuchaſtel* dans l'iſle de France, eſt une petite ville appellée anciennement *Auxenna*. Elle eſt ſur l'Aiſne, à quatre lieuës de Laon du côté du midi. MATY. *Neuchaſtel* en Normandie eſt une petite ville ſituée ſur la riviére d'Arc, à ſix ou ſept lieuës au deſſus de Diépe. ID. *Neuchaſtel* en Lorraine eſt une petite ville ſituée près de la Meuſe, à ſept lieuës de Toul, vèrs le midi. ID. *Neuchaſtel* dans les Païs-Bas, eſt une petite ville capitale d'une Seigneurie du Duché de Luxembourg, & ſituée à deux ou trois lieuës de Chiny, vèrs le nord. ID.

NEUCHAſTEL. Ville capitale du Comté de *Neuchaſtel*, ſituée ſur un Lac de même nom, à ſept lieuës de la ville d'Yvèrdun. *Neocomum*, *Neocaſtrum*. Cette ville eſt médiocrement grande; elle ſe gouvèrne préſque en ville libre, ayant ſon grand & ſon petit conſeil, outre le Collége des quatre Bourguemeſtres qui, avec quelques aûtres Officiérs, adminiſtrent les affaires ordinaires. Il y a un château avec ſon donjon, où le Gouvèrneur fait ſa réſidence.

Le Comté ou la Principauté eſt NEUCHAſTEL. *Neocomenſis Comitatus*, ou *Principatus*. Ce Comté avec celui de Valangin qui lui eſt ajoint, font un petit État Souverain, qui eſt borné au couchant par la Franche-Comté, au nord par la petite République de Bienne, & ailleurs par la Suiſſe. Il peut avoir douze lieuës du nord-eſt au ſud-oüeſt, & cinq du couchant au levant. L'air y eſt tempéré, & ſain, & le tèrroir fort fértile, auſſi eſt-il fort peuplé. On y trouve les villes de *Neuchaſtel*, de Landeron, de Bandri, & le Bourg de Valangin avec 90 villages & plus de 3000 maiſons diſpèrſées dans les montagnes. Les habitans de ce païs, à la réſèrve de ceux de la Chaſtellenie de Landeron, embraſſèrent le Calviniſme l'an 1530. Ils ſont jaloux de l'honneur de leurs Souverains, & encore plus de la conſèrvation de leurs priviléges. Ils ont eû des Comtes des Maiſons de *Neuchaſtel*, de Fribourg, d'Hochbèrg, & de Longueville; & après la mort du dèrniér Duc de Longueville, les États du païs ont inveſti de la Souveraineté la Ducheſſe de Nemours ſa ſœur; Après la mort de cette Princeſſe il y eut pluſieurs prétendans. M. le Prince de Conti, M. L'Électeur de Brandebourg. M. De Villeroy, & M. De Matignon. C'eſt l'Électeur de Brandebourg Roi de Pruſſe, qui en eſt ſaiſi. Les Ducs de *Neuchaſtel* gouvèrnent ce païs par un Lieutenant Général, qui fait ſa réſidence à *Neuchaſtel*. Ils ſont Alliez des Cantons de Bérne, de Lucèrne, de Fribourg, & de Soleurre, depuis l'an 1406, & cette Alliance a été renouvellée l'an 1693. Le Canton de Bèrne eſt arbitre des différens qui peuvent naître entre les Comtes & leurs ſujéts, à l'occaſion de leurs droits.

Le Lac de NEUCHASTEL, *Neocomenſis Lacus*. Ce lac eſt ſur les confins du Comté de *Neuchaſtel*, & de la Suiſſe. Il a dix-huit à vingt lieuës de circuit, il abonde en bons poiſſons, & il a communication d'un côté avec le Lac de Genêve, & de l'autre avec celui de Bienne, & par ſon moyen avec la riviére d'Aar & avec le Rhin, ce qui facilite beaucoup le commèrce des lieux qui en ſont voiſins. *Maty*.

NÉVÉRITE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe. *Neverita*. Martianus Capella la met dans la dixiême région du Ciel. Quelques exemplaires ont *Nérite*, au lieu de *Névérite*; d'où quelques Critiques ont conjècturé que ce pourroit être *Nérine*.

NEVÈRS. ſ. m. Nom de la ville capitale du Nivèrnois, Province de France. *Nivernum*, *Niverna*, *Nivernium*, *Nevernum*. Dans Céſar, *Noviodunum*. On trouve encore *Nebirnum*, ou *Nevirnum*, & *Nivedunus*. Elle eſt ſur la Loyre, à onze lieuës de Bourges, vèrs l'Orient méridional. Cette ville eſt aſſez grande, elle a ſept Paroiſſes; une Chambre des Comptes, un Baillage, un Évêché ſuffragant de Sens; avec une citadelle, & un beau pont de pièrre de vingt arches. On y travaille fort bien en vèrres & en fayence. MATY. *Nevers* fait auſſi grand commèrce de fèr. Que *Nevèrs* ſoit l'ancien *Noviodunum Æduorum*, c'eſt le ſentiment de Scaligèr qui aſſure que dans une vieille Notice des Gaûles, qui étoit à M. Cujas, *Nevèrs* étoit appellé *Noviodunum*, *Nivernenſium*. C'eſt auſſi celui de Valois, *Not. Gall. p.* 383. 384.

Nevèrs a pris ſon nom à *Nivere*, le Niévre, nom d'une petite riviére qui y tombe dans la Loire. Valois, *Not. Gall. p.* 384.

NEVERS. ſ. f. Nom que les fleuriſtes donnent à une tulippe qui a les mêmes couleurs que la Nantoiſe, mais elle à ſes figures & panaches differentes, ſes couleurs ſont gris de lin, rouge & blanc.

NEVEU. ſ. m. Tèrme relatif à oncle & à tante. Fils du frère, ou de la ſœur de celui dont on parle, qui eſt parent au troiſiéme degré ſelon le Droit Civil, & au deuxiême ſelon le Droit Canon. *Fratris*, ou *ſororis filius*. Quelques uns prétendent que *Nepos* s'eſt dit auſſi en ce ſens, parce qu'Ovide, *De Ponto L. III. Elog. III. v.* 62. parlant à Cupidon dit, *Cæſar ab Ænæâ qui tibi fratre nepos*, mais *nepos à fratre*, ſignifie petit néveu, comme *fratris nepos*; & il ne s'enſuit pas plus de là que *nepos* ſe puiſſe dire ſeul pour neveu qu'il s'enſuit qu'on peut dire *filius*, pour éxprimer le même nom de *neveu*, parce qu'on dit *filius fratris*; Et on appelle *petit-neveu*, celui qui eſt fils du *neveu*, à l'égard du grand oncle; ou fils de ſa niece, celui qui eſt au quatriéme degré de parenté, ſelon le Droit Civil, & au troiſiême ſelon le Droit Canon.

Ce mot vient de *nepos*, qui dans la baſſe Latinité a la même ſignification. Il s'eſt formé en changeant le *p*, en *v*, conſonne, ces ſortes de changemens ſont très fréquens entre les lettres du même organe. Borel le dérive de *niér*, ou de *niées*, vieux mots François qui ſignifient *neveu*, ou *petit-fils*.

NEVEU, à la mode de Bretagne, eſt le fils d'un couſin ou d'une couſine gèrmaine. *Fratris*, *aut ſororis filius*. Cette phrâſe vient de ce qu'en Bretagne les couſins gèrmains ſont appellez oncles des fils de leurs couſins gèrmains.

Un Cardinal *Neveu*, ſe dit abſolument du *neveu* d'un Pape vivant, qui gouvèrnoit ordinairement avant que le Népotiſme fût aboli. *Summi pontificis nepos*.

NEVEUX, au pluriér ſe dit dans le genre ſublime, & en Poëſie, de tous les hommes qui viendront après nous; de la poſtérité. *Nepotes*, *poſteri*. Il faudra laiſſer à nos *neveux* ce que nos Ancêtres nous ont laiſſé.

Faire ſiffler Cotin chez nos dèrnièrs neveux. BOIL.

NEUF. adj. de tout genre. Tèrme numéral. Nombre qui ſuit immédiatement celui de huit. *Novem*. Il eſt le dèrniér de ceux qui s'écrivent avec un ſeul caractère. En chiffre Romain il s'écrit ainſi IX. en chiffre commun ou Arabe, 9. L'*f* finale de ce mot *neuf*, reçoit beaucoup de modifications. 1°, ſouvent elle ne ſe prononce point du tout, ce qui arrive lorſque le mot de *neuf* eſt ſuivi du nom de la chôſe, dont *neuf* éxprime le nombre, & que ce nom de chôſe commence par une conſone, par éxemple, *neuf* parties, *neuf* livres, *neuf* jours, *neuf* coups, &c. dans ces phrâſes prononcez *neu* ſans *f*. 2°, quand le mot de *neuf* eſt employé comme ſubſtantif, & quand il eſt après un nom propre, & qu'il ſignifie *neuviême*, l'*f* ſe prononce, par éxemple, le nombre de *neuf*, un *neuf* de pique, &c. Clément *neuf*, Charles *neuf*, &c. 3°, l'*f* du mot *neuf* ſe change dans la prononciation en *v* conſone quand le mot de *neuf* eſt ſuivi d'un nom qui commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'eſt point aſpirée; par éxemple *neuf* amis, *neuf* étourdis, *neuf* iſles *neuf* oppoſitions, *neuf* uſurpations, *neuf* Grècs, *neuf* aigles, &c. prononcez dans ces phrâſes *neuv-amis*, *neuv étourdis*, &c. Les *neuf* Muſes. Je vous attendrai juſqu'à *neuf* heures. Six & trois ſont *neuf*. *Neuf* eſt le ſecond nombre quarré, dont la racine eſt trois, qui multipliée par elle-même fait *neuf*.

NEUF, s'ajoute auſſi à d'autres nombres; & alors il ſe met au prémiér rang des chiffres, quand l'on écrit. *Dixneuf*, 19. Le Seigneur dit qu'on a plus de joye au Ciel d'un pécheur qui ſe convèrtit, que de la pèrſévérance de nonante-*neuf* juſtes.

On dit auſſi, les Mémoires de Charles *neuf*. Le Pape Clement *Neuf*, au lieu de *neuviême*.

NEUF, eſt auſſi quelquefois un ſubſtantif maſculin. *novum*. Un *neuf* de chiffre. Dans le jeu des cartes on appelle, Un *neuf* de cœur, de carreau &c. Le *neuf* de tréfle m'entre. J'ai tous les *neuf* dans mon jeu.

On dit d'une femme groſſe, qu'elle eſt, qu'elle entre dans ſon *neuf*; pour dire, qu'elle eſt, qu'elle entre dans le neuviême mois de ſa groſſeſſe.

En Arithmétique on appelle la preuve de *neuf* celle qui ſe fait par le retranchement de tous les *neuf*, tant de la ſomme donnée, que de celle qui eſt trouvée par la régle, dont les reſtes doivent être ſemblables. Elle eſt fondée ſur une belle propriété qui eſt particulière à ce nombre, en ce que de tous les nombres multiples de *neuf*, ſi on en ajoûte les caractères, leurs ſommes fera toûjours *neuf*, ou un multiple de *neuf*. Comme 5 fois 9 ſont 45, le quarré & le 5 ſont *neuf*, ou 9 fois 9 ſont 81; le huit & l'unité ajoûtez ſont *neuf*, &c. La preuve de *neuf* eſt fort en uſage chez les Marchands, les Financiérs, & même chez les Maîtres d'Arithmétique; on s'en ſèrt dans toutes les régles, & bien des gens la regardent comme très-ſeure; cependant elle eſt ſujette à èrreur; car elle ne prouve autre chôſe, ſinon qu'après avoir retranché tous les *neuf* qui ſont dans un nombre, & ceux qui ſont dans une autre, ce qui reſte de part & d'autre eſt égal. Or il eſt cértain que cela ne ſuffit pas pour faire une bonne preuve d'une opération Arithmétique: tous les nombres égaux ſont également éloignez de *neuf*; mais tous les nombres également éloignez de *neuf* ne ſont pas égaux pour cela. Ainſi la preuve de *neuf* n'eſt point du tout démonſtrative, mais dans l'uſage il arrive rarement qu'elle trompe, car il faudroit que l'èrreur fût juſtement d'un nombre novénaire, du moins on eſt ſeur que la régle eſt mal faite, quand la preuve de *neuf* ne s'y rencontre pas, quoi qu'abſolument parlant on ne ſoit pas ſeur que la régle ſoit bien faite toutes les fois qu'on y aplique la régle de *neuf*.

NEUF, EUVE. adj. *novus, recens.* Qui eſt fait il n'y a guère; qui a peu, ou point ſèrvi; qui eſt oppôſé à *viel*, à *ancien*. Tout ce qui eſt *neuf* a un éclat, un agrément particulier, ſoit habits, meubles, bâtimens. Voilà un meuble tout battant *neuf*.

NEUF, ſe dit encore des chôſes, quoiqu'anciennes, par relation à d'autres qui le ſont encore d'avantage. *Novus.* C'eſt ce qui a donné le nom à pluſieurs villes & châteaux. *Ville-neuve* d'Agénois, *Ville-neuve* S. Georges, *Château neuf* en Thymerais, *Château neuf* en Bèrri. A S. Gèrmain il y a le vieux Château & le château *neuf*; la ruë *neuve* S. Mèrry, S. Honoré; le Pont *neuf*, le marché *neuf*.

On appelle du bois *neuf*, celui qui vient en bateau, à la différence de celui qui eſt flotté ou en train.

On appelle auſſi, Tèrres *neuves*, celles qui ont été découvèrtes depuis quelque tems, comme les *neuves* rolines, qu'on appelle autrement la Californie, la *neuve* Caſtille, & la tèrre *neuve*, qui eſt une grande Iſle à l'Orient de la nouvelle France, près de laquelle on fait la pêche des Moruës, qu'on appelle pour cela Tèrre *neuve*.

On le dit auſſi des tèrres qui ont été long-tems ſans être cultivées, qu'on a defrichées depuis peu, qu'on appelle autrement *Novales*, *Novalia*. Les tèrres *neuves* rapportent beaucoup la prémière année. Voyez La Quintinie ſur les Tèrres neuves, & au mot TÈRRE.

On appelle en Médecine, Faire corps *neuf*, quand on a tellement purgé & évacué les mauvaiſes humeurs, qui rendoient un homme infirme, qu'il a enfin recouvré une ſanté parfaite & durable.

On appelle en tèrmes de Manége un chaval *neuf*, celui qui n'a point été monté, ou attellé, qui n'a point été dompté, qui n'a point ſervi. J'ai achetté des chevaux *neufs*, ce qui ſe dit ſur tout des chevaux de carroſſe. On dit qu'un cheval fait piéd *neuf*, quand une nouvelle corne lui eſt revenuë.

NEUF, ſe dit figurément en Morale, de celui qui eſt un peu niais; peu éxpérimenté; qui n'a point aſſez vû le monde; qui ignore les principes de quelque art, ou de quelque ſcience, *rudis, inexpertus, tyro, imperitus.* Ce Prince à qui on a confié cette armée, eſt encore bien *neuf* au métiér de la guèrre. Les Provinciaux qui viennent à Paris ſont tout *neufs*; ils ne ſçavent point le monde. Je ſçai bien quèls ravages fait une paſſion dans un cœur tout *neuf*. M. SCUD.

NEUF, ſe dit auſſi pour, Surpris, étonné. *Stupens, ſtupidus.* Qu'un Auteur eſt *neuf* la prémière fois qu'on l'imprime! MOL.

NEUF, s'employe auſſi pour éxprimer ce qu'on n'a point encore vû, ou dont on n'a point encore oüi parler, *novus, inauditus.* Ce ſont ici des chôſes toutes *neuves* pour moi. MOL.

NEUF, ſignifie encore, Nouveau; dont on ne s'eſt point encore ſèrvi; qui eſt tout nouvellement fait. Un peu d'abſence voûs fera trouver Calliſte toute *neuve*. LA FONT. Je ne ſuis point d'humeur à donner tous les jours un habit *neuf* à mes appas. P. COM. Brébeuf a dit d'une femme qui ſe fardoit, Quoi!

> *Tous les jours un viſage* neut?
> *Cèrtes c'eſt en viſage un peu trop de dépenſe.*

NEUF, ſe dit encore en ce même ſens des penſées, & des ouvrages d'éſprit. Bion & Moſcus ont beaucoup de délicateſſe; leurs idées ſont *neuves* & tout à fait riantes. FONT.

> *Et par des vèrs tout* neufs *avoüez du Parnaſſe,*
> *Il faut de mes dégouts juſtifier l'audace.* BOIL.

NEUF, ſe dit auſſi advèrbialement. Il a fait habiller ſes gens de *neuf*, tout de *neuf*. Cette maiſon ne ſe peut réparer; il la faut rebâtir à *neuf* de fond en comble.

NEUF, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ce valet fait le balai *neuf*, quand il ſèrt bien le prémiérs jours qu'il eſt entré dans une maiſon, & quand après il ſe relâche. On dit auſſi ce laquais eſt *neuf*, il durera long tems, pour dire, il eſt ſot & ignorant, il n'a pas encore appris à ſèrvir. On dit auſſi, Faire maiſon *neuve*; pour dire, Chaſſer tous ſes domeſtiques & en prendre d'aûtres. On dit auſſi d'une chôſe que l'on craint, que cela arrivera plutôt que robbe *neuve*.

Le port NEUF, *portus novus.* Village avec un bon port. Il eſt dans le Canada, ſur l'embouchure de la rivièré de S. Laurens au ſeptentrion de l'iſle d'Anticoſt. MATY.

NEUFBOURG. ſ. m. Nom propre d'un Boug de France *Novus burgus*, *Neoburgum.* Il eſt dans le petit païs qu' onnomme la Campagne de *Neufbourg*, en Normandie, à trois lieuës de la ville d'Évreux, vèrs le nord MATY.

NEUFCHAſTEL. Voyez NEUCHAſTEL.

NEUFMARCHÉ. ſ. m. Nom propre d'un vilage de la Normandie. *Novus mercatus.* Il eſt aux confins de l'iſle de France, entre Giſors & Gournay, ſur l'Èpte. Il y avoit autrefois un bon Château, qui eſt maintenant ruiné. MATY. Valois. *Not. Gall. P.* 388.

NEUFME. ſ. f. Tèrme de Coutumes. *Nonagium*, *nona* dans la baſſe Latinité. Droits que les Curez prenoient ſur les biens des pèrſonnes décédées: anciennement c'étoit la neuviême partie des meubles: mais en 1559. ce droit fut réduit à la neuviême partie du tièrs des meubles.

NEUF PEUPLES. Voyez NOVEMPOPULANIE.

NEUFVAINE. Voyez NEUVAINE.

NEUFVIÊſME. Voyez NEUVIÊſME.

NEUMARCK. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville d'Allemagne. *Novofarum*, anciennement *Devona.* Elle eſt dans le Palatinat de Bavière, aux confins de la Franconie, & à neuf ou dix lieuës d'Ingolſtat du côté du nord. MATY.

Newmark eſt la même chôſe que *Neumarché en françois.*

NEUMARCK, eſt encore une petite ville de la Sileſie. *Novoforum.* Elle eſt près de l'Odèr, dans la principauté de Bréſlaw, à ſix lieuës au deſſous de la ville de ce nom. MATY.

NEUMARCK. eſt auſſi le nom d'un Bourg du Tirol, ſituée à trois lieuës de Bolzano, vèrs le midi *Novomarchia.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Endidejum*, ville de la Rhétie. MATY.

NEUMARCK, ou VASSÈRHELI. ſ. m. petite ville de la Tranſilvanie. *Novomarchia.* Elle eſt ſur le Marol, près de la ſource, à douze ou treize lieuës au deſſous de Weiſſenbourg. MATY.

NEUME. Tèrme de Plein-Chant addition de note du ton de l'Antienne ſur la dèrnière ſyllabe, ce qui fait un ſon allongé ſans être varié. *Soni* ou *cantûs productio, neuma, æ,* f. *neuma, atis,* neut.

Ce mot de *neume* vient de *neuma* qu'on croit avoir été formé de *pneuma*, en Gréc πνεῦμα, qui veut dire *éſprit*, *ſoufle*, parce qu'il faut plus d'haleine pour un ſon allongé que pour un ſon brêf. NEURE &c.

NEURE. ſ. f. Petit Vaiſſeau de mèr; éſpéce de flûte d'environ 60. tonneaux, dont ſe ſèrvent les Hollandois pour aller à la pêche du hareng, *navis piſcatoria.*

NÉVRITIQUE. ſ. m. & adj. Médicament propre à remédier aux incommoditez des nèrfs & des jointures. *Neuriticus.* Tèls ſont la bétoine, la lavande, le romarin, la ſaûge, le lauriér, la marjolaine, & pluſieurs aûtres d'entre les céphaliques. En Latin. *neuritica.*

NÉVROGRAPHIE. ſ. f. Ce mot eſt Gréc, & eſt un tèrme d'Anatomie, qui ſignifie la Déſcription des nèrf. *Neurographia*, Duncan Médecin de Montpelliér a fait un livre qui porte pour titre, la *Nevrographie* raiſonnée. Voyez encore au mot NÈRF. Ce mot eſt Gréc, il eſt compôſé de νεῦρον, nèrf & de γράφω *j'écris*, Je décris.

NÉVROLOGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine & d'Anatomie. Diſcours ſur les nèrf, Traité des Nèrfs *Nevrologia.* Ce mot eſt compôſé du Gréc νεῦρον *nèrf* & de λόγος, diſcours. Il eſt moins général que *Névrographie*. Car celui ci ſe peut dire & des diſcours que l'on fait ſur les nèrf, & de la peinture ou la gravûre qui les repréſente, au lieu que *Névrologie* ne peut avoir que le prémiér ſens.

Ce mot vient de νεῦρον *nèrf* & de λόγος *diſcours.* La *névrologie* eſt la connoiſſance & la ſcience des nèrf.

NÉVROUZ. ſ. m. qui ſignifie *Nouveau jour* Tèrme de Calendriér. Les Anciens Pèrſans appelloient ainſi le prémiér jour de leur année, qui étoit purement ſolaire dans leur Calendriér Jéſdigirdique, qui eſt l'ancien, & dans le Geloléen qui eſt réformé. D'Herb. Le Calendriér Jeſdigirdique eſt ainſi nommé parcequ'il étoit en uſage ſous les Rois nommez *Jezdégird*, de la dinaſtie des Saſſanides qui finit l'an 31. de l'Hégire; c'eſt-à-dire, 642. de J. C. Voyez d'Hèrbelot *Biblioth. Or. p.* 485.

NEUSIDLER-ZÉE. ſ. m. C'eſt-à-dire, le Lac de *Neuſidler*, ou de Fèrten. *Ferto*, *Priſo*. Ce lac eſt dans la haute Hongrie, ſur les confins du Comté de Muſſon & de celui de Sopron; il prend ſon nom modèrne de la petite ville de *Neuſidler*, qui eſt ſur ſon bord ſeptentrional. Maty.

NEUSTAT. ſ. m. Nom propre de pluſieurs villes. *Neoſtadium Nova civitas*, *Novoſtadium*. Ce nom eſt allemand, compôſé de *new*, neuf, & *ſtad*, ou *ſtat*, ville, État. *Civitas*.

Neustat. Petite ville de la Baſſe Saxe, eſt dans le Wagrie, en Holſace ſur le Golfe de Lubeck, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. Maty.

Neustat, ou Newstadle. Petite ville de la Sileſie, eſt dans la Principauté d'Oppelen, ſur la petite rivière de Brudnicz, à ſix lieuës de la ville de Neiſſe, vèrs le midi. Maty.

Neustat. Petite ville de la Heſſe, eſt à cinq lieuës de Marpurg, vèrs le nord-eſt; elle appartient, avec un petit païs qui lui eſt joint, à l'Archevêque de Mayence. Maty.

Neustat. Petite ville du Cèrcle de Weſtphalie, eſt dans le Comté de la Marck entre les ſources de l'Égèr, vèrs les confins des Duchez de Weſtphalie, & de Bèrg environ à ſeize lieuës de Ham, du côté du nord. Maty.

Neustat. Petite ville ou bourg de la Thuringe, eſt dans le Comté d'Hohenſtein, près du château de ce nom, aux confins du Tèrritoire de Northauſen, & du côté de Stolbèrg. Maty.

Neustat. Ville de l'Archiduché d'Autriche, eſt ſur la Leyta, à une lieuë de Vienne. Ce *Neuſtat*, ville Épiſcopale & forte eſt la priſon ordinaire des criminels d'État, & aſſez ſouvent le lieu de leur éxécution. Maty.

Neustat. Ancienne petite ville de la Vindelicie. *Neoſtadium*, anciennement *Seleuſum*, ou *Céleuſum*, eſt maintenant dans la Bavière au coſluant de la rivière d'Abens & du Danube, entre Ingolſtat & Ratiſbonne. Maty

Neustat. Petite ville du Duché de Wurtemberg, en Souabe, eſt ſur le Kocher, qu'on y paſſe ſur un pont, à trois lieuës d'Hailbron, vèrs le nord. Maty.

Neustat Anderola. Petite ville ou bourg du Dnché d'Altenbourg en Miſnie *Novoſtadium Orlanum*. Ce lieu eſt ſur la petite rivière d'Orla, entre la ville de Plawen, & celle de Weimar. Maty.

Neustat. Petite ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe, eſt dans la principauté de Calenbèrg, Province du Duché de Brunſwick, ſur la Leyta, environ à cinq lieuës au deſſous d'Hanover. Maty.

Neustat. Petite ville du Cèrcle de Franconie, eſt dans le Diocèſe de Wurtsburg, ſur la Sala, aux confins du Comté d'Hennebèrg, dont il a autrefois dépendu. Maty,

Neustat. Petite ville du Palatinat du Rhin, eſt capitale d'un petit Gouvèrnement, dans laquel la ville de Franckendal eſt renfèrmée, & elle eſt ſituée ſur le Spiersbach, à cinq lieües au deſſus de la ville de Spire. Maty.

Neustat. Petite ville du Royaume de Bohême, eſt dans la Moravie, environ à trois lieuës d'Olmutz, vèrs le nord. Id.

Neustat ander Aisch, ou *Neuſtat* ſur *l'Aiche*. Petite ville de la Franconie, eſt ſur la rivière d'Aich, enclavée entre l'Évêché de Bambèrg & le marquiſat d'Onſpach; quoiqu'elle appartienne à celui de Culembach. avec ſon petit Tèrritoire. Maty

NEUSTRIE, ou **WESTRIE**, Ce dèrnier n'eſt point uſité en nôtre langue. ſ. f. qui ſignifie France occidentale. *Neuſtria*, *Veſtria*, *Francia occidentalis*. C'étoit anciennement une grande partie du Royaume de France. Elle n'eût pas toujours une même étenduë. Sous la 1re race de nos Rois: ce fut quelquefois un Royaume particuliér, appellé le Royaume de *Neuſtrie*, lequel renfèrmoit la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence, & la *Neuſtrie* propre. Maty. Ces noms de *Neuſtrie* & d'Auſtraſie ne furent faits qu'après la mort de Clovis, dans le partage que ſes enfants firent de ſon Royaume. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 372. Les principales parties de la France (au VIe ſiécle) furent la *Neuſtrie*, c'eſt-à-dire la France occidentale, & l'Auſtraſie, c'eſt-à-dire la Erance orientale. Bossuet.

La *Neuſtrie* propre étoit anciennement une partie du Royaume de *Neuſtrie* dont on vient de parler. *Neuſtria propriè dicta.* On lui donna en divèrs tems des bornes differentes. Avant le Régne de Charlemagne elle comprenoit tous les païs qui ſont entre les ſources de la Meuſe & de la Loyre, juſqu'à l'océan; mais ce Prince la reſſèrra entre la Seine & la Loyre, dépuis Paris, qui eſt ſur la prémière de ces rivières, & Orléans qui eſt ſur la dèrnière, juſqu'à leurs embouchures; on la diviſa alors en *Neuſtrie* inférieure, qui comprenoit la Bretagne, l'Anjou, & les païs voiſins; & en *Neuſtrie* ſupérieure, qui renfèrmoit la Normandie, & tous les païs, qui ſont au couchant de l'Anjou, juſqu'à Orléans & Paris. Maty.

NEUTRALEMENT. adv. D'une manière neutre, ou mitoyenne. *Neutraliter*. Il ne ſe dit qu'en Grammaire des vèrbes qui ne ſont ni actifs, ni paſſifs, & qui ſe mettent en un ſens neutre, ou *neutralement*.

NEUTRALITÉ. ſ. f. État de celui qui ne prend de parti entre l'ami, & l'ennemi. *Media conditio*, *neutralitas*. Les villes libres ont bien de la peine à conſèrver la *neutralité* entre deux grandes Puiſſances. Accepter la *neutraliié*. Abl. Si la *neutralité* n'eſt bien ménagée, elle expôſe ceux qui l'ont gardée au mépris, ou à la haine des vainqueurs. Amelot. Quelqu'un des partis ſe plaint toujours qu'on a violé la *neutralité*. La *neutralité* entre deux pèrſonnes ennemies, eſt un point fort difficile; il faut choiſir, ou ſe réſoudre à les pèrdre toutes deux. La Br. Quand on embraſſe la *neutralité*, on devient l'ennemi de celui qui attendoit du ſecours de nôtre amitié, & dont on n'a pas voulu courir la fortune. S. Évr.

NEUTRE. adj. m. & fém. Libre, indifférent, qui n'épouſe aucun parti; qui n'eſt ni ami, ni ennemi. *Medius*, *neutram in partem inclinans*, *propenſus*, *æqualiter inter partes duas conſiſtens*. Un Juge doit être *neutre* entre les parties qu'il doit juger; ne favoriſer ni l'un ni l'aûtre. Comment ſe tenir *neutre*, tandis que toute l'Europe eſt en armes? On a choiſi un lieu *neutre* pour négotiér la paix. Dans les queſtions où la raiſon paroît *neutre*, il faut toûjours prendre le parti du malheureux. Tour. C'eſt un froid ami qu'un ami *neutre* S. Évr.

Neutre, en tèrme de Grammaire, ſe dit à l'égard des noms qui ne ſont ni maſculins ni féminins. *Neutrum genus*. Les Latins ont trois genres, le maſculin, le féminin, & le *neutre*. En François il n'y a point de noms *neutres*.

A l'égard des vèrbes, il ſe dit de ceux qui ne régiſſent rien, & qui ne ſont ni actifs, ni paſſifs. Quand l'action marquée par le vèrbe n'a point d'objèt ſur lequel elle tombe, & que le vèrbe tout ſeul remplit toute l'idée de l'action, on dit que le vèrbe eſt *neutre*, par exemple *je dors*, *tu bâilles*, *il éternuë*, *nous marchions*, *vous courûtes*, *ils ſortiront*. M. l'Abbé Dangeau. Il y en a qui les confondent avec les vèrbes abſolus, qui ſe diſent abſolument & ſans régime; & peut être en François ont-ils raiſon: comme *je puſſe*, *je meurs*. Quelques-uns admettent auſſi en François des *neutres* paſſifs, parce qu'ils ont la marque du paſſif en les conjugant avec le vèrbe auxiliaire, *être*, ou avec le pronom pèrſonnel, comme, *ſe repentir*, *ſe ſouvenir*. Tel eſt le ſentiment de l'Académie, auquel on doit beaucoup déferer. Cependant comme ces ſortes de vèrbes ſe peuvent fort bien réduire à l'actif ou au paſſif, en y ajoûtant le pronom pèrſonnel, peut-être ſeroit-il moins embaraſſant de les y réduire en effet. M. l'Abbé Dangeau diviſe les vèrbes *neutres* actifs & *neutres* paſſifs. Les prémiérs ſont ceux qui forment leurs tems par le moyen du vèrbe avoir; & les ſeconds ceux qui les forment avec le vèrbe être. *Dormir* & *éternuer* ſont *neutres actifs*. *Venir* & *arriver* ſont *neutres paſſifs*. Il ſubdiviſe encore les uns & les aûtres en divèrſes branches ou éſpéces, dont nous parlerons au mot vèrbe, où nous rendrons un compte éxact des éxcellentes réfléxions de cet illuſtre Académicien ſur les vèrbes François. Remarquez que nos vieux poëtes changent aſſez ordinairement la ſignification *neutre* en la ſignification active: Malhèrbe même le fait ſouvent: comme, *Croître* le déſir, au lieu de *faire croître*, *ſoupirer* ſon tourment, &c.

Neutre. adj. C'eſt un tître ou qualité qu'on donne aux Maîtres Tapiſſiérs dans leurs Lettres & Statuts, qui leur donne pouvoir de travailler à des bordures de tapiſſerie faites à tiſſu, quoique cela appartienno à d'aûtres métiers. *Neuter*. Voyez Tapiſſiér.

NEUTRISER. v. act. Tèrme de Grammaire. Rendre neutre *Neutrum facere*. L'uſage a *neutriſé* ce vèrbe qui étoit autrefois actif. On pourroit auſſi le dire des noms.

Neutrisé, ée. part. paſſ. Qui eſt devenu neutre. Les vèrbes *neutriſez* ſont une des quatre éſpéces des vèrbes pronominaux, ou qui ſont formez des pronoms *me*, *te*, *ſe*. Les vèrbes *neutriſez* ſont ceux qui d'actifs deviennent neutres. C'eſt M. l'Abbé Dangeau qui a fait ces mots dans ſes refléxions ſur la Grammaire françoiſe & ſes tables ſur les vèrbes. Voyez encore au mot vèrbe.

NEUVAINE. ſ. f. Troupe, bande de neuf pèrſonnes. *Numerus novenarius*, *enneas*. En ce ſens il n'eſt en uſage que parmi les Poëtes en parlant des Muſes; encore ſemble-t-il avoir quel-

que chôſe de burlèſque. Miſérable *neuvaine* où ſera ton appui ? Comme un nouveau Phœbus, des Muſes conduiſant la *neuvaine céléſte.* Rons.

Et toi, divin Daurat, des Muſes l'Artiſan
Qui prémiér amoureux de leur belle neuvaine. Rons.

Ce mot ne me déplaît pas, & je voudrois qu'on le rapellât de ſon baniſſement. Mén.

Neuvaine, eſt auſſi un Tèrme d'Égliſe qui ſignifie, L'éſpace de 9. jours continuels, pendant leſquèls on fait quelque dévotion, quelque prière dans une Égliſe en l'honneur de quelque Saint, pour implorer ſon ſecours en quelque néceſſité. *Novemdiale tempus.* On fait des *neuvaines* à ſainte Geneviéve pour être guéri de la fiévre.

NEUVI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Noviodunum, Nevidinum.* Il y a *Neuvi* en Bèrry. *Noviodunum Biturigum* & *Neuvi* en Bourgogne, *Noviodunum Senonum.* Le prémiér eſt entre Aubigny & Vièrzon. Céſar en parle, Liv. VII. On l'appelle *Neuvi* ſur Baranjon, petite rivière qui tombe dans l'Eure ou l'Auron entre Meun & Vièrzon. Le ſecond eſt ſur la Loire entre Côſne & Briare; Aimoin l'appelle *Novus vicus.* Valois. *Not. Gall. p.* 385.

NEUVIÊſME, ou NEUVIÉME. adj. Nombre d'ordre. Celui qui ſuit immédiatement le huitième. *Nonus.* Uranie eſt la *neuvième* Muſe. Le *neuvième* jour du mois. La *neuvième* année de ſon régne.

Neuvièſme, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif maſ. *Nonus dies.* Il eſt arrivé le *neuvième* du mois. Nous ſommes dans le *neuvième* de la lune. Il eſt dans le *neuvième* de ſa fiévre.

Il ſe dit auſſi de la *neuvième* partie d'un tout. J'ai un *neuvième* dans cette affaire. *Nona pars.* J'y ſuis pour un *neuvième.*

Neuvièſme. ſ. f. Tèrme de Muſique. Nom d'un des intèrvalles diſſonans de la Muſique, c'eſt proprement la ſeconde doublée. *Nona.*

NEUVIÊſMEMENT, ou NEUVIÉMEMÈNT. adv. *Nono.* En neuvième lieu; la neuvième raiſon, ou la neuvième fois.

NEUVILLE, ſ. f. ou VIMY. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Viminacium, Vimiacum.* Il eſt dans le Lionnois, en France; ſur le bord oriental de la Saône, à deux lieuës au deſſus de Lion. Maty.

NÉWARCK. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Nottingan en Anglетèrre. *Nevarca.* Il eſt ſur la rivière de Trent, environ à quatre lieuës au deſſous de la ville de Nottingen. *Newarck* a voix dans le Parlement d'Anglетèrre.

NEWBOURG. Voyez NEUBOURG.

NEWCASTLE. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Anglетèrre ſeptentrionale. *Novum caſtrum.* Elle eſt capitale du Comté Northumbèrland, & ſituée ſur la Tyne, à cinq lieuës de Durham, vèrs le nord. *Newcaſtle* eſt fort, il a un bon port à l'embouchure de la Tyne; cette rivière la ſépare du fauxbourg de Gateshead, lequel on prend pour l'ancienne Gobroſentum, ville de Brigantes. Maty.

Il y a encore deux bourgs de ce nom en Irlande, l'un dans le comté de Dublin, à trois lieuës de la ville de ce nom vèrs le couchant. L'autre dans le Comté de Wicklo, à trois lieuës au nord de Wicklo. Id.

Newcastle, autrefois Elmelin, eſt auſſi un village du Comté de Carmarthen, en Anglетèrre. Il eſt ſur le Tive à deux lieuës de Cardigan, vèrs le levant. Quelques-uns croyent que c'eſt le lieu où étoit l'ancienne *Louentium* ou *Loventium*, petite ville des Silures, que d'aûtres diſent avoir été entièrement engloutie par un tremblement de tèrre, & ils la placent au lieu, où eſt maintenant le petit lac de Lin-Savatan, environ à une lieuë de Brecknock, vèrs le levant. Maty.

Newcastle. Boug d'Anglетèrre, qui a voix & entrée au Parlement, & il eſt dans le Comté de Stafford, ſur les confins de celui de Cheſtèr, à cinq lieuës de la ville de Stafford. Maty.

Neucaſtle en Anglois eſt la même chôſe que Château-neuf en François, & s'eſt formé de *Novum caſtellum.*

NEWENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale. *Neoburgum, Noviomagum.* Elle eſt dans le Briſgaw, en Souabe, ſur le Rhin, entre Briſach & Bâſle; Maty.

Newenbourg. eſt auſſi une petite ville de la Pruſſe royale, *Neoburgum.* Elle eſt dans la Pomérélie, ſur le bord occidental de la viſtule de Graudentz. Maty.

NÉWENDEN. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Kent, en Anglетèrre. Il eſt ſur le Rother, à ſept lieuës de Rocheſter, vèrs le midi. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Anderida.*

NEWENSTAT. Voyez NAUSTAT.

NEWFONDLAND. Voyez TERRENEUVE, Iſle.

NEWGARTEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Duché propre de Poméranie. *Novogardia.* Ce lieu eſt ſitué ſur un petit lac, entre la ville de Stargard, & celle de Griffenbèrg. Maty.

NEWHAM-RÉGIS. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Barwick, en Anglетèrre. *Newham regium.* Il eſt célébre par ſes eaux minèrales qu'on dit avoir le goût & la couleur de lait. On ajoute qu'étant bûës avec du ſel, elles ſont laxatives; mais que bûës avec du ſucre elles reſſèrrent.

NEWHAUSEL, ou OWAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la haute Hongrie. *Neoſelium, Ovaria.* Elle eſt bien fortifiée, & ſituée dans le Comté de Nitria, à ſix lieuës de Komôre, vèrs le nord. Les Turcs l'avoient priſe en 1663. Mais ils la pèrdirent en 1685.

NEWMARK. Voyez NEUMARCK. ou NEUMARK.

NEWMARKET. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Cambridge, en Anglетèrre. *Novus mercatus, Novum forum.* Il eſt dans une belle plaine, à quatre lieuës de la ville de Cambridge, vèrs l'orient ſeptentrional. Maty.

Newmarket en Anglois eſt la même chôſe que *Neufmarché* en France.

NEWMUNSTER. ſ. m. C'eſt-à-dire *Neumonſtiér*, ou *Neuf monaſtère*, petite ville ou gros bourg du Holſtein propre. *Novum monaſterium, Neomonaſterium.* Ce lieu eſt près de la rivière de Schwale, vèrs ſon embouchure dans celle de Stoer, entre Hambourg & Kiele, à ſix lieuës de celle-ci, & à dix de celle là. Maty.

NEWPORT. ſ. m. Qui ſignifie Port neuf. *Novus portus.* Il y a pluſieurs bourgs de ce nom en Anglетèrre. *Newport* dans l'iſle de Wigh, à quatre lieuës de Portsmouth, on dit qu'il étoit appellé anciennement *Medena.* *Newport* dans le Comté de Monmouth, une lieuë & demi de Carlion, vèrs le couchant; il eſt conſidérable par ſon port, & par ſon château. *Newport* dans la Cornouaille, aux confins du Comté de Devon, à une lieuë de Lauſton, vèrs le nord. *Newport* dans le Comté de Ponbrock, entre la ville de ce nom & celle de Cardigan, Maty.

NEWRY. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Irlande. *Nuria.* Il a entrée & voix dans le Parlement, & il eſt ſitué dans le Comté de Downe, en Ultonie, à quatre lieuës de Carlinfort du côté du ſeptentrion, & ſur la rivière de Nury. Maty.

NEUVY. Voyez NEUVI.

NEX.

NEX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemark. *Nexoa.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Bornholm, à deux lieuës de Rudneby, vèrs le midi. Maty.

NEY.

NEYDING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du cèrcle de Souabe. *Neidinga.* Elle eſt dans le Comté de Furſtenbèrg, ſur le Danube, à quatre lieuës de la ville de Rotweüil, tirant vèrs Schaffouſe. Maty.

NEYTRACHT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale, avec citadelle. *Nitria.* Elle eſt capitale du Comté de *Neytracht*, & ſituée ſur la rivière de même nom, à quatorze lieuës de la ville de Gran, dont elle eſt ſuffragante. Maty.

Le Comté de Neytracht. *Nitrienſis Comitatus.* Contrée de la haute Hongrie. Elle eſt entre les Comtez de Prèſbourg, de Tranſchin, de Turocz, & de Bars; *Neytracht*, capitale, Newhauſel, Scheliz, & Schinta en ſont les lieux principaux.

NEZ.

NÉZ. ſ. m. Organe extème de l'odorat. C'eſt aux hommes cette partie éminente qui eſt au milieu du viſage. *Naſus.* Aux animaux ce ſont des ouvèrtures qui ſont au bout de leur tête. On diſtingue dans le *néz* pluſieurs parties, qui ont châcune leur nom. On appelle la ſupérieure qui eſt entre les deux yeux, la *racine du néz*; celle de deſſous qui eſt oſſeûſe & immobile, le *dôs*; la partie la plus pointuë qui eſt plus bas, ſe nomme *l'épine*; & l'éxtrémité qui eſt cartilagineûſe & mobile eſt appellée le petit *globe du néz*: les parties latérales ſe nomment les *ailes*, la charnuë qui avance au milieu & qui ſépare les deux narines, s'appelle la *colomne du néz*: ſes deux ouvèrtures ſont appellées les *narines* ou *conduits*. Le *néz* eſt compôſé de trois ôs, de ſept muſcles, & de cinq cartilages. Il y a un ôs de châque côté, & un troiſiéme en l'un & l'aûtre. M. Harris ne connoît qu'un ôs du *néz*, & dit, que l'ôs du *néz* eſt un corps mince, mais ſolide, qui fait la partie ſupérieure du *néz*; que ſon éxtrémité ſupérieure eſt jointe à l'ôs du front par la ſuture tranſvèrſale; que ſes deux côtez ſont joints l'un à l'aûtre; que leur partie inférieure ſe joint à l'ôs maxilaire, ſur l'éxtrémité inférieure duquel les cartilages des narines ſont attachez; que ſa face extérieure eſt unie, polie, mais l'intérieure raboteuſe. Les cartilages forment ſa partie inférieure. Ses artères viennent des carotides, ſes veines

des

des jugulaires éxtèrnes, & ſes nèrfs de la cinquième paire. Outre ces vaiſſeaux il y a dans les *néz* pluſieurs conduits & ouvèrtures par où la morve ſe décharge. Le poil des narines n'a point de nom particuliér en François. En Latin, Feſtus l'appelle *vibriſſæ* de *vibrare*, qui ſignifie branler, ſecouër, parce que quand on l'arrache, cela fait ſecouër la tête. Les cavitez du *nez* ſont remplies de pluſieurs lames oſſeûſes, ſéparées & roulées en ſpirale: ces lames aboutiſſent à la racine du *néz*, & ſont couvèrtes d'une membrâne fort ſenſible parſemée d'un grand nombre de petits nèrfs qui viennent des olfactoires. C'eſt cette membrane qui eſt l'organe immédiat de l'odorat, d'où vient que les animaux qui ont plus de lames oſſeûſes, ont auſſi l'odorat plus fin, parceque cette membrâne étant plus étenduë reçoit en plus de parties l'impreſſion des corps odorans. Les chiens de chaſſe ont plus de ces lames que tous les aûtres animaux. Le liévre, le renard, le porc-épic, le chat, le ſangliér, en ont un très grand nombre, & l'homme en a le moins de tous. Les Égyptiens repréſentoient un *néz* pour ſignifier un homme ſage & prévoyant: d'où ſont venuës les phrâſes Latines, *naſatus homo*, *emuncta naris*, *& non datum omnibus eſt habere naſum*. Et en François. Il a eu bon *néz*.

Ce mot *néz* vient de *naſus*, que l'on dérive du Grèc *νασμὸς* écoulement de *νάω*, *je coule*; ou de *nare*, *no*, nager parceque l'air nage, c'eſt-à dire paſſe & repaſſe par le *néz* dans la réſpiration.

St. Nez. *Sanctus Naſus*, eſt le nom d'une pièrre que les Finlandois adoroient autrefois comme un Dieu.

On dit qu'une pèrſonne a bon *néz*, quand elle ſent de loin les ôdeurs bonnes, ou mauvaiſes. Qui n'a point de *néz*, ou qui en a peu, ne ſçauroit paroître ſans honte parmi les hommes, & ſans mépris parmi les femmes. On dit que la moutarde prend au *néz*, quand les ſels volatils de la moutarde paſſent par le *néz* pour aller fraper le cèrveau. Un *néz* aquilain, un *néz* de pèrroquèt, un *néz* retrouſſé, un *néz* fait en piéd de marmitte. Naudé a dit dans ſon Maſcurat, un *néz* à la Judaïque.

> *Si je n'en diſois mot je n'en panſois pas moins*
> *Et jugeai ce lourdaut à ſon* néz *authentique*
> *Que c'étoit un pédant animal doméſtique.* Régniér.
>
> *Ils croyent qu'on leur doit pour rien la courtoiſie,*
> *Mais c'eſt pour leur beau* néz. Id.
>
> *Son* néz *haut élevé ſembloit faire la nique*
> *A l'Ovide Nazon, au Scipion Naſique.* Id.
>
> *Sur tout les aûtres* néz, *ſon* néz *a l'avantage.*
> *Et jamais un grand* néz *n'orna mieux un viſage.* Des-H.

Chez les Môres les *néz* camus ſont les plus beaux *néz*; on leur applatit, on leur écache le *néz*. En Tartarie les plus grandes beautez ſont celles qui ont le moins de *néz*. Les grands *néz* ſont en honneur par tout le monde, éxcépté à la Chine & chez les Tartâres. Les Crim-Tartâres écraſent le *néz* de leurs enfans, & croyent que c'eſt une folie de porter un *néz* devant les yeux. Les *néz* camus déplaiſent & ſont de mauvaiſe grâce. Vign. de Marv.

> *Le* néz *fait comme un cèrvelat.* Régniér.

Rubruquis a écrit que la femme de Cingis Cham n'avoit que deux trous au lieu du *néz*. On dit figurément, qu'une chôſe n'a point de *néz*; pour dire, qu'elle n'a point de grâce, d'agrément, On couppe le *néz* aux paſſevolans, ils ont beſoin d'un *néz* poſtiche. On dit qu'une femme a toujours un maſque ſur le *néz*, quand elle va ſouvent maſquée. On appelloit autrefois un *tour de néz*, ou *cache-néz*, une éſpéce de maſque que portoient les Dames de condition, qui ne leur couvroit que le *néz*, & qu'elles portoient dans les cérémonies.

Ambroiſe Paré, au Livre 23e, fait mention d'un Chirurgien d'Italie qui faiſoit revenir les *néz* coupez. Il ouvroit les bras des malades dans ſes chairs, & y faiſoit entrer ce reſte de *néz*, & les ayant liez enſemble pendant quarante jours, le *néz* prenoit chair dans cette playe, & ſe colloit avec la chair du bras, puis il coupoit la chair du bras, façonnoit le *néz* comme il devoit être, & penſoit ces playes à loiſir. Voyez encore les Journaux de Leipſik CIↃ IↃCLXXXII. p. 221. Hagerup Danois a prétendu que l'on pouvoit voir par le *néz*, fondé ſur l'autorité de Smétius, qui raconte dans le cinquiéme livre de ſes Mélanges de Médecine, qu'un jeune homme aveugle voyoit la lumiére, & diſcèrno[illegible]lancheur des fleurs par le *néz*.

Néz ſe prend quelquefois pour tout le viſage, & pour témoigner la préſence de la pèrſonne. *Vultus*, *facies*, *aſpectus*. Ces gens ſe ſont rencontrez *néz* à *néz*. C'eſt un impudent qui lui a reproché cela à ſon *néz*, *in faciem coram*, qui lui a dit des injures à ſon *néz*. Vous me venez toûjours jetter mon âge au *néz*. Mol. C'eſt un homme qui va le *néz* levé, à qui on ne peut rien reprocher. Celui-là marche le *néz* dans ſon manteau dans ſon manchon, il n'oſeroit montrer ſon *néz* en une telle aſſemblée. On le dit auſſi des Soldats enfèrmez dans une place qui n'oſeroient montrer leur *néz*, pour dire paroître à découvèrt, ſortir en campagne. On dit auſſi, qu'un homme a toûjours le *néz*, ſur les livres, qu'il ne leve pas le *néz* de deſſus la beſogne; pour dire, qu'il y eſt fortement attaché.

On dit en ce ſens, qu'un homme fourre ſon *néz* par tout, qu'il met le *néz* dans une affaire; pour dire, qu'il s'en veut mêler, qu'il en veut prendre connoiſſance. Il ne faut point fourrer ſon *néz* dans les affaires d'autrui. Songez à vous taîre ſans mettre vôtre *néz* où vous n'avez que faire. Mol. Dès que cet Avocat à mis le *néz* dans un ſac, il voit où eſt la difficulté de l'affaire.

En tèrmes de Manége on dit, que les chevaux portent le *néz* au vent, ou portent au vent; pour dire, qu'ils levent le *néz* auſſi haut que les oreilles. C'eſt le contraire de porter bas, On le dit figurément des femmes étourdies, éventées, & qui levent trop la tête.

On dit qu'un homme parle du *néz*, lorſqu'il ne parle pas nettement, qu'il parle comme un tuyau d'orgue. *Naſiloquus*. On dit que le *néz* lui coule, qu'il a la roupie au *néz*, quand il eſt enrhumé. On appelle quelquefois un yvrogne. Un *nez* de betterave. Un *nez* boutonné, bourgeonné, enluminé. On appelle *néz gravé*, celui à qui il eſt demeuré pluſieurs marques de la petite vérole.

On dit en tèrmes de Chaſſe, qu'un chien eſt de haut *néz*, quand il va requérir ſur le haut du jour; qu'il a le *néz* fin, lorſqu'il chaſſe bien dans les chaleurs & dans le pouſſiér; *Acri odoratu canis venaticus.* Et qui a le *néz* dur, lorſqu'il entre mal aiſément dans la voye. *Canis malè odorans.*

On appelle le *néz* d'un ſoufflet, la partie qui ſe tèrmine en pointe, & ſur tout celle des ſoufflèts, d'orgue, ou de forge. *Acrorinion.*

On appelle un *néz* de bateau chez les Bateliérs, la pointe du bateau. On le dit auſſi ſur la mèr, des vaiſſeaux. *Roſtrum.* Le Chevaliér Petti Anglois ſe vantoit d'avoir inventé un vaiſſeau qui ne pourroit jamais porter le *néz* dans l'eau quelque tourmente qu'il arrivât. Vaiſſeau qui eſt trop ſur le *néz*, eſt un vaiſſeau qui panche ſur l'avant.

Néz, *Naſus*; s'eſt dit autrefois en tèrme Écléſiaſtique du chalumeau qui ſervoit pour donner le ſang de Nôtre Seigneur au peuple: & éffèctivement outre que le chalumeau a quelque reſſemblance au *néz* il ſèrt auſſi à pomper; c'eſt à dire; à attirer les liqueurs par réſpiration comme le *néz* réſpire l'air. Du Cange n'a pas entendu ce mot. On l'appelloit auſſi *pagillar* en Latin. *Chaſtel. Martyr. T. I. p. 439. & ſuiv.*

Néz, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un grand *néz* ne gâte jamais un viſage. On dit qu'une fille a le *néz* tourné à la friandiſe, qu'elle n'a point le *néz* tourné à la Religion; pour dire, qu'elle a la mine de ſe vouloir marier. On dit qu'un homme ſaigne du *néz*, quand la ti[illegible]ité l'empêche d'éxécuter quelque chôſe qu'il avoit entrepriſe, ou promiſe. On dit, Rire au *néz* de quelqu'un, pour dire, ſe moquer de lui: Le regarder ſous le *néz*: pour dire, le morguer, le vouloir choquer. Lui tîrer les vèrs du *néz*; pour dire, lui tîrer adroitement un ſecrèt. On dit qu'il vaut mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de lui arracher le *néz*; pour dire, qu'il faut quequelois ſouffrir un petit mal, de peur d'un plus grand inconvénient. On dit auſſi pour marquer qu'on mépriſe quelque diſcours, ou quelque entretien, Il ſemble qu'on me pêle le *néz*. On dit auſſi pour dire injure à quelqu'un qu'on lui a jetté au *néz* ſa marchandiſe, ſon argent; pour dire, qu'on lui a reproché quelque déffaut, quelque mauvaiſe action; qu'on lui a fèrmé la porte au *néz*; pour dire, qu'on ne l'a pas voulu recevoir en ſa maiſon. C'eſt pour vôtre *néz*, ou cela vous paſſera bien loin du *néz*; pour dire, Cela ne ſera pas pour vous. On dit auſſi, pour ſignifier la même chôſe; C'eſt pour ton *néz* que le four chaûffe. On dit auſſi, qu'il a eu un piéd de *néz* pour dire, qu'il n'a pû venir à bout de quelque chôſe, qu'il a donné lieu à la raillerie. On dit auſſi, qu'on lui a donné ſur le *néz*; pour dire, qu'on l'a ſouffletté. On appelle un *néz* à nazarde; un *néz* malfait, celui d'un homme qui ne ſçait pas ſe déffendre. On dit, Un beau *néz* à porter lunettes, quand on ſe veut mocquer d'un grand *néz*. Cela paroît comme le *néz* au viſage; pour dire, qu'une chôſe eſt claire & évidente. On dit auſſi de ceux qui n'ont rien à faire, qui ſe promenent, qu'ils viennent regarder qui a le plus beau *néz*. On dit auſſi par antiphrâſe, qu'un homme eſt heureux comme un chien qui ſe caſſe le *néz*. On dit encore pour reprocher à un jeune homme ſon peu d'expérience, Si on vous preſſoit le *néz*, il en ſortiroit du lait.

On dit au figuré, qu'un homme a bon *néz*, lorſqu'il a beaucoup de ſagacité, qu'il prévoit de loin les évènemens d'une affaire. Et au contraire on dit, qu'il ne voit pas plus loin que le bout de ſon *néz*, quand il n'a aucune prévoyance. On dit auſſi qu'il

qu'il s'eſt caſſé le *néz*, qu'il a donné du *néz* en tèrre, lorſqu'il a mal réüſſi en quelque affaire, qu'il a fait banqueroute; & au contraire, qu'il s'eſt bien refait le *néz* quand il y a bien fait ſon profit. On dit qu'il a été pris par le *néz* comme un buſle; pour dire, qu'il s'eſt laiſſé tromper, amuſer, conduire. On dit auſſi, qu'il a pris ſon *néz* pour ſes feſſes; pour dire, qu'il s'eſt trompé lui-même, qu'il s'eſt mépris. Il y a cinq ou ſix cens ans que l'on diſoit en forme de provèrbe, celui qui coupe ſon *néz* dégarnit ſon viſage, ce que nos pères éxprimoient, par ces vieux mots François: Qui ſont *néz* cope, cil déſerte ſon vis.

NÉZ COUPÉ. Qu'on appelle en Latin. *Staphilodendrum.* Eſt un arbriſſeau épais, dont le bois eſt foible, rempli de moêle blanche: ſes feüilles ſont attachées; ordinairement cinq, & quelquefois ſept à une côte; elles reſſemblent à celles du ſureau, mais elles ſont un peu plus petites, dentelées en leurs bords. Ses fleurs ſont attachées par grapes, à des pédicules menus & longs; châcune d'elles eſt compôſée de cinq feüilles blanches diſpôſées en rond & ſoûtenuës ſur un calice d'une ſeule piéce découpée en cinq parties. Lorſque cette fleur eſt tombée, il paroît en ſa place un fruit membraneux; ou une éſpéce de veſſie vèrdâtre, aſſez grande, diviſée en deux loges, dans leſquelles ſe trouvent quelques ſemences ſemblables à de petites noiſettes; couvèrtes d'une écorce lignеûſe, mais mince de couleur rougeâtre, facile à caſſer: leur ſubſtance eſt vèrdâtre, d'un goût douçâtre, fade & donnant envie de vômir. Cet arbriſſeau croît aux lieux incultes, dans les bois, dans les hayes, & dans les buiſſons.

Il y en a une aûtre ſorte plus petite, la feüille en eſt diviſée en trois. Cet arbriſſeau s'appelle auſſi piſtache ſauvage, & *nux veſicaria.* On l'appelle *néz coupé*, parceque le noyau reſſemble éffèctivement à un petit bout de *néz* coupé. Le nom de *Staphilodendron*, que lui donnent Matthiole & d'aûtres Auteurs, vient du Grèc, *σαφυλὴ*, *uva, raiſin,* & *δένδρον*, *Arbor, arbre.* Enfin on le nomme piſtache ſauvage parceque ſon fruit approche de la vraye piſtache, & *nux veſicaria*, parceque ſa petite noix eſt enfèrmée dans une petite veſſie.

N H A.

NHANDI. ſ. m. Nom d'une plante de l'Amérique méridionale. Piſon L. IV. c. 57. & 59. dit que ſes racines & ſes feüilles étant fort âcres, on peut les garder ſéches, & les employer au lieu d'hèrbes chaudes & corroboratives, pour les bains qu'on prépare pour guérir les maladies froides. On s'en ſèrt auſſi contre le mal d'éſtomach. Le *Nhandi* reſſemble aſſez à la plante que le P. Plumiér appelle grande queuë de lézard, arbre à grappe & à feüilles de plantin. *Saururus botrytis major, arboreſcens, foliis plantagineis.*

N I A.

NI. Voyez NE.

NIAIS, AISE. adj. & ſubſt. Oiſeau de proye qu'on prend dans le nid. *Ex nido exceptus, avis ex nido, nidularia.*

Ce mot vient de *nidenſis, pris au nid.* MÉNAGE. L'Italien dit auſſi *nidazo.* Borel le dérive de l'Hébreu *nies*, qui ſignifie un *étourdi.* On a appellé auſſi en Latin les oiſeaux *niais, nidaſii* & *nidarii.*

NIAIS, ſe dit figurément en Morale d'une pèrſonne ſotte, ſimple, & crédule qui n'a pas vû le monde. *Homo novus & ſimplex, ineptus, fatuus, bardus.* Les païſans ſont *niais.* Ceux qui ont été élevez parmi les bourgeois, ont des gèſtes *niais*, des contenances *niaiſes.* Il y a des gens qui ont toute leur vie l'éſprit *niais*, la mine *niaiſe.* Je connois un homme qui avec un air languiſſant, & mélancolique, & même avec une mine aſſez *niaiſe*, a plus dit de jolies chôſes que pèrſonne. M. SC. Il y a des *niais* qui employent habilement leur niaſerie. LA ROCHEF. Un viſage *niais.* VOIT. Des larmes *niaiſes.* MOL. Un ton de voix languiſſant & *niais.* ID. Une beauté *niaiſe.* GON. Je vis là une belle *niaiſe* qui ſe laiſſoit conter des douceurs par le prémiér venu. M. SC. Il y a quelque art à diſtinguer les viſages débonnaires, des *niais.* MONT. Il y a une honte *niaiſe* & ruſtique qui eſt tout-à-fait déſagréable. FÉL. Les meilleurs boufons ſont ceux qui font les *niais.* Les voyages, le grand commèrce du monde, guériſſent les gens du *niais.* Cet air ſimple & *niais*, que l'amour de l'humiliation & de la ſouffrance lui fit prendre, fut ce qui le ſauva. BOUHOURS.

On appelle provèrbialement, Un *niais de Sologne*, celui qui ſe trompe à ſon profit; ces matois qui font les *niais*, qui entendent bien leur compte, & qui ſouvent trompent les aûtres.

NIAISEMENT. adv. D'une manière niaiſe, ſottement & en niais. *Ineptè, ſtolidè, fatuè.* La ſincérité n'oblige point à dire *niaiſement* tout ce que l'on ſçait. BELL. Il ne faut pas avoir une complaiſance fade pour tout ce que diſent les aûtres, ni leur aplaudir *niaiſement.* ID. Il y a de l'éſprit à débiter *niaiſement* des chôſes plaiſantes. S. ÉVR. Il ne faut pas croire *niaiſement* ceux qui nous flattent. BELL. Je ſuis honteux de finir *niaiſement* comme je fais, en diſant que je ſuis vôtre ſèrviteur. VOIT. S'adoucir *niaiſement.* B. RAB.

NIAISER. v. n. Faire l'innocent, & le niais. *Ineptè agere, fatuè ſe gerere.* C'eſt un ſot qui ne fait que *niaiſer*, quand il parle, qui ne dit rien de bon.

NIAISER, ſignifie, auſſi, Badiner, s'amuſer à la bagatelle, conſumer ſon tems à des vaines occupations, à des chôſes inutiles. *Tempus ſtolidè terere, nugari.* On ne ſçauroit dire à quoi cet homme paſſe ſa vie, il ne fait tous les jours que ravaûder & *niaiſer.*

NIAISERIE. ſubſt. f. Entretien ou occupation de niais. *Ineptiæ, ſtoliditas.* La plûpart des coquèts ne diſent à leurs Dames que des badineries & des *niaiſeries.* Il y a des gens niais qui ſe connoiſſent, & qui employent habilement leur *niaiſerie.* LA ROCH. Il faut s'accoutumer aux ſottiſes, & aux *niaiſeries* d'autrui. BOU. Les piéces. Comiques ſont des *niaiſeries.* MOL.

NIANCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, ſituée ſur la rivière de Ché. *Niancheum.* C'eſt la quatriême de la Province de Chékiang, & elle à cinq aûtres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

NIAUCOMI. ſubſt. m. Arbre qui croît au païs des Noirs. Son écorce eſt auſſi chaude que le poivre: elle y ſèrt de remède pour divèrſes maladies.

N I B.

NIBCHAZ. ſ. m. C'eſt le même que NÉBAHAZ, Dieu des peuples que Salmanazar avoit mis à la place des tributs d'Iſraël. R. David Kimhhi & R. Schelomoh Jarrhi diſent qu'il avoit la forme d'un chien.

NIBE. ſ. Nom propre d'une petite ville ou Bourg du Diocéſe de Wibourg, en Irlande. Ce lieu, où l'on nourrit de fort bons chevaux pour le ſèrvice, eſt ſur le Golfe de Limfort à trois lieuës de la ville d'Alborg, vèrs le couchant. MATY.

NIBIANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Parme en Lombardie, *Libianum.* Cette ville eſt ſituée ſur le Tidone dans le Plaiſantin, à quatre ou cinq lieuës de Pavie, de Plaiſance, & de Bobbio. MATY.

N I C.

NICAISE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicaſius.* Saint *Nicaiſe* prémiér Évêque de Rouën. La ruë Saint *Nicaiſe* à Paris. Voyez encore NIGAISE.

Ce mot vient de *νίκη* qui veut dire *victoire.*

NICANDRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicander.* Ce mot eſt compôſé de *νίκη*, victoire, & *ἀνὴρ*, homme. Saint *Nicandre* fut martyriſé ſous Dioclétien.

NICARAGUA. ſ. Nom propre d'une province de la Nouvelle Éſpagne. *Nicaragua.* Elle eſt dans l'Audience de Guatimala, entre la province de ce nom, celles des Hondures & de Coſtarica, la mèr du nord, & celle du ſud. Les Éſpagnols appellent cette province le paradis de Mahomet, à cauſe de l'abondance & de la bonté des fruits qu'elle produit & de la beauté de ſon Tèrroir. Les villes de Léon capitale, de Jean de Grenade & de Ségovie, avec le bourg de Réaléio en ſont les lieux principaux. MATY.

NICARAGUA, Lac. Voyez Grenade Lac. Tom. III. p. 349. Le lac de *Nicaragua* à 80 lieuës de tour: ſes eaux ſont douces; & il a flux & reflux. *Mém. de Tr.* 1706. *p.* 1326.

RIO SAN NICARDO. Rivière de la Caſtille d'or, dans l'Amérique. Elle ſe décharge dans la mèr du ſud.

NICARÈTE, Voyez MICÈRATE.

NICARIA. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de l'Archipel. *Icaria, Icaros*, anciennement *Pergamus.* Elle eſt à neuf lieuës de celle de Samo, vèrs le couchant. Cette iſle prit le nom d'Icarie, & le donna à la mèr qui l'environne; parce qu'Icare, fils de Dédale s'y noya. Elle peut avoir quatorze lieuës de circuit, & il y a une petite ville Épiſcopale qui porte ſon nom. Elle a été aux Juſtiniani de Génes, de même que Scio; mais les Turcs les leur ont enlevées dépuis environ deux ſiécles. MATY.

NICASTRO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naple. *Neocaſtrum, Nicaſtrum.* Elle eſt dans la Calâbre ultérieure, aux confins de la Citérieure, & à deux lieuës du Golfe de S. Euſémie. Cette ville qui fut à moitié ruinée par un tremblement de Tèrre l'an 1638. à un Évêché ſuffragant de Rhége. MATY. Voyez encore NÉOCASTRO.

NICAVA ou NICE. Voyez NESSA.

NICE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville q[illegible] conſidérable, mais qui eſt maintenant prèſque ruïnée. *Nicea* on la trouve dans Macédoine, à ſix ou ſept lieuës du Lac d'Oeried a.

Il y avoit encore autrefois dans l'Achaïe une ville de ce nom, près des Thèrmo piles. Elle eſt maintenant ruïnée.

NICE DE LA PAILLE. Nom d'une petite ville de la Lombardie.

die. *Nicaa.* Elle eſt dans le Montfèrrat, ſur le Belbo; entre Aequi & Api, à trois lieuës de la prémière & à quatre de la dèrnière. Maty.

NICE, *Nicaa*, *Nicia.* Ville des États du Duc de Savoye, capitale du Comté de Nice, & ſituée au piéd des Alpes ſur la mèr Méditèrranée, à deux lieuës de Monaco vèrs le couchant. Cette ville eſt médiocrement grande, l'air y eſt ſi doux qu'on n'y voit prèſque jamais de neige, n'y de glace. C'eſt le ſiége du Gouvèrneur & du Sénat de la Province, Elle a un Évêché ſuffragant d'Embrun, une Citadelle très-forte, & un port qui ne peut recevoir que de petits bâtimens; mais ſes habitans qui font beaucoup de commèrce, ſe ſèrvent du port de Ville Franche; qui n'eſt qu'à un mille de *Nice.* Nice, qui eſt une ancienne colonie des Marſeillois, s'eſt agrandie des ruines de l'ancienne. *Cemele*, capitale des Védiantiens. Maty. *Nice* eſt à 43° 38′ de latitude & à 25°. 2′. de longitude. *Harris.*

Le Comté de Nice, *Nicaus*, *Nicienſis Comitatus.* Nom d'une province des États de Savoye. Elle eſt bornée au levant par les États de Génes, & par le Piémont propre; au nord par le Marquiſat de Saluſſes, & par le Dauphiné. Elle a la Provence au couchant, & la mèr Méditèrranée, avec la petite principauté de Monaco au midi. On diviſe ce païs en Domaine, & Annéxes. Le Domaine comprend le Comté propre de *Nice*, qui eſt aux confins de la Provence, & les Annéxes ſont les Comtez de Beüil, & de Tende, le Vicariat de Barcelonette, les Marquiſats de Marſo, & de Dolce Acqua, la Principauté d'Oneglia ou Oneil & la Seigneurie de Prella. Tous ces païs ſont de la Juriſdiction & du Gouvèrnement de *Nice*. Le Comté propre de *Nice*, avec le Vicariat ou la Principauté de Barcelonette, dépendoient autrefois de la Provence. Yoland d'Arragon, Mère & Tutrice de Louïs III. Roi de Naples & Comte de Provence les céda à Amé VIII. Duc de Savoye l'an 1419. pour une ſomme de 160 mille francs d'or, qu'Amé VI. ſon Ayeul avoit prêtée à Louïs III. Les Ducs de Savoye en ont toujours joüi depuis, & François I. déclara qu'il n'y prétendoit rien, par un acte paſſé à Lyon le 10. Septembre 1523.

NICE. adj. maſ. & fém. Vieux mot qui ſignifioit *ſimple* & *niais.* *Simplex*, *fatuus*, *hebes.* On l'employe encore dans le Burlèſque. Cette fille me ſembloit *nice*, ou niaiſe.

> *Tant ne fut* nice, *encor que* nice *fût*,
> *Madame Alix, que le jeu ne lui plût.* La Font.
>
> *Par mon chief tu es fol &* nice. R. de La Rôse.
>
> *Ainſi puet bons, ſe trop n'eſt* nice
> *Garder ſoy de tuit autre vice.*

Ce mot vient de *neſcius*, *ignorant.*

Dans les anciennes Coûtumes on appelle une *promeſſe nice*, celle qui eſt faite ſans ſtipulation, ſans gage & ſans ſûreté: *Nuda promiſſio.* Et action *nice*, eſt celle qui dépend d'une ſimple promeſſe ſans ſtipulation.

NICÉ. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe divinité de l'Antiquité. *Nice.* Ce mot eſt Grèc Νίκη & ſignifie Victoire. Héſiode dans ſa Théogonie v. 384. & Apollodore L. I. diſent qu'elle étoit fille de Pallas & de Stix Héſiode ajoute v. 401. qu'elle demeure toujours avec Jupitèr.

NICÉE. ſ. m. Nom propre d'homme qui ſe dit quelquefois pour Nicétas. *Nicetas.* Saint Nicétas Évêque de Dace eſt auſſi appellé Saint *Nicée. Chaſtelain Martyr.* 7. *Janv. p.* 112.

NICÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville qu'on nomme auſſi Iſnich, Nichea, Nichor. *Nicaa*, anciennement *Antigonia*, *Olbia*, *Anticore.* Ville de la Natolie, en Aſie. Elle eſt ſur le petit lac d'Iſnich, à huit lieuës de Burſe; vèrs le nord. Cette ville eſt Archiépiſcopale, & célébre par deux Conciles qu'on y a tenus, le I. l'an 325. contre Arius; le VII. l'an 787. contre les Iconoclaſtes. Maty. Bruyn dit dans ſon voyage p. 59. que *Nicée* eſt prèſque quarrée, qu'elle eſt à l'extrémité d'un petit golfe, dans une belle plaine; qu'elle a au N. E. à deux mille environ une chaine de petites montagnes; & qu'elle eſt ceinte de murailles d'environ 8000 pas.

NICEÉ. ſ. f. Tèrme de Fleuriſtes. Tulippe rouge ſur fond blanc ſatiné.

Nicement. ſ. m. Tèrme de Droit. Faire *nicement*, ſignifie faire procéder de la part du Défendeur ſans que le Demandeur en pétitoire ait donné ſa demande libellée. Ceſſer *nicement* veut dire qu'un ſèrgent ne continuë pas ces criées d'héritages à cauſe d'une oppoſition.

Nicement. adv. ancien. *Simpliciter.* On diſoit autrefois; Écrire *nicement*; pour dire, ſimplement, ſans articuler faits contraires à ceux de ſa partie advèrſe.

NICÉRATE. ſ. f. Nom propre de femme. *Nicerata*, *Nicareta.* Sainte Nicarete de l'une des plus illuſtres famille de Nicomédie, qui ſe ſanctifia à Conſtantinople dans l'état de la Virginité, dans le IIIe & IVe ſiécle, a été nommé par une tranſpoſition vitieuſe *Nicérate. Baillet au* 27e *de Décembre.*

NICEſSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicetius.* Saint Nicet que nous appellons vulgairement Saint *Niceſſe*, différemment de S. Niziér Évêque de Lyon, qui portoit même nom que lui, & qui ne lui ſurvéquit que ſept ans, vint au monde ſous le régne du Grand Clovis. Baillet *au* 5e *de Decembre.* Voyez ſur ce Saint Évêque de Tréves, Grégoire de Tours. *Vit. Patr. C.* 17.

NICET. Voyez le mot précédent.

NICETTE. adj. fém. Diminutif de Nice. Simplette. *Ineptulus.* *Nicette* fut & ne penſoit à nul mal. S. Évr. Douce & *nicette* Régn.

NICHANDGI-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'un Officiér de la Porte. C'eſt proprement le Garde des Sceaux. Du Loir. *p.* 78. *Sigillorum Cuſtos.* Au Divam le prémier Vézir eſt au milieu, & les aûtres ſelon leur rang à ſes côtez, Le *Nichandgi-Bachi* eſt à ſa droite &c. Id.

NICHAWA, ville & Rivière. Voyez NISSA & NISSAVA.

NICHE. ſ. f. Petite tromperie, ou malice qu'on fait à quelqu'un. *Fraus ludicra*, *ludificatio.* Les Écoliers ſe plaiſent à faire toujours quelque *niche* à leurs compagnons.

Niche, en tèrme d'Architecture, eſt un enfoncement, une cavité, une place qu'on ménage dans l'épaiſſeur d'un mur pour y placer une ſtatuë par le moyen d'un demi-rond qu'on y creuſe. *Foratus*, *ſcaphus*, *ſcaphium*; *loculus*, *loculamentum.* Nous découvrîmes dans une *niche* une Diane à l'âge d'onze ou douze ans. Voit. Les grandes *niches* ſèrvent pour les groupes, & les petites pour les ſtatuës ſeulement. On appelle *niche angulaire*, celle qui eſt dans une encognure: *niche d'autel*, celle qui ſert à la place d'un tableau dans un rétable d'autel: *niche à cru*, celle qui n'étant point ſur un maſſif, prend ſa naiſſance du rez de chauſſée: *niche de rocaille*, celle qui eſt revêtuë de coquilles pour les grottes. *Niche* ronde eſt celle qui eſt cintrée par ſon plan & ſa fèrmeture. *Niche* quarrée eſt celle qui eſt quarrée par ſon ceintre & ſa fèrmeture. *Niche* en tour ronde eſt celle qui eſt priſe dans le dehors d'un mur circulaire, & dont la fèrmeture porte en saillie. *Niche* en tabèrnacle, c'eſt une grande *niche* décorée de chambranles, montans, conſoles, frontons. *Niche* ruſtique eſt une niche avec boſſages ou refends. *Niche* de buſte eſt une petite niche pour placer un buſte. *Niche* feinte eſt un renfoncement ou l'on peint une ou pluſieurs figures. *Niche* de treillage eſt celle qui eſt faite de barreaux de fèr, ou d'échalas.

Ce mot vient de *nicchio*, qui eſt une coquille de mèr, d'où par reſſemblance on a appellé *niche*, ces creux qui ſe font dans les murs pour y placer des ſtatuës, ainſi que prétend le Dictionnaire della Cruſca. Et l'on repréſente ſouvent une coquille dans le ceintre d'une *niche.*

NICHÉE. ſ. f. Nom collèctif, qui ſe dit de tous les oiſeaux qui ſe trouvent enſemble dans un même nid. *Pullities*, *partus unus*, *aviarius pullatio.* Il a enlevé toute la *nichée* de ces roſſignols, de ces moineaux.

On le dit auſſi des inſèctes, des ſèrpens, des ſouris, &c. & même au figuré de tout le mauvais train qui eſt logé dans une maiſon.

NICHER. v. n. Se retirer en quelque lieu, y faire ſon nid. *Nidificare*, *nidulari.* Les oiſeaux ſe *nichent* dans les creux des arbres.

> *Là, ſur de vieux cyprès dépouillez de vèrdure,*
> Nichent *tous les oiſeaux de malheureux augure.* Cerisy.

Ce mot vient de *nidificare.*

Se Nicher, ſignifie auſſi, Occuper quelque lieu avantageux pour ſa ſûreté, ou pour ſa fortune. *Irrepere*, *præoccupare.* Les ennemis, ſe ſont *nichez* dans un poſte qui eſt ſi étroit, ſi inacceſſible, qu'on aura de la peine à les en dénicher. Ce Gaſcon a trouvé le moyen de *ſe nicher* chez un Financiér, où il fera ſa fortune.

Le galant *ſe niche* par tout.

Nicher, ſe dit auſſi pour, Cacher. *Abdere.* Il ſe *nicha* où il put. Il ſe *niche* dans une hute. La Font.

Nicher, ſe dit auſſi de ceux qui ſe placent en quelque lieu élévé pour découvrir de loin, pour voir quelque ſpèctacle. *Superius ſedere.* Les Laquais ſe *nichent* ſur les toits, ſur les cheminées pour voir les feux de joye, les ſpèctacles publics. Voyez un peu où il s'eſt allé *nicher.*

Niché, ée part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon Vèrbe. *Nido abditus.*

NICHILIANISTE. ſ. m. & f. Nom de ſècte. *Nichilianiſta.* Une des èrreurs d'Abélard étoit de dire que Jésus-Christ étoit rien, *erat nihil.* Ceux qui embraſſèrent cette extravagante doctrine furent appellez *Nichilianniſtes.* Voyez ſur ce mot les Macri & du Cange.

Ce nom vient de *nihil*, rien, qu'on écrivoit *nichil* dans ces ſiécles là.

NICHOIR. ſ. m. Tèrme d'Oiſelier. C'eſt une manière de cage

particuliere

particulière, propre pour mettre couver des ſerins. *Nidulatorium.*

NICLOSBURG, ou NIKLISBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Autriche, *Nicolaiburgum.* Elle eſt aſſez jolie, dominée par un château, où les Seigneurs du lieu font leur réſidence, & ſituée aux confins de la Moravie, entre Brin & Vienne, Maty. Ce mot eſt formé de *Nicolaus*, & de *Burgum.*

NICOBAR. ſ. m. Nom de quelques iſles de l'Océan Indien. *Nicobar. Nicobares Inſulæ.* Ces iſles ſont ſituées à l'entrée du Golfe de Bengale, vis à vis l'une des embouchûres du détroit de Malaca. Elles s'étendent depuis le 7ᵉ degré juſque vers le 10ᵉ de latitude nord. La principale de ces iſles s'appelle *Nicobar* & elle donne ſon nom à toutes les autres, quoiqu'elles ayent outre cela un nom particulier. L'Iſle de *Nicobar* n'eſt éloignée d'Achem que de 30 lieuës. Son terroir, de même que celui des autres iſles, eſt aſſez fertile en diverſes ſortes de fruits, de poiſſons, & de racines fort incipides appellées Ignames. Il y a pourtant des poules & des cochons en aſſez grande quantité : mais les Inſulaires n'en mangent point. Ils les trafiquent lorſque quelque vaiſſeau paſſe pour du fer, du tabac & de la toile. Ils vendent de la même manière leurs fruits & leurs perroquets, qui ſont fort eſtimez dans l'Inde, parcequ'il n'y en a point qui parlent ſi diſtinctement. On y trouve encore de l'ambre & de l'eſtain, & c'eſt à quoi ſe terminent toutes leurs richeſſes. Letr. Édif. *T. X. p.* 67. &c.

NICOBARIN, ine. ſ. m. & f. Qui eſt des iſles de Nicobare. *Nicobar, Nicobaræus Nicobarinus.* Les *Nicobarins* adorent la Lune, & craignent fort les Démons, dont ils ont quelque groſſière idée. Ils ne ſont point diviſez en caſtes ou tributs comme les peuples de Malabar & de Coromandel. Les Mahométans n'ont pû y pénétrer. On n'y voit aucun monument public qui ſoit conſacré à un culte religieux. Il y a ſeulement quelques grottes creuſées dans les rochers, pour leſquelles ces Inſulaires ont une grande vénération, & où ils n'oſent entrer, de peur d'y être maltraitez du démon. Du reſte on ne ſçait rien des mœurs, de la puiſſance, ni du gouvernement des *Nicobarins*. Car perſonne n'a pénétré aſſez avant dans leur païs pour en être inſtruit. Letr. Édif. *T. X. p.* 69. *& ſuiv.*

NICOLAÏTE. ſ. m. & f. Nom d'une des plus anciennes Sectes qui ait été dans l'Égliſe : *Nicolaita.* Elle tiroit ſon nom de Nicolas qui avoit été ordonné Diacre de l'Égliſe de Jéruſalem avec S. Étienne. On prétend que les *Nicolaïtes* vouloient que toutes les femmes mariées fuſſent communes pour ôter tout ſujet de jalouſie. Il eſt parlé de ces hérétiques, qui furent Auteurs de pluſieurs autres impuretez ; au Chap. 2. de l'Apocal. v. 6. où l'Évêque de l'Égliſe d'Ephèſe eſt loüé de ce qu'il haïſſoit les actions des *Nicolaïtes*. S. Épiphane, *Hær.* 25. accuſe ce Diacre, comme s'il avoit été un homme impur : Mais Clément d'Aléxandrie a attribué ces impuretez à ſes diſciples qui abuſèrent des paroles de leur maître. Nicolas qui avoit une très-belle femme fut ſoupçonné par les Apôtres d'en être jaloux & d'être un homme laſcif. Pour ôter ce ſoupçon il appella ſa femme ; & pour faire voir qu'il ne lui étoit nullement attaché, il pèrmit à quiconque voudroit l'épouſer, de l'épouſer. Il ajoûte que Nicolas n'eut jamais d'autre femme que la ſienne ; qu'il eut des filles qui demeurèrent toûjours vièrges, & un fils qui garda auſſi toûjours la continence. Éuſebe a rapporté ces mêmes paroles de Clément dans ſon Hiſt. Eccléſ. liv. 3. ch. 29. les *Nicolaïtes* avoient pluſieurs autres erreurs ; & ils furent les chefs de pluſieurs héréſies, & entre autres de celles des Gnoſtiques.

Outre les impuretez dont on accuſoit les *Nicolaïtes*, ils mangeoient ſans ſcrupule les viandes offertes aux Idoles. Ils diſoient que le Père de Jésus-Christ n'étoit pas le Créateur. Quelques-uns d'eux honoroient une certaine Barbelo, qui habitoit diſoient-ils, le huitième ciel. Elle étoit ſortie du père & étoit mère de Jaldabaoth, ou ſelon d'autres Sabaoth, qui s'étoit emparé par force du ſeptième ciel, & diſoit à ceux d'en bas, je ſuis le dèrnier & le prémier, & il n'y a point d'autre Dieu que moy. D'autres donnoient le nom de Prounicos à la mère de tous les Princes céleſtes, & les uns & les autres lui attribuoient des actions infâmes, dont ils prétendoient autoriſer les leurs. Il y en avoit qui montroient des livres, & de prétenduës révélations ſous le nom de Jaldabaoth, & donnoient une infinité de noms barbâres aux Princes & aux Puiſſances qu'ils mettoient en châque ciel. C'eſt S. Irénée. *L. III. C. II.* & S. Épiphane *hær.* 25. qui rapportent ces extravagances.

Cocceius, Hoffman, Vitringa & Maïus prétendent que ce nom de *Nicolaïte* eſt feint pour ſignifier des hommes adonnez aux plaiſirs de la bouche, & à l'impureté, & qu'il n'a point de rapport à Nicolas, l'un des ſept prémiers Diacres. Et comme il eſt parlé de la doctrine des *Nicolaïtes* dans l'Apocalipſe II. v. 15. immédiatement après que S. Jean y a fait mention v. 14. de Balaam & de ſa doctrine, ils comparent ces noms de Balaam & de Nicolas, qui ſelon leur étymologie, l'un en Hébreu & l'autre en Grèc, ont à peu près la même ſignification de *Prince* ou *Maître du Peuple*, & de *Vainqueur du Peuple*, qui ſe laiſſe gagner & vaincre à la ſéduction, Maïus ajoûte qu'il ne doute pas que les *Nicolaïtes* ne ſe glorifiaſſent d'être les Diſciples de l'un des ſept Diacres ; mais il ſoûtient qu'en cela ils mentoient, & il n'a pas de créance à ce que les Anciens en ont dit, qui ſelon lui auront crû trop légèrement les *Nicolaïtes.*

SAN NICOLAO. Iſle. Voyez St. Nicolas & Tremitti.

San Nicolao, Nom d'une Montagne appellée autrement Caſerta. Elle eſt dans la Tèrre de Labour au Royaume de Naples, entre Capoue & Caſerte ; près de Capoue on l'appelle la Montagnuola. *Mons Sancti Nicolai.*

NICOLAS. ſ. m. & Nom propre d'homme. *Nicolaus.* Ils élûrent Étienne homme plein de foy, & du S. Éſprit, Philippe Procore, Nicanor, Timon, Parmenas ; & *Nicolas* Proſélyte d'Antioche. Port-R. Ce ſont les ſept prémiers Diacres élus par les Fidéles *Act. VI.* 5. S. *Nicolas* Studite au IXᵉ. ſiécle fut ainſi ſurnommé, parce qu'il fut Archimandrite du Monaſtère de Stude, ou Studius.

Les diminutifs d'un *Nicolas* ſont *Coli*, *Colin*, & *Colas*. *Nicolas* Pouſſin, qui étoit un excéllent Peintre, eſt mort en 1665. *Nicolas* Pèrrot d'*Ablancourt*, qui étoit un fameux Traducteur, nâquit en 1606. le 5ᵉ. Avril à Châlons en Champagne.

Ce mot vient de Νικόλαος, qui veut dire *Vainqueur du Peuple.*

Saint Nicolas Nom d'une petite ville de la Moſcovie. *Fanum ſancti Nicolai.* Elle eſt dans la Province de Dwina, ſur la mèr blanche, un peu au couchant de l'embouchure de la Dwina. Le commèrce fleurit à S. Nicolas. Il y a une autre petite ville de ce nom en Moſcovie, à l'embouchure de la rivière de Wolkowa, dans le Lac de Ladoga. Maty.

Saint Nicolas. Nom d'un bon Bourg de Loraime. *Fanum ſancti Nicolai.* Il eſt ſur la Meurte, qu'on y paſſe ſur un pont à deux lieuës au-deſſus de Nancy. Maty.

Saint Nicolas. Nom propre d'un bon Bourg des Pays Bas Éſpagnols. *Fanum ſancti Nicolai.* Il eſt dans le pays de Waes, en Flandre, à quatre lieuës d'Anvers, du côté du couchant. Maty.

Saint Nicolas. Nom d'une Iſle de l'Océan Atlantique *Inſula ſancti Nicolai.* C'eſt une de celles du Cap vèrd, & elle eſt ſituée entre celles de Sᵗᵉ Luce, & de S. Jacques. Sa longueur eſt d'environ trente-trois lieuës, & ſa plus grande largeur de dix. Les Portugais en ſont les maîtres ; mais on ne marque pas qu'ils y ayent aucune Colonie.

Il y a encore une autre Iſle de S. *Nicolas*, parmi les iſles de Salomon, dans la mèr pacifique. Maty. L'Iſle de S. *Nicolas* eſt fort haute, & forme pluſieurs mondrins. Elle a dans ſon milieu un pic qui n'eſt guère moins élevé que celui de Ténérif. Un peu plus bas du côté du couchant, il y en a un autre en forme de pyramide, qui n'eſt pas tout à fait ſi haut. Cette iſle eſt par tout fort éſcarpée. S. *Nicolas* eſt une des plus grandes iſles du cap vèrd. Elle eſt à 22. lieuës environ à l'Oüeſt Sudoüeſt de l'Iſle de Sel. Elle eſt entre celle de Sᵗᵉ Lucie & celle de S. Jacques. Son tèrrain eſt montueux & ſtérile vèrs les côtes. Dans les tèrres il y a quelques vallées meilleures, que les Portugais cultivent.

Saint Nicolas. Nom d'un Cap de l'Iſle de S. Domingue, en Amérique. *Promontorium S. Nicolai.* Il eſt à l'entrée Septentrionale de la grande Baye, vis-à-vis de la pointe Orientale de l'Iſle de Cuba. Maty.

Saint Nicolas. Nom d'un autre Cap de la Caſrerie, en Afrique. *Promontorium S. Nicolai.* Il eſt ſur la Côte Orientale, à l'embouchure de la rivière du S. Éſprit, vèrs le Midi. Maty.

NICOLE. ſ. f. Nom propre de femme, dont le diminutif eſt *Cocole. Nicolaa. Nicaule.*

Ce mot eſt formé de Nicolas.

NICOMAQUE. ſ. m. Nom propre d'un homme à qui la ville de Phère dans le Péloponèſe bâtit un Temple, & qu'elle mit au nombre de ſes Dieux. *Nicomachus.*

NICOMÉDIE, ſ. f. COMIDIA, ſ. f. ISMUD, & ISNIGIMID. ſ. m. Ville autrefois Archiépiſcopale, & une des plus conſidérables de tout l'Orient. *Nicomedia* Elle fut ruinée par un tremblement de tèrre l'an 358. & elle eſt ſituée ſur le petit Lac de *Nicomédie*, dans la Natolie, à quinze lieuës de Nicée, vèrs le couchant Septentrional. Maty. La ſituation de *Nicomédie* eſt après celle de Conſtantinople la plus belle du Monde. Elle eſt ſur la pente d'une colline au bout d'un beau Golfe, qui n'a qu'une démi lieuë de large, mais qui eſt aſſez long. Voyez le Voyage de Bruyn. p. 60. & 61.

Dioclétien fuit Rome qu'il trouvoit trop libre, & s'établit à *Nicomédie*, où il ſe fit adorer à la mode des Orientaux. Bossuet.

Le Lac de Nicomédie, ou de Comidie. *Nicomedienſis Lacus.* Ce Lac eſt dans la Natolie, près de la ville de *Nicomédie*, ſur le

le bord de la mèr de Marmora, à laquelle il eſt joint; ſi bien qu'on peut le regarder comme un de ſes Golfes. Maty.

NICOPING. ſ. m. Nom propre d'une Ville de Suéde, Capitale de la Sudèrmanie. *Nicopia.* Elle eſt ſur la mèr Baltique, à dix-huit lieuës de Stokolm du côté du Sud. *Nicoping* a un bon Port, & un Château, dans lequel les anciens Ducs de Sudèrmanie faiſoient leur réſidence ordinaire. Maty.

Nicoping. Eſt auſſi une Ville du Danemark. *Nicopia.* Elle eſt ſur la Côte Occidentale de l'Iſle de Falſtèr. Elle a un aſſez bon Port, & elle eſt défenduë par un Château bâti l'an 1589. Maty.

NICOPOLI, NIGÉBOLI, SCILTARO. ſſ. m m. Nom d'une ancienne Ville de la Mœſie. *Nicopolis.* Elle eſt dans la Bulgarie, ſur le Danube, qui la ſépare en deux parties, à trente lieuës environ de Tangoviſco, vèrs le midi. c'eſt près de cette Ville que ſe donna la prémiére Bataille, entre les Turcs & les Chrétiens Occidentaux l'an 1396. L'Empereur Sigiſmond y pèrdit la bataille, & vingt mille hommes de ſes troupes. Bajazet qui gagna la bataille y en laiſſa ſoixante mille des ſiennes. Maty.

Nicopoli. Aûtre petite ville de la Turquie, en Europe. *Nicopolis.* Elle eſt dans la Romanie, aux confins de la Macédoine, & à onze lieuës de Philippi, vèrs l'Orient Septentrional. Maty.

NICOSIE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de la Vallée de Démona, en Sicile. *Nicoſia.* Il eſt dans les montagnes de Madonia, vèrs les ſources de la Jaretta, environ à quatre lieuës d'Enna, vèrs le Nord occidental. On la prend pour la Ville nommée anciennement Hèrbita, & Èrbita. Maty.

NICOSIE, ou LEUCOSIE. ſ. f. Nom propre d'une Ville Capitale de l'Iſle de Cypre. *Nicoſia, Leucoſia*, anciennement *Leucotheum, Leutheon, Lidrenſis Civitas.* Elle eſt vèrs la Côte Septentrionale, à douze lieuës de Famagoſta, du côté du couchant. Cette Ville eſt Épiſcopale, & le Siége du Gouvèrneur de l'Iſle, comme elle l'étoit aûtrefois de ſes Rois. Maty. *Nicoſie* eſt dans une très belle plaine à ſept ou huit lieuës de la mèr, & dans un tèrroir arroſé de pluſieurs petits ruiſſeaux. *Paul Lucas.*

NICOTÉRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Calâbre ultérieure. *Nicotera.* Elle eſt ſituée ſur le Golfe de Gioïa, & elle a un Évêché ſuffragant de Rhége. *Nicotera* fut à démi ruinée par un tremblement de tèrre l'an 1638. Maty.

NICOTIANE. ſ. f. *Nicotiana, tabacum.* Tabac, petun, hèrbe à la Reine, hèrbe ſainte, hèrbe ſacrée. Ce ſont les noms qu'on donne à une plante, qui vient originairement de l'Amérique, qui dèſſeche le cèrveau, & fait éternuer, à qui ont donne divèrſes préparations pour la prendre en poudre par le néz, ou en machicatoire par la bouche, ou en fumée avec une pipe. Le Préſident Nicot l'envoya en France pendant qu'il étoit Ambaſſadeur en Portugal en 1560. & il lui a donné ſon nom, comme il témoigne lui même dans ſon Dictionnaire. Il dit qu'elle a une mèrveilleuſe vèrtu contre toutes les playes, dartres, ulcères & *noli me tangere.* Catherine de Médicis l'a voulut faire appeller *Médicée* de ſon nom : de là vient qu'on l'appelle encore en pluſieurs lieux, *hèrbe à la Reine.* Elle étoit venuë de la Floride, où quelques-uns diſent qu'on l'appelloit *petun.* Il y en a de deux ſortes, *Nicotiana major latifolia, & anguſtifolia.* C. B. *pin.* 169. 170. Voyez les Journaux de Leipſik aux années 1682. p. 35. 1683. p. 254. 1686. p. 543. 1688. p. 116. 1689. p. 150. C'eſt un remède pour la goute que de manger des feüilles de *Nicotiane.* Id. *Suppl. IV. p.* 315. Un mauvais uſage de cette hèrbe eſt mortel. Éphéméride de l'Acad. des Curieux de la Nat. Décur. II. an. III. p. 321. Sa décoction priſe en lavement guerit une épilépſie. Ibid. an. VII. p. 133.

NICOURI. ſ. m. Voyez NICARIA.

NICOYA. ſ. Nom propre d'une petite ville ou Bourg de l'Amérique Septentrionale. *Nicoya.* Ce lieu eſt dans la province de Coſtarica, & il y a un bon port dans le Golfe de Salines, partie de la mèr du Sud. *Nicoya* eſt fort fréquentée par les Fregates de Panama. Elle a un Gouvèrneur particulier, & on dit qu'on pêche dans ſon Golfe divèrſes ſortes de coquillages dont on fait pluſieurs ſortes de teintures, & particuliérement celle de pourpre. Maty.

NICSIA. Voyez NAXI.

NID.

NId. ſ. m. Lieu que les oiſeaux ſe préparent divèrſement pour pondre, & pour couver les œufs. *Nidus, cubile.* Les oiſeaux font leur *nid* au printems avec un mèrveilleux artifice. L'un fait ſon *nid* dans un buiſſon, l'aûtre ſur le haut d'un arbre, l'aûtre dans une cheminée, ou dans le trou d'une muraille. Il y a aux Indes des oiſeaux qui font leurs *nids* ſur des rochers d'une cèrtaine écume viſqueuſe, qui étant ſechée ils déviennent tranſparens, & détrempez dans l'eau ſont d'excellens aſſaiſonnemens pour les viandes. C'eſt auſſi un grand réſtaurant à la nature, & les Indiens luxurieux s'en ſèrvent fort. Voyez le Journal de Leipſik 1683. p. 316. Les Ambaſſadeurs de Siam en ont apporté en France.

Ce mot vient du Latin *nidus* qu'on prétend avoir été formé du mot *nidor* qui veut dire *odeur forte, mauvaiſe.* Parce que les *nids* des oiſeaux & les endroits où ils habitent ſentent mal.

On le dit auſſi des inſectes, des ſerpens, & des ſouris : d'où vient qu'on appelle un logement étroit & incommode, un *nid à rats. Nidulus.*

Nid, ſe dit figurément en parlant de la maiſon d'habitation d'une pèrſonne, de ſon lit. *Cubiculum, cubile.* Ce Philoſophe eſt d'une humeur fort particuliére; il ne ſort point de ſon *nid.* Cette femme eſt pareſſeuſe, on la trouve juſqu'à midi dans ſon *nid*; pour dire, qu'elle eſt couchée.

Nid, ſe dit auſſi d'une retraite où l'on ſe cache, où l'on ſe met en ſûreté *Latibulum.* Cette garniſon eſt dans un château inacceſſible, elle eſt dans un bon *nid.* C'eſt un bon *nid* pour des coureurs, pour des voleurs.

Nid, ſe dit auſſi d'un lieu où l'on s'établit pour faire ſa fortune. *Locus opportunus.* Ce jeune homme s'eſt marié à une vieille qui a force écus; il a trouvé un bon *nid.*

Nid, ſe dit encore de quelque cache ſecrette où l'on met ſon bien, ſon argent à couvèrt, en ſureté. *Locus ſecurus.* Cet avâre croyoit bien avoir caché ſon tréſor, mais ſon fils a découvèrt le *nid*, a emporté l'argent, il n'y a laiſſé que le *nid.*

Nid, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Petit à petit l'oiſeau fait ſon *nid.* On dit auſſi, quand un Prévôt croit aller prendre des voleurs qu'il ne trouve plus, les oiſeaux s'en ſont envolez, il n'y a trouvé que le *nid.* On dit auſſi, qu'à chaque oiſeau ſon *nid* ſemble beau; pour dire, que celui qui bâtit préfère ſa maiſon à celle des aûtres. On dit auſſi d'une chôſe qui a dépéri, qui a eu mauvais ſuccès, qu'elle s'en eſt allée à *nid* de chien. On dit encore, qu'on a trouvé la pie au *nid*, quand on a rencontré quelque occaſion de profiter. On dit, pondre au *nid* d'aûtrui, c'eſt-à dire, coucher avec la femme d'aûtrui.

On a dit de la maiſon de Lugni des plus illuſtres de Bourgogne;

Il n'eſt oiſeau de bon nid,
Qui n'ait plume de Lugny;

parce que pluſieurs maiſons qui avoient pris alliance en celle de Lugni en avoient eu de grands biens.

Nid. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'œuf Philoſophal. *Nid* du poulet, c'eſt l'œuf où le mèrcure eſt enfèrmé.

NIDDA. ſ. f. Nom propre d'une riviére de la Baſſe-Partie du cèrcle du Haut-Rhin. *Nidda.* Elle travèrſe le Comté de Nidda, & la Vétéravie, reçoit le Niddèr, & va ſe décharger dans le Meyn à Hoechſt. Maty.

NIDDER-EHENHEIM. Voyez EHENHEIM. Tom. II. p. 1064.

NIDE. ſ. f. C'eſt le nom de deux petites riviéres de la Lorraine. *Nida.* Elles ſe joignent près de Nidbruck, baignent Bouzonville, & ſe déchargent dans la Sâre, à une lieuë & démi au-deſſous de Vaudrevange. Maty.

NIDOREUX, euse. adj. Tèrme de Médécine, qui a une odeur de pourri & de brûlé. *Nidoroſus.* Les Médécins diſtinguent des cruditez qui s'engendrent quelquefois dans l'éſtomac, en acides & en *nidoreuſes.*

Ce mot vient du Latin *nidor*, qui ſignifie odeur d'une chôſe brûlée.

NIDROSIA. ſ. f. Nom propre d'une riviére de la Norvége. *Niderus.* Elle coule dans le gouvèrnement de Drontheim, baigne la ville de ce nom, & s'y décharge dans la mèr. Maty.

NIE.

NIÉCE. ſ. f. Tèrme rélatif à oncle & à tante. Celle qui eſt fille du frère, ou de la ſœur de celui dont on parle, qui eſt au troiſiéme dégré de parenté ſelon le Droit Civil, & au deuxiéme ſelon le Droit Canon. *Fratris, ſororiſve filia.* Petite-*niece*, eſt la fille de la *niéce*, ou du neveu qui eſt au quatriéme degré de parenté en Droit Civil, & au troiſiéme ſelon le Droit Canon.

NIED. Voyez NIDE.

NIÉILE. ſ. f. Petite pluye froide qui tombe en menu grêlon. *Robigo, ou Rubigo, nigella.*

Nielle, eſt auſſi un brouillard, ou roſée, ou éſpéce de rouille jaûne qui gâte les blez qui ſont prêts à meurir, en s'y attachant, & en les noirciſſant. *Rubigo, frumentarii culmi tabes, marcor.* La *nielle* ſe met auſſi ſur le piéd & ſur les feuilles des melons, ſur la chicorée, & ſur les concombres, & les fait périr. La Quint.

Ménage tient que ce mot vient de *nigella*, à cauſe de la graine noire. Godefroy croit qu'il vient de *nebula* avec plus d'apparence. La Quintinie dit *nuille*, ou *nielle.*

NIÉLLE, eſt auſſi une plante dont il y a pluſieurs eſpèces. Celle qui eſt uſitée en Médecine, s'appelle *nigella flore minore ſimplici candido.* C. Bauh. Pin. 145. Elle pouſſe des tiges à la hauteur d'un pied. Ses feüilles ſont médiocrement larges, vèrtes, découpées, menuës. Ses fleurs ſont placées aux ſommitez de ſes rameaux, grandes, ſéparées l'une de l'autre, compoſées châcune de cinq feuilles diſpoſées en roſes de couleur blanche. Il leur ſuccéde des fruits membraneux aſſez gros, diviſez en pluſieurs loges, qui renfèrment des ſemences noires ou jaûnes, d'une odeur aromatique, d'un goût piquant. On ſe ſert de cette ſemence pour réſoudre & pour faire ſortir le phlegme des poumons, pour augmenter le lait des nourrices, & pour provoquer les mois aux femmes.

NIÉLER. vèrb. act. Gâter les blez par la nielle. *Robigine corrumpere, vitiare.* Voilà un tems ſombre & propre à *nieller* les blez, à les noircir.

NIÉLER, ou NÊLER, en matière de Sculpture, c'eſt une matière d'émailler ſur de l'argent. *Encauſtum argento illinire, obducere.*

NIÉLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Rubigine corruptus, marcidus, tabidus.* Un épi *niellé* eſt capable de noircir tout un ſeptier de blé. Le grain *niellé* eſt tout corrompu & noir au dedans, & ſe réduit en poudre. On ne fait point d'état au marché des blez *niellez.*

NIEMECZ, NIMIEC. ſ. m. Nom propre d'une place forte de la Moldavie. *Nimecia, Nimiecia.* Elle eſt ſur les confins de la Tranſylvanie, entre Soczowa, & le Cronſtat. Les Polonois ſe rendirent maîtres de cette place l'an 1691. mais il la rendirent par la paix. *Maty.*

NIÉMEN, ou MÉMEL. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Pologne. *Nimemus,* anciennement *Chronus.* Elle coule dans la Lithuanie, y baignant Bielica, Grodno, & Konno, où elle reçoit le Vilia. Elle travèrſe enſuite une petite partie de la Samogitie, & de la Pruſſe Ducale, & ſe décharge dans le Curiſch Haff par pluſieurs embouchûres, dont la plus ſeptentrionale prend le nom de Ruſſe, qui eſt celui d'un bourg qu'elle arroſe. Maty.

NIENBORG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Novoburgum.* Elle eſt ſur le Wèſer, dans le Comté de Hoye, cinq lieuës au deſſous de la ville de ce nom. Maty.

NIEN-CLOSTER, NEVENCLOSTER. ſ. maſc. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Évêché de Swérin, en Baſſe-Saxe. *Novum Clauſtrum.* Ce lieu ſitué à trois lieuës de Wiſmar, vèrs l'orient, eſt chèf d'un Bailliage, qui fut cédé aux Suédois par la paix de Weſtphalie. *Maty.*

NIENHUSS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une forteresſe, où l'Évêque de Padèrborne fait ſa réſidence ordinaire. *Nienhuſium, Neuhuſium.* Ce lieu eſt fort près de la ville de Padèrborne, ſur le confluant de la Lippe & de l'Alm. Maty.

NIEN-STÉTIN. Voyez STÉTIN.

NIEPE, NIPE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Flandre Françoiſe. *Niepa.* Elle ſe décharge dans la Lys, à Mèrville, & elle donne le nom au bois de *Niepe,* qui eſt entre elle & la Lys, au Nord de S. Venant. Maty.

NIÉPÈR, NIÉPRE. Voyez Boriſthêne.

NIER. v. act. Conteſter une propoſition, n'en pas demeurer d'accord; la ſoutenir fauſſe. *Negare, inficiari, ire inficias.* Il a accordé la majeure, & *nié* la mineure de cet argument. Il ne faut pas diſputer contre ceux qui *nient* les principes. *Nier* cette vérité, c'eſt *nier* qu'il eſt jour en plein midi. Les Épicuriens *nioient* la Providence divine. Pasc. Il eſt bon quelquefois que l'on *nie*; car il n'y a rien de plus ennuyeux en convèrſation que les gens qui accordent tout. Mont. Épicure poſoit des Dieux dans les tèrmes, & les *nioit* dans le fond. Nic. *Epicurus re tollebat, oratione relinquebat Deos.* La déffenſe d'un accuſé conſiſte à ſçavoir bien *nier*, à *nier* tout à plat le crime dont on l'accuſe.

Nier, ſe dit des chôſes auſſi bien que des paroles. *Negare, pernegare.* Cet homme a *nié* ſa dette, a *nié* ſa promeſſe, ſa ſignature.

Nier, ſignifie auſſi, Refuſer. *Denegare.* Il a *nié* l'aumône, la charité à ce paûvre. Ce père eſt barbare, il *nie* les alimens à ſon fils. Cet avâre ſe *nie* le néceſſaire pour épargner. Après tout, quoi qu'en ait dit M. Furetière, on doute fort de l'uſage de ce mot en ce ſens: on ne le trouve ni dans l'Académie, ni dans aucun Auteur que nous ayons pû conſulter. Il paroît venir du païs Latin, & n'être pas du bel uſage.

NIÈRLA. ſ. Nom propre d'une ancienne ville des Turdetans, en l'Éſpagne Bétique. *Nebula,* anciennement *Elepha, Ilipla.* Elle fut Épiſcopale ſous la domination des Goths. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de l'Andalouſie, ſitué ſur le Tininio, à quatorze lieuës de Sevile, vèrs le couchant. Maty.

NIERS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit neveu. *Fratris aut ſororis filius.*

NIÈRSE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Nerſa, Neriſius.* Elle coule dans le Diocèſe de Cologne, & dans la Guèldre Éſpagnole, baigne la ville de Guèldre, & ſe décharge dans la Meuſe à Gennep. On éſtime que c'eſt l'ancienne *Nabalia.* Maty. On écrit auſſi *Neers.*

NIESTADT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. *Nova ſtadium.* Elle eſt ſur la Fuhre, à deux lieuës de l'Oder, & à huit de Bèrlin, vèrs le nord oriental. Maty.

NIÉSTÈR. ſ. m. ou TURLA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière qui a ſa ſource au Lac *Nieſtèr,* dans le Palatinat de Lembourg, en Pologne, où elle baigne Halicz. Enſuite elle ſépare la Podolie, & les Tartâres d'Oczacou, qu'elle a au nord de la Moſcovie, & des Tartâres de Budziac, qui ſont au midi, & ſe décharge dans la mèr noire à Bialogrod, entre l'embouchure du Boriſthêne, & celle du Danube. Maty.

NIÉVA. ſ. f. Nom propre d'une rivière des États de Suéde. *Nieva.* C'eſt le canal par lequel le lac de la Doga ſe décharge dans le Golfe de Finlande. Il baigne Nottebourg, & il ſépare l'Ingrie de la Carélie. Maty.

NIÈVES. ſ. f. & pluriel, qui eſt Éſpagnol & ſignifie des *neiges.* L'Iſle de Niéves. *Nives, inſula Nivium.* Petite iſle de l'Amérique. Elle eſt une des Antilles de Barlovento, ſituée près de celle de S. Chriſtophle. Les Anglois y ont un fort, avec quelques Colonies. Maty.

NIEU. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois des peuples du Cathai: c'eſt le ſecond de leur année. Ce mot veut dire *taureau* dans leur langue.

NIEULET, NIEULAY. ſ. m. Nom propre d'un petit fort, mais aſſez bon. *Arx Nieulana.* Il eſt dans la Picardie, au couchant de Calais, dont il eſt ſéparé par un marais d'une demi lieuë. Maty.

NIEUPORT. ſ. m. Nom propre d'une ville qui ſe nommoit autrefois Santhoff. *Novus portus.* C'eſt une ville des Païs-Bas, ſituée dans la Flandre Éſpagnolle, ſur l'Ypèrlée, à une lieuë de la mèr, où elle a un petit port. Cette ville eſt entre Dunquèrque & Oſtende, à cinq lieuës de la prémière, & à trois de la dèrnière. Elle eſt bien fortifiée, & elle a des écluſes par leſquelles elle peut innonder toute la campagne voiſine. Elle eſt fameuſe par la bataillée que le Prince Maurice, Gouvèrneur des Provinces Unies y gaigna contre les Éſpagnols l'an 1600. Maty.

NIEUPORT, Eſt auſſi le nom d'un bon bourg de la Hollande méridionale. *Novus portus.* Il eſt ſur le bord méridional du Leck, à demi lieuë au deſſus de Schonoven. Maty.

NIEW-SCHANS. Voyez Langen-acker-schans.

NIF.

NIF, NIFUM SCHIN SROGAT. Nom d'une plante qui croit au Japon. Elle eſt fort ſemblable à une plante de l'Iſle de Java, & que les Hollandois appellent Jan Branke. Sa tige croit de la hauteur de ſix ou ſept piéds. Ses fleurs ſont d'un jaûne blanchâtre; ſon fruit blanc. Il eſt doux & plaît fort aux enfans, auxquels il eſt ſalutaire, quoique fibreux en dedans. Ses feuilles tombent l'hivèr & renaiſſent au printems. *Academ. des Curi. de la Nat. Dec.* II. *An. VII. p.* 135. où l'on voit la figure de cette plante gravée.

NIG.

NIGAISE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicaſius.* Saint *Nigaiſe,* que pluſieurs ont voulu faire paſſer pour le prémier Évêque de Roüen eſt regardé comme l'Apôtre du Véxin François. Baillet, *à l'onzième d'Octobre.* Il ſemble que de *Nicaſius,* il faudroit dire *Nicaiſe,* mais Baillet aſſure que l'on écrit & que l'on prononce ainſi le nom de ce Saint, *Nigaiſe*; pour le diſtinguer de S. Nicaiſe de Roüen.

NIGAUD, AUDE. adj. & ſ. Grand malbâti, ſot, & impèrtinent: qui ne fait, ou ne dit que des bagatelles. *Ineptus, ſtolidus, incompoſitus.* On ne peut faire un pas ſans trouver des *nigauds.* Mol. Ce ſont de bons *nigauds* que ces gens là. Id.

On veut de vôtre bien revêtir un nigaud,
Pour ſix mots de Latin qu'il nous fait ſonner haut. Id.

NIGAUDER. v. n. S'amuſer à la bagatelle, fainéanter, dire des ſottiſes. *Inepte agere, nugari, nugas agere.* On croit que ces gens travaillent, ils ne s'amuſent qu'à *nigauder.*
Ce mot vient du Latin *nugari.*

NIGAUDERIE. ſ. f. Badinerie impèrtinente, action d'un nigaud. *Ineptia.*

NIGDE, NIGIDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie, en Aſie. *Nagidoi, Natidos.* Elle eſt dans la Caramanie, à dix lieuës de la mèr, & autant de Tharſe, vèrs l'occident. Maty.

NIGDE, NIGDIA. Nom propre d'une petite ville de la Caramanie, en Natolie. *Nigidia.* Elle eſt ſur les confins de la Natolie propre, & de l'Amaſie, environ à trente-huit lieuës de Cogni, vèrs le nord occidental. Elle étoit anciennement Épiſcopale, ſuffragante de Cogni. Maty.

NIGÉBOLI. Voyez NICOPOLI.

NIGÈR. ſ. m. Nom propre d'un des plus grands fleuves de l'Afrique. *Niger.* Il prend ſa ſource dans le lac Nigèr, en Éthiopie, ſépare une partie de l'Abiſſinie des Royaumes de Giringbomba, & de Médra, entre dans le lac Borno, & ayant travèrſé toute la Nigritie, il ſe décharge dans l'Océan Atlantique par pluſieurs embouchures dont on trouve les principales dans cet ordre, en allant du nord au ſud, Sénéga, Gambia, Cazamanza, S. Domingué, Rio Grande. Les principales villes qu'il baigne, ſont Génèhoa, Tombut, & Catcheo, ou Caſche. Le *Nigèr* ſe déborde en cèrtain tems de l'année, & il engraiſſe les tèrres par ſon limon, comme le Nil. Ses débordemens arrivent vèrs la fin du mois de Juin. Maty.

Nigèr, eſt auſſi un grand lac de l'Éthiopie. *Niger.* Il eſt entre l'Abiſſinie & les Royaumes de Giringbonba & de Médra. Sanſon dans ſa grande Catte de l'Affrique lui donne environ ſoixante-dix lieuës du ſud au Nord, & trente du levant au couchant. C'eſt la ſource du fleuve *Nigèr.* Maty.

NIGER. v. n. Vieux mot qui s'eſt dit pour nigauder. Ce mot vient de *nugari*, badiner, & *nugari* s'eſt fait de *nux*; noix, parceque les enfans joüoient & badinoient avec des noix. Mén.

NIGOTEAU. ſ. m. plur. Les Couvreurs appellent *nigoteaux*, les morceaux d'une tuile fenduë en quatre pour ſèrvir aux ſolins & ruilées. *Lateris ſegmen.*

NIGRITIE. ſ. f. Païs des Négres. *Nigritia. Nigritarum regio.* C'eſt une grande Région de l'Afrique. Elle eſt toute entière dans la Zône Torride, & renfèrmée entre le 8e & le 23e dégrez de latitude ſeptentrionale, & entre le 3e & le 44e de longitude. On lui donne huit cent lieuës du couchant au levant, trois cents dans ſa plus grande largeur, & cent quarante dans la moindre du nord au ſud. Ses bornes ſont au nord, & au couchant le Zaara; au midi le Biafara & la Guinée; & au couchant l'Océan Atlantique. Le *Nigèr* la travèrſe toute entière du couchant au levant, & en fèrtilize une bonne partie par ſes inondations. On y recüeille quantité de ris, de lin, & de coton; on y trouve auſſi du miel, de l'ambre gris, & des mines d'or & de cuivre. Mais le plus grand trafic qui s'y fait, eſt celui des Éſclaves.

L'air, quoique fort chaud, y eſt pourtant fort ſain. On trouve un grand nombre de Royaumes dans la *Nigritie*, les principaux ſe ſuivent en cet ordre du levant au couchant, Au nord du Nigèr, Gangara, Caſſena, Cano, Agades, Tombut, Génèhoa, au nord duquel eſt celui de Gualata au midi du Nigèr ſont, ſuivant le même ordre, Zanfara, Zegzeg, Gubèr, Gago, Mandinga, Moli. Et entre les embouchures du Nigèr ont met les Jaloffes, qui occupent les Royaumes de Gambea, & de Sénéga; les Caſemgas entre les embouchures de Gambea, & de S. Domingo; les Bijagos entre cette embouchure, & celle de Rio Grande. Prèſque tous les Royaumes, dont nous venons de parler, ont leurs villes capitales, qui portent les mêmes noms; les plus conſidérables ſont Tombut, Mandingue, & Cano. Maty.

NIGROPOLI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la petite Tartarie. *Nigropolis*, anciennement *Carcina, Carcine.* Elle eſt ſur la rivière qui porte ſon nom, environ à huit lieuës de ſon embouchure dans le Golfe de *Nigropoli.* C'eſt fort peu de chôſe, ſi elle n'eſt pas entièrement ruinée. *Maty.*

Le Golfe de Nigropoli, ou de Moſcovie. *Sinus Nigropolitanus* ou *Moſcoviticus*, anciennement *Carcinetes ſinus.* C'eſt une partie de la mèr noire. Il a environ quarante lieuës du midi au nord, & il eſt environné des tèrres des Tartâres Nogais, & de ceux de Crim, qui dépendent toutes du Kam des petits Tartares. *Maty.*

NIGUA. ſ. Éſpéce de vermiſſeau qui ſe trouve aux Indes & qui eſt fort incommode. *Nigua, vermiculus Indicus.* Les *niguas* ſe cachent dans la pouſſière, & ſautant à la manière des puces, ils ſe fourrent entre cuir & chair dans les orteils de ceux qui marchent nuds piéds, & ils jettent leur ſemence en ſi grande abondance, qu'on a peine à les extèrminer; & que quelquefois il faut appliquer le cautère, ou même couper la partie.

NIK.

NIKLISBOURG. Voyez NICLASBOURG.

NIL.

NIL. ſubſt. maſc. Nom propre d'un fleuve appellé par les Abiſſins Abanwi, *Nilus, Abbanbus.* C'eſt le plus grand fleuve de l'Afrique, & le plus célébre de nôtre continent. Les Anciens ont mis ſes ſources dans les montagnes de la lune, au 10e degré de latitude méridionale; mais nos voyageurs modèrnes ont découvèrt qu'elles ſont ſous le douziême degré de latitude ſeptentrionale, & ſous le ſoixantiême de longitude; ainſi ils retranchent environ trois cent lieuës du cours que les anciens lui donnoient. Il naît au piéd d'une grande montagne du Royaume de Goyame, en Abiſſinie. Ce fleuve ſort de deux fontaines, ou de deux yeux, pour parler comme ceux du païs, éloignées de trente pas, châcune de la grandeur d'un de nos puits, ou d'une roüe de carroſſe. Le P. Jéronymo Lobo Jéſuite, qui découvrit ſes ſources vèrs le commencement du dèrnier ſiécle, dit que la plus grande de ces deux ſources étant ſondée on a trouvé fond à 16 ou 17 piéds, mais que la ſonde pût rencontrer dans le chemin les racines des buiſſons qui croiſſent ſur les bords, qui l'empêchèrent apparemment de déſcendre plus bas. L'aûtre ſource fut ſondée a 16 palmes. Les habitans qui ſont Payens adorent la plus grande, & lui offrent pluſieurs ſacrifices de vaches, dont ils mangent la chair comme ſainte, & ils laiſſent les ôs dans un endroit deſtiné pour cela, qui font maintenant une montagne aſſez conſidérable. Il y a plus de deux mille ans, qu'Hérodote a fait mention de ces ſacrifices de vaches qu'on fait aux ſources du *Nil.* Ces habitans s'appellent *Agaus* dans le Royaume de Goyam à douze degrez de latitude Septentrionale, & 55 de longitude. C'eſt dans une plaine d'environ trois quarts de lieuë, enfèrmée de montagnes. Au ſortir de là il entre dans un petit lac, puis il ſe pèrd ſous tèrre par l'éſpace d'une portée de mouſquet, il coule d'abord vèrs le nord oriental, après s'étant tourné entièrement vèrs l'orient, il entre dans le grand lac de Dambea, & en ſortant de ce lac, il ſe précipite parmi des rochers, qui le dérobent prèſque à la vûë, d'où il coule long-tems vèrs le midi, enſuite il ſe recourbe vèrs le couchant, & enfin il remonte vèrs ſa ſource, qu'il laiſſe à dix lieuës loin, vèrs le levant. Il forme ainſi une prèſqu'iſle qui a ſoixante-dix lieuës de long, & quarante de large, & qui pourroit bien être ce que les Anciens ont appellé l'iſle de Méroë, & les Modèrnes l'iſle Guégère. Après cela il travèrſe le reſte de l'Abyſſinie, la Nubie, & l'Égypte, de laquelle il baigne prèſque toutes les villes, & étant arrivé au Caire, il ſe diviſe un peu au deſſous en deux grandes branches, qui ſe ſéparent en pluſieurs aûtres, dont les deux les plus écartées forment avec la mèr méditèrranée, l'iſle qu'on appelle le Delta, parcequ'elle eſt de figure triangulaire comme la lettre Δ que les Grècs appellent *Delta.* Les Anciens ont compté juſqu'à onze embouchures du *Nil*, dont il y en avoit ſept conſidérables, il n'y en a maintenant que cinq deſquelles il n'y en a que deux où l'on puiſſe naviger en tout tems, qui ſont celles de Roſette & de Damiette. Voyez le Journal de Leipſik 1686. page 543. Le *Nil* reçoit un grand nombre de rivières: les trois principales ſont le Tacaze & le Maleg, qui s'y jettent dans l'Abiſſinie, la prémière du côté du levant, & l'aûtre au couchant, la troiſiême eſt la Nubie, qui s'y joint dans la Haute Égypte. Ce fleuve eſt fort poiſſonneux, & il nourrit quantité de crocodiles fort grands, & fort dangereux, qui dévorent les hommes & les bêtes qu'ils peuvent ſurprendre. Il reçoit trois rivières aſſez grandes nommées Gema, Linquetil, & Brantil; & quand il eſt ſorti du lac de Dambea qui a 50 lieuës de large, il reçoit de très grands fleuves, comme le Gamara, Abea, Baixo, & Aquets, à trois journées de ſa ſource, il eſt aſſez large & profond pour porter des vaiſſeaux; mais à cent pas plus loin il paſſe à travèrs des rochers, enſorte qu'on le paſſe aiſément ſans ſe mouiller le piéd. On y navige avec des bateaux de natte bien ſèrrée.

Mais ce que le *Nil* a de plus conſidérable, c'eſt ſon débordement dans la Haute Égypte, & dans la moyenne. Il eſt abſolument néceſſaire pour en arroſer les tèrres; parce qu'il n'y pleut prèſque point, & il les engraiſſe, & les rend fèrtiles par le limon qu'il y laiſſe. Ce débordement arrive au mois d'Août régulièrement toutes les années; mais il eſt tantôt plus grand, & tantôt moindre. On obſèrve la hauteur de l'eau à une colomne, qui eſt dans une Moſquée, près du Caire, & du Palais du Bacha, & on juge par la hauteur des eaux de la fèrtilité ou de la ſtérilité de l'année ſuivante. Les eaux ne croiſſent jamais moins de 16. coudées, ni plus de 26. Ces deux extrémitez préſagent la diſette; parce qu'au prémier cas les tèrres ne ſont pas aſſez arroſées, & qu'au dèrnier elles ſont trop détrempées pour recevoir les ſemences au tems qu'il faut; mais à meſure que la cruë de l'eau approche de 21. coudées, qui eſt la hauteur la plus favorable, on eſpère une plus grande, ou une moindre abondance. On ne doit pas s'imaginer cependant que les eaux du *Nil* ſe débordent à l'aventure. On a conſtruit de lieu en lieu de hautes digues, au milieu deſquelles il y a de profonds canaux, dans leſquèls les eaux du Fleuve entrent. On pèrce ces digues par authorité du Bacha; quand une campagne eſt ſuffiſamment abreuvée, on fèrme la digue en cet endroit, & on l'ouvre en un aûtre; ainſi on arroſe par ordre toute l'Égypte, comme un jardin. Le *Nil* ne ſe déborde point pour l'ordinaire dans le Delta,

& lorſqu'il s'y déborde ; les eaux ne ſont pas plus hautes d'une coudée ; parce que n'y ayant point de digues dans ce pays, elles ſe pèrdent généralement par toute la campagne ; qui au reſte ſe peut paſſer des eaux du *Nil*, parce qu'il y pleut aſſez ſouvent. On a imaginé pluſieurs raiſons ſubtiles du grand accroiſſement du *Nil* ; mais on ne doute prêſque plus aujourd'huy qu'il ne vienne des grandes pluyes, qui tombent dans l'Éthiopie aux mois de Juin, de Juillet, & d'Août, qui ſont l'hivèr de ce pays-là. Iſaac Voſſius qui a écrit de l'origine du *Nil* & des aûtres fleuves, en attribuë auſſi la caûſe à ces pluyes ; & le P. Hieronimo Lobo prétend qu'on n'en peût douter, quand on a demeuré comme lui dans le pays. M. De la Chambre qui a fait un Traité ſur le débordement de ce fleuve, attribuë la caûſe de ſa cruë au nitre, dont le lit de ce fleuve eſt plein, qu'il dit être caûſe d'une véhémente fèrmentation. Mais il ſe trompe ; car la vraye caûſe de l'accroiſſement du *Nil* ſont les pluyes qui commencent entre les deux Tropiques le prémièr jour de Juin, & qui ſont caûſe du beau tems dont on joüit cependant en Europe. Quand le *Nil* ne monte qu'à 16. dégrez, on craint la famine ; quand il monte à 23. dégrez c'eſt la bonne année. Quand il eſt plus haut, l'inondation eſt dangereuſe. Cette hauteur s'étend depuis 12. juſqu'à 18. coudées. La tèrre qui y eſt éxtrémement ſéche & ſpongieuſe boit long-tems la pluye ; mais quand elle eſt enyvrée, elle régorge les eaux de tous côtez, & ces eaux qui ſortent de la tèrre jointes à celles qui continuënt à tomber du Ciel, fourniſſent au *Nil* cette prodigieuſe quantité d'eaux, qu'il porte à l'Égypte pour ſupléer à ſa ſechereſſe. On gardoit la méſure de l'accroiſſement du *Nil* comme une relique dans le Temple de Sérapis, & l'Empereur Conſtantin la fit tranſporter dans l'Egliſe d'Aléxandrie. Les Payens attribuoient à leur Dieu Sérapis l'inondation du *Nil*, parce que la colomne qui ſèrvoit à le méſurer étoit dans le Temple de cette Idôle. Ces Payens diſoient que le *Nil* ne monteroit plus, à caûſe de la colère de Sérapis : mais il déborda, & monta tout à l'ordinaire les années ſuivantes. Pallade, C. XLIII. dit que le débordement du *Nil* caûſe beaucoup de maladies. Il marque, C. XXXVII. que l'on diſtribuoit les eaux, & qu'on les conduiſoit dans les campagnes ; que ſouvent il y avoit des guèrres & des combats d'un Boürg contre un aûtre pour cette diviſion des eaux : Chapitre LII. que les Égyptiens faiſoient alors des fêtes & des ſacrifices.

Le *Nil* a trois grandes chûtes, qu'on appelle cataractes ou catadupes. Il y en a une dans la Haute-Égypte, au-deſſus de la ville d'Aſna ; une aûtre au-deſſus du Lac de Dambea ; & une troiſiéme au-deſſous de ce Lac. Cette dèrnière eſt la plus grande de toutes. On dit qu'elle a cent toiſes de hauteur, & que le bruit que ce fleuve fait en ſe précépitant impétueuſement de ſi haut, eſt entendu de trois lieuës loin. Maty. A la deuxième il tombe dans un prôfond abîme. Le bruit qu'il fait s'entend à trois lieuës de là. L'eau eſt pouſſée avec tant de violence, qu'elle fait une arcade, ſous laquelle elle laiſſe un grand chemin où l'on peut paſſer ſans être moüillé, & où il y a des ſiéges taillez dans le roc pour repôſer les Voyágeurs. La prémière catadoupe ou cataracte du *Nil* eſt d'environ 50. pièds. La ſeconde eſt trois fois plus haute. Il n'eſt pas vrai que le bruit que font les cataractes du *Nil* rendent ſourds les peuples qui en ſont proches, quoyqu'on en entende le bruit à trois lieuës, & que les eaux qui en rejailliſſent paroiſſent comme une fumée. On dit qu'Albuquèrque eût deſſein de faire un traitté avec les Abyſſins pour détourner le *Nil*, & le faire jetter dans la Mèr Rouge, afin de rendre les campagnes d'Égypte ſtériles ; & que pour empêcher cela le Turc paye tribut au grand Négus. Mais c'eſt une fâble, & la chôſe eſt entièrement impoſſible. Aléxandre conſulta l'oracle de Jupitèr Ammon, pour apprendre où étoit la ſource du *Nil*. Séſoſtris, Ptolomée, la firent chèrcher inutilement. Cambyſes, à ce que dit Strabon, employa une armée pour la chèrcher. Lucain témoigne que Céſar diſoit qu'il eût quitté la guèrre civile, s'il eût été aſſûré de la trouver. Saint Auguſtin & Théodoret ont cru que c'étoit le fleuve appellé *Geon* qui arrôſoit le Paradis tèrreſtre, & qui alloit par deſſous la Mèr Rouge renaître en Afrique. Ce que deſſus, eſt éxtrait de l'Hiſtoire écrite en Portugais par le Révérend Père Balthaſar Tellès Jeſuïte. Voyez auſſi les Journaux de Leipſik à l'an 1682. p. 65. & p. 364. du I. Supplément, & les Éphémerides des Curieux de la nature. Déc. II. an. VI. p. 83. 84. de l'Append. Déc. I. an. IV. & V. p. 285.

Le nom de *Nil* vient de *Nilus* qu'on croit avoir été formé de *νέα ἰλὺς nouveau limon*, parce que ce fleuve en a ſes eaux remplies : d'aûtres luy donnent une étymologie prêſque ſemblable en le dérivant de *νέω, je coule*, & *ἰλὺς, limonneux*, plein de limon & de bouë. Quelques-uns font venir ſimplement le mot de *νεῖλος*, de *νέω, je coule*, comme celui de *Rhin* vient de *rinnen*, qui veut dire en Allemand *couler* ; mais l'étymologie du mot Allemand eſt plus analogique que celle du mot Grèc. Martinius aime mieux le faire venir de *νέον λαῖον nouvelle moiſſon*, parce que le *Nil* par ſes inondations produit chaque année une nouvelle moiſſon en renouvellant les tèrres qu'il couvre. Mais il eſt plus probable que le mot du *Nil* vient de l'Hebreu נחל *Nahhal*, qui ſignifie fleuve, car ſelon la remarque de R. David Kimhhi, & R. Schélomoh ſur le Ch. XV. de la Génêſe. Le *Nil* comme l'Euphrate a été appellé par excellence. *Le fleuve.* De נחל, *Nahhal*, l'on a fait *Nahal*, *Neel*, *Nel*, *Nelus* ou *νεῖλος*, de même que de Baal, on a fait Béel, Bel, Belas. C'eſt auſſi le ſentiment de Voſſius. *De Idolol. L. II. C. LXXIV.* Ou bien peut être que נחל, que les Hebreux prononcent *Nahhal*, les Égyptiens le prononçoient *Nehhil*, qui eſt auſſi une forme Chaldaïque ; de *Nehhil*, les Grècs firent *νεῖλ*, en ôtant l'aſpiration du milieu, qu'ils retranchent ſouvent & aiſément. Puis ajoutant leur tèrminaiſon *ος*, ils ont fait *νεῖλος*, d'où les Latins ont dit *Nilus*, & nous *Nil*.

Plutarque appelle Oſiris, *Nil* Et Heliodôre L. IX. C. XXIV. de ſes Éthiopiques, après avoir dit que le *Nil* étoit éſtimé être un Dieu, & même le plus grands des Dieux, il remarque qu'Oſiris & le *Nil* n'étoient qu'un. Les Sçavants dans les myſtères Égyptiens appellent le *Nil* Oſiris. Sur une médaille de Tite il eſt répréſenté comme un Jupitèr couronné d'un diadème rayonnant, & tenant du côté droit une fleur, dont la tige eſt fort longue. L'utilité infinie que ce fleuve apportoit à l'Égypte, le fit prendre pour le plus grand des Dieux ; & dans Athénée L. V. Parménion de Byzance l'invoque ſous le nom de *Nil* Jupitèr Égyptien. On le prenoit auſſi pour Bacchus, qui étoit Oſiris. Voyez Triſtan T. I. p. 307. 499. & T. II. p. 632.

Ce mot s'employe dans la Langue en cette phrâſe provèrbiale. C'eſt un homme obſcur qui cache ſon logis ; il eſt auſſi inconnu que la ſource du *Nil*, parce que cette ſource a été inconnuë juſqu'à ce dèrnier ſiécle.

La Fête du Nil. C'étoit une fête que les Égyptiens faiſoient vèrs le ſolſtice d'été, à cauſe que ce fleuve commence alors à croître, & à ſe répandre dans le pays. Ils la célébroient avec plus de célébrité qu'aucune aûtre ; par de grands feſtins qui duroient une grande partie de la nuit, lorſqu'ils étoient encore Payens, ils y joignoient un grand nombre de Sacrifices. Voyez Héliodore, *Æthiopic. L. IX.*

Nil, conſtellation. Voyez Orion.

Chez les Anciens on appelloit *Nils* les grands jèts d'eau comme les caſcades, les gèrbes, &c. dont l'eau formoit des canaux, & des ruiſſeaux dans leurs jardins.

NILLE. ſ. f. Tèrme de Vigneron, Sorte de petit filèt rond qui ſort du bois de la vigne, lorſque la vigne eſt en fleur, *Pampinus, viridè flagellum vitiarium*. Rompre une *nille*.

Nille, Tèrme de ſèrrurerie. Un petit piton carré de fèr rivé aux croiſillons ou travèrſes de fèr des vitraux d'Égliſe, & qui retient avec des claveaux ou petits coins les panneaux.

Nille, ou Nigle, ou Nelle. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une éſpéce de croix ancrée, beaucoup plus étroite & menuë qu'à l'ordinaire. Il y en a qui confondent *nille* & *anille*, Voyez Croix-nillée.

NILLON. ſ. f. Nom propre de femme. C'eſt un diminutif du mot *Anne*, & il veut dire *petite Anne*.

NILOMÉTRE. ſ. m. Inſtrument à meſurer la hauteur des eaux du Nil dans ſes débordemens. *Nilometrum*, *Nilometrium*. Les Arabes ont un Livre intitulé *Nail*, ou *Neil fi alnâl al Nil*. C'eſt un ouvrage ſur les *Nilométres*, que les Grècs appellent Niloſcope, dans lequel il eſt traité de toutes les cruës du Nil depuis la prémière année de l'Hégire juſqu'à la 875e. Il eſt à la Bibliothéque du Roy. d'*Hèrbelot*. Hérodote parle d'une colomne placée à la pointe du Dèlta pour ſèrvir de *Nilométre*. Il y en a encore un ſemblable dans une Moſquée qui eſt au même lieu. Comme toutes les richeſſes de l'Égypte venoient du débordement du Nil, les Égyptiens & même ceux d'Aléxandrie prétendoient obtenir cette faveur de Sérapis par les crimes les plus infames, dont ils faiſoient des actions de Religion. Conſtantin défendit abſolument ces ſacrifices, & fit porter dans l'Égliſe le *Nilométre*, dont on méſuroit le débordement du Nil, au lieu qu'il ſe mettoit auparavant dans le Temple de Sérapis. Julien l'Apoſtat le fit remettre dans ce Temple, & l'on ne trouve point que ſes Succéſſeurs l'en euſſent fait ôter juſqu'au tems du grand Théodôſe. Voyez ſur les *Nilométres* les Journeaux de Leipſik. 1686. p. 147.

Ce mot vient de *νεῖλος*, *Nil*, & *μέτρον*, meſure.

NILOSCOPE. ſ. m. Méſure du Nil. *Niloſcopium*. Les Grècs appelloient *Niloſcopes*, ou Nilométre. Les meſures dont on ſe ſèrvoit pour ſçavoir la hauteur des eaux du Nil dans ſes cruës. Voyez l'article précédent.

NIM.

NIM.

NIMBE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. C'eſt un cèrtain cèrcle qu'on remarque ſur cèrtaines médailles autour de la tête de quelques Empereurs, pareil aux cèrcles de lumière qu'on met aux images des Saints. *Nimbis.* On voit le *nimbe* ſur les médailles de Maurice, de Phocas, &c. On le remarque même ſur quelques médailles du haut Empire. Ce n'eſt point par impiété qu'on voit le *nimbe* autour de la tête de quelques Empereurs; au contraire la piété des Princes, qui ont regné depuis Zemiſces, & Juſtinien Rhinotmerus, leur a fait ſouvent mettre ſur leurs médailles la tête de nôtre Seigneur, & de ſa ſainte Mère avec le *nimbe.* JOBERT. *p.* 276.

NIMÉGUE. ſ. m. Nom propre d'une Ville des Provinces unies. *Noviomagus.* Elle eſt dans la Gueldre Hollandoiſe, ſur le Vahal, qui eſt la plus grande branche du Rhin, entre Arnhem & Grave: cette Ville eſt médiocrement grande, forte, & défenduë par le Fort de Knotzenbourg, ſéparé de la Ville de Wahal. Le feu Roy, de glorieuſe mémoire, prit cette Ville l'an 1672. on l'abandonna en 1674. La paix de *Nimégue* eſt la paix qui fut faite entre la France, la Hollande, l'Éſpagne & l'Allemagne aux années 1678. & 1679.

Le quartiér de NIMÉGUE, ou le Royaume de *Nimégue.* Voyez Betaw. Autrement le Bétav, ou le Bétau, ou le Bétuve. *Betavia, Betuvia, Tetrarchia Neomagenſis.* C'eſt une des parties de la Gueldre Hollandoiſe. Elle prend ſon nom tantôt du Bétau qui en eſt la principale partie, & tantôt de *Nimégue*, qui en eſt la Capitale. Ce pays s'étend le long des deux rivès du Wahal entre le Leck & la Meûſe, ayant à l'orient le Duché de Cléves; au couchant la Hollande; au midi le Brabant, la Province d'Utrèct, & le Veſuve. C'eſt une partie du pays des anciens Batavès, dont il retient le nom un peu corrompu.

NIMÉTULAHITE. ſ. m. Nom d'une éſpéce de Religieux Turcs. *Nimetulahita.* Les *Nimétulahites* ont pris leur nom de Nimétulahi leur Inſtituteur. Quand un Turc veut être reçu *Nimétulahite*, il faut qu'il faſſe une retraite de 40. jours, enfèrmé ſeul dans une chambre, jeûnant & ne prenant que quatre onces de nourriture par jour. Après quoy les *Nimétulahites* le vont prendre par la main, & lui font danſer une danſe Morèſque, accompagné de beaucoup de geſtes ridicules. La violence de cet éxercice le fait ordinairément tomber: ſa chûte eſt priſe pour une extâſe, pendant laquelle on s'imagine qu'il a quelque viſion. Les *Nimétulahites* s'aſſemblènt tous les Lundis pendant la nuit & chantent des hymnès à l'honneur de Dieu. Voyez Ricaut *De l'Empire Ottoman.*

NÎMES, ou NÎſMES. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Nemauſus, Nemauſum.* Elle eſt dans le bas Languedoc, entre Avignon & Montpelliér, à ſept ou huit lieuës de l'une & de l'aûtre. *Nimes* eſt une ville fort ancienne, aſſez grande & fort peuplée, & elle a un Évêché, ſuffragant de Narbonne, un Préſidial, & une Sénéchauſſée. On voit encore dans cette ville pluſieurs ouvrages antiques. 1°. Un amphiteatre, qu'on nomme les Arènes, qui eſt fort entiér, & tout bâti de pièrres de tailles, ſi grandes qu'on a peine à concevoir par quelles machines elles ont été tranſportées, & miſes en œuvres. 2°. Ce qu'on appelle la maiſon quarrée, & qu'on ne ſçait ſi ç'a été le mauſolée de Plotine, ou un Capitole, ou un temple. 3°. Hors de la ville les ruines d'un temple de Diane. 4°. Près de ce temple on trouve la fameûſe fontaine de *Nimes*, qui eſt un grand baſſin d'une eau extrémement claire, d'où ſort une petite rivière, qui ſe partage en deux aux portes de la ville, une partie coulant le long des murailles de la ville, & l'aûtre la travèrſant, & rendant des grands ſèrvices aux ouvriérs en laines, & en ſoye; dont cette ville eſt toute pleine. 5°. On voit encore à quelques lieuës de *Nimes* le pont du Gard, qui étoit un aqueduc deſtiné à porter d'une montagne à une aûtre, les eaux que l'on conduiſoit à *Nimes.* Voyez GARD.

NIMPA, ou STORACE. ſſ. ff. Nom propre d'une petite rivière de la campagne de Rome. *Nymphaus Fluvius.* Elle naît près de Sèrmonéta, travèrſe les palus pontiques, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, entre la ville de Tèrracine, & le cap de monte Circello. MATY.

NIMPHI. Voyez NYMPHE.

NIMPO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine *Nimpoum, Nimpoa. Nimpo* ville du prémiér ordre & autrefois très conſidérable à été prèſque ruinée dans les dèrnières guèrres, mais elle ſe rétablit tous les jours: les murailles ſont en bon ordre, la ville & les faubourgs très peuplez, & la garniſon aſſez groſſe. On y voit encore dans les ruës un grand nombre de ces monumens qu'on appelle Arcs de triomphe, & qui ſont ordinaire à la Chine. P. LE COMTE. *T. I. p.* 190. *Nimpo* eſt un port ſitué dans la partie la plus orientale de la Chine. L'entrée en eſt très difficile, & les grands vaiſſeaux n'y peuvent aller, à caûſe que le Havre, dans les plus grandes marées, n'a pas quinze pieds d'eau. Cependant il y a un très-grand commèrce. Les Chinois vont de là en très peu de tems au Japon. Car Nangazaki n'en eſt éloigné que de deux journées. Ils y portent des ſoyes, du ſucre, des drogues & du vin; & il en rapportent du cuivre, de l'or & de l'argent. ID. T. I. p. 190.

NIN.

NIN. Voyez NONA.

NINFÉO, Cap. Voyez. MONTESANCTO, Cap.

NINGIVE. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Ningiva.* Elle eſt dans le païs Leoantung, vèrs les Confins de la province de péking & de la grande Tartarie. MATY.

NINGPO, ou LIAMPO. ſſ. mm. Nom propre d'une ville de la Chine. *Ningpoa, Liampoa.* Cette ville ſituée près du Cap de Liampo, ſur l'embouchûre d'une rivière de même nom, eſt la neuvième de la province de Chékiang, & en a quatre aûtres ſous ſa juriſdiction. MATY. Cette ville eſt à 29°. 58'. de longitude, & à 138°. 2' de latitude *Harris.*

NINGQUE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Ningqua.* C'eſt la douzième de la province de Nanking, & elle a cinq aûtres villes dans ſa dépendance. MATY.

NINIVE. ſ. f. Nom propre d'une des plus anciennes villes du monde. *Ninus, Ninive.* Elle fût bâtie par un petit fils de Noé. Quelques uns croyent que ce fut Aſſur, fils de Sem, qui en fut le fondateur; & les aûtres donnent cet honneur à Nimrod, fils de Cham. Elle fut agrandie par Ninus, que l'on fait fils de Bélus qu'on croit être le Nimrod de Moyſe. Quoi qu'il en ſoit, *Ninive* fut une ville fort vaſte, puiſque Jonas qui y alla prêchér la penitence par l'ordre de Dieu, aſſure qu'elle avoit d'étenduë le chemin de trois journées, ce qui étant pris de ſon circuit ſeulement, feroit du moins une vingtaine de lieuës. Elle fut longtems la capitale de l'Empire des Aſſiriens. Elle eſt maintenant ruinée, & on en voit les vaſtes débris dans l'Arzerum, contrée de la Turquie, en Aſſie; ils ſont ſur le Tigre, vis à vis de la ville de Moſul, qui a été bâtie des ruines de *Ninive* Gen. X. Jon. III. MATY.

NINON. ſ. f. Nom propre de femme qui veut dire *petite Anne*: c'eſt un diminutif du mot *Anne. Anna.*

NINOVE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des païs Bas. *Niniva, Niniva Flandrorum.* Elle eſt dans le Comté d'Aloſt, en Flandre, ſur la Denre, environ à deux lieuës au deſſus de la ville d'Aloſt. MATY. Deſpotère étoit de *Ninove.*

NIO.

NIO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Nia, Joſ.* Ç'a été le tombeau d'Homère, elle n'a rien de conſidérable que le bourg de *Nio*, & le port de Manganari, qui eſt fort ſeur. Elle eſt entre l'iſle de Milo & celle de Morgo, environ à ving deux lieuës de Candie, vèrs le nord. MATY.

NION, NYONS. ſ. m. petite ville de la Suiſſe, Capitale d'un des Baſſliages de Bèrne. *Neomagus, nevidunum.* Elle a un ancien Château où le Baillif fait ſa réſidence. Elle eſt ſituée ſur une petite hauteur, près du Lac de Genêve, entre la ville de ce nom, & celle de Morges, environ à quatre lieuës de l'une & de l'autre MATY.

NIONS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Dauphiné, ſituée dans le Baſſlage du Buis, à quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. *Neomagus, Nions* a une Abbaye de filles, & il avoit autrefois un Château, qui eſt maintenant ruiné. On y paſſe la rivière d'Aigues ſur un beau pont, qui n'a qu'un arche; on dit que ce pont eſt rond, & qu'il eſt autant dans la tèrre que dehors, ce qui eſt peu vraiſemblable, à caûſe de la grandeur & de l'inutilité de l'ouvrage. D'ailleurs la rivière étant ſèrrée en cet endroit par des tèrres élevées, on ne voit pas comment on auroit pû la détourner pour jetter les fondemens du pont au milieu de ſon lit. Il y a près de cette ville une montagne nommée le Pontias; elle eſt entre pluſieurs aûtres montagnes plus élevées, & entr'ouvèrte au ſommet; on dit qu'il ſort de cette ouvèrture un petit vent, qui ſoufle régulièrement tous les matins dépuis ſix heures juſqu'à dix: mais comme on ne ſent pas ce vent, lorſqu'on eſt à l'ouvèrture de cette montagne, on peut douter s'il vient delà, ou s'il y a quelque aûtre cauſe. MATY.

NIORA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Morée. *Niora*, anciennement *Helie.* Il eſt dans le Duché de Clarence, à l'embouchure du Cimo, dans le Golfe de Lépante, à douze lieuës de Patras du côté du couchant. Ce lieu a été prèſque tout englouti par les eaux. MATY.

NIORBE. Nom d'une fleur du Pérou, qui reſſemble un peu à la fleur d'orange. L'odeur en eſt moins forte, mais plus ſuave. FRÉZ.

NIORт. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Niortum.* Elle eſt dans le Poitou ſur la Seûre Niortoiſe, à quatorze lieuës de Poitiérs, vèrs le levant. MATY.

NIORTOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Niort, qui appartient, qui a rapport à Niort. *Niortæus*, *a*. *Niortenſis.* On dit la Seure *Niortoiſe*, & la Seure *Nautoiſe.* Voyez SEURE.

N I P.

NIPE. ſ. f. Nom propre d'une Colonie que les François ont fondée dans l'iſle de S. Domingue, une des grandes Antilles. *Nipum.* Cette Colonie eſt ſur le bord méridional d'un grand Golfe, qui eſt au couchant de l'iſle. MATY.

NIPE, rivière & forêt. voyez NIEPE.

NIPHAS, ou GAD. C'étoit anciennement la ville Capitale de la Tribu de *Gad*, en la Paleſtine. *Gad.* Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué à l'orient du Jourdain, à huit lieuës de Belhſan, du côté du midi. MATY.

NIPHÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nimphe, compagne de Diane. *Niphé.* Voyez Ovid. *Met. L. III. v.* 171. ce mot vient de νίπτω. *Lavo.*

NIPHON. ſ. m. ou JAPON PROPRE. C'eſt la plus grande des iſles du Japon, & la plus ſeptentrionale. *Niphonia*, *Japonia propria.* On n'en connoit pas bien l'étenduë. Sanſon dans ſes grandes Cartes lui donne environ deux cent lieuës du Couchant au levant. Et cent cinquante du ſud au nord. On la diviſe en cinq grandes contrées, que l'on trouve en cet ordre, du couchant au levant. Jamayſtero, Jétſengen, Jétſengo, Quanto, & Ochio. Méaco en étoit autrefois la Capitale, maintenant c'eſt Yendo. MATY.

NIPIS, le Lac *Nipis*, ou des Nipiſſiriniens. *Nipiſſiriniorum lacus.* Ce Lac eſt dans le Canada. Il a quinze lieuës du couchant au levant, & il ſe décharge par un grand canal dans le Lac des Hurons. MATY.

NIPPE. ſ. f. Tèrme général qui ſe dit tant des habits que des meubles, & de tout ce qui ſèrt à l'ajuſtement & à la parure. Son uſage le plus ordinaire eſt au plurier. *Mundus muliebris*, *ornamenta muliebria.* Il a fait un troc partie en argent, partie en *nippes.* Les uſuriers qui prêttent de l'argent, en fourniſſent une partie en *nippes* qu'ils font bien valoir. Pour les mille écus reſtans, il faudra que l'emprunteur prenne les hardes, *nippes*, & bijoux dont s'enſuit le mémoire. MOL. Cette femme a de beaux habits & de bonnes *nippes.* Ce curieux eſt riche en tableaux, en bijoux, & en aûtres bonnes *nippes.* A la Chine une femme n'apporte pour dot que ſes habits de nôces, quelques *nippes*, & les meubles dont ſon père lui fait préſent. *P. Le Comte.*

Quelques-uns dérivent ce mot de l'Éſpagnol *naypes*, qui ſignifie *cartes à joüer* ce qu'on a appliqué à des meubles de peu de conſéqnence.

N I Q.

NIQUE. ſ. f. Mocquerie, mépris qu'on fait de quelqu'un par quelque geſte qui en donne témoignage, & particulièrement en hauſſant ou ſecoüant le menton. *Contumelioſa menti porectio* Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe, faire la *nique.* Ce libèrtin fait la *nique* à tous ceux qui lui veulent faire des remontrances. Une épigrame du Catholicon dit aux Huguenots :

Ce petit Saïnt vous fait la nique,
Et n'a ni châſſe ni relique.

Il ſe dit auſſi des chôſes, pour marquer le mépris qu'on a pour elles. Faire la *nique* aux richeſſes. ABLANC.

Son éſprit ulcéré juge en ſa paſſion
Que ſon teint fait la nique *à la pèrfection.* RÉGNIÉR.

La prôſe & les vèrs ſont au croc;
Car le monde leur fait la nique.

Ce mot vient de l'Anglois, qui dit *nick-name*, pour ſignifier un ſobriquet. MÉNAGE. D'aûtres diſent qu'il vient de l'Allemand *nicken*, qui ſignifie *hocher la tête*, à caûſe que par cette action on ſe mocque de quelqu'un ou du Cèltique ou Bas-Breton *Niq*, qui ſignifie la même chôſe.

On dit provèrbialement, que les mots tèrminez en *ique* ſont aux Médecins la *nique*, comme paralytique, hydropique, ectique, pulmonique, ſciatique, &c.

NIQUET. ſ. m. Double, ou vielle monnoye qui valoit deux deniers tournois. *Æreus quadrans.* Elle fut fabriquée du tems de Charles VI. De là eſt venu cette expreſſion; Je n'en donnerois pas un *niquet.* *Non emam titivitio*, *flocci non facio.* En parlant d'une chôſe de vil prix & que l'on mépriſe. Ce fut Henri V. Roi d'Anglетèrre reconnu Roi de France par Charle VI. qui fit forger ces *doubles*, qui valoient trois mailles. En commun langage on les appelloit *niquèts.* LE BLANC.

N I R.

NIRHAM. Tèrme de Calendrier. Nom que les Arméniens de Julpha donnent au douzième mois de leur année : il répond à peu près au mois de Septembre.

N I S.

NISA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite Ville Épiſcopale de la Natolie. *Nyſſa*, *Nyſa*, *Niſa.* Elle eſt près de la rivière de Chiay, environ à trente-cinq lieuës au-deſſus d'Éphêſe.

Il y a ûne aûtre petite Ville de même nom dans l'Aidinelli, où étoit l'ancienne Cavie. MATY.

NISAN. Tèrme de Calendrier. Nom d'un mois chez les Juifs. *Niſan.* C'eſt le Septiême de l'année civile, & le prémier de l'année ſacrée; il répond à une partie de Mars & à une partie d'Avril. Aujourd'huy les Juifs commencent le mois *Niſan* le ſeptiême jour d'Avril. Voyez les Calendriers des Juifs qui s'impriment tous les ans à Francfort, à Hambourg & ailleurs. Le mois *niſan* eſt auſſi le Septiême des Syriens, des Curdes, qui ne ſont pas Mahométans.

Ce nom n'eſt point un mot Hébreu, il étoit inconnu aux Juifs avant la captivité de Babylône, & ils ne s'en ſont ſèrvis que depuis qu'ils furent retournez de la Chaldée dans la Judée. R. Élias. Lév dit que c'eſt un mot Chaldaïque ou Pèrſien.

NISARI, ou NISARO. Voyez NIZARI.

NISÉE. ſubſt. f. Nom propre d'une Nymphe. *Niſæe* dans Virgile Géorg. IV. v. 338. & dans Propèrce L. II. Éleg. XXVI. v. 16. Et *Neſæe* dans Homère Iliade XVIII. v. 40.

NISI, ſ. m. ou NISSE. ſ. f. Noms propres d'une petite Ville autrefois Épiſcopale, Suffragante de Céſarée. *Niſſe*, *Nyſa.* Elle eſt dans l'Aladuli, en Natolie, ſur le Genſui; environ à 25. lieuës de Tiangne ou Tianée, vèrs le levant. Il y a eu pluſieurs Villes de ce nom en Natolie. Celle-cy eſt celle dont S. Grégoire de *Niſſe* fut Evêque. MATY.

NISI. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Vallée de Démona, en Sicile. *Eniſſis.* Il eſt à ſix lieuës de la ville de Meſſine, vèrs le midi, à la ſource de la rivière de *Niſi*, qui ſe décharge dans la mèr de Sicile. MATY.

NISIBIN, ou NÉSIBIN. ſ. m. Nom propre d'une Ville Archiépiſcopale de la Turquie, en Aſie. *Niſibis*, *Antiochia*, *Migdonia.* Elle eſt dans le Diarbékir, au Nord-oueſt de Moſul. Quelques Géographes croyent qu'elle eſt l'ancienne Achad, ville poſſédée par Nimrod; ainſi elle ſeroit une des plus anciennes du Monde. MATY.

NISIÉR. ſ. m. & Nom propre d'homme. *Nicetius.* Nicéte, vulgairement *Niſiér* vint au monde vèrs l'an 513. Il fut élevé à l'Évêché de Lion en 551. après la mort de Sèrdot ſon oncle, & mourut en 573. le ſecond jour d'Avril. *Bollandiſtes Avril. T. I. p.* 95. *& ſuiv.*

NISIEZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nicetius.* A Beſançon S. *Niſiez*, Evêque, qui reçut S. Colomban durant ſon exil, & fut entèrré à S. Pierre hors la Ville. CHASTELAIN. 8e. *Fevr. p.* 371. Le P. Chifflet a donné la vie de S. *Niſiez* priſe ſur des MMSS. ſur leſquels on a dreſſé les Leçons du jour de ſa Fête dans le Breviaire de Beſançon. ID.

NISINOVOGROD. ſ. m. Nom propre de ville, qui ſignifie Baſſe Novogrod. *Navogardia Inferior.* Ville de la Moſcovie, Capitale du Duché qui porte ſon nom, eſt ſituée ſur une Coline, près du confluant de l'Ocea & du Wolga, environ à 130. lieuës de la ville de Moſcow, vèrs le couchant. Cette Ville eſt grande, & défenduë par une Citadelle qui la domine.

Le Duché de NISINOVOGROD, *Ducatus Novogardiæ Inferioris.* C'eſt une Province de la Moſcovie. Elle eſt bornée au Nord par celle d'Ouſtioug; au couchant par les Duchez de Suſdal, & de Wolodimèr; au Sud par les Morduates; & au levant par les Czérémiſſes. Cette Province eſt fort étenduë; mais elle eſt pleine de grandes forêts, le Wolga la travèrſe du couchant au levant; & ſes villes principales ſont Niſinovogrod & Waſſiligorod. MATY.

NISMES Voyez NÎMES.

NISPERO. ſ. m. Arbre de l'Amérique méridionale, il ſe trouve près de Panama, ſon fruit eſt le plus eſtimé de ces quartiers-là. Il a la figure de nos groſſes poires de S. Michel, ſon écorce eſt un peu plus rouſſe, il eſt rouge en dedans & d'une odeur très fine.

NISROC. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Aſſyriens. *Niſroc.* La vulgate dit *Neſroc.* Il en eſt parlé au 4e. des Rois XIX. 37. & en Iſaïe XXXVII. 38. Les Septente l'appellent Μεσοράχ, & Ασαράχ. Sennachérib fut tué par ſon fils Adramelech dans le Temple de ſon Dieu *Niſroc.*

NISSA, ou NICE. ſ. f. Nom propre d'une Ville de la Turquie, en Europe. *Naiſſus*, *Neſſus*, *Niſum.* Elle eſt dans la Sèrvie, ſur la Niſſawe, environ à dix-huit lieuës d'Uſcup, vèrs le Nord. L'an 1689. le Prince de Bade, Général de l'armée de l'Empereur, défit les Turcs près de *Niſſa*, & prit cette Place,

Place, les Turcs la reprîrent l'an 1690. Maty.

NISSAWA, ou NICHAWA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de Sèrvie. *Naiſſum.* Elle baigne *Niſſa*, & ſe va décharger dans la Morawa. Maty.

NIT.

NITHESDALE, ou NIDESDALE. ſ. f. Nom propre d'une petite Province de l'Écoſſe Méridionale. *Nithia*, *Niddia.* Elle eſt entre celles d'Annandale, de Cluy Deſdale, de Kile, de Galloway. Elle eſt baignée par la rivière de Nith ou Nid, d'où elle prend ſon nom, qui ſignifie *la Vallée du Nith.* Elle a treize lieuës de long, & cinq de large : ce ne ſont que bois & montagnes, à la réſèrve de ce qui eſt autour de la rivière Dumfreis Capitale, & les Bourgs de Sanchare, de Carlowrock, & Solway en ſont les lieux principaux. Maty.

NITIOMÉTRE. ſ. m. Machine qui marque les différens degrez de la ſéchereſſe, ou de l'humidité de l'air. *Hygrometrum.* C'eſt la même chôſe que *hygrométre.*

NITRACHT, NITRIA. Voyez NEYTRACHT.

NÎTRE, Voyez Salpêtre : c'eſt la même chôſe, quoique quelques-uns le tiennent beaucoup différent, & diſent que c'eſt une éſpéce de ſel particuliér. *Nitrum*, *ſal nitroſum*, *ſal nitrarium.* Le *nitre* des Anciens étoit tout foſſile & minéral. Ils en faiſoient de quatre eſpéces, qui n'étoient différentes que par les noms des lieux d'où on les tîroit, l'Arménien, le Romain, l'Africain, qu'on appelloit aûtrement *aphronitre*; qu'Avicenne appelle *baurach*; & enfin l'Égyptien, qui étoit le plus fameux & prenoit ſon nom de *Nitria*, cèrtaine région d'Égypte où il croiſſoit en abondance. Sèrapion dit que les mines de *nitre* étoient ſemblables à celles du ſel commun, & que c'étoient de l'eau coûlante qui ſe congeloit comme une pièrre vulgaire, d'où lui a été donné le nom de *ſalpêtre.* Il ajoûte que le *nitre* étoit de pluſieurs couleurs, ſçavoir blanc, rouge, roux, livide ou plombé; qu'il étoit même different en forme; que l'un étoit cavèrneux comme une éponge; l'aûtre fèrme & ſolide; l'aûtre luiſant & diaphane comme vèrre; l'aûtre ſe levoit par filèts & par feüilles. Mais quoyque les Auteurs ſoient différens ſur ce ſujèt, il eſt cèrtain que les Anciens n'ont point eû de *nitre* artificiel comme eſt nôtre ſalpêtre. Les Chymiſtes reconnoiſſent une écume de *nitre*, qu'ils appellent *ſpuma nitri.*

Quelques-uns diſent que cette eſpéce de duvet, qui ſe voit attaché aux murailles nouvellement bâties, eſt une fleur de *nître.* Schelhamèr le nie, & dit que c'eſt une fleur de chaux. Dans le creuſet le *nitre* fond ſans s'enflammer. Jetté ſur des charbons il éclate & ſe diſſipe. La dépuration du *nitre* ſe fait par le moyen du feu dans le creuſet. Il ſe dépure encore par le moyen de l'eau qui le diſſoût, & le rend en criſtaux. Le *nitre* fixe n'eſt qu'un ſel alkali, qui ne ſèrt qu'à tîrer les teintures des végétaux. Il y a encore l'éſprit de *nitre*, l'éſprit doux de *nître* qui ſont différentes préparations du *nître*, dont M. Schelhamer traite dans le Livre dont nous avons parlé. Le *nitre* s'allonge toûjours en aiguilles, dont les bâſes ſont octogones. Quelques Auteurs récens veulent que le *nitre* ſoit compôſé d'acide & d'alkali; parce que par la retorte il en diſtile un acide très violent, qui diſſoût les métaux, & que ce qui reſte produit un alkali, & parce que le *nitre* mêlé avec le ſouffre, ou le tartre, ou le charbon donne un alkali, ou un ſel urineux, qui fèrmenté avec tous les acides, & qui arroſé d'un éſprit acide ſe rétablit en *nitre.* Schelhamer prétend que ces éxpériences ne prouvent rien, & que le feu décompôſe la ſtructure naturelle du *nitre.* Pluſieurs ont penſé que le *nitre* des Anciens étoit d'une nature différente du nôtre. Schelhamer dit que c'eſt le même; mais que le nôtre eſt mieux préparé, & plus pûrifié.

L'écume de *nitre*, ſelon Pline, étoit ſemblable à la farine. Dioſcoride dit qu'elle étoit en lames. Mais Schelhamer dans ſon Traité du *nitre* ſoutient que ce mot a été ajoûté au tèxte. L'écume de *nitre* n'eſt point la même chôſe que l'Aphronître ou le *nitre* écumeux; quoique Pline, Martial, & quelques Modèrnes les confondent. Mais Dioſcoride, Galien, Æſius & Éginète les diſtinguent. Pline dit que l'écume du *Nitre* étoit ſemblable à de la farine. Dioſcoride dit qu'elle étoit en lames; mais Schelhamer qui traite de l'écume du *nitre* dans le Ch. 4. de ſon Commentaire ſur le *nitre*, ſoutient que ce mot a été ajouté au tèxte de cet Auteur. Voyez auſſi le Journal de Leipſik aux années 1707. p. 361. & ſuiv. 1709. p. 318. & ſuiv. 1711. p. 214. & les Éphémérides des Curieux de la Nat. Déc. I. Ann. I. p. 290. & 403. Ann. IV. & V. p. 285. Ann. VI. & VII. p. 170. Ann. VIII. p. 270. Ann. IX. & X. p. 270. Déc. II. Ann. III. p. 87. Ann. IV. p. 21. Ann. VII. p. 306. Ann. IX. pp. 88. &c. On trouve l'Analyſe du *Nitre* dans les mêmes Éphémérides, Déc. III. Ann. I. p. 185. Il eſt bon dans la fievre. *Ibid.* Ann. II. p. 43. Quelques-uns croyent qu'il eſt le principe des champignons. On trouve cette opinion fort probable dans le même Ouvrage. Ann. IV. p. 143. de l'Appendix.

Gauthier Chriſtophe Schelhamer, que nous citons, a fait un Traité Latin du *Nitre.* *De nitro, tum veterum, tum noſtro Commentarius.* Il dit que les Anciens diſtinguoient Νίτρον, le *nitre*, Ἀφρόνιτρον, l'*aphronître*, & Ἀφρὸς νίτρου, l'écume du *nitre*; qu'Agricola s'eſt trompé en avançant qu'aûtrefois il y avoit proche de Philadelphie, en Lydie, & de Magneſie, en Carie des mines, d'où le *nitre* ſe tîroit, comme la pièrre des carrières : que le *nitre* ne ſe forme point ſous la tèrre, ni en des mines. Celui dont ſe ſèrvoient les Anciens leur venoit de différens pays que marque Pline, L. XXXI. C. 10. Un Lac de Macédoine, dont les eaux étoient nîtreuſes, & au milieu duquel il y avoit cependant une ſource d'eau douce, en fourniſſoit en grande abondance & du meilleur; Il ſe nommoit *Calaſtricum*, d'un Cap voiſin dans le Golfe de Theſſalonique, & il ſe formoit comme une croûte ſur la ſurface de l'eau, pendant la canicule. Les eaux du Lac Aſcanius en Bithynie, & celles de cèrtaines Fontaines voiſines de Chalcis, étoient douces & potables vèrs la ſupèrficie, & nîtreûſes vèrs le fond. On en ramaſſoit ſur la tèrre proche de Philippes, dans la Thrace; mais peu, & qui n'étoit pas éſtimé. Les vallons de Médie en donnoient un peu plus. Il y avoit des nîtrières en Égypte, comme il y a des Salines en France. Bellon qui a travèrſé les déſèrts qui ſéparent l'Égypte de la Paleſtine, dit qu'ils ſont couvèrts d'une épaiſſe croûte de *nitre.* Au reſte ces *nitres* différoient entre eux pour la couleur, le goût, & la denſité. Avicenne L. II. Tr. II. C. 326. dit qu'on tîre abondamment du *nitre* d'un arbre nommé *Garâb*, qui reſſemble à un ſaule; & Léonard Rawolf dit qu'il a vû ſur l'Euphrate en une ville nommée Idi des moulins à poudre, où cette ſorte de ſalpêtre étoit employée. Si les *nitres* ſi communs autrefois ſont aujourd'hui inconnus, ce n'eſt pas que la nature ceſſe d'en produire, mais c'eſt qu'on ne les recuëille plus. Il eſt vrai-ſemblable que c'eſt du *nitre* que Paul Lucas T. II. C. 3. a pris pour du ſel aux environs d'Érivan, d'Aſtapat & de Marauta. A Wiſſenfels en Saxe il y a une profonde cavèrne, où l'eau qui pleut continuellement ſe change en un *nitre* ſi dur, qu'il réſiſte au marteau.

La principale vèrtu que les Anciens attribuoient au *nitre*, eſt de deſſécher, de détèrger, & d'aténuer. Ils le croyent utile à guérir les ulcères, les maux des yeux, la galle, la goutte, & l'employoient dans les emplâtres faites pour attîrer : ils le faiſoient prendre intérieurement pour diſſoudre & aténuer les humeurs, & ils s'en ſèrvoient contre la morſure des ſèrpens : mais ils n'ont point connû ſa vèrtu réfrigérative, dont la Médécine tîre aujourd'hui de grands ſécours. Dans une fiévre épidémique les Médécins de Breſlau ſe ſèrvirent utilement des médicaments nîtreux donnez dans une quantité proportionnée de breuvage, afin de néttoyer les entrailles d'une matière âcre & bilieuſe. Ils ſont encore éxcellents contre les maux de cœur accompagnez de hoquet & d'une envie pèrpétuelle de vômir.

Le *nitre* a auſſi ſes utilitez hors de la Médécine; au défaut du ſel il ſèrt à aſſaiſonner les viandes, comme Pline & Bellon le témoignent. Les Égyptiens l'employoient aûtrefois à préſèrver les corps morts de pourriture & à les conſèrver. Il ouvre les pores du bléd, & les prépare à gèrmer, comme rémarque Virgile; mais bien loin de contribuer à la fèrtilité des tèrres, il les rend ſtériles. Enfin le *nitre* ſèrvoit autrefois aux Blanchiſſeurs, & à faire le ſavon & le vèrre. La ſoude a pris ſa place pour ces deux dèrniérs uſages, & la cendre pour le prémièr. Voyez Nitreux.

NÎTREUX, eûse, adj. m. & f. Qui eſt de la nature du nître, qui en a les qualitez. *Nitroſus*, *a.* Quelques-uns veulent que les eaux du Nil ſoient *nitreûſes*, mais cela n'eſt pas vrai. Dans une fiévre épidémique qui régnoit il y a quelques années à Breſlaw, les Médecins firent prendre aux malades des médicaments *nitreux* dans une quantité ſuffiſante de breuvage, afin de néttoyer les entrailles d'une matière âcre & bilieuſe, & l'on ne trouva point de meilleur reméde contre les maux de cœur accompagnez de hoquet, & d'une envie continuelle de vômir.

NÎTRIÈRE. ſ. f. Lieu où ſe forme le nître, & d'où il ſe tîre. L'eau qui ſe met dans les *nitrières* aide à la tèrre du fonds à pouſſer le nître. Il y avoit aûtrefois beaucoup de *nitrières* en Égypte; il n'y en a plus. Pline dit que les *nîtrières* rongeoient bien-tôt ceux qui y travailloient. Il y avoit aûtrefois des *nitrières* en Égypte, comme il y a des ſalines en France : mais Schelhamer prétend que dans ces *nîtrières* l'eau du Nil ne ſèrvoit qu'à faire ſortir le nître de la tèrre; qu'elles aidoient à le pouſſer hors de ſon ſein. Il le prouve par ce que Pline dit, que lorſqu'il pleuvoit, les Égyptiens faiſoient entrer moins d'eau

dans les *nitrières* que dans un tems ſec ; & il nie que les eaux du Nil fuſſent nitreuſes.

NIV.

NIVATA. ſ. f. Nom propre d'une ville Capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. *Nivata*. Elle eſt dans le Quanto, contrée de l'Iſle de Niphan au Japon.

NIUCHE. Le Royaume de Niuche, *Niucanum Regnum*. C'eſt une Région de la grande Tartarie, en Aſie. Elle eſt au Nord-eſt de la Chine, entre la rivière de Quantung, & celle de Ghamas ou d'Amur. Sanſon dans ſes grandes Cartes appelle les Tartâres qui habitent ce pays, les Tartâres de Kin, c'eſt-à-dire les Tartâres de la Chine. On les appelle auſſi les Tartâres Orientaux. Ce ſont ceux là même qui ont conquis la Chine. Maty.

NIVE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la baſſe Navarre. *Nivus Fluvius*. Elle baigne Saint Jean de Pied-de-port, & ſe décharge dans l'Adour, à Bayone. Maty.

NIVEAU. ſ. m. Etat d'un plan qui n'a aucune inclination ; ſupèrficie égale, qui ne va ni en hauſſant, ni en baiſſant. *Libra, libella*. On a pris le *niveau* de ce tèrrain. On l'a applani ; on l'a mis parfaitement au *niveau* ; on dit auſſi *niveau* de pente, lorſque la pente eſt égale, & ſans reſſauts.

Ce mot vient de *libellum*, ou *libella*, à ce que dit Ménage, & avec lui M. Félibien. D'où vient qu'on a prétendu qu'il auroit fallu dire *Liveau*, & non pas *niveau*. Guichart dérive ce mot de l'Hébreu אבן, *even*, pris dans le ſens de *niveau*, ou de *plomb, perpendiculum* : il dit qu'on a lû ce mot à rebours, & qu'au lieu de prononcer *even*, on a dit *neve*, d'où s'eſt formé le mot de *niveau*.

Niveau de la Campagne, Tèrme de Fortification. C'eſt une ſituation de tèrrain toute plate, & qui ne panche ni d'un côté ni d'aûtre. *Area, ſoli ſuperficies*. Les talus & le déclin d'une hauteur ſont le contraire du *niveau de la campagne*. Guillet.

Niveau, ſignifie auſſi, De plein pied. *Planus aditus, pari libra cum*, &c. Ce partèrre eſt au *niveau* de la cour du bâtiment ; au *niveau* de la ruë. Ces fondemens ſont élevez juſqu'au *niveau* de la tèrre, ou du rèz de chauſſée.

Niveau, ſe dit au figuré, & ſignifie, égalité & pair avec quelqu'un. *Æqualis, par, eſſe cum, &c.* Quelle horrible peine pour un homme qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de ſe trouver au *niveau* d'un fat qui eſt en crédit ! La Br. L'humilité nous tient au *niveau* des aûtres hommes. Nic. Il faut ſe proportionner tellement au génie de ceux qu'on pratique, qu'ils ſe croyent de *niveau* avec nous. Bell. Il eſt preſqu'impoſſible aux Grands de ſe conſidérer au *niveau* de ceux qui ne leur ſont pas égaux dans l'ordre du monde. Port-R. Je réglerai toujours mes opinions au *niveau* des tiennes. Mascur. Cette dernière phraſe eſt baſſe.

Ajuſté au niveau, c'eſt à dire, mis en ordre & bien fait. *Ad libellam*. En voilà treize (vèrs) *ajuſtez au niveau*. Voit.

De niveau, Façon de parler advèrbiale, qui ſignifie, ſelon le *niveau*. *Ad amuſſim*. Mettre de *niveau*. Cette allée eſt de *niveau* avec le jardin.

Niveau, eſt auſſi un inſtrument dont ſe ſèrvent les Géomètres pour tracer une ligne parallele à l'Horizon, pour poſer horizontalement les aſſiſes de maçonnerie, dreſſer un tèrrein, régler les pentes, & pour mettre les chôſes au *niveau*, & meſurer combien un tèrrain hauſſe, ou baiſſe, *Libella, libramen*.

Niveau, de Pôſeur. Il eſt compôſé de trois régles qui forment un triangle Iſoſcéle rèctangle, au ſommet duquel eſt attachée une corde où pend un plomb, elle tombe perpendiculairement ſur la bâſe du triangle, quand la chôſe à quoi on applique le *niveau* eſt pôſée horiſontalement, & elle panche d'un côté ou de l'aûtre, ſi la chôſe baiſſe d'un côté ou de l'aûtre.

Niveau de Paveur, eſt une longue régle, au milieu de laquelle une aûtre régle eſt aſſemblée avec un plomb, comme au *niveau* de Pôſeur. Quand ce plomb eſt plein, on l'appelle *niveau* à plomb plein ; quand il eſt pèrcé, on l'appelle *niveau* à plomb pèrcé.

Les Anciens ſe ſèrvoient pour *niveaux* d'une double équèrre. Il eſt décrit par Vitruve Liv. VIII. c. 6. ſous le nom de *Chorobate*. C'eſt le plus ſimple de tous les *niveaux*. Il ſe fait avec un long canal de bois, dont les côtez ſont parallèles à la bâſe : enſorte qu'étant également rempli d'eau, la ſupèrficie marque la ligne de *niveau*. Ce *niveau* ſe fait auſſi avec deux godèts ſoudez au deux bouts d'un tuyau de 3 à 4 pieds de long, ſur environ un poûce de diamétre, par où l'eau ſe communique de l'un à l'autre : & ce tuyau étant mobile ſur ſon pied par le moyen d'un genou, lorſque ces deux godèts reſtent entièrement pleins d'eau, les deux ſupèrficies marquent la ligne de *niveau*. Il s'en fait encore un aûtre à peu près de la même conſtruction, & dont la différence conſiſte en ce qu'au lieu de godèts, il y a deux petits cylindres de vèrre à plomb, au travèrs deſquels on voit la ſupèrficie de l'eau, qui eſt de *niveau*. Celui-ci eſt plus d'uſage que le précédent, parceque le vent n'y peut pas agiter la ſupèrficie de l'eau, comme dans les deux godèts. Davilèr.

Niveau à pendule, eſt celui qui marque la ligne horiſontale, par le moyen d'une aûtre ligne qui eſt pèrpendiculaire à celle que ſon plomb ou pendule donne naturellement. Il conſiſte en une boête en forme de croix bien équèrrée, qui a dans ſa travèrſe une lunette dont le foyer du vèrre oculaire eſt travèrſé d'un cheveu, ou d'un brin de ſoye qui détèrmine le point du *niveau*, lorſque le plomb qui pend à un aûtre cheveu de la longueur de la tige de cette boête, & arrêté ſur le point fiduciel qui y eſt marqué. Ce *niveau* a deux anſes en portion de cèrcle au deſſous de ſa travèrſe, qui ſèrvent à le mouvoir, & à le dreſſer ſur ſon pied, qui reſſemble au chevalèt d'un Peintre. Ce *niveau* eſt de l'invention de M. Picart.

M. Mariotte en a fait un nouveau par le moyen de l'eau, & d'une réflexion qui s'y fait au milieu à angles égaux, qui eſt imprimé au Louvre dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. M. Romèr en a auſſi inventé un qui raffine ſur tous les précédens. On a fait enfin un *niveau* d'air, qui eſt un peu d'air enfermé dans un petit cylindre prèſque rempli d'eau, qui eſt ſcellé hèrmétiquement par les deux bouts, ſi on le couche horizontalement ; enſorte que ſi cet air s'arrête au milieu de ce cylindre, il donnera un *niveau* fort exact & le plus commode de tous, puis qu'on le peut porter en poche, parce qu'on peut enchaſſer ce cylindre de vèrre dans un tuyau de cuivre qui ait une ouvèrture au milieu, d'où l'on découvre la bule d'air. L'invention de ce *niveau* a été d'abord propôſée dans l'aſſemblée de de M. Thévenot, & depuis communiquée aux Académies d'Anglètèrre, & de Florence. Son Auteur aſſûre que ſi on applique ce tuyau ſur la branche inférieure d'une équèrre, & que celle qui eſt à plomb ſoit diviſée en 45 degrez, on aura un inſtrument pour prendre ſur mèr toutes ſortes de hauteurs, plus juſte & plus aiſé que l'arbalète, le demi rayon, l'aſtrolabe, & aûtres inſtrumens ſemblables.

Il y a auſſi un *niveau* à lunettes, qui porte ſa preuve avec ſoi. Il eſt inventé par le Sieur Chapotot faiſeur d'inſtrumens, dont la figure ſe trouve dans le XV. Journal des Sçavans de l'an 1680. & dans les nouvelles de la République des Lettres du mois de Juin 1686. Davilèr en attribuë l'invention à M. Huygens. Il a une ou deux lunettes pèrpendiculaires à ſon plomb, qui ont châcune un cheveu, ou un brin de ſoye mis horizontalement au foyer de vèrre oculaire, lequel ſèrt à prendre & à détèrminer exactement un point de *niveau* fort éloigné.

Niveau à pinules, eſt un *niveau* qui au lieu de lunettes à deux pinules égales, pôſées ſur & paralèllement aux deux extrémitez de ſa bâſe, par leſquelles on bornoye le point qui eſt de *niveau* avec l'inſtrument. Le *niveau* à pinules n'eſt pas ſi juſte que le *niveau* à lunettes. Voyez Davilèr dans ſon explication des tèrmes d'Architecture.

Dans les meſures d'un peu d'étenduë, comme de pluſieurs lieuës, il faut bien diſtinguer le *niveau* vray d'avec le *niveau* apparent ; le *niveau* vray eſt un arc de cèrcle, dont le centre eſt le centre même de la tèrre : Le *niveau* apparent eſt une ligne droite parallèle au plan de l'oriſon. Dans les petites diſtances le *niveau* vray n'eſt pas ſenſiblement différent du *niveau* apparent. La différence n'eſt que d'un tièrs de ligne à la diſtance de cinquante toiſes, de trois lignes à 150 toiſes, d'un poûce à 300. de onze poûces à la diſtance de mille toiſes, & ainſi du reſte, ſelon le calcul de M. Picard dans ſon traité du nivellement.

NIVELER. v. act. Chèrcher une ligne parallèle à l'horizon ; prendre le niveau, la hauteur ou la pente d'un tèrrain, d'une rivière. *Librare, librâ explorare, libellâ exquirere*. On a *nivelé* ce tèrrain pour y conduire un canal, pour voir ſi l'on y trouvera aſſez de pente pour donner à l'eau.

Niveler, ſe dit auſſi figurément & baſſement ; pour Vetiller, lantèrner, s'amuſer à des bagatelles. *Nugari, nugas agere*. Il ne ſe met guère qu'à l'infinitif. Vous ne faites que *niveler*.

Nivelé, ée. part. *Libratus, libellâ æquatus*.

NIVELEUR. ſ. m. Géomètre qui prend le niveau d'un tèrrain, d'une rivière. *Librator, librarius metator*.

Niveleur, ſe dit auſſi au figuré, pour, Vetilleur ; mais alors on écrit *niveleux*. Il eſt bas. *Nugator*.

NIVELLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec une célèbre Abbaye de filles. *Nivella, Nivigella*. Elle eſt dans le Brabant Eſpagnol, à cinq lieuës de Bruxelles, vèrs le midi. Les Religieuſe de cette Abbaye ſont preuve de Nobleſſe, & l'Abbeſſe eſt Dame ſpirituelle & temporelle de la ville. Maty.

NIVELLEMENT. ſ. m. Action, opération par laquelle on nivelle, on obſèrve le niveau. *Libramen, libramentum*. Il eſt plus

difficile

difficile qu'on ne penſe de faire un juſte *nivellement* d'un tèrrain, quand il eſt de longue étenduë. On a de la peine à croire que des gens ſi peu inſtruits des principes de la phyſique & du *nivellement* ayent pû conduire à ſa perfection un auſſi grand ouvrage que celui-là. P. Le Comte.

M. Picard a fait un fort bon Traité du *nivellement*, qui a été mis en lumière par les ſoins de M. de la Hire, en 1684. C'eſt un *in* 12. dans lequel on trouve d'abord la théorie du *nivellement*. La deſcription des inſtrumens qui ſèrvent à niveller, & les pratiques du *nivellement*, enſuite une relation très-curieuſe & très-exacte des *nivellemens* de pluſieurs endroits, à l'égard du château de Vèrſailles, & des hauteurs & des pentes de la rivière de Loire & de la Seine, à l'égard de ce même lieu, avec les différences des niveaux, des tèrrains qui ſont entre deux, depuis Orléans juſqu'à Vèrſailles, en remontant juſqu'au Canal de Briare. Enfin ce Livre finit par un abrégé de l'ouvrage de M. Picard ſur la meſure de la tèrre.

NIVÈRNOIS. ſ. m. Duché de Nevèrs. *Nivernenſis provincia*, ou *Ducatus*. Province de France, bornée au levant par la Bourgogne; au midi par le Bourbonnois, au couchant par le Bèrry; & au nord par le Gâtinois. Cette province eſt un ancien Comté, qui fut érigé en Duché Pairie par le Roi François Prémier l'an 1538. & rétabli enſuite par Louïs XIV. Ses principaux lieux ſont Nevèrs Capitale, la Charité, S. Pièrre le Moûtier, Dezize, Clamecy & Corbigni, Cône, Donzy &c. Aujourd'hui il n'a titre que de Comté.

NIVÈRNOIS, oise. ſ. m. & ſ. Qui eſt de Nevèrs ou du Nivèrnois. *Nivèrnenſis*.

NIVETTE. ſ. f. Nom d'une eſpéce de pêche. Les *Nivettes* toutes belles & mèrveilleuſes qu'elles ſoient attendent à meurir, que les Admirables ſoient ſur leur déclin, & pendant dix ou douze jours, payent amplement la peine de ceux qui les ont placées en bon lieu. La Quint. *T. I. p.* 417. 418.

NIVORS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Bulgarie. *Novidunum*. Elle eſt dans le païs des Tartâres de Dobruce, près du Danube, à vingt trois lieuës de Chiuſtenge, vèrs le couchant Maty.

NIX.

NIXAPA. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Province de Guaxaca, en la nouvelle Eſpagne. *Nixapa*. Elle a la mèr du Sud au midi, & la vallée de Guaxaca au Nord. Ses lieux principaux ſont *Nixapa*, Aquatulco, Capalita, & Técoantépéque. Maty.

Nixapa, eſt auſſi le nom de la ville Capitale de la contrée de *Nixapa*. *Nixapa*. Elle eſt ſur une rivière dans les Tèrres, & n'a qu'environ huit cens habitans Eſpagnols ou Méxiquains, avec un Couvent de Dominicains; mais elle eſt riche à cauſe de la grande quantité de l'indigo, du ſucre, de la cochenille, du Cacao, & de l'Achiole, qu'on recueille dans ſon Tèrritoire. Maty.

NIXE. ſubſt. m. Nom de faux Dieux chez les Romains. *Nixus*, *Nixius*. Les Dieux *Nixes* préſidoient aux accouchemens des femmes. Les Dieux *Nixes*, dit Feſtus, ſont trois ſtatuës, qu'on voit au Capitole, devant la Chapelle de Minèrve, & qui ſont agenoüillées *velut præſidentes parientibus nixibus*.

NIXIA. Voyez NAXI.

NIZ.

NIZARI, ou NISARO. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de l'Archipel. *Niceria*, *Nizeria*, *Nyſyros*, anciennement *porphyris*. Elle eſt près du Cap Crio, entre l'iſle de Lango, & celle de Stampaila. *Nizari* n'a que dix lieuës de circuit; le lieu principal de cette iſle porte ſon nom, & il avoit un Évêché, ſuffragant de Rhodes, du tems que les Chevaliérs de Malte en étoient les maîtres. Maty.

NIZYN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg fortifié. *Nizynum*. Il eſt dans la Baſſe Wolhinie, aux confins du Duché de Czèrnihow, & à onze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. Maty.

NIZZA. Voyez NICE.

NO.

NO. ſ. m. Nom propre d'homme. *Natalis*. C'eſt un diminutif de Noël, fait par apocope c'eſt-à-dire par le retranchement de la dèrnière ſyllabe. Le peuple donne ce nom de *No* au petits garçons qui s'appellent Noë. On dit auſſi chanter *no*, pour chanter Noël. Voyez Noël.

No. Vieux pronom poſſeſſif qui s'eſt dit pour nôtre. *Noſter*.

La figure eſt fin de no *livre.*

A no. Vieux advèrbe qui s'eſt dit pour à nage, *nando*.

Se voit à no *ſuivant la trace.*

NOA.

NOAILLES. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Nobiliacum*. Il eſt dans le Poitou, à trois lieuës de Poitiérs, vèrs le midi. La maiſon de *Noailles* a pris ſon nom de ce lieu. Maty.

NOB.

NOBÉ. ou CANATH. ſſ. m m. Noms propres d'une ancienne ville de Paleſtine. *Nobe*, *Canath*. Elle étoit à l'orient du Jourdain, dans la demi Tribu de Manaſſe vèrs les montagnes d'Hèrmon, à ſix lieuës de Baeſtra ou Baſan du côté du nord.

Il y avoit une aûtre *Nobé* dans la Tribu de Benjamin. Voyez Anathot.

NOBILIAIRE. ſ. m. Eſt un recueil, ou hiſtoire des maiſons, & pèrſonnes nobles d'une Province, ou d'une nation. Le Sieur Choriér a donné un *Nobiliaire* du Dauphiné, ayant été Procureur du Roi à la rechèrche des Nobles. Il a été fait auſſi un *Nobiliaire* de Champagne dans le même tems par les ſoins de Mr. Caumartin Intendant de la Province. Les Allemans ſont ſoigneux de faire des *Nobiliaires* pour conſèrver la pureté de leur Nobleſſe.

NOBILISSIMAT. ſ. m. Dignité de Nobiliſſime. *Nobiliſſimi dignitas*. Triſtan a fait ce mot. Les Céſars portoient bien le titre de Nobiliſſimes de tout tems, mais au tems de Conſtantin le *Nobiliſſimat* étoit un titre & dignité ſéparée, ſans néceſſité que les Nobiliſſimes fuſſent auſſi Céſars & ainſi les Nobiliſſimes étant moins que les Céſars, en récompenſe ils étoient plus que les Patrices. Tristan. *T. III. p.* 493.

NOBILISSIME. adj. m. Qualité qui dès le tems de Juſtin ſèrvoit à diſtinguer les Princes de la famille Impériale. *Nobiliſſimus*. Le P. Doucin. Bien avant ce tems-là on trouve ſur les médailles *Nobilis Cæſar*, ou Nob. C. c'eſt-à-dire, *Nobiliſſimus Cæſar*. Ce titre eſt fort commun ſur les Médailles du tems de Conſtantin, je l'ai même trouvé dans le Cabinet de Mr. Foucault ſur une médaille du fils de Trajan de ce, *Q. Herennius Etruſcus Meſ. Decius*. On trouve encore cette qualité ſur les médailles de Philippe le Jeune, & je croi que c'eſt le prémiér, qui l'ait portée. Ainſi M. De Tillemont s'eſt trompé, quand il a dit, qu'il ne penſoit pas qu'on trouvât dans l'hiſtoire la qualité de *Nobiliſſime* avant Conſtantin, qui la donna à deux de ſes frères: après quoy elle fut attribuée aux enfans des Empereurs, qui n'étoient point encore Céſars. Les médailles ſont d'excellents monumens de l'hiſtoire. Deplus je doute qu'on l'y trouve jamais ſans le titre de Céſar.

NOBLAC. Voyez S. LÉONARD DE NOBLAC. *T. III. p.* 1376.

NOBLE. adj. m. & f. & ſ. Gentilhomme; celui qui a un privilége, qui le met audeſſus des roturiers, ou par ſa naiſſance, ou par ſes charges ou par une grâce du Prince. *Nobilis*, *clarus*, *ingenuus*. Sous les deux prémières races de nos Rois, la France étoit occupée par des pèrſonnes libres, & ces pèrſonnes libres avoient ſous elles à la manière des Romains, de véritables eſclaves, *ſervos*, & des Sèrfs, dont la condition n'étoit pas entièrement incompatibles avec la libèrté, *adſcriptitios colonos*. Sous la troiſiéme race on trouve qu'à la réſèrve des Grands Seigneurs & des poſſeſſeurs de fiefs, toute la France étoit devenuë mainmortable, & qu'elle a été ſoumiſe à la ſèrvitude de corps ou d'héritages. Cet aſſèrviſſement général a duré quelque tems, & on a vû enſuite trois états de pèrſonnes. Les *Nobles*, les Roturiérs, qui étoient libres, & les mainmortables, ou les Sèrfs de corps & d'héritages. Enfin les ſèrvitudes ont été prèſque entièrement abolies, & tous les états réduits aux *Nobles* & aux Roturiers. Berroyér & Laurière *Biblioth. des Cout. Præf.* La vèrtu d'un cœur *noble* eſt la marque cèrtaine. Boi. Combien y a-t-il de gens qui ne ſont *nobles* que parcequ'ils ſont nez Gentilshommes, & qui auroient beſoin d'avoir toûjours leur généalogie en main pour faire connoître ce qu'ils ſont: c'eſt par les actions plûtôt que par les paroles qu'il faut montrer qu'on eſt *noble*. Boursaut. On dit *noble* comme le Roi, auſſi *noble* que le Roi pour ſignifier une bonne nobleſſe. Cela n'eſt pourtant que du ſtile familier. Aujourd'hui en France la poſſeſſion d'un fief de dignité, d'un fief *noble* ne rend pas *noble* celui qui le poſſède: c'eſt la diſpoſition de l'article 258. de l'ordonnance de Blois.

Ce mot vient de *nobilis* qui a été formé de l'ancien mot *noſcibilis* qui veut dire *connoiſſable*, *diſtingué*, *remarquable*. Et eſt en effet parmi nous une pèrſonne diſtinguée, ou par la vèrtu de ſes ancêtres, ou par ſon mérite pèrſonnel, ou par une fortune opulente. Les prémiérs ſe nomment *nobles* de race, & les aûtres à qui le Roi a accordé des lettres de nobleſſe ou ceux qui poſſèdent des grandes charges, ſont appellez annoblis. *Dictionn. du Droit.*

Les *Nobles* de race, de ſang, d'extraction ſe préfèrent aux aûtres.

Les nouveaux *Nobles* ſont ceux qui ont été annoblis par leurs charges, ou par les emplois auſquels le droit de nobleſſe eſt annéxé. Les *Nobles* par lettres, ſont ceux qui ont obtenu lettres du Prince pour joüir du privilége des *Nobles*. Les *Nobles* ſont éxempts de la taille dans les lieux où la taille eſt pèrſonnelle. Sur la côte de Malabar, les enfans ne peuvent être *nobles* que du côté de leur mère, parcequ'il leur eſt pèrmis de prendre autant de maris qu'il leur plaît, & de les quitter, quand bon leur ſemble. Aûtrefois en Champagne la femme *noble* mariée à un Roturier annobliſſoit ſes enfans. Et les anciennes coûtumes portoient que le ventre annoblit. Cela ne s'obſèrve plus.

Dans les actes le tèrme de *noble* homme dit moins que celui de *Gentilhomme*.

Les *Nobles* Vénitiens ſont ceux qui compôſent le corps de la Nobleſſe, laquelle ſeule gouvèrne la République. Eux ſeuls entrènt au Sénat, ou Prégadi. Le corps des *Nobles* de Vėniſe eſt de 2500. & il en entre 300. au Sénat. Les noms de tous les *Nobles* ſont inſcrits ſur un livre qu'on appelle le *livre d'or*. On créé de tems en tems de nouveaux *Nobles*, parceque les anciennes familles venant à s'éteindre, l'Ariſtocratie tomberoit bientôt en Oligarchie, ſi l'on ne ſubſtituoit pas d'aûtres *Nobles* à ceux dont la race a manqué. Outre que le Sénat tire de l'argent de la création des nouveaux *Nobles*, il conſole le peuple, qui eſt éxclus du gouvèrnement, par l'éſpérance d'y parvenir un jour. On appelle à Veniſe *Nobles de Tèrre fèrme*, les Gentilshommes de tout tèrritoire appartenant à la République. Ces dèrniers ſont éxclus du gouvèrnement: il n'y a que les *Nobles* de Veniſe qui y ayent part.

Noble, ſe dit auſſi de ce qui appartient au Gentilhomme. *Nobilis*. Un fiéf eſt *noble* par ſa nature. On donne aux Gentilshommes la garde *noble* de leurs enfans. Voyez Garde. On donne la qualité de *noble homme*, à des bourgeois, qui ne dêvroit appartenir qu'aux vrais *Nobles :* & à la vérité cette qualité de *noble homme*, eſt plutôt un tître de bourgeoiſie que de nobleſſe. On diſoit pourtant aûtrefois le *Noble* Roi de France.

Noble, ſe dit auſſi des chôſes à qui on veut donner avantage ſur les aûtres. *Nobilis*. La *noble* épine eſt l'épine blanche.

NOBLE-HENRI. ſ. m. Vieille monnoie de France: elle étoit d'or du poids de cinq déniers dix grains, valant quatre livres quatorze ſols. Cette monnoie avoit cours du tems de François I. & on tailloit trente cinq *Noble-Henris* au marc. Le *Noble-Henri* étoit grand & large environ comme un écû blanc, & avoit d'un côté pour figure un Prince ſur ſon thrône avec un épée à la main, & de l'aûtre une croix au milieu de laquelle il y avoit une *H*, & tout au tour de cette croix de petits Lions couronnez.

Noble-Henri, eſt encore une monnoie d'Anglerèrre, qui étoit auſſi du poids de cinq déniers dix grains trébuchant. Elle repréſentoit d'un côté un vaiſſeau ſur les flots, dans lequel paroit un Roi armé de toutes piéces, la couronne en têṭe, l'épée nuë à la main droite, & tenant ſon écu de l'aûtre, avec cette inſcription. HENRIC⁹ DEI GRA. REX. ANGL. Z FRANC. DNS. HIB. Au revèrs une croix tèrminée de fleur de lis, cantonnée de quatre Lions couronnés, & ayant une *H* au milieu, & ces mots pour inſcription : IS AUTEM TRANSIENS PER MEDIUM ILLORUM IBAT.

Noble a la rôse, eſt une monnoie d'Anglerèrre ainſi appellée, à cauſe de l'éxcellence de l'or dont elle eſt faite, & à caûſe des rôſes blanches & rouges des Maiſons de Lancaſtre & d'York : de l'aûtre côté il y avoit un navire. Elle a été battuë du tems d'Édoüard III. en l'an 1344. Pendant que les Rois d'Anglerèrre étoient les Maîtres de Paris, ils firent battre des *nobles* d'or : on voit une Ordonnance de Henri VI. de l'an 1426. où il eſt parlé de *nobles*, & *demi-nobles*, & de *quarts* de *nobles*. On tient que ce fut Raimond Lulle qui fournit tout l'or des *nobles à la rôſe* pour aller faire la guèrre aux Turcs, au lieu de quoi le Roi Édoüard la fit à la France : d'où vient que quelques Auteurs Latins appellent cette monnoie, *nobile Raimondi*, lequel ſçavoit l'art de la Pièrre Philoſophale ; comme on recueille tant de ſes Oeuvres, que de celles de Majerus, de l'Abbé Crémerus, &c. Guillaume Lyndwood dit que cinquante *nobles* faiſoient la livre d'or monnoie d'Anglerèrre. Du tems du Roy Jean, deux écus d'or de France valoient un noble d'Anglerèrre. Le *Noble à la Roſe* d'Anglerèrre étoit du poids de 6. déniers trébuchant, comme dit un tarif des monnoies d'Europe fait ſous Loüis XIII. & imprimé en 1643. chez Cramoiſy.

Noble, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Grand, élévé. *Nobilis, eximius, excellens, notabilis, præſtans*. Avoir une phyſionomie *noble* & la mine haute. Henri III. avoit l'air *noble* & majeſtueux. Mez. Cet homme a un courage *noble* ; un *noble* genie. Ce Poëte donne à ſes pèrſonnages des penſées *nobles* & élevées ; des ſentimens *nobles*, grands & généreux. ſes vèrs ſont *nobles* & pompeux. Une penſée eſt vicieuſe dans le genre *noble*, quand on la porte à un excès de grandeur. Bou. Il faut qu'une penſée ſoit *noble* ſans enflûre. Id. Avoir l'éxpreſſion *noble*, & rélevée. S. Évr. Dans la modeſtie même il faut quelque chôſe de *noble* & de Grand. M. Sc. Un mouvement d'éloquence *noble*, & ſublime. Pèr. La plus *noble* partie du diſcours eſt le ſens des paroles, qui en eſt l'âme. Art. de P. On dit auſſi, Une *noble* audace, un *noble* orgueil. Caton d'Utique ſe fit mourir par un *noble* déſeſpoir. Agir par des *nobles* motif. Él. Une cèrtaine *noble* négligence, qui n'avoit rien de groſſier, bien loin de diminuer la force de ſon éloquence ſembloit contribuer aux victoires quelle remportoit ſur les pécheurs les plus endurcis, P. Verjus.

Le corps a auſſi ſes parties *nobles*, qui ſont celles ſans leſquelles il ne peut vivre, le cœur, le cèrveau, le foye. *Partes primariæ, principes*. Sa bleſſure n'eſt pas mortelle, les parties *nobles* ne ſont pas offenſées.

On dit provèrbialement d'un homme dont on veut exagérer la qualité qu'il eſt *noble* comme le Roi. On dit auſſi en mauvaiſe part, cet homme eſt fou, ou le Roi n'eſt pas *noble*.

Le tître de *Très-Nobles*. *Nobiliſſimus*, ſe donnoit autrefois aux Céſars ſur les médailles deſquels on le trouve ſouvent & aux Grands Seigneurs de l'Empire, Voyez Nobiliſsime.

NOBLEMENT. adv. D'une manière noble, *Nobilium more, nobilium ritu, Generoſè, fortiter*. On impôſe à la taille ceux qui n'ont pas vécu *noblement*, qui ont dérogé, qui ont fait quelque trafic. Il a tenu cette tèrre *noblement*, en foi & hommage. Il a partagé *noblement* avec ſes frères. Vivre *noblement* n'eſt pas vivre mollement, & à ne rien faire ; c'eſt s'appliquer à la vèrtu. S. Évr.

On le dit auſſi au figuré. *Splendidè, magnificè, lautè, egregiè*. Il fait les chôſes *noblement* & du bel air. Cet Auteur s'éxprime *noblement* & magnifiquement.

Dans un noble projèt on tombe noblement. Boil.

Dans le même ſens on dit en Peinture, qu'il faut que les draperies ſoient jettées *noblement*.

NOBLEſSE. ſ. f. Qualité qui rend une chôſe noble ; prérogative de diſtinction, qui éleve celui qui en eſt revêtu audeſſus des Roturiérs. *Generis nobilitas, Gentis claritas, amplitudo, dignitas*. Vanter ſa *nobleſſe*. Faire paradé de ſa *nobleſſe*. La *nobleſſe* n'eſt pas une chimère. Boi. La lumière de la *nobleſſe* s'éteint dans l'obſcurité de la fortune. Le Mai. Combien de maiſons illuſtres dont il n'eſt reſté à leurs déſcendans qu'une *nobleſſe* toute nuë, qui ne ſèrt qu'à rendre la pauvreté plus fâcheuſe ? Id.

L'orgueilleux d'un faux titre appuyant ſa foibleſſe.
Maîtriſa les humains ſous le nom de nobleſſe. Boi.

Il y a des charges, & des dignitez par leſquèlles on acquièrt une parfaite *nobleſſe* qui paſſe à la poſtérité : telles ſont les Offices de la Couronne ; les charges de Conſeillers d'État, &c. mais il y a des Offices qui n'acquièrent qu'une *nobleſſe* acceſſoire, & pèrſonnelle, ils donnent les priviléges de la *nobleſſe*, & ne la tranſfèrent pas aux enfans. Par éxemple, un Conſeiller au Parlement joüit des droits ; & des éxémptions de la *nobleſſe* ; mais ſes enfans ne ſont pas nobles. Cependant elle devient graduelle dans un cas, & l'on a jugé que celui qui peut montrer que ſon père, & ſon ayeul ont été Conſeillers au Parlement eſt noble lui-même, & ſa poſtérité. C'eſt-ce qu'on appelle, *Patre & avo conſulibus*. Il en eſt de même des charges des chambres des comptes & des aûtres compagnies ſupérieures. C'eſt un uſage obſèrvé dans le Royaume & confirmé par les arrêts du Conſeil & les Ordonnances des Intendans de Provinces. La prérogative du rang eſt la plus inſéparable de la *nobleſſe*. Ab. de S. R. Il eſt plus glorieux de tranſporter à ſa poſterité une *nobleſſe* que l'on n'a point reçuë, que de la devoir à ſes Ancêtres. S. Évr. La *nobleſſe* eſt une chôſe qui ne dépend point de nous ; mais la vèrtu peut réparer ce que la nature ne nous a pas donné. Fel. La *nobleſſe* des Gentilshommes eſt d'autant plus eſtimée qu'elle eſt ancienne & éloignée de ſa ſource ; au contraire celle des Princes eſt d'autant plus conſiderable, qu'elle eſt proche de ſa ſource, & diminuë à meſure qu'elle s'en éloigne. Quelques uns rapportent l'origine de la *nobleſſe* de l'Europe aux Goths. Après avoir envahi une partie de l'Europe, ils récompenſèrent leurs Capitaines par des titres d'honneur, & ils les appellèrent nobles, pour les diſtinguer du ſimple peuple. Le Cl. La *nobleſſe de la cloche*, eſt celle qu'aquièrent les Maires, & Échevins de quelques villes, comme de Lion, Bourges, Angèrs, Poitièrs, la Rochelle, &c. C'eſt un privilége des Vèrriers, de ne point déroger à la *nobleſſe*. On déroge à la *nobleſſe* en éxèrçant un métier, ou un art méchanique. Par un Édit de 1669. le Roi a déclaré que l'on ne déroge point par le trafic, pourvu qu'on ne vende point en détail. On a renouvellé cet Édit depuis quelque tems. En Bretagne un noble ne déroge

jamais

jamais à ſa *nobleſſe* par le trafic, il en recouvre tous les droits & les avantages dès qu'il ceſſe de trafiquer, & on dit que pendant ce tems-là ſa *nobleſſe* dort. Ceux qui ont pèrdu le privilége de *nobleſſe* par des actes dérogeans, peuvent ſe faire réhabiliter en obtenant des lettres du Roi. Une femme déroge à la *nobleſſe* en épouſant un homme roturier; mais elle recouvre ſon privilége de *nobleſſe* en déclarant, après ſon veuvage, qu'elle entend déſormais vivre noblement.

Le P. Ménétrier a fait un Traité des divèrſes eſpéces de *nobleſſe*. & un aûtre des preuves de *nobleſſes*, pour les Chapitres, Chevaleries, & aûtres dignitez, & des manieres d'en dreſſer ces preuves. Le Ve. Tôme du Tréſor des Antiquitez Françoiſes & Saxones par M. Mindèrs eſt un Traité complet de la *nobleſſe* Françoiſe & Allemande. Il y traite de l'Inſtitution des Chapitre & des Monaſtères, où la *nobleſſe* ſeule eſt reçûë. Antoine Matthieu Profeſſeur de Droit à Leyde a fait un gros & ſçavant Traité de la *nobleſſe* en quatre livres. La *nobleſſe*, dit-il, eſt differente chez nous de ce qu'elle étoit chez les Romains. Les nobles chez lès Romains étoient ceux, qui avoient été élevez à la Magiſtrature, ou qui deſcendoient de Magiſtrats. La nobleſſe n'etoit point le prix de l'argent & des richeſſes mais de la vèrtu. Tout ce qui étoit Chevalier ou homme de guèrre n'étoit pas noble. Ce n'étoit là que la plus petite partie de la *nobleſſe*, même ſous les Empereurs. Au contraire chez nous c'eſt le Prince, qui fait les nobles, & les nobles ſont ceux, qui ont reçu de lui des lettres de *nobleſſe*. Les déſcendans des Rois, des Ducs, des Princes & des Comtes ſont auſſi nobles. Bartolus y ajoute les Docteurs; il ſoutient même qu'ils ont les droits de Comtes, quand ils ont eû une chaire, & publiquement enſeigné 20 ans dans une Univèrſité. Mais ce que dit Bartholi n'eſt point reçû par l'uſage, ni dans les Cours. Il y a cependant de graves Auteurs de ſon ſentiment. Chaſſanée dans ſes *Conſuetudines Burgundiæ*. 4. §. 19. *gl*. 1. Boyer ſur la Coutume de Bèrry 1. §. 6. *gl*. 1. Fabèr *C. de Dign. def*. 9. *& ſuiv*. &c. Fabèr reſtraint pourtant le ſentiment de Bartole aux ſeuls Docteurs en Droit, & aux Médecins du Prince.

NOBLEſSE ſe dit non ſeulement pour la qualité qui diſtingue le noble du roturier, mais encore pour maiſon noble, famille noble. Les Nobles même, *familia nobilis*, *domus nobilis*. La *Nobleſſe* d'une telle province eſt ruinée. La *Nobleſſe* ne ſèrvoit autrefois qu'à cheval. Meſſieurs Fels ſont une ancienne *nobleſſe* de Poitou. On dit en Pologne la grande & la petite *Nobleſſe* eſt montée à cheval, On dit en Allemague la haute *Nobleſſe*, la ſimple *Nobleſſe*.

Que la Nobleſſe *courre en poſte à l'Hotel-Dieu*. RÉGNIÉR.

En Allemagne une fille de la haute *Nobleſſe* acquiert le titre de Princeſſe par ſon mariage avec un Prince, mais il n'en eſt pas ainſi d'une fille de la ſimple *nobleſſe*. Elle ne devient pas même Comteſſe ou Baronne en épouſant un Comte ou un Baron. *Ludolf. Tract. Nomo-Polit*. En Italie les meilleures *Nobleſſes* de Gennes, Veniſe, & Florence ne font point de difficulté de trafiquer en gros de toutes ſortes de marchandiſes. MASCUR.

NOBLEſSE, Lettres de *nobleſſe*, prouver ſa *nobleſſe*, rétablir ſa *nobleſſe*, ſe faire réhabiliter. Degrez de *nobleſſe*.

Les Secretaires du Rôi, Maiſon & Couronne de France, acquièrent droit de *nobleſſe* en mourant dans leurs charge, ou en l'exèrçant vingt-ans, la *nobleſſe* paſſe ainſi à leur poſtérité.

On diſtingue en France *Nobleſſe* de Robe & *Nobleſſe* d'Epée, & *Nobleſſe* acquiſe par finance. En Allemagne & en Pologne il y a la grande & la petite *nobleſſe*. Il y a quelque chôſe de ſemblable dans pluſieurs aûtres États. *Nobleſſe* titrée & *Nobleſſe* ſimple. La *Nobleſſe* titrée ſont les maiſons qui ont les titres de Baron, de Comte, de Marquis, ou de Duc. La *Nobleſſe* ſimple ſont les ſimples Gentilshommes.

NOBLEſSE, ſe dit auſſi collectivement pour le corps de tous les Gentilshommes mêmes. *Nobilitatis ordo*, *corpus*. Il voûloit emmener toute la *Nobleſſe* des Gaûles. ABLAN. Mais cela ſe dit particulièrement quand ils ſont aſſemblez. La *Nobleſſe* eſt tenuë de marcher quand on publie le ban & l'arrière-ban. Le Royaume eſt compôſé de trois corps, du Clèrgé, de la *Nobleſſe* & du Tièrs État. La *Nobleſſe* de cette Province a députê vèrs le Roi. Le Comte tel eſt deputé pour la *Nobleſſe*. On appelle la haute *Nobleſſe*, l'ancienne *Nobleſſe*, les grands Seigneurs.

Quand on dit, Une aſſemblée de *nobleſſe*, ſans article, cela ſe doit entendre ſeulement d'une aſſemblée particulière de Gentilshommes. Il y eut grande aſſemblée de *Nobleſſe*. Il ſe fit une aſſemblée de *nobleſſe*. Un aſſemblée de la *Nobleſſe*, avec l'article, ſignifie une aſſemblée générale de toute la *Nobleſſe* d'une province ou de l'État, ſelon les chôſes dont on parle.

NOBLEſSE, dans quelques coutumes ſe prend pour fièf, qui dépend immédiatement du ſouverain, & dont la poſſeſſion annoblit; dans ce ſens on dit vendition de *nobleſſe*, pour dire vendition d'un fièf tel qu'on vient de dire.

NOBLEſSE DE PARAGE, *Paterna*, *à patre tranſmiſſa*, c'eſt la *nobleſſe* tranſmiſe par le père: elle étoit autrefois néceſſaire en France pour être fait Chevaliér.

NOBLEſSE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des qualitez éxcellentes que châque chôſe a dans ſon genre. *Amplitudo*, *dignitas*, *excellentia*, *nobilitas*. Corneille donne un grand relief à ſes Héros par la *nobleſſe* de ſes penſées, & de ſes ſentimens. La *nobleſſe* d'une penſée en rehauſſe infiniment le prix. BOU. La *nobleſſe* des penſées vient de la majeſté des chôſes dont elles ſont les images. ID. L'élégante ſimplicité de Théocrite eſt plus charmante que les Auteurs les plus pompeux par leur *nobleſſe*, & leur éclat. LONGE. P. La *nobleſſe* de la taille du port de cette femme, la rend réſpectable. La vèrtu de l'éxpreſſion conſiſte dans la netteté, & la *nobleſſe*. DAC.

Mais enfin l'indigence amenant la baſſeſſe,
Le Parnaſſe oublia ſa prémiere nobleſſe. BOIL.

On dit auſſi du vin, qui a de la *nobleſſe*; c'eſt à dire, quelque chôſe d'éxcellent, de relevé dans le goût. *Generoſum vinum*.

On dit provèrbialement quand on voit une grande abondance de fruits à la halle, ou dans un jardin, Voilà une belle *nobleſſe*. C'eſt une belle *nobleſſe*, de voir les bléds de ce païs-là dans la moiſſon. On dit, *nobleſſe* vient de vèrtu.

NOBLEſSES, au pluriel dans la coûtume de Bretagne ſe prend pour les droits & lès prérogatives du ſouverain. *Regalia*.

NOBLOIS. ſ. m. Vieux mot. *Nobleſſe*. *Nobilitas*.

Si quièrt les mondaines délices,
L'envoiſerie & le noblois.

NOC.

NOCAILLE. ſ. f. Vieux mot. Nôces.

NÔCE. Voyez NOPCE.

NOCÉRA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Nuceria*. Elle eſt dans le Duché de Spoléte, à cinq lieües de la ville de ce nom, vèrs le nord. *Nocera* a un Évêché qui ne dépend que du Pape.

NOCÉRA. Aûtre petite ville du Royaume de Naples. *Nuceria*. Elle eſt dans la Principauté Citérieure, à trois lieues de Salèrne, vèrs le couchant. Elle a titre de Duché, avec Évêché, ſuffragant de Salèrne. MATY.

NOCÉRA, eſt encore un bourg du même Royaume. *Nuceria*, anciennement *Terina*. Il eſt dans la Calâbre Citérieure, près de l'Ultérieure, & du Golfe de S. Euphémie, à trois lieuës d'Amantea, ſur le midi. MATY.

NOCÉRA. Voyez LUCÉRA delli pagani.

NOCHER, ou NAUCHER. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Pilote*. *Clavi rector*, *gubernator*. *nauclerus*. Il peut être encore d'uſage dans la Poëſie.

Le nocher *de la parque*,
Dans une même barque,
Paſſe indifféremment le vice & la vèrtu. MAUC.

Ta ſœur nous a quitez, *& le pâle* Nocher
L'a portée en ſa barque. MAI.

Ce mot vient de *nauclerus* Latin. On l'a appellé auſſi *naucherius*, *nauclearius*, *navicularius*, & *nauta*. DU CANGE. On a écrit autrefois *Naucher*.

NOCHER, en tèrmes de Marine, ſignifie ſur l'Océan, celui qui a ſoin des voiles d'un navire: & ſur la mèr Médirèrranée, c'eſt le Maître ou Patron de navire; celui qui le conduit.

NOCIER, ÈRE. adj. Qui concèrne les nôces, le mariage. *Pronubus*. Ce mot ne ſe dit qu'en riant, & dans le bas ſtile, & il ne ſe trouve guère que dans Voiture. Sa torche *nocière* ondoïante, lançoit mille divins éclairs. VOIT.

NOCHOIER, ÈRE. ſ. m. & f. Vieux mot. Qui eſt des nôces. Ceux que l'Écriture appelle *filii nuptiarum*. *Qui adeſt nuptiis*.

NOCLIER. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour *nocher*.

NOCTAMBULE. ſ. m. & f. Mot écorché du Latin, qui ſe dit de ces pèrſonnes qui marchent, qui agiſſent en dormant. *Noctambulus*. C'eſt la même chôſe que *ſomnambule*. Il y en a des éxemples cèrtains & ſurprenans. Voyez celui qui eſt rapporté dans les mêlanges de Marville.

NOCTURLABE. ſ. m. Inſtrument avec lequel on peut, à toute heure de la nuit, trouver combien l'étoile du Nord eſt plus haute ou plus baſſe que le Pôle. On juge par là de l'heure ou de l'élevation du pôle. *Nocturlabium*.

NOCTURNE. adj. m. & f. Qui ſe fait de nuit, ou qui appartient à la nuit. *Nocturnus*. Les aſſemblées *nocturnes* ſont déffenduës,

duës. Le hibou, la choüette, ſont des oiſeaux *nocturnes*. Les plaiſirs *nocturnes* ſont ceux d'un commèrce impur. Un rendez-vous *nocturne*. H. S. de M.

Nocturne. ſ. m. Tèrme de Bréviaire. *Nocturni cantici membrum, nocturnum*. C'eſt le nom qu'on donne à la partie de l'Office qu'on appelle Matines. L'Office de la Férie n'a qu'un *Nocturne*, l'Office double ou ſemidouble eſt diviſé en trois *Nocturnes*, dont châcun contient trois Pſeaumes, & trois leçons. Les Matines de l'Octave de Pâques & de l'Octave de la Pentecôte n'ont qu'un *Nocturne*. Le prémier *Nocturne* du Dimanche contient douze Pſeaumes; tout ceci s'entend des *Nocturnes* du Bréviaire Romain, car les Bréviaires particuliérs des anciens Ordres Religieux, ou des Diocêſes ont quelque différence, tant pour les *Nocturnes* que pour le reſte.

Ce nom de *nocturne* vient de ce que cette partie de l'Office divin ſe diſoit aûtrefois la nuit: & encore aujourd'hui dans la plûpart des Monaſtères & des Couvens; & dans quelques aûtres Égliſes les Matines ſe diſent la nuit, comme à Nôtre Dame de Paris, & à S. Jean de Lyon.

Arc nocturne, ſe dit en Aſtronomie, de l'arc du cèrcle que parcourt le ſoleil, ou quelque aûtre aſtre, pendant la nuit. Comme on dit *arc diurne*, de celui qui parcourt pendant le jour. On dit auſſi l'arc *ſemi-nocturne* du Soleil, pour l'arc du cèrcle qui parcourt depuis nôtre méridien juſqu'au point de l'horiſon où il ſe leve, ou bien depuis le point de l'horiſon où il ſe couche, juſqu'au méridien.

NOCTURNE. ſ. m. Planéte de Veſperus, l'Étoile de Vénus. *Nocturnus, heſperus*. Les Latins ont appellé quelquefois cette planéte de ce nom, qui ſignifie la même chôſe en leur langue qu'heſperus en Grèc.

NOD.

NODIN, ou NODOT. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu de l'antiquité. *Nodinus, Nodotus*. C'étoit celui qui étoit cenſé faire noüer les hèrbes, ou ſèrvir, préſider à la production des nœuds qui ſe forment dans les tiges, & les rendent plus ſolides. Voyez S. Aug. *De Civ. L. IV. C.* 8.

Ce mot étoit formé de *nodus*, un nœud.

NODUS. ſ. m. Tèrme de Chirurgie & entièrement Latin. *Nodus*. C'eſt une tumeur dure qui vient ſur les ôs du corps humain, & qui procéde ſouvent de quelque mal Vénérien. Elle eſt engendrée d'une humeur craſſe, froide & viſqueûſe, laquelle on a ſouvent bien de la peine à reſoudre. On ſe ſèrt d'ordinaire d'une lame de plomb enduite de mèrcure & miſe deſſus. Des Médecins l'appellent auſſi *éxoſtôſe*. Quelques-uns appellent *nodus*, toutes les tumeurs qui s'élevent aux jointures & aux nèrfs.

NODUTÉRENSE. ſ. f. Nom d'une Déeſſe qui préſidoit à l'action de battre ou de broyer le bléd. *Noduterenſis*. Arnobe, qui eſt celui qui en parle L. IV. l'appelle *Terenſe*; mais Stewech dans ſes *Electa*, lit *Noduterenſis*.

NOE.

NOÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Noe, Noemus*. Le Patriarche *Noé* étoit un ſaint homme. C'eſt des enfans de *Noé* que ſont deſcendus tous les hommes après le déluge. C'eſt *Noé* qui planta la vigne. L'Arche de *Noé* eſt le vaiſſeau couvèrt qu'il conſtruiſit par ordre de Dieu, & où il ſe ſauva lui, ſa famille, & des animaux pour repeupler la tèrre. On appelle auſſi figurément l'Arche de *Noé* un coche d'eau, ou une aûtre voiture où il y a grand nombre de gens & de chôſes de toutes les ſortes.

Ce nom *Noé* a été pris du Latin ſans aucun changement: il vient de l'Hébreu נוח, *Noach*, qui ſignifie *Conſolateur*.

NOE. ſ. f. Vieux mot. Nageoire de poiſſon; il ſe diſoit de *noer*, qui ſignifie *nager*.

Noe. ſ. f. Vieux mot. Tèrmes de Coutumes. Les *noes* ſont des prez, des tèrres nouvellement miſes en prez.

NOEF. adj. m. & f. Vieux nom de nombre, qui s'eſt dit pour *novem* neuf. Ce fut fet & donné en Nôtre Seigneur, mil deux cents ſeiſſante & *noef*, au mois de Moy.

NOËL. ſ. m. Ce mot ne ſe prononce pas tout à fait comme il eſt écrit *no ël*, ni auſſi comme *nou ël*, mais d'un ſon mitoïen qui participe de ces deux orthographe. *Chriſti natalis Dies, natalibus Domini ſacer dies*. Fête de la Nativité de Nôtre Seigneur. L'Avent de *Noel* eſt le tems d'un mois, pendant lequel on attend la Fête de *Noel*, & on ſe prépare à la célébrer. Neuf jours devant ce ſaint jour, on s'y prépare encore d'une maière plus particulière, & on chante dans l'Égliſe les Antiennes qu'on appelle *les O*, parcequ'elles commencent toutes par *O*. C'eſt en ce tems-là qu'on célébre dans l'Éſpagne, le Portugal & ailleurs la Fête qu'on appelle l'attente des couches de la ſainte Vièrge, *Expectatio partus Beatæ virginis*. Ô, eſt la marque d'un ſouhait, & d'un ardent déſir, pour marquer les ſouhaits, & les vœux que les anciens Patriarches, Prophêtes & toutes les âmes Saintes de l'ancien Teſtament avoient de la venuë du Meſſie, après laquelle ils ſoupiroient, & qu'ils demandoient par ces aſpirations, *ô Sapientia!* ô Sageſſe! *ô adonai!* ô Nôtre Seigneur! *ô Radix jeſſe!* ô racine de jeſſe! *ô clavis David!* ô cléf de David: *ô Oriens!* ô orient! *ô Rex gentium!* ô Roi des nations! *ô Emmanuel*! ô Dieu avec nous! &c.

Les Arméniens au moins au XIIe ſiécle ne faiſoient qu'une fête de *Noel* & de l'Épiphanie. La 33e Homélie du Ve Tome de S. Jean Chryſoſtôme nous apprend qu'il y avoit peu qu'on célébroit à Antioche la fête de *Noel* le 25e Décembre, comme une fête diſtinguée de celle de l'Épiphanie, & que cet uſage étoit venu d'occident. Ce fut donc vèrs l'an 377. qu'il commença à Antioche. Voyez M. De Tillem. *Hiſt. Eccl: T. XI. p.* 50. Dès l'an 401. on trouve que l'on jeûnoit la veille de *Noel*. Voyez M. De Tillemont, *hiſt. Eccl. T. XIII. p.* 364. Voyez Nativité.

> *Mais après en chèrchant, avoir autant couru,*
> *Qu'aux Avents de* Noël *fait le Moine Bourru*. Régniér.

Noël, ſe dit auſſi d'une chanſon ſpirituelle, faite à l'honneur de la Nativité de Nôtre Seigneur Jésus-Christ: auquel ſens le mot de *Noel* a un plurier. *Noel* nouveau. *Natalitium Chriſti canticum, carmen*. La grande Bible des *Noels*. Paſquier dit, Rech. L. IV. C. 16. que de ſon tems on chantoit encore en pluſieurs Égliſes des *Noels* pendant la Grand' Meſſe le jour de Noël.

Noël, eſt auſſi un cri de joye par lequel on témoigne ſouhaitter l'avénement du Meſſie. *Natalis dies*. On crioit autrefois *Noel* en toutes ſortes de fêtes & de réjoüiſſances publiques. Ainſi le peuple chanta *Noel* au Baptême de Charles VI. & quand Charles VII. fit ſon entrée dans Paris 1437. & en aûtres occaſions rapportées par Monſtrelèt, Alain Chartier, & dans la Chronique de Louis XI. remarquées par André du Cheſne, & par Paſquier. Rech. L. IV. C. 16.

On appelle communément, Bûche de *Noël*, une groſſe bûche, qu'on met au feu le jour de *Noël*, afin qu'elle tienne le feu pendant toute la nuit. En quelques lieux on l'appelle le Treſeau de *Noël*.

On dit provèrbialement, On chante tant *Noël*, qu'il vient; pour dire, qu'une chôſe eſt arrivée après l'avoir bien attenduë. On dit auſſi, Quand *Noel* a ſon pignon, Pâques a ſon tiſon; pour dire, que l'hivèr eſt reculé, & qu'on ſe chauffera à Pâques, ſi on ſe promene à *Noel*. On dit encore dans le même ſens, Quand on voit les moucherons à *Noel*, à Paques on voit les glaçons.

Ce mot vient, ſelon Nicod, de *Emanuel*, qui eſt en Hébreu Immanuel, compoſé de *Im*, avec, *nu*, nous, *El*, Dieu, *nobiſcum Deus*, Dieu avec nous. C'eſt un des noms du fils de Dieu fait homme. Borel le dérive de *nouel*, par contraction de *nouvel*, ſignifiant *nouveau*. Ménage dit avec plus d'apparence, qu'il vient de *natale*, qui ſignifie *natal*. Et dans le Rituel Romain ce mot s'eſt appliqué à pluſieurs Fêtes. Ainſi on a dit *natale calicis*, en parlant du jour de la Cene: *natale Cathedræ Sancti Petri*, pour la Fête de la Chaire S. Pièrre. *Natalis templi baſilicæ*, en parlant du jour annivèrſaire da ſa dédicace. Voyez Natal.

Noël. ſ. m. Nom propre d'homme. *Natalis*. C'eſt le nom du jour & de la Fête de la Nativité de N. S. Jesus-Christ, qu'on donne au baptême, & dont on a fait ainſi un nom propre. On donne le nom de *Noël*. à un enfant qui vient au monde le jour de *Noël*. On a dit par abbréviation *No*.

NOËILE. ſ. f. Nom propre de femme. *Natalia*. Sainte Natalie, ou plutôt Sainte *Noelle*; car c'eſt ainſi que l'uſage veut que l'on diſe, eſt une ſainte femme, qui fut martyriſée en Éſpagne avec d'aûtres par les Sarraſins en 852. Voyez Baillet, au 27e de Juillet.

NOER. v. n. Vieux mot qui s'eſt dit pour nager. *Nare, natare*. On trouve auſſi *nouer*,

NOËSEN, NOESENSTADT, autrement *Biſtricz*. ſ. m. Nom d'une ville de Turquie en Europe, ſituée dans la Tranſylvanie ſur la rivière de Biſtricz, au nord de Clauſembourg. *Biſtricis*. On prend *Noeſen*, pour l'ancienne *Nentidava* des Daces.

NOËTIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de ſècte. *Noëtianus*. Les *Noëtiens* étoient les diſciples de Noët, maître de Sabellius. Ils ne diſtinguoient point de pèrſonnes en Dieu, & ſont proprement la ſource d'où ſont ſortis les Sabelliens. Ils furent ainſi appellez de Noët leur prémiér Auteur, né à Éphêſe plus d'un ſiécle avant que S. Épiphane écrivit contre cette ſècte. *Noetiani*. Il ne reconnoiſſoit qu'une ſeule pèrſonne en Dieu qui eſt le Pèr. C'eſt pourquoi il diſoit, que c'étoit le père qui avoit ſouffèrt. Érreur, dit S. Épiphane, dont on n'avoit point entendu parler auparavant. Il eſt néanmoins conſtant, qu'il y a eû dans l'Égliſe d'aûtres Patripaſſiens avant lui. Ayant été repris par les Prêtres qui étoient ſes Supérieurs, il leur fit cette réponſe: quel mal ai je

fait

fait ? J'adôre un ſeul Dieu, je ne reconnois que lui ſeul ; il eſt né, il a ſouffèrt & il eſt mort. Voyez S. Épiphane, *hær.* 57.

NŒUD. ſ. m. (Le D, ne ſe prononce point, il faut prononcer *neu.*) Partie de l'arbre par où il pouſſe ſes branches, ou ſes racines. *Nodus*, *callus*, *callum*. Le bois eſt plus dur & plus ſèrré dans les *nœuds* que dans le tronc, ni dans les branches, mais auſſi il eſt plus ſujet à s'éclater. On taille la vigne, les arbres nains au prémier & au ſecond *nœud* du nouveau jet. On le dit auſſi de cèrtaines boſſes ou tumeurs, qui ſont des éſpéces de maladies qui viennent aux bois rabougris, qui s'appellent autrement *louppes*. Les *nœuds* ſont des défauts dans le bois d'aſſemblage, & ils font la beauté du bois de placage.

Noeud, ſe dit auſſi de cette liaiſon ou jointure qui ſe voit aux tuyaux des blez, aux cannes d'Inde, & aux aûtres plantes qui croiſſent par l'entortillement de leurs feüilles. *Geniculum*, *nodus*, *articulus*. Il y a de cèrtaines cannes, dont les plus belles ſont celles qui ſont les plus pleines de *nœuds* : mais il y en a d'aûtres où l'on ne veut point de *nœuds*, & ce ſont celles qu'on appelle des cannes d'un jèt. Les *nœuds* des plantes ſont faits pour fortifier la tige, & ſont comme des tamis qui filtrent, qui purifient, & qui affinent le ſuc qui s'éleve vèrs l'épi pour le nourrir.

Noeud, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit de l'article, de la jointure des doigts de la main, & de cette partie du gôſier ou de la gorge, qu'on nomme *larinx*. *Nodus*, *junctura*, *articulus*.

En tèrmes de Chirurgie on appelle *nœud* du Chirurgien, un *nœud* où l'on paſſe deux fois le fil par le même endroit.

Noeud, ſe dit auſſi dans les animaux des jointures de quelques-uns de leurs ôs, & particulièrement la queuë des chevaux, des chiens, des chầts. *Nodus*, *articulus*, *commiſſura*. On a coûtume de coupper quelques *nœuds* de la queuë des châts pour les faire profiter. Les *nœuds* des doigts ce ſont leurs jointures.

On appelle dans les vèrreries *nœud*, un gros bouton qui demeure au milieu des plats de vèrre, qui ſe font en ſoufflant avec la vèrge de fèr. *Umbilicus*.

On appelle en Sculpture du bois, du marbre plein de *nœuds*, quand il ſe trouve des parties plus dures en un endroit qu'en un aûtre.

Noeud, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de cèrtains morceaux de chair qui ſe levent aux quatre flancs du cèrf. *Carnea projectio*, *in cervi lateribus*, *carnea projectura*. Cèrf qui a de gros *nœuds*.

Noeud, ſe dit auſſi chez les Ouvriérs en fèr, ou en métal, des divèrſes diviſions qui ſe font dans les charnières des compas, fiches, ou couplèts des portes, ou fenêtres, par où paſſe le clou, ou la rivûre. *Commiſſura*, *junctura*, *fibula*. Il y a des fiches à deux, à trois, à quatre *nœuds*.

Noeud, ſe dit auſſi principalement, des cordes, courroyes, ou rubans qui ſèrvent à lier, à joindre, à attacher & noüer les chôſes l'une avec l'aûtre. *Nexus*, *nodus*. Un *nœud* de ſouliérs. Un *nœud* d'aiguillette. Un *nœud* de cravate. Un *nœud* ſimple, un *nœud* double, un *nœud* coulant, un *nœud* ſèrré. Mais ce qui a ſèrvi d'abord à la néceſſité, a ſèrvi depuis de ſimple ornement. Ainſi on a introduit des *nœuds* de chapeau, des *nœuds* d'épaule, des *nœuds* d'épée ; & les femmes ont eu des *nœuds* de coëffure, des *nœuds* de manches, même des *nœuds* de diamans & de pièrreries aux endroits où il ne falloit que de ſimples agraffes.

Noeud, s'eſt dit auſſi de ce qui ſèrt ſimplement à arrêter le fil ou la ſoye, dont on paſſe les bouts l'un dans l'autre en les ſèrrant, lorſqu'on fait de la toile, ou qu'on travaille en coûture, en tapiſſerie, &c. *Nodus*, *connexio*. Un *nœud* de Tiſſerand, qui eſt le plus fort. Un *nœud* de tapiſſerie. Il faut arrêter ce point avec un double *nœud*. On dit en ce ſens, qu'une toile eſt pleine de *nœuds*, quand elle eſt inégale & peu unie, Un *nœud* de pinceau, qui ſèrt à noüer les crins de cheval qui font la ſoye des archèts. Les *nœuds* de l'arbalête. Il y a auſſi le *nœud* du Marinier, dont il nouë ſes câbles. On appelle les *nœuds* de la trompette, les jointures des branches, les endroits où elles ſont ſoudées, ou par où elles ſe briſent & ſe démontent.

Noeud de la ligne de Lok. Tèrme de Marine. Voyez Lok.

Dans l'Artillerie on appelle *nœud de charruë*, le *nœud* que font les Capitaines de charroi quand il paſſent des cordages dans les roüages, pour relever des piéces renvèrſées. *Nodus*, *nexus*. Pour faire ce *nœud*, ou lien, il faut avec un bout de la prolonge embraſſer une jante de la rouë de l'affût, la faire gliſſer ſous un rais, & tourner le bout deux ou trois fois dans l'embraſſement que la corde fait de la jante, de ſorte que ces *nœuds* ſe preſſant contre la jante à meſure que l'on tire deſſus, ils ſe fèrment, & ſont enſuite faciles à défaire.

A la Paûme on dit qu'on retient les droits, ou les *nœuds*, en parlant des deux côtez d'une raquette qu'on jette en l'air, pour ſçavoir qui aura l'avantage de choiſir le côté du jeu en commençant la partie.

En Aſtronomie on appelle les *nœuds* de l'Écliptique, ſes intèrſections par l'orbite de la Lune, qui a quelque latitude à ſon égard : c'eſt dans l'un de ces points que la Lune doit être, quand il arrive des éclipſes de Soleil, ou de Lune. *Nodus*. On les appelle autrement la *tête*, & la *queuë du Dragon*. Le *nœud* aſcendant, & boréal en eſt la tête, & le *nœud* déſcendant & auſtral en eſt la queuë. Le prémier ſe trouve au paſſage de la Lune à travèrs l'Écliptique du Midi au Septentrion ; & le dèrnier ſe trouve au paſſage de la Lune à travèrs l'Écliptique du Septentrion au Midi. Comme les cèrcles des aûtres Planétes couppent auſſi l'Écliptique en deux points, ces deux points s'appellent auſſi *nœuds*. Les Planétes ne couppent pas toûjours l'Écliptique au même point. Ozanam. Voyez Latitude. Les Indiens admettent neuf planétes, en ſuppoſant que les *nœuds* aſcendant & déſcendant ſont des planétes réelles, qui le nomment pour cela *Radou* & *Rèdou* Lettr. édif. *T. X. p.* 58.

Noeud, en tèrme de Médecine, ſe dit d'une tubéroſité qui ſe forme aux jointures des vieux goutteux, qui ſe fait par l'amâs d'une pituite craſſe, viſqueuſe, cruë & indigeſte, accompagnée d'une humeur bilieuſe, âcre & chaûde, dont le plus gros & tèrreſtre demeure & ſe convèrtit en matière gypſeûſe & pièrreûſe comme craye, d'où ſont engendrez ces *nœuds*, comme la pièrre dans la veſſie. *Nodus*, *callus*. Les Médecins les appellent *tophi*. Les curieux de la nature dans leurs Éphémérides Dec. I. An. VI. & VII. p. 140. donnent un remède pour les *nœuds* formez par un calus.

Noeud, ſe dit figurément en chôſes morales, en parlant des liaiſons, des engagemens qui attachent enſemble les pèrſonnes. *Vinculum*, *fœdus*. Le mariage eſt un *nœud* étèrnel, & indiſſoluble qui unit le mari & la femme. La mort ſeule rompt les *nœuds* ſacrez dont le mariage nous lie. S. Évr. Nous ſommes liez par des *nœuds* que forme la tendreſſe. Tour. L'éſtime mutuelle de deux âmis eſt toujours le prémièr lien qui doit ſèrrer leurs *nœuds*. S. Évr. Pourquoi rompre de ſi beaux *nœuds* ? Vill. Quand le ſeul intérêt de nos divèrtiſſemens forme le *nœud* de l'amitié, les chagrins peuvent aiſément le rompre, où du moins le dénoüer. S. Évr.

L'argent ſeul aujourd'hui forme les plus beaux nœuds.
La Font.

Vous avez transformé en chaînes les *nœuds* qui nous uniſſoient. Tour.

Enfin tout ce qu'Amour a de nœuds *plus puiſſans*,
Beauté, *gloire*, *vertu*, *je trouve tout en elle*. Rac.
L'amour ſerra les nœuds *par le ſang commencez*. Id.

Noeud, ſe dit auſſi de l'intrigue d'un Roman, ou d'un Poëme Dramatique ; de l'endroit où les pèrſonnages ſont le plus embaraſſez ; ou d'une conjoncture d'affaires dont on a de la peine à prévoir le denoüement, & l'iſſuë. *Nodus*, *caput*, *cardo*. Ariſtote appelle *nœud* tous les incidens de la Tragédie, depuis le commencement juſqu'à l'endroit où commence le dénoüement. Toutes les circonſtances de l'action forment le *nœud*, qui dure autant que l'éſprit du ſpectateur eſt ſuſpendu ſur l'événement. Le P. le B. Les Dieux ne doivent point paroître à moins que le *nœud* ne ſoit digne de leur préſence, & de leur ſecours pour le dénoüer. Dac.

Nec Deus interſit niſi dignus vindice nodus,
- - - - - - - *Inciderit*.

Le *nœud* doit durer juſqu'au milieu du dèrniér acte ; autrement le reſte de la piéce eſt trop languiſſant. Id.

Noeud, ſe dit auſſi de ce qui eſt dans une affaire, ou dans une queſtion de plus obſcur, de plus embrouillé, de plus difficile à décider. *Difficultas*, *caput*, *cardo*. Ce Juge à l'éſprit ſi pénétrant, qu'il va d'abord au *nœud* de la queſtion, qu'il trenche la difficulté.

Noeud Gordien, eſt un provèrbe Grèc qui ſe dit d'un *nœud* qu'on ne ſçauroit dénoüer : & figurément d'une difficulté qu'on ne peut réſoudre. *Nodus gordius*, *ſeries vinculorum adſtricta*. Il vient d'un *nœud* de courroyes indiſſoluble, que Gordius Roi de Phrygie mit dans un temple d'Apollon, en mémoire de ce qu'il avoit été ſalué Roi, parcequ'il étoit entré le prémiér dans ce temple, quoiqu'il fût d'ailleurs de race roturiere. Aléxandre le couppa avec ſon épée, parcequ'il ne le pût dénoüer, & que l'Oracle avoit prédit que celui qui le dénoüeroit ſeroit le vainqueur de l'Aſie.

On dit provèrbialement, c'eſt un ris qui ne paſſe pas le *nœud* de la gorge ; pour dire, c'eſt un ris forcé

L'Ordre du Noeud. Nom d'un ordre militaire du Royaume de Naples. *Ordo nodi*, *à nodo dictus*. La Reine Jeanne Ire après la guèrre qu'elle eut à ſoutenir contre Loüis Roi d'Hongrie, ayant épouſé en 1351. Loüis Prince de Tarente, & ce mariage ayant donné la paix à ſon royaume & affèrmi la couronne de Naples,

ſur ſa tête l'annee ſuivante 1352. le jour de la Pentecôte, ils établirent un nouvel ordre militaire qu'ils appellèrent l'Ordre du *nœud*, en mémoire de la paix qui avoit été faite. Ils firent ſoixante Chevaliérs tant François que Napolitains. Leur enſeigne étoit une éſpéce de lac avec un *nœud* rouge de ſoye & d'or, & orné de pèrles. Le Roi mettoit ce lac au bras du Chevaliér, en lui diſant, qu'avec ce bracèlet on lui donnoit un cœur plein de valeur & de fidelité pour le ſèrvice de ſon Roi. Clement VI. approuva cet ordre, & lui donna la Régle de S. Baſile. Cet ordre prit S. Nicolas pour ſon protecteur. Les Chevaliérs portoient le lac, dont nous avons parlé, au bras & ſur la poitrine. La grande Maitriſe étoit attachée à la couronne de Naples : cet ordre ne dura floriſſant qu'autant que ſes inſtituteurs vécurent. *Juſtiniani hiſtor. di tutti gl' Ordin. Milit. T. II. C.* 57. & les Hiſtoriens des Ordres militaires, & Angelo Coſtanzo dans ſon hiſtoire de Naples.

N O G.

NOGAI, ou NOGAIE. Nom qu'on donne à une nation Tartâre qui habite le païs qui eſt auprès de la Comanie. Les Tartares *Nogais* vivent ſous des tentes; leurs femmes & leurs enfans ſont dans des chariots fermez. Ils boivent comme un breuvage délicieux du lait de cavale aigri : ils ne s'occupent que de la chaſſe & de la guérre. Voyez TARTARE.

NOGENT-L'ARTHAUD. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de Champagne, ſitué ſur le bord méridional de la Marne, à deux ou trois lieuës au deſſus du Château Thièrri. *Nonigentum ad matronam.* MATY. *Novigentum Artaldi.* Valois *Not. Gall. p.* 383.

NOGENT LE BEſNARD. eſt près de Nogent le Rotrou. *Novigentum Bernardi.* Valois Not. Gall. p. 383.

NOGENT. *ſous Couci* eſt dans le Lannois ſur les confins du Senonois, dont il eſt ſéparé par une petite rivière appellée en Latin *Aquila Novigentum*, *Noviandum*, *Novientum Laudunenſe.*

NOGENT *ſur Eure. Novigentum ad Auturam.* Il eſt comme *Nogent le Roy* ſur la rivière d'Eûre. Valois. *Ib.*

NOGENT *ſur Marne. Novigentum ad Matronam.* Il eſt dans la Brie, c'eſt la même chôſe que *Nogent l'Artaud.* Valois *Not. Gall. p.* 383. *Nogentum in Perticâ.*

NOGENT LE ROTROU. Petite ville capitale du Haut Pèrche. *Nonigentum Rotrudum*, anciennement *Novidunum*, *Nocodunum.* Elle eſt ſur l'Huiſne, à quatorze lieuës de Chartres, vèrs le couchant. MATY.

NOGENT-LE-ROI. Petite ville de Beauce. *Nonigentum Regium*, *Nogentum Regium.* Elle eſt ſur l'Eûre, à cinq lieuës au deſſous de Chartres. On l'appelloit autrefois *Nogent l'Erembèrt.* Philippe de Valois y mourut l'an 1350. MATY.

NOGENT SUR SEINE. Bourg de Champagne. *Nonigentum ad ſequanam*, *Novigentum.* Il eſt ſur la Seyne, à ſix lieuës au deſſus de Montereau-Faut-Yonne. MATY.

NOGENT LES VIÈRGES. *Novigentum Virginum.* Il eſt dans le Beauvoiſis ſur l'Oiſe, vis à vis de Creil. Valois *Not. Gall. p.* 383.

NOGENTEL. ſ. m. Nom de lieu, diminutif de Nogent. *Novigentulum.* Il eſt dans la Brie, proche de Nogent l'Artaud. Valois *Not. Gall. p.* 383.

NOGUÈTTE. ſ. f. Ce mot ſignifie la même chôſe que *Revendeuſe.*

N O H.

NOHE. ſ. f. Vieux mot. Voyez NOE, c'eſt la même chôſe.

NOHESTAN. ſ. m. Nom qu'Ézéchias donna au ſèrpent que Moyſe avoit fait, & que les Iſraëlites depuis avoient transformé en Dieu, & auquel ils offroient de l'encens.

Ce mot vient de נחש ou נחשת *nabhaſes* ou *nebhoſchet* qui ſignifie airain, de ſorte que *Nobeſtan* ſignifie ouvrage d'airain. Ézéchias donna ce nom au ſèrpent d'airain par mépris, afin de faire concevoir au peuple que ce n'étoit point un Dieu, & le détourner de ce culte impie. Quelques uns diſent *Nebaſtan*, & *Necbuſchan*, ſelon la prononciation Hébraïque.

N O I.

NOJA. ſ. f. Il y a deux bourgs de ce nom dans le Royaume de Naples. *Noja.* L'un avec titre de Duché, dans la Baſilicate, à ſix lieuës de Convèrſano, en Calâbre, vèrs le nord. L'aûtre avec titre de Principauté, dans la tèrre de Bary, vèrs le levant. MATY.

NOIAU. Voyez NOYAU. C'eſt ainſi qu'il faut écrire, parce qu'il faut un double i.

NOIENT. ſ. m. Vieux mot, Neánt *nihil* Voyez NOYANT.

NOIER. v. act. Vieux mot qui s'eſt dit pour nier, *negare.*

NOIF. ſ. f. Vieux mot. Neige. *Nix.*

NOILLEUX, EUSE. Vieux adj. Noüeux, *Nodoſus.*

NOIR. ſ. m. Corps opaque & poreux qui imbibe la lumière, qui n'en réfléchit aucune partie; qui eſt de la couleur la plus obſcure de toutes, & la plus oppôſée au blanc. *Nigrum*, *atrum*, *pullum*, *attramentum.* Le *noir* de fumée, ou *noir* à noircir, eſt la fumée de la poix réſine brûlée qu'on ramaſſe dans une chambre ou vaiſſeau fèrmé par enhaut, & tapiſſée de peaux de mouton, d'où par après on le fait ſortir en le ſecoüant. On en fait l'encre de l'imprimerie, en mêlant ce *noir* avec de l'huille de lin bouillie avec de la térébentine. On fait auſſi du *noir* avec des noix de galles, comme l'encre commune; ou avec du vitriol, comme l'encre des Courroyeurs, qu'on appelle *atramentum ſutorium.* Le *noir* des Teinturiérs ſe fait avec de la galle d'Alèp ou d'Alèxandrie, dite *galle à l'épine*, ou avec du ſumac du rodoul, ou fovic noirci, avec de la coupperôſe & du bois d'inde. On en fait encore avec l'écorce d'aûne & de la moulée des Émouleurs & Couteliérs. Il n'y a point dans la nature de chôſe *noire* qui ſèrve à teindre en *noir.* Il eſt cèrtain que plus une matière eſt blanche, plus elle devient *noire* quand elle eſt brûlée, comme on l'éprouve dans l'yvoire.

On fait la couleur *noire* ſur la vaiſſelle de tèrre, avec des écailles de fèr vitrifiées.

On fait auſſi du *noir* avec de l'argent & du plomb, qui ſèrt à remplir les creûx d'une chôſe gravée; ce qu'on nomme en Latin *nigellum.*

On tend de *noir* les maiſons & les Égliſes où l'on fait quelque cérémonie funébre. En France on porte le deüil en *noir*, en Turquie en bleu, à la Chine en blanc. Les gens d'Égliſe & de robbe s'habillent de *noir* par modeſtie. Les femmes prennent le *noir*, quand elles font des viſites de cérémonie. Le plus beau *noir* eſt celui de velours, & enſuite celui de jayet, & puis le *noir* d'ivoire brûlé. On dit auſſi, du gris *noir*, d'un *noir* qui eſt moins foncé. Un Auteur a écrit qu'il faut être habillé de *noir* pour parler au Roi d'Éſpagne, & que les Envoyez des Princes ſont obligez de s'aſſujettir à cette coûtume.

NOIR, en tèrmes de Blâſon, s'appelle *ſable.* *Atror*, *color niger.*

NOIR, & NOIRCEUR. Sont des tèrmes de Philoſophie Hérmétique qui éxpriment la couleur de la piètre dans un cèrtain tems de l'opération. Cette couleur ſe nomme auſſi *ténébres*, *mort*, *plomb*, *ſaturne*, *tête de corbeau.*

NOIR, NOIRE. adj. Qualité d'un corps qui ne réfléchit point de lumière. *Niger*, *ater*, *pullus.* Les Môres ont le viſage *noir.* Les corbeaux ont les plumes *noires.* Les yeux *noirs*, le poil *noir*, ſont des marques de chaleur & de vivacité. Le blé Sarraſin s'appelle du blé *noir.* Le ſangliér eſt mis par les chaſſeurs au rang des bêtes *noires*, à la différence de celles qu'on appelle *fauves*, comme le cèrf. En Chymie on appelle le plomb *étain noir.* En Muſique les nottes *noires* ne valent que la moitié des blanches.

La proceſſion *noire* eſt une proceſſion qui ſe fait en ornemens *noirs.* On faiſoit autrefois tous les vendredis à Malthe une proceſſion *noire*, ou tout le Clèrgé marchoit le viſage couvèrt d'un voile *noir.* *Macribierolex.*

Les Bénédictins ont été appellez Moines *noirs.* Ou l'Ordre des *Noirs.* En Latin *Nigri Monachi*, *Nigromonachi*, dans les *Geſta Innocentii Pontificis*, *Ordo Nigrorum.* Voyez les Macri.

NOIR, ſignifie auſſi, Sombre, obſcur, où l'on ne voit goutte. *Obſcurus*, *pullus*, *opacus.* Un froid *noir*, eſt un froid caûſé par des brouillards & des nuages. Une nuit *noire* eſt celle où le ciel eſt fort couvèrt, & où l'on ne voit point d'étoiles. Les Poëtes Latins ont dit *nox âtra* dans le même ſens. Un cachot *noir*, une priſon ſoutèrraine où on ne voit goutte. On appelle la chambre *noire*, ou la Chapelle *noire*, les lieux obſcurs où s'enfèrment les Religieux ou les dévots pour faire pénitence, & pour ſe donner la diſcipline. On le dit auſſi abuſivement d'un jeu de paûme.

NOIR, ſe dit en Chirurgie de ce qui eſt meurtri, livide. *Plumbeus lividus.* Cette femme a été tellement batuë, qu'elle eſt toute *noire* de coups, qu'elle a le corps tout meurtri. On appelle auſſi la bile *noire*, & les vapeurs *noires*, des vapeurs mélancholiques qui montent au cèrveau.

NOIR, ſe dit auſſi de ce qui eſt mal propre, ſâle, barboüillé. *Nigellus*, *ſordidus*, *inquinatus.* Vous êtes *noir* par le viſage, quelqu'un vous a barboüillé; il n'a pas lavé ſes mains, elles ſont toutes *noires* de craſſe. Cette femme a les dents *noires*, elle n'a pas ſoin de les nèttoyer.

NOIR, ſe dit figurement en chôſes ſpirituelles & morales de ce qui eſt affreux, odieux, triſte, ſombre. *Malus*, *ſceleſtus*, *nefandus*, *teter.* C'eſt un homme qui a l'âme *noire*; c'eſt-à-dire, méchante, ſcélerate. Il eſt dans ſon humeur *noire* & mélancolique. Ses diſgrâces l'ont jetté dans des chagrins ſi *noirs*, qu'il eſt inſupportable à lui-même. S ÉVR. C'eſt un éſprit *noir*, dangereux, & traître. Cette trahiſon eſt un crime bien *noir.*

Un

Un ſi *noir* attentat me fait frémir. S. É v r. *Noire* calomnie.

Eſt-il rien de plus noir *que ta lâche action.* Mol.

Fuyez, ſombres chagrins, accablante triſteſſe,
Noirs *ſoucis, importuns ſoupirs*
Laiſſez régner les jeux, les ris & les plaiſirs.
Où régne la Jeuneſſe. N. Ch. de vèrs.

On nomme en Poëſie le Stix l'onde *noire*, & paſſer l'onde *noire*, pour mourir.

Quand on a paſſé l'onde *noire*, adieu les plaiſirs. Rendre *noir*, c'eſt, Diffamer; faire paſſer pour méchant pour criminel. *Diffamare, ignominiâ afficere, infamiâ aſpergere.* On a inventé tout ce qu'on a pû pour le rendre *noir*.

Selon que vous ſerez puiſſant ou miſérable,
Les jugemens de Cour vous rendront blanc, ou noir. La Font.

Le beau verni de la Chine eſt d'un *noir* luiſant.

Les Peintres pour la fréſque n'employent que le *noir* de tèrre, qui eſt une éſpéce de charbon foſſile.

Noir de fumée. C'eſt la fumée de la poix réſine brulée qu'on ramaſſe ſur des peaux de mouton qu'on ſecouë enſuite pour ramaſſer le *noir*.

Noir, eſt le rond du centre d'une rondache, où l'on tire à l'Arquebuſe pour le prix. Il a donné dans le *noir*, ou près du *noir*. On dit *noir* comme charbon, *noir* comme la cheminée. *Noir* comme un Diable *noir* comme un More, comme un Éthiopien.

Noir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Le tems eſt bien *noir*, il pleuvra des Prêtres. On dit d'un lieu obſcur, qu'il y faiſoit *noir*, comme dans un four. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas ſi Diâble qu'il eſt *noir*, pour dire, qu'il n'eſt pas ſi méchant qu'on ne le puiſſe mettre à la raiſon. On dit auſſi d'un homme qui parle hors de propos, qu'il rentre de piques *noires*, On dit auſſi, qu'on a les yeux pochez au beurre *noir*, quand on les a meurtris: & en ce ſens on dit à celui qui a les yeux bandez à colin-maillard: Garre le pot au *noir*. On dit encore, paſſer du blanc au *noir*, quand on va d'une éxtrémité à l'aûtre; qu'on dit, ou qu'on fait des chôſes fort oppôſées. On dit auſſi d'un homme qui tient un lìvre, & qui ne ſçait pas lire, ou qui ne voit pas aſſez clair pour le faire, qu'il n'y connoît que le blanc & le *noir*. Le peuple appelle auſſi, La bête *noire*, le Commiſſaire quand il va en Police.

La forêt Noire en Allemand Schwartz-Wald. *Sylva-Nigra.* C'eſt une grande forêt de la Souabe, en Allemagne. Elle s'étend du midi au nord, depuis les villes de Reinfeld, & de Seckinge, ſur le Rhin, juſqu'au Marquiſat de Bade, ayant au levant le Comté de Furſtenberg, & le Duché de Wurtembèrg, & au couchant l'Ortnaw, & le Briſgaw. Maty.

Livres Noirs. On appelle ainſi les Livres de Nécromance. *Libri Necromantici.*

La mèr Noire, ou le Pont-Euxin. *Mare Nigrum, Pontus-Euxinus.* Cette mèr eſt entre l'Europe, & l'Aſie, ayant au couchant la Romanie & la Bulgarie; au nord la petite Tartarie, & la Circaſſie; au levant la Mingrelie, & le Guriel; & au midi la Natolie. Elle a environ trois cens ſoixante ſept lieuës du couchant au levant, & cent dix ſept du Nord au Sud. Elle n'a point de Golfe conſidérable que celui de Nigropoli. Elle reçoit un grand nombre de fleuves, dont les plus conſiderables ſont le Danube, le Boriſthêne, le Fazzo, le Cazalmach, l'Ali, & le Sangar. Les eaux de la mèr de Zache, s'y déchargent auſſi par le détroit de Caffa, & elle ſe décharge elle même par le détroit de Conſtantinople dans la mèr de Marmara, & de là dans l'Archipel, par le canal de Gallipoli. Maty.

NOIRAſTRE. adj. m. & f. Qui tire ſur le noir; qui approche du noir. *Obater, ſubniger.* Les Éſpagnols ont le teint *noirâtre*. Les eaux du Stix ſont *noirâtres*; de là vient qu'on l'a appellé fleuve d'enfèr.

NOIRAUD, aude. adj. Qui a le poil noir. *Nigellus, nigris pilis, nigrâ cute.* Les *Noiraûds* ſont ordinairement plus vifs & ont plus d'éſprit que les blondins.

NOIRCEUR. ſ. f. Qualité qui rend une chôſe noire. *Nigritudo, nigrities, nigror.* Cette ancre n'a pas aſſez de *noirceur*. La *noirceur* du teint gâte bien un viſage. Hook Auteur Anglois, dans ſa Micrographie prouve par le nombre éxtraordinaire de pores, que le Microſcope découvre dans le charbon que c'eſt de là que vient ſa *noirceur*; La *noirceur* n'étant qu'une privation de lumière ou un défaut de réflexion. Voyez Charbon.

Noirceur, ſe dit auſſi d'une tache ou la liſſeure. *Macula.* Vous avez de petites *noirceurs* au viſage: ce ſont quelque tâches d'ancre, ou de charbon.

Noirceur, ſe dit figurément en chôſes morales, de l'énormité d'un crime. *Enormitas, turpitudo.* La *noirceur* de cette trahiſon fait horreur à tous les gens de bien. La *noirceur* de ſon éſprit eſt à appréhender.

Dans toutes leur noirceur *retracez-moi ſes crimes.* Racin.

Ce mot a deſarmé ma colère, & éffacé la *noirceur* de ſon action. Mol.

NOIRCIR. v. act. & n. Barbouiller de noir, rendre noir. Le hâle eſt ce qui *noircit* les païſanes. On *noircit* les ſouliérs, les tripôts avec du noir à *noircir*. Ce bois ne brûle pas bien, il ne fait que *noircir* au feu. *Nigrorem inducere, inurere, nigritie inficere, nigreſcere.* Les vieillards coquêts *noirciſſent* leur barbe. Les bâtimens de pièrre de S. Leu ſe *noirciſſent* bientôt à l'air.

On dit que le tems ſe *noircit*, que le ciel ſe *noircit*; pour dire, qu'il devient obſcur.

Noircir, ſe dit figurément en Morale, des médiſances, des invectives, des accuſations qu'on fait contre quelqu'un, *famam violare, infamiâ aſpergere, dedecore notare.* Cet Avocat a *noirci* autant qu'il a pû ſa partie. Cette accuſation l'a tellement *noirci*, qu'il n'en ſera jamais bien lavé. Les Auteurs prennent plaiſir à ſe *noircir* les uns les aûtres. On croit ſouvent *noircir* autrui, qu'on ſe *noircit* ſoi même. Bens.

Noirci, ie. part. & adj. *Nigritie infectus, atrore imbutus.* Il faut avoir l'éſprit *noirci* de mélancolie pour mener une vie ſauvage, & ſe tenir toujours dans l'obſcurité. S. Évr. Les Payens adoroient les Dieux *noircis* de crimes. M. Scud.

NOIRCIſSURE. ſ. f. Enduit de noir. *Nigritiei inductio, atroris illitus.* La *noirciſſure* de ce caroſſe coûte tant. Cette *noirciſſure* eſt faite avec de beau vèrnis. On le dit auſſi de quelque tache cauſée par quelque chôſe de noir. Il y a cèrtaine *noirciſſure* qu'on ne peut faire en aller qu'avec de l'huile.

NOIRÉ. ſ. m. Nom d'une éſpéce de monnoie des Comtes de Soiſſons. Les *noirez* étoient de trois deniérs 12. grains de loi d'argent du Roi, & de poids de 23. ſols au marc de Paris.

NOIRIÈR, ère. vieux adj. m. & f. Noir, noirâtre. *Niger.*

NOIRLIS. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge, gris de lin & blanc. Morin.

NOIRMOUTIÉR. ſ. m. Nom de lieu, qui eſt érigé en Duché. Prononcez, *Nèrmoutié*, ou *Narmoutié*, & Voyez Nèrmoutiér.

NOIRON. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe à un rouge ſang de bœuf & colombin, chargé ſur du chamois. Morin.

NOIRON ſe dit auſſi d'une anémone qui a les grândes feuilles rouges, ſa peluche rouge, mêlée d'une couleur noirâtre. Morin.

NOIRPRUN. Arbriſſeau. Voyez Nèrprun.

NOIRTÉ. ſ. f. vieux mot. Noirceur. *Nigredo.*

NOIS. ſ. f. vieux mot. Neige. *Nix.*

NOÎSE. ſ. f. Démêlé, querelle qui s'émeut entre gens du peuple, ou dans les familles. *Altercatio, rixa, jurgium, contentio.* Elle n'aboutit d'ordinaire qu'à des crieries, & il n'y a point d'éffuſion de ſang. Ce mot n'eſt plus du bel uſage. Mén. Il y a toujours quelque *noiſe* en ce ménage, c'eſt d'ordinaire la femme qui commence la *noiſe*. Bientôt nos gens eurent *noiſe* ſur ce point. La Font. Vivre ſans débats, ſans *noiſe*, & ſans procès. Boil. Charles IX. dit dans un billet qu'il écrivoit à Ronſard.

Et croi, ſi tu ne viens me trouver à Amboiſe,
Qu'entre nous aviendra une bien grande noiſe.

Ce mot vient du Latin *noxia* ou *noxa*. Ménage. Borel dit qu'il vient du bruit que font les noix remuées, & qu'en général il ſignifioit autrefois toute ſorte de bruit; & même il ſe diſoit du bruit agréable que font les violons à une nôce; ou du murmure d'une fontaine. Ainſi on diſoit, faire *noiſe*, pour dire, ſe réjoüir; mais maintenant il ne ſe dit plus qu'en mauvaiſe part. Ou plutôt il vient du mot Cèltique ou Bas-Breton *noas*, querelle, débat. Guichart le dit de l'Hébreu נצה *natſah* qui ſignifie *faire des querelles, quereller.*

NOISETTE. ſ. f. Fruit du coudrier, appellé ainſi parcequ'il a une coque dure comme celle des noix. *Avellana, nux avellana, pontica, praneſtina, colurna.* On appelle auſſi les *noiſettes avelines*, & en quelque lieux *mellines*.

Caſſe-noisette, eſt une éſpéce de petite tenaille propre à caſſer des *noiſettes*. *Franginucibulum.*

On dit provèrbialement préſenter des *noiſettes* à ceux qui n'ont plus de dents; pour dire, Offrir une chôſe à une pèrſonne, dont il n'eſt pas en état de ſe ſervir.

NOISETTIÉR, ou NOISILLIÉR. ſ. m. Arbre qui porte des noiſettes. *Corylus ſativa, arbor avellana.* C'eſt la même chôſe que le Coudriér. Voyez Coudriér.

NOISI. ſ. m. *Noiſi ſur Oiſe.* Nom d'un lieu, ſitué ſur l'Oiſe, dans le Beauvaiſis entre Morancy & Beaumont. *Nucetum.* On trouve auſſi *Nocitum* & *Nocidum*, mais ce ſont des fautes. Valois *Not. Gall. p.* 388.

NOIX. ſ. f. Fruit dur qui vient aux noyers. *Nux, juglans.* Elle a une double robe ou couvèrture, dont la prémière eſt vèrte, & ſèrt à teindre en brun, la ſeconde dure comme du bois. Le noyau de dedans eſt diviſé en quatre membres par une pellicule ligneûſe qu'on applle *zeſte*. Les meilleures ſont celles qui ſont longues, qui ont une écorce blanchâtre, & aiſée à rompre, & dont le noyau eſt blanc & doux, & ne tient point à l'écorce Quand elle eſt vèrte on la mange en cèrneaux. Quand elle eſt vieille, on en tire de l'huile, qui devient plus ſubtile, plus elle eſt gardée. Elle ſèrt à brûler, & ſur tout à peindre, parce-qu'elle ſéche aiſément. Voyez Noyer. Il y a en Canada 2 ou 3 eſpéces de noix, différentes des nôtres.

Noix engleuſe, eſt celle qui tient tellement à la coque qu'on ne la peut tirer que par morceaux. *Nux anguloſa.*

Joüer aux *noix*, eſt un jeu très-ancien. Quand on y joüe, on doit faire tenir dans une foſſette à cèrtaine diſtance un cèrtain nombre de *noix* qu'on jette avec la main. On y joüe encore en faiſant des châteaux de noix, c'eſt à dire, en mettant quatre noix ou plus les unes ſur les aûtres & tâchant de les abbatre, en jettant une noix contre, d'un lieu un peu éloigné. Suétone dit qu'Auguſte joüoit aux *noix* avec des enfans pour ſe divèrtir. Aléxandre ab Aléxandro ſoûtient que ces *noix* étoient des noyaux de pêche, qu'il appelle *nuces ocellatas.*

Noix de galle, eſt une excroiſſance qui naît ſur le chêne. *Nux galla.*

Noix géroflée, ou Noix de Madagascar, eſt une noix groſſe comme une noix de galle, ronde, legère, de couleur de châtaigne, ayant l'odeur & le goût du géroſle, mais plus foibles. *Nux cariophyllacea.* C'eſt le fruit d'un arbre appellé en l'Iſle de Madagaſcar, où il croit abondamment, *Ravendſara* : ſes feüilles approchent en figure de celles du laurier. La ſeconde écorce de cet arbre étant ſéchée reſſemble en figure & en couleur à la canelle, mais elle a le goût du géroſle : on l'appelle *canelle géroflée*, ou *capelet*, ou *bois de crabe*. L'écorce & le fruit de cet arbre ſont propres pour fortifier l'éſtomac & pour éxciter l'appetit.

Noix d'Inde, eſt le fruit d'une eſpéce de palmiér qui vient aux Indes tant Orientales qu'Occidentales. *Nux indica.* On l'appelle auſſi *coco*, ou *cocos*, & l'arbre qui le porte *cocotier.* Voyez Coco.

Noix méthel, eſt une eſpéce de ſtramonium, que Mr. Tournefort appelle *ſtramonium fructu ſpinoſa rotundo, ſemine nigricante.* On la nomme autrement *pomme du Pérou*, ou *pomme épineuſe.* Voyez Stramonium.

Noix Muscade. Voyez Muscade, & le Journal de Leipſik. 1704. p. 478. où l'on trouve ſa déſcription.

Pêſche-noix. Voyez Pêſche.

Noix vômique, eſt un petit fruit plat, rond, large comme un de nos liards, lanugineux de couleur de gris de ſouris en dehors, dur comme de la corne, de divèrſes couleurs en dedans, tantôt jaûne, tantôt blanc, tantôt brun. *Nux emetica.* On ne connoît point la plante qui porte ce fruit. La *noix vomique* tuë en peu de tems les chiens & pluſieurs aûtres animaux à quatre piéds, à qui on en fait manger. En Latin *nux vomica.*

Noix, ſe dit auſſi d'une partie de gigot de mouton, & c'eſt ce qui fait l'emboîtement de la cuiſſe avec la jambe. *Oſſis projectus.*

Noix, ſe dit auſſi d'une éſpéce de gêſier fait en façon de *noix*, qui eſt dans le corps d'une Alloüette, qui eſt fort amère. *Alaudæ ſtomachi fundula.*

Noix, ſe dit auſſi de la partie du reſſort d'un piſtolet à fuſil, qui eſt courbé en démi cèrcle, & qui fait le reſſort, quand on le débande. *Minoris fiſtulæ ſchaſterium.* On dit auſſi, une *noix* d'arbalête.

On appelle encore *noix*, l'endroit où paſſe la manivelle du gouvèrnail d'un vaiſſeau.

On appelle provèrbialement, le goût de la *noix* l'amorce qui ſèrt à attraper & à pèrſuader quelqu'un ; par alluſion à la *noix* qu'on met aux ſouricières pour attraper des ſouris. On appelle auſſi des *noix*, des pâtez d'Hèrmite. On dit auſſi d'un homme qui ſe porte à quelque chôſe avec ardeur, qu'il y va de cul & de tête comme une corneille qui abat des *noix.*

NOL.

NÔLE. ſ. m. Nom propre d'une ville fort ancienne, & Épiſcopale. *Nola.* Elle eſt dans la tèrre de Labour, Province du Royaume de Naples, à quatre ou cinq lieuës de la Ville de ce nom, vèrs l'Orient. Son Évêque eſt Suffragant de Naples ; c'eſt à Nôle que mourut Auguſte, la 15ᵉ. année de Jesus-Christ.

NÔLI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Génes, en Italie, *Naulum, Naulium.* Elle eſt ſur la Côte, à trois lieuës de Savone, vèrs le couchant ; Elle a un Évêché ſuffragant de Génes. Maty.

NÔLET ou *Noulet.* ſ. m. Tèrme de Couvreur. Les *Nôlets* ou Chevalèts ſont des canaux de tuile pour couvrir des lucarnes & égouter l'eau. *Canalis, Imbricamentum.* Les *Nolèts* ou *nolèts* ſont les noües d'une lucarne, ou les enfoncements de deux combles, qui ſe rencontrent. Félibien.

NOLI ME TANGERE. Tèrme Latin ; c'eſt un nom que donnent les Médecins à un ulcere malin qui vient au viſage, & qui eſt produit par une humeur éxtrémement âcre & corroſive. Il eſt dangereux de toucher à cette ſorte d'ulcere ; car bien ſouvent en voulant y remédier, on les irrite davantage, & on avance la mort du malade. De là vient qu'on leur a donné ce nom qui ſignifie, *ne me touchez point.* Le *noli me tangere* eſt une eſpéce de cancèr.

Noli me tangere, eſt encore le nom d'une plante, dont pour peu qu'on touche le fruit, il ſe détache par piéce de ſon pédicule & jette bien loin toutes ces piéces. *Balſamina lutea ſive noli me tangere.* C. B. Pin. 306.

NOLIGER. v. act. Tèrme de Marine. Loüer & fretter un vaiſſeau. *Conducere, inſtruere.*

NOLIS, & NOLIſSEMENT. ſ. m. Tèrmes de Marine. Convention pour le loüage d'un vaiſſeau. *Naulum.* Il ſignifie ſur la Méditèrranée la même chôſe que *frèt*, & *affretement* ſur l'Océan. On dit auſſi ſur l'Océan *naulage* ; pour dire, le frèt des Navires qu'on loüe pour aller en guèrre, ou pour courir le bon bord : & on dit *noliger* & *nauliſer* ; pour dire, *loüer* & *fretter.* Ces mots viennent du Latin *naulum.*

NOM.

NOM. ſ. m. Tèrme de Grammaire. Partie de l'oraiſon : mot qui ſe décline non pas comme en Latin par l'inflèxion des cas, ou le changement de tèrminaiſon ; mais avec le ſecours de l'article. *Nomen.* Tous les *noms* ſont ou ſubſtantifs, ou adjectifs. Les ſubſtantifs ſèrvent à marquer ſimplement une chôſe détèrminée ; & les adjectifs ajoûtez aux ſubſtantifs ſèrvent à marquer les qualitez bonnes, ou mauvaiſes, ou indifférentes. Les *noms* ſe diviſent encore en *noms* propres, & en *noms* appellatifs. Les *noms* propres marquent une pèrſonne, ou une chôſe particulière, pour la diſtinguer des aûtres. Les *noms* appellatifs ſont communs à pluſieurs individus de la même eſpéce : comme Ange, homme, &c. Tous les *noms* ſoit adj. ſoit ſubſt. ſont ou maſculins, ou féminins : ils ont la plûpart un ſingulier & un plurier. Comme les hommes ont eû beſoin de noms différens pour les deux ſortes d'idées différentes qu'ils ont des chôſes, ils ont appellé *noms propres* ceux qui ne nous repréſentent qu'une chôſe ſingulière, comme le nom de *Socrate*, qui convient à un cèrtain Philoſophe. Ils ont appellé *noms généraux* ou *appellatifs* ceux qui ſignifient les idées communes, comme le mot d'*homme*, qui convient à tous les hommes en général. Gram. Rai. Comme chaque *nom* eſt indifférent de ſoi-même, & par ſa nature, à ſignifier une chôſe plutôt qu'une aûtre, il eſt nécèſſaire de les définir pour en ôter l'obſcurité ; & les fixer à de cèrtaines idées déſignées clairement : aûtrement il arrive que les diſputes ſont des diſputes de mots, que l'on évite facilement en définiſſant les *noms.* Log.

La définition du *nom* qui vient d'être donnée dans l'article précédent eſt une définition de Grammaire ; mais ſi l'on conſidére la nature des chôſes, & les notions que donne la Philoſophie, il faut dire que tout mot qui ſèrt à déſigner une chôſe, eſt un véritable *nom*, & que ſelon cette définition, l'infinitif des vèrbes eſt un véritable nom, c'eſt la remarque de Foſéca dans ſa Dialectique, en éfèt les mots de *voir, parler, chanter, marcher, ſouffrir*, &c. ſont autant de *noms* de cèrtaines chôſes que les mots de *vûë, parole, chant, ſouffrance*, &c. ils déſignent la chôſe qu'ils ſignifient, & quand on les prononce, on la nomme. Ce qu'on appelle les modes & les tems, ce n'eſt que des modifications qui ajoutent le tems, la pèrſonne, le nombre, &c. Mais dans la Grammaire, on n'appelle point *noms* les mots qui ſont ſuſceptibles de quelques changemens qui leur font ſignifier les tems différens, les pèrſonnes, &c.

Sénéque *L. II. de Beneficiis* a fort ſagement remarqué qu'il y a un grand nombre de chôſes qui n'ont point de *nom*, leſquelles parce que nous ne les pouvons déſigner par des *noms* propres, nous nous ſervons d'aûtres *noms* accommodez, & empruntez. *Ingens eſt*, dit-il, *rerum copia ſine nomine, quas cum propriis appellationibus ſignare non poſſumus, alienis accommodatis utimur* : ceci eſt fort remarquable pour faire entendre pourquoi dans ce Dictionnaire on donne ſouvent des ſens différens à un même mot, ce qui s'obſèrve auſſi dans les aûtres Langues à proportion.

C'eſt Adam qui donna les *noms* aux chôſes. Gen. II. v. 19. *Formatis igitur, Dominus Deus, de humo cunctis animantibus terræ, & univerſis volatilibus cœli & omnes beſtias terræ, adduxit ea ad Adam,*

ut videret quid doceret ea: omne enim quod vocavit Adam animæ viventis ipſum eſt nomen ejus, v. 20. *appellavitque Adam nominibus ſuis cuncta animantia, & univerſa volatilia cæli, & omnes beſtias terræ. Eodem cap.* v. 22. Dieu ayant formé Éve de la côte d'Adam, il eſt dit, *& adduxit eam ad Adam*: v. 23. *dixitque Adam hoc nunc os de oſſibus meis, & caro de carne mea, hæc vocabitur Virago quoniam de viro ſumpta eſt*. En Hébreux l'homme s'appelle איש, & la femme אשה, comme ſi on diſoit de *vir, vira*, &c.

Les *noms* ſont dans la bouche du peuple des définitions abregées, comme les définitions ſont dans les écrits des Sçavants des *noms* éxpliquez. Péliss. Souvent le *nom* de la Patrie a ſupprimé celui de la famille, comme il eſt arrivé à Platine qui s'appelloit *Baptiſta Saccus à Forovilienſis*, Médecin des plus célébres de ſon tems, qui avoit nom *Jacobus de Turre*, & à Raphaël, *Volateoranus*, qui étoit *di caſa Maffei*. Mascur. *Antonius Maria Comes*, fut accuſé par ſes ennemis d'avoir changé ſon *nom* & ſon ſurnom en celui de *Marcus Antonius Majoragius*, & il a fait ſur cela ſon Apologie dans ſa X^e^. Oraiſon. Voyez *Maſcurat* p. 91. Il y a un *Traité de l'Origine des noms & des ſurnoms par Meſſieurs Gilles, André de la Roque*. A Paris 1681. in 12. C'eſt un fort bon Livre. On pourroit l'enrichir d'éxemples tirez de l'hiſtoire, qui appuyeroit les conjectures de l'Auteur. Vign. de Marv.

Ce mot vient du Latin *nomen*, que Feſtus dit avoir fait de *noſmen*, *à noſcendo*, parcequ'il donne la connoiſſance d'une chôſe, ou de *notamnen*, parcequ'il déſigne la chôſe, ou du Grèc ὄνυμα, qui ſignifie la même chôſe, en ôtant l'*o*. *Feſtus*, *Dioméde*, *Pricion*, *Voſſius*.

Nom de Baptême, eſt une ſorte de nom propre, que le parrain, & la marraine donnent à un enfant, quand on le baptiſe, *Prænomen*. Chez les Catholiques il eſt pris dans le Catalogue des Saints de la nouvelle Loi. Les Prétendus Réformez & les Proteſtans ſemblent affecter de prendre celui des Patriarches du vieux Teſtament. Ils prennent auſſi quelquefois les noms des Apôtres.

Les *noms propres* régulièrement ne doivent point avoir de pluriel, parceque de leur nature ils ne conviennent qu'à un ſeul. Si on les met quelquefois au pluriel, comme quand on dit *les Aléxandres* & *les Céſars*, c'eſt par figure, en comprenant dans le nom propre, toutes les pèrſonnes qui leur reſſembleroient. Il y en a même qui improuvent cette façon de parler, comme n'étant pas trop conforme à la nature. Elle eſt pourtant trop autoriſée pour la rejetter. Il faut ſeulement prendre garde d'en uſer modérément. Gram. Rai. Il ſeroit bon de ne point changer les *noms* étrangers autant que cela ſe peut. Pour les *noms propres* Grècs ou Latins, il n'y a point de régle générale. Il s'en faut tenir à l'uſage. Les *noms* Latins en *us* ſe changent rarement lorſqu'ils ne ſont que de deux ſyllabes; on dit *Pyrrus*, *Porus*, *Brutus*. M. Corneille ſemble pourtant avoir autoriſé *Brute*.

> *Il eſt des aſſaſſins, mais il n'eſt plus de* Brutes.

Il en faut éxcepter les *noms* de Saint *Paulus*, *Petrus*. Ceux qui ont plus de trois ſillabes prennent la tèrminaiſon Françoiſe; *Tacitus*, *Tacite*, *Plutarchus*, *Plutarque*. Malgré cette régle on dit *Darius*, *Marius*, *Sèrtorius*. Vaug. Montagne a loüé Amiot d'avoir laiſſé les *noms* Latins tous entiers, ſans les *bigarrer*, & ſans les changer en leur donnant une cadence Françoiſe. J'ai ſouhaité de même, dit-il, que ceux qui écrivent nos hiſtoires en Latin, nous laiſſaſſent nos *noms* tèls qu'ils ſont; car en les métamorphôſant pour les garder à la Romaine, nous ne ſçavons plus où nous en ſommes. Cependant tous ceux qui ont écrit l'hiſtoire des nations étrangères, ont fait ces ſortes de changemens: & qui voudroit garder les *noms* Latins en François, ſeroit auſſi ridicule que celui qui écrivoit au P. Préſident Groulard.

> *In publica commoda peccem*
> *Si longo ſermone morer tua tempora* Groulard.

Il eſt vrai, qu'il y a quelque tempérammment à garder dans la traduction des *noms* Latins en François. Pour cela il faut conſulter l'uſage, & les obſèrvations de Monſieur Ménage, qui à ſuppléé ſur cet article ce qui manquoit dans les Remarques de Vaugelas. Il en eſt de même pour ſçavoir à quels *noms* il faut joindre l'article. On ne dit pas *le* Mars, *le* Demoſthéne; & on dit *le* Lazare, *la* Magdelaine; peut-être y a-t-on mis l'article, parceque ces deux *noms* propres ſont devenus appellatifs, & ont ſignifié un lépreux, ou une pécheresſe. On dit l'Aurore, & l'on met toûjours un article aux *noms* propres, quand il eſt beſoin de les diſtinguer d'aûtres *noms* ſemblables. *Le* Jupitèr *de* Phidias. Quand Amour eſt en Dieu, l'on peut dire indifféremmment Amour & l'Amour. Mén. Il n'y a peut-être rien où la bizarrerie de l'uſage ſoit plus viſible que dans les *noms* de quelques nations, & de quelques langues. On dit *Arabe* pour la langue; & des caractères *Arabes*, ou *Arabeſques*. On dit les *Pèrſes*, en parlant des anciens Pèrſes, & *Pèrſans* en parlant des modèrnes. Ce n'eſt pas que *Pèrſan* ne ſe diſe des anciens Pèrſes, du moins au ſingulier. On dit la langue *Pèrſienne*, en parlant de l'ancienne, & *Pèrſane* en parlant de la nouvelle. Il faut dire, habillé *à la Perſienne*. La liſte en ſeroit trop longue; voyez le Pèrè Bouhours dans ſes remarques. On pourroit faire divèrſes obſèrvations ſur les noms des Royaumes, ou des Provinces, ou des Villes: & ſur tout à l'égard des habitans des Provinces, & des Villes; mais ce ſeroit une chôſe infinie.

Nom, ſe dit auſſi d'un ſecond *nom* qui convient à toute la race, & à toute la famille, qui ſe continuë de père en fils, & paſſe à toutes les branches. On l'appelle auſſi *ſurnom*. *Gentile nomen, familiæ agnomen*. Il répond au Patronymique des Grècs; par éxemple, les déſcendans d'Éaque s'appelloient *Eacides*: les Romains appelloient ces noms généraux qui ſe donnent à toute la race, *gentilitia*. Les Hébreux, ni les Grècs n'avoient point de *ſurnoms*. Les Romains en avoient juſqu'à trois ou quatre. Le *prénom*, *Prænomen*, qui appartenoit à châque pèrſonne en particulier, le *nom*, *nomen*, qui marquoit la maiſon dont on déſcendoit, & le *ſurnom*, *cognomen*, ou *agnomen*, qui appartenoit à châque branche de cette maiſon. Je ne prétend pas dire par-là, que *cognomen* & *agnomen* fût la même chôſe chez les Romains; mais ſeulement que l'un & l'autre répond à ce que nous appellons en François *ſurnom*. Voyez là deſſus les Antiquaires, & ſur tout les Inſcriptions de Fabretii. Par l'Ordonnance de 1555. il fut défendu de changer de nom ſans une pèrmiſſion expreſſe du Roi. Voyez la Roque de l'origine des *noms*. Dans les titres au deſſus de l'an mille, on ne trouve les pèrſonnes déſignées que par le ſeul *nom* propres, & quelquefois par celui de leur père; c'eſt de là que les Prélats ont retenu l'uſage de ne ſigner que de leur *nom* propre, avec celui de leur Évêché, parceque durant les ſiécles précédens on ne voyoit point d'aûtres ſouſcriptions dans les Conciles. Le commun peuple d'Anglétèrre n'avoit point de *ſurnoms* avant le régne d'Édoüard I. La plûpart des familles n'en ont point encore dans le Holſtein, & dans quelques aûtres païs voiſins. On ſe diſtingue par ſon *nom* de Baptême, & par celui de ſon père, Jacques fils de Jean, Pièrre fils de Paul, &c.

Nom de Seigneurie, eſt celui qu'on ajoûte aux précédens, & qui eſt pris d'une tèrre, ou d'un fièf, & qui ſèrt quelquefois de ſurnom, ou de titre. *Nomen honorarium, Dominii titulus*. Les Éſpagnols affectent par vanité pluſieurs *noms*, & titres de Seigneurie.

Nom, ſe dit encore à l'égard d'une maiſon, ou d'une race, d'un Héros illuſtre, dont il faut ſoûtenir la ſplendeur & l'éclat. *Gentile nomen*. Ce Seigneur eſt Chèf du *nom*, & Armes d'une telle maiſon. Vous portez un grand *nom* dont il faut ſoutenir la gloire. Vous devriez avoir honte de deshonorer le *nom* que vous portez. Cail. La Cour eſt pleine de ces uſurpateurs de *noms* illuſtres, & qui ſe font déſcendre des grandes maiſons; cependant ces beaux *noms* ne laiſſent pas de répandre beaucoup de conſidération ſur ceux qui les ont volez. Id. Ces grands *noms* dont on s'étourdit, nourriſſent nôtre orgueil. Boss.

> *Condé dont le ſeul* nom *fait tomber les murailles*. Boil.

> *Châcun pour ſes vèrtus n'offrit plus que des* noms. Id.

> *Aprenez que ſuivi d'un* nom *ſi glorieux*
> *Par tout, de l'univèrs j'attirerai les yeux*. Corn.

> *En vain tout fièr d'un ſang que vous deshonorez,*
> *Vous dormez à l'abri de ces* noms *révérez*. Boil.

On dit le *nom* Chrétien, le *nom* Romain, le *nom* François, &c. Et en Latin *nomen* dans la même ſignification; pour dire, tous les Chrétiens, ou le Chriſtianiſme, tous les Romains, ou l'Empire Romain, tous les François, ou la monarchie Françoiſe, &c. Dioclétien vouloit abolir le *nom* Chrétien. Signaler le *nom* Romain. Abl.

Du nom. Éxpreſſion uſitée parmi les Hiſtoriens & les Généalogiſtes, pour diſtinguer les pèrſonnes de même qualité & du même *nom*. Il n'y a point de maiſon qui ait produit plus de Seigneurs d'un même *nom* que celle de Laval, & on trouve juſqu'à un Guî de Laval XIX. *du nom*. Il y a près de 900. ans que les Empereurs d'Occident ſe déſignent de cette manière par leur nombre, & l'on trouve dans l'Italie ſacrée d'Ughellus une Charte de l'Empereur Loüis le Débonnaire du 31. Juillet. 818. dans laquelle il ſe qualifie I. *du nom*. Le Blanc rapporte une Charte de l'an 1084. dans laquelle l'Empereur Henri III. ſe dit Roi d'Italie IV. *de nom*, & Empereur III. *du nom*. Les Rois de France ont commencé beaucoup plus tard à ſe diſtinguer par leur nombre, & les Auteurs ont même varié ſur ce ſujet; car dans le 9697. manuſcrit de la Bibliothéque du Roi, Loüis XI. eſt dit le IX. *du nom*, parceque Loüis le Débonnaire, & Loüis le Bégue, n'avoient pas

été ſeulement Rois de France, mais auſſi Empereurs. A ce compte là le Roi ne ſeroit que le XIII. & non pas le XV. *du nom*; mais bien loin de retrancher le nombre de nos Auguſtes Loüis, on devroit bien plûtôt l'augmenter des Clovis de nôtre prémière race, qui étoient conſtamment les mêmes. Car *Ludovicus*, *Hludovicus*, *Chludovicus*, *Chlodoveus* en Latin, *Loüis*, & *Clovis*, en François, ſont la même chôſe, comme nous l'avons remarqué en ſa place. Les Lorrains qui mettent Charles de France au nombre de leurs Ducs, ont compté mal à propos quatre Charles Ducs de Lorraines. Les Papes tranſpôſent le nombre ainſi, par exemple, au lieu de dire Innocent XII. Pape, ils diſent Innocent Pape XII. Et celui qui gouvèrne aujourd'hui l'Égliſe avec tant de ſageſſe & de piété, Clement Pape XI.

NOM dans l'Écriture, & quelquefois chez les Auteurs Latins ſur tout les Poëtes, ſe dit pour la pèrſonne même. La gloire de vôtre nom, c'eſt-à-dire, vôtre gloire. Mon adverſaire irrite vôtre nom; c'eſt-à-dire, vous irrite, Pſal. LXXIII. 11. Et de même v. 19. Un peuple extravagant a irrité vôtre nom, &c. Voyez les Diſſertations du Père Souciet Jéſuite, ſur l'Écriture, p. 308. & p. 340. C'eſt auſſi une remarque de Pérérius.

NOM, ſe dit encore par rapport à une qualité ou à une vèrtu morale. *A virtute denominatio.* La probité & la bonne foi ne ſont plus que de vains *noms*. AB. DE MONT. Un ami froid, & politique ne mérite pas d'en porter le *nom*. ID. Il y a des gens d'une délicateſſe affectée, & qui ſe recrient au ſeul *nom* d'un péché groſſier. FLÉC. La grandeur & la gloire ne ſont que des *noms* pompeux, vuides de ſens, & de chôſes. M. SCUD.

NOM, ſignifie auſſi, réputation, gloire. *Nomen, gloria, fama.* Les Princes ne font la guèrre, les Auteurs ne compôſent des Livres, que pour immortaliſer, pour éterniſer leur *nom*. *Ad nomen ſuum poſteritati commendandum.* Une ardeur immodérée de ſe faire au grand *nom* envoya Philippe en furieux déſoler toute la Gréce. TOUR.

Ton nom *eſt du midi juſqu'à l'Ourſe vanté.* BOIL.

On dit au contraire, qu'un homme eſt ſans *nom*, quand on ne le connoit point dans le monde, quand il eſt ſans réputation & ſans autorité.

NOM DE GUERRE, eſt un *nom* que prennent les ſoldâts quand ils s'enrôllent. *Caſtrenſe nomen.* On appelle par éxtenſion *nom de guèrre*, cèrtaines épithétes qu'on donne à une pèrſonne ou en badinant, ou pour déſigner quelque mauvaiſe qualité. C'eſt ce qu'on appelle auſſi *ſobriquet*.

NOM DE RELIGION, eſt un nouveau *nom* que les Religieux & les Religieuſes prennent en entrant dans le Monaſtère, pour montrer qu'ils vont mener une nouvelle vie, & qu'ils ont renoncé au monde, à leur famille & juſqu'à leur *nom*. *Nomen profeſſionis monaſtica.* Par éxemple, la ſœur Marie de l'Incarnation, Éliſabeth du ſaint Sacrement. Les Papes changent auſſi de *nom* après leur éxaltation; ce qui a été introduit par le Pape Sèrgius I. à cauſe qu'auparavant il ſe nommoit *Groüin de Porc*, comme dit Platine. Mais Baronius le rapporte à Sèrgius III. & Onuphre à Jean XII. ou XIII. & ajoûte que cela s'eſt fait à l'imitation de ſaint Pièrre & de ſaint Paul, qui auparavant s'appelloient *Simon*, & *Saul*.

NOM DE ROMAN, eſt un nom factice, & forgé à plaiſir dont on ſe ſert, ou dans les Romans, ou dans les Comédies pour raconter, ou pour répréſenter des avantures vrayes ou fauſſes, comme Clélie, Aſtrée, Tartufe, &c. *nomen fictitium*.

La fable offre à l'éſprit mille agrémens divèrs
Là tous les noms *heureux ſemblent nez pour les vèrs.* BOIL.

D'un ſeul nom *quelquefois le ſon dur, ou bizarre*
Rend un poëme entier ou burléſque, ou barbâre. ID.

On ſe donne auſſi des *noms* badins ou par amitié, ou par amour, ou par galanterie. Elle n'appelloit plus ſon mari *mon chèr*; un jeune homme bienfait avoit emporté tous les petits *noms*. CH. D'H. Elle me donnoit mille *noms* que le plaiſir inſpire. S. ÉVR.

Demeurons-en aux noms *d'Amant & de Maîtreſſe.* ID.

Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,
Lui prodiguer les noms *de Soleil & d'Aurore.* BOIL.

NOM, ſe prend quelquefois pour une ſignature. *Chyrographus.* La Police défend les changemens, les ſuppoſitions de *nom*, d'emprunter le *nom* d'autrui, de le contrefaire. Son *nom* eſt au bas de cette promeſſe, il l'a ſouſcrite de ſon *nom*. Il eſt déffendu auſſi de ſigner de différens *noms*. En ce ſens on dit qu'un homme donne ſon *nom*, quand il veut bien s'obliger pour autrui, le cautionner.

NOM, ſe dit auſſi du pouvoir, du mandement, de l'autorité en vèrtu de laquelle on agit. *Virtus, poteſtas, facultas, autoritas.* JÉSUS-CHRIST parle toûjours au *nom* de ſon Père. Les Phariſiens l'accuſoient de chaſſer les démons au *nom* de Béelzébut. Il a dit aux Apôtres, qu'ils obtiendroient tout ce qu'ils demanderoient en ſon *nom*. Le baptème pour être valable doit être adminiſtré au *nom* du Père & du Fils, & du ſaint Éſprit. Les Officiers qui ſe ſont ſèrvis de mon *nom* pour picorer dans le Bèrri. DE BUSSI RAB.

On dit auſſi, au *nom* de Dieu, pour conjurer fortement une pèrſonne de faire ou d'accorder quelque chôſe. On appelle auſſi, un *nom* de JÉSUS, une petite peinture ou chiffre où ce ſaint *nom* eſt en abregé, compôſé d'un *I.* d'une *H.* & d'une *S.* avec une croix au milieu, & qui porte ſur la travèrſe de l'*H*.

On croit ordinairement que cet abregé vient du Grèc, parce qu'en cette langue le *nom* de JÉSUS commence par ΙΗΣ. D'autres le font venir des langues du Nord. Voyez JÉSUS.

En ce ſens on le dit en matière profane, il n'a agi qu'au *nom* & comme Procureur d'un tel. *Ejus nomine.* Cette veuve a intenté ce procès tant en ſon *nom* à cauſe de la communauté qu'elle avoit avec ſon mari, que comme Tutrice de ſes enfans mineurs. Des cautions ſolidaires s'obligent en leur propre & privé *nom*, ſont condamnez en leur *nom*. Les Juges qui prévariquent ſont bien intimez en leur propre & privé *nom*. On dit auſſi, je lui ai fait des baiſemains en vôtre *nom*, ou de vôtre part. Les Chrétiens baptiſent au *nom* du Père, & du Fils, & du Saint-Éſprit, & ce tèrme marque l'unité d'éſſence en la Trinité des pèrſonnes.

NOM, ſe dit en Algébre d'une quantité, qui a devant elle un ſigne, par le moyen duquel elle eſt ordinairement jointe à d'aûtres quantitez, qui toutes enſemble ſont appellées, quantitez de deux *noms*, de trois *noms*, &c. ou binomiale, trinomiale, &c. Ainſi, $a + b$, eſt une quantité de deux *noms*, dont les *noms* ſont a, & b $+ a$, $b + c$, eſt une quantité trinomiale, ou de trois *noms*, qui ſont a, b, & c, &c. *Harris.*

NOM, en tèrmes de Palais ſignifie, dette, obligation. *Nomen, æs alienum.* Et eſt en uſage en cette formule; il eſt ſubrogé en tous les droits, *noms*, raiſons & actions de ſon cédant, ou du créancier qu'il a payé de ſes dénièrs. Ce mot eſt tiré du Latin *nomina*, qui ſe prend au même ſens.

NOM, ſignifie auſſi promeſſe. *Sponſio.* Il lui a donné cette bague au *nom* de mariage, pour dire, en lui promettant de l'épouſer.

NOM, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt chôſe qui n'a point de *nom*, qui ſe dit à ceux qui ne ſe ſouviennent pas du *nom* d'une pèrſonne. On dit, nommer les chôſes par leur *nom*, quand on dit ſincérement la vérité, quand on ne fait point de ſcrupule de réprocher à quelqu'un ſes défauts; ou quand on dit des paroles obſcénes avec une liberté philoſophique. On dit auſſi qu'un homme eſt obligé de décliner ſon *nom*, quand il va voir une pèrſonne inconnuë, & quand il eſt obligé de lui apprendre quel il eſt. On dit auſſi, qu'on ne lui ſçauroit dire pis que ſon *nom*, quand il eſt connu pour un ſcélérat.

NOM. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nummius.* Nous avons quelques Égliſes dédiées ſous le *nom* de ſaint *Nom*, qui pourroit, ce ſemble, être ſaint Nonne. Néanmoins Monſieur Chaſtelain dit, que le Village de ſaint *Nom* auprès de Villepreux, a pour patron ſaint *Nommius*, honoré le huitième de Juillet. Il n'eſt pas dans le Martyrologe Romain. Je penſe que c'eſt celui que Monſieur du Sauſſay appelle *Nomius*, & qu'il dit être un martyre du Diocêſe de Liége, inconnu d'ailleurs; & Molanus ne nous en apprend pas davantage. Ferrarius dit que d'autres en font un Confeſſeur. Ils nous renvoye aux ſaintes Reliques de Molanus, où je ne trouve rien. *Tillem. hiſt. Eccl. T. XII. p.* 384.

NOMADE. ſubſt. maſc. & féminin. *Nomas.* C'eſt le nom qu'on a donné dans l'antiquité à différens Peuples, dont toute la vie, toute l'occupation étoit de paître leurs troupeaux, & qui n'avoient point de demeure fixe; mais changeoient ſans ceſſe ſuivant la commodité des pâturages. Les plus célébres *Nomades* ſont ceux d'Afrique, qui habitoient entre la Zengitane à l'orient & la Mauritanie à l'occident, & qui furent appellez *Numides*. Saluſte écrit que c'étoit une colonie de Pèrſes, qui vint en Afrique avec Hèrcule. Les *Nomades* d'Aſie étoient ſur les côtes de la mèr Caſpienne. Les *Nomades* de la Scythie Européanne, étoient où ſont aujourd'hui les petits Tartâres.

Ce mot vient de νέμω, je pais des troupeau.

NOMANCE, ou NOMANCIE. ſ. f. Art; qui par le moyen des lèttres du nom de baptême apprend à déviner ce qui peut arriver de bonheur, ou de malheur à la pèrſonne qui le porte. *Onomantia.* Catan a écrit de la *Nomancie*. La *Nomancie* eſt une folie toute pure. C'eſt une éſpéce de divination chimérique qui tire des conjectures ſur la deſtinée d'une pèrſonne, par les lèttres de ſon nom ſéparées, comptées d'une manière ſuperſtitieuſe, & appliquées quelquefois à des figures bizarres de planètes, ou d'aûtres corps.

Je ne voi pas pourquoi l'on a bizarrement formé ce mot du Latin, & du Grèc, ni ſur quelles régles. Comment de *nomen* & de *μαντεία*, fait-on *Nomance*? Il faudroit dire *Nominomance*: Mais au vrai, il ne faut dire, ni l'un, ni l'aûtre; & ſuppôſé que cet art frivole & ridicule éxiſte, il faut l'appeller *Onomatomance*, ou *Onomatomancie*. Du reſte je crói que la prétenduë *Nomance*, n'eſt aûtre chôſe que la Gématrie Cabaliſtique. Voyez Gématrie, *Tom. III. p.* 151.

NOMARQUE. ſ. m. *Nomarcha*. L'Égypte étoit autrefois diviſée en pluſieurs régions ou quartiérs qu'on appelloit *Nomes*, du mot Grèc *νόμος*, pris dans le ſens de diviſion. L'Officiér qui gouvèrnoit châque *nome* pour le Roi, s'appelloit *Nomarque*, de *νόμος nome*, & *ἀρχὴ*, commmandement, gouvèrnement.

NOMBLES. ſ. f. Tèrme de Vénérie, qui ſe dit de la partie du cèrf qui s'éléve entre ſes cuiſſes, *Cervi petimen*.

On le dit auſſi du ventre des bœufs & des vaches. Ce mot eſt très-ancien dans la Langue, & ſe trouve dans des Titres, de l'an 1239. comme témoigne du Cange. Il vient de *umbilicus, nombril*.

NOMBRE. ſ. m. Quantité diſcrette; aſſemblage de pluſieurs unitez. Euclide le définit auſſi, une multitude, ou un aſſemblage de pluſieurs unitez. Stevin dit, que le nombre eſt cela par lequel s'explique la quantité de châque chôſe. *Numerus*. L'une & l'aûtre définition eſt bonne ſelon celle d'Euclide; l'unité n'eſt pas un nombre ſelon celle de Stevin: l'unité eſt un vrai nombre tout comme tous les aûtres. C'eſt faire une queſtion de nom que de demander laquelle de ces deux définitions eſt la meilleure. Volphius dit; tout ce qui ſe rapporte à l'unité comme une ligne droite à une aûtre ligne droite, eſt un *nombre*. On nomme *nombres* entièrs, ou naturèls, ou ſimplement *nombres* tous les divèrs aſſemblages de pluſieurs unitez, ou les idées que nous avons de divèrſes multitudes; & l'uſage a voulu que l'unité même fût compriſe ſous ce nom général de *nombres* entièrs. Préſtet. La quantité continuë, c'eſt-à-dire, l'étenduë en longueur & profondeur eſt l'objet de la Géométrie; la quantité diſcrette, celui de l'Arithmétique, ou de la ſcience des *nombres*. A proprement parler il n'y a que dix nombres, depuis 1. juſqu'à 10. tous les aûtres n'étant qu'une répétion de ces dix prémièrs. Roh. Après 20. ou 30. &c. on met la particule *&* devant *un* & point ailleurs: on dit vingt *&* un, & vingt-deux. Trente *&* un, & trente-deux. Quarante *&* un, & quarante-deux, de même juſqu'à 80. On dit ſoixante *&* dix, & quelquefois ſoixante *&* deux. Il y a deux ſortes de *nombres*: les *cardinaux* qui marquent la quantité: *un*, *deux*, &c. Les *ordinaux* qui déſignent l'ordre & le rang: *prémièr*, *ſecond*. On dit, il étoit *lui ſixième*; c'eſt à-dire, qu'ils étoient cinq avec lui. Bien des gens diſent Loüis *douze*, Henry *trois*, Chapitre *quatre*, & tout le monde dit Loüis *quatorze*; quoique dans les régles il falût ſe ſèrvir des *nombres* ordinaux, & dire Loüis *douzième*, Henry *troiſième*, Chapitre *quatrième*, Loüis *quatorzième*; mais en parlant de Charles V. Roi de France, il faut néceſſairement dire Charles *cinquième*, pour le diſtinguer de Charles-Quint. Vaug. Corn. On dit auſſi Charles *cinq*, & il eſt ainſi diſtingué de Charles-Quint. Les *nombres* cardinaux ſont indèclinables: on dit *trois ſept*, & non pas trois *ſepts*. Vingt & cent ſe déclinent. On dit ſix *vingts*, ſept *cens*. Les Grammairiens appellent *nombres* collectifs, ces manières de compter en général, une huitaine, à la quinzaine, un *quatrain*, un *ſixain*. Les *nombres proportionnèls* ſont ceux-ci: ſimple, double, triple, quadruple, centuple. Les *nombres diſtributifs* ſont, un à un, deux à deux, &c. Pour compter combien valent les chiffres mis de ſuite, comme 2344. on commence par le dèrnier, & l'on dit *nombre*, c'eſt-à-dire, que ce chiffre ne contient que des unitez; après on compte dizaine, centaine, mille, & ainſi de ſuite. Diophante a bien écrit des *nombres*; Gaſpard Bachet de Méziriac a fait auſſi des problêmes pour déviner les *nombres* qu'un aûtre penſe. Les myſtères des *nombres* de Pithagôre avoient plus de vanité que de ſolidité, auſſi-bien que toutes les allégories que pluſieurs Docteurs en ont voulu tirer. Voyez le Traité des *nombres* du ſieur Frénicle, inſéré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, où il en fait voir pluſieurs belles propriétez. Les Anciens ont crû que les *nombres* étoient une invention de Minèrve. Mais Voſſius prétend que les Égyptiens en ſont les inventeurs, qu'Abraham les prit chez eux, & qu'ils paſſèrent de là aux aûtres Nations. La ſcience des *nombres* s'appelle Arithmétique.

Ce mot vient du Latin *numerus*. On a dit, *numere*, *numre*, *numbre*, & enfin *nombre*, ſuivant les régles de Monſieur l'Abbé Dangeau.

Nombre plan, eſt celui qui provient de la multiplication de deux *nombres*. *Numerus planus*. Par éxemple, ſix eſt un *nombre plan*, parcequ'il vient de la multiplication de 3. par 2. car 2. fois 3. font 6. Les *nombres* qui étant ainſi multipliez l'un par l'aûtre produiſent un *nombre plan*, s'appellent côtez de ce plan: comme 2. & 3. ſont les côtez de 6.

Nombre solide, eſt un *nombre* qui provient de la multiplication d'un *nombre plan*, par quelque *nombre* que ce ſoit: *Numerus ſolidus*. Par éxemple 18. eſt un *nombre ſolide* fait de 6. multiplié par 3. Les *nombres ſolides ſemblables* ſont ceux, dont les petits cubes peuvent ſe ranger, enſorte qu'ils faſſent des parallélipédes rectangles ſemblables.

Nombre quarré, eſt un plan dont les côtez ſont égaux, comme 4. provenant de 2. multiplié par 2. ou 9. provenant de 3. multiplié par 3. Un *nombre quarré* ſe peut ranger en quarré; & le *nombre* qui ſe peut ranger en quarré, eſt quarré. *Numerus quadratus*. Celui qui ne ſe peut ranger en quarré n'eſt pas *nombre quarré*. Tout *nombre quarré* multipliant un aûtre *nombre quarré* produit un 3. *nombre quarré*.

Nombre cubique, eſt celui qui ſe peut ranger en cube, comme 8. ou 27. dont les côtez ſont 2. & 3. & les bâſes ſont 4. & 9. *Numerus cubicus*. Tout *nombre cubique* multipliant un aûtre *nombre cubique* produit un 3. *nombre cubique*.

Nombre pair, eſt celui qui ſe peut diviſer en deux parties égales. Tout *nombre pair* multiplié par quelque nombre que ce ſoit, fait un *nombre pair*; & s'il eſt multiplié par un *nombre pair*, il fait un *nombre pairement pair*.

Nombre impair, qui ne ſe peut diviſer également ſans fraction, qui eſt plus grand d'une unité que le pair. La ſomme de deux *nombres impairs* fait un *nombre pair*. La multiplication de deux *nombres impairs* fait un *nombre impair*.

Nombre pairement pair, eſt celui qu'un *nombre* pair meſure par un *nombre* pair, comme deux fois quatre c'eſt huit, ce huit eſt un *nombre pairement pair*.

Nombre pairement impair. Celui qu'un *nombre* pair meſure par un *nombre* impair. Deux multiplié par cinq fait 10. *nombre pairement impair*. 20. eſt un *nombre pairement impair*, ſi on le regarde comme produit de 4. par 5. & il eſt *pairement pair*, ſi on le regarde comme produit de 2. par 10.

Nombre prémiér, ou primitif, eſt celui qui ne peut être meſuré que par la ſeule unité, comme 19. 29. dans la diviſion duquel par quelque nombre qu'on le diviſe, il reſte, toûjours une unité. Ces *nombres* ne peuvent être produits par aûcune multiplication. On les appelle auſſi *nombres incompôſez*. 2. 3. 5. 7. 11. 13. 17. 19. &c. ſont de cette ſorte.

Nombre compôsé, eſt celui qui ſe peut diviſer en pluſieurs parties égales, qui peut être meſuré par d'autres *nombres*, que par l'unité. Ainſi 4. eſt meſuré par 2. 6 par 3. & par 2. &c.

Nombre parfait, eſt celui qui eſt égal aux parties qui le compôſent, c'eſt-à-dire, à tous ſes diviſeurs, ſi on les ajoûte enſemble. Comme 6. eſt *parfait*, parcequ'il égale la ſomme de 1. 2. & 3. qui ſont ſes parties, 28 eſt *nombre parfait*, parcequ'il eſt égal à la ſomme de tous les diviſeurs, 1. 2. 4. 7. 14.

Nombre sourd, ou irrationnel, eſt un *nombre* qui n'a pas de proportion avec un aûtre, & qui par conſéquent n'eſt pas un vrai *nombre*. Car il y a toûjours proportion rationnelle entre tous les vrais *nombres*, & même entre les fractions quelques qu'elles ſoient, & toutes les quantitez qui ſont entre elles, comme nombres à nombres ſont entre elles, en proportion rationelle, ſe ſont commenſurables, parcequ'elles ont au moins l'unité pour méſure commune.

Nombres cosiques. Tèrme d'Algébre. Ce ſont les divèrſes puiſſances d'un *nombre* multiplié pluſieurs fois, par lui-même. Racine, quarré, cube, quarré de quarré, cube cubique, &c. ſont des *coſiques*.

Nombre entier, eſt celui qui eſt ſans fraction qui ſe peut partager en unitez ſans aucun reſte. Comme 1. 2. 3. 4. 5. 6. &c.

Nombre rompu, c'eſt un *nombre* diviſé en pluſieurs parties ou fractions, qu'on écrit avec deux rangs de chiffres, diviſez par une ligne dont celui de deſſus eſt le Numérateur, celui de deſſous le dénominateur, $\frac{1}{2}$ ſignifie un demi, $\frac{1}{3}$ un tièrs, $\frac{3}{5}$ trois cinquièmes, c'eſt-à-dire, trois parties d'un tout diviſée en cinq parties, trois de cinq. Dans toute vraye fraction le numérateur eſt moindre que le dénominateur. Ainſi $\frac{8}{4}$ n'eſt pas une fraction proprement dite; car huit quarts ſont deux entièrs. Toute fraction eſt à l'unité, comme ſon numérateur eſt à ſon dénominateur.

Nombre polygône, en tèrmes d'Algébre, ſignifie un *nombre* à pluſieurs angles, qui ſe forme par des *nombres* en progreſſion arithmétique ou égale; en telle ſorte que s'ils étoient arrangez & marquez en points, ils feroient une figure à pluſieurs angles; par exemple, ſi on marque un point en haut & deux en bas, cela fera un triangle, & le *nombre* de trois fera un trigône. Si on marque deux en haut, & deux en bas, cela fera un quadrangle ou *nombre* quarré, qui ſera quatre. Ce qui arrive, quand la progreſſion va ſeulement par un ou deux, mais ſi la difference des *nombres* eſt de trois, elle fera un pentagone; ſi elle eſt de quatre, un héxagone; ſi elle eſt de cinq, un heptagone, & ainſi

du reſte. Voyez l'Algébre de M. Preſtet, où les proprietez de ces *nombres* ſont bien éxpliquées.

Nombre, en térmes de Palais & en pluſieurs Arts, ſe dit auſſi d'une quantité incértaine, indéterminée. *Numerus incertus, indeterminatus.* Quand on dit, j'ay été mille fois chez lui, on prend un *nombre* cèrtain pour un incèrtain. Un *nombre rond*, c'eſt cent ou mille, &c. Dans l'uſage ordinaire *nombre* rond ſe dit ſouvent pour *nombre* entiér; par éxemple, 9, eſt un *nombre* rond par rapport à 8 & demi, &c. Nous n'étions pas *nombre*, c'eſt-à-dire, nous n'étions pas aſſez pour juger, pour tenir Chapitre, & délibérer. Il faut céder au *nombre*, à la force, à la pluralité. Dans les grands corps, la plûpart ne ſèrvent que du *nombre*. Il a *nombre* d'envieux. Il a un *nombre* inombrable d'écus. On dit, mettre au *nombre* ou du *nombre*; pour dire, dans le rang, dans la liſte, dans le catalogue. On l'a mis au *nombre* des *Saints*. Il eſt du *nombre* des éxilez. Il s'eſt mis du *nombre*; pour dire, il s'eſt mis dans la troupe.

On dit dans le Blâſon, des étoiles, des fleurs-de-lis ſans *nombre*, quand l'Écu en eſt chargé, ſans qu'il y ait de *nombre* préſcrit.

Nombre, en Muſique, en Poëſie, en Rhétorique, ſe dit de cèrtaines méſures, proportions, ou cadences qui rendent agréable à l'oreille un air, un vèrs, une, période. Il y a un cèrtain *nombre* qui rend les périodes harmonieûſes. Thucidide par le *nombre* élevé de ſon diſcours fait qu'il ſemble qu'on ſoit préſent à une bataille, & qu'on y entende la trompète. Art. de P. Les vèrs ſont compôſez d'un cèrtain *nombre* de piéds ou ſyllabes. Toute muſique a un cèrtain *nombre* de nottes. Ces *nombres* ſont des inſtrumens mèrveilleuſement propres à remuer, & à agiter les paſſions. Id.

Nombre, en tèrmes de Grammaire, ſe dit du ſigulier & du pluriér, & du duël chez les Grècs, & les Hébreux, &c. *Numerus ſingularis, dualis, pluralis.* Il faut que le ſubſtantif & l'adjectif s'accordent en genre, en cas, & en *nombre*.

Nombre d'or, eſt un tèrme de Chronologie Éccléſiaſtique, qui eſt une période de 19 ans, inventée par Méthon Athénien, au bout de laquelle on voit arriver les mêmes lunaiſons chez les Grècs dans les mêmes jours, quoique ce ne ſoit pas dans le même tems préciſément, c'eſt-à-dire, dans la même heure & la même minute, d'où vient que cette période de 19. ans que les Grècs nommoient *Enneadécatéride*, n'eſt pas tout à fait juſte, & il y a *proemptôſe* ou ſaut de la Lune au bout de 312. ans, c'eſt-à-dire, que les Lunaiſons arrivent un jour plûtôt que le *nombre d'or* ne les indique. C'eſt en partie ce qui a obligé. Le Pape Grégoire XIII. à réformer le Calendriér Romain, & rejetter le *nombre d'or*, en y ſubſtituant le cycle des Épactes. Car dans l'ancien Calendriér le *nombre d'or* ſèrvoit à montrer les nouvelles lunes: il ne ſèrt dans le nouveau qu'à trouver les Épactes. On tient qu'il a été ainſi nommé ou à caûſe de l'utilité de ſon uſage, ou parce que les Athéniens le reçurent avec tant d'applaudiſſement, qu'ils le firent écrire dans la place publique en caractères d'or. M. Caſſini définit le *nombre d'or* à ſa manière, & dit que c'eſt le nombre des années échûës après celle qui eut la nouvelle lune à ſon prémiér jour, comme celle de l'année 1500. dont le *nombre d'or* fut zèro, qu'il prend pour ſon Époque.

On dit figurément & populairement en ce ſens, qu'un homme entend le *nombre d'or*, quand il a trouvé l'art d'amaſſer beaucoup de bien. Il eſt bas.

En Agriculture on appelle un *nombre* de gèrbes, douze gèrbes. Il faut trois *nombres* de blé pour faire un ſeptiér de grain. On a fourni trente *nombres* de gluyet pour recouvrir cette bèrgerie.

Les Nombres, ou le Livre des *Nombres*, eſt la quatriême partie du Livre de Moïſe appellé la Loi, ou le Pentateuque. *Numeri, Liber Numerorum*; ou bien le quatriême des cinq Livres de Moyſe; les Grècs lui ont donné le nom de *Nombres*, parcequ'il contient differens dénombremens. 1°, du peuple entiér d'Iſraël. 2°, des Lévites. 3°, des campemens du peuple. Les Latins ont ſuivi les Grècs, & ont été ſuivis de tous les autres peuples dans les langues modèrnes comme dans la nôtre.

NOMBRÉ DE DIOS. C'eſt-à-dire, le nom de Dieu. *Nomen Dei, Onomatheopolis*. C'étoit autrefois une ville conſidérable par ſon commèrce. Elle étoit ſur la mèr du nord, dans la tèrre fèrme propre, dans l'Amérique Méridionale; mais comme l'air y étoit fort mal ſain, on l'abandonna l'an 1584, par ordre du Roi d'Éſpagne, & on bâtit Porto Bello à ſix lieuës de *Nombré de Dios*, vèrs le couchant, où le commèrce fut tranſporté. Maty.

NOMBRÉ DE JÉSUS. C'eſt-à-dire le nom de Jéſus. *Nomen Jeſus*. C'étoit une petite ville, ou plutôt un fort, que les Éſpagnols bâtirent dans la Tèrre Magellanique, ſur le détroit de Magellan, dont ils vouloient ſe rendre les Maîtres. Ce lieu eſt maintenant abandonné & ruiné. Maty.

Nombré de Jésus. Voyez Villa-Jésu.

NOMBRÉE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Dénombrement. Voyez Nommée.

NOMBRER. v. act. Compter, ſupputer combien il y a d'unitez dans une quantité. *Dinumerare*. Il y avoit une quantité de peuple ſi prodigieuſe, qu'on ne la pouvoit *nombrer*. Dans tous les contrats, on éxprime qu'une ſomme a été comptée, & *nombrée* en préſence des Notaires.

NOMBREUX, euse. adj. En grand nombre. *Numeroſus*. La France eſt habitée par un peuple fort *nombreux*. L'aſſemblée étoit fort *nombreûſe*. Armée *nombreûſe*. Ablan.

Nombreux, ſignifie auſſi, agréable à l'oreille; harmonieux. *Numeroſus, concinnus, harmonicus*. Cette période eſt fort *nombreuſe*. Ces vèrs ſont fort *nombreux*. Les Maîtres dans l'Art de parler appellent *nombreux* tout ce que les oreilles appèrçoivent de proportionné dans la prononciation du diſcours, ſoit pour la proportion des meſures du tems, ſoit pour juſte diſtribution des intèrvalles de la réſpiration. Art. de P. Le ſtile hiſtorique ne doit être ni trop *nombreux*, ni trop *négligé*. Le Vas.

NOMBREUSEMENT. adv. En grand nombre. *Copioſè, Magno numero, ingenti copia*. Le peuple vint *nombreuſement*, & en foule faire ſes plaintes au Roi, &c. Ce mot ne ſe dit guère.

NOMBRIL. ſ. m. C'eſt un nœud placé au milieu du ventre & formé de la réünion des vaiſſeaux umbilicaux que l'on coupe à l'enfant auſſi-tôt qu'il eſt né. *Umbilicus*. Ces vaiſſeaux conſiſtent en deux artères, en une veine & en l'ouraque: on les coupe lorſque l'enfant eſt venu au monde, parce qu'ils ne doivent plus ſèrvir à l'uſage qu'ils avoient dans le fœtus, & alors ils dégénèrent en des ligamens dont l'éxtrémité fait comme un nœud qu'on appelle *umbilic*, ou *nombril*.

Ce mot auſſi bien qu'umbilic vient du Latin *umbilicus*, & celui-ci de *umbo*, qui ſignifie le bouton ou boſſe qui eſt au milieu d'un bouclier.

Nombril marin, eſt une plante qui vient au fond des eaux, & dont les feuilles reſſemblent à de petits baſſins: elle n'ait ſur des coquillages, rarement ſur des pièrres. M. Tournefort l'appelle *acetabulum marinum minus*. Le *nombril marin* eſt propre pour l'hydropiſie & pour faire uriner.

Nombril marin, eſt auſſi le couvèrcle de la coquille d'une éſpéce de limaçon de mèr appellé par Rondelet *cochlea cœlata*. Ce couvèrcle eſt large comme un denier, ou plus large, preſque rond, épais, creuſé en cuillèr, ayant en quelque manière la figure d'un *nombril*, liſſe, luiſant, doux au toucher, de couleur blanche & dorée en deſſus, rougeâtre obſcure en deſſous, & quelquefois tout à-fait blanche. On trouve le *nombril marin* au bord de la mèr. Il eſt propre pour lever les obſtructions, & pour adoucir l'acrimonie du ſang. En Latin *umbelicus marinus*.

Nombril de Vénus, eſt une plante dont les feuilles ſont rondes, grâſſes, creûſées en baſſin, attachées par des queuës longues, d'entre leſquelles s'éleve une tige qui ſe diviſe en pluſieurs rameaux revêtus de petites fleurs formées en cloche, allongées en tuyau, de couleur blanche ou tirant ſur le purpurin. Ses fruits ſont compôſez châcun de pluſieurs gaînes membraneûſes qui renfèrment des ſemences menuës. Cette plante croit aux lieux pièrreux & contre les murailles des villes. Elle eſt rafraîchiſſante & réſolutive, on s'en ſèrt pour les inflammations. En Latin *cotyledon major*. C. Bauh. ou *umbilicus Veneris*.

En Botanique on appelle le *nombril* ou *l'œil* dans les poires; les pommes & autres fruits ſemblables, l'endroit qui eſt oppôſé à la queuë, & qui eſt une éſpéce de petit enfoncement couronné. Voyez Rai dans ſon éxplication des tèrmes de Botanique: La Quintinie dit toujours œil & jamais *nombril*.

En tèrmes de Blâſon on appelle le *nombril* de l'Écu, un point qui eſt au milieu du deſſous de la faſce, & qui la ſépare de la pointe. Il portoit d'or à un écuſſon de gueules mis au *nombril*.

NOME. ſ. m. Tèrme de Poëſie & de Muſique Grécque. *Nonus*. C'étoient à peu près, ſi je ne me trompe, ce que nous appellons à préſent des Cantates & des Sonates, c'eſt-à-dire, de petites piéces de Vèrs, propres à être chantées, & miſes en Muſique. Il y avoit des *nomes* pour le Luth, ou la Guitâre, & des *nomes* pour la flute.

Nome. ſ. m. Diviſion, quartier, région. *Nomus*. On appelle ainſi les régions, dans leſquelles l'Égypte étoit autrefois diviſée, & qui avoient châcune leur Gouvèrneur, appellé Nomarque. Seſoſtris partagea l'Égypte en 36 *Nomes*.

NOMENCLATEUR. ſ. m. C'étoit d'ordinaire un éſclave chez les Romains, qui accompagnoit les gens qui briguoient les Magiſtratures, & qui leur ſuggéroit les noms de tous les citoyens qu'ils rencontroient, afin de les ſaluer, en les appellant par leur nom; ce qui étoit la manière la plus civile. *Nomenclator*. On le nommoit auſſi *Protocolle*. Le *Nomenclateur* de l'Égliſe Romaine étoit un Officiér, qui appelloit ceux que le Pape invitoit à manger, & écoutoit ceux qui lui demandoient Audience, comme ceux qu'on appelle aujourd'hui Auditeurs chez les Cardinaux. Dans le mois de Févriér de l'année 876. Le Pape Jean VIII. ſe plai-

gnit à l'Empereur Charles, de Grégoire *Nomenclateur* de l'Égliſe Romaine & de George ſon gendre, qui avoient conſpiré contre lui, & contre l'Empereur. FLEURY. *hiſt. Eccl. L. 52.*

Adam le *Nomenclateur*; c'eſt ainſi que la Fontaine appelle le prémièr homme; parcequ'il eſt dit dans la Genéſe, qu'il impoſa un nom à toutes chôſes. Voyez NOM.

NOMENCLATURE. ſ. f. Catalogue de pluſieurs mots, les plus ordinaires d'une langue, pour en faciliter l'uſage à ceux à qui on l'enſeigne. *Nomenclatura, index, album, ſyllabus.* On a fait pluſieurs *Nomenclatures* Italiennes, Éſpagnoles, ou des abregez de Dictionnaires. D'un grand nombre de plantes que la nature fournit, & que la Botanique embraſſe dans ſa vaſte *Nomenclature*, &c. ACAD. DES SC. 1715. *p.* 24.

NOMENTO, ou NOMENTE. Voyez LAMENTANA.

NOMÉNY. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'Évêché de Mètz en Lorraine. *Nomenium.* Il eſt ſur la Seille, à cinq lieuës de Nancy, vèrs le nord. MATY.

NOMINATAIRE. ſ. m. & f. Pèrſonne nommée par le Roi à quelque Bénéfice, de quelque nature qu'il puiſſe être. *Deſignatus.* C'eſt un ou une des *Nominataires* de ſa Majeſté. Il réſoud que la *Nominataire* qui a pour elle les ſuffrages de la Communauté, &c. PAT.

NOMINATEUR. ſ. m. Celui qui nomme, qui préſente quelqu'un pour une fonction, une charge, un bénéfice, &c. Le Roi eſt *Nominateur* pour les Bénéfices Conſiſtoriaux. Il y a des Coûtumes où les *Nominateurs* ſont réſponſables de la ſolvabilité du Tuteur. ÉRRARD.

NOMINATIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt le prémièr des cas d'un nom qui ſe décline. *Nominativus, rectus caſus.* Il y a un *nominatif* ſingulier; comme *moi*; un *nominatif* plurier, comme *nous*. Le *nominatif* doit régir le vèrbe qui le ſuit.

NOMINATION. ſubſt. f. Action par laquelle on nomme, & on choiſit quelqu'un pour quelque fonction, ou quelque emploi, ou quelque bénéfice, ou quelque charge. *Electio, nominatio, deſignatio.* On a fait une *nomination* d'expèrts pour viſiter ces bâtimens. Le Roi a fait la *nomination* des Plénipotentiaires pour le Traité de Paix. *Nomination* de Tuteur.

NOMINATION, ſe dit plus particulièrement du droit de préſentation à quelque Office, ou Bénéfice. *Nominatio, nuncupatio.* Le Roy par le Concordat, a la *nomination*, ou la préſentation à 18. Archevêchez, à 109. Évêchez, à près de 750. Abbayes d'hommes, & à plus de 200. Abbayes de filles, & à tous les Bénéfices Conſiſtoriaux. Le Roi eſt obligé de nommer dans les ſix mois du jour de la vacance: il envoye ſa *nomination* à Rome. Le Cardinal Protecteur en fait la propoſition par deux fois en plein Conſiſtoire, après quoi l'on expédie les Proviſions, comme ſi le nommé avoit été élû par le Pape. Pluſieurs Officiers Royaux ſont à la *nomination*, ou préſentation des Seigneurs, ou Engagiſtes particuliérs. Les Échevins ſont la *nomination* de tous les Officiérs qui ſont ſur les ports. Les Seigneurs ne doivent pas être privez de la *nomination* des Officiérs de Juſtice de leurs Tèrres, parce que ce droit eſt un fruit inſéparable de la Seigneurie. LOISEAU. Voyez le mot ÉLECTION à l'égard des Bénéfices à la *nomination* du Roy. Voyez auſſi le chap. 15. des preuves des *libèrtez de l'Egliſe Gallicane.* En matière Bénéficiale on appelle auſſi *nomination*, le droit que les Graduez ont de demander & d'impétrer les Bénéfices qui viennent à vaquer dans les mois qui leur ſont deſtinez. Ces *nominations* doivent être concédées par les Univerſitez. Et c'eſt ce qui met de la différence entre les Graduez ſimples, & les Graduez nommez.

On voit par ce qui vient d'être dit qu'il y a deux ſortes de *nominations* dans les matières Écléſiaſtiques: l'une pour les Bénéfices vacans, *vacantia*, l'autre pour les Bénéfices à vaquer, *vacatura*. A la première éſpéce ſe rapporte. 1°, le droit que le Roi a de nommer aux Bénéfices Conſiſtoriaux. 2°, le droit qu'il a comme Fondateur de nommer à pluſieurs Bénéfices. 3°, le droit de Régale, 4°, le droit qu'ont les Patrons Laïcs & Écléſiaſtiques; on l'appelle auſſi *préſentation*. A la ſeconde éſpéce ſe rapporte. 1°, la *nomination* des Graduez par les Univèrſitez. 2°, la *nomination* des Indultaires par ceux qui ont l'indult. 3°, la *nomination* du Roi dans le cas des expéctatives.

NOMINAL. ſ. m. au plur. NOMINAUX. Ce ſont des Philoſophes Sectateur d'Occam, qui étoient prodigues de noms, & qui n'éxpliquoient point les chôſes; enſorte qu'on les appelloit *Vendeurs de noms. Nominales.* Occam étoit un Cordeliér Anglois qui vivoit dans le XIV. ſiécle. On appella d'abord *Nominaux* ceux qui contre les Réaliſtes, ſoutenoient que l'objet de la Dialectique ſont les paroles & non pas les chôſes. La ſecte des *Nominaux* commença vèrs la fin de l'XIe. ſiécle, & prétendoit ſuivre le Porphyre & Ariſtote; mais ce nom ne lui fut pas donné d'abord. Ce ſont les *Nominaux*, qui fondèrent l'Univèrſité de Leipſic. *Journal de Leipſ.* 1684. *p.* 175.

Bien des gens d'éſprit ſe ſont maintenant honneur d'être *nominaux*. En Philoſophie il y a des *Nominaux* rigides, & d'autres mitiges. Les *nominaux* admettent pour le ſujet & le fondement de l'Univèrſalité les concèpts ou les idées formelles des chôſes, comme les Stoïciens; mais ils y ajoûtent en outre les noms qui répréſentent & ſignifient d'une même manière univoque & ſans diſtinction pluſieurs chôſes ſingulières ſemblables en genre & en éſpéce ou nature; & c'eſt pour cela qu'ils ſont appellés *nominaux*, parce qu'ils prétendent que ce n'eſt pas aſſez d'avoir des idées juſtes des chôſes pour être ſçavant; mais qu'il faut encore ſçavoir les noms propres des genres & des éſpéces des chôſes, pour les exprimer bien nettement & préciſément ſans confuſion ni équivoque, ſans quoi on ne peut pas juger ſi un homme eſt ſçavant ou non.

NOMIQUE. ſ. m. Nom d'un Officiér Écléſiaſtique dans l'Égliſe Grècque. *Nomicus.* Il avoit ſoin de faire garder les rubriques, & il étoit pour ainſi dire, le Préfet des rits & des rubriques: pour le rang, il ſuivoit le Primiciér des Lecteurs, & précédoit le Protocanonarque.

Ce mot vient de νόμος, *loi*. Le *Nomique* étoit chargé de faire obſèrver les réglemens concèrnant les rubriques.

NOMMÉE. ſubſt. f. Tèrme de Coutumes. Aveu, dénombrement d'un fief, qu'un vaſſal donne à ſon Seigneur feudal.

NOMMÉMENT. adv. Particulièrement & ſpécifiquement. *Nominatim, Speciatim.* Cet Agent a été chargé *nommément* par ſes inſtructions d'inſiſter ſur une telle propoſition. On a décreté contre pluſieurs pèrſonnes, & *nommément* contre un tel.

NOMMER. vèrbe act. Appeller une chôſe par ſon nom. *Appello, nomino, nuncupo.* On eſt *nommé* d'ordinaire du nom de ſon parrain. On le *nomme* Pièrre, Jacques. Cette femme ſe *nomme* Marie. L'on *nomme* ordinairement le Roi de la Grande Bretagne, Roi d'Anglétèrre; mais il eſt faux que la Grande Bretagne ne ſe *nomme* pas pour cela Anglétèrre. La Grande Bretagne eſt l'Iſle qui enfèrme les deux Royaumes d'Anglétèrre & d'Écoſſe; & le Roi d'Anglétèrre prend dans ſes titres ceux de Roi de la Grande Bretagne, de France & d'Irlande, uniſſant par ce moyen les Royaumes d'Anglétèrre & d'Écoſſe, ſous le nom général de Grande Bretagne. Cette réunion fut effectivement faite il y a quelques années ſous la Reine Anne: enſorte qu'il n'y a plus de Parlement d'Écoſſe, ni proprement de Royaume d'Écoſſe, mais qu'avec celui d'Anglétèrre, il n'en fait plus qu'un, qu'on *nomme* Grande Bretagne. La France ſe *nommoit* autrefois la Gaule. Il y a des chôſes qu'on ne ſçauroit *nommer* par leur nom, comme celles qui ſont obſcénes. On dit auſſi de ceux qu'on ne connoit que de vûë, qu'on ne ſçait pas comme ils ſe *nomment*.

NOMMER, ſignifie auſſi, Déclarer, *ſignificare, appellare, patefacere.* Cet accuſé a *nommé* tous ſes complices. Je ne vous garentis pas cette nouvelle, mais je vous *nomme* mon Auteur. C'eſt un tel qui a fait cela, ſans le *nommer*; je ne le *nomme* pas par diſcrétion.

NOMMER, ſignifie auſſi, Dicter, prononcer des paroles l'une après l'autre. *Dictare, pronuntiare.* Je m'en vais écrire ſous vous, *nommez*-moi. Un teſtament, pour être vallable, doit être *nommé*, & dicté par le teſtateur aux Notaires qui le reçoivent.

NOMMER, ſe dit auſſi pour, Inſtituer. *Inſtituere, conſtituere.* Il a *nommé* ſon neveu pour ſon héritiér.

NOMMER, s'employe auſſi pour, faire mention. Elle le *nomma* pluſieurs fois avant que de mourir. ABLANC.

NOMMER quelqu'un ſon protecteur, ſon bienfaiteur; c'eſt l'appeller ſon protecteur, ſon bienfaiteur; c'eſt reconnoître; c'eſt confeſſer qu'il l'eſt éffectivement. *Nuncupare.*

NOMMER, ſignifie encore, Donner ſa voix en faveur de quelqu'un dans une élection, le préſenter à un Bénéfice, le pourvoir d'une charge. *Deſignare, nuncupare.* Il a été *nommé* à l'Échevinage par la plûpart des voix. Un Patron Laïque *nomme* & préſente à un Bénéfice qui eſt en ſon patronage; il peut varier ou *nommer* deux fois. Le Roi *nomme* aux Bénéfices Conſiſtoriaux, & le Pape les confère. Il a *nommé* un prémiér Préſident, il l'a pourvû de cette charge.

On dit au Palais, qu'un expèrt a été *nommé* d'office; c'eſt à dire, par le Juge, à faute par les parties d'en *nommer* de leur part: qu'un tel a été *nommé* Tuteur à des mineurs: que la Cour a *nommé* des Députez pour faire des remontrances; des Commiſſaires pour travailler à l'inſtruction d'un procès.

NOMMER. Tèrme de jeu d'hombre. C'eſt dire en quelle couleur on joüe. On eſt obligé de *nommer* avant que voir la rentrée. Si celui qui doit *nommer* ne *nomme* pas, un autre peut *nommer* une couleur à ſa fantaiſie.

NOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Nuncupatus, nominatus, deſignatus.* Un Prélat *nommé*, eſt celui qui a la nomination à une Prélature, & qui n'a pas encore ſes Bulles. Gradué *nommé*. Voyez

Voyez Gradué. On dit bien *nommé*, mal *nommé*, en parlant des chôſes à quoi le nom convient, ou ne convient pas. Villefranche mal *nommée*. On dit auſſi, qu'un homme eſt mal *nommé*, mal famé ; pour dire, qu'il eſt en mauvaiſe réputation. *Malo nomine, malâ famâ*. On dit auſſi, qu'il eſt venu à jour *nommé*, à point *nommé* ; pour dire, au jour convenu, ou fort à-propos. Quand on dit, Le *nommé* tel, c'eſt une adjonction qu'on fait au nom, qui marque du mépris.

NOMOCANON. ſ. m. Recueïl de Canons, & des Loix Impériales qui y ont du rapport, ou qui ſont conformes. Jean le Scolaſtique en 554. a fait le prémiér *Nomocanon*. Photius Patriarche de Conſtantinople en 883. compila un aûtre *Nomocanon*, ou conférence des Loix Civiles avec les Canons. Balſamon en 1180. y fit un commentaire, c'eſt le plus célébre de tous.

Nomocanon, eſt auſſi un recueil des anciens Canons des Apôtres, des Conciles, des Pères, ſans aucune relation aux Conſtitutions Impériales. Monſieur Cotelier a publié un de ces recueils.

Nomocanon, ſignifie encore quelquefois les livres pénitentiaux des Grècs. Le *Nomocanon* de Jean le Jeûneur étoit un pénitentiel.

Ce mot eſt tout Grèc. Il eſt compôſé de νόμος *Lex*, loy, qui ſe prend plus ordinairement pour les loix & conſtitutions civiles, & de κανὼν, qui outre pluſieurs aûtres ſignifications ſe prend pour *Regula*, régle, & ſur tout pour les anciennes loix Écléſiaſtiques, que nous nommons même en François les ſaints Canons.

NOMOPHYLAX. ſ. m. Nom d'un ancien Officiér d'Athênes & enſuite de l'Empire Grèc. *Nomophylax*. C'étoit une éſpéce de Cenſeur qui avoit ſoin de faire obſèver les loix & de voir ſi elles étoient obſèrvées. Le *Nomophylax* étoit le Conſèrvateur des Loix. Cicéron. *De Legibus L. III. c.* 20. & Columelle Liv. XII. c. 3. parlent du *Nomophylax* des Grècs, qui avoit beaucoup d'authorité.

Ce mot eſt Grèc, Νομοφύλαξ, eſt compôſé de νόμος, qui veut dire *loi*, & φυλάττω, *je garde, j'obſèrve*.

NOMOTHÉTE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. On a ainſi appellez ceux qui donnoient des loix, qui les faiſoint, qui les portoient, en les faiſant connoître à ceux qui devoient les obſèrver. *Nomotheta*. Les *Nomothétes* étoient les Magiſtrats chargez de faire les loix. Voyez Alciat *Diſput. L. II. c.* 8. Budé *in L. I. ff. de Juſt. & Jur.* Poſtel *De Magiſtratib. Athenienſ. L. I. c.* 5. Meurſius, & & Petit, ſur les Loix Attiques &c.

Ce mot vient de νομοθέτης qui eſt compoſé de νόμος, *loi*; & de τίθημι, *je mets, j'établis*.

NOMPAREIL, eille. adj. Qui n'a point de ſèmblable, tant il eſt excellent, & au deſſus des aûtres. *Singularis, præclarus, praſtans. excellens*. La vie innocente a des douceurs *nompareilles*. Ce Prince a une ſageſſe, une prudence *nompareille*. Cette femme a une beauté *nompareille*, Ménage dit qu'il faut écrire *non pareille*, à cauſe que le mot vient de *non parilis*. Du tems de Malhèrbe on diſoit plus ſouvent *nompareille*, que ſans pareille : on dit plus ſouvent aujourd'hui *ſans pareille*, que *nompareille*. Mén.

Nompareille, ſ. f. ſe dit en pluſieurs arts pour éxprimer ce qui eſt de plus petit. *Minima*. En tèrme d'Imprimerie, la *nompareille* eſt un des plus petits caractères dont on ſe ſèrve en Imprimerie. Il eſt entre le petit-tèxte, & la Sédanoiſe, ou Pariſienne. Chez les Marchands, c'eſt le ruban le moins large. On fait des garnitures de *nompareille*. On appelle auſſi chez les Épiciérs de la *nompareille* de Sedan, cèrtaines dragées de ſucre qui ſe font en grains les plus menus qu'il eſt poſſible.

Nompareille *de Compiegne*. Tèrme de Fleuriſte, Nom d'un œillet. Son violet eſt fort clair, mais ſon blanc eſt très fin ; ce qui lui eſt de particulier, c'eſt qu'il porte autant de violet que de blanc, ſes panaches ſont piéces emportées, s'il en fut jamais, & ſes couleurs ſe ſuccédent les unes aux aûtres ; c'eſt à dire, qu'après un panache violet, il ſuccéde un gros panache blanc ; après cela un blanc, un violet, ni plus ni moins que les couleurs qui ſont ſur les jupes nuancées des femmes : ſa fleur eſt aſſez large, ſa plante tantôt vigoureuſe, tantôt délicate, ſujète bien ſouvent au blanc ; on pourroit lui donner le nom du morillon, car il en porte les qualitez ; il eſt quelquefois ſujet à dégénérer à caûſe de ſes gros panaches ; ſi ſon violet étoit pourpre ou plus brun qu'il n'eſt pas, ce ſeroit un œillet ſans prix, rarement il graine, l'orpheline eſt ſa mere, quatre boutons lui ſuffiſent. Morin.

Nompareille de Rhodes, œillet qui a une fleur de groſſeur prodigieuſe ; le violet en eſt beau, mais le blanc n'eſt pas fin, ſa plante eſt forte, & ſes marcotes vigoreuſe, il ſe trouve à Liſle. Il faut bien prendre garde que le bouton ne ſe caſſe, portant une ſi groſſe fleur, auſſi il faut lui en laiſſer ſix ſur ſon principal dard. Id.

Nompareil *Royal*, aûtre œillet, un violet clair, tracé ſur un blanc de neige, fort déraché de ſa fleur, qui n'eſt pas bien large, mais fine, ſa plante eſt délicate, & ſes marcotes prennent volontiérs racine, il ne creve pas, quatre boutons lui ſuffiſent. Id. Voyez encore au mot. NARCISSE.

NON.

NON. Tèrme négatif, de ſoi advèrbe, & qui quelquefois ſe prend ſubſtantivement *Non, minimè, nequaquam*. C'eſt un hargneux qui vous fera querelle pour un oüi, ou pour un *non*. C'eſt un contrediſant, ſi on lui dit oüi, il dira *non*. Celui-là eſt un complaiſant qui ne dit jamais *non*. Celui-là eſt irréſolu ; il ne dit jamais ni oüi ni *non*. Dites quelquefois *non*, afin qu'il paroiſſe que nous ſommes deux. Costard. *Aliquid nega ut duo ſimus*. A tout ce que je veux, on ne dit jamais *non*. Bens. *Non*, *non*, je n'irai plus au bois ſeulette. S. Évr. La négative *non*, ou ſeule, ou répétée, a bonne grâce en prôſe, ou en vèrs. Mén. Malhèrbe en uſoit ſouvent :

Non, non, *quelques aſſauts que me livre l'envie*, Malh.

Il a dit auſſi, *non* qu'il me ſoit griéf ; pour dire, ce n'eſt pas qu'il &c. Marot & les aûtres Poetes ſe ſèrvent auſſi ſouvent de ce tour là.

Quand les enfans joüent au plomb, il faut qu'ils ne diſent ni ouï, ni *non*. Il y a auſſi un jeu, au pair ou à *non*, quand on propôſe à déviner, ſi ce qu'on a caché ſecrettement dans ſa main eſt pair en nombre, ou *non* pair.

Au Palais on ordonne que quelqu'un répondra catégoriquement ſur des faits par ouï, ou par *non*. On dit auſſi des fins de *non* procéder, de *non* recevoir, qui ſont des éxceptions déclinatoires, ou péremptoires.

Nonprix, ſe dit au Palais pour ſignifier *bas prix, vil prix. Haud idoneum pretium, vile pretium, vilitas*. Cette tèrre a été ajugée à *non prix*, à trop bon marché. On revient contre un bail judiciaire donné à *non prix* par un tièrcement.

On dit auſſi d'un contrat déclaré nul, qu'il faut tenir la chôſe pour *non* faite ou *non* avenuë.

Non vuë, en tèrmes de mèr, ſe dit de ce qu'on a manqué à appèrcevoir. *Non obſèrvatus, non viſus*. Les vaiſſeaux font ſouvent naufrage par *non vuë*, faute d'avoir appèrçû un rocher, une côte. On dit il y a *non vuë*, quand le broüillard empêche de voir clair.

Non, ſe dit avec des particules qui en augmentent la force. *Non* pas, *non* plus. On ne doit prendre pour régle que l'Écriture & la tradition, & *non* pas les idées d'un homme qui chèrche à ſe diſtinguer par la nouveauté de ſes ſentimens. Je n'en ai *non* plus qu'il en tiendroit dans mon œil. Il n'en ſçait *non* plus que l'enfant qui eſt à naître, où qui vient de naître.

Non seulement. adv. relatif. & augmentatif. *Non ſolum, non tantum, non modo*. Cela eſt *non ſeulement* vray, mais encore évident. Cela eſt *non ſeulement* pèrmis, mais encore commandé.

NON. Le Cap de Non. Ce Cap eſt dans le Royaume de Maroc en la Côte du Sus. Il s'avance dans l'océan Atlantique, vis-à-vis des iſles Canaries. Quelques-uns le prennent pour celui que Ptolemée appelle *Gannaria extrema*.

NONA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville de Dalmatie. *Ænona*. Elle eſt ſur le Golfe de Veniſe, vis-à vis de l'iſle de Pago, & à trois ou quatre lieuës de Zara, dont elle eſt ſuffragante. *Nona* eſt prèſque toute environnée des eaux de la mèr, & bien fortifiée. Maty.

NONAGENAIRE. adj. m. & f. *Nonagenarius*. Qui a quatre-vingt-dix ou nonante ans. Ce vieillard eſt décrépit, & *nonagenaire*.

NONANTE. ſ. m. *Nonaginta*. Nombre produit par la multiplication de dix par neuf, trois fois trente font *nonante*. C'eſt la même choſe que *quatre-vingt-dix*, dont on ſe ſèrt dans le diſcours ordinaire.

Quart de nonante, eſt un inſtrument de Mathématique qui a le plus d'uſage en Geométrie & en Aſtronomie. *Quadrans Mathematicus*. Il ſèrt à meſûrer les angles des figures, & les hauteus des aſtres. C'eſt un quart de cèrcle dont le bord eſt diviſé à l'ordinaire en *nonante* dégrez avec une alidade, & des pinnules pour faire les obſèrvations ; au lieu des pinnules on met maintenant des lunettes, & cela rend le quart de *nonante* d'un uſage bien plus aiſé & plus univèrſel. Mr de la Hire dans ſes dèrnières tables aſtronomiques, qui parurent à la fin de 1702. a donné aſſez au long la conſtruction & l'uſage des inſtrumens nécéſſaires pour les obſèrvations aſtronomiques, & ſur tout du quart de *nonante*.

NONANTIÉSME, ou NONANTIÊME adj. numéral, & ordinal. qui eſt ſitué en un rang, où il y en avoit quatre-vingt & neuf devant lui. *Nonageſimus*. Les Pôles ſont au *nonantiéme*

nantiéme dégré de l'Équateur. Dans les diſçours ordinaires on dit plûtôt *quatre-vingt-dixiéme*.

NONANTULE. ſ. f. Nom ancien d'une tèrre ſituée à deux lieuës de Modéne en Italie, & d'un Monaſtère qui y étoit. *Nonantula*. Aſtolfe Roy des Lombards donna à Saint Anſelme la Tèrre de *Nonantule*, Il la défricha avec ſes compagnons, & y fonda une Égliſe & un Monaſtère la troiſiéme année du régne d'Aſtolfe, qui tombe l'an 752.

NONCE. ſ. m. Ambaſſadeur du Pape vèrs un Prince, ou un État Catholique, ou qui aſſiſte de ſa part à une aſſemblée de pluſieurs Ambaſſadeurs. *Nuncius*. On appelloit aûtrefois les *Nonces*, *Miſſi ſancti Petri*, *Miſſi Apoſtolici*, *Legati Miſſi*. Le Pape Aléxandre VII. n'étant que ſimple Prélat, a été *Nonce* à l'aſſemblée pour la Paix à Munſtèr. Le *Nonce* a juriſdiction, & peut déléguer des Juges dans tous les États où il réſide, éxcepté en France, où les *Nonces* ſont comme les Ambaſſadeurs ſimplement. La plûpart des *Nonces* déviennent enſuite Cardinaux. *Nonce* eſt un mot Latin qui ſignifie la même chôſe que celui d'Ambaſſadeur, mais il déſigne ſpécialement le Miniſtère du Pape, comme celui d'*Intèrnonce* eſt ſon Envoyé éxtraordinaire. En 1555. lorſque Commendon fut envoyé à l'Empereur en qualité de *Nonce*, ce mot étoit déja aſſez en uſage à Rome. Wicq. A mon arrivée à la Cour, dit Brantôme, on appelloit le *Nonce* du Pape, Ambaſſadeur. Le titre de *Nonce* eut de la peine à s'introduire. Les *Nonces* n'ont aûcune juriſdiction en France, ni volontaire, ni contentieuſe : ils ſont traitez comme les Ambaſſadeurs des Princes étrangers. Fleury. En 1665. le *Nonce* du Pape en France ayant pris la qualité de *Nonce au Roy, & au Royaume*, le Parlement décreta contre l'Imprimeur qui avoit imprimé l'écrit, où le *Nonce* prenoit cette qualité. On diſoit pour raiſon, que ſi le *Nonce* avoit été envoyé au Royaume, il pourroit y éxèrcer la juriſdiction Eccléſiaſtique, comme il l'éxèrçoit ailleurs : mais qu'il étoit ſimplement envoyé au Roy, comme Souverain de l'État. Voyez le Journal de Leipſik à l'an 1686. p. 344. ſur l'origine des *Nonces*.

NONCHALANCE. ſ. f. *Incuria, oſcitantia, negligentia*. Pareſſe, négligence, moleſſe ; peu d'application à quelque chôſe. Démoſthéne étoit propre à gourmander la *nonchalance*, & la molleſſe des Athéniens. Tour. Cet homme a une grande *nonchalance* dans ſes affaires ; il fait tout avec *nonchalance*. On ſe défait malaiſément d'une cèrtaine *nonchalance* molle & voluptueuſe, qui chatoüille les ſens, & ſe répand agréablement ſur l'âme. S. Évr. Il ne faut point entretenir les âmes dans un faux repos qui les induit à la *nonchalance* Boss. Pétrone eſt le ſeul qui ait fait entrer la molleſſe, & la *nonchalance* dans la mort. S. Évr. Épicure mettoit les Dieux dans une *nonchalance* indigne d'eux. Saint Paul en condamnant les ſoins turbulens que donnent les ſoins du monde, ne livre point les âmes à la *nonchalance*, & à l'oiſiveté. Boss. Si vous ſçaviez qu'elle douceur on trouve dans une cèrtaine *nonchalance*, qui eſt fille de la pareſſe, & combien l'oiſiveté d'un homme qui a quelque délicateſſe d'éſprit, eſt une douce occupation. M. Sc. Montagne inſpire une *nonchalence* du ſalut très-dangereuſe, & il ne penſe qu'à mourir lâchement & mollement. Pasc. La vèrtu des Romains les ſauva moins que la *nonchalance* d'Annibal. S. Évr.

Et laiſſant là, Mèrcure & toutes ſes malices,
Les nonchalances *ſont ſes plus grands artifices*. Régniér.
Ah ! le repos n'eſt pas auſſi doux qu'on le penſe,
Rien dans ce triſte état n'occupe, ni ne plaît ;
On fait tout avec nonchalance. Des H.

NONCHALANT, ante. adj. & ſ. Mol, pareſſeux, qui fait ſes affaires avec lentèur, avec négligence. *Negligens ſupinus, oſcitans*. Cette femme répond d'un air niais, & *nonchalant* à toutes les demandes qu'on lui fait. Bell.

La molleſſe à Citeaux a choiſi ſon ſéjour.
Les plaiſirs nonchalans *folâtrent à l'entour*. Boil.

NONCHALLAMMENT. adv. d'une manière nonchalante ; négligemment, ſans application. *Negligènter, ſupinè*. C'eſt un vieux mot, qui ſe dit pourtant en quelques endroits avec plus de grâce que *négligemment*. Il étoit couché *négligemment* dans ſon caroſſe. Bou. Laiſſer *nonchalamment* dans les bras de l'amour, la prudence & la retenuë. Bens.

Sur un lit de repos la Belle étoit couchée.
La tête ſur ſa main nonchalamment *panchée*. La Sabl.

NONCHALOIR. ſubſt. maſc. Vieux mot qui ſignifioit aûtrefois, avoir peu de ſoin d'une chôſe, la négliger, ne la croire pas importante. *Negligere, flocci facere*. Il vient de *non* & de *chaleur*, qui vient de *callere*, ou de *calore*.

NONCIATION. ſ. f. Tèrme de Droit. *Nuntiatio*. Acte par lequel on dénonce à celui, qui fait travailler à un bâtiment, ou aux Ouvriérs qui le font, qu'ils ayent à ceſſer à caûſe de l'incommodité qu'on en reçoit, juſqu'à ce que la Juſtice en ait ordonné. La *nonciation* étoit en uſage chez les Romains, elle eſt auſſi en uſage en France.

NONCIATURE. ſ. f. Fonction ou charge du Nonce, & le tems de ſa durée. *Nuncii munus, nunciatura* Un tel Prélat a brigué long-tems la *Nonciature* de France. Il s'eſt bien acquitté de ſa *Nonciature*. Pendant ſa *Nonciature* il a eu bien des affaires délicates à manier.

Nonciature, Ce mot ſe dit auſſi de quelques Juriſdictons que le pape a établies dans ſes États, & qui ont une cèrtaine étenduë de pays, avec un cèrtain nombre de places, ſur leſquelles le Nonce èxèrce ſa Juriſdiction. *Nuncii juriſdictionis fines limites*. La *Nonciature* d'Avignon eſt renommée. Le P. Lubin.

NONCIER. Vieux vèrbe actif. Annoncer. *Nuntiare*. Il s'étoit fait de ce mot Latin.

NON-CONFORMISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte en Anglетèrre. *Non-Conformiſta à Religione legibus recepta diſcrepans*. On appelloit aûtrefois en Anglетèrre, *Non-Conformiſiſtes* une Secte de Puritains, ou de Calviniſtes rigides, differents des Conformiſtes, & Séparariſtes, parce que ceux-ci ne vouloient ſouffrir aucune cérémonie éxtérieure, & que ceux là croyoient qu'on pouvoit les tolérer. Ce nom vint d'un Édit de Charles I. qui ordonnoit que toutes les Égliſes d'Écoſſe & d'Anglетèrre obſèrvaſſent les mêmes cérémonies ; ce qui s'appelloit la Conformité. Voyez Hornius. *Hiſt. Eccleſ. N. T. Period. III. Art.* 3. & les Journaux de Leipſik 1691. p. 4. 5.

NONDINAIRE. } Voyez { NUNDINAIRE.
NONDINAL. } Voyez { NUNDINAL.

NONDINE. ſ. f. Nom d'une Divinité du Paganiſme. Déeſſe qui préſidoit aux luſtrations qu'on faiſoit pour les enfans nouveaux nez. *Nondina*. Ces luſtrations ſe faiſoient le 9e jour après la naiſſance ; c'eſt de-là que cette Déeſſe avoit pris ſon nom qui eſt formé de *nonus*, & de *dies*.

NONE. ſ. f. Tèrme de Bréviaire. C'eſt la dèrnière des petites Heures, ou Heures Canoniales, qui ſe dit avant Vêpres. *Nona, hora nona pſalmi*. Cette heure répond à trois heures après midi. L'Office ſimple finit à *none*, auſſi bien que l'Office des morts. L'heure de *none* étoit aûtrefois celle, où finiſſoit la Synaxe, ou l'aſſemblée des Chrêtiens dans les Égliſes. Voyez le P. Roſweid Ohom. p. 1043. C'étoit auſſi à l'heure de *none* qu'on faiſoit le repas les jours de jeûne. Comme il paroit par la vie de Saint Antoine C. 37. Prudence, Hymne X. Περὶ Στεφ. Ruffin L. III. n. 4. n. 55. Quelques-uns cependant pouſſoient le jeûne juſqu'au ſoir. Comme il paroit par le même Ruffin L. II. C. I. & 31. & L. III v. 23. & par Pallade C. 28. & 46. mais *none* étoit l'heure ordinaire. Dans la prémière vie de Sainte Geneviéve, donnée par Bollandus, on remarque que S. Gèrmain & S. Loup aimérent mieux retarder *nones* pour les pouvoir dire dans une Égliſe, que de les réciter ſur le chémin à leur véritable heure. *Chaſt. Martyr. T. I. p.* 55.

None. ſ. f. Droit ancien. Neuviême denier que l'on payoit pour cèrtains biens. *Nona*. Le Concile de Meaux de l'an 845. demande que ceux qui doivent à l'Égliſe les *nones* & les dîmes, à caûſe des héritages qu'ils poſſèdent, ſoient éxcommuniez, s'ils ne les payent, pour fournir aux réparations, & à l'entretien des Clèrcs. C'eſt que les Laïques, qui tenoient des tèrres par conceſſion de l'Égliſe, lui devoient double redevance prémièrement la dîme Eccléſiaſtique, puis la neuviême partie des fruits comme rente Seigneuriale. Fleury.

NONES. ſ. f. pl. Tèrme du Calendriér Romain. *Nonæ*. C'eſt le cinquiéme jour des mois de Janvier, Févrièr, Avril, Juin, Aouſt, Septembre, Novembre & Décembre ; & le ſeptiême de Mars, Mai, Juillet & Octobre, parceque ces quatre dèrniers mois ont ſix jours devant les *Nones*, & les huit aûtres en ont quatre ſeulement.

Ce mot vient apparemment de ce que le jour des *Nones* étoit neuf jours devant les Ides ; & pouvoit s'appellent *Nono idus*. Il y avoit ſix jours de *Nones* aux mois, de Mars de Mai, de Juillet ou Quintile, & d'Octobre ; apparemment parcequ'il n'y avoit que ces quatre mois qui euſſent 31 jours dans le Calendriér de Numa, les aûtres n'en ayant que 29. & Févriér 28. enſorte que l'année étoit de 355. jours Voyez l'Hiſtoire du Calendriér Romain de Mr Blondel. Les mois qui avoient 31 jours dans le Calendriér de Numa, avoient ſix jours de *Nones*, afin que le jour des Ides tombât au quinziême du mois, comme il tomboit au 13 des mois, qui n'avoient que 29 jours, & qu'ainſi les Ides partageaſſent le mois en deux. Céſar en réformant le Calendriér de Numa ; donna 31 jours aux mois de Janvier, Août & Décembre, qui n'en avoient auparavant que 29. mais il ne leur donna pas ſix jours de *Nones*, parcequ'il fit ſon année prèſque purement ſolaire, au lieu que Numa avoit voulu la faire lunaire.

NONNAT. ſ. m. Eſt le plus petit de tous les poiſſons, qui eſt appellé

appellé *nonnat*, *quaſi nondum natus*. On le pêche ſur la méditèrranée. L'Ordonnance de la Marine de l'an 1681. fait déffence de pêcher le *nonnat* pendant les mois de Mars, Avril, & de Mai.

NONNAT ou NOUGNAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nonnatus*. C'eſt un ſurnom que l'on a donné à un Saint Religieux de la Mèrci, nommé Raimond. Raimond ſurnommé *Nonnat*, que quelques-uns prononcent *Nougnat*, nacquit en Catalogne l'an de J. C. 1204. dans le bourg de Portel au diocèſe d'Urgel, iſſû d'une famille noble & alliée aux illuſtres Maiſons de Foix, & de Cardonne. BAILLET. *au 31e d'Août*. S. Raymond *Nonnat* mourut en 1240, revêtu de la dignité de Cardinal.

Ce nom vient des mots Latins *non natus*, qui n'eſt point né. Ce Saint fut ainſi nommé parcequ'il ne vint au monde qu'après la mort de ſa mère, du ſein de laquelle on le tira, par une inciſion qu'on lui fit au côté après ſa mort.

NOnNE, NONNETTE, NONNAIN, Vieux mot qui ſignifioit autrefois *Religieuſe*. *Sacra virgo*, *monialis*. Le Poulier des Bénéfices dit encore en parlant des Monaſtères de filles, L'Abbaye aux *Nonnains* d'un tel lieu. Il y a à Paris une ruë qu'on appelle des *Nonains gayes*. On compte à Lima plus de 4000 *Nonnains*. FREZIER. Tous ces mots peuvent encore être employez dans le ſtile Burleſque, ſi cependant il peut être pèrmis de faire des vèrs Burleſque ſur des Religieuſes. Hors de là on ne peut ſe ſèrvir de ces mots que par mépris.

Ce mot vient de *nonna*, *nonnana*, ou de *nonnanis*, dont les Auteurs Latins ſe ſont ſèrvis pour ſignifier une *pénitente*, & enſuite une *Religieuſe*. Borel dit que ce mot vient de *nonni* ou *nonna*, c'eſt à dire, *ayeuls* ou *ayeules* en Italien. On a appliqué ce nom par honneur aux Religieuſes, comme on a fait celui de *Père* aux Religieux, que Du Cange dit avoir été appellez *nunnones*; ce qui marquoit une révérence patèrnelle, comme *nunnanes* ſignifioit la matèrnelle. Il ſemble que ce nom avoit ce ſens au tems de S. Benoît. Car ce Saint au LXIIIe Article de ſa Régle défend à ſes Religieux, s'appellent ſimplement par leur nom, mais il ordonne que les Anciens, *priores*, appellent les jeunes, *frères*, & que les jeunes appellent leur anciens *Nonnes*, pour marquer par ce nom leur reſpect patèrnels. *Juniores autem priores ſuos* NONNOS *vocent*, *quod intelligitur paterna reverentia*. Voyez encore le P. Roſweyd Jeſ. dans ſon *Onomaſticon*, où il montre que dès le tems de S. Jérôme ce mot étoit fort en uſage, & qu'il étoit Sinonyme de *Saint* & *Sainte*. Voſſius croit que ce nom vient de l'Hébreu נין, *nin*, qui ſignifie, *fils*, comme *Non* en Égyptien & que c'eſt de la que les Religieux & Religieuſes ont été ainſi appellez, comme on appeloit leur Supérieur, Abbé, c'eſt à dire, Père, & dans la Régle de S. Benoît à l'endroit cité, Dom & Abbé. Amèrbach dans ſes Notes ſur les Capitulaires chèrche inutilement l'étymologie de ce nom dans la langue Allemande. *Roſweyd*. Moſcopulus Περὶ σχεδῶν p. 93. éxplique ce mot par celui de *Seigneur* Νόννα, Κύριον. Voyez encore les Journaux de Leipſik à l'an MDCLXXXVII, p. 200.

NONNETTE, eſt auſſi un nom d'oiſeau qu'on appelle autrement *méſenge*. *Parus*. Voyez encore OYE NOnNEtTE.

NONO, ANONE. ſ. m. Nom propre. C'étoit anciennement une petite ville de l'Inſubrie, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué ſur un petit lac, qui porte ſon nom, dans le Milanois, à neuf lieuës de Milan, vèrs le nord. *Anonium*. MATY.

NONOBSTANCE. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence Canonique, qui ſe dit de la troiſiéme partie des proviſions de Cour de Rome, qui commence par *non obſtantibus*, où ſont compris les abſolutions des cenſures, les réhabilitations, & diſpenſes nécéſſaires pour jouïr du Bénéfice impétré, nonobſtant les incapacitez, ou aûtres obſtacles qu'on pourroit propôſer à l'encontre. La quatriême clauſe des proviſions, des réſcrits eſt celles des *nonobſtances* & dérogatoires. Ceux qui ſont inférieurs au Pape ne peuvent uſer de la clauſe de *nonobſtance*, & dérogatoire aux conſtitutions canoniques. Les *nonobſtances* ſont oppoſées aux réſcrits en faveur des impétrans.

Ce mot vient de ce que la clauſe des *nonobſtances* commence par ces mots Latins *Nonobſtantibus* &c. comme on l'a dit.

NONOBSTANT. Prépoſition. Sans avoir égard, malgré toutes chôſes. *Nonobſtante*, *nonobſtantibus*. Les lettres de Chancellerie portent cette clauſe, *Nonobſtant* clameur de Haro, Chartre Normande, & aûtres chôſes à ce contraires. Les jugemens de proviſion ſont éxécutoires *nonobſtant* oppoſitions ou appellations quelconques. On obtient des ſentences *nonobſtant* l'appel. On caſſe les procédures, ou les mariages qui ſont faits *nonobſtant* & au préjudice des défences de Juſtice. *Nonobſtant* la paix. ABLANC. Il fut maſſacré dans le temple *nonobſtant* la Sainteté du lieu. VAUG.

Ce mot vient du Latin *nonobſtare*, & de l'ablatif abſolu *Nonobſtante*, ou *nonobſtantibus*.

NONPAREIL. Voyez NOMPAREIL.

NONPLÉVINE. ſ. f. Vieux tèrme de Droit qui ſignifie ce qu'on appelle aujourd'hui *défaut*. Dans la baſſe Latinité *nonplevina*, *defalta*.

NONVALEUR. ſ. f. Dètte non éxigible par l'inſolvabilité des débiteurs. *Debitum*, *nomen non exigibile*. Ce Marchand a donné beaucoup d'effèts à ſes créanciers, mais il y a bien des *nonvaleurs*. Les *nonvaleurs* qui ſe trouvent ſur les tailles & aûtres impoſitions, ſont rejettées l'année ſuivante ſur la Parroiſſe, ou impôſées par un ſecond rôlle.

NONVALEUR, ſe dit encore des tèrres & des fèrmes qui ſont en déſordre faute de culture ou de réparations, qui ne raportent pas leur revenu ordinaire. *Fundus neglectus*, *incultus*. Prèſque tous les héritages qu'on achete par decrét ſont en *nonvaleur*, *il* faut faire encore de la dépenſe pour les remettre en valeur.

NON-VEUË & NON-VUE. ſ. f. Tèrme de Marine. Il y a *nonveuë* lorſque la brume eſt ſi épaiſſe qu'on ne peut connoître le parage où l'on eſt.

NONUPLE. ſ. f. Tèrme de Muſique. L'uſage de ce mot eſt râre; quelques Auteurs s'en ſèrvent après les Italiens, qui appellent *nonupla* une des éſpéces de triple compôſé, que nous appellons meſure à neuf tems, qui ſe fait en deux frappez & un levé. Les Italiens ont trois ſortes de *nonuple* pour trois degrez de mouvement. *Nonupla*.

NON-USAGE. ſ. f. Ménage s'eſt ſèrvi de ce mot pour éxpliquer qu'une éxpreſſion eſt abolie: parcequ'on a ceſſé de s'en ſèrvir, & qu'elle eſt hors de l'uſage préſent. *Non-uſus*, *deſuetudo*. On dit auſſi, que cèrtaines loix ou régles ſont abolies & ceſſent d'obliger par le *non-uſage*; mais il faut pour cela que le *non-uſage* ſoit connu du ſupérieur, & au moins toléré de lui, s'il n'eſt pas éxpreſſément approuvé. Ce mot n'eſt pas de Ménage ſeul, on le dit ſouvent en parlant des coûtumes & des loix.

NOP.

NOPAL. ſ. m. Nom d'une plante qu'on appelle autrement figuier d'Inde. *Ficus Indica*. Voyez T. II. p. 1802. & 1803. les différens figuiers d'Inde.

NOpCE. ſ. f. Fête, réjouïſſance qu'on fait aux épouſailles, repas qu'on donne à ſes parens, & amis en ſe mariant. *Nuptiæ*, *nuptiale convivium*, *nuptiales epulæ*. JÉSUS-CHRIST fit ſon prémiér miracle à la *nôce* de Cana. L'Avent & le Carême ne ſont point des tems à faire *nôces*. On ne dîne point le matin, quand on eſt de *nôces* le ſoir, c'eſt un provèrbe d'Italie. Il n'y a eu que les plus proches parens conviez à la *nôce*. On dit d'un grand repas; Ce n'eſt pas ici un feſtin ordinaire, c'eſt une *nôce*, un feſtin de *nôces*. Voilà une maiſon de bonne chère, il y a tous les jours *nôces*. Une ſale à faire *nôces*. Chez les Turcs les hommes font les *nôces* dans un appartement & les femmes dans un autre avec la mariée, qui aſſiſte au feſtin comme les Grécques, ſans y manger aûcune chôſe, & plus droite & immobile qu'une ſtatuë de cire. DULOIR. *p.* 172. 173. où il décrit la cérémonie des *nôces* à la Turque.

Ce mot vient de *nuptiæ*, autrefois on écrivoit *nopce* & *nopces*, depuis on a retranché le *p*, & on ne le prononce point quand il eſt écrit.

NOPCES, au pluriet, ſignifie auſſi le mariage. *Matrimonium*, *nuptiæ*. Un préſent de *nôces* eſt un préſent qu'on fait aux mariez pour honorer leur mariage. Épouſer en prémières, ou en ſecondes *nôces*. Ce que le Droit Civil appelle donation en faveur de *nôces*, augment de dot, ou *donatio propter nuptias*, eſt ce que l'on appelle *doüaire* en païs coûtumier. Par le Droit Romain les biens du mari, ou de la femme qui prédécéde demeurent en proprieté aux enfans du prémier lit, en cas que l'un ou l'aûtre paſſe à de ſecondes *nôces*. Par la loi *Hæc Edictali Cod. de Sec. nuptiis*, le ſurvivant du mari, ou de la femme qui convole à de ſecondes *nôces* ne peut donner à ſa ſeconde femme, ou à ſon ſecond mari, qu'une portion égale à celle de châcun des enfans du prémier mariage. L'Édit des ſecondes *nôces* en 1560. fut dreſſé conformément à la Loi *Hæc Edictali*, & contient les mêmes déffenſes. Cet Édit fut fait contre les femmes qui convoloient à de ſecondes *nôces*, & qui ruïnoient les enfans du prémier lit. Il y a d'anciens Canons qui défendent aux Eccléſiaſtiques de ſe trouver aux feſtins des ſecondes *nôces*. Les bigames, ou ceux qui ont épouſé une ſeconde femme, ont beſoin de diſpenſe pour être admis aux ordres Sacrez. Comme les ſecondes *nôces* étoient odieuſes de là vinrent auſſi les charivaris. Tèrtullien accoûtumé à outrer les chôſes, appelle les ſecondes *nôces* un *adultère*. Valère Maxime dit que les ſecondes *nôces*, & cette viciſſitude de mariages eſt un aveu d'intempérance. Les Loix Romaines parlent des ſecondes *nôces* en tèrmes durs & odieux. *Matre jam ſecundis nuptiis funeſtata*. *L. 3. C. de Sec. nuptiis*. Dans la primitive Égliſe on porta l'amour de la chaſteté ſi loin, que les ſecondes *nôces* furent appellées une honnête débauche. Anciennement à la

la Chine on portoit ſi loin les loix de la chaſteté, que les femmes ne paſſoient jamais à de ſecondes *nôces*. Le P. Couplet. Ceux qui ont convolé en ſecondes *nôces* ne ſont point enſuite admis à la Prêtriſe après la mort de leur ſeconde femme ; parceque l'Égliſe a regardé ces mariages comme ayant quelque tache d'incontinence & de foibleſſe. Fleury. Les Théologiens & les Canoniſtes en apportent encore d'aûtres raiſons tirées de l'Écriture Sainte, & de la nature même du Sacrement. Les ſecondes *nôces* bleſſent le réſpect, & la tendreſſe du prémier mariage. De Lange. Quoique le mot de *nôces* ne ſoit en uſage qu'au plurier dans le ſens de *mariage*, Benſerade n'a pas laiſſé de dire, La *nôce* m'a donné &c. Auſſi dans le diſcours ordinaire on dit ſouvent *nôce* au ſingulier : Aller à la *nôce*. Il a bien danſé à la *nôce*. Qu'y a-t-il aujourd'hui dans le village, que tout le monde eſt dans la joye ? C'eſt une *nôce*. Jonathas & Simon Machabée prirent l'occaſion d'une *nôce* pour punir les fils de Jambri, d'avoir enlevé Jean. 1. Machab. IX. Voyez encore les Provèrbes. Dans l'XIe ſiécle la déſenſe de célébrer des *nôces* en Carême commençoit dès la ſeptuagéſime, & s'étendoit auſſi outre l'Avant au Carême de la S. Jean, qui étoit de trois ſemaines. Fleury. *hiſt. Eccl. L.* 61e.

On dit figurément, Les *nôces* de l'agneau ; pour dire, la béatitude éternelle. Cette expreſſion eſt priſe de l'Apocalipſe XIX. 7. 9.

Nopce, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, Faire *nôces* de chien, pour dire, Ne ſe marier que pour la brutalité. On dit auſſi à celui à qui on demande civilement quelque petit ſérvice, Je vous ſérvirai le jour de vos *nôces*. On dit auſſi, Voyage de Maître, *nôces* de valêts ; pour dire, que c'eſt alors que les valêts font bonne chère. Il eſt arrivé comme Tabourin ès *nôces*, pour dire, fort à propos. On ne và point aux *nôces* ſans manger ; Cela ſe dit de ceux qui voudroient une chôſe ſans celles qui y ſont attachées, qui en ſont des ſuites.

On dit qu'un brâve va à l'aſſaut comme à la *nôce* ; pour dire, gayement, & hardiment. On dit auſſi ; qu'un homme ne fut jamais à telle *nôce*, pour dire, qu'il ne fut jamais plus ſurpris, plus étonné, plus maltraité. Ce provèrbe vient des *nôces* de Baché, dont parle Rabelais, où les Chicanous furent bien battus à coups de gantelêts. On dit auſſi des gens qui ſe ſont ényvrez, qu'ils ont bû tant qu'à des *nôces*.

Nopce en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique ſignifie l'ouvrage de la pièrre, il ſignifie auſſi l'union du mâle & de la femelle, ou du fixe & du volatil.

NOPCIÉR, ière. adj. Vieux mot que les Poëtes ont donné pour épithéte aux fauſſes divinitez qu'ils croyoient préſider aux *nôces* ; le *nocier* Himénée, la *nocière* Junon. *Pronuba Juno*. On ne le peut dire qu'en riant à l'éxemple de Voiture qui a dit,

> *Sa torche nocière, ondoyante,*
> *Lançoit mille divins éclairs.*

De Méziriac dans ſa Vèrſion Françoiſe de l'Épître d'Ovide qui eſt ſous le nom d'Hypſipyle à Jaſon, ſe ſért du mot de *nopciér*.

> *Ce n'eſt point de légèr ; ni trop à la volée,*
> *Que je t'ai mon honneur en proye abandonné,*
> *La* nopcière *Junon fut par nous appellée,*
> *& le gentil Himen de rôſe couronné.*

Le même de Meziriac dans ſes notes ſur la Lèttre d'Ovide qui eſt ſous le nom de Phylis à Dénophoon parle d'un flambeau [illegible] qui étoit le principal des flambeaux qu'on portoit aux nôces chez les Grècs & chez les Latins. Il prouve que chez les Grècs c'étoit la mère de l'épouſée qui portoit le flambeau *nopcier*, & que chez les Latins il étoit porté par un jeune garçon, dont le père & la mère étoient encore vivans : ce qu'il confirme par ces paroles de Feſtus, *trois jeunes garçons ayant père & mère, & vêtus de robbes bordées de pourpre conduiſent l'épouſée : l'un va devant & porte le flambeau* nopcier *qui eſt fait d'épine blanche, parceque ils ſe marioient de nuit : les aûtres deux tiennent l'épouſée*. Pline a parlé auſſi de ces flambeaux *nopcièrs*, lorſqu'il dit que *l'éſpine eſt eſtimée de très-bon préſage pour les flambeaux* nopciers, *d'autant que les Paſteurs qui ravirent les ſabines les firent de ce bois-là, comme le rapporte Maſſurius.*

NOQ.

NOQUET. ſ. m. Tèrme de Plombiér. On appelle *noquèts* de petits morceaux de plomb quarrez qui ſont pliez, & attachez aux jouëes des lucarnes, & ſur le lattis des couvèrtures d'ardoiſe. *Plombeus canaliculus.*

NOR.

NORBÉRT. ſ. m. Nom propre d'homme *Norbertus*. S. *Norbert* Archevêque de Magdebourg eſt fondateur des Prémontrez.

NORBERTIN. Voyez Prémontré.

NORBETTE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de mauvaiſes prunes. *Pruni ſpecies*. Il y a beaucoup de mauvaiſes prunes qui ne quittent point le noyau ; par exemple, l'œil de bœuf noir, la prune d'ambre, les moyeux, l'ilvèrt, Saint Julien, Norbette, Caſtellane. &c. La Quint. *T. I. p.* 428.

NORCIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiſcopale. *Norcia*. Elle eſt entre les montagnes, dans le Duché de Spolète à huit lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient. Quoique *Norcia* ſoit dans les tèrres du Pape, elle a conſérvé de ſi grands privilèges, qu'elle peut paſſer pour une ville libre. Elle fait ſes propres loix, & ſes Magiſtrâts, & elle a une ſi grande défiance pour les gens de lettres, & principalement pour les Prêtres, qu'elle n'établit pour ſes conducteurs, que des gens qui ne ſçavent ni lire ni écrire ; de là vient qu'on les appelle li Quatri illi tetati, c'eſt-à-dire, les Quatre non lettrez ; & quand l'Abbé de *Norcia*, qui a ſon couvent près de la ville y vient paſſer les chaleurs de l'été, ils n'ont aucun commèrce avec lui, loin de lui faire leur cour. Maty.

NORD, ou NORT. ſ. m. Tèrme de Marine dont on ſe ſért ſur la mèr Océane, pour ſignifier le Pôle Arctique, ou Septentrional qui eſt élevé ſur nôtre Horiſon. *Boreas, ſeptentrio, aquilo.* L'étoile du *Nord* eſt la dèrnière de la queuë de la petite Ourſe, qui eſt maintenant à deux degrez & 18. minutes du Pôle. On a fait virer le Cap au *Nord*. La bouſſolle eſt ce qui marque le *Nord*. On dit qu'elle décline, lorſqu'elle ne marque pas le *Nord* préciſement ; mais qu'elle s'en écarte un peu, ſoit vèrs l'Eſt, ſoit vèrs l'Oueſt. Depuis le *Nord* juſqu'au Sud. Le vent eſt tourné au *Nord*. Le ſoleil revient en été vèrs le *Nord*. Être au *Nord de la ligne*, c'eſt être au *Nord* de l'Équateur.

Nord, ſignifie auſſi la partie du monde qui eſt Septentrionale à l'égard de quelque aûtre païs *Pars ad boream ſita, Septentrionalis*. L'Anglètèrre eſt au *Nord* de la France. Les Provinces du *Nord* ſont la Suéde, le Danamarck, la Lapponie, &c. Les peuples du *Nord* aiment bien à boire. Les navires Hollandois qui n'oſent entrer dans la Manche ſont contrains de prendre leur route par le *Nord* d'Écoſſe. Du tems de Juſtinien II. la foi s'étendoit & éclatoit vèrs le *Nord*. Bossuet.

Nord, eſt auſſi le nom qu'on donne à un des quatre vents cardinaux qui vient du côté du Septentrion, qu'on appelle autrement la *biſe*, & ſur la Méditérranée *tramontane*. *Ventus aquilonius, boreas*. Le *nord* qui ſouffloit avec violence nous empêcha d'aborder. Le *nord* eſt un vent froid & ſec. Les *nords* nous prirent avectant de force, qu'un jour dans cette mèr qu'on nomme Pacifique, nous fumes contraints de mettre à ſec pendant huit heures de tems. Fréz.

Le Nord en tèrme de Jardiniér, c'eſt le côté expoſé au *nord* ; & par conſequent le côté Méridional du Jardin. Voyez Exposition & *La Quintinie T. I. p.* 166. & 171.

Ces mots de *Nord*, *Sud*, *Eſt*, & *Oueſt*, ſont de vieux mots François dont on ſe ſérvoit du tems de Charlemagne, qu'on dit être celui qui leur à donné ces noms, qui paſſent aujourd'hui pour Allemand. On les trouve dans toutes les langues tant anciennes que modèrnes des païs ſeptentrionaux, & c'eſt de là ſans doute qu'ils ont paſſé dans la langue Françoiſe, ſoit par l'autorité de Charlemagne, ſoit par celle de l'uſage encore plus puiſſant ſur les langues, que les Princes les plus abſolus. Guichart qui veut trouver dans la langue Hébraïque l'origine de toutes les aûtres prétend, que le nom de *Nord* du mot נוד, *nod*, qui eſt le nom du païs où Caïn ſe retira après ſon crime ; & quand même [illegible] c'eſt ce que veut dire le mot de *nod*, n'auroit pas été placé au côté du ſeptentrion. Guichard ſoutient que *nord* vient de *nod*, les raiſons qu'il apporte ne ſont pas aſſez convaincantes pour être miſes ici.

Cap de Nord, ou Nord-Cap. *Boreale promontorium*, anciennement *Rubea promontorium*. C'eſt le Cap le plus ſeptentrional de l'Europe. Il eſt dans la Laponie Norvégienne, au couchant ſeptentrional du Château de Wardhus. Maty.

Le Cap de Nord. *Boreale promontorium* eſt encore un Cap de la Guiane, Région de l'Amérique méridionale. Il prend ſon nom de ſa ſituation ſur le bord ſeptentional de l'embouchure de la rivière des Amazônes.

La mèr de Nord. *Mare Boreale*, ou *Septentrionale*. C'eſt une grande partie de l'océan Atlantique. Cette mèr baigne la côte orientale de l'Amérique ſeptentrionale. On l'appelle mèr de *Nord*, pour l'oppôſer à la mèr pacifique, qui baigne les côtes occidentales de l'Amérique, & qui porte le nom de mèr du ſud. Ses principales parties ſont les mèrs de Canada, de Méxique, de *nord*, priſe en particuliér, & celle du Breſil.

La rivière de Nord. *Fluvius Borealis*. Grande rivière de l'Amérique ſeptentrionale. Elle coule dans le nouveau Méxique, où elle baigne la ville de Ste. Fé, & elle vient ſe décharger dans la

mèr vèrmeille, vèrs les confins de la province de Cinaloa. Maty.

La rivière de Nord. *Fluvius Borealis.* Eſt auſſi une rivière de l'Amérique ſeptentrionale. Elle prend ſa ſource dans le païs des Iroquois, travèrſe le nouveau païs bas, ou la nouvelle Ybrc, baigne le fort d'Orange, & va ſe décharger dans la mèr du Canada, au nouvel Amſtérdam. On la nomme la rivière du *nord*, pour l'oppôſer à une aûtre grande rivière, qui coule au midi de celle-ci, & qu'on nomme la rivière de ſud. Maty.

NORdBOURG. ſ. m. Nom propre d'une fortereſſe du Duché de Scleſwick, en Danemarck. *Nordoburgum.* Elle a pris ſon nom de ſa ſituation au nord de l'iſle d'Alſen, & elle l'a donné aux Ducs de Holſtein *Nordbourg.* Maty.

NORDEILE. ſ. f. ou NORdLAND. ſ. m. C'eſt-à-dire, le païs du nord. *Nordlandia, provinciæ Boreales.* C'eſt le nom que l'on donne à la partie ſeptentrionale du Royaume de Suéde. Ce païs comprend la Geſtricie, l'Helſingie, la Meddelpadie, l'Angèrmanie, & la Bothnie occidentale. Maty.

NORDEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Nordenum.* Elle eſt dans le Comté d'Embde, ſur un petit golfe où elle a un bon port, à cinq lieuës de la ville d'Embde, vèrs le nord. *Norden* eſt aſſez bien peuplée, bien bâtie, mais elle n'eſt pas ceinte de murailles. Maty.

Nord-est, ou Nord-est, eſt un rhumb de vent entre l'Orient & le Septentrion, que ſur la Méditèrranée on appelle *Galerne. Nordoüeſt*, eſt un rhumb de vent entre le Septentrion & l'Occident. Sur la Méditèrranée on l'appelle *Maeſtral Cecias.*

Nord nord-eſt, nord-nord-quart au nord eſt, ſont des ſubdiviſions de vent entre l'Orient & le Septentrion. On fait la même ſubdiviſion à l'égard du *Nord oüeſt.* Dans le quart de cèrcle de l'horizon depuis le *nord* juſqu'à l'Eſt, on arrange les vents en cette ſorte, en onze degrez quinze minutes l'un de l'autre, *Nord, nord quart-nord-eſt, nord-nord-eſt, nord-quart-nord, nord-eſt, nord-eſt-quart-eſt, eſt-nord-eſt, eſt-quart-nord eſt, eſt.* Les aûtres ſe font de la même ſorte. Voyez vent, où tous les vents ſont expliquez avec tous leurs noms en Latin.

Voyez au mot Nort pour pluſieurs mots, qui commencent par ce nom, & qui en ſont compôſez.

NORDESTÈR. v. n. Tèrme de Marine qui ſe dit de l'aiguille aimantée, lorſqu'elle décline du *Nord* vèrs l'*Eſt* ou l'Orient ; & *Nord-oüeſter* ſe dit, quand elle décline du même point vers l'*Oüeſt* ou l'occident.

NORdLINGEN. Voyez NORLINGUE.

NORDOUESTÈR. v. neut. Tèrme de Marine. Décliner, ſe tourner vèrs le Nord-oüeſt. *Ad ceciam deflectere.* L'aiguille *nord-oueſte* auprès de l'iſle de Madagaſcar.

NORE. ſ. f. Dans quelques coutumes ce mot ſe prend pour bru. *Nurus.*

NORENA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville, capitale des Boduniens, en Eſpagne. *Norena*, autrefois *Bedunia.* Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Aſturie d'Oviédo. Maty.

NORFOLKSHIRE; C'eſt-à-dire, le Comté de Norfolk. *Norfolcia.* Province d'Anglètèrre. Elle eſt bornée au midi par le Comté de Suffolk, dont le Yar ou la petite Ouſe la ſéparent. Elle a au couchant les Comtez de Cambridge & de Lincolne ; la mèr d'Allemagne la baigne au nord, & au levant. Elle peut avoir dix huit lieuës de long, ſur neuf de large. Elle eſt en pluſieurs endroits pleine de montagnes, de bois & de Bruyères, mais éxtrémement fèrtile dans les aûtres. Ses lieux principaux ſont Norwiche capitale, Yarmouth, Thesforde, & Lynne. Maty.

Ce nom eſt compoſé de deux mots Anglois *Nord*, qui ſignifie *ſeptentrion*, & *folk* qui veut dire *peuple, homme, gens* ; *Nord folk*, ſignifie donc les *peuples du Nord.* On a donné ce nom à un certain canton de l'Anglètèrre par oppoſition à la contrée appellée *Suſfolk* ; c'eſt-à-dire, *peuple du ſud* ou *du midi.*

NORKOPING. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Suéde. *Norcopia.* Elle eſt dans l'Oſtrogothie, entre des marais, ſur la rivière de Motala, environ à quatre lieuës de Sudèrkoping, vèrs le nord. Maty.

NORLINGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville Impériale de la Soüabe. *Norlinga, Nerolinga.* Elle eſt dans le Comté d'Oeting, ſur la petite rivière d'Éger, à cinq ou ſix lieuës au deſſus de Donawèrt. *Norlingue* eſt célébre par deux grandes Batailles qu'on y a données en ce ſiécle l'an 1634. Fèrdinand Roi de Hongrie y défit les Suédois, & le Prince de Condé les Bavarois l'an 1646. La plûpart des Géographes prennent *Norlingue* pour l'ancienne, *Ala*, ou *Ara Flavia*, que quelques aûtres mettent à Aurach petite ville du Wirtenberg. Maty.

NORMAN, ou NORMANd. ande. ſ. m. f. Nom de peuple. *Normannus, a.* Les heureux ſuccès que les peuples de Gèrmanie eurent ſur les côtes de l'iſle Britanique éxcitèrent quelques aûtres de leur nation à venir faire de ſemblables ravages en France. Sous la conduite de Raoül s'avança une grande multitude de Danois appellez *Normans*, parceque dans la Dace ils occupoient la partie ſeptentrionale. C'étoit une coutume aſſez ordinaire aux Gèrmains de ſe donner de nouveaux noms, ſelon les bandes qui ſe liguoient enſemble pour de nouvelles entrepriſes. Témoins les François, & les Allemans. Volatèrran prétend néanmoins que les *Normans* n'étoient point de Gèrmanie, mais des Romanduens, peuple de Gaûle. Quoiqu'il en ſoit, ils attaquèrent la France ſous Charles le ſimple; coururent toute la rivière de Loire, prîrent Nantes, Tours, Angers, s'accagèrent toute la Guyenne, une partie de la Bourgogne, & des environs de Paris, & ſe rendîrent maîtres de Roüen. Le Roi fut contraint de leur demander la paix : il offrit à Raoül ſa fille Gillette ou Giſla en mariage, & la Neuſtrie à toute la nation pour s'y établir. Ils acceptèrent ces conditions & la Neuſtrie devint la Normandie, prenant le nom de ſes nouveaux maîtres & habitans. *Paſquier Rech. L. I. C.* 12. C'eſt en 912 que Charles le ſimple fit cette paix. Voyez M. De Marca. *Hiſt. de Bearn. L. III. C.* 2. & Du Moulin hiſt. de Normandie. Du Cheſne a ramaſſé en un volume les hiſtoriens des *Normands.*

Ce mot eſt en uſage dans la langue en ces phrâſes provèrbiales. Un *Normand* a ſon dit, & ſon dédit ; ce reproche qu'on fait aux *Normans* eſt venu de ce que par l'ancienne Coûtume de Normandie, les contrats n'étoient valables qu'après les 24. heûres de la ſignature, pendant leſquelles les parties avoient le loiſir de faire leurs réfléxions ; & s'en pouvoient dédire. C'eſt pour cela qu'on appelle un homme *Normand*, quand il ne veut pas tenir un marché qu'il a fait. On dit auſſi, qu'un homme répond en *Normand*, lorſqu'il ne dit ni oui, ni non ; qu'il a peur d'être ſurpris, & de s'engager. Qui fit *Normand*, il fit truand, vieux provèrbe, qui ſelon Paſquièr, s'eſt dit de ce que les *Normans* étoient chargez de tributs plus que les aûtres ; car tous ſignifioit tribus, d'où s'étoit fait truand. Voyez. *Rech. L. VIII. C.* 42.

M. Devizeux dans ſes *Origines de quelques coûtumes anciennes* rapporte ce plaiſant conte d'un étranger, qui en priant Dieu diſoit : tu nous as promis, Seigneur, de nous aſſiſter dans nos tribulations ; tu ne t'en dédiras point, car tu n'es pas *Normand.*

> *Pour me procurer un emploi.*
> *Jean qui l'avoit promis, éxige un prix de moi,*
> *Que ne pourroient payer vingt beaux éſprits enſemble :*
> *C'eſt ſe mocquer & le* Normand
> *Auroit bien mieux fait ce me ſemble*
> *De me refuſer ſimplement.* Sénecé.

Ce mot eſt formé de *Nort*, qui en langue de Gèrmanie ſignifie ſeptentrion, & de *mann*, qui veut dire homme, *Norman* homme du ſeptentrion. Parceque les *Normans* ſont venus de Norvége, de Suéde, & de Dannemarck. Guillaume de la Poüille a dit.

> *Normanni dicuntur, id eſt, homines Boreales.*
> *Ajoûtez enſemble* Nort *&* Mant.
> *Enſemble dites donc* Normant.
> . . . .
> *De là vient le non as* Normanz. R. de Rou.

NORMANDIE. ſ. f. Nom propre d'une province de France, ſituée ſur la mèr de Bretagne, qui la baigne au couchant; & au nord elle a la Picardie, & l'Iſle de France au levant ; & le Pèrche avec le Maine, & une petite partie de la Bretagne au midi. *Normannia.* On lui donne environ ſoixante dix lieuës du couchant au levant, & trente du nord au ſud. Le Tèrroir n'y produit du vin, qu'en très-peu d'endroits du côté du midi ; mais quantité de bléd, & quantité de pommes & des poires, dont on fait le cidre & le poiré, qui ſont les breuvages ordinaires du païs. On diviſe cette province en deux parties generales; la Haute *Normandie*, qui eſt au levant, comprend les Baillages de Roüen & d'Évreux, de Caux, & de Giſors ; & la Baſſe Normandie, qui eſt au couchant, ceux d'Alençon, de Caën, & de Coutance. Il y a un grand nombre de villes en cette Province, dont les principales ſont Roüen capitale, Dieppe, le Hâvre de Grâce, Harfleur, Caudebec, Giſors, Vèrnon, Évreux, Alençon, Sées, Liſieux, Falaiſe, Caën capitale de la baſſe Normandie, Bayeux, Carentan, Chèrbourg, Coutance, Avranches & Vire. La Normandie étoit autrefois une partie de la Neuſtrie. Les Normans peuples du Danemark & de la Norwége, étant entrez en France, conduits par Rollon ou Raoül, le Roi Charles le ſimple leur donna ce païs par accord l'an 912. & il prit de là le nom de Normandie. Raoül en fut déclaré Duc, & la tint en fief de la Couronne de France, & ſes ſucceſſeurs aprés lui, d'où elle tomba par mariage au pouvoir des Rois d'Anglètèrre, qui la poſſedèrent juſqu'à Jean ſans tèrre, ſur lequel Philippe Auguſte la Confiſca l'an 1202. pour crime de Parricide & de [illegible] ; ainſi

ainſi-elle revint ſous la domination de la France, & les Rois d'Anglетèrre n'y tiennent plus que les Iſles de Gèrſey, de Gèrneſcy, de Sark, d'Aldèrnay & d'Origny. Maty.

On dit provèrbialement, plus qu'il n'y a de pommes en *Normandie*; pour dire, beaucoup. On dit, qu'un homme s'eſt donné à plus de Diâbles, qu'il n'y a de pommes en *Normandie*; pour dire, qu'il a fait un grand ſèrment.

NORMA ROUINATA. C'eſt le nom que portent les ruines de l'ancienne *Norba*, Colonie du Latium. Elles ſont dans la Campagne de Rome, à deux lieuës de Segni, du côté du Midi. Maty.

NOrREQUIER. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Celui qui a des bêtes à laine, qui les nourrit, les éleve. *Pecuarius.* On trouve quelquefois *norrecquier*.

NORt. Voyez Nord. C'eſt la même chôſe. Il y a pourtant des noms compôſez de ce mot qui s'écrivent plûtôt par un *t*, que par un *d*. Ce ſont les ſuivans.

NORt-BÈRWICK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Écoſſe Méridionale. *Bervicum Boreale.* Elle eſt dans la Lothiane, à ſix lieuës de la ville d'Édimbourg, vèrs le levant, & à dix de la ville de Bèrwick, vèrs le nord; de là vient apparemment qu'on l'a appellée *Nort-Bèrvik*. Maty.

NORtGAW. ſ. m. Nom propre d'un ancien païs, dont on ignore les bornes; on ſçait ſeulement en général qu'il comprenoit le Palatinat de Bavière, & une petite partie de la Franconie orientale. *Nortgoia.*

NORTHAMPTON. ſ. m. Nom propre d'une ville avec un Château. *Antona ſeptentrionalis*, *Northantonia*. Elle eſt Capitale du Comté de *Northampton*, & ſituée ſur la Nenne, ou Nine, entre Bedfort & Warvick, à cinq lieuës de la prémière, & à ſept de la dèrnière. Maty.

NORTHAMPTONSHIRE. ſ. m. C'eſt à dire, le Comté de Northampton. *Northantonia.* Province d'Anglетèrre. Elle eſt entre les Comtez de Lincolne, de Rutland, de Leiceſtre, de Warwick, d'Oxford, de Buckinghan, de Bedfort & d'Huntington. Sa longueur du nord au ſud-oueſt eſt de ſeize lieuës, & ſa largeur moyenne de cinq; la rivière de Nine la travèrſe dans toute ſa longueur, & en rend les campagnes fèrtiles. *Northampton* Capitale, Patèrboroug, & les bourgs de Bracklai, & d'Higham-Fèrris en ſont les lieux principaux. Maty.

NORTHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'une ville Impériale de Thuringe. *Northuſia.* Elle eſt ſous la protection de l'Électeur de Saxe, & ſituée ſur la petite rivière de Zorge, à onze lieuës de la ville d'Erford, du côté du nord. On juſtifie par une inſcription, qui ſe trouve ſur une des portes de *Northauſen* qu'elle a été fondée par l'Empereur Théodôſe II. l'an 410. On y a tenu pluſieurs fois les Diétes de l'Empire. *Maty.*

NORTHEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville aûtrefois Impériale. *Northeimum.* Elle eſt maintenant du Duché de Brunſwick, en Baſſe-Saxe, & ſituée dans la Principauté de Culenbèrg, ſur la Leine, entre Cottingue & Eimbecke, environ à quatre lieuës de l'une & de l'aûtre. Maty.

NORTHUMBÈRLAND. ſ. m. Nom propre d'une Province la plus ſeptentrionnale de l'Anglетèrre, *Northumbria*. Elle eſt bornée au nord par l'Écoſſe; au couchant par le Comté de Cumbèrland; & au midi par celui de Durham, dont la rivière de Tine la ſépare. Elle eſt baignée au levant par la mèr d'Allemagne. Sa longueur, le long de la côte, eſt environ de ſeize lieuës, & ſa plus grande largeur de treize. L'air y eſt fort froid, le tèrroir peu fèrtile, abonde en mines de charbon de tèrre. Ses lieux principaux ſont Newcaſtle, Héxham, Morpeth, Allenwick, & Barwick, qui étoit autrefois d'Écoſſe. Maty.

Le Royaume de Northumbèrland, ou la Northumbrie, ſubſtantif feminin. *Northumbria Regnum.* C'eſt une des parties générales d'Anglетèrre, & un des Royaumes que les Anglo-Saxons y avoient [illegible] Il eſt entre la mèr d'Allemagne, & celle d'Irlande, ayant l'Écoſſe au nord, & le Royaume de Mèrcie au midi. Ce Royaume comprend ſix Comtez, qui ſont Yorck, Durham, Northumbèrland propre, Cumbèrland, Weſtmorland, & Lancaſtre. La *Northumbrie* ne fut réunie à la Monarchie Angloiſe qu'au Xe ſiécle par Edmond, après qu'il en eut chaſſé les Princes Danois.

Ce mot eſt compoſé des trois mots ſuivans, qui éxpriment la ſituation de ce païs: *nort* veut dire *ſeptentrion*, *humber* eſt le nom d'une rivière; *land* ſignifie *païs*, ainſi le mot de *Northumbèrland* veut dire *païs ſitué au nord de l'humber*, & c'eſt la ſituation de cette contrée d'Anglетèrre.

NORtKIIN. Voyez Nortcap, en Laponie.

NORt-RANALS. Voyez Ranals.

NORtSTRAND. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr d'Allemagne, ſituée près du Duché de Sleſwick, vis-à-vis de la ville d'Huſon. *Strandia*, *Gleſſaria*, *Auſtrania*. Cette iſle a été ſéparée

de la tèrre par la violence de la mèr, qui a ſubmèrgé les tèrres qui étoient à ſes environs, par divèrſes inondations arrivées aux années 1300. 1532. 1612. 1618. & 1634. La dèrnière fit périr ſix mille hommes, & plus de quarante mille bêtes. Elle n'a maintenant que quatre lieuës de long & deux de large. Le Roi de Danemarc en eſt le maître, & on n'y voit que des villages, dont elle eſt aſſez bien garnie. Maty.

NORt-VALLES. Voyez WALLES.

NORtWICH. Voyez NORWICH.

NORVÉGE. ſ. f. Nom propre d'un Royaume d'Europe. *Norvegia*, *Norvegia Regnum*. C'eſt la partie la plus occidentale de la Scandinavie. Elle a la Suéde au levant, dont elle eſt ſéparée par les montagnes de Norvége; le Catégat la baigne au ſud, & l'océan ſeptentrional au couchant & au nord. Elle s'étend ſur les Cartes depuis le 58e degré de latitude juſqu'au 71. & quelques minutes, & elle a plus de trois cent cinquante lieuës de côtes le long de l'océan; mais ſa largeur eſt incomparablement moindre & fort inégale. Les Gouvèrnemens de Bahus, d'Aggèrhus, & de Bèrgen qui ont environ cent trente lieuës de long & autant de large, ſont au midi; le Gouvèrnement de Drontheim eſt au milieu, & va toûjours en s'étréciſſant depuis les deux dèrniérs Gouvèrnemens, juſqu'à celui de Wardhus, qui eſt le plus au nord, & qui va toujours en élargiſſant depuis le Gouvèrnement de Drontheim juſqu'à la Laponie Moſcovite. La plus grande partie de la *Norvége* n'eſt que des montagnes affreuſes, inhabitées, & incultes; mais les lieux qui ſont propres pour le labourage ſont éxtrémement fèrtiles. On y ſeme & on y coupe les blèds en ſix ſemaines, & on aſſure, qu'il y en naîtroit ſuffiſamment ſans le grand nombre d'étrangers qui y abordent, & qui en tirent quantité de fèr, de cuîvre, de fourrures, de poiſſon ſèc, & principalement de la poix, du godron, des planches, des mâts, & d'aûtres bois pour la conſtruction des navires. La *Norvége* a eu ſes Rois particuliers juſqu'en 1387. qu'Haquin Roi de *Norvége* épouſa Marguerite, fille de Waldemar III. Roi de Danemarc, & unit par ce moyen ces deux Royaumes, qui ont demeuré unis juſqu'à préſent; mais le Gouvèrnement de Bahus en a été démembré & cédé à la Suéde par la paix de Roſchild. Le Gouvèrneur que le Roi de Danemarck tient en *Norvége* porte le titre de Viceroi, & il a ſous ſa juriſdiction l'iſle d'Iſlande, & celles de Schetland, de Féro, qui ſont des dépendances du Royaume de *Norvége*. Quelques-uns diſent & écrivent *Norvégue*, mais l'uſage eſt pour *Norvége* ſans *u* à la dèrniére ſyllabe.

Les montagnes de Norvége, ou *Daare Field*, c'eſt-à-dire, les montagnes de Daare. *Norvegia montes*, anciennement *Sevo mons*. Montagnes de la Scandinavie. Elles s'étendent depuis le Catégat juſqu'à la Mèr blanche, laiſſant au couchant la Norvége; au nord la Laponie Norvégienne & la Moſcovite; au midi la Suédoiſe; & la Suéde au levant. Elles ont plus de quatre cent lieuës de longueur, & pour la largeur elles jettent des branches dans tous les païs que nous venons de marquer. Elles ſont éxtrêmement hautes, & couvèrtes de neige, prèſque en tout tems, & ainſi peu habitées & peu cultivées; mais on en tire quantité de poix, de godron, & du bois pour la conſtruction des navires. On leur donne divèrs noms, ſelon les divèrs païs; celui de Dofrefield, ou de Monts Dofrins eſt plus célèbre, & il eſt donné par quelques Géographes à toutes les montagnes de la Norvége en général. Maty.

NORVÉGIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple habitant, ou originaire de Norvége. *Norvegus*, *a*. Les *Norvégiens* ſont robuſtes, courageux, endurcis au travail, & fort bons matelots. Ils ſont Proteſtans de la Confeſſion d'Auſbourg, qui fut introduite dans leur païs en même-tems que dans le Danemarck. Il y a un Archevêque à Drontheim, & des Évêques à Bèrgen, à Stavangèr, à Hammèr, & à Anſlo; les autres villes ſont Fridérickſtad, Saleſbèrg, Tonſbèrg, & Bahus, qui appartient maintenant à la Suéde. Il n'y a pas d'[illegible] que celle de Glammen. Maty.

NORWICH, ou NORtWICH. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale du Comté de Nortfolk, en Anglетèrre. *Norvicum*, *Nordovicum*, & quelquefois *Ordovicum*. Elle eſt ſur la rivière de Jare, ou d'Yèr, à cinq lieuës de ſon embouchure, vèrs le nord. *Norwich* eſt une des quatre plus grandes villes d'Anglетèrre, & elle a un Évêché, qui y fut transféré de Thetforde l'an 1094. & qui eſt ſuffragant de Cantorbéry. Maty.

NOS.

NOS. Voyez Noſtre.

NOSENSTAT, ou *Biſtricz*. ſ. m. Voyez NOESENSTAD.

NOSSEIGNEURS. ſ. m. plur. Qui ſe dit de pluſieurs pèrſonnes à qui on doit de l'obéiſſance, & du rèſpèct. *Domini noſtri*. On intitule les Requêtes au Roi & à *Noſſeigneurs* de ſon Con-

ſeil, A *Noſſeigneurs* du Parlement, A *Noſſeigneurs* des Requêtes du Palais, &c.

NOSTE. Voyez EUNOSTE.

NOſTRE. Pronom poſſeſſif, & relatif du plurier de la prémière pèrſonne, lequel ſe dit de ce que nous poſſédons en commun, & avec d'aûtres. *Noſter. Notre* Père qui eſt aux cieux; c'eſt le commencement de l'Oraiſon Dominicale. On appelle la Sainte Vièrge *Nôtre* Dame. Celui-là eſt de *notre* famille. Ce Commis eſt de *notre* bureau. Je ſuis fâché de ce que vous ne donnez pas dans *notre* ſens. Le Roi dit dans ſes létres, Car tel eſt *notre* plaiſir. *Nôtre* fait au plurier *nôtres & nôs.* Mais avec cette différence que *nôtres* s'employe toûjours ſeul & par rapport au ſubſtantif qui a précédé. Ce ne ſont pas vos affaires, ce ſont les *nôtres.* Quand vous aurez dit vos raiſons, nous dirons les *nôtres.* Au lieu que *nos* ne s'employe qu'avec un nom ſubſtantif devant lequel il eſt mis, ſoit médiatement, ſoit immédiatement. C'eſt un de *nôs* plus grands Capitaines. Il eſt d'intelligence avec *nôs* ennemis. *Nôs* vies, *nôs* pèrſonnes ſont en la main de Dieu. Voilà de *nôs* gens, de *nôs* prometteurs, de *nôs* amoureux.

Il eſt bon de remarquer ici que la prémière ſyllabe de *notre* n'a pas toûjours une même quantité. Quand *notre* eſt mis devant un ſubſtantif, ſoit médiatement, ſoit immédiatement, ſa prémière ſyllabe eſt bréve, & par conſéquent il le faut décrire ſans ſ, & ſans accent. Cet homme eſt *notre* plus grand ennemi. *Notre* intérêt veut que nous faſſions cela. Tel eſt *notre* bon plaiſir. Mais quand *nôtre* eſt employé ſeul, & par relation au ſubſtantif qui a précédé, alors ſa prémière ſyllabe eſt longue, & doit s'écrire ou avec une ſ, ou avec un accent. Il eſt peu de vrais amis dans un ſiécle auſſi politique que le *nôtre.*

Quand les ordres du ciel nous ont fait l'un pour l'aûtre,
Philis, c'eſt un traitté bientôt fait que le nôtre. CORN.

Pour *nôtres* au plurier, il a toûjours la prémière ſyllabe longue, parcequ'il ne s'employe jamais que ſeul, ainſi qu'il a été remarqué ci-deſſus. Obſèrvez la même régle lorſque *nôtre* ou *nôtres* ſont employez ſubſtantivement, comme dans l'article qui ſuit.

NôſTRE. ſ. m. Ce qui nous appartient en partie. *Noſtra pars.* Nous ne gagnons rien à cette fèrme, nous y mettons du *nôtre.* Nous ſerons toûjours à votre ſèrvice, nous & les *nôtres. Et noſtri.* Je donne ce ſoir à ſoupper, ne voulez vous pas être des *nôtres?* Les ennemis ont été battus en tel endroit par les *nôtres*; c'eſt-à-dire, par ceux de *notre* parti.

NôTRE-DAME. C'eſt le nom que l'on donne ſouvent dans l'uſage ordinaire à la très-Sainte Vièrge Marie Mère de Dieu. *Domina Noſtra. Notre-Dame* étoit de la race de David. Les grandes vèrtus de *Notre-Dame.* La qualité de Mère de Dieu a élevé *Notre-Dame* à un ordre ſupérieur au deſſus de tous les Saints, & des Hiérarchies céleſtes. Les Fêtes de *Notre-Dame.* L'Office de *N. Dame.*

On appelle auſſi *Notre-Dame*, les Égliſes dédiées à la Sainte Vièrge. *Notre-Dame* de Paris eſt grande, & majeſtueuſe, mais elle n'eſt pas belle. C'eſt la Cathédrale de Paris. *Notre Dame* d'Amiens eſt une des plus belles gothiques, qui ſoit en France. La Múſique de *Notre Dame* eſt belle. J'entends la Meſſe à *Notre-Dame* tous les ſamedis.

Le peuple dit *Notre-Dame* par forme d'intèrjection. *Notre-Dame* que vous êtes long à faire ſi peu de chôſe! *Notre-Dame* le beau parleur! quelquefois par abbréviation il dit Tredame.

Congrégation de NoſTRE-DAME. Nom d'un Ordre Religieux de filles, qu'on appelle les filles, ou les Religieuſes de *Notre-Dame. Congregatio Monialium Dominæ noſtræ.* Leur inſtituteur eſt le P. Pièrre Fourrier de Mataincourt, Réformateur des Chanoines Réguliers de Lorraine. Il y fut aidé par la Mère Alix Le Clèrc Fondatrice en 1597, & prémière Religieuſe de cet Ordre, dont le P. Fourrier dreſſa les réglemens, qui furent approuvez par l'Évêque de Toul l'an 1598. par le Cardinal de Lorraine Légat du Pape en 1603. & enſuite les Conſtitutions qui furent approuvées par l'Évêque de Toul, en 1617. & par Innocent X. en 1645. La principale fin de cet Ordre eſt l'inſtruction gra-[illegible]

Congrégation de NoTRE-DAME, ſe dit auſſi de certaines aſſemblées de piété qui ſe tiennent chez les Jéſuites, & que d'aûtres, tant ſéculiers que réguliers ont établies en quelques lieux à leur exemple. Voyez CONGRÉGATION, T. II. p. 121. On le dit auſſi des lieux ou ces Aſſemblées ſe tiennent.

NoſTRE-DAME *de Charité.* Nom d'un Ordre Religieux de filles. *Ordo ſanctæ Mariæ à Charitate.* C'eſt le P. Eudes, frère de M. Mezerai qui eſt Fondateur de cet Ordre, avec quelques aûtres pèrſonnes de piété. Il commença en 1641. à Caën. En 1642. le Roi donna des Létres patentes. Aléxandre VII. érigea cette Congrégation en Ordre Religieux en 1666. Il fut établi à Rennes en 1674. & à Treguier en 1678. P. Hélyot, Tome IV. C. 52.

Le Lac de NoſTRE-DAME du Danube, ou de Caraſui. Nom d'un lac de Bulgarie. *Lacus Beatæ Mariæ Danubianæ*, anciennement *Halmyris.* Il eſt dans le païs des Tartâres Dobruces, & il eſt formé par la prémière branche qui ſe ſépare du Danube, & qui va ſe décharger dans la Mèr noire à Chiuſtenge.

NoſTRE-DAME de l'Étoile, Ordre de Chevalerie. Voyez ÉſTOILE, *T. II. p.* 1472.

Hèrmite de NoſTRE-DAME de Gonzague. Voyez HÈRMITE, *T. III. p.* 589.

NoſTRE-DAME DU LIS. Voyez LIS, *T. III. p.* 1490.

Ordre de NoſTRE-DAME de la Mèrcy. Voyez MÈRCY.

NoſTRE DAME DE MÉTRO DE LA PÉNITENCE DES MARTYRS. Voyez PÉNITENCE.

NoſTRE DAME *de la Miſéricorde.* Ordre de Religieuſes établi par le P. Antoine Yvan Fondateur, & la Mère Marie-Magdelaine de la Trinité Fondatrice & prémière Religieuſe de cet Ordre, qui commença vèrs l'an 1633. à Aix en Provence, & fut approuvé par le Vice-Légat d'Avignon vèrs 1639. & des Lettres patentes du 13e Novembre de la même année. Le P. Yvan dreſſa les Conſtitution, Urbain VIII. les approuva en 1642. & Innocent X. en 1648. *P. Helyot, T. IV. C.* 51.

NoſTRE-DAME DU MONT CARMEL. Voyez CARME & MONT CARMEL, *T. I. p.* 1458. 1459.

NoſTRE-DAME *du Refuge.* Nom d'un Ordre Religieux de filles & de femmes. Il a été établi pour ſèrvir de refuge aux filles & aux femmes pécherèſſes. Il prit ſon origine à Nancy en Lorraine l'an 1624. & eut pour Fondatrice la Mère Marie Éliſabeth, de la Croix de JÉSUS, ſortie d'une ancienne Nobleſſe de Remiremont. Les Conſtitutions en furent approuvées l'an 1634. par Urbain VIII. Voyez le P. Helyot, *T. IV. C.* 47.

Ordre de NoſTRE DAME du Roſaire. Voyez ROSAIRE.

NoſTRE DAME *de la victoire.* C'eſt le nom d'un Ordre qui devroit appartenir à celui des frères Prêcheurs; mais qui ſelon toutes les apparences n'a été qu'en idée, & fut ſeulement projetté après la fameuſe bataille de Lépante, lorſqu'on inſtitua une fête de *Nôtre Dame de la victoire*, qui peut avoir donné lieu à l'inventeur de cet ordre de lui faire porter le même nom. *Ordo ſanctæ Mariæ de victoria Matris Dei.* C'eſt ainſi que l'appelent les Réglemens qui furent dreſſez pour cet Ordre & qui ſe trouvent manuſcrits dans la Bibliothéque du Cardinal Ottobon. *P. Helyot T. III. C.* 33.

NOT.

NÔTA. ſ. m. Tèrme Latin dont on uſe au Palais, & dans l'École, pour ſignifier une marque qu'on met en quelque endroit d'un livre, ou d'un écrit, quand il y a quelque chôſe de remarquable, & dont on veut ſe ſouvenir. *Nota, obſervatio.*

C'eſt l'impératif du vèrbe Latin *Notare* remarquer par conſéquent il veut dire *Remarquez.* Et quoique la prémière ſyllabe ſoit bréve, en Latin nous la prononçons longue.

NôTA, ſe dit auſſi d'une éxplication, d'une réſtriction, ou d'une obſèrvation que font les Auteurs d'un livre, ou ceux qui en font faire l'édition, ſoit dans le texte, ſoit dans la glôſe, pour empêcher que le Lecteur ne ſe trompe, on l'avèrtit de quelque chôſe. *Obſervatio, nota.* Cet article de compte eſt alloüé, mais il y a un *nota* qui montre qu'il en faut faire la repriſe.

NôTA, ſe dit dans le diſcours ordinaire pour tenir lieu de parenthêſe. *Nota, obſerva.* Cet importun me vouloit encore conter ſon procès, *nota* qu'il étoit deux heures, & que j'étoit encore à jeun.

NOTABLE. adj. m. & f. & ſ. Qui eſt éxcellent, râre, ſingulier, remarquable, conſidérable. *Inſignis, notabilis.* On le dit prémièrement des pèrſonnes: L'élection des Échevins ſe fait par les *notables* bourgeois qu'on mande à la ville pour cet effet. On a fait autrefois une aſſemblée des *Notables* à Roüen, des pèrſonnes conſidérables de l'État.

On le dit auſſi des chôſes. Nous avons eu un avantage *notable* ſur les ennemis. Ce Marchand a fait une pèrte *notable* dans ce naufrage. Il eſt engagé pour une ſomme *notable* dans cette banque-[illegible] a fait un traité de Dits *notables* ou apophtégmes des Lacedemoniens. [illegible] par les Arreſtographes.

NOTABLE. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour ſentence, maxime, bon mot, provèrbe, apophtégme. *Acutè dictum, proverbium, paroemia.*

Aux foux deplait ouir un bon notable.

NOTABLEMENT. adv. D'une manière conſidérable. *Inſigniter, magnopere, vehementer, non leviter.* Je ſuis intéreſſé *notablement* dans cette affaire. Cet homme a été *notablement* bleſſé dans une telle mêlée. Cette action contribuë *notablement* à vôtre [illegible]PAT.

NOTAIRE.

NOTAIRE. ſ. m. Officiér dépoſitaire de la foi publique, qui gardes les nottes & minutes des contrats que les parties ont paſſé par devant lui & qui en délivre des expéditions qui ſont authentiques & obligatoires, & portent hypothéques. *Libellio*; *tabularius*, *tabellio*. Les *Notaires* du Châtelet ont maintenant la qualité de Conſeillers du Roi & Gardenottes. Les Sécretaires du Roi s'appellent Conſeillers *Notaires* & Sécretaires du Roi. Il y a quatre *Notaires* Sécretaires du Parlement. Ragueau fait une diſtinction entre les *Notaires* & *Tabellions*, & dit qu'en pluſieurs villes les *Notaires* reçoivent & paſſent ſeulement les minutes & nottes des contrats, & les peuvent délivrer aux parties en brevet; mais qu'ils ſont tenus de les porter aux Tabellions pour les garder & délivrer en gróſſe aux parties, ſi elles le requiérent pour avoir une éxécution parée, & il ſe fonde ſur des Édits de François Prémiér, des années 1542. & 1543. Paſquier dit la même chôſe. Voyez cet Auteur *Rech. L. IV. C.* 14. Il ajoûte pour raiſon, qu'anciennement les *Notaires* étoient les Clèrcs des Tabellions, & écrivoient ſous eux. Peu à peu ils ſe ſéparèrent de leurs Maîtres, & enſuite on les érigea en Offices pour recevoir les minutes des Contrats par un Édit de François I. en 1542. Mais ces Tabellions ont été ſupprimez Par le Roi Charles IX. en l'Ordonnance d'Orléans: & maintenant on appelle *Notaires*, tous les Officiérs royaux qui reçoivent & qui délivrent des gróſſes de toutes ſortes de contrats & conventions; & *Tabellions*, ceux qui font la même chôſe dans les Seigneuries & Juſtices ſubaltérnes. On appelle maintenant l'étude des *Notaires*: on diſoit autrefois *boutique*; & on le dit encore en pluſieurs Provinces.

Les *Notaires*, en Latin *Notarii*, ont été ainſi appellez, de *nota marque*, parce qu'anciennement ils écrivoient par notes, ou écritures abregées, une lettre ou chiffre ſignifiant un mot entier. Cet art d'écrire en notes n'eſt pas venu juſqu'à nous. Loyseau. Cela a donné occaſion aux traitez des notes dont nous parlerons au mot Nottes.

Un Préſident pour moi n'eſt non plus qu'un Notaire. Régn.

Dans les prémiérs ſiécles de l'Égliſe il y avoit des *Notaires* qui étoient des Officiérs Écléſiaſtiques chargez de recueillir & de conſerver les actes des Martyrs. Ces *Notaires* étoient ſept, châcun avoit ſon quartier dans la ville de Rome, car dans l'établiſſement des *Notaires* en ſept quartiers ou régions. *Notaires* Régionaires, *Regionarii*. *Notaires* ordinaires, *ordinarii*. C'eſt le Pape S. Clément qui le prémiér établit ſept *Notaires* à Rome, & qui leur diſtribua les quartiers ou régions de la ville pour écrire les actes des Martyrs qui y ſouffrirent. C'eſt ce que nous apprenons du *Liber Pontificalis*. Au IIIe ſiécle S. Fabien Pape conſidérant que l'Écriture en Notes étoit fort obſcure il prépoſa ſept Soudiacres à ces *Notaires*, afin que ces ſept Soudiacres euſſent ſoin de faire mettre au net & tout au long ſans notes ou abreviations ce que les *Notaires* auroient écrit en notes.

Les *Notaires* avoient ſoin du patrimoine de l'Égliſe Romaine. Dans le Ménée des Grécs, quand il eſt parlé des Saints *Notaires*, on entend par ce nom Saint Marcien & Saint Martyrius, ce n'eſt pas qu'ils euſſent fait la fonction de *Notaire*, mais c'eſt que ce nom ſe donnoit quelquefois aux Soudiacres, aux Lecteurs, & à d'autres encore, & que Saint Martyrius avoit été Soudiacre, & St. Marcien Lecteur ou Chantre, *Cantor*. Ces *Notaires* étoient ordinairement des Lecteurs qui paſſoient ordinairement à des degrez plus élevez. Dans la ſuite ces *Notaires* ont été abrogez & l'uſage a introduit deux autres ſortes de *Notaires*, qui ſont les *Notaires* Apoſtoliques, & les *Notaires* Épiſcopaux, ces *Notaires* Écléſiaſtiques ne peuvent inſtrumenter pour les chôſes temporelles.

Ce nom dans tous les ſens vient de *Notarius*, qui eſt formé de *nota*: ce mot veut dire *note*, regiſtre, *écrit*, *écriture*, *écriture abregée*.

Notaire Apostolique, eſt un *Notaire* qui reçoit, & éxpédie des actes en matière ſpirituelle & Bénéficiale, comme les réſignations des Bénéfices, concordats de permutation, &c. *Notarius Apoſtolicus*. Il a une commiſſion du Pape, confirmée, & approuvée par l'Évêque Diocêſain, & il eſt oppoſé à *Notaire* [illegible] les affaires temporelles. On prétend cependant qu'ils peuvent recevoir des Teſtamens. Mais les Parlemens ne le ſouffrent point.

Les *Notaires*, Épiſcopaux ſont les *Notaires* des Évêques, le nombre en doit être réglé dans les Diocéſes, afin de ne point cauſer de préjudice aux *Notaires Royaux*.

Notaire. Chez les Romains, ce nom étoit commum à tous ceux qui écrivoient ſous autrui, ou qui recevoient les ſentences, & les contrats. *Tabularum perſcriptor publicus*. On apprend par la Novelle 44. de Juſtinien, que d'abord les contrats étoient écrits en notes ou abbréviations par les *Notaires*, ou Clèrcs des Tabellions, & juſques là ils n'étoient point obligatoires: enſuite on les mettoit en lettres, & les parties contractantes y appôſoient leur ſignature, & leur ſceau. Le prémiér écrit, qui n'étoit qu'un ſimple broüillon, s'appelloit minute, & le ſecond que le Tabellion lui-même mettoit au net, étoit la gróſſe, & la pèrfection du contrat. On a dejà obſervé qu'en France les *Notaires* ont été longtems les Clèrcs des Tabellions; mais avec cette difference que la minute qui n'étoit parmi les Romains qu'une ébauche, & un contrat imparfait, eſt en France l'original, & la preuve du contrat. Voyez Loyseau. Il explique divèrſes diſtinctions nécéſſaires pour l'intelligence de quelques loix du Droit Romain.

On dit provèrbialement, quand un homme eſt en réputation de garder ſa parole, C'eſt autant que ſi tout les *Notaires* y avoient paſſé. On dit auſſi, Dieu nous garde d'un *& cetera de Notaires*, qarce qu'il font quelque fois ſix rolles pour éxpliquer ces trois mots de leurs minutes, promettant, &c. obligeant, &c. renonçant, &c.

NOTAMMENT. adv. Particuliérement. *maximè*, *imprimis*, *precipuè*. On a donné ordre à ce Sèrgent de contraindre tous les cottiſez & *notamment* tèls & tèls. Il n'eſt point du beau ſtile. Vau. Corn.

NOTARIACON. ſ. m. Favyn hiſt. de Navare. L. X. p. 572. appelle ainſi l'ancienne écriture en note. *Nota*, *Notariorum*, *littera*, *ſcriptura*. Apparemment qu'il a confondu l'écriture en notes avec les Notaricon des Juifs Cabaliſtes.

NOTARIAT. ſ. m. *Libellionis munus*, *tabularii preſcriptoris profeſſio*. Qualité, charge, fonction de Notaire. On ne doit admettre au *Notariat* que des gens d'une vèrtu intégre, d'une fidelité inviolable.

NOTARICON. ſ. m. Nom de la troiſiéme éſpéce ou partie de la Cabbale Judaïque. *Notaricon*. R. Nathan dans ſon grand *Aruch* dit, que le *Notaricon* eſt, lorſqu'une ſeule lettre eſt priſe pour le ſigne d'une chôſe, c'eſt-à-dire pour un nom entier; & il ajoute que ce nom vient du latin où *Notarius* ſignifie un homme qui écrit en abregé. R. Élias Lévita dit la même chôſe dans ſon *Theſbites*, ſi ce n'eſt qu'il veut qu'on prenne non pas une lèttre, mais deux ou trois pour un mot. Après tout, ni l'un ni l'aûtre ne ſuffit encore: car comme une ſeule lèttre fait quelquefois un mot, d'autrefois auſſi dans le *Notaricon*, un mot entier ne vaut qu'une lèttre. Il y a donc deux ſortes principales de *Notaricon*. La prémière eſt lorſque par aphéréſe ou par apocope, on joint les prémières où les dèrnières lèttres de pluſieurs mots, pour en faire un mot, ou une phrâſe; ce qui fait qu'on diviſe encore cette prémière ſorte en deux éſpéces, l'une qu'on appelle initiale, quand on prend les prémières lèttres & l'autre finale, quand ſont les dèrnières. Et l'une & l'autre ſe fait en prenant les lèttres ou dans le ſens ordinaire, ou à rebours. Il y en a encore une troiſiéme éſpéce, qui ſe fait par ſaut, diſent les Rabbins, c'eſt-à-dire en ſautant quelques lèttres & ne les prênant pas de ſuite: La prémière de ces trois éſpéces de *Notaricon*, que les Rabbins appellent *Raſche Theboth*, paroit très ancienne, & ſemble à quelques Hébraiſans avoir pris ſon origine des pſeaumes ou autres endroits de l'écriture, que nous appellons alphabétiques, dont le prémiér vèrſet commence par א prémière lettre de l'alphabeth. Le ſecond par la ſeconde ב & ainſi des aûtres juſques à la fin. Ce que nous avons dit au mot Machabée de l'origine de ce mot eſt un exemple de cette prémière éſpéce de *Notaricon*. De même du nom Jeſus ישו l'on fait יבוא שלח ונו *Veniet filo* &c. La ſeconde éſpéce eſt auſſi très ordinaire, & ſe nomme *Sophe Theboth*; c'eſt-à-dire, La fin des dictions. En voici un éxemple. En prenant les dèrnières lèttres de ce mots לי מה שמו מה, *Mihi quodnam nomen eſt, Quodnam?* On trouve le nom de Dieu יהוה, *Jehovah*. Cela eſt encore plus pueril quand on prend les lettres à rebours. La troiſiéme éſpéce eſt mitoyenne, mais récente, plus groſſiére, & plus embaraſſée. Quant à la ſeconde ſorte de *Notaricon*, qui conſiſte non point en ce qu'un mot ne donne qu'une lettre, mais en ce qu'une lettre ſignifie un mot entier, par elle on trouve dans un mot une phrâſe entiére, par éxemple dans le prémiér mot de la Genêſe בראשית Au commencement on trouve [illegible] ארץ שמים ים תהומות ברא במים [illegible] Il a crée le firmament, la terre, le ciel, la mer, les abîmes. Voyez Schickard dans ſon *Bekinath happeruſchim*. p. 66. & ſuiv. Buxtorf. dans ſon Lénique Chalinudique. R. Nathan dans ſon grand *Aruch* & R. Élias Levita dans ſon *Theſbites*, p. 113.

NOTE, Voyez Nottes.

NOTER. v. act. Remarquer ce qu'il y a de plus conſidérable dans un livre ou un écrit. *Adovertere*, *obſervare*, *notare*. Pour faire ſon profit d'un livre, il en faut *noter* tous les beaux endroits. Il fait bon acheter des Livres *notez* par les Sçavans, par les mains deſquels ils ont paſſé. On dit auſſi par parenthéſe, cela eſt à [illegible] que cela eſt impoſſible.

Cèrtaine fille un peu trop fière,
Prétendoit trouvèr un mari
Point froid & point jaloux ; notez *ces deux points-ci.*
LA FONT.

NOTER, ſignifie auſſi, donner quelque mauvaiſe marque à une pèrſonne, ou à quelque chôſe. *Notare, notam, inurere.* On dit que le Juge *note* ceux-là mêmes qu'il abſout. Celui qui eſt *noté* par Sentence ne peut être témoin. Ce Livre eſt *noté* dans l'Index des Livres déffendus. Cet homme eſt *noté* à la Cour, il eſt écrit ſur le livre rouge, on eſt mal ſatisfait de lui.

NOTER, en tèrmes de Muſique, ſignifie, marquer ſur un Livre les tons d'un air par le moyen des notes, pour le chanter ou le joüer ſur quelque inſtrument. *Modos, vel numerum muſicum deſcribere.* Il eſt aſſez difficile de bien *noter* des airs ou des parties de Muſique. On vend les airs de l'Opéra tous *notez.*

NOTÉ, ÉE. part. & adj. *Notatus, obſervatus.* Aérius eſt *noté* dans les écrits des Pères, comme l'Auteur d'une nouvelle héréſie, pour avoir égalé la Prêtriſe à l'Épiſcopat, & avoir jugé inutiles les prières & les oblations que toute l'Égliſe faiſoit pour les morts. BOSSUET.

NOTGÈR ou NOTCHÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Notgerus, Notcherus.* Un Évêque de Liége, qui gouvèrnoit cette Égliſe à la fin du dixiême ſiécle s'appelloit *Notgèr* ou *Notchèr.*

NOTICE. ſ. f. Tèrme du Palais, qui ſe dit de ce qui eſt venu à la connoiſſance de quelqu'un. *Cognitio, notitia.* Il n'a été rien fait en ce procès depuis que les déffenſes de la Cour ſont venuës à la *notice* des Juges.

NOTICE, ſe dit auſſi en parlant de cèrtains livres qui ſont faits pour donner connoiſſance particulière des lieux, des chemins, d'un Royaume, d'une Province, d'un Païs, d'un Diocêſe. *Notitia, deſcriptio.* Cela paroît par la *Notice* de l'Empire. La *Notice* du Diocêſe de Châlons porte, &c. Monſieur Valois a fait la *Notice* des Gaûles, qui eſt un recuëil des différens noms que les villes & Provinces du Royaume ont portées dans les divèrs tems. On a fait auſſi la *Notice* des dignitez de l'Empire Romain & aûtres livres ſemblables. Les *notices* des dignitea de l'Empire de l'Orient & de l'Occident, ſont d'un grand ſecours pour l'intelligence, non ſeulement de l'hiſtoire Romaine; mais auſſi de l'hiſtoire Écclésiaſtique, qui dépend en quelque ſorte de cette prémière. Cependant ce ſecours ſera bien foible, & même inutile, ſur tout aux jeunes gens, ſi les *notices* ne ſont accompagnées de bonnes remarques, comme de celles de Panciróle, & de quelques aûtres antiquitez, & ſi un habile homme ne ſupplée au défaut de l'Original, qui eſt mutilé & corrompu en bien des endroits.

On appelle *notice* d'un livre, d'un ouvrage imprimé ou manuſcrit, les chôſes qui font connoître l'Auteur, l'âge de cet ouvrage, & les aûtres chôſes qui le concèrnent. On met ſouvent la *notice* au commencement, & à la fin des Livres, & des Manuſcrits râres.

NOTICE, ſe dit auſſi des pèrſonnes en tèrmes Écclésiaſtiques, & de Martyrologe. La vie de ſainte Faraïde eſt dans Bollandus, ſa *Notice* dans les Natales de Molan. CHASTELAIN. *Martyr. T. I. p.* 71.

NOTIFIÇATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Publication. *Publicatio, notificatio.* Le Grèffe des *notifications* eſt un Grèffe qu'on a voulu établir pour y enregîtrer tous les contrâts, & les rendre par ce moyen publics.

NOTIFIER. verb. act. Donner à connoître, faire ſçavoir. *Significare, admonere, notum facere.* Il n'a pas pû ignorer la teneur de cet arrêt, il lui a été aſſez *notifié* par ſa ſignification. On n'a pû venir à bout de faire *notifier* les contrâts, les rendre publics. Le landemain vous avez *notifié* l'intèrdiction à l'Abbeſſe. PATR.

NOTION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Idée qu'on ſe forme en ſon éſprit de quelque chôſe. *Notio, idea, conceptus.* Je n'ai qu'une *notion* confuſe de cette affaire. Donner une *notion* de quelque chôſe. PORT-R. On appelle *notions communes*, ce qui eſt du ſens commun, ce que tout le monde conçoit de la même manière. Il y a des *notions* de bon ſens, communes à tous les hommes, qui ne trompent jamais ceux qui les conſultent attentivement. MALEB. Ces *notions* communes ſont la raiſon immuable, & univèrſelle, & une régle infaillible dans l'éxamen de toutes les vé[illegible]

NOTO. ſ. m. Nom propre d'une Ville aſſez grande & aſſez belle. *Netum, Ne*[illegible], *Nea.* Elle eſt capitale de la vallée de *Noto*, en Sicile, & ſituée ſur une montagne eſcarpée de tous côtez près de la rivière d'Abiſo, ou d'Acellaro, à quelques lieuës de ſon embouchûre.

La vallée de NOTO. *Netina vallis.* C'eſt une des trois Provinces de Sicile. Elle eſt baignée par la mèr au Sud & au Levant, bornée au nord par la vallée de Démona, & au couchant par celle

de Mazara. Ses villes principales ſont *Noto* capitale, Camarana, Terranuova, Alicata, Enna, Leontini, Modica, Auguſta, & Siracuſe. Ces quatre dèrniéres ont été ou détruites, ou fort endommagées par un tremblement de tèrre, l'an 1693. La vallée de *Noto* eſt prèſque quarrée, & elle peut avoir 25. lieuës de longueur, & autant de largeur. MATY.

NOTO. Voyez FALCONARA.

NOTOIRE. adj. m. & f. Connu, public, évident. *Apertus, manifeſtus, notus. Evidens. Clarus, cognitus.* La verité de cette propoſition eſt claire & *notoire.* Cet accident eſt *notoire* & public. Cette Ordonnance eſt *notoire*, connuë de tout le monde. Voilà une preuve *notoire* & convaincante.

On appelle Art *notoire* une ſcience, ou un Art qui fait parvenir ceux qui le ſçavent à la connoiſſance de toutes chôſes, de toutes les ſciences par infuſion & ſans peine en faiſant ſeulement quelques cérémonies. L'ignorance de la plûpart des hommes, & la peine que les Sçavans ont eû à apprendre ce qu'ils ſçavent, montrent que le prétendu Art *notoire* eſt chimérique & inconnu.

NOTOIREMENT. adv. D'une manière claire & cèrtaine. *Manifeſtè, aperte.* On voit *notoirement* par l'inſpection de la piéce, qu'elle eſt fauſſe.

NOTORIÉTÉ. ſ. f. Évidence, connoiſſance publique : cèrtitude d'un fait dont on ne peut nier, ni obſcurcir la verité. *Publica notitia, rei clara evidentia.* On produit ſouvent des actes de *notoriété* pour prouver un fait évident, ou un uſage cèrtain dans un païs. On condamne une pèrſonne en Juſtice ſur la *notoriété* publique.

Tous ces mots viennent de *notorius* & de *notorietas.*

NOTRIGO. Voyez NOTUCO.

NOTTE, ou NOTE. ſ. f. Tèrme de Pratique. Minute d'un Acte qu'on paſſe chez un Notaire. *Commentariolus, compendiaria rei ratio.* Il n'eſt plus en uſage que dans le compôſé en cette phrâſe : les Notaires ſont créez *Gardenottes* du Roi.

NOTTE, marque qu'on fait à quelque feüillet, ou paſſage d'un livre pour le retrouver au beſoin. *Nota, indicium.* J'ai lû ce Livre, & j'ai fait des *nottes* avec un crayon, avec des coups d'ongle. On met un *hic*, ou une *notte* à la marge d'un contrat, pour en remarquer la clauſe déciſive, ou importante.

NOTTE, eſt auſſi une remarque ou éxplication qu'on met à la marge, ou au bas de la page d'un livre, d'un écrit, pour en faciliter l'intelligence. *Elucidatio, ſcholia.* Le Téxtuaire de Droit avec les *nottes* de Godefroi eſt fort eſtimé. Les *nottes* de du Moulin ſur la Coûtume de Paris. Les *nottes* de Cujas, &c. Cette Bible eſt imprimée avec des *nottes* marginales. Faire des *nottes* pour ſèrvir d'éclaitciſſement. ABL. Il a fait de petites *nottes* très-ſçavantes ſur Longin. BOIL. Dans un Dictionnaire on doit mettre une *notte* à un mot quand il eſt vieux, ou particuliér à quelque art ou ſcience. Quand il eſt dans l'uſage commun, il n'y faut point de *notte.*

NOTTE, ſe dit auſſi de ce qui marque quelque défaut, tache, ou impèrfection. *Cenſura, animadverſio cenſoria, dedecus.* Cette fille a épouſé un honnête homme; mais il eſt bâtard, c'eſt une grande *notte.* Quand quelqu'un eſt pendu, c'eſt une *notte* pour toute ſa famille. On appelle auſſi *notte d'infamie*, celle dont une pèrſonne eſt marquée par ſa profeſſion, ou par quelque jugement. Le métier de Comédien; porte avec ſoi une *notte d'infamie.* Toute condamnation à peine afflictive emporte *notte d'infamie.*

NOTTES, ſont auſſi des caractères ou abbréviations qu'on fait, ſoit pour écrire promptemant, ſoit pour ſignifier quelque chôſe. *Nota, ſymbolum.* D'où vient que les anciens ont appellé les Notaires. *Curſores, quia notis verba curſim expediebant.* Hérigone a fait cinq Tômes d'un cours de Mathématiques en *nottes*, qu'il prétend être une langue univèrſelle, & pouvoir être entenduë de tout le monde. Les Juriſconſultes ont des *nottes*, comme §. *paragraphe*; ff, *Digeſtis*; E, *Extra.* Scto, *Senatus conſulto.* Les Romains avoient des *nottes* pour leur inſcriptions, *S. P. Q. R.* &c. *Senatus Populuſque Romanus. P. P. Pater Patria.* Ce ſont ces *nottes* anciennes qu'a expliqué Valérius Probus. Les Chymiſtes ont leurs *nottes*, [illegible], *amalgamer. ſ. ſ. ſ. ſtratum ſuper ſtratum.* L'Algébre a auſſi ſes *nottes* expliquées à *Algébre.* Prèſque tous les autres Arts en ont pareillement.

Les Mèdecins, Chirurgiens & Apothicaires ſe ſèrvent auſſi de *nottes* ou caractères pour marquer le poids & les dôſes dans leurs ordonnances.

Paul Diâcre dit que les *nottes* furent inventées par Ennius, qui en fit le prémièr onze cens. Tullius Tyro Affranchi de Cicéron, Philargyrus Famius, & Aquila Affranchi de Mécenas y en ajoûtèrent beaucoup d'aûtres. Enfin Lucius Annæus Seneca les compila, les mit en ordre, & en augmenta le nombre juſqu'à cinq mille. Les *notes* de Tiron ſe trouvent à la fin des Inſcriptions de Gruter

Gruter. Valérius Probus Grammairien du tems de Néron, travailla très-utilement à l'explication des *nottes* des Anciens, comme il a fait très-utilement. Magnon Archevêque de Sens fit un Traité des Abbréviations du Droit dès le tems de Charles le Chauve. Pièrre Diacre en fit un plus ample au tems de l'Émpereur Conrard I. & Goltzius en a fait un pour l'intélligence des légendes, des médailles. Les Modèrnes qui en ont écrit, ſont Jacques Goharry, Alde Manuce le jeune, François Horman, Frédéric Lindenbrock, Thomas Reinéſius, & Sèrtorio Orſati.

Notte, en tèrmes de Muſique, ſe dit des caractères qui marquent les tons, les élévations, ou les abaiſſemens de la voix, & ſes mouvemens vîtes ou lents; enfin toutes les variations qui y doivent faire de l'harmonie. *Caracteres Muſici.* En général on entend par ce mot de *nottes*, toutes les marques, les ſignes, les caractères dont on ſe ſèrt dans la Muſique; mais en particulièr ce mot ſignifie proprement les marques qui indiquent quel degré de hauteur, ou de gravité on doit donner à châque ſon. On doit conſidérer trois chôſes dans les *nottes*, 1°. La quantité, c'eſt-à-dire, la grandeur & la figure de leur tête, 2°. La qualité; ou la couleur de la tête, ſi elle eſt blanche ou noire, vuide ou pleine, 3°. Les propriétez, comme parlent les Italiens; ſçavoir, ſi la *notte* eſt accompagnée de virgule, ou non. On doit encore remarquer, ſi les *nottes* ſont ſéparées & déliées, ou ſi elles ſont jointes & liées. Charlemagne demanda des Chantres au Pape, qui lui donna Théodôre & Benoît, avec des Antiphoniérs de ſaint Grégoire, que le Pape Adrien lui-même avoit notez à la Romaine. Ainſi l'on voit que dès lors il y avoit des *nottes* pour le chant. Fleury. Voyez encore au mot Chant. *T. I. p. 1634.* Ce fut un Pariſien, nommé de Meurs, qui au lieu de points & de lèttres, dont on ſe ſèrvoit auparavant pour marquer le degré de gravité, ou de hauteur qu'on doit donner à châque ton, inventa en 1330. les figures, ou caractères que l'on a appellées des *nottes*, parce qu'elles déſignent l'abaiſſement, ou l'élévation de la voix, les mouvemens vites & lents, & toutes les variations qui peuvent faire harmonie. Le Gendre.

La *notte maxime* eſt figurée par un quârré long avec une queuë. Elle vaut huit meſures, quoique le Père Mèrſenne la faſſe de douze. La *longue* eſt un quârré avec une queuë, qui en vaut la moitié, ou quatre meſures. La *breve* eſt un quarré ſans queuë, qui vaut deux meſures. La *ſémi-brève* eſt un quârré ſans queuë qui eſt pôſé ſur ſes angles, ou en loſange, qui vaut une meſure, ou le lever & le baiſſer de la main. La *minime* eſt une loſange avec une queuë, qui vaut la moitié d'une meſure; la *noire* a la même figure, mais elle eſt pochée, & vaut un quart de meſure. La *crochuë* eſt la même figure, avec un croc par en bas, qui vaut un huitième de meſure, & la *double crochuë* un ſeizième. Les Imprimeurs appellent *nottes liées*, ou *doubles*, celles qui ſont fonduës enſemble. En général on diſtingue ſix éſpèces de *nottes* principales, qui ſont repréſentées par des caractères differens: ces *nottes* ſont la *ronde*, qui vaut deux blanches; la *blanche*, qui vaut deux noires; la *noire*, qui vaut deux croches; la *croche*, qui vaut deux double-croches; la *double-croche*, qui vaut deux triples croches; & la *triple croche*.

Il y a auſſi des *nottes*, ou caractères pour ſignifier les paûſes, les repos, ou ſilences qui marquent qu'il faut ſe taire auſſi long-tems qu'on eſt à chanter la *notte* qui précéde. Elles ſe font avec des points, ou des lignes qui travèrſent d'un réglet à l'aûtre.

Les Grècs faiſoient leurs *nottes* de Muſique avec des lèttres ſimples, ou doublées, droites ou renvèrſées, comme on prouve par les Livres de Bacchius, d'Alypius, de Porphyre & de Boëce. Les Latins du tems de Boëce, ſe ſèrvoient des quinze prémières lèttres de leur alphabet pour *nottes*: dans la ſuite ſaint Grégoire Pape, les réduiſit aux ſept prémières. Enfin dans l'onzième ſiécle, un Bénédictin nommé Gui d'Arezzo, ou Arétin ſubſtitua à leur place les ſix ſyllabes, *ut, re, mi, fa, ſol, la*, il les plaça ſur differentes lignes, & les marqua avec des points. On trouva enſuite à propôs de mettre auſſi les *nottes* dans les éſpaces, mais c'étoient toujours des points d'une égale valeur; juſques à ce qu'environ l'an 1330. Jean de Meurs Docteur de Paris, donna à ces points différentes figures, qui marquoient combien de tems il falloit demeurer ſur châcune, & c'eſt-là ce qu'on appelle proprement les *nottes* de la Muſique.

Des ſept *nottes* en Muſique, qu'on appelle *ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi*. Les ſix prémières ont été inventées en l'an 1024. par Guy Arétin Moine Bénédictin, qui les trouva à Pompôſe dans le Duché de Fèrrare. La ſeptième fut ajoûtée ſelon les uns par Vandèr Putten, ou ſelon les aûtres par Le Maire, c'eſt un *ſi*. Il [illegible] reſtées [illegible] la gamme de Guy Arétin. Si l'on en croit Voſſius, Guy Arétin n'a point l'honneur d'avoir invênté ces ſyllabes. Les Égyptiens avoient fait la même chôſe avant lui. Le même Arétin inventa auſſi outre les *nottes*, les lignes, les lèttres, ou clèfs, le B quârre & le B mol. Ce fut du tems du Pape Jean XX. lequel les reçût avec ſi grand applaudiſſement, qu'il commanda de mettre cette manière de chanter en uſage. Auſſi eſt-elle ſi facile, qu'on apprend plus de muſique en un jour avec cette méthode, qu'on ne faiſoit aûtrefois en un an avec celle des Grècs, dont on s'étoit ſèrvi juſqu'alors. On ſe ſèrvoit de cèrtaines lèttres pour déſigner les divèrs dégrez des tons, & pour ſèrvir d'échelle. Il y avoit pluſieurs aûtres manières en Occident pour notter le chant, avant qu'on eut inventé ce ſyſtême, comme il ſe voit dans un Livre de la pratique du plein-chant. Arétin intitula *Micrologue* le Livre où il publia cette invention. Arétin a pris les nottes *ut, re, mi, fa, ſol, la*, de l'Hymne des Vêpres de Saint Jean-Babtiſte, *ut queant laxis*, &c. Denis d'Halicarnaſſe témoigne que les Égyptiens ſe ſèrvoient des ſept particules pour exprimer les divèrs tons de Muſique, long-tems avant Arétin.

On peut faire 720. variétez des ſix *nottes* de Muſique, ſans répéter la même deux fois; & on peut faire 40320. airs differens des *nottes* de chaque octave. Il y a des Organiſtes qui font 32. *nottes* dans la meſure binaire, qui dure ſeulement une ſeconde de minute.

On dit en ce ſens, qu'un homme chante ſur la *notte*; pour dire, à livre ouvèrt ſur un livre notté; ou qu'il fait des accords ſur la *notte*, ſans avoir étudié ce qu'il chante.

Notte, ſe dit auſſi pour le chant même.

La douce Linotte
Agréable en ſes tons, & ſçavante en ſa notte. Ménage.

Notte, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un Ménétriér, qu'il ne ſçait qu'une *notte*, qu'il n'aura qu'un double pour dire, qu'il ne ſçait qu'une chanſon. On dit auſſi, qu'un homme change de *notte*, qu'il chante ſur une aûtre *notte*, quand il parle d'une aûtre manière qu'il n'avoit fait, quand il ſupplie au lieu de menacer. On dit auſſi de celui qui ne ſçait rien de la matière dont on l'intèrroge; qu'il n'en ſçait *notte*, qu'il n'en a pas retenu une *notte*.

NOTEBOURG. ſ. m. ou ORÉSKA. ſ. f. Nom propre d'une Ville Capitale de l'Ingrie, Province des États de Suède. *Nottenburgum, Oreska*. Cette Ville, ſituée ſur une petite iſle du Lac de la Doga, à l'endroit où la rivière de Niéva ſort de ce Lac eſt une Place forte, & défenduë par une fort bonne Citadelle. Maty.

NOTTINGHAM. ſ. m. Nom propre d'une Ville Capitale du Comté de *Nottingham*. en Anglètèrre. *Nottinghamia*. Elle a un ancien château, que Guillaume le Conquerant y fit bâtir, & elle eſt bâtie dans une belle campagne, ſur la Trente, à quatre lieuës de Leiceſtèr, vèrs le nord. Maty. Le pont & la nouvelle ville, au de-là du pont furent bâties par Édouard le vieux au Xe. ſiécle. *Larrey*.

NOTTINGHAMSHIRE. ſ. m. C'eſt-à-dire le Comté de Nottingham. *Nottinghamia*. Province d'Anglètèrre, bornée au levant par le Comté de Lincoln; au Sud par celui de Leiceſtèr; au couchant par celui de Darby; & au Nord par celui d'Yorck. Cette Province n'a que treize lieuës de long ſur ſix de large; la rivière de Trente l'arroſe, & la rend fort fèrtile. Ses lieux principaux ſont Nottingham capitale, & les bourgs de Retford & de Newark. Maty.

NOV.

NOU. ſ. m. Vieux mot. Nœud. *Nodus*.

NOUAILLÉ. ſ. m. Nom propre de lieu. *Nobiliacum*. Il eſt en Poitou à deux lieuës environ de Poitiers, au confluant du Clain & du Mioſſan. Valois. *Not. Gall. p. 377.*

NOVALE. adj. Qui ſe dit des tèrres nouvellement défrichées, & labourées; qu'on a miſes en valeur, & ſemées. *Novalis, novalia*. Les Vicaires perpétuels qui n'ont qu'une portion congruë, doivent joüir des *novales*, ou des dîmes des tèrres défrichées depuis dix ans: non pas au préjudice du Curé primitif. Cette tèrre n'eſt pas de la groſſe dîme, c'eſt une *novale*. Les *novales* appartiennent aux Curez, par préference aux gros Décimateurs, ſans diminution de la portion congruë.

NOVALÊSE. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un Monaſtère. *Novalicia, Novalicium*. Il eſt dans le Marquiſat de Suſe, en Piémont au piéd du Mont-Senis, à 2. lieuës de Suſe vèrs le nord. Maty.

NOVALITÉ. Vieux ſubſt. f. Nouveauté. *Novitas*.

NOVARE. ſ. f. Nom propre d'une ville ancienne, Épiſcopale, bien fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle. *Novaria*. Elle eſt capitalle du Novarrois, & ſituée ſur une éminence, à huit [illegible] ſon Évêché eſt Suffragant de cette ville, c'eſt la patrie de Pierre Lombard, Maître des Sentences. Maty.

NOVAROIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Novare ou du *Novarrois*. *Novarienſis*.

Novarois. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Duché de Milan.

lan. *Novarienſis Tractus.* Elle eſt entre le Milanois propre, les Comtez de Vigevano & d'Anghiéra, les Vèrcellois, & la principauté de Maſſeran. Novare capitale & Orta en ſont les lieux principaux. MATY.

NOVATEUR. ſ. m. Qui introduit quelque nouveauté. *Novitatis author.* Il ne ſe dit guères que de ceux qui innovent en matière de Religion. Calvin, Luthèr, Zuingle ont été appellez des *Novateurs*, parce qu'outre qu'ils ont avancé pluſieurs dogmes impies nouveaux & inoüis. Ils ont auſſi renouvellé pluſieurs anciennes héréſies déja condamnées dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe. Voyez la Chronologie du P. Girard & aûtres.

Oüi, ſans peine au travèrs des ſophiſmes de Claude,
Arnaud des Novateurs *tu découvre la fraude.* BOIL.

NOVATIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens Hérétiques ou Schiſmatiques, qui ont pris leur nom de Novat Évêque d'Affrique, & de Novatien qui n'étoit qu'un ſimple Prêtre de Rome. Les Grècs ont ſouvent confondu ces deux noms, n'ayant fait qu'une ſeule pèrſonne de Novat & de Novatien. Celui-ci ſe ſépara de la communion du Pape Corneille ſous prétexte que ce Pape recevoit trop facillement à pénitence ceux qui étoient tombez pendant la pèrſécution. Novat étant venu à Rome ſe joignit à la faction de Novatien; l'un & l'aûtre ſoûtenoient qu'il n'y avoit que la ſeule voye de la pénitence qui ſe fait au Baptême, par laquelle on pût entrer dans l'Égliſe, & ils ſe fondoient principalement ſur ces paroles de Saint Paul Ch. VI. de l'Épître aux Hébreux v. 4. 5. & 6. *Il n'eſt pas poſſible que ceux qui ont été une fois éclairez, qui ont auſſi goûté le don du Ciel, & qui n'ont pas laiſſé de tomber, ſe renouvellent en faiſant pénitence.* Ce n'eſt pas qu'ils niaſſent que ceux qui étoient tombez dans de grands péchez en puſſent jamais obtenir le pardon, quelque pénitence qu'ils fiſſent; au contraire ils les exortoient eux-mêmes fortement à ſe repentir de leurs péchez; mais ils croyoient qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'Égliſe de les recevoir à ſa communion, parce que l'Égliſe n'avoit que la voye du Baptême pour remettre les péchez. Les *Novatiens* adoucirent enſuite la doctrine de leurs Maîtres, parce qu'elle leur parut trop dure; ils ne refuſèrent l'abſolution aux pénitens que pour les plus grands crimes. Ces deux Chèfs de parti furent proſcrits & déclarez Hérétiques; non pour le refus qu'ils faiſoient de recevoir les pénitens à la Communion de l'Égliſe; mais parce qu'ils nioient avec opiniâtreté, que l'Égliſe eût le pouvoir de leur remettre leurs péchez. Les *Novatiens* furent auſſi appellez *Cathares.* Voyez CATHARE.

NOVATION. ſ. f. Tèrme de droit, qui ſignifie Altération ou changement du titre: changement dans l'obligation originaire, qui l'éteint & l'anéantit. *Innovatio.* Comme lors qu'on décharge une obligation ſans recevoir de l'argent, & qu'on prend en ſa place une ſimple promeſſe, il y a *novation*; on pèrd ſon hypothéque. Il y a deux ſortes de *novations.* L'une volontaire & l'aûtre contrainte, & nécéſſaire. La *novation contrainte* ſe fait par une condamnation en Juſtice; & en ce cas les fidejuſſeurs ne ſont point déchargez. La *novation volontaire* ſe fait en trois maniéres. 1°. En changeant la caûſe de l'obligation, ſans l'intèrvention d'aucune pèrſonne étrangère. 2°. En changeant ſeulement la nature de l'obligation. 3°. Par délégation; & lorſque le débiteur délégue une dette à ſon créancier pour s'en faire payer. Dans tous ces cas s'il y a une *novation* effective, & une volonté d'innover, celui qui eſt caution peut prétendre qu'il eſt dégagé de l'obligation. Juſtinien par la loi dèrnière *C. de novationibus* a expliqué tous les cas qui font la *novation*: *voluntate ſolùm, non lege novandum.*

NOUË. ſ. f. Tèrre un peu humide & graſſe, qui eſt une eſpèce de pré ou pâture. Il en eſt fort parlé dans les Coûtumes de Chartres & Châteauneuf. En Latin *noa*.

Ce mot vient de *natare*, d'où l'on a fait *noüer*, & *noer*, pour dire *nager*. L'Abbaye de Nôtre-Dame de Fautel proche de Paris s'appelle *Malenoüe*, à caûſe d'un torrent qui y paſſe. Elle eſt nommée *Malanoda* dans les vieux titres. HUET.

Le P. Ruinart dans ſes notes ſur Grégoire de Tours, dit que le mot vulgaire *nau* ou *noüe* eſt fait de *naſa*, qui ſe trouve dans la baſſe Latinité pour *mappa*, qu'on lit en d'aûtres Manuſcrits, & que Pithou dans ſon Gloſſaire de la Loy Salique. Tit. 17. Intèrpréte *Sarcophagum ligneum* bière de bois.

NOUË, eſt auſſi une ſorte de tuile qui eſt faite en demi-canal pour égouter l'eau. *Imbrex, arcuatus later.* C'eſt auſſi un angle rentrant qui eſt entre deux combles, & dont le bas ſèrt de goutière, ainſi nommé par les Couvreurs & Charpentiers. La *noue corniere* eſt celle où ſe joignent les couvèrtures de deux corps de logis. *Noüe* de plomb eſt une table de plomb de toute la longueur de la *noue* d'un comble d'ardoiſe.

NOUÉE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *noüe*, dont on vient de parler.

NOVELLARE; NUOLARE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Modénois, en Lombardie. *Novellara, Nuvolaria.* Elle eſt à trois ou quatre lieuës de Reggio, vèrs le nord, & elle eſt capitale d'un petit païs qui ne dépend que du Comté de *Novellare*, qui étoit à la Maiſon de Gonzague. MATY.

NOVEILE. Voyez NOUVELLE.

NOVEMBRE. ſ. m. Onzième mois de l'année, pendant lequel le Soleil entre dans le Sagitaire. *November menſis.* Il a été appellé *Novembre*, parceque c'étoit le neuvième mois de l'année de Romulus, qui commençoit au mois de Mars.

NOUEMENT. ſ. m. Le *nouement de l'aiguillette* eſt une eſpèce de maléfice qu'on dit que font les Sorciers. *Nodi nexus, copula, nodatio ligulæ.* L'Académie condamne ce mot dans les additions, après l'avoir mis dans la table: on le trouve pourtant dans les Juriſconſultes qui ont parlé de cette eſpéce de ſortilége. Quelques-uns ont attribué cette impuiſſance accidentelle à la force & à la vivacité de l'imagination, qui diſſipe, & tranſporte les eſprits. C'eſt, dit Montagne, l'imagination qui caûſe la défaillance fortuite qui ſurprend les Amans ſi hors de ſaiſon, & par la violence d'une ardeur extrême les glaces au milieu des plaiſirs. Févret au contraire prétend que le *nouement de l'aiguillette*, ou la ligature des mariez, eſt l'un des plus anciens artifices de la magie, & que l'imagination peut bien caûſer une foibleſſe momentanée; mais non pas une impuiſſance continuë. L'Hiſtoire eſt toute pleine d'exemples de pareils charmes qui ont empêché la conſommation du mariage; c'eſt pourquoi Févret met le *nouement de l'aiguillette* au nombre des crimes capitaux, parcequ'outre qu'il ſuppôſe du ſortillége & un pacte exprès, ou tacite avec le Démon, il va à détruire l'État indirectement, en empêchant la procréation des enfans qui ſont le ſoutien de la République. Auſſi les Parlemens ont-ils jugé que ce crime étoit de la compétence du Juge Royal, à l'excluſion des Juges Eccléſiaſtiques, & des Officiaux. Voyez Févret.

NOVEMPOPULANIE. ſ. f. Nom d'une ancienne Province de France. *Novempopulani.* Elle comprenoit neuf peuples, & c'eſt delà qu'elle avoit pris ſon nom, formé de *Novem*, neuf, & de *populus* peuples. Et de là vient que M. De Marca dans ſon hiſt. de Bearn, appelle les habitans de la *Novempopulanie* les neuf peuples. C'eſt Hadrien qui réduiſit tous les peuples de cette province à neuf principaux. Ces neuf peuples étoient diſtribuez en douze citez qui ſe trouvent dès Honorius; qui que ce ſoit qui les ait diſtinguées, on ne laiſſe pas de continuer à appeller cette province *Novempopulanie.* La difficulté eſt de ſçavoir quels étoient ces neuf peuples. Vinet ſur Auſone doute ſi la *Novempopulanie* n'eſt pas la cité d'Auſch qui fut comme une colonie de neuf peuples. Mais Ammien, qu'il produit, lui faiſoit voir que c'étoit le nom d'une Province qui étoit la même que l'Aquitaine de Ceſar, & non pas le nom d'une ſeule ville. Ortelius & Maſſon diſent que ces neuf peuples qu'elle comprenoit ſont les Viviſques ceux de Bazas, de Médoc, les Boiens, ceux d'Aux Cominge, Conſerans, Bigorre & les Tarbelliens. Scaliger donne le nom de *Novempopulanie* à la cité d'Auſch & ajoute que les neuf peuples, dont elle étoit compoſée ſont ceux de Cominges, Conſerans, Bigorre, Laictoure, Bazas, Oleron, Leſcar, Ayre & les Tarbelliens. Le P. Monet prétend que des neufs peuples il y en a ſept Aquitains & deux Tectoſages. Les prémiers ſont les Viviſques, ceux de Médoc les Tarbelliens, les Tabales, ceux de Bazas, d'Auſch & de Bigorre. Les ſeconds ou Tectoſages ſont les Daciens & les Comingeois. M. De Marca réfute ces opinions dans ſon hiſt. de Béarn. L. I. C. 5. & croit que les neuf peuples étoient les Tarbelliens, ceux d'Euſe, d'Auſch, de Bazas, de Béarn, d'Ayre, de Bigorre, & de Cominge, & renfèrme toute la *Novempopulanie* dans la Guyenne; il fait mention d'Euſe que les autres ont miſe, mal à propos parcequ'Euſe étoit la métropole de toute la *Novempopulanie.* Les Tarbelliens comprennent Acqs & les Boyens ſelon lui. Le Béarn ne fait qu'un peuple quoiqu'il eut deux citez & pour le Comminge il le conſidère avec le Conſerans ſous le nom d'un ſeul peuple.

NOVENVIR. ſ. m. Magiſtrat d'Athènes au nombre de neuf. *Novemvir.* Leur autorité, & leur adminiſtration ne duroient qu'une année. Le chef s'appellois *Archonte*, en Grèc ἄρχων qui ſignifie *commandant.* Les *Novemvirs* étoient des principaux Magiſtrats d'Athènes. Ils n'étoient qu'un an en charge. Leur chef s'appelloit Archonte, & l'on mettoit ſon nom ſur les faſtes, comme à Rome celui des Conſuls. Le ſecond portoit le titre de Roi, le troiſième ſe nommoit Polémarque, c'eſt-à-dire, chef des troupes, les ſix autres s'appelloient *Theſmotètes.* Voyez Pollux. L. VIII. C. 9.

NOVENDIAL. Sacrifice que faiſoient les Romains pendant neuf jours, lors qu'un prodige ſembloit les menacer de quelques malheurs. *Novemdalis.*

NOVENSILE. ſ. m. Terme de Mythologie. Nom qui ſe donnoit

noit à quelques Dieux chez les Romains. *Novenſilis.* Les Dieux Novenſiles étoient des Dieux des Sabins que les Romains adoptèrent & auxquels le Roi Tatius fit bâtir un temple par vœu. Quelques-uns croyent que l'on donna ce nom à ceux qui avioent été mis les dèrniers au nombre des Dieux, comme Hèrcule, Veſta, la ſanté, la fortune &c.

NOUER. v. act. Faire un nœud pour lier ou arrêter quelque chôſe. *Nodare, nodum colligare, nodo implicare. Noüer* ſa cravatte, ſes manchettes, une liaiſſe de papiers. Il a *noüé* ſes jartières trop ſèrré, ſa jambe en eſt marquée.

Nouer, ſe dit auſſi, pour envelopper dans quelque chôſe, en y faiſant un nœud. *In nodum colligere. Noüer* ſon argent dans le coin d'un mouchoir. Les écoliérs *noüent* des pièrres dans leurs manches, dans leurs mouchoirs pour ſe battre.

Nouer, ſe dit auſſi parmi les Jardiniérs, des boutons fleuris des arbres & des plantes, lors que leurs feüilles tombent, & qu'ils commencent à ſe convèrtir en fruit. *In fructum concreſcere, fructum inducere.* Il n'y a que la moindre partie des boutons qui ſe *noüe*, qui s'attache à l'arbre; les aûtres tombent. La poire *noüe*, quand au ſortir de la fleur elle paroît toute formée. Le melon *noüe* & s'arrête quand au ſortir de ſa fleur, il groſſit. On connoît aux fruits à noyau qu'ils ont *noüé*, quand la petite aiguille du milieu s'alonge plus que les feüilles de la fleur. La Quint. Voir ſes fruits *noüer*. Id. Je profite au printemps du ſecours de l'éſpaliér pour faire plûtôt *noüer* les pêches. Id.

Nouer, ſe dit auſſi en parlant de la goutte, quand l'humeur s'attache aux jointures, & qu'elle s'y épaiſſit comme du plâtre. *Articularem morbum contrahere.* La goute eſt fort douloureûſe quand elle eſt *noüée*. On le dit auſſi de ceux dont les ôs ſont trop foibles pour faire les fonctions auxquelles ils ſont déſtinez, par éxemple, on dit vulgairement qu'un enfant eſt *noüé* lorſque ſes jambes ne pouvant ſupporter le poids du corps, ſe courbent en arc.

Nouer, ſe dit figurément, en chôſes morales, en parlant des liaiſons d'amitié, de ſociété. *Contrahere, inire.* Ils ont *noüé* enſemble une ſi forte amitié, qu'elle durera long tems. Cet homme eſt entrant, flateur, il a bientôt *noüé* convèrſation. Il faut *noüer* une partie pour ſe divèrtir.

Nouer, ſe dit auſſi chez les Peintres, en parlant des figures ou des couleurs qui ont entre elles une belle liaiſon ou diſpoſition. *Aptè figuras connectere, concinnare.* On dit un groupe de figures bien *noüées* enſemble; des couleurs bien *noüées* les unes avec les aûtres. Félibien.

On dit en tèrme de Fauconnerie, *noüer* la longe lors qu'on met l'oiſeau en muë, & qu'on lui fait quitter la volerie pour quelques mois. *Avem ad vernationem detinere.*

On dit provèrbialement, *noüer* l'aiguillette, en parlant des charmes qu'on s'imagine que font quelques Sorciers pour rendre un nouveau marié impuiſſant, *Maleficio afficere.* Voyez Nouement.

Noüer l'aiguillette, en tèrmes de Manége, eſt quand un cheval ſauteur s'epâre, & ruë entièrement du train de dèrrière, allongeant les deux jambes également de toute leur étenduë. *Poſterioribus pedibus calcitare.*

Noué, ée. part. & adj. *Nodatus, nodo connexus, implicatus.* On dit qu'un boyau eſt *noüé* dans la colique de miſérére; quand il eſt replié en lui même.

Noüé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de ce qui eſt lié & entouré. *Ligatus, circumvolutus.* Il portoit d'argent à deux faſces *noüées* de gueule. On le dit auſſi en parlant de la queuë des lions qui eſt repréſentée fourchuë & paſſée en ſautoir avec un nœud, ou quand elle a des nœuds en forme de houppe.

Noüer. v. n. qui ſignifioit autrefois *nager*; il eſt hors d'uſage. *Natare.*

NOUET. ſ. m. Petit paquet de quelque drogue enſèrmée dans un nœud de linge, qu'on fait tremper ou bouillir dans une liqueur pour lui en donner le goût, ou lui en commuiquer la vèrtu. *Nodulus pharmacorum, aromatum.* Les Cuiſſiniérs ſe ſèrvent dans la plûpart de leurs ragoûts & de leurs ſaûces d'un *noüet* rempli d'hèrbes aromatiques, ou d'épiceries.

On met la pâté d'or & de mèrcure dans un *noüet* de toile pour en éxprimer le mèrcure autant qu'on peut. Frézier. Aux Indes quand on a le cèrveau engagé & chargé de pituite, on ſent dans un *noüet* le cumin noir pilé. Letr. Édif. *T. IX. p.* 428.

Noüet, en tèrmes de Médécine, eſt un reméde qui ſuppléé au déffaut des ſuppoſitoires & des cliſtères, & eſt fait de jaûnes d'œufs, de ſel, de beûrre, de fièl, de mièl, &c. qu'on lie dans un linge, & eſt de la groſſeur d'une aveline. *Nodulus medicus Purgativus.* On le fait entrer dans le ſiége, d'où on le retire par le moyen d'un filèt qu'on y laiſſe.

NOUEUX, euse. adj. Qui eſt plein de nœuds. *Nodoſus, articuloſus, nodis diſtinctus.* Il ſe dit ſeulement du bois. Un bâton *noüeux*. Boil. Une puiſſante & *noüeuſe* maſſuë. Vaug.

On appelle auſſi en tèrmes de Blâſon, des troncs & branches d'arbres *noüeux*, quand ils ſont repréſentez pleins de nœuds & d'inégalitez. On les appelle autrement *écot*, ou *bâton à nœuds.*

NOUGAROT. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Armagnac, en Gaſcogne. *Nougariolum.* Il eſt ſur la rivière de Medon, à quatre lieuës d'Ayre, vèrs le levant. Maty.

NOUGNAT. Voyez NONNAT.

NOVI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de Génes, en Italie. Elle eſt aux confins du Duché de Milan, à deux lieuës de Tortone, vèrs le midi. *Nova.* Maty.

NOVIBAZAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Novibazaria, Novus mercatus, Novoforum.* Elle eſt capitale de la Sèrvie, & ſituée au confluant des petites rivières de Stniza & de Ruſca, à dix-ſept lieuës de Niſſa, vèrs le couchant. Maty.

NOVICE. adj. & ſ. m. & f. Qui n'eſt pas encore fort éxpérimenté en un art, en une profeſſion; qui eſt nouveau & peu éxèrcé en quelque chôſe que ce ſoit. *Novitius, tyro.* Dans l'ancienne milice Romaine on appelloit *novices*, les jeunes, ou les nouveaux ſoldats. Dans les Ordres de Chevalerie il y avoit des *novices*, ou Clèrcs d'armes, qui faiſoient leur apprentiſage avant que d'être reçus Chevaliérs. Ce Capitaine qui s'eſt laiſſé battre eſt biėn *novice* au métier de la guèrre, il a fait un tour de *novice*. Cet Avocat eſt *novice* en ſa profeſſion. Ce Provincial eſt encore *novice* à la Cour, il n'a pas pris l'air du monde. Et d'où Diable êtes vous pour être ſi *novice*? Le zéle qu'il conçût alors, pour l'honneur de la Mère de Dieu, penſa le porter trop loin, faute de lumière & d'éxpérience dans les chôſes ſpirituelles, où il n'étoit encore que *novice*. Bouh. La femme que vous me donnez n'eſt pas *novice*, Dieu merci: elle a de l'experience. G. G. Les vieux ſoldats de Philippe étoient *novices* aux voluptez. Vaug. C'eſt un franc *novice*. Scar. Éſprit *novice*. Ablanc.

Guillaume enſant de chœur prête ſa main novice. Boil.

Novice, eſt auſſi un Religieux, ou Religieuſe qui eſt encore dans ſon année de probation, qui n'a pas encore fait ſes vœux. *Novitius.* Mais en ce ſens il eſt plus ordinairement ſubſtantif. Le Sous-Prieur dans quelques Couvens eſt le Maître des *Novices*. Les *novices* ſont aux bâſſes chaîſes. Les Religieuſes *novices* portent le voile blanc, les Profeſſes le noir. Un *novice* n'eſt point cenſé mort civilement: il eſt capable de ſuccéder juſqu'à la profeſſión actuelle. Ses Bénéfices ne peuvent être non plus impétrez pendant ſon année de probation, ſans ſon conſentement. Le Concile de Trente ne pèrmet au *novice* de réſigner ſes Bénéfices que deux mois avant ſa profeſſion: & il les peut même reprendre ſi la profeſſion eſt nulle. Un *novice* ne peut faire aucune donation à ſon Supérieur, à caûſe de la dépendence où il eſt à ſon égard. Comme les *novices* peuvent ſortir pendant leur noviciat, on peut auſſi les renvoyer.

NOVICIAT. ſ. m. Année de probation, pendant laquelle on éprouve ſi un Religieux, ou une Religieuſe, ont une vocation, & des qualitez propres pour vivre dans la régle dont ils doivent voüer l'obſèrvation. *Noviciatus.* Le *noviciat* dure un an ordinairement, & en quelques Maiſons davantage. Ce Religieux a fait heureuſement ſon *noviciat*. L'année de *noviciat* eſt comme le lit de la mort civile d'un Novice, qui meurt au monde par la profeſſion. C. B. On a jugé qu'une donnation faite entre vifs dans l'année de *noviciat* étoit ſenſée une donation à cauſe de mort. Id. Par le Concile de Trente le tems du *noviciat* doit être d'une année compléte continuë, & ſans interruption; s'il manquoit un ſeul jour à l'année de probation, il n'en faudroit pas davantage pour la rendre nulle. Le P. Verjus dans la vie de S. François de Borgia L. III. p. 333. a dit au pluriel, dans une note marginale. Il établit des *Noviciaux*, des Seminaires, & des Maiſons profeſſes de ſon Ordre.

Noviciat, ſe dit auſſi des maiſons ou des lieux où l'on inſtruit les Novices. *Noviciatus, noviciorum domus, domus probationis.* Le *Noviciat* des Jéſuîtes. La Maiſon de l'Inſtitution eſt une éſpéce de *Noviciat* des Pères de l'Oratoire. Le *Noviciat* des Pères Bénédictins eſt à S. Denis. Le *Noviciat* eſt ſouvent un Cloître ſéparé du grand Dortoir.

Noviciat, ſignifie encore l'apprentiſſage qu'on fait de quelque art, ou dans quelque profeſſion. *Tyrocinium.* Le *noviciat* de la guèrre eſt pénible & dangereux. Monſieur de Turéne avoit fait ſon *noviciat* ſous le Prince d'Orange. C'eſt ce que Virgile fait dire à Évendre qui parle à Énée de ſon fils Pallas en ces tèrmes: *Sub te tolerare magiſtro Militiam & grave martis opus, &c.*

NOVIGRAD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Dalmatie. *Novigradum.* Elle eſt fortifiée, défenduë par une citadelle, & ſituée au fond d'un long golfe, à huit lieuës de Zara, vèrs l'orient ſeptentrional. Quelques Géographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Argyruntum* & *Argyrutum*,

gyrutum, que d'autres mettent à Obrovazza bourg voiſin de *Novigrad*, & d'autres à Peſcha, bourg ſur la côte de la Morlaquie, vis-à-vis de l'iſle de Pago. Maty.

Novigrad. Il y a encore deux petites villes de ce nom en Croatie. *Novigradum*. L'une dans la Corbavie, à ſept lieuës de Wihitz, vèrs le nord. L'autre dans la Morlaquie, à ſept lieuës de Zeng, vèrs le levant. Maty.

Novigrad, eſt auſſi une petite ville, avec un Château, conſtruit ſur une colline. *Novigradum*. Elle eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & ſituée à une lieuë du Danube, & à huit de Gran, vèrs le levant. Maty.

Le Comté de Novigrad, *Novigradienſis Comitatus*. Contrée de la haute Hongrie, entre les Comtez de Sag, d'Héwecz, de Peſt, & le Danube. Il n'a rien de conſidérable que *Novigrad* ſa capitale. Maty.

NOVILLO. ſ. m. Tèrme de Rélation. C'eſt ainſi qu'on appelle au Pérou un jeune bœuf d'un an. *Bos anniculus*. Les *Novillos* coûtent ſix piaſtres châcun. Frézier.

NOVITO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Calâbre ultérieure. *Novitus*. Elle coule un peu au nord de Girace, & ſe décharge dans le Golfe de ce nom. Maty.

NOULET. Tèrme de Charpentier & de Couvreur. On appelle *noulets* de petits noüés, ou égouts qui ſe font ſur les lucarnes; & particulièrement ſur celles qu'on appelle *Demoiſelles*. *Canaliculus tectorius*.

NOUMAZE, } C'eſt la même que NÉOMAIE. Voyez ce
NOUMOIZE. } mot.

NOVOGROD WELIKI. C'eſt à-dire, la grande *Novogrod*. *Novogardia magna*. Nom propre d'une ville de Moſcovie. Elle eſt capitale d'une Principauté qui porte ſon nom, & ſituée ſur le lac Ilment, à l'endroit d'où la rivière de Wolchova en ſort, environ à trente ſept lieuës du lac de Ladoga, & de la ville de Nottebourg, vèrs le midi. Cette ville, ſituée dans une belle plaine, a été autrefois une République; elle dépend maintenant des Moſcovites; elle eſt Archiépiſcopale, grande, ornée de beaux édifices, & de ſoixante dix Monaſtères, revêtuë de bonnes fortifications, & défenduë par un château. Les Suédois la prîrent l'an 1611. & ils la rendîrent l'an 1613. Maty.

La Principauté de Novogrod Wéliki. *Principatus Novogardiæ magnæ*. Province de la Moſcovie. Elle eſt ſituée entre celles de Pleskow, de Reſchow, de Twèr, de Boſthow, de Jéroſlaw, de Biéla-Jezero, de Wologda, & les États de Suéde. Cette Principauté a beaucoup d'étenduë, mais elle eſt occupée en pluſieurs endroits par des lacs & par des forêts. Ses principaux lieux ſont *Novogrod Weliki* capitale, Ladoga, S. Nicolas, & Staro-Ruſſa. On dit que les anciens habitans de ce païs adoroient l'idôle de Pérum.

NOVOGRODECk. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Palatinat, qui porte ſon nom. *Novogroda*, *Novogrodecum*. Elle eſt grande, & ſituée dans une grande plaine, environ à trois lieuës le Niemen, & à vingt de Whilna, du côté du midi. Cette ville étoit autrefois l'appanage des puînez des Ducs de Lithuanie. Le Parlement de Lithuanie s'aſſemble alternativement en cette ville, & en celle de Minsk. Maty.

Le Palatinat de Novogrodeck. *Novogrodienſis Palatinatus*. Province de la Lithuanie. Elle eſt entre la Poléſie, & les Palatinats de Whilna, & de Troki. Elle eſt diviſée en trois chaſtellenies, qui portent les noms de ſes trois principales villes. *Novogrodeck* capitale de la Province, Slonim, & Wolkowisko. On trouve encore dans ce Palatinat les Duchez de Neſwicz & de Sluczk. Maty.

NOVOGROD SEWIERSKI. Nom propre d'une ville de la Moſcovie. *Novogardia Severiæ*. Elle eſt forte, capitale d'un Duché qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Dezna, à ſoixante lieuës de Kiovie, vèrs le levant, & quarante cinq de Smolenſko, vèrs le midi. Maty.

Le Duché de Novogrod Sewierski. *Tractus Severienſis*, *Ducatus Novogardiæ ſeveriæ*. C'eſt une province de la Moſcovie. Elle eſt entre les Duchez de Worotin, de Smolensko, de Czernichow, le Palatinat de Kiovie, & la Lithuanie, de laquelle elle dépendoit autrefois. Elle a été cédée aux Moſcovites comme une ancienne dépendance du Duché de Smolensko. Novogrod-Sewierſki capitale & Bransko, en ſont les lieux principaux. Maty.

NOVOMENTO, ou NOVE. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville des Triballiens, dans la baſſe Meſſie. *Nova*, *Novenſis Civitas*. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Bulgarie, ſitué près du Danube, à dix huit lieuës d'Iſcha, vèrs le levant. Maty.

NOVOMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'ancienne Sèrvie, & renfèrmée maintenant dans la Boſnie. *Novomons*, *Novopyrgum*. Elle eſt ſur le Drina, près de ſa ſource, & des confins de l'Albanie. Maty.

NOURRAIN, ou NORRAIN. ſ. m. Petit poiſſon qu'on jètte dans les étangs pour les repeupler. On l'appelle autrement *peuple*, *fillette*, ou *allevain*. Il faut pour le moins trois milliers de *nourrain* pour repeupler cet étang.

NOURRICE. (Quelques uns écrivent *nourriſſe*.) ſ. f. Qui donne à teter à un enfant, qui a ſoin de l'élever dans ſes premières années. *Nutrix*, *nutricula*. Une *nourrice*, pour être bonne, doit être ſaine & d'un bon tempérament, avoir bonne couleur & la chair blanche. Elle ne doit être ni graſſe ni maigre. Il faut qu'elle ſoit gaye, gaillarde, éveillée, jolie, ſobre, chaſte, douce & ſans aucune violente paſſion. La plus excellente de toutes les *nourrices*, c'eſt la mère. Valembert. Les enfans ne connoiſſent que leur mère ou leur *nourrice*, ils ſont âpres ſur leur *nourrice*. On dit, mettre un enfant en *nourriſſe*; pour dire, le donner à une *nourrice* hors de chez ſoi, pour le nourrir; Retirer un enfant de *nourrice*; pour dire le retirer de chez la nourrice & le prendre chez ſoi. On dit des enfans dont les inclinations ne reſſemblent point à celles de leur père, qu'ils ont été changez en *nourrice*; pour dire, que les *nourrices* les ont ſuppôſez en la place des véritables.

Nourrice, ſe dit auſſi des chienes, à qui on donne à nourrir d'autres petits que les leurs. *Canis nutrix*. Un chaſſeur a ſoin de chercher des *nourrices* à ſes levrons & à ſes autres petits chiens.

On dit auſſi d'une Province qui fournit des vivres à un autre, que c'eſt ſa mère *nourrice*. *Nutrix*, *altrix*. La Beauce eſt la mère *nourrice* de Paris.

On appelle provèrbialement un fanfaron en amour, un dépuceleur de *nourrices*.

Nourrice. On appelle ainſi dans les Coutumes de Breſſe des pièces de bois ſur leſquelles la chanée d'un étang eſt couchée.

NOURRICIER. ſ. m. Le mari de la nourrice, ou celui qui a ſoin d'élever un enfant. *Alitor*, *nutritius*. Joſeph ne fut que le père *nourricier* de Jésus Christ. Dans le ſens figuré on appelle père *nourricier*, celui dont on tire ſa ſubſiſtance, ou à qui l'on doit ſon inſtruction. Mécénas étoit comme le père *nourricier* des Sçavans. S. Évr. M. Ménage s'eſt vû le père *nourricier* d'une certaine race de Poëtes qu'il a élevez dans un des quartiers du Parnaſſe. Bail.

> *Qu'elle mouche te pique, Iris?*
> *Ma Cuiſinière eſt à la meſſe,*
> *Et les nourriſſiers de Paris*
> *A peine arrivent de Goneſſe.* Sénecé.

Il entend les Boulangers de Goneſſe, qui apportent du pain à Paris.

NOURRIÇON, (ou NOURRISSON avec l'Académie) ſ. m. Enfant qu'une nourrice a ſoin de nourrir. *Alumnus*. Les villageoiſes mettent leurs enfans en nourrice, pour prendre des *nourriçons* des bourgeois.

Nourriçon, ſe dit figurément des Poëtes, qui ſe qualifient *nourriçons* du Parnaſſe, *nourriſſons* des Muſes, qui ont été nourris & élevez dans les beaux Arts. *Heliconis alumnus*. Nous de Phebus ſacrez *nourriçons*. Voit. Il ſe dit auſſi de tous ceux qui ont été élevez & inſtruits de quelqu'un. Vous voyez à vos pieds un *nourriſſon* du grand Saint Benoît. Patru.

NOURRIR. v. act. Fournir les alimens néceſſaires pour entretenir la vie. *Alere*, *nutrire*. Ceux qui prononcent *norir*, prononcent mal. Dieu a créé les fruits de la tèrre pour *nourrir* l'homme & les animaux. Cet homme a une grande famille à *nourrir*. Il *nourrit* tant de valêts, de chiens, de chevaux, d'oiſeaux. C'eſt une belle charité de *nourrir* des paûvres, des orphelins. Diogéne s'étonnoit de ce qu'il *nourriſſoit* des paraſites: c'étoient des ſouris. Quand on fait mettre quelqu'un priſonnier pour dettes, on eſt obligé de le *nourrir*, s'il le demande.

Nourrir, ſe dit auſſi en parlant de l'aliment qui ſe convèrtit en la ſubſtance de l'animal. *Nutrire*, *alere*. On dit, la plante, la chair *nourrit* la chair. Cet homme ſe *nourrit* bien, il fait bonne chère, tout ce qu'il mange lui profite. Il eſt gras & bien *nourrit*. L'enfant ſe *nourrit* dans le ventre de la mère. Le poulet ſe *nourrit* du jaûne de l'œuf. Les inſectes pour la plûpart ſe *nourriſſent* de limon.

Nourrir, ſignifie auſſi, donner à teter à un enfant, l'élever juſqu'à un cèrtain âge. *Lactare*. Une bonne mère doit elle-même *nourrir* ſon enfant, les animaux *nourriſſent* bien leurs petits. La *nourrice* eſt devenuë groſſe, elle n'a pû achever de *nourrir* cet enfant. Cette femme n'a pû *nourrir* d'enfans, ils ſont tous morts en bas âge.

Nourrir, ſignifie encore, élever des beſtiaux pour le ménage de la campagne, pour en trafiquer. *Alere*. Ce païs eſt abondant en pâturage, on y *nourrit* bien des bœufs, des moutons, des chevaux. Le profit de cette fèrme conſiſte à *nourrir*, à faire

des nourritures. Dans les montagnes on *nourrit* des chèvres ; dans les païs chaûds des vèrs à ſoye. La baſſe-court *nourrit* le Gentilhomme.

NOURRIR, ſe dit auſſi des plantes & des arbres. *Alere.* Dans les tèrres ſéches les arbres ne trouvent pas de quoi ſe *nourrir*. Le fumiér, le tèrreau, ſèrvent à *nourrir*, à faire profiter les arbres. Il y a bien des plantes qu'on ne peut *nourrir*, ni élever dans les païs froids. Dans une tèrre gràſſe, le blé qui y croît eſt bien *nourri*, le grain y eſt plus grôs. Les melons ne vaudront rien cette année, ils ont été *nourris* d'eau. Il a trop plu. Voilà des fruits grôs & bien *nourrit*.

NOURRIR, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. On a amené pluſieurs ruiſſeaux & étangs pour *nourrir* le canal de Languedoc, pour l'entretenir. *Fovere, conſervare.* Il faut jetter du bois dans le feu pour le *nourrir*. Il lancent des torches ardentes & telles aûtres chôſes propres à *nourrir* le feu. VAUG. Quelques uns tiennent que l'aimant a beſoin de *nourrir*, qu'il le faut armer ou mettre dans la limaille de fèr. On dit auſſi dans l'Écriture, qu'un caractère eſt bien *nourri*, lorſqu'il eſt bien chargé d'ancre, qu'il n'eſt point affamé. On dit de même en Peinture, qu'un tableau eſt bien *nourri* de couleurs ; c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt pas légèrement chargé de couleurs. On dit en Pharmacie, *nourrir* la litharge, ou une autre ſemblable drogue, quand en la broyant continuellement dans le mortiér, on l'arrôſe peu à-peu d'huile ou de vinaigre ſans la noyer, juſqu'à ce qu'elle ait pris la conſiſtance qu'on veut lui donner.

NOURRIR, ſe dit auſſi en parlant des païs qui abondent en vivres, qui en fourniſſent aux aûtres, ou des rivières qui ſèrvent à les y tranſporter. *Nutrire, alere, alimenta prabere.* La Seine & la Marne *nourriſſent* Paris ; la Beauce le *nourrit* de grains. Le Bèrri eſt ſec, il n'a de blez que pour ſe *nourrir*. On dit auſſi, que l'Afrique *nourrit* des monſtres ; que la mèr *nourrit* des baleines, &c.

NOURRIR, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Entretenir, remplir, amuſer, fomenter. *Fovere, implere, paſcere.* L'éſprit de l'homme eſt ſi foible, qu'il ſe *nourrit* d'imaginations, de fumée, de chimères, de vaines éſpérances. Se *nourrir* de la parole de Dieu. FÉN. *Nourriſſez* vôtre raiſon des maximes les plus ſucculentes du Droit. TOUR. La lecture *nourrit* l'éſprit. S. ÉVR. Cette maiſon *nourrit* une haine immortelle contre celle-là. La ſcience *nourrit* dans l'éſprit une vaine complaiſance de ſoi même. FLÉC. Elle avoit tous les attraits qui *nourriſſent* l'orgueil, & qui attirent la vaine complaiſance des hommes. FLÉC.

Des mépris d'un ingrat ma flamme ſe nourrit ? QUIN.

On dit dans une Ode ſur la Chaſſe,

Ces jeux amis de la jeuneſſe
Du vice écartent les aſſauts ;
Ils nourriſſent *la hardieſſe,*
Ilt ont fait les prémiérs Héros.

NOUV. CH. DE VÈRS.

La ſageſſe *nourrit* mon cœur. FÉN. L'amour propre a une inclination violente pour tout ce qui *nourrit* nôtre curioſité. NIC. Il n'y a point de vérité Chrétienne qui étant méditée comme il faut, ne fut capable de nous *nourrir*. ID.

Nourrir *mille chagrins, mille remords dans l'âme.*

S. ÉVR.

Nourrir la diſcorde & la diviſion. ID. Je ne viens point vous éblouïr par l'éclat des honneurs de la tèrre pour *nourrir* vôtre éſprit du récit ſpécieux d'une félicité mondaine. FLÉCH. Les prémiérs hommes *nourriſſoient* leur amour par les offices mutuèls qu'ils ſe rendoient. M. ÉSP. On ſe *nourrit* des Anciens & des Modèrnes, on les preſſe, & on en tîre le plus qu'on peut. LA BR. La jalouſie ſe *nourrit* de chagrin, de ſoupçons, de dépit, & de défiance. S. ÉVR. Il ne ſuffit pas à une femme d'avoir un extérieur modeſte, & compôſé, quand elle *nourrit* dans le cœur de véritables attachemens. BELL. Aidé du ſilence, & de la retraitte, il *nonrriſſoit* ſon éſprit de lecture, & vivoit dans un grand recueillement. FLÉC.

Souvent d'un faux éſpoir un amant eſt nourri ;
Le mieux reçu n'eſt pas toûjours le plus chéri. MOL.

Le motif qu'on mèt dans toutes les tranſactions eſt pour *nourrir* paix & amitié entre les parties.

NOURRIR, ſignifie encore, Élever, former, inſtruire. *Educare, erudire, inſtituere, formare.* Il faut *nourrir* les enfans dans la crainte de Dieu, dans l'amour des lettres, & de la vèrtu. Ce Gentilhomme a été bien élevé, bien *nourri* ; il a été *nourri* à la Cour, il a toûjours été *nourri* à la guèrre, aux armes, à l'étude. Il a été *nourri* dans le Barreau. ABLANC. Il fut *nourri* dans la pauvreté philoſophique. ID. Des hommes *nourris* dans le libèrtinage ne peuvent s'accoûtumer à la ſévérité des précéptes de la morale. S. ÉVR. Il faut être *nourri* dans la flatterie, & la ſèrvitude pour reüſſir à la Cour. ABL.

NOURRIR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes ; Une beſace bien promenée *nourrit* ſon maître. On dit en ce même ſens, il n'y a point ſi petit métiér qui ne *nourriſſe* ſon maître. On dit auſſi à celui qui bat un enfant, qu'il n'a pas envie de le *nourrir*. On dit auſſi, qu'on a *nourri* un ſèrpent dans ſon ſein, quand on a élevé, un ingrat qui rend le mal pour le bien, qui tâche à pèrdre ſon bienfaiteur.

NOURRI, IE. part. paſſ. & adj. *Enutritus altus.* Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe.

NOURRI, IE. adj. Tèrme de Peinture. Un tableau bien *nourri* de couleurs ; c'eſt à dire, bien empâté, qu'il n'eſt pas légèrement chargé de couleurs. *Tabella coloribus non parcè depicta.*

NOURRI, en tèrme de Blâſon ſe dit du piéd des plantes qui ne montrent point de racines, & des fleurs-de-lis, dont la pointe d'embas ne paroît point. *Petiolis non extantibus.*

NOURRI. ſ. m. Tout le bétail qu'on nourrit, toutes les nourritures qu'on fait, comme poules, cochons, vaches &c. *Altilia.* Faire un petit *nourri* à la campagne.

NOURRISSANT ; ANTE. adject. Qui ſubſtante, qui nourrit beaucoup ; qui a des parties ſucculentes, & propres à nourrit. *Nutriendi potens, alibilis, altilis.* Le preſſis des pèrdrix eſt fort *nourriſſant*. Le gruau eſt fort *nourriſſant*. La gelée de viande eſt fort *nourriſſante*.

NOURRITURE. ſ. f. *norriture* eſt mal dit. Aliment qui ſe convèrtit en la ſubſtance du corps. *Cibus, cibaria, eſca.* Le pain, la chair, font une bonne *nourriture*. Les ragoûts, les ſucreries, font une méchante *nourriture*. Un corps étique eſt celui qui ne prend plus de *nourriture* ; il ne peut vivre longtems. Ce malade ne prend plus de *nourriture*. Il fit tant à force de prières qu'il prit de la *nourriture*. VAUG. Être condamné au payement des *nourritures* d'un cheval. PATRU. On le dit auſſi des arbres qui ſéchent faute de *nourriture*. Il faut donner de la *nourriture* au feu pour le conſèrver. LA CHAMB. La *nourriture*, ſelon M. Pèrrault, dans ſes Eſſais de Phyſique vient quelquefois à tout le corps des animaux par la peau, & c'eſt là, dit-il, la caûſe pour laquelle les chiens qui tournent la broche, & même les Bouchérs, les Cuiſiniérs & les Charcutiérs, ſont d'ordinaire fort gras & fort replêts. Car la ſubſtance la plus ſubtile des chôſes nourriſſantes appliquée aux dehors de ces corps pénétre, ſelon lui, au dedans & ſe mêle avec le ſang.

NOURRITURE, ſe dit auſſi des béſtiaux qu'on éléve. *Nutricatio, nutritus.* Ce Fèrmiér s'eſt enrichi à faire des *nourritures*. Le païs d'Anjou eſt gras & propre à faire des *nourritures*. On dit d'un poulain bien fait, que c'eſt une belle *nourriture*. Il ſe dit ſur tout parmi les nourrices des enfans bien *nourris*.

NOURRITURE, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui ſèrt à nourrir, à entretenir une chôſe. *Alimentum, nutrimentum, cibus.* Je me ſuis arraché aux douceurs de la gloire humaine, pour donner à mon éſprit une *nourriture* plus ſolide. BOSS. L'honneur eſt la *nourriture* & le plus ardent déſir des âmes bien nées. PATRU. L'étude eſt la plus ſolide *nourriture* de l'éſprit. S. ÉVR. Il n'eſt rien de plus râre que ce diſcèrnement éxquis, & ce goût rafiné de l'âme pour ſa véritable *nourriture*. S. RÉAL. L'amour des aûtres envèrs nous eſt la *nourriture* de nôtre amour propre. NIC. Les faux Paſteurs donnent aux âmes une *nourriture* empoîſonnée. FÉN. A ſa table on gardoit une honnête tempérance, & en prenant la *nourriture* du corps, on recevoit auſſi *celle* de l'âme, par quelque lecture de la Bible & des ſaints Pères. P. VÈRJUS.

Mais ſon feu dépourvû de ſens, & de lecture,
S'éteint à chaque pas, faûte de nourriture. BOIL.

NOURRITURE, ſe dit auſſi de l'éducation. *Educatio, inſtitutio.* La *nourriture* de ce Gentilhomme a fait honneur à ſon Gouvèrneur, il eſt bien inſtruit.

On dit provèrbialement en ce ſens, que *nourriture* paſſe nature ; pour dire, qu'une bonne éducation peut corriger les mauvaiſes inclinations naturelles.

NOURRITURE, Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. On appelle *nonrriture* de la pièrre la continuation du feu.

NOUS. Pronom pèrſonnel pluriel de la prémière pèrſonne *je* ou *moi*. *Nos.* *Nous* ſommes ſeuls. Cela ſoit entre *nous*. Allons *nous*-en. Que deviendrons-*nous* ? Souvent les Dieux pour ſe venger de *nous*, nous livrent à *nous* mêmes. BREB.

NOUS, ſe dit auſſi quand le Roi parle, ou un Juge dans ſon tribunal, encore qu'ils parlent ſeuls. Le Roi dans ſes Édits & dans ſes Lèttres dit, *nous* vous mandons & ordonnons, voulons &

nous plaît. *Nous* avons créé & érigé en títre d'office une telle charge. Le diſpoſitif de la Sentence d'un Juge commence par, *nous* diſons, *nous* avons enjoint & enjoignons à un tel Officiér de comparoître. Quand un homme ſans autorité dit impérieuſement, je le veux; on lui répond ironiquement, & le Roi dit, *nous* voulons.

NOUVEAU, ou NOUVEL. Adject. m. NOUVELLE. adj. f. Qui commence d'être ou de paroître; qui eſt né, ou qui a paru depuis peu de tems, ou qui a été nouvellement inventé. *Novus, recens.* Il faut obſèrver que *nouveau* & *nouvel* pour le maſculin ne s'employe pas indifferèmment. On dit *nouveau* devant un ſubſtantif qui commence par une conſonne ou une *h* aſpirée; & *nouvel* devant un ſubſtantif qui commence par une voyelle ou une *h* non aſpirée. Il faut obſèrver auſſi que *nouvel* n'a point de plurier au maſculin, & que l'on ſe ſèrt de celui de *nouveau*. Des mots *nouveaux*. Les chôſes *nouvelles* nous plaiſent à caûſe du changement, & de la variéré qui les accompagnent; & en tant que ce qui eſt *nouveau* diffère de ce qui eſt ordinaire. LA M. LE V. Les vins *nouveaux* ſont ceux qui ſont recueillis à la dèrnière vendange. C'eſt un enfant *nouveau* né, qui eſt depuis peu au monde. Le *nouveau* monde eſt l'Amérique, qui a été inconnuë aux Anciens. Un livre *nouveau*, un Auteur *nouveau*, ſont ceux qui commencent à paroître. Une charge de *nouvelle* création.

NOUVEAU, ſe dit auſſi relativement à l'égard de ce qui eſt plus ancien. *Novus.* L'édition *nouvelle* d'un livre. Une mode *nouvelle*. Un avis *nouveau*. Les *nouveaux* Nobles, ou annoblis depuis peu. La Nobleſſe *nouvelle* eſt oppôſée à l'ancienne. Courir à de *nouvelles* amours. La raiſon qui fait qu'on connoit mieux les aûtres qu'on ne ſe connoit ſoi-même, c'eſt que par le commèrce que nous avons avec nos propres inclinations, rien ne nous eſt *noûveau* en nous-mêmes, & tout nous eſt *nouveau* en aûtrui. M. SC. Une paſſion *nouvelle*. On tombe dans de grandes puérilitez quand on veut toûjours produire des penſées *nouvelles* & ſurprenantes. BOU.

Vous faites tous les jours quelque plainte nouvelle. S. ÉVR.

On dit auſſi, Un air *nouveau*, des mots *nouveaux*, un ſtile *nouveau*; pour dire qui ſont différens des anciens. On appelle le commencement de l'année, Le *nouvel* an, & le printems, La ſaiſon *nouvelle*. Une Relation *nouvelle*, une Hiſtoire *nouvelle*, ſe dit auſſi de ce qui eſt arrivé depuis peu. Religion *nouvelle*, *nouvelle* doctrine. Toute *nouvelle* doctrine doit être ſuſpecte à de véritables Chrétiens, ils doivent abſolument rejetter tout ce qui eſt *nouveau* en matière de religion. Dès qu'une doctrine eſt *nouvelle*, elle ne vaut rien.

Toutes ces doctrines nouvelles
Ne ſont que de folles cèrvelles.

NOUVEAU dans ces ſortes de phrâſes ſe prend pour ce qui a été inconnu à toute l'antiquité, ce qui eſt contraire à la tradition, au ſentiment commun des Fidelles, des Théologiens, & ſur tout des Paſteurs de l'Égliſe. Les Juifs, ni les Idolâtres ne devoient pas rejetter la doctrine des Apôtres, quoiqu'elle fût & qu'elle leur parût *nouvelle*, & contraire à tous leurs préjugez. Il n'en eſt pas de même des Chrétiens. Pouvons-nous ſçavoir, dirent-ils, quelle eſt cette *nouvelle* doctrine que vous enſeignez? Car vous nous dites cèrtaines chôſes fort *nouvelles*. P. BOUH. act. 17. 19.

NOUVEAU, en tèrmes d'Aſtrologie, ſe dit des aſtres qui commencent à paroître après qu'ils ſont ſortis des rayons du ſoleil. *Novus, emergens, Recens, oriens.* On appelle la *nouvelle* lune, dès qu'elle a paſſé la conjonction avec le ſoleil, quand le croiſſant paroit, & même avant ce tems-là.

On dit auſſi, qu'on a découvèrt de *nouveaux* aſtres dans le Ciel, comme les quatre Satellites de Jupitèr. On a découvèrt auſſi de *nouveaux* Satellites autour de Saturne: il y en a cinq.

NOUVEAU, ſe dit auſſi au Palais, Il falloit aûtrefois obtenir des lèttres de Chancelerie pour articuler des faits *nouveaux*. C'eſt un homme qui recommence à plaider ſur *nouveaux* frais. Il ſuſcite toûjours de *nouveaux* incidens. Il demande un titre *nouveau* de la conſtitution de cette rente pour éviter la preſcription. Les productions *nouvelles* ſe doivent contredire aux dépens du produiſant. On dit auſſi, Les francs fiefs & *nouveaux* acquêts. On dit encore au Palais, Faire une dénonciation de *nouvel* œuvre; pour dire, Faire aſſigner un voiſin pour lui voir faire deffenſes de conſtruire un bâtiment qu'il veut élèver au préjudice d'une ſervitude, ou contre le droit ou la coûtume.

NOUVEAU, ſe dit auſſi de ce qui ſurvient, qui eſt acceſſoire à ce qui étoit déjà, & ſignifie prèſque la même chôſe que le mot *autre* ou *encore*. *Recens, accedens.* Il lui a donné un *nouveau* ſujet, de plainte, de guèrre; une *nouvelle* matière d'écrire. On dit auſſi, qu'on a reçu de *nouvelles* lumières, de *nouvelles* inſtructions. On lui a donné encore une *nouvelle* dignité. Un Prêtre peut-il recevoir de *nouvel* argent pour la même Meſſe? PASC.

NOUVEAU, ſignifie encore, Novice, peu éxpérimenté en un art, dans une profeſſion. *Tiro, inexpertus, rudis, imperitus.* Ce jeune Baillif eſt tout *nouveau* dans ſa charge. Ce Capitaine eſt *nouveau* dans ſon métier. C'eſt un Provincial qui eſt à la Cour tout *nouveau*. Il eſt tout *nouveau* dans les affaires.

A Rome on appelloit hommes *nouveaux*, *homines novi*, ceux qui étant de famille plébéïenne parvenoient à la magiſtrature, & acquéroient le privilége de la Nobleſſe. Dans le même ſens on appelle un homme *nouveau*, un homme qui a fait fortune en peu de tems; dont on n'avoit point entendu parler auparavant; qui n'a point de naiſſance, & qui eſt le prémiér de ſa race qui ſe ſoit fait diſtinguer.

En Théologie on appelle *nouvel* homme, par oppoſition au *viel* homme, le pécheur convèrti, & qui mene une meilleure vie. *Novus homo.* Cette éxpreſſion eſt priſe de Saint Paul Épheſ. II. 15. IV. Coloſſ. III. 10. ſe revêtir du *nouvel* homme. On appelle auſſi JÉSUS-CHRIST, le *nouvel* Adam, parce qu'il eſt le *nouveau* chef de la nature humaine, qui eſt venu réparer le mal que le prémiér, qui eſt Adam, avoit fait, & nous rétablir dans l'état dont celui-ci nous avoit fait décheoir.

NOUVEAUX-ACQUÊSTS. Tèrme de Droit. Le mot de *nouveau* a ici une ſignification préciſe & détèrminée en un cèrtain ſens: il ſignifie des héritages appartenans aux gens de main-morte, pour raiſon deſquèls on n'a point payé les amortiſſemens.

NOUVEAU-VENU. ſ. m. Nouvellement arrivé. *Hoſpes, peregrinus, adventitius.* C'eſt un *nouveau-venu* que pèrſonne ne connoit, il arrive de la Province. On ne conteſte point que *nouveau-venu* ne ſoit un ſeul mot, quand il eſt ſubſtantif: mais on en doute lorſqu'il eſt adjectif: ſur tout lorſqu'il a un régime il n'eſt guères bon; il vaut mieux dire, un homme *nouvellement venu* d'Anglетèrre, qu'un homme *nouveau-venu* d'Angletèrre. Molière l'a pourtant employé aſſez heureuſement dans ce vèrs,

Un cœur nouveau-venu *des Univèrſitez.*

Mais la prôſe ne le ſouffriroit pas, & *nouveau-venu* comme adjectif a peu d'uſage, quoiqu'il ne ſoit pas tout à-fait condamné.

On appelle *nouveaux* mariez ceux qui ſont mariez depuis un an. *Recentes conjugati.*

NOUVEAUX-CONVÈRTIS. C'eſt ainſi qu'on appelle en France, ceux des Prétendus Réformez, qui ont quitté leur Religion pour embraſſer la Religion Romaine. On les appelle auſſi *nouveaux-réunis*; mais c'eſt ſeulement au Palais, ou dans les diſcours qui ſe font ſur cette matière. La Cour eſt tous les jours occupée à prendre des meſures pour s'aſſûrer des *nouveaux-convèrtis*. En Éſpagne & en Portugal on appelle *nouveaux Chrétiens*, les Juifs convèrtis au Chriſtianiſme, & même leurs enfans & toute leur poſtérité.

NOUVEAU, ELLE. Il y a pluſieurs contrées ou villes auxquelles on donne ces mots, & qu'il faut chèrcher ſur la lèttre de leurs noms propres, comme la *nouvelle-France* ſur France, *nouvelle-Eſpagne* ſur Éſpagne, & ainſi des aûtres. MATY.

NOUVEAU-MONDE. ſ. m. ſe dit dans l'Amérique découvèrte depuis plus de 150 ans par Colomb & par Améric Veſpuce; les tèrres connuës des Romains s'appellent l'ancien monde, *orbis vetus*.

En tèrme de Jardiniér & de fleuriſte *nouveau-monde* eſt une ſorte d'œillet qui pouſſe une vingtaine de boutons arrangez en rond. *Ceriophylleus flos major.* Le *nouveau monde* n'eſt point eſtimé des connoiſſeurs. CULT. DES FLEURS.

NOUVELLE ENCEINTE, œillet. Son nom lui eſt bien convenable, puiſque c'eſt une groſſe fleur panachée d'un beau pourpre ſur un fin blanc, elle porte un beau vèrd & de bonnes marcottes. Il faut lui laiſſer quatre boutons. MORIN.

NOUVELLE DE HOLLANDE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe blanche & picotée de pourpre clair. MORIN.

NOUVEAU, ſe dit auſſi advèrbialement. *Recens.* Cet accident eſt arrivé de *nouveau*. Ce malade eſt retombé tout de *nouveau*. Les pécheurs endurcis retournent tout de *nouveau* à leurs vices. Ce malheureux s'étoit ſauvé, & a été repris de *nouveau*. *Iterum, rurſus.*

Ce mot de *nouveau* ſe joint à des adjectifs & à des participes, & dans ces occaſions il ſignifie *nouvellement*. Ce vin eſt bon il eſt *nouveau* tiré. *Nouveau* venu. Peut-être mes ſoldats valent-ils moins, car ils ſont *nouveaux* levez. DE BUSSI RAB.

NOUVEAU, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A *nouvelles* affaires *nouveaux* conſeils; pour dire, qu'il ne faut pas prévoir les chôſes de ſi loin, & remédier à des accidens qui n'arriveront peut-

peut-être jamais. On dit auſſi pour ouvrir la converſation, n'y a-t-il rien de *nouveau*? Ne ſçavez-vous rien de *nouveau*? Quand on apporte auſſi quelque chôſe dans le monde, on dit que c'eſt du fruit *nouveau*. On dit auſſi quand on remet une affaire, à demain toutes chôſes *nouvelles*.

NOUVEAUTÉ. ſ. f. Ce qui eſt râre, ou nouveau; qu'on n'a point encore vû: chôſe qui n'eſt pas ancienne, ou qui vient de paroître. *Novitas, inſolentia*. Le monde a des caractères ſenſibles de *nouveauté*. VAL. La grâce de la *nouveauté* relève infiniment le prix des meilleures chôſes. BELL. Une penſée répétée pèrd cette fleur de *nouveauté* qu'elle avoit la première fois. BOU. La *nouveauté* dans les penſées eſt la manie des Ecrivains d'aujourd'hui. BOIL. La *nouveauté* a un charme dont nos eſprits ſe défendent malaiſément. S. ÉVR. C'eſt la *nouveauté* qui donne du luſtre, & du prix aux chôſes. BOUH.

> *La* nouveauté *vous plait, & ne ſe paſſe jour*
> *Que vous ne faſſiez naitre, ou mourir quelque amour.* VOI.

On ſert aux bonnes tables toutes ſortes de *nouveautez*, de fruits, de légumes. La *nouveauté* plaît, donne le prix aux modes, aux chôſes. Il n'y a pas juſqu'aux raves qu'on n'eſtime à la *nouveauté*; c'eſt-à-dire, dans la primeur. On le dit de même des fruits, ou des légumes qui par les ſoins, & l'induſtrie du Jardinièr viennent dans leur perfection, ou dans leur maturité avant la ſaiſon ordinaire. Un bon Jardinièr doit avoir de la paſſion pour les *nouveautez*. LA QUINT. On dit d'un Marchand, qu'on trouve toûjours quelque *nouveauté* chez lui, quand il a le ſoin de ſe fournir d'étoffes nouvelles. On dit auſſi d'un Libraire, qu'il a toûjours quelque *nouveauté*, quand il a toûjours quelque livre nouveau. On dit, dans ce ſens, d'un homme qui aime à voir, à lire tout ce qui s'écrit, tout ce qui s'imprime de nouveau, qu'il aime à voir, à lire toutes les *nouveautez*. La curioſité & l'amour des *nouveautez* c'eſt la même chôſe. Céſar a remarqué que les anciens Gaulois étoient fort avides des *nouveautez*, aimoient fort à entendre des nouvelles. L'Auteur ſacré des actes des Apôtres a dit la même chôſe des Athéniens. Or tous les Athéniens & les etrangers qui faiſoient là leur demeure, ne s'occupoient à rien aûtre chôſe, qu'à dire ou à écouter quelque *nouveauté*. P. BOUH. act. 17. 21. On dit, La *nouveauté* du fait me ſurprend; c'eſt-à-dire, ce qu'il y a d'extraordinaire, & de ſingulier.

NOUVEAUTÉ, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Changement, innovation, mouvement, brouillerie. *Novitas, mutatio, innovatio, motus, tumultus*. Le peuple aime les *nouveautez*. Toutes les *nouveautez* ſont dangereuſes en matière de Religion. Les *nouveautez* ne ſont bonnes qu'en Phyſique, parcequ'elles ſont fondées ſur de nouvelles expériences, & ſur de nouvelles découvertes. Pluſieurs quittent leurs devoirs eſſentiels pour des *nouveautez* ſupèrſtitieuſes. FL. Le Sénat de Veniſe ſouffre les Courtiſanes pour occuper la jeune Nobleſſe, de peur qu'elle ne médite des *nouveautez* contre l'État. S. DIDIÉR. Nôtre nation a une pente naturelle aux *nouveautez*. LA ROCHEF. Porter les eſprits à des *nouveautez*. DURIÉR.

> *Pourquoi les Huguenots pourroient faire miracles*
> *Reſſuſciter les morts, rendre de vrais oracles,*
> *Que je ne pourrois pas croire à leur vérité;*
> *En toute opinion je ſuis la* nouveauté. RÉGNIÉR.

On dit provèrbialement à celui qu'on n'a vû depuis longtems, C'eſt *nouveauté* que de vous voir.

NOUVELLE. ſ. f. Avis qu'on donne, ou qu'on reçoit de bouche, ou par écrit, de l'état de quelque chôſe, d'une action faite depuis peu, de la manière de vivre d'une perſonne. *Nuncius, nuncium*. On doit faire ſouvent ſçavoir de ſes *nouvelles* à ſes amis. On n'eſt point bien venu, quand on porte de mauvaiſes *nouvelles*. Le peuple eſt fort curieux de *nouvelles*; des *nouvelles*, de la gazette. Il ne s'eſt ſauvé perſonne de la bataille qui en ait apporté des *nouvelles*. J'attends des *nouvelles* de ma lettre, c'eſt-à-dire, réponſe à ce que j'ai mandé. Être à la ſource des *nouvelles*, c'eſt être dans un lieu où les chôſes les plus importantes ſe paſſent, & où on reçoit les premièrs avis de tout.

Le P. Bouhours remarque que ces deux phrâſes, avoir *nouvelles* de la mort de quelqu'un, & avoir des *nouvelles* de la mort de quelqu'un, n'ont pas tout-à-fait le même ſens: la première ſignifie apprendre la mort de quelqu'un, & la dernière ſignifie plutôt apprendre des circonſtances & des particularitez de la mort de quelqu'un.

En tèrmes de guèrre, on dit, Envoyer aux *nouvelles*, quand on commande quelques Cavaliers pour battre l'eſtrade, pour prendre quelque priſonnièr, afin de découvrir les ennemis, & d'apprendre l'état de leur armée. On appelle auſſi ſur la mèr, Des barques *d'avis*, celles qu'on envoye pour apprendre, ou pour porter des *nouvelles*.

NOUVELLE, ſe dit donc quelquefois pour cèrtitude, pour avis cèrtain & aſſuré. *Certus nuncius*. Darius eut *nouvelle* de la mort de Memnon. VAUG. *Accepit, factus eſt certior*. Alexandre avoit *nouvelles* que Darius arrivoit. ID. *Avoir nouvelles* d'une chôſe, à parler dans la dèrnière préciſion, marque qu'on apprend ſimplement une chôſe. *Avoir des nouvelles* d'une chôſe, marque qu'on en apprend les circonſtances. *Avoir nouvelles* régit quelquefois *que*. J'ai *eu nouvelles qu*'on a conclu la paix. *Avoir des nouvelles* ne régit jamais qu'un ſubſtantif: j'ai *eu des nouvelles* de la Cour.

NOUVELLE, ſe dit quelquefois dans un ſens malicieux, & pour faire entendre à quelqu'un qu'on ſçait ſes avantures, ou ſes mauvais tours. *Malè geſta, facinora*. Ah! M^r. le Fripon, je ſçai de vos *nouvelles*.

> *Philis ſi je ne vous vois plus,*
> *C'eſt que je ſçai de vos* nouvelles. GON.

NOUVELLE, ou plutôt NOVELLE, en Juriſprudence, ſe dit des Conſtitutions de pluſieurs Empereurs, de Juſtin, de Tibère, de Leon, & ſur tout de celles de Juſtinien. *Novella conſtitutio*. La plûpart des *Novelles* de Juſtinien furent faites en Grèc, & on les traduiſit en Latin. Il y en a 165. compriſes en neuf collations, ou chapitres. On appella *Nouvelles* ces Conſtitutions de Juſtinien, ou parcequ'elles changèrent beaucoup l'ancien Droit, ou ſelon Cujas, parcequ'elles furent faites ſur de nouveaux cas, & après la reviſion du Code compilé par les ordres de cet Empereur. Ainſi l'on avoit appellé *Novelles*, les Conſtitutions des Empereurs Théodôſe, Valentinien, Marcien, &c. parcequ'elles avoient été publiées après le Code Théodoſien. Quand Accurſe parle des *Novelles*, il entend celles qui avoient été publiées en Grèc par Juſtinien; car il appelle *authentique*, la vèrſion Latine qui en fut faite du tems de Bulgarus, parcequ'elle étoit fort exacte, & fort fidelle. Voyez AUTHENTIQUE.

NOUVELLE, eſt auſſi une hiſtoire agréable & intriguée, ou un conte plaiſant un peu étendu, ſoit qu'elle ſoit feinte, ou véritable. *Geſta recentia feſtiva*. Les *Nouvelles* de Cèrvantes, de Scarron. Les cent *Nouvelles*, nouvelles, qu'on attribuë au Roi Loüis XI. Les *Nouvelles* de Bocace, les *Nouvelles* de la Reine Marguerite. La *Nouvelle* de Belphégor; la *Nouvelle* Allégorique, &c. Ma *nouvelle* eſt bien adreſſée, le ſujet eſt vrai, & même aſſez heureux; la morale en eſt bonne. Mlle. L'HÉRITIÉR. On eſt aujourd'hui dans le goût des petites *nouvelles* morales en prôſe & en vèrs. ID.

> *Oſerai-je à mon tour, dans un récit fidéle,*
> *Vous raconter une* Nouvelle? Mlle LHÉRIT.

NOUVELLE, ſe dit auſſi d'un très-petit bouton fort rouge & fort vif, qui ſe forme dans la méche de la chandelle lorſqu'elle eſt allumée. *Fungus*. Ce petit bouton s'appelle *nouvelle*, parcequ'on dit qu'il ſignifie quelque nouvelle. Il y a des *nouvelles* à vôtre chandelle.

NOUVELLE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Des *nouvelles* de la baſſecour, ce ſont des *nouvelles* fauſſes qui ne ſont cruës ou débitées que parmi le peuple. Les impies diſent en parlant de l'aûtre monde, que pèrſonne n'en eſt revenu dire de *nouvelles*. On dit encore, Il y a bien des *nouvelles*; pour dire, que la face d'une affaire eſt bien changée. On dit d'une chôſe pèrduë, qu'on n'en a eu ni vent, ni *nouvelles*. On dit auſſi abſolument, Point de *nouvelles*; pour dire, il n'en ſera rien. Vous croyez convèrtir cet Héretique, point de *nouvelles*, vous n'en viendrez pas à bout, il eſt trop entêté, opiniâtre.

> *On m'en baille en diſcours de belles,*
> *Mais de l'argent, point de* nouvelles. RÉGNIÉR.

NOUVELLE-CONVERTIE. *Recens ad fidem converſa*. Fille ou femme de la Religion Prétenduë Reformée qui a embraſſé la Religion Catholique.

NOUVELLES-CONVERTIES au plur. Sorte de Communauté où des filles Catholiques gouvèrnées par une Supérieure qui inſtruiſent pour un tems celles qui ſont nouvellement convèrties, ou qui ſe diſpôſent à faire abjuration en l'inſtruiſant de la Foi & des pratique de l'Égliſe. Il faut l'envoyer aux *nouvelles converties*.

NOUVELLEMENT. adv. D'une manière nouvelle, & ſe dit de ce qui eſt fait depuis peu. *Recenter, recens*. Il y a eu bien des chôſes *nouvellement* découvertes dans les Sciences. Ce Couvent eſt *nouvellement* bâti, fondé, inſtitué. Cela s'eſt fait tout *nouvellement*. Une charge *nouvellement* créée.

NOUVELLETÉ. ſ. f. Tèrme de Palais. C'eſt un mot conſacré dans les matières de complainte. Trouble, ou innovation dans la poſſeſſion. *Uſurpatio*. La connoiſſance des cas de *nouvelleté* en matière Bénéficiale appartient au Juge Royal. On forme com-

 plainte

plainte en cas de ſaiſine; & de *nouvelleté* dans les actions poſſeſſoires pour ſe maintenir en poſſeſſion. Ce mot eſt du vieux langage.

NOUVÉLLIER, ÈRE. Vieux adj. m. & f. Changeant, inconſtant, légèr. *Inconſtans, levis, mutabilis.*

Abi, Dame Fortune, tant étes novélière.

NOUVÉLLISTE. ſ. m. Curieux de Nouvelles, qui les chèrche, & les débite. *Nunciorum cupidus.* Les Nobles ruïnez & fainéans ſont d'ordinaire *Nouvélliſtes*, ou Généalogiſtes. Le caractère de *Nouvélliſte* conduit au ridicule, c'eſt une éſpéce de profeſſion qui rabaiſſe l'homme au deſſous de lui-même. BELL. Les Paraſites ſont ordinairement *Nouvélliſtes.*

Ni Luxembourg; ni quay des Auguſtins,
Ni du Palais la mugiſſante ſalle,
En célébrant leurs Conciles mutins,
N'entrent jamais pour régler les deſtins,
Un Nouvelliſte *Octave qui t'égale.* SÉNECÉ.

NOY.

NOYA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne petite ville d'Éſpagne. *Noela, Novium.* Elle eſt dans la Galice, à cinq ou ſix lieuës de Compoſtelle, vèrs le couchant. MATY.

NOYALE, ou NOÏALE. adj. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit d'une toile très-forte, qui ſe fait en divèrs endroits, mais ſur tout à Olonne & dans les villages voiſins. *Tela craſſa & valida.* Les toiles *noyales* doivent être faites du cœur de chanvre, le fil bien leſcivé; elles ſeront bien battuës, renforcées & unies, ayant du corps ſans gomme & les liſières bien faites DICT. DE MAR.

NOYANT. Vieux ſ. m. Tèrme indétèrminé. Un quidam.

Et tu deſpriſes moy Jayant,
Pour aimer un chetiſ noyant.

On a auſſi écrit *noi ent.*

Or & argent & pailles ſachiez tot eſt noi ent.
ROMAN D'AIE DAVIGNON.

NOYAU. ſ. m. Partie dure & ſolide de cèrtains fruits, qui enfèrme leur ſemence, laquelle eſt ordinairement une amande. *Nucleus lignum intèrius.* On diviſe les arbres fruitiers en deux éſpéces: les uns portent des fruits à pepin, les aûtres des fruits à *noyau.* Les ceriſes, pêches, abricots, ſont fruits à *noyau.* Les nèfles ſont fruits à pepin, auſſi-bien que les olives. A l'égard de la greffe en écuſſon pour les fruits à pepin & à noyau, ſi c'eſt à la pouſſe, elle ſe doit faire aux environs de la S. Jean. LA QUINT. *T. I. p.* 55. Les prunes de franc-damas quittent le *noyau.* Les preſſes, les pavis ne quittent point le *noyau.*

Ce mot vient de *nucellus*, diminutif de *nucus*, & celui-ci de *nux.* MÉNAGE. D'aûtres le dérivent de *nucleus.*

NOYAU, en tèrmes d'Architecture, ſe dit de cette partie de l'éſcalier qui ſoûtient les marches. *Scapus ſchalarum.* C'eſt un cilindre de pièrre qui porte de fonds, & qui eſt formé par les bouts des marches gironnées d'un éſcalier à vis. On appelle *noyau de fonds* celui qui porte dès le rèz de chauſſée juſqu'au dèrnier étage: *noyau ſuſpendu* celui qui eſt couppé au deſſus des paliers, & rampes de châque étage: *noyau à corde* celui qui eſt taillé d'une groſſe moulure en manière de corde, pour conduire la main, comme on faiſoit anciennement. *Noyau creux*, celui qui étant d'un diamétre ſuffiſant, a un puiſard au milieu. Il y a auſſi des *noyaux de bois:* ce ſont des piéces de bois qui pôſées à plomb reçoivent dans leurs mortoiſes les tenons des marches d'un éſcalier de bois; & dans leſquèlles ſont aſſemblez les limons, & appuis des éſcaliers, & rampes de châque étage. Les beaux éſcaliers ſont à deux, à quatre *noyaux.* Les *noyaux* de charpente ſont d'ordinaire de huit pouces de grôs.

NOYAU, en tèrme de Sculpture, ſe dit de ce qu'on met au milieu d'un moule, & qu'on appelle autrement l'*âme* de la figure. *Nucleus.*

NOYAU, en tèrmes d'organiſte, ſe dit de la partie du tuyau d'orgue que l'on pèrce de la même groſſeur que ſon anche avec ſa languette ou échalotte pour les faire entrer dedans. *Tuborum organicorum os, foramen. Noyau* ſe dit auſſi de la partie du tuyau où il change de groſſeur, comme il arrive au cromorne. *Receſſus, molis Immutatio.*

NOYAU, en tèrme d'Artillerie, eſt la partie du canon dans laquelle roule le boulet, qu'on appelle aûtrement l'*âme. Tormenti os, hiatus, oris diameter.*

NOYER. ſ. m. Arbre qui porte des noix. *Nux, nux juglans.* Il eſt grand, beau & fort rameux ſes feüilles ſont grandes, larges, vèrtes, d'une odeur forte. Ses fleurs ſont des chatons, longs pendans, compôſez de pluſieurs feüilles rangées en étailles autour d'un poinçon, de couleur jaunâtre. Ses fruits naiſſent ſur le même piéd qui porte les chatons, mais dans des endroits ſéparez: ils ſont couvèrts d'une écorce charnuë, vèrte, ſous laquelle ſe trouve la coquille ligneuſe & dure: on les appelle *noix*, en Latin *nuces.* Sa racine eſt longue & groſſe. On plante des *noyers* au milieu des tèrres à blé en pluſieurs lieux. En d'autres on en fait des allées & des avenuës. La racine du bois de *nôyer* eſt veinée. C'eſt un bois fort éſtimé pour faire des meubles, qui ſe débite en poteaux, planches & membrures. Il ſèrt auſſi à monter des armes, à faire des panneaux de caroſſe, &c. Quand ſes racines ou louppes ſont de bon bois, on les couppe par tronçons pour ſèrvir aux Ébeniſtes, ou aux Ménuiſiers en placage. Les *noyers* ſont ſujets à être foudroyez. L'ombre des *noyers* eſt mal ſaine comme celle de l'if, & il fait dangereux de s'y endormir. Le *noyer* ſèrt aux Teinturiers pour le fauve par pluſieurs de ſes parties. On employe ſa racine, quand elle eſt tirée en hyvèr; l'écorce lorſque l'arbre eſt en ſève; la feüille, lorſque les noix ne ſont pas bien formées; & la coque, lorſqu'on en tire le cèrneau. En Latin *nux juglans, ſive regia vulgaris.* C. BAUH. *Pinax.* 417. Il y a d'aûtres éſpéces de *noyer.* Il y en a en Canada trois ou quatre différentes des nôtres.

NOYERS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France.. *Nucetum.* Il eſt dans la Bourgogne, ſur les confins de la Champagne, à trois lieuës de Tonnèrre vèrs le midi. MATY.

NOYER, ou NÉYER. v. act. *Demergere, ſubmergere, immergere, aquis perdere, ſuffocare.* On peut écrire l'un ou l'aûtre; mais de quelque manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *neyer*, à moins que l'on ne fût contraint de prononcer *noyer* dans un vèrs, où il auroit été employé pour rimer avec quelque tèrme qui ne pèrmetroit pas de prononcer aûtrement. Par éxemple:

Euphorbe vous a feint que je m'étois noyé,
De crainte qu'apres moi vous n'euſſiez envoyé. CORN.

Il ſignifie, inonder, ſubmèrger. Le déluge noya toute la tèrre. La mèr a rompu ſes digues, & a *nöyé* trois cens villages. Quand on lâche ces écluſes, on *noye* trois lieuës de païs. La rivière qui ſe déborde; *noye* cette iſle tous les ans.

Ménage dérive ce mot du Latin *necare.* M^r^. Chaſtelain dans ſon Martyr. T. I. p. 340. eſt de même ſentiment, & prouve par des éxemples que *necare* s'eſt dit en Latin pour *noyer*, que nous prononçons *néyer.*

NOYER, joint avec le pronom perſonel ſignifie auſſi, être ſuffoqué par le moyen de l'eau. *Aquis præfocari, ſubmergi.* Ce ſont les meilleurs nageurs qui ſe *noyent.* Au paſſage de cette rivière on tua bien des gens & il s'en *noya* encore davantage. Ceux qui ſe *noyent* s'attrapent où ils peuvent. Du tems de Loüis XI. on *noyoit* ſouvent les criminèls au lieu de les pendre CHRON. SCAND.

Le meilleur mari du monde,
Il n'eſt jamais bon qu'à noyer. MOL.

NOYER, ſe dit auſſi en parlant des aûtres liqueurs. *Liquore obrui, extingui.* Cet enfant ſe *noya* dans un vaiſſeau plein de lait. *Noyer* quelqu'un dans un tonneau de bièrre.

NOYER, ſignifie auſſi, vèrſer beaucoup de liqueur ſur quelque chôſe. *Diluere, inondare.* Il faut que ce poiſſon ſoit *noyé* dans la ſauce; que ces concombres ſoient *noyez* dans le vinaigre, qu'il ſurnage. Comme les pluyes qui vinrent après *noyèrent* prèſque les chemins, Il ſouffrit beaucoup. BOUH. On appelle du plâtre *noyé*, celui qui eſt détrempé avec beaucoup d'eau, dans lequel on trempe des toiles qui ſèrvent aux Sculpteurs à faire des drapperies de fauſſes ſtatuës qui ne doivent ſervir qu'à une cérémonie.

On dit auſſi en Peinture, que des couleurs ſont bien *noyées*, lorſqu'elles ſont bien mêlées, & forment une belle nuance, en paſſant ſenſiblement de l'une à l'aûtre. *Colorum commiſſuræ ſcitè temperatæ. Noyér* les couleurs c'eſt en mêler les éxtrémitez avec celles qui ſont voiſines. Cela ſe dit plus ordinairement des contours avec leur fond.

NOYER, ſe dit auſſi hypèrboliquement. *Opplere, diluere, obruere.* On trouva cet homme bleſſé, *noyé* dans ſon ſang; cette veuve *noyée* dans ſes larmes.

Ainſi quand Mauſole fut mort
Artemiſe accuſa le ſort,
De pleurs ſe noya *le viſage.* MALH.

NOYER, ſe dit auſſi pour, Oublier, pèrdre. *Eluere, delere, abſtergere, abolere.* Les débauchez *noyent* tous les ſoucis dans le vin. C'eſt un homme *noyé* dans les plaiſirs.

Il noye tous les jours ſa raiſon dans le vin.
Viens noyer dans nos vins muſcats.
Ta ſoif, & ta mélancolie. MAIN.

NOYER

Noyer, ſe dit auſſi en joüant à la boule, quand on a paſſé au delà du but, juſqu'à un lieu plus bas où la boule s'arrête. *Limites prætergredi.* Il croyoit débuter cette boule, mais il s'eſt allé *noyer.*

Noyer, ſe dit figurément en Morale; pour dire, ruïner, abîmer. *Perdere, abolere, opprimere. Noyer* les villes dans un déluge de ſang. Wicq. Ce joüeur pèrd ſouvent, il ſe *noye*, il s'abîme. Cette manufacture qu'il a entrepriſe l'a abîmé, l'a *noyé* de dettes. Ne lui prêtez pas de l'argent, c'eſt un homme *noyé.*

Noyer, ſe dit auſſi pour, Perdre quelqu'un de crédit & d'honneur par de mauvais offices. *Diffamare, ignominia afficere.* On l'a *noyé* dans l'éſprit du Prince. L'Acad. L'expreſſion eſt un peu hardie & peut-être trop figurée.

On dit, *noyer* ſon vin d'eau; pour dire, y mettre trop d'eau. *Vinum aquâ diluere.*

Noyé, ée. part. adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Submerſus, immerſus, obrutus, extinctus.* On le trouva *noyé* à cent pas d'ici. Le cadâvre d'une femme *noyée*, flotte ſur le ventre, & celui d'un homme *noyé*, ſur le dos. Attaquer des gens *noyez* dans le vin. Vaug. Un homme *noyé* de dèttes. Abl.

Et le monde effrayé
Vous regarde déja comme un homme noyé. Boil.

Être noyé, ou plûtôt néyé, ſe dit ſur mèr du Pilote qui voulant prendre hauteur ne découvre point aſſez d'Horizon. *Horizontem non advertere, non intueri.*

Noyer, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Qui veut *noyer* ſon chien, l'accuſe de la rage; pour dire, qu'on ne manque point de prétexte pour perdre les gens. On dit auſſi, qu'un homme eſt malheureux comme un chien qui ſe *noye.* On dit encore, qu'il eſt ſi malheureux, qu'il ſe *noyeroit* dans un crachat, on dit auſſi, de cent *noyez* pas un de ſauvé; de cent pendus, pas un de pèrdu. On dit auſſi d'une méchante pèrſonne, qu'elle n'eſt bonne qu'à *noyer.*

NOYEUX, euse. adj. Vieux mot. Envieux. *Invidus*, querelleux, *moroſus, rixator, litigator.*

NOYON. ſ. m. Tèrme de jeu de boule & Galet. C'eſt un lieu creux, ou marqué au-delà du but, où quand la boule arrive, ou le palet, on perd ſon coup. *Limes. Euripus, ultra metam.* Voilà une boule qui va au *noyon.*

Ce mot vient de ce qu'autrefois on faiſoit dans le Cirque une éſpéce de foſſé qu'on nommoit l'*Euripe*, qui repreſentoit la mèr; & on diſoit de ceux qui tomboient dans ce foſſé, qu'ils avoient fait naufrage; ce qui a été transferé aux jeux, où l'on pèrd quand on paſſe les bornes du jeu, ou lorſqu'on tombe ſur les côtez.

NOYON. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. Elle étoit aûtrefois de la Picardie, mais elle eſt maintenant dans le Gouvèrnement de l'iſle de France. *Noviomus, Noviomum.* Elle eſt ſituée ſur la petite rivière de Vorſe, à demi lieuë de l'Oyſe, & à ſept à huit de Laon, & de Soiſſons, vèrs le couchant. Cette ville que l'on prend ordinairement pour l'ancienne *Noviodunum*, ou *Noviomagus.* Eſt belle; on y voit pluſieurs fontaines, pluſieurs Monaſtères, deux Abbayes, qui portent les titres de Saint Éloy & de Saint Barthelemi. Elle a un Évêché, Suffragant de Rheims, Comte, & l'un des douze anciens Pairs de France. Enfin elle eſt capitale du Noyonois, petit païs qu'on nomme en Latin. *Noviodunenſis* ou *Noviomenſis Ager.*

N U.

NU. Voyez NUD.

N U A.

NUABIA, ou NUBIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Éthiopie, en Afrique. *Nubia.* Elle eſt dans la Nubie, ſur le Nil à cent quarante lieuës de Suaquem vèrs le couchant. Maty.

NUAGE. ſ. m. Vapeur condenſée; nuée épaiſſe, *nubes, nubila.* Quand le Ciel eſt couvèrt de *nuages.* On ne peut obſèrver les aſtres: les vents du nord chaſſent les *nuages.* Le ſoleil paroît plus beau au ſortir d'un *nuage.* Les *nuages* que nous voyons portez en l'air ne ſont que des éxhalaiſons, & des vapeurs, élevées par la chaleur du ſoleil, & par la chaleur enfèrmée dans la tèrre qui au ſortir du liéu, d'où elles s'éxhalent ſont ſéparées en de trop petites parties pour pouvoir être vûës, & qui ont rencontré un peu plus haut un froid qui les a reſſèrrées, & renduës opaques par la réunion de leurs parties: après quoi ce ſont de gros *nuages* qui flottent en l'air, d'où ils retombent en pluyes. Font. Les éxhalaiſons ſont ſéches & chaudes & les vapeurs froides & humides.

Nuage. Qui a le piéd à l'eau, ſe dit ſur mèr d'un *nuage*, qui s'éléve de l'horiſon, ſans que le piéd en ſorte. M. Freziér dit p. 8. de ſon voyage à la mèr du Sud que ſous le tropique, il remarqua des *nuages* d'un beau vèrt au coucher du ſoleil d'une couleur très vive.

Nuage, ſe dit au figuré de cèrtaines vapeurs, & aûtres chôſes ſemblables qui offuſquent la vûë & empêchent de voir diſtinctement les objèts. *Caligo, umbra.* Il me ſembloit que j'avois quelque *nuage* devant les yeux.

Nuage, ſignifie auſſi figurément, une multitude, une quantité de cèrtaines chôſes qui forment comme un *nuage.* Je voi former de loin un *nuage* de coups de bâton qui crevera ſur mes épaules. Mol. Les Latins diſent *nubes* dans le même ſens.

Déja de traits en l'air s'élevoit un nuage. Rac.

Nuage, ſe dit figurément en Morale, des paſſions & de l'ignorance qui nous dérobent, qui nous cachent, ou qui obſcurciſſent la vérité, & la nature des chôſes. *Caligo, tenebræ.* La foibleſſe de l'éſprit humain ne lui pèrmet de voir la nature qu'à travèrs des voiles, & des *nuages.* L'amour, la colere ſont des *nuages* qui offuſquent nôtre raiſon. Le *nuage* le plus difficile à diſſiper, c'eſt la préoccupation. La vérité ſe fait toûjours un peu de jour au travèrs de tous les *nuages* dont on s'éfforce de l'obſcurcir. Nic. Les éſprits des hommes ſont pleins de *nuages* & de faux jours. Port R. La multitude, ni l'embarras des affaires ne mirent jamais ſur ſon front ces *nuages* de chagrin, qui écartent ou qui intimident ceux qui voudroient approcher. Le P. Gail. Il faut faire réfléxion ſur les *nuages* que les paſſions produiſent dans l'éſprit, & qui lui dérobent la vûë des véritez les plus ſenſibles. Nic. Je ne ſçai quèls *nuages* de jalouſie s'élevèrent dans mon éſprit. M. Sc.

Il eſt cèrtains Auteurs dont les ſombres penſées.
Sont d'un nuage *épais toujours embarraſſées.* Boil.

Nuage, ſe dit auſſi pour ſignifier une ſorte de triſteſſe ſombre & obſcure. *Mæror, triſtitia.* D'où vient qu'un triſte *nuage* ſemble offuſquer l'éclat de vos beaux yeux. Mol. Aucun *nuage* ne troubla la ſérénité de ſa vie. Fl. La multitude ni l'embarras des affaires ne mirent jamais ſur ſon front ces *nuages* de chagrin qui écartent, ou qui intimident ceux qui voudroient approcher. Le P. Gail. Jamais il ne s'éleva ſur le front de ce Magiſtrat aucun de ces *nuages* qui forment le dégoût, ou la défiance. Fl.

NUAGÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des piéces qui ſont répréſentées avec pluſieurs ondes, ſinuoſitez ou lignes courbes, ſoit faſces, ſoit bandes, &c. *Typorum ſcutariorum umbræ, undulæ.* Il faut prendre garde de les confondre avec *nebulé.*

NUAISON. ſ. f. Tèrme de Mèr. C'eſt le tems que dure un vent égal, & uni. *Flatûs æqualis duratio.*

NUANCE. ſ. f. Adouciſſement, diminution d'une couleur, depuis la plus ſombre juſqu'à la plus claire de la même éſpéce. *Umbræ colorum commiſſura.* En tapiſſerie, il y a des *nuances* de rouge, de vèrd, de bleu, de gris de lin, de jaûne. Il y a huit à neuf couleurs à châque *nuance.* Il eſt impoſſible de bien imiter les *nuances* de l'arc-en-ciel. Chez les Teinturiers, on doit teindre tous les deux ans pour échantillon deux livres de ſoye de ſeize ſortes de *nuances* en cramoiſi, quatre rouges, quatre écarlâtes, quatre violettes, & quatre cannélées.

Nuance. Les Pèrruquiers ſe ſèrvent auſſi de ce mot, pour ſignifier un mélange de chéveux de differente couleur qui ont du rapport, & dont ils font par ce moyen un je ne ſçai quel agrément qui plaît. *Capillorum commiſſura.*

Nuance, ſe dit auſſi parmi les Fleuriſtes, du mélange naturel des couleurs qui ſe trouvent dans de certaines fleurs. *Colorum in floribus nexus, commiſſura.* Cette fleur a une *nuance* qui charme.

Nuance. Le Chevalier de Mèré s'eſt ſervi de ce mot au figuré, quand il a dit: l'extrême difficulté ne paroît qu'à penſer ſur châque ſujèt ce qu'il y a de meilleur, à dire, & à trouver dans le langage je ne ſçai quelles *nuances* qui dépendent de ſe connoître en ce qui ſiéd le mieux en fait d'expreſſions.

NUANCER. v. act. Mêler des chôſes de différente couleur. *Umbris diſtinguere, temperare.* Il ſe dit par les Tapiſſiérs & Pèrruquiérs. Voyez Nuance.

Nuancé, ée. adj. Ce mot ſe dit non-ſeulement parmi les Tapiſſiers & Pèrruquiers; mais auſſi parmi les Fleuriſtes. *Umbris diſtinctus, coloribus variatus, temperatus.* Tulipes *nuancées.* Voyez Nuance.

N U B.

NUBÉCULE. ſ. f. Vice de l'œil dans lequel on voit les objets comme au travèrs d'un nuage. *Nubecula oculi.* Ce vice dépend de quelques particules groſſières arrêtées dans les pores de la cornée, ou qui nagent dans l'humeur aqueûſe; de ſorte que la lumière n'a pas ſon paſſage libre.

Ce mot vient du Latin *nubes, nuage.*

Nubécule, ſe dit auſſi de ce qu'on voit ſuſpendu en manière de nuage au milieu de l'urine. *Nubecula.* Les Médecins l'appellent *enæorema, nubecula.*

NUBIA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de l'Éthiopie. *Nubia*. Elle prend ſa ſource aux montagnes de la Nubie, traverſe ce Royaume, & ſe décharge dans le Nil, en Égypte, à quelques lieuës au-deſſous d'Aſna. Quelques cartes ſemblent en faire une continuation du Gir. Voyez Gir.

Nubia. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg d'Afrique. *Niſua, Miſua*. Il eſt dans le Royaume de Tunis, en Barbarie, ſur la Côte du Golfe de Tunis, entre la ville de ce nom, & le cap de Bone. Maty.

NUBIE. ſ. f. Nom propre d'une grande Région de la haute Éthiopie, en Afrique. *Nubia*. Elle eſt environnée d'un cèrcle de montagnes, qui la ſéparent au Nord de l'Égypte, & du déſert de Barca; au couchant de Zaara; & au midi de l'Abiſſinie; le Nil la ſépare encore du même pays vèrs le levant, où elle confine auſſi avec la Côte d'Albex. La Nubie baignée par le Nil, & par la Nubia eſt aſſez fertile le long de ces rivières, mais ſtérile ailleurs, où elle manque d'eau, & elle eſt brûlée par les grandes chaleurs qu'il y fait. Elle fournit du ſandal, de la civète, de l'yvoire, de l'or, & on dit qu'on y trouve un poiſon ſi ſubtil, qu'un grain pourroit ſuffire pour tuer dix hommes. On dit que les Nubiens ne le vendent qu'aux étrangers, auxquels ils font promettre de ne s'en pas ſervir dans le pays. C'eſt une drogue aſſez chère, s'ils en font payer cent ducats de l'once, comme on le dit. On donne à ce pays quatre cent lieuës dans ſa plus grande longueur, & deux cent dans ſa plus grande largeur, & & on y met pluſieurs villes, dont les principales ſont Dancala, Nuabia, Galva, Jalac, Tagua, & Tamalma. Les *Nubiens* ſont fort noirs, courageux, ſubtils, & laborieux; ils font quelque commèrce en Égypte. Ils ont eu anciennement quelque teinture du Chriſtianiſme, & on dit qu'encore aujourd'hui, ils ſuivent la Religion des Abyſſins. Ils ont leur Roy particulier, qui eſt fort puiſſant. Maty.

NUBILE. adj. m. & f. Tèrme de Juriſprudence. *Nubilis, nuptui matura virgo; jam matura virgo, jam matura viro, jam plenis nubilis annis*. Qui eſt en âge de ſe marier. Les filles ſont *nubiles* à douze ans; les garçons à quatorze. L'âge *nubile* eſt appellé autrement en Droit la *pubèrté*.

NUC.

NUCKIEN, enne. adj. m. & f. Nom que quelques Anatomiſtes donnent à des glandes que le Docteur Nuck Anglois a le prémier découvèrt. *Nuckianæ glandulæ*. Elles ſont ſituées à l'orbite du crâne, dans lequel l'œil eſt placé entre le muſcle abducteur, & la partie ſupérieure de l'*os jugale*. Elles ſont de différentes figures, les unes oblongues, les aûtres plates & rondes, ovales, ou triangulaires. *Harris*. Ce nom ſe dit auſſi d'un conduit ſalivaire. Le conduit ſalivaire de Nuck ſe trouve dans une louve. *Ephem. Acad. Natur. Curioſ. Dec. III. An. I. p.* 153.

NUD.

NUd, ou NU, Nuë, adj. Qui n'a aucuns habillemens qui le couvrent. *Nudus*. L'homme naît *nud* & déſarmé. Adam & Ève ne s'apperçurent qu'ils étoient *nuds* qu'après qu'ils eûrent péché. Les Peintres peignent l'amour *tout nud*; les grâces toutes *nues*, ſans drapperies. Les femmes ne ſe baignent point toutes *nues*, les lutteurs combattoient tout *nuds*. Les Capucins vont piéds *nuds*, jambes *nuës*. On dit ordinairement en parlant *nu-piéds*: mais on écrit *les piéds nuds*. Selon Chapelain *nu piéds* eſt une élegance du ſtile bas. Vau. Cor. On fait amende honorable à genoux, & tête *nuë*. On dit en pèrſpective, regarder à œil *nud*: pour dire, ſans lunettes. Le P. Bouhours écrit *nu*. Ils le dépouillèrent & le menèrent *nu* à leur Capitaine. Bouh.

Nud, ſe dit auſſi des animaux à qui on a coûtume de mettre des bâts, des ſelles, des harnois, pour s'en ſervir. *Nudus, inſtructu carens*. On lui a vèndu ce cheval, ce mulèt, tout *nud*, on a retenu le bât & la ſelle. On dit auſſi, monter un cheval à *nud*, quand on le monte ſans ſelle, & ſans étriers.

Nud, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. Il y avoit dans la place trente épées *nues*: c'eſt à dire, hors du fourreau. On dit qu'une maiſon eſt toute *nuë*. *Vacua, inornata*, quand elle eſt dégarnie de meubles, que les murailles ſont *nues*, quand elles ne ſont point tapiſſées; que les arbres ſont *nuds* en hivèr, quand ils ſont dépoüillez de leurs feüilles & de leurs fruits.

Nud, ſe dit hypèrboliquement de ceux qui ſont mal vêtus, qui ont de méchans habits déchirez, ou qui ne ſont pas aſſez bons pour deffendre du froid. *Pannoſus, Lacerus*. Cet homme eſt ſi avare, qu'il ſe plaint un habit, il eſt tantôt tout *nud*. On fait l'amende honorable *nud* en chemiſe; c'eſt-à-dire, ſans aûtres habits que ſa chemiſe.

Nud, ſe dit auſſi de celui qui n'eſt pas armé d'armes déffenſives. *Inermis, non armatus*. Nos brâves vont maintenant tout *nuds* à l'aſſaut, ne portent ni caſque, ni cuiraſſe.

Nud, ſignifie auſſi, tout uni, & ſans ornement. *Simplex, inornatus*. Cet habit de ſimple droguèt eſt trop *nud*, il le faut rélever par une belle garniture. Les friſes toutes *nues* ſont plus belles que celles qu'on charge de trop d'ornemens.

Nud, ſignifie auſſi, pauvre, dénué de biens. *Nudus, inops, indigus*. Job diſoit qu'il étoit ſorti *nud* du ventre de ſa mère, & qu'il y retournoit tout *nud*; c'eſt-à-dire, pauvre. J'étois *nud*, & vous m'avez habillé, dira un jour Jésus-Christ à ſes Élûs; c'eſt à-dire, vous avez exèrcé envèrs moi vos charitez. Les procès ont mis cet homme tout *nud*: c'eſt-à-dire, l'ont ruiné entièrement.

Nud, figurément ſignifie, dénué, pauvre, qui manque de quelque chôſe. *Pauper egenus*. Le mérite va ſouvent tout *nud*. On conſidère peu dans le monde la vèrtu toute *nuë*. S. Évr. M. Ménage ne déſapprouve point cette phrâſe; *nud* de courage, pour *dénué* de courage, dont Malherbe s'eſt ſervi. Mainard a dit dans le même ſens.

Mes Ouvrages ſont trop vulgaires,
Et trop nuds *de Science, & d'Art.*

Cela n'eſt pourtant pas bien autoriſé par l'uſage.

Nud; ſignifie auſſi, ſimple, dépoüillé d'ornemens; ce qui eſt ſans fard, ſans déguiſement: ou ſans éclat extérieur; & alors il ſe met ordinairement avec tout, pour le maſculin, & *toute* pour le féminin. *Nudus, candidus, ſimplex, ſine fuco & calamiſtris*. Ce Miſſionnaire prêche la vérité toute *nuë*, & ſans ornemens d'éloquence. Il faut montrer ſon âme toute *nuë* à ſon Confeſſeur, & ne lui rien cacher. Il m'a fait une relation ſincère & toute *nuë* de ce qui s'eſt paſſé dans cette négociation. Le vulgaire qui reſpecte des erreurs myſtérieuſes, mépriſeroit des véritez toutes *nuës*. S. Évr. Théocrite avec ſon air ſimple, répréſente la nature toute *nuë*. Long.

Comment n'adorer pas une bouche ingenuë,
Qui découvre toujours une âme toute nuë. Vill.

Les Chymiſtes appellent un feu *nud*, un feu qui n'eſt point enfèrmé qui eſt en plein air. *Harris*.

Nud, eſt auſſi ſ. m. Il ſignifie, en tèrmes de Peinture & de Sculpture, la forme du corps humain, & ce qui n'eſt point couvèrt de drapperies. *Effigies, imago nuda*. Ces figures ſont fort bien déſſinées, la drapperie ſuit bien le *nud*. Une drapperie, pour être bien faite, ne doit pas empêcher de voir le *nud*. En parlant de ce qu'il y a de beau dans le *nud* des figures. On dit que les carnations en ſont belles.

On le dit en Architecture de la ſurface, & de ce qui eſt plain & uni; ou qui eſt ſans ſaillie. Les pilaſtres ſont en ſaillie ſur le *nud* du mur de tant de poûces, le chapiteau, & le *nud* de la colonne de tant. Le *nud du mur*, c'eſt la ſurface d'un mur, laquelle ſert de champ aux ſaillies.

Nuds au plurier, s'employe ſubſtantivement auſſi dans cette phrâſe. Vêtir les *nuds*, pour dire, donner des habits à ceux qui n'ont pas dequoi en avoir.

A Nud, ſe dit advèrbialement pour dire, ſans voile, ſans empêchement. *Nudè, abſque ullo, impedimento*. On baiſe les reliques d'un tel Saint *à nud*. Je vous ai découvèrt mon cœur *à nud*, je vous ai dit tous les ſecrèts de mon âme. Dans leurs petits repas, ils font voir *à nud* leur crainte, & leur eſpérance. Ablanc.

Nud, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, il eſt accoûtumé à cela comme un chien d'aller *nud* tête. On dit qu'un homme eſt *nud* comme la main, *nud* comme un vèr, *nud* comme il eſt ſorti du ventre de la mère. On dit auſſi, un piéd chauſſé, l'autre *nud*, de celui qui s'enfuit en grande hâte, qui n'a pas eu le loiſir de s'habiller.

Nu-piéds. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Nupides*. On a donné ce nom à un parti d'Anabaptiſtes, qui parut en Moravie ſur la fin du XVIe. ſiécle. On les appella auſſi ſpirituéls ou ſéparez. Ils faiſoient profeſſion d'imiter la vie des Apôtres, vivoient à la campagne, marchoient nuds piéds, & marquoient beaucoup d'avèrſion pour la profeſſion des armes, pour l'étude, & pour les applaudiſſemens, & l'approbation du peuple. Jovet les appelle *Nupédales*. Les Nupédales ne portent ni chauſſes, ni ſouliers, ne maniant pas même de l'argent. Jovet. *T. I. p.*470.

NUDITÉ. ſ. f. Ce qui n'eſt point couvèrt d'habits; état d'une pèrſonne qui eſt nuë, qui laiſſe voir ce que la pudeur oblige de cacher. *Nuditas*. Vénus tâchoit à couvrir ſa *nudité*. Ablan. Les Américains n'ont point de honte de leur *nudité*. Les Indiens cachent du moins leur *nudité*. On appelle en peinture des *nuditez*, des figures laſſives ou ſans aucune drapperie. *Figura nuda, obſcœna*. S. Sidoine ou *Sidonius Appollinaris*, étant encore Laïque

ne pouvoit ſouffrir les peintures de bouffons, & d'autres chôſes qui étoient ridicules, bien loin de ſouffrir des *nuditez*, ni rien qui bleſſât des yeux chaſtes. Tillem. *Hiſt. Eccl. T. XVI. p.* 278.

Dans le ſtile des Hébreux *découvrir la nudité* d'une femme, c'eſt avoir un mauvais commèrce avec elle. Rouillard Avocat au Parlement de Paris, voyant la difficulté qu'avoit le P. Benin de Gennes a établir la réforme dans l'Ordre de S. François à Paris, où il vint pour cet effet l'an 1621. fit un livre qui a pour titre Des Gymnopodes, dans lequel il montre l'uſage & l'antiquité de la *nudité* des piéds.

Nudité, s'employe auſſi figurément. Les ordures y ſont ſans enveloppe, & les yeux les plus hardis ſont effrayez de leur *nudité*. Mol.

NUE.

NUË, NUÉE. ſ. f. Quoique tous les Dictionnaires faſſent *nue* & *nuée* ſynonyme, on trouve néanmoins par l'uſage que la plûpart des Auteurs en font, qu'il y a quelque différence entre ces deux mots. *Nue* eſt un peu plus vague que *nuée*, & en diffère à peu-près comme le genre diffère de l'eſpéce. *Nubes*, *nubila*. D'ailleurs *nue* ſe dit plus ſouvent dans le propre que dans le figuré, & *nuée* plus ſouvent dans le figuré que dans le propre. Mais on ne peut diſtinguer cela que par un long uſage. Ce mot ſignifie, une eau élevée de la tèrre en vapeurs juſques dans la moyenne région de l'air, qui retombe ordinairement en pluye. On peint la deſcente des Anges ſur une *nue*. Une *nue* enleva le Sauveur au ciel. Il a habité dans la *nue*, &c. Les Payens faiſoient deſcendre leurs fauſſes Divinitez ſur des *nuës*. Il s'eſt répandu de tous côtez des *nuées* qui nous ont caché le ſoleil. Les *nuës* chaſſent au Nord; Mèrcure fendit la *nuë*. Iris parut ſur une *nuë*. Quand la *nuë* eſt ſombre & épaiſſe, c'eſt ſigne d'orage, de grêle. Les éclairs & le tonnèrre ſe forment par le choc, & la colliſion des *nuës*. Le tonnèrre gronde dans la *nuë*.

Nuë, ſe dit auſſi du lieu où s'arrêtent ces vapeurs, ou de la moyenne région de l'air. *Media aeris Regio*. Le Pic de Ténériffe s'éleve beaucoup au-deſſus des *nuës*. L'aigle par ſon vol fend, & pèrce la *nuë*: ſe cache dans la *nuë*. On dit qu'on éxalte quelqu'un par deſſus les *nuës*; quand on le louë hypèrboliquement. On dit auſſi, qu'un Poëte, qu'un Orateur, s'élevent au deſſus des *nuës*; quand ils ont un ſtile élevé, des penſées ſublimes. Les Myſtiques n'ont ſongé qu'à pèrcer les *nuës*, & à ſe faire pèrdre de vûë par leurs lecteurs. Boss.

L'un a peur de ramper, & ſe pèrd dans la nuë. Boil.

Aut dum vitat humum, nubes & inania captat. Horat.

Nuë, ſignifie quelquefois le ciel même, *cœlum*. Dieu voit du haut de la *nue* les entrepriſes des hommes, & les renvèrſe.

Nuë, ſe dit figurément en chôſes morales. On prépare un grand armement, mais on ne ſçait où la *nue* doit crever, ou tombera l'orage. Il eſt tems que la *nue* creve, que cette affaire éclate.

Nuë, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On nous voudroit faire croire que des veſſies ſont lantèrnes, & que les *nuées* ſont poiles d'airain. On dit qu'un homme eſt tombé des *nuës*, lors qu'il eſt dans un païs inconnu, qu'il eſt tout étonné & tout intèrdit. On dit auſſi qu'un homme ſaute aux *nuës*, quand on lui opiniâtre quelque chôſe qui le met fort en colère. On dit qu'il eſt au-deſſus des *nuës*, quand il a ſurmonté quelque grand obſtacle, quand il eſt bien dans ſa fortune ou dans ſes affaires.

Nué, en tèrmes de Broderie. De l'or *nué*, c'eſt de l'or employé avec de la ſoie dans un ouvrage de broderie, de ſorte que l'or ſèrve comme de fond au tableau & que la ſoie ſèrve à donner les couleurs convenables aux figures. Ce mélange fait des nuances, & apparemment que le mot de *nué* vient de celui de *nuës*.

Nuée. ſ. f. Nuë. Groſſe *nuée*. *Nuée* épaiſſe. *Nubes*, *nubila*. La *nuée* chemine. Voit. Le ſoleil ſe couchoit dans une *nuée* d'or & d'azur. Id. La *nuée* m'eût porté de côté & d'aûtre. Id. L'Ignorance, l'èrreur, la prévention, comme trois épaiſſes *nuées* cachent la vérité aux orgueilleux, aux libèrtins, & aux opiniâtres. Voyez Nuë.

Nuée, ſe dit auſſi par ſimilitude, de ce qui offuſque l'air, d'un tourbillon de ſable, ou de pouſſière que le vènt éleve, ou les piéds de pluſieurs animaux. *Arenularum vel pulveris per aera volicitatio*, *opacitas*. Dans les deſèrts d'Affrique, il s'éleve ſouvent des *nuées* de ſable qui font périr des Caravanes. Cette *nuée* de pouſſière eſt un ſigne que des éſcadrons ſont en marche. Quand on voulut faire peur à Aléxandre d'une *nuée* de fléche que les ennemis décochoient, tant mieux, dit-il, nous combattrons à l'ombre.

Nuée, ſe dit auſſi d'une volée d'oiſeaux & d'inſectes qui tombent en grande quantité en quelques païs. *Avium aut inſectorum*,

immenſus grex. En Pèrſe il ſe voit ſouvent des *nuées* de ſauterelles qui offuſquent l'air, & qui couvrent toute la tèrres où elles tombent. On voit auſſi des *nuées* de cailles, d'étourneaux, &c.

Nuée, chez les Lapidaires, ſe dit de ces parties ſombres qui ſe trouvent ſouvent dans les pièrres précieuſes qui en diminuënt l'éclat & la valeur, qui empêchent qu'elles ne ſoient claires & parfaitement nettes. *Gemmarum partes opacæ, vitiatæ*. Le criſtal eſt fort ſujèt à avoir des *nuées*.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique par la *nuée* dont Jupitèr couvroit Jo, on entend la petite peau qui paroît au commencement de la congélation de l'élixir.

NUeMENT. advèrb. Sans fard, ſans ornement, ſincèrement. *Apertè, candidè, ſincerè*. Je vous ai conté cette hiſtoire *nuement*, comme elle s'eſt paſſée. Il rapporta *nûment* tous les chèfs de l'accuſation. Ablanc. La vérité parle *nuement*, & ſans art. S. Évr.

En tèrmes de Palais, on dit que l'appel d'une Pairie reſſortit *nuement* & ſans moyen, à la Cour; c'eſt-à-dire, on le releve d'abord en la Cour. *Immediatè*, *rectà*, *proximè*. On dit auſſi des fièfs; Cette tèrre releve du Roi *nuement* & en plein fief; pour dire immédiatement.

NUER. v. act. Diſpôſer des couleurs ſelon leurs nuances, les diminuer ou augmenter doucement & inſenſiblement. *Colores variare*, *temperare*, *miſcere*.

Nué, ée. part. paſſ. & adj. Ouvrage parfaitement bien *nué*. Il ſe dit auſſi parmi les Fleuriſtes de cèrtaines fleurs qui ont des manières de nuance. *Variatus*, *temperatus*, *miſtus*. L'éſpéce d'anémone pluchée qu'on appele *albèrtine* eſt *nuée* d'incarnat. Morin.

NUEſSE. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence féodale. *Mera regia clientela beneficiarium prædium*. Qualité, état, condition d'un fiéf, manière dont on le tient.

On dit qu'on tient un fief en *nueſſe*, ou de *nu à nu*, quand il releve d'un Seigneur nuëment & immédiatement. *Prædium beneficiarium proxime à principe traditum poſſidere*. C'eſt auſſi l'étenduë de la Seigneurie féodale ou cenſuelle de laquelle les chôſes ſont tenuës nuëment.

Ce mot vient du Latin *nuditas*, ou de l'Italien *nudeſſa*, qui en eſt dérivé. Il y a pluſieurs de ces fièfs au Maine & en Anjou.

NUESTRA SENORA, ou SEIGNORA. Mots Éſpagnols, qui ſignifient *Nôtre-Dame*, & comme ceux-ci, ſe diſent de la ſainte Vièrge, & entrent dans le nom de pluſieurs lieux. *Domina Noſtra*. Nos Géographes les conſèrvent dans nôtre langue.

Nuestra Seignora de Bétoue, ou de Botua, *Budua*. Nom d'un Village de l'Éſtramadoure d'Éſpagne, ſitué entre Badajox & Albuquèrque. Près delà, dans le Portugal, ſont les ruines de l'ancienne *Plagia*, ou *Plagiaria*.

Nuestra Seignora de l'Occa. Ce ſont les ruines de l'ancienne *Auca*, Ville Épiſcopale, dont le ſiége a été transféré à Burgos. On les trouve près du village de Villa Franca, entre Burgos & Saint-Domingue de la Calcada, dans la Caſtille-Vieille. Maty.

Nuestra Seignora de Oreto. C'eſt une Égliſe de la Caſtille nouvelle, ſituée près de la ville de Calatrava. On y voit les ruines de la ville, nommée anciennement *Oretum Germanorum*, qui fut Épiſcopale, ſuffragante de Tolède. Maty.

Nuestra Seignora de la Paz. Voyez Paz.

Nuestra Seignora de los Remedios. Voyez Hacha.

Nuestra Seignora de los Tièrmès. C'étoit une ancienne petite ville des Arevaques, en Éſpagne. *Tèrmes*, *Termantia*. Elle eſt maintenant ruinée, & on en voit les ruines près de la ville d'Oſmo, en la Caſtille-Vieille. Maty.

NUESTRA SEIGNORA DE LA VICTORIA, ou TABASCO. Nom propre d'une ville du Méxique. *Tabaſca*, *Beata Maria de Victoria*. Elle eſt ſur la côte de la Province de Tabaſco, vèrs les confins de celle de Jucatan. On l'appelloit autrefois Pontonchan; Cortez l'aſſiégea, la prit, & la ſaccagea l'an 1519. & les Éſpagnols, qui l'ont depuis peuplée, lui donnèrent le nom qu'elle porte, pour conſèrver la mémoire de la victoire qu'ils y remportèrent ſur les habitans de ces contrées.

NUI.

NUIRE. v. n. S'oppôſer à quelqu'un, lui faire tort; l'empêcher de réüſſir dans ſes deſſeins, lui cauſer quelque pèrte, ou dommage en ſa pèrſonne, en ſes biens, en ſon honneur, en ſes affaires. *Nocere*, *obeſſe*, *officere*, *detrimentum inferre*. La malignité des hommes les porte à ſe *nuire* mutuellement. Nic. Ce Conſeiller lui a bien *nuy* par ſes ſollicitations; il lui a fait pèrdre ſon procès. Les médiſances de ſes ennemis ont beaucoup *nuy* à ſa fortune, à ſa réputation, à la pourſuite de cette dignité. On ſe *nuit* réciproquement à la Cour avec plus de fineſſe & d'habileté, que parmi le peuple. La Br. Le deſſein de *nuire* eſt incompatible avec un homme de bien. M. Ésp. Les animaux font

du mal par une impétuoſité féroce : mais ils n'ont point l'art de *nuire*. Id. Combien de gens qui ne chèrchent dans les charges que la facilité de *nuire* impunément. Fl. Il ôte aux uns la volonté, & aux aûtres le moyens de *nuire*. Id.

Nuire, ſignifie auſſi, incommoder, donner quelque peine, faire quelque obſtacle, travèrſer. *Lædere, offendere, obeſſe, obſtare*. Le trop grand jour *nuit* à la vuë, l'éblouit. Cette montagne *nuit* à la vuë de ce Château. Otez cette chaiſe, cette table, elles me *nuiſent*. A un homme chagrin, & malade tout *nuit*. Cette claûſe du contrat *nuit* à vôtre prétention. Les veilles, les débauches *nuiſent* à la ſanté. La grandeur ſouvent *nuit*, & importune. Ce qu'on croyoit qui lui devoit *nuire*, lui a ſervi.

Non nocuiſſe parum eſt, prodeſt quoque. Ovid.

Nuire, avec la négative ſignifie quelquefois, Aider, ſervir. *Juvare, prodeſſe*. La recommandation qu'on a fait à ſon Rapporteur ne lui a pas *nuy*. Le crédit, les amis, la capacité, ne *nuiſent* jamais ; pour dire, ſervent en toutes rencontres.

Nuire, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, On dit d'un bourru, que les charrettes de la ruë lui *nuiſent*. On dit auſſi, Trop gratter cuit, trop parler *nuit*. Ce qui *nuit* à l'un, duit à l'aûtre.

NUISANCE. ſ. f. Vieux mot qui ne ſe dit plus qu'au Palais d'un obſtacle qu'on rencontre en quelque affaire, d'une incommodité qu'on ſouffre. *Damnum, detrimentum*. Il ne faut apporter ni trouble, ni *nuiſance* à ſes voiſins.

NUISANÇONS. Vieux adj. Ennuyeux. *Tædioſus, faſtidioſus*. Nuiſible. *Damnoſus, pernicioſus*.

NUISIBLE. adj. m. & f. Incommode, dommageable. *Noxius, nocens, damnoſus*. Tous excès ſont *nuiſibles* à la ſanté. Il n'y a point de vent qui ne ſoit *nuiſible*. La Chamb. L'élévation de ce mur eſt fort *nuiſible* à ma maiſon, me bouche mes vuës. Il eſt pèrmis de tuer tous les animaux *nuiſibles* au genre humain. Il n'y a rien de plus *nuiſible* à la Cour, que d'abandonner ſon cœur à des mouvemens d'impatience & de dépit. La Br. Les paſſions de l'homme ſervent à repouſſer ce qui lui eſt *nuiſible*. S. Év.

Mais la raiſon d'Etat, veut ſouvent qu'on préfère
A la vèrtu nuiſible, *un crime néceſſaire.* Qui.

NUIT. ſ. f. Partie du jour naturel, pendant laquelle le ſoleil n'eſt point ſur l'Horizon. Éſpace de tems que le ſoleil eſt ſous nôtre hémiſphère. *Nox*. Sous l'Équateur les *nuits* ſont toûjours égales aux jours. Dans la ſphère oblique il y a des jours courts & de longues *nuits* : & au contraire de courtes *nuits* & de longs jours. Sous les Pôles la *nuit* dure ſix mois. C'eſt Dieu qui a appellé les *ténébres* la *nuit*, en la Genêſe. La *nuit* eſt faite pour dormir, pour délaſſer les hommes ; la viciſſitude du jour & de la *nuit* leur préſcrit une viciſſitude de travail, & de repôs. Il ne faut pas troubler le repôs, le ſilence de la *nuit* : ſe mettre à la *nuit*, courir toute la *nuit*, bien avant dans la *nuit*. On la voit à *nuit* fèrmée entrer ſeule dans de petites ruës. Pat. Voilà une *nuit* bien claire, & bien paiſible. Une *nuit* profonde ; la *nuit* claûſe ; c'eſt à dire, noire & obſcure. Le ſilence & la ſolitude de la *nuit* impriment une ſecrétte horreur. S. Évr. La *nuit* avec ſes ſombres voiles. Fen. Le jour même n'eſt pas ſi beau qu'une belle *nuit*. Font. La beauté de la *nuit* eſt une beauté brune qui eſt plus touchante. Id.

O nuit ! *s'écria-t-il, dèvenez plus obſcure,*
Et cachez mon malheur à toute la nature.

Les anciens Gaulois, & les Gèrmains faiſoient la diviſion du tems non par jours, mais par *nuits*, comme on voit dans Céſar & Tacite. Ils comptoient trente *nuits*, au lieu que nous diſons trente jours. Les Iſlandois, & les Arabes ont fait la même chôſe.

On appelle voleurs de *nuit*, ceux qui volent quand il fait *nuit*. *Fures nocturni*. Des oiſeaux de *nuit*, ceux qui ne vont que la *nuit*, comme hibous, orphrayes, chauve-ſouris. Un bonnet de *nuit*, des beſognes de *nuit*, un coffre de *nuit*, ſont des choſes qui ſervent pour la *nuit*. On dit auſſi, les plaiſirs de la *nuit*. Les querelles de la journée ne vous éxemptent point des devoirs de la *nuit*.

Les Poëtes ont feint que la *nuit* étoit une Déeſſe, la plus ancienne des Filles de Chaos, & la mère de pluſieurs monſtres qui aſſiégeoient l'entrée des Enfers. Ils la repreſentoient ſous la figure d'une femme vétuë de deuil, & couronnée de pavots. Morphée, le Dieu des ſonges, étoit l'un de ſes officiers. Sarazin dit qu'au ſon de la lyre d'Orphée,

La nuit *au manteau noir, les aſtres conduiſants.* Régniér.

Les filles de la nuit, *avec étonnement,*
Firent de leurs ſerpens ceſſer le ſifflement.

Héſiode dans ſon Poëme intitulé *les Ouvrages*, Ἔργα, écrit, que la *nuit* enfanta le travail. Bacchilides dit qu'elle étoit mère d'Hécaté, Héſiode *Theog. v.* 106. & 107. dit, qu'elle avoit enfanté les Dieux, qu'elle étoit fille du Chaos, & qu'elle eût de l'Érebe, ſon frère, deux enfans, dont l'un fut l'Aether & l'autre le jour. Elle fut encore mère du Deſtin, de la Parque, & de la Mort. *Theog. v.* 123. 211. Au même ouvrage v. 214. & ſuivans il dit que ſes enfants furent Momus, la Miſère, les Heſpérides, les Deſtins, les Parques, Nemeſis, la Tromperie, l'Amour, la Vieilleſſe & la Contention.

Nuit, ſe dit Poëtiquement de la mort. *Mors, obitus*. C'eſt une longue *nuit*, qui n'a point de matin. C'eſt une étèrnelle *nuit*. On dit que Pluton régne ſur les ombres de la *nuit*. On dit auſſi la *nuit* du tombeau ; pour dire la mort.

Dans la nuit *du tombeau j'enfèrmerai ma honte.* Rac.

Sentiront-ils pèrcer, par un éclat nouveau,
Ces illuſtres ayeuls, la nuit *de leur tombeau ?* Corn.

Quand la mort nous enfèrme en l'étèrnelle nuit,
Nôtre nom dans le monde a beau faire du brit,
Il ne peut pénétrer l'obſcurité profonde. Bal.

Nuit, ſignifie auſſi, obſcurité. *Nox, tenebræ, opacitas, caligo*. Il n'y peut avoir de *nuit* dans vôtre éſprit. Voit. Son diſcours eſt une *nuit* continuelle. Main.

Mais juſques dans la nuit *de mes ſacrez deſerts*
Le bruit de mes malheurs fait retentir les airs. Boil.

Puiſſent mes vèrs & vôtre nom,
Aller ſi loin que nôtre los franchiſſe
La nuit *des tems.* La Fon.

Brébeuf en parlant des anciens Gaulois qui ignoroient qu'il y eût des enfèrs, dit :

Il ne connoiſſent point ces lieux infortunez,
Qu'à d'éternelles nuits *le Ciel a condamnez.*

On dit auſſi le voile de la *nuit*, les feux de la *nuit*, la Déeſſe de la *nuit*, en parlant des étoiles & de la lune.

On dit en Fauconnerie, qu'un oiſeau ſe pèrche pour faire ſa *nuit* ; c'eſt-à-dire, qu'il ſe pèrche pour dormir. Parmi les Peintres on parle fort des *nuits* du Baſſan, parcequ'il éxcelloit à peindre des *nuits*.

Aulugelle a intitulé ſon livre les *Nuits Attiques* ; quelques aûtres Écrivains, l'ont imité.

Il y a une fleur qui ſe nomme *Belle de nuit*.

Nuit, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. La *nuit* porte conſeil ; pour dire, qu'il faut prendre du tems pour ſonger à une affaire, avant que de l'entreprendre. On dit auſſi, La *nuit* tous châts ſont gris ; pour dire, qu'on ne connoît point ſi une chôſe ou une pèrſonne eſt belle ou laide la *nuit*. On dit auſſi, que les Courtiſans font de la *nuit* le jour, & du jour la *nuit* ; pour dire, qu'ils paſſent la *nuit* à jouer, à danſer, & le jour à dormir. On dit auſſi, bon ſoir & bonne *nuit* à ceux à qui on dit adieu, le ſoir. Le peuple croit qu'on peut donner la mal *nuit*, faire des charmes qui empêchent quelqu'un de dormir. On dit auſſi, que la *nuit* tombe tout à coup ; pour dire, que le crépuſcule ne dure guères, ce qui arrive dans l'Équinoxe. On dit qu'un homme ne dort pas toute la *nuit* ; pour dire, qu'il a du chagrin, des affaires dans la tête qui le font veiller. On dit auſſi, Je ne m'en releverois pas la *nuit* ; pour dire, c'eſt une chôſe dont je ne me ſoucie guères.

NUITAMENT, ou Nuitamment. advèrbe. Pendant la nuit. *Noctu, nocte, de nocte*, & dans la baſſe Latinité *noctanter*. Il ne ſe dit guères qu'en tèrme du Palais. Les vôls & aûtres crimes qui ſe font *nuitament* ſont plus puniſſables que les aûtres. On fait informer contre les locataires qui emportent leurs meubles *nuitament*, contre ceux qui ſe dérobent *nuitament*. Cet homme a été entèrré *nuitament* & en cachette.

NUITHLAND. ſ. m. Nom propre d'une contrée de Suiſſe, qui eſt renfèrmée entre la rivière d'Aar & celle d'Orbe. *Nuithonia*. Les villes de Bèrne & de Fribourg y ſont renfèrmées. Maty.

NUITÉE. ſ. f. L'éſpace de la nuit. Il a employé toute la *nuitée* à jouër. *Una nox, unius noctis ſpatium*.

NUITZ. ſ. m. la Tèrre de Nuitz. *Nuita Regio*. C'eſt un grand païs de la nouvelle Hollande. Il a été découvèrt par pièrre Nuitz Hollandois, l'an 1625. Mais on n'en a vû que les côtes Maty.

NUL.

NUL, nulle. adj. Tèrme qui porte négation. Pas un, qui que ce ſoit. *Nullus, nemo, nemo eſt idem, ac nullus homo*. *Nul* homme

homme n'a été exempt du péché originel. *Nul* ne s'eſt pû garantir de la mort. Jésus-Christ dit que *nul* ne peut aller au Père, ſinon par lui, par ſon moyen, par ſa médiation. Le bien eſt de *nulle* conſidération devant Dieu, mais non pas devant les hommes. Pasc. On ne fait *nul* état de ce Conſeiller. Cette pièce eſt de *nulle* conſéquence. On n'a pas inventorié ces meubles, parcequ'ils ſont de *nulle* valleur. Cette machine eſt bien inventée, mais elle eſt de *nul* uſage. Je ne l'ai envoyé *nulle* part. Il n'a mis *nulle* différence entre nous & eux. Bouh. act. 159. Il reſolut de ne prendre *nulle* nourriture, qu'il n'eut recouvèrt la paix de ſon âme. Id.

Tout vient dans le Sèrmon, tout eſt mis au hazard;
Nul *principe établi*, nulles *preuves*, nul *art*. Vill.

Rabelais a dit, Je ſuis *nul*, vous êtes *nul*; pour dire, nous allons périr; & cela appatemment à l'éxemple de Térence qui dit *nullus ſum*, dans le même ſens.

Quelques-uns croyent que ce tèrme n'emporte pas toujours néceſſairement une négation; il ſignifie quelquefois *tout autre, qui que ce ſoit*. Il eſt plus agréable, plus ennuyeux que *nul* autre. Mais au fonds cet éxemple ne diffère point des précédents.

Nul, ſe dit auſſi en Pratique des actes qui ne peuvent ſubſiſter pour être faits contre les loix, ou contre les formes, ou les conventions. *Irritus, caſſus, inanis*. Un contrat eſt déclaré *nul*, quand il eſt fait avec un mineur qui reclame. Il eſt *nul*, quand il eſt uſuraire ou contre les bonnes mœurs. Un teſtament eſt *nul*, quand il n'eſt pas revêtu de toutes ſes formalitez. Nous avons traité ſous ces conditions, à faute de cela marché *nul*.

NULLES. ſ. f. & plur. Caractères ſupèrflus ou inutiles qu'on inſère dans les lèttres en chiffres pour les rendre plus difficiles à déchiffrer. *Typi, vel litteræ inutiles*.

NULLEMENT. adv. Aucunement. *Nullo modo, nullo pacto, nequaquàm*. Ce remède n'eſt *nullement* bon à vôtre mal. Je ne veux *nullement*, en aucune ſorte m'engager en cette affaire. Cet homme n'eſt *nullement* propre à éxécuter cette entrepriſe.

Nullement, ſe dit auſſi au Palais de ce qui eſt fait contre les loix & les formes, qui eſt ſujèt à caſſation. *Vitiosè, vitio*. Ce mariage clandeſtin a été déclaré *nullement* & non valablement contracté. Cet arrêt porte, mal, *nullement*, & abuſivement jugé, procedé & ordonné par l'Official.

NULLITÉ. ſ. f. Qualité d'une chôſe nulle qui n'eſt pas valable; défaut contre les loix, ou contre les formes. *Vitium, nullitas*. On diſtingue deux ſortes de *nullitez* pour invalider un titre, ou un contrat. Si le titre eſt nul d'une *nullité* établie par l'ordonnance, ou par la coûtume, il ſuffit pour déffenſe d'en alléguer la *nullité*, & la juſtifiér; mais ſi la *nullité* eſt ſeulement de droit, il ſe faut pourvoir par voye de reſtitution. On appelle *nullitez de droit*, celles qui ne rendent pas les actes, & les contrâts nuls de plein droit; mais qui donnent ſeulement ouvèrture à faire câſſer, & annuller ces actes par le moyen de la reſtitution en entier. Dans toutes les déffenſes des Juges il y a la claûſe, A peine de *nullité*, de caſſation de procédure, & d'amande. Les chicaneurs proteſtent de *nullité* de tous les actes qu'on leur ſignifie. Il y a des *nullitez* dans la forme, & d'aûtres au fond. Il y a *nullité* dans un Sacrement par le défaut de matière, ou de forme.

On appelle moyens de *nullité*, les écritures qu'on fournit dans les procès Criminèls, dans les procès où l'on débat une ſaiſie réelle, & où l'on conteſte ſur une confection d'enquête; c'eſt là où l'on déduit les moyens qui rendent ces procédures nulles. C'eſt un bon moyen de *nullité* de dire qu'un témoin a dépôſé ſans qu'on lui ait fait prêter le ſèrment.

NULLUY & NULLY. Se ſont dit autrefois pour Nul.

NUM.

NUMAGEN. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg, ſitué dans l'Archevêché de Tréves, ſur la Moſelle, à quatre ou cinq lieuës au deſſous de la ville de Tréves. *Neomagus, Noviomagus*. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 387.

NUMANCE. ſ. f. C'étoit anciennement une ville conſidérable de la Celtibèri. *Numantia*. Les Numantins ſe rendirent célèbres par la réſiſtence qu'ils firent aux Romains, qui tinrent durant quatorze ans le ſiége devant leur ville; la fin de ce ſiége ne fut pas moins célèbre que ſa durée; les fiers Numantins, preſſez par la faim, égorgèrent leurs femmes & leurs enfans, & les brûlèrent avec tout ce qu'ils avoient de plus prétieux; & enſuite ils s'égorgèrent eux mêmes, ou ſelon d'autres ils ſe jettèrent au milieu des Romains, & ſe firent tuer en ſe défendant. Alors Scipion l'Afriquain fit râſer la ville l'an 620. de Rome. On en voit encore les ruines à Puente Guaray, dans la Caſtille vieille, ſur le Duero, à une lieuë & demi au deſſus de la ville de Soira.

NUMERAIRE. ſ. m. Nom d'un Officier de l'Empire Romain, dans les ſiécles poſtérieurs. *Numerarius*. Les *Numéraires* étoient des Officiers des Juges & des Magiſtrats. C'étoient les *Numéraires* qui avoient ſoin de porter dans le tréſor l'argent que l'on tiroit des levées qui ſe faiſoient ſur le peuple.

NUMÉRAL, ale. adj. Tèrme de Grammaire. C'eſt une épithéte qu'on donne aux nombres. *Numeralis*. *Neuf*, eſt un tèrme *numeral*. *Septième* eſt un adjectif *numéral* ordinal. On appelle lèttres *numérales*, les lèttres majuſcules qui ſèrvent à marquer le nombre dans le chiffre Romain, comme I. V. X. L. C. D. M. En Hébreu & en Grec les lettres ſont numérales c'eſt à dire qu'elles ſèrvent de chifres.

NUMÉRATEUR. ſ. m. *Numerator*. Tèrme d'Arithmétique, qui ne s'employe que lorſqu'on parle des fractions. C'eſt le chiffre qui ſe met au deſſus de la ligne avec laquelle on marque les fractions, comme $\frac{3}{4}$; trois eſt le *numerateur*, & quatre le dénominateur, & ſignifie trois quatrièmes ou trois quarts, trois parties d'un tout diviſé en quatre. Le *numerateur* marque combien il y a de parties d'un tout; & le dénominateur en combien de parties le tout eſt diviſé. Ainſi dans les vrayes fractions le *numérateur* doit toujours être moindre en nombre que le dénominateur, puis qu'il ne doit déſigner qu'un cèrtain nombre de parties, de celles en quoi l'unité a été partagée.

NUMÉRATION. ſ. f. Compte, payement actuel de denièrs. *Numeratio, ſolutio*. L'Ordonnance enjoint aux Notaires de faire mention dans les obligations & conſtitutions de la *numération* actuelle des deniers & de leurs eſpéces. Ce mariage a été différé, parcequ'il n'y a point eu de *numération* de déniers.

NUMÉRIE. ſubſt. [illegible] Nom d'une fauſſe divinité. Déeſſe des nombres. *Numeria*. On croyoit dans l'Antiquité que *Numérie* apprenoit l'art de compter & qu'elle y préſidoit. S. Aug. De la Cité de Dieu L. IV. C. 11. Triſtan T. III. p. 308.

NUMÉRO. ſ. m. Tèrme de Banque, & de Marchandiſe. Article du regître d'un Banquièr, ou d'un Marchand, cotté d'un cèrtain nombre, faiſant mention d'une cèrtaine affaire, réſcription, ou marchandiſe. *Numero*. Il eſt enjoint aux Banquièrs éxpéditionaires en Cour de Rome, de mettre ſur toutes leurs éxpéditions le chiffre ou le *numéro* répondant à l'article de leurs regîtres qui en contient l'envoi. Un tel a eu un billet à cette lotterie cotté ſur le *numéro* 5430. Les Marchands ont de cèrtaines marques qu'ils mettent ſur leurs marchandiſes, qui les fait ſouvenir du prix marqué dans les articles *numéro* de leurs regîtres qui y répondent. On le dit auſſi des maques que les Notaires mettent ſur les titres & papiers qu'ils inventorient, répondant aux articles de leurs Inventaires. Ce Contrat eſt inventorié ſous le *numéro*. 6. On le dit auſſi du chiffre que l'on met au dos d'un livre dans les Grandes Bibliothéques, pour marquer le rang & la place de ce livre. La ſomme de S. Thomas eſt au numéro tant. Voyez au numero tant & m'aportez la Bible que vous y trouverez.

On dit provèrbialement qu'un homme entend le *numéro*, quand il ſçait déeouvrir le prix ſecret d'un Marchand; & figurément, quand il pénétre dans le ſecret & de toute autre affaire où il s'agit de compte, ou de profit; qu'il a de l'adreſſe, de l'intelligence. Paſquier dit que ce provèrbe vient prémièrement des joüeurs de blanque, qui ont des regîtres où ſont contenus les bénéfices de leur blanque, & des billèts noirs qui y répondent, & qui de plus diſtribuent les billèts de leur blanque à ceux qui les achetent, marquez de cèrtaine déviſe, ſignes ou *numéro*; de ſorte qu'on a dit qu'un homme entendoit le *numero* quand il ſe ſouvenoit bien du nombre ſous lequel ſa déviſe étoit enregîtrée.

NUMÉROTER. v. act. Marquer le numéro ſur quelque chôſe. *Numeris ſignare, notare*. Toutes ces piéces, ces marchandiſes ſont cottées & *numérotées*.

NUMIDE. ſ. m. & f. Nom de Peuple ſelon l'ancienne Géographie. *Numida, Nomas*. Les *Numides* étoient des Peuples d'Afrique qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui le Biledulgerid. Les *Numides* appellez autrement Nomades, d'où s'étoit fait par corruption le mot *Numide*, Les Numides, dis-je, étoient originairement Pèrſes, ſi l'on en croit Salluſte dans la Guèrre de Jugurtha. Les *Numides* à ce que dit Tèrtullien *De Pallio C.* 4. portoient des perruques de crin de cheval.

Ce nom de *Numide* vient du Latin *Numida* qui eſt formé de *Nomas*, — *adis*: Ce dèrnier eſt Grèc, Νομὰς vient de νέμω *paitre, faire paitre*. Les anciens *Numides* s'occupoient, comme aujourd'hui les Arabes du deſèrt, à nourrir des troupeaux qu'ils conduiſoient dans les endroits où il y avoit des paturâges, ainſi n'ayant point de demeures fixes, ils paſſoient leur vie à la campagne ſous des tentes.

NUMIDIE. ſ. f. Nom de Païs & tèrme de l'ancienne Géographie. *Numidia*. Ce qu'on appelloit autrefois *Numidie*, nous l'appellons aujourd'hui *Biledulgerid*. La Numidie étoit une an-

tienne & grande Région de l'Afrique, qui prenoit ſon nom de ſes peuples appellez *Numades*, ou *Nomades*. Sa ſituation étoit au midi du Mont-Atlas, qui la ſéparoit de l'Afrique propre, & de la Mauritanie; la Lybie Intérieure la bornoit du côté du Sud. Elle eut pendant longtems ſes Rois particuliers, dont les plus célèbres furent Maſiniſſa, Jugurtha, Hiempſal, & les trois Juba dont le dernier qui tenoit le parti de Pompée, fut vaincu par Céſar, & la *Numidie* fut reduite en province de l'Empire Romain. Cette Région étoit celle qu'on appelle maintenant le Biledulgérid, ou du moins la plus grande, & la plus occidentale partie de ce païs, où l'on trouve le Biledulgérid propre, le Zeb, le Tegorarin, le Ségelmeſſe, le Tafilet, le Datha, & Teſſet. MATY.

NUMIDIE NOUVELLE. C'étoit anciennement une grande contrée de l'Afrique. *Numidia Nova*. Elle avoit au levant l'Afrique propre, au couchant la Mauritanie Céſarienne; au nord la mèr Méditerranée; Et au ſud le Mont Alas, qui la ſéparoit des Géſules. Les peuples de cette *Numidie* étoient les Cirtéſiens & les Natabules, & ſes villes principales. *Aquæ Callidæ*, *Cirta*, *Collops Magnus*, *Collops parvus*, *Hippo Regius*, *Lampæſa*, *Madaurus*, *Ruſicada*, *Tacatua*, *Theveſte*. Maintenant ce païs comprend les Royaumes de Bugie, & de Conſtantine; provinces de celui d'Algèr. MATY.

Le Golfe de NUMIDIE. *Numidicus ſinus*. Golfe de la mèr Méditèrranée. Il prenoit anciennement ſon nom de la *Numidie* nouvelle, ſur les côtes de laquelle il étoit; maintenant on l'appelle le Golfe de Colle, parceque Colle, ville du Royaume de Bugie, en Barbarie, eſt bâtie ſur ſes bord. MATY.

NUMISMATOGRAPHIE. ſ. f. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie la déſcription & la connoiſſance des anciennes médailles d'or, d'argent & de bronze, *Numiſmatographia*. Fulvius Urſinus, Auguſtin Évêque de Tèrraconne; Érizzo Noble Vénitien; Sambucus, Gentilhomme Polonois ont donné un grand luſtre à la *numiſmatographie*. SPON. Il faut y ajoûter ceux qui de nos jours ont mieux réüſſi dans la connoiſſance des médailles, Mr le Comte Mezzabarba & Mr l'Abbé Mézzabarba ſon fils, Mr Ch. Patin, Mr Spanheim, Le P. Hardouin, Mr Morel, Mr Vaillant, le P. Jobèrt, Mr Baudelot, Mr Béger & pluſieurs aûtres que l'on trouvera dans la *Bibliotheca Nummaria* du P. Bandouri. Jamais l'étude des médailles n'a été plus à la mode qu'elle eſt maintenant.

NUMME. ſ. m. M. de Courtin employe ce tèrme pour rendre ce lui de *nummus*: cet exemple n'a pas été ſuivi par ceux qui ont écrit ſur les monnoies, & ſur les médailles, & ce mot, tout commode qu'il eſt, n'a pas été receu par l'uſage. *Numme* eſt une piéce de monnoie d'argent. DE COURTIN. Le *numme* d'or que l'on appelloit ſtatèr étoit didrachme, c'eſt à dire du poids de deux grôs. ID. Ce *numme* d'or valoit de nôtre monnoye, ſelon la ſupputation de Budée, 50 livres. ID. Le *numme* d'argent étoit juſtement le denier Romain qui peſoit une drachme ou un grôs. ID. Le *numme* d'or des Hebreux étoit ce qu'ils appelloient ſicle ou ſtatèr..... il peſoit ½ once ou 4 drachmes..... Le *numme* d'argent des Hébreux étoit auſſi le ſicle d'argent qui peſoit de même 4 drachmes. ID. Le ſtatèr étoit auſſi le *numme* des Pèrſes, des Macédoniens, des Athéniens. ID.

NUMMULAIRE. ſ. f. M. Corneille dit *Nummularia* dans ſon Dict. des Arts. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges longues, grêles, rampantes, portant des feuilles oppoſées l'une vis-à-vis de l'autre, prêſque rondes, un peu crêpées, vèrtes. Ses fleurs ſont grandes jaûnes, formées en roſettes, coupées en cinq parties, pointuës. Quand ces fleurs, ſont paſſées, il leur ſuccéde de petits fruits ſphériques qui renfèrment des ſemences fort menuës. Sa racine eſt petite. La *nummulaire* croît dans des lieux humides, proche des ruiſſeaux. Elle eſt fort aſtringente & vulnéraire, bonne pour le ſcorbut, & pour ceux qui ont un ulcère au poumon: on la recommande auſſi dans la dyſſenterie, dans les pèrtes de ſang. C. Bauhin l'appelle *nummularia major lutea*; & Mr Tournefort *inſtit. R. herb.* 141. *Lyſimachia humifuſa, folio rotundiore, flore luteo*. Quelque-uns prétendent que la *Nummulaire* eſt dangereuſe aux brebis. On en doute dans les Éphémérides des Curieux de la Nat. Decur. I. An. VI. & VII. p. 249. & l'on réfute Jonſton qui le dit *C.* 5. *Not. Regn. Veget.*

Nummulaire vient du Latin *nummus*, monnoye parceque les feuilles de cette plante repréſentent par leur figure pluſieurs piéces de monnoye rangées.

NUMUS. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la tèrre noire du noir très-noir qu'il faut blanchir & purger.

NUN.

NUN. ſ. m. Nom d'une lèttre Hébraïque. *Nun.* C'eſt la 14e lètre de l'Alphabet Hébraïque, & dans les chifres elle vaut 50. Le *nun* eſt la charactériſtique de la ſeconde conjugaiſon appellée niphal. Un grand *nun*, un petit *nun*, un *nun* renvèrſé ſignifient des myſtères ſi l'on en croit les Cabbaliſtiques.

NUNCUPATIF. adj. maſ. Tèrme de Juriſprudence. Qui ſe dit ſeulement d'un teſtament fait vèrbalement, & de vive voix *Nuncupativus*.

NUNCUPATIF, IVE. adj. Tèrme dogmatique qui n'eſt que de nom. *Nuncupativus ſolo nomine*. Felix d'Urgel ſoutenoit que J. C. comme homme n'étoit Dieu que *nuncupatif*; c'eſt à dire de nom. FLEURY. Alcuin dans ſa Réponſe à Félix ſoutient que c'eſt retomber dans le Neſtorianiſme de diſtinguer en J. C. deux fils de Dieu; l'un naturel & l'autre adoptif, & deux Dieux; l'un vray, & l'autre nuncupatif. ID.

NUNDINAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Nundinarius*, M. Chaſtelain écrit Nondinaire, mais puiſqu'on écrit Nundinal, nous avons crû qu'il falloit dire auſſi *Nundinaire*. Au Martyrologe de S. Jérôme, S. Nondinaire eſt nommé *Nondien* CHAST. Tom. I. p. 672.

NUNDINAL, ALE. adj. m. & f. Nom que les Romains donnoient au huit prémières lèttres de l'alphabet dans leur calandrier. *Nundinalis*. Cette ſuite de 8 lèttres A. B. C. D. E. F. G. H. eſt pôſée ſans intèrruption, & repriſe depuis le prémier jour de l'année juſqu'au dèrnier. Il y en avoit toujours une qui marquoit les jours de marché, ou d'aſſemblée, appellez, *nundinæ*, quaſi *novendinæ*, parcequ'ils revenoient de 9 jours en 9 jours. Les habitans de la campagne après avoir été appliquez à leur travail pendant 8 jours conſecutifs, ſe rendoient à la ville le 9e, pour y porter leurs denrées à vendre, & pour s'inſtruire en même tems de ce qui regardoit la Religion, ou le gouvèrnement. Ainſi le jour *nundinal* ſe trouvant ſous la lèttre *A*, au 1. au 9. au 17. & au 25. de Janvier, la lèttre *D*, ſera la lettre *nundinale* de l'année ſuivante. Ces lèttres *Nundinales* ont beaucoup de rapport avec la lèttre Dominicale, qui revient de huit en huit jours, comme la *nundinale* revenoit de neuf en neuf jours.

NUP.

NUPÈDALE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Voyez NUdPIÈDS.

NUPTIAL, ALE. adj. Qui concèrne le mariage, ou la nopce. *Nuptialis*, *Matrimonialis*. Il a reçu la bénédiction *nuptiale* en quoi conſiſte toute la ſainteté du mariage. LE MAITRE. La femme adultère ſoüille la couche *nuptiale*. Un père doit fournir à ſa fille ſes habits *nuptiaux*. Chez les Juifs on n'alloit point aux nopces ſans une robbe *nuptiale*, comme on voit dans une parabole de l'Évangile Matthieu XII. 11, 12. Le ſoleil en ſon aurore ſe montre auſſi paré qu'un époux qui ſort de chambre *nuptiale*. PORT-R.

NUQ.

NUQUE. ſ. f. Le creux qui eſt entre la prémière & la ſeconde vèrtèbre au plus haut du dèrrière du cou, que les Latins appellent *foſſa*. Ce qui eſt au-deſſous s'appelle le *chinon du cou*. Donner un coup d'épée ſur la *nuque*.

Un Normand député pour haranguer le Roi,
Sire, dit-il, tout court ſans pouvoir paſſer outre,
Se frottant à la nuque & regardant la poutre
Par faute de mémoire il tombe en déſarroi.
Ses amis l'excuſant diſoient, il s'eſt mépris.
Mais le peuple criant, à l'école, à l'école,
Tout beau, leur dit le Roi, je n'en ſuis point ſurpris
Les Normands ſont ſujets à manquer de parole.

Ce mot vient de *nucula*, *petite noix*. MÉNAGE. Mais ſelon Bochart & du Cange, il vient de l'Arabe *nacha*, dont Avicenne ſe ſert ſouvent en cette ſignification.

NUQUE, a été auſſi employé autrefois par quelque vieux Médecins pour ſignifier la moëlle de l'épine. Ce mot n'eſt plus en uſage en ce ſens. *Medula ſpinalis*.

NUR.

NUR. Voyez NAR.

NURA. ſ. f. Nom propre. *Nora*. C'étoit anciennement une ville de la Sardaigne. Ce n'eſt maintenant qu'un miſérable village, que l'on voit au fond du golfe de Cagliari à trois ou quatre lieuës au ſudoüeſt de la Ville de ce nom. MATY.

NURE, NEURE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Lagénie, en Irlande. *Neorum*. Elle a ſa ſource dans le Comté de Quéens, ou de la Reine, travèrſe celui de Kilkenny, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge dans le Barrow, vis à vis de Roſſe. MATY.

NURENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Franconie, ſitué entre Bambèrg & Aichſtet. *Norimberga*, *Norimberga*, *Noricorum Mons*. Elle eſt ſur le Prégnits, qui la ſépare en deux parties prêſque égales, & qui ſont jointes par onze beaux

beaux ponts de pièrre, qu'on a conſtruit ſur cette rivière. *Nurenberg* a pris ſon nom d'un château bâti par les Noriques, appellé *Caſtrum noricum.* C'eſt une des plus anciennes, des plus grandes, & des plus belles villes de l'Allemagne, ſes ruës ſont grandes, ſes maiſons bâties de pièrres de taille à quatre ou cinq étages, ſa Maiſon de Ville & ſes Égliſes ſont magnifiques. Elle eſt fortifiée d'une triple muraille, & d'un triple foſſé, dont elle eſt environnée, & l'on voit environ trois cens piéces de Canon ſur ſes remparts, & des armes pour qinze mille hommes dans ſon Arcenal. Elle eſt conſidérable par ſes manufactures, & principalement de ſes clinquailleries, qui à la faveur de ſes deux grandes foires, ſe répandent par toute l'Europe. Les Empereurs ſont obligez d'y tenir la prémière Diéte de l'Empire, après leur couronnement, & l'on y garde pour cette cérémonie les ornemens impériaux, qui ſont la Dalmatique de Charlemagne, ſon Baudrier, ſes gants, & ſa Couronne, qui eſt d'un très grand prix, Au reſte, *Nurenbèrg* eſt une ville Impériale & libre; elle s'affranchit de la domination de ſes Burgraves pour la ſomme de cent quatre-vingt mille Florins, l'an 1417, Son Gouvèrnement paſſe pour le mieux réglé de toute l'Allemagne, & lui a mérité le titre de la Veniſe d'Allemagne. Il eſt Ariſtocratique, & il n'y a que vingt huit familles Patriciennes qui ayent droit d'entrer dans le Sénat. Elle eſt proteſtante, les Catholiques Romains y ont pourtant une Égliſe; mais ils ne peuvent pas y joüir du droit de bourgeoiſie. MATY. M. Harris met *Nurenbèrg*, par obſèrvations aſtronomiques a 49°. 29′. de latitude, & à 30°. 2′. de longitude, & Meſſieurs de l'Academie a 49°. 27′. de latitude & à 28°. 34. de longitude.

Le Tèrritoire de NURENBÈRG. *Norinbergenſe Territorium.* C'eſt un petit païs du Cèrcle de la Franconie. Il eſt entre le Palatinat de Bavière, & les Marquiſats de Culembach & d'Ampſpach. Il n'a pas plus de dix lieuës de long, & de ſix de large. Ses lieux principaux ſont *Nurenberg* Capitale, Altorff, Lauff, & Hylpoſtein. Cette dernière avec le bourg d'Allerſpèrg, & quelques autres lieux moins conſidérables, eſt ſéparée du reſte du Tèrritoire, & enclavée entre le Marquiſat d'Anſpach, & le Palatinat de Bavière. MATY.

Le Burgraviat de NURENBERG. *Norimbergenſis Burgraviatus.* C'étoit autrefois un aſſez grand État de la Franconie. Il renfèrmoit le Tèrritoire de *Nurembèrg*, & les Marquiſats de Culembach, & d'Anſpach. Fridéric V. vendit à la ville de *Nurenbèrg*, les droits qu'il avoit ſur elle & ſur ſon Tèrritoire, pour payer à l'Empereur Sigiſmond la ſomme de 400. mille florins, pour le prix du Marquiſat & de l'Electorat de Brandebourg, que cet Empereur lui donna. Les autres deux parties du Burgraviat de *Nurembèrg* ſont encore poſſedées par deux branches de la Maiſon de Brandebourg, qui portent les noms de Culembach & d'Anſpach.

Ce nom François eſt pris du nom Allemand de la même ville *Nurnbèrg* ou *Nurenbèrg*, les Allemands prononçent *Nurnbèrg*, comme s'il n'y avoit point d'*e* entre l'*r* & l'*n*, ou qu'il fut muet. Ce mot de *Nurnbèrg*, veut dire *montagne des Noriques*, en Latin, *Noricorum mons.*

NUS.

NUS. Vieux adj. qui s'eſt dit autrefois pour *nul. Nullus.*

NUSCO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Nuſcum.* Elle eſt dans la Principauté ultérieure, à ſix lieuës de Bénevent, vèrs l'orient méridional. *Nuſco* a un Évêché, ſuffragant de Salèrne. MATY.

NUT.

NUTRICAIRE. ſ. m. On donne ce nom à ceux qui étoient chargez autrefois de nourrir, & d'élever les enfans éxpoſez, les enfans trouvez. *Nutricarius.*

NUTRITIF, IVE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit tant de l'aliment qui nourrit, que de la puiſſance qui le convèrtit en la ſubſtance du corps qu'il entretient. *Nutritius, nutritivus.* On ne donne pas aux malades des alimens fort *nutritifs.* Les Philoſophes anciens admettoient une faculté *nutritive* dans le corps, ne pouvant pas éxpliquer autrement la manière dont il ſe nourrit.

NUTRITION. ſ. f. Changement qui ſe fait du ſuc nourricier en la ſubſtance des parties nourries. Accroiſſement naturel par lequel, ce qui déchet continuellement d'une ſubſtance corporelle eſt réparé d'une manière convenable à ſa nature. *Nutritio.* Ce changement eſt nécéſſaire pour réparer les déchèts que le corps ſouffre continuellement, & il faut qu'il dure autant que la vie: en quoi la *nutrition* diffère de l'accroiſſement qui ne dure qu'un cèrtain nombre d'années. La lymphe eſt la matière de la *nutrition*, elle eſt portée avec le ſang dans toutes les parties du corps, & de là elle s'inſinuë dans les petits vuides que les parties qui ſe ſont diſſipées, ont laiſſez, où elle s'arrête & ſe fige. Le défaut de *nutrition* eſt la cauſe de la maigreur qui ſurvient dans la plûpart des maladies. Un Médecin Anglois nommé Hevèrs dans un Traité d'Oſtéologie, qu'il a fait, ſoutient que la *nutrition* n'eſt point une réparation de la pèrte qui ſe fait de la ſubſtançe des parties ſolides; mais ſeulement une ſucceſſion continuelle, & un ſupplément des éſprits & des autres parties fluides, leſquelles rempliſſent les parties qui les contiennent, & les conſèrvent étenduës. *Harris.* Il y a autant de différentes ſortes de *nutritions*, qu'il y a de différentes parties dans le corps. Quelques-uns prétendent dans les Éphémérides des curieux de la Nature. *Décur. I. Ann. VIII. p.* 187. que la *nutrition* ſe fait par filtration. Le cœur eſt le principe de la *nutrition.* Ib. *Dec. III. Ann. II. p.* 290.

NUTRITION, en tèrmes de Pharmacie, eſt une éſpéce de préparation qui ſe fait quand on mêle peu à peu des liqueurs de differente nature, en les agitant enſemble juſqu'à ce qu'elles ayent acquis une conſiſtence épaiſſe comme quand on fait le beûrre de Saturne, où l'onguent nutritum. *Nutritio, fomentatio. coagmentatio.*

NUTRITUM. ſ. f. Onguent déſſicatif & rafraichiſſant qui ſe prépare en agitant & nourriſſant enſemble dans un mortiér quelque préparation de plomb avec de l'huile & du vinaigre, ou du ſuc de ſôlanum. *Nutritum.*

NUY.

NUYE. ſ. f. Vieux mot Nuée. *Nubes.*

NUYRIGUIÉR. ſ. m. Ce mot dans les ſtatuts de Provence veut dire la même chôſe que *Norriquier* dans quelques coutûmes, c'eſt-à-dire, celui qui nourrit, qui éléve du bétail. *Pecuarius.*

NUYS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Noveſium, Nuſſia.* Elle eſt dans le Diocèſe de Cologne, ſur l'Èrpe, à une lieuë de Duſſeldorp du côté du midi. Cette ville étoit autrefois Impériale Charles le Tèrrible, Duc de Bourgogne l'aſſiéga inutilement l'an 1474. mais elle fut priſe; & repriſe pluſieurs fois pendant la guèrre des Suédois. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 382 dit *Neuſ*, ou *Nuſſe*, ou *Nuys* mais en François on dit toujours *Nuys.*

Chanoine Reguliér de *Nuys*, Congrégation de *Nuys*, c'eſt une Congrégation de Chanoines Reguliérs fondée à *Nuys* par quelques Chanoines de Cologne, en l'an 1170 & unie à celle de Windeſeim en 1430 avec 12 Couvens qui en dépendoient. Voyez le P. Helyot. *T. II. p.* 352. *& ſuiv.*

NUYS, eſt auſſi une petite ville de France. *Nucium.* Elle eſt dans la Bourgogne à quatre lieuës de Dijon, vèrs le midi. *Nuys* a un bailliage.

NYB.

NYBOURG, ou NUBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Danemarck. *Neoburgum.* Elle eſt dans l'iſle de Fionie, ou Funem, ſur un golfe de la côte orientale, à quatre lieuës de la ville d'Odenſée. *Nybourg* a été autrefois le ſiége des Rois & du Parlement de Danemack. Elle eſt encore aſſez bien fortifiée du côté de la mèr; mais de celui de la tèrre ſes ouvrages ſont ruinez. MATY.

NYC.

NYCTAGE. Nom de ſecte. Les *Nyctages* étoient des Hérétiques qui blamoient la pratique de veiller la nuit pour chanter les loüanges de Dieu, parceque la nuit, diſoient-ils, a été faite pour le repôs. *Nyctages, Nyctazon.*

Ce mot vient de νὺξ, qui veut dire *nuit.*

NYCTALOPIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Maladie des yeux qui empêche de voir lorſque le ſoleil eſt couché, & que la lumière diminuë. *Nyctalopiaſis, nyctalopia.* Il y en a qui diſent que la *nyctalopie* empêche de voir le jour, & non pas la nuit, à cauſe que le jour les eſprit ſont trop diſſipez, & qu'ils ſont plus ramaſſez la nuit. En général; une maladie qui empêche de voir en cèrtains tems où les autres hommes voyent s'appelle *nyctalopie.*

Ce mot de *nyctalopie* vient de νὺξ, *nuit*, & d'ἀλώπηξ, *renard*, parce qu'on dit que cet animal ne voit pas ſi bien le jour que la nuit.

NYCTÉLIES. ſ. m. Sacrifices à l'honneur de Bacchus; Orgies. *Nyctelia.* Ces ſacrifices ſe faiſoient la nuit; c'eſt la raiſon de ce nom. On les célébroit en courant par les ruës le vèrre à la main & en beuvant. Il n'eſt point de débauche & d'impureté qu'on n'y connût, comme il paroit par le Ch. XIIIe du L. XVIIIe. De la Cité de Dieu. Les Athéniens faiſoient les *Nyctélies* tous les trois ans au commencement du printems, Servius en parle ſur le 302e. vèrs du IVe. L. de l'Enéide. Voyez encore Delrio dans ſes Notes

ſur

ſur l'Hèrcule de Sénéque v. 594. & Dempſtèr *Paral. In Joh. Roſini Antiqq. L. II. C.* 11. Bacchus avoit pris de là le nom de *Nyctélien. Nyctelius.*

Ce nom vient de *νὺξ, la nuit.*

NYCTOSTRATÉGE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. *Nyctoſtrategus.* Les *Nyctoſtratéges* étoient des Magiſtrats qui avoient ſoin de la police pendant la nuit : ils faiſoient la ronde avec des gens armez, pour empêcher les déſordres. Il eſt parlé des *Nyctoſtratéges* dans les loix d'Arcadius. Le Chevalier du Guet à Paris, & à Veniſe, ceux qu'on appelle *Signori di notte*, ſont les *Nyctoſtratéges* de ces deux villes.

Ce mot vient de *νὺξ, nuit*, & *ϛρατηγὸς, Chef de milice, de troupes, de ſoldats.*

NYD.

NYD. Voyez NYTH.

NYE.

NYENBOURG. Voyez NIENBORG.

NYK.

NYKOPING. Voyez NICOPING.

NYL.

NYLAND. ſ. m. Nom propre d'une province de la Finlande, en Suède. *Nylandia, Neolandia.* Elle eſt entre la Finlande propre, la Tavaſthie, la Caréſie, & le Golfe de Finlande ; Borg & Helſingfort en ſont les lieux principaux. Samſon y met auſſi la petite ville de Roſeborg ; mais quelques Géographes aſſûrent, qu'elle eſt de la Finlande propre. MATY.

NYM.

NYMBOURG. Voyez SUINIBROD.

NYMPHE. ſ. f. Fauſſe Divinité que les Payens croyoient préſider aux eaux, aux fleuves & aux fontaines. *Nympha.* Quelques-uns en ont étendu la ſignification, & les ont priſes pour Déeſſes des montagnes, des forêts & des arbres, qu'on appelle particulièrement *Oreades, Dryades, Hamadryades*, & *Napées.* Meurſius prétend que l'opinion des Grèces, touchant ces Divinitez, eſt venuë des Phéniciens. *Nymphe* dans leur langage ſignifie *âme* : les Grècs s'imaginèrent que les âmes des anciens habitans de la Gréce étoient devenuës des *Nymphes.* Les âmes de ceux qui avoient habité dans les bois furent appellées *Dryades.* Celles de ceux qui avoient habité dans les montagnes *Oreades.* Celles de ceux qui avoient fait leur demeure ſur les bords de la mèr *Nereides* ; enfin les âmes de ceux qui avoient choiſi ſéjour auprès des rivières, ou des fontaines *Nayades.* On dit la *Nymphe* de la Seine, de la Loire. Conrad Geſnèr a traduit un ample Commentaire de Porphyre ſur l'antre des *nymphes* de l'Odyſſée, dont M. le Vayer a auſſi fait une intèrprétation à ſa mode dans ſon Hexaméron.

Ce nom de *Nymphe* vient de *Nympha*, & celui-ci de Νύμφη, qui ſignifie une fille mariée depuis peu, une nouvelle mariée : on l'a donné dans la ſuite à des Divinitez qu'on répréſentoit ſous la figure de jeunes filles. Le mot *Nymphe*, ſelon d'autres, vient à ce que l'on prétend, de celui de *lympha*, de l'eau, parceque les *Nymphes* étoient principalement des divinitez des eaux M. Chaſtelain, dans ſon Martyr. *T. I. p.* 340 dit *Nympha* : ce mot pour lequel on a dit *lympha*, ſignifie *eau*, amâs d'*eau*, mare d'*eau.* D'où il conclut que ceux qui en traduiſant les mots d'Uſuard, *Nartha in Nympha necata eſt*, ont écrit Marte fut maſſacrée en un lieu nommé *Nymphe*, au lieu de mettre Marthe fut noyée en une mare, n'ont nullement entendu ni le mot de *necata*, ni celui de *Nympha*, Il y avoit quantité de mares au lieu où ſainte Marthe & ſes compagnons ſouffrirent, à 5. lieuës de Rome, & ce canton en avoit été nommé les *Nymphes* de Catabiſſa, & ſe nomme encore à préſent en Italien ſanta Ninfa, pour ſainte Ninfe (comme ils diſent ſant Apoſtolo, pour ſanti Apoſtoli) à cauſe qu'ils regardent ces eaux comme ſacrifiées par le Martyre de ces ſaints.

NYMPHE, dans les Romains, ſe dit des Dames de condition qu'on introduit, à qui on donne un rang au deſſus des Bèrgères, comme dans l'Aſtrée, la *Nymphe Galathée. Nympha.*

NYMPHE, ſe dit en ce ſens des Maîtreſſes que châcun ſe fait en une compagnie, ou qu'on méne en une promènade. *Amaſia.* En cette partie, de divèrtiſſement châcun avoit ſa *Nymphe*, châcun fit danſer ſa *Nymphe* à ce bal. C'eſt une *Nymphe* redoutable. VOIT.

La Nymphe *que j'adore,*
L'autre ſoir apparut ſi brillante en ces lieux. ID.

NYMPHE POTAGÈRE. Mot Burleſque ; pour dire, Fille des Champs, jolie jardinière. *Olitoria.*

NYMPHES, en tèrmes d'Anatomie ſont de petits ailerons, ou parties molles & ſpongieuſes, qui ſortent & avancent hors les lèvres de la matrice. *Nympha.* Elles ſèrvent à guider l'urine, & à la conduire comme entre deux parois : ce qui leur a donné le nom de *Nymphes*, comme qui diroit *Dames des Eaux*, ou du conduit d'où l'urine coule comme d'une ſource. On les appelle auſſi *ailes.*

NYMPHE, chez les Naturaliſtes, eſt auſſi la petite peau qui envelope les inſectes, ſoit lorſqu'ils ſont enfèrmez dans l'œuf, ſoit lorſqu'il s'en fait une transformation apparente. *Pellicula, nympha.* Ainſi la *Nymphe* n'eſt autre chôſe que le changement d'un ver ou d'une chenille en un animal volant, après s'être dépouillez de leur peau ; ce qui n'arrive point par transformation, mais par un ſimple accroiſſement des parties qui forcent & rompent la peau, de même qu'il arrive au poulèts & aux grenouilles, & la plûpart des Auteurs entèndent par le mot de *nymphes* les inſectes mêmes qui n'ont encore que la forme de vèrs ou de chenilles ; car on donne à l'animal le nom de *nymphe*, lorſqu'il ſouffre le changement, ſelon Ariſtote, Pline, & autres Auteurs anciens. Ce mot veut dire *nouvelle mariée* ; car c'eſt alors qu'étant dépouillé de la peau dont il étoit revêtu, il fait paroître diſtinctement tous ſes membres parfaits. Mais quand il change ainſi, il pèrd quelque tems ſon mouvement, comme lorſqu'il étoit dans l'œuf, ſi bien que ces animaux ſe trouvent deux fois ſans la forme de *nymphe* ; prémièrement dans leur œuf qui eſt leur prémiére *nymphe*, & derechef dans ce changement qui eſt leur ſeconde *nymphe.* Elle diffère ſeulement en ce point, qu'en cette dèrnière les membres y paroiſſent plus diſtinctement. Swammèrdam donne à la prémière le nom de *nymphe dorée*, de *nympha aurea*, & de *Chryſalis* ; & à la ſeconde ſimplement le nom de *nymphe.* Il en a fait voir de cinquante quatre ſortes, entre leſquèlles il y en avoit de moitié chenilles, & de moitié papillons. Les *nymphes* des vèrs à ſoye ſont miſes au rang des *nymphes* dorées, qu'on a nommées auſſi *aurélia.* Leur différence n'eſt pas conſidérable, & ne conſiſte qu'en la couleur. On met auſſi cette différence entre les *nymphes*, qu'il y en a une qu'on nomme *Nympha animal oviformis*, & un autre *vermiculus oviformis.* L'œuf des abeilles ſe change en chenille. Cette chenille enfèrmée dans ſon alvéole s'y transforme en aurélie, ou en *nymphe* ; & douze jours après il en ſort un abeille.

NYMPHEA. ſ. f. Plante qui eſt ainſi appellée parcequ'elle vient dans les eaux. *Nymphaa, nenuphar.* Voyez NÉNUPHAR. C'eſt la même chôſe.

NYMPHÉE. ſ. m. Tèrme d'Architècture. Bâtiment ; édifice qui renfèrme des grottes & des fontaines, où il y a pluſieurs Nymphes. *Nymphaum.* Il y avoit des *Nymphées* à Rome, à Conſtantinople & ailleurs. Il y avoit des Égliſes à la porte deſquelles il y avoit des *Nymphées* pour l'uſage des Chrétiens qui ſe lavoient les mains devant que de faire leurs prières. Ces *Nymphées* n'avoient rien de contraire à la modeſtie & à la pudeur, ni aucune figure idolatrique ; ils n'avoient que le nom de commun avec les autres *nymphées*, parceque l'uſage des uns & des autres avoit quelque chôſe de ſemblable.

Ce mot vient de *Nymphaum.*

NYMPHÉE, c'étoit auſſi un bâtiment public, où ceux qui n'avoient pas de logement commode, & propre pour le feſtin & les cérémonies des noces, les venoient faire.

Ce mot en ce ſens vient de Νύμφη, *épouſe, nouvelle mariée.*

NYMPHOMANIE. ſ. f. C'eſt la même chôſe, que fureur Utérine. *Nymphomania, furor uterinus.* Voyez UTÉRIN.

Ce mot vient de νύμφη, & de *μανία, fureur, folie, manie.*

NYMPHOTOMIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie, *Nymphotomia*, retranchement qui ſe fait aux nymphes, lorſque leur tumeur trop grande empêcheroit la conſommation du mariage, ou la rendroit difficile. Les Égyptiens, dit Galien, faiſoient ſouvent la *nymphotomie* ; mais dans ces païs ci elle eſt rârement néceſſaire. Quand elle l'eſt, les Caſuiſtes décident qu'une femme eſt obligée de la ſouffrir. La *Nymphotomie* eſt la circonciſion des femmes. Voyez CIRCONSION. *T: I. p.* 1822.

NYMPSCH, NIMPTSCH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec un château, beau, & fort. *Nympſcha.* Elle eſt dans la principauté de Brieg, en Siléſie, à quatre lieuës de Monſtèrbèrg, du côté du nord. MATY.

NYMS. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Duché de Luxembourg. *Nemeſa.* Elle a ſa ſource dans l'Archevêché de Tréves, paſſe près de Bibrich, reçoit le Pruym & l'Aum, & ſe décharge dans la Sout ou Suce, à demi lieuë au deſſous d'Echtèrnach. MATY.

NYN.

NYNE, ou NEANE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Anglètèrre. *Nyna*, *Auſona*. Elle travèrſe le Comté de Northampton, baigne la ville de ce nom, & celle de Pétèrboroug, & va ſe décharger dans un Golfe de la mèr d'Allemagne, aux confins du Comté de Lincoln & de celui de Norfolk. MATY.

NYS.

NYSLOT. ſ. m. C'eſt-à-dire la nouvelle fortereſſe. *Novum*, *Caſtrum*. Bourg avec un bon Château. Il eſt dans le Savolax, en Livonie dans de grands marais, environ à vingt lieuës de Wiborg, vèrs le nord. MATY.

NYT.

NYTHE. ſ. f. ou NYD. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Écoſſe méridionale. *Nithia*, *Niddia*. Elle a ſa ſource dans la contrée de Kyle, travèrſe celle de Nitheſdale, à laquelle elle donne le nom, baigne Dumfreis, & ſe décharge peu après dans le golfe de Solway. MATY.

NYTHESDALE. ſ. f. C'eſt à-dire la vallée de Nythe. Voyez NITHESDALE.

O

O.

O Subſt. maſc. Un grand *O*, un petit *o*, un *o* bien fait, ou bien formé. La quatorzième lèttre de l'Alphabeth, & la quatrième des voyelles. Grégoire de Tours Hiſt. L. V. C. 44. dit, que c'eſt Chilpéric qui ajouta l'*O* à l'alphabeth françois, avec trois aûtres lèttres. Φ, Χ, Θ. Les Grammairiens l'appellent une voyelle fèrmée, ou reſſèrrée, parcequ'elle ſe prononce en reſſèrant la bouche. Chez les Latins l'*o* avoit tant d'affinité avec l'*u*, qu'ils confondoient aiſément ces deux lèttres. Ils écrivoient *conſol*, & prononçoient *conſul*. Voyez les Inſcriptions de Grutèr. p. LXVI. n. 7. p. CII. ligne 24. & p. D. ligne 29. De même *Aequom* p. CDXCIX. n. 12. *Aorelius* pour *Aurelius* p. XCV. 6. *Compaſcuos ager* p. CCIV. *Dederunt* p. LII. 12. XCV. 6. *Duomvir* p. CDXLIV. 8. Erodita p. DCLV. 1. &c. Et encore *vivos*, *ſalvos*, *Volcanus*, &c. L'*o* par ſes deux prononciations, brèf, & long, repréſente l'*ω*, & l'*ο* des Grècs. L'oméga ſe prononçoit comme deux *oo*, & nous le marquons long par l'addition d'une lèttre, ou plutôt par un accent circonflèxe, comme hôte, côte. L'omicron ſe prononçoit ſur le bord des lèvres, & d'un ſon plus clair & plus délié; & nous les prononçons brèf, comme obeïr. Car quoique nous n'ayons qu'une lèttre *o* comme les Latins, nous avons cependant dans la prononciation deux *o* différens, l'un long & l'autre brèf; l'*o* eſt long dans *bôſte*, *pôſer*, & dans ſes dérivez *compôſer*, *ſuppôſer* &c. *dôs*, *dôſſier*, *endôſſer*, *mandragôre*, *Pandôre*, *lôds*, *lôs*, *Môre*, *rôtir*, &c. Il eſt brèf, dans *poſte*, *obéliſque*, *ripoſte*, *compote*, *pot*, *ſot* & une infinité d'aûtres. L'*ô* long ſe prononce en allongeant plus les lévres & faiſant leur ouvèrture plus ronde qu'en prononçant l'*o* brèf.

L'*o* avec *m* ou *n*, a quelquefois une prononciation obtuſe. Dans les mots françois il ne fait jamais de diphtongue avec *a*. Les mots où l'*o* eſt ſuivi d'un *e* ſeul ne forment qu'une ſyllabe. Dans ceux où l'*e* eſt ſuivi d'un *u* les trois voyelles enſemble ne ſe prononcent que comme l'*e* & l'*u* dans *feu* & dans *jeu*. Ainſi *œuf*, *bœuf*, &c. prononcez *euf beuf*. Dans ceux où il eſt ſuivi d'un *i* comme *œil œillet œillade* bien des gens prétendent qu'il faut les prononcer comme *ei* dans *ſoleil*, *mèrveille* &c. Dans ceux où l'*o* & l'*e* ne ſont ſuivis d'aucune aûtre voyelle, le ſon de l'*o* & de l'*e* ſe fait entendre ſous une ſeule prononciation; ou plutôt comme un *o* brèf & un *é* long, *boëte*, *oi* ſe prononce communément comme *ê* dans *être fenêtre*. Ainſi *connoître*, *paroître*, prononcez *connêtre parêtre* &c. *oi* ou *oy* à la fin des mots ſe prononce comme une diphtongue, en faiſant ſentir deux ſons *o* brèf & *é pautois*, *minois* prononcez potoês minoês. Quand il n'y a point de conſonne à la fin après l'i ou l'y grèc, le ſon de cet i prononcé en *e* eſt moins long *Roy*, *loy*, *foy*, *moy*, *Charroi*, &c. Ces deux lèttres ſe prononcent toujours ainſi; 1°. Lorſqu'elles tèrminent le mot, comme *emploi*, *envoi*, *convoi*, *j'apèrcoi*, &c. 2°. Lorſqu'elles ne ſont ſuivies que d'un *r*, & dans les monoſillabes de quelque conſone que ce ſoit qu'elles ſoient ſuivies. *Voir*, *noir*, *ſoir*, *ſoif*, *coin*, *loin*. (J'en excepterois pourtant l'S. Car on dit *bois*, *mois*, comme *boês moês*. Il ne faut pourtant ouvrir la bouche autant que les Pariſiens en prononçant ces ſortes de tèrminaiſons) 3°. Dans les mots ou *o* & *i* tèrminent la ſyllabe, *mémoire*, *hiſtoire*, *gloire*, *droiture*, *moine*, *Chanoine*, *poiſon*, *toiſon*, *voile*, *étoille*, &c. RÉGN. DE MAR. Quelquefois l'*o* avec un y a le ſon d'un *e*, noyer, nétoyer prononcez *néyer*, *nétoyer*. ID.

O s'eſt ſouvent changé en *ui* dans nôtre langue. De *Tot* s'eſt fait *tuit*, comme de *coctus*, cuit, de *nocte* nuit; de *oſtium*, huis; de *poſt*, puis. Tuit eſt le nom de quelques lieux, & fait la tèrminaiſon de quelques autres, comme Braquetuit, *Pontis toita*. HUET. *Orig. de Caen* C. 21. De même de *potens* s'eſt fait puiſſant, de *Podium*, Puy; de *nocere*, nuire; de *modius*, muît; de *Boii*, les Buies, &c.

O, eſt quelquefois article, & la marque du vocatif. *O* Muſe, je t'invoque. Une jolie fable du Roſſignol vaincu, dit, que

Honteux, exclus de tous ſes droits
Il ſe retira dans les bois,
Ses plus agréables refuges:
Où depuis il a dit cent fois;
O *Nature otez-moi la voix,*
Où donnez-moi de meilleurs juges.

O, eſt ſouvent intèrjection, & on s'en ſèrt pour invoquer à ſon ſecours, pour admirer, pour ſe plaindre, pour ſe moquer, invectiver, & faire toutes ſortes d'éxclamations. *O* Dieu immortel! *O* que cela eſt beau! *O* qu'il eſt ridicule! *O* que j'ai mal à la tête! &c. *O* mon Père, lui dis-je tout effrayé, ces gens-là étoient-ils Chrétiens! PASC.

On ſe ſèrt ſouvent de ce tèrme ſur mèr pour appeller ceux à qui on veut parler, la raiſon eſt que le ſon de ce mot eſt fort & ſe fait entendre de loin, il rend attentifs ceux à qui on adreſſe la parole. *O* du navire, ſe dit lorſqu'étant en route on veut parler à ceux d'un navire dont on ne ſçait pas le nom. *O* du Neptune hola, &c. pour parler à ceux du vaiſſeau appellé Neptune. *O* d'enhaut, diſent ceux qui ſont ſur le pont pour parler à ceux qui ſont ſur les mâts, les vèrgues, &c. *O* hâle, *o* hiſſe, &c. Se dit pour avèrtir de hâler, de hiſſer, &c.

O eſt auſſi un vieux advèrbe qui ſignifioit maintenant.

Plus n'en ferai o *mention.* JAQUEMARS GIELÉE.

O, ſe dit auſſi à l'Optatif. *O* que plut à Dieu! *O* que n'ai-je encore la force!

O, eſt auſſi un vieux tèrme de Palais, qui ſignifioit *avec*. De vous mettre en priſon *o* lui. Voyez le Gloſſaire de Laurière. On le met encore à la fin de tous les éxploits & des avenirs. *O* intimation; pour dire, avec intimation. Les payſans le diſent encore en quelques provinces.

O, En tèrmes Eccléſiaſtiques, ſe dit des neuf Antiennes, que l'Égliſe chante neuf jours avant Noël, à commencer la prémière le 15. Décembre, & finir la dèrnière le 23. Sonner l'*O*. Aller à l'*O*. Chanter l'*O*. On appelle ces Antiennes les *O* de Noël, parcequelles ſe chantent avant Noël, & qu'elles commencent toutes par des *o*. Les *O* ſelon l'uſage de Paris & de Rome ont été traduits en François.

O dans les Écrits ou Rélation de Marine ſignifie. *Ou eſt*. ONO. *Ou eſt-nord-ou eſt*. NO. *Nord ou eſt*. NNO. *Nord nord-ou eſt*. SO. *Sud-ou eſt*. SSO. *Sud-ſud-ou eſt*. OSO. *Ou eſt-ſud-ou eſt*.

O, en tèrmes d'Aritmétique ſignifie un *zéro*; & on dit provèrbialement, qu'un homme eſt un *o* en chiffre; pour dire, que c'eſt un homme inutile, qui n'eſt bon à rien, dont on ne conſidère point le ſuffrage, dont on ne fait point de cas en une compagnie. *Homo nullius momenti*. Vous croyez dire quelque chôſe de fort agréable, quand vous dites ſur une éxclamation que fait M. Chamillard, que ſon grand *O* eſt un *o* en chifre. RACINE *à Nicole*.

O, chez les Anciens étoit une lèttre numérale qui ſignifioit *onze*, ſuivant ce vèrs.

O numerum geſtat qui nunc undecimus extat.

Quand on met au deſſus un titre Ō, il ſignifie, *onze mille*.

La lèttre *O* au commencement d'un nom de famille eſt chez les Irlandois une marque de dignité qui n'eſt attachée qu'aux grandes Maiſons. *Larrey dans Henri VIII. p.* 157. Ainſi l'on trouve dans

l'Hiſtoire

l'Hiſtoire les O Neals, les O Carrols &c. Maiſons conſidérables de cette iſle.

C'eſt une remarque de Cambden dans la déſcription d'Hibèrnie que les Seigneurs de ce païs mettent un *O* devant leurs noms pour ſe diſtinguer des pèrſonnes du commun.

O majuſcule que les Italiens nomment circolo, un cèrcle eſt dans les Notes de Muſique ce qu'ils appellent *tempo pèrfetto*, ſoit qu'il ſoit ſimple, ou ponctué, ou barré. Selon nos Anciens il étoit toujours la marque du triple parcequ'ils prétendoient que le nombre tèrnaire étoit plus parfait que binaire, & que le cèrcle étoit très propre à le marquer, étant la plus parfaite des figures.

O ſ. m. Nom que portent pluſieurs ſeigneuries de Normandie. Il vient d'*Au*, qu'on a depuis écrit & prononcé *O*, & qui eſt le même que celui d'*Ou*, qui en Allemand ſignifie un pré, de l'Hébreu אור, comme je crois. HUET. *Orig. de Caen, C.* 21.

O A N.

OANNES. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Babiloniens. *Oannes.* On le répréſentoit ſous la figure d'un animal à deux têtes, & dont le reſte du corps étoit d'un poiſon, excepté que de ſa queuë il ſortoit deux piéds ſemblables à ceux de l'homme; il avoit auſſi la voix d'un homme. Ce monſtre ſortoit, diſoit-on, tous les jours au lever du ſoleil de la mèr Érythrée & venoit à Babylone, & tous les ſoirs il s'en retournoit à la mèr. C'étoit lui qui avoit appris aux hommes tous les arts, les lèttres, l'Agriculture, l'Architecture, la conſécration des lieux ſaints, les loix & tout ce qui concèrne la vie civile. Seldenus *De Diis ſyris ſynt. II. C.* 3. ne doute point que ce ne ſoit le même que Dagon. Apollodôre rapporte de Béroſe qu'il avoit paru en différens ſiécles quatre *Oannes*, tous ſortis de l'océan Érythrée, & qu'on avoit nommez Annédotos, & que ſous le Roi Aedorach, qui régnoit avant le déluge, il en parut un ſemblable qu'on nomma Odagon. Selden appuye ſa conjecture de cette autorité. Il ſe fonde encore ſur la figure de ce Dieu moitié homme, moitié poiſſon.

O A K.

OAKÈR. Voyez OCKÈR.

O A R.

OARISTE. ſ. m. Tèrme de Poëſie grècque. *Oariſtus Oariſtys.* Ce mot ſignifie un dialogue entre un mari & ſa femme, tel que celui qui eſt dans le VIe L. de l'Iliade, entre Hector & Andromaque. Scaligèr remarque Poët. L. III. C. 102. que l'*Oariſte* n'eſt point un petit poëme particuliér, une piéce de poëſie, mais une partie d'un grand poëme. Il dit même que l'endroit d'Homère que nous avons cité eſt le ſeul éxemple qu'il y ait d'un *Oariſte.*

O A X.

OAXACA. Voyez GUAXACA. *T. III. p.* 399.

O B A.

OBADIAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Obadias, Abdias.* C'eſt la même chôſe qu'Abdias; les Hébraïſans diſent *Obadias* parce qu'en Hébreu il ſe prononce ainſi. Ce nom ſignifie ſèrviteur de Dieu de עובד, *Obed*, ſèrviteur, & יה, *Ja*, nom de Dieu.

OBASINE. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Obaſina.* Il eſt dans le Limouſin, en France, à deux lieuës au midi de Tulles. MATY. L'Abbaye d'*Obaſine* eſt une des filles de Citeaux. qui a été Chef d'une Congrégation. Le B. Étienne en fut le fondateur. Après avoir fait ſes études & réçu l'ordre de Prêtriſe, il ſe retira avec un compagnon dans la ſolitude d'*Obaſine*, où en peu de tems il lui vint pluſieurs diſciples. Il y fonda un Monaſtère, & recut la bénédiction abbatiale l'an 1142. (je trouve ailleurs 1148.) des mains de Gérauld Évêque de Limoges, qui donna l'habit monaſtique à tous ceux des diſciples du ſaint, qui étoient Clèrcs, laiſſant les aûtres dans l'habit qu'ils portoient auparavant. Le Saint établit auſſi un monaſtère de filles près du ſien, & que ſes Moines déſſèrvoient. Voyez le P. Helyot *T. V. p.* 363. *& ſuiv.*

O B D.

OBDACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou Bourg de la haute Stirie, à trois lieuës de Judenbourg, vèrs le levant. *Obdacum.* Quelques Gégraphes la prennent pour l'ancienne *Badacum*, ou *Auguſta badacum*, petite ville des Noriques, que d'aûtres placent à Painbourg, village de Bavière, ſitué au confluent de l'Achza & du Traun, à une lieuë au deſſous du Lac nommé Chiemzée. MATY.

OBDORA. ſ. f. ou OBDORSKI. ſ. m. Nom propre d'une province de la Moſcovie. *Obdora.* Samſon dans ſes petites Cartes la place le long de l'océan ſeptentrional, au couchant de l'embouchure de l'Oby, & au levant de la province de Petzora. Pahem en eſt le lieu principal. MATY.

O B E.

OBÉDÉDOM. ſ. m. Nom propre d'homme. *Obededom. Obédédom* étoit Lévite & célèbre entre les portiérs du Temple. 1^r^ Paral. XV. 18. 21. L'Arche fut miſe dans ſa maiſon, lorſque David l'a fit apporter à Jéruſalem. Joſeph dit que cette maiſon étoit dans un petit champ, proche de Jéruſalem. Elle pouvoit être auſſi dans la baſſe ville au piéd de la montagne de Sion, dont le haut s'appelloit la ville de David. *P. Lubin.* L'Arche demeura trois mois chez *Obédédom*, au grand pofit de toute ſa famille. 2. *L. des Rois VI.* 10.

OBÉDIENCE. ſ. f. Il ne ſe dit que dans des matières Ècléſiaſtiques. Sujettion; obéïſſance qu'on rend à un ſupérieur Écléſiaſtique. *Obedientia.* Un Religieux doit éxécuter tout ce qui lui eſt commandé par ſon ſupérieur par une ſainte *obédience.* La vie Religieuſe conſiſte en trois parties eſſentielles, pauvreté, *obédience*, chaſteté. PAT. Faire vœu d'*obédience.* LE MAIT. Pendant le grand ſchiſme entre les Papes, on diſoit, Se ranger ſous l'*obédience* d'Urbain VI. ou de Clément VII. c'eſt à-dire, ſous ſon obéïſſance, & le reconnoître comme Pape légitimement élû. La Chrétienté ſe trouva partagée pour ces deux Papes: mais la plus grande partie demeura dans l'*obédience* d'Urbain. MAIMB.

OBÉDIENCE, eſt auſſi un acte que donne un ſupérieur Èccléſiſtique à un inférieur pour le faire aller en quelque miſſion, pour faire une tranſlation de ſa pèrſonne en un autre lieu, ou pour lui pèrmettre d'âller en pélerinage, ou en voyage. *Licentia.* On doit arrêter les Moines vagabonds qui èrrent par le monde, & qui ne montrent point leur *obédience.* Un Prêtre ne doit point être reçu à dire la Meſſe dans un Diocêſe étranger, qu'il ne montre ſon *obédience*, la pèrmiſſion de ſon Évêque.

OBÉDIENCE, ſe dit auſſi de l'envoi des Religieux qui vont déſſèrvir un Bénéfice dépendant d'un Chèf d'Ordre, ſans qu'ils en ſoient Titulaires, & lorſqu'ils ſont révocables, *ad nutum. Facultas ad nutum.* Les Prieurez dépendans de l'Abbaye S. Victor ne ſont point des titres, ce ne ſont que de ſimples *Obédiences.* On a auſſi appellé *Obédiences*, les maiſons, Égliſes, Chapelles & métairies où l'on commettoit des Religieux pour les faire valoir; & comme il étoit beſoin d'y en envoyer quelquefois pluſieurs, celui qui étoit le Supérieur s'appelloit *Prieur:* & c'eſt de là que les Prieurez ruraux, tant ſimples, que conventuèls, ont pris leur origine.

OBÉDIENCE, ſe dit auſſi pour Sujettion. *Subjectio.* Demeurer ſous l'*obédience* & la garde des Réguliers. PATRU.

OBÉDIENCE, ſe dit auſſi des Ambaſſadeurs que des Princes envoyent au Pape, pour lui rendre hommage de quelques fièf qui relevent de lui. Le Roi d'Éſpagne a envoyé un Ambaſſadeur d'*obédience* au Pape, qui lui a préſenté la haquenée qu'il lui doit, à cauſe du Royaume de Naples.

On appelle païs d'*obédience*, ceux qui ne ſont pas compris dans le Concordat. La Bretagne, la Provence, la Lorraine ſont païs d'*obédience. Obedientia Regiones.* Le Pape a huit mois où il confère de plein droit les Bénéfices vacans en païs d'*obédience*; & les Collateurs ordinaires n'en ont que quatre. On ne prévient point le Pape dans les païs d'*obédience* pendant ſes mois.

OBÉDIENCIAIRE. ſ. m. Nom de la prémière dignité du Chapitre de Saint Juſt à Lion. *Obedientiarius, Præpoſitus, Capituli Sancti Juſti Lugdunenſis.* Voyez les *Acta Sanct. Jun. T. V. page* 342. *D.*

OBÉDIENCIER. ſ. m. Religieux qui va déſſèrvir un Bénéfice, dont il n'eſt point Titulaire, par l'ordre d'un Supérieur. *Obedientiarius.* Les Abbayes Chèfs d'Ordre de Saint Benoît n'ont pas aſſez de Religieux pour mettre des *Obédienciers* en tous leurs Bénéfices. Ils en retirent des penſions ſous prétexte qu'ils y en peuvent envoyer.

OBÉDIENTIEL, ELLE. adj. Tèrme Dogmatique, qui ſe dit de ce qui obéït aux caûſes ſupérieures. La puiſſance *obédiencielle* eſt une diſpoſition des ſujèts, qui les fait obéïr aux caûſes qui les produiſent. *Potentia obedientialis.*

OBÉDIENTIEL. ſ. m. *Obedientialis.* Nom d'un Officiér qui étoit autrefois chargé de faire des diſtributions aux Chanoines qui étoient au chœur. On députoit pluſieurs pèrſonnes pour faire la fonction d'*obédientiels.*

OBÉÏDE. ſ. m. & f. Nom d'une dynaſtie d'Arabe qui a régné en Afrique & qu'on appelle autrement les Fathimites. *Obeida.* Ils ont pris ce nom d'Obæid Alla, Fondateur de leur Dynaſtie. Voyez d'Hèrbelot. *Bibl. Or. p.* 683.

OBÉÏR. v. n. Se ſoumettre à la volonté de quelqu'un, éxécuter les ordres, le commandement, les volontez d'un aûtre. *Obedire.* On conjugue, *J'obeis, tu obeis, il obeit, nous obeiſſons. J'obeïs, j'ai obeï,*

obeï, j'obeïrai, que j'obeïſſe, j'obeïrois. Celui qui commande aux Anges, obeït à la voix d'un homme. Godeau. On obeït à Dieu, quand on ſuit ſes commandemens. La vraye Égliſe ne ſe fait point obeïr par l'exil, & par les priſons. Hist. de l'Inquis. Les Rois veulent être obeïs. La Juſtice ſe fait obeïr de gré, ou de force.

L'amour ne régle pas le ſort d'une Princeſſe ;
La gloire d'obeïr eſt tout ce qu'on nous laiſſe. Racin.

Obéïr, ſignifie auſſi, Être dans la dépendance, dans la ſujettion de quelqu'un. *Subjici, parere.* Un Souverain eſt celui qui n'obeït à perſonne. L'Égypte obeït au Grand Seigneur. Il y a plaiſir d'obeïr à un Prince juſte & victorieux.

Obéïr, ſignifie encore, Céder à la force. *Cedere.* Il faut obeïr à la néceſſité, au plus fort. Ce Prince obeït au tems, il s'eſt retiré de la Cour, il a cédé la place à ſes ennemis.

Obéïr, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles & morales. *Obtemperare.* Il faut que les paſſions obeïſſent à la raiſon ; pour dire, il faut qu'elles y ſoient ſoumiſes, aſſujetties.

Obéïr, ſe dit encore figurément des chôſes inanimées, & ſignifie, Pliër, ne réſiſter pas. *Flectere ſe, parere.* Quand une balle trouve un rideau, une natte qui obeït, qui ne réſiſte pas ; elle ne fait point de réflexion, elle tombe. Le fèr aigre n'obeït pas, il ſe caſſe, il ne vaut rien pour faire des reſſorts. Il n'y a point de métal qui obeïſſe plus ſous le marteau que l'or, qui ſoit plus ductile.

Obéïr, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval doux & dreſſé, & on dit qu'il obéït bien à la main, aux talons, qu'il obeït, aux aides, qu'il les connoît, qu'il y répond, qu'il obeït aux éperons, qu'il les craint, qu'il les fuit.

On dit provèrbialement, que pour ſçavoir bien commander, il faut ſçavoir obeïr ; ce qui s'entend particulièrement des commandemens de la guèrre, où il faut avoir été ſoldat devant que d'être Officiér.

Obéï, ïe. part. paſſ. & adj. *Cui obtemperatur.*

OBEÏSANCE. ſ. f. Action de celui qui obéït ; ſoumiſſion aux volontez d'autrui. *Obedientia.* Les enfans doivent l'honneur & l'obeïſſance à leur pére, les ſujets à leur Prince, aux Magiſtrâts. On doit une obeïſſance aveugle aux commandemens qui viennent de la part de Dieu. Il y a des gens qui paſſent toute leur vis à ſe compoſer, & qui tiennent ſoigneuſement leurs vices captifs ſous l'obeïſſance de leurs vèrtus. Cl. La piété tempère dans les uns l'auſtérité du commandement, & adoucit dans les autre l'obeïſſance & la ſervitude. Fl. Auguſte n'étoit pas de ceux qui font conſiſter la beauté du commandement dans la rigueur, & dans la néceſſité de l'obeïſſance. S. Évr. Les ſujets n'ont que l'obeïſſance en partage. Fl. Je voulois devoir ſon cœur à ſon choix plutôt qu'à ſon obeïſſance. De Vill.

Vous ſeul, Seigneur, vous ſeul, vous m'avez arrachée
A cette obeïſſance *où j'étois attachée.* Racin.

Les Religieux font les vœux de pauvreté, de chaſteté, & d'obeïſſance. Mais en ce ſens on dit plutôt obédience, qu'obeïſſance. Cette déciſion n'eſt pas vraye ; on dit plus obeïſſance, qu'obédience, ou plutôt on ne dit plus obédience dans l'uſage ordinaire. Voyez par exemple l'Abbé Régniér dans la Traduction de Rodriguèz, Traité du vœu d'obeïſſance ; Jamais il ne dit obédience, toujours obeïſſance. Il y a une fort belle lettre de S. Ignace, De la vèrtu d'obeïſſance, & non point de la vèrtu d'obédience.

Obeïsance, ſe dit auſſi de la ſujettion des peuples & des Provinces à un Souverain, à un État, dont ils ſont partie. *Subjectio.* Ce Prince a rangé tous les rebelles ſous ſon obeïſſance, a remis dans l'obeïſſance ceux qui s'en étoient ſouſtraits. Ce Conquerant a mis beaucoup d'Etats, & de peuples ſous ſon obeïſſance ; & a fort étendu les tèrres de ſon obeïſſance.

Obéïsance, s'eſt dit autrefois pour *fidelité, hommage* des ſujèts, des vaſſaux à l'égard de leur Seigneur.

Obéïsance. Tèrme de Coutume. Dans celle de Normandie il ſignifie acquieſcement. Laurière. Retourner à l'obeïſſance de ſon Parageur, dans les Coutumes d'Anjou art. 216. du Maine, 231, du Loudunois Ch. XII. art. 8. c'eſt aller à la Cour du Parageur, & reconnoître ſa Juriſdiction. Id.

On dit provèrbialement, *Obeïſſance* vaut mieux que ſacrifice, par alluſion à l'hiſtoire d'Abraham, dont l'obeïſſance fut plus méritoire, que n'auroit été le ſacrifice de ſon fils. Ce n'eſt point là une alluſion à l'hiſtoire d'Abraham. C'eſt un mot de Samuël à Saül dans la correction qu'il y fait d'avoir oſé ſacrifiér. *Melior eſt obedientia quam victimæ.* 1. L. des Rois XV. 22.

OBEÏSANT, ante. Qui obeït. Il a toutes les ſignifications du vèrbe *obeïr. Obediens, obtemperans.* Ainſi on dit des ſujèts obeïſſans, des paſſions obeïſſantes ; du fèr obeïſſant, &c. Il y a auſſi une formule avec laquelle on clôt toutes les lettres qu'on envoye à un ſupérieur, ou à celui à qui on veut faire honneur, Vôtre très-humble & très-obeïſſant Serviteur.

Obéïsant. ſ. m. Nom de Secte. Les obeïſſans étoient des Hérétiques, qui obéïſſoient aveuglément en tout à leurs Chefs, leſquèls leurs ordonnoient de commettre mille impuretez.

Obéïsant. Nom de milice ſous Marc-Aurèle. *Obſequens.* C'étoient des Gladiateurs, dont il fit un corps de troupes, & qu'il nomma *Obſequentes*, ainſi que le rapporte Julius Capitolinus dans la vie de cet Empereur, C. XXI. Par ce nom d'*Obeïſſant* il les mettoit parmi les troupes de ſa garde, ou de ſa maiſon, qui s'appelloient *Obſequium Principis* ; comme nous l'apprend le même Auteur dans la vie de Pèrtinax, C. X.

OBÉLE. ſ. m. Petite ligne, petit trait ſemblable à une aiguille. *Obelus.* On ſe ſért quelquefois de ce mot en parlant des héxaples d'Origènes, dans leſquès il marquoit d'un aſtériſque, ou étoile les ſupplémens qu'il ajouta aux texte des Septante, aux endroits où ils n'avoient pas éxprimé le texte Hébreu ; & qu'il prit de la vèrſion de Théodotion ; & il mettoit un *obéle* ou petite ligne (—) aux endroits où les Septante avoient quelque chôſe, qui n'étoit point dans l'Hébreu. S. Jérôme dit que l'*Obéle* étoit miſe ſeulement aux endroits, qu'il falloit retrancher des Septante comme ſupèrflus, & l'aſtériſque aux endroits défectueux dans les Septante On voit encore ſouvent ces marques dans des Manuſcrits anciens, & l'*obéle* eſt ordinairement accompagné de deux points l'un deſſus, l'autre deſſous (÷) comme l'Aſtériſque eſt une croix de Saint André cantonnée de quatre points. ⁘

Ce mot eſt Grèc ὀβελὸς, *obelus*, une aiguille ; Les Grammairiens le donnèrent à cette marque, parce qu'elle reſſemble à une aiguille.

OBELISCOLYCHNIE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Rabelais, L. V. C. 33. On allumoit autrefois du feu au haut des obéliſques qui étoient ſur le bord de la mèr, afin qu'ils ſèrviſſent de phare aux vaiſſeaux. Ce ſont ces ſortes d'obeliſques qu'il appelle *obeliſcolychnies*, d'*obeliſcus*, & de *lychnium*, le lumignon d'une chandelle, ou d'une lampe.

OBÉLISQUE. ſ. m. Aiguille, ou pyramide quadrangulaire, menuë, haute, & pèrpendiculairement élevée en pointe, pour ſèrvir d'ornement à quelque place, & qui eſt ſouvent chargée d'inſcriptions, ou d'hiéroglyphes. *Obeliſcus.* Les obéliſques de Rome. La différence des obéliſques & des pyramides eſt, que les pyramides ont la bâſe large, & les obéliſques fort étroite : & par conſéquent les obéliſques ſont d'une hauteur médiocre. Scamozzi dit que les obéliſques ne doivent pas être moins hauts que de quatre fois la largeur de leur bâſe. Cardan dit que les obéliſques doivent être faits tout d'une piéce, & les pyramides de pluſieurs. On prétend que cette éſpéce de monument eſt fort ancien : on y gravoit autrefois les principaux préceptes de la Philoſophie en caractères Hiéroglyphique.

On employa auſſi dans la ſuite les obéliſques à immortaliſer les grandes actions des Héros, & la mémoire des pèrſonnes qu'on aimoit. Le prémier que l'on ſçache qui ait été élevé, le fut par Ramiſès Roi d'Égypte, qui vivoit pendant le ſiége de Troye. Il étoit de 40 coudées & au rapport d'Hérodote, il y employa 20000 hommes. Phius, autre Roi d'Égypte, en éleva enſuite un de 45 coudées. Ptolomée Philadelphe en fit faire un en l'honneur d'Arſinoé. Celui de Ptolémée étoit de 88 coudées. Auguſte fit élever un obeliſque à Rome dans la place du Champ de Mârs : il ſèrvoit à marquer les heûres ſur un cadran horizontal, tracé ſur un pavé poli ; ce qui a donné occaſion d'appeller les obéliſques les doits du ſoleil. Les Arabes les appellent les aiguilles de Pharaon. Le P. Kirkèr compte 14 obéliſques célébres entre tous les autres. Celui d'Aléxandrie qui étoit des plus petits, celui des Barberins, celui de Conſtantinople, du mont Éſquilin, du Champ Flaminien, érigé par Pſammittans, vèrs le commencement des Olympiades, & apporté à Rome par les ſoins d'Auguſte, celui de Florence qui n'étoit pas des plus hauts ; celui d'Héliopolis proche de Matarée, village d'Égypte, voiſin du Caire, celui de Ludoviſio ; celui de S. Mahut ; & celui de Médicis, l'un & l'autre petit ; celui du Vatican ; celui du Mont Coelius, celui de Pamphile tout chargé d'Hiéroglyphes. Blondel dit qu'il y a un ſupèrbe obéliſque à Arles en Provence ; il fut trouvé dans le jardin d'un particuliér ; il a 52 piéds de haut ſur ſept de bâſe, quoiqu'il ne ſoit que d'une ſeule pièrre. Il eſt de granite. Les Conſuls de la ville d'Arles le firent tirer de tèrre, & élever en 1676. Il eſt tèrminé en haut par un globule ou un monde chargé des armes de France, & ſurmonté d'un ſoleil avec la deviſe du Roi : *nec pluribus impar.* Cet obéliſque a cela de ſingulier & de râre, qu'il eſt tout uni & tout nud, ſans aucun hiéroglyphe qui faſſe connoître ſon antiquité. La plûpart des obéliſques antiques ſont de Granit, ou Pièrre Thébaïque. Les Prêtres Égyptiens nommoient les obéliſques les doigts du ſoleil, parce qu'ils ſèrvoient

ſèrvoient de ſtile pour marquer les heures ſur la tèrre. Les Arabes les appellent aujourd'hui Aiguilles de Pharaon. Davilèr.

Quelques Auteurs font *obéliſque* féminin. Il ne ſe voit plus (dans l'hipodrôme de Conſtantinple) qu'une belle *obéliſque* d'une ſeule pièrre miſte de la hauteur de plus de 30 coudées, enrichie de lèttres hiéroglyphiques, & élevée ſur quatre boules de marbre très-fin. Du Loir. *p.* 53. Un ſçavant Mathématicien appellé Manlius, fit alors (ſous Auguſte) à Rome dans le champ de Mars un cadran pour marquer le mouvement journalier & annuel du ſoleil. Pour cet éffet il ſcella dans le pavé de la place des lames de cuivre, & en forma des lignes ſur leſquelles, ſelon les régles de la Gnomonique, devoit tomber pendant le jour l'ombre d'une grande *obéliſque*, qu'Auguſte avoit fait dreſſer, & dont Manlius ſe ſèrvoit comme d'un ſtile. Félibien. Aujourd'hui *obéliſque* eſt maſculin.

Obélisque d'eau. Éſpéce de pyramide à jour, & à trois ou quatre faces, pôſée ſur un piédeſtal, laquelle a ſes encognures de métal doré, & dont le nud des faces paroit d'un criſtal liquide par le moyen des napes d'eau à divèrs étages. Voyez Davilèr.

Borel dérive ce mot du Grèc ὀβελὸς, qui ſignifie une *broche*, ou une *alêne*, une pointe, ou une éſpéce de javelot long & pointu, d'où les Éſpagnols ont formé *obelo*, qui eſt une croix longue qui ſèrt dans les livres à faire des renvois du texte à la marge: d'où on forme le mot Grèc ὀβελίσκος. Les Arabes appellent *obéliſques*, les aiguilles de Pharaon, d'où vient que les Italiens les appellent encore *aguglie*. Pline a dit que les *obéliſques* étoient taillez par les Égypitiens en forme d'un rayon ſolaire; & qu'en langue Égyptienne le mot d'*obéliſque* ſignifie *rayon*; ce que témoigne auſſi le Père Kirchèr, qui a traitté des *obéliſques* en particulier, auſſi bien qu'un autre Auteur nommé *Mercatus*.

OBENGIR. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'ancienne Bactriane. *Obengirus*, anciennement *Dorgomanes, Dagomanes, Orgomanes*, *Ochus*. Elle coule dans le Choraſan, en Pèrſe, baigne les villes de Balch, & de Buſduſchan, reçoit le Balcan, & ſe va décharger dans le Jihun. Maty.

OBÉNIGNA. ſ. m. Tèrme purement Latin, qui a paſſé en nôtre langue, pour ſignifier, Soumiſſion, révérence, qu'on fait à des Juges, ou à d'aûtres pèrſonnes dont on a beſoin, aux gens riches à qui on fait la cour pour en tirer quelque utilité. Il eſt tiré des invocations contenuës daus les Hymnes qu'on chante à la Vièrge. Il y a des pèrſonnes qui pour faire des *o benigna* à de vieilles gens, ſe ſont fait inſtituer leurs héritièrs. *Benigna*, eſt le féminin de *benignus*, qui ſignifie en François *benin*, *liberal*, *bienfaiſant*, *favorable*.

ÔBER, ou *Hobèr*. Vieux verb. act. Suivre, bouger, de ὀσεῖν, *inſequi*. Borel.

OBÉRER. verb. act. S'endetter, engager ſon bien. *Obærare ſe*. Ce Seigneur eſt un homme qui s'eſt ruiné, qui a *obéré* ſa maiſon. Il fait trop de dépenſe, il s'*obere* de jour en jour.

Obéré, ée. part. paſſ. & adj. C'eſt un homme *obéré*, qui à peine à de quoi vivre avec tout ſon bien. *Oberatus*. Il eſt plus en uſage que le vèrbe.

OBÈRKIRK. ſ. m. qui ſignifie, Haute Égliſe. *Oberkirkia*, *Ypergracia*. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cèrcle de Souabe. Ce lieu eſt dans l'Ortnaw, ſur le Renken, à deux lieuës d'Offenbourg, vèrs le nord-eſt. *Maty*.

OBÈRMUNSTÈR. ſ. m. C'eſt-à-dire, Monaſtère d'en haut. *Superius Monaſterium*. C'eſt le nom d'une Abbaye, autrefois; maintenant d'une maiſon de Chanoineſſes à Ratiſbonne. Les Chanoineſſes d'*Obèrmunſtèr* étoient autrefois Religieuſes de l'Ordre de S. Benoiſt. Elles furent fondées par la Reine Hemme, femme de Loüis Roi de Gèrmanie, fils de Loüis le Debonnaire. C'étoit pourtant dès auparavant un Monaſtère que le Roi Loüis changea avec celui de Manſée, qu'il donna à Baturic Évêque de Ratiſbonne, comme il paroît par ſes lèttres expédiées à Ragenſpurg l'an 831. Il donna enſuite ce Monaſtère à la Reine ſon épouſe qui l'amplifia, lui aſſigna de gros revenus, & le choiſit pour le lieu de ſa ſépulture. Charles le Gros le prit ſous ſa protection en 886, & entre autres priviléges, accorda aux Religieuſes celui d'élire leur Abbeſſe. Les guèrres y ayant ruiné la diſcipline monaſtique, Volfang Évêque de Ratiſbonne l'y rétablit en 974. Ce Monaſtère fut ruiné quelque-tems après; l'Empereur Charles II. le rétablit de fond en comble, & fit dédier l'Égliſe en 1010. Il lui donna auſſi des tèrres, & cette donation fut confirmée dans la ſuite par Henri IV. Ces Religieuſes ſe ſont enfin ſeculariſées, & ont pris le nom de Chanoineſſes. Antoine Yépès met ce Monaſtère au nombre des Abbayes *Princières*. *P. Hélyot*. *T. V. p.* 429.

OBÈRPALEN. Voyez OVÈRPOLEN.

OBÈRSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un Château, & un petit Comté dépendant de celui de Rheingraveſtein. *Oberſteinum*. Elle eſt dans le Palatinat du Rhin, ſur la Nahe, à trois lieuës au deſſous de Birkenfeldt. Maty.

OBÈR-WEſSEL. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Veſalia ſuperior*. Elle eſt dans l'Archevêché de Tréves, ſur le Rhin, entre S. Goar, & Baccarat, environ à deux lieuës de l'une & de l'aûtre. On voit ſur une coline, au pied de laquelle Ober-Weſſel eſt bâtie, le Château, qui donne le nom de l'illuſtre maiſon de Schombèrg, dont les prédéceſſeurs ont été Burgraves d'*Ober-Weſſel*. L'Empereur Frédéric II. mit cette ville au nombre des villes Impériales l'an 1233. & enſuite l'an 1312. l'Empereur Henry VII. la donna, avec Boppart, en engagement à Baudoüin ſon frère, Archevêque de Tréves, dont les ſucceſſeurs la poſſédent encore aujourd'hui. On croit par une ancienne tradition que cette ville eſt la même qu'on nommoit anciennement *Voſavia*, & *Ficelia*, qui eſt le lieu, où Mammée mère de l'Empereur Aléxandre Sévère fut tuée. Maty.

OBÈRNHEIM, ou OBER-EHENHEIM. Voyez Ehenheim. *T. II. p.* 1064.

OBÈRNPÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Bavière. *Oberperga*. Ce lieu eſt ſituée ſur l'Inn, à cinq lieuës au deſſus de Paſſaw, & il appartient à l'Évêque de Paſſaw, qui y fait ſa réſidence ordinaire. Prèſque tous les Geographes prennent *Oberperg* pour l'ancienne *Stanacum*, petite ville du Norique, que quelques-uns mettent à Wachzenkirken, village ſitué à cinq ou ſix lieuës d'*Obèrnpèrg*, vèrs l'orient. Maty.

OBÉSITÉ. ſ. fem. Tèrme de Médecine. État d'une pèrſonne trop chargée de graiſſe & de chair. *Obeſitas*. On l'appelle auſſi *corpulence*. L'*obéſité* vient d'un ſang loüable, abondant, graiſſeux, tempéré, peu ſalin. Cette conſtitution du ſang fait que ſa fèrmentation n'étant pas ſi forte, il s'en conſume moins qu'il ne s'en engendre, & que la lymphe qui eſt la matière de la nutrition conſèrve plus long tems ſa conſiſtence viſqueuſe, & qu'elle s'attache par ce moyen en plus grande quantité aux différentes parties du corps. Il ſe ſépare auſſi du ſang beaucoup plus de graiſſe qui s'amaſſe dans les cellules adipeuſes. Ainſi le corps croît conſidérablement, & les parties ſe diſtendent quelquefois juſqu'à une groſſeur prodigieuſe. Ce qui contribuë à l'*obéſité* eſt tout ce qui tempère le ſang, & le rend graiſſeux & moins âcre, comme ſont le défaut d'exèrcice & de mouvement, une vie oiſive, ſans ſouci, le dormir trop long, les alimens trop nourriſſans, ou en trop grande quantité. L'*obeſité* eſt la caûſe de pluſieurs maladies & ſur tout de l'apopléxie. Sennèrt fait mention d'un homme qui peſoit ſix cens livres, & d'une fille de trente-ſix ans qui en peſoit quatre cens cinquante. On dit d'un Éſpagnol qui avoit été éxtraordinairement gros & gras, après s'être dégraiſſé il faiſoit pluſieurs tours de ſa peau autour de ſon corps. L'*obéſité* étoit infâme chez les Lacédemoniens. Voyez ſur l'*obéſité* mouſtrueuſe d'un enfant naiſſant, cauſée par l'imagination de ſa mère. Les curieux de la nature Decade II. An. VI. p. 380. & des cures de l'*obéſité* trop grande, Décade III. An. I. p. 50. & Ann. V. & VI. p. 130. & ſur les cauſes de l'*obéſité*. Decad. III. An III. Append. p. 85. & Ann. VII. & VIII. Append. p. 138. où l'on montre que le pain l'augmente.

OBÉYE. ſ. f. Vieux mot. Obéïſſance. *Obedientia*. Borel.

OBI.

OBI. ſ. m. Nom d'une célébre rivière de la grande Tartarie. *Obius*, anciennement *Carambice*, & *Carambucis*. Elle prend ſa ſource dans le lac de Kitay, ou d'Altin, & coulant du ſud-eſt au nord-oueſt, à travèrs de la Sibérie, de l'Obdorie, & de la Samojédie, elle ſe décharge dans la mèr de Tartarie, au levant du détroit de Weigats & de la nouvelle Zemble. Ce Fleuve reçoit pluſieurs grandes rivières, dont la principale eſt l'Irtis, ou le Tobolk. On met communément la partie de l'*Obi*, qui eſt vèrs l'embouchure, pour une des bornes de l'Aſie & de l'Europe. *Maty*.

Obi, eſt auſſi le nom d'un cap de la Moſcovie ſeptentrionale. *Obium promontorium*, anciennement *Lytarmis*. Il eſt dans la Samojèdie, à l'embouchure de l'*Obi*, qui lui donne ſon nom. Maty.

Les montagnes d'Obi. *Obii montes*, *Obia juga*, anciennement *Hypèrborei montes*. Montagnes de la Moſcovie. Elles s'étendent le long de l'Océan ſeptentrional, entre la rivière de Petzora, qui les ſéparent de la montagne de Stolp, ſous celles d'*Oby*, & ainſi on les étend juſqu'à la Mèr blanche.

OBICÉ, ée. Vieux adj. Oppoſé. Borel. *Objectus*, *oppoſitus*. Il vient du Latin *obex*, empêchement.

OBJECTER. v. act. Oppôſer quelque chôſe à une opinion pour la combattre; propôſer une raiſon contraire à quelque allégation, une difficulté, un inconvénient qui en arriveroit. *Objicere*

opponere

opponere. Un Avocat demande la replique pour répondre à ce qu'on lui a *objecté.*

Objecter, ſignifie quelquefois, Blâmer, reprocher. *Exprobrare, refellere.* Ce témoin eſt irréprochable, on ne lui peut rien *objecter.* On lui *objecta* la baſſeſſe de ſa naiſſance. On lui *objecta* qu'il avoit été repris de juſtice.

Objecté, ée. part. paſſ. & adj. *Objectus, oppoſitus.*

OBJECTIF. adj. Tèrme d'Optique. C'eſt le vèrre qu'on met au bout des grandes lunettes, qui regarde les objèts. *Vitrum objectivum.* Le centre de cet *objectif* eſt à 20 à 30 piéds. Le vèrre qui a une foible teinte de rouge eſt très propre pour faire des vèrres *objectifs* de lunettes.

On dit auſſi *objectif* ſubſtantivement. Regarder le ſoleil avec une lunette, dans laquelle on a placé au foyer de l'*objectif* un reticule compôſé de douze filèts de ſoye cruë très déliez, & égalçment diſtans les uns des aûtres. P. le Comte.

OBJECTION. ſ. f. Ce qu'on oppôſe pour dètruire une opinion; difficulté qu'on fait ſur l'allégation, ou propoſition de celui contre lequel on diſpute. *Objectio, oppoſitio.* Il a fait une *objection* qui eſt ſans replique. Il ne put réſoudre une *objection* ſi délicate, & ſi ſubtile. Une ingenieuſe *objection* l'embarraſſa.

ÔBIER, ou AUBIER. ſ. m. Arbriſſeau dont les rameaux reſſemblent à ceux du ſureau. *Opulus.* Ses feuilles ſont larges, anguleuſes, prèſque ſemblables à celles de la vigne. Ses fleurs ſont de deux ſortes, diſpoſées en paraſol : celles de la circonférence ſont plus grandes que les aûtres, de belle couleur blanche, reſſemblante à des roüe à cinq quartiers : elles ne laiſſent aucune graine après qu'elles ſont paſſées. Les fleurs qui occupent le milieu ſont plus petites, & reſſemblent à des godèts coupez en cinq quartiérs. Il ſuccéde à celles-ci une baye un peu plus groſſe que celle du ſureau, molle, rougiſſant à meſure qu'elle meurit, dans laquelle eſt renfèrmée une ſemence dure, fort aplatie, échancrée en cœur. C. Bauhin l'appelle *ſambacus aquatica, flore ſimplici*, & M. Tournefort *opulus Ruelli.* Il y a une aûtre eſpéce d'*obier*, dont les fleurs ſont ramaſſées en rond ou en globe épais. M. Tournefort l'appelle *opulus flore globoſo.* L'*obier* ſèrt à faire des bocages dans des maiſon de plaiſance.

OBJÈT. ſ. m. Ce qui nous touche, & nous émeut par ſa préſence; ce qui eſt oppôſé à nôtre vûë, ou qui frappe nos autres ſens, ou qui ſe réprêſente à nôtre imagination. *Objectum, res objecta.* La mort eſt un affreux *objèt.* Ce païſage fait voir une infinité de beaux *objèts.* C'eſt l'*objèt* qui reflechit la lumière dans nôtre rétine, qui eſt caûſe de la viſion. Les *objèts* ſont inviſibles par eux-mêmes; nous ne croyons les appèrcevoir que parce que la différente tiſſure de leur ſurface réfléchiſſant divèrſement la lumière, occaſionne en nous divèrs ſentimens de couleur que nous leur attribuons. Maleb. Il y a cette diffèrence entre l'*objèt lumineux*, & l'*objèt éclairé*, c'eſt que l'*objèt* lumineux contient en ſoi la lumière, comme le ſoleil, & le feu; & l'*objèt* éclairé la reçoit, comme les corps opaques qui la réfléchiſſent. Ce mélancolique ne ſe réprêſente que des *objèts* fâcheux dans ſon éſprit. On dit en Philoſophie, que l'*objèt* émeut la puiſſance. Les hommes ne ſe conduiſent point d'ordinaire par la raiſon; ils ſuivent témérairemeni l'impreſſion des *objèts* préſens. Nic. Pour éxpliquer le commèrce qui eſt entre le corps, & l'éſprit, on ſuppôſe qu'à la préſence de l'*objèt* Dieu produit auſſi-tôt dans l'éſprit l'idée que les hommes ont attachée à cet *objet.* Ju. Ce ſentiment eſt faux, & Dieu ne produit pas plus nos idées qu'il produit nos volitions. Il eſt difficile de ſe recueillir dans la retraite, & de retrouver ſon cœur après l'avoir laiſſé èrrer d'*objèt* en *objèt* dans le monde. Fléch. Dans la vieilleſſe nous imputons aux *objèts* les défauts qui viennent purement du chagrin de cet âge triſte, & malheureux. S. Évr.

> *Il eſt cèrtains* objèts *que l'art judicieux*
> *Doit offrir à l'oreille, & reculer des yeux.* Boil.
>
> *Un mélange infini ſe trouve ſur la tèrre;*
> *Là mille & mille* objèts *à nos ſens ſont tracez,*
> *Attirez par les uns, par les aûtres, bleſſez,*
> *Tout nous flatte, ou nous fait la guèrre.* Ab. Genest.

Ce mot vient du Latin *objectum* qui eſt formé d'*objicere*: ce mot veut dire *préſenter, mettre devant.*

Objèt, ſignifie auſſi, La matière, le ſujèt d'une ſcience; ce qu'on éxamine en s'appliquant à quelque art, ou ſcience; la matière ſur laquelle on travaille, ou ſur laquelle on raiſonne. *Subjecta materia, res objecta.* L'*objèt* de la Géométrie, c'eſt la quantité; de la Médecine, c'eſt le corps humain en tant qu'il eſt guériſſable. Toutes les ſciences ont leur *objèt* particuliér qui les détèrmine. On ne ſçait pas en quoi conſiſte l'agrément qui eſt l'*objèt* de la Poëſie. Pasc. Nos Hiſtoriens laiſſent languir l'hiſtoire en n'offrant que de petits *objèts* qui ne touchent point. Le P. Dan. La foi, la raiſon, & les ſens, ont leurs *objèts* particuliérs, & il ne faut pas les confondre, ni les tranſporter hors du rang, & de l'ordre que la Providence leur a marqué. Cl.

Objèt, ſe dit quelquefois ſeulement de la fin. *Finis, ſcopus.* Cet homme n'a d'autre *objèt* dans ſes actions que la gloire de Dieu. Ce Magiſtrat n'a d'aûtre *objet* que de rendre juſtice, d'aûtre intention. C'eſt l'*objet*, ou le but, où tendent tous mes déſirs. Avoir pour principal *objèt* de maintenir ſon crédit. Pasc.

> *Nôtre cœur juſqu'au dèrniér ſoupir*
> *Toûjours vers quelque* objèt *pouſſe quelque déſir.* Corn.

Objèt en ce ſens, & pris pour motif, étoit devenu fort à la mode depuis huit ou dix ans. On entendoit ſans ceſſe : Voilà un *objet*, c'eſt un *objèt*; ce n'eſt pas là un *objèt*, pour dire une raiſon d'agir, un motif. *Ratio, cauſa.* On propôſe à cet homme un emploi de mille ou quinze cens livres d'apointement. Ce n'eſt pas là un *objèt*, c'eſt-à-dire, cela n'eſt point aſſez conſidérable pour le détèrminer à le prendre. Mais il pourra par là ſe faire connoitre du Miniſtre & l'approcher. Ah voilà un *objèt*! C'eſt *objèt* que cela, pour dire, c'eſt une raiſon de l'accepter. Il ſemble qu'on commence à le moins dire.

Objèt, ſe dit auſſi poëtiquement des belles pèrſonnes qui donnent de l'amour. *Objectum.* C'eſt un bel *objet*, un *objet* charmant.

Objèt, ſe dit encore en chôſes morales & ſignifie, Sujèt, bût. *Subjectum, ſcopus, materia.* C'eſt un *objet* de haine, de mépris; c'eſt l'*objet* de la colère, de la raillerie de tout le monde. Ce n'eſt pas l'injuſtice en ſoi qui nous bleſſe; c'eſt d'en être l'*objèt.* Nic. Être l'*objèt* de l'invective publique. La Rochef.

Objèts. Dans l'ancienne Pratique étoient ce que nous appellons reproches contre les témoins. *Imbert en ſa Prat. Civ. & Crim. L. I. C.* 47. Dict. de Droit. d'*objicere*, reprocher, *objectum*, il ſignifie, reproche, objection, refutation. *Oppoſitio, exprobratio.* On a fait contre ce témoin pluſieurs *objèts* & reproches.

OBIT. ſ. m. Annivèrſaire; Meſſe fondée qu'on dit pour un défunt tous les ans à pareil jour de ſa mort. *Obitus, Anniverſarium.* Le plus ancien *obit* de France eſt l'Anniverſaire du Roi Childebert, qui eſt fondé en l'Abbaye de Saint Gèrmain des Prez, & qui ſe dit la veille de la Fête de Saint Thomas. Il y a à Nôtre-Dame un *obit* ſalé, qu'on nomme ainſi, à caûſe de quelque diſtribution de ſel qui s'y fait. Peu de Chanoines manquent d'y aſſiſter.

OBITUAIRE. adj. Qui ſe dit des Regîtres où l'on écrit le nom des morts, & le jour de leur ſépulture. En pluſieurs endroits on les appelle *mortuaires. Mortualis codex.* Extrait des Regîtres *obituaires* d'une telle Parroiſſe. On le dit auſſi du livre où on écrit la fondation des obits. Mais celui-ci s'appelle ſouvent *Martyrologe.*

OBITUAIRE. ſ. m. Bénéficier pourvu d'un Bénéfice vacant par mort, où *per obitum. Obituarius.* Un réſignataire eſt toûjours préféré à un *Obituaire*, quand il n'y a rien à redire à ſon titre, ou à ſa pèrſonne. A Rome il y a des Officiers particuliérs en la Chancellerie, qu'on appelle *per obitum.*

O B L.

OBLAT. ſ. m. Enfant qu'on offroit à Dieu pour le rendre Religieux dans une Abbaye. *Oblatus, adſcriptitius Religioſæ familiæ.* Autrefois ces *oblats* étoient autant engagez aux Monaſtères par la dévotion de leurs pères, que par leur propre profeſſion, de ſorte qu'ils ne les pouvoient quiter ſans apoſtaſie. Voyez les Bollandiſtes *Act. SS. April. Tom. I. p.* 312. *Not. d.* & le P. Mabillon. *Acta SS. Benedict. T. V. Præf. p.* 106. *T. VIII. Præf. p.* 19.

Oblal. S'eſt dit enſuite pour Frère Convèrs, ou Frère Lai. Religieux Laïque. C'eſt dans le XIe. ſiécle que commença dans les Monaſtères l'inſtitution des *Oblats* ou Donnez. Dans les prémiérs tems on appelloit *Oblats*, ceux que leurs parents engageoient dés l'enfance à la vie Monaſtique; & Convèrs, ceux qui l'embraſſoient d'eux mêmes dans un âge déja capable de ce choix.

Oblat & Oblate étoit auſſi une pèrſonne ſeculière, qui donnoit ſa pèrſonne & ſes biens à quelque Monaſtère. Ainſi dans les Annales des Sèrvites, il eſt rapporté à l'an 1302. qu'une femme nommée Diane s'offrit à l'Égliſe de l'Annonciade de Florence de l'Ordre des Sèrvites en qualité de Convèrſe & d'*Oblate*, & qu'elle y donna ſa pèrſonne & ſes biens. Quelques-uns de ces *Oblats* que l'on nommoit aûtrement *Donnez*, ſe donnoient entièrement à un Monaſtère, eux, leur famille & leurs biens, juſques-là qu'ils y entroient en ſèrvitude eux & leurs Déſcendants. On les recevoit en leur mettant autour du cou les cordes des cloches de l'Égliſe; & pour marque de ſèrvitude, ils mettoient quelques deniers ſur leur tête. D'aûtres prenoient les deniérs de deſſus leur tête & les mettoient ſur l'Autel. Une femme

s'étânt ainſi donnée à l'Abbaye de S. Michel y laiſſa pour témoignage un denier pèrcé, & le bandeau de ſa tête.

Sous Aymar Abbé de Cluny vèrs l'an 948. une pèrſonne noble avec ſa femme nommée Dode, du conſentement de leurs enfans renoncèrent au ſiécle, & ſe donnèrent à l'Abbaye de Cluny, avec tous les biens qui leur appartenoient dans les villages de Macère, & de Noroud ſur la Garonne. Le P. Mabillon croit que ce fut là l'origine des Donnez, ou *Oblats*, qu'il y a eu dans la ſuite dans l'Ordre de Saint Benoît. Ces Donnez prenoient l'habit Religieux, mais le leur étoit différent de celui des Moines. Ils s'offroient à Diéu avec leurs biens, & s'offroient entièrement à un Monaſtère, juſques-là qu'ils ſe faiſoient quelquefois Sèrfs du Monaſtère eux & leurs enfans. Témoin l'Acte qui ſe conſèrve dans les Archives de l'Abbaye de S. Paul de Vèrdun, qui eſt une pèrmiſſion donnée l'an 1360. à un homme de cet Abbaye de ſe marier à une femme de l'Évêché de Vèrdun, à condition que des enfans qui viendroient de ce mariage, la moitié appartiendroit à l'Abbaye & l'aûtre moitié à l'Évêque. Voyez le P. Mabillon. *Annal. Benedict. L. LV. n.* 8. *& L. LVIII. n.* 8. Voyez auſſi le P. Helyot P. IVe. C. XVIII. T. V. p. 191. &c.

Quelques Auteurs écrivent que ce ne fut que dans l'onziême ſiécle que l'on donna le nom de Convèrs aux frères Lais & Donnez, ou *Oblâts* des hommes, qui ſans faire profeſſion & portant un habit peu différent des Séculiers, ſe donnoient à un Monaſtère avec leurs biens, obéïſſant aux Superieurs, & gardant le célibat; en quoi ils différoient & différent encore des ſèrfs, & des valèts, qui pouvoient & peuvent encore être mariez, & le ſont ſouvent. Ces anciens *Oblâts* ſe dévoüoient au ſèrvice des Monaſtères, principalement en l'honneur des Saints illuſtres, qui en étoient Patrons. Les *Oblâts* étoient des Sèrfs de dévotion, différents de ceux qui l'étoient par leur condition & leur naiſſance.

Les *Oblâts* étoient auſſi differens des frères Convèrs, en ce que ceux-cy étoient Religieux & en portoient l'habit, & que les *Oblâts* étoient vêtus en Séculiers. P. Héliot. T. V. p. 337. Il a dit auparavant, comme nous l'avons marqué ci-deſſus, qu'ils prénoient un habit Religieux, mais différent de celui des Moines. Saint Guillaume Abbé d'Hirſange qui fut le prémiér qui établit des Convèrs en Allemagne, reçût auſſi des *Oblâts* à l'éxemple de ceux de Cluny. *P. Héliot. Ib.* Il y a encore des *Oblâts* ou Donnez, & ces noms ſont autant en uſage qu'aûtrefois pour les déſigner, mais je ne ſçache point que l'on faſſe encore ces cérémonies pour leur réception.

Oblat, a ſignifié depuis un Moine lai, que le Roi mettoit anciennement en châque Abbaye, ou Prieuré dépendant de ſa nomination, auquel les Religieux étoient obligez de donner une portion monacale, à la charge qu'il ſonneroit les cloches, qu'il balayeroit l'Égliſe & la cour. Ces places étoient déſtinées à des ſoldats éſtropiez & invalides. Le Roi n'uſoit de ce droit que ſur les Benéfices électifs, & non ſur les collatifs: il n'en uſoit auſſi que ſur ceux qui étoient de fondation Royale, Ducale, ou Comtale, & qui avoient plus de douze cens livres de revenu. Cette preſtation s'eſt convèrtie en argent, qui étoit taxée dabord à vingt écus, puis à cent livres, & enfin on l'a augmentée juſqu'à cent cinquante livres. Depuis on a transféré tous ces *Oblâts* avec leurs penſions à l'Hôtel des Invalides à Paris. Ainſi il faut retrancher abſolument la Juriſprudance des *Oblâts*, parce que tous les ſoldats qui par leurs longs ſèrvices ſont hors d'état de porter les armes, ſont préſentement nourris, & entretenus à l'Hôtel des Invalides. Par un Édit de 1674. l'on n'y a annéxé les penſions qu'on faiſoit aux *Oblats*: & au lieu que les ſeules Abbayes payoient cent livres ſeulement pour la place d'*Oblât*, aujourd'hui toutes les Abbayes, & tous les Prieurez Conventuels, à la nomination du Roi, contribuënt cent cinquante livres pour châque Benéfice. Paſquiér dit que les *Oblâts* commencèrent avoir lieu du tems des Capêts; & que le Roi ſe départant du droit qu'il avoit d'aſſiſter à l'élection des Abbez, ſe réſèrva le privilége d'aumôner une place de Religieux à un pauvre ſoldat impotent: ou à une pauvre Démoiſelle dans les Monaſtères de Religieuſes, & alors il plaça ces *Oblâts* dans les Monaſtères électifs ſeulement. On les appelloit *Oblâts*, *quaſi Oblati à Principe*.

Les *Oblâts* étoient ceux à qui on aſſignoit des penſions ſur les Bénéfices, pour recompenſe de leurs ſèrvices à l'armée, avant que les mêmes penſions fuſſent employées à entretenir les ſoldats éſtropiez dans l'Hôtel Royal des Invalides. *Dict. de Droit.* On les appelloit *Oblâts* ou Moines Lais.

Oblate. ſ. f. Religieuſe d'un Ordre ou Congrégation fondée par Sainte Françoiſe. *Oblata.* Sainte Françoiſe fonda le Monaſtère des *Oblâtes* de la Congrégation des Olivetains l'an 1425. ſous la Régle de Saint Benoît, à laquelle elle joignit quelques conſtitutions particulières, qu'elle rédigea elle-même par écrit, & qui furent approuvées par Éugene IV. quelques années après. Ce nouvel Ordre fut mis ſous la protection particulière de la Sainte Vièrge. Le nombre de pèrſonnes qui ſe rendîrent à ce Monaſtère obligea la Sainte Fondatrice à le tranſporter au piéd du Mont-Capitolin dans une maiſon plus ſpatieuſe que la prémière, & que l'on appelle, *Della torre de' Spechi*, ou De la tour des Miroirs. Ce n'eſt que du tems de ce dèrniér tranſport, qui ſe fit le 25e. de Mars de l'an 1433. que l'on compte le véritable établiſſement de la Congrégation des *Oblates*. On les nomme auſſi Collatines, peut-être à caûſe du quartiér où eſt leur ſituation à Rome.

Oblate eſt fait du Latin *Oblata*, qui veut dire *offèrte*, & l'on nomme ainſi ces Religieuſes, parce qu'au lieu de profeſſion, elles ne font qu'une oblation; ou parce que la formule de leur profeſſion eſt conçûë en forme d'oblation. Voyez les Bollandiſtes dans la vie de S^te^. Françoiſe au 9e. de Mars, T. II. p. 88. & ſuiv. & Baillet *Ibid.*

Oblate, ou Oblation. C'eſt en ſtile d'ancienne liturgie les pains, dont on ſe ſèrvoit au Sacrifice de la Meſſe. Il y avoit des *oblâtes* de deux ſortes; les unes pour conſacrer, & les aûtres pour l'uſage commun, & qu'on diſtribuoit comme aujourd'hui le pain bénit. On appelloit celles qui ſe conſacroient par corruption *oblies*, & hoſties, comme nous faiſons encore: on les nommoit auſſi éulogies, & en langue Romance *nebula*, petites nuées. Dès le VIIIe. ſiecle, on les cuiſoit avec un fèr, qui leur imprimoit quelques figures. Il y avoit des tems marquez pour faire les *oblâtes*; c'étoit ſur tout la veille de Noël & celle de Pâque. On choiſiſſoit grain à grain le froment qui devoit y ſèrvir; on le mouloit avec réſpect; on paſſoit la farine; on la pétriſſoit avec de l'eau froide, parceque les *oblâtes* en étoient plus blanches. On mettoit enſuite de cette pâte ſur le fèr qu'on appelloit oblatoire, où on les cuiſoit. Elles étoient fort minces, comme à preſent. Voyez le P. Mabillon. *Acta SS. Bened. T. IV. Præf. p.* 35. *& ſuiv.*

OBLATION. ſ. f. Sacrifice, Offrande qu'on fait à Dieu, *Oblatio*, *oblatum*, *donarium*. Les *oblations* & les holocauſtes ne plaiſent point à Dieu, ſi le cœur n'eſt contrit & pénitent. Les anciens Juifs mangeoient de la chair ſacrifiée; ce qui leur étoit une marque de la part qu'ils avoient à cette *oblation*. Bossuet. Aérius eſt noté dans les écrits des Pères, comme l'Auteur d'une nouvelle héréſie, pour avoir jugé inutiles les prières & les *oblations* que toute l'Égliſe faiſoit pour les morts. Bossuet. La ſeule *oblation* du Corps de Jesus-Christ faite ſur la Croix, peut ſanctifier les hommes. Port-R. Dans l'ancienne Égliſe châcun portoit ſon *oblation*; c'étoit du pain: on conſacroit une partie de ces *oblations* pour la Communion. Ainſi ce que l'on appelle aujourd'hui l'offrande eſt bien différent des *oblations* d'aûtrefois. Le P. Mab. Voyez Oblate. Le Concile de Mérida en Éſpagne, tenu l'an *666*. Ordonne par ſon Canon 14e, que les *Oblations* faites à l'Égliſe pendant la Meſſe, ſe partageront en en trois; que la prémière part ſera pour l'Évêque; la ſeconde pour les Prêtres & les Diacres; la troiſiême pour les Soudiacres & les Clèrcs inférieurs. Les *oblations* des Parroiſſiens appartiennent aux Curez. Le revenu des Cures de Paris ne conſiſte point en dîmes; mais en *oblations*, & en caſuel.

Oblation. Dans la Coûtume de celles de l'an 1216. c'eſt un droit que les Seigneurs levoient en cèrtaines occaſions ſur leurs hommes. De Laurière. *Oblatio.*

OBLATIONNAIRE ſ. m. Nom d'un Officièr Éccléſiaſtique. *Oblationarius* dans la baſſe Latinité. C'étoit aûtrefois un Diacre ou un Soudiacre, qui recevoient les obations des Fidéles. *Oblationnaire* ou Diacre des oblations, c'eſt la même chôſe.

Lorſque le Pape célébroit, l'*Oblationnaire* apportoit du Palais les oblations, c'eſt-à dire, le pain & le vin, & les donnoit à l'Archidiacre. Voyez l'*Ordo Romanus*, l'Hiſt. de la Tranſlation de Saint Sebaſtien & *Anaſtaſ. Biblioth. ad VIII. Synod. art.* 2.

OBLATOIRE. ſ. m. Un Auteur anonyme du VIIIe. ſiécle appelle ainſi le fèr, avec lequel on cuiſoit les oblates, & on imprimoit des figures deſſus. *Oblatorium.* L'*Oblatoire* tenoit ſix oblates ou hoſties. Voyez les *Act. SS. Bened. Tom. IV. p.* 36.

OBLIAGE. ſ. m. Tèrme de Coûtumes. Droit que les Sujèts doivent en quelques lieux au Seigneur. Il y a des endroits où ce droit conſiſte en un chapon de rente, ayant un douzain au bec. L'Intèrpréte de la Coûtume de Blois dit que ce droit eſt dû à un Seigneur par un Sujèt, qui ne lui a pas payé ſon droit ou devoir annuel au jour marqué. De Laurière.

Ce mot vient d'*oublier*; droit d'*obliage* eſt un droit dû pour avoir oublié un devoir, manqué à un devoir. Voyez ce qui vient d'être dit.

OBLIAL. ſ. m. Vieux mot. Rente annuelle. *Cenſus*, ou *reditus annuus.* Un homme prend en *oblial* un hoſtal. Cout. de Bazadois, *citée par Borel.*

OBLIAS, ou OPHLIAS. ſ. m. Surnom que l'on donna à S. Jacques le Mineur. *Oblias*, *Ophlias.* On prétend que ce nom ſignifie

ſignifie Juſtice, ſoutien, rempart, ou citadelle du peuple. De Tillemont. *Hiſt. Eccl. T. I. p. 409.*

OBLIE. ſ. fém. Vieux mot qui s'eſt dit pour *oublie*. Voyez ce mot. *Oblia* dans la baſſe Latinité.

On appelle encore aujourd'hui *oblies* & *oublies* une cérémonie qu'on fait dans quelques Égliſes en jettant au peuples des *oublies*, avec dex étouppes enflammées.

OBLIGATION. ſ. f. Ce qui oblige, qui contraint à faire quelque chôſe, comme le devoir, la néceſſité, la loi, le précepte, lien qui engage à faire quelque chôſe. *Obligatio, debitio, obligation* civile, *obligation* naturelle. La priſe des alimens eſt d'une *obligation* indiſpenſable par la nature. Il y a, ſelon l'Égliſe Romaine, *obligation* ſous peine de péché mortel, d'aller à la Meſſe les Dimanches, & les Fêtes. Il y a *obligation* de conſcience à reſtituer les vols, les larcins, les uſures. Les *obligations* humaines, quand elles ſont juſtes, deviennent des devoirs de la Religion. Nic. La crainte & l'éſperance ont plus de pouvoir ſur l'éſprit des hommes, que la ſimple *obligation* de leurs devoirs. S. Évr.

Un bienfait ne l'eſt plus pour peu qu'on délibère,
Et la manière de le faire
Abſout le débiteur de l'obligation. Sénecé.

Obligation, eſt auſſi un acte civil & un lien de Droit, par lequel on promet de faire, ou payer quelque chôſe. Lien de droit ou d'équité, qui engage de donner ou de faire quelque chôſe naturellement ou civilement, ou bien naturellement & civilement tout enſemble. *Verborum obligatio, verbis contracta obligatio.* Tout contrat porte *obligation* de payement, de garens, ou d'éxécution de quelque promeſſe. Les *Obligations* naiſſent toutes du Contract ou du quaſi-Contract, du délict ou du quaſi-délict; & ſelon le droit Romain elles étoient civiles ou Prétoriennes, c'eſt à dire, ou approuvée par le droit civil, ou introduites par le Préteur. Dict. de droit.

Il y a trois ſortes d'*obligations*: naturelle, civile, & l'une & l'autout enſemble. L'*obligation naturelle* ne conſiſte qu'au ſeul lien de l'équité naturelle, ſans aucune néceſſité civile, & ſans qu'elle puiſſe produire aucune action ni contrainte. Telle eſt l'*obligation* d'un mineur. L'*obligation civile* eſt celle qui eſt appuyée ſur la ſeule autorité civile, & qui produit une action, & une contrainte, ſans avoir aucun principe, ni aucun fondement dans l'équité naturelle. Telle eſt l'obligation de celui qui eſt condamné injuſtement. Il eſt obligé civilement, & non pas naturellement. L'*obligation naturelle* & *civile* tout enſemble eſt celle qui ayant des principes dans l'équité naturelle, eſt de plus confirmée, & appuyée de l'autorité civile. Toute adminiſtration ou recette emporte *obligation* de rendre compte. Quand on accepte une ſucceſſion, on contracte une *obligation* de payer les dettes du défunt. Il y a des *obligations* pèrſonnelles, d'autres hypothéquaires; des *obligations* de biens, d'autres par corps; des *obligations* ſolidaires, d'autres pour ſa part, & portion.

Obligation, ſe dit auſſi en un ſens plus étroit, du contrat, & de l'acte public, par lequel on s'oblige à payer dans un cèrtain tems une ſomme d'argent empruntée: ce qui eſt oppôſé à contrat de conſtitution de rente, par lequel on aliéne le fonds. *Chirographi cautio, ſcripti obligatio.* C'eſt une franche uſure, d'éxiger les interêts d'une ſomme duë par une ſimple *obligation*, de les faire comprendre dans le brevet de l'*obligation*. Ceux qui méditent, ou qui craignent les banqueroutes, mettent tout leur bien en *obligations*, plutôt qu'en conſtitutions.

Obligation *à la Groſſe*, ou *à la Groſſe avanture*. Tèrme de Marine. C'eſt un contract par lequel un Maître de Navire emprunte de l'argent à gros intérêts, pour mettre ſon vaiſſeau en mèr & faire un voyage; ſi le vaiſſeau revient du voyage les deniérs prêtez ſont rendus & payez au créanciér, principal & intérêts ſtipulez; mais ſi le vaiſſeau périt, l'obligation eſt éteinte, & le débiteur ne rend ni principal, ni intérêts. On l'appelle auſſi contrat à retour de voyage; on l'appelle encore quelquefois Bomérie. Ces contrâts ſont reçus en France comme légitimes, nonobſtant le chapitre dèrniér aux Décrétales. *De uſuris.*

Obligation, en tèrmes de civilité, ſe dit en général de tous les bons offices qu'on ſe rend réciproquement dans la vie, ſoit en matière importante, ou légère. *Debitum, gratia debitio.* Faites tenir cette lèttre à ſon adreſſe, je vous en aurai grande *obligation*. Si je gagne mon procès par vôtre crédit, je vous aurai une étroite *obligation*. Je vous ai mille *obligations* de vôtre ſouvenir, de vos bontez. Tout le monde prend plaiſir à s'acquitter des petites *obligations*. La Rochef. Les hommes ne manquent pas d'éxaminer ſi ceux qu'ils ont ſèrvi ſentent les *obligations* qu'ils leur ont, & s'aquittent des devoir établis pour marquer la reconnoiſſance. Nic. Je ne ſçai par quel caprice l'on eſt naturellement contraint avec ceux à qui l'on a de grandes *obligations*: elles ſont trop ſentir la ſupériorité du bienfaiteur. Bell. Il ne faut pas éxpôſer une fille à avoir de ſi grandes *obligations* à un homme auſſi galant que vous. H. S. de M.

OBLIGATOIRE. adj. Qui oblige à faire quelque chôſe. *Obligatorius.* Les contrâts qu'on appelle ſynallagmatiques ſont réciproquement *obligatoires*. Les commandemens que font les Sèrgens portent que c'eſt en vèrtu de cèrtaines lèttres *obligatoires*. Il y a bien des loix qui ne ſont pas *obligatoires* en conſcience.

OBLIGEANT. ante. adj. Qui oblige, officieux, honnête, civil, prêt à faire plaiſir, à rendre un bon office. *Benignus, beneficus officioſus.* Il m'a fait un accueil fort *obligeant*. On cageolle les femmes avec des parolles flateuſes, & *obligeantes*. Une conduite *obligeante*; des manières *obligeantes* gagnent infailliblement les cœurs. On ſe ruïne ſouvent par un humeur trop *obligeante*. Il y a des gens qui ne ſont *obligeans* que par vanité, & pour ſe ſignaler par un bon office. Bell. La politeſſe ne conſiſte d'ordinaire qu'en *façons*, & en grimaces *obligeantes*. M. Scud.

OBLIGEAMMENT. adv. Officieuſement, d'une manière obligeante, & honnête. *Officiosè.* Il m'a reçu fort *obligeamment*; il me traite très-*obligeamment*. *Perofficiosè.*

OBLIGER. v. act. Contraindre à faire quelque chôſe par néceſſité. *Cogere.* Quand ce vèrbe à la ſignification de *contraindre*, & qu'il eſt en régime, on met le vèrbe qui ſuit à l'infinitif & devant les particules *à* ou *de*. Céla obligea le Prince d'ordonner un biouac général. De Buſsi Rab. La maladie *oblige* à garder le lit. Un gros fardeau *oblige* une poutre à crever, à plier. La faim *oblige* le loup à ſortir du bois.

Obliger, ſe dit auſſi de ce qu'on eſt contraint de faire par les loix, par le devoir. *Lege teneri, obligari.* L'homme eſt *obligé* à mille reſpècts envèrs ſes ſupérieurs. On eſt *obligé* d'obéir aux loix divines & humaines, & ſouvent à ſes propres paſſions. Un mari eſt *obligé* de rendre le devoir conjugal à ſa femme.

Obligé, ſignifie auſſi, Éxciter, porter quelqu'un à faire quelque chôſe. *Excitare, provocare ad.* C'eſt l'envie de profiter qui l'a *obligé*, qui l'a éxcité d'aller aux Indes. Son honneur l'*oblige* à ſe battre contre celui qui lui a donné un ſoufflet. C'eſt un tel qui l'a ſuborné, qui l'a *obligé* de porter ce faux témoignage.

Obliger, ſe dit auſſi en parlant des obligations civiles & volontaires. Et en ce ſens *obliger* ſe dit avec le pronom pèrſonnel. *s'obliger*, c'eſt s'engager, ſe rendre reſponſable, donner droit ſur ſoi-même ou ſur ce qui eſt à ſoi. Courtin. *Adſtringere, obſtringere.* On s'*oblige* à payer, quand on répond pour un autre. Il n'y a aucune claûſe d'un contrat qui n'*oblige* en particulièr. Une femme ne peut s'*obliger* ſans être autoriſée de ſon mari, ni les mineurs ſans leur Tuteur. On s'*oblige* en Jugement auſſi bien que par devant Notaire. Les claûſes de promettant, *obligeant*, renonçant, ſont les &c. des Notaires, dont il faut avoir ſoin de ſe garder.

Obliger, ſignifie plus généralement, Faire quelque faveur, quelque plaiſir; rendre un bon office. *Favere, optimè mereri de aliquo, beneficio afficere.* Vous m'*obligerez* de m'apprendre ſouvent de vos nouvelles. *Obligez*-moi de croire que je ſuis abſolument dans vos intérêts. Celui qui *oblige* de bonne grâce, *oblige* au double. Il y a des gens qui ſe font un art de ſe plaindre ſans ceſſe des ingrâts, afin de ſe faire un art de n'*obliger* pèrſonne. S. Évr. Pèrſonne n'a jamais ſçû *obliger* de meilleure grâce que Cyrus. Abl. Les Favoris veulent que les grâces ſe diſtribuënt par leurs mains, & c'eſt une éſpéce de mépris que de ne vouloir pas leur être *obligé*. Cail. Vous croyez que ceux-là vous *obligent* qui vous donnent occaſion de les *obliger*, & vous penſez avoir reçu les plaiſirs que vous avez faits. Voit. Il faut, en *obligeant* nos amis, addoucir de bonne grâce ce qu'il y a de plus rude à recevoir. S. Évr. C'eſt un plaiſir éxquis que de pouvoir *obliger* les gens, & leur être bon à quelque chôſe. Bell. Il y a des âmes baſſes qui ſe tiennent *obligées* de tout, & des humeurs vaines qui ne ſe tiennent *obligées* de rien. S. Évr.

On dit provèrbialement quand on fait quelque priere à quelqu'un, Vous n'*obligerez* pas un ingrat. On dit auſſi, que les Notaires ſont des pèrſonnes fort *obligeantes*, qui *obligent* volontièrs; pour dire, qu'ils paſſent des obligations. On n'eſt point *obligé* à faire plus qu'on ne peut.

Obligé, ée. part. & adj. *Obligatus, obſtrictus.* L'Abbeſſe lui fit réponſe qu'elle & ſes filles ſe ſentoient infiniment *obligées* de ſes bontez. Pat.

Obligé, ſignifie auſſi Redevable. *Devinctus propter.* Je vous ſuis *obligé* de mon repos. Il ne fut *obligé* de ſon ſalut qu'au hazard.

Obliger*, c'eſt pour vous un terrible opera:*
Pour lui c'eſt ce qu'il aime; Auſſi la renommée
En fait un Courtiſan dont la Cour eſt charmée. Sanlecque.

Obligé, en tèrme de Muſique ſignifie néceſſaire, dont on ne

peut ſe paſſer, ou ſans lequel quelque chôſe ne ſeroit pas entière *Neceſſarius*. A deux violons *obligez*; avec un baſſon *obligé*, avec une baſſe de viole *obligée*. Ce tèrme vient des Italiens, qui diſent *obligato* en ce ſens.

Souvent il ſignifie auſſi contraint ou reſtraint dans de cèrtaines bornes, ou aſſujetti à certaines loix, qu'on s'impôſe ſouvent à ſoi-même pour quelque deſſein ou quelque expreſſion. Une fugue *obligée*. Une baſſe continuë eſt *obligée* ou contrainte lorſqu'elle eſt bornée à cèrtain nombre de meſures qu'on répete toujours comme dans les chacones, ou bien lorſqu'elle eſt obligée de ſuivre toujours un cèrtain mouvement, ou de ne faire que cèrtaines nottes &c. BROSSARD.

OBLIGÉ. ſ. m. Acte d'un cautionnement qu'on fait pour un valet, pour un garçon qu'on met en apprentiſſage. *Syngraphus*, *cautionis ſcriptum*. Les *obligez* des apprentifs doivent être enregîtrez ſur le regître de la jurande. L'Ordonnance déffend de recevoir des valèts ſans un répondant par écrit, ſans en tirer un *obligé*.

OBLIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Géomètrie. Qui n'eſt pas droit, ou pèrpendiculaire; qui ne fait pas des angles droits. *Obliquus*. Une ligne *oblique* tombant ſur un autre fait d'un côté un angle aigu, & de l'autre un angle obtus. Le peuple appelle cela de *biais*, de côté.

On appelle en Aſtronomie la ſphère *oblique*, celle dont l'Horiſon eſt *oblique*, & dont l'un des pôles eſt élévé ſur l'Horiſon, ce qui caûſe une inégalité de jours & de nuits, parceque l'Équateur ne coupe pas l'Horiſon à angles droits. *Sphæra Obliqua*. Ceux qui ont la ſphère oblique n'ont les jours égaux aux nuits qu'au tems des Équinoxes.

On appelle Aſcenſion *oblique*, le degré de l'Équateur qui monte en même tems ſur l'Horiſon de la ſphère *oblique*, qu'un degré du Zodiaque, ou d'une Planete qui ſe trouve dans le même degré, & dans l'Horiſon Oriental. *Aſcenſus obliquus*. Il en eſt de même de la *deſcenſion oblique*, ſi on rapporte l'Aſtre, ou le degré de l'écliptique à l'Horiſon Occidental.

OBLIQUE, ſe dit figurément en Morale, des voyes indirectes, des détours, des mauvais artifices dont ont ſe ſert pour venir à bout de quelque chôſe. *Via indirecta* ou *obliqua*. Il eſt parvenu à cette charge, à ce Bénéfice, par des voyes *obliques*. C'eſt un homme qui ne va point droit en beſogne; il y a toûjours quelque chôſe d'*oblique* dans ſon fait. Se détourner du chemin droit pour ſuivre des voyes *obliques* & corrompuës. PORT-R. On dit auſſi, que les Hiſtoriens font des harangues *obliques*, ou indirectes, quand ils rapportent ſeulement par articles les raiſons que des Capitaines ont alléguées à leurs ſoldats ou des Sénateurs en plein Sénat. Je rends *obliques* ces harangnes directes. ABLANC.

OBLIQUE, tèrme de Grammaire, ſe dit de tous les cas des déclinaiſons des noms, à la réſerve du nominatif. *Caſus obliquus*.

OBLIQUE, en Anatomie ſe dit ſubſtantivement ou comme ſubſtantivement de cèrtains muſcles de la tête & des yeux. *Obliquus*. Le ſixiême des quatorze muſcles de la tête, qui eſt le prémiér de ceux qui meuvent la tête demi-circulairement eſt le grand *oblique*, qu'on met au nombre de ceux de la tête, quoiqu'il n'y ait pas ſon origine, ni ſon inſèrtion. Il prend ſon origine de l'épine de la ſeconde vèrtébre du cou, & va s'inſérer obliquement à l'apophyſe tranſvèrſe de la prémière. Le ſeptiême & dèrniér muſcle de la tête (car il y en a ſept de châque côté & tous ſont doubles), eſt le petit *oblique*. Il prend ſon origine de l'occiput, contre l'opinion commune, qui veut que ſon origine ſoit où eſt ſon inſèrtion; il va s'inſérer obliquement à l'apophiſe tranſvèrſe de la prémière vèrtébre au même endroit où s'inſére le précédent. Les deux muſcles *obliques* du même côté, en tirant cette apophiſe tranſvèrſe font faire à la tête le mouvement demi circulaire, parceque les mouvements de la tête ne ſe font pas ſur la prémière vèrtébre, mais ſur la ſeconde, qui a une éminence odontoïde, autour de laquelle la prémière vèrtébre tourne comme une rouë autour d'un eſſieu, ou ſur un pivot. DIONIS.

L'œil a auſſi des muſcles nommez *obliques*. Le prémiér des muſcles *obliques*, qui eſt le cinquiême de l'œil eſt appellé le grand *oblique*. Il eſt plus grêle que les quatre prémiérs, qu'on appelle les droits, & ſon tendon eſt plus long que celui des autres muſcles. Il prend ſon origine de la partie intérieure de l'orbite, & monte le long de l'os à la partie ſupérieure du grand angle, où ſon tendon paſſe par un petit cartilage annulaire fait en forme de poulie, que l'on appelle troclée, & va aboutir enſuite, avec le petit *oblique*, vèrs le petit angle. Quelques-uns l'ont nommé trocleateur. Le ſecond des *obliques*, qui eſt le dèrniér de l'œil, eſt appellé le petit *oblique*; il ſort de la partie inférieure & extérieure de l'orbite, au deſſus de l'union des deux os de la mâchoire ſupérieure, & va s'inſérer vèrs le petit angle à la partie inférieure de la cornée: il tire l'œil obliquement vèrs le nez. DIONIS.

Oblique ſe dit encore de quelques aûtres muſcles. L'*oblique* aſcendant *obliquus aſcendens* ou *acclivis*, eſt un des larges muſcles de l'abdomen, qui ſert à comprimer & reſſèrrer le ventre. Il reſſèrre auſſi la cavité du *thorax* dans la reſpiration. Il aide encore à tourner le tronc du corps de l'un ou de l'autre côté, ſans remuer les piéds, ni changer leur ſituation. Ainſi c'eſt en quelque ſorte l'antagoniſte de l'*oblique* deſcendant. L'*oblique* aſcendant eſt charnu à ſon origine, qui eſt au bord circulaire de l'*os ilium* & du *ligamentum pubis*, d'où il pouſſe un rang de fibres; puis s'inclinant ſur le devant, il forme un tendon membraneux, & large par lequel il s'inſère dans toute la longueur de la ligne blanche, *linea alba* & des cartilages des 8e. 9e. 10e. 11e. & 12e. côtes. *Harris*.

L'*oblique* deſcendant *obliquus deſcendens* ou *declivis*, eſt un des larges muſcles épigaſtriques, ou de l'abdomen. Outre ſon uſage reconnu de tous les Anatomiſtes, qui eſt de comprimer les inteſtins & la veſſie, & d'aider à pouſſer hors le fœtus, M. Cowpèr & M. Gliſſon Anglois lui en attribuent un autre qu'on n'avoit pas remarqué, qui eſt de tourner le tronc du corps ſans remuer les piéds. A ſon commencement il eſt partie charnu, partie tendineux; & par pluſieurs production minces, il part du bord inférieur de la 6e. 7e. & 8e. côte, où il commence entre les extrémitez dentelées du muſcle qu'on appelle le grand antérieur. Après quoi il continuë & tire un plus grand nombre de têtes de la 9e. 10e. & 11e. côtes & quelquefois de l'extrémité de la fauſſe côte inférieure, où il eſt endenté avec le muſcle appelé *Serratus inferior poſticus*. De là ſa partie charnuë, deſcendant obliquement, s'étend en un tendon membraneux & large avant que d'aller par deſſus le *rectus* s'inſérer dans la *linea alba* & à *l'os pubis*. Il eſt à ſa fin en partie tendineux & en partie charnu & plus charnu que tendineux. Sa partie tendineuſe aboutit au *ligamentum pubis*, & la partie charnuë à la partie ſupérieure & antérieure du bord circulaire de l'*os ilium*. *Harris*.

L'*Oblique* de l'oreille, *Obliquus auris*, qui s'appelle auſſi demi-circulaire, *ſemi circularis* à raiſon de ſa ſituation, eſt placé à la partie extérieure du canal de l'aqueduc, d'où s'avançant quelque peu par en haut & par dèrrière il entre dans le timpan par une ſinuoſité oblique qui s'ouvre tout près de l'os où le timpan eſt enchaſſé & eſt inſéré au *proceſſus* délié du marteau. La ſinuoſité par laquelle ce muſcle paſſe eſt celle que l'on peut remarquer dans la partie ſupérieure du cèrcle oſſeux du fœtus. Ce ſont des découvèrtes de M. Du Verney qui ne ſe trouvoient nullepart avant lui. *Harris*.

OBLIQUE. ſ. f. En tèrme de Muſique, lorſqu'il eſt joint avec Note, ſignifie deux bréves liées enſemble, mais qui ne font qu'un ſeul corps, d'où on la nomme auſſi *Note d'un ſeul corps*. Quelquefois elle a une queuë ou à la droite, ou à la gauche, ou montante, ou deſcendante, mais il n'y a que les deux extremitez qui marquent le ſon, le milieu n'étant que pour faire la liaiſon. BROSSARD.

OBLIQUEMENT. adv. d'une manière oblique; qui n'eſt point droite. *Oblique*. Une ligne qui tombe ſur une autre *obliquement*. Il eſt parvenu à ſes fins, mais *obliquement*, par de mauvaiſes voyes. Il ne lui a pas reproché ſon vice en face ni directement; mais il le lui a fait connoître *obliquement*.

On dit auſſi, que des Aſtres ſe regardent *obliquement*, quand ils ſont en tout aûtre aſpect qu'en oppoſition, comme quand ils ſont en ſextil, en trigône, en quadrat, &c.

OBLIQUITÉ. ſ. f. Diſpoſition d'une chôſe poſée obliquement. *Obliquitas*. L'*obliquité* de la ſphère cauſe l'inégalité des ſaiſons, des jours & des nuits. L'*obliquité* du Zodiaque à légard de l'Équateur ſe meſure par un angle de 23. degrez & demi. Les Aſtronômes, à cauſe du balancement de la ſphére céleſte qui ſe meut de côté, & d'aûtre, obſèrvent une *petite obliquité* du Zodiaque, qui eſt de 23. degrez 30. minutes; une *moyenne obliquité* qui eſt de 23. degrez 41. minutes, & la *grande obliquité* qui eſt de 23. degrez 53. minutes.

OBLIQUITÉ, ſe dit auſſi en Morale, pour, Manière d'agir détournée, injuſte. *Via fraudulenta*. L'*obliquité* de de ſon procédé eſt étrange. Vous ne pouvez digérer que l'on arrache le voile de deſſus le fond d'*obliquité* que vous affectez de couvrir du prétexte de zéle. S. EVR. L'académie dit néanmoins qu'*obliquité* n'eſt en uſage que dans les Mathématiques. Et il faut ſuivre ſa déciſion. L'uſage n'autoriſe point le ſens moral de ce nom.

OBLONG, UE. adj. Tèrme de Géomètrie, qui ſe dit d'une figure qui eſt plus longue que large. *Oblongus*. Un quarré *oblong*. Un rectangle *oblong*. Quand Saturne eſt joint à ſes Satellites, il eſt de figure *oblongue*. L'ellipſe, le barlong ou quarré long ſont des figures *oblongues*.

O B M.

OBMÉTTRE. v. act. Tous prononcent *omettre*, & pluſieurs l'écrivent

l'écrivent auſſi. Danet, Tachard, Richelet ſont de ce ſentiment : mais on ne peut pas bien ſçavoir qu'elle eſt celui de l'Académie, parce qu'elle ne s'explique point ſur ces ſortes de chôſes. Voici comme on conjugue ce vèrbe. *J'obméts, tu obméts, il obmét, nous obmétons, j'obmis, j'ai obmis, j'obméttrai, que j'obmétte, j'obméttrois, j'obmiſſe.* Il ſignifie, manquer à dire, ou à faire quelque chôſe. *Omittere, prætermittere.* Quand on *obmet* volontairement un peché mortel en ſe confeſſant, la confeſſion eſt nulle. J'ai *obmis* à vous marquer cette circonſtance. Il eſt de l'art de l'Orateur d'*obmettre* les chôſes qui nuiſent à ſon deſſein. Quand on donne des commiſſions à ce valèt, il en *obmèt* toûjours quelqu'une. Vous *obméttez* ce qu'il y a de plus important pour moi. Ablanc. N'*obméttez* aucun ſoin ni aucune pratique pour éxciter le peuple. La Roche.

On ſe ſert quelquefois de ce vèrbe par une figure de Rhetorique, & alors on le conſtruit ordinairement avec la particule *que. J'obmets que*; pour dire, je paſſe ſous ſilence que &c. *Silentio prætermittere.*

Obmis, ise. part. & adj. *Omiſſus.*

ObMISSION. ſ. f. Prononcez *omiſſion*, comme pluſieurs l'écrivent. Défaut; manquement de dire, ou de faire quelque chôſe. *Omiſſio, prætermiſſio.* Il y a des péchez de commiſſion, & d'autres d'*omiſſion*, comme ceux de manquer d'aller à la Meſſe, de jeûner, de dire ſon Breviaire. Les Dictionaires ſont ſouvent imparfaits, parcequ'il y a pluſieurs *omiſſions* de mots. L'*omiſſion* d'une circonſtance fait ſouvent pérdre un procès.

En tèrmes de Finances on tient l'*omiſſion* de recepte pour frauduleuſe, & le Comptable eſt condamné à la peine du quadruple. *Omiſſio fraudulenta vel inopinata.*

OBO.

OBODAS, OBODÈS, ou OBODE. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Arabes. *Obodare, Obodere.* Voyez Étienne au mot ΟΒΟΔΑ & Selden *De Diis Syr. ſynt. II. C* 4. *p.* 288. C'étoit un Roi des Nabathéens dont ces Peuples firent un Dieu.

OBOLE. ſ. f. Monnoie ancienne d'Athène. *Obolus.* C'étoit la ſixiéme partie d'une drachme. *L'obole* Chez les Athéniens étoit une petite piéce de monnoie qui valoit 15. de nos deniers, ou 5. liards ſelon l'évaluation de notre monnoie en l'année 1693. & ſix de ces *oboles* faiſoient une drachme attique qui valoit 7. ſols 6. deniers de notre monnoie L'Acad. Ce que j'ai dit, T. II. p. 928. & 929. au mot Dragme. ſuffit pour connoître ce que c'étoit & ce que valoit l'*obole* Attique. La dragme Attique peſoit. 67. de nos grains; la ſixiéme partie de 67. eſt 11. + ⅙ L'*obole* peſoit donc 11. de nos grains plus ⅙ de grain; & en effet j'en ay peſé une du Cabinet de M. Baudelot qui eſt d'environ 12. grains. Ce qu'il eſt aiſé d'évaluer du prix courant de l'argent, & en le prenant comme nous avons fait au mot Dragme à 32. l. le marc, c'eſt 1. ſ 8. d. ⅔ pour l'*obole* Attique, c'eſt à dire près d'un ſol 9. deniers

Ce mot *obole* vient du Grèc ὀβολὸς, qui s'étoit fait de ὀβελὸς, aiguille, & cette monnoie avoit pris ce nom, parcequ'elle étoit marquée d'une éſpéce d'aiguille, ou bien, ſi l'on en croit Euſtachius ſur le 1. L. de l'Illiade, parcequ'elle en avoit la figure. Mais je ne ſçai ſur quoi il ſe fonde pour donner cette figure à l'*obole* Attique. Celles qui nous reſtent, & que j'ai vû dans les Cabinets de nos Antiquaires ſont rondes comme les dragmes, & les didragmes &c.

Obole. ſ. f. Monnoie de cuivre valant une maille, ou deux pites; la moitié d'un denier. *Obolus.* Quelques-uns veulent que ce ſoit ſeulement le quart d'un denier, la moitié d'une maille. Il y a eu chez les Grècs des *oboles* d'argent qui valoient onze deniers. Il y a eu auſſi des *oboles* d'or. Nicod & Borel diſent que l'*obole* commune valoit ſept deniers tournois. Maille & *obole* ne ſont qu'une même chôſe, ſelon M. Le Blanc *Pref. p.* 20. & ne valent que la moitié du denier, c'eſt pourquoi il y avoit des mailles pariſis & des mailles tournois. On trouve pluſieurs monnoies d'argent de la ſeconde race, qui peſent juſtement la moitié du denier de ce tems là, & qui par conſéquent ne peuvent être que l'*obole*, ſous Loüis VIII. & ſous les regnes ſuivans on fabriqua des *oboles*. Le Blanc. *Pref. p.* 20. Du Cange dit qu'il y a eu en France des *oboles* d'or, des *oboles* d'argent; que l'*obole blanche*, valoit quatre tournois; qu'on appelloit *obole tièrce*, parce que c'étoit le tiers du ſou. Il y avoit auſſi des *oboles* d'argent du poids d'un denier 15. grains. Les *oboles* d'or eurent cours pendant le régne de Philippe Auguſte, comme il paroît par un compte du thréſor des Chartes de l'an 1200. Les *oboles* d'or ont eu cours long-tems en France. On en trouve ſous S. Louis & ſous Philippe Le Bel. Dans les comptes, les Bezans & les *oboles* ſont toujours jointes enſemble. Cependant on ne peut pas dire que l'*obole* d'or fut la moitié du bezant, puiſque le Bezant dans un compte de Philippe Le Bel eſt eſtimé 9. ſous, & que l'*obole* d'or en vaut 5. Le Blanc. *p.* 178. 179. Le demi gros tournois étoit appellé Maille ou *Obole* d'argent, à cauſe qu'il valoit la moitié du gros tournois. Le tiers du gros ſe nommoit auſſi Maille ou *Obole* tièrce, parcequ'il valoit le tiers du gros tournois. On nommoit quelquefois ces deux diminutions du gros tournois, Petits tournois d'argent. On leur donnoit auſſi ſouvent le nom de Maille blanche, qui eſt la même chôſe que Maille d'argent. Il eſt fait mention des *oboles* tièrces dans le Regiſtre entre deux aix, ſous l'an 1310. l'11e Novembre. Id. *p.* 208.

Ce mot vient d'*obolus* qui eſt formé du Grèc ὀβολὸς.

Droit d'Obole Cout. de Sens art. 246. & ſuiv. C'eſt un droit qui eſt dû pour le Tabellionage du Roi, & eſt de chacune livre une *obole*, à ſçavoir de tournois, le tournois & de pariſis, le pariſis, pour raiſon des obligations de deniers prêtez & contrats de rente excédans 15. l. tournois pour une foire. De Laurière.

Obole, en tèrmes de Médecine, eſt un poid de dix grains, ou un demi-ſcrupule; *Semiſcrupulus*, & il faut trois ſcrupules pour faire une drachme ou un gros. Du Cange dit qu'il pèſe trois carats ou quatre grains d'orge. On diviſe encore autrement l'*obole*; l'*obole* eſt la ſixiéme partie d'une drachme : ou bien, l'*obole* eſt de ſix aréoles ou chalgues, & l'aréole de ſept minutes : ou bien encore, l'*obole* ſe diviſe en trois ſiliques, chaque ſilique en quatre grains, & chaque grain en une lentille & demi.

Obole, chez les Juifs, étoit une éſpéce de poids nommé *gerach*, qui peſoit 16. grains d'orge. *Obolus.*

L'Obole chez les Siciliens étoit le poid d'une livre. C'étoit auſſi une éſpéce de monnoie. *Monetæ ſpecies.* On prétend que c'eſt d'eux que les Romains ont emprunté ce nom.

Borel le dérive du Grèc ὀβελὸς, parcequ'elle étoit longue, & étoit comme une aiguille, d'où il dérive auſſi le nom d'*obéliſques*

On dit provèrbialement, Je n'en donnerois pas une *obole*; pour dire je n'eſtime point du tout cela. Vous rendrez compte juſqu'à la dèrnière *obole*, c'eſt-à-dire, fort exactement.

OBORKOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Ruſſie Rouge en Pologne. *Obórcovia.* Elle eſt dans le Palatinat de Bélézo, environ à ſix lieuës de la ville de Bélézo vèrs le nord. Maty.

OBOTH. ſ. m. C'eſt le lieu du trente-ſeptiéme Campement des Iſraëlites dans le déſèrt. Il étoit aux confins de l'Idumée. *Nombre. XXXIII.* 43. 44.

OBR.

OBRÉPTICE. adj. m. & f. Tèrme de Palais, & de Droit. C'eſt une qualité qu'on donne à une lèttre portant quelque grâce, titre, ou conceſſion, quand elle a été obtenuë du ſupérieur par ſurpriſe, en lui taiſant une verité, qu'il étoit néceſſaire d'exprimer pour la rendre valable : au lieu qu'on l'appelle *ſubréptice*, quand on a exprimé quelque fauſſeté pour la faire paſſer plus facilement. *Obreptitius.* Ainſi quand on a obtenu un Bénéfice du Pape ſans exprimer qu'il étoit à charge d'âmes, la grâce eſt *obréptice* & nulle, s'il eſt vrai qu'il en ſoit chargé.

OBRÉPTION. ſ. f. Surpriſe qu'on fait à quelque ſupérieur de qui on obtient quelque grâce, en lui taiſant une vérité dont la connoiſſance auroit été un obſtacle à ſa conceſſion. Omiſſion de la vérité dans les lèttres, dont on demande l'enterinnement. *Obreptio.* L'*obreption* annulle de droit, le titre, ou la grâce où elle ſe trouve. Celui qui en demandant un Bénéfice n'exprime point ceux dont il eſt pourvû, eſt déchu par cette réticence du Bénéfice qu'il a impétré.

OBRIN. Chevaliers d'*Obrin*, *Equites Obrinenſes.* L'Ordre de d'Obrin. *Obrinienſis Ordo.* Nom d'un Ordre militaire inſtitué au XIII. ſiécle par Conrad Duc de Mazovie & de Cujavie à qui quelques hiſtoriens donnent auſſi le titre de Duc de Pologne. Il leur donna le nom de Chevalier de Jéſus-Chriſt. *Equites Jeſu-Chriſti.* Leur fin principale étoit de déffendre ſon païs des incurſions des peuples de la Pruſſe, idolâtres encore, & qui y commettoient de grandes cruautez. Il leur donna pour marque de leur Ordre un manteau blanc, ſur lequel il y avoit au côté gauche une épée rouge & une étoile. Le prémiér Grand Maître nommé Bruno, & le Duc Conrad, firent bâtir le fort de d'Obrin, dont ils prîrent enſuite le nom, Il les mit en poſſeſſion de ce fort & de la tèrre de Cédeliz dans la Cujavie, & convint avec ces nouveaux Chevaliers, qu'il partageroit également avec eux les tèrres qu'ils conquereroient ſur les Pruſſiens. Mais les Pruſſiens ayant aſſiégé le fort de d'*Obrin*, enſorte que nul Chevalier ne pût ſortir, cet ordre devint inutile & fut ſupprimé. Conrad appella à leur place les Chevaliers Teutoniques. Ce Prince leur avoit donné l'habit & la régle des Chevaliers de Livonie. Les Écrivains Polonnois diſent que ce ne fut point un Ordre nouveau inſtitué par ce Prince, qu'il fit ſeulement venir en Pruſſe des Chevalliers de Livonie, mais Duſbourg, Hartnock, Hennoubèrgèr, & Schurtzfleiſch diſtinguent ces deux ordres. *P. Helyot T. III. C.* 16.

OBROAZO. ſ. m. Nom propre d'une Ville de la Dalmatie. *Obroaza.* Elle eſt ſur la rivière de Zèrmagne, aux confins de la Croatie, & à huit lieuës de Sébennico, du côté du nord. On la prend pour l'ancienne Ouporum petite ville de la Liburnie. MATY.

OBRON. ſ. m. Tèrme de Sèrrurier. C'eſt un morceau de fèr pèrcé par le milieu, qui eſt attaché à l'obroniére du Cofre, & dans lequel, par le moyen de la cléf, on fait aller le pêne de la ſèrrure, quand on fèrme le cofre. *Serræ cardo.* Il y a d'ordinaire trois ou quatre *obrons* attachez à l'obronnière d'un cofre fort. River les *obrons* ſur l'obronnière.

OBRONNIÈRE. ſ. m. Tèrme de Serrurier. Bande de fèr à charnière, qui eſt attachée dedans au couvèrcle d'un coffre fort. *Lamina cardinis ſerræ.* Faire une *obronière.*

OBS.

OBSCÈNE. adj. m. & f. Indécent; ſale, impudique, laſcif, deſhonnête, qui bleſſe la pudeur ſoit en paroles, ſoit en actions, ou en repréſentations. *Spurcus, obſcænus.* Le Parnaſſe Satirique, le Cabinet Satirique, ſont pleins de mots *obſcènes,* de vèrs *obſcènes.* L'ancienne Comédie repréſentoit pluſieurs chôſes *obſcenes.* Les poſtures de l'Arétin ſont fort *obſcènes.*

OBSCÉNITÉ. ſ. f. Saleté, ordure, indécence; qualité de ce qui eſt obſcène, ſoit dans les paroles, ſoit dans les actions. *Obſcænitas, impuritas.* Molière dans ſa Critique a taché de ſe purger des reproches qu'on lui faiſoit d'avoir dit des *obſcénitez.* Cicéron trouvoit de *l'obſcénité* dans ces paroles, *an illam dicam.* Voyez-en la raiſon au mot *Landie. L'obſcénité* tient ſouvent lieu de pointe dans les Épigrammes de Catulle. MÉNAG.

OBSCUR, URE. adj. Ténébreux, qui ne reçoit que peu, ou point de lumière. *Obſcurus, tenebroſus.* Le jour eſt ſombre & *obſcur*, quand le tems eſt couvèrt. La lune eſt *obſcure* dans ſon éclipſe, parcequ'elle ne reçoit plus la lumière du ſoleil. Les caves ſans ſoupirail ſont tout-à-fait *obſcures*; on n'y voit goutte. Les Anciens faiſoient leurs Égliſes *obſcures*, conſacroient des bois fort *obſcurs*, par dévotion, ou pour donner une ſainte horreur.

On appelle couleurs *obſcures*, celles qui ne réfléchiſſent que peu de lumière, qui participent du noir. *Tenebroſus.* Toutes les nuances ont dès couleurs claires, & d'autres *obſcures*; elles deviennent *obſcures* par degrez. Le bleu turquin eſt plus *obſcur* que le bleu céleſte.

Clair obſcur, en tèrmes de Peinture, eſt une eſtampe faite de deux couleurs, de noir & de blanc, ou de noir & de jaûne. *Fuliginoſus.*

OBSCUR, en tèrmes de Muſique ſignifie Noir. *Niger.* Notte *obſcure.* BROSS.

OBSCUR, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Qui n'eſt point connu; qui n'a point d'éclat; qui n'a point de réputation. *Haud clarus, obſcurus.* Un homme eſt *obſcur*, quand il vit dans la retraite, quand rien ne le diſtingue; quand il n'a aucunes qualitez qui le faſſent connoître dans le monde. Quinte-Curce fait dire à Aléxandre: Je rendrai célébres les lieux les plus *obſcurs:* & je fèrai connoître à tous les peuples des Régions que la Nature a dérobées même à leur connoiſſance. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt d'une maiſon *obſcure*, d'une naiſſance *obſcure*, lorſqu'il eſt né de parens inconnus, ou pauvres; qu'il n'y en a pas un qui ſe ſoit diſtingué, ou ſignalé, qui ſe ſoit fait connoître; ou qui ſoit illuſtre. Mourir d'une mort *obſcure.* VAUG. L'Empereur Gallien menoit une vie *obſcure*, & éffeminée. VAL. Un tel a mené une vie *obſcure* avec une éſpéce d'imbécillité. DE BUSSI RAB.

Heureux qui ſatisfait, de ſon humble fortune,
Vit dans l'état obſcur *où les Dieux l'ont caché.* RACIN.

Voudrois-je de la tèrre inutile fardeau
Attendre chez mon Père une obſcure *vieilleſſe?* ID.

OBSCUR, ſe dit encore figurément de ce qui n'eſt pas net, clair, & intélligible; qu'on n'entend point, ou qui ſe peut éxpliquer en divèrſes façons. *Captu difficilis.* Pèrſe eſt un Auteur fort *obſcur.* Ce paſſage n'eſt pas *obſcur*, n'a pas beſoin d'éxplication, ni de commentaire. Les équivoques rendent le ſtile *obſcur.* On appelle auſſi un eſprit *obſcur*, celui qui a de la peine à s'expliquer. Les eſprits des hommes ſont ordinairement foibles, & *obſcurs.* PORT-R. Tacite eſt *obſcur*, parcequ'il ramaſſe ſa penſée en ſi peu de mots qu'à peine peut-on deviner ce qu'il veut dire. BOUH. On eſt *obſcur* à meſure qu'on a le ſens petit, & le goût mauvais. ID.

Vous croyez dans vos rimes obſcures
Aux Saumaiſes futurs préparer des tortures. BOIL.

On dit provèrbialement, Glôſe d'Orléans plus *obſcure* que le texte; pour dire, qu'à force de commenter les loix, on les rends plus *obſcures* qu'auparavant. Voyez GLÔSE. On dit auſſi, Quand on veut être court, on devient *obſcur.*

OBSCUR, ſe dit auſſi au ſubſt. L'*obſcur* du Baſſan, d'André Schiavon, eſt autant eſtimé par les curieux, que le vif coloris des aûtres Peintres. *Tenebroſus.* On dit auſſi, il fait *obſcur* dans cette chambre; pour dire, qu'elle eſt ſombre. Il fait *obſcur*; pour dire, Il s'en va nuit.

Les OBSCURS nom d'une Académie de Luques en Italie. *Gli obſcuri.*

OBSCURCIR. v. act. Empêcher l'action de la lumière; rendre obſcur, ou plus ſombre, *Obſcurare caliginem inducere.* Les brouillards que le ſoleil éleve dans l'Automne en ſe levant l'*obſcurciſſent.* A la mort du Sauveur le ſoleil s'*obſcurcit*, ſouffrit une éclipſe. L'air s'*obſcurcit*, quand il doit arriver quelque orage. Le mur que mon voiſin a élevé a *obſcurci* ma maiſon, lui a donné des lunettes. La vuë s'*obſcurcit* avec l'âge. On dit auſſi, que l'argent, l'étain & autres chôſes s'*obſcurciſſent* à l'air, pour dire, qu'elles ſe noirciſſent, ſe tèrniſſent.

OBSCURCIR, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Éffacer, diminuer l'éclat: rendre moins brillant. *Obſcurum reddere, obſcuritatem afferre.* Thémiſtocle *obſcurcit* la gloire de Miltiades, dont les victoires lui avoient auparavant ôté le ſommeil. Les envieux, les médiſans tâchent d'*obſcurcir* la réputation des grands hommes. Les Janſéniſtes n'*obſcurciſſent* non plus l'éclat de la Société, qu'un hibou celui de la lumière. PASC. Son éſprit s'*obſcurcit*, c'eſt à-dire devient moins vif, moins brillant, & plus ſombre. On dit auſſi, que la raiſon eſt *obſcurcie* par les paſſions; pour dire, qu'elle ne juge pas ſainement des chôſes quand elle eſt préoccupée.

Son père infortuné, qui dans ſes jeunes ans,
Obſcurciſſoit *l'éclat des chefs les plus vaillans,*
Et qui devenu vieux ſans devenir timide,
Sèrvoit encore aux ſiens & d'éxemple & de guide. BRÉBEUF.

OBSCURCIR, en matière de langage, ſignifie, Rendre moins clair, moins intelligible, moins ſenſible. *Tenebras offundere, obducere. Obſcurcir* une penſée. ABLANC. Les longues parenthêſes *obſcurciſſent* le diſcours. VAUG. REM. Les hommes ſe ſèrvent de mille adreſſes pour affoiblir, & pour *obſcurcir* l'idée de la mort. NIC. Les paroles ſupèrfluës *obſcurciſſent* les néceſſaires. VILL. Souvent le Commentaire *obſcurcit* le texte.

OBSCURCI, IE. part. & adj. *Obſcuratus.*

OBSCURCIſSEMENT. ſ. m. État d'une chôſe obſcurcie. *Obſcuratio.* Dans cette éclipſe de lune, ſon plus grand *obſcurciſſement* a été à dix heures 30 minutes.

OBSCURCIſSEMENT, ſe dit auſſi figurément en Morale. *Obſcurè, ambiguè.* Cela fut d'un grand *obſcurciſſement* pour ſa gloire. L'Égliſe durant quelques ſiécles a été dans un *obſcurciſſement* fort grand. CL. La manière dont il éxplique ce paſſage y apporte un nouvel *obſcurciſſement.* Quand nous ſommes ſur le point de faire de plus grands pas pour nôtre ſalut, c'eſt pour lors que le démon jette des *obſcurciſſemens* dans nôtre éſprit, des glaces dans nôtre cœur. ABB. DE LA TR. Nos Frères ont appellé ces grands mouvemens, ſoit du Schiſme d'Iſraël, ſoit de l'héréſie d'Arrius, des défaillances, des ſyncopes, des *obſcurciſſement* de l'Égliſe. PÉLISS.

OBSCURÉMENT. adv. D'une manière obſcure, & peu claire; ambiguëment. *Obſcurè, ambiguè.* Dans des lieux ſoutèrrains on marche *obſcurément.* Les Oracles ne prédiſent les chôſes qu'*obſcurement.* Cet Auteur a vécu, a écrit fort *obſcurément.* Je ne puis ſouffrir que les Hiſtoriens parlent *obſcurément.* BOUH.

OBSCURER. Vieux vèrbe actif. *Obſcurcir.* BOREL. *Obſcurare. Officere. Offundere tenebras.*

OBSCURITÉ. ſ. f. Privation de lumière, ſoit en tout, ſoit en partie. *Obſcuritas, caligo, tenebræ.* L'*obſcurité* d'une cavèrne. L'aurore commençoit à chaſſer les ténèbres, & l'*obſcurité.* Une grande *obſcurité* couvroit la ville. VOIT. Seigneur, l'*obſcurité* des ténèbres n'eſt point obſcure pour vous. PORT-R.

Tu n'as frapé mes yeux d'un moment de clarté,
*Que pour les abîmer dans plus d'*obſcurité. CORN.

OBSCURITÉ, ſignifie en Morale, Ténèbres; ce qui eſt caché, qui ſe dérobe aux yeux des hommes; qui n'a point d'éclat; qui ne fait point de bruit. *Obſcuritas, tenebræ.* Il y a des gens de mérite qui ſe plaiſent à demeurer dans l'*obſcurité*; qui ne veulent point ſe montrer. Cette illuſtre Maiſon étoit tombée dans l'*obſcurité* depuis un ſiècle; mais un tel l'a tirée de l'*obſcurité*, l'a remiſe en ſplendeur. L'*obſcurité* vaut mieux que tant de renommée. CORN. Combien de gens ſe ſont fait jour à force de crimes à travèrs l'*obſcurité* des tems? S. ÉVR. Il eſt de la miſéricorde de Dieu de tenir ſes Élus à couvèrt de la vanité par une *obſcurité* ſalutaire

lutaire. Nic. Le vice toûjours ſombre aime l'*obſcurité*. Boil. Il faut avoir l'éſprit noirci de mélancolie pour mener une vie ſauvage, & vivre toûjours dans l'*obſcurité*. S. Évr. Le ſtile de cet Auteur à beaucoup d'*obſcurité*. L'*obſcurité* d'une énigme, d'une prophétie, d'un paſſage. On ne peut pénétrer dans l'*obſcurité* de l'avenir. Ce paſſage eſt ſi clair; que ſi on ne l'entend, c'eſt trouver de l'*obſcurité* en plein midi.

Obſcurité, ſignifie encore, qui n'a point de clarté; qui n'eſt pas intelligible; qui eſt embarraſſé, enveloppé de ténébres. *Tenebris obductus*. Dieu, en laiſſant quelques *obſcuritez* dans les miſtères de la Religion, a voulu éxercer nôtre diligence, & humilier nôtre orgueil. Cl. L'éſprit eſt inquièt, & tremblant dans l'*obſcurité* de la foi, & agité par la réſiſtance de la raiſon. Huet. Diogene Laërce parlant de l'*obſcurité* d'Ariſtote, compare ce Philoſophe à un cèrtain poiſſon qui trouble l'eau de crainte d'être pris. Le P. Rap. Il y a des *obſcuritez* qui viennent d'un mauvais arrangement de paroles, ou d'une conſtruction loûche, & équivoque. Bouh. La briéveté contribuë quelquefois à l'*obſcurité*; ſous prétexte de rendre la penſée plus forte, vous tombez infailliblement dans l'*obſcurité*. Id.

OBSÉDER. v. act. Qui ſe dit originairement des Démons, qui ſans entrer dans le corps d'une pèrſonne, la tourmentent, & l'aſſiégent au déhors. *Obſidere*. Les Théologiens mettent bien de la difference entre les gens poſſédez, & ceux qui ne ſont qu'*obſédez*. Voyez Obseſsion.

Obſéder, ſignifie auſſi, Se rendre maître de l'éſprit, ou de la maiſon d'une pèrſonne; empêcher les aûtres d'en approcher. *Animum obſidere, occupare*. Les grands Seigneurs ſe laiſſent *obſéder* par leurs Favoris, on ne les approche que par leur moyen. Ce Favori *obſéde* le Prince, & ſe l'àpproprie. Balz. Apollon m'*obſéde*. Rég. Pour dire, me ſollicite, me preſſe, me met en humeur de faire des vèrs. Ce malade eſt tout-à-fait *obſédé* par ſes parens, ils empêchent qu'il ne vienne aucuns Notaires pour recevoir ſon teſtament. Le Roi ſon père craignoit qu'il ne prît l'habitude de ſe laiſſer trop *obſéder* des Favoris. Mlle. L'Hér.

Obſéder, ſignifie encore, Importuner quelqu'un par ſon aſſiduité, par ſes demandes. *Moleſtiâ afficere*. Un Sur-Intendant eſt *obſédé* par une foule d'importuns & de demandeurs. Ce Rapporteur eſt *obſédé* par un Client qui ne lui donnera point de repos juſqu'à ce qu'il ait jugé ſon affaire.

> *Vous avez trop d'Amans q'uon voit vous* obſéder,
> *Et mon cœur de cela ne peut s'accommoder*. Mol.
>
> *Prête-moy cent écus, dit Scévole à Térence,*
> *Pour cèrtain créancier dont je ſuis* obſédé. Sénecé.

Obſédé, ée. part. & adj. *C[illegible], obſeſſus*. Nôtre raiſon naît *obſédée* des ſentimens d'autrui, & ne peut ſans violence ſe déveloper de tout ce qui l'embarraſſe. M. Scud.

OBSÉQUES. ſ. f. plur. (nos vieux Auteurs l'ont employé au ſing.) Funérailles, cérémonies qui ſe font à l'entèrrement d'un illuſtre défunt; dèrniers honneurs qu'on rend à un mort. *Exequiæ, juſta funebria, parentalia*. Il n'eſt d'uſage que dans le ſtile grave & noble. Le Roi a fait faire de magnifiques *obſéques* pour honorer la mémoire du Maréchal de T.... L'appareil des *obſéques* forme dans nos éſprits une noire, & fâcheuſe image de la nature mortelle. Le P. Gail. Les *obſéques* achevées, il envoya vèrs les Reines les avèrtir qu'il les venoit viſiter. Vaug. Ses *obſéques* durèrent trois jours. Mauc.

Ce mot vient de *obſéquium*, parce que les *obſéques* ſont les dèrniérs devoirs, ou ſèrvices qu'on rend aux défunts. Même ce mot a ſignifié en Latin l'Office Éccléſiaſtique, ou le Sèrvice qu'on fait dire pour les morts.

OBSÈRVANCE. ſubſt. fém. Action par laquelle on obſèrve une régle. Une loy, une cérémonie *Obſervatio*, *Obtemperantia*. Le ſalut éternel dépend de l'*obſervance* des préceptes Évangeliques. De l'*obſervance* exacte des régles dépend le bon ordre des Communautez. Une longue & fidele *obſervance* des pratiques de piété, quelques petites qu'elles paroiſſent, demande bien de la vèrtu, & eſt d'un grand mérite devant Dieu. L'*obſervance* des Loix eſt ce qui maintient la paix & le bonheur dans les États. Vous dites fort mal la Meſſe; vous n'*obſervez* pas les Rubriques. Ce Prélat Officie fort bien. Il obſèrve bien, & avec beaucoup de grâce & de modeſtie, toutes les cérémonies. En ce ſens il ſe dit ſur tout des cérémonies légales. Bouh. Les Phariſiens ſe glorifioient de l'exacte *obſervance* des cérémonies de la Loi. Boss.

Obſèrvance, ſignifie encore, Statut, régle, ordonnance. *Ritus, inſtituta*. Quelle étoit ſa regularité dans les *obſervances* de l'Égliſe, qu'elle regardoit non pas comme des coutumes de bienſéance, mais comme des pratiques du ſalut. Fléch. Le Judaiſme étoit chargé d'un nombre infini d'*obſervances*, & de cérémonies infructueuſes. Le Vassor. Il ne prétend pas vous engager à toutes les *obſèrvances* de l'ancienne Loi. Port R. Manquer aux *obſèrvances*. Id. Se diſpenſer des *obſervances* de la vie Religieuſe. Pat.

Obſèrvance, ſe dit des Corps même, ou des Communautez Religieuſes, ou cèrtaines régles s'obſèrvent & ſe doivent obſèrver. *Societas, Ordo*, & en Latin vulgaire. *Obſervantia*. Si l'on vouloit remonter à l'origine des maux dans les *Obſervances* relâchées, l'on trouveroit que l'inapplication des Supérieurs & le peu de ſoin qu'ils ont eu de châtier ceux qui ſe ſont écartez de leur devoir, en a été la prémière cauſe. Ab. de la Trap. Il y a une grande différence entre les *obſervances* régulières, & les Communautez Eccléſiaſtiques. Id. Il eſt périlleux de vivre & de ſe mêler de conduire dans les *obſervances* mitigées, parce qu'elles ſont contraires aux maximes des Inſtituteurs, qui pour l'ordinaire ont été des Saints, &c. Id. Il y a toujours à craindre dans les *Obſèrvances* mitigées: Car pour parler préciſément, elles nous laiſſent les dettes toutes entières à l'égard de Dieu, qui ne veut rien rabatre de ce qui lui eſt légitimement dû, & elles nous ôtent les moyens de nous en acquitter & d'y ſatisfaire. Ab. d. l. Tr.

C'eſt une chôſe bien remarquable que toutes les fois que l'on à inſtitué quelque *obſèrvance* monaſtique; ou qu'il s'eſt fait quelque réformation, dans les anciennes, on n'a jamais manqué de reprendre les pratiques des humiliations. Id. Il n'y a point de différence entre dire à un homme qu'il ne doit point ſortir d'une *obſervance* déréglée, & lui conſeiller de demeurer dans un vaiſſeau entr'ouvèrt au milieu de la tempête. Id.

Les Cordeliérs s'appellent les Religieux de l'*Obſèrvance*, de la grande, de la petite *Obſèrvance*. Ils ont fait pèrcer une ruë près de leur Égliſe, qu'ils ont appellée la ruë de l'*Obſèrvance*. Dans l'Ordre de S. Bèrnard il y a des Religieux de l'étroite *Obſervance*, qui ne mangent que du poiſſon.

La Grande *Obſervance* eſt auſſi le nom d'une partie de l'Ordre de la Mèrcy en Éſpagne qui porte ce nom. Voyez Mèrci.

La Primitive *Obſèrvance* de l'Ordre des Frères Prêcheurs, ou la Congregation du S. Sacrement eſt une réforme des Dominicains, établie en France par le Pere Antoine Le Quien. Elle commença au petit bourg de Lagnes à 5 lieuës d'Avignon l'an 1636.

OBSÈRVANT. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire Écclèſiaſtique. *Obſervans*. Le IIIe Concile d'Orléans C. 5. & le IVe, C. 26. donnent ce nom aux Clèrcs qui deſſèrvent, qui ſèrvent une Égliſe. Car *obſèrvare* ſignifioit faire un emploi, conſèrver, garder quelque chôſe dont on nous a chargé.

OBSÈRVANTIN. ſ. m. Religieux Cordeliér de l'Obſèrvance. *Obſervantinus*. Il y a en Éſpagne des *Obſervantins Déchaux*. Ils ont une Province aux Philippines, qui autrefois comprenoit auſſi le Japon & qu'ils appellent la Province de S. Grégoire.

Obſèrvantin, ſe dit auſſi burleſquement, pour Critique, pour un homme qui éxamine avec trop de rigueur les Ouvrages de quelqu'un. *Criticus, annotator*.

> *Déférons même à ces rudes critiques,*
> *Par toi nommez Frères* Obſèrvantins. Boisr.

OBSÈRVATEUR. ſ. m. Celui qui obeït aux loix & aux régles, qui les obſèrve éxactement. Il faut être religieux *obſervateur* des commandemens de Dieu & des loix. *Obſervator*. Il y a beaucoup d'*obſervateurs* de coutumes, & de bienſéances, & peu d'adorateurs de Dieu en éſprit, & en verité. Fléch. Un homme d'honneur eſt ſcrupuleux *obſervateur* de ſa parole. Aléxandre étoit très religieux *obſervateur* de ſes promeſſes. Ablanc.

> *Que des divines loix* obſèrvateur *rigide,*
> *Il n'ait dans ſes projèts que la vèrtu pour guide.*
> L'Ab. Abeille.

Obſèrvateur, ſe dit dans les Sciences, de celui qui obſèrve, qui remarque. *Speculator, indagator*. Les Philoſophes, les Naturaliſtes ſont curieux *obſervateurs* des ſecrèts de la nature. Il y a beaucoup d'Aſtronomes, mais il y a bien peu de bons *Obſervateurs*. Tycho Brahé, Képlèr, Hevelius, Caſſini, De la Hire, ſont les plus éſtimez des *Obſèrvateurs*. Molière a appellé les Allemands, curieux *obſèrvateurs* des enſeignes, & inſcriptions.

Obſèrvateur, ſignifie auſſi, Critique, qui fait des remarques, ou des cenſures ſur des Ouvrages. *Obſervator*. L'*Obſervateur* du Cid s'eſt trompé en bien des endroits, il n'a point détruit le mérite de la piéce. L'homme voudroit bien qu'il n'y eût point de Dieu, parce qu'il le craint comme un *obſervateur*, & un juge. S. Évr.

OBSÈRVATION. ſ. f. Obéïſſance qu'on doit aux loix divines & humaines. *Obſervatio, notatio*. La Religion ne conſiſte point en

en controvèrſe ; mais dans l'*obſervation* éxacte de la Morale de Jésus-Christ. Le Cl. Pour parler juſte il falloit dire que la Controvèrſe quelque utile & néceſſaire qu'elle ſoit, né l'eſt pourtant pas pour tout le monde, ni toujours & abſolument, mais hypothétiquement ; & ſuppoſé qu'il s'éleve des érreurs à réfuter, au lieu que l'*obſervation* éxacte de la morale de Jésus-Christ, eſt toujours abſolument néceſſaire à tout le monde, il faut s'en tenir à une *obſervation* éxacte de la loi de Dieu. Boss. Un Réligieux, qui manque à l'*obſervation* de ſa Régle en choſe de conſéquence péche mortellement. Il ne faut point avoir de commèrce avec ceux, qui manquent à l'*obſervation* de leur promeſſe, de leur contrat, de leur traitté.

Obsèrvation, ſignifie auſſi l'action par laquelle on remarque, on obſèrve, on fait des éxpériences. *Obſervatio, contemplatio.* Les Modèrnes ont bien enchéri ſur les Anciens par les *obſervations* qu'ils ont fait de la nature. Les *obſervations* des aſtres ſont plus juſtes que jamais. L'èrreur des vieilles Tâbles Aſtronomiques ne vient que de l'èrreur des *obſervations*.

Obsèrvation, ſignifie auſſi, Note; remarque; critique ſur un Auteur pour l'éxpliquer, le commenter, ou le critiquer. *Nota, commentum.* Les Sçavans de Hollande ont fait pluſieurs *obſervations* ſur Pétrone, ſur Juvénal, Lucréce, &c. Le Père Bouhours a fait de judicieuſes *obſervations* ſur la langue Françoiſe.

Obsèrvation, ſe dit prèſqu'en ce ſens des remarques, des conſidérations qu'on fait ſur une chôſe, ou ſimplement pour y répondre, ou pour la faire remarquer aux autres. *Indagatio.* La Cour eſt priée de faire trois *obſervations* ſur ce plaidoïé auſquelles je répondrai par ordre. Il ne me reſte qu'une *obſervation* à faire.

Obsèrvation, ſignifie encore; Éxamen, pénétration. *Examen, penetratio.* Il eſt dangereux d'avoir à ſoutenir les *obſervations* d'un Miniſtre ſupérieur par l'avantage du poſte, & par celui de l'éxpérience. S. Évr.

OBSÈRVATOIRE. ſ. m. Lieu propre à obſèrver les aſtres, bâtiment en forme de tour, élevé ſur une éminence pour faire des obſèrvations d'Aſtronomie, & de Phyſique. *Specula obſervatoria. Turris ſiderum ſpeculatoria.* Le Roi à fait bâtir au fauxbourg S. Jacques à Paris un *Obſervatoire* Royal; il eſt élevé de 80 piéds. Il y a une tèrraſſe au deſſus, c'eſt un édifice ſingulier, & magnifique; il eſt du deſſein de M. Pèrrault. On dit qu'à la Chine il y a une *Obſervatoire* admirable, & des inſtrumens auſſi éxcellens que ceux de l'Europe, comme témoigne le Père Greſſon Jéſuite en ſon Hiſtoire de la Chine. Le P. Le Comte a décrit cet *obſervatoire* dans ſes Mémoires de la Chine T. I. p. 141. Cet *obſervatoire*, dit-il, peu conſidérable par les anciennes machines, beaucoup moins encore par ſa ſituation, par ſa figure & par le bâtiment, eſt à préſent enrichi de pluſieurs inſtrumens de bronze que le P. Vèrbieſt y a placez. Ils ſont grands, bien fondus, ornez par tout de figures de dragons, très-bien diſpôſez pour l'uſage qu'on en doit faire; & ſi la fineſſe des diviſions répondoit au reſte de l'ouvrage, & qu'au lieu de pinnules, on y appliquât des lunettes ſelon la nouvelle méthode de l'Académie Royale, nous n'aurions rien en cette matière, qui leur pût être comparé. Ces inſtrumens ſont une Sphère armillaire Zodiacale, de 6 piéds de diamétre, une ſphère équinoctiale de 6 piéds de diamétre, un horizon azymutal de 6 piéds de diamétre, un grand quart de cèrcle de 6 piéds de rayon, un Sentant de 8 piéds de rayon, un Globe céleſte de 6 piéds de diamétre. Il a fait gravèr tous ces inſtrumens auſſi bien que le plan de l'*obſervatoire*. Les Anglois ont auſſi un *Obſervatoire* Royal à Greenvich, ſur la Tamiſe à quelques lieuës au deſſous de Londres. La différence du méridien de l'*Obſervatoire* de Greenvich à celui de l'*Obſervatoire* de Paris, eſt de 2. d. 15 m. occid. La latitude de l'*obſervatoire* de Greenvich eſt 51 d. 28'. 30". L'Auteur du Leb Tarikh écrit que Caicous II. Roi de la IIe Dinaſtie de Pèrſe, fit conſtruire deux *obſervatoires*, l'un à Babel ou Babylone, ſur l'Euphrate, & l'autre ſur le Tigre dans le lieu ou Bagdad a été bâtie. Il fut imité par Nonſchirvan Roi de la IVe Dynaſtie qui eſt celle des Coſroes. Pluſieurs autres Princes d'Orient en ont bâti en divèrs endroits de l'Aſie avant le Mahométiſme. d'Herbelot. Les révolutions de Siam ont renvèrſé le prémiér *Obſervatoire* que la libéralité du Roi & le zéle de ſon Miniſtre y avoient prèſque entièrement élevé. P. le Comte.

OBSÈRVER. v. act. Obéir; ſuivre une régle; garder une loi. *Obſervare, parere.* Les Romains faiſoient bien *obſèrver* la diſcipline militaire. Les Magiſtrâts ſont établis pour faire *obſerver* les loix. Le moyen d'être ſauvé, c'eſt d'*obſerver* les commandemens de Dieu. Mon Dieu! vos ordonnances ſont admirables, & c'eſt ce qui porte mon âme à les *obſerver*. Port R.

Obsèrver, ſignifie auſſi, Éxaminer attentivement quelque chôſe; en bien remarquer la nature, les mouvemens, les qualitez, ou accidens particuliérs. *Speculari, contemplari.* Un Médecin doit bien *obſerver* tous les ſymptômes d'une maladie. On a bien *obſervé* des chôſes dans la nature, inconnuës aux Anciens. Un Voyageur a mille belles chôſes à *obſerver* dans ſes voyages. Les Payens portoient leur ſupèrſtition juſqu'à *obſerver* les entrailles des victimes, le vol des oiſeaux, &c.

Obsèrver, ſe dit plus particulièrement & abſolument des aſtres. *Speculari.* On a *obſervé* les cométes, les ſatéllites de Jupitèr, l'anneau de Saturne, les inégalitez de la Lune plus éxactement qu'on n'avoit jamais fait. Dans le même ſens, *obſèrver* s'employe ſouvent abſolument & ſans régime. Tycho-Brahé a beauçoup *obſervé*. Le véritable Aſtronôme eſt celui qui *obſerve*. *Obſervator.*

Obsèrver, ſignifie encore, prendre garde à ce qu'on fait, à ce qu'on dit, ou le faire remarquer aux autres. *Animadvertere.* Un Capitaine doit bien *obſerver* tous les mouvemens, la contenance des ennemis. En ce ſens on dit qu'on *obſerve* quelqu'un, quand on prend garde à tous ſes déportemens, où il va, ce qu'il fait, ce qu'il dit. Quand on vit à la Cour, il faut s'*obſèrver* ſoi-même de bien près: prendre bien garde à ſes actions, à ſes paroles. Il faut en toute ſorte d'actions, & d'ouvrages *obſerver* les bienſéances.

On dit provèrbialement, qu'un homme *obſèrve* les longues & les bréves, les points & les virgules; pour dire, qu'il eſt éxtrémement éxact & ſcrupuleux, tant pour ce qu'il fait, que pour ce qu'on lui a ordonné de faire; pour tout ce qui eſt du devoir & des bienſéances du monde. Cela n'eſt que du ſtile familiér. C'eſt une métaphôre tirée de la prononciation & de l'Écriture des langues.

Obsèrvé, ée. part. & adj. *Obſervatus.*

OBSÉſSION. ſ. f. Action d'obſéder. Il ſe dit tant de ceux qui obſédent les Grands, ou les malades, que des Démons qui obſédent les hommes. *Obſeſſio.* Il y a deux cauſes principales de l'*obſeſſion*, la prémière eſt l'impiété de ceux qui renoncent à Dieu, & ſe donnent au démon. La ſeconde eſt que Dieu le pèrmet quelquefois pour punir les hommes de quelques grands péchez. Les marques de l'*obſeſſion* ſont d'être élevé en l'air, d'être enſuite rejetté avec force contre tèrre ſans ſe bleſſer, parler des langues étrangères, qu'on n'a jamais appriſes; l'avèrſion de toutes les chôſes ſaintes, comme des prières, des Sacremens, &c. n'en pouvoir entendre parler. On en juge encore par la diſpoſition du corps, ſi elle eſt ſaine, & qu'elle ne convienne point aux mouvemens que l'on voit dans l'obſédé, ſi l'on n'y voit point de cauſe naturelle; ſi les meilleurs remédes ne font rien. Si les yeux du malade ſont tèrribles & tout en feu, s'il a des convulſions de membres éxtraordinaires s'il fait des mouvemens, des geſtes, s'il tient des diſcours indécens & ſans pudeur, &c.

Quelques Médecins ont cru que l'*obſeſſion* ſe pouvoit guérir par des remédes naturels, un onguent qu'ils appellent *unguentum*, *Carriohteri*, de l'hèrbe de Paris, des purgatifs ou des vomitifs. Si ces remédes ont guéri quelques pèrſonnes, elles n'étoient pas véritablement obſédées, contre l'*obſeſſion* véritable: il n'y en a point d'autre que de recourir à Dieu par la prière & les éxorciſmes de l'Égliſe. Le Docteur Gabriel Claudèr membre de l'Académie Léopoldine des curieux de la nature eſt d'un autre ſentiment dans la II. Décurie, Année IVe Obſèrvation CXXXVI. p. 267. & ſuiv. Car quoiqu'il n'ignore pas, dit-il, que le ſentiment que nous venons de rapporter eſt celui de pluſieurs Médecins, il y en a pourtant d'autres qui croyent que des remédes précédez & accompagnez de prières peuvent ſèrvir à chaſſer le Démon, que Dieu alors ſe ſèrt des vèrtus, qu'il a mis dans les remédes en les créant, pour opérer cet éffêt qu'on prouve ce ſentiment par l'éxemple du jeune Tobie, & par celui de Saül: que les accords de la Harpe de David délivroit de ſon Démon, I. L. des Rois C. XVI. v. 26. par l'aveu de pluſieurs Sorcières & Magiciennes qui confeſſent que l'hèrbe & les fleurs de la plante appellée Millepèrtuis, *Hypericon*, & d'autres ſimples, & corps naturèls les incommodent tèrriblement, & les empêchent de faire leurs opérations, comme on le peut voir, dit-il, dans l'éxcellent ouvrage de Fromannus. *De Faſcinationibus.*, & dans le Traité de Ganſius, *De Coralliis.* Il confirme ce ſentiment qu'il approuve, parce que le Démon, dans ce qu'il fait ſur les malheureux qu'il obſéde, ſe ſèrt de l'humeur mélancholique, de la bile noire, & des impuretez groſſières & corrompuës du ſang, ſans agir toujours immédiatement par lui même: Surquoi il renvoye aux Livres de Melchior Sébizius, & Jérôme Jordan. *De Divino in homine.* Et rapporte l'éxemple d'un enfant d'un an, guéri d'une *obſeſſion* manifeſte à Déliſchebourg éloigné de trois lieuës de Lipſick, par les remédes que lui fit prendre un célébre Médecin de Lipſick, nommé Jean Michel. Ces remédes furent de l'eau de milleſeuilles, de tillul, & de Fumetèrre, avec une eſſence de fumetèrre & de milleſeuilles

lefeuilles, & une teinture & ſyrop de corail. Cela donna du repos au malade. On lui fit par tout le corps une fumigation avec des feuilles de milleſeuilles, p iij, du muſle de veau hèrbe & ſemence deux drag. du corail rouge & blanc, & des dents d'un homme mort, de chacun une drag. quand on eut fait ce ſecond remède pendant quelques jours, le démon accorda à l'enfant quelque repos & du ſommeil, mais il le tourmentoit encore cruellement de tems en tems. On recommença à lui faire prendre la potion dont nous avons parlé, & il guérit. Quoiqu'il en ſoit de cette cure & de ce ſentiment, on ne peut nièr qu'il n'y ait des *obſeſſions* véritables. Ce ſeroit s'inſcrire en faux contre l'Écriture, & contre l'expérience de tous les ſiécles & de tous les lieux. Voyez encore les mêmes Curieux de la Nature Decade II. An. II. p. 334. An. VII. p. 159. Decade III. An. III. p. 100. Benningèr. *Obſervat. Medicinal. Centur. II. Obſervat.* 27. &c.

OBSIDION. Vieux ſ. f. Siége de ville. Borel. *Obſidio.*

OBSIDIONALE. adj. f. C'eſt une épithéte que les Romains donnoient à des couronnes dont ils honoroient les Généraux, qui avoient délivré une armée Romaine aſſiégée des ennemis, & qui les avoient obligez à décamper. *Corona obſidionalis graminea.* Ils l'appelloient auſſi *graminée*, parcequ'elle ſe faiſoit du *gramen*, ou des hèrbes qui ſe trouvoient ſur le tèrrain. C'étoit le ſoldat qui la donnoit au Général, & apparemment c'étoit là la cauſe pourquoi elle n'étoit pas plus prétieuſe.

Ce mot vient du Latin *obſidio*, qui ſignifie *ſiége*.

OBSTACLE. ſ. m. Empêchement qu'on trouve à faire réüſſir quelque deſſein, quelque entrepriſe. *Obſtaculum, obex.* Les Conquérans ſurmontent tous les *obſtacles*. Il y avoit des *obſtacles* prèſqu'inſurmontables à l'établiſſement de la Foi dans les Indes; mais le zèle des Miſſionnaires a vaincu tous ces *obſtacles*. L'intérêt mondain eſt un grand *obſtacle* à la convèrſion de la plûpart des hommes. Dans les affaires un *obſtacle* à propos aiguiſe le courage & l'induſtrie.

Obstacler Vieux. v. n. qui ſe trouve dans les Coutumes. *Obicem ponere.* Empêcher & *obſtacler* dans la Coutume d'Orléans art. 103. c'eſt ſaiſir pour cens & droits cenſuèls non payez, ce qui ſe fait ſi c'eſt une maiſon par *obſtacle & barreau mis ès huis* & ſi c'eſt tèrre labourable par brandons mis ès fruits. De Laurière.

OBSTINATION. ſ. f. Attachement à l'éxécution de quelque chôſe; opiniâtreté à ſoutenir quelque opinion. *Obſtinatio, pertinacia.* Le vice le plus commun, c'eſt l'*obſtination*. Il n'y a qu'une ridicule *obſtination*, qui maintienne l'héréſie. Commendon avoit un peu trop d'*obſtination* & d'aigreur. Fléch.

On a dit dans la baſſe Latinité *obſtinatia* en la même ſigification, d'où ce mot peut être dérivé.

Le Peuple de Paris dit *oſtination*, *oſtinement*, *oſtiner*. Mais mal. Il faut écrire le *b* & le faire ſentir dans la prononciation & ne pas imiter en cela le P. Verjus Jéſuite, qui a ſuivi le peuple de Paris ſa patrie. Il y avoit (au XVIe ſiécle) un grand nombre d'héretiques dans le Royaume de Naples, qui étoient des reſtes des anciens Vaudois, mais qui n'avoient pas la même *oſtination*. P. Verjus.

OBSTINÉMENT. adv. D'une manière opiniâtre. *Obſtinatè, pertinaciter.* Cet homme le pèrſecute *obſtinément*; il ne lui veut point pardonner. Le malheureux s'attache *obſtinément* à ma conquête. H. S. de M.

OBSTINER. v. act. Rendre opiniâtre, ou s'opiniâtrer. Il ne faut pas *obſtiner* les enfans, cela les fait crier. *Obſtinare, obfirmare animum.* Il m'a *obſtiné* que cette nouvelle étoit vraye; cependant elle ſe trouve fauſſe. On s'en ſert plus ordinairement avec le pronom pèrſonnel. Quiconque *s'obſtine* à borner ſon déſir dans le mal, pour le mal même, nous rompons avec lui. Pasc. Nous nous *obſtinons* à ſoutenir nos ſentimens quand on nous les veut arracher par la violence. Cl. Plus on preſſe un Hérétique de ſe convèrtir, plus il *s'obſtine* & ſe confirme dans ſon erreur. Il *s'obſtine* à pourſuivre une entrepriſe qui ſera cauſe de ſa ruïne. Il *s'obſtine* à pourſuivre un mauvais procès. La fortune *s'obſtine* à le pèrſecuter. Voilà un mal qui *s'obſtine* contre les remédes, qui y réſiſte. Je voulus m'*obſtiner* à vous être fidéle. Rac.

Nous chantames jadis la conqueſte de Troye,
Et l'Univers encore s'obſtine *à l'admirer,*
Mais ceux dont cette ville enfin devint la proye,
Nous donnerent dix ans pour nous y préparer.

Ce ſont les Muſes qui parlent.

Obstiné, ée. part. & adj. *Obſtinatus, pertinax.* Éſprit *obſtiné*. Il s'employe auſſi figurément. Rhume *obſtiné*. Mol. Miſère *obſtinée*. God. Quand finiront ces guèrres *obſtinées* qui coûtent tant de pleurs à nos yeux. Mauc.

Obstiné. ſ. m. Qui s'obſtine. *Pervicax.* Un *obſtiné* plaide toute ſa vie, ne ſe rend jamais.

OBSTINÉ en tèrmes de Muſique qui ne démort point de ſa prèmière manière d'agir. Un contrepoint *obſtiné*.

OBSTRUCTIF, ive. adj. Qui cauſe des obſtructions *Stypicus, obſtruens meatus.* Il y a des alimens qui ſont *obſtructifs*, difficiles à digérer, dont les parties bouchent les conduits des humeurs, & y cauſent des obſtructions, comme les coins, les nèfles, &c.

OBSTRUCTION. ſ. f. Empêchement qui ſe trouve au paſſage des humeurs dans le corps des animaux. *Obſtructio, obductio.* Les *obſtructions* viennent des parties groſſières du ſang qui s'arrêtent aux extrémitez des vaiſſeaux, & les bouchent. Quelques Médecins modèrnes doutent s'il ſe fait des *obſtructions* dans les viſcères, & ils attribuent aux aigreurs, & aux cruditez de l'éſtomac les incommoditez qu'on attribuë d'ordinaire aux *obſtructions*: mais leurs raiſons ne ſont nullement convaincantes. Il eſt peut-être vrai que les *obſtructions* ne ſont pas auſſi fréquentes qu'on le prétend, & que pluſieurs maladies qu'on en fait venir, dépendent quelquefois du vice de l'eſtomac: cependant cela n'empêche pas qu'il ne ſe faſſe très-ſouvent des *obſtructions* dans les viſcères, & dans les aûtres parties: les ſkirres & pluſieurs aûtres ſortes de tumeurs en ſont une preuve inconteſtable. Les *obſtructions* ſont ſouvent la cauſe de l'hydropiſie.

Obstruction, ſe dit dans un ſens métaphorique en parlant de commèrce & de finances. *Obſtruction* du commèrce, *obſtruction* générale.

OBT.

OBTEMPÉRER. vèrbe neutre. Tèrme de Pratique. Obéïr à Juſtice. *Obtemperare, parere.* Un Sergent à fait commendement à ce locataire de vuider des lieux, à quoi *obtempérant* il s'eſt mis en devoir de déménager.

OBTENIR. verb. act. *J'obtiens, tu obtiens, il obtient, nous obtenons, vous obtenez, ils obtiennent, j'obtins, j'ai obtenu, j'obtiendrai, que j'obtienne, que j'obtinſſe.* Avoir; ſe faire accorder une chôſe qu'on demande, ou qu'on pourſuit. *Obtinere, aſſequi, adipiſci.* On *obtient* du Ciel les grâces néceſſaires au ſalut, quand on les demande avec fèrveur, & affection. Il a *obtenu* du Roi la grâce, le privilege, la charge, le gouvèrnement qu'il pourſuivoit. On n'*obtient* qu'en Cour de Rome des proviſions de Bénéfice ſur une réſignation, ou par dévolut. Il a *obtenu* arrêt à ſon profit. On dit auſſi, *Obtenir* des lèttres royaux en Chancelerie. Pour *obtenir* une requête civile, il faut conſigner une amande de 450. liv. Il y a des gens bourrus, & inéxorables de qui on ne peut *obtenir* aucune faveur, ni compoſition. Il eſt difficile de rien *obtenir* de l'homme que par le plaiſir. Pasc. C'eſt une chôſe difficile d'*obtenir* de ſon éſprit qu'il mépriſe la vie. Port-R.

J'aime mieux m'expoſer à perdre un bien ſi doux,
Que vouloir l'obtenir *d'un autre que de vous.* Corn.

Obtenu, ue. part. paſſ. & adj. *Impetratus.*

OBTENTION. ſ. f. Action par laquelle on obtient, ou la chôſe même qu'on obtient. *Impetratio.* L'*obtention* de cet arrêt lui a coûté plus de mille écus. L'*obtention* d'un Bénéfice eſt nulle, quand on a manqué d'exprimer les autres Bénéfices qu'on poſſéde.

OBTURATEURS. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles de la cuiſſe, parcequ'ils bouchent le trou qui eſt entre l'os pubis, & celui de la hanche. *Muſculi obturatores.*

Ce mot vient du Latin *obturare*, *boucher*.

OBTUS. ſ. m. Tèrme de Géometrie. Angle qui a plus de 90 degrez ou d'un quart de cèrcle. *Obtuſus, a.* Un triangle *obtus* eſt celui, qui a un de ſes angles *obtus*, ou de plus de 90 degrez. On l'appelle *obtus angle*.

Obtus, ſe dit figurément d'un éſprit, qui n'eſt point ſubtil ni pointu, qui eſt émouſſé. *Hebes, obtuſus.* C'eſt un homme qui a l'éſprit *obtus*. Il eſt bas en ce ſens.

OBTUS en tèrmes de Grammaire ſe dit d'un ſon obſcur, *Obſcurus.* L'on a quelquefois une prononciation *obtuſe* avec l'*m* & l'*n*. Régn. des Mar.

OBV.

OBVIER. v. n. Prévenir, empêcher, aller au devant d'une difficulté, d'un inconvénient qu'on a prévu, & y apporter remède. *Prævenire, occurrere.* Les loix & les formalitez de Juſtice ſont établies pour *obvier* à pluſieurs maux, à pluſieurs trompeṙies qui ſe feroient tous les jours ſans cela. En penſant *obvier* à un mal, quelquefois on donne lieu à un plus grand. Pour *obvier* à la chicane, Lyſandre ne vouloit point qu'il y eût de Loix écrites. Ablan. Pour *obvier* à cette difformité, ils imaginèrent, &c. Bail.

OBUS. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. Eſpèce de mortier, qui ſe tire horizontalement, & ſur un affût à roüages, à la différence des mortiers ordinaires qui ſe tirent vèrticalement, ou obliquement.

ment. *Mortarium horizontale.* Les Galiottes à bombes portent auſſi de ces ſortes d'*obus* : ils ont une chambre concave, faite pour la plupart en forme de poire. Il y a cinq canons de ſix à douze livres de balle, & deux petits *obus*. Frézier.

OCA.

OCA. ſ. f. Sorte de racine dont les Indiens Occidentaux ſe ſervent au lieu de maïs en de certaines Provinces, où il ne croît point *Oca radix.* Cette racine eſt longue & groſſe comme le poûce. Ils la mangent cruë, parcequ'elle eſt fort douce. Ils la mangent auſſi cuite, & ils l'appellent *cavi*, quand ils l'ont fait ſécher au ſoleil.

OCANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne. *Ocania.* Il eſt à une ou deux lieuës du Tage, & à ſept de Tolede, vèrs l'orient. Maty.

OCC.

OCCA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de la Moſcovie. *Occa.* Elle naît dans le Duché de Worotin, traverſe celui de Rézan, une partie de celui de Moſkow, & du païs des Tartâres de Mordwa, & ſe décharge dans le Wolga, à Niſi-Novogrod. Elle baigne les villes de Worotin, de Columnas, & de Rézan. Maty.

Occa, Sierra d'Occa, c'eſt-à-dire, la montagne d'*Occa. Aucæ mons.* Cette montagne eſt dans la Caſtille Vieille, entre les villes de Burgos, de Miranda d'Ébro, & de ſaint Domingo de la Calcada. C'eſt une partie de celle qu'on nommoit autrefois *Idubeda*, & elle a pris ſon nom de la ville d'Auca, qui eſt ruinée. Maty.

Occa. ſ. f. Nom propre d'une rivière. *Aucenſis fluvius.* Elle eſt dans la Caſtille Vieille en Eſpagne. Elle prend ſa ſource & ſon nom dans les montagnes d'*Occa*, traverſe la contrée de Buréba, où elle baigne Birbieſca, & elle ſe décharge dans l'Èbre à Puente de Ra. Maty.

OCCASE. adj. m. & f. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit de ce qui a rapport au coucher du Soleil. *Dyticus*, Δυτικὸς. Nous n'avons pas pû dèterminer le méridien par les amplitudes ortives & *occaſes* du ſoleil, parcequ'outre qu'il ne nous a pas paru que cette méthode fût d'une auſſi grande préciſion que celle que nous avons employée, les nuages qui étoient ſur l'horiſon le matin ou le ſoir, nous ont empêché de voir lever & coucher le ſoleil dèrrière les montagnes. P. Laval. *Mém. de Trév.* 1713. *p.* 1076.

OcCASION. Rencontre, conjoncture, moment où l'on trouve un tems, ou un lieu favorable pour faire quelque chôſe; hazard, fortune. *Occaſio, facultas.* J'ai rencontré cet homme par *occaſion*, par hazard. La fortune m'a préſenté cette *occaſion* favorable de vous rendre ce ſervice. Je voudrois que ce fût en une plus importante *occaſion.* J'en ménagerai toutes les *occaſions.* Il faut ſecourir ſes amis de ſa bourſe dans l'*occaſion*; pour dire, dans leur beſoin. Il a trouvé une *occaſion*, une voiture, une commodité pour faire ce voyage. Les plus habiles blâment les fineſſes pour s'en ſervir en quelque grande *occaſion.* La Rochef. Ils ſe ſervent des maximes de l'Évangile dans les *occaſions*, qui leur ſont favorables. Pasc. Saiſir *l'occaſion.* Sénecé.

Occasion, ſe dit auſſi en pluſieurs rencontres particulières. *Commoditas, opportunitas.* Il a laiſſé échapper une bonne *occaſion*; pour dire, un bon emploi, une bonne condition. Il a montré ſon courage, ſa fèrmeté en toutes *occaſions*; pour dire, en toutes rencontres. Il ſe trouve toûjours dans les bonnes *occaſions.* Ce qu'on appelle *occaſion* en amour, en ambition, & en mille autres *occaſions* de la vie, n'eſt autre chôſe, qu'un choix fait fort ſubitement, & qui réüſſit quelquefois comme par miracle. M. Scud. Un jour de bal, eſt un jour d'*occaſion*, pour une femme, où ſa vèrtu eſt toûjours expôſée. La Chet.

Occasion, ſe dit auſſi d'une Déeſſe, qui au ſentiment des Anciens, favoriſoit les actions hardies. *Occaſio.* Elle étoit peinte en femme ſur un globe avec des ailes aux piéds, ayant le dèrrière de la tête chauve, pour faire entendre que ſi on laiſſe échapper l'*occaſion* on ne la retrouve plus, ou plûtôt qu'elle eſt difficile à prendre, qu'elle ne donne pas priſe. On la mettoit ſur un globe, pour marquer qu'elle ne tient à rien, qu'elle échappe aiſément. Voyez Auſone Épigr. XII. & le Commentaire de Vinet.

Chez les Grècs l'*Occaſion* étoit un Dieu, parceque Καιρὸς, *occaſion* eſt maſculin.

Occasion, ſe dit auſſi des rencontres de la guèrre. *Tempus, opportunitas.* Les volontaires vont à la guèrre chèrcher les *occaſions*, ſe ſignaler dans les *occaſions.* La bataille de Sénef fût une *occaſion* bien chaude. Les gens vains ſont ſi occupez des *occaſions*, où ils ſe ſont ſignalez, qu'ils en étourdiſſent tout le monde. Nic.

On le dit auſſi des rencontres moins ſolemnelles. Ce n'étoit pas là une bataille, ce n'étoit qu'une *occaſion.* Il s'eſt trouvé en pluſieurs *occaſions.* Un bon Capitaine doit être froid, & conſerver ſon jugement dans l'*occaſion*; dans le plus grand danger.

Occasion, ſignifie auſſi quelquefois, cauſe, ſujèt. *Anſa, cauſa.* Ils ſe ſont querellez pour une légère *occaſion*, pour un légèr ſujèt. Il ne faut pas donner *occaſion* de parler; pour dire, un ſujèt de ſcandale. Ne faites points d'apprêts, de dépenſe à mon *occaſion*, pour ma conſidération. Ce bruit eſt venu à l'*occaſion* d'un tel: pour dire, il en a été cauſe. On eſt obligé de fuir les *occaſions* prochaines du péché; pour dire, les mauvaiſes compagnies, les tentations où l'on eſt excité au péché.

Occasion, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il faut prendre l'*occaſion* aux cheveux, l'*occaſion* eſt chauve par dèrrière; pour dire, qu'une *occaſion* pèrduë ne ſe recouvre jamais. On dit auſſi, que l'*occaſion* fait le larron; pour dire, que tel dérobe, qui ne le feroit pas, s'il ne voyoit une *occaſion* propre de le faire; ce que l'Eſpagnol éxprime ainſi, *en caſa abierta el juſto pecca.*

OcCASIOnNAIRE. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Mézerai, pour Avanturier. *Occaſionis captator.* De jeûnes *occaſionaires.*

OcCASIOnNEL, elle. adj. Qui donne occaſion. *Cauſa occaſionalis.* Il y a cinq cauſes *occaſionnelles* de nos èrreurs. Mal. De même que les ébranlemens du cèrveau ſont la cauſe *occaſionnelle* des ſentimens de l'âme, ainſi la cauſe *occaſionnelle* de la préſence des idées à l'éſprit c'eſt l'action. Id. Voyez Cause.

OcCASIOnNER. v. n. Donner, fournir l'occaſion. *Anſam præbere, vel occaſionem.* Le mauvais traitement qu'on lui a fait eſt ce qui l'a *occaſionné* de s'en vanger, quand il a trouvé ſon avantage. La differente couleur des objèts vient de la differente tiſſure de leur ſurface, qui réfléchiſſant divèrſement la lumière, *occaſionne* en nous divèrs ſentimens de couleur que nous leurs attribuons. Maleb.

OCCATOR. ſ. m. Qui ſignifie hèrſeur, qui romp les mottes des champs avec la hèrſe. C'eſt le nom d'un Dieu des Romains. *Occator.* C'étoit le dèrnier en ordre qu'on invoquoit lorſqu'on donnoit les façons à la tèrre, parceque le hèrſement, étoit la dèrniere façon qu'on lui donnoit avant que les bleds euſſent pouſſé. Voyez Sèrvius ſur le 21. v. du I. L. des Georgiques de Virgile.

OCCIDENT. ſ. m. *Occaſus*, *Occidens.* Le coucher; le lieu vèrs lequel le Soleil, & les Aſtres déſcendent ſous l'Horiſon. Le Soleil, la Lune, Mars ſont dans leur *occident.*

Occident, eſt auſſi un des quatre points cardinaux du ciel ou de la tèrre; le lieu où le ſoleil ſe couche, quand il eſt dans l'Équateur. *Occaſus.* On l'appelle *Occident Equinoctial*, ou le point du *vrai Occident*, pour le diſtinguer des autres points où le ſoleil ſe couche, lorſqu'il n'eſt plus dans l'Équateur, l'*Occident* d'Été eſt le point de l'horiſon, où le Soleil ſe couche, quand il eſt dans le Tropique du Cancèr: l'*Occident* d'hivèr, celui où il ſe couche, quand il eſt dans le Tropique du Capricorne. Cela arrive quand le ſoleil eſt dans les points ſolſticiaux. Chacun d'eux eſt éloigné de 23. degrez & demi du vrai *Occident.*

L'*Occident* s'appelle auſſi l'oüeſt. L'*Occident* d'Été s'appelle *Occident* ſeptentrional, ou nord-oüeſt; & l'*occident* d'Hyvèr, *Occident* méridional ou ſud-oüeſt.

Occident, ſe dit plus généralement en Géographie, des parties de la tèrre, ſituées du côté où le ſoleil ſe couche. *Occidens.* L'Empire d'Orient eſt celui de Conſtantinople. L'Empire d'*Occident* étoit autrefois celui de Rome; & maintenant c'eſt celui d'Allemagne. L'Égliſe d'*Occident* eſt celle de Rome. Les Éſpagnols, les François, les Italiens, ſont appellez les peuples d'*Occident*, en comparaiſon des Aſiatiques, des Chinois. A nôtre égard l'Amérique, & tout le nouveau monde eſt à l'*Occident.* Le Zéphire eſt le vent d'*Occident.* On dit que l'aiguille aimantée nordoüeſte, quand elle décline vèrs l'*Occident.* Japhet qui a peuplé la plus grande partie de l'*Occident*, y eſt demeuré célèbre ſous le nom d'Iapet. Bossuet.

Dans l'hiſtoire, ſoit Écléſiaſtique, ſoit Prophane ou Civile, l'*Occident* ſignifie l'Égliſe d'Occident, ou l'Empire d'Occident. C'eſt une tradition conſtante de tout l'*Occident*, c'eſt-à-dire, de toute l'Égliſe d'*Occident*, & en ce ſens il ſignifie les Égliſes Latines, qui parloient Latin.

Occident, ſe dit figurément en chôſes morales. *Occaſus, declivitas.* L'Empire Romain fut dans ſon *occident* dès le quatrième ſiècle, fut dans ſa décadence. En Poëſie on dit que les jours d'un homme ſont dans leur *occident*; pour dire, qu'il eſt proche de ſa fin. Godeau parlant aux vieillards, leur dit,

Plaintives ombres de vous mêmes,
Rendez grâces d'un cœur ardent;
Au Dieu, dont les bontez ſuprêmes,
Ont ſi loin du matin marqué vôtre occident.

Occident en tèrmes du Grand Art ſignifie, 1° la diſſolution du

du ſoleil, 2° l'éſprit du mèrcure des Philoſophes, 3° la noirceur qui eſt la prémière couleur qui paroit dans l'ouvrage.

OCCIDENTAL, ALE. adj. Tèrme Relatif, qui ſe dit des Aſtres comparez au Soleil, ou entr'eux, quand l'un d'eux ſuit un autre qui ſe couche. *Occidentalis, occiduus.* La Lune eſt *occidentale* au Soleil dans ſon prémier & ſecond quartier. Vénus *occidentale* au Soleil s'appelle *Veſpèr*, ou *l'étoile du Berger*. Une Comète eſt *occidentale*, lorſqu'elle a une longüe queuë.

OCCIDENTAL, ſe dit auſſi des parties du ciel ou de la tèrre, vèrs leſquelles les Aſtres ſe couchent à nôtre égard. *Occidentalis, occiduus.* Les Turcs ou Pèrſans nous nomment peuples *Occidentaux*. Les Amériquains à nôtre égard ſont des nations *Occidentales*. Le Ciel à nôtre égard a ſa partie Orientale & *Occidentale*. Les Indes *Occidentales* ſont les tèrres de l'Amérique, le Nouveau monde. L'Égliſe *Occidentale* eſt celle de Rome. Euſebe de Vèrceil fut le prémier des Evêques *Occidentaux*. PAT.

On le dit auſſi des Provinces diviſées en deux parties, dont l'une tire plus vèrs le couchant que l'aûtre. La Friſe Orientale, la Friſe *Occidentale*.

Un quadran *Occidental* eſt celui qui eſt tracé ſur un mur qui regarde l'Occident.

OCCIMIANO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Lombardie. *Occimianum*. Il eſt dans le Montfèrrat Mantouan ſur une petite rivière à deux lieuës de Caſal, vèrs le Sudeſt. MATY.

OCCIDENTAL, ALE. adjectif. Tèrmes d'Anatomie, qui ſe dit des parties de l'occiput, c'eſt-à-dire, du dèrrière de la tête; ou qui y ont rapport. *Occipitalis, ad occiput pertinens*, l'os *occipital* eſt un os du crâne, L'os *occipital* eſt le plus dur de tous les os du crâne, parceque n'y ayant point d'yeux au dèrrière de la tête pour parer aux coups qu'il pourroit recevoir, la nature l'a fait plus fort, afin d'y mieux réſiſter. Cet os eſt moins grand que le coronal; il eſt d'une figure oblongue, approchante de celle d'un turbot, ayant cinq côtez & deux lignes circulaires, qui ſe tèrminent en pointe; il eſt ſitué à la partie poſtérieure de la tête, qu'il occupe toute; il eſt borné par la ſuture lambdoïde; & par la ſphénoïdale, l'une le joint aux pariétaux, & l'autre l'attache à l'os ſphenoïde. Les parties de cet os ſont ſolides ou caves, c'eſt-à-dire, creuſées: les ſolides ſont deux apophiſes appellées coronées. Ses parties caves ſont ou trous, ou foſſes. Les trous ſont ou communs, ou propres: les communs ſont deux, un de châque côté avec les os pétreux. Ils donnent paſſage aux nerfs vagues, & aux vaines jugulaires intèrnes. Les trous propres ſont cinq; le premier eſt impair & fort grand, c'eſt par lui que ſort la moelle de l'épine; deux autres donnent iſſuë aux nèrfs de la langue; & les deux dèrniers donnent entrée aux artères cervicales. Il a deux foſſes, toutes deux intèrnes & fort grandes, pour contenir le petit cerveau ou cervelet. *Dionys.* Il y a deux muſcles de la tête, que l'on nomme *occipitaux*, qui ont leur origine au même endroit que les frontaux, c'eſt-à-dire, à la partie ſupérieure de la tête proche le vèrtex; mais ils font un chemin tout oppoſé allant de devant en dèrrière s'inſérer à la partie inférieure de la peau de l'occiput, qu'ils tirent en haut, lorſqu'ils agiſſent. Ces muſcles ſont plats & minces, & n'ont pas leur mouvement ſi manifeſtes que les frontaux. *Dionys.*

OCCIPUT. ſ. m. Tèrme de Médecine & d'Anatomie. Le dèrriète de la tête. Ce mot eſt purement Latin; mais on s'en ſèrt fort bien, comme de pluſieurs aûtres qui ſont Latins auſſi, pourvû que ce ſoit dans les traitez & en ſtile de Médecine, ou d'Anatomie. La cautériſation de l'*occiput* eſt commune en pluſieurs lieux. SCULTET. Voyez encore d'autres exemples à l'Article précédent.

OCCIRE. v. act. Vieux mot qui ſignifioit *tuer*. *Occidere*. Il eſt hors d'uſage, à moins qu'on ne l'employe dans le burleſque. Si tu ſors, je t'*occis*. SCAR.

> *Lucreſſe, & Didon, comme on ſçait,*
> s'occirent *de mort volontaire.*

OCCIS, ISE. part. paſſ. & adj. Tué. *Occiſus, interfectus, a.*

OCCISE. ſ. f. Vieux mot. Meurtre. *Cædes*. Ovide Mſ.

> *Ovide dit en aûtre guiſe,*
> *La mort Achilles & l'*occiſe. BOREL.

OCCISION. ſ. m, Grand maſſacre, grande tuerie. *Occiſio, ſtrages, clades*. On ſe ſèrt encore de ce mot en parlant de l'*occiſion*, du meurtre des Innocens, que fit maſſacrer Hérode. Il y eut grande *occiſion* de Chrétiens dans le ſac de Rhodes. Ce mot ſe dit bien peu, s'il ſe dit encore.

OCCULTE. adj. m. & f. Caché, ſecret, qu'on ne voit pas. *Occultus, abditus, ignotus*. Les Sciences *occultes* ſont la plûpart vaines, ou défenduës, comme la cabale, la magie. Agrippa a écrit les livres de la Philoſophie *occulte*, qui ne ſont pleins que de chôſes vaines. La Négromantie eſt une Science *occulte*. Robèrt Flud a fait neuf volumes de la Cabale qui eſt une Science *occulte*, envelopée ſous pluſieurs figures & caractères Hébreux. Les mauvais Philoſophes qui ne ſçavent point découvrir la caûſe d'un effet, d'une maladie, diſent que cela vient d'une vèrtu *occulte*, d'une propriété *occulte*, d'une caûſe *occulte*, d'une qualité *occulte*. Les qualitez *occultes* ſont une reſſource pour les Philoſophes ignorans, qui ne connoiſſent pas la caûſe des effèts qu'ils veulent expliquer. David demande à Dieu qu'il lui pardonne ſes fautes *occultes*, ſes péchez ſecrèts.

OCCULTE, en Géométrie, ſe dit auſſi d'une ligne qu'on a de la peine à appèrcevoir, & qu'on tire avec la pointe du compas, ou avec du crayon de mine de plomb, pour faire pluſieurs opérations Géométriques, pour dreſſer des plans, des deſſeins de bâtimens, de fortifications, & de pèrſpectives, qu'on efface quand l'ouvrage eſt achevé. *Linea occulta.*

Gli Occulti de Breſſe, en Italie. Les *Occultes*, où *les Cachez*. C'eſt le nom des Académiciens de cette ville.

OCCULTE, en tèrmes d'inquiſition ſe dit des Hérétiques qui conſèrvent avec opiniatreté en eux mêmes, & qui ont la volonté de conſerver leurs èrreurs, ſans en donner aucune marque à l'extérieur. On les appelle auſſi hérétiques ſecrèts ou hérétiques purement intellectuèls.

OCCUPANT, ANTE. Qui ſe ſaiſit d'une chôſe, qui s'en rend maître. *Occupans, invadens*. Les biens qui n'ont point de maître appartiennent par le droit de nature au prémier *occupant*. Cette place eſt démantelée, n'a ni murs, ni garniſon, elle eſt expôſée aux inſultes du prémier *occupant*.

OCCUPANT, ſe dit auſſi d'un Procureur conſtitué pour l'inſtruction d'un procès. *Occupans*. Il ne peut pas y avoir deux Procureurs *occupans* ſur une même demande, & pour une même partie.

OCCUPATION. ſ. f. Action de ce qui remplit une éſpace. *Occupatio*. L'*occupation* d'une éſpace limité eſt une des proprietez des corps naturèls.

OCCUPATION, ſe dit auſſi de l'action de s'emparer, des chôſes, de les prendre, de ſe ſaiſir de quelques poſtes avantageux. *Praeoccupatio*. L'*occupation* des paſſages, des avenuës, des cols de montagnes, eſt une chôſe très-importante à la guèrre. L'*occupation* ne feroit pas un moyen naturel d'acquerir, ſi la propriété n'avoit été établie. Car la nature ne pèrmettoit autrefois que l'uſage ſeul des chôſes; mais à préſent que toutes ces chôſes là ont été partagées & que les hommes ſont demeurez d'accord de ſe les approprier, la nature pèrmet par conſéquent de prendre ce qui n'a été pris de pèrſonne, & l'on ne peut l'empêcher ſans injuſtice. COURTIN.

OCCUPATION, ſignifie auſſi, Habitation. *Habitatio*. Il a été condamné à payer les loyers des lieux à proportion du tems, & de l'*occupation* qu'il en a faite.

OCCUPATION, ſignifie plus ordinairement, emploi, amuſement, travail; affaire, embarras, ce à quoi on s'applique, à quoi on paſſe, & on employe ſon tems. *Labor, negotium, intricatio*. La plupart des hommes n'ont d'autre *occupation* que le jeu, le divèrtiſſement. Un homme qui s'applique à l'étude ne manque jamais d'*occupation*. C'eſt une innocente *occupation*. Je n'ai nulle *occupation* ſerieuſe. Ce plaideur n'a que trop d'*occupation*; ſes parties lui ont donné beaucoup d'*occupation*, lui ont ſuſcité beaucoup d'affaires. Je ne prétends point vous diſtraire de vos graves, & importantes *occupations*. Le deſir d'éviter la vuë de ſoi-même eſt la ſource de toutes les *occupations* tumultuaires des hommes. NIC. Les Amans ſont trop diſtraits & trop partagez, & leur Maîtreſſe leur fait une prémière *occupation* qui ne s'accorde point avec une parfaite amitié. P. DE CL. Quelle importune *occupation* que d'aimer, & que la vertu eſt précieuſe, même par rapport à nôtre repos! L. D'AB. A ÉLOÏSE. Les emplois & les *occupations* nous emportent hors de nous, & nous divèrtiſſent en faiſant que nous nous oublions nous-mêmes. NIC.

OCCUPER. v. act. Et quelquefois neutre. Remplir quelque lieu, ou éſpace détèrminé, comme ſont tous les corps naturèls. *Occupare, implere*. L'air *occupe* le lieu le plus haut de la région élémentaire. La raréfaction, & la condenſation, ſont caûſe que lès corps *occupent* plus, ou moins de place. L'or *occupe* moins de place que la pièrre en poids égal. Cette armoire *occupe* trop de place dans mon cabinet. Les meilleurs dehors d'une place ſont ceux qui *occupent* le plus de tèrrain.

OCCUPER, ſignifie auſſi, Habiter. *Habitare*. Les bâtimens qu'on n'*occupe* point dépériſſent beaucoup. Cet homme *occupe* tout le logis, il n'en *occupe* qu'un appartement.

OCCUPER, ſignifie auſſi, S'emparer, ſe ſaiſir, ſe rendre maître de quelque chôſe. *Uſurpare, occupare*. Le prémier qui *occupe* un bien abandonné s'en rend le maître. Il y a eû des *Tirans* qui ont *occupé* le Royaume de leurs voiſins, des Tuteurs qui ont *occupé* le bien de leurs mineurs, Les ennemis ont *occupé* les hauteurs

 pour

pour combattre avec avantage. Les Mahométans ont *occupé* les lieux Saints. Le droit & la propriété ſur une pèrſonne ou un peuple peuvent *s'occuper*. COURTIN. L'on ne peut *occuper* qu'une chôſe tèrminée. ID. L'on peut *occuper* quelque chôſe, ou dans ſa totalité ; ou par parties & héritages. ID. *Occuper* la Juriſdiction ; *occuper* la propriété. ID. On peut *occuper* ſans ôter la propriété. ID. Les Juriſconſultes Romains diſent que le droit d'*occuper* eſt du droit des gens. ID.

OCCUPER, ſe dit en chôſes morales & ſpirituelles, & ſignifie Remplir, poſſeder. *Poſſidere*, *implere*. La Majeſté Divine *occupe* tout l'univèrs, le remplit de ſon immenſité. Le ſoin de nôtre ſalut doit *occuper* toutes nos penſées. Plaiſirs qui avez *occupé* dans mon cœur la place qui n'étoit duë qu'à JÉSUS-CHRIST, ſortez de mon ſouvenir. GOD. Inceſſament Tircis *occupe* ma penſée. LA SUZE. Il *occupe* une belle place dans le Conſeil. Voilà un ſcélérat qui *occupe* la place d'un honnête homme dans cette Compagnie, dans ce Chapitre. Cet Amant a *occupé* la place que ſon rival avoit dans le cœur de ſa Maîtreſſe.

OCCUPER, ſignifie auſſi, Faire ſèrvir, employer, *Occupare*, *detinere*. J'*occupe* tous mes gens ; je ne puis m'en paſſer. Cette femme *occuperoit* vingt valèts à faire ſes meſſages.

OCCUPER, ſignifie encore, s'appliquer à quelque chôſe, y paſſer, y employer tout ſon tems ; s'y arrêter, s'y amuſer : on y joint ſouvent le pronom pèrſonnel. *Operam navare*, *dare*. On ne peut parler à ce Miniſtre, il eſt *occupé* à faire ſes dépêches. Je m'*occupe*, Seigneur, à méditer vos ordonnances. PORT-R. Cet homme s'*occupe* à l'étude, à la Géométrie, à la Peinture. Les femmes ne s'*occupent* qu'au jeu, à la bagatelle. Il faut dans ce monde s'appliquer, & s'*occuper* à quelque chôſe pour fuir les ennuis de l'oiſiveté. L'homme trouve un grand vuide dans ſon cœur, lorſqu'il n'eſt *occupé* que de lui même. VAL. La lecture eſt un préſèrvatif contre une infinité de déréglemens où l'on tombe quand on ne ſçait à quoy s'*occuper*. NIC. L'amour propre attache une idée de grandeur aux chôſes temporelles pour s'en *occuper* plus tranquillement. ID. Dans la vieilleſſe rien ne nous *occupe* tant que nous-mêmes, qui ſommes prêts à nous manquer. S. ÉVR. L'éſprit des hommes eſt trop grand, leur vie trop courte, leur tems trop précieux, pour l'*occuper* à meſurer des lignes. PORT R. Tout ce que je vois de curieux m'*occupe* ſans me divèrtir. M. SCU. Ces chef d'œuvres pompeux *occupent* mes régards. S. ÉVR. Le plaiſir de l'âme conſiſte à agir & à s'*occuper* de quelque objèt qui plaiſe. PORT-R. Les tableaux des Peintres ingénieux *occupent* moins les yeux que l'éſprit, & donnent à penſer plus de chôſes qu'ils n'en repréſentent. M. DE LA CH.

OCCUPER, en tèrmes de Palais, ſignifie, ſe déclarer Procureur dans une affaire, comparoir pour une partie. *Venire in jus pro.* On ne peut révoquer un Procureur qui a *occupé*, ſans en conſtituer en même tems un aûtre. Un Procureur qui eſt chargé d'un éxploit a un pouvoir ſuffiſant pour *occuper* ; c'eſt un grand abus quand il *occupe* pour les deux parties.

OCCUPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Occupatus*, *diſtentus*. Les hommes ſont trop *occupez* d'eux-mêmes pour pénétrer, & pour diſcèrner le mérite des aûtres. LA BR. On mene une vie tumultueuſe & *occupée* dans le monde. M. SCUD. L'éxèrcice de la juſtice n'eſt pas cenſé ceſſer dans les lieux non *occupez*. COURT. Une chôſe *occupée* eſt au nombre des chôſes odieuſes. ID.

Tourville en ſa témérité
N'a que ce qu'il a mérité
Par ſa valeur anticipée ;
Qu'eſperoit il, de bonne foi,
La victoire étant occupée
Devant Namur, auprès du Roi ?

OCCURRENCE. ſ. f. Rencontre ; conjoncture. *Caſus*, *occaſio*. Il eſt de la prudence de changer d'avis ſelon les divèrſes *occurrences*. Se ſèrvir du crédit de quelqu'un dans les *occurences*. LA ROCHEF.

OCCURRENT, ENTE. adj. Tèrme de Brèviaire. Il faut ordonner ſon Office ſelon les Fêtes *occurrentes*.

OCE.

OCÉAN. ſ. m. La grande mèr qui environne toute la tèrre. *Oceanus*, *mare oceanum*.

C'eſt cette vaſte mèr qui environne les deux continens qui nous ſont connus, le vieux & le nouveau. L'Océan occupe plus de place dans ce que nous connoiſſons du globe Tèrreſtre, que la Tèrre. Il ſemble qu'on peut le diviſer commodément en *Océan* ſupérieur & inférieur. MATY.

Le flus & le réflus de la mèr ne paroît bien que dans le grand *Océan*. L'*Océan* entre dans les tèrres par differens détroits, & alors il quitte ſon nom d'*Océan* pour prendre celui de *mèr*, ou de *golfe*, auxquels on joint quelque adjectif pour les diſtinguer, *mèr* Méditerranée, *mèr* Rouge, &c. *Golfe* Pèrſique, &c. Dans les endroits fort ſèrrez l'*océan* s'appelle *détroit*, en Latin *ſinus*, *détroit* de Gibraltar, *détroit* de le Maire, ou du Maire, *détroit* de Magellan, &c. L'*Océan* qui borne le monde, ne borne pas vôtre gloire. VOIT. Homère dit que l'*Océan* eſt le père des Dieux, & que Thétys eſt leur mère. L'*Océan* change de noms ſuivant les divèrſes tèrres qui en ſont voiſines. L'*Océan Britanique*, ou anciennement *Deucalédonien*. Magellan a navigé ſur l'un & l'autre *Océan*. Il y a des poiſſons monſtrueux dans l'*Océan* du Nord. L'*Océan Atlantique*, celui qui baigne les côtes d'Afrique. Vaſco de Gama eſt le prémièr qui a trouvé le chemin des Indes par l'*Océan Atlantique*. On dit auſſi à l'adjectif, la mèr *océane*. On ne navige ſur la mèr *Oceane* qu'avec des vaiſſeaux de haut bord, & non point avec des galères. Philippe Sachſius imprima en 1664. à Uraſtilaw, une Diſſertation intitulée *Oceanus Microcoſmicus*, adreſſée a Bartholin, dans laquelle il montre qu'il y a dans les eaux un mouvement circulaire, comme celui du ſang dans le corps humain, qu'elles viennent de l'*Océan*, & qu'elles y retournent. Ce ſentiment eſt celui de Salomon dans l'Éccléſiaſte. L. 7.

OCÉAN SUPÉRIEUR. Les Anciens qui n'ont connu que cette partie de l'Océan, l'ont appellée la Mèr éxtérieure, *Mare exterius* ou *extremum*, parce qu'elle environne tout nôtre continent. *Oceanus Superior.* Il y a quatre grandes parties, qui prennent leurs noms des quatre points principaux du Monde, vèrs leſquels elles ſont. On les nomme donc l'Océan Septentrional, l'Occidental, le Méridional & l'Oriental. MATY.

OCÉAN SÉPTENTRIONAL, GLACIAL, ou SCYTIQUE. C'eſt cette partie de l'Océan Supérieur, qui approche le plus du Pôle Arctique, ayant au midi le cèrcle du Pôle Arctique, & les Côtes Septentrionales de l'Europe, & de l'Aſie ; & au Nord les Tèrres pôlaires inconnuës. *Oceanus Septentrionalis*, *Boréalis*, *Scyticus*. On a donné à cette mèr le nom d'Océan glacial, parce que ceux qui ont chèrché par cette mèr un chemin pour aller par le Nord au Japon, à la Chine, aux Philippines, &c. l'ont trouvée ſi pleine de glaces qu'il leur a été impoſſible d'aller plus avant, que de la nouvelle Zemble. Cet Océan comprend une partie de la mèr du Danemark, ou d'Allemagne, avec celles de Moſcovie, & de Tartarie ; quelques-uns y comprenent auſſi la mèr des Kaimachites ou d'Amoër, qui eſt à l'Orient de la grande Tartarie. MATY. La Flote de Tibère parcourut l'*Océan* Septentrional, inconnu juſqu'alors aux Romains. HUET. *Tr. de Comm. p.* 406. l'*Océan* Scytique étoit inconnu aux Anciens juſqu'au tems de Pline. ID. p. 385. L'on voit que Mr. Huet diſtingue l'*Océan* Scythique de l'*Océan* Septentrional. L'*Océan* Scythique eſt ſelon lui, tout cet éſpace qui s'étend depuis l'Elbe juſqu'à l'*Océan* Oriental, & l'*Océan* Septentrional, ce qui eſt à l'Occident de celui-ci.

OCÉAN OCCIDENTAL, ou ATLANTIQUE. C'eſt la partie de l'*Océan*, qui baigne les côtes occidentales de l'Europe & de l'Afrique, & s'étend depuis le Cèrcle du Pôle Arctique, juſqu'à la ligne équinoctiale. *Oceanus*, *Occidentalis*, ou *Atlanticus*. Ses principales parties ſont l'Océan Calédonien, la plus grande partie de la mèr du Danemark, ou d'Allemagne, la mèr d'Irlande, & celles de Bretagne, de France, d'Éſpagne, des Canaries, du Cap vèrd, & de Guinée. Il eſt plus commode de renfèrmer cet Océan dans ces bornes, que de l'étendre juſqu'aux Côtes de l'Amerique, comme on le fait quelque-fois. MATY.

OCÉAN MÉRIDIONAL, ou ÉTHIOPIEN. Cette partie de l'Océan Supérieur porte le nom d'Océan Méridional, parce qu'il eſt vèrs le midi, s'étendant depuis la ligne équinoctiale juſqu'aux Tèrres Antarctiques inconnuës, & on l'appelle Océan Éthiopien, parce qu'il environne la baſſe Éthiopie en Afrique. *Oceanus Meridionalis* ou *Æthiopicus*. Ses principales parties ſont la mèr de Congo, celle des Caffres, & celle de Zanguebar. MATY.

OCÉAN ORIENTAL, ou INDIEN. Cette partie de l'Océan prend le prémièr de ſes noms de ſa ſituation vèrs l'Orient, & le ſecond de l'Inde Orientale, qui eſt un des principaux pays qu'elle baigne. *Oceanus Orientalis*, ou *Indicus*, anciennement *Eoum mare*, *Eous Oceanus*. Cette mèr s'étend depuis la côte d'Ajan, juſqu'aux iſles des Larrons. Ses principales parties ſont la mèr d'Arabie, la mèr de l'Inde, la mèr de la Chine, l'Archipel des Moluques, celui de Saint Lazare, & la mèr de Lantchidol, qui eſt vèrs la nouvelle Hollande. MATY.

OCÉAN INFÉRIEUR, ou AMÉRIQUAIN. C'eſt la vaſte partie de l'Océan, qui baigne les côtes de l'Amérique. *Oceanus Inferior*, ou *Americanus*. Cette partie de l'Océan a été inconnuë, ou préſque inconnuë aux Anciens, de même que l'Amérique. On la partage en trois grandes parties. 1°. La mèr de Nord, qui baigne les côtes orientales de l'Amérique. Depuis le cèrcle du Pôle Arctique juſqu'au Tropique du Capricorne. 2°. La mèr Magel-

Magellanique, qui environne une partie de l'Amérique méridionale, depuis le Tropique du Capricorne juſqu'aux Tèrres Auſtrales inconnuës. 3°. La mèr du Sud ou pacifique, qui baigne les côtes occidentales de l'Amérique, s'étendant vèrs le lévant juſques aux iſles des Larrons; & du midi au Nord depuis le Tropique du Capricorne, juſqu'à la Tèrre de Jeſſo. Ces trois grandes parties de l'*Océan Inférieur* en renfèrment pluſieurs moindres. Maty. Voyez ſur Nord Magellanique & Pacifique.

Nous avons mis au mot Mèr tous les noms différens de la mèr, dont pluſieurs ſe diſent auſſi avec le mot *Océan*, comme *Océan* Atlantique, *Océan* Oriental, *Océan* Occidental, *Océan* Septentrional, *Océan* Méridional, *Océan* Éthiopien, mais le mot de mèr eſt plus uſité, & plus étendu. Le mot *Océan* ne ſe dit que de la grande mèr & non des Golfes. Car on ne dit point l'*Océan* Baltique, l'*Océan* Rouge, l'*Océan* Méditerranée, l'*Océan* Pèrſique, ni l'*Océan* de Gaſcogne, l'*Océan* d'Allemagne &c. Il faut dire mèr en toutes ces occaſions ſemblables.

Ce nom vient du Latin *Oceanus* qui eſt formé d'ὠκεανός. Euſtathius prétend que ce mot Grec eſt compoſé d'*ὠκέως ναειν*, ce qui veut dire *couler vite*. D'autres diſent que les Grecs l'avoient pris de Phéniciens, qui appelloient *Og* le tour de l'Océan, de l'Hébreu חוג, *hhog*, qui ſignifie *circuitus*, *ambitus*.

Océan, ſe dit figurément pour ſignifier un abîme, une grande quantité. *Abyſſus, gurges*. Il ne faut pas pénétrer dans les ſecrets de la providence, c'eſt un *océan* où il eſt dangereux de s'abîmer. L'Encyclopédie ou la ſcience univèrſelle eſt un *océan* que pèrſonne n'a travèrſé. Les Anciens & ſurtout les Poëtes diſent que le Soleil ſe couche dans l'*Océan*. Voyez la Diſſèrtation du Père Souciet Jéſuite ſur un paſſage de Théophile d'Antioche, p. 171. & ſuiv. de ſes Diſſèrtations Critiques ſur l'Ecriture.

L'Océan étoit un Dieu chez les Anciens. Phurnutus, C. XII. rapporte que quelques Anciens diſoient qu'il étoit la cauſe de toutes chôſes. Dans Héſiode Théog. v. 40. & dans Apollodore, l'*Océan* eſt fils de Coelus & de la Tèrre, & dans Hygin de l'Aether & de la Tèrre, cela revient au même. D'autres diſent que ſon père étoit Coelus, c'eſt-à-dire, le Ciel & ſa mère Veſta. On lui donne Thetys pour épouſe, qui le fit père des fleurs & des fontaines & des Océanides, il eut d'une Pallante, & de Styx, Nice, Cratus, Zelus, & Bia, c'eſt-à-dire, la victoire, la force, l'émulation, & la violence.

Le Nil a porté anciennement le nom d'*Océan*.

OCÉANIDE. ſ. f. Nymphe fille de l'Océan & de Thetis. *Oceanis*. Apollodore dit qu'il y en avoit trois mille; il n'en nomme que ſept, Aſie, Styx, Électre, Doris, Eurynomé, Amphytrite & Métis. Apparemment il ne faut pas les diſtinguer des Océanitides d'Hygin.

OCÉANIEN, enne. adj. Qui appartient à l'Océan. *Oceanicus*. L'Auteur de Périple de la mèr Érythrée, pouſſe ſa rechèrche juſqu'à l'iſle *Océanienne* voiſine du Gange, qu'il dit être la dèrnière des régions connuës vèrs l'Orient. Huet. *Tr. de Comm. p.* 358.

OCÉANITIDE. ſ. f. Nymphe fille du Pont & de la Mèr. *Ex ponto & mari. Oceanitis*. Hygin en compte ſeize; Aeſtiée, Mélie, Janthe, Admeto, Siluo, Paſithoé, Polixo, Eurynomé, Évagoreïde, Rhodopé, Lyriſcitie, Teſchinoëno, Clytemneſté, Piceus, Ménippé, & Argie.

OCH.

OCHE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans Danet & dans Pomey, & ailleurs, pour ſignifier, une entaille que les Tailleurs de pièrre, & les Charpentiers font ſur des régles de bois. *Crena, inciſura*. Félibien dit *oche*, ou *coche*.

OCHER. v. act. Faire des oches, des entailles ſur un morceau de bois. Pomey. *Taleolas crenis incidere*.

Ocher. Vieux v. act. Remuer. Borel. *Movere, motitare*. Le peuple dit encore *ocher* la tête, en parlant de ceux qui en boudant, ou dans un dépit remuent la tête comme par ménace.

OCHERSLEBEN. Voyez OSCHERSLEBEN.

OCHIER, ou OCIER. v. act. Vieux mot. Occire, tuer. *Occidere, interficere*.

Que por amor Dex ne l'occie. Perceval.
Cité par Borel.

OCHIO. ſ. m. Nom propre de l'une des cinq grandes Régions de l'iſle de Niphon, la plus grande de celle du Japon. *Ochia*. L'*Ochio* eſt la partie la plus orientale, la plus ſeptentrionale, & la plus grande de l'iſle Vendo, la Ville Capitale de tout le Japon y eſt ſituée. Maty.

OCHISION. ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie *homicide*, *tuerie*. On a dit *ochiſion* pour *occiſion*.

Ce mot vient d'*occidere* tuer.

OCHLOCRATIE. ſ. f. Tèrme de Gouvèrnement, où la ſeule populace peut tout au préjudice du bon & notable bourgeois. Val. Les Fanatiques qui ont tant cauſé du déſordre en pluſieurs endroits de l'Europe, ſe ſont ſouvent gouvèrnez en forme d'*Ochlocratie*. *Ochlocratia*.

Ce mot vient du Grec ὄχλος, *multitudo*, multitude, & κράτος, *poteſtas*, puiſſance.

OCHOISON. ſ. f. Vieux mot. Occaſion. *Occaſio*.

Et querras ochoiſon *d'aler*. R. de la Rose.

*Voulentièrs s'*ochoiſon *avoies*. Id.

On trouve auſſi *achoiſon* pour *ochoiſon*. Veez cy les *ochoiſons* de ta murmure, & les mouvements de ton impatience. Alain Chartier. En ſon Quadrilogue invectif.

OCHRE. ſ. f. (L'Académie écrit *ocre*, & Félibien *ochre*.) Il n'eſt pas vrai que Félibien écrive *ochre*, c'eſt celui qui a fait ſa table; car pour lui dans ſon Ouvrage de la Peinture, il écrit *ocre*; mais *ochre* avec une *h* eſt plus ſelon l'étimologie. Tèrre jaûne, ſèche, graiſſeuſe, friable, douce au toucher qui ſe trouve dans les mines de cuivre & de plomb. L'*ochre* rouge ſe fait de l'*ochre* jaûne qu'on calcine au feu juſqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur rouge. Il y a auſſi une *ochre* rouge naturelle, qui ſe trouve plus près de la ſupèrficie de la tèrre que la jaûne. L'une & l'autre de ces tèrres ſont aſtringentes & déſſicatives: on les employe auſſi pour la peinture. Il y a encore un jaûne obſcur, qu'on appelle *ochre de Ruth*, c'eſt une tèrre naturelle & limoneuſe, qui ſe prend aux ruiſſeaux des mines de fèr; étant calcinée elle reçoit une belle couleur. Félibien. On apporte d'Anglétèrre une eſpèce d'*ochre* rouge, qu'on appelle *rouge-brun*, ou *brun rouge d'Anglétèrre*, qui ſèrt auſſi pour la peinture.

En Latin *ochra*. Du Grec ὤχρα *tèrre jaûne*.

OCHSENFURT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Franconie. *Ochſenfurtum*. Elle eſt ſur le Meyn, dans l'Évêché de Wurtzburg, à trois lieuës audeſſus de la ville de ce nom. Quelques-uns prennent Ochſenfurt pour l'ancien *Boſphorus*. Maty.

OCHSENHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye de Benédictins. *Ochſenhuſium*. Elle eſt dans l'Algow en Souâbe, ſur le Rottèr, entre la ville de Memingen, & celle de Riberach. Cette Abbaye a dépendu de celle de Saint Blaiſe, qui eſt dans la forêt noire; mais l'an 1420. le Pape Martin l'affranchit de ſa Juriſdiction, en reconnoiſſance de l'honneur qu'il en avoit reçu en allant au Concile de Conſtance, & n'étant encore que Cardinal. Maty.

OCHUMS. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Georgie priſe en général. *Ochuma*. Elle naît au Mont Caucaſe, travèrſe l'Abaſſie, & ſe décharge dans la mèr noire, au levant de Savatopoli. On l'appelloit anciennement *Tarſuras*, *Terſos* & *Theſſuris*, du nom d'une petite ville, qui étoit à ſon embouchure, & qui eſt maintenant ruinée. Maty.

OCK.

OCKER. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Duché du Brunſwick, en baſſe Saxe. *Okera*, *Obacer*, *Ovacra*. Elle baigne Wolfenbuttel & Brunſwick, & ſe décharge dans l'Aller, entre Gyforn, & Zell. Maty.

OCO.

OCOCOL, ou OCOSOLT. ſ. m. Arbre fort grand, beau, rameux, qui croît dans la nouvelle Eſpagne, & dont les feüilles reſſemblent à celles du lièrre. *Ococolus*. Il a une écorce épaiſſe & cendrée, laquelle étant inciſée jette une réſine liquide, claire, rougeâtre, qu'on appelle *liquidambar*, comme qui diroit ambre liquide, parce que ſon odeur eſt très-agréable. On mêle à cette réſine l'écorce de l'arbre miſe en poudre, afin de la rendre plus odorante, & qu'elle dure plus long-tems aux parfums. Le *liquidambar* eſt un baûme excellent pour les playes & pour fortifier les nèrfs.

OCOZOALT. ſubſt. m. Sèrpent qui ſe trouve au Méxique. *Ocozoaltus ſerpens*. Il a la tête d'une vipère, & le ventre blanc, tirant ſur le jaûne.

OCQ.

OCQUISENER. v. act. Vieux mot. Véxer par des impôts mis ſous des mauvais prétextes. *Iniquis tributis vexare, iniqua exigere tributa*. Dans les libertez de la ville de Vitré accordées par Thibaud Comte de Champagne on lit ces paroles, je promèts à bonne foi que je ne les ſemondray, ne en oſt ne en chevauchie par eux *ocquiſener*.

OCQUISON. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour *occaſion*. Homme de *mauſe ocquiſon* ſignifie un homme de *mauvaiſe occaſion*, à qui

il

il ne fait pas bon avoir affaire, qui ne chèrche qu'à chicaner, qu'à faire de la peine aux aûtres.

OCR.

OCRAINA. Voyez UCRAINE, ou UKRAINE.

OCRE. ſ. f. Voyez OCHRE.

OCRIDA, ou GIUSTANDIL. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Achridus, Achris, Lychnidus*. Elle eſt ſituée ſur une coline, près du lac d'*Ocrida* en Macédoine, à vingt-cinq lieuës de Durazzo, vèrs le levant. Cette ville eſt aſſez grande, & fortifiée. C'eſt le ſiége d'un Archevêque, & auſſi d'un Sanggiat. Elle fut appellée *Juſtiniana prima*, parce qu'elle avoit donné la naiſſance à l'Empereur Juſtinien. MATY.

Le lac d'OCRIDA. *Achridis lacus*, ou *Lychnidus lacus*. Lac ſitué près de la ville d'*Ocrida*, ſur les confins de la Macédoine, & de l'Albanie. Il eſt la ſource du Drin Blanc. MATY.

OCRISSE. ſ. f. Vieux mot. Femme de mauvaiſe tête, opiniâtre. Il vient d'ὀκρίοω litigo. BOREL.

OCT.

OCTACHÔRE. ſ. m. Tèrme d'Architecture ancienne. *Octacorum*. Saumaiſe croit qu'un *Octachôre* eſt un Temple dont l'abſide eſt à ſept compartimens, ou ſept vouſſoirs.

OCTAÈDRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. *Octaedrum*. C'eſt un des cinq corps réguliers. Il a huit faces égales, ſçavoir huit triangles équilatéraux.

OCTAËTÉRIDE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie, & de Chronologie. Éſpace, durée de huit années. *Octaeteris*. L'*Octaëteride* d'Harpalus.

Ce nom eſt Grèc, ὀκταετηρὶς eſt compôſé d'ὀκτὼ huit, & d'ἔτος année.

OCTANTE. Tèrme numéral. Huit dixaines. *Octoginta*. Il eſt moins en uſage que *quatre-vingt*, qui ſignifie la même chôſe. On dit en Arithmétique, ſoixante, ſeptante, *octante*, nonante.

OCTANTIÉSME. adjectif. Nombre ordinal. *Octuageſimus*. Rang, ou lieu de celui qui en a devant lui ſeptente-neuf. On s'en ſèrt très peu.

OCTAPLES. ſ. m. pl. Tèrme d'Érudition ſacrée. *Octapla*. Les *Octaples* étoient une éſpéce de Bible Polyglotte à huit colonnes. On y trouvoit 1°, Le texte Hébreu en caractères Hébraïques, 2°, Le même texte en caractères Grècs, 3°, La vèrſion d'Aquila, 4°, Celle de Symmaque, 5°, Celle des Septante, 6°, Celle de Théodotion, 7°. Celle qui s'appelloit la Cinquiéme, 8°. Celle qu'on nommoit la Sixiéme. Origéne étoit l'Auteur des *Octaples*, auſſi bien que des Tétraples & des Héxaples.

Ce nom vient d'*Octapla*, qui ſignifie, *qui a huit rangs, huit colonnes*.

OCTATEUQUE. ſ. m. Tèrme de Littérature de la ſainte Écriture. *Octateuchus*. Par ce mot on entend les huit prémiers Livres de l'Ancien Teſtament, qui ſont la Genèſe, l'Éxode, le Lévitique, les Nombres, la Deutéronôme, Joſué, & les Juges. Il y a dix Commentaires de Procope de Gâze ſur l'*Octateuque*.

OCTAVAGE. ſ. m. Nom d'un ancien droit. *Octavagium*. C'étoit le huitiéme de la taille. *Octava de tallia*. P. LOBINEAU.

OCTAVAIRE. Tèrme Écléſiaſtique. Livre qui contient ce qu'on doit réciter à l'Office pendant les Octaves. *Octavarium*.

OCTAVAIRE. Dans le Droit Romain eſt un impôt, qui ſe levoit ſur les chôſes vénales, & qui appartenoit au Fiſc. *Octavaire* étoit auſſi le nom de ceux, qui étoient prépôſez pour lever cet impôt. *Octavarius*. Aujourd hui on dit *huitiéme* & *Huitiémiérs* ou *Huitenièrs* de *huitain*, qui veut dire *huitiéme partie*.

OCTAVE. ſ. f. Tèrme de Bréviaire. Intèrvalle de huit jours pendant leſquels l'Égliſe fait la Fête, le Sèrvice ou la commémoration d'un Saint, ou de quelque Fête ſolemnelle. L'Office de l'*Octave*, eſt ſémidouble. Le jour de l'*Octave* l'Office ſe dit comme le jour de la Fête. La Fête de Pâques, de la Pentecôte, de Saint Jean Baptiſte, de Saint Laurens, de l'Épiphanie, & la Dédicace, &c. ſe célébrent avec *Octaves*. Il a prêché l'*Octave* du Saint Sacrement, c'eſt-à-dire, les Sèrmons qu'il a prêchez en ce tems-là. On appelle auſſi *Octave* les huit Sèrmons d'un Prédicateur ſur le Saint Sacrement pour prêcher pendant l'*Octave* du Saint Sacrement. Un tel Prédicateur va faire imprimer ſon *Octave*. J'ay acheté l'*Octave* du P. Téxier.

Dans quelques Coûtumes ce mot ſignifie *huitaine*: mais aujourd'hui le mot d'*Octave* n'eſt employé qu'en matière de Fête, quand il ſignifie éſpace de huit jours.

OCTAVE. Tèrme de Muſique, eſt l'intèrvalle de huit tons, qui eſt le plus parfait accord après l'uniſſon. *Diapaſſon* du Grèc διὰ, *par*, & πασῶν, *toutes*, c'eſt-à-dire, *par toutes les cordes*. L'*octave* eſt compôſée de la quinte & de la quarte. L'étenduë de la voix humaine eſt de trois *octaves*. Les tons de l'orgue vont juſqu'à huit *octaves*. Le grand ſiſtême des Anciens étoit de deux *octaves*. La raiſon ou proportion de l'*octave* comparée aux nombres & aux lignes eſt de deux à un, enſorte que deux cordes de même matière, groſſeur & tenſion, dont l'une eſt double en longueur de l'aûtre, font l'*octave*. On l'appelle auſſi *diapaſon*, parce qu'elle contient tous les ſons & toutes les conſonances ſimples. Pour être juſte, l'*octave* doit avoir diatoniquement huit degrez, & ſept intèrvalles, dont il y en a cinq qui ſont des tons, & deux qui ſont des ſémitons majeurs, & chromatiquement il faut qu'elle ait douze ſemitons, dont il y en a ſept qui ſont majeurs, & cinq qui ſont mineurs. Si elle a un ſémiton mineur de moins, pour lors elle eſt diminuée; ſi elle en a un de plus, pour lors elle eſt ſupèrfluë; & de l'une & de l'aûtre manière elle ceſſe d'être conſonante & juſte, & dévient fauſſe & diſſonante, même impraticable. BROSSARD. Il y a ſept éſpéces d'*Octaves*, dont il n'y en a que ſix, qui puiſſent être diviſées harmoniquement, & ſix qui le puiſſent être arithmétiquement. *Octave* juſte, *octave* ſupèrfluë, *octave* diminuée, *octave* redoublée, ou double *octave*, *octave* triplée, quatriplée. A l'*octave* audeſſus, ou audeſſous de quelque ſujèt.

OCTAVE, ſe dit en tèrmes de Négoce, ou l'on appelle un taffetas de cinq *octaves*, ou de trois *octaves*, celui qui a plus ou moins de largeur que le taffetas ordinaire, qui eſt de démi-aûne. *Octava*, Il faut ſous-entendre *latitudo*, ou *extenſio*.

OCTAVE. Dans le Droit de Hongrie eſt une aſſemblée pour rendre la Juſtice, qui ſe tient huit jous devant la Fête de S. Grégoire & devant la Fête de S. Michel.

OCTAVE. ſ. m. *Octavius*. Octave Auguſte a été le ſecond Empereur Romain.

OCTAVIANO. ſ. m. Nom propre d'un Village de la Tèrre de Labour, ſitué entre Naples & Nôle, environ à deux lieuës de l'une & de l'aûtre. *Octavianum*. Ce lieu qui porte le nom d'Octave Auguſte, ſecond Empereur Romain, lui appartenoit en propre, & c'eſt le lieu où il mourut. MATY.

OCTAVIE. ſ. f. *Octavia*. Nom de femme. Octavius pére de l'Empereur Auguſte laiſſa trois enfans, *Octavie* l'aînée, *Octavie* la cadette, & Auguſte qui fut le ſecond Empereur de Rome.

OCTAVINE. ſ. f. Éſpéce de petite Épinette, qui pour être tranſportée plus commodément n'a que la petite octave, ou petit jeu du Claveſſin. BROSSARD.

OCTAVIUS, OCTAVIA. ſ. m. & f. & adj. Nom d'une famille Romaine. *Octavius, a*. La famille Octavia étoit originaire de Vélétri. C'eſt Tarquin le Supèrbe, qui reçut les Octavius à Rome, & leur donna le droit de Bourgeoiſie. Peu de tems après Servius Tullius la fit Patricienne; mais elle renonça dans la ſuite à cette Dignité, & ſe fit Plébéienne. Voyez Suétone au commencement de la vie d'Auguſte.

OCTIL. Adj. Tèrme d'Aſtronomie. Aſpect. *Octil* eſt un aſpect de deux Planétes, qui ſont éloignées l'une de l'autre de la huitiéme partie du Zodiaque c'eſt-à dire d'un ſigne & demi, ou de 45. d.

OCTIRÈME. ſ. f. Batiment des Anciens à huit rames, ou à huit rang de rames, ou à huit rameurs ſur chàque rame. Comme les ſentiments ſont partagez on eſt obligé de donner cette notion de l'*Octirème*. M. De Barras dit *Octorèmo* du Latin *Octoremis*.

OCTOBRE. ſ. m. Dixiéme mois de l'année, dans lequel on fait la vendange. *October*. Ainſi Maynard a dit dans ſes épigrammes.

Cy git Jean qui baiſſoit les yeux
A la rencontre des gens ſobres,
Et qui prioit ſouvent les Dieux,
Que l'année eût pluſieurs Octobres.

Le mois d'*Octobre* étoit ſous la protection du Dieu Mars. Voyez les Inſcriptions de Gruter, p. CXXXIX.

Octobre vient d'*octo*, huit, parceque c'étoit le 8e mois dans l'année de Romulus, qui commençoit au mois de Mars.

On dit provèrbialement; Quand *Octobre* prend fin la Touſſaint eſt le matin.

OCTOÉQUE. ſ. m. Nom d'un livre d'Égliſe chez les Grècs. *Octoechus*. Ce livre contient des tropaires, des canons & d'autres chôſes qui ſe chantent à l'office ſur quelqu'un des huit tons; ces prières ſont tellement rangées dans ce livre que celles qui ſe chantent ſur le prémiér ton ſont les prémières, celles qui ſe chantent ſur le ſecond ton, ſont après, & ainſi des aûtres.

Ce mot eſt Grèc; il eſt compôſé d'ὀκτὼ, *huit*, & d'ἦχος, *ſon*, ou *ton*.

OCTOGAME. ſ. Qui a été marié huit fois. *Octogamus*. Il eſt parlé des *octogames* dans le Droit Canonique.

Ce mot eſt Grèc; il eſt compôſé d'ὀκτὼ, *huit*, & de γάμος, *noces*.

OCTOGÉNAIRE. adj. m. & fém. Qui a 80 ans. *Octogenarius*. Un vieillard *octogénaire*. On dit auſſi, Le nombre *octogénaire*;

une proportion *octogénaire*, comme d'un à Octante.

OCTOGÔNE. adj. & ſ. m. Tèrme de Géométrie. *Octogonus.* Figure qui a huit angles & huit côtez. Baſſin *octogône.* Il y a, au milieu d'Athènes, un petit temple *octogône* fait de marbre, & qui eſt encore tout entier, dont Pauſanias ne fait point mention. Du Loir. *p.* 316.

En tèrmes de Forification il ſignifie une place qui a huit baſtions. Un *octogône* régulier eſt celui qui a les huit côtez & les angles égaux; irrégulier, celui qui les a inégaux.

OCTOMAGE. Vieux ſ. m. L'*Octomage* des dîmes. *Octomagium decimarum.* Ce mot ſe trouve dans un titre du XIIIe ſiécle rapporté dans l'hiſt. de Bret. T. II. p. 144.

OCTOPHÔRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité. *Octophorum.* Litière portée par huit hommes.

OCTOPODE. ſ. m. On appelle ainſi dans l'Antiquité Écléſiaſtique, une bannière, diviſée en huit flammes, ou huit languettes. *Octopodium habens multas, divinaſque ſanctorum Pontificum imagines, ſingulis octo.* Voyez Bollandus *Act. SS. Febr. T. II. p.* 26. D.

OCTOSTYLE. ſ. f. Mot Grèc qui ſignifie une face, ou une ordonnance de huit colonnes. *Octoſtylum.* Les huit colonnes de l'*octoſtyle* peuvent être diſpôſées ou en ligne droite comme le temple Pſeudodiptère de Vitruve & celui du Panthéon à Rome; ou ſur une ligne circulaire; comme le Monoptère rond du temple d'Apollon Pythien à Delphes, & toute autre tour de Dôme, ayant huit colonnes en ſon pourtour. Daviler.

OCTOTONE. ſ. m. *Octotonus.* Voyez *Octoéque*, c'eſt la même chôſe.

Ce mot vient d'ὀκτὼ huit, & de τόνος *ton.*

OCTRISE. ſ. f. Vieux mot. Octroy. Les *Octriſes* étoient des droits dûs au Seigneur pour acquêts comme lods & ventes. Lobineau *Gloſſ.*

OCTROY. ſ. m. Conceſſion de quelque grâce, ou privilége, faite par le Prince. *Conceſſio, donum, munus.* Il ne s'employe guère que dans les lèttres de Chancellerie, & dans les affaires de Finance. L'*octroy* d'une grâce, d'un pardon, des lettres d'annobliſſement, &c. Les deniers d'*octroy* ſont des deniers que le Roi a pèrmis à des Communautez de lever & impoſer ſur elles-mêmes, pour fournir à leurs beſoins & néceſſitez. La plupart des deniers d'*octroy* ſont revoquez.

Ménage dérive ce mot de *auctorium* & *auctoriare*, qu'on a dit de *auctor* pour *auctoritas* & *auctoriſare.* Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *otorgare*, d'où les Éſpagnols ont fait *otorgar*, & nous *octroyer.*

OCTROYER. v. act. Accorder une demande, une grâce. *Concedere, tribuere, impertiri.* Dieu *octroye* aux hommes ce qu'ils lui demandent de bon cœur, & avec une fèrvente prière. Le Roi *octroye* des récompenſes à ceux qui l'ont bien ſèrvi. On a *octroyé* la demande qu'il avoit faite en Juſtice. Quand on demande à un ami une chôſe injuſte, ou incivile, il n'eſt pas obligé de l'*octroyer.* Vous avez tous les biens, & tous les plaiſirs que l'amour *octroye* aux vrais amans. Voit. Quel eſt ce grand ſecours que ſon bras vous *octroye*? Rac.

Octroyé, ée. part. paſſ. & adj. *Conceſſus.*

OCTUAL. ſ. m. Nom d'une meſure de chôſes liquides. *Octuale.* Un *octual* de bière. Ce mot ſe trouve dans la relation des miracles de S. Staniſlas Chanoine Régulier de Latran, écrite à la fin du XVe. ſiécle. Il faut que ce ſoit une meſure de Pologne.

OCTUPLE. adj. m. & f. Tèrme d'Arithmétique, ce qui eſt à un autre comme huit eſt à un répété huit fois. *Octuplus, a.* 80 eſt octuple de 10.

Octuple. ſ. f. Voyez Ottuple.

OCU.

OCULAIRE. adj. m. & fém. Qui a vû de ſes yeux. *Oculatus.* C'eſt un témoin *oculaire*, qui dépôſe *de viſu*, & non point par ouïr dire.

OCULAIRE. ſ. m. Tèrme d'Optique. *Ocularis.* L'*Oculaire dioptrique* eſt une lunette d'approche, ou un teléſcope. Dans l'*oculaire dioptrique* on appelle *verre oculaire*, celui où l'œil s'applique pour voir les objets au travers de la lunette. On appelle *oculaire ſimple*, ou *monocle*, celui avec lequel on ne conſidère les objets qu'avec un ſeul œil. Les teléſcopes communs ſont de cette ſorte. L'*oculaire binocle*, ou double, eſt l'aſſemblage de deux *oculaires dioptriques* monocles, de même eſpéce, & d'égale puiſſance, montez ſur l'angle des deux axes de la viſion.

OCULAIREMENT. adv. Viſiblement, ſenſiblement. *Viſibiliter.* On lui a fait voir cela *oculairement*, on le lui a montré au doigt & à l'œil.

OCULI. Tèrme de Breviaire. *Oculi.* C'eſt le troiſiéme Dimanche de Carême, ainſi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui eſt donné du prémier mot de l'introïte de la Meſſe qu'on dit ce jour-là, *Oculi mei ſemper.*

OCULISTE. ſ. m. Chirurgien qui s'applique particulièrement à guérir les maladies de la vûë, à ôter les tayes, les cataractes des yeux. *Ocularius medicus. Ophthalmicus.*

OCULUS CHRISTI. ſ. m. Plante qui eſt une eſpéce d'aſtériſque, & qui pouſſe d'ordinaire une ſeule tige à la hauteur d'un piéd; dure, en quelque manière ligneuſe, garnie de feüilles longues, lanugineuſes, blanchâtres. *Oculus Chriſti.* Cette tige ſe diviſe en pluſieurs petites branches qui portent en leur ſommêts des fleurs rondes, radiées, de couleur jaune, ſoutenuës par pluſieurs feüillles longues, veluës, roides, diſpôſées en rayons. Sa racine eſt cheveluë, elle périt tous les ans. M. Tournefort l'appelle *aſteriſcus annuus foliis ad florem rigidis.* On cultive l'*oculus Chriſti* dans les jardins, à caûſe de ſa fleur qui ſèrt à embellir les parterres.

OCULUS. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom Latin qui ſignifie *Oeuil.* Il ſe dit d'une Tulippe qui a un beau rouge brun ſur du blanc de laict. Morin.

OCYPÉTÉ. ſ. f. Nom propre de l'une des furies. *Ocypete.* Ce nom eſt compôſé d'ὠκὺς qui eſt vite, & de πέταμαι, Je vole, *Ocypété*, qui vole avec rapidité, qui a un vol rapide. C'eſt une èrreur groſſiére de l'âpeller *Ocypétes.*

OCYROÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Ocyrhoe.* Elle étoit fille de Chiron le Centaure, & de la Nymphe Chariclo. Elle connoiſſoit & prédiſoit l'avenir. Elle fut métamorphoſée en cavale. Ovide Metam. L. II. v. 635.

Ce nom lui fut donné, parcequ'elle étoit venuë au monde ſur le bord d'un fleuve très-rapide, de ὠκὺς, *vite, rapide* & ῥέω, *je coule*, ῥοὴ, *écoulement.*

OCZ.

OCZACOW. ſ. m. ou DZIARKRIMENDA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Oczacovia*, anciennement Axiace. Elle eſt à l'embouchure du Boriſtène, environ à vingt huit lieuës de Kudack. Elle eſt capitale des Tartâres d'Oczacow. Voyez Tartares d'Oczacow. Maty.

ODA.

ODA. ſ. f. Tèrme de Relation. Chambre, Claſſe, Ordre. *Claſſis.* Les Pages du Grand Seigneur ſont diviſez en cinq Claſſes, qui ſont autant de Chambres, qu'on appelle *Oda.* La prémière qui eſt la plus baſſe en dignité porte la qualité de grande, pour le nombre de ceux qui la compôſent. Ce ſont les plus jeunes à qui on enſeigne à lire, à écrire, a bien parler les langues, qui ſont la Turque pour ce monde & l'Arabe pour le Paradis, & la Pèrſane pour l'Enfer, à cauſe de l'héréſie de la nation qui la parle.

La ſeconde s'appelle petite, où depuis l'age de 14 ou 15 ans juſqu'à 20 ou environ, ils ſont exèrcez aux armes, à picquer des chevaux, à l'étude des belles lettres, dont les Turcs ont la connoiſſance, comme eſt la Logique, l'Arithmétique, la Géometrie & un peu d'Aſtrologie. Dans châcune de ces chambres, il y a un page de la chambre privée, qui leur commande, comme un Préfet dans les Colléges des Jéſuites.

La troiſième chambre nommée Kilèr ou *Kilar Oda* comprend bien deux cens pages, qui outre leurs autres exèrcices, ſont commandez par le Kilèrdgi-Bachi, pour le ſèrvice de la ſommelerie, & de la fruiterie.

La quatrième n'en a que 24. qui ſous le Khaziněda-Bachi ont ſoin du Tréſor qui eſt dans l'appartement du Grand Seigneur, où ils n'entrent jamais avec des habits qui ayent des poches.

La cinquième ſe nomme *Khas Oda*, c'eſt-à-dire, Chambre privée, & n'eſt compôſée que de 40 pages, qui ſèrvent à la chambre du Prince. Du Loir. *p.* 90. & 91. Le prémier de ces 40 pages s'appelle *Oda Bachi* le ſecond eſt le Siliktar, le troiſième s'appelle Tchohagar; le quatrième Réquiabtar, le cinquième Talbentoglan le ſixième Ternakdgi Bachi. Id. *Ib.* Voyez auſſi ces noms en leur place. Toutes les nuits huit pages de ces chambres ſont de garde, quand leur Prince eſt couché; ils ſont pôſez en divèrs endroits, les uns plus proches de lui que les autres, ſelon le degré de leur chambre; & ceux qui ſont de la privée les commandent. Ils prennent garde auſſi que la lumière, qu'ils tiennent toujours dans ſa chambre ne lui donne point dans les yeux, craignant qu'il ne s'éveille, & s'ils le voyent travaillé de quelque ſonge qui l'inquiéte & qui le tourmente, ils le font éveiller par quelqu'un de leurs Agas. Du Loir, *p.* 91. Voyez encore Tavèrnier *Relation du ſerrail* des deux prémières chambres; il n'en fait qu'une qu'il appelle *couchant Oda*, petite chambre.

ODABACHI. Voyez ODDOBASSI.

ODARON. ſ. m. Nom propre d'un monſtre qui parut à Babylone ſous le Roi Aedorach. *Odagon.* Il avoit la même figure que les

les Oannes, dont nous avons parlé, & il paroit à Voſſius que ce n'étoit autre chôſe que le Dieu Dagon & qu'en joignant l'article au nom de ὁ Δάγων, on a fait Ὀδάκων. *De Idolol. L. II. C. 76.*

ODALONGO, ODOLENGO. ſubſt. m. Nom propre d'un village de la Lombardie, en Italie. *Odolençum.* Il eſt ſitué dans le Mont Ferrat, ſur la Sture, à trois lieuës de la ville de Caſal, du côté du couchant. On prend *Odalongo* pour l'ancien *Bodincomagus*, *Bodincommagum*, ville de la Ligurie, & on juſtifie ce ſentiment par quelques inſcriptions anciennes, qui ont été trouvées dans ce village. Il y a cependant des Géographes qui prétendent que *Bodincomagus* eſt la ville de Caſal. Maty.

O D D.

ODDOBASSI ou *Bachi*. ſ. m. Officier de la Maiſon du Grand Seigneur. C'eſt le Chef des *Oddoglandari*. L'*Oddobaſſi* eſt Eunuque, & a de proviſion deux ducats par jour, avec trois cens autres ducats annuels de Timar ou de revenu aſſigné ſur les villages de la Grèce. Vigenère. *Illuſt. ſur Chalcond. p.* 359. Quelques-uns écrivent *Odebachi*.

Les *Odabaſchis* ſont les Lieutenans ou Caporaux de la milice. P. Dan. *hiſt. des Chérifs L. I. p.* 45. De ſimples ſoldats & Janiſſaires, qu'on appelle *Oldachis*, après l'avoir été quelque tems, leur rang venant, ils ſont faits Biquelars, de Biquelars ils deviennent *Odabachis*, c'eſt-à-dire Caporaux des Compagnies, ou chefs de quelques Eſcadres, dont le nombre de ſoldats n'eſt pas réglé; car il eſt tantôt de dix, & tantôt de vingt. Ceux-ci ont par Lune ſix doubles de paye, & portent pour marque d'honneur un grand feutre large de demi pied qui leur pend ſur le dos plus d'un pied de long, avec deux longues plumes d'autruches. Id. *L. II. p.* 108.

ODDOGLANDARI. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à quarante jeunes hommes de la Maiſon du Grand Seigneur, qui ſervent à la Garderobe, pour nettoyer & ſerrer les habillemens, qu'ils mettent puis après entre les mains de ceux de la Chambre. & ils ont dix aſpres par jour, bouche à Cour, & deux habits de velours, ſatin ou damas tous les ans. Vigenère *Illuſt ſur Chalcond. p.* 359. Il paroit que ce ſont les pages de la cinquiême chambre, ou Khas Oda. Voyez Oda.

O D E.

ODE. ſ. f. Terme de Poëſie. *Ode. Oda.* Dans la Poëſie Grècque & Latine, l'*Ode* eſt une pièce de vèrs propre à être chantée & faite pour cela, & dont le chant étoit ordinairement accompagné de quelque inſtrument, comme de la Lyre. Dans la Poëſie Françoiſe l'*Ode* eſt un Poëme lyrique, mêlé de grands, & de petits vèrs, compôſez d'un grand nombre égal de rimes plattes, ou croiſées, & qui ſe diſtingue par ſtances, ou ſtrophes, dans leſquelles la même meſure eſt gardée. L'*Ode* demande beaucoup de nobleſſe, & de grandeur. Dac.

> L'Ode *avec plus d'éclat, & non moins d'énergie,*
> *Elevant juſqu'au Ciel ſon vol ambitieux,*
> *Entretient dans ſes vers commèrce avec les Dieux:*
> *Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière.*
> . . . .
> *Vante un baiſer cueilli ſur les lèvres d'Iris.* Boil.
>
> . . . .
> *Son ſtyle impétueux ſouvent marche au hazard,*
> *Chez elle un beau déſordre eſt un effet de l'art.* Id.

Ce mot vient du Grèc ᾠδὴ chant.

Chez les Anciens l'*Ode* ne ſignifioit autre chôſe que *chant*. Ils faiſoient des *Odes* à l'honneur de leurs Dieux, comme pluſieurs de celles de Pindare & d'Horace, quelquefois ſur d'autres ſujèts, comme celles d'Anacréon, de Sapho, &c. Horace a excellé à faire des *Odes* ſur diverſes matières. Les *Odes* Françoiſes ſont faites plus ordinairement pour loüer les Héros; & non pas pour mettre en chant, quoiqu'on y en ait mis quelques-unes. Ronſard ſe vante d'avoir été le premiér qui a mis en vogue les *Odes* en France, & qui a enrichi la langue Françoiſe du mot d'*Ode*. Cela eſt vrai. Mén. Cependant Paſquier prétend que du Bellai en fait l'honneur à Jacques Pélletier du Mans. Il ſe trompe: Du Bellay lui-même en attribuë l'invention à Ronſard. Malhèrbe eſt le Poëte François qui a le plus excellé dans les *Odes*. Nous avons auſſi des *Odes* de Rouſſeau qui ſont fort belles; Les *Odes* de M. De la Mothe. &c.

Ode. ſ. m. Nom propre d'homme. *Odo.* Ce nom ſe trouve dans les actes du chapitre général de Cluni tenu en 1717. Cette autorité peut balancer celle de l'uſage, qui eſt pour *Odon*; car perſonne ne peut mieux connoître le nom de ce ſaint Abbé de Cluni que les Religieux même de Cluni, & on peut dire qu'on ne fera point de faute en diſant après eux, & avec eux, ſaint *Ode* quoique l'uſage ſoit contraire.

ODÉE. ſ. m. C'étoit chez les Anciens un lieu deſtiné pour la répétition de la Muſique qui devoit être chantée ſur le théatre. *Odeum* du Grèc ᾠδεῖον.

Odée, ſe diſoit auſſi d'autres batimens qui n'avoient point de rapport au théatre. Péricles bâtit un *Odée* à Athénes, pour y célébrer les combats de Muſique. Pauſanias dit qu'Hérode l'Athénien bâtit un magnifique *Odée* pour ſépulchre à ſa femme.

On appelle encore en Latin *Odeum*, le chœur d'une Égliſe, ou un ſalon pour chanter. Les Grammairiens ne s'accordent pas trop ſur la ſignification de ce mot chez les Anciens. Voyez Perrault.

ODENBURG. Voyez SOPRON.

ODENSÉE, OTTENSÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Danemark, capitale de l'iſle de Fyonie, au milieu de laquelle elle eſt ſituée. *Ottonia, Othonia, Otonium.* Elle a été ainſi nommée en l'honneur de l'Empereur Othon I. & a été fort floriſſante, lorſque les Rois de Danemark y faiſoient leur réſidence. Elle eſt encore conſidérable, & a un Évêché ſuffragant de Lunden. Maty.

ODENWALDT, OTTENWALDT. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée du Palatinat du Rhin. *Ottonia, Otthonia ſylva.* Elle eſt au levant du Bèrgſtrat, entre le Neckre & le Comté d'Erpach, & elle fait la plus grande partie du Gouvèrnement de Moſbach. Maty.

ODÈR. ſ. m. Nom propre d'un fleuve de l'Allemagne. *Odera, Viadrus; Viader*, anciennement *Suevus, Guttalus.* Il prend ſa ſource au bourg d'Odèr, aux confins de la Moravie, & de la Siléſie, travèrſe toute cette dèrnière province du ſud au nord, & enſuite la Marche de Brandebourg, & la Poméranie, où il forme un Lac qu'on nomme *Groſſ-Haff*, c'eſt-à-dire, *le grand Lac*, pour le diſtinguer de deux autres petits, qu'il fait auſſi; & enfin il ſe décharge dans la mèr Baltique par trois embouchures, entre leſquelles ſont les iſles d'Uſedon, & de Wolin; la plus orientale de ces branches porte le nom de Diwenow; la plus occidentale celui de Pſin ou de Pène; & celle du milieu s'appelle Swine. L'*Odèr* reçoit pluſieurs rivières, dont les plus conſidérables ſont la Warte, le Bobèr, & la Neiſſe. Il baigne en Siléſie Ratibor, Oppelen, Bréſlaw, Glogaw, & Croſſen; en Brandebourg, Francfort ſur l'*Odèr*, Lebus, Cuſtrin; en Poméranie, Gartz, Stétin, Camin, Wollin, Uſédom, & Wolgaſt. *Maty.*

Odèr. eſt auſſi le nom d'une petite rivière de France. *Odera.* Elle coule dans la Bretagne, baigne Quimpercorantin, & va ſe décharger dans la mèr de Gaſcogne.

ODÈRBERG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Siléſie. *Oderberga.* Il eſt près du confluent de l'Odèr & de l'Elſa, à quatre lieuës au deſſus de la ville de Ratibor. Maty.

ODÈRNHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg du Palatinat du Rhin. *Odernheimum.* Ce lieu eſt ſur la rivière de Seltz, dans le gouvèrnement d'Oppenheim, entre la ville de ce nom, & celle d'Altzey. *Maty.*

ODÈRZO. ſ. m. Nom propre de lieu *Oderzum* anciennement *Opitergium.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, dont le ſiége a été transféré à Cénéda. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de l'État de Veniſe, en Italie. Il eſt dans la Marche Tréviſane, ſur la rivière de Mottégano, à quatre lieuës de Trevingo, vèrs le lèvant. Maty.

ÔDEUR. ſ. f. Senteur, impreſſion que font ſur le nez cèrtaines petites particules qui s'éxhalent continuellement des corps. *Odor.* C'eſt de la part de l'objèt, la figure, la diſpoſition des parties, leſquèls étant détachées & portées à l'organe de l'odorat y cauſent cèrtain ſentiment qu'on appelle *flairer.* Quand il reſte de ces parties dans l'air on ne laiſſe pas de ſentir une cèrtaine *ôdeur*, quoique le corps d'où elles ſont parties ne ſoit plus préſent, comme lorſqu'il y a eu des tubéreuſes dans une chambre. Les Chymiſtes diſent que le ſouphre eſt le principe des *ôdeurs*, & qu'elles ſont plus ou moins fortes, ſelon que le ſouphre eſt plus ou moins déſſeché & exalté. L'ambre gris, la civette, ont un *ôdeur* agréable. Le muſc a un *odeur* ſi forte, que quand il eſt pur & non mélangé, il eſt impoſſible de le ſouffrir, tant il entête. Les cochons ne ſentent pas la mauvaiſe *odeur* des excrémens, parcequ'ils n'ont pas la même diſpoſition des organes que nous avons. Le ſoufre eſt le fondement des *ôdeurs*, comme le ſel des ſaveurs, & le mèrcure des couleurs.

> *Chacun connoit l'ôdeur, par ſon expérience,*
> *Mais chèrchons ce que c'eſt dans les corps odorans.*
> *Si nous ſuivons toujours la même vraiſemblance,*
> *De nombreux petits corps de tiſſus différens,*
> *Produiſent les ôdeurs, en ſont la différence.*
>
> Ab. Genest.

ODEURS,

Odeurs, au plurier ſe prend quelquefois pour toutes ſortes de bonnes odeurs : *Odores*, *odoramenta* : ainſi on dit qu'un homme craint les *odeurs* ; pour dire, que les bonnes *odeurs* lui font mal.

Odeur. ſe dit auſſi d'une cèrtaine impreſſion que les corps laiſſent dans l'air, qui n'eſt ſentie que par les chiens, ou aûtres animaux qui ont un odorat èxquis. *Odor.* Les chiens ſuivent la piſte du gibier, celle de leur maître à l'*odeur.* Ils flairent & démêlent tous leurs pas. Les loups ſentent l'*odeur* de la poudre, auſſi bien que les canards.

Odeur, ſe dit figurement en chôſes morales, & ſignifie, Bonne ou mauvaiſe réputation. *Bona, vel mala fama.* Cet homme eſt mort en *odeur* de ſainteté. Il s'eſt mis en bonne *odeur* dans le monde. Une banqueroute met un Marchand en mauvaiſe *odeur* ſur la place.

Odeur, ſe dit auſſi des fleurs & des ornemens de Rhétorique. *Odor, ſuavitas, concinnitas.* Les fleurs de Sénéque ont des *odeurs* trop fortes. Costar.

O D I.

ODIAA. Voyez Siam. Ville.

ODIEN. Voyez AUDIEN. Nom de Secte *Tom. I. p.* 715.

ODIER, ou ODIEL. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Odielus.* Elle a ſa ſource aux confins de l'Eſtramadure, & coulant du nord au ſud. Elle vient ſe décharger dans le Golfe de Cadiz, à Aliarque, entre l'embouchure de la Guadiane, & celle de Tirico. Maty.

ODIEUX, euse, adj. Haïſſable, déteſtable ; qui èxcite l'avèrſion, l'indignation, le mépris. *Odioſus, invidioſus.* Les méchans ſont *odieux* à tous les gens de bien. Les médiſans ſont plus *odieux* que les ſots. M. Scud. Le Tyran s'étoit rendu *odieux* à tous ſes ſujèts. Dac. On pèrſuade les chôſes les plus *odieuſes* en les cachant ſous des noms qui ne le ſont point. S. Réal. Les Poëtes ſont *odieux* de trois ſyllabes. C'eſt un monſtre *odieux*. Boil.

Marius & Sylla ces Manes odieux,
Reviennent des Enfers ſe montrer à nos yeux. Brébeuf.

Pourvû que du ſommeil l'induſtrie odieuſe,
Te retrace toujours mon ombre furieuſe. Id.

Tous les hommes me ſont à tel point odieux,
Que je ſerois faché d'être ſage à leurs yeux. Mol.

Odieux, ſe dit auſſi des chôſes fâcheuſes, ou qui ne ſont pas favorables. *Invidioſus, injucundus.* Les peines, les accuſations, ſont *odieuſes*. Les retraits lignagers ; les dévoluts ſont pèrmis, & ſont pourtant *odieux*. En droit on étend les grâces, & on reſtraint les chôſes *odieuſes*.

Odieux. En tèrme de Droit c'eſt quand une des parties ſeulement ſe trouve chargée, ou plus chargée que l'autre ; ou quand il s'agit d'établir un droit, ou une chôſe qui n'eſt pas favorable, à quoi *odieux* eſt oppôſé. Courtin. Promeſſes *odieuſes*. Dans un doute les chôſes *odieuſes* ſont pèrſonnelles. Id. Dans les actes *odieux* on reçoit même le langage un peu figuré, pour éviter une claûſe onéreuſe. Id. *Odium, res odioſa.* Il faut reſtraindre les chôſes *odieuſes*, & étendre celles qui ſont favorables. *Odia reſtringenda, favoras amplianda.*

ODIEUSEMENT. adv. En un ſens odieux. *Odioſè.* Les mots équivoques ſouvent ſe diſent, & s'expliquent *odieuſement*, & dans le mauvais ſens. Il a vécu *odieuſement*. Abl. Il y a des loix qui s'intèrprétent favorablement ; d'autres *odieuſement*.

ODILE. ſ. m. Nom propre d'homme. On l'appelle communément *Odilon*, mais il eſt appellé *Odile* dans les actes du Chapitre Général de Cluni tenu en 1717. *Odilo.* Voyez Ode. & Odilon.

ODILON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Odilo.* S. *Odilon* Abbé de Cluni ordonna le prémiér qu'on fit en ſes Monaſtères la Commémoration de tous les fidéles défunts, le prémiér jour d'après la Fête de la Touſſaint. On l'appelle en differens endroits S. Odile, Saint Olon, & Saint Oüſgeau. Chast. *Martyrol. T. I. p.* 3.

ODIN. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Anciens Danois. *Odinus. Othinnus.* Voyez Othin.

ODISCI. Voyez MINGRÉLIE.

O D O.

ODOLLA. ſ. f. Nom d'un lieu de la Tèrre Sainte qui s'appelle auſſi Adulla, & Odulla, & dans les Septante Odollum. *Odolla.* C'étoit une ville Royale des Chananéens, qui ſe trouva enſuite dans la Tribu de Juda. Au tems de S. Jérôme ce n'étoit qu'un village ſitué à l'orient d'Éleuthéropolis. Il y avoit là près un rochér & une grotte célébre dans l'hiſtoire de David & appellée la grotte d'*Odolla* & le rochér d'*Odolla*. Voyez Joſ. XV. 35. I. L. des Rois XXII. 1. I. des Paral. XI. 15.

ODON, ou OUDON. ſ. m. Petite rivière de Normandie. *Uldo, Uldunus, Oldo, Odo, Oudo.* Il a ſa ſource à Aunay, Abbaye de Ciſteaux, dans l'Évêché de Bayeux en Normandie, a cinq lieuës de Caën. Il n'a que cela de cours. Valois, *Not. Gall. p.* 392. A Caën l'*Odon* ſe jette dans l'Orne. Voyez M. Huet dans ſes Antiquitez de Caën. Valois dit *Oudon*, mais M. Huet mieux inſtruit de ce qui regarde les environs de Caën dit toujours *Odon*.

ODONDAR-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom d'un Officiér de la Cour du Roi de Pèrſe. C'eſt le Chêf ou le prémiér Officiér de la Fourière : il a ſoin de tout le bois à bruler qui ſe conſume dans la maiſon du Roi.

ODONTALGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine qui ſignifie, Mal des dents. L'*odontalgie* eſt une douleur des plus cruelles & des plus frequentes. Elle eſt caûſée par une ſeroſité âcre qui ſe jette ſur la membrane qui revêt la cavité intérieure des dents, & ſur leurs alvéoles. Cette ſéroſité eſt quelquefois ſi corroſive qu'elle creuſe peu-à-peu les dents, qu'elle les fait tomber par morceaux. Ses caûſes éloignées ſont les ſucreries, les chôſes trop chaudes ou trop froides, les acides. L'*odontalgie* eſt ſouvent accompagnée d'une inflammation, ou d'une tumeur œdémateuſe de la machoire. Les curieux de la Nature. Decad. II. An. IX. p. 354, parlent d'une *Odontalgie* guérie par un ſoufflet donné au malade. La cauſe de l'*odontalgie* eſt quelquefois un vèr qui ſe forme dans la dent. Ibid. An. VII. p. 332. *Odontalgie* & aveuglement cauſez en faiſant la barbe à une homme. Ib. An. IV. Append. p. 202. & Decad. III. An. IX. & X. p. 407. La renoncule des bois, la veuë ſeule d'un remède la font paſſer. Ib. An. V. p. 351. & An. VII. p. 21. de l'Append.

Ce mot eſt Grèc, formé de ὀδὼ, *dent*, & de ἄλγος, *douleur*.

ODONTALGIQUE. ſ. m. & adj. Remède propre pour la douleur des dents. *Odontalgicus.* Les huiles de géroſle, de buis, de camphre ſont *odontalgiques*. L'Académie Léopoldine enſeigne des remédes *Odontalgiques*, Décade II. Ann. VI. & VII. p. 75. Append. Décade I. Ann. IX. & X. p. 434. Décade II. A. 5. p. 96, & A. VI. p. 307 & 534.

ODONTOÏDE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Qui a la forme d'une dent. Il ne ſe dit que de l'apophiſe de la vèrtébre tournoyante, qui eſt la ſeconde. *Odontoïdes.* Du milieu de cette vèrtébre il s'éléve une apophiſe, qui repréſente en quelque manière une dent ; ce qui lui a fait donner le nom d'*odontoïde*. Sa ſupèrficie eſt un peu inégale, afin que le ligament qui en ſort, & qui la lie avec l'occiput, s'y attache mieux. Elle eſt auſſi environnée par un ligament ſolide eſt rond, fait d'une manière induſtrieuſe pour empêcher que la moëlle de l'épine ne ſoit comprimée par cette apophiſe. Dionis.

Ce mot eſt Grèc compôſé de ὀδὼν, ὀδόντος, *dent*, & εἶδος, *forme*. *Odontoïde*, qui a la forme d'une dent.

ODORANT, ante. adj. Qui ſent bon. *Suavis, odoratus, odorifer, odorus.* Le païs *odorant* eſt l'Aſie, où croiſſent les aromates. Les chôſes qui ſentent bon ; l'encens, la myrrhe, ſont des drogues *odorantes*.

Que les corps odorans *ſoient donc imaginez*,
Comme en voyant toujours de ſubtils corpuſcules,
Qui chatouillent des pellicules,
Que le cèrveau prolonge au fond de nôtre nez. Ab. Genest.

ODORAT. ſ. m. Organe qui reçoit les odeurs, qui les diſcèrne. *Odoratus.* Le nez eſt la partie qui flaire, qui eſt l'organe de l'*odorat*. L'organe immèdiat de l'*odorat* conſiſte en deux parties allongées du cèrveau, qui corréſpondent au fond des narines, & auxquelles deux nèrfs aboutiſſent, on les appelle *allongemens mamillaires* ; & en Latin, *proceſſus mamillares*. Le nez n'eſt que l'organe extérieur de l'*odorat*, il eſt formé de manière qu'il conduit les odeurs, qui lui arrivent à l'organe intérieur & immédiat de l'*odorat*. Les chiens ont l'*odorat* plus ſubtil que les hommes. Les organes des inſectes ſont ſi délicats, qu'une émanation de corpuſcules qui n'èxcite point de ſenſation dans un homme, peut irriter leur *odorat*. Bayl. Dans l'Hiſtoire des Antilles on aſſûre qu'il y a des Négres qui ont l'*odorat* ſi ſubtil, qu'ils diſtinguent les veſtiges d'un Négre, & d'un François, en ſentant ſeulement la place où ils ont marché. Les corps ne ſentent bon ou mauvais que ſelon la configuration des particules qui s'exhalent, & qui frappent divèrſement l'*odorat*.

A côté de ce plat paroiſſoient deux ſalades,
Dont l'huile de fort loin ſaiſiſſoit l'odorat. Boil.

ODORATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Action de l'ame par laquelle elle pèrçoit les odeurs, pèrception des odeurs. *Odorum perceptio.* L'uſage de ce mot eſt râre. M. Bèrnier s'en eſt ſèrvi, mais pour ne pas le répéter, il a mis à la place l'infinitif & dit *le*

flairer, τὸ *odorari*. Si l'on employe ce mot, ce ne doit être que dans les ouvrages dogmatiques.

ODORER. v. act. Flairer, ſentir par l'odorat. *Odorari*, *olfacere*. Il n'eſt en uſage que dans le dogmatique. La puiſſance d'*odorer* eſt ce qu'on appelle le ſentiment de l'odorat.

ODORIFERANT, ANTE. adj. Qui contient une bonne odeur, qui l'exhale & la fait ſentir. *Odorifer*, *odoratus*, *odorus*. Le beaume eſt une plante *odoriférante*. Le jaſmin, les œillets, les rôſes, les tubéreûſes, ſont des fleurs *odoriférantes*. Là étoient des bocages *odoriférans*. Fén.

O D R.

ODRAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Odranus*. S. *Odrain* eſt un S. cocher d'Irlande, inſtruit par S. Patrice, & honoré comme Martyr. Le P. Théophile Raynaud le nomme mal, *Odanus* en ſa lettre des Saints Cochers.

O D V.

ODWAL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Norvége. *Odwalla*. Elle eſt dans le Gouvèrnement de Bahus, ſur un petit Golfe du Catégal, aux confins de la Dalie, & à huit ou neuf lieuës de la fortereſſe de Bahus. Maty.

O D Y.

ODYSSÉE. ſ. f. Nom d'un Poëme compôſé par Homère, où ce Poëte raconte les avantures qu'eut Ulyſſe en retournant à Itaque, après la priſe de Troye. *Odyſſea*. Un Hollandois qui ſe nomme Gerardus Croeſus dans un Livre intitulé ΟΜΗΡΟΣ ΕΒΡΑΙΟΣ, & imprimé à Dordrecht en 1704, prétend que les ſujets des deux Poëmes d'Homère ſont pris de l'Écriture, & que celui de l'*Odyſſée*, n'eſt aûtre chôſe que les avantures des Iſraëlites juſqu'à la mort de Moyſe, & que l'*Odyſſée* a été faite avant l'Iliade, dont le ſujet eſt la priſe de Jéricho. Quelles idées!

Ce mot eſt Grèc, ὀδύσσεια, eſt formé du mot ὀδυσσεὺς, qui eſt le d'Ulyſſe en Grèc.

O E.

OE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour oye. *Anſer*.

O E C.

OECONOMAT. ſ. m. Régie, gouvèrnement de biens. *Adminiſtratio curatio*. Cette Abbaye eſt en régie, en *œconomat*, il n'y a point de titulaire. Un tel s'eſt enrichi dans l'*œconomat* qu'il a eu long-tems de cet Évêché. Les *œconomats* prennent leur origine de ce qu'il y avoit autrefois des Écclêſiaſtiques commis dans les Cathédrales, pour recevoir tout le revenu de l'Égliſe, tant celui de l'Evêque, que du Chapitre. Voyez Commendataire.

OECONOME. ſ. m. Celui qui eſt prépôſé pour régir & ménager un bien Écclêſiaſtique vacant, ou ceux d'une Communauté. *Adminiſtrator*. Le Roi nomme des *œconomes* aux Évêchez & Abbayes, lorſque la Régale eſt ouvèrte, ou que l'Abbaye eſt vacante. Il y a auſſi dans les Hôpitaux & Communautez des *Oeconomes* qui ont ſoin d'en faire la dépenſe; & particulièrement celle de bouche. M. Chaſtelain dans ſon Martyrologe, T. I. p. 787. écrit *Econome*; mais l'uſage eſt d'écrire *Oeconome*, *œconomie*, comme *Oecuménique*.

Oeconome a ſignifié auſſi autrefois *défenſeur protecteur*, *avocat*: on le diſoit de ceux qui deffendoient les droits & les biens des Égliſes, des Abbayes, des Monaſtères. Ce nom a été auſſi celui d'un Officier Écclêſiaſtique qui avoit ſoin des bâtimens & des réparations de l'Égliſe, de recevoir les aûmônes & de les diſtribuer, ſelon les intentions de l'Évêque. Les fonctions des *Oeconomes* ſont à peu près les mêmes aujourd'hui. Godefroy en traite fort au long ſur le Code Théodoſ. Au titre *De Bon. Clericor*. Les *Oeconomes* des bénéfices ſujets à la régale doivent rendre compte de leur adminiſtration à la Chambre des Comptes: les *œconomes* des aûtres bénéfices rendent compte devant les Juges auxquels les lettres d'œconomat ſont adreſſées. Le VIe Concile ordonne Can. II. que châque Égliſe aura ſon *œconome*: ſi quelqu'une en manque, le Métropolitain en donnera aux Évêques & le Patriarche aux Métropolitains.

Dans l'Égliſe Grècque l'*Oeconome* n'étoit pas ſeulement chargé du temporel de l'Égliſe, des aumônes, des biens de l'Évêque; il avoit encore des fonctions particulières dans l'Égliſe. Quand l'Évêque officioit, il étoit à ſa droite revêtu d'une tunique, tenant une eſpéce d'évantail à la main, ſelon l'uſage de l'Égliſe Grècque; il préſentoit à l'Évêque ceux qui devoient être ordonnez prêtres. Pour l'adminiſtration des biens temporèls, il avoit ſous lui un Officier qu'on nommoit *Cartulaire*.

Il y a eu en France des *Oeconomes* ſpirituèls pendant les troubles de la ligue pour conférer les bénéfices vacans *ad inſtar* des Ordinaires.

Oeconome. adj. m. & f. ſignifie auſſi, Prudent, ménager, qui ſçait régler ſes affaires, ſa dépenſe, l'adminiſtration de ſon bien. *Prudens*, *adminiſtrator*. Cet homme eſt bon *œconome*, il ne laiſſe rien pèrdre ni diſſiper chez lui.

> *Un* Oeconome *négligent*,
> *Peut par mauvais uſage épuiſer ta finance*. Sénecé.

OECONOMIE. ſ. m. Conduite ſage; ménagement prudent qu'on fait de ſon bien ou de celui d'autrui. *Oeconomia* du Grèc οἰκονομία, *Conduite ſage*. L'*œconomie* eſt la ſeconde partie de la Morale, qui enſeigne à bien gouvèrner une famille; une Communauté. Entendre bien l'*œconomie*. Çe prudent père de famille avoit accru ſes biens par une prévoyante *œconomie*. Boss. Je n'approuve pas une *œconomie* triſte, qui ſe contente de ſatisfaire aux beſoins, & ne donne rien au plaiſir. S. Évr. Il n'y a pas loin de l'*œconomie* à l'avarice. Id. Les femmes du grand air regardent l'*œconomie* comme une vèrtu bourgeoiſe. Bell. Le Prince de Condé fit voir qu'il avoit une parfaite intelligence de l'*œconomie* militaire, & combien la prévoyance eſt néceſſaire à un Général. Sar. Un avâre déguiſe ſon avarice ſous le nom honnête d'*œconomie*. Bell. Une *œconomie* ſordide fait tomber dans le mépris. S. Évr.

Quelques-uns, mais peu, écrivent *économie*; mais mal, comme on l'a déjà remarqué. Il eſt à propos de marquer ici en peu de mots les principales régles de ce Traité, qui en ſoient comme le précis & l'abregé, & qui en faſſent voir toute l'*économie*. P. Verjus.

Oeconomie, ſe dit auſſi du bon uſage qu'on fait de ſon éſprit, & de ſes autres qualitez: de la prudence à les bien placer, ou à les bien ménager. *Oeconomia*, *prudens adminiſtratio*. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir de grandes qualitez, il en faut avoir l'*œconomie*. La Roch. Ménagez vos talens avec *œconomie*: autrement ils deviendront fades ſi vous les mettez à tous les jours. Bell. Il faut de l'*œconomie* dans les plaiſirs: l'âme s'ennuye d'être toûjours dans la même aſſiette. S. Évr. Épicure voulut que la ſobriété fut une *œconomie* de l'appétit. Id. Cet Ouvrage demande un homme, qui par une étude aſſiduë & une ſévère *œconomie* de ſon tems ſe ſoit rendu familier le ſtile des Pères. Mém. de Trev.

Oeconomie Légale. *Legalis*. C'eſt la manière dont Dieu jugea à propos de conduire ſon peuple, par le miniſtère de Moïſe. Elle comprenoit non ſeulement les Loix politiques & cérémoniales, mais auſſi la Loi morale entant qu'elle prononçoit malédiction contre tous ceux qui ne l'accompliroient pas parfaitement. L'*œconomie Legale* n'avoit pas la force de ſanctifier les hommes.

On appelle en Pologne *Oeconomies* Royales les biens affectez pour l'entretien de la Maiſon du Roi.

Oeconomie Évangélique. *Evangelica*. Se dit par oppoſition à l'œconomie légale, & renfèrme tout ce qui appartient à l'alliance de grâce que Dieu a traitée avec les hommes par Jésus Christ.

Oeconomie, ſignifie quelquefois, le bel ordre, & la juſte diſpoſition des chôſes. *Concinna ſeries*. C'eſt une chôſe admirable que l'*œconomie* & la diſpoſition des parties du corps humain, & de voir comme châcune fait régulièrement ſes fonctions. On dit auſſi l'*œconomie* d'un bâtiment, en parlant du ménagement de la place, & de la belle & commode diſpoſition des appartemens. On admire auſſi l'*œconomie* des abeilles, & la belle manière dont elles ſe gouvèrnent dans leur petite République. On dit auſſi par la même raiſon l'*œconomie* d'un État.

Ce mot dans ce ſens s'applique aux myſtères de la Religion, & aux matières de la Théologie, & on appelle *œconomie* la diſpoſition des chôſes que la Providence a faite concèrnant l'incarnation du vèrbe, & ce que Jésus-Christ a fait ſur la tèrre pour ſauver les hommes. Ce mot eſt pris de l'Écriture, où S. Paul appelle cette conduite de Dieu Οἰκονομία, que S. Jérôme a traduit par *diſpenſatio*. Voyez *Epheſ. I.* 10. *III.* 29. *Coloſſ. I.* 25.

ŒCONOMIQUE. adj. Qui appartient à l'œconomie. *Oeconomicus*. Ariſtote a écrit deux livres de l'*Oeconomique*. Les maximes *œconomiques*, changent ſelon les occaſions.

Oeconomique. ſ. m. Ce mot ſignifie proprement un Éxécuteur teſtamentaire; l'éxecuteur des dèrnières volontez d'une pèrſonne; celui qui a l'œconomie, & ſi l'on peut ainſi parler, la diſpoſition fiduciaire, c'eſt-à-dire, qui a par fidei-commis la diſpoſition des biens d'un homme mort. *Oeconomicus*. *Harris*. Cela doit s'entendre d'Anglетèrre.

ŒCONOMIQUEMENT. adv. D'une manière ménagère & œconomique. *Oeconomicè*, *prudenter*. Dans ce Monaſtère on vit fort *œconomiquement*; il ne s'y fait aucune diſſipation.

ŒCUMENIQUE. adj. m. & f. Général, univèrſel. *Oecumenicus* du Grèc οἰκουμενικός, *Univèrſel*, d'οἰκουμένη, *la tèrre habitable*, ou

ou toute la tèrre. Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe, Un Concile, un Synode *Oecuménique*, c'eſt-à-dire, général où toute l'Égliſe Càtholique a aſſiſté, ou a été mandée. Il y a eu quelques Patriarches à Conſtantinople qui ſe ſont fait appeller *Oecuméniques*, comme témoigne Du Cange. Jean le Jeûneur, en 590. & Cyriaque Patriarches de Conſtantinople prirent la qualité d'*Oecuménique*. Grégoire le Grand en fut extrémement irrité. Il prétendoit que c'étoit un titre d'orgueil, & un caractère de l'Antechriſt. Il ſuppôſoit que ce tèrme d'*Oecuménique*, ſignifioit *Evêque univerſel*, ou Évêque de tout le monde. Mais il n'emportoit aûtre chôſe que la qualité de Chef de l'Égliſe d'Orient, de même que le prémiér Docteur de l'Égliſe de Conſtantinople s'appelloit *Docteur Oecuménique*. Le titre d'*Oecuménique* avoit été donné pour la prémiére fois au Pape Leon I. mais il le refuſa, & ſes ſucceſſeurs ne le voulurent prendre que long-tems aprés. Le Ve Concile de Conſtantinople le donna à Jean Patriarche de Conſtantinople. On prétend que l'Empereur Phocas le donna par préférence à l'Évêque de Rome. Mais ceux de Conſtantinople l'ont conſèrvé; & encore au Concile de Bâle le Patriarche de Conſtantinople, s'appella Patriarche *Oecuménique*. Cela ne s'entendoit que de l'étenduë de châque Patriarchat. Voyez Paſquiér, dans ſes Rechèrches.

O E D.

OEDÉMATEUX, EÛSE. adj. Tèrme de Médecine. Qui eſt de la nature de l'oedême, qui eſt attaqué, affligé d'un oedême. Bras *oedémateux*, jambes *oedémateuſes*. DEGORI.

OEDÊME. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Oëdema*. C'eſt une tumeur contre nature, froide, lâche, molle, ſans douleur, blancheâtre, qui enfonce quand on la preſſe du doigt, & y laiſſe la marque imprimée, procédant d'humeur phlégmatique. Il y en a une aqueûſe, & l'aûtre venteûſe. Hippocrate l'a priſe pour toute ſorte d'enfleure. Il y a une fauſſe *oedême*, qui eſt mêlée d'aûtres humeurs, qui eſt phlégmoneuſe ou éréſipélateuſe, ou ſkirrheuſe, & devient quelquefois gypſeuſe, d'où viennent les louppes.

Ce mot vient du Grèc οἰδεῖν, d'où vient οἴδημα, *tumeur contre nature*. Les Médécins font d'ordinaire ce mot maſculin.

OEDIPE. ſ. m. Nom propre d'un homme célébre dans l'Antiquité fabuleuſe par ſes malheurs. L'*Oedipe* de Sophocle paſſe pour la plus belle piéce qui ait jamais été miſe ſur le théatre.

Oedipe éxpliqua l'énigme que le Sphinx propoſoit, & de là nous appellons *Oedipe*, celui qui éxplique une énigme. On dit auſſi des diſcours obſcurs & embaraſſez. Cela eſt inintelligible : il faudroit un *Oedipe* pour l'éxpliquer.

OEDIPODIQUE. ſ. m. & f. Qui appartient à Oedipe, qui lui reſſemble. *Oedipodicus, a*. Une jambe *oedipodique*, c'eſt-à dire, ſemblable à celles d'Oedipe, qui fut ainſi nommé, parce qu'ayant eu les piéds pèrcez & ſuſpendu par là à un arbre pour être expôſé aprés ſa naiſſance, il eut toujours depuis les piéds gros & enflez, οἰδέω, *tumeo*, & ποῦς, ποδὸς, le piéd.

O E I.

OEIL. Voyez OEUIL.

OEILLE. ſ. f. Vieux mot. De l'huile. *Oleum*.

OEILLÈRE. Voyez OEUILLÈRE.

OEILLET. Voyez OEUILLET.

O E L.

OELAND. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de la Mèr Baltique. *Oelandia*. Elle n'eſt ſéparée de la côte de la Smalande que par le petit détroit de Calmar. Elle eſt une dépendance de l'Oſtrogotie; ſa longueur eſt d'environ vingt-cinq lieuës, & ſa largeur de ſix; l'air y eſt bon, le tèrroir fèrtile, les côtes élevées & défenduës par pluſieurs châteaux. Les petites villes de Borckholm, & d'Oſtenby, en ſont les lieux principaux. MATY. M. Huet dit *Oelande* ſ. f. & montre que ce mot formé de *Oe*, que les Danois diſent pour *Eulande*; & de *lande*, tèrre, ſignifie, Tèrre de prairies, parceque *Oe*, ou *Eu* ſont la même chôſe que Au, Ou, & O, qui en Tudeſque ſignifie prez, de l'Hébreu אי. Voyez *Orig. de Caen C.* 21.

OELSS. Voyez OLSSE.

O E N.

OENANTHE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ deux piéds, canelée, rameûſe. Ses feüilles ſont découppées en parties longues & menuës, mais les ſupérieures le ſont moins. Ses fleurs ſont en paraſol, petites, compôſées châcune de cinq feüilles inégales diſpôſées en fleur de lys de France, de couleur blanche. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde un fruit à deux graines un peu longues, garnies à leur éxtrémité d'enhaut de quelques pointes. Ses racines ſont à navêts, noirâtres par dehors, blanches en dedans. En Latin *œnanthe aquatica*. C. BAUH. Cette plante croît dans des lieux marécageux; elle eſt propre pour faire paſſer les urines & le calcul des reins, & pour ouvrir les obſtructions. Il y a d'autres éſpéces d'*œnanthe*.

Ce mot eſt compôſé des mots Grècs οἴνη, *vigne*, & ἄνθη, *fleur*. On a donné le nom d'*œnanthe*, chez les Anciens, à une plante qui fleuriſſoit en même tems que la vigne; ou dont les fleurs ſentoient comme les fleurs de la vigne.

OENÉÏDE. ſ. f. Nom de l'une des XII. anciennes tribus des Athéniens. *Oeneis*. Elle avoit pris ſon nom d'Oeneüs Roi de Calydonie, & pére de Déjanire, qu'Hèrcule épouſa. Au reſte il faut dire *Oeneide* & non pas *Oeneis*. Car nous formons ces noms des cas obliques. Énéïde, Propontide, Thébaïde, &c.

OENÉLAEUM, ou OENÉLÉUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie purement Latin qu'on retient en François. Le Traducteur de Scultet l'écrit des deux maniéres; la dèrniére orthographe paroit plus Françoiſe, & il ſemble qu'il l'ait jugé lui-même ainſi; car il écrit *oenélaum* en caractères Italiques, & *oenéléum* en caractères Romains comme le reſte. L'*oenéléum* eſt une mixtion compôſée de vin gros & d'huile rôſat. Dans les fractures avec playe où l'os n'eſt pas découvèrt, les compreſſes doivent, pour les appliquer, être imbibées d'*oenélaum* pour calmer la douleur & empêcher l'inflammation, & on arrôſe tous les jours les bandes d'*oenélaum*, juſqu'à ce que le feu de l'inflammation ſoit paſſé. *Scultet ſur la* 29e *table*. Baſſiner la partie malade avec de l'*oenélaum* chaud. ID.

Ce mot eſt Grèc; il eſt compôſé d'οἶνος, *vin*, & d'ἔλαιον, *huile*.

OENISTÈRES. ſ. m. Nom de cèrtains ſacrifices que les jeûnes garçons faiſoient à Athènes, avant que de ſe faire faire la barbe pour la prémière fois & les cheveux. *Oeniſteria*. Dans les *Oeniſteres*, on ne ſacrifioit qu'à Hèrcule, & la meſure de ce qu'on lui devoit offrir étoit réglée & détèrminée. L'étimologie de ce mot qui vient d'οἶνος, marque que c'étoit du vin. Héſychius & Pollux parlent des *Oeniſtères*.

OENO. Voyez ENO.

OENOA. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de l'Attique. *Oenoe*. Elle eſt prèſque ruinée, & ſituée dans la Livadie, en Gréce, entre la ville d'Athènes & celle de Thébes. MATY.

ŒNONE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Oenone*. Elle demeuroit dans le mont-Ida, où elle connut Pâris, qu'elle aima comme elle en fut aimée. *Oenone* connoiſſoit l'avenir, & lorſque Pâris partit pour la Gréce elle lui annonça tous les malheurs que ce voyage cauſeroit à ſa patrie. Nous ne faiſons point difficulté dans ce Dictionnaire d'écrire ce nom & les ſemblables qui vient d'un OI Grèc par *OE*, plutôt que par un *E* ſimple, puiſque Racine qui pouvoit forger les noms de cèrtains Acteurs comme il lui plaiſoit, a cru pourtant devoir s'aſtreindre à cette régle.

> *Demeurons, chère* Oenone;
> *Je ne me ſoutiens plus, ma force m'abandonne*. RACINE.

OENOPHORE. ſ. m. Grand vâſe où les Anciens mettoient du vin. Grande bouteille ou caraphe de vin. *Oenophorum*.

OENOPHORE. ſ. m. Nom d'un Officiér dans les maiſons des Anciens. Bouteiller. Celui qui portoit le vin. *Oenophorus*. Plin. L. XXXIV. C. 8. parle d'une ſtatuë de bronze répréſentant un *Oenophore*, comme d'un bel ouvrage de Praxitéle.

Ces mots ſont compoſez d'οἶνος *vin*, & de φέρω, *je porte, je contiens*.

OENOPTE. ſ. m. Inſpecteur du vin. *Oenoptes*. Les Athéniens donnoient ce nom à des eſpéces de cenſeurs, qui dans les feſtins régloient le nombre de coups que l'on devoit boire, & prenoient garde que quelqu'un ne le fit ou trop peu, ou trop. Les *Oenoptes* déféroient à l'Aréopage ceux qui n'y gardoient pas les régles de la tempérance. On les appelloit auſſi les yeux, *oculi*.

O E O.

OEONISTICE. ſ. f. L'Art de deviner les chôſes futures par les oiſeaux. Augure. *Oeoniſtice, augurium*. Ce mot vient d'οἰωνὸς, un oiſeau. Triſtan a employé ce mot qu'il a pris de Martianus Capella, L. VIII. Voyez AUGURE, c'eſt la même chôſe.

O E Q.

OÈQUE. Ce mot ſe trouve dans M. Félibien, & il le prend pour un ſalon, une ſale où l'on mange, où l'on s'aſſemble pour ſe divèrtir, pour travailler. *Atrium, Triclinium*.

Ce mot vient du Grèc οἶκος.

O E R.

OERINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un Château. *Oeringa*. Elle eſt dans la partie occidentale du Comté d'Holach, en Franconie, à quatre lieuës de Halle, en Soüabe, du côté du couchant. MATY.

O E S.

OES. Vieux ſ. m. Grèc, volonté. Le livre *de la manière d'aorer* dit, je ne voel rien faire qu'à ton *oès* ne ſoit. Borel.

OÈS. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Chaldéens ou Babyloniens. *Oes.* Helladius rapporte qu'il étoit moitié homme & moitié poiſſon, qu'il avoit la tête, les mains; & les pièds d'homme, le reſte de poiſſon, qu'il ſortit de la mèr, & qu'il enſeigha aux hommes les lèttres & l'Aſtronomie. Comme Béroſe cité par Apollodôre dit les mêmes chôſes d'Oannès. Selden ne croit pas qu'il faille les diſtinguer. Voyez *De Diis Syris ſynt. II. C. I. p.* 265. & Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 76.

OESEL. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr Baltique. *Oſilia*, anciennement *Oſerieta*, & *Latris.* Elle eſt à l'entrée du Golfe de Riga, à une lieuë de l'iſle de Dagho, vers le midi. Elle a environ quinze lieuës de long, & ſept ou huit de large, renfèrme neûf ou dix paroiſſes, & eſt défenduë par les forteresſes d'Arenſbourg & de Sonnebourg. Gette iſle, avec celle de Doho, ſont des dépendances de la Livonie. Elles étoient tombées entre les mains des Danois, qui les ont cédées aux Suedois par le traité de Bronſbroe l'an 1645. Maty.

OESFELDE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe-Saxe. *Oesfeldia.* Elle eſt dans le Duché de Magdebourg, aux confins de celui de Brunſwick, ſur l'Allèr, à ſept lieuës au deſſus de Gyforn. Maty.

OESOPHAGE. ſ. m. Le conduit par où entrent les viandes, ou le boire & le manger dans l'éſtomac. *Oeſophagus* du Grèc οἰσοφάγος, il s'étend depuis l'entrée de la gorge juſqu'au ventricule. Il décend droit en bas dèrrière l'artère trachée. Sa figure eſt ronde, un peu longue, aſſez capable, en forme d'un petit boyau. Il eſt compôſé de trois membranes. La prémière eſt l'*extérieure* qui eſt ſemblable au péritoine. La ſeconde ou celle du milieu eſt la *muſculeuſe*, compôſée de deux ordres de fibres charnuës: les ſupérieures ſont droites & longitudinales: celles de deſſous ſont circulaires; les prémières accourciſſent & dilatent l'*œſophage*, les aûtres le reſſèrrent. Cette membrane eſt un véritable muſcle par lequel l'*œſophage* fait ſes mouvemens. Dans le bœuf & dans pluſieurs aûtres animaux ces fibres ſont ſpirales, & ſe coupent obliquement les unes les aûtres. La troiſième membrane eſt la *nèrveuſe* compôſée de fort petites fibres diſpôſées divèrſement: elle ſèrt au ſentiment. Entre la membrane charnuë ou muſculeûſe & la nerveûſe, quelques Anatomiſtes en mettent deux autres, une *vaſculeuſe* qui eſt faite d'une infinité de vaiſſeaux, & une *glanduleuſe*, parſemée d'un grand nombre de petites glandes. L'*œſophage* a des artères qui viennent du tronc de l'aorte, & de la coronaire ſtomachique. Ses veines ſe tèrminent à l'azygos, & à la coronaire ſtomachique. Ses nèrfs ſont des rameaux de la huitième paire.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *porte-manger*. Les Latins l'appellent *gula*; & quelques-uns, entr'autres Cicéron, *ſtomachus*.

OESOPHAGIEN. ſ. m. C'eſt un des muſcles du pharinx, lequel il environne comme un anneau. Il eſt ſeul, & il ſèrt à pouſſer les alimens en bas, en reſſèrrant le pharinx, de même qu'un ſphinctèr. Quelques-uns l'appellent le *déglutiteur*.

OESIPE. ſ. m. Éſpéce de mucilage graiſſeux & en conſiſtence d'ônguent, de couleur griſe brune, d'une odeur fade & déſagréable. En Grèc οἴσυπον, en François *ſuint*. On le tîre de la laine graſſe qui naît à la gorge & entre les cuiſſes des brebis & des moutons; on lave cette laine, & on la fait bouillir dans l'eau pour la dégraiſſer: on laiſſe repôſer les lotions ou la décoction, & l'on trouve deſſus une manière d'écume graſſe nageante, on la ramaſſe, & l'ayant paſſée par un linge on la met refroidir dans un baril ou dans un pot pour la garder, c'eſt l'*œſype*. On s'en ſèrt extérieurement pour réſoudre, pour ramollir, pour appaiſer les douleurs.

Ce mot eſt Grèc, il vient de οἶς, *brebis*, & de σήπεσθαι, *être pourri*, parceque l'*œſype* eſt une matière ſale & comme corrompuë qui ſe tîre des brebis.

O E T.

OET. Vieux advèrbe. Huict. *Octo.*

OETA. ſ. f. Nom propre d'une montagne célébre dans l'Antiquité. *Oeta.* Elle produiſoit beaucoup d'ellébore. Elle étoit ſituée ſur les confins de la Theſſalie, du côté de la Doride. Elle eſt célébre par le détroit des Thèrmopiles & par la mort d'Hèrcule, qui s'y brûla. On l'appelle aujourd'hui *Bunina*.

OETING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Duché de Bavière. *Oetinga.* Ce lieu, à demi lieuë duquel on trouve le bourg nommé *Alt-Oeting*, c'eſt-à-dire, le vieux *Oeting*, eſt ſitué ſur l'Inn, environ à trois lieuës de Burckauſen, vèrs le couchant. Maty.

Oeting. Aûtre petite ville de la Soüabe. *Ottinga.* Elle eſt Capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Wèrnitz, à cinq lieuës au deſſus de Donawèrt. Maty.

Le Comté d'Oeting. *Oſtingenſis Comitatus.* C'eſt un des États du Cèrcle de Souabe. Il eſt borné au nord & au levant par la Franconie; au midi par le Duché de Newbourg; & au levant par celui de Wurtembèrg. Ce païs peut avoir ſeize lieuës du couchant au levant, & huit du nord au ſud. On y voit la Prévôté d'Elwangen, & les villes Impériales de Norlingue, de Bobſingue, d'Ahlen, de Dinkelſpiehl, & de Halle en Souabe. Le reſte appartient aux Comtes d'*Oeting*, diviſez en deux branches principales; celle qui porte le nom d'*Oeting* eſt proteſtante, elle obtint titre de Prince, de l'Empereur Léopold l'an 1674. Celle de Wallèrſtein eſt Catholique. La ville d'*Oeting*, Capitale du Comté leur appartient en commun. *Maty*.

OETMARSEN. Voyez OOTMARSUM.

OETOSCYROS. ſ. m. C'étoit l'Apollon des Scythes, ou le nom qu'ils donnoit à Apollon. *Oetoſcyros*.

O E U.

ŒUF. ſ. m. C'eſt cette partie qui ſe trouve dans les fémelles des animaux, & qui renfèrme un petit animal de même éſpéce dont les parties ſe dévelopent, & ſe gonflent par le ſuc nourricier. *Ovum.* On avoit toûjours cru qu'il n'y avoit que les oiſeaux, les poiſſons, & quelques aûtres animaux qui fuſſent produits d'un *œuf*. Mais la plupart des Modèrnes, croyent que l'homme & généralement tous les animaux en viennent. Harvée, Graaf, Kèrckringius & pluſieurs aûtres célébres Anatomiſtes ont ſi bien prouvé ce ſentiment, qu'il eſt aujourd'hui prèſque univèrſellement reçû. On trouve dans les teſticules des femmes des veſſies groſſes comme des poids vèrds, qu'on prend pour leurs *œufs*: pour cette raiſon on appelle les teſticules, des *ovaires*. Ces *œufs* ſont rendus féconds par les parties les plus volatiles de la ſemence de l'homme, & ils deſcendent enſuite par la trompe de Fallope dans la matrice où ils ſe nourriſſent & croiſſent. M. de Saint Maurice Médecin trouva dans le teſticule d'une femme qu'il ouvrit à Paris en 1682. un fœtus entièrement formé. M. Olivier Médecin de Breſt atteſte qu'en 1684. une femme groſſe de ſept mois accoucha d'un plein plat d'*œufs*, attachez en forme de grappe de diffèrentes groſſeurs depuis celle d'une lentille juſqu'à celle d'un *œuf* de pigeon. Wormis aſſure qu'il a vû une femme qui jetta un *œuf*. Bartholin le confirme. *Cent. I. hiſt. Anatom. IV. p.* 11. Le même Auteur dit qu'il avoit connu à Coppenhague une femme, qui au bout de douze ſemaines de groſſeſſe jetta un *œuf* enveloppé d'une coque mollaſſe. Lauzonus *Dec. II. An. IX. Obſ.* 38. *p.* 731. des M. des Curieux de la Nature, rapporte la même chôſe d'une aûtre femme groſſe de ſept ſemaines. L'*œuf* qu'elle rendit n'étoit ni ſi gros qu'un *œuf* de poule, ni ſi petit qu'un *œuf* de pigeon. Il étoit couvèrt de membranes au lieu de coque. La membrâne extérieure appellée chorion étoit épaiſſe & ſanguinolente; l'intérieure nommée amnios étoit déliée & tranſparente renfèrmant une humeur blancheâtre, dans laquelle nageoit l'embryon attaché par les vaiſſeaux umbilicaux ſemblables à un fil de ſoye d'un rouge pâle. Theophile Bonet dans une lèttre écrite à Théodôre Zuingèr & rapportée dans les Éphémérides des Curieux de la Nature *Dec. II. An.* 2. *Obſ.* 186. *p.* 417. rapporte qu'une jeune fille avoit rendu une grande quantité de petits *œufs*. Conrade Virdung dit que dans l'Anatomie d'une femme qui avoit une déſcente, il trouva à la trompe de la matrice des *œufs* de differente groſſeur. Enfin on trouve encore de ſemblables éxemples dans Rhodius *Cent. III. Obſ.* 57. & dans différens endroits des Mémoires des Curieux de la Nature; de ſorte qu'au ſentiment de Bèrgèr dans un traité *De natura humana L. II. C. I. p.* 461. il n'y a d'autre différence entre les animaux qu'on nomme *vivipares* & ceux qu'on appelle *ovipares*, ſinon que les dèrnièrs jettent leurs *œufs* hors de leur corps & les dépôſent dans leur nid, & que leurs *œufs* contiennent toute la nouriture de leur fruit, au lieu que dans les dèrnièrs, les *œufs* ſont dépôſez des ovaires dans la matrice, qu'ils ont peu de ſuc, & que la matrice de la mère fournit le reſte de l'aliment.

Il n'y a pas juſqu'aux plantes dont Empédocles & depuis Malpighius, Rallius, Fabricius ab Aquapendente, Grew. & d'aûtres ont prétendu que la génération ſe fait par des *œufs*.

En récompenſe, les animaux ovipares ont produit quelquefois leurs petits tous vivans & ſans *œufs*. On en rapporte des éxemples d'un corbeau, d'une poule, de ſèrpents, d'un poiſſon, d'anguilles &c. Voyez Iſibord. ab Amélanxen *Breviar. Memorabil. N.* 28. *in Append. M. Nat. Cur. Dec. II. An.* 4. *p.* 201. Lyſerus *Obſ. VI.* envoyée à Bartholin. Aldrovand. *hiſt. ſerp. & dracon. p.* 309. Seb. Nurembèrg, *De Miraculis natura in Europ. C.* 41. Franc. Paullin, *De anguilla S. I. C.* 2. &c.

On a auſſi vû des hommes & des mâles dans les animaux qui jettoient des *œufs* par le fondement. Voyez Chriſt. Franc. Paulin

Cynograph.

Cynograph. Curioſ. Sect. I. L. 3. §. 56. *M. Nat. Cur. Dec. II. A.* 8. *Obſ.* 117. *p.* 261. *& Dec. I. An.* 2. *obſ.* 250. *& Dec. II. Ann.* 4. *Append. p.* 199. Sehcuk *Hiſt. Monſt. p.* 129. &c. Mais M. Stoltèrfoſt croit qu'au moins ſouvent il ſe pouvoit bien faire, que ce n'eſt que des aliments mal digérez & coagulez, ainſi qu'il l'a trouvé une fois. Quant aux *œufs* des femmes Wormius & Forman L. III. *De Faſcinat P. VI. C.* 20. §. 9. *p.* 882. ont cru que celui dont Wormius a parlé étoit l'effet du démon. Bartholin & M. Stoltèrforth s'en moquent avec raiſon. Gouſſet dans ſon Dictionnaire Hébraïque intitulé *De Cauſis Linguæ Hebraicæ*, a prétendu que le ſentiment des Modèrnes ſur cela étoit contraire à l'Écriture, & d'aûtres ont cru voir dans la ſémence des animaux mâles, l'animal tout formé. Malpighi a fait des obſèrvations avec le Microſcope de tous les changemens qui arrivent dans l'*œuf* qu'une poule couve, de demi heure en demi-heure. On propôſe cette queſtion, lequel a été le prémiér, de l'*œuf* ou de la poule. Voyez Voſſius. *De Idololatr. L. III. C.* 78. Les *œufs* de canne ſont d'un jaûne plus foncé que ceux de la poule. Des *œufs* de pigeon. Les tortuës font juſqu'à quinze cens *œufs*, qu'elles couvrent de ſâble, & le ſoleil les fait éclorre: ce qui a donné lieu à la fâble; qu'elles les couvent des yeux. Les Indiens font un ſi grand trafic des *œufs* d'Alôſes, qu'ils en chargent des navires, & ils jettent le poiſſon. En Égypte on faiſoit éclorre des *œufs* par la chaleur du four, & on faiſoit quelquefois ſept ou huit mille poulêts tout à la fois. La manière en eſt décrite dans le Journal d'Anglетèrre, & dans le V. Journal de France de l'an 1679. Voyez Pietro Della Valle La Turchia Let. 12. N. VII. p. 259. & ſuiv. On dit qu'à Tunquin on conſèrve les *œufs* pendant deux ou trois ans, en les enveloppant d'une pâte faite de cendre & de Saûmure. Les *œufs* du pou s'appellent des *lentes*. Les *œufs* d'autruche ſont les plus gros de tous les *œufs*. Les meilleurs poudriérs ou horloges de mèr ſe font avec des coques d'*œufs* bien pilées.

OEUF, ſe prend plus particulièrement pour ceux de poule & de canne, qu'on mange. On a fait prendre à ce malade un *œuf* frais. *Ovum recens*. Un jaûne d'*œuf*. *Luteum ovi*. Les omelettes des Hôteleries Éſpagnoles ſont faites ſouvent d'*œufs* couvis, comme témoigne Sancho Panſa. On fait de l'eau de blanc d'*œuf* pour ſèrvir de colle fort déliée. Les Apoticaires clarifient leurs ſirops en y jettant un *œuf* avec ſa coque. Le moindre défaut fait rebuter les *œufs*.

Chez les Anciens l'*œuf* étoit le Symbole du Monde, & ils ont dit que le Monde avoit été fait d'un *œuf*, & l'*œuf* étoit en ſingulière vénération dans les ſacrifices de Cybéle qu'ils appelloient la grande Mère. C'eſt un reſte de la tradition de cette matière informe que Dieu créa dabord, & dont il fit le Monde. Voyez Grotius. *De Verit. Rel. Chriſt. L. I.* Quelques-uns de leurs faux Dieux étoient auſſi venus d'un *œuf*. Voyez les Oologies citées au mot OOLOGIE.

Les Journaux de Leipſik 1683. p. 221. parlent d'un *œuf* de poule tout ſemblable aux *œufs* ordinaires, au milieu duquel on en trouva un aûtre de la groſſeur d'un *œuf* de pigeon. Il ſe trouve des *œufs*, qui ont une double coque. *Ovum in ovo; ovum duplici putamine.* Harrey en parle fort au long dans ſon Traité. *De generatione animalium.*, où il éxplique les caûſes de ce Phénoméne.

L'OEUF NAIN. *Ovum centeninum.* Aûtrement le petit *œuf*, C'eſt le dèrniér qu'une poule pond dans la ſaiſon. Cet *œuf* pour l'ordinaire ne contient point de jaûne, mais une éſpéce de glaire, ou de blanc. M. Morthon aſſure dans ſon Hiſtoire Naturelle du Northampton, qu'il a vû des poules qui ne pondoient jamais que des *œufs nains*. Malpighi a éxpliqué fort au long, pourquoi ces *œufs nains* ſont ſtériles.

En tèrmes de Cuiſine on dit, faire des *œufs* farcis, frits, fricaſſez, au miroir, à l'oſeille, au vèrjus, au lait, à la coque ou mollêts, des œufs durs, ou *œufs* rouges, *œufs* filez, pochez, à la Huguenotte quand on y met du jus de mouton. Un bon Cuiſmiér doit ſçavoir faire cinquante ſorte d'*œufs*, frits, pèrdus, ſuffoquez, étuvez, trainez par les cendres, jettez par la chéminée. RABEL. *L. IV. C.* 60. Villon dans ſon grand Teſtament.

> *Bons vins ont ſouvent embrochez.*
> *Saulces, brouëts, & gras poiſſons,*
> *Tartres, flancs,* œufs *fritz & pochez,*
> *Pèrdus & en toutes façons.*

C'eſt un manger Florentin. Platine a fait des *œufs* frits & des *œufs* pèrdus. II. Ch. du IXe. L. de ſon Traité. *De Opſoniis.*

Dans l'Égliſe Britanique, les laitages ni même les *œufs* n'étoient point défendus au VIIe. ſiécle, comme il paroit par Béde *III. Hiſt. C.* 23.

OEUF, ſe dit auſſi des ornemens d'Architecture qu'on taille en forme d'*œufs* dans des corniches, ou au châpiteau de la colonne Ionique. *Ovata ornamenta.* On les appelle auſſi *œufs retaillez*, & aûtrement *quarts de rond*, *droits* ou *renvèrſez*.

OEUF PHILOSOPHIQUE, eſt un vaiſſeau fait en forme de cœur, ou d'un *œuf*, qui a un tuyau en ſa partie inférieure, dont ſe ſèrvent les Chimiſtes en pluſieurs opérations.

Ce mot ſignifie auſſi le Mèrcure Hèrmetique, & la matière philoſophale, contenuë dans le vaiſſeau appellé *œuf*.

OEUF DE PASQUES. *Ovum Paſchale.* Se dit des préſens qu'on fait aux enfans ou aux valêts à la Fête de Pâques, parce qu'aûtrefois on les faiſoit d'*œufs* en éſpéce, comme on fait encore aux Curez en pluſieurs lieux de la Champagne. Les Pédans font en ce tems-là quelques compoſitions de vèrs qu'ils appellent *œufs de Pâques*, pour s'attîrer de pareils préſens.

L'OEUF DE PAQUES, Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt rouge enfoncé & blanc d'entrée. MORÍN.

OEUF, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Je ne lui ai dit ni *œuf* ni bœuf; pour dire, ni groſſe ni petite injure. On dit qu'un homme a des *œufs* de fourmis ſous ſes piéds, lorſqu'il a grande démangeaiſon de marcher, qu'il ne peut demeurer en une place. On dit auſſi, qu'il a mangé des *œufs* de fourmis, quand il lâche beaucoup de vents. On dit que quelqu'un pond ſur ſes *œufs*, qu'il couve ſes *œufs*, quand il eſt riche & à ſon aiſe, quand il n'a pas beſoin de travailler. On dit auſſi, que de petites gens donnent un *œuf* pour avoir un bœuf, quand on fait de petits préſens pour en attirer de plus gros. On dit auſſi pour ſe mocquer de celui qui rit. Ri t'en Jean, on te frit des *œufs*. On dit auſſi d'un homme mal fait, mal vêtu, qu'il eſt fait comme deux *œufs*, comme quatre *œufs*. On dit d'un avâre, qu'il tondroit ſur un *œuf*.

> *Crépin ce critique ſauvage,*
> *Qui trouve à tondre ſur un* œuf,
> *Quand on lui montre quelque ouvrage,*
> *Soupire, & vous dit : rien de neuf.* SENECÉ.

On dit encore d'un avâre, qu'il ne donneroit pas un gros *œuf* pour un petit; & d'un bon dégoûté, qu'il aimeroit mieux deux *œufs* qu'une prune. On dit d'une femme qui accouche avant tèrme, dont l'enfant ne vient point à bien, qu'elle a caſſé ſes *œufs*. On dit auſſi qu'un homme eſt rond comme un *œuf*; qu'une chôſe eſt pleine comme un *œuf*, quand elle eſt tout-à-fait pleine, quoyque le provèrbe ne ſoit vrai qu'à l'égard des *œufs* frais, car ils diminuënt tous les jours quand ils vieilliſſent.

Il y a cèrtaines piéces de vèrs des Anciens qu'on appelle *œufs*, parce que les vèrs du commencement de ces piéces étant petits, & allant toûjours en augmentant juſqu'au milieu, puis en diminuant juſqu'à la fin, elles répréſentent la figure d'un *œuf*, qui eſt plus gros par le milieu que par le bouts. Voyez Scaligèr Poët. L. II. C. 25.

OEUF *de Châtaigne*. Tèrme d'Architecture. C'eſt un ornement, qui ſe taille au chapiteau de la colonne Ionique. FÉLIBIEN Voyez EſCHINE *T. II. p.* 1332.

OEUVÉ, ÉE. part. & adj. Qui porte des œufs. *Ovatus, ovata.* Il ne ſe dit que des poiſſons. Une carpe *œuvée*, c'eſt la carpe fémelle.

ŒUIL. ſ. m. L'Académie écrit *œil* avec la plûpart des Auteurs; mais comme il faut prononcer *œuil*, peut-être fait on mieux de l'écrire comme on le prononce. *Oculus.* On dit au plurier *yeux*. Partie double de la tête de l'animal, qui ſèrt à recevoir les impreſſions de la lumière, & à produire le ſentiment de la vûë. L'*œil* eſt compôſé d'humeurs, de muſcles, de membranes, d'artères, de veines, de nèrfs. Il y a trois humeurs, l'*aqueûſe*, la *criſtalline*, & la *vitrée*. L'humeur *aqueûſe* eſt ſituée en la partie antérieûre de l'*œil* La *vitrée* qui reſſemble à du vèrre fondu & figé, eſt au dèrrière. La *criſtalline* eſt au milieu; ſa forme eſt lenticulaire, & ſa ſubſtance ſolide, épaiſſe, & tranſparente comme du criſtal ou de la glace. C'eſt dans ces trois humeurs que la lumière ſouffre les divèrſes réfractions qui ſont néceſſaires pour la viſion. Il y a ſix muſcles, quatre droits, & deux obliques, qui font mouvoir l'*œil* en tout ſens. Le prémiér s'appelle *releveur & ſupèrbe*, parce qu'il fait lever l'*œil* en haut, & qu'il marque de l'orgüeil; le ſecond *abbaiſſeur & humble*, parce qu'il tire l'*œil* en bas, & qu'il marque de la modeſtie; le troiſiême *adducteur & beuveur*, parce qu'il le fait mouvoir du côté du nez, & qu'il fait regarder dans le vèrre en beuvant; le quatriême *abducteur & indignateur*, parce qu'il retire l'*œil* vèrs le petit angle, & qu'il marque du mépris ou du dédain en regardant de travèrs. Les deux obliques s'appellent *rotateurs*, *circulaires*, & *amoureux*, parce qu'ils font mouvoir les yeux obliquement & en rond, & qu'ils ſèrvent à marquer de la tendreſſe & de la paſſion. Il y a ſix membranes, dont la prémière s'appelle la *conjonctive*, qui eſt ce qu'on appelle en François le *blanc de l'œil*, & que les Médecins appellent en Latin *adnata*, qui eſt blanche, polie & d'un ſentiment fort éxquis, mais qui ne va que juſqu'au cèrcle qu'on nomme *iris*. La ſeconde s'appelle *cornée*, qui paroit dans l'éſpace

que

que laiſſe la conjonctive, ſous laquelle elle eſt immédiatement : elle eſt tranſparente par devant comme une feüille de corne fort mince. La troiſième s'appelle l'*uvée*, parce qu'elle reſſemble à un grain de raiſin noir : elle eſt auſſi appellée *choroïde*, à cauſe qu'elle eſt faite comme le chorion. Celle-ci a un petit trou au milieu qu'on nomme la *prunelle*, en Latin *pupilla* ; & le cèrcle qui eſt autour s'appelle l'*iris*, qui eſt de diverſe couleur, tantôt bleüe, tantôt pèrſe, tantôt noire. La quatrième s'appelle la *criſtalline*, parce qu'elle renfèrme immédiatement le criſtallin ; elle eſt auſſi appellée *arachnoïde*, parce qu'elle eſt déliée comme une toile d'araignée. La cinquième s'appelle *rétine*, ou *rétiforme*, parce qu'elle eſt faite comme un rêts : elle eſt formée par l'expanſion du nèrf optique. C'eſt cette membrane qui eſt l'organe immédiat de la viſion. La ſixième eſt la *vitrée*, qui enveloppe l'humeur de ce nom. Les artères de l'*œil* viennent de la carotide intèrne & de l'extèrne. Ses veines vont ſe rendre à la jugulaire extèrne, & aux ſinus qui ſont autour de la ſelle du ſphénoïde. Il reçoit pluſieurs nèrfs, qui ſont l'optique, le moteur, le pathétique. La ſixième paire, eſt une branche de la cinquième. L'optique forme la rétine. Le pathétique va ſe pèrdre au muſcle qu'on appelle grand oblique, ou trocléateur ; & la ſixième paire dans le dédaigneur. Le moteur & la branche de la cinquième paire ſe diſtribuent dans divèrſes parties de l'*œil*. Il y a au deſſus de l'*œil* proche le petit angle une glande appellée *lacrimale*, qui ſépare une ſéroſité, & qui la vèrſe entre l'*œil* & les paupières pour en faciliter les mouvements. Il y a auſſi au grand coin de l'*œil* une éminence qu'on a pris pour une glande, mais il n'y en a point dans l'homme en cette partie-là ; cette éminence n'eſt que la réünion de la membrane intérieure des paupières. Les *yeux* ſont ſituez dans deux cavitez oſſeuſes, qu'on nomme *orbites*, ce qui a fait penſer à quelques-uns que le mot de *oculi* que les Latins donnent aux *yeux*, vient du vèrbe *occulere*, à cauſe qu'ils ſont cachez dans ces cavitez ſous les cils & les paupières. La ſubſtance de l'*œil* de l'homme n'eſt point la lumière : au contraire l'*œil* emprunte à chaque moment la lumière des rayons du Soleil. Fénel.

La plupart des animaux ont deux *yeux*. On a feint que les Cyclopes n'avoient qu'un *œil*. On a découvert par le microſcope, que l'araignée avoit ſept *yeux*. On voit ſur la tête des mouches trois petites parties qui paroiſſent des *yeux*, & ſur celle du ſcorpion il en paroît plus de cent. Swammèrdam a obſèrvé deux mille *yeux* ſur un petit inſecte appellé l'*Ephémère*. Il y a dans les Journaux des Sçavants de 1680. & 1681. des obſèrvations curieuſes de l'Abbé Catelan ſur les *yeux* des inſectes. Les cent *yeux* d'Argus, & la vivacité des *yeux* du linx qu'on dit pèrcer les murailles, ſont des fables & des figures. Les Médecins, après Galien, comptent 113. maladies des yeux. Guillemeau a traité au dèrnier ſiècle des maladies de l'*œil*.

Ce mot vient du Latin *ocellus*.

Oeuil, ſe conſidère auſſi ſuivant ſes divèrſes qualitez & affections. Les beaux *yeux* ſont fendus, ouvèrts & à fleur de tête, vifs, pleins de feu, rians, doux, étincellans, tendres, mourans, languiſſans. Des *yeux* fins, des *yeux* hagards, pèrçans, pénétrans, qui regardent le ſoleil ſans être éblouïs ; des *yeux* frippons, amoureux. Homère appelle Junon aux *yeux de bœuf*, & Pallas aux *yeux bleus*. Des *yeux* vèrds, des *yeux* pèrs.

Le défaut des *yeux*, c'eſt d'être enfoncez, creux, louches, bigles, chaſſieux, pleureux, égarez, troubles, battus, rouges. Cet homme a des *yeux* de cochon, de furet, des *yeux* de pèrdrix. Un *œil* borgne, qui eſt crevé. On aimoit dans M. de Montmorency ſon *œil* un peu tourné, & on appelloit cela à la Cour de Loüis XIII. avoir l'*œil* à la Montmorency Vign. de Marv. Un *œil* de vèrre ou d'émail eſt un faux *œil*. On dit auſſi, avoir des tayes, des dragons, des cataractes ſur les *yeux*. On dit d'un yvrogne que les *yeux* lui ſortent de la tête à force de boire. On dit auſſi, des *yeux* pochez au burre noir ; pour dire, meurtris.

> *Vois-tu ce viſage ſévère,*
> *Ce teint pâle, cet* œil *battu ?*
> *Diroit-on pas que la vèrtu,*
> *Habite en ſa poitrine auſtère ?* Senecé.

Oeil, ſignifie quelquefois la vûë, ou la manière de regarder. Il lui a donné un coup d'*œil*. Il a fait cela en un clin d'*œil*, en un moment. On dit qu'une maladie diminuë à vûë d'*œil*, que la rivière croît à vûë d'*œil*, pour dire fort ſenſiblement. On dit auſſi, je vous ferai connoître, toucher cette vérité au doigt & à l'*œil* ; pour dire clairement & ſenſiblement. On juge à l'*œil* que cette muraille n'eſt pas dans l'alignement, qu'elle n'eſt pas droite. Il ſe faut fier au témoignage de ſes *yeux*. On dit en Optique, regarder à *œil* nud, quand on regarde un objèt ſans le ſecours des lunettes.

On dit, fèrmer les *yeux* ſur quelque chôſe ; pour dire, faire ſemblant de ne la pas voir. Il ne faut jamais ſe bander les *yeux* ſur le libèrtinage de ſa femme. On eſt ſouvent obligé de fèrmer les *yeux* ſur beaucoup de chôſes que font les valèts.

> *A l'*œil *toûjours au guet pour des tours de ſoupleſſe.* Régn.

On dit auſſi, jetter les *yeux* ſur une chôſe, y paſſer les *yeux* ; pour dire, la lire, l'examiner en paſſant, & à la hâte. *Legere obiter & feſtinanter.*

On dit auſſi qu'un homme a des affaires juſques aux *yeux* ; des dettes par deſſus les *yeux*, par deſſus la tête ; pour dire qu'il eſt bien occupé dans ſa profeſſion, qu'il eſt bien obéré, qu'il a plus de dettes que de bien. *Negotioſus, negotiis plenus. Aere alieno oppreſſus.*

Oeuil & yeux, ſe diſent figurément en chôſes morales ; des ſentimens, de la pénétration de l'éſprit ; ou de ce qui ſe préſente à l'éſprit par les *yeux*. *Ingenii ſagacitas.* Il eſt plus clair-voyant des *yeux* de l'éſprit que de ceux du corps. Les oreilles ſont plus infidèles que les *yeux*. Ablan. Nous ne voyons les myſtères que par les *yeux* de la foy. La plûpart des gens vivent ſans reflexion, & ne ſe conduiſent que par les *yeux*. Bel. On ſçait toûjours mauvais gré aux gens qui nous ouvrent les *yeux* pour nous faire appèrcevoir nos défauts. Id. On ſe voit d'un autre *œil* qu'on ne voit ſon prochain. La Font. C'eſt à-dire, qu'on ne s'obſèrve pas d'aſſez près ſoi-même. Ce qui plaît aux yeux, plaît d'ordinaire en un inſtant : mais ce qu'on choiſit avec diſcèrnement demande une plus longue délibération. M. Scud. Il y a des ouvrages qui ſont faits pour les oreilles de l'auditeur, & non pas pour les *yeux* du lecteur. Bail. Après avoir été examiné par des *yeux* auſſi pèrçans que ceux de l'*envie*, vous n'avez plus rien à apprehender de la calomnie. Port-R. La cenſure des *yeux* eſt bien plus exacte, & plus aſſûrée que celle de l'oreille, à qui il eſt bien plus aiſé d'impôſer. Vaug. C'eſt-à-dire, qu'on eſt plus attentif, & qu'on fait une réflexion plus exacte ſur ce qu'on lit, que ſur ce qu'on entend. Comment ſe peut-il faire, qu'un homme qui penſe à Dieu, & qui a quelque prétention ſur l'éternité, puiſſe jetter un coup d'*œil* de complaiſance ſur tout ce que le monde lui peut offrir de plus grand & de plus beau ? Ab. de la Tr. Il crut être obligé d'avoir l'*œil* à tout, & de faire tout par lui même. Bouh.

Les Réformateurs n'ont pas attiré les *yeux* des hommes par l'éclat d'une ſainteté extraordinaire. Nicol. c'eſt qu'ils n'ont pas attiré leur attention.

> *Il n'eſt pour voir que l'*œil *du Maître ;*
> *Quant à moy j'y voudrois encor l'*œil *de l'Amant.* La Font.

On dit dans le même ſens, voir les chôſes d'un *œil* intereſſé, d'un *œil* curieux ; c'eſt les examiner avec ſoin, avec exactitude. Au contraire les regarder d'un *œil* indifférent, c'eſt les enviſager de ſang froid, négligemment, & ſans intérêt. Ah ! peut-on d'un *œil* ſec voir mourir ce qu'on aime ? Quin. C'eſt-à-dire, ſans en être émû, ſans en être touché ſenſiblement. Voir d'un *œil* de pitié ; c'eſt ſentir de la compaſſion. Regarder d'un *œil* d'envie, d'un *œil* jaloux, d'un *œil* malin ; c'eſt examiner les chôſes avec un éſprit de cenſure, & de malignité. On dit quelquefois dans le ſtyle familier. Regarder quelque chôſe d'un *œil* de concupiſcence, c'eſt-à-dire, qui marque qu'on la ſouhaite, & qu'on voudroit l'avoir. Avoir l'*œil* ſur quelqu'un, c'eſt obſèrver ſa conduite, & ſes actions. Regarder d'un *œil* favorable, c'eſt avoir de l'affection pour quelqu'un ; lui vouloir du bien. Tout le monde a les *yeux* ſur vous ; c'eſt-à-dire, le Public vous obſèrve, eſt attentif ſur vos démarches. Remettre, ou mettre une chôſe devant les *yeux* de quelqu'un, c'eſt l'en faire ſouvenir ; la lui repréſenter. Ces traits hardis de l'Architecture, qui ſont des miracles de l'art pour des *yeux* ſçavans, paroiſſent des défauts à ceux qui ne ſçavent pas juger ; Cos. C'eſt-à-dire, pour les connoiſſeurs, pour les gens de bon goût. Tout fuit, tout diminuë, tout diſparoît à mes *yeux* ; Boss. C'eſt-à-dire, que les honneurs, & les plaiſirs du monde s'évanouiſſent, & diſparoiſſent à ſon éſprit.

> *N'apprendras-tu jamais, âme baſſe & groſſière,*
> *A voir par d'autres* yeux *que par ceux du vulgaire ?* Corn.

> *Comme un aigle audacieux*
> *Pindare étendant les ailes,*
> *Fuit loin des vulgaires* yeux. Boil.

On dit que les Princes ont des bons *yeux*, qu'ils voyent par les *yeux* de leurs Miniſtres. Corneille a dit ſur ce ſujèt, c'eſt un grand corps tout d'*yeux* à qui rien ne ſe cache. Au contraire Boileau a dit du Roi Loüis XIV. qu'il connoît tout par lui-même, & voit tout par ſes *yeux*.

On dit auſſi, que l'*œil* de la Providence gouvèrne tout ; que le ſoleil eſt l'*œil* du monde ; celui qui l'éclaire. Les Poëtes diſent auſſi, que

que les aſtres ſont les *yeux* du Ciel ; que les *yeux* d'Argus ont été mis par Junon ſur la queuë du paon. On dit auſſi figurément, avoir des *yeux* d'Argus ; pour dire, voir de bien loin le dénoüement, & le ſuccès des affaires.

On le dit particulièrement des penſées, du déſordre & du trouble que les paſſions cauſent dans l'éſprit pour offuſquer ſes lumières. On lui a ſi bien montré qu'on le trompoit, qu'il a enfin ouvèrt les *yeux*, qu'on lui a deſſillé ſes *yeux*. Les *yeux* charnèls, les *yeux* de concupiſcence dont parle Saint Paul, ſont nos déſirs illicites. Le Seigneur a dit, ſi ton *œil* te ſcandaliſe, arrache-le ; pour dire, s'il eſt cauſe de ton péché.

On dit auſſi, qu'un homme leve les *yeux* au Ciel. *Oculos ad cœlum attollere*. Qu'il les leve par orguëil ; qu'il les baiſſe par honte, ou timidité qu'il les roule par fureur, par colere, qu'il les fèrme par le ſommeil, par l'ébloüiſſement ; & enfin qu'il a les *yeux* clos, quand il eſt mort.

On dit poëtiquement, fèrmer les *yeux* à quelqu'un, lui clorre les *yeux*, pour dire l'aſſiſter à la mort. On le dit auſſi fort bien en prôſe, & encore dans le diſcours ordinaire.

On dit auſſi, nous devons toûjours avoir la crainte de Dieu, la mort devant les *yeux*. Seigneur ouvrez les *yeux* ſur moi, jettez un *œil* de miſéricorde ſur ce pauvre pécheur.

OEUIL, ſe dit auſſi en parlant de l'amour. Cette femme voit ce jeune homme de bon *œil* ; elle lui veut du bien. Il lui a donné dans les *yeux*, elle le dévore des *yeux* ; pour dire, elle ne ſe laſſe point de le régarder ; elle l'aime plus que ſes *yeux*, comme la prunelle de ſes *yeux* ; elle n'a des *yeux* que pour lui. L'amour lui a mis un bandeau ſur les *yeux*, lui a faſciné les *yeux*. Il y a bien de la différence entre avoir les *yeux* doux, & faire les doux *yeux*. LA SABL.

OEUIL, ſignifie quelquefois abſolument une beauté ; les appas, les charmes d'une pèrſonne aimable. *Species, decor, pulchritudo*. C'eſt ce bel *œil* qui eſt mon vainqueur. Beaux *yeux*, qui me voyez mourir. On accuſe quelquefois de beaux *yeux* dont toute la force eſt dans la foibleſſe du cœur qu'ils ont bleſſé. M. SCUD. Les *yeux* d'une belle ont un langage univèrſel, qui la font entendre de tous les hommes. ST. ÉVR. Vos beaux *yeux* me vont conſumant. VOIT.

> *Soutiendrai-je ces* yeux *dont la douce langueur*
> *Sçait ſi bien découvrir les chemins de mon cœur ?* RACIN.

> *De combien de ſoupirs intèrrompant le cours*
> *Ai-je évité vos* yeux *que je chèrchois toûjours ?* ID.

OEUIL, dans la Sainte Écriture, ſe prend pour l'intention. JESUS-CHRIST dit, ſi vôtre *œil* eſt mauvais, tout vôtre corps ſera dans les ténébres.

OEUIL, en tèrmes de Manége, eſt la partie de la branche de la bride qui eſt plate & pèrcée pour joindre la branche à la têtière, & tenir la gourmette attachée. *Freni ocellus*.

On dit auſſi en raillerie, un cheval déferré d'un *œil* ; pour dire qu'il eſt borgne.

OEUIL, chez les Phyſiciens, ſe prend quelquefois pour un trou, une ouvèrture. *Oculus, ocellus, foramen*. Et c'eſt par cette raiſon qu'ils appellent le prémier gros boyau *l'inteſtin aveugle*, parce qu'il n'a qu'un *œil* ou une ouvèrture. *Inteſtinum cæcum*. Il y a dans l'oreille un *trou aveugle*, qui eſt ainſi nommé pour la même raiſon. Les Chymiſtes appellent auſſi un *alembic aveugle*, celui dont l'ouvèrture eſt bouchée, qui ſèrt à la circulation.

OEUIL DE BOUC. Eſpéce de coquillage, qui eſt de ceux qui demeurent auſſi conſtamment attachez en un même endroit qu'une plante l'eſt par ſa racine. L'*Oeil de Bouc* ſe tient ainſi par le moyen d'une gluë qu'il répand. *Reaumur hiſt. de l'Acad. des Scienc.* 1714.

OEUIL DU TAUREAU. En Aſtronomie c'eſt une étoile de la prémière grandeur. *Oculus tauri*. C'eſt l'*œil* méridional du Taureau. Les Arabes l'appellent *Aldebaran*.

OEUIL, en tèrmes d'Architecture ſe dit de toute fenêtre ronde priſe dans un fronton, une attique, dans les reins d'une voute comme il y en a aux deux bèrceaux de la grande ſale du Palais de Paris. DAVILÈR.

OEUIL DE BOEUF. Petit jour pris dans une couvèrture, pour éclairer un grenier, ou un faix comble, & fait de plomb ou de poterie. DAVILÈR. Les *yeux de bœuf* de la couvèrture du dôme des Invalides ſont en forme de caſques. On appelle encore *yeux de bœuf* les petites lucarnes d'un dôme, comme il s'en voit à celui de S. Pièrre de Rome, qui en a quarante huit en trois rangs. ID.

OEUIL DE DÔME. Tèrme d'Architecture. Ouvèrture qui eſt au haut de la coupe d'un dôme, comme au Panthéon à Rome qu'on couvre le plus ſouvent d'une lantèrne, comme à la plûpart des dômes. ID.

OEUIL DE PONT. On peut appeller ainſi cèrtaines ouvèrtures rondes, qu'on fait quelquefois audeſſus des piles, & dans les reins des arches d'un pont, ſoit pour rendre l'ouvrage plus legèr, ſoit pour faciliter l'écoulement des eaux, quand elles ſont grandes, comme au Pont de la ville de Thoulouſe. ID.

OEUIL DE VOLUTE. Tèrme d'Architecture, ſe dit du centre de la volute, qui eſt l'ornement du chapiteau Ionique. *Helicis umbilibus* ; c'eſt le petit cèrcle du milieu de la volute Ionique, où l'on trace les treize centres pour en décrire les circonvolutions. DAVILÈR.

OEUIL, ſe dit auſſi des ouvèrtures ou trous qui ſont en pluſieurs outils d'Artiſans ; comme l'*œil* d'un marteau, le trou par où il eſt emmanché. *Foramen, ocellus*. L'*œil* d'un étau, le trou par où paſſe la vis qui ſèrre ; l'*œil* de la louve, le trou par où on y attache le cable. L'*œil* d'une meule eſt le trou qui eſt au milieu. *Oeil* d'une hache, d'une èrminette, &c. c'eſt le trou où l'on fait entrer le manche de ces inſtrumens, pour les emmancher. L'*œil* d'une ancre eſt au bout de la vèrge de l'ancre, c'eſt par où paſſe l'arganneau. L'*œil* d'une rouë, c'eſt le trou du moyeu par où paſſe l'eſſieu. *Oeil* d'un têtu, d'une marteline, d'un deſcintroir, &c. Voyez Felibien dans ſes principes d'Architecture.

OEUIL, chez les Tireurs d'or, ſe dit de la plus petite ouvèrture d'un pèrtuis de leurs filières, par où ſort le lingot, ou le fil qu'ils dégroſſiſſent. *Foramen*. BOIZARD.

OEUIL, Tèrme d'Agriculture, eſt un petit bouton qu'on inſère dans un arbre pour faire une ente. On appelle auſſi *œil*, le bourgeon qui vient au ſarment de la vigne. *Gemma, oculus*. Un arbre qui a les *yeux* beaux, ſains, entiers. *La Quint. P. I. C. 3. art. 6.* Les bonnes branches ſont celles qui ſont venuës dans l'ordre de la nature, & pour lors elles ont les *yeux* gros & aſſez près les uns des aûtres. ID. Cette branche a les *yeux* bien plats. Il faut couper cette branche au quatrième *oeil*. LIGER.

OEUIL *dormant* eſt un tèrme de jardinage. On dit greffer à *oeil dormant*. Les fruits à noyau réüſſiſſent beaucoup mieux, grèffez à *oeil dormant*, qu'à *oeil* pouſſant, & cette grèffe ſe fait ordinairement dans le mois d'Août. LIGER. Cette grèffe eſt ce qu'on appelle Écuſſon, mais faite à la ſeconde ſéve. *Inoculatio. Inoculatus ramus ſilens*. ID.

OEUIL *pouſſant*. Terme de jardinage. J'ai grèffé à *oeil pouſſant*. C'eſt la grèffe en écuſſon faite vèrs la ſaint Jean. *Inoculatio. Inoculatus ramus germinans*. LIGER.

OEUIL, en tèrmes de Jardinier, ſe dit du melon, & c'eſt l'endroit d'où ſort le bras du melon. Cet *œil* ſe nomme auſſi la *maille*, & en Latin *umbilicus*.

OEUIL, ſe dit des poires & des pommes. C'eſt l'éxtremité oppôſée à la queuë. *Corolla Stella*. Cet *œil* eſt fait comme une petite couronne aux unes & aux aûtres. La pomme d'api commence à être bonne du moment qu'elle n'a plus rien de vèrd, ni auprès de la queuë, ni auprès de l'*œil*. LA QUINT. La poire d'orange verte al'*œil* enfoncé. ID.

Quelques Botaniſtes appellent auſſi *œil*, où le nombril de la poire & de la pomme, & autres fruits ſemblables, l'endroit où ſont enfèrmez les pepins. *Oculus*.

OEIL, en tèrmes de Fleuriſte ſe dit de l'oreille d'ours. C'eſt le petit rond du milieu, prêſque toujours jaûne ou de couleur de citron. L'oreille d'ours eſt agréable quand elle a l'*œil* grand & bien arrête. MORIN.

OEUIL, en tèrmes d'Imprimerie, ſe dit de la groſſeur des caractères d'Imprimerie. *Typorum craſſities*. Le S. Auguſtin a un plus gros *œil* que le Cicéro.

On appelle auſſi l'*œil* d'un *e*, cette petite ouvèrture qui eſt à la tête de ce caractère, & qui le diſtingue du *c*.

OEUIL, en tèrmes de Négoce, ſe dit du luſtre de l'éclat des marchandiſes, de ce qui les fait paroître plus belles à la vuë. *Splendor*. Le drap de Hollande a un plus bel *œil* que celui d'Éſpagne, & n'eſt pas ſi bon. On éſtime les pèrles & les pièrreries, ſelon qu'elles ont un bel *œil*.

On le dit auſſi de la diſpoſition des parties d'un ouvrage qui le rend agréable à la veuë. Les éditions d'Anglетèrre quelque belles qu'elles ſoient, quelque beaux qu'en ſoient les caractères & le papier, n'ont pourtant pas communément un bel *œil*, parceque la diſpoſition, des lignes, des pages, des marges, n'en eſt pas bonne, que les proportions n'y ſont pas bien obſèrvées.

OEUIL, ſe dit auſſi du pain, du fromage, quand ils ont quelque trous ou ouvèrtures qui les rend moins compactes & ſolides. *Oculus*. Le pain de Goneſſe eſt légèr, il a beaucoup d'*yeux*. *Oculatus, oculis refertus*. Le fromage de Gruyère eſt gras, & a beaucoup d'*yeux*. Il y a un provèrbe Éſpagnol qui dit, qu'il faut choiſir du fromage ſans *yeux*, du pain qui ait des *yeux*, & du vin qui ſaute aux *yeux*.

OEUIL, ſe dit auſſi des lunettes qui facilitent les actions de la vuë. *Conſpicilia*. Ce mot eſt Comique en ce ſens, & n'a point de ſingulier.

lier. Ce vieilllard a laiſſé ſes *yeux* à la maiſon, il a coutume d'avoir ſes *yeux* dans ſa poche.

Oeuil de cochon, ſe dit d'un *œil* qui eſt rond & peu fendu, tel qu'on en voit aux cochons. *Oculus ſuillus.*

Oeuil de bœuf, ſe dit des pèrſonnes qui ont de gros *yeux*, qui quelquefois par nature, quelquefois par maladie, ſont gros & éminens, qui ſemblent ſortir hors de la tête, comme ceux des bœufs. *Oculus bubulus.* Les Médecins nomment ce mal *exophthalmie.*

Oeuil de bœuf, ſe dit auſſi en Maçonnerie & en Architecture. Voyez ci-deſſus.

Oeuil de bœuf, eſt auſſi un vaiſſeau de fayence fort petit & rond, dont ſe ſèrvent les Peintres pour y détremper leurs couleurs, au lieu de coquilles.

Les Vitriers appellent encore *œil de bœuf*, un nœud qui eſt au milieu des plats de vèrre, qu'ils employent pour faire des vîtres.

On appelle auſſi en tèrmes de Marine, *yeux de bœuf*, les poulies qui ſont vèrs le racage contre le milieu d'une vergue, qui ſèrvent à manœuvrer l'itaque. Il y a auſſi un *œuil de bœuf* au milieu de la vèrgue de ſivadière.

Oeuil de bœuf, eſt auſſi une plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hautèur d'un pied & demi, minces rougeâtres, branchuës. *Buphthalmos.* Ses feüilles ſont cotonnées, ſemblables à celle de la millefeuille, dentelées, mais beaucoup plus petites. A la cime de châque branche il vient une fleur radiée, qui eſt ſeule, & qui reſſemble à celle du chryſanthénum, de couleur jaûne dans le diſque & dans la couronne. Sa racine eſt ligneuſe. En Latin *buphthalmum Dioſcoridis.* C. BAUH. *Buphthalmun* eſt compôſé de deux mots grècs βὺς *bœuf* & ὀφθαλμὸς *œuil.* Comme qui diroit *œuil* de bœuf; car on prétend que la fleur de cete plante reſſemble a l'*œuil* d'un bœuf. Borel qui étoit Médecin dit que l'*œuil de bœuf* eſt l'hèrbe. *Cotula foetida.*

Voyez encore au mot BOEUF.

Oeuil de vache. C'eſt l'hèrbe *cotula non foetida.* BOREL.

Oeuil livide, c'eſt une drogue qu'on appelle *lycium.* BOREL.

OEUIL, ſignifie auſſi les trous par où les cables entrent & ſortent. *Foramen.* Et on appelle *œuil de pie*, ou *mailles*, les trous ou œillèts qui ſont au bas des voiles, pour y attacher des garcettes de rie en cas de beſoin.

On appelle encore *œil*, une petite nuée qui eſt le ſigne d'une grande tempête en pluſieurs côtes de la mèr, comme en la Guinée, Loango, la Mèr Rouge, &c. Elle s'étend peu-à-peu, & le vent en ſort avec tant d'impétuoſité, qu'il renvèrſe les navires, ſi les voiles ſont pliées. Les Portugais l'appellent *ſyphon*, ou *typhon*, & le commun des Mariniers *œil de bouc. Oculus hircinus.*

OEUIL *de chat*, ſe dit d'un *œil* qui voit de nuit comme font les chats. *Oculus felinus.*

OEUIL *de chat*, ſe dit auſſi d'une pièrre précieuſe qui eſt luiſante, tranſparente, de divèrſes couleurs, de figure ordinairement oblongue, reſſemblant à l'opale, mais beaucoup plus dure. On en trouve en pluſieurs endroits des Indes Orientales; mais celle qui vient de Céïlan eſt la plus eſtimée. En Latin *oculus cati.* Quelques-uns l'appellent *œil du ſoleil*, parcequ'elle eſt rayonnante comme un petit ſoleil.

OEUIL *de chat*, eſt auſſi une plante qui pouſſe de petites tiges rondes, veluës, garnies de feüilles étroites, ſemblables à celles de l'hiſſope, graſſes, un peu âcres & amères. Ses fleurs ſont des tuyaux dont un bout eſt fèrmé par un muſle, de couleur en partie blanche & en partie purpurine. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccède un fruit aſſez reſſemblant à une tête de cochon, où l'on voit comme des orbites & une bouche: ce fruit contient les ſemences. Quelques-uns appellent cette plante *mouron violet.* En Latin *antirrhynum arvenſe majus.* C. BAUH.

OEUIL *du Soleil*, eſpéce de pièrre précieuſe. Voyez OEUIL DE CHAT.

OEUIL *de cèrf*, eſt une plante qu'on appelle autrement *elaphoboſcum.* Gaſpar Bauhin l'appelle *paſtinaca ſylveſtris latifolia.* C'eſt une eſpéce de panais. Voyez PANAIS.

OEUIL *de liévre*, eſt une contraction de la paupière ſupérieure, qui l'empêche de pouvoir couvrir tout l'œil, deſorte qu'on eſt obligé de dormir la paupière ouvèrte comme les liévres. Les Médecins l'appellent *lagophthalmie*, mot Grèc qui ſignifie la même chôſe, de λαγὼς, *liévre*, & ὀφθαλμὸς, *œil.* Cette maladie vient d'une convulſion, d'une playe; ou d'un ulcère de la paupière, qui la raccourciſſent: elle vient auſſi de la mauvaiſe coutume que les enfans prennent dans le bèrceau, de regarder toûjours en haut ou en dèrrière.

OEUIL *de chévre*, eſt celui qui a une tâche blanche à la cornée, comme celle qu'on voit aux chévres. *Caprinus oculus.* Les Médecins appellent cette maladie *aigis.*

OEUIL *d'airain*, ou *œil de lion*, ſe dit d'un *œil* roux, fièr, étincelant, comme ceux des lions, ou des ladres confirmez.

OEUIL *de loup*, ou *de mauvais garçon*, eſt un *œil* noir, enfoncé regardant de travèrs comme ceux des loups, tels que les ont ordinairement les traîtres & les ſcélérats.

OEUIL *vairon*, ou *bigarré*, eſt un *œil* qui eſt blanc & noir, ce qui arrive ſouvent aux chevaux: & il eſt ainſi nommé, *quaſi variegatus.*

On appelle *yeux d'écreviſſe*, mais improprement, des pièrres qui naiſſent dans la tête des groſſes écreviſſes de rivière, des Indes Orientales. *Oculi cancrini, oculi cancrorum.* Ces pièrres ſont blanches, groſſes comme des pois, ayant la forme d'un œil. Les écreviſſes s'en déchargent dans l'été, & l'on en trouve une ſi grande abondance aux bords des rivières & même de la mèr, qu'on les ramaſſe à poignées. Les écreviſſes des Indes Orientales rendent auſſi de ces pièrres, mais elles ſont fort groſſes. Les *yeux d'écreviſſe* ſont fort en uſage en Médecine: ils ſont propres pour adoucir les humeurs trop acides ou trop âcres, pour purifier le ſang, pour arrêter les cours de ventre, le vomiſſement.

A yeux clos. Phrâſe Advèrbiale. Aveuglément, & ſans éxaminer les chôſes. *Clauſis oculis.* Je me confie tant en vous, que je ſignèral tout ce que vous m'envoyerez *à yeux clos.* Le chemin eſt ſi facile, que j'irois *à yeux clos.*

OEUIL, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes; On dit que deux *yeux* valent mieux qu'un. *Plus vident oculi quàm oculus.* Que quatre *yeux* voyent plus que deux; pour dire, que des affaires ſont mieux éxaminées par pluſieurs pèrſonnes, que par une ſeule. On dit auſſi, il n'y avoit que quatre *yeux*; pour dire, que l'affaire étoit ſecrette entre deux pèrſonnes, qu'il faut que l'un ou l'autre l'ait découvèrte. On dit auſſi, Cela ne ſe fera pas pour vos beaux *yeux*, c'eſt-à dire, pour rien & ſans ſalaire. On dit auſſi, que des gens ſe mangent les *yeux*, le blanc des *yeux*, ſont prêts de ſe ſauter aux *yeux*; pour dire, ſont en procès, en querelle, ſont prêts de ſe deviſager. *Rixantur inter ſe, ſimultates habent.* On dit auſſi, Loin des *yeux*, loin du cœur; pour dire, que l'abſence détruit l'amour & l'amitié. On dit auſſi, qu'un homme a plus grands *yeux* que penſe; pour dire, qu'il n'eſt pas content de ce qu'on lui préſente à manger, quoy qu'il en ait plus qu'il n'en peut digerer. On dit auſſi, qu'un homme voit une paille qui eſt dans l'*œil* de ſon prochain, & qu'il ne voit pas une poûtre qui eſt dans le ſien; pour dire, que nous ſommes plus clairvoyans dans les défauts d'autrui que dans les nôtres. On dit encore, Faire la guèrre à l'*œil*; pour dire, prendre garde à l'état d'une chôſe pour en profiter. On dit en ce ſens, Avoir l'*œil* au guet, avoir un *œil* aux champs, & l'autre à la ville; pour dire, Faire une ſoigneuſe obſèrvation des chôſes, tant de ce qui ſe paſſe au dedans qu'au dehors. *Sedulo & attente obſervare.* On dit auſſi, que l'*œil* du maître engraiſſe le cheval pour dire, qu'il faut qu'un maître voye panſer ſon cheval lui-même; & figurément qu'il ne ſe repôſe pas ſur autrui du ſoin de ſes affaires. En quelques lieux on dit, L'*œil* du Fermier vaut fumier. On dit auſſi, qu'un homme a bon pied, bon *œil*; pour dire, qu'il ſe porte bien qu'il eſt vigilant & diſpos. On dit auſſi, Jetter de la poudre aux *yeux* de quelqu'un; pour dire l'éblouir, le ſurprendre. On dit encore, de celui qui a fait quelque affaire notoirement déſavantageuſe, on ne ſçait où il avoit les *yeux*; il falloit qu'il les eût au dèrrière, au talon. On dit pour exprimer une fort petite quantité, Auſſi peu qu'il en pourroit tenir dans mon *œil*. Pour dire. Il n'y en a point du tout: on dit, il y en a comme dans mon *œuil*, il n'y en a pas plus que dans mon *œuil*. On dit auſſi, Autant vous en pend à l'*œil*; il vous en peut arriver tout autant. On dit auſſi d'un eſprit légèr & inconſtant, Qu'il lui paſſe une mouche devant les *yeux*, il change, il ſe dédit. On dit auſſi, qu'une chôſe frappe les *yeux*, ſaute aux *yeux*, qu'elle créve les *yeux*; pour dire, qu'elle eſt claire & évidente; qu'elle fait mal aux *yeux*, qu'elle brûle les *yeux*; pour dire, qu'elle choque, qu'elle convainc celui qui a intérêt de l'empêcher. On dit auſſi, Regarder entre deux *yeux*, ouvrir des *yeux* grands comme une ſalière; pour dire, regarder un homme attentivement. On dit auſſi, qu'un homme a les *yeux* pochez au beurre noir, à la compote; pour dire, qu'il a les *yeux* meurtris de quelques coups qu'on lui a donnez. On dit que quand on a mal aux *yeux*, il n'y faut toucher que du coude; pour dire, qu'il n'y faut point toucher du tout. On dit auſſi, *œil* pour *œil*, dent pour dent, pour ſignifier la peine du talion qui étoit établie par la Loi des Juifs. Ce mot eſt pris de l'Écriture Matth. V. v. 38. On dit auſſi, En un clin d'*œil*; pour dire, en un moment.

OEUILLADE. ſ. f. Regard; coup d'œil; action de la vuë. *Intuitus, obtutus, oculorum conjectus.* Il lui a donné une *œillade* en paſſant, une *œillade* amoureuſe. Au païs des jaloux les *œillades* ſont criminelles.

OEUILLADER. v. act. Jetter l'œil, regarder. *Avidius lumina conjicere.* Il eſt peu en uſage, & ne ſe peut dire qu'en riant. Deſmarais a dit *œillader* l'Univèrs, dans ſes Viſionnaires.

OEUILLIÈRE. adj. Qui ne ſe dit que des deux dents canines qui ſont en la bouche de l'homme, entre les inciſoires & les molières, à qui on a donné ce nom, à cauſe qu'elles reçoivent une portion d'un des nèrfs qui fait mouvoir l'œil, & pour cela on tient qu'il eſt dangereux de les arracher. *Dens ocularius.*

Oeuillière, eſt auſſi une partie de la têtière du cheval de harnois. *Ocularium tegmen.* Ce ſont des morceaux de cuir pôſez à côté des yeux pour les garentir des coups du foüet du Chartier.

Oeuillière, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une partie du caſque ou heaume qui ſèrvoit de viſière aux Chevaliers.

OEUILLÈT. ſ. m. Plante dont les feüilles ſont longues, étroites, dures, pointuës au bout, vèrdâtres. Il s'éleve au milieu des feüilles, des tiges rondes, liſſes, hautes d'environ un pied & demi, nouées, portant en leurs ſommitez des fleurs longues, à pluſieurs feüilles, belles, diſpôſées en rond, étroites en bas, larges en haut, ſoutenuës par un calice qui eſt un tuyau cilindrique & membraneux: ces fleurs ſont rouges, ou blanches, ou marbrées de couleurs divèrſes, fort agréables à la vuë, d'une odeur aromatique, approchant de celle du gérofle. En Latin *caryophyllus altilis major*. C. Bauh. Cette plante eſt cordiale & cephalique, propre pour réſiſter au venin. Il y a pluſieurs autres eſpéces d'*oeillèt*. On diviſe ordinairement les *oeillèts* en cultivez & en ſauvages, & en ſimples & en doubles. Un *oeillèt* de graine, de marcotte; des *oeillèts* de Poëte ou de Poitou; des *oeillèts* pannachez. Il y a des gens qui mettent des pôts d'*oeillèts* ſur leurs fenêtres; ce qui eſt deffendu par les réglemens de Police.

Oeuillèt d'Inde, eſt une plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ trois piéds, groſſe comme le poûce, nouée, rameûſe. *Ocellus Indicus.* Ses feuilles ſont ſemblables en quelque manière à celles de la tanéſie, oblongues, pointuës, dentelées en leurs bords, rangées pluſieurs ſur une côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont radiées, rondes, belles, quelquefois groſſes comme le poing, de couleur jaune ou dorée. Ses ſemences ſont oblongues, noires. Sa racine eſt attachée à la ſurface de la tèrre par beaucoup de fibres menuës, molles. En Latin *Tagetes maximus rectus, flore maximè multiplicato*. Joan. Bauh. Quelques Botaniſtes prétendent que cette plante eſt un poiſon. Il y a pluſieurs autres eſpéces d'*oeillets d'Inde*.

Oeuillèt, eſt auſſi un ornement des habits, qui eſt commode pour les attacher. C'eſt un trou entouré de points de ſoye, ou de fil. *Ocellus, ocillum.* On a fait pluſieurs rangs d'*œillèts* à ce haut de chauſſe pour y attacher des bas, des rhingraves. L'*œillet* d'un corps de femme ou d'enfant ſont les trous par où on paſſe le lacet pour ſèrrer le corps, & en joindre les deux côtez l'un à l'autre.

Oeuillèt. Tèrme d'Émailleur. Petit bouillon qui s'éleve quelquefois ſur les plaques émaillées, lorſqu'on les met au feu. Félibien. *Encauſti ebullientis ſpuma.*

Oeuillèt, ſe dit par les Matelôts d'une boucle que l'on fait au bout de quelques cordes. *Oculus, foramen.* *Oeillèt d'étay* eſt une grande boucle faite au bout du haut de l'étai, dans laquelle paſſe le même étai, après avoir fait le tour du ton du mât. *Oeillets de la tournevire* ſont des boucles, qui ſont faites à châcun de ces bouts pour les joindre l'un à l'autre avec un quarantenier.

OEUILLETERIE. ſ. f. Lieu planté de différens œillèts. *Ocellarium.* On a vû des curieux d'œillèts, qui ont eu juſqu'à 200 piéds d'œillèts différens dans leur *œilleterie*.

OEUILLETON. ſ. m. Rejetton d'œillet. *Ocelli ſurculus.* Il ſe dit auſſi des bourgeons, qui ſont à côté des racines des artichauds & autres plantes. Les *Oeuilletons* ſont les nouvelles productions qui naiſſent aux piéds des artichaux. Liger. On détache les *œilletons* pour multiplier ces plantes; car ils ſont comme autant de petits œufs, qui renfèrment une plante ſemblable à la mère d'où on les a tirez. On ôte auſſi les *œilletons*, parcequ'ils empêchent les œillèts de bien croître, & les artichauds de bien produire leur fruit. Voilà de beaux *œilletons* & bien enracinez. Liger.

OEUILLETONNER. v. act. Ôter les œilletons des œillèts, des artichauds & des aûtres plantes. Il faut *œilletonner* cette plante. *Surculos reſecare, avellere, reſcindere.* Il eſt tems d'*œilletonner* ces artichaux. Voilà des artichaux bons à *œilletonner*. Liger.

OEUVRE. ſubſtantif tantôt maſculin, tantôt féminin. *Opus.* L'Académie le fait toujours féminin; mais, quelque déférence qu'on doive avoir pour ſes déciſions, il eſt bien difficile de ne pas convenir qu'il eſt quelquefois auſſi maſculin; comme on en vèrra des exemples ci-deſſous. Acte, effet produit par quelque agent; ouvrage. *Actus, effectus, actio, operatio.* L'*œuvre* de la création a été achevé en ſix jours. Dieu eſt mèrveilleux en ſes *œuvres*. Dieu ſe manifeſte par ſes *œuvres*. Fléch. L'Égliſe de S. Pièrre de Rome eſt l'*œuvre* le plus magnifique du monde; c'eſt l'*œuvre* du Bramante.

Oeuvres, en parlant des actes de la concupiſcence, ne ſe dit qu'en cèrtaines phrâſes. *Opus.* L'Égliſe explique ainſi un des Dix Commandemens de Dieu, l'*œuvre de chair* ne deſireras qu'en mariage ſeulement. On dit auſſi d'une femme enceinte, qu'elle eſt groſſe des *œuvres* de ſon mari. Une fille en promeſſe de mariage avec un garçon, le fait aſſigner à l'Officialité, quand elle eſt enceinte de ſes *œuvres*.

Au tems jadis on vit Dieux & Déeſſes,
Se profaner aux œuvres *des mortels.* Vill.

Oeuvre, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, ouvrage; action. *Opus, actio.* Dans le diſcours uni, *Oeuvre* eſt toujours féminin: une bonne *œuvre*, une *œuvre* ſainte; mais dans le diſcours échauffé il le faut faire plus ſouvent maſculin, parceque l'expreſſion en eſt plus fèrme. En Théologie on dit, Le grand *œuvre* de la rédemption, ou de l'incarnation: *Opus redemptionis.* Si vous le faites féminin dans ces endroits-là, l'expreſſion languit, & choque l'oreille. Patru. On le fait plus communément féminin dans le même ſens. Elle a fait une bonne *œuvre*: la foi ne ſèrt de rien ſans les *œuvres*. Les bonnes *oeuvres* ſont méritoires, & ſatisfactoires. On entend par bonnes *oeuvres*, plus particulièrement cèrtaines actions particulières, qui regardent la charité; ſoulager les malheureux, conſoler les affligez &c. On les nomme *Oeuvres* de Miſéricorde; on diſtingue les *oeuvres* de miſéricorde ſpirituelle, & les *oeuvres* de miſericorde corporelle, comme on le va voir ci-après. En ce ſens toute bonne *oeuvre* eſt une bonne action, mais toute bonne action n'eſt pas une bonne *oeuvre*. Mais ſouvent & ſur tout en matière de controvèrſe bonne *oeuvre* ſe prend pour toute action bonne, agréable à Dieu, méritoire. Ainſi l'on montre évidemment contre les Proteſtans la néceſſité des bonnes *oeuvres* pour le ſalut. La foi eſt morte ſans les *oeuvres*, ou ſans les bonnes *oeuvres*. Saint Jacques enſeigne clairement dans ſon Épitre Canonique la néceſſité des bonnes *oeuvres*. Dans toutes ces phrâſes & ſemblables, *oeuvre* a un ſens général. Il y a plus de pèrfection à ſupporter avec patience les advèrſitez, qu'à s'appliquer avec fèrveur à faire de bonnes *oeuvres*. L'Ab. R. o. Dans ce ſens, *oeuvre* eſt auſſi quelquefois maſculin: Toutes les Communautez coopéroient d'une même ardeur à ce ſaint *oeuvre*. Pa. Il y a ſept *oeuvres* de miſéricorde ſpirituelles, & autant de corporelles, par leſquelles on ſecourt ſon prochain dans ſes néceſſitez de l'eſprit & du corps. Les corporelles ſont; Viſiter les priſonniers; donner à boire à ceux, qui ont ſoif; donner à manger à ceux qui ont faim; racheter les priſonniers; vétir les nuds; loger les pauvres; enſevelir les morts. Les ſpirituelles ſont: donner bon conſeil à ceux qui en ont beſoin, corriger ceux qui manquent, inſtruire les ignorans, conſoler les affligez, pardonner les injures, remettre les offenſes, ſupporter les peines, prier pour les vivans, & pour les morts, & pour ceux qui nous pèrſecutent. On les nomme autrement des *oeuvres de charité*, des *oeuvres pies, & méritoires*. Au jour du Jugement chacun ſera jugé ſelon ſes *oeuvres*. On appelle *œuvres de ſurérogation*, celles qu'on fait au delà de ce qui eſt préciſément demandé pour le ſalut; & auſſi celles qu'un ami fait au delà de ce qu'on avoit déſiré de lui.

Oeuvres, ſe dit auſſi des compoſitions d'eſprit, des écrits d'un Auteur qu'on a recueillis; auquel ſens le mot *oeuvre* eſt toujours féminin au plurier; & tantôt maſculin & tantôt féminin au ſingulier. *Opera.* Les *oeuvres* morales de Plutarque. Les *Oeuvres* de S. Thomas. On a recueilli toutes les *Oeuvres* poëtiques de Ronſard, de Corneille, les *Oeuvres* poſthumes de Cujas, &c. Si les *Oeuvres* ſérieuſes de Voiture ſont médiocres, c'eſt cette médiocrité qui plaît. Costar.

Qu'ils compôſent un œuvre, *on vèrra ſi leur Livre*
Après mille & mille ans ſera digne de vivre,
Surmontant par vèrtu l'envie & le deſtin
Comme celui d'Homère & du Chantre Latin. Régniér.

Quand le bon Patelin met un œuvre *en lumière,*
Chaque Lecteur d'abord lui devient un Linière. Boil.

La Pucelle eſt encore une œuvre *bien galante.* Id.

Vèrras-tu bien ſans pitié
Une œuvre *ſi mal polie?* Main.

A l'égard des Péintres & Graveurs, on appelle l'*oeuvre* d'un Maître, le recueil de toutes les piéces gravées qu'on en trouve. L'*Oeuvre* de Marc Antoine, de Lucas, de Bonazone. L'*Oeuvre* des Sadelere eſt compris en trois Volumes.

Oeuvre, ſe dit auſſi du travail des Artiſans ſur quelque matière qu'ils ornent, qu'ils embelliſſent. *Ornatus.* Un diamant brut paroît moins que celui qui eſt taillé, enchaſſé & mis en *oeuvre*. Le fèr venant de la forge ne coute que tant; & quand il eſt mis en *oeuvre* tant, ſelon l'ouvrage. Il faut laiſſer ſécher le bois de mennui-

menuiſerie ſix ou ſept ans avant que de le mettre en *oeuvre*. Ceux qui ont mis des gens en *oeuvre* les doivent payer.

Oeuvre, ſe dit figurément en ce ſens des hommes, & des chôſes, & ſignifie, Employer à quelque uſage. *Occupare, ad opus applicare*. Ce garçon a de l'eſprit & du mérite, ſi on le mettoit en *oeuvre*, il réüſſiroit. La nature fait le mérite; & la Fortune le met en *oeuvre*. La Roch. L'art de ſçavoir bien mettre en *oeuvre* de médiocres qualitez, donne ſouvent plus de réputation que le véritable mérite. Id. Cette façon de parler eſt agréable de la ſorte qu'elle eſt miſe en *oeuvre*. Cost. L'intérêt met en *oeuvre* toute ſorte de vèrtu. La Roch. Mettre toutes ſortes de remédes en *oeuvre*. Vaug. Tout l'agrément des bons offices dépend de la manière dont ils ſont mis en *oeuvre*. M. Ésp.

On appelle en Chymie le *grand oeuvre*, la Pièrre Philoſophale, la Benoîte, qu'on chèrche depuis ſi longtems, & qu'on ne trouvera pas. Tant d'expérience, & de tentatives inutiles ont fait voir l'impoſſibilité du *grand oeuvre*. *Opus arduum, magnum, philoſophicum, Chryſopoeia*. On dit par manière d'axiôme que l'*oeuvre* de la pièrre eſt un jeu d'enfant & un ouvrage de femme, cela ſignifie que l'ouvrage de la pièrre ſe fait d'une manière qui approche de la conception de l'homme. Cela ſignifie encore que l'ouvrage de la pièrre eſt très-aiſé à faire, ce qui eſt câuſe que les ſages prennent tant de ſoin, de cacher leur ſecrèt.

Oeuvre, ſignifie auſſi la Fabrique; le revenu d'une Parroiſſe déſtiné à la conſtruction, ou réparation des bâtimens, à l'entretien du ſèrvice. *Annui Eccleſiæ reditus*. L'*oeuvre* de telle Parroiſſe à dix mille livres de rente. Cette maiſon appartient à l'*oeuvre*. On met auſſi à part dans les Chapitres un cèrtain fonds, qui eſt deſtiné à l'*oeuvre*, aux réparations. C'eſt en ce ſens qu'on quête pour l'*oeuvre*; qu'on dit, N'oubliez pas l'*oeuvre*, tronc pour l'*oeuvre*.

Oeuvre d'Église. ſ. f. eſt auſſi un banc ou une conſtruction de Menuiſerie dans la nèf des Parroiſſes, où ſe mettent les Marguilliérs, & où s'expôſent les Reliques. *Clathri edituorum*. L'*oeuvre* de S. Gèrmain l'Auxèrrois du deſſein de M. Le Brun, eſt une des plus belles de Paris. Quand un Évêque vient au Sèrmon, on le place dans l'*oeuvre* au deſſus des Marguilliers. A Magnificat on vient encenſer l'*oeuvre*, où ſont des Reliques, qui ſont à l'*oeuvre*.

Oeuvre, Se dit en tèrmes de Coutumes. *Oeuvre* de loi dans la Coutume de Haynaut, de Mons, de Liége, de Liſle, ce ſont les ſolemnitez de deshéritance, ou d'adhéritance, qui ſe pratiquent dans les aliénations. De Laurière. Loi eſt mis là pour Juſtice. *Oeuvre* de Loi c'eſt *oeuvre* de Juſtice. Comme homme de Loi.

Oeuvres en tèrme de Coutumes ſont les labours, façons de vignes & âutre culture. De Laurière.

Oeuvres vives, en tèrmes de Marine, ſont toutes les parties du navire qui entrent dans l'eau, les bordages & les préceintes depuis la quille juſqu'à la liſſe du vibord. *Carena*. On les fait du chênę le plus dur; & par l'ordonnance du Roi il eſt défendu aux Charpentiers d'y laiſſer travailler leur apprentifs. Les *oeuvres mortes* ſont celles qui ſont hors de l'eau, faites de bois plus légèr & plus mince. Quelques-uns étendent les *oeuvres vives* juſqu'au vibord ou plancher d'en haut.

Oeuvres de marée, eſt le radoub qu'on donne au vaiſſeau échoüé, quand la mèr eſt baſſe. *Navis inſtauratio*.

Oeuvre, en tèrmes d'Architecture, ſe dit du corps du bâtiment des quatre gros murs; & on dit, dans *oeuvre* & hors d'*oeuvre*, pour dire, par dedans ou par dehors. *Ædificium, ades*. La voute de S. Euſtache a 22 toiſes de haut dans *oeuvre*, c'eſt à dire, depuis le pavé juſqu'à la ſurface intérieure de la voute. La façade du Louvre a 83 toiſes, c'eſt à dire, en y comprenant l'épaiſſeur des murs qui ſont de châque côté. La cour dans *oeuvre* en a ſeulement 63. Car dans *oeuvre* & hors d'*oeuvre* ſe dit des meſures du dedans & du déhors du bâtiment. On ne fait plus les éſcaliers hors d'*oeuvre* comme autrefois, mais dans *oeuvre*. On fait encore des pèrrons, des balcons, des cabinèts & des trompes hors d'*oeuvre*.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme eſt hors d'*oeuvre*; pour dire hors le rang des âutres, ſoit à table, ſoit dans le cèrcle d'une compagnie. *Extra ordinem, extra ſocietatem*. On dit auſſi dans un diſcours, dans un livre, qu'une chôſe eſt hors d'*oeuvre*, quand c'eſt une digreſſion, une chôſe qui ne ſèrt de rien au ſujèt, qui n'eſt pas en ſa place.

Hors d'oeuvre, s'employe auſſi ſubſtantivement, comme un ſeul mot, & alors il ſe dit ordinairement des petits ragoûts qu'on ſèrt aux bonnes tables, outre les plâts d'entrée, ou d'entre-mêts qui ſont rangez avec quelque ordre. *Fercula addititia*. On ſèrvit pluſieurs *hors-d'oeuvre* à châque ſèrvice. Cliton ſe ſouvient exactement de quels plâts on a relevé le premier ſèrvice; il n'oublie pas les *hors d'oeuvre*, le fruit, & les aſſiettes. La Bruy.

Hors d'oeuvre ſ. Se dit auſſi en tèrmes d'Architecture des pièces qui ne ſont attachées que par un côté à un corps de logis, comme un éſcalier, un cabinèt.

Sous-oeuvre. On dit reprendre un vieux mur *ſous oeuvre* quand on le rebâtit par le pied *a fundamentis*.

Maître des *oeuvres*, ou Général des *oeuvres*, eſt une Officiér prépôſé pour avoir inſpection ſur les bâtimens de la ville, afin qu'ils ſoient conſtruits ſuivant les réglemens de Police & les ſtatuts de la Maçonnerie; avec pouvoir de faire démolir les bâtimens qui ne ſeront pas trouvez conformes aux régles, qui ſont établies à cet égard. *Æditaus, ædificiorum præpoſitus*. Il y a pour cela une chambre, une Juriſdiction dans l'enclos du Palais.

Maître des baſſes *oeuvres*, eſt celui qui cure les retraits. *Foricarum evacuator*.

Maître des hautes *oeuvres*, eſt le nom honorable, qu'on donne à l'Éxécuteur de la Haute Juſtice, ou Bourreau. *Carnifex, tortor*.

Oeuvre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. La fin couronne l'*oeuvre*; pour dire, Ce n'eſt pas aſſez de bien vivre, il faut bien mourir; ou, Ce n'eſt pas aſſez de bien commencer, il faut bien achéver. *Finis coronat opus*. On dit à Paris des chôſes qui durent trop longtems à faire, C'eſt l'*oeuvre* de Nôtre Dame, qui ne finit jamais, à câuſe qu'on prétend qu'il y à quelque reſte de voute à faire, qu'on ne veut pas achever. On dit d'un homme vigilant, qu'il met toutes pièces en *oeuvre*; pour dire, qu'il employe toutes ſortes de moyens pour parvenir à ces fins. *Omnem movet lapidem*. On dit au contraire d'un fainéant, qu'il ne fait *oeuvre* de ſes dix doigts. On dit auſſi bon jour, bonne *oeuvre*; pour dire, que ce ſont les jours de Fêtes où châcun eſt occupé à ſa dévotion, qu'il eſt plus aiſé de voler, de faire un méchant coup. On dit auſſi à un homme qui a gâté ou ruiné quelque chôſe, Voilà de vos *oeuvres*, de vos chéf-d'*oeuvres*. On dit auſſi à un homme qui mange excéſſivement, jamais Gargantua n'y fit *oeuvre*. On le dit auſſi de toutes les chôſes extraordinaires, quand on les compare à un âutre du même genre, qui eſt fameûſe. On dit encore, A l'*oeuvre* on connoit l'ouvrier. *Ex ungue leonem*. C'eſt dommage qu'on ne le mette en *oeuvre*, qu'on ne l'employe.

OFF.

OFFAIRE. ſ. m. Nom de mètier chez les Anciens, Éſpéce de Patiſſier. *Offarius*. C'étoit ceux qui faiſoient les piéces de four qu'on nommoit *offa*, & qui étoient une éſpéce de talmouſe, une boule de pâte âſſaiſonnée.

OFFANTO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Aufidus*. Elle naît aux montagnes de l'Apennin, dans la principauté ultérieure, où elle baigne Conza, & Monte vèrde; enſuite elle ſépare la Capitanate de la Baſilicate, & de la tèrre de Bary, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, près du Bourg de Salpe. Maty.

OFFEN. Voyez Bude.

OFFENBACH. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Franconie. *Offenbachium*. Il eſt ſur le bord Méridional du Mein, à une lieuë & demi au deſſus de Francfort. *Offenbach* appartient au Comte d'Iſenbourg, qui y fait ſa réſidence ordinaire. Maty.

OFFENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du cèrcle de Souabe, en Allemagne. *Offenburgum*. Elle eſt la plus conſidérable de l'Ortnaw, & ſituée ſur la rivière de Kinzig, à trois ou quatre lieuës de Straſbourg, vèrs le levant. *Offenbourg* eſt Impériale, & ſous la protection de la Maiſon d'Aûtriche. Maty.

OFFENDRE. Vieux v. a. Offenſer ou Rencontrer comme le Latin *Offendere*, ſur lequel il a été fait.

Car circui m'ont les chiens pour me prendre
La fauſſe troupe eſt venue m'offendre.
Marot *Pſ.* 22.

OFFENSANT, ante. adj. Choquant, injurieux; qui nuit, qui bleſſe. *Contumelioſus, injurioſus*. Des paroles *offenſantes*. C'eſt un procédé *offenſant* que de faire des cabales contre quelqu'un pour nuire à ſa fortune, bleſſer ſa réputation, &c.

OFFENSE. ſ. f. Injure, affront, outrage, tort qu'on fait à quelqu'un, ſoit en ſa pèrſonne, ſoit en ſes biens, ou en ſon honneur. *Offenſa, injuria, offenſio*. Une *offenſe* de fait, c'eſt quand on bat, on maltraite, on tuë quelqu'un. *Offenſa ex facto*. Une *offenſe* de paroles, c'eſt quand on dit des injures, ou des chôſes choquantes. *Ex dicto*. Le Prince content de venger ſes propres injures, laiſſoit à Dieu le ſoin de la Majeſté de ſon nom, & la pourſuite de ſes *offenſes*. Fléc. Le monde blâme celui qui n'eſt point touché des *offenſes* qu'on lui fait, comme un inſenſible, & un lâche. M. Ésp. La grandeur d'une *offenſe* n'eſt jamais bien connuë que par celui qui l'a faite, ou par celui qui l'a reçuë. St. Réal. Des *offenſes* qui ne mériteroient qu'un reſſentiment ordinaire

ordinaire, ſi on les recevoit des gens indifférens, ſont des outrages mortèls de la part de ce qu'on aime. I d. La paſſion s'émeut à la ſeule image d'une *offenſe* vraye, ou fauſſe. N i c. De toutes les *offenſes* que l'homme reçoit il n'y en a point que l'homme ſente plus vivement que le mépris. M. Esp. Les *offenſes* à l'honneur ne ſe réparent point : les aûtres *offenſes* peuvent ſe réparer par argent, ſe convèrtir en dommage, & intérêts. Par le droit naturel il eſt pèrmis de repouſſer les *offenſes*, & de s'en venger. La Loi Chrétienne nous ordonne de pardonner les *offenſes*, d'oublier les *offenſes*. On a établi des Magiſtrats pour mettre de ſang froid une juſte proportion entre la peine, & l'*offenſe*. T o u. Faire une *offenſe* mortelle & impardonnable. S. Évr. *Offenſa irremiſſibilis.*

Un Auteur qui dans ſon écrit,
Comme moi reçoit une offenſe,
Souffre plus que Job ne ſouffrit,
Bien qu'il eût d'extrémes ſouffrances. S a r.

Offense, ſignifie en Théologie, Faute, peché. *Peccatum, offenſa, delictum, culpa.* Une *offenſe* mortelle, ou vénielle. Une des demandes de l'Oraiſon Dominicale, eſt que Dieu nous pardonne nos *offenſes*, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſez. Mes *offenſes* paſſées me tiennent dans une agitation continuelle. Port-R. Expier ſes *offenſes*. Parc.

OffENSÉ. ſ. m. Celui qui a reçu une offenſe. *Offenſus, injuriâ affectus.* L'offenſeur doit ſatisfaction à l'*offenſé*.

*En cet affront mon père eſt l'*offenſé;
Et l'offenſeur le père de Chimene. Corn.

OffENSER. v. act. Outrager quelqu'un; lui nuire en ſa pèrſonne, en ſes biens, en ſa réputation; le piquer, le fâcher, lui faire affront. *Offendere, lædere.* Un homme délicat ſur le point d'honneur ſe tient *offenſé* vivement, ſenſiblement, quand on ſuborne ſa femme, quand on l'outrage en ſa pèrſonne. Il y a des gens mal-endurans qui s'*offenſent* de tout. Il y a de cèrtaines gens dont on ne s'aviſe pas de s'*offenſer*. Cail. On ne fut jamais ſi pointilleux, ni ſi délicat : on s'*offence* de tout, & l'on ne veut jamais être *offenſé* impunément. Fl. Celui qui *offenſe*, pardonne moins que celui qui eſt *offenſé*. S. Évr. Les jeunes gens *offenſent* moins pour nuire, que pour faire affront. Dac. On dit par compliment, Excuſez-moi, je n'ai pas cru vous *offenſer*, je n'ai pas dit cela pour vous *offenſer*.

Offenser, ſignifie auſſi, Bleſſer, choquer, incommoder. *Lædere, nocere.* Ce diſcours eſt ſcandaleux, impie, il *offenſe* tous les gens de bien; il *offenſe* tout l'État, il *offenſe* mes chaſtes oreilles. La piété des Fideles *offenſée* par l'héréſie ſe ſignala par de nouveaux témoignages de zèle. Boss. J'*offenſerois* vôtre charité, ſi je croyois qu'il falut l'exciter par l'artifice, & par le menſonge. Flech.

Régnier dit de ceux qui mépriſent Homère & les Anciens.

Penſent-ils des plus vieux offenſer *la mémoire,*
Par le mépris d'autrui s'acquerir de la gloire. Régnier.

Offenser, ſe dit auſſi de ce qui bleſſe, ou de ce qui ébranle trop violemment les ſens. *Offendere, lædere.* Ce qui eſt trop vif bleſſe les ſens. *Nimis ſenſibile lædit ſenſum.* La trop grande lumière *offenſe* la vuë. Le muſc tout pur eſt ſi fort qu'il *offenſe* le cèrveau. Quand les nèrfs ſont *offenſez*, on ſent de grandes douleurs.

Offenser, en tèrmes de Théologie ſignifie, Tranſgreſſer les commandemens de Dieu, ou de l'Égliſe. *Tranſgredi, prævaricare, violare.* *Offenſer* Dieu mortellement, véniellement. La pénitence eſt néceſſaire à ceux qui ont *offenſé* Dieu.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a que la vérité qui *offenſe*. C'eſt ce que Térence a dit. *Veritas odium parit.* Pour dire, qu'il n'y a point d'injure plus ſenſible, que quand nous nous ſentons coupables des fautes qu'on nous reproche.

OffENSEUR. ſ. m. Celui qui offenſe. *Violator.* Corneille a dit dans le Cid :

En cet affront mon père eſt l'offenſé;
*Et l'*offenſeur *le père de Chimène.*

Quelques Critiques ont blamé ce mot comme n'étant pas François; mais outre la neceſſité qu'à la langue de cette expreſſion, d'aûtres bons Auteurs n'ont pas fait de difficulté de l'employer. Par la malignité de la nature, les amis communs ſont toujours plus favorables à l'*offenſeur* qu'à l'offenſé. St. Réal. Plus l'*offenſeur* m'eſt chèr, plus je reſſens l'injure. Racine.

OffENSIF, ive. adj. & par fois ſubſt. *Offenſivus, nocivus.* Qui attaque, qui offenſe, ou qui ſert à offenſer. Nous avons fait ligue *offenſive* & déffenſive contre vous. Des armes *offenſives*, & déffenſives, des ligues *offenſives*, & déffenſives; c'eſt-à-dire, pour attaquer, ou ſe déffendre. Ceux qui ſont les plus forts ne ſe doivent pas tenir ſur la déffenſive, il faut aller juſqu'à l'*offenſive*, juſqu'à l'attaque.

OffENSIVEMENT. adv. D'une manière offenſive, en attaquant. *Aggrediendo impugnando.* Donner des troupes pour agir *offenſivement*.

OffERT, erte. part. paſſ. du vèrbe *offrir*, & adjèctif Qui eſt préſenté. *Oblatus.* La ſomme *offerte* n'eſt pas ſuffiſante pour les dédommager. L'occaſion *offerte* n'eſt pas à négliger. On dit en provèrbe, Marchandiſe *offerte* a le piéd couppé; pour dire, pèrd ſon prix.

OffÈRTE. ſ. f. Offre que le Prêtre fait à Dieu du pain & du vin avant qu'ils ſoient conſacrez, & un peu avant la préface. *Oblatio, oblata, oblatum.* Quand on dit la Meſſe en cérémonie, on encenſe les *offèrtes*. Il eſt entré dans l'Égliſe quand le Prêtre en étoit à l'*offerte*. L'oraiſon qu'on dit en faiſant cette oblation, s'appelle *ſecrette*. Voyez Oblate.

OffERTOIRE. ſ. m. Antienne qu'on chante & qu'on jouë ſur l'orgue dans le tems que le peuple va à l'offrande. *Offertorium.* Autrefois l'*Offertoire* conſiſtoit en un pſeaume avec ſon antienne, & il ſe chantoit. Il eſt cependant douteux ſi on le diſoit tout entier. Car S. Grégoire dans ſon ſacramentaire dit, que quand il étoit tems, le Pape regardoit le chœur qui le chantoit & faiſoit ſigne de finir.

Autrefois on appelloit *offèrtoire* le linge ſur lequel on mettoit les offrandes des Fidéles. M. Harris dit que c'étoit proprement un morceau d'étoffe de ſoye, ou de fin lin dans lequel on recevoit & l'on enveloppoit les offrandes en châque Égliſe.

OffICE. ſ. m. Secours, ou devoir reciproque de la vie civile; ſervice, plaiſir, ce qu'il convient de faire; *Officium, munus, obſequium.* C'eſt le propre d'un honnête homme de rendre de bons *offices* à tout le monde. C'eſt un *office* d'ami, d'avertir un homme de ſes déffauts. On rend un mauvais *office* à ſon ami quand on le flate, quand on l'entretient dans ſes défauts. On lui a rendu un mauvais *office* à la Cour. Les bons *offices* de ceux qui ſçavent obliger de bonne grâce ſont aſſortis de tout ce qui peut les relever, & les rendre plus agréables. M. Esp. Les *offices* de vrais amis ont je ne ſçai quoi de vif, & d'animé, qui prévient même juſqu'à nos déſirs, & qui va au devant de nos beſoins. S. Évr. Les prémiérs hommes nourriſſoient leur amour par les *offices* réciproques qu'ils ſe rendoient. M. Esp. Le procédé de ſon Amant détruiſoit tous les bons *offices* que je lui rendois auprès d'elle. B. Rab. Les *offices* mutuèls ſont néceſſaires pour affèrmir la paix entre les hommes. Tour. Sèrvir les malades dans les hôpitaux & s'abaiſſer aux *offices* les plus humbles & les plus dégoutans. Bouh.

Ce mot vient du Latin *officium*, qui s'eſt dit pour *efficium* du vèrbe *efficere faire*.

Office, ſignifie encore, ſoin, médiation. *Cura, mediatio.* Nos amis communs ont employez leurs *offices* pour nous accommoder. St. Ambroiſe & Cicéron ont fait des beaux Traitez des *Offices*, c'eſt-à-dire, des devoirs de la ſocieté civile. Quelqu'un a appellé les *Offices* de Cicéron *l'Evangile de la loi naturelle*.

Office. ſ. m. Charge qui donne pouvoir, & autorité de faire quelque chôſe; *Dignitas, authoritas, facultas.* Loyſeau définit l'*office*, une dignité avec fonction publique. Prémièrement on le dit de ceux de Judicature, & de Police. *Office* de Préſident, de Conſeiller, de Greffier, de Procureur, de Notaire. La vénalité des *Offices* n'eſt pas fort ancienne. Voyez Vénalité. *Office* vénal eſt réputé immeuble. Cout. de Paris. Loyſeau a écrit amplement des *Offices* de France. Il y a des *Offices venaux*, & *non venaux*. Les *Offices venaux* ſont ceux qui ſont vendus, & alienez par le Roi. Les *Offices venaux* ſont de deux ſortes : les *domaniaux*, & les caſuèls. Les *domaniaux* ſont ceux qui ont été démembrez du Domaine du Roi, qui ne vaquent point par mort, & qui paſſent aux héritiérs comme un héritage. Tèls ſont les Greffes, & les Tabellionages. Les *Offices caſuèls* ſont ceux dont l'Officier eſt pourvû à vie, par des proviſions du Roi, & qui vaquent par la mort au profit du Roi, lorſque le pourvû meurt ſans avoir réſigné, ou ſans avoir payé la Paulette; quand on la payoit encore. Car depuis quelques années on la rachetée & on ne la paye plus.

Ce qu'on appelloit autrefois *office*, on l'appelle aujourd'hui *charge* : de là vient qu'on dit Officiers du Parlement, du Préſidial, &c. Officiers de robe, Officiers d'épée, Officiers de robe-longue, de robe-courte, &c.

Office de Finance, eſt celui qui donne pouvoir de recevoir & de manier les deniers du Roi, ou du public, à la charge d'en rendre compte. *Rei ærariæ munus.* Un *Office* de Tréſorier, Receveur Général, Payeur des rentes, des gages des Officiers. L'*Office ancien, altèrnatif, triennal & quadriennal*, ſe dit des *Offices* qui s'exèrcent par année.

Office, ſe dit auſſi des charges de la Chancellerie. *Cancellariæ*

mania. Les Sécretaires du Roi ſont des *Offices* héréditaires qui ne payent point de Paulette. Les aûtres ſont caſuèls, & ſe pèrdent faute de payer la Paulette.

OFFICE *de ville*, ſont des charges dépandantes du Bureau de la ville, établies pour avoir ſoin de la police, des pôrts, & des marchandiſes, comme Mouleurs de bois, Meſureurs de blé, Porteurs de charbon, Plancheyeurs, Débacleurs, &c. *Civitatis præfectura.*

OFFICE, ſe dit auſſi des charges de la maiſon du Roi, ou des Princes. *Palatii Regii Miniſterium.* Il y a les ſept *Offices*, qui ſont les *Offices* de la Chambre, de la Garderobe, &c. Les ſept *offices* ſe prennent dans un ſens plus particulier pour cèrtaines fonction qui ſont ſous la juriſdiction & la direction du Grand-Maître de la maiſon du Roi. Ces ſept *offices* ſont 1°. le goblet; 2°. la cuiſine-bouche, ces deux ſont ſeulement pour la pèrſonne du Roi; 3°. la panneterie commun; 4°. l'échanſonnerie-commun; 5°. la cuiſine-commun; 6°. la fruiterie; 7°. la fourière. Le nom d'*office* pris dans ce ſens eſt toujours du genre féminin dans l'État de France, où l'on trouve ces mots, la panneterie commun eſt la troiſiême des ſept *offices* de chez le Roi: le même genre ſe remarque dans toutes les occaſions où il a été néceſſaire d'en donner un au mot d'*office.* On appelle *Clèrcs d'office*, les petits controlleurs de la maiſon du Roi.

OFFICE, dans le Droit Canonique eſt un bénéfice, qui n'a point de juriſdiction.

Offices clauſtraux, ſont des Offices qu'on donne à des Religieux, pour avoir ſoin de l'Infirmerie, de la Sacriſtie, de la Panneterie, du cellier, des aumônes, &c. *Præfectura clauſtrales.* Ce ſont des tîtres de Bénéfices auſquels cèrtains revenus ſont annéxez, mais ils ont été la plupart réunis aux Menſes des Abbayes qui ſont en Congrégation. L'*Office* de Grand Veneur de l'Abbé de Saint Denis étoit un *Office* clauſtral, comme on voit dans le Poulié. *Abbatis ſancti Dioniſii ſumma præfectura.*

On dit dans tous ces ſeus, il a été contraint de réſigner ſon *Office.* Il y a eu pluſieurs Édits de création & de ſuppreſſion d'*Offices.* On a donné des compagnons d'*office* aux anciens Titulaires.

OFFICE, eſt quelquefois oppôſé à *commiſſion. Procuratio.* Les Intendances ne ſont pas des *Offices*, ce ſont des ſimples commiſſions. Cet homme eſt Titulaire de l'*Office*, il la fait èxèrcer par un Commis, un Commiſſionaire.

OFFICE, ſe dit en ce ſens de l'èxèrcice de la charge qu'on fait quelquefois pour un aûtre. *Subdelegatio.* On a commis à l'*Office* d'un tel qui a été intèrdit, c'eſt ſon ſubſtitut qui èxèrce à préſent ſon *office*, qui fait ſon *office* en ſon abſence.

En païs d'Inquiſition on appelle le *Saint Office*, le Tribunal de cette Juſtice. *Munus fidei quæſitorum.*

OFFICE, ſe dit auſſi du devoir du Magiſtrat, de celui qui a quelque ſupériorité. *Præfectura, Magiſtratus.* Il eſt de l'*office* du Juge de Police de mettre le taux aux denrées, d'empêcher tous les déſordres & tumultes. Il eſt de l'*Office* du Curé de prêcher ſes parroiſſiens. Cet homme èxèrce avec honneur ſon *office*, il eſt exact à en faire toutes les fonctions. Les Juges doivent informer d'*office*, quand il n'y a point de partie. Et on dit en ce ſens, qu'un homme a fait une chôſe d'*office*, quand il la fait ſans en être requis par ſon ami, ou de ſon chef, pour faire *office* ou plaiſir.

Cauſes d'OFFICE dans la Coutume de Brétagne art. 690. & en la ſomme Rurale, ce ſont les cauſes du Seigneur Juſticier, à la differences des cauſes qui ſont entre les parties privées, comme le Procureur fiſcal du Seigneur Juſticier, ou le Procureur de la Juſtice, s'appelle Procureur d'*Office*, Greffier d'*Office.* Coutume de Bretagne. art. 734. DE LAURIÈRE.

On appelle des *expèrts nommez d'office*, ceux que le Juge nomme de ſon chèf, lorſque les parties refuſent d'en convenir; ou quand il nomme un tiers, lorſque les deux prémiérs ſont de contraire avis. *Experti à judice delegati.*

On dit qu'un fèrmier, qu'un laboureur eſt taxé d'*office*, quand la taille qu'il doit payer eſt réglée par l'Intendant ou ſon Subdélégué & non par les Collecteurs.

OFFICE, ſignifie figurément, Fonction, faculté d'agir, tant en chôſe morales que naturelles. *Functio, agendi facultas.* Cet Hydropique a un foye qui ne fait plus ſon *office*, il ne ſçauroit plus guères vivre; ſon eſtomac ne fait plus ſon *office*, ſa fonction, il ne peut plus digérer. On ne met plus de contrepoids aux horloges, mais le pendule en fait l'*office*, eſt ſubſtitué en ſa place & en tient lieu.

OFFICE, ſignifie encore le Sèrvice Divin, qui ſe célèbre en public. *Res ſacra, Divina.* On fait fort bien l'*Office* à Nôtre Dame. *Rem divinam celebrare, exequi.* Dans les Abbayes reformées l'*Office* divin ſe célèbre fort dévotement. Par les réglemens de Police, les Cabarêts & toutes ſortes de jeux doivent être fèrmez pendant l'*Office* divin. Ce Religieux eſt à l'*Office*, c'eſt-à-dire, au Chœur. Ce fut St. Jérôme à la prière du Pape Damaſe, qui diſtribua les Pſeaumes, les Évangiles & les Épîtres dans l'ordre où il ſont dans l'*Office* divin. Les Papes Grégoire & Gélaſe y ajoûtèrent les Oraiſons, les Répons, & les Veiſets. Saint Ambroiſe y ajoûta les Graduèls, les Traits, & l'Alleluya, comme diſent Durandus & le Cardinal Bona. L'*Office* Ecclèſiaſtique étoit autrefois compris en pluſieurs Livres differens, Voyez leurs noms & la partie que châcun contenoit au mot LIVRE. *Tom. III. p.* 1507. Le IVe Concile de Tolède Can. 2. ordonne qu'il n'y aura plus de divèrſité pour les *Offices* entre les Égliſes particulières, de peur qu'il ne paroiſſe aux hommes groſſiérs, que ce ſoit un ſchiſme. Jacques de Vitry dans ſon hiſtoire Occidentale marque l'obligation de réciter l'*office* divin pour les Prêtres ſeculiérs, quelque occupez qu'ils ſoient, & èxhorte à dire châque heure au tems marqué, mais en cas de beſoin de les avancer plutôt que de les reculer.

OFFICE, ſe dit auſſi des prières que châque Ecclèſiaſtique doit dire tous les jours; c'eſt à dire, les Heures du Bréviaire. *Preces diurnæ.* Je n'ai pas dit tout mon *Office* aujourd'hui, j'en ſuis à Vêpres.

OFFICE, ſe dit auſſi de la manière de dire l'*Office*, qui change châque jour. *Ritus divini officii.* On fait l'*Office* de la Férie du Dimanche, l'*Office* d'un tel Saint. Aujourd'hui l'*Office* eſt double, ſemidouble, ou ſimple. On appelle particulièrement *Office*, le Sèrvice qui ſe fait le jour du Vendredi Saint, qui tient lieu de Meſſe.

OFFICE, eſt auſſi la prière particulière, qui ſe dit à l'honneur de châque Saint. *Officium ſanctorum ſingularium.* Quand on canoniſe un Saint, on lui aſſigne en même tems un *Office* particuliér, ou des prières tirées de l'*Office* commun des Confeſſeur, des Vièrges, &c.

On dit auſſi le petit *Office* de la Vièrge, ou les petites Heures de Nôtre Dame. On le dit avec l'*Office* du jour, dans tout l'Ordre de Saint Bèrnard. C'eſt Pièrre Damien qui introduiſit dans l'XIe. ſiécle, parmi les Moines, la coutume de réciter le petit *Office* de la Sainte Vièrge. Enſuite au Concile de Clèrmont tenu l'an 1095. Le Pape Urbain II. ordonna que tous les Clèrcs le diroient. Ce fut le Pape Urbain II. qui inſtitua l'*Office* de la Vièrge, & qui ordonna qu'on en feroit l'*Office* le Samedi. L'*Office* des morts ſe dit tous les jours chez les Chartreux, hors les Fêtes. L'*Office* de la Paſſion, du Saint Sacrement, du Saint Éſprit, & pluſieurs autres inſtituez par des dévotions particulières.

OFFICE, ſ. f. Signifie le lieu près de la cuiſine où mangent les domeſtique, où l'on ſerre les viandes & les chôſes néceſſaires pour le ſervice de la table. *Cella vaſaria.* Il a fallu aller dîner à l'*office*, la tâble du maître étoit trop pleine. Portez ce fruit à l'*office* pour le ſèrrer. Allez à l'*office*, & dites qu'on nous faſſe diner à midi.

L'OFFICE-BOUCHE. ſ. f. *Office* chez le Roi où l'on prépare les viandes qui doivent être ſèrvies au Roi. C'eſt la même chôſe que *cuiſine-bouche.* Cette office eſt uniquement pour la pèrſonne du Roi.

J'en ſuis fourni, Dieu ſçait, & j'ai tout Pêletier,
Roulé dans mon office *en cornêts de papier.* BOIL.

OFFICES. ſ. f. Se dit au plurier des lieux qui ſèrvent à tous les beſoins d'une grande maiſon, où l'on comprend non ſeulement la cuiſine & la dépenſe, mais auſſi la ſommelerie, fourrière & les écuries. En cette maiſon les *offices* ſont ſous tèrre & bien voutez. On met maintenant les *offices* dans les baſſecours. On y voit des *offices* taillez dans le roc. M. DESJARDINS. Voilà de grandes & de belles *offices.*

OFFICE, Se dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme mort, qu'il a acheté un *office* de trépaſſé. On dit qu'un homme n'a ni *office*, ni Bénéfice; pour dire, qu'il n'a aucun revenu cèrtain, qu'il vit du travail de ſes mains, du ſecours de la Providence. On dit en matière Ecclèſiaſtique, qu'on donne le Bénéfice pour l'*Office*

OFFICIAL. ſ. m. Lieutenant ou Vicaire de l'Évêque: Juge d'Égliſe commis par un Prélat, ou un Évêque; ou par un Chapitre, ou un Abbé, qui a une èxemption de l'Ordinaire pour tenir la Juſtice Ecclèſiaſtique. *Officialis.* Nous appellons *Official*, Cèlui qui èxèrce la Juriſdiction contentieuſe de l'Évêque. Il y en a de deux ſortes, l'un qui comme Vicaire Général de l'Évêque èxèrce la Juriſdiction ſur tout le Diocêſe. Celui-ci par la Clementine. *Eſt principalis de Reſcript.* eſt appellé *Officialis printipalis*, & eſt tenu pour ordinaire, parce qu'il èxèrce la juriſdiction ordinaire & générale pour & au nom de l'Évêque, ſur tout le Diocêſe. De là vient qu'on n'appelle point des jugemens de l'*Official* à l'Évêque, parceque ſon tribunal eſt le tribunal & auditoire de l'Évêque. Pour cette même raiſon il tiene

le

le ſiége de ſa Juriſdiction en la ville où eſt le ſiége Épiſcopal & ſe qualifie *Official* de cette ville, & non point du Diocêſe, de même que l'Évêque. L'autre éſpéce eſt de ceux qui s'appellent *Officiaux* forains *Officiales foranei*, parcequ'ils éxercent leur juriſdiction *foris & extra civitatem*. Il en eſt parlé au Chapitre *Romana de Offic. ordin. in ſexto*, & dans la Clémentine déja citée. Les Évêques créent cette ſorte d'Officiaux, ordinairement quand leur Diocêſe eſt de ſi grande étenduë, que les parties ne pourroient pas venir à l'*Official* ordinaire ou principal ſans grande incommodité, à cauſe de la diſtance des lieux; auquel cas ils les aſſignent à cèrtain tèrritoire dans une partie de leur Diocêſe & en lieu commode, auquel ils doivent tenir leur juriſdiction. Ces Officiaux qui n'ont qu'une juriſdiction limitée, quoiqu'ils l'éxèrcent au nom de l'Évêque, & qu'ils ayent *univerſitatem cauſarum*, ſont néanmoins ſimples déleguez, non pas ordinaires, ainſi qu'enſeignent la Glôſe, Ancharanus & Panorme ſur la Clémentine citée ci-deſſus & Geminianus ſur le Chap. *Romana* auſſi cité & Armilla v. *Vicarius n.* 6. & après eux les Modèrnes. C'eſt pourquoi l'on appelle de leurs Jugemens à l'Évêque qui les a déleguez; & les Docteurs diſent qu'ils ne ſont pas dignitez comme les Officiaux principaux, & pour cette raiſon qu'ils ne peuvent être déleguez du Pape ès caûſes d'appel, qui ſont commiſes *in partibus*, ſuivant le Chapitre *Statutum de Reſcript. in ſexto.* Éveillon.

En Anglетèrre on diſtingue auſſi ces deux ſortes d'Officiaux. Le prémièr eſt appellé *Officialis principalis*, & les autres *Officiales foranei*. Les loix civiles du même Royaume leur donnent auſſi différens noms. Elles appellent le prémièr Chancellier, & les autres ſeulement Commiſſaires. *Harris.*

L'*Official* eſt Officièr de l'Êvêché plutôt que de l'Évêque. *Févret Tr. de l'Abus L. IV. c. 3. art.* 2. L'*Official* ſuivant le Concile de Trente doit être Prêtre, & pour le moins licentié en Droit Canonique. En France un *Official* doit être François de nation, ſéculièr, gradué, & conſtitué en ordre de prêtriſe. Un Réligieux ne peut être *Official. Fèvret, Tr. de l'Abus, L. IV. c. 3. art.* 17. Cependant un Réligieux de l'ordre de S. Benoît peut éxèrcer cette charge, & il n'y a point d'abus. *Arrêt de 1689. au Journ. du Palais.* Un Évêque ne peut commèttre qu'un *Official* dans ſon Diocêſe, mais ſi ſon Diocêſe eſt enclavé en pluſieurs Parlemens, il eſt obligé de conſtituer des *Officiaux* différens pour châque Parlement. On a jugé que l'Évêque n'a point droit de reſſort; que même il ne peut tenir lui même ſa Juriſdiction, & qu'il eſt obligé de renvoyèr les matières contentieuſes à ſon *Official*. Les *Officiaux* connoiſſent de toutes matières pèrſonnelles entre Écléſiaſtiques: ou quand le déffenſeur eſt Écléſiaſtique: mais ils ne connoiſſent point des actions réelles, & qui emportent hypothéque. C'eſt pourquoi on ne peut éxécuter une condamnation de l'*Official* que ſur les meubles, & non pas ſur les immeubles. Quand il s'agit de correction, & de diſcipline, la ſentence de l'*Official*, peut être éxécutée nonobſtant l'appel comme d'abus; parcequ'en ce cas les appellations ſont ſeulement dévolutives, & non ſuſpenſives. Pour jouïr des Privileges de Cléricature, & pouvoir réclamer la Juriſdiction Écléſiaſtique, il faut être Soudiacre, ou Clèrc tonſuré poſſédant Bénéfice. L'*Official* ne connoît pas de toutes ſortes de crimes commis par les Écléſiaſtiques; il ne juge que du *délit commun*. Voyez Délit, & cas privilégié. L'*Official* ne peut éxécuter un decrèt de priſe de corps, que dans ſon Auditoire. Hors de là il eſt obligé d'implorer les bras ſéculièrs. Il ne peut pas non plus bannir du Diocêſe de ſon Évêque, parce qu'il n'a point de tèrritoire, ni même condamner à une amende pécuniaire, ſi ce n'eſt pour l'appliquer à œuvres pies. L'*Official* ne peut prononcer que ſur la validité ou invalidité des promeſſes de mariage; & pour les intérêts, il doit renvoyer les Parties devant le Juge Royal. Voyez ſur les *Officiaux* le Traité de l'Éxcommunication de M. Éveillon & celui des Offices Écléſiaſtiques, & l'Introduction au Droit Écléſiaſtique & Canonique. Voyez auſſi Jean Auboux Official de Cahors, dans ſa *Véritable Pratique des Cours Eccleſiaſtiques.*

Les Évêques & particulièrement ceux des grands Siéges, ſe voyant accablez d'affaires, s'en déchargèrent ſur leurs Archidiacres, ou ſur des Prêtres à qui ils donnoient une commiſſion revocable à leur gré. On les nomma *Vicaires*, ou *Officiaux*, *Vicarii generales*, *Officiales*. Comme l'on ne trouve ce nom que dans les Conſtitutions du Sexte, il eſt aſſez apparent que cet uſage ne commença qu'à la fin du XIIIe. ſiécle. Depuis on partagea leurs fonctions, & l'on nomma *Officiaux* ceux à qui l'Évêque commit l'éxèrcice de la Juſtice contentieuſe; & *Vicaires Généraux*, ou *Grands Vicaires* ceux à qui il commit la Juriſdiction volontaire. Les *Officiaux* ſe multiplièrent bientôt éxcèſſivement: non-ſeulement les Évêques, mais les Chapitres éxempts; & les Archidiacres voulurent avoir leurs *Officiaux*. Bien peu de Chapitres, ou de Monaſtères, ont conſèrvé ce privilége. Les *Officiaux* avoient attiré à eux la connoiſſance de la plûpart des affaires civiles: mais depuis on les a dépoüillez par le moyen des appèls comme d'abus, & en vèrtu de l'Ordonnance de 1539. Voyez Juriſdiction. Il ſemble que du moins on devoit leur conſèrver la connoiſſance des matières bénéficiales, & de dîmes Écléſiaſtiques, comme étant ſpécialement de leur compétence. Cependant les Juges Laïques, ſous prétexte d'empêcher le déſordre, étant intèrvenus pour adjuger la poſſéſſion ou la recréance à celui qui avoit le droit le plus apparent, ont à la fin retenu la connoiſſance du fond; & après avoir jugé le poſſeſſoire, ils ne veulent point ſe deſſaiſir du pétitoire; enſorte que par là, l'Égliſe en France eſt entièrement privée de connoitre des matières bénéficiales. La même chôſe eſt arrivée pour les dîmes. Les Juges Laïques ſe ſont attribué le jugement du poſſeſſoire, & en conſéquence ont retenu la connoiſſance du pétitoire. Il arrive même ſouvent que les Écléſiaſtiques en matière purement pèrſonnelle agiſſent contre un Écléſiaſtique devant le Juge Laïque, ſoit parceque l'éxpédition de la juſtice y eſt plus prompte, ſoit parceque les ſentences des Juges Laïques ont éxécution parée: ce que n'ont pas les ſentences des Juges d'Égliſe. Ainſi les Évêques ſont prèſque réduits dans les bornes de leur Juriſdiction primitive, qui conſiſtoit à juger ceux qui ſe ſoumettent volontairement à leur arbitrage, ou à corrigèr les mœurs, & à faire obſèrver la Diſcipline de l'Égliſe. L'appel des ſentences des *Officiaux* reſſortit devant le tribunal du Mètropolitain, & de l'*Official* du Métropolitain à celui du Primat, & de là au Pape, lequel eſt obligé de déleguer des Juges, juſqu'à ce qu'il y ait trois ſentences conformes; après quoi il n'y a plus d'appel dans la Juſtice Écléſiaſtique. L'*Official* de l'Abbaye de S. Gèrmain a été ſupprimé. Quelques Chapitres ont des *Officiaux* qui ſont Juges des Chanoines ſeulement.

Official Forain. *Officialis foraneus*, eſt un *Official* que les Évêques, dont le Diocèze a beaucoup d'étenduë, établiſſent hors du lieu de leurs Siége, en leur marquant un cèrtain diſtrict. Ces *Officiaux forains* ſont établis pour la commodité des Parties, qui ne pouvoient, ſans faire de grands frais & pèrdre beaucoup de tems, s'adreſſer à l'*Official* ordinaire. En France il ne doit y avoir qu'un *Official* dans un Diocèze, à moins que le Diocèze ne s'étende dans le reſſort de pluſieurs Parlemens, auquel cas il en faut un dans le reſſort de chaque Parlement.

OFFICIAL, ale. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des parties qui travaillent pour les autres. *Partes adminiſtræ, præcipuæ, nobiles.* Le cœur, le cèrveau, le poumon, l'eſtomac, ſont des parties *officiales*, qui ont un office ou fonction particulière pour entretenir le reſte du corps.

OFFICIALITÉ. ſ. f. Cour, ou Juſtice d'Égliſe dont le Chef eſt l'Official. *Forum Eccleſiaſticum.* La Partie publique dans les *Officialitez*, s'appelle le *Promoteur*. Le Lieutenant s'appelle le *Vice-gérent*. La pratique des *Officialitez* eſt préſentement réduite à peu de chôſe. Les actions en promeſſe, ou en diſſolution de mariage, ſont les caûſes les plus ordinaires de l'*Officialité*. On a abrogé les congrès qu'on ordonnoit ci-devant dans les *Officialitez*, par Arrêt du 18e Févrièr 1677. Voyez Official.

Officialité, ſe dit auſſi de la charge du Juge qui éxèrce cette juriſdiction. *Officialis munus.* C'eſt par un grand abus que les Prelats vendent leurs *Officialitez*, la charge de leur Official.

Officialité, ſignifie auſſi le lieu où ſe tient cette juriſdiction. La ſale de l'*Officialité*. Il eſt allé à l'*Officialité*. On l'a mis dans les priſons de l'*Officialité*.

OFFICIANT, ante. adj. & ſubſt. Celui qui préſide à l'Office divin, qui commence & finit l'Office. *Celebrans.* En cette cérémonie, c'étoit un Évêque qui étoit *Officiant*. C'eſt à l'*Officiant* à donner la bénédiction.

OFFICIER. ſ. m. Qui eſt pourvu d'une charge, d'un office. *Qui munus aliquod gerit, adminiſter regius, muneri præfectus.* Les grands *Officiers* de la Couronne ſont le Connétable, l'Amiral, le Chancelier, le Grand Écuyer, &c. Les Électeurs ſont les grands *Officiers* de l'Empire. Les Rois & les Princes ont pluſieurs *Officiers* dans leurs maiſon pour le ſèrvice de leur pèrſonne. Les hauts *Officiers* ſont les Grands Maîtres de la Maiſon, de la Garderobe, les prémièrs Gentilshommes de la Chambre, prémièrs Maîtres d'Hôtel, &c. Les bas *Officièrs* ſont les Valèts de la Chambre, de la Garderobbe, de la Bouche, &c. Les *Officiers commenſaux* ſont ceux qui ont bouche à Cour. Il y a des *Officiers* de l'Écurie, de la Vénèrie, Fauconnerie, &c. Les Grands *Officiers* de la Couronne, n'étoient autrefois qu'*Officiers* de la Maiſon du Roi. C'eſt Henri III. qui leur a donné rang après les Princes du ſang. Ils étoient tous élus le plus ſouvent par ſcrutin ſous le régne de Charles V, & dans le bas âge de Charles VI. par les Princes & Seigneurs à la pluralité des voix. Les Pairs ne vouloient pas ſouffrir avant le régne de Louïs VIII. qui

qui régla qu'ils auroient ſéance parmi eux. *Le Gendre*, *Mœurs des François.*

OFFICIERS DE JUSTICE, ſont ceux qui ſont pourvûs de charges pour rendre la juſtice, tant dans les Parlemens que dans les Cours inférieures. *Cauſarum forenſium cognitores; judices præpoſiti.* Les *Officiers Royaux*, ſont ceux qui exèrcent la juſtice au nom du Roi. *Regii præfecti.* Les *Officiers Subaltèrnes*, ſont les Juges qui exèrcent la juſtice au nom des Seigneurs dans leurs tèrres. *Rei forenſis miniſtri.* Il n'y a pas juſqu'aux Sèrgens qu'on nomme *Officiers*; & on dit d'eux abſolument, où eſt l'*Officier*? pour dire, où eſt le Sèrgent, le Bedeau qui eſt de ſèrvice?

OFFICIERS DE FINANCE, ſont ceux qui ont des tîtres pour manier les deniérs du Roi. *Rei ærariæ Miniſtri. Officiers de Chancelerie*, ceux qui ſont les Miniſtres du Sceau, les Sécretaires du Roi, Référendaires, Chauffe-cires, &c. Les Notaires ſont auſſi des *Officiers* qui ont la qualité de *Conſeillers du Roi.*

OFFICIERS DE VILLE, ſont le Prévôt des Marchands, ou le Maire, les Échevins, le Procureur du Roi & le Greffier, & vingt Conſeillers de Ville. *Civitatis adminiſtratores.* On appelle auſſi *Officiers de la Ville*, ceux qui ont ſoin de la police des ports, les Mouleurs & Chargeurs de bois, Meſureurs de blé, Débacleurs, &c. qui ont pour cela des tîtres & proviſions de la ville.

OFFICIERS DE L'ORDRE DU S. ESPRIT. *Ordinis torquatorum adminiſtri, præpoſiti.* Il y a quatre Grands *Officiers* qui ſont le Chancelier, le Prévôt, & Maître des cérémonies; le grand Tréſorier; & le Sécretaire. Ils portent la croix de l'Ordre comme les Chevaliers. Les bas *Officiers* ſont le Héraut Roi d'Armes; quatre Tréſoriers du Marc, & quatre Controlleurs Généraux.

OFFICIERS DE L'ORDRE DE S. LOÜIS. *Ordinis Sancti Ludovici, Præfecti.* Ce ſont le Tréſorier, le Greffier, & l'Huiſſier. Ils portent la croix de même que les ſimples Chevaliers. Voyez ORDRE.

OFFICIERS DE GUÈRRE, ſont ceux qui ont du commandement dans les troupes. *Caſtrenſes præfecti.* Les *Officiers Généraux*, ſont le Général, les Lieutenans Généraux, Maréchaux de Camp, Brigadiers, qui commandent à quelque corps compôſé de pluſieurs Compagnies, ou Régimens. Les aûtres *Officiers* ſont les Meſtres de Camp, Colonèls & Capitaines. Les *Officiers Subaltèrnes* ſont les Lieutenans, Sous-Lieutenans, Cornettes & Enſeignes. Les Sèrgens & Caporaux s'appellent les *bas Officiers.*

Il y a auſſi des *Officiers de Marine*, *Rei maritimæ præfecti, duces.* Qui ſont les gens de guèrre qui commandent ſur les vaiſſeaux, comme l'Amiral, les Vice-Amiraux, les Chèfs d'Eſcadre, Capitaine, &c. Les *Officiers Majors* ſont le Capitaine, le Lieutenant, & l'Enſeigne du Vaiſſeau. *Præfecti majores: Dux, ducis legatus, vexillifer. Officiers en Second*, ſont des *Officiers* moins anciens que ceux qui ſont en piéd. Les *Officiers mariniers*, ou Matelots ſont ceux qui commandent à l'Équipage. Le Maître eſt le prémier, le Pilote le ſecond, & enſuite le contre-Maître, le Facteur ou prémier Marchand, le ſecond Marchand, l'Écrivain, deux Chirurgiens, deux Dépenciers ou Maîtres Valèts qui ont l'œconomie des vivres, quatre Compagnons de quartier, ou Quartier-maîtres, enſuite les Cuiſiniers, les Canoniers, les Boſmans, &c. Le Maître de hache, qui eſt le Maître Charpentier, le Maître de chalouppe, & le Gardien qui commande aux Gourmettes ou garçons qui ſont employez à tout le rude travail.

On appelle *Officiers de Port*, *Portûs adminiſtri*; des *Officiers* commis dans des Arcenaux de Marine du Roi, pour avoir ſoin de faire amarrer ſes vaiſſeaux, de les faire carener, radouber, mâter, racler, calfater, brayer, goudronner, &c.

OFFICIERS DE L'HÔTEL, ſont les *Officiers* de la Maiſon du Roi. On le dit auſſi des *Officiers* de la Reine, de ceux des enfans de France, &c. parcequ'ils ſont couchez ſur l'état de la Maiſon ou de l'hôtel de la Reine, &c. *Officiers* de l'hôtel ſont les domeſtiques & commençaux, qui ont bouche en cour, ou gages, & ſont couchez en l'état de la Maiſon du Roi, de la Reine, des Princes fils, & filles de France. DE LAURIÈRE.

On appelle auſſi *Officiers* dans les maiſons particulières les domeſtiques qui ont ſoin de la table, comme Maître d'Hôtel, Cuiſinier, Sommélier, *Miniſtri.* Monſieur un tel a bonne tâble, il a d'excellens *Officiers.*

OFFICIÈRE. ſ. f. Se dit dans les Monaſtères de filles, de celles qui ont quelque charge, ou office dans la Maiſon. *Præpoſita.* La Sœur Tourriére, la Sacriſtine, les Sœurs Diſcrettes, ſont les *Officieres* dans le Couvent. On appelle auſſi *Officieres*, les femmes pourvûës de quelque office, comme il y en a dans la Maiſon de la Reine. La nouvelle *Officiére* des Princeſſes fit cent tours dans le Château ſous prétexte de leur ſèrvice. Mlle. L'HÉRIT.

OFFICIER. v. n. Préſider à l'Office divin. *Rei ſacræ præeſſe, facere, Rem ſacram facere.* Au Couronnement de Charles-Quint. Le Pape *officia* lui-même en Grèc & en Latin.

Dans les Chapitres châque Chanoine *officie* à ſon tour pendant une ſemaine, & eſt appellé *Semainier.* Les Curez primitifs vont *officier* aux quatre bonnes Fêtes dans les lieux où il n'y a que des Vicaires pèrpétuèls. En une telle cérémonie un tel Évêque *officia* pontificalement. Ce vèrbe eſt de quatre ſyllabes; le nom n'en a que trois.

On dit provèrbialement, qu'un homme *officie* bien à la table; pour dire, qu'il boit & mange copieuſement, qu'il fait bien ſon devoir de dîner, *Lautè opiparèque perpotare, & edere.*

OFFICIEUSEMENT. adv. Obligeamment; d'une manière officieûſe. *Officiosè, benignè, comiter.* Il l'a ſèrvi de bonne grâce, & fort *officieûſement.*

OFFICIEUX, EUSE. adj. Honnête, obligeant; prompt à rendre ſèrvice, un bon office. *Officioſus, obſequioſus, comis ac benignus.* Un homme *officieux* gagne le cœur de tout le monde. La ſociété n'eſt proprement qu'un commèrce de menſonges *officieux*, & de fauſſes loüanges, où l'on ſe flatte pour être flatté. FLÉCH. Un homme vain n'eſt *officieux* que pour avoir l'approbation publique. M. ÉSP.

> Officieux *menſonge, agréable impoſture.* BRÉB.
> *Qu'il ſoit doux, complaiſant*, officieux, *ſincère,*
> *On le veut, j'y ſouſcris.* BOIL.

On appelloit autrefois à Rome *Officieux* ſubſtantivement, *Officioſi*, ceux qu'on nommoit autrement *ſalutantes, ſalutatores*, c'eſt-à-dire, ceux qui alloient faire leur Cour d'un grand Seigneur, la troupe de Cliens qui venoient lui faire leur Cour.

OFFIDA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Offida.* Il eſt dans la marche d'Ancône, vèrs les confins de l'Abruſſe, & à cinq lieuës au midi de Fèrmo. MATY.

OFFIDIO, ou *Bazzano*, *Monte Bazzano.* C'eſt le nom d'une montagne du Royaume de Naples, ſituée dans le tèrritoire d'Aquila, en l'Abruzze ultérieure. *Offidius Mons.* MATY.

OFFRANDE. ſ. f. Sacrifice, oblation, preſent qu'on fait à Dieu, ou à ſes Saints. *Oblatio, donarium.* L'*Offrande* priſe pour ſacrifice ne ſe fait qu'à Dieu ſeul. Car le ſacrifice eſt l'acte du Souverain culte de latrie, qui n'eſt dû qu'à Dieu ſeul. *Qui eſt-ce qui a jamais offert un ſacrifice qu'à Dieu ſeul, ou à celui qu'il a crû être Dieu?* dit ſaint Auguſtin. Mais l'*offrande* priſe pour une ſimple oblation, ou un préſent s'offre auſſi en l'honneur des Saints. Il faut tous les matins élever ſon cœur à Dieu, & le lui donner en *offrande.* Les Payens faiſoient des *offrandes* à leurs faux Dieux, d'animaux, de fruits, & même quelquefois de leurs propres enfans. Il a été en pélerinage porter ſon *offrande* à un tel Saint.

Ce mot eſt fait du Latin *offerenda.* MÉN.

OFFRANDE, ſe dit particulièrement des préſens, qu'on fait au Curez en allant baiſer la paix. *Oblatum munus, collatum donum inter ſacra.* Quand les Curez primitifs officient, il y a toûjours de la diſpute pour leurs *offrandes.* Les Bedeaux menent à l'*offrande* les Marguilliérs en cérémonie. Les Rois de France on coutume de donner des *offrandes* au Curé dans la Paroiſſe duquel ils couchent. LE MAIT. Voici comment ſe recevoient les *Offrandes* à la Meſſe du Pape au VIIe. ſiécle. Le Pape déſcendoit du ſanctuaire ſoutenu par les deux primiciers des Notaires & des Défenſeurs; & marchoit vèrs la place du Sénat, pour recevoir les offrandes des Grands, ſelon leur rang: c'eſt-à-dire, le pain & le vin pour le ſacrifice. Le Pape prenoit les pains, qu'il donnoit au Soudiâcre régionaire, & on les mettoit dans une nappe que tenoient deux Acolytes. L'Archidiâcre ſuivoit le Pape, prenoit les burettes, & vèrſoit le vin dans un grand calice que tenoit un Soudiâcre, ſuivi d'un Acolyte portant un aûtre vâſe pour vuider le Calice, quand il étoit plein. Après le Pape, l'Évêque ſemainier recevoit les aûtres pains, ſuivi d'un Diâcre qui recevoit le vin; & des Prêtres aidoient encore, s'il étoit beſoin. Le Pape paſſoit enſuite du côté des femmes & recevoit leurs *offrandes.* Les pains que l'on offroit étoient ronds; car ſaint Grégoire Dialog. IV. C. 55. les nomme couronnes. Châcun les faiſoit ſoi-même. Comme il paroît dans la vie de ſaint Grégoire écrite par Paul Diâcre. L. II. C. 41. Voyez encore OBLATE.

OFFRANDE, ſe dit auſſi du tems où ſe fait l'*offrande*, qui eſt le milieu de la Meſſe. *Offertorium, locus ſacræ largitionis inter rem divinam.* On dit le prône incontinent après l'*offrande.* Les païſans ſe vont ſouvent promener pendant l'*offrande.*

OFFRANDE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A l'*offrande* qui a dévotion, quand on fait en quelque endroit une contribution volontaire. *Spontaneum donum, oblatio voluntaria.* On dit auſſi, vous allez trop vîte à l'*offrande*, vous ferez choir M. le Curé, pour reprocher à quelqu'un qu'il mange trop goulument, qu'il met trop ſouvent la main au plat, ou qu'il fait quelqu'aûtre importunité.

On dit auſſi, que châque Saint veut ſon *offrande*; pour dire, qu'il faut contenter tous ceux qui peuvent ſèrvir à faire réüſſir une affaire, ou à la travèrſer.

OFFRANT. adj. Tèrme de Pratique. Les meubles qui ſe vendent

dent en Juſtice, ou à l'encan, ſe délivrent au plus *offrant* & dèrniér enchériſſeur. *Traduntur ultimo licitanti.* Les adjudications par decrèts des tèrres, des baux Judiciaires des fèrmes du Roi, ſe donnent auſſi au plus *offrant.* Il ſe dit au figuré. Je ne ſçai point.

De mes ſonnèts flatteurs laſſer tout l'Univèrs,
Et vendre au plus offrant *mon encens, & mes vèrs.* Boil.

OFFRE. ſ. f. Ce qu'on donne, ce qu'on préſente volontairement. *Oblatio, munus, oblata conditio.* Les Courtiſans font de grandes *offres* de ſèrvice de leur crédit, de leur épée, mais peu de leur bourſe. Ses *offres* furent également mal reçûes. La Roch. Il faut faire à Dieu tous les matins *offre* de ſon cœur, des actions de la journée.

Offre, ſe dit auſſi en matière de trafic & d'affaires. *Oblata conditio.* Je veux donner tant de cette maiſon, de cette étoffe, c'eſt une belle *offre*, c'eſt ma dèrnière *offre.*

En Juſtice, Faire des *offres*, c'eſt propôſer de payer ou de faire chôſe qu'on croit raiſonnable, pour faire ceſſer l'action de celui qui en demande une qu'on croit injuſte. *Opinionem dare, proponere, conditionem ferre.* On ne fait point de cas des *offres* labiales : il faut qu'elles ſoient réelles & parfaite. On l'a condamné à payer ſuivant ſes *offres.* Quand les *offres* ont été déclarées bonnes & valables, on ne doit les dépens que juſqu'au jour des *offres.* Les *offres* peuvent être révoquées juſqu'à ce qu'elles ſoient acceptées. En un retrait lignager on doit faire en tous les actes de la cauſe des *offres* réelles du prix & loyaux coûts en bourſe & deniers à découvèrts & à parfaire. Les *offres* réelles ſont celles qui ſe font à deniers découvèrts.

OFFRIR. v. act. *J'offre, j'offrois, j'offris, j'ai offert, j'offrirai. Que j'offre, j'offrirois, que j'offriſſe, offrant.* Préſenter à Dieu un Sacrifice, ou autre chôſe qui ſoit en nôtre pouvoir. *Offerre, deferre.* On *offroit* à Dieu des holocauſtes autrefois, maintenant on lui *offre* ſon Fils en Sacrifice. Les trois Rois vinrent *offrir* des préſens à Jésus-Christ dans la crêche. De tout tems on a *offert* à Dieu les prémices des fruits de la tèrre. *Offrez* à Dieu dès ſacrifices ſpirituèls qui lui ſoient agréables. Port-R. On a martyriſé une infinité de Chrétiens ; parcequ'ils ne vouloient pas *offrir* de l'encens aux idôles. On dit, *offrir* à Dieu ſes maux, ſes douleurs, ſes maladies, ſes pèrſecutions, &c. pour dire, les préſenter à Dieu, afin qu'il les accepte pour ſa gloire, & pour nôtre ſalut.

Offrir, ſignifie auſſi, vouloir donner quelque chôſe à quelqu'un. *Polliceri.* Le Roi a *offert* ſecours à l'Empereur contre les Turcs. Il a *offert* à l'Europe des conditions de paix raiſonnables. Il a *offert* le combat, préſenté la bataille, défié les ennemis pluſieurs fois. Simon le Magicien *offrit* de l'argent comme un motif pour ſe faire donner un bien ſpirituel. Pasc.

Offrir, ſe dit auſſi en fait de commèrce & dans les affaires. *Licere, licitari.* J'ai fait *offrir* dix mille écus de cette tèrre, j'ai donné pouvoir de l'enchérir juſques-là. Quand un garçon eſt riche, on lui vient bien *offrir* des filles en mariage, c'eſt-à-dire, lui en propôſer. C'eſt un homme qui *offre* de payer, de ſe ſoumèttre, de ſe départir du contrat, &c.

Offrir, ſignifie auſſi, préſenter, expôſer, mettre devant les yeux. *Exponere, ob oculos ponere, proponere,* N'*offrez* pas cet objèt à ma vûë. Tout me rappelle ici, tout m'*offre* Berénine. Corn. Il ſe dit ſur tout en ce ſens avec le pronom pèrſonel. Va malheureux, ne t'*offre* jamais à ma vûë. Il ne faut pas manquer une occaſion favorable, quand elle s'*offre.* La prémière chôſe qui s'*offre* à mon imagination, c'eſt mon ennemi ; ou c'eſt l'idée de la pèrſonne que j'aime. Un Palais magnifique s'*offre* à vos yeux en entrant dans cette place. Il s'*offre* toûjours quelque obſtacle, quand on penſe finir une affaire, c'eſt-à-dire, qu'il ſe rencontre mal-à-propos quelque difficulté.

Offèrt, èrte. part. & adj. *Oblatus.* Voyez-le cy devant en ſon ordre.

OFFUSQUER. v. act. Cacher à la vûë, empêcher ſes fonctions, ou ſon étenduë ; empêcher de voir, d'être vû ; obſcurcir. *Obſcurare, obumbrare, caligine inumbrare aliquid ne videatur.* Ce château eſt mal placé, voilà une montagne qui *offuſque* ſa vûë, qui la borne. Le voile, les coëffes de cette femme, lui *offuſquoient* ſi fort le viſage, qu'elle n'a pû vous reconnoître.

Offusquer, ſignifie auſſi, empêcher la lumière du ſoleil. *Tenebras offundere, caliginem inferre.* Il faut abbattre cette haute futaye, elle *offuſque* le taillis, elle empêche que le ſoleil ne donne deſſus pour le faire croître. Les nuées nous ont caché, *offuſqué* le ſoleil tout aujourd'hui.

Offusquer, ſe dit auſſi pour, éblouïr, *Oculorum aciem perſtringere.* Le ſoleil m'*offuſque* les yeux. Une trop grande clarté *offuſque.*

Les Jardiniers diſent, cet arbre *offuſque* la vûë par la confuſion des branches qu'on y a laiſſées. Ce buiſſon, conduit comme il eſt *offuſque* les yeux. Liger. C'eſt-à-dire, qu'il eſt mal taillé, & qu'il fait un mauvais èffet à la vûë.

Offusquer, ſe dit figurément en Morale, de ce qui cache les lumières de l'éſprit. *Menti offundere caliginem.* Les paſſions nous *offuſquent* l'entendement, nous empêchent de voir les chôſes comme elles ſont. Les yvrognes ne peuvent juger ſainement des chôſes, leur cèrveau eſt toûjours *offuſqué* par les fumées du vin. Cet homme a du mérite ; mais il eſt *offuſqué* par beaucoup de méchantes qualitez. Il ſçait beaucoup de bonnes chôſes ; mais elles ſont *offuſquées* par beaucoup de pédanteries. Leurs yeux mornes & ſombres marquent aſſez qu'ils n'ont dans la tête qu'un feu noir & obſcur, plus propre à *offuſquer* l'âme, qu'à l'éclairer. Bouh. Combien de penſées divèrſes *offuſquent*, & embarraſſent l'éſprit d'un homme que la colère tranſporte. M. Esp.

Offusquer, ſignifie auſſi figurément, ſurpaſſer quelqu'un, exceller par deſſus lui, enſorte que ſa gloire en ſoit diminuée. *Præſtare alicui labemque ipſius famæ inurere, officere alicui.* Il étoit en grande éſtime pour la Peinture, pour la Poëſie, pour l'éloquence ; mais un aûtre eſt venu qui l'a *offuſqué.* Un grand Capitaine ne veut voir pèrſonne au-deſſus de lui, qui *offuſque* la gloire de ſes victoires.

Je ne déſire pas qu'en ſa magnificence,
Rivale des grandeurs,
Ma ſupèrbe livrée offuſque *la dépenſe*
De nos Ambaſſadeurs. Sénecé.

Offusqué. part. paſſ. & adj. *Caligine offuſus.*

Il y a à Céſène dans l'État de l'Égliſe, en Italie, une Académie dont les Académiciens s'appellent *Gli Offuſcati.* Les *offuſquez.*

OFICA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'océan Oriental, *Ofica.* C'eſt une de celles du Japon ; & on la trouve au couchant de celle de Ximo, entre l'iſle de Firando, & celle de Goto. *Ofica* à une petite Ville qui porte ſon nom. Maty.

O G.

OG. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Og.* Voſſius de Idolol. L. I. C. XXVI. p. 97. croit que c'eſt d'*Og* Roi de Baſan, Géant dont il eſt parlé dans l'Écriture, que les Grècs ont fait leur Typhon, ou Typhoëe. *Og* étoit Amorrhéen.

O G E.

OGEN. ſ. m. *Ogenus.* Nom propre d'un Dieu fort ancien; de ſorte que ſon nom avoit paſſé comme en provèrbe, & qu'on appelloit les anciens *Ogenides* ou *Ogenicus*, ceux qui étoient fort anciens à ce que rapporte Étienne de Byzance.

OGENTI. Voyez UGENTY.

OGÈRSHEIM. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Cèrcle Électoral du Rhin. *Ogerſheimum.* Il eſt dans le Palatinat, à une lieuë de Franckendal, vèrs le midi. Maty.

O G I.

OGIVE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. *Arcus decuſſatus.* C'eſt l'arc, ou le trait d'une voute Gothique, qui au lieu d'être en berceau, ou en plein cintre, trace une diagonale en forme d'arrête. Felibien écrit auſſi Augive.

Les deux *ogives* Diagonales en ſe croiſant forment la clèf de la voute ; c'eſt ce qu'on appelle *croiſée d'ogives. Decuſſatio arcuum.* Les arcs en bèrceau d'où les *ogives* ſortent, s'appellent *arcs doubleaux* ; le plain de la voute, & ce qui eſt entre les *ogives*, & les arcs doubleaux, s'appelle le *pendentif* de la voute. *Ogive*, les arcs qui ſont aux côtez, comme le long des murailles & à leur oppoſite s'appellent arcs formerèts, ou fèrmerets, leſquels ſont en hémicycle, ou en tièrs-point ſelon la montée & l'enhauſſement de la voute. Les moulures, ou parties des *ogives*, qui ſont en ſaillie s'appellent les *nèrfs.* Voyez *Félibien.*

O G L.

OGLIO. ſ. m. Moüillez le *gli.* ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Lombardie, en Italie, *Ollius.* Elle a ſa ſource aux confins de l'Évêché de Trente, & des tèrres des Griſons, travèrſe une partie du Breſſan, & le lac d'Iſeo, & enſuite elle coule ſur les confins du Bèrgamaſe, & du Crémonois, & étant entrée dans le Mantoüan, elle s'y joint au Pô, à un petit lieu nommé *Tèrra d'Oglio.* Elle ne baigne aucune ville conſidérable. Maty.

O G M.

OGMIEN. ſ. m. Nom de l'Hèrcule des Gaulois. *Ogmius.* Nous en avons parlé au mot Hercule, Tom. III. p. 571. Nous ajoûtons ici que Lucien dit qu'on le repréſentoit comme un vieillard

lard décrépite, tout chauve, & n'ayant que quelques cheveux tout blancs, la peau pleine de rides, & d'un teint noir & brûlé, comme ſont les matelots, de ſorte qu'on l'eut plûtôt pris pour quelque vieux Charon, ou un vieux Japet que pour Hèrcule. On lui donnoit pourtant les attributs d'Hèrcule, la dépoüille de lion & la maſſuë. Bochart croit que ce mot vient de אגמון, *Agmion*, qui ſignifie un Barbare, un Étranger, & que c'étoit l'Hèrcule de Phénicie, qui en Gaule de Phénicie, ou de Cadis & d'Affrique. Voyez Bochart & Voſſius. Borel croit que ce pouvoit être *Og*, Roi de Baſan, dont on auroit fait l'Hèrcule *Ogmion*. C'eſt une imagination ſans fondement. Lucien a fait un Traité de l'Hèrcule *Ogmion* des Gaulois. Ils le repréſentoient âgé, & vêtu d'une peau de lion, environné d'une multitude infinie d'hommes attachez par les oreilles, à de petits chaînons d'or qui ſortoient de ſa bouche; parcequ'ils croyoient, que par les charmes de ſon éloquence, il avoit porté les hommes, qui étoient avant lui cruèls & farouches à un genre de vie plus paiſible, plus civile, & plus digne de l'homme. CHORIER. *hiſt. de Dauph. L. II. p.* 88.

O G N.

OGNATE. Maty dit Onate, mais mal. Il faut dire *Ognate* & mouiller le *g* & l'*n*. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Comté, & Univèrſité, érigée en 1543. *Onnatum, Ognatum.* Elle eſt dans la Biſcaye, en Eſpagne, ſur les confins du Guipuſcoa. MATY. Le P. Vèrjus dans la vie de S. François de Borgia écrit toujours *Ognate*.

OGNON. Voyez OIGNON.

O G O.

OGOAS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Anciens Càres, qui habitoient Milaſa. *Ogoas.* Les flots de la mèr en furie paroiſſoient, dit-on, dans ſon temple, & y inſpiroient de la tèrreur.

OGOESSE. Tèrme de Blâſon. *Scutarii globuli atri.* Qui ſe dit des tourteaux de ſable, pour les diſtinguer des autres qui ſe nomment *gulpes*, quand ils ſont de pourpre. *Purpurei.* Quand ils ſont de gueules, *guſei. Rubri.* Quand ils ſont d'azur, *beurtes. Cærulei.* Et quand ils ſont de ſinople, *pommes* ou *volèts. Pomai* Quoi qu'ils retiennent tous en général le nom de *tourteaux*.

O G R.

OGRE. ſ. m. *Ogrus ſylveſtris.* Sorte de monſtre, d'homme ſauvage qui mangeoit les petits enfans, & qu'on feint avoir été du tems des Fées, dans les contes qu'on en fait. Dans le tems qu'il y avoit en France des Fées, des *Ogres*, des éſprits folèts. Mlle L'HÉRITIÉR.

Pourquoi faut-il s'émèrveiller,
Que la raiſon la mieux ſenſée,
Laſſe ſouvent de trop veiller,
*Par des contes d'*Ogre *& de Fée,*
Ingenieuſement bercée,
Prenne plaiſir à ſommeillér? PERRAULT.

O G U.

OGULNIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une ancienne famille Romaine. *Ogulnius, a.* La famille *Ogulnia* étoit plébéïenne. Tite Live en parle L. X. & Valère Maxime L. I. C. 8. Il y avoit un *Ogulnius* Conſul, avec C. Fabius Bates, ou Pictor, l'an de Rome CCCCLXXXIV. Les Inſcriptions antiques font auſſi mention des *Ogulnius*. Voyez Grutèr. DCCCXIII. 1. 2. DXCVIII. 8. CMLXXXVII. 7. DXLIX. 3. DCCXXXV. 8. DCXCVIII. 8.

O G Y.

OGYGIE. ſ. f. Nom d'une Iſle dont Homère, Plutarque, & Maxime de Tyr ont parlé. Homère dit dans l'Odiſſée que c'étoit, l'Iſle de Calypſo, ou Uliſſe demeura ſept ans, & d'où en 18 jours de navigation il vint à Schérie Iſle des Pheociens, où Nauſicaa fille du Roi de l'Iſle, & Alcinoüs ſon Père le reçurent ſi bien. Il lui fournit un vaiſſeau qui en un jour, & une nuit le reporta à ſa chère Itaque. Homère, L. I. de l'Odyſſée, & L. VII. ſur la fin, & L. XIII. au commencement. Par là il paroit que l'*Ogygie* ne doit être que dans la Méditèrranée, ou qu'elle n'en peut être bien loin. Rudbecks Auteur Suedois qui écrivit il y a quelque 28. ou 30. ans les origines ou les antiquitez de Suéde ſous le titre d'Atlantica, prétend que la navigation d'Uliſſe ne s'eſt point bornée à la Méditèrranée, mais qu'elle s'eſt étenduë juſqu'à l'Océan ſeptentrional, & que l'Ogygie d'Homère eſt la Suéde. Si cela eſt, Uliſſe étoit un Pilote bien habile de venir de Suede à Itaque en 18. ou 19. jours de navigation, & nous avons grand tort de nous vanter d'avoir porté l'art de la navigation à une pèrfection dont elle n'avoit jamais approché.

O H.

OH. Intèrjection: c'eſt une particule intenſive, & augmentative, qui augmente le ſens, qui aſſure ou nie davantage. *Oh!* Eheu! Proh! *Oh!* je n'y manquerai pas. *Oh!* n'en doutez point, je le ferai, comme je vous le promets. Irez-vous là? *Oh!* non; je ne le puis, par bienſeance. Ferez-vous cela pour un tel? *Oh!* oui cèrtainement: je lui ai trop d'obligation pour lui refuſer ce ſèrvice. *Oh!* vous pouvez lui aſſurer. Il eſt étonnant qu'on ait oublié cette intèrjection dans nos Dictionnaires. Une Epitaphe de la façon de Scaron finit par une naïveté mèrveilleuſe.

Cy giſt qui fut de belle taille
. . . .
Il parloit fort bien de la guèrre,
Des Cieux, du globe de la tèrre,
Du Droit Civil, du Droit Canon,
Et connoiſſoit aſſez les choſes
Par leurs effets & par leurs cauſes,
Etoit-il honnête homme? Oh, *non!*

O H I.

OHIÉ, ÉE. Vieux adj. Malade, languiſſant. BOREL. *Æger, languens.*

O H O.

OHO, Intèrjection, qui ſèrt dans l'étonnement & l'admiration! Hem! hui! *Oho!* vous êtes déja ici? *Oho!* le voilà. *Oho!* ſeroit-il vrai, que &c. Quelques-uns écrivent *Hoho*, & le prennent pour une répétition de l'intèrjection *ho!* Voyez Ho. *Tom. III. p.* 645.

O I.

OI. Diphtongue. Elle ſe prononce très ſouvent comme *ai* à l'Imparfait de l'Indicatif, c'eſt-à-dire, *è-e*, & même tant ſoit peu comme *ou-é*. Je faiſ*ais*, pour je faiſ*ois*. Quelquefois elle ne rend qu'un ſon obſcur, comme dans ces mots, *loin, ſoin*; & quelquefois un ſon ouvèrt & éclatant, comme *Loi, Roi*, & dans tous les monoſyllabes, ſi l'on en excepte un petit nombre: *croit, froid, ſoit*, &c. Dans tous les mots tèrminez en *oir*, l'on prononce *oi* ſans exception. A la fin des noms Nationaux; *oi*, ſe prononce plus ordinairement comme *ai*. Les Franç*ais*, les Angl*ais*, les Holland*ais*, les Polon*ais*, &c. Mais on dit les Gau*lois*, les Sué*dois*, les Dan*ois*, les Gén*ois*, les Liég*eois*, les Hon*grois*. VAUG. Voyez auſſi la Grammaire de l'Abbé Régniér ſur la prononciation de l'*o*. Autrefois on laiſſoit aux Poëtes la libèrté de rimer les prétèrits imparfaits qui ſe prononcent en *ais*, je voul*ais*, avec des mots qui ſe prononcent en *ois*, comme *voix*. Mais préſentement ces ſortes de rimes ne ſont plus pèrmiſes: *Muſas colimus ſeveriores.* Voyez le Catalogue de Mr. Ménage dans ſes Obſèrvations.

OJA. ſ. f. Nom propre d'une ville, ſituée ſur la côte de Zanguebar, en Afrique, à dix ſept lieuës de Mélinde, vèrs le nord. Les Portugais la prirent & la ruinèrent l'an 1506. MATY.

O I G.

OIGNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on oint, on parfume. *Unctio, inunctio, unctura.* Le lavement & l'*oignement* des piéds étoit une honnêteté que les Juifs faiſoient à leurs hôtes, à ceux qu'ils vouloient honorer, comme celui que fit la Magdelaine au Sauveur.

OIGNON. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Ognon. Cepa*, ou *cepe.* Plante potagère bulbeuſe, dont les feuilles ſont fiſtuleuſes, étroites, longues d'un piéd, âcres au goût. Il s'éleve d'entre ces feuilles une tige nuë, droite, ronde, haute d'environ trois ou quatre piéds, groſſe vèrs le milieu, portant en ſon ſommet un bouquet de fleurs compôſées châcune de ſix feuilles blanches ou purpurines, diſpôſées en rond. Son fruit eſt préſque rond, relevé de trois coins, rempli de ſemences préſque rondes, noirâtres. Sa racine eſt une bulbe qui varie en figure, en groſſeur & en couleur, ordinairement ronde, quelquefois oblongue, compôſée de peaux rouges ou blanches, appliquées les unes ſur les autres, d'une ôdeur forte & déſagréable, d'un goût âcre & piquant, garnie en deſſous de quelques fibres. Cette racine eſt l'*oignon* qu'on employe dans les cuiſines. En Latin *cepa vulgaris.* C. BAUH. Il y a pluſieurs autres éſpèces d'*oignon*. La ciboule eſt plus forte que l'*oignon* rond. L'*oignon* roux eſt plus fort que le blanc, le ſec que le vèrt, le cru que le cuit, ou que celui qui eſt confit en ſel. Les *oignons aſcalonites* s'appellent *échalotes. Cepula Aſcalonia.* Les *oignons fendus*, ſont ceux qu'on tond au printems, & qu'on fend par le bas pour les faire regèrmer. Les *oignons ſertiles* ſont ceux qu'on plante en quartiers, qui ont plus de peine

à

à gèrmer. Il y en a de gros, de petits, de longs, de ronds & de plats. Il y en a de rouges, de rouſſatres, de vèrds & de blancs, & ceux-ci ſont les meilleurs. Une longue botte d'*oignons* s'appelle *glane*. *Capelegium*. Une ſouppe à l'*oignon* refait la tête d'un yvrogne. La ſauce à Robèrt eſt faite d'*oignon* & de moûtarde.

Ménage dit que ce mot vient de *uniones*, parcequ'ils n'ont qu'une tête, après le témoignage de Columella, qui employe ce mot en la même ſignification. Il vient plutôt du mot Celtique ou Bas-Breton *pen oignon*. *Capa bulbus*, *capa caput bulbaceum*. Qui ſignifie la même chôſe.

OIGNON, ſe dit auſſi des racines des plantes bulbeuſes. *Bulbus*, *bulboſa radix*. Un *oignon* de tulipe. Un *oignon* de lis. Un *oignon* de ſafran. Cette tulipe eſt venuë de graine, & celle-là d'*oignon*. Dans un *oignon* de tulipe, avec un bon microſcope dès le mois de Janvier, on voit en petit les ſix feuilles de la fleur, la tige, le piſtile qui doit porter la graine, & les petits filets qui portent les étamines.

Il y a à la Chine une éſpéce d'*oignon*, qui ne vient point de graine comme ceux d'Europe; mais à la fin de la ſaiſon on voit ſortir de petits filaments ſur la pointe ou ſur la tige des feuilles, au milieu deſquels ſe forme un *oignon* blanc, ſemblable à celui qui gèrme dans la tèrre. Ce petit *oignon* pouſſe avec le tems des feuilles, comme celles qui le ſoutiennent, leſquelles à leur tour portent un troiſiême *oignon* ſur leur pointe; de manière néanmoins que leur groſſeur & leur hauteur diminuënt à meſure qu'ils s'éloignent de la tèrre. Il ſemble que ce ſoit un ouvrage de l'art, tant il y a d'ordre & de proportion dans ces différens étages; ou que la nature ait voulu nous apprendre, que même en ſe joüant, elle eſt plus parfaite que l'art le mieux entendu & le plus régulier. P. LE COMTE.

Flûte à l'oignon, ou *flûte d'Allemand*, eſt une flûte dans laquelle on ſouffle en chantant. *Tibia decumana*, *vel major*. Elle a un gros bouton au bout fait en *oignon*.

OIGNON, ſe dit auſſi pour ſignifier une dureté qui vient au côté du piéd & ſous le gros orteil. *Carnoſitas*, *verrucaria*. *Oignon* douloureux. *Oignon* incommode.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt vétu comme un *oignon*; pour dire, qu'il a pluſieurs vétemens les uns ſur les aûtres; parceque l'*oignon* a pluſieurs peaux qui l'envelopent. On dit auſſi, qu'il ſe met en rang d'*oignons*, quand il ſe place en un rang où il y a des gens de plus grande condition que lui. Les Égyptiens ont adoré les *oignons* & les ciboules.

OIGNONNET. ſ. m. Le gros *Oignonet*. Eſpéce de poire. *Piri ſpecies dicta*, *parvum cepe*. Le gros *oignonnet*, autrement Amiré roux, & Roi d'été eſt une poire de la mi-Juillet, qui eſt aſſez colorée, ronde & paſſablement groſſe. LA QUINT. *T. I. p.* 343.

OIGNONIÈRE. ſ. f. Tèrre ſemée d'oignons. POMEY.

O I L.

OIL. Vieux mot 1°. ſ. m. l'œil. *Oculus*. 2°. advèrbe ou particule affirmative. Ouy. *Ita*, *etiam*.

OIL. Vieux advèrbe affirmatif. Ouy. *Ita*; *Etiam*.

OILLE. ſ. f. Vieux mot. Huile. *Oleum*.

O I N.

OIN. Nom prom d'une éſpéce de poire. Voyez PETIT OIN.

OINDRE. v. act. Frotter d'huile ou de quelque autre chôſe ſemblable; étendre quelque chôſe de gras, d'onctueux, ſur quelque corps. *Ungere*, *linire*, *inungere*. Il ſe décline ainſi. *J'oings*, *tu oings*, *il oingt*, *nous oignons*, *&c. J'oignois*, *j'oignis*, *j'ai oingt*, *j'oindrai*, *que j'oigne*, *que j'oigniſſe*, *j'oindrois*, *oignant*. Il faut *oindre* d'huile les chaſſis de papier pour les rendre plus tranſparens. Il faut *oindre* de graiſſe, de vieux oing, les rouleaux des prèſſes, les rouës de caroſſe, pour empêcher qu'ils ne s'uſent, qu'ils ne s'enflamment. Les Anciens ſe ſèrvoient de cèrtains parfums dont le vrai uſage étoit de s'en *oindre* quelques parties du corps. VAUG. REM.

OINDRE, ſe dit auſſi des cérémonies de Réligion, dans leſquelles l'éffuſion de l'huile ſacrée donne un caractère à quelques pèrſonnes qui fait reſpecter leur dignité. *Ungere*, *oleo linire*. Les Rois de Juda furent *oingts* par les Prophetes. J'ai trouvé David mon ſerviteur, je l'ai *oingt* de mon huile Sainte. PORT-R. Les Rois de France ſont *oingts* par les Prélats à leur Sacre. On *oingt* ceux à qui on confère les Sacremens de Baptême, de Confirmation, d'Ordre & d'Extrême-Onction.

On dit provèrbialement, *Oignez* vilain, il vous poindra; poignez vilain, il vous *oindra*; pour dire, que les paiſans & les petites gens ſont ingrâts & timides.

OINT, OINTE. part. & adj. Frotté d'huile, de graiſſe, ou autre chôſe onctueuſe. *Unctus*, *linitus*.

OINCT, ou OINT. ſ. m. En tèrmes de Religion, ſe dit prémièrement, & par éxcéllence de JÉSUS-CHRIST, dont le nom

porte qu'il eſt l'*Oint* du Seigneur, *Unctus*. Dieu a dit, gardez de toucher à mes *Oints*: ce ſont les pèrſonnes ſacrées, comme les Rois, les Prophétes, les Prêtres. Ils ont ôſé toucher à l'*Oint* du Seigneur. PAT.

OINCT eſt auſſi le nom d'une ſecte d'hérétiques du XVIe. ſiécle. *Unctus*. Ces fanatiques diſoient qu'on ne pouvoit faire d'aûtre péché au monde, que de ne pas embraſſer la vérité qu'ils préchoient. Du reſte ils étoient Calviniſtes. Ils s'élevèrent dans le Comté de Surrey en Angletèrre. Sanderus *De Viſibili Monarch. L. VII.* & Genebrard ſous Pie V. Le Chéf des *Oints* d'Angletèrre fut un nommé Writ, qui outre ce qu'on a dit, ajoutoit au Calviniſme que tout le Nouveau Teſtament n'étoit qu'une prédiction de ce qui devoit arriver, qu'ainſi il falloit croire que JÉSUS-CHRIST viendroit encore avant le Jugement univèrſel, habiter viſiblement ſur la tèrre. Que celui à qui les péchez ont été une fois pardonnez ne péche plus. Jovet. *T. I. p.* 106.

OING. ſ. m. Graiſſe de porc qui tient aux reins. On l'appelle en Médecine *axunge*. *Axungia*, *ſuillus adeps*. C'eſt du vieux *oing*, qu'on frote les éſſieux, les rouleaux des preſſes; & on appelle à Paris les Cochers, *Mangeurs de vieux oing*, parce que ſouvent ils mangent l'argent qu'on leur donne pour avoir du vieux *oing* pour le carroſſe. Il n'eſt en uſage qu'en ces ſortes de phrâſes.

OINTURE. ſ. f. Vieux mot. Onguent. *Unguemtum*.

O I R.

OIRE. Vieux adv. Aujourd'hui. *Hodie*.

Mais aye bien en ta mémoire,
Ce que je t'ai dit juſqu'à oire.

OIRRE. ſ. f. Vieux mot. Route, chemin. *Iter*. Ratornèrent leur oirre vèrs Conſtantinople. VILLEHARD. Du Cange dans ſon Gloſſaire ſur Villehardoüin dit qu'*oirre* ſignifie affaires, & qu'atorner ſon *oirre*, c'eſt faire ſes affaires; & il lui ſemble que ce mot vient d'œuvre. Cependant les éxemples qu'il cite marquent plûtôt la ſignification de route que celle d'affaires. Guillaume Guyart dit *erre* au lieu d'*oire*.

Li Pélerins leans ſe mettent,
Quitôt après leur erre *atournent,*
Et vèrs leur pays s'en retournent.

Il ſemble de cet éxemple, qu'on pourroit tirer ce mot de *errare* èrrer çà & là.

OIRRE. Vieux ſubſt. Qui ſe trouve auſſi pour cèrtains petits vaiſſeaux de cuir, plus faciles à porter que le commun des outres. *Parvus uter.*

OIRRER. Vieux v. n. Être en chemin, faire route, marcher. *Ire. In via eſſe.*

Tote nuit oirrent *tant qu'ils ſont au chemin.*
ROM. DE LOHERANES.

Outre ce qui a été dit au mot *oire*, peut-être pourroit-on tirer ce vèrbe du Latin. *Ire*.

OIRSCHOT. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg, qui a un Château. *Oirſchotium*. Il eſt ſur une petite iſle, formée par la rivière de Béèrſe, dans le Brabant Hollandois, à trois lieuës de Boiſleduc, vèrs le midi. MATY.

O I S.

OIS, OIT. Dèrnières ſyllabes de pluſieurs mots. On obſèrvera ſeulement à l'égard de ces ſyllabes, que bien que ſouvent elles ſe prononcent comme ſi l'on écrivoit *ais*, ou *ait*, les Poëtes ne laiſſent pas quelquefois de faire rimer celles qui ſe prononcent comme *ais*, ou *ait*, avec celles qui retiennent un ſon conforme à l'écriture, c'eſt-à-dire que l'on prononce de même que l'on écrit, *ois* & *oit*. Par éxemple on prononce, Gaul*ois*, & Holland*ais*: cependant l'on peut faire rimer Gaul*ois* avec Holland*ais* comme ſi l'on prononçoit Holland*ois*. Les Poëtes ſe donnoient aûtrefois plus de libèrté là-deſſus. Mais aujourd'hui ceux qui ſont éxacts, & ſcrupuleux s'abſtiennent de ces ſortes de rimes, qui paroiſſent vicieuſes à l'oreille, à caûſe de la prononciation. On peut rimer aim*oit* avec charm*oit*, parce que l'on prononce également aim*ait* & charm*ait*, mais on pécheroit contre l'éxactitude en faiſant rimer éxpl*oit* avec aim*oit*; parce qu'on prononce éxpl*oit* & aim*ait*. Voyez les Obſèrvations de Ménage.

OISE. ſ. f. Nom propre d'une Rivière de France. *Iſara*, *Eſara*, *Iſera*, *Iſira*, *Hiſſera*, *Iſra*, *Iſſa*, *Hiſa*, *Eſia*. Elle a ſa ſource dans le Haynaut, travèrſe la Picardie, où elle baigne Guiſe & la Fère. Elle entre enſuite dans l'iſle de France, & ayant baigné Compiégne, le pont Saint Méxant, & Pontoyſe; elle ſe décharge peu après dans la Seyne. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 255.

*Dans un lit tranſparent l'*Oiſe *lente, incèrtaine,*
Baiſe les murs ſacrez de cet heureux ſejour,

S'en éloigne à regret, & va dire à la Seyne;
Qu'il eſt l'objet de ſon amour. SENECÉ.

OISE. ſ. f. Nom d'un lieu du Dauphiné. *Oſida.* Ce lieu appartenoit à l'Égliſe de Digne, comme il paroit par des Lettres d'Alexandre III. de l'an 1180. Valois *Not. Gall. p.* 172.

OISEAU. ſ. m. Animal à deux piéds, qui s'éleve en l'air, qui le travèrſe, qui s'y tient ſuſpendu par le ſecours de ſes plumes, & de ſes ailes. *Avis, ales, volucris.* Le cinquiême jour Dieu créa les *oiſeaux* qui volent dans l'air. ARN. Le phœnix, s'il y en a, paſſe pour le Roi des *oiſeaux.* Les Romains obſèrvoient avec ſoin le vol des *oiſeaux.* Il y en avoit de bon augure & de mauvais augure. Les *oiſeaux* de bon augure préſageoient une bonne iſſuë. *Alites præpetes admiſſivæ.* Les *oiſeaux* de mauvais augure préſageoient une mauvaiſe iſſuë. *Aves tenebræ, cliviæ, abdicentes.* Il me fuit comme un *oiſeau* de mauvais augure. ABLAN. Les Romains conſultoient les *oiſeaux*, & les entrailles des bêtes pour ſçavoir l'avenir. BAYL. A l'arrivée des Européans, dans les Iſles de l'Amérique, tous les *oiſeaux*, à ce qu'on dit, étoient privez, parce qu'on ne leur faiſoit point la guèrre. La chaſſe des *oiſeaux* eſt naturellement pèrmiſe à un chacun, mais cette chaſſe ſe limite par la loi de celui à qui eſt la tèrre. COURTIN. Une hiſtoire naturelle des *oiſeaux* s'appelle *Ornithologie.* Voyez ce mot. Aldrovandus & Willugby ont traité fort au long des *oiſeaux.*

Ce mot vient d'*avicellus* ou *aucellus*, dont les Italiens ont fait auſſi *augello.* MÉNAGE & DU CANGE.

On appelle en tèrmes de Fauconnerie, *oiſeaux de proye. Aves aucupes accipitres.* Ou abſolument *oiſeaux*, les gros *oiſeaux* qui vivent de grip, de rapt, & de rapine, qu'on dreſſe, & qu'on apprivoiſe. On appelle *oiſeaux niais*; *Nidularii*, ceux qui ſont pris au nid. *Oiſeau branchier*; *Arborarii*, celui qui n'a encore que la force de voler de branche en branche. Un *oiſeau ſor*, celui qui n'a point encore mué. *Hornotini.* Il ne ſe dit que des *oiſeaux* de paſſage, & non du niais, & du branchier. Un *oiſeau hagard*, celui qui a été à ſoi, qui eſt plus farouche. *Alterarum pennarum accipiter.* Un *oiſeau* de bonne ou de mauvaiſe affaire, celui qui eſt docile ou farouche. *Peregrinus aut cicuratus.* On appelle parement de l'*oiſeau*, la maille qui lui couvre le devant du col; manteau d'*oiſeau*, le plumage des épaules, du dos, & du deſſus des ailes. *Dorſi plumarius amictus.* Sèrres d'*oiſeau*, ce ſont leurs griffes. *Palmæ, manus.* Mains d'*oiſeau*, ce ſont leurs piéds. *Pedes, falculæ.* La couronne de l'*oiſeau*, c'eſt le duvet qui couronne, qui joint le bec à la tête. On appelle train de l'*oiſeau*, ſon dèrrière, ou ſon vol.

On appelle *oiſeau de poing*, celui qui étant reclamé, fond ſur le poing ſans entremiſe de leurre, comme l'autour l'éprevier. *Oiſeau* de leurre, celui qui fond ſur le leurre, quand on le lui jette, & de là ſur le poing. On en compte dix ordinairement, faucon, gèrfaut, ſacre, lanier, aigle, tagarot, émerillon & hobereau, le faucon & le ſacre bâtards. *Oiſeau de montée*, celui qui s'éleve fort haut, comme le milan, le héron, &c. Il y a des *oiſeaux* pour la haute & pour la baſſe volerie; *oiſeau pillard*, celui qui pille & détrouſſe un aûtre; *oiſeau chariard*, qui dérobe ſa pèrdrix; *oiſeau bas* & tenu par le bec, c'eſt-à-dire, en faim. L'*oiſeau bâtard* eſt, par exemple, un faucon né d'un tièrcelet de faucon & du lanier; ou un ſacre né du ſacre & du lanier.

On appelle *Oiſeaux vilains, poltrons & tripiers*, ceux qui ne ſuivent le gibier que pour la cuiſine, qu'on ne peut affairer ni dreſſer; comme les milans & les corbeaux, qui ne combatent que les poulêts, leſquels n'ont ni vol ni déffenſe. Un *oiſeau dèpiteux*, qui ne veut pas revenir quand il a pèrdu ſa proye. Un *oiſeau attrempé*, eſt celui qui n'eſt ni gras, ni maigre. Un *oiſeau* âpre à la proye, bien armé de bec & d'ongles. Un *oiſeau* fort à délivre, qui n'a point de corſage qui eſt quaſi ſans chair, comme le héron. On appelle *oiſeau allongé*, celui dont les pennes ſont bien entières, qui ont toute la longueur qu'elles doivent avoir; un *oiſeau trop en corps*, celui qui eſt trop gras.

On dit auſſi un *oiſeau de bonne aire*, un *oiſeau de grand travail* & de *bon guet*, un *oiſeau de bonne compagnie*, un *oiſeau pantois*, ou *aſthmé*, un *oiſeau égalé, quinteux, écartable, rebuté*, un *oiſeau d'échappe*, un *oiſeau bon chaperonier.*

Il y a auſſi des *oiſeaux* de nuit, de mauvais augure, de voirie, *aves nocturnæ*, des *oiſeaux* de jour, *oiſeaux* de parade, de babil, & cageolleurs; *aves diurnæ*; *oiſeaux* ſauvages, paſſagers, de combat, de volerie, de marais, de marine, qui raſent les étangs, & ſont bons poiſſonniers &c.

Les *oiſeaux* de leurre doivent avoir les mahutes hautes, les reins larges, bien croiſez, bas aſſis, court jointez, les mains longues.

On dit auſſi, Apoltronir un *oiſeau*, l'acharner, l'abêcher, l'abattre, l'abaiſſer, l'entraver, l'éſſimer, & pluſieurs autres phrâſes qui ſont expliquées à leur ordre.

On appelle *oiſeau de rivière*, les canards, ſarcelles & aûtres aquatiques, qui aiment les eaux. *Aves aquatiles. Oiſeaux de bois*, les gelinottes, les faiſans. *Aves ſylveſtres. Oiſeaux paſſagers*, les becaſſes, les cailles, les guignards. *Aves peregrinæ. Oiſeaux domeſtiques*, les poules, les canes, les oyes. *Domeſticæ.*

On appelle petits *oiſeaux*, tous les *oiſeaux* de petite eſpéce.

Petits oiſeaux *des bois, que vous êtes heureux!* RACAN.

Que vôtre ſort eſt différent du nôtre,
Petits oiſeaux *qui me charmez.* DES-HOUL.

Le bruit s'épandit en tous lieux,
Qu'aux oiſeaux, *qui chantoient le mieux.*
On donneroit du grain pour leur année;
J'en aurai, dit le Roſſignol.

On appelle *oiſeaux de volière*, *Aves oſcines ſive canoræ*, ceux qu'on garde en cage pour leur chant, leur ramage, leur gazouillement, comme roſſignols, ſerains, linottes, chardonnerêts, &c.

Il y a des *oiſeaux* qui ne ſont bons qu'à mettre à l'engrais, comme les coqs qu'on chaponne, qui pérdent leur chant, *Aves altiles*, Il y a des *oiſeaux* qui ne volent jamais, comme l'autruche & le caſuel. Kirchèr dit qu'il y a un *oiſeau* en la Chine qu'on appelle *hoang cio-yu*, qui change de nature deux fois l'an. Il eſt *oiſeau* tout l'été, & il ſe transforme en poiſſon durant l'hiver. Ce nom veut dire *poiſſon jaûne.* Il y a dans la Virginie un *oiſeau* qu'on appelle *moqueur. Irriſor*, parce qu'il contrefait la voix de l'homme, & celle de tous les *oiſeaux*, deſorte qu'il ſe déguiſe par ce moyen, & trompe les Chaſſeurs. GALOIS. Il y en a un aûtre qu'on appelle *oiſeau* rouge, parce qu'il eſt de couleur de ſang ſur tout ſon corps, & ſur tout ſon plumage.
ID. Il y en a auſſi un qu'on appelle *oiſeau murmure*, parce que n'étant pas plus gros qu'un hanneton, il fait un grand bruit en volant. ID.

On appelle, Tirer à l'*oiſeau*, quand on diſpute le prix en s'exèrçant à tirer de l'arc ou du fuſil ſur un *oiſeau* de bois qu'on nomme le *papegai. In avem collimare.*

Les *oiſeaux* de leurre en tèrmes de Blâſon tèmoignent la nobleſſe, parce qu'ils ſont des marques d'hommage & de redevance: ce qui a fait que les ſceaux anciens ont repréſenté les Chevaliers avec une épée nuë à la main droite, & un *oiſeau* de leurre à la gauche.

Les Poëtes ont appellé l'aigle l'*oiſeau de Juppitèr*, le paon, l'*oiſeau de Junon*, le hibou l'*oiſeau de Pallas*, le pigeon, l'*oiſeau de Venus*, & le peuple appelle maintenant un Bœuf, un *oiſeau* de *Saint Luc.*

En Aſtronomie on appelle *Oiſeau Indien*, ou *Apode. Avis Indica*, ἄπους, Une des 17. nouvelles conſtellations méridionales, Elle eſt compôſée de douze étoiles de la cinquiême grandeur. On appelle *Oiſeau de Phœbus*, ou le *Corbeau*, une des conſtellations méridionales. Elle contient ſépt étoiles. Cinq de la troiſiême grandeur, une de la quatriême & une de la cinquiême.

OISEAU DE PARADIS. *Voyez* MANUCODIATA. C'eſt une erreur de croire que les *oiſeaux de Paradis* volent toûjours; ils ont des piéds, avec leſquels ils s'attachent aux branches pour dormir.

OISEAU DE ROCHE. Nom d'un Oiſeau. *Charadrios. Hiaticula.* Le Chaladrois eſt appellé par quelques pèrſonnes *oiſeau de Roche*: Il a les jambes longues & menuës, & ne ſe ſoûtient qu'avec trois doigts qui ſont prèſque d'égale longueur; ſon dos, ſes ailes, ſa queuë, & le ſommet de ſa tête ſont de brun cendré. Ariſtote dit qu'il a la tête plane & unie, elle eſt environnée d'une bande noire, approchant de celle que l'on voit à la méſange, ſon front & ſon col ſont blanchâtres, ainſi que tout ſon ventre; ſa poitrine eſt noirâtre, ſon bec eſt noir & court; ſi on le veut comparer aux oiſeaux aquatiques, mais *avec ceux des aûtres eſpéces il paroît long.* Il fréquente les bords & les rivages des fleuves & des rivières, aux endroits particuliérement auxquels l'on voit des lieux cavèrneux & cavez par la chute violente des eaux & des torrens. Élien parlant de cet oiſeau dit, que ſi quelque perſonne attaquée de la jaûniſſe le regarde avant que l'oiſeau la puiſſe appercevoir, ſa jaûniſſe ſe perd incontinent, & elle en eſt entiérement guérie. Ce ſont des éffets éxtraordinaires qui ſont cachez aux hommes, & deſquels Dieu ſemble s'être réſervé la connoiſſance.

OISEAU DE SCYTHIE, *Avis Scythica.* L'*oiſeau de Scythie* eſt une eſpéce d'aigle. Ariſtote le joint aux aigles, & dit qu'il a toutes leurs façons de faire: Albert le Grand n'a pas fait ſemblablement de difficulté de le mettre en leur rang, puiſque en grandeur & en figure il ne leur eſt point diſſemblable. Ariſtote dit, que cet *oiſeau* habite particuliérement dans la Scythie, qu'il eſt de la grandeur de l'outarde, & qu'il fait éclôre deux petits ſans couver

ver les œufs, qu'il a pondu; mais il les met & les enſerme dans la peau d'un Liévre, ou d'un Renard, & ainſi envelopez il les porte à la ſommité d'un arbre, & lors qu'il ne chaſſe point, il ſe met ſur le même arbre & les garde : que ſi quelqu'un monte à l'arbre, il le bat de ſes ailles, à la manière des aûtres aigles, qui ont de coûtume de déffendre leurs petits.

OISEAU *de limoſin*, eſt une eſpéce de vaiſſeau qui ſert à porter le mortier dans les atteliers. *Humerale ferculum.* Il eſt compôſé de deux ais joints d'un côté en équerre, & arrondis par l'aûtre extrémité, qui ſe porte ſur les épaules par le moyen de deux morceaux de bois qui débordent.

OISEAU ou Épervier eſt encore une eſpéce de palette ſur laquelle on met le mortier pour travailler de ſtuc. FÉLIBIEN. *Spathu, ſpathula, lingula, ligula cœmentaria, batillus*; cet Auteur l'appelle *oiſeau* & ſculpteur.

OISEAU DES SAGES. Tèrme du grand Art. C'eſt le mèrcure Philoſophal. Et en général par le mot d'*oiſeau*, les ſages entendent les ſublimations. *Oiſeau d'Hermès.* Ce ſont les ſubſtances ſpiritualiſées par la ſéparation du corps tèrreſtre. L'*oiſeau doré des* Philoſophes, c'eſt la matière Hèrmétique cuite en partie. L'*oiſeau vèrd.* C'eſt la pièrre conſidérée lorſque la couleur vèrte paroît. C'eſt, ſelon les ſages, le ſigne de la végétation.

OISEAU, ſe dit provèrbialament en ces phrâſes. Petit à petit l'*oiſeau* fait ſon nid, en parlant des chôſes qui ſe font lentement & peu-à-peu. On dit que la belle plûme fait le bel *oiſeau*. On dit auſſi, Ce n'eſt pas viande pour vos *oiſeaux*; pour dire, Cela ne vous eſt pas deſtiné, c'eſt pour des gens d'une plus grande qualité. On dit qu'un homme a battu les buiſſons, & qu'un aûtre a pris les *oiſeaux*; pour dire qu'il a travaillé, & que les aûtres en ont profité. On dit qu'un homme eſt comme l'*oiſeau* ſur la branche, quand il n'a point de logement, d'emploi, de fortune aſſûrée. On dit auſſi qu'un homme eſt battu de l'*oiſeau*, quand il lui eſt arrivé pluſieurs malheurs, pluſieurs pèrtes qui lui ont abattu le courage. On dit auſſi d'un priſonnier qu'on a manqué, ou qui a briſé les priſons, que l'*oiſeau* s'en eſt envolé. On dit auſſi Voilà une grande cage pour un petit *oiſeau*, quand un homme de peu de conſidèration eſt logé dans un logis magnifique. On dit qu'un *oiſeau* en a dans l'aile, quand il a reçu un coup qui l'empêche de voler. On le dit figurément des hommes, dont la ſanté ou la fortune ſont ruïnées. On le dit auſſi d'un homme qui a cinquante ans, par alluſion à la lettre L, laquelle en chiffre Romain fait cinquante. On dit auſſi ironiquement, qu'un homme eſt un bel *oiſeau*; pour tèmoigner un grand mépris de ſa pèrſonne.

OISELER. v. act. Tèrme de Fauconnerie qui ſignifie dreſſer un oiſeau. *Avem inſtruere, docere*, *Oiſeler* un faucon pour le faire bon gruyer, bon héronnier, l'affaiter, le leurrer & allûrer, commencer à le mettre dedans, & l'employer à voler. On dit auſſi, Mettre l'*oiſeau* à poil, pour dire, le dreſſer à voler le gibier à poil.

OISELER. v. n. Tèrme de fauconnerie. Signifie auſſi voler, chaſſer pourſuivre les aûtres oiſeaux. *Venari, aucupari, perſequi.* Si vôtre faucon a bonne volonté d'*oiſeler* ou voler, laiſſez-le faire. Portez aujourd'hui vôtre faucon *oiſeler*.

OISELERIE. ſ. f. Métier de prendre, d'élever, & de vendre des oiſeaux. *Aucupatoria, aucupium, aucupatio.*

OISELET, ou OISILLON. ſ. m. Petit oiſeau. *Avicula.*

OISELEUR. ſ. m. Celui qui prend des oiſeaux. On le dit particuliérement de ceux qui prennent des oiſeaux de chaſſe au paſſage. *Auceps, aucupatoriam factitans.* Ménage a fait une belle Églogue intitulée l'*Oiſeleur*. Il me délivrera du filet de l'*Oiſeleur*, PORT-R. Voyez OISELIER.

OISELEUR. ſ. m. *Auceps* c'eſt un épithète ou ſurnom que l'on donné à Henri fils d'Othon & petit fils de Ludolphe Ducs de Saxe, & père d'Othon le Grand. Henri l'*Oiſeleur* naquit l'an 876. Gutlingius a écrit ſon hiſtoire, qui fut imprimé en 1711. Henri L'*Oiſeleur* étoit fils d'Othon & petit fils de Ludolphe, Ducs de Saxe. Haduide fille de Loüis le Gèrmanique fut ſa mère & ſon ayeule. Ode ſortoit du ſang de Charlemagne. Henri l'*Oiſeleur* fut père d'Othon le Grand.

OISELIER. ſ. m. Celui qui vend des oiſeaux de voliere, qui les éleve en cage. *Aviarius.* Dans les Arrêts, Sentences, & Réglemens de Police. Ils ſont appellez *Oiſeleurs*, & non pas *oiſeliers*; les pauvres *Oiſeleurs* & autres menues gens prenant & vendans oiſeaux. Voyez le traité de Police de M. de la Marre. II. p. 1414. & 1415. Il eſt vrai qu'on y parle des gens non ſeulement *vendans*, mais *prenans* & vendans oiſeaux.

OISEUX, EUSE. adj. Fainéant, inutile. *Otioſus, deſidioſus, ceſſator, iners, inutilis.* Rien n'ennuye plus que de mener une vie tout-à-fait *oiſeuſe*, & obſcure. FLÉCH. Les abeilles *oiſeuſes* ſont forcées à travailler pour leur Roi à qui elles obéiſſent. ID. L'Évangile dit qu'on rendra compte de toutes les paroles *oiſeuſes*; pour dire, qu'on examinera au jour du jugement juſqu'à nos moindres actions.

Ce mot eſt un peu moins en uſage que *oiſif*.

Les Sçavans diſputent entr'eux pour ſçavoir qui étoient les *Dix Oiſeux* de la Synagogue des Juifs. *Decem Otioſi Synagogæ.* Les uns diſent que c'étoient les trois Préſidens, & les ſept Lecteurs; les aûtres que c'étoient dix pèrſonnes gagées pour aſſiſter continuellement à la Synagogue, parceque ſans le nombre de dix il n'y a point de Synagogue, ni d'aſſemblée légitime; pour réciter les formulaires de bénédiction. Ainſi l'on payoit ces *Dix Oiſeux*, ou fainéans pour prêter leur préſence, & former une aſſemblée légitime. Vitringa dans ſon *Archi-ſynagogus*, réfute ce ſentiment, & prétend que c'étoient dix pèrſonnes prépoſées a une ſynagogue; il ſuppoſe ce qui eſt vrai, que chaque ſynagogue avoit ſes chèfs, ou ſes Directeurs : il montre que chacune n'en avoit pas pour un ſeulement, mais pluſieurs. Il le prouve entr'autres par S. Marc. v. 22. par les Actes des Apôtres. XIII. 15. XVII. 8. & 17. Il ajoute que ce nombre étoit plus ou moins grand ſelon la divèrſité & la dignité des ſynagogues; que les plus petites en avoient au moins deux; que dès les premiers tems les ſynagogues ont eû chacune ſon chèf, qu'on le nommoit *Archiſynagogus* chef de ſynagogue; qu'il avoit deux collègues, gens ſages & d'un âge avancé pour être préſens aux cérémonies & actes de Religion, & avoir l'œuil à ce que tout s'y fit décemment; mais que le chèf de la ſynagogue ſe réſèrvoit le pouvoir d'enſeigner; que ſes deux collègues s'appelloient comme lui, chèfs de ſynagogue; qu'outre cela le prémier chèf nommoit ſept Lecteurs, qui liſoient dans la ſynagogue tous les ſamedis; que ce ſont ces dix hommes, qu'on nommoit les dix *Oiſifs* de la ſynagogue; qu'on leur donnoit ce nom, parceque, dégagez de toute autre occupation ils ne vaquoient qu'au ſervice divin & aux exèrcices de piété.

Il y a une Académie à Boulogne, dont les Académiciens s'appellent *gli Otioſi*, *les Oiſeux*, les Oiſifs.

OISI. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville ſituée à la ſource de la Sambre. *Oſiacum municipium.* Valois *Not. Gall. p.* 388.

OISIF, IVE. adj. Qui ne s'occupe à rien, qui eſt inutile. *Ignaviter vacans, otio languens.* A y regarder de près, *oiſif*, va plus à la pèrſonne qu'à la chôſe. BOUH. Un honnête homme ne doit jamais être *oiſif*; il doit toûjours s'appliquer à quelque chôſe. On peut mettre les joüeurs au rang des gens *oiſifs*, de ceux qui menent une vie *oiſive*, parceque leur occupation eſt vaine & inutile. Il y a eu des Républiques où l'on a puni les *oiſifs* & les fainéans. Il y a long tems que l'éſprit de cet Auteur eſt *oiſif*, qu'il ne produit rien. Un galant homme *oiſif* eſt un Philoſophe qui ne fait rien : ou un homme qui chèrchant la ſageſſe par un aûtre chemin que le commun des hommes, chèrche ſeulement les plaiſirs & le repos, ſans ſe mêler de tout ce qui fait le tracas de la vie. M. SCUD. Ceux que la molleſſe occupe, méritent bien qu'on les appelle *oiſifs* dans une mauvaiſe ſignification. ID. Les *oiſifs* ne font mal à pèrſonne qu'à eux-mêmes, & ils valent mieux que ces étourdis qui s'acquitent mal de ce qu'ils ont témérairement entrepris. ID. Séjan étoit agiſſant ſans empreſſement, & dans l'action même ſemblable à ceux qui ſont *oiſifs*. BOUH. Épicure a mieux aimé faire des Dieux *oiſifs*, qui joüiſſent de leur nature immortelle dans un bienheureux repos, que de les voir funeſtement occupez à la ruïne des hommes. S. ÉVR. Les voluptueux ſont prèſque toûjours *oiſifs*, & les *oiſifs* ſont prèſque toûjours vicieux, & ne ſont pas capables de chèrcher la gloire & la vèrtu, par des ſentiers difficiles. M. SCUD.

OISIF, ſe dit auſſi de cèrtaines chôſes pour marquer qu'elles demeurent ſans être miſes en uſage. *Torpens, diffluens, vacans, ceſſans.* La valeur eſt *oiſive* pendant la paix. Il y a bien des talens *oiſifs*. Toutes les vèrtus civiles ſont *oiſives* dans la ſolitude. L'ACAD. En ce ſens on appelle des deniers *oiſifs*, ceux qui ne portent point d'intérêt, quand ils ſont dans le coffre, ou aux conſignations. Les Tuteurs doivent avoir ſoin de ne garder point de deniers *oiſifs* de leur mineurs; on leur en fait payer l'intérêt, & l'intérêt de l'intérêt. Il faut faire juger cette inſtance d'ordre; car il y a bien de l'argent *oiſif* qui croupit aux conſignations.

On dit provèrbialement.

Qui eſt oiſif en ſa jeuneſſe,
Travaillera dans ſa vieilleſſe.

OISILLON. ſ. m. Petit oiſeau. *Avicula, avis puſilla.* Il ſe dit d'ordinaire collectivement. Au mois de Mai on entend dans les bois, chanter les *oiſillons*, c'eſt-à-dire, toutes ſortes de petits oiſeaux. Il eſt du ſtile bas & Comique. Maint *oiſillon* ſe vit eſclave. LA FONT. Un Manant au miroir prenoit des *oiſillons*. ID.

OISIVEMENT. adv. D'une manière oiſive, & fainéante. *Otioſe, ſegniter.* Ces peuples ont vécu longtems ſans guèrre, *oiſivement*, & dans le repos. On doute que ce mot ſoit fort en uſage.

OISIVETÉ. ſ. f. Fainéantiſe; pareſſe; inutilité, repos; manque d'occupation. *Ceſſatio, deſidia, otium, occupationis vacatio.* Les Italiens vivent dans une molle *oiſiveté*. L'*oſiveté* eſt amie de la volupté. M. SCUD. Ce qui fait la douceur qu'on trouve à jouir paiſiblement d'un honnête loiſir, n'eſt pas proprement l'*oiſiveté*: c'eſt la libèrté qu'on a de faire tout ce qu'on veut. ID. Si vous paſſez vos jours dans la molleſſe, & dans l'*oiſiveté*, la gloire de vos Ancêtres n'empêchera pas qu'on ne vous mépriſe. BELL. Dieu n'a pas établi les Rois ſeulement pour recevoir, comme les Idôles, l'encens, & les vœux de leurs ſujèts dans une *oiſiveté* ſupèrbe. FLÉCH. Les Moines couvrent leur *oiſiveté* du prétexte de contemplation. S. ÉVR. L'*oiſiveté* eſt quelquefois le repos d'un honnête homme, qui jouit des douceurs d'une *oiſiveté* agréablement occupée. ID. On a dit aſſez plaiſamment du S. G. qu'il ſe mettoit à dormir pour ſuivre l'*oiſiveté*. Il ne manque à l'*oiſiveté* du Sage qu'un plus beau nom, & que méditer, & être tranquille, s'appellât travailler. LA BRUY. Si l'*oiſiveté* a des charmes inévitables, on ſe laſſe pourtant d'être toûjours avec ſoi-même. VOIT. C'eſt l'ordinaire des pèrſonnes abandonnées à l'*oiſiveté* de tomber dans le déſordre. S. ÉVR. Au lieu que l'induſtrie & le travail donnent de la réputation au reſte des hommes, Pétrone en acquit par ſon honnête *oiſiveté*. S. ÉVR. On paſſoit à la Cour les journées entières dans cette *oiſiveté* inquiéte des jeux de hazard, qui ruinent tant de fortunes. P. VERJUS.

Il renonça à toutes ces lectures profanes & inutiles, dont pluſieurs pèrſonnes du monde ſe ſèrvent pour éviter l'*oiſiveté*, par une autre ſorte d'*oiſiveté* auſſi vaine & quelquefois même plus dangereuſe. ID.

Les Chanoines vèrmeils, & brillans de ſanté,
S'engraiſſoient d'une longue, & ſainte oiſiveté. BOIL.

La molle oiſiveté *reprend enfin ſa place.* VILL.

On dit provèrbialement, que l'*oiſiveté* eſt la mère de tous les vices, ou plus ordinairement que l'*oiſiveté* eſt mère de tous vices. *Multam malitiam docuit homines otioſitas*; pour dire que ceux qui ne ſont point occupez ne ſongent qu'à ſe plonger en toutes ſortes de débauches.

OISON. ſ. m. Jeune oye. *Anſerculus, cheniſcus.* On dit d'un garçon inutile, qu'il eſt bon à garder les *oiſons* en muë. On dit par injure à un homme, que c'eſt un *oiſon*, qui ſe laiſſe mener comme un *oiſon*; pour dire, que c'eſt un ſot, qui ne ſçait pas ſe conduire, qu'il n'àgit que par l'organe d'autrui.

Mes Moines ſont cinq pauvres Diables,
Portraits d'animaux raiſonnables;
Mais qui n'ont pas plus de raiſon,
Qu'en pourroit avoir un oiſon. BOIS-R.

Cèrtain oiſon *ſe jugea digne*
Pour prix de ſon beau chant qu'on le changeât en Cigne.
Mourons, dit-il, brillant & radieux.
On me vèrra bientôt aux Cieux
Près du cigne céleſte enchanter tous les Dieux.

On appelle un *oiſon bridé*, *Anſer, infrenatus, cui frænum in nares eſt adhibitum.* Celui à qui on a paſſé une plume à travèrs des ouvèrtures qui ſont à la partie ſupérieure de ſon bec, pour les empêcher de paſſer des hayes, & d'entrer dans les jardins, où il eſt pèrmis de les tuer; de la même façon qu'on attache des bâtons au col des chiens pour les empêcher de chaſſer, ou d'entrer dans les vignes. C'eſt de là qu'eſt venu le provèrbe de paſſer la plume par le bec.

Ou des oiſons *bridez, guenuches, éléfans.* RÉGNIÉR.

On dit provèrbialement des gens qui veulent s'ingérer à donner des avis à plus habiles & plus ſages qu'eux, les *oiſons* menent paître les oyes.

Ce mot vient d'*anicio*, Latin, ſelon Ménage.

OISSEL. ſ. m. Nom d'une iſle de la ſeine, dans le Romois *Oſcellus.* On l'appelle autrement Tourville, *Torullina*, & à cauſe de ſa figure l'iſle de Bec d'âne. *Roſtrum Aſini.* Elle comprenoit 25 acres de champs labourez, trois de prez, & une Sauſaie. Valois *Not. Gall. p.* 394.

OISTA ou OSTIA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de Gréce. *Oiſta, pheſtus, pheſtos.* Il eſt dans la Théſſalie, ſur les confins de l'Albânie, au ſeptentrion occidental de la ville de Janna, dont il eſt éloigné d'environ douze lieuës. *Maty.*

OISTRE. Vieux ſ. f. Huiſtre. *Oſtreum.*

Bottez, houſſez com peſcheurs d'oiſtres. VILLON.

Ce mot d'*oſtrea*, d'où vient *oſtram*, le pourpoint, qui vient d'une eſpéce de coquille. BOREL.

OLA.

OLACIE. Voyez OLAIRE.

OLAF. ſ. m. Nom propre d'homme. *Olaus.* Saint *Olaf*, ou *Olaw* étoit fils d'un des Rois ou Princes du païs de Norvége, appellé Thirgon que d'autres nomment Haral Greuſka. BAILLET, 29e. Juillet. *Olaf* fut lui même Roi de Norvége, vèrs le commencement de l'XIe. ſiécle. Il y a auſſi un Roi des Goths & des Suéons nomme *Olaf*, qui eſt du même tems. Ce nom eſt commun encore aujourd'hui dans le nord, en Norwége, en Suéde, & en Danemarck.

OLAF. ſ. m. Nom propre d'homme. *Olavus.* Saint *Olaf* Roi de Norvége fut fort zélé pour la religion chrétienne. Il s'appliqua particuliérement à purger la Norvége des devins, des magiciens, & des enchanteurs, dont elle étoit pleine. FLEURY *hiſt. Eccl. L.* 59e Quelques magiciens le firent mourir & il fut regardé comme martyr. Il mourut le 29e. de Juillet de l'an 1028. En même tems régnoit en Suéde un autre *Olaf*. Les peuples du nord écrivent *Olaw*.

OLAILLE. ſ. f. Nom propre de femme, *Eulalia.* Sainte Eulalie que le vulgaire appelle en divèrs endroits ſainte Aulaye, ou ſainte Olaille de l'Eſpagnol Olalha, ou Olalla ſortie d'une noble & ancienne famille d'Eſpagne & née à Méride, ſouffrit la mort pour la foi de J. C. l'an 304. Voyez Prudence *Periſteph. hymn.* 3. & Baillet au 10e. de Décembre.

OLAIRE. ſ. f. Nom propre de femme. *Eulalia.* Il y a ſainte Eulalie de Barcelone & ſainte Eulalie de Meride. Vincent de Beauvais, & quelques autres les confondent en une, quoiqu'Uſuard & les autres après lui la diſtinguent fort. Il y a pluſieurs villages du nom de ſainte Eulalie de Barcelone dans la Guienne & dans le Languedoc, qu'on appelle les uns ſainte Eulaie autres ſainte Olaire; d'autres S. Olacie, d'autres ſainte Ouille; d'autres ſainte Olaille; à Carcaſſone ſainte Alauzie; à Viviers ſainte Eulaye, en Limouſin ſainte Aulaire au Calendriér des Confrèries de Paris imprimé en 1621. ſainte Aulaye y a une Baronie de ce nom qu'on prononce ſainte Aulaye; ſainte Aulaye (ou Olaire) eſt auſſi le nom d'une ancienne maiſon. CHAST. *Maroyrol. T. I.*

OLARE. Voyez EULALIE ou AULAIRE, ou OLAIRE.

OLAUS. Voyez OLAF.

OLAW. Voyez OLAF.

OLB.

OLBIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Olbia, Ulbia, Ulbienſis urbs.* C'étoit autrefois une ville conſidérable de la Sardaigne. On en voit les ruines ſur la côte occidentale de cette iſle, près du cap de Comin, un peu à l'orient du village d'Orôſe. MATY.

OLD.

OLD. ſ. m. Nom d'une rivière de France, ſelon Scaligèr *Oold*, & *Ould*. En Latin *Olitis, Oltis, Olta, Oltus, Oldus.* Elle coule dans l'Auvèrgne & dans le Quèrci. Elle reçoit le Trieuve, la Sale, le Vèrt: elle arroſe Oradour, Entragnes, Viviers, Cadenac, Loupiac, Salvainac, Gaillac, Calvignac, Senevières, S. Cirque, S. Geri, Pui-l'Evêque, Condat, Villeneuve d'Agenois, ſainte Livrade, Clairac, & Aiguillon; après quoi elle ſe jette dans la Garonne. Valois *Not. Gall. p.* 392. On l'appelle aujourd'hui *Lot*, nom fait de *Old*, avec l'article *L'old*. Voyez ce mot.

OLDACHI. Tèrme de Relation. ſ. m. ſimple ſoldat, & Janiſſaire en Barbarie. *Miles, Janiſſarius.* Les Oldachis, après l'avoir été quelque tems, leur rang venant, ſont faits Biquelars ou Cuiſiniers du Divan. P. DAN. *hiſt. des Cherifs L. II. p.* 108.

OLD-CARLILE. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Cumbèrland, en Angletèrre. *Carlila Vetus.* On croit que c'eſt le bourg des anciens Brigamtes, qui portoit le nom de *Caſtra Exploratorum.* Son nom ſignifie la vieille Carlile, & il eſt près de la nouvelle. MATY.

OLD-PENRETH. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Cumbèrland, en Angletèrre. *Penrithum vetus.* Il eſt près de Penreth. On le prend pour l'ancienne *Voreda*, petite ville des Brigantes. MATY.

OLD-RADNOR. ſ. m. Nom propre d'un village de la principauté de Galles. *Radnoria Vetus.* Il eſt près de la ville de Radnor,

noc, & on croit qu'il eſt la petite ville des Silures, nommée autrefois *Mega*, *Magi*, *Magna*, *Magni*.

OLD-TOWN. m. Nom propre de lieu qui veut dire la vieille ville. *Oldtonia*. C'eſt un village d'Anglèterre ſitué dans le Comté d'Hèreford, près de la ville de ce nom. On prend *Old-town* pour l'ancien Bleſtium, petite ville des Cornaviens. MATY.

OLDE. Voyez OUDE.

OLDE-AMPT. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la province de Groningue. *Vetus præfectura*. Elle eſt entre le Fivelingo, le Tèrritoire de Groningue, le païs de Drente, le Weſtèrwold, & le golfe du Dolbèrt. La forterelle de Winſchoten en eſt le lieu principal, les autres ne ſont que des villages. MATY.

OLDENBOURG, ou OLDEMBOURG & ALTENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une fortereſſe de la Weſtphalie. *Oldenburgum*, *Altenburgum* Elle eſt dans le Comté de Lemgow, aux confins de l'Évêché de Padèrborne, & à cinq lieuës de la ville de Lemgow, vèrs l'orient. MATY.

OLDENBOURG OLDEMBOURG, ALDENBORG. Autre ville du cèrcle de Baſſe Saxe. *Oldenburgum*, *Urbs Vetus*, anciennement *Brannoſia*. Elle eſt dans la Wagrie, en Holſtace, vis-à-vis de l'iſle de Fémeren, & à dix lieuës de Lubèck, vèrs le nord. *Oldenbourg* eſt capitale d'un cèrcle qui porte ſon nom, & elle a eu un Évêché qui fut transféré à Lubeck l'an 1162. MATY. En 1163 Gérold Évêque d'*Oldembourg* en Saxe obtint la tranſlation de ſon ſiége à Lubec, c'eſt l'origine de cet Évêché.

OLDENBOURG. eſt auſſi une ville capitale du Comté d'*Oldenbourg*. *Oldenburgum*. Elle eſt peu conſidérable, & ſon château eſt fort délâbré. On la trouve ſur l'Hinde, à deux ou trois lieuës de ſon embouchûre dans le Weſèr, & à huit de Brême, vèrs le couchant. MATY.

Le Comté d'OLDENBOURG. *Oldenburgenſis Comitatus*. C'eſt un des États du cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. Il eſt borné au couchant par le Comté d'Embde, au midi par l'Évêché de Munſtèr, & au levant par le Comté de Delmenhorſt, & par le Duché de Brême, duquel le Wéſèr le ſépare; la mèr d'Allemagne le baigne au nord. Ce païs peut avoir quinze lieuës du nord au ſud, & neuf du couchant au levant; le Tèrroir, grâs, & marécageux en pluſieurs endroits, eſt fèrtile en grains, mais principalement en pâturages, où l'on nourrit des chevaux de taille, dont la couleur tire ſur le jaûne; voilà pourquoi ils ſont recherchez pour des attelages de caroſſe. Ce Comté, avec celui de Delmenho..., ſont l'ancien patrimoine de la maiſon Royale de Danemarck. MATY.

OLDENPO. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée de la Livonie. *Oldenpoa*. Dèrpten eſt la capitale. MATY.

OLDENSEL, OLDENSAEL. ſ. m. Nom propre d'une ville des provinces unies. *Oldeſalia*, *Salia vetus*. C'eſt la capitale du Comté de Twente, en Overiſſel, & ſituée à douze lieuës de Déventèr, vèrs le couchant. Elle eſt aſſez jolie, & elle étoit autrefois forte, mais les Provinces unies l'ayant priſe, la firent démanteler l'an 1626. Quelques uns prétendent que ſon nom, qui ſignifie la vieille Salie, eſt une marque que les anciens Saliens, fondateurs de la Monarchie Françoiſe, étoient originaires des environs de cette ville. Ce qu'ils confirment par le nom du Salland, qui eſt une contrée de l'Overiſſel, & qui ſignifie le païs des Saliens. Voyez SALLAND. MATY.

OLDÈRMAN. ſ. m. Nom d'emploi ou de Magiſtrature. Les *Oldermans*, par le paſſé, étoient des gens prépoſez pour connoître des affaires du commèrce, faire obſèrver les loix qui le concèrnent. *Oldermannus*.

OLDESLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché d'Holſtein. *Oldeſloa*. Elle eſt dans la Wagrie, aux confins de la Stormarie, ſur la Trave, à cinq lieuës au deſſus de Lubeck. MATY.

O L E.

OLÉAGINEUX, EUSE. adj. Qui tient de la nature de l'huile; dont on peut exprimer de l'huile, *Oleaginoſus*, *oleaceus*. Les olives, les noix, les amandes ſont des fruits *oléagineux*, on en tire de l'huile. Les bois *oléagineux* brûlent mieux que les autres. Les pins, les ſapins ſont des bois *oléagineux*, d'où ſort la poix réſine, d'où l'on tire la térébentine. Une urine *oléagineuſe* dans les fiévres malignes eſt un ſigne de mort. *Académie Leopoldine*, *Dec. II. An. I. p.* 286. On a vû des urines *oléagineuſes* durer pluſieurs années. IB. p. 284. où l'on préſcrit auſſi p. 285. les remédes pour guérir ce mal.

OLÉANDRE. Nom de plante. *Negium*, *herba ſabina*. Voyez ROSAGE.

OLÉCRANE. ſ. m. Eminence ſituée dèrrière le pli du coude, ſur laquelle on s'appuye. *Oſſis cubitalis pars ſuperior & extrema*.

Cette éminence n'eſt autre chôſe que l'apophyſe poſtérieure de l'os du coude, qui empêche que cet os ne puiſſe ſe fléchir en arrière, & qui forme un angle aigu, lorſqu'on plie le bras.

OLÉGGIO. Voyez OLÉZO.

OLÉNO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Olenus*, *Aega*. C'étoit anciennement une vile de l'Étolie, en Gréce. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie, ſitué ſur le Fidari, au deſſus de Neocaſtro. MATY.

OLENOIS, OISE. ſ. m. & f. qui s'eſt dit autrefois & ſe trouve dans Fauchet pour Orléanois. *Aurelianenſis*.

OLER. Vieux vèrbe n. Sentir bon. *Olere*.

> *Et ces gens, dit il, querellent*
> *Sur les fleurettes qui bien* olent. R. DE LA ROSE.

OLERON. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Gaſcogne. *Uliarus*, *Olario*, *Olero*. Elle eſt vis-à-vis de l'embouchure de la Charente, ſéparée de la côte de la Saintonge par le petit détroit de Maumuſſon. Sa longueur eſt de ſix lieuës, ſa largeur de deux, & elle a une bonne fortreſſe, ſur la côte méridionale. On l'appelle le château d'*Oleron*, en Latin *Arx Uliarii*, ou *Arx Oleronenſis*. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 616. Les iſles de Rhé & d'*Oleron*, iſles fèrtiles & agréables, qui fèrvent comme de dehors à la ville de la Rochelle, & d'où elle tire ce qu'elle conſomme de vin, de bled & de ſel. LE GENDRE *Hiſt. de Fr. p.* 795.

On appelle loix d'*Oleron*, des loix faites par Richard I. Roi d'Anglèterre, lorſqu'il étoit à *Oleron*. Elles concèrnent la Marine. *Harris*.

Oleron eſt encore le nom d'une ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, voiſine des Pyrenées *Iluro*, *Illura*, *Eloro*, *Elloro*, *Oloro*, & *Olorena*, *Elarona*.

Il y a auſſi un *Oleron* dans le Bearn, entre les deux petites rivières d'Oſſeau, & d'Aſpe. *Iluro*, *Illura*. Le Gave d'*Oleron* eſt une petite rivière qui paſſe par ce lieu, & auquel il donne ſon nom. Voyez GAVE. *T. III. p.* 102. & Valois *Not. Gall. p.* 251. 252.

OLÉZO, ou OLÉGGIO. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou bon village du Milanois. *Olegium*. Il eſt ſur le Téſin, à deux ou trois lieuës de Novâre, vèrs le Nord eſt. *Maty*.

O L F.

OLFACTIF. adj. & tèrme d'Anatomie, qui ſe prend auſſi ſubſtantivement, & ſe dit de la paire de nèrfs qui ſèrt à l'odorat. *Olfactivus*. Les *olfactifs* naiſſent de la bâſe des corps cannelez par une fibre moëlleuſe, qui eſt plus groſſe dans l'endroit où ils ſont un contour auprès des optiques. DIONIS. On dit auſſi *olfactoire*.

OLFACTOIRE. ſ. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Qui ſèrt à l'odorat. Il ſe dit des nèrfs qui ſèrvent à ce ſens. *Olfactorius*. La prémière paire des nèrfs qui ſort de la moëlle allongée eſt l'*olfactoire*, appellée des Anciens, apophiſe mamillaire. Ces deux productions ſont creuſes dans les animaux, en faiſant un cul de ſac du côté de l'os cribleux: cela n'eſt pas ainſi dans l'homme. DIONIS. Il dit auſſi *olfactif*. Voyez ce mot.

O L G.

OLGARIE. Voyez KALMUCH.

O L I.

OLIBAN. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. *Olibanum*. C'eſt la même chôſe que l'encens mâle. *Thus maſculum*. Une réſine qui vient en grôſſes larmes blanches, tirant un peu ſur le jaûne & aſſez peſantes, d'un goût âcre & amèr, & d'une ôdeur pénétrante. Il n'eſt appellé mâle, que pour diſtinguer les grôſſes larmes d'avec les communes. L'*oliban* a été ainſi appellé, comme qui diroit *oleum Libani*, parcequ'il découle comme une huile d'un arbre qui croît au Mont Liban.

OLIBAN. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet violet. C'eſt un violet clair, qui paroit beaucoup ſur le blanc de laict, il porte ſa fleur qui n'eſt pas bien large, ni ſa plante fort robuſte; il eſt ſujet à la pourriture. Il lui faut un arroſement fort modéré. Ses marcottes ſont délicates & prennent difficilement racine. Quatre boutons accommoderont ſa fleur. MORIN.

OLIBRIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Olybrius*. Flavius Anicius Hèrmogenianus *Olybrius* fut Conſul avec Probinus, l'an de Rome 1147. ou ſelon d'autres 1148. L'an de JÉSUS-CHRIST 472. il fut reconnu Empereur d'Occident. Il avoit épouſé Placidie fille de Valentinien III. M. De Tillemont dit *Olybre*, les *Olybres*; mais l'uſage eſt pour *Olybrius*.

Ce nom eſt devenu parmi nous un tèrme burleſque, qui ſignifie Entendu, glorieux. *Plus nimio ſibi tribuens*, *arrogans*, *elatus*, *ſuperbus*. Ils faiſoient les *Olibrius* dans les commencemens; mais ils ont le caquet bien rabatu à l'heure qu'il eſt. DANCOURT.

OLIÉNA.

OLIÉNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Sardaigne. *Oliena*. Elle eſt vèrs la côte orientale de l'iſle, environ à dix-huit lieuës de la ville de Cagliari, vèrs le levant. MATY.

OLIÈRGUE. ſ. m. Nom propre d'un lieu ſitué entre Volorre & Tièrs en Auvèrgne, & nommé autrefois *Meroliacum*, à ce que croit Valois, *Not. Gall. p.* 336.

OLIETE. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Aragon. *Olita*. Il eſt ſur la rivière de Martin, entre Montalvan & Ixar. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Leonica*, petite ville des Édétans, que d'aûtres mettent à Alcanitz, bourg ſitué ſur la Guadalope. MATY.

OLIGARCHIE. ſ. f. Empire, gouvèrnement de peu de pèrſonnes. *Oligarchia*. Les Politiques de l'École diſputent ſi l'*Oligarchie* eſt préférable à la Démocratie, ou à la Monarchie.

Ce mot vient du Grèc, ὀλίγον, *peu*, & ἄρχω, *je régne*, *je commande*. Ou plutôt d'ὀλίγος, *qui eſt en petit nombre*, & d'ἀρχὴ, *domination d'un petit nombre*.

OLIGARCHIQUE. adj. Qui appartient à l'Oligarchie. *Oligarchicus*. Les Républiques de Gennes, de Veniſe, ſont des États *oligarchiques*, qui ſont gouvèrnez par les Nobles ſeulement.

Ce mot a la même origine que le précédent.

OLIGOTROPHIE. ſ. fem. Tèrme de Médécine. *Oligotrophia*. C'eſt une diminution de nutrition, ou une petite nutrition. *Harris*.

Ce mot vient d'ὀλίγος, *petit*, & τρέφω, *je nourris*. Ολιγοτροφέω, *je nourris peu*.

OLIM. On appelle *les olim*, les plus anciens Regîtres du Parlement de Paris, parceque le plus ancien Regître commence par un Arrêt dont le prémiér mot eſt *olim*. MÉNAGE. M. De la Mare eſt d'une aûtre opinion dans ſon *Tr. de Police T. I. p.* 261. Car 1°, il y comprend les Regîtres du Chaſtelet. 2°. On les nomma, dit-il, *Olim*, pour faire entendre que c'étoient des Recueils de ce qui s'étoit paſſé autrefois. Pour le tems & les Auteurs de ces Recueils, voici ce qu'il en dit : Étienne Boileau pourvu de l'Office de Prevoſt de Paris par S. Loüis fut le prémiér qui fit écrire en cahiers les actes de ſa Juriſdiction. Il commença par une compilation de tous les anciens réglemens de Police, qu'il ramaſſa avec beaucoup de ſoin & d'exactitude. C'eſt un volume *in folio*, diviſé en trois parties. La prémière contient toutes les Ordonnances pour la Police de Paris, & les anciens ſtatuts de tous les Corps de métiérs diſtribuez par ordre alphabétique. La ſeconde eſt compôſée de tous les réglemens & des tarifs de tous les droits qui ſe levoient en ce tems-là pour le Roi à Paris, ſur toutes les denrées & les marchandiſes ; & la troiſiéme eſt un recueil des titres de toutes les Juſtices ſubaltèrnes, qui s'exèrçoient alors à Paris. Ce livre a depuis été porté à la Chambre des Comptes, où il eſt encore conſèrvé. On le nommoit originairement le Livre blanc. Mais comme les Statuts des métiers en occupent la plus grande partie, on l'a depuis nommé le prémiér volume des Métiérs. Auſſi-tôt que le Parlement fut ſédentaire, Jean de Montluc Gréffiér de la Cour, amaſſa pluſieurs des principaux Arrêts contenus dans les rouleaux, *in rotulis*, qu'il avoit écrits lui-même, & en compôſa auſſi des recents en cahiers réliez enſemble, ſur leſquels il continua d'écrire les Arrêts de ſon tems. *Gaudefridus* ſon ſucceſſeur continua cet uſage qu'il trouva établi. Il fit même une nouvelle rechèrche dans les anciens rouleaux, & en tira encore pluſieurs des plus notables Arrêts, qu'il ajoûta à la compilation commencée par ſon prédéceſſeur. Ce ſont ces Recueils, ſoit du Chaſtelet, ſoit du parlement, qu'on nomma les *Olim*.

OLIMPE, OLIMPIADE, OLIMPIQUE. Voyez OLYMPE.

OLINDE. ſ. f. Nom que les Poëtes & les Amans donnent quelquefois à leurs Maîtreſſes dans leurs vèrs, ou dans leurs billêts en prôſe. Belle *Olinde*, Charmante *Olinde*.

OLINDE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Bréſil, en l'Amérique méridionale. *Olinda*. Elle eſt Capitale de la Capitanie de Fèrnambourc, & ſituée ſur la côte, où elle a un fort bon port. Elle a auſſi un Évêché ſuffragant de S. Salvador. Les Hollandois prirent cette ville l'an 1629. Ils ont été obligez de l'abandonner, & les Portugais en ſont les maîtres. MATY.

OLINDE. Tèrme de Fourbiſſeur. Sorte de lame d'épée qui eſt des plus fines & des meilleures, & qui a pour marque une corne. *Enſis lamella chalibea*. Cette *olinde* eſt fort bonne, bien choiſie : on les a ainſi appellées de la ville d'*Olinde* dans le Bréſil, d'où ces ſortes de lames ſont venuës. MÉNAGE.

OLINDE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémone qui a les grandes feüilles violettes, quelquefois bordées de blanc, ſa peluche eſt toute violette. MORIN.

OLINDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui a de menus panaches de rouge & incarnadin ſur le bord des feüilles, qui ſont blanches. MORIN.

OLINTHO. ſ. m. C'étoit anciennement une grande ville de la

Macédoine, *Olinthus*. Elle eſt maintenant ruinée. Elle étoit dans la prèſqu'iſle, qui eſt entre le Golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. MATY.

OLIPHANT. Vieux ſ. m. Éléphant. BOREL. *Elephas*.

OLITE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Navarre, en Eſpagne. *Olitum*, *Olagitis*. Elle eſt capitale d'une Chaſtelenie ou Majorat, & ſituée ſur la rivière de Cicados, à huit lieuës de Pampelune, vèrs le midi. MATY.

OLIVA, ou OLIVE KLOSTÈR. Nom d'un grand & célébre Monaſtère de la Pruſſe Royale, ſitué à une lieuë de Dantzic, vèrs le couchant. *Oliva*. On y voit les tombeaux de pluſieurs Ducs de Poméranie. Les Dantzicains l'ayant ruinée dans la guèrre qu'ils eurent avec Eſtienne Battori, Roi de Pologne l'an 1557. furent obligez de donner 50 mille Florins pour le rebâtir. On y fit la paix entre l'Empereur & les Rois de Pologne & de Suéde l'an 1660.

OLIVAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Quelques Anatomiſtes appellent corps *olivaires*, en Latin *olivaria corpora*, deux éminences de la partie inférieure du cèrveau, placées de châque côté des corps pyramidaux, vèrs leur extrémité inférieure.

Ce nom leur a été donné, à cauſe qu'elles ont la figure d'une olive. *Harris*.

OLIVARÈS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Comté. *Olivarium*. Il eſt dans la Caſtille vieille, à ſept lieuës de Valladolid, vèrs l'orient méridional. MATY.

OLIVAISON. ſ. f. Saiſon où l'on fait la recolte des olives. *Oleitas*, *olivitas*.

OLIVAſTRE. adj. m. & f. Qui eſt de couleur d'olive. C'eſt un jaûne mêlé de noir. *Olivarius color*, ou *oleaginus*. On le dit particulièrement de la couleur du teint. Les Eſpagnols & les Indiens ſont rarement blancs, ils ſont *olivâtres*, ils ont le teint jaûne & baſané.

OLIVE. ſ. f. Fruit à noyau dont on tire beaucoup d'huile, & dont on fait des ſalades. Fruit de l'olivier. *Olea*, *oliva*. Les *olives* de Luques ſont vèrtes, douces & menuës. Celles d'Eſpagne ſont groſſes, charnuës & amères. *Oliva Regia*, *ſergia*, *majoriana*. On vend les *olives* à la chopine, à la pinte, au baril. L'huile d'*olive* ne vaut rien à peindre, parcequ'elle ne ſéche point. Pour tirer cette huile, après avoir ramaſſé les *olives* on les laiſſe quelque-tems ſur le pavé afin qu'elles s'égoutent, & qu'elles meuriſſent davantage ; enſuite on les réduit en pâte par le moyen d'une meule de moulin ; on met cette pâte dans de grands cabas, & on vèrſe de l'eau boüillante deſſus ; enfin on preſſe le tour, & on ſépare facilement l'huile qui nage ſur l'eau. Les *olives* ont un goût fort amèr & fort déſagréable au ſortir de l'arbre. Afin de les rendre bonnes à manger, on les fait tremprer dans l'eau, ou bien dans une leſſive faite avec des cendres de chêne, de vigne, ou autre ſemblable, & de la chaux, juſqu'à ce qu'elles ayent pèrdu toute leur amèrtume ; après on les met dans des vaiſſeaux de tèrre ou de vèrre, & on les couvre d'une eau médiocrement ſalée, y ajoûtant du fenouil, ou de l'écorce de citron ou d'orange, ou quelque autre aromat. Les mèrles, les grives, les étourneaux ſont fort friands des *olives*.

OLIVE, ſe dit quelquefois pour olivier. *Olea*, *oliva*. Mais c'eſt en de cèrtaines façons de parler qui ſemblent conſacrées. Un rameau d'*olive*. Le jardin ou la montagne des *olives*. Ainſi l'on a eu tort de corriger la vèrſion du P. Bouhours, & de mettre la montagne des Oliviers en S. Matth. XI. 1. & ailleurs, où ſelon l'uſage & avec ſon extrême exactitude, l'avoit très-bien mis la montagne des *olives*. En ce même ſens, elle ſignifie figurément & poëtiquement la paix dont elle eſt le ſymbole. L'*olive* a ſes beautez, auſſi bien que les palmes ; pour dire, la paix eſt auſſi glorieuſe que la guèrre. On couronnoit anciennement d'*olive*, auſſi bien que de laurier. Reviens planter ſur nos bords l'*olive* tant ſouhaitée. SAR. Le pigeon que Noé lâcha aprés le Deluge rapporta en ſon bec un rameau d'*olive* en ſigne de paix. Chez les Grècs & les Romains l'*olive* étoit conſacrée à Minèrve & à Bacchus. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. V. C.* 48.

OLIVE. ſ. f. Nom propre de femme. *Oliva*. Sainte *Olive* eſt mal nommée. Oliveria par Molan, & Olivaria par Du Sauſſay. CHAST. *Martyrol. T. I. p.* 516.

OLIVES. Tèrme d'Éperonnier. *Lupatus*. Sorte d'embouchure. *Olives* à couper.

OLIVES. Tèrmes d'Architecture. Ornement de Sculpture, qui ſe taille comme des grains oblongs, enfilez en manière de chapelet, ſur les aſtragales, & baguettes. *Ornamenta olivata*. DAVILER.

Le mont des OLIVES. *Oliveti mons*, *mons olivarum*. Cette montagne étoit dans la Judée. Elle n'étoit éloignée de la ville de Jéruſalem que par une vallée étroite. Elle eſt mémorable parceque Nôtre Seigneur y ſouffrit ſon agonie, & y fut pris par les Juifs. C'étoit au piéd de cette montagne qu'étoit le bourg de Béthanie, &

& c'eſt encore de là que JÉSUS-CHRIST monta au Ciel. Voyez OLIVET.

OLIVENÇA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Alentejo, Province du Portugal. *Oliventia.* Elle eſt bien fortifiée, & ſituée ſur la Guadiane, à ſix lieuës au deſſous de Badajos. MATY.

OLIVERA. ſ. f. Nom propre d'un bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, aux confins de la Grenade, à ſept ou huit lieuës de Cordouë, vers le Sud. *Olivera.* On croit qu'*Olivera* pourroit être la petite ville des Turdules, que l'on nomme *Attubi*, *Atubi*, *Acubis*, & *Claritas Julia.* MATY.

OLIVERIO. ſ. m. Nom propre d'une petite riviére de la Vallée de Démona, en Sicile. *Oliverius Fluvius*, anciennement *Helicon.* Elle baigne Monte-Albano & Oliverio, & ſe décharge dans la mèr Toſcane, entre Pati & Melazzo. MATY.

OLIVET. ſ. m. Lieu planté d'olives. *Olivetum*, *oletum.*

OLIVET. ſ. m. Nom d'une montagne de la Tèrre Sainte. Ce mot en ce ſens ne ſe dit jamais qu'on n'y joigne le nom de mont. Le *Mont Olivet.* Dans l'Évangile *Mons Olivarum*, *Mons Oliveti.* Le Mont *Olivet* eſt l'un des plus haut qui ſoit autour de Jéruſalem & a plus d'une lieuë & demi de circuit par le piéd. Le nom d'*olivet* lui a été donné pour la grande quantité d'oliviérs qui y étoient autrefois, comme il y en a encore aſſez bon nombre. Il a la vallée de Joſaphat & le Jardin de Gethſemani à ſon piéd à l'occident, & à l'orient Bethphagé. P. ROGER. Le mont *Olivet* eſt à demi heure de chemin de la muraille de Jéruſalem, vis-à-vis une pièrre qui eſt au bout de la muraille orientale, tirant au midi. Cette montagne a ſa longueur du ſeptentrion au midi. Elle eſt plus haute au ſeptentrion, & va de là en s'abaiſſant juſqu'au mont de Béthanie. Voyez le voyage de Jéruſalem par le P. Nau Jéſ. p. 60. 235. 254. 255. 276. On l'appelle Montagne des Oliviérs, Mont des Olives, & Mont *Olivet.*

Quelques-uns diſtinguent le *Mont des Olives* du *Mont Olivet.* Jovet dans ſon hiſt. des Relig. du Monde T. II. après avoir décrit p. 469. le Mont-Olivet dit, p. 470 : Le *Mont des Olives*, qui eſt au deſſus de ce *Mont Olivet* eſt un petit lieu fort étroit où il y a quelques oliviérs fermez d'une méchante muraille. C'eſt le lieu où nôtre Sauveur fut pris & livré aux Juifs par Judas, &c.

Le P. Bouhours a remarqué dans l'Écriture, que l'on appelloit cette montagne tantôt *Mons oliveti*, & tantôt *Mons olivarum.* Il a cru que l'exactitude d'un Traducteur demandoit qu'il conſervât cette différence de nom, & il le conſerve dans ſa Traduction, mettant *Mont-olivet*, où il y a en Latin *Mons oliveti* & Montagnes des Olives, où le Latin dit *Mons Olivarum.* Ainſi en S. Matth. XXI. 1. il dit : Comme ils approchoient de Jéruſalem, & qu'ils étoient déja à Bethphagé au piéd du Mont-*Olivet*, &c. Et Marc XI. 1. Comme ils approchoient de Jéruſalem & de Béthanie, qui eſt auprès de la montagne des Olives, &c. L'un & l'autre nom étant en uſage, il a eu raiſon d'en uſer ainſi, & de pouſſer l'exactitude juſque là. Ce fut au Mont *Olivet*, au jardin *Olivet*, où JÉSUS-CHRIST fit ſa priére avant ſa Paſſion. Quelques-uns parlent de la ſorte ; mais on doute que ce ſoit du bel uſage. Jardin *Olivet* ne ſe dit point ; mais Mont *Olivet* ſe dit fort bien, comme il paroit par les éxemples que l'on vient de citer, & par l'article qui ſuit. On appelle de ce nom plusieurs lieux en cette commémoration. Le fauxbourg d'*Olivet* à Orléans.

MONT OLIVET. Nom d'un Ordre Religieux. *Ordo montis Oliveti.* Au XIVe ſiécle un Docteur fameux, nommé Jean Tolomei, d'une famille noble, enſeignoit le Droit Civil à Sienne. Un jour comme il devoit faire une leçon publique, il lui ſurvint un grand mal aux yeux. Il s'adreſſa à la Sainte Vièrge pour en demander la guériſon, promettant, s'il l'obtenoit, de quitter le monde & de ſe conſacrer à ſon ſervice. Il guérit ſur le champ, & au lieu de la leçon de droit qu'il devoit faire, il raconta au nombreux auditoire, qui étoit venu l'écouter, ce qui lui étoit arrivé, & leur fit un diſcours ſur le mépris du monde. Enſuite il ſortit de la ville pauvrement vétu, & ſe retira en un lieu nommé le *Mont Olivet*, avec deux aûtres nobles Siennois, Patricio Patrici, & Ambroiſe Picolomini. Ils y bâtirent un Oratoire & des cellules, & Jean Tolomei prit le nom de Bèrnard & y donna ſon bien. Il ſe joignit à eux beaucoup de diſciples en peu de tems ; on les accuſa devant Jean XXII. qui les jugea innocens, & les renvoya à l'Évêque d'Arezzo, dans le Diocèze duquel étoit le *Mont Olivet*, afin qu'il approuvât leur Congrégation, & qu'il leur donnât une Régle. Gui de Tarlat qui étoit alors Évêque d'Arezzo le fit, & leur préſcrivit la régle de Saint Benoît l'an 1319. au mois de Mars.

OLIVETTES. ſ. f. plur. Eſpéce de danſe de campagne qu'on fait en courant les uns après les aûtres, & en ſerpentant autour de trois arbres, ou de trois autres points fixes qu'on marque éxprès. *Citiſſima ſaltatio in orbem.* Le vrai moyen de ſe laſſer, c'eſt de danſer les *olivettes.*

OLIVIÉR. ſ. m. Arbre dont il y a deux eſpéces, un cultivé. *Olea oliva.* Et l'aûtre ſauvage. *Oleaſter.* L'*oliviér* cultivé eſt de moyenne grandeur ; ſon tronc eſt noüeux ; ſon écorce liſſe, de couleur cendrée ; ſon bois ſolide, jaunâtre, d'un goût un peu amèr. Ses feuilles ſont oblongues, étroites, prèſque ſemblables à celles du ſaûle, pointuës, charnuës, graſſes, de couleur vèrte, obſcures en deſſus, blanchâtres en deſſous. Il pouſſe dans le mois de Juin des fleurs blanches, diſpôſées en grape : châque fleur eſt d'une ſeule piéce évaſée en haut, & fenduë en quatre parties ; mais retrécie par le bas en tuyau. Quand cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit mou, ordinairement oblong, charnu, plein de ſuc, qu'on appelle *olive.* Ce fruit eſt d'abord vèrd, puis pâle, & enfin noir, lorſqu'il eſt entiérement meur : il eſt plus ou moins gros ſuivant les lieux où il naît : il renfèrme dans ſa chair un noyau rempli d'une ſemence oblongue. En Latin *olea ſativa.*

L'*oliviér* ſauvage qu'on appelle *olea ſylveſtris folio duro ſubtus incano*, différe du précédent, en ce qu'il eſt plus petit en toutes ſes parties. Les feuilles de l'*oliviér* ſont aſtringentes. Son bois eſt beau, veineux & mâdré. Les Sculpteurs, les Statuaires l'emploient pour faire divers ouvrages. On dit que l'*oliviér* & le chêne ont une telle inimitié, que ſi on les plante l'un auprès de l'autre, ils ſe font mourir.

> *Tel qu'un tendre oliviér ſur de rians coteaux,*
> *Vèrs l'aſtre qui l'éclaire, éleve ſes rameaux.*

En Provence pour preſſer un vieux *olivier* à porter plus de fruit, on enleve circulairement un bon pouce d'écorce d'une de ſes jeunes branches, & on remplace cette écorce par celle d'un jeune *olivier*, que l'on veut bien pèrdre, en couvrant la playe de même qu'une grèffe.

L'*oliviér* ſauvage étoit autrefois conſacré à Apollon. Voſſ. *De Idol.* *L. V. C.* 48.

O L K.

OLKA, OLHA. ſ. f. Nom propre d'un petit Lac de la Lithuanie, éloigné de dix lieuës de la ville de Rohaczou, vers le nord. *Olka*, *Olha.* Il n'entre aucune riviére dans ce Lac, & il en ſort deux, l'Olha & la Doboliſna. MATY.

O L L.

OLLACHEA. ſ. Nom propre d'un lieu du Perou dans l'Amérique méridionale. *Ollachea.* L'année 1712. à *Ollachea*, auprès de Cuſco, on découvrit une miniére d'argent ſi abondante qu'elle a donné juſqu'à 2500 marcs par Canon, c'eſt-à-dire près d'un cinquiéme ; mais elle a beaucoup diminué & on ne la met plus qu'au rang des ordinaires. FRÉZIÉR.

O L M.

OLMIE. ſ. f. Nom d'un ancien château, du diocèſe de Cahors. *Olima.* On ne le dit point aujourd'hui ſans l'article. L'*Olmie.* Guillaume de Püy-Laurent dans ſon Livre de la Guèrre des Albigeois, C. 23. le met dans l'Agennois. Valois *Not. Gall.* p. 391.

OLMUTZ. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Bohême. *Olomutium.* Elle eſt Épiſcopale, ſuffragante de Prague, & ſituée dans la Moravie, ſur la Morâve, à dix lieuës de Brinn, vèrs l'orient ſeptentrional. *Olmutz*, ville bien fortifiée, s'étant trop facilement renduë aux Suédois, & ſi bien défenduë contre les Impèriaux, qu'ils ne pûrent la recouvrer que par la paix de Munſtèr ; fut dépouilée de la qualité de capitale de la Moravie, qui fut transférée à Brinn, où ſes Évêques ont depuis fait leur réſidence. On croit communément qu'*Olmutz* eſt l'ancienne *Eburum*, ville des Quades.

O L O.

OLO OLOLO. ſ. m. Nom propre de lieu *Olus*, *Olulis.* C'étoit anciennement une petite ville de Candie, ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué ſur la côte orientale de l'iſle. MATY.

OLOGRAPHE. Voyez HOLOGRAPHE. L'Academie écrit *olographe* ; cependant elle écrit *holocauſte*, C'eſt que la bizarrerie de l'uſage a établi une orthographe différente, quoi qu'ils tirent tous deux leur origine d'ὅλος.

OLON. Voyez ODILON.

OLONA. ſ. f. Nom propre d'une Riviére du Duché de Milan. *Olona.* Elle a ſa ſource vèrs le lac de Lugano, baigne la ville de Milan, & va ſe décharger dans le Pô, à ſix ou ſept lieuës au deſſous de Pavie. MATY.

OLÔNE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué ſur la côte du Poitou, où il a un grand port, à neuf lieuës de Luçon, vèrs le couchant. *Olône* a un grand fauxbourg qu'on nomme les ſables d'*Olonnes*, en Latin *Arenæ Olonenſes.* Les habitans de ce

bourg ſont bons matelots. *Olona.* Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 392.

OLONOIS, oiſe. ſ. m. & f. Qui eſt d'*Olone. Olonenſis.* Dans l'hiſtoire des Flibuſtiers par d'Œxmelin, l'un des plus fameux de ces Aventuriers, s'appelle l'*Olonois*, parcequ'il étoit de près d'Olone en Poitou.

OLOPHÔRE. ſ. m. Nom d'une Milice Turque. *Olophorus.* Les *Olophôres* s'appellent auſſi Giergi & Scapoli. *Vigenère Illuſt. ſur Chalcond. p.* 414.

Ce mot eſt Grec, & ſignifie *Portant tout* ſur ſoi d'ὅλος, tout, & φέρω, je porte.

OLS.

OLSFELDE. Voyez OESFELD.

OLSNITZ. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Voigtland, en Miſnie. *Olſnitium.* Ce lieu eſt ſur l'Elſter, à une lieuë au deſſus de plawen. Maty.

OLSSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie, ſituée à quatre lieuës de Breſlaw, vers le levant. *Olſſna.* Elle a une très-bonne Citadelle, & eſt capitale de la principauté d'*Olſſne*, qui eſt à l'orient de celle de Breſlaw, & n'a rien de conſidérable que ſa capitale. Maty. Voyez encore ELSSE. *Tom. II. p.* 1103.

OLT.

OLT ou ALT. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de la Turquie, en Europe. *Aluta.* Elle prend ſa ſource dans le Mont Krapach, près de la petite ville de Czuck, ſur les confins de la Pologne & de la Tranſylvanie; baigne une partie de ce dèrnier païs, & ayant traverſé la Valaquie, elle ſe décharge dans le Danube, à neuf lieuës au deſſus de Nicopoli, ſans avoir paſſé à aucune ville conſidérable. Maty.

OLTEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Bailliage du Canton de Soleure, en Suiſſe. Elle eſt ſituée ſur l'Aar, qu'on y paſſe ſur un pont, entre Arwangen & Araw. Maty.

OLTENDORP, OLTENDORFE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Schaumbourg, en Weſtphalie. *Oltendorpium.* Elle eſt ſur le Weſer, à une lieuë & demi au deſſous de la ville d'Hamelen. Maty.

OLY.

OLYKA. ſ. f. Nom propre d'une Ville forte, avec une bonne Citadelle, une Univèrſité, & titre de Duché. *Olica.* Elle eſt ſituée dans un lac, en la Haute Volhynie, province de la Pologne, à cinq lieuës de Luzuc, vèrs le nord. Cette ville appartient à la Maiſon de Rodzewil, une des plus illuſtres de la Lithuanie, & elle fut aſſiégée inutilement par les Coſaques rebelles l'an 1651. Maty.

OLYMPE. ſ. m. Nom de montagne. *Olympus.* Les Anciens ont donné ce nom à pluſieurs montagnes. Celles qui nous ſont les plus connuës, ſont, 1°, celles qu'on appelle Lacha, qui eſt vèrs l'Embouchure du Penée, ſur les confins de la Theſſalie & de la Macédoine. Cette montagne eſt fort haute, & c'eſt pour cette raiſon qu'on s'eſt ſervi de ſon nom pour éxprimer le Ciel. Car les Poëtes l'ont mis en uſage dans la langue, en appellant le Ciel de ſon nom. Ils ont feint que Jupitèr gouvèrnoit l'*Olympe*, règnoit ſur l'*Olympe*; pour dire, dans le Ciel. On ne peut ſe ſervir de ce mot en ce ſens que dans la Poëſie, & ſi l'on s'en veut ſervir en proſe, il faut que ce ſoit dans un ſtile enjoué & burleſque, ou dans quelque Roman. Vénus eſt une des meilleures & des plus douces Déeſſes de tout l'*Olympe*. Apol. de Voit. Tout l'*Olympe* en trembla. L'*Olympe* ſon front dévoila. Voit. 2°, La Montagne de Keſchidag, fort haute, & ſituée près de la ville de Burſe, en Natolie s'appelle auſſi *Olympe*. Il y avoit encore un Mont *Olympe* en Lycie, un autre en Arcadie; & encore un autre au milieu de l'iſle de Chipre. Il y a auſſi un Mont *Olympe* près de Charleville; c'eſt un lieu habité où il y a quelques fortifications, &c.

Ce mot eſt formé du Latin *Olympus* qui vient du Grec ὄλυμπος.

Olympe. ſ. f. Nom que les Poëtes donnent à leurs Maîtreſſes. *Pulchra Olympia.* Belle *Olympe.* Adorable *Olympe.*

Olympe. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe mêlée de Chamois avec une couleur de gorge de pigeon ſur du blanc. Morin.

OLYMPIADE. ſ. f. Tèrme de Chronologie. C'étoit une éſpace de quatre ans chez les Grècs, qui leur ſervoit à compter leurs années: cette ſupputation venoit à la célébration des jeux Olympiques, qui ſe faiſoient tous les quatre ans près de la ville de Piſa, ou Olympia dans le Péloponèſe. *Olympias.* La prèmière *Olympiade* a commencé l'an 3938. de la Période Julienne; l'an 3208. de la création du monde, l'an 776. avant la naiſſance de Jésus Christ: & 23. ans avant la fondation de Rome, ou plutôt l'an du monde 3251. de la Période Julienne 3941. 23 ans avant la fondation de Rome, qui tombe la ſeconde année de la VIIe Olympiade. La guèrre de Péloponèſe commença la prèmière année de la 87e *Olympiade.* Alexandre le Grand eſt mort la prèmière année la cent quatorzième *Olympiade.* Jésus-Christ eſt né la prèmière année de la 195e *Olympiade.* On appelloit auſſi les *Olympiades*, *Anni Iphiti*; à cauſe d'Iphitus qui inſtitua, ou qui renouvella la ſolennité des jeux Olympiques. On ne trouve plus aucune ſupputation des années par les *Olympiades*, après la 304e, qui finit à l'an 440. de Jésus-Christ.

Olympiade. Ce mot ſe dit quelquefois en riant, pour marquer l'âge d'une pèrſonne. Il me ſemble que je vous vois avec vôtre viſage de Plénipotentiaire me reprocher mes *Olympiades.* Voit.

OLYMPIEN. adj. qui ne ſe trouve employé qu'au maſculin. *Olympius.* Jupitèr *Olympien.* Ablanc. Les Dieux *Olympiens.* On donnoit ce nom à douze divinitez qu'on appelloit autrement *Conſentes.* Ils avoient un Autel à Athènes qu'on nommoit l'autel des douze Dieux: on les appelloit auſſi ſimplement les Douze. Il y avoit 6 Dieux & 6 Déeſſes. Voyez au mot Consentes *T. II. p.* 143. Où nous avons rapporté leurs noms. Il faut cependant remarquer que Martianus Capella dans ſon prémier Livre, ne met point Jupitèr parmi les Dieux Conſentes, ou *Olympiens*, mais au deſſus de tous & hors de rang, & ceux-ci immédiatement après lui.

OLYMPIONIQUE. ſ. m. Victorieux dans les Jeux Olympiques. *Olympionices.* Les *Olympioniques* étoient extrèmement honorez dans leur patrie; parce qu'ils étoient cenſez lui faire beaucoup d'honneur. Les Athéniens ſur tout faiſoient tant de dépenſe en préſens pour les *Olympioniques* leurs compatriotes, que Solon crut que les loix devoient y mettre des bornes. Sa loi porte, que la ville donneroit cinq cent drachmes aux *Olympioniques.* C'étoit 7 marcs 2 onces, 1 gros, 20 grains d'argent à nôtre poids; ce qui ne fait pas une ſomme fort conſiderable.

OLYMPIQUE. adj. Qui s'eſt dit en cette phrâſe. Jeux *Olympiques. Olympicus.* C'étoient chez les Grècs des Jeux fameux inſtituez, ſelon quelques uns, par Hèrcule en l'honneur de Jupitèr: ils ſe célébroient tous les quatre ans, ou le quarante-neuvième mois, auprès d'Olympie ville d'Élide, pour éxercer la jeuneſſe en cinq ſortes de combats. *Olympia, Ludi Olympici.* Ils devinrent ſi ſolemnèls que la Gréce en fit ſon Époque pour compter les années qu'on appelloit *Olympiades*; & ceux qui emportoient le prix étoient tellement honorez, que quand ils retournoient en leur patrie, on abattoit un pan de muraille pour les faire entrer ſur un chariot dans la ville. Le prix du vainqueur aux Jeux *Olmqiques* étoit une couronne de laurier. On appelle auſſi *feu olympique*, le feu qui nait des rayons du ſoleil ramaſſez avec un miroir ardent.

Gli Olympici, Les *Olympiques* ſont des Académiciens de Vicenze en Italie.

OLYRA. ſ. f. Plante dont parle Dioſcoride. C'eſt une éſpéce d'éſpeautre que Gaſpar Bauhin appelle *zea amylea.* Quelques-uns veulent que ce ſoit une eſpéce de ſeigle que le même Bauhin nomme *ſecale hybernum vel majus.*

OMA.

OMADIUS. ſ. m. Nom d'un Dieu de l'Antiquité qui fut honoré à Scio & à Ténédos. *Omadius.* C'étoit Bacchus que l'on honoroit ſous ce nom. On lui ſacrifioit un homme, que l'on mettoit en piéces en lui déchirant tous les membres l'un après l'autre.

Ce mot vient d'ὠμὸς, *crudus*, cru, & de ἅδω, *placeo*, & on le lui donnoit à cauſe du ſacrifice dont nous avons parlé.

OMAN ou Aman. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Pèrſes. *Omanus.* Tous les jours les Mages alloient dans le temple d'*Oman*, comme dans celui d'Anaïtide, chanter leurs hymnes pendant une heure, devant le feu ſacré, tenant des vèrbennes en main, & ayant en tête des tiàres, dont les bandelettes leur pendoient des deux côtez le long des joues. Quelques Auteurs ont cru qu'*Oman* étoit le ſoleil, mais comme Strabon, aux deux endroits qu'il en parle, L. XI. L. XV. le joint toujours avec Anaïtide qui étoit Vénus ou Diane, il paroît plus vraiſemblable à d'autres qu'*Oman* n'étoit qu'un ſymbole du ſoleil, & le feu perpétuel, que les Pèrſes adoroient comme une image du ſoleil. Voyez Voſſius *De Idolol. L. II. C. 9. p.* 180.

Cet Auteur croit que ce nom vient de, חום, *hhom* qui ſignifie en Hébreu chaleur, une chôſe chaude.

OMAN. ſ. m. La Principauté d'Oman. *Omanæ principatus.* C'eſt une contrée de l'Arabie Heureuſe. Wiſchèr dans ſa Carte générale de la Turquie, renfèrme cette Principauté entre celles de Fartach & d'Alibinali, qui la bornent vèrs le midi & vèrs le levant; & celles de Maſculat, d'Elcatif, & de Jamana, qui la confinent vèrs le nord; & celles d'Hogiaz & de Tehana vèrs le couchant. Les lieux qu'il y met ſont Amanzirifdin Capitale, Cari-

zemait,

zemart, & Marair. Samſon dans ſa grande Carte de la Turquie donne plus d'étenduë à l'*Oman*; il le pouſſe juſqu'aux Golfes de Balſera, & d'Ormus, & il y comprend les contrées Maſcalat, & de Vodana, dont Wiſchèr fait deux Principautez ſéparées. Maty.

OMARA. ſ. m. Tèrme de Relations. Les *Omara* ſont les Grands du Royaume en Pèrſe, à ſçavoir les Kans, & tous ceux qui ſont du conſeil du Roi. *Regni optimates, Proceres, Satrapæ.* Les *Omara* ſont aujourd'hui en Pèrſe ce que les Satrapes y étoient autrefois. M. Sanſon écrit *Omara*, & le P. Catrou *Ombra.* Voyez ce mot, qui eſt le mieux, & le plus uſité.

OMARABEA. Voyez OMMIRABI.

OMB.

OMBEILE. ſ. f. Tèrme de Blâſon qui ſe dit d'une éſpéce de paraſol que le Dôge de Veniſe met ſur ſes Armes par une conceſſion d'Aléxandre III. quand il ſe réfugia à Veniſe, en fuyant la pèrſécution de Frédéric I. Elle eſt quelquefois ſur les Armes de la République. *Umbella. Umbelle* eſt auſſi une éſpéce de chapeau, ou paraſol fait de peaux qui s'ouvrent & ſe férment, & qui étoit autrefois fort en uſage à Conſtantinople.

Ombelle, en tèrmes de Botanique, eſt cette partie qui ſoutient les fleurs & les ſemences de quelques plantes, qu'on appelle pour cette raiſon ombellifères. *Umbellifera. L'ombelle* eſt compôſée de pluſieurs pédicules ou rayons qui partant du même centre ſont diſpôſez à-peu-près comme les bâtons d'un paraſol ou *ombelle*, d'où vient qu'on lui a donné ce nom. Les fleurs & les ſemences ſont attachées aux éxtrémitez de ces rayons. Les fleurs d'anet, de carotte, de cèrfeuil, de fenoüil, d'angélique, de pèrſil, ſont des fleurs en *ombelle* ou en paraſol. Robèrt Moriſon Écoſſois, Profeſſeur de Botanique à Oxford a fait un Traité des plantes, dont les fleurs ſont en *ombelle.*

OMBELLIFÈRE. adj. *Umbellifer.* Tèrme de Botanique qui ſe dit des plantes dont les fleurs ſont en ombelle, ou en paraſol. Voyez Ombelle.

OMBIASSE. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom des Prêtres & Docteurs de la fauſſe Religion des peuples de l'iſle de Madagaſcar. *Ombiaſſus Madagaſcarenſis Sacerdos & Doctor.* Les *Ombiaſſes* ſont dans l'iſle de Madagaſcar ce que ſont au Cap vèrt les Marabous, c'eſt-à-dire Médecins & Magiciens. Il y en a de deux ſortes, les Ompanorats & les Ompitſiquilis. Voyez ces mots. Une partie des Ompanorats s'appellent auſſi *Ombiaſſes. Ombiaſſe* eſt un Écrivain ou un Médecin. Voyez Dappèr de l'Affrique, p. 478 & Flacourt hiſt. de Madagaſcar.

OMBILIC. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Le milieu du ventre où eſt le nombril. *Umbillicus.* Faire une ponction dans le milieu de l'*ombilic.* Dionis. L'*ombilic* eſt ſujèt à pluſieurs maladies, comme l'*hydromphale*, la *pneumatomphale*, la *ſarcomphale*, la *varicomphale*, l'*exomphale*, l'*enterohidromphale*, l'*epiplomphale*, &c.

OMBILICAL, ale. adj. Qui appartient, qui a rapport à l'ombilic. *Ad umbilicum pertinens.* Les hèrnies *ombilicales* ſont différentes de celles du ſcrotum.

OMBLA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Dalmatie. *Ombla*, anciennement *Arjona.* Elle ſe décharge dans le petit golfe de S. Croce, environ à deux lieuës de la ville de Raguſe, vèrs le nord. Maty.

OMBRAGE. ſ. m. Ombre que font les arbres; un lieu qui eſt à l'ombre. *Umbra, opacitas, umbraculum.* Il y a des *ombrages* dans ce bois; de l'*ombrage* dans ce jardin. Les maroniers d'Inde font un bel *ombrage.* Sous ces *ombrages vèrds.* Malh. Mr. d'Urfé blâmoit cette expreſſion, *ombrage vèrds.* Ménage ſoutient qu'elle eſt bonne.

Tombez feuilles, tombez, vous, dont les noirs ombrages, *&c.*
Deshoul.

Souvent près d'un vin frais,
Sous un ombrage *épais,*
Le ſage a bonne grâce. Sar.

Ombrage, ſignifie figurément, Défiance, ſoupçon. *Suſpicio, ſuſpectio.* Les troupes qui ſont ſur nos frontiéres donnent de l'*ombrage* aux Princes voiſins. Les fréquentes viſites d'un Cavalier donnent de l'*ombrage* aux maris jaloux. On ne manque pas de décrier un mérite qui fait *ombrage.* Bell.

OMBRAGER. v. act. Donner de l'ombrage, cauſer de l'ombre. *Picturam umbris opacare, frequentare.* Il y a trop de noyers en ce champ, ils l'*ombragent* tellement que le blé ne peut croître deſſous.

Apprenons à mentir, mais d'une autre façon
Que ne fait Calliope, ombrageant *ſa chanſon*
Du voile d'une fáble, afin que ſon myſtère
Ne ſoit ouvèrt à tous, ni connu du vulgaire. Régnièr.

On les voyoit comme moineaux,
Ombrager *toute la campagne.* Voit.

Venez lauriérs, myrtes, & lis,
Ombrager *le front de Philis.* La Suze.

En tèrme de jardinage on dit, Cet Arbre eſt trop *ombragé*, c'eſt-à-dire eſt planté trop à l'ombre. Ce fruit n'en vaut pas mieux d'être ſi *ombragé.* Ligèr.

En tèrmes de broderie, on dit, *Ombrager*, & *ſurombrager* l'or & l'argent, lorſqu'on y applique deſſus de la ſoye, & qu'on y fait quelque aûtre ſorte d'ouvrages pour en obſcurcir l'éclat. *Phrygio operi idoneis locis umbras injicere.*

En tèrmes d'Organiſtes, on dit, *Ombrager* la lumière d'un tuyau, lorſqu'on en bouche une partie par le moyen de petites plaques de plomb, ſoudées aux côtez qu'on abbaiſſe deſſus, & qu'ils appellent *oreilles. Tubi foramen obturare.*

Ombragé, ée. part. paſſ. adj. *Obumbratus.*

Quand un des Campagnards relevant ſa mouſtache,
Et ſon feutre à grands poils ombragé *d'un pennache,*
Impôſe à tous ſilence, &c. Boileau.

OMBRAGEUX, euse. adj. Où il y a de l'ombre. *Umbroſus, opacus.* Il y a des plantes qui viennent mieux dans des lieux *ombrageux*, qu'en plein ſoleil: mais il n'eſt point en uſage en ce ſens. Il ne ſe dit au propre que de cèrtains animaux qui ont peur de leur ombre: & particulièrement on appelle cheval *ombrageux*, celui qui a peur de quelque objèt, & qui ne veut pas avancer. Les chavaux qui ont été long-tems dans l'écurie deviennent *ombrageux.* Mulèts *ombrageux.* Cavale *ombrageuſe*, c'eſt-à-dire, qui craint l'ombre de tous les objèts, & même la ſienne.

Ombrageux, ſe dit au figuré des pèrſonnes, & ſignifie, Qui prend de l'ombrage, qui prend trop légèrement des ſoupçons. *Suſpicioſus.* Loüis XI. étoit fort *ombrageux.*

Ne ſoyez pas non plus, follement ombrageux,
Moins délicat ami, que cenſeur pointilleux. Vill.

Un humeur ombrageûſe *& triſte*
Altèra le teint de Philis. Gon.

OMBRE. Lieu où la lumière eſt affoiblie par l'intèrpoſition d'un corps opaque au devant d'un corps lumineux; obſcurité cauſée par un corps oppôſé à la lumière. *Umbra.* Il ſe faut mettre à l'abri de ce bois pour avoir de l'*ombre.* Il y a des plantes qui viennent mieux à l'*ombre* qu'au ſoleil. L'*ombre* du ſtile du cadran d'Achas recula de dix degrez par miracle en faveur d'Ézéchias. L'*ombre* de la tèrre va en diminuant en forme de cône, & s'étend bien plus loin que la lune, qui ſouffre éclipſe, lorſqu'elle paſſe dans cette *ombre.* L'*ombre* d'un corps ſphérique devient pyramidale, quand le corps lumineux eſt plus grand. Les *ombres* s'agrandiſſent quand le ſoleil déſcend vèrs l'horiſon. L'*ombre* de l'if, du cyprès, & du noyér eſt dangereuſe aux hommes. L'*ombre* du frêne eſt mortifère aux ſèrpens; on ne trouve jamais de ſèrpens ſous ſon *ombre.* Les lauriérs ſont des plantes infèrtiles qui ne donnent tout au plus que de l'*ombre*, & qui ne valent pas les fruits dont la paix eſt couronnée. Voit. Je me repôſe à l'*ombre* d'une montagne. Voit. Chèrcher l'*ombre.* Être à l'*ombre.* Se promener à l'*ombre.*

Ombre. ſe dit auſſi poëtiquement des ténébres, d'une pleine obſcurité, telle que celle de la nuit. L'aurore commençoit à diſſiper les *ombres* de la nuit. Ah nuit! prêteras-tu ton *ombre* à de ſi noirs forfaits? Boil.

Noires filles des Nuits, douces, & chères ombres,
Je chèrche un ſûr azyle en vos retraites ſombres. La Suze.

Le ſoleil nous luit tous les jours,
*Tous les jours ſa clarté ſuccéde à l'*ombre *noire.* La Font.

Ombre, ſe dit encore poëtiquement pour l'Enfer. Pluton a l'Empire des *ombres. Umbræ infernæ.* Va dans l'*ombre* étèrnelle, *ombre* pleine d'envie. Tristan.

Ombre, ſignifie auſſi l'ame d'un mort, qu'on ſe répréſente ſous la figure qu'il avoit vivant; mais qui eſt une vaine image ſans corps. *Manes, ſtygiæ umbræ.* La Pythoniſſe fit revenir l'*ombre* de Samuël. Je ſerai un *ombre* toujours attachée à tes pas. S. Évr. C'eſt une aſſez fâcheuſe vuë, la nuit, qu'un *ombre* qui ſe plaint. Sar. *Ombre* toujours plaintive. Quin. Qu'on entendra ſouvent les plaintes de mon *ombre.* Main. Les Poëtes feignent des Champs Élyſées habitez par des *ombres*; & que Carron paſſe les *ombres* dans ſa barque.

Ma mort a donc produit ces cruels mouvemens,
Le feu de mon bucher ces noirs embraſemens
Ou plutôt de ton coeur l'ambition cruelle
Fait d'une Ombre *innocente une* Ombre *criminelle.*
BRÉBEUF.

Pourvû que du ſomeil l'induſtrie odieuſe
Te retrace toujours mon ombre *furieuſe.* ID.

Il a vû le Cocyte, & les rivages ſombres;
Et s'eſt montré vivant aux infernales ombres. RAC.

Les Chrétiens appellent *éſprits*, ce que les Payens appelloient des *ombres*, quand ils croyent que les morts reviennent, & leur apparoiſſent.

OMBRE, ſe dit figurément de ce qui eſt oppôſé à *éffectif*, *réel*, & *corporel*. Beaucoup de pèrſonnes prennent l'*ombre* pour le corps, l'apparence pour la réalité. *Nubem pro Junone accipiunt.* Toutes les cérémonies de l'ancienne Loi n'étoient que les *ombres*, & les figures des myſtères de la Nouvelle. *Ceremoniæ legis antiquæ erant tantùm figuræ novæ legis.* Les Payens cachoient ſous le voile & les *ombres* de leurs fables, pluſieurs veritez naturelles, & morales. Ce beau génie s'eſt affoibli avec l'âge; ce n'eſt plus que l'*ombre* de lui-même. Les Pèrſes n'ont rien de plus ſacré que la Majeſté du Prince, & dans leur infortune même ils adôrent encore l'*ombre*, & les traces de ſa gloire paſſée. VAU. Le nom même, & l'*ombre* du mal fait horreur à une âme pieuſe. BOSS.

On dit auſſi, qu'un homme vit dans l'*ombre*, dans l'obſcurité; pour dire, qu'il méne une vie cachée, retirée, loin du commèrce du monde. *Hic homo vitam occultam degit.* Parmi les Épicuriens les uns philoſophoient à l'*ombre*, & cachoient leur vie ſelon le précépte. S. ÉVR. Après avoir paſſé la meilleure partie de ſa vie au grand jour, il faut paſſer le reſte à l'*ombre*. MONT.

OMBRE, ſe prend auſſi pour ténébres, obſcurité. *Tenebræ, opacitas, ſpecies.* Il y a des *ombres*, & des difficultez dans les myſtères de la Religion. CL. Il n'y a que la lumière des Sciences qui puiſſe pèrcer ces *ombres*. PAT.

OMBRE, ſe dit auſſi de ce qui eſt vain, qui paſſe, qui eſt peu ſolide. L'Écriture dit que la vie de l'homme paſſe comme une *ombre*; que la grandeur, que la fortune, les honneurs ne ſont que vent, qu'*ombre*, que fumée. Mes jours s'en vont comme l'*ombre* qui s'évanoüit au ſoir. PORT-R. L'homme paſſe ſa vie dans des *ombres* & dans des images. ID.

OMBRE, ſignifie auſſi, Couleur, prétexte: auquel ſens il ne s'employe qu'avec la prépoſition *ſous*. *Species, umbra, pretextus, ſub ſpecie.* Les Turcs ont uſurpé les tèrres de pluſieurs Princes ſous *ombre* de leur donner du ſecours. Il ſe fait bien des méchancetez ſous *ombre* de dévotion, de juſtice. Sous *ombre* qu'il faut aller à la Meſſe, les femmes font par fois des éſcapades.

OMBRE, ſe prend auſſi pour apparence. Combien voit-on de gens auſtères pour les aûtres, couvrir à l'*ombre* d'une orgueilleuſe vèrtu des vices intérieurs & ſpirituels. FLÉCH. Les Romains n'avoient qu'une *ombre* de libèrté.

Mais aux ombres *du crime on prête aiſément foi,*
Et ce n'eſt pas aſſez de bien vivre pour ſoi. MOL.

OMBRE, ſignifie auſſi, Faveur, appui. *Favor, protectio, gratiæ ſimilitudo.* Un grand Seigneur eſt comme un arbre ſtérile; s'il ne porte point de fruit, il fait de l'*ombre*, on eſt à couvèrt d'inſulte ſous ſa protection. La France réſpira à l'*ombre* d'une protection ſi puiſſante. PAT. L'Égliſe demande à Dieu, qu'il nous couvre de l'*ombre* de ſes aîles.

OMBRE, s'employe hypèrboliquement pour ſignifier qu'il n'y a aucune apparence, aucune marque, aucun veſtige: qu'il n'y a rien abſolument. Tous les Avocats diſent qu'il n'y a pas *ombre* de difficulté en leur cauſe; *Nulla difficultas*: qu'il n'y a pas *ombre* de droit, *ombre* d'apparence en celle de leur advèrſaire; qu'il n'y a pas l'*ombre* du ſens commun en cette prétention.

OMBRE, en tèrmes de Pèrſpective & de Peinture, ſe dit de l'imitation des *ombres* réelles, qui ſe font en obſcurciſſant petit-à petit les couleurs des corps qui ne ſont pas expôſez à la lumière. *Umbræ.* Ce ſont les endroits les plus ſombres d'un tableau qui rehauſſent l'éclat des aûtres. La plus grande difficulté du coloris eſt de ſçavoir bien ménager les jours, & les *ombres*, les clairs & les *ombres*: donner de grandes, & fortes *ombres*. FEL. Il y a de la différence entre l'*ombre* & l'obſcurité. L'obſcurité eſt une entière privation de lumière, l'*ombre* eſt une privation de lumière; mais non pas de toute lumière. FELIB. Les Peintres doivent obſèrver les différentes ſortes d'*ombres*, ID.

OMBRE, en ce ſens s'employe auſſi figurément. Ces petits défauts ſont comme des *ombres* qui ſèrvent à rehauſſer l'éclat des chôſes excellentes. ROH.

L'OMBRE du corps de l'homme, nôtre *ombre* ſe prend figurément pour un ennemi chimérique une difficulté, qui n'eſt point comme ſont ceux qui ont peur de leur *ombre*, qui la prennent pour un ennemi qui les pourſuit. Combattrons-nous encore nôtre *ombre*; c'eſt-à-dire, nos ſoupçons & nos penſées? PELISS.

On appelle en Peinture, Tèrre d'*ombre*, une ſorte de tèrre dont on fait une couleur obſcure, qui ſèrt à ombrer les tableaux. *Terra ombratilis.*

On appelle en Aſtronomie & en Gnomonique le *pénombre* ou *preſque-ombre*, cette partie où l'*ombre* ſe mêle avec la lumière, qu'il eſt preſque impoſſible de bien diſcèrner.

OMBRE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de l'image d'un corps qui eſt ſi déliée, qu'on voit le champ de l'Écu à travérs. *Umbra, obumbratio.* On nomme auſſi *ombre de ſoleil*, ſes repréſentations où l'on ne figure pas un nez, des yeux & bouche, comme on fait ordinairement. La croix des Huraûts eſt cantonnée de quatre *ombres* du ſoleil.

OMBRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme, d'un cheval timide, qu'il a peur de ſon *ombre*; pour dire, qu'il craint ce qui n'eſt point dangereux. On dit auſſi, que tout lui fait *ombre*; pour dire, que tout lui nuit, tout lui fait peur. On dit de celui qui accompagne toûjours un aûtre, qu'il le ſuit comme l'*ombre* fait le corps, que c'eſt ſon *ombre*. En ce ſens les Anciens appelloient *ombres*, les paraſites qui venoient dîner à la ſuite d'un des conviez. On dit auſſi, qu'on a mis un homme à l'*ombre*; pour dire, qu'on l'a mis en priſon. *Incarceratus.* On le dit auſſi de ceux qui ſe tiennent caché de peur des Sèrgens.

OMBRE OBSCURE ou OMBRE CIMMÉRIENNES, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, ces mots ſignifient l'état de la matière lorſqu'elle devient noire.

OMBRE. ſ. m. Nom d'un jeu. Voyez HOMBRE.

OMBRER. v. act. Peindre, ou repréſenter les ombres dans un tableau, dans une gravure, les placer où elles doivent être. *Inumbrare picturam, umbras picturæ addere*, ou *appingere, umbras picturæ facere.* Il faut tracer le trait d'une figure, d'un deſſein, avant que de l'*ombrer*.

OMBRER, ſe dit en tèrmes de Blâſon, du changement des couleurs. *Praſino, aut viridi colore illuſtrare.* Un tel porte d'argent *ombré* de gueules. On le dit particulièrement des cigales, des papillons, & de quelques poiſſons, qu'on dit *ombrez* & écaillez d'azur, de gueules, &c. Le Peintre n'a point *ombré* ces cigales: il faut les *ombrer* d'azur. Ces poiſſons doivent s'*ombrer*, doivent être *ombrez* de ſinople.

OMBRÉ ÉE. part. paſſ. & adj. Il a les ſignification de ſon vèrbe, & outre cela il ſignifie qui eſt réellement dans l'ombre. *Obſcurus, in umbra poſitus.* Quand la lumière du ſoleil paſſe dans une chambre, par une feneſtre les, objèts qui ne ſont point touchez de ſes rayons, ſe trouvent dans l'ombre, & le lieu où ſont ces objèts, eſt d'autant plus *ombré*, qu'il eſt moins proche des endroits ou frappe la lumière. FELIBIEN. Les Peintres doivent obſèrver les différentes ſortes d'ombres: car comme les corps *ombrez* ne ſont pas entièrement privez de lumière, comme ceux qui ſont dans l'obſcurité, l'on ne laiſſe pas d'en voir toutes les parties & toutes les couleurs veritablement plus ou moins diſtinctes; ſelon que l'ombre eſt forte. ID.

En tèrmes de Blâzon, l'on dit, Un papillon d'argent miraillé d'azur, *ombré* de gueules. Une tèrraſſe d'or *ombrée* de ſinople. On dit quelquefois *tracé* au lieu d'*ombré*. Le P. Ménéſtrier explique ainſi le mot *ombré*. *Ombré* ſe dit des figures qui ſont *ombrées* ou tracées de noir pour les mieux diſtinguer; cependant dans l'éxemple qu'il apporte *ombré* ſe dit du ſinople.

OMBREUX, EUSE. adj. Qui fait de l'ombre. *Umbroſus.* Il n'eſt en uſage qu'en Poëſie. Les *ombreuſes* forêts. L'ACAD.

OMBRIE. ſ. f. Nom propre de province. *Umbria.* Du temps des Romains l'*ombrie* avoit beauconp plus d'étenduë qu'elle n'en a maintenant. ils la diviſoient en Vilumbrie & Olumbrie. La Vilumbrie étoit entre le mont Apennin, & la mèr ſuperieure, ou le Golfe de Veniſe. Elle comprenoit le Duché d'Urbin, une partie de la Romandiole, juſqu'à la rivière de Ronce, qui baigne Ravenne, qui étoit de la Vilumbrie, & une partie de la Marche d'Ancône, juſqu'à la rivière de Fiuméſino. L'Olumbrie étoit entre l'Apennin, la rivière de Niéra, & le Tibre. Elle renfèrmoit la plus grande partie du Duché de Spoléte, & les parties du Pérugin, & du côté de Citta di Caſtello, qui ſont à l'orient du Tibre. Aujourd'hui Samſon ne met dans l'*Ombrie* que le Duché de Spoléte; mais Baudrand aſſure qu'elle comprend auſſi tout le Pérugin, & tout le Comté de Citta di Caſtello, & ainſi elle renfèrme toute l'Olumbrie des Anciens, une partie de leur Sabine, & de leur Étrurie. Au reſte les Umbriens avoient occupé avant le tems des Romains un plus grand païs que les deux *Ombries*; ils s'étendoient dans l'Étrurie, juſqu'à la

mèr

mèr méditèrranée, comme le marque la riviére d'Ombrone, qui porte leur nom. Maty.

OMBROIR, & OMBROYER. Vieux v. act. Ombrager, mettre à l'ombre *In umbra collocare, ſtatuere.*

En l'hèrbe vèrt ſous l'olivier
Sombroient *de lez un vivier.* R. De la Rose.

OMBRONE. ſ. f. Nom propre d'une riviére de la Toſcane. *Umbro.* Elle travèrſe tout le Siénois du nord au Sud, paſſe près de Groſſeto, & ſe décharge peu après dans la mèr de Toſcane Maty.

OMBRONE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Siénois en Toſcane. *Umbro.* Il eſt à une lieuë & demi de Groſſeto, vèrs le midi, entre la riviére *d'ombrone*, & le Lac de Caſtiglione. Maty.

OMBU. ſ. m. Arbre qui croît au Bréſil, & qui reſſemble de loin à un citronnier ou à un limonnier. *Ombus arbor.* Son tronc eſt bas, & ſes feüilles ſont liſſes, vèrt-gai, aigres & aſtringentes au goût. Il porte une fleur blanchâtre. Son fruit eſt blanc tirant ſur le jaûne, ſemblable à une groſſe prune, mais qui a la chair plus dure: lorſque ce fruit a meuri dans des mois pluvieux, il eſt d'un goût aigre-doux fort agréable; autrement il eſt ſi auſtère qu'il agace les dents. Sa racine s'étend beaucoup dans la tèrre; elle eſt tubéreuſe, de couleur cendrée en dehors, blanche comme la neige en dedans, contenant une chair molle, ſemblable à celle de la calebaſſe, laquelle étant mangée ſe fond en un ſuc aqueux, rafraichiſſant, très-doux, & fort délicieux; d'où vient qu'elle eſt fort propre pour les fébricitans, pour les voyageurs, & pour ceux qui ſont trop échauffez. Piſon l'appelle *umbu*, & M. Rai, *prunifera Braſilienſis fructu magno, radicibus tuberoſis.*

OME.

OMEGNA. ſ. f. Nom propre d'un gros village avec un Château. *Eumenia.* Il eſt dans le Novàrrois, contrée du Duché de Milan, un peu au Nord du Lac d'Orta, environ à deux lieuës de la ville de ce nom. Maty.

OMELETTE. ſ. f. Quelques-uns diſent *amelette*, mais mal. Sorte de préparation d'œufs battus qu'on fricaſſe dans la poêle. *Ovorum intrita.* Une *omelette* au fromage, au ſucre, au lard, avec de la ciboule, & du perſil. On vante ſur tout les *omelettes* à la Céleſtine. Voyez Amelette. *T. I. p.* 338. & Aumelette. *T. I. p.* 732.

Ménage dit qu'il a le premiér découvert l'origine de ce mot, qu'on dit indifféremment *amelette* & *omelette*: mais que le meilleur, & le plus ſûr eſt de dire *omelette*; & que c'eſt ainſi que l'on parle à la Cour. Il prétend que les Italiens ont appellé *animella* ou *petites ames*, cèrtaines béatilles, comme foyes cœurs, rognons, géſiers, & autres parties des entrailles des animaux, dont on fait des fricaſſées; & que par reſſemblance on a appellé *amelette*, une fricaſſée d'œufs d'*animaletta*, diminutif d'*anima*, ou *petite âme*; que de même on a dit *aumelette*, de *alma ſalmula, almuletta*, qu'autrefois on a dit *baumelaicte*, & que c'eſt par un vice d'ortographe qu'on a écrit *omelette*. La Motte le Vayer dit que ce mot vient d'*œufs mêlez*; & Tripod de ἁμα, enſemble, & λύειν, délayer, qui veut dire *délayer enſemble*.

OMENTUM. Tèrme d'Anatomie. Voyez ÉPIPLOON. C'eſt la même chôſe.

OMÈR. ſ. m. Meſure des Hébreux. Voyez Homèr. Tom. III. p. 658.

OMÈR. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Audomarus, Otmarus.* Saint *Omèr* fils de Friulfe, & de Domitte tous deux de famille noble & riche, nacquit à Glodenthal, près de la ville de Conſtance ſur le haut Rhin, vèrs la fin du VIe. ſiécle. Baillet, *au* 9e. *de Sept.* S. *Omèr* fut ſacré Évêque de Therouenne & de Boulogne, vèrs la fin de l'an 636. La mort de S. *Omèr* arriva le 9e. Sept. 668.

D'*Audomarus* l'on a fait *Audmarus, Autmarus, Otmarus, Otmar, Otmèr, Omèr.*

SAINT OMÈR. Nom propre de Ville. *Sithia Audemaropolis, Audemarenſis Urbs, Fanum S. Audemari.* Ville des Païs Bas, ſituée dans l'Artois, ſur l'Eſta, environ à cinq lieuës au deſſus de Gravelines. *S. Omèr* eſt grand, beau, bien fortifié, ayant d'un côté la riviére, & des marais, & de l'autre une coline, défenduë par un bon Chateau, environné de bons baſtions, & de foſſez fort larges, & fort profonds. Les François la prirent l'an 1677. & elle leur fut cédée par la paix de Nimégue. Il y a près de *S. Omèr*, vèrs le couchant, un petit lac, où l'on voit pluſieurs petites iſles flotantes, habitées par des familles, qui ne veulent s'allier qu'entre elles. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 527.

OMÈTTRE, OMISSION. Voyez Obmettre, Obmiſſion.

OMBRA. ſ. m. Tèrme de Relations. Nom de dignité dans l'Indouſtan. *Præfectus apud Indos.* Il y a des *Ombras* de guèrre, & d'autres qui ont des charges à la Cour, ou d'autres emplois civils, & tous les *Ombras* tant ceux de guèrre que les autres ſont plus ou moins conſidérables ſelon les appointemens qu'ils reçoivent. Les *Ombras* de guèrre, c'eſt à dire, les principaux Officiers des armées aménent châque jour leurs troupes dans la place du Palais de l'Empereur ... Toute l'enceinte de la place eſt fermée de tentes dreſſées pour les *Ombras* ſubaltèrnes. P. Catrou. J. Les *Ombras* ne reçoivent pas tous les mêmes appointemens. Id. Lorſque la penſion d'un Officier de l'armée ou de la Cour monte juſqu'à mille roupies au premiér titre... on porte la qualité d'*Ombra*. Id. L'*Ombra* eſt obligé de fournir au moins deux chevaux à châcun de ſes ſoldats. Id. On compte d'ordinaire ſix *Ombras* de la groſſe penſion. Id.

OMA.

OMAR. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Otmarus. Audomarus.* Saint Othmar, ou *Omar* étoit du païs des vrayes Allemans, que l'on a depuis appellé la Souabe, & d'où le nom d'Allemagne s'eſt communiqué enſuite à tout ce qui eſt renfèrmé entre la France, les Alpes, la Pologne & la mèr. Baillet *au* 16. *de Nov. Omar* bâtit en 721. un Monaſtère à la place de l'hèrmitage qui étoit au tombeau de S. Gal, & le bâtit par la permiſſion du Roi Thièrry IV. & de Charles Martel Maire du Palais, & par la conceſſion de Gaudran Seigneur de cette tèrre, & il en fut Abbé. Accuſé fauſſement, & banni par un Synode, il ſe retira dans un hèrmitage, où il mourut le 16e. de Novembre de l'an 759.

OMI.

OMISC. ſ. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de la Dalmatie. *Almiſſum, Dalmiſſum, Dalmaſium.* Elle eſt ſur le Golfe de Veniſe, à l'embouchure de la Cetina. Il ſemble que c'eſt la même qu'Almiſſa. Maty.

OMITO ou OMYTO. ſubſt. m. Nom propre d'une Idole du Jappon, appellée autrement Amida. Voyez ce mot. *T. I. p.* 347. Le P. Kirker écrit *Omyto. China Illuſtr. p.* 138. & le P. Navarrète *Omito*, dans ſes Traitez de la Chine, p. 86. n. 5. & il le met au nombre des Dieux de la Chine. C'eſt, dit il, une idole fort ancienne. Xekia ancien Philoſophe Chinois en fait mention dans ſes livres. Ceux qui invoquent *Omito* croyent obtenir le pardon de leurs péchez. Auſſi l'invoquent-ils continuellement.

OMM.

OMMELANDE. ſubſt. f. Nom propre de contrée. *Ommelandia.* Ce païs dont le nom ſignifie une contrée circonvoiſine, a pris ſon nom de ſa ſituation au tour de la ville, & du Tèrritoire de Groningue. C'eſt la plus grande partie de la Seigneurie. Voyez Groningue Seigneurie, Maty. Prononcez *Omlande*.

OMMIADE. ſ. m. & f. C'eſt le nom des Princes d'une dynaſtie Arabe, qui ont poſſedé le Kalifat pendant 91 ans. *Ommiades.* Ils ont pris ce nom d'Ommiah leur chef, duquel ils déſcendent. Quelques-uns diſent qu'ils ont régné 132. depuis l'an 32 de l'hégire, juſqu'à l'an 132. Voyez d'Hèrbelot *Bibl. Orient. p.* 691.

OMMIRABI. ſ. m. OMARABEA. ſ. f. Nom propre d'une Riviére de la Barbarie. *Ommirabibius.* Elle prend ſa ſource au Mont Atlas, travèrſe le Tedles, province du Royaume de Maroc, enſuite elle ſépare ce Royaume de celui de Fèz, & ſe décharge à Azamor dans le petit golfe d'*Ommirabi*, que l'on prend pour le *Portus Ruſibis, Ruſubis*, ou *Recubis* des Anciens. Ainſi ſelon la diſpoſition des Cartes de Ptolémée, la riviére d'*Ommirabi* devroit être l'ancienne *Cuſa*, & non pas l'*Aſama*. Maty.

OMN.

OMNI, ie. Adj. Vieux mot qui veut dire ſemblable. *Similis.* Ce mot ſe trouve ſouvent dans de Beaumanoir. On y lit meſures *omnies*, values *omnies*, amende *omnie*, richeſſes *omnies*, parties *omnies*, ſaiſons *omnies*. Comme les meſets ne ſont pas *omnis*, ne ſont pas les vengeances *omnies*.

OMO.

OMOLOGATION } *Voyez.* { HOMOLOGATION
OMOLOGUER } *Voyez.* { HOMOLOGUER.

Aujourd'hui quantité de gens écrivent ces mots ſans *h*.

OMONIE. Tèrme de Calendrier. *Omonia.* C'eſt le nom de l'onzième mois de l'année des anciens peuples de Cappadoce; comme elle commençoit au mois de Septembre, le mois *Omonie* répond à peu près à nôtre mois de Juillet.

OMONT. ſubſt. m. Nom propre d'un bon village avec Abbaye.

Oltomons, *Altus mons*. Il eſt dans le Haynaut, ſur la Sambre, à une lieuë au deſſus de Maubeuge. Maty.

OMOPHAGIES. ſ. pl. *Omophagia*. Nom que les Grècs donnoient à la fête de Bacchus que les Latins appelloient *Bachanales*.

Ce mot eſt Grèc; ὠμοφαγία veut dire *uſages des viandes cruës*, l'uſage qu'on en faiſoit en célébrant la fête de Bacchus, lui fit donner ce nom, qui eſt compôſé d'ὠμὸς, *crud*, & de φάγω, ou φάγομαι, *je mange*.

OMOPHORIUM. ſ. m. Petit manteau que les Évêques mettoient anciennement ſur leurs épaules, afin de répréſenter par là le bon Bèrger qui rapporte la brebis égarée ſur ſes épaules. *Omophorium*. C'eſt pourquoi l'Évêque s'en dépoüilloit à l'ouvèrture des Évangiles, parce qu'alors le vrai Bèrgèr, Jésus-Christ, étoit regardé comme préſent. Quelques-uns confondent l'*omophorium* avec le *pallium* que les Patriarches portoient. Mais il y avoit cette différence, que le *pallium* étoit un manteau long de pourpre, qui étoit particulièrement réſèrvé aux Patriarches, & qui depuis fut donné à quelques Évêques par diſtinctions.

Ce mot eſt purement Grèc, & vient de ὦμος, *épaule*, & de φέρω, *je porte*.

OMOPLATE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie qui ſe prend en général pour l'épaule. Néanmoins il ſe dit particulièrement de deux os ſituez à la partie poſtérieure des côtes ſupérieures, un de châque côté. Ces os ſont larges & minces, ſur tout au milieu, épais aux apophiſes, de figure triangulaire, concaves en dedans, convéxes en dehors: ils ſont joints aux clavicules & aux bras.

Ce mot eſt Grèc, il vient de ὦμος, *épaule*, & πλατὺς, *large*. On l'appelle auſſi le *paleron*. On ne ſçait pourquoi M. Harris écrit ce mot par un *H*, *homoplata*. Car ὦμος, a un éſprit doux en Grèc, & l'on dit ἐπομὶς, & non pas ἐφομὶς.

O M P.

OMPANORAT. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom que pòrte une partie des Ombiaſſes, ou Prêtres de Madagaſcar. *Ompanoratus*. Ce ſont les maîtres d'École du païs. Ils enſeignent l'Arabe & apprennent à écrire. Les *Ombiaſſes Ompanorats* ont pluſieurs Livres, qui ne contiennent que quelque Chapitre de l'Alcoran, ou de quelqu'autre Ouvrage pour apprendre à lire, & des remédes. Ils ſont diviſez en pluſieurs Ordres, qui ſemblent avoir quelque éſpéces de rapport à nos dignitez Eccleſiaſtiques, & dont les noms ſont mâle, comme qui diroit Clèrc; Ombiaſſe, Écrivain, ou Médecin; Tibon, Sousdiâcre; Mouladzi, Diacre; Faquihi, Prêtre; Catibon Évêque; Lamlamaha, Archevêque; Sabaha, Calife chef de la Réligion. Ces impoſteurs font des Talimans & autres charmes, qu'ils nomment Hitidzi, & qu'ils vendent aux Grands. Ils donnent auſſi de petites ſtatuës, qu'on appelle Auli, & que l'on conſulte comme des oracles. Ils leur attribuënt différentes vertus, de donner des richeſſes, de préſerver des accidens, de faire périr leurs ennemis, &c. Les Ombiaſſes ont des Écoles publiques dans le païs de Matatane, où ils enſeignent leurs ſuperſtitions, & leurs ſortiléges. Voyez l'hiſt. de Madagaſcar par Flacourt.

OMPHACIN, ine. adj. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit d'une huile acèrbe qu'on prétend tirer des olives vèrtes: mais les olives ne rendent point d'huile avant leur maturité. Quoique le mot, huile, ſoit féminin: pluſieurs diſent pourtant hüile *omphacin*, comme on dit huile laurin. D'autres diſent huile *omphacine*.

Ce tèrme vient du Grèc, ὄμφαξ, *raiſin qui n'eſt point meur*. D'où on a fait ὀμφάκινος, *omphacin*.

OMPHALMIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit en Anatomie, d'une branche de la quatrième partie des nèrfs. *Omphalmicus, a*. C'eſt celle qui ſèrt aux mouvemens de l'œil. *Harris*.

OMPHALOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une éſpéce d'hèrnie qui ſe fait au nombril. Elle vient de la rélaxation ou de la rupture du péritoine, de même que les aûtres hèrnies. Ses caûſes occaſionnelles ſont les éforts, les cris, l'abondance des ſeroſitez, les accouchemens difficiles. Pour la guériſon de l'*omphalocéle*, on eſt ſouvent obligé d'avoir recours à l'opération.

Ce mot vient du Grèc ὄμφαλον, *nombril*, & de κήλη, *tumeur*. On l'appelle autrement *exomphale*.

OMPHALOPSYQUE. ſ. m. Nom de ſecte. *Omphalopſichus*. On a appellé d'abord les Bogomiles du nom d'*Omphalopſyques*.

Ce nom eſt Grèc, & vient d'ὀμφαλόψυχος.

OMPHALOPTRE. adj. m. Tèrme d'Optique. C'eſt un vèrre qui eſt convèxe des deux côtez, qui ſèrt aux lunettes. On l'appelle autrement *louppe* & *lentille*. Il groſſit fort les objets. En Latin c'eſt *Vitrum lenticulare*.

OMPITSIQUILI. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une partie des Miniſtres de la Religion de l'Iſle de Madagaſcar. *Ompitſiquilus Geomancis Madagaſcarenſis*. Ce ſont des Géomanciens, qui traçent leurs figures ſur une petite planche couvèrte de ſable. On les conſulte dans les maladies, & ſur le ſuccès des affaires & des entrepriſes que l'on fait. Car ces peuples ne font prèſque rien ſans conſulter l'oracle du Squille ou de la Géomance, dont ces gens cy ont pris leur nom d'*Ompitſiquili*. Voyez Flacourt hiſt. de Madagaſcar & Dapper.

O N.

ON, ou l'on. C'étoit autrefois un ſubſtantif maſculin, qui par corruption s'eſt réduit en une particule indéclinable, qui ſe joint avec les vèrbes impèrſonnèls, & qui a la force d'un nom collectif, ou de pluſieurs pèrſonnes incèrtaines, ou indéfinies. *On* dit: *Memorant, dicunt, aiunt*. *On* fait, *faciunt*. Que dit-*on*? *Quid dicitur*? Que fait-*on*? *Quid agitur*? *On* dit, que *on* eſt un grand menteur; pour dire, que les bruits du commun ſont ſouvent faux. Vaugelas remarque que ce mot vient de l'*homme dit*, en le prononçant à l'Italienne l'*huom' dice*. Borel dit avoir vû d'anciens actes des Crieurs publics qui commençoient leur publication par cette formule, *Hom* fait ſçavoir; pour dire, *on* fait à ſçavoir. En èffèt, dans les anciens livres on trouve toûjours *l'hom dit, fait*, &c. Malhèrbe lui-même a dit l'*homme* travaille, au lieu de *on* travaille. Ce qui n'eſt pas à imiter. Mén.

A caûſe de la rencontre des deux voyelles en ces deux mots *ſi on*, pluſieurs écrivent *ſi l'on*; excepté quand il ſuit immédiatement une *l*: comme *ſi l'on* le veut; cela fait une cacophonie. Quand on ne ſera pas ſi éxact, il n'y a pas grand mal. Mais pour une plus grande pèrfection il eſt mieux d'écrire ſi l'*on*, hors le cas que l'on a marqué, c'eſt à dire, la rencontre des *l*. Il eſt bon d'ajoûter que *on* eſt meilleur au commencement d'une période. Si le vèrbe finit par une voyelle, *alla-on*, il faut prononcer & écrire; *alla-t-on*. Voyez Vaug.

On dit provèrbialement qu'une pèrſonne ſe moque du qu'en dira-t-*on*, qu'elle eſt au-deſſus du qu'en dira-t-*on*; pour dire, qu'elle mépriſe tout ce que les gens pourront dire de ſa conduite. Quand une pèrſonne pour s'autoriſer de l'exemple ou de l'autorité de quelqu'un qu'elle ne veut point nommer, ou en général de l'exemple & de l'autorité des aûtres indétèrminément, on lui répond, *on* eſt un ſot, ou bien par cet Hemyſtiche d'une régle de Deſpautère. *On nimis incertum eſt*, que l'on dit auſſi à celui qui rapporte, une nouvelle, un bruit qui court ſans qu'il en ſache l'Auteur, ou ſans le nommer, & qui dit, *on* dit, &c.

ON. ſ. m. Nom d'une ville appellée auſſi Héliopole & Béthſémès, c'eſt à dire, la ville du Soleil. *On*, *Heliopolis*, *Bethſemes*. C'étoit anciennement une ville fort conſidérable de l'Égypte. Elle étoit vèrs le Nil, à quatre ou cinq lieuës de la Babylone d'Égypte, ou du Caire, vèrs le Nord-eſt. Quelques-uns croyent qu'elle fut bâtie par les Iſraëlites, lorſqu'ils étoient captifs en Égypte. Il y avoit un ſupèrbe Temple dédié au Soleil, & dans ce Temple une chambre de fèr, où l'on gardoit le bœuf Memphis, adoré par les Égyptiens: ce fut près de cette ville qu'on dreſſa les prémiers Obéliſques à l'honneur du Soleil, dont ils répréſentoient les Rayons. *On*, eſt aujourd'hui prèſque ruinée, & porte le nom d'Amkems. Maty.

O N A.

ONAGRA. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige groſſe comme le doigt, remplie de moëlle, râmeuſe. Ses feüilles ſont longues, étroites, rangées altèrnativement, ſinueuſes & dentelées ſur les bords. Ses fleurs ſont à quatre feüilles diſpôſées en rôſe, grandes, de couleur jaûne: elle ſont odorantes; mais de peu de durée; car ſi elles s'épanoüiſſent le ſoir, elles ſe flétriſſent le lendemain environ à la même heure. Son fruit qui eſt cylindrique, contient quatre loges remplies de ſemences menuës, anguleuſes. Monſieur Tournefort appelle cette plante *onagra latifolia*, & Gaſpar Bâuhin *Lyſimachia lutea corniculata*. Sa ſemence a été apportée de l'Amérique. Il y a quelques aûtres éſpéces d'*onagra*.

ONAGRE. Nom d'une ancienne machine de guèrre, ou inſtrument qui ſèrvoit à jetter des pièrres, & qui avoit quelque reſſemblance avec une fronde. *Onager*. On lançoit des pièrres plus ou moins grandes, ſelon la grandeur & la force de la machine. Voyez Végéce L. 4.

ONANO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec tître de Duché. *Onanum*. Il eſt dans l'Orviétan, Province de l'État de l'Égliſe, entre Acqua Pendente & Pétigliano, à deux lieuës de châcune de ces Villes. Maty.

O N C.

ONC, onques. ad. Jamais. *Nuſquam*. C'eſt un mot vieux & maintenant

tenant burleſque; mais qui ſe diſoit du tems de Marot. Je ne le vis *onc*, je n'y fus *onques*, je ne l'ai rencontré *onques* puis, depuis ce tems là.

Ce mot vient du Latin *unquam*.

ONCE. ſ. f. Eſt une bête dont on ſe ſert en Perſe pour aller à la chaſſe des gazelles. Elle a la peau tachetée comme un tigre, & eſt fort douce & privée. On la porte en trouſſe à cheval, & quand on apperçoit la gazelle, on la déſcend, & elle eſt ſi légère, qu'en trois ſauts, elle ſaute à ſon cou, & l'étrangle auſſi-tôt avec ſes dents aiguës. Mais ſi par malheur elle manque ſon coup, & que la gazelle échappe, elle demeure ſur la place honteuſe & confuſe, & dans ce moment un enfant la pourroit tuer, ſans qu'elle ſe déffendît. C'eſt ainſi qu'en parlent les Relations d'Orient. Mais les anciens Dictionnaires diſent que l'*once* eſt un loup cèrvier, ou que c'eſt un linx; ce qui eſt fort différent; car les loups cèrviers ſont farouches, & le lynx un animal imaginaire qui n'eſt point en la nature.

Ménage prétend que ce mot vient de *lynce*, ablatif de *lynx*, en ôtant l'*x*.

Les Naturaliſtes appellent *pierre d'once*, une eſpéce d'ambre qui par une ſécrétte proprieté attire à ſoi les plumes, comme l'ambre jaûne fait les pailles. On lui attribuë la vèrtu de briſer le calcul, auſſi bien qu'au karabé. Dioſcoride l'appelle *lyncurium*.

ONCE, eſt auſſi le nom d'un poids. *Uncia*. C'eſt la huitiême partie du poids de marc, qui vaut à Paris la ſeiziême partie d'une livre, à Lyon la quatorziême; chez les anciens Romains, & en Médecine la douziême. Les chôſes précieuſes ſe vendent à l'*once*. L'or vaut maintenant 45. livres l'*once*. Les pèrles à l'*once* ſont de menuës pèrles, ou des ſemences de pèrles qui ſont oppôſées aux pèrles de compte. On donne pour l'ordinaire une *once* de caſſe mondée pour purger un malade. L'*once* de Paris contient huit gros ou drachmes; le gros trois denièrs, ou ſcrupules; le denièr 24. grains: & ainſi toute l'*once* péſe 576. grains. L'*once* ſe diviſe autrement chez les Orfévres & Monnoyeurs en 20. eſtelins; l'eſtelin en deux mailles; la maille en deux felins; & le felin en ſept grains & un cinquiême.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a pas une *once* de ſens commun, d'éſprit, de jugement, pour dire, qu'il a peu de ces facultez.

ONCIALES. adj. f. Tèrme d'Antiquaire. Les Antiquaires donnoient cette épithéte à cèrtaines lèttres, ou grands caractères, dont on ſe ſèrvoit autrefois pour faire des inſcriptions & des épitaphes. *Litteræ unciales*.

Ce mot vient du Latin *uncia*, qui étoit la douziême partie d'un tout, & qui en meſures géometrique valoit la douziême partie d'un pied, ou un pouce: & telle étoit la groſſeur de ces lèttres.

ONCLE. ſ. m. Tèrme relatif. Troiſiême degré de parenté à l'égard des aſcendans: le frère du père, *Patruus*, ou de la mère, *Avunculus*, de celui auquel on le rapporte. L'*oncle*, le neveu, & la niéce ſont tèrmes oppôſez rélativement. Nous n'avons point de mot unique comme les Latins, pour ſignifier l'*oncle* de père, & l'*oncle* de mère. Mén. Les *oncles* patèrnèls ſont les frères du père. Les *oncles* matèrnèls ſont ceux du côté de la mère. Grand *oncle* eſt celui qui eſt frère du grand-pere, ou de la grand-mère. *Propatruus*. Ce mot s'étend à tous les aûtres aſcendans dans en ligne collatérale. *Oncle* à la mode de Brétagne, eſt celui qui a le gèrmain ſur un aûtre. Un tel & mon père étoient cousins gèrmains, & il eſt mon *oncle* à la mode de Brétagne.

Ce mot vient du Latin *avunculus*, diminutif de *avus*, comme qui diroit *petit grand-père*. Mén.

On dit provèrbialement, la vigne à mon *oncle*, pour dire, la plus proche du village; parceque ceux qu'on trouve ſaiſis de raiſins, diſent qu'ils l'ont pris dans la vigne à leur *oncle*.

ONCTION. ſ. f. Action par laquelle on frotte d'huile, de graiſſe quelque chôſe. *Unctio, perunctio, unctura*. Les Chirurgiens guériſſent pluſieurs playes par des *onctions* réiterées d'huile, d'onguent, de cérat.

Feu Monſieur de Cambray a dit *Onction* pour qualité de ce qui eſt onctueux; ou l'huile de ce qui eſt onctueux. *Oleum, unctio*. Par divèrs rameaux coule le ſang, liqueur douce, onctueuſe, & propre par cette *onction* à retenir les éſprits les plus déliez. Fén. *Dem. de Dieu*.

ONCTION, en tèrmes de Religion, ſe dit du caractère des chôſes ſacrées, qu'on leur a imprimé en les oignant d'huile. *Unctio, infuſio gratiæ*. L'*onction* ſacrée des Rois, des Prophêtes, des Prêtres. On prétend que l'*onction* des Rois eſt une cérémonie qui s'eſt introduite aſſez tard parmi les Princes Chrétiens: Onuphrius dit qu'avant Juſtinien, ou Juſtin, aucun Empereur ne s'étoit fait oindre, & les Empereurs d'Occident ont imité cette coûtume des Empereurs d'Orient. Pepin eſt le prémier des Rois de France qui ait reçu l'*onction*. Voyez Sacre.

On fait l'*onction* du Baptême à la tête; celle de la Confirmation au front; celle de l'Extrême-Onction qu'on donne aux agoniſans, ſur les parties où les cinq ſens réſident, & par où on a pû pécher.

ONCTION, ſe dit auſſi figurément des mouvemens de la grâce, des conſolations du Saint-Éſprit. *Inſpiratio, gratiæ motus, unctio ſancti Spiritus*. *Onction* intérieure. *Onction* du Saint-Éſprit. Il ſe dit auſſi de toutes les chôſes qui portent à la piété, à la dévotion. C'eſt ſur vous, Chrétiens, que doivent couler ces *onctions* ſpirituelles qui conſolent dans les tribulations & qui adouciſſent les amèrtumes de la pénitence. Fléch. Les lèttres de ſaint Antoine ſont plus pleines d'*onction* que d'érudition, & de ſcience. Du Pin. Comparez vos vèrs, avec les aûtres vèrs des Heures de Port-Royal, ſi forts, ſi éloquens, & ſi pleins d'*onctions* & de piété. Port-Royal. Dieu répandoit ſes *onctions* ſur ſes ſouffrances. Fléch.

ONCTUEUX, euse. adj. Qui contient quelque humeur graſſe, viſqueuſe & ſulfurée, que pouſſent ou que contiennent quelques corps. *Unctuoſus oleoſus, a*. Les pins & ſapins ſont des bois *onctueux*. Par divèrs rameaux coule le ſang, liqueur douce, *onctueuſe*, & propre par cette *onction* à retenir les éſprits les plus déliez, comme on conſèrve dans des corps gommeux les éſſences les plus ſubtiles & les plus ſpiritueuſes. Fénél.

On appelle en Pharmacie, *ſaveur onctueuſe*, celle qui oint la langue d'une liqueur qui ne lui eſt pas déſagréable, comme l'huile, le beurre, la graiſſe. *Sapor gratus, ſuavis*.

ONCTUOSITÉ. ſ. m. Humeur graſſe & onctueuſe. *Unctuoſitas*. On fait des flambeaux de pin qui brûlent fort bien, à cauſe de leur *onctuoſité*, de la matière graſſe qu'ils enfèrment. C'eſt l'*onctuoſité* de l'huile qui la fait pénétrer dans les corps, & paſſer par leurs plus petits pôres.

OND.

ONDE. ſ. f. Flot, ſoulevement de l'eau agitée; élevations & abaiſſemens de la ſurface de l'eau, quand elle eſt doucement émûë par le vent, ou par ſa pente. *Unda, fluctus*. Le Zéphyre commençoit à élever des *ondes* ſur la rivière. Cette ſource fait des *ondes* fort agréables dans ces petites caſcades, ſèrpente agréablement. Si l'on ne voyoit pas les vagues enflées, & blanchiſſantes, on ne laiſſoit pas de voir rouler d'aſſez groſſes *ondes* vèrs le rivage Ablanc.

ONDE, ſe dit poëtiquement de l'eau tant des rivières que de la mèr, *Mare, pelagus, æquor*, parcequ'elle eſt ordinairement agitée de ces *ondes*, qui devenant plus groſſes, s'appellent des *vagues*, & en tèrmes de Marine des *houles*. *Unda tumens*. Cette tèrre eſt arroſée des *ondes* du Pactole, du Gange. Ce Prince s'eſt fait redouter ſur la tèrre & ſur l'*onde*. La tempête les fit longtems flotter au gré du vent & des *ondes*. Être englouti ſous les *ondes*. Le ſoleil n'eſt jamais plus beau que quand il ſort de l'*onde*. On dit de l'eau claire d'un ruiſſeau, le criſtal de ſon *onde*, une *onde* fugitive.

De tout ce que le ciel enſèrre
*Sous l'*onde*, dans l'air, ſur la tèrre.* Voit.

ONDE NOIRE. C'eſt ainſi que les Poëtes appellent l'eau du Styx & du Cocyte. Quand on a paſſé l'*onde noire*, c'eſt à dire, quand on eſt mort, quand on a paſſé les fleuves, qui, ſelon les Payens, environnoient les Enfèrs.

Ouy, ton beau nom qui fut mon tourment, & ma gloire,
*Malgré l'ordre du ſort paſſera l'*onde noire*.* Cerisy.

ONDE, ſe dit auſſi au figuré de ce qui étant agité ſe meut à la manière des *ondes*.

Et le feu dans la flamme en onde *ſe déploye.*
Fait de nôtre quartier une ſeconde Troye. Boil.

ONDES, au plur. ſe dit de tout ce qui eſt fait en figure d'*onde*. Ainſi on dit, les *ondes* ſpirales des colonnes torſes, les *ondes* des bois veinez. On dit auſſi, les *ondes* d'une moire, d'un camelot. Les *ondes* qui paroiſſent ſur le tabis viennent de ce qu'il y a des parties plus élevées les unes que les aûtres, qui ſe diſcèrnent aiſément avec le microſcope.

On dit auſſi des cheveux en *ondes*. L'Acad. *Undati capilli*.

En Muſique battre la meſure *par ondes*; c'eſt détourner la main après l'avoir baiſſée, afin de formèr un ſecond ou troiſiême tems, avant que de la lever tout à fait, ou tèrminer la meſure. Brossard. C'eſt ce que les Italiens appellent *Ondeggiare la mano*. Ondoyer la main.

ONDÉ, ée. adj. Qui eſt fait en ondes; qui eſt inégal. *Undulatus, undatus*. Tortueux. Du camelot *ondé*, *contextum caprinum undulatum*; de la mohère *ondée*, ce ſont des étoffes qui ont paſſé ſous la calendre, qui y fait paroître des *ondes*, parcequ'il y a des

des parties plus élevées les unes que les autres par la violente preſſion des rouleaux gravez.

On dit auſſi de toutes les piéces d'Armoirie, qu'elles ſont *ondées*, quand elles ſont faites, ou compoſées de lignes ondoyantes.

ONDÉCAGÔNE. ſ. m. Terme de Géometrie. Polygône régulier qui a onze côtez. *Polygonus undecagonus.*

ONDÉE. ſ. m. Pluye d'été qui n'eſt pas de durée. *Nimbus.* Il faut laiſſer paſſer cette pluye, ce ne ſera qu'une *ondée*.

Ondée, ſe dit auſſi de ce qu'on fait tomber ſur quelqu'un. On lui a jetté un ſceau d'eau ſur la tête; il en a eu une bonne *ondée*. Nous allons faire pleuvoir ſur toi une *ondée* de coups de bâton Mol.

Ondée, ſignifie auſſi, repriſe. *Iteratio.* Ce compagnon eſt bon ouvrier; mais il n'eſt pas aſſidu; il ne travaille que par *ondées*, à diverſes repriſes. *Identidem laborat.*

Ondée, Terme de fleuriſte. ſ. f. Nom d'une Tulipe qui eſt admirable, principalement à cauſe de ſes feüilles, qui ſont d'une belle largeur, du même vêrd des feüilles d'œillets, toutes bien godronnées, & environnées d'une bande auſſi blanche que des lys, ſa fleur eſt toute blanche. Morin.

ONDIN. ſ. m. Nom que les cabaliſtes donnent aux prétendus eſprits qui habitent les ondes. *Undarum genius.* Les *Ondins* dans les eaux donnent aux poiſſons tous les mouvemens néceſſaires pour les faire vivre dans cet élément. Vign. de Marv.

ONDOYANT, ante. adj. Qui fait des ondes. *Undoſus.* Les rivages de cette côte ſont *ondoyans* & ſinueux, *littora ripæ ſinuoſæ.* Les flammes *ondoyantes.* Il eſt plus en uſage au figuré. Les drapeaux de l'Armée étoient *ondoyans* au gré du vent. C'eſt un ſujet mèrveilleuſement vain, divèrs, & *ondoyant* que l'homme. Mont. De longs cheveux à boucles *ondoyantes*. Bens.

ONDOYER. verb. n. Faire des ondes, floter par ondes. *Fluctuare, undare exæſtuare.* La mèr commençoit alors à *ondoyer*, & n'étoit pas fort émûë.

On le dit plus ſouvent au figuré. Ses blonds cheveux *ondoyent* ſur ſes épaules. On voyoit *ondoyer* des flammes.

ONDOYER. verb. act. Jetter de l'eau ſur la tête d'un enfant au nom du Père, du Fils, & du Saint-Eſprit, en attendant les cérémonies du Baptême.

Ondoyé, ée. part. & adj.

ONDULATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique, qui ſe dit du mouvement qui ſe fait dans l'eau par des cèrcles qui ſe forment dans ſa ſurface, quand on y jette une pièrre. *Motus undulationis.* On le dit auſſi du mouvement qui ſe fait dans l'air, & qui l'agite de la même manière, par ondes quand il eſt frappé, & particulièrement quand on touche une corde bandée ſur quelque inſtrument; car il ſe fait dans l'air des cèrcles de la même manière, quoique cela ne ſoit pas ſi ſenſible. L'une & l'autre de ces agitations s'appellent *mouvement d'ondulation.* Beaucoup de Philoſophes modèrnes expliquent les propriétez de la lumière par le mouvement d'*ondulation*.

Ondulation, ſe dit auſſi en tèrmes de Chirurgie, d'un mouvement qui ſe fait dans la matière contenuë dans un abcès, quand on le preſſe. *Cum pus fluctuat.* On dit qu'une tumeur eſt en état d'être ouvèrte, lorſqu'on ſent l'*ondulation*.

ONE.

ONE. Le cap d'One. *Onæ caput*, anciennement *magnum promontorium.* C'eſt un grand cap de la Barbârie. Il eſt dans le Royaume de Télenſin, au nord de la Ville de ce nom, vèrs l'embouchure de la Mulvia. Il prend ſon nom de la ville d'*One*, qui y eſt placée. Maty.

ONÉGA. ſ. Nom propre d'un grand lac ſitué ſur les confins des États de Suède, & de Moſcovie, entre la mèr blanche, & le lac de Ladoga, dans lequel il ſe décharge par la rivière de Sueri. *Onega.* On lui donne cinquante lieuës de long, dix huit de large, & ſix vingt de circuit. Maty.

ONEILLE. ſ. f. En Italien *Oneglia.* ſ. f. Nom d'une Ville Capitale de la Principauté d'Onilla. *Onelia, Unelia.* Elle eſt ſur la côte des États de Gênes, à l'embouchure de l'Impériale, entre Vintimille & Albenga. Cette ville eſt fortifiée & bien peuplée, & il s'y fait un grand commerce d'huile. Maty.

La Principauté d'Oneille. *Oneliæ Principatus.* C'eſt un petit païs du Duc de Savoye. Il eſt enclavé dans l'État de Gênes, & il comprend la Seigneurie d'*Oneille*, qu'Émanuel Philibert Duc de Savoye acquit de la maiſon de Doria en 1576. le Marquiſat de Marro, & la Seigneurie de prêle qu'on lui annèxa l'an 1620. en l'érigeant en Principauté. Ce petit païs eſt fort fèrtile en vin, en huille & en fruits, & il dépend du Gouvèrnement de Nice. Maty.

ONÉRAIRE. adj. m. & f. Qui a le ſoin & la charge d'une chôſe dont un autre a l'honneur. *Onerarius.* Des quatre Marguilliers d'une Paroiſſe, il y en a deux honoraires, & deux *onéraires*, ou comptables. Les enfans des Grands ont deux Tuteurs, l'un honoraire, *honorarius*, & l'autre *onéraire*, *onerarius*, qui fait les affaires du mineur, qui eſt réſponſable de l'adminiſtration de ſon bien.

ONÉREUX, euse. adj. Qui eſt à charge, qui porte plus de dommage que de profit. *Oneroſus, gravis, moleſtus, incommodus.* Il ne faut pas accepter une ſucceſſion noyée de dettes, elle ſeroit *onéreuſe*. Un Seigneur ne peut pas deſtituer ſon Officier, quand il eſt pourvû à titre *onéreux*, quand il lui a vendu ſa charge, à moins qu'il ne le rembourſe. Un contrat *onéreux*, eſt celui qui oblige ou engage à faire, ou donner quelque chôſe, il eſt oppoſé à contrat libéral & bien-faiſant. Courtin. Si le malheur des tems l'a quelquefois contraint à demander à ſes Sujets des ſecours *onéreux*, ce n'a jamais été que pour leur épargner de plus grands maux. Massieu.

ONG.

ONGLE. ſubſt. maſc. Éſpèce de corne qui vient au bout des doigts de l'homme, & de pluſieurs animaux, qui croît & qui eſt inſenſible. *Unguis, ungula, onyx.* Les *ongles* des mains. Les *ongles* des pieds. Les *ongles* s'engendrent de la même manière que les autres parties: ils prennent leur nourriture par leurs racines; ce qu'on peut remarquer facilement, lorſqu'il y a une tache ſur un *ongle*; car on voit qu'elle s'éloigne de la racine à meſure que l'*ongle* croît, & qu'on le couppe. Les *ongles* ſèrvent aux enfans & aux femmes qui ſe battent à s'égratigner. Ils ſe ſont bien donné des coups d'*ongles*, en voilà les marques. Les oiſeaux & les animaux ſe déchirent avec leurs *ongles*. Les *ongles* des lions, des ours, des tigres & des châts ſont longs, pointus & crochus: on les appelle plus ordinairement *griffes*. *Ungues falcati.* Ils les ſèrrent ſi proprement dans leurs pattes, qu'ils n'en touchent point la tèrre, & qu'ils marchent ſans les émouſſer. Les Romains ſe faiſoient tailler leurs *ongles* par des mains artiſtes. Les Docteurs Chinois & les autres gens de Lettres laiſſent croître exceſſivement leurs *ongles*, de manière que quelques-uns ne les ont guères moins longs que les doigts. P. le Comte. Quand on trouve quelque bel endroit dans un livre, on le marque avec un coup d'*ongle*. On dit d'un grand plaiſir, d'une grande douleur, d'une grande démangeaiſon, qu'on la ſent juſqu'au bout des *ongles*; pour dire, qu'elle s'étend par tout le corps.

On appelle *ongles de velours*, des *ongles* mal-propres où on laiſſe amaſſer de la craſſe. *Ungues ſordidi.* Ainſi Régnièr a dit de ſon Pédant:

> ——— *qu'aux veilles des bons jours,*
> *Il s'en ſouloit rogner ſes ongles de* velours.

On dit auſſi, qu'on ronge ſes *ongles*, quand on s'applique à quelque compoſition ou méditation pénible & difficile, à cauſe qu'un homme diſtrait & qui travaille, ſe les ronge ordinairement. Saint-Amant a dit, Nargue, c'eſt trop rêver, c'eſt trop ronger ſes *ongles*.

Au Manége, on dit les *ongles* du poing de la bride, c'eſt-à-dire, les *ongles* de la main gauche qui tient la bride. La différente poſition ou ſituation des *ongles* de la main gauche du Cavalier donnent facilité au cheval de faire les mouvemens de main & de former ſon partir & ſon arrêt, parceque le mouvement de la bride ſuit cette poſition des *ongles*. Pour laiſſer échapper un cheval de la main, il faut tourner les ongles en bas. Pour le changer à droit, il les faut tourner en haut, portant la main à droit. Pour le changer à gauche, il faut les tourner en bas & à gauche; & pour arrêter le cheval, il faut tourner les *ongles* en haut, & lever la main.

Ongle; ſe dit au figuré de tout ce qui offenſe. Vos loüanges ont des *ongles* & des griffes. Boil.

Ongle, en tèrmes de Fauconnerie, eſt une maladie d'oiſeau, ou une taye qui vient dans l'œil, que quelques-uns nomment *vérole. Albugo.* Ce qui arrive quand le chapperon ſèrre trop, ou par quelque rhume.

Ongle, eſt auſſi une maladie qui vient à l'œil des hommes, qui ſe fait par une excréſcence nèrveuſe de la membrâne conjonctive, qui prend ſon origine du grand coin de l'œil, & petit-à-petit s'étend juſques ſur la prunelle, & enfin la couvre & l'offuſque. *Unguis.* En Grec πτερύγιον. Cette excréſcence dépend de la même cauſe que les excréſcences des autres parties. Mais la cauſe la plus ordinaire eſt l'acrimonie des larmes qui déchire & qui corrode la conjonctive, comme il arrive quelquefois dans l'ophthalmie, ou après la petite vérole.

Ongle, ou Onglet, chez les Botaniſtes & les Fleuriſtes, ſignifie une éſpèce de tache différente en couleur du reſte des feüilles de cèrtaines fleur: cette tache a la figure d'un ongle, & ſe trouve à la naiſſance de ces feüilles, ainſi qu'on le voit en la rôſe

rôſe, en la fleur des pavôts, & en pluſieurs aûtres. *Unguiculus.* Quand on prépare des médicamens, on retranche les *ongles* des fleurs qui y entrent.

Brebeuf a dit *ongles* pour exprimer les pointes, ou les dents d'un croc, d'une main de fèr, dont on ſe ſèrt pour accrocher un vaiſſeau.

Quand les ongles *pèrçant d'une griffe acérée*
D'une atteinte trop vague & trop peu meſurée,
Chèrchant d'un vaiſſeau Grèc, ou les bords, ou les mâts,
Rencontrent ſeulement les flancs de Lycidas. Brébeuf.

Ongle odorant, eſt un petit coquillage long comme environ la moitié du petit doigt, mince, de couleur obſcure, ſans odeur, ayant la figure de l'*ongle* ou de la griffe d'un animal : il ſèrt de couvèrcle à une coquille appellée *conchilium*, dans laquelle eſt renfèrmé un petit poiſſon qui ſe trouve dans les lacs des Indes Orientales parmi le nard dont il ſe nourrit. Ce nard communique une bonne odeur à ce coquillage, ce qui l'a fait ſurnommer *odorant*; mais elle ſe diſſipe à meſure qu'il ſéche, de ſorte que celui qu'on nous apporte n'eſt point odorant. L'*ongle odorant* attenuë les humeurs groſſières, & leve les obſtructions. *Unguis odoratus*, ou *blatta Bizantia.*

Ongle, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On a bien rogné les *ongles* aux gens d'affaires, aux gens de Juſtice; pour dire, on leur a beaucoup ôté de leur pouvoir; de leur crédit, de leur bien. On dit, A *l'ongle* on connoît le lion. *Ex ungue leonem.* Pour dire, qu'on juge du tout à proportion de ſes parties, tant au propre qu'au figuré. On dit qu'un homme a bèc & *ongles*, qu'il a du ſang aux *ongles*; pour dire, qu'il ſçait bien ſe défendre en toutes manières, ſoit en paroles, ſoit en actions, qu'il a de la force & du courage. On dit auſſi d'un nain, qu'il n'eſt cru que par les cheveux & par les *ongles*. On dit auſſi d'une fille qui a accouché, qu'elle a fait un pet à vingt *ongles*.

Onglé, ée. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des ongles ou cornes des bêtes ou pied fourchu, comme on dit *armé*, des *ongles* ou griffes des aigles, lions, griffons & autres animaux. *Falculatus*, *ungulatus*. Il faut pour cela qu'ils ſoient d'un émail different de celui du corps.

ONGLÉE. ſ. f. Grande douleur qu'on ſent auprès des ongles quand on a enduré un grand froid, & lorſqu'on commence à s'échauffer. *Unguium rigor.*

ONGLET. ſ. m. Poinçon d'Orfèvre, de Graveur, qui ſèrt à tailler & à graver. *Coeſtrum uncum.* Il n'a qu'une pointe trenchante taillée en angle, & diffère du burin, qui eſt un loſange à ſon éxtrémité.

ONGLET, ou Anglet. Tèrme d'Architecture & de Menuiſerie. Il y a deux eſpéces de retour dans les moulûres d'Architecture, l'une eſt ſimplement appellée à angle, qui eſt commune à toutes les moulures des corniches, l'autre eſt appellée à *onglet*, qui eſt le retour des chambranles ou des quadres, mais le tèrme à *onglet* eſt plus en uſage parmi les Menuiſiers, qui appellent cette manière de couper & joindre le bois un aſſemblage à *onglet*. Félibien.

Onglet, Tèrme de Relieur. C'eſt une bande de papier pour relier avec d'autres feüilles pour y coller une carte, ou autre figure, afin qu'on la voye en ouvrant le livre de toute ſon étenduë.

Les Menuiſiers ont auſſi cèrtaine eſpéce d'aſſemblage qu'ils appellent à *onglet*, *Quadrata commiſſura*. C'eſt une manière de coupper, & de joindre le bois dans les chambranles, ou les quarrez, enſorte que la ligne que forment les piéces d'aſſemblage ſoit oblique, & faſſe la diagonale d'un quarré.

Onglets, Tèrme d'Imprimerie. Ce ſont des marques qu'on met au commencement d'une ligne, pour marquer les harangues, ou les longues citations qui ne ſont point du corps de l'Ouvrage : on les fait en forme de deux virgules. *Unguiculi.*

Onglet ou ongle. Tèrme de Botanique & de Fleuriſte. Voyez Ongle ou onglet.

A la boucherie on appelle *onglet*, la partie de la freſſure qui tient au mou & au foye.

ONGLETTE. ſ. f. M. Félibien écrit ainſi en parlant d'une eſpéce de burin dont les ſèrruriers ſe ſèrvent. Mathurin Jouſſe écrit auſſi *anglette* dans ſon traité de la ſèrrurerie.

ONGUENT. ſ. m. Dans l'antiquité c'étoit un parfum liquide dont on ſe frottoit par propreté & délicateſſe, & qui ſèrvoit à embaûmer les morts. *Unguen*, *unguentum*. La Madelaine caſſa un vaſe d'albâtre plein d'un *onguent* précieux qu'elle épandit ſur les piéds du Sauveur. On reprochoit aux jeunes gens de Rome, qu'ils ſe frottoient d'*onguens* comme les femmes, pour les accuſer d'être mols & éfféminez. Dans ces ſortes de phrâſes l'uſage le plus ordinaire eſt de ſe ſèrvir du mot de *parfum*, au lieu de celui d'*onguent*.

Le mot d'*onguent* vient de *oindre*, & du Latin *ungere*.

Onguent, aujourd'hui ne ſe dit que d'une compoſition dont ſe ſèrvent les Chirurgiens pour pancer les playes. *Unguentum*, *emplaſtrum*, *linimendum*, *ceratum*. L'*onguent*, le liniment & le cérat ſont les médicamens compôſez, & deſtinez principalement à des onctions ou applications éxtérieures ſur divèrſes parties du corps, tant pour le guérir, que pour le ſoulager dans les maux qui lui arrivent. Il ne diffèrent qu'en leur conſiſtence, en laquelle les *onguens* tiennent le milieu. Les huiles ſont les bâſes ordinaires des linimens, *onguens* & cérats. On y ajoûte la cire & l'axunge, & pluſieurs parties des plantes, d'animaux & de minéraux, tant pour les vèrtus qu'elles leur fourniſſent, que pour donner de la conſiſtence aux huiles, & les laiſſer long tems ſur la partie pour avoir le loiſir d'agir. Les principaux *onguens* ſont l'*onguent* roſat. *Unguentum roſatum.* L'*onguent* blanc de céruſe. *Album.* Le populeum fait avec des boutons de peuplier, le Néapolitain avec du vif-argent. *Neapolitanum.* Celui qu'on nomme *Apoſtolorum* du nom de douze drogues qui le compôſent, qui ſèrt à mondifier les playes, le baſilic ou royal, qui eſt ſuppuratif; l'Égyptiac, ainſi nommé à cauſe de ſa couleur rouge, qui conſume les chairs mortes; l'aureum de couleur d'or, qui ſèrt à incarner & cicatriſer les playes; le mondicatif *de apio* & celui de *reſina*; l'*onguent* d'Agrippa, qu'on croit avoir été trouvé par le Roi Agrippa. Les pommades ſont miſes auſſi au rang des *onguens* &c. *Unguentum mollinum.*

Onguent de courier, eſt du ſuif de chandelle qu'on laiſſe degouter dans l'eau fraîche, avec lequel les couriers ſe frottent le dèrrière, quand ils l'ont écorché.

On appelle provèrbialement de l'*onguent de miton mitaine*, un reméde qui ne fait ni bien, ni mal. On le dit auſſi des chôſes indifférentes. On dit auſſi d'un méchant homme, qu'il doit bien avoir de l'*onguent* pour la brûlure; pour lui reprocher qu'il ſera damné. Vous croyez ſans doute qu'il eſt plus honorable de faire des enluminures & des *onguents* pour la brûlure. Racine.

On dit auſſi pour flatter les pèrſonnes de petite taille, Dans les petites boëtes ſont les bons *onguens*. On dit d'une affaire déſeſpérée, qu'il n'y a point d'*onguent* qui la puiſſe guérir.

ONI.

ONI, ie. Vieux adj. Uni. *Planus.*

ONIROCRATIE. ſ. f. Tèrme de Divination. *Oneirocratia.* C'eſt l'art d'expliquer les ſonges. Quand Dieu donne la connoiſſance des ſonges comme il fit à Joſeph, on les explique avec une cèrtitude infaillible : mais ſans cette révélation on ne peut connoître par les ſonges les événemens ni les avantures de la vie, ſoit que leurs caûſes ſoient libres, ſoit qu'elles ſoient néceſſaires. Les ſonges ont quelquefois rapport aux événemens paſſez, ou aux projèts que l'on forme; lorſqu'on en eſt fortement occupé, alors les éſprits tumultuairement agitez forment pendant le ſommeil des images bizarres des chôſes auxquelles on penſe pendant le jour; mais cela ne peut rien faire connoître des événemens futurs.

Ce mot eſt Grèc il eſt compôſé d'ὄνειρος, *ſonge*, & de κρατέω, *je poſſéde*. Par *Onirocratie* on entend la ſcience qui fait poſſéder la connoiſſance des ſonges.

ONIROCRITIQUE. ſ. m. C'eſt un titre qu'on a donné à des intèrprétes des ſonges, ou à ceux qui ont jugé des évenemens par les ſonges. Il n'y a pas un art plus vain, & une divination plus mal fondée que celle des *Onirocritiques.*

Ce mot vient d'ὄνειρος, ſonge, & de κρίσις, jugement, c'eſt-à-dire, jugement des ſonges. On ne doit pas faire grand cas de ces livres que les Grècs appellent *Oneirocritica*, c'eſt-à-dire de l'intèrprétation des ſonges. Je ne ſçai comment Gèrmain Patriarche de Conſtantinople, & quelques aûtres ſe ſont amuſez à écrire ſur un ſi maigre ſujet. M. Rigault nous a donné un recueil Grèc & Latin de ces ſortes d'ouvrages, l'un attribué à Aſtrampſichus, & l'autre à Nicéphôre Patriarche de Conſtantinople, auquel il a joint les traitez d'Artimédore & d'Achmet. Nous avons une ſeconde fois l'*Oneirocriticon* d'Aſtrampſichus en Grèc & en Latin, *in Mantiſſa Roma Luxuriantis*, *ſive libri ſingulares de Luxu Romanorum veterum*, que Meurſius a mis au jour. Mais tous ces livres enſemble ne ſont que des rêveries ajoutées à d'autres rêveries, ſous prétexte de vouloir expliquer des chôſes auxquelles on n'entend rien. Cependant il n'eſt pas impoſſible que parmi une infinité de ſonges que nôtre imagination déréglée forme durant le ſommeil, où le ſens commun ne préſide point, il ne s'en trouve quelques-uns qui ſemblent prophétiques, & qu'on n'apprenne quelquefois la nuit en dormant, ce qui arrivera le lendemain; mais pèrſonne juſqu'à préſent, quelque rechèrche qu'on en ait fait, n'a pû découvrir d'où nous viennent ces ſonges. Les Payens les attribuoient à de cèrtains Dieux, ou à des Génies qui nous ſont inconnus, & qui n'ont jamais été;

& nos Auteurs ne ſçavent qu'en dire ; ou ce qu'ils en diſent eſt ſi mal appuyé, que pèrſonne de raiſonnable n'y peut faire de fond. VIGN. DE MARV. Voyez encore Voſſius *De Idol. L. III. C.* 35.

ONIROCRITIQUE. ſ. f. Art de deviner l'avenir, ou les chôſes cachées, par le moyen des ſonges, de deviner ce que ſignifioient, ce que pronoſtiquoient les ſonges. *Oneirocritice.* Cardan a écrit de l'*Onirocritique.* Les Anciens qui ont fait des Traitez d'*Onirocritique* ſont marquez à l'article précédent. Le ſecrèt de l'*Oneirocritique* conſiſtoit dans le rapport qu'on s'imaginoit trouver entre le ſonge & la chôſe qu'on prétendoit qu'il ſignifioit ; mais on ne s'en tenoit pas aux rapports de convenance & de reſſemblance. On cherchoit auſſi ſouvent les rapports de diſſemblance, ſi l'on peut ainſi parler, d'oppoſition, de différence : ainſi tout étoit arbitraire, & cet art étoit un des plus frivoles que l'eſprit de l'homme ait imaginé. Voyez Voſſius *De Philoſophia.* C. V. §. 50. & 51. & *De hiſtoricis Gracis L. III.* A l'article de Sérapion & Fulgentius *De Somniorum Interpret.*

ONIROPOLE. ſ. m. Qui traite des ſonges, qui examine les ſonges d'autrui & les intèrpréte, qui a lui même des ſonges, & qui prétend par là découvrir l'avenir. *Oniropolas.* Euſtathius donne à ce nom tous les ſens que nous avons dit. Rabelâis y donne le prémier dans ſon L. III. C. 13.

Ce mot eſt Grèc, compôſé d'ὄνειρος, *ſomnium*, & πολέω ; *verto, verſo*, ὀνειροπολέω. *In ſomnis explicandis verſor.* ὀνειρόπολος, *qui verſatur in ſomnis interpretandis.*

ONIX. ſubſt. m. Pièrre précieuſe ou éſpéce d'agathe opaque, de couleur blanchâtre & noire, dont les couleurs ſont tellement diſtinctes, qu'on croiroit qu'elles y auroient été appliquées par art. Il en vient une d'Arabie, mêlée de gris de lin ; & quand on a uſé le deſſus d'une zone ou couche, il s'y trouve d'ordinaire deſſous une autre couleur ; ce qui lui fait donner le nom de *memphites* ou *camehuia*, comme qui diroit une *ſeconde pièrre précieuſe.* S'il n'y a point de zones blanches, on ne leur peut donner le nom d'*onix.* Il y a ſix petites colonnes d'agathe *onix* dans l'Égliſe de S. Pièrre de Rome. *Onix* ſignifie *ongle* chez les Grècs, qui ont feint que cette pièrre avoit été formée par les Parques de la rogneure des ongles de Venus, que Cupidon lui couppa avec une de ſes fléches. Dioſcoride & Galien mettent l'albâtre au rang des éſpéces d'*onix* : ce qui eſt fort éloigné du ſentiment des Modèrnes. Voyez SARDONIX.

On dit auſſi *Onyce*, & l'Académie le dit dans ſon Dictionnaire. Voyez ce mot.

O N K.

ONKOTOMIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Opération par laquelle on ouvre une tumeur, ouvèrture d'un abſcès. DIONIS. *Onkotomia.*

Ce mot vient du Grèc, il eſt compôſé d'ὄγκος, *tumeur*, & de τέμνω, *je coupe.*

O N N.

ONNIEMENT. ou HONNIEMENT, Vieux adv. Honteuſement. *Turpiter, indecore.*

OnNIR. ou HOnNIR. Voyez HOnNIR. *T. III. p.* 677.

O N O.

ONO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Ono.* Elle étoit dans la tribu de Benjamin, car elle fut bâtie par Samad qui étoit de cette tribu. Elle étoit dans la plaine qu'on appelloit la Vallée des gens de métier. Voyez le 1. L. des *Paralip. VIII.* 12. 2. *Eſdr. XI.* 35. Les Septante la nomment *Onani.*

ONOBRYCHIS. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *Sainfoin.* Voyez SAINFOIN.

Ce mot vient des mots Grècs ὄνος, *âne*, & βρύχω, je *crie* ; car on dit que le ſainfoin fait braire les ânes qui en mangent.

ONOCENTAURE. ſ. m. Monſtre fabuleux, dont parle Élien *De Animal. L. VII. C. 9. Ono centaurus.* Il étoit moitié homme & moitié âne, comme le Centaure étoit moitié homme & moitié cheval. C'étoit un buſte d'homme depuis la tête juſqu'à la ceinture, enté ſur les épaules d'un âne à la place de la tête & du cou de cet animal.

Ce mot eſt compôſé d'ὄνος, *un âne*, & Κένταυρος, *Centaure.*

ONOCROTALE. ſ. m. C'eſt un oiſeau de marais qui a le piéd d'oye, & eſt de la taille d'un cigne. Il a une bourſe tenant à la partie inférieure du bèc, qui déſcend en poche ou beſace, où il ſèrre tout ce qu'il chaſſe, & qu'il rétire enſuitte pour le manger à loiſir. Il a été ainſi nommé des Grècs, parceque ſon cri imite le braire d'un âne, de ὄνος qui ſignifie *âne*, & κρόταλον, qui ſignifie *bruit.* En Latin on l'appelle *truo.*

ONOMANCIE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Onomance*, & d'autres *Nomancie.* en parlant à des Sçavans, il faut dire *Onomancie* ou *Onomance* ; mais en parlant au peuple, ou à ceux qui ſe mêlent de ce métièr, on peut dire *Nomancie.* Quoi qu'il en ſoit c'eſt un art qui enſeigne à deviner par le nom d'une pèrſonne le bonheur ou le malheur qui lui doit arriver. L'*Onomance* eſt ridicule & condamnée par les Canons & par les Pères. THIERS.

Ce mot vient des mots Grècs ὄνομα, *nom*, & μαντεία, *divination.* Au reſte quel que ſoit l'uſage du peuple, par rapport à ce nom, je ne voi pas ſur quoi fondé, l'on veut qu'en parlant à des Sçavants l'on diſe *Onomancie*, ou *Onomance.* Car ces Sçavants, s'ils ſçavent le Grèc, ils croiront qu'on voudra dire une divination qui ſe fait par le moyen des ânes : Car ὀνομαντεία ne peut venir que d'ὄνος, *un âne*, & μαντεία, *divination.* Et pour ſignifier une divination qui ſe fait par les noms, il faudroit dire *Onomantomancie*, comme nous l'avons remarqué au mot NOMANCE. Voyez ce mot.

ONOMATOPÉE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Figure de mots de noms, faits & formez ſur le bruit ou la reſſemblance du ſon de la chôſe qu'ils ſignifient ; comme *triquetrac*, à caûſe du bruit que font les Dames qu'on remuë à ce jeu, ou du bruit qu'on fait à la chaſſe qu'on nomme le *triquetrac.* De même les mots de *ſifler*, qui ſe dit des oiſeaux. *Sibilare. Bêler* qui ſe dit des moutons. *Balare. Grogner*, des pourceaux. *Grunnire. Hennir* des chevaux. *Hinnire*, *Miauler* des châts. *Miagolare. Clabauder* des mâtins. *Allatrare*, *Japper* des petits chiens. *Latrare. Hurler* des loups. *Ululare. Beugler* ou *meugler* des bœufs. *Mugire. Courcailler* des cailles. *Minurire. Guillety*, du paſſereau ; *coqueter* des coqs, *Cucurrire*, &c. De même les mots de *trot* & *trotter*, de *frit* & *friture*, de *cliquetis*, *éclat*, &c. Les plus ſûres des étymologies ſont celles qui ſe font par l'*onomatopée.*

Ce nom vient du Grèc ὄνομα *nomen* & ποιῶ *fingo.* Je fais, c'eſt-à-dire, formation de nom.

ONONG. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Les Turcs Orientaux appellent ainſi le dixiême mois de leur année, ſelon le Calendrier des Cathaïens. Onongi ſignifie encore ajourd'hui chez les Turcs le dixiême. D'HERBELOT. *Dècimus Turcarum Orientalium menſis.*

ONONIS. ſ. m. Plante. Voyez ARRETE-BOEUF. C'eſt la même chôſe.

Ce mot vient du Grèc ὄνος, *âne*, & on a donné ce nom à l'arrête-bœuf ordinaire, parceque les ânes aiment à la manger.

ONONYCHITES. ſ. m. Qui a des ongles, c'eſt-à dire, des piéds d'âne. *Ononychites.* Les Payens au 1er. ſiècle donnèrent ce nom au Dieu des Chrétiens, parceque les Chrétiens, ſortis des Juifs, adoroient & adorent le même Dieu que les Juifs. Or on s'étoit, je ne ſçai comment, imaginé, ainſi qu'il paroît par Corneille Tacite *Hiſt. L. V. C.* 4. que les Iſraëlites ſouffrant beaucoup de la ſoif, une âne qu'ils ſuivîrent leur fit découvrir une fontaine à laquelle, il alloit s'abbrever, & qu'en reconnoiſſance de ce bien fait, ils adoroient un âne, & par conſequent auſſi les Chrétiens. Voyez Tèrtull. *Apolog. C.* 16.

Ce mot eſt compôſé d'ὄνος, *âne*, & d'ὄνυξ, *ongle.*

ONOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Onorium.* Elle eſt dans la contrée de Canara, à l'embouchure de la rivière d'Onor, à vingt lieuës de Goa, vèrs le midi. Cette ville eſt capitale du Royaume d'*Onor*, qui dépend du Roi de Baticala ; elle a un fort grand port, & un Fort poſſédé autrefois par les Portugais, maintenant par les Hollandois. On en tîre du poivre fort peſant, & du ris noir meilleur que le blanc. MATY.

ONOſCÉLIDE. ſ. m. Qui a les cuiſſes d'âne. Monſtre ; qui a des cuiſſes d'âne. *Onoſcelis*, *Onoſcelus.* Ce mot ſe dit d'un Démon qui apparoiſſoit ſous la forme d'un monſtre à jambes d'âne. Un Diâcre de Milan nommé Géronce, ſoit qu'il fut trompé par le Diable, ſoit qu'il fut Magicien & qu'il voulut tromper les aûtres, ſe venta que la nuit un Onoſcélide, c'eſt-à-dire un démon lui étant apparu avec des cuiſſes d'âne, il l'avoit pris, raſé & attaché dans un moulin. S. Ambroiſe ayant appris ce diſcours le ſuſpendit de ſon miniſtère, & le mit en pénitence. GODEAU. On peut auſſi dire *Onoſcele. Onoſcelus.*

Ce mot vient d'ὄνος, *un âne*, & σκέλος, *la cuiſſe.*

ONOSMA. ſ. m. Plante, qui ſelon Dioſcoride, a ſes feuilles longues de quatre doigts, larges d'un doigt, molles, couchées par tèrre, ſemblables à celles de l'orcanette, ὄνωσμα. Sa racine eſt foible, ménuë, rougeâtre. Dioſcoride ajoûte que ſes feuilles beuës dans du vin font ſortir l'enfant hors du ventre de ſa mère, & que ſi une femme groſſe marche ſur cette hèrbe, elle avortera. On ne ſçait quelle eſt cette plante ; quelques-uns croyent que c'eſt une éſpéce d'orcanette.

O N S.

ONSPACH, ou ONOLTZBACH, & comme nous diſons plus communément Anſpach. ſ. m. Nom d'un petit État ſitué dans la Franconie, & qui a titre de Marquiſat. *Marchionatus Onoldinus*,

Onoldinus, ou *Onſpachenſis*. Il a au nord l'Évêché de Wurtzbourg & une partie de celui de Bambèrg, qui les confine auſſi au couchant. Il a au ſud les Comtez d'Holach & d'Oeting, avec l'Évêché d'Aiſchtet, & au levant le Palatinat de Bavière, & le tèrritoire de Nurembèrg.

O N T.

ONTARIO. ſ. m. Le lac *Ontario*, appellé autrement le lac de S. Louis ou de Fontenac. *Lacus Ontarius, Lacus S. Ludovici*, ou *Frontenaci*. Ce lac eſt dans la nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale, au Sudeſt du lac des Hurons. Il eſt formé par pluſieurs rivières qui s'y déchargent, & particulièrement par celle de S. Laurens, qui y entre du côté du couchant, & fort de celui du levant. Sa figure eſt ovale; le père Hennepin, Miſſionnaire Récollet, qui l'a ſouvent travèrſé, lui donne quatre vingt lieuës du couchant au levant, & vingt cinq ou trente du nord au ſud, dans ſa plus grande largeur. Il aſſûre qu'il eſt navigable par tout, & fort abondant en poiſſons. MATY.

ONTIS. Vieux mot. ſ. m. Honte. *Dedecus, pudor*.

O Ñ U.

ONUNG, ou ONUNGI. ſ. m. Nom d'un des mois de l'année des peuples de la Turcomonie & des Tartares qui habitent proche de ce païs. Ce mois eſt le dixième de l'année, parcequ'elle commence par le mois de Decembre, & il répond à peu près au mois de Septembre. On appelle quelquefois *Onuzungi*.

O N Y.

ONYCE. ſ. f. Pièrre prétieuſe, éſpéce d'agathe opaque. Voyez ONYX. *Onyx*. Abdalmoal Géographe Pèrſien écrit qu'il y a dans le païs de Hadhramont qui eſt une ville de l'Iemen, une montagne nommée Schibam, cultivée & couvèrte de pluſieurs belles bourgades, d'où l'on tire les plus belles *onyces* & agathes de tout l'orient. D'HÈRBELOT. *Bibl. Orient. p.* 414. *b*. On trouve encore dans la montagne de Scheba, qui eſt auſſi de l'Iemen pluſieurs mines d'agathes orientales & d'*onyces* & de cette ſorte de pièrre que les Arabes appellent Gèzr Allemani, qui eſt l'*onyce* Arabique. ID. *p.* 779. L'Académie dit auſſi *Onyce* & non pas *Onyx*.

Ce mot vient d'ὄνυξ, qui ſignifie *ongle*. Cette pièrre eſt de la couleur de l'ongle.

ONYCOMANCE, ou ONYCOMANCIE, & non pas comme quelques-uns diſent, ONYMANCE, ou ONYMANCIE. Tèrme de divination. *Onycomantia*. Divination qui ſe fait par le moyen des ongles. Elle ſe pratiquoit autrefois avec de l'huile & de la ſuye, dont on frottoit les ongles d'un jeune garçon qui préſentoit au ſoleil ſes ongles ainſi frottez, ſur leſquels on prétendoit voir des figures qui faiſoient connoître ce qu'on vouloit ſçavoir.

Les Chiromantiens appellent, l'inſpection des ongles, *Onichomantie*. DIONIS.

ONYMANCIE, ou ONYMANCE. ſ. f. Divination, qui ſe fait ſur l'ongle frotté, & oint d'huile & de cire. *Onymantia*. Rabelais a fait ce nom, L. III. C. 25. d'ὄνυξ, l'*ongle*, & de *μαντεία*, *divination*; mais il eut fallu dire *Onycomancie*, plutôt qu'*onymancie*. Car l'uſage forme ces ſortes de noms des cas obliques du mot Grèc.

Ce mot eſt Grèc, il eſt compôſé d'ὄνυξ, *ongle*, & de *μαντεία*, *divination*.

O N Z.

ONZE. ſ. & adj. Tèrme numéral. Nombre compôſé de l'unité joint à la dizaine. *Undecim*. On dit le Sèrmon entre dix & *onze* en cette Parroiſſe. On dîne chez les Moines entre *onze* & douze, on ſous-entend *heures*.

ONZE, ſe dit auſſi pour l'ordinal onzième. *Undecimus, a*. Le Roi Loüis *Onze*. Je vous ai écrit du *onze*, on entend *du mois*. Au piquet, l'as vaut *onze*, on ſous-entend *points*. Tous les *onze* de châque mois. *Undeceni, undeni*. On dit du *onze*, & non de l'*onze*, le *onze*, & non l'*onze*. REFL.

On dit provèrbialement d'un écorniſleur, qu'il va chèrcher midi où il n'y a qu'*onze* heures: & d'un homme qui fait le galant, & l'Amant de toutes les femmes, qu'il eſt amoureux des *onze* mille vièrges.

ONZIÈſME. adj. numéral ordinal. *Undecimus*. Qui en a dix devant lui. L'*onzième* de la lune, on ſous-entend *jours*. En pluſieurs lieux on dîme, on champarte à l'*onzième*, on ſous-entend *gèrbe*.

On dit plus univèrſellement le *onzième*, & ſur tout quand le ſubſtantif eſt féminin: *la onzième* pèrſonne. On dit auſſi inconteſtablement, Grégoire VII. vivoit *au onzième* ſiécle. L'éliſion ne ſe fait que quand *onze* eſt joint avec des particules *que*, & *de*. Ils n'étoient qu'*onze* à table. La défaite d'*onze* légions. PATRU. M. de Vaugelas a condamné le *onzième*: ſuivant la régle générale, qui veut que dans la rencontre de deux voyelles, l'une ſe rètranche. Mais tant de gens diſent & écrivent *le onzième*, que je ne voudrois pas le condamner. Ceux qui s'en ſèrvent le défendent par l'uſage, qui fait dire, j'ai reçu des lettres *du* onze. Pour parler correctement, il faudroit dire *l'*onze, puiſqu'on dit l'*onzième*. D'habiles gens ſoutiennent qu'au féminin l'on doit dire *la onzième*. BOUH. CORN. Pèrſonne n'a blâmé l'*onzième* au féminin dans Cinna.

> *On a fait contre vous dix entrepriſes vaines:*
> *Peut-être que l'*onzième *eſt prête d'éclater*. CORN.

On dit auſſi quelquefois *onze*, pour *onzième*. Voyez ONZE.

ONZIÈME. ſ. f. Tèrme de Muſique. C'eſt un intèrvalle, qui eſt le double de la Quarte. BROSSARD.

ONZIÈſMEMENT. adv. En onzième lieu. *Undecimò*.

ONZON. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Nom d'un mois dont les Pèrſes ſe ſèrvent dans leurs calculs Aſtronomiques: ce mois a trente jours.

O O L.

OOLD, Voyez OLD.

O O R.

OORSCHOT. Voyez OLRSCHOT.

O O S.

OOSTBURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Ooſtburgum*. Il appartient aux Provinces unies, & il eſt ſitué dans la Flandre Hollandoiſe, à une lieuë de l'Écluſe, du côté du levant. MATY.

OOSTFRISE, Comté. Voyez Embde Comté.

OOST-MEER, ou OOST-ZÉE. Voyez Baltique.

OOSTENBEY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Ooſtenbua*. Elle eſt dans l'iſle d'Oelande, à onze lieuës de la ville de Berckholm, vèrs le midi. MATY.

OOSTÈRGO. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Friſe, une des Provinces Unies. *Ooſtergua*. Cette contrée eſt entre le Weſtèrgo, le Sevenwold, la Seigneurie de Groningue, & la Mèr d'Allemagne. Ses lieux principaux ſont Dockum & Lewarde, Capitale de la Friſe. MATY.

OOSTEYNDE, ou FLÉDORP. ſ. m. Nom propre d'un village ſitué ſur la Côte orientale de Ulieland, une de celles qui ſéparent la Zuidèrzée de la Mèr d'Allemagne. *Flevum Caſtellum*. Flédorp eſt un ancien lieu des Saxons, qui a pris ſon nom du Flevo, qui étoit une branche du Rhin. Voyez ULIE. MATY.

O O T.

OOTMÈRSUM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Overiſſel. *Ootmarſia*. Elle eſt dans le païs de Twente, vèrs les confins du Comté de Benthem. On prétend qu'elle à pris ſon nom des Marſes, qu'on croit en avoir été les anciens habitans. MATY.

O P A.

OPACITÉ. ſ. f. Tèrme Dogmatique. Qualité d'un corps ſolide qui le rend impénétrable à la lumière. *Opacitas*. Plus le vèrre eſt épais, & plus il a d'*opacité*, moins il eſt diaphane, & tranſparent. La lune ne réflechit les rayons du ſoleil, qu'à cauſe de ſon *opacité*. On voit dans ſon éclipſe une preuve cèrtaine de ſon *opacité*. Pièrre précieuſe qui a de l'*opacité*. *Gemma opaca*. RANEL. MERC. IND. L'*opacité* eſt oppôſée à la tranſparence, & vient de la denſité des parties, au moins à parler en général.

M. Newton dans le IIe Livre de ſon Optique, prétend que l'*opacité* des corps vient de la multitude des refractions qui ſe font dans leurs parties intérieures. Il montre qu'entre les parties des corps opaques & colorez il y a pluſieurs petits éſpaces ou vuides, ou pleins d'une ſubſtance plus ou moins denſe que ne ſont ces corps. Il prouve que la véritable ou la principale cauſe de l'*opacité* eſt la diſcontinuité, ſi l'on peut ainſi s'éxprimer, ou l'intèrruption des parties d'un corps; parceque quelques corps opaques deviennent tranſparens en rempliſſant leurs pôres d'une ſubſtance qui a une denſité égale, ou prèſque égale à celle de leurs parties. Ainſi le papier moüillé d'eau, ou imbibé d'huile, la pièrre appellée *Oculus Mundi* trempée dans de l'eau, de la toile huilée, ou vèrniſſée, & beaucoup d'autres ſubſtances frotées de liqueurs qui puiſſent pénétrer intimement dans leurs petits pôres, deviennnent tranſparentes plus qu'elles n'étoient ſans cela. Au contraire les ſubſtances les plus tranſparentes, ſi vous vuidez leurs pôres, ou que vous ſepariez leurs parties, deviennnent opaques. Ainſi du ſel, du papier humide, ou la pièrre nommée *Oculus Mundi* en ſéchant, la corne ratiſſée, le vèrre réduit en

poudre, ou fondu & crevaſſé, l'eau battuë & miſe en petites bulles, ou en écume ou remuée & mêlée avec de l'huile de térebentine, ou quelque autre liqueur, avec laquelle elle ne ſe puiſſe pas parfaitement incorporer; tout cela, de tranſparent, devient opaque.

Afin donc qu'un corps ſoit *opaque*, il ne ſuffit pas que ſes intèrſtices ou pôres ſoient d'une cèrtaine petiteſſe détèrminée: Car les corps les plus *opaques* deviennent parfaitement tranſparents, quand leurs parties ſont ſubtilement diviſées, comme les métaux quand ils ſont diſſous dans l'acide de la menſtruë. Et ſur ce fondement l'on voit pourquoi l'eau, le vèrre, le ſel, & quelques pièrres ſont tranſparentes. Car ils ont des pôres, ou interſtices, aûtant qu'aucun autre corps; & tant leurs parties, que leurs intèrſtices, ſont trop petits pour caûſer des réflexions ſur leur commune ſurface. C'eſt pourquoi les métaux blancs deviennent *opâques*, non par leur denſité ſeule, mais parce que leur parties ſont d'une groſſeur qui les rend propres à réflêchir un blanc du prémier ordre. Et comme il montre que le blanc du prémier ordre eſt le plus vif que les ſurfaces des ſubſtances tranſparentes puiſſent faire, il doit être plus fort dans lés ſubſtances des métaux qui ſont plus denſes, que dans celles qui ſont plus rares ou plus claires comme l'air, l'eau, le vèrre. Et il croit que les ſubſtances métalliques, qui ſont d'une épaiſſeur, ou denſité aſſez grande pour les rendre propres à réflêchir un blanc du prémier dégré, doivent à raiſon de leur grande denſité, renvoyer toute la lumière qui tombe ſur leur ſurface, & être autant *opaques*, & auſſi réſplendiſſans qu'un corps le peut être.

OPALE. ſ. f. Pièrre précieuſe de divèrſes couleurs. *Opalus*. On y voit le feu du rubis, le pourpre de l'améthiſte, le vèrd de l'émeraude, & généralement toutes les couleurs de l'iris. Mais ſi on la caſſe, la plûpart de ces couleurs s'évanoüiſſent: ce qui marque qu'elles naiſſent de la réflexion d'une ou deux des couleurs principales. Sa forme eſt toûjours ronde ou ovale, & arrondie en forme de pèrle. Sa couleur principale eſt un blanc de lait. Elle a la dureté de l'émeraude du Pérou. Iſidôre dit qu'on l'appelle aînſi, à caûſe d'un païs aux Indes du même nom, où elle croît. Les Anciens lui ont donné le nom de *paideros*, parce qu'elle concilie l'amour & la bienveillance. Pline & Solin parlent d'une pièrre qu'ils appellent *exécontalithe*, qui avoit ſoixante couleurs, qu'on tient être une *opale*.

Il y a trois ſortes d'*opales*: l'Orientale qui vient de Chypre, d'Arabie & d'Égypte; & c'eſt celle qui eſt précieuſe. Il y en a une aûtre de Bohême, moins éſtimée, qui tient plus de l'opaque que du diaphane, & on la confond avec la troiſiéme, que les Italiens appellent *giraſole*, ou *ſcambia*, qui eſt la fauſſe *opale*, dont parle Cardan. Quelques-uns l'ont appellée *Oeil du ſoleil*, à caûſe d'une couleur jaunâtre mêlée de bleu, qui s'y trouve; ils croyent que c'eſt l'aſtroïte de Pline.

OPALE, eſt auſſi chez les Fleuriſtes, une ſorte de tulipe de quatre couleurs, ſçavoir de colombin chargé de jaûne, doré, de rouge & de blanc.

OPALES, ou OPALIES. Blondel dit OPALIENNES dans ſon Calendrier. ſ. f. plur. Tèrme d'Hiſtoire. *Opalia*. Nom d'une fête qui ſe célébroit à Rome à l'honneur de la Déeſſe Ops. On prenoit pour la célébrer un jour des Saturnales; c'étoit le 14e devant les Calendes de Janvier, ou le 19e de Décembre. On célébroit les *Opalies* après les Saturnales, ou un jour des ſaturnales, parce que Ops étoit femme de Saturne. Varron, *De Ling. Lat. L. V.* dit qu'on les faiſoit trois jours après. Macrobe, L. I. Saturn. C. 10. dit que de ſon tems c'étoit le 14e devant les Calendes de Janvier, c'eſt-à-dire, le 19e de Décembre, qui étoit un jour des Saturnales, & qu'on célébroit ces deux fêtes le même mois, parce que Saturne & Ops étoient le mari & la femme, & qu'on leur étoit redevable de l'invention des bléds & des fruits; que c'eſt pour cela qu'on faiſoit leur fête après que la recolte entière de toutes ſortes de fruits étoit achevée; que les vœux qu'on faiſoit à la Déeſſe Ops, on les faiſoit aſſis, & en touchant la tèrre, pour montrer qu'elle étoit la tèrre, mère de toutes chôſes.

Ce nom fut formé de celui d'Ops. Voyez Voſſius, *De Idol. L. II. C. 58. p. 314.*

OPAQUE. adj. m. & f. Qui n'eſt point tranſparent, ou diaphane; qui ne donne aucun paſſage à la lumière. *Opacus*. La lune eſt un corps *opaque* comme la tèrre. Une glace ne réflêchit point la lumière, s'il n'y a quelque corps *opaque* dèrrière pour la renvoyer. Il eſt probable que les corps *opaques* ſont ceux dont les pôres ſont obliques & courbez, de ſorte que les rayons de la lumière ne peuvent pas y paſſer librement, comme ils ſont dans ceux des corps tranſparents. HARRIS. Voyez le ſentiment de Monſieur Newton ſur les corps *Opaques*, au mot OPACITÉ.

Voſſius, *De Idolol. L. III. C. 28. p. 426. col. 1.* & dans ſon Étymologique, veut qu'*opacus* vienne d'*ops*, la Tèrre. Parce que la tèrre eſt le plus *opaque*, & qu'un corps eſt d'autant plus *opaque* qu'il eſt plus tèrreſtre. Scaligèr eſt de même opinion. Éxèrcit. LXXX. Sect. 1.

OPASSUM. ſ. m. Animal de la Virginie. Il eſt de la grandeur d'un chat. L'*Opaſſum* qui eſt le même animal que les Braſiliens nomment *Cariguya*, eſt de la groſſeur d'un chat. Il a le muſeau pointu; la machoire d'enbas plus courte que celle de deſſus, comme le pourceau; les oreilles longues, larges & droites & la queuë longue, pelée par le bout, & recourbée par en bas. Il eſt couvèrt ſur le dos d'un poil noir entremêlé de gris; & ſous le ventre & ſous le cou il eſt jaunâtre. Il a des ongles éxtrêmement pointus, avec leſquèls il grimpe légèrement ſur les arbres. Il ſe nourrit d'oiſeaux, & il fait la chaſſe aux poules, comme le renard; mais au défaut de proye, il ſe nourrit de fruits. Ce qu'il y a de particulièr en cet animal, c'eſt qu'il a une bourſe de ſa peau même repliée ſous le ventre, dans laquelle il porte ſes petits, leſquèls il lache ſur tèrre quand il veut, en deſſèrrant cette bourſe naturelle; Puis quand il veut paſſer outre il la r'ouvre, & les petits rentrent dedans; & il les porte ainſi par tout. La femelle les allaite ſans les pôſer à tèrre; car ſes mamelles ſont cachées dans cette bourſe, qui eſt en dedans couvèrte d'un poil beaucoup plus mollet que celui qui paroît en déhors. La fémelle produit ordinairement ſix petits. Le mâle qui a auſſi un pareil ſac naturel ſous le ventre les porte à ſon tour, pour ſoulager la fémelle, quoiqu'il ne les puiſſe pas allaiter. Ces animaux ſont communs dans la Virginie & dans la nouvelle Éſpagne. LONVILL. DE POINCY. *Chap. XI. Art. II. de l'Hiſt. Nat. des Antilles*.

OPE.

OPEIMIUS, Voyez OPIMIUS.

OPÉRA. ſ. m. Spectacle public; réprésentation magnifique ſur la ſcéne, de quelque ouvrage dramatique, dont les vèrs ſe chantent & ſont accompagnez de ſymphonie, de danſes, de ballêts, avec des habits & des décorations ſupèrbes, & des machines ſurprenantes. L'*Opéra* eſt un aſſemblage biſarre de Poëſie, & de Muſique, où le Poëte, & le Muſicien ſe gênent l'un l'aûtre. S. ÉVR. L'*Opéra* occupe plus les yeux & les oreilles, que l'eſprit. S. ÉVR. L'*Opéra* d'Athis, de Béllérophon. Les Vénitiens font tous les ans pluſieurs *Opéra*; c'eſt d'eux que nous tenons l'*Opéra*. Il eſt indéclinable. MÉNAG. La Bruyére le décline au plurier: Il faut, dit-il, des machines aux *Opéras*; car le propre de ce ſpectacle eſt de tenir les eſprits, les yeux, & les oreilles dans l'enchantement. Les *Opéras* trop longs ne ſont pas trop à mon uſage. M. SCUD. Baptiſte Lully eſt le prémier qui a donné ici du crédit aux *Opéras* d'Italie. VIGN. DE MARV. M. de St. Évremont dit *Opéra* au plurier, & la plûpart de nos Auteurs parlent & écrivent de même. Les *Opéras* ſont des ſottiſes magnifiques, chargées de muſique, de machines. de décorations; mais toûjours une ſottiſe. S. ÉVR. C'eſt une chôſe ridicule, & contre la nature, de faire tout chanter, juſqu'aux chôſes les plus communes, dans les *Opéras*. ID. Il eſt cèrtain que la Muſique des François s'accorde fort juſte avec leur prononciation & leur accent. On peut dire même que leurs *Opéra* favoriſent beaucoup l'humeur enjoüée & badine de cette Nation. LE SPECTATEUR. Il ſemble pourtant qu'on ne peut diſconvenir qu'au plurier noux faiſons l'a long & bref au ſingulier. L'*Opéra* & les *Opéras*; que par conſéquent l'uſage dans la prononciation favoriſe ceux qui déclinent ce nom & ajoûtent une *s* au plurier.

Pendant que le Théatre François ſe rétabliſſoit, les Vénitiens inventèrent chez eux les *Opéra*. L'Abbé Pèrrin, qui avoit été autrefois Introducteur des Ambaſſadeurs auprès de Monſieur, Gaſton Duc d'Orléans, fut le prémier qui forma le deſſein d'en introduire l'úſage à Paris. Il en obtînt le privilége du Roy en 1669. Une pèrſonne de qualité & le Sr. Champeron, homme fort riche s'aſſocièrent à luy. Ils raſſemblèrent les plus habiles Muſiciens & les meilleures voix, qu'ils pûrent trouver, tant à Paris que dans les Provinces les plus éloignées. Leur prémier théatre fut dreſſé dans le jeu de paûme de la ruë Mazarin vis-à-vis la ruë de Guénegaud. On y réprêſenta au mois de Mars 1672. Pomone, dont la compoſition étoit de l'Abbé Pèrrin, & la Muſique de Lambert Organiſte de St. Honoré. Ces Réprêſentations furent continuées avec un fort grand ſuccès ſous le titre d'Opéra, ou Académie de Muſique. DELAMARE, *Traité de Police* T. I. p. 441. Il y rapporte les Réglemens de Police faits pour l'*Opéra*. Le P. Ménéſtrier imprima en 1681. à Paris, un Traité des Repréſentations en Muſique anciennes & modèrnes; c'eſt-à-dire des *Opèras*.

OPÉRA *Spirituel*. C'eſt un tiſſu de Dialogues, de Récis, de Duos, de Trios, de Ritornelles, de Grands Chœurs &c. dont le ſujèt

eſt

eſt pris ou de l'Écriture, de l'hiſtoire, ou de quelque Saint, ou Sainte, ou bien c'eſt une allégorie ſur quelqu'un des myſtères de la Religion, ou quelque point de Morale, &c. Les Italiens l'appellent *Oratorio*. La Muſique en doit être enrichie de tout ce que l'art a de plus fin & de plus recherché. Les paroles ſont preſque toujours latines, & tirées pour l'ordinaire de l'Écriture ſainte. Il y en a beaucoup dont les parolles ſont en Italien. Rien n'eſt plus commun à Rome, ſur tout pendant le Carême, que ces ſortes d'*Opéras* ſpirituels. BROSSARD.

OPÉRA, chez les Comédiens Italiens, eſt une Comédie ſérieuſe compoſée dans les régles en vers ou en proſe, qui eſt appriſe mot-à-mot par les Comédiens. En cela elle eſt différente des bouffonneries, qu'ils font ordinairement ſur le champ, & ſelon leur fantaiſie. Le Feſtin de Pierre eſt appellé par eux un *Opéra*.

OPÉRA ſe dit auſſi du lieu où ſe font les repréſentations des *Opéra*. La ſalle des *Opéra*. *Theatrum*, ou *Amphitheatrum Academiæ Muſicæ*. L'*Opéra* n'eſt pas plus grand que cette ſale, n'eſt pas ſi long que cette galerie.

OPÉRA ſe dit encore des Acteurs & des Actrices, des Chanteurs, & des Chanteuſes de l'*Opéra*; C'eſt ce qu'on appelle l'Académie Royale de Muſique. *Academia Regia Muſices*. Tout l'*Opéra* étoit à cette cérémonie. L'*Opéra* donne tous les ans un grand concert le jour de S. Louis devant le Chaſteau des Tuilleries.

OPÉRA, ſe prend encore pour une chôſe excellente, & pour un chef-d'œuvre. *Opus eximium*. Mais tout cela ne ſe dit guères que dans la converſation, & d'ordinaire en badinant: ou ſi cela s'écrit, ce n'eſt que dans les lettres, ou dans les billets qui repréſentent la converſation. BOUH. Vos deux lettres ſont des chôſes admirables & dignes d'être appriſes par cœur, & en un mot ce ſont ce qu'on appelle des *Opéra*. SCAR.

OPÉRA, ſe dit auſſi d'une chôſe qui ſe fait difficilement & extraordinairement, avec beaucoup de dépenſe, ou avec beaucoup de peine. *Opus perdifficile*. Vous demandez à entendre encore une fois ces Muſiciens; c'eſt un *Opéra* de les raſſembler. Quand il me faut écrire des lettres de compliment, ou de conſolation, c'eſt pour moi un *Opéra*.

> *Quoi! cinq actes devant Notaire*
> *Pour cinq filles qu'il faut pourvoir.*
> *O Ciel! peut-on jamais avoir*
> Opéra *plus fâcheux à faire?* QUIN.

> *Obliger; c'eſt pour vous un terrible* Opéra;
> *Pour lui c'eſt ce qu'il aime*.......SANLECQUE.

OPÉRA. Terme de Piquet. C'eſt repic & capot dans le même coup. Celui à qui cela arrive s'appelle *Opéra*. Je ſuis *Opéra*. On m'a fait deux fois *Opéra*. Dans quelques lieux on appelle *Opéra* les quatre coups de pic, repic, blanche, & capot, & le repic & capot dans le même coup, s'appelle grand *Opéra*, double *Opéra*. Ce terme d'*Opéra* eſt plutôt attaché aux petites parties qu'aux grandes.

OPÉRATEUR. ſ. m. Qui travaille de la main ſur le corps de l'homme pour lui conſerver, ou pour lui rétablir la ſanté. *Operator*. On appelle *Opérateur* pour la pierre, celui qui tire la pierre de la veſſie. *Lithotomus*. *Operateur* oculiſte eſt celui qui abbat la cataracte, & qui fait d'autres opérations ſur les yeux. *Ocularius*. *Opérateur* pour les dents, c'eſt ce qu'on appelle communément Arracheur de dents. Il y a chez le Roy un *Opérateur* ordinaire, un *Opérateur* pour la pierre, un *Opérateur* oculiſte.

OPÉRATEUR, ſe dit auſſi d'un Empyrique, d'un Charlatan qui vend ſes drogues, & ſes remédes en public & ſur le théatre, qui annonce ſon logis & ſa ſcience par des affiches & des billets qu'il diſtribue. *Empiricus*, qui vient du Grec ἐμπειρικός, qui veut dire, *Experimenté*. Il ne ſe faut pas fier à ces gens qui ſe diſent *Opérateurs* & Diſtillateurs du Roi.

OPÉRATION. ſ. f. Action méthodique de la main ſur le corps de l'homme, par laquelle on lui conſerve ou on lui rétablit la ſanté. *Operatio methodica manualis*. La connoiſſance de l'Anathomie eſt néceſſaire pour bien faire les *opérations*. La ſeignée eſt une *opération* fort commune & fort dangereuſe. *Phlebotomia*, *venæ ſectio*. Le trépan eſt une belle *opération* de Chirurgie. *Operatio terebræ*. L'*opération* Céſarienne eſt la taille d'une femme enceinte, à qui on tire l'enfant par le côté. *Operatio Cæſariana*.

On appelle auſſi en Chymie *opérations*; l'amalgamation, la diſtillation, la cohobation, &c. *Amalgamatio*, *diſtillatio*, *cohobatio*. Le ſouffre des eaux de Bourbon a échapé juſqu'à préſent aux *opérations* les plus ingénieuſes & les plus délicates de la Chymie. MÉM. DE TR.

OPÉRATION, ſe dit auſſi de l'action des remédes. Cette médecine a fait doucement ſon *opération*, a bien fait vuider de la bile.

OPÉRATION, ſignifie encore la vertu d'une cauſe & l'effet qui en réſulte. *Actio*, *affectus*, *productio*. La nature eſt merveilleuſe en ſes *opérations*. Les Épicuriens ont nié la providence, & l'*opération* de Dieu. NIC. Les *opérations* de la nature n'ont rien de gêné. PORT-R. Dieu cache ſes *opérations* ſous l'action des cauſes ſecondes. NIC.

OPÉRATION, ſe dit figurément en chôſes morales. *Productio*, *operatio*, *effectus*. Les *opérations* de la grâce ſur le cœur d'un pécheur endurci tiennent lieu de miracle. La Sainte Vierge a conçû par l'*opération* du Saint Eſprit. Les contemplatifs ſont l'objet de la raillerie de ceux qui ne ſentent pas les *opérations* internes du S. Eſprit. FEN. Les *opérations* de la grâce ne ſe diſtinguent pas ſenſiblement de celles de la nature. ID.

On dit auſſi, Les *opérations* de la campagne; en parlant des deſſeins, des entrepriſes de la campagne. Quelques-uns blâment l'application de ce mot en ce ſens. CAIL.

OPÉRATION, en termes de Logique, ſe dit des diverſes actions de l'eſpèce. Les *opérations* de la défiance ſont tellement confonduës avec celles de la prudence, qu'il eſt aiſé de s'y tromper, à cauſe de leur reſſemblance. CAIL. Il y a trois *opérations* de l'entendement, qui ſont l'objet de la Logique: l'*appréhenſion*, ou la première idée, la conception. *Apprehenſio*, *idea*. *conceptus rei*. Le *diſcernement*, ou le jugement qu'on en fait. *Judicium*, *ſeu diſcretio*. Et le *raiſonnement*, ou les conſéquences qu'on en tire. *Ratiocinium*, *ſeu diſcurſus*, *ſive illatio*. Il y en a qui y ajoûtent la *méthode*. *Methodus*. C'eſt à dire, les régles de définir, de diviſer, & d'augmenter.

En termes de Théologie Opération ſe dit des actions du verbe & de l'homme en JÉSUS-CHRIST. Il y a deux *opérations* dans JÉSUS-CHRIST; l'une divine & l'autre humaine, & non pas ſeulement une ſeule *opération* théandrique, comme le ſoutenoient les Monothélites & les Monophyſites.

OPÉRATRICE. ſ. f. Mot de raillerie; pour dire, Celle qui fait l'office d'Opérateur. *Operatrix*. Voilà l'*Opératrice* auſſi-tôt en beſogne. LA FONT.

OPÉRER. v. n. Terme de Médecine, de Chirurgie, & de Chymie. Travailler de la main, mettre en pratique, faire des expériences. *Manu operari*. Ce Chirurgien a la main fort bonne, fort adroite pour *opérer*, ſaigner, trépaner, tailler de la pierre. On apprend mieux la Chymie en *opérant*, qu'en raiſonnant. On dit auſſi qu'un remède *opère*, quand il fait ſon effet. Mon lavement d'aujourd'hui a-t-il bien *opéré*? MOL. Laiſſer *opérer* un reméde. VAUG. On dit auſſi, que c'eſt la nature qui *opère*; quand elle ſe décharge d'elle même, ou quand elle fait quelque autre effet naturel.

Ce mot vient du Latin *operari*.

OPÉRER, ſe dit figurément en chôſe ſpirituelles, & morales, & ſignifie, Mettre en effet, exécuter. *Exequi*, *producere*, *efficere*. JÉSUS-CHRIST a *opéré* nôtre ſalut par ſon incarnation. O Seigneur JÉSUS; il ne falloit qu'un mot de vôtre bouche pour *opérer* toutes ces merveilles. GODEAU. La vertu divine *opère* ce miracle. PASC. La grâce *opère* dans les âmes qui ſont bien diſpoſées à la recevoir. Les recommandations ne doivent rien *opérer* auprès d'un bon Juge. Les inſtructions, les menaces, les châtimens, n'ont rien *opéré* ſur cet eſprit incorrigible.

On dit provérbialement & ironiquement, à ceux qui ont gâté, ou ruïné quelque affaire, Vous avez ma foi bien *opéré*. *Belle operatus es*. Je ne doutai point que la R. n'eut opéré en ce rencontre. DE LA CHAITRE. Ici ce mot ſignifie agir ſecrettement, traverſer un deſſein.

OPERTANÉE. ſ. m. Nom que l'on donnoit chez les Romains à quelques Dieux. *Opertaneus*. Martian. Capella qui en parle L. I. ne dit point quels étoient ces dieux. Pline L. X. C. 56. fait mention des ſacrifices qu'on leur faiſoit.

Ce mot d'*operio*, ſignifie couvert, caché; peut-être étoient-ce les dieux ſouſterrains, ou infernaux.

OPES. ſ. m. Les Architectes appellent *opes* les trous qu'ils laiſſent dans les murs à l'endroit où les chevrons ſont pôſez. *Tabulatorum foramina*.

O P H.

OPHAZ. Voyez OPHIR.

OPHEL. ſ. m. C'eſt le nom d'une tour très-haute de la ville de Jéruſalem. *Ophel*.

OPHER. ſ. m. Nom d'une ville de la Terre Sainte qu'on nomme auſſi Épher. *Opher*. Elle avoit ſon Roi particulier au tems des Chananéens. *Joſ. XII*. 17. Elle ſe nommoit auſſi Geth. Elle étoit dans la tribu de Zabulon. Il paroit qu'elle donnoit ſon nom à ſon territoire, ou qu'elle prenoit le ſien. Car l'Écriture l'appelle *Gethopher*: & Geth en *Opher*.

OPHÉRA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Ophera*. Les Septante l'appellent Képhira. Joſué en parle XVIII. 23.

OPHIOGLOSSUM. ſ. m. Plante. Voyez LANGUE DE SÈRPENT. C'eſt la même chôſe.

Ce mot eſt compôſé de deux môts Grècs ὄφις, *ſerpent*, & γλῶσσα, *langue*, parceque le fruit de cette plante à la figure de la langue d'un ſèrpent.

OPHIOLATRIE. ſ. f. Culte des ſèrpens. Religion de ceux qui adôrent des ſèrpens, ou des dragons. *Ophiolatria.* Le culte que les Babiloniens rendoient au grand Dragon que Daniel tua, Dan. XIV. 22. & ſuiv. étoit une *ophiolatrie*. Les Égyptiens ont auſſi donné dans l'*ophiolatrie*. Il y a encore une eſpéce d'*Ophiolatrie* dans les Indes.

Ce mot vient d'ὄφις, *ſerpent*, & de λατρεία, *adoration*, *culte*.

OPHIOMANCE, ou *Ophiomantie*. ſ. f. Divination qui ſe fait par l'obſèrvation des ſèrpens. *Ophiomantia.* Il y a pluſieurs éxemples d'*ophiomancie*, qui montrent que cet art frivole & ridicule étoit très ancien & très commun chez les payens. Voyez Homère Illiade II. v. 333. Virgile Én. L. V. v. 85. Ciceron *De Divin. L. I. n. 36. & 62.* L. II. n. 73. Valere Maxime *L. I. C. 6.* Tèrence *Phormie. Act. IV. ſcen. IV. v. 24.* Horace. *L. III. Od. 27. v. 5.*

Ce mot vient de ὄφις, *ſèrpent*, & de μάντις, *devin*, μαντεία, *divination*.

OPHIOMAQUE. ſ. m. Dappèr donne ce nom aux Ibis d'Égypte. *Ophiomachus.* Il dit que les habitans du pays les appellent Mange-ſerpens. Voyez IBIS.

Ce mot vient d'ὄφις ſerpent, & μάχομαι, Je fais la guèrre. *Ophiomaque*, qui fait la guèrre aux ſèrpens.

OPHIOPHAGE. ſ. m. & f. Qui mange des ſèrpens. *Ophiophagus*, *a*. Pline donne ce nom à des peuples d'Éthiophie L. VI. C. 29. Il y a encore pluſieurs nations de l'Amérique tant méridionale que ſeptentrionale, qui ſont *ophiophages*, & mangent les ſèrpens & même les ſerpens à clochette, qui ſont ſi venimeux.

OPHIR. ſ. m. Nom propre d'un païs dont il eſt parlé au Chap. XIe & au Xe du III. Livre des Rois, où il eſt dit que Salomon faiſant partir ſa flote d'Aſion-gabèr, port de la mèr Rouge, pour aller en *Ophir*, elle étoit trois ans à faire le voyáge, & qu'elle apportoit de l'or, de l'argent, de l'yvoire, des ſinges, & des perroquêts, ou des paons. On eſt en peine de ſçavoir où étoit ce païs d'*Ophir*; les uns le mettent à l'embouchure de la mèr Rouge, les autres à Sofala, les aûtres à Angola, les aûtres au Pérou, les aûtres à l'iſle de S. Domingo, en Amérique; tout cela eſt hors d'apparence. L'Embouchure de la mèr Rouge étoit trop proche d'Aſion-gabèr, pour employer trois ans à faire le voyage; Sofola n'a pas de mines d'argent; Angola n'a pas aſſez d'or, non plus que d'argent. Le Pérou, & l'iſle de S. Domingo ſont des païs trop éloignez & ſéparez de nôtre continent par l'océan, que les Anciens ne travèrſoient point, n'ayant pas l'uſage de la Bouſole. Il y a encore moins d'apparence qu'*Ophir* fut à Carthage, en Eſpagne, ou à Tharſe, en Cilicie. Pour aller en ce lieux: on auroit équipé une flote ſur la mèr Méditèrranée, & non pas ſur la mèr Rouge. Il y a donc plus d'apparence qu'*Ophir* étoit aux Indes. Quelques-uns diſent que c'étoit l'iſle appellée Taprobane, aujourdhui Ceylan, où il y devoit avoit un port nommé Hippor, & par les Hébreux *Ophir*; d'autres diſent que c'étoit la Chèrſonèſe d'or, aujourd'hui la prèſqu'iſle de Malaca; les aûtres enfin mettent *Ophir* au Pégu, & ils ſe fondent ſur ce que le père Bomfèr Cordelier dit, que les Péguans ſe diſent déſcendus des Juifs, que Salomon éxila dans ce païs, pour y travailler aux mines; mais ce conte n'a aucun fondement dans l'hiſtoire de Salomon, & il eſt contraire aux loix & aux coutumes des Juifs. Enfin il eſt impoſſible de marquer préciſément où étoit l'*Ophir* de Salomon, quoiqu'il ſoit très-vrai ſemblable qu'il étoit aux Indes, où les Égyptiens & les Éthiopiens ou Arabes faiſoient autrefois beaucoup de Commèrce. Selon M. Huet la tèrre d'*Ophir*, eſt la côte orientale d'Afrique, & en particulier de Sophale région abondante en or. Voyez la Diſſert. de cet illuſtre Auteur ſur *Ophis* & ſon *Tr. du Comm.* p. 30. 59. &c. Avant même le tems de Salomon, l'or d'*Ophir* étoit connu dans la Paleſtine: Car on lit dans les Paralipoménes 1. XXIX. 4. que David avoit amaſſé pour la conſtruction du temple de Jéruſalem trois mille talens d'or d'*Ophir*. Ce qui lui étoit venu apparemment par les Tyriens. HUET. *Tr. du Comm. p.* 314. Les Septante appellent ce païs *Sophir*, *Souphir* & *Sophira*, Holſtenius dans ſes Notes ſur Ortelius au mot *Ophir*, prétend que l'*Ophir* ou Sophir de Salomon eſt la Soupata de Ptolemée, d'Arrien & Coſtuas Indopleuſtes, ou voyageur de l'Inde. C'étoit un port célébre de l'Inde.

OPHITE. adj. Éſpéce de marbre de couleurs divèrſifiées, & parſemé de taches, qu'on appelle autrement *ſèrpentin* ou *pièrre ſèrpentine*. En Grèc & en Latin *Ophites*.

Ce mot vient du Grèc ὄφις, *ſèrpent*, & on a donné ce nom à cette pièrre, parceque ſes taches approchent de celles d'un ſèrpent. Voyez SERPENTIN.

OPHITE. ſ. m. & f. Nom d'anciens Hérétiques, qui étoient une branche des Gnoſtiques. Ils ont été ainſi appellez, parce qu'ils étoient adôrateurs du ſèrpent qui ſéduiſit Ève. *Ophis* en Grèc ſignifie *ſèrpent*, d'où on a formé *Ophites*, *Ophita*. Ils attribuoient à ce ſèrpent toute ſortes de ſcience, & ils le faiſoient l'Auteur & le pèrè des ſciences. Sur ce principe ils avoient inventé mille fables dont on peut voir une partie dans S. Épiphane, qui parle aſſez au long de ces *Ophites*. Ils diſoient que le ſèrpent avoit été le CHRIST, qu'il étoit fort différent de JÉSUS né de la Vièrge dans lequel le CHRIST étoit déſcendu, & que c'étoit ce JÉSUS, & non pas le CHRIST, qui avoit ſouffèrt. C'eſt pourquoi ils faiſoient renoncer JÉSUS à tous ceux qui entroient dans leur ſecte. Les Séthiens dont parle Théodoret, où étoient les même que les *Ophites*, ou ſelon Saint Épiphane ils en étoient peu différens.

OPHIUQUE. Voyez SÈRPENTAIRE.

OPHLIAS. Voyez OBLIAS.

OPHNI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Benjamin. *Joſ. XVIII.* 24.

OPHRIS. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement double feüille, ὄφρυς. Voyez DOUBLE FEÜILLE.

OPHTALMIE. ſ. f. Maladie des yeux. C'eſt proprement une inflammation de la membrane de l'œil, appellée *conjonctive*, accompagnée de rougeur, de chaleur, & de douleur. Il y a une *ophthalmie* humide & une ſéche. La prémière eſt celle où il y a écoulement de larmes: la ſeconde, celle où il n'en ſort point. Il arrive quelquefois dans l'*ophthalmie* que les deux paupières ſont tellement renvèrſées que l'œil demeure ouvèrt ſans pouvoir ſe fèrmer, on l'appelle χήμωσις. Et quand les paupières tiennent tellement enſemble, que l'œil ne peut s'ouvrir, on l'appelle φίμωσις, c'eſt à dire, clôture des chôſes qui doivent être naturellement ouvèrtes. La cauſe prochaine de l'*ophthalmie*, eſt le ſang qui coule en plus grande quantité dans les petits vaiſſeaux de la conjonctive, & les diſtend. Les caûſes éloignées ſont les mêmes que celles des aûtres inflammations. *Ophthalmie* bilieuſe, Celſe nomme l'*ophthalmie* en Latin *lippitudo*, à cauſe que dans cette maladie il s'attache de la chaſſie aux yeux, laquelle on appelle *lippa*. L'*Ophthalmie* caûſe quelquefois la phtyſie. *Académie Leopold. Dec. II. An. III. p.* 114. La neige appliquée ſur l'œil malade, eſt un remede à l'*ophthalmie*. *Ibid. Dec. II. An. X. p.* 166. Il y a ſouvent pendant l'été des *ophthalmies* épidémiques. Les Éphémérides de l'Académie, Léopoldine Dec. II. An. III. p. 186. parlent d'une que l'on guériſſoit en appliquant ſur l'œil de la bouſe de vache toute fraiſche, miſe entre deux linges. Voyez encore d'autres remédes à l'*ophthalmie*. Ib. Decad. I. An. VI. & VII. p. 71. Append. Dec. II. An. I. p. 219. Une langue de Renard, le fiel & la graiſſe, de vipere, ſont des préſèrvatifs contre l'*ophthalmie*. *Ibid. Decad. I. An. II. p.* 206. 208. *Dec. II. An. VI. p.* 405.

Ce mot & le ſuivant viennent du Grèc ὀφθαλμὸς, qui ſignifie *œil*.

OPHTHALMIQUE. adj. Qui concèrne les yeux. *Ophthalmicus.* Les Médecins font pluſieurs eaux & remédes *ophthalmiques*. Les plantes *ophthalmiques*. La racine & l'hèrbe de l'œillet ont une vèrtu *ophthalmique*. *Acad. Leopold. Dec. III. An. I. p.* 244. On fait un éxcellent remède *ophthalmique* avec le ſucre de Saturne. *Ib. p.* 227.

La cinquième paire de nèrfs ſe diviſe en trois branches, dont la prémière eſt appellée *ophthalmique*. DIONIS. Ce prémièr rameau eſt appellé *ophthalmique*, parce qu'il va à l'œil. Il ſe diviſe en deux branches, après avoir donné pluſieurs petits filets, qui entourent le nèrf optique, & qui ſe diſtribuent à la choroïde. La plus groſſe de ces branches ſe diviſe encore en deux, dont l'une ſort par un trou que l'on appelle orbitaire extèrne, & l'autre par le trou ſurcilier, en ſe pèrdant dans les muſcles du front & dans l'orbiculaire des paupières, à la glande lacrimale & au ſac naſal. La dèrnière branche paſſant par le trou orbitaire intèrne va ſe pèrdre ſur les membranes des lames oſſeuſes du nez. DIONIS.

OPHTHALMOGRAPHIE. ſ. f. C'eſt une partie de l'Anatomie, qui traitte de la compoſition de l'œil, & de l'uſage de ſes parties, & des principaux éffets de la viſion. Plempius a fait un éxcellent livre de l'*ophthalmographie*. Guillaume Briggs Anglois en a fait un aûtre dèpuis ſous le même titre.

Ce mot eſt Grèc, & vient d'ὀφθαλμὸς, *œil*, & de γραφή, *deſcription*.

OPHTHALMOSCOPIE. ſ. f. C'eſt une partie de la Phiſionomie; & celle qui coſidère les yeux d'une pèrſonne pour en tirer la connoiſſance de ſon tempèrament, de ſon humeur, de ſes mœurs. *Ophthalmoſcopia.* Naudé employe ce mot dans ſon Maſcurat. *p.* 607.

OPI.

OPIAT. ſ. m. ou OPIATE. ſ. f. Tèrme de Medecine. *Opiatum.* C'eſt un nom qu'on donne ſouvent aux confections, antidotes & électuaires, quoiqu'on ne le dût donner qu'aux compoſitions molles, dans leſquelles entre l'*opium* qui leur a donné ſon

nom

nom. C'eſt en général un remède interne diverſement compoſé de poudres, de pulpes, de liqueurs, de ſucre ou de miel, réduits en conſiſtence molle & propre à être enfermée dans des pots. On vente fort l'*opiate* de Salomon, ainſi nommée d'un certain Médecin qui portoit ce nom, laquelle a été prémièrement miſe par écrit par Laurent Joubert. On fait auſſi des *opiates* qu'on appelle *incarnatives*, pour incarner les dents & les gencives, avec de l'alun de plume, des balauſtes & du ſumach; du bois d'aloës, du ſouchet, de la myrrhe & du maſtic qu'on réduit en poudre.

OPICONSIVES. ſ. fem. & pl. Terme d'hiſtoire. *Opiconſiva.* Nom d'une fête qu'on célébroit à Rome le 8 devant les Calendes de Septembre, ou le 25 d'Août à l'honneur de la Déeſſe *Opiconſiva* : c'eſt-à-dire, de la Déeſſe Opis, qui ſe nommoit auſſi *Conſiva*, de *conſero*, parce qu'elle paſſoit pour l'inventrice de l'Agriculture. Cette Déeſſe avoit un oratoire ſur le mont Palatin, où il n'y avoit que le Prêtre & les Veſtales qui puſſent y entrer. Varron parle de cette fête au liv. 5. de la langue Latine. Et Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 58.

OPIGÉNE. ſ. f. Surnom de Junon, qui vient d'*ops*, *opis*, ſecours. *Opigena.* Les Dames Romaines honoroient Junon ſous le nom d'*Opigéne*, parcequ'elles croyoient en être aſſiſtées & ſecouruës dans leurs couches. *Feſtus.*

OPILATION, OPILER. Voyez Oᴘɪʟᴀᴛɪᴏɴ, Oᴘɪʟᴇʀ. *Opilare, obſtruere.*

OPIMIUS, a. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille de l'ancienne Rome. *Opimius*, *a.* Les Médailles écrivent Oᴘᴇɪ, Oᴘᴇɪᴍ, Oᴘᴇɪᴍɪ. La famille Opimia, dont il eſt ſouvent parlé dans les Écrivains Romains étoit Plébéienne. Il y eut un L. *Opimius* Nepos Conſul avec Q. Fab. Maximus, l'an de Rome 632. Le vin fut ſi bon cette année là qu'il paſſa en proverbe d'appeller tout bon vin, du vin Opimien, ou d'*Opimius*. *Opimianum vinum.* Pline L. XIV. C. 4. & 14. Les Inſcriptions font auſſi mention des *Opimius*. Voyez Gruter, CXLV. 7. & CDXLV. 7.

OPINANT. ſ. m. Celui qui donne ſon avis en une compagnie, en une délibération. *Opinans*, *opinator.* Ils étoient trente *opinans* en cette aſſemblée, qui ont tous donné leur voix en faveur d'une telle propoſition.

OPINER. verb. act. Donner ſon ſuffrage, dire ſon avis, en une élection, en une délibération, ou une conſultation de Juges, d'Avocâts, de Docteurs, de Médecins. *Sententiam dicere.* La moitié des Juges *opinèrent* à la mort. Ma cauſe étoit ſi claire, qu'on n'a *opiné* que du bonnet. Les Médecins conſultez ont *opiné* à la ſaignée. Ces Avocâts ont *opiné* à recommencer la procédure. On fit cette élection de vive voix, & la plûpart *opinèrent* en faveur d'un tel. Pour bien *opiner* ce n'eſt pas aſſez de dire ſon avis, il faut l'appuyer de raiſons.

OPINIATRE. adj. m. & f. & ſubſt. Entêté; obſtiné; qui ne démord point de ce qu'il s'eſt mis une fois dans la tête. *Pervicax, pertinax.* Il vaut mieux acquieſcer, que de paſſer pour un *opiniâtre* incorrigible. Celui qui s'attache à la vérité ſans raiſon, eſt *opiniâtre.* Aʙʟᴀɴᴄ. Les plus *opiniâtres* ſont les prémièrs à accuſer les autres d'opiniâtreté. Nɪᴄ. Pour éviter la réputation d'*opiniâtre*, il n'eſt pas beſoin d'approuver tous les ſentimens qu'on propoſe. Iᴅ. On n'eſt pas *opiniâtre* pour manquer de lumière, & d'intelligence. Iᴅ. On traitte les aûtres d'*opiniâtres*, parcequ'ils ne veulent pas céder; & on ne ſonge pas qu'ils ſont en droit de nous traitter de même : cela vient de ce qu'on prend pour principe que les aûtres ont tort. Bᴀʏ. Qui jugera ſi les Hérétiques ſont fermes, ou s'ils ſont *opiniâtres?* Il n'y a que Dieu qui connoiſſe les *opiniâtres*; car il n'y a que lui qui connoît la vérité. Tel qu'on traite d'*opiniâtre* dans un parti, paſſe dans l'aûtre pour un martyr. Bᴀʏʟ. La réponſe à cette queſtion eſt aiſée : C'eſt opiniâtreté, ſi c'eſt ſon ſentiment qu'on ſuit; c'eſt fermeté, ſi c'eſt le ſentiment de l'Égliſe, ou du Juge établi de Dieu pour décider les conteſtations ſur la foi, & ce que l'on dit là, montre que ce Juge eſt néceſſaire. Les éſprits petits & bornez ſont pour l'ordinaire *opiniâtres*, & ne ſçavent ce que c'eſt que de changer de ſentiment. Aʙ. ᴅᴇ ʟᴀ Tʀ.

Oᴘɪɴɪᴀᴛʀᴇ, ſe dit figurément en chôſes morales. Un travail *opiniâtre* vient à bout de tout. *Laborioſum opus, labor improbus.* Il gardoit un ſilence *opiniâtre.* Fʟ. Il y eut un combat fort *opiniâtre*; *Certamen acerrimum.* Et la victoire demeura long-tems incèrtaine. Cette maladie eſt *opiniâtre. Morbus difficilis.* On a de la peine à la guérir. L'héreſie d'Arius fut de la nature de ces maux *opiniâtres*, qui s'irritent par les remèdes. Hᴇʀᴍ.

Oᴘɪɴɪᴀᴛʀᴇ, ſe dit auſſi de quelques animaux, & ſignifie, Qui réſiſte, qui ne veut pas obéir. La mule eſt un animal *opiniâtre. Mula obſtinata.*

OPINIATREMENT. adv. D'une manière opiniâtre. *Pervicaciter, obſtinatè, contumaciter.* Il s'eſt attaché ſi *opiniâtrement* à demander ces conditions, qu'on a été contraint de les lui accorder.

OPINIATRER. v. act. Soutenir un fait, une propoſition avec obſtination, avec entêtement. *Obſtinatione mentem obdurare.* Vous *opiniâtrez* mal-à-propos une chôſe qui eſt incertaine. L'Aᴄᴀᴅ. On dit auſſi, *Opiniâtrer* le combat. Aʙʟᴀɴᴄ. *Opiniâtrer* la diſpute. Mais il ſe dit plus ordinairement avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, S'attacher à quelque chôſe avec entêtement, avec obſtination, n'en vouloir point démordre. *Obſtinare.* Il s'eſt *opiniâtré* à continuer ce ſiége, & a fait périr ſon armée. Il s'eſt *opiniâtré* à ſoutenir ce procès, & enfin il l'a pèrdu. Il ne faut pas s'*opiniâtrer* pour ſes ſentimens, comme ſi l'on étoit infaillible. Bᴇʟʟ. Celui qui s'*opiniâtre* à mourir eſt trop mou, & trop délicat. Mᴏɴᴛ. Il s'*opiniâtra* dans ſa paſſion. B. Rᴀʙ.

Oᴘɪɴɪᴀᴛʀé, éᴇ. part. paſſ. & adj. Conteſté, obſtiné. *Conteſtatus, obſtinatus, controverſus.* Combat *opiniâtré.* Diſpute *opiniâtrée.* Une figure *opiniâtrée* laſſe, dégoute, refroidit l'éſprit, & éfface d'elle même toute l'idée qu'elle avoit pû produire. Pᴇ́ʟɪssᴏɴ.

OPINIATRETÉ. ſ. f. Obſtination, entêtement, forte attache à ce qu'on a une fois conçu, ou réſolu. *Pertinacia, pervicacia, obſtinatio, contumacia.* Il n'eſt pas aiſé de définir l'*opiniâtreté* par un caractère qui lui ſoit propre, & qui ne ſoit point ambigu. Si celui qui refuſe de ſe rendre, & de céder, court riſque d'être accuſé d'*opiniâtreté*; d'aûtre côté celui qui céde, & qui abandonne ſes propres ſentimens s'expôſe à être accuſé de molleſſe, & de lâcheté. La pèrſévérance dans le parti de la vérité eſt ſouvent flétrie par le nom odieux d'*opiniâtreté.* Ainſi l'*opiniâtreté* n'eſt pas ſimplement un entêtement outré pour une fauſſe opinion. Pour éviter le reproche d'*opiniâtreté* il ne ſuffit pas de deffendre la vérité; il faut en même tems, ſe montrer docile, & attentif aux raiſons d'autrui, pour faire comprendre que ſi l'on ne ſe rend pas, ce n'eſt point par une prévention aveugle; mais par réflexion, & par délibération. M. ᴅᴇ P. La petiteſſe d'éſprit fait l'*opiniâtreté.* Lᴀ Rᴏᴄʜᴇғ. L'*opiniâtreté* eſt un attachement excèſſif à nos ſentimens. Aʙʟᴀɴᴄ. Il vaut mieux céder, que de faire paroître une *opiniâtreté* importune à ſoutenir ſes ſentimens. Bᴇʟʟ. L'amour même de la vérité qui n'eſt ni éclairé ni raiſonné, eſt une *opiniâtreté.* Lᴀ Pʟ. Chez les anciens Romains la vaillance avoit je ne ſçai quoi de féroce; & l'*opiniâtreté* dans les combâts tenoit lieu de ſcience dans la guèrre. S. Éᴠ. Les Hérétiques promettent des récompenſes à l'*opiniâtreté*, & des honneurs à la hardieſſe. Hᴇʀᴍᴀɴ. L'*opiniâtreté* des pèrſécuteurs eſt quelquefois plus forte que la conſtance des gens de bien. Iᴅ. Il faut bien diſtinguer la fèrmeté raiſonnable, qui eſt une vèrtu, de l'*opiniâtreté*, qui eſt un vice : on ne doit pas accuſer les aûtres d'*opiniâtreté* ſous prétexte qu'ils ne ſe rendent pas à nos ſentimens. Nɪᴄ. L'*opiniâtreté* eſt le vice ordinaire des dévots. *Qui pietatem videntur ſectari, ſunt ſententiæ tenaciſſimi.* Lᴀ Pʟ. On dit auſſi qu'on s'eſt attaché à ce travail, à une entrepriſe, avec trop d'*opiniâtreté.* Quelquefois par cette *opiniâtreté* on réüſſit, & quelquefois on ſe pèrd. Il y avoit tout ce qu'il falloit pour faire une fauſſe démarche, beaucoup d'*opiniâtreté*, un grand crédit, & de bonnes intentions. Bᴏᴜʜᴏᴜʀs.

Oᴘɪɴɪᴀᴛʀᴇᴛé, s'employe auſſi figurément. Son crédit échoüa contre l'*opiniâtreté* de ma mauvaiſe fortune. H. S. ᴅᴇ M. *Opiniâtreté* de maladie. *Pertinacia morbi.* Lᴀ Cʜᴀᴍʙ. Il réſolut de demander à Dieu ſa convèrſion, avec cette conſtance, & cette ſorte d'*opiniâtreté* ſainte que conſeille le Sauveur, & qui ne manque jamais d'être exaucée. P. Vᴇʀᴊᴜs.

OPINION. ſ. f. Penſée, avis, ſentiment de celui qui opine ſur quelque chôſe, dont on délibère. *Opinio, ſententia.* Quand les *opinions* ſont partagées, on doit ſuivre le plus doux parti; l'*opinion* la plus favorable. Dans les affaires difficiles, il faut aller pluſieurs fois aux *opinions.* On a jugé ce procès, & il a paſſé contre mon *opinion*; j'étois d'un avis contraire.

Oᴘɪɴɪᴏɴ, ſignifie auſſi une croyance probable; un jugement de l'éſprit douteux & incèrtain. *Opinio probabilis, dubia.* On dit dans l'École, *Aſſenſus intellectûs cum formidine de oppoſito.* Ainſi on dit en tèrmes de Logique, que la démonſtration engendre la ſcience; & l'argument probable engendre l'*opinion.* Si l'aquieſcement de l'éſprit à une vérité qu'on lui propôſe eſt accompagné de doute, c'eſt ce qu'on nomme *opinion.* Lᴏǫ. L'*opinion* eſt une connoiſſance douteuſe qui n'eſt pas ſans apparence, & ſans fondement; mais qui n'a point de cèrtitude. Fʟᴇᴄʜ. L'*opinion* eſt un acquieſcement de l'éſprit; mais un acquieſcement qui n'eſt pas fèrme, parcequ'il n'a pas des raiſons aſſez fortes pour ne balancer point. D. G. P. L'*opinion* n'eſt qu'une légère cèrtitude, fondée ſur des vraiſſemblances. Iᴅ. L'*opinion* n'eſt pas abſolument une incèrtitude : c'eſt un milieu entre le doute, & la ſcience. Iᴅᴇᴍ.

Oᴘɪɴɪᴏɴ, ſe dit auſſi des ſentimens particuliers, qu'on ſe forme ſoi-même en raiſonnant ſur les chôſes. *Sententia.* La foibleſſe de l'éſprit humain ſe reconnoît à la divèrſité des *opinions* des gens doctes.

doctes. Suivre aveuglément les *opinions* les plus folles & les plus extravagantes. Cette *opinion* eſt fauſſe, ou tout au moins problématique. Il y a de la politeſſe à ſe déclarer avec modeſtie contre le ſentiment des autres, & à ne pas faire valoir ſon *opinion* au hazard de leur déplaire. S. Évr. Le Sage n'eſt pas moins obligé à avoir des ſentimens honnêtes & vertueux, que de ſaines *opinions*. M. Esp. Il ne faut point choquer certaines *opinions* qui ſont établies par une approbation univerſelle. Nic. Les *opinions* s'introduiſent ſouvent comme les coutumes, qui doivent leur commencement à quelques perſonnes que les autres imitent. Le Cl. Dès qu'une perſonne célébre a ſoutenu une *opinion*, elle s'établit ſi bien dans les eſprits, que l'on s'accoutume inſenſiblement à regarder le ſentiment contraire comme un erreur, ſans ſçavoir pourquoi. Le Cl. La plupart des gens n'ont point d'*opinion* à eux, & qui leur ſoit propre; ils en empruntent quand ils en ont beſoin. La Bruy. Les hommes ſont hommes dans tous les ſiécles, & ils ne ſouffrent point qu'on leur arrache leurs *opinions* ſans quelque réſiſtance. Cl. Le combat d'*opinions* dans la Foi ne doit pas détruire les ſentimens de l'humanité. S. Évr. Les hommes veulent toûjours faire prévaloir leurs *opinions*, parceque c'eſt une eſpéce d'empire, que de faire recevoir ſes *opinions* par les autres. Nic. Nôtre vanité nous attache à nos *opinions*, parcequ'elle appréhende d'avoüer que nous avons été légers, & crédules. Id.

Opinion, s'employe auſſi pour la penſée que l'on a; le jugement que l'on porte d'une perſonne, ou d'une choſe. *Judicium, opinio.* Ainſi on dit en ce ſens, qu'un Médecin a mauvaiſe *opinion* d'une maladie; pour dire, qu'il eſtime que le malade en mourra; qu'un mari a mauvaiſe *opinion* de ſa femme; pour dire, qu'il la ſoupçonne d'infidélité; qu'on a mauvaiſe *opinion* d'une affaire; pour dire; qu'on craint de la perdre, ou qu'elle n'échoue. On dit qu'un homme a bonne *opinion* de lui-même, quand il a de la vanité, quand il s'en fait accroire, quand il a du mépris pour les autres. *De ſe ſuperbè ſentit cùm de aliis malè judicat.* La bonne *opinion* de ſoi-même rend ridicules ceux qui l'ont. S. Real. Avoir bonne *opinion* de ſon credit. La Rochef. Diminuer dans l'eſprit du monde l'*opinion* qu'on a d'une perſonne. Id. C'eſt à-dire l'eſtime. Vous avez trop grande *opinion* de mes charmes. P. de Cl. Il vaut mieux pécher par un excès de bonne *opinion* pour les autres, que par un ſoupçon injurieux. S. Évr. On dit qu'un homme eſt mort en *opinion* de ſainteté; c'eſt-à-dire, en réputation.

Opinion, ſignifie encore, Idée, penſée, fantaiſie, imagination. *Idea, imaginatio, phantaſia, arbitrium.* Nous faiſons conſiſter nôtre félicité dans l'*opinion* que les autres ont de nous. S. Évr. *Opinion* chez les hommes fait tout. Des H. Une coquette ne ſe rend point ſur la paſſion de plaire, & ſur l'*opinion* qu'elle a de ſa beauté. La Bruy. Cette maîtreſſe d'erreur qu'on appelle fantaiſie, & *opinion*, eſt d'autant plus fourbe, qu'elle ne l'eſt pas toûjours. Pasc. L'agrément eſt arbitraire, & dépendant du goût, & de l'*opinion*. La Bruy. Il faut ménager l'*opinion* des ſots. S. Évr. Nôtre félicité ne réſide point en autrui, & l'*opinion* des hommes ne doit point faire nôtre bonheur. Vill. L'*opinion* diſpoſe de tout; & le titre d'un livre Italien *della* opinione *la Regina del mondo*, vaut lui ſeul bien des livres. Pasc.

Opinion, ſe dit auſſi des dogmes d'une Secte, ou d'un parti, ou des Philoſophes en général. *Secta, dogma.* Les Modernes ont fait des expériences qui ont détruit les *opinions* des Anciens. L'*opinion* de la peſanteur de l'air, de la circulation du ſang, ſont maintenant ſuivies aſſez généralement. On a appellé la doctrine de Luther & de Calvin & de Janſenius, les nouvelles *opinions*.

Les Anciens firent une Déeſſe de l'*Opinion*. Voyez Voſſius. *De Idolol. L. VIII. C. 12. p. 197.*

OPINIONISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Opinioniſta.* Les *Opinioniſtes* s'élevèrent au XVe ſiécle ſous le Pontificat de Paul II. Leur principal erreur étoit de ne reconnoître point le Vicaire de J. C. parce qu'ils ne pouvoient, diſoient-ils, reconnoître perſonne pour Vicaire de J. C. s'il ne gardoit la pauvreté de J. C. Voyez Spond, à l'an 1467. n. XII.

OPIS. ſubſt. f. Nom propre d'une Nymphe. *Opis.* Elle étoit des compagnes & de la Cour de Diane. Virgile, *Enéide L. XI. verſ.* 867.

OPISTOGRAPHE. adj. m. & f. Qui eſt écrit au revers *Opiſtographus*, *In tergo ſcriptus.* Ce mot eſt formé d'ὄπισθε, *retro*, par derrière, & γράφω, *j'écris.*

OPISTHOTONOS. ſ. m. Terme de Médecine. C'eſt une eſpéce de convulſion, dans laquelle le corps eſt plié en derrière, & fait comme une eſpéce d'arc. Il eſt oppoſé à l'*emproſthotonos*, dans lequel le corps eſt courbé en devant. L'*opiſthotonos* vient du mouvement tonique des muſcles poſtérieurs du corps, particulièrement de ceux du derrière de la tête.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grecs, ὄπισθεν, *en arrière*, & τείνω, *tendre.*

OPITULUS, ou *Opitule*. ſ. m. Surnom de Jupiter. *Opitulus.* Ce nom ſignifie celui qui apporte du ſecours de *ops, opis*, ſecours & *fero, tuli*, Je porte.

OPIUM. ſ. m. Larme ou ſuc qui découle des inciſions qu'on a faites aux têtes de pavot, lorſqu'elles approchent de leur maturité, & qui a été enſuite épaiſſi. Il vient de la Gréce où le pavot croît en abondance. On doit le choiſir peſant, compacte, nèt, viſqueux, de couleur noire, tirant ſur le roux, amèr & un peu âcre au goût. Il diffère du *meconium* en ce que celui-ci n'eſt que le ſuc du pavot qu'on en tire par l'expreſſion; l'*opium* en coule par la ſeule inciſion. Les Turcs gardent pour eux le véritable *opium*, dont ils uſent beaucoup, & ne nous envoyent que le *meconium*. Il eſt propre pour calmer les douleurs, pour exciter le ſommeil, pour arrêter le vomiſſement & les cours de ventre. Sa dôſe eſt depuis un demi grain juſques à deux grains. Il y a des perſonnes qui étant obligées d'en prendre ſouvent, y ſont ſi fort accoutumées, qu'elles en prenent juſqu'à cinquante ou ſoixante grains. Charras aſſûre qu'il en a pris lui-même douze grains, & qu'il a vu un homme aſſez délicat, qui en prenoit aſſez ſouvent trente-ſix. Les Turcs en prennent juſqu'à une drachme, lorſqu'ils vont au combat, ou qu'ils entreprenent quelque ouvrage qui demande toutes leurs forces.

L'*Opium* excite je ne ſçai quel ſentiment de plaiſir, & il a la vertu d'arrêter pour un tems les débordemens d'humeurs, les flux, les hémorragies; apparemment parce qu'il eſt compoſé de parties rondes & liſſées, qui par un eſpéce de chatouillement obligent les inteſtins, & les autres vaiſſeaux à ſe replier, & comme à ſe froncer. Voyez Linder dans ſon Traité, *De Venenis.*

Villis, Sylvius, & Muller ont regardé l'*opium* comme un poiſon coagulant, qui fixe les eſprits dans les nerfs. Veſperus au contraire, & Pitcarn ſoutiennent que l'*opium* eſt un poiſon chaud & diſſolvant qui ſubtiliſe le ſang, l'exalte, le réduit en vents, ces vents gonflent les artères, les artères gonflées compriment les veines & les nerfs, & ferment le paſſage aux eſprits. L'action de ce diſſolvant eſt plus prompt dans les artères, où le ſang eſt plus vif & plus en mouvement. L'analyſe de l'*opium* confirme, diſent-ils, cette explication, & prouve qu'il contient beaucoup de ſel volatile.

Ce mot vient du Grec, ὀπὸς, *ſuc*, comme qui diroit *ſuc* par excellence parce que l'*opium* pris en fort petite quantité, produit d'admirables effets.

> Opium *facit dormire*;
> *Quia eſt in eo virtus dormitiva*,
> *Cujus eſt natura*,
> *Senſus aſſopire.* Mol.

OPO.

OPOBALSAMUM. ſ. m. Terme de Pharmacie, ὀποβάλσαμον. C'eſt un ſuc ou une liqueur épaiſſe blanchâtre, tranſparente, & d'une odeur approchante de la térébentine, mais beaucoup plus agréable. Il découle de l'inciſion qu'on a faite pendant les jours caniculaires aux branches d'un arbriſſeau, nommé βάλσαμον. Ce bois nommé *xylobalſamum*, de ξύλον, n'eſt apporté qu'en rameaux aſſez droits; mais fragiles & parſemez de nœuds inégaux. Son écorce eſt rouſsâtre en dehors, mais verdâtre en dedans; & le bois du deſſous eſt blanchâtre & moüelleux. On ne voit guères d'*opobalſamum* qualifié de Judée qui ne ſoit ſec. Ainſi on n'y peut remarquer ſes marques eſſentielles, qui ſont qu'en verſant quelque goutte de cette liqueur dans de l'eau ou dans du lait, elle ſemble ſe diſſoudre d'abord, mais elle ſe ſurnage après, & on la peut ramaſſer toute avec une paille ou une aiguille; & en la verſant ſur du drap, on l'en ſépare ſans qu'il en demeure aucune tache. Quand ce ſuc eſt nouveau, à peine peut-on ſupporter la force & l'acrimonie de ſon odeur. C'eſt la même choſe que ce baûme fameux qui croît en Judée & en Arabie, qui eſt tant vanté par les anciens Auteurs. Il y a auſſi le *carpobalſame*, καρποβάλσαμον, qui eſt le fruit: de καρπὸς, *fruit*, & βάλσαμον, *baume.*

OPOCIN, ou **OPOZNO.** ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat de Sandomir, en Pologne. *Opocinum.* Elle eſt près de la rivière de Pileza, à cinq lieuës de Zarnaw, vers le nord. Maty.

OPOPANAX. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt une gomme jaûne au dehors, blanche au dedans, graſſe, aſſez fragile, d'un goût amèr, d'une odeur forte & très-deſagréable. On la tire par inciſion de la tige & de la racine d'une plante qui croît dans la Macédoine, dans la Bétie, dans la Phocide d'Achaïe, & qu'on appelle *grande berce*, en Latin, *ſphondilium majus ſive panax Heracleum quibuſdam.* J. Bauh. L'*opopanax* découle blanc & liquide de

de la plante ; mais il s'épaiſſit & ſe déſſéche, prenant en ſa ſupèrficie une couleur jaûne. Il eſt propre pour atténuer, pour digérer, & pour les maladies hyſtériques.

Ce mot vient du Grèc, ὀπὸς, *ſuc*, & πάναξ, qui eſt le nom que quelques-uns ont donné à la plante, comme qui diroit *ſuc de panax*.

O P P.

OPPA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Siléſie. *Oppa*. Elle baigne Jegèrndorff, & Troppaïa, & ſe décharge d'ans l'Odèr, vis-à-vis du bourg d'Odèrbèrg. Maty.

OPPAW. Voyez TROPPAW.

OPPELEN. ſ. m. Nom propre d'une ville avec une ancienne citadelle. *Oppodium*. Elle eſt dans la Siléſie, ſur l'Odèr, à onze lieuës au deſſous de Ratibor. *Oppelen* eſt capitale d'un Duché, ou d'une Principauté, qui porte ſon nom, & qui s'étend des deux côtes de l'Odèr, depuis la Principauté de Grotka, juſqu'à la petite Pologne, n'ayant rien de conſidérable que ſa capitale. Maty.

OPPENHEIM. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'une des Préfectures du Palatinat du Rhin. *Oppenheimium*, anciennement *Bonconica*. Elle eſt ſur la pente d'une colline, près du Rhin, environ à quatre lieuës au deſſus de Mayence. *Oppenheim* étoit autrefois ville Impériale, mais elle dépend des Comtes Palatins depuis l'an 1402. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 92.

OPPIDO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Oppidum*. Elle eſt dans la Calâbre ultérieure, au piéd de l'Apennin, vèrs les ſources du Métauro, à quatre lieuës de Girace, du côté du couchant. *Oppido* à titre de Comté, & Évêché ſuffragant de Régio. Maty.

OpPILATIF, ive. adj. Qui a la qualité de boucher les paſſages, les conduits du corps des animaux. *Oppilativus*, *Obſtructivus*, *oppilans*. Les viandes viſqueuſes, difficiles à digérer, ſont *oppilatives*, ne coulent pas aiſément, s'arrêtent à l'embouchure des vaiſſeaux.

OpPILATION. ſ. f. Obſtruction des paſſages ou des conduits qui ſervent aux fonctions animales par de mauvaiſes humeurs. *Oppilatio*, *obſtructio*. Une *oppilation* de foye, de rate.

OpPILER. verb. act. Boucher les conduits du corps, & empêcher le paſſage des humeurs néceſſaires à faire ſes fonctions. *Oppilare*, *obſtruere*, *offercire*. Il ne ſe dit que des obſtructions qui ſe font dans le bas ventre.

Pour moi, je n'en voi point que je ne ſois malade,
J'en pèrds le ſentiment, du corps tout mutilé,
En durant quelques jours en demeure opilé. Régniér.

Il nous fallut malgré nos dents,
Tronquer un repas d'importance :
Onc ne le pûmes achever.
Dont deüil plus cuiſant nous oppile,
Que ſi nous avions vû créver
Toutes les vieilles de la ville. Sénecé.

Oppilé, ée. part. & adj. *Obſtructus*, *oppilatus*.

OpPIUS, a. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Oppius*, *a*. Les *Oppius* étoient plébéïens. Le Tribun du peuple qui, l'an de Rome 540, porta la loi *Oppia*, pour reprimer le luxe des habits des femmes, étoit de la famille *Oppia*, & ſe nommoit C. *Oppius*. Le nom de cette famille ſe trouve auſſi ſouvent ſur les monumens antiques comme on le peut voir dans Grutèr.

OpPORTUN, une. adj. Favorable, propice. *Opportunus*, *favens*, *propitius*, *commodus*. Il s'eſt trouvé une occaſion *opportune* de demander cette grâce. Ce mot n'eſt guère d'uſage.

OpPORTUNITÉ. ſ. f. Tems, & lieu favorable, & propre à faire, ou à demander quelque chôſe. *Opportunitas*, *commoditas*. L'*opportunité* des occaſions fait réüſſir les affaires. Pèrſonne ne ſçût mieux connoître l'heure de l'éxécution, & ſe prévaloir de l'*opportunité*. Balz. Prendre l'*opportunité* du vent. Ablanc. Ces mots ne ſont plus en uſage ; & c'eſt dommage, car *opportunité* éxprime ce que celui d'*occaſion*, & de *commodité* n'éxprime point. Refl.

OpPÔSANT, ante. adj. Tèrme de Palais. *Pars adverſatrix*, *interceſſor*, *adverſarius*. Celui qui a intérêt d'empêcher qu'une chôſe ne ſe faſſe, qui y forme quelque obſtacle. Les publications & affiches des criées ne ſe font qu'afin d'avèrtir tous les prétendans droit de s'y rendre *oppoſans*. On inſtruit un décret avec le plus ancien Procureur des créanciers *oppôſans*. Un tièrs *oppôſant* à la vente des meubles, s'il ſuccombe, eſt condamné à cinquante écus d'amende par la dèrnière ordonnance. Il eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Il y a un nouvel *oppôſant*. Les *oppôſans* aux criées.

Opposant. ſ. m. Ce mot ſe dit auſſi, quand il eſt queſtion des diſputes publiques que l'on fait pour éxèrcer les Étudians, & ſignifie, Celui qui s'oppôſe aux Thêſes, qui les combat par ſes objections. *Adverſarius*, *impugnator*. Monſieur tel eſt le Soutenant, & Meſſieurs tèls ſont les *Oppôſans*.

OpPÔSER. v. a. Mettre un obſtacle, former un empêchement à quelque chôſe. *Opponere*, *objicere*. La nature a oppôſé à l'ambition, à l'avarice des hommes, les rivières, les montagnes & les mèrs ; mais ils ont vaincu tous ces obſtacles. On a fait de fortes digues, des quais & des levées pour *oppôſer* aux violences des eaux, des torrens, aux inondations des mèrs. Il eſt pèrmis d'*oppôſer* la force à la force. *Vim vi repellere licet*. Ce Prince a *oppoſé* une armée aux paſſages des ennemis. Il leur faut *oppôſer* des forces pareilles aux leurs. Vaug.

Oppôser, ſignifie auſſi, Être contraire. *Adverſari*, *contradicere*. Les élémens s'*oppôſent* à l'action les uns des aûtres. La lumière eſt *oppôſée* aux ténèbres. Le blanc eſt *oppôſé* au noir. Ces deux partis ſont tout-à-fait *oppôſez*, ont des intérêts contraires.

Oppôser, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt ſitué vis-à-vis. *Objicere*. Les deux pôles d'une ſphère ſont diamétralement *oppôſez*. Les Anciens en bâtiſſant des Égliſes, les *oppôſoient* au ſoleil levant. Les deux pavillons *oppôſez* qui ſe répondent, eſt ce qui fait la ſymétrie de ce bâtiment. Un Cadran méridional eſt *oppôſé* au midi.

Oppôser, ſignifie encore, Objecter. *Opponere*. Cet argument eſt fort, mais on *oppôſe* au contraire, &c. Ce jeune homme vouloit être conſeiller, mais on lui a *oppôſé* ſon âge, ſes parentez dans le même corps.

Oppôser, ſe dit figurément en chôſes morales & ſignifie, Empêcher ; apporter quelque obſtacle : travèrſer, faire éffort. *Impedire*, *obicem ponere*. Les ſens s'*oppôſent* d'ordinaire à la raiſon, la chair à l'éſprit. Cette veuve n'*oppôſe* que des cris & des larmes à la cruauté de ſes pèrſécuteurs. La fortune s'*oppôſe* à tous mes deſſeins. Il faut *oppôſer* un grand courage à une grande affliction. C'eſt une ſorte d'impiété de manquer de mépris pour les fauſſetez que l'éſprit de l'homme *oppôſe* aux véritez que Dieu a révélées, Pasc. Combien nôtre Ordre s'eſt-il *oppôſé* ardemment à la doctrine de Molina ? Id. S'*oppôſer* aux déréglemens. Ablanc.

Oppôser, en tèrmes du Palais, ſe dit des obſtacles qu'on forme à des actions, à des procédures qui ſe font contre nôtre intérêt. *Reclamare*, *intercedere*. Cet homme s'eſt *oppôſé* à la conſtruction du mur de ſon voiſin, parce qu'il lui bouche ſes vuës. Il s'eſt *oppôſé* à la vente de ces meubles qu'il revendique. Il s'eſt *oppôſé* aux criées de cette tèrre, à la diſtribution du prix. Il s'eſt *oppôſé* en ſous ordre.

Oppôsé, ée. part. paſſ. & adj. Contraire à quelque pèrſonne ou à quelque chôſe. *Oppoſitus*, *contrarius*, *adverſus*. Je vous admire de penſer que nous ſoyons *oppôſez* à l'Écriture, au Pape, & aux Conciles ? Pasc. Abel & Caïn étoient de deux humeurs entièrement *oppôſées*. Arn. *Naturâ & indole diverſi*. S'intéreſſer dans un parti *oppôſé*, La Rochef.

Oppôsé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de deux piéces peintes ſur l'Écu avec deux pointes, dont l'une regarde le chéf, l'autre le bas. *Contra poſitus*. On les appelle autrement *chappées & chauſſées*.

Oppôsé, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. La vèrtu & le vice ſont deux *oppôſez*. *Virtus & vitium ſunt contraria*.

OpPOSITE. adj. de tout genre. Qui eſt dans une ſituation oppôſée. *Oppoſitus*, *objectus*, *adverſus*, *diverſa pars*. Le rivage *oppoſite*, la rive *oppoſite*.

Opposite, s'employe auſſi ſubſtantivement. & alors il ſignifie, Contraire. *Contrarius*. De ces deux hommes l'un eſt doux, honnête, civil ; l'autre eſt bruſque, impétueux & brutal, c'eſt l'*oppoſite*, c'eſt tout l'*oppoſite* de l'aûtre.

A l'Opposite. Prépoſition qui régit le génitif. Qui eſt vis-à-vis. *Juxta*, *propè*. Ces deux ruës ſont *à l'oppoſite* l'une de l'aûtre, vis-à-vis. Il eſt logé *à l'oppoſite* de moi. J'ai une montagne *à l'oppoſite* de ma maiſon de campagne, qui lui ôte toute ſa vuë. On enfonçoit deux pieux à coups de hie *à l'oppoſite* de deux aûtres qu'on mettoit plus bas. Ablanc.

A l'Opposite, eſt auſſi quelquefois advèrbe, & ſe met ſans régime. *Ex adverſo*, *è contrario*. Il eſt *à l'oppoſite*.

OpPOSITION. ſubſt. f. Obſtacle, empêchement. *Impedimentum*, *obex*. Aléxandre courut toute l'Aſie, & trouva peu d'*oppoſition*. On ne forme plus d'*oppoſition* à la vérification des Édits. Cet Officier a été reçu ſans aucune *oppoſition*, ſans obſtacle. Cette fille eſt entrée en Réligion malgré l'*oppoſition* de ſes parens.

Opposition, ſignifie auſſi, Contrarieté. *Diſſenſio*, *diſſidium*. Ces deux rivaux ſe trouvent par tout en *oppoſition*. Il y a une grande *oppoſition* entre le vrai, & le faux. La Religion retombe dans une incèrtitude abſoluë, s'il eſt vrai que la raiſon &

l'Écriture ſoient dans une formelle *oppoſition*. S. Évr. Il y a une *oppoſition* invincible entre Dieu & nous. Pasc.

Oppositson, eſt auſſi une figure de Rhétorique par laquelle l'on aſſemble deux chôſes qui ſemblent incompatibles : comme quand Horace parle d'une *folle ſageſſe*. *Oppoſitio*. Cette figure qui ſemble nier ce qu'elle établit, & ſe contredire en apparence, eſt très-élégante. Bouh. Tout l'agrément naît de l'*oppoſition*, ſur tout dans les penſées doubles, qui ont deux ſens, & comme deux faces. Id.

Opposition, en tèrmes d'Aſtronomie, ſe dit de l'aſpect des aſtres diamétralement oppôſez, ou éloignez de 180 degrez. *Oppoſitio*. Quand la lune eſt diamétralement oppôſée au ſoleil, en ſorte qu'elle nous montre toute ſa partie illuminée, cette phâſe s'appelle *oppoſition*. L'éclipſe de lune ne ſe fait que dans ſon *oppoſition* avec le ſoleil, & quand ils ſe rencontrent dans les nœuds de l'Écliptique. Mars dans ſon *oppoſition* au Soleil eſt plus proche de la tèrre, que le Soleil.

Opposition, en tèrmes du Palais, ſe dit des procédures qu'on fait pour empêcher qu'on ne faſſe quelque vente, ou autre action, à moins que nos intérêts n'y ſoient conſèrvez. *Reclamatio, interceſſio*. Il y a des *oppoſitions* afin d'annuler un decret, quand on n'y a pas obſèrvé les formes ; des *oppoſitions* à fin de diſtraire, quand on y a compris des tèrres qui nous appartiennent ; des *oppoſitions* à fin de charge, quand on a quelque droit ou ſèrvitude ſur les héritages ; des *oppoſitions* à fin de conſèrver, quand on a ſur eux quelques hypothéques, afin d'être payé ſur le prix. Fournir des caûſes d'*oppoſition*.

On appelle auſſi *oppoſition*, la requête qu'on préſente pour faire caſſer un jugement dont on ſe veut aider contre nous, encore que nous n'y ayons point été parties, ou qu'il ſoit donné par défaut. On ſe pourvoit par *oppoſition* contre les Arrêts rendus pas défaut & par requête civile contre les contradictoires. On dit auſſi, Faire une *oppoſition* à un ſcellé, à une réception en quelque charge, à une priſe de poſſeſſion d'un Benéfice ; pour dire, y former quelque conteſtation. On forme auſſi des *oppoſitions* au ſceau entre les mains des Garderolles à l'égard des offices & des rentes ſur la ville, *Sigillo obſiſtere, intervenire*. Les ſentences de proviſion portent cette formule, Et ſera la préſente éxécutée, nonbſtant *oppoſitions* ou appellations quelconques ; *Sublatâ omni interceſſione* ; ſouvent en plaidant on convèrtit l'appel en *oppoſition*.

Opposition, en tèrmes de Logique ſe dit d'une qualité de diſconvenance que des propoſitions qui ont le même ſujet, & le même attribut ont entre elles. On compte ordinairement quatre ſortes d'*oppoſitions*, mais à proprement parler, il n'y en a que trois. Pour connoître comment, & en quoi des propoſitions ſont oppôſées, il faut les comparer en qualité & en quantité de toutes les manières dont elles peuvent être comparées. Si elles ſont oppôſées en qualité & en quantité, c'eſt-à-dire, ſi l'une eſt affirmative, & l'autre négative, c'eſt la qualité : l'une univèrſelle, & l'aûtre particulière, c'eſt la quantité ; elles s'appellent *contradictoires* ; par éxemple, nul plaiſir n'eſt pèrmis, quelque plaiſir eſt pèrmis : Tout plaiſir eſt deffendu, quelque plaiſir n'eſt pas deffendu. Si les propoſitions ſont oppôſées en qualité ſeulement, & non point en quantité ; elles s'appellent *contraires*, ſi elles ſont univèrſelles ; & *ſous-contraires*, ſi elles ſont particulières ; par éxemple, Tout uſage du vin eſt mauvais, nul uſage du vin n'eſt mauvais. Quelque moyen de conſèrver ſa réputation eſt pèrmis ; quelque moyen de conſèrver ſa réputation n'eſt pas pèrmis. Si les propoſitions ſont oppôſées ſeulement en quantité, on les appelle *ſubaltèrnes* ; par éxemple, Tout homme eſt ſujèt au péché ; quelque homme eſt ſujèt au péché : Nul homme n'eſt immortel ; quelque homme n'eſt pas immortel. Ce genre d'*oppoſition* n'eſt pas une véritable *oppoſition*, parceque la propoſition univèrſelle renfèrme toûjours la propoſition particulière. Les propoſitions ſingulières qui ne peuvent être oppôſées qu'en qualité ſe réduiſent aux contradictoires.

Voici les proprietez eſſentielles, des propoſitions conſidérées par rapport à leur *oppoſition*. 1°. De deux propoſitions contradictoires il y en a toujours une vraie, & une fauſſe, & jamais elles ne peuvent être toutes deux ou vraies, ou fauſſes. 2°. Deux contraires ne peuvent jamais être vraies, elles peuvent être toutes deux fauſſes ; & elles le ſont quand l'attribut eſt accidentel au ſujèt, mais quand il lui eſt eſſentiel, il y en a une fauſſe, & une vraie. 3°. Les ſous-contraires peuvent être toutes deux vraies en même tems ; cela arrive quand l'attribut eſt accidentel au ſujèt ; mais quand il lui eſt eſſentiel, il y en a une vraie, & une fauſſe. 4°. Les ſubaltèrnes peuvent être ou vraies ou fauſſes en même tems ; & il peut auſſi arriver que l'une ſoit vraie & l'autre fauſſe. Si l'attribut eſt eſſentiel au ſujèt, les ſubaltèrnes affirmatives ſeront vraies, & les négatives ſeront fauſſes ; mais ſi les négatives nient au ſujèt un attribut qui eſt abſolument

incompatible avec la ſujèt, elles ſeroient toutes deux vraies. Quand l'attribut eſt accidentel au ſujèt, alors pour l'ordinaire la ſubaltèrne univèrſelle eſt fauſſe, & la ſubaltèrne particulière eſt vraie.

OpPREſSER. vèrb. actif. Qui ne ſe dit guères au propre qu'en Médecine. Charger, prèſſer. *Opprimere, comprimere*. Cet homme a mauvais eſtomac, pour peu qu'il mange il eſt *oppreſſé*. Un rhûme lui eſt tombé ſur la poitrine qui l'*oppreſſe*, qui l'empêche de reſpirer.

Oppreſser, ſignifie figurément, Opprimer impôſer un joug rude, une ſèrvitude. *Opprimere, obruere*. Les peuples d'Orient ſont *oppreſſez*, & gémiſſent ſous la tyrannie du Turc. Les bons Princes n'*oppreſſent* point leurs ſujets. L'Acad. Il eſt plus en uſage au participe.

La juſtice à l'encan, l'Innocent oppreſſé
Le Conſeil corrompu, ſuivre l'intereſſé. Régniér.

OpPREſSEUR. ſ. m. Celui qui opprime. *Oppreſſor, extinctor*. Les *oppreſſeurs* ſont odieux. Vous êtes mon *oppreſſeur*. Il y a peu de ſeureté pour les *oppreſſeurs* de la libèrté des peuples. Fléch.

OpPREſSION. ſ. f. Action de ce qui prèſſe, qui charge, qui incommode. *Oppreſſio, ſuffocatio*. Les mauvaiſes humeurs chargent, prèſſent le corps, quand il y a trop de plénitude. Il ſent une grande *oppreſſion* d'eſtomac. C'eſt cette fluxion qui lui cauſe une *oppreſſion* de poitrine.

Oppreſsion, ſe dit auſſi au figuré. L'Empire gémiſſoit ſous la cruelle *oppreſſion* de Domitien. Boss. *Populi ſub Imperio Domitiani gemebant*. Les païſans ſouffrent l'*oppreſſion* des petits tyrans de Province. Que me ſèrt que le Prince ſoit triomphant, & comblé de gloire, ſi triſte & inquiet, je vis moi-même dans l'*oppreſſion*, & dans l'indigence ? La Bruy. On ſe pèrſuade que les Hollandois aiment la libèrté ; & ils haïſſent ſeulement l'*oppreſſion*. S. Évr. Délivrez-moi, Seigneur, des calomnies & de l'*oppreſſion* des hommes. Port-R. Démoſthène employa toute ſon éloquence pour garentir les Athéniens de l'*oppreſſion* prochaine dont Philippe les menaçoit. Tour.

Oppreſsion, ſignifie auſſi, Miſère, diſette, ſouffrance. *Ærumna, calamitas, egeſtas*. Il y a long-tems que cette famille eſt dans l'*oppreſſion*, que tout ſon bien eſt ſaiſi, qu'elle meurt de faim.

OpPRIMER. vèrb. act. Fouler, véxer, tourmenter un inférieur, une pèrſonne foible ; l'accabler par autorité, par violence. *Divexare, percalcare, torquere, excruciare*. *Opprimer* la vérité & l'Égliſe. L'Aſie eſt *opprimée* par les Turcs, languit ſous leur domination. Ce Prince *opprime* ſes ſujèts par des éxactions. La juſtice elle-même ſèrt quelquefois à *opprimer* les innocens, & à ſauver les coupables. Seigneur, ne pèrmèts point que la malice de mes ennemis m'*opprime*. God. C'eſt une étrange & longue guèrre que celle où la violence eſſaye à *opprimer* la vérité. Pasc. La multitude infinie de régles grammaticales *opprime* l'éloquence. La M. le V.

Opprimé, ée. part. & adj. *Oppreſſus, divexatus*, J'ai une cèrtaine tendreſſe pour tant de beaux mots que je voi mourir *opprimez* par la tyrannie de l'uſage, qui ne nous en donne point d'aûtres en leur place. Vaug. c'eſt à dire, bannis & expulſez par l'autorité abſoluë de l'uſage.

OpPROBRE. ſ. m. Honte qui eſt attachée à une vilaine action ; injure affront, ignominie. *Dedecus, probrum infamia, ignominia, opprobrium*. Quand un Capitaine prend lâchement la fuïte, c'eſt un *opprobre* qui lui demeure étèrnellement. Les Juifs firent ſouffrir mille *opprobres* à Nôtre Seigneur. Tous les jours mes ennemis me couvrent d'*opprobre*. Port-R. Il ſe réjouïſſoit en ſon cœur d'avoir part aux *opprobres* de la croix. Bouh. A la honte, & à l'*opprobre* de la raiſon humaine, les plus folles opinions trouvent des Sectateurs. S. Évr.

On dit, qu'un homme eſt l'*opprobre* de ſa nation, quand il a fait quelque action infâme, & qui le rend l'horreur de tout le monde. *Dedecus & infamia ſua gentis*. Judas eſt l'*opprobre* du genre humain. Il eſt l'*opprobre* & l'éxcrément de ſa Compagnie. Main.

OPS.

OPS. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Ops*. Les Grècs l'ont appellée. *Opis* & *Oupis*. Elle étoit fille de Coelus ou du Ciel & de Veſta, Sœur & femme de Saturne, & ſe nommoit autrement Rhéa & Cybéle. C'étoit la Tèrre dont on avoit fait une divinité, & à laquelle on avoit donné le nom *Ops*, qui ſignifie *ſecours*, à caûſe des grands ſecours que l'on en tire pour la vie, ou parce que c'eſt par ſon ſecours *ejus ope*, que les hommes trouvent tout ce qui eſt néceſſaire à la vie ; ou parce que toutes les richeſſes, qui s'appellent en Latin *opes*, viennent de la Tèrre ; comme dit Cicéron dans le II. Livre *De Natura Deorum*. Scaligèr croit pourtant que ce nom s'eſt formé du Grèc.

Ωπ

ſian, qui ſe trouve dans Héſychius. On repréſentoit *Ops* comme une matrône vénérable, qui tendoit la main droite comme pour offrir ſon ſecours à tout le monde; & qui de la main gauche donnoit du pain à des paûvres. Le prémier qui lui voüa & lui bâtit un temple à Rome fut T. Tatius Roi des Sabins, avec qui Romulus fit alliance. Tullus Hoſtilius en bâtit enſuite un aûtre qui lui fut commun avec Saturne ſon mari. Dans une Inſcription de Gruter p. XXVI. 3. il eſt dit que ſous le Conſulat de L. Munatius Verus & de C. Terentius Félix, on déſigna un emplacement pour un temple d'*Ops* & de Saturne, & ce qui eſt ſingulier *Ops* eſt nommée avant Saturne. Une aûtre Inſcription faite ſous Pertinax, Ib. n. 4. lui donne le titre de divine, & lui adjoint la fortune.

OPI. DIVINAE. ET FORTVNAE
PIMIGENIAE SACR. &c.

Ce ſont les deux ſeules inſcriptions que je trouve à l'honneur de cette Déeſſe ſous le nom d'*Ops*. Voyez Varron *De L.L. Liv. IV. C.* 5. Denys d'Halicarnaſſe L. II. & L. III. S. Auguſtin, *De Civit. Liv. IV. C.* 11. Roſin. *Antiqq. Roman. L. II. C.* 4. Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 29. & *C.* 58. *L. VIII. C.* 17. *p.* 210.

S. Auguſtin, qui à l'endroit cité réduit tous les Dieux & les Déeſſe à l'ame ou l'eſprit du monde *animus mundi*, en tant qu'il a quelque propriété, dit, que cet Eſprit du monde en tant qu'il prête ſon aſſiſtance aux femmes en couches & qu'il reçoit leurs fruits ſur le ſein de la Terre, s'eſt appellé *Ops*.

OPSLO ou **ANSLO.** ſ. m. Autrement Anſloye, & Chriſtianie. ſ. f. Nom propre de la ville capitale de Norvége. *Anſloga, Chriſtiania.* Elle eſt dans la Province d'Aggérhus au fond d'un golfe, auquel elle donne ſon nom. Elle n'eſt ſéparée que par une petite rivière, du Château d'Aggérhus, où le Gouvérneur fait ſa réſidence. *Onſlo* a un Évêché ſuffragant de Drontheim. *Onſlo* fut prêſque ruiné ſous le régne de Chriſtien IV. Roi de Danemarc. Ce Prince l'ayant fait rebâtir, en reconnoiſſance elle prit le nom de Chriſtianſtad, ou Chriſtianie, c'eſt à dire, ville de Chriſtien. *Maty.*

OPSONÔME. ſ. m. Nom de Magiſtrat de Police à Athènes. *Opſonomus.* Il y avoit deux ou trois *Opſonômes*, que l'on choiſiſſoit du Senat ou du Conſeil. Leur office étoit de veiller ſur la Poiſſonerie, ou le Marché au Poiſſon & d'avoir ſoin que tout s'y fiſt dans l'ordre & ſelon les loix. Voyez Samuel Petit *Comment. ad Leg. Att. L. V. Tit.* 3.

OPT.

OPTA. ou *Optat.* Vieux. ſ. m. Déſir. *Deſiderium.* Parvenir toujours à ſes *optas.*

Ce mot vient du Latin *optare.* Borel.

OPTAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Optatus.* Optat de Miléve en Afrique vivoit ſous les Empereurs Valentinien & Valens vers l'an 368. Nous avons de cet Évêque un ouvrage ſur le Schiſme des Donatiſtes.

OPTATIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt le troiſiême Mode des conjugaiſons, qui ſert à exprimer les déſirs & les ſouhaits. On ajoute à l'*optatif*, *plût à Dieu*, pour le marquer. *Optativus, cui additur utinam. Plût à Dieu* que j'euſſe aſſez de force ſur moimême pour ne point pécher. La *Nouvelle Méthode* ne fait point mention de l'*optatif* dans la conjugaiſon des vèrbes, parceque c'eſt la même chôſe que le ſubjonctif.

OPTER. vèrb. act. qui s'employe fort ſouvent abſolument. *Optare, eligere, ſeligere.* Tèrme de Pratique. Choiſir entre deux chôſes celle qu'on aime le mieux. Quand on a deux charges incompatibles, comme une charge royale, & celle d'un Seigneur, on oblige le Titulaire à *opter*, à choiſir laquelle il veut conſerver, & on l'oblige de ſe défaire de l'aûtre. On a un an pour *opter*, pour ſe défaire des deux Bénéfices incompatibles, dont on eſt pourvû. Quand on avoit défloré une fille, il falloit *opter* autrefois, ou la mort, ou le Sacrement.

Opter, ſe dit auſſi en parlant de toute autre chôſe; mais c'eſt ordinairement dans le ſtile Comique & railleur. Être dévote & coquette, c'eſt trop pour une femme, il faut *opter*. Apollon ſera contraint d'*opter*, s'il veut être Prophête, Médecin, ou Violon. Ablanc.

OPTÉRIES ſ. f. m. & pl. Préſens qu'on faiſoit à un enfant la prémière fois qu'on le voyoit *Opteria.* On donnoit auſſi ce nom aux préſens qu'un époux faiſoit à ſon épouſe, lorſqu'on la lui amenoit, parceque c'étoit la prémière fois qu'il la voyoit. Voyez Bartholin. *De Puerper. Vett.* & Scaliger *Poetic. L. III. C.* 101.

Ce mot eſt formé d'ὀπτομαι, *Je vois*, ὀπτήρια.

OPTICIEN. ſ. m. Celui qui ſçait ou qui enſeigne l'Optique. *Opticus magiſter.* Il eſt fort bon. *Opticien.*

OPTILÉTIS. ſubſt. f. Surnom de Minèrve. *Optiletis.* Ce nom vient d'ὀπτίλος, qui en langue Dorique ſignifie, *œuil.*

OPTION. ſ. f. Pouvoir, faculté d'opter; le choix qu'on fait de quelque chôſe. *Poteſtas, facultas eligendi.* On lui a laiſſé le choix & *option* d'exécuter ſon contrat, ou de s'en réſilier. L'*option* eſt référée au défendeur, quand le demandeur a manqué de faire ſon *option* dans le tems qui lui a été préfini.

OPTIQUE. ſubſt. fém. Science qui fait partie des Mathématiques & qui enſeigne de quelle manière ſe fait la viſion dans l'œil. *Optica.* L'*Optique* traite de la vûë en général, & rend raiſon des différentes modifications des rayons de la lumière. Elle explique la nature & les proprietez de la vûë, & l'endroit de l'œil où elle ſe fait. L'*Optique* donne les raiſons pourquoi les chôſes paroiſſent à nos yeux tantôt plus grandes, & tantôt plus petites; tantôt plus diſtinctes, & tantôt plus confuſes; tantôt plus proches, & tantôt plus éloignées. Elle montre pourquoi les uns ne voyent que de bien près, & les aûtres que de bien loin; pourquoi l'œil ne ſe peut voir ſoi-même, & pourquoi nos deux yeux ne voyent qu'un ſeul objèt. Enfin l'*Optique* découvre les caûſes de la tromperie de nôtre vûë, pourquoi les objèts éloignez paroiſſent plus petits qu'ils ne ſont; pourquoi deux lignes parallèles ſemblent s'approcher dans la diſtance; pourquoi les objèts à pluſieurs angles paroiſſent ronds de loin, &c. L'*Optique* a trois parties, la *Catoptrique*, qui traite de la réfléxion de la lumière, & la *Dioptrique*, de la réfraction. La *Perſpective* qui explique les apparences du rayon direct. Euclide a écrit de l'*Optique*, & de la *Catoptrique* chez les Anciens; la *Dioptrique* leur a été inconnuë. Le Père Honorat Fabri, a écrit un Abregé de l'*Optique*, *Catoptrique*, & *Dioptrique*. Le Père François Eſchinard a fait une Centurie de problêmes d'*Optique*. Vitellion, Aquilonius, entre les Modèrnes ont fort bien écrit de l'*Optique*. Le Père Kirchèr a écrit un gros volume de tous les ſecrèts de l'*Optique*, de la lumière, de l'ombre, & de ſes effèts ſurprenans, qui paſſent chez le peuple pour magiques. Nous avons encore. L'*Optique* & *Catoptrique* du P. Mèrſennes, à Paris 1651. La *Dioptrique* oculaire, par le P. Chérubin d'Orléans, à Paris 1671. in fol. *Chriſtophori Scheineri Optica Londini* 1652. *Jacobi Gregorii Optica Londini* 1663. *Joann. Bapt. Porta de Refractione Optices. Aguillonii Optica Antuerpiæ* 1613. fol. *Albazoni & Vitelionis Optica* fol. *Catoptricæ & Dioptricæ Elementa per D. Gregorium Oxon.* 1695. 8°. *Synopſis Optica* du P. Fabri. Les Leçons d'Iſaac Borrow à Londres 1669. 4° Un Traité Anglois de *Dioptrique* par Guill. Molineux. 4°. Le Principe Général de l'*Optique* par M. de Leibnitz dans le Journal de Leipſick 1682. au mois de Juin. L'*Occhiale al Occhio* ou *Dioptrica Pronttica* de Charl. An. Mamini à Boulogne 1660. 4°. *Phyſico-Matheſis De Lumine Coloribus & Iride per Fr. Mar. Grimaldi Bononiæ* 1665. 4°. *Cogitationes Phyſico-Mechanicæ de Natura Viſionis, per J. Ott. Scaphuſam Heidelburg.* 1670. 4°. L'*Optique* de M. Newton. Il y a un Traité d'*Optique* par le P. Ango Jéſ. que l'on dit avoir été compoſé ſur des papiers du P. Pardies.

Ce mot vient du Grec ὀπτεσθαι qui ſignifie *voir.*

Optique, adj. m. & f. Qui appartient à l'œil, ou à la vûë. *Opticus, a.*

Les Anatomiſtes appellent nèrfs *optiques*, les deux nèrfs de la ſeconde conjugaiſon qui prènent leur origine des cuiſſes, de la moële allongée, & qui vont aux yeux. *Nervi optici.* Ces nèrfs s'approchent peu à-peu & s'uniſſent à la bâſe du cèrveau proche de l'entonnoir; ils ſe ſéparent enſuite, & il en va un à chaque œil; ils ſont revêtus de deux tuniques qui viennent de la dure & de la pie-mère, & qui font les deux membrânes des yeux qu'on appelle l'*uvée*; & la *cornée.* La *rétine*, qui eſt une troiſiême membrâne, & l'organe immédiat de la vûë, n'eſt que l'expanſion des fibres dont la ſubſtance de ces nèrfs eſt compôſée. C'eſt par le moyen des nèrfs *optiques* que les impreſſions de la lumière ſe communiquent au cèrveau. Le nèrf *optique* eſt d'une conſtruction entièrement différente de tous les aûtres nèrfs, qui ſont compôſez de fibres. Le nèrf *optique*, avant que d'entrer dans l'orbite de l'œuil, n'eſt qu'une enveloppe formée par la pie-mère & qui contient un allongement de la moëlle du cèrveau, qu'il eſt facile d'en faire ſortir. En entrant dans l'orbite de l'œuil, il prend une ſeconde enveloppe de la dure-mère, & ces deux enveloppes, où membranes ſont liées enſemble par des filamens très-déliez; celle qui vient de la pie-mère eſt continuë avec la choroïde, & celle qui vient de la dure mère l'eſt avec la cornée, ſous ces deux enveloppes: depuis l'entrée de l'orbite de l'œil juſqu'au globe de l'œil, il y en a encore de la moëlle renfèrmée; mais ſéparée en beaucoup de petites cellules qui répondent les unes aux autres. C'eſt-là le ſentiment de M. Méry dans l'hiſt. de l'Acad. des Scien. 1712. On doit à Barthelemi Euſtache, natif de San-Sevérino en Italie la déſcription du nèrf *optique.*

Pinceau *optique*, multitude de rayons à la faveur deſquels l'œil voit

voit un point. *Penicillus opticus.* Il y a des Opticiens, qui ſe moquent de ce *pinceau optique*, & qui ſoutiennent que l'hypothèſe des *pinceaux optiques* eſt une pure imagination.

On appelle *chambre optique*, *camera optica*, une chambre exàctement fèrmée par tout, excépté un ſeul endroit par où on laiſſe entrer la lumière, afin de voir peints à rebours ſur un morceau de pàpier blanc les objèts de dehors qui rèpondent à ce trou, auquel on a mis un vèrre convèxe.

OPTISME. adj. m. & f. Vieux nom numéral, ordinal, huitième. *Octavus*, *a*. L'an du reigne nôtre Sire le Roi, qore eſt *optiſme*. Hiſt. de Bret. T. II. p. 632. dans un Titre du XIVe ſiécle.

O P U.

OPULEMMENT. adv. D'une manière opulente. *Opulenter, copiosè.* Le mauvais riche a été damné pour avoir vêcu *opulemment*, & pour n'avoir pas été charitable aux pauvres.

OPULENCE. ſ. f. Richeſſes, abondance de biens. *Opulentia, divitiæ.* Vivre dans la gloire, dans l'*opulence* eſt bien ſouvent un obſtacle au ſalut. Les Princes naiſſent dans le luxe, & dans l'*opulence*; & leurs prèmiers regards tombent ſur de grands objèts. FLÉCH.

La ſainte pauvreté de ces braves guerriers
Semble être leur opprobre & ternir leurs lauriers;
*Et ce qui fit de Rome autrefois l'*opulence
Feroit d'un ſeul Romain la honte & l'indigence. BRÉBEUF.

OPULENT, ENTE. adj. Riche. *Locuples, dives, dis.* Cette maiſon eſt devenuë *opulente* depuis ſa faveur. Les Hollandois ſe ſont rendus *opulens* par le trafic des Indes. A meſure que l'on devient *opulent*, l'on devient plus fièr. BELL.

OPUNTIA. ſ. f. C'eſt un nom qu'on a donné au figuier d'Inde, à cauſe que les feüilles de ſes éſpèces produiſent des racines quand on les met en tèrre; ainſi qu'une plante dont Théophraſte fait mention, & que l'on nommoit autrefois *opuntia*, parcequ'elle ſe trouvoit autour d'une Ville de Gréce appellée *Opus*, ou *Opuns*. Voyez FIGUIER D'INDE.

OPUSCULE. ſ. m. Petit Ouvrage, petit Traité. *Opuſculum.* Les *Opuſcules* de Plutarque. La Mothe le Vayer a fait pluſieurs Traitez appellez *Opuſcules Scéptiques*; entr'autres il a fait un *Opuſcule* ſcéptique intitulé *du ſens commun.*

O Q U.

OQUI ou VUOQUI. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle qui a une Ville de même nom. *Oquia.* C'eſt une des iſles du Japon, ſituée près de la côte ſeptentrionale de l'iſle de Niphon, à l'endroit où elle tourne vèrs le couchant.

O R.

OR. ſ. m. Métal jaune, le plus brillant, le plus ductile, le plus peſant, & le plus précieux de tous les métaux. Quelques Auteurs le définiſſent ſimplement le métail le plus parfait. *Aurum.* Un *or* pur, & éclatant. *Aurum purum, excoctum, obryſum.*

L'*or* ſe tire des mines en trois façons, l'une en forme de pepins. Ils ſont comme ceux des mélons & des citroüilles, dont les uns ſont plats, les aûtres ronds, & les aûtres longs comme des œufs, qui ont peſé juſqu'à vingt poids d'Éſpagne. Chriſtophle Colomb apporta des grains d'*or* qui peſoient deux marcs, quatre onces; & en 1502. on trouva un de ces grains qui peſoit 32. liv. valant 23040. liv. Pline appelle *balluca*, les grains d'*or* qui ſe trouvent dans les puits des mines, ou l'*or* avant qu'il ſoit purgé de ſon impureté. L'autre *or* ſe trouve en éſpece de pierre, & l'autre en poudre ou ſable. Celle-ci ſe tire en lavant ſeulement la tèrre ou le ſable, comme les Orfévres lavent les balayeures de leur boutique. Le plus célèbre païs où l'*or* ſe rencontre eſt celui de Caravana au Pérou & de Valdivia au Chili.

Il y a à Tiltil une montagne toute pleine de mines d'*or*; mais outre qu'elles ne ſont pas fort riches, la pièrre de mine, ou le mineral en eſt fort dur. *Fréziér, p. 96.* Près de Tiltil il y a à la déſcente de la montagne du côté de l'oüeſt, une coulée, où eſt un riche *Lavadero*, ou lavoir, d'*or*; on y trouve ſouvent des morceaux d'*or* vièrge d'environ une once. *Fréziér p. 99.* L'*or* de Lampanguy eſt de 21 à 22 carats; le minerai y eſt dur; mais à deux lieuës de là dans la montagne de Llavin, il eſt tendre & prèſque friable, & l'*or* y eſt en poudre ſi fine, qu'on n'y en voit à l'œil aucune marque. FRÉZIÉR.

L'*Or* le plus pur eſt celui de Ménaricabo vèrs Bitavie. Il y a des gens nommez *Arpailleurs*, qui chèrchent l'*or* ſur le bord de pluſieurs rivières & parmi des mottes de tèrre, qui leur font juger ſi la mine eſt bonne. Pline dit que l'*or* ſe tiroit aux Indes par des fourmis volantes, les hommes n'oſant pas l'entreprendre, mais il étoit mal informé. La proportion du poids de l'*or* à celui de

l'argent eſt de 11. à 20. & en valeur la proportion de la monnoye d'*or* à celle d'argent eſt telle, que celle de l'*or* vaut 14. fois celle de l'argent, ſuivant le Réglement de l'année 1640. Dans l'antiquité la proportion de l'*or* à l'argent pour le prix étoit de 12. à 1. Quand ces métaux ſont hors d'œuvre, il faut maintenant 15 marcs, 2 onces 16 grains ¾ d'argent fin, pour payer un marc d'*or* fin; parceque le marc d'*or* fin, eſt à preſent à 423. livres, dix ſols, dix deniers 22/31 & le marc d'argent fin, eſt à vingt-ſept liv. 13. ſ. 11/13. Et pour l'*or* en œuvre, il faut 22. piéces de 5. ſols d'argent pour payer un Loüis d'*or* de 5. l. 10. ſ. Mais du tems de François I. en 1540. l'*or* ne valoit que 12. onces d'argent. Ceci eſt de la première Édition de ce Livre en 1704. Aujourd'hui 1718. par l'Édit du mois de May de cette année Art. VIII. le marc d'*or* fin ou de 24 Karats eſt fixé à 650 l. 10. ſols 11. d. & le marc d'argent fin ou de 12 d. à 43 l. 12 ſ. 8 d. 4/11 A Rome, du tems de l'Empereur Honorius, l'once d'*or* valoit quatorze onces d'argent, & l'once d'argent cent onces de cuivre. Cela change ſelon l'abondance des matières en un païs. Car Suétône remarque que Céſar avoit tant rapporté d'*or* des Gaules, que la livre d'*or* en Italie ne valoit plus que ſept livres & demie d'argent, quoiqu'elle en valût ordinairement douze. Le marc d'*or* ne valoit que 16 liv. du tems qu'on fit la Châſſe de Sainte Geneviéve, & le marc d'argent 45 ſ. Pariſis, comme remarque Bonfonds en ſes Antiquitez de Paris. Maintenant il faut 13. livres 8. neuviêmes d'Argent fin pour payer une livre d'*or* fin ſur le piéd de l'Ordonnance à 384. livres l'*or*; & 27. livres 13. ſols pour le marc d'argent.

La principale qualité de l'*or*, c'eſt qu'il ne dépérit point, quelque fonte qu'on en faſſe, il ne ſe rouille point comme le fèr & le cuivre; ni ne ſe noircit point comme le plomb, l'étain & l'argent. Le reſſèrrement de ſes parties eſt cauſe de ſa dureté, de ſon poids, & de la réſiſtance qu'il fait au feu. L'*or* eſt ſi ductile, qu'il s'étend ſous le marteau 159. mille quatre vingt douze fois plus que ſon volume; & quand il paſſe par la filière des Tireurs d'*or*, il s'étend à ſix cens cinquante & un mil cinq cens nonante fois, ainſi que témoigne Monſieur Rohaut dans ſa Phyſique: ce qu'il a curieuſement obſèrvé & calculé avec les ouvriers. Les plus Sçavans du païs, (du Pérou) attribuent le mélange de l'*or* avec la tèrre au déluge univerſel. *Fréziér.* 102.

Au Pérou le poids de l'*or* ſe meſure par caſtillans: un caſtillan eſt la 100e. partie d'une livre poids d'Éſpagne. *Fréziér p.* 98. Dans la Chine, les torrens entraînent beaucoup d'*or* dans la plaine, & il y a une infinité de gens qui n'ont d'aûtre métier que de le chèrcher. On le trouve dans la boüe, & parmi le ſable: au reſte il eſt ſi pur qu'il ne faut point d'artifice, ou pour me ſèrvir du tèrme propre, de benéfice particuliér, comme dans le Pérou, pour le retirer des pièrres, où il ſe trouve ordinairement engagé P. LE COMTE.

Il y a de l'*or* monnoyé, *aurum ſignatum*; de l'*or* travaillé, *aurum factum*; de l'*or* en maſſe, *aurum infectum*; de l'*or* battu, *aurum tunſile*; de l'*or* filé, *aurum netum atque alcoliſatum*; de l'*or* pur, *purum*; de l'*or* impur, *impurum*; de l'*or* rouge, *rufum*; de l'*or* blanc ou jaûne, *album*, *vel flavum*; de l'*or* mou, *molle*; de l'*or* dur, *durum*; de l'*or* naturel, *nativum*; de l'*or* cuit, *coctum*; de l'*or* d'Europe, *Europæum*; de l'*or* d'Aſie *Aſiaticum*; de l'*or* d'Afrique, *Africanum*; de l'*or* d'Amérique, *Americanum*.

OR D'ALCHYMIE, eſt de l'*or* qui n'en a que l'apparence & la teinture, & qui ne ſouffre point la coupelle. *Aurum chymicum.*

OR en tèrmes du grand Art, ſe dit en pluſieurs ſignifications & dans pluſieurs phrâſes qui ſuivent. Prendre l'*or*, c'eſt prendre la matière de la pièrre, dans le ſein de laquelle l'*or* eſt caché, & d'où on le tire. *Or* vif des Philoſophes, c'eſt le feu qui eſt dans la matière de la pièrre; c'eſt la portion la plus digeſte, c'eſt-à-dire, digérée de la vapeur des élémens. C'eſt la pièrre parfaite au rouge. C'eſt l'humide radical de la nature, plein de feu. La fleur de l'*or* des Philoſophes, c'eſt la couleur qui ſuit la citrinité. L'*or* en éſprit, c'eſt l'argent vif des Philoſophes. L'*or* blanc, c'eſt le mèrcure Hèrmétique. L'*or* ſublimé vivifié & multiplié, c'eſt l'ouvrage de la pièrre des ſages au rouge parfait multiplié.

On appelle de l'*or d'Allemagne*, du bas *or* qui n'eſt point au titre des monnoyes ordinaires, & qui a beaucoup d'alliage, qui n'eſt pas pur. *Aurum mixtum.*

OR BATTU, *Aurum bracteale interraſile*, eſt celui qui eſt tellement battu entre deux feüillèts d'un parchemin appellé *bodruche*, qu'il eſt réduit en feüilles ſi déliées, qu'une once d'*or* fait 1600. feüilles, qui ont châcune 37. lignes en quarré, & peut dorer 400. piéds quarrez.

OR BRÉTELÉ eſt de l'*or* appliqué ſur un fonds haché de petites bretelures.

OR BRUNI, OU LISSE, *Aurum politum*, eſt celui qui eſt poli & luiſant, ſur lequel on a paſſé le bruniſſoir, ſoit avec la ſanguine, ſoit avec l'acier; & ſe dit particulièrement du vèrmeil doré.

OR

Or calciné, *Aurum calcinatum*. C'eſt de l'*or* qu'on a réduit en chaux & en poudre blanche ; ce qui ſe fait dans le feu de revèrbère, avec le ſel armoniac & du mèrcure.

Or de coquille, eſt celui dont ſe ſervent les Enlumineurs, & avec lequel on écrit en lèttres d'*or*, *Aurum diſſolutum*. On le fait avec des feüilles d'*or* broyées ſur un marbre avec du miel ſortant de la ruche : puis on le laiſſe tremper quelque tems dans l'eau forte ; & quand on le veut appliquer, on le détrempe avec un peu d'eau gommée, ou de l'eau de ſavon. On fait la même chôſe pour l'argent.

Or de coupelle, ou affiné, eſt un *or* purgé par le feu de toutes ſortes d'impuretez & de mélange. Les Latins l'ont appellé *aurum purum*, *aurum primum*, *aurum obrizum*, *aurum coctum*. On l'appelle alors de 24. carats ; mais on ne le peut jamais pouſſer juſques-là, il s'en manque toûjours quelque quart de carat. L'*or* de 22. carats a une part d'argent & une de cuivre ; & celui de 23. carats une demi part, c'eſt-à-dire, une vingt-quatrième de châcun. Il y a une mine au Pérou dont l'*or* ſe tire ſi pur, qu'il eſt de 23. carats. Bouteroüe prétend que l'*électrum* des Anciens étoit de l'*or* à 19. carats, où il y avoit quatre parties d'*or*, & une cinquième d'argent ; & qu'on voit encore des piéces d'*or* à ce titre. Dans une Ordonnance du Roi Jean, il paroît que l'*or* de Paris n'étoit qu'à 19. carats, un quint, quoi qu'il y ſoit porté que c'étoit la meilleure touche qui fut en ce tems ſur la tèrre. Glaubèr Chymiſte prétend qu'il n'y a point de ſable, ni de pièrre, excepté celle de la chaux, dont on ne puiſſe tirer de l'*or* ; mais que la dépenſe excéderoit le profit. La coupelle ne purge l'*or* que des métaux impurs. Pour le ſéparer de l'argent, il faut employer l'antimoine ou la cémentation. Au XIIIe. ſiécle (1272.) L'once d'*or* valoit 50. ſous tournois, qui faiſoient 25. livres de nôtre monnoye. M. Boizard dont le Traité des Monnoyes a été imprimé en 1696. dit qu'alors le marc d'*or* valoit 457. l. M. le Blanc à la fin de ſon Traité des Monnoyes a donné des Tables contenant année par année les prix du marc d'*or* & d'argent depuis l'an 1144. juſqu'à l'an 1689. le nom des eſpéces, leur loi, leur poids, & leur valeur.

Or fulminant, *Aurum fulminans*, eſt une poudre qui ſe fait, avec de l'*or* qu'on diſſout dans l'eau régale, & qu'on précipite avec de l'huile de tartre ; car il ſe trouve en bas une pouſſière, qui étant déſſéchée d'elle même, ou au bain Marie, & non ſur le feu, s'enflamme non ſeulement par le feu ; mais encore par une chaleur légère, elle fait un bruit plus violent que la poudre à canon, & briſe tout ce qui ſe trouve au-deſſous ; car elle fait principalement ſon éffet en bas, au lieu que la poudre à canon le fait en haut. Un ſcrupule de cette poudre agit plus violemment qu'une demi-livre de poudre à canon, & un grain ou deux mis ſur la pointe d'un couteau, & allumé à la chandelle, fait plus de bruit qu'un coup de mouſquet. Elle ſe conſume juſqu'au dèrnier atôme.

On fait auſſi une ſemblable poudre fulminante avec trois dragmes de nître, une & demie de tartre, & une de ſoufre, pilées & mêlées enſemble, qui fait le même éffet, mais moins violent. On en fait auſſi avec du cuivre & du fèr.

De l'Or haché. Voyez Hacher.

> *J'avois cèrtain éſprit d'ambre*
> *Dans un flacon d'or haché,*
> *Qui parfumoit une chambre*
> *Pour peu qu'il fut débouché.* Sénecé.

Voyez ci-après, Or de rapport.

Or à huile, eſt de l'*or* en feüilles, appliqué ſur de l'*or* couleur aux ouvrages de dehors, pour mieux réſiſter aux injures du tems, & qui demeure mat.

Or mat, eſt de l'*or* qui ne brille pas, dont la ſurface eſt inégale & non polie. *Aurum impolitum*, *obſcurum*. On le dit auſſi bien de la dorure que de l'*or* maſſif.

Or monnoyé, eſt celui qui eſt battu & marqué de l'image d'un Prince, ou des armes d'un État. *Signatum*. Il ſert de prix commun à toutes les marchandiſes, comme loüis, cecchins, piſtoles, ſultanins, &c. Le meilleur *or* eſt celui de ducat. Vòilà de l'*or* léger, il le faut prendre à l'once. On a fait ce payement en écus d'*or* & de poids, en éſpéces d'*or* & d'argent. Quand on dit une piſtole d'*or*, on entend une piſtole en éſpéce qui vaut ordinairement 11 l. mais qui depuis quelques années a monté juſqu'à 14. à cauſe des grands frais qu'il a fallu faire dans ces dèrniéres guerres, qui ont commencé en 1688. & n'ont fini qu'en 1797. par la paix concluë à Riſwick. Un million d'*or*, c'eſt un million d'écus ou trois millions de livres. En ce ſens on le dit auſſi des médailles d'*or*, ſoit qu'elles ſoient frapées ou moulées.

Or de Mosaïque, eſt de l'*or* appliqué ſur un panneau, ſur un fonds, & diviſé en petits carreaux ou loſanges, dont une partie eſt ombrée de brun pour faire d'avantage paroître l'aûtre.

Or moulu, eſt de l'*or* réduit en chaux qui ſert à faire le vèrmeil doré. *Aurum calcinatum*. On l'employe auſſi à dorer le cuivre & la bronze.

Or d'Orfévrerie, eſt de l'*or* ſolide & maſſif, qui eſt mis en œuvre par un Artiſan. *Aurum fabrarium*. L'Édit de François I. de 1543. porte que les ouvrages d'*or* où il n'y aura point de ſoudure ſeront à 23. carats trois quarts, & ſe vendront à raiſon de 165. livre 13. ſols le marc : & quand il y aura ſoudure, il accorde un quart de remède. Il y avoit au Temple de Salomon, à ce que dit Joſéphe, un grand Autel d'*or* maſſif, 80. mille hanaps, cent mille phioles, 80. mille plâts, 60. mille taſſes, 20. mille aſſarons, 20. mille encenſoirs, 20. mille bocals, & dix mille chandeliérs tous d'*or* maſſif, & deux fois autant d'argent. Il dit auſſi en la guèrre des Juifs, qu'Hérode fit faire une vigne d'*or* pur, dont les pampres & les raiſins étoient de la hauteur d'un homme, qui fut miſe au-deſſus des colonnes du Temple. Joſeph fils de Gorion ajoûte, qu'elle étoit du poids de mille talens d'*or*, & que les grains des grappes étoient des piérres précieuſes. Bèrniér & Tavèrniér font mention d'une pareille magnificence qu'ont entrepris les Grands Mogols pour orner une galerie ; mais ils n'en ont pû achever que l'éſpace de trois trémaux de fenêtre. Pline dit qu'un Roi de Mingrelie rendit l'*or* ſi commun qu'on le ramaſſoit dans l'eau avec des peaux de brebis, d'où eſt venuë la fable de la Toiſon d'*or*. On ramaſſe encore en quelques endroits l'*or* avec des peaux de brebis : mais ce n'eſt pas là une marque qu'il ſoit fort commun. Toutes ces richeſſes ne ſont rien au prix de celles de l'Amérique. Voyez Pérou.

Or en pigne. Tèrme de Mines. Quand on a ceſſé de moudre le minerai, on ramaſſe la pâte d'*or* & de mèrcure qu'on trouve au fonds de l'endroit le plus creux de l'auge ; on le met dans un noüet de toile pour en éxprimer le mèrcure autant qu'on peut ; on la fait enſuite chauffer pour faire évaporer ce qui en reſte, & c'eſt ce que l'on appelle de l'*or en pigne*. Frézièr, *p.* 97.

Or potable, *Aurum potabile*, eſt une compoſition que font quelques Charlatans, qui eſt jaûne, & qu'ils font accroire être de l'*or* diſſous pour la mieux vendre, quoi qu'il ſoit cèrtain que l'*or* n'a aucune qualité propre pour la nourriture, ni pour la guériſon. Tout le monde n'eſt pas de ce ſentiment comme on le vèrra ci-après. D'habiles gens croyent que l'*or* peut être utile dans la Médecine. Les Chymiſtes appellent *or potable*, une médecine faite du corps même de l'*or*, & réduite ſans aucun corroſif en une gomme ou ſubſtance ſemblable au miel & de couleur de ſang. Cette gomme détrempée avec de l'éſprit de vin, acquiert une couleur de rubis & s'appelle *teinture d'or*. Une once de cette teinture mêlée avec 16. onces d'aûtre liqueur, s'appelle proprement *or potable*, à cauſe qu'elle a une couleur d'*or* vif, & brillant, & l'on dit que c'eſt un remède ſouverain contre pluſieurs maladies. Fabèr Médecin du Roi d'Anglètèrre en a fait un Traité. Un Médecin modèrne prétend que l'*or* eſt une réſine tirée de la tèrre, & que le grand ſecret de l'*or potable*, ne conſiſte pas à diſſoudre cette réſine par le moyen des corroſifs, mais avec une eau où elle ſe fonde, comme la neige ou la glace ſe fondent dans l'eau chaude ; & cette eau ne ſçauroit être que l'eau tirée de l'*or*, conformément à un axiôme qu'il ſuppoſe, & qui eſt que les matières d'une nature differente n'ont point entrée, ou comme il parle, ingrès les unes dans les aûtres, mais que châque levain ou diſſolvant doit être pris dans les corps du même genre. Le même Auteur obſèrve que le ſang & l'urine fourniſſent un ſel ammoniac qui mêlé avec l'eau forte agit ſur l'*or*. D'où il conjecture qu'il pouroit y avoir une conformité de nature entre le ſang & l'*or* ; & que par conſéquent qui auroit un *or* bien ouvèrt, & bien ſubtiliſé, auroit une réſine & un feu qui augmenteroit le ſang.

Or de rapport, eſt de l'*or* ſolide & taillé en divèrſes figures, qu'on enchâſſe dans du fèr. *Aurum ſolidum*. On l'appelle auſſi *or haché*, à cauſe qu'on l'enfèrme dans du fèr haché ou creuſé à queuë d'aronde, tel que celui de la damaſquineure.

Or repassé, eſt de l'*or* qu'on a répaſſé au pinceau avec du vèrmeil pour lui donner un plus bel œuil, ou pour cacher des défauts.

Or rougeatre, ou vèrdatre, eſt celui qui eſt glacé de rouge ou de vèrd pour détacher les bas reliéfs & les ornemens de leur fond.

Or sculpé, eſt de l'*or* appliqué ſur du blanc gravé de rinceaux & d'autres ornémens.

Or trait, *Aurum textile*, eſt celui qu'on paſſe par la filière, que préparent les Tireurs d'*or*, dont on fait quelques ouvrages d'orfèvrerie, comme les cordons des Évêques ; mais l'*or trait* d'ordinaire n'eſt que de l'argent doré qu'on paſſe par la filière, dont la dorure ſe conſèrve juſques dans les moindres filéts, & c'eſt de cet *or* dont on fait les paſſemens, les étoffes, les ouvrages à fonds d'*or*, ou qui ont des filéts d'*or*, qui ſont battus d'*or*,

qui ſont friſez, brochez d'*or*. De la toile d'*or*, du drap d'*or*, &c. Le meilleur *or* de cette nature eſt celui de Milan.

Or vierge, c'eſt de l'*or* tel qu'on le tire des mines d'*or*, ſans avoir ſouffert le feu; d'où vient que les Grecs le nomment ἄπυρος. Il eſt ſi mol, qu'avec la main on y peut empeindre la figure d'un cachet, & il ne peut pas même ſervir à faire des boucles, des pendans d'oreilles, n'étant pas aſſez dur pour ſoutenir la figure circulaire. On y mêle de l'émeril, qui augmente ſon poids, ſa dureté & ſa couleur.

On dit en termes de Broderie de l'*or* plat, de l'*or* friſé, de l'*or* à grains d'orge, &c.

En termes de Broderie on appelle *or nué*, *Aurum intextum*, celui qui ſur les extrémitez eſt couvert de ſoye, de diverſes couleurs ſelon les nuances, pour le rendre plus gai. Un compagnon Brodeur pour ſon chef d'œuvre doit faire un quarré tout d'*or nué*, qui repréſente pluſieurs perſonnages.

Marc d'or, en Latin *Bes auri*, ſignifie un poids de huit onces d'*or* qui vaut d'ordinaire 360. livres, & depuis l'Édit du mois de Mai 650. liv. 10. ſ. 11. d. s'il eſt pur. & 900. liv. monnoyé en Louis d'*or* du titre de 22. Karats, du poids de 7. d. 16. grains, $\frac{1}{25}$ à la taille de 25. au marc, au reméde de poids de 12. grains, & d'un quart de Karat de fin par marc, & valant. 36. liv.

Il ſignifie auſſi un droit qu'on a impoſé ſur les Offices, quand ils ſont vacans, dont le fond a été deſtiné pour l'entretien des Chevaliers du Saint Eſprit. Il y a un Tréſorier du *marc d'or*. Il faut joindre aux proviſions d'un Office les quittances du *marc d'or*.

Il y a en Médecine & en Chymie différentes préparations de l'*or*: La dépuration, la pulvérization, l'extraction dont l'effet eſt le ſel, le mercure, & la teinture d'*or*. Enfin l'extinction de l'*or* dans les liqueurs. Ces préparations rendent l'*or* utile à la guériſon de pluſieurs maladies. Mais dans l'uſage qu'on en fait il y a des abus à éviter. Le premier eſt de mêler quelques feüilles d'*or* cru dans des poudres ou des électuaires. Le ſecond d'en mêler dans des eaux qu'on veut diſtiller, ou déja diſtillées. Le troiſiéme d'en mettre dans un boüillon en le faiſant cuire. Le quatriéme d'en uſer dans toutes les maladies comme d'une panacée. Borrhy dans une lettre à Bartholin remarque qu'ayant pluſieurs fois éteint dans l'eau un lingot d'*or* fin qu'il avoit fait rougir au feu, il a trouvé le poids de ce lingot notablement diminué; & qu'ayant fait enſuite évaporer l'eau, il en a tiré un peu d'*or*. Ce qui fait voir, dit-il, que les parties les plus ſubtiles de l'*or* paſſent dans les liqueurs, ou on l'éteint, & delà vient que ces liqueurs ont des vertus admirables pour la guériſon de pluſieurs maladies.

Or. Ce mot eſt ſouvent pris au figuré, pour ſignifier, richeſſe, tréſor, amas de choſes précieuſes, appellées du nom d'*or*, parce que l'*or* en fait ordinairement la plus excellente partie. *Divitiæ, theſaurus.*

> *L'*or *même à la laideur donne un teint de beauté.* Boil.
>
> *L'*or *cette indigne amorce, & ce honteux appas,*
> *De l'ame la plus vile, & du cœur le plus bas,*
> *Ce néant précieux, cette vapeur luiſante.* Bréb.
>
> *Si l'*or *ſeul a pour vous d'invincibles appas,*
> *Fuyez ces lieux charmans qu'arroſe le Permeſſe;*
> *Ce n'eſt point ſur ſes bords qu'habite la richeſſe.* Boil.
>
> *Ce malheureux avâre*
> *Ne poſſédoit pas l'*or*; mais l'*or *le poſſédoit.* La Font.

Une *tonne d'or*, c'eſt cent mille francs, ou quarante mille écus, ſelon les Hollandois, qui meſurent ainſi leurs richeſſes. *Auri dolium.*

Veau d'or, *Vitulus aureus.* Eſt un veau que les Hébreux firent dans le deſert pour l'adorer pendant l'abſence de Moïſe, qu'à ſon retour il fit briſer & mettre en poudre. On appelle auſſi *veau d'or*, un riche ſot; & on dit, adorer le *veau d'or*, quand on fait la cour à un homme riche pour en tirer quelque avantage.

Nombre d'or. Numerus aureus. Terme de Chronologie. Il eſt expliqué à Nombre.

L'Aſne d'or. Aſinus aureus, eſt un Livre d'Apulée, où ſous la fiction d'une métamorphoſe d'homme en ane, il enſeigne beaucoup de moralitez.

Bulle d'or. Bulla aurea. Eſt expliquée à ſon ordre. Voyez Bulle.

Drap d'Or. Nom d'une eſpéce de prune. Il ſe dit auſſi d'une Renoncule, & d'une Tulippe. Voyez au mot Drap. *T. II. p.* 637.

Or, ſe dit auſſi de ce qui eſt d'un jaune brillant. *Colorem aureum redolens.* Les citrons ſont de couleur de jaune d'*or*. Cette chevelure blonde eſt d'un jaune d'*or*. Elle arrache l'*or* de ſes cheveux. Main.

En Poëſie on dit que le Soleil a des rayons d'*or*; qu'il y avoit des pommes d'*or* dans le jardin des Heſpérides; que la pomme d'*or* de Vénus fut la pomme de diſcorde; que Jupiter vint voir Danaé en pluye d'*or*; que tout ce que touchoit Midas devenoit *or*; à quoi Boileau faiſant alluſion dit:

> *Son livre eſt d'agrémens un fertile tréſor,*
> *Tout ce qu'il a touché ſe convertit en* or.

On dit auſſi, qu'il y a eu un ſiécle d'*or*; *Sæculum aureum*, où l'on vivoit dans l'innocence, & dans l'abondance; qu'un bon Prince ramene ſur la terre le ſiécle d'*or*. L'âge d'*or*, n'a ſubſiſté que dans l'imagination des Poëtes. S. Évr. Voyez-en la deſcription dans Héſiode *Opera & dies, v.* 108. & ſuiv. & dans Ovide Métam. L. I. v. 89. & ſuiv. On ſouhaite des jours filez d'*or* & de ſoye; pour dire, une vie douce & glorieuſe, &c.

Or, en termes de Blâſon, eſt la couleur jaune de l'Écu, ce qui repréſente le premier métal, ou le premier des émaux. *Flavus color.* Il portoit d'*or* au lion de gueules. Le Roi de France porte d'azur aux trois fleurs de lis d'*or*. Il eſt repréſenté par les Graveurs par un nombre infini de petits points, & il eſt le ſymbole de la ſageſſe, tempérance, foi; force & conſtance, &c.

Toison d'Or, Ordre Militaire. Voyez Toison.

Or, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Il a coûté plus d'*or*, il a mangé plus d'*or* qu'il n'eſt gros; pour dire, qu'il a bien coûté à élever, qu'il a fait une fort grande dépenſe. On dit auſſi à un homme qu'on menace de vengeance après qu'il a eu quelque avantage, c'eſt de l'*or* de Toulouſe qui lui coutera bien cher, parce qu'il a été malheureux aux familles qui l'ont poſſedé. On dit que tout ce qui réluit n'eſt pas *or*; pour dire, que toutes les choſes ne ſont pas ce qu'elles paroiſſent. On dit auſſi d'une marchandiſe de bon débit, que c'eſt de l'*or* en barre. On le dit en général de tout ce qui eſt très-avantageux, lucratif, utile.

> *Ami tu te fais tort, ton génie eſt ſi rare,*
> *Dit Térence, il faudroit t'addonner au barreau,*
> *Pour toy ce ſeroit* or *en barre.* Sénecé.

On dit de celle qu'on a achetée chèrement, qu'on l'a achetée au poids de l'*or*. On dit auſſi, qu'on en peut avoir, ni pour *or*, ni pour argent; pour dire, que la choſe eſt fort rare, qu'elle eſt enlevée par les Puiſſances. On dit auſſi d'un poids fort égal, qu'il eſt juſte comme l'*or*, comme celui où l'on peſe l'*or*. On dit auſſi, qu'on ne feroit pas une choſe pour tout l'*or* du monde, pour tout l'*or* du Pérou, à quelque prix que ce ſoit. On dit pour loüer un homme, qu'il vaut ſon peſant d'*or*; & pour dire, qu'il eſt riche, qu'il eſt tout d'*or*, qu'il eſt tout couſu d'*or*, on le fait tout d'*or*. On dit qu'un homme dit d'*or*, & ſi il n'a pas le bec jaune, pour dire populairement, qu'il parle bien, & à nôtre avantage; & on l'appelle Saint Jean bouche d'*or*, quand c'eſt un babillard qui ne peut garder un ſecret. On dit auſſi, Promettre des monts d'*or*; pour dire, Faire de grandes & vaines promeſſes. On dit auſſi d'une maiſon bien parée, que ce n'eſt qu'*or* & azur. On dit qu'aux premiers ſiécles de l'Égliſe les Évêques étoient d'*or*, & avoient des croſſes de bois; & que c'eſt maintenant le contraire. On dit auſſi qu'il faut faire un pont d'*or* à ſes ennemis; pour dire, qu'il faut faciliter leur retraite, & ne les pas mettre au déſeſpoir.

Or. ſ. m. Nom d'une monnoye de compte en Perſe. Un *or* vaut cinq abaſſis, & un abaſſi vaut dix-huit ſols ſix deniers de nôtre monnoye: ainſi un *or* fait quatre livres, douze ſols, ſix deniers monnoye de France.

Or & Ores. adv. Maintenant. *Nunc, nunc demum, nunc primum.* Ils ſont vieux, & n'ont plus d'uſage que dans leur dérivez, *déſormais, doreſenavant.*

Or. Conjonction aſſomptive qui commence la ſeconde propoſition d'un ſyllogiſme. *Atqui, ideo.* Or eſt-il que l'homme eſt un animal. Elle ſert auſſi quelquefois de tranſition. *Or* pour revenir au point où nous en étions. *Or* donc il faut ſçavoir.

Or, eſt quelquefois adverbe excitatif. *Igitur, ergo, eia, age, agite, agedum. Or* ça recommençons. *Or* ſus, c'eſt tout de bon. *Or* ça expliquez moi vôtre penſée. Un vieux Noël commence ainſi.

> Or *nous dites Marie*
> *Que faiſiez vous alors?*

M. De Coulanges l'a imité dans ſon Dialogue avec M. De Lamoignon.

> Or *dites nous Coulanges,*
> *Magiſtrat ſans pareil,*
> *Par quel deſtin étrange*
> *Quitez vous le Conſeil.*

OR. Voyez PÉRÉCOP.

Le Mont d'Or, ou le Mont Dor. *Mons Aureus, Duranus, Dorius.* C'eſt

C'eſt une montagne de l'Auvèrgne. Elle eſt fort haute & ſituée à cinq lieuës de Clèrmont, vèrs le Nord-oueſt.

ORA.

ORACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, autrefois de la Sèrvie, maintenant de la Boſnie. *Oracum.* Elle eſt près de la Drina, à vingt-quatre lieuës de Belgrade, vèrs le Sud-oueſt. MATY.

ORACLE. ſ. m. Réponſe d'ordinaire ambiguë, & obſcure que les démons faiſoient au peuple ſur les chôſes à venir, ou par la bouche des idôles, ou par celles de leurs Prêtres. *Oraculum.* La Prêtreſſe entroit en fureur quand elle rendoit ſes *oracles.* Crœſus fut joué par l'équivoque, & l'ambiguité de l'*oracle*, qui pouvoit recevoir des intèrprétations differentes. S. ÉVR. On eut beau étudier l'*oracle*, on ne l'entendit qu'après qu'il fut accompli. ABLANC. Tous les *oracles* étoient captieux & obſcurs, les Décrèts de Foi du Concile de Trente ſont autant d'*oracles* dictez ſous la direction du S. Éſprit.

ORACLE, ſe dit auſſi en parlant du lieu où l'on alloit chèrcher cette réponſe, & du faux Dieu qu'on croyoit conſultrer. *Oraculum.* Les principaux *oracles* de l'Antiquité ſont celuï d'Aba, dont parle Hérodote L. I. celuï d'Amphiaraüs, celuï des Branchides qui étoit à Dedyme, celui des Camps à Lacédémone, celui de Delphes, celui de Dodone, celui de Jupitèr Hammon; celui de Nabarca dans la ville d'Anarlaque, près de la mèr Caſpienne, celui de Trophonius, dont Hérodote fait mention en ſon I. livre, celui de Chyſopolis, de Claros en Ionie, de Miléte, de Mallos, de Patarée, de Pella en Macédoine, de Phaſélide en Cilicie, de Sinope en Paphlagonie, la tête d'Orphée, dont parle Philoſtrate dans la vie d'Apollonius L. IV. & ailleurs l'*oracle* de Trophonius, dont parle Lucien *Dialog. de Necrom. & de Troph.* & M. Félibien *De la vie des Archit. L. I. p. 5.*

L'*oracle* de Délphes a été le plus fameux de l'Antiquité. Tous ces Princes envoyoient conſulter cet *oracle*; c'étoit l'*oracle* d'Apollon. Il a été décidé par des eſprits du prémier ordre, que tous ces prétendus *oracles* n'étoient qu'une ſupèrcherie de l'avarice des Prêtres Payens, ou un artifice de la politique des Souverains. AB. DE VILLARS. Les *oracles* étoient des fourberies humaines dont les Démons ne ſe mêloient point. BAYL. Les Prêtres avoient grand ſoin de ménager la réputation des *oracles*, & d'en juſtifier les trompeuſes ambiguitez. FONT. Le Démon voulut avoir ſes *oracles* dans le Paganiſme, pour impoſer aux hommes en imitant la Divinité. S. ÉVR. C'eſt un des bons mots de Diogéne, qui a dit que ceux qui ont de l'eſprit ſe peuvent fort bien paſſer des *oracles.* Les réponſes de l'*oracle* étoient ambiguës, & préparées à tout évenement. ID. Les *oracles* parloient doublement, & obliquement, pour amuſer les hommes, & non pas pour les inſtruire. MONT.

Un Oracle *dit-il tout ce qu'il ſemble dire?* RACIN.

Un Oracle *toûjours ſe plaît à ſe cacher,*
Toûjours avec un ſens il en préſente un aûtre. ID.

Plutarque a fait un Traité des *oracles* qui ont ceſſé. Vandal en a fait un Traité exprès pour prouver, que les *oracles* n'avoient point ceſſé au tems de la naiſſance de JÉSUS-CHRIST, & qu'ils ont duré juſqu'à la ruine du Paganiſme ſous l'Empire du Grand Théodôſe.

Le P. Baltus Jéſuite a fait un ouvrage ſçavant, où il réfute Vandal & M. Fontenelles ſur les *oracles*, & montre qu'il y a eu veritablement des *oracles*, qu'on ne peut attribuer aux fourbes & aux artifices des Prêtres ou Prêtreſſes, & que pluſieurs de ces *oracles* ont ceſſé dans les prémiérs ſiécles de l'Égliſe, ou par la vèrtu de J. C. ou par les prières des Saints. Dans le IXe recueil des Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſionnaires Jéſuites, il y en a une du P. Bouchet au P. Baltus, où l'on confirme par ce que l'on éxpérimente tous les jours aux Indes, ce que le P. Baltus a dit des anciens *oracles* des Payens. Il eſt cèrtain, dit-il, que les Démons rendent encore aujourd'hui des *oracles* aux Indes, & qu'ils les rendent non pas par le moyen des Idôles: ce qui ſeroit ſujet à l'impoſture & à l'illuſion, mais par la bouche des Prêtres de ces mêmes Idôles, où quelquefois de ceux qui ſont préſens, quand on invoque le Démon. Il n'eſt pas moins vrai que les *oracles* ceſſent dans ce païs, & que les Démons y deviennent muets & impuiſſans à meſure qu'il eſt éclairé de la lumière de l'Évangile. LETTR. ÉDIF. IXe Rec. p. 64. Avant le P. Baltus, un Allemand nommé George Mœbius, Profeſſeur de Théologie dans l'Univèrſité de Leipſick, avoit refuté M. Vandal dans un Traité qu'il imprima à Leipſick en 1685. in 4°. Voyez les Journaux de Leipſick 1685. p. 374.

D'abord l'*oracle* de Delphes répondoit en vèrs, & il ſe réduiſit à la prôſe, dès que les railleurs commencèrent à ſe moquer de ſes méchans vèrs. BAYL. C'eſt Euſébe qui a voulu pèrſuader aux Chrétiens que la venuë de JÉSUS-CHRIST avoit impôſé ſilence aux *oracles.* On peut voir par les loix de Théodôſe, de Gratien, & de Valentinien juſqu'à l'an 385. que l'on conſultoit encore les *oracles.* Cicéron dit que les *oracles* commencèrent à ſe taire, & à ne répondre plus, lorſque les hommes moins crédules commencèrent à s'appèrçevoir qu'il y avoit de la fraude. Plutarque allégue deux raiſons de la ceſſation des *oracles*: l'une fut le chagrin d'Apollon, qui indigné de ſe voir intèrrogé ſur des bagatelles, ne daigna plus répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit: l'autre que quand les Génies, ou Démons prépôſez pour diriger les *oracles* venoient à s'éteindre, & à mourir, il falloit néceſſairement que les *oracles* vinſſent à finir. Plutarque ajoûte une caûſe plus naturelle de la ceſſation des *oracles*: c'eſt l'état de la Gréce deſèrte, & ravagée par la guèrre. La médiocrité du gain fit tomber les Prêtres dans une négligence qui laiſſa trop voir la fraûde & l'impoſture, parceque l'on ne prenoit plus d'aſſez bonnes meſures pour les cacher. Les Sçavans ne conviennent point ſi les *oracles* étoient des artifices des hommes, ou des prédictions du Démon. Le plus grand nombre des Pères de l'Egliſe ont cru que c'étoit le Démon qui rendoit les *oracles*, & qui prenoit plaiſir à ſe moquer des hommes par ſes réponſes douteuſes, & envelopées. Voſſius a cru auſſi que les Démons s'en méloient, & que ſi les *oracles* parloient obſcurément, c'eſt qu'il ne ſçavoient pas préciſément l'avenir; & en s'éxpliquant ambiguëment, ſi l'évenement n'étoit pas tel qu'ils l'avoient promis, ils faiſoient croire qu'on avoit mal entendu l'*oracle.* Voyez les ouvrages citez ci-deſſus. Les *oracles* ne répondoient qu'en tèrmes douteux & équivoques, & s'ils rencontroient quelquefois, c'étoit ou par haſard, ou parceque leurs réponſes avoient un double ſens. Comme leurs prédictions pouvoient ſouffrir des intèrprétations différentes, il pouvoit arriver qu'il devinoient juſte, & que par bonheur pour l'*oracle* il avoit raiſon par quelque éxplication à laquelle il n'avoit pas penſé lui-même. Euſébe a conſèrvé quelques fragmens d'un Philoſophe nommé Oenomaüs, qui indigné contre les *oracles* dont il avoit ſouvent été la dupe, réfuta, pour s'en venger, toutes leurs impèrtinences. Quand on te vient conſulter, dit-il, en s'adreſſant à Appollon, ſi tu lis dans l'avenir, pourquoi te ſèrs-tu d'expreſſions que l'on n'entendra pas? ne ſçais-tu pas bien qu'elles ne ſeront point entenduës? Et ſi tu le ſçais, tu te plais donc à te joüer de nous. FONT. La réponſe trop étudiée de l'*oracle*, & ajuſtée avec trop d'art, marquoit l'embarras du Dieu, qui ne vouloit rien hazarder en parlant trop clairement & trop poſitivement. ID.

ORACLE, ſe dit auſſi chez les Chrétiens, des paroles de Dieu & des Prophétes, des écrits & des réponſes divines & infaillibles. *Divina oracula.* C'eſt en ce ſens qu'on dit que les paroles de l'Écriture ſont des *oracles* divins; qu'il faut aller conſulter l'*oracle*, quand on y va chèrcher la déciſion de quelque doute. Tous les *oracles* du Seigneur ſont conſtans & infaillibles. PORT-R. Nous avons encore les *oracles* des Prophétes, auſquèls vous devez vous arrêter. ID. Seigneur, vos *oracles* ont été mes conſolations & mes délices. ID.

ORACLE, ſe dit encore des hommes, quand ils ſont éloquens & revétus de quelque autorité, & de leurs paroles quand elles ont quelque chôſe de ſententieux, de déciſif. Les ordres du Roi ſont des *oracles*, qu'on révère par tout. *Regis Edicta.* Vaugelas eſt un des *oracles* de nôtre langue. Les déciſions, les paroles d'un tel Auteur ſont autant d'*oracles.* Saint Thomas eſt l'*oracle* que les Scholaſtiques conſultent. On va entendre ce Prédicateur comme un *oracle.* Ce nouvel Auteur prend quelquefois un ton d'*oracle*, & décide de tout ſouverainement dans les compagnies. BOUH. Ce grand Magiſtrat étoit digne de prononcer les *oracles* de la juſtice dans le plus majeſtueux de ſes tribunaux. BOSS. Dans la naiſſance des mouvemens, il étoit conſulté comme l'*oracle* de la Fronde. LA ROCHEF. Les Sçavans prétendent que leurs déciſions ſont autant d'*oracles* que le commun des hommes doit reſpecter. LA PL. Ceux qui peuvent à toute heure conſulter l'*oracle.* PELISS.

Il va chèrcher Caton ce ſublime génie,
*L'*Oracle *de l'Etat & le Dieu d'Auſonie.* BRÉBEUF.

ORACLE, ſe dit auſſi de la raiſon, parcequ'en effet nous ne devons jamais rien entreprendre ſans l'avoir conſultée. *Ratio.* La raiſon eſt l'*oracle*, que nous devons conſulter inceſſamment. M. ESP.

ORAGE. ſ. m. Tempête; grande agitation de l'air, vent impétueux; groſſe pluye ordinairement de peu de durée, & quelquefois accompagnée de vent, de grêle, d'éclairs, & de tonnèrres. *Procella, tempeſtas, furens ventus, vis major.* La mèr Baltique, la Mèr Ægée ſont ſujettes à de furieux *orages.* Les galère

lères vont tèrre à tèrre; parcequ'elles ne peuvent pas réſiſter à l'*orage*; elles ne s'éloignent pas des ports où elles puiſſent ſe mettre à couvèrt de l'*orage*. Les grands vaiſſeaux ne craignent ni les vents ni les *orages*; ne craignent que la tèrre & le feu. Les tremblemens de tèrre ſe mettent au rang des *orages*. Les ouragans ſont les plus violens de tous les *orages*. L'air eſt plein d'*orage*. VOIT. L'obſcurité des bois jointe à celle de l'*orage* leur déroba la lumière. VAUG.

Ce mot vient du Grèc οὐρανὸς, *Ciel*, parceque les *orages* viennent du ciel. On dit encore en quelques lieux *ourage*. Du Cange dérive le mot d'*orage*, de *orago*, qu'on a dit en la baſſe Latinité en la même ſignification, & qu'il croit être formé *ab aurâ*.

ORAGE, ſe dit figurément en chôſes morales, d'un malheur paſſager, d'un trouble public ou domeſtique qui ne dure guères. *Tumultus popularis*. Les émotions populaires ſont des *orages* qui ſe calment aiſément. La diſſention des Princes caûſe de grands *orages*, de grands troubles à la Cour. Le vaiſſeau de l'Égliſe a èté longtems battu de l'*orage*, mais il a ſurmonté tous les *orages*, toutes les pèrſécutions des Tyrans. Je vois fondre ſur moi un *orage* ſoudain d'impétueûſes réprimandes. MOL. Sauvons-nous de ces *orages* d'importunité qui feroient pèrdre patience non ſeulement à mon chagrin, mais auſſi à vôtre complaiſance. BALZ. Chèrcher des retraites & des abris contre les *orages* du monde. ABB. DE LA TR.

ORAGEUX, EÛSE. adj. Qui eſt ſujet aux orages. *Procelloſus*. La mèr eſt fort *orageuſe* vèrs le Cap de Bonne Éſpérance. Le Golphe de Léon eſt *orageux*. Dans un tems ſi *orageux* il n'y avoit rien qui me pût ſecourir. VOIT.

ORAGEUX, ſe dit auſſi figurément en Morale. *Procellis infeſtum*. Cette vie n'eſt qu'une mèr *orageuſe*, troublée de mille paſſions qui l'agitent. Il eſt dangereux d'eſſuyer lès mouvemens *orageux* de la colère de ce Prince.

ORAILLE. Vieux ſ. f. Orée. BOREL. *Ora*.

ORAIRE, ou ORARIUM. ſ. m. Tèrmes de Liturgies. *Orarium*. Nom qu'on a donné autrefois à cette partie des vêtemens ſacrez que nous appellons *étole*. Autrefois on mettoit l'*oraire* ſur la tunique ou dalmatique; les Auteurs des Liturgies le diſent éxpreſſément, & on le voit ainſi repréſenté à Rome dans pluſieurs tableaux.

Les Bollandiſtes remarquent en differens endroits que ce mot n'a pas toûjours la même ſignification. Il ſe prend quelquefois pour rochet, ou petit habillement de toile, que portent les Évêques; quelquefois pour un linge qui ſèrt à eſſuyer la bouche. Dans le 25ᵉ Chap. du IVᵉ Concile de Tolède, l'*oraire* eſt un habillement des Prêtres & des Diâcres, mais non pas des Souſdiacres, enſorte qu'il ſemble que ce ſoit l'étole. Et de vrai, Pièrre de Blois, ſerm. 41. l'appelle *oraire*, ou étolle. Voyez les *Acta SS. Januarii X.* ſur la vie de S. Agathon, & *Febr. T. I. p.* 573. *Not. e.* Dans la vie de S. Léon Thaumaturge Évêque de Catane en Sicile, c'eſt un habillement qui ſe met au cou. Voyez les *Acta SS. Febr. T. III. p.* 225. *n.* 14. L'*oraire*, linge à eſſuyer la bouche, fut mis en uſage à Rome par Aurélien. Voyez Vopiſcus dans ſa vie C. 48. On appelloit ceux qui en portoient *Orariaires*, & par corruption *Aurariens*. Le Concile de Mayence tenu en 813. ordonne *Can.* 28. que les Prêtres porteront toujours l'*orarium* ou étole pour marque du Sacerdoce. *Fleury*. Le Canon 11ᵉ du Concile de Bragues de l'an 563. ordonne que les Diacres ne cacheront point l'*orarium*, c'eſt à-dire, l'étole; mais la porteront ſur l'épaule pour ſe diſtinguer des Souſdiacres. *Fleury*. Le IVᵉ Concile de Tolède *Can.* 40. ordonne que les Diacres ne porteront qu'un *orarium* ou étole, & non pas deux; & qu'il ne ſera orné ni d'or ni d'aucunes couleurs. Ces ornemens l'ont pourtant emporté dans la ſuite, & l'*orarium*, qui n'étoit que de linge autrefois, n'eſt plus que d'étoffe depuis long tems.

Ce mot a différentes étymologies, ſelon ſes différens ſens. Il vient ou d'*ora*, le bord de l'habit, ou bien de *os*, *oris*, la bouche. Voyez Saumaiſe ſur Vopiſcus dans la vie d'Aurélien C. 48. Gerard. Joan. Voſſius L. III. de Variis Gloſſematis C. 30. & Meurſius dans ſon Gloſſaire, auſſi bien que Suicèr & Hoffman.

Alcuin dit que ce nom vient de ce qu'on accordoit autrefois aux Orateurs ſacrez, c'eſt-à-dire, aux Prédicateurs de porter l'étole en prêchant, ce qui ſe pratique encore aujourd'hui en Flandres.

ORAISON. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Diſcours, aſſemblage de pluſieurs paroles rangées avec ordre. *Concio*, *oratio*. Les Grammairiens diſent que tout diſcours eſt compôſé de huit parties d'*Oraiſon*, le Nom, le Pronom, le Vèrbe, le Participe, l'Advèrbe, la Prépoſition, la Conjonction & l'Intèrjéction. L'article ne doit point paſſer pour une partie d'*Oraiſon*, mais pour un pronom. L'objèt de la Grammaire eſt la bonne conſtruction des parties de l'*Oraiſon*, du diſcours.

ORAISON, ſignifie auſſi une harangue, diſcours étudié & poli qu'on prononce en public, ou qui eſt compôſé à ce deſſein. On prononce des *Oraiſons* funébres aux obſéques des Grands, qui contiennent leurs éloges. Valérius Publicola fut le prémier parmi les Romains qui fit une *Oraiſon* funébre aux obſéques de Brutus. Au commencement on n'en fit que pour les hommes. Enſuite on commença à en faire auſſi pour les Dames, parcequ'elles avoient contribué généreuſement de leurs joyaux pour faire un préſent que l'on vouloit envoyer à Delphes. Plutarque *in vita Camilla*. Les Profeſſeurs qui entrent en poſſeſſion d'une chaîre, ont coutume de faire des *Oraiſons* publiques & ſolennelles. Les Régens de Réthorique, font des *Oraiſons* à leurs écoliers, au commencement de l'année, & en quelques autres occaſions. Les Anciens appelloient auſſi *Oraiſons*, les Plaidoyers, & les Harangues qu'ils faiſoient au peuple, & les autres compoſitions d'éloquence, comme les *Oraiſons* d'Iſocrate, de Demoſthène, de Cicéron. En ce ſens on dit en Réthorique, qu'il y a cinq parties de l'*Oraiſon*, l'Éxorde, la Narration, la Confirmation, la Confutation, & la Péroraiſon.

ORAISON, ſignifie plus ordinairement chez les Chrétiens, une Priere qu'on fait à Dieu, ou pour lui demander dès grâces, ou pour le remèrcier de ſes bienfaits. *Precatio*, *ſupplicatio*, *comprecatio*, *preces*. Ce Saint homme eſt en continuelle *oraiſon*. JÉSUS-CHIRST fit mettre ſes Apôtres en *oraiſon*, de peur qu'ils n'entraſſent en tentation. Il fit une *oraiſon* à ſon Père dans le Jardin des Olives. Les jours entiérs ſuffiſent à peine à la fèrveur de vos *oraiſons*. FLÉCH. Une vie mêlée d'action, & d'*oraiſon*. ID. L'Évangile dit qu'il y a une eſpéce de Démons qui ne ſe chaſſent que par jeûne & *oraiſon*.

En ce ſens on diſtingue trois ſortes d'*oraiſons*; la *vocale*, *Oratio vocalis*, qui eſt l'*oraiſon* ordinaire, qu'on prononce de bouche, & qu'on revêt de paroles & de ſons, avec quelque ordre, & quelque méthode. L'*oraiſon mentale* eſt celle qui ſe forme dans le cœur, & qui y demeure. *Mentalis*. L'ordre, & la méthode n'y ſont pas néceſſaires. Mais les réfléxions, & la méditation y entrent. L'*oraiſon jaculatoire* ſignifie des élancemens de l'âme, courts, & qui s'éxpriment en peu de paroles, ou en peu de penſées; mais véhémentes, & ardentes. *Jaculatoria*. Ce ſont là, ſelon les Myſtiques, les *oraiſons* vulgaires, & ordinaires. *Vulgaris*, *communis*. Mais l'*oraiſon* éxtraordinaire eſt l'*oraiſon paſſive*. *Paſſiva*. Cette *oraiſon paſſive* eſt un acte de foi, par lequel on ſe met devant Dieu, pour ne faire attention qu'à ſa toute préſence; non pour le connoître, mais uniquement pour l'aimer. L'âme pendant la ſublime *oraiſon* doit ſe tenir comme abîmée en Dieu, & demeurer dans un état d'inaction, & de paſſiveté, pour ſe laiſſer entraîner en ſilence par l'impulſion divine. BOSS. L'*oraiſon paſſive* eſt la ſouveraine pèrfection des contemplatifs: c'eſt l'*oraiſon* de repos, d'union, de quiétude, & de parfaite tranquilité. JU. L'*oraiſon de quiétude* conſiſte à ſe pôſer comme immobile devant Dieu, ſans action ni extérieure, ni intérieure, ſans mouvement, & ſans penſées. En cet état toute induſtrie propre ceſſe, & tous propres éfforts ſont éxclus; & il ſe fait une abſoluë ligature des puiſſances de l'âme, & une ſuſpenſion de tous ſes actes. BOSS. On appelle auſſi cette *oraiſon paſſive*, ou de *quiétude*, une *oraiſon d'union*, parceque l'âme dans cette *oraiſon* ſe trouve parfaitement unie à Dieu, & comme transformée en ſa divinité. Les Myſtiques l'appellent encore l'*oraiſon du ſilence*, non ſeulement parcequ'elle impôſe ſilence à toutes les paſſions, mais à toutes les puiſſances de l'âme qui demeurent liées, & ſuſpenduës. JU. La Mère de Chantal l'appelle *oraiſon d'abandon*, parceque dans cet état l'âme s'oublie entièrement elle-même, & qu'elle fait d'elle-même un abandon général. On appelle encore ce bienheureux état, une *oraiſon de ſimple regard*, ou un regard amoureux. L'*oraiſon* paſſive eſt auſſi un *raſſaſiement*, parceque l'âme ſe trouve ſi remplie de Dieu qu'elle n'a que du dégoût pour les chôſes mondaines, ou une *ivreſſe*, parceque c'eſt un tranſport, & une élèvation de l'âme qui ne ſe connoit plus. JU. Il eſt impoſible de concevoir une *oraiſon* ſans action & purement paſſive.

ORAISON, ſe dit encore dans un ſens plus étroit, d'une cèrtaine prière qui eſt propre pour l'Office du jour, ou pour les commémorations des Fêtes & Féries. Elle eſt preſque toûjours précédée d'une Antienne, & d'un vèrſet. L'*oraiſon* du jour tèrmine les Laudes, Prime, Tièrce, None, Sexte, & Vêpres. Après Magnificat on dit les *oraiſons*, les ſuffrages des Saints, une *oraiſon* pour la commémoration de la Férie, du Saint, du Patron, &c. Les Rituèls appellent *oraiſons*, les prières qui commencent par le mot *Oremus*. Durandus obſèrve que dans l'Égliſe de Latran on ne dit point d'*oraiſons*, mais qu'à la Meſſe & en toutes les Heures on prononce tout haut l'*oraiſon* Dominicale, qui eſt le *Pater*, & qu'on en uſoit ainſi dans la Primitive Égliſe. *Oratio Dominica*. Ce fut le Pape Grégoire qui ordonna qu'on diroit l'*Oraiſon* Dominicale à la Meſſe après le Canon.

On

On dit auſſi des *oraiſons* à la Meſſe devant l'Epître, à l'offèrte, & après la communion. Les aveugles offrent de dire l'Antienne & l'*oraiſon* d'un Saint à l'intention de ceux qui leur donnent l'aumône.

ORAISON DOMINICALE. *Oraiſon* faite par Nôtre Seigneur. *A Domino*, *Oratio Dominica*. C'eſt le *Pater Noſter* qu'on appelle ainſi par éxcellence, parceque c'eſt la formule d'*oraiſon* que J. C. donna à ſes diſciples, quand ils le prièrent de leur apprendre la manière de prier. Matth. VI. 9. Luc. XI. 2.

On appelle auſſi un Livre d'*oraiſons*, un Livre qui contient divèrſes prières accommodées aux différentes occaſions, comme pour le matin, pour le ſoir, avant ou après la confeſſion, la communion. *Orationes*. Des *oraiſons* à la Vièrge, à l'Ange Gardien, &c.

On dit provèrbialement, qu'un homme a dit le matin une bonne *oraiſon*, quand il lui arrive pendant le jour quelque bonne fortune.

ORAL. ſ. m. Eſt le nom d'un vêtement Pontifical. *Orale*, *Oralis*, *Orarium*. C'eſt une éſpéce de grand voile que le Pape met ſur ſa tête, qui ſe replie ſur ces épaules & ſur ſa poitrine. Voyez Innocent III. *Myſter. Miſſæ L. II. C.* 52. Durand L. III. C. 6. Le Concile d'Arles de 1234. appelle auſſi *orale* un voile qu'il ordonne aux Juives de porter, quand elles vont par la ville.

ORAL, ſe dit auſſi d'un voile, ou d'une coëffe que portoient les femmes ſur la tête. Voyez les Miracles de Ste. Valburge C. II. n. 9. *Acta Sanct. Febr. T. III. p.* 531. & la note des Bolandiſtes p. ſuiv. Ils prétendent que c'eſt la même chôſe qu'oraire, & l'on trouve en éffet *oralis* & *orarium* ſynonymes dans les *Acta SS. Maii. T. VI. p.* 1660. c. & 661. E.

ORAL, ALE. adj. Ce mot ce dit en parlant de cèrtaines loix, ou de cèrtaines traditions des Rabins, & ſignifie, Qui s'expôſe de bouche. *Oralis, ore promulgata lex*. La loi *orale*. LE P. SIMON. La loi *orale* des Juifs n'eſt qu'une fiction. LE CI. Les Calviniſtes combatent la manducation *orale* du Corps de J. C. dans l'Euchariſtie, & ne veulent reconnoître que la ſpirituelle. La manducation réele, véritable & *orale*, eſt le fondement de la manducation ſpirituelle. PÉLISSON. Ce que St. Auguſtin a appellé manducation par figure, qui eſt l'action de la foi, ſur le fondement d'une manducation réelle & *orale*, n'étoit point encore connu, quand N. S. parloit. PÉLISSON.

ORAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Télenſin, en Barbarie. *Oranum*, *Auranum*, anciennement *Quiſa*, & *Ruiza*. Elle eſt ſur la côte où elle a un fort bon port, à vingtcinq lieuës de Télenſin, vèrs le levant. Le Cardinal Ximenès prit *Oran* l'an 1509. Elle eſt bien fortifiée, & défenduë par deux bonnes Citadelles. Les Maûres l'ont ſouvent aſſiégée, & l'ont priſes depuis quelques années. *Oran* eſt une fort grande Ville contenant environ ſix mille feux. Elle a été bâtie par les anciens Afriquains ſur la Mèr Méditèrranée, partie en pleine, partie en montagne. Elle eſt éloignée de Télenſin de 140. milles. *Vigènere Contin. de Chalc. L. IV. p.* 720. Voyez un in 4o. imprimé à Rome en 1658. intitulé, *Oranum virtute Ximenii Catholicum.*

ORANGE. ſ. f. Nom propre de la Ville Capitale de la Principauté d'Orange, ſituée ſur la petite rivière d'Aigus, à une lieuë du Rhône, & à quatre lieuës au deſſus d'Avignon. *Arauſio*, *Arauſium Cavarum*, *Civitas Arauſionenſis Urbs*. Cette ville eſt fort ancienne, & elle a été plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui, comme cela paroît par les mâſures de ſes vieilles murailles. On y voit encore des reſtes de ſon ancienneté, un Cirque, des Acqueducs, & une partie d'un Arc de Triomphe. Elle a une Univèrſité, & un Evêché ſuffragant d'Arles. Les Princes d'*Orange* y avoient un ancien Château ſur une éminence, qui domine la Ville; le Prince Maurice le fit environner de bons baſtions l'an 1622. mais Louis XIV. Roy de France fit démolir tous ces baſtions l'an 1660. enſuite il a fait abattre le Château, & enfin les murailles de la Ville l'an 1682. & depuis il acheta les droits de Mr. le Prince de Conti ſur cette Ville & ſa Principauté. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 35.

La Principauté d'ORANGE. *Arauſionenſis Principatus*. C'eſt un petit État Souverain, renfèrmé dans les bornes de la Provence. Il a le Rhône au Couchant, & le Comté Venaiſcen le confine de tous les aûtres endroits. Ses principaux lieux ſont Orange capitale, Courtezon, & Jonquières; la Baronie d'Orpière en Dauphiné eſt une dépendance de cette Principauté.

Le Fort d'ORANGE, *Arx Arauſicana*. Il y a un Fort de ce nom dans le nouveau Païs-bas, en l'Amérique Septentrionale, environ à quatre-vingt lieuës au deſſus du nouvel Amſtèrdam, & un aûtre dans le Brèſil, ſur la Côte de la Capitanie de Tamaraca. MATY.

ORANGER. } Voyez { ORENGER.
ORANGERIE. } Voyez { ORENGERIE.

Pluſieurs néanmoins écrivent *Orange*, *Oranger*, *Orangerie*, comme on le vèrra en leur place.

ORARIAIRE ſ. m. *Orariarius* & par corruption *Aurarius* Aurarin. Celui qui porte un Oraire, mode qui s'introduiſit ſous Aurélien. Voyez ORAIRE.

ORARIUM. Voyez ORAIRE.

ORATEUR. ſ. m. Éloquent, qui ſçait bien la Rhétorique, & qui la met en pratique. *Orator*. Il faut tous les talens qu'une naiſſance heureûſe peut donner, & ceux que l'art peut acquérir pour être un parfait *Orateur*. S. ÉVR. Il eſt pèrmis à l'*Orateur* d'aggrandir un peu ſon ſujet. ABLANC. Cicéron a écrit trois livres de l'*Orateur*; il a été un éxcèllent *Orateur*. Quintilien a écrit douze livres de l'inſtitution de l'*Oratteur*. L'*Orateur* doit être homme de bien, pour gagner la bienveillance de ſes auditeurs. *Vir bonus dicendi peritus*. A Lacédémone on mépriſoit l'art des *Orateurs*, comme un art de tromper. MONT. Le principal objèt de l'*Orateur*, c'eſt de ſçavoir éxciter les paſſions; & c'eſt ce qui fait un *Orateur* véhément. On ne vit jamais d'*Orateur* plus froid, plus ſec, plus ſtérile, & plus languiſſant. S. ÉVR. L'*Orateur* doit mettre tout ſon art à bien penſer & à bien parler: mais il doit cacher ſon artifice, deſorte que les nombres qu'il employe pour donner de la majeſté & de la douceur au diſcours, bien loin de paroître rechèrchez & contraints, ſemblent ſe préſenter d'eux-mêmes, & tomber naturellement dans une juſte cadence. BOUH. La liberté eſt la ſource féconde de l'éloquence, & nul éſclave ne peut jamais être *Orateur*. BOIL. Il faut être *Orateur* des yeux, & du viſage. S. ÉVR. L'*Orateur* peut aggrandir, & exaggérer les chôſes; mais il ne doit pas tout inventer. ABLANC. L'*Orateur* ne doit ni ramper, ni ſe pèrdre dans les nuës. M. SCUD. La guèrre au milieu des hazârds a fait plus de grands Capitaines, que l'étude pacifique de l'éloquence n'a formé de célèbres *Orateurs*. S. ÉVR. Les grands *Orateurs* n'employent que des éxpréſſions riches, & capables de faire valoir leurs raiſons. VILL. Il ne faut pas prendre à la lèttre les éxclamations des *Orateurs*, & les paradoxes de l'éloquence. CL. Il ne faut pas contraindre ce beau feu, & ces heureûſes hardieſſes, ſans quoi l'*Orateur* eſt froid, & languiſſant. S. ÉVR. Un *Orateur* ſubtil ménage juſqu'aux moindres circonſtances. VILL. Un grand *Orateur* entre dans tous les ſentimens, & ſe revêt de toutes les affections de celui dont il plaide la caûſe. ID. Quelquefois l'*Orateur* doit marcher à pas lents, & graves, pour donner plus de poids & de majeſté à ſon diſcours. TOUR. Les Romains ne mettoient pas l'éloquence ſeulement dans la beauté du diſcours & dans l'arrangement des penſées & des paroles; ils la mettoient auſſi dans le geſte, & dans le ton de la voix. Les *Orateurs* chez eux avoient un ſoin ſi particulièr de garder une juſte harmonie dans la prononciation, qu'ils avoient auprès d'eux d'éxcellens muſiciens qui joüoient de la flûte pendant qu'ils haranguoient ſur le ton de laquelle ils régloient leur voix. VIGN. DE MARV.

ORATEUR, ce dit auſſi de celui qui harangue en public; qui fait des Oraiſons. L'*Orateur* fut troublé, & déconcèrté à la préſence du Prince. S. ÉVR. Ces *Orateurs* qui ſe débatent & s'emportent devant des gens qui ne ſont point émus, ſe rendent ridicules, & inſuportables. BOIL. Nous ne pouvons rien, foibles *Orateurs*, pour la gloire des hommes éxtraordinaires: leurs ſeules actions peuvent les loüer. FLÉCH. Dans Rome les *Orateurs* dirigeoient ſouvent les délibérations publiques. PER. Comme dans Athênes l'on conſultoit le peuple ſur les affaires de quelque importance, châque *Orateur* ſelon ſon âge montoit ſur la Tribune, & haranguoit le peuple pour l'éxciter à prendre la réſolution que propôſoit l'*Orateur*. TOUR. Philippe demanda qu'on lui livrât les *Orateurs* d'Athênes, qui le déchiroient par leurs déclamations. ID. Les Athéniens ſe plaiſoient à être cajolez par leurs *Orateurs*, qui leur promettoient des victoires, & des lauriers ſur la Tribune. ID. On appelle, par éxcellence Démoſthéne, *l'Orateur* Grèc, & Cicéron l'*Orateur* Romain. On appelle dans les Suppliques de Rome l'*Orateur*, celui qui demande quelque grâce, ou Bénéfice.

ORATEUR de la Chambre des Communes d'Angleterre; c'eſt le Préſident, ou le Modérateur de la Chambre Baſſe. Il eſt élû à la pluralité des voix. On porte devant lui une maſſe d'or couronnée.

Les Croiſiers, ou les Pères de Sainte Croix de l'Ordre de S. Auguſtin, dans le titre d'une ancienne fondation de l'année 1451. ſont qualifiez Frères *Orateurs* de Ste Croix *Huet. Orig. de Caen. C.* 16.

ORATOIRE. Adj. m. & f. Qui appartient à l'Orateur. Longin a écrit du ſtile ſublime, & *oratoire*. Le ſtile *oratoire* admet beaucoup de phrâſes qui ne ſont pas du diſcours familer. C'eſt une figure *oratoire*; pour dire de Réthorique. Les Anciens ont beaucoup écrit de l'Art *Oratoire*.

Oratoire. ſ. m. Pluſieurs pèrſonnes font ce mot féminin, & Corneille prétend qu'une petite *oratoire* ſe dit plus ſouvent qu'un petit *oratôire*. Cependant l'Académie ne le fait jamais que maſculin, conformément à la déciſion de Vaugelas. Il ſignifie une petite chapelle, ou lieu particulér d'une maiſon, où il y a quelque autel, ou quelque image, qui eſt deſtiné pour prier Dieu en particuliér. *Sacellum ſacra cellula*. Ce que les enfans appellent leur *chapelle*, les Grands l'appellent leur *Oratoire*. Il y a chez le Roi un *Oratoire*, un Maître de l'*Oratoire*, ou de la Chapelle. On a commencé à appeller *Oratoire* les petites Chapelles qui étoient jointes aux Monaſtéres où les Moines faiſoient leurs prières avant qu'ils euſſent des Egliſes; & ce mot a paſſé depuis aux autéls, ou chapelles qui étoient dans les maiſons particulières, & même aux chapelles bâties à la Campagne qui n'avoient point droit de Parroiſſe. Le Conciliabule de Conſtantinople tenu en 861. par Photius contre St. Ignace défend dans le 12e. Canon, ou plûtôt renouvelle la defenſe de célébrer la Liturgie, ou de baptiſer dans les *Oratoires* domeſtiques. Une Conſtititution d'Aléxis P. de C. P. faite en 1027. condamne auſſi l'abus des *Oratoires* domeſtiques, où les pèrſonnes puiſſantes affectoient de faire ſonner, d'aſſembler le peuple, de célèbrer l'office, & même des baptêmes: ſous prétexte qu'on y avoit planté une Croix par l'autorité du Patriarche, ou de l'Évêque. Fleury. *Hiſt. Eccleſ. L.* 59.

L Aucur de la glôſe du Droit Canonique remarque que châcun peut ſe faire un *Oratoire* dans ſa maiſon, mais que pèrſonne ne peut avoir des chapelles où l'on diſe la Meſſe, ſans permiſſion de l'Ordinaire. L'*Oratòire* pris dans ce ſens eſt diſtingué de la chapelle chez le Roi. Il y a parmi les Officiers Écclésiaſtiques de la Maiſon du Roi, un Maître de l'*Oratoire*.

Oratoire étoit dans le VI. VII. ſiécle &c. une Égliſe placée ſouvent dans les Cimetiéres, & qui n'avoit ni baptiſtère comme les titres, ou Égliſes titulaires, ni office public, ni Prêtre Cardinal: c'étoit comme des chapelles. L'Évêque y envoyoit un Prêtre; quand il jugeoit à propos d'y faire célébrer la Meſſe. Il y avoit même dès ce tems-là, comme à préſent, des *Oratoires* dans des maiſons particulières. Et ſaint Grégoire *L. X. ep.* 12. reprend Jean, Evêque de Syracuſe, d'avoir défendu de dire la Meſſe chez le Patrice Venance, à cauſe d'un différend qu'ils avoient enſemble. Enfin quelques *Oratoires* avoient un Prêtre Cardinal pour y célébrer la Meſſe quand le Fondateur le déſiroit, ou quand le concours des Fdéles le demandoit. C'étoit comme de moindres titres. Fleury.

Oratoire, eſt auſſi le titre de quelque Société ou Congrégation de quelques pèrſonnes dévotes qui font une éſpéce de Monaſtère, où l'on n'eſt point obligé de faire des vœux. Le Cardinal de Bérulle a établi en France la Congrégation de l'*Oratoire* de Jésus, en 1612. C'eſt une communauté de Prêtres qui ne ſont pas liez par aucuns vœux. *Congregatio Presbyterorum Oratorii Domini Jeſu.* Cependant il a été jugé qu'il ſont compris dans l'Ordonance, qui fait défenſes aux Novices de donner aux communautez Religieuſes dans leſquelles ils font profeſſion. C. B. Il y a en France plus de 60. Maiſons des Prêtres de l'*Oratoire*.

La Congrégation des Prêtres de l'*Oratoire* qui ſont en France a été établie ſur le modelle de celle de Rome, qui a été inſtituée par Saint Philippe Néri Florentin, ſous le titre de l'*Oratoire* de Sainte Marie en la Valicelle. Ce Saint homme qui mourut à Rome en 1595. âgé de 80. ans diſoit ſouvent que Dieu étoit l'Auteur de Cette Congrégation de Prêtres ſéculiers, & non pas lui. *Congregationem non ſe autore, ſed Deo optimo maximo duce ac perfectore inſtitutam ſæpe dicebat.* En éffet nous trouvons dans l'Hiſtoire les noms des prémiers inſtituteurs des Moines & des Religieux; mais la Prêtriſe ne tire ſon origine que de Jéſus-Chriſt. Il y a néanmoins cette différence entre la Congrégation des Pères de l'*Oratoire* de Rome, & celle de France; que la prémière n'a été établie que pour la ſeule Maiſon de Rome, ſans ſe charger du gouvèrnement d'aûcune aûtre maiſon; au lieu que celle de France renfèrme en elle même un grand nombre de maiſons qui dépendent d'un chef, lequel prend la qualité de Supérieur général, & gouvèrne avec trois aſſiſtans toute cette Congrégation. Saint Philippe Néri pour empêcher la confuſion que le grand nombre des Maiſons apporte ordinairement dans les Congrégations, voulut que la ſienne fût dans une ſeule Maiſon; qu'on pourroit néamoins former dans les aûtres villes des Congrégations ſemblables à celle de Rome; mais qu'alors elles n'y ſeroient point annéxées pour faire un ſeul corps. C'eſt pourquoy les Maiſons de l'*Oratoire* de Saint Philippe Néri, qui ſe trouvent tant en Italie qu'en Flandre, ſont toutes indépandantes les unes des aûtres.

Piére de Bérulle Pariſien qui fut depuis Cardinal eſt le prémiér inſtituteur des Prêtres de l'*Oratoire* de France. Il établit ſa Congrégation à Paris en 1611. ſous l'autorité de ſon Évêque, & il obtint pour celá des Lettres du Roi Loüis XIII. datées du mois de Decembre 1611. Il en obtint auſſi de la Reine alors Régente dattées du 2. Janvier 1612. Ces Lettres furent enregiſtrées au Parlement de Paris le 4. Décembre 1612. avec cette claûſe: *A la charge de rapporter dans trois mois le conſentement de l'Evêque, auquel ils demeureront ſujéts.* Monſieur de Bérulle qui avoit deſſein de répandre ſa Congrégation dans toute la France, & même dans les aûtres Royaumes, obtint à cet éffet une Bulle du Pape Paul V. en 1613. Après cette Bulle elle s'étendit en peu de tems dans pluſieurs villes du Royaume. Il y en eut néanmoins quelques unes qui s'oppoſérent à ce nouvel établiſſement de Prêtres ſéculiers vivans en ſociété. Lorſqu'il fut queſtion de vérifier les Léttres du Roy dans le Parlement de Normandie, les Curez de Roüen préſentèrent une Requête d'oppoſition, & Du Viquet alors Procureur Général de ce Parlement, prononça là-deſſus un diſcours qui ſe trouve imprimé dans la Somme Bénéficiale de Bochel. Ce qui obligea les Pères de l'*Oratoire* de faire cette déclaration; qu'ils n'étoient point Religieux; mais ſeulement Prêtres aſſociez enſemble; qu'ils étoient dans l'ordre de la hiérarchie de l'Égliſe, dépendans immédiatement des Évêques, *& ne travaillans que par eux, que ſous eux & pour eux.*

Oratoire, ſe dit auſſi de la maiſon même où demeurent les Pères de la Congrégation de l'*Oratoire*. *Oratorium.* Je vais à l'*Oratoire*. J'ai dîné à l'*Oratoire*.

ORATOIREMENT. adv. D'une manière oratoire & éloquente. *Oratorie, oratorio more.* Il y a cèrtains mots qui ſe diſent *oratoirement* & dans le ſtile ſublime & oratoire.

ORATORIEN. ſ. m. Qui eſt de l'Oratoire. *Oratorii ſocius, Oratorianus.* C'eſt un *Oratorien* qni prêche en tel endroit. C'eſt le livre d'un *Oratorien*. Les *Oratoriens* ne ſont point Religieux & ne font point de vœux. Ce mot n'eſt que du ſtile familier. Il eſt mieux & plus poli de dire Pére de l'Oratoire, ou un Confrère de l'Oratoire en parlant de ceux qui ne ſont pas Prêtres.

Oratorien, enne. ſ. m. & f. & adj. ſe dit auſſi des pèrſonnes attachées aux Pères de l'Oratoire, qui ſe confeſſent à eux, qui ſe retirent chez eux. C'eſt une *Oratorienne*, c'eſt-à-dire, une dévote une pénitente des Pères de l'Oratoire. Une dévote *Oratorienne*. Ce Cavalier. Ce Magiſtrat eſt tout *Oratorien*; c'eſt-à-dire grands ami des Pères de l'Oratoire.

ORB.

ORBA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Lombardie. *Urba.* Elle a ſa ſource dans les montagnes de Génes, travèrſe le montfèrrat, & ſe déeharge dans le Bormida, vis à vis d'Aléxandrie. Maty.

ORBAIS, ou **ORBAY.** ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Orbacum.* Il eſt en Champagne, à ſix lieux de Château Thièry, vèrs l'orient méridional. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 393. écrit *Orbay*, & le met dans le Soiſſonnois. On dit villiers ſous *Orbay*, La Chapelle ſur *Orbay*.

ORBANE, ou **ORBONE.** ſ. f. Le prémiér eſt de Pline L. II. C. 7. & le ſecond d'Arnobe *L. II. Contra Gentes.* Nom propre d'une Déeſſe des Romains. *Orbana Orbona.* Elle avoit ſoin des enfans orphelins, qu'on appelle en Latin *Orbi*, *Orbati parentibus.* Elle avoit un autel à Rome près du temple des Lares. Pline parle auſſi de la Déeſſe *Orbone* L. II. C. 7. mais il n'eſt pas vrai qu'il n'y ait que Pline qui en parle, comme Pintianus le dit ſur cet endroit de Pline; & par conſéquent il a tort de la régarder comme une Déeſſe ſuppoſée & inconnuë aux Anciens. Il n'avoit pas conſulté Arnobe. Voyez *Voſſ. De Idol. L. VIII. C.* 17.

ORBAſSAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États du Duc de Savoye. *Orbaſſanum.* Elle eſt dans le Piémont propre, entre la ville de Turin, & celle de Pignerol. Maty.

ORBE. adj. maſc. Tèrme de Chirurgie, qui ſe dit des coups qui font des contuſions, qui ne viennent pas d'inſtrument trenchans qui entament la peau, mais d'inſtrumens confondans. *Ictus contundens, cæcus.* Ils vinrent tuer l'un des quatre Barons, & lui donnèrent pluſieurs coups *orbes*. Chron. De Louïs XI. Ce mot ſe trouve dans les ouvrages des Médecins & des Chirurgiens qui écrivent aujourd'hui.

Ce mot vient de ce que la meurtriſſure qui arrive par ces ſortes de coups eſt ordinairement ronde & *extenſa in orbem.*

Orbe. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un globe, ou un corps ſphérique contenu ſous deux ſupèrficies: l'une concâve, & l'aûtre convéxe. Tous les cieux ſont des grands *orbes* azurez, & diaphanes, qui ſont renfèrmez les uns dans les aûtres. *Orbes.* Ce ſont des grands cèrcles qui dans leur épaiſſeur enfèrment & embraſſent le corps des Planétes, & dont le rayon eſt compris depuis le centre de la tèrre juſqu'au plus haut point où monte la Planéte, en ſuppôſant la tèrre dans le centre. Il y a des *orbes* *concentriques*,

concentriques, c'eſt-à-dire, qui ont tout un même centre : & des *orbes excentriques*, c'eſt-à-dire, qui ont châcun leur centre diffèrent. *Orbes concentrici & excentrici.* Il y a des *orbes* concentriques, & éxcentriques en partie, c'eſt-à-dire, dont la ſurface extérieure & intérieure n'a pas même un même centre, à cauſe de leur différente épaiſſeur. *Orbes partim concentrici & partim excentrici.*

Le Grand *Orbe* eſt le globe dans lequel tourne le ſoleil, dont le rayon va du centre de la tèrre au ſoleil. *Magnus orbis.* Les Copèrniciens éſtiment que tout le grand *Orbe* n'eſt qu'un point à l'égard du Firmament.

ORBE. Tèrme d'Aſtrologie judiciaire. On appelle *orbe* de lumière une cèrtaine quantité de lumière que les Aſtrologues donnent à une planéte au de-là de ſon centre : ils diſent que pourvû que les aſpècts donnent dans cet *orbe*, ils ont preſque le même éffet que s'ils frappoient au centre de la planéte. L'*orbe* de lumière de Saturne eſt, ſelon les Aſtrologues, de 10. degrez ; Jupitèr en a 12. Mars 7. d. 30'. Le Soleil 17. d. Vénus 8. d. Mèrcure 7. d. La Lune 12. d. 30'.

ORBE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Languedoc. *Obris, Orobis, Orobum, Orobio, Orubio.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes des Sevénes, vèrs la ville de Lodéve, baigne Beziers, & deux lieuës au deſſous ſe décharge dans le Golfe de Lyon MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 389. Il écrit ORB.

ORBE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du païs de Vaud, en Suiſſe. *Urba. Orba.* Elle eſt à deux lieuës d'Yvèrdun, ſur la rivière d'*Orbe*, qui ayant reçû la Vénoge ſe va décharger dans le Lac de Neuchaſtel, à Yvèrdun. MATY.

ORBE, *Urba* eſt auſſi le nom d'une petite rivière, qui ſort d'un lac, & arroſe le lieu, Joux le Val d'*Orbe*. L'*Orbe* ville, Yvèrdon & ſe jette enſuite dans l'Aar. Valois, *Not. Gall. p.* 624. Elle eſt ſur les confins de la Suiſſe & de la Franche Comté.

ORBE, s'eſt dit autrefois pous obſcur, caché, qui ne paroit pas. *Obſcurus, latens.* Il avient aucunes fois que aucuns cas aviennent ſi *orbes* qu'on ne peut pas tantôt ſçavoir ſi c'eſt cas qui appartienne à haute juſtice DE BEAUM. Un lieu *orbe* eſt un lieu où on ne voit pas clair. C'eſt delà qu'eſt venuë la ſignification qui ſuit.

ORBEC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Normandie. *Orbacum, Orbeccus.* Elle eſt à la ſource d'une petite rivière qui porte ſon nom, & à quatre lieuës au deſſus de Liſieux. MATY. Dans le païs on l'appelle *Orbach*, mais en François nous diſons *Orbe*. Valois, *Not. Gall. p.* 623.

Ce lieu a pris ſon nom de la petite rivière ſur laquelle il eſt ſitué. Car pach ou bach en Alleman ſignifie ruiſſeau, petite rivière. De là les Flamans ont fait beke, & nous bec. De là les noms de *Rodenbek*, ou *Robek*, *Caudebek*. Le *Bec*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 393.

ORBEGA. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Léon en Eſpagne. *Urbicus.* Elle reçoit le Tuèrto, & va ſe décharger dans l'Eſla, au deſſus de Paradéla. MATY.

ORBETELLO. Voyez ORBITELLO.

ORBICULAIRE. adj. m. & f. De figure ronde & ſphérique. *Orbicularis.* Une aſſiete eſt de figure *orbiculaire*.

Le Renard un ſoir appèrçut,
La lune au fonds d'un puits ; l'orbiculaire *image*,
Lui parut un ample fromage. LA FONT.

On a dit auſſi, La rondeur *orbiculaire* du ſoleil, des aſtres ; comme a dit Auvray dans ſes Satires. *Rotunditas ſolis & aſtrorum orbicularis.*

ORBICULAIRE, ſe dit auſſi d'un des muſcles des lévres, qui eſt impair, & qui environne les deux lévres comme un ſphinctèr ; & il les approche l'une de l'autre, & fèrme par ce moyen la bouche ; il les avance auſſi en dehors, & fait faire la mouë. *Muſculus labiorum orbicularis*, ou *orbiculatus*.

Il y a encore le muſcle qui fèrme les paupières, qu'on appelle *orbiculaires* ou *fermeur*. En Latin *Muſculi* [illegible]*laris palpebrarum*. Il prend ſon origine du grand coin de l'œil, & paſſant par deſſus la paupière ſupérieure va s'inſérer au petit angle, une partie de ce muſcle paſſe par la paupière inférieure, & va auſſi finir au petit angle.

ORBICULAIRE. ſ. m Tèrme Ecléſiaſtique. On appelloit ainſi à Rome l'Egliſe du Vatican des Annivèrſaires. *Orbiculare.* Deux *orbiculaires* d'un ouvrage à l'aiguille. Joann. Rubeus dans la vie de Boniface VIII. mais Du Cange croit qu'il faut lire auricularia au lieu d'orbicularia.

ORBIGNI. ſ. m. Nom propre d'un village. *Orbiniacum.* Il eſt en Touraine, ſur les Confins du Bèrry, à deux lieuës environ du Chèr, près de Cerai ; Valois, *Not. Gall. p.* 393. Ce n'étoit d'abord qu'une fèrme de l'Egliſe de Tours. Elle fut bâtie par Euphrone XVIIIe Evêque de cette Egliſe. *Greg. de Tours à la fin de ſon hiſt. de Fr.*

ORBIQU. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Languedoc. *Orbio, Urbio, Odurobio.* Elle a ſa ſource près du Bourg nommé la Grâce, & elle ſe décharge dans l'Aude ; à deux ou trois lieuës au deſſus de Narbonne. MATY.

ORBITAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie, que l'on donne à un des trous éxtérne qui ſont aux os de la tête. Une des branches du nèrf ophtalmique ſort par le trou *orbitaire* externe, & va ſe perdre ſur les membranes des lames oſſeuſes du nez. DIONIS. Quelques Médecins & Anatomiſtes ont auſſi nommé les os unguis, les *Orbitaires*. Voyez UNGUIS.

ORBITE. ſ. f. La ligne que décrit le centre d'une Planéte dans le ciel par ſon mouvement propre. *Orbita.* L'Ecliptique eſt l'*orbite* du ſoleil. *Ecliptica eſt ſolis orbita.* Il la parcourt en une année par ſon mouvement propre, & rétrograde d'Occident en Orient : ou ſi le ſoleil eſt fixe, l'*orbite* de la tèrre eſt le cèrcle qu'elle décrit autour du ſoleil. Képler à le prémiér conjecturé que l'*orbite* des Planétes n'étoit pas circulaire ; mais élliptique. *Orbita elliptica.*

ORBITE, en tèrme d'Anatomie, ſe dit de ces deux grandes cavitez, dans leſquelles les yeux ſont placez : elle ſont formées par ſix os différens, & pèrcées dans leur fond pour donner paſſage aux nèrfs optiques ; leur figure eſt pyramidale. *Orbita pyramidalis.*

ORBITE, ſe dit auſſi du tour de la cavité, ou du creux des yeux. Il y a des maladies qui rendent l'*orbite* des yeux toute livide.

ORBITELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Siénois, en Toſcane. *Orbitellum, Orbetelum, Orbetellum.* Elle eſt fortifiée, Capitale du petit Etat delli préſidii, & ſituée ſur un Lac, où elle a un bon port, déffendu par quelques Forts, à douze lieuës de Civita-Vecchia, vèrs le couchant. Baudrand aſſûre qu'elle fut appellée anciennement *Pitillinum*, & qu'elle s'eſt accruë des ruines de *Coſa*, de même qu'Anſedonia. MATY.

Le Lac d'ORBITELLO. *Marinus Lacus.* Ce Lac, ſur le quel la ville d'*Orbitello* eſt bâtie, ſeroit plus juſtement appellé un petit Golfe, car ſes eaux étant ſalées viennent indubitablement de la mèr, avec laquelle il a communication par un aſſez large embouchure. MATY.

ORBO. ſ. m. petite rivière de l'iſle de Corſa. *Orba*, *Hierus*, *Sacer.* Elle ſe décharge dans la mèr à quatre lieuës d'Aleria Diſtructa du côté du midi. MATY.

ORBONE Voyez ORBANE.

ORC.

ORÇA. Sorte d'advèrbe qui ſèrt à éxciter, & dont on ne ſe ſèrt que dans le ſtile ſimple & familier. *Age, agite.* *Orça* tout de bon je commence. SCAR. *Orça*, par vôtre Dieu, le ferez-vous ? LA FONT.

ORÇADES. Les *Orcades*. ſ. f. & pluriel. C'eſt un amas de petites iſles qui s'étendent dans l'océan calédonien du nord au ſud, juſqu'à l'Ecoſſe, dont elles ne ſont ſéparées que par un détroit large environ d'une lieuë. *Orcades.* On en met juſqu'à trente ou quarante, mais il y en a un grand nombre qui ſont fort petites & inhabitées. On les diviſe en continent, en iſles ſeptentrionales, & en méridionales. Mainland la plus grande de ces iſles eſt ce qu'on appelle Le continent. Au nord de Mainland ſont les iſles ſeptentrionales : nord Ranals, Sands, Streoms, Heth, Siapins, Eglis, Papa, Weſter, & Rous, en ſon les principales. Les méridionales ſont au midi de Mainland : on y diſtingue South Ranals, Flott, Hoy, Souna. Kirkvall dans Mainland eſt la ville capitale & unique de toutes ces iſles ; la mèr qui les environne eſt fort poiſſonneuſe, & fournit à leurs habitans la meilleure partie de leur ſubſiſtance, mais elle eſt orageuſe & dangereuſe. Ces iſles ont appartenu aux Rois de Norvége. Chriſtian I. Roi de Danemarc les engagea l'an 1474. à Jacques III. Roi d'Ecoſſe ; & ſes ſucceſſeurs les poſſédent encore. MATY. Tacite rapporte au tems de Julius Agricola la découvèrte des *Orcades* ; quoique d'autres hiſtoriens attribuënt avec Juſtice à l'Empereur Claude la gloire d'avoir ſubjugué les *Orcades*, dont Méla même, qui vécut ſous ſon Empire, a marqué le nombre. Les paroles de Tacite diſtinguent manifeſtement Thulé des *Orcades*. HUET. *Tr. du Com. p.* 412.

ORCAM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Arcona.* C'étoit autrefois une ville de l'iſle de Rugen. Valdemar Roi de Danemarc la ruina l'an 1168. Le lieu qui eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle en conſèrve encore le nom, quoiqu'un peu corrompu. MATY.

ORCHAMP, ou ORCAN. ſ. m. Nom propre d'un village avec

avec Abbaye. *Urſicumpus.* Il eſt dans le gouvèrnement de l'iſle de France, à une lieuë de Noyon, vèrs le ſud. Maty.

ORCHANETTE. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, & dont les feuilles ſont ſemblables à celles de la buglôſe ſauvage, longues d'un ou de deux pouces, garnies de poils rudes. *Anchuſa.* Ses fleurs naiſſent aux éxtrémitez des branches, en forme d'entonnoir, à pavillon découpé, de couleur purpurine. Ses ſemences ſont ſemblables à la tête d'une vipère, d'une couleur cendrée. Sa racine eſt groſſe comme le pouce, longue, rouge: on s'en ſèrt pour donner une teinture rouge à de l'huile, à des pommades, à de la cire. Les Apoticaires l'employent pour donner cette même couleur à l'onguent rôſat; elle eſt auſſi aſtringente, propre pour arrêter le cours de ventre. En Latin *Anchuſa puniceis floribus.* C. Bauh. M^r. Tournefort met cette plante parmi les eſpéces de buglôſe; il l'appelle *Bugloſſum radice rubra, ſive Anchuſa vulgatior.*

ORCHÉSOGRAPHIE. ſ. f. Art. & déſcription de la danſe, dont les pas ſont nottez avec des nottes de Muſique. Il y a un traitté curieux fait par Thoinet Arbeau, imprimé à Langres en 1588. qu'il a intitulé *Orchéſographie.* C'eſt le prémier qui a notté & figuré les pas de la denſe de ſon temps, de la même manière qu'on notte le chant & les airs. Le fameux Beauchamp l'a fait auſſi depuis. Ce mot vient d'ὄρχησις, *danſe*, & γραφή, *déſcription.*

ORCHÉSTIQUE. ſ. f. L'Art de la danſe. *Orcheſtice.* Julius Pollux en fait une partie de la Muſique & Voſſius dit que c'eſt la quatriême.

ORCHÉSTRE. ſ. f. Quelques-uns le font maſculin. Il faut prononcer *orqueſtre,* ainſi que pluſieurs l'écrivent. C'eſt aujourd'hui un retranchement au devant du théâtre, où l'on place la ſymphonie. *Orcheſtra,* en Grèc ὀρχήστρα. Il eſt dérivé du mot Grèc ὄρχησις. Tous les inſtrumens de l'*Orchéſtre,* tiroient de longs ſoûpirs, & les flûtes douces pouſſoient mille ſanglots. Le Chev. d'H. Chez les Grècs elles occupoient une partie de la Scéne, où l'on danſoit, comme ſi on vouloit dire le *danſoir.* C'étoit la partie la plus baſſe du Théâtre, faite en demi-cèrcle, & enfèrmée au milieu des degrez. Chez les Romains c'étoit le lieu où ce plaçoient les Sénateurs, & à-peu près ce qu'on appelle aujourd'hui le partèrre. *Félibien.*

On a appellé auſſi *Orchéſtrie,* le Jubé, ou le Pulpitre de l'Égliſe, à qui on donne dans les vieux Titres le nom de *orciſtra.* En Latin *odeum.* En Grèc ᾠδεῖον, *Pulpitum, ſymphoniæ pulpitum.*

ORCHIÉS. ſ. m. nom propre d'une petite ville des Païs-Bas. *Orcheſium, orcaya.* Elle eſt dans la Flandre, entre Lille, Tournay, & Doüay, environ à quatre lieuës de châcune de ces villes. La plûpart des Géographes prennent *Orchies* pour *Orgiacum,* ville de la Gaule Belgique; quelques-uns pourtant mettent cette ancienne ville à Arras. Maty.

ORCHIMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec une Seigneurie, *Urſimontium.* Elle eſt dans le Duché de Luxembourg, près de la rivière de Semoy, à quatre lieuës de Sédan, vèrs le Nord. Maty.

ORCI NUOVI. ORCI VECCHIO. Nom de deux différens lieux. *Orci Nuovi,* eſt une petite ville ou bourg fortifié. *Orci Novi.* Ce lieu eſt dans le Bréſan, Contrée de l'État de Veniſe, en Italie, prés de l'Oglio, & du village d'*Orci. Vecchio Orci veteres,* à trois lieuës de Crême, vers le Levant. Maty.

ORCO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Piémont. *Orgus, Morgus.* Elle a ſa ſource près de la Vallée d'Aouſte, & du Bourg de Campiglie, travèrſe le Canavais & une petite partie du Monférrat Savoyard, & ſe décharge dans le Pô, fort près de Chivas. Maty.

ORCOMÉNO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Orchomenus.* C'étoit anciennement une petite ville de la Béotie en Achaïe. Elle avoit un ſomptueux Temple conſacré aux Grâces. Ce n'eſt maintenant qu'un petit Bourg de la Livadie, ſitué à cinq lieuës de Badia ou Livadia, vèrs le Nord. Maty.

ORCUS. ſ. m. Nom d'un Dieu des Enfèrs, que les Poëtes prennent ſouvent pour l'Enfèr même. *Orcus.* C'eſt le même que Pluton. *Orcus* avoit un Temple à Rome dans le dixiême quartier de la ville. Quelques uns le confondent avec Caron.

L'*Orcus* fut ſurnommé *Quietalis,* parce qu'il apporte le repos & ſe donne à tout le monde. Il ſe nomme auſſi Aidoneus. Ce fut un Roi des Moloſſes qui ravit Proſèrpine dans les campagnes d'Euna, & qui fut honoré avec Dis ou Pluton. *Voſſ. De Idolol. L.* 1. *C.* 17. *L. II. C.* 47. *L. VII. C.* 10.

Vèrrius dit, dans Feſtus, que ce Dieu s'appelloit anciennement *Vragus,* d'où l'on a fait par contraction *Orcus. Voſſius de Idolol. L. II. C.* 60. *p.* 319. *col.* 1. croit que ce nom, comme *Erebus, Achéron,* & la plûpart de ceux des Divinitez Infèrnales, eſt Hébreu, & qu'il vient de ארקא Arka, qui ſignifie *la tèrre* en Chaldéen. On pourroit auſſi le tirer de ארך *Arach,* long, grand, étendu, parce que l'on diſoit que l'*Orcus* reçevoit tout, dévoroit tout, renfèrmoit tout.

ORCHIS. ſ. m. Plante qui pouſſe de ſa racine ſix ou ſept feuilles médiocrement larges, liſſes, ſemblables à celles du lis, marquées par deſſus de quelques taches rouges-noirâtres, quelquefois ſans taches. ὄρχις. Sa tige eſt haute d'environ un pied, ronde, rayée: elle porte en ſa ſommité un long épi de fleurs purpurines, odorantes, agréables à la vuë, blanchâtres vèrs le fond, & parſemées de quelques points d'un purpurin foncé. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit ſemblable à une lantèrne à trois côtes, contenant des ſeménces ſemblables à de la ſcieûre de bois. Ses racines ſont deux tubèrcules charnus, ronds comme des olives, l'un plein & nouveau, l'aûtre fongueux, ridé & flètri. En Latin *Orchis morio mas foliis maculatis.* C. Bauh. Les racines de l'*orchis* ſont propre pour fortifier les parties de la génération pour aider à la conception. Il y a pluſieurs ſortes d'*orchis.*

Ce mot eſt Grèc, il ſignifie *teſticule,* & l'on a donné ce nom à cette plante, parceque ſes racines reſſemblent aux teſticules d'un animal.

ORD.

ORD, orde, adj. Sale, puant. *Sordidus, ſpurius.* Il n'y a rien de plus *ord,* plus puant qu'un privé public. Ils ſe ſont nourris de tout ce qu'il y a de plus *ord,* & de plus ſâle dans la nature. Pat.

Ce mot vient de *ſordidus,* ſelon Nicod. Il vieillit.

ORDALIE. ſ. m. *Ordalium.* On a appellé *Ordalie* dans le moyen âge les Épreuves du feu, du fèr chaud, de l'eau, du duel. Voyez le mot Éſpreuve. *T. II. p.* 1420. C'eſt en Anglетèrre que l'on donnoit ce nom à ce que nous appellons en France Épreuves, & l'on s'en peut ſèrvir quand on parle des affaires d'Anglеtèrre. Emme mère de S. Edouard le Confeſſeur, accuſée d'une trop grande familiarité avec l'Évêque de Linceſtre, demanda l'*Ordalie* du fèr chaud, & elle paſſa nuds piéds les yeux bandez ſur neuf ſocs de charuë tous rouges ſans ſe brûler. Ce n'étoit pas ſeulement en Angletèrre que ces *ordalies* étoient en uſage; elles étoient ordinaires en France & en Allemagne. Outre l'*ordalie* du fèr chaud, il y avoit l'*ordalie* des champions en champ clôs: l'*ordalie* de l'eau froide, celle du potage judiciel, celle du fromage béni celle de l'eau boüillante, celle de la Croix vèrte, & celle des dez pôſez ſur des reliques en une envelope de laine, &c. Yves de Chartres dans une Épitre à Hildebèrt Évêque du Mans parlant des épreuves appellées *Ordalies,* qui ſe faiſoient par l'eau, ou par le feu, ou en champ clôs, dit que cette manière *innocentiam defendere, eſt innocentiam perdere.* Menagiana.

Harpsfeld dit qu'*Ordall* en Saxon ſignifie *purgation.* Renou de Ceſtre éxprime les *Ordalies* par le mot d'éſſay, *examen.* Il eſt ſurprenant qu'on ait compôſé des Meſſes propres pour ces *ordalies.* On les trouve dans les Miſſèls de ce tems là. Chastelain. *Martyrol. T. I. p.* 75. Voyez Éſpreuve.

ORDE. Voyez HORDE. *T. III. p.* 683.

ORDIBAIRE. ſubſt. Nom de ſecte *Ordibarius.* Les *Ordibaires* étoient une ſecte de Vaudois.

ORDINAIRE. adj. m. & f. Ce qui arrive ſouvent, ou toujours. *Ordinarius, conſuetus, uſitatus, ſolennis. Frequens.* Le cours *ordinaire* de la Providence, c'eſt l'action des agens *ordinaires,* tout ce qui ſe fait ſans miracle. Le mouvement *ordinaire* du ſoleil, c'eſt ſon mouvement journalier. Le train *ordinaire* de la vie c'eſt de boire & de manger.

Ordinaire, ſe dit auſſi de ce qui eſt commun, qui n'eſt pas râre. *Communis, ſolitus.* Les diamans ſont plus éſtimez que les pièrreries *ordinaires,* à caûſe de leur râreté. Les penſées de cet Auteur ſont fort *ordinaires,* fort triviales. Ces vèrs ſont *ordinaires,* ſont fort plats. Cela eſt écrit en ſtile *ordinaire,* c'eſt-à-dire, en un ſtile commun & familier. Xénophon raconte les chôſes *ordinaires,* d'une façon qui ne l'eſt pas. Il n'a fait qu'une fortune *ordinaire,* c'eſt-à-dire, médiocre. C'eſt un homme fort *ordinaire,* qui n'a rien qui le faſſe diſtinguer des aûtres.

Ordinaire, ſe dit auſſi de ce qu'on a accoûtume de voir, de dire, de faire. *Uſitatus, quotidianus.* La dépenſe *ordinaire* de cette maiſon monte à tant. C'eſt ſa manière *ordinaire* d'agir. C'eſt ſon caractère *ordinaire.* Il eſt *ordinaire* de voir les plus zêlez s'emporter. Pasc. Qu'il eſt difficile quand on a pris l'eſſor, de déſcendre dans une condition de vie *ordinaire.* Fléch. Il eſt venu de ſon pas *ordinaire,* ſans faire grande diligence. On appelle auſſi habit *ordinaire,* celui qu'on a coutume de porter par la ville, à la différence des habits de cérémonie, qu'on ne porte qu'en cèrtains temps & occaſions, aux bonnes Fêtes, aux cérémonies. Une maladie *ordinaire,* eſt celle qu'on voit ſouvent, comme la fiévre, le rhume, & qu'on guérit avec des remédes *ordinaires,* la caſſe & le ſené; à la différence des grandes maladies auſquelles on applique des remédes violens, comme l'émétique, le mèrcure, &c.

On appelle un Courier *ordinaire,* celui qui part réglément en cèrtain jour de la ſemaine. *Veredarius ordinarius.* Et on dit, Écrire

par

par l'*ordinaire*, pour dire, par la voye de la poſte, de ce Courier qui a accoutumé de partir. La gazette contient les nouvelles *ordinaires*.

Gentilhomme *ordinaire*, chez le Roi, ou abſolument *ordinaire*, eſt un Gentilhomme qui ſert par quartier, pour porter les ordres, & commiſſions dont il eſt chargé par le Roi. *Cubicularius regis ordinarius.*

On appelle auſſi *ordinaires*, pluſieurs Officiérs qui ſervent toute l'année, mais ſeulement en l'abſence des Officiérs de quartier. *Miniſtri ordinarii*. Comme l'Aumônier *ordinaire*. Médecin *ordinaire*. Maître d'Hôtel *ordinaire*.

Les Conſeillers d'État *ordinaires*, ſont les douze qui ſervent toute l'année, à la différence de douze aûtres qui ne ſervent que par ſemeſtre. *Miniſtri à ſanctioribus conſiliis.* Pluſieurs Officiérs par brevet ont pris la qualité de Conſeillers, Aumôniers, Prédicateurs, Maîtres d'Hôtel, Sécrétaires *ordinaires* du Roi, qui n'en ont jamais fait la fonction, & qui ſont maintenant retranchez.

On appelle auſſi les Tréſoriers *ordinaires* des guèrres. *Quæſtores militares.* Ceux qui manient le fonds qui ſe fait tous les ans pour l'entretien *ordinaire* des gens de guèrre & des garniſons; & Commiſſaires *ordinaires* des guèrres, ceux qui ont la conduite des troupes, & le ſoin de faire faire les revuës.

Ambaſſadeur *ordinaire. Legatus ordinarius.* Eſt celui qu'on envoye réſider pendant pluſieurs années en la Cour de quelque Prince ou République, avec leſquèls on vit en paix, pour y entretenir le commèrce & la bonne intélligence.

ORDINAIRE, en tèrmes du Palais, ſignifie le Juge naturel du tèrritoire où le défendeur eſt domicilié, celui qui a la juriſdiction *ordinaire. Judex proprius.* Soit en prémière inſtance, ſoit par appel, à la différence des Prévôts, des Maréchaux, des Juges, des Privilégiez, ou de ceux qui ſont établis Juges par des commiſſions éxtraordinaires. Le conſeil renvoye ſouvent les parties pardevant les Juges *ordinaires. Judices vernaculi, municipes.*

ORDINAIRE, ſe dit auſſi des Jugemens qui ſe rendent à la charge de l'appel. *Judicium cum provocatione:* Les Maîtres des Requêtes jugent à l'*ordinaire* au nombre de trois; mais il doivent être ſept pour juger au ſouverain. Les Procureurs cotent encore les doſſiers des caûſes d'appel qu'ils ont au Parlement, par ce mot *éxtraordinaire*.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de la procédure civile. Quand il n'y a point de preuve en un procés criminel ſuffiſante pour une peine afflictive, on reçoit les parties en procés *ordinaire*, c'eſt à-dire, on civiliſe l'affaire, ſauf à réprendre l'éxtraordinaire, s'il ſurvient des preuves dans la ſuite. *Cauſam capitis in cauſam civilem tranſmutare.*

On appelle à Paris la queſtion *ordinaire, Tormentum ordinarium*, Six pots d'eau qu'on fait boire au patient ſuſpendu ſur le petit tretteau; l'éxtraordinaire eſt de ſix aûtres pots avec le grand tretteau.

On appelle frais *ordinaires* de criées, les procédures qui ſe font pour l'inſtruction du decret, & la ſureté de la vente, leſquèls ſont dûs par l'adjudicataire, outre le prix de l'adjudication. *Auctionum ſumptus ordinarii.* Et frais *extraordinaires*, ſont ceux qui ſont faits pour juger les oppoſitions, ſoit à fin de diſtraire, ſoit à fin de conſèrver, & de collocation en ordre. Ceux-ci ſont pris par préférence ſur la chôſe venduë.

On appelle auſſi au Palais les jours *ordinaires*, les Vendredis & Samedis, auſquèls on donne audience de rélevée tant au Parlement qu'aux Requêtes. *Dies præſcripti.* Ailleurs on appelle les jours *ordinaires*, tous les jours ouvriers, par oppoſition aux Fêtes & aux Dimanches.

ORDINAIRE, en Juriſprudence Canoniqne, ſignifie l'Archevêque, Évêque, ou autre Prélat qui a la Juriſdiction Écclésiaſtique dans un tèrritoire, ou celui qui a la collation d'un Bénéfice. *Proprius Paſtor.* Le Pape renvoye aux Collateurs *ordinaires*, aux Évêques, l'éxamen de ceux qu'il pourvoit de Cures. C'eſt à l'*ordinaire* à donner le *viſa* des proviſions qui ne ſont point en forme gracieûſe. Le Pape s'eſt réſèrvé, par le Concordat, la prévention ſur les Collateurs *ordinaires*, à caûſe que c'eſt l'*Ordinaire* des *Ordinaires*. Il y a pluſieurs Chapitres & Abbayes qui ont des éxemptions de l'*ordinaire*. On appelle les Prélats, *Ordinaires*, parcequ'ils ſont établis & jugent ſuivant le droit commun & *ordinaire*. La viſite de la clôture appartient de plein droit à l'*ordinaire*. PAT. Par l'Ordonnance de Blois les Parlemens ne peuvent enjoindre aux *ordinaires* de conférer un Bénéfice, ou d'accorder le *viſa*. On appelle le Pape l'*Ordinaire* des *Ordinaires*, depuis que dans le Concile de Latran il s'eſt attribué la collation par prévention des Bénéfices ſur tous les Collateurs *ordinaires*. Les *Ordinaires* qui ne ſont pas Évêques ne peuvent décèrner de monitoires: pour en obtenir il faut s'adreſſer au Pape, & cette éxpédition s'appelle *in forma ſignificavit*: l'éxécution de ces monitoires eſt ordinairement adreſſée aux Évêques voiſins ou à leurs Officiaux.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi ſubſtantivement & abſolument, de la dépenſe qu'on fait tous les jours à ſa table dans ſon domeſtique. *Sumptus quotidiani.* L'*ordinaire* bourgeois eſt le bœuf, veau & mouton. Un bon *ordinaire*, c'eſt quand on y ajoûte du rôti, ou des ragoûts. *Ordinaire* de grand Seigneur, eſt une table garnie de pluſieurs couvèrts pour les ſurvenans. On dit qu'un homme ne fait point d'*ordinaire*, quand il n'a point de pot au feu, quand il envoye querir un *ordinaire* à la gargote, ou quand il eſt écorniſſeur, quand il va quêter deçà & delà des repas. Un *ordinaire* non ſeulement très-frugal, mais auſſi très auſtère & très-paûvre. P. VERJUS.

> *Mithridate à ce qu'on prétend,*
> *Au poiſon s'accoutuma tant,*
> *Que ſur lui le poiſon ne pouvoit plus rien faire;*
> *Pancrace a pris le même train,*
> *Et tant rogné ſon* ordinaire
> *Qu'il ne peut plus mourir de faim.* SÉNECÉ.

ORDINAIRE. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Gargotiers de Paris; & ſignifie une portion de viande ou de poiſſon qu'on donne dans les gargotes à ceux qui y vont manger. *Conſueta portio.* Prendre un *ordinaire* de trois ſols.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi de cette meſure réglée de vin, de bois, chandelle, foin & avoine qu'on fournit tous les jours aux doméſtiques & à l'Écurie. Le Maître d'Hôtel & le Sommelier ont ſoin de fournir l'*ordinaire* aux valèts & aux chevaux. Quand les chevaux ont bien travaillé, on leur renforce l'*ordinaire*.

On appelle ſur la mèr l'*ordinaire* ou *portée*, la place qu'on aſſigne dans le vaiſſeau aux matelôts, pour y porter leurs coffres & leurs hardes juſqu'à une cèrtaine quantité. *Arcularum promptuarium.* On le dit auſſi des chôſes mêmes, c'eſt-à-dire, des hardes & coffres que les matelôts mettent dans l'endroit du vaiſſeau qui leur eſt marqué. *Sarcina.* Enfin ce mot ſignifie le droit que les matelôts ont de mettre à leur compte quelque chôſe ſur le vaiſſeau juſqu'à la concurrence d'un cèrtain poids.

ORDINAIRE, ſe dit encore de ce qu'on a coutume de dire, ou de faire. *Conſuetudo.* C'eſt ſon *ordinaire* de dormir. C'eſt l'*ordinaire* d'un hableur de mentir, d'un Courtiſan de flatter, &c.

ORDINAIRE, ſe dit auſſi au ſubſtantif de la poſte. L'*ordinaire* de Lion, de Rome, de Veniſe. *Veredarius ordinarius.* Je vous ai écrit par l'*ordinaire*. Il a manqué un *ordinaire* à me faire réponſe. L'*ordinaire* a été dévaliſé.

En tèrmes de Liturgies *ordinaire* ſignifie dirèctoire, c'eſt à-dire, un livre qui apprend comment il faut réciter l'office divin, & dire la Meſſe. *Ordinarius.* On appelle auſſi l'*ordinaire* de la Meſſe, tout ce qui ſe dit tous les jours à la Meſſe, les prières de la Meſſe rangées de ſuite, comme elles ſe diſent. On trouve dans tous les Miſſels l'*ordinaire* de la Meſſe, il eſt après la Meſſe du Samedi Saint. *Ordo Miſſæ.*

ORDINAIRES, au plurier, ſe dit des maladies ou purgations des femmes, qui leur viennent tous les mois, qu'on appelle autrement *fleurs*, ou *régles*, ou *menſtruës*. *Menſtrua, menſes.* Par la même raiſon quelques Auteurs Latins les ont appellez *conſuetudo, quia conſueto tempore redeunt.*

A l'ordinaire, pour l'ordinaire & *d'ordinaire*, ſont des façons de parler advèrbiales qui ſignifient la même chôſe qu'*ordinairement*. *More conſuèto, frequenter.* Je vous parle franchement à mon *ordinaire*.

ORDINAIRE. ſ. m. Nom de Gladiateurs. *Ordinarius.* Les *Ordinaires* étoient ceux qui étoient choiſis pour combattre aux jours & aux lieux réglez & dans les ſpectacles publics. *Juſte Lipſe L. II. Saturn. C.* 17.

ORDINAIREMENT. adv. D'une manière ordinaire, commune, fréquemment uſitée. *Ut mos eſt, ut fit.* Il arrive *ordinairement* du malheur aux étourdis, aux quéreleurs. Les étourneaux ſont maigres, parcequ'ils vont *ordinairement* en troupe. On ne procéde contre lui qu'*ordinairement*, c'eſt-à-dire, par maniére civile.

ORDINAL. ſ. m. Tèrme Écclésiaſtique. Livre qui contenoit & préſcrivoit la manière de réciter & de faire l'office divin. *Ordinale.* Voyez Spelman. *Gloſſar. Archæol.*

ORDINAL. adj. Qui ſe donne en Grammaire, pour épithéte aux nombres qui marquent l'ordre des chôſes, en quel rang elles ſont placées. *Numerus ordinalis.* Le *prémier, ſecond, dixiéme, centiéme*, &c. ſont des nombres *ordinaux*.

ORDINANT. ſ. m. Évêque ou Prélat qui donne les Ordres. *Ordines conferens.* L'*Ordinaint* doit dire la Meſſe, faire telles & telles cérémonies ſuivant les Ordres qu'il confère.

ORDINANT, ſe dit de celui qui aſpire à recevoir les Ordres, ou qui les reçoit. *Ordinandus.* On a commis tèls & tèls Docteurs pour éxaminer les *Ordinandus*.

ORDINATEUR. ſ. m. Celui qui met en Ordre, *Ordinator.* M. l'Abbé Fleury s'eſt ſèrvi de ce mot dans ſon *Hiſt. Eccleſ. T. III.*

T. III. p. 143. Les Juifs ont un ancien Rabbin, nommé Rabbi Jéhuda Ben Baba, qui porte le ſurnom d'*Ordinateur*, en Hébreu הסומך, *Haſſomech.* Voyez David Ganz. *Milliar.* 4. *an.* 828.

ORDINATION. ſ. f. Action par laquelle on confère les Ordres, & le tems propre pour les conférer. *Ordinatio.* On a envoyé querir l'Évêque pour faire l'*ordination.* Quand on demande les Ordres hors le tems de l'*ordination*, il faut avoir une diſpenſe de Rome expreſſe pour cela, qu'on appelle *extra tempora.* L'*ordination* a toûjours été la princip le prérogative des Évêques, & ils ſe ſont toûjours réſervé cette fonction comme une marque de Souveraineté dans leur Diocèſe. Par l'ancienne Diſcipline l'on ne faiſoit point d'*ordinations* vagues & abſoluës: il falloit avoir une Égliſe pour être ordonné Clèrc, ou Prêtre. Dans le XII. ſiécle on ſe relâcha & on donna l'*ordination* ſans titre, ou ſans bénéfice. Le Concile de Trente a renouvellé l'ancienne Diſcipline, & défendu de promouvoir aux Ordres ſacrez un ſeculier qu'il ne ſoit pourvû d'un Bénéfice ſuffiſant pour ſubſiſter. Céla ne ſe pratique point en France. Voyez Titre. Les Proteſtans tiennent que la vocation du peuple eſt la ſeule chôſe eſſentielle pour la validité du Miniſtère des Paſteurs; & que l'*ordination* n'eſt qu'une cérémonie qui rend la vocation plus authentique, & plus majeſtueuſe; mais qui n'eſt point d'une néceſſité abſoluë. L'Égliſe Anglicane tient que perſonne ne doit s'ingérer dans les fonctions du Miniſtère ſans *ordination*, & qu'il n'appartient qu'aux Évêques de la donner.

Le Concile de Rome tenu en 744. ordonne par ſon IIe Canon qu'on ne fera les *ordinations* qu'au prémier, au quatriême au ſeptiême & au dixiême mois; c'eſt-à-dire aux quatre tems. Les Grècs n'uſent point d'onction dans l'*ordination* des Prêtres, ni des Évêques. On ne trouve point non plus dans l'Égliſe Romaine de veſtiges de l'onction des Évêques avant S. Léon; & l'onction des Prêtres y étoit encore inconnuë du tems de Nicolas I. Fleury. *Hiſt. Eccleſ. L.* 76. Le Pape Aléxandre II. défend l'*ordination per ſaltum* dans ſon Epître 32e. c'eſt-à dire le paſſage à un ordre ſupérieur, ſans avoir paſſé par les inférieurs, comme des quatre moindres paſſer au Diaconat, ſans avoir été ordonné ſoudiacre auparavant; c'eſt ce qui s'appelle *ordinatio per ſaltum.* On appelloit *ordination* abſoluë, l'*ordination* d'un Clèrc qui n'avoit point de titre. Le Concile de Meaux en 845. Canon 52. défend les *ordinations abſoluës.* On ne fera point d'*ordinations* abſoluës, & ceux qui ſeront ordonnez pour des titres, auront paſſé au moins un an dans un clèrgé réglé, ou dans la cité, c'eſt-à-dire, la ville épiſcopale, afin que l'on puiſſe connoître leur doctrine & leurs mœurs. Fleury. On nommoit ainſi ces *ordinations*, parcequ'elles ne lioient point l'Ordonné à aucun titre ni à aucune Égliſe.

ORDINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Diocèſe de Cologne, en Allemagne. *Ordinga*, *Caſtra Hordiani.* Elle eſt près du Comté de Meurs, ſur le Rhin, environ à deux lieuës au deſſous de Keyſerwèrt. Maty.

ORDIR. Vieux-v. a. Souiller, Borel. Salir *maculare*, *inquinare*, *inficere.*

ORDONNANCE. ſubſt. f. Loi, ſtatut, commandement d'un Souverain, ou d'un Supérieur. *Lex*, *edictum*, *conſtitutio*, *edictio*, *præſcriptum*, *ſcitum.* Il faut garder les *ordonnances* divines, les *ordonnances* de l'Égliſe. Il eſt néceſſaire pour le ſalut de ne s'écarter en rien des *ordonnances* de Dieu & des Saints Pères. Arnaud. Seigneur, vos *ordonnances* ſont admirables, & c'eſt ce qui me porte à les obſèrver. Port-R.

Ordonnance, ſe dit plus particulièrement dans la Juriſprudence Françoiſe, des loix qui ſont établies par la ſeule autorité du Roi: auquel ſens on dit *Ordonnances Royaux*, par une vieille façon de parler qu'on n'a point encore changée: car, ſi on vouloit parler régulièrement, il faudroit dire *Ordonnances Royales. Edicta Regia*, *Regiæ ſanctiones.* Mais cela n'eſt point encore reçû. Vaug. Rem. On dit auſſi *Ordonnance* des Loix faites dans les États Généraux du Royaume, quoiqu'elle ne ſoit pas émanée de la ſeule autorité Royale. *Ordonnance* de Blois. *Ordonnance* de Moulins, *ordonnance* d'Orléans. *Ordonnance* a encore une ſignification plus particulière, par laquelle on diſtingue une *ordonnance* d'un Édit, non par la force, car ces deux ſortes de loix obligent les ſujèts, mais par la forme. Une *ordonnance* proprement dite & priſe dans cette ſignification étroite, dont nous parlons, n'a pas un long préambule, qui contienne en détail les motifs de commander ou de défendre telle chôſe, comme un Édit. Enfin le mot *ordonnance* eſt générique. Il comprend toutes les éſpeces de Lettres Patentes, mais on l'applique dans l'uſage aux Édits généraux, qui contiennent des diſpoſitions ſur pluſieurs matières differentes. Toutes les *ordonnances*, comme les Édits; & les Lettres Patentes qui ſont une première Loi, commencent par ces mots. *A tout préſens & à venir, ſalut.* Elles ſont ſcellées de cire verte ſur des lacs de cire verte & rouge. Elles ne ſont dattés que du mois & de l'année. Les adreſſes d'une même *ordonnance* ſont différentes ſelon les Cours. Fontanon a fait le recueil des *Ordonnances* Royaux en trois volumes. Pièrre Guénois a fait la Conférence des *Ordonnannces*. Les *Ordonnances* de S. Loüis & des aûtres Rois, qui l'ont précédé s'appellent les *anciennes*, *Ordonnances.* La nouvelle *Ordonnance* de 1667. confirme, ou réforme les précédentes. Elle regarde les affaires Civiles. L'*Ordonnance* de 1670. régarde les affaires criminelles. On les appelle l'une & l'autre le *Code Louïs.* Il y a une *Ordonnance* ſur le fait des Eaux & Forêts de l'année 1669. Et une *ordonnance* de la Marine de l'année 1681. Il y auſſi les *Ordonnances* de la ville, celles des Marchands, celles pour la Guèrre, pour les Tailles, & pour les Aides & Gabelles. On dit en général, Cela eſt contraire, ou conforme à l'*Ordonnance*, ſans la cotter; pour dire, eſt contraire à la loi établlie par le Roi. *Ordonnance* d'Oleron, *Ordonnances* de Viſbui. Voyez Oleron. Visbui.

Ordonnance, ſe dit auſſi des ſimples commandemens des Miniſtres, ou des Juges. *Judicis decretum.* On a écroüé ce priſonnier de l'*ordonnance* vèrbale de la Cour, de l'*ordonnance* du Lieutenant Criminel.

Ordonnance, ſe dit auſſi de ce qui eſt mis par les Juges au bas des requêtes qu'ils répondent. *Judicis ſubſcriptum placitum.* Cette Requête eſt répondue d'une *ordonnance* de parler ſommaire, de *Viennent les parties*, de *Soit communiqué.* On le dit pareillement de ce qu'ils mettent au bas d'un procès vèrbal, ou qu'ils y inſèrent pour juger quelques conteſtations qui ſe forment devant eux. Quand il y a appel de l'*ordonnance* d'un Juge commis, il ne peut plus être Rapporteur.

On appelloit il n'y a pas long-temps un défaut aux *ordonnances*, le défaut qui s'obtenoit devant un Conſeiller commis à la bàrre de la Cour, pour inſtruire un débouté de déffenſes. C'eſt une procédure abrogée par la dèrnière *Ordonnance.*

On appelle auſſi *ordonnance*, la commiſſion que donne un Juge ou un Commiſſaire, pour faire aſſigner des tèmoins, ou des parties pour être interrogées, pour dépoſer, ou former une conteſtation, ou l'inſtruction d'une inſtance. *Commiſſio mandatum.* De l'*ordonnance* de nous tel Conſeiller, &c. ou tel Commiſſaire, il eſt enjoint au prémier Sèrgent d'aſſigner. Il faut prendre l'*ordonnance* du Rapporteur pour inſtruire une affaire au Conſeil.

Ordonnance, ſe dit auſſi de la volonté des particulièrs dans les teſtamens. *Ultima voluntatis teſtatio*, *mandata ſuprema.* Il a fait ſon teſtament & *ordonnance* de dèrnière volonté.

Ordonnance, ſe dit auſſi de ce qui eſt préſcrit par un Médecin. *Medici præſcriptum.* Je me ſuis fait ſaigner par *ordonnance* de Médecin. L'écrit par lequel le Médecin ordonne quelque chôſe, s'appelle auſſi *ordonnance.* J'ai envoyé ſon *ordonnance* chez l'Apoticaire pour me préparer une médecine.

Ordonnance, en tèrmes de Finance, ſignifie un ordre, un mandement à des Tréſoriers de payer une cèrtaine ſomme & pour une cèrtaine deſtination. Une *ordonnance* de comptant. *Mandatum Regium.* Les *Ordonnances* ſont maintenant viſées & ſignées de la main du Roi. Il lui donna une *ordonnance* de trois mille écus. Abl. On le dit auſſi des mandemens que donnent les Seigneurs particulièrs ou les Intendans à leurs Tréſoriers ou Receveurs.

Ordonnance, en Architecture, & en Peinture, ſe dit de la différente diſpoſition des parties des bâtimens, des tableaux, ou des aûtres ouvrages, qui conſiſtent en quelque deſſein, ou figure. *Diſpoſitio*, *inſtitutio*, *compoſitio.* Entre les Peintres l'un excelle dans les coloris, l'autre dans l'*ordonnance* des figures. La broderie de ce partèrre eſt d'une belle *ordonnance.* Cette façade de bâtiment, cette diſpoſition de colonnes ou colonnaiſon eſt d'une belle *ordonnance.*

Ordonnance, ſe dit dans le même ſens de l'ordre, de l'arrangement des chôſes qui demandent quelque régularité. *Deſignatio*, *ordinatio.*

> *Tous mes ſots à l'inſtant changeant de contenance,*
> *Ont loüé du feſtin la ſupèrbe* ordonnance. Boil.

Ordonnance, ſe dit encore en ce ſens de tous les ouvrages d'éſprit, dont une des principales beautez conſiſte dans l'ordre, dans l'arrangement de leurs divèrſes parties. *Ordo*, *diſtributio*, *digeſtio*, *œconomia.* Pour l'*ordonnance* du Poëme, & la manière d'amener les évenemens, il n'eſt pas poſſible d'aller au delà de Virgile. Font. Les Pères Grecs étoient plus éloquens que les Pères Latins; quoique l'*ordonnance* de leurs deſſeins ſoit toujours peu juſte. Le P. R.

Ordonnance, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de la différente diſpoſition des troupes, ſoit pour le combat, ſoit pour la marche. *Collocatio*, *metatio*, *inſtructio.* Cette armée étoit rangée en belle *ordonnance*, marchoit en fort bonne *ordonnance.*

Compagnies d'*Ordonnance*, étoient autrefois des Compagnies de 50. hommes d'armes, ou Gentilshommes à cheval peſamment armez

armez, & qui combattoient avec la lance. *Turba cataphracta vel gravis armaturæ equitatus.* Maintenant ce ſont des Compagnies qui n'entrent jamais en corps de Régiment, & qui conſiſtent en Gendarmes, & Chevaux-legérs tant du Roi que de la Reine, de Monſeigneur le Dauphin, de Mr. le Duc d'Orléans. Les gens d'*ordonnance* ont été établis par Charles VII.

ORDONNATEUR. ſ. m. Celui qui ordonne. On le dit particuliérement du Surintendant, qui eſt le ſouverain *Ordonnateur* des Finances. *Ordinator, diſpoſitor.* L'Ordonnance veut qu'on faſſe la répétition des ſommes qui n'ont pas dû être payées, tant contre les Payeurs, que contre les *Ordonnateurs*.

M. Courtin l'a dit pour celui qui commande, qui fait des loix, Legiſlateur. Un *Ordonnateur* n'eſt pas toujours au deſſus de ce qu'il ordonne.

ORDONNER. v. act. Commander, donner ordre, préſcrire. *Imperare, jubere, præcipere.* Le Roi a *ordonné* par un tel Edit, par une telle Ordonnance. C'eſt une formule de jugemens, de dire, Sa Majeſté, le Conſeil, la Cour a *ordonné* & *ordonne*, &c. Aléxandre *ordonna* un deüil général à la mort d'Épheſtion. ABLANC. Dieu *ordonna* à Noé de bâtir une Arche à quatre étages ARN.

ORDONNER, ſe dit auſſi en parlant des commandemens de tous les Supérieurs, & même de ce qu'on éxécute par pure civilité. *Præcipere.* Je vous abandonne cet Ouvrage pour en *ordonner* tout ce qu'il vous plaira. COST. Son maître lui a *ordonné* de faire un tel meſſage. Je m'en vais partir pour Lion, ne m'*ordonnez*-vous rien pour vôtre ſervice? Vôtre profeſſion, vôtre habit, la bienſéance, vous *ordonnent* la modeſtie. M. de Buſſi Rabutin dit dans les *Illuſtres malheureux*, le Roi *ordonna* le Parlement de Toulouſe, comme le plus ſévére du Royaume, pour faire le procès. C'eſt-à-dire, commit le Parlement de, &c. donna ordre au Parlement de, &c.

ORDONNER, ſe dit auſſi des remédes que les Médecins font prendre aux malades. *Præſcribere.* Il a ordonné un lavement, une ſaignée. On a fait ce vèrs ſur le mot d'*ordonner* pris dans ce ſens.

Ordonner *Medicos*, *ægros* or donner *oportet*.

C'eſt-à-dire, il faut que les Médecins *ordonnent*, & que les Malades *donnent* de l'or.

ORDONNER, a auſſi lieu dans les teſtamens. *Diſponere.* Un Teſtateur *ordonne* & diſpôſe de ſes biens, *ordonne* à ſon héritier de faire telle chôſe, *ordonne* de ſon entèrrement.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Conférer les Ordres. *Ordines conferre.* Un tel Bénéficier n'a pas été bien *ordonné*; il n'avoit point de dimiſſoire; ce Prélat n'avoit pas pouvoir de l'*ordonner*. On ne peut *ordonner* hors le temps requis par le Droit, ſans avoir une diſpenſe expreſſe de Rome. Anciennement l'on n'*ordonnoit* des Clèrcs, ou des Prêtres que pour ſervir une Égliſe vacante. On faiſoit pourtant déja des ordinations vagues dans le cinquiéme ſiécle; c'eſt pourquoi le Concile de Chalcédoine déclara nulles ces ordinations abſoluës; cette diſcipline s'obſèrva juſqu'à la fin de l'onziéme ſiécle. Mais dans le douziéme ſiécle on ſe relâcha de cette régle, en multipliant extrêmement les Clèrcs, ſoit parce que les particuliérs chèrchoient à joüir des priviléges de la Cléricature, ſoit parce que les Évêques étoient bien aiſes d'étendre leur juriſdiction. Le Concile de Trente renouvella l'ancienne Diſcipline, & deffendit d'*ordonner* aucun Clèrc ſeculier, à moins qu'il ne ſoit paiſible poſſeſſeur d'un Bénéfice ſuffiſant pour ſubſiſter honnêtement. En France on *ordonne* un Clèrc ſur ſon titre patrimonial, & il n'y a que les Évêques que l'on n'*ordonne* que pour remplir les Égliſes vacantes, FLEURY. Les Canons veulent que les Évêques ſoient *ordonnez* par trois aûtres Évêques: cependant on tient que l'ordination faite par un ſeul ne laiſſe pas de ſubſiſter. DU BOIS.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Donner un ordre pour payer une cèrtaine ſomme. *Injungere.* On a *ordonné* à ce Courtier une ſomme de mille écus pour ſon voyage. On lui a *ordonné* tant pour ſes appointemens.

ORDONNER, ſignifie auſſi ranger, mettre par ordre. *Componere, collocare, diſponere.* Ce Général avoit *ordonné* ſon armée ſur trois lignes pour combattre. C'eſt un homme d'ordre, qui a bien *ordonné* ſon ménage, qui a bien *ordonné*, bien réglé cette Communauté. Ce Maître d'Hôtel avoit fort bien *ordonné* ce feſtin. Cette cérémonie étoit fort bien *ordonnée*. Ce bâtiment, ce jardin, ce tableau ſont fort bien *ordonnez*, bien diſpoſez.

ORDONNER, ſignifie auſſi, Régler, conduire. *Dirigere, regere, ducere.* Il n'y a rien de mieux *ordonné* que ce qui ſuit les ordres de la Providence. C'eſt le Roi qui *ordonne* des peines, ou des recompenſes. Ce domeſtique eſt celui qui *ordonne* tout dans la maiſon, qui commande, qui régle tout, qui met tout par ordre.

On dit provèrbialement, Charité bien *ordonnée* commence par ſoi-même.

En tèrmes de Géométrie on appelle *ordonnées*, les lignes qui ſont tirées de quelque point de la circonférence d'une ellipſe, ou aûtre ſection conique, qui tombent perpendiculairement ſur ſon axe. *Lineæ ordinatæ, præſcriptæ.* On les appelle en Latin *ordinatim applicatæ*, & elles ont pluſieurs belles propriétez demontrées par les Géométres.

ORDONNÉ, ÉE. part. & adj. *Ordinatus, diſpoſitus, collocatus.* En tèrmes de Blâſon, on dit, que les piéces ſont mal *ordonnées*, lorſqu'il y a trois piéces, qui au lieu d'être pôſées deux en chef, & une en pointe, ſont miſes au rebours, deux en pointe & une en chef. *Partes malè vel confuſè diſpoſitiæ.* Ce qui eſt dit auſſi des aûtres piéces diſpôſées & placées irreguliérement.

ORDOYER, Vieux. v. a. Rendre, *ord*, *ſalir. Inquinare.*

ORDRE. ſ. m. Diſpoſition réguliére, ſituation des chôſes ſuivant l'état, la place, & le rang qui conviennent à leur nature, ou à leurs fonctions. *Ordo, collocatio, diſpoſitio.* Le Créateur a placé toutes les parties de l'Univèrs dans un *ordre* merveilleux. L'enchaînement des caûſes ſecondes, eſt un *ordre* établi par la Providence. Dès que l'*ordre*, ou l'œconomie du corps humain eſt troublée, il faut que la machine périſſe. C'eſt une preuve infaillible que l'ouvrier entend ce qu'il fait, quand l'*ordre* eſt obſervé dans ſon ouvrage. CH. DE M. Cet *ordre* ſi réglé du ſoleil, & des aſtres depuis tant de ſiécles, donne un démenti à la Philoſophie d'Épicure, qui l'attribuoit à un aveugle hazard. M. SCUD. Si l'on ne range, & ſi l'on ne diſpôſe pas ſes raiſons dans un cèrtain *ordre*, elles ne frappent point, & l'on n'en apperçoit pas aſſez la force. LE CL. Un Orateur doit parler avec tant de juſteſſe, & d'*ordre* que les dèrnières expreſſions ſoient plus fortes que les prémières, & ajoûtent quelque chôſe au diſcours. VILL. J'aime l'*ordre*, & vous me faites plaiſir d'arranger mes idées. FONT. Les plaiſirs qui ſe préſentent dans un *ordre* ſi égal, laſſent aiſément. CH. DE M. Il ſe trouve ſouvent des pèrſonnes qui ſont en peine de ſçavoir ſi elles ſont dans l'*ordre* de Dieu, ou ſi elles n'y ſont pas. AB. DE LA TR. On dit l'*ordre* de la Providence.

ORDRE, ſe dit auſſi des loix de la nature; de ce qui arrive le plus ſouvent. *Naturæ ordo.* Il eſt de l'*ordre* de la nature que les enfans ſurvivent à leur pere. Quand on fait jaillir des fontaines c'eſt contre l'*ordre* de la nature; on la violente. C'eſt l'*ordre* de la nature que les corps graves tendent en bas.

ORDRE, ſe dit auſſi de la diſpoſition des chôſes ſelon le temps, les lieux & leur qualité. *Series.* Ce Prélat eſt allé viſiter par *ordre* tous les lieux de ſon Diocéſe. La Chronologie eſt la ſcience qui nous enſeigne l'*ordre* des temps. Il faut ranger ſes livres, ſes papiers en bon *ordre*, pour les trouver promptement. On dit auſſi, *Ordre* rétrograde, qui va de la fin au commencement.

ORDRE, ſignifie auſſi, Méthode à l'égard des Sciences. *Methodus, ſeries.* On doit apprendre par *ordre* les Sciences, traitter chaque chôſe par *ordre*. L'*ordre* des Categories eſt fort méthodique. La mémoire artificielle ne conſiſte qu'à ſçavoir mettre les chôſes par *ordre* dans ſa mémoire. Les Latins ne regardoient pas les objets du même biais, ni dans le même *ordre* que nous: comme ils concevoient les chôſes plus vivement que nous, ils ſuivoient dans leurs expreſſions plutôt l'*ordre* du ſentiment, & du mouvement du cœur, que celui de l'intelligence. DA.

ORDRE, eſt le nom de quelques Anciens Livres qui contiennent l'Office Divin, & l'*ordre*, la manière de le dire, de le faire. L'*Ordre* Romain *Ordo Romanus. De Divinis Officiis.* C'eſt la maniére de dire la Meſſe, & d'adminiſtrer quelques Sacremens, ou de faire des fonctions Pontificales. C'eſt un Sacramentaire. L'*Ordre* des priéres. *Ordo precum.* C'eſt le Canon de la Meſſe.

ORDRE, ſe dit encore de l'arrangement qu'on fait des chôſes qui n'ont point d'avantage, de rang, ni de preſſeance naturelle les unes ſur les aûtres, & dont on veut pourtant éviter la confuſion. *Parium diſpariumve diſpoſitio, Digeſtio.* On range les mots dans un Dictionnaire ſuivant l'*ordre* Alphabétique. *Ordine alphabetico.* Les Conſeillers prennent leur ſeance ſuivant l'*ordre* du tableau. Les chiffres en Arithmétique changent de valeur ſuivant l'*ordre* & le rang où ils ſont placez.

ORDRE, ſe dit auſſi de la diſtinction des pèrſonnes & du corps d'un État, tant pour les aſſemblées que pour les cérémonies. L'*ordre* eſt une eſpéce de dignité, ou de qualité honorable, qui ſous le même nom eſt commune à pluſieurs pèrſonnes, & qui de ſoi ne leur attribuë aucune puiſſance publique en particuliér; mais outre le rang qu'elle leur donne, elle leur communique la capacité pour parvenir aux charges & aux emplois. Les Grècs l'appelloient τάξις, c'eſt-à-dire, une claſſe, & une condition particuliére de pèrſonnes. C'eſt ce qu'on appelle *état* en France. LOYSEAU. Pour abreger la définition de l'*ordre*, c'eſt une dignité avec aptitude à la puiſſance publique. Et c'eſt ce qui le diſtingue de l'office, qui a l'exèrcice, & la fonction de la puiſſance publique. ID. La Cléricature, la Nobleſſe eſt un *Ordre* qui n'apporte aucune puiſſance publique; mais qui rend capable des Bénéfices, ou de cèrtaines dignitez attachées à la Cléricature, ou à la Nobleſſe. Ainſi il faut de plus grandes raiſons pour être privé de l'*Ordre*

l'*Ordre* que d'un Office. Id. Les États de France ſont compoſez de trois *Ordres*, l'Égliſe, la Nobleſſe & le Tièrs État. Le Cièrgé eſt compoſé de deux *Ordres*, le premièr *Ordre* comprend les Cardinaux, Archevêques & Évêques. Le ſecond *Ordre* eſt celui des Abbez, des Doyens, Chanoines & autres Ecclésiaſtiques. Deux puiſſances d'un *Ordre* auſſi different que la Royauté, & l'Épiſcopat, ne s'uniſſent point : elles s'embaraſſent mutuellement quand on les confond. Chez les Romains il y avoit l'*Ordre* des Senateurs, celui des Chevalièrs, & celui du Peuple. On dit auſſi tous les *Ordres* du Royaume, pour dire toutes les conditions. Les Gens d'Égliſe, les Gens d'epée, les Gens de robbe, les Marchands, les Artiſans, les Laboureurs, &c.

Ordre, ſe dit auſſi de la bonne diſpoſition que châcun met dans ſes affaires, & au maniment de ſon bien & de ſon négoce. *Occonomia, diſpoſitio.* Le bon *ordre* eſt celui qui maintient le bien, la maiſon, & la fortune. Tout va par *ordre* en cette maiſon. Les livres d'un Marchand qui ne ſont point en bon *ordre*, ne font point de foi en Juſtice. En ce ſens on dit, C'eſt un homme d'*ordre*, il aime l'*ordre*, il donne *ordre* à ſes affaires. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien en *ordre*, ou mal en *ordre*, ſelon qu'il eſt riche, ou pauvre, qu'il eſt bien ou mal vêtu, meublé ou équipé, ſelon qu'il eſt bien ou mal dans ſes affaires. On dit la même chôſe des maiſons & des familles, ou des tèrres bien ou mal cultivées.

Ordre, ſignifie auſſi prèſque en ce ſens, Remède, précaution; *præcautio, remedium.* Cet homme ne ſçait plus quel *ordre* il peut mettre à ſes affaires, quel remède il y peut apporter. Il faut mettre *ordre* à cette fluxion, ſe précautionner par la ſaignée, de peur qu'elle ne tombe ſur la poitrine.

Ordre, ſignifie auſſi les loix, la police, les réglemens qui entretiennent un État, une ville, une communauté en paix, en ſplendeur. *Diſciplina civilis, vel politicum inſtitutum.* Ce ſont les bonnes loix qui maintiennent l'*ordre* dans un État. Un bon Magiſtrat doit rétablir l'*ordre* par tout; contenir le peuple dans l'*ordre*, dans le devoir; ne faire rien, ne ſouffrir rien que dans l'*ordre*. La plus rigoureuſe Juſtice n'eſt pas un moyen auſſi ſur de maintenir l'*ordre*, que la volonté mutuelle de le garder. M. Ésp. La Religion eſt la mére de la ſubordination, & de l'*ordre*, & de là naît la félicité publique. Fléch. Le bon *ordre* au dedans d'un Royaume, le met en état de ne rien craindre au dehors. M. Scud. Par la néceſſité de l'*ordre*, il faut obéir au Souverain ſans éxamen. Hist. de l'Inquisition. On dit qu'une procédure eſt dans l'*ordre*, dans les régles, c'eſt-à-dire, ſelon les formes requiſes.

Ordre, ſignifie auſſi, Commandement d'un Supérieur, de Dieu, du Roi & de ſes Miniſtres. *Facultas, poteſtas, mandatum.* Les *ordres* du Ciel ſont toûjours éxécutez. Les *ordres*, & les arrêts de l'équité ſont temperez par la douceur. Tour. Il faut qu'on obeïſſe ponctuellement aux *ordres* du Roi. Un Ambaſſadeur en éxécutant les *ordres* de ſon Maître, doit agir d'une manière qui juſtifie ſa propre conduite, lors même qu'on n'approuve pas les prétentions de ſon Maître. Wicq. Il eſt venu *ordre* ſur *ordre* de faire marcher l'armée. Cet Exempt ne peut faire aûtre chôſe, il a ſon *ordre* par écrit. Cet homme a été exilé par *ordre* de la Cour, par une lèttre de cachet. On appelle *contre-ordre*, la révocation d'un *ordre*, un *ordre* contraire. Ce Courtiſan eſt diſgracié. Il demeurera dans ſes tèrres juſqu'à nouvel *ordre*; c'eſt-à dire, juſqu'à ce qu'on lui donne *ordre* ou permiſſion de revenir à la Cour. Pour ne pas donner d'*ordre* dans un gouvèrnement qui n'eſt pas le mien. De Bussi.

Ordre, ſignifie auſſi, Pouvoir, mandement, commiſſion. *Mandatum, licentia, provincia.* Un Procureur, un Agent qui fait quelque chôſe ſans *ordre*, ſans pouvoir, ſans procuration, eſt ſujèt à deſaveu. Cette lèttre de change eſt payable à un tel, ou à ſon *ordre*; pour dire, à ſon mandement, à ſa réſcription. Lettre payable au porteur ou à *ordre*.

Ordre, en tèrmes de Théologie, ſe dit des Anges & des Éſprits bienheureux. *Ordines Angelorum.* Les Séraphins ſont d'un *Ordre* ſupérieur aux Chérubins. Les Anges ſont diviſez en trois Hiérarchies, dont châcune a trois *Ordres*, qui font les neuf Chœurs des Anges. Il y a au ciel pluſieurs degrez de gloire, divèrs *ordres* des bien-heureux. L'*ordre* de la grâce prévaut ſur l'*ordre* de la nature.

Ordre. ſ. m. & ſingulier, ou Ordres. ſ. m. plur. Le ſixième des Sacremens de l'Égliſe Catholique, qui donne un caractère particuliér aux Ecclésiaſtiques, lorſqu'ils ſe conſacrent au ſèrvice de Dieu. *Sacramentum Ordinis.* Anciennement, *Ordres*, pour Sacrement, étoit indifféremment maſculin ou féminin. Aujourd'hui il eſt toûjours du maſculin, & ce n'eſt qu'un vieil uſage qui fait dire, les *Saintes Ordres*. Men. Corn. Le Concile de Trente oblige, ſous peine d'anathême de croire qu'il y a ſept *Ordres* dans l'Égliſe. L'Épiſcopat n'y eſt point compris. On diſtingue les *Ordres* en *ſéculiers*, ou *petits Ordres*; & en *Ordres majeurs*, ou *ſacrez*. Les quatre *Ordres* mineurs ſont celui de Portier, d'Exorciſte, de Lecteur, & d'Acolythe. On les appelle autrement *les quatre mineurs*, ou *les quatre moindres*, on ſous-entend *charges de l'Egliſe*. Ceux qui ont pris les *Ordres mineurs* ſe peuvent marier ſans diſpenſe. On ne regarde plus ces *Ordres mineurs* que comme des formalitez & des degrez néceſſaires pour monter aux *Ordres* ſupérieurs : cependant le Concile de Trente ne voulant pas qu'on les regardât comme des tîtres vains, & leurs fonctions comme des antiquitez hors d'uſage, a enjoint que ceux qui les reçoivent entendent au moins le Latin, & recommande aux Évêques d'obſèrver les intèrvalles pour les conférer, afin de donner aux Clèrcs le loiſir d'exèrcer les fonctions de châque *Ordre*; mais en même tems il laiſſe aux Évêques la libèrté de diſpenſer de ces régles, enſorte que bien ſouvent ils confèrent ces quatre *Ordres* en un même jour, & l'on n'en fait commencer l'exèrcice que pour la forme dans l'ordination. Fleury. Les Grècs ne connoiſſent point les trois *Ordres* mineurs de Portier, d'Exorciſte & d'Acolyte, mais font paſſer immédiatement le Lecteur au Soûdiaconat, comme il eſt manifeſte par les intèrſtices marquez dans le Concile VIIIe tenu l'an 870. On trouve cette diſcipline établie dès le temps de l'Empereur Juſtinien, & on n'en voit point le commencement. Fleury. *Hiſt. Eccleſ. L. 76.*

On ne demande point de titre pour les *quatre mineurs*, parceque ce n'eſt point un engagement irrévocable. Id. Un Abbé Régulier qui eſt Prêtre peut donner la tonſure, & conférer les *Ordres mineurs* à ſes Religieux, pourvû que ce privilége ait été accordé à ſon Abbaye. Du Bois. Les Évêques peuvent donner diſpenſe aux bâtards pour recevoir les *Ordres mineurs*. La Bigamie n'emporte point d'irrégularité pour les *Ordres mineurs* : elle exclut ſeulement des *Ordres majeurs*. Id. On répute irréguliers ceux qui ont reçu en même jours les *Ordres mineurs*, & le Soudiaconat. On peut conférer les *Ordres mineurs* tous les Dimanches, & toutes les Fêtes. Celui de Soudiacre eſt le premièr des trois *Ordres* ſupérieurs, ou des *Ordres* ſacrez; celui de Diacre le ſecond, celui de Prêtre le troiſième. Les deux dèrnièrs *Ordres majeurs* forment un obſtacle formel au mariage. Le Soudiacre peut être diſpenſé pour ſe marier. Le Concile de Trente en rappellant l'ancienne diſcipline deffend de promouvoir aux *Ordres Sacrez* aucun Clèrc ſeculier, à moins qu'il ne ſoit paiſible poſſeſſeur d'un Bénéfice ſuffiſant pour le faire ſubſiſter honnêtement, & ne pèrmet les ordinations ſur patrimoine, ou penſion, que quand l'Évêque le jugeroit à propos pour l'utilité de l'Égliſe. Voyez Titre. On dit qu'un Prêtre a été promu aux *Ordres* Sacrez *per ſaltum*, lorſqu'il n'a point paſſé par les *Ordres* inférieurs. Le VIII. Concile de Conſtantinople deffend d'ordonner aucun Évêque qu'après avoir obſèrvé les intèrſtices. Cependant l'Hiſtoire Eccléſiaſtique fournit des exemples d'Évêques conſacrez ſans avoir paſſé par l'*Ordre* de Prêtriſe. Panorme tient auſſi que la conſécration d'un Évêque ſubſiſte, quoiqu'il n'ait pas reçu auparavant l'*Ordre* de Prêtriſe. On ne peut être promu aux *Ordres Sacrez* avant l'âge requis par les Conſtitutions Canoniques; c'eſt-à-dire à 22 pour celui de Soudiacre; à 23 pour celui de Diacre, & à 24 pour celui de Prêtre.

On appelle le tems des *Ordres*, les quatre-tems, *Quatuor tempora*, hors deſquèls on ne les peut conférer ſans une diſpenſe de Rome qu'on appelle *extra tempora.*

Ordre Romain. Tèrme de Liturgies. *Ordo Romanus.* C'eſt un livre où ſont marquées les cérémonies de l'Égliſe Romaine. Voyez ci-deſſus Ordre.

En Aſtronomie on dit qu'une Planete marche ſuivant l'*ordre* des Signes, quand elle eſt directe, quand elle va d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. *Secundum ordinem rectum.* Et qu'elle va contre l'*ordre* ou la ſucceſſion des Signes, quand elle paroît rétrogade, quand elle va de *Piſces* en *Aquarius*, &c. *Secundum ordinem retrogradum.*

Ordre, en tèrmes d'Architecture, ſe dit des divèrs ornemens, meſures & proportions des colonnes, & pilaſtres, qui ſoutiennent, ou qui parent les grands bâtimens. C'eſt proprement un arrangement régulier des parties ſaillantes, dont la colonne eſt la principale. *Ordo Architectonicus.* Il y a cinq *ordres* principaux d'Architecture, le *Toſcan*, le *Dorique*, l'*Ionique*, le *Corinthien*, le *Compoſite*. Le Toſcan, & le Compoſite ſont Romains; les trois aûtres ſont Grècs, & répréſentent les trois différentes manières de bâtir; la ſolide, la délicate, & la moyenne. Les deux Italiens ſont des productions imparfaites des trois aûtres *ordres*. Dans l'*ordre* Toſcan la colonne à ſept modules; dans le Dorique elle en a huit; dans l'Ionique neuf; dans le Corinthien & dans le Compoſite dix. Voyez châque mot en ſon rang. Philibèrt de Lorme a voulu y ajoûter un *ordre François*, dont il reſte quelques eſſais au portail des Tuilleries; mais il n'a pas été ſuivi. On appelle ſeulement *Ordro François*, celui dont le chapiteau eſt compôſé des attributs convenables à la nation; comme de têtes de

de coq, des fleurs de lys &c. Il y a les proportions Corinthiennes. On appelle, *ordre Attique*, un petit *ordre* de pilaſtres de la plus courte proportion, avec une corniche architravée pour entablement. On appelle *ordre Compôſé*, toute compoſition arbitraire, & différente de celles qui ſont réglées par les cinq *Ordres* Grècs, & Romains. On appelle *ordre Ruſtique*, celui qui eſt avec des refends, ou boſſages. L'*ordre Gothique*, eſt celui qui eſt ſi éloigné des proportions, & des ornemens antiques, que ſes colonnes ſont ou trop maſſives en manière de piliers, ou auſſi menuës que des pèrches, avec des chapiteaux ſans meſures, taillez de feuilles d'Acanthe épineuſe, de choux, ou de chardons, &c. *Ordre Caryatique* eſt un *ordre* qui a des figures de femmes à la place des colonnes. Voyez Carvatide. *Ordre Pèrſique* eſt un *ordre* qui a des figures d'éſclaves Pèrſans au lieu de colonnes pour porter un entablement.

M. Le Clèrc dans ſon Traité d'Architecture donne aux cinq *ordres* ordinaires de nouvelles proportions, & il joint à ces *ordres* un ſecond *ordre Toſcan*, un *ordre* Éſpagnol, & un *ordre* François; il place le ſecond *ordre* Toſcan entre le prémiér & le Dorique. Cet *ordre* a moins de peſanteur & de ſimplicité que le prémiér, & il a beſoin d'une beauté mâle ſelon l'Auteur, qui croit qu'on en pourroit orner la friſe de tourteaux, qui ſont les armes de Toſcane. Toute la hauteur de l'*ordre* eſt de 23 modules 22 minutes. La colonne en a 15, le piéd d'éſtal 5, & l'entablement trois & 22 minutes: de ſorte que le piéd-d'éſtal a de hauteur un tiérs de la colonne, & l'entablement un quart moins quelques minutes.

Il attribuë à l'*ordre* Éſpagnol un caractère particuliér de force & de grandeur. La hauteur de la colonne eſt de 19 modules 25 minutes, celle du piéd-d'éſtal de 16 & de 18 minutes, & celle de l'entablement de 4 & de 15 minutes; & ainſi le piéd-d'éſtal a de hauteur environ un tiérs de la colonne, & l'entablement en a un peu moins de 14 minutes au deſſous du quart. Tout l'*ordre* complet a 30 modules 28 minutes. Dans le deſſein du chapiteau les cornes du tailloir ſont ſoutenuës de petites volutes, & le milieu du tailloir a pour rôſe un mufle de lion, parceque cet animal eſt le ſymbole d'Éſpagne, & qu'il marque la force, la gravité, la prudence de cette Nation.

Il donne à l'*ordre* François, tout ce qu'on peut de délicateſſe, d'élégance & de richeſſes, ſans tomber dans l'excès. La colonne a 20 modules 5 minutes de hauteur; le piéd-d'éſtal 6 & 22 minutes; l'entablement 4 & 15 minutes. Tellement que le piéd-d'éſtal a de hauteur environ un tiérs de la colonne, & l'entablement un quart, moins 16 minutes. Tout l'*ordre* entier s'éléve de 31 modules 12 minutes. Les ornemens du chapiteau ſont trois lis à châque face, des palmes & le ſymbole de la France, qui eſt un coq, des armes au deſſous, & une lyre à l'ombre des palmes ſous châque corne du tailloir. Des couronnes font l'ornement de la friſe avec un ſoleil dans le milieu, qui fait voir que cet *ordre* eſt conſacré à la gloire de Louïs le Grand, dont le ſoleil étoit la déviſe.

Ordre, en tèrmes de Pratique, ſe dit des jugemens qui ſe rendent entre pluſieurs créanciérs oppôſans à la diſtribution des déniers provenans du prix de quelques héritages décrétez ſur leur débiteur, pour être payez ſuivant leur priorité d'hypothéque, ou leur privilége. *Ordo creditorum & nominum.* L'inſtance d'*ordre* eſt différente de l'inſtance de préférence, quoiqu'on l'inſtruiſe de même manière, en ce que celle de préférence n'aboutit qu'à faire diſtribuër des déniers ou des éffèts mobiliaires ſaiſis au ſol la livre en cas de déconfiture ou de priorité de ſaiſie, pour venir à contribution. On a donné une ſentence d'*ordre*, où l'on a fait l'*ordre* des créanciers d'une telle Tèrre. Il a été colloqué en *ordre* utilement. Ce pourſuivant l'*ordre* n'a pas pu venir en *ordre*. Un *ſous-ordre* eſt une collocation qui ſe fait en faveur d'aûtres créanciérs ſaiſiſſans les déniérs de celui qui a été colloqué en *ordre*. Un tel a été colloqué ſur un tel en *ſous-ordre*. On dit auſſi dans les contrats, qu'un homme renonce à l'*ordre* de droit, quand il ſe rend caution ſolidaire, & lorſqu'il renonce au bénéfice de droit, qui veut que le principal débiteur ſoit diſcuté avant la caution.

Ordre *de compte*, eſt un compte diſpôſé par chapitres de recepte, de dépenſe ou de répriſe. *Ordo rationis & computationis.* Un Comptable eſt obligé de ſe charger du total d'une ſomme qu'il avoit à récouvrer, quoiqu'il n'en ait reçu qu'une partie, à la charge de mettre ce qui reſte dû en repriſe, & cela pour tenir *ordre de compte*.

Ordre, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de l'arrangement des parties d'une armée de tèrre ou de mèr, de la diſpoſition des bataillons & éſcadrons pour marcher, ou pour combattre, & de même des vaiſſeaux. *Ordo, diſpoſitio, ſeries.* Un *ordre* de bataille eſt quelquefois d'une, de deux, ou de trois lignes. Un *ordre* de marche eſt diſpôſé quelquefois pour marcher ſur deux ou trois colonnes ſelon le tèrrain, & pour éviter la confuſion. Et on appelle, Marcher, ou ſe retirer en bon *ordre*, quand on marche, ou quand on ſe retire en corps de bataille. La Tactique enſeigne les *ordres* les évolutions militaires. On dit auſſi, Aller à l'*ordre*, Prendre l'*ordre*, quand on va demander au Commandant le mot de guèrre, ou recevoir quelque autre commandement. Les Mouſquetaires vont tous les jours à l'*ordre*, prendre l'*ordre* du Roi. On dit auſſi l'*ordre* de la marche en une Proceſſion, ou en une cérémonie; pour dire, le rang dans lequel on doit marcher.

Ordres Militaires, *Ordines militares*, ſont cèrtaines Compagnies de Chevaliers inſtituez par des Rois ou des Princes, tant pour la déffenſe de la Foi, qu'en d'autres occaſions, pour donner des marques d'honneur, & faire des diſtinctions entre leur Nobleſſe. Il y a eu cinq *Ordres* de Chevalerie purement Militaire en France. Charles Martel inſtitua l'*Ordre de la Genette* qui ne dura point. Le Roi Jean en 1352. inſtitua l'*Ordre de la Vierge Marie*, qui fut appellé dépuis l'*Ordre de l'Etoile*, à caûſe d'une étoile que portoient les Chevaliers. Ce qu'on appelle aujourd'hui les *Ordres du Roi*, ce ſont les *Ordres* de Saint Michel, & du Saint Éſprit; & abſolument ceux du Saint Éſprit, *Chevaliers de l'Ordre*, ou *Cordon bleu*. Les Officiers de l'*Ordre* du Saint Éſprit ſont le Chancelier, le Prévôt & le Maître des Cérémonies, &c. L'*Ordre* de S. Michel fut inſtitué en 1469. par Louïs XI. en l'honneur de l'Archange S. Michel. Il ordonna que cet *Ordre* ſeroit compôſé de trente ſix Chevaliers. Ils portent un colier d'or fait à double coquilles entrelaſſées avec des lacs d'amour d'un double lac d'aiguillettes de ſoye, à bouts ou fèrrêts d'or. Au bas du collier il y a un rocher ſur lequel eſt S. Michel combattant le Dragon. François I. changea les lacs d'amour en cordelières d'or. Tous les Chevaliers du Saint Éſprits reçoivent l'*Ordre* de S. Michel avant que de recevoir celui du S. Éſprit, & c'eſt pourquoi leurs armes ſont entourées de deux colliers. En 1664. le Roi a fixé le nombre des Chevaliers de l'*Ordre* de Saint Michel à cent. Il voulut auſſi qu'il y eût ſix Commandeurs Ecléſiaſtiques, & ſix Chevaliers de Robe. Pour l'*Ordre du Saint Eſprit* voyez le mot Éſprit. L'*Ordre* de S. Louïs fut inſtitué en 1693. par Louïs XIV. & dotté de trois cens mille livres de rente. Le Roi en eſt le Chef ſouverain, & le Grand Maître. Les Princes du Sang, les Maréchaux de France, l'Amiral, & le Général des Galères deviennent par leur rang & par leur charge Chevaliers de S. Louïs. Il y a huit Grand-Croix à 6000. l. de penſion châcun. Huit Commandeurs à 4000. & 16. Commandeurs à 3000. livres de penſion châcun. Le nombre des Chevaliers eſt tel qu'il plaît au Roi. Ils portent tous une croix d'or ſur laquelle eſt l'image de S. Louïs. Les Grand-Croix la portent attachée à un ruban large couleur de feu qu'ils mettent en écharpe, & en broderie ſur le manteau, & le juſte-au-corps. Les Commandeurs portent ſeulement le ruban de couleur de feu en écharpe avec la Croix, & ne la portent point ſur l'habit. Les Chevaliers qui ont ſèrvi au moins dix années portent ſeulement la Croix attachée ſur l'eſtomac avec un petit ruban rouge. Ceux qui ſont déja Chevaliers du S. Éſprit la portent attachée avec un petit ruban rouge au bas du cordon bleu avec la croix du S. Éſprit. *Equites torquati.* Les Officiers ſont le Tréſorier, le Gréffier; & l'Huiſſier de l'*Ordre*. Ils portent la croix d'or de la même manière que les ſimples Chevaliers.

En Anglètèrre il y a l'*Ordre* de la Jarretière; *Ordo periſcelidis.* Le Roi d'Éſpagne confère celui de la Toiſon d'or, comme Duc de Bourgogne. En Éſpagne il y a celui de S. Jacques.

Les Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem ou de Malthe compôſent un *Ordre* de Chevaliers Religieux établis pour la déffenſe de la Foi: *Equites Melitenſes*, auſſi bien que ceux de S. Lazare, qui ont longtems combattu contre les Sarraſins. L'*Ordre* Teutonique commença en 1159. Ceux de Brême en furent les prémiers Inſtituteurs, & les prémiers fondateurs. L'*Ordre* d'Alcantara, & de Calatrava, ſuivent la Régle de Saint Bernard. Les aſſemblées de ces *Ordres* s'appellent *Chapitres*, auſſi bien que celles de Religieux *ordre de la foi*, ou *ordre de la foi de Jeſus Chriſt*, *Ordo fidei*, ou *Ordo fidei Jeſu Chriſti*. C'étoit un *ordre* militaire qui fut inſtitué contre les Albigeois. Voyez tous les noms des Ordres Religieux & militaires & autres chacun à leur place.

Le [illegible]tignani Jéſ. Dans ſon Ouvrage *De Regularium Inſtitutionibus*, croit que les *Ordres* militaires où le mariage eſt pèrmis, ſont véritablement des *Ordres* Religieux. Le P. Papebroch dans les *Acta SS. April. T. III. p.* 155. dit que ceux qui chèrchent le commencement des *Ordres* militaires avant le XIIe ſiécle, ou trompent, ou ſont volontairement trompez, & qu'ils ſe laiſſent emporter à un déſir de plaire plein de flaterie.

Ordre, ſe dit auſſi de la marque particulière, & du collier de ces *Ordres*. Un tel Prince porte l'*Ordre* de la Toiſon, de la Jarretière. Le Roi a envoyé ſon *Ordre* à pluſieurs Princes étrangers. Quand les Chevaliers communient, ils portent leur collier, leur *Ordre* ſur leur manteau. Ce Seigneur ne vouloit pas être connu, il avoit mis ſon *Ordre* dans ſa poche.

Ordre, ſignifie auſſi une Congrégation, ou Société, une Aſſemblée de Religieux vivans ſous un Chef, d'une même manière, & ſous un même habit. *Ordo Religioſus.* On peut réduire les *Ordres* Religieux à cinq genres : Moines, Chanoines, Chevaliers, Mendians, & Clèrcs Réguliers. L'*Ordre* du Mont Carmel : *Familia Carmelitanorum*, prétend être le plus ancien *Ordre* Religieux. L'*Ordre* de S. Baſile eſt le plus célébre de l'Orient. L'*Ordre* de S. Benoît eſt un des plus anciens de l'Occident. L'*Ordre* de S. Auguſtin ſe diviſe en Chanoines Réguliers, & en Hèrmites de S. Auguſtin. Les quatre *Ordres* des Religieux Mendians ont été bien multipliez. Le P. Mabillon prétend que juſqu'au IXe ſiécle preſque tous les Monaſtères d'Europe ſuivoient la Régle de S. Benoît; que la diſtinction d'Ordres ne commença que lorſque pluſieurs Monaſtères ſe réünirent en Congrégation. Que S. Odon Abbé de Cluni eſt celui qui commença à en réünir davantage & à les mettre dans la dépendance de Cluni; qu'enſuite vinrent les Camaldules dans l'XIe ſiécle, puis la Congregation de Vallombreuſe, Cyſteaux, les Chartreux, les Prémontrez & enfin dans le XIIIe ſiécle les Mendians; Il ajoute que Lupus Servatus Abbé de Ferrières au IXe ſiécle eſt le prémier qui dans ſa 29e lettre ſemble diſtinguer l'Ordre de S. Benoît des autres & en parler comme d'un Ordre particulier. Voyez *Acta SS. Benedictinor. T. VI. Præf. p. 36. & ſuiv. & T. IX. Præf. p. 46. & ſuiv.* Corneille Roſſe Anglois a écrit des divèrs *Ordres* de Religieux qui ſont en un très-grand nombre. Le P. Hélyot Pénitent du Tiers *Ordre* de Saint François, dit Picquepus à Paris a fait une hiſtoire, des *Ordres* Monaſtiques, Religieux Militaires & de toutes les Congrégations de l'un & de l'autre ſéxe, qui ont été juſqu'à preſent. Il en a imprimé quatre volumes avant ſa mort. On continuë. Il y a au commencement du I. Volume un Catalogue des Livres qui traitent de ces *Ordres* ou Congrégations tant en général qu'en particulier.

Autrefois on appelloit *Ordre* abſolument, la Régle, la profeſſion Religieuſe.

Ordre *blanc*, *Ordo albus.* C'eſt l'*Ordre* des Chanoines réguliers de S. Auguſtin. *Ordre noir*, *Ordo niger*, c'eſt l'*ordre* des Benédictins. Ces noms ont été donnez à ces deux *ordres* à caûſe de la couleur de leurs habits : mais on a ceſſé de diſtinguer ces deux *ordres* par ces noms là, depuis l'inſtitution de quantité d'*ordres* de Religieux, dont les uns portent des habits noirs, & les aûtres en portent de blancs. *Ordre gris*, *Ordo griſeus*, eſt le nom qu'on a donné autrefois à l'*ordre* de Citeaux, parceque dabord ils changèrent leur habit noir en une couleur cendrée comme témoigne Jacq. de Vitry. Ce nom ne convient plus à cet *ordre* depuis que la couleur de l'habit a changé.

On appelle une Abbaye *Chef-d'Ordre*, celle qui a pluſieurs Abbayes dépendantes de ſa filiation. *Caput ordinis.* Les Abbayes *Chefs-d'Ordre* doivent être poſſedées par des Titulaires Réguliers, ou Cardinaux, comme Clugni, Ciſteaux, Clèrvaux, Prémontré, Grammont, &c. Les *Chefs-d'Ordre* de S. Bèrnard ſont Ciſteaux, Clèrveaux, Pontigny, la Fèrté & Morimont.

Ordre des Côteaux. Mots comiques pour déſigner tous les friands en bons vins, & qui ſe vantent d'avoir le goût ſi délicat, qu'ils reconnoiſſent d'abord dequel côteau vient le vin qu'ils boivent. De ces gens les uns ſont pour le côteau de Reims, les aûtres pour le côteau de Saint Tièrri, les uns pour Vèrſenai, & les aûtres pour Silleri ou l'Hèrmitage. Lorſque l'on parle d'eux, on dit, un tel eſt de l'*Ordre des côteaux.* Si cependant l'on en parle encore.

Sur tout cèrtain hableur à la gueule affamée,
Qui vient à ce feſtin conduit par la fumée.
Et qui s'eſt dit profés en l'ordre des côteaux
A fait en bien mangeant l'éloge des morceaux. Boil.

On appelle provèrbialement un feſtin par *ordre*, un grand repas propre & magnifique. *Lautum opiparumque convivium.*

ORDRE. La Tour d'Ordre. *Turris Ordinis*, *Farum*, *Pharum*, *Fanum Regis.* C'étoit anciennement une Tour bâtie pour ſèrvir de Fare. Elle étoit ſur la côte de Picardie, près de Boulogne. Charlemagne la fit réparer; mais elle eſt maintenant ruinée. Maty.

ORDRENEMENT. ſ. m. Vieux mot. Ordonnance. *Edictum. Juſſio.* Un titre de l'an 1298. rapporte dans l'hiſt. de Bret. T. II. p. 445. dit. E cette pez fut fete devant nous Johan de Maute, Robin Raguenel, & Guillaume Hay Chevaliers deputez & eſlus à cette chouſe mettre âfin par jugement ou par *ordrenement* de la partie au Duc dou conſentement de l'autre partie & de ſes Procurors.

ORDUNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Eſpagne. *Ordunia*, anciennement *Dardania.* Elle eſt dans la Biſcaye, environ à dix lieuës de Bilbao, vèrs le Sudoüeſt. *Maty.*

ORDURE. ſ. f. Saleté, corruption, puanteur. *Sordes*, *ſpurcitia*, *corruptio*, *fœtor*, *inquinamentum*, *excrementum.* Si l'on voyoit le dedans de nôtre corps, on le trouveroit plein d'*ordures*, de vilains éxcrémens, ce n'eſt qu'*ordure* & corruption. Les médecines font vuider beaucoup d'*ordures*, de mauvaiſes humeurs. Les abſcès jettent beaucoup de pus & d'*ordures.* Les animaux tâchent à couvrir leur *ordure* le plus qu'ils peuvent. Il ne faut pas laiſſer croupir les enfans dans leur *ordure.*

Ordure, ſe dit figurement en chôſes morales; & ſignifie, turpitude, infamie, corruption honteuſes dans les mœurs. *Turpitudo*, *infamia*, *corruptio morum.* Les ames des pécheurs ſont pleines d'*ordures* & de vilenies. Un yvrogne, un laſcif, croupiſſent dans leur *ordure*, dans le péché. Une ſi grande avarice eſt une ladrerie, une *ordure.* La grandeur de l'âme ne peut compatir avec les *ordures* de l'avarice. S. Évr. Elle a rendu croyables toutes les *ordures* dont on a voulu noircir la mémoire de ſon mari. Patru. Éſcobar & Sanchez ont remué des ſaletez, & des *ordures* qui bleſſent la pudeur. La Pl.

Ordure, ſe dit particulièrement des paroles ſales, & impudiques. *Verba obſcœna.* Il faut bien ſe garder de dire des *ordures* devant les femmes. Ces *ordures* ne ſe diſent point à une femme de ma condition. Mol. Pétrone a trouvé l'art d'enveloper les *ordures* d'une manière très-fine & très-délicate. S. Évr. C'eſt une Comédie pleine d'*ordures* & de ſaletez. Mol. Le Parnaſſe & le Cabinet Satirique ſont des livres infames, & tout pleins d'*ordures.*

Ordure, ſe dit auſſi de la pouſſière, de la crotte, de toutes les aûtres petites chôſes, qui s'attachent aux meubles & aux habits, qui rendent les ruës & les maiſons ſales. *Lutum cœnum.* Il faut balier les *ordures*, ôter cette *ordure* qui eſt ſur vôtre habit.

On dit provèrbialement, qu'on a jetté une chôſe au coffre, aux *ordures*; pour dire, qu'elle ne vaut rien. *Res mala*, *improba*, *nullius momenti.* On dit d'un priſonnier, qu'il y a de l'*ordure* à ſes flutes; pour dire, qu'il eſt criminel.

ORDURIER. ſ. m. Petite machine de bois, qui eſt en uſage chez les Religieux, & qui ſèrt à ôter les ordures de tous les lieux que l'on balie. *Sordiferum inſtrumentum.* Les Carmes Déchauſſez appellent cette petite machine, *porte immondice*, mais tous les aûtres Religieux diſent ordinairement *ordurier*, ou *porte-ordures.*

ORDY. ſ. m. Dans le For de Bearn ce mot ſignifie *ordre.* Maiſon de *Ordy*, c'eſt une maiſon d'un Ordre Religieux, un Couvent, un Monaſtère. *Ordo Religioſus.*

ORE.

ORE. Vieux ſ. f. Heure. Borel. *Hora.*

ORE. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour *tréſor*, *métal*, *mine.* Avec le *ore* que eſt trové en ſon ſoile ou tèrre. Rastal. *Theſaurus*, *metallum fodina.*

OREADE. ſ. f. Nom que les Payens donnoient aux Nymphes des montagnes; c'étoient les divinitez des montagnes. *Oreades.*

Ce mot vient du Grèc, ὄρος, qui ſignifie *montagne.*

OREB. Voyez HOREB, Tom. III. p. 683. & Pièrre d'Oreb.

ORÉBITE. ſ. Nom de ſecte. *Orebita.* Les *Orébites* étoient des Huſſites qui prirent ce nom d'un château appellé *Oreb.* Ils ſe vantoient d'avoir reçu leur loi à *Oreb* comme Moïſe. Les Huſſites furent diviſez en pluſieurs branches, les uns s'appelloient les *Orébites*, d'autres les Thaborites, &c. Voyez Aeneus Sylvius *Hiſt. Bohemi. C. 43.* Ils prirent ces noms les uns du mont Oreb, & les aûtres du mont Thabor. Sponde en parle à l'an 1420. Un méchant Prêtre nommé Bédric, natif de Moravie, ayant apoſtaſié, ſe fit chèf d'une ſecte d'Hérétiques, qui furent nommez *Orébites.* Ils profeſſoient les mêmes èrreurs que les Thaborites, & y ajoutoient quelques-unes des anciennes héréſies ſur le myſtère de l'Incarnation. Mais ce qui étoit propre & ſingulier à cette ſecte, étoit d'exèrcer toutes ſortes de cruautez à l'égard des Prêtres & des Religieux. *Jovet T. I. p. 80.*

ORÉBRO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Orebroa*, *Orebrogia.* Elle eſt capitale de la Néricie, & ſituée ſur la rivière de Trôſa, un peu au deſſus de ſon embouchure dans le lac de Jeſmèr. Maty.

ORÉE. ſ. f. Le bord d'un bois. *Ora ſylvæ.* On ſe met à l'affut à l'*orée* d'un bois. Ces voleurs m'ont volé à l'*orée* du bois. On dit auſſi l'*orée* de la mèr, pour le bord de la mèr, & l'*orée* d'un banc de ſable, qu'on appelle autrement *eſcore.* Et généralement il a été dit du bord de quelque chôſe.

Ce mot vient de *orata*, qui a été fait de *ora*, comme *montée* de *montata*, & *vallée* de *vallata.* Ménage.

OREGRUND. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suède. *Oregrunda.* Elle eſt ſur la côte de l'Uplande, où elle a un port, vis-à-vis de la petite iſle de Ginſon & à dix-huit lieuës de Stokholm, vèrs le nord. Maty.

OREJA. ſ. f. Nom propre d'un petit village avec une citadelle ruinée. *Oreia.* Il eſt dans l'Eſtramadure d'Eſpagne, ſur le Tage;

ge, au midi de Coria, on croit qu'elle eſt l'ancienne *Aurelia*, petite ville ou bourg de l'Éſpagne Luſitanique. Maty.

OREILLARD, ARDE. adj. Épithéte qu'on donne aux chevaux qui ont la naiſſance, ou le bas de l'oreille trop bas, ou qui ont l'oreille trop large, ou qui agitent trop les oreilles, qui les branlent à châque pas, ou mouvement qu'ils font. *Laxé auritus equus.*

OREILLE. ſ. f. Partie double de la tête des animaux, qui leur ſèrt à ouïr, à entendre les ſons qui la frappent. *Auris, auricula.* Pour la pèrfection de l'ouïe la Nature nous a donné une *oreille* extérieure, & une intérieure. L'extérieure a deux parties dans la plûpart des animaux ; ſçavoir celle qui paroît hors la tête qu'on appelle abſolument l'*oreille*, & celle qui eſt enfoncée qu'on appelle le *trou de l'oreille*, ou le *conduit de l'ouïe.* La partie de dehors de l'*oreille* extèrne eſt demi-circulaire, & a pluſieurs anfractuoſitez : ſa partie ſupérieure qui eſt la plus large, ſe nomme l'*aile* ; l'inférieure qui eſt étroite, molle & pendante, le *lobe de l'oreille* : c'eſt cet endroit que les Dames font pèrcer. Le circuit extérieur s'appelle *helix*, l'intérieur qui lui eſt oppôſé *anthelix* ; la cavité qui eſt entre ces deux circuits, la *naſſelle* ; celle qui eſt au commencement du conduit de l'ouïe, la *conque* ; l'éminence qui eſt proche des temples, *hircus.*

L'*oreille* extérieure s'avance hors de la tête, & eſt remplie de ſinuoſitez pour recevoir l'air qui forme le ſon, le rompre, & le conduire à l'organe intérieur de l'ouïe. Cette partie extérieure de l'*oreille* eſt faite d'un cartilage mince & délié, couvèrt d'une peau : elle a deux muſcles qui ſont très-petits dans l'homme, dont les *oreilles* ſont immobiles : mais les animaux qui les remuent comme le cheval & l'âne, les ont grands & en grand nombre. Le trou de l'*oreille* eſt creuſé dans l'os des temples, & revêtu d'une peau garnie de pluſieurs petites glandes qui fourniſſent cette humeur gluante ; épaiſſe & jaune qui s'y rencontre ordinairement : ce trou ou ce conduit fait toute l'*oreille* extèrne dans les oiſeaux, dans les reptiles, dans quelques poiſſons, dans les taûpes. Au fond de ce conduit on trouve la membrâne du tambour, qui ſépare l'*oreille* extèrne d'avec l'intèrne : elle eſt prèſque ronde, ſéche, mince, fèrme, tranſparente, engagée dans une rainure creuſée dans la circonférence de l'extrémité du conduit oſſeux. Dèrrière cette membrane eſt une cavité qu'on appelle la *quaiſſe du tambour*, parcequ'elle reſſemble en quelque manière à la quaiſſe d'un tambour. On y remarque cinq chôſes conſidérables, ſçavoir deux conduits, deux ouvèrtures, quatre oſſelêts, trois muſcles & une branche de nèrf. Les deux conduits ſont à ſes côtez : celui qui eſt en devant & qui va s'ouvrir dans le palais s'appelle l'*aquéduc*, non ſeulement à cauſe de ſa forme de canal, mais parcequ'il peut donner quelquefois paſſage aux humeurs étrangères, qui ſe ramaſſent aſſez ſouvent dans la cavité de cette quaiſſe, n'y ayant aucune valvule qui en puiſſe empêcher la ſortie. L'aûtre conduit qui eſt au haut de la quaiſſe eſt plus large, & beaucoup plus court que l'aquéduc, il pénétre dans les ſinuoſitez de l'apophiſe maſtoïde. C'eſt par le moyen de l'aquéduc que les ſourds entendent un peu par la bouche, & qu'en leur faiſant prendre le manche d'un luth avec les dents, ils en entendent l'harmonie. Les deux ouvèrtures ou fenêtres de la quaiſſe ſont dans la ſurface de l'os pièrreux qui eſt à l'oppoſite de la membrâne du tambour. La prémière fenêtre appellée *ovale*, à cauſe de ſa figure, eſt ſituée un peu plus haut que l'aûtre, elle reçoit la bâſe de celui des oſſelêts qu'on nomme l'*étrier.* L'aûtre fenêtre qu'on appelle *ronde*, quoiqu'elle ſoit comme l'aûtre de figure ovale, eſt fèrmée par une membrâne mince, ſeche & tranſparente à-peu-près comme celle du tambour. Le prémier des quatre oſſelêts qui ſe préſente eſt appellé le *marteau*, parcequ'il eſt plus gros par l'une de ſes extrémitez qu'on appelle la *tête*, & plus menu par l'aûtre qu'on appelle le *manche.* Le ſecond oſſelêt eſt celui qu'on appelle l'*enclume* à cauſe de ſa figure. Le troiſiême eſt appellé l'*étrier*, parcequ'il reſſemble exactement à un étrier. Le quatriême eſt rond & très-petit, on l'appelle l'*orbiculaire.* Ces oſſelêts, peu de tems après la naiſſance, ont prèſque la même grandeur que quand l'animal eſt parvenu à ſon plus grand accroiſſement : enſorte que l'âge ne fait que les endurcir. Des trois muſcles qui ſont dans la quaiſſe, il y en a deux qui appartiennent au marteau ; le troiſiême eſt pour l'étrier. La dèrnière partie qu'il y a à conſidérer dans la quaiſſe du tambour, eſt une corde fort déliée qui paſſe dèrrière ſa membrâne ; on a douté ſi c'étoit une artère, une veine, un nèrf, ou le tendon d'un des muſcles du marteau ; mais quelques Modèrnes ont découvèrt que c'étoit une branche du nèrf de la cinquiême paire qui ſe joint au tronc de la portion dure de l'auditif. Les deux fenêtres dont on a parlé, s'ouvrent dans une cavité qui eſt creuſée dans l'os pièrreux, & qu'on appelle le *labyrinthe*, parcequ'elle eſt embarraſſée de pluſieurs détours : cette cavité ſe diviſe en trois parties, la prémière eſt celle qu'on peut apeller le *veſtibule*, parcequ'elle conduit aux deux aûtres ; on y remarque neuf ouvèrtures ; la ſeconde comprend trois canaux ronds courbez en demi-cèrcle, qu'on appelle les *canaux demi circulaires* : la troiſiême eſt le *limaçon*, lequel eſt compôſé de deux parties ; ſçavoir d'un canal demi-ovalaire ſpiral, & d'une lame qui tourne en ſpirale montante. Le canal fait deux tours & demi autour du noyau, & va en diminuant & s'étréciſſant à meſure qu'il monte. La lame ſpirale ſépare en deux ce canal dans lequel elle eſt, étant attachée au noyau par ſa bâſe, & par ſon aûtre extrémité à la ſurface du canal oppôſée au noyau, par le moyen d'une membrâne fort déliée. Le conduit du limaçon étant ainſi partagé forme comme deux rampes d'éſcalier en limaçon conſtruites ſur le même noyau l'une ſur l'aûtre, dont l'une n'a point de communication avec l'aûtre. L'air qui eſt renfèrmé dans les cavitez du labyrinthe eſt celui que les Anatomiſtes ont appellé *implanté.* Enfin il y a le nèrf auditif qui fait la ſeptiême paire, & qui eſt compôſé de deux branches, la molle & la dure : la portion molle ſe pèrd dans l'organe de l'ouïe : la portion dure ſort hors du crâne, & ſe partage en pluſieurs rameaux, qui vont ſe répandre aux parties de l'oreille extérieure, aux muſcles du front, des temples, des paupières, du nez, des lévres. L'organe immédiat de l'ouïe conſiſte dans les parties qui compôſent le labyrinthe, ſçavoir le limaçon, la lame ſpirale, le veſtibule, les canaux demi-circulaires. La portion molle du nèrf auditif porte les impreſſions des ſons au cèrveau.

> L'oreille *eſt l'inſtrument formé pour recevoir*
> *Les ſons qui du dehors viennent nous émouvoir,*
> *A la tête appliquée entre ſes cartilages,*
> *Aux mouvemens de l'air elle ouvre des paſſages ;*
> *Au dedans un canal pour cet éffet conſtruit,*
> *Reçoit les ſons & les conduit,*
> *Fait qu'avec plus de force ils frapent la membrane,*
> *Qui du ſens de l'oüie eſt le prémier organe.* Ab. Genest.

Deſſous & dèrrière les *oreilles* il y a de fort groſſes glandes, qu'on appelle *parotides*, dans leſquelles il ſe ſépare beaucoup de ſalive, qui eſt enſuite portée par des canaux particuliers dans la bouche. Quelques Médecins ont cru que quand les *oreilles* étoient coupées, les hommes devenoient ſtériles ; & que de là eſt venuë la coutume de couper les *oreilles* aux larrons, de peur qu'ils n'engendraſſent de petits larroneaux. L'Abbé de Marolles raconte du Philoſophe Craſſot, qu'il remuoit & redreſſoit ſes *oreilles*, quand il vouloit ſans y toucher, comme les animaux. S. Auguſtin parle d'un homme de ſon tems, qui ſans remuer la tête, ni les mains ſoulevoit ſes cheveux, & remuoit ſes *oreilles.* Vign. de Mary.

Je crois que les Peintres qui découvrent d'ordinaire les *oreilles* y trouvent quelque chôſe qui ne doit pas être caché. Puiſque Suétone a remarqué la beauté de celles d'Auguſte, il faut bien qu'elles cauſent un ornement à la tête, quand elles ſont bien faites, comme d'avoir une grandeur médiocre, avec tous ces petits tours & replis colorez d'un vèrmeil agréable, principalement ſur ce qui eſt le plus élevé. Aelian décrivant la beauté d'Aſpaſie, dit qu'elle avoit les *oreilles* courtes ; & Martial met au nombre des difformitez, celles qui ſont trop grandes. Félibien.

Ce mot d'*oreille* vient du Latin *auris*, que quelques-uns dérivent de *haurire*, qui ſignifie *tirer*, ou *puiſer*, parceque les *oreilles* tirent & reçoivent la voix & les ſons dans leurs cavitez. *Oreille* vient du diminutif *auricula.*

Les *oreilles* des animaux ſont faites divèrſement. Le veau marin & toutes les eſpéces de lézards & de ſèrpens n'ont point du tout d'*oreilles* extèrnes. Le ſinge & le porc épic les ont applaties contre la tête comme les hommes. Il y a une eſpéce de baleine qui a l'ouvèrture de l'*oreille* ſur les épaules. Les taûpes ont le conduit de l'*oreille* fèrmé par une petite peau, qui s'ouvre comme une paupière : la tortuë, le caméleon, auſſi bien que la plûpart des poiſſons, ont le conduit de l'*oreille* tout-à-fait bouché.

Les bruits, les tintoins, les bourdonnemens ſont des maladies des *oreilles.* *Tinnitus aurium.* Le Théâtre de Médecine dit tintement d'*oreille*, & non pas tintoins. Il donne des remédes pour le ſiflement, le ſon, & tintement d'*oreille*, ſoit qu'il vienne d'une cauſe froide, ou d'un vent ou d'une humeur craſſe. On y en donne auſſi pour le flux des oreilles, & pour la dureté de l'ouïe. M. l'Abbé Geneſt dit auſſi tintement, & non pas tintoins.

> *Et n'arrive-t-il pas qu'au milieu du ſilence,*
> *Dans la tête aſſourdie on a des* tintemens,
> *Des bruits & des bourdonnemens.*

Quand on dit qu'un homme a l'*oreille* dure, c'eſt dire honnêtement qu'il eſt ſourd.

Les Incas du Pérou ſe faiſoient particulièrement remarquer par leurs *oreilles*, dont la largeur étoit ſi prodigieuſe, qu'elle eſt incroyable. Ils accordoient aux Capitaines qui les avoient bien ſervis, comme un grand privilége, la pèrmiſſion de ſe pèrcer les *oreilles*, à condition que le trou n'en ſeroit pas la moitié ſi grand que celui de l'Inca; & on leur donnoit même la meſure du trou, afin qu'il ne fût pas plus grand que le privilége ne portoit. Ils y portoient des pendans d'*oreilles* attachez à des filets longs d'un quart d'aune, & gros d'environ la moitié d'un doigt, ce qui les fit appeller par les Eſpagnols *Orejones*, c'eſt-à-dire, *hommes à grandes oreilles*. Cette coutume de ſe pèrcer les *oreilles* étoit auſſi en uſage chez les Indiens d'Orient, dont il eſt fait mention ci-après au mot *Pendans d'oreille*. C'étoit une marque de Noblesse chez les Athéniens d'avoir les *oreilles* pèrcées: ce qui n'appartenoit qu'aux Grands, comme rapporte Gaſpard Bartholin. Chez les Hébreux & chez les Romains c'étoit une marque de ſervitude.

O r e i l l e, ſe dit en tèrmes de Muſique, du jugement que l'*oreille* fait des ſons. *Auris acuta*, *arguta*. Cet homme danſe bien, il a l'*oreille* fine, juſte, délicate, il obſèrve la cadence. *Auritus*. Cet homme n'a point d'*oreille*, ne diſtingue pas les tons & les meſures. On dit auſſi des Orateurs & des Poëtes, qu'ils doivent avoir de l'*oreille*; pour dire, qu'ils doivent obſèrver la cadence de leurs vèrs, de leurs périodes, & éviter les cacophonies. Un Ancien a dit, que le jugement de l'*oreille* étoit fort rigoureux.

On dit en ce ſens d'un diſcours, des paroles, qu'elles bleſſent, qu'elles offenſent les *oreilles*, quand elles déplaiſent. *Offendunt*, *obtundunt aures*. Les ordures bleſſent les *oreilles* chaſtes. Les barbariſmes choquent, écorchent les *oreilles* des gens polis. Les belles paroles charment l'*oreille*. Les Grands ont les *oreilles* délicates, ſe choquent de peu de chôſe. La cenſure des yeux eſt plus ſûre, & plus exacte que celle des *oreilles*, à qui il eſt facile d'impôſer. V a u g. Les chôſes qui entrent dans l'eſprit par les *oreilles*, prennent un chemin bien plus long, & touchent bien moins que celles qui y entrent par les yeux, qui ſont des témoins beaucoup plus ſûrs; & plus fidelles que les *oreilles*. Les *oreilles* ſont plus infidelles que les yeux. A b l a n c.

La plus noble penſée
*Ne peut plaire à l'eſprit, quand l'*oreille *eſt bleſſée.* B o i l.

On dit que la Muſique charme, flatte, chatouille l'*oreille*. *Muſica titillat aures*. Bien des gens ſe laiſſent prendre par l'*oreille*, ſe laiſſent charmer par une belle voix, ou pèrſuader par un beau diſcours. On dit auſſi, qu'une chôſe ſonne mal aux *oreilles*, quand elle eſt odieuſe, quand on en a mauvaiſe opinion. On dit qu'un homme a l'*oreille* d'un Prince, d'un Miniſtre; pour dire qu'il en a de favorables audiences; qu'il en eſt écouté; qu'il lui ſouffle aux *oreilles* quelque chôſe; pour dire, qu'il lui ſuggère, qu'il lui pèrſuade. Il lui a dit un mot à l'*oreille*, c'eſt-à-dire. Il lui a donné un avis ſecret. Molière parlant d'un homme myſtérieux dit, que juſques au bon jour il dit tout à l'*oreille*.

O r e i l l e, ſe dit métaphoriquement de l'âme, & de l'attention qu'elle fait, ou qu'elle ne fait pas, & qu'elle devroit faire à quelque chôſe. Il ne l'employe qu'en matière de ſpiritualité, & l'on ne dit pas *oreille* tout court, mais *oreille* du cœur, & jamais *oreille* de l'eſprit ou de l'âme. La plûpart du tems Dieu nous parleroit plus qu'il ne fait pas, ſi nous étions plus fidéles à lui prêter l'*oreille* de nôtre cœur; mais la diſſipation & la vanité des chôſes d'ici bas nous emporte, &c. A b. d e l a T r.

A Syracuſe il y a un lieu qu'on appelle l'*oreille* de Denys le Tyran. C'eſt un trou qui pèrce dans une montagne, & qui fait qu'on entend en haut tout ce qui ſe dit en bas, quoiqu'à une grande diſtance.

On dit que la gelée, le vent, la grêle ont donné ſur l'*oreille* aux fruits, aux blez, pour dire, qu'ils en ont été endommagez, qu'ils baiſſent l'*oreille*. *Gelu, nimbis, vento, fructus, ſegetes emarcuèrunt*. On dit auſſi d'un chapeau; qu'il baiſſe l'*oreille*; pour dire, que les bords ne ſe ſoutiennent pas bien; qu'il fait le clabaud: c'eſt une métaphôre tirée des chiens de chaſſe, qui ont de grandes *oreilles* pendantes.

Oreille de cochon, eſt la partie du cochon la plus délicate pour manger en ragoût. *Auris ſuilla*.

Oreille de Pariſien, eſt un petit ouvrage de Pâtiſſerie fait de bœuf fort épicé, enveloppé d'une pâte légère en forme d'*oreille*, qu'on appelle autrement *riſſole*. *Maſſa ſubacta, toſta*.

On appelle *oreilles*, ou *oreillettes* du cœur, deux petites bourſes ſituées à ſa bâſe, une de châque côté, en forme d'*oreilles*, elles ſont compôſées de fibres muſculeuſes, & ont le mouvement de contraction & celui de dilatation de même que le cœur. *Auricula cordis*. L'*oreille* droite reçoit une partie du ſang qui vient de la veine cave, & le pouſſe dans le ventricule droit du cœur. La gauche reçoit le ſang de la veine pulmonaire, & le pouſſe dans le ventricule gauche. La cauſe de la dilatation & de la contraction des *oreilles*, eſt la même que celle de la dilatation & de la contraction du cœur; mais ces mouvemens ſe font en des tems différens; car loſque les *oreilles* ſe reſſèrrent, le cœur ſe dilate, & au contraire, lorſque les *oreilles* ſe dilatent le cœur ſe reſſèrre.

O r e i l l e. Tèrme d'Architecture. On appelle *oreilles* les retours qu'on fait faire par enhaut aux chambranles, & aux bandeaux des portes & des croiſées.

O r e i l l e, en tèrmes de Mèr, ſe dit des voiles Latines qui ſont triangulaires, qu'on appelle *oreilles de liévre*, ou *à tiers point*, à la différence de celles qui ſont *à trait quarré*. *Velum latinum*, *vel auritum*. On appelle auſſi *oreilles*, les coins de la patte d'une ancre, les deux bouts plats & pointus de la patte d'une ancre, la largeur de la patte d'une ancre.

O r e i l l e, ſe dit dans les Arts de quelques parties des ouvrages qui ſont ordinairement plates, & qui ont quelque largeur ainſi.

O r e i l l e d'une écuelle ſe dit de deux petites avances qu'on applique aux bords d'une écuelle pour la tenir plus facilement. *Anſa*. Une écuelle à *oreilles*.

On appelle auſſi *oreille*, la partie d'un cèrcle de fèr, qui eſt au haut d'un chaudron, dans laquelle l'anſe eſt mobile; & dans un minot la partie du cintre où ſont attachez les deux bouts de la potence. *Epiciclus*.

O r e i l l e *de Canon*. Les Tailleurs appelloient ainſi un morceau d'étofe embellie de rubans, qu'on attachoit aux côtez de cèrtaines culotes. *Bracharum teniæ auriculatæ*.

On appelle auſſi *oreilles*, les deux groſſes dents d'un peigne qui ſont aux extrémitez, qui conſèrvent les autres. *Pectinis margines*.

On appelle *oreilles* d'un cadenas, ſes ouvèrtures dans leſquèlles ſon anſe eſt mobile. *Seræ catenariæ circellus*.

O r e i l l e, ſe dit auſſi du bord replié d'un livre, quand on veut y faire quelque marque pour retrouver aiſément quelque endroit ſingulier, ou l'endroit où l'on eſt demeuré en le liſanr. Cela arrive auſſi aux livres frippez qu'on a beaucoup maniez avec peu de ſoin. *Margina, vel folium complicatum*. Et dans ce dèrnier cas on les appelle des *oreilles* d'âne & d'un ignorant, d'un homme qui na pas ſoin de ſes livres. Car un habile homme a ſoin de ſes livres comme un Cavalier de ſes chevaux.

O r e i l l e, eſt auſſi un tèrme d'Emballeur, qui ſe dit du coin de la toile qui enveloppe un balot, & que l'emballeur laiſſe en forme d'*oreille*, afin que par cette *oreille* on puiſſe prendre le balot pour le remuer. *Auris ſarcinæ*.

O r e i l l e, ſe dit auſſi de cette petite courroye où ſe tèrmine le quartier du ſoulier, qui ſèrt à y attacher des rubans, ou des boucles pour le ſèrrer. *Aures ligulariæ*.

O r e i l l e, en tèrmes d'Organiſtes, ſe dit de deux petites plaques de plomb que l'on ſoude ſur les tuyaux à côté de leur bouche ou lumière qu'on abaiſſe ou qu'on releve pour faire des ſons plus graves ou plus aigus. Ils les nomment ainſi, parcequ'il ſemble qu'elles écoutent ſi les tuyaux ſont d'accord. *Tuborum lambula mobiles*.

On appelle en tèrmes de Blâſon *oreilles*, deux petites pointes qui ſont au haut des grandes coquilles, comme celles de S. Jacques. *Marginula, ora*.

On appelle *oreilles d'abricots*, des abricots confits dont on a ôté les noyaux, & dont on a rejoint les deux moitiez, enſorte que l'extrémité de l'un n'aille qu'au milieu de l'aûtre; ce qui repréſente une eſpéce d'*oreille*. *Armeniaci ſegmenta*.

O r e i l l e, ſe dit auſſi parmi les Jardiniérs des deux prémières feüilles qui ſortent des graines ſemées, & qui ſont differentes de celles qui viennent aprés. *Folia auriculata, auricula*. Les bras qui ſortent des *oreilles* de melon ne valent rien. On peut planter les petites laituës dès qu'elles ont les *oreilles* un peu grandes. L a Q u i n t. Nos concombres ont encore les *oreilles* trop petites pour être replantez. L i g e r.

O r e i l l e *d'âne*, eſt un nom qu'on donne à la grande conſoude, qui eſt une plante dont on ſe ſèrt beaucoup en Médecine. *Conſolida major*. Voyez C o n s o u d e. Voyez encore ci-deſſus O r e i l l e d'un livre.

O r e i l l e *de Charruë*. Les laboureurs appellent ainſi la partie de la charruë à laquelle eſt attachée le ſoc, & qui ſèrt pour tourner la tèrre que le ſoc a fenduë. Cette *oreille* de charruë eſt toute uſée. L i g e r. En pluſieurs endroits l'*oreille* de la charruë n'eſt point la partie où l'on applique le ſoc, mais un petit ais triangulaire, qui s'applique à la partie où ſe met le ſoc, enſorte que par ſa pointe il y ſoit attaché avec un crochet de fèr, qui eſt à cette pointe, & que l'on engage dans un anneau qui eſt proche

proche du ſoc, & que par l'autre côté elle s'en éloigne par le moyen d'une cheville de bois longue d'environ un pied, enclavée par un bout dans ce petit ais, & qui par l'autre bout entre dans un trou qui eſt à la partie de la charruë qui porte le ſoc. Ainſi l'*oreille* fait un angle aigu avec cette partie de la charruë. Cette *oreille* eſt mobile, & ſe mèt tantôt d'un coté, tantôt de l'autre. On la change quand le ſillon eſt achevé & que l'on veut tourner pour en commencer un autre, afin qu'elle ſoit toujours en dedans des ſillons. En d'autres endroits c'eſt la partie poſtérieure du bois même auquel le ſoc ſe met, & qu'on peut appeller le manche du ſoc qui s'élargit, mais qui eſt immobile. Alors il faut labourer à deux rangs de ſillons l'un à droit & l'autre à gauche, afin que cette *oreille* qui ne ſe peut changer ſoit toujours en dedans du ſillon. Et qu'elle rejette ſur les ſillons deja tracez, & non pas ſur la tèrre non encore labourée, celle que le ſoc coupe à meſure qu'il avance. *Aratri auris, auricula.*

OREILLE de chat, en tèrmes d'Agriculture, des feuilles de la vigne lors qu'elles ne s'étendent point bien en pouſſant. La vigne ne fait que l'*oreille* de chat, c'eſt-à dire, que les feuilles de la vigne lorſqu'elles commencent à s'épanoüir reſſemblent à une *oreille* de chat; ce qui eſt une marque que le bourgeon a ſouffert, car il faut que ces feuilles ſoient prèſque rondes & non pas pointuës. Liger.

OREILLE *de liévre*, eſt une plante qui a été ainſi appellée à cauſe de la figure de ſes feuilles. On la nomme aûtrement *pèrceſeuille*, en Latin *bupleurum*. Voyez Pèrcefeuille.

Oreille *d'ours*, eſt une plante qui pouſſe de ſa racine des feuilles grandes, polies, graſſes, tantôt dantelées, tantôt entières, d'un goût amèr; il s'éléve d'entr'elles des tiges qui portent en leurs ſommêts des fleurs jaûnes ou pâles exhalant une odeur douce & mielleuſe: chaque fleur eſt un tuyau évâſé en entonnoir à pavillon découppé en cinq ou ſix parties. Ses ſemences ſont menuës de couleur brune, renfèrmées dans un fruit prèſque rond. Sa racine eſt groſſe, garnie de pluſieurs fibres blanches. En Latin *auricula urſi flore luteo*. J. Bauh. Il y a d'aûtres eſpéces d'*oreille d'ours*. On a donné ce nom aux eſpéces de cette plante, à cauſe de la prétenduë reſſemblance de leurs feuilles, avec l'oreille d'un ours.

Oreille *de ſouris* ou *de rat*, eſt un genre de plante dont il y a pluſieurs eſpéces. Celle que Mr. Tournefort appelle *myoſotis alpina latifolia*, pouſſe pluſieurs petites tiges couchées par tèrre, veluës, garnies de petites feuilles un peu rondes, larges, oppoſées deux-à-deux, veluës, épaiſſes. Sa fleur eſt grande, blanche, à cinq feuilles diſpoſées en rôſe. Sa ſemence eſt menuë, prèſque ronde, renfèrmée dans une capſule ſemblable à la corne d'un bœuf. Sa racine eſt déliée, blanchâtre, fibreuſe, rampante. Cette plante a été ainſi appellée, parce que ſes feuilles ſont faites comme des *oreilles* de ſouris.

Oreille *de ſouris*, ſe dit auſſi de la piloſelle qui eſt un aûtre genre de plante. *Piloſella.* Voyez Piloſelle.

Pendans d'oreilles, Bagues d'oreilles, Boucles d'oreille, Pèrce-oreille. Inaures. Voyez à leur ordre.

Oreille, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un chien hargneux a toujours les *oreilles* déchirées; pour dire que les gens querelleux ſont ſujets à être battus. On dit que les murs ont des *oreilles*; *Audiunt parietes*, pour dire, qu'on a beau parler ſecretement & à l'*oreille*, il y a toûjours quelque eſpion qui écoute.

On dit qu'un homme ſe fait tirer l'*oreille* pour faire quelque chôſe, quand il la fait à regret, *Aures vellicare*, ce qui ſe dit par alluſion à une coutume qu'avoient les Romains, d'amener par l'*oreille* en juſtice ceux qui ne vouloient pas y venir rendre témoignage d'une action qu'ils avoient vuë, lors de laquelle on leur pinçoit, & on leur tiroit l'*oreille*, afin qu'ils ſe ſouvinſſent du fait, & dont on voit pluſieurs témoignages, dans Plaute, Virg. & Horace.

On dit qu'une maiſon a le bouquet ſur l'*oreille*; pour dire, qu'elle eſt à vendre. *Domus venalis*. On le dit auſſi d'une fille; pour dire qu'elle eſt à marier, en faiſant alluſion à une marque qu'on met à l'*oreille* des chevaux qui ſont à vendre. On dit auſſi de celui qu'on croit avoir part à l'enfant d'une coquette, qu'il lui a fait une *oreille*. On dit auſſi qu'un ventre affamé n'a point d'*oreilles*; pour dire, qu'on n'écoute aucunes remontrances, quand on eſt preſſé de la faim. On dit qu'un homme a mangé de la vache, que les *oreilles* lui cornent; pour dire, qu'il n'entend pas bien ce qu'on lui dit. On dit auſſi, ne m'échauffez point les *oreilles*; pour dire, ne me mettez pas en colère. On dit auſſi qu'un homme tient le loup par les *oreilles*; pour dire, qu'une affaire qu'il croit tenir en ſon pouvoir lui échappera. On dit de celui qui oublie facilement les chôſes; ou qui ne fait pas grand cas de ce qu'on lui dit, que ce qui lui entre par une *oreille*, lui ſort par l'autre. On dit que quelqu'un a la puce à l'*oreille*, quand il eſt fort éveillé, ou quand il a quelque paſſion agréable qui l'empêche de dormir. On appelle vin d'une *oreille*, le bon vin; & vin de deux *oreilles*, le mauvais. On dit qu'un homme ſecouë les *oreilles*, quand il ſe mocque, quand il ne ſe ſoucie pas de ce qu'on lui dit.

On dit auſſi qu'il fait la ſourde *oreille*, qu'il fèrme l'*oreille*, qu'il bouche ſes *oreilles*; *Suas aures obturare*, qu'il n'a point d'*oreilles*, quand il ne veut pas entendre une chôſe qu'on lui dit, ni la faire. On dit au contraire, que l'argent lui fait ouvrir les *oreilles*, prêter l'*oreille*; pour dire, conſentir à quelque propoſition. *Dare aures*. On dit auſſi, qu'un homme baiſſe l'*oreille*, qu'il a les *oreilles* pendantes, quand il eſt foible ou humilié, ſoit par quelque maladie, ſoit par quelque mauvaiſe fortune. *Demitto auriculas ut iniquæ mentis aſellus*, a dit Horace. Au contraire, qu'il s'éleve, qu'il dreſſe les *oreilles*, quand il s'enorgueillit par quelque heureux ſuccès d'affaires. On dit auſſi, qu'un homme eſt enfoncé dans une affaire juſqu'aux *oreilles*, qu'il a des dettes par deſſus les *oreilles*; qu'il eſt crotté juſqu'aux *oreilles*; pour dire qu'il eſt fort engagé, fort crotté. On dit auſſi, qu'il ſe gratte l'*oreille*, quand il a quelque chagrin qui l'inquiéte, ou quand il a de la peine à ſe ſouvenir de quelque chôſe. On dit auſſi qu'on lui a donné ſur les *oreilles*; pour dire, qu'on l'a battu, châtié. On dit auſſi, qu'on a les *oreilles* battuës & rebattuës d'une chôſe, quand on l'a oüi dire trop de fois. On dit qu'un homme eſt toujours pendu aux *oreilles* d'un aûtre, quand il eſt aſſidu à le ſuivre, à lui parler, & qu'il lui rompt les *oreilles*, quand il l'importune, en lui répétant toujours la même chôſe. On dit de celui qui revient ſein & ſauf de quelque voyage, de l'armée, où il a été ſouvent dans le péril, dans les occaſions, qu'il en a rapporté ſes *oreilles*. Les fanfarons diſent par menace, Je lui couperai les *oreilles*. On dit de ceux qui ont les *oreilles* grandes, qu'ils ont des *oreilles* d'âne, des *oreilles* de Midas; & ironiquement on les appelle *belles oreilles*. On dit, quand on parle de quelqu'un abſent, que les *oreilles* lui doivent bien corner.

OREILLÉ, ée. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des dauphins, lorſque leurs oreilles ſont d'un émail different de leurs corps. On le dit auſſi des grandes coquilles, quand elles ont des oreilles auſſi d'émail different. *Delphinus coccineus criſtâ & auribus argenteis*.

OREILLER. ſ. m. Petit carreau rempli de duvet ou de plume, qu'on met ſur le chevet ou traverſin pour avoir la tête plus haute. *Pulvinar, pulvinarium*. Une taye d'*oreiller*, c'eſt l'enveloppe, un linge dont on le couvre. On fait auſſi des *oreillers* ou petits ſachêts de ſenteur, qu'on place ſur la courtepointe pour ſervir d'ornement au lit, ou pour y conſèrver quelque bonne odeur.

Ce mot vient du Latin *auriculare*, ſignifiant la même chôſe.

Oreiller, s'employe auſſi figurément en Morale & ſe dit de tout ce qui fait la ſécurité des pécheurs. Combien de pécheurs abuſent de la doctrine de la grâce, & s'en font un *oreiller* pour s'endormir dans le vice. *Conſuere ſibi pulvillos ut obdormiant in peccatis*. Cela n'eſt point du ſtile oratoire & relevé.

On dit provèrbialement, prendre conſeil de ſon *oreiller*, pour dire, prendre du temps pour penſer meûrement & tranquillement à une affaire. Dans le temps que le Duc de Nortfolk penſoit épouſer Marie Stuard, Reine d'Écoſſe, Élizabeth, Reine d'Angleterre, faiſant alluſion à ce provèrbe l'avertiſſoit de prendre garde à l'*oreiller* ſur lequel il ſe couchoit; elle lui vouloit dire de prendre garde quels étoient ceux de qui il prenoit conſeil.

OREILLER. Vieux vèrbe. Rouler. *Pèrceval*. Borel. *Volvere*.

Oreiller, en Architecture, eſt dans le chapiteau Ionique la face de côté des volutes. On l'appelle autrement *baluſtre* ou *couſſinet de chapiteau*. *Pulvinus capitelli*.

OREILLON. ſ. m. Tèrme d'Architecture. On appelle *oreillons* le retours aux coins des chambranles de porte ou de croiſée. On les appelle auſſi *croſſettes*. *Auriculæ recurvæ*.

OREILLETTE. ſ. f. Petit cèrcle d'or ou de cuivre que les femmes qui ne veulent pas ſe faire pèrcer les oreilles y appliquent pour ſoutenir leurs boucles & pendans d'oreilles. *Auricula*.

OREILLONS. ſ. m. & pl. Maladie des oreilles. Voyez Orillons. C'eſt ainſi qu'on prononce, quoique naturèllement on dût dire *Oreillons*, comme on écrit oreille.

OREINS. Vieux advèrbe. N'aguères. Borel. *citant Perceval*, *non ita pridem*.

OREL. ſ. m. Nom d'une montagne de Dauphiné, qui reçoit ſon nom d'une mine d'or, de laquelle on y voit encore les puits creuſez par les Romains. Chorier. *Hiſt. de Dauph. L. I. p.* 34. La fontaine d'*Orel* eſt une fontaine voiſine de la ville de Die en Dauphiné. Ses eaux ont une vertu ſpécifique contre la fiévre tièrce. Id. *Ib.*

OREMUS. ſ. f. Tèrme Eccléſiaſtique qui eſt Latin, & qui ſignifie *prions*. Il veut dire priére, une belle *oremus*. Ce Prêtre a dit bien des *Oremus* à la Meſſe.

Le Chantre aux yeux du Chœur étale ſon audace,
chante les Oremus, &c. Boileau. *Lutrin, ch.* 1.

Ce mot vient de ce que le Prêtre dit *Oremus* avant que de dire les Oraiſons.

ORENDROIT. Vieux advèrbe dorénavant. Borel. *Poſtea, poſt modum, inpoſterum.*

- - - - - - *Menez joye* orendroit.
Chacun de vous qui avez le cœur droit. Marot. *Pſ.*

ORENGE. (ou plutôt ORANGE, ainſi que l'écrit l'Academie.) ſ. f. *Malum auratum.* Fruit rond de couleur jaûne odorant, qui croît à un arbre appellé *oranger.* Il eſt couvèrt d'une écorce peu épaiſſe, & diviſé en pluſieurs loges remplies d'une ſubſtance véſiculeuſe, & pleine de ſuc, dans laquelle ſe trouvent quelques ſemences. En Latin *aurantium*, ou *malum aureum.* Les Anciens ont donné aux *orenges* le nom de *mala aurea*, à cauſe de leur couleur jaûne ou dorée, ils devoient plutôt les appeller *aurata.* De là vient que dans la baſſe Latinité on dit *aurantia* au lieu d'*aurata*, comme prouve Ménage après Saumaiſe. De ce mot *aurantia* eſt venu celui d'*orenge.* Les Arabes diſent *narangion.* Il y a des *orenges* aigres, & de douces; il y en a de la Chine, de Portugal, de groſſes, de petites.

Les *oranges* de la Chine ſont ainſi nommées, parce que celles que nous vîmes pour la prémière fois, en avoient été apportées. Le prémièr, & unique oranger duquel on dit qu'elles ſont toutes venuës, ſe conſèrve encore à Liſſbône dans la Maiſon du Comte de S. Laurent; & c'eſt aux Portugais que nous ſommes redevables d'un ſi excellent fruit, c'eſt pour cela qu'on les appelle auſſi *oranges* de Portugal. Mais les Portugais n'en ont que d'une éſpéce, quoi qu'il y en ait à la Chine de pluſieurs ſortes.

Celles qu'on éſtime le plus & qu'on envoye par rareté dans les Indes, ne ſont pas plus groſſes qu'une boule de billard; la peau en eſt d'un jaûne tirant ſur le rouge, fine, unie, & extrêmement douce: cependant les groſſes me paroiſſent beaucoup meilleures; ſur tout celles des Cantons ſont très-agréables au goût, & très-bonnes pour la ſanté. On en donne communément aux malades, avec cette précaution, qu'il faut auparavant les ramollir au feu ou ſous la cendre chaude; après quoi on les coupe pour les remplir de ſucre, lequel s'incorporant peu à peu avec le ſuc, en fait une eau très-douce & très-ſaine, il n'y a rien de meilleur pour la poitrine. Je ne ſçai comment les diſtinguer de celles que nous avons en Provence, & qui nous viennent du Portugal; ſi ce n'eſt qu'elles ſont plus fermes; que la peau ne quitte pas nettement la chair; & que la chair même n'eſt pas diviſée en petites côtes comme les nôtres, quoique la figure en paroiſſe peu différente.

Quand j'étois à Siam, la plûpart de nos François ſe récrioient ſur la bonté de cèrtaines *orenges*, dont l'écorce eſt rude, épaiſſe, & prèſque toute vèrte: peut-être auroient-ils là curioſité de ſçavoir, ſi celles de la Chine leurs ſont préférables. En matière de goût, on ne convient pas toûjours avec ſoi même, beaucoup moins avec les aûtres; ainſi il n'eſt pas facile de faire une régle générale: Elles ſont toutes excellentes, chacune en ſon genre, & tout ce que je puis dire à préſent, c'eſt qu'ordinairement celles qu'on a mangé les dèrnières nous paroiſſent toûjours les meilleures. P. Le Comte.

Les *Oranges* ſont du moins auſſi bonnes à l'Iſle de Stᵉ. Catherine que celles de la Chine. *Frezier.*

Orenge musquée. Nom d'une éſpéce de poire, *Piri ſpecies dicta malum aureum odorum* ou *odore, muſci* ou *moſchi. L'Orange muſquée* eſt une poire du commencement d'Août; elle eſt médiocrement groſſe, plate, aſſez colorée, ſa queuë eſt longuette, ſa peau aſſez ſouvent tiquetée de petits placards noirs, ſa chair aſſez agréable, mais ayant un peu de marc. La Quint. *T. I. p.* 358. *L'Orange muſquée* eſt un fruit d'été à planter en arbre de tige. Id. *p.* 368.

Orenge tulippée, Nom d'une eſpéce de poire. Elle n'eſt pas bonne, ſi ce n'eſt peut-être en cèrtains tèrroirs. *La Quint. T. I. p.* 350.

Orenge Vèrte. Nom d'une éſpéce de poire. *Piri ſpecies, dicta Malum aureum viride.* L'Orenge vèrte eſt du nombre des poires qui ont la chair caſſante, avec une eau douce & ſucrée, & quelquefois un peu parfumée, & de la ſeconde claſſe des bonnes poires. *La Quint. P. III. p.* 253. C'eſt une poire commune & populaire, qui étoit autrefois fort eſtimée. Le tems de ſa maturité eſt au commencement d'Août, c'eſt-à-dire un peu devant les Robines, les bons chrétiens muſquez & les peſchez. Sa chair eſt caſſante, ſon eau ſucrée avec ſon parfum tout particulier pour ſon eſpéce, ſa taille aſſez groſſe, plate & ronde, ſon œil enfoncé, ſon coloris vèrt & incarnat ſur une peau rude; elle eſt fort abondante. Elle fait mieux en buiſſon qu'en éſpalier.

Id. Les Éſpagnols diſent que c'eſt une villaquerie de manger les pèrdrix ſans *orenge.*

ORENGÉ. adj. Couleur d'orenge mitoyenne entre le rouge & le jaûne. *Color aureus.* Satin *orangé.* Lis *orengé.*

ORENGEADE. ſ. f. ou ORENGEAT. ſ. m. M. Lémery dans ſon Traité des alimens dit *Orongeat* ſ. m. L'*Orengeat* peut être donné aux fébricitans dans le chaud de la fiévre. Lémery. C'eſt une boiſſon qu'on fait avec du jus d'orenge, de l'eau & du ſucre. *Succus limoniacus.* On appelle auſſi *orengeade*, de l'écorce d'orenge confite & coupée par filêts, qu'on aſſemble en façon d'un rocher.

ORENGER. ſ. m. C'eſt un arbre qui a ſes branches ſouples & minces, & ſon écorce vèrte & blanchâtre. *Citrus auricola.* Ses feuilles ſont épaiſſes, larges, liſſes, pointuës par le bout, ſemblables à celle du laurier, mais plus grandes, toujours vèrtes, ſoutenuës par une petite feuille échancrée en cœur. Ses fleurs ſont blanches, de bonne odeur, compôſées de cinq feuilles diſpoſées en rond. Il porte du fruit toute l'année, qu'on nomme *orenge.* Voyez Orenge. Cet arbre s'appelle en Latin *aurantium* ou *malus aurantia.* On fait de l'eau d'*orenge*, qu'on appelle *eau naphe*, qui eſt bonne dans les fiévres malignes & pour fortifier le cœur; on en donne auſſi aux femmes qui ſont en travail d'enfant. La Quintinie a fait un Traité de la culture des *Orengers.*

ORENGERIE. ſ. f. Endroits d'un grand jardin où ſont placez les orengers & aûtres arbres qu'on éleve dans les caiſſes. *Limetum vel citretum.*

Orengerie, ſe dit auſſi de la ſerre des orengers du lieu où on les enfèrme l'hiver pour les garentir de la gelée. *Cella citraria.* C'eſt une galerie au plain pied d'un jardin ou d'un partèrre expôſée au midi, & bien clôſe de chaſſis, pour y ſèrrer les orengers pendant l'hivèr. L'*Orengerie* de Vèrſailles avec ailes en retour, & décorée d'un ordre Toſcan, eſt la plus magnifique qui ait été bâtie. Davilér.

Orengerie, ſe dit auſſi des orengers mêmes enfèrmez dans les caiſſes. Un tel à vendu ſon *orengerie* mille écus, c'eſt-à-dire, tous ſes orengers.

ORENIS. Vieux adv. N'aguères Borel. *Nuper, non ita pridem.*

ORÉNOQUE, ou ORINOQUE, ou PARIA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique méridionale. *Orenocus, Paria.* Elle a ſa ſource dans le popayan, coule du couchant au levant dans un vaſte païs qu'on nomme Paria, ou nouvelle Andalouſie, où elle ſe ſépare en deux branches; l'une qui prend le nom de Rio negro, déſcend vèrs le midi, & ſe décharge dans la rivière des Amazônes; l'aûtre qui conſèrve le nom d'*Orenoque*, tourne vèrs le nord, travèrſe la nouvelle Andalouſie particulière, & ſe décharge dans la mèr du nord, entre l'Iſle de la Trinité, & la Côte de la Caribane, formant un large golfe, où l'on voit un grand nombre de petites Iſles. On dit que les débordemens de cette rivière ſont ſi grands, que ceux qui habitent ſes environs, ſont obligez de ſe faire des tentes ſur les arbres. Maty.

Aigle d'Orinoque. *Orinoquenſis Aquila.* On appelle ainſi aux Antilles un gros oiſeau, qui paſſe ſouvent de la tèrre fèrme dans ces iſles. Les prémièrs habitans de Tabago le nommèrent Aigle d'*Orinoque*, à cauſe qu'il eſt de la groſſeur & de la figure d'un aigle, & on tient que cet oiſeau, qui n'eſt que paſſager en cette iſle ſe voit communément en la partie de l'Amérique méridionale, qui eſt arroſée de la grande rivière d'*Orinoque.* Tout ſon plumage eſt d'un gris clair, marqueté de taches noires, hormis que les extrémitez de ſes ailes & de ſa queuë ſont bordées de jaûne. Il a les yeux vifs & pèrçans; les ailes fort longues; le vol roide & prompt, vû la peſanteur de ſon corps. Il ſe repaiſt d'aûtres oiſeaux, ſur leſquels il fond avec furie; & après les avoir attèrrez, il les déchire en pièces & les avale. Il a néanmoins tant de générosité qu'il n'attaque jamais ceux qui ſont foibles & ſans défenſe. Mais ſeulement les Arras, les Pèrroquêts, & tous ceux qui ſont armez comme lui de bécs forts & crochus & de griffes pointuës. On a même remarqué qu'il ne ſe ruë point ſur ſon gibier tandis qu'il eſt à tèrre, ou qu'il eſt pôſé ſur quelque branche: mais qu'il attend qu'il ait pris l'eſſor pour le combatre en l'air avec un pareil avantage. Loinvill. de Poincy. *Hiſt. Nat. des Antilles, Chap. XV. art.* 15.

ORENS. ſ. m. Nom propre d'homme *Orientius.* Saint Orient ou Orience, que nous appellons communément Saint *Orens* gouvèrnoit l'Égliſe d'Auſch en Gaſcogne, du tems de l'Empereur Valentinien III. lorſque ce païs étoit ſous la domination des Viſigots. Baillet. Puiſque l'uſage eſt de dire S. *Orens*, il ne faut point dire Saint Orient. M. S. Orience. Voyez ſur ce Saint le P. Henſchénius dans les *Acta ſanct. Maii T. I. p.* 60. & *ſuiv.* Le Martyrologe Romain fait mention de deux Saints *Orens* au 1. de May; le prémièr Martyr avec Sᵗᵉ. Patience à Hueſca en Éſpagne, & l'aûtre Évêque d'Auch. Baronius remarque ſur le
prémier

prémiér que les fleurs des Saints d'Éſpagne tirées des anciens monuments de l'Égliſe d'Hueſca diſent que les Saints Martyrs *Orens* & Patience étoient le père & la mère de S. Laurent. Les Bollandiſtes trouvent de la difficulté à cela, & promettent des éclairciſſement dans la vie de S. Laurent au 10. d'Aouſt. L'aûtre S. *Orens* eſt un des plus illuſtres Évêques d'Auch, & patron de la ville, qui vivoit vèrs l'an 450.

ORENSE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne. *Auria*. Elle eſt dans la Galice ſur le Minho, à ſeize lieuës au deſſus de Tuy. *Orenſe* à des eaux minerales & chaudes, & un Évêché ſuffragant de Compoſtelle. On croit que c'eſt la ville nommée par les Anciens. *Aqua calida cilinorum; Aqua celina, Amphilochia;* quoyque pourtant quelques-uns mettent cette ancienne ville à Caldas, village proche d'*Orenſe*, & d'aûtres à Bayonne, ſur la côte de la Galice. MATY.

ORÉO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Oreum, Horæus, Oropus.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale ſuffragante d'Athênes, ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg ſitué ſur la côte de l'iſle de Négrepont, à ſeize lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. MATY.

ORER. Vieux v. a. Prier Dieu, d'où vient oraiſon du mot Latin *orare*. BOREL.

Li provoire & li ordenes,
En ſur un teltre ſont montez,
Pour Dieu proier, & pour orer,
Et pour la bataille eſgarder. R. DEVACCE.

ORES. conjonct. & adv. Quoyque; préſentement. *Atqui, ſed.* Il n'eſt plus en uſage ni en proſe, ni en vèrs. MÉNAGE.

Las! pourquoi t'ebahis ores,
Mon âme, & fremis d'emoi. MAROT.

ORESKA. Voyez NOtTEBOURG.

ORESUND. Voyez SUND.

ORÉTO, ou Admirati, ou Fiume dell' Amiraglio. *Oretus*. Petite rivière de la valée de Mazara, en Sicile. Elle baigne Montréal, & Palèrme, où elle ſe décharge dans la mèr de Toſcane. MATY.

ORÉTO. Voyez NEUSTRA SEIGNORA.

ORF.

ORFA. Voyez ORPHA.

ORFELIN, ou ORPHELIN, INE. adj. & ſ. Enfant mineur qui a pèrdu ſon père, ou qui n'a ni père ni mère, qui puiſſe avoir ſoin de ſa nourriture, de ſon éducation. *Orphanus.* Ce paûvre garçon eſt *orphelin* de père & de mère. Cette veuve à la mort de ſon mari s'eſt trouvée chargée de ſix *orphelins*. Dieu s'eſt déclaré protecteur des veuves & des *orphelins*. Il faut donner aux hôpitaux où l'on reçoit les enfans *orfelins*. C'eſt une chôſe éxécrable de s'enrichir au dépens de la veuve & de l'*orphelin*, c'eſt-à-dire en général, du bien des pauvres, des foibles, de ceux qui n'ont point de protecteur. Saint Jacques dit que la véritable Religion conſiſte à viſiter les veuves & les *orphelins*, & à ſe garder des ſouillures du monde.

On a dit autrefois *orphenin* du Latin *orphanus*, & d'*orfenin* on a fait *orfelin*.

ORFELIN, dans le Beaumanoir a une ſignification particulière, & veut dire *déſhérité. Exharedatus.*

ORFELIN, INE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Orphanus, a.* Les ſectateurs de Jean Ziſcha, appellez Thaborites, après ſa mort ſe voyant ſans chef & ſans conducteur, & privez de celui qu'ils regardoient comme le père de leur malheureuſe ſecte, n'ayant pas voulu en mettre, ni en reconnoître d'aûtre en ſa place, ſe nommèrent *Orphelin*. JOVET. *T. I. p.* 79. & 80.

ORPHELINE. ſ. f. Tèrme de fleuriſte. Oeillet violet. L'*Orpheline* eſt la mère des beaux œillets, quoi qu'elle même n'ait pas de grands traits de beauté. C'eſt pourtant un violet brun ſur un fin blanc; mais la fleur n'en eſt pas fort large. Elle renvèrſe les feuilles de ſa fleur, qui ſont éxtrêmement tendres & délicates, d'où vient que la moindre eau ternit ſa fleur en un moment. Sa plante n'eſt pas bien vigoureuſe & ſes marcottes ne prennent racine qu'à l'éxtrémité. Il faut lui laiſſer juſqu'à 7. ou 8. boutons, parce qu'elle graine facilement, & qu'elle donne des rejettons d'une beauté très târe. *Morin.*

ORFENTE. Vieux ſ. f. Comme qui diroit orfelinette. BOREL. *Pupilla.*

ORFÉVRE. ſ. maſc. ORFEVRESSE. ſ. f. *Aurifex.* Celui qui vend ou fabrique de la vaiſſelle, ou des ouvrages d'or ou d'argent. Il y a des Maîtres & Gardes pour Officiers de la Communauté des *Orfèvres*, & non pas des Jurez, comme chez les autres Artiſans. Un *Orfèvre* ne peut faire tourner, planer, ni bailler à friſer, ni tailler aucun ouvrage d'or ni d'argent, ni bailler à tirer du fil d'or, qu'aux Maîtres *Orfèvres* ou à leurs Veuves. Les *Orfèvres* ſuivant les Réglemens de l'an 1554. doivent avoir leurs forges & fourneaux ſcellez en plâtre dans leurs boutiques & ſur la ruë, & il leur eſt déffendu de travailler ailleurs, & hors les heures de police. Les *Orfèvres* doivent être réduits à trois cens par les Réglemens faits en Décembre 1679. Un *Orfèvre* eſt reçu pour tenir & lever forge, & avoir un poinçon à contreſeing. Tout *Orfèvre* doit ſigner la vaiſſelle qu'il fabriquera de ſon poinçon. Il eſt déffendu par les Ordonnances aux *Orfèvres*, d'acheter, de fondre ou de difformer aucune eſpéce d'or ou d'argent ayant cours ou décriées pour employer à leurs ouvrages; & par une Ordonnance de l'an 1332. il leur eſt déffendu d'acheter de l'argent à meilleur prix, c'eſt-à-dire, à plus haut prix qu'il ne vaut dans les monnoyes, & de fabriquer de la vaiſſelle, ou des ouvrages de plus grands poids que de trois ou quatre marcs, ſi ce n'eſt pour les Égliſes. Par la Déclaration du mois de Mars 1555. renouvellée par un Arrêt du Conſeil d'État du 10. Janvier 1641. il n'eſt pèrmis aux *Orfèvres* de faire de la vaiſelle ciſelée, moulée & gravée, qu'à la charge qu'elle n'éxcédera point le poids de quatre onces d'or, ou de ſix marcs d'argent, à moins que d'en avoir pèrmiſſion par lettres patentes. Par l'Ordonnance de Philippe le Bel de 1294. il eſt déffendu aux *Orfèvres* d'achetèr or, argent, ni billon que de ceux qui ſont établis par le Roi.

Ce mot vient de *or* & *féuvre*, vieux mot François qui venoit de *faber, artiſan*, comme qui diroit *artiſan en or*.

ORFÈVRERIE. ſ. f. Travail des Orfévres, trafic des Orfèvres, & le Corps des Orfévres. *Aurificia Ars, aurificia opera, aurificium.* Ce marchand a de beaux ouvrages d'*orfevrerie*. On ne déffend point les boutons d'*orfévrerie*. Les ouvrages d'*orfèvrerie* doivent être à plus haut titre ou loi que la monnoye, afin d'en empêcher la fonte. Par le dernier Édit du mois de may 1718. Le marc d'argent de vaiſſelle plate du poinçon de Paris eſt à 41. l. 4. ſ. 2. d. ½ Le marc de la vaiſſelle montée du même poinçon à 40. l. 12. ſ. 1. d. ½ Le marc des vaiſſelles plates ou montées des Provinces de France à 40. l. Les Marchands Mérciers peuvent vendre de la vaiſſelle d'*orfévrerie* d'Allemagne & des païs étrangers, à la charge qu'ils la feront marquer au corps dans le Bureau des Orfèvres par un poinçon particulier qui ne ſèrvira qu'à cet uſage. Cet Ouvrier traville fort bien en *orfeverie*. L'*orfèverie* èſt le ſixième des Corps des Marchands de Paris.

ORFORD. ſ. m. Nom propre d'un bon Bourg d'Angleterre. *Orefordia*. Il eſt ſur la côte du Comté de Suffolk, à quatre lieuës d'Iſpwich, vèrs le levant. Ce Bourg a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre. MATY.

ORFRARÉ. ÉE. Vieux adj. Couvèrt d'orfroy. *Opere*, ou *auro phrygio textum, ornatum*, un chaplet orfraré.

La pourpre fut toute ofrarée,
Si ert pourtraites a orfrais. R. DE LA RÔSE

ORFRAYE. ſ. f. Oiſeau nocturne & de mauvais augure, qui eſt une eſpéce d'aigle qui hante les eaux, qui vit de pêche, & qui a un pied d'oye. On l'appelle auſſi *effraye*. En Latin *oſſiffraga*, ou *haliaetos*. Son nom François eſt dérivé du Latin.

*Ces ſiniſtres oiſeaux, l'*Orfraye*, & les biboux,*
Endurent le ſoleil, & vivent parmi nous. BRÉBEUF.

L'*Orfraye* ſurpaſſe en grandeur toutes les Aigles, excepté l'Aigle Royal, appellée des Grècs *Chryſactos*, ainſi qu'il eſt rapporté par Ariſtote, qui dit que cet Aigle eſt la plus grande de toutes; elle l'eſt plus même que l'*Orfraye*. Aldrouand décrit fort éxactement une *Orfraye*. Elle a le bèc éxtrémement courbé, & à l'endroit par où il eſt crochu il eſt large d'un bon pouce; & au deſſous, qui eſt l'endroit le plus large, il l'eſt de deux doigts, & long en tout d'une paûme; ſa couleur eſt de corne brune tirant ſur le bleu obſcur; à ſon commencement ſe voit une membrâne qui s'étend par delà les ouvèrtures des naſeaux, & qui en finiſſant fait à ſes bords une forme d'*γ*; l'ouvèrture du bèc eſt de la largeur d'une paûme & un doigt; ſa langue eſt ſemblable à celle de l'homme, & eſt large par le bout; & par les deux côtez elle a deux crochets faits comme des hameçons; elle eſt fort dure & de couleur de corne, & eſt attachée à la mandibule d'en-bas; ſon extrémité eſt environnée d'une mambranne de couleur de corne; cette mandibule eſt creuſée comme un canal qui eſt fèrmé par le deſſus du bèc, qui a par le milieu une cèrtaine ouvèrture, par laquelle la pituite diſtille; ſa tête & ſon col ſont couvèrts de plumes longues & étroites, & de ſon menton pendent des plumes menuës comme des poils à la manière d'une barbe, le champ de ſon pennage eſt divèrſifié de trois couleurs, ſçavoir de blanchâtre, obſcure, & de roüille, les grandes pennes ſont de couleur brune, tirant un peu ſur le châtain; les dou-

ze pennes de ſa queuë ſont un peu rouſſes & tachetées de blanc & de noir ; celles qui ſont obſcures, ſçavoir, celles de dehors blanchiſſent à leurs parties interieures, & tirent un peu ſur le châtain ; les deux du milieu ſont longues & couvèrtes de taches blanches, & obſcures prèſque par tout, & ſont noires à l'extrémité ; celles qui déſcendent du bas du dos, & qui couvrent le commencement de la queuë ſont prèſque toutes blanches, elles ſont toutefois tachées d'un peu de noirceur, & toutes noires à leurs extrémitez. Ses jambes ſont couvèrtes de plumes obſcures un peu fauves, de façon qu'il ne reſte qu'environ deux doigts de découvèrts aux jambes. La peau de tout ſon corps eſt couvèrte d'un fin duvet très-blanc, comme celui des Cignes ; la partie des jambes qui eſt découvèrte, ainſi que les piéds ſont d'un fort beau jaûne ; ſes doigts ſont de grande étenduë ; ſes ongles ſont ſi noirs qu'ils en ſont luiſans, & ſont faits en demi cèrcle, & bien proportionnez ſelon la différence de leurs longueurs ; la ſubſtance des ongles au dedans eſt blanche comme de l'os, & couvèrte d'une écorce noire ; ſes jambes & ſes piéds ſont couvèrts de marques rondes de differentes grandeurs ; mais l'extrémité de la jambe, ainſi que le haut des doigts qui la joignent ont des écailles faites en demi cèrcle, ainſi que l'Aigle appellée *Cryſaetos.* Cette eſpéce d'Aigle ne ſe paît que de poiſſon, à ce que dit Aldrouand.

Il y a une autre eſpéce d'*Orfraye*, ou de petit Vautour qui a la même grandeur de taille, & le champ du pennage fort approchant du Milan, excepté ſeulement qu'elle a deux marques noires ſur les côtez des manteaux. Elle a la tête comme l'Autour ; les cuiſſes & les jambes d'un Vautour, & de couleur jaûne ; tout ſon corps eſt couvèrt d'un fin duvet comme la peau du Vautour ; ſes jambes ſont entiérement couvèrtes de plumes, ſes ongles ſont fort larges, ſon bèc & ſes piéds ſont jaûnâtres, cet oiſeau vit de carnage & de charogne, l'on n'a pû découvrir juſqu'à préſent le nom propre de cette eſpéce d'*Orfraye*, ou d'Aigle, on la croit bâtarde du Vautour, d'autant qu'Ariſtote parle de cèrtains petits Vautours, qui approchent en quelque façon de cet oiſeau. Il y a d'autres Auteurs qui croyent que c'eſt une eſpéce d'*Orfraye*.

L'*Orfraye* appelée *Strix* en Latin eſt de la groſſeur du moyen Duc, ſa tête eſt groſſe & ronde ainſi que les autres, & eſt revêtuë par devant de petites plumes menuës & déliées, miſes en rond, comme le voile jaûne que portoient autrefois les épouſées. Elle a les yeux grands, la prunelle noire & grande, l'iris d'un jaûne lavé & pâle, contre l'ordinaire des autres qui l'ont plus couvèrt & plus ardent ; ſon bèc eſt courbé, & de couleur de corne brune ; tout le champ de ſon pennage eſt de couleur de roüille diverſifiée de taches brunes, principalement les grandes pennes, ſur leſquelles elles ſont de travèrs ; celles du dèrnier rang qui couvrent les grandes pennes & les manteaux ont des taches blanches à leurs extrémitez, qui compoſent une ligne ; ſa queuë eſt plus longue que ſes aîles d'une paûme ; elle eſt de couleur de roüille avec des taches en travèrs, ainſi qu'aux Éſpérviers ; ſes jambes ſont veluës juſqu'aux ongles de ſes doigts, ainſi que les pattes d'un Liévre ; ſes ongles ſont très-noirs, & peu courbez ; elle a les doigts des piéds ſéparez comme ceux de la Chevêche.

ORFROY. ſ. m. Ménage écrit *orfroye.* C'eſt une broderie riche d'or ou de ſoye qu'on met ſur les bords d'une chappe ou pluvial, d'un parement d'autel, d'un écharpe, & même des anciens habits & chapeaux. *Sacræ trabeæ ornamenta anteriora.*

Ce mot vient de *aurum Phrygium*, à cauſe que l'invention de ces broderies eſt venuë des Phrygiens. Les Italiens appellent encore l'*orfroy*, *auriphrygio*, & les Anglois *orfroy.* On appelloit autrefois *orfroys*, de l'or moulu, des galons dorez, ou des paillettes ou écailles d'argent doré qu'on mettoit ſur les hoquettons des Archers de la Garde du Roi, parceque c'étoit les Orfévres qui faiſoient ces ouvrages.

Autrefois on a écrit *Orfrays*, & *Orfrois*, & *Orfroye*, & ce mot ſignifioit le bord du collet, ſelon Gèrmain Milet en ſon hiſtoire de S. Denis.

> *Si eut le corps bel & deugié*
> D'orfroys *eut un chapel mignot ;*
> *Un chapel de rôſe tout frais,*
> *Eut deſſus le chapel* d'orfrays. R. De la Rôse.

> *Et un chapeau d'orfrays eut neuf,*
> *Le plus beau fut de dix neuf,*
> *Jamais nul jour vû je n'avoye*
> *Chapeau ſi bien ouvré de ſoye.* Id.

> *Pour traites y furent* d'orfroys
> *Hiſtoire d'Empereurs & Rois.* Id.

ORG.

ORGANE. ſubſt. m. Partie de l'animal diſpôſée d'une cèrtaine maniére qui la rend propre aux uſages auſquèls elle eſt deſtinée. *Organum.* Les muſcles ſont les *organes* du mouvement. *Muſculi ſunt organa motus.* L'œil eſt l'*organe* de la vuë, l'oreille de l'ouïe, le nez de l'odorat, la langue du goût. Comment arrive-t il que les objèts allant frapper les *organes* de nos corps, ils forcent l'âme à s'y appliquer ? Nic. Châque mouvement qui ſe paſſe dans les *organes* des ſens, & qui eſt communiqué aux éſprits animaux, a été lié par l'Auteur de la Nature à un cèrtain mouvement de l'âme. Vill.

> *Avec le mouvement le ſon n'eſt point mêlé*
> *Il n'eſt produit qu'en nous par l'*organe *ébranlé.*
> L'Ab. Genest.

Ce mot vient du Latin *organum.*

Organe, ſe dit auſſi figurément en parlant de ceux qui ſervent à quelqu'un pour faire connoître ſes penſées. Le Grand Seigneur ne s'explique à ſes Sujets que par l'*organe* de ſes Miniſtres. Les Prêtres d'Apollon ſervoient d'*organe* au Démon pour abuſer les Payens par leurs oracles. Après les Apôtres, les Saints Péres ont été les *organes* du S. Éſprit. Arn. *Divinorum oraculorum interpretes ſeu organa Spiritus ſancti erant Apoſtoli.*

Organe, ſe dit figurément des chôſes, & ſignifie, Moyen, inſtrument. *Medium, modus, organum.* La Science eſt l'*organe* le plus néceſſaire pour la conduite & pour l'inſtruction des hommes. Patru.

> *Ce ſont les plus nobles des ſens,* (l'oüie & la veuë)
> *Les plus prompts, les plus ſeurs, & les plus agiſſants,*
> *Principaux inſtrumens des Arts & des Sciences,*
> Organes *de nos connoiſſances.* L'Ab. Genest.

ORGANE, ou ERGANE. Ce ſurnom fut donné à Minèrve du mot Ἔργον, ouvrage. *Heſychius.* Minèrve préſidoit aux ouvrages des Arts, tant Libéraux que Méchaniques. *Organa. Ergana.*

ORGANEAU. ſubſt. maſc. Voyez Orguaneau, ou Arganeau.

ORGANIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'organe. *Organicus, inſtrumentalis.* Un corps *organique* eſt celui qui agit par des organes. Des parties du corps de l'animal, il y en a qu'on appelle *organiques*, parcequ'elles nous ſèrvent d'organe, & d'inſtruments pour cèrtaines actions, que nous ne pourrions faire ſans elles, comme le piéd qui nous ſèrt à marcher, la main à écrire. Quelques-uns ont prétendu qu'il n'y avoit que les parties diſſimilaires, qui fuſſent *organiques* : ils les ont même ſouvent confonduës, mais mal à propos, puiſque les artères, les veines, les nèrfs & les os, qui ſont des parties ſimilaires, ne ſont pas moins *organiques*, à raiſon de leurs fonctions, que le piéd & la main. Dionis.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *inſtrumental.*

Organique. ſ. f. Partie de la Muſique ancienne, c'eſt celle qui s'éxécute avec les inſtruments. *Organicæ. Organica.* L'Organique ſe ſèrvoit de trois ſortes d'inſtrumens, Ceux dont l'on jouë en ſoufflant, & par le moyen de l'air, que l'on embouche comme la trompette, la flute ; ceux qui ont des cordes comme le luth, la guitarre ; ceux que l'on frappe.

ORGANISER. v. act. Former des organes. *Corpus figurare, ſuis numeris partibuſque abſolvere.* La Nature *organiſe* divèrſement les corps des animaux. L'âme y agit ſelon que le corps eſt *organiſé.*

Organisé. part. paſſ. & adj. *Organicâ ſtructura expreſſus.*

> *Concevez-vous que ce génie,*
> *Cet Éſprit par vous mépriſé*
> *Ne ſoit que la ſimple harmonie.*
> *De vôtre corps* organiſé ?
> Nouveau choix de vers.

Organiser, ſignifie auſſi, Faire un inſtrument de Muſique, qui rende une harmonie ſemblable à une organe. *Organiſer* une vielle, une épinètte. *Concinnare, ad harmonium formare.*

ORGANISTE. ſ. m. & f. Qui ſçait toucher l'orgue, qui jouë des orgues. *Organicus cantor vel pithaulus organicus. Organarius.* Les bons *Organiſtes* ſont d'ordinaire grands Muſiciens. Une éxcellente *Organiſte.*

ORGANSIN. ſ. m. Tèrme de Manufactures, qui ſe dit des ſoyes torſes apprêtées, & bien conditionnées, qui ont paſſé deux fois par le moulin. *Organſinum ſericum præparatum.* Les plus belles étoffes, les fils du velours & du Satin doivent être faits d'*organſin* de Boulogne.

Ce mot vient de l'Italien *organſino.*

ORGANZI. Voyez KALMUCHS.

ORGASME.

ORGASME. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Orgaſmus.* C'eſt une impétuoſité, ou un mouvement vif & rapide du ſang ou des éſprits, comme lorſque les éſprits animaux ſe précipitent violemment dans les nèrfs. *Harris.* Le 20ᵉ Ch. du Traité *de la Purgation* éxplique ce que c'eſt que l'*orgaſme.*

ORGAZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Orgatium*, anciennement *Riguſa.* Il eſt dans la Caſtille nouvelle, en Éſpagne, à cinq ou ſix lieuës de Tolède, vèrs le midi. MATY.

ORGE. Il y a quelque difficulté à ſe détèrminer ſur le genre de ce mot. Richelet fondé ſur de bonnes autoritez veut qu'il ſoit maſculin, & Danet eſt dans le même ſentiment. Cependant l'Académie veut qu'il ſoit féminin, excepté dans cette ſeule phrâſe, *orge mondé.* On croit donc que le plus ſûr eſt de le faire féminin, l'Académie devant être conſidérée en ces ſortes de chôſes, comme la plus grande autorité que nous ayons. Et cèrtainement on ne dit point les *orges* ſont beaux cette année, comme on dit les bleds ſont beaux; mais les *orges* ſont belles, ſont grandes; ſont bien venuës, de même que les avoines ſont belles &c. Il faut néanmoins ajouter encore *orge entier*, à *orge* mondé. L'*orge*, *hordeum*, eſt une plante qui pouſſe une tige plus courte que celle du froment ou du ſégle, entrecouppée ordinairement de cinq nœuds & quelquefois de ſix. Il ſort de châcun de ces nœuds une feüille qui environne prèſque toute la tige; les feüilles baſſes ſont plus étroites que celles du froment; les aûtres ſont quelquefois auſſi larges. Ses fleurs & ſes graines naiſſent dans des épis. Châque fleur eſt à plusieurs étamines ſoutenuës par un calice à deux ou trois feüilles. Les graines ſont pointuës par les deux bouts, groſſes vèrs le milieu, attachées fortement à la bâle qui eſt ſouvent tèrminée par un filèt, de couleur blanche tirant ſur le jaûne, remplies d'une ſubſtance moëleuſe qui ſe réduit en farine. Sa racine eſt cheveluë. En Latin *hordeum polyſticum hybernum.* C. BAUH.

ORGE, ſe dit auſſi des grains d'*orge.* On fait du pain d'*orge. Panis hordeaceus.* L'*orge* ſèrt à faire de la priſane, de la biére. En Éſpagne on donne de l'*orge* aux chevaux au lieu d'avoine. En pluſieurs lieux on l'appelle *marſéche*, comme en Berry. Voyez ce mot.

On appelle *orge entier*, les grains d'*orge* qui ſont encore couvèrts de leur bâle. *Hordeum integrum.* Et *orge mondé* ceux dont on a ſéparé la bâle.

ORGE MONDÉ, ſe dit auſſi d'une priſane faite avec de l'orge dont on a ôté la bâle. *Hordeum glumâ exemptum.* On fait cuire cette orge dans une quantité ſuffiſante d'eau pendant un aſſez long tems; on coule enſuite le tout, & on y ajoûte un peu de ſucre. C'eſt ce qu'on appelle autrement *crême d'orge. Cremor ptiſanæ.* Les Dames prennent de l'*orge mondé* pour ſe conſèrver le teint frais & s'engraiſſer.

On appelle de la futaine à grains d'*orge*, cèrtaine futaine figurée à la façon des grains d'*orge. Textum xylinum granis reſperſum.*

Grain d'orge, eſt le nom qu'on donne à la plus petite des meſures géométriques. Le pied ſe diviſe en 12 pouces, & le pouce en 12 lignes, qu'on appelle autrement *grains d'orge.*

On appelle auſſi en Imprimerie *grain d'orge*, des notes de plein chant rondes, ou en lozange, qui valent la moitié d'une meſure. *Hipus hordearius.*

On dit provèrbialement, qu'on fait bien ſes *orges* quelque part; pour dire, qu'on y gagne beaucoup. On dit auſſi, il faut mourir petit cochon, il n'y a plus d'*orge*; pour dire qu'une mort eſt inévitable. Il faut ſe garder en paſſant à Lagni de demander combien vaut l'*orge.*

ORGE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Urbia Ordea, Orgia.* L'*orge* diviſoit autrefois le Royaume de Chilpéric de celui de Guntram. Elle avoit un pont dans le Pariſis, que Chilpéric occupoit, & où il avoit garde. Elle paſſe à S. Même, à Dourdan, à Châtres où elle reçoit la Remande, à Chantelou, à la Bretonnière, à Leuville, à Épinay, à Villemoiſſon, au deſſus de laquelle elle reçoit le Linas, au Petit Vaux, où elle reçoit l'Ivette, après quoi elle va ſe jetter dans la Seine au deſſous de Juviſy. Valois *Not. Gall. p.* 624. Cet Auteur croit que l'ancien pont d'*Orge* en Pariſis, en Latin *Pons Urbienſis civitatis Pariſiaca*, eſt Savigny ſur l'*Orge.*

ORGEADE. ſ. f. Prononcez *orjade.* Tèrme de Limonadier. C'eſt de l'eau dorge où il entre de la ſemence de melon, du ſucre & quelque eau de ſenteur. *Aqua cum hordeo cocta.* L'*orgeade* ſe vend vingt ſols la pinte. L'*orgeade* eſt rafraîchiſſante.

ORGERAN. ſ. m. Nom d'une éſpéce de pomme. *Pomum dictum Orgeranum.* Il y en a deux éſpéces, le hâtif & le tardif. Les *Orgeran* hâtif & tardif, me paroiſſent peu de chôſe. LA QUINT. *T. I. p.* 392.

ORGIES. ſ. f. plur. Tèrme dont ſe ſèrvoient les Payens pour nommer les Fêtes, & les ſacrifices de Bacchus, qui ſe célébroient

particulièrement ſur les montagnes par des femmes furieuſes qui s'appelloient Bacchantes.

Orgia en Grèc ὄργια ἀπὸ τῆς ὀργῆς, *fureur.* C'eſt le ſentiment d'Euſébe dans la *Prépar. Evangél.* D'aûtres le dérivent d'ὄρος, *montagne*, parceque de Thrace, Orphée les tranſporta ſur le mont Cithéron. D'aûtres du mot ὀργάς, qui ſignifie un lieu conſacré à quelque Divinité. L'Intèrpréte d'Apollonius L. I. le tire de εἴργειν, *éloigner, repouſſer*, parceque les prophanes en étoient éloignez. Car Sèrvius dit qu'au commencement on appelloit *Orgies*, toutes ſortes de ſacrifices en Gréce, & ce qu'on apelloit *cérémonies* à Rome. Les *Orgies* ſe célébroient la nuit, & avec les plus grandes impuretez. Elles furent inſtituées en Thrace par Orphée, d'où vient qu'on les ſurnommoit Orphique, comme l'a remarqué Diodôre de Sicile.

ORGIES, ſe dit auſſi d'un petit Poëme François à la loüange de Bacchus ou du vin. *Bachicum carmen.* S. Amant a fait un Poëme qui a pour titre *Orgies.*

ORGON. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg avec un Château ruiné. *Orgonum, Urgonium.* Il eſt dans la Provence, ſur le bord méridional de la Durence, à une lieuë au deſſus de Cavaillon. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Enarginum*, que d'aûtres placent à Éragnac, village ſitué entre Cavaillon & Arles. MATY.

ORGOSOLO. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg de l'iſle de Sardaigne. *Orgoſolium.* Il eſt vèrs la côte orientale, à trois lieuës de Lode, du côté du couchant. C'étoit anciennement une ville nommée Grillene. MATY.

ORGUANEAU, ORGANEAU, ou ARGANEAU. ſ. m. *Circulus major.* Grand anneau qui eſt paſſé au bout de la vèrge de l'ancre, & où l'on entalingue le cable.

ORGUE. ſ. f. & autrefois maſculin. *Organa.* Richelet le fait toûjours féminin au plurier; mais maſculin & féminin au ſingulier. L'Académie le fait toûjours féminin au ſingulier, auſſi-bien qu'au plurier. C'eſt le plus grand & le plus harmonieux de tous les inſtrumens de Muſique, qui eſt particulièrement en uſage dans les Égliſes pour célébrer l'Office divin avec plus de ſolennité. On fait pourtant dans les maiſons particulières quelques *orgues* portatives, qu'on nomme *Cabinèts d'orgues*; mais dans les Égliſes on appelle buffet d'*orgue* cette conſtruction de Menuiſerie qui enfèrme toute la machine. Le grand *buffét* ſèrt pour le grand jeu, qu'on appelle le *grand corps*, & le petit *buffét* pour le petit jeu; qu'on nomme *le poſitif.*

S. Auguſtin appelle *organa*, tous les inſtrumens de Muſique, & principalement celui qui jouë avec des ſoufflêts. Iſidôre en a fait auſſi un nom général.

L'*Orgue* eſt compoſée de pluſieurs tuyaux qui reçoivent le vent de gros ſoufflêts, lequel eſt diſtribué par un ſommier, & par le moyen de pluſieurs regîtres, qui ouvrent & fèrment les ouvèrtures de ces tuyaux; & il y entre ſelon qu'on appuye les doigts ſur les différentes touches de clavièr.

On appelle accompagnement en l'*orgue*, les divèrs jeux qu'on touche pour accompagner le deſſus, comme ſont le bourdon, la montre, la flûte, le prêtant, &c. Ceux de la grande *orgue* ſont différens de ceux du poſitif.

La plûpart des piéces qui compoſent l'*orgue* ſont éxpliquées à leur ordre alphabétique. On dira ſeulement ici, que le *chaſſis* eſt une des principales piéces de l'*orgue*, *quadratus margo*, parce qu'on enchâſſe dedans l'ais du ſommier ſur lequel on pôſe les tuyaux. On applique ſur la table du ſommier des tringles d'épaiſſeur de membrure, qu'on appelle *barreaux*, éloignées les unes des aûtres de deux doigts, pour faire place à 48 *raynures* ou *crans*, ou *gravures*, ſur leſquelles on met des *chappes* ou des ais qui les couvrent; & dans l'intèrvalle vuide de ces *raynures*, on fait entrer des régles plattes & mobiles en forme de lattes, qu'on nomme regîtres. On pèrce ces trois piéces vis-à-vis l'une de l'aûtre, pour donner paſſage au vent dans les tuyaux, leſquèls on applique ſur le plus haut de ces trous; & cet aſſemblage s'appelle le *ſommier de l'orgue.* On appelle le *ſecrét de l'orgue*, une layette ou quaiſſe où eſt reçu & reſèrvé le vent de la ſoufflerie pour le diſtribuer par les ſous-papes au ſommier qui eſt dèrrière. Vitruve le nomme le *ſommier canon Muſical.*

On appelle le *tamis*, la piéce de bois pèrcée, à travèrs laquelle paſſent les tuyaux de l'*orgue*, & qui les tient en état. *Tabulatum cribratum.*

L'*Orgue* a deux ou trois, & quelquefois quatre ou cinq claviers dans les grands buffèts. Ils ſont diviſez en pluſieurs touches ou marches, comme ceux de l'épinette & du claveſſin. Châque octave doit avoir 13 marches, & le clavier harmonique parfait en doit avoir 19. Une *orgue* a pour le moins 2000 tuyaux, tant dans le grand buffet que dans le poſitif, & elle a juſqu'à 8 octaves d'étenduë, depuis le tuyau de 32 piéds juſqu'à celui d'un demi-piéd. Ces tuyaux ſont de bois, d'étain, ou de plomb. Il y a des tuyaux à anche, & des tuyaux ouvèrts, & d'aûtres

bouchez, où l'on remarque que le tuyau bouché déſcend deux fois plus bas que celui qui eſt deux fois plus long, & qui eſt ouvèrt, parce que l'air qui y entre, & qui en ſort, a deux fois autant de chemin à faire. Les tuyaux à cheminée ſont ceux qui ont un petit tuyau ſoudé au bout d'un haut d'un plus grand.

Les ſimples jeux de l'*orgue* ſont la montre, le prémier & le ſecond bourdon, le prêtant, la doublette, le flageolet, le nazard, la flûte d'Alleman, la tièrce, la fourniture, la groſſe cimbale, la ſeconde cimbale, le cornet, le larigot, la trompètte, le clairon, le cromorne, la régale ou la voix humaine, la pédale, la trompette & la flûte de pédale, ſans compter le tremblant, qui n'eſt qu'une modification des jeux.

De ces jeux on en fait pluſieurs compôſez qu'on varie en une infinité de façons. On appelle *le plein jeu de l'orgue*, celui qui eſt compôſé de la montre, du bourdon, du 16 & du 8 piéds, du prêtant, de la doublette, de la fourniture & de la tièrce. Les facteurs d'*orgue* y ajoûtent d'autres jeux, ou en retranchent, ſuivant leur different génie, ou la dépenſe qu'on y veut faire.

On appelle le *tempérement de l'orgue*, une diminution du ton majeur d'un comma, dont on augmente le ton mineur par une éſpéce d'équation, pour les rendre plus juſtes. L'invention de l'*orgue* eſt fort ancienne: Vitruve en décrit une dans ſon X. livre. L'Empereur Julien a fait une épigramme à ſa loüange. S. Jérôme fait mention d'une *orgue* qui avoit douze ſoufflèts, dont la ſayette étoit faite de deux peaux d'Éléphant, & on l'entendoit de mille pas. Il dit qu'il y en avoit une à Jéruſalem qu'on entendoit du mont des Olives.

On appelle auſſi *orgues*, le lieu de l'Égliſe où ſont les *orgues*. Il eſt allé aux *orgues* entendre le Sèrmon.

ORGUE HYDRAULIQUE. Machine ou buffet d'*orgue* qui joüe par le moyen de l'eau : il y a des *orgues hydrauliques* en Italie, dans les grottes de quelques vignes. *Organum hydraulicum*. C'eſt Créſibius d'Aléxandrie, qui étoit en réputation ſous le régne de Ptolomée Evèrgétes, qui trouva ces *orgues* qu'on faiſoit joüer en comprimant l'air par le moyen de l'eau, ainſi qu'on le pratique encore quelquefois aujourd'hui. Archiméde & Vitruve nous en ont donné la déſcription. *Félibien, De la vie des Archit. L. I. p.* 49. L'Organiſte, qui les faiſoit jouer, s'appelloit *hydraules*. Il y a dans le Cabinet de la Reine Chriſtine un beau & grand médaillon de Valentinien, au revèrs duquel on voit une de ces *orgues hydroliques*, & deux hommes l'un à droit, l'autre à gauche qui ſemblent pomper l'eau qui la fait jouer, & écouter le ſon qu'elle fait. Cette *hydrolique* n'a que huit tuyaux, pôſez ſur un piédeſtal rond. A gauche il y a un Tèrme à tête rayonnante, pôſé auſſi ſur un piédeſtal rond. L'Inſcription eſt PLACEA SPETRI.

L'an 826 un Prêtre nommé George apporta de Venize à Loüis Le Débonnaire une *hydrolique* à Aix la Chapelle où étoit ce Prince. Il paroît par S. Auguſtin ſur le Pſ. LVI. par Amalarius, *De Off. Eccleſ. L. III. C.* 3. par Papias, & d'autres Auteurs, que l'invention de l'*Orgue* eſt ancienne ; mais cet inſtrument étoit peu connu en ces païs-ci juſqu'au VIIIe ſiécle. Dans l'aſſemblée de Compiegne tenuë en 757. Le Roi Pepin receut des Ambaſſadeurs de l'Empereur Conſtantin; qui entre aûtres préſens lui envoya des *Orgues*. Tous les hiſtoriens marquent ceci parce que ce fûrent les prémières que l'on vit en France. Conſtantin Michel en envoya auſſi une à Charlemagne en préſent; enfin l'on remarque, comme une chôſe éxtraordinaire, que ſous ce Prince il y en avoit une dans l'Égiſe de Vérône. C'eſt donc de l'Orient ou de Gréce que cet inſtrument nous eſt venu; mais on n'en ſçait point l'Inventeur. M. Mindèrs dans ſes Antiquitez Saxones & Françoiſes Tom. II. à l'occaſion du chant Romain introduit par Charlemagne dans les Égliſes de Weſtphalie, traite de la Muſique ancienne des François & des Saxons & de l'origine des *orgues*. Voyez Eginhard, Venantius, Fortunatus. *L. II. Carm.* 10. Le Moine Anonyme de S. Gal dans la vie de Charlemagne, *L. II. C.* 10. Jean VIII. dans ſa Lèttre à Annon Évêque de Friſingen, Volſtan dans le Prologue de la vie de S. Swithun, & les *Acta SS. Bened. T. IV. Praef. p.* 82. *& ſuiv.*

On fait en Allemagne de petits Cabinèts d'*Orgues*, qui joüent un cèrtain nombre d'airs ſans qu'on les touche, ni qu'on ſache toucher l'*orguet*; mais ſeulement en tournant une manivelle, de même qu'à la vielle.

Ce mot vient du Latin *organum*. Salomon de Caux dit que le prémier Auteur qui a écrit de *l'orgue*, eſt Héron Aléxandrin dans ſes Pneumatiques. Le Père Merſenne a fait une ample déſcription de l'*orgue* auſſi-bien que Salomon de Caux. Le Bégue a fait imprimer pluſieurs piéces d'*orgue*, qui font voir comme on peut mêler les jeux agréablement.

ORGUES, en tèrmes de Guèrre, eſt une machine compôſée de pluſieurs gros canons de Mouſquets attachez enſemble, dont on ſe ſèrt pour déffendre les brêches & aûtres lieux qu'on attaque, parce qu'on tire par leur moyen pluſieurs coups tout à la fois. *Machina bellica ex tubis pluribus catapultariis compoſita.*

ORGUES, eſt auſſi une éſpéce de hèrſe, avec laquelle on ferme les portes des villes attaquées. *Cataracta penſilis*. Ce ſont pluſieurs groſſes piéces de bois qu'on laiſſe tomber d'enhaut, & qui ne ſont point attachées l'une à l'aûtre par aucune travèrſe, comme ſont les hèrſes ordinaires, ou Sarraſines.

ORGUES, en tèrmes de Marine, ſont des trous, & ouvèrtures qui paſſent au travèrs du bordage du vaiſſeau le long des tillacs, ou des ſabords, qui ſèrvent de goutières pour l'écoulement des eaux. *Colliquia*. On les appelle autrement *dalots*.

ORGUEIL. ſ. m. Fièrté, arrogance, vanité, faſte, oſtentation, ſotte gloire, préſomption. *Superbia, arrogantia, elatio, faſtus, præſumptio, ferocitas*. Ce ſont là autant de différens genres d'*orgueil*.

L'*orgueil* naît de l'amour propre & de la hardieſſe que l'on a de ſurpaſſer les aûtres. DE LA CHAMB. L'*orgueil* n'eſt point une paſſion ſimple; les Philoſophes le mettent au nombre des paſſions mixtes.

L'*orgueil* eſt une enflûre du cœur, par laquelle l'homme ſe groſſit lui-même, & réhauſſe ſon idée. NIC. Il ſemble que l'*orgueil* n'ait été donné à l'homme que pour lui épargner la douleur de voir ſes impèrfections. LA ROCH. L'*orgueil* eſt une opinion éxceſſive qu'on a de ſoi-même. LA PE. L'*orgueil* eſt une enflûre, parce qu'on s'imagine occuper plus de place que l'on n'en occupe en éffèt. ID. Les mauvais Anges eûrent l'*orgueil* de ſe comparer à Dieu : & Dieu rabaiſſa, rabattit leur *orgueil*, en les précipitant dans les enfèrs. J'ai mortifié ſon ſot *orgueil*. Elle avoit tous les attraits qui nourriſſent l'*orgueil*, & attirent les vaines complaiſances des hommes. FLÉCH. Je ne ſçai point flatter l'*orgueil* d'un ambitieux. ID. On anéantit ſouvent l'humilité par l'humilité même, & l'on éleve l'*orgueil* ſur les débris de l'*orgueil*. ID. L'*orgueil* peut bien être foulé aux pieds; mais non pas être domté. M. ESP. L'*orgueil* donne à l'homme un déſir continuel de ſe rendre maître des aûtres. ID. L'*orgueil* eſt bien ſouvent caché ſous l'humilité même; on ne parle en tèrmes humbles que pour ſe faire éſtimer davantage. S. ÉVR. Ne ceſſons point de combattre l'*orgueil*, à qui tout, juſqu'à l'humilité même, ſèrt de pâture & d'aliment. BOSS. L'*orgueil* faiſoit plus de la moitié de ces actions héroïques que nous admirons dans les payens. S. ÉVR. L'*orgueil* communique à la colère ſa fièrté, ſon enflûre, & l'impétuoſité de ſes mouvemens. M. ÉSP. Si les hommes vains étoient inſtruits des jugemens peu favorables qu'on forme d'eux, rien ne ſeroit plus propre à faire mourir leur *orgueil*. NIC. Je voulus bleſſér vôtre *orgueil*, en vous faiſant voir que ma paſſion pour vous s'affoibliſſoit d'elle-même; afin de diminuer par là le prix du ſacrifice que vous en faiſiez. P. DE CL. Un médiocre intérêt, enflé des vaines conſidérations de l'*orgueil*, jette la diſcorde entre les amis les plus étroitement unis. FLÉCH. La vérité vient quelquefois incommoder l'*orgueil*, & troubler le faux repos qu'il s'efforce de ſe procurer. NIC. On peut quelquefois ſouhaitter l'humilité par *orgueil*. ID.

> *Pour domter ſon* orgueil *juſqu'alors indompté,*
> *Feins de le mépriſer.* CORN.
>
> *Et la faveur des Dieux trop prompte à le ſervir,*
> *Irrite ſon* orgueil, *au lieu de l'aſſouvir.* BRÉB.
>
> L'Orgueil *eſt en tous lieux, & cruel & pèrfide.* ID.
>
> L'Orgueil *aſſortit mal ces ſupèrbes rivaux.* ID.

Les âmes qui ont le moins d'*orgueil*, ſont pour l'ordinaire celles qui ſe figurent en avoir d'avantage. AB. D. L. TR. La tour de Babel prémier monument de l'*orgueil* & de la foibleſſe des hommes. BOSSUET.

L'*Orgueil* qui eſt juſtement ce qu'il y a de plus oppôſé à la condition d'un Chrétien, eſt une enflûre qui ne guérit point ſi elle n'eſt piquée. Et comme la matière n'en tarit jamais entièrement, il s'y forme inceſſamment de nouvelles tumeurs auxquelles, quoique l'on puiſſe dire, le remède le plus aſſuré eſt celui des humiliations, & des contradictions. AB. D. L. TR.

> *Ce nourriſſon des Euménides,*
> *Artiſan d'un projèt fatal,*
> L'Orgueil *par ſon ſouffle infèrnal,*
> *Excita tes traits homicides.*
> *Ouy, c'eſt ce monſtre, qui jadis,*
> *Arma ces mortels trop hardis,*
> *Qui vit tomber la Theſſalie,*
> *Et de qui la rébellion,*
> *Par une éclatante folie,*
> *Fit voir Oſſa ſur Pélion.* N. CH. DE VERS.

ORGUEIL,

ORGUEIL, ſe prend auſſi quelquefois en bonne part; & ſignifie, Fierté, grandeur d'ame; mais c'eſt ſeulement lorſqu'il eſt accompagné de quelque épithéte qui en reléve la ſignification. *Sublatio animi, conſtantia, animi magnitudo.* La grandeur inſpire un noble *orgueil* qui empêche de faire des baſſeſſes.

Un noble orgueil *m'apprend qu'étant fille de Roi,*
Tout autre qu'un Monarque eſt indigne de moi. CORN.

Ce mot vient du Grec, ὀργίλος, en colère, formé d'ὀργάω, *turgeo*, J'enfle.

ORGUEIL. Ce mot en Poëſie ſe prend quelquefois pour, Hauteur. *Altitudo, elevatio.* Applanir l'*orgueil* des montagnes. VOIT.

ORGUEIL. Se dit des chôſes même inſenſibles, ſur tout en Poëſie, & de la mèr, des vents, des élémens, des tempêtes.

Ce Pilote fameux que Marſeille nous vante,
L'infortuné Télon de qui la main ſçavante,
Rendoit le timon ſouple à tous ſes mouvemens,
*Et qui bravoit l'*orgueil *des plus fiers élémens.* BRÉBEUF.

ORGUEIL, en tèrmes d'Artiſans, eſt une groſſe pièrre, ou morceau de bois qu'on met ſous le levier, pour ſervir de point d'appui, ou de centre de ſon mouvement, ſoit en levant, ſoit en abaiſſant. Nicod dit que les Ouvriers lui ont donné ce nom, à cauſe que cette pièrre fait mouvoir une maſſe cent fois plus peſante, & l'oblige à s'éloigner. On l'appelle *hypomoclion* chez les Mathématiciens.

On dit provèrbialement, quand on prend un habit neuf au lieu d'un qui eſt fort uſé, qu'on ne le prend pas par *orgueil*. On dit auſſi à un homme de néant qui veut maîtriſer les autres. D'où vient cet *orgueil*?

ORGUEILLEUX, EUSE. adj. Qui a de l'orgueil; qui eſt vain, altier, fièr, ſupèrbe. *Superbus, arrogans, infeſtus, tumidus, impotens animi.* Une beauté fière & *orgueilleuſe*. Un fat ſottement *orgueilleux*. Le plus grand plaiſir d'un homme *orgueilleux*, eſt de contempler l'idée qu'il ſe forme de lui-même: il y rapporte tout, & rien ne lui plaît que ce qui peut contribuër à la rehauſſer, à l'aggrandir, & à la rendre plus vive. NIC. Tèrtullien Prêtre de Cartage éclaira l'Égliſe par ſes écrits, la défendit par un admirable Apologétique, & la quitta enfin aveuglé par un *orgueilleuſe* ſévérité, & ſéduit par les viſions du faux Prophéte Montanus. BOSSUET.

On le dit auſſi des animaux & des chôſes inanimées. Nicoméde bravoit la puiſſance *orgueilleuſe* des Romains, lors même qu'il en étoit accablé. CORN. Faire tomber les murs de l'*orgueilleuſe* Jérico. FLÉCH. Former des deſſeins *orgueilleux*. BOSS. Un cheval fièr & *orgueilleux*. La mèr enflée & *orgueilleuſe*. Ce dèrnier eſt plus de la poëſie que de la proſe.

Voy l'Olympe orgueuilleux; *ſa cime dans les airs*
Contemple ſans frayeur la foudre & les éclairs:
Elle voit à ſes piéds épaiſſir les nuages,
Eclater la tempête, & former les orages. BRÉBEUF.

On appelle *veſſie orgueilleuſe*, un petit bouton rougeâtre qui vient quelquefois ſur la paupière de l'œil, à cauſe, dit Nicod, qu'elle reſſemble à un grain d'orge. Auſſi les Médecins l'appellent-ils *hordeum* ou *prepuciolum*.

ORGUEILLEUX, EUSE, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. C'eſt un *orgueilleux*. C'eſt une *orgueilleuſe*.

ORGUEILLEUSEMENT. adv. Fièrement, d'une manière orgueilleuſe. *Superbè, arroganter.*

ORI.

ORIA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Oria, Uria.* Elle eſt au piéd de l'Appennin, dans la Tèrre d'Otrante, entre Tarente & Brindes, *Oria* étoit anciennement une ville aſſez conſidérable, elle ne l'eſt plus aujourd'hui, quoiqu'elle ait une petite citadelle, & un Evêché ſuffragant de Tarente. MATY.

ORIBATE. ſ. m. C'eſt un des noms que les Anciens donnoient à leurs danſeurs de corde. *Orobates.* Les Grècs donnoient différens noms aux danſeurs de corde, les appellans, *Schœnobates, Acrobates, Oribates, & Nevrobates,* comme nous le liſons dans les anciens Auteurs & dans le prémier livre du Théatre de Bulenger dont le Ch. LXIIe eſt un traité des danſeurs de corde. SPON, *Recherch. p. 411. & 412.*

ORIBUS. Tèrme populaire, qui ſe dit ironiquement en cette phrâſe. Poudre d'*oribus*, pour ſe moquer de ſes poudres auſquelles les Charletans attribuent de mèrveilleuſes vertus, comme ſi elle étoit d'or, ou pouvoit faire de l'or. Le bon Médecin Lorrain ſoutient que ce mot eſt corrompu *d'elleborus*, & dit que dans l'Allemagne & au païs Meſſin les Mèrciers vendent de la poudre d'ellebore enfèrmée dans des petits morceaux de cuir blanc enfilez comme des patenôtres, & font accroire aux bonnes gens que c'eſt un reméde à tous maux, ce qui a été retenu des Anciens, qui n'avoient prèſque point d'autre reméde que de l'éllébore.

ORICULAIRE. adj. m. & f. Voyez AURICULAIRE.

ORIE. ſ. f. *Oria.* Nom que les Romains donnoient à des bateaux de pêcheur.

ORIENCE. Nom propre d'homme. Voyez ORENS.

ORIENT. ſ. m. *Oriens, ortus, orientis plaga, regio.* Le prémier des quatre points cardinaux du monde, où nous voyons lever le ſoleil, & les aſtres. On appelle *Orient équinoctial* le point où le ſoleil ſe léve lorſqu'il eſt dans l'Equateur. On appelle *orient d'été*, le point où le Tropique du Cancer couppe l'Horiſon; l'*orient* d'hyver, le point où l'Horiſon eſt couppé par le Capricorne. Le vent eſt à l'*orient*. La plûpart des peuples ſe tournent vèrs l'*orient* pour faire leurs prières.

ORIENT, ſignifie auſſi le tems de la levée des Aſtres. *Oriens.* Il fait beau voir le ſoleil dans ſon *Orient*. La lune dans ſon *orient* paroit rouge & bien plus groſſe que dans ſon midi.

ORIENT, ſe dit auſſi des Provinces qui ſont ſituées à nôtre égard vèrs les lieux où nous voyons lever le ſoleil. Les Mages vinrent d'*orient* pour adorer Jéſus-Chriſt. On eſtime les pèrles d'*orient* plus que les autres. Nôtre Occident eſt l'*orient* de ceux de Méxique. L'*orient* eſt accoutumé à porter le joug des Rois. S. ÉVR.

ORIENT, en tèrmes de Géographie, ſe prend pour le côté des cartes Géographiques qui marque les païs orientaux; & c'eſt celui qui eſt à nôtre droite, lorſque nous avons ces cartes devant les yeux.

ORIENT. Dans l'hiſtoire de l'Empire Romain & dans le Droit écrit, ſignifie 1°. La partie de l'Empire qui étoit du côté de l'*orient*. 2°. Un diocèſe qui contenoit les quinze provinces ſuivantes, la Paleſtine, la Phénicie, la Syrie, Chypre, la Cilicie, la ſeconde Paleſtine, la Paleſtine ſalutaire, la Phénicie du Liban, la province de l'Euphrate, la Syrie ſalutaire, l'Oſroene, la Méſopotamie, la ſeconde Cilicie, l'Iſaurie, & l'Arabie: le mot de diocèſe ſe prend ici dans un ſens prophane, & non pas dans un ſens Eccléſiaſtique.

ORIENT, ſe dit figurément des jeunes pèrſonnes. Un jeune Prince brille dans ſon *orient*. Une beauté dans ſon *orient*, qui commence à paroître au monde.

ORIENT, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique ſignifie mèrcure Hèrmétique; on l'appelle auſſi *ame* & *enfant*.

ORIENT. Nom propre d'homme. Voyez ORENS.

ORIENTAL, ALE. adj. Qui eſt ſitué vèrs l'orient à nôtre égard. La Syrie, la Paleſtine ſont des païs *orientaux*. Le Japon eſt *oriental* à la Chine, ſitué plus avant vèrs l'Orient. Les Hollandois trafiquent aux Indes *orientales*.

ORIENTAL, ſignifie auſſi ce qui naît en Orient, qui vient d'Orient. *Orientalis.* Un vent *oriental*. Des marchandiſes *orientales*, qui viennent des Indes *orientales*. On appelle langues *orientales*, l'Hébreu, le Chaldéen, le Syriaque, l'Arabe. Le Copt.

ORIENTAL, ſignifie encore ce qui eſt tourné vèrs l'Orient. *Exortivus.* Un mur *oriental* déclinant & réclinant.

ORIENTAL, ſe dit auſſi des Aſtres qui précédent un peu le ſoleil à ſon lever. Venus *orientale* s'appelle *Lucifer*. Une Comète *orientale* eſt chevelüe.

ORIENTALE, Tèrme de fleuriſte. Nom d'une Anémone qui eſt d'un gris Lavandé, tirant ſur la couleur d'ardoiſe, tant en ſa peluche, qu'en ſes grandes feuilles; elle fait de groſſes fleurs. MORIN.

ORIENTALE MORIN, Tèrme de Fleuriſte. Tulippe de trois couleurs diſtinctes, gris de lin, blanc & pourpre. MORIN.

ORIENTAUX. ſ. m. pl. Ce ſont les peuples qui habitent les païs qui ſont à nôtre orient. *Orientales populi.* Les coutumes des *orientaux* ſont bien différentes des nôtres. *Mores orientalium.* Le ſtil des *orientaux* eſt métaphorique, & figuré. S. ÉVR. Les *orientaux* ſont vains & faſtueux. ID.

ORIENTER. v. act. Tourner une chôſe vèrs l'Orient, la diſpôſer enſorte qu'elle regarde l'orient. *Ad orientem vertere, diſponere.* Cette maiſon eſt bien *orientée*. Saint Grégoire Thaumaturge fit reculer une montagne, parcequ'elle l'empêchoit de bien *orienter* l'Égliſe qu'il faiſoit bâtir. En prèſque toutes les Réligions on a eu ſoin que les Temples fuſſent *orientez*, ou tournez vèrs l'Orient. On dit auſſi, *orienter* une carte; pour dire, la diſpôſer ſuivant les quatre points cardinaux qui y ſont marquez. Dans tous les plans qu'on léve, & dans les deſſeins qu'on donne, il y doit avoir une bouſſole, ou aiguille diſpôſée enſorte qu'on les puiſſe *orienter*, & connoître de quel côté eſt le nord, l'orient, &c.

En général, *Orienter quelque chôſe*, c'eſt la tourner en telle ſorte qu'elle ait à l'égard des parties du monde la ſituation que l'on veut

veut. Ainſi, *Orienter* les voiles, c'eſt en tèrmes de mèr les braſſer de manière qu'elles reçoivent le vent. *Dare vela ventis.*

ORIENTÉ, ÉE. part. & adj.

S'ORIENTER. C'eſt reconnoître où l'on eſt pour voir où l'on doit aller, quelle route on doit prendre. *Orientons* nous de crainte de nous égarer.

Il ſe dit en chôſes morales figurement pour ſignifier faire attention à ſoy, à l'état, aux circonſtances où l'on ſe trouve pour ne point faire de faux pas. *circumſpicere ſe, attendere ſibi.*

ORIÉR. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour étole. *Orarium.*

Bien ſés que par un autre nom
Appelle-t-on l'étole Orier. R. DE CHARITÉ,
Voyez ORAIRE.

ORIFICE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Ouvèrture de cèrtains conduits ou vaiſſeaux. *Os, orificium.* L'*orifice* de la veſſie, de la matrice. L'*orifice* ſupérieur de l'éſtomach eſt la partie où l'on ſent la faim. Son *orifice* inférieur s'appelle *pylore.* L'*orifice* des veines & des artères. Il y a des opérations de Chymie où il faut ſceller hèrmétiquement l'*orifice* du vaiſſeau. Il ne ſe dit guères qu'en ces occaſions.

ORIFLAMME ou ORIFLAME. ſ. f. Les Anciens le faiſoient maſculin. Voyez du Cange au mot AURIFLAME. Étendart de l'Abbaye de Saint Denis, qui d'abord étoit pendu ſur le tombeau de Saint Denis, & ne ſèrvoit que pour l'Abbaye. Il étoit mis entre les mains de ſon Avoüé, qui étoit le Comte de Véxin, pour déffendre les biens de l'Égliſe & du Monaſtère. Borel dit que c'étoit en qualité de prémier Vaſſal de S. Dénis que le Comte de Véxin la portoit. C'étoit une éſpéce de *labarum*; de gonfanon, ou de bannière, comme en avoient toutes les aûtres Égliſes, qui étoit fait de ſoye de couleur de feu, qu'on nommoit *cendal*, ou *ſaint vèrmeil*, qui avoit trois queuës ou fanons, & étoit entouré de houppes de ſoye vèrte.

Quelques uns ont dit qu'elle étoit ſemée de flammes d'or, d'où elle avoit pris ſon nom. Elle differoit de la bannière de France, qui étoit d'un velours violet, ou bleu céléſte à deux endroits, ſemée de fleurs de lis d'or, plus plein que vuide. Elle étoit auſſi différente en la forme, parceque celle de France étoit toute quarrée ſans aucunes découppures par le bas, non plus que les aûtres bannières; au lieu que l'*oriflame* étoit attaché au bout d'une lance en guiſe de gonfanon. On ne trouve point que nos Rois ſe ſoient ſèrvis de cette *Oriflame* avant Loüis VI. qui acquit le Comté de Véxin; depuis lequel tems nos Rois faiſoient bénir l'*Oriflame*, & la levoient de deſſus l'autel de Saint Denis, lorſqu'ils alloient en quelque expédition de guèrre; & ils la recevoient des mains de l'Abbé, après avoir fait leurs dévotions à Nôtre Dame de Paris, & à Saint Denis étant à genoux, ſans chapperon ni ceinture. Les Comtes de Véxin qui avoient droit de la porter, pour marque de ce privilége accompagnoient leurs Armoiries de deux Bannières portées par deux lions, qui étoient les ſupports de leur Blâſon. Le Roi la portoit quelquefois lui même autour de ſon col ſans la déployer. Quelques-uns diſent qu'elle fut faite ſous Clôvis, les aûtres ſous Dagobèrt, les aûtres ſous Charlemagne. Les aûtres la font déſcendre du ciel, comme Froiſſart & Gaguin. Elle ne ſe déployoit jamais en vain, mais ſeulement contre les Sarraſins. On tient qu'elle diſparut à la bataille de Rosbec que le Roi Charles VI. gagna ſur les Flamans en l'an 1382. car l'Hiſtoire n'en fait dépuis aucune mention. Mônſtrelet l'appelle *Oriflande*, ou ſigne Royal.

Cè mot vient, ſelon quelques-uns, de *aurea flammula*, à cauſe des flammes d'or dont ils prétendent qu'elle étoit ſemée. On l'a appellée en Latin *auriflamma*, *aurea flamma*, *oliflamma* & *oloflamma*. On l'appelloit en Latin *flammula*, *auriflamma*, *aurea flammula*, à cauſe de la couleur de feu doré. BOREL. Guillaume Guicèrt, en ſon Roman des Royaux lignages la décrit ainſi.

Oriflamme *eſt une bannière*,
Aucun poi plus forte que guimple,
De cendal ronioyans & ſimple,
Sans pourtraiture d'autre affaire.

Du Cange prétend qu'on a autrefois appellé *Oriflame*, le principal étendart d'une armée; que *flammula* ſe diſoit de toute ſorte d'étendarts; & que cette *oriflamme* fut appellée *aurea*, parceque le bâton où elle étoit attachée étoit doré, ou couvèrt de cuivre doré. Galant a fait un *Traité de l'oriflame*. Voyez auſſi Borel à ce mot, & du Tillet, I. P. p. 331. & ſuiv. Les Bollandiſtes dans les *Acta SS. Aprilis. T. III.* p. 452. apportent la véritable étymologie de ce mot. Il le tirent du mot Celtique & Teudeſque *flan*, *fan*, ou *van*, qui ſignifie une bannière, un étendart, & d'où l'on a fait *flanon* ou *fanon*, qui ſignifie la même chôſe. La première partie *ori*, vient *d'aurum*, & cet étendart fut appellé ainſi, étendart doré parcequ'il étoit brodé ou enrichi d'or à la différence des aûtres qui ne l'étoient pas. Du reſte il importe peu, a joûtent-ils, qu'on ait dit *flammula* en latin au même ſens: Car il eſt plus probable que *flammula* en ce ſens venoit du Celtique, qu'il n'eſt probable qu'*Oriflamme*, vint du Latin.

ORIFLANT. Vieux adj. Pompeux, vain. *Superbus.* D'où vient qu'on appelle en Languedoc *Auriflan*; une fille orgueilleuſe. BOREL.

Pur, clariſique, cler, oriflant, *franc & friſque.*
VERGIER D'HONNEUR.

ORIGAN. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, dures, quarrées, veluës. Ses feüilles ſont ſemblables à celle du calament, veluës; il y en a d'aûtres qui ſont plus petites, & qui reſſemblent à celles de la marjolaine: les unes & les aûtres ont un goût âcre & aromatique, & une odeur agréable. Ses fleurs naiſſent dans des épis grêles & écailleux qui forment de gros bouquets au haut des branches & des tiges: elles ſont en gueule, petites, de couleur incarnate, ou blanche. Sa ſemence eſt prèſque ronde, très-menuë. *Origanum vulgare ſpontaneum.* J. BAUH. Il eſt propre dans les obſtructions des poulmons, du foye de la rate, dans la toux, dans l'ictère. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces d'*origan*. M. Tournefort en met de ſeize ſortes.

Ce mot vient de deux mots Grèc ὄρος, *montagne*, & γάνος, *joye, plaiſir.* On prétend que cette plante ſe plaît dans les montagnes.

ORIGÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Origenianus, a.* Il y a des Hérétiques infames qui ont porté le nom d'*Origéniens.* Ils ſurpaſſoient même en quelque ſorte les abominateurs des Gnoſtiques. S. Épiphane paroît ſuppôſer qu'ils duroient encore de ſon tems, mais en fort petit nombre, & répandus en fort peu d'endroits. Selon le rang où il les place, il paroît les vouloir faire commencer vèrs le tems du grand Origéne: mais néanmoins ils n'oſent pas dire, qu'ils ayent pris leur nom de lui; & il avouë qu'il n'en ſçait rien. Dans ſon abrégé & dans ſa récapitulation, il diſtingue ces infâmes Hérétiques des Origéniſtes, qu'il fait venir d'Origéne Adamance: & il dit même des prémiers, qu'ils viennent d'un cèrtain Origéne, par où il ſemble dire que ce n'eſt pas du grand. S. Auguſtin dit abſolument, que c'eſt d'un aûtre. TILLEMONT. *Hiſt. Eccleſ. T. III. p.* 550. Pour ce qui eſt de leur doctrine, tout ce que la pudeur pèrmet d'en dire, c'eſt qu'ils rejettoient le mariage, qu'ils ſe ſèrvoient de divèrs livres apocryphes, comme des Actes de Saint André & d'aûtres ſemblables; & que pour excuſer les crimes qu'ils commettoient ouvèrtement, ils accuſoient les Catholiques de faire les mêmes chôſes en ſecrét. Ils n'avoient garde d'avoir tîré du Grand Origéne une doctrine auſſi infâme qu'étoit la leur. Car S. Épiphane louë toujours la vie d'Origéne comme très-ſainte & très-édifiante; quoiqu'il prétende que ſon héréſie eſt pire que toutes celles qui l'ont précédé, il en excépté néanmoins les actions impudiques, & il reconnoit que ceux qu'il dit l'avoir ſuivie ſont particuliérement les ſolitaires les plus éminens en piété. ID. Pour diſtinguer ces deux ſectes on appelle les uns *Origéniens* & les aûtres Origéniſtes.

ORIGÉNISME. & *Origénianiſme.* ſubſt. m. Nom d'une ſecte. Erreurs d'Origéne. Secte qui les ſoutient. *Origenianorum ſecta, doctrina.* Dans l'article ſuivant on a dit dans la prémière édition de ce Dictionnaire *Origénianiſme*, & nous l'y laiſſons; cependant on dit plus communément, ou même toûjours *Origéniſme.* Le P. Doucin Jeſ. a donné l'Hiſtoire de l'*Origéniſme.* Le même Auteur dit auſſi toûjours *Origéniſme* dans ſon Hiſt. du Nèſtorianiſme. L. IV. p. 400. & ſuiv. Le Pape Anaſtâſe condamna les dogmes de l'*Origéniſme* en 401. DE TILLEMONT. De tous les Auteurs qu'on accuſe d'*Origéniſme* il n'y a peut-être que Rufin & Gennade, qu'on ait quelque peine à excuſer d'avoir ſuivi les èrreurs qu'on leur attribuë. DE TILLEMONT. *Hiſt. Eccl. T. X p.* 381.

ORIGÉNISTES. Sectateurs des èrreurs d'Origéne. *Origeniani.* S. Épiphane a rapporté fort au long *hær.* 64. quelles étoient ſes èrreurs. Mais comme il s'étoit déclaré trop fortement contre Origéne, Il y a de l'exaggération dans ce qu'il en rapporte. S. Jérôme & Théophile d'Aléxandrie n'ont pas auſſi gardé aſſez de modération en parlant d'Origéne. Et ce fut ſans raiſon que S. Chryſoſtôme fut accuſé d'être *Origéniſte* dans un tems que les èrreurs d'Origéne n'avoient point été condamnées par un Concile général. Ce S. Évêque liſoit à la vérité les ouvrages d'Origéne, dont il éſtimoit la grande érudition, mais il n'approuvoit pas pour cela ſes èrreurs. Rufin a été auſſi accuſé d'être *Origéniſte*, & de n'avoir pas des ſentimens orthodoxes ſur la réſurrection des corps. L'*Origénianiſme*, ſe répandit principalement parmi les Moines d'Égypte. Si Origéne a eu des accuſateurs, il

a auſſi eu des défenſeuts & des Apologiſtes juſques à ces dèrniers tems. Mais ayant été condamné par l'Égliſe on ne peut plus l'excuſer ſans èrreur. Il y a eû une aûtre ſorte d'*Origéniſtes* impurs, & qui ſont fort différens de ces anciens *Origéniſtes*.

ORIGINAIRE. adj. m. & f. Qui prend ſa ſource, ſa naiſſance, ſon commencement, de quelque païs. *Oriundus*, *ortus*. C'eſt une èrreur de croire que les François ſoient *originaires* de Troye, qu'ils ſoient déſcendus des Troyens. Cette maiſon eſt illuſtre, & *originaire* de Flandres.

On le dit auſſi des déffauts de la naiſſance. La bâtardiſe eſt un vice *originaire*. La goutte eſt quelquefois une maladie *originaire*, que nous tenons de nôtre pére. *Ingenitus*, *patrius*, *ingeneratus*. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a appellé *originarii* & *originales*, les pèrſonnes de ſèrve condition, qui dès leur naiſſance étoient attachées à la glébe & à la Seigneurie.

On appelle au Palais le démandeur *originaire*, celui qui a fait la prémière demande, qui a le prémier intenté le procès, quand il y a pluſieurs aûtres demandes en garentie, en ſommation, & contreſommation.

ORIGINAIREMENT. adv. Du commencement, dans ſon origine. Un tel mot *originairement* eſt Hébreu, depuis il a paſſé en Latin, & enſuite en François. Cet homme eſt *originairement* Juif, mais il y a bien du tems que ſes ancêſtres ſe ſont convèrtis.

ORIGINAL. ſ. m. & quelquefois adj. Minute, ou groſſe de contract; ce qui eſt fait le prémier dans le deſſein; la compoſition, ou l'invention de quelque chôſe, ce qui ſèrt aux aûtres de modéle pour l'imiter, pour le copier. *Archetypus*, *archetypum*, *exemplar*. L'*Original* du teſtament. *Authentica tabula teſtamenti*. Prèſque tous les anciens Titres ne ſe trouvent point en *original*, ce ne ſont que des *vidimus*, & des copies collationées aux *originaux*. Les curieux ſe trompent ſouvent en tableaux, & prennent des copies pour des *originaux*. Quand on s'inſcrit en faux contre un contrat, il faut rapporter la minute *originale*.

Il vient du Latin *originale*.

ORIGINAL, eſt auſſi un tèrme relatif à *copie*. Collationner une copie à ſon *original*. *Conferre & componere deſcriptum & exemplum cum exemplari vel archetypo*. Voilà des vèrs qui courent qu'on m'a donnez, prenez en une copie, mais rendez moi mon *original*. Ce livre qu'on a imprimé n'eſt pas conforme à l'*original*, au manuſcrit, au brouillon, à la copie que j'en ai gardée. Une copie ſignifiée tient lieu à la partie advèrſe d'un *original*. Copie collationée à l'*original*. *Exſcriptum collatum & recognitum*.

ORIGINAL, ſe dit auſſi d'un Auteur, d'un Ouvrage excellent, qui eſt le prémier inventeur; qui n'a point puiſé ſes penſées dans les aûtres. *Archetypus*. Il y a peu d'Auteurs qui ſoient *originaux*, c'eſt à dire, qui ne copient point les aûtres; qui tirent tout d'eux-mêmes, & qui imaginent des chôſes nouvelles & extraordinaires. Il eſt bon de puiſer dans les ſources, d'étudier à fond les Anciens, & principalement ceux qui ſont *originaux*. LE P. RAP. On peut receuillr l'artifice des Arriens de ce paſſage de S. Jérôme, *original* en cet endroit; car il parle ſur les propres actes du Concile, qu'il avoit vûs. PÉLISSON. Ceux qui ne veulent admirer que Voiture, le tiennent pour l'unique *original* des chôſes galantes. PEL. Il n'y a point de médiocre *original* qui ne vaille mieux que la meilleure copie. CAIL. Le livre de Montagne a un caractère d'*original*, qui plaît infiniment: il ſçait même donner un tour d'*original* aux chôſes qu'il copie. MALEB. Homère & Virgile ſont des *originaux* où pèrſonne n'a pu atteindre. Molière eſt *original* en ſon genre, en Comédies. Corneille eſt *original* pour les Tragédies. Racine eſt *original* en Tragédies, ſur tout par la tendreſſe qui y régne. Boileau eſt un *original* en Satires. La Fontaine eſt un *original* pour les Fables, & pour les Contes. François Viete a été un *original*, c'eſt le prémier qui a inventé l'Algêbre ſpécieuſe.

On appelle ironiquement un *original*, un homme qui a quelque chôſe d'extravagant, de ſingulier & de ridicule dans ſes manières, ou dans ſon éſprit. *Ingenium prorſus ſingulare*. On dit qu'on ſçait une chôſe d'*original*, quand on la tient de ſource ou de bonne part, de gens qui la doivent bien ſçavoir. On dit auſſi, Voilà qui eſt *original*, de ce qui n'a jamais été dit, ni écrit: ou qui eſt d'un caractère particulier.

ORIGINALITÉ. ſ. f. Qualité qui fait qu'une chôſe eſt original. *Originalitas*. Ce mot ne ſe trouve point encore dans les Dictionnaires: c'eſt le Piles qui l'employe dans un Ouvrage qui regarde les Peintres & la peinture, où il dit qu'il eſt bien difficile de connoître l'*originalité* d'un tableau.

ORIGINATION. ſ. f. Vieux mot. Origine. BOREL. *Origo*.

ORIGINE. ſ. f. Commencement, naiſſance, principe, ſource de quelque chôſe. *Initium*, *ortus*, *principium*, *fons*. *Origo*. Il y a de grandes Monarchies, & de grandes Maiſons, qui ſont venuës d'une obſcure, & médiocre *origine*. Ce procès, cette querelle dans leur *origine* n'étoient rien. La Maiſon de Bourbon eſt d'une très-illuſtre & ancienne *origine*. On rapporte au Paganiſme l'*origine* de cette foule de Cérémonies dont le culte de l'Égliſe Romaine eſt relevé. CL. Comme ſi le peuple de Dieu dans l'ancienne loi n'avoit pas des cérémonies, d'où celles du Chriſtianiſme auroient pû tirer leur *origine* plutôt que du paganiſme. Et comme ſi toute Réligion ne demandoit pas une profeſſion & un culte extérieur, & par conſéquent des cérémonies. De quelque ſupèrbe diſtinction que ſe flattent les hommes, ils ont tous une même *origine*; & cette *origine* eſt petite. BOSS. Aléxandre ſe ſentoit ſi fort au deſſus des hommes, que mépriſant ſa naiſſance véritable, il alla chèrcher ſon *origine* dans les Cieux, S. ÉVR. Tirer ſon *origine* des Dieux. ABLANC. Son cœur dément en lui ſa ſupèrbe *origine*. BOIL. Ce n'eſt que depuis peu, qu'on connoit l'*origine*, ou la ſource du Nil. Les nèrfs tirent leur *origine* du cèrveau. PORT-R. LOG.

ORIGINE, ſignifie auſſi la caûſe de quelque éffet. *Cauſa*, *primordium*. La guèrre civile eſt l'*origine* d'une infinité de maux. Pour guérir cette maladie, il faut aller à l'*origine*, purger les mauvaiſes humeurs qui la cauſent. J. C. eſt la ſource, & l'*origine* de tous nos biens. ARN.

ORIGINE, ſe dit auſſi de l'étymologie des langues, & de la dérivation des mots. *Origo*. Nous ne ſommes pas éſclaves des *origines*, & nous avons ſecouë, il y a long tems, le joug de la langue Grécque dans l'Orthographe de pluſieurs mots. C'eſt pourquoi nous écrivons Céſar, & Cyropédie ſans *a*. S. ÉVR. On dit que vous chèrchez préſentement les *origines* de la langue Suédoiſe. BOIL. Ménage à écrit des *origines* de la langue Françoiſe, & Italienne. Les Stoïciens ſe mettoient fort peu en peine de l'*origine* des môts.

ORIGINEL, ELLE. adj. Se dit principalement du péché qu'en naiſſant on contracte par la déſobeïſſance du prémier homme. *Peccatum originale*, *vel originis*, *vel Adami*. Il a pèrdu la juſtice *originelle*. Le péché *originel* eſt effacé par le Batême, & par la Pénitence. Comme nous naiſſons avec le péché *originel* dérivé d'Adam; ainſi nous ſerions nez avec la grâce *originelle* qui eût découlé ſur nous du même Adam. S. CYRAN.

On dit auſſi, figurément, qu'un homme a le péché *originel*, quand il a quelque déffaut de naiſſance qui lui ôte la capacité, ou le pouvoir de faire quelque chôſe, ou de parvenir à quelque charge ou dignité. *Defectus natalium*. Un fils naturel ne peut pas venir à partage en la ſucceſſion de ſon père, il a le péché *originel*. Celui qui eſt né d'un adultère, d'un inceſte, ne peut être Prêtre ſans diſpenſe, à caûſe du déffaut *originel*. Cet homme n'aura pas le gouvèrnement de cette frontière, il a le péché *originel*, il a été dans un parti contraire au Roi, il a chôqué l'autorité des Miniſtres. Ce Cardinal eſt François, il a le péché *originel*, il ne doit point prétendre à être Pape.

ORIGINELLEMENT. adv. Dès le commencement, dès l'origine. *Ab origine*, *ab ortu*. Pluſieurs mots de nôtre langue viennent *originellement* du Latin, du Grèc, de l'Allemand.

ORIGNAC, ou ORIGNAL. ſ. m. On dit *originaux* au plurier. Grand animal qui eſt le même que celui qu'on appelle ordinairement *Elan*. *Alces*. Voyez ELLEND. L'*Orignac* eſt l'Ellend de Canada. L'*Orignac* choiſit un Canton de bois puants, qui eſt l'*anagyris fœtida*, dont il vit pendant l'hyvèr; enſorte que quand il y a cinq ou ſix piéds de neige, il ſe fait des chemins dans ces cantons de bois que les chaſſeurs appellent ravages, & qui n'ont ſouvent pour pluſieurs originaux, qu'une demi-lieuë d'étenduë qu'ils ne quittent point, s'il ne ſont pourſuivis par des chaſſeurs. C'eſt-là que le Carcajou leur ennemi les ſurprend comme on l'a dit en ſa place. *Mém. de l'Acad. des Scienc.*

ORIGNY, ou ALDÈRNAY. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Brétagne. *Orinacum*, *Auriniaca*, anciennement *Ebodia*, *Riduna*. Elle eſt près de la côte de Normandie, à cinq lieuës de celle de Gèrſey. *Origny* eſt peu conſidérable, & elle appartient aux Anglois. MATY.

ORIGNY, eſt auſſi le nom d'un village avec Abbaye. *Origniacum*. Il eſt en Picardie, ſur l'Oyſe, à trois lieuës de S. Quentin, vèrs le levant.

ORIGUELLE, ORIHUELLA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Valence, en Éſpagne. *Oriola*, anciennement *Orcelis*. Elle eſt ſur la rivière de Ségure, environ à quatre lieuës audeſſous de Murcie. Cette ville eſt dans une agréable campagne; elle eſt dominée par une citadelle, bâtie ſur un rochér; elle a un Évêché ſuffragant de Valence, mais elle n'eſt pas fort peuplée. *Maty*.

ORILLAC, AURILLAC. ſ. m. Mouillez les *ll*. Nom d'une ville de France, ſituée dans l'Auvèrgne, ſur la Jordane, à dix lieuës de S. Flour, vèrs le couchant. *Aureliacum*. *Orillac* eſt une ville aſſez bien bâtie; il y a une Abbaye, un Bailliage, & un Préſidial, qui paſſe pour le plus ſévère de France. On fait dans cette ville un grand commèrce de dentelles d'Auvèrgne. MATY.

M. De Liſle écrit *Orilhac*, ce n'eſt pas l'ordinaire. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 66. & Aurillac. *Tom. I. p.* 741.

ORILLON. ſ. m. Maladie qui vient aux oreilles, cauſée par quelque fluxion de mauvaiſes humeurs ſur les glandes nommées *parotides*, qui ſont au deſſous. *Parotides*. Il n'eſt guères en uſage qu'au plurier. Le peuple les appelle auſſi *oripeaux*. Avoir les *orillons*.

Orillon, eſt auſſi une partie d'une écuelle, qui ſert à la tenir à la main. *Anſa*. Une écuelle à *orillon*, qui a deux petites avances aux bords par où on la tient.

Orillon, en tèrmes de Fortification, eſt une groſſe & ſolide maſſe de pièrre, qui ſe fait ſur le tiers du flanc du baſtion à l'endroit de l'épaule. Elle ſert d'épaulement ou de couvèrture à l'artillerie qui eſt dans les flancs ou caſemates. *Auris propugnaculi, proeminens à latere propugnaculi moles*. On l'appelle *orillon*, quand elle eſt arrondie. Si elle eſt quarrée, on l'appelle ſimplement *épaulement*.

ORIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une corde attachée par un de ſes bouts à la croiſée de l'ancre, & par l'aûtre à la boüée, qui flote ſur le lieu de l'ancrage, pour indiquer l'endroit précis où eſt l'ancre. *Funiculus indicis anchorarii*. Les ancres s'engagent tel lement quelquefois qu'on ne peut les tirer par l'*orin*. Frézier.

ORINDE. ſ. f. Nom d'une ſemence qui étoit particulière à l'Éthiopie, & du pain que l'on en faiſoit. *Orinda*.

ORINE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour *origine*. *Ortus*, *Origo*, *Stirps*. La Royne qui donnée li; fu de la Royal *orine*. Chron. de Bert. du Guesc. Li Baron du païs, qui ſont de bonne *orine*. Né de franche *orine*.

Et toy qui ès une meſchine,
Poure, & humble, & de baſſe orine.

Ce mot s'eſt auſſi dit pour urine, *urina*. Voyez Borel.

ORINOQUE. Voyez ORÉNOQUE.

ORIO, ou MENLASCO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Guipuſcoa, en Éſpagne. *Onius*, *Menlaſcus*. Elle baigne Toloſa, & ſe décharge dans la mèr de Biſcaye, à *Orio*. Maty.

Orio. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Éſpagne. *Orium*. Elle eſt ſur la côte du Guipuſcoa, à l'embouchûre de l'*Orio*, & à trois lieuës de S. Sébaſtien, vèrs le couchant. Quelques Géographes prennent *Orio* pour l'ancienne *Menoſcæ*, petite ville des Vardules, que d'autres mettent à Guétaria. Maty.

ORIOL. Voyez LAURIOL.

ORIOLE. ſ. f. *Oriola*. Voyez Orie, c'eſt la même chôſe.

ORIOLO. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg de l'État de l'Égliſe. *Aureolum*. Il eſt dans la Romagne, entre la ville de Tayence, & celle de Citta del Sole. Maty.

Oriolo, eſt encore un bourg du Patrimoine de S. Pièrre, en Italie. *Oriolum*. Il eſt à une lieuë du lac de Bracciano, vèrs le couchant. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale, qu'on appelloit *Forum Claudii*, ou *Forum Clodii*, d'où peut-être l'on a fait par corruption *Oriolo*.

ORION. Nom que l'on donne à l'une des 15 conſtellations Méridionales. *Orion*. Il y a trois étoiles ſur une même ligne qu'on appelle *Baudrier d'Orion*. Les Païſans les nomment le *rateau*, ou les *trois Rois*. Le nom d'*Orion* vient du Grec ὀρεῖν, qui ſignifie pleuvoir, parce qu'on prétend qu'il éxcite des tempêtes, & amene des pluyes quand il ſe leve, & quand il ſe couche. Cette conſtellation eſt compôſée de 38 étoiles, deux de la prémière grandeur, quatre de la ſeconde, huit de la troiſième, quinze de la quatrième, trois de la cinquième, cinq de la ſixième, & une nébuleuſe. Bayer en compte 49. dont 2. ſont de la prémière grandeur, 4. de la ſeconde, 4. de la troiſième, 16. de la quatrième, 11. de la cinquième, & 12. de la ſixième.

Voſſius prétend qu'*Orion* eſt le même que Bel ou Nimrod. Voyez *De Idolol. L. I. C.* 16. *p.* 65. *C.* 24. *p.* 93. Les Poëtes diſent qu'*Orion* étoit un Chaſſeur, Garde de Diane, & diſciple d'Atlas, qu'il apporta la connoiſſance des Aſtres, & des mouvemens des Cieux de Libye en Gréce, & qu'il l'y enſeigna. Les uns le font fils d'un pauvre homme nommé Oenopeus, Oenopium, ou Hireus; d'autres de Neptune & de Brille fille de Minos. Sa naiſſance & ſes avantures ſont décrites par Ovide, *Metam. L. V.* par Palæphatus, par Hygin, &c. Les uns diſent qu'il mourut de la morſure d'un Scorpion: les autres qu'il fut tué par Diane, & mis au nombre des Aſtres.

Fleuve d'Orion, autrement *Nil*, ou *Eridan*; Une des 15 conſtellations Méridionales. *Nilus*, *Eridanus*. Elle contient 34 étoiles. Une de la prémière grandeur, 5 de la troiſième, 37 de la quatrième, & une de la cinquième.

ORIOU, ORIHOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Orihovia*. Elle eſt dans la Podolie, ſur les confins de la Moldavie, & la rivière de Nieſtèr, à onze lieuës au deſſus de Tekin. Maty.

ORIPEAU. ſ. m. C'eſt une lame de leton fort mince & fort battuë, qui de loin paroît comme de l'or. *Lamina auricalchea*. On met des bandes d'*oripeau* avec des feſtons de lièrre aux portaux des Égliſes où il y a quelque fête, ou des indulgences. On habille les poupées d'*oripeau*. Quand on ſe veut moquer d'une vilaine broderie ou dorure, on dit que ce n'eſt que de l'*oripeau*.

Oripeau, ſe dit auſſi figurément pour une chôſe de peu de valeur, quoiqu'elle ait une belle apparence. Scarron l'a employé dans ce ſens.

Oripeau, ſe dit auſſi populairement d'une maladie d'oreille cauſée par une fluxion ou enflure des glandes parotides qui ſont au deſſous. A Paris on la nomme les *orillons*.

ORISTAGNE. ſ. m. Nom d'un païs qui avoit titre de Marquiſat. *Arborenſis Marchionatus*. C'étoit autrefois un petit État ſouverain, qui prenoit ſon nom de ſa capitale, & qui comprenoit la plus grande partie de la Province de Cagliari en Sardaigne. Les Éſpagnols en ſont maintenant les maîtres, de même que de tout le reſte de l'iſle. Maty.

ORISTAGNI, ORISTAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Sardaigne. *Oriſtanum*, *Arborea*. Elle eſt ſur le Golfe d'*Oriſtagni*, à quatorze lieuës de Cagliari, vèrs le couchant. *Oriſtagni* eſt Épiſcopale, mais mal peuplée, à cauſe que l'air y eſt mal ſain, les François la ſaccagèrent l'an 1637. Maty.

Le Golfe d'ORISTAGNI, *Oriſtanenſis*, ou *Arboreus ſinus*. Ce Golfe eſt en la côte occidentale de la Sardaigne, près de la ville d'*Oriſtagni*, dont il a pris ſon nom. Maty.

ORISTAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, conſtruite par les Éſpagnols, ſur la côte méridionale de la Jamaïque. *Oriſtanum*. Ce n'eſt plus qu'un village. *Maty*.

ORIX. ſ. m. Eſt un animal fort cruel & farouche, qui eſt décrit par Appian. *Monoceros*. Ariſtote dit qu'il n'a qu'une corne au milieu du front. Pline dit qu'il a tout le poil tourné vèrs la tête. Albèrt le Grand dit qu'il a de la barbe au menton. Et le même Appian dit qu'il a aſſez de force pour battre les lions & les tigres. Il eſt à préſent inconnu. Quelques-uns, & entre autres Belon, le veulent faire paſſer pour la gazelle; mais on n'y trouve point toutes les marques précédentes.

ORIXA. ſubſt. f. Nom propre d'une ville capitale du Royaume d'Orixa. *Orixa*. Elle eſt ſituée ſur une montagne, à quarante lieuës de Golconde, vèrs l'orient ſeptentrional. Quelques Géographes conjecturent qu'elle pourroit être l'*Argirus* ou *Argires* de Ptolémée. Maty.

Le Royaume d'Orixa, *Orixa Regnum*. Il eſt dans la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ayant au midi le Royaume de Golconde; au levant le Golfe de Bengale; au couchant & au nord la rivière de Guenga, qui le ſépare du Mogoliſtan. Il prend ſon nom d'Orixa ſa capitale, & il appartenoit au Roi de Golconde, mais le grand Mogol s'en eſt rendu le maître. Maty.

ORIZON, ORIZONTAL. Voyez Horison. Horisontal.

O R L.

ORLAMONDE. ſubſt. f. Nom propre d'une petite ville de la Thuringe. *Orlamunda*. Elle eſt ſur la Sala, vis-à vis de l'embouchure de l'Orla, d'où elle a pris ſon nom, qui ſignifie la bouche de l'Orla. Elle a un pont ſur la Sala, à trois lieuës au deſſus de Iene. Maty.

ORLANDO. ſ. m. cap d'*Orlando*, ou de S. Martino. *Orlandi caput*. Ce cap eſt en la côte ſeptentrionale de la vallée de Demona en Sicile, à cinq ou ſix lieuës de la ville de Patti, vèrs le couchant. Quelques Géographes le prennent pour celui qu'on nommoit anciennement *Agathyrium*, ou *Agatirnum*. Maty.

ORLE, ou ORLET, ou OURLET. ſ. m. *Ourlet* eſt le plus uſité, & celui que l'Académie admet. Le bord de quelque chôſe qui ſe redouble, ou qui eſt plus épais, ou qui lui tient lieu de liſière. *Margo*. La patte d'un vèrre de fougère a un *orlet*. Les Lingères, les Couturières font des *ourlets* au linge, aux étoffes, pour empêcher qu'elles ne s'effilent.

Ce mot vient du Latin *orletum*, ou *orlum*, qui a été fait de *ora*, qui ſignifie *bord* ou *liſiere*. Mén.

Quelques Architectes appellent auſſi *orle*, un filet ſous l'ove du chapiteau. On l'appelle auſſi *ceinture*, lorſqu'il eſt au haut, ou au bas du fût de la colonne. *Plinthis inferior columnæ*. Palladio appelle encore ainſi le plinte de la baſe des colonnes & du piedeſtal. Félibien.

Orle, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un filet qui eſt vèrs le bord de l'Écu. *Limbus apertus*. Il eſt de moitié plus étroit que la bordure qui contient la ſixième partie de l'Écu, & celui ci la douzième ſeulement, mais l'*orle* eſt éloignée du bord de l'Écu à pareille diſtance que ſa largeur contient. On en met quelquefois un, deux ou trois; & quand il y en a trois & plus, ils occupent tout l'Écu. L'*orle* a le même trait que l'Écu. En général

l'*orle* eſt une éſpéce de ceinture qui ne touche point les bords. Les Latins l'ont appellé *orula*.

ORLEANS. ſ. m. Nom propre d'une des plus conſidérables ville de France. *Aurelianum Aurelia*, *Aurelia*, *Aureliani*, *Genabum*, *Cenabum*. Elle eſt ſituée dans l'Orleanois, ſur la Loyre, environ à 30 lieuës de Paris, vèrs le midi. *Orleans* eſt une ville ancienne, fort grande, & diviſée en vingt deux parroiſſes, bien bâtie, & ornée d'un pont ſur la Loire, qui la joint à un faubourg, qui eſt au midi de ce fleuve. Maty. *Orleans* à une étude de droit, qu'on appelle Univèrſité, comme ſi toutes les facultez s'y enſeignoient, un Bailliage, un Préſidial, un Évèché ſuffragant de Paris, titre de Duché, dont pluſieurs fils de France ont porté le nom, une Généralité, des Tréſoriérs de France, & une Chambre de Monnoyes. Son Évêque a droit de donner grâce à tous les Criminèls le jour de ſa prémière entrée dans cette ville. L'Évêque d'*Orleans* a le droit de délivrer les priſonniérs le jour de ſon entrée. Dès l'onziême ſiécle Yves de Chartres marque dans ſon épitre 53. que cela n'étoit point nouveau, mais ſe faiſoit ſuivant la coutume de la ville.

Orleans s'appelloit dabord *Genabum*, ou *Cenabum Carnutum*, & étoit une ville de Carnutes. Enſuite il prit le nom de l'Empereur Aurélien qui le rétablit. Dans l'ancienne Notice faite ſoûs Honorius elle eſt appellée *Civitas Aurelianorum*. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 225. Il y a pluſieurs monnoyes du commencement de la IIIe. Race battuës à *Orleans*, comme Odorannus le marque auſſi. Cet Auteur contemporain du Roi Robért, & qui a été imprimé par Du Cheſne, dans ſa Collection des hiſtoriens de France, appelle cette ancienne monnoye d'*Orleans*, monnoye publique, à cauſe que c'étoit la monnoye du Roi & que la monnoye du Roi avoit cours dans tout le Royaume, au lieu que celle des Seigneurs particuliérs ne paſſoit que dans leurs tèrres. *Le Blanc. p.* 157.

La Pucelle d'Orleans. On appelle ainſi Jeanne d'Arc, pauvre bèrgère née au village d'Arque en Lorraine, dont on lui a donné le nom, quoique d'autres prétendent que ſa patrie eſt le village de Vaucouleurs. C'eſt cette fille dont la valeur & le courage firent tant de bruit au commencement du régne de Charles VII. ſuſcitée miraculeuſement de Dieu pour délivrer la France des Anglois; elle leur fit lever le ſiége d'*Orleans* en 1428. C'eſt cette prémière victoire qui lui fit donner le nom de Pucelle d'*Orleans*. Elle les pouſſa enſuite par tout, & conduiſit le Roi à Rheims pour y ètte ſacré; Ayant été priſe au ſiége de Compiegne, les Anglois enragez contre elle, la firent condamner au feu, comme ſorcière au Parlement de Roüen, & la firent brûler vive.

Le Royaume d'*Orleans*. *Aurelianenſe Regnum*. C'eſt un des quatte Royaume qui ſe forma en France par le démembrement de cette Monarchie, ſous la prémière race de ſes Rois. On ne ſçait pas bien qu'elles province ils renfèrmoit. *Orleans* qui lui donnoit le nom, en étoit la Capitale. Maty.

L'iſle d'Orleans, *Aurelianenſis Inſula*. Cette iſle eſt dans le Canada, en l'Amérique Septentrionale. Elle eſt formée par la rivière de S. Laurens, à quelques lieuës au deſſus de Québec. On lui donne huit lieuës de long, & environ la moitié de large. Elle eſt bien cultivée. Maty.

On dit provèrbialement d'un homme dont l'habit s'en va en lambeaux, à des lambeaux, qu'il porte les armes d'*Orleans* par un alluſion froide au lambel que la maiſon d'*Orleans* porte dans ſes armes. On dit auſſi, c'eſt la gloſe d'*Orleans* plus obſcure que le texte. Voyez Glose.

ORLEANOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt d'Orleans *Aurelianenſis*. Le P. Petau étoit *Orleanois*. On dit que la plûpart des *Orleanois* ſont borgnes, boiteux, ou boſſus; ce qui eſt certain c'eſt qu'il y a plus de gens borgnes, boiteux, ou boſſus qu'ailleurs: ce que quelques-uns attribuent au vin d'Orleans. Les *Orleanois* s'appellent autrement Gueſpins. Voyez ce mot.

Orléanois, oise. ſ. m. & f. Nom de faction. *Aurelianenſis*. Vèrs l'an 1410. outre les troubles que le maſſacre du Duc d'Orleans cauſoit la recherche qu'on fit des malvèrſations dans les Finances, produiſit en France une guèrre civile. Les Financiers, pour conſèrver la meilleure partie de leur bien, ſacrifièrent le reſte à ſe faire des Protecteurs. Les Princes du ſang ennemis du Duc de Bourgogne, levèrent des troupes de cet argent: de là naquirent à Paris & enſuite dans tout le Royaume deux factions puiſſantes. L'une nommée des *Orléanois*, & l'aûtre des Bourguignons. A la tête de la prémière étoient le fils du Duc d'Orleans, les Duc de Bèrri & de Bretagne, Pièrre Comte d'Alençon & le Comte d'Armagnac, homme d'une ſi grande réputation, que ce parti, dont il étoit l'âme, fut nommé à cauſe de lui la faction des Armagnacs. A la tête de l'aûtre parti étoient le Duc de Bourgogne & quelques Seigneurs de ſes amis. Le Gendre. *Hiſt. de Fr. p.* 522.

Orleanois. ſ. m. Nom propre d'une petite province de France. *Aurelianenſis Ager*. Elle eſt entre le Gâtinois, le Blaiſois, & la Beauce. Elle eſt baignée par la Loire, & on y voit au couchant la ville d'Orleans, la forêt d'Orleans qui contient 70000 arpens de tèrre, & qui en contenoit 140000. du tems de François I. ſes principaux lieux ſont Orléans Capitale, Beaugency, Meun, Gèrgeau, Pluviers, Sully, & la Fèrte Senétèrre Maty. Voyez auſſi Valois. *Not. Gall. p.* 218.

Orléanois, ſ. m. Le Gouvèrnement Général de l'Orléanois. *Aurelianenſis præfectura*. C'eſt une des douze parties générales, auxquelles on diviſe communément le Royaume de France. Ce gouvèrnement eſt borné au nord par la Normandie, & l'iſle de France; au couchant par la Champagne, & par la Bourgogne; au ſud par le Bourbonnois, la Marche, le Périgord, & la Saintonge, & au couchant par la Mèr de Gaſcogne & par la Brétagne. On lui donne cent lieuës dans ſa plus grande longueut du levant au couchant, & ſoixante huit du nord au ſud. C'eſt le païs le mieux arroſé de la France. La Loire le Cher, l'Indre, la Vierme, la Mayenne, la Sarte, le Loir, & la Charente, ſont ſes principales rivières. Le Tèrroir y eſt généralement fort fèrtile en bléd, vin, fruits & pâturages. On diviſe le Gouvèrnement de l'*Orléanois* en quatorze provinces, la Beauce, le Pèrche, le Vendomois, & le Maine ſont au nord; le Poitou, l'Angoumois, & le païs d'Aunis au midi. On trouve les aûtres ſept le long de la Loyrê dans cet ordre, en commençant par le levant. Le Nivèrnois, le Bèrry, le Gâtinois, l'*Orléanois* particulier, le Blaiſois, la Touraine, & l'Anjou. Orleans eſt la ville Capitale de ce Gouvérnement, on marquera les aûtres, qui ſont en grand nombre en parlant de châque province en particulier. Maty.

ORLER, ou OURLER. v. act. *Ourler* eſt le plus uſité. Faire des ourlêts à du linge, à des étoffes. On dit en tèrmes de Blâſon, un Écu de gueule *orlé* d'or. *Auro in elice ſubſutum*.

On dit provèrbialement, Il n'y a que le bec à *ourler*, & c'eſt une canne, pour ſe mocquer de ceux qui croyent que les affaires ſe font fort facilement.

ORLET. Voyez Orle.

O R M.

ORMAYE. ſ. f. L'Académie dit *Ormoye*. Lieu planté d'ormes. *Ulmetum ulmarium*. L'*ormaye* de Bourdeaux. Voilà une belle *Ormaye*. Liger.

ORME. ſubſt. maſculin. Arbre de haute fûtaye qui ſèrt à faire des allées dans les jardins, & des avenuës. Il y en a de deûx ſortes; l'un qui croit dans les champs, & l'autre dans les montagnes. Le prémiér eſt un grand arbre fort rameux, dont le bois eſt dur, jaûnâtre & difficile à fendre. Il pouſſe prémièment ſes fleurs qui ſont des entonnoirs à pavillon découppé, & garni de quelques étamines de couleurs obſcure. Il leur ſuccéde des fruits membraneux qui renfèrment une ſémence petite, plate, blanche. Après la chûte des ſémences, les feüilles paroiſſent; elles ſont larges, ridées, dentelées en leurs bords, oblongues. Il vient ſonvent ſur ces feüilles des veſſies, où ſe trouvent une liqueur viſqueuſe & gluante, dans laquelle naiſſent ordinairement de petits vèrs. Sa racine s'étend d'un côté & d'aûtre dans la tèrre. *Ulmus campeſtris & Theophraſti*. C. Bauh. L'*orme* des montagnes croît beaucoup plus haut que le précédent; d'ailleurs il lui eſt aſſez ſemblable: *ulmus montana*. L'écorce, les rameaux & les feüilles de l'*orme* ſont aſtringens, propres pour conſolider les playes. L'*orme* ſèrt à faire des moyeux, eſſieux, empanons, fléches, jantes, armons, liſoirs, moutons, timons, brancards, & autres ouvrages de charronnage. Les mouyeux, eſſieux, fléches & armons ſont amenez & débitez en grume. L'*Orme* eſt le meilleur bois, qui ſoit pour le charonage, comme à faire moyeux, eſſieux, empanons, fléches, gentes, armons, liſoits, moutons, timons, brancards &c. Charon. *Tr. des Bois*.

L'*Orme* des Iſles de l'Amérique, n'eſt diſſemblable des nôtres, qu'en ce qu'il eſt plus petit, qu'il a les feüilles beaucoup plus grandes, & qu'il rapporte une ſemence bien différente: elle tombe de l'arbre quand elle eſt ſéche, & eſt faite comme un petit morceau de liége arondi. Étant mâchée elle laiſſe un admirable goût dans la bouche. Quantité d'oyes ſauvages viennent dans cette iſle; lorſque la graine tombe de l'*orme*, elle la mangent, & en deviennent ſi groſſes, qu'elles ſont obligées de demeurer plus d'un mois aprés que cette graine leur a manqué, à cauſe quelles ne peuvent voler, tant elles ſont graſſes & péſantes. Oexmelin.

Aux villages on plante un *orme* devant l'Égliſe, dans le carrefour, d'où ſont venuës ces phrâſes provèrbiales. Danſer ſous l'*orme*; Juges de deſſous l'*orme*: on appelloit ainſi les Juges pédannées qui rendoient leurs ſentences ſous l'*orme*. Attendez-moi ſous l'*orme*; qui ſe dit pour donner un rendez-vous où l'on n'a pas deſſein de ſe trouver. L'origine de ce provèrbe vient de ce qu'autrefois les Juges tenoient leur juriſdiction à la porte des maiſons des Seigneurs, & d'ordinaire ſous un *orme*, planté devant le manoir Seigneurial.

Seigneurial. On les appelloit les *plaids de la porte*, comme témoigne Loiſeau : & parceque d'ordinaire il y avoit un *orme*, c'eſt pour cela qu'on a dit des prémières aſſignations données en Juſtice, Attendez-moi ſous l'*orme*.

Sous la noire épaiſſeur des ormes *& des hêtres*
Les Faunes, les Sylvains & les Nymphes champêtres
Ne vont point accorder aux accens de la voix
Le ſon des chalumeaux, ni celui des hauts-bois. Brébeuf.

ORMEAU. ſ. m. Orme ou petit orme. *Ormulus*

Muſes quitons ces prairies,
Et pendons à ces ormeaux,
Nos ruſtiques chalumeaux. Sar.

ORMEL. ſ. m. S'eſt dit autrefois pour Ormeau. Borel.

ORMIN. ſ. m. Plante dont les tiges ſont rougeâtres quarrées, hautes d'environ un piéd, lanugineuſes. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de la ſauge, mais moins ſéches, fort velües, ſans odeur conſidérable, d'un goût amér. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feüilles : elles ſont plus petites que celles de la ſauge, formées en tuyaux, découpez par le haut en deux lévres de couleur rouge & blanche. Ses ſemences ſont noires, prèſque rondes. Sa racine eſt ligneûſe & fibreûſe. *Horminum comâ purpureo violaceâ.* J. Bauh. L'*ormin* eſt réſolutif, propre pour exciter le mouvement des eſprits. Il y a quelques aûtres eſpéces d'*ormin.*

Ce mot vient de ὁρμαίνω, *impetu feror* : & l'on a donné ce nom à ces ſortes de plantes, parceque l'on a crû qu'elle faiſoient naître des paſſions violentes.

ORMOAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville à demi ruinée. *Ormoaſa*, anciennement *Aeria*. Elle eſt dans la Zaconie, en Morée, ſur le Golfe de Colochine, à deux lieuës de l'embouchure du Vaſilipotamo, vèrs le levant. Maty.

ORMOYE. Voyez Ormaye.

ORMUS. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle, qui n'a pas davantage de trois lieuës de circuit. *Ormuſium*, anciennement *Armuzia, Armoza, Armozus, Harmoſa*, & ſelon quelques-uns *Organa*. Elle eſt au milieu du détroit de Moſſandan, qui ſépare le golfe de Balſera de celui d'*Ormus*. Il y avoit dans cette iſle une ville fameuſe par le commèrce des pèrles, & capitale d'un petit Royaume, qui s'étendoit le long des côtes du Golfe d'*Ormus*, du côté de l'Arabie, & de celui de la Pèrſe. Les Portugais prirent la ville d'*Ormus* l'an 1507. y bâtirent une bonne citadelle, & ſe rendirent le Roi tributaire. Mais l'an 1622. le Roi de Pèrſe, aidé par les Anglois, prit cette ville qu'il ruina, & la fortereſſe, qu'il conſèrve encore. Il ſe rendit maître de tout ce que le Roi d'*Ormus* tenoit en Pèrſe, & les Arabes de ce qu'il poſſédoit en Arabie, ainſi finit ce Royaume. Maty. Voyez le P. Bartoli dans ſon Hiſtoire des Miſſions d'Aſie L. V. au commencement p. 442.

Le Golfe d'Ormus. *Sinus Armuſianus*, ou *Caramanicus*. Ce Golfe eſt une partie de la mèr Arabique. Il s'étend depuis le détroit de Moſſandan, juſqu'au Cap Raz-al-Gate, ayant l'Arabie heureuſe au midi, & la Caramanie en Pèrſe, au nord. Maty.

Le Cap d'Ormus. *Armuzum extremum*. Il eſt aux Confins du Fars, & du Kèrman, au couchant de l'iſle d'*Ormus*, & il fait, avec le Cap de Moſſandan en Arabie, le détroit de Moſſandan. Maty.

ORN.

ORNAIN. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Ornea*. Elle baigne Bar-le-Duc dans le Duché de Bar, & ſe jette dans la Marne, à Vitri en Champagne. Maty.

ORNAN. ſ. m. Nom propre d'homme, L'Aire d'*Ornan*. Ce lieu que poſſédoit *Ornan* étoit ſur la montagne de Moria dans la partie orientale de la ville de Jéruſalem. *Area Ornan*. David l'acheta d'*Ornan* pour y bâtir le temple, & Salomon l'y bâtit en effet. 2. *L. des Rois XXIV.* 25. 2. *Paralip. III.* 1.

ORNANO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'iſle de Corſe. *Ornanus fluvius*, anciennement *Pitanus, Titianus, Titanus*. Elle prend ſa ſource près du lieu appellé Caſa di S. Piétro, & ſe décharge dans le Golfe de Talabo, du côté du nord.

ORNAY. Voyez Origny. iſle.

ORNE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Normandie. *Orna*, anciennement *Olina, Argenes*. Elle baigne Sées, Argentan & Caën, & peu après elle ſe décharge dans la mèr de Brétagne Maty.

ORNE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière, de L'Évêché de Vèrdun *Odorna, Orna*. Elle a à ſa ſource un village de même nom; & paſſe à Eſtain, à Buſſy, à Conflan, à Richemont, où elle ſe jette dans la Moſelle entre Metz & Thionville. L'*Orne* ne porte point batteau. Valois *Not. Gall. p.* 389. 390.

ORNE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de France. *Odorna, Orna*. Il eſt à la ſource de l'Orne, entre la Meûſe & la Moſelle, mais plus près de la Meûſe que de la Moſelle, à quelques lieuës au nord, de Vèrdun, dans l'Évêché duquel il eſt, entre Damvilliers & Vèrdun. Valois. *Not. Gall. p.* 389.

ORNE, ſ. m. Arbre qui eſt une eſpéce de frêne : quelques-uns l'appellent *frêne ſauvage*. Il reſſemble aſſez au frêne commun, mais il eſt plus petit, & a ſes feuilles qui ſont rangées par paires, plus étroites & plus aiguës, dentellées comme celle du frêne ordinaire. En Latin *fraxinus humilior ſive altera Theophraſti, minore & tenuiore folio.* C. Bauh.

ORNÉE. ſ. m. Nom que les Anciens Corinthiens donnoient au Dieu Priape. *Orneus.*

ORNÉES. ſ. m. ou féminin & pl. en ſouſentendant Sacrifices ou Fêtes. C'étoit dans l'antiquité payenne, des Sacrifices qu'on faiſoit à l'honneur de Priape. *Ornea*. Ces fêtes ſe faiſoient par les femmes mariées près de Colophon, ville d'Ionie.

ORNEMENT. ſ. m. Parure, embelliſſemens ; ce qui orne, ce qui pare quelque chôſe, ce qui la rend plus belle, plus agréable. *Ornamentum, ornatus*. Les pèrſonnes modeſtes portent des habits tout unis & ſans *ornemens*. Le quatriéme jour Dieu créa le ſoleil, la lune, & les aûtres aſtres, & les plaça dans le ciel pour en eſtre le principal *ornenement*. Arn. Les *ornemens* ſont des beautez étrangères qui tiennent lieu des naturelles. St. Evr. Corneille dit d'une jolie femme, moins elle a d'*ornemens*, plus elle eſt agréable.

On appelle *Ornemens ſacerdotaux & pontificaux*, ceux dont ſe revêtent les Prêtres & les Prélats quand ils officient ; ce qui s'étend auſſi aux paremens de l'autel, aux dais, & aux aûtres chôſes ſemblables. *Ornamenta Pontificalia, Sacerdotalia*. On va voir la Sacriſtie d'une telle Egliſe pour la beauté des *ornemens* qui s'y trouvent. On change d'*ornemens* ſuivant les Fêtes qui ſe rencontrent. L'Egliſe a divèrſes couleurs, il faut autant de ſortes d'*ornemens*. On dit auſſi des *Ornemens* royaux, dont le Roi eſt revêtu dans ſon ſacre & les aûtres grandes cérémonies.

On appelle *ornemens* d'Architecture, les pilaſtres, les colones, les moulures, & ſculptures qui ornent & qui embelliſſent un bâtiment. *Exornatio ; ornatus, ornamentum.*

Vitruve appelle *ornemens*, l'architrave, la friſe & la corniche de chaque ordre. Félibien. La colonne compoſite eſt celle qui reçoit le plus d'*ornemens*, Il y a cent ſortes d'*ornemens*, comme óves, rôſes, guillochis, feſtons, rinceaux, fleurons, baguettes, &c. On appelle *ornemens de relief*, ceux qui ſont taillez ſur le contour des moulures, comme les feuilles d'eau, &c. *Ornemens en creux*, ceux qui ſont fouillez dans les moulures, comme les oves, les canaux, &c. On appelle *ornemens maritimes* les glaçons, poiſſons, coquillages, &c. qui ſèrvent à décorer les grottes, les fontaines, Il y a des bâtimens défectueux pour être trop chargez d'*ornemens.*

Ornement, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, ce qui ſèrt à rendre plus recommandable. *Egregia animi dotes*. La ſcience eſt un bel *ornement*: c'eſt pourquoy quelques-uns l'ont appellé les *tapiſſeries de l'âme*. Il y des vèrtus qui ne ſont que pour l'*ornement* de la Société Bell. La vèrtu & le ſçavoir ſont les plus beaux *ornemens*. Ablanc.

Ornement, dans le même ſens ſe dit des pèrſonnes qui font honneur au ſiécle, ou au lieu dans lequel ils vivent qui les rendent célébres. *Decus & ornamentum*. Lucrece a été l'*ornement* de ſon ſiécle. Cette Dame étoit tout l'*ornement* de la Cour ; c'eſt ce qu'il y avoit de plus beau & de plus vèrtueux.

En Réthorique & en Poëſie on appelle les figures, les *ornemens* du diſcours. *Exornatio, cultus, oratoria ornamenta, elegantia*. Il y a des *ornemens* ambitieux, qui appauvriſſent un ouvrage au lieu de l'enrichir. St. Evr. La morale de Sénéque eſt dangereuſe, parce qu'elle eſt revêtuë d'*ornemens* magnifiques qui lui ouvrent le paſſage dans les eſprits. Maleb. Rèjettez les *ornemens* trop recherchez, & trop emphatiques. Bouh. Toutes ſortes de ſtiles ne ſont pas ſuſceptibles de toutes ſortes d'*ornemens*, & de figures. La Poëſie épique doit être plus fleurie, & plus remplie d'*ornemens*, que la dramatique. Tout *ornement qui n'eſt* qu'*ornemens* eſt de trop. Fénelon.

Ornement, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de tout ce qui eſt hors de l'écu, & de ce qui ne regarde ni les piéces, ni les meubles, ni les émaux, comme ſont les timbres, les bourlèts, lambrequins cimiers, ſupports, colliers, manteaux & pavillons. *Ornamentum, ornatus.*

ORNER. v. act. Embellir, parer, rendre une chôſe plus belle, & plus agréable plus riche, lui donner plus d'éclat & plus d'agrément. *Ornare, illuſtrare, perpolire*. Les Sacriſtains s'efforcent de bien parer leurs autels, & leurs Egliſes, aux grandes Fêtes & pour les cérémonies.

Orner, ſe dit auſſi des habits & des meubles. *Decorare*. Les femmes ſont curieuſes d'*orner* leurs maiſons de riches meubles, de lits, de tapiſſeries, vâſes; mais encore plus de s'*orner* elles-mêmes. Les pèrles, les pièrreries *ornent* bien une Princeſſe. Une belle

belle pèrruque *orne* bien une tête. Une laide femme parée, & *ornée* déplaît encore plus que dans ſon naturel.

Sa beauté mal ornée,
N'*a pas encor de l'art emprunté ſes apas.* CORN.

Les Architectes *ornent* leurs bâtimens, leurs plafonds de pluſieurs ſculptures, moulures & dorures.

ORNER, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ce qui pare nôtre âme. *Dotare*, *expolire*. Une Dame doit être *ornée* de toutes ſortes de vèrtus. Un grand homme doit avoir l'eſprit *orné* de toutes ſortes de ſciences. J'*ornerai* ton âme de vèrtu & de ſçavoir. ABLANC. *Orner* d'une gloire immortelle. VOIT.

ORNER, ſe dit auſſi d'un diſcours. *Exornare*, *illuſtrare*. Cette Oraiſon funébre étoit trop *ornée*, trop fleurie, n'étoit pas aſſez grave pour le ſujet. Un déclamateur peut *orner* tant qu'il lui plaira ſon diſcours de figures. Le diſcours de l'Orateur doit être *orné* ſans fard. S. ÉVR. Il faut choiſir ce qui *orne* la vérité, & non pas ce qui la farde. BOUH. On dit auſſi, La Cour d'Auguſte étoit *ornée* de pluſieurs grands pèrſonnages qui fleuriſſoient dans ſon ſiécle.

ORNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Decoratus*, *illuſtratus*.

ORNIE. Vieux mot. Voyez VOISINE.

ORNIÈRE. ſ.f. La trace que les roües des harnois font dans les chemins qui ſont des tèrres molles, ou grâſſes, ou qui ne ſont point pavez. *Orbita vel rotæ veſtigium*. Un carroſſe demeure ſouvent engagé dans une *orniere*.

Ménage le fait déſcendre d'*orbite*.

ORNITHIES. Vents oiſeleurs, ou vents *Etéſiens*. Ce ſont des vents qui ſoufflent doucement d'Orient, d'Occident, ou d'Aquilon après l'Equinoxe d'hivèr. Ils diſpôſent les oiſeaux à faire leurs nids. On appelle auſſi cette nature de vent χελιδονίας ou *l'arondelier*, parce qu'il attire les hirondelles.

Ce mot vient du Grèc ὄρνις, oiſeau.

ORINTHOGALE. ſ. f. ORNITHOGALON. ſ. m. Sorte de fleur blanche en forme de grappe, qui fleurit en Juin, & qui commence par le piéd. Une belle *ornithogale*. Voyez NARCISSE. Quelques uns écrivent *Ornithgal*.

ORNITHOLOGIE, eſt un titre qu'a donné François Willoughby de la Societé Royale d'Anglètèrre à ſon livre qui traitte de la nature des oiſeux; il dit qu'on a vû un cygne qui a vêcu 300. ans, & un oiſon qu'on a été obligé de tuer à 80. parcequ'il faiſoit trop de déſordre. Le Docteur Ray Anglois a fait une *Ornithologie*, qui eſt éſtimée dans un ouvrage poſtume, qui eſt un abregé de cette *Ornithologie* & de ſon Ictyologie, il a ajouté encore des éſpéces qui y manquoient, & mis les matières en meilleur ordre.

Du Grèc ὄρνις, *oiſeau*, & de λόγος, *diſcours*.

ORNITHOMANCE, ou ORNITHOMANCIE. ſ.f. Augure divination, connoiſſance de l'avenir qui ſe tire des oiſeaux. *Ornithomancia*. *Augurium*. Car, dont la Carie avoit pris le nom, fut l'inventeur de l'*Ornithomance*, dit Pline L. V. C. 59. L'*Ornithomance* étoit chez les Grècs la même chôſe que l'augure chez les Romains.

ORNOIS. ſ. m. Nom du tèrritoire que baigne l'Orne, dans l'Évêché de Vèrdun. *Ordonenſis*, ou *Ornenſis pagus*. Il s'étend le long de la rivière d'Orne, depuis ſa ſource aux bourg d'Orne juſqu'à la Moſelle. Vallois *Not. Gall. p.* 390. Il faiſoit autrefois partie du pays de Vaivre. ID. Et ſe diviſoit en deux Comtez ſous les enfans de Loüis le Débonnaire, l'un près du Sargow, & l'aûtre entre le tèrritoire de Toul & le Duché de Bar. Voyez ſur cette rivière les Antiquitez de Caën par M. Huet. C. 4.

ORO.

ORO, *Capo del Oro*. Voyez FIGERA.

OROBANCHE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige haute d'environ un piéd & demi, droite, ronde. Elle ne porte point de véritables feüilles, mais des commencemens de feüilles, étroits, longs, & qui ſe flétriſſent en fort peu de tems. Ses fleurs naiſſent le long de la partie ſupérieure de la tige, un peu diſtantes les unes des aûtres, velués, de couleur purpurine pâle, odorantes: châque fleur eſt un tuyau fèrmé dans le fond, ouvèrt par l'aûtre bout, évâſé & taillé en maſque d'une manière groteſque. Ses ſemences ſont fort menuës, blanchâtres. Sa racine eſt bulbeûſe, écailleûſe, d'un goût extrêmement amèr. *Orobanche major caryophyllum olens*. C. BAUH. Cette plante eſt très-bonne dans les affections hypochondriaques. On tire le nom d'*orobanche* de deux môts Grècs ὄροϐον ἄγχει, comme qui diroit *étrangle orobe*; car on prétend que cette plante fait périr les orobes & les veſſes parmi leſquelles elle naît.

OROBIOTE. ſ. m. & f. *Orobiota*. On a appellé *Orobiotes* une nation Grécque qui habitoit les montagne. Il y en a qui diſent que c'étoit des bandits qui ſe rétiroient dans les montagnes d'où ils ſortoient pour voler & piller.

Ce mot eſt Grèc, il vient d'ὀροϐιώτης, qui eſt compôſé d'ὄρος, *montagne*, & de βιόω, je vis.

OROEST. Vieux mot, qui s'eſt dit pour nordoüeſt. *Lobineau*, *Gloſſ.*

OROMAGAN. Voyez ORTOMAGAN.

OROMASDES. ſ. m. Nom propre d'un Dieu, qu'on appelle auſſi Hormiſdaſtes, & Hormidas. Il étoit ſelon Zoroaſtres, le principe du bien; comme Arimanas l'étoit du mal. Voyez Plutarque, Agathias, Diogéne, Laërce, &c. & Voſſius, *de Idolol*, *L. I. C. V. p.* 17.

ORONAÏM. ſ. m. Nom propre d'une ville des Moabites, qui fut enſuite dans la Tribu de Ruben, à l'Orient du Jourdain. *Oronaïm*, Joſeph l'appelle *Orona*, ou *Oronas*.

ORONTE. Voyez FARFAR.

OROPÉSA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un ancien Château. *Oropeſa*, *Oroſpeda*. Il eſt dans la Caſtille nouvelle, en Éſpagne entre le Tâje, & les confins de l'Éſtramadure, à neuf lieuës de Placencia, vèrs le Levant. MATY.

OROPÉSA, ou Guancabalica. Petite ville du Pérou. *Guancabalica*, *Oropeſa*, *Peruana*. Élle eſt ſituée au piéd des Montagnes, à quarante trois lieuës de Lima, tirant vèrs Cuſco. MATY.

ORORE *de Bitios*. Nom d'une plante qui croit dans la baſſe Éthiopie, c'eſt une éſpéce de mauve qui porte ce nom, parcequ'on s'en ſèrt à guérir le *Bitias*, qui eſt une éſpéce de diſſenterie. *Dappèr*.

ORORI. ſ. m. Nom propre d'un lieu, dont il eſt parlé au II. L. des Rois XXIII. 33. Les Septante ont lû *Orodi*. On ne ſçait qu'elle étoit la ſituation de ce lieu. Quelques Auteurs croyent que c'eſt la même chôſe que *Harodi*.

OROSANGE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Bienfacteur, ou titre que les Pèrſes donnoient à leurs bienfacteurs. *Oroſanges*. Les Pèrſes appelloient en leur langues les bienfacteurs *Oroſanges*, & on écrivoit leurs bienfaits dans les Regîtres publics, comme on l'apprend non ſeulement par l'hiſtoire d'Eſthèr; mais encore par le témoignage de pluſieurs hiſtoriens profanes. De là vient que Joſeph remarque que le Roi Artaxèrxès, commanda par un Édit d'appeller Mardochée, Évèrgéte & Sauveur, en mémoire de la conſpiration des Eunuques, qu'il avoit découvèrte. SPON. *Rech. p.* 317. Joſeph intèrpréte apparemment *Oroſange* par Évèrgéte en Grèc.

ORÔSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Oroſius*. Paul *Orôſe*, Prêtre Éſpagnol dont nous avons VII. Livres d'Hiſtoire, un Apologétique contre les Pélagiens ſur le Libre Arbitre, & une Conſultation ſur les èrreurs des Priſcillianiſtes, & des Origéniſtes adreſſée à ſaint Auguſtin, vivoit au Ve. ſiécle, Arcadius & Honorius.

ORP.

ORPHA, ORFA, ſ. f. ORRHAI, anciennement ÉDESSE. Nom de petite ville de la Turquie, en Aſie. *Orpha*, *Orfa*, anciennement *Edea*, *Edeſſa*, *Antiochia*, *Callirhoe*, *Juſtinopolis*. Elle eſt dans le Diarbékir, entre l'Euphrate & le Chabur, environ à trente cinq lieuës d'Alep, du côté du Levant, & à vingt-trois de Rika, vèrs le nord. Cette ville eſt fort ancienne; les Turcs croyent que le Patriarche Abraham y a demeuré. Ils y ont une Moſquée, conſacrée à ce Patriarche, & ils y nourriſſent auſſi dans un viviér, revêtu de pièrres de taille du poiſſon, qu'ils appellent le poiſſon d'Abraham, où pèrſonne n'oſeroit toucher. On dit qu'elle a été le ſiége du fameux Abgarus, Roi des Oſrhoëniens, ce fut l'un des Comtez que les Chrétiens occidentaux fondérent en Aſie, du tems du Royaume de Jéruſalem. Elle fut prèſque ruinée par un tremblement de tèrre, ſous l'Empire de Juſtin, qui la fit réparer, & lui donna le nom de *Juſtinopolis*, c'eſt à-dire, la ville de Juſtin. Elle eſt encore une des plus conſidérables du Diarbékir. Elle a un Archevêché, un Sangiac, ou Gouvèrneur particuliér, qui entretient une bonne garniſon, pour s'oppôſer aux courſes des Arabes, & elle eſt renommée par les maroquins noirs, qui ſont les plus beaux qui viennent du Levant de cette couleur. MATY.

ORPHANTE. Vieux ſ.f. Comme qui diroit Orfanité, ou Orphelinage. BOREL. *Orbitas*.

ORPHEA. Voyez ALPHÉE. *Tom. I. p.* 308.

ORPHÉE. ſ. m. Nom d'homme. *Orpheus*. Orphée étoit fils d'Apollon, & de Calliope, & ſelon d'aûtres d'Ocagre & de Polymnie, ou de Ménipé, ou de Thamyris. *Orphée* reçut ſa lyre de Mèrcure, où ſelon d'aûtres d'Apollon même. Il en joüoit d'une manière ſi agréable & ſi touchante, qu'il enchantoit les bêtes les plus féroces, & faiſoit danſer au ſon de cet inſtrument les arbres, les chênes, les forêts entières, & les rochers. Cela ſignifie que ce fut un homme d'éſprit qui par ſes diſcours, & les

loix qu'il mit en Vers, & en Chanſons, ſçût apprivoiſer & policer des hommes Sauvages & Barbares. On dit qu'il deſcendit aux Enfers pour en retirer Euridice ſon épouſe, & qu'il charma le Cerbère, & toutes les divinitez infernales. Virgile décrit admirablement cette deſcente aux Enfers, à la fin du quatrième Livre des Georgiques. Ovide l'a décrit auſſi dans ſes Métamorphoſes, L. X. au commencement. On dit la lyre d'*Orphée*, pour dire une lyre bien touchée, dont les accords ſont agréables. La tête d'*Orphée* étoit un ancien Oracle, dont parle Philoſtrate, dans la vie d'Apollonius, L. IV. & dans ſes Heroïques, ſur Philoctet & Vandal, dans ſa IIe. Diſſert. ſur les Oracles, p. 292. Les Poëſies, qui nous reſtent ſous le nom d'*Orphée*, ne ſont point de lui ; mais d'Onomacrite, qui vivoit ſous les Piſiſtrate, vers la LXe. Olympiade.

En termes du Grand Art par la fable d'*Orphée*, qui attiroit par la douceur de ſa lyre les arbres, les pierres, les animaux, & qui arrêtoit le cours des rivières, on entend la douceur de la quinteſſence & de l'or potable.

ORPHELIN, ORPHELINE. Voyez Orfelin.

ORPHNÉE. ſ. m. Nom de l'un des chevaux de Pluton, *Orphneus*. Ce nom ſignifie *ténébreux* de ὄρφνη, *ténèbres*, obſcurité.

ORPIMENT. ſ. m. ou ORPIN. C'eſt un mineral jaune tirant ſur le brun. Les Latins l'appellent *auripigmentum*. On le trouve dans les mines d'or & d'argent. Il eſt fait d'une exhalaiſon qui ſemble brûlée. Celui qui eſt de couleur d'or, & qui ſe lève par écailles, comme le talc, eſt le meilleur. Celui qui tire ſur le rouge, ou la ſandaraque, & eſt onctueux, eſt le moindre. La *Sandaraque* & *orpiment* ne diffèrent qu'en couleur. La ſandaraque eſt plus cuite & plus rouge ; ce qui paroît, en ce que quand on pouſſe l'*orpiment* au feu, il devient ſandaraque, & alors quelques-uns l'appellent *orpin rouge*. On tient que l'*orpin* eſt une marque aſſurée d'une mine d'or, parcequ'il y a toûjours quelque petite partie d'or dans l'*orpin*. On en fait trois eſpèces ; le blanc, qui eſt l'*arſenic* : le jaune, qui eſt le vrai *orpiment* ; & le rouge, qui eſt le *reagal*. On en fait auſſi d'artificiel qui eſt blanc, en le mêlant avec du ſel, & en le cuiſant & le ſublimant, comme on fait dans la Chymie. Pline dit qu'un Empereur en tira de l'or, en en faiſant fondre une grande quantité ; mais que cela ne valoit pas les frais. C'eſt au reſte un poiſon corroſif qui produit des effets très-violens & mortels, ſi l'on n'eſt ſecouru promptement. Les Indiens employent avec ſuccès contre les fièvres, l'aconit corrigé dans de l'urine de vâche, & l'*orpiment*, corrigé dans le ſuc de limon. Lettr. Édif. IXe. Rec. p. 426.

Orpiment des Philosophes. Terme du Grand Art. C'eſt le ſouphre qu'on appelle auſſi ſemence maſculine & agente. Ce mot ſignifie auſſi la pierre parfaite au blanc & au rouge. *Orpiment* blanc, c'eſt le mercure qu'il faut cuire, c'eſt-à-dire, préparer.

ORPIN, ſe dit auſſi d'une plante qui croit à la hauteur d'un pied, & dont les tiges ſont droites, rondes, ſolides, s'élevant à meſure qu'elles ſortent de terre. Ses feuilles naiſſent le long des tiges : elles ſont en grand nombre, épaiſſes, ſucculentes, plus longues que celles du pourpier, de couleur verdâtre, mêlée quelquefois d'un peu de rouge, crenelées en leurs bords. Ses fleurs viennent aux ſommets des tiges & des branches en gros bouquets ; & preſque en paraſol, de couleur blanche ou purpurine : chaque fleur eſt à cinq feuilles diſpoſées en roſe. Ses ſemences ſont fort menues. Ses racines ſont formées de pluſieurs tubercules blancs. J. Bauhin l'appelle *Anacampſeros vulgò faba craſſa*. Elle eſt aſtringente, vulnéraire & déterſive. Il y a pluſieurs autres eſpèces d'*orpin*.

ORQ.

ORQUE. ſ. f. Monſtre marin. *Orcus*.

ORQUESTRE. Voyez ORCHESTRE.

ORR.

ORRACA. ſ. Nom d'une liqueur que les Indiens font avec le ſuc vineux qu'ils tirent par inciſions du Coco, & qu'ils appellent Sura, ou Taddi. Ils cuiſent ſur le feu ce ſuc, pour en faire un vin doux qu'ils appellent *Orraca*. Lémery. *Tr. des Alim.*

ORRON. ſ. m. Nom d'une rivière du Berry. *Utrio*. On écrit *Aurron*, mais mal, à ce que prétend Valois. L'*Orron* prend ſa ſource ſur les confins du Bourbonnois, entre Sancoin à l'orient & ſaint Amand à l'occident : il paſſe à Dun-le-Roi, à Bourge, où il reçoit l'Evre ou Yevre, avec laquelle il va ſe mêler au Chair à Vierzon. Voyez Valois, *Not. Gall. p. 86.*

ORRUBLE. Vieux adj. m. & f. Horrible. Borel. *Horribilis*.

ORS.

ORSE, eſt un terme de la mer du Levant, qui ſignifie *main gauche*, ou *bas bord*, *pars ſiniſtra*. Aller à *orſe*. *Orſe* eſt un terme de commandement parmi les Levantins, pour dire *au lof*, quand il faut ſerrer & maintenir le vent. C'eſt le contraire de Pouge. Guillet.

ORSER. Aller à orſe. Terme de Marine. *Siniſtrorſum navigare*. Il y en a qui diſent que c'eſt aller au vent, aller contre le vent, ſe ſervir des rames pour aller contre le vent.

ORSEILLE. ſ. f. Eſt une drogue dont ſe ſervent les Teinturiers, qui eſt une petite mouſſe, ou croute qui vient ſur les pierres & les rochers des montagnes, & qui étant apprêtée avec la chaux, & l'urine, fait une fort belle nuance de couleurs. *Aurifolium*. C'eſt la même choſe que l'*orchel* ou l'*urſolle*, qui croît dans les Canaries ; qui eſt beaucoup plus eſtimée, & fait une plus belle couleur. L'*orſeille* fait une nuance depuis la fleur de pêcher, ſilvie, aubifoin & gris-de-lin, juſqu'au paſſe-velours & amarante. On apporte l'*orſeille* en herbe & en balle.

ORSERA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des Vénitiens. *Urſerium*. Elle eſt ſur la côte de l'Iſtrie, à l'embouchure du Lemo, entre la ville de Rovigno, & celle de Parenza. Maty.

ORSI. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Mages de Perſe. *Orſi*.

ORSIMARSO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Orſimarſum*. Il eſt dans la Calabre Citérieure, près de la rivière de Laino, à trois lieuës de la ville & du Golfe de Scalia. On la prend pour la petite ville des Brutiens, nommée *Abyſtrum*, *Albiſtrum*, & ſelon quelques-uns Urſentini. Maty.

ORSISE ou ORSIÈSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Orſiſius*, *Orſieſis*, & dans un vieux Synaxaire de Dijon, ὀρσίσιος, *Ortiſius*, pour *Orſiſius*, par la faute du copiſte, comme a remarqué le Père Papebroch. *Acta Sanct. Jun. T. II. p.* 1054. Baillet & Cave diſent en Latin *Orieſis*, *Orſieſius*, *Oreſieſius* ; mais le Père Papebroch, & les Bollandiſtes ne trouvent point ces noms, dans tout ce qu'ils ont ramaſſé de ce ſaint, à l'endroit que l'on vient de citer. Saint *Orſiſe* ou *Orſièſe*, fut diſciple de ſaint Pacôme, & il peut être regardé comme ſon ſucceſſeur ; Car ſaint Petrône, qui eſt entre deux, ne vécut que treize jours après ſaint Pacôme, & à la prière de ſes Moines, il leur nomma en mourant ſaint *Orſiſe* pour ſupérieur. Ce fut l'an 349. au mois de May. Saint *Orſiſe* compoſa deux Ouvrages pour les Religieux. L'un étoit une Inſtruction complète de la vie Monaſtique, & l'autre a pour titre, *Regula de Inſtitutis Monaſticis*. Le premier que Gennade de Marſeille louë beaucoup dans ſon Ouvrage, *De ſcriptoribus Eccleſiaſticis*, *C. 9.* s'eſt perdu ; le ſecond intitulé encore la Doctrine, & le Traité de nôtre Père *Orſiſe*, eſt dans la Bibliothèque des Pères, T. IV. p. 92. à la fin du Traité de ſaint Proſper, *De vitâ contemplativâ*, & dans la Collection des Règles faites par Holſtenius. Voyez Papebroch cité, Cave édit. de Gén. 1705. p. 131. & Baillet 15e. Juin.

ORSOY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Clèves, en Weſtphalie. *Orſoium*, *Orſovium*. Elle eſt ſur le côté droit du Rhin, à une lieuë au deſſus de Rhynbergue, aux confins du Diocèſe de Cologne, & du Comté de Meurs. Cette ville étoit autrefois fortifiée, & les Hollandois y tenoient garniſon. Les François la prirent l'an 1672. & après l'avoir démantelée, ils la rendirent à l'Électeur de Brandebourg. Maty.

ORSSA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Palatinat de Mſciſlaw, en Lithuanie. *Orſſa*. Elle eſt fortifiée défenduë par une bonne Citadelle, & ſituée au confluant de l'Orſca & du Boriſthène, à dix huit lieuës au-deſſous de Smolenſko, & à douze au-deſſus de Mohilow. Maty.

ORSUS. Interjection, dont on ſe ſert dans le ſtile bas, pour exciter, animer, *eugè*, *age*. *Or ſus* travaillons tout de bon. Voyez Or.

ORT.

ORT. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour *jardin*.

Ce mot vient d'*hortus* ou d'*ortus*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

ORTA. ſ. f. ou ORTI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Orta*, *Hortanum*. Elle eſt dans le Patrimoine de ſaint Pierre, près du Tibre, vis-à-vis de l'embouchure de la Néra, à onze lieuës au-deſſus de Rome. *Orta* a un Évêché ; mais qui eſt uni à celui de Cita Caſtellana depuis l'an 1487. Maty.

Orta. Autre petite ville du Duché de Milan. *Horta*. Elle eſt dans le Novarrois, à huit lieuës de Novare, vers le nord, ſur une petite preſqu'iſle, formée par le lac d'*Orta*, en Latin *Hortanus lacus*. Maty.

ORTEGAL. ſ. m. Nom propre d'un bourg. *Ortegala*. Le Cap d'*Ortegal*. *Ortegala promontorium*, anciennement *Trileucum promontorium*. Ce Cap eſt dans le Royaume de Galice, en Eſpagne, à quatorze lieuës de la Corogne, du côté du nord. Il prend ſon nom du bourg d'*Ortegal* qui y eſt ſitué. Maty.

ORTEIL. ſ. m. Doigt du pied. *Pedis pollex*. Il ſe dit particulièrement du gros doigt du pied. L'Acad. La goutte prend le plus ſouvent

ſouvent au gros *orteil* du piéd. Les Polonois marchent ordinairement ſur les *orteils*.

Ce mot vient d'*articulus*, ſelon Nicod; & ſe dit par corruption pour *arteil*. Voyez Arteil. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a dit *ortilli* en la même ſignification.

ORTENBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Cèrcle d'Autriche. *Ortemburgum*. Il eſt dans la Carinthie, ſur la Drâve, aux confins du Diocêſe de Saltzbourg. *Ortenburg* a eu autrefois ſes Seigneurs particuliers, qui étoient Comtes de Sternbèrg. Maty.

ORTHANNES. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu, dont Strabon, L. XIII. & Voſſius, *de Idolol. L. VIII. C. 16.* font mention.

ORTHES. Voyez OURTES.

ORTHÉSIE. ſ. f. Surnom ſous lequel on honnoroit autrefois Diane chez les Traces. *Orthesia*. Ce mot venoit de ὀρθοῦν, qui ſignifie, *rectifier*, *diriger*, & on le donnoit à cette Déeſſe, parcequ'elle ſecouroit & aidoit les femmes en couche & généralement tous les hommes dans leurs entrepriſes.

ORTHÉSIE ou ORTHÉSIENNE. adj. f. Surnom de Diane. Voyez ORTHIE. Hérodote L. IV. C. & Voſſius, *de Idolol. L. II. c. 57. p. 313. col. 1.*

ORTHIE ou ORTHIEN, enne. ſ. & adj. m. & f. Nom ou ſurnom de Diane chez les Lacédémoniens. *Orthia*. C'étoit devant l'autel de la Diane *Ortienne*, que les jeunes Lacédémoniens combattoient à qui recevroit le plus de coups de fouet. Ce nom ſe diſoit auſſi d'une piece de vèrs faite pour animer, pour éxciter le courage. Voyez *Joan. Gérard. Voſſius. De Muſice*, *C. 4. §. 36.* Quelques-uns diſent que Diane fut ainſi appellée du nom d'un lieu de l'Arcadie. Hérodote L. IV. l'appelle *Orthesie*, ou *Orthéſienne*, *Orthesia*.

Ce mot vient d'ὀρθοῦν, diriger, aider à bien faire.

ORTHODÔRE. ſ. m. Nom d'une meſure dès intèrvalles chez les Grècs. *Orthodorum*. L'*orthodôre* avoit la longueur qu'il y a depuis le carpe ou le poignet juſqu'au bout du doigt du milieu. L'*orthodôre* s'appelle quelquefois palme droit, il a onze doigts de longueur.

ORTHODOXE. adj. m. & f. Catholique, qui croit les véritez décidées par l'Égliſe. Ce Prélat eſt *orthodoxe*. On le dit auſſi de la ſaine Doctrine. Toutes les propoſitions contenuës dans le livre de cet Auteur ſont *orthodoxes*. Ce qui étoit hérétique dans les Sémi-Pélagiens devient *orthodoxe* dans vos écrits. Pasc.

> *On ne me verra point tomber dans le Déiſme,*
> *Ni ſectateur d'Arnaud prêcher le Janſéniſme,*
> *Au Myſtique douteux j'ôte l'obſcurité,*
> *Et ma plume* orthodoxe *écrit la vérité.* Duc de Nevèrs.

Ce mot vient de ὀρθὸς, *droit*, & de δόξα, *opinion*, jugement.

Orthodoxe, s'employe auſſi quelquefois ſubſtantivement. Ainſi on dit les *Orthodoxes* par oppoſition aux Hérétiques.

ORTHODOXIE. ſ. f. Saine doctrine; ſaine opinion ſur tous les points qui regardent la foi. *Sana doctrina*. Ce Docteur a écrit pour juſtifier ſon *orthodoxie*. Mém. de Tr.

Orthodoxie. Tèrme de l'Office Eccléſiaſtique. *Orthodoxia*. On appelle le prémier Dimanche de Carême le Dimanche de l'*Orthodoxie*. Meſſ. de Port-Royal ſe ſont ſèrvis pluſieurs fois de ce mot dans leurs livres de la pèrpétuité. Cette fête ſe célébroit à Conſtantinople & dans l'Égliſe Grécque pour le rétabliſſement des ſaintes images, après les pèrſécutions dès Iconoclaſtes. Méthodius ayant été ordonné Patriarche de Conſtantinople, l'an 842. & le prémiér Dimanche de Carême ſelon les Grècs, qui ſelon nous ſeroit le ſecond, il paſſa la nuit en prières avec l'Impératrice Théodora, & tout le peuple dans l'Égliſe de Nôtre-Dame des Blaquèrnes, d'où le matin ils allèrent en proceſſion à ſainte Sophie: la Meſſe y fut célébrée & les Images rétablies ſolemnellement. Enſuite l'Impèratrice donna un feſtin dans le Palais à tout le Clèrgé & aux Confeſſeurs, qui avoient ſouffèrt pendant la pèrſécution; & elle continua cette fête toute ſa vie. On la nomma la fête de l'*Orthodoxie*, comme qui diroit du rétabliſſement de la Réligion Chrétienne; & l'Égliſe Grécque la célébre encore le même jour, c'eſt-à-dire, le Dimanche qui tèrmine la prémière ſemaine de Carême. On y chante à l'Office de la nuit une Hymne du Confeſſeur Théophane de Jéruſalem, qui fut ordonné Archevêque de Nicée, en récompenſe de ſes ſouffrances; & on y lit une Légende, qui contient l'hiſtoire de l'héréſie des Iconoclaſtes, mêlée de quelques fables. Le matin on fait la proceſſion, où on porte la vraye croix & les images, & on y chante un Canon, ou Hymne attribué à ſaint Théodore Studite; mais qui paroît plûtôt fait après ſa mort. Tout cela ſe lit dans le Triſodion qui contient l'Office Grèc du Carême. Fleury. Voyez le Gloſſaire de Meurſius & Léo Allatius dans ſon Traité des Dimanches, & des Fêtes des Grècs. Les *Act. SS. Febr. T. I. p. 547. Not. q.* & Baronius, T. IX. à l'an 842. n. 27. & ſuiv.

ORTHODOXOGRAPHE. ſ. & adj. *Orthodoxographus*. Tèrme dogmatique dont M. Dupin ſe ſèrt pour déſigner les Auteurs qui ont écrit ſur les dogmes Catholiques, & lès ouvrages de ces Auteurs. Le Proto-Évangile de S. Jacques donné au public par Neandèr, & inſéré dans les *Orthodoxographes*. Dupin.

ORTHODROMIE. ſ. f. Tèrme de Marine. Route que fait un vaiſſeau en droite ligne. L'*orthodromie* eſt oppôſée à la Loxodromie.

Ce mot vient de δρόμος, *courſe*, & de ὀρθὸς, *droit*.

ORTHOGONEILE. adj. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit d'une ligne qui tombe à angles droits ſur une aûtre ligne qui eſt pèrpendiculaire. *Linea perpendicularis*.

ORTHOGONEILEMENT. advèrbe. Pèrpendiculairement, à plomb, à angles droits. *Perpendiculariter*.

ORTHOGRAPHE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. C'eſt la ſcience qui enſeigne à écrire correctement les mots, & avec toutes les lèttres convenables & néceſſaires. Il ne faut point chèrcher la véritable *ortographe* des mots Grècs & Latins ailleurs que ſur les anciens marbres & ſur les anciennes médailles. Vign. de Marv.

Ce mot vient du Grèc, γράφειν, & de ὀρθὸς, *recta ſcriptio*.

La divèrſité qui ſe trouve en nôtre langue, entre le parler & l'*orthographe*, provient de la même ſource que la langue Françoiſe elle-même; car les Gaulois ayant formé du Latin un nouveau langage, qu'on appelloit *Roman*, empruntoient leurs paroles, & les naturaliſoient ſelon la commodité de leurs éſprits & de leur langue. Ainſi ils rédigeoient vrai-ſemblablement par écrit les môts comme ils les prononçoient. Cependant parceque les môts proferez avec toutes leurs lèttres, étoient trop rudes, & bleſſoient les oreilles délicates, on réforma cette groſſière façon de parler, & l'on commença à prononcer plus doucement. On adoucit donc cette âpreté qui réſultoit du concours & du heurt des conſonantes: mais parceque l'*orthographe* n'offenſe point les oreilles, elle demeura dans le même état. Depuis on tâcha de réduire l'écriture ſelon la prononciation, & cela a produit de grandes conteſtations. Pasq. Le prémiér qui a voulu changer l'*orthographe* fut Jacques Pelletier du Mans, qui ſoutint qu'il falloit écrire comme on parle, & après lui Louïs Maigret, Pièrre la Ramée dit Ramus, Jean Anthoine de Baïs. La chôſe eſt encore en conteſtation, & l'on n'a pu convenir d'une manière uniforme d'*orthographe*. Ménage & ceux qui ont voulu la réduire à la prononciation, n'ont point été ſuivis. Meſſieurs de l'Académie ont retenu l'ancienne *orthographe*, & ont gardé les lèttres mêmes qui ne ſe prononcent point. D'aûtres ont pris un tempérament entre l'une & l'aûtre *orthographe*, en retranchant les lettres inutiles, comme l'*s*, dans une infinité de môts, & en conſèrvant pourtant dans les môts l'*orthographe* qui marque leur origine. Nous prenons une méthode plus commode dans ce Dictionnaire; nous éxprimons toutes les lèttres; mais nous marquons en differens caractères celles qui ne ſe prononcent pas. Par là nous conſèrvons les marques de l'origine des mots & nous enſeignons la prononciation. Corneille a fait quelque chôſe de ſemblable dans l'Édition de ſes ouvrages *in folio*. Ceux qui écrivent *tans* au lieu de *temps*; ſemblent défigurer le mot de *temps*, & lui faire pèrdre toutes les marques de ſon origine Latine (*tempus*). Ainſi beaucoup de bons Auteurs écrivent *ortographe*, & ôtent l'*h* qui étant jointe avec le *t* marque, que ce mot eſt compôſé du Grèc ὀρθὸς, qui ſignifie *droit*. On peut donc choiſir entre les manières d'*orthographe*. Le plus ſûr eſt de ne point trop s'éloigner de l'ancien uſage pour ne pas trop changer les mots aux yeux, en les voulant accommoder à l'oreille. Les Anciens qui ont fait dès Traittez de l'*orthographe* ſont Vélius Longus, Marius Victorinus, Flavius Caper, Caſſiodôre & Béde. Entre les Modèrnes Jean Torelli en a fait un volume *in fol.* imprimé en 1493. Lucius, Jean Scoppa, Georges Valla & Alde-Manuce le Jeune, qui a effacé tous les aûtres. Il y a auſſi une *orthographe* de Lipſe, & une aûtre de Claude Dauſquius Chanoine de Tournay, qui en a fait deux vol. *in fol.* du vieil & du nouveau Latin.

ORTHOGRAPHIE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt la ſcience de peindre, de déſſiner une fortification, un bâtiment ſelon leurs élévations & la hauteur de châque membre. Elle eſt ainſi nommée, parcequ'on ſe ſèrt de lignes pèrpendiculaires qui tombent ſur les plans géométriques: c'eſt auſſi l'image, la figure, le déſſein de l'élévation. Il eſt aiſé de faire un plan d'une place, mais le plus difficile eſt l'*orthographie* & le profil, ou élevation.

Ce mot a la même origine que le précédent.

ORTHOGRAPHIER. v. act. Écrire correctement, & ſelon les loix de la Grammaire. *Correctè pingere*.

ORTHOGRAPHISTE. ſ. m. & f. Auteur qui traite de l'Ortographe. L'Abbé Chaſtelain employe ce mot dans ſon Martyrologe. On ne l'a point trouvé ailleurs. *Ortographus*.

ORTHOPALE. ſ. f. Lutte des Aciens, dans laquelle on combattoit de bout, & l'on vainquoit en renverſant ſon adverſaire par terre. *Orthopale*.

Ce mot vient d'ὀρθὸς, *droit*, & de πάλη, *lutte*.

ORTHOPNÉE. ſ. f. Terme de Médecine. C'eſt une grande difficulté de reſpirer, dans laquelle les malades ſont obligez de ſe tenir debout, ou aſſis, afin de pouvoir reſpirer.

Ce mot eſt Grec, il vient de ὀρθὸς, *droit*, & de πνέειν, *reſpirer*.

ORTHOSIADE. ſ. f. Nom propre d'une ville maritime de Phénicie, ſituée entre Tripoli & Aradus. *Orthoſias*. Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme elle eſt un Évêché ſuffragant de Tyr. C'eſt aujourd'hui *Thortoſia*. *Léandre*. Sanut L. III. P. 14. C. 2. la confond avec *Antaradus*, mais Ptolémée les diſtingue. Il en eſt parlé au 1. L. des Machab. XV. 37.

ORTHUS. ſ. m. Nom d'un chien fabuleux, qui gardoit, dit la fable, les troupeaux de Gérion. *Orthus*. Il étoit né d'Échidne, qui ſignifie un ſerpent, & étoit frère de Cerbère. Héſiode, *Théog. v.* 293. dit qu'Hercule le tua, & qu'il étoit né de Thyphon, & d'une fille dont il ne dit point le nom; que Cerbère né des mêmes père & mère n'étoit que ſon cadet, que de là vinrent encore l'Hydre de Lerne, la Chimère, le Sphinx, & le Lion de Némée.

Ce mot, qui eſt Grec, ὄρθος, ſignifie *droit*.

ORTIE. ſ. f. *Urtica*. Plante dont il y a pluſieurs eſpèces. Celle qu'on appelle *ortie commune*, ou *grande ortie* pouſſe des tiges à la hauteur de trois piéds, quarrées, garnies de feuilles oppoſées deux-à-deux, larges à leur baſe, finiſſant peu-à-peu en pointe, dentelées en leurs bords, couvertes de poils fort piquans. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines, ſoutenuës par un calice à quatre feuilles. Ses ſemences ſont petites, ovales, rouſſes, renfermées dans un capſule triangulaire, formé par deux feuilles. On diviſe les *orties* en mâles & en femelles. Les mâles ſont celles qui portent des ſemences, & qui ne fleuriſſent point. Les femelles fleuriſſent, & ne portent point de ſemence. *Urtica urens maxima*. C. Bauh. La *petite ortie*, qu'on appelle auſſi *ortie grieſche*. *Urtica urens minor*, ou *Cania*, a ſes tiges hautes d'un demi piéd ou d'un piéd, & ſes feuilles plus courtes & plus obtuſes que celles de la précédente. *Ortie blanche*, qui ne pique point. *Anonium*. L'*ortie Romaine* porte de petits fruits ronds, gros comme des pois, hériſſez tout autour de petites pointes. *Urtica urens pilulas ferens* 1. *Dioſcoridis ſemine lini*. Il y a une autre *ortie* à balles, dont les feuilles reſſemblent à celles de la pariétaire; on l'appelle *urtica altera pilulifera parietariæ foliis*. Il y a une *ortie* à grappes qui vient de Canada; on l'appelle *urtica Canadenſis racemoſa*. Les *orties* ſont diurétiques, propres pour rétablir le mouvement des liqueurs. Le ſuc d'*ortie* arrête le crachement de ſang, & le flux des hémorroïdes. Pour le calcul & pour la grevelle on ſe ſert des feuilles d'*ortie* à la manière du thé. On découvre avec le microſcope que l'*ortie* eſt couverte de piquans très-aigus, dont la baſe eſt un petit ſac ou veſſie, qui enferme une liqueur âcre & venéneuſe, & la pointe eſt une ſubſtance très-dure qui a un trou au milieu, par lequel cette liqueur s'écoule dans la partie piquée, qui y éxcite de la douleur. Voyez-en la figure dans la Micrographie de M. Hook. Une feuille d'*ortie* ſont les Armes du Holſtein. On fait de la toile d'*ortie*, comme on en fait de chanvre. Les Chinois uſent l'été de toile d'*ortie* pour de longues veſtes. P. le Comte.

Ce mot vient du Latin *urtica*, fait de *urere*, *brûler*; car la plûpart des *orties* brûlent, pour ainſi dire, la peau.

Ortie Morte, ou *Ortie puante*, eſt un autre genre de plante qu'on appelle en Latin *lamium*. Il y en a pluſieurs eſpèces. Celle que G. Bauhin appelle *lamium purpureum fœtidum folio ſubrotundo ſive Galeopſis Dioſcoridis*, pouſſe pluſieurs tiges quarrées, rameuſes. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de l'*ortie*, mais plus petites, plus courtes, ne piquant point. Ses fleurs ſont verticillées, en gueule, petites, purpurines. Ses ſemences ſont triangulaires, aſſez groſſes, noirâtres, luiſantes. Sa racine eſt menuë, fibreuſe. Toute la plante a une odeur puante. Elle eſt propre pour réſoudre toutes ſortes de tumeurs étant appliquée en cataplaſme. On l'a appellée *ortie morte*, parceque ſes feuilles reſſemblent à celles de l'ortie, & qu'elles ne ſont point piquantes; & *ortie puante* à cauſe de ſa mauvaiſe odeur.

ORTIER. v. act. Piquer avec des orties. *Urticâ urere*. Pline l'appelle *urticæ morſus*. On ne ſçauroit aller dans ces broſſailles, qu'on n'ait les piéds ou les mains *ortiez*.

On dit chez les grands Gourmêts, qu'il faut que le vin *ortie* le palais; pour dire, qu'il le pique doucement. *Vinum palatum irritat*.

ORTIEUSE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Orticoſa*, *Urticoſa*. Il eſt dans le Maine. Oderic, au L. X. de ſon hiſtoire le met entre S. Remi de Plain & Ailleres, ou Allières. Il a pris ſon nom des orties, qui y croiſſoient en abondance. Valois, *Nott. Gall.* p. 312.

ORTIVE. adj. f. Terme d'Aſtronomie. *Ortivus, Eous*. On appelle *amplitude ortive*. *Amplitudo ortiva*, l'arc de l'Horiſon qui ſe trouve entre le point où ſe leve un aſtre, & celui de l'Orient équinoctial, ou du point où ſe fait l'interſection de l'Horiſon & de l'Équateur. Il y a une amplitude Auſtrale, & l'autre Boréale. Nous n'avons pas pû déterminer le méridien par les amplitudes *ortives* & occaſes du ſoleil, parce qu'outre qu'il ne nous a pas paru que cette méthode allât à une auſſi grande préciſion que celle que nous avons employée, les nuages qui étoient à l'orizon nous ont empêché de voir lever & coucher le ſoleil derrière les montagnes. P. Laval. *Mém. de Tr.* 1713. p. 1176.

On l'appelle auſſi *latitude ortive*.

ORTNAW. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la Souabe, en Allemagne. *Ortnavia*. Il eſt entre les terres de Bade, les Comtez d'Eberſtein & de Furſtenberg, & le Rhin, qui le ſépare de l'Alſace. Ce païs n'a pas davantage de ſix ou ſept lieuës de longueur & de largeur. Il n'y a de villes que celles d'Offenbourg, de Gengenbach, & de Zell, qui ſont Impériales. Le plat païs appartient à la maiſon d'Autriche, à la réſerve des bailliages d'Oberkirck & d'Oppenaw, qui ſont de l'Évêché de Straſbourg. Maty.

ORTOLAN. ſ. m. Quelques-uns écrivent *hortolan*, mais l'Académie ne met point d'*h* à ce mot. C'eſt un petit oiſeau délicieux à manger, qui eſt moindre que l'aloüette, qui vit de millet. *Cenchramus*. Il a le bec, les jambes & les piéds rouges. Il a les aîles mêlées de noir & de jaune, le ventre orengé, la tête, le col, la poitrine jaunes avec des grains orengez. Il y en a de pluſieurs eſpèces. C'eſt un oiſeau qui créve ſouvent de graiſſe. On l'appelle *cenchramus*, mot tiré du Grec κέγχρος, *millium*, à cauſe qu'il ſe nourrit de millet. Toutes les viandes ſont à grand prix & très-bonnes à Smyrne, & ſur tout les bécafigues, qui, comme je croi, ſont les véritables *ortolans*. Il y en a une ſi grande quantité, qu'en une après dînée aux environs de la ville j'en ay tué deux douzaines ſur les térébinthes dont ils aiment particulièrement le fruit. Du Loir. p. 16.

L'*ortolan* eſt un peu plus petit que l'aloüette, on ne le garde en cage que pour ſervir à prendre ſes ſemblables dans le tems du paſſage, & en ce tems l'on en prend grande quantité dans la Lombardie & dans le païs de montagnes, où il y en a abondance; l'on en tient de pleines chambres, afin de les engraiſſer: cet oiſeau devient quelquefois ſi gras qu'il en créve & péſe juſqu'à trois ou quatre onces. L'on en fait grand cas dans les feſtins, & l'on en envoye en tout païs comme le plus délicat de tous les mêts. Son chant eſt très-agréable; ils ſe nourrit de navette & de millet.

Le bec de l'*ortolan*, ſes cuiſſes & les doigts de ſes piéds ſont rougeâtres, ou de couleur de chair; le mâle a la tête, le cou, & la poitrine d'un jaune pâle, avec quelques points de jaune plus brun; la femelle a ces parties les unes jaunes, les autres vertes, ſéparément l'un de l'autre; le mâle a ſous les yeux une tache ronde d'un jaune éclatant qui ne ſe rencontre point à la femelle, les plumes des aîles, qui ſont vers les côtez ſont de jaune & de noir, les grandes pennes des aîles & de la queuë ſont noires à leurs extrémitez, & jaunes par les côtez; ſon ventre eſt de couleur de ſaffran ſemé de quelques taches cendrées.

Il y a une autre eſpéce d'*ortolan* qui eſt entièrement jaunâtre & comme d'un jaune paillé, à l'exception des côtez des aîles, & de l'extrémité des grandes pennes, qu'on appelle vanneaux en terme de Fauconnerie, qui ſont blancs, ſes jambes & ſon bec ſont rougeâtres.

Il y a encore un oiſeau de l'eſpéce des *ortolans*, qui a leur même forme, mais il en eſt différent en couleur. Sa tête eſt d'un cendré tirant ſur le jaune, ſon cou eſt auſſi cendré & marqué de points noirs; ſon ventre, ſes jambes & ſes piéds ſont jaunes, les côtez des aîles & les pennes ſont blanches; le reſte eſt en partie cendré & en partie noir, ſa queuë eſt entièrement brune & éclatante par les côtez. Un autre a la tête & le col vert, le bec rouge, les cuiſſes cendrées, le reſte eſt noirâtre; il a néanmoins ſur le ſommet de la tête, & aux deux premières pennes des aîles, des taches blanches un peu longues.

Il y en a un cinquième qu'on pourroit nommer queuë blanche, parceque tout le reſte de ſon corps eſt comme les *ortolans* communs; mais ſes couleurs ſont plus pâles; & il n'a que la queuë qui ſoit blanche.

La dernière eſpéce des *ortolans* a le corps brun comme eux, & la poitrine, & les extremitez des aîles blanches.

Vers Saint Jean de Bonnefons il en paſſe une ſi grande quantité que les Oiſeliers y vont de vingt lieuës à la ronde pour en prendre. L'*ortolan* ne manque point de venir le quinze ou vingtième d'Avril, & s'en retourne depuis le commencement d'Août juſqu'à la fin, auquel tems l'on en prend quantité.

ORTONA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec Évêché, auquel

quel eſt uni celui de Campoli. *Ortona*. Elle eſt mal peuplée, & ſituée ſur la côte de l'Abruzze citérieure ; à quatre lieuës de Civita di Chieti, dont elle eſt ſuffragante. Le Duc de Parme eſt Seigneur d'*Ortona*. Maty.

ORTOPOLA. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville de la Liburnie; ce n'eſt maintenant qu'un village de la Morlaquie, ſitué près de la ville de Segnà, vis-à-vis de l'iſle de Végia. Maty.

ORTUGUE. ſ. f. Monnoye de Dannemark valant deux oboles. *Ortuga*, *diobolum*. Du Cange, *Gloſſ*.

ORV.

ORVAL. ſ. m. Nom propre d'un village avec une célèbre Abbaye de l'Ordre de Cîteaux. *Aurea-Vallis*. Il eſt dans le Duché de Luxembourg, à deux lieuës & demi de Montmedy vers le nord. Maty.

ORVALE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *toute-bonne*, en Latin *ſclarea*, *horminum*. Voyez Toute-Bonne.

ORURA. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Antilles de Sotavento. *Oruba*. Elle eſt entre celle de Curaco, & de Vénézuéla, & appartient aux Hollandois. Maty.

ORVIÉTAN. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Ager Urbevetanus*. Elle eſt entre le Duché de Caſtro, le Patrimoine de S. Pierre, le Duché de Spolète, le Pérugin, & le Siennois en Toſcane. C'eſt un petit païs, dont l'air eſt fort ſain, & le terroir agréable & fertile. Il s'étend des deux côtez de la Chiane, & ſes lieux principaux ſont Orviéte Capitale, Acqua pendente, & Bagnarea. Maty.

Orviétan, ane. ſ. m. & f. Qui eſt d'Orviete, ou de l'Orviétan. *Urbevetanus*, *a*. Urbain IV. demeura deux ans à Orviéte, mais l'an 1264. les *Orviétans* s'étant déclarez contre lui & ayant pris une forteresse appartenant à l'Égliſe, il ſe fit porter en litière à Pérouſe où il mourut le Jeudi deuxième d'Octobre 1264. Fleury.

ORVIÉTAN. ſ. m. *Orvietanum*, *antidotum*. Antidote ou contre-poiſon qui s'eſt rendu fameux à Paris, parcequ'il a été diſtribué par un Opérateur venu d'Orviéte, dont il a fait des expériences extraordinaires en ſa perſonne ſur un théatre public. Dans la Pharmacopée de Charras il y a une manière de faire l'*orviétan*, où l'on voit que la thériaque eſt une des principales drogues qui y entrent.

Orviétan, ſe dit auſſi pour l'Opérateur même qui fait & qui vend l'*orviétan*. Je vais chez l'*Orviétan*.

ORVIÉTE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Italie, Capitale de l'Orviétan. *Orvietum*, *Urbevetum*, *Urbiventum*, anciennement *Urbs vetus*, *Oropitum*, *Orobitum*, *Orbitum*, *Herbanum*. Elle eſt près de la Paglia, à une lieuë de ſon embouchure dans le Tibre, & à dix lieuës de Pérugia, vers le midi. *Orviéte* eſt Épiſcopale, ſuffragante immédiatement du Pape. C'eſt une place forte par ſa ſituation ſur un rocher eſcarpé de tous côtez, & par ſes travaux. Maty. Le nouveau Royaume d'Eſpagne, qu'on appelloit dans ces prémiers tems le Royaume d'*Orviéte*, s'augmentoit par les victoires & par la conduite d'Alphonſe gendre de Pélage, qui, à l'exemple de Récarède, dont il étoit deſcendu, prit le nom de Catholique. Bossuet.

ORURO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Pérou. *Oruro*. Elle eſt à 80. lieuës d'Arica. Les minières qui donnent à préſent le plus d'argent ſont celles d'*Oruro*.

ORUS. ſ. m. Dieu des Égyptiens. *Orus*. Il étoit fils du Nil c'eſt-à-dire, d'Oſiris & d'Iſis. *Orus* étoit l'année ou le temps, ſelon l'explication d'Heſychius & d'Érotien. Il y avoit l'*Orus* céleſte, né de l'Oſiris céleſte & d'Iſis, & l'*Orus* ſublunaire fils de l'Oſiris ſublunaire & d'Iſis, c'eſt-à-dire, de l'arroſement de la terre par le Nil. Plutarque dit qu'on croyoit qu'*Orus* avoit été élevé par Latone dans Butos. *Orus*, ſelon la Mythologie des Égyptiens, vainquit Triphon. Voyez ſur ce Dieu. Voſſius, *De Idol. L. II. C.* 74. & 75. Diodore de Sicile L. I. & Macrobe *Saturn. L. I. C.* 21. diſent qu'*Orus* étoit Apollon ou le ſoleil. Voſſius le montre encore par d'autres témoignages. *De Idolol. L. II. C.* 10. *p.* 182.

OS.

OS. Vieux pronom de la ſeconde perſonne du pluriel. Vous. *Vos*.

OS. ſ. m. Partie ſolide des animaux, qui ſoutient toute la maſſe de leurs corps & de leurs chairs. *Os*, *oſſis*. On le définit en Médecine, Partie ſimilaire engendrée de la partie terreſtre & la plus craſſe de la ſemence, qui eſt la plus froide, la plus dure & la plus ſéche de toutes celles du corps, qui en établit la figure & la ſolidité. Dans un ſquelet on voit la diſpoſition de tous les *os* de l'homme. La carie eſt une maladie des *os*. *Caries*. L'eſquille d'un *os*, c'eſt la partie qui s'en ſépare par quelque fracture. *Schidia*, *aſſura*. L'union la plus étroite & la plus intime que l'eſprit puiſſe imaginer, telle qu'eſt celle de l'aliment avec le corps, à qui il ſert d'aliment, qui devient un même corps avec lui, *os* de ſes *os*, chair de ſa chair. Pélisson.

Les *os* ſe diviſent en *très-durs*, comme ceux qu'on appelle *pierreux*, qui ſont les *os* des temples, & les dents; *oſſa petroſa duriſſima*, & en *mols*, qui ont bien moins de dureté en comparaiſon, comme l'etmoïde & les épiphyſes. *Mollia*. On appelle *os ſolides*, ceux qui n'ont ni creux, ni concavitez, comme l'omoplatte, & l'iſchion. *Solida*.

Voici en général le nombre des *os* de l'homme: la tête ou le crâne en a huit, la mâchoire haute en a onze, la baſſe deux, & elles portent chacune ſeize dents. Le col a ſept vèrtèbres. Le dos douze, le rable cinq, l'*os* ſacré quatre, y compris le coccyx. Le thorax a douze côtes, le ſternon, les clavicules & les pallerons. Le bras n'a qu'un *os*; le coude en a deux; le poignet en à ſix; le métacarpe en a quatre, & les doigts quinze. La cuiſſe n'a qu'un *os*; la jambe deux, ſans la palette; le petit pied ou tarſe en a ſept, le métatarſe cinq, & les doigts quatorze, qui ont divers noms, qui ſeront expliquez chacun à leur ordre.

L'*os anonyme*. *Anonymum*: ou ſans nom a trois parties, qui ſont les flancs, la hanche, & le pénil. Quelques-uns pourtant l'appellent *ileon*, c'eſt-à-dire, l'*os des flancs*; d'autres *iſchion*, ou l'*os de la hanche*. Il paroît unique, & joint de deux côtez l'*os* ſacré; mais aux jeunes gens il paroît diviſé par trois lignes: ce qui eſt cauſe qu'on en fait trois parties. La prémière s'appelle *ileon*, parcequ'elle ſoutient l'inteſtin qui porte ce nom, & parcequ'il eſt entortillé. La ſeconde s'appelle l'*os pubis* ou l'*os du pénil*, ou l'*os barré*, qui eſt fort ſerré avec le précédent. La troiſième partie ſe nomme *iſchion*, ou l'*os de la hanche*, dans lequel il a une profonde cavité qu'on nomme *cotile*, *acétabule*, *emboëture*, pour recevoir la tête de l'*os* de la cuiſſe. Il a un apophyſe de cartilage qui comprend cette tête, & on la nomme *ſourcil*.

L'*os ſacré*, *Os ſacrum*: eſt la dèrnière partie de l'épine, qui eſt ainſi appellé, parceque c'eſt le plus grand de tous les *os* de l'épine. Ainſi Homère a appellé le gros poiſſons, *poiſſons ſacrez*. On l'appelle auſſi l'*os large*, parce que ſa largeur fait comme un triangle, qui eſt au commencement large, & qui va peu-à-peu en s'étréciſſant. Sa partie antérieure eſt cave comme un demi-cercle, & par celle de dèrrière il eſt gibbeux & vouté. Il eſt composé de cinq *os*, & quelquefois de ſix, qui ſe ſéparent aiſément aux petits enfans, mais qui s'uniſſent tellement aux grands, qu'il ſemble que ce ne ſoit qu'un *os*. On les met au nombre des vèrtèbres, quoyqu'ils n'en ayent pas l'uſage. Denis Papin de Blois, Docteur en Médecine, membre de la ſocieté Royale & Profeſſeur de Mathématique à Marpurg 1681. à Londre, a fait la deſcription d'une machine pour amolir les *os*, ſon uſage eſt l'art de les aſſaiſonner, de les cuire, de les rendre bons à manger, d'en faire des bouillons & de la gelée. On en a trouvé une à Paris plus ſimple encore que celle de Papin, & dont quelques perſonnes ont fait uſage pour les pauvres dans les dèrnières années de diſette. Ce n'eſt autre choſe qu'un canon de fonte ou de fer; on le remplit d'*os*, puis on en ferme l'entrée bien exactement, on le met au feu, & les *os* s'y liquefient & deviennent propre à faire du potage. Le Traité de M. Papin fut imprimé en françois à Paris en 1682. ſous ce titre. *La manière d'amolir les os, & de faire cuire toutes ſortes de viandes en fort peu de tems & à peu de frais.* On dit que dans l'Inde près de Malaca on trouve un hèrbe, qui endurcit ſi fort les *os*, que ſi on en frotte les dents, il n'y a point de cailloux ſi durs qu'elles ne reduiſent en poudre. Au contraire dans la Norvège il y a une hèrbe qui ramolit ſi fort les *os* des bêtes qui en mangent, que les bœufs même ne ſçauroient ſe ſoutenir ſur leurs pieds après en avoir mangé, & tout leur corps devient maniable comme de la cire. Journal d'Allemagne, & IXe. Journal de France 1677.

Les Journaux de Leipſik. 1683. p. 220. parlent d'une femme malade depuis 25. ans d'un ulcère dans l'uterus, qui rendit par les ſelles douze ou treize petits *os* tous entiers, mais qui n'avoient nulle reſſemblance à aucun *os* d'animal, de ſorte qu'elle n'avoit pû les manger.

Os, ſe dit auſſi de quelques poiſſons, quoyque leurs parties ſolides s'appellent ordinairement *arêtes*. Ainſi on dit que les Orfèvres font leurs moules les plus délicats d'*os* de Séche. *Oſſa ſepiæ*. La Séche eſt un poiſſon. On dit auſſi les *os* d'un crocodile; les *os* d'une baleine. Les Marchands font auſſi trafic d'*os* de cœur de cèrf, parce qu'ils ſervent à beaucoup de maladies. *Oſſa cordis cervini*.

Os, ſignifie auſſi cette matière dont on fait pluſieurs ouvrages de tableterie, qui en effet vient des *os* de quelque animal. L'*os* ne ſe jaûnit pas ſitôt que l'yvoire. On emmanche d'*os* les couteaux.

On dit poëtiquement, Que la tèrre ſoit légère à ſes *os*, en ſouhaitant que le repos d'un mort ne ſoit point troublé. Deucalion

jetta dèrrière ſon dos les *os* de ſa grand-mère, c'eſt-à-dire, des pierres.

On dit auſſi figurément, Les *os* lui pèrcent la peau. Ablanc. pour dire, il eſt fort maigre. Mes *os* tiennent à ma peau à force de gémir. Port-R. Mes péchez m'ont réduit à être agité & inquiété juſques dans les *os*. Id. On dit auſſi d'un païs maigre où il y a des roches qui ſortent hors de tèrre, que les *os* lui pèrcent la peau, comme eſt tout le Gâtinois. Ce dèrnier eſt du ſtile bas.

Caſſer les *os*, c'eſt dans le ſtile bas & familier, Battre cruellement. On dit qu'on caſſera qu'on briſera les *os* de celui qu'on veut menacer fortement. Je te *caſſerai* les *os*. Caſſer les *os* ſe dit auſſi pour, Rouer. Le Bourreau lui a caſſé les *os*. *Oſſa contèrere*.

On dit, Avoir la vérole dans les *os* pour dire, l'avoir fort invétérée. *Lue venerea etiam in oſſibus affici, laborare.*

On apeèlle auſſi *os*, les noyaux de cèrtains fruits, qui ſont fort durs. Il y a des neſſles à trois *os*, & d'aûtres à cinq *os*. Quelques-uns appellent auſſi *os*, le noyaux des olives. *Oſſicula*.

Os, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme ne fera pas de vieux *os*; pour dire, qu'il eſt infirme, qu'il mourra en jeuneſſe. On dit, Jamais à un bon chien il ne vient un bon *os*; pour dire, que l'occaſion de travailler ne s'offre pas à ceux qui en ont bonne envie. On dit auſſi, Voilà bien des chiens après un *os*; pour dire, qu'il y a bien des gens qui veulent entrer en une même affaire, ou en partager le profit. On dit auſſi, Jetter un *os* en la gueule de quelqu'un; pour dire, lui donner quelque chôſe afin d'empêcher qu'il ne crie, qu'il n'enchériſſe, qu'il ne découvre le myſtère. On dit auſſi d'un chicaneur qui pille une partie, d'une perſonne qui eſt à la charge d'autrui, qu'ils le rongent juſqu'aux *os*. On dit auſſi, donner un *os* à ronger à quelqu'un; pour dire, lui ſuſciter quelque affaire qui donne bien de la peine. On dit d'une perſonne fort maigre, qu'elle n'a que la peau & les *os*, que c'eſt une peau étenduë ſur des *os*, c'eſt ce que Virgile exprime par ces mots *Vix oſſibus hæret*. Que jamais belle chair ne fut près des *os*. On dit auſſi en dînant, que les *os* ſont pour les abſens; pour dire que ceux qui viennent dîner tard n'ont que le reſte des aûtres. *Abſentibus oſſa*. On dit d'un joueur de dez, que les *os* lui ſortent des doigts. On dit auſſi, Si j'avois de l'argent dans les *os*, je les caſſerois pour vous ſatisfaire, quand on veut témoigner la bonne volonté qu'on a de payer. On dit auſſi à la boucherie, Il n'y a point de viande ſans *os*, pour dire, qu'on veut vendre l'un & l'aûtre enſemble.

Os. ſ. m. Vieux mot. Voyez Ost. C'étoit la même chôſe.

OSA.

OSA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Siénois, en Toſcane. *Oſa*. Elle ſe décharge dans la mèr à Télamone Vècchio. Maty.

OSC.

OSCHE. Vieux mot. Voyez OUCHE. Ce mot veut auſſi dire *coche, entaillure*. Faire des *oſches*, c'eſt-à-dire faires des coches. Le mot d'*oſche* ſignifie auſſi, ſelon quelques uns, un droit, une redevance: dans ce ſens on l'appelle *olchia* dans la baſſe Latinité. Voyez la Coutume des Aix imprimée par M. De la Thaumaſſière dans ſes Anciennes Coutumes de Bèrry; & les Titres de l'hiſt. de Bretagne.

OSCHÉOCÉLE. ſubſt. f. Tèrme de Médecine ſorte d'hèrnie ventrale qui conſiſte en ce que les inteſtins déſcendent dans le ſcrotum.

Ce mot vient d'ὄσχεον, *ſcrotum*, & de κήλη, *tumeur*.

OSCHÈRLEBEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la baſſe Saxe. *Oſcherleba*. Ce lieu eſt dans la Principauté d'Halbèrſtat, aux confins du Duché de Magdebourg, à huit lieux de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Maty.

OSCHOPHORIES. ſ. f. & pl. Fêtes que Théſée inſtitua en reconnoiſſance de ce qu'il n'avoit point été dévoré par le Minotaure, & que par la mort de ce monſtre il avoit délivré Athénes ſa patrie du tribut de ſept jeunes hommes qu'elle étoit convenuë d'envoyer tous les ans en Crête, pour être dévorez par ce monſtre. *Oſchophoria*. Les uns diſent que les *Oſchophories* furent inſtituées en l'honneur de Minèrve & de Bacchus qui avoient prêté ſecours à Théſée dans ſon entrepriſe. Les aûtres que ce fut à l'honneur de Bacchus & d'Ariadné. Plutarque préfère ce ſentiment qui va être rapporté après l'étymologie. Pour célébrer les *Oſchophories* des jeunes gens qui avoient encore leur père & leur mère couroient du temple de Bacchus à celui de Minèrve, portant des grappes de raiſin: celui qui arrivoit le prémier étoit le vainqueur, & faiſoit le ſacrifice en répandant d'une phiole un mêlange de vin, de miel, de fromage, de farine, & d'huile.

Ce mot eſt Grèc, il eſt compôſé d'ὄσχη, qui ſignifie une *branche de vigne chargée de raiſin*, & de φέρω, *je porte*, ou de φορὰ *fruit*, ce qui provient, d'un arbre, ce qu'il porte. Les *Oſchophories* furent ainſi nommées, parceque Théſée fut de retour à Athénes & célébra cette fête au tems des vendanges.

OSCILLATION. ſ. f. Balancement. C'eſt la même chôſe que *vibration*. *Oſcillatio*. Monſieur Huygens a fait un Traité des centres d'*oſcillation*. M. Taylor en a auſſi donné un petit Traité dans les tranſact. Philoſoph. an. 1713. p. 11. Le centre d'*oſcillation* eſt, dans un corps ſuſpendu, un cèrtain point, dont chaque vibration ſe fait de la même manière, & dans le même tems, que ſi ce point ſeul étoit ſuſpendu à la même diſtance du point de la ſuſpenſion. Les eaux de Bourbon parcourant les viſcères, ſavonnent les glandules & les fibres accablées ſous des viſcoſitez envieillies, & rendent aux parties ſolides leur *oſcillation* & & leur prémiér reſſort. Mem. de Tr.

OSE.

OSÉE. ſ. m. Nom propre du prémiér des douze petits Prophêtes. *Oſeas*. On croit qu'*Oſée* eſt le plus ancien de tous les Prophêtes, dont les écrits nous reſtent, & qu'encore qu'Amos & Iſaïe ayent commencé à prophétiſer ſous Oſias auſſi bien que lui, ce n'a été néanmoins que quelques années depuis lui. *Oſée* eſt pathétique & plein de ſentences courtes & vives. Sa Prophétie s'appelle auſſi *Oſée*. Il eſt écrit dans *Oſée*, &c.

OSEILLE. ſ. f. Plante dont il y a pluſieurs éſpèces. *Oxylapatum, oxalis, rumex*. Celle qu'on appelle *oſeille longue*, ou *grande oſeille*, pouſſe des tiges à la hauteur d'environ deux piéds, garnies de feuilles rangées altèrnativement, oblongues, larges à leur bâſe, finiſſant en pointe, liſſes, d'un vèrd obſcur, & d'un goût acide. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines attachées au fond d'un calice qui eſt à ſix feuilles pôſées comme à double rang trois-à-trois. Sa ſemence eſt à trois coins, de couleur brune. Sa racine eſt fibreuſe, très-amère, jaune. Quelques-uns l'appellent auſſi *vinette*, ou *ſaliette*. En Latin, *acetoſa pratenſis*. C. Bauh. Les racines d'*oſeille* ſont apéritives, elles donnent à l'eau une couleur rouge: ſes feuilles ſont rafraichiſſantes, & tempèrent la bile; étant pillées ou cuites ſous la braiſe, elles avancent la ſuppuration. On met l'*oſeille* au potage, & on en fait des ſauces. La ſauce vèrte eſt faite de jus d'*oſeille*. A Pâques on fait des œufs à l'*oſeille*, de la farce à l'*oſeille*.

Ménage fait venir ce mot d'*acetum*, acide, à cauſe de l'aigreur de l'*oſeille*. En Normandie on l'appelle *ſurelle*, par la même raiſon; *ſur* ſignifie *aigre* en Normandie.

OZENZARA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Éphraïm. *Ozenzara*. Elle fut bâtie par Sara, fille d'Éphraïm.

OSEO. ſ. m. *Oſea*. Il y a deux villages de ce nom ſur la côte occidentale de la Sardaigne, l'un près de Caſtel Doria; l'aûtre à deux lieuës de Boſa, vèrs le couchant méridional. Quelques Géographes mettent l'ancienne ville d'*Oſeo* au prémiér, & d'aûtres au dèrniér. Maty.

ÔSER. v. n. & act. Entreprendre quelque chôſe avec hardieſſe. *Audere*. Les Géans *ôſérent* bien attaquer le Ciel, dans la Fable. Lucifèr *ôſa* bien s'élever contre Dieu, dans la vérité. Un Prince n'*ôſe* toucher à l'encenſoir. Oza mourut ſubitement pour avoir *ôſe* toucher l'Arche qui étoit en danger de tomber, II. Rois, C. 5. v. 6. C'eſt un téméraire qui eſt capable de tout *ôſer*, de tout entreprendre. M. de Turenne étoit capable de tout *ôſer*, quand la prudence & le conſeil étoient inutiles. Fléch.

Je vois bien que mon cœur aſpire à l'impoſſible,
Et que tous ſes deſſeins ôſent plus qu'il ne faut. Gomb.

Ce mot vient du Latin *auſare*. Ménage.

Lorſqu'on ſe ſert de ce vèrbe *ôſer* avec la négative *ne*, le meilleur eſt de ſupprimer le *pas* ou le *point* qui accompagne ordinairement cette négative. Vaug. Rem. Ainſi il eſt mieux de dire, je n'*ôſe* faire cela, que de dire je n'*ôſe* pas faire cela. Ils n'*ôſoient* ſortir de leurs tentes, ni s'aſſembler, ni demeurer autour des drapeaux. Ablanc. La Reine en parla à M. le Prince qui n'*ôſa* contredire cette propoſition. La Rochef.

Je bénis mon martyre, & content de mourir,
Je n'ôſe murmurer contre ſa tyrannie. Voit.

Ôser, ſe dit auſſi en tèrmes de provocation & de mépris. Je gage que vous n'*oſeriez* ſauter ce foſſé. Tu n'*oſerois* regarder cet homme que tu menaces.

Ôsé, ée. part. & adj. Audacieux, téméraire. qui ſera aſſez *ôſé* pour lui réſiſter en face? Il n'eſt pas ſi *ôſé* que de déſobeïr aux ordres du Roi. Les Pères Obſèrvantins furent ſi *ôſez* que de la deſtituer. Pat.

OSERA. ſ. m. Nom propre d'un village d'Éſpagne, ſitué dans l'Aragon, ſur l'Èbre, à cinq lieux au deſſous de Saragoſſe. *Oſera*. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Oſicerda*, petite ville des Édéttans. Maty.

OSERAYE. ſ. f. Lieu planté d'oſiers. *Viminetum, viminalis locus*. Les *oſerayes* ſont de bon rapport.

OSERO, OSORO. ſ. m. Nom propre d'une Iſle du Golfe de Veniſe. *Auſara*, *Abſorus*, *Abſortus*, *Apſorrus*, *Abſyrtium*, *Abſyrtos*. Elle appartient aux Vénitiens. Elle eſt au midi de celle de Chèrſo, & en eſt ſi proche qu'elle lui eſt jointe par un pont. *Oſero* en Latin *Auſarenſis insula*, & *Abſorus* en eſt la Capitale, & elle a un Évêché ſuffragant de Zara. MATY.

OSI.

OSIANDRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'Hérétiques Proteſtans ainſi nommez d'André Oſiandèr, père de Luc. *Oſiandrianus*, *a*. Ils èrroient au ſujet de la juſtification, prétendant que l'homme eſt juſtifié formellement, non pas par la foi & par une appréhenſion de la juſtice de J. C. ou par l'imputation de la juſtice du Sauveur ſelon l'opinion de Luthèr & de Calvin, mais par la juſtice eſſentielle de Dieu.

Demi-OSIANDRIEN, ENNE. *Semi-Oſiandrianus*. On appella de ce nom Ceux des Oſiandriens qui tenoient pour cette vie l'opinion de Luthèr & pour l'autre celle d'Oſiandèr, qui vouloient que l'homme fut juſtifié ici bas par imputation, & dans le ciel par la juſtice même eſſentielle de Dieu.

OSIER. ſ. m. *Vimen*. Éſpéce de ſaule qui jette beaucoup de vèrges, ou rameaux menus, plians, couvèrts d'une écorce rouge noirâtre. Ses feuilles ſont oblongues, pointuës, ſans poil, un peu blanchâtres par deſſous, crenelées en leurs bords. En Latin *ſalix vulgaris rubens*. C. BAUH. Les rameaux d'*oſier* ſèrvent à lier des cèrcles pour les tonneaux, à faire des panniers, des hottes, & autres ouvrages du métier de Vanier. Des bottes d'*oſier*, des brins, des ſions d'*oſier*. Les gèrbes d'*oſier* & de ployon doivent être chacune de quatre piéds de lien.

Nicod croit qu'il vient du Grec οἰσὸς, qui ſignifie *oſier*. Ménage le dérive du Grec οἶσυα.

On dit dans le Jardinage *teſte d'oſier*. Il faut tailler les jaſmins d'Éſpagne en tête d'*oſier*. LIGER. C'eſt à dire couper les branches tout près du tronc, comme on fait à l'*oſier*. Que de têtes d'*oſier* ſur cet arbre. LIGER.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt franc comme *oſier*, quand il eſt ſincère, pliant, accommodant, &c. *Vir commodus indulgens placendi ſtudioſus*.

Il reſte à vous parler du père
Qui ne vaut pas moins que la mère,
Le fier & brave Montauſier
Dont le cœur eſt franc comme oſier. VOIT.

OSIÈRE. ſ. f. Vieux mot. Jointure. *Commiſſura*, *articulus*.

OSIMO, OSMO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale qui n'eſt ſuffragante d'aucun Archevêque. *Auximum*, *Auxumum*, *Oximum*. Elle eſt dans la Marche d'Ancône, province de l'État de l'Égliſe ſur le Muſone, à cinq lieuës au deſſus de Lorette. MATY.

OSIRIS. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Égyptiens. *Oſiris*. Il étoit fils de Jupitèr & de Niobé fille de Phoronée. Il régna dans Argos, mais peu content de ſes Sujèts, il laiſſa la couronne à ſon frère Aegialée & paſſa en Égypte; à laquelle il donna de très belles loix, & où il régna. Il épouſa Jo, que les Égyptiens appellèrent Iſis & ils les honorèrent l'un & l'autre comme des Dieux. On dit qu'il fut mis en piéces par ſes ennemis, changé en bœuf par les Dieux, & que c'eſt lui que les Égyptiens adorent ſous le nom d'Apis & de Sérapis. Quelques-uns même prétendent que c'eſt à lui que ſe tèrmine ou de lui que vient la vénération que les Indiens ont pour les vaches. Voyez *Alexander Roſſœus Myſtag. Poet.* & Piétro-della Valle T. IV. On dit auſſi que les Égyptiens par *Oſiris* entendoient le Soleil & même Bacchus, & encore Jupitèr. Le Nil s'appella auſſi *Oſiris*. Hellanicus diſoit que le nom propre de ce Dieu étoit Arſaphes, que c'étoit les Prêtres qui lui avoient donné celui d'*Oſiris*. Il enſeigna aux Égyptiens l'Agriculture & pluſieurs autres arts. Les Romains l'honorèrent auſſi & lui conſtruiſirent pluſieurs temples. Voyez Selden. *De Diis Syris Synt.* 1. *C.* 4. & *C.* 11. qui croit qu'*Oſiris*. Adonis & Thamnus ſont la même chôſe. Pline confond *Oſiris*. Pan, Sérapis; & Hammon Marsham *Canon Chron. Sec. I.* prétend qu'*Oſiris* eſt Ménès ou Cham. Voyez encore Voſſius. *De Philoſophia* C. VI. §. 11. & *Idolol. L. I. C.* 27. qui le prend pour Miſraem. M. Spon a donné une figure d'*Oſiris* dans ſes Rechèrches d'Antiquité p. 465. Il a une éſpéce de mitre ſur la tête. Le bas de la mitre eſt tèrminé par une corne de bœuf de chaque côté, parcequ'il étoit auſſi adoré ſous la forme d'un bœuf; pour avoir enſeigné aux hommes la culture de la Tèrre. Il tient de la main gauche un cèrtain bâton recourbé, comme une croſſe, & preſque ſemblable au *lituus* des Romains, & de la droite un inſtrument triangulaire, qui reſſemble aſſez à un foüet à trois cordons. Plutarque dit qu'*Oſiris* commandoit aux morts; & le foüet, ne pouvoit il point être la marque de ſon autorité? Si ce n'eſt que ce fût quelque inſtrument muſical, comme étoit le ſeſtre de la Déeſſe *Iſis*, enſorte que ce qu'il tient de la main gauche fût comme l'archet, & ce qu'il tient de la droite un inſtrument de fèr, ou de cuivre propre à quelque mélodie, étant frappé par l'archet. SPON *à l'endroit cité*. On attribuë aux Égyptiens l'invention de la bière & à leur Dieu *Oſiris*. HUET *Orig. de Caen C.* 10.

Les Égyptiens appelloient *Oſiris* la planète que les Grècs & les Latins appellent Jupitèr, & nous après eux. Voſſius croit que l'*Oſiris* des Égyptiens eſt le même que l'Adonis des Phéniciens & l'Attis des Phrygiens. Ils déſignoient *Oſiris* par un ſceptre ſurmonté d'un œuil. On pleuroit *Oſiris* dans le mois Athys. On le repréſentoit noir: Voſſius croit que c'eſt parce qu'*Oſiris* étoit le Nil qui eſt appellé dans l'Écriture *Sihor*, ou *Sichor*, c'eſt à dire *noir*, parcequ'il rend la tèrre noire en l'engraiſſant de ſon limon. Voyez cet Auteur *De Idolol. L. II. C.* 24. 33. 74. 75. & L. VII. C. 2. & C. 9.

Ce nom vient de l'Hebreu אור, *Or*, qui ſignifie *feu*, *lumière*, *le ſoleil*. Quelques-uns le tirent de l'hébreu *Aſcher iſch*, אשר, *heureux*, & איש, homme. Plutarque & Euſébe diſent que *Os* en Égyptien ſignifie beaucoup *multus*, πολὺ, c'eſt à dire, עין, *Ain* œuil. *Oſiris*. Qui a beaucoup d'yeux, nom qui convient fort au ſoleil. Plutarque le dérive de, ὅσιος Ἱερὸς, *Sacroſanctus*.

OSM.

OSMIANA. Voyez OSSIMIANA.

OSMO. ſ. m. Borgo d'Oſmo. C'eſt une petite ville d'Éſpagne. *Uxama*, *Auxima*. Elle a une Univèrſité fondée en 1550. & un Évêché ſuffragant de Tolède; elle eſt ſituée ſur le Douro, à dix lieuës de Seguença, vèrs le nord. On voit ſur le Douro, vis à vis de *Borgo d'Oſmo* l'ancienne *Oſme*, qui fut ruinée par les Môres, & dont il ne reſte que quelques maiſons.

OSMONIE. Tèrme de Calendrier. *Oſmonia*. Voyez OMONIE, c'eſt la même chôſe.

OSN.

OSNABRUG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Weſtphalie. *Oſnabrugum*, *Oſnabrucum*. Elle eſt Anzéatique, Capitale de l'Évêché d'*Oſnabrug*, & ſituée ſur la rivière d'Haſe, à dix ou onze lieuës de Munſtèr, vèrs le Nord-eſt. *Oſnabrug* eſt célébre par le traité qui s'y fit entre la Suéde, l'Empire, & les Princes Proteſtans d'Allemagne, au même tems qu'on traitoit la paix Générale à Munſtèr. Elle a un Évêché fondé par Charlemagne l'an 775. & ſuffragant de Cologne, & la Citadelle Pétèrbourg, réſidence ordinaire de l'Évêque. MATY. Charlemagne fonda en Weſtphalie l'Égliſe d'*Oſnabrug*, dont le prémier Évêque fut Viho diſciple de S. Boniface, ordonné l'an 788. FLEURY.

L'Évêché d'OSNABRUG, *Epiſcopatus Oſnabrugenſis*, ou *Oſnabrucenſis*. Il eſt entre l'Évêché de Munſtèr, la Principauté de Minden, & le Comté de Ravenſbèrg. Son étenduë eſt environ de treize lieuës de long, & de ſix de large, & ſes lieux principaux ſont *Oſnabrug*, capitale, Quakenbrugge, Torſtenôve, Worde, Huntelbourg, Ibourg, & Mèlle. Cet Évêché a été rendu par le traité d'*Oſnabrug*, altèrnatif entre les Catholiques & les Proteſtans. Mais lorſque c'eſt le tour de ceux ci, le Chapitre qui a le droit d'Élection, ne peut prendre l'Évêque que de la Maiſon de Brunſwick, tant qu'elle ſubſiſtera. De vingt-cinq Chanoinies, qui compôſent le Chapitre, il y en a trois remplies de Proteſtans, & quatre par des Jéſuites, qui ſont obligez, pour cette raiſon, d'entretenir le Collége d'*Oſnabrug*, & le prédicateur de l'Égliſe Cathédrale. MATY.

OSO.

OSOPO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un Château fort. *Oſopium*, *Oſopum*. Il eſt dans le Frioul, province de l'État de Veniſe, ſur la rivière de Tajamento, environ à une lieuë de la petite ville de Gémona, vèrs le midi. MATY.

OSORNO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Caſtille, en Éſpagne. *Oſornum*. Il eſt dans les montagnes aux confins des Aſturjes, & à cinq lieuës de Villa-Diégo. Quelques Géographes prennent *Oſorno* pour la petite ville des Vaccéens, que l'on nommoit *Ségiſamon*, *Julia*, ou *Segeſama*, & que d'autre placent à Voyſama, village de la même contrée. MATY.

OSORNO, Eſt auſſi le nom d'une petite ville du Chili, en l'Amérique Méridionale. *Oſornum*, elle eſt vèrs l'Archipel d'Ancud, ſur la rivière de Cabrero, à quarante cinq ou cinquante lieuës de Villa-Ricca, vèrs le midi. On voit dans les Andes, au levant de cette ville, le Volcan d'*Oſorno*, qui vomit des *flammes*. MATY.

OSQ.

OSQUE. ſ. m. & f. & Adj. *Oſcus*. Nom d'un peuple de Campanie. Dans les Commencemens de l'hiſtoire Romaine il eſt par-

lé

lé des *Oſques*. La langue *Oſque* eſt une de celles qui a contribué à former le Latin.

OSQUE. ſ. m. Mot Languedochien qui ſignifie Cran, creneau. *Pinna*. Voyez Borel au mot *Cran*. On dit auſſi hoche.

OSR.

OSRANACH. ſ. m. OSRUHNAH. Nom d'une grande ville de l'Uſbeck, ou Mawaralnahra, en Aſie. *Oſrana*, *Oſruna*. Elle eſt capitale d'une province qui porte ſon nom, & ſituée environ à vingt lieuës de Samarchand, du côté du levant. MATY.

OSS.

OSSE. Vieux. adj. m. & f. hardi. Audax.

Allaſt ſe il éſtoit ſi os. PÈRCEVAL.

Abattre ne le laiſſeroit
Par creature, *tant fut* oſe. GUILL. GUIART.

OſSEC. ſ. m. Tèrme de Marine. *Sentina*. C'eſt le réceptacle de la ſentine, ou bas de la pomme où ſe reçoivent toutes les eaux du vaiſſeau. Quelques-uns appellent *ôſſec*, tout ce qui compôſe le mouvement & l'effèt de la pompe.

Ce mot vient par corruption de *au ſec*; car c'eſt en effet ce qui ſèrt à mettre le navire *au ſec*. On le dit auſſi ſur les rivières de l'endroit où s'amaſſent les eaux du bateau qu'on vuide avec l'écope.

OSSÉEN ou OSSÉNIEN, ENNE. ſ. m. Nom de ſecte. *Oſſenus*, *Eſſenus*, *a*. C'étoit une ſecte de Juifs demi Chrétiens, qui ſemblent être les mêmes que les Eſſeens. Ils habitoient dans l'Arabie au voiſinage de la Paleſtine, près la mèr morte. Quelques Auteurs diſent que ſous l'Empire de Trajan, c'eſt à dire, vèrs la fin du prémier ſiécle, un nommé Elxai Juif d'origine ſe joignit à eux & leur enſeigna beaucoup d'erreurs. Voyez au mot ELCÉSAÏTE, S'il eſt vrai, comme l'a prétendu Scaliger, que Elxaï & Eſſeen ſoit la même chôſe. Saint Épiphane parle des *Oſſéens*. Héréſ. 19. & héréſ. 30. n. 17.

OſSELET. ſubſt. m. Diminutif d'os. Petit os. *Os parvum*. Les mains ſont un tiſſu de nèrfs & d'*oſſelets* enchaſſez les uns dans les autres. FÉNEL.

OſSELET, ſe dit en particulier d'un petit os qui eſt au dèrrière du gigot de mouton, dont ſe ſèrvent les enfans pour jouër aux jeux qu'ils nomment des *oſſelets*. *Spondylus*, *aſtragalus*.

Son corps eſt fait de chapelets;
Et c'eſt jouër aux oſſelets
Que de ſe jouër avec elle. GOMB.

OſSELET, eſt auſſi une éſpéce de gêne ou de violence qu'on fait à quelqu'un, pour lui faire dire où il a caché ſon argent, ou pour l'obliger à ſuivre, quand on le mêne priſonnier. *Fidiculæ*. C'eſt un os de pied de mouton qui ſérre un nœud coulant qu'on met au pouce, ou au poignet. Les ſoldats, les Sèrgens, ſçavent fort bien donner les *oſſelèts*.

OſSEMENS. ſ. m. plur. Os du corps humain. *Oſſa*, *oſſa nuda*. Il ne ſe dit guère qu'en cette phrâſe: Quoique cette femme ſoit fort menuë, ce n'eſt pas qu'elle ſoit maigre, mais c'eſt qu'elle eſt de petits *oſſemens*.

On le dit plus communément des os d'hommes morts, comme ceux qu'on voit aux cimetières. Habèrt a bien employé ce mot dans le Temple de la mort en parlant des rivières.

Qui trainant des corps morts & de vieux oſſemens,
Au lieu de murmurer, ſont des gémiſſemens.

OSSÉNIEN, ENNE. Voyez OSSÉEN.

OſSERY. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Lagénie, en Irlande. *Oſſoria*, *Oſſeria*. Elle eſt entre la ville de Kilkenny, & celle de Mariburow, ou Quenſtowne, ſur la Nure, qui la diviſe en haut & Bas Oſſery. Ce païs a titre de Comté, & d'Évêché, dont l'Évêque fait ſa réſidence à Kilkenny. MATY. L'*Oſſery* eſt un petit païs aux confins de Mommonie & de Lagénie, duquel la ville capitale eſt Seirkéran, qui étoit Épiſcopale, & dont le ſiégé fut transféré à Aghavoa dans l'XIe ſiécle & dans le XIIe ſous Henry II. Roi d'Angletèrre, l'Évêque Felix. O. Dullany le transféra dans la ville de Kilkenny, Delà les Évêques d'*Oſſery* furent nommez Évêques de Kilkenni, & ne laiſſèrent pas de retenir le titre d'*Oſſery*. Il faut ſur cela voir Varéus en ſes Antiquitez Hibèrniques, & encore mieux dans ſes Évêques d'Hibernie. CHASTELAIN. *Martyr. Tom. I. p.* 641.

OſSEUX, EÛSE. adj. Tèrme d'Anatomie. *Oſſeus*. Qui eſt de la nature, de la ſubſtance d'os. Ce qu'on appelle le conduit de l'ouïe eſt formé du conduit cartilagineux & du conduit *oſſeux*, mais l'un au bout de l'aûtre. DU VERNEI. La dent dans ſa partie *oſſeuſe*, & de la ſenſibilité par l'éſprit animal que le nerf y porte & y répand. MARTIN. On dit auſſi des noyaux des nèfles, qu'ils ſont de nature *oſſeuſe*.

OſSEZ. Vieux advèrbe, Aſſez. *Satis affatim*, *abunde*.

OSSIFICATION. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Formation des os. *Oſſium formatio*. L'*Oſſification* ſe fait peu à peu.

OSSIFIER. v. a. Changer en os tèrme de Médecine. *Os facere*, *In os mutare*, *os evadere*. Dans les enfans il y a beaucoup de cartilages qui ne ſont point encore *oſſifiez*. Ce vèrbe eſt nouveau; on le trouve dans les Auteurs les plus récens qui ont écrit de la Médecine & de la Chirurgie. Il s'employe avec un pronom pèrſonel, s'*oſſifier*, c'eſt devénir os, *os fieri*, prendre la nature des os, *oſſis naturam induere*; ce mot ſe dit de la ſubſtance qui ſèrt de matière aux os, & de ce qui approche de la nature des os.

OSSIFIQUE. Adj. Ce mot eſt nouveau, & n'eſt guères en uſage qu'en parlant des vieux Philoſophes, qui éxpliquoient toutes les opérations naturelles, la nutrition, la végétation &c. par des qualitez. Qualité *oſſifique* eſt une qualité qui convèrtit en os une partie de la nourriture que prennent les animaux, on dit de même qualité *chiliſique*, *ſanguifique*, &c. Voyez Dionis qui rejette toutes ces qualitez dont il parle dans ſon traité des Opérations.

OSSIFRAGUE. ſ. m. C'eſt, ſelon Albèrt le Grand, la cinquiême éſpéce d'aigle, qui eſt fort petite, quoi qu'Ariſtote diſe que c'eſt la plus grande, à la réſèrve de celle d'Allemagne. Son pennage eſt cendré tirant ſur le blanc. Pline dit qu'elle eſt ſortie de l'aigle de mèr qui conçoit & retient de tous les oiſeaux de proye. Elle nourrit non ſeulement ſes petits, mais auſſi ceux qu'une autre aigle a rejettez. Elle a la vuë foible, contre le naturel des autres aigles. En Latin *oſſifraga*.

OSSILAGO, ou OSSIPANGA. ſ. f. Nom d'une Déeſſe de l'ancienne Rome. *Oſſilago*. C'étoit elle qui conſolidoit les os des hommes. Arnobe *L. IV. Contr. Gentes*. Il l'appelle ailleurs *Oſſipanga*, ou *Oſſipagina*. Et Stewechius dans ſes *Electa* ou Notes ſur cet Auteur, veut qu'on mette *Oſſipanga* aux endroits où il y a *Oſſilago*. Heraldus rejette l'un & l'autre, & met à leur place *Opigena*. Oſſipanga peut néanmoins venir de *os*, *oſſis*, & de *pago* vieux mot qui vient du Grèc πηγνύω, πήγνυμι, *compingo*, à l'oriſte ἔπαγον, & de là πάγος, *denſitas*, d'où les Latins avoient fait *pago*.

OSSMJANA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec Chaſtellenie. *Oſſmiana*. Elle eſt ſur la rivière d'*Oſſmiana*, dans le Palatinat de Wilna, vèrs le Sud-eſt.

OSSÔNE, ou Oſſuna. ſubſt. fém. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne. *Oſſuna*, anciennement *Orſona*, *Urſao*, *Urſo*. Elle a titre de Duché, & une Univèrſité, & elle eſt ſituée dans l'Andalouſie, à cinq lieuës d'Ecejia, vèrs le midi. MATY.

OST.

OſT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une armée. Il campa ſon *oſt* en un tel endroit. *Exercitus*.

Ce mot vient du Latin *hoſtis*. D'autres veulent qu'il vienne d'*obſidiatus*. Voyez Ménage.

On appelloit autrefois *oſt banni*, la convocation du ban & arrière-ban, lorſque les vaſſaux étoient tenus de ſuivre leur Seigneur en guèrre, ou de lui fournir un homme, ou cèrtains deniers pour ſe racheter: ce qu'on appelle dans les vieux titres *heribannus*. On a dit dans le même ſens ſèrvice de l'*oſt*, aide de l'*oſt*, pour dire ſèrvice & aide qu'on doit en guèrre & à la guèrre.

OST. ſ. m. Ancien mot Celtique & Tudeſque. Orient, *Oriens*. Ce mot pèrd rarement ſon *s* dans la compoſition. *Huet Orig. de Caen C.* 21.

OSTABARETZ. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée de la baſſe Navarre, en Gaſcogne, le bourg d'Oſtabat, à deux lieuës de S. Palais, vèrs le midi, en eſt le lieu principal. *Oſtabareſium*. MATY.

OSTADE. ſ. f. Éſpéce d'étoffe ancienne. Henry Éſtienne appelle des manches de deux parroiſſes, qui ſont moitié d'*oſtade*, & moitié de velours. *Manicæ coloris diverſæ*. *Manches de deux parroiſſes*, c'eſt à-dire, moitié d'*oſtade*, & moitié de velours: *ou un pourpoint de trois parroiſſes*, *ſi le corps eſt de demi* oſtade, *le bout des manches de cuir*, *& le bas de velours*. Villon ès Repuës franches.

Robe fourrée, *pourpoint* d'oſtade &c. BOREL.

ÔſTAGE. ſ. m. Pèrſonnes que deux partis ennemis ſe donnent réciproquement, quand ils ſont ſur le point de faire quelque traitté ou capitulation, pour aſſurance de part & d'autre de l'exécution de ce qui ſera convenu. *Obſes*. La garniſon d'une telle place capitule, elle a donné des *ôſtages*. *Obſides dedit*. Un tel Officier a ſèrvi d'*ôſtage*. Un *ôſtage* devient acceſſoire, ou principal ſelon l'état des chôſes. Il eſt ſimplement un acceſſoire, lors par éxemple qu'un Prince promet fidélité à un autre Prince, & qu'il donne ou ſon fils, ou quelque grand Seigneur pour aſſurance de ſa parole, ſans qu'il ſoit rien ſtipulé d'avantage: car alors ces *ôſtages* ne ſont qu'un ſurcroît de l'engagement du Prince,

Prince, enſorte que s'il vient à manquer de parole, ils n'en demeurent en aucune manière reſponſables. Un *ôſtage* devient principal, lorſque par un altèrnative on ſtipule qu'il répondra de l'événement des chôſes. Par exemple, ſi une ville promet de ſe rendre dans un cèrtain tems, en cas qu'elle ne reçoive point de ſecours, & que pour ſûreté de ſa parole elle donne des *ôſtages*, ces *ôſtages* ſont comme eſt une caution à un créancier pour la ſeureté de la dette de ſon principal débiteur; enſorte que ſi le ſecours arrive dans le tems la promeſſe devenant nulle, les *ôſtages* ſont déchargez, & ne peuvent point être retenus, de même que la caution eſt déchargée & ne peut pas être recherchée, ſi le véritable débiteur paye le créancier. Mais ſi le ſecours ne venant point, cette ville ne laiſſe pas de fauſſer ſa parole, & de refuſer de ſe rendre, alors les *ôſtages* prennent la place de la chôſe même, deviennent principal, & l'on peut ſur eux punir la mauvaiſe foi, & répéter les dommages & intérêts que l'on en ſouffre, comme la caution devient le principal débiteur, ſi le débiteur même eſt inſolvable. COURTIN. Un *ôſtage* donné pour une autre pèrſonne eſt libre, ſi cette pèrſonne meurt. COURTIN. Les *ôſtages* peuvent avoir des biens & diſpôſer de leur ſucceſſion; car ce n'eſt que de droit Romain que leur bien ſoit confiſqué. ID. On ne peut pas tuer les *ôſtages*, ſelon le droit des gens, ſi ce n'eſt pour quelque crime particulier. ID. Une lettre d'Atton Évêque de Vèrceil, vèrs le milieu du Xe ſiécle, traite du droit des *ôſtages*, & décide qu'on ne leur peut faire de mal par repréſailles. Cette lettre ſe trouve dans le Spicilége du P. d'Achery. T. VIII. p. 132.

ÔſTAGE, ſe dit auſſi des places qu'on donne pour ſûreté à ceux d'un parti ennemi pour l'éxécution d'une paix. Les Huguenots pendant les troubles demandoient des villes d'*ôſtage*, des places de ſûreté.

ÔſTAGE, ſe dit encore des ſûretez qu'on donne entre pèrſonnes qui n'ont point de différend. *Fidejuſſio.* Quand on décend la chaſſe de Sainte Geneviéve, quand on tranſporte la Sainte Ampoule, on laiſſe des pèrſonnes de condition en *ôſtage* juſqu'au retour. Cet homme ne me trahira pas, j'ai tous ſes papiérs en ma poſſeſſion, j'ai de bons *ôſtages* de ſa fidélité. On a appellé auſſi autrefois *ôſtages*, des cautions jurées que dans les vieux Titres on appelle *obſes*, ou *hoſpes*, parcequ'elles étoient obligées de demeurer en la maiſon du créancier juſqu'à ce que le débiteur eût ſatisfait.

ÔſTAGE, s'eſt dit autrefois pour riche, dit Borel. Apparemment parcequ'on ne donnoit pour *ôſtages* que des gens riches qui puſſent répondre pour d'autres. *Dives opulentus.*

OſTAGE. ſ. m. Vieux mot. Droit d'oſt. *Oſtagium.* Il paroît par un titre de l'XIe. ſiécle, rapporté dans l'hiſt. de Bret. T. II. p. 120. que c'étoit le droit d'obliger les gens à venir à l'armée ſèrvir à leur frais. Car le Comte d'Hœl donne à l'Égliſe de S. Amand la petite contrée, ou comme il eſt dit, la tribu de Karantuc libre de tout *ôſtage*, mais à condition que les vaſſaux donneront à l'Égliſe ce qu'ils dépenſeroient à l'oſt ou à l'armée.

OſTAGIER. ſ. m. Vieux mot. Oſtage venant d'*obſes*. BOREL.

OSTALRIC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne. *Oſtalricum.* Elle eſt dans la Catalogne, ſur la rivière de Tordera, à huit lieuës de Girone, du côté du midi. Elle étoit défenduë par un château, qui n'étoit acceſſible que du côté de la ville, où il y avoit ſept retranchemants l'un ſur l'autre, mais fort mal entretenus. Les François prirent ce château l'an 1694. & ils le démolirent l'an 1695. MATY.

OſTARDE. Voyez OUTARDE.

OSTE. ſ. m. & f. Vieux mot qui ſe trouve dans De Beaumanoir, il ſignifie, celui qui tient une maiſon d'un Seigneur, & qui eſt ſon Juſticiable. *Cliens hoſpes.*

Ce mot vient du Latin *hoſpes*, aujourd'hui ont dit *hôſte*.

OSTELER. Vieux v. act. Loger. *Pèrceval.* BOREL.

OSTENDE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Païs-Bas. *Oſtenda.* Elle eſt ſur la côte de la Flandre Éſpagnole, où elle a un fort bon port, entre Bruges & Nieuport, à quatre lieuës de la première, & à trois de la dèrnière. *Oſtende* n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt peuplée, marchande, & ſur tout très-forte par ſa ſituation dans des marais, & par ſes ouvrages. Elle eſt fameuſe par le ſiége que les Hollandois y ſoutinrent contre les Éſpagnols depuis le 15 Juillet 1601. juſqu'au 20 Septembre 1604. qu'elle fut renduë n'étant plus qu'un monceau de ruines. MATY. Nous avons en François l'hiſtoire de ce ſiége d'*Oſtende* en douze livres, par Criſtophe de Bonours, & imprimée en 1628. à Bruxelles, in 4°.

OSTENDOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt d'Oſtende. Un Armateur *Oſtendois*, portant pavillon Impérial, ayant pris dans la Manche un navire marchand chargé pour Bilbao, portant pavillon Éſpagnol, le Capitaine *Oſtendois* fut arrêté à Londres, & mis à la garde d'un Meſſager. *Gazette du 6e Août* 1718.

OSTENSIF, IVE. adj. m. & f. Qui peut être montré. *Oſtenſivus.* Les Négotiateurs ſe ſèrvent de ce tèrme en parlant des lettres, ou des inſtructions qu'ils peuvent montrer pour juſtifier leurs ordres; c'eſt par oppoſition à leurs inſtructions ſecrettes qu'ils ont ordre de ne pas montrer.

OSTENT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Auſtindus.* Auſtind Archevêque d'Auch, eſt compté entre les Saints, & honoré le 25e Septembre ſous le nom de Saint *Oſtent*. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L.* 61e.

OSTENTATEUR. ſ. m. *Jactator, buccinator, oſtentator.* Ce mot ne ſe dit guère, & on ne le trouve point encore dans les Dictionnaires. Cependant il peut être d'uſage, & avoir même bonne grace en de cèrtains endroits. Il ſignifie, ſupèrbe, vain, orgueilleux.

> *Quel eſt ce bel éſprit à la pèrruque antique,*
> *Dont l'art* oſtentateur *à nos yeux éblouïs?* S. ÉVR.

OSTENTATION. ſ. f. Vanité, vaine parade; faſte, affectation de faire paroître ce qu'on a de bonnes qualitez. *Jactantia, vendicatio, putida prædicatio.* Cet Ambaſſadeur marche avec faſte & *oſtentation*. Ce Prédicateur prêche avec zéle, mais au fond il y a beaucoup d'*oſtentation*, & de vanité. L'*oſtentation* de la douleur, va plus loin que la douleur même. BOUH. La véritable gloire eſt délicate, & modeſte: plus elle eſt bien fondée, plus elle s'éloigne de l'*oſtentation*. S. ÉVR. Un dévot d'*oſtentation* ne chèrche qu'à ſe faire regarder du peuple. DE VILL. La valeur d'*oſtentation* donne plus de relief, & éblouït plus de ſpectateurs, qu'un caractère modeſte. P. LE BOSS. Les femmes pleurent leurs maris par *oſtentation*; c'eſt une triſte, & fatigante vanité. M. ÉSP. Nulles pèrſonnes n'engagent leur foi avec plus d'*oſtentation* que celles qui la violent davantage. BOUH. La gloire s'éloigne du faſte, & de l'*oſtentation*. BELL. Incapable d'être éblouï des grandeurs humaines, il en jouït ſans *oſtentation*. BOSS. Les hommes ſont tellement formez à l'agitation, & à l'*oſtentation* que les qualitez paiſibles, & obſcures ne ſe ſentent plus. MONT.

> *Vivre en faveur ſans* oſtentation. SENECÉ.

OSTÉOCOLLE. ſ. f. Pièrre ſablonneuſe, de couleur cendrée ou blanchâtre, ayant la figure d'un os, de différentes groſſeurs. On la trouve en pluſieurs lieux d'Allemagne. Elle eſt propre pour remettre les os rompus, étant appliquée ſur les fractures, & priſe intérieurement.

Ce mot vient du Grèc ὀστέον, *os*, & de κόλλα, *colle*.

OSTÉOCOPE. ſ. m. Douleur aiguë & profonde, dans laquelle il ſemble à ceux qui en ſont attaquez, qu'on leur rompt & briſe les os. Elle eſt cauſée par une humeur âcre, qui picote la membrane dont les os ſont revêtus. L'*oſtéocope* tourmente particulièrement les ſcorbutiques & les vérolez.

Ce mot vient de ὀστέον, *os*, & de κόπτειν, *rompre*.

OSTÉOLOGIE. ſ. f. Partie de l'Anatomie qui enſeigne à connoître la nature des os du corps humain, leur figure, leur diſpoſition, & leurs ligamens. On imprima une *Oſtéologie* nouvelle chez D'Houri en 1690. Il y a auſſi une *Oſtéologie* nouvelle en Anglois par Clopton Havèrs,

Du mot Grèc ὀστέον, *os*, & λόγος, *diſcours*, on a fait *Oſtéologie*, Traité des *os*,

ÔſTER. vèrb. act. Tranſporter une chôſe d'un lieu à un autre. *Otez* cet enfant de la voye des carroſſes. *Auferre.* Faites *ôter* ces plâtras qui encombrent les paſſages. Un Garde eſt venu qui l'a fait *ôter* de la place où il étoit. *Otez* vous de devant mes yeux, je ne vous puis ſouffrir.

Ce mot vient du Latin corrompu *hoſtare*, qui a été fait de *haurire*. MÉNAGE.

ÔſTER, ſignifie auſſi, Souſtraire, retrancher, diminuer. *Subtrahere, reſecare, minuere.* La ſeconde régle d'Arithmétique enſeigne à *ôter* un petit nombre d'un plus grand. Il faut *ôter* trois doigts des côtez en cètte table, pour la rendre quarrée. Il faut *ôter* retrancher ces gros chênes qui offuſquent ce taillis. Il faut *ôter* du bois, quand le feu eſt trop grand. Je m'apèrçois qu'on a bien *ôté* de mon blé, de mon argent. Châque jour *ôte* quelque chôſe de nôtre vie. Cette montagne *ôte* la vuë de ce château.

ÔſTER, ſignifie encore, Arracher, enlever ou par violence, ou par des remédes. *Eradicare, vi auferre, extollere, reſecare.* On lui a ôté tout ſon bien. On lui a *ôté* juſqu'à ſa chemiſe. On lui a *ôté* la tête de deſſus les épaules, il a été décapité. *Capite plexus eſt.* On lui a *ôté* une louppe de la tête, une taye de deſſus l'œil, *ôté* les bourgeons du viſage. Ce remède lui a *ôté* ſa migraine, ſon mal de cœur.

ÔſTER, ſe dit figurément en chôſes morales. Si vous lui *ôtez* l'honneur, vous lui *ôtez* la vie. *Si eum dignitatis gradu dimoveas, è vivis eum extollis.* Si vous lui *ôtez* ſa femme, vous lui *ôtez*

toute ſa conſolation. On ne lui ſçauroit *ôter* cette opinion de l'eſprit, *ôter* cet affront de ſa mémoire. Une violente paſſion d'amour *ôte* la liberté, *ôte* le repos, le jugement. Ce procédé *ôtera* à la Sorbonne l'autorité qui lui eſt néceſſaire. Pasc. Pour punir le ſerpent de ſa malice, Dieu lui *ôta* l'uſage de la parole. Arn. *Otez* l'Amour de la vie, vous en *ôtez* les plaiſirs. Mol. Que vous m'avez fait de plaiſir de m'*ôter* ma colère ; je ne ſçavois qu'en faire ; je ne ſuis point née pour gronder. Let. Port.

Oſter le chapeau à quelqu'un, c'eſt le ſaluer avec civilité, ſe découvrir pour lui faire honneur. *Caput adaperire.* Il faut *ôter* ſon chapeau dans l'Égliſe, chez le Roi, à la rencontre des amis, ou des ſupérieurs.

On dit provèrbialement, *Otez* cela de vos papiers ; pour dire, N'ayez pas cette opinion, ne croyez pas que cela vous ſoit dû. *Dele, oblitera.*

Oſté, ée. part. & adj. *Ablatus, ademptus, detractus.*

Oſté. Advèrbe. Excepté, hormis. *Præter.* Je ferai tout pour vous ; *ôté* ce qui touche mon honneur & ma conſcience. *Oté* deux ou trois de cette compagnie, tous les autres ſont des ignorans.

Elle eſt charmante, elle eſt accorte,
Et tout ce que la Belle porte
Lui ſied bien, ôté *ſon mari.* Main.

Oſtereile. Voyez OUTARDE.

Oſteriche. Vieux ſ. f. Autriche. Borel.

OSTÈRLAND. Voyez ALTEMBOURG. Duché. T. I.

OSTÈRLIN. C'eſt le nom que les Négotians des villes Anſéatiques prirent, quand ils ſe furent confédérez vèrs la fin du XIIe ſiècle, d'où leur vint leur nom d'Anſéatiques, du vieux mot Tudeſque *anſa* confédération ſelon la remarque de M. De Leibnitz. Pour *Oſterlin* il ſignifie, Oriental, *Oſt*, l'orient en Tudeſque, d'où nous vient le mot d'*Eſt* pour ſignifier la même chôſe.

OSTÈRMONET. Vieux ſ. m. Avril. Borel. *Aprilis.*

OSTÈRWIEG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la baſſe Saxe. *Oſtervicum.* Elle eſt dans la principauté d'Halbèrſtat, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant, & ſur la rivière d'Olſe. *Oſterwieg* eſt défenduë par un bon château. Elle portoit autrefois le nom de Selingſtat. Charlemagne y fonda l'Évêché, qui fut enſuite transféré à Halbèrſtat. Maty.

OSTEVENT. ſ. m. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *Auvent. Umbraculum.* C'eſt un aſſemblage de cinq ou ſix rangs de planches, qu'on met au deſſus des boutiques, pour les garentir du vent, du ſoleil, & de la pluye. La Police a réformé, rétreſſi les *auvents.* On ne peut mettre un *auvent* ſans la pèrmiſſion du Voyer.

OSTEX. & OSTEL. Vieux ſ. m. Maiſon, Logis. *Domus, ædes.* Il avoit au plur. *Oſteux.*

OSTFALE, ou OSTFALIEN. Nom d'un peuple ancien de la Saxe. *Oſtfalus.* Les *Oſtfales* habitoient à l'orient comme les Weſtphales à l'occident, & cette ſituation a fait donner à ces deux peuples de la nation Saxone les noms d'*Oſtfales* & de Weſtphales.

Ce nom vient d'*Oſt* qui veut dire en Saxon *Orient*, & de *vale* qui ſignifie dans la même langue un *poulain* : ceux qui apportent cette étymologie prétendent que le grand nombre de chevaux qu'on nourrit en Saxe, a fait donner autrefois aux peuples de ce païs les noms qu'ils eurent. D'autres dérivent ce nom d'*oſt*, & de *wallen*, qui ſignifie changer de païs, ainſi les noms d'*Oſtphale*, & de Weſtphale ſignifient des peuples venus d'ailleurs, dont les prémiers s'établirent à l'orient des autres qui étoient à l'occident.

OSTIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Italie, ſituée à l'embouchure du Tibre, à quatre lieuës de Rome. *Oſtia Tiberina.* Elle fut fondée par Ancus Martius, quatrième Roi de Rome, détruite par les Sarrazins & demeurée déſerte, parce que l'air y eſt fort mauvais. Elle a un Évêché, dont le Doyen des Cardinaux eſt toûjours revêtu. Il y a une nouvelle *oſtie* vis à vis de l'ancienne, mais on n'y voit qu'un monceau de huit ou dix maiſons. Misson.

OSTIÈRE. Vieux mot qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Gueux de l'*oſtiere* mendiant de porte en porte, *ganeo oſtiarius.*

OSTIEX. Vieux mot qui ſignifie *maiſon.* De Beaumanoir ſe ſert de ce mot. *Domus, hoſpitium.* C'eſt la même chôſe qu'*Oſtex*, qui eſt ci deſſus.

OSTIGLIA. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg, mais ancien. *Hoſtilia.* Il eſt dans le Mantouan, en Lombardie, ſur le bord Septentrional du Po, vis-à vis du bourg de Rever, & à dix lieuës au deſſus de Ferrare. Maty.

OSTILLE. ſ. f. Nom propre d'un lieu qu'on nomme communément du patron de la parroiſſe S. Mars d'*Oſtille. Oſtilliacum. Uſtilliacum.* Il eſt dans le Maine entre Mayet & Bleve. Oderic. Vital. L. X. Hiſt. Valois *Not. Gall. p.* 313.

OSTINATI. *Gli Oſtinati*, C'eſt à dire. *Les Obſtinez.* C'eſt le nom d'une Académie établie à Vitèrbe, ville d'Italie. *Pertinaces, Obſtinati.*

OSTINATION. Voyez OBSTINATION.

OSTINÉ, ée. Voyez OBSTINÉ.

OSTIOUG. Voyez OUSTIOUG.

OSTISE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Ce mot veut dire *foüage, tenement.* Droit d'*oſtiſes* eſt en quelques endroits un droit d'une geline par an qu'un Sujet paye à ſon Seignèur pour le foüage & tenement. *Jus hoſpitii, jus habitationis.* En ce ſens on diſoit au pluriel *oſtizes* & *hoſtizes.* Voyez la Coutume de Blois.

Ce mot vient de *hoſtizia* ; c'eſt-à-dire, Maiſon : d'où vient Hoſtel, & Ouſtal en Languedoc. Borel.

OSTMAN. ſ. m. Nom de Peuple. *Oſtmannus.* Le nom d'*Oſtmans* fut donné autrefois aux Norvégiens, & aux Danois par les Anglois.

Ce nom dans les langues ſeptentrionales, veut dire *homme de l'Eſt*, ou *de l'Orient*, & en effet les Norvégiens, & les Danois, ſont plus à l'orient que les Anglois & les Écoſſois.

OSTOIR. Vieux ſ. m. Autour. Oiſeau. Borel.

Puis vient l'Oſtoir *après, qui mange l'oiſillon.*
R. de Guyot de Nanteuil.

OSTOYER. Vieux v. n. Camper. Borel. *Habere alicubi caſtra.* Il étoit fait de *oſt* armée.

OSTRACINE. ſ. f. *Oſtracine.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale, ſuffragante d'Aléxandrie, & ſituée dans l'Égypte, ſur la côte de la mèr méditèrranée, à dix-huit lieuës de Damiéte. Elle eſt reduite en un village nommé Oſtrigioni. Maty.

OSTRACISME. ſ. m. Sorte de jugement populaire à Athènes, Sentence de Banniſſement politique qui ſe faiſoit chez les Grècs des pèrſonnes dont la trop grande puiſſance étoit ſuſpecte au peuple, ou dont le mérite, & le crédit donnoient de l'ombrage, dans la crainte qu'ils n'attentaſſent à la liberté publique, ou que leur pouvoir ne dégénérât en tyrannie. *Oſtraciſmus.* C'étoit pour ſoulager l'envie, & la jalouſie de ceux qui étoient inférieurs en autorité, ou en mérite. Ce banniſſement étoit honorable, & n'étoit pas infamant ; parce que ce n'étoit pas la peine d'un crime. Il duroit dix ans ; & cependant le banni ne laiſſoit pas de joüir de ſes biens. Il étoit nommé *oſtraciſme*, parce que le peuple donnoit ſon ſuffrage en écrivant ſur des coquilles, le nom de celui qu'il vouloit ainſi bannir. Ariſtote fut banni, parce qu'il avoit le renom d'être trop juſte. Plutarque. *L'oſtraciſme* étoit nul, s'il n'y avoit 6000 citoyens dans l'aſſemblée du peuple.

Ce mot vient d'ὀστρακισμὸς, qui ſignifie en Grèc la chôſe qui vient d'être expliquée.

Il vient d'ὄστρακον, *coquille*, parce que chaque citoyen écrivoit ſon ſentiment ſur une *coquille* qu'il jettoit dans l'urne.

OSTRACITE. ſ. f. Sorte de pièrre crouteuſe, rougeâtre, faite en forme d'écaille d'huiſtre, & qui ſe peut diviſer en lames. On en trouve en pluſieurs lieux d'Allemagne.

Ce mot vient du Grèc ὄστρακον, *coquille.*

Ostracite, ſe dit auſſi d'une eſpèce de cadmie qu'on trouve au bas des fourneaux où l'on purifie le cuivre : elle eſt peſante, & ſemblable à l'écaille d'une huitre, d'où vient qu'on lui a donné ce nom, ὀστράκιον, en Latin *[illegible]ix, corneola.* L'*oſtracite* eſt détèrſive & aſtringente ; on en mêle dans des onguens.

OSTRELIN. ſ. m. Tèrme de Marine. *Auſtrinus.* C'eſt un mot qui vient de l'Anglois qui ſignifie, Oriental à l'Anglotèrre, & qui ſe dit principalement des villes confédérées d'Allemagne, dont la capitale eſt Lubec. Fournier, Aubin, *& autres.* Le Comptoir d'Anvèrs s'appelle l'Hôtel des *Oſtrelins.* On écrit auſſi Osterlin. Voyez ce mot.

OSTREVANT. ſ. m. ou l'Iſle de S. Amand. *Auſterbantum, Auſterbatium, Auſtrebatium, Auſtrebantenſis, Auſtrebatenſis pagus, Inſula S. Amandi.* Ce païs étoit autrefois une partie du Comté de Valenciennes. Il eſt maintenant du Haynaut. Il eſt aux confins de la Flandre, & de l'Artois, & renfèrmé entre l'Eſcaut, la Scarpe, & la Sanze. Bouchain & S. Amand en ſont les lieux principaux. Maty. Valois *Not. Gall. p.* 67 *&* 349.

OSTRO. ſ. m. Nom qu'on donne au vent de midi ſur la mèr Méditèrranée. *Notus.*

OSTROG. ſ. m. Nom propre d'une ville forte, avec une bonne citadelle & titre de Duché. *Oſtrogium.* Elle eſt dans la Haute Volhynie, en Pologne, ſur la riviète d'Horin, environ à vingt lieuës de Luſuc, vèrs le levant. Maty.

OSTROGOT, ote. ſ. m. & fem. Nom de peuple qui ſignifie Gothoriental. Voyez au mot Goth. *Oſtrogothus, a. Gothus Orientalis.*

talis. Les *Oſtrogots* ſont les Goths orientaux. Car *Oſt* en langue Tudeſque ſignifie l'Orient, on trouve auſſi Auſtrogots, comme Autriche; mais aujourd'hui il faut écrire *Oſtrogot.* Voyez Oſtrogothie.

Ce mot a paſſé dans la Langue en cette phraſe provèrbiale. Vous me prenez pour un *Oſtrogot*, c'eſt-à-dire, pour un Barbâre, un ignorant qui vient d'un païs fort éloigné. On dit encore qui parle qui écrit mal; Il parle, il écrit comme un *Oſtrogot.*

OSTROGOTHIE, ou OSTROGOTHLANDE. ſ. f. C'eſt-à-dire, le païs des Goths orientaux. *Oſtrogothia*, *Gothia Orientalis*, Province de la Gothie, une des grandes parties du Royaume de Suéde. L'*Oſtrogothie* eſt bornée au couchant par le lac Wétèr, qui la ſépare de la Weſtrogothie. Elle à la Sudèrmanie au nord, la Smalande au midi, & la mèr Baltique au levant. Sa longueur du couchant au levant eſt de vingt-trois lieuës, ſa largeur eſt auſſi grande vèrs le couchant, mais beaucoup moindre vèrs le levant. Ses lieux principaux ſont Lincoping, Norkoping, Sundèrkoping; Northolms, & Stégébourg. Au reſte on comprend quelquefois ſous l'*Oſtrogothie*, la Smalande, avec les iſles de Gothland & d'Ocland. Maty.

OSTROVICE. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un bon fort. *Oſtroviſa.* Il eſt dans la Morlaquie ſur la rivière d'Unna, à ſix lieuës de Segna, vèrs le levant. Les Vénitiens ont autrefois ruiné ce lieu, mais l'an 1683. Ils ont trouvé à propos de le réparer, & d'y mettre une garniſon. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Arauſona*, ou *Arauſa*, petite ville de l'Illyrie. Maty.

OſTRU. ſ. f. Nom propre de femme. *Auſtrudis.* C'eſt ainſi qu'on appelle en quelques endroits la Sainte qu'on nomme en d'autres *Audru.* Sainte *Oſtru* fut choiſie l'an 654 par les ſuffrages de toutes les Religieuſes du monaſtère de Laon qui étoient plus de trois cent pour être leur Abbeſſe après la mort de ſa mère qui l'étoit. Voyez Audru.

OSTRUCE. Vieux ſ. f. Autruche. Borel.

OSTUNI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale, & bien peuplée. *Oſtunium.* Elle eſt dans la Tèrre d'Otrante, Province du Royaume de Naples, près de la Tèrre de Bary, & du Golfe de Veniſe, à cinq lieuës de Brindes, dont elle eſt ſuffragante. Le Tèrroir d'*oſtuni* eſt fort bien cultivé, & il eſt tout chargé d'Oliviers, & d'Amandiers. Maty.

O S Z.

OSZURGHÉTI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Georgie, en Aſie. *Ozurietum.* Elle eſt capitale du Royaume de Guriel, & la réſidence du Prince de ce nom.

O T A.

OTACOUSTIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit des inſtrumens qui aident ou pèrfectionnent le ſens de l'ouye. *Otacuſticus*, *a.* On dit auſſi Acouſtique. Voyez ce mot.

Ce mot vient de *οὖς, ὠτὸς, l'oreille*, & *ἀκούω, J'entens.*

OTALGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine qui ſignifie douleur d'oreille. L'*otalgie* eſt cauſée par une ſéroſité âcre qui picote la membrane dont le conduit de l'oreille eſt tapiſſé: elle vient auſſi d'une playe ou d'un ulcère de cette partie, ou de quelque aûtre chôſe extèrne & mordicante qui y eſt entrée.

Ce mot eſt fait de deux mots Grècs, *οὖς ὠτός, oreilles*, & *ἄλγος, douleur.*

O T E.

OTEL. Adv. Vieux mot qui ſignifie *autant*, *pareillement.* On le trouve dans quelques Coutumes. *Tantumdem*, *pariter.*

OTEILE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de cèrtaines figures dont on charge l'Écu, qui ont apparence ou de fèrs de lance, ou d'amandes pelées, qui ſont aſſez larges par le dèrrière. *Haſtule.* On ne les voit guères que dans les Ar[illegible] Cominges. Ceux qui croyent que ce ſont des fèrs de lance, comme le Père Monet, dérivent ce mot de *haſtula*, ou *haſtile.* Les autres prétendent que des amandes pelées en vieux François s'appelloient *otelles.* Ce mot ſignifioit auſſi chez les Anciens, le *pignon*, le comble, ou le faîte d'un bâtiment, ou d'un tabèrnacle, *Apex*, *culmen*, *cacumen*, *vertex.*

OTEN. ſ. m. Nom propre du Dieu de la guèrre parmi les Goths. Huet, *Orig. de Caen C.* 21. *Otenus*, ou *Oten*, *is.* Son nom eſt *Othin*, & *Odin*, plutôt qu'*Oten.* Voyez OTHIN.

OTENCHYTES. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Sorte d'inſtrument dont les Chirurgiens ſe ſèrvent pour jetter ou infuſer quelque chôſes dans les oreilles.

Ce mot eſt Grèc, il vient de *οὖς*, *oreille*, & de *ἐγχεῖν*, *verſer*, *répandre.*

OTEVOIE. ſ. m. Nom d'un Officier qu'avoient autrefois les Rois d'Anglerètre. Dans les titres de la maiſon de la Roche des Aubiers en Anjou, il eſt parlé de *Monſour Lancelot Huraut Grant* Otevoie *du Roy d'Anglетèrre.*

OTEX. Vieux ſ. f. Hoſteſſe *Pèrceval.* Borel.

O T H.

OTH, ou OUT. ſ. m. Tèrme de Calendrier. Nom que les Turcs Orientaux donnent au quatrième cycle de leur Calendrier que les Cathaïns appellent *Tchiou*, qui ſignifie le même qu'en Pèrſan *Ghiav*, un bœuf. D'Hèrbelot.

OTHAN. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens peuples du nord. *Othan.* Quelques-uns demandent ſi ce n'eſt point Wodan, ou la Déeſſe Eoſtre; dont parle Béde. *De Rat. Temp. C.* 13. que d'autres appellent Oſtar, & qu'ils prétendent être l'Aſtarte de Syrie. Vaines conjectures. *Othan* eſt la même chôſe qu'Othin. Voyez ce mot.

OTHANA, OTANA. ſ. f. *Othana.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, ſituée dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle de Sardaigne. Elle eſt ruinée, & il ne reſte plus parmi ſes maſures qu'une Égliſe qui porte ſon nom. Son Évêché a été transféré à Algiéri. Maty.

OTHENON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Othino.* Le B. *Othenon* étoit Prémontré, Abbé de Monchrot en Souabe. *Chaſt. Martyr. T. I. p.* 37. *&* 48.

OTHIN, ou ODIN. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens peuples du Nord. *Othinus*, *Odinus*, dans l'hiſtoire de S. Gutbèrt *Othan.* Car c'eſt le même, puiſqu'il eſt joint avec Thor. Brynolfus Svenonius diſtingue deux ou trois *Othins.* Le prémier étoit d'Aſie plus ancien que le Thor d'Aſie, celui là eſt ſurnommé l'ancien & une vieille Généalogie, qui ſe garde dans l'Égliſe cathédrale de Schalholt, capitale d'Iſlande, le fait deſcendre des Rois de Troye, & du Saturne de Créte. Il croit que celui là n'a jamais paſſé en Europe. Le ſecond eſt l'*Othin* d'Upſal, qui a été honoré comme un Dieu dans la Suéde, & tout le Septentrion, excepté la Norvége, qui bien qu'elle l'honorat auſſi, mettoit pourtant Thor au deſſus de lui. Enſuite on attribua à ce dèrnier tout ce qui convenoit au prémier, & l'on n'en fit qu'un des deux. Le troiſième eſt celui que le Grammairien Saxon appelle *Mithodinus. Mid Odin*, c'eſt-à-dire, *Odin* mitoyen. Enfin Svenonius conjecture que celui-ci s'étant retiré en Fionie, comme dit *Saxo Grammaticus*, ce pourroit bien être de lui que viendroit chez eux le nom d'Othonie leur capitale *Othonia.* Voyez les Notes de Stephanius, ſur Saxon le Grammairien, p. 49 & 50. Ce Grammairien dit que ce fut un inſigne Magicien qu'*Othin*, que les Rois du Nord lui envoyèrent à Byzance ſa ſtatuë toute couvèrte d'or, & ornée de prétieux bracelèts, & qu'il la fit parler. Sa femme ſe nommoit Frigga. Deshonoré par cette infame Princeſſe, il ſe retira, & un cèrtain Mithothin entreprit de ſe faire Dieu à ſa place. *Othin* revint après dix ans de d'exil, & obligea tous ceux qui pendant ſon abſence avoient uſurpé la Divinité, à la dépôſer. *Othin* n'avoit qu'un œuil, & il s'apparoiſſoit toûjours ſous la forme d'un vieillard. C'eſt lui qui apprit dans le Nord l'art de ranger une armée en bataille; il préſidoit à la Guèrre, comme Mars dans l'opinion des Grècs & des Romains; & on lui ſacrifioit les priſonniers que l'on faiſoit dans les combâts. ce fut par leurs preſtiges & leur magie que Thor & *Othin* s'attirèrent les honneurs divins: Thor étoit fils d'*Othin*, d'où *Saxo Grammaticus*, conclut que Thor n'eſt point Jupitèr, & ni *Othin* Mèrcure. Le mécredi portoit le nom d'*Othin* & le jeudi celui de Thor. L'Edda, ou Livre de Poëſie très-ancien, qu'on attribué à Snorron Sturlæſonius, & d'aûtres à Semunde ſurnommé Frode ou le Sage, fait deſcendre *Othin* de la Sybille du Nord appellé Sif, dont il étoit la vingt-uniéme génération. Il ſe nommoit *Voden*, d'où enſuite l'on a fait *Oden*, & *Othin*, *Otin.* Il étoit très-éloquent & très bien fait; lui & ſa femme Frig étoient de grands devins, ce qui leur attira bien de la conſidération & les rendit les plus fameux Rois de tout le Septentrion. Il pouſſa ſes conquêtes juſqu'en Saxe en Weſtphalie & en Franconie, dont il partagea les Gouvèrnemens entre trois fils qu'il avoit. En s'en retournant il prit le Jutland & ſe rendit maître par force ou pár traitez de prèſque tous les Royaumes du nord. Voyez *Saxo Grammaticus*, *L. I. & L. VI. hiſt. Dan.* & les Notes de Stéphanius, p. 49 & ſuiv. & p. 135 & ſuiv. où l'on trouvera beaucoup d'aûtres chôſes ſur *Othin.*

OTHMAR. Voyez OMAR.

OTHOMAN, ou OTTOMAN. ſ. m. Nom propre d'homme fils d'Ortogules, décendu des Chéfs de la nation Turque, qui dès l'an 1042. de Sujèts qu'ils étoient des Pèrſes, s'en rendirent les maîtres; & Fondèrent dans l'Aſie divèrſes Principautez. Toutes ſe trouvèrent éteintes vèrs la fin du XIII. ſiécle, à la réſèrve de celle d'Orthogules, à laquelle ce qui reſtoit des aûtres ſe réünit. *Othoman* ſe rendit maître de l'Égypte & de la

Bythinie. C'eſt *Ottoman* qui inſtitua les Janiſſaires ou ſoldats de ſa garde.

OTHOMAN, ou OTTOMAN, ANE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Turc. *Othomanus, a.* Les Empereurs des Turcs ont été d'abord nommez *Othomans* d'*Othoman*, ou Oſman qui fut prémier Empereur des Turcs, quoiqu'il ne fut que fils d'un payſan nommé Orthogule ; & dont tous les Empereurs des Turcs déſcendent juſqu'ici. Enſuite nous avons donné ce nom à toute la Nation. Il eſt plus beau, plus élégant & plus propre du ſtile éleve que celui de Turc. Nous diſons Les *Othomans*, Les Princes *Othomans*, Une Princeſſe *Othomane*. L'armée *Ottomane*, les troupes *Othomanes*. Ses fiers *Othomans*. Les peuples de la Gréce ſont plutôt éſclaves que ſujets de l'*Ottoman*. DU LOIR, *p.* 36.

Songe que du récit, Oſmin, que tu vais faire,
Dépendent les deſtins de l'Empire Ottoman ;
Qu'as tu vu dans l'armée, & que fait le Sultan. RACINE.

Mais malgré ſes ſoupçons le cruel Amurat,
Avant qu'un fils naiſſant eut raſſuré l'Etat,
N'oſoit ſacrifier ce frere à ſa vengeance,
Ni du ſang Ottoman *proſcrire l'eſpérance.* ID.

De l'honneur Ottoman *ſes ſucceſſeurs jaloux,*
Ont daigné rarement prendre le nom d'époux. ID.

Nul n'éleva ſi haut la grandeur Ottomane. ID.

Rhodes des Ottomans *ce redoutable écueil.* ID.

Le ſang des Ottomans,
Ne doit point en eſclave obéir aux ſermens. ID.

OTHONNA. ſ. f. Plante dont parle Dioſcoride, & qui ſelon quelques Botaniſtes eſt une éſpéce d'œillet d'Inde, qu'on appelle *tagetes maximus rectus flore pleno multiplicato.* J. BAUH. Voyez OEILLET D'INDE.

O T I.

OTIN, ou ODIN. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Anciens Danois. *Otinus, Odinus.* Les principaux Dieux des anciens Danois étoient *Otin*, Thor, & Freyus. C'étoit de grands hommes qu'on avoit mis au nombre des Dieux comme Snorro Sturlæſonius l'a prouvé. Voyez Bartholin *Antiquit. Danicoe.* On écrit plus communément OTHIN. Voyez ce mot.

O T L.

OTLINGEN. Voyez ETLINGEN.

OTLINGUE. ſ. f. *Otlingua.* C'eſt un nom qu'on a donné autrefois à la Saxe.

OTLINGE, ou OTLINGUE. ſ. & adj. *Otlingus.* C'eſt un nom qu'on donnoit autrefois aux Saxons.

O T M.

OTMAGIUCHI. Voyez LATI.

OTMARS, OTMARSSEN. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Otmarſia.* Il eſt dans la Haute Alſace, près du Rhin, à deux ou trois lieuës de Newenbourg, vers le couchant. On croit que ce village eſt un ancien lieu des Triboces, nommé *Stabulæ, ad ſtabula.* MATY.

O T O.

OTOQUÉ. ſ. m. Nom d'une iſle de la mèr du ſud ſur la côte occidentale de l'Iſthme de Panama. *Otoque.* Elle eſt à quatre lieuës de l'Iſle de Tavoga. Elle eſt aſſez grande.

OTOURAK. ſ. m. Tèrme de Relation. Morte paye. Nom que l'on donne dans les troupes Ottomanes aux ſoldats que l'on paye ſans qu'ils aillent ſervir en campagne. L'Aga des Janniſſaires à ſous ſa charge quarante mille Janniſſaires, dont il y en a environ huit mille réſidans dans Conſtantinople, tant mortepayes, qu'ils appellent. *Otourak*, qui ſignifie proprement *aſſis*, c'eſt à-dire, gens de répos, qu'autres. DULOIR. *p.* 97.

O T R.

OTRANTE. ſ. m. Nom propre d'une ville qui a donné ſon nom à la tèrre d'*Otrante*, une des Provinces du Royaume de Naples. *Hydruntun, Hydrus.* Elle eſt ſituée ſur la côte orientale, à ſix ou ſept lieuës de Leccie, & elle a un bon port, d'où le paſſage en Gréce eſt le plus court & le plus commode. Elle fut priſe & pillée par Mahomet II. l'an 1480. Mais elle s'eſt rétablie. Elle eſt fortifiée, défenduë par une bonne citadelle, & c'eſt le Siége d'un Archevêque. MATY. En 969. Polyeucte P. de CP. érigea *Otrante* en Archevêché à l'inſtance de l'Empereur Nicéphore. C'étoit un attentat contre l'autorité du Pape ; cette partie méridionale de l'Italie, comme a remarqué M. Fleury, *hiſt. Eccl. L.* 56. n'ayant point eu juſques-là d'autre Métropole que Rome.

La tèrre d'OTRANTE. *Provincia Hydruntina, Hydruntinum Territorium.* C'eſt une partie de la Pouïlle, & une des douze Provinces du Royaume de Naples. C'eſt une grande prèſqu'iſle, qui eſt bornée au couchant par la tèrre de Bàry, & par la Capitanate, baignée au nord par le Golfe de Veniſe, au midi par celui de Tarente, & au Levant par la mèr Ionnienne. Cette Province peut avoir trente deux lieuës du couchant au Levant, & neuf dans ſa plus grande largeur du nord au ſud. C'eſt un païs plein de montagnes, & aſſez ſec ; il produit pourtant quantité d'Olives, de Figues, & du vin. On y voit une éſpéce d'araignées qu'on nomme des Tarentules, dont la morſure eſt fort venimeuſe, & ne ſe guérit, dit-on, qu'en danſant au ſon des inſtrumens de muſique. Il y a auſſi de ces ſerpens amphibies, que les Grècs appelloient Chèrſydres. Enfin ce païs eſt ſouvent déſolé par les ſauterelles ; mais on aſſure que la Providence y fait naître une éſpéce d'oiſeaux qui font la guèrre à ces inſectes, & qui les mangent. Ce païs a plus à craindre encore des Corſaires Turcs, qui y font ſouvent des déſcentes, pillent la campagne, & emmenent en éſclavage tous les habitans qu'ils peuvent attraper. Auſſi a-t-on conſtruit tout le long de ſes côtes un nombre incroyable de Tours, où l'on tient du canon, & du monde pour s'oppôſer à ſes ennemis. Toutes ces incommoditez n'empêchent pas que la tèrre d'*Otrante* n'ait un aſſez grand nombre de Villes. *Otrante*, Brindes, & Tarente Archiépiſcopales, Leccie Épiſcopale, & Capitale, à la place d'*Otrante*, qui l'étoit autrefois, Caſtro, Gallipoli, Mutera, Mutolu, auxquelles on peut ajoûter S. Maria di Leuca, Aleſſano, Ugento, Nardo, Oſtuni, & Caſtellaneta, qui ſont toutes Épiſcopales. MATY.

Le Cap d'OTRANTE. *Hydrus promontorium.* Ce Cap eſt près de la ville d'*Otrante*, du côté du nord, une ligne tirée de ce Cap, juſqu'aux côtes de l'Épire au travers de la bouche du Golfe de Veniſe, fait la ſéparation de ce golfe d'avec la mèr Ionienne. MATY.

OTRER. Vieux vèrbe actif. Octroyer. *Donare, concedere.*

OTRICOLI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe en Italie. *Otriculum, Otriculum novum.* Elle eſt dans le Duché de Spolète, entre Narni & Citta Caſtellana. *Otricoli* eſt ſur une petite montagne, à demi lieuë du Tibre, où eſt ſitué le village nommé Civita d'Ocria, qui eſt proprement l'ancienne ville Épiſcopale, que l'on appelloit *Ocriculum, Otriculum, Ocriculi* & *Utriculum.* MATY.

O T T.

OTTE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne forêt, & du lieu où cette forêt étoit *Utta.* La forêt d'*Otte* étoit entre Sens & Troye. Le païs porte encore ce nom : car on dit Seant en *Otte*, Aix en *Otte*. Le païs d'*Otte* s'étendoit pourtant plus que la forêt, qui lui donnoit ſon nom. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 625. & 626.

OTTENWALD. Voyez ODENWALDT.

OTTESUND. ſ. m. Nom d'un détroit du golfe d'Alborg, en Jutlande. *Othonis Fretum.* Ce détroit eſt aux confins des Diocèſes d'Alborg & de Rypen, un peu au Levant de le ville de Lemvig. Il a pris ſon nom de l'Empereur Othon, qui s'avança dans le Jutland juſqu'à ce détroit. MATY.

OTTING. Voyez OETING.

OTTOSCHATZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Morlaquie, ſitué à quatre lieuës de Segna, vèrs l'orient. *Ottoſchatum.* Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Arucia*, petite ville de la Liburnie, que d'autres placent à Bregna, village voiſin. MATY.

OTTUPLE. ſ. f. Tèrme de Muſique. Meſure à quatre tems, qu'on marque ordinairement par un C, quelquefois par $\frac{4}{8}$ & ſouvent par un C, barré quand les quatre tems ſont fort vîtes. *Octupla.* Ce mot vient de l'Italien *Ottupla*, qui eſt la même chôſe *qu'octuple.*

O U.

OU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ulfus.* Saint *Ou* Martyr. Il y a près de Méry, à quatre lieuës d'Arcies au Diocèſe de Troye en Champagne, un village de ſon nom, où il eſt honoré comme Martyr. CHASTEL. *Martyrol. T. I. p.* 574. & 379.

OU, ſans accent. Conjonction disjonctive, & altèrnative. *Aut, ſeu, ſive, vel.* Il faut faire l'un *ou* l'autre, ſortir, *ou* demeurer ; dire oüi, *ou* non ; payer *ou* agréer, &c. Vaugelas a fait quelques remarques ſur l'uſage de ce mot : il prétend qu'il faut dire, par éxemple, *ou* la douceur, *ou* la force le fera, & non pas le feront, à cauſe que la disjonctive *ou* ne ſe trouve que deux fois. Mais lorſqu'elle ſe trouve plus de deux fois, il croit qu'on peut mettre le vèrbe au plurier ou au ſingulier, comme en cet éxemple : Peut-être qu'un jour, *ou* la honte, *ou* l'occaſion, *ou* l'éxemple leur donneront, ou leur donnera, un meilleur avis. L'un & l'aûtre

l'aûtre eſt bon ; cependant à cauſe de l'accumulation des chôſes, qui préſente des faces differentes à la fois, il eſt plus élegant de dire *donneront*, que *donnera*. Vaug. Rem. Il faut remarquer qu'on met cette conjonction *ou* même devant le prémier membre d'une énumeration, & que quelquefois auſſi on ne la met qu'après le premier membre & devant le ſecond. Le Comte ſoit qu'on peut l'accuſer de part *ou* d'autre d'avoir *ou* mal entendu, *ou* mal retenu cette réponſe. L'Ab. Regn. On pouvoit ſuprimer le mot *ou* qui eſt devant les mots *mal entendu* ; mais c'eût été une faute de dire, *ou* de part *ou* d'aûtre, parceque l'uſage veut qu'on diſe, de part *ou* d'aûtre.

Où, avec un accent grave, qui ne marque point une prononciation de celle, *ou* du nom *ou* de la prépoſition, dont nous avons parlé dans les deux articles précédens, mais qui ſert ſeulement à diſtinguer ſa nature, & qui fait faire attention que l'*où* avec accent n'eſt pas la même chôſe, & n'a pas le même ſens que l'*ou* ſans accent, advèrbe de lieu. *Où* va ce chemin là ? *Quò ducit illud iter ? Où* êtes-vous allé ſi vîte ? *Quò tam cito pergis ? Où* logez-vous à préſent ? Remarquer l'endroit *où* nous en ſommes. Il eſt venu de je ne ſçai *où* ; pour dire, il eſt inconnu.

Ce mot vient du Latin *ubi*.

Où, ſe met élégamment pour le Pronom relatif *lequel* ou *laquelle*, tant au ſingulièr qu'au pluriel, en y joignant quelque prépoſition. La haine & la flatterie ſont les écueils *où* la vérité fait naufrage. La Rochef. pour dire, dans leſquèls. Il ſe dit auſſi pour, à quoi. Bon Dieu ! *où* en ſommes nous réduits.

Ou, Vieille particule qui s'eſt dite au lieu de *au*, qui ſignifie à le. *Ou point que*, pour au point que, lorſque. *Ou quel* pour auquel.

Ou eſt auſſi une vieille prépoſition. Dans. *In. Ou païs*, dans le païs. Lobineau.

OU QUE, pour dire, en quelque lieu que, ſe trouve en pluſieurs Auteurs anciens & modèrnes. *Quòcumque*. Marota dit :

> *L'œil & le cœur de tous ceux qui la virent,*
> Où *qu'elle allât, tout le jour la ſuivirent.*

Brébœuf l'a auſſi employé dans ce vèrs : *où qu*'il porte les yeux, il y porte la mort. Après ces autoritez je ne laiſſe pas de le condamner. Mén. Il ne vaut pas mieux, quand il s'agit des pèrſonnes : onne dit point, c'eſt un homme *où* j'ai remarqué beaucoup de vèrtu. Chévreau.

OUA.

OUAGE. ſ. m. Voyez OUAICHE.

OUAHAL, OUALCHRE. &c. Voyez WAHAL, WALCHRE, & ainſi des aûtres.

OUAI, OUAIS. Sortes d'Interjections qui marquent de l'admiration, de la ſurpriſe. *Ouai !* cet homme-là fait bien le fièr. *Siccine ita ſuperbit. Ouais !* ce Maître d'armes vous tient fort au cœur. Mol.

Ce mot vient du Grèc οὐαὶ, ou du Latin *obe*. Huet.

OUAICHE. ſ. m. Tèrme de mèr. C'eſt le ſillage, ou la trace du vaiſſeau. *Navis in undis veſtigium*. On dit auſſi *ouage*. On dit, tirer un vaiſſeau en *ouaiche* ou à *ouaiche*, lorſqu'on lui donne le cable, parcequ'il eſt peſant à la voile, ou qu'on le remorgue étant incommodé. Cela ſe fait de la ſorte. Le vaiſſeau qui remorque, ou tire en *ouaiche*, attache le bout d'un cable ou d'une hanſière au pied de ſon grand mats ; & faiſant paſſer l'aûtre bout par un Sabord de l'arrière, il fait porter ce bout à bord du vaiſſeau incommodé, & l'y ayant fait amarrer au piéd du mats de Miſaine il tire & remorque ce vaiſſeau incommodé. Guillet. Tirer un vaiſſeau en *ouaiche*, c'eſt le tirer après ſoi, le tirer dans ſon ſillage, le toüer, le remorguer. Trainer un pavillon ennemi en *ouaiche*, c'eſt le trainer attaché à l'arrière du vaiſſeau enſorte qu'il deſcende juſqu'à fleur d'eau. Trainer un pavillon ennemi en *ouaiche*, c'eſt une marque de victoire. Ma conſèrve me voyant deſemparé, & ne me voulant pas abandonner, me dônna le cable & me tira en *ovaiche*. Ces deux pavillons furent tirez à *ovaiche* par leurs ſeconds. Guillet.

OUAILLE. ſ. f. Brebis. *Ovis*. En ce troupeau il y a tant de moutons, & tant d'*ouailles* qu'on a données à chepteil. Il ne ſe dit plus qu'à la campagne.

Nicod dit que ce mot vient de *ovicula*.

Ouaille, ſe dit figurément & plus au plurier qu'au ſingulier, des hommes qui ſont ſous la conduite ſpirituelle d'un Paſteur. *Oves*. Il ne faut pas qu'un Curé laiſſe pèrdre une ſeule *ouaille* de ſon troupeau. L'Écriture dit que les *ouailles* connoiſſent la voix du Paſteur ; pour dire, qu'elles ſuivent ſes inſtructions. Elle voit la plûpart de ſes *ouailles* pèrduës. Patr. Il réſida à ſon Égliſe, pour y prendre ſoin des *ouailles* que Dieu avoit commiſes à ſa garde. Maucroix.

OUAINE. ſ. f. Nom d'une petite rivière de France, qui n'eſt connuë que par la défaite du jeune Clotaire, par les Rois Théodebert & Théodoric, l'an 605. ſuivant du Tillet. *Aroanna, Aruenna*. Elle paſſe à Dormeille où ſe donna la bataille entre Clothaire & les deux Rois, dont on a parlé ; & ſe jette dans le Loin à Moret en Gaſtinois. Valois *Not. Gall. p.* 44.

OVAIRE. ſ. m. Eſt une partie des oiſeaux où ſe forment les œufs. *Ovarium fœmineum*. Les Anatomiſtes modèrnes donnent auſſi des *ovaires* aux femmes. Bartholin a fait un Traité de l'*ovaire* des femmes ; & il ſoutient qu'il doit être ainſi nommé, & non pas *teſticules*.

OVALAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un trou de l'iſchion, parcequ'il eſt de forme ovale. *Ovatus*. La partie antérieure de l'iſchion fait la circonférence du trou *ovalaire*. Dionis.

OVALE. ſ. m. & f. L'Académie le fait maſc. Figure enfèrmée par une ſeule ligne courbe, & ronde imparfaitement, dont les diamétres ſont inégaux ; elle repréſente un œuf. *Figura ovata*. L'*ovale* commune eſt une figure irrégulière, à cauſe qu'elle eſt moins large par un bout que par l'aûtre ; & en cela elle eſt différente de l'ellipſe, qui eſt l'*ovale* Mathématique, régulière ; & également large par les deux bouts. Le vulgaire les confond ordinairement. Les Géométres l'appellent une *fauſſe ellipſe*.

Ovale rallongée eſt celle qui eſt la plus longue ; c'eſt auſſi la chèrche rallongée de la coquille d'un éſcalier *ovale*. Faire de la ſection oblique d'un cilindre. *Ovale* rampante eſt celle qui eſt biaiſe ou irrégulière par quelque ſujettion, comme il s'en trace pour trouver des arcs rampants dans les murs d'échifre d'un éſcalier. *Ovale* de Jardinier eſt celle qui ſe trace par le moyen d'un cordeau, dont la longueur doit être égale au plus grand diamétre de l'*ovale*, & qui eſt attachée par ſes extrêmitez à deux piquets auſſi plantez dans le grand diamétre pour former cette *ovale* d'arc.

Ovale. adj. m. & f. Qui eſt de figure curviligne plus longue que large. *Ovatus*. Un tour de viſage *ovale* eſt agréable. Anne de Boulen avoit le viſage *ovale*. Mauc. Keplèr & Tycho-Brahé ont remarqué que la tèrre ſembloit *ovale*.

En Architecture l'on appelle *colonne ovale*, celle dont le fût eſt aplati, ſon plan étant *ovale*, pour éviter de la ſaillie.

En tèrmes d'Anatomie on appelle *ovale*, une petite fenêtre qui eſt dans l'oreille intérieure qui ſèrt au ſentiment de l'ouïe, & qu'on a ainſi appellée à cauſe de ſa figure. Voyez Oreille.

On dit auſſi advèrbialement, en *ovale* ; pour dire, tracé à la manière d'une *ovale*. *Figurâ, vel modo ovali deſcriptum*. On peut tourner en *ovale* ſur le tour ordinaire, & en toute aûtre figure.

OUARA. ſ. m. Nom d'un oiſeau de l'iſle de ſainte Catherine. C'eſt une éſpece de Pêſcheur tout rouge, d'une belle couleur. Frézièr.

OVARISTE. ſ. m. Celui qui tient que la génération de l'homme ſe fait par des œufs. *Qui hominem ex ovo generari putat*. Ce mot ſe trouve dans Dionis, qui apparemment l'a fait.

OUATE. ſ. f. C'eſt en ſa propre ſignification une éſpéce de coton qui croît autour de quelque fruit d'Orient : mais en France c'eſt le prémier vêtement, ou la prémière ſoye qui ſe trouve ſur la coque du vèr à ſoye. *Tomentum xylinum, goſſipium*. On la fait bouillir, & quand elle eſt cuite, on en fait la *oüate*, dont on ſe ſèrt pour mettre dans les doublures des robbes de chambre. Remarquez qu'on écrit, & qu'on prononce de la *oüate*, quoique quelques-uns diſent & écrivent de l'*oüate*. L'Acad.

> *On apporte à l'inſtant ſes ſomptueux habits,*
> *Où ſur l'*oüate *molle éclate le tabis*. Boil.

OUATÈRGAN. ſ. m. Foſſé plein d'eau bourbeuſe, de bouë. *Foſſa lutoſa, paludoſa*. Des chemins bordez d'*ouatèrgans* à droit & à gauche. De Buſſi.

OVATION. ſ. f. Tèrme de l'Hiſtoire Romaine, qui ſe dit des petits triomphes accordez à des Capitaines qui avoient vaincu ſans grande éffuſion de ſang, ou défait des rebelles, des éſclaves, des pirates, ou autres indignes ennemis de la République Romaine. *Ovatio*. Leur entrée ſe faiſoit à piéd, ou quelquefois à cheval ; mais jamais ſur un char ; ils portoient des couronnes de myrte, qu'ils appelloient *ovales*, ayant néanmoins à leur ſuite tout le Sénat.

Ce mot vient, ſelon Sèrvius, de *ovis*, parceque le vainqueur immoloit ſeulement une brebis à Jupitèr ; au lieu que le vrai triomphateur lui immoloit un Taureau. D'aûtres le dérivent des acclamations & cris de joye qui ſe faiſoient pour honorer l'*ovation*. Cette éſpéce de triomphe fut mis en uſage l'an 250. de Rome.

OUAXACA. Voyez GUAXACA. *Tom. III. p.* 399.

OUB.

OUBLÉE. ſ. f. Vieux mot. Sorte de patiſſerie. *Oblia* dans la baſſe Latinité. Il y aura un Patiſſier à qui l'on fera marché de faire le pain de bouche, les *oublées*, &c. *Statut. ann.* 1316. Jean

 de

de Vèrnon fera le pain de bouche, les patez, & les *oublées*, &c. *Statut. an.* 1317. Voyez OUBLIE.

OUBLI. ſ. m. Manque de ſouvenir, ce qui eſt ſorti de la mémoire. *Oblivio.* Les ingrâts mettent les bienfaits fort aiſément en *oubli*. Selon cette doctrine les pechez qu'on fait dans un entier *oubli* de Dieu, ne pourroient être imputez. PASC. Les hommes établiſſent leur repos à vivre dans l'ignorance, & dans l'*oubli* de leur état. NIC. L'*oubli* de ſoi-même eſt la ſource de l'orgueil. ID. La gloire & la réputation ſe pèrdent enfin dans les abîmes d'un éternel *oubli*. FLÉCH.

Voy comme là Sculpture, à l'envi de l'hiſtoire,
Enrichit ta vèrtu d'un nouvel Ornement,
*Et va forcer l'*oubli *dans ce retranchement.* SENECÉ.

Les Poëtes diſent qu'ils ſauvent les noms de l'*oubli*, qu'ils les garentiſſent de l'*oubli*. Ils ont inventé le fleuve Léthé, ou de l'*oubli*, en faveur de la Métempſychôſe.

*L'*Oubli *qu'on boit là bas ſur un ſombre rivage.* BRÉBEUF.

Les anciens croyoient qu'en entrant aux Enfers on beuvoit de l'eau du fleuve Léthé, & qu'elle faiſoit oublier tout le paſſé. L'Antiquité avoit conſacré l'*oubli* à Bacchus, pour faire comprendre qu'on doit oublier tout ce qui ſe dit à table, & dans la libèrté de la joye, & du vin: C'étoit un provèrbe des Grècs; je haïs le convive qui a de la mémoire.

OUBLIAGE. ſ. m. Vieux mot. Tèrme de Coûtumes. Voyez OUBLIE.

OUBLIAL. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Oblia nummorum.* Pour connoître ce que c'eſt que le Droit d'*oublial*. Voyez Droit d'*oublie*, *obliage*, *oublée*, *oubliage*.

OUBLIANCE. ſ. f. Manque de mémoire, de ſouvenir. *Oblivio.* Il commence à vieillir, & n'eſt plus en uſage que dans ces phrâſes; Il n'a point fait cela par malice, mais par *oubliance*, par pure *oubliance*.

OUBLIE. ſ. f. Pâtiſſerie ronde, déliée & cuite entre deux fèrs. *Cruſtula mellita.* On la fait avec de la pâte délayée. A Paris les *oublies* ſont inſipides. A Lion on les fait comme des cornèts de métier. C'eſt le profit des garçons Pâtiſſiers de crier le ſoir en hivèr des *oublies*. Ils appellent une main d'*oublies*, les ſept ou huit qu'ils jettent ſur la table. René Duc de Bar & de Lorraine, qui avoit pris le nom de Roi de Sicile, ayant été pris à la bataille de Thoulongeon & mené priſonnier au Château de Piracon ſur Salins, & y demeurant long-tems, peignit de ſa main fort richement & proprement des *oublies* d'or en la chambre où il tenoit priſon, voulant ſignifier que ſes gens qui ne faiſoient point de diligence de le faire délivrer, l'avoient dû tout oublié. *Paradin. L. III. p.* 729 730.

On appelle quelquefois le pain à chanter une *oublie*. *Cruſta mellita.* On dit d'un chapeau, d'un rabat dont les bords ſe retrouſſent, & qui ne ſe tiennent pas droits, qu'ils ſont l'*oublie*.

Droit d'OUBLIE. Tèrme de Coutûmes. Droit que les ſujèts & les vaſſaux doivent à leurs Seigneurs en quelques endroits; il conſiſte en quelques patiſſeries appellées *oublies*, que les vaſſaux donnent à leurs Seigneurs. *Oblia*, *obliagia*, dans la baſſe Latinité. Ce droit d'*oublie* à été changé en argent.

Ce mot vient par corruption d'*oblaye*, qui a été fait d'*oblata*, dont les Écrivains des dèrniers tems ſe ſont ſèrvis pour ſignifier une hoſtie non conſacrée. Voyez les Bollandiſtes, *Acta SS. April. T. I. p.* 312. *not. d.* On l'appelloit autrefois *oblée* & *oblaye*, & les Oublieurs *Oblayeurs*. On les trouve ainſi nommez dans des Arrêts du Parlement fort anciens. Les Latins l'ont appellé *nebula*. D'autres le dérivent du Latin *obelia*, parceque tel ouvrage ne ſe vendoit qu'une *obole*.

OUBLIER. v. act. Pèrdre la mémoire de quelque chôſe, ne s'en plus ſouvenir, n'y penſer plus. *Oblivisci*, *non recordari*, *amittere memoriam.* Il y a mille principes des Sciences, qu'un Docteur eſt bien aiſe d'*oublier*. Une longue abſence fait *oublier* une Maîtreſſe. Les langues s'*oublient*, ſi on ne les cultive. *Linguæ neglectâ oblivione delentur.* Je n'*oublierai* jamais vos bienfaits. On *oublie* aiſément les malheureux quand on eſt dans la proſpérité. S. ÉVR. Je ne vous ſoupçonnai de m'avoir *oublié* que quand je ne ſçus plus que me dire pour vous excuſer. B. RAB. *Oubliez* dans la douceur d'être aimée le reſte de vôtre douleur. S. ÉVR. J'*oublie* que je ſois malheureux quand je ſonge que vous ne m'avez pas *oublié*. VOIT. La qualité de Grand, fait prêſqu'*oublier* qu'on eſt homme. NIC. Il y a des femmes qui veulent abſolument qu'on parle d'elles, & le plus grand des malheurs à leur avis, eſt d'être *oubliées*. BELL. Je n'aime pas que mes amis me laiſſent la libèrté de les *oublier*. B. RAB. Les emplois & les occupations nous emportent, nous divèrtiſſent en faiſant que nous nous *oublions* nous-mêmes. NIC. Il vaut mieux *oublier* ſa douleur que de la combattre. S. ÉVR. On *oublie* bien les abſens: à plus forte raiſon *oublie-t-on* les morts, qui le ſont pour toûjours. ID. J'*oubliai* ma colère, & ne ſçus que pleurer. RAC. En ce ſens on dit, que quand un père *oublie* à faire mention de ſes enfans dans ſon teſtament, cela le rend nul. Il les faut exhéréder nommément. Ceux qui entrent en Religion doivent *oublier* leurs parens, leurs amis; pour dire, renoncer à toutes chôſes. *Omnibus nuntium remittere.*

OUBLIER, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas préſent à la mémoire; ce qui en eſt échappé ſeulement pour quelques momens; ce dont on ne ſe ſouvient pas ſur l'heure, quoiqu'on n'en ait pas pèrdu tout-à-fait le ſouvenir. *Non recordari, oblivisci. Oublier* ſes gands, ſon manchon, ſa bourſe, c'eſt les laiſſer quelque part. J'avois *oublié* ce paſſage, mais vous m'en faites ſouvenir. J'*oubliois* de vous dire, de vous écrire cette circonſtance; c'eſt un tour d'expreſſion pour revenir à une chôſe dont on ne s'étoit pas ſouvenu. J'avois *oublié* à vous dire: c'eſt ce que diſent ceux qui n'ont point d'ordre dans leurs penſées, & de qui le jugement n'aide point à la mémoire, lorſqu'ils font un long récit. LOG. Ne trouvez-vous pas plaiſant ce qu'un homme m'écrivoit. J'*oubliois* à vous dire qu'il y a trois jours que ma femme eſt morte. M. SCUD.

OUBLIER, ſignifie encore, Témoigner qu'on n'a plus de reſſentiment; feindre qu'on a pèrdu le ſouvenir de quelque chôſe. *Fingere ſe non amplius recordari, oblivione delere.* Dans les accommodemens on oblige les parties d'*oublier* le paſſé. Dans une amniſtie le Prince promet d'*oublier* tous les deſordres précédens. Nous prions Dieu tous les jours d'*oublier* nos péchez.

OUBLIER, ſignifie auſſi, Omettre, négliger. *Omittere, negligere.* Il n'a rien *oublié* pour régaler ſon ami, pour lui faire un repas magnifique. Il n'a rien *oublié* pour le pèrſuader. ABLANC. Il n'a rien *oublié* pour faire bien élever ſes enfans. La nature qui avoit été ſi libérale pour Corneille en des chôſes extraordinaires, l'avoit comme *oublié* dans les plus communes. S. ÉVR.

OUBLIER, ſignifie encore, Manquer à ce qu'on ſe doit à ſoi, ou à autrui, pèrdre le reſpect, devenir fièr; ne ſe plus ſouvenir de ce qu'on a été. *Deeſſe ſuo officio, non ſe recipere, eſſe ſuæ ſortis immemorem.* Cette Dame s'eſt bien *oubliée* de faire une ſi baſſe alliance; elle a bien *oublié* ce qu'elle étoit. On ne doit jamais s'*oublier* devant ſes Supérieurs. Les gens de fortune s'*oublient* aiſément; ils deviennent inſolens dans la proſpérité. Les pèrſonnes mêmes qui ont de la probité s'*oublient* quelquefois dans le malheur, & le dérangement de leurs affaires. BELL. Elles ont *oublié* ce qu'elles doivent à leur ſexe & à leur profeſſion. PATR. Le méchant s'*oublie* dans la proſpérité, MAUC. On dit à une pèrſonne qui pèrd le reſpect, & qui s'emporte, Vous vous *oubliez*. On dit d'un homme de baſſe naiſſance élevé à une haute fortune, qui devient fièr & orgueilleux, qu'il s'*oublie*. On dit d'un Auteur qui ne ſe ſoutient pas par tout également, qu'il s'*oublie* quelquefois. Boileau dit de Xénophon & de Platon, que ces Héros de l'Antiquité, s'*oublient* eux-mêmes, juſqu'à laiſſer échaper dans leurs écrits des chôſes baſſes & puériles. Il y a des malheurs où les hommes approuvent qu'on ſoit ſenſible juſqu'à l'excès, & où l'on peut s'*oublier* entièrement avec bienſéance. DISC. d'ÉL. Si les femmes ſe rendoient plus redoutables aux hommes, ils ne s'*oublieroient* pas auprès d'elles comme ils font. BELL.

OUBLIER, avec le pronom pèrſonnel ſignifie auſſi quelquefois, S'égarer, ſe laiſſer tranſporter. *Officii non meminiſſe; officio deeſſe, efferri; ſui oblivisci.* L'eſprit dans ce nectar heureuſement s'*oublie*. BOIL.

OUBLIER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit de celui qui eſt dans un grand repas, dans une bonne occaſion de profiter, il eſt bien fou qui s'*oublie*, qui s'abſtient de manger, de s'enrichir. On dit d'un homme attaché à la recherche de ſes intérêts, qu'il n'*oublie* rien pour dormir. *Nullum non movet lapidem ut.* On dit auſſi d'un homme avide à voler ou à exiger, qu'il n'*oublie* pas ſes mains, qu'il ne va pas ſans ſes mains. Marot dit de ſon Valèt qui le vola, qu'il n'*oublia* rien fors à lui dire adieu. On dit auſſi, Qui bien aime, tard *oublie*. On dit qu'une chôſe eſt miſe au rang des péchez *oubliez*, quand on la néglige, quand on n'en fait plus de cas, quand on n'en parle plus. On dit par une formule de quête, N'*oubliez* pas les pauvres malades, l'Hôpital Général, le ſèrvice du Saint Sacrement, pour exciter les gens de bien à faire quelque libéralité pour ces chôſes.

OUBLIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Oblitus, oblivione deletus.*

OUBLIETTE. ſ. f. Lieu qu'on dit être en quelques priſons, où l'on met ceux qui ſont condamnez à une priſon pèrpétuelle, qu'on a tout-à-fait oubliez. *Carcer perpetuus, oblivium perpetuum.* Froiſſart fait mention de ces *oubliettes*. Bonfons dans les Antiquitez de Paris rapporte la condamnation de Hugues Aubert Prévôt de Paris, qui fut condamné à être dans l'*oubliette* au

pain & à l'eau ; c'eſt-à-dire, dans une priſon pèrpétuelle. Et dit *Il fut prêché & mitré publiquement au parvis Nôtre-Dame ; & après ce condamné à être en l'*oubliette *au pain & à l'eau.* Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *oubliette*, la priſon de l'Évêque de Paris, parceque les Clèrcs qui avoient failli y étoient ſi long-tems, qu'on les tenoit pour oubliez.

Il y avoit autrefois en Pèrſe un Château que les Grècs appelloient λήθη, c'étoit ce que nous appellons *oubliette*. Ceux qui étoient enfèrmez dans ce Château devoient être tellement oubliez qu'il étoit déffendu ſur peine de la vie de prononcer leur nom.

Le peuple dit d'une pèrſonne qu'on a éxécuté ſecrettement en priſon, qu'il a paſſé par les *oubliettes* : le Peuple donne encore un aûtre ſens à cette expreſſion, & il dit que paſſer par les *oubliettes*, c'eſt être tourmenté d'une manière extraordinaire dans quelque lieu ſoutèrrain d'une priſon, & y être mis à mort par un ſupplice cruel.

OUBLIEUR. ſ. m. (L'Académie dit *Oublieu.*) Garçon Patiſſier qui va crier des oublies. *Cruſtularius.* On fait dire des chanſons à l'*Oublieur*, quand on a vuidé ſon corbillon d'oublies.

OUBLIEUX, EUSE. adj. Celui qui n'a point de mémoire ni de ſoin. *Obliviosus, immemor.* Il faut chaſſer ce vâlet ; car il eſt trop *oublieux.* Jupitèr fut *oublieux* en pluſieurs occaſions. COST.

OUC.

OUCHAR. Voyez EUCHÈR.

OUCHE. ſ. f. ou OSCHE. Vieux mot François qui eſt encore en uſage en pluſieurs Provinces, qui ſignifie une tèrre labourable clôſe de foſſez ou de hayes ; en Anjou, dans le Maine, la Touraine, le Bèrry & ailleurs ; c'eſt un jardin fèrmé de hayes & planté d'arbres fruitièrs ſous leſquèls on ſeme quelquefois des légumes ou du chanvre. *Pomarium.* Dans la Coutume de Nivèrnois il y a *boſche.* On l'a appellée en Latin *olea, olcha, olchia,* d'où l'on a fait le vèrbe *occare*, pour dire, *labourer*, & *ager occatus*, pour dire, *champ labouré.* DU CANGE. L'Abbaye de Chalivoy a pluſieurs *ouches* dans ſon domaine.

OUCHE. ſ. m. Nom d'une petite contrée de France, le païs d'OUCHE. *Uticenſis Tractus.* C'eſt un petit païs de Normandie. Il eſt au couchant de la rivière d'Ilon, & de la ville d'Évreux. On en ignore maintenant les bornes. MATY. Du Moulin dit dans ſon Diſcours de la Normandie, *Ouche* baigné de Riſle eſt un tèrroir plat, pièrreux pour la plûpart, trop ſec dans les chaleurs & trop humide dans les pluyes ; & toutefois par le travail des habitans, il rapporte ſuffiſamment des grains. Ses villes & & bourgades ſont Verneuil, Breteuil, Conches, l'Aigle, Lyre, Rugles, & la Barre.

OUCHE, en Latin *Uticum*, ou *Uticus*, étoit autrefois une forêt dans laquelle il y avoit un Monaſtère de même nom. Valois dit que l'un & l'aûtre étoit dans le Diocèſe de Liſieux & dans le Doyenné de Montreuil. Aujourd'hui ce lieu & le Monaſtère s'appellent Évroul. *Not. Gall. p.* 625.

OUCHE, ou OUſCHE. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Duché de Bourgogne. *Oſcarus, Oſcara, Oſchara, Hoſcarus.* Elle baigne Dijon, & ſe décharge dans la Saône, un peu au deſſus de S. Jean de la Lune. MATY. Cette rivière donnoit autrefois ſon nom à la contrée qu'elle arrôſe, qu'on nomme le Tèrritoire d'*Ouche*, *Pagus Oſcarenſis*, ou *Uſcarenſis.* Il étoit renfèrmé entre la Saône, l'*Ouche*, & la Tille, & avoit titre de Comté. Les habitans de ce païs s'appelloient *Oſcarenſes*, & l'on trouve *Uſceronces Oſcarenſium* ; Le Vicomte du païs d'*Ouche.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 393. 394.

OUCHI. ſubſt. maſc. Nom propre de lieu. *Ulceium.* Il y a *Ouchi* le Chaſtel, *Ulceium caſtellum*, qui eſt près de Soiſſons, & *Ouchi* la ville, *Ulceium villa*, qui eſt près d'*Ouchi* le Chaſtel. Valois, *Not. Gall. p,* 615.

OUCRE. ſ. m. Voyez HOURQUE.

OUD.

OUD. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un des douze mois, d'un des douze ſignes, d'une des douze années du cycle duodénaire, d'une des douze heûres chez les Turcs orientaux, & chez quelques peuples Tartâres. Ce mot dans leur langue ſignifie taureau.

OUDAN. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom de l'onzième mois de l'année des Arméniens de Giulfa qui eſt un grand fâuxbourg d'Iſpahan qu'ils habitent. Ce mois répond à peu-près au mois d'Août, & eſt l'onzième de leur année, qui commence par le mois d'Octobre.

OUDE. ſ. f. Nom d'une rivière de France. *Ulda.* Elle eſt dans la Brétagne. Elle paſſe à Rohan, à Joſelin, à Maleſtroit, & ſe jette dans la Vilaine. Quelques tables l'appellent Auſte, Auſt, ou Aouſt, mais mal. D'Argentré la nomme la rivière d'*Oude. Oude* s'eſt fait d'*Ulda*, comme *outre* de *ultra*, au lieu que Auſte & Aouſt, viendroit d'*Auguſta.* Valois, *Not. Gall. p.* 615.

OUDENARDE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, Capitale d'une Chaſtellenie de la Flandre Éſpagnole, & ſituée ſur l'Éſcaut, qui la partage en deux, entre Gand & Tournay, à cinq lieuës de la prémière & à ſix de la dèrnière. *Aldenarda. Oudenarde* eſt conſidérable par ſon commèrce, & par les belles tapiſſeries qu'on y fabrique, & l'eſt encore davantage par ſes fortifications, & par ſa citadelle. Nous la prîmes l'an 1658. & on la rendit par la paix des Pyrénées : nous la reprîmes l'an 1667. & elle fut encore renduë par la paix de Nimégue l'an 1679. Elle eſt maintenant entre les mains de l'Empereur.

OUDENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un lieu. *Aldenburgus.* C'eſt-à-dire, *Vetusburgus.* Car *Ald*, & *Eald*, en Alleman, ou bien *Old* & *Oud* en Flaman ſignifie Vieux. Ce lieu eſt dans la Flandre & dans le Diocèſe de Bruges. Valois, *Not. Gall. p.* 37.

OUDEWATER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces Unies. *Aquæ veteres, Oudevatera.* Elle eſt dans le Comté de Hollande ; ſur le petit Yſſel, entre Goude ou Tèrgow, & Utrech, à deux lieuës de la prémière, & à trois de la dèrnière. MATY.

OUDON. ſ. m. Nom propre d'une rivière de France. *Olda.* L'*Oudon* coule dans le Maine & dans l'Anjou, où il entre dans la Mayne. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 392. M. Ménage dans ſon Hiſtoire de Sablé L. IV. C. 3. l'appelle en Latin *Uldo*, ou *Uldonium.* Quelques-uns diſent mal *Odo.*

OUDON. Voyez ODON.

OUDOR. Vieux ſ. m. J'eſtime que c'eſt une lande. Pèrceval s'en ſèrt. BOREL. Peut-être que ce mot venoit du Grèc οὖδος, ὖδος, *la tèrre.*

OUDRY. Voyez ULRIC.

OUE.

OVE. ſ. m. Eſt un ornèment d'Architecture taillé en forme d'œuf ſur un membre appellé *quart de rond. Echinus.* On appelle auſſi *œufs* ceux qui paroiſſent envelopez de quelque feuiſſes de ſculpture. On en fait auſſi en forme de cœur ; c'eſt pourquoi les Anciens avoient mêlé des dards parmi les *oves* pour ſymboliſer avec l'amour.

OVE, ou OEUF, eſt encore une moulure ronde, dont le profil eſt ordinairement d'un quart de cèrcle. Les Ouvriers l'appellent ἐχῖνος, qui en Grèc ſignifie, *hériſſon*, parceque ce membre, lorſqu'il eſt taillé en ſculpture, a quelque chôſe qui approche de la châtaigne à demi fèrmée dans ſon écorce piquante, laquelle reſſemble à un hériſſon. On appelle *Oves* fleuronnez, ceux qui paroiſſent enveloppez par quelque feuille de ſculpture. DAVILER.

OUE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois ce qu'on appellé aujourd'hui *oye. Anſer.* On dit encore la ruë *aux oues* à Paris, qui étoit autrefois fameuſe par les rotiſſeries où on vendoit des *oues*, ou oyes. On l'appelle ordinairement la ruë *aux ours. Vicus urſinus*, mais mal.

OVE, OVEC, OVÉQUE, & OVÉQUES. *Avec.* BOREL. *Cum.*

OUEIN, & OUEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Audoënus, Dado.* Saint *Ouein*, fils d'Authaire & d'Aige, tous deux illuſtres par leur Nobleſſe, & plus diſtinguez encore par leur piété, nacquit à Sancy dans le tèrritoire de Soiſſons, vèrs l'an 609. ſous le régne de Clotaire II. BAILLET. S. *Ouein* fut envoyé fort jeune à la Cour, où il connut S. Éloy. Il fut ordonné Évêque en 640. & mourut en 683. âgé d'environ 74 ans. La Croix Saint *Ouein* & depuis la Croix S. Leuffroy eſt un Monaſtère qui fut bâti après la mort de S. *Ouein*, dans un lieu du Diocèze d'Évreux, où ce Saint avoit vû un mèrveilleux météore de lumière en forme de croix, dont il avoit tracé la figure ſur la tèrrre, y mettant des reliques, afin que les peuples euſſent dans la ſuite de la vénération pour cet endroit qui étoit ſur l'Eure aux extrémitez du Diocèze d'Évreux.

Quelques uns écrivent *Ouen*, c'eſt même le plus ordinaire. Saint *Ouen* fut en grand crédit à la Cour du Roi Dagobèrt, dont il gardoit le ſeau en qualité de référendaire ou Chancelier. Il reſte encore des Actes originaux ſouſcripts de ſa main en cette qualité. FLEURY. Godeau écrit *Ouyn*, mais contre l'uſage.

OVEN. Vieux adv. C'eſt à mon avis, l'année paſſée. D'où vient *ougan* mot Gaſcon. BOREL. *Anno ſuperiore.*

OVER. Vieux vèrb. act. Ouir. BOREL. *Audire.*

Beaux Diex, diſt-il, qui tout povez ;
S'il vous plaiſt ma requeſte ovez. R. DE LA RÔSE.

De même *ovant* pour *oyant* dans Bethancourt.

OVERIſSEL, OVÈR-YſSEL. ſ. m. ou TRANSISALANE. ſ. f. C'eſt le nom d'une des Provinces Unies des Païs-Bas. *Tranſiſalana provincia, Tranſiſalania.* Elle eſt bornée au midi par le

le Welwe, & par le Comté de Zutphen, au nord par la Friſe, & par la Seigneurie de Groningue. Elle a au levant l'Évêché de Munſtèr, & le Comté de Benthem; & au couchant la Zuidèrzée. L'*Overiſſel* peut avoir vingt lieuës du nord au ſud, & quatorze du couchant au levant. Il eſt plein de grands marais, & diviſé en trois principales contrées, 1°, le Salland, ſous lequel on comprend le petit païs de Wollenhove, eſt au couchant; 2°, le Drente; 3°, le Twente, qui ſont au levant, celui là vèrs le nord, & celui-ci vèrs le ſud. Ses villes principales ſont Deventèr Capitale, Zwol, Campen, Coeworde, Oldenſael, Stenwick, & Swarteſluis. Cette Province appartenoit autrefois à l'Archevêque d'Utrecht, & elle a pris ſon nom, qui ſignifie le païs au delà de l'Yſſel, de ſa ſituation par rapport à la ville d'Utrecht. L'Archevêque Henri de Bavière la céda avec la Seigneurie d'Utrecht à l'Empereur Charles-Quint l'an 1527. Et ainſi elle devint une des Provinces des Païs-Bas. MATY.

OVÈRLANDE. ſ. f. Petit batiment qui ſert en Hollande ſur le Rhin & la Meuſe à porter des tèrres pour faire des ouvrages, à charger de la poterie &c. *Navis vectoria.*

OUEISANT. ſ. m. qui ſignifie les ſables du couchant. *Uxanteis*, *Uſantis*, *Vixantia*, *Axantis.* C'eſt une petite iſle de France, ſituée à trois lieuës de la côte occidentale de la Bretagne, à l'endroit où elle commence à tourner vèrs le nord près du Cap du Fou. *Fagi promontorium.* Elle n'a que trois lieuës de circuit, quelques villages & un château pour leur défence. On voit entre cette iſle & la côte de la Bretagne, pluſieurs autres petites iſles, que l'on appelle en général les iſles d'*Oueſſant.* On trouve quelquefois *Heyſant*, & *Heiſſant.* Les Anglois & les Cartes Angloiſes l'appellent *Uſhant.* Valois, *Not. Gall. p.* 625.

OUEST. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le nom qu'on donne ſur l'Océan au vent d'occident, & au point cardinal de l'Horiſon, qui eſt au couchant. *Zephyrus*, *favorinus.* On a navigé trois jours heureuſement avec un vent d'*Oueſt.* Cette côte s'étend *Eſt Oueſt*; pour dire, d'Orient en Occident.

On le compoſe avec les mots de *Nord*, & *Sud*, pour faire un demi-vent, un quart de vent. *Nord-Oueſt*, *Sud Oueſt*, *Nord-Nord-Oueſt*; *Sud-Sud Oueſt*, &c. Voyez VENT. Le P. Hoſte Jéſuite qui a ſouvent accompagné les premiérs Officiérs des armées navales du Roi dans leurs campagnes remarque que ce mot d'*Oueſt* ſe prononce comme *oi* dans les mots compoſez où il entre, par exemple, Noroi, Nor-noroi, Ouai-noroi, &c. pour *Nord-Oueſt*, *Nord Nord Oueſt*, *Oueſt-Nord Oueſt*, &c.

OUESTMINSTÈR. Quelques-uns écrivent ainſi. Voyez WESTMINSTÈR.

OUF.

OUF. Intèrjection. Particule indéclinable qui ſe dit abſolument quand on ſouffre quelque douleur. *Hoi*, *heu*, *eheu.* *Ouf*, vous me faites mal. *Ouf*, tu m'étrangles, fat. MOL. *Ouf*, *ouf.*

OUFLAY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Wlphilaicus.* Saint Wlfilac, vulgairement Saint *Ouflay*, & Saint Walfroie, a été mal nommé en Latin *Wolphus* ou *Wulfus*, & mal ſurnommé *Laicus.* BAILL. *au* 2e *d'Octobre.* Saint *Ouflay* étoit un Diacre ſolitaire au Diocèze de Trèves du tems de S. Grégoire de Tours, qui le connut dans le voyage qu'il fit en Auſtraſie l'an 585. & qui nous apprend tout ce que nous en ſçavons, dans ſon hiſt. L. VIII. c. 15.

OUG.

OUGEAU. Voyez ODILON.

OUGLIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la Morlaquie. *Ouglinum.* Elle eſt la ſource de la rivière de Debra, & à cinq lieuës de la ville de Segna, vèrs le nord. On la prend communément pour la petite ville de Liburnie, qu'on nommoit anciennement *Avendo*, *Avendonis*, *&* *Vendum.* MATY.

OUGNON, L'OUGNON. Voyez LOUGNON.

OUI.

OUI, OUIE. Voyez OUY, OUYE. *Auditus.*

OUIAU. ſ. m. Nom d'un arbre qui croît dans la Province de Machicore en l'iſle de Madagaſcar. *Amygdalus*, *Madagaſcarenſis.* L'*ouiau* porte une cèrtaine éſpéce d'amande, dont on tire une huile très excellente, tant pour en oindre les cheveux que pour s'en ſervir dans le manger. DAPPER, *p.* 454.

OUICT. Vieux nom de nombre cardinal. m. & f. Huit. *Octo.*

OVICULE. ſ. m. Petit ove. C'eſt l'aſtragale. Leſbien, ſelon Balde. *Aſtragalus Leſbius.* Quelques-uns nomment encore *ovicule*, l'ove ou moulure ronde des chapiteaux Ionique, & compoſite, laquelle eſt le plus ſouvent taillée de ſculpture. DAVILER.

OVIÉDO. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Éſpagne, Capitale de l'Aſturie d'*Oviédo.* *Erectum.* Elle eſt au confluant de l'Ove, & de la Deva (d'où il ſemble qu'elle a pris ſon nom) entre la ville de Léon, & celle d'Aviles. *Oviédo* a une Univèrſité, & un Évêché ſuffragant de Compoſtelle. Elle a été bâtie des ruines d'une ancienne ville que l'on nommoit *Lacus Aſturum.* MATY. L'Égliſe d'*Oviédo* fut érigée en métropole par le Pape Jean VIII. l'an 900. *Oviédo* commença par un Monaſtère fondé ſous ce même régne par des Moines, pour y mettre des reliques de Saint Vincent. FLEURY, *hiſt. Eccl. L.* 43. *T. IX. p.* 456. Alfonſe le Catholique transféra à *Oviédo* l'Évêché qui étoit à Lugo, ou plutôt Lucus ancienne ville d'Aſturie, à préſent ruinée.

Le Royaume d'OVIÉDO. *Ovetanum Regnum.* Ce Royaume fut érigé dans les Aſturies environ l'an 717. par les Chrétiens qui s'y retirèrent, lorſque les Maures eurent conquis le reſte de l'Éſpagne. Pélage en fut le premièr Roi; & ſes ſucceſſeurs ayant conquis la Galice, & la partie ſeptentrionale du Royaume de Léon, tranſportèrent la réſidence en la ville de ce nom, & prirent le titre de Rois de Léon. MATY. Voyez auſſi M. De la Neuville dans ſon Hiſtoire de Portugal.

OVIÉDO, Sièrra d'*Oviedo*, Montagnes des Aſturies en Éſpagne. Voyez ASTURIE, *Tom. I. p.* 671.

OUILLE. ſ. f. Sorte de potage fait de divèrſes hèrbes & ſans beurre, qu'on ſert quelquefois les jours maigres ſur les bonnes tables pour faire quelque divèrſité. *Juſculum herbaceum.*

OUILLE. Voyez EULALIE, & OLAIRE.

OVILLET. ſ. m. Vieux mot. Inſtrument pour le vin. BOREL.

OUIN. Voyez OUEIN.

OVINIAN. ſ. m. Nom d'un arbre de l'Amérique méridionale. Il porte une graine à peu près ſemblable à celle du geniévre pour la groſſeur & pour le goût. On en fait de la chica, qui eſt la plus forte & la plus eſtimée de toutes. Cette graine donne à l'eau une couleur de vin de Bourgogne & un goût fort qui enyvre pour long-tems. *Fréziér. p.* 62.

OUIR. v. act. & n. *J'ois*, *tu ois*, *il oit*, *nous oïons*, *vous oïez*, *ils oient*, ou bien, *nous oyons*, *vous oyez*, *ils oyent.* *J'oiois*, ou *j'oyois*, *j'ouis*, *j'ai ouï*, *j'oirai*, *que j'oie*, ou *que j'oye.* *J'oirois*, *que j'ouïſſe.* Ce vèrbe eſt un peu rude en quelques-uns de ſes temps; c'eſt pourquoi on ſe ſert d'un autre vèrbe en ces temps-là. Ainſi, il n'a guère d'uſage qu'à l'Infinitif, au Prétérit, & aux temps formez du participe. Il ſignifie, Entendre. Recevoir quelque ſon dans les oreilles qui les frappe. *Audire.* *Ouïr* le ſermon. Un ſourd eſt celui qui n'*oit* goutte. Les roſſignols commencent à ſe faire *ouïr* au mois de Mai. J'ai *ouï* prêcher cet Abbé. J'ai *ouï* plaider cet Avocat. J'ai *ouï* raiſonner ce Philoſophe. Il eſt prié d'aller *ouïr* la lecture de cette Tragédie. S. Auguſtin ſouhaitoit d'avoir *ouï* prêcher S. Paul. On la vit ſouffrir, mais on ne l'*ouït* pas ſe plaindre. FLÉCH. O mon Père! on ne peut *ouïr* ſans horreur les chôſes que je viens d'entendre. PASC.

Si vous oyïez une équivoque
Vous jettiez d'aiſe vôtre toque. S. AMAND.

OUÏR, ſignifie auſſi, Être préſent. *Adeſſe.* Je n'ai pu *ouïr* la Meſſe que du bout de l'Égliſe.

OUÏR, ſignifie auſſi, Donner audience. *Forum*, *vel curiam dare.* Un arrêt contradictoire eſt celui qu'on rend après avoir *ouï* les parties. Les ſentences d'audience portent dans leur diſpoſitif, Parties *ouïes.* Il faut *ouïr* le Procureur du Roi, le Procureur Général dans les affaires où le public, les mineurs & l'Égliſe ont intérêt. Les députez d'une telle ville, les Ambaſſadeurs d'un tel Prince ont été *ouïs*, ont été admis à l'audience. Le Préſident demande à un Avocat qui commence à plaider, Qui vous *oit*? pour dire, Quel eſt l'Avocat contre vous?

OUÏR, ſe dit auſſi de ce qu'on dit en ſecret, en particulier. *Audire.* On a établi tant de Confeſſeurs pour *ouïr* le pénitens en confeſſion à Pâques. On a commis un tel Conſeiller pour *ouïr* la dépoſition des témoins, pour *ouïr* un accuſé dans ſon intèrrogatoire. Une aſſignation pour être *ouïe*, eſt quelque chôſe de moindre qu'un décret d'ajournement pèrſonnel. On dit auſſi, j'ai *ouï* quelque bruit de cette affaire, pour dire, j'en ai entendu parler ſecrettement.

OUÏR, ſignifie auſſi, Étudier ſous un maître. *Audire preceptorem*, *doctorem.* Cet écolier va *ouïr* un tel Profeſſeur, il fait ſon cours ſous lui.

OUÏR, ſe dit figurément en chôſes morales. Le ſang innocent répandu crie vengeance, ſe fait *ouïr* juſques dans le Ciel. Il faut *ouïr* la voix du Ciel, les inſpirations qui nous viennent d'enhaut. La renommée fera *ouïr* le nom, la gloire de ce Prince juſques dans les ſiécles futurs.

OUÏR, ſignifie auſſi, Éxaucer. *Exaudire.* Dieu a *ouï* les prières de cette femme ſtérile, il lui a envoyé lignée. On dit provèrbialement, Dieu vous veuille bien *ouïr*, à ceux qui font quelque ſouhait à nôtre avantage.

OUÏ, IE. part. paſſ. & adj. *Auditus.*

OUÏ-DIRE. ſ. m. indéclinable. *Fama*, *auditio.* Ce qu'on n'a ni vû

vu ni entendu ſoi-même, & qu'on ne ſçait que par le récit d'autrui. *Fando cognitum.* Ce n'eſt qu'un *oui-dire*, auquel on n'ajoûte point de foi en Juſtice. Ne parler point par *oui-dire.* Ne parler que ſur des *oui dire.* Croire ſans aucune apparence, ſinon peut être de quelque *oui-dire.* Je n'en parle point par *oui-dire.* Ils n'en parlent peut-être que ſur un *oui-dire.* Les Apôtres vont prêcher à toutes les nations que le Meſſie promis eſt venu, & avec lui le ſalut du monde; qu'ils ne parlent point par *oui dire*; que ce Meſſie a vécu parmi eux, Dieu & homme tout enſemble. Pélisson. Il y a bien des hiſtoriettes & des ſatyres écrites ſur des *oui-dire.* Vign. de Marv. Qu'ils ne parlent point par *oui-dire.* Pélisson. Rabelais a fait un perſonnage d'*oui dire* qui tient école de Témoignerie.

OUK.

OUKHAM. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Ochamum.* C'eſt le lieu principal du petit Comté de Rutland, en Anglètèrre. Il eſt ſur la rivière de Guvash, entre Leiceſter & Petèrburg, environ à cinq lieuës de châcune de ces villes. Maty.

OUL.

OULD. Voyez OLD.

OULE. ſ. f. Tèrme de Mèr. C'eſt un onde ou vague de mèr qui eſt pris de *ola* Eſpagnol. *Unda fluctus.* On écrit auſſi *houle.*

OULÉ, ée, Vieux adj. & part. Orlé, ourlé. *Limbo* ou *elice conſutus.*

> *D'une bande d'or néellée*
> *Aux manches & col* oulée. R. De la Rôse.

OULICE. Tèrme de Charpenterie. *Obliquus cardo.* On appelle *tenons à Oulices*, des tenons couppez en quarré & en about auprès des paremens du bois, pour les revêtir après coup, & quand l'ouvrage eſt fini. On les appelle autrement *tenons à tournices*.

OULMIÈRE. ſ. f. Lieu planté d'ormes. *Ager ulmis conſitus.*

Ce mot vient du Latin *ulmus* qui ſignifie *orme*, autrefois on diſoit *olme* & *olmeau* d'où l'on a fait *oulmière.*

OULO, ſ. m. ULA, ILLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Suéde. *Ula.* Ce lieu bâti de nouveau & fortifié, eſt ſitué dans la Cajanie ou Bothnie orientale, à l'embouchure de la rivière d'*Ula*, dans le Golfe de Bothnie. Maty.

OULX. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un monaſtère conſidérable de l'ordre des Chârtreux. *Oulcium*, Elle eſt dans le Dauphiné, aux confins du Piémont ſur la Doire, entre Briançon & Suſe, à quatre lieües de toutes les deux. Quelques Géographes prennent *Oulx* pour l'ancien *Ocelum*, bourg des Brigantins, lequel d'autres mettent à éxilles. Maty.

S. Laurent d'Oulx. Congrégation de Chanoines Réguliérs. Voyez Laurent.

OUM.

OUMOY. ſ. m. Petite contrée de France. *Ulmetia*, *Olmetia*, *Holmetia.* Elle eſt en Normandie, le long de l'Orne, près de Gontel entre Argentan & Éſcouchi. Valois *Not. Gall. p.* 239. au mot *Guntherii*, *caſtellum.*

Ce mot vient d'*Ulmetum* lieu planté d'Ormes, ou d'Olina, Olna nom Latin de la rivière d'Orne. *Olna*, *Olnetia*, *Olmetia.* Valois cité.

OVO.

L'iſle de l'Ovo. *Inſula ovi*, anciennement *Iſla.* C'eſt une petite iſle du Golfe de Colochine. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Lérigo, & elle a pris ſon nom modèrne de ſa figure, qui eſt ovale. Maty.

OVOEC. Vieille conjonct. Avec. Borel. *Cum.*

> *Seignor* [illegible] *changié,*
> *J'ai été* ovoec *fame. Or revois au Clergié-*
> Adam. le Bossu.

OUP.

OUPURER. Vieux vèrbe Opérer, travailler. *Operari, laborare.*

OUR.

OURAGAN. ſ. m. C'eſt une tempête qui s'éléve par la contrariété de pluſieurs vents, & qui a quelque chôſe de pareil au ſiphon dont parlent Ariſtote & les Anciens *Venti furentes.* Il en arrive ſouvent vèrs la Chine & le Japon, & auſſi au Golphe de Méxique. C'eſt un vent qui commence à l'Oüeſt, & qui en vingt heures parcourt tous les rhumbs de vent, fait tout le tour de la bouſſole, élevant des flots prodigieux, & comme il ſouffle tantôt d'un côté, tantôt de l'aûtre, les flots contraires ſe briſent les uns contre les aûtres, & font faire un naufrage infaillible aux vaiſſeaux. Cela arrive au changement des ſaiſons, & il n'y a point de remède, ſinon d'éviter de ſe trouver en mèr en ce tems-là. C'eſt principalement dans les Iſles qu'il fait le plus de ravage, abatant arbres, maiſons, & tout ce qu'il rencontre.

Ce mot vient d'*orage* ſelon M. Huet.

OURAN, ou bien OURAN SOANGUE. Tèrme de Relation. Nom que l'on donne dans l'iſle de Gramboccanore dans les Indes, à des Magiciens. *Uranus*, *Uranus Soangus.* Le Roi de Gramboccanore, envoya Brittio (Officier Portugais) dedans une barque douze hommes, que ceux du païs appellent *Ourans Soangues*, c'eſt à dire, hommes diâbles parceque par art diabolique, ils ſe rendent inviſibles, & entrent ou bon leur ſemble, faiſant une infinité de maux, tellement que châcun les craint & haït mortellement; & quand on les peut attraper ils ſont maſſacrez ſur le champ, s'ils ne s'échappent. Ce Roi donnoit ces gens à Brittio pour les envoyer faire des courſes en Tidôre, & y tuer force peuple, de quoi Brittio ſe moquoit au commencement. Mais après que ces *Ourans Soangues* eurent fait cinq ou ſix voyages en Tidôre, d'où ils rapporterent grand nombre de tête, chacun commença à s'étonner ſur tout les Tidoriens, leſquels ayant trouvé moyen de ſurprendre la barque de ces diâbles, il fallut leur amener un vaiſſeau de Tèrnate; & on ne trouva qu'onze *Ourans*, le douzième s'étant évanoüi, ſans que depuis l'on ait pû ſçavoir ce qu'il étoit devenu. Pout éprouver ſi effectivement ils ſe rendoient inviſibles on en prit un auquel on ſerra le cou en un collier de ſorte qu'il n'y avoit apparence qu'il s'en tirât ſans l'aide d'un autre pèrſonne & on le fit garder toute la nuit: mais le matin on ne trouva que le collier, ce qui épouvanta Brittio & tous les Portugais. Or afin que le Roi de l'iſle de Tidôre ne ſe plaignit qu'on lui faiſoit la guèrre par art diabolique, il défendit aux *Ourans Soangues* d'y plus aller, & les envoya en leur iſle. *Hiſt. de Portug. imprimée en* 1581. *in fol. p.* 548.

OURAQUE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt dans le fœtus humain ûne attache membraneûſe qui va du fond de la veſſie juſqu'au nombril avec les vaiſſeaux ombilicaux, & qui tient la veſſie ſuſpenduë juſqu'au nombril. *Uraca.* Dans les fœtus de veau & de quelques autres animaux, l'*ouraque* eſt un canal qui porte l'urine de la veſſie dans la membrâne allantoïde, pendant qu'ils ſont dans le ventre de leur mére. M. Drelincourt célébre Profeſſeur de Leide ſoutient que l'*ouraque* n'eſt point pèrcé dans le fœtus humain, contre l'opinion de quelques Anatomiſtes. C'eſt auſſi le ſentement le plus reçu.

OURCE. ſ. f. Tèrme de Marine. Corde qui tient à babord & à ſtribord la vèrgue d'artimon. On écrit auſſi *bource.*

OURDIR. vèrb. act. Tèrme de Fèrrandinier & de Tiſſerand. Diſpôſer & arranger en long, les fils ou la chaîne de la toile ou d'une étoffe ſur mètier, pour enſuite y paſſer la trême. *Stamen, vel telam ordiri.*

Ce mot vient du Latin *ordiri*, *commencer.*

Ourdir, eſt auſſi un tèrme de Vanier, qui ſignifie, Tourner l'ôſier à l'entour du moule du panier; tortiller l'ôſier. *Plicare.* *Ourdiſſez* moi cela.

Ourdir, en tèrme de Maçonnerie, ſe dit d'un groſſier enduit qu'on fait de chaux ou de plâtre ſur un mur de moilon, par deſſus lequel on en met un aûtre de plâtre fin qu'on unit proprement avec la truelle. *Arenatum parieti inducere.* Ce mur n'eſt pas encore bien enduit, il eſt ſeulement *ourdi.* On l'écrit plus ſouvent avec une *h.*

Ourdir, ſe dit figurément en Môrale, & ſignifie, Forger, tramer, conduire. *Dolum*, *conſpirationem moliri*, *machinari*, *fabricare*, *comminiſci*, *excogitare.* *Ourdir* une trahiſon, c'eſt former le deſſein d'une trahiſon, d'une conſpiration; cabaler contre quelqu'un. Peut-être la vèrrons-nous rompre de ſes propre mains la tra[illegible] qu'elle a *ourdie.* [illegible] *Ourdir* une Hiſtoire. [illegible] Ce mot [illegible] très-beau dans le figuré, & très-poetique. Ménag. Il n'a pas aujourd'hui tant d'agrément que Ménage lui en trouvoit de ſon tems, & on l'emploie peu en prôſe.

Ourdi, ie. part. paſſ. & adj. *Textus.*

> *La ruſe la mieux* ourdie,
> *Peut nuire à ſon inventeur,*
> *Et ſouvent la pèrfidie*
> *Retourne ſur ſon auteur.*

OURDISSOIR. ſ. m. Outil de Rubanier, de Fèrrandinier & de Tiſſerand, ſurquoi ils mettent la ſoye ou le fil lorſqu'ils ourdiſſent. *Staminis vel telæ ſuccula.* Mettre la chaîne à l'*ourdiſſoir*, ou ſur l'*ourdiſſoir.*

OURDISSURE. ſ. f. Action par laquelle on ourdit de la toile, ou quelque tiſſu. *Textura*, *orſus.*

OVRE. Vieux ſ. f. Oeuvre. Pèrceval, *de opera*. Borel. C'eſt ainſi que les Éſpagnols diſent, *Obra*, *ovra* du même mot.

OVRER. Vieux, v. act. Ouvrir. *Aperire*. D'où l'on fit dabord *opérer*, puis *oprer*, *obrer*, *ovrer*. *Ovrer* a auſſi ſignifié travailler, d'*operari* & prier, d'*orare*, *orer*, *ourer*.

OURINE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit auſſi bien qu'*orine* pour *origine*. On le trouve dans quelques Coutumes.

OURIQUE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Portugal. *Orichium*, *Orica*, *Uricum*. Il eſt dans l'Alentejo, près du Zadaon, à onze lieuës de Silves, du côté du nord. Alfonce Duc de Portugal défit en ce lieu cinq Rois Maures l'an 1139. prit le titre de Roi de Portugal, & pour ſes armes cinq têtes de Maures, que ſes ſucceſſeurs portent encore dans leur écû. Maty.

OURLA. ſ. Nom de quelques iſles de l'Archipel, ſituées ſur la côte de la Natalie. Les iſles qui ſont adjacentes à Phokia, qui eſt l'ancienne Phocée, ces iſles dis-je, nommées aujourd'hui *Ourla*, & autrefois *Periſtérides*, *Carteria*, *Alopéce*, & aûtres ſont appellées par ceux du païs Gladène, du nom d'un Corſaire fameux qui y faiſoit ſa retraite. Du Loir. *p.* 11.

OURLÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe d'un beaū rouge ſur du blanc. Morin.

OURLÉE RECTIFIÉE. Autre Tulippe rouge brun tirant ſur le Cramoiſi & beaucoup de blanc d'entrée. Morin.

OURLET. Voyez Orle.

Ourlet, ſe dit en Architecture, de la jonction de deux tables de plomb ſur leur longueur, laquelle ſe fait en recouvrement par le bord de l'une repliée en forme de crochèt ſur l'aûtre. *Margo plumbea*. On appelle auſſi *ourlet*, la lévre repliée en rond d'un chaîneau à bord, ou d'une cuvette de plomb.

OURQUE. ſ. f. Gros poiſſon de mèr, monſtre marin. *Orca*.

Ourque, eſt auſſi le nom d'un petit bâtiment de mèr, ce qui vient de *orca*, qui étoit une éſpéce de vaiſſeau dont ſe ſèrvoient les Éſpagnols, dont parlent Varron & Iſidôre ; & une éſpéce de cruche à mettre de l'huile & aûtres liqueurs, d'où l'on a fait depuis *urceolus*.

OURS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Urſus*. A Aouſte en la Tarantaiſe, il y a une Égliſe collégiale de Saint Ours. Chastel. *Martyrol. T. I. p.* 484. & 491. Saint *Ours* Abbé en Bèrry & en Touraine au VIe. ſiécle, étoit de la ville de Cahors en Aquitaine. S. *Ours* mourut vèrs l'an 508. peu de tems aprés que Clovis eut défait Alaric. Baillet. 28e. *Juillet*, S. *Ours* Évêque de Troyes en Champagne mourut au mois de Juillet 426.

Ours. ſ. m. Ourse. ſubſt. f. Bête féroce qui ſe retire dans les montagnes, qui eſt fort veluë, & qui a des ongles crochus, qui monte au haut des arbres. *Urſus*, *urſa*. Dans les païs ſéptentrionaux les *ours* ſont blancs. C'eſt une èrreur populaire de croire que l'*ours* n'eſt qu'une maſſe de chair informe quand il vient au monde, & que ce n'eſt qu'à force de le lécher que l'*ourſe* le pèrfectionne. Ariſtote & Pline diſent que l'*ours* en naiſſant n'eſt guères plus grand qu'une ſouris, & qu'il croit toute ſa vie ; il continuë même aprés ſa mort, s'il eſt vrai ce que pluſieurs Anciens ont écrit, que ſa graiſſe s'enfle quand elle eſt gardée. Élias dit que l'*ours* vit quarante jours en léchant ſeulement ſon piéd droit. L'*ours* à cela de particulier, qu'il a cinquante-ſix petits reins formez par autant de parenchimes ſéparez, & enveloppez dans une membrâne en forme de ſac, dont la maſſe repréſente une pomme de pin qui eſt meure. Pline & Plutarque diſent que ſa chair eſt un manger excellent, & Michaël Hérus dit qu'en Allemagne ſes pattes ſallées & fumées, ſe ſèrvent ſur la table des Princes. L'*ours* eſt capable de diſcipline, il ſaûte, il danſe, & fait mille petits tours.

Iſidôre dérive ce mot du mot latin *orſus*, ourdi, commencé, parceque ſelon l'opinion populaire, l'*ours* n'eſt que commencé & qu'ébauché quand il vient au monde, & que ſa mère l'acheve en le léchant. D'aûtres le tîrent du vèrbe latin *urgere* prêſſer, pouſſer; parcequ'il renvèrſe les aûtres animaux en les pouſſant. D'aûtres enfin de l'adjectif *hirſutus* velu.

Il y a peu d'*ours* en Afrique. Il ne s'en trouve point du tout dans l'iſle de Candie, ni en Anglетèrre. Mais il y en a beaucoup dans les montagnes de Suiſſe, dans la forêt noire, & dans les aûtres forêts d'Allemagne, dans la Lithuanie, dans la Tartarie ſeptentrionale, dans les vaſtes forêts de Moſcovie, & dans tout le Nord. Quelques Naturaliſtes modèrnes le renfèrment dans le genre des châts, & le définiſſent un animal qui met ſes pouſſins vivans au monde, qui a quatre piéds, des ongles, quatre dents trenchantes à châque mâchoire, qui mange de la chair, & eſt du genre des châts. *Animal viviparum, quadrupes, unguiculatuſque dentibus inciſoribus ; in utraque maxilla quaternis, carnivorum, denique e felino genere.* Les hiſtoires de Danemark parlent d'un *ours* qui ravit une jeune fille fort belle & en devint amoureux.

En tèrmes de Blâſon l'*ours* s'appelle tantôt *paſſant*, tantôt *rampant*. *Urſus teſſerarius*. Il ne montre jamais qu'un œil & qu'une oreille, non plus que le lion.

L'Ordre de l'Ours. Nom d'un Ordre de Chevalerie, établi en Suiſſe par Frédéric II. Empereur, l'an 1213. Sous le Pontificat d'Innocent III. *Equeſtris Ordo ab Urſo dictus*. Frédéric inſtitua cet Ordre en faveur de l'Abbé de S. Galle & en réconnoiſſance des grands ſèrvices que les Suiſſes lui avoient rendus. La marque de cet Ordre étoit un collier compôſé d'une chaîne d'or, autour de laquelle étoit entrelaſſée une branche de chêne. De ce collier pendoit une médaille, qui répréſentoit un *ours* élevée ſur une éminence de tèrre. Il lui donna S. Gal pour patron. Voyez l'Abbé Juſtiniani *Hiſt. di tutti gl'Ord. Milit. C.* 38.

Ours, ou Ourse, eſt auſſi un tèrme de Marine qui ſignifie un cordage particulier de l'artimon, qui ſèrt de bras à ſa vèrgue. *Funalia artemonis*. Il eſt garni d'un croc par un bout, afin de ſaiſir l'étrope amâré à l'extrémité de la vèrgue.

On dit provèrbialement d'un homme qui a beaucoup de poil à l'eſtomac & ſous le linge, qu'il eſt velu comme un *ours*. On dit d'un homme qui a peur, qu'il le faut monter ſur l'*ours*, comme on fait monter les enfans. On dit auſſi, qu'un homme eſt fait comme un méneur d'*ours*, pour dire, qu'il eſt mal bâti, mal accommodé; On dit auſſi, qu'il ne faut pas vendre la peau de l'*ours* qu'on ne l'ait pris; pour dire, qu'il ne faut pas partager un butin en éſpérance de gagner la bataille, ni une ſucceſſion avant qu'on la poſſède paiſiblement.

L'iſle des Ours, appellée par les Flamands *Beeren Eyland*. *Inſula Urſina*. C'eſt une iſle qu'on a découvèrte dans l'Océan glacial, entre le Nord-Cap, & les côtes du Spitzlèrge, ſous le 74e degré de latitude. Apparemment qu'on n'y a rien vû de plus rémarquable que des *ours*, puiſqu'on lui en a donné le nom. Maty.

OURSE, en tèrmes d'Aſtronomie, ſe dit de deux Conſtellations voiſines du Pole Arctique. *Triones*. La petite *Ourſe* eſt la plus proche du Pôle, & comprend ſept étoiles qu'on appelle *le Chariot* ; Bayer en compte huit, dont il y en a deux de la ſeconde grandeur, une de la troiſiême, trois de la quatriême, une de la cinquiême, une de la ſixiême. Si on tîre une ligne droite de deux rouës de dèrrière on trouvera juſtement l'étoile du Pôle. Ces deux étoiles en tèrmes de Marine s'appellent les *Cardes*. Képlèr y a découvèrt juſqu'à vingt étoiles. Elle s'appelle autrement *Cynoſure*, & elle a donné le nom au Pôle Arctique du mot Grèc ἄρκτος, qui ſignifie *ourſe*. La Grande *Ourſe* que le même Auteur dit être compôſée de cinquante-ſix étoiles, ſelon Ptolomée de 35. & ſelon Bayer de 32. eſt une Conſtellation voiſine qui a une ſituation contraire. *Urſa major*. Elle a ſept étoiles plus viſibles & plus brillantes, qui ſont auſſi diſpôſées en forme de chariot. C'eſt pourquoi le peuple l'appelle le *grand Chariot*, ou le *Chariot de David*. *Urſa minor*. Il y a ſix étoiles de la ſeconde grandeur, & une de la troiſiême. On l'appelle auſſi *Helice*, ou *Caliſto*.

Les Poëtes ſe ſèrvent du mot d'*ourſe* pour ſignifier le *Pôle*. Il a voyagé ſous l'*Ourſe*, c'eſt-à-dire, vèrs le Septentrion. La plupart d'entre eux s'étoient rétirez juſques ſous l'*Ourſe*. Voit.

Deja tous ces flambeaux mouroient de toutes parts,
La Pleiade étonnée abaiſſoit ſes regârds
*Et ſous un feu trop pur, l'*Ourſe *déſigurée,*
Reprenoit la couleur de la voute azurée. Brébeuf.

*Oüi, ton nom du midi juſqu'à l'*Ourſe *vanté,*
Ne devra qu'à leurs vers ſon immortalité. Boil.

Ourse. Voyez Ource.

OURSIN. Voyez HÉRIſSON.

OURT. ſ. m. OURTE. ſ. f. Nom propre d'une rivière des Païs-bas. *Urta*. Elle prend ſa ſource à *Ourt*, dans le Luxembourg, baigne Homfaliſe, la roche en Ardenne, & Durbuy, reçoit le Vèze, & ſe décharge dans la Meûſe, vis-à-vis de la ville de Liége Maty. Elle prend ſa ſource dans les Ardennes d'un lac ou plûtôt d'un étang, & paſſe au village d'Ourt, audeſſous duquel elle reçoit le petit *Ourt*, *Urta minor*, autre petite rivière, qui n'à que trois lieuës de cours, delà elle va à la Roche, au Gand & au petit Ham à Durbuy, à Longué, enſuite elle reçoit prés de Chône la Weſa ou le Weſdret venant de Limbourg, & va ſe jetter dans la Meûſe à Liége. ou à S. Lénard, tout prés de Liége. Les Flamans écrivent *Urt* & nous *Ourt*.

Ourt. ſ. m. Nom de deux villages du Liégois. *Urta*. L'un eſt ſur le petit *Ourt*, & l'autre ſur le grand, & peu éloigné de la ſource de cette rivière.

OURTES, ORTES, ORTHES. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Béarn, ſur le Grave du Pau; à neuf lieuës au deſſous de la ville de Pau. *Orteſium*. *Ourtes* eſt défenduë par le château de Moncade, les Proteſtans y avoient un Collége avant la révocation de l'Édit de Nantes.

OURVARI. Voyez Hourvari. *Cervi fraus*.

OUS.

OUſCHE. Voyez **OUCHE.**

OUSCLAGE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie *baiſer. Oſculum* & dans la baſſe Latinité *oſcleia* & *oſcleum.* Ce mot d'*ouſclage* ſignifie auſſi dans quelques coutumes un don, un préſent que l'époux fait à ſa future épouſe en lui donnant un baiſer, & ſi l'époux vient à mourir avant le mariage, une partie des chôſes qu'il a données appartient à l'épouſe.

Ce mot vient des mots *oſculum, oſcleum, oſcleia.*

OUSE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Anglètèrre. *Urus.* Elle coule dans le Comté d'Yorck, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge dans le Golfe d'Humber, au couchant de la ville d'Hul. MATY.

OUSER. Vieux v. a. Oſer. BOREL, *Audere.*

OUSTE, L'OUSTE, ſ. f. ou **L'AUST.** ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Bretagne en France. *Ouſta, Auſta.* Elle baigne Uxel, Loudeac, Rohan, Joſſelin, Maleſtroit, & ſe décharge dans la Vilaine, un peu au deſſous de Rhedon. MATY.

OUSTIOUG. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de l'Ouſtioug, en Moſcovie. *Uſtinga.* Elle eſt fortifiée par un château, & ſituée ſur la Suchana ou Dwina, vis-à-vis de l'embouchure de Jug, à quatre vingt lieuës audeſſous de Wologda, & à une pareille diſtance audeſſus d'Arcangel.

OUSTIOUG. ſ. m. Nom d'une Province de la Moſcovie. *Uſtinga.* Elle eſt entre celles de Dwina, de Wologda, de Niſi-Novogrod, de Czèrmſſi, de Wiadski, de Pèrmski, & de Condinski. Cette province a beaucoup d'étenduë; mais une grande partie n'eſt que forêts. Elle eſt baignée par la rivière de Suchana ou de Dwina, & par celles de Jug & de Witſogda. Elles ſont toutes abondantes en poiſſons, que les habitans après les avoir ſéchez, & endurcis au ſoleil, conſèrvent pour en faire leur principale nourriture.

OUT.

OUT. Tèrme de Calendrier. Voyez **OUD**, c'eſt la même chôſe.

OUTAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ultanus.* Saint *Outain* fils de Fyltan petit Roi de Momonie en Irlande, & frère de S. Foillan fut Abbé de foſſe, de Pérone & de S. Quentin, depuis l'an 652. juſque vèrs l'an 686. qu'il mourut. Voyez Baillet au 31 d'Octobre.

OUTARDE. ſ. f. Gros oiſeau qui vit dans les campagnes, bon à manger, qui eſt fait comme un oye. *Otis. Avis Tarda. L'Outarde* qu'on appelle auſſi *Oſtarde* ou *Bitarde* eſt plus groſſe qu'un coq d'Inde, & qu'une gruë; Elle péſe beaucoup à cauſe de la quantité de ſa graiſſe, il y en a grand nombre en Eſpagne & en Anglètèrre, l'on en voit en France dans les plaines de la Champagne, elles viennent des Alpes & des païs ſeptentrionaux, cet oiſeau ſe plait dans les campagnes ſpatieuſes, où il n'y a ni arbres ni buiſſons, parcequ'il ne ſe branche jamais, & à cauſe qu'il craint les Chaſſeurs, qui le ſurprendroient avant qu'il fût en état de s'élever à raiſon de ſa trop grande peſanteur. *Les outardes* ne fréquentent point les eaux, ſi ce n'eſt celles qu'elles rencontrent après les pluyes dans les plaines. Les pèrſonnes qui en ont voulu nourrir diſent, qu'elles meurent de déplaiſir de ſe voir privées de leur libèrté, & qu'elles s'étouffent elles mêmes en rétirant leur ſouffle, & s'empêchant la réſpiration.

L'ouſtarde à la tête faite comme le vautour; ſon bèc eſt robuſte & bien feudu, les plumes de deſſus de ſa tête ſont cendrées, celles de ſon éſtomach ſont de ſemblable couleur; le deſſus des ailes eſt blanc; elle a les jambes & le cou long & couvèrt de plumes grivelées deranné & de couleur noirâtre depuis la poitrine; elles continuent par deſſus le dôs, pour ce qui eſt du reſte il eſt blanc, ſçavoir le ventre & le deſſous des ailes, excépté les extrémitez, qui ſont noires; elle a l'ouvèrture de l'oüye plus large qu'aucun oiſeau que l'on connoiſſe; tout ſon pennage eſt rougeâtre à la racine; ſes cuiſſes ſont couvèrtes de plumes blanches; ſes jambes ſont groſſes comme le pouce & longues de demi piéd toutes couvèrtes d'écailles, elle a les piéds fort gros, les ongles courts, & n'a que trois doigts, les pennes de ſa queuë ſont blanches à la [illegible] de noir; ſa poitrine eſt groſſe & ronde.

Quelques-uns diſent que ſa chair a ſept ſortes de goûts differents. Cet oiſeau eſt ſi peſant que ſi un homme bien monté le ſurprend avant qu'il ſe ſoit élevé, il le prendra à la main. L'on prend ces oiſeaux avec des filèts en faiſant marcher un cheval qu'ils ſuivent à cauſe qu'ils ſe plaiſent grandement à voir des chevaux, & qu'ils ont de la ſimpathie pour eux.

On a diſſequé des *outardes* à l'Académie des Sciences, dont la plus grande avoit trois piéds depuis le bèc juſqu'aux ongles. Son col étoit long d'un piéd, & ſes jambes d'un piéd & demi, & ſes ailes aſſez courtes; ce qui fait que cet oiſeau a de la peine à voler. Oppian dit qu'il n'y a que l'*outarde* qui craigne le chien. Son plumage eſt de ſix couleurs, blanc, noir, gris, cendré, gris-brun, & de couleur de rôſe; ſon bèc étoit long de trois poûces à-peu-près comme celui d'un poulet d'Inde. Ses jambes & la moitié des cuiſſes revêtu de petites écailles griſes, de figure éxagône, grandes d'une ligne & couvèrtes d'une petite peau. Son géſier étoit rempli de pièrres de la groſſeur d'une noix, & on y a trouvé juſqu'à 90. doubles uſez & polis par leur frottement mutuel ſans apparence d'éroſion. L'inteſtin ſe rétréciſſoit à un pouce de l'anus, & enſuite ſe dilatoit, faiſant une poche capable de contenir un œuf, où les deux uretères étoient inſèrez avec un petit trou au milieu qui conduiſoit dans un ſac qui étoit comme un troiſiême *cæcum*, qu'on appelle vulgairement la *bourſe de Fabrice*, du nom de celui qui l'a prémiérement décrite. Ariſtote dans Athénée remarque que l'*outarde* n'a point de jabot, quoiqu'elle mange quelquefois du foin & quelle rumine. Il la compare à un grand coq. Belon dit que c'eſt le plus grand des oiſeaux après l'Autruche.

On l'appelle en Latin & en Eſpagnol *avis tarda*, d'où eſt venu le nom d'*outarde*, ou du Grèc *ὀτὶς*, qu'on croit être la même chôſe. Albèrt le Grand l'appelle *biſtarda*, parcequ'elle fait deux ſauts quand elle commence à voler. MÉMOIRES DE PERRAUT.

On prétend que l'*outarde* ne pond qu'à quatre ans, qu'elle ne pond que de deux ans en deux ans, & que l'année qu'elle ne pond point, elle ſe déplume. L'*outarde* ne ſe pèrche point. Les Sauvages ſont des robes d'*outardes.*

L'Œdicnémon ou Ædicnemus, eſt une eſpèce d'*outarde*, il a du moins beaucoup de rapport à l'*ouſtarde.* Cet oiſeau eſt plus fréquent en Anglètèrre qu'en France, il a le champ du pennage comme celui de l'*ouſtarde*, bien qu'on le croye d'une eſpèce différente, il eſt beaucoup plus tardif à couver & à faire éclore ſes petits que les autres oiſeaux, car à peine ont-ils la force de voler à la fin d'Octobre; il n'eſt guères plus grand qu'un courlis; il a les jambes fort groſſes audeſſous du genoüil, & n'a que trois doigts aux piéds, ainſi que l'*ouſtarde.* Il a les ailes tellement ſemblables à l'*ouſtarde* que l'on le prendroit pour un Ouſtardeau, le deſſus de ſon dos eſt de couleur enfoncée avec des taches noires, ſes jambes ſont longues.

Il y a une autre eſpèce d'*Oedicnémon*, nommé en Latin *Ginochiella*: qui a les grandes pennes des ailes noires, ainſi que tout le dos; celles du deſſus & du dèrrière de ſa tête ſont de chaſtain; ſa gorge eſt divèrſifiée de tâches de couleur de rouille; tout ſon ventre eſt blanchâtre; ſon bèc eſt noir & pointu; cette noirceur n'eſt qu'à l'extrémité, il eſt jaûne par le haut; ſes jambes & les doigts de ſes piéds ſont ſemblablement jaûnes approchant de la couleur d'ochre, les ongles en ſont noires. L'on peut encore rapporter à ces eſpèces un autre oiſeau qui approche de l'Œdicnémon, & qui eſt appellé des Anglois *Morinellus*, & par les Allemans d'*Oterelle.* Il eſt petit & approche la groſſeur de l'étourneau, il a trois doigts ſeulement qui ſont par devant, & n'en a point dèrrière, le ſommet de ſa tête eſt noir, & les côtez en ſont blancs; il eſt prèſque de la couleur de la caille en y mêlant un peu de cendré proche du cou, il eſt ſi curieux de conſidérer tout ce que fait l'Oiſeleur que c'eſt parlà qu'il eſt ſurpris & couvèrt de ſes rêts.

OUTARDEAU. ſ. m. Le petit d'une Outarde. *Otis parva, junior.*

OUTENTO. ſ. m. C'eſt ainſi que M. De Choiſi écrit. Les *Outentots* ſont les peuples de l'extrémité de l'Afrique où eſt le cap de bonne eſpérance. Les peuples qui ſont à quarante lieuës au tour du cap ont été nommez par les Hollandois *Outentos*, parceque dans leur langue ils ſe ſèrvent ſouvent d'un mot qui ſonne comme celui là. DE CHOISI.

OUTIL. ſ. m. Inſtrument dont les Ouvriers & les Artiſans, ſe ſèrvent pour travailler. *Inſtrumentum, utenſile.* Les marteaux, les régles, les compas, les équèrres, ſont des *outils* de Tailleurs de pièrre. Les rabots, villebrequins, ciſeaux, ſont des *outils* de Menuiſier.

Ce mot vient de *utile* ou *utenſile.* Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *attillia* en la même ſignification.

OUTIL *à fuſt.* Les *outils* que l'on appelle *à fuſt* ſont des *outils* de Menuiſier [illegible] & d'un coin de bois qui tient le fèr dans la lumière. Féliblen compte 13. *outils à fuſt.*

OUTIL *en ondes.* C'eſt une machine, dont on ſe ſèrt pour pouſſer des moulures en ondes, ſur l'ébène, ſur l'olivier, & autres bois durs. Elle eſt compôſée d'une roüe avec une échelle au deſſous; au deſſus de l'échelle il y a deux reſſorts, & ſur les reſſorts une vis, qui fait appuyer ſur le bois un fèr taillant, qui le coupe & le façonne en ondes auſſi avant qu'on veut. Il y a auſſi des ſcies d'une manière propre à ces ſortes d'ouvrages. FÉLIBIEN.

On dit provèrbialement d'une chôſe qu'on veut mépriſer, Voilà un bel *outil.* On dit auſſi, qu'un méchant Ouvrier ne ſçauroit trouver de bons *outils.*

OUTIN. Voyez EUTYN.

OUTOMCHU. ſ. m. Nom propre d'un arbre de la Chine. Il eſt ſemblable au Sicomôre; Les feuilles en ſont longues & larges de huit à neuf pouces, attachées à une queuë d'un pied de long; il eſt extrémement touffu, & chargé de bouquets ſi preſſez, que les rayons du ſoleil ne ſçauroient le pèrcer: le fruit, qui en eſt extrémement petit, quoique l'arbre ſoit des plus grands, vient de la manière que je vais dire. Vèrs le mois d'Août, ou à la fin de Juillet il ſe forme ſur la pointe des branches de petits bouquets de feüilles différentes des aûtres; elles ſont plus blanches, plus molles, moins larges, & tiennent lieu de fleurs; ſur le bord de chacune de ces feüilles naiſſent trois ou quatre petits grains, comme des pois vèrds, qui renfèrment une ſubſtance blanche, d'un goût aſſez agréable, & ſemblable à celui d'une noiſette qui n'eſt pas encore meure. P. LE COMTE.

OUTRAGE. ſ. m. Injure atroce; offenſe; affront ſenſible & cruel. *Convicium, probrum, contumelia, injuria, invectio, atrocitas.* Les Juifs firent mille *outrages* à JÉSUS-CHRIST. S. Ignace ſouffrit, ſans ſe plaindre, les railleries, & les *outrages* les plus ſanglans des libèrtins. FL. C'eſt faire un cruel *outrage* à une femme, que de lui ravir ſon honneur. Les femmes ne pardonnent guère les *outrages* qu'on fait à leur beauté. VILL. Je veux lui montrer que je ſuis Chrétien en ſouffrant les *outrages* avec patience. BAIZ. Eſſuyer les *outrages* d'un faquin. BOIL.

OUTRAGE. Ce mot s'employe auſſi figurément en pluſieurs phrâſes. Combien de femmes ont recours à l'art pour réparer l'*outrage* des années? BELL. Il faut s'accoutumer aux *outrages* de la fortune. VOIT. *Volubilitati, inconſtantiæ, inſtabilitati fortunæ ſerviendum eſt. Fortunæ injuriis aſſueſieri.*

Du tems qui détruit tout, je crains peu les outrages.
DES-HOUL.

Toutefois ſi quelqu'un de mes foibles écrits
*Des ans injurieux peut éviter l'*outrage. BOIL.

Malgré la loi des ans, & leur cruel outrage. BRÉB.

Un cœur généreux eſt ſenſible aux *outrages*, aux indignitez.

Du Cange dérive ce mot d'*ultragium*, qu'on a dit en ce ſens dans la baſſe Latinité, c'eſt-à-dire, *outre meſure*, d'où vient qu'on a dit auſſi *excès*.

OUTRAGEANT. ANTE. adj. qui outrage. *Lædens, offendens, injurioſus.* Ce diſcours, ce reproche, eſt *outrageant.* Il ſe rencontre toûjours dans la vie quelque affaire fâcheûſe & *outrageante.*

OUTRAGER. vèrb. act. Dire des injures à quelqu'un; le maltraitter, l'offenſer en ſa pèrſonne, ou en ſon honneur. *Lædere, diſcerpere, verberare, vexare, inſequi verbis contumelioſis, inſultare, verbis malè accipere, contumeliâ afficere, contumeliam dicere*], *invehi in aliquem, violare.* Après avoir été *outragé* par mille injures, la colère l'a emporté. Ses ennemis l'ont attrapé à leur avantage, & ils l'ont cruellement battu, & *outragé*: ils l'ont *outragé* de toutes manières. La ſeule patience Chrétienne a le privilége de calmer & d'adoucir le cœur de ceux qu'on a *outragez.* M. ESP. Celui qui aura *outragé* l'un de ſes citoyens, ſera traitté comme il aura traitté l'autre. PORT-R. Un diſcours trop ſincère aiſément nous *outrage.* BOIL.

OUTRAGÉ, ÉE. part. & adj. *Læſus, vexatus.* Les images de l'Empereur (Léon) fûrent renvèrſées en divèrs endroits. Il ſe crut *outragé* en ſa pèrſonne; on lui reprocha un ſemblable *outrage* qu'il fit à J. C. & à ſes Saints, & que de ſon aveu propre l'injure faite à l'image retomboit ſur l'original. BOSSUET.

OUTRAGEUX, EUSE. adj. Qui outrage. *Atrox, importunus, contumelioſus, injurioſus, conviciator criminoſus.* Un ſatirique peut railler; mais il ne doit pas être *outrageux.* C'eſt le propre des harangères d'être *outrageuſes* en paroles, en injures. De Beaumanoir dans ſes coutûmes donne à ce mot la ſignification d'*exceſſif.* Don *outrageux. Nimius, excedens.*

OUTRAGEUSEMENT. adv. D'une manière outrageûſe. *Contumelioſè, injurioſè.* Ce pauvre homme a été bâtonné *outrageuſement.* Ils attaquèrent *outrageuſement* la mémoire de vôtre père. VAUG.

A OUTRANCE. Advèrbial. Avec violence; d'une manière exceſſive. [illegible] du *à outrance*, *à toute outrance.* Les Allemans boivent *à outrance.* Il a pouſſé ſon cheval *à outrance*, à toute bride, il l'a crevé. On le dit particuliérement des combâts. On appelle combat *à outrance*, à fer émoulu, celui où on en veut à la vie de ſon ennemi. Il pourſuit ſes ennemis *à outrance*, il les va chercher par tout où ils ſont. On le dit auſſi dans les diſputes en fait de doctrine. Ces Docteurs, & ces Miniſtres diſputent *à outrance* ſur l'Euchariſtie. Il n'eſt pas de la politeſſe de diſputer *à toute outrance.* BELL. Ce vous eût été peu de gloire de mener *à outrance* un homme déja outré. VOIT. On dit auſſi qu'un homme eſt plaideur *à outrance*, qu'il pourſuit ſa partie *à outrance*; pour dire, ſans relâche, ſans miſéricorde, qu'il le pouſſe à bout, qu'il le veut pèrdre. Il m'a obligé *à toute outrance* de prendre ſon argent.

OUTRE. ſ. m. Peau de bouc couſuë & préparée dans laquelle on met des liqueurs. *Uter.* En Eſpagne on met le vin dans des *outres* pour le tranſporter. En France on y met l'huile. Homère a feint qu'Éole enfèrma les vents dans un *outre* & en fit préſent à Ulyſſe. DACIER. Les Danſeurs de corde vinrent à l'occaſion des *outres* qu'on faiſoit ſauter, & ſur leſquels on danſoit. SPON.

Le mot d'*outre* vient du Latin *uter.*

OUTRE, ſe dit auſſi des mêmes peaux de bouc qu'on emplit de vent, qui ſèrvent de groſſes calebaſſes. En Orient on ne paſſe la plûpart des grandes rivières que ſur des *outres.* On ne navige ſur l'Eufrate qu'avec des radeaux portez ſur des *outres.*

OUTRE. Prépoſition de lieu qui ſignifie, au-delà: auquel ſens cette prépoſition n'a d'uſage que dans de cèrtains mots compôſez. *Trans, ultra.* Ainſi on dit, il a fait pluſieurs voyages d'*outre*-mèr, c'eſt-à dire, en Orient; au-delà de la mèr Méditèrranée. Les voyages d'*outre*-mèr commencèrent ſous le régne de Philippe I. & ſous l'autorité du Pape Urbain II. PASQ. S. Loüis étant encore *outremèr* écrivit à ſa fille Iſabelle une lettre de ſa main, où il l'exhortoit fortement au mépris du monde & à l'entrée en Religion. FLEURY. Loüis d'*Outremèr* a été ainſi ſurnommé à cauſe du ſéjour qu'il avoit fait en Anglètèrre. Car pendant les troubles qui déſolèrent la France, ſous la fin du régne de Charles le ſimple ſon Père, la Reine Ogive l'avoit emmené en Anglètèrre proche du Roi Édelſtan ſon frère; & il y reſta juſqu'à la mort de Raoul de Bourgogne, qui étoit reconnu pour Roi; mais après ſa mort, qui arriva le quinze Janvier 936. les Seigneurs rappellèrent Loüis, & le mîrent ſur le trône.

On dit auſſi, les païs d'*outre*-Loire; d'*outre*-Meuſe.

Le païs d'OUTRE MER. *Tranſmarinæ partes. Ultramarina Regio.* On a donné autrefois ce nom aux contrées de l'Aſie, qui ſont près de la mèr noire, & de la Méditèrranée, & on y comprenoit l'Arménie, la Natolie, la Syrie, l'Arabie, & même l'Égypte; païs qui ſont tous au delà de la mèr par rapport à l'Europe. Il ſemble que ce nom ſoit né au tems des Croiſades; car on diſoit communément faire le voyage d'*outremèr*, pour marquer qu'on alloit faire la guèrre aux Infidelles en la tèrre Sainte.

Le païs d'OUTREMEUSE. Voyez LIMBOURG, Duché.

Ce mot vient du Latin *ultra*, auſſi-bien que celui d'*outrager.*

OUTRE, ſignifie encore, par-deſſus. *Super, præter.* Le Maître l'a bien recompenſé, il lui a donné trente écus *outre* ſes gages; il lui a donné un habit tout complêt, *outre* ce qu'il avoit gagné.

OUTRE, eſt auſſi fort ſouvent advèrbe. *Præter.* Paſſer *outre. Ultra progredi.* N'aller pas plus *outre.*

OUTRE, ſe dit des chôſes qu'on fait malgré des obſtacles, des déffenſes. *Non obſtante.* On leur avoit fait des déffenſes de ſe marier, ils n'ont pas laiſſé de paſſer *outre.* Il eſt dit dans les ſentences de proviſion, qu'il ſera paſſé *outre*, nonobſtant toutes oppoſitions ou appellations. Les Juges ont paſſé *outre* à l'inſtruction de ſon procès, nonobſtant ſon déclinatoire. *Nulla habita ratione præſcriptionis fori Judices Litem infirmarunt.*

OUTRE, ſe dit auſſi en Morale; & dans le diſcours il ſèrt de tranſition. *Præterea, ad hoc, ſuper hoc. Outre* toutes ces conſidérations, j'ajoûte. Il ſe joint auſſi quelquefois avec la particule *que. Outre* qu'elle eſt riche, elle eſt belle. *Outre* que je ſuis libre de faire ce qu'il me plaît, j'ai eu raiſon de le chaſſer de chez moi.

EN OUTRE. adv. De plus, davantage. *Inſuper, præterea, adde quod.* Je vous dis *en outre.* Il vieillit.

D'OUTRE EN OUTRE. De part en part. *Tranſverſim.* Il eut le dôs pèrcé *d'outre en outre.* ABLANC. Il pèrça les montagnes *d'outre en outre.* VAUG. Dans le même ſens on dit auſſi, qu'une chôſe paſſe tout *outre.* Un eſſieu paſſe tout *outre* dans le moyeu de la rouë. Cette poutre paſſe tout *outre* le mur. Il a reçu un coup d'épée dans le corps, qui lui paſſe tout *outre.*

OUTRE ET PAR DESSUS. C'eſt une façon de parler qui n'a d'uſage qu'en matière de Pratique, de Finance, & de Négoce. *Outre & par deſſus* ce qu'il avoit déjà reçu, on lui a encore donné plus de cent écus.

OUTRÉE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Délivrance, adjudication, enchère. *Traditio, adjudicatio, licitatio.* Un Seigneur qui a le droit d'oüir pour l'*outrée* de la groſſe dixme. Un droit de neuf gros payable au Seigneur par celui qui a l'*outrée*, c'eſt-à-dire, par celui qui a l'adjudication, qui eſt adjudicataire.

OUTRECUIDANCE. ſ. f. Témérité, inſolence. *Audacia, arrogantia, inſolens ferocitas.* C'eſt une grande *outrecuidance* de s'attaquer à ſon Maître, à ſon Créateur. Ce mot eſt vieux, & ne peut plus être d'uſage que dans le ſtile railleur & ſatirique. Céline [illegible] de ſon *outrecuidance.* BENSERADE. Régnier a dit à Louis XIII.

Jamais

Jamais autre que toi n'eût avec prudence
Vaincu de ſon ſujet l'ingrate outrecuidance.

OUTRECUIDÉ, ÉE. adj. Téméraire, inſolent. *Temerarius, arrogans.* Il eſt vieux auſſi. Il eſt compôſé de ces deux mots *outre, & cuider*, qui ſignifie *penſer*.

OUTRÉEMENT. Vieux adv. En colère; ou grandement. Borel. D'une manière outrée, excèſſive. *Iracundè, magnopere, etiam atque etiam.*

Si vous en prie outreement. Gauvain.

OUTREMÈR. ſ. m. Eſt un nom que les Peintres donnent au bleu d'azur fait de lapis lazuli. Il eſt mis au rang des couleurs douces & légères. *Cæruleum defæcatiſſimum.* Il ſe fait avec du lapis qu'on calcine dans un mortier; on le broye enſuite très-ſubtilement ſur le porphyre; puis l'ayant mêlé dans une pâte compôſée de pois, de cire & d'huile, on lave bien cette pâte pour en ſéparer la partie bleuë, laquelle ſe précipite au fond en une poûdre fort belle: on verſe l'eau par inclination, & l'on fait ſécher cette poudre qui eſt ce qu'on appelle l'*outremèr*, & qui ſert à la peinture. Les Peintres ſe ſervent quelquefois au lieu d'azur de la pièrre Arménienne, qui eſt beaucoup plus tendre, & qui a une couleur vèrte tirant ſur le bleu.

Outremèr. Voyez Outre.

OUTRE MESURE, ſignifie, Avec excès; déraiſonnablement. *Extra modum, præter rationem.* Il a été battu *outre meſure*. Il ne faut pas faire travailler un cheval *outre meſure*, on le ruïne.

OUTREMEUSE. Voyez OUTRE.

OUTREMOITIÉ. Au delà de la moitié. *Extra, præter dimidiam partem.* Voyez Lézion.

OUTREPASSE, en tèrmes des Eaux & Forêts, eſt l'abbatis qu'on fait des bois au delà des bornes marquées par les Officiérs. *Ultra fines præſcriptos tranſgreſſio.* L'Ordonnance veut que les Marchands qui font des *outrepaſſes* ſoient condamnez au double à raiſon du prix de leur adjudication.

OUTREPASSER. v. act. Paſſer au delà des bornes préſcrites. *Tranſgredi, ultra limites progredi.* On fait abbattre un mur, quand on a *outrepaſſé* l'alignement. Un Agent qui *outrepaſſe* le pouvoir qu'on lui a donné, eſt ſujet à déſaveu. Il a bu cinquante raſades; cela *outrepaſſe* toute croyance.

OUTRER. v. act. Porter les chôſes trop loin, au delà de la meſure raiſonnable, au delà de la juſte raiſon. *Præter modum extollere, efferre.* Les François *outrent* toutes chôſes; ils *outrent* toutes les modes. Cet Auteur *outre* ſes hypèrboles, il *outre* ſes penſées. Les Stoïciens ont *outré* la Morale. Démoſthène étoit un de ces éſprits éxtraordinaires qui *outrent* tout, juſqu'à la raiſon. Bayl. Dans la Comédie Italienne, il n'y a point de pèrſonnage qui ne ſoit *outré*. S. Évr. Les gens qui ont trop de vivacité *outrent* toûjours les chôſes. Bell. Quand on ne ménage pas ſon éſprit ſelon les régles du bon ſens, & qu'on ne ſe renfèrme pas dans les bornes de la nature, on *outre* tout. Bouh. La loi par une ardeur immodérée de contenir les méchans, peut quelquefois *outrer* les peines. Tour.

Outrer, ſignifie auſſi, Laſſer, fatiguer démeſurément; & ſe dit particuliérement des chevaux. *Laceſſere, provocare, defatigare.* Il a *outré* ce cheval, il l'a rendu pouſſif.

Outrer, ſignifie auſſi, Picquer au vif, faire un cruel affront, offenſer griévement & avec excès; pouſſer la patience à bout; irriter. *Aſperioribus verbis, vellicare, inurere, graviter offendere, irritare.* On peut quelquefois railler les gens: mais il ne faut pas les *outrer*. Il fut *outré* de douleur en apprenant la mort de ſa femme. Ajax fut tellement *outré* du refus des Grècs, qu'il ſe tua lui-même. Il y a des pèrſonnes qui ſe montrent *outrez* de douleur à la mort de leurs amis, pour ſe faire remarquer, & ſe diſtinguer des aûtres. M. Ésp. Caton *outré* que la Juſtice de ſa cauſe eût été trahie par le caprice de la Fortune, ſe donna la mort. Idem.

OUTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Trop pouſſé; excèſſif. *Percitus, perculſus.* La valeur *outrée* dégénère en témérité. Les loüanges *outrées* ne font honneur ni à celui qui les donne, ni à celui qui les reçoit. Bell. C'eſt l'amour propre, & la trop bonne opinion que nous avons de nôtre mérite, qui nous rendent les dupes d'u- [illegible] Pylade paſſeroient aujourd'hui pour des attachemens *outrez*, qui ne ſont bons qu'à faire le ſujèt d'une Tragédie. S. Évr. Sénéque infecte aiſément l'imagination bouillante des jeunes gens par des idées fauſſes & *outrées*. Ménage. Pour plaire il ne faut point forcer la nature: tout ce qui eſt *outré* rebute les gens de bon goût. Bell. Lucain d'un éſprit naturellement *outré*, ſe guinde, & s'évapôre ſouvent. Bouh. Il ne faut pas confondre le ſublime avec l'*outré*. Id.

Outré, ſignifie auſſi, Piqué, pouſſé à bout. *Outré* de colère. *Ira incenſus, inflammatus.* C'eſt un homme *outré*, & piqué au vif.

On appelle un pouſſif *outré*, un cheval qu'on a rendu ſi pouſſif à force de travail, qu'il eſt impoſſible de le guérir. *Equus æſtu & vulneribus defatigatus.* Cheval *outré*, eſt auſſi un cheval à bout, épuiſé d'haleine, & dont la fatigue a conſumé les forces.

OUTRILLE, & OUTRILLET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Auſtregeſilus.* Environ ce tems-là (c'eſt-à-dire l'an 579.) il y avoit à la Cour du Roi Gontran un jeune Gentilhomme, qui depuis fut Archevêque de Bourges. Il y étoit né de parens nobles. Après qu'il eut achevé ſes études, ils l'envoyerent au Roi Gontran. Nous l'appellerons *Outrille*, ainſi qu'on l'appelle en la ville de ſa naiſſance, quoique de ſon nom en Latin *Auſtregiſillus*, on l'appelle ailleurs qu'en Bèrry Auſtregeſille. P. Perry Jéſ. *en l'hiſtoire de Châlons* p. 40. Au reſte puiſque cet Auteur vouloit parler comme on fait en la ville de la naiſſance de ce Saint, il devoit dire *Outrillet* & non pas *Outrille*. Car à Bourges qui eſt cette ville, & où il y a une Paroiſſe, qui porte ſon nom, on dit Saint *Outrillet*, c'eſt donc l'uſage, il faut le ſuivre.

O U V.

OUVANE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Allobroges. *Ouvana.* Ils adoroient Minèrve ſous ce nom. Joſ. Scaligèr écrit qu'*Ouvane* a encore celui de Beliſame en quelques Inſcriptions. Chorier. *hiſt. de Dauph. L. II. p.* 87. & 88.

OUVAVE. ſ. m. C'eſt une éſpéce de roſeau à pluſieurs nœuds, comme les cannes d'Inde. Il vient dans l'iſle de Madagaſcar. Sa racine eſt auſſi bonne à manger que l'Igname Soumonthoui; ſon bois, qui eſt d'une couleur violette ſert à teindre en rouge. Dapper. p. 455. *Arundo purpurea Madagaſcarenſis.*

OUVÈRT, ÈRTE. adj. Qui laiſſe une entrée, un paſſage libre. *Apertus, patefactus, patens, adapertilis, hians.* Dans cette maiſon la porte eſt *ouvèrte* à tous les honnêtes gens. On a laiſſé une fenêtre *ouvèrte*, par où les vôleurs ſont entrez. On donne l'audience à portes *ouvèrtes*, en public. L'Audience eſt *ouvèrte*, elle eſt commencée. *Cauſarum auditorium apertum eſt.* On a ordonné que les priſons ſeront *ouvèrtes* à ce priſonnier. On a trouvé la porte tout arrière *ouvèrte*. Une porte *ouvèrte*, une maiſon *ouvèrte*, un port *ouvèrt* à tous les Étrangers, auquel ils peuvent venir commèrcer librement.

Ouvèrt dans le Blâſon ſe dit des tours, des Châteaux, &c. qui ont une porte, une ouvèrture.

Dans les Coutumes un fief eſt dit *ouvèrt* lorſqu'il y a mutation de Seigneur ou de Vaſſal, & que le nouveau poſſeſſeur n'a pas été inveſti, ou quand le Vaſſal manque à la foi qu'il doit.

On dit en tèrmes de Guèrre; que la trenchée eſt *ouvèrte*; *Foſſa duci cœpta. Caſtrenſe vallum apertum eſt*: pour dire, qu'on commence à faire ſes approches: qu'une ville eſt *ouvèrte*; pour dire, qu'on y a fait quelque bréche, ou qu'elle n'eſt pas fortifiée, qu'il y a une partie des armes à bas. On dit qu'un païs eſt *ouvèrt*; pour dire, que les ennemis y peuvent entrer facilement, que les frontières ne ſont point déffenduës ni part art, ni par nature. Une ville *ouvèrte* eſt celle qui na point de fortifications point de défenſe. Ce Royaume eſt tout *ouvèrt* de ce côté là, c'eſt à dire qu'il n'y a point de places fortes qui puiſſent arrêter les ennemis, les empêcher d'y pénétrer. On dit qu'un bataillon eſt *ouvèrt*, quand il eſt percé, rompu quand on peut entrer dedans. On dit que le champ eſt *ouvèrt* à un combat, à une diſpute, quand il eſt pèrmis d'y venir combattre, diſputer, &c. On dit auſſi que la gorge d'une femme eſt *ouvèrte*; pour dire, qu'elle eſt nuë. On dit les bras ouvèrts pour dire étendus. Les Jardiniers diſent ce buiſſon eſt trop *ouvèrt*, c'eſt à dire, trop étendu; les branches ſortent trop en dehors. *Nimium diductus.* Liger.

On appelle en tèrmes de Négoce, Un compte *ouvèrt*, le commèrce réciproque qui ſe fait entre Marchands par l'envoi d'étoffes, d'argent, de réſcriptions, depuis le dèrnier compte de Societé, ſoudé entr'eux. *Diurna & reciproca negotiatio.*

On dit que la Paulette eſt *ouvèrte* depuis le 15. Décembre juſqu'au 15. Janvier, quand il y a un Bureau ouvèrt pour y recevoir ce droit que payent les Officiers pour aſſûrer leurs charges. *Jus Pauletinum patens eſt, ſive camera Juris Pauletini exactorum patet.* On dit auſſi en parlant des rentes de la Ville, que ce Bu- [illegible] cé à payer en public un quartier de ces rentes. On dit qu'une ſucceſſion eſt *ouvèrte*, qu'elle eſt *ouvèrte* au profit de quelqu'un; pour dire, qu'il eſt en état de la recueillir. Et on dit qu'un fief eſt *ouvèrt* en faveur du Seigneur, faute de droits non payez, ou de devoirs non rendus par le vaſſal; pour dire, que dans ces ſortes d'occaſions, le Seigneur eſt en droit de jouïr du fief de ſon vaſſal. On dit que le Jubilé eſt *ouvèrt*; pour dire, qu'il eſt commencé: qu'il y a guèrre *ouvèrte* entre des Princes; pour dire, qu'ils ont rompu enſemble. Porter quelqu'un à une rupture *ou-*

vèrte. La Rochef. Si cette maxime s'établiſſoit la porte ſeroit *ouvèrte* à bien des déſordres.

On appelle, Tenir table *ouvèrte*, quand on reçoit en ſa maiſon à dîner tous les étrangers qui ſe préſentent, ou quand on a un bon nombre de couvèrts pour les ſurvenans. *Rectam cœnam ducere.*

On dit figurément qu'un homme eſt *ouvèrt*, qu'il a un front *ouvèrt*; pour dire, qu'il eſt ſincère, qu'il n'eſt point diſſimulé, ni ſombre, qu'il a la mine d'être ſincère, de parler avec franchiſe, ſans déguiſement; *Ingenuus, cultus, ſincerus.* Une manière *ouvèrte* & commode a de grands charmes pour ſe faire aimer. Le Ch. de M.

On appelle auſſi, un éſprit *ouvèrt*, celui qui a de la vivacité, de la facilité à comprendre les chôſes. *Ingenium acutum, acre, ſolers.*

Ouvèrt, ſe dit auſſi des chevaux, qui ont les jambes de dèrrière fort éloignées l'une de l'aûtre. *Diſtentis cruris equus.*

Ouvèrt, ſe dit advèrbialement. Parler à cœur *ouvèrt*, c'eſt à dire, ſans déguiſement. *Apertè, ſincerè, ingenuè dicere, loqui.* Expliquer le Grèc à livre *ouvèrt*, c'eſt à dire, en quelque endroit qu'on l'ouvre. Chanter à livre *ouvèrt*, c'eſt à dire, ſur le champ, & ſans étudier la notte. Recevoir qu'elqu'un à *bras ouvèrts*, c'eſt à dire, le recevoir avec beaucoup de franchiſe & d'amitié, volontiers, avec plaiſir.

Être a' l'ouvèrt, en tèrmes de Marine, c'eſt être vis à vis de l'entrée d'un port, d'une rivière, &c. *Eſſe rectâ ad portum.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt un briſeur de portes *ouvèrtes*, *Thraſo*: pour dire, qu'il eſt fanfaron, qu'il ſe vante de faire des chôſes faciles. On dit auſſi, Dormir les yeux *ouvèrts* comme un liévre.

OUVÈRTEMENT adv. D'une manière ouvèrte, publique, intelligible. *Clarè, diſtinctè, pellucidè.* Les Éſpagnols ont déclaré la guèrre *ouvèrtement* à la France. Il a ſoutenu cette propoſition *ouvèrtement*, & en tèrmes fort clairs, & fort nêts. On les accuſoit *ouvèrtement* d'être herétiques. Pasc. Il ne faut pas choquer trop *ouvèrtement* le préjugé public. Font.

Ouvèrt, èrte. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. Voyez ci-deſſus à ſa place.

OUVÈRTOIR. Vieux. ſ. m. Boutique. Borel. *Officina*, Comme *Ouvroir*. Lieu où l'on ouvre, c'eſt à dire, où l'on travaille; ou bien d'*Operatorium* on a fait *Opèratoir*, *Obèratoir*, *Obèrtoir*, *Ouvèrtoir*, *Ouvèrtoir*.

OUVÈRTURE. ſ. f. Fente, trou, éſpace vuide dans ce qui eſt continu, dans ce qui eſt plein d'ailleurs; jour qu'on fait ou qui s'eſt fait dans quelque corps ſolide. *Apertio, apertura, rima.* Ce bâtiment eſt bien percé, il y a de belles fenêtres, de grandes *ouvèrtures*; les portes, les *ouvèrtures* ſont bien diſpôſées. Cette tèrraſſe n'eſt pas bien bâtie; il y a des crevaſſes, des *ouvèrtures*. Ces barreaux ne ſont pas aſſez ſerrez, on y a laiſſé trop d'*ouvèrture*. L'eau & le vent s'inſinuent par les plus petites *ouvèrtures*.

En tèrmes de Marine on appelle *ouvèrture* un petit détroit entre deux éminences ou montagnes. On le dit auſſi ſur tèrre de l'éſpace qui eſt entre deux montagnes, deux forêts &c. il faut que cet éſpace ne ſoit pas vaſte & à pèrte de veuë pour avoir le nom d'*ouvèrture*.

Ouvèrture, ſe dit auſſi de ce qu'on ſépare, qu'on déſunit, qu'on élargit. *Apertio.* L'*ouvèrture* de la veine ſoulage un malade. *Venæ ſectio ægrum allevat.* On a ordonné l'*ouvèrture* de ce corps qu'on ſoupçonne d'avoir été empoiſonné. Dès qu'il y a quelque *ouvèture* en un bataillon, il eſt bientôt déffait. Il explique le Grèc à *l'ouvèrture* du livre. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt trouvé à l'*ouvèrture* des portes; pour dire, au tems qu'on les ouvroit. On ordonne auſſi quand il y a rébellion en Juſtice, qu'il ſera fait *ouvèrture* par bris & fracture des portes; qu'on fera l'*ouvèrture* d'un coffre, d'un ſcellé, partie préſente ou appellée. On dit auſſi maintenant, Les *ouvèrtures* de la ville de Paris, en parlant du nouvel élargiſſement des ruës. L'*ouvèrture* de la trenchée, l'*ouvèrture* de la tèrre dans les Égliſes pour y enterrer. *Apertura, apertio.* L'*ouvèrture* d'une mine eſt de grands frais. Il s'eſt trouvé à l'*ouvèrture* du pacquet d'un courrier, à l'*ouvèrture* d'un pâté, *ouvèrture* de la chaîne d'un port.

Ouvèrture eſt auſſi le commencement de la fouille d'un tèrrain.

Ouvèrture, ſe dit auſſi des ſolemnitez qu'on fait au commencement des actions & aſſemblées publiques. C'eſt en ce ſens un tèrme & de l'uſage ordinaire, & du Théatre, des ſpectacles, de la Muſique, de l'Orchéſographie, de la Chorographie, &c. [illegible] du Parlement par M. Du Vair. L'*ouvèrture* du Jubilé ſe fait par une Proceſſion générale. L'*ouvèrture* du Théatre, de la Scène de l'Opèra, ſe fait par l'Aurôre, par une belle ſymphonie, par une petite pièce de Muſique qui ſe jouë, & qui ſe chante quelquefois auſſi tout enſemble, & qui pour cet effet porte elle-même le nom d'*ouvèrture*. L'*ouvèrture* du combat, de la diſpute

A l'*ouvèrture* de la campagne on a pris une telle place.

Ouvèrture, ſe dit figurément en Morale des avis, des expédiens qu'on trouve dans les jugemens, dans les affaires, qui en avancent le ſuccès. *Conſilium, propoſitum, via, ratio.* Voilà une bonne *ouvèrture* pour vous faire ſortir de cette mauvaiſe affaire; vôtre partie vous en a fait elle-même l'*ouvèrture*. L'*ouvèrture* de cet avis a entraîné tous les Juges. Je ne vois aucune *ouvèrture* pour parvenir à cette charge; pour dire, aucun moyen.

On dit d'un homme ingenieux, inventif, qu'il a de belles *ouvèrtures* d'éſprit. *Habere præclaras animi dotes, vel acumina, ſagacitatem.* On appelle auſſi *ouvèrture* de cœur, cette franchiſe avec laquelle on découvre les ſecrèts de ſon âme à ſon ami. Il expôſe l'état de ſa conſcience avec la même ſincérité & la même *ouvèrture* de cœur, que s'il parloit à Jésus-Christ. Pasc.

En tèrmes de Palais on appelle *Ouvèrtures* de requête civile, les moyens ſur leſquèls elle eſt fondée, qui doivent ſe tirer de la forme, & non pas du fonds. *Cauſa, rationes libelli ſupplicis.* Ils ſont contenus dans le Titre 35. Art. 12. de l'Ordonnance de 1667. Un Arrêt eſt injuſte au fonds, qui eſt pourtant confirmé faute d'*ouvèrtures* de requête civile dans la forme. On dit auſſi, qu'il y a *ouvèrture* à la Régale, quand un Évêque eſt décédé, & lorſqu'il y a quelque bénéfice du Diocèſe qui n'eſt pas rempli de droit ou de fait, c'eſt-à-dire, de poſſeſſion réelle, paiſible & priſe en pèrſonne.

On appelle auſſi, *Ouvèrture* de fief, un fief vacant. *Beneficiarum prædium ſilens. Ouvèrture de fief*, dit Ragueau en ſes Indices royaux, ſur le mot *ouvèrture*, eſt quand il y a mutation de Seigneur ou de Vaſſal. *Feudum apertum.* Dict. de Droit. Elle dure juſqu'à ce que le ſucceſſeur ou héritier ait fait la foi & hommage; & on appelle ce fief *vuide & ouvèrt* ou *découvèrt*. Il y a *ouvèrture* de fief quand il y a mutation de Seigneur ou de Vaſſal.

Ouvèrture de fideicommis, ou ſubſtitution. Voyez ce mot. *Ouvèrture* de rachat, ſe dit quand le cas eſt arrivé où le rachat eſt dû au Seigneur. On dit auſſi, L'*Ouvèrture* des Vendanges, quand le Juge a donné pèrmiſſion de vendanger. *Initium vindemiarum, licentia vindemias colligendi. Ouvèrture* de clameur dans la coutûme de Normandie eſt lorſqu'on peut intenter l'action en retrait; c'eſt l'état ou la ſituation des chôſes ou cela ſe peut faire, & l'*ouvèrture* de clameur dure tant qu'on peut intenter cette action. *Ouvèrture* de Régale lors qu'un bénéfice ſujèt à la Régale vaque de fait ou de droit.

En tèrmes de Jardinage, *ouvèrture* ſe dit pour étenduë. Vous ne donnez pas aſſez d'*ouvèrture* à vos arbres: ce buiſſon a trop d'*ouvèrture*. Liger.

OUUI-LASSA. ſ. f. Nom d'une plante de la Province de Machicore en l'iſle de Madagaſcar. C'eſt une plante, qui rampe; ſa racine eſt ſemblable à celle du Jalap, & rend une gomme ou réſine comme la ſcamonée. Quand on en mange elle purge avec tant de violence qu'elle fait rendre juſqu'au ſang. Dappèr. *p.* 454.

OUVRABLE. adj. Qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Jour *ouvrable*, & ſignifie les jours ordinaires de la ſemaine où il n'eſt pas fête, où il eſt pèrmis de travailler, d'ouvrir les boutiques. *Dies operarius, vel negotioſus.* On dit auſſi jours *ouvriers*.

OUVRAGE. ſ. m. Oeuvre; effet qui eſt produit par quelque caûſe, qui eſt fait par quelque ouvrier, & qui reſte après ſon travail; production. *Opus, effectio!* Le Ciel & la tèrre ſont des *ouvrages* d'une ſageſſe, d'une puiſſance infinie. Le firmament nous annonce les *ouvrages* de Dieu. La création eſt l'*ouvrage* de ſix jours. Le ſeptiême jour Dieu ceſſa de travailler au grand *ouvrage* de la création du monde. Arn. L'or eſt l'*ouvrage* de la nature, & ne ſe peut faire par art. Le vèrre eſt le dèrnier *ouvrage* de l'art & de la nature, on ne pouſſe point les corps plus loin. Le miel eſt l'*ouvrage* des abeilles. *Ex operibus apum.* La ſoye eſt l'*ouvrage* des vèrs à ſoye. *Bombicum opus.*

On met de la différence entre les *ouvrages d'eſprit*, & les *ouvrages de l'eſprit*. Les inventions des hommes dans les Arts, & les Siences s'appellent des *ouvrages de l'eſprit*. Mais les compoſitions ingénieuſes des gens de lettres ou en prôſe, ou en vèrs ſont des *ouvrages d'eſprit*. *Ingenii opus.*

Ouvrage, ſe dit auſſi des ornemens & enrichiſſemens qui ſe font ſur pluſieurs chôſes. *Ornamentum, ornatus, exornatio.* Il eſt bienſeant à une fille de faire toutes ſortes d'*ouvrages*, de tapiſſerie, de dentelle, de broderie, &c. Les mains de la Princeſſe induſtrieuſement occupées s'éxèrçoient à des *ouvrages* dont la piété avoit [illegible] Bos. Ces plafonds, ces buffets, ces vâſes ſont enrichis de beaucoup d'*ouvrages* de ſculptures, de moulures.

Ouvrage, ſe dit auſſi en parlant de la manière dont une chôſe eſt faite. Les Bâtimens des Cathédrales ſont des *ouvrages* Gotiques. *Ædificia Cathedralium eccleſiarum ſunt gothica opera.* Nos *ouvrages* modèrnes de marqueterie ſont plus beaux que les anciens

ciens *ouvrages* de Moſaïque. On admire à Grenade les *ouvrages* Arabeſques qui y ſont demeurez. Les *ouvrages* de la Chine ſont eſtimez par leur matière, ceux des Europeans par leur artifice, *ouvrage* de limouſinerie, *ouvrage* de ſerrurerie, de charpenterie.

Ouvrage, ſe dit auſſi de la peine, du travail, & du temps qu'on y employe. *Opificium & labor* Les tableaux des Flamans ſont eſtimez par la quantité de l'*ouvrage*; il y a quelquefois 1000. ou 2000. figures. La fortification de cette place eſt un *ouvrage* de deux ans. La compoſition d'un tel Dictionnaire eſt un *ouvrage* de cent ans.

Ouvrage à cornes, en tèrmes de Fortification. C'eſt un dehors qu'on avance pour couvrir un baſtion ou une courtine, ou pour gagner du tèrrain. *Cornutum munimentum.* Il eſt fait de deux faces ou pans, ou ailes, aux deux demi-baſtions, & une courtine à la tête, ou avec une ſimple tenaille.

Ouvrage à couronne ou couronnement. C'eſt un aûtre dehors compôſé de deux *ouvrages* à corne joints enſemble, qui forment un baſtion au milieu, & deux demi baſtions aux côtez; *munimentum coronatum*, & généralement on appelle tous les déhors d'une place, des *ouvrages* détachez.

Ouvrage, ſe dit en ce même ſens des travaux de mains d'hommes. Les Pyramides ſont des *ouvrages* des anciens Rois d'Égypte, qui ſubſiſtent encore après 2000. ans. *Ædificia, ſeu pyramides ex operibus Regum Ægypti.* Les *ouvrages* des Romains ſont prêſque tous [illegible]. Le Roi a entrepris un grand *ouvrage*, qui eſt la jonction des deux mèrs, & en eſt venu à bout. Cette ſtatuë eſt un *ouvrage* de Phidias. Ce tableau eſt un *ouvrage* de Pouſſin.

Ouvrage, ſe dit auſſi en chôſes morales. *Effectus.* La convèrſion du pécheur eſt l'*ouvrage* de la grâce, & jamais celui de la raiſon. Cl. L'*Ouvrage* de la rédemption eſt l'*ouvrage* de la miſericorde divine. Si ce jeune Seigneur a du mérite, c'eſt l'*ouvrage* de ſon Gouvèrneur; il le doit à ſon éducation. Un Miniſtre, en élévant ſes créatures, ne ſe met jamais hors d'état de pouvoir détruire ſon *ouvrage*, s'ils ſe révoltoit contre l'ouvrier. St. Évr. La grandeur de Céſar étoit l'*ouvrage* de la fortune. M. Ésp. La vèrtu eſt nôtre propre *ouvrage*. Id.

Ouvrage, ſe dit auſſi des productions de l'eſprit ſoit en vèrs, ſoit en prôſe. Un *ouvrage* ſe ſent toujours un peu de la pauvreté de l'Auteur. S. Évr. La fortune ſe mêle de la réputation des *Ouvrages*, comme de celle des hommes. B. Rab. Mon goût a fait le deſtin de tous les *Ouvrages* de mon tems. G. G. L'Iliade d'Homère, l'Énéïde de Virgile, ſont des *Ouvrages* incomparables, & qui ont ſervi de modéle à tous les aûtres. On a recueilli tous les *Ouvrages* de Gaſſendi en ſix grands Volumes. Les Poëtes ſont fort amoureux de leurs *Ouvrages*.

Ainſi recommençant un Ouvrage *cent fois,*
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois. Boil.

Nous devons à la mort & nous & nos Ouvrages.
Ronsard.

L'Ouvrage, *& l'ouvrier ſont le même voyage.* Id.

Bornons ici notre carrière,
Les longs Ouvrages *me ſont peur*
Loin d'épuiſer une matière
On n'en doit prendre que la fleur.

On dit auſſi en Architecture, Viſiter les *ouvrages*, *explorare*, toiſer les *ouvrages*, *metiri opera*, pour connoître le travail, & la bonté d'un bâtiment.

Ouvrage de Patience. C'eſt, en tèrmes du Grand Art, l'*ouvrage* de la pièrre Philoſophale qu'on appelle ainſi: à caûſe de la patience qu'il faut pour en venir à bout. Si jamais on en vient à bout.

OUVRAGER. v. act. Ce vèrbe n'eſt en uſage qu'au Participe. Il ſignifie, Enrichir une chôſe de pluſieurs ornemens, & ne ſe dit proprement que de cèrtains ouvrages qui demandent beaucoup d'adreſſe & de travail de main, comme ſont les ouvrages de damaſquinure, de filigrane, & de broderie. La garde de cette épée eſt fort *ouvragée*. *Laboratus, ornatus.* Cet habit eſt bien *ouvragé*, il y a bien de la broderie. Ce velours figuré, ce brocard, ſont bien *ouvragez*, on y voit de belles figures, de beaux deſſeins.

Ouvragé, ée. part. paſſ. & adj. *Opere vario diſtinctus.* Il y a des gens qui eſtiment mieux les meubles tout unis que les *ouvragez*.

OUVRAIGNE. Vieux mot ſ. m. Ouvrage, Labeur. *Labor, opus.*

OUVRANT, ante. adj. On le dit en ces deux phrâſes: A jour *ouvrant*, *ineunte die*, A portes *ouvrantes*; *januis apertis* pour dire, Au point du jour, A l'ouvèrture des portes de la ville.

OUVRER. v. act. & n. Travailler. *Operari.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phrâſe: Il eſt déffendu par les règlemens de Police d'*ouvrer* les Fêtes & les Dimanches.

Ce mot vient de l'Éſpagnol *obrar*, ſignifiant la même chôſe, ou plutôt il vient comme *obrar*, du Latin *operari*, *opérer*, *obrer*, *ovrer*, *ouvrer*.

Ouvré, ée. part. & adj. Il eſt fort en uſage en ces phrâſes. Du linge *ouvré*, de la toile *ouvrée*; pour dire, qui n'eſt pas unie, où l'on voit pluſieurs figures & ouvrages. *Linteum opere vario diſtinctum.* Le linge *ouvré* eſt de bon uſage pour la table, eſt moins ſujèt à être pèrdu.

On le dit auſſi des métaux. On fait payer tant à la Doüane pour le fèr *ouvré* & non *ouvré*, *ferrum in opus redactum vel non*, c'eſt-à-dire, en bârres, & non en œuvre. Le cuivre en lame n'eſt pas *ouvré*.

OUVREUR. Vieux ſ. m. Ouvrage. *Opus.*

J'ai cérgans & Laboureurs
Ouvrans en divèrs Ouvreaux.
Borel. *citant un Ovide MS.*

OUVREUR. ſ. m. Celui qui ouvre. *Janitor, apertor.* A la Comédie il y a un *Ouvreur* de loges.

OUVRIER, ière. ſ. m. & f. Celui ou celle qui travaille à quelque chôſe. Artiſant qui travaille à quelque ouvrage. *Opifex, artifex, officinator, operarius, fabricator.* Les Poëtes font *ouvrier* de trois ſillabes. Voilà un attelier où il y a quantité d'*Ouvriers* de Maçons, de Peintres, de Minuiſiers, &c. Ce Charpentier a toujours trente *ouvriers* ou compagnons qui travaillent dans ſon chantier. Cet Horlogeur eſt un excellent *ouvrier*. Ces rabâts ſont faits de la main de la bonne *ouvriere*, qui prend un écu de la façon de la piéce. Je ne puis rien ſouffrir qui ne ſoit de la bonne *ouvrière*. Mol. En ce ſens & en ſtile familier & ordinaire on dit plus communément aujourd'hui bon faiseur & bonne faiſeuſe que bon *ouvrier* & bonne *ouvrière*. Bonne *ouvrière* ſignifie plutôt une *ouvrière* qui travaille beaucoup, qu'une *ouvrière* qui travaille bien. Il n'en eſt pas de même de bon *ouvrier*, il ſignifie l'un & l'autre. La plûpart des habitans de Touraine ſont des *ouvriers* en ſoye; ceux du Lionnois en toille, &c.

Ouvrier, ſe dit auſſi de ceux qui font des ouvrages d'eſprit. *Artifex ingenioſus.* Virgile étoit un excellent *ouvrier*. Voila un livre annonyme qui part de la main d'un bon *ouvrier*.

Ouvrier, ſe dit en chôſes morales. *Artifex.* Quand on voit le ciel & les aſtres, on voit bien que c'eſt un grand *Ouvrier* qui les a faits. Dieu anime les reſſorts de nôtre corps, mais ce ſçavant *ouvrier* ſe réſèrve à lui ſeul l'intelligence de ſon ouvrage. S. Évr. Jésus Christ a dit que la moiſſon étoit grande, mais qu'il y avoit peu d'*ouvriers*, en parlant de la prédication Évangelique. *Meſſis quidem multa operarii autem pauci.* Il a un régime dans le figuré, quoyqu'il n'en ait point au propre. Qui n'admirera cet eſprit céléſte qui fut l'*ouvrier* de tant de fictions ſi ingénieuſes. Pasc. Selon la doctrine ſupèrbe de Pélage l'homme a ſon ſalut entre les mains, & il peut être l'*ouvrier* de ſon propre bonheur. Port-R. La ſageſſe eſt l'*ouvrier* de toutes chôſes. Gost. *Sapientia eſt omnium artifex.* Elle eſt l'*ouvriere* d'un menſonge ſi monſtrueux. Patru. La fortune n'a point eu de part à ſon éxaltation: il eſt lui meme l'*ouvrier* de ſa Fortune. Le P. Gaillard. Châcun ſera *ouvrier* avec Dieu de ſon propre ſalut. Pélisson.

On dit auſſi dans la langue de l'Écriture Sainte, *Ouvriers* d'iniquité; pour ſignifier les méchans. *Operarii iniquitatis.* Juſques à quand tous ces *ouvriers* d'iniquité ſe répandront-ils en de vains diſcours? Port-R.

Ouvrier, ière, eſt auſſi quelquefois adjectif. Ainſi on appelle jours *ouvriers*, les jours que l'on appelle auſſi jours *ouvrables*, c'eſt-à dire, les jours où il n'eſt point fête, où il eſt pèrmis de travailler & d'ouvrir les boutiques. *Dies operarius, profeſtus.*

On appelle la cheville *ouvriere* d'un caroſſe, une groſſe cheville de fèr qui joint le train de devant à la flèche. *Operaria ſubſcus.*

On dit provèrbialement, C'eſt un *ouvrier*; pour dire, il eſt alèrte, & adroit, il entend bien ſes affaires. Et au contraire on dit ironiquement, que c'eſt un plaiſant *ouvrier*, pour dire, un plaiſant homme, qui n'entend rien à l'affaire dont on lui parle.

OUVRIR v. act. *J'ouvre, j'ouvris, j'ai ouvert, j'ouvrirai, que* [illegible] c'eſt faire que ce qui étoit fèrmé ne le ſoit plus; c'eſt donner libre entrée ou paſſage à quelque chôſe en quelque lieu. *Aperire, patefacere, reſerare, adaperire, diſcludere, laxare, pandere, reſolvere.* Dès que le Roi ſe préſenta devant cette ville, on lui *ouvrit* les portes. Il s'eſt *ouvert* un paſſage dans les païs ennemis. Il faut *ouvrir* les fenêtres pour laiſſer ſortir la fumée. On a *ouvert*

ouvert les ports, le commerce eſt libre. Il s'employe quelquefois abſolument, *Ouvrez*, c'eſt moi. On *ouvrira* à celui qui frappe. PORT-R. Cette porte n'*ouvre* point, elle eſt condamnée. Les Marchands n'*ouvrent* point les Fêtes, leur boutiques ſont fermées aux acheteurs. Le Parlement n'*ouvre* point aujourd'huy; pour dire, n'entre point.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Lever, ôter ce qui fait qu'une chôſe eſt fermée. *Reſerare, reſignare.* On *ouvre* une ſerrure, un cadenas avec la clef. On *ouvre* une armoire, un coffre, en briſant le volet, le couvèrcle. On *ouvre* une lettre en rompant le cachet. *Ouvrir* le robinet d'une fontaine. Dieu *ouvrit* les cataractes du Ciel, quand il envoya le déluge. Il faut *ouvrir* les écluſes pour faire entrer & ſortir le bateau. Hircan fit *ouvrir* le ſépulchre de David. ARNAUD.

OUVRIR, ſignifie auſſi, pèrcer un mur pour y faire des fenêtres. *Aperire, patefacere perforare.* Il avoit fait *ouvrir* une vuë ſur le voiſin, on la lui a fait boucher.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Entamer. *Ouvrir* un pâté. *Artocreas diſſolvere*, des huitres. *Ouvrir* un melon, des noix, des grenades. *Ouvrir* un ballot, une tonne de marchandiſes.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Commencer à creuſer la tèrre. *Terram effodere.* Le péril eſt grand, quand on *ouvre* la tranchée trop près de la ville. On a *ouvert* une mine, une carrière, une marnière dans un tel endroit, on a commencé d'y fouiller. Il coûte beaucoup dans les Paroiſſes pour avoir pèrmiſſion d'*ouvrir* la tèrre, de faire une foſſe.

OUVRIR, ſignifie encore, Séparer ce qui étoit joint au continu, *Diſtendere. Ouvrir* les jambes, la bouche. *Crura & rictum diſtendere. Ouvrir* un livre. Les chameaux ſont en danger de s'*ouvrir*, de s'écarteler dans les tèrres graſſes, & pour cela on les fait marcher ſur des tapis dans des mauvais pas. *Ouvrir* la veine; c'eſt-à-dite, Saigner. *Ouvrir* un corps mort pour l'embaumer, ou pour voir de quoi il eſt mort. Le ſupplice des Japonois eſt d'*ouvrir* le ventre.

OUVRIR, ſignifie encore, Élargir, rendre les chôſes plus etenduës, ou moins proches. *Dilatare.* On commande aux ſoldâts d'*ouvrir* les rangs, ou les files, quand on les veut doubler. On dit auſſi, *Ouvrir* un bataillon; pour dire le pèrcer, le rompre, entrer dedans, le défaire. La mèr s'*ouvre* après avoir paſſé le détroit. Quand on a paſſé les Monts le païs s'*ouvre*. On a *ouvert*, c'eſt-à-dire, élargi les ruës de Paris.

OUVRIR. En tèrmes de Jardinage, ſe dit des arbres, & ſur tout de ceux qui ſont en buiſſon, & il ſignifie étendre, donner de l'étenduë. *Diducere. Ouvrez* moi davantage ce buiſſon que vous ne faites. Vous *ouvrez* trop cet arbre. LIGER.

OUVRIR, ſe dit de quelques fruits. *Hiare, rimas agere.* Les abricots, les prunes, les pêches s'*ouvrent*, pour dire, ſe fendent.

OUVRIR, change de ſignification ſuivant pluſieurs mots qui s'y joignent. On dit qu'un homme *ouvre* boutique, non ſeulement pour dire qu'il ôte les ais de ſa boutique, mais auſſi pour dire qu'il commence à établir ſon négoce, une manufacture, qu'il a droit de travailler publiquement de ſon métier, *officinam inſtituere. Ouvrir* ſa bourſe à ſes amis: pour dire, leur prêter de l'argent; leur *ouvrir* les bras; pour dire, les recevoir agréablement & avec tendreſſe. *Ouvrir* les oreilles, écouter avec attention une propoſition avantageuſe. *Ouvrir* les yeux; pour dire, Reconnoître une vérité, ſortir de l'aveuglement où l'on étoit. N'ôſer *ouvrir* la bouche, c'eſt n'ôſer parler. *Ne hiſcere quidem.* On dit auſſi *ouvrir* un pourpoint; pour dire, le laiſſer découſu aux manches & au dos pour avoir de l'air.

OUVRIR deux pointes, deux clochers, & chôſes ſemblables, eſt un tèrme de Marine, qui ſignifie, voir ces chôſes là ſéparément, & non pas l'une dans l'autre, c'eſt-à-dire, vis-à-vis l'une de l'autre.

OUVRIR, ſe dit figurément en ces phrâſes. JÉSUS-CHRIST nous a *ouvert* le chemin du Ciel; *J. Chriſtus viam ad cœlum nobis aperuit, patefecit*; il nous a donné le moyen d'y parvenir. Élie, Éliſée, & pluſieurs autres Prophétes venoient enſuite. Ils *ouvroient* & fèrmoient le Ciel à leur parole, pour en faire déſcendre, tantôt la pluye, tantôt le feu. PÉLISS.

Un Schiſme *ouvre* la porte à bien des malheurs. Platon faiſoit commencer les études par la Géometrie, parcequ'elle *ouvre* l'eſprit. On dit auſſi, *Ouvrir* ſon cœur à ſon ami; pour dire, lui découvrir les ſecrêts de ſon âme. Le cœur s'*ouvre* avec plaiſir aux douceurs de l'amitié. Le cœur n'eſt prêſque jamais *ouvert* à la vérité lorſqu'elle ſe préſente. NICOL. On dit, S'*ouvrir* à quelqu'un; pour dire lui communiquer quelque entrepriſe ſecrette. *Mentem aperire.* Je ne m'*ouvrirois* pas à vous, ſi je n'étois pèrſuadé qu'on ne riſque rien en vous confiant un ſecret. BOUH. Je vous *ouvre* mon cœur ſans art & ſans étude. S. ÉVR. Un Juge ne doit point s'*ouvrir* aux parties, leur témoigner quel ſera ſon ſentiment. Vous vous *ouvrez* trop en cet encan, vous faites des enchères trop hardies. On dit auſſi, Il s'eſt *ouvert* un chemin à la gloire, s'*ouvrir* un chemin au trône, aux dignitez. S. Jean nous *ouvre* des routes toutes nouvelles. PÉLISSON.

On dit auſſi, *Ouvrir* un avis; pour dire, être le prèmier à propôſer une opinion, un expédient dans les Jugemens ou déliberations, ou dans les accommodemens ou négociations. *Sententiam ferre, proferre.* Ce bon homme *ouvroit* les avis les plus rigoureux. LA ROCHEF.

OUVRIR, ſignifie auſſi, Commencer une aſſemblée, une action publique. On *ouvre* les États, le Parlement, par une Meſſe ſolennelle, par une harangue. *Comitia edicere, vel indicere. Ouvrir* le Jubilé par une Proceſſion générale. On *ouvre* les claſſes à la Saint Remi. On *ouvre* le Théâtre, la ſcéne de l'Opéra par un Prologue, par une belle décoration, une agréable ſymphonie. C'eſt à celui qui donne le bal à l'*ouvrir*, à mener le prémier branle, à danſer la prémière courante. *Ouvrir* la lice; c'eſt, Commencer une courſe, un combat, une diſpute. *Certamen, aut diſputationem ordiri. Ouvrir* la campagne par une bataille.

OUVRIR & DÉLIER. Tèrmes du grand Art, qui ſignifient faire le corps, qui eſt dur & fixe, mol & fluide.

OUVROIR. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *boutique*. Il ne ſe dit plus à Paris que de deux boutiques de Fruitières qui ſont vèrs le Petit Châtelet, qu'on appelle le grand & petit *Ouvroir*. Ce ſont des lieux où on répôſe les châſſes de Sainte Geneviêve, & de Saint Marceau, quand on les porte en proceſſion par la ville, & où elles ſe ſeparent. On écrivoit auſſi *Ouvrouer*, & il ſignifioit boutique, ou armoire. *Borel citant Coquillard.*

OUVROIR, ſe dit encore dans les arſenaux & lieux de manufacture, où il y a pluſieurs Ouvriers qui travaillent enſemble à une même éſpece d'ouvrage. On leur donne à châcun leur *ouvroir*, le lieu propre pour y faire leur travail. Dans les Hôtels de Monnoye on appelle *ouvroir*, & *ouvrerie*, le lieu où l'on fabrique la monnoye. On le dit auſſi du comptoir. On dit encore, *Ouvrer* la monnoye; pour dire, la fabriquer. Il en eſt auſſi parlé dans tous les Statuts des Marchands & Artiſans tant vieux que modèrnes.

Du Cange dit que ce mot vient de *appertorium*, parceque toutes les boutiques & *ouvroirs* doivent être ouvèrts ſur la ruë ſuivant les réglemens, & du mot *ouvroir* on a dérivé *œuvre*, *ouvrier*, *ouvrage*, &c.

OUVROIR, eſt auſſi dans une Communauté de filles, une grande ſalle, où à des heures reglées elles s'occupent à des exèrcices convenables à leur ſexe. *Cella operaria, operatorium.*

O W.

OWAR. ſ. m. On donne ce nom à deux villes de la Hongrie, à Newhauſel, & à Altembourg. Voyez ALTENBOURG, & NEWHAUSEL.

OWERFLAKÉE. ſ. f. Nom propre d'une iſle du Comté de Hollande. *Transflackeana inſula.* Elle eſt dans l'entrée du golfe de Bies-Bos, aux confins de la Zéelande & du Brabant; & au midi d'un grand banc de ſable, qu'on appelle Flakée, d'où elle a pris ſon nom, qui ſignifie au delà de Flakée. Il n'y a point de ville dans cette iſle, & Sommèrdick en eſt le lieu principal. MATY.

OWERRE, ou OVEIRO. ſ. m. Nom propre d'un petit Royaume de l'Afrique. *Owerrum*, ou *Oveirum Regnum.* Il eſt renfèrmé dans les bornes qu'on donne à celui de Bénin; & il a ſa capitale de même nom, environ à vingt lieuës de la ville de Bénin, vèrs le midi. Ce qu'on dit de particulier de ce païs eſt que quand on l'a découvèrt, le Roi, & ſans doute pluſieurs de ſes Sujets, étoient Chrétiens. MATY.

OWRUCZE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Pologne. *Ovrucza.* Elle eſt dans la Haute Volhynie, vèrs les confins de la Baſſe, & de la Lithuanie, ſur la rivière de Noren, à trente lieuës de Kiovie, vèrs le nord-oüeſt.

OUY.

OUY, ou OUI. Advèrbe d'affirmation, qui eſt oppôſé à *non*. *Ità, etiam.* Dans les intèrrogatoires il faut répondre catégoriquement par *oui*, ou par non. Les bons Chicaneurs prennent garde de ſe méprendre, & ne diſent jamais ni *oui*, ni non. C'eſt un homme qui n'a point d'opinion que celle qu'on lui donne; qui ne dit jamais *non* de rien, & qui dit *oui* de tout. M. SCUD. Je connois un autre homme qui ne dit jamais *oui*; qui diſpute toûjours; qui contredit tout le monde, & qui ceſſe de vouloir ce qu'il veut, dès qu'un autre le veut comme lui. ID. Réguliérement la voyelle qui précéde *oui* doit ſe pèrdre: cependant il ſemble qu'il ſoit libre de la conſèrver. Ainſi on peut dire, Je dis qu'*oui*, & je dis que *oui*. Les Anciens diſoient qu'*oui*, mais les

les nouveaux diſent que non. Pasc. Il répondit qu'*ouï*. Vaug. On lui dit que *ouï*. Ablanc. Je croi que *ouï*. Mol. Dans le langage humain les circonſtances des chôſes détérminent le ſens des paroles & ſuivant que nos expreſſions ſont placées, quelquefois *ouï*, veut dire non. Pélisson.

Il marque auſſi le conſentement. *Oui*, j'en demeure d'accord. On s'en ſért encore pour confirmer ce que l'on a déja dit: *Oui*, je veux que tout le monde ſçache que vous avez tort. *Oui*, toute la Nation a les yeux ſur vous.

Ce mot eſt dérivé ſelon quelques-uns de *oüi* participe de *ouïr*, comme qui diroit, Je vous ai *ouï*, j'y conſens. *Audivi*, *& aſſentior*. Mais Ménage veut qu'il vienne de *hoc eſt*, ſur ce qu'en Languedoc on dit *oc* pour dire *oui*; & que la France a été autrefois diviſée en langue d'*oui*, ou *oïl*, & en langue d'*oc* par les Ordonnances: ce qui a donné le nom au Languedoc, comme qui diroit la langue de *oc*, laquelle s'étendoit autrefois à tout le païs au delà de la Loire.

Ouy, ſe joint avec d'autres particules pour augmenter ſa ſignification, ou quelquefois par ironie. *Oui* dà. *Oui* vrayement. *Oui* cèrtes. *Oui* ma foi. *Oui*, je t'en réponds; *oui*, je t'en caſſe. *Quaſi verò*, *ſcillicet*, *mehercule*, *ita verò*, *ita enim verò*.

On dit auſſi réduplicativement. *Oui*, *oui*, je m'en ſouviens. *Sic*, *ſic*, *memini*. *Oui*, *oui*, vous nous contez une plaiſante hiſtoire. Mol. Au Palais on ſe ſért ſouvent de cette formule ou tranſition, *oui*, *mais* dira-t-on.

On l'employe auſſi quelquefois en commençant un diſcours, lorſqu'on veut inſinuer qu'on a déjà parlé des chôſes dont on parle.

> *Ouï, puiſque je trouve un ami ſi fidéle,*
> *Ma fortune va prendre une face nouvelle.* Racin.

Ouy, s'employe auſſi fort ſouvent pour marquer qu'on s'étonne d'une chôſe, & qu'on l'admire. *Ità certè*. Il a eu l'impudence de lui donner un démenti; *oui!* En ce ſens il ſe prononce long.

Ouy, eſt auſſi ſubſt. Ils ſe ſont querellez pour un *oui*, pour un non. C'eſt un *oui* proféré de bon cœur, que celui d'un Amant qui ſe marie.

> *Quand on a prononcé ce malheureux* ouï. S. Évr.

> *Ah! cet ouï ſe peut-il ſupporter?*
> *Et ſans un mal de cœur ſçauroit on l'écouter?* Mol.

Dans cet éxemple *cet oui*, ſe prononce comme s'il y avoit *ce oui*. Le *t* ſe ſupprime en parlant. On voit que les Poëtes le font tantôt de deux ſyllabes, & tantôt d'une ſeule.

OUYE. ſ. f. C'eſt un des cinq ſens, par le moyen duquel on appèrçoit les ſons. *Auditus*. Cette pèrception eſt caûſée par un mouvement que les corps rèſonans impriment d'abord dans l'air qui les environne: ce mouvement paſſe dans l'air voiſin, puis dans celui qui ſuit, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à la membrâne de l'oreille, qu'on appelle la membrâne du tambour, qui eſt auſſi émuë par l'air qui la touche immédiatement. L'émotion de cette membrâne ſe communique au labirinte, enſuite au limaçon, & enfin au nèrfs acouſtiques & aux éſprits animaux qui portent cette impreſſion au cèrveau, & qui donne lieu au ſentiment qu'on nomme *ouye*. La divèrſité du mouvement des éſprits animaux caûſe les paſſions différentes, & les effets ſurprenans que l'on attribuë à la muſique. Un ſon lent éxcite la triſteſſe & la langueur: un ſon aigu produit la joye & l'amour. Il a l'*ouye* dure, il n'entend pas de loin. Le bruit continuel fait pèrdre l'*ouye*, comme il arrive à ceux qui ſont près les cataractes du Nil, dont les Voyageurs modèrnes ne demeurent pas d'accord. M. Du Vèrney a fait un fort beau Traité de l'Organe de l'*ouye*.

Ouye, ſe dit auſſi de la partie de la tête des poiſſons qui s'ouvre, par où ils entendent, & par où ils reſpirent. *Branchiæ*. On embroche les harengs par les *ouyes*. On leur enſanglante les *ouyes* pour les faire paroître frais.

Ouye, ſignifie auſſi les ouvèrtures qui ſont ſur la table de pluſieurs inſtrumens de Muſique, comme des violons, des violes, de la harpe qui ont différentes figures, & qui ſont les endroits par où ſort le ſon harmonieux. *Echeia*.

Ouye, en tèrmes de Botanique, eſt un nom qu'on donne à la grande Joubarbe. *Semper vivum majus*. Voyez Joubarbe.

On dit provèrbialement, qu'un homme a les *ouyes* pâles, quand il paroît encore à ſon viſage qu'il a été malade, ou quand il s'y voit quelque grande marque de chagrin ou d'affliction. *Pallore ſuffuſus*. Ce qu'on dit par métaphôre du poiſſon mort qui a les *ouyes* pâles.

OUZ.

OUZ. ſ. m. & pl. Les *ouz* du Duc; c'eſt-à-dire, les *oſts* du Duc. *Lobineau. Ducis exercitus.*

OXF.

OXFORD. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Anglerèrre, capitale du Comté d'*Oxford*. *Oxonia*, *Oxonium*, *Oxfordia*. Elle eſt ſur la Tamiſe, entre Londres & Glocester, à ſeize lieuës de la premièe, & à douze ou treize de l'autre. *Oxford* eſt médiocrement grand, bien bâti, & bien peuplé. C'eſt un Évêché ſuffragant de Cantorbery; mais ce qui le rend plus célébre eſt ſon Univèrſité. Elle a dix huit Colléges, dont celui de la Madelaine eſt le mieux bâti, & une Bibliothéque fort belle, tant à cauſe du grand nombre de bons livres, & de manuſcrits qu'elle renfèrme, que de ſa grande propreté. Cette Univèrſité a le privilége d'envoyer deux Députez au Parlement d'Anglerèrre, outre les deux que la ville nomme de ſon chèf. En 1543. Henri VIII. y érigea en Évêché l'Abbaye d'Oſney. *Oxford* a une Univèrſité la plus célébre d'Anglerèrre. Elle ſe vante même d'avoir donné la naiſſance à celle de Paris. Elle a dix-huit Colléges, dont le principal eſt le Collége de Chriſt, qu'on nommoit auparavant le Collége du Roi, & qui d'abord fut appellé le Collége du Cardinal Volſey, parceque ce Prélat le fit fonder en 1525. auſſi bien que celui d'Ipſwich, du revenu de quelques Couvens dont il avoit obtenu du Pape la ſuppreſſion. Il y a dans le ſeul Collége de Chriſt 186 Profeſſeurs, à qui le Cardinal aſſigna des fonds néceſſaires pour vivre tous avec éclat. *Larrey.*

OXFORD SHIRE. C'eſt-à-dire, Comté d'*Oxford*. *Oxonia*, *Oxonienſis*, ou *Oxfordienſis Comitatus*. Province d'Anglerèrre. Elle eſt bornée au levant par le Comté de Bukingham; au ſud par celui de Barck, au couchant par celui de Glocester; & il a au nord ceux de Warwik & de Northampton; la longueur de ce Comté eſt de ſeize lieuës, & ſa largeur varie de huit lieuës juſqu'à trois. Il eſt baigné par pluſieurs rivières, particulièrement par la Tamiſe, & ſon tèrroir conſiſte en de beaux pâturages, & en des plaines très-fèrtiles. Ses lieux principaux ſont Oxford capitale, & les bourgs de Woſtock, de Bambury, & de Burford. Maty.

OXI.

Les mots qui commencent en François par ces deux ſyllabes *oxi*, ſont dérivez du Grèc & compôſez du mot ὀξὺς; & comme ils ſont la plupart des tèrmes des Sciences & d'Arts, on conſèrve d'ordinaire le caractère de leur étymologie; cependant les ſçavans mêmes les écrivent quelquefois avec un *i*, & on trouve dans des Auteurs récens *oxicrat*, *oxirhodin*, &c. ce qui n'eſt pas ſupportable dans le dèrnier mot; car il eſt plus naturel de mettre un *y* Grèc à la ſeconde ſyllabe, que de mettre une *h* après l'*r*, où elle charge le mot ſans avoir aucun éffet, par rapport à la prononciation.

OXY.

OXYACANTHA. ſ. m. Arbriſſeau épineux qui eſt une éſpéce de néfflier, qu'on appelle autrement *aubeſpin*, ou *épine blanche*.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grècs ὀξὺς, *aigu*, & ἄκανθα, *épine*; & l'on a donné ce nom à cet arbriſſeau, parce qu'il eſt armé d'épines fèrmes & aiguës.

OXYCÉDRE. ſ. m. Arbre qui a le tronc tortu, & les branches ſouples & fléxibles. Ses feuilles ſont étroites, pointuës, épaiſſes, ſemblables à celles du Ciprès. Ses fleurs ſont des chatons à pluſieurs petites écailles, au bas deſquelles on trouve quelques bourſes membraneûſes remplies de pouſſière. Ses fruits ſont des bayes qui deviennent jaûnes en meuriſſant, un peu charnuës, odorantes. En Latin *Cedrus folio cupreſſi major fructu flaveſcente*. C. Bauh.

Ce mot vient de ὀξὺς, κέδρος, *cedre*, comme qui diroit *Cedre à feuilles pointuës*.

OXYCRAT. ſ. m. Mélange d'eau & de vinaigre. *Oxycratum*. On met une cuillerée de vinaigre ſur cinq ou ſix fois autant d'eau. L'*oxycrat* eſt propre pour tempérer & pour rafraichir. On fait des fomentations d'*oxycrat*, des lavemens d'*oxycrat*.

Ce mot eſt fait de deux mots Grècs, ὀξὺς, *aigre*, & de κεράννυμι, *je mêle*. Ceux qui prononcent *obſicrat* parlent mal.

OXYCROCÉUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Remède dont on fait des emplâtres fort bons dans les fractures pour aider à former le calus. *Oxycroceum*.

OXYGALA. ſ. m. Lait aigre. *Oxygala*. Les Turcs en uſent pour breuvage & l'appellent *Igur*. Vigenère *Ill. ſur Chalc. p.* 340. Ils boivent de l'*oxigala* détrempé dans de l'eau, ce qui raffraichit & nourrit beaucoup. *Id.* Il écrit *Oxigala*.

OXYGÔNE. adj. m. Tèrme de Géométrie. Qui a un angle aigu. *Acutum habens angulum*. Il ſe dit proprement des triangles qui ont les trois angles aigus, ou moindres de 90 degrez. On l'appelle autrement *acutangle*. *Oxygonum*.

OXYMEL. ſ. m. Mélange de miel & de vinaigre. Il y a de deux ſortes

ortes d'*oxymel*, le ſimple & le compôſé. L'*oxymel* ſimple eſt un mélange de deux parties de bon miel, & d'une partie de vinaigre blanc qu'on fait bouillir juſqu'en conſiſtence de ſyrop. Il eſt propre pour détacher & pour inciſer les phlégmes qui ſont attachez à la gorge & à la poitrine. L'*oxymel* compôſé ne diffère du ſimple, qu'en ce que l'on ajoûte au miel & au vinaigre la décoction des cinq racines apéritives majeures, & des ſemences d'ache, de pèrſil, & de fenouil. On s'en ſèrt pour ouvrir les obſtructions du foye & de la rate, & pour attenuer & détèrger les humeurs craſſes. Il y a auſſi l'*oxymel* ſcilitique qui eſt fait de miel & de vinaigre ſcillitique. Celui-ci a les mêmes qualitez que l'*oxymel* ſimple, mais il a plus de force.

Ce mot vient de ὀξὺς, *aigre*, & μέλι, *miel*.

OXYREGMIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. *Oxyregmia*. C'eſt une aigreur de l'acide de l'eſtomach qui caûſe des raports.

Ce mot vient d'ὀξὺς, & ἐρεύγω, *ructo*.

OXYRRHODIN. ſ. m. C'eſt un mélange de deux parties d'huile rôſat, & d'une partie de vinaigre rôſat, qu'on agite quelque tems. On y mêle quelquefois des ſucs ou des eaux diſtillées. L'*oxyrrhodin* eſt propre pour les inflammations, & pour déſſécher les dartres. Sculter le compôſe ainſi qu'il ſuit: Deux blancs d'œufs battus, vinaigre rôſat une once & demie, eau rôſe quatre onces; huile rôſat deux onces.

Ce mot vient de ὀξὺς, *aigre*, & ῥόδον, *roſe*.

OXYSACCHARUM. ſ. m. C'eſt un ſyrop qu'on prépare avec le vinaigre, le ſuc des grenades aigres & le ſucre. Il eſt propre pour rafraichir & pour réſiſter à la malignité des humeurs.

Ce mot vient de ὀξὺς, *aigre*, & de σακχάρον, *ſucre*.

O Y A.

OYANT, ANTE. adj. & ſubſt. Tèrme de Pratique. Celui à qui on rend un compte en Juſtice. *Rationem audiens vel ſuſcipiens*. Le compte ſe rend aux dépens des *oyans* compte. Les débats ſe fourniſſent par le déffendeur & *oyant* compte.

O Y E.

OYE. S'eſt dit autrefois pour oreille ou pour l'ouye. *Auris, auditus*.

OYE. ſ. f. Gros oiſeau domeſtique qui marche en trouppe. *Anſer, ocha*. Le jârs eſt le mâle de l'*oye*. Une *oye* graſſe eſt bonne à manger. Les plumes dont on écrit ſont des ailes de l'*oye*. On met les *oyes* en muë. Les *oyes* ſont de bon guet, & ont ſauvé autrefois le Capitole. Il y a auſſi des *oyes* ſauvages. Par la Coutume d'Orléans il eſt pèrmis à celui qui trouve des *oyes* ſur ſon héritage de les tuer, comme bêtes malfaiſantes.

Ce mot vient de *auca*, qui a été fait d'*avica*. MÉNAGE. Ou d'*Oga*, & *Auca*, dans la baſſe Latinité. Ou plutôt d'*auca*, on a fait *oga*, d'*oga*, *oge*, qui ſe trouve en éffet dans nos vieux Auteurs, d'oge s'eſt fait oje, oie, oye. Pour *oga*, ou *auca*, il ſignifie une *oye*, mais ſur tout une *oye* ſauvage. Voyez les Bollandiſtes au 19e Janvier ſur la vie de S. Valſtan, *C. 1. p.* 243. *T. II.* & *Acta SS. Mart. T. I. p.* 255. *Not. e.* Les Italiens & les Éſpagnols diſent encore *oca*. M. Huet croit qu'il vient de l'Arabe *Wazon*.

L'OYE PRIVÉE. *Anſer Domeſticus. Ocha domeſtica.* Eſt un oiſeau ſi connu à caûſe de la grande utilité que l'on en tire, qu'il n'y a prèſque point de païs ou l'on n'en voye, elle multiplie beaucoup & fait quantité de petits, il s'en rencontre de deux éſpéces de privées, dit Ariſtote; les unes ſont blanches & grandes, & les aûtres ſont petites & approchant davantage de la ſauvage: on les plume une fois tous les ans, & leurs plumes ſèrvent à la plus grande commodité de l'homme, ſçavoir à ſon repos, chacun ſçait ſemblablement que les grandes pennes des ailes ſèrvent à l'uſage de l'écriture; ſa chair n'eſt pas autrement recommandable parce qu'elle charge, qu'elle eſt très-excrémenteuſe & fort difficile à digérer; elle ne laiſſe pas néanmoins d'être en grand uſage. Il y a des païs où il y en a plus grande quantité qu'en d'autres, comme ſont la Hollande, le Hainaut l'Artois & les regions ſeptentrionales. Elles font grande déſtruction de grains de toutes ſortes, & aux endroits où leur fiente tombe il n'y vient rien de long tems. Elles commencent à faire leur ponte depuis le prémier Mars juſqu'à la fin de Juin, & elles n'oublient jamais l'endroit auquel elles ont fait leur prémière ponte, & quand on leur dérobe leurs œufs, elles continuent à pondre toujours, on les depoüille de leurs plumes en Mars, & quelquefois auſſi en Septembre. Les oïſons de deux mois ſont éxcellens.

Quelques Auteurs diſent que les teſticules de l'*oye* mangées par la femme après ſes purgations naturelles la rendent féconde; la fiente de l'*oye* bien déſechée & pulvériſée & priſe le matin, le poids d'une dragme, dans du vin blanc, l'éſpace de neuf jours, guérit de la jaûniſſe.

L'on tient que les *oyes* vivent juſqu'à ſoixante ans, & qu'elles ne ſont point ſujettes à la rage. Elles ſont d'auſſi bonne garde que les chiens, quand elles ſont une fois accoutumées dans les maiſons. Les Romains s'en ſèrvoient autrefois à garder le Capitole, & il fut ſauvé par leur moyen de la ſurpriſe des Gaulois; auſſi depuis ce tems ils en firent plus d'éſtime, un témoignage de cela eſt, que la prémière chôſe que faiſoit le cenſeur auſſitôt qu'il avoit été élu, c'étoit de nommer un homme qui en eût la charge & le ſoin particulier.

Le long de la rivière de Loire, elles s'aſſemblent en de cèrtains tems de l'année, & puis elles s'en vont faire leur paſſage en d'autres païs, deſquèls elles reviennent énſuite châcune à leurs maiſons, & ne manquent pas de pratiquer cela tous les ans, ce qui eſt remarquable & digne d'admiration.

OYE SAUVAGE. *Anſer ferus. Ocha fera.* Les *oyes* ſauvages ſont de paſſage & ſuivent quaſi la même méthode que les canars & les aûtres oiſeaux de rivière: nous n'en voyons en France que l'hivèr, pendant lequel tems elles ſe plaiſent dans les grandes plaines remplies de bléds vèrts, deſquèls elles ſe ſèrvent de pâture, elles aiment fort le découvèrt de crainte des chaſſeurs.

L'*oye* ſauvage a la chair beaucoup meilleure & plus délicate que la privée, elle ne fait pas ſes petits en ce païs; mais elle ſe retire dans des iſles & des lieux maritimes dans leſquèls il y a de grands marécages.

Il y en a encore en d'aûtres païs, qui diffèrent de celles que nous voyons en France. En Italie aux environs de Fèrrare l'on en voit qui ont le bec noir au commencement & à la fin, jaûne par le milieu, & un peu courbé par le deſſus; Il eſt dentelé comme une ſcie, & le palais eſt même rempli de dents; à l'éxtrémité du bec l'on voit quelque chôſe d'élevé, fait comme un ongle & qui déſcend en ſe courbant, & finit en pointe, ſon dos & ſon cou ſont cendrez un peû rougeâtres à la ſupèrficie, les plumes du cou ſont très-étroites, & menuës comme celles des chapons, les grandes pennes des aîles ſont noires à leurs éxtrémitez, & celles qui les couvrent du prémier & ſecond rang, ont l'éxtrémité blanchâtre, & compôſent une ligne blanche, qui travèrſe les aîles & toutes les aûtres plumes du corps, & principalement celles des ailes qui ſont blanches par leurs bords; les dix de la queuë ſont très-courtes & blanches, ainſi que celles du dos qui couvrent le commencement de la queuë; la partie de deſſous eſt d'un gris cendré auſſi bien que le dedans des aîles; le bas du ventre & le cul ſont très-blancs; les jambes ſont longues & d'une couleur très-agréable, mêlée de jaûne & de rouge comme de l'orangé; les piéds ſont de ſemblable couleur, & de même ceux des privées quant à la figure; les mambranes qui joignent les doigts ſont un peu dentelées en ſcie.

Il y en a d'une autre éſpéce qui eſt aſſez ſemblable à celle-ci, hormis qu'elle n'a pas le bec dentelé, ſa queuë eſt auſſi très-courte, ſon pennage eſt d'un gris cendré, ſes piéds ſont de même que ceux de l'aûtre, l'on en voit de celles-ci en Flandre.

Il y en a une autre ſorte qui eſt fort grande, & a le bec dentelé & courbé en pointe, ſon cou eſt tout couvèrt de plumes en façon de poils; ſes plumes ſont partout d'un cendré mêlé d'un peu de brun, particulièrement ſur le dos; ſa queuë eſt ſemblablement très-courte & ménuë; ſes piéds ſont robuſtes & de même couleur que ceux des deux dèrnières. Et c'eſt ce qui nous donne à connoître que toutes les éſpéces d'*oyes* n'ont pas les jambes de couleur d'eau, ainſi que raporte Ariſtote.

Les *oyes* privées & ſauvages ſe plaiſent éxtrémement dans les lieux marécageux & aux environs des eaux, elles tîrent néanmoins leur nourriture des bléds & des grains, & ſe mettent quelquefois en ſi grande troupe qu'elles gâtent en peu de tems tout un païs, à caûſe qu'elles arrachent les grains & leurs racines, & que leur fiente eſt fort brûlante. Dans l'Éthiopie & dans les païs ſeptentrionaux il y en a grande abondance, ainſi que le rapporte Olaüs Magnus, & principalement au tems de leur couvaiſon qui eſt au mois d'Avril, parce qu'en ce tems elles viennent des païs méridionaux & ſe retîrent aux païs froids à cauſe qu'elles ſont d'un naturel trés-chaud, les pèrſonnes qui ont voyagé dans l'Amérique rapportent que l'on y voit pareillement grande quantité d'*oyes* & de cannes, principalement au mois de Décembre, elles volent à la manière des gruës, en formant toûjours quelque lettre, & elles font de très-grandes travèrſes de païs, comme le témoigne Georgius Agricôla, quand elles reviennent l'hivèr elles font leur paſſage plus volontiers lorſque le vent ſouffle du ſeptentrion au midi, parce qu'autrement il leur ſeroit contraire & retarderoit leur voyage. Albèrt le grand dit qu'elle font des cris fort hauts en volant afin d'avèrtir celles qui les ſuivent de la route qu'elles doivent tenir. Ambroſius ajoute à cela que les plus fortes ſecourent les plus foibles en les ſoutenant & les attendant. Quand elles volent bas, ſi l'on en tire quelqu'une & qu'elle tombe, les aûtres

déſcendent

déſcendent après comme pour la ramaſſer ; Oppien dit que les *oyes* ſe mettent dans le bec quelque petit caillou pour s'empêcher de crier, lors qu'elles paſſent le mont Taurus dans lequel il y a grande quantité d'aigles.

Les *Oyes* ſauvages du Château de Pirou en Baſſe Normandie ſont célèbres. Au pied des murailles de ce château on compte dix-huit ou vingt niches de pièrre, où l'on a ſoin tous les ans de mettre des nids faits de paille ou de foin pour les *oyes ſauvages*, qui ne manquent pas le prémier jour de Mars de venir la nuit faire pluſieurs rondes autour du château, pour voir au clair de la lune & des étoiles, ſi leurs nids ſont prêts : les jours ſuivants elles prennent poſſeſſion des nids, qui leur ſemblent les plus molêts & les plus commodes : ce qui ne ſe fait pas ſans coup férir. Quelquefois à grand coups d'ongle & de bec ces oiſeaux ſe mettent tout en ſang, & font un ſi grand bruit, que les échos en retentiſſent de toutes parts. On ne s'entend point dans les appartemens du château, ni dans les mâſures des environs. Quand tous ces nids ſont pris par les plus brâves d'entre les *oyes*, on en met ſix ou ſept aûtres ſur les parapêts des murailles qui ne demeurent pas long-tems vuides. Comme ces murailles ſont extraordinairement hautes, les *oyes*, qui y couvent, ne manquent pas dès que leurs petits ſont éclos, d'avèrtir en criant, qu'on vienne les décendre dans le foſſé ; que ſi on ne leur rend pas ce bon office, les mères y décendent elles mêmes, & étendant charitablement leurs aîles, reçoivent leurs petits à la déſcente, de crainte qu'ils ne ſe bleſſent.

Chaque *oye* a ſon mâle auprès d'elle ; & il eſt remarquable que ce ſont de véritables *oyes ſauvages* ; que quelquefois il ne paroît aûcun de ces oiſeaux dans les campagnes voiſines, pendant qu'il y en a des milliers qui flottent ſur les lacs de Pirou.

Quand ces oiſeaux ſont hors du château, on ne ſçauroit approcher de ſix cent pas ſans les faire envoler ; mais quand ils ſont dans le château, ceſſant pour l'amour de leur hôte d'être ſauvages, ils viennent prendre du pain & de l'avoine à la main ; & quoique l'on crie, ou que l'on tire des coups de fuſils dans les cours, ils ne s'en éfarouchent point. Ils couvent depuis le commencement de Mars juſques dans le mois de May. Lorſque leurs petits ſont aſſez forts pour les ſuivre, ils les dérobent la nuit ; & ſe retirent par de faux fuïans dans les lacs prochains, pour ne revenir que l'année ſuivante.

Les ſpéculatifs du païs, prétendent (comme on le dit en Suiſſe & en Hollande des Cygognes) que c'eſt un bon ſigne, quant il vient à Pirou grand nombre d'*oyes ſauvages*. Le Seigneur de ce château, à grand ſoin que leurs nids ſoient bien molêts, & que la nourriture ne leur manque point.

J'ai connu un vieux Gentilhomme Bas Normand, qui diſoit, qu'étant enfant il avoit appris à lire dans une très ancienne Cronique, qui raportoit que quand il naiſſoit un garçon dans l'illuſtre maiſon de Pirou, les mâles de ces *oyes* paroiſſoient revêtus de plumes griſes, & prenoient le deſſus du pavé dans les cours du château ; mais que quand c'étoit une fille, les femelles en plumes plus blanches que neige prenoient la droite ſur les mâles. Que ſi cette fille devoit être religieuſe, on remarquoit une de ces *oyes* entre les aûtres, qui ne nichoit point ; mais demeuroit ſolitaire dans un coin, mangeant peu, & ſoupirant dans ſon cœur, je ne ſçai pourquoi. VIGN. DE MAR.

OYE d'Écoſſe. *Anſer coticus* eſt un oiſeau, qui fréquente la marine, qui eſt appellé dans le pays *Solendguſe*. Cette eſpèce d'*oye* eſt plus petite que l'*oye* nonette ; mais de figure & de voix, elle lui eſt tout-à fait ſemblable. Elle fait ſon nid dans la mèr d'Écoſſe dans les rochers élévez de l'iſle de Bas, & dans tous les aûtres Royaumes de l'Anglèterre, il ne s'en rencontre point, cette *oye* aime ſes petits avec tant de tendreſſe, que lorſque les enfans de ce pays vont pour les dénicher, ils ne le peuvent faire ſans péril de leur vie. Elle a tant de graiſſe, que l'on ne peut voir d'oiſeau plus gras, & les Écoſſois s'en ſervent à la compoſition de pluſieurs excellens remédes, elle ne s'éloigne de l'iſle de Bas que de 6000. pour le plus, en telle ſorte que cet oiſeau ſemble être propre à cette iſle ſeulement, & particulièrement proche du fleuve Fort, qui coule proche la ville de Édinbourg dans l'Écoſſe.

OYE *Nonette* en Latin, *Vulpanſer*. eſt de la taille & de la figure d'une *oye* & la cauſe de ce ſurnom procéde de ce que ſon pennage eſt diviſé comme l'habit d'une Nonain, c'eſt-à-dire, d'une Religieuſe ; elle eſt néanmoins plus petite qu'une *oye*, mais auſſi elle eſt plus grande qu'un canard, le deſſus de ſa tête le long de ſon cou par dèrrière, & par le devant de ſon eſtomach elle a les plumes fort noires ; depuis le deſſous du bec devant le gôſier juſqu'à la moitié du cou, & au deſſous des yeux elle eſt blanche, ſa queuë eſt courte & noire ; ſes ailes, ainſi que le deſſus de ſon dos, ſont de couleur plombées ; elle a des plumes madrées aux deux côtez de ſes cuiſſes, comme l'*oye* & la canne de mèr ; elle eſt haut enjambée, & toutefois ſes piéds ſont plâts, larges & très noirs, comme ſont auſſi ſes jambes, ſon bec & ſes yeux ; ſon bec eſt rond & plus court que celui de l'*oye*. Quand elle s'apperçoit que quelqu'un a trouvé ſes petits, elle y acourt & fait comme ſi elle ſe vouloit laiſſer prendre, ou de même que ſi elle avoit un aile ou la jambe rompuë ; & cependant que l'on s'amuſe à la pourſuivre, ſes petits s'échapent, & lorſqu'elle s'en voit éloignée, elle prend ſon vol à ſon ordinaire. La pèrdrix rouge auſſi bien que la griſe en font de même. La Police défend de nourrir des *oyes* dans les villes. Voyez DE LA MARRE. *Tr. de Pol. T. I. p.* 439. *col.* 2.

Mèrde d'oye eſt une couleur jaûnâtre mêlée de vèrd qui reſſemble à l'éxcrement des *oyes*. La *mèrde d'oye* gâte les prez, & brûle ſi bien la tèrre, qu'il n'y revient plus d'hèrbe. *Stercus anſerinum*.

Patte d'oye, en tèrmes de Jardinage, ſe dit de trois allées qui viennent aboutir en un même centre. *Palma anſerina*. Il y a une *patte d'oye* dans le jardin de Chamlay, qui eſt fort belle. LIGER. En tèrmes de Marine, mouiller en *patte d'oye*, c'eſt de gros temps moüiller trois ancres ; une au vent, & les aûtres à ſtribord, & à bas-bord de celle-là, enſorte que les trois ancres ſoient diſpôſées en triangle, ce qui figure une *patte d'oye* au dire des gens de l'équipage. GUILLET.

Petite oye, eſt ce qu'on retranche d'une *oye*, quand on l'habille pour la faire rôtir, comme les piéds, les bouts d'ailes, le cou, le foye, le géſier. *Volatilium reſegmina*. Une *petite oye* dans le pot fait une bonne ſoupe.

Petite oye, ſe dit figurément des rubans & garnitures qui ſervent d'ornement à un habit, à un chapeau, &c. *Ornatus adjectus*. La *petite oye* coûte ſouvent plus que l'habit. La *petite oye* conſiſte aux rubans pour garnir l'habit, le chapeau, le nœud d'épée, les bas, les gands, &c. Que vous ſemble de ma *petite oye* ? MOL.

On appelle *petite oye* dans un commèrce infame les libèrtez criminelles qu'on prend avec une femme, quand elles ne vont pas au dèrnier excès, les privautez & les moindres faveurs qu'on peut obtenir d'elle quand on ne peut en avoir les dèrnières.

On appelle jeu de l'*oye*, celui qu'on jouë avec deux dez, ſur une carte où il y a 63. caſes ou cellules divèrſement marquées, & qui ont des figures d'*oyes* diſpôſées de neuf en neuf. *Anſerinus ludus*. Le jeu de l'*oye* eſt renouvellé des Grécs.

Hèrbe aux *oyes*. Plante qu'on appelle aûtrement argentine. *Argentina*. Voyez ARGENTINE.

OYE ſe dit dans quelques phrâſes en tèrmes du grand Art. *Oye d'Hèrmès* c'eſt le Mèrcure Philoſophal. *Oye d'Hermogène* c'eſt la matière qui s'éleve étant blanche, après que la noirceur eſt paſſée.

Provèrbialement un conte fait à plaiſir, une fâble, telle qu'on en dit aux enfans, s'appelle un conte de ma mère l'*oye* ; parce qu'il y a de ces contes, où l'on fait agir & parler une mère *oye*, une vieille *oye*.

> *Et ne m'eſmeut non plus quand leur diſcours fourvoye.*
> *Que d'un conte d'Urgande, ou de ma mère* l'oye. RÉGNIÉR.

OYE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr de Gaſcogne. *Ogia*, *Ogiaca*, *Ogea*. Elle eſt ſur la côte orientale de l'iſle de Ré. *Oye* eſt fort petite, & n'a rien de conſidérable. MATY.

OYE. ſ. f. Nom d'un bourg avec un bon château. *Oya*. Il eſt dans le pays reconquis, en Picardie, entre Calais & Gravelines, à deux lieuës de la prémière & à une de la dèrnière. *Oye* donne le nom au Comté d'*Oye*, dont Calais eſt la capitale. MATY.

OYEMENT. Vieux ſ. m. L'ouye. BOREL. *Auditus*.

OYEN. Voyez OUEIN.

OYEND. ſ. m. & nom propre d'homme. *Eugendus*, *Augendus*. Saint *Oyend* qui naquit vèrs l'an 449. & qui fut Abbé de Condat, Monaſtère du Dioceſe de Lyon, dans les déſèrts de Jura, ou du Montjou, appellé depuis de Saint Claude en Franche-Comté, n'eut preſque pas le loiſir de reſpirer l'air corrompu du ſiécle. A l'âge de ſept ans ſes parents l'offrirent à Saint Romain, Fondateur & prémier Abbé de Condat dans le Ve. ſiécle. BAIL. I. *Janv*. Il mourut vèrs l'an 510. âgé de 60. ans & 6. mois ID. Saint *Oyend* de Jou eſt le Monaſtère appellé aujourd'hui Saint Claude en Franche-Comté, & qui dabord fut nommé Condat, enſuite Saint *Oyend* de Jou, & puis enfin Saint Claude. En Forès on appelle ce Saint Abbé Saint Eand. C'eſt peut-être lui que Vandelbèrt ſeul met le 4e. de Janviér, ſous le nom d'*Augentus*, mot fort approchant de celui d'*Augendus*, qui eſt le nom que l'on trouve dans les plus anciens MMSS. pour ſignifier Saint *Oyend*. Quelques Écrivains modèrnes l'ont très mal appellé Saint *Ouen*. D. Mabillon ortographie par tout Saint *Oyan*, crainte qu'on ne prononce Saint *Oyen*, c'eſt comme ſi pour *Orient*, on écrivoit *Orian*, crainte qu'on ne prononçât *Orien*, l'uſage remarqué par Vaugelas, par lequel l'*en* final garde le ſon de l'*é* & l'*en* ſuivi d'une conſonne en même ſyllabe prend celui de l'*a* ne fera jamais prononcer *Oyend* aûtrement que comme *différent*, *orient*, *harenc*, & nullement comme bien, lien, ſoutien, Julien, Adrien, Dio-cletien

clétien, Agen. &c. Au lieu qu'écrivant *Oyan*, on ſuppôſe non-ſeulement à l'uſage, mais encore à l'étymologie, qui veut que l'*e* & le *d* d'*Eugendus* ſoyent conſervez; & de plus on ne remédie pas à la crainte d'une mauvaiſe prononciation, puiſqu'au contraire on voit que ceux qui prononcent le plus éxactement, liſant par éxemple de vieux livres, où ils trouvent *Dioclétian*, ne laiſſent pas de prononcer *Dioclétien*, par la régle que l'*n* n'eſt pas ſuivie d'une conſonne en même ſyllabe. CHASTELAIN. *Martyrol. T. I. p.* 21.

D'*Augendus* on a fait *Augend*, *Augen*, *Ogen*, puis le *g* ſe changeant en *y* *Oyen*.

SAINT OYEN, ou SAINT OYAN de Joux. *Fanum*, ou *Abbatia Sancti Augendi Jurenſis.* C'eſt le plus ancien & le plus célébre des Monaſtères de Joux, il s'appelloit dabord *Condatiſco*, *Condatiſcenſe Monaſterium.* Il a pris enſuite le nom de Saint *Oyen. Augendus*, *Eugendus*, *Augentius*, l'un de ſes prémiers Abbez & Diſciple de Saint Romain & de Saint Lupicin, & enfin celui de Saint Claude qu'il porte aujourd'hui.

OYER. ſ. m. Nom que l'on donnoit aux Rotiſſeurs à Paris dans le XVIe. ſiécle. Vendeur d'oyes rôties. *Coquus*, *Aſſarius Anſerum*, ou *Carnium Aſſatarum Chynopola*, *Propola.* Les oyes étoient en ce tems d'un ſi grand uſage à Paris, que les Rotiſſeurs ne faiſoient prèſque point alors d'aûtre débit; c'eſt delà qu'ils ſe trouvent nommez dans les anciennes Ordonnances, *Oyers* & non pas Rotiſſeurs, & que le quartiér où ils demeuroient en plus grand nombre prit le nom de ruë aux *Oyers*, que l'on nomme aujourd'hui par corruption ruë aux Ours. DE LA MARE. *Tr. de Pol. T. I. p.* 539. Ces Rotiſſeurs eurent pèrmiſſion de vendre des oyes, ou des oües, ainſi que nos Anciens prononçoient ce mot; & comme cet oiſeau étoit le plus délicat de leur commèrce, ils s'en qualifièrent auſſi *Oyers*, la plûpart s'établirent à Paris dans une ruë qui étoit alors joignant les remparts, au nord de la Ville, cela lui donna le nom de ruë aux Oües, que l'on a depuis changé par corruption en celui de ruë aux Ours. ID. *T. II. p.* 1430. Un Réglement fait apparemment en 1298. commence ainſi: C'eſt l'Ordenance du meſtier des *Oyers* de la ville de Paris. Le 5e. article eſt que chacun apprentif, qui ſera mis ou dit meſtier d'*Oyer*, cil qui ſera mis payera dix ſols, c'eſt-à-ſçavoir, 6. ſous au Roi & 4. ſous au Maître du meſtier. ID. *Ib.* Par ce Réglement il paroît que les *Oyers* ne vendoient pas ſeulement des oües, ou oyes, mais toutes ſortes de viandes.

OYS.

OYSEAU. Voyez OISEAU.

OYSON. Voyez OISON. Les *Oyſons* de deux mois ſont excellents.

OYT.

OYTISSIME. Vieux nom du nombre. m. & f. & ordinal; huitiéme. *Octavus*, *a*. LOBIN. *Gloſſ.*

OYT. Vieux nom. ſ. m. & f. huit. *Octo.* LOBIN. *Gloſſ.*

OZA.

OZACA. ſ. f. Nom propre d'une grande Ville, où l'Empereur du Japon a fait bâtir un château fort magnifique. *Ozaca.* Elle eſt ſur un grand Golfe de l'iſle de Niphon, à dix ſept lieuës de la ville de Meaco, vèrs le Sudeſt. Elle eſt comme au centre du Japon. Voyez la Déſcription qu'en fait le P. Bartoli dans ſon Hiſtoire des Miſſions du Japon. *P. I. L. III. p.* 825.

OZÉ.

OZÉGUE. ſ. m. Nom d'un arbre du Royaume de Congo, dans la baſſe Éthiopie. C'eſt une éſpéce de prunier, dont les fruits ſont jaûnes & ont l'odeur & le goût fort agréable. On fait de leurs branches des hayes, des paliſſades & des pavillons, ou cabannes ſous leſquelles on ſe met à couvèrt des rayons du ſoleil par l'épaiſſeur de leur feüilles. DAPPER. *p.* 345. *Prunus Ethiopica.*

OZEILLE. Voyez OSEILLE.

OZÈNE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Ulcère du nez putride & fétide: la caûſe de l'*Ozène* eſt une humeur âcre, & quelquefois maligne, comme dans la vérole. *Ozana.* *Ozène* vérolique. *Scultet.*

Ce mot vient du Gréc ὄζαινα qui ſignifie la même chôſe.

OZI.

ÔZIER. Voyez ÔSIER.

OZW.

OZWIÉZIN. ſ. m. Nom propre d'une Ville de la Haute Pologne, ſituée ſur la Viſtule, dans le Palatinat de Cracovie, & à quatorze lieuës au-deſſus de la Ville de ce nom. *Ozwiecinum.* *Ozwiézin* eſt couvèrte d'un côté par un grand marais, qui en rend l'approche fort difficile; & elle a de l'aûtre une hauteur défenduë par un château, dont les murailles ne ſont que de bois. Elle a tître de Duché, & dépandoit aûtrefois de la Siléſie; mais l'an 1454. Jean Duc d'*Ozwiézin* la vendit à Caſimir III. Roy de Pologne, dont les Succeſſeurs la poſſédent encore. MATY.

P

P Subſt. maſc. Lettre conſonne; la quinziême de l'Alphabet François. Grand *P*, petit *p*. Ce *P* eſt bien fait. Le *P*, quand il eſt accompagné d'une *H*, ſe prononce comme une *F*. Ainſi on prononce *Philoſophie*, comme ſi on écrivoit *Filoſofie*.

Le *P* ne ſe prononce pas en pluſieurs mots, où il eſt pourtant néceſſaire de le conſerver pour marquer leur étymologie. Par éxemple, ces mots, *loup*, *ſept*, *compte*, *temps*, ſe prononcent comme ſi l'on écrivoit, *lou*, *ſet*, *comte*, *tems*.

P, eſt auſſi une lèttre numérale qui ſignifie *cent*, ſuivant ces vèrs d'Ugution.

P ſimilem cum G numerum monſtratur habere.

Mais Baronius croit qu'il ſignifie le nombre ſeptenaire. Quand on met un titre au deſſus il ſignifie *quatre cens mille*.

Saint Jerôme remarque ſur Daniel, que les Hébreux n'ont point de *p*, & qu'à ſa place, ils ſe ſèrvent du *ph*; & qu'il n'y a que le ſeul mot *Apadno* dans toute l'Écriture qui ſe liſe par *p*.

PAC.

PACA. ſ. m. Animal du Bréſil. Il eſt ſemblable à un petit cochon de deux mois. *Paca*.

PACAGE. Voyez PASCAGE.

PACHE. ſ. m. Ce mot ne vaut plus rien, & à ſa place on dit *pacte*. VAUG. REM. *Pactum*, *pactio*.

PACFI. Voyez PAQUEFI.

PACIFICATEUR. ſ. m. Celui qui pacifie, qui négotie, qui procure la paix. *Pacificator*, *mediator*, *interceſſor*. Ce Prince a été le *pacificateur* de la guèrre civile. Ce Prélat eſt le *pacificateur* de tous les differends qui ſont entre ſes Diocéſains.

PACIFICATION. ſ. f. Rétabliſſement de la tranquillité publique. *Pacificatio*, *mediatio*. Il ſe dit particulièrement des troubles qui furent éxcitez en 1562. ſur le ſujet de la Religion. L'Édit de Nantes a été le plus ſolemnel des Édits de *pacification*. Les Hérétiques ont bien abuſé des Édits de *pacification*.

PACIFICATION, ſe dit auſſi des accommodemens entre particuliérs.

PACIFIER. vèrbe act. Rétablir la paix, la tranquillité en quelque lieu. *Pacificare*, *pacare*, *pacem conciliare*, *facere*, *conficere*. *Pacifier* l'Europe ABLANC. *Pacifier* les mouvemens de quelque Royaume. LA ROCHEF. Les troubles ont été *pacifiez* par les ſoins d'un tel Prince. Tous les procès de cette famille ont été accordez, & *pacifiez* par ce mariage.

PACIFIER, ſe dit auſſi de la mèr & des vents. *Sedare*. Après deux jours d'orage la mèr ſe *pacifia*, l'air fut *pacifié* par un grand calme.

PACIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Pacatus*.

PACIFIQUE. adj. m. & f. & ſubſt. Paiſible; qui a l'éſprit de paix, qui n'aime point la diſſention. *Pacificus*, *quietus*, *tranquillus*. JÉSUS-CHRIST met au nombre des Bienheureux les *pacifiques*, parcequ'ils ſeront appellez enfans de Dieu, en Saint Mathieu, Chap. 5. v. 9. On appelle éſprit *pacifique*, celui qui ne fait guèrre, querelle, ni procès à pèrſonne. Un régne *pacifique*, celui qui n'eſt troublé ni par guèrres, ni par ſéditions. Il y a auſſi une régle de Chancelerie des poſſeſſeurs *pacifiques*, qui empêche qu'on inquiéte, après trois ans de poſſeſſion *pacifique*, le Titulaire d'un Bénéfice. Le Bénéfice *pacifique* eſt celui dont le titre n'eſt point conteſté.

On appelle en Géographie la mèr *pacifique*, la mèr du Sud, qui eſt de l'aûtre côte de l'Amérique, parce qu'il y arrive moins de tempêtes que dans l'Océan Atlantique. *Mare pacificum*.

PACIFIQUEMENT. adv. D'une manière paiſible. *Pacificè*, *quietè*, *tranquillè*. Ce Roi vécut fort *pacifiquement*, il n'y eut ni guèrres ni troubles pendant ſon Régne.

PACOBA. ſ. m. Petit arbre qui croît dans pluſieurs Provinces des Indes Orientales & Occidentales. *Pacoba*. On l'appelle aûtrement *Muſa*. Voyez MUSA.

PACOS. ſ. m. Eſt un animal apprivoiſé qui ſe trouve au Pérou, qui reſſemble à celui qu'on appelle *vicuña* ou *vigogne*. *Pacos*. Il eſt fort délicat, a peu de chair, & a beaucoup de laine éxtrêmement fine. On s'en ſert ſouvent en Médecine.

PACOURY. ſ. m. Grand arbre & fort ſpacieux, qui ſe trouve dans l'iſle de Maragnan. *Pacourius arbor*. Il a ſes feüilles ſemblables à celles du pommiér, & ſa fleur blanche. Son fruit eſt gros comme les deux poings avec une peau épaiſſe d'un demi poûce. Il contient deux ou trois noyaux fort bons, & il eſt fort éſtimé quand il eſt cuit ou confit.

PACTE. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Pact*. Traité, accord, promeſſe, convention. *Pactum*, *promiſſio*, *conventio*, *fœdus conventum*, *pactio*. Ce mot eſt conſacré aux ſortiléges, & ſe dit des conſentemens qu'on donne aux impoſtures de ceux qui prétendent faire des chôſes merveilleuſes par la puiſſance ou le miniſtère du diable; & en ce cas on diſtingue un *pacte éxprès*, quand on donne un conſentement formel à ces impoſtures; & un *pacte tacite*, quand on pratique leurs enſeignemens, ou cérémonies, ſans faire une renonciation éxpreſſe à tout commèrce avec les puiſſances infèrnales. On dit que les ſorciérs font *pacte* avec le diable. VAUG. REM.

PACTION. ſ. f. Ce mot ne ſe dit aujourd'hui qu'en parlant d'affaires, & ſignifie, accord, convention, claûſe qu'on met dans quelque contrat, ou traité. *Pactio*, *conventio*, *clauſula*. On fait ſèrment dans les procurations *ad reſignandum*, qu'il n'y eſt intèrvenu aucun dol, fraude, ſimonie, ou aûtre *paction* illicite.

PACTISER. v. n. Faire un pacte, ou convention. *Paciſci*, *fœdus inire*. Il n'eſt en uſage qu'en Pratique, & ne ſe dit guère qu'en mauvaiſe part. Ceux qui *pactiſent* beaucoup en réſignant un Bénéfice, ſont ſujèts à tomber dans la ſimonie. On dit auſſi *pactionner*. *Paciſci*. Il eſt déffendu aux Procureurs & Avocats de *pactionner de quotâ litis*, d'un cèrtain revenant bon d'un procès.

PAD.

PADELIN. ſ. m. Tèrme de Vèrrerie. C'eſt le pot ou grand creuſèt, où l'on fait fondre la matière du vèrre. *Vitri ſuſor caliculus*, *vel capeduncula*.

PADOUE. ſ. m. Les Marchands prononcent & écrivent *padou*, & pluſieurs voudroient qu'on le prononçat, & qu'on l'écrivît de même. MÉN. *Vitta bombicina vel faſcia*. Le *padoue* eſt une ſorte de ruban fait avec du fleurét tant en chaînes, qu'en trêmes, c'eſt-à dire avec la bourre de ſoye, qui eſt l'enveloppe du cocon du vèr à ſoye. On en fait auſſi de fil.

PAG.

PAG. ſ. m. Bête ſauvage du Bréſil. Il eſt de la grandeur d'un chien. Sa peau eſt fort belle: marbrée de taches noires, blanches & griſes. *Pagus*.

PAGAYE. ſ. f. Aviron duquel ſe ſèrvent les Sauvages pour nager leur pirogue. *Remus minor & latus*.

PAGANISME. ſ. m. Religion des Payens; fauſſe Religion où l'on adoroit toutes ſortes d'idôles, & de faux Dieux. *Paganiſmus*. Le monde a été long temps aveuglé des èrreurs du *paganiſme*. Les ténèbres du *paganiſme*. On adôre dans le *paganiſme* des hommes tels que Jupitèr, Hèrcule, Bacchus; des pèrſonnages phantaſtiques, comme la Victoire, la Renommée, la fièvre; des bêtes; comme en Égypte les crocodiles, les chats; & des chôſes inanimées, comme des oignons, &c.

PAGE. ſ. m. Enfant d'honneur qu'on met auprès des Princes & des Grands Seigneurs pour les ſèrvir avec leurs livrées, & en même tems y avoir une honnête éducation, & y apprendre leurs éxèrcices. *Puer honorarius*, *vel ephebi Regii*. Le Roi a des *pages* de la chambre, de la grande & de la petite écurie, & de la muſique. Les *pages* ſe diſtinguoient ci-devant des aûtres gens de livrée, en ce qu'ils portoient des culottes ou des hauts de chauſſes trouſſez, & des manches doublées de velours.

Ce mot vient du Grèc παῖς, qui ſignifie un *enfant*. NICOD. Ménage dit que le mot de *page*, ſignifioit autrefois *petit garçon*. Du Cange dit qu'il ſignifie dans le Grèc modèrne un *jeune valet*. On appelloit autrefois *page & enfant de cuiſine*, les petits Officiers ſèrvans à la cuiſine du Roi. Cujas & Jacques Godefroy témoignent que ces enfans d'honneur étoient appellez chez les Empereurs, *pedagogiani pueri*. Le Préſident Faucher dit que les Tuilliérs appellent *pages*, les petits garçons qui ſèrvent à tranſpòrter leurs tuilles, & que juſqu'au tems de Charles VI. & VII. ce nom a été donné à de viles pèrſonnes ſèrvans à piéd: & ce n'eſt que depuis quelque temps qu'on a diſtingué les *pages* nobles, des

pages vilains ſèrvans à piéd, qu'on a appellez *naquets* ou *laquais. Pediſequus*, *aſſecla*.

On dit qu'un garçon eſt hors de *page*, quand il a quitté les trouſſes ou les chauſſes, qu'il n'eſt plus ſous la diſcipline des Écuyers; *Ex ephebis exceſſit*, & on le dit figurément de ceux qui ſont af franchis de quelque puiſſance ou autorité qu'on prenoit ſur eux: parcequ'autrefois on tenoit les *pages* dans une grande ſujettion, & l'on exèrçoit à leur égard une diſcipline fort ſévère. Ainſi on dit que le Roi Louïs XI. a mis les Rois hors de *pages*, pour dire, qu'il a porté ſon autorité plus loin que ſes prédéceſſeurs. Mézerai ajoûte, qu'il falloit dire, que Louïs XI. mit les Rois hors du ſens & de la raiſon. On dit auſſi d'un impudent; qu'il eſt éffronté comme un *page* de Cour. On dit encore un tour de *page*, d'une malice ou friponnerie que font les jeunes gens, ſoit *pages*, laquais, écoliers, &c. On dit auſſi de ce qui eſt en petite quantité, Il n'y en aura pas pour les *pages*.

LE HORS DE PAGE. C'eſt ainſi qu'on appelle chez le Roi, la récompenſe qu'on donne aux *pages* qui ſortent de ſèrvice.

PAGE, en tèrmes de Marine, eſt un jeune garçon au deſſous de dix-huit ans, qui apprend le métier de Matelot, qui monte aux hunes & pèrroquets, & qui rend tous les ſèrvices au vaiſſeau convenables à ſon âge. *Nauticus tyrunculus.* On l'appelle auſſi *Mouſſe* de *Moço*, qui en Éſpagnol ſignifie un *page*. Un valèt.

PAGE. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie. *Pagina*. C'eſt la moitié d'un feüillet, ou d'un rôlle, ce qui ſe préſente aux yeux à droit & à gauche en ouvrant un livre. Il ſe dit auſſi de l'écriture contenuë dans la *page* même. L'Ordonnance veut que les écritures d'Avocats ayent 21. lignes à la *page*, & 6. mots à chaque ligne. Ce travail eſt difficile, on n'en ſçauroit compôſer que deux *pages* par jour. Il n'y a pas aſſez de matière pour remplir la *page*. Un regître de Banquiér doit être numeroté & paraphé à châque *page*. Il n'y a point de *page* de ce livre, où il n'y ait pluſieurs faûtes.

PAGNOTE. adj. & ſ. m. & f. Poltron, lâche, peu hardi. *Iners*, *ignavus*, *timidus*. Un Gentilhomme *pagnote* eſt fort mépriſable. On ne trouve point étrange qu'une femme ſoit *pagnote*, qu'elle ait peur des épées, des éſprits.

Ce mot vient de l'Italien *pagnota*, qui ſe dit des Gentilshommes qui ſe loüent pour éſcorter les Grands en quelques cérémonies.

A la guèrre on appelle *mont pagnote*, un lieu élevé qu'on choiſit hors de la portée du canon d'une ville aſſiégée, où ſe viennent placer ceux qui ſont curieux de voir un camp, un ſiége, une attaque, ſans être en danger. *Statio timidorum*. On l'appelle auſſi le *poſte des invulnérables*.

PAGNOTERIE. ſ. f. Lâcheté, poltronnerie. *Inertia*, *ignavia*, *ſtultitia*. Ce tèrme eſt bas. Il ſignifie auſſi, ſotiſe, impèrtinence; & en ce ſens on dit fort bien, dans le ſtile familier & comique, Cet homme eſt plein de *pagnoteries*, il ne dit que des *pagnoteries*; pour dire, qu'il n'y a rien que de ſot & d'impèrtinent dans ſes diſcours.

PAGODE. ſ. m. Tèrme de relations. C'eſt un nom que les Portugais ont donné à tous les temples des Indiens, & Idolâtres d'Orient. *Pagodus*. Les *pagodes* des Chinois, & des Siamois ſont richement parez, & magnifiquement bâtis: entr'aûtres il y en a un à Golconda, dont la niche où l'on fait la prière eſt d'une piérre de ſi prodigieûſe groſſeur, qu'on a été cinq ans à la tirer, & on employoit à ce travail cinq ou ſix cens hommes. La machine qui la portoit étoit tirée par 1400. Bœufs. Les revenus du *pagode* de Janigrate ſont ſi grands, qu'ils peuvent nourrir tous les jours quinze à vingt mille Pelerins. Il ſe prend auſſi pour l'Idôle qu'on adôre dans le temple, & dans ce ſens il eſt plus ordinairement féminin. *Pagode* d'or. Vilaine *pagode*. Petite *pagode*. L'ACAD. De là vient que les curieux donnent auſſi le nom de *pagode* aux petites Idôles de porcelaine qui viennent de la Chine.

PAGODE, eſt auſſi le nom d'une monnoye qui a cours dans les Indes, & qui vaut à-peu-près un écu d'or de France. *Nummus Indus*.

PAI.

PAIABLE. adj. m. & f. Tèrme de Négoce. Qui ſe doit payer, qui ſe doit acquitter dans un cèrtain temps, ou à cèrtaines pérſonnes. *Solvendus*, *numerandus*. Cette léttre, ce billet de change eſt *païable* au porteur, à un tel, à ſon ordre, elle eſt *païable* à vûë, à quinzaine, en tel temps. Cette aſſignation eſt bonne & *païable*. Les amendes ſont *païables* par corps, & quelquefois ſans déport. L'Académie écrit ce mot & les ſuivans avec un *y*: *payable*, *payant*, *paye*, &c. Et en éffet, on croit qu'il ſeroit mieux de retenir l'*y* dans tous les mots où l'*i* appartient auſſi bien à la prémière ſyllabe qu'à la ſeconde, & ſi on l'en veut bannir, au moins faut-il néceſſairement mettre deux points ſur l'*i*, & écrire *païable*, *païant*; *paie*, &c.

PAIANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui paye. *Solvens*. Il y avoit à la Comédie dans le partèrre tant de *paians*, ſans les paſſevolans. A cet écot il n'y avoit que quatre *paians*; les aûtres étoient éſcrocs & écornifleurs.

PAIE. ſ. f. Chôſe dûë pour avoir ſèrvi. Solde qu'on donne aux gens de guèrre pour leur ſubſiſtance. *Stipendium*. Nous ne vous ſèrvirons pas ſeulement pour la *paie*, comme des Mèrcenaires, mais par affection. ABL. L'armée s'eſt confédérée, & révoltée faute de *paie*. La *paie* des ſimples ſoldats eſt fort modique. Les hautes *paies* ſont des bas Officiérs qui ont plus de *paie* que les aûtres, comme les Sous-Brigadiérs, Sèrgens, Caporaux, Anſpeſſades. Les *mortepaies* ſont des troupes entretenuës pour la garde ordinaire d'une Place, qui n'en ſortent point. Les ſoldats éſtropiez étoient autrefois des *mortepaies*.

Ce mot, ſelon Du Cange, vient de *pagua* ou *paga*, qu'on a dit en la même ſignification, auſſi bien que *pagamentum*, d'où eſt venu *paiement*.

PAIE, ſe dit quelquefois pour payeur. Les Courtiſans ſont de mauvaiſes *paies*. *Malum nomen*. On fait crédit volontiers aux bourgeois, car ce ſont de bonnes *paies*.

PAIEMENT. ſ. m. *Solutio*, *penſio*, *numeratio*. Somme qu'on compte pour s'aquiter d'une détte, ou aûtre chôſe équivalente qu'on donne pour le même éffet. On lui a fait le *payement* de cette ordonnance en belle monnoye, en louïs d'or & d'argent. Il a pris des billets, des nippes, des héritages en *paiement*. Il a ſtipulé le rachat de cette rente en trois *paiemens*, ou en trois tèrmes.

PAIEMENT, ſignifie dans le commèrce cèrtain tèrmes fixes & arrêtez, où les Négocians font acquitter leurs dettes, & renouveller leurs billets. *Tempus ſolutionis*. Les *paiemens* à Lyon ſont aux jours des Foires, qui ſe tiennent aux quatre tèrmes de l'année. Le *paiement* des Rois commence le prémiér Mars, & dure tout le mois. Le *paiement* de Pâques commence le prémiér de Juin, celui d'Aouſt, le prémiér de Septembre, celui de la Touſſaints, le prémiér de Décembre, & durent auſſi tout le mois.

PAIEMENT, ſignifie auſſi, ſalaire, récompenſe; & ſe dit tant en bonne qu'en mauvaiſe part. *Merces*. On lui a donné en *paiement* des excuſes, des complimens. Les *paiements* doivent être proportionnez à la qualité de la pèrſonne, & à celle du ſèrvice rendu. Ce ſcélérat a reçû le *paiement* de ſes démérites par une mort honteûſe.

PAIER. v. act. Acquiter une dette, un devoir. *Paier* le prix d'une chôſe achetée. *Nomina ſolvere*, *abſolvere*, *diſſolvere*, *luere*, *pendere*, *penſitare*, *reſolvere*. Ce bourgeois a acheté cette tèrre, il l'a bien *paiée*. On *paie* quelquefois des deniers d'emprunt, pour leſquels on conſent une hypothéque privilegiée ſur la chôſe. Les Notaires ſont obligez de faire mention des deniers, comptes, nombre, & *paiez* en telles ou telles éſpéces. JÉSUS-CHRIST ordonna qu'on *paiât* le tribut à Céſar. Il a été condamné à *payer* nonobſtant ſa remontrance. On l'a contraint à *paier* par exécution de ſes meubles. Les créanciers ne ſeront *paiez* qu'au ſol la livre par contribution. Se *paier* par ſes mains, c'eſt ſe *paier* ſoi-même, & du fonds qu'on a entre les mains.

Ce mot vient de *pagus*, à ce que dit Nicod; à caûſe que les gens de village ſont ceux qui *payent* le plus d'impôts, ou ceux qu'on fait *payer* le plus aiſément. Il vient de *pacare*, parce que celui qui *paie* appaiſe ſes créanciérs; comme *quitte* & *quittance* viennent de *quietus* & *quietatio*. Saumaiſe croit qu'il vient de *pactare*, c'eſt-à dire, *tributum*, *vel pactum ſolvere*.

PAIER, ſe dit quelquefois des chôſes inanimées, qui doivent un cèrtain droit. Cette marchandiſe *paie* tant à la Doüane. Le muid de vin *paie* tant d'entrée, *paie* tant de gros. *Pro dolio vini tantum debetur*. Le piéd-fourché ſe *paie* à la porte, au Bureau. On dit auſſi qu'une charge *paie* Paulette; pour dire, qu'on peut empêcher qu'elle ne ſoit vacante par mort. Ce Bénéfice *paie* tant de décimes, d'annates. Cette Généralité *paie* tant de tailles. On dit auſſi, qu'il faut *payer* le tribut à la mort, à la nature, à l'amour.

PAIER, ſe dit quelquefois des liberalitez qu'on fait à autrui, quand on ſatisfait au lieu de lui. Il lui a *paié* à dîner, *dare*. Cette fille a *paié* aujourd'hui ſa fête. Ce priſonniér a *paié* ſa bienvenuë. quand des gens du peuple ſe rencontrent, ils s'entrediſent, veux-tu *paier* pinte, chopine? Les Pères de la Mèrcy ont racheté les éſclaves, ils ont *paié* pour eux leur rançon. On dit en ce ſens, que JÉSUS CHRIST nous a racheté de ſon ſang précieux, qu'il a *paié* pour tout le genre humain.

PAIER, ſe dit quelquefois en parlant des reſſentimens de vengeance, de menaces, de peines, & ſupplices. *Solvere*, *pœnas dare*. Vous avez fait un affront à ce brâve, tôt ou tard vous le *paierez*: il le vous fera *paier* plus chèr qu'au marché. Si ce malheureux a fait la faute, il en *paie* la peine. Vous en *paierez* la folle enchère, les pots caſſez. Ce malheureux a été pris au milieu d'une ſédition, il *paiera* pour tous les aûtres. On dit auſſi de celui qui a reçû quelque coup, ou quelque forte replique, qu'il a été *paié* qu'il a reçû ſon fait. Te voilà *paié* de ta raillerie.

MOI.

Mol. Il a *paié* chérement, & avec uſure le tort qu'il a voulu faire à ſa partie.

Paier, ſe dit auſſi des récompenſes, ſalaires, ou ſatisfactions équivalentes. Cet homme eſt bien divèrtiſſant à table, il *paie* bien ſon écot. *Solvit ſimbolum.* Cet Auteur dit de bonnes chôſes, il *paie* bien ſon Lecteur. Cette Dame lui fait bien *paier* ſes faveurs, elle éxige de longs ſèrvices, de grandes aſſiduitez. Une femme prude *paie* de maintien, & de paroles : une femme ſage *paie* de conduite. La Bruy. Les Hollandois *paient* la fidélité de leurs femmes par un grand aſſujettiſſement. S. Évr. Les yeux qui m'ont pris *paieront* tous mes maux avec un ſouris, Voit. Un mauvais débiteur *paie* d'éxcuſes, & de révérences. Je conſens à *payer* de complaiſance pour toute la compagnie. M. Scud. Un honnête homme ſe *paye* de raiſon. Je ne me *paie* point de complimens. *Præclara ſpecie non ducor.* Le Souverain eſt-il bien *paié* de ſes ſoins, & de ſes inquiétudes par le plaiſir que donne la puiſſance abſoluë, & par les proſtèrnations des Courtiſans ? La Bruy. Un éſprit raiſonnable eſt aſſez *paié* par le plaiſir d'obliger une pèrſonne de mérite. Bell. Nous *paions* de toute nôtre libèrté une courte joüiſſance des faveurs de la fortune. S. Évr. J'ai *paié* les plaiſirs de ma paſſion de la pèrte de toute ma réputation. L. Port. Je le ſuis venu trouver pour *paier* ſes faveurs de quelque ſèrvice. Abl. Peu de cœurs *paient* en monnoye de bon aloi. Tour. On dit auſſi pour bien loüer quelque chôſe, ou quelque bon mot, cela ne ſe peut *paier*. Ce ſont là de ces chôſes qui ne ſe peuvent *paier*. Mol. On dit auſſi d'un ingrat, qu'il a mal *paié*, qu'il a mal reconnu les ſèrvices qu'on lui a rendus. On dit auſſi qu'un Capitaine a *paié* de ſa pèrſonne, quand à la guèrre il s'éxpoſe au danger comme les moindres ſoldats : qu'un homme *paie* de mine, quand il eſt bien fait & agréable.

Paier, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt la coûtume de Lorris, où le battu *paie* l'amende. Voyez l'éxplication de ce provèrbe à *Couſtume*. On dit qu'un homme *paie* les violons, & que les aûtres danſent, quand quelqu'un fait les frais d'un divèrtiſſement, où il a le moins de part. On dit auſſi, que qui répond *paie*, qui caſſe les vèrres les *paie*. On dit d'un homme dur à la deſſerre, qu'il ne veut ni compter, ni *paier*, qu'il *paie* bien, quand il *paie* comptant ; qu'il *paie* en chats & en rats ; pour dire, par parcelles, & en mauvaiſes denrées, Voyez l'éxplication de ce provèrbe à *Chat* ; qu'il *paie* en monnoye de ſinge, en gambades ; qu'il *paie* en Loüis, quand il obtient des lettres de répit qui commencent par Loüis. On dit au contraire de celui qui *paie* bien, qu'il *paie* en Changeur, en Saunier. On dit auſſi, tant tenu, tant *paié* ; pour dire, qu'il faut *paier* à proportion du temps de ſèrvice. On dit auſſi, qui mange la vache du Roi, à cent ans de là en *paie* les os. On dit auſſi ironiquement à celui à qui on fait banqueroute, vous voilà *paié*.

Paié, ée. part. paſſ. & adj.

PAIEUR, eûse. ſ. m. & f. Qui païe. *Nomen.* Quand on eſt en réputation d'être bon *paieur*, on trouve toûjours crédit. Les Nobles paſſent pour de mauvais *paieurs*. *Qui cum creditoribus ſuis malè agit.* On dit auſſi à ſon créanciér, rendez-moi bon *paieur*, faites que je paie ſûrement, donnez moi de bonnes décharges.

Paieur, eſt auſſi un Officiér commis pour faire des receptes & des paiemens. Un Receveur & *paieur* des rentes de l'Hôtel de Ville. *Civilis quæſtor, Diribitor.* Un *paieur* des gages du Parlement, de la Chambre des Comptes, &c. C'eſt un Commis de l'Éxtraordinaire qui eſt le *paieur* de l'armée.

PAILLARD, arde. adj. & ſubſt. Laſcif, luxurieux, impudique ; qui eſt fort adonné à la volupté, aux plaiſirs charnels. *Impudicus, libidinoſus, ſcortator, veneri addictus.* Et au féminin, *meretrix, proſeda.* Les gens *paillards* n'entreront point dans le Ciel. Jupitér & Hèrcule ont été des Dieux fort *paillards*. Il n'eſt plus en uſage que dans le ſatirique, & le burleſque.

Ce mot vient de *paille*, parcequ'elle ſèrt de lit aux femmes débauchées.

Paillard, ſe dit quelquefois par manière de raillerie, ou d'injure, ou de cageolerie. *Libidinoſus.* C'eſt un fort *paillard* ; pour dire, un puiſſant coquin, un homme robuſte. C'eſt un vilain *paillard*, un faux *paillard*. On dit auſſi en chatoüillant un jeune enfant, vous êtes un petit *paillard*.

Paillard, ſe dit auſſi quelquefois des chôſes.

Il ſaoule le paillard *deſir.*
Qui dans ſon ſein velu ſe couve. S. Amant.

PAILLARDEMENT. adv. D'une manière paillarde. *Libidinosè, impurè.* Quand on regarde une femme *paillardement*, avec concupiſcence, on a déja paillardé dans ſon cœur, dit Jésus-Christ. On doute de l'uſage de ce mot.

PAILLARDER. v. n. Commettre le péché charnel, le péché de luxure, & ſur tout l'adultère. *Scortari, meretricari, libidinosè agere, impurè libidini ſe dare, libidinare.* Un des commandemens de Dieu porte, tu ne *paillarderas* point. Il vieillit, & n'eſt plus en uſage que dans le burleſque & le ſatirique, ſoit au propre, ſoit au figuré.

Paillarder, ſe dit figurément des Égliſes qui ſont ſchiſmatiques, ou idolâtres, qui ont admis d'autres Dieux dans leur culte, dans leur Religion. *Fornicari.* Le Seigneur a ſouvent reproché au peuple Juif qu'il avoit *paillardé*, qu'il avoit brûlé de l'encens à des Dieux étrangérs.

Paillarder, ſe dit encore figurément de ceux qui ſe dorlotent par trop, qui chèrchent leurs commoditez. *Indulgere libidini.* Cet homme eſt toûjours deux heures dans ſon lit à ſe *paillarder*, à prendre ſes aiſes avant que de ſe réſoudre à ſe lever.

PAILLARDISE. ſ. f. Impudicité, luxure, impureté, péché de la chair. *Impudicitia, impura libido, obſcænitas, ſalacitas, venus, venereæ voluptates.* La *paillardiſe* eſt le péché qui damne le plus de monde, qui nous éloigne plus de Dieu. Il n'eſt plus guère en uſage, que dans le ſtile bas & comique.

PAILLASSE. ſ. f. La plus baſſe garniture d'un lit, faite de paille enfèrmée dans la toile, qui n'eſt ouvèrte que par le milieu. *Culcita* ou *culcitra ſtraminea, ſtibas.* Les ſoldats au Corps de garde ne couchent que ſur des *paillaſſes*. Une *paillaſſe*, un lit de plume & un matelas, ſont les garnitures de lits ordinaires. On a enlevé tous les meubles de ce paûvre homme, on ne lui a pas laiſſé une *paillaſſe*.

Paillasse, ſe dit auſſi de la ſeule toile qui contient la paille. Il faut vuider, emplir cette *paillaſſe*.

Ce mot vient du Latin *palea*.

Paillasse de Corps de Garde. Ces mots ſont figurez, & ſignifient dans le ſtile bas & ſatirique, une femme ou une fille de mauvaiſe vie qui s'abandonne indifféremment à tous les ſoldats, au prémiér venu. *Proſtibulum, ſcortum.*

On dit provèrbialement, Sèrviteur à la *paillaſſe* ; pour dire, qu'on quitte le ſèrvice de l'armée où il faut coucher ſur la *paillaſſe*.

PAILLASSON. ſ. m. *Tegmen ſtramineum.* Groſſe couvèrture de paille ſoutenuë par des bâtons, & entrelaſſée avec des cordes, du plion, ou de l'oſiér, dont ſe ſèrvent les Jardiniérs pour garentir leurs couches & leurs éſpaliérs des injures de l'air. Les *paillaſſons* & les cloches ont ſauvé cette année les melons des Jardiniérs.

Paillasson, ſe dit auſſi des nattes qu'on met au devant des fenêtres pendant l'été. *Storea, teges, telâ circumveſtita.* On les baiſſe autant qu'on veut avec des cordes, & l'on ſe garentit ainſi des ardeurs du ſoleil.

PAILLE. ſ. f. Le tuyau & l'épi des gros & menus blez. *Culmus.* La *paille* de ſègle eſt longue, & ſèrt à lier les gèrbes. La *paille* de blé ſèrt de fourrage aux beſtiaux. La *paille* d'avoine eſt douce & délicate. Les Vèrriérs s'en ſèrvent pour faire le tranſport de leurs vèrres. On fait des nattes, des chaiſes, des cordons, des chapeaux & des capelines de *paille*, même des lits & des broderies. On oblige les Fèrmiérs à conſèrver les *pailles* & les pailliérs dans les métairies. On dit un brin de *paille*, ou une botte de *paille*, couleur de *paille*, & une cabane couvèrte de *paille*. On menace un priſonnièr mutin de lui faire fouler la *paille* ; pour dire, qu'on le mettra au cachot.

On appelle *menuë paille*, la bâle des grains, qui eſt la pellicule qui environne le grain immédiatement, qu'on en ſépare quand il eſt battu par le moyen d'un van, ou d'un crible. Les *menuës pailles* ſont bonnes pour nourrir les chevaux & les vaches. *Gluma.*

Paille, ſe dit auſſi d'un petit fétu, de la moindre partie d'un brin de *paille*. Il m'eſt entré une *paille* dans l'œil. *Feſtuca.* Ces paûvres gens mangent de ſi mauvais pain qu'on y voit encore des *pailles*. L'Écriture compare les petits défauts à des *pailles*, à des fétus : Pourquoi voyez-vous une *paille* dans l'œil de vôtre frère, lorſque vous ne vous appèrcevez pas d'une poûtre qui eſt dans le vôtre. Port-R.

On dit en tèrmes de Guèrre, Faire aller les ſoldats à la *paille* ; pour dire, pèrmettre aux ſoldats d'un bataillon d'aller aux néceſſitez de nature, à la charge de venir au prémiér ſignal reprendre leurs armes qu'ils ont laiſſées ſur le tèrrain pour marquer leur poſte. *Milites dimittere ad requiſita naturæ.*

Paille, ſe dit figurément dans les Paraboles de l'Évangile, pour ſignifier les réprouvez oppoſez aux élûs. Le Seigneur a dit qu'il ſépareroit la *paille* du bon grain, & qu'il brûleroit la *paille*. *Separabit paleas de medio tritici.* Les tempêtes dont l'Égliſe a été battuë, ont emporté la *paille*, & fait paroître le froment qui étoit couvèrt, & envelopé ſous la *paille*. Nic. Quand Satan crible les hommes par la pèrmiſſion de Dieu, il ſe trouve plus de *paille* que de bon grain. Herman.

Paille, en tèrmes de Phyſique, ſe dit auſſi à l'égard des métaux qui ne ſont point affinez, de cèrtains endroits plus foibles où ils ſont

ſont ſujets à ſe caſſer. Le fèr aigre n'eſt pas bon à faire des armes, parcequ'il eſt rempli de *pailles*, & qu'il eſt caſſant. *Ramentum*, *bracteola*.

On appelle auſſi *paillé*, les écailles de fèr qui en tombent quand on le forge. *Decuſſa è ferro palleola*. Ces *pailles* ſervent à ceux qui mettent le vèrre en couleur ; car ils en font le noir, y mêlant un peu d'*æs uſtum*.

PAILLES DE BITTES. Tèrmes de Marine. *Fibula, retinaculum*. Ce ſont de longues chevilles de fèr que l'on met à la tête des bittes pour tenir le câble ſujèt.

On appelle auſſi *pailles*, les inégalitez, crévaſſes, ou divèrſitez de couleurs qu'on trouve dans les marcaſſites ou pièrres de mine.

PAILLE, ſe dit auſſi d'un défaut qui ſe trouve dans pluſieurs pièrres précieuſes. *Ramentum*, *partes vitiatæ*. C'eſt une eſpéce d'obſcurité ou de nuée qui empéche la continuité de leur éclat, & qui diminuë beaucoup de leur prix. Les déffauts ordinaires des pièrreries ſont les *pailles* & les gendarmes. *Paille* eſt la même chôſe que *glace* & que *ſurdité* en cette matière.

PAILLE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cet homme a mis bien de la *paille* en ſes ſouliers ; pour dire, que c'étoit un gueux qui eſt devenu riche en peu de tems. On dit auſſi d'un prodigue, d'un homme qui fait grande dépenſe, que tout y va, la *paille* & le blé. *Prodigus in ſumptus inanes offuſus*. On appelle un homme de néant, un fort vétu qui ſe preſente pour caution, un homme de *paille* ; & pour exaggérer la misère de quelqu'un, on dit qu'il couche ſur la *paille*. Au contraire pour dire qu'un homme eſt fort à ſon aiſe, & dans un bon poſte, on dit qu'il eſt à la *paille* juſqu'aux yeux, juſqu'au ventre ; & de pluſieurs gens qui ſe ſont rendus maîtres d'une maiſon, qui y font grande chère avec diſſipation des biens du maître, on dit qu'ils ſont aiſes comme rats en *paille*. On dit auſſi d'une chôſe excellente qu'on veut loüer, qu'elle léve la *paille*, par une alluſion qu'on fait avec l'ambre qui a la vèrtu de levèr la *paille*. On dit auſſi, Tirons à la courte *paille*, quand deux chôſes ſont en concurrence, pour voir par le ſort celle qui aura l'avantage. On dit en ce ſens, Jettez la *paille* au vent, lorſqu'on eſt incèrtain de ſa route, & qu'on ſe régle ſur le mouvement que le vent donnera à la *paille* pour ſçavoir de quel côté on tournera. On dit auſſi d'une colère, d'un amour, ou d'une autre paſſion qui fait beaucoup de bruit, qu'on juge ne devoir pas durer long tems, que ce n'eſt qu'un feu de *paille*. On dit auſſi de deux pèrſonnes amies qui ſe ſont broüillées, qu'elles ont rompu la *paille*. Ce provèrbe vient de ce que chez les vieux Gaulois, & à leur exemple chez les Romains, la priſe de poſſeſſion des tèrres ſe faiſoit par la délivrance d'une houſſine d'aûne, ou en donnant un fétu ou un brin de *paille* ; ce qu'on appelloit *inveſtucation ſeigneuriale* : & au contraire le déguèrpiſſement ou deſſaiſiſſement qu'ils nommoient *exfeſtucation*, ſe faiſoit en rompant quelque brin de *paille*. La ceſſion en matière civile ſe faiſoit en mettant une houſſine d'aûne, ou bien un fétu, ou *paille* rompuë ſur le ſeüil de la porte, pour marquer qu'on abandonnoit ſes biens, ce qu'on appelloit *chrenecruda per durpillum & feſtucam*, *ceſſion par le ſeüil & le fétu*. Depuis on s'eſt ſervi de cette phrâſe pour dire, Rompre l'amitié & l'intelligence qui eſt entre deux pèrſonnes. On dit auſſi, ſi cela arrive, ſi ce mariage ſe fait, croix de *paille*, pour donner un témoignage qu'on ne croit pas qu'une affaire réüſſiſſe. On dit auſſi en Juriſprudence féodale, qu'un Seigneur de *paille* mange un vaſſal de fèr ; pour dire, qu'il peut conſommer tout ſon fièf par des ſaiſies féodales. On dit auſſi Cheval de *paille*, cheval de bataille ; cheval d'avoine, cheval de peine ; cheval de foin, cheval de rien.

PAILLÉ. adj. m. Tèrme de Blâſon, qui ſignifie la même chôſe, que *diapré*, *Bracteatus*. Il ſe dit des faſces, pals, & autres piéces bigarrées de différentes couleurs. Clèrc en Normandie porte d'argent à la faſce d'azur *paillée* d'or.

PAILLET, ETTE. adj. Qui n'eſt en uſage qu'au maſculin, & qui ſignifie, qui eſt de couleur de paille. *Helvus*. C'eſt une épithète qu'on donne particulièrement au vin, & aux liqueurs qui devroient être rouges, & qui ſont néanmoins pâles & claires. Les uns aiment le vin roſé de Baûne, les aûtres le vin *paillet* de Chablis.

PAILLETTE. ſ. f. Petite partie ou grain d'or ou d'argent qu'on trouve dans les rivières, dans des lieux où il y a des mines. *Auri bracteolæ* : Et qui eſt ramaſſée par des gens qu'on nomme *Arpailleurs*, *Bracteolarum collectores*.

PAILLETTES, ſe dit auſſi de petits grains d'or ou d'argent de cuivre ou d'acier, applatis & pèrcez, qu'on applique ſur des broderies pour leur donner plus d'éclat.

PAILLEUR. ſubſt. m. (L'Académie dit *Pailleux*.) Homme qui vend & porte de la paille dans les maiſons où il y a équipage. *Palearius propola*.

PAILLEUX. adj. On dit du fèr *pailleux* ; c'eſt à dire, qui a des pailles, ou filamens qui le rendent caſſant, *Ferrum bracteolatum*.

PAILLIER. ſ. m. Paille fourragée par les moutons, ou aûtres beſtiaux, qui ont mangé l'épi & le grain qui étoit reſté dedans, enſorte qu'elle ne vaut plus rien que pour faire de la litière, & pour être pourrie ou convèrtie en fumièr. *Stramentum*.

PAILLIER, ſignifie auſſi la baſſecour d'une métairie où l'on nourrit des beſtiaux, & où l'on porte les pailles & fourrages dont on fait des meulons pour les conſèrver juſqu'à ce qu'on en ait beſoin pour faire de la litière & du fumièr. *Palearium*, *palearum acervus*. Les chapons de *pallier* engraiſſez dans la baſſecour ſont meilleurs que ceux du Mans qu'on engraiſſe par artifice. On l'a appellé en Latin *palearium* & *paleare*. Un Fermièr ne doit pas vendre ni divèrtir les pailles & *pailliers*.

PAILLIER, ou REPOS. En tèrmes d'Architecture, eſt auſſi la partie d'un éſcalièr qui eſt plaine & unie, & ordinairement quarrée, où il n'y a point de marche ou de degrez, & où l'on ſe peut repoſer, ſoit en montant, ſoit entrant dans les appartemens. *Scalarum ſtatio*. La beauté d'un grand éſcalier, c'eſt d'y trouvèr ſouvent des *pailliérs*, des repos. Quelques-uns dérivent ce mot de *paleo*, qui ſignifie un *petit théatre*, ou lieu élevé. Davilèr dit *palier*. Voyez PALIER.

On dit provèrbialement, qu'on eſt bien fort ſur ſon *paillier* ; pour dire, en ſa maiſon, en ſa cour, ſur ſon degré, auprès de ſes amis & de ſes domeſtiques : ce qui ſe dit non ſeulement des hommes, mais auſſi des animaux, & particulièrement d'un coq & d'un chien.

PAILLO. ſ. m. Tèrme de Marine. On appelle le *paillo* d'une galère, la chambre où l'on met le biſcuit, & où loge l'Écrivain. *Panis armamentarium*, *panarium*.

PAILLON DE SOUDURE. ſ. m. Tèrme d'Orfévre. C'eſt un petit morceau de ſoudure, un petit morceau de métal mince & allié pour ſouder. *Ferrumen*. Quand on veut ſouder quelque chôſe, on couppe la ſoudure par *paillons*. Mettre des *paillons*. Poſer des *paillons* ſur les endroits que l'on veut ſouder. Cette piéce eſt mal ſoudée, il n'y avoit pas aſſez de *paillons*.

PAIN. ſ. m. Maſſe de pâte cuite qui ſert de principale nourriture à l'homme, ou aliment ordinaire de l'homme, fait de farine pétrie & cuite ; ou compoſé de farine, de levain ou de levûre de bière, qu'on paîtrit & qu'on fait cuire pour la nourriture de l'homme principalement. *Panis*. En Europe le *pain* ſe fait de blé moulu, paîtri & cuit. En Amérique il ſe fait de caſſave, qui eſt une racine dont le ſuc eſt un poiſon, & le marc bon à manger. Le *pain* de froment eſt le meilleur *pain*. *Panis farreus*, *adoreus*. Le *pain* de ſeigle lâche le ventre. *Panis arinceus*, *vel ſecalinus*. On l'a appellé à Paris le *pain d'eſprit fort*. Le *pain* de ſon n'eſt bon que pour les chiens. *Furfuraceus*. Thomas Bartholin dit que dans la Norvége on fait du *pain*, qui ſe garde trente ou quarante ans ; & qu'on y eſt plus friand de *pain* dur, qu'on ne l'eſt ailleurs de *pain* tendre, parceque plus celui là eſt vieux, & plus il eſt agréable. On a ſoin d'en garder fort long tems pour les grands feſtins ; deſorte qu'à la naiſſance d'un enfant on mange du *pain* qui a été cuit à la naiſſance de ſon ayeul. Ce *pain* eſt paitri de farine d'orge & d'avoine, & eſt cuit entre deux cailloux creux. Les Anciens faiſoient cuire le *pain* ſous la cendre.

On dit, Une croute de *pain* ; une mie de *pain*, *Cruſta vel mica panis*. Des chapelures de *pain*, du *pain* moiſi, *mucidus* ou *æſtivatus* ; du *pain* raſſis ; *panis reſidens*, le biſeau, l'entamure du *pain* ; *panis fruſtrum*, du *pain* bis-blanc ; du *pain* bis, qu'on appelle à la campagne du *gros Guillot* ; *panis ater* ; du *pain* ſec ; du *pain* & du beurre ; un quignon, une bribe, un chanteau de *pain*. *Panis fruſtum*. On appelle *pain au couteau*, celui qui eſt entamé pour l'uſage ordinaire de la maiſon. dans les Coutumes, on a dit, mettre hors de *pain*, ou hors de *pain* & pot ; pour dire, Emanciper. *Emancipare*. On dit, Jeûner au *pain* & à l'eau, quand on fait une abſtinence de toutes chôſes.

PAIN, change de ſignification ſuivant ſes divèrſes qualitez & épithetes.

PAIN DES ANGES, ou PAIN CELESTE, ſe dit de la Sainte Euchariſtie, *Panis Angelorum, cœleſtis*.

PAIN A CHANTER, C'eſt du pain ſans levain qui ſert à la conſécration, dont on fait des hoſties. Dans les Sacriſties on appelle abſolument un *pain*, une hoſtie non conſacrée. *Sacrificii panis plagula*. On s'en ſert auſſi à cacheter. On l'appelle dans l'Égliſe *pain azyme*, ou *ſans levain* ; *panis azymus*, & les Juifs ne mangeoient point d'aûtre *pain* durant la Pâque. Ils faiſoient une exacte perquiſition dans leurs maiſons pour n'y laiſſer aucun *pain* levé. Les Grècs obſèrvent pluſieurs cérémonies pour faire leur *pain à chanter*. Il faut que celui qui le prepare n'ait point couché avec ſa femme le jour d'auparavant ; & ſi c'eſt une femme, il faut qu'elle n'ait point couché avec ſon mari. Voyez

Chriſtophle

Chriſtophle Angelus dans ſon traité de l'État preſent de l'Égliſe Grècque. François Alvarez a décrit fort au long dans ſes *voyages d'Ethiopie* la manière dont les Éthiopiens ou Abyſſins préparent le *pain*, qui eſt deſtiné pour être conſacré ; ils ont pour cela un lieu particuliér, qui eſt une éſpéce de Sacriſtie. Le Père Sirmond dans ſa *diſquiſition, touchant le pain azyme*, prouve par l'autorité d'un Concile de Tolède, qu'autrefois on n'obſervoit pas moins de cérémonies pour la préparation de ce *pain* dans l'Égliſe Latine, que dans les Égliſes d'Orient, qui conſervent encore aujourd'hui cet ancien uſage. Il apporte l'éxemple de la Reyne Radegonde, qui diſtribuoit elle même dans les lieux ſacrez les *pains*, qu'elles avoit faits de ſes propres mains. On voit auſſi dans la diſpute du Cardinal Humbèrt contre les Grècs, que chez les Latins on ne préſentoit point de *pains* pour le ſacrifice de la Meſſe, qui ne fuſſent pris de la Sacriſtie, où ils avoient été préparez par les Diâcres & par les Sous-Diâcres, & même par les Prêtres qui récitoient pluſieurs Pſeaumes. Voyez les notes du Père Simon ſur les opuſcules de Gabriel de Philadelphie pag. 48. où il éxplique au long les Cérémonies, qu'obſervent les Orientaux dans la préparation de ce *pain*. Il y remarque entre aûtres chôſes, que chez les Caldéens du Rit Neſtorien, le Prêtre qui doit célébrer la Liturgie ſe lève à minuit, qu'il fait lui-même le *pain* avec de la farine qu'on garde dans la Sacriſtie, & qu'il recite plus de vingt Pſeaumes.

PAIN BÉNIT, eſt un *pain* qu'on offre à l'Égliſe pour le bénir, le partager entre les Fideles, & le manger avec dévotion. *Panis luſtratus, vel luſtricus.* Quelques Sçavans en fixent l'inſtitution au ſeptième ſiécle dans le Concile de Nantes. On le donnoit autrefois aux ſeuls Catéchumenes, afin de les préparer à la communion. Enſuite on l'a donné aux autres Fideles. Les Grècs ont appellé ces *pains*, *Panagia* & *Eulogia*.

PAIN SACRÉ, eſt un morceau de cire, ou de pâte, ou de tèrre, ſur laquelle on a fait des cérémonies & bénédictions particulières, qu'on enchaſſe dans des *Agnus Dei*, ou des Reliquaires, & qu'on garde avec vénération. *Panis ſacer.*

PAIN DE S. HUBÈRT, DE SAINTE GENEVIÉVE, DE S. NICOLAS DE TOLENTIN, &c. Ce ſont des *pains* bénits avec cèrtaines prières & invocations de ces Saints, qui, à ce qu'on dit, guériſſent de la rage, de la fiévre, & autres infirmitez.

PAIN DE PROPOSITION. Ce ſont les *pains* qu'on offroit en ſacrifice dans l'ancienne Loi. *Panes propoſitionis.* Il n'y avoit que les Prêtres & les Lévites à qui il étoit pèrmis d'en manger.

PAIN DU ROI, ou le PAIN DES PRISONNIÉRS ; eſt le *pain* que le Roi donne ſur le fonds des amendes pour la nourriture des paûvres priſonniérs. *Panis Regius.* On dit auſſi en parlant de ceux qui ſont enrollez dans les troupes, qu'ils mangent le *pain du Roi*. On le dit auſſi de ceux, qui ſont en galère.

PAIN DE MUNITION, eſt une ration de *pain* bis blanc du poids de 24 onces, que les Munitionnaires doivent fournir châque jour à châque ſoldat. *Panis Caſtrenſis.*

PAIN DE CHAPITRE, eſt du *pain* qu'on diſtribuë par châque jour à châque Chanoine. *Panis Capitularis.* Il eſt de fine fleur de farine bien paîtrie, & d'une conſiſtence aſſez fèrme. Il étoit autrefois broyé & avec peu de levain.

PAIN BROYÉ, eſt le *pain* que font les Boulangérs pour leur chef-d'œuvre, quand ils ſont reçus maîtres. *Panis tritus, tuſus.* Il n'eſt plus guère en uſage qu'en cette occaſion. Il étoit fait de la fleur de farine, qui n'étoit pas ſeulement paîtrie en la manière ordinaire, mais qui outre cela étoit broyée pendant un long tems avec des bâtons fèrrez.

PAIN A LA REINE, PAIN MOLET, A LA MODE, A LA MONTAURON, DE SÉGOVIE, DE GENTILLI, PAIN DE CONDITION. Ce ſont divèrſes façons & préparations que donnent les Boulangérs de petit *pain* à celui qu'ils vendent. Ils mettent du lait au *pain* à la mode, à la Montauron, de Ségovie, &c. Ils mettent du ſel & de la levure de bière au *pain* à la Reine ; du beurre au *pain* de Gentilli, &c. & en tous ces *pains*, la pâte eſt plus molle & plus levée.

PAIN DE RIVE. C'eſt du *pain* qui n'a point de biſeau, ou qui en a très-peu. *Panis in furno non alliſus.* Il ne manqueroit pas de vous parler d'*un pain de rive*, relevé de croute croquante ſous la dent. MOL.

Dans les vieux Statuts des Boulangérs Talmeliérs de Paris, il eſt fait mention de *pain rebouti*, c'eſt-à-dire ; refuſé, & que les Boulangérs n'ont pu vendre ; de *pains ratez* ; c'eſt-à-dire, entamez de ſouris ; de *pains durs, ars*, ou *échaudez* ; de *pains meſtournez*, c'eſt-à-dire, trop petits ; de *pain blanc*, appellé de *Chailly* ; de *pains bourgeois* ; de *pains faitis*, qu'on dit *pains de brode* ; de *pain pot*, qui eſt de la valeur de plus de deux deniers, &c.

PAIN CHALAND, eſt le gros *pain* que vendent les Boulangérs de la ville, & qu'ils font porter dans les maiſons des bourgeois, qui ſont leurs chalands ordinaires. *Panis emptitius.* Il eſt oppôſé au *pain*, que les Boulangérs de Corbeil & autres de dehors viennont éxpoſer au marché à tous venans. Quelques-uns prétendent au contraire ; que le *pain chaland* étoit autrefois le *pain* de Corbeil, qui venoit à Paris par des bateaux qui s'appellent *chalands*.

PAIN DE GONESSE, eſt un *pain* particuliér, qui éxcélle ſur tous les autres, à cauſe de la bonté des eaux, qui ſe trouvent à Goneſſe bourg à trois lieuës de Paris. C'eſt un *pain* leger, & qui a beaucoup d'yeux, qui ſont les marques de ſa bonté, ſuivant le provèrbe Éſpagnol : *Pan con ojos, queſo ſin ojos.*

PAIN DE CUISSON, ou DE MÉNAGE, eſt le *pain* que les bourgeois cuiſent à la maiſon, ſoit à la ville, ſoit à la campagne. *Cibarius panis.* On appelle *pain de braſſe*, les gros *pains*, qu'on fait pour les gens.

PAIN MOUTON, eſt un petit *pain* ſaupoudré de quelques grains de blé, que les Pâtiſſiérs font le jour des étreines, que les valèts donnent aux petits enfans. *Panis verveceus.* Ce mot vient par corruption de *panis mutuatus*, que j'ai trouvé dans un vieux Cartulaire ; car ce ſont de petits preſens que les pauvres font aux riches, qui tiennent moins du don que de l'emprunt. Il eſt ſemé de grains de blé, qui ſont le ſymbole de la multiplication, pour figurer le profit qu'on eſpère d'en tîrer.

PAIN D'ÉPICE, eſt du *pain* pétri avec de l'écume qu'on tîre du ſucre, quand on l'affine dans les ſucréries. *Panis ſpeciarius.* On en fait auſſi avec du miel & quelques aſſaiſonnemens d'épiceries. Les *pains d'épice* les plus eſtimez ſont ceux de Rheims & de Vèrdun. Les Anciens l'appelloient *panis mellitus*. Ils appelloient auſſi *panis nauticus*, ou *Alexandrinus*, le biſcuit de mèr.

On dit figurément d'un Juge qui aime le ſac, & qui taxe trop haut ſes vacations, qu'il aime bien le *pain d'épice*.

PAIN D'ÉPICIER, eſt celui qui vend ou qui fait le *pain* d'épice. *Piſtor ſpeciarius.*

On a fait auſſi dans les néceſſitez publiques du *pain* avec pluſieurs autres matières, avec du gland, des racines. Durant le ſiége de Sancèrre, on fit du *pain* d'ardoiſe.

PAIN, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles de la pâture de l'âme. *Panis ſpiritualis.* JÉSUS-CHRIST a dit que l'homme ne vit pas ſeulement de *pain*, mais auſſi de ſa parole. Il n'a pas voulu que le *pain* des enfans de Dieu fut donné aux chiens, c'eſt-à-dire, aux Infidelles.

PAIN DE DOULEUR, ſe dit auſſi figurément de la vie qu'on paſſe dans l'affliction, dans la miſère. *Panis doloris.* De là vient qu'en ſtile de procédures Ecclésiaſtiques, on dit qu'un homme eſt condamné au *pain de douleur*, pour dire, qu'il eſt condamné au *pain* & à l'eau.

Dans l'Oraiſon Dominicale nous demandons à Dieu nôtre *pain quotidien*, c'eſt-à dire, nos nécéſſitez ordinaires. *Vitæ neceſſaria.* On appelle auſſi *pain quotidien*, ce qui nous eſt familiér & & ordinaire. Ainſi Régnier a dit que Cicéron eſt le *pain quotidien* de la Pédanterie.

PAIN, ſe dit auſſi généralement de toute nourriture & ſubſiſtance, & de ce qui ſèrt à paſſer la vie. *Victus & veſtitus.* Il a eu une penſion du Roi, voilà du *pain* aſſûré pour le reſte de ſes jours. Cet homme travaille jour & nuit pour gagner du *pain* à ſes enfans. Ce métiér qu'il éxèrce eſt ſon gagne *pain*. Cette femme eſt fort leſte, & elle n'a pas du *pain* chez elle. S'il plaide, c'eſt malgré lui, c'eſt pour défendre ſon *pain*, c'eſt-à dire, ſon bien. Il eſt réduit à demander ſon *pain*, c'eſt à dire, ſa vie. La ſotiſe du peuple lui a donné du *pain*. ABLANC. C'eſt-à dire qu'il vit de la ſotiſe du peuple.

Tandis que Colletet croté juſqu'à l'échine
Va mandier ſon pain *de cuiſine en cuiſine*. BOIL.

On dit auſſi qu'un homme a mangé du *pain* d'un autre ; pour dire, qu'il a été ſon domeſtique. On dit qu'on lui a mis le *pain* à la main ; ou qu'on lui a ôté le *pain* de la main ; pour dire, qu'on a été cauſe de ſa fortune, ou de ſa ruine. On dit qu'un homme n'a ni *pain* ni pâte chez lui ; pour dire, qu'il eſt dans la dèrniere nécéſſité.

PAIN, ſe dit auſſi de pluſieurs corps qu'on réduit en une maſſe. *Maſſa.* Un *pain* de ſucre eſt fait en cône ou en pyramide ronde. *Sacari meta vel maſſa.* Un *pain* de cire eſt une maſſe de cire platte & ronde. *Cerea maſſa.* *Pain* de bougie eſt une menuë bougie tortillée. *Maſſa fili cerati.* Les fromages de Gruyère, de Hollande, de Parme, s'apportent ici en gros *pains*. On dit auſſi, Un *pain* de ſavon, de craye, de lie. Il y a de l'acier qui vient en *pain*, d'autre en bille.

On appelle auſſi, *Pain de blanc à blanchir*, un morceau de blanc

qu'on vend chez les Chandeliérs de Paris, & dont on ſe ſért pour blanchir la vaiſſelle, & pour lui donner l'éclat. *Maſſa cetacea.* On appelle *pain de vieux oing*, une maſſe de vieux oing en forme de *pain*, qui ſért à graiſſer les rouës des carroſſes, des chariots &c. *Maſſa axungia.*

On appelle *pain de lie*, celle que les Vinaigriérs accommodent, aprés qu'elle a acquis quelque conſiſtence, en forme de tuille faitiére; *Maſſa facis acetoſa*, ou *acida*, & alors les Chapeliérs s'en ſérvent pour fabriquer leurs chapeaux.

Pain, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A mal enfourner on fait les *pains* cornus; pour dire, Le principal point d'une affaire, c'eſt de la bien commencer. On dit qu'une fille a pris ou emprunté un *pain* ſur la fournée, quand elle s'eſt laiſſée engroſſir avant que d'être mariée. On dit d'un homme qui déjeûne avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des morts, qu'il y porte *pain* & vin. On dit d'un homme habile qui a été de pluſieurs conditions, qui a voyagé, qu'il ſçait plus que ſon *pain* manger, qu'il a mangé de plus d'un *pain*. On dit d'un avâre, d'un homme retiré qui ne donne à manger à pèrſonne, qu'il mange ſon *pain* dans ſa poche, ou dans ſon ſac. On dit d'un homme inutile, d'un valet fainéant, qu'il ne vaut pas le *pain* qu'il mange. On dit de tous ceux qui ſont en condition, qu'ils mangent le *pain* hardi; pour dire, qu'ils ſont aſſûrez d'en trouver toujours à la maiſon, ſans avoir beſoin de le gagner. On dit auſſi en parlant d'un homme qui a du bien tout acquis, qu'il a du *pain* cuit, qu'il n'a que faire de travailler pour en acquerir. On dit auſſi, *Libertas, & pain cuit*; pour dire, qu'on eſt heureux, quand on a du bien, & qu'on n'eſt ſujèt à pèrſonne. On dit auſſi d'un enfant qu'on éleve délicatement, & qu'on prévoit ne devoir pas avoir beaucoup de bien dans la ſuite, qu'il mange ſon *pain* blanc le prémiér. On dit auſſi, qu'on mange ſon *pain* à la fumée du rôt, quand on voit prendre aux aûtres des plaiſirs auſquels on ne peut avoir part. On dit des chôſes qui tîrent en longueur, dont on ne peut retirer de long tems de profit, comme des études d'un écolier, que c'eſt du *pain* bien long. On dit auſſi, long comme un jour ſans *pain*, d'une chôſe qui ennuye, comme le tems d'un jour où l'on n'a rien à manger. On dit auſſi d'une tèrre, ou d'une aûtre chôſe précieûſe qu'on a venduë à trop bon marché, qu'on l'a donnée pour une piéce de *pain*. On dit encore, Changement de corbillon, appetit de *pain* bénit. On dit auſſi d'une diſgrâce qui eſt arrivée à une pèrſonne qui la méritoit bien, que c'eſt *pain*-bénit. On dit auſſi des jeunes gens qui reviennent affamez à la maiſon, qu'ils vont faire la guèrre au *pain*. On dit auſſi, De tel *pain* telle ſouppe; pour dire, que les chôſes ſont bonnes ſuivant la matière qu'on y met. On dit auſſi, que des gens promettent plus de beûrre que de *pain*, quand ils repaiſſent les aûtres de vaines éſpérances. On dit auſſi, qu'un homme a pèrdu le goût du *pain*; pour dire, qu'il eſt mort, ou bien qu'il eſt malade. On dit encore à la table, *Pain* coupé n'a point de maître; pour dire, qu'on peut ſe ſérvir du *pain* de ſon voiſin. On dit, *Pain* tendre & bois vèrd, mettent la maiſon au déſèrt. La formule du jûrement des anciens Chevaliérs étoit qu'ils ne mangeroient *pain* ſur nappe juſqu'à ce qu'ils euſſent éxécuté leur promeſſe. On dit auſſi, Jamais *pains* de deux couteaux ne furent ni bons, ni beaux.

En l'amoureûſe loi
Pain *qu'on dérobe, & qu'on mange en cachette,*
Vaut mieux que pain *qu'on mange, ou qu'on achete.*
La Font.

PAINBÊCHE. ſ. f. Tèrme injûrieux qu'on dit à des femmes pour leur reprocher leur fâinéantiſe, ou malhabileté, comme ſi on diſoit qu'il leur faut mettre le pain au bèc, & les abêcher, ainſi que des oiſeaux. *Mulier iners, ſocors.* Cette femme eſt une vraye *painbeche.*

PAIN DE COCU, eſt une petite hèrbe qu'on mange en ſalade, que les jardiniérs nomment autrement *alleluya*, & les Médecins *trifolium acetoſum*, ou *oxys*, ou *oxyriphillum.* Voyez Alleluya.

PAIN DE POURCEAU, eſt une plante qui pouſſe des feuilles prêſque rondes, de couleur vèrte brune, & marbrée de blanc par deſſus, purpurines par deſſous, attachées à des queuës. Ses fleurs ſont purpurines, de bonne ôdeur, portées ſur de longs pédicules: elles ſont taillées en godèt dans leur partie inférieure, & la partie ſupérieure de ce godèt eſt découpée en cinq parties. Il leur ſuccéde un fruit ſphérique & membraneux qui s'ouvre en pluſieurs parties, & qui contient des ſemences irrégulières. Sa racine eſt ronde, garnie de petites fibres noirâtres. En Latin *cyclamen orbiculato folio infernè purpuraſcente.* C. Bauh. On ſe ſért de la racine du *pain de pourceau* pour guérir les obſtructions, & pour réſoudre les tumeurs. Il y a quelques aûtres éſpéces de *pain de pourceau.* Cette plante a été ainſi appellée parceque

ſa racine eſt faite comme un pain, & que les cochons en mangent.

PAIOMIRIOBA, ou PAGIMIRIOBA. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges longues d'environ trois piéds, vèrtes fort rameûſes. Chaque rameau eſt garni de huit ou dix feuilles rangées par paîres ſur une côte, aſſez longues, pointuës. Aux extrémitez des ramaux naiſſent de petites fleurs à pluſieurs feüilles, ſemblables à celles de l'orobe, mais tout-à fait jaûnes. Il leur ſuccéde des gouſſes longues, rondes, un peu aplaties, courbes: chaque gouſſe contient cinquante ſemences & quelquefois davantage, rondes, larges, aplaties, de couleur brune, un peu plus groſſes que des lentilles. Sa racine eſt longue, droite, de couleur jaûne. Marcgrave appelle cette plante *Orobus Braſilienſis flore luteo* paiomirioba *dictus*; & Hèrmans, *ſenna Orientalis fruticoſa ſophera dicta.* Elle croît en pluſieurs lieux de l'Amérique.

PAJONISME, *Pajoniſmus.* C'eſt le nom d'une nouvelle ſecte qui s'éleva il y a quelques années parmi les Calviniſtes, & qui n'a point ſubſiſté long tems. L'Auteur étoit un Miniſtre d'Orléans appellé Pajon, qui avoit beaucoup raffiné ſur l'Arminianiſme.

Pajoniste, *Pajoniſta.* Nom que les Calviniſtes ont donné à ceux qui ſuivent les ſentimens de Pajon. Comme les ſentimens de ce Miniſtre d'Orléans s'étoient répandus en France parmi quelques Miniſtres qui ne pouvoient approuver les opinions dures de Calvin & de Beze ſur la grâce éfficace & la prédeſtination, on tint à Rottèrdam en 1686. un Synode appellé le *Synode walon*, où l'on toucha quelque chôſe du Pajoniſme.

PAIR. adj. m. Tèrme d'Arithmétique, qui ſe dit des nombres qui ſe peuvent diviſer en deux parties égales ſans fraction. *Par numerus.* Le nombre *pair* diffère du nombre impair par une unité qu'il a de plus ou de moins. *Impar.* On l'appelle *pairement pair*, quand il peut être meſuré par un nombre *pair*, *par primus*, comme *ſeize*, qui peut être pluſieurs fois diviſé en nombre *pair*; Et *pairement impair*, celui qui peut être meſuré par un nombre impair, comme *vingt*, qui peut être meſuré par *cinq.* *Par impar.*

PAIR. ſ. m. ſe dit prémièrement de quelques oiſeaux qui s'aparient pour la géneration, comme des perdrix, des pigeons, & particulièrement de la tourterelle. *Par.* La tourterelle ne va jamais ſans ſon *pair*: quand elle a pèrdu ſon *pair*, elle méne une vie languiſſante. Marculphe remarque que dans les Loix Ripuaires on appelloit *pair*, l'un & l'aûtre des gens mariez.

Pair, ſignifie auſſi, Reſſemblant, égal, pareil, qu'on peut comparer avec raiſon avec un aûtre. *Similis, æqualis, parilis.* Il eſt adjectif; mais il ne s'employe guère que ſubſtantivement. En ce ſens on dit, Paris ſans *pair*, C'eſt un homme ſans *pair*; pour dire, qu'ils ſont au deſſus des aûtres, qu'ils n'ont rien qui leur puiſſe être comparé.

Pair. Tèrme de Poëſie. Piéd *Pair*, ou *impair.* *Pes par vel impar.* Voyez Piéd.

En tèrmes de Négoce on appelle change au *pair*, quand il n'y a rien a pèrdre, ou à gagner entre les Cambiſtes, lorque pour une ſomme qu'on donne en un lieu, on reçoit la même en un aûtre, ſans aucune remiſe. *Cambium par, equale.*

Pair. ſignifioit autrefois, Égal, de même condition: *Æqualis, ejuſdem conditionis & ſtatus, coæqualis*, d'où vient qu'on trouve en quelques Conciles ou Aſſemblées, Du conſentement de nos *Pairs*, Évêques, Abbez, Prêtres, &c. Depuis on a appellé *Pairs*, les vaſſeaux d'un même Seigneur obligez au ſèrvice de ſa Cour & de ſa Juſtice. Les *Pairs* étoient des Aſſeſſeurs ou hommes lèttrez qui aſſiſtoient le Seigneur au jugement de ſes vaſſaux. On les appelloit ainſi parcequ'ils étoient égaux en fonction. On les appelloit auſſi *Hommes de fief*, *Pairs de fief*, & *Compagnons*, & *Fréres.* En pluſieurs Coutumes ils étoient obligez, à peine d'amende & de ſaiſie de leurs fiéfs, de venir aſſiſter le Baillif qui tenoit ſa juriſdiction & ſes Aſſiſes, & de juger à leurs périls & fortunes, au danger de l'amende envèrs le Roi, s'il étoit mal jugé; & s'ils avoient quelques procés ou diffèrends, ils avoient droit d'être jugez par leurs *Pairs* préſidez par le Seigneur du fiéf. Le Seigneur étoit obligé de garnir ſa Cour de *Pairs*, qui devoient être quatre pour le moins; & quand il y avoit en une Seigneurie trop grand nombre de *Pairs*, le Seigneur en choiſiſſoit ordinairement douze, auſquels il attribuoit la qualité de *Pairs.* Il y a auſſi des éxemples de femmes qui ont aſſiſté à des jugemens en qualité de *Pairs*, à cauſe de leurs tenemens, & non point comme femmes de *Pairs.* Et il eſt conſtant que dès la prémière origine des fiéfs il y a eu des *Pairs* établis pour juger les procès.

On a appellé auſſi *Pairs* dans les Coutumes, un aîné avec ſes fréres cadets qui poſſédoient un fiéf patèrnel en commun: ce qu'on appelloit *en parage.* *Parilis.*

Pair, eſt auſſi une qualité qu'on a donné anciennement à quelques Seigneurs en témoignage de leur égalité. *Par, coæqualis.* Il

y avoit des *Pairs* à Toulouſe. Les ſept *Pairs* du Comté de Champagne.

PAIR, ſe dit par éxcellence de douze Grands Seigneurs de France à qui on a donné la qualité de *Pairs. Pares Franciæ.* L'inſtitution de ces douze *Pairs* eſt fort incèrtaine, & l'on ne ſçait l'origine que fort douteûſément. Quelques-uns la rapportent à Huges Capèt, lorſque les Ducs & Comtes eûrent commué en fiéfs pèrpétuels les dignitez qu'ils tenoient du Roi. Mais cela eſt impoſſible. La Champagne ne portoit pas encore le tître de Comté, & on ne comprend pas pourquoi l'on auroit mis les Comtes au rang des *Pairs* de France. Quoiqu'il en ſoit c'eſt une vieille tradition, & que le tems a conſacrée, qu'il y a eu de tout tems douze *Pairs.* Voyez Paſquier, & du Cange. Il y a ſix Ducs & *Pairs*, & ſix Comtes & *Pairs*, dont ſix ſont Ecclésiaſtiques, & ſix Laïques. Les Archevêques de Rheims, les Évêques de Laon, & de Langres, ſont Ducs & *Pairs. Duces & pares.* Les Évêques de Noyon, de Chaalons ſur Marne, & de Beauvais, ſont Comtes & *Pairs. Comites & pares.* Les Ducs de Bourgogne, de Normandie, & d'Aquitaine, étoient *Pairs* Laïques, & les Comtes de Flandres, de Champagne, & de Toulouſe, Comtes *Pairs.* Ils aſſiſtent encore maintenant au Sacre des Rois, par cérémonie, & par répréſentation, & au couronnement, où ils font les divèrſes fonctions attachées à leur dignité. Comme les ſix Pairies laïques ſont préſentement réünies à la Couronne, excepté le Comtè de Flandre, l'on choiſit ſix Seigneurs de la prémière qualité pour les répréſenter. Au Sacre de Loüis XIV. le Duc d'Anjou répréſentoit le Duc de Bourgogne &c. Les *Pairs* Ecclésiaſtiques y aſſiſtent d'ordinaire en pèrſonne. On ne ſçauroit rendre raiſon pourquoi Loüis le Jeune, ou celui qui les a inſtituez, ne choiſit qu'un Archevêque de tout le Royaume, & pourquoi il les prit tous dans les ſeules Provinces de Picardie, Champagne, & Bourgogne. PASQ. Aujourd'hui on appelle proprement *Pair*, tout Seigneur dont la tèrre eſt érigée en *Pairie.* Il y a des Ducs & *Pairs* dont les lèttres ſont verifiées au Parlement, & il y en a d'aûtres qui ſont ſeulement Ducs & *Pairs* par brevet. L'Archevêché de Paris a été érigé en Duché-Pairie en 1674. Les lèttres n'ont été verifiées au Parlement qu'en 1690. C'eſt la dèrnière érèction en Duché-Pairie. Le nombre n'eſt point réglé : cela dépend du Roi.

PAIR, en Anglètèrre eſt un Seigneur qui a droit de ſéance & de ſuffrage à la Chambre haute du Parlement. Il y en a cinq degrez; Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, & Barons. *Duces, Marchiones, Comites, Vicecomites, & barones.* C'eſt le Roi qui confère la dignité de *Pair*, en les honorant de l'un de ces titres, ſelon lequel ils prennent leur rang. Tous les *Pairs* ſont qualifiez *Mylords.* Le Roi en crée quand il lui plaît.

Ce mot vient, ſelon Paſquiér, de *Patrice*, qui étoit la dignité la plus honorable dans l'Empire d'Orient. Selon d'aûtres, avec plus d'apparence, il vient de *pares curiæ*, ou des fiéfs, parcequ'ils étoient égaux entre eux. La plus probable opinion eſt que les *Pairs* ont été inſtituez par Loüis le Jeune père de Philippes Auguſte vèrs l'an 1179. & qu'ils en firent les prémières fonctions au Sacre de ſon fils. Il donna la préſſéance à l'Archevêque de Rheims; & la prérogative de ſacrer, & de couronner le Roi. Depuis ce tems-là le nombre de douze *Pairs* a demeuré fixe dans le cérémonial. C'eſt une èrreur de croire qu'ils fuſſent inſtituez par Charlemagne, vû que la plûpart des fiéfs qui ont porté le nom de Duché, & Pairie, n'ont été érigez en Duchez que longtems après : & que les Ducs étoient ſimples Gouvèrneurs de Province. Ils ont été inſtituez à l'éxemple des anciens *Pairs* de fiéfs, vaſſaux & hommes de fiéf; & non point à l'éxemple des Patrices Romains, comme quelques-uns l'ont crû. Ces vaſſaux étant appellez *Pairs de fiéf, pares curiæ*, comme mouvans d'un même Seigneur, lequel ils étoient obligez d'aſſiſter dans le jugement des caûſes des fiéfs. Ainſi les *Pairs* de France ne ſont aûtre chôſe que tenans fiéfs du Royaume, & relevans immédiatement de la Couronne, & c'eſt par cette raiſon qu'ils ſont Conſeillers du Roi dans ſon Parlement. Dans les Coutumes & dans l'Hiſtoire de France il eſt ſouvent fait mention des *Pairs de fiéf.* Il ſemble qu'ils ne connoiſſoient que des matières féodales : les conteſtations qui arrivoient entre les vaſſaux pour leurs fiéfs, ou leurs dépendances, doivent être tèrminées par le Seigneur ſupérieur des deux contendans, & par les *Pairs du fiéf.* Si le procès étoit entre le Seigneur, & le vaſſal, le Seigneur n'en pouvoit connoître; & les *Pairs de fiéf* en jugeoient ſeuls.

La Cour du Parlement de Paris eſt la Cour des *Pairs*, parceque les *Pairs* y ont ſéance, & voix délibérative. *Senatus parium.* Les Ducs & *Pairs* s'y trouvent quand il leur plait : lorſqu'ils y ſont en grand nombre on dit, La Cour eſt garnie de *Pairs.*

PAIR, ſe dit auſſi d'une femme veuve d'un Duc & *Pair.* Oraiſon funèbre de la Ducheſſe d'Aiguillon, *Pair* de France. FLÉCH. *Fœmina Par Franciæ.*

PAIR, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes. Joüer à *pair*, ou à non. *Ludere par impar.* C'eſt une éſpéce de jeu ou de gageure, en laquelle on devine ſi un nombre des chôſes cachées dans la main, ou ſous le chapeau, eſt *pair* ou s'il ne l'eſt pas. On dit auſſi, Parler *pair* : c'eſt-à-dire, parler juſte, & ſans équivoque : répondre formellement, & préciſément. Il va du *pair* avec lui, c'eſt-à-dire, il eſt ſon égal. Ce qu'il faiſoit avec méditation, & avec ſoin, marchoit *du pair* avec les Ouvrages les plus râres de l'Antiquité. SAR. La poſtérité fait marcher *de pair* l'éxcéllent Poëte, & le grand Capitaine. RACIN.

ÊTRE PAIR A PAIR. adv. Être égaux. Nous voilà donc *pair à pair. Eſſe æquales, pares.*

PAIR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ils traittent de *pair* à compagnon; pour dire, ils ſont égaux. *Ex æquo agere cum aliquo.* On dit auſſi, qu'un homme s'eſt tîré du *pair*, qu'il eſt hors du *pair*; pour dire, qu'il s'eſt élévé au deſſus des aûtres. On dit bien auſſi, qu'un homme s'eſt tîré hors du *pair*, quand il s'eſt tîré d'une affaire qui étoit dangereûſe.

PAIRE. ſ. f. Tèrme collectif. Deux chôſes pareilles qui ſe joignent ordinairement enſemble. *Pares.* Il ſe dit plus ſouvent des chôſes artificielles, que des naturelles. On dit une *paire* de gands, de bas, de jartières, de ſouliérs, de manches, de manchettes, de pendans d'oreilles, de lunettes : & on ne dit point une *paire* de mains, de bras, de jambes, de piéds, d'yeux. On dit pourtant en Burleſque, une belle *paire* de feſſes. Cet âne a une belle paire d'oreilles. Scarron a dit.

> *Elle avoit au bout de ſes manches*
> *Une* paire *de mains ſi blanches.*

On le dit auſſi de deux chôſes qui s'accouplent enſemble, qui ſont appariées, & qui ne ſèrvent guères l'une ſans l'aûtre. Une *paire* de bœuf pour mettre à la charruë. *Jugum boum.* Une *paire* de roues. Une *paire* de poulets, de pigeons. Une *paire* de ſoles, parce qu'on ne les préſente pas ſeuls. Une *paire* de chenêts, une *paire* d'étrivières, d'étriérs, de piſtolets, parce qu'on en vend ordinairement deux enſemble.

On le dit auſſi des chôſes qui ſont compôſées de deux parties ſemblables, quoyqu'elles ne faſſent qu'un tout qui n'eſt point ſéparé. Une *paire* de caleçons, de haut de chauſſes; une *paire* de pincettes, de ciſeaux, de forces, de tenailles, de mouchettes. On dit auſſi, Une *paire* d'armoires, parcequ'elles ſont compôſées ordinairement de deux piéces ſemblables pour la facilité du tranſport.

On dit auſſi en Médecine, des *paires*, ou conjugaiſons de nèrfs. *Par nervorum.*

PAIRE, ſe dit auſſi d'un aſſortiment de pluſieurs chôſes qu'on aſſemble pour en rendre une aûtre complette. Comme une *paire* d'habits, qui eſt compôſée d'un pourpoint, d'un haut de chauſſes & d'un manteau, ou d'un juſtaucorps. *Veſtis completa.* Une *paire* d'armes, compôſée d'un caſque, cuiraſſe, braſſarts, taſſettes, &c.

PAIRE, ſe dit auſſi par éxtenſion, d'une chôſe qui eſt unique, & qui n'eſt point appariée. Ainſi on dit, Une *paire* d'Heures, une *paire* de tablettes; pour dire, un livre d'Heures, de tablettes. Une *paire* de broſſes, de vèrgéttes. On dit une *paire* de ſept Pſeaumes, une *paire* de Vigiles; pour dire une fois ſeulement ces prières; & aux Palais on dit une *paire* d'écritures; pour dire ſeulement une piéce ou volume d'écritures d'un Avocat : ce qui vient pourtant de ce qu'on joint & qu'on apparie pluſieurs Heures, pluſieurs Pſeaumes, ou pluſieurs cahiérs d'écritures enſemble. Ainſi on dit auſſi, Une *paire* de lettres, parcequ'étant pliées, il ſemble qu'elles ſoient doubles.

PAIRE, ſe dit quelquefois de deux animaux mâle & femelle qu'on met enſemble pour la génération. *Par animalium.* Il faut pour le moins cent *paires* de pigeons pour peupler un colombier à piéd. Dieu commanda à Noé de faire entrer dans l'Arche ſept *paires* d'animaux mâles & femelles, & ſept *paires* de toutes éſpéces d'oiſeaux, & deux *paires* d'animaux immondes, pour en conſèrver la race ſur la tèrre.

PAIRE, ſe dit provèrbialemennt en ces phrâſes. C'eſt un aûtre *paire* de manches; pour dire, C'eſt une affaire différente, c'eſt une chôſe toute ſéparée de celle dont il s'agit. Il lui a donné une *paire* de ſouflets, l'aller & le venir. On dit auſſi, les deux font la *paire*, quand on voit deux pèrſonne enſemble qui ont les mêmes qualitez, & qui ſont bien appariées; mais on n'en uſe guères qu'en mauvaiſe part.

PAIREMENT. adv. ſe dit en ces phrâſes marquées ci-devant à *Pair. Pairement* pair, & *pairement* impair. *Pariter par, pariter impar.*

PAIRIE. ſ. f. Dignité de Pair attachée à quelque Duché, ou Comté. LOISEAU. *Paris Franciæ dignitas.* Les Rois de France peuvent ſeuls dans leur Royaume ériger des Tèrres en *Pairies.*

Choisi. Les appellations des Duchez *Pairies* ſe relévent dirèctement au Parlement ; mais depuis que ces dignitez ſe ſont trop multipliées, on n'en vérifie plus les lettres qu'à la charge du reſſort ordinaire.

Dans les anciennes Coutumes on appelloit, Tenir une tèrre en *Pairie*, quand on la tenoit à la charge d'aſſiſter le Baillif du Seigneur dans ſes jugemens, comme faiſoient les anciens vaſſaux & hommes de fiefs, & on diſoit, Faire un hommage en *Pairie*; c'eſt-à-dire, en dignité, & en une qualité plus noble que celle de la ſimple foi & hommage. *Solemnis profeſſio obſequii juridici.*

PAIRLE. adj. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une figure compôſée de trois cotices mouvantes des deux angles du chêf & de la pointe, & qui ſe joignent au fort de l'Écu en forme d'un Y Grèc; ou éſpéce de pal qui mouvant du pied de l'Écu, ſe diviſe quand il arrive au milieu, en deux parties égales qui vont aboutir aux deux angles du chêf. Ceux qui donnent l'étymologie à ce *pairle*, le font dériver du *pallium* des Archevêques, parce qu'il en a la figure, n'étant répréſenté qu'à moitié. D'autres croyent qu'il vient plûtôt de *pergula*, qui étoit un bois fourché dont on ſe ſèrvoit autrefois pour ſuſpendre les lampes, & pour étendre les habits ſacrez dans les Sacriſties. D'autres enfin l'ont dérivé de *parilis*, parcequ'il eſt compôſé de trois branches de longueur égale. Iſſoudun porte d'azur au *pairle* d'or, accompagné de trois fleurs de lis mal ordonnées de même.

PAIS. ſ. m. On l'écrit plus ordinairement *pais*, & on prononce *péys*. Il ſe dit des divèrſes régions, provinces & contrées de l'Univers. *Regio, orbis tractus, natio, patria, terra.* Cet homme a voyagé en pluſieurs *pais* de l'Orient, de l'Occident & du Midi. Les *pais* ſont bien differens en température, en qualité & en mœurs des habitans. Il eſt allé voir le *pays*, courir le *pays*. Il eſt allé en étrange *pays*; pour dire, hors du Royaume. Les *pays* froids, les *pais* chauds.

Ce mot vient de *pagus*, qui ſignifie *province*, comme *paiſan* vient de *pagenſis*; *quia ut regio in pagos, ita pagi in villas, oppida, & burgos tributi erant.*

Païs, ſe conſidére auſſi à l'égard des différentes qualitez des Provinces. Les Alpes, la Suiſſe ſont des *pais* montueux. La Hollande eſt un *pais* maritime, marécageux & abondant en pâturage. L'Affrique eſt un *pais* ſec & maigre. Les Ardennes ſont des *pais* de bois, un *pais* de chaſſe. La Beauce eſt un *pais* plein & uni. Voilà des fruits du *pais*, du cru du *pais*. Et en général on appelle le *plat pais*, la campagne ouvèrte de tous cotez aux inſultes des gens de guèrre; ce qui eſt loin des villes & des forteresſes. Faire le dégât dans le plat *pais*. Ablanc. Ravager le *plat pais*. Vaug. *Agros populari, devaſtare.* On appelle à Paris la Fèrme des Aides du *plat pais*, celle qui comprend tous les villages & villes d'autour de Paris, de l'Élection de Paris. *Campeſtris plaga.*

On appelle en ce ſens le *haut pais* ou *pais d'amont*, celui qui eſt le plus éloigné de la mèr; où ſont les ſources des rivières; & les *pais bas*, ceux qui ſont vèrs leurs embouchûres, & proche de la mèr; & par éxcellence la Flandre, ou les dix-ſept Provinces qui la compôſoient autrefois, s'appellent *les Pais-bas. Germania inferior, Belgium.* On appelle en France le *Pais reconquis*, le Boulonnois; & on dit de quelques contrées particulières, le *pais* de Caux, le *pais* d'Aunis, le *pais* Meſſin, &c. Un *pais* de Cocagne, eſt un *pais* fèrtile & abondant où il fait bon vivre; & cela par alluſion à un *pais* imaginaire de Cocagne, où l'on a toutes ſortes de felicitez. Voyez l'origine de cette phraſe à Cocagne.

Paris eſt pour un riche un païs de Cocagne. Boil.

Païs, eſt auſſi un tèrme relatif à l'égard du gouvèrnement, des mœurs, des differentes contrées. Il eſt maintenant en *pais* Chrétien. Il a bien ſouffèrt dans les *pais* Infidelles. *Pais de Droit écrit*, eſt celui où l'on ſuit encore le Droit Romain, comme en France le Languedoc, le Lyonnois, la Provence. *Jus ſcriptum.* Un *pais Coutumier*, celui qui eſt gouvèrné par d'anciennes Coutumes particulières & écrites, comme la Normandie, la Champagne, la Bretagne, Paris. *Jus uſuarium.* Le *pais de franc alleu*, eſt un petit *pais* ſitué entre l'Avèrgne & le Limoſin. *Pradium optima conditione. Pais d'Etats*, ſont ceux qui ont conſèrvé le droit d'aſſeoir des impoſitions par l'ordre des Députez des Notables de la Province, comme la Bourgogne, la Bretagne, le Languedoc: & *pais d'Election*, celui où elles s'aſſeient par les Élus, & autres officier créez à cet effet. On appelle auſſi *Pais de Concordat*, celui où les matières bénéficiales ſe réglent par la diſpoſition faite entre François I. & Léon X. & le *Pais d'obeiſſance*, celui où il n'eſt pas encore reçu, où le Pape nomme purement aux Bénéfices pendant huit mois, comme la Bretagne, la Lorraine, &c.

Païs, eſt auſſi un tèrme relatif à l'égard de quelques pèrſonnes particulières, & ſignifie alors le lieu où l'on eſt né, habitué, ou naturaliſé; & cela s'étend depuis l'endroit précis où l'on eſt né jusqu'au bout du Royaume d'où il dépend. On l'appelle autrement *patrie. Patria, natale ſolum.* Il faut mourir pour la deffenſe de ſon *pais*, de la patrie. L'air du *pais* natal le remettra en ſanté. Il faut qu'il retourne au *pais*. Il retient encore quelque chôſe des mœurs, de l'accent de ſon *pais*. C'eſt une pauvre chôſe qu'un homme qui n'eſt jamais ſorti de ſon *pais*. Je vais écrire au *pais*. J'irai ces vacations au *Pais*. Cet homme eſt banni de ſon *pais*. Il eſt étranger en ſon *pais*. Les gens naturaliſez ſont réputez être du *pais*. On appelle les gens du *pais* ceux qui y ſont habituez & demeurans.

On appelle en tèrmes burleſques le *pais Latin*, l'Univèrſité, le lieu où régne la Pédanterie.

Les Rois du Païs Latin,
Ont pour ſceptre une férule. Mai.

On appelle la Normandie le *pais de Sapience*, parce qu'il eſt gouvèrné par une ſage Coutume, & parce que les gens y ſont plus habiles en procès: auſſi les fait-on majeurs à vingt ans. Le *Pais d'Adieuſias*, c'eſt la Gaſcogne, où régne la fanfaronnade.

Païs, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Les Modèrnes ont découvèrt de nouveaux *pais*, des *pais* inconnus dans les Sciences, dans l'Aſtronomie. L'Algébre eſt un *pais* inconnu à la plûpart des Sçavans. Nous voici en *pais* de connoiſſance, nous pouvons parler pertinemment ſur cette matière. Cet Orateur a battu bien du *pais*; pour dire: il a dit bien des chôſes inutiles à ſon ſujèt. *Hic orator campos excurrit.*

On dit figurément, que le Ciel eſt nôtre *pais*; nôtre patrie, & que nous ſommes ſur la tèrre comme éxilez. On dit d'un homme fort ſçavant, qu'il eſt de tous les tems & de tous les *pais*.

Païs, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Nul n'eſt Prophête en ſon *pais*, diſoit le Seigneur en S. Mathieu, Chap. 13. vèrſ. 57. *Nullus Propheta in patria ſua.* On dit auſſi, Autant de *pais*, autant de guiſes; pour dire, que les peuples ont des mœurs bien differentes. On dit auſſi, qu'un homme parle à vuë de *pais*, qu'il juge à vuë de *pais*; pour dire, qu'il ſe hazarde de parler, de juger d'une chôſe dont il n'a pas une cèrtaine connoiſſance. On dit à celui qui ſe laiſſe tromper, ou pèrſuader une chôſe, Vous êtes bien de vôtre *pais*; vous n'êtes encore guères déniaiſé; & à celui qui ignore une nouvelle qui eſt connuë de tout le monde; Hé de quel *pais* venez-vous? On dit auſſi par ménace à celui contre qui on a different, qu'on lui fera bien voir du *pais*; pour dire, qu'on lui donnera bien de l'éxercice, qu'on le fera bien courir, qu'on le traduira en pluſieurs Juriſdictions. On dit auſſi, qu'il eſt des ſots de tous *pais*; pour dire, que dans les lieux les plus polis il ſe trouve des gens qui n'ont guères d'éſprit. On dit auſſi, *pais* ruiné vaut mieux que *pais* pèrdu, pour excuſer le dégât qu'on fait en quelque Province, afin d'ôter aux ennemis l'éſpérance d'y ſubſiſter. On dit auſſi d'un homme, qu'il a gagné *pais*, qu'il a tiré *pais*, qu'il a vuidé le *pais*; pour dire, qu'il s'eſt enfui, qu'il s'eſt éxilé. *Exceſſit, erupit. Pais* eſt auſſi un ſalut de gueux, un nom dont ils s'appellent l'un l'autre, quand ils ſont de même *pais*: ainſi ils diſent, bon jour *pais*, adieu *pais*; pour dire, bon jour un tel, adieu un tel.

PAÏSAGE. ſ. m. (Prononcez *péïſage*, de quatre ſyllabes.) Aſpect d'un païs: le tèrritoire qui s'étend juſqu'où la vuë peut porter, ou étenduë de païs que l'on peut voir d'un ſeul aſpect. *Tractus.* Les beaux *païſages* ſont ceux qui ſont divèrſifiez par quantité d'objets agréables à la vuë, comme des collines, des vallées, des campagnes, des prairies, des bois, des vignes, des maiſons de plaiſance, des villes, des bourgades, des hameaux, des ſources, des ruiſſeaux, des rivières, & enfin la mèr même. Plus il y a de ces divèrs objets dans un *paiſage*, & plus il eſt beau.

Païsage, ſe dit auſſi des tableaux où ſont répréſentées quelques vuës de maiſons, ou de campagnes. Les vuës des Maiſons Royales ſont peintes en *païſages* à Fontainebleau & ailleurs. *Amœnorum locorum coloribus deſcriptio.*

PAISAGISTE. ſ. m. Tèrme de Peinture. Peintre qui s'attache particulièrement à peindre des païſages. *Pictor topographicus.* Les Peintres d'hiſtoires ſe mettent bien au deſſus des *Païſagiſtes*. Le Lorrain, Fouquier, ont été de grands *Païſagiſtes*.

PAISAN, anne. ſ. m. & f. (Prononcez péïſan.) Roturier qui habite dans les villages, qui cultive la tèrre, & qui ſèrt à tous les ménages de campagne. *Ruſticus.* Les *paiſans* ſont ceux qui ſupportent les charges de l'État, qui payent la taille, qui font les corvées, &c. Les *paiſans* qui ſont riches ſont fort malins & inſolens.

Ce mot vient du Latin *paganus*, *à pagis*. On les a appellez dans la baſſe Latinité, *paganenſes*, *pagani* & *pagenſes*. Servius dit que les *paiſans* logeoient auprès des fontaines: d'où vient que les villages ont été appellez *pagi*, ἀπὸ τῶν πηγῶν, d'où ils ont été appellez *pagani*.

On

On appelle figurément un homme groſſier, ruſtique, incivil, malpropre, Un *paiſan*. Ce Noble de campagne eſt un vrai *paiſan*. La plûpart des Pédans tiennent encore du *paiſan*.

PAISAN, ANNE, eſt auſſi quelquefois adjectif, & ne ſe dit que par mépris. Un air *paiſan*. Des manières *paiſannes*. *Ruſticorum more, agreſti, villatica.*

A LA PAISANNE. adv. A la manière des païſans. Beaucoup de femmes ſe coëffent *à la paiſanne*, comme font les païſannes, avec des cheveux plats le long du front. *Ruſticarum more comam componere.*

PAISIBLE. adj. m. & f. Tranquille; qui eſt en repos, ſans guèrre, ſans procès, ſans différend, ſans alarmes. *Tranquillus, quietus.* L'État de la France eſt fort *paiſible*. Ce ménage eſt fort *paiſible*. Les Stoïciens conſèrvoient un extérieur *paiſible*, & nourriſſoient par là leur orgueil. DISC. D'ÉL. La douceur naturelle fait que l'extérieur de l'homme eſt toûjours *paiſible*. ID. Je joüis d'une vie douce, & *paiſible*. VILL. Je ſonge à retourner dans une vie *paiſible*, & retirée, où la ſageſſe nourriſſe mon cœur. FEN.

Non, ne me parlez point de ces tiedes Amans,
Dont les paiſibles *cœurs n'ont nuls emportemens.* MOL.

Un ſage ami toûjours rigoureux, infléxible,
Sur vos fautes jamais ne vous laiſſe paiſible. BOIL.

Amour, j'aime mieux mes paiſibles *langueurs,*
Que le trouble cruel de tes fauſſes douceurs. S. ÉVR.

Avec ce que l'on aime, un ſort doux, & paiſible
Vaut bien le ſort du plus grand Roi. QUIN.

On le dit auſſi de celui qui aime la paix, qui eſt d'une humeur douce, & pacifique. C'eſt un Prince *paiſible*, qui ne veut point de guèrre. Je préfére aux Conquerans, ces illuſtres oiſifs & ces héros *paiſibles* qui ne ſongent qu'à ſe rendre maîtres d'eux-mêmes. M. ÉSP. C'eſt un bon bourgeois qui a un éſprit *paiſible*, & qui vit bien avec tout le monde. Les vèrtus chrétiennes ſont *paiſibles* & moderées. M. ÉSP.

PAISIBLE, ſe dit auſſi des animaux domeſtiques. Ce cheval eſt fort *paiſible*, il ſe laiſſe monter aiſément. *Aſcenſu facilis.*

PAISIBLE, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. La mèr étoit *paiſible*, le ciel étoit ſerein, l'air *paiſible*, ſans vent, ſans orage. Dormir d'un repos *paiſible*, en un lieu *paiſible*. *Tranquillè requieſcere.*

PAISIBLE, ſe dit auſſi figurément des biens & poſſeſſions qui ne ſont point conteſtées. Dans les pèrmutations on traite d'un Bénéfice *paiſible à paiſible*. *De Beneficio pacifico ad Beneficium pacificum.* Ce Noble eſt *paiſible* poſſeſſeur de cette tèrre; depuis cent ans ſa poſſeſſion a été *paiſible*, n'a jamais été interrompuë. En matière bénéficiale on appelle poſſeſſion *paiſible*, celle qui a duré trois ans ſans conteſtation ni intèrruption. *Triennalis poſſeſſio.*

PAISIBLEMENT. adv. D'une manière paiſible. Cette affaire s'eſt traittée fort *paiſiblement*. *Placidè prorſus actum eſt hoc negotium.* Il s'endormit fort *paiſiblement* à l'ombre d'un hêtre. Joüiſſons *paiſiblement* des richeſſes, & ne les chèrchons pas avec inquiétude. S. ÉVR.

PAISSANT, ANTE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des vaches & brebis qui ont la tête baiſſée pour paître. *Depaſcens.*

PAISSEAU. ſ. m. Ce mot n'eſt pas dans le Dictionnaire de l'Académie. Auſſi ne le dit-on que dans quelques Provinces. A Paris on dit *échalas*. C'eſt une manière de bâton quarré d'un pouce d'épaiſſeur, & de cinq ou ſix piéds de longueur. *Palus, pedamentum.* On s'en ſèrt dans les vignes pour y attacher les ſeps. Il a fallu tant de *paiſſeaux* pour rétablir ces vignes qui étoient en friche. On ſe ſèrt auſſi des *paiſſeaux* ou d'*échalas* dans les jardins, pour faire des éſpaliérs; mais alors on le fait ordinairement plus long.

Ce mot vient du Latin *palicellum*, ou *palus*. On a dit auſſi *paxillus* & *peiſellus*, dans la baſſe Latinité.

PAISSELER. v. act. Mettre du paiſſeau, ou des échalas aux vignes. *Statuminare, palare, pedare.* Par les baux on oblige les Fèrmiérs de rendre les vignes en bon état, fumées, foſſoyées & *paiſſelées*, ou échalaſſées.

PAISSON. ſ. m. Ce que les beſtiaux mangent dans les forêts & à la campagne; & ſe dit plus particulièrement de la glandée & aûtres fruits ſauvages pour les pores. *Glandaria vel herbaria paſtio.* Ce Seigneur a vendu cette année la *paiſſon* de gland dans ſa forêt cent écus. Les habitans ont droit de *paiſſon*, d'envoyer paître leurs beſtiaux dans une forêt. On appelle auſſi ce droit *panage*.

PAISSON, eſt auſſi un inſtrument de fèr ou d'aciér délié, qui ne couppe pas, fait en manière de cèrcle, large d'un demi-piéd ou environ, & monté ſur un piéd de bois, ſèrvant aux Ouvriérs qui préparent les peaux, ou qui les employent pour les étendre les amollir & les rendre plus maniables. *Radula.*

PAIſTRE. v. act. & n. *Je pais, tu pais, il pait, nous paiſſons, vous paiſſez, ils paiſſent. Je paiſſois. Je paitrai. Que je paiſſe, paiſſant.* Ce mot eſt défectueux: il ſe dit proprement des bêtes: & veut dire non ſeulement manger, mais auſſi faire manger l'hèrbe ſur la racine. En général il ſignifie, Faire prendre aux beſtiaux à la campagne la nourriture convenable. *Paſci, herbam paſcere vel carpere.* On méne *paitre* les bœufs dans les pâtis, & hèrbages. Les moutons *paiſſent* les prez, *paiſſent* dans les garennes, dans les jachères. *Pratum depaſcere.* Les chévres *paiſſent* aux collines. On fait *paitre* auſſi les blez aux moutons, quand ils ſont trop touffus, quand ils pouſſent. Les cochons vont *paitre* dans les forêts le gland, la faine, les châtaignes. Il y a des oiſeaux qui *paiſſent* l'hèrbe, comme les oiſons, les grûes, les poules. Il y eut une telle ſtérilité, que les païſans furent contraints de *paitre* l'hèrbe.

En tèrmes de Fauconnerie on dit, *Paitre* ſon oiſeau; pour dire, lui donner à manger. *Paſcere avem.* On le dit auſſi au prétérit, Son oiſeau *a pû*. On dit auſſi, que les corbeaux, les vaûtours ſe paiſſent de charognes. Les bons oiſeaux ſe *paiſſent* ſur le vif.

PAIſTRE, ſe dit même quelquefois des végétaux. Joſephe fait mention d'une hèrbe qui eſt de la figure d'un mouton, & qui *pait* l'hèrbe qui eſt autour d'elle. *Paſci.*

PAIſTRE, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles & morâles. JÉSUS-CHRIST a dit à S. Pièrre, *Pay* mes brebis, en S. Jean. *Paſce oves meas.* On dit auſſi, qu'un homme ſe *pait* de vent, de belles imagination, de chimères; pour dire, qu'il ſe nourrit l'éſprit de chôſes vaines & peu ſolides, d'éſpérances mal fondées.

On dit provèrbialement de ceux qu'on a rabroüez ſur quelque demande ou propoſition, qu'on les a bien envoyé *paitre*; pour dire, qu'on les a traittez avec mépris & indignité. *Expellere, fugare.* Allez *paitre* l'hèrbe. SAR.

PÛ, UË. part. paſſ. N'eſt guères en uſage qu'avec le réduplicatif. Il *a pû & repû*; pour dire, Il a bien mangé. *Satiatus eſt.*

PAIſTRIN. ſ. m. Vaiſſeau propre à paitrir, à faire de la pâte. Les bourgeois font un *paitrin* d'un muid ſié en deux. *Piſtrinum vel mactra, magida, magis, idis.*

PAIſTRIR. L'Académie écrit *Peſtrir*; mais de quelque manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *Pétrir*. v. act. Faire de la pâte pour en faire enſuite du pain. *Subigere, depſere.* On *paitrit* la farine avec de l'eau, en la remuant fortement pluſieurs fois avec les piéds & les mains. Le moyen de faire de bon pain eſt de bien *paitrir* la pâte. Il y a du petit pain qu'on *paitrit* avec du lait.

PAIſTRIR, ſe dit figurément en parlant de ceux qui ſont d'une bonne & forte complèxion. *Robuſtus.* Cet homme a bien été *paitri*, fait de bonne pâte. L'homme a été *paitri* du limon de la tèrre. On diroit que le Ciel l'a *paitri* d'aûtre limon que moi. BOIL.

PAIſTRIR, ſe dit auſſi des tèrres graſſes & onctueûſes qu'on remuë & qu'on preſſe avec les piéds pour les rendre plus fèrmes, & faire qu'elles réſiſtent à l'eau. Quand on fait des ouvrages de tèrre, des pots, des tuiles, il faut bien *paitrir* l'argile. *Terram depſere, ſubigere.* Les bâtardeaux, les chauſſées des étangs ſe font d'argile bien *paitrie*.

PAIſTRI, IE. part. paſſ. & adj. Il y a des gens qui ſont comme *paitris* de phrâſes & de petits tours d'expreſſion, concèrtez dans leur geſte & dans leur maintien. LA BRUY. Il eſt des âmes *paitries* de fange, & de boüe, qui ne ſont épriſes que du gain, & de l'intérêt. *Terrenæ animæ.* ID.

Ces mots viennent de *pertritus*.

PAIX. ſ. m. Ce mot n'a point de plurier. Tranquillité, repos de ceux qui n'ont guèrre ni différend avec pèrſonne. *Pax, quies, tranquillitas.* Ce repos ſe peut conſidérer en trois manières. 1°, A l'égard de tout l'État, & en ce cas il eſt oppôſé à la *guèrre*. Le Roi Très-Chrétien a tèrminé heureuſement la guèrre par une glorieûſe *paix*, il a donné la *paix* à toute l'Europe. Il ſe dit auſſi de cèrtains Traittez de *paix* fameux, par le moyen deſquèls la *paix* a été rétablie. La *paix* des Pyrenées. La *paix* de Nimégue. La *paix* de Munſtèr a pacifié toute l'Allemagne. La *paix* de Ryſwick de 1697, a pacifié prèſque toute l'Europe. *Pacis Ryſwicenſis compoſitio toti Europæ pacem conciliavit.*

PAIX, ſe dit en ſecond lieu à l'égard des familles particulières, & eſt oppôſé à *procès, querelles, différends*. Il y a long tems que ces parens plaident, il faut tâcher de mettre chez eux la *paix*. *Diſtractos parentum animos reconciliare.* Ce mari & cette femme ne ſçauroient vivre en *paix*, il y manque la *paix* du ménage. On y a mis la *paix*, ils ſont en parfaite intelligence. Ce plaideur a quitté la moitié de ſon droit pour acheter la *paix*, pour ſe rédimer de vexation. Après avoir été bien tourmenté on l'a laiſſé en *paix*. Dans la plûpart des ſocietez l'on n'y voit qu'une *paix* extérieure. NIC.

Paix, ſe dit en troiſiême lieu de ce repos, de cette tranquillité d'eſprit qu'on a avec ſoi-même, quand on n'eſt point troublé, ni agité de paſſions. Jésus-Christ dit à ſes Apôtres, qu'il leur laiſſe la *paix*; non pas la *paix* telle que le monde donne; mais celle qu'il donne lui-même; c'eſt-à-dire, la *paix* intérieure de l'âme. *Pacem meam do vobis, non quomodo mundus dat ego do vobis.* Les vrais Chrétiens joüiſſent toûjours d'une tranquille *paix*. L'Ab. Tétu. Les dévots préſomptueux s'établiſſent dans une fauſſe *paix*, & ſe repaiſſent des idées d'une miſéricorde imaginaire. Fléch.

> *A l'abri d'une longue, & ſûre indifférence,*
> *Je joüis d'une* paix *plus douce qu'on ne penſe.* Des-Houl.

> *Je ne ſuis point de ces femmes hardies,*
> *Qui goûtant dans le crime une tranquille* paix,
> *Ont ſçu ſe faire un front qui ne rougit jamais.* Rac.

> *Après les noirs forfaits que vôtre amour vous coûte,*
> *Vôtre ame doit frémir de la* paix *qu'elle goûte.* Quin.

On dit auſſi, que quelqu'un a fait ſa *paix* avec ſon maître, lorſqu'il s'eſt reconcilié avec lui, qu'il eſt rentré en ſes bonnes grâces. *In gratiam redire.*

Paix, ſe dit auſſi de cet état où l'on eſt éloigné des crieries, du bruit, du tumulte & de l'importunité des hommes. Cette femme eſt ſi criarde, qu'on ne ſçauroit vivre en *paix* avec elle. *Adeò garrula & loquax eſt iſta mulier ut cum ea convenire nequaquam poſſit.* On eſt à la ville fatigué de tant de viſites, que les amis & les importuns ne nous laiſſent pas en *paix* un moment.

> *Vivre avec ſon Iris dans une* paix *profonde,*
> *Et ne compter pour rien tout le reſte du monde.* M. Scud.

Ne parlons point des abſens, laiſſons les en *paix*. Dans le Barreau, dans les Aſſemblées, il faut crier ſans ceſſe, *Paix* là, pour avoir ſilence.

Paix fourrée, Paix platrée, eſt celle qui n'eſt faite qu'en apparence & pour un tems, lorſque les Princes ou les particuliers ne ſe ſont accordez que par la neceſſité de leurs affaires, & dans le deſſein de recommencer la guèrre, ou leurs querelles à la prémière occaſion favorable. *Pax ſimulata, ficta.*

Maison de paix, eſt celle où régne une grande concorde & amitie entre ceux qui y habitent. *Domus pacis.* Dans les anciennes Coutumes on a appellé *Maiſon de paix*, l'Auditoire où ſe rendoit la Juſtice; & *Villes de paix*, celles où il n'étoit pas pèrmis aux Sujèts de ſe venger autrement qu'en ſe pourvoyant en Juſtice; par oppoſition à pluſieurs lieux des Provinces où le droit de guèrre étoit alors pèrmis pour vuider les différends des Seigneurs. Un *éſprit de paix*, eſt un homme doux & équitable qui eſt ennemi des differends & des injuſtices. On dit auſſi que nôtre Dieu eſt un Dieu de *paix*, qui n'habite point avec la haine & la diſcorde.

Paix, ſe dit auſſi par forme de ſouhait & de bénédiction. Allez en *paix*, Dieu vous conduiſe. *Vade in pace, Deus deducat te.* La *paix* ſoit céans. Il eſt mort en bon Chrétien, Dieu lui faſſe *paix* & miſéricorde. Ici deſſous repoſe en *paix*.

Paix, eſt auſſi ce qu'on va baiſer par vénération à l'Égliſe, ſoit en allant à l'offrande, ſoit lorſqu'on ſe ſoihaite la *paix* l'un l'autre après la conſécration. Quand un Prélat officie, il donne à baiſer ſon anneau. Le Curé donne à baiſer la patêne après le *Pax Domini.* On donne au Clèrgé à baiſer des images, ou reliquaires: & on dit de toutes ces chôſes, qu'on baiſe la *paix*. En cet endroit de la Meſſe on ſe donne le baiſer de *paix*, ſuivant le Cérémonial Romain. Ils ont été inſtituez par le Pape Innocent I. comme témoignent Rupèrt & aûtres. L'Égliſe Grècque donnoit ce baiſer de *paix* incontinent après le lavèment des mains. On a depuis abrogé cette coutume, & on a introduit au lieu le baiſer de *paix*, qu'on a appellé *oſculatorium marmor & lapis pacis.*

On appelle auſſi parmi le peuple la *paix*, un os plat & large qui forme l'epaule d'un mouton, d'un veau, d'un cochon, &c. ce qui répond à l'omoplate du corps humain.

Paix, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On ne fait la guèrre que pour faire la *paix*. *Ex bello pax.* On dit qu'un homme eſt *paix* & aiſe chez lui, lorſqu'il a toutes les commoditez de la vie, & qu'il n'a ni procês, ni querelle. Balſac a dit des Colléges où l'on diſpute pèrpétuellement, que c'eſt un païs où il n'y a ni *paix* ni trêve. On dit, *Paix* & peu; pour dire, qu'il faut peû de chôſe pour rendre un homme heureux, pourvû qu'il en joüiſſe en repos.

PAL.

PAL, ou PÂU. ſ. m. Piéce de bois longue & taillée en pointe. *Statumen, vallus.* Le ſupplice qui étoit en uſage autrefois chez

les Romains, & maintenant chez les Turcs, eſt d'aiguiſer un *pal*, & le faire paſſer par le fondement à travèrs du corps. On fiche des *pals* en tèrre pour ſèrvir de déffenſe ou de barrière pour fèrmer, ou ſèrvir de clôture.

Ce mot vient de *palus*, qui ſignifie la même chôſe en Latin, d'où l'on a fait auſſi *paliſſade*. Il eſt vieux & n'eſt plus en uſage que dans la Blâſon.

Pal, en tèrmes de Blâſon, eſt une piéce honorable de l'Écu, qui eſt la répréſentation d'un *pal*, ou pieu poſé débout, qui comprend toute la hauteur de l'Écu depuis le deſſus du chèf juſqu'à la pointe. *Palus.* Quand il eſt ſeul, il doit contenir le tièrs de la largeur de l'Écu. Quand il eſt en nombre impair, on le rétrécit de façon, que ſi l'on en met deux, ils comprennent deux cinquiêmes de l'Écu; ſi l'on en met trois, ils comprennent les trois ſeptiêmes; & alors on ſpécifie le nombre des piéces, auſſi bien que celles dont ils ſont accotez & chargez. Il y a auſſi des *pals comettez* & *flamboyans*, qui ſont pointus & en ondes. Les *comettez* ſont mouvans du chèf; les *flamboyans* de la pointe. Les *pals* dans les Armoiries ſont des marques de Juriſdiction. Il porte de ſinople à un *pal* d'or. Il porte d'argent à deux *pals* de ſâble. Col.

On appelle un Écu *palé*, quand il eſt chargé également de *pals*, de métal & de couleur: *Palis exaratus.* Et *contrepalé*, *Palis in tranſverſum ductis*, ſe dit lorſque l'Écu eſt couppé, & que les démi-*pals* du chèf, quoique d'émaux ſemblables à ceux de la pointe, ſont néanmoins différens en leur rencontre; enſorte que ſi le prémièr du chèf eſt de métal, celui qui lui répond au deſſous doit être de couleur; & on l'appelle *paliſſé* quand il y a des *pals* aiguiſez dont on fait les paliſſades pour la déffenſe des places. Du Cange dit que ce mot vient de *pallea*, qui ſignifioit un *tapis*, ou une piéce d'étoffe de ſoye; & que les Anciens appelloient *pales*, les *tapiſſeries* qui couvroient les murailles; & diſoient *paler*, pour dire, *tapiſſer*. Ainſi on a dit une chambre *palée* de drap d'or, ou de ſoye, parceque c'étoient des bandes de tapiſſerie de deux couleurs: que de là on doit tîrer l'origine du mot de *pal*, qui ſignifie un *baton*, comme croyent pluſieurs Écrivains. Les Armes d'Aragon ſont *palé* d'or & de gueules. *Stemmata Arragonia ſunt exarata palis aureis & rubris.*

PALADIN. ſ. m. Héros; Aventurièr, ou Chevalièr èrrant, dont il eſt fait beaucoup de mention dans les Romans, fondez ſur ce que la plûpart étoient des plus notables Officièrs de la Cour, & du Palais de l'Empereur Charlemagne. *Heros paladinus, eques errabundus.* Ainſi ce mot eſt venu par corruption de *Palatin*; & on l'a donné à Roland, Renaud, Oglèr, Olivièr, qui étoient des Princes de la Cour de Charlemagne, dont on a fait des Héros de Romans.

PALAIS. ſ. m. Demeure Royale, nom qu'on donne généralement aux maiſons des Rois & des Princes. *Regia, palatium.* Le *Palais* de l'Empereur, du Roi d'Éſpagne. Le *Palais* Royal à Paris qu'on a appellé auſſi *Pâlais Cardinal*. C'eſt en ce ſens qu'en parlant de quelques principaux Officièrs de leur maiſon, on a appellé les Maires du *Palais* dans la prémière & ſeconde Race de nos Rois, leurs prémièrs Officièrs ou Miniſtres qui avoient un très-grand pouvoir. Le Maître du Sacré *Palais* étoit un grand Officièr chez les Empereurs, dont il eſt ſouvent parlé dans le Droit.

Ce mot vient originairement des Empereurs Romains, parce qu'Auguſte faiſoit ſa demeure en la maiſon de Romulus, qu'on appelloit proprement le *Palais*, à caûſe du mont *Palatin* où elle étoit aſſiſe. *A ſitu in monte Palatino.* Depuis on a appellé *Palais*, toutes les demeures des Rois, & leurs maiſons qu'ils ont abandonnées aux Magiſtrats pour rendre la Juſtice; & on appelle *Palais*, toutes les Maiſons Royales que les Rois avoient en divèrs lieux de leurs Royaumes, & où ils tenoient leurs plaids quand ils y faiſoient ſéjour.

Les Poëtes ont appellé auſſi *Palais*, les demeures de leurs faux Dieux. *Regia, Baſilica.* Ils mettoient le *Palais* de Jupitèr dans le ciel. Ils attribuoient au ſoleil un *Palais* lumineux. Ils donnoient un *Palais* de criſtal à Neptune, & de ſombres *Palais* à Pluton, &c.

Palais, ſe dit auſſi d'une maiſon de grand Seigneur, quand elle eſt bâtie ſupèrbement, & ſur tout en parlant des maiſons d'Italie. *Palatium.* Le *Palais* Farnèſe. Les Cardinaux, les Ambaſſadeurs ont leurs *Palais* à Rome. Qu'eſt-ce que ſe propôſent ces gens qui bâtiſſent des maiſons ſupèrbes beaucoup au deſſus de leur condition & de leur fortune? C'eſt qu'ils s'imaginent que tous ceux qui vèrront leurs *Palais*, & toute cette magnificence excèſſive, concevront des ſentimens de réſpect & d'admiration pour celui qui en eſt le maître. Log.

Palais, ſe dit encore par éxaggération d'une petite maiſon, quand elle eſt propre & bien ajuſtée, ou quand on y eſt logé commodément, & même au delà de ſa condition, comme le *Palais* Brion chez Monſieur. *Regia, venuſta domus.* Cette maiſon

ſon de campagne eſt un petit *Palais* enchanté. Beaucoup de bourgeois, de Financiérs, ſont logez dans des *Palais*, ont plus de logement qu'il ne leur en faut.

PALAIS, ſignifie auſſi le lieu principal où on rend la Juſtice ſouveraine au nom du Roi, parce qu'éffectivement on la rendoit dans le *Palais* du Roi, comme on voit encore à Paris qu'elle s'éxèrce en la maiſon où demeuroit S. Louïs. *Forum, palatium.* Il y a au *Palais* la Grand' Chambre, les Enquêtes, les Requêtes du *Palais*, le Baillage du *Palais*, & pluſieurs aûtres Juriſdictions qui ont divèrs noms.

On appelle Marchands du *Palais*, ceux qui ont des boutiques dans les ſâles, galeries, & dans la Cour du *Palais. Foris propolæ.* Corneille a fait une Comédie, dont la Scéne eſt dans la Galerie du *Palais*.

PALAIS, ſe dit auſſi de ce qui regarde la Juſtice qu'on y éxèrce. On appelle Gens de *Palais*, tous ceux qui ſuivent la profeſſion de la Juſtice; & qui portent la robbe au *Palais*, ou aux aûtres Juriſdictions. *Forenſes.* Clèrcs du *Palais*, ceux qui ſèrvent ſous les Procureurs, Avocats, Gréffiérs, &c. *Miniſtri amanuenſes vel ſcribæ.* Stile du *Palais*, l'uſage ordinaire de la procédure qu'on y obſèrve. L'Almanach du *Palais*, celui où ſont marquées les Fêtes où l'on ne plaide point. La Diſcipline du *Palais*, les Réglemens qu'on fait pour mettre les procédures dans l'ordre. Les ouvèrtures du *Palais* ſe font le lendemain de la ſaint Martin.

PALAIS, ſe dit auſſi en nom collectif, du Corps des Officiérs de Juſtice, & des maximes qu'on obſèrve pour la faire rendre. *Forenſes.* Tout le *Palais* vous dira qu'on ne peut faire renvoyer une caûſe conteſtée. Les régles du *Palais* veulent qu'on mette d'abord les caûſes au rôlle.

PALAIS. Ce mot eſt auſſi un peu figuré dans pluſieurs façons de parler qui ſont aſſez en uſage. Ainſi on dit, mourir de faim au *Palais*, pour dire, ne rien faire, ne rien gagner dans la profeſſion d'Avocat. Le *Palais* n'enrichit aujourd'hui que fort peu de pèrſonnes; pour dire, la profeſſion d'Avocat n'eſt plus ſi lucrative qu'aûtrefois. *Dat jam Juſtinianus honores, non opes.*

PALAIS, en tèrmes d'Anatomie, ſignifie auſſi la chair qui compôſe la partie ſupérieure & intérieure de la bouche, ou de la gueule des animaux. *Palatum.* Au fond du *palais*, il y a deux trous qui lui donnent communication avec les narines. Pluſieurs éſtiment que le ſentiment du goût réſide dans le *palais*. Les *palais* de bœuf ſont partie des béatilles qui entrent dans les ragoûts. Le *palais* de la carpe eſt ce que le vulgaire appelle ſa langue. Du Laurens dit que ce mot *palais* vient du Latin *pali*, à caûſe qu'il eſt enfèrmé par deux rangs de dents, qui ſont comme de petits pieux que les Latins nomment *pali*; dont ils ont fait *palatum*.

On dit provèrbialement & baſſement des jours de jeûne, qu'il eſt fête au *palais*, par une méchante alluſion du *palais* de la bouche à celui où on rend la Juſtice.

PALAMENTES. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſignifie les rames des galères. *Remi triremis.*

PALAN. Tèrme de Marine. C'eſt la corde qu'on attache à l'étai, ou à la grande vèrgue, ou à celle de l'avant, pour tirer quelque fardeau, ou pour bander les étais. *Funes helciarii.* Le *palais* eſt compôſé de trois cordes, ſçavoir celle du *palan*, l'*étaque*, & la *driſſe*. Un *palan* a trois poulies, l'une deſquelles eſt double. Il eſt attaché au mât de miſaine, & ne s'en détache jamais, comme étant du ſèrvice ordinaire. Les *grands palans* ſont ceux du grand mât, les *palans de miſaine* ſont ceux qui tiennent au mât de miſaine; les *palans d'étai* ſont ceux qui ſont amatrez à l'étai.

Quelques uns dérivent ce mot de *palanga*, ou *phalangus*, qui eſt un bâton uni, auquel on attache quelque chôſe, ſelon Papias. Nonius dit auſſi que *palanga* ſignifie ces piéces de bois unies qu'on met ſous les navires, lorſqu'on les met à l'eau, ou qu'on les en retire.

PALANQUER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt mettre dans le bord les grands fardeaux, ou les en déſcendre par le moyen des palans. *Funibus helciariis onera atollere vel demittere.*

PALANQUIN. ſ. m. Eſt un petit palan, ou cordage qui ſèrt à lever les fardeaux médiocres dans un vaiſſeau. *Liberatorii funes.*

PALANQUIN, en tèrmes de Relations, eſt une éſpéce de chaîſe que des hommes portent ſur les épaules, dont ſe ſèrvent les peuples Orientaux de la Chine & de l'Inde pour ſe faire tranſporter là où ils veulent aller. *Sedes geſtatoria.*

On appelle auſſi *palanquines*, ce que d'aûtres nomment *balancines*.

PALARDEAUX. Tèrme de Marine. Ce ſont des bouts de planche qui ſèrvent à boucher les écubiérs, ou les trous du bordage, que les Calfateurs attachent & couvrent de bourre & de goudron. *Obturamenta navis foraminum.*

PALASTRE. ſ. m. Tèrme de Sèrruriér. Piéce de fèr qui compôſe la partie extérieure de la ſèrrure, ſur laquelle s'aſſemblent toutes les piéces & reſſorts qui la font agir, les pênes, les gardes & les reſſorts. *Sera capſula.*

PALATIN. ſ. m. Dans les vieux Titres & Coutumes eſt un nom général & commun, qu'on donnoit à tous ceux qui avoient quelque office ou charge au Palais d'un Prince. *Palatinus.* Et *Comte Palatin*, étoit un titre d'honneur qu'on acqueroit par le ſèrvice qu'on lui rendoit en quelque état ou charge de ſon Palais. Matthæus dit qu'anciennement les *Palatins* étoient ceux qui avoient l'intendance du Palais, & de la Cour du Prince; c'eſt ce que les Grècs appelloient *Curopalatæ*, & les François Maires du Palais. En Allemagne il n'eſt reſté que le *Palatin* du Rhin. Depuis on a donné ce nom à ceux qui étoient déléguez par le Prince pour tenir la Juſtice en quelque Province. On a appellé auſſi *Comtes Palatins*, des Seigneurs qui avoient un Palais où l'on rendoit la Juſtice. Ainſi les Hiſtoires font mention des *Palatins de Champagne*, qui n'ont ceſſé que lorſque la Champagne a été réünie à la Couronne. Ils ont été dès le commencement de la Monarchie, & ſe ſont qualifiez *Palatins de France*, & non de l'Empire, les aûtres nations ayant emprunté le nom de cette dignité des François. Il y a eu auſſi des *Palatins de Bearn*, comme on voit dans Froiſſart. Mais maintenant ce mot de *Palatin* ſignifie ſeulement un Prince d'Allemagne ou un Seigneur de Pologne, qui a un *Palatinat*.

Ce mot vient de ce qu'autrefois les Empereurs envoyoient des Juges de leurs Palais, qu'on nommoit autrement *Phaltz graves*, pour corriger les abus des aûtres Juges des Provinces de Saxe, de Bavière, de Franconie, & du Rhin, qui ont été tous appellez *Palatins*. Le nom en eſt demeuré à *l'Electeur Palatin du Rhin*. On les appelle en Latin *Comites Palatini*, parce qu'ils étoient de la Cour ou de la ſuite de l'Empereur. On dit auſſi *Palatins de Bavière*. Il y a dans l'un & l'aûtre Code un titre, *De Palatinis Sacrarum Largitionum*, qui étoient des éſpéces de Tréſoriers de l'Empereur. Il y a auſſi des *Palatins* en Pologne. Ce ſont des Gouvèrneurs de Province.

PALATINAT. ſ. m. Province, Seigneurie poſſédée par un Prince Palatin, & qui lui donne ſon titre & ſa dignité. *Palatinatus, vel Palatini dignitas.* Il y a en Allemagne le Haut & le Bas *Palatinat*, le *Palatinat* de Bavière, le *Palatinat* du Rhin.

Ce mot eſt auſſi en uſage en parlant de la Pologne, & ſignifie la Province d'un Sénateur de Pologne: ou un gouvèrnement. La Pologne eſt diviſée en pluſieurs *Palatinats*. Après qu'on eut déliberé à Varſovie, châque Sénateur s'en retourna en ſon *Palatinat*.

PALATINE. ſ. f. Fourrure que les femmes mettent ſur leur cou en hivèr pour couvrir leur gorge & la tenir chaudement. *Pelliceus colli amictus.* On a vû acheter une *palatine* 40. piſtoles. Ces *palatines* ſont ordinairement de martres, ou de foüines bien paſſées & doublées de tafetas, & taillées en forme de mouchoir de cou.

Ce mot vient de ce que la mode en a été inventée depuis peu par une Dame de la ſuite d'une Princeſſe de la Maiſon Palatine.

PALE. ſ. f. Piéce de bois qui ſèrt à boucher l'ouvèrture d'un biez de moulin, où la chauſſée d'un étang. *Cataracta.* Pour mettre l'étang en cours, il faut lever les *pales*. On l'appelle en d'aûtres endroits la *bonde*. Pour donner l'eau à la roüe du moulin, il faut lever une *pale*. Le biez du moulin eſt fermé par trôis *pales*. En quelques lieux on les appelle auſſi des *lançoirs*.

PALE, (l'Académie écrit *palle*, & la prémière ſyllabe en eſt brève,) ſignifie à l'Égliſe ce qui ſèrt à couvrir le calice. *Palla.* C'eſt un carton quarré couvèrt de la même étoffe que le reſte des ornemens, qui eſt chargé d'une croix. On l'appelle en quelques lieux le *volet*. On leve la *pale* pour découvrir le calice à la conſécration.

PALÉAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit de l'obligation qu'ont les matelots de décharger & mettre hors le vaiſſeau, les grains, les ſels, & aûtres marchandiſes qui ſe remuënt avec la pêle. *Surſum elevatio.* Les matelots n'ont point de ſalaire pour le *paléage* & le manéage; mais il leur en eſt dû pour le guindage & le rémuage. *Exoneratio.*

PALÉE. ſ. f. C'eſt la partie de la râme, ou de l'aviron; qui eſt plate, & qu'on enfonce dans l'eau pour ramer. Quelques-uns diſent *pale. Rami palmula.*

PALEFRÉNIER. ſ. m. Valèt qui penſe les chevaux chez les Écuyers & grands Seigneurs. Car dans les Hôtelleries & à la campagne: on les appelle *Valèts d'étable. Agaſo, hipocomus.*

Ce mot vient d'un vieux mot *palefroi*, qui ſignifioit autrefois un *cheval*. Ç'a été autrefois un nom honorable qui ſe diſoit de tous ceux qui avoient ſoin des chevaux; & on appelloit autrefois le grand Écuyer, grand *Palefrénier* du Roi, celui qui commandoit à ſon Écurie. Un Roi de Thrace diſoit qu'il lui ſembloit qu'il ne différoit en rien de ſon *palefrénier*, lorſqu'il ne faiſoit pas la guèrre. ABLANC.

PALEFROI. ſ. m. Cheval de parade & de pompe, ſur lequel les Princes & grands Seigneurs faiſoient leur entrée. *Equus phaleratus.* On le dit auſſi des chevaux ſur leſquels les Dames étoient montées.

Ce mot eſt vieux, & ne ſe trouve plus que dans les Amadis & aûtres Romans. On s'en peut pourtant ſèrvir dans le ſtile railleur, à l'exemple de Sarraſin qui a dit: Tels *palefrois* font peur aux Demoiſelles. Nicod éſtime que ce mot vient par corruption de *par le frein*, à cauſe que dans les cérémonies les plus apparens de la ville tenoient à honneur de conduire ces chevaux par le frein. Ménage dit qu'il vient de *paleſredus*, qu'on a dit pour *paraſredus*, qui vient de *paraveredus*, qui étoit un coureur, ou cheval de courrier. D'aûtres le dérivent de *pareo*, & *frænum*. Du Cange le dérive *à paſſu equi, & fræno, quia leni paſſu per frænum ducitur.*

Autrefois on diſtinguoit les chevaux en trois manières. Les *deſtriers* étoient les grands chevaux de bataille. *Equus bellator vel militaris.* Les *palefrois* étoient des chevaux de pas pour voyager à l'aiſe. *Equus tolutarius.* Et les *rouſſins* étoient des chevaux de ſomme pour porter le bagage. *Equus ſarcinarius.*

PALEMAIL. Vieux mot. Voyez MAIL, c'eſt la même chôſe. *Sphæriſterium malleare, ludus tudicularis globi majoris.* Ménage le dérive de *pila*, & *malleus.* Les Éſpagnols diſent *pallemalla*, & les Italiens *palemaglio.*

PALERON. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un os de figure prèſque triangulaire, qui couvre le dèrrière des côtes. *Humerus, armus.* Prèſque tous les muſcles qui meuvent le bras naiſſent du *paleron.* On le dit particuliérement des animaux, & alors il s'entend de toute les chaïr qui couvre cet os, & forme l'épaule. Le quartiér de bœuf qui eſt du côte de l'épaule, ou le quartiér du devant, s'appelle le *paleron.* Le *paleron* contient le trumeau, le genou, la boëte à la moëlle, & le dèrrière du *paleron.* On dit auſſi qu'un cheval eſt bleſſé au *paleron.* Les Charcutiérs appellent *paleron* de porc, la piéce de porc qui eſt au quartiér de devant, c'eſt en éffèt une épaule de porc.

PALES. Fauſſe divinité des Payens, que les Bèrgérs invoquoient. *Pales.* On faiſoit tous les ans à la campagne, des Fêtes en ſon honneur qu'on appelloit *Palilia.*

PALES, ou PALÉE. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des rangs ou files de pieux fichez profondément en tèrre, pour faire les ponts de bois ſur des rivières. Ils en ſupportent les poûtres, & les travées qui travèrſent: d'un rang à l'aûtre, & ils ſont fortement attachez enſemble par des moiſes, & des lièrnes. *Palorum in terra defixorum ſeries, ſive ordo.*

PALESTRE. ſ. f. C'étoit chez les Grècs un édifice public où les jeunes gens s'exèrçoient à la lutte, ou à la courſe, &c. Voyez VITRUVE. *Palæſtra.* Il vient du Grèc παλαίστρα, *lutte.*

> *Ici dans la* paleſtre *unie,*
> *Les Lutteurs font tous leurs éfforts.* ST. AMANT.

PALET. ſ. m. Jeu qui ſe fait avec un carreau ou morceau de pièrre, de bois, ou de fèr qu'on jette à la portée du bras, celui qui approche le plus près du but gagne le coup. *Diſcus, orbiculus.* Apollon en joüant avec Hyacinthe ſon mignon, le tua d'un coup de *palet.*

Ménage dérive ce mot de l'Arabe *palat*, qui ſignifie *lapidibus ſternere*, d'aûtres ſe dérivent de *palæſtra.*

PALETOT. ſ. m. Éſpéce de juſte-au-corps d'étoffe groſſière, & ſans manches, dont ſont vétus les païſans, & particulièrement en Éſpagne. *Palla.* Il ne vient que juſqu'aux genoux.

Ce mot vient du Grèc, παλτὸς, dont Strabon fait mention. C'étoit autrefois un habit de Gendarmes. Du Cange le dérive de *faldones*, d'où l'on a fait depuis *paldones*, pour ſignifier des vétemens de laine; ou de *palla*, qui étoit un vétement des Anciens. Il y a plus d'apparence qu'il vient immédiatement de l'Éſpagnol *paletoque*, qui ſignifie la même chôſe.

On donne auſſi ce nom à une tulippe bigarrée de divèrſes couleurs.

PALETTE. ſ. f. Petit battoir ou inſtrument de bois, qui eſt plat & en ovale, & qui a un manche. Il ſèrt aux enfans à joüer au volant. *Palmula luſoria.*

Ce mot vient du Latin *paleta.*

PALETTE, eſt auſſi un inſtrument qui ſèrt aux Peintres, ſur lequel ils ont divèrſes couleurs toutes prêtes pour peindre. *Palmula pictoria.* C'eſt une petite planche ovale fort polie & ſans manche, qui eſt troüée par un bout, afin d'y paſſer le pouce pour la tenir.

Les Imprimeurs appellent *palette*, ce qui leur ſèrt à relever l'encre. *Palmula atramentaria.*

Les Relieurs appellent auſſi *palettes*, pluſieurs petits fèrs ou outils qui ſèrvent à dorer. Les Doreurs ont auſſi des pinceaux ou petites broſſes faites de poil, qu'ils appellent *palettes.*

PALETTE, eſt auſſi une petite pelle de fèr longue & menuë, dont ſe ſèrvent les Artiſans à forge, qu'ils appellent autrement *tiſonnier.*

PALETTE, en tèrmes de Chirurgie, eſt un petit vaiſſeau en forme d'une écuelle, qui leur ſèrt à recevoir & à meſurer le ſang qu'ils tirent dans les ſaignées. *Parva ſcutella.* On le dit auſſi du ſang contenu dans ces petits vaiſſeaux. On lui a tiré trois à quatre *palettes* de ſang. La *palette* de Paris peut tenir trois onces de ſang, & un peu plus.

Ce mot *Palette* en ce ſens vient de *poëllette*, ou *petite poëlle*, qui ſe trouve ainſi écrit dans Villon.

On appelle auſſi en Médecine *palette*, la rotule ou l'ôs du genou. *Patella.*

PALIÉR. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Éſpace entre les rampes, & aux tournans d'un éſcalier. On appelle *palier de communication*, celui qui ſépare, & communique deux appartemens de plain-piéd; & *palier circulaire* celui de la cage ronde, ou ovale d'un éſcaliér en limace. Un *demi paliér*, eſt celui qui eſt quarré de la longueur des marches. DAVILÈR. Voyez PAILLIÉR.

PALINGENESIE. ſ. f. Nouvelle naiſſance, paſſage de l'âme d'un déffunt dans un aûtre corps. *Novus ortus.* C'eſt prèſque la même chôſe que la métempſychôſe enſeignée par Pythagôre, & qui eſt encore cruë par les Banians & aûtres peuples idolâtres de l'Orient.

PALINOD, ou PALINOT. ſ. m. Éſpéce de Poëſie qu'on fait en l'honneur de la Vièrge en quelques lieux de Normandie, comme à Caen, à Roüen & à Dièppe; on y propoſe des prix à ceux qui auront fait la meilleure piéce de Poëſie en ſon honneur. Ce ſont d'ordinaire des Chants Royaux. Voyez Ménage. Il n'y a que les écoliérs, ou les médiocres Poëtes qui faſſent des *palinots.*

PALINODIE. ſ. f. Diſcours contraire à un précédent. *Palinodia.* Ce mot n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe provèrbiale: Chanter la *palinodie*; pour ſignifier, ſe retracter, dire le contraire de ce qu'on avoit dit. *A ſe dicta revocare.* Deſmareſts a dit dans ſes Viſionnaires:

> *Chante donc la* palinodie,
> *Cher paradoxe de mes ſens.*

Quand on fait une réparation d'honneur à quelqu'un, on chante la *palinodie.*

Ce mot vient du Grèc, ou il ſignifioit ſeulement *chanter derechèf*; & c'eſt pour cela que l'on a donné le nom de *palinodie* à toutes ces ſortes de Poëmes qui contiennent une rétractation en faveur de la pèrſonne que le Poëte avoit offenſée. On dit que le Poëte Stéſichôre eſt le prémiér Auteur de la *palinodie.* L'Ode VIe. du I. Livre d'Horace, laquelle commence par ces mots, *O matre pulchrâ*, eſt une véritable *palinodie.*

PALIS. ſ. m. Petit pal pointu dont on fait des clôtures, quand on en arrange pluſieurs enſemble, comme ſont ceux dont on fait les parcs des Bèrgérs, ou des ſéparations dans des bois des cours, & des jardins. Le loup eſt entré dans ce parc, à caûſe qu'il a trouvé un *palis* rompu. On fèrme de *palis* l'éſpace où l'on a couppé des bois dans quelque triage, pour le mèttre en défenſe contre les bêtes.

PALISSADE. ſ. f. Tèrme de Fortification. Clôture faite avec des pieux fichez en tèrre, gros de huit à neuf poûces, longs de neuf piéds, enfoncez en tèrre de trois. *Vallum, vel vallus.* Elle ſèrt à fortifier les avenuës des poſtes ouvèrts, des gorges, des demi-lunes, le fond du foſſé, & le parapèt du chemin couvèrt. Sur le talud des remparts, ſur le ſommet des dehors, il y a des *palliſſades* à plomb; d'aûtres qui ſont inclinées ſur le terrain, afin que les cordes qu'on y jette pour les arracher coulent, & n'ayent point de priſe. On les aſſemble auſſi avec des travèrſiérs.

PALISSADE, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie un ornement des allées des jardins, où l'on plante des arbres qui portent des branches dès le bas, qu'on étend enſorte, qu'ils paroiſſent comme une muraille couvètte de feüilles. *Series arborum muro applicitarum.* Les *paliſſades* de charme ſont celles qui viennent les plus haûtes, & qu'on rend les plus unies. On fait de petites *paliſſades* de jaſemin, de fileria, de grenadièrs; des *paliſſades* à hauteur d'appui. Le fileria eſt fort propre à faire des *paliſſades* de moyenne hauteur. On fait auſſi des *paliſsades* pour arrêter les eaux des moulins.

PALISSADE, eſt auſſi une partie de la coëffure des femmes. C'eſt un fil de fèr qui ſèrt à faire lever le devant de la cornette, & qui ſe met ſous la cornette. *Stamen calicantarium.* Une *paliſſade* bien faite.

PALISSADER. v. act. Se fortifier, ſe retrancher avec des paliſſades. *Vallo munire.* Ce camp eſt bien fraiſé, & *paliſſadé.*

PALISSADÉ, ÉE. part. & adj. *Vallo munitus.*

PALISSER. v. act. Clôrre avec des palis. Il eſt en uſage chez les Jardiniers

Jardiniers ; pour dire, Faire des éſpaliers, attacher des branches d'arbres contre un mur, ou à un treillage. *Arbores muro adjungere.*

Tous ces mots viennent du Latin *paliciata*, *palicium*, & *palus*, *pau*, & *palata*.

Palissé, adj. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des piéces à paux, ou faſces aiguiſées enclavées les unes dans les aûtres.

PALIURE. ſ. m. Arbriſſeau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre, & dont les rameaux ſont épineux. *Paliurus.* Ses feüilles ſont preſque rondes, pointuës, de couleur vèrte-brune tîrant ſur le rouge. Ses fleurs ſont petites, jaûnes, compôſées ordinairement châcune de cinq feüilles diſpôſées en rond. Son fruit eſt en boucliér relevé ſur le milieu, délié aux bords & comme membraneux. On trouve dans le milieu de ce fruit un noyau oſſeux, ſphérique, diviſé en trois loges, dans châcune deſquelles il y a ordinairement une ſemence prêſque ronde, liſſe, de la couleur de la graine de lin. Les racines & les feüilles du *paliure* ſont aſtringentes : ſa ſemence eſt ſinguliére contre la piérre & la gravelle.

PALLAS. ſ. f. Autrement *Minèrve. Pallas, vel Minerva.* Déeſſe, fille de Jupitèr, du cèrveau duquel elle ſortit toute armée, ce qui la fit regarder comme la Déeſſe de la Guèrre. On lui attribuë auſſi l'invention de beaucoup d'Arts ; ce qui la fit regarder comme la Déeſſe des Sciences.

PALLÉ. Tèrme de Blâſon. Se dit d'un Écu chargé de pluſieurs pals *Palatus*. *Pallé* d'argent, d'azur ; *pallé* de huit piéces d'or & d'azur.

PALLIATIF, ive. adj. Qui ne fait qu'adoucir, ou guérir le mal en apparence. *Remedium demulcens.* Les remédes *palliatifs* ne font que flatter le mal, il faut aller à la ſource, à la caûſe, pour le guérir.

PALLIATION. ſ. f. Excuſe, adouciſſement, déguiſement d'une faûte. *Fucus*, *diſſimulatio.* On a beau uſer de *palliations*, la vérité ſe découvre ; l'énormité du crime ſubſiſte toûjours.

Palliation, ſe dit auſſi des ſubtilitez, ou des diſtinctions, que l'on employe pour faire voir qu'une chôſe, que l'on croit méchante ou défenduë, ne l'eſt pas. *Fallatia*, *fucus.* Ne ſuffiſoit-il pas d'avoir permis aux hommes tant de chôſes défenduës, par les *palliations* que vous y apportez ? Pasc.

Palliation, ſe dit auſſi des remédes qui ne guériſſent le mal qu'en apparence. *Simulatio, diſſimulatio.* Les Médecins ſe ſèrvent de *palliations* dans les maux dont ils ne peuvent découvrir la caûſe, ou la détruire.

PALLIER. v. act. Adoucir, éxcuſer, déguiſer une faûte. *Diſſimulare*, *excuſare.* Il a *pallié* ſon crime avec tant d'adreſſe, qu'il a fait enthériner ſa grâce.

Ce mot vient de *palliare*, formé de *pallium*, comme qui diroit *couvèrt de ſon manteau.*

Pallier, ſignifie auſſi, guerir en apparence. *Morbum obtegere.* Les Charlatans *pallient* ſeulement les maladies qu'ils ſemblent guérir, & laiſſent un levain du mal qui paroît de nouveau après quelques tems.

Pallier, ſe dit auſſi au figuré. *Obtegere*, *velare.* Ces Traittez de pacification n'ont fait que *pallier* le mal, & ne l'ont pas guéri. La Philoſophie des Sages du Paganiſme ne détruiſoit point les vices ; elle ne faiſoit que les *pallier*. M. Esp.

PALLIUM. ſ. m. Eſt un ornement Pontifical propre aux Souverains Pontifes, Patriarches, Primats & Métropolitains, qu'ils portent par deſſus leurs habits Pontificaux en ſigne de juriſdiction. *Pallium paſtorale.* Il eſt fait en forme de bande large de trois doigts, qui entoure les épaules comme de petites bretelles, ayant des pendans longs d'un palme par devant & par dèrriére, avec de petites lames de plomb arondies aux éxtrémitez, couvèrtes de ſoye noire avec quatre croix rouges. Il eſt fait d'une laine blanche tonduë ſur deux agneaux, que des Religieuſes de Saint Agnès offrent tous les ans le jour de ſa Fête pendant qu'on chante à la Meſſe l'Agnus Dei. Ils ſont reçus par deux Chanoines de l'Égliſe de Saint Jean de Latran, qui les mettent entre les mains des Sous-Diacres Apoſtoliques. Ce ſont eux qui ont ſoin de les faire paître & tondre en la ſaiſon. Il n'appartient qu'à eux de faire ces *Palliums*, qu'ils portent enſuite ſur les corps de S. Piérre & de Saint Paul au grand Autel de leur Égliſe, ſur leſquels on fait des priéres toute la nuit, comme il eſt témoigné dans le Cérémonial Romain. Quelques-uns croyent que ce fut le Pape Linus, qui en a introduit l'uſage, comme dit Euſebe de Céſarée ; & que comme l'Éphod étoit la marque d'autorité des Prêtres de la Synagogue, le *Pallium* le fut de même de celle des Prêtres Chrétiens. D'aûtres ont obſèrvé qu'il n'en eſt point fait de mention juſqu'en l'an 336. D'aûtres enfin croyent que ce fut Conſtantin le Grand qui l'accorda au Pape Silvèſtre, d'où il eſt venu aux aûtres Patriarches & Archevêques. Il n'appartient proprement qu'au Pape d'accorder le *Pallium*, quoyque quelques

Patriarches l'ayent accordé à leur Suffragans, après l'avoir eux-mêmes reçu du Siége Romain. Aûtrefois le Pape envoyoit le *Pallium* à quelques Évêques ſes Diocéſains, auſquels il communiquoit beaucoup de ſon autorité. Ils étoient les Collateraux du Pape, & comme les Patrices à l'égard des Empereurs. Le prémiér des Évêques de France qui le reçut fut Vigile, Archevêques d'Arles, afin d'avoir la preſſéance ſur les aûtres Évêques, en faveur duquel Childebèrt II. écrivit au Pape Saint Grégoire, comme dit Paſquiér. Grégoire I. lui donnoit pouvoir ſur toute la Gaûle, & l'établiſſoit comme Vicegérent du Saint Siége. Quelques Archevêques ont entouré leurs Armoiries du *Pallium* en forme de colliér d'Ordre, parceque c'eſt la marque particuliére de leur dignité. Aûtrefois il falloit l'aller querir à Rome en pèrſonne ; enſuite on en a envoyé par les Légats du Pape ; & enfin on en a envoyé demander par gens éxprès avec cette formule, *Inſtanter*, *inſtantiùs*, *inſtantiſſimè.* Un Métropolitain avant que d'avoir le *Pallium* ne peut pas conſacrer des Évêques, dédier des Égliſes, & être appellé Archevêque, & lorſqu'il étoit transféré, il falloit qu'il demandât le *Pallium* de nouveau : & juſques-là il ne pouvoit tenir de Synode, ni faire d'aûtres fonctions Pontificales. On entèrroit les Archevêques avec leur *Pallium*, & on l'ôtoit à ceux qui méritoient d'être dégradez. Quelquefois l'uſage du *Pallium* a été reſtraint & renfèrmé en cèrtaines occaſions & cérémonies, n'y ayant que le Pape qui ait droit de le porter toûjours & en tous lieux. Quelquefois le Pape l'a envoyé à des Évêques pèrſonnellement, mais avec quelque formule particuliére rapportée dans le *Liber Diurnus Romanorum Pontificum* du Père Garniér. Quelquefois il a donné ce droit à des Égliſes particuliéres. Chez les Grècs tous les Évêques portent le *Pallium*. Quelques Auteurs l'appellent *Superhumerale*. Il eſt parlé dans pluſieurs Tîtres anciens d'un *Pallium*, qui étoit un habit long ſemé de pluſieurs croix : & Tèrtullien témoigne que c'étoit l'habit des Chrétiens, & que celui des Payens s'appelloit *toga*. On l'a dit auſſi d'un habit propre aux Moines, d'un voile de Religieuſes, & du drap qu'on étend pendant la Meſſe ſur les gens qu'on marie, qu'on a depuis appellé *poile*.

PALMA CHRISTI. ſ. m. Plante qui a été ainſi nommée, parceque ſes feüilles ont la figure d'une main ouvèrte. *Ricinus.* On l'appelle autrement *ricin*. Voyez Ricin.

PALMAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle qui prend ſon origine de l'apophiſe intèrne & inférieure de l'ôs du bras, & qui va s'inſérer à la peau de la paûme de la main ; ce qui lui a fait donner ce nom. *Palmarius.*

PALME. ſ. f. Branche ou rameau du palmiér. *Rami palmarum.*

On porte des *palmes* à la Proceſſion du jour des Rameaux, en mémoire de l'entrée de Nôtre Seigneur en Jéruſalem.

Palme, ſe prend auſſi pour l'arbre du palmiér. *Palma.* En Pèrſe & en d'aûtres païs de l'Orient on fait du vin de *palme*, qui eſt auſſi bon que le nôtre, quand il vient d'être fait, mais qui s'aigrit au bout de quatre jours. Il eſt dit dans l'Écriture, que le juſte fleurira comme la *palme*. Pſ. 92. 13.

En Blâſon on accoſte les Écus ſouvent par des *palmes*, tant ceux des hommes, que des femmes, comme étant des ſymbole de l'amour conjugale, que les Anciens ont répréſentée par des *palmes* mâles & femelles.

Palme, ſe dit figurément en Morale d'une victoire, ou d'un avantage remporté en quelque combat ; à cauſe que la *palme* en étoit aûtrefois le ſymbole. *Victoria, vel pugnæ palma, quia palma eſt victoriæ ſignum ſeu Symbolum.* La *palme* qui ſortit tout-à-coup de la bâſe de la ſtatuë de Céſar, dédiée au Temple de la Victoire ſur le point de la bataille que Céſar livra à Pompée, fut priſe pour un préſage de la victoire. Les Poëtes promettent des *palmes* aux Conquérans. Ils couronnent les Amans de *palmes*, & de myrtes. S'il veut des *palmes*, qu'il les cueille en vôtre ſein. Malh. Célébrons cette *palme* qui nous invite à chanter. Sar. Muſes, à vos ſoins immortels il conſacre ſes *palmes*. Segrais.

> *Une* palme *ſi vulgaire ;*
> *N'eſt pas pour tel Champion.* Voit.

On dit dans l'Égliſe, qu'un tel Saint à la *palme* du martyre : & en éffet on lui met une *palme* à la main. *Martyrii ſeu victoriæ palmam reportavit.* On dit auſſi de pluſieurs qui diſputent un même prix, qu'un tel a remporté la *palme*, qu'il a le mieux fait.

Palme, eſt auſſi un ornement d'Architecture. *Palmula.* Elle ſert d'attribut à la victoire, & au martyre.

PALME. ſ. m. Pan, ou empan ; meſure Romaine qui ſe rapporte à la longueur de la main, quand elle eſt étenduë autant qu'elle le peut être, parceque la palme de la main s'appelloit *palma, Spithama vel palmus.* Le *palme* antique Romain étoit de huit pouces ſix lignes & demie. Le *palme* eſt de différentes longueurs ſuivant les païs. Dans les lieux où le *palme* Romain mo-

dèrne ést en uſage, il contient environ huit pouces, & trois lignes. A Gènnes la meſure des longueurs s'appelle *palme*, & il faut quatre *palmes* & quatre cinquièmes pour faire une aûne de Paris. Le *palme* des Grècs eſt de neuf pouces & deux lignes. On s'en ſert en Languedoc.

PALMETTES. ſ. f. pl. Petits ornemens d'Architecture, en forme de feüilles de palmiér, qui ſe taillent ſur quelques moulures. *Palmulæ.*

PALMIÉR. ſ. m. Arbre qui vient en Égypte, & dans les païs chauds. *Palma.* Il eſt fort haut, & il a un tronc écaillé qui ne produit des branches qu'à ſa cime, leſquelles ſe tournent en rond, parceque leurs éxtrémitez panchent vèrs la tèrre. Ses feüilles ſont longues, doubles, & étroites comme une épée. Il jette force fleurs attachées à une queuë fort mince, qui viennent en grappe, & reſſemblent à celles du ſafran, ſi ce n'eſt qu'elles ſont moindres, & blanches. Il porte un fruit qu'on appelle *dactes*, & par corruption *dàttes*. Le *palmiér* femelle ne porte point de fruit, s'il n'eſt planté auprès du *palmiér* mâle, à cē que dit Pline. Il y a auſſi d'aûtres éſpéces de *palmiér*. Voyez Dioſcoride, Mathiole, Pline & Théophraſte.

Les étrangers donnent le nom de *palmiér* à des arbres d'éſpéces fort différentes, dont le plus éxcellent eſt le cocos, & les Indiens en font huit éſpéces; dont la cultivée eſt la meilleure, qu'ils appellent *barka*; c'eſt-à-dire, *excellent* en leur langue. C'eſt une noix de bon goût, & fort ſaine, qui ne charge point l'éſtomac, quelque quantité qu'on en mange. Elle eſt différente des *palmiérs* qui portent les dattes, qui dans les Indes ne portent point de fruit, mais rendent ſeulement une liqueur dont on fait du vin. Il y en a auſſi une aûtre éſpéce dont on fait des paraſols aſſez grands pour mettre deux hommes à couvèrt, qui ne porte point auſſi de fruit. La mèr porte auſſi des cocos qui croiſſent ſans culture aux Iſles des Maldives. Ils jettent ſur les côtes leurs noix, qui ſont auſſi grôſſes que la tête d'un homme. On tient que leur chair eſt ſouveraine contre les poiſons: ce qui fait qu'on en achete quelquefois au poids de l'argent. Il y en a une éſpéce nommée *macomeira*, qui eſt la ſeule dont le tronc ſe fourche une ou pluſieurs fois. Son fruit eſt d'une ôdeur agréable, il aide à la digeſtion, & eſt bon contre les vapeurs des hypocondres. Il y en a une aûtre éſpéce qu'ils appellent *treſulin*, qui croît le plus haut de tous, & dont on pourroit faire des mâts pour les plus grands vaiſſeaux, s'il avoit aſſez de ſolidité. Cet arbre porte une gouſſe pleine de ſeize noix, dont chacune eſt groſſe comme les deux poings, qui ſont d'abord vèrtes, & puis de couleur de pourpre. On y trouve trois ſéparations pleines d'un miel coagulé, frais & rafraichiſſant, & ſa chair eſt d'un blanc pâle. Il y a des feüilles de *palmiérs* qui ſèrvent à couvrir les palanquins ou litières, que le ſoleil ni la pluye ne pèrcent point. Il y en a d'aûtres qui ſèrvent de papier, ſur leſquelles on écrit avec une pointe de fèr, & dont on fait des livres. Il y a auſſi un *palmiér* qui porte un fruit nommé *areca*, qui approche fort du *treſulin*, qui eſt fort éſtimé des Indiens. En général le tronc des *palmiérs* n'eſt pas fort ſolide. Leurs feüilles croiſſent au haut du tronc, qui tombent à meſure que l'arbre croît, ſans y laiſſer aûtres veſtiges qu'un bourlet au lieu où elles étoient attachées. Voyez Coco, & Aréca. Ce que deſſus eſt éxtrait du Voyage du Père Jéronimo Lobo.

La racine de *palmiér* donne une écellente trempe au fèr, & ſes feüilles roulées ſèrvent de torches, dont les Voyageurs ſe déffendent contre les ſèrpens qui ſont en grand nombre, & qui les attaquent, quand il ne ſont point armez de ces torches.

Il y a dans l'Amérique une éſpéce de *palmiér* qui ſèrt à une nation qui eſt vèrs l'embouchure de la rivière d'Orenoque de maiſon & de ſepulcre, & qui lui fournit tout ce qui lui eſt nécéſſaire pour la vie. De la moüellé on tîre une farine délicate qui lui ſèrt de pain. Des branches & des feüilles on en compôſe une boiſſon. Dans la vie de Criſtophle Colomb il eſt auſſi parlé d'une nation entière qui vivoit ſur des arbres où elle s'étoit réfugiée pour éviter les tigres & ſes ennemis.

PALMISTE. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à quatre éſpéces de palmiérs qui croiſſent dans les Iſles Antilles. Il y a le *palmiſte épineux* qui eſt un grand arbre qu'on a ainſi appellé, parceque ſon tronc, ſes branches & ſes feüilles ſont armées d'épines éxtrêmement aiguës & fort dangereuſes. Les Négres avant que de s'en approcher mettent le feu alentour du piéd de l'arbre pour brûler toutes ces épines. Son bois eſt ſemblable à du marbre noir, dur & fort peſant. Ses feüilles reſſemblent à celles du palmiér; mais elles ſont plus longues. Son fruit conſiſte en un gros bouquet compôſé de pluſieurs noix griſâtres, dures & rondes, qui renfèrment des noyaux bons à manger. Gaſpar Bauhin l'appelle *palma Americana ſpinoſa*. Les Indiens font du bois de cet arbre des épées & des fléches qui peuvent pèrcer les cuiraſſes de fèr. Il y a un aûtre *Palmiſte épineux* qui n'eſt jamais plus gros que la jambe. Ses épines ſont comme des aiguilles à coudre. Le fruit en eſt rond & rouge comme une ceriſe, gros comme le bout du doigt. Il y a le *palmiſte franc*, qui eſt ainſi nommé à cauſe qu'il n'a point d'épines. C'eſt un arbre grand, & droit & d'une hauteur démeſurée. Ses racines s'élevent hors de tèrre tout autour de la tige, de la hauteur de deux ou trois piéds: elles ſont petites à proportion de la hauteur de l'arbre; mais elles ſont entrelacées ſi étroitement qu'elles lui ſèrvent de ſolide appui. Son ſommèt eſt orné de pluſieurs belles branches accompagné de part & d'aûtre d'une infinité de feüilles vèrtes, longues, étroites & déliées. On trouve auſſi au ſommet une moëlle blanche fort tendre & fort ſavoureûſe, couvèrte de pluſieurs feüilles déliées & très-blanches. Les François appellent cette moëlle & les feüilles qui l'envelopent *chou de palmiſte*, parcequ'ils en mettent au potage au lieu de choux ou d'aûtres hèrbes. Il ſort encore du plus haut du tronc de cet arbre un beau panache qui eſt toûjours tourné vers le ſoleil levant. Ce panache ſe renouvelle tous les ans, & quand il eſt ſorti de ſon étui, il eſt chargé d'une infinité de petites fleurs jaûnes qui venant à tomber ſont ſuivies de pluſieurs fruits ronds, de la groſſeur d'un petit œuf de poule, attachez à un ſeul bouquèt. M. Rai appelle cet arbre *palma nobilis ſeu regalis Jamaicenſis & Barbadenſis*. Si l'on fend en deux ſon tronc & qu'on enleve une cèrtaine matière filaſſeûſe & mollaſſe qui eſt au dedans, le bois qui reſte creûſé fournit de longues goutières qui durent long-tems. On s'en ſèrt pour couvrir d'une ſéule piéce le faîte des câzes, & pour conduire les eaux par tout où l'on veut. Les Tourneurs & les Menuiſiérs font auſſi avec ce bois qui eſt preſque noir, & ſe polit aiſément, pluſieurs beaux ouvrages qui ſont naturellement marbrez. Il y a une aûtre éſpéce de *palmiſte franc* qui ne croît pas ſi haut que le précédent; il porte une petite graîne ronde que les Négres ſont ſoigneux de recueillir, à caûſe qu'elle ſèrt à faire de beaux chapelets qui ſont marbrez & fort polis.

PALMITE. ſ. m. C'eſt la partie intérieure du gros du tronc du palmiér, & c'eſt le point d'où, comme d'un centre, partent toutes les branches de l'arbre. C'eſt une ſubſtance blanche comme du lait caillé, éxtrêmement tendre, & d'un goût plus doux & plus agréable que les meilleures confitures, & on ne doit point craindre d'en manger par éxcès. *Medulla palma.*

PALONNEAU. ſ. m. Tèrme de Charron. C'eſt la piéce de bois qui eſt de chaque côté du timon d'un coche, ou d'un carroſſe, où l'on attache les traits des chevaux, quand on les attelle; ce qui donne le branle à la machine. *Palanga tractoria.*

PALOT. ſ. m. Homme groſſiér & ruſtique, de la lie du peuple, comme le Païſan, le Batelier, le Crocheteur, &c. *Ruſticus, villaticus, agreſtis.* Cet homme marche en gros *palot*. Il eſt venu crotté comme un *palot*, & a tout ſali ma chambre.

PALOTTE. ſ. f. Éſt un nom qu'on a donné autrefois à la paulette, du nom de *Paulet* ſon inventeur. *Tributum annuum pauletanum.* Voyez Paulette.

PALOURDES. Éſpéce de coquillages de mèr. *Chamæpaloris.*

PALPABLE. adj. m. & f. Ce qui ſe peut appèrcevoir par les ſens, & particulièrement par celui du toucher. *Quod ſub tactum cadit, tractabile.* Les Anges, les éſprits ne ſont point *palpables*. Jésus-Christ montra ſes playes à Saint Thomas, pour montrer qu'il avoit un corps *palpable*. Les ténébres d'Égypte étoient ſi épaiſſes qu'elles en étoient *palpables*. *Tenebræ palpabiles.*

Palpable, ſe dit figurément des raiſonnemens qui ſont clairs & évidens. *Demonſtrationes evidentes, ſenſiles.* La Géométrie a des dèmonſtrations ſi évidentes, qu'elle rend les chôſes *palpables*, comme ſi on les touchoit au doigt & à l'œil. Les éxpériences phyſiques font connoître des véritez *palpables* & ſenſibles. Suppoſition *palpable*. Pat.

PALPABLEMENT. adv. Évidemment, ſenſiblement. *Evidenter, ſenſibiliter.* Je lui ai fait connoître cela *palpablement*. L'Acad.

PALPITANT, ante. adj. Qui palpite; qui a un mouvement fréquent & déréglé. *Palpitans.* Il m'a dit cette nouvelle encore tout *palpitant* de la diligence qu'il avoit faite. Racine a dit en parlant du Prêtre qui ouvre les entrailles d'une victime pour apprendre l'avenir;

Et d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant *conſultera les Dieux.*

PALPITATION. ſ. f. Mouvement convulſif du cœur, qui conſiſte dans un mouvement déréglé, forcé & véhément *Palpitatio cordis.* La *palpitation* a divèrs degrez, étant tantôt grande, tantôt médiocre & tantôt petite; elle eſt quelquefois ſi impétueuſe qu'on l'entend & qu'on la voit; il eſt même arrivé que les côtes en ont été rompuës. Le tremblement du cœur diffère de la *palpitation*; dans le tremblement les pulſations ſont petites, fréquentes & tremblotantes, au lieu que la *palpitation* eſt une ſecouſſe immodérée & violente. La caûſe de la *palpitation* eſt tout ce qui peut

peut irriter le cœur, & y éxciter une conſtriction déréglée, comme ſont l'acrimonie du ſang, les polypes & les aûtres éxcréſcences qui ſe forment dans ſes ventricules, l'eau abondante dans le péricarde, &c. Les artères ſont auſſi ſujettes à des *palpitations.* Quelquefois ce ſont les carotides, quelquefois les artères des temples, & quelquefois l'artère ſplénique. La caûſe eſt la circulation du ſang empêchée dans ſes artères particulières.

PALPITER. v. n. Avoir le pouls agité par le mouvement du cœur, des artères, & du diaphragme. *Palpitare, ſalire, micare.* Un homme qui a couru, ou fait quelque éxèrcice violent, *palpite*, le pouls lui bat violemment. Son cœur *palpite* à la vuë de ſa maîtreſſe. M. Des Jar.

On le dit auſſi de ces mouvemens du cœur qui s'obſèrvent encore aux agoniſans, ou même après la mort de ceux qui ſont bleſſez, quand la chaleur naturelle y demeure quelque tems. Il vient de mourir, il *palpite* encore. *Adhuc ſalitat.* Le cœur qu'on a arraché à un animal *palpite*, encore longtems, juſqu'à ce que tout le ſang & les éſprits en ſoient ſortis.

PALTA. ſ. m. Sorte de fruit qui croît au Perou, & que les Éſpagnols appellent *poire*, à caûſe de ſa forme & de ſa couleur. Les Sauvages ont nommé ces fruits *palta* du nom de la Province où ils viennent en abondance. Ils ſont trois ou quatre fois plus gros que les poires de l'Europe, & ont une peau déliée & fort polie, avec une chair épaiſſe d'un travèrs de doigt qui environne un noyau de la même forme que le fruit. Cette chair eſt ſaine & d'un fort bon goût, ce qui fait qu'on la donne aux malades avec du ſucre. De Laet appelle l'arbre qui porte ce fruit *paltifera arbor.*

PALTOQUET. ſ. m. Homme qui a l'air & les manières groſſières, paiſanne, qui marche, qui eſt vêtu & qui agit groſſièrement & en païſan. Ce mot vient de *Paletot*, jaquette de païſan.

PALUS. ſ. m. Tèrme de Géographie. Marécage. Il ne ſe dit que d'une Province qu'on appelle *Palus Meotides*, vèrs l'embouchure du Tanaïs au delà du Pont Euxin. On dit auſſi en Burleſque; le Stygien *Palus*; pour dire, l'Enfèr.

P A M.

PAMER. Voyez Pasmer.

PAMPE. ſ. f. Éſpéce d'hèrbe plate en forme de petit ruban, qui vient au tuyau du blé, lorſqu'il eſt pendant par les racines, & qu'il ſe forme en épi. La *pampe* du blé. *Pampinus tritici.* On dit auſſi la *pampe* de l'orge, de l'avoine, &c.

PAMPRE. ſ. m. Feüilles de vignes qui tiennent à la branche, au ſarment. *Pampinus vinea.* Les Poëtes ont ſouvent dit que les Bacchantes s'en couronnoient, & enveloppoient leurs javelots de *pampre.* Les épis dorez, les *pampres* vèrds. On ſe ſèrt de *pampre* pour décorer les colonnes tòrſes.

Ce mot vient du Latin *pampinus.* Ménage.

Pampré, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la grappe de raiſin attachée à ſa branche. *Pampinatus.* Ollier porte trois grappes de raiſin d'azur *pamprées* de ſinople.

P A N.

PAN. ſ. m. Le Dieu des Bèrgérs, auquel les Poëtes ont donné des cornes, & des piéds de chévre, une barbe, & une queuë, comme à un bouc. *Pan.* Il a été adoré par les Anciens, principalement en Arcadie. Ils le croyoient auſſi le Dieu de toute la nature; & ſon nom eſt venu du mot Grèc πᾶν, qui ſignifie *tout*, parceque la nature comprend tout; & on dit que *Pan* fut le prémiér inventeur des flûtes, & du ſiflet de Chauderonniér.

Pan. Les Poëtes reconnoiſſent pluſieurs Dieux du nom de *Pan.* Nonnus Liv. 4. des Dionyſiaques dit, que du prémiér & plus ancien *Pan* furent engendrez douze aûtres *Pans.* Il reconoît même deux anciens *Pans*, dont l'un étoit fils de Mèrcure & d'une Nymphe nommée Soſa qui préſidoit à la chaſſe, & l'aûtre étoit fils de Mèrcure & de la Nymphe Pénélope qui étoit la Divinité des Bèrgers.

Pan, ſignifioit aûtrefois l'étenduë d'un corps en long & en large: & de là vient qu'il ſignifie à préſent une partie d'une muraille. Il faut refaire un *pan* de la muraille de ce parc qui eſt tombée. Ce mot vient de *pagina* Latin, qui ſignifie cette même étenduë. Du Cange dit qu'il vient du mot *pannus*, qui a ſignifié dans la baſſe Latinité *portion* ou *morceau.*

Pan, en tèrmes de Guèrre, ſignifie la même chôſe que la face d'un baſtion dans la fortification Hollandoiſe. *Facies propugnaculi.* Les *pans* ou faces des baſtions ont 48 toiſes. Le *pan* s'étend depuis la pointe de l'angle flanqué juſqu'à l'angle de l'épaule.

Pan, ſe dit auſſi des différens côtez, & des divèrſes faces d'un corps, ou d'une figure. On a vû la mode que la vaiſſelle d'argent a été taillées à *pans.* Une ſalière à *pans* à ſix faces, ou angles, eſt oppôſée à une ſalière écolletée, ou arrondie. La chaire de ce Prédicateur eſt à ſix *pans*, ou ſix faces. *Exagonalis.* On dit auſſi, Une tour à pluſieurs faces ou *pans*; & on appelle généralement une figure à *pans couppez*, celle dont les angles ſont couppez. Un éſcaliér à *pans couppez. Scalæ interſectis frontibus.*

Pan de charpente, eſt tout l'aſſemblage d'une charpenterie qui compôſe le devant d'une maiſon, ou une aûtre partie qui va depuis le portail juſqu'au faîte. *Compluviatum materialium.* Les *pans* de bois ſont garnis de ſablières, de poteaux de remplage, de potelets & poteaux de décharge, &c.

Pan, eſt auſſi un tèrme de Tapiſſier & de Ménuiſier, & ſe dit en parlant de lit. C'eſt une piéce de bois large de quatre poûces, épaiſſe de deux, & longue conformément au lit. Il y a dans un bois de lit quatre *pans*, deux de longueur, & deux de largeur. *Quatuor facies.*

Pan, eſt auſſi une meſure de Languedoc, & de Provence. C'eſt la même chôſe que *palme.*

On dit auſſi, qu'un homme a emporté quelque chôſe dans un *pan* de ſa robe, qu'il a mis un *pan* de ſa robe ſur ſa tête, pour ſignifier le devant de ſa robe dont il s'eſt ſèrvi, c'eſt-à-dire, un lé de ſa robe dont il s'eſt ſèrvi. *Veſtis lacinia, ſinus.* Ce mot en ce ſens vient de *pannus*, & pluſieurs croyent que c'eſt ſa prémière ſignification; que l'autre n'en eſt dérivé que par une reſſemblance.

Pan, eſt auſſi une ſorte de filet qui ſèrt à prendre des lapins, & qu'on appelle plus ordinairement *panneau. Plaga, indago.*

Pan de rèts. *Retis.* Ce ſont les filets avec leſquels on prend les grandes bêtes. Saln.

PANACÉE. ſ. f. Reméde univèrſel, qui guérit toutes ſortes de maladies.

Ce mot vient des mots Grècs πᾶν, *tout*, & ἀκέομαι, *je gueris.* Il n'y a que des Charlatans & des fourbes qui ſe vantent d'avoir de véritables *panacées.*

PANACES. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné à des plantes fort différentes, à cauſe des grandes vèrtus qu'on leur a attribuées. Il y a le *panaces Heraclien*, *l'Aſclepien* & le *Chironien.* Le *panaces Heraclien* eſt la grande bèrce que Jean Bauhin appelle *ſphondilium majus ſive panax Heracleum quibuſdam.* On tire par inciſion de ſa racine & de ſa tige la gomme opopanax. Voyez Bèrce. Le *panaces Aſclepien* eſt ſelon quelques Botaniſtes une éſpéce de férule que Gaſpar Bauhin nomme *libanotis ferulæ folio & ſemine*, & M. Tournefort *ferula minor.* Sa feüille eſt prèſque auſſi grande que celle de la férule, découpée plus menu, plus roide, d'une ôdeur qui n'eſt pas déſagréable. Ses fleurs ſont en ombelle, de couleur jaûne, petites. Sa ſemence eſt ſemblable à celle de la férule, blancheâtre, fort amère. Le *panaces Chironien* eſt ſuivant quelques-uns une éſpéce d'Héliantheme que Jean Bauhin appelle *helianthemum vulgare flore luteo.* Voyez Héliantheme. D'aûtres diſent que c'eſt une éſpéce de panais. Les *panacés* ont pris leurs noms de ceux qui les ont découvèrts. L'*Héraclien*, d'Hèrcule, l'*Aſclépien*, d'Éſculape; & le *Chironien* de Chiron.

Ce mot eſt Grèc, il vient de πᾶν, *tout*, & ἀκέομαι, *je gueris.*

PANACHE. ſ. m. Bouquet de plumes qui ſèrvent d'ornement. Les Cavaliérs portent ſur leurs chapeaux des *panaches* de plumes d'autruche. *Panicula plumaria, plumatile, muſcarium.*

Relevant ſa mouſtache,
Et ſon feutre à grands poils ombragé d'un panache. Boil.

Les anciens portoient des *panaches* ſur leurs caſques: Homère en donne un à Hèctor. On orne les lits & les dais avec des *panaches*, & des aigrèttes de héron. On fait des tapiſſeries avec des figures de *panaches* de plumes; du papier marbré avec des *panaches*

Panache, en Architècture eſt une portion triangulaire de voute, qui aide à porter la tour d'un dôme. *Excurrens à ſcapo orbiculus.*

Panache, en tèrmes d'Orfévre, & de Potier d'étain, ſe dit d'un ornement de la tige d'un flambeau, ou d'un chandelier qui eſt fait en forme de thôre, ou de gros cordon en boſſage, comme ceux des baluſtres. On l'appelle quelquefois *ſuage.* Il y a des *panaches* ouvragez, godronnez & renvèrſez qui ſèrvent d'ornemens à toutes ſortes d'ouvrages. En Sculpture c'eſt un ornement de plumes d'autruche qu'on a introduit dans le chapiteau de l'Ordre François. *Criſta plumatilis illuſtratus vel ornatus.*

On dit provèrbialement, qu'une femme a mis un beau *panache* ſur la tête de ſon mari, quand elle lui a été infidelle. On dit en ce même ſens *panache* de cèrf.

D'un panache *de cèrf ſur le front me pourvoir,*
Helas! voilà vraiement un beau venez-y voir. Mol.

Panache, eſt auſſi un tèrme de Fleuriſte, qui ſignifie un agréable mélange de couleurs dans une fleur. *Flos variis coloribus pictus, diſtinctus.* Anémone qui a un beau *panache.* Les tulipes les plus nuancées ſont les plus beaux *panaches.* Un *panache* brouillé ne vaut rien.

PANACHE DE MÈR. *Plumarium marinum vel plumatile.* C'eſt un arbriſſeau qui croît à la hauteur de deux piéds ou davantage, & qui eſt de figure plate, & étendu en forme d'éventail: ſon tronc eſt ſimple & court, ſe diviſant d'abord en quelques branches aſſez groſſes, d'où une infinité d'aûtres plus petites naiſſent, qui ſe répandent au long & au large, & qui s'entrelacent ſi bien les unes dans les aûtres, qu'elles ne laiſſent que quelques petits éſpaces vuides. Tout cet arbriſſeau eſt enduit d'une éſpéce de croute purpurine qu'on peut ôter facilement. Le *panache de mèr* naît ſur des rochérs au fond de la mèr, d'où il eſt jetté ſur le rivage; on en porte des Indes Orientales & des Occidentales. C. Bauhin l'appelle *corallina cortice reticulato maculoſo purpuraſcente.*

PANACHE DE MÈR, eſt auſſi une ſorte d'inſecte ou de petit animal de mèr. ROND.

PANACHER. v. n. Qui ne ſe dit que des fleurs quand le fond de la couleur naturelle de leurs feüilles eſt rayé, & ſe divèrſifie par des couleurs qui les tranchent nèt, & qui ne ſe broüillent pas. *Coloribus variegare, diſtinguere.* Quand une tulippe de couleur bizarre vient à *panacher* elle eſt fort éſtimée. Quand elles ſont venuës en France, il n'y en avoit point de *panachées*. On tient que c'eſt une marque de vieilleſſe, quand la tulippe *panache*. Il y a auſſi des œillets *panachez*, des anémônes *panachées*. Un fileria *panaché*, mêlé de vèrd & d'un jaûne doré.

PANACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Panniculis diſtinctus.*

PANADE, ou PANNADE. ſ. f. Voltigement de cheval. POMEY. *Equi curſus & ſaltus in orbem.*

PANADE. Eſt auſſi une éſpéce de ſoupe ou de potage fait de pain cuit, & imbibé dans le jus de viande, qu'on donne aux malades qui ne peuvent pas encore digérer la viande, & aux pèrſonnes délicates, qui en prennent le matin en guiſe de bouillon pour s'engraiſſer. *Puls panaria, intrita pulteria, panis carnium juribus coctus.* Cardan dit que Cornaro Vénitien fameux, a vécu près de cent ans, ne mangeant que de la *panade*.

PANADER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le prônom pèrſonnel. Se *panader*; ſe quarrer, montrer à ſa démarche qu'on eſt ſupèrbe orgueilleux. Les gueux revétus ſe *panadent* avec leurs beaux habits.

Ce mot vient apparemment de *paon*, vû que c'eſt le propre de cet oiſeau de marcher ſupèrbement, quand il regarde ſa queuë, comme ſi on diſoit *paonader*. Il ne peut être d'uſage que dans le ſtile familiér & comique. Il ſe *panada* tout fier parmi d'aûtres paons. *Se in orbem agere.* LA FONT.

PANAGE. ſ. m. Droit de paiſſon. C'eſt un droit qui appartient au Seigneur, ou au propriétaire d'une forêt, pour ſouffrir que les porcs y viennent paître le gland, la faine, &c. La plûpart des aveus & dénombremens font mention du droit de *panage*.

On appelle *arrière panage*, le temps qu'on laiſſe les béſtiaux dans les forêts après le tems du *panage* expiré.

Ce mot vient *à paſcendo*. On écrivoit autrefois *paſnage*. Dans la baſſe Latinité on a dit *paſtionaticum, paſtinacium, paſnagium* & *pannagium*. DU CANGE.

PANAIS, ou PASTENADE. ſ. m. Plante dont il y a deux éſpeces, l'une cultivée, l'aûtre ſauvage, Le *panais* cultivé pouſſe une tige à la hauteur de trois ou quatre piéds, fèrme canelée, creûſe. Ses feüilles ſont compôſées d'aûtres feüilles d'une grandeur conſidérable, rangées par paires ſur une groſſe côte, oblongues, larges, dentelées en leurs bords, veluës de couleur vèrte brune, d'un goût agréable & un peu aromatique. Ses fleurs ſont en ombelle, compôſées châcune de cinq petites feüilles diſpôſées en rôſe, de couleur jaune. Il leur ſuccéde un fruit qui eſt fait de deux graines ovales, minces, bordées d'un petit feüillet. Sa racine eſt groſſe, longue, charnuë, ayant au milieu un nèrf dur. En Latin *paſtinaca ſativa latifolia.* Les racines du *panais* ſont douces & de bon gout, on en mange comme des carottes & des bètteraves: elles ſont detèrſives & apéritives. Il y a un *panais* ſauvage qui croît dans des lieux incultes, il diffère du précédent en ce que ſes feüilles ſont plus petites, & ſa racine plus dure, plus ligneûſe, moins groſſe, & moins bonne à manger. En Latin *paſtinaca ſylveſtris latifolia. Paſtinaca*, vient, dit-on, *à paſtu*, parceque l'on mange le *panais* des jardins; ou *à paſtino*, comme veulent quelques autres, parce qu'il faut cultiver la tèrre avec ſoin pour avoir de bons *panais*, & *paſtinum* ſignifie une houë.

PANARIS. ſ. m. Tèrme de Médecine, eſt un mal ou tumeur qui vient à l'extrémité des doigts, qui fait une grande douleur & inflammation cauſée par une humeur maligne, âcre ou ſalée, contenuë entre l'ôs & le perioſte, & les nèrfs & tendons. Un réméde infaillible pour le guérir eſt de lui donner ouvèrture, ſoit par la pointe de la lancette, ou quelque onguent, & puis tremper le doigt dans une léſcive de cendres de ſarment. Il en ſort des glaires & des morves, qui ſont le propre excrément de la membrane altérée, & une ſuppuration impropre d'une partie qu'on ne croît pas y être ſujette. Le *panaris* rend les malades comme inſenſez, ils pèrdent prèſque patience, ne pouvant ni repoſer, ni ſe tenir en place. Il diffère du mal d'aventure ordinaire, en ce que la cauſe de celui-ci eſt extèrne, produite par une piqueure d'une aiguille ou écharde; au lieu que le *panaris* vient d'une cauſe intèrne.

Du Cange dit que ce mot vient de *panaricium* qu'on trouve dans Apulée, ce qui vient du Grèc παρωνυχία, c'eſt à-dire, un abſcès qui ſe forme à la racine des ongles.

PANCALIERS. ſ. m. Éſpéce de choux qui ſont venus de la ville de *Pancaliers* en Piémont. *Braſſica pancalica.*

PANCARTE. ſ. f. Affiche qu'on met à la porte des Bureaux des Doüanes, & autres lieux, où on léve des impoſitions ſur divèrſes marchandiſes, qui contient la taxe qui en eſt faite, & qu'on doit payer. Ceux qui prétendent droit de Péage, doivent faire, en un lieu éminent, public & acceſſible, un tableau, ou *pancarte*. RAGUEAU.

PANCARTE, ſe dit auſſi par mépris de toutes autres ſortes de papiérs. J'ai eû la patience de lire les méchans Ouvrages de cet Auteur, & puis je lui ai rendu toutes ſes *pancartes*. Ce ne ſont point de vieux reſtes de *pancartes* toutes mangées qui vous parlent. PAT.

Ce mot vient du Latin *pancarta*, qui ſignifie toute ſorte de papiérs, de patentes; & du Grèc πανχάρτης. MÉN. D'aûtres diſent qu'il vient de *carta expanſa*.

PANCE. Voyez PANSE.

PANCEMENT. ſ. m. (L'Académie écrit *penſement.*) Soin qu'on prend d'un malade ou d'un bleſſé pour le guérir. *Cura, curatio.* On donne aux accuſateurs, & complaignans en Juſtice des proviſions alimentaires pour leurs *pancemens* & médicamens. Ce malade eſt mort faute de bon *pancement*, ou autrément.

PANCEMENT, ſe dit auſſi à l'égard des chevaux, mulèts, &c. *Cura.* Le *pancement* de la main eſt nécéſſaire à un cheval, à un mulèt, pour les entrétenir en bon état.

PANCER. v. act. (L'Académie écrit *penſer.*) Avoir ſoin d'un malade, lui fournir les chôſes nécéſſaires. *Curare.* Ce malade eſt bien ſoigné, bien *pancé* & bien aſſiſté par ſa garde, par ſa femme.

PANCER, ſe dit auſſi des médicamens qu'on donne aux malades & aux bléſſez. Les malades ſont bien *pancez* & médicamentez dans les Hôpitaux de la Charité. *Ægroti ſollicitè curantur.* Il meurt bien des gens à l'armée faute d'être *pancez* & médicamentez.

On dit qu'on *pance* une playe, lorſqu'on y met le prémiér appareil, qu'on le léve, ou qu'on en change, ou qu'on en néttoye les emplâtres: ce qui ſe dit auſſi des cautères, cancèrs & ulcères. *Primos apparatus ad vulnus adhibere.* On dit auſſi, qu'un homme a été bien *pancé*, mal *pancé* du vilain mal, quand il a paſſé par le grand reméde, par la ſalivation.

PANCER, ſe dit auſſi des animaux, dont on commèt le ſoin à quélqu'un pour les nourrir & nettoyer, & pour leur fournir leurs nécéſſitez. *Curare.* On le dit des chiens, des oiſeaux, mais particulièrement des chevaux, dont on recommande le ſoin à des Écuyers, Palefréniers, Cochers, & Chartiers pour les maintenir en bon état.

PANCER, ſignifie encore plus proprement à l'égard des chevaux, les étriller & les néttoyer. *Strigili equum defricare & detergere.* Les chevaux ont autant beſoin d'être *pancez* de la main pour ſe bien entretenir, que du ſon & de l'avoine. Il faut qu'un bon Cavalier ſçache *pancer* lui-même ſon cheval; c'eſt à dire, l'étriller.

On dit provèrbialement à ceux qu'on veut chaſſer avec mépris, Alez vous faire *pancer*. *Hinc procul diſcedite, recedite.*

PANCHANT, ou PENCHANT. ANTE. adj. & ſ. *Devexus, declivis.* Qui n'eſt pas droit, ou poſé à plomb, ou pèrpendiculairement; qui eſt incliné. Ce mur eſt vieux, crévaſſé, & tout *panchant*. On remarque ſur le chemin de Saint Denis une croix *panchante*, c'eſt à-dire inclinée, & élevée un peu obliquement.

PANCHANT. ſubſt. ſignifie, Pente. *Loci dejectus, divexitas, declivitas.* C'eſt une montagne d'un *panchant* fort aiſé. ABLANC. Être aſſis ſur le *panchant* d'un coteau. DES H.

PANCHANT, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie; qui menace ruine; qui va en décadence. *In ruinam pronus, ruinoſus.* Je vois l'Empire *panchant*, & prêt à pèrir par les troubles, & les guèrres inteſtines qui l'ébranlent. Malhèrbe a dit de la vieilleſſe, que c'eſt un âge *panchant*.

PANCHANT, au figuré ſignifie auſſi ſubſtantivement, Branle, mouvement pour tomber. *Ad ruinam propenſio.* La fortune de ce favori eſt ſur ſon *panchant*; elle décline. Être ſur le *panchant* de ſa ruine.

PANCHANT, ſignifie encore, Inclination, naturel. *Inclinatio, propenſio.*

penſio. Dans les Princes le *panchant* au péché eſt fortifié par la facilité de le commettre, & par l'impunité après l'avoir commis. Fléch. Je fais gloire d'avoüer le *panchant* qui me porte à l'amour. Voit. Un aveugle *panchant*. Corn.

Helas de ſon panchant *perſonne n'eſt le maître.* Des-H.

Qu'aiſement l'amitié juſqu'à l'amour nous meine;
C'eſt un penchant *ſi doux qu'on y tombe ſans peine.* Corn.

PANCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle une choſe eſt panchée. *Inclinatio.* Le *panchement* du corps eſt une poſture néceſſaire, ou bienſéante en pluſieurs occaſions. Le *panchement* d'un mûr eſt un témoignage qu'il ménace ruine.

PANCHER, ou PENCHER. v. act. & neut. Incliner; tirer quelque choſe de ſa ſituation pèrpendiculaire. *Inclinare, incumbere, pendere.* Il faut *pancher* un vaiſſeau pour en vuider l'eau. Quand il n'y a plus d'équilibre, la balance *panche* d'un côté, ou de l'autre. Un maître à danſer recommande qu'on ne *panche* point la tête, ni le corps, qu'on ſe tienne droit. Il faut étayer ce mûr, il commence à *pancher*. Les arbres trop chargez de fruits *panchent* vèrs la tèrre. Nicod tient que le mot de *pancher* vient du Latin *pendere*.

Pancher, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Incliner, ſe porter. Dieu répand dans l'âme quelque amour qui la *panche* vèrs la choſe commandée. *Inclinatio, propenſio.* Pasc. Mrs. de l'Académie ont cenſuré Corneille pour avoir fait *pancher* actif, & avoir dit, Sa beauté de ſon côté me *panche*, au lieu de dire, Me *fait pancher*. Mr. Ménage a excuſé Corneille ſur cette licence Poëtique. Il faut qu'un Prince *panche* plus vèrs la clemence que vèrs la ſévérité. Il faut qu'un Juge ne *panche* ni d'un côté, ni d'autre, qu'il ne regarde que la juſtice. Cet homme a quelque défaut; mais il a d'ailleurs tant de mérite, qu'on *panche* toujours pour lui.

Panché, ée. part. paſſ. & adj. *Propenſus, inclinatus.* Il a les mêmes ſignifications de ſon vèrbe.

PANCHIMAGOGUE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un remède ou extrait d'aloës, de rhubarbe, de ſené, de ſcamonée, de jalap, d'agaric, de coloquinte, & d'ellebôre noir. Son nom vient de ce qu'il a la vèrtu de purger généralement toutes les mauvaiſes humeurs du corps. On le donne en pilules enveloppées.

Ce mot eſt compoſé de trois mots Grecs, πᾶν, *tout*, χυμὸς, *ſuc*, & ἄγειν, *amener*.

PANCHRESTE. ſ. m. Médicament propre pour toutes ſortes de maladies.

Ce mot eſt Grec, formé de πᾶν, *tout*, & de χρηςὸς, *utile*.

PANCRATIUM. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *ſcille rouge*. Voyez Scille. Ce tèrme ſe dit auſſi du narciſſe marin.

PANCRÉAS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un corps compoſé d'une grande quantité de glandes enveloppées d'une même membrane. Il eſt ſitué ſous la partie poſtérieure & inférieure du ventricule, s'étendant depuis le duodenum juſqu'à la ratte. Il a des artères, des veines, des nèrfs, des vaiſſeaux lymphatiques; il a auſſi un conduit particulier qu'on appelle le conduit *pancréatique*, ou le canal de Virſungus; parcequ'il fut découvert en l'année 1642. par Virſungus célèbre Anatomiſte à Padoüe. L'uſage du *pancréas* eſt de ſéparer un ſuc qui n'eſt pas acide, comme la plûpart le croyent, mais un peu ſalé. Ce ſuc eſt porté par le canal *pancréatique* dans le duodenum, où il ſert à délayer & à rendre le chile plus fluide, & à tempérer la bile. Théodôre Janſon prétend que le ſuc *pancréatique* n'a pas été inconnu à Hippocrate & à Galien. Mr. de Graef Médecin Hollondois a trouvé moyen de ramaſſer ce ſuc, & a fait un livre intitulé *Du Suc pancréatique*, où il explique de quelle machine il s'eſt ſervi pour le recueillir, & ſes qualitez.

Ce mot eſt Grec, formé de πᾶν, *tout*, & de κρέας, *chair*, comme qui diroit, tout de chair.

Il y a un poiſſon qu'on appelle *Lieu*, qui a 440. *pancréas*, & qui n'a que cinq ouvèrtures dans l'inteſtin, qui répondent à cinq branches, dont il y en a trois qui ont chacune 80. *pancréas*, & deux qui en ont chacune 100. Pèrrault, Èssais de Physique.

PANDÉCTES. ſ. f. plur. Tèrme de Juriſprudence. *Juris volumina, Digeſta, vel digeſti.* C'eſt le digeſte, ou la compilation, ou collection faite du tems de Juſtinien en 534. des déciſions, ou réponſes des anciens Juriſconſultes, ſur toutes les queſtions de Droit, auſquelles il a donné force, & autorité de loi par l'Épître qui eſt à la tête. Les *Pandectes* & le Code lui ſont des païs inconnus. Mai. pour dire, que c'eſt un homme de Palais fort ignorant.

Ce mot eſt Grec, πανδέκται, & ſignifie *compilation*, ou *livre contenant toutes choſes*. D'autres diſent qu'il vient de πᾶν, qui ſignifie *tout*, parce qu'on prétend que ces livres contiennent toute la doctrine du Droit, comme dit Bartole. Il y en a cinquante Livres, qui font la prémière partie du Droit Civil. On les déſignoit par deux ππ: Et comme les copiſtes ont pris ces deux ππ pour deux *ff*, de là eſt venuë la métode de citer le Digeſte par deux *ff*. Papias à étendu la ſignification de ce mot au Vieux & Nouveau Teſtament.

Les *Pandèctes Florentines* ſont celles qui ſont imprimées ſur un ancien & fameux Manuſcrit qui eſt à Florence.

Il y a auſſi des *Pandèctes* de Médecine, qui eſt une éſpéce de Dictionnaire de choſes qui regardent la Médecine, compilé par Matthæus Sylvaticus de Mantoüe, qui vivoit dès l'an 1297. où il y a les mots Latins, Grècs, Arabes, & étrangers; ce qui lui a fait donner le nom de *Pandèctaire*: mais ce livre eſt fort corrompu & fautif.

Léunclavius a fait auſſi un livre qu'il a appellé *Pandèctes de Turquie.*

PANDELOQUE. PANDRE. Voyez Pendeloque. Pendre. *Pendulæ bullæ.*

PANDÔRE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui reſſemble au Luth. Il a le même accord & le même nombre de cordes, mais elles ſont de leton, qui tremblent plus long tems, & par conſéquent font un ſon plus agréable. Ses touches ſont de cuivre, comme celles du ciſtre. Son dos eſt plat comme celui de la guitarre, & les bords de ſa table, auſſi bien que ſes côtes, ſont taillez en pluſieurs figures de demi cèrcles. Elle n'eſt plus guères en uſage en France. Du Cange dit que c'eſt un inſtrument de Muſique à trois cordes, dont il eſt fait mention dans Varron, Iſidôre, & autres; & allegue qu'on a dit *panduriſare*, pour dire, *joüer de la pandôre*.

Ce mot vient du Grèc, & eſt compoſé de πᾶν, *tout*, & de δῶρον, *don*, c'eſt-à-dire *tout don*, ou toute ſorte *de dons*.

On dit auſſi en provèrbe, La boëte de *pandôre*; pour dire, la ſource de tous les maux qui ſont dans le monde: ce qui eſt fondé ſur une fable; où les Poëtes feignent que Jupitèr avoit enfèrmé tous les maux imaginables dans une boëte bien cloſe qu'il donna à *Pandôre* femme d'Épimethée, après lui avoir recommandé de ne la pas ouvrir: mais comme elle manqua d'obéïſſance, tous ces maux à ſon ouvèrture ſe répandirent ſur la tèrre.

PANE. *Villoſum ſericum.* Voyez Panne.

PANEAU, ou PANNEAU. ſubſt. m. Tèrme de Menuiſerie. *Tympanum.* C'eſt un quarré de bois mince, & quelquefois ouvragé, qu'on enchaſſe dans les raynures d'une plus grande piéce, entre deux montans, & deux travèrſiérs. Il faut faire une porte à *paneaux*. Des volèts à *paneaux*. Les Vitriérs ſe ſèrvent auſſi de ce tèrme, & diſent, des *paneaux* de vitre, qui s'enchaſſent dans les raynures ou feuilleures des fenêtres. *Textum vitreum.* Les *paneaux* de ce caroſſe ſont forts & bien nèrvez.

Ce mot vient du Latin *penellum*. Du Cange.

Paneau. Tèrme de Maçonnerie. L'une des faces d'une pièrre taillée. On appelle *paneau de doüelle* celui qui fait en dedans, ou en dehors la curvité d'un vouſſoir: *paneau de tête*, celui qui eſt au devant: *paneau de lit*, celui qui eſt caché dans les joints.

Paneau, eſt auſſi une éſpéce de filèt qu'on met ſur le paſſage du gros ou ménu gibier pour le prendre, qui eſt compoſé de pluſieurs pans de maille. *Retia. Paneau* ſimple. *Paneau* double. *Paneau* contremaillé. Cette ſorte de filèt s'appelle auſſi *pan*. Ruses Innoc.

Paneaux d'une ſelle à cheval, ſont deux couſſinèts pleins de bourre de bœuf, ou de cèrf, quelquefois de crin, qu'on met des deux côtez de la ſelle, pour empêcher que les arçons ou les bandes n'écorchent le cheval. *Ephippii pulvilli.*

Paneau, ſe dit auſſi d'une éſpéce de ſelle ſans arçons, ou d'une garniture embourrée qu'on met ſous les bâts des bêtes de ſomme. *Inſtragulum.* Ce cheval n'a point de ſelle, Il n'a qu'un *paneau*.

Paneau, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'un homme créve dans ſes *paneaux*; pour dire, qu'il eſt trop ſèrré dans ſes habits; ou figurément, qu'il créve de dépit par une métaphore tirée des *paneaux* d'une ſelle, qui ſèrrent par fois trop fort un cheval. On dit auſſi, qu'il a donné dans le *paneau*; pour dire, qu'il a été ſurpris par ſon trop de crédulité, qu'il a donné dans un piége qui lui avoit été tendu. Mais en ce ſens là la métaphore eſt priſe des *paneaux* que l'on tend pour prendre les lapins, & autres animaux. C'eſt un homme à donner dans tous les *paneaux* qu'on voudra. *Plagis ſe irretire vel in plagas ſe induere.* Mol.

Paneaux, en tèrmes de Marine; ſe dit des planches qui font l'aſſemblage des trappes, ou mantelets qui fèrment les écoutilles. Le grand *paneau* eſt celui qui fèrme la plus grande écoutille.

PANÉE. adj. fém. qui ſe dit de l'eau dans laquelle on a fait tremper du pain, pour en ôter la trop grande crudité. *Aqua cruda pane*

pane correcta. On donne aux malades qui n'aiment point la tiſane, de l'eau *panée.*

PANÉGYRIQUE. ſ. m. Diſcours d'un Orateur fait à la loüange d'une pèrſonne, ou d'une vèrtu éxtraordinaire, ou qu'on veut faire paſſer pour telle. *Panegyricus, vel Oratio in laudem alicujus conſcripta.* On tient que le *Panégyrique* d'Héléne eſt le chèf-d'œuvre d'Iſocrate. Voiture éſtimoit moins le *Panégyrique* de Trajan, qu'une ſorte de potage qu'on mangeoit à Balſac, Menteur comme un *Panégyrique*, ou une Oraiſon funébre, diſoit Balſac. L'imagination a plus de part aux *panégyriques* que la raiſon ; ce ſont des hypèrboles continuelles. FLÉCH. On fait dans les chaires les *panégyriques* des Saints le jour de leur Fête. Rien n'eſt plus ennuyeux qu'un *panégyrique* mal fait. M. SCUD. Les *panégyriques* des Saints doivent être des tableaux éxpôſez aux yeux des peuples pour les porter à les imiter. ID. Il n'y a point de plus beau *panégyrique* des grands hommes que leurs actions. ABLANC. Il ne faut pas aller chèrcher le vrai mérite d'un homme dans ſon *panégyrique.* BAY.

Un éloge ennuyeux, un froid panégyrique,
Peut pourrir à ſon aiſe au fond d'une boutique. BOIL.

Chèrche donc un Héros qui t'offre plus qu'un nom,
Et de qui pour garant ayant la foi publique,
Le peuple ait avant toi fait le panégyrique. VILL.

Le *panégyrique* eſt une partie de genre démonſtratif, ſuivant les Rhétoriciens. On dit auſſi à l'adjectif un diſcours *panégyrique.*

Ce mot vient du Grèc πᾶν, qui ſignifie *tout*, & ἀγείρω, qui ſignifie *j'aſſemble*, parceque les *panégyriques* ſe faiſoient autrefois dans des aſſemblées publiques, & dans les Fêtes & ſacrifices ſolemnels. On appelloit à Athênes *Panegyris*, les Foires & Aſſemblées du peuple qui ſe faiſoient tous les cinq ans, comme témoigne Hérodote.

PANÉGYRIQUE, ſe dit auſſi des louanges qu'on donne à quelqu'un dans l'entretien familier. Je croi que vous avez entrepris de faire mon *panégyrique. Laudes celebrare.*

PANEGYRIQUE; ſe dit quelquefois en contreſens des médiſances. Vous accommodez bien cette femme-là, vous lui faites là un beau *panégyrique. In hanc mulierem acerbé inveheris.*

PANÉGYRIQUE, ſe dit auſſi d'un livre Écléſiaſtique qui eſt à l'uſage des Grècs. Il eſt ainſi appellé parce qu'il contient pluſieurs *panégyriques* ou diſcours faits à la loüange de JÉSUS-CHRIST & des Saints. *Panégyricus.* Il ſe trouve en manuſcrit dans la plûpart des Égliſes. Mais il n'eſt pas le même dans toutes, chaque Égliſe ayant de cèrtains Saints particuliérs, & les compilateurs de ces ſortes d'ouvrages font ordinairement leurs recueils ſelon leur dévotion. Ils ſont diſpôſez ſelon l'ordre des mois ; enſorte qu'ils contiennent ſouvent douze volumes qui répondent à chaque mois de l'année.

PANÉGYRISTE. ſ. m. Orateur, ou Écrivain qui fait un Panégyrique. *Orator.* Les Prédicateurs polis, & à la mode ſont prèſque tous *Panegyriſtes.* Le *Panégyriſte* met toûjours le Saint du jour au deſſus des aûtres. FLÉCH.

PANÉGYRISTE, ſe dit auſſi en particulier de ceux qui loüent tout le monde, ou avec éxcès. *Aſſentatores vel grati adulatores.* Je hais ces *panégyriſtes* pèrpétuels qui ont toûjours l'encenſoir à la main. S. RÉAL.

PANERÉE. ſ. f. Plein paniér. *Calathus fructibus refertus, completus.* Il m'a aporté une *panerée* de fruits. Ce Boulenger a vendu ſa *panerée* de pain en un quart d'heure.

PANESSE. ſubſt. f. La femelle du paon. DANET. *Pavo femella.* L'Académie dit *panache.*

PANETERIE. ſ. f. Le lieu où on diſtribuë le pain chez le Roi, & l'office de celui qui le diſtribuë. *Panarium, artocopium.* Le Gobelet, l'un des ſept offices de chez le Roi ſe diviſe en Échanſonnerie-bouche, & *Paneterie-bouche*, qui eſt pour la tâble du Roi. La *Paneterie-commun* eſt le troiſiême des ſept offices de chez le Roi. Le *Chef de Paneterie* eſt le prémiér de ces Officiers.

PANETERIE, eſt auſſi un Bénéfice, ou Office clauſtral. La *panéterie* de S. Denis, de Fécamp, &c.

PANETIÉR. ſ. m. Officier qui a ſoin du pain. *Rei panariæ cuſtos, adminiſter.* Le *Grand Panetiér de France* étoit celui qui avoit la police du pain, & la juriſdiction ſur tous les Boulengers, & Meûniers de France. Aujourd'hui il y a pluſieurs petits Offices de *Panetiérs* chez le Roi, qui ont ſoin de faire la proviſion & diſtribution du pain aux Officiers. Le *Grand Panetiér* étoit autrefois un des Officiers de la Maiſon du Roi qui recevoit les Maîtres Boulengers, qui avoit ſur eux droit de viſite & de confiſcation ; ce qui a été rétabli depuis peu d'années, y ayant maintenant une Chambre, & une Juriſdiction dans l'enclôs du Palais, qu'on appelle la *Paneterie* ; & laquelle eſt éxèrcée par un Lieutenant Général. Les Boulengérs de Paris lui doivent un cèrtain droit que quelques-uns appellent *bon deniér*, & le *pot de romarin.* TILLET REC. DES R. DE F.

PANETIÉR, eſt auſſi un Officiér clauſtral qui avoit la même fonction dans pluſieurs Abbayes. *Panariæ annonæ procurator.*

PANETIÈRE. ſ. f. Éſpéce de grande poche ou de petit ſac de cuir, de toile, &c. qui ſèrt aux Bèrgérs & aux Bèrgères pour mettre leur pain, & autres chôſes pour vivre, ce qu'ils portent quand ils vont garder leurs brebis dans la campagne. *Pera.* Elle eſt faite comme une fronde, ils la portent en écharpe. Le mot de *panetière* ſe trouve dans les Églogues & dans les Romans qu'on nomme *Bèrgeries.* Il eſt auſſi en uſage en divèrſes Provinces ; mais les Bèrgérs d'autour de Paris ſe ſèrvent de celui de *Gibecière.*

PANETON. ſ. m. Tèrme de Sèrruriér. C'eſt la partie de la cléf où ſont les fentes, & les dents qui paſſent dans les gardes ; ce qui en fait le muſeau. *Pars clavis in ſerâ verſatilis.*

On ſe ſèrt auſſi de ce mot en Blâſon, quand on décrit la partie de la cléf qui jouë dans la ſèrrure, dont il faut faire mention en blâſonnant. Quand la cléf n'eſt pas dans ſon aſſiétte ordinaire ; c'eſt à dire, en pal, & le *paneton* tourné à droite, on l'appelloit plûtôt *penneton*, parcequ'il a la figure d'un petit *pennon* où bannière.

PANICAUT. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement Chardon-Roland. *Eryngium.* Il y en a pluſieurs éſpéces. Le *Panicaut* vulgaire pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi, ou de deux piéds, accompagnée de feüilles rangées altèrnativement, dures, découpées profondément, garnies en leurs bords d'épines roides & piquantes. Il porte au ſommèt de ſa tige & de ſes branches beaucoup de têtes épineûſes qui ont à leur bâſe une couronne de feüilles : ces têtes ſoutiennent des fleurs blanchâtres à cinq feüilles diſpoſées en rôſe. Sa racine eſt longue, de la groſſeur du poûce, & quelquefois du petit doigt, noire au dehors, blanche au dedans, d'une ſaveur douce. En Latin *Eryngium vulgare.* C. BAUH. Les racines du *panicaut* ſont apéritives & diurétiques ; on les employe dans les bouillons, dans les ptiſanes, dans les apozêmes.

PANICUM. ſ. m. Plante. *Panicum.* Voyez PANIS. C'eſt la même chôſe.

PANIÉR. ſ. m. Vaiſſeau portatif fait ordinairement d'oſiér ; ouvrage de Vaniér, rond ou ovale, plein ou à jour, toûjours compôſé d'un corps & d'un fond, & ſouvent d'un anſe & d'un couvèrcle, qui a de différens uſages ſuivant ſa figure, ou ſa capacité. *Foſcella.* Quand on va cueillir des fruits, il faut porter un *paniér.* On porte un *paniér* au marché, quand on y va acheter les proviſions du ménage. Les enfans portent à l'école un *paniér*, où eſt leur livre & leur déjeûner. *Paniér* à claires voyes, *paniér* d'oſiér fin, de jonc, &c. *Fiſcus, fiſcina, qualus, calatus, vimineum textum corbis.*

Ce mot vient de *panis* ou de *panarium*, parcequ'on fit prémièrement les *paniérs* pour tenir du pain.

PANIÉR, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſe mettent ſur des bêtes de ſomme, ſur des chevaux de bât, pour tranſporter des proviſions à la campagne, ou à l'armée, ou des marchandiſes d'une ville en ûne autre, comme les *paniérs* de Meſſagérs, de Chaſſemarée, de Poulailliérs, de Boulangérs, de Coquetiérs. On en charge auſſi des charrètes. Les coches & carroſſes de voiture ont auſſi devant & dèrrière de grands *paniérs* qu'on appelle plus proprement *magaſin.* A l'armée on fait des retranchemens & des déffenſes avec des *paniérs* pleins de tèrre, qu'on appelle autrement *gabions.*

PANIÉR, en tèrmes d'Agriculture, ſe dit d'une ruche de mouches en un coin de ſon jardin. *Alveus, alveolus.* Il vend cinq livres le *paniér.*

PANIÉR, ſe dit auſſi de la partie de l'arbalête fait en petite bourſe au milieu de la corde, où ſe met la balle ou le jallet quand on veut tirer. *Ciſta.*

PANIÉR A FEU. Éſpéce de machine dont on ſe ſèrt à la guèrre, & que l'on jette avec des mortiérs. *Ciſta pyrauſtica.* Jetter des *paniérs à feu.*

PANIÉR, ſe dit auſſi de ces vaiſſeaux de piéces de bois entrelacées, dans leſquelles on tranſporte les vèrres des Vitriérs. *Ciſta.* Ces vèrres s'achettent au *paniér.* Il y doit avoir vingt-quatre plats de vèrres dans un *paniér.*

On appelle un *paniér* à vèrres, celui qui a pluſieurs ſéparations, en la place deſquels on met un vèrre pour les conſèrver. *Calatum vitrarium.*

PANIÉR, ſignifie auſſi quelquefois une panerée, ce que peut contenir un *paniér. Calathus plenus, refertus.* Il lui a vendu un *paniér* de marée. Un *paniér* de fraiſes. Un *paniér* de ceriſes : celui-ci s'appelle ordinairement *cueilloir.* Le deſſus du *paniér* eſt l'élite, le plus beau de la marchandiſe : le fond du *paniér* eſt le rebut.

Les

Les Fruitiérs diſent ſouvent, C'eſt tout ſucre en mon *paniér*, pour vanter la bonté de leurs fruits.

En Architecture on appelle *ance de paniér*, une voute ſurbaiſſée, & qui n'eſt point en plein ceintre. *Fornix elumbis, delumbatus.* On appelle auſſi *paniérs de fleurs*, ces ornemens qui répréſentent des *paniérs*, qu'on met ſur la tête des caryatides ou des thèrmes. Il eſt différent de la corbeille en ce qu'il eſt plus haut & plus étroit. Un *paniér* rempli de fleurs ſert d'amortiſſement ſur les colonnes, & les piliérs de la clôture d'un jardin.

On dit du *plâtre au paniér*, quand il eſt paſſé par un *paniér*, & lorſqu'il eſt plus gros que celui au ſas. *Gypſum cribratum per calathum.*

Paniér, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit d'un prodigue, c'eſt un *paniér* pèrcé, que plus on lui donne, plus il dépenſe, qu'on ne ſçauroit l'enrichir. *Caniſtrum perforatum vel dolium perforatum.* On dit auſſi au figuré d'une mauvaiſe mémoire, que c'eſt un *paniér* pèrcé, lorſqu'elle ne peut rien retenir. On dit auſſi d'un homme bien bête, qu'il eſt ſot comme un *paniér*. Cette comparaiſon n'a pas grand fondement, ſi ce n'eſt qu'il vient du provèrbe précedent, car un homme eſt fort ſot lorſqu'il ne peut rien retenir de ce qu'on luit dit. On dit auſſi, Petit Mèrciér, petit *paniér*; pour dire, qu'il ne faut pas s'étonnér qu'un homme ne faſſe pas grande dépenſe, quand il n'a pas grand bien. On appelle auſſi parmi les valèts, l'ance du *paniér*, les fèrremens de mule; les vols qu'ils font à leurs maîtres ſur le prix des denrées qu'ils achetent au marché. On dit auſſi, Adieu *paniér*, vendanges ſont faites, quand il eſt venu quelque déſolation ſur les vignes, ſoit par grêle, ou paſſage de gens de guèrre, enſorte qu'on n'aura point beſoin de *paniérs*, parce qu'on ne fera point de vendanges. On dit encore, qu'il ne faut pas mettre tous ſes œufs dans un *paniér*; pour dire, qu'il ne faut pas mettre toute ſa marchandiſe dans un vaiſſeau, riſquer tout ſon bien à la fois, qu'il le faut mettre en pluſieurs endroits. On dit encore, qu'au jour du Jugement chacun ſera Mèrciér, & portera ſon *paniér*; pour dire, que chacun répondra de ſes fautes. *Unuſquiſque onus ſuum portabit.*

PANIQUE. adj. m. & f. Qui ne ſe dit qu'en cette phraſe. Tèrreur ou frayeur *panique*; c'eſt à-dire, ſans ſujet, ſans cauſe légitime. *Falſus terror, vel panicus.* Les armées entières ont fui quelquefois par des tèrreurs *paniques*, ſans qu'on les attaquât. Une tèrreur *panique* s'empara des eſprits. Ablanc. On gâte les enfans en leur mettant dans l'eſprit mille tèrreurs *paniques*. Cette façon de parler eſt fondée ſur ce qu'on dit que *Pan*, au rapport de Polienus en ſes ſtratagêmes, a été l'un des Capitaines de Bacchus, lequel mit en déroute les ennemis par le moyen du grand bruit qu'il fit faire à ſes ſoldats qui combattoient dans une vallée, où il avoit obſèrvé qu'il y avoit pluſieurs échos, ce qui fit croire qu'ils étoient en bien plus grand nombre, de ſorte que les ennemis s'enfuïrent ſans combattre; ce qui a fait appèller toutes les frayeurs mal fondées, *tèrreurs paniques*: c'eſt ce qui a donné lieu à la fable, qui dit que la Nymphe Écho a été aimée du Dieu Pan.

PANIS, ou PANIZ. ſ. m. Sorte de plante ſi ſemblable au millet qu'on ne la diſtingue que par l'arrangement de ſes fleurs & de ſes graines qui naiſſent dans les épiès, au lieu que dans le millet elle naiſſent en botte ou en bouquet. Il y a pluſieurs éſpèces de *Panis*. Celle que C. Bauhin appelle *Panicum Germanicum, ſive paniculâ minore*, pouſſe pluſieurs tiges nouëuſes, garnies de feüilles ſemblables à celles des cannes, plus rudes & plus pointuës que celles du millet, plus larges que celles du froment. Ses ſemences ſont plus petites & plus rondes que celles du millet, luiſantes, tantôt blanches, tantôt rouges & tantôt jaûnes. Elles ſèrvent à faire du pain qui eſt peu nourriſſant, & on en met cuire dans du lait comme du ris; on en nourrit auſſi les poules & les pigeons.

PANNE, ou PANE. ſ. f. ſignifie originairement une peau, & ſe dit auſſi d'une peau avec ſa toiſon, à laquelle on donne divèrſes préparations. *Pellis, villoſum corium.* Mais dans l'uſage commun elle ſe dit d'une peau chargée d'une cèrtaine épaiſſeur de graiſſe qui s'y attache, & particulièrement celle du ventre, ſoit dans les hommes, ſoit dans les animaux. *Axungia.* Et plus particulièrement ce mot ſe dit de la graiſſe de porc, quand elle n'eſt ni battuë, ni fonduë, ainſi qu'on la bat & qu'on la fond, lorſqu'on en veut faire du ſain-doux. Tirer la *panne* du ventre d'un porc. *Axungiam extrahere*, Battre la *panne*. *Axungiam conterere.*

Panne, ſignifie auſſi une étoffe toute de ſoye, dont les filets travèrſans ſont compoſéz, & forment une éſpèce de poil qui eſt plus long que celui du velours, & plus court que celui de la peluche. *Bombycinum heteromallum.* Les *pannes* ſont de même ſoye, qualité & largeur que le velours façonné. On appelle ſouvent de bons bourgeois, des manteaux doublez de *panne*: parceque c'eſt leur vêtemens d'hiver le plus ordinaire. Ce mot vient de *pannus*, qui ſe dit de toutes ſortes d'étoffes chaûdes; & mollettes ſoit de laine ou de ſoye; & celui-ci eſt dérivé de *penna*, qui ſe dit de toutes ſortes de draps & de fourrures, parce qu'elles ont la même qualité chaûde & molle.

Panne, ou Penne, en tèrmes de Blâſon, eſt la même chôſe que fourrures; ſçavoir le vair, & l'hèrmine. *Pellis ſcutaria.* L'un & l'aûtre ont l'argent pour métal. L'hèrmine a pour couleur le ſable; & le vair l'azur qu'il ne faut point ſpécifiér, quand cette réglé eſt obſèrvée.

> *Le Blâſon compôſé de différens émaux,*
> *N'a que quatre couleurs, deux* pannes *deux métaux.*

Panne, chez les Artiſans, ſe dit du côté le plus mince du marteau oppôſé à la tête. *Mallei pars tenuior.* Frapper de *panne*.

Panne. Tèrme de Charpenterie. Piéce de bois de ſix ou ſept pouces en quarré, entre deux fèrmes, ou jambes de force, & entre le faîte & l'entablement, ſur laquelle pôſent les deux des chevrons qui ne pourroient pas être aſſez longs pour aller du haut du toit juſqu'en bas, ou aſſez forts pour ſoutenir les lattes, & l'ardoiſe, ou les tuilles. Les *pannes* ſont de même groſſeur que les faîtes & ſoufaîtes de ſept pouces, & ſont peuplées de chevrons éſpacez de quattre à la latte brandis, & chevillez ſur la *panne*.

Panne, ſe dit en tèrmes de Marine. Mettre à *panne*, c'eſt faire pancher le navire d'un côté pour fèrmer quelque voye d'eau qui eſt de l'aûtre bord. *Navem in latus inclinare.* On le dit auſſi, quand on retarde le vaiſſeau pour attendre ou laiſſer paſſer d'autres vaiſſeaux qui veulent gagner l'avant. On appelle cela, Être en *panne*.

Panne, eſt le nom de la femelle d'un paon. Danet dit *Paneſſe*, & l'Académie dit *Panache*. Elle n'a pas cette longue queuë, comme le mâle. *Pavo femina.*

PANNELLES. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des feüilles de peuplièr peintes ſur un Écu. *Scutum foliis populeis ornatum.*

PANNICULE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une membrane qui eſt ſous ſa graiſſe, & qui envelope les parties du corps des animaux. On l'appelle ordinairement *panicule charneux. Paniculus carnoſus.* Aux hommes cette partie eſt nèrveûſe, membraneûſe, & adipeûſe, mais aux bêtes elle tient contre la peau, & eſt ſeulement charneûſe.

PANONCEAU. ſ. m. Écuſſon d'armes, ou d'armoiries. *Pinnatum ſcutum.* Voyez Pannon.

Panonceau, ſignifie en pluſieurs lieux une giroüette, parceque les Seigneurs y faiſoient mettre leur Armes. On les nomme ainſi dans les vieux Titres. *Parma teſſeraria.* Les *pannonceaux* & giroüettes armoyez ſur les tours & faîtes des maiſons étoient autrefois des marques de Nobleſſe, & de maiſons de Gentilshommes.

Panonceau, ſe dit en pratique, des armes qui ſont aux placarts & aux affiches qu'on met aux portes des Égliſes, & des maiſons ſaiſies, pour annoncer les criées & les enchères, qui ſe feront de l'autorité du Roi, ou des Seigneurs en leur Juſtice. *Rei promulgandæ proſcriptio.* Les procès vèrbaux de criées portent toûjours, que les Sèrgens y ont mis des affiches ou *panonceaux*.

On appelle auſſi *panonceaux*, des écuſſons d'Armes que les Seigneurs font afficher à des poteaux dans les carrefours, & ſur les grands chemins, pour marquer le droit qu'ils ont de Juſtice & de Voirie, & pareillement des écuſſons qu'on met aux portes des maiſons qui ſont en ſauvegarde. *Scutum gentilitium.*

Dans l'Édit du Roi Philippes de l'an 1338. le *pannonceau* eſt appellé *pannichellus*. On l'appelle en quelque lieux *bannière*, & ſur tout dans le ſtile du Châtelet de Paris, où il y a des Regîtres qu'on appelle *des bannières*; c'eſt à dire, des publications. *Publicationes.*

PANSARD, arde. Qui a un grôs ventre, une grôſſe panſe. *Ventroſus, homo ventricoſus.* C'eſt un tèrme injurieux, & qu'on ne dit que pour reprocher à quelqu'un le défaut de ſa taille, ou ſa gourmandiſe. Quelques-uns diſent auſſi *panſu*.

PANSE, ou PANCE. ſ. f. Eſtomac, ventre gras & trop gros. *Venter, alvus, abdomen.* On lui a donné un coup de *panſe*.

> *Peut-on voir ſans courroux & ſans étonnement,*
> *Que des Religieux nez pour la pénitence,*
> *Loin de ſe contenter du plus ſimple aliment,*
> *Prennent tant de ſoin de leur* panſe? Baraton.

Ce mot eſt venu du nom que les Latins, & entre autres Plaute, ont donné aux boyaux grêles, qu'ils ont appellez *pantices*. Nicod dit que ce mot vient du Latin *pantex*. Ménage & Scaliger diſent auſſi que ce mot vient de *pantes*, ou de *panis* parceque c'eſt le

le lieu où ſe digère le pain. Borel le dérive de *panicium*, ou du Grèc πᾶν *tout*, & σάκκος, *ſac*.

PANSE, ſe dit auſſi du prémiér des quatre ventricules qu'ont les animaux qui ruminent. Il eſt fort grand. Sa tunique intérieure eſt couvèrte d'une infinité de petites éminences de différente figure ſèrrées les unes contre les aûtres, & ayant une fèrmeté une ſolidité qui empêche que la dureté des hèrbes non mâchées ne bleſſent la ſubſtance délicate du ventricule : car les hèrbes ſont ſoutenuës ſur ces éminences, comme ſi elles étoient ſur un gril pour recevoir la chaleur des éſprits ſortant de la tunique, qui les amortit & les diſpôſe à la coction. On l'appelle autrement l'*herbiér*, ou la *double*, en Latin *magnus venter*.

PANSE, ſe dit auſſi de la partie qui avance dans une lettre, ou caractère. On dit de celui qui ne ſçait pas écrire, qu'il ne ſçait pas faire une *panſe* d'a. *Qui nihil ſcit*.

PANSE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a plus grands yeux que grande *panſe*, c'eſt à dire, il ſe fait ſèrvir à manger beaucoup plus qu'il ne lui faut. *Gutturi & ventri addictus*. On dit auſſi, Après la *panſe* vient la danſe ; pour dire, qu'on veut avoir les plaiſirs de Vénus, après ceux de Bacchus. On dit auſſi, Grand mèrci *panſe*, à ceux qui vous donnent quelque chôſe, qu'il ne ſçauroient manger, ni mettre à profit. On dit auſſi, qu'il faut ſèrvir Dieu avant ſa *panſe* ; pour dire qu'il ne faut pas déjûner avant que d'aller à la Meſſe. On dit auſſi d'un ouvrage auquel on ne travaille point, qu'on n'y fait pas une *panſe d'a*. Si je voulois recevoir vos quatre mille livres, ſans faire aucune *panſe d'a*, ni œuvre de mes mains, vous ſeriez, &c. VOIT.

PANSER. Voyez PANCER.

PANTALON. ſ. m. Bouffon, ou maſcarade qui fait des danſes par haut, & des poſtures irrégulières & extravagantes. *Mimus ludio*.

PANTALON, ſe dit auſſi de l'habit que portent d'ordinaire ces bouffons ou maſques, qui eſt fait juſtement ſur la forme de leurs corps & tout d'une piéce depuis la tête juſqu'aux piéds. *Veſtis interior adſtrictior*. On appelle les *pantalons* de Veniſe, ceux qui portent des habits ainſi ſèrrez ſous leur robbes.

PANTALON, ſe dit auſſi d'un calçon, qui eſt tout d'une piéce avec les chauſſettes, ou d'un haut-de-chauſſes étroit qui tient avec les bas. *Interiora femoralia*. Un *pantalon* de chamois, de toile, &c.

Ce mot vient des Venitiens, qui portent cet habit, & qu'on appelle *pantaloni*, à câuſe de Saint *Pantaleon*, qui étoit autrefois leur Patron. MÉNAGE.

PANTALONADE. ſ. f. Éſpéce de danſe irrégulière & extravagante que danſent ordinairement les bouffons & les pantalons. *Saltatio vel tripudium mimicum*.

PANTALONADE, ſe dit auſſi de ces entrées & ſorties bruſques & irrégulières que fait un étourdi dans une compagnie ſérieuſe, & de toutes autres grimaces & poſtures, qu'on y fait contre la bienſéance. *Jocularis, vel facetus ingreſſus*, *Ridiculus*.

PANTELANT, ANTE. adj. Qui palpite, celui à qui le cœur bat trop fort, ſoit pour avoir trop couru, ſoit pour avoir eu quelque émotion extraordinaire par la peur, par la colère, &c. *Anhelans*.

PANTELER. v. n. Être pantelant. *Anhelare*. Il eſt de peu d'uſage.

Ce mot vient de l'Anglois *to pant*, qui ſignifie *haleter*.

PANTHÉES. ſ. m. pl. C'étoient chez les Romains des [illegible] compôſées de figures, ou de ſymboles de pluſieurs Divinitez réünies enſemble. *Multorum Deorum ſymbola*. Mr Baudelot prétend que les *Panthées*, & les Lares étoient la même chôſe. Le Père Joubèrt les appelle *Panthéons*. Il dit qu'il a remarqué des *Panthéons* ſur divèrſes médailles, & il dit que ce ſont des têtes parées, & ornées des ſymboles de pluſieurs Divinitez différentes.

PANTHÉON. ſ. m. Mot qui vient du Grèc, & qui ſignifie un Temple de l'ancienne Rome dedié à tous les Dieux. De πᾶν, *tout*, & θεός, *Dieu*. Le *Panthéon* n'avoit qu'une porte, & une ouvèrture en haut, par laquelle il recevoit le jour. Le *Panthéon* étoit large, élevé & de forme ronde, parcequ'il répréſentoit le monde. Ce fut M. Agrippa gendre d'Auguſte, qui fit conſtruire le *Panthéon*. Le Pape Boniface IV. a conſacré le *Panthéon* à la Vièrge, à tous les Saints & à toutes les Saintes du Paradis.

PANTHÈRE. ſ. f. Bête farouche, & cruelle que quelques-uns appellent la fémelle du léopard. *Panthera*. Elle eſt blanche, & a la peau marquetée de divèrſes couleurs, ou taches, que Pline appelle des *yeux*. Les Anciens ont dit que la *Panthère* étoit le ſeul animal, qui avoit une bonne ôdeur, & que cela lui ſèrvoit pour attirer les autres animaux.

PANTOCHÈRES. Tèrme de Marine. Ce ſont les cordes qui ſèrvent à rider, ou à roidir les aubans qui tiennent le mât, quand le vaiſſeau panche plus d'un côté que d'autre. *Funiculi contractorii*.

PANTOIMENT. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. Maladie d'un oiſeau qui eſt pantois ou aſthmé, qui a le poumon enflé. *Aſmaticus & pulmone laborans*.

PANTOIS, OISE. adj. Vieux mot qui ſignifioit, celui dont la réſpiration eſt empêchée par quelque aſthme ou fluxion. *Anxiè anhelans*.

Ton feu gregeois
M'a fait pantois. SCAR.

PANTOMÉTRE, ou HOLOMÉTRE. Inſtrument de Géométrie qui ſèrt à méſurer toutes ſortes d'angles, de longueurs, ou de hauteurs. *Pantometrum vel holometrum*. Il eſt compôſé de trois branches diviſées par degrez, & mobiles ſur deux demi-cèrles auſſi diviſez, qui ſont attachez ſur la bâſe. L'un de ces demi-cèrcles eſt auſſi mobile ſur ſa bâſe, & s'éloigne, ou s'approche de l'aûtre pour former toutes ſortes de triangles par le moyen deſquels on fait toutes les opérations de la Trigonométrie. Les Modèrnes en ont fait d'une autre manière. Il y en a entr'autres un nouvellement inventé par le S. Bullet Architecte du Roi qui en a fait un Traité.

PANTOMIME. ſ. m. Acteur, Comédien : Bouffon qui paroiſſoit ſur le théâtre des Anciens, & qui par des gèſtes, & par des poſtures répréſentoit toutes ſortes d'actions. *Pantomime* ſignifie un homme qui imite tout. ABLANC. *Pantomimus*. Le *Pantomime* eſt tout ſeul pluſieurs pèrſonnes. ID. L'Art du *Pantomime* eſt d'exprimer les mœurs, & les paſſions des hommes, & de contrefaire les deux contraires en un même moment. ID. La perfection du *Pantomime* eſt de répréſenter ſi bien ce qu'on jouë, qu'on ne faſſe ni gèſte, ni poſture qui n'ayent du rapport à l'action qu'on répréſente. ID. Il faut que le *Pantomime* ait une grande ſoupleſſe pour changer de viſage à chaque paſſion qu'il jouë, & ne faire aucun gèſte qui n'ait ſa raiſon. ID. Les bouffons Italiens ſont inimitables, & je ne ſçai ſi les Mimes & les *Pantomimes* des Anciens, ont eu beaucoup d'avantage ſur eux. S. ÉVR. Scaramouche étoit un bon *Pantomime*. Il faut que le ſpèctateur entende ſans parler tout comme ſi le *Pantomime* parloit. ABLANC.

PANTOQUIÉRES. ſ. f. Tèrme de Marine. Cordes qui font un entrelaſſement avec les haubans pour les tenir plus roides, & plus fèrmes, afin de mieux tenir le mât dans une tempête. *Funiculi cum ſcanſilibus intexti*.

PANTOUFLE. ſ. f. Chauſſure qu'on porte dans la chambre pour être à ſa commodité, qui n'a point de quartiérs qui couvrent le talon, & qui eſt d'étoffe plus délicate que le ſouliér, autrement *mule*. *Crepida ſolea*. On dit qu'un homme eſt en *pantoufles* & en bonnèt de nuit, lorſqu'il eſt retiré chez lui, qu'il ne veut plus voir le monde. On baiſe la *pantoufle* du Pape par humilité & vénération.

Nicod après Budée dit que ce mot vient du Grèc, πᾶν, & φελλὸς, qui ſignifie *tout liége*, parceque les *pantoufles* ordinaires ont des ſemelles de liége. Turnébe dit qu'il vient de *pedum inſula* : & Ménage avec plus de raiſon de *pantuflen* Alleman, qui ſignifie la même chôſe.

PANTOUFLES, en tèrmes de Manége, eſt une éſpéce de fèr à cheval forgé, enſorte qu'il eſt plus épais en dedans qu'en déhors, & va en talus du côté qu'il s'applique contre la corne, afin que l'épaiſſeur du fèr en dedans chaſſe le talon, & le pôuſſe en déhors. *Solea ferrea ad extra declivis*. Il ſèrt à rétablir les talons ſèrrez & encaſtelez.

On dit provèrbialement, qu'on iroit en *pantoufle* en quelque lieu ; pour exaggérer la beauté du chemin, ou la commodité qu'il y a pour y aller. On dit auſſi pour ſe moquer de celui qui croit s'être bien déguiſé, & qu'on reconnoît ; qu'il a mis ſon ſouliér en *pantoufle*.

PANTOUFLIÉR. ſubſt. maſc. Mot burleſque & factice qu'on ne trouve que dans le Lucien de Monſieur d'Ablancourt, & qui ſignifie, Qui a des pantoufles. *Crepidarius*. Dieu te gard, maître *pantouflier*.

PAO.

PAON, ou PAN. C'eſt ainſi qu'on le prononce. ſ. m. *Pavo maſculus*. Oiſeau qu'on nourrit dans les baſſecours, & dont la fémelle s'appelle *panne* ſelon quelques-uns, *paneſſe* ſelon quelques aûtres, & *panache* ſelon l'Académie. *Pavo fœmina*. Le *paon* a une grande queuë diverſifiée de pluſieurs couleurs, & remplie de pluſieurs marques en forme d'yeux. *Gemmantes pavonina penna*. Il a un petit bouquet comme un petit arbre chevelu ſur la tête. Un *paon* fait la roue pour ſe mirer dans ſa queuë, où brillent autant d'yeux qu'au ciel. *Rotat pavo*. On dit que le *paon* a la tête de ſèrpent, la queuë d'Ange, & la voix de diâble. On a répréſenté un homme

homme bien fait qui parle mal, par un *paön*, avec ces paroles: *Ut placeat, taceat.* BOUH. Tèrtullien dit du *paon*, qu'il change de queuë toutes les fois qu'il la remuë. Le *paon* à l'entrée du printems étale avec plus de magnificence l'or, & l'azur de ſes aîles, & diſpute avec le printems à qui produira de plus belles chôſes. ABLANC. Le *paon* ſe mire dans ſes plumes, dont l'éclat eſt redoublé par celui de la lumière, qui ne ſe contente pas d'embellir ſes couleurs; mais qui les multiplie. ID.

Ce mot vient de *paun*, qui en langage Cèltique ou Breton ſignifie la même chôſe.

Le *paon* eſt l'oiſeau qui étoit conſacré à Junon chez les Payens. Ils ont feint qu'on avoit tranſporté les yeux d'Argus ſur la queuë du *paon*. Scaligèr dit que la chair de *paon* ne ſe corrompt jamais, & qu'il l'a éſſayé. Saint Auguſtin traittant de la réſurrèction, apporte cet éxemple pour montrer qu'il y a de cèrtains ſecrèts dont on ne peut ſçavoir la raiſon; car il a la chair blanche comme les aûtres oiſeaux; il mange des ſèrpens, & d'aûtres chôſes fort corruptibles; & il a la chair fort preſſée & fort ſolide.

En tèrmes de Blâſon on appelle un *paon roüant*, lorſqu'il étale ſa queuë, & qu'il eſt répréſenté de front. *Pavo rotans.*

PAONNEAU. ſ. m. C'eſt le petit d'un paon. C'eſt un manger fort délicat. Nous mangeâmes d'éxcellens *paonneaux*. *Pavunculus.*

PAP.

PAPA. ſ. m. Tèrme dont les enfans ſe ſèrvent pour appeller leur père. Un *papa* mignon. Ils appellent auſſi leur grand *papa*, leur grand-père.

PAPA, eſt auſſi un nom que donnent prèſque tous les peuples Orientaux à leurs Souverains Prêtres. On a auſſi trouvé des *Papas* dans l'Amérique: & ſur tout au Pérou on appelle *Papas*, les Prêtres qui vont s'agenouiller devant le Soleil & la Lune, & ſe tournent le matin vèrs le Levant, & le ſoir vèrs le Couchant, pour leur demander leurs nécéſſitez.

On croit que ce mot vient des anciennes inſcriptions Latines, comme *Pater Patriæ*, & *Pater Patrum*. D'aûtres le dérivent du Grèc πάππος, *avus*, *grand-père*, ou de *pappas*, qui ſignifie *père nourriciér*. Le Grand Prêtre des Méxiquains s'appelloit auſſi *Papa*, & c'étoit lui qui ouvroit le ſein des hommes qu'on ſacrifioit, & qui étoit tenu chez eux en grande vénération. En pluſieurs Royaumes d'Orient les Indiens appellent auſſi *Papas* les Grands Prêtres de leur Religion, comme dit Joſeph Acoſta. Les Éthiopiens appellent auſſi *Papas* les Prêtres: & les Clèrcs ont été appellez *Papas* en différens tems.

PAPABLE. adj. m. *Eligibilis.* Propre a être élû Pape, il n'a d'uſage qu'en parlant des Prélats, ſur tout des Cardinaux qu'on regarde comme pouvant parvenir à la Papauté: C'eſt un ſujèt *papable*, *très-papable*.

PAPAL, ALE. adj. Qui concèrne, qui regarde le Pape. Le Siége *Papal*, la dignité *Papale*, tèrre *Papale*.

PAPAS. ſ. m. Sorte de racine qui croît ſous tèrre au Pérou, & dont la bulbe reſſemble aux châtaignes. *Tubera Peruviana.* Lorſqu'elle eſt cuite, elle approche du goût d'une châtaigne bouillie.

PAPAT. ſ. m. Dignité du Pape, & le tems de ſa durée. *Papatus, vel ſuprema dignitas Pontificalis.* On dit par une phrâſe Italienne, *Gaudere il Papato*; pour dire, qu'il faut joüir en paix des biens, des honneurs & dignitez où l'on eſt parvenu.

PAPAUTÉ. ſ. f. C'eſt auſſi la dignité du Souverain Pontife. Il eſt parvenu à la *Papauté* par le commun ſuffrage des Cardinaux. La *Papauté* doit beaucoup aux Papes Léon I. Nicolas I. & Grégoire I.

PAPAYA, ou PAPAYER. ſ. m. Arbre qui ſe trouve aux Iſles Antilles. Il croît ſans branches, de la hauteur de quinze à vingt piéds, gros à proportion, creux, & ſpongieux au dedans. Ses feüilles ſont diviſées en trois pointes, à peu-près comme celles du figuier, attachées à de longues queuës groſſes comme le pouce, qui ſortent de la cime de l'arbre & ſe recourbent en bas. Ses fleurs approchent de celles du jaſmin, & ont une bonne ôdeur. Ses fruits ſont ronds, de la groſſeur d'un coin: ils naiſſent à l'entour du tronc, auquel ils demeurent attachez, n'ayant que des queuës fort courtes, de même que les fleurs. Dutèrtre l'appelle *papayer femelle*. Il y a une autre éſpéce de *papayer* que Dutèrtre appelle *papayer mâle*, dont les fleurs & les fruits ſont attachez à de longues queuës. Il y a une troiſiéme éſpéce de *papayer*, qui ſe trouve particulièrement en l'Iſle de Sainte Croix. Il eſt plus beau & plus chargé de feüilles. Mais ce qui le fait éſtimer davantage, c'eſt ſon fruit qui eſt de la groſſeur d'un melon, & de la figure d'une mammelle; d'où vient que les Portugais l'ont nommé *mamao*: il a une chair fèrme qui ſe conppe par tranches comme le melon, & qui eſt d'un goût délicieux, ſon écorce eſt d'un jaûne mêlé de quelques lignes vèrtes, & au dedans il eſt rempli d'une infinité de petits grains ronds, gluans & molaſſes. Ce fruit fortifie l'éſtomac & aide à la digeſtion: Quelques uns le mangent comme il vient de l'arbre; mais les delicats le préparent avec du ſucre, & en font une ſorte de marmelade qui eſt fort agréable à la vuë, & d'un goût éxcellent. Cluſius & Marcgrâve l'appellent *mamœra fœmina*, & Bontius, *arbor milonifera, papaio vulgò dicta.* M. de la Loubère dans ſa Rélation du Royaume de Siam en fait mention ſous le nom de *melon de Siam*.

PAPE. ſ. m. Le Chèf de l'Égliſe univèrſelle. On appelle le *Pape*, Sa Sainteté, Nôtre S. Père le *Pape*. Des Bulles du *Pape*; des Brèfs du *Pape*. Le *Pape* eſt le ſeul qui admèt des réſignations en faveur, à cauſe qu'elles ſentent la ſimonie. Dans le Concile de Latran tenu ſous Innocent III. le *Pape* fut déclaré *Ordinaire des Ordinaires*.

Ce mot vient du Latin *Papa*, qui a été dit par abrégé de *Pater Patrum*, ainſi eſt-il appellé ſouvent par Yves de Chartres, parcequ'il eſt l'Évêque des Évêques. Ce mot a ſignifié auſſi en Latin, *admirabilis major cuſtos, pædagogus qui ſequitur ſtudentes*, ſelon Iſidôre & Papias.

Le Père le Cointe dans ſes Annales a remarqué qu'autrefois on donnoit le titre de *Pape* à tous les Évêques, comme on voit dans S. Cyprien, S. Jérôme, S. Grégoire, S. Auguſtin, & ſur tout dans Sidonius Apollinaris. On les traittoit auſſi de Sainteté & de Béatitude, & leur Égliſe de Siége Apoſtolique; & que ç'à été ſeulement à l'onziême ſiécle que Grégoire VII. ordonna dans le Synode de Rome, que le titre de *Pape* appartiendroit ſeulement a l'Évêque de Rome, comme une prérogative, & une diſtinction particulière.

On a dit qu'il y a eu une *Papeſſe* Jeanne, c'eſt une opinion qui a été combatuë, & déffenduë par pluſieurs Sçavans. Cette tradition eſt peut-être venuë de ce que le Pape Jean VIII. eut aſſez de foibleſſe pour redonner à Photius ſa communion, & le reconnoître pour vrai Patriarche; car de là il fut appellé femme, de même que ce Prince qu'on appella le Roi Marie, parce qu'il ſe laiſſoit gouvèrner par la Reine Marie ſa femme. M. Spanheim Profeſſeur en Théologie à Leide a écrit il n'y a pas long-tems fort amplement ſur ce ſujèt. Il prouve que c'eſt une queſtion de fait très-problématique.

PAPE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cet homme eſt ſèrvi comme le *Pape*; pour dire, qu'il eſt bien ſèrvi. On dit, Nous aurions fait un *Pape*, à celui qui a eu en même tems que nous la même penſée. On dit qu'un homme eſt fantaſque comme la mule du *Pape*, parce qu'on dit qu'elle ne boit & qu'elle ne mange qu'à ſes heures. On dit auſſi d'un homme réſolu à ſe tenir fèrme en quelque poſte, qu'il n'en branleroit pas pour le *Pape*.

PAPEFIF DE NAVIRE. C'eſt, ſelon Pomey, La partie ſupérieure d'une voile. Voyez PAQUEFIC. *Majus velum mediani mali*

PAPEGAI. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *perroquet*. *Pſittacus.* Maintenant il ſignifie un oiſeau de carte ou de bois qu'on met au bout d'une pèrche ponr ſèrvir de but à ceux qui tîrent de l'arc & de l'arquebuſe, qui donnent un prix à celui de leur compagnie qui l'abat. On l'appelle en quelques endroits le *Papegault*.

PAPELARD, ARDE. adj. Hypocrite, faux dévot. *Palpator.* On le dit auſſi, d'un homme ruſé, adroit, careſſant; de celui qui flatte, qui amadouë avec de belles paroles à deſſein de tromper. Ce mot ſignifioit autrefois *begayeur*, qui avoit la langue graſſe, qui parloit avec difficulté, comme les enfans qui ne peuvent dire que *papa*.

Du Cange croit que ce mot vient d'un flatteur, qui à chaque moment fait des admirations & éxclamations avec ce tèrme Latin. *Papa!*

PAPELARDISE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *hypocriſie*, & dont on ſe peut encore ſèrvir dans le Burleſque. *Hipocriſis.* Nous vîmes que ſon fait étoit *papelardiſe*. LA FONT.

PAPELINE. ſ. f. Étoffe dont la chaîne eſt de ſoye, & la trême de fleuret, qui ſe fabrique à Avignon tèrre Papale, d'où elle a pris ſon nom. *Pannus textus ex ſerico & filo.* Elle a demi-aune ou cinq octaves de largeur, & doit avoir une liſière d'un ſeul côté de l'étoffe de différente couleur à la chaîne, pour la diſtinguer des étoffes de pure ſoye.

PAPELONNÉ. adj. Tèrme de Blâſon, *Lunatus*, qui ſe dit d'une répréſentation en forme d'écailles ou de demi-cèrcles qu'on fait ſur un Écu, comme pluſieurs rangées de tuiles ou d'ardoiſes ſur une couvèrture, dont les bouts tîrent vèrs le chèf, & les demi-cèrcles vèrs la pointe. Le plein de ces écailles tient lieu de champ, & les bords de piéces & d'ornement.

PAPERASSES. ſ. f. plur. Vieux papiérs qui ne ſèrvent plus à rien.

rien. *Charta rejectanea.* On a ôté tous les bons papiérs de cet inventaire, on n'a laiſſé que des *paperaſſes.*

PAPERASSER. v. n. Ce mot ſe trouve dans Scarron pour, Faire écriture ſur écriture, écrit ſur écrit. *Inepté & continuò ſcribere.*

Nul d'eux ne peut ſe paſſer,
D'inceſſamment paperaſſer. SCAR.

PAPESSE. ſ. f. Voyez PAPE.

PAPETERIE. ſ. f. Lieu où on fait le papiér. Les *papeteries* d'Ambèrt en Auvèrgne ſont les plus belles de France, à cauſe de la clarté & abondance des eaux. *Chartaria.*

PAPETIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. *Chartarius.* Qui fait, ou qui vend le papiér. Maître *Papetier.* Compagnon *Papetiér.*

PAPETIÉR FORAIN. C'eſt un Marchand *papetiér* qui fait faire ſon papiér hors de Paris, qui l'y amene, & le vend aux aûtres Marchands & Mèrciérs de la ville.

PAPETIÉR COULEUR. Les Artiſans qui font le carton, & que l'on appelle *Cartonniérs*, s'appellent, entre eux *papetiér-couleurs.*

PAPIÉR. ſ. m. Feüille mince & artiſtement faite ſur laquelle on écrit. *Charta, parpyrus.* On le fait en France avec du vieux drapeau. Il eſt blanchi & haché ſi menu avec l'aide des moulins, qu'il ne paroît que comme de l'eau trouble. On léve la ſupèrficie avec un moule fait de fil de fèr très-délié, on l'égoute, on le laiſſe ſecher, & on le colle, afin qu'il ne boive point. A la Chine le *papiér* eſt fait de ſoye. Les Anciens ſe ſèrvoient de l'écorce d'une plante qui croît en Égypte qu'on nommoit *papyrus*, d'où eſt venu le nom du *papiér.* On en faiſoit auſſi des voiles, des cordages, des habits, des couvèrtures, &c. comme enſeignent Théophraſte & Pline. Aux Maldives il y a un arbre appellé *macarequeau*, dont la feüille eſt longue d'une braſſe & demie, & large d'un piéd, ſur laquelle les habitans écrivent. Ils en font des livres qui durent autant que les nôtres. Les Turcs ſont ſi ſupèrſtitieux, à ce que dit Buſbecq, qu'ils ne veulent profaner aucun *papiér*, mais le ſèrrent fort proprement, parce qu'on y peut écrire le nom de Dieu. Les Anciens donnoient divèrs noms au *papiér*, ils l'appelloient *Auguſte, Livien, Claudien, Faunien, Amphitheatrique*, ſuivans les divèrſes longueurs qu'il avoit, ou les divèrs uſages où on l'employoit.

Le *papiér* ſe vend à la main *Scapus*, & à la rame, *Chartarum ſcapi viceni.* Il y a du *papiér* fin, du *papiér* réglé, lavé, doré, pour écrire des lettres; du *papiér* à chaſſis, & du *papiér* pour les Imprimeries. Les livres en grand *papiér* ſont des livres qui ont de plus grandes marges que ceux qui ſont en petit *papiér*, quoiqu'ils ſoient de la même impreſſion.

Les Imprimeurs appellent *papiér blanc*, le prémiér côté de la feuille qu'on couche ſur la forme. Nous commençons le *papiér blanc. Charta alba.*

Le *papiér gris*, ou *brouillard*, eſt du *papiér* qui n'eſt point collé, du *papiér* qui boit, & qui ſèrt à filtrer pluſieurs liqueurs. On appelle auſſi du *papiér brouillard*, celui qui ne ſèrt plus de rien, ou non écrit. *Charta bibula.*

On appelle auſſi *vieux papiérs*, les *papiérs* écrits qui ne ſèrvent plus de rien, des maculatures d'Imprimeries qu'on vend aux Beurrières, aux Épiciérs pour faire des cornèts ou enveloppes.

Le *papiér bleu*, eſt un autre *papiér* qui ſèrt aux Marchands à envelopper quelques marchandiſes, comme les pains de ſucre, les piéces de toile, &c. *Charta inciſura.* De là vient que *Mettre en papiér* ſignifie parmi eux, Envelopper des marchandiſes dans du *papiér.* Du *papiér à carter*, c'eſt celui qui eſt ſans marque pour faire des cartes.

Le *papiér marbré*, eſt un *papiér* peint de divèrſes couleurs, qui ſe fait en appliquant une feuille de *papier* ſur de l'eau où l'on a jetté pluſieurs couleurs détrempées avec de l'huile ou du fiél de bœuf. *Charta variis coloribus picta.* Elle en empêche le mélange, & ſelon la diſpoſition qu'on leur donne avec un peigne, on fait les ondes & les panaches.

Au Palais on appelle du *papiér timbré*, du *papiér marqué*, ou *formulé*, le *papiér* qui eſt marqué d'une cèrtaine marque royale; ſur lequel il eſt pèrmis d'écrire tous les actes, éxpéditions & procédures de Juſtice. *Papyrus ſignata.*

On appelle auſſi un *papiér volant*, celui qui ne fait aucune foi, qui n'a aucune autorité en Juſtice. *Charta dejectaria.* Ce n'eſt qu'un *papiér volant*, qui ne peut être conſideré en Juſtice. PAT.

On appelle *papiér de compte*, le grand *papiér* ſur lequel on écrit les grôſſes des comptes, les écritures des Avocats qu'on appelle *rolles doubles. Chartula rationaria.* On appelle des éxpéditions en *papiér*, les copies ou procédures qui ne ſe délivrent point en parchemin.

PAPIÉR, ſe dit auſſi de ce qui eſt écrit, par oppoſition à un diſcours prononcé, ou à ce qui eſt réel & effectif. Cette Oraiſon funébre a paru belle dans la chaire, mais ſur le *papiér* on y a bien trouvé à redire. *Hæc oratio funebris viſa eſt elegans in cathedra; at vero non eadem in papiro.* Cette machine paroît fort belle ſur du *papiér*, mais je doute qu'elle réüſſiſſe en grand étant miſe en œuvre.

PAPIÉR, ſe dit auſſi des livres journaux des Marchands, *Diarium, calendaria, tabula*, des regîtres, & aûtres où l'on écrit ſa recepte & ſa dépenſe: & en ce ſens on dit un *papiér cenſiér*, ou un *papiér tèrrier. Clientelarum index, charta.* Les *papiérs terriérs* ſont auſſi les regîtres qui contiennent les aveus & dénombremens, les reconnoiſſances faites par les vaſſaux & tenanciérs des droits & redevances qu'ils doivent au Seigneur.

PAPIÉRS, en pluriel, ſe dit de tous les titres & enſeignemens d'une maiſon, quoique la plûpart ſoient en parchemin. *Tabulæ.* Tous les *papiérs* qui juſtifient cette dîme ſont au tréſor d'une telle Abbaye. Un bon Plaideur qui voyage par eau envoye ſes *papiérs* par tèrre, afin qu'ils ſoient en plus grande ſûreté. On a ſcellé tous les *papiérs* de cette ſucceſſion.

PAPIÉRS. Ce mot au pluriér ſignifie auſſi quelquefois des Manuſcrits. *Manuſcripta.* Après la mort de M. Paſcal on trouva quelque *papiérs*, qu'on fit imprimer auſſi-tôt.

PAPIÉR, en général parmi le peuple, ſe dit de toute ſorte de procédure & de *papiér* écrit. Un païſan dit à ſon Procureur, On m'a donné hièr ce *papiér*, voyez ce qu'il chante.

PAPIÉR, ſe dit encore d'une plante qui croît en Égypte ſur le bord du Nil, & qui pouſſe quantité de tiges triangulaires hautes de ſix ou ſept coudées. Ses feüilles ſont longues comme celles du roſeau. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines diſpôſées en bouquèts ſèrrez aux ſommitez des branches. Ses racines ſont ligneûſes, groſſes, noüées comme celles des roſeaux, d'une ôdeur & d'un goût ſemblables à l'ôdeur & au goût du ſouchet. En Latin *papyrus Nilotica ſive Ægyptiaca.* C. BAUH. Les Anciens faiſoient de l'écorce de cette plante des feüilles ſur leſquelles ils écrivoient. Avant que le blé & les aûtres fruits fuſſent en uſage, ils s'en nourriſſoient. Elle leur fourniſſoit auſſi de quoi faire des habits, des barques, des utenciles de ménage, des couronnes à leurs Dieux, & des ſouliérs à leurs Prêtres. Sa racine leur ſèrvoit de bois. Les Chirurgiens employent ſes feüilles pour tenir les playes ouvèrtes, & pour les dilater. Quelques-uns dérivent le mot de papyrus du Grèc *πῦρ, feu*, à caûſe que cette plante s'enflâme aiſément.

PAPIÉR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cela eſt réglé comme un *papiér* de Muſique. *Ad amuſſim diſpoſitus.* On dit d'un méchant drap qui ſe déchire aiſément; que ce n'eſt que du *papiér*, du *papiér* moüillé. On dit que le *papiér* ſouffre tout, pour dire, que qand un homme dreſſe tout ſeul un acte, il y met tout ce qu'il lui plaît. On dit auſſi, qu'un homme eſt riche en *papiér*, que tout ſon bien eſt en *papiér*; pour dire, qu'il a du bien litigieux, ou du bien en cédules, & qu'il n'a point d'immeubles dont il joüiſſe en paix. On dit auſſi, Ôtez cela de vos *papiérs*; pour dire, Vous vous trompez de croire une telle chôſe. On dit auſſi, Il lui faut fournir d'ancre & de *papiér*, à celui qui demande beaucoup de chôſes qu'on n'eſt pas obligé de lui donner. On dit auſſi, que le parchemin eſt plus fort que le *papiér*; pour dire, que les titres & obligations en parchemin ſont plus forts que les promeſſes chirographaires. On dit auſſi, qu'un homme eſt écrit ſur les *papiérs* d'un aûtre; pour dire, qu'il eſt débiteur de quelques ſommes. On dit auſſi, qu'il eſt écrit ſur le *papiér* rouge; pour dire, Il a choqué quelque puiſſant, qui attend à ſe venger de lui à la prémière occaſion qu'il en trouvera. Ce provèrbe vient de ce qu'il y a eu au Grèffe du Parlement un Livre couvèrt de baſane rouge, dans lequel on enregitroit les défauts, & ſi on ne ſe préſentoit dans trois jours, on pèrdoit ſa caûſe avec dépens.

PAPILLON. ſ. m. Petit inſecte volant qui vient des chenilles, ou des vèrs, qui a ſix piéds & deux aîles. *Papilio.* Morin le Fleuriſte a obſèrvé curieûſement pendant pluſieurs années, que chaque plante avoit ſa chenille & ſon *papillon* particuliér. Il en a nourri éxprès une infinité ſous des cloches de vèrre, qu'il a fait enſuite déſſiner ſur du vélin.

Swammèrdam a décrit 114 éſpécées de *papillons* de nuit avec leurs nymphes dorées. Il y en a de tout unis, de vèlus, de colorez & de tranſparans. Il les appelle en Latin *papilio nocturnus* ou *phalena.* Aldrovandus en décrit 118 ſortes. Monfet en répréſente de 86 ſortes; Hoeſnagel de 50. Godart de 77 ſortes de ceux qui volent de jour, & huit qui volent de nuit. Il y a des *papillons* qui ſe forment de ces vèrs qui mangent le papiér, les étoffes & les feüilles des arbres, entre leſquels il y en a quelques-uns qui portent leur maiſon de même que les tortuës. Les mâles des *papillons* ont des aîles, & la femelle n'en a point. Il y en a dont les aîles

aîles reſſemblent à des plumes; & les marques qu'on apperçoit ſur les *papillons* en général ne viennent que des petites plumes dont elles ſont couvertes, qui ont diverſes ſtructures. Il y a des *papillons* qui volent toûjours tout droit, & pour cela ils ont une queuë un peu plus longue, & les aûtres ont un mouvement oblique. Le *papillon* n'eſt pas ſeulement enfermé dans la chenille, comme un animal dans l'aûtre; mais la chenille eſt le *papillon* même revêtu d'une membrane qui nous cachoit tous ſes membres. Proche la tête du *papillon* ſont ſes deux cornes. Un peu plus bas ſont ſes deux aîles ſituées aux deux côtez. Un peu au deſſous on voit les quatre piéds, & entre les jambes & les aîles on découvre ſa petite trompe qui paroît fort étenduë. Ses aîles ont des veines qui ſont comme autant de canaux qui répandent l'humeur qui les fait croître, & qui ſont pèrceptibles à la vuë. Il y en a dont les aîles ſont parſemées comme de pèrles & des diamans dans un ordre regulier, dont l'éclat ſurpaſſe celui des queuës de paon & les couleurs de l'arc-en-ciel. Les Naturaliſtes ont obſèrvé qu'un *papillon* de vèr à ſoye fait 130 vibrations dans le coït, comme il eſt porté dans les Journaux d'Anglettère.

Ce mot vient de *papilio*, qui ſignifie la même chôſe en Latin.

On dépeint en Armoiries les *papillons* avec les aîles étenduës; & on les appelle *miraillez*, quand ils ont pluſieurs marques ou miroirs qui ſont d'aûtre couleur que les aîlerons. *Alæ variatæ vel diſcolores.*

On dit provèrbialement, qu'un homme court après les *papillons*, ou qu'il vole les *papillons*, quand il s'amuſe à des bagatelles. On dit qu'il vient comme un *papillon* ſe brûler à la chandelle, quand il devient ſottement amoureux, ou quand il quitte un azyle pour ſe faire prendre. Delà vient qu'on dit auſſi, Il eſt ſot comme un *papillon*.

PAPILLONNER. v. n. Ce mot eſt tout nouveau, & ne ſe trouve encore dans aucun autre Dictionnaire. Il ſignifie, Être toûjours dans le mouvement dans l'action à la manière des *papillons*, qui ne ſont jamais plus d'un moment dans une même place. *Volitare, agitari, exagitari.* Madame des Houlières s'en eſt ſèrvie en ce ſens dans ſon Épitre à Madame d'Uſſé, dont elle dit qu'elle *papillonne* toûjours.

PAPILLOTAGE. ſ. m. Tèrme de Pèrruquiér. *Crinium glomeratio.* Ce ſont les papillotes de quelque friſure ou de quelque pèrruque. Faire ou défaire un *papillotage*.

PAPILLOTE. ſ. f. Paillette d'or & d'argent dont on releve les habits en broderie, *Glomeratio.*

PAPILLOTE, eſt auſſi un petit morceau de papiér où de tafetas dans lequel on enfèrme les cheveux, afin qu'ils ſe tiennent friſez. *Glomus, glomeramen chartaceum.*

PAPILLOTER. v. act. Tèrme de Pèrruquiér. Mettre des cheveux en papillotes. *Glomerare, glomeratim colligere. Papilloter* une pèrruque.

PAPIN. ſ. m. Mot vieux & provincial, au lieu duquel on dit à Paris *bouillie*. *Puls.* Faite manger du *papin* à cet enfant. Voyez BOUILLIE.

PAPYRUS. ſ. m. Plante qui croît en Égypte le long du Nil. *Papyrus, vel Papyrum.* Les Anciens ſe ſèrvoient de l'écorce de ſes tiges pour faire des feüilles ſur leſquelles ils écrivoient. On l'appelle auſſi *papiér*. Voyez PAPIÉR.

PAPISME. Tèrme injurieux dont les Proteſtans ſe ſèrvent quand ils parlent de la Religion Catholique.

PAPISTE. adj. m. & f. Tèrme odieux dont les Proteſtans ſe ſèrvent pour déſigner les Catholiques.

PAPOLATRE. ſ. m. Tèrme injurieux, pour dire, Qui adôre le Pape. Les Luthériens, & les Calviniſtes appellent les Catholiques *Papolâtres*.

PAQ.

PAQUE. Voyez PASQUE.

PAQUEBOT, ou BAQUEBOUT. ſ. m. Vaiſſeau de paſſage pour les paſſans & Meſſagers. *Tabellaria navis.* Il y en a un qui travèrſe d'Anglètèrre tous les jours de Douvres à Calais qui ſèrt de Meſſager d'Anglètèrre en France.

PAQUEFIC. ſ. m. Tèrme de Marine. On diſoit autrefois *papeſiſ*, & on dit auſſi *pacſi*, ou *paſi*. *Decumanum velum, artemon.* C'eſt le nom qu'on donne aux deux baſſes voiles. La grande voile qui tient à la croiſée du milieu du grand mât, s'appelle le grand *pacſi*. La panſe en eſt le milieu, qui s'avance quand elle a le vent dedans. Le petit *pacſi* ou *paſi* du bourſet eſt la voile de miſaine. *Epidromon, velum ad puppim.* Être aux deux *pacſics*, c'eſt être aux deux baſſes voiles.

PAQUERETE. ſ. f. Sorte de plante qu'on appelle en Latin *bellis*, & dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qu'on nomme *petite paquerette ſauvage*, en Latin *bellis ſylveſtris minor*, pouſſe quantite de feüilles, un peu graſſes, veluës, oblongues, arrondies vèrs leur extrémité, dentelées fort légèrement. Il s'éleve d'entr'elles pluſieurs pédicules menus, ronds, qui ſoutiennent chacun une fleur radiée, dont le milieu eſt jaûne, & le tout de couleur blanche ou rouge. Ses racines ſont des fibres déliées. Cette plante eſt très vulnéraire, propre pour emporter les obſtructions, pour fondre le ſang épaiſſi par un air trop froid, & pour faciliter la circulation. Elle eſt appellée *paquerette*, ou *paquette*, parce qu'elle fleurit vèrs le tems de Pâques.

PAQUET. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs hardes ou papiérs qu'on joint, qu'on lie, qu'on coud, ou qu'on enveloppe enſemble. *Sarcina faſcis.* On fait des *paquets* des menus meubles, quand on déménage; des *paquets* de menu linge, de ſèrviettes, quand on les met au blanchiſſage; des *paquets* de lettres, quand on en envoye pluſieurs enſemble à une même pèrſonne. On vend les petits livres par *paquets* dans les encans & inventaires. On dit auſſi, que le *paquet* de Londres, d'Amſtèrdam, n'eſt pas encore arrivé; pour dire, qu'on n'a pas encore vû le courier de ces Provinces. Il a porté le *paquet* du Roi.

Ce mot vient de l'Alleman *pack*, qui ſignifie la même chôſe. D'aûtres le dérivent de *pactum*, d'où l'on a dit auſſi *compactum*. La vraye origine de ce mot François vient de la langue Cèltique ou Bas Breton, qui appelle les chôſes enveloppées enſemble *eur paquet*.

On dit figurément, qu'on a donné le *paquet* à une pèrſonne: pour dire, qu'on lui a donné ſon congé; & qu'elle doit faire ſon *paquet* pour s'en aller, pour déloger. *Sarcinas collige.*

PAQUET, ſe dit auſſi de cèrtaines accuſations dont on charge quelqu'un, des ordures qu'on n'ôſe nommer. *Sarcina diffamatoria, inhoneſta.* Cette fille ſe ſentant grôſſe a donné le *paquet* à un tel, elle l'en a accuſé. Quand il a été ſe baigner il a laiſſé voir ſon *paquet*.

PAQUET, ſe dit encore d'une réplique, ou d'une raillerie ingenieûſe qu'on fait à quelqu'un. *Dicterium ingenioſum.* Ce Satyrique eſt à craindre, il donne à châcun ſon *paquet*. S'il vous réplique il vous donnera vôtre *paquet*

On appelle *porte-paquet*, un indiſcrèt qui va reporter à quelqu'un ce qu'on a dit contre lui en une compagnie. *Suſurro.*

PAQUET, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il faut haſarder le *paquet*; pour dire achever l'aventure qu'on a entrepriſe. *Periculum ſubeundum eſt.* On dit auſſi à un boſſu, qu'il porte ſon *paquet*, pour lui reprocher qu'il a une boſſe ſur le dos.

PAQUETER. v. act. Mettre quelque chôſe en paquets. *In ſarcinam colligere.* Il eſt moins en uſage que ſon compôſé *empaqueter*.

PAQUETTE. ſ. f. Plante qu'on appelle aûtrement *marguerite* ou *paquerete*. *Bellis.* Voyez PAQUERETE.

PAQUIS. Voyez PASQUIS.

PAR.

PAR. Prépoſition dont on ſe ſèrt en pluſieurs occaſions & ſignifications. *Per, pre, in, à, ab.* Tout *par* amour rien *par* force. *Omnia per amorem nihil per vim.* Il a été bleſſé *par* un tel, *par* haſard, *par* ſa faute, *par* veangeance. Il a eû cela *par* le moyen, *par* la faveur d'un tel, *par* telle raiſon. Il m'a juré *par* ſa foi, *par* ſa part du Paradis. Il eſt venu *par* eau, *par* la diligence. *Par* manière de parler, d'aquit. Il eſt toûjours *par* voye, & *par* chemin. Il prend Dieu *par* tous les côtez. Il ſe laiſſe mener *par* ſa femme, *par* le nez. Il a coupé cela *par* piéces. Il l'a jetté *par* tèrre. Il eſt ſorti *par* la pluye. Il s'eſt répandu un bruit *par* ci, *par* là. *Rumor divagatus eſt hac, illac.* Cela lui appartient en tout & *par* tout. Il a des dettes *par* deſſus la tête. On dit *par* tout. *Dicunt ubique.* C'eſt *par* trop l'outrager. Il a eu le foüet *par* les carrefours. Il dit *par* fois la vérité. *par* ci-devant, *par* ci-après. Cette place a été priſe *par* compoſition. On dit, Croix de *par* Dieu, A de *par* ſoi, a. Somme par ſoi. On dit auſſi, *par* bleu, & *par* bieu, en faiſant ſemblant de jurer. *Par* vôtre pèrmiſſion. *Pace tua*, De *par* le Roi, & en mille aûtres rencontres ſemblables.

On dit auſſi, *par fois*; pour dire, *Quelquefois. Aliquando, aliquoties. Parceque, paraventure, pardevant. Quia, fortè, caſu, ante*, &c.

PARABOLE. ſ. f. Inſtruction allégorique fondée ſur quelque chôſe de vrai ou d'apparent de la nature ou de l'hiſtoire, dont on tire quelque moralité par la comparaiſon de quelque aûtre chôſe qu'on veut faire entendre au peuple. *Parabola, ſimilitudo, allegoria.* JÉSUS-CHRIST enſeignoit les Juifs en leur parlant par *paraboles*. La *parabole* des cinq Vièrges ſages, & des cinq imprudentes. On a traduit en vèrs les *paraboles* de l'Évangile. On appelle auſſi les *paraboles* de Salomon, le Livre des Provèrbes.

PARABOLE. Tèrme de Géomètrie, eſt une figure ronde, étroite par

par en haut, & large par en bas, qui ſe fait par la ſection du cône, lorſqu'un plan le coupe parallélement à un de ſes côtez, de ſorte que d'un même point du cône on n'en ſçauroit décrire qu'une ſeule. *Parabola.* Toutes les aûtres ſections qui ſe font en dedans de ces parallèles, s'appellent *élipſes. Ellipſes.* Celles qui ſe font en dehors ſont des *hyperboles. Hyperbola.* Elle eſt de grand uſage en Optique pour faire des miroirs ardens.

PARABOLIQUE. adj. Qui tient de la parabole. Diſcours *parabolique. Parabolicus ſermo.* Miroir *parabolique. Speculum parabolicum.*

PARACENTÈSE. ſ. f. Opération de Chirurgie, qui conſiſte dans une petite ouvèrture qu'on fait au bas ventre, lorſqu'il y a des eaux dans ſa capacité, ou entre les tégumens. *Paracenteſis.* Les Anciens ſe ſèrvoient de lancette, mais les Modèrnes ſe ſèrvent du trocar, qui eſt un poinçon accompagné de ſa canule: *Diſcerniculum tubulatum.* L'ouvèrture ſe fait trois ou quatre doigts au deſſus du nombril, & à côté pour éviter la ligne blanche. On tire les eaux à divèrſes repriſes, afin de ménager les forces du malade, & on fait une nouvelle piqueure toutes les fois qu'on en veut tirer. La *paracenteſe* réüſſit fort rarement, parce qu'en vuidant les eaux par ſon moyen, on n'emporte pas la câuſe du mal.

Ce mot vient de deux mots Grècs παρὰ, *avec*, & κεντεῖν, *piquer.*

PARACHEVEMENT. ſ. m. Fin, pèrfection d'un ouvrage. *Perfectio, finis, abſolutio, conſummatio operis.* Il faut bien encore employer trois années pour le *parachevement* de cet édifice. Il y a long-temps qu'on attend le *parachevement* du Dictionnaire de l'Académie.

PARACHEVER. v. act. Tèrminer; mettre fin à quelque ouvrage, le rendre fait & parfait. *Exequi, efficere, abſolvere; terminare, perficere, conſummare opus.* Ce bâtiment ne ſera *parachevé* de long temps. Il a *parachevé* ſa courſe. Il ne faut point payer les Entrepreneurs, que leur beſogne ne ſoit *parachevée.*

PARACLET. ſ. m. Nom qu'on a donné dans l'Égliſe au Saint Éſprit.

Ce mot vient du Grèc παράκλητος, & ſignifie *Conſolateur, Avocat.*

PARACLÉTIQUE. Livre Ecléſiaſtique des Grècs. *Liber paracleticus.* Il a été ainſi nommé du vèrbe Grèc παρακαλέω, qui ſignifie, *conſoler exhorter*, parcequ'en éffèt la plûpart des diſcours qu'il contient tendent à conſoler les pécheurs & à les exhorter à la pénitence. Voyez Allat. *Diſſert. 1. de lib. Eccleſ. Græcorum.*

PARADE. ſ. f. Étalage de ce qui eſt de plus beau, montre de ſes ornemens, de ſa magnificence. *Pompa, apparatus.* Ce Seigneur a fait une fête, il a mis toute ſon argenterie en *parade* ſur ſon buffet, tous ſes plus beaux meubles en *parade.* On éxpôſe les Princes morts à la vûë du peuple en leur lit de parade. Une Dame reçoit compagnie en ſa chambre de *parade.* Cet Ambaſſadeur faiſoit porter en *parade* ſes préſens. On fit une cavalcade ſur des chevaux, & avec des habits de *parade.* Ce qu'on appelle magnificence n'eſt aûtre chôſe, que ſe mettre en *parade* pour attirer ſur un ſot les yeux des ſots. LE CH. DE M. Le Conquérant fait porter en *parade* les dépoüilles des ennemis. Un vieillard ne porte une épée que par *parade.* Ainſi Corneille fait dire à Dom Diégue de ſon épée.

— — — *& qui dans cette offenſe*
M'a ſervi de parade, *& non pas de déffenſe.*

On le dit auſſi en chôſes morales. Cet homme fait par tout *parade* de ſon bel éſprit, il fait parade de tels & tels Ouvrages qu'il récite. Un hypocrite fait *parade* de ſes aumônes.

Ce mot vient de *parata* Latin, qui ſignifioit *ornement, oſtentation.* MÉNAGE.

PARADE, en tèrmes d'Éſcrime, ſe dit de l'action par laquelle on pare quelque coup. *Ictûs declinatio; repulſio, vitatio.* Il y a autant de ſortes de *parades*, que de coups & d'attaques. On fait des *parades* en dehors, en dedans, en haut, en bas, en feinte, en appel. Il y a auſſi des *parades* du corps. Voyez PARER.

PARADE, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des Officiérs qui ſe rendent au poſte, où il leur eſt ordonné de ſe mettre ſous les armes dans le meilleur ordre qu'ils peuvent, ſoit pour s'aſſembler en montant ou levant la garde, ſoit pour former un bataillon, ou en d'aûtres occaſions qui le requièrent. *Repreſentatio, exhibitio.* Un Capitaine à la tête de ſa compagnie fait *parade* quand le Roi paſſe.

PARADE, ſe dit auſſi parmi les Danſeurs de corde, & aûtres gens de cette ſorte, des divèrſes poſtures que font leurs bouffons, & des fades plaiſanteries qu'ils diſent pour arrêter les paſſans, & les engager à entrer dans le lieu où ils joüent. *Oſtentatio habitus.* Faire *parade* devant la porte. Ceux qui font cette ſorte de *parade* montent ou ſur une échelle, ou ſur une manière de balcon, afin d'être vûs de plus de gens.

PARADIS. ſ. m. Jardin de délices où fut mis Adam pendant ſon état d'innocence & dont il fut chaſſé, quand il eut déſobéï à Dieu. *Paradiſus, hortus.* On tient que le *paradis* terreſtre étoit à l'Orient d'Éden en Méſopotamie. D'aûtres ont cru qu'il étoit par toute la tèrre, dont la face fut changée aprés le péché d'Adam. Guillaume Poſtel l'a placé ſous le Pôle Arctique. Voyez la Péyrère en ſa ſainte Géographie, qui rapporte toutes les opinions ſur ce ſujèt.

On appelle par éxaggération une belle maiſon, un beau jardin, un petit *paradis* tèrreſtre. *Domus amœna.* il vient auſſi du mot Grèc παράδεισος, qui ne ſignifie aûtre chôſe que *verger*, lieu plein de pommes, & de toutes ſortes de fruits.

PARADIS, pris abſolument & ſans épithéte, ſignifie le ciel, le ſéjour des Anges, & des Saints, qui joüiſſent de la préſence de Dieu. *Cœlum, beatorum ſedes.* C'eſt un état criminel de ne pas ſoupirer pour le *paradis*, & d'être content de ce qu'on poſſède en ce monde. NIC. Les Prédicateurs ſurfont le *paradis* dans la chaire, mais ils le donnent à meilleur marché dans le confeſſional. MÉN. C'eſt un grand ſcandale que les dévots ſi pèrſuadez du *paradis* reculent dès que la mort ſe préſente. S. ÉVR. Saint Pièrre eſt peint avec les cléfs du *paradis* en ſes mains. JÉSUS-CHRIST a dit qu'il eſt plus difficile qu'un riche entre en *paradis*, que de faire paſſer un cable par le trou d'une aiguille. On fait jurer les Chrêtiens ſur leur part de *paradis.*

Le *paradis* de Mahomet eſt un lieu qu'il a feint & imaginé à ſa mode où il fait éſperer tous les plaiſirs ſenſuels & brutaux à ceux qui ſuivent ſa Loi.

PARADIS, eſt auſſi un autel fort paré & fort éclairé de cièrges, ſoit dans une Égliſe, ſoit dans les ruës, qu'on prépare pour y faire repôſer le St. Sacrement, quand on le porte à la Proceſſion de la Fête-Dieu, ou le Jeudi abſolu.

PARADIS. Ce mot s'employe encore figurément en pluſieurs façons de parler, pour ſignifier un lieu de plaiſir & de délices. *Locus deliciarum, voluptatis.* Véniſe ſe doit nommer à cette heure le *paradis* de la tèrre. VOIT. Ses yeux ſont le *paradis* des âmes. ID. Elle m'a fait voir le *paradis* dans l'enfèr où je ſuis. ID. En me tirant d'erreur, il m'ôte du *paradis.* BOIL.

PARADIS, en tèrmes de Comédie, eſt le troiſiême & dèrnier rang des galeries qui ſont autour de la ſale, qui étoit autrefois occupé par les laquais, & qu'on loüe maintenant. *Tertium tabulatum.*

En tèrmes de Marine on appelle *paradis*, la partie d'un port où les vaiſſeaux ſont plus à couvèrt, qu'on nomme aûtrement *baſſin*, ou *darſine.*

Oiſeau de Paradis. Voyez MANUCODIATA, c'eſt la même chôſe.
Graine de paradis. Voyez MANIQUETTE.

PARADIS, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit des gens riches qui prennent toutes leurs aiſes, qui goûtent tous les plaiſirs, qu'ils font leur *paradis* en ce monde. On dit d'un homme qui a été à l'agonie, qu'il a heurté à la porte du *paradis.* On dit auſſi, qu'un homme entend les joyes de *paradis*, quand il voit ou entend les gens qui ſe divèrtiſſent, qui prennent des plaiſirs où il n'a point de part. On dit auſſi d'un chemin fort étroit, ou difficile que c'eſt le chemin de *paradis*, on n'y va qu'un à un. On dit que Paris eſt le *paradis* des femmes, le purgatoire des hommes, & l'enfèr des chevaux. On dit auſſi quand quelqu'un eſt dans une grande joye, qu'il croit être en *paradis*; & quand il eſt en quelque grand danger, qu'il ſe recommande à tous les Saints & Saintes de *paradis.*

PARADOXE. adj. & ſ. maſc. Propoſition inoüie, ſurprenante & difficile à croire, à câuſe qu'elle choque les opinions communes & reçûes, quoyqu'elle ne laiſſe pas quelquefois d'être véritable. Les Stoïques ont été ceux qui ont avancé les plus grands *paradoxes.* L'opinion de Copèrnic eſt *paradoxe* ſelon le peuple, & eſt tenuë pour cèrtaine ſelon tous les Sçavans. Il y a même des *paradoxes* en géométrie, dont pluſieurs ſont recueillis dans l'Apiarium de Mario Bettino Jéſuite, & entr'aûtres celui-ci, que le contenu eſt plus grand que le contenant. Il ne faut pas prendre à la lèttre les éxclamations des Orateurs, ni les *paradoxes* de l'éloquence. CL. Humiliez vous, raiſon imbécile: connoiſſez ſupèrbe, quel *paradoxe* vous êtes à vous même. PASC.

Ce mot eſt Grèc & vient de παρὰ, *contre*, & δόξα, *opinion, ſentiment.*

PARADVENTURE. adv. Par hazard. *Caſu, fortuito, forſitan.* Je ne chèrchois pas cet homme-là, mais *paradventure* je l'ai trouvé. Il eſt vieux.

PARAFE. ſ. m. (Quelques-uns écrivent PARAPHE.) Marque & caractère particuliér compôſé de pluſieurs traits de plume mêlez enſemble, que chacun s'eſt habitué de faire toûjours de la même manière, pour mettre au bout de ſon nom, & empêcher qu'on ne contrefaſſe ſa ſignature. *Nota peculiaris ſubſcripto nomini addita.* Les Notaires font mettre des *paraſes* à tous les renvois,

renvois,

renvois, les apoſtilles & les ratures d'un contrat. Ceux qui ne ſçavent point faire de *parafe*, y mettent les prémiéres lèttres de leur nom. Le *parafe* du Roi eſt une grille, que les Secretaires du Roi mettent avant le leur en toutes les lèttres qu'ils expédient. Ménage dérive ce mot de *paragraphus*.

PARAFER. v. act. Mettre ſon parafe, ou les prémiéres lèttres de ſon nom à quelque apoſtille, ou à quelque renvoi, ou au bas de la page de quelque acte. *Scriptura chirographum ſubjicere.* Les Commis du Greffe ne ſignent pas les arrêts; ils n'ont pouvoir que de les collationner & *parafer*.

En tèrmes du Palais on appelle *parafé, ne varietur*, un acte important qu'on collationne, ſur lequel il y a quelque conteſtation, ou inſcription en faux à appréhender. Chacune des parties le *parafe* avec l'Officiér, afin qu'on n'en puiſſe pas ſuppôſer un aûtre en ſa place.

On dit auſſi d'un procès, qu'il a été *parafé* par prémière & dérnière, quand le Secretaire du Rapporteur qui le donne en communication, met ſon parafe à chaque piéce en même temps qu'il la numérotte. *A prima pagina ad ultimam peculiari nota ſubſcribere litis inſtrumentum ne varietur.* C'eſt pour abréger le temps qu'il faudroit à les vérifier ſur l'inventaire.

PARAFÉ, ÉE. part. & adj. *Perpetuis lineis circumductus.*

PARAGE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit aûtrefois, Égalité de condition entre Nobles, ou tenans noblement. *Æqualis nobilitas. Parage* en tèrmes de Coûtume, eſt lorſqu'un fiéf eſt partagé entre frères; alors les puînez tiennent leur part de l'aîné par *parage*, ſans hommage. Loyſeau rechèrchant l'origine du *parage* dit que dans les grandes maiſons on laiſſoit aux puînez cèrtains membres de hautes Seigneuries qui leur étoient baillées en partage, pour les tenir à pareil droit que l'aîné tenoit le cheflieu, à condition de relever de lui en *parage*. La même chôſe ſe pratique en Écoſſe, où les maris des ſœurs puînées ne ſont point obligez de faire la foi & hommage au mari de l'aînée, ni leurs enfans juſqu'aux ſecond degré. Comme le *parage* eſt une égalité de redevance entre frères, ou ſœurs, quelques-uns l'ont appellé *frarerage, pareage*, ou *parentage*. *Fraternitas, parilitas vel affinitas.* Il ſe pratique en pluſieurs coûtumes. Depuis l'Ordonnance de Philippe Auguſte il n'a point lieu dans la Coûtume de Paris. Les puînez tenoient leurs fiéfs en *parage* en pareil degré que l'aîné: & ces gens s'appelloient *Parageaux* & *Parageurs*. On le diſoit auſſi des couſins & aûtres parens, juſqu'au degré du quart au quint, auquel il n'eſt plus prohibé de ſe marier, & juſque-là on pouvoit tenir en *parage* avec l'aîné, ou chêf de la famille, qui étoit obligé de garentir le *parage*, & porter la foi & hommage pour tous les aûtres. En Normandie le *parage* n'eſt plus en uſage qu'entre filles, & en cas de partage. La Coûtume de Normandie, article 135. dit que la tenure par *parage* ſe fait lorſqu'un fiéf noble étant diviſé entre filles, l'aînée fait hommage au chêf Seigneur pour les autres, & les puînées tiennent leur portion de l'aînée par *parage*; c'eſt-à dire, ſans foi ni hommage. Le *parage* finit au ſixiéme degré incluſivement. Il finit auſſi lorſque l'un des paragers vend ſa portion à un aûtre qui ne ſoit point parager.

PARAGE, originairement ſignifioit, Nobleſſe, *Nobilitas, parilitas*, parce que tous les Nobles prétendent parité, ou égalité en Nobleſſe. & ainſi on diſoit autrefois, *Emparager* une fille; pour dire, la marier noblement, & ſans dérogeance. *Paris dignationis viro nobilem filiam collocare.*

HAUT PARAGE, étoit un grand fiéf, comme ceux des Pairs, & des Seigneurs mouvans immédiatement du Roi, qui avoient été donnez autrefois en apanage à des pèrſonnes du ſang Royal: & en ce ſens on diſoit, une femme de *haut parage*; pour dire, de très-noble parenté & extraction. *Mulier nobiliſſima dignationis vel proſapia.* Reine de *haut parage*, c'eſt-à-dire, de haut parentage.

Ce mot vient du Latin *paragium*, fait de *par*, & ſignifiant *parité*.

PARAGE, en tèrmes de mèr, ſe dit d'une cèrtaine plage ou étenduë de mèr. *Maris plaga vel tractus.* Nous étions en un tel *parage*; pour dire, en telle côte, à telle hauteur. Il n'y a point de ports il n'y a point de fonds dans tout ce *parage*, en toute cette côte.

PARAGEAU, ou PARAGEUR, ou PARAGER. ſ. m. Qui tient fiéf en parage avec un aûtre. POMEY. *Clientelaris fundi æquo jure conſors.* Fiéf *parageaux*, le Chêf des conſors, tenant fiéf en parage. ID. Le *parager* ne doit point de lots & ventes pour la vente de ſon fiéf *parager*. Les Coutumes appellent d'ordinaire les aînez *parageurs*, (ou *chemiers*) & les puînez *parageaux*. La Coutume de Normandie les appelle tous également *paragers*.

PARAGOGE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Allongement. C'eſt lorſque l'on ajoûte une ſyllabe au bout d'un mot: comme *dicier*, pour *dici*. *Paragoge.*

PARAGONNER. v. act. Comparer. Voyez PARANGONNER, ainſi que l'écrit l'Academie. *Aſſimilare, comparare, conferre alterum cum altero.*

SE PARAGONNER, eſt un tèrme de Fleuriſte. Il ſe dit des tulipes; & ſignifie, revenir tous les ans avec un panache beau & net. Quand les plaques demeurent bien diſtinctes des couleurs & du panache, on doit éſpérer que la tulipe ſe *paragonnera* tous les ans. CULT. DES FLEURS. *Variegare.*

PARAGRAPHE. ſ. m. Tèrme de Juriſconſulte. Il vient du Grèc, & ſignifie une ſection, ou diviſion qui ſe fait des tèxtes des loix; ce qui s'appelle ailleurs un *article*. *Paragraphus, articulus.* Une telle loi eſt diviſée en trois *paragraphes*. Il en a cité le prémier *paragraphe*, qui eſt le ſecond article. La marque de *paragraphe* cité eſt faite ainſi §. Les Grècs ſe ſervoient auſſi de *paragraphes*, pour marquer les couplets, ou ſtrophes, ou aûtres diviſions des Odes & des Ouvrages poëtiques. Qu'un homme à *paragraphe* eſt un joli galant. MOL. C'eſt-à-dire, un Étudiant, ou un Régent en Droit.

PARAGUANTE. ſ. f. Préſent qu'on fait par honnêteté à celui qui s'entremet pour nous faire faire quelque traitté, quelque affaire qui nous procure de l'avantage. La plûpart des Intendans des grands Seigneurs ménagent pour eux une *paraguante*, quelque préſent ſecrèt, quand ils font des baux & des accommodemens. On appelle auſſi *paraguante*, les petits préſens qu'on donne par reconnoiſſance à ceux qui nous apportent quelque bonne nouvelle.

Ce mot eſt purement Éſpagnol, & vient de *para* pour & *guantes*, des gants, parcequ'on ne donnoit d'abord pour un préſent honnête qu'une paire de gants.

PARAKENTÈSE. Voyez PARACENTÈSE.

PARAKYNANCIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Éſpéce d'éſquinancie dans laquelle les muſcles extèrnes du larinx ſont attaquez.

Ce mot eſt Grèc, il vient de ἄγχειν, ſuffoquer.

PARAIN Voyez PARREIN.

PAR AINSI. adv. Doncques, ou par ce moyen. *Ergo, igitur, itaque. Par ainſi* il faut coclurre. *Par ainſi* il s'eſt rendu maître. Ce mot eſt tout-à-fait hors d'uſage, & à ſa place on dit *ainſi*. VAUG. REM.

PARALIPOMÉNES. ſ. m. plur. Ce qui a été omis ou oublié dans quelque Ouvrage ou Traité précédent. Il y a deux livres dans l'Écriture qu'on nomme *Paraplioménes*, (on les appelle auſſi *Chroniques*,) qui ſont un ſupplément des quatres livres de l'Hiſtoire des Rois, dont les deux prémiérs portent auſſi pour tître *Livres de Samuël*. Quintus Calaber a fait un Ouvrage intitulé les *paralipoménes d'Homère*.

Ce mot eſt Grèc, & formé du vèrbe παραλείπω, *prætermitto, j'omets*. Quelques Auteurs ont dit *Subrelictorum*, au lieu de *Paralipomenon*.

PARALIPSE. ſ. f. Figure de Rhétorique. C'eſt une feinte que l'on fait de vouloir omèttre ce que l'on dit pourtant; mais une feinte naturelle. *Prætermiſſio.* Quand on eſt animé les raiſons ſe préſentent en foule à l'éſprit. Il voudroit les pouvoir expoſer toutes: mais de peur d'ennuyer il les produit comme en paſſant, & ſans s'y arrêter. Par exemple, je paſſe ſous ſilence les injures que j'ai reçuës &c.

PRALLAXE. ſ. f. (Boileau l'a fait maſculin.) Tèrme d'Aſtronomie. *Parallaxis*. Il eſt purement Grèc, παράλλαξις. C'eſt l'arc du Firmament contenu entre le vrai lieu de l'aſtre, & ſon lieu apparent. Le vrai lieu d'un aſtre eſt le point du Firmament où il ſeroit vû ſi l'on étoit au centre de la tèrre, & que nôtre œil y fût placé. Le lieu apparent eſt le point du Firmament où l'aſtre paroît à ceux qui ſont ſur la ſurface de la tèrre. Ainſi parceque nous le voyons de deſſus la ſurface de la tèrre, qui eſt éloigné du centre d'un demi diametre de la tèrre, nous le voyons par un rayon viſuel qui paſſant par le corps de l'aſtre, & allant aboutir au delà juſqu'au Firmament, marque un aûtre point, qui eſt en ſon lieu apparent. C'eſt cette différence qu'on appelle la *parallaxe*, qui eſt l'angle formé par ces deux rayons viſuels, tirez l'un du centre, & l'autre de la ſurface de la tèrre, lorſqu'ils travèrſent le corps de l'aſtre, & qui eſt meſuré par cet arc du Firmament compris entre ces deux points du vrai lieu, & du lieu apparent. Plus un aſtre eſt voiſin de la tèrre, & plus grande eſt ſa *parallaxe*. La *parallaxe* horizontale eſt la plus grande. Les aſtres qui ſont dans le cèrcle méridien, ou au Zénit, ne font point de *parallaxe*. La *parallaxe* eſt auſſi l'angle qui ſe fait au centre d'une Planete par deux lignes droites tirées, l'une du centre de la tèrre, & l'autre de deſſus la tèrre. Cet angle qu'on appelle auſſi *angle parallactique*, eſt plus grand à meſure qu'on eſt plus proche de la tèrre, dans une egale élevation ſur l'horiſon. Saturne eſt ſi élevé qu'à peine y peut-on obſèrver quelque *parallaxe*. On connoît la hauteur des Cométes par l'obſervation de leurs *parallaxes*. Les étoiles fixes ne font aucune *parallaxe* à cauſe de leur éloignement. La *paralaxe* horiſontale du

du ſoleil eſt de deux minutes, ſelon Lanſbèrge. Tycho-Brahé lui en donne trois. Jean-Baptiſte Morin a fait un Traité des *Parallaxes*.

On appelle auſſi *parallaxe*, cet angle qui ſe fait dans les obſèrvations qui ſe font avec le niveau compris entre la vraye ligne de niveau, & celle de l'apparent.

PARALLÉLE. adj. de tout genre, & ſ. f. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit des lignes également diſtantes l'une de l'aûtre, & qui ne ſe toucheroient jamais, quand elles ſeroient prolongées à l'infini. Παράλληλος, *Æqui diſtans, vel æqualiter diſtans.* Il ſe dit auſſi des ſupèrficies. Ces deux murailles ſont *paralléles*.

En Aſtronomie on entend par *cèrcles paralléles*, des cèrcles qui ſont tîrez d'Occident en Orient par tous les degrez du Méridien, & commençant par l'Équateur auquel ils ſont *paralléles*, juſqu'aux pôles du monde. On appelle les degrez des cèrcles *paralléles*, des degrez de longitude. Les *paralléles* de l'Équateur ſont les cèrcles qui paſſent pour chaque degré de latitude. On ne marque ordinairement que huit *paralléles* qui ſont en effet de part & d'aûtre de l'Équateur. Les Tropiques & tous les aûtres cèrcles de déclinaiſon ſont des *paralléles*.

C'eſt un mot Grèc qui ſignifie, Des chôſes qui ont du rapport les unes aux aûtres. Pour l'ortographe, ceux qui ſuivent l'étymologie écrivent toujours, *parallêle*, & ceux qui ſuivent la prononciation écrivent, *paralelle*. Je ſuis pour le dèrnier. MÉN. L'uſage le plus fréquent eſt pourtant pour *paralléle*.

PARALLÊLE. ſ. m. ſignifie encore, Comparaiſon. *Collatio, comparatio, æquiparatio.* Le *parallêle* de Céſar & d'Aléxandre. VAUG. REM. Je ne veux point entrer en *paralléle*, qu'on me mette en *paralléle* avec cet homme-là. Les *parallêles* Hiſtoriques de Caſſandre.

PARALLELÊPIPÉDE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Corps ſolides compoſé de ſix ſurfaces rectangles, parallêles les unes aux aûtres, & dont les oppôſées ſont égales. Deux cubes attachez enſemble, & pôſez bout-à bout font un corps *parallêlepipéde*. Une poûtre équarrie qui a deux quarrez à ſes éxtrémitez, & dont les côtez ſont de quatre quarrez longs, en font un auſſi.

PARALLÊLISME. Tèrme d'Optique. Action par laquelle des lignes ou des rayons deviennent parallêles. *Parallelismus.* Les objèts éloignez ont de la peine à être apperçus à caûſe du *parallêliſme* des rayons.

Mouvement de Parallêliſme, Tèrme d'Aſtronomie, ſe dit du mouvement de l'axe de la Tèrre, lequel ſe fait d'une maniére toujours parallêle à lui-même: c'eſt à dire que l'axe de la Tèrre, que l'on ſuppôſe ſe mouvoir, en parlant ſelon le ſyſtême de Copèrnic, eſt toujours tourné vèrs la même partie du ciel: le pôle Arctique de la tèrre regardant toujours vèrs la partie du ciel où eſt l'étoile polaire, ou la conſtellation qu'on appelle la petite Ourſe. C'eſt ce *mouvement de parallêliſme* qui ſèrt à rendre raiſon de la viciſſitude des ſaiſons, & de l'inégalité des jours, & des nuits.

PARALLÊLOGRAMME. Tèrme de Géométrie. Figure quadrangulaire qui a ſes quatre côtez égaux, & parallêles; & les angles oppoſez auſſi égaux, comme le quarré, & le rhombe, &c. *Parallelogrammus.* Quand le *parallelogramme* a les quatre angles droits, il s'appelle *rèctangle*: & ſi tous les côtez ſont égaux, il s'appelle quarré. Mais ſi tous les côtez étant égaux, les angles ne le ſont pourtant pas, le *parallêlogramme* s'appelle *rhombe*, ou *lozange*. Les *parallêlogrammes* qui ſont ſur même bâſe, & entre mêmes parallêles, ſont égaux. EUCLIDE.

PARALOGISME. ſ. m. Faux raiſonnement; vice de la démonſtration, lorſqu'on tire une conſequence ſur des principes qui ſont faux, ou qu'on n'a pas démontrez, ou lorſqu'on a paſſé par deſſus quelque propoſition qu'il falloit prouver en chemin. *Paralogiſmus.* Il n'y a point d'Auteurs qui ayent écrit ſur la quadrature du cèrcle, qui n'ayent fait des *paralogiſmes*. Le *paralogiſme* diffère du *ſophiſme*, en ce que le *ſophiſme* ſe fait par malice, ou par une méchante ſubtilité; au lieu que le *paralogiſme* ſe fait par èrreur, & faûte d'une ſuffiſante lumière ou application. Il ne paroit pas néanmoins que Mrs de Port-Royal y mettent de la différence. Il n'eſt pas inutile de réprêſenter les princpales ſources des mauvais raiſonnemens qu'on appelle *ſophiſme* ou *paralogiſmes*. PORT-R. L'un & l'autre viennent du Grèc, σόφισμα παραλογισμός.

PARALYSIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Maladie caûſée par une réſolution de nèrf, qui rend le corps entrepris & ſans mouvement, ou quelqu'une de ſes parties. *Paralyſis.* La *paralyſie* eſt parfaite, quand il y a privation du mouvement & du ſentiment tout enſemble. L'imparfaite eſt lorſque l'un de ces deux eſt aboli, & que l'aûtre demeure. La *paralyſie* d'un côté du corps ſeulement ſe nomme *hemiplegie*, c'eſt à dire, réſolution de la moitié du corps. La *paralyſie* univèrſelle arrive quand la tête demeurant en ſon entier, les parties qui ſont au deſſous ſont deſtituées de ſentiment & de mouvement; mais quand cela n'arrive qu'à quelque membre, comme au bras ou à la jambe, on l'appelle particulière; & quand ces membres ſont ſeulement engourdis & hébetez, Les Médecins l'appellent *ſtupeur*. La caûſe de la *paralyſie* eſt une pituite épaiſſe qui bouche entièrement les nèrfs, & empêche que l'éſprit animal ne ſoit diſtribué en la partie où il eſt inſéré. Dans la *paraleſie* univèrſelle la moëlle de l'épine du dos eſt entièrement offenſée. Dans la particulière elle l'eſt ſeulement à l'endroit du nèrf qui ſèrt au mouvement du membre pèrclus. La *paralyſie* ſe fait ſouvent d'une légère apopléxie, & alors elle eſt proprement appellée *paraplegie*.

Le mot de *paralyſie* vient du Grèc παραλύω, qui ſignifie *je délie*; parceque cette maladie détend les nèrfs, & leur ôte leur vigueur ordinaire.

PARALYSIE, ſe dit auſſi au figuré. *Paralyſis.* Il me prit comme une *paralyſie* d'éſprit, qui m'en ôta l'uſage tout d'un coup. LE CHEV. D'H.

PARALYTIQUE. adj. & ſ. m. & f. Qui eſt atteint de paralyſie. *Paralyticus, clinicus.* Il eſt *paralitique* de la moitie du corps. L'Evangile nous apprend l'hiſtoire du *paralitique*, & qu'il y avoit une Probatique Piſcine en Jéruſalem, qui guériſſoit la paralyſie de ceux qui y étoient jettez, quand l'Ange en avoit troublé l'eau. Les Latins l'ont appellé *ſideratus*.

PARANGON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Comparaiſon. *Comparatio, collatio.* Cela eſt ſans *parangon*. Faire le *parangon* d'une chôſe avec une aûtre.

PARANGON, ſe dit auſſi pour, Patron, modéle. *Exemplar, prototypus. Parangon* de beauté, de chevalerie, C'eſt un *parangon* de ſageſſe, & de doctrine. ABLAN. Il eſt vieux.

PARANGON, eſt auſſi quelquefois adjectif, & ſe dit des pièrres précieûſes excellentes. *Æqualis, æquiparatus.* Un diamant *parangon*, un rubis *parangon*, une pèrle *parangon*; qui ſont d'une groſſeur, d'une beauté & d'un prix éxtraordinaire, comme les pèrles de Cléopatre & de l'Empereur Rodolphe.

PARANGON, en tèrmes d'Architecture, ſignifie auſſi, du marbre fort noir. *Marmor atrum.* C'eſt du *parangon*.

PARANGON. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt la ſeconde groſſeur des caracteres d'Imprimerie après le gros canon & le petit canon. Il y a le gros *parangon*, & le petit *parangon*. Le gros eſt le caractère qui eſt entre le gros canon & le petit *parangon*: le petit eſt celui qui eſt entre le gros *parangon* & le gros Romain.

PARANGONNER. v. act. Il eſt vieux & ſignifie, Comparer. *Conferre, comparare.* Oſe-t-il ſe *parangonner* à vous? Qui eſt le Conquérant qu'on ôſe *parangonner* avec le Grand Aléxandre?

PARANOMASIE. ſ. f. Tèrme Dogmatique. Reſſemblance que les mots ont entr'eux. Les *paranomaſies* ſont ordinairement dans les langues qui ont une même origine, ou une grande proximité entr'elles. LE CL.

Ce mot vient de παρὰ, *près, proche* & ὄνομα, *nom*; la proximité ou reſſemblance de deux noms.

PARANYMPHE. ſ. m. C'étoit autrefois celui qui conduiſoit par honneur l'épouſée, qui aſſiſtoit à ſes nôces. *Paranymphus.* Maintenant il n'eſt en uſage qu'en l'Univèrſité, & ſe dit de la cérémonie qui ſe fait en Théologie en faveur des Licentiez, quand on les reçoit docteurs. On y invite toutes les Compagnies Souveraines, le Châtelet & le Bureau de la ville par des harangues Latines & différentes qui ſe font en chaque Chambre, auſquelles le Préſident répond en la même langue.

PARAPET. ſ. m. Tèrme de Fortification. C'eſt une déffenſe ou couvèrture de ſix à ſept piéds de haut, pour mettre les ſoldats & le canon à couvèrt des ennemis. *Peribolus, lorica.* Il s'en fait à tous les ouvrages, ſoit du dedans, ſoit du dehors de la place, & même des travaux qu'on fait pour en approcher. Le *parapet* royal ou du rempart, eſt de tèrre à l'épreuve du canon, & doit avoir dix huit à vingt piéds d'épaiſſeur. Le *parapet* des murailles eſt de pièrre. Le *parapet* de lignes de tranchées eſt de tèrre remuée, de gabions, de faſcines, de ſacs à tèrre, &c. Le *parapet* du corridor eſt le glacis ou l'éſplanade.

PARAPET, eſt auſſi un petit mur à hauteur d'appui qu'on fait ſur le bord des ponts, des quais ou des murs élevez pour ſèrvir de garde fou, & empêcher qu'on ne tombe. *Peribolus.* Borel rapporte un curieux Recüeil des noms anciens & modèrnes qu'on a donnez à ces *parapets*, tirez de Joſeph Maria Subreſius Évêque. Les Latins les ont appellez *ſubarra, baſtia*, d'où ſont venus les noms de *baſtion* & *baſtille*, & celui de *baille*, qui ſignifioit en vieux François la même chôſe [illegible] maintenant *parapet*. On les appelloit auſſi *pagineumata, lorica, antemuralia.* Les Éſpagnols les ont appellez *barbacanes*; les Italiens *parapetti*, à caûſe qu'ils déffendent la poitrine, d'où enfin nous avons fait le mot de *parapet*.

PARAPHE, PARAPHER. Voyez PARAFE, PARAFER.

PARAPHÈRNAUX. adj. plur. Tèrme de Juriſprudence qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Biens *paraphernaux*: ce ſont les

biens

biens apportez par la femme que le mari a reçus au delà de la dot, & que la femme retient enſorte que le mari même n'en a pas la jouïſſance, à moins qu'il n'y ait une paction contraire dans le contrat. *In his rebus quas extra dotem mulier habet, & quas Græci παράφερνα vocant, nullam uxore prohibente vir habeat communionem.* COD. DE PACTIS. La Coutume de Normandie Article 39. donne à ce mot un ſens bien different. Elle appelle biens *paraphernaux* les meubles & linge, & autre hardes à l'uſage de la femme, & qu'on lui adjuge au préjudice des créanciers lorſqu'elle renonce à la ſucceſſion de ſon mari.

Ce mot vient du Grèc παρὰ, *au delà*, φερνὴ, *dot*, au dela de la dot.

PARAPHIMOSIS. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Paraphimoſis*, de παρὰ, *contre*, & φιμώσις, *obstruction*. c'eſt une maladie du prépuce qui arrive lorſqu'il eſt retiré, & tellement enflé ou ulceré qu'on ne le peut rabattre ſur le gland.

Ce mot vient du Grèc παρὰ, *beaucoup*, & φιμόειν, *ſerrer*, *étrécir*. Voyez PHIMOSIS.

PARAPHRASE. ſ. f. Éxplication d'un tèxte en tèrmes plus clairs & plus amples, par leſquels on ſupplée ce que l'Auteur a pû dire & penſer ſur le même ſujet. παράφρασις. La *paraphraſe* Chaldaïque. Il y a cent ſortes de *paraphraſes* ſur les Pſeaumes & ſur les autres Livres de l'Écriture. M. Godeau a fait en vèrs pluſieurs belles *paraphraſes* des Pſeaumes de David. Le Cardinal de Richelieu trouva les *paraphraſes* de M. Godeau ſi charmantes, qu'il lui fit avoir l'Évêché de Graſſe. Les *paraphraſes* d'Éraſme ſur le Nouveau Teſtament, ſont ſi belles, que je crois qu'elles lui ont été divinement inſpirées. COLOMESIUS.

PARAPHRASER. v. act. Écrire des paraphraſes. *Explicatione pleniori illuſtrare.* Ce Pſeaume eſt bien *paraphraſé.* On le dit auſſi de ceux qui ajoûtent quelque chôſe à une hiſtoire, ou à une avanture qu'ils racontent, qu'ils *paraphraſent.*

PARAPHRASTE. ſ. m. Celui qui fait des paraphraſes, comme métaphraſte celui qui fait des traductions. παραφραστὴς qui éxplique plus au long & plus intelligiblement.

> *Le Sieur Godeau le* paraphraſte,
> *Le bon Baudouin le metaphraſte*
> *Ont maintenu tous ces beaux mots.* MÉNAGE.

PARAPHRÉNÉSIE. ſ. f. Éſpéce de phrénéſie dont les Anciens attribuoient la cauſe à l'inflammation du ventricule, du foye & ſur tout du diaphragme : ils l'appelloient auſſi *fauſſe phrénéſie* pour la diſtinguer de la véritable qu'ils faiſoient conſiſter dans l'inflammation du cèrvau & de ſes membranes. On ne doit point diſtinguer ces deux éſpéces de phrénéſies, puiſque l'une & l'autre viennent du mouvement déreglé des éſprits animaux; & que l'inflammation du cèrveau non plus que celle du ventricule & du diaphragme ne peuvent point les cauſer.

Ce mot eſt Grèc, il vient de παρὰ, *par de-là*, & de φρὴν, *entendement*. Voyez PHRÉNÉSIE.

PARAPLÉGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine qui ſe dit de la paralyſie qui ſuccéde à l'appopléxie. Il ſe dit auſſi de la paralyſie particuliére d'une ou de pluſieurs parties. Il ſe dit encore de la paralyſie univèrſelle, qui attaque toutes les parties ſituées au deſſous de la tète,

Ce mot eſt Grèc, il vient de παρὰ, *beaucoup*, & de πλήττειν, *frapper*.

PARAPLUYE. C'eſt la même chôſe que *paraſol*, qui ſèrt à déffendre de la pluye auſſi bien que du ſoleil. *Manuarium umbraculum, umbella.* Mais les Dames qui parlent bien diſent plûtôt *paraſol* que *perapluye.*

PARAPRÈS. adv. On l'a averti de ſe ſauver, on y a été *paraprès*, & on ne l'a point trouvé. *Poſtea.* Cela frappe l'éſprit d'abord, & tout ce qu'on dit, & qu'on replique *paraprès*, n'eſt que du ſecond bond, & ne fait point d'impreſſion. Ce mot ne ſe dit plus : en ſa place on dit *après*

PARASANGE. ſ. f. Danet le fait maſculin. Ancienne meſure de Pèrſe, différente ſuivant le tems ou les lieux, de 30. de 40. ou de 60. ſtades. *Paraſanga.*

PARASCEVE. ſ. f. Tèrme de Breviaire C'eſt la ſixiéme Férie de la dèrniére ſemaine de Carême, auquel jour JÉSUS-CHRIST a conſommé le myſtère de la Redemption ſur l'arbre de la croix. παρασκευὴ, *préparation.* Iſidôre & Papias diſent que ce mot qui eſt Grèc ſignifie *préparation*, à cauſe que ce jour-là les Juifs préparoient ce qui étoit néceſſaire pour célébrer le Sabbat.

PARASELENE. ſ. f. Tèrme de Phyſique. C'eſt un météore ou apparence qu'on voit autour de la lune, qui eſt un cèrcle lumineux qui l'environne, dans lequel on voit quelquefois une ou deux images de la lune apparentes, qui ſe font de même que le parélie autour du ſoleil.

Ce mot vient du Grèc παρὰ, *proche*, & de σελήνη, *lune. Juxta lunam.*

PARASITE. ſ. m. Écorniſſeur; piqueur d'éſcabelle, qui va dîner aux dépens d'autrui, ſans être invité παράσιτος qui chèrche les mèts. Un Art étant un recüeil des préceptes mis en pratique pour une fin utile à l'homme, il eſt clair que le métier de *paraſite* doit être mis entre les Arts liberaux. ABL. L'Art de *paraſite* eſt l'art de vivre au dépens d'autrui, dont la fin eſt la volupté. ID. Le *paraſite* n'a point d'embarras ; il trouve toujours la nape miſe, ſans ſe mettre en peine de rien. ID. Ceux qui tiennent table ſont incommodez des *paraſites.* Les Poëtes de Cour, ſont de vils *paraſites.* Les *paraſites* ſont d'ordinaire bouffons, & flatteurs. Les Courtiſans ſont les *paraſites* des Rois & Princes. ABLAN. La déviſe d'un *paraſite* eſt un âne parmi des chardons, avec ces mots *pungant dum ſaturent* : pour marquer l'humeur d'un *paraſite*, qui ne ſe ſoucie pas d'être moqué à la table des Grands, pourvû qu'on le laiſſe manger ſon ſaoul. BOUH. Le *paraſite* ne ſeme ni ne moiſſonne, & trouve tout abondamment. ABL. Si les *paraſites* ne ſçavoient tendre adroitement des piéges à la vanité des Grands, ils courroient riſque de faire de mauvais repas. S. ÉVR. Diogène voyant les ſouris qui venoient manger les miettes de ſon pain tombées à tèrre, dit en riant, qui l'eût crû ! que Diogène eût eu auſſi des *paraſites* ? M. Sc. Les Artiſans font leur chèf-d'œuvre à jeûn, & les *paraſites* font le leur à table. ABLAN. Il y a dans Lucien un Dialogue à la loüange des *paraſites.* Originairement ce mot ſignifioit ſeulement un valet, ou domeſtique qui vivoit à la table, ou aux dépens de ſon maître. Au reſte il y a bien de l'apparence que la coutume d'appeller *paraſites* les écorniſleurs, viênt de ce que Solon, ainſi que le rapporte Plutarque, avoit ordonné à quelques gens d'aller manger à l'hôtel de ville ; car il les appella lui même *paraſites*, Il ne vouloit pas à la vérité qu'on negligeât d'y aller. Mais il ne vouloit pas non plus qu'on y allât trop fréquemment. Il étoit choqué de la fièrté des prémiers, & de la vilenie des ſeconds. Ainſi il n'y a pas lieu de douter que ceux-ci étant en plus grand nombre que les aûtres, ce ne ſoit la véritable raiſon pour laquelle le mot de *paraſite* a été pris en mauvaiſe part.

PARASITIQUES. ſ. f. L'art de paraſite, l'adreſſe de vivre ſans qu'il en coûte rien, παρασιτική. J'ai montré que la *paraſitique* étoit un art, & il reſte à montrer que c'eſt le meilleur. ABLANC.

PARASOL. ſ. m. Petit meuble portatif, ou couvèrture ronde qu'on porte à la main pour déffendre ſa tête des grandes ardeurs du ſoleil. *Umbella portatilis.* On le fait d'un rond de cuir, de tafetas, de toile cirée, de bourracan, &c. Il eſt ſuſpendu au bout d'un bâton. On le plie, ou on l'étend par le moyen de quelques côtes de baleine qui le ſoutiennent. Tous les Indiens ou Orientaux ne marchent point ſans *paraſols.* Ils ſèrvent auſſi pour ſe déffendre de la pluye, & alors quelques-uns les appellent *parapluye.*

PARASTATE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de ce petit corps rond qui eſt couché ſur le dos de chaque teſticule, *paraſtates.* Il eſt auſſi appellé *épididime.* Voyez ÉPIDIDIME.

Ce mot vient de παρὰ, *après*, & ἵστασθαι, *être ferme.*

PARASTRE. ſ. m. Beau-pére. *Vitricus.* Ce mot s'eſt dit quelquefois pour ſignifier un beau-pére maltraittant les enfans que ſa femme avoit d'un prémiér lit, de même qu'on appelle *marâtre*, la bèlle-mère qui maltraitte les enfans que ſon mari a d'une prémiere femme. Ce mot eſt dans pluſieurs Coutumes, mais à préſent il eſt de peu d'uſage. Voyez Paſquier.

PARASYNANCHIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Éſpéce d'éſquinancie dans laquelle les muſcles extérieurs de la gorge ſont enflammez.

Ce mot eſt Grèc, il vient de παρὰ, σὺν, ἄγχειν, *ſuffoquer.*

PARATITLAIRE. ſ. m. Docteur ou Siffleur qui enſeigne les paratitles. *Paratitlarius.* Il ſe dit auſſi de celui qui apprend les paratitles ſous quelque Docteur en Droit ou ſous quelque Siffleur.

PARATITLES. ſ. f. plu. Tèrme de Juriſprudence. Notes courtes, explication ſommaire, qu'ont faites quelques Juriſconſultes des Titres du Digeſte, & du Code, pour les comparer, & montrer la liaiſon qu'ils ont enſemble ; abrégé, ſommaire de ce que contient un traitté. *Notæ breves explicationis ſummulæ.* Les *Paratitles* de Cujas, de Maran, &c. Challanée a fait un ſecond Commentaire ſur ceux de Cujas.

PARAVENT. ſ. m. Grand volet de bois qu'on met en dehors des fenêtres aux maiſons de campagne pour déffendre les vitres des orages & des vents, & pour ſèrvir de déffenſe contre les voleurs. *Feneſtrales valvæ.* On l'accroche en dedans au bois de la croiſée.

PARAVENT, ſe dit auſſi des grands chaſſis de bois couvèrts de quelque étoffe, qui ſont attachez enſemble & mobiles. *Valvæ mobiles contextæ.* On les met dans les chambres auprès des portes, auprès du feu, autour des lits, pour ſe couvrir & déffendre contre le vent. Chaque chaſſis s'appelle une *feuille de paravent.* Il y a auſſi de petits *paravents* à hauteur du genou, qu'on met autour d'une table quand on étudie, pour n'avoir pas ſi froid aux pieds

piéds. On donne ſouvent des Comédies où les Acteurs ſortent de dèrrière un *paravent* qui fait toute la décoration du théatre.

Ce mot vient de l'Italien *paravento.*

PARAVENTURE. adv. Voyez PARADVENTURE.

PARAZONIUM. ſ. m. Tèrme de Medailliſte. Sceptre arrondi par les deux bouts, comme un bâton de commandement, ou une éſpèce de poignard ou de courte épée que l'on porte à la ceinture. Le Père Joubèrt n'eſt pas du ſentiment ordinaire des Antiquaires ſur l'explication du *parazonium.*

PARBIEU. Sorte de ſèrment burleſque, qui veut dire, Par ma foi, en vérité. *Mehercle.*

Parbieu *j'en tiens, c'eſt tout de bon,*
Ma libre humeur en a dans l'aile. S. AMANT.

PARBLEU. Autre ſorte de ſèrment burleſque, qui ſignifie la même chôſe. *Parbleu* je garantis la piéce déteſtable. MOL. *Hercle,*

PARBOUILLIR. v. n. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des hèrbes qu'on fait bouillir quelque peu de tems pour en tirer le prémiér ſuc, ou des liqueurs qu'on veut épaiſſir. *Leviter ebullire.*

PARBOUILLI, IE. part. & adj. *Leviter ebullitus.*

PARC. ſ. m. Palliſſade mobile qu'on fait dans les champs pour enfèrmer les moutons qu'on mene paître en été dans les lieux éloignez où ils paſſent la nuit. *Septum.* Les Bèrgers changent leur *parc* de tems en tems pour fumer les tèrres l'une après l'aûtre. Les loups n'attaquent pas les moutons dans leur *parc*, à caûſe des chiens qui le gardent.

PARC, en tèrme de Marine, ſe dît des pêcheries conſtruites ſur les gréves de la mèr. *Septum piſcarium.* L'Ordonnance de la Marine en 1681. Liv. 5. Tom. 3. enjoint la démolition des *parcs* conſtruits avec bois, ou pièrres, à la réſèrve de ceux qui ont été conſtruits avant l'année 1544. Il y a auſſi des filèts appellez *hauts*, ou *bas parcs*, dont les mailles ſont réglées au même lieu.

PARC, ſe dit auſſi d'un très ample filèt qu'on tend ſur le bord de la mèr; lequel n'a qu'une ouvèrture du côté de tèrre, qui demeure à ſec après le reflus; deſorte que le poiſſon qui eſt entré dedans ne ſe peut ſauver. *Retia ſemi-orbiculata.*

PARC, ſe dit auſſi de ces amples pâturages fèrmez de foſſez, où l'on met les bœufs à l'engrais *Septum armentarium.*

PARC, ſe dit par extenſion des grandes enceintes de murailles qu'on fait pour enfèrmer les bêtes faûves. *Vivarium altilium, ferarum ſeptum.* On tient que le *parc* de Chambor a ſept lieuës de tour. Il eſt allé chaſſer, ſe promener dans le *parc.*

Nicod tient que ce mot vient de l'Hebreu *pardes*, qui ſignifie un *parc* d'arbres fruitiers. Borel le dérive auſſi de *pardes*, qu'il dit ſignifier un *verger.* Ménage le dérive de Langlois *park*, & de l'Aleman *phirch*, ſignifiant la même chôſe. Du Cange dit que quelques-uns en attribuent l'invention à Henri I. Roi d'Anglètèrre: mais Spelmannus montre qu'il étoit bien plus ancien chez les Anglo-Saxons; & Zozime aſſûre que les Rois de Pèrſe avoient auſſi des forêts ceintes de murs, que nous appellons ici *parcs.* *Parc* vient du mot Celtique *parc*, qui ſignifie *enclos*, ou lieu fèrmé de murailles.

PARC, ſe dit auſſi en tèrme de Chaſſe, de l'enceinte des toiles, où l'on enfèrme les bêtes noires, & où on les court.

PARC, en tèrmes de Guèrre, eſt un poſte hors de portée du canon, où eſt le magaſin des munitions qui regardent le ſèrvice du canon, des armes à feu & des feux d'artifices. *Inſtructûs igniarii pulveris ſeptum.* Le *parc* de l'artillerie eſt bien fortifié, & gardé avec des piquiers ſeulement. Chaque attaque a ſon *parc* d'artillerie. On appelle auſſi, Le *parc des vivres*, un lieu marqué dans le camp à la queuë des Régimens, qui eſt occupé par les Vivandiers ou Marchands qui ſuivent l'armée.

PARC, ſe dit auſſi d'un lieu dans un Arſenal de Marine, où l'on renfèrme les Magaſins généraux & particulièrs, & où l'on conſtruit les vaiſſeaux du Roi. OZAN. *Septum annonæ & conſtructionis maritimæ.*

On dit auſſi, qu'une chôſe a été faite & adjugée au *parc* civil du Châtelet de Paris; pour dire, à l'ordinaire, à l'iſſuë de l'Audience, en cette place qu'on appelle ailleurs le *Parquet.*

PARCELLE. ſ. f. Petite partie d'un tout. *Particula.* L'argent qu'on reçoit en *parcelles*, *particulatim*, ne fait point de profit. Les Ouvriers ramaſſent l'or juſqu'à ſes moindres *parcelles.* Diviſer une chôſe en pluſieurs *parcelles.* PAT. Il ſe dit auſſi figurément. L'âme de l'homme eſt une *parcelle* de la Divinité. DAN.

PARCEQUE. Conjonction cauſative, & advèrbe. A caûſe, Vû que, D'autant que. *Quia, propter, cùm, quòd, quoniam.* On le dit pour expliquer la raiſon qui nous oblige à faire ou à dire quelque chôſe. Je le veux ſèrvir *parcequ*'il eſt de mes amis. C'eſt un defaut d'employer *par ce que*, ſéparé en trois ſyllabes; dans ce ſens: *par ce que* vous me mandez de la bonté du Roi, je comprens, &c. Il vaut mieux l'éviter. VAUG. CORN. Alors *par ce que* diviſé en trois ſignifie, Sur ce que, ou par les chôſes que vous me mandez; & cela fait une équivoque.

PARCHASSER. v. n. Tèrme de Chaſſe, qui ſignifie; Finir la chaſſe par la priſe de la bête chaſſée. *Venationem perficere.*

PARCHEMIN. ſ. m. Peau préparée pour écrire, qui ſèrt auſſi à quelques aûtres uſages. *Membrana.* Il eſt fait de mouton, ou de belier, quelquefois de chévre, quand la peau eſt raturée & bien raclée avec des fèrs propres, & après avoir été paſſée en chaux.

Ce mot vient du Latin *pergaminum*, ou *pergamenum*, qui ſe trouve dans ſaint Jérôme, à caûſe que l'uſage du *parchemin* a été inventé par les Rois de *Pergame*, n'ayant pas l'uſage du papier en ces tems-là, comme écrit Iſidôre.

Le *parchemin vierge*, eſt fait de la peau d'un agneau ou d'un chevreau mort-né. *Pergamena abortiva.* Quelques ſupèrſtitieux diſent qu'il eſt fait de la coëffe que quelques enfans ont dans le ventre de leur mère.

Parchemin en coſſe, eſt la peau telle qu'elle ſort des mains du Mégiſſier, & telle qu'on la mèt ſur la hèrſe du parcheminier.

Parchemin timbré, eſt celui dont on ſe ſèrt dans toutes les expéditions de Juſtice, qui eſt marqué d'une marque particulière en chaque Généralité. *Membrana inſignita.* *Parchemins* inventez pour convenir les hommes de leur parole, ou pour les en convaincre: honte de l'humanité. LA BRUY. On dit, écrire en *parchemin*, ou, mettre en peau. On appelle ſes Clèrcs & Copiſtes, des grateurs de *parchemin.*

On dit qu'on donne du *parchemin* à ceux qu'on paye en obligations, en contrats, au lieu de leur donner de l'argent. Cet homme n'a eu en mariage que du *Parchemin*; c'eſt-à-dire, des titres d'héritages & des rentes.

On dit provèrbialement, Allonger le *parchemin*; pour dire, Allonger inutilement le diſcours, multipliér les écritures ſans neceſſité, & ſouvent par un pur éſprit de chicane. *Rem prolongare, procraſtinare.*

PARCHEMINERIE. ſ. f. Lieu où ſe vend le parchemin, & l'art de le préparer. *Pergamenaria taberna.* La ruë de la *Parcheminerie.*

PARCHEMINIER. ſ. m. Marchand, ou Ouvrier qui vend, ou qui prépare le parchemin. *Pergamenarius opifex*, ou *propola.*

PARCLOSES. Tèrme de Marine. Les planches qu'on mèt à fond de câle ſur des piéces de bois appellées *vitonnières*, qui ſont mobiles, & qu'on leve pour voir ſi le cours des eaux, qui doivent aller vèrs l'égout, ou vèrs les archipompes, n'eſt point empêché. *Aſſulæ mobiles.*

PARCOURIR. v. act. Voyager, aller en divèrs lieux, & y faire peu de ſéjour. *Percurrère, peragere, obire, luſtrare.* Ce curieux a *parcouru* l'Aſie, toute l'Inde, & nous a rapporté des mémoires fort conſidérables. Il a parcouru toute l'Italie, & y a ramaſſé pluſieurs médailles & piéces antiques. Il ſe dit auſſi du ſoleil entant qu'il ſe meut d'un lieu à un autre. Le ſoleil paroît *parcourir* l'écliptique d'Occident en Orient. ROH.

PARCOURIR, ſignifie auſſi, feuilleter un livre; voir une affaire légèrement, pour être inſtruit de ce qu'elle contient. *Perlegere, oculis pervolvère.* Ce n'eſt pas aſſez de *parcourir* les livres pour être ſavant.

PARCOURIR, ſignifie auſſi, Chèrcher en divèrs endroits. *Perquirere.* J'ai *Parcouru* tous les coins & recoins du Palais, ſans trouver mon Avocat. J'ai *parcouru* des yeux les Barreaux, je ne l'ai point apperçu.

PARCOURU, UË. part. *Perquiſitus, inveſtigatus.*

PARDERRIÈRE. adv. Par la partie de dèrrière. *Pone.* Il l'a pris en trahiſon, il l'a pris *pardèrrière.* Il eſt boſſu pardevant & *pardèrrière.* *Gibboſus antrorſum & retrorſum.*

PARDESSOUS. Prépoſition qui ſe dit de ce qui eſt inférieur. *Sub, ſubter.* Il paſſera bien de l'eau *pardeſſous* les ponts entre ci & là. Il a tant d'avantage ſur vous, qu'il vous jouëroit *pardeſſous* la jambe. Il eſt auſſi advèrbe. Il paſſa *pardeſſous.*

PARDESSUS. ſ. m. Ce qu'on donne par gratification au-delà du prix dont on eſt convenu, ou de la meſure ordinaire. *Supra quod pollicitum erat, Corollarium.* Les Marchands qui veulent acquerir de la chalandiſe donnent quelque chôſe pour le *pardeſſus.* On donne le treiziéme pour le *pardeſſus.*

PARDESSUS. Prépoſition. Plus haut, au-delà. *Suprà, altiùs, ulteriùs.* Il s'eſt ſauvé *pardeſſus* les murs. Il n'y a rien *pardeſſus* le Firmament. Le cadet a cet avantage *pardeſſus* ſon aîné, qu'il eſt mieux fait & plus brâve. Il a des dettes *pardeſſus* la tête. On met un manteau *pardeſſus* les aûtres habits. Il faut prendre ſon chemin *pardeſſus* la ville.

On dit provèrbialement, qu'un homme vend ſa marchandiſe *pardeſſus* les maiſons; pour dire qu'il la vend un prix exceſſif. *Cariùs.*

PARDESSUS, eſt auſſi quelquefois advèrbe. L'eau coule *pardeſſus.* Chèrchez prémièrement le Royaume de Dieu, & toutes chôſes vous ſeront données *pardeſſus*, dit J. C.

PARDEVANT. Prépoſition. Tèrme de Palais ; qui ſe dit de la comparution qu'on fait devant une pèrſonne publique. *Ante, coram. Pardevant* les Conſeillers, Notaires, Gardenottes du Roi, fut preſent, &c. C'eſt un acte paſſé *pardevant* un Tabellion. Il eſt aſſigné à comparoir *pardevant* tels Juges. On prétend que *pardevant* eſt un peu vieux en ce ſens, & que les Avocats qui parlent bien diront plûtôt un contrat paſſé *devant* Notaires, que *pardevant* Notaires.

Pardevant, eſt auſſi advèrbe, & en uſage dans le diſcours ordinaire. *Antrorſum.* Il avoit déjà reçu neuf bleſſures *pardevant* & par dèrrière. Vaug. Il eſt auſſi ſot *pardevant* que par dèrrière.

PARDEVÈRS. Prépoſition relative à certain côté dont on parle. *Penes.* Cét inſolent a toûjours eu des coups de bâton *pardevèrs* lui. Les gens adroits tiennent toûjours le bon bout *pardevèrs* eux.

PARDON. ſ. m. Grâce & rémiſſion que Dieu par ſa miſéricorde accorde aux pécheurs pour les péchez qu'ils ont commis. *Gratia, venia, condonatio, pax, remiſſio, ignoſcentia.* Nous devons tous eſpérer que Dieu nous fera *pardon* & miſéricorde. Nous demandons tous les jours à Dieu le *pardon* de nos faûtes dans l'Oraiſon Dominicale.

Pardon, ſignifie auſſi l'indulgence que le Pape accorde aux Fidéles pénîtens, la rémiſſion des peines de Purgatoire qu'ils ont méritées pour la ſatisfaction de leurs péchez. *Indulgentia.* Il faut aller gagner les *pardons* qui ſont à une telle Égliſe, à une telle ſtation, à une telle Confrairie. Les grands *pardons* ſont en tems de Jubilé. Çette Bulle porte 40. mille ans d'indulgence & de vrai *pardon*.

Pardon, en ce ſens, eſt une Salutation Angelique qu'on dit à la Vièrge au ſon de trois petits coups d'une cloche qui ſonne le matin, à midi, & au ſoir, pour gagner des indulgences. *Salutatio publica Angelica.* Voilà le *pardon* qui ſonne : c'eſt l'avertiſſement de faire cette prière. On l'appelle autrement l'*Angelus*.

Pardon, ſe dit auſſi des lettres du Prince expédiées en Chancélerie, par leſquelles il remet, il pardonne quelque crime. *Condonatio, remiſſio.* Elles différent de la *grace* & de l'*abolition*, en ce que le *pardon* s'accorde à celui qui a été ſeulement préſent à quelque action qui mérite punition corporelle, & qui n'y a pas contribué, quoiqu'il ſoit compris dans les informations. Elles ſont ſcellées ſimplement en cire jaûne à double queuë. On les obtient en la petite Chancélerie, & celui qui les obtient n'eſt point obligé de ſe mettre en état pour les préſenter aux Juges, au lieu que la *rémiſſion* & l'*abolition* ſe ſcellent en cire vèrte & en lacs de ſoye, & l'accuſé ſe doit mettre en état pour les préſenter.

On dit auſſi, que le Roi a accordé un *pardon* général & une amniſtie à ceux qui ont fait par le paſſé quelque rebellion, ou aûtre chôſe contre ſon ſèrvice.

Pardon, ſe dit auſſi des particulièrs qui ſe remettent les uns aux aûtres les offenſes ou injures qu'ils ſe ſont faites, ou qui les oublient. *Condonatio.* Le *pardon* eſt dû aux ennemis par la charité Chrétienne. La juſtice l'a obligé à venir demander *pardon* à ſa Partie en pleine audience. Dans l'amende honorable on demande *pardon* à Dieu, au Roi, à la Juſtice & à ſa Partie.

Pardon, eſt quelquefois un ſimple tèrme de civilité & d'excuſe. *Excuſatio.* Je vous demande *pardon*, ſi je paſſe devant vous, *Excuſatum me habeas*, ſi je ne ſuis pas de vôtre avis, ſi je vous incommode. On le dit auſſi, quand on a fait quelque mal à autrui par mégarde.

PARDONNABLE. adj. m. & f. Qui mérite grâce & rémiſſion. *Venialis, veniâ dignus.* Les faûtes de fragilité, d'accident, ſont *pardonnables*. Les aſſaſſinats ſont des cas qui ne ſont pas rémiſſibles, ni *pardonnables*. Il ſe dit des chôſes ſeulement, & jamais des pèrſonnes. Vaug.

Pardonnable, ſignifie quelquefois ſimplement, Éxcuſable. *Excuſandus.* Il n'eſt pas *pardonnable* à un Profeſſeur d'Éloquence de faire des ſolecîſmes. Si ce païſan a contrevenu à cette ordonnance de Police, cela lui eſt bien *pardonnable*, car il l'ignoroit.

PARDONNER. v. act. Il ſe dit des chôſes, & jamais des pèrſonnes ; car on dit bien *pardonner* un crime, mais on ne dit pas *pardonner* un criminel. Vaug. Il ſignifie, faire grâce, oublier une offenſe, une injure, la remettre ; n'en conſèrver point de reſſentiment. *Parcere, ignoſcere, veniam dare, tribuere, condonare, injuriarum non recordari, oblivíſci, inimicitias concedere, tribuere veniam alicui, remittere, facere gratiam, delicti pœnam prætermittere, noxam remittere.* Il eſt plus beau de *pardonner*, que de punir. Dieu *pardonne* tout, & les hommes rien. H. S. de M. Les péchez contre le Saint-Éſprit ne ſe *pardonnent* ni en ce monde, ni en l'aûtre. Dieu veut qu'on *pardonne* à ſon frère non ſeulement ſept fois, mais ſept fois ſeptante fois. Il n'y a guères moins d'inconvenient à *pardonner* à tout le monde, que de ne *pardonner* à pèrſonne. Mén. Il eſt plus éxcuſable de *pardonner* contre la Juſtice, que de condamner injuſtement. Courtin. Celui qui offenſe ne *pardonne* jamais. Mén. La vengeance eſt un plaiſir paſſager ; mais la gloire de *pardonner* eſt durable. M. Ésp. Les femmes ne *pardonnent* guères les outrages qu'on fait à leur beauté. Vill. La clémence étoit la vèrtu chérie de Henri IV. enſorte qu'on peut douter s'il a ſoumis le Royaume à force de combattre, ou à force de *pardonner*. Méz. On dit auſſi, qu'on *pardonne* ſa mort à ſon ennemi, lorſqu'on ne veut pas qu'on le pourſuive, qu'on reconnoît qu'on a eu tort de l'attaquer.

Pardonner, ſignifie ſimplement, Supporter, tolérer, éxcuſer. *Sufferre, tolerare, excuſare.* Le monde eſt tout plein de gens qui ne *pardonnent* rien. Nicol. Il faut ſe *pardonner* mutuellement bien des chôſes, ſi l'on veut couler une vie douce, & tranquille. Bell. Celui-là eſt homme de bien qui *pardonne* tout, comme s'il faiſoit tous les jours des faûtes, & qui s'abſtient d'en faire comme s'il ne *pardonnoit* rien. Bou. J'eus de la peine de *pardonner* tant de beauté à ma rivale. H. S. de M. Les hommes ſont trop envieux pour ſe *pardonner* un mérite qui les bleſſe. Bell. On ne peut pas *pardonner* à cet Auteur une faûte ſi groſſière, une ſi craſſe ignorance. *Tanta authoris ignorantia venia caret.* On *pardonne* dans un grand Poëme quelques licences, quelques méchans vèrs.

On dit dans la convèrſation & par adouciſſement, Dieu me *pardonne*, Dieu me veüille bien *pardonner*. *Deus mihi indulgeat.* A l'entendre parler je croi, Dieu me *pardonne*, qu'il a pèrdu l'eſprit. On dit auſſi par civilité, *pardonnez*-moi ma hardieſſe, ſi j'oſe vous contredire. *Tuâ pace audeam dicere. Pardonnez* moi cette éxpreſſion un peu forte.

On dit en ce ſens, qu'un homme ne ſe *pardonne* rien ; pour dire, qu'il eſt un ſévère cenſeur à lui-même, tant pour ſes mœurs, que pour ſes ouvrages. Nous nous *pardonnons* tout, & rien aux autres hommes. La Font.

Pardonner, ſe dit auſſi ſouvent pour, Éxcepter, épargner : auquel ſens il ne s'employe guère qu'avec la particule négative *ne*, & ne régit que le datif. La mort ne *pardonne* à pèrſonne. Le tems ne *pardonne* à aucune chôſe. Le ſoldat ne *pardonne*, ni à âge, ni à ſexe. Il ne *pardonne* pas aux chôſes les plus ſacrées.

Pardonné, ée. part. paſſ. & adj. Crime *pardonné*. Offenſe, injure *pardonnée*. *Crimen condonatum, vel offenſa, injuria remiſſa.* Faute, bevuë *pardonnée*. Dans le diſcours familièr, lorſqu'un homme demande par civilité qu'on lui pardonne s'il fait, ou s'il dit quelque chôſe, on lui répond ordinairement, vous êtes tout *pardonné*.

On dit provèrbialement. Le peché que l'on cache eſt demi *pardonné*. On dit auſſi, s'il m'attrape, je lui *pardonne* ; pour dire, je ſuis plus fin que lui.

PARÉATIS. ſ. m. Tèrme Latin uſité en Chancélerie & en Pratique. Un *paréatis* eſt une lettre de Chancélerie qui s'obtient pour faire éxécuter un contrat, ou un jugement hors du reſſort de la Juſtice où il a été rendu. Le *paréatis* du grand ſceau eſt éxécutoire par toute la France. Il faut donner une requête au Juge des lieux pour avoir une ordonnance de *paréatis*, ou une pèrmiſſion de faire executer dans ſon reſſort une ſentence donnée par un autre Juge. Les Édits & Declarations portent une clauſe dans leur commiſſion, qui donne pouvoir de les mettre par tout à execution, ſans demander *placet, viſa*, ni *paréatis*.

PAREAU. ſ. m. Grande barque des Indes qui a le devant fait comme le dèrrière, & où l'on met indifféremment le gouvèrnail quand on veut changer de bord. Ozan. *Navicula indica, ſcapha.*

PAREIL, eille. adj. & ſubſt. Égal ; ce qui reſſemble à un aûtre, ſoit en quantité, ſoit en qualité ; qui eſt équivalent. *Par, ſimilis, æqualis, parilis, compar, coæqualis ; pretio æqualis.* Il ſe dit des pèrſonnes, & des chôſes. Voilà deux jumeaux qui ſont *pareils* en tout, en tailles & en humeurs, &c. Ces deux étoffes ſont ſi *pareilles*, qu'il ſemble qu'on les ait couppées de la même piéce. On blâme celui qui ſe bat contre un autre, quand il n'eſt pas ſon *pareil*. Il faut mettre ce bas de chauſſe avec ſon *pareil*. Voilà un beau piſtolet j'ai pèrdu le *pareil*. Bouche qui n'eut jamais ſa *pareille* en divins attraits. Voit.

Ce mot de *pareil* vient du Latin *par*, ou *parilis*, qui ſignifie la même chôſe.

A la Pareille. adv. D'une manière ſemblable. Il ſe dit en bien & en mal. Faites moi ce plaiſir, je vous le rendrai *à la pareille*. *Parem gratiam tibi referam.*

A nulle autre *pareille* ; pour dire, qu'une chôſe n'a point de *pareille*, & qu'elle eſt incomparable, *incomparabilis*, eſt une phrâſe uſée, & qui paſſe pour cheville. Mén. Boileau s'eſt moqué de *ſans pareil* lorſqu'il a dit, en parlant des piéces flatteuſes.

Ouvrages mercenaires,
Où toûjours le Héros paſſe pour ſans pareil. Boil.

Il eſt auſſi ſubſtantif. Il a été maltraité autrefois de ſon ennemi, mais il s'en eſt vengé, il lui a rendu la *pareille*. En la loi du Talion on rend la *pareille*. *Lex talionis*.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt ſans *pareil*, qu'on ne peut trouver ſon *pareil*; pour dire, qu'il a des qualitez excellentes & au-deſſus des autres hommes, qu'on n'en trouve point qu'on puiſſe comparer. *Parem habet neminem vel æqualem*. On dit auſſi, billes *pareilles*, les chôſes étant *pareilles*; pour dire, ſans aucun avantage de l'une ſur l'autre.

PAREILLEMENT. adv. De comparaiſon. *Pariter*. Semblablement. *Similiter*. Ils ſont ſi unis dans cette maiſon, que quand l'un veut une chôſe, l'autre le veut *pareillement*.

Pareillement, ſert quelquefois de liaiſon du diſcours qui commence une période. *Pareillement* il eſt arrivé pluſieurs fois, &c. *Item itemque, ſimiliter, quoque, perinde, pro ut, juxta, atque, itidem, tum verò*.

PAREIN. Voyez Parrein. *Pater luſtralis; luſtricus*.

PARELIE. ſ. m. eſt un méteôre, ou faux ſoleil, ou une lumière fort vive qui paroît quelquefois aux côtez du ſoleil par la réflexion de ſa lumière dans une nuée convenable. *Parhelium, expreſſa ſolis imago in nube*. Les plus ordinaires ſe voyent en même tems que les grandes couronnes, & ſont placez dans la même circonférence & dans la même élevation. Ils ont des couleurs à peu-près ſemblables à celles de l'arc-en-ciel. Le rouge, & le jaûne ſont du côté du ſoleil, & le bleu & le violet de l'aûtre côté. On voit ſouvent des couronnes entières ſans *parelie*. On voit auſſi des *parelies* ſans couronnes. En l'année 1629. on a vû à Rome un *parelie* de cinq ſoleils; & en l'année 1666. on en a vû un à Chartres de quatre.

PARELLE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *patience*, en Latin *lapathum*. Voyez Patience.

PAREMENT. ſ. m. Ornement d'Égliſe qui ſert à parer l'autel, ou ceux qui y officient. *Veſtiaria altaris ornamenta*. On le dit prémièrement de la ſimple couvèrture qui eſt au devant de la table d'autel, & enſuite des rideaux des crédences; des chappes, chaſubles, dalmatiques, étole, &c. Le Roi a donné des *paremens* à cette Égliſe: il y a ſix chappes, une chaſuble, deux dalmatiques en broderie & de même parure.

Parement, en matière d'habits d'hommes & de femmes, ſe dit des extremitez, ou des parties qui ſont plus en évidence que les aûtres, & qu'on enrichit davantage. *Ornatus, exornatio*. Ainſi on appelle les *paremens*, le bout des manches qui ſe retournent. *Aſſutum veſti ornatus, gratiâ textum alterum*. Ce manteau n'eſt pas entièrement doublé de velours, il n'y a que les *paremens*, les extremitez de devant qu'on retourne, & qui paroiſſent. Les *paremens* du pourpoint ſont les devans d'un pourpoint que les Éſpagnols font de velours, n'ayant que du treillis par dèrrière, ce qu'on a appellé *nihilaudos*.

Parement, en tèrmes de Maçonnerie, eſt le devant d'une pièrre taillée fort uniment, ou la face qu'on éxpoſe au dehors, la partie qui eſt au dedans du mur étant brute, & ſans être taillée; quand la pièrre eſt aſſez groſſe pour faire toute l'épaiſſeur du mur, & qu'elle a deux *paremens* dans deux faces oppoſées, on dit qu'elle fait *parpin*. *Lapidis facies exterius obverſa*. Palladio remarque qu'autrefois pour empêcher que le *parement* d'une pièrre ne s'écornât, on la tailloit groſſièrement en ronde boſſe qu'on ravaloit & rabattoit ſur le tas. On appelle auſſi *parement* de pavé, la diſpoſition uniforme du pavé, ſans boſſe, ni flaches.

Parement de Menuiserie, c'eſt ce qui paroît éxtérieurement d'un ouvrage de Menuiſerie avec cadres, & panneaux, comme d'un lambris, d'une embraſure, &c. *Fabrica lignariæ elegantia*. Il y a des aſſemblages, tels que le parquet, qui ſont arraſez en leur *parement*.

Parement, en tèrmes de Rotiſſeur, ſe dit de la graiſſe qui eſt autour de la pance d'un agneau, & qu'on étend proprement ſur les quartiers de dèrrière, pour leur donner plus de grâce. *Carnium apparatio*. Mettez le *parement* à cet agneau. Ce *parement* eſt mal mis.

Parement, ſe dit encore en Fauconnerie de divèrſes mailles ou divèrſitez de couleurs qui pârent les aîles d'un oiſeau de proye. *Accipitris pectorales maculæ*.

Parement, ſe dit auſſi dans les forêts entre les Bûcherons, des gros bâtons qu'ils mettent pour parer les fagots au-deſſus de l'âme & de la bourrée.

PAREMENTIER. ſ. m. Vieux mot François qui ſignifioit la même chôſe qu'à preſent *Tailleur*, parcequ'il tailloit & paroit les habits, comme témoigne Du Cange, qui dit auſſi qu'on l'appelloit en Latin *parator*.

PARENCHYME. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la propre ſubſtance de pluſieurs parties du corps des animaux, comme du cœur, des poumons, du foye, de la ratte, des reins. Éraſiſtrate l'a ainſi appellée, parcequ'il croyoit qu'elle n'étoit autre chôſe qu'un amas, & une affuſion de ſang coagulé entre les vaiſſeaux de ces parties. Les Modèrnes rejettent cette opinion, & ils démontrent clairement que le cœur eſt un véritable muſcle, que les poumons & la rate ſont un amas de veſicules membraneûſes & de vaiſſeaux, & que le foye & les reins ſont un compôſé de glandes par où la bile & l'urine ſe filtrent.

Ce mot eſt Grèc, παρέγχυμα, *affuſio*, épanchement, & ſignifie *engendré par l'amas & l'épaiſſement d'un ſuc*.

Monſieur Grew dans l'Anatomie des Plantes a appellé *parenchyme*, la partie du corps intérieur de la plante dans laquelle le ſuc eſt diſtribué; & ſi on le regarde avec un microſcope, on voit qu'il reſſemble à de la moüelle. Le *parenchyme* de l'écorce ſe peut comparer à une éponge, parceque c'eſt un corps poreux, ployable, & qui ſe peut dilater. Ses pôres ſont innombrables & fort petits, & reçoivent autant d'humeur qu'il en faut pour les remplir, & même pour les étendre: & cette diſpoſition des pôres eſt celle qui fait croître la plante. Le *parenchyme* eſt blanc au commencement, mais il change de couleur à meſure que la racine groſſit; car il devient jaûne dans la racine de la parelle, & rouge dans celle de la biſtorte.

PARENT, ente. ſ. m. & f. Tèrme relatif, qui ſe dit de tous ceux qui ſont d'une même famille, & ſortis d'une même ſource. *Conſanguineus propinquus, vel conſanguinitate conjunctus, neceſſarius*. Il ne ſignifie élegamment que ceux qui nous ſont unis par le ſang; & en général, ſans marquer en particulier le père, & la mère. Il y a pourtant de bons Auteurs qui l'employent dans ce ſens là; mais il ne faut pas y déférer trop. Bouh. A ſes côtez marchoient environ deux cens de ſes plus proches *parens*. Vaug. Les *parens* patèrnels ſont ceux à qui on eſt joint du côté du père. *A patre agnati*. Les *parens* matèrnels, ceux qui ſont du côté de la mère. *Cognati*. *Parens* aſcendans, le père, l'ayeul, l'oncle; & ainſi en remontant tant au maſculin qu'au féminin. Les déſcendans ſont au contraire. On recuſe les Juges qui ſont *parens* des parties juſqu'au quatrième degré, ſuivant l'Ordonnance. On évoque un procès d'un Parlement où une partie a des *parens* en cèrtain nombre. L'Écriture dit qu'il faut chèrcher ſon ſalut loin de ſes *parens*. Le Concile de Latran II. a reduit la prohibition du mariage entre *parens* au quatrième degré. Cette déffenſe alloit auparavant juſqu'au ſeptième degré. On ne peut aliener les biens des mineurs, marier les enfans mineurs, ſans avis de *parens*, ſans aſſemblée des plus proches *parens*. Cet homme ſemble être tombé des nuës, il n'a ni *parens*, ni amis. Tout le monde veut être *parent* de celui qui eſt en faveur. Mén. Corneille a dit, les Rois ont des ſujèts, & n'ont point de *parens*. Quand on dit, nos prémiers *parens*, on entend ordinairement parler d'Adam & d'Ève. La déſobeïſſance de nos prémiers *parens*, a attiré bien des malheurs à leur poſtérité.

Ce mot vient du Latin *parens*.

On dit provèrbialement de celui qui ſe dit *parent* d'un aûtre en un degré fort éloigné, qu'ils ſont *parens* du côté d'Adam. On dit auſſi d'un homme qu'on a fort rabroué, qu'on l'a bien renvoyé chez ſes *parens*, chez ſon grand père.

PARENTAGE. ſ. m. Nom collectif, qui ſe dit de tous les parens enſemble. *Cognatio, familia, genus*. Le *parentage* étoit aſſemblé à la cérémonie de ces nôces. Il ſignifie quelquefois ſeulement l'origine. Cet homme eſt de haut *parentage*.

PARENTÉ. ſ. f. Liaiſon par le ſang. Une *parenté* proche. *Propinquitas, affinitas, conſanguinitas*. Entre ces deux pèrſonnes il n'y a qu'une *parenté* éloignée. On a fait évoquer ce procès à caûſe des *parentez*, & alliance d'un tel.

Parenté, ſe dit auſſi collectivement de tous les parens enſemble. Toute la *parenté* aſſiſta à cet entèrrement, à cette cérémonie. Il s'eſt marié du conſentement de toute ſa *parenté*, qui a ſigné au contrat.

PARENTELLE. ſ. f. Qualité de parent. Ce Juge a été recuſé à cauſe de la *parentelle*. La *parentelle* juſqu'au quatrième degré empêche le mariage. Il eſt vieux.

PARENTHÈSE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Petit nombre de paroles intèrcalaires, qu'on inſère dans le diſcours, qui en coupent le ſens, & qu'on croit néceſſaire pour l'intelligence. *Parentheſis*, qui vient du Grèc παρὰ, *inter*, *entre* & de θέσις, *poſitio*, poſé entre. Comme la langue Françoiſe ne ſouffre rien d'obſcur, ni de confus, elle ne s'accommode, ni de ces fréquentes *parenthèſes* qui rompent le diſcours, ni de ces phrâſes tronquées, dont il faut deviner le ſens, & qu'on n'entend qu'après y avoir long tems rêvé. Gill. Les modèrnes évitent les *parenthèſes*, parcequ'en tenant l'éſprit en ſuſpens, elles l'embarraſſent, & rendent le diſcours moins net, & moins agréable. Elles ſont ſur tout inſupportables en vèrs, ſi elles ne ſont courtes, & ingé-

nieuſe

nieuſes. En les récitant on les prononce d'un autre ton, & en les écrivant on les enferme entre ces caractères (), afin de les faire diſtinguer de la ſuite du diſcours. Ces caractères ſe nomment auſſi *parenthèſe*, & on dit qu'on ouvre la *parenthèſe*, quand on ſe ſert du prémier; & qu'on la ferme quand on ſe ſert du ſecond.

PAR PARENTHÈSE. *Per parentheſim, intra parentheſim.* Façon de parler advèrbiale, dont on ſe ſert pour excuſer l'interruption qu'on fait d'un diſcours, d'une converſation, pour dire une chôſe qui vient alors dans la mémoire, & qu'on ſera bien aiſe de ſçavoir.

PARER. v. act. Orner quelque chôſe, l'ajuſter, l'embellir; la rendre plus belle, plus riche, plus agréable à voir. *Ornare, exornare, expolire, excolere, concinnare; parare.* On *pare* les Egliſes dans les Fêtes ſolennelles de tapiſſeries, de tableaux, d'argenterie. Ces chambres ſont *parées* de beaux meubles, de belles tapiſſeries, de tableaux. Si la beauté des femmes ne faiſoit pas naître l'amour dans le cœur des hommes, que feroient-elles de tout le tems qu'elles employent à ſe *parer*? M. Sc. Preſque tous ceux qui déclament contre les femmes qui ſe *parent*, iroient les prier de reprendre leurs ajuſtemens, ſi elles ceſſoient de s'en ſervir. S. EVR. Lorſqu'une femme eſt *parée*; ſi ſa parure ne plait pas, elle choque toujours. CH. DE M. Se *parer* de ſa ſeule beauté. M. SCUD.

Ce mot de *parer* vient de *parare*; de même que *parement* vient de *paramentum*, & *parure* de *paratura*.

PARER, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes naturelles. La tèrre ſe *pare* au printems de ſes plus belles fleurs. L'Aurore s'étoit *parée* ce jour-là pour aſſiſter à ce triomphe, à cette fête.

PARER, ſe dit au figuré, & ſignifie auſſi, Orner, embellir, enrichir. *Ornare, decorare, ditare.* Il faut ſçavoir l'art de *parer* la vèrtu, & de ne la montrer pas comme une chôſe difficile à pratiquer. PASC. Senéque *pare* une penſée de toutes les couleurs qui la peuvent rendre agréable. BOUH.

PARER, ſignifie encore, Faire parade, montrer avec oſtentation. *Oſtentare, jactare, venditare.* Les Stoïciens ſe *paroient* d'une patience faſtueuſe. DISC. D'ÉL. Se *parer* du mérite d'autrui. BOIL.

Se pare *qui voudra du nom de ſes ayeux,*
Moi, je ne veux porter que moi-même en tous lieux. CORN.

PARER, ſe dit auſſi des préparations qui ſe donnent à pluſieurs chôſes pour les rendre plus belles, ou plus diſpoſées à s'en ſervir. Les Bonnetiers parent leurs bas, les Marchands leurs marchandiſes, par des eaux qu'ils leurs donnent, par les maniéres de les preſſer, comme aux ſatins, aux camelots, tabis, &c. On le dit même des Fruitiéres, qui *parent* leurs marchandiſes en mettant les plus beaux fruits au deſſus du panier.

PARER, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe préparent & ſe nettoyent en les ratiſſant & raclant, comme les cuirs & les parchemins. *pelles perficere.* Les Courroyeurs & les Parcheminiers ont des fèrs & des couteaux à *parer*. On dit en ce ſens, Un cuir *paré* une vache *parée*.

PARER. Les Relieurs ſe ſèrvent de ce mot dans le même ſens. C'eſt ôter, avec le couteau à *parer*, les extrémitez, & quelquefois le dos d'un morceau de peau dont on veut couvrir un livre. *Parer* une couvèrture.

PARER, eſt auſſi un tèrme de Rotiſſeur, qui ſignifie, lever la graiſſe qui eſt ſur la panſe d'un agneau, & l'étendre ſur le quartier de dèrriére. *Parer* un agneau.

PARER, en tèrmes de Manége, ſignifie, Coupper les ongles, ou la corne d'un chèval avec un boutoir, pour rendre la ſole unie, & propre à être ferrée. *Imum equi cornu reſecare.*

PARER, ſe diſoit autrefois de l'arrêt du cheval. Depuis le partir du cheval juſqu'à ſon *parer*. On diſoit auſſi, *Parer* ſur les hanches. Depuis, ce mot eſt devenu de peu d'uſage. En ce ſens & au ſuivant il vient de l'Eſpagnol *Parar*, qui ſignifie *arrêter*.

PARER, en tèrmes d'Eſcrime ſignifie, Se deffendre de quelques coups qu'un autre porte. *Declinare, vitare, avertere.* Il faut *parer* du fort de l'épée. Les bons Eſcrimeurs portent & *parent* en même temps. Les Eſpagnols *parent* avec le poignard. Les anciens portoient des boucliers pour ſe *parer* des coups de fleches & de pièrre.

On appelle *Parer* du corps, quand par ſon agilité & ſoupleſſe on ôte le corps hors de la ligne par où le coup doit paſſer. *Idonea declinatione effugere.* On *pare* auſſi du corps, en lâchant le piéd gauche en arriére, & attirant le droit à ſa place; ce qui s'appelle, Rompre la meſure du corps & des piéds. On *pare* auſſi du corps, en lâchant le piéd droit, tenant le bras & l'épée fort avancez, pour *parer* en prenant le deſſous, en baiſſant le corps à gauche, ou en faiſant un ſaut en arriére d'un ſeul temps.

PARER, ſe dit auſſi en tèrmes ordinaires des coups qu'on évite. Il a *paré* de la main le ſoufflet qu'on lui vouloit donner. Il a *paré* avec ſa raquette ce coup de balle. Il eût été bleſſé de cette charrette, s'il n'eût *paré* le coup en ſe retirant promptement.

On dit auſſi figurément, *Parer* un coup, *parer* une botte, *parer* une eſtocade; pour dire, ſe deffendre d'un mauvais office, d'une demande facheuſe, importune; & qui eſt à charge. *Ictum excedere, avertere.*

PARER, en tèrmes de Mèr ſignifie, Doubler un cap, paſſer au delà, & le laiſſer à côté. *Promontorium prætervehi.* On dit auſſi, *Parer* un écueil, un banc de ſable, pour dire, l'éviter. On appelle auſſi *Pare à virer*, le commandement qu'on fait à la manœvre pour ſe préparer au revirement du vaiſſeau. Ce Pilote s'eſt *paré* adroitement de cet écueil. *Parer* ſignifie auſſi ſur la mèr, Mettre une chôſe en état de s'en ſervir.

PARER, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, pour ſignifier, Éviter; ſe deffendre des demandes, des pourſuites qu'on nous fait. *Evitare, devitare, effugere.* Je ne puis me *parer* du procès qu'on me fait, que par la preſcription. On a fait une taxe ſur ce Financier, il ne s'en pourra jamais *parer*, il faut qu'il la paye. J'ai fort bien fait de *parer* la déclaration d'un déſir que je ne ſuis pas réſolu de contenter. MOL.

PARER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'une femme eſt parée comme un autel, comme une épouſée, quand elle affecte de porter trop d'ornemens, ou trop extraordinaires. *Compoſita ut ſimilitudo templi.* On dit auſſi de celui qui paroit ſouvent en public avec une perſonne de grande beauté, ou de grand mérite, qu'il s'en *pare* comme de ſa belle robbe. On dit qu'un homme ſe *pare* du bien d'autrui; pour dire, qu'il eſt vêtu d'habits empruntez; qu'un Auteur a dérobé pluſieurs penſées qu'il s'approprie. On dit auſſi, qu'un homme a *paré* une eſtocade, quand il a réfuſé de prêter quelque chôſe à un hardi emprunteur qui ne la lui auroit pas renduë.

PARÉ, ÉE. part. & adj. *Ornatus, comptus, exornatus.*

PARÉE. adj. f. En tèrmes de Palais, on dit qu'une piéce porte une éxécution *parée*, quand elle peut ſervir à contraindre une perſonne ſur le champ à payer ou à faire quelque chôſe liquide & certaine, & lorſqu'elle peut être éxécutée, nonobſtant toutes oppoſitions ou appellations, comme les contrats, jugemens, & autres actes authentiques & ſcellez, à la différence des ſimples promeſſes qui ont beſoin de reconnoiſſance, ou de l'autorité des Juges pour en ordonner l'éxécution.

Ce mot vient de *parata*, *prête*.

A la boucherie on appelle la piéce de bœuf *parée*, celle qui ſe lève à la tête de la ſurlonge. *Bovinum fruſtum præparatum.*

PARESIS. ſ. f. Tèrme de Médecine qui ſe dit d'une maladie qu'on nomme autrement *paralyſie. Solutio.*

Ce mot eſt Grèc, il ſignifie *relaxation*. Voyez PARALYSIE.

PARESSE. ſ. f. C'eſt un des ſept péchez capitaux, qui eſt la cauſe des péchez d'omiſſion que commet un Chrétien.

Ce mot vient du Grèc πάρεσις, à ce que dit Nicod.

PARESSE, eſt auſſi un vice moral, & ſignifie, Nonchalance, molleſſe, lenteur, fainéantiſe; délicateſſe qui empêche de faire ſon devoir, ou de vaquer à ſes affaires. *Acedia, negligentia, deſidia, ignavia, ſegnities, inertia, pigritia, pigrities, pigritas.* La *pareſſe* eſt le vice des honnêtes gens, ou plûtot des voluptueux: elle tient un peu à toutes les vèrtus paiſibles. La *pareſſe* aſſoupit l'âme, & l'endort. M. ESP. La *pareſſe* donne entrée à tous les vices. LE P. MAB. La *pareſſe* naturelle ſe remarque juſques dans ſa converſation qui eſt languiſſante comme lui. La *pareſſe* fait à l'égard de ceux qui manquent d'eſprit, ce que la prudence fait aux autres: elle les empêche de ſe produire mal à-propos dans le monde. M. SCUD. La *pareſſe* détruit & conſume inſenſiblement les paſſions, & les vèrtus. LA ROCH. Combien de gens n'achetent des charges que pour ſatisfaire leur orgueil, & honorer leur *pareſſe*? FLÉCH. Ma *pareſſe* trouve toûjours un prétexte à toutes les chôſes qu'elle ne veut pas faire. VOIT. La *pareſſe* nous éloigne du ſoin de nous informer exactement des chôſes, parceque ce ſoin eſt toûjours accompagné de quelque ſorte de peine. NIC. Il y a une cèrtaine *pareſſe* molle & voluptueuſe, qui dérobe inſenſiblement à l'eſprit ſa vigueur, & ſa vivacité. S. EVR. La *pareſſe* toute languiſſante qu'elle eſt, ne laiſſe pas d'être ſouvent la maîtreſſe des autres paſſions: elle uſurpe ſur tous les deſſeins & ſur toutes les actions de la vie. ROCHEF.

PARÈSSE, ſe dit quelquefois advèrbialement. Il a pèrdu ſon procès, *pareſſe* de le ſolliciter. *Cauſam amiſit per negligentiam litem procurandi.*

PARESSEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Négligent, nonchalant, fainéant; qui a le vice de la pareſſe. *Negligens, piger, iners, deſes, ignavus, preſes, ſegnis, lais homo, diſcinctus.* On le dit proprement de ceux qui ſe levent tard. J'ai été *pareſſeux* aujourd'hui, mais c'eſt que je me ſuis couché tard. Il n'y en a point qui

qui preſſent tant les aûtres que les *pareſſeux*. LA ROCHEF. Vous êtes *pareſſeuſe* à un point qui ne ſe peut ſouffrir. VOIT.

PARESSEUX, ſe dit auſſi de ce qui eſt debile, ou lent. La tortuë eſt un animal *pareſſeux*. *Teſtudo eſt animal tardum*. C'eſt faire grace aux éſprits lents & *pareſſeux* que de les pouſſer dans le chemin du ſalut. FLÉCH.

Vos froids raiſonnemens ne feront qu'attiédir
Un ſpectateur toujours pareſſeux *d'applaudir*. BOIL.

PARESSEUX, ſe dit auſſi du ventre, quand il eſt trop lent à ſe décharger. Ventre *pareſſeux*. LA CHAMB. Il ne faut pas prendre trop de lavemens, cela rend le ventre *pareſſeux*, la nature *pareſſeuſe*.

PARESSEUX, ſe dit auſſi de celui qui ne fait pas ſon devoir, ſa beſogne. *Piger in fungendo ſuo officio*. Cet écolier n'a pas fait ſon thême, il a été marqué entre les *pareſſeux*. On dit en provèrbe, jamais *pareſſeux* n'eut grande éculée.

On appelle une *pareſſeuſe*, une cèrtaine coëffure de femme qui s'applique ſur la tête comme une pèrruque, & qui fait qu'une femme qui ſe léve tard eſt coeffée en un moment.

PARESSEUSEMENT. advèrb. D'une manière pareſſeuſe. *Ignavè, ſegniter, lentè, pigrè, negligenter, oſcitanter*. POMEY. Il fait toutes chôſes *pareſſeuſement*.

PARETUVIER. ſ. m. Voyez MANGLE.

PARFAIRE. v. act. *Perficere, abſolvere, conficere, efficere, conſummare, faſtigium imponere operi, complere*. Ce mot a vieilli. Il ſignifie, Rendre achevé, complet. Il faut parfaire ce payement, achever de payer. Il faut *parfaire* ce livre, le rendre complet. Ce bourgeois a de la peine à *parfaire* ce bâtiment.

Faitez-vous toute belle, & tâchez de parfaire,
L'Ouvrage que les Dieux ont ſi fort avancé. VOIT.

On dit en tèrmes de Palais, Il faut dans les retraits lignagers, en tous les actes de la cauſe, offrir bourſe & deniers à découvert & à *parfaire*, c'eſt-à-dire, fournir au delà des deniers qui ſont dans la bource, juſqu'à la concurrence de la ſomme qu'on doit rembourſer pour retirer l'héritage. On dit auſſi, un tel Juge eſt commis pour lui faire & *parfaire* ſon procès.

PARFAIT, AITE. adj. achevé, complet. *Abſolutus, completus, conſummatus, perfectus, effectus*. Cet Architecte s'eſt obligé de rendre ce bâtiment fait & *parfait* dans un tel tems.

On dit auſſi en tèrmes de Palais, que le procès ſera fait & *parfait* à un accuſé, pour dire, qu'il ſera inſtruit juſqu'à ſentence définitive.

PARFAIT, ſignifie auſſi, Accompli, où il n'y a rien à déſirer ni à ajouter. Il n'y a rien de *parfait* ſur la tèrre. Horace dit que le plus *parfait* eſt celui qui a le moins de défauts.

On le dit auſſi de ce qui approche de la pèrfection. C'eſt une beauté *parfaite*. L'Enéïde eſt une Ouvrage *parfait*. Le *parfait* Courtiſan eſt un très beau livre fait par le Comte Balthazar, en Italien. Ciceron a écrit du *parfait* Orateur. Entre les vivantes images de la divinité, c'eſt la prémière, la mieux reſſemblante, & la plus *parfaite*. BENS.

PARFAIT, en tèrmes de Dévotion, eſt celui qui a renoncé à toutes les chôſes du monde pour ſe donner entièrement à Dieu. Si tu veux être *parfait*, vends tout ce que tu as, donne le aux pauvres, & me ſuis, dit JÉSUS-CHRIST, en S. Mathieu. Il nous y éxhorte auſſi à être *parfaits* comme nôtre Père qui eſt aux cieux eſt *parfait*. Saint Paul employe auſſi le tèrme de *parfaits*, mais ſubſtantivement & dans un ſens un peu différent, puiſque c'eſt pour déſigner ceux qui ſont avancez en connoiſſance, & qui ont plus de lumière que les autres. La ſapience que nous propoſons, dit-il, eſt pour les *parfaits*. 1. Cor. 2. 6.

On appelle en tèrmes d'Arithmétique un nombre *parfait*, celui dont les parties aliquotes ajoûtées enſemble font le même nombre dont ils ſont les parties. Par éxemple, 6. eſt un nombre *parfait*; car 1. 2. & 3. qui ſont ſes parties aliquotes, font 6. 28. eſt encore un nombre *parfait*, car ſes parties aliquotes, 1. 2. 4. 7. & 14. font 28.

En tèrmes de Muſique, un accord *parfait*, c'eſt l'uniſſon.

En tèrmes de Grammaire on appelle le préterit *parfait*, un tems paſſé, cèrtain & défini, *J'aiaimé, j'ai lû*, un *parfait* indéfini, *J'aimai, je lûs* le pluſque *parfait* eſt un tems auſſi paſſé & indéfini, *J'avois aimé, j'avois lû*.

On appelle auſſi en Phyſique un animal *parfait*, celui qui eſt né par une génération univoque, par oppoſition à inſecte qu'on prétend être né par génération équivoque. On appelle auſſi animal *parfait*, un animal entier qui eſt propre pour la génération.

PARFAITEMENT. adv. D'une manière parfaite. *Perfectè, abſolutè, ad unguem*. Il faut aimer Dieu *parfaitement*. Il ſçait *parfaitement* bien ce qu'il ſçait. Il eſt *parfaitement* honnête homme. Comme une chôſe parfaite eſt une chôſe accomplie & à laquelle il ne manque rien, à la rigueur des tèrmes *parfaitement* ne peut être mis avec un comparatif; on ne dit point *plus parfaitement*, on le met encore moins avec un ſupèrlatif, comme ceux qui finiſſent leurs lettres par ces mots, *je ſuis très parfaitement vôtre*, &c. Mr. de Balzac a fait cette faute. MÉN.

PARFAUTE. adv. Ce mot eſt du Palais & un peu vieux. On dit en ſa place Faute de. *Parfaute* de payer, dites, Faute de payer.

A LA PARFIN. adv. Augmèntatif de celui d'*enfin*. En fin finale. Il vieillit, & n'eſt plus en uſage.

PARFOIS. adv. Mais il n'eſt pas ſi uſité que *quelquefois*. *Quandoque, aliquando*.

Et ſi parfois *d'amour votre âme eſt allumée*,
C'eſt un feu paſſager. VOIT.

PARFONDRE. v. act. Mettre de la beſogne d'émail au fourneau pour s'attacher & ſe prendre ſur l'or. *Encauſtum auro inducere*. Il eſt auſſi en uſage chez d'autres Artiſans que les Émailleurs.

PARFORCER. v. neut. Faire un éffort violent & prèſque au delà de ſes forces. *Conari, conniti, eniti, contendere*. Vous vous bleſſerez, ſi vous vous *parforcez* à léver ce fardeau. Ce mot eſt vieux & hors d'uſage. Il faut dire, ſe forcer.

PARFOURNIR. v. act. Achever de fournir ce qui eſt nécéſſaire pour rendre une chôſe complette. *Supplere, explere*. Si vous payez la moitié de cette obligation que nous devons, je *parfournirai* le reſte. Un Libraire eſt obligé de *parfournir* les feuilles qui manquent à un livre qu'il a imprimé. Ce mot eſt vieux.

PARFUM. ſ. m. Odeur agréable qui frappe l'odorat. Les fleurs répandent dans l'air un agréable *parfum*. *Suffimen, ſuffimentum, odores, odoramenta, thymiama, aromata*. Le muſc n'eſt pas un *parfum*, s'il eſt tout pur; il entête furieuſement, ſi on ne l'adoucit par quelque mélange. Élles achéterent des *parfums* pour embaumer JÉSUS. PORT-R.

PARFUM, ſe dit figurément des chôſes qui flattent agréablement l'éſprit. Le *parfum* des loüanges. La prière monte au Ciel comme un agréable *parfum*. Ce n'eſt pas mon deſſein d'entrer dans d'inutiles curioſitez, en décidant indiſcrétement par où s'éléve, & s'éxhale dans le Ciel, le *parfum* de nos oraiſons. FLÉCH.

PARFUM, en tèrmes de Médecine, ſe dit de toutes les vapeurs bonnes ou mauvaiſes qu'on fait élever en l'air pour guerir les maladies. *Unguentum*. On guerit les maux de matrice avec le *parfum* de plumes de pèrdrix brûlées, de vieux cuirs, &c. On fait prendre le mèrcure tantôt avec des emplâtres, tantôt en *parfum*, ce qu'on appelle *parfum de cinnabre*. On donne à ceux qui ſont trop humides du cèrveau, du tabac en *parfum*; pour dire, en fumée. Il y a des *parfums* ſecs qui ſont en trochiſques & en pillules, faits d'oliban, de maſtic, d'aloës, de cloux de girofle, de benjoin, &c. les autres humides, viſqueux & gras, qui ſe font de jus d'hèrbes, &c.

PARFUM, ſe dit auſſi des corps mêmes dont s'éxhale le *parfum*. Prèſque tous les *parfums* viennent d'Orient & des païs chauds.

PARFUMER. v. act. Éxhaler un agréable odeur, & en laiſſer l'impreſſion ſur quelque chôſe. *Suffire, vaporare, exhalare, fumigare*. Les lis, les roſes, & les fleurs de vignes qui viennent en même ſaiſon, *parfument* l'air agréablement. On *parfume* des gants, des peaux, des pommades, des chambres, avec force fleurs d'oranges, jaſmins, jonquilles, tubereuſes & autres fleurs odorantes. On *parfume* les liqueurs avec du muſc, de l'ambre gris.

PARFUMER, ſe dit auſſi en tems de peſte, en parlant des ſoins qu'on prend de chaſſer le mauvais air des corps qu'on croit infectez, en éxcitant dans les lieux d'épaiſſes fumées de bois de genévre, de vinaigre, de poudre à canon, & autres qui ſont de violentes impreſſions dans l'air, qui le chaſſent & le rénouvellent. *Fumigare, fumificare*.

PARFUMER, ſe dit auſſi en contreſens & ironiquement des mauvaiſes odeurs qui ſe répandent. Le gouſſet de cette femme nous a tous *parfumez*. *Quam tetrum afflat odorem iſta mulier*.

PARFUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

On dit figurément d'un don, d'une conceſſion qu'on a fait de bonne grâce, & ſans qu'il en coûte rien pour les frais de l'obtention, qu'il eſt *parfumé*. *Gratis datum*. On lui a envoyé les proviſions de cettte charge, de ce Gouvèrnement, toutes *parfumées*, pour dire, ſans qu'il ait eu la peine de la démander, d'en payer ni ſolliciter l'éxpedition.

PARFUMER, ſe dit auſſi figurément des chôſes ſpirituelles. Senéque *parfume* trop ſes penſées. *Nimis affectata*. Elles donnent dans la tête à la longue. BOUH.

PARFUMEUR. EUSE. adj. Qui parfume, ou qui vend des parfums, ou des chôſes parfumées. *Unguentarius propola, ſuffitor*.

PARI. ſ. m. Somme qu'on met en depôt pour une gageure, ou au jeu, lorſqu'on favoriſe un parti de gens qu'on voit joüer, & qu'on

qu'on aſſûre que l'un eſt plus fort que l'aûtre, qu'il gagnera la partie. *Pecuniaria ſponſio.* Il y avoit un *pari* de cent piſtoles à cette partie de paume.

Pari, ſignifie auſſi ſimplement, Gageure qu'on fait ſur une chôſe incèrtaine, ou ſur quelque conteſtation, lorſqu'on ſoutient qu'un cèrtain fait eſt véritable, qu'une telle chôſe arrivera. *Certatio pigneratitia.* A Rome on fait ſouvent des *paris* ſur le ſuccés des entrepriſes importantes, châque nation en fait pour ſon parti.

PARIADE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe. C'eſt la ſaiſon où les pèrdrix s'apparient. *Perdicum, coitio.* La chaſſe eſt ſévèrement déffenduë au tems de la *pariade*.

PARIAGE. ſ. m. Tèrmes de Coûtumes, qui ſe dit d'un droit de compagnie, & de ſocieté, établi par un accord, ou aſſociation, entre un Seigneur, ou le Roi, un Abbé, ou l'Égliſe, pour l'éxèrcice de la Juſtice, ou pour la levée des droits & amendes ſur les juſticiables, dont il y a pluſieurs éxemples dans les anciens Titres. *Conſortio, vel ſocietas.* Cette Juſtice, ce fièf, ſont tenus en *pariage* entre tels & tels Seigneurs.

PAR-ICI. adv. De ce côté. Il faut paſſer *par-ici. Hac.*

PARIER. v. act. Gager qu'une telle propôſition eſt vraye, qu'une telle chôſe arrivera, qu'un tel joüeur gagnera. *Sponſione certare.* Il a *parié* dix piſtoles que la nouvelle qu'il a debitée étoit vraye. Il a *parié* qu'il ſauteroit ce foſſé à joints pieds. Cet homme ne veut pas joüer, mais il *parie* tantôt pour l'un, tantôt pour l'aûtre. Il faut *parier*; cela n'eſt plus volontaire; vous êtes embarqué; & ne *parier* point que Dieu eſt, c'eſt *parier* qu'il n'eſt pas; *pariez* donc, qu'il eſt, ſans héſiter. Pasc.

Ce mot vient de *pariare*, parceque quand on *parie*, on met de part & d'autre des paris choſes ſemblables.

PARIÉTAIRE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges rondes, rougeâtres, rameuſes. Ses feüilles ſont oblongues, pointuës, veluës, rudes, s'attachant facilement aux habits, diſpoſées altèrnativement. Ses fleurs ſont petites, compôſées ordinairement de quatre étamines ſoutenuës par des calices de différente ſtructure. Il leur ſuccéde une ſemence noire, fort petite, luiſante, couverte d'une enveloppe veluë. Sa racine eſt fibreuſe, rougeâtre. En Latin *parietaria officinarum & Dioſcoridis.* C. Bauh. Cette plante eſt émolliente & laxative, on s'en ſert beaucoup dans les lavemens & dans les demi-bains detèrſifs & adouciſſans: ſon ſuc fait paſſer les urines & débouche tout à fait les reins. Il y a quelques autres éſpéces de *pariétaire*.

Ce mot vient de *paries*, *muraille*; car on trouve le plus ſouvent ces ſortes de plantes ſur les murailles. Aurelius Victor dit que Conſtantin avoit donné le nom de cette hèrbe à l'Empereur Trajan, à cauſe que ſes ſtatuës & ſes inſcriptions ſe trouvoient ſur toutes les murailles de Rome, de même que la *pariétaire*.

PARIEUR. ſ. m. Celui qui parie. *Sponſor, vel ſponſione certans.* A la paume il y a plus de *parieurs* que de joüeurs.

On dit provèrbialement, quand on voit arriver quelque coup de partie, quelque beau coup, voilà un vilain coup pour les *parieurs*: ce qui ſe dit non ſeulement dans le jeu, mais auſſi dans les autres affaires, quand il arrive quelque préjugé, ou autre chôſe qui eſt fort déſavantageuſe à un parti.

PARISIENNE. Tèrme d'Imprimerie, eſt le plus petit caractère dont ſe ſervent les Imprimeurs. *Minutiſſimi characteres.* On l'appelle autrement *Sédanoiſe*.

PARISIS. ſ. m. Tèrritoire d'auprés de Paris. *Territorium Pariſienſe vel Pariſienſis ager.* Louvre en *Pariſis*.

Parisis, ſe dit auſſi par oppoſition à *tournois*, du prix de la monnoye qui valoit un quart davantage à Paris, qu'à Tours. *Unius quinta acceſſio.* Ainſi le ſol *pariſis* vaut 15. deniers, & le ſol tournois n'en vaut que 12. Quatre-vingt livres *pariſis* font cent livres tournois. Quand on prend des meubles ſur le pied de la priſée d'un inventaire, on eſt obligé d'y joindre le *pariſis*, qu'on appelle autrement la *cruë*. Quand les meubles ne ſont plus en nature, on les éſtime ſur la priſée & le *pariſis*. Le *pariſis* chez les Financiérs s'appelle le *quart en ſus*. La prémière Paulette a été taxée ſur le pied du ſoixantième denier de l'évaluation des Offices & du *quart en ſus*, ou le *pariſis*. Le Roi, par ſa dernière Ordonnance, a ôté le *pariſis*.

PARITÉ. ſ. f. Qualité qui fait que deux chôſes ſe reſſemblent, ou ſont égales. *Æqualitas.* On s'en ſert particuliérement dans la diſpute. Il y a *parité* de raiſons. On ne trouve point de comparaiſon qui ait une entière *parité*.

PARJURE. adj. Qui jure à faux; contre ſa ſcience, & ſa connoiſſance. *Perjurus.* Homme *parjure*. Femme *parjure*.

Mon cœur même aujourd'hui,
De ſon parjure *amant lui promettoit l'appui.* Racin.

Parjure, ſe dit auſſi ſubſtantivement du faux ſerment. *Perjurium.* La peine du *parjure* par les Capitulaires de Charlemagne eſt d'avoir la main couppée: aujourd'hui cette peine eſt arbitraire & dépendante de la prudence du Juge. Par les Canons il eſt déffendu de faire jurer un homme que l'on peut convaincre de *parjure* ſur le champ: ils diſent que c'eſt être homicide de ſon âme. Un Empire bâti ſur le *parjure* panche néceſſairement vèrs ſa ruïne. Tour. Ajoûter l'outrage au *parjure*. Racin.

Je ſçai que vos régards vont r'ouvrir mes bleſſures,
Que tous mes pas vèrs vous ſont autant de parjures. Racin.

Parjure, ſe dit encore ſubſtantivement de celui qui fait un faux ſerment. *Perjurus, perjurioſus.* Celui qui fait un faux ſerment, celui qui ne dit pas la vérité, quand on lui fait lever la main en Juſtice, eſt un *parjure*.

Je ſçai de cent beautez les triſtes avantures,
Et l'Empire amoureux eſt tout plein de parjures.
M. de la Suze.

Cupidon ne punit rebelle, ni parjure;
Cet un empire qui ne dure,
Qu'autant que ſes ſujèts y trouvent des appas. Des-H.

PARJURER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. *Perjurare, pejerare.* Il faut être grand ſcélérat pour ſe *parjurer*, pour mentir devant le Juge, pour n'accomplir pas ce qu'on a promis par ſerment.

PAR LA. adv. Par cet endroit. Par ce lieu. Il vient de paſſer *par là.* Scar. *Illac tranſiit.*

Par la. Sorte de Conjonction qui veut dire, ainſi, par ces chôſes. *Ità, ſic.* Je voi *par là* que, &c. Pasc.

PARLANT, ante. adj. Qui parle. *Loquens.* Il n'eſt guères en uſage qu'en ces phrâſes. La fameûſe tête *parlante* d'Albèrt le Grand. L'invention des trompettes *parlantes* nous eſt venuë depuis peu d'Angletèrre: ce ſont de grands tuyaux de fèr blanc tous droits, avec une ouvèrture en ſon pavillon faite de la manière d'un cornet, mais bien plus large. Elles portent la voix articulée une lieuë. Voyez Trompette.

Parlant. La Fontaine a un peu étendu l'uſage de ce mot, quand il dit.

Les arbres & les plantes,
Sont devenus chez moi créatures parlantes,

On dit auſſi en tèrmes de Blaſon, Des armes *parlantes*, quand les piéces dont l'Écu eſt chargé diſent le nom de la famille à qui elles appartiennent, comme le *crequier* qui eſt dans l'Écu des Sieurs de *Crequi*; les *maillets* en celles de *Mailli*. La *tour* en celles des Sieurs *de la Tour*, &c. *Scutaria teſſera nomimi accommodata.*

On dit auſſi, Voilà un portrait *parlant*; pour dire, qu'il reſſemble fort. *Imago prototypo omnino conformis.* On diſoit d'un Pantomime de Neron qu'il avoit des poſtures, & des mains *parlantes*. Ablanc.

PARLEMENT. ſ. m. Compagnie Souveraine établie par le Roi pour juger en dèrnier reſſort les différens des particuliérs, & prononcer ſur les appellations des ſentences renduës par les Juges inférieurs. *Suprema curia, ſupremus ſenatus.* Il y a dix *Parlemens* en France. Le *Parlement* fut fixé à Toulouſe en 1303. par Philippe le Bel, & ſupprimé en 1312. pour une ſedition, & incorporé à celui de Paris. Dans cette prémière inſtitution il étoit compôſé de deux Préſidens, ſix Conſeillers Laïques, & ſix Conſeillers Écléſiaſtiques, avec un Procureur Général. Il ne fut rétabli que par Charles VII. en 1419. Par cette ſeconde érection il n'y avoit qu'onze Conſeillers, & un Préſident qui étoit l'Archévêque de Toulouſe. En 1425. le Roi tranſporta le *Parlement* de Toulouſe à Béziers, & en 1427. il le réünit une ſeconde fois à celui de Paris. Mais en 1443. il le remit à Toulouſe. Celui de Dijon a été établi en 1476. par Loüis XI. celui de Grenoble en 1453. Celui de Roüen en 1499. par Loüis XII. celui de Rennes en Bretagne en l'an 1553. par Henri II. celui de Bordeaux en 1502. Du Cange dit que c'eſt en l'an 1460. celui d'Aix en 1501. ou 1502. par Loüis XII. Il y a auſſi celui de Mèts érigé par Loüis XIII. en 1633. & celui de Pau en Béarn, érigé en 1519. par Henri I. Roi de Navarre.

Le *Parlement* de Paris eſt le prémiér, & celui dont le reſſort eſt de plus grande étenduë. Il eſt compôſé de ſix chambres: la Grand' Chambre, & les cinq Chambres des Enquêtes: les deux Chambres des Requêtes ſont auſſi du *Parlement*. Sous la ſeconde Race le *Parlement* étoit le Conſeil des Rois. Ils y donnoient audiance aux Ambaſſadeurs, & l'on y décidoit des affaires de la guèrre, & du gouvèrnement. Les Rois y préſidoient ſans être les maîtres des réſolutions qu'on y prenoit. Depuis, les Rois réſervèrent à leur Conſeil la déciſion des grandes affaires, & renvoyèrent au *Parlement* les affaires des particuliérs. Abbé de Choisi.

CHOISI. On appelloit anciennement *Parlement* une aſſemblée des Grands & des Barons du Royaume, à laquelle le Roi préſidoit. On y décidoit des plaintes des Sujèts, on y recevoit les Ambaſſadeurs, & on y faiſoit quelquefois des réglemens pour le bien de la nation. Pepin les convoquoit aſſez ſouvent pour gagner l'affection de ſes Sujèts, en ne faiſant, & ne détèrminant rien que par l'avis & le Conſeil des Grands Seigneurs de l'État. Charlemagne les conſultoit ſouvent, & Loüis le Débonnaire encore plus fréquemment, il fixa même deux de ces Aſſemblées deux fois l'an, afin qu'elles fuſſent plus ſolennelles. On y propoſoit les affaires les plus importantes au Royaume; & l'on y tèrminoit les différends les plus grâves entre les Sujèts. Ces *Parlemens* acquirent tant de réputation que les Étrangers les prenoient pour juges de leurs démêlez. Le Roi les convoquoit, tantôt dans une ville, & tantôt dans un autre, & d'ordinaire vèrs les grandes fêtes de Pâques, Pentecôte, Touſſaints, Noël; de là vient encore la coutume, que le *Parlement* fait ſédentaire, prononçoit des arrêts en robe rouge à la veille de ces jours-là. On a dit que dans ces *Parlemens* ne ſe décidoient que les affaires de grands poids, ou celles qui concèrnoient l'État. Les Baillifs & Sénéchaux vuidoient en dèrniér reſſort les cauſes de moindre importance. Mais à cauſe de l'abus qu'ils faiſoient de leur autorité, l'on en porta divèrſes plaintes au Roi. Enſorte que le *Parlement* ſe trouva peu à peu chargé d'un nombre infini de procès. C'eſt pourquoi afin de faire expédier la juſtice avec plus de diligence, & de commodité, Philippe le Bel rendit le *Parlement* ſédentaire en 1302. à Paris. Il ordonna que le *Parlement* tiendroit ſes ſéances deux fois par an: à Pâques, & à la Touſſaints. Il le diviſa en deux Chambres, la Grand'Voute, ou la Grand' Chambre, & la Chambre des Enquêtes, en laquelle il y avoit deux ſortes de Conſeillers, *Jugeurs*, pour juger, & *Rapporteurs* pour rapporter. Comme ce *Parlement* ne tenoit que deux mois à chaque ſéance, le Roi décèrnoit une nouvelle commiſſion contenant la liſte de ceux qui devoient y aſſiſter. Il étoit compôſé d'Écléſiaſtiques, & de gens d'épée. Ce qui a duré juſques vèrs l'année 1380. Le *Parlement* ne commença à s'aſſembler ſans diſcontinuation que ſous le régne de Charles V. mais le nombre de ceux qui le compoſoient n'étoit point fixe. Sous Charles VI. le *Parlement* fut ſouvent intèrrompu, & il n'y avoit prêſqu'aucun ordre cèrtain. Il y eut même deux *Parlemens*; l'un à Paris pour les Anglois, & l'autre à Poitiérs pour le Dauphin, qui fut Charles VII. Alors le *Parlement* avoit l'autorité ſur toute la France; c'eſt Charles VII. qui commença à retrancher, & à démembrer ſa juriſdiction par l'érection d'un autre *Parlement* à Toulouſe; à l'exemple duquel on a érigé depuis les autres *Parlemens*. Au commencement le *Parlement* ne jugeoit point ſur des appellations des Juges inférieurs; les Baillifs & les Sénéchaux jugeoient en dèrniér reſſort. Mais on pouvoit ſe pourvoir au *Parlement*, non pour ſimples griêfs, ou moyens d'appel contre la ſentence; mais par requête en forme de plainte. Depuis que le *Parlement* fut rendu ſédentaire & réduit en Cour de Juſtice ordinaire, il confondit les plaintes avec les appellations pour accroître ſon pouvoir, & dépouiller les Baillifs, & les Sénéchaux du privilége de juger ſouverainement, & ſans appel. Voyez APPEL. Pendant les troubles du régne de Charles VI. Le *Parlement* s'attribua le droit d'élire ceux qui devoient en être les membres. Voyez ÉLECTION. On ne choiſiſſoit plus auſſi que des gens de robe, parcequ'étant obligez d'y aſſiſter continuellement, cet emploi ne convenoit point aux gens d'épée. PASQ. Le *Parlement* de Paris eſt la Cour des Pairs, le lieu où le Roi tient ſon Lit de Juſtice, où il fait vérifier ſes Édits quand il les fait vérifier en ſa préſence. La Grand'Chambre du *Parlement*, eſt celle où ſe plaident les cauſes d'audience, les rolles des Provinces. Les cinq Chambres des Enquêtes du *Parlement*, ce ſont celles où l'on juge les procez par écrit. La datte des arrêts porte toûjours, *Fait en Parlement*, & ils ſont intitulez, quand il ne ſont point en forme, *Extrait des Regitres du Parlement*. Les requêtes des parties portent en titre, *A Noſſeigneurs du Parlement*; celles du Procureur Général, *A Meſſieurs du Parlement*. On dit, Un Avocat au *Parlement*; Procureur au *Parlement*; & non pas Avocat en *Parlement*. Patru a dit, Avocat en la Cour de *Parlement*.

Outre ces dix *Parlemens* principaux, le Roi a établi pour le Comté de Bourgogne en 1674. un *Parlement* à Dole, lequel a été tranſferé à Beʒançon. Il y a encore un *Parlement* à Tournai. Outre ces *Parlemens*, le Conſeil Souverain de Rouſſillon à Perpignan, le Conſeil Souverain d'Arras, ont la même autorité, & le même pouvoir pour les affaires civiles.

PARLEMENT, ſignifie quelquefois la ſéance du *Parlement* pendant une année, qui commence à la Saint Martin, & finit au 7e. Septembre. *Curia ſuprema conſeſſus.* L'ouvèrture du *Parlement* ſe fait par une Meſſe ſolemnelle, & des harangues de l'Avocat Génèral & du Prémiér Préſident. Il y a quelque fois une continuation de *Parlement*, pendant les vacations. On dit en ce ſens, Vous ne ſerez pas juge de ce *Parlement*, on eſt trop près de la fin du *Parlement*; il faut attendre à l'autre *Parlement*.

PARLEMENT D'ANGLETÈRRE, eſt une convocation des États du Royaume, que le Roi aſſemble, diſſout, ou proroge quand il lui plait. C'eſt une inſtitution des Saxons: ils appelloient ces aſſemblées. *Gemoots.* Sous Guillaume le Conquerant on leur donna le nom de *Parlement*, qui fut apporté de Normandie. On ignore quelle étoit alors la forme de ces ſortes d'Aſſemblées. M. TEMPLE. Avant Guillaume le Conquerant l'Aſſemblée qui prit de ſon tems le nom de *Parlement*, n'étoit compôſée que des Grands de la Nation. Ce fut Henri III. qui y joignit la Chambre des Communes. Les prémières lettres patentes pour la convocation du *Parlement* dans la forme où il eſt aujourd'hui, ſont dattées du 49e. du Regne de Henri III. Polydore Virgile attribuë l'inſtitution des *Parlemens* à Henri I. Le Père d'Orléans ſoutient que l'Aſſemblée des Barons, ou des Grands, que les Princes avoient accoutumé de conſulter, ne commença à s'appeller *Parlement* que ſous le Régne de Henri III. en 1217. Il dit que l'Hiſtoire ne fait mention de la Chambre des Communes que ſi long tems après lui, qu'on ne peut pas dire qu'il ait compôſé le *Parlement* tel qu'il a été depuis. Il croit que bien loin que le *Parlement d'Angleterre* ſoit l'ouvrage de l'autorité Royale, c'eſt au contraire un tribunal qui s'eſt érigé de lui-même pour le contrebalancer, & lui donner des bornes. Avant le régne de Henri VII. tous les Actes du *Parlement* ſe paſſoient en François, préſentement il ſe font en Anglois. Il faut avoir 21 an pour avoir ſéance au *Parlement*. Il eſt compôſé de la Chambre Haute, qui eſt celle des Pairs ou Seigneurs; & de la Chambre Baſſe qui eſt celle des Communes. Le nombre des Seigneurs n'eſt point fixé. Il dépend du Roi d'en augmenter le nombre autant qu'il lui plaît. Ceux qui ont droit de ſéance, & de ſuffrage ſont les deux Archevêques, & les 24 Évêques, les aûtres ſont ou Ducs, ou Marquis, ou Comtes, ou Vicomtes, ou Barons, & ils prennent ſéance ſelon le titre qu'ils portent. La Chambre Baſſe eſt compôſée de deux Deputez pour châque Province, qui ſont 80. De 12 deputez pour les 12. Comtez du Païs de Galles: de 50 Deputez des 25 Citez d'Anglетèrre, & de quatre pour la ville de Londres. De 16 pour les huit Cinq ports, De deux pour chacune des deux Univèrſitez, & de 332 pour 148 Bourgs, outre douze Bourgs de la Principauté de Galles. Tout cela enſemble fait 510 Deputez. Mais il n'arrive preſque jamais que ce nombre ſoit complet. Par un Bill, ou Acte paſſé du *Parlement* en l'année 1695. il eſt porté qu'à l'avenir le *Parlement* ſera convoqué une fois en trois ans pour le moins, & que le même *Parlement* ne pourra continuer que pendant trois ans ſeulement; après lequel tems il doit être caſſé pour procéder à une nouvelle élection des membres qui le compôſent. Cet Acte eſt appellé l'Acte du *Parlement* triennal.

Ce mot de *Parlement* vient originairement de *parlamentum*, qui ſignifioit ſeulement, comme témoigne Joannes de Janua, un pour-parler, ou une conférence de pluſieurs pèrſonnes aſſemblées pour délibérer de leurs affaires communes: ce qui ſe diſoit auſſi bien des Aſſemblées particulières du peuple, que de celles des principaux Officiérs du Royaume convoquez pour délibérer ſur les affaires d'État. Villehardoüin employe le mot de *Parlement* en ce ſens.

PARLEMENTAIRE. ſ. m. Qui eſt du parti du Parlement. *Curiæ ſupremæ ſectarius.* Il ne ſe dit guères qu'en cas de trouble, ou de revolte, quand il y a un parti formé du Parlement contre celui du Roi. Les *Parlementaires* d'Anglетèrre.

PARLEMENTER. v. n. Compôſer; entrer en traitté, capituler. Il ne ſe dit guères que des rebelles, ou des villes aſſiégées. *De conditionibus dedendæ urbis, vel arcis articulatim agere.* La garniſon a battu la chamade, elle demande à *parlementer*. Les Mécontens dégoûtez de la guèrre commencent à *parlementer*.

PARLÉMENTER, ſe dit auſſi en des affaires & négociations particulières. *De rebus vel negotiis componendis ſimul colloqui.* Mes parties ſont laſſes du procès, elles veulent *parlementer*. Cette femme à qui on a fait des propoſitions commence à *parlementer*.

> *A peine Mars ſe preſenta,*
> *Que la belle* parlementa. LA FONT.

On dit provèrbialement, Ville qui *parlemente* eſt à demi renduë; pour dire, que quand on *parlemente*, il faut qu'on ne ſe puiſſe plus déffendre.

PARLER. v. act. S'expliquer, s'énoncer; faire entendre ſa penſée par des tèrmes convenables. *Loqui, fari, fabulari, ſermocinari, mentem ſuam explicare, cogitata verbis exequi.* Les Apôtres après avoir reçu le S. Eſprit *parloient* toutes ſortes de langues. Ce Docteur *parle* Latin, & ne ſçait pas ſa propre langue.

Ce Picard *parle* encore ſon patois. *Parler* un langage inconnu. Ablanc. M. de Brebeuf en parlant de l'art de l'écriture dit, que c'eſt *parler* aux yeux, & peindre la parole.

Ce mot vient de *parole* & on a dit autrefois *paroler*; pour dire, *parler*.

Parler, ſe dit plus ſouvent ou abſolument, ou neutralement. *Alloqui, colloqui, inſuſurrare, loqui. Parler* à l'oreille. Si vous avez beſoin d'argent, vous n'avez qu'à *parler*, je vous en prêterai. *Parlez*, & on vous répondra. J'en puis *parler* comme ſçavant. A vous entendre *parler* je voi bien où vous en voulez venir. On dit auſſi, Moi qui vous *parle*, pour dire, Moi-même. On accuſe de folie les gens qui *parlent* tout ſeuls. Les Amans *parlent* aux échos, aux rochers.

Parler, ſe dit auſſi du ſimple ſon de la voix, de la manière de former la parole. *Loqui, fari, proferre ſermonem, mittere vocem, ſermocinari.* Les dévots affectent de *parler* du nez. Ceux qui n'ont pas le filet couppé *parlent* gras & begayent. C'eſt un bredoüilleur qui *parle* entre ſes dents. Il y a des gens qui *parlent* du ventre, qui contrefont les eſprits: on les appelle *Gaſtriloques*. Cet enfant ne ſçait pas encore *parler*. Ce malade a un grand rhume qui fait qu'on ne l'entend point *parler*. Cet homme eſt mort ſans *parler*, ou de mort ſubite.

Parler, ſignifie auſſi, S'expliquer en quelque manière que ce ſoit. Il y a des muets qui *parlent* par ſignes, qui ſe font entendre par ſignes. *Verbis aut ſignis mentem aperire.* Les Pantomimes s'éxprimoient ſans *parler*, leurs poſtures *parloient* pour eux.

Parler, ſe dit auſſi quand on s'éxplique par la bouche ou par la plume d'autrui. Dieu a *parlé* par la bouche de ſes Prophetes. Dieu *parle* aux hommes par ſes loix, & par les écrits de ſes Prophetes.

> Parlez, *Seigneur*, parlez, *mon ame eſt attentive*
> *Aux oracles ſacrez de vôtre ſainte Loix.* Lab. Tétu.
> *Oüi malgré tout le bruit qu'excite autour de nous*
> *Le Demon, la Chair & le Monde*,
> Parlez, *Seigneur*, parlez, *je n'écoute que vous.* Id.

Les Rois *parlent* par la bouche de leur Chancelier à leurs Sujets; aux étrangers par la bouche de leurs Ambaſſadeurs; à leurs ennemis par la bouche de leurs canons. Les Avocats commencent ainſi leurs plaidoyers, Je *parle* pour un tel contre un tel. L'Avocat Général n'a *parlé* ni pour l'un, ni pour l'autre; c'eſt lui qui *parle* pour le Roi. On dit auſſi, qu'on fait *parler* un homme, quand on fait accroire qu'il a dit des chôſes d'une autre manière qu'il ne les a dites, ou qu'il ne les a entenduës.

Parler, ſignifie encore, Murmurer; dire tout bas; & expliquer ſa penſée avec crainte, & circonſpection. *Murmurare.* Il court un bruit ſourd de cet Édit, on en *parle*, on en murmure. On ne *parle* que de cette mauvaiſe nouvelle dans la ville.

Parler, ſe dit quelquefois en bonne part, & ſignifie, Faire du bruit & de l'éclat. Ce grand pèrſonnage a fait bien *parler* de lui. Alexandre n'a fait toutes ſes conquêtes qu'afin qu'on *parlât* de lui, que pour faire du bruit.

Parler, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, & ſignifie, Médire. *Detrahere.* Quand on ne *parle* plus d'une belle femme, c'eſt un ſigne qu'elle eſt devenuë laide. B. Rab. La femme la plus vertueuſe eſt celle dont on a le moins *parlé*. Fl.

> *Je veux croire qu'au fond il ne ſe paſſe rien,*
> *Mais enfin on en* parle, *& cela n'eſt pas bien.* Mol.

Parler, ſignifie auſſi, Laiſſer échapper un ſecret. *Divulgare, evulgare.* Il faut que quelqu'un de nous ait *parlé*, puis qu'on ſçait nôtre déliberation. Les habiles gens ont tant d'artifice pour nous faire *parler*, qu'il eſt preſqu'impoſſible de leur rien cacher. Bouh. Cela vient de l'inclination naturelle que nous avons à *parler*, & du plaiſir que nous prenons à apprendre aux autres ce qu'ils ignorent. Id. Il y a une grande différence entre la ſincérité, & une cèrtaine démangeaiſon de *parler*, qui fait qu'on s'ouvre à toutes ſortes de pèrſonnes. Bell.

Parler, s'employe auſſi quelquefois pour, Appeller, faire venir à ſoi. *Parlez* ho. Venez çà, *parlez*, mon ami, &c. *Veni huc.*

Parler, ſignifie auſſi Menacer, déffier. C'eſt un homme qui *parloit* en maître. Il *parle* à cheval avec autorité. *De ſuperiore loco verba facere.* Je lui ai envoyé *parler*. Il ne *parle* plus ſi haut. Vous *parlez* bien inſolemment, à qui penſez-vous *parler*? Je lui ai *parlé* des groſſes dents. *Intonare.*

Parler, ſignifie ordinairement, Diſcourir, s'entretenir, ſoit en public, ſoit en particuliér. *Dicere.* On *parle* peu quand la vanité ne fait pas *parler*. La Roch. On aime mieux dire du mal de ſoi-même que de n'en point *parler*. Id. Les petits eſprits ont le don de *parler* beaucoup, & de ne rien dire. Id. Il y a des gens qui ſongent plus à *parler* qu'à s'expliquer. Le Ch. de M. On reconnoît ceux qui *parlent* trop, par le petit nombre de chôſes, & par le grand nombre de paroles qu'ils diſent. M. Scud. En *parlant* peu on peut aquerir quelque éſtime avec un mérite médiocre. Bell. Un Ancien diſoit, *parle* afin que je te voye, c'eſt-à-dire, afin que je te connoiſſe. Il faut des raiſons pour *parler*; mais il n'en faut pas pour ſe taire. Nic. Ceux qui *parlent* bien ſe donnent d'ordinaire le privilège de *parler* beaucoup. S. Évr. Il faut bien avoir de la hardieſſe pour *parler* en public; & un talent heureux à *parler* de bonne grace. Le privilège de la convèrſation c'eſt de *parler* avec moins d'art & d'étude; il faut que chacun y *parle* à ſon tour. On trouve une ſecrete douceur à *parler* de ſoi: & de ſa mauvaiſe fortune: l'amour propre en eſt flatté. Bell.

On dit, Ne *parlons* plus de nos différens paſſez, briſons là, n'en *parlons* plus, *parlons* d'autre chôſe; c'eſt à dire, oublions les. *Ad alia tranſeamus.* Cette affaire eſt manquée, il n'en ſera plus *parlé*; on n'en entendra jamais *parler*. *Memoriæ eximatur.* On n'a jamais oüi *parler* de pareille chôſe. Je vous *parle* en ami, c'eſt-à-dire, librement & ſincèrement. Quand vous propoſez cet expédient, c'eſt bien *parler*, c'eſt bien dit. On dit auſſi, qu'un homme *parle* légerement, à la volée, qu'il *parle* en l'air & ſans ſçavoir, qu'il *parle* par oüi dire, qu'il *parle* par cœur; pour dire, ſans raiſon & ſans fondement, ſans inſtruction.

Parler, bien, ou *parler* mal de quelqu'un, c'eſt le loüer, ou en médire. On dit auſſi, il n'en *parle* que par envie.

Parler, ſe dit quelquefois pour ſignifier, Recommander. *Commendare.* Je lui ai *parlé* de vôtre affaire, j'en ai *parlé* de la bonne ſorte, je la lui ai bien recommandée.

Parler, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des paroles, & des conſtructions juſtes, & élégantes, *Eleganter, concinnè, ſolutè, nitidè eloqui.* Voilà une belle façon de *parler*, une belle phraſe. Il faut éviter les façons de *parler* faſtueuſes. Bouh. Ce ſont des chôſes fort différentes, de *parler* bien, & de *parler* grammaticalement. La M. le V. On ne *parle* pas juſte quand on ne *parle* que par la peur de ſe taire. S. Évr. Que ſert de bien penſer, ſi on *parle* mal? Bouh. C'eſt un homme qui *parle* correct, il *parle* comme un livre, il *parle* comme un Ange, comme un oracle; il *parle* juſte & pèrtinemment. Le bon art qui fait qu'on excelle à bien *parler*, ne ſe montre que ſous une apparence naturelle; il n'aime que la beauté ſimple, & naïve. Le Ch. de M. Il eſt aiſé de *parler* mal, en voulant *parler* auſſi bien que Balzac. Bouh. On dit de quelqu'un qu'il *parle* gras, quand il dit des paroles obſcenes.

Parler blâſon; *parler* guèrre: cela ſe dit d'une pèrſonne qui ſçait tous les tèrmes de la guèrre, & du blâſon. *Peritè diſſerere de bello & ſtemmatibus. Parler* Fouilloux: c'eſt *parler* avec capacité de la chaſſe, & dans les tèrmes de Fouilloux, qui en a écrit. *Parler* épigrammes: *parler*. Horace. Bouh.

En tèrmes de Muſique on dit que les tuyaux *parlent* bien, quand le ſon qu'ils rendent eſt juſte, clair & net. *Pneumatici organi fiſtulæ ſonum, juſtum; clarum & nitidum reddunt.* On le dit auſſi de quelques autres inſtrumens.

Parler, ſignifie auſſi, S'obliger en un contrat; y intèrvenir. *Obſtringere ſe.* Je ne veux point prêter de l'argent à cet homme-là, ſi ſa femme où ſon fils majeur n'y *parlent*, ne s'obligent ſolidairement avec lui.

Parler, ſe dit figurément en chôſes morales & inanimées. Les murailles *parlent*, c'eſt-à-dire, que les affaires qu'on croit les plus ſecretes, ſe découvrent. *Parietes habent aures.* Les cieux & toute la nature *parlent* de la gloire du Seigneur, annoncent ſa puiſſance. Tout me *parle* ici de vous, & je ſuis toute occupée de vôtre idée. L. Port. Cette affaire *parle* toute ſeule, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt claire, qu'elle n'a point beſoin d'explication ni de déffenſe. Ce contrat ne *parle* point de cette clauſe, c'eſt-à dire, qu'il n'y en eſt fait aucune mention. On dit d'un portrait, qu'il *parle*, quand il reſſemble bien. Son amour *parloit* par ſes yeux. Sa douleur *parloit*, & étoit peinte ſur ſon viſage. On dit auſſi, Se *parler* par lettres; pour dire, communiquer ſes penſées par lettres. *Litteris quempiam appellare.*

Parler, s'employe encore figurément en pluſieurs autres occaſions, ſelon leſquelles il ſignifie différentes chôſes. Boileau dit des mauvais Poëtes, que Calliope jamais ne daigna leur *parler*, c'eſt-à dire, les inſpirer. *Inſpirare, ſuggerere.*

> *Elle ſeule (l'Ecriture) ſçavante à peindre la Nature,*
> *Sçait &* parler *au cœur, & le faire* parler. Vill.

Parler, ſe dit auſſi de quelques oiſeaux, comme les pèrroquets, pies, ſanſonnets, les linottes, les moineaux, les geais & les corbeaux. *Voces depromere.* A l'égard des bêtes, Pline, Plutarque, Ælian & autres Hiſtoriens font mention de quelques-unes qui ont *parlé*. Homère fait *parler* Xante le cheval d'Achille: en quoi il a été imité par Oppian. Tite Live rapporte qu'un bœuf a *parlé*; & Philoſtrate donne le même privilege aux navires

res & à l'ormeau dans la vie d'Apollonius ; mais tout cela eſt fabuleux. Le ſèrpent d'Éden & l'aneſſe de Balaam ont *parlé* ; mais par miracle. Dans les Fâbles, dans les Apologues on fait *parler* les Arbres, les rochers, &c.

En Venerie on dit, Parler aux chiens, quand par quelque cri ou ſignal on les èxcite à la chaſſe, ou à faire quelque mouvement. *Canes excitare*. Les livres de Venerie contiennent les tèrmes propres pour *parler* aux chiens. Voyez Chien.

Parler, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. De l'abondance du cœur la bouche *parle* ; c'eſt-à-dire, que nous *parlons* ſouvent de ce qui nous touche le plus. On dit des chôſes peu importantes, Cela ne vaut pas la peine d'en *parler*. On dit auſſi qu'un homme *parle* bien à ſon aiſe de quelque chôſe, quand il eſt à couvèrt des inconveniens que peut cauſer la chôſe dont on *parle*. On dit auſſi, *Parler* Latin devant les Cordeliérs ; pour dire, *Parler* d'une chôſe à un homme qui la ſçait déja fort bien, ou mieux que lui. On dit auſſi, Quand les ânes *parleront* Latin ; pour marquer un tems fort éloigné. On dit auſſi, qu'on fera bien *parler* François à quelqu'un ; pour dire, qu'on lui fera bien dire la vérité, qu'on le mettra bien à la raiſon, qu'on l'obligera à faire des offres raiſonnables. *Parler* à bâton rompu, c'eſt parler ſans ſuite, ſans ordre. On dit qu'un homme *parle* à tort & à travers, qu'il *parle* comme un aveugle des couleurs ; pour dire, ſans connoiſſance de la chôſe dont il *parle*. On dit auſſi, qu'il vaudroit autant *parler* à un ſourd, quand on veut pèrſuader quelqu'un de faire une chôſe dont il n'a point d'envie. On dit qu'un homme *parle* le cœur dans la main ; pour dire qu'il *parle* ſincèrement. On dit auſſi, *Parler* Chrétien ; pour dire, *parler* nettement, clairement, ſans ambiguité. On dit à-peu-près dans le même ſens, *Parler* par la bouche comme Saint Paul. On dit auſſi, qu'un homme trouvera à qui *parler* ; pour dire, qu'il trouvera bien des difficultez en une affaire qu'il a entrepriſe. On dit auſſi, qu'un homme *parle* phébus, quand pour vouloir parler un ſtile trop haut, il tombe dans le galimathias. On dit auſſi, qu'il eſt aiſé de *parler*, mais qu'il eſt malaiſé de faire. On dit encore, Trop gratter cuit, trop *parler* nuit. Il y a un tems de *parler*, & un aûtre de ſe taire. On dit populairement, J'ai bien *parlé* à ſa barrette ; pour dire, Je l'ai reprimendé vèrtement. On dit auſſi d'un homme habile qu'on envoye négocier quelque chôſe, qu'il ſçait aller & *parler*. On dit auſſi, qu'un enfant *parle* comme un pèrroquet, lorſqu'il n'entend point ce qu'il dit, ce dont on a chargé ſa mémoire. On dit encore, Qui *parle* du loup en voit la queuë, quand quelqu'un arrive dans une compagnie où l'on *parloit* de lui.

PARLER. ſ. m. ſignifie la parole, le diſcours. *Locutio*, *elocutio*, *ſermo*. Il a le *parler* agréable. *Suaviloquentia*. Cet homme affecte un *parler* éffeminé, un *parler* niais. Un beau *parler* n'écorche point la langue. Ce mot ne ſe dit élégamment qu'en Poëſie.

> *Ses regards ſont par tout des vainqueurs glorieux,*
> *Et ſa bouche qui forme un* parler *gracieux*
> *A l'éclat & l'ôdeur d'une rôſe vèrmeille.* Sarar.

On dit en tèrmes de Palais, Un *parler* ſommaire ; pour dire, une inſtruction faite ſommairement devant un Raporteur. *Inſtructio denunciata*. Les *parlers* ſommaires ſont abrogez.

PARLEUR, euse. ſ. m. & f. Qui parle beaucoup. *Loquax*, *garrulus*, *verboſus*. C'eſt un grand *parleur*. Les grands *parleurs* ne ſe font admirer que des ſots. Bell. Un grand *parleur* ſe vantant de ſçavoir beaucoup, ſi tu ſçavois beaucoup, lui dit Simonide, tu ne parlerois pas tant. Abl. Il n'y a rien de ſi accablant que d'entendre ce grand nombre de chôſes inutiles, & fauſſes, que diſent tous les grands *parleurs*. M. de Scud. Une grande *parleuſe* eſt encore plus importune qu'un trop grand *parleur*. Id. Ces *parleurs* étèrnels, qui ne laiſſent rien dire aux aûtres ſont inſupportables en convèrſation. *Perpetui garruli*. S. Évr. Les petits génies ſont ordinairement grands *parleurs*. Bell. Il n'y a point de plus grands *parleurs* que les demi-ſçavans. Abl.

> *Ne ſoyez à la Cour, ſi vous y voulez plaire.*
> *Ni fade adulateur*, ni parleur *trop ſincère*. La Font.

Ainſi *parleur* eſt, comme on le peut voir par ces éxemples, prèſque toûjours pris en mauvaiſe part : & ne ſe dit que d'une habitude à parler trop, & mal à propos, & ſeulement pour parler. Bouh. Une épithète en peut rectifier le mauvais ſens ; un beau *parleur*, ſignifie un homme éloquent. *Vir diſertus*, *dicendi peritus*, *lepidus verborum opifex*. Ces *parleurs* célébres impôſent aux yeux, & aux oreilles ; ils dérobent, & ils raviſſent nôtre jugement. Balz.

> *C'eſt ce divin* parleur, *dont le fameux mérite,*
> *A trouvé chez le Roi plus d'honneur que d'appui.* Main.

PARLIER. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie un Avocat. On diſoit auſſi, *Amparlier*. *Cauſidicus*.

PARLOIR. ſ. m. Lieu où l'on parle. *Exedra colloqui*, *vel cella*. Il ne ſe dit plus que des lieux où les Religieuſes viennent paler aux gens de dehors à travèrs d'une grille. Il y a des Couvens où il faut retenir de bonne heure les *Parloirs*. Il y en avoit auſſi autrefois aux Monaſtères d'hommes, où les Novices s'aſſembloient pour parler aux heures de récréation, mais il y avoit enhaut des écoutes, d'où les Supèrieurs les pouvoient entendre. On en voit encore un à l'Abbaye Saint Gèrmain des Prez entre le Chapitre & le Réfectoir. On appelloit autrefois le Bureau de la ville, le *Parloir aux Bourgeois*, qui étoit un lieu où l'on éxaminoit les articles de la Coutume de Paris devant le Prévôt des Marchands & les Échevins.

Parloir. C'eſt, parmi les Feüillans, une petite chambre ouvèrte de tous côtez, & qui eſt à châque bout du dortoir, où les Religieux parlent enſemble, parcequ'il ne leur eſt pas pèrmis de parler au dortoir. *Locutorium*.

PARMESAN. ſ. m. Éxcellent fromage qui vient de Parme, qui eſt ſèc & picquant, & qu'on apporte en gros pains comme ceux de cire. *Caſeus Parmenſis*. On ſèrt du *parmeſan* ſur les bonnes tables. On ne mange du *parmeſan* qu'en petite quantité.

PARMI. Prépoſition. Au milieu, entre pluſieurs chôſes. *Inter*, *cum*. Il court un bruit *parmi* le peuple. Il s'eſt fourré *parmi* la preſſe. J'ai broüillé ce billet *parmi* mes papièrs. L'yvroye eſt mêlée *parmi* le bon grain. On prétend que *parmi* ſe dit plus ordinairement en parlant des pèrſonnes, & *dans* en parlant des lieux. Cette opinion a cours *parmi* les Sçavans ; & non point *dans* les Sçavans. Cette régle a des éxceptions : on dit, Cette phrâſe eſt en uſage *dans* le beau monde, & non *parmi* le beau monde ; quoiqu'il s'agiſſe des pèrſonnes. S. Évr.

Ce mot vient du Latin *per medium*. Mén.

PARNAGE. ſ. m. Tèrme d'Eaux & Forêts & de Coutumes. C'eſt un droit ſeigneurial dû au propriétaire d'une forêt pour la glandée & paiſſon des porcs ou aûtre bétail *Glandariæ paſtionis jus*.

PARNASSE. ſ. m. Mont de la Phocide conſacré à Apollon & aux Muſes, qui eſt la ſource des fontaines Caſtalides, Hippocrene & Aganippe, tant célébrées par les Poëtes. *Parnaſſus*.

Parnasse, ſe prend figurément pour les Poëtes, & la Poëſie. Ce miſérable eſt le rebut, & la honte du *Parnaſſe*. Il tâche à grimper ſur le *Parnaſſe*. Le *Parnaſſe* eſt ſur tout fécond en impoſteurs. Boil. Il a dormi ſur le *Parnaſſe* ; pour dire, Il fait des vèrs. C'eſt un favori du *Parnaſſe*, un éleve du *Parnaſſe*.

> *Durant les prémiérs ans du* Parnaſſe *François,*
> *Le caprice tout ſeul faiſoit toutes les loix :*
> *La rime au bout des mots aſſemblez ſans meſure,*
> *Tenoit lieu d'ornemens, de nombre, & de ceſure.* Boil.

On appelle auſſi le *Parnaſſe*, des Recueils de vèrs. Le *Parnaſſe* Satyrique eſt un méchant livre, un Recüeil de vèrs obſcénes.

PARODIE. ſ. f. Plaiſanterie poëtique, qui conſiſte à appliquer, dans un ſens railleur, à une pèrſonne que l'on veut, les vèrs d'un aûtre, & à tourner un Ouvrage ſérieux en burleſque, en affectant d'obſèrver autant qu'il eſt poſſible les mêmes rimes, paroles, ou cadences. *Criticus vel centor*. On a fait des *parodies* ſur le Cid, ſur les Opéra, & ſur pluſieurs Chanſons. La *parodie* a été inventée par les Grècs. Nous avons deux *parodies* aſſez fameûſes en nôtre langue, celle de Bèrtelot contre Malhèrbe, & l'autre qui a pour titre *Chapelain décoëffé*.

PARODIER. v. act. Faire des parodies. Cette piéce a été *parodiée* fort ingénieuſement. *Verſus*, *induſtriè & probe immutare*.

PARŒMIE. ſ. f. Éſpéce de figure, ou de provèrbe ſententieux. La *parœmie* eſt une allégorie ſèrrée, & diffère de la *parabole*, en ce que celle-ci eſt plus étenduë.

PAROI. *Paries*. Voyez Paroy.

PAROIR. ſ. m. L'inſtrument avec lequel un Maréchal pare le piéd du cheval. On l'appelle autrement *boutoir*. *Equini cornu ſectrix navicula*.

PAROIRE. ſ. f. Tèrme de Chaudronnier. Inſtrument d'acier, large & épais comme une piéce de trente ſols, qui a un manche, & dont le Chaudronnier ſe ſèrt pour grater le cuivre avant que de l'étamèr. *Interpolatorium*.

PAROIſTRE. On prononce ordinairement *parêtre*, ou *paraître*. v. n. *Je parois*, *tu parois*, *il paroit*, *nous paroiſſons*. *Je paroiſſois*. *Je parus*. *J'ai paru*. *Je paroitrai*. *Que je paroiſſe*. *Que je paruſſe*. *Je paroitrois*. *Paroiſſant*. Ce mot ſe dit des pèrſonnes & des chôſes ; & ſignifie, Se montrer, ſe faire voir, ſe manifeſter, ſe rendre viſible ; être en évidence. *Parere*, *apparere*. Il ſe leve dès que le jour *parois*. En tems de pluye le ſoleil ne *paroit* point. Les cometes *paroiſſent* de tems en tems. Trois ſoleils *paroiſſent* quelquefois dans le ciel. *Terni ſoles apparebant in æthere*. Cette fiévre eſt dangereuſe, le pourpre commence à *paroitre*. Il eſt ſouvent impèrſonnel.

Il *paroît* une comète au ciel. Il a *paru* une nouvelle étoile dans la Caſſiopée. On en vèrra encore quelques éxemples dans les aûtres articles.

Paroiſtre, ſe dit auſſi de ce qui s'éxpôſe en public. Il va *paroître* un livre qui fera bien du bruit. Il a *paru* de tems en tems de faux Prophêtes. Il *paroît* tous les jours de nouveaux ennemis. *Novi hoſtes comparent in dies.* Il y eut tels & tels Chevalièrs qui *parurent* en lice en ce tournois. Les ennemis ont parû ſur la frontière; pour dire, s'y ſont avancez.

Paroiſtre, ſignifie auſſi, Se faire diſtinguer des autres, éclater davantage. *Fulgere; effulgere præ cateris.* Une Dame a *paru* dans ce bal qui a éffacé toutes les autres. Ce brâve s'eſt fait *paroître* en cette bataille, a ſignalé ſa valeur. Les Courtiſans ſe ruinent pour vouloir *paroître* plus qu'ils ne peuvent. Le livre du Baron de Feneſte n'eſt que pour railler les ambitieux qui veulent trop *paroître*.

Paroiſtre, ſignifie auſſi, avoir ſimplement l'apparence, ſembler. *Videri, videor.* On ne ſe met pas en peine d'être honnête homme, on tâche ſeulement de le *paroître*. Bell. Si l'on ne peut pas être honnête homme, il vaut du moins mieux le *paroître*: l'hypocriſie de cette éſpéce mérite quelque éxcuſe. M. Scud. Si l'on *paroiſſoit* tout ce que l'on eſt à la Cour, l'on n'avanceroit guères ſa fortune. Id. Les Éſpagnols *paroiſſent* ſages, ils ſont fous; les François *paroiſſent* fous, & ils ſont ſages. Relat. de Madrid. Si vous jugez ſous les apparences à la Cour, vous ſerez ſouvent trompé; ce qui *paroît* n'eſt prèſque jamais la vérité. P. de Cl. Les polyédres, ou les lunettes à facettes, font *paroître* vingt écus ſur une table, quoiqu'il n'y en ait qu'un. Cette bordure *paroît* d'or, & ce n'eſt pourtant qu'un vèrnis. Un hypocrite *paroît* homme de bien, & ne l'eſt pas. *Hypocrita viri boni ſpeciem præ ſe fert.* Les miroirs concâves font *paroître* les objèts plus gros, & les convéxes plus petits. Un Philoſophe Sceptique ne dit jamais, Cela eſt vrai, mais, Il me *paroît* tel. Les Juges ſont tenus de juger ſur ce qui leur *paroît*, & non pas ſelon leur propre ſcience. Il *paroît* à ſon viſage qu'il a été bien malade. Ses tranſports ont fait *paroître*, ont découvèrt le ſecrèt de ſon cœur. Cette raiſon me *paroît* bonne.

Paroiſtre, ſignifie encore, Marquer, laiſſer des témoignages de ce qui a été fait. *Veſtigia relinquere.* L'armée a paſſé par ce village, il y *paroît* bien. Il y a de faux Monnoyeurs qui affoibliſſent une piece d'or ſans qu'il y *paroiſſe*. Il eſt râre d'avoir la petite vérole ſans qu'il y *paroiſſe*.

Paroiſtre, ſignifie auſſi, Se préſenter en Juſtice, ou y produire quelque procès. *Judicio ſe ſiſtere.* Cet homme n'a ôſé *paroître* à l'Audience, parcequ'il y a un decret de priſe de corps contre lui. Il faut qu'une telle partie *paroiſſe*, qu'elle intèrvienne en la caûſe pour la rendre meilleure. Dès qu'on aura fait *paroitre* ce teſtament, ce titre, le procès ſera indubitable. On dit auſſi qu'un enfant n'oſeroit *paroitre* devant ſon père; qu'un homme diſgracié n'ôſeroit *paroitre* en Cour, c'eſt-à-dire, ſe préſenter.

Paroiſtre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cela *paroît* comme le nez au viſage; pour dire, eſt évident; ne ſe peut cacher. *Nihil clarius, evidentius.* Il n'a *paru* en cette aſſemblée que comme un éclair; c'eſt-à-dire, Il y a été peu de tems.

PAROLE. ſ. f. Mot articulé d'une, ou de pluſieurs ſyllabes, qui ſèrt à éxpliquer la penſée, & que l'homme ſeul eſt capable de profèrer. *Vox, verbum, loquela, dictio, Dictum, oratio, locutio, allocutio, ſermo.* La *parole* eſt un ſon articulé, auquel on attache cèrtaines idées, dont les hommes ſont convenus entr'eux. Jésus-Christ a dit qu'on rendra compte de châque *parole* oiſeûſe. Un Orateur doit peſer, doit compter toutes ſes *paroles*. Il ne faut pas s'éxpliquer avec un ſi grand circuit de *paroles*. Les *paroles* ſuperfluës obſcurciſſent les néceſſaires. Vill. L'éxactitude du ſtile conſiſte également à employer toutes les *paroles* qu'il faut, & à n'employer que celles qu'il faut. Bouh. Les plus belles penſées paroiſſent peu ſans l'ornement des *paroles*. Id. Une *parole* ſignificative, ambiguë, équivoque. *Paroles* fleuries, *paroles* riches, *paroles* choiſies. Voit. Rien ne donne plus de vigueur, & d'élégance au diſcours que le choix des *paroles*: elles donnent aux chôſes une éſpéce d'âme, & de vie. Boil. On dit d'un homme, qu'il dit plus de chôſes que de *paroles*; pour ſignifier que ſes réponſes ſont préciſes, & pleines d'un très-grand ſens. Bouh. Le ſens ſe pèrd d'ordinaire dans la multitude des *paroles*. Id. Rien n'eſt plus éxtravagant qu'un vain ſon de *paroles*, ſi elles ne ſont ſoutenuës de penſées ſolides, & de bons-ſens. Id. Il y a des gens de qui l'éſprit n'eſt qu'en *paroles*, & qui ne s'occupent jamais qu'à parler. M. Sc. Il y a des gens qui prétendent qu'il eſt ridicule de s'aſſèrvir ſcrupuleuſement aux *paroles*, & que ce ſoin préjudicie aux penſées, enſorte que pour éviter une diſtinction mauvaiſe ou douteûſe, on ſoit contraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde, & d'abandonner ce qu'on a de bon dans l'éſprit. Ils diſent que ce rigoureux éxamen des *paroles* eſt une gêne qu'on s'impôſe; que ces vaines ſubtilitez, & cette contrainte ſervile, ſont capables d'affoiblir la langue, & de l'énèrver. Vaug.

On dit hypèrboliquement, J'éxpliquerai cela en trois *paroles*, Je n'ai qu'une *parole* à ajoûter; pour dire, peu de mots. *Paucis verbis.* On dit encore, Vous ferez plus d'une *parole* que moi avec toutes mes ſollicitations. On dit, Il fut ſi confus, qu'il ne put dire une *parole*, c'eſt-à-dire, un ſeul mot. On dit de même, Il faut répondre en une *parole*; ouï, ou non.

Ce mot vient de *parabola*, dont les Écrivains de la baſſe Latinité ſe ſont ſèrvis pour ſignifier toute ſorte de *paroles*, & dont les Italiens ont fait *parola*, & les Éſpagnols *palabra*. On a dit auſſi *parabolare*, pour dire, *parler*.

Parole, ſe dit par éxtenſion de pluſieurs tèrmes ou *paroles* liées enſemble, qui forment une ſentence, ou un apophthégme à retenir. *Locutio, elocutio.* Ce Père, ce Philoſophe a dit une belle *parole*. Toutes ſes *paroles* portent coup, c'eſt-à dire, ſont ſententieûſes, déciſives, eſſentielles. Voici les dèrnières *paroles* de ce grand homme: c'eſt à-dire, ſes dèrniérs ſentimens.

Parole, ſe dit encore en un ſens plus étendu, de tout un diſcours qu'on prononce. Ce Magiſtrat a le talent de la *parole* plus qu'homme du monde. Bouh. *Eſt huic Magiſtratui dicendi maxima facultas.* Les *paroles* ſur le papiér ſont comme un corps mort qui eſt étendu par tèrre: dans la bouche de celui qui les profère elles vivent, elles ſont éfficaces; ſur le papiér elles ſont ſans vie. Vill. Dans les députations, c'eſt le Chèf, ou le Préſident qui porte la *parole*. Ce ſont les Avocats Généraux qui ont la *parole*, qui plaident pour le Roi. Quand l'heure ſonna, un tel Avocat avoit la *parole*. Il adreſſa ſa *parole* au Préſident. On dit, Coupper la *parole*, pour dire, Intèrrompre quelqu'un, Prendre la *parole* pour dire prendre l'occaſion de parler. *Dicenti interloqui, vel dicentem interpellare.*

Paroles, ſe dit auſſi par oppoſition aux éffèts réels. Tout ce que vous me dites, ce ſont des *paroles* en l'air, des *paroles* pèrduës. *Verba & voces prætereaque nihil.* Je ne me repais point de *paroles*. L'honneur qu'on rend en *paroles* coûte peu. Port-R. Peut-être que ne me pouvant donner que des *paroles*, vous les avez choiſies ſi riches & ſi fleuries, que je doute ſi les éffèts vaudront mieux. Voit. A la Cour on ne ſe ſèrt guères de *paroles* que pour déguiſer ſes ſentimens. Sar. Scarron a traduit une Nouvelle intitulée, *Plus d'éffets que de paroles.*

Oui les femmes ſont vos idôles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles. Mad. des Loges.

Parole, ſe dit auſſi des diſcours particuliérs, des chôſes qui ſe diſent dans la convèrſation. *Colloquium.* Il eſt déffendu d'informer pour des *paroles* injuricûſes. Il ne faut qu'une *parole* lâchée mal-à-propos pour faire une querelle. Il lui a parlé en *paroles* couvèrtes, c'eſt-à-dire, Il lui a donné à entendre, à ſoupçonner, ſans s'éxpliquer clairement & en propres *paroles*

Parole, ſe dit auſſi, de l'organe, du ſon, & de l'infléxion de la voix, qui ſèrt à former la *parole*. *Organum, articulatio, vocis inflexio.* Ce portrait eſt ſi vif, ſi animé, qu'il n'y manque que la *parole*. Le ſaiſiſſement lui a fait pèrdre la *parole*. C'eſt un homme que je connoîtrois entre mille à ſa *parole*. Il eſt à l'agonie, il a pèrdu la *parole*. *Obmutuit.* La *parole* lui eſt revenuë. Brébeuf a dit en parlant de l'écriture, que c'eſt

Un art ingénieux
De peindre la parole, *& de parler aux yeux.*

En tèrmes de Théologie on appelle *parole de Dieu*, l'Évangile. Dieu nous a envoyé ſon Vèrbe pour nous annoncer ſa *parole*. *Miſit filium ſuum ut nobis revelaret verbum ſuum.* C'eſt une *parole* d'étèrnelle vérité. La *parole de Dieu* annoncée ſimplement, & ſans art, avoit dans la bouche du Saint toute ſa force, & toute ſa majeſté. Fléch. L'éfficace de la *parole* eſt indépendante des défauts de celui qui la prêche. Ab. du J. On le dit auſſi des Sèrmons & des diſcours pieux. Il faut ſouvent aller entendre la *parole de Dieu*. Les Calviniſtes appellent leurs Paſteurs, *Miniſtres de la parole de Dieu.*

Parole, ſe dit auſſi de la vèrtu énèrgique ou éfficace qui eſt renfèrmée en cèrtains tèrmes. Les *paroles* ſacramentelles font la conſécration. Il y a des *paroles* conſacrées, myſtérieuſes, qui ſèrvent à éxpliquer pluſieurs points de la Religion. On le dit auſſi en mauvaiſe part. En ce ſens on ne guérit point avec des *paroles* ſans le ſecours de la Magie, de l'Éſprit malin. On dit auſſi, Ce ſont les propres *paroles* de ce texte, de cette loi; pour dire, ce ſont les tèrmes exprès & formels.

Paroles, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit en parlant de mariage. On faiſoit autrefois les mariages par *paroles* de préſent, en diſant, *Je vous prens à femme, & je vous prens pour mari. Verba*

ba de matrimonio de præſenti contrahendo. C'étoit un mariage parfait ; il ne ſe fait plus qu'en préſence d'un Prêtre. Il eſt déffendu de faire les contrats par *paroles* de préſent ; on les fait par *paroles* de futur, les parties ſe promettent l'une & l'aûtre de s'épouſer.

Parole, en tèrmes de Guèrre, c'eſt un ordre donné à la hâte & ſur le champ ; & c'eſt en ce ſens qu'on dit *Paſſe parole*, quand l'ordre paſſe d'un ſoldat à l'aûtre juſqu'à l'extrémité du camp, ou aux dèrniérs bataillons. On dit auſſi, Porter une *parole* d'honneur à un brâve ; pour dire, le déffier au combat ſinguliér. *Provocatio ad ſingulare certamen.*

Parole, ſignifie auſſi quelquefois, Ordre ou commandement ſouverain qui s'éxécute ſur le champ. Ainſi l'Écriture Sainte nous dit que Dieu a créé toutes chôſes par ſa *parole* : il dit que la lumiére ſoit, & la lumiére fut. Ainſi Du Bartas a dit du Créateur :

Qu'il fait trembler la tèrre, & de qui la parole
Serre & lâche la bride aux poſtillons d'Eole.

Parole, ſignifie auſſi, Promeſſe, aſſûrance, éſperance qu'on donne à quelqu'un. Il m'a donné ſa foi & ſa *parole*, une *parole* poſitive. Entre gens d'honneur une *parole* eſt un contrat. Port-R. Vous pouvez aller le trouver ſur ma *parole*, ſur l'aſſûrance que je vous donne. Il m'a donné de bonnes *paroles*, de belles éſperances. On a laiſſé aller ce priſonniér ſur ſa *parole*, ſur la promeſſe qu'il a donnée de revenir, ou d'envoyer ſa rançon. Il a joüé ſur ſa *parole* ; pour dire, ſans mettre de l'argent au jeu. Il faut croire un honnête homme ſur ſa *parole*. Tous les Édits portoient autrefois, En foi & *parole* de Roi.

En ce ſens on dit, Tirer *parole* ; pour dire, Prendre aſſûrance de quelqu'un. *Cautio.* Retirer ſa *parole*, ou, Rendre ſa *parole* ; pour dire, Se dégager, tenir ſa *parole*, ou manquer de *parole* ; pour dire, Accomplir ce qu'on a promis, ou y manquer. On dit qu'un Marchand eſt à une *parole* ; pour dire, qu'il ne ſurfait point. On dit qu'un homme n'a qu'une *parole* ; pour dire, qu'il eſt fèrme & conſtant en ſes réſolutions ; & que ce n'eſt pas un homme à une *parole*, pour l'accuſer d'être grand parleur. On dit qu'un homme eſt puiſſant en *paroles*, quand il a l'art de pèrſuader ; qu'il eſt libre en *paroles* ; quand il parle trop hardiment, ou avec déshonnêteté ; qu'il eſt ſobre en *paroles* ; quand il parle peu & modeſtement ; & qu'il lui faut arracher les *paroles* de la bouche. Au contraire on dit qu'un homme a la *parole* en main, à commandement, que les *paroles* lui naiſſent dans la bouche, pour dire, qu'il a une grande facilité de s'expliquer ; qu'il eſt avantageux en *paroles* ; pour dire, que c'eſt un brailleur qui veut emporter tout à force de crier : que des gens ſe ſont pris de *paroles* ; qu'ils ont eû de grôſſes *paroles* ; que des *paroles* ils en ſont venus aux mains ; pour dire, qu'ils ſe ſont battus.

Parole, ſignifie auſſi, Proportion, offre, accommodement. Il lui a porté *parole* de mariage pour un tel avec ſa fille. *Sponſio.* Il lui a porté *parole* de payer telle ſomme pour ſortir de ce procès ; une *parole* de vingt mille écus pour acheter ſa maiſon.

On dit en Poëſie, Faire les *paroles* d'un air ; c'eſt à dire, faire des vèrs qu'on met après en Muſique. Voilà un air qui eſt fait par un tel Muſicien, & les *paroles* ſont d'un tel Auteur.

Parole, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A bon entendeur il ne faut qu'une *parole* ; ou ironiquement, qu'une charretée de *paroles*. On dit auſſi, A Grand Seigneur peu de *paroles* ; pour dire, qu'il ne faut pas abuſer de leur audience. On dit auſſi, que la *parole* s'enfuit, & que l'écriture demeure ; pour dire, qu'il faut s'aſſûrer plutôt de l'écrit des gens que ſur leurs promeſſes. On dit en ce ſens, que les *paroles* du matin ne reſſemblent pas à celles du ſoir ; pour dire, que les hommes ſont ſujèts à manquer de *parole*, & à changer d'avis. On dit auſſi, qu'un homme de bien & d'honneur n'a que ſa *parole* ; pour dire, qu'il eſt obligé de la tenir. On dit au contraire, qu'un homme n'eſt pas éſclave de ſa *parole*, quand il a la lâcheté de ſe dédire. On dit auſſi, que les éffèts ſont les mâles, & que les *paroles* ſont les femelles ; pour dire, que l'un eſt plus fort que l'aûtre. On dit auſſi, qu'on prend les bêtes par les cornes, & les hommes par la *parole* ; pour dire, que les hommes s'engagent quand ils donnent leur *parole*. On dit auſſi, Quand les *paroles* ſont dites, l'eau benite eſt faite ; pour dire, qu'un traitté eſt conclu, quand on eſt d'accord des conventions. On dit auſſi, Trouver un homme en deux *paroles* ; pour dire, qu'il ſe contredit, ou qu'il manque à la prémière *parole* qu'il avoit donnée. On dit auſſi, que la *parole* fait le jeu, quand on dit qu'on joüe une telle ſomme ſans mettre éffectivement au jeu. On dit à celui qu'on veut menacer, qu'on lui fera rentrer ſes *paroles* dans la gorge, quand on a deſſein de ſe vanger de quelque *parole* chocante qu'il aura dite. On dit auſſi ironiquement, A ces douces *paroles* que répondites-vous ?

PAROLI. ſ. m. Tèrme de jeu. Le double de ce qu'on a joüé la prémière fois. Faire *paroli* à la chance. *Duplum depoſitæ primariæ pecuniæ.* Offrir, donner le *paroli* ; joüer au trictrac partie, *paroli* & le tout.

On dit figurément, donner le *paroli* à quelqu'un ; pour dire, Rencherir ſur ce qu'il a dit, ſur ce qu'il a fait, ſoit en bien, ſoit en mal. Vous m'avez déſobligé ; mais je vous donnerai le *paroli*. *Par referam.*

PARONOMASE. ſ. f. Figure de Rhétorique par laquelle on renvèrſe le ſens d'un mot par un aûtre dont le ſon eſt le même, mais dont la ſignification eſt très différente. Par éxemple, *hoc eſt amantium, vel potius amentium. Paronomaſia, alluſio vocis ad vocem ferè per litteræ adjectionem, detractionem tranſpoſitionem, vel immutationem.*

PARONS, ou PAIRONS. Tèrme de Fauconnerie. Ce ſont les pères & mères de tous les oiſeaux de proye. *Pariles.*

PARONYCHIA. ſ. f. Plante d'un très-bel aſpect, qui pouſſe des tiges noüées, couchées à tèrre, garnies de feuilles ſemblables à celles de la renouée, mais plus courtes. Sa fleur eſt à pluſieurs étamines ſoutenuës par un calice en baſſin recouppé en cinq parties tèrminées par une manière de capuchon. Il lui ſuccéde une ſemence enfèrmée dans un capſule relevé de cinq côtes. Sa racine eſt ligneûſe, blanche, aſſez groſſe, longue. Cluſius l'appelle *paronychia Hiſpanica*, παρονυχιά. Cette plante eſt aſtringente. Il y a pluſieurs aûtres éſpécés de *paronychia*.

Ce mot vient de παρὰ, *proche*, & de ὄνυξ, *ongle*, car la *paronychia* eſt luiſante, de couleur argentine, ſemblable à celle de l'ongle.

PARONYCHIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une éſpéce de tumeur ou inflammation qui vient au bout des doigts & aux racines des ongles. On l'appelle autrement *panaris*. Voyez Panaris.

Ce mot vient de ὄνυξ, qui ſignifie *ongle*.

PAROTIDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Glande fort groſſe qui eſt ſituée dèrrière les oreilles, & qui remplit tout cet éſpace qui eſt entre l'angle poſtérieur de la machoire inférieure & l'apophiſe maſtoïde. παρωτις. Tumeur des glandules ſous les oreilles. Les *parotides* ont des artères qui viennent des carotides, & des veines qui vont dans les jugulaires extèrnes. Leur uſage eſt de ſéparer la ſalive qui eſt portée dans la bouche par deux vaiſſeaux nommez ſalivaires, qui ſont formez de pluſieurs petit rameaux qui ſe réüniſſent enſemble au ſortir de ces glandes, & qui vont le long des joües.

Ce mot vient de παρὰ, *auprès*, & de οὖς, *oreille*.

Parotide, en tèrmes de Médecine, ſe dit des tumeurs contre nature qui occupent les glandes *parotides*. Les enfans ſont fort ſujèts aux *parotides*. Les *parotides* ſurviennent ſouvent dans les fiévres malignes & peſtilentielles.

PAROXYSME. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une maladie qui ſe rengrége ou qui reprend. On appelle auſſi un accès de fiévre, un *paroxyſme*.

Ce mot vient de παρὰ, *beaucoup*, & de ὀξὺς, *aigu*.

PAROY. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit *muraille*. *Paries.* On ne s'en ſèrt plus qu'en ces phrâſes. S'appuyer contre la *paroy*, Blanchir la *paroy*, Mettre le lit contre la *paroy*. Quand l'Écriture menace d'une grande déſtruction, elle l'étend juſqu'à celui qui piſſe contre la *paroy*. Ce mot vient de *paries*. Il y a pourtant cette différence entre la *paroy*, & la *muraille*, que *paroy* ſe dit proprement d'une cloiſon, d'une ſeparation, d'un mur mitoyen ; au lieu que la *muraille* ſe dit plûtôt de l'enceinte d'un héritage, d'une ville, &c. *Murus, mœnia.*

Paroy, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit des clôtures & des membranes qui fèrment les parties creûſes du corps & ſur tout du thorax & de la matrice. *Latera.* On a de la peine à détacher ces humeurs viſqueûſes qui ſont attachées aux *parois* du thorax. Il ſignifie auſſi ce qui ſépare les deux narines depuis le haut du nez juſqu'à la lévre. Degori.

Paroy, en tèrmes des Eaux & Forêts, ſe dit de pluſieurs arbres qui ſont marquez ſeulement du marteau de l'Arpenteur entre des pieds corniérs, qui ſéparent les bois de différents propriétaires, ou les différentes couppes d'un bois. *Arbores mallei notâ inſculptæ.* Le pied corniér eſt celui qui eſt aux angles & extrémitez de la vente. Les tournans ſont ceux qui ſont aux angles rentrans. On n'oſeroit toucher aux arbres de *paroy* qui ſéparent un bois d'avec un aûtre bois, ou une couppe d'avec une aûtre couppe.

PARPAILLOT. ſ. m. PARPAILLOTE. ſ. f. Ménage écrit *parpaillauts*. Nom injurieux qu'on a donné en quelques endroits de la France à ceux de la Religion P. Réformée. On dit qu'au ſiége de Clérac ils firent une ſortie couvèrts de chemiſes blanches en un tems où l'on voyoit beaucoup de papillons, que les Gaſcons appellent *parpaillols*, comme les Italiens *farfalla* ; & que delà ce nom leur eſt démeuré. Pasquier. Voyez Ménage. Borel dit que c'eſt à cauſe qu'ils couroient au danger ſans crainte, & alloient chèrcher leur mort, comme ſont les papillons qui ſe vont brûler à la chandelle.

PARPAIN, ou **PARPAING**, GNE. adj. Tèrme de Maçonnerie. *Lapis angularis.* On appelle *pièrre papraigne*, une pièrre de taille qui travèrſe toute l'épaiſſeur d'un mur, en telle ſorte qu'elle ait deux paremens; l'un en dedans, l'autre en dehors. On appelle cette pièrre *parpaigne*, & on dit qu'elle fait *parpain*, quand elle fait face de deux côtez; comme celle des parapets, des ponts, & des quais. La Coutume de Paris, Art. 207. oblige les Bourgeois à mettre des jambes *parpaignes* ſous les poutres qu'ils veulent faire porter à un mur mitoyen.

PARPAYE. ſ. f. Fin de payement. POMEY. *Solutio integra reliqui æris.*

PARPAYER. v. act. Achever un payement. POMEY. *Reliquum æs perſolvere.*

PARQUE. *Parca.* ſ. f. Déeſſe qui ſelon les anciens Payens, préſide à la vie des hommes. Il y a trois *Parques*: Clothon, Lachéſis, Atropos. L'une tiroit le fil de nos jours, l'aûtre tournoit le fuſeau, & l'aûtre couppoit la trame. Les anciens confondoient ſouvent les *Parques*, & les Déſtinées. *Fata.* Platon dit que les trois *Parques* ſont filles de la Nécéſſité, ou de la Déſtinée: Lachéſis marque le paſſé, Clothon ajoûte le préſent à l'avenir, & Atropos marque l'avenir. DAC. Si les ordres des *Parques* ſont inévitables aux Dieux auſſi-bien qu'aux hommes, comment trois pauvres vieilles peuvent-elles ſe mêler de tant de chôſes? LUCIEN. Les Anciens ont feint que les *Parques* employoient ſur leur quenouille de la laine blanche pour filer une vie longue, & heureuſe; & de la laine noire pour filer une vie courte & malheureuſe. DAC.

On dit poëtiquement, la *Parque* noire. Les ciſeaux de la *Parque*. La *Parque* file la trame de nôtre vie. La *Parque* tranche le fil de nos jours.

La main des Parques *blêmes*
De vos jours & des miens ſe joue également. LA FONT.

La Parque *ne peut rien ſur mon amour éxtrême.* VILL.

PARQUER. v. act. Mettre dans une enceinte. *Sepire.* On *parqua* l'Artillerie en tel endroit. *Tormenta bellica, idoneo loco ſtatuere.* Les gens de l'Artillerie ſe *parquerent* du côté de la rivière. Il eſt auſſi neutre. L'Artillerie *parquoit* en un tel lieu.

PARQUER, ſe dit auſſi à l'actif en parlant des bœufs qu'on met à l'engrais dans un hèrbage. & des huitres qu'on met en de cèrtains reſèrvoirs pour les faire groſſir. *Metari ſeptum pecuarium.* Il y a là dequoi *parquer* mille bœufs. Sur le bord de la mèr il y a des endroits où l'on *parque* les huitres.

PARQUER, ſe dit auſſi, des moutons qui ſont dans le parc en été; mais en ce ſens il eſt ordinairement neutre. Les moutons ne *parquent* que dans la belle ſaiſon. Les troupeaux d'un village peuvent *parquer* ſur les tèrres de tous ceux qui y ont des moutons. *Oviario ſepto locum capere.*

PARQUET. ſ. m. ou *Feuille de parquet.* Tèrme de Menuiſerie. *Pavimentum ligneum.* C'eſt un aſſemblage de pluſieurs piéces de bois, & compôſé d'un chaſſis & de pluſieurs travèrſes croiſées quarrément, ou diagonalement, qui forment un bâti qu'on appelle carcaſſe, qu'on remplit de carreaux retenus avec languettes dans les rainures de ce bâti. Le tout à parement arraſé. Il eſt arrêté ſur des lambourdes avec cloux à tête pèrduë qui font un compartiment ſur le plancher d'embas dans les chambres & dans les cabinets. Voilà un beau *parquet*.

PARQUET; ſe dit auſſi de l'éſpace qui eſt enfèrmé par les ſiéges des Juges, & par le barreau où ſont les Avocats. *Forenſes cancelli.* On fit entrer les parties dans le *parquet*. Travèrſer le *parquet*. Lès Procureurs ſont à genoux dans le *parquet*.

PARQUET, ſe prend auſſi pour le lieu où les Gens du Roi de quelque compagnie ſupérieure ou ſubaltèrne tiennent leur ſéance. *Fori auditorium.* Monſieur le Procureur Général eſt au *parquet*. Il ſe prend quelquefois pour les Gens du Roi mêmes. C'eſt au *parquet* à ordonner là-deſſus. On les a renvoyez au *parquet*.

PARQUET, ſe dit auſſi, parmi les Proteſtans, d'une cèrtaine clôture de Menuiſerie qui eſt dans leurs Temples, & qui ſépare les bancs des Miniſtres & des Anciens d'avec les bancs du peuple. *Septum.* Vous irez vous mettre dans le *parquet*.

PARQUETAGE. ſ. m. Ouvrage de parquet *Sectilibus variatum*, Ce *parquetage* eſt fort beau.

PARQUETER. v. act. Mettre du parquet en quelque lieu pour le rendre plus propre & plus beau. *Cubiculum, vel conclave variis figuris inſternere.* *Parqueter* une chambre. *Parqueter* un cabinet.

PARQUOY. Conjonction illative, ou qui infère quelque chôſe, qui ſignifioit autrefois *donc, par ainſi. Proin, ergo, qua de re, proinde, quare, itaque, quocirca, quamobrem.*

Ce mot ſe dit encore dans le dogmatique, d'une caûſe formelle. L'entendement eſt ce *parquoy* l'homme raiſonne. L'éxiſtence eſt ce *parquoy* une chôſe éxiſte.

PARREIN, ou **PARRAIN.** ſ. m. Celui qui tient & leve un enfant ſur les fonts de Baptême, qui lui impôſe le nom. *Pater luſtralis, luſtricus parens.* On ne baptiſe pèrſonne en cérémonie ſans un *parrein* & une marreine. Le *parrein* contracte une alliance ſpirituelle avec les père & mère de l'enfant. On a auſſi des *parreins* & marreines en la Confirmation. Le nombre des *parreins* a été reduit à deux; car autrefois on en prenoit tant qu'on vouloit. Les Allemans s'en ſèrvoient pour s'enrichir, car ils prenoient des Princes pour *parreins*, qui leur faiſoient de fort beaux préſens. En France on en prenoit trois, deux *parreins* & une marreine pour un garçon, un *parrein* & deux marreines pour une fille. Les cloches qu'on baptiſe ont auſſi des *parreins* & marreines

Ce mot vient du Latin *patrinus.* MÉNAGE.

PARREIN, ſe dit auſſi du Saint dont on a reçu le nom au Baptême. St. Antoine eſt le *parrein* de tous ceux qui s'appellent Antoine.

Les Anciens de qualité faiſoient couper les prémiérs cheveux à leurs enfans par d'aûtres pèrſonnes de qualité qu'ils appelloient *pères ſpirituels*, ou *parreins*. L'Hiſtoire rapporte l'éxemple de Charles Martel, qui envoya ſon fils Pepin à Luitprand Roi des Lombards, afin qu'en lui couppant les cheveux il devint ſon père ſpirituel. On en a uſé de même à l'égard de la prémière barbe.

PARREIN, s'eſt dit auſſi de ceux qui aſſiſtoient de leur préſence un Chevalier dans un tournoi, ou en un combat ſingulier.

Les *parreins* de duels étoient ceux qu'on avoit choiſis comme Avocats des deux combattans, pour répréſenter aux Juges les raiſons du combat. *Patromachus.* On en prend encore par cérémonie dans les Carrouſels. Il y en a deux en chaque Quadrille; ou davantage.

PARREIN, ſe dit auſſi burleſquement de ceux qui ont donné un nom ou un ſobriquet à quelque chôſe. *Nominator.* C'eſt un tel Conſeiller qui a été le *parrein* de la Fronde.

PARREIN, ſe dit auſſi d'un ſoldat choiſi pour punir un ſoldat qui a deſèrté. Choiſir un *parrein*.

Les *parreins* anciennement étoient des jeunes gens qui en la pompe du Cirque conduiſoient les chariots, les répréſentations & les images des Dieux. Ils étoient nommez *patrimi* & *matrimi* & Ciceron en fait mention dans ſa harangue *De Haruſpicum reſponſis*. Ils faiſoient une fonction ſemblable à celle des jeunes enfans qu'on habille en Anges dans les cérémonies écclèſiaſtiques pour y jetter des fleurs, porter des encenſoirs & des lumières, accompagner les reliques & les images des Saints.

PARRICIDE. adj. & ſ. m. f. Le meurtrier ou le meurtre d'un père, *patricida*, d'une mère *matricida*, ou de quelque aûtre parent fort proche; comme frère, ou ſœur, oncle, ou tante, mari ou femme; enfans, ou petits-enfans; gendre, ou belle-fille: quelques-uns étendent le mot de *parricide* à tout crime énorme, & dénaturé. VAUG. Les Romains n'avoient point fait de loix contre les *parricides*, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il y eût d'homme aſſez méchant pour devenir *parricide*. Oreſte commit un *parricide* involontaire, en tuant ſa mère ſans la connoître. Néron fut le *parricide* de ſa mère. Cette main *parricide* a été trempée dans le ſang de ſon père.

Nommez moi les pèrfides,
Qui vous oſent donner des conſeils parricides. RACIN.

PARRICIDE, ſe dit auſſi du meurtre d'une pèrſonne ſacrée, comme celle des Rois & des Prelats. *Parricidium.* On a commis d'horribles *parricides* en la pèrſonne de nos Rois. Les Juifs firent le plus grands des *parricides* en crucifiant le Meſſie.

PARROISSE. ſ. f. Égliſe deſſèrvie par un Curé, & par ſes Vicaires, où s'aſſemble un cèrtain nombre d'habitans pour aſſiſter au ſèrvice divin, recevoir les Sacremens, & s'acquitter des devoirs de la Religion. *Parochia.* Cette *Parroiſſe* eſt bien deſſèrvie, il y a de bons Prêtres & un bon Curé. On eſt obligé d'aſſiſter au Prône, & à la Meſſe de *Parroiſſe*, qui eſt une Meſſe publique que le Curé doit à ſes Parroiſſiens. On prétend que dans la primitive Égliſe le mot de *parroiſſe* ſignifioit une ſeule Égliſe, ou un troupeau renfèrmé dans une ſeule Égliſe. Mais dans la ſuite l'on étendit la ſignification de ce tèrme, & l'on entendoit par là un Dioceſe compoſé de pluſieurs Égliſes. Il n'y avoit d'abord qu'une ſeule maiſon dans chaque grande ville où tout le peuple s'aſſembloit, & cela s'appelloit la *Parroiſſe*. Mais depuis une *Parroiſſe* étoit un petit Diocèſe, & c'eſt pourquoy Euſebe appelle les Égliſes de France les *Parroiſſes* des Gaules. Les *Paroiſſes* de la campagne n'ont commencé qu'au quatrième ſiécle, mais celles des villes ſont plus anciennes. DU PIN. La ville d'Alléxandrie eſt la prémière qui ait été diviſée en *Parroiſſes* Baronius dit que dès le temps du Pape Corneille il y avoit déjà 46. *Paroiſſes* à Rome.

Ce mot vient du Latin *parochia*, qui a été fait du Grèc *παροικία*. Du Cange dit que ce nom s'eſt donné autrefois à tout le tèrritoire & reſſort d'un Évêque, & que ce mot vient de voiſinage, à caûſe que les prémiérs Chrétiens n'oſant pas s'aſſembler dans les villes étoient obligez de le faire ſecretement dans les maiſons proches & voiſines.

Parroisse, ſe dit auſſi du tèrritoire ſoit à la ville, ſoit à la campagne, ſur lequel s'étend la Juriſdiction ſpirituelle du Curé. *Parochiæ territorium.* Cette *Paroiſſe* eſt de ſi grande étenduë, qu'il a fallu lui bâtir une aide, un ſecours. Ce hameau a été annexé à cette *Parroiſſe*. La France ſe diviſe en Généralitez, en Élections, & en *Paroiſſes*. Il y a 400. *Parroiſſes* dans l'Archevêché de Paris. 1400. dans celui de Roüen, & 1800. *Parroiſſes* dans celui de Chartres. Quand on élit domicile, il faut cotter la ruë & la *Parroiſſe*. On appelle Seigneur de *Parroiſſe*, celui qui a la Haute Juſtice dans une *Parroiſſe*, ou du moins ſur les environs de l'Égliſe.

Parroisse, eſt auſſi un nom collectif qui ſignifie tous les habitans de ce tèrritoire. *Parochiani accolarum conventus.* Toute la *Parroiſſe* a député vèrs l'Intendant pour avoir modération de la taille. La *Parroiſſe* eſt allée en proceſſion à une telle Égliſe. Il ſe dit auſſi quelquefois du ſeul Clergé qui déſſert la *Parroiſſe*. Toutes les *Parroiſſes* de Paris allèrent au devant du Roi à ſon entrée.

Parroisse, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit de deux chôſes dépariées qu'on porte enſemble, qu'elles ſont de deux *Parroiſſes* comme deux bas, deux ſouliers, deux gants, un pourpoint & un haut de chauſſes de différente parure. On appelle *coqs de Parroiſſe*, les plus riches habitans d'un bourg, d'un village, les anciens Marguillers d'une *Parroiſſe*. *Parochiæ optimates.*

Les Pâtiſſiers appellent auſſi *tartes de Parroiſſe*, de grandes tartes qu'ils font pour une aſſemblée où il y a pluſieurs gens conviez.

PARROISSIAL, ALE. adj. *Parochialis.* On diſoit autrefois *Parrochial*. Qui appartient à la Parroiſſe. Égliſe *Parroiſſiale*. Meſſe *Parroiſſiale*. Satisfaire au devoir *parroiſſial*. On fait les criées à la porte de l'Égliſe *Parroiſſiale*.

PARROISSIEN, ENNE. ſubſt. Qui eſt habitant dans le tèrritoire d'une Parroiſſe. *Parochianus.* Ce Curé à tant de *Parroiſſiens*. L'Évêque du Bellai a fait un beau livre des dévoirs du bon *Parroiſſien*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a affaire au Curé, & aux *Parroiſſiens*, comme on dit à la veuve & aux héritiers; pour dire, qu'il a bien de la peine à contenter des pèrſonnes qui ont de diſſérens intérêts.

PARSEMER. v. act. Semer, épandre çà & là. *Perſpergere.* Les manteaux de Chevaliérs de l'Ordre ſont *parſemez* de flammes; le manteau Royal de fleurs de lis. *Trabea liliis reſperſa eſt.* Le chemin étoit *parſemé* de chauſſetrapes pour incommoder la Cavalerie. Le champ de bataille étoit *parſemé* de corps morts, d'armes, de bagage, &c.

PART. ſ. f. Portion d'un tout ſéparée en pluſieurs morceaux. *Pars, portio.* Les ſucceſſions des bourgeois ſe diviſent en autant de *parts* égales, qu'il y a d'enfans; on leur donne à chacun leur *part*. Les préciputs & droits d'aîneſſe ſe prenent hors *part*, avant que de partager. Dans les ſocietez chacun a ſa quote *part* du gain & de la pèrte, à proportion de la ſomme pour laquelle il y eſt entré en *part*. On eſt obligé de payer les dettes d'un déffunt ſuivant la *part* & portion dont on eſt ſon héritier, ſuivant ſa *part* héréditaire. *Pro rata portionis parte.* Il a été condamné aux trois *parts* des dépens.

On appelle une *part* de pain beni, une *part* de gâteau, de tourte, un morceau de ces chôſes partagées, *Panis luſtralis particula.* La *part* à Dieu dans le gâteau des Rois eſt celle qu'on donne aux paûvres.

Part, ſignifie auſſi le droit, l'interêt qu'on a, ou qu'on peut avoir en quelque chôſe. *Pars.* Dieu a dit que les méchans n'auront point de *part* avec lui; qu'ils n'entreront point au Ciel. Les Juges font jurer les parties ſur leur *part* de Paradis. *Per cœlum.* Je prens *part*, je prens intérêt à vôtre ſanté, à vôtre fortune. Prendre *Part* à la gloire de quelqu'un. Voit. Un tel brigue une telle charge, je croi qu'il y a bonne *part*, qu'il pourra l'obtenir.

Part, ſignifie auſſi, Connoiſſance qu'on a d'une affaire, participation à quelque chôſe. Ce miniſtre n'a point eu de *part* à cette négotiation. *Non eſt hujus actionis particeps.* On accuſe un tel d'avoir eu *part* à cette conjuration, en cette entrepriſe. On diſoit autrefois chèf de *part*; pour dire, Chèf de parti.

Donner part, ſe dit pour; Donner nouvelle de quelque évenement conſidérable. *Aliquid nunciare.* Il y a déjà long-temps que la nouvelle d'un tel mariage eſt arrivée mais les Ambaſſadeurs n'en ont point encore *donné part*.

Part, ſignifie auſſi un côté particulier. On dit au Palais dans les qualitez de tous les jugemens, Entre un tel demandeur d'une *part*, & un tel déffendeur d'autre *part*, après qu'ils ont été ouïs, ou qu'ils ont produit de *part* & d'autre. *Ex una & altera parte.* On dit auſſi, D'une *part* il ſemble que cela ſoit vrai par telle raiſon, mais d'autre *part* on objecte &c. D'une *part* la loi de l'Évangile ordonne de ne point rendre le mal pour le mal, & de l'autre les loix du monde défendent de ſouffrir les injures. Pasc. On dit auſſi il ne viendra point d'oppoſition de ma *part*, de mon côté, de mon chèf. J'y conſens de ma *part*. *Aſſentior nomine meo.*

Part, ſe dit auſſi, dans le même ſens, en parlant de billets, de lettres de change. J'ai reçu le contenu en l'autre *part*, ou de l'autre *part*; pour dire, la ſomme contenuë de l'autre côté, ou en l'autre côté de la feuille. *Ex altera parte.*

Part, ſignifie auſſi cèrtain lieu déſigné. Vous trouverez l'homme que vous chèrchez en telle *part*. Le remors ſuit le criminel en quelque part qu'il aille. *Reus ſtimulo conſcientiæ pungitur quocunque eat.* C'eſt de la *part* de l'Aquilon que tout le mal doit arriver. J'ai vû cette penſée quelque *part*. Vous ne trouverez cela écrit nulle *part*. Je n'irai nulle *part* aujourd'huy. Il eſt accablé de toutes *parts*. Ce Juge inclinoit de *part* & d'autre. Faites lui tenir ma lettre la *part* où il ſera. *A me has litteras ei deferas ubicunque ſit.*

Part, ſe dit auſſi en ce ſens des pèrſonnes qui donnent, qui envoyent quelque chôſe. Il faut recevoir tous les biens & les maux comme venans de la *part* de Dieu. *A Deo.* Il faut éxécuter ponctuellement les ordres qui viennent de la *part* de nos ſuperieurs. Commander dans une ville de la *part* du Roi. Abl. Pour dire, par l'ordre du Roi. Vous lui direz de ma *part*, que tout va bien. Scar. Je vous aſſûre de la verité de cette hiſtoire, parceque je la tiens de bonne *part*. Faites à un tel des baiſemains, des recommandations de ma *part*. *Talem à me ſaluta.*

Part, ſe dit encore des ſens ou intèrprétations qu'on donne aux mots & aux affaires. Ce tèrme ſe prend toujours en bonne *part*; celui-là en mauvaiſe *part*, eſt odieux & ironique. *In bonam vel in malam partem.* Il y a des gens qui éxpliquent en mauvaiſe *part* toutes les chôſes qu'on leur dit. Il faut prendre en bonne *part* toutes les remontrances de nos amis.

Part, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Je vous demande quelque *part* à vôtre amitié, en vôtre mémoire, en vôtre éſtime. *Tuam exiſtimationem vehementer exopto.* Faites moi un peu *part* de vos ſecrets, de vôtre ſcience. Je lui ai fait *part* de cette nouvelle, je la lui ai communiquée.

On dit auſſi la *plus-part*; pour dire, la plus grande partie. La *plus-part* du tems, c'eſt-à-dire, ſouvent. *Plerique plerunque.* La *plus-part* des hommes manquent de juſtice. La *plus part* du bien ſe mange en procès; pour dire, beaucoup, la meilleure *part*.

A Part. adv. Separément, en un aûtre lieu. *Sejunctim, ſeparatim, particulatim, arcanò, ſeorſim, ſeorſùm, ſecretò, ſeparatè.* Les Chartreux ont chacun une cellule *à part*. Il faut mettre *à part* toutes les haînes & animoſitez, quand on veut s'accomoder. *Simultates ſeponere.* Je l'ai tiré *à part*, à quartier, pour lui dire un mot en ſecret. Pour bien faire ſes affaires, il faut que châcun les faſſe *à part*, qu'il faſſe bande *à part*.

Mettre à part, ſe dit pour, Cacher, ſèrrer, mettre à couvèrt. Il eſt bon de *mettre* un peu d'argent *à part*. *Servare, Recondere.*

Quelque part. *Aliquà.*

A part moi, a part soi. Façons de parler advèrbiales. *Mecum, ſecum.* En moi même, en ſoi-même; tacitement. Je diſois *à part moi*. Il eſt bas.

A parté. ſ. m. Voyez ce mot dans la place qu'il doit occuper ſuivant l'ordre alphabetique de la lettre P.

On dit auſſi, qu'un homme a reçu un coup qui l'a pèrcé de *part* en *part*; pour dire, d'un côté du corps à l'autre: que l'axe d'un globe le travèrſe de *part* en *part*, qu'il va d'un pôle à l'aûtre. *Tranſverſim.*

Part, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit de celui qui a prétention ſur quelque chôſe, qu'il n'en jetteroit pas ſa *part* aux chiens. On dit que le plus fort fait la *part* au plus foible. On dit, Faire la *part* au plus jeune; pour dire, Partager inégalement & injuſtement. On dit auſſi, qu'un homme a *part* au gâteau, qu'il partage le gâteau; pour dire, qu'il a un intérêt ſecrèt en quelque affaire, On dit ironiquement, On vous en garde dans un petit pot à *part*; pour dire, il n'y a rien à éſpérer pour vous. On dit auſſi, quand on eſt en la compagnie d'un autre qui trouve quelque chôſe, J'y retiens *part*; pour dire, qu'on veut partager ſa bonne fortune. On dit auſſi, Raillerie à *part*; pour dire, Parlons ſérieuſement: *Semoto joco, remoto.* On dit auſſi, c'eſt un fait à *part*; pour dire, Celà eſt éxcepté, ou, C'eſt autre chôſe. On dit auſſi qu'à un cheval hargneux il lui faut un étable à *part*; pour dire, que les hommes chagrins & fantaſques ne ſont pas volontiers admis dans les bonnes compagnies. On dit auſſi, Il reſſemble à Thibaud Garrau, il fait ſon cas à *part*. Ce provèrbe eſt orignaire

d'Orléans, où ce Thibaud Garrau fut un fameux & riche Marchand qui n'avoit point de communication, de correſpondance, ni de ſociété avec les autres Marchands, de ſorte que quand quelqu'un vivoit en particulier, ou étoit peu ſociable, on diſoit, Il reſſemble à Thibaud Garrau, qui fait ſon cas à *part.*

PART. ſ. m. ſignifie en Médecine, & en Juriſprudence, Accouchement. *Partus.* On a vû une femme à Paris, qui a fait dix enfans en quatre *parts.* On le dit auſſi de l'enfant dont une femme eſt accouchée. On accuſe cette femme de ſuppoſition de *part.*

PARTAGE. ſ. m. Diviſion, diſtribution, ſéparation d'une chôſe en pluſieurs parties, & portions. *Partitio, diviſio, diſtributio, diviſus.* Le *partage* d'une ligne en divèrſes parties. Les Aſtrologues ont fait le *partage* du ciel en XII. Maiſons, & les Géographes le *partage* de la tèrre en cinq Zones, &c.

On le dit particulièrement des ſucceſſions, des chôſes qui ſont acquiſes en commun. Les enfans peuvent venir à *partage* de la ſucceſſion de leur père, ou y renoncer. En cas de *partage*, il faut qu'ils rapportent ce qu'ils ont touché. Les ſoldats ſe battent ſouvent ſur le *partage* du butin. *Prada partitio.* On dit que quand les Lacédémoniens faiſoient la moiſſon, il ſembloit que ce fût un *partage* de frères, les récoltes étoient égales.

PARTAGE, ſe dit auſſi d'une poſſeſſion ou portion, qui nous vient par droit héréditaire. Cette Seigneurie eſt mon *partage. Pars.* Les apanages ſont donnez aux Princes pour leur tenir lieu de *partage.* Les *partages* d'aînez en Normandie ſont fort avantageux. Dans les plus puiſſantes Maiſons les *partages* ſont regardez comme une éſpéce de diſſipation par où elles ſe détruiſent d'elles-mêmes. BOSS. Trop content des États marquez pour mon *partage.* RAC.

En ce ſens on dit figurément que le Ciel eſt nôtre *partage*; pour dire, que nous le poſſéderons, ſi nous vivons Chrétiennement. Le *partage* de l'éſprit eſt le mieux fait : chacun eſt content de la meſure qu'il en a. S. ÉVR. Un cœur ſans *partage* me ſuffit. H. S. DE M. Je ne prétends point entrer en *partage* avec vous de l'honneur que mérite une ſi belle action. S. ÉVR. Coſtar diſoit à Balzac, que ſes penſées étoient occupées à faire le *partage* de la gloire.

PARTAGE, eſt auſſi l'action par laquelle on partage, ou l'acte qui en eſt rédigé par écrit. *Diviſionis inſtrumenta.* Ces arbitres font le *partage* des biens de cette maiſon. Ces Arpenteurs ſont nommez pour faire le *partage* de ces tèrres. Les meilleures preuves qu'on apporte dans les Généalogies, ce ſont les contrats de mariage, & de *partage.*

PARTAGE, ſe dit auſſi de la diviſion des Juges, quand ils ſont de différente opinion, & en nombre égal. *Judicum in ſententia diſcrepantia.* Il y a eu *partage* en telle Chambre ſur une telle queſtion.

PARTAGE, en tèrmes d'Hydrauliques, ſe dit du plus haut point qui ſe trouve, d'où l'on puiſſe faire écouler les eaux d'un côté, eu de l'autre. *Locus partitionis aquarum.* Le baſſin de Naurouſe a été choiſi pour le point de *partage* du Canal de Languedoc : c'eſt où ſe fait le *partage* des eaux qui vont d'un côté dans l'Océan par la rivière de Freſquel & par la Garonne, & de l'autre par la rivière d'Ande dans la Méditèrranée. L'étang de Long-pendu en Bourgogne avoit été marqué autrefois pour un point de *partage* pour la jonction de la Saône à la Loire, parceque d'un côté il ſe décharge dans la Brebinche, & de là dans la Loire; & de l'autre dans la Dehune, & de là dans la Saône.

PARTAGE; ſe dit figurément des dons, & des talens naturels, qui ont été départis aux créatures, ou des qualitez, & des devoirs de chacun. *Animi dotes.* L'homme a eu l'éſprit en *partage*, le lion la force, le roſſignol le chant, &c. La témérité eſt le *partage* de la jeuneſſe, & la prudence eſt le *partage* des vieillards. S. ÉVR. La gloire eſt le *partage* de la vèrtu. ID. Les larmes ont été données aux femmes en *partage.* ABLANC. Il y a cèrtaines paſſions qui ſont tombées comme en *partage* aux femmes. BAY. Les ſujèts n'ont que l'obéïſſance en *partage.* CL.

On dit provèrbialement, *Partage* de Montgommeri, tout d'un côté, & rien de l'aûtre.

PARTAGER. v. act. Diviſer, coupper en pluſieurs parties. *Partiri, dividere, reſecare, ſecare, dividuum facere, partes facere.* Les Géométres n'ont pû encore trouver l'invention de *partager* un angle en trois parties égales préciſément. Ils ſont ſix enfans à *partager* cette ſucceſſion. Cette maiſon ne ſe peut *partager*, il la faudra liciter.

PARTAGER, ſe dit auſſi de toute ſéparation qui ſe fait, ſoit en parties égales, ſoit inégales. *Dividuum facere, partiri, partes facere, ſecare, dividere.* Le Danube *partage* l'Allemagne, la Loire la France, le Gange l'Inde. Ce ruiſſeau *partage* mon pré. L'Horizon, l'Équateur *partagent* le monde. Les Portugais & les Éſpagnols ont *partagé* le monde entre eux par le prémier Méridien : les Portugais ont eû les Indes Orientales qui ſont en deçà, & les Éſpagnols les Occidentales qui ſont au delà.

PARTAGER, ſe dit auſſi à peu près dans le même ſens en tèrmes d'Aritlmétique. *Partager* une ſomme. *Dividere.*

PARTAGER; ſignifie auſſi, Donner le partage. Les pères ſont ſagement, qui *partagent* leurs enfans de leur vivant. *Diſpertire.* L'un a été *partagé* en tèrres, & l'aûtre en argent. J'ai été fort mal *partagé* dans cette hoirie.

PARTAGER, ſe dit auſſi des États, qui ſe diviſent en partis & en factions. La France a été long-tems *partagée* pendant la Ligue. *Factionibus bipertita.* Les Favoris ont ſouvent *partagé* la Cour.

PARTAGER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales; & ſignifie, Diviſer; avoir ou prendre part. Les Théologiens ont été ſouvent *partagez* ſur cette queſtion. La Grand'Chambre eſt *partagée* ſur le jugement de ce procès. *Suprema ſenatûs Camera in varias opiniones diſtracta.* Je ne ſuis jamais jaloux; car ou j'éſtime aſſez celle que j'aime pour ne point croire qu'elle puiſſe *partager* ſon cœur, ou je l'éſtime aſſez peu, pour ne m'inquiéter point qu'elle le *partage.* LE CH. D'H. Il y a un heureux naturel avec qui l'art ne *partage* rien. ID. Les Stoïciens veulent qu'on ſoulage les affligez; mais non pas qu'on *partage* leur douleur. MONT. Qu'il eſt beau, après le tumulte des armes, de ſçavoir goûter cette gloire tranquille qu'on ne *partage* point avec la Fortune! BOSS. Je reſſens vos plaiſirs, je *partage* vos peines. S. ÉVR. On dit auſſi, que l'éſprit eſt *partagé*, quand on ſonge à pluſieurs chôſes, lorſqu'on a divèrſes occupations: qu'on s'applique à différentes études. Un éſprit *partagé* ne réüſſit jamais ſi bien que celui qui s'applique uniquement à quelque chôſe. Un Amant eſt trop diſtrait & trop *partagé.* P. DE CL. On dit auſſi, qu'un homme eſt *partagé* entre l'amour & la colère; entre la crainte & l'éſperance; pour dire, qu'il eſt agité de paſſions, & de mouvemens contraires.

PARTAGER, ſe dit auſſi de la nature, & des dons qu'elle fait aux uns ou aux autres. Il a été *partagé* de tous les dons du corps & de l'âme, de la beauté, de l'éſprit, de la vèrtu. *Omnibus animi & corporis dotibus præditus.* On dit qu'un homme a été bien *partagé* de nez, quand il a un nez extraordinairement grand; de même des oreilles & des autres parties.

PARTAGER LE VENT. Tèrme de Mèr. C'eſt prendre le vent en louviant, c'eſt-à-dire, en faiſant pluſieurs bordées, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. *Obliquè navigare.* OZAN. On dit auſſi dans le même ſens; Chicaner le vent.

PARTAGER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit que des gens *partagent* le gâteau enſemble, quand ils ſont d'intelligence pour faire quelque profit ſecrèt au préjudice d'un tièrs, ou du public. On dit, *partager* comme frères; pour dire, *Partager* également quelque chôſe. *Æqualiter partiri.* On dit auſſi, *partager* un cheveux, quand on affecte de diſtinguer les chôſes juſques dans les moindres des ſubdiviſions.

PARTAGÉ, ÉE. part. & adj. *Diviſus, diſtractus.* Succeſſion *partagée.* Éſprits *partagez.* Ville *partagée* en deux factions. Opinions *partagées*, &c. *Partagé* en trois. *Tripartitus, tripertitus.*

PARTANCE. ſ. f. ou PARTEMENT. Tèrme de Marine, ſe dit du départ des vaiſſeaux. *Profectio.* Être de *partance*, c'eſt être prêt à partir. On appelle le coup de *partance*, le coup de canon qu'on tire en quittant le port; & bannière de *partance*, le pavillon qu'on met à la pouppe, qui eſt un ſignal à tout l'équipage de ſe rendre à bord pour partir.

PARTANT. adv. Sorte de conjonction, qui ſignifie, C'eſt pourquoi, par conſéquent, donc. *Itaque, propterea, idcirco, ergo.* Vous dites que cette propoſition eſt vraye, *partant* la contraire eſt fauſſe. Le ſoleil luit, *partant* il fait jour. Ce mot qui ſemble ſi néceſſaire pour le raiſonnement, commence à n'être guère bien reçû dans le beau ſtile. C'eſt pourquoi je m'en voudrois abſtenir, ou n'en uſer que dans le comique. VAUG. MÉN. Plus d'amour, *partant* plus de joye. LA FONT.

Il ſignifie auſſi, Pourvû que. *Dummodo, dum, modo.* Je vous payerai vôtre dû, *partant* que vous me donniez une vallable décharge. En ce ſens il a vieilli abſolument.

A PARTÉ. ſ. m. Mot pris de l'Italien & de l'Éſpagnol, & dont on ſe ſèrt en parlant de ce qu'un Acteur dit ſur le théatre, comme s'il n'étoit point entendu des aûtres Acteurs qui ſont auprès de lui. Cet *à parté* eſt trop long.

PARTEMENT. ſ. m. Action par laquelle on part, & on quitte un lieu pour aller en un aûtre. *Diſceſſus, profectio, digreſſio, diſceſſio.* Je remets de huit jours mon *partement.* VOIT. Il faut que j'aille dire adieu à mon frère qui eſt ſur ſon *partement* pour l'armée. Il ne ſe dit plus. RÉFL. Il faut dire, qui eſt ſur ſon départ.

On dit auſſi, Un beau *partement* de fuſées quand dans un feu d'artifice il y a pluſieurs fuſées qui s'élancent en l'air en même tems. *Miſſilium ignium pulchra vibratio.*

PARTERRE. ſ. m. La partie du jardin découvèrte où l'on entre

en ſortant de la maiſon, *Planum vel plana area.* Il n'y a rien de plus beau qu'un *partèrre* émaillé de fleurs, de tulippes, d'anémones & de renoncules. *Voluptuarii horti deſcriptio & diſtributio.* Un *partèrre* diviſé par carreaux, entouré de plattebandes. Les jèts d'eaux & les baſſins ornent fort un *partèrre.* On fait auſſi des *partèrres* de buis en broderie; ou des compartimens avec enroulemens en un *partèrre* de gazon.

Partèrre, ſignifie auſſi l'aire d'une ſale de Comédie, entre le théatre, & l'amphitéatre, où le peuple eſt debout. *Area ima.* Le *partèrre* ſeroit le plus beau lieu pour entendre la Comédie, ſans les incommodes qui s'y trouvent, ſans les querelles qui y arrivent. La porte du *partèrre* eſt ſouvent diſtinguée de celle des loges. Il n'y a que les hommes qui aillent au *partèrre*, au moins à Paris.

Un Clèrc pour quinze ſols, ſans craindre le holà,
Peut aller au partèrre *attaquer Attila.* Boil.

Partèrre, ſe dit figurément du peuple qui eſt contenu dans le *partèrre.* Molière a fait dire à un Marquis impèrtinent, Ri *parterre*, pour mépriſer le jugement du peuple. Le *partèrre* eſt pourtant ce qui donne le plus d'applaudiſſement, & de cours aux piéces. Ces Meſſieurs ne veulent pas que le *partèrre* ait du ſens commun. Mol. Le *partèrre* qui n'a d'aûtres lumières que celles de la nature, juge mieux que ceux qui embarraſſent le théatre. S. Évr.

Partèrre, ſignifie auſſi un billet pour aller au *partèrre* entendre la Comédie. Un *partèrre* coûte otdinairement quinze ſols.

PARTI. ſ. m. Faction, intérêt; puiſſance oppôſée à un aûtre. *Partes factio.* Les François, & les Éſpagnols ſont toûjours dans des *partis* oppôſez. Les héréſies caûſent des troubles dans un État; & le diviſent en *partis* contraires. Il faut toûjours être du *parti* du Roi; c'eſt le bon *parti.* C'eſt quelquefois par orgueil qu'on ſe jette dans le mauvais *parti.* On trouve les prémières places priſes dans le bon *parti*; & l'on ne veut point les dèrnières. La Roch. Les Herétiques ont toûjours ſçû mettre de leur *parti* la concupiſcence, & la vanité. Nicol. De la divèrſité des opinions on a vû naître celle des *partis*, & l'attachement aux *partis* a produit les révoltes, & les guèrres. S. Évr. L'Amour eſt de tous les *partis.* Vill. On appelle Chèf de *parti*; celui qui forme; qui releve, qui ſoutient un *parti. Rei gerendæ caput.*

Parti, ſe dit auſſi en Morale, de la diſpute qui ſe fait pour ſoutenir, ou combattre quelque propoſition. Il faut toûjours prendre le *parti* de la vérité. *Tutiorem partem & certiorem ſequi, tueri, complecti.* Il y a des Docteurs qui ſoutiennent l'un & l'aûtre *parti.* Le meilleur *parti* eſt de n'en point prendre en des diſputes, où l'on ne peut connoître la vérité. Bouh. Scot & Saint Thomas en Théologie ſont des Chèfs de *parti.*

Parti, ſignifie auſſi une troupe de gens de guèrre qu'on commande pour quelque éxpédition. *Militum agmen, turma, caterva.* Un *parti* de Cavalerie a enlevé un grand nombre de beſtiaux. Commander un *parti*; défaire un *parti.* Les gens qui vont en *parti* doivent avoir un ordre par écrit des Commandans, & être du moins au nombre de vingt Fantaſſins, ou de quinze Cavaliers; ſinon ils ſont réputez brigands.

Parti, ſignifie auſſi, Profeſſion qu'on embraſſe. *Profeſſio, ſtatus, vitæ conditio.* Il a pris le *parti* de l'Égliſe, le *parti* des Muſes, le *parti* des armes. En ce ſens on dit qu'un homme a pris *parti* dans les troupes, pour dire, qu'il s'eſt enrollé, qu'il s'eſt mis au au ſèrvice d'un Général.

Parti, ſe dit auſſi de l'établiſſement par mariage. Cette fille a trouvé un bon *parti. Luculenta opimaque conditio ei obtigit.* Ce jeune homme s'eſt méſallié, il n'a pas pris un *parti* ſortable.

Parti, eſt auſſi un emploi, une condition qu'on propôſe avec cèrtains avantages, cèrtaines conditions. Si vous me ſuivez, je vous ferai un ſi bon *parti* que vous en ſerez ſatisfait. Il a eu regret d'avoir refuſé le *parti* qu'on lui offroit.

Parti, ſe dit auſſi des réſolutions qui ſe prennent en délibérant ſur des affaires douteûſes. Son éſprit a été long-tems irréſolu entre deux *partis* differens. *Diu claudicavit in duas partes.* Un grand Capitaine doit prendre ſon *parti*, & ſa réſolution ſur le champ. C'étoit le ſeul éxpédient qu'il y avoit à prendre dans cette affaire. Ne craignez point de prendre des *partis* trop rudes, & trop difficiles: quelques affreûx qu'il vous paroiſſent, ils ſeront plus doux dans les ſuites, que les malheurs d'une galanterie. P. de Cl. Entre deux *partis*, il vaudroit mieux prendre le mauvais que de n'en prendre point: l'incèrtitude gâte tout. De Langlade. La raiſon contre l'amour eſt un foible *parti.* M. Scud. Un honnête homme ſe fait honneur de quitter un mauvais *parti*, quand il s'eſt malheureûſement engagé à le prendre. M. Scud.

Parti, ſignifie auſſi un traitté avec le Roi; un recouvrement de deniers dont on traitte à forfait, ou moyennant cèrtaines remiſes. Le *parti* du tabac, du huitiême denièr. On a mis quelquefois les tailles en *parti.*

Parti. Tèrme de Blâſon. C'eſt la diviſion de l'Écu en deux parties égales depuis le haut juſques au bas. *Bi partitus, vel in palum diſſectus.* Il y a quatre diviſions de l'Écu, le *parti*, le couppé, le tranché, & le taillé. Colom. Il porte *parti* d'or & de gueules.

On dit provèrbialement d'un homme peu hardi, qu'il ſe met toûjours du *parti*, du plus fort; & d'un homme doux & paiſible, qui ne prend point de *parti*, qu'il demeure neutre. On dit auſſi, qu'on a joüé un mauvais *parti* à quelqu'un lorſqu'on l'a attrapé, qu'on lui a fait quelque vilain tour.

PARTI, ie. participe. adj. Voyez Partir.

PARTIAIRE. adj. qui n'eſt guères en uſage qu'en cette phrâſe: Fèrmier *partiaire*: c'eſt un Métayer qui prend les tèrres à labourer, à la charge d'en rendre au Maître la moitié, où autre partie des fruits. *Colonus agri ea lege ut fructuum ei cedat pars dimidia.*

PARTIAL, ale. adj. (Prononcez *parcial*). Celui qui ſe déclare ouvèrtement pour un parti. *Factioſus, ſectarius, ſeditioſus.* C'eſt une mauvaiſe qualité à un Juge que d'être trop *partial.*

PARTIALISER. v. act. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel & ſignifie, Prendre tellement le parti de quelqu'un qu'on a peine à écouter ce qui lui ſeroit contraire. Il ne faut pas qu'un Juge ſe *partialiſe.*

PARTIALITÉ. ſ. f. Faction, diviſion. *Factio diviſio.* Il y avoit des troubles & des *partialitez* alors dans l'État. Les *partialitez* de la dévotion érigent autel contre autel. Le P. Gail.

On le dit auſſi d'une grande préoccupation, ou affectation de témoigner qu'on eſt dans les interêts de quelqu'un. On ne le prendra pas pour arbitre de ce différent; il a témoigné trop de *partialité.* Avec quelle *partialité* l'âme s'aquitte-t-elle de l'examen de ſes devoirs? Ablanc.

PARTICIPANT, ante. adj. Qui a part à quelque chôſe. *Particeps, participans.* La bonté de Dieu a promis de rendre les hommes *participans* de ſa gloire. Il n'y a que les Chanoines qui aſſiſtent à l'Office qui ſoient *participans* aux diſtributions manuelles. On diſtingue en Italie les Officiers *participans*, comme les Protonotaires, & autres qui ſont en fonction, d'avec les *honoraires*, qui n'ont ſeulement qu'un titre ſans exèrcice.

PARTICIPATION. ſ. f. Ce qui nous donne part en quelque chôſe, ſoit par droit, ſoit par grâce. *Participatio, communio.* Il a fait des aumônes, des fondations, pour avoir *participation* aux prières des Fidéles. La *participation* aux Sacremens nous confère la grâce.

Participation, ſignifie auſſi, Réfléxion, emprunt. *Mutuum radiorum repercuſſus.* La Lune & les autres Planetes n'ont point de lumière propre, elles ne l'ont que par *participation*, par emprunt, par réfléxion du ſoleil. L'éſprit eſt une *participation*, un rayon de la Divinité.

Participation, ſignifie auſſi, Communication d'une affaire dont on donne part, où l'on prend part. Le Roi a fait cette affaire de ſon chèf, ſans en donner *participation* à ſes Miniſtres. On a trouvé mauvais qu'on ait fait un tel Traitté ſans la *participation* des Ambaſſadeurs. Ce Seigneur accuſé de conjuration n'y a jamais eu aucune *participation.*

PARTICIPE. ſ. m. Tèrme de Grammaire. Partie d'oraiſon. C'eſt parmi nous un adjectif qui eſt formé d'un vèrbe, & qui retient le régime du vèrbe dont il eſt formé. *Participium.* Il y a de deux ſortes de *participes*: l'un actif qui eſt indéclinable, & l'autre paſſif qui ſe décline comme les autres noms adjectifs. Les participes paſſifs ſèrvent à former pluſieurs tems des vèrbes avec les vèrbes auxiliaires *avoir* & *être.* Les *participes* ſont de véritables noms.

Il n'y a rien de plus important ni de plus ignoré en toute la Grammaire Françoiſe que l'uſage des *participes* paſſifs. Nous avons deux vèrbes auxiliaires: *Etre*, & *Avoir.* Le participe ſe joint toûjours avec l'un ou avec l'autre. Avec le vèrbe *être* il a régulièrement deux genres, & deux nombres: le ſingulier, & le plurier. Avec le vèrbe *Avoir*, le *participe* eſt indéclinable: J'ai *reçû* vos lettres. Voilà ce qui ſe fait ſelon la pure raiſon de la Grammaire. Mais il y a des occaſions où l'on donne des genres & des nombres, afin de mieux ſoutenir le diſcours: comme, La libèrté que *j'ai priſe.* Cependant ſi l'on ajoûte quelque chôſe aprés le *participe*, il redevient indéclinable: comme, Le commèrce, en parlant d'une ville, *l'a rendu* puiſſante: ou, La peine que *m'a donné* cette affaire. Tout le contraire arrive à l'égard du vèrbe *être*: ſon *participe* redevient indéclinable au milieu d'un ſens, pour empêcher la prononciation de languir, & de traîner trop: comme, Elle *s'eſt fait* peindre; elle *s'eſt venu* aſſeoir. Cela s'éloigne peut-être un peu des régles de la Grammai-

re: & l'éxemple qui ſuit eſt encore plus fort ; Ces approbations m'ont confirmé dans la vénération que *j'ai* toûjours *eu* pour les Anciens : en voici un autre, Pour peu que nous ſentions de fèrveur dans nos prières, & pour une larme que nous y aurons *répandu*, nous nous regardons auſſi tôt comme des gens d'oraiſon. Ces éxemples peuvent autoriſer ceux qui feroient ſcrupule d'écrire ainſi. BOUH. Quand le Prétérit va devant le nom qu'il régit, le *participe* eſt indéclinable, *J'ai reçu* vos lettres : & ſi le nom va devant le Prétérit, il ſe décline, Les lettres que *j'ai reçues*. Si le Prétérit eſt paſſif, le *participe* prend toûjours un genre & un nombre ; par éxemple, on dit à l'actif, Les habitans nous *ont rendu* maîtres de la ville, & au paſſif, Nous nous *ſommes rendus* maîtres. Mais lorſque le Prétérit actif ou paſſif, eſt ſuivi d'un vèrbe, au lieu d'un nom, il eſt indéclinable ; comme, Elle *s'eſt fait* peindre : ou, La Reine la plus accomplie que nous *euſſions vû* ſeoir ſur le trône. VAUG. Tout le monde ne demeure pas d'accord de ces régles, & des pèrſonnes intelligentes déclinent le *participe* dans les dèrniers éxemples. CORN. Voyez les Auteurs ci-deſſus citez. Dans le choix des phrâſes conteſtées, je ſuivrois les loix de la Grammaire. M^rs de l'Académie en effet n'approuvent pas la régle de Vaugelas. Il tiennent que le *participe* ſoit à l'actif, ſoit au paſſif eſt le même : & par conſequent que le ſubſtantif qui précéde, détèrmine le *participe*, & lui donne ſon genre, & ſon nombre : ainſi on doit dire, Les habitans nous ont *rendus* maîtres de la place. Je l'ai *vûe* belle, & non pas je l'ai *vû* belle. A l'égard des *participes* qui ſont ſuivis d'un vèrbe, il eſt cèrtain qu'ils ſont indéclinables. Je l'ai *fait* peindre, & non pas je l'ai *faite* peindre, en parlant d'une femme. Mais quand les *participes* ſont ſuivis d'un autre *participe*, les ſentimens ſont encore partagez ; les uns veulent, Elle s'eſt *trouvée guerie*, & les autres, Elle s'eſt *trouvé guerie*. M. L. T. On diſpute encore comment après deux ſubſtantifs de différent genre on doit conſtruire le *participe*. Quand il n'y a point de vèrbe qui ſuive, il faut que le *participe* prenne loi du dèrnier ſubſtantif, & quand il y a un vèrbe qui ſuit, il faut prendre le genre maſculin. Il faut dire les homme & les femmes ont été aſſujettis aux mêmes loix. Le plus ſûr eſt d'éviter ces phrâſes là, & de bien conſulter l'oreille avant que de ſe détèrminer. ID. Les *participes* des vèrbes qui ſont véritablement neutres, & qui ont la conjugaiſon paſſive par le vèrbe *être*, s'accordent toûjours en genre, en nombre, & en cas avec le ſubſtantif : par éxemple, Elle s'eſt *prevalue* de l'amitié que je lui témoignois. ID. Remarquez que les *participes* en *ant*, ne ſont différens des gérondifs qu'en ce qu'ils ne marquent point le tems. MÉN. Les *participes* en *ant* ſont indéclinables. On dit, J'ai trouvé cette Dame *liſant*, & non pas *liſante*. REFL. On confond aſſez ſouvent cette ſorte de *participe* avec le gérondif. En général il eſt cèrtain que le gérondif eſt toûjours indéclinable : mais le *participe* en *ant* ne l'eſt pas toûjours.

PARTICIPE, eſt auſſi un tèrme de Finance, qui ſe dit de celui qui a part dans un traitté, dans une affaire de finance. L'arrêt porte que tous les Traittans & leurs *Participes* ſeront obligez de &c. *Conſors, particeps.*

PARTICIPES, en tèrmes de Marine de Levant, ſe dit de ceux qui ont part au corps d'un navire marchand. *Conſors.* On les appelle auſſi *Parſonniers*, de même que ſur l'Océan on les appelle *Combourgeois.*

PARTICIPER. vèrb. neut. Avoir part à quelque chôſe. *Participare, vel partem capere.* Un Conſeiller préſent *participe* aux épices, y partage avec les aûtres. Un aſſocié *participe* à tous les droits d'une ſociété. Une femme *participe* à tous les acquêts du mari.

PARTICIPER, ſe dit auſſi en matière criminelſes. Cet homme n'eſt pas le principal auteur du crime, mais il y *participe*, il en eſt complice. *Conſcium eſſe.*

PARTICIPER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Alienorum peccatorum conſcium eſſe.* On *participe* aux péchez des autres quand on les y engage par de mauvais éxemples. NICOL. Celui qui eſt d'une Confrairie *participe* à toûtes les prières des Confrères. Il n'y a que ceux qui demeurent dans la communion de l'Égliſe qui puiſſent *participer* à la gloire étèrnelle.

PARTICIPER, ſe dit auſſi pour, Prendre part, s'intereſſer, & alors c'eſt ordinairement un tèrme de civilité & de compliment. *Partem capere, vel venire in partem.* Je *participe* à vôtre douleur. Je *participe* à la pèrte que vous avez faite. J'ai été chez vous pour vous témoigner que je *participe* à vôtre joye.

PARTICULARISER. v. act. Dire beaucoup de menuës circonſtances d'une affaire. *Rem ſingulatim ediſſerere.* Les hiſtoires qu'on *particulariſe* trop, dont on dit trop de détail, ſont ennuyeûſes.

PARTICULARISME. ſ. m. Tèrme de Controvèrſe. Opinion des Particulariſtes. *Opinionis ſive ſententiæ ſingularitas.* Les Lutheriens regardent le *Particulariſme* comme une opinion monſtrueûſe qui va à anéantir le culte de la Religion.

PARTICULARISTE. ſ. m. Tèrme de Controvèrſe. Celui qui tient pour la grâce particulière : c'eſt à dire qui enſeigne, ou qui croît que J. CHRIST eſt mort uniquement pour les Élûs, & non pas pour tous les hommes en général. *Particularis ſententiæ tenax.*

PARTICULARITÉ. ſ. f. Menuë circonſtance d'une affaire qu'on éxamine ou qu'on récite en détail. *Quod eſt ſingulare.* Il faut obſèrver cette *particularité.*

PARTICULE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Petit mot qui n'a qu'une ſyllabe, ou deux au plus. *Particula.* Les articles, les intèrjections, pluſieurs pronoms, & advèrbes ſont des *particules* qu'on employe avec grace en toutes les langues. On les appelle proprement *particules*, quand elles ne ſe déclinent, ni ne ſe conjuguent point. *Pas* eſt une *particule* négative. Il ne faut pas embaraſſer une paſſion de liaiſons, & de *particules* inutiles, c'eſt lui ôter cette impétuoſité qui la faiſoit marcher avec violence. BOIL. L'omiſſion des *particules* eſt une beauté dans la poëſie. MÉNAG.

PARTICULE, ſe dit auſſi pour, petite partie d'un tout. *Portiuncula.* Ramaſſer juſqu'aux moindres *particules* de l'Hoſtie. Les Philoſophes Modèrnes ne parlent d'aûtre chôſe que des *particules* des corps, c'eſt dans les plus petites *particules* des corps muës de cèrtaine manière, que conſiſte l'ôdeur, la ſaveur &c.

PARTICULE, eſt auſſi un tèrme de Théologie, principalement chez les Grècs qui les appellent *μερίδας*, Les Latins diſent *particulas.* Les petites parties de l'Hoſtie conſacrée ſe nomment *particules.* Mais depuis quelques ſiécles toute l'Égliſe Grècque obſèrve dans ſa Liturgie une cérémonie qui s'appelle la cérémonie des *particules.* Ce ſont pluſieurs petites parties du pain qui n'eſt point conſacré, & qu'on offre en l'honneur de la Sainte Vièrge, de S. Jean Baptiſte & de pluſieurs autres Saints. Et l'on donne même le nom de *προσφορὰ*, *offrande*, ou *oblation* à ces *particules.* Voyez la Liturgie Grècque de S. Chryſoſtôme dans l'Euchologe avec les notes du P. Goar. Gabriel Archevêque de Philadelphie a publié un petit traitté intitulé *περὶ τῶν μερίδων*, c'eſt à dire, des *particules.* Il prétend que cette cérémonie eſt très ancienne, puis qu'elle ſe trouve dans les Liturgies de S. Jean Chryſoſtôme & de S. Baſile. M. Simon qui a fait imprimer en Grèc & en Latin ce petit traitté de Gabriel avec des remarques, montre que l'uſage de ces *particules* chez les Grècs n'eſt pas ſi ancien qu'ils le croyent. Arcudius parle auſſi fort au long de ces *particules*, *lib. 3. c.* 8. Meſſieurs du Port-Royal en font auſſi quelquefois mention dans leurs livres de *la pèrpétuité.* Il y a eu de grandes diſputes là deſſus entre les Catholiques & les Calviniſtes. Aubèrtin & Blondel ont expliqué en leur faveur un paſſage de la Théorie de Gèrmain Patriarche de Conſtantinople, où l'on voit la cérémonie de ces *particules*, comme étant en uſage de ſon tems. Mais Monſieur Simon dans ſes notes ſur Gabriel de Philadelphie a fait voir, que cela ne ſe trouve point dans les éxemplaires anciens du Patriarche Gèrmain, & que la diſpute qui eſt ſur ce ſujet entre Meſſieurs de Port-Royal, & les Miniſtres Calviniſtes eſt hors de propos, n'étant fondée que ſur un éxemplaire de cette Théorie, qui a été altéré en divèrs endroits par les Grècs modèrnes pour l'accommoder à leurs uſages.

PARTICULIÉR, IÈRE. adj. *Singularis, privatus.* Tèrme relatif qui regarde l'eſpéce ou l'individu, & qui eſt oppôſé au genre, à l'univèrſel. L'Égliſe croit un Jugement *particuliér*, en attendant le général de la fin du monde. Il faut préférer le bien public à l'interêt *particuliér.* Après avoir éxaminé la queſtion générale, il faut deſcendre aux *particulières.* Il y a un Titre *particuliér* dans le Droit ſur cette matière. Un habitant *particuliér* d'une Parroiſſe. On dit auſſi, qu'un homme eſt *particuliér*, lorſqu'il fuit le commèrce & la fréquentation des autres hommes, qu'il n'aime pas à viſiter, & à être viſité, ſoit qu'il le faſſe par un eſprit ſauvage, phantaſtique & bourru, ſoit qu'il le faſſe par un eſprit de retraite, & pour vaquer à la contemplation.

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Privé, qui eſt oppoſé aux Puiſſances, aux Magiſtratures. *Homo privatus.* Les Conſuls Romains après leur triomphe retournoient à une vie *particulière*, à la charruë. Les Aſſemblées *particulières* ne ſont pas pèrmiſes ſans autorité publique.

PARTICULIÉR, en ce même ſens eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. *Singularis, privatus.* Un *particuliér* n'a pas droit ſur la vie d'un autre. PASC. Ce qui eſt bon pour un Magiſtrat, n'eſt pas bon pour un *particuliér.*

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Ce qui n'eſt pas commun, qui eſt à part & ſéparé. *Privatum, ſeparatum.* Ces Chanoines vivent en communauté, ils ont pourtant leur bien *particuliér*, ils ont des chambres *particulières.* On donnoit autrefois aux lepreux

des

des maiſons, des habitations *particulières*; qui n'avoient point de communication avec les aûtres. *Separata.* Cet homme a l'éſprit fort pénétrant, il a des vuës *particulières* ſur les affaires qu'il examine.

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Spécifique; & ſe dit de quelque qualité, de quelque vèrtu qui eſt propre à une chôſe, à une pèrſonne, & qui ne ſe trouve point en d'aûtres. *Proprius, peculiaris.* L'aimant a une vèrtu *particulière* d'attirer le fèr, *Magnes vim habet ſpecificam trahendi ferrum*, de ſe tourner vèrs les Pôles, & a cela de *particuliér*, qu'il a deux pôles qui ſont ennemis, qui ſe chaſſent l'un l'aûtre. Ce Médecin a une méthode *particuliere* de guerir les malades ſans les dégoûter par les médecines. Le mèrcure a une vèrtu *particulière* & ſpécifique pour guerir la vèrmine, les ulcères, la galle, la vérole.

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Éxtraordinaire: éxcellent, ſinguliér. Cet Avocat a un mérite tout *particuliér*, tout éxtraordinaire. Ce Prédicateur a un talent *particuliér* pour la chaire, il y réüſſit admirablement.

PARTICULIÉR, ſe dit auſſi pour, Fort, véhément. J'ai une paſſion *particuliere* pour la muſique, pour la Comédie &c.

PARTICULIÉR, ſe dit auſſi du détail des chôſes, des circonſtances, des minuties. Dans un procès criminel il faut éxaminer les circonſtances *particulieres*. Cela eſt un fait à part, c'eſt un cas *particuliér*. On appelle auſſi au Palais, Un arrêt de deffenſes *particulieres*, celui qui ſe donne en conſidération des pèrſonnes, des cas & des conjonctures qui ſe rencontrent en une affaire, & qui ne font point de conſequence ni pour le reſte d'un procès, ni pour d'aûtres affaires ſemblables.

PARTICULIÉR, ſignifie auſſi, Familiér, ſecrèt. Les amis ont enſemble une amitié très étroite & très-*particuliere*. On a demandé à ce Miniſtre une audience *particuliere*, c'eſt à dire ſecrette; à l'oreille, tête-à-tête.

En Juriſprudence on appelle un Lieutenant *Particuliér*, un Magiſtrat qui juge en l'abſence du Lieutenant Civil à Paris, ou du Lieutenant Général dans les autres Préſidiaux, qui tient l'Ordinaire, c'eſt-à-dire, une audience *particuliere* pour les caûſes ordinaires du Bailliage ou de la Prévôté, après que la grande, ou la Préſidiale eſt finie. *Privatus prætor.* Il y a auſſi en quelques Juſtices des Aſſeſſeurs *Particuliérs*.

On appelle auſſi, Maître *Particuliér* des Eaux & Forêts, un Officiér qui juge des matières des Eaux & Forêts dans une petite Province, par oppoſition au Grand Maître, qui a pluſieurs Provinces ſous lui. *Aquariæ & ſylveſtris Provinciæ præſes.* On appelle auſſi ſon Siége & ſa Juriſdiction, la Maîtriſe *Particuliere*, comme celle de Paris, de Bourges, de Roüen, dont les appellations reſſortiſſent à la Table de marbre, où à la Réformation générale des Eaux & Forêts.

PARTICULIÉR, ſe dit auſſi ſubſtantivement & adjectivement en tous ces ſens. Les gens de Pâlais pour commencer le récit d'un fait, d'une hiſtoire, diſent; Un *particuliér*; pour dire, un cèrtain homme. *Quidam.* On ne contraint point les *particuliérs* pour le général de la taille, qu'en cèrtains cas. On n'a point reçu l'envoyé d'un tel Prince comme Ambaſſadeur, mais comme un ſimple *particuliér*. Cet Orâteur eſt auſſi agréable dans le *particuliér* que dans le public. Voilà une relation qui nous apprend tout le *particuliér* de cette bataille. On a tort de médire de ces deux pèrſonnes qui s'aiment, car il n'y a rien de *particuliér* entre elles. Je n'ai rien de *particuliér* à vous dire, j'entends de ſecrèt, de detail. La conclusion ne vaut rien du *particuliér* au général. Vous ne me contez pas tout le fin de vôtre procès, il faut qu'il y ait du *particuliér*, puiſque vous l'avez pèrdu. Ce Prince eſt ſi affable, qu'il traitte ſouvent avec ſes Sujèts, comme de *particuliér* à *particuliér*.

EN PARTICULIÉR. advèrbial. A part, ſéparément des aûtres, chacun de ſon côté, en detail. *Separatim, ſeorſum.* Cet homme veut dîner *en* ſon *particuliér*, a toûjours logé *en* ſon *particuliér*. *Hic homo vult prandere privatim & ſolitariam vitam degere.* Il faut qu'un Juge éxamine chaque témoin *en particuliér*. Chacun *en particuliér* ſe mit à le ſuppliér. VAUG. Il y a du plaiſir à lire les Auteurs qui ont traitté *en particuliér* de chaque chôſe.

Être en ſon *particuliér*; c'eſt être retiré dans ſa chambre, dans ſon cabinet. *Seorſum.*

En mon *particuliér*, ou pour mon *particuliér* ſignifie, Quant à moi, pour ce qui eſt de moi. En mon *particuliér* je ſuis d'avis. *Ego verò, ego quidem, quod ad me attinet ſuadeo.*

PARTICULIÈREMENT. adv. D'une manière particulière, ſpéciale. *Præſertim, præcipuè, maximè.* Le Père Kirchèr a traitté *particulierement* de la lumière, Gilbert de la pièrre d'aimant. Cet homme vit fort *particulierement*, en retraite. Cela m'a été recommandé *particulierement*, expreſſément & ſur toutes chôſes. On dit auſſi, Cela m'appartient *particulierement*, en proprieté, par un titre particuliér.

PARTIE. ſ. f. Portion d'un tout entant qu'il eſt diviſé, ou diviſible. *Pars, portio.* La quantité eſt diviſible en une infinité de *parties*, non pas égales, mais proportionnelles. Toute la variété des corps ne dépend que de la différente union ou arrangement ou aſſemblage des *parties*.

On le dit auſſi des corps politiques. La plus grande *partie* du monde ou des gens eſt gâtée de cette èrreur. La meilleure & la plus ſaine *partie* de cette Aſſemblée étoit d'avis.

Les Médecins diviſent en général les *parties* du corps humain, en *contenantes* & en *contenues*, en *ſimilaires* & en *diſſimilaires*; & les *ſimilaires* en *ſpèrmatiques* & *ſanguines*, &c. Ils appellent auſſi les *parties nobles*, ou *eſſentielles*, celles qui ſont abſolument néceſſaires à la vie, comme le cœur, le poumon, le foye, le cèrveau. Les *parties naturelles* ſont celles que le vulgaire appelle *honteuſes*, ou *genitales*, celles qui ſèrvent à la génération. *Partes corporis humani dividuntur in partes continentes & contentas, ſimilares & diſſimilares; ſimilares in ſpermaticas & ſanguineas, &c. Partes nobiles vel eſſentiales, ut cor; pulmo, jecur, cerebrum, ſunt adhuc partes naturales ſeu pudibundæ vel genitales, &c.* Il y a une éſpéce d'hommes qui naiſſent comme des plantes, mais ceux-là n'ont point de *parties naturelles*. ABLANC. Il faut connoître les *parties honteuſes* de la femme pour remédier aux maladies qui leur arrivent. MAURICEAU. Les plus beaux livres des Médecins ſont ceux qui traittent de l'uſage des *parties*. On dit que la nature ſe décharge toûjours ſur la *partie* la plus foible, ſur la *partie* malade, ſur la *partie* offenſée.

En Géométrie & Aſtronomie on le dit des diviſions, des lignes, ou des cèrcles. On diviſe le demi-diamétre du cèrcle, qu'on appelle autrement le *rayon*, ou le *ſinus total*, en cent mille *parties*; la circonférence d'un cèrcle en trois cens ſoixante *parties* ou degrez. C'eſt ſur ces deux diviſions qu'on fait toutes les ſupputations des mouvemens céleſtes. On diviſe auſſi le ciel & le monde en quatre *parties*, en Orientale, & Occidentale, Septentrionale, & Méridionale; l'année en quatre *parties* ou ſaiſons. La Philoſophie ſe diviſe en quatre *parties*, &c. S. Thomas a diviſé ſa Somme en pluſieurs *parties*. Les nombres ſe diviſent en *parties aliquotes*, & *aliquantes*. Voyez ALIQUOTE.

En Chymie on dit, qu'on réſoud tous les corps dans leurs plus petites *parties*; qu'on ſépare les *parties* homogènes d'avec les hétérogènes; les *parties* ſubtiles, volatiles, ſulphurées, mèrcuriales, & aëriennes, d'avec les *parties* craſſes, tèrreſtres; viſqueûſes & groſſières.

En Muſique on appelle *parties*, les accords que font divèrſes pèrſonnes qui chantent enſemble. Il y a quâtre principales *parties*, *le Deſſus, Superius; la Baſſe, Baſſus; la Taille, Tenor*; & *la Haute-contre, Contra ſeu altus*. Le reſte ne ſont que des *parties* redoublées. On fait des concèrts à dix, douze, ou quinze *parties*. Les orgues qui s'étendent juſqu'à huit octaves peuvent avoir juſqu'à vingt-cinq *parties*. Les uns ont du génie pour inventer les airs ou les chants, & les aûtres pour y mettre des *parties*. En ce ſens on dit qu'un homme chante en *partie*, qu'il tient ſa *partie* dans un concèrt; pour dire, qu'il chante ſur des tons qui ſont aſſignez à une telle *partie*.

On compare les quatre *parties* de la Muſique aux quatre élemens. La Baſſe répreſente la tèrre. La Taille répreſente l'eau, qui ne fait qu'un globe avec la tèrre, comme la Taille eſt prèſque la même chôſe que la Baſſe, puis que quand la Baſſe manque, la Taille en fait la fonction; d'où vient qu'on la nomme *Baſſe-taille*. La Haute-contre eſt comparée à l'air, parce qu'elle s'inſinuë aiſément dans toutes les aûtres *parties*, & a même rapport au Deſſus, que la Taille à la Baſſe. Enfin le Deſſus eſt comparé au feu, d'autant qu'il a les mouvemens plus vîtes & plus légèrs que les aûtres.

PARTIE, ſe dit figurément en ce ſens en parlant de tous les dévoirs ou de toutes les aûtres chôſes que quelqu'un fait en particuliér. Quand on appelle cet homme en conſultation, en quelque déliberation importante, il tient bien ſa *partie*. Il tient bien ſa *partie* à la table, au jeu, dans les aſſemblées, &c. *Præſtantiſſimo eſt oris totiuſque corporis habitu.*

En Morale on dit qu'il faut que la *partie* ſupérieure commande à l'inférieure, pour dire, qu'il faut que l'entendement, la raiſon, ait l'avantage ſur les appetits ſenſuels, ſur les paſſions. Les Rois communiquent une *partie* de leur autôrité à leurs Miniſtres, & à leurs Parlemens.

PARTIE, en tèrme de Palais, ſe dit de tous les plaideurs. *Partes adverſæ.* Les demandeurs & les deffendeurs, les appellans & les intimez, s'appellent *parties principales*, & les *parties intervenantes* ſont celles qui s'y joignent par quelques interêts, ou qui y ſont appellées en aſſiſtance de caûſe. Il a demandé à être reçu *partie* en ce procès, il eſt *partie* intereſſée: il eſt dépoſſedé, c'eſt la *partie* ſouffrante.

Le mot de *Partie* en ce ſens eſt ordinairement féminin: néanmoins

Il

il ſemble que lorſque ceux pour qui ou contre qui on plaide, ſont des hommes, on peut mettre au maſculin le pronom, & le nom qui s'y rapportent. Les Juges peuvent recevoir des préſens des *parties*, quand ils les leur donnent par amitié. Pat. Ma *partie* au ſortir de l'enfance s'eſt *conſacrée* au Miniſtère de l'autel. Id. On dit qu'un homme eſt Juge & *partie*, quand il veut ſe rendre Juge en ſa propre cauſe. *Judex in propriâ cauſâ.* On dit figurément, Prendre le Ciel à *partie*, Prendre un homme à *partie*; pour dire, Se prendre à lui-même, comme s'il étoit cauſe de quelque mal qui eſt arrivé. Il n'y a que les ames vulgaires qui prennent la deſtinée *à partie*: un grand cœur doit être au deſſus de tous les accidens. Corn. On appelle *partie civile* en matière criminelle, le particuliér qui a été offenſé, ou qui a droit de ſe rendre *partie*, de ſe porter *partie*, pour en avoir la réparation, ſoit en honneur, ſoit en dommage, ou intérêt. C'eſt en cela que la pratique de France eſt très-differente de celle des Romains; par le droit Romain il n'y avoit qu'une ſeule *partie* qui pût être accuſateur, & il pouvoit même demander la punition du criminel. En France la pèrſonne intéreſſée eſt bien admiſe à déférer le coupable à la Juſtice, & à adminiſtrer les preuves à la pèrſonne publique pour la conviction des accuſez; mais ce n'eſt point pour donner à l'accuſateur la libèrté de conclure à la peine que mérite le crime; il peut ſeulement conclure au payement du dommage qu'il a ſouffert par le crime de l'accuſé. On l'appelle *partie* civile, ou privée. La *partie publique*, c'eſt le Procureur Général, ou ſes Subſtituts, qui ont droit de faire punir les crimes, & de conclure à peine afflictive. Une *partie capable*, eſt celle qui de droit a l'âge compétant, ou les qualitez pour agir. Il n'y a que le mari qui ſoit *partie capable* pour accuſer d'adultére. Un mineur, un furieux; un intèrdit, &c. ne ſont pas *parties capables* pour contracter, pour agir. Les requêtes, ſe répondent par une Ordonnance de Soit *partie* appellée, Soit communiquée à *partie* advèrſe. Les *parties* en viendront au prémiér jour. On dit des jugemens, qu'ils ſont rendus *parties* oüies, ou par déffaut; ou d'accord de *parties*, par colluſion de *parties*, celui où on ne juge point des affaires du Roi, mais ſeulement des particuliérs; & on appelle les Greffiérs de ce conſeil, Greffiérs des *parties*.

Partie, ſignifie auſſi, Client, à l'égard de ſon Avocat ou Procureur dont il a accoutumé de ſe ſèrvir encore qu'il ne plaide pas éffectivement. *Cliens.* Cet Avocat contente bien ſes *parties*. Ce Procureur a une bonne étude, il a de bonnes *parties*, il ronge ſes *parties* juſqu'aux os.

Partie, en tèrmes de Finances, ſignifie une ſomme d'argent. *Pecuniæ ſumma.* Ainſi on dit à la Chambre des Comptes, qu'on a rayé une *partie*; pour dire, un article de comptes, qu'on a tenu une *partie* en ſouffrance; pour dire, qu'on donne un tems de ſix mois pour en rapporter la quittance. On appelle auſſi les *parties prenantes*, celles qui ont reçu les ſommes, qui ſont tenuës de fournir les quittances. Le Banquiér n'a pas voulu payer cette *partie*, ſans avoir avis de ſon corréſpondant, parce qu'elle étoit trop forte. Il a amorti, il a racheté deux *parties* de rentes, qui étoient à prendre ſur lui. Les Marchands tiennent leurs livres à *parties* doubles, en débet, & crédit.

Le Tréſoriér des *parties caſuelles* eſt celui qui reçoit les deniérs provenans des Offices, qui ont vaqué par mort, ou les droits qui ſe payent à chaque réſignation qu'on taxe au quart, ou au huitième deniér, ou le droit annuel, ou la Paulette, & les prêts qu'on paye d'année en année pour les conſèrver. *Quæſtor fortuitorum compendiorum.* Il en rend enſuite un compte à la Chambre, qu'on appelle *le compte des partie caſuelles*. On appelloit autrefois la *première*, ou la *ſeconde partie* de l'Épargne, celle qui étoit deſtinée pour le Roi, ou au payement des Officiérs.

Partie, ſe dit auſſi d'un mémoire de pluſieues fournitures faites par des Marchands, ou Ouvriérs. Il faut demander le payement des *parties* dans les ſix mois, ou dans l'année, ſuivant la nature des marchandiſes; ſinon il y a fin de non recevoir par la Coutume. Un arrêt de *parties* vaut une promeſſe, & l'action en dure trente ans.

Partie, en tèrmes de Joüeurs, eſt une convention faite entr'eux de cèrtaines régles ou bornes, dans leſquelles celui qui a plutôt cèrtains avantages, ou nombre de points ou de marques, doit tirer l'argent. *Luſio.* Un tour de Triquetrac eſt compoſé de douze *parties*, chaque *partie* de douze points. La *partie bredouille* eſt la *partie* où l'on gagne douze points de ſuite, ſans que l'autre en marque un ſeul. Les *parties* de Paume ſont de quatre, ou de ſix jeux. Au Piquet on fait la *partie* de cent ou de cent cinquante. Le beau jèu eſt de joüer *partie* revanche, & le tout. On appelle *partie liée*, quand on eſt obligé d'en gagner deux de ſuite. On appelle une belle *partie*, celle qui eſt joüée par de bons joüeurs, & où l'on joüe de groſſes ſommes. On le dit auſſi de celle où il arrive des coups ordinaires & imprévus, qui font gagner celui qui n'en avoit aucune éſperance, comme il arrive ſouvent aux échecs.

Partie, ſe dit auſſi de tous les aûtres divèrtiſſemens où l'on engage cèrtaines pèrſonnes, & à cèrtains jours. On a fait le jour de Saint Hubèrt une grande *partie* de chaſſe à la Cour. Ces Seigneurs ont fait une *partie* pour courir la bague. C'eſt un galant qui eſt de toutes les belles *parties*, qu'on met de toutes les *parties* de divèrtiſſement. Toutes les *parties* qu'on fait pour quand vous voudrez, ne s'éxécutent jamais. Une *partie* de plaiſir. Ce ne furent par tout que galanteries & que *parties* de plaiſir. Scar.

On appelle une *partie quarrée*, celle qui eſt faite entre deux hommes & deux femmes ſeulement pour quelque promenade, ou quelque repas. *Deambulatio quadrata excondicto.*

Partie, ſe dit auſſi des combats. Nos deux amis ont réſolu de s'aller battre, il faut que nous ſoyons de la *partie*. Un Capitaine qui a réſolu d'aller attaquer quelque poſte; demande à ſes amis, aux Volontaires, Qui veut être de la *partie*? Cet homme ſçait bien faire ſa *partie*, ſçait bien prendre ſes avantages.

Partie, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, d'un complot qu'on fait pour aſſaſſiner, pour pèrdre quelqu'un pour le ruïner. *Clandeſtinum conſilium.* Il a pèrdu ſon procès, c'eſt qu'il y avoit une *partie* faite entre pluſieurs de ſes Juges. On n'a pas pû prendre le principal aſſaſſin; mais on en a pris un qui étoit de la *partie*.

Partie, ſe dit figurément des qualitez; des talens naturels, ou acquis qui rendent une pèrſonne conſidérable. *Animi & naturæ dotes.* Ce garçon eſt bien fait, il a de l'éſprit, il eſt honnête, il eſt ſçavant, il a cent bonnes *parties*, cent bonnes qualitez. Cléarque avoit toutes les *parties* qu'il faut avoir pour commander. Ablanc. M. le Chanceliér a toutes les *parties* néceſſaires pour ſoutenir la grandeur de cette charge. Le Mait. On ne doit pourtant employer ce tèrme qu'avec beaucoup de délicateſſe, & de ménagement. Réfl.

Partie, ſignifie auſſi, Mélange fait d'un peu d'une chôſe, & un peu d'une autre. Le blé méteil ſe fait *partie* de froment, & *partie* de ſeigle. *Miſcellum frumentum.* Il a fait cela *partie* d'amitié, & *partie* de force. Cette armée étoit *partie* de ſujèts naturéls, & *partie* d'étrangérs. Les curieux négocient leurs bijoux *partie* en argent, & *partie* en trocs.

En tèrmes d'Aſtrologie Judiciaire la *partie de fortune* eſt l'horoſcope lunaire, c'eſt-à-dire, le point d'où ſort la lune, en même tems que le ſoleil eſt au point aſcendant de l'Orient. On prétend que le ſoleil à l'aſcendant donne la vie, & la lune diſpoſe l'humide radical; & eſt une cauſe de la fortune. Les raiſons fort ſubtiles en ſont rapportées par Titus en ſa Philoſophie Céleſte; mais elles n'ont point de ſolidité. La *partie de fortune* eſt marquée dans les horoſcopes par un cèrcle diviſé par une croix.

En Grammaire on appelle *parties d'Oraiſon*, tous les mots qui entrent en la compoſition d'un diſcours. *Partes orationis.* Les Grammaíriens admettent huit *parties d'Oraiſon*, le Nom, le Vèrbe, le Pronom, &c. On dit auſſi, en tèrmes de Grammaire, Faire les *parties* d'un diſcours; pour dire, Marquer ſi un mot eſt un nom, ou un vèrbe, ou aûtre chôſe de cette nature.

En Partie. Façon de parler advèrbiale. Il eſt Seigneur *en partie* d'une telle Parroiſſe. Cet ouvrage eſt fait *en partie*, & il n'eſt pas encore achevé. Il n'a été payé qu'*en partie*, on lui doit encore du reſte. Il n'eſt hèritiér qu'*en partie*, pour une cèrtaine portion héréditaire.

Partie, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Le tout eſt plus grand que ſa *partie*. On dit que qui n'entend qu'une *partie*, n'entend rien. On dit qu'un homme aura à faire à forte *partie*, quand il doit trouver beaucoup de réſiſtance à faire réuſſir quelque entrepriſe, ſoit par la réſiſtance de la matière, ſoit par les obſtacles que lui feront ſes compétiteurs. On appelle *parties* d'Apothicaires, les mémoires des Ouvriérs, des Maîtres d'Hôtel, dont les articles ſont exceſſifs, & mis à plus haut prix que les chôſes ne valent. On dit, Qui quitte la *partie* la pèrd, non ſeulement quand on quitte le jeu, mais auſſi quand on ſe retire de la Cour, d'un emploi, d'un ſervice avantageux. *Cauſa cadit, qui deſerit.* On dit auſſi, Faire un coup de *partie*, quand on a fait quelque chôſe en une affaire qui donne bien de l'àvantage, & l'aſſurance d'y réüſſir. On dit auſſi, que la *partie* n'eſt pas égale, quand un homme ſe bat, ou diſpute contre un autre plus fort de corps, ou plus ſçavant que lui. On dit auſſi, qu'un homme pelotte en attendant *partie*; pour dire, qu'il fait quelque chôſe de peu de conſéquence en attendant mieux. On dit auſſi, C'eſt une *partie* faite à la main; pour dire, qu'elle a été concertée, faite exprès pour nuire à quelqu'un. On dit auſſi, que ce n'eſt pas aſſez de bien joüer, il faut bien faire ſes *parties*; pour dire,

Ce n'eſt pas aſſez de bien ſçavoir ſes affaires, il n'en faut entreprendre que de bonnes. On dit auſſi, qu'il ne faut jamais remettre la *partie* au lendemain ; pour dire il ne faut point différer ce qu'on peut faire ſur l'heure.

PARTIR. v. neut. *Je pars, tu pars, il part, nous partons, vous partez, ils partent. Je partis, tu partis, il partit. Nous partîmes, vous partites, ils partirent. Je ſuis parti. Je partirai. Que je parte, que je partiſſe, je partirois.* Sortir, quitter un lieu pour ſe tranſporter en un aûtre. *Proficiſci, movere ſe loco, ex loco ; abire, concedere, abſcedere, diſcedere, digredi, excedere, faceſſere, proficiſci de loco.* Les Couriers de Paris à Lion *partent* trois fois la ſemaine. Les chiens ont fait *partir* le gibier, le ſanglier, les pèrdrix. Cette marchandiſe ne *partira* point de mes mains qu'à un tel prix. Il ne fait que *partir.* Deux chôſes qui ſont entrées enſemble dans la mémoire, en *partent*, en ſortent enſemble.

PARTIR, ſignifie encore, Mourir, ſortir de la vie. *E vivis excedere.* Comme je ne ſuis attaché à rien, la mort me trouvera toûjours prêt à *partir.* M. SCUD.

On dit qu'un homme ne *part* point d'un lieu ; pour dire, qu'il n'en bouge, qu'il y eſt prèſque toujours : auquel cas il ne s'employe qu'avec la négative. Il ne *part* point de ſa maiſon. Cette femme ne *part* point de l'Égliſe. En ce même ſens, il ſe conſtruit quelquefois avec le vèrbe auxiliaire *avoir.* Il n'a point *parti* de là depuis trois heures. L'ACAD.

On dit en tèrmes de Manége, Faire *partir* un cheval, ou faire échapper de la main ; pour dire, le pouſſer avec impétuoſité. On dit auſſi, Faire *partir* un cheval de bonne grâce. *Hic equus eleganter, concinnè greſſum init.* On dit auſſi *Partez* ; pour dire, pouſſez & piquez vôtre cheval. Par extenſion on dit des hommes, qu'ils *partent* de la main, quand ils vont en diligence éxécuter les ordres, qu'on leur a donnez.

PARTIR, ſe dit auſſi des chôſes, qui ſont pouſſées avec grande force. Le boulet de canon *part* avec grande impétuoſité ; rien ne peut retenir le coup quand il eſt *parti*, quand il eſt lâché. *Globus tormentarius quam citiſſimè fertur.*

> *Et la foudre qui va* partir,
> *Ne peut plus être retenuë,*
> *Par l'attente du repentir.* CORN.

PARTIR, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Provenir, procéder, venir. *Provenire, procedere, venire, emanare.* Toutes les fauſſes doctrines ſont *parties* de la boutique de Satan. Ce Peintre ne laiſſe point *partir* un tableau de ſes mains qu'il ne ſoit bien fini. Cette invention *part* d'un bel éſprit. La flaterie *part* d'un éſprit lâche, & intereſſé. Il n'eſt pas difficile aux Grands de reconnoître quand les loüanges qu'on leur donne, *partent* de la flatterie. ABLANC. Ce ſont des fautes illuſtres, qui *partent* d'une grande âme. BOIL.

PARTIR, eſt auſſi un tèrme de Maître d'Armes, qui ſignifie, Avancer le corps & pouſſer en même tèms. Ce mot *Partir* n'eſt ordinairement uſité que quand le Maître parle à ſon Écolier. Il lui dit, En garde, *partez. Progredere* ; c'eſt à dire, avancez & pouſſez ; prenez garde que la main *parte* la prémière en tous vos coups. Attirer ſon ennemi par des feintes pour le faire *partir.* Il faut après la parade, *partir* d'un tems, droit au corps, LIANCOURT.

PARTIR, ſignifie auſſi, Partager, diviſer une chôſe en pluſieurs parties : mais en ce ſens il eſt actif, & il vieillit, ſi ce n'eſt en Arithmétique, où l'on dit encore, *Partir* un nombre en quatre, en cent, en mille. *Partiri, dividere.* Voici comme il ſe conjuge. *Je partis, tu partis, il partit. Nous partiſſons. Je partis. J'ai parti. Je partirai. Que je partiſſe. Je partirois.* Il n'eſt pas uſité en tous ſes tems.

On dit provèrbialement, que des gens ont toujours quelque maille à *partir* enſemble, quand ils ont accoutumé d'avoir quelque querelle ou conteſtations. On dit auſſi, en parlant de deux pèrſonnes qui font un marché enſemble, & qui ſont en différend de peu de chôſe, qu'il faut *partir* le différend par moitié. On dit auſſi pour marquer qu'un homme eſt fort avâre, qu'il *partiroit* une maille en deux. *Dividere.*

PARTI, IE. part. & adj.

PARTI, en tèrme de Blâſon, ſe dit proprement d'un Écu partagé en deux, quand une ligne pèrpendiculaire en fait la diviſion en parties égales. Il porte *parti* d'or & d'azur. *Bipartitus.* On le dit des aûtres diviſions de l'Écu, *Parti* en faſce, *Parti* en bande. Quand il eſt *parti* & coupé, on l'appelle *écartelé* ; & quand il eſt tranché & taillé, on l'appelle *parti en ſautoir.* On l'appelle *parti de l'un en l'aûtre*, quand tout l'Écu eſt chargé d'une piéce honorable, d'un animal ou de quelque aûtre meuble, qui ſont *partis* du même trait que celui de l'Écu, ils conſèrvent les mêmes émaux, en telle ſorte néanmoins que d'un côté le métal de l'un eſt ſur la couleur de l'aûtre, & que le contraire ſe trouve de l'autre côté, comme, Il porte de ſâble *parti* d'argent à une aigle éployée *partie de l'un en l'aûtre.* Et on appelle un Écu *parti* & couppé de ſix piéces ; trois en chêf, & trois en pointe ; de huit piéces, quatre en chêf, & quatre en pointe ; de neuf piéces, trois en chêf, trois en faſce, & trois en pointe ; de dix piéces, cinq en faſce, & cinq en pointe ; & de douze piéces, quatre en chêf, quatre en faſce, & quatre en pointe, lorſque l'Écu eſt partagé en pareil nombre de quartiers.

PARTIR. ſ. m. Départ. Le *partir* eſt affligeant, quand on quitte pour long tems ſes parens, ſes amis, ſa Maîtreſſe. *Diſceſſus moleſtus & acerbus.* Il n'eſt plus en uſage en ce ſens.

PARTIR, En tèrme de Manége, ſe dit auſſi de l'action du cheval, quand on le pouſſe avec viteſſe. Entre le *partir* & l'arrêt de ce cheval il y a bien 300 pas. On appelle auſſi *beau partir de main*, quand le cheval s'échappe droit, & court ſur une ligne droite juſqu'à ſon arrêt. *Laxatis habenis curſum inire.* On dit auſſi le *partir* de l'oiſeau.

On dit advèrbialement, Au *partir* de là ; pour dire, Après tout, qu'en peut-il arriver ? Il n'eſt plus uſité.

PARTISAN. ſ. m. Celui qui s'eſt rangé du parti de quelqu'un, qui a épouſé ſes interêts, qui le déffend de toute ſa force, ſoit par les armes, ſoit par la diſpute. *Fautor alicujus, alicui favens.* Auquel ſens le mot de *Partiſan* a un régime. Les Auteurs ont leurs *partiſans*, auſſi bien que les Capitaines : l'un eſt *partiſan* de Céſar, l'aûtre de Pompée ; l'un de Scaligèr, l'aûtre de Cardan.

PARTISAN, ſe dit auſſi de celui qui ſçait bien conduire un parti de gens de guèrre pour ſurprendre l'ennemi, enlever ſes quartiers, ſes fourrageurs. *Dux, Ductor, Deductor.* Il y a des Officiers de guèrre qui ſont particulièrement eſtimez de ce qu'ils ſont bons *partiſans.*

PARTISAN, eſt auſſi un Financier, un homme qui fait des traîtez, des partis avec le Roi, qui prend ſes revenus à fèrme, le recouvrement des impôts, qui en donne auſſi les avis & les mémoires. *Publicanus.* On établit de tems en tems des Chambres de Juſtice pour punir les voleries qu'ont fait les *partiſans.*

PARTITEUR. ſ. m. Tèrme d'Arithmétique, Diviſeur. *Partitor, diviſor.* Dans la régle de diviſion on met le *partiteur* au deſſous du prémier nombre à diviſer, avec une barre entre deux.

PARTITION. ſ. f. C'eſt la dèrnière des quatre prémières régles d'Arithmétique, qui ſert à diviſer un grand nombre par un plus petit. *Partitio.* En tèrmes de Blâſon, on dit la *partition* de l'Écu, en parlant de ſa diviſion.

PARTITION, en tèrmes de Muſique, eſt une diſpoſition de pluſieurs parties d'un air de Muſique nottées ſur une même feuille ; enſorte que dans le prémier rang de réglets ſoit le Deſſus, dans un aûtre rang, la Baſſe ; dans un aûtre la Taille, &c. afin qu'on les puiſſe toutes chanter conjointement, ou ſéparément, en voyant la même feuille.

PARTITION, ſe dit auſſi quelquefois en parlant de diſcours, & ſignifie, Diviſion : mais on le trouve rârement en cette ſignification. *Diviſio.* Les Prédicateurs ont toujours trois ſujèts admirables de vos attentions, & il ſemble à les voir s'opiniâtrer à cet uſage, que la grâce de la convèrſion ſoit attachée à cette *partition.* LA BR. On dit auſſi en Rhétorique, Les *Partitions* Oratoires de Ciceron, en parlant d'un Dialogue entre Ciceron, & ſon fils.

PAR TOUT. adv. de lieu. En tout lieu. *Ubique.* Dieu eſt *par tout. Par tout* où l'amour régne il doit faire la loi. LA SABL. On dit d'un homme vigilant, qu'il eſt *par tout*, c'eſt à dire, qu'il prévoit toutes chôſes, & y remédie.

> *Que les Romains, preſſez de l'un à l'autre bout,*
> *Doutent où vous ſerez, & vous trouvent* par tout. RACIN.

On dit d'un importun, qu'il fourre ſon nez *par tout. Omnibus negotiis homo ille ſe implicat.* On dit auſſi, En tout & *par tout* ; pour dire, Abſolument. Je vous garentis de cela en tout & *par tout*, en toutes ſes parties, & devant toutes ſortes de pèrſonnes. Un paſſe *par tout.* Voyez PASSE PAR TOUT.

PARVENIR. v. n. *Je parviens, tu parviens, il parvient. Nous parvenons. Je parvins, Je ſuis parvenu. Je parviendrai. Que je parvienne. Que je parvinſſe. Je parviendrois. Que je ſois parvenu.* Arriver au lieu où l'on déſiroit aller. *Pervenire.* On n'eſt point encore *parvenu* au ſommet du Pic de Ténériſe, à la navigation juſqu'au Pôle.

PARVENIR, ſe dit auſſi en chôſes morales. Il eſt difficile de *parvenir* à la pèrfection Chrétienne, de *parvenir* à ce grand détachement du monde, de *parvenir* à la haûte ſageſſe, à la connoiſſance des ſecrets de la nature. On ne doit avoir d'aûtre penſée que de *parvenir* au ciel. Ce diſcours eſt *parvenu* juſqu'aux oreilles des Princes. Les plaintes & les prières des innocens opprimez ſont *parvenuës* juſqu'au ciel. *Ad cœlum pervenerunt.*

PARVENIR, ſignifie auſſi, Faire fortune. *Nanciſci commodam fortunam,*

tunam, vel proſperam. Cet homme eſt devenu riche en peu de tems, il eſt bien *parvenu* : ce n'étoit qu'un petit Commis, le voilà un des Fèrmiers Généraux. La pèrſévérance, l'adreſſe & le bonheur font qu'un homme *parvient* à ſes fins. Ce jeune homme ſe rend fort aſſidu, il a bonne envie de *parvenir*.

PARVENU, UË. part. & adj.

PARVIS. ſ. m. Place publique qui eſt ordinairement devant la principale face des grandes Égliſes. *Propylæum, atrium*. Le *parvis* de Nôtre-Dame, de Sainte Geneviéve. On le diſoit autrefois de toutes les places qui étoient devant les Palais, & les grandes maiſons. Les Auteurs Chrétiens appellent le *Parvis des Gentils*, ce que les Juifs appelloient le *prémiér temple*. Il y avoit deux *Parvis* dans le Temple de Jéruſalem : l'un intérieur, qui étoit celui des Prêtres, & l'autre extérieur, qu'on appelloit auſſi le *Parvis d'Iſraël*, ou le *Grand Parvis*. Le Cl.

Quelques-uns diſent que ce mot vient de *paradiſus*, d'aûtres de *parviſium*, qui eſt un lieu au bas de la nèf ou l'on tenoit autrefois les petites Écoles, *à docendis parvis pueris*. Voyez Ménage, qui rapporte pluſieurs titres curieux en faveur de l'une & de l'aûtre opinion. D'aûtres le dérivent de *parvius*, diſant qu'on appelloit autrefois *pervis*, une place publique devant un bâtiment.

PARULIS. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'un inflammation de gencive, que les Médecins mettent au rang des phlegmons, & qui vient quelquefois à ſuppuration.

Ce mot eſt Grec; il vient de παρὰ, *proche*, & de οὖλον, *gencive*.

PARURE. ſ. f. Ce qui pare, ajuſtement, ornement. *Ornatus, ornamentum*. Cette femme étoit ce jour-là dans ſa plus belle *parure*. La *parure* extraordinaire de cette Égliſe annonce quelque Fête. Il n'y a point de femme que le ſoin de ſa *parure* n'occupe entièrement. P. de Cl. Les richeſſes ſont au mérite, ce que la *parure* eſt aux belles pèrſonnes. La Rochef. Les gens de bon goût ont plus de ſoin de la propreté, que de la *parure*. Ch. de M. Il y a des femmes qui ſe pèrdent avantageûſement ſous leur *parure*. S. Évr. Elle a pèrdu ces riches *parures*, ces ornemens ſi précieux qui la rendoient vénérable aux yeux du vulgaire. Pat. Où ſont déſormais mes cheveux épais, & ma riche *parure*? Ab. Rég.

L'or de ſa blonde chevelure,
Son port celeſte & ſa parure,
Le faiſoient aſſez remarquer. Voit.

Parure, ſignifie auſſi, Reſſemblance, ou convenance de chôſes dont on fait parade. Un attelage de chevaux doit être de même *parure*. *Ejuſdem ornatus ſymmetria & apparatus*. C'eſt-à-dire, de même taille, & de même poil. Ce Gouverneur avoit à ſon entrée 50. Gardes tous d'une *parure*, vétus de même livrée, de même manière. Les tapiſſeries d'un alcôve, & de la chambre ſont ſouvent de différente *parure*.

Parure, ſe dit auſſi en général de ce qu'on retranche en parant ou préparant des cuirs, ou aûtres chôſes ſemblables. *Ramenta*. Mais il ſe dit en particuliér des extrémitez de la peau qu'on ôte avec le couteau à parer, quand on relie des livres, de tout ce qu'on couppe d'une peau avec le couteau à parer, lorſque les couvèrtures ſont taillées. Le mot de *parure* en ce ſens n'a point de ſingulier. On jette les *parures* parcequ'elles ne ſèrvent de rien. Il eſt défendu de faire de la cole forte avec des *parures* ou rognures de cuir.

PAS.

PAS. ſ. m. Meſure qui ſe prend de l'éſpace qui eſt entre les deux piéds d'un animal, quand il marche. *Paſſus, greſſus, gradus, veſtigium*. Le *pas* commun de l'homme eſt de deux piéds & demi. Le *pas* des Allemans, qu'on appelle autrement *géometrique*, eſt de cinq piéds de Roi. Le mille d'Italie eſt de mille *pas* géometriques, la lieuë de France eſt de trois mille *pas*; celle d'Allemagne de quatre mille; la ſtade de cent & vingt-cinq *pas*. Les lieuës ſe meſurent avec un *compte pas*. Voyez Podometre.

Nicod croit que ce mot vient de l'Hébreu *phaſé*, qui ſignifie *paſſage*.

Pas, ſignifie auſſi chaque ajambée, ou mouvement des piéds de l'animal, qui s'avance, & qui les tranſporte d'une place à un aûtre. Ceux qui ont les jambes plus longues font des *pas* plus grands que les aûtres.

Pas, ſe dit auſſi de la démarche, de la manière d'aller. *Diſceſſus*. Aller *pas à pas*, à *pas* de tortuë; c'eſt-à-dire, lentement. *Lentè, lento gradu*. Marcher à *pas* comptez, c'eſt marcher gravement. S'il y a de la groſſièreté à marquer trop ſes *pas* en marchant, c'eſt un défaut que de ne marcher que deſſus la pointe des piéds. Bouh.

Marchoient à pas *comptez,*
Comme un Recteur ſuivi de quatre facultez. Boil.

A pas *plus meſurez,*
Qu'un Doyen au Palais ne monte les degrez. Id.

On dit auſſi, aller à *pas* de loup; pour dire, aller à petit *pas*, doucement, & en tapinois. *Lento gradu*. Aller bon *pas*, doubler le *pas*, c'eſt aller à grand *pas* & vite. *Pleno gradu*. Faire un *pas* en arrière. *Retrogradi*. Retourner ſur ſes *pas*; c'eſt reculer. *Iter ſuum relegere, repedare*.

En tèrmes d'Éſcrime on appelle, marcher à grands *pas*, quand on laiſſe une éſpace de dix-huit pouces entre les piéds qui avancent ſur la ligne droite, ou qui reculent en arrière; & on dit à petit *pas*, quand cet éſpace n'eſt que d'environ neuf poûces.

Pas, ſe dit auſſi en tèrmes de Danſe, de manière différentes d'y conduire ſes piéds en marchant, en ſautant, en piroüettant. *Paſſus*. Voici les noms des principaux *pas* de danſe.

En général le *pas* ſe prend pour une compoſition faite ſur une air. Ainſi on dit, Il a fait un beau *pas* ſur une telle chacone, ſur une telle gigue, &c. Au propre, c'eſt un mouvement d'un piéd d'un lieu à un aûtre : ce qui ce fait en cinq manières, quand on porte également les deux piéds ou en avant, ou en arrière, ou de côté.

Le *pas droit* eſt un *pas* ſimple qui ſe fait en ligne droite.

Le *pas grave*, ou *ouvèrt*, ſe dit, lorſqu'en marchant un piéd s'écarte de l'aûtre en décrivant un demi-cèrcle.

Le *pas battu* eſt lorſqu'on paſſe une des jambes par deſſus l'aûtre, ou par deſſous, avant que de poſer le piéd à tèrre; ou lorſqu'on bat d'une cuiſſe contre une aûtre.

Le *pas tourné* eſt lorſqu'on fait un tour des jambes, ou qu'on décrit un cèrcle entier avec le piéd en avant, ou en arrière. Il s'appelle auſſi *tour de jambes*.

Le *pas tortillé* eſt lorſqu'on fait mouvoir un piéd ſur une ligne parallèle à celui qui eſt pôſé à tèrre, & qu'en le pôſant à tèrre on le remet à angle droit; ou autrement, c'eſt lorſqu'en partant on met la pointe du piéd en dedans, & en le pôſant on la remet en dehors. Il ſe fait de la hanche.

On appelle les *pas* avec mouvement, ceux qui ſe font avec les plis des genoux.

Le *pas relevé*, ou *tems*, ſe fait lorſqu'après avoir plié au milieu du *pas*, on ſe releve en le finiſſant.

Pas balancé, ou *balancement*, ſe fait lorſqu'on ſe jette à droit avec mouvement ſur la pointe du piéd, pour faire enſuite un couppé. On l'appelle *demi-couppé*.

Pas couppé, eſt lorſqu'après avoir fait un *pas* avec mouvement, il enſuit un aûtre plus lent, de quelque nature qu'il ſoit.

Pas dérobé, eſt lorſque les deux piéds ſe meuvent en même tems dans un ſens oppoſé.

Pas gliſſé, eſt lorſqu'on fait un *pas* plus grand qu'il ne doit être naturellement, car ſa grandeur naturelle & détèrminée eſt la largeur des épaules.

Pas chaſſé, ou ſimplement *un chaſſé*, eſt lorſqu'on plie avant que de mouvoir le piéd.

Pas tombé, ſe dit lorſqu'on ne plie qu'après avoir poſé le piéd qu'on a mû.

Les *pas mignardez* ſe font quand le mouvemant des piéds ſuit les diminutions qui ſont ſur les notes de Muſique, comme lorſqu'on étend les cinq minimes blanches en dix minimes noires.

Il y a auſſi des *pas* qu'on appelle *pas* de Courante, de Bourrée, de Menuet, de Gavotte, de Branle de Canarie, de Traquenart, de Bocane, de Siſſonne, de Ballet, &c. Dancer les cinq *pas*.

Les piroüettes, les ſauts, les cabrioles, les demi-cabrioles & fleurets ſont mis au rang des *pas*. Voyez à leur ordre, & l'Orchéſographie de Thoinot Arbeau.

Pas, en tèrmes de Manége, ſe dit de l'allure d'un cheval la moins vite & la moins élevée, quand il leve en meme-tems les jambes diamétralement oppôſées. Et on dit un bon cheval de *pas*, qui obéït au *pas*, qui à un *pas* relevé. *Gradarius*. On appelle auſſi un *pas averti*, ou un *pas écouté*, un *pas* d'école réglé & ſoutenu. Un *pas* & un ſaut eſt un manége par haut d'un cheval qui entre deux cabrioles marque une courbette. Deux *pas* & un ſaut eſt un manége compôſé de deux courbettes tèrminées par une cabriole.

Pas, ſe dit poëtiquement des chôſes innanimées. Ainſi Monſieur Godeau a dit de la mèr.

Fameux théatre des naufrages,
Mèr, dont les flots impetueux,
Viennent d'un pas *reſpectueux*
Baiſer le ſable des rivages.

Pas, ſe dit figurément en pluſieurs chôſes morales, des démarches des progrès qu'on fait dans les affaires du monde, de la manière de s'y conduire. Ce jeune homme s'eſt décrié, il a bronché dès le prémiér *pas* qu'il a fait dans le monde. Il a fait un *pas* de Clèc dans cette affaire, une faute groſſière. *Error, menda*. Il faut prendre garde de ne faire point de faux *pas*, de fauſſe démarche dans cette négotiation. Voilà tantôt ſix ans écoulez, & nous ne ſommes encore qu'au prémiér *pas*. Pat. pour dire, nous ne

ne ſommes encore qu'au commencement. Ce Prédicateur va à grand *pas* aux Prélatures. La mort étant le dèrniér tèrme de toutes chôſes, c'eſt bien aſſez d'aller à elle d'un *pas* aſſuré, ſans que l'on y coure. Vaug. Les hommes marchent inceſſamment vèrs la mort malgré eux, & ils ne ſçavent point même ſi châque *pas* ne les y fera point arriver. Nic. Le prémier *pas* que fait dans le monde un homme enyvré de lecture, eſt préſque toujours un faux *pas*. S. Évr. Pourvû que Seneque faſſe de grands *pas*, & des *pas* figurez, il s'imagine qu'il avance beaucoup. Maleb. Il ne faut jamais ſèrvir ſes amis à *pas* lents, comme un Miniſtre d'État fait ſa créature. S. Évr. Les hommes s'avancent à grands *pas* vèrs l'étèrnité, ſans prévoyance, & ſans réfléxion. Nic. Dans le commèrce de la vie le moindre faux *pas* eſt rémarqué. S. Évr. Tous les *pas* d'un Amant content ſont des démarches languiſſantes. Id.

On dit poëtiquement, que les fleurs naiſſent ſous les *pas* d'une belle; pour dire, qu'elle eſt majeſtueuſe; qu'elle a bonne grâce à marcher. Les Amours naiſſent ſous vos *pas*. Voit. On dit auſſi, que des affaires, ou aûtres chôſes, marchent d'un même *pas*; pour dire, qu'elles ont des progrés égaux, qu'elles vont enſemble. Suivre un Auteur *pas à pas. Gradatim, pedetentim.*

Paſ, ſe dit auſſi des peines, des fatigues qu'on prend, qu'on ſe donne pour réüſſir dans les affaires. C'eſt un homme qui a bien fait des *pas* inutiles dans cette affaire; pour dire, Il a long tems vainement ſoupiré, il a pèrdu ſes ſoins, & ſes fleurettes.

Paſ, ſe dit auſſi pour Embarras, difficulté, péril. *Anguſtia, fauces.* Il s'eſt tiré d'un mauvais *pas*, en accommodant cette affaire criminelle qu'on lui avoit ſuſcitée.

Paſ, ſe dit auſſi des veſtiges des piéds que les animaux laiſſent imprimez en marchant ſur la neige, ſur la tèrre molle & glaiſe. *Impreſſa veſtigia.* De là vient qu'on dit au figuré, Marcher ſur les *pas* de quelqu'un, pour dire l'imiter, le prendre pour modéle. Il marché ſur les *pas* de Théocrite & de Virgile. Boil. *Imitari.* Se faire éſtropier ſur les *pas* des Céſars. Id. Marcher ſur les *pas* de ſes ayeuls Idem.

Paſ, ſe dit auſſi d'une marche, d'un dégré, du ſeüil d'une porte. *Limen.* Il y a quatre *pas* à monter à ce pèrron. Il étoit ſur le *pas* de ſa porte. En Pèrſe & en Tartarie c'eſt un crime capital de marcher ſur le ſeüil, ſur le *pas* d'une porte, comme témoignent Tavèrnier pour la Pèrſe, & Rubruquis pour la Tartarie.

Paſ, ſe dit auſſi par extenſion d'un paſſage dangereux, étroit & fortifié, où l'on peut aiſément empêcher de paſſer. *Locus periculoſus, difficilis, anguſtus, munitus* Le *pas* de Suze, de l'Écluſe, des Thèrmopyles. Le *Malpas* du Canal de Languedoc eſt une montagne de roche dure qu'on a couppée & pèrcée, par deſſous laquelle paſſe ce Canal par l'éſpace de quatre vingt cinq toiſes. Dans les montagnes il y a pluſieurs *pas* difficiles à paſſer.

Pas difficile, ſe dit figurément, de toute affaire embaraſſante, délicate, épineûſe, & ſur laquelle il faut aller bride en main, & ſe conduire avec beaucoup de circonſpection. *Negocium involutum, implicatum, impeditum.* Il faut avoir bien de l'eſprit pour ſe tirer d'un *pas* ſi difficile. La Chamb. On dit encore figurément & élegamment, Franchir le *pas*, pour, ſe détèrminer, prendre un parti dans des chôſes difficiles, & où il eſt beſoin de réſolution. Chap.

On dit auſſi ſur la mèr, le *Pas* de Calais. c'eſt-à dire, le Détroit: *Fretum Britannicum*, & on appelle auſſi *Pas*, toute ſorte de Détroit qui eſt entre des tèrres, des bancs de ſâble ou des rochers par où il faut paſſer pour aller en quelque lieu. Les Tartes Bourbonnoiſes ſont des *pas* dangereux, des bourbiérs ou ſe pèrdent les chevaux & les Cavaliérs. En ce ſens on diſoit autrefois dans les tournois, que les Chevaliérs ouvroient le *pas*, déffendoient le *pas*, en parlant des lieux ou des lices qu'ils choiſiſſoient pour faire ces éxèrcices. *Præpilatarum haſtarum ludicrum aperire.* On ouvroit le *pas* d'ordinaire auprès des Monaſtères, où les Chevaliers alloient auparavant faire leurs dévotions, & où le victorieux alloit offrir ſes armes & ſon cheval.

On appelle en tèrmes de Fortification, le *pas de la ſouris*, un petit relais, ou éſpace, qu'on laiſſe ſur la muraille au deſſus du cordon pour donner du piéd au parapet.

Paſ, ſe dit encore d'un cèrtain point d'honneur qu'on obſèrve pour la marche entre ceux qui ont quelque prééminence l'un ſur l'aûtre. Cet Officier conteſte le *pas* à cet aûtre, à caûſe de ſon ancienneté. *De honoratiore loco cum quopiam contendere.* Il lui a donné le *pas*, il a pris le *pas* devant lui. L'amour ne doit pas prendre le *pas* ſur la gloire. G. G. Prendre le *pas* au deſſus d'Homère, & de Virgile; c'eſt ſe préférer à eux.

Les Artiſans diſent qu'ils ont des outils de toutes ſortes de *pas*; pour dire, de toutes ſortes de grandeurs: *inſtrumenta omnis magnitudinis*, on appelle *pas* de vis, châque tour de la ligne ſpirale, cannelure, ou éminence qui régne autour du cylindre, tourné en vis. *Strix, canaliculus.*

Paſ. Tèrme de Tiſſerand. C'eſt le paſſage du fil dans la lame. Être hors du *pas*, c'eſt prendre un fil pour un aûtre.

Paſ. Tèrme de Charpentier. Petite entaille faite ſur les plateformes d'un comble, pour recevoir les piéds des chevrons. On appelle *pas d'une porte*, la pièrre qu'on met au bas d'une porte, & qui diffère du ſeüil, en ce qu'elle avance au-delà du nud du mur en manière de marche. *Gradus.*

De ce pas, tout d'un pas, ſont des façons de parler advèrbiales; pour dire, tout à l'heure, tout de ſuite. *Nunc, jam.*

On dit auſſi *pas à pas*; pour dire, tout doucement. *Gradatim, pedetentim.* Aller *pas à pas.* Suivre quelqu'un *pas à pas.*

On dit auſſi, qu'il faudra qu'un homme paſſe le *pas*, ſoit lorſqu'on le fait mourir, ſoit lorſqu'on l'oblige à ſouſcrire à cèrtaines conditions onéreûſes. On dit qu'il n'y a plus qu'un *pas* juſqu'à un cèrtain lieu, par comparaiſon à un plus grand chemin qu'on a fait, quoiqu'il y ait encore une ou pluſieurs lieuës. Voiture a dit dans un ſtile figuré, il voyoit à deux *pas* de lui la priſon & la mort; pour dire, qu'il étoit fort éxposé à l'une & à l'aûtre.

Paſ, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. La peur a bon *pas*, parcequ'elle oblige à s'enfuir bien vite. *Timor addit alas.* On dit de celui qui a grande obligation à un aûtre, qu'il devroit baiſer les *pas* par où il marche.

Paſ d'aſne, eſt une plante qui pouſſe de ſa racine ſix ou ſept feüilles grandes, preſque rondes, anguleûſes, vèrtes pardeſſus, cotoneûſes & blanches pardeſſous. Il en ſort auſſi pluſieurs tiges rougeâtres, accompagnées de petites feüilles fort différentes des prémiéres; car elles ſont longues, pointuës, rangées altèrnativement. Chaque tige ſoutient une fleur radiée, jaûne, qui s'épanouït à l'entrée du printems avant que les feüilles paroiſſent, d'où vient qu'on l'appelle *filius ante patrem.* Sa racine eſt menuë, blanche, s'étendant de côté & d'aûtre ſous la tèrre. Cette plante eſt autrement nommée *pas de cheval*, ou *tuſſilage*, en Latin *Tuſſilago vulgaris.* C. Bauh. Ses feüilles & ſes fleurs ſont fort adouciſſantes, très propres pour les maladies de la poitrine qui ſont cauſées par des ſeroſitez âcres & ſalées. On en fait fumer les feüilles aux aſthmatiques, de même que l'on fume celles du tabac.

Paſ d'aſne, eſt auſſi une eſpéce de mords qu'on prépare pour les chevaux qui ont la bouche forte. *Lupatum.*

Paſ d'aſne, eſt auſſi un tèrme de Fourbiſſeur, & ſe dit d'une garde d'épée qui couvre la main.

Paſ-d'aſne, eſt auſſi ſur les navires un anneau avec une queuë.

Paſ, eſt auſſi une particule négative de grand uſage en la langue, quoyqu'elle ſemble ſupèrfluë, étant toûjours précédée de *ne*, ou *non*, qui eſt une autre négative. *Ne non.* Je ne le veux *pas.* Cela n'eſt *pas* bon. Ne veux-tu *pas* venir? Je n'ai *pas* beaucoup de tems à pèrdre. On dit auſſi, non *pas* cela. Je le conſidére, non *pas* comme mon maître, mais comme un bon ami. *Pas* un homme, *pas* une femme. On n'aime *pas* long-tems, quand on n'eſt *pas* aimé.

PAſCAGE, ſ.m. Lieu où l'hèrbe eſt abondante, où l'on mene paître les beſtiaux. *Paſcua.* La Hollande eſt un païs de *pâcages*, où l'on fait de grandes nourritures de beſtiaux.

Ce mot vient de *paſcaſium, paſquerium* ou *paſcuarium*, qu'on a dit au même ſens dans la baſſe Latinité.

PASCAL, ale. adj. (Prononcez l'*s.*) Qui appartient à Pâques. *Paſchalis.* L'Agneau *Paſcal* eſt un agneau que les Juifs mangeoient avec grandes cérémonies en mémoire de ce qu'ils avoient été retirez de la ſèrvitude d'Égypte. Ils le devoient manger promptement étant debout, ayant des bâtons à la main, leurs robbes trouſſées avec des ceintures, &c. Les cérémonies *paſcales.* L'eau benite *paſcale.* On chante Alleluya au tems *paſcal.* On dit cièrges *paſcals*, & non pas cièrges *paſcaux.*

PAſLE, adj. m. & f. Blême, décoloré, a qui il manque quelque vivacité de teint. *Pallidus.* Un homme devient *pâle* & déffait, ou par une maladie, ou par la peur, ou par la colère. Voyez ce viſage *pâle*, & cet Amant tranſi. On dit que les filles ont les *pâles* couleurs, quand elles ont des ſuppreſſions. Saraſin diſoit à une Dame qui avoit le teint *pâle* & languiſſant, dites, *j'aime*, & vous rougirez.

> *Mimos juge aux enfèrs tous les* pâles *humains.* Rac.
>
> *Du Tyran ſupçonneux* pâles *adulateurs.* Boil.

On appelle poëtiquement les Manes, les ombres des morts, les *pâles* ombres. On appelle des rôſes *pâles*, des rôſes ordinaires, par oppoſition à celles de Provins qui ſont d'un rouge plus foncé. On dit auſſi, que le ſoleil eſt *pâle*, lorſqu'il eſt éclipſé, ou qu'il y a quelque nuée qui commence à le couvrir; car il ne jette alors qu'une lumière *pâle* & blafarde. On appelle couleurs *pâles*, celles qui ſont lavées ou mêlées de blanc. Ainſi on dit du bleu, *pale*, du jaûne *pale*.

PAſLEUR. ſ. f. Blancheur fade ; pèrte de la couleur ordinaire que doit avoir le teint dans ſa vivacité. *Pallor, pallor exalbidus.* Si tôt qu'il fut bleſſé, on vit ſur ſon viſage une mortelle *pâleur.* La *pâleur* de la crainte vient de ce que le ſang & la chaleur ſe retirent pour accourir au ſecours du cœur. FEL. Les Romains regardoient la *pâleur* comme une marque de molleſſe, & de volupté. LE CL.

> *De mon teint abatu la mortelle* pâleur,
> *Te dira mon amour, ſans bleſſer ma pudeur.* LA SUZE.

PAſLEUR. Divinité chez les Anciens. On attribuë à Tullus Hoſtilius l'inſtitution du culte pour la crainte, & la *pâleur.*

PASLIR. v. n. Devenir blême. *Expalleſcere.* On rougit de honte, on *pâlit* de colère. La crainte qui fait rougir, eſt plus excuſable que celle qui fait *pâlir*; celle qui fait rougir naît de la pudeur, & d'une honte modeſte ; & celle qui fait *pâlir*, témoigne que tout le ſang ſe retire au cœur pour en ſoûtenir la foibleſſe. M. SCUD. Le récit de cette menace l'a fait *pâlir.* Il a *pâli*, quand on lui a apporté cette funeſte nouvelle. Un criminel *palit* à la préſence de ſon Juge.

> *La frayeur de la mort, des frayeurs la plus dure,*
> *N'a jamais fait* pâlir *ces fières Nations.* BRÉB.

> *Le plus afreux péril n'a rien dont je* pâliſſe. RAC.

PAſLISSANT, ANTE. adj. Qui pâlit. *Palleſcens, expalleſcens.* Les Sorciers ſe vantent de rendre les aſtres *pâliſſans* par leurs charmes.

PAſMER. v. n. Qui ſe dit ordinairement avec le pronom pèrſonnel. Tomber en déffaillance, pèrdre l'uſage des ſens : ce qui arrive, lorſque l'agitation, & le mouvement des éſprits eſt arrêté par quelque cauſe, ou paſſion violente, & ſubite. *Animo deficere, ſyncope affici, animo linqui.* Ronſard a dit, ſon bel œil dont la force me *pâme* : au lieu de dire me fait *pâmer* : c'eſt une licence poëtique. MÉN.

> *Cet Amant s'eſt* pâmé *dès l'heure qu'il m'a vûë.* DEMARETS.

> *Sire, on* pâme *de joye, ainſi que de triſteſſe.* CORN.

Cet enfant ſe *pâme* à force de crier. *Nimia vociferatione ejulatur hic adoleſcentulus.* Cette femme a eu tant de frayeur en voyant des épées nuës, qu'elle s'eſt *pâmée*, & on l'a cruë morte ; pluſieurs gens ſe *pâment* & s'évanoüiſſent, quand on les ſaigne. On dit qu'un homme ſe *pâme* de rire ; pour dire, qu'il rit de telle force, que cela lui pourroit faire pèrdre l'uſage des ſens, la réſpiration.

Ce mot vient du Grèc *σπάσμα*. On dit auſſi en Italien *ſpaſimarſi.* MÉN.

PAſMÉ, en tèrmes de Blâſon, ſignifie, à gueule bée ou béante, comme évanoüi ou éxpirant, qui ſe dit particulièrement du Dauphin d'Auvèrgne ſans langue, & la hure ouvèrte, pour le diſtinguer du Dauphin de Viennois, qui eſt répreſenté vif. Il ſe dit auſſi de l'aigle qui n'a point d'yeux, & qui a le bec ſi crochu & ſi long, qu'elle ne peut plus rien prendre pour ſe nourrir.

PAſMOISON. ſ. f. État d'une pèrſonne pâmée ; défaillance. *Deliquium, virium defectio.* En apprenant cette nouvelle les forces lui ont manqué, il eſt tombé en *pâmoiſon.* La *pâmoiſon* diffère de l'*évanouiſſement*, en ce que celui-ci arrive par la déffaillance des forces naturelles : au lieu que la *pâmoiſon* ſe fait par quelque violente paſſion qui cauſe une convulſion ſubite, qui empêche le paſſage des éſprits. *Animi deficientis effectus.*

PAſQUE. ſ. f. Fête ſolemnelle qui ſe célèbre chez les Juifs en mémoire de leur délivrance de la captivité d'Égypte. *Paſcha.* Immoler la *Pâque*, manger la *Pâque* ſe dit en ſtile de l'Écriture Sainte, de l'agneau que les Juifs immoloient & mangeoient tous les ans pour célébrer la fête de *Pâque* : ce qui ſe pratiquoit le 14. de la Lune d'après l'Équinoxe du Printems.

PAſQUE, eſt auſſi une Fête qui ſe célèbre chez les Chrétiens en mémoire de la réſurrection du Sauveur. *Sacra Paſchalis dies, Chriſti Reſurgentis ſolemnitas.* Les Chrétiens d'Aſie avant le Concile de Nicée célébroient la *Pâque* le 14. de la lune, auquel JÉSUS-CHRIST avoit été crucifié : cet uſage les fit nommer *Quartodecimans.* L'Égliſe célèbre la *Pâque* le prémier Dimanche d'après la pleine lune de Mars, laquelle tombe immédiatement après l'Équinoxe du Printems, ſuivant le Concile de Nicée tenu l'an 325. de JÉSUS-CHRIST, afin de ne ſe point rencontrer avec celle des Juifs. Ainſi, ſi le 14. de la lune, ou la pleine lune, ſe rencontroit au Dimanche, il faudroit attendre le Dimanche ſuivant. Pour fixer le 14. de la lune de Mars ; ou du moins pour en rendre le calcul facile, les Aſtronômes d'Aléxandrie détèrminèrent, que ce ſeroit le 14. de la lune, lequel ſe rencontreroit préciſément à l'Équinoxe du Printems, ou immédiatement après. Or l'Équinoxe du Printems tombe invariablement au 21. de Mars. Par conſéquent la lune dont le 14. tombe avant l'Équinoxe appartient au mois précédent. Cependant le prémier de la nouvelle dont le 14. doit ſe trouver à l'Équinoxe, ou peu après l'Équinoxe, ſe rencontre conſtamment entre le 8. de Mars & le 5. d'Avril, enſorte que la *Pâque* ne peut jamais remonter plus loin que le 22. de Mars, ni être retardée au delà du 25. d'Avril. Elle roule néceſſairement dans cet intèrvale. *Pâque* eſt la prémière des Fêtes mobiles *Paſcha* eſt un mot Hébreu qui ſignifie *paſſage*, parceque cette Fête avoit pour fondement le paſſage de l'Ange déſtructeur par deſſus les maiſons des Iſraëlites, ſans y faire aucun mal, pendant qu'il entroit dans les maiſons des Égyptiens, pour y tuer tous les prémiers nez des hommes, & des bêtes.

PAſQUE, & plus ordinairement PASQUES. Ce mot, quand il ſignifie le propre jour de *Pâques*, il eſt toûjours maſculin & n'a point de plurier. *Pâques* eſt haut, *Pâques* eſt bas cette année. Quand *Pâques* ſera venu. Dès que *Pâques* ſera paſſé.

On appelle *Pâques Fleuries*, le Dimanche des Rameaux ; *Palmarum feſtus dies*, *Pâques Clôſes*, le Dimanche de Quaſimodo, qui eſt l'Octave de la grande *Pâque*, qui fèrme la ſemaine de *Pâques.* Il eſt féminin, & ſe dit au plurier.

On appelloit autrefois dans l'Égliſe *Pâques*, toutes les Fêtes ſolemnelles. Ainſi on appelloit la grande *Pâque*, la *Pâque* de la Réſurrection ; la *Pâque* de la Nativité, le jour de Noël ; la *Pâque* de l'Aſcenſion, *Pâques* de l'Épiphanie, *Pâques* de la Pentecôte, qu'on a appellée *Paſca roſada* ou *roſatium*, à caûſe qu'elle vient au tems des rôſes, &c. On dit encore en Éſpagnol, *Paſcha de Navidad*, &c.

Faire ſes *Pâques*, c'eſt communier dans la Paroiſſe dans la quinzaine de *Pâques.* Dieu vous mette en bonnes *Pâques.* *Pâques* en ce ſens eſt toûjours féminin, & n'a point de ſingulier.

On appelle *œufs de Pâques*, de petits préſens qu'on fait en l'honneur de la Fête, aux valets, aux enfans, aux artiſans. *Ova paſchalia.* Les Régens donnent des vèrs à leurs écoliers pour leurs *œufs de Pâques.*

PAſQUES, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il faut faire Carême prenant avec ſa femme, & *Pâques* avec ſon Curé. Entre *Pâques* & la Pentecôte, le deſſèrt eſt une croute. On dit auſſi, A *Pâques* on s'en paſſe, à la Pentecôte, quoiqu'il coûte : cela s'entend des habits d'été, dont on n'a abſolument beſoin qu'en ce tems-là.

On dit auſſi pour ſe moquer d'un homme, ou bourgeois vêtu de neuf, qu'il eſt brâve comme un bourreau qui fait ſes *Pâques.* On dit auſſi, qu'il faut faire une dette payable à *Pâques* pour trouver le Carême court. On dit auſſi, ſe faire poiſſonnier la veille de *Pâques* ; pour dire, s'éngager dans un parti, dans une affaire, lorſqu'il commence à ni faire plus bon, qu'il n'y a plus aucun avantage à en éſpérer. L'Éſpagnol dit que les Juifs ſe ruinent en *Pâques*, les Mores en nôces, & les Chrétiens en procès.

PAſQUERETTE. ſ. f. Petite fleur blanche qui vient au printems, au tems de Pâques. *Bellis.* Elle reſſemble à une marguerite. Voyez PAQUERETTE, ou PAQUETTE.

PASQUIN. ſ. m. (Prononcez l'*s.*) Statuë fort tronquée & mutilée qui eſt à Rome à un coin du Palais des Urſins. *Paſquinus, ſtatua Romæ famoſis ſcriptis percelebris.* Cela vient d'un nommé *Paſquin* fameux Cordonnier de Rome, qui étoit grand railleur & qui ſe plaiſoit, auſſi bien que ſes gens, à donner des brocards à tous ceux qui paſſoient par la ruë. Après ſa mort, comme on foüilloit ſous le pavé au devant de ſa boutique, on trouva dans la tèrre une ſtatuë d'un ancien Gladiateur aſſez bien faite ; mais mutilée, & à demi gâtée. On la dreſſa à l'endroit où elle avoit été trouvée, à l'encoignure de la boutique de déffunt Maître *Paſquin*, & d'un commun conſentement on la nomma de ſon nom. Depuis toutes les ſatires ont été appliquées à cette figure, comme ſi on les eût voulu attribuer à un *Paſquin* réſſuſcité. *Paſquin* s'adreſſe d'ordinaire à Marforio, autre ſtatuë de Rome, ou Marforio à *Paſquin*, que l'on fait repliquer. Ses réponſes ſont d'ordinaire courtes, vives & malignes. Quand on attaque Marforio, *Paſquin* vient au ſecours ; & quand c'eſt à *Paſquin* que l'on en veut, Marforio le déffend, & la riſpoſte eſt toûjours piquante ; c'eſt-à dire, que l'on fait parler ces deux ſtatuës, & qu'on leur fait dire ce que l'on veut. Voyez MARFORIO.

PASQUIN, ſe dit parmi nous d'une ſatire courte & plaiſante. *Famoſa præſcriptio.* Faire courir un *paſquin.* L'ACAD. Les *paſquins* eûrent grand cours en France du tems de Charles IX. & de Henri III. BRANTÔME. Melin de Saint Gelais a introduit le mot de *paſquin* dans nôtre Poëſie, à cauſe de la ſtatuë dont il eſt parlé dans l'article précédent.

PASQUINADE. ſ. f. Placard ſatirique qu'on attache à la ſtatuë de Paſquin. *Programma maledicum.* On le dit par extenſion

de toute ſatire, raillerie ou bon mot qu'on dit contre le public & contre les Puiſſances, quoiqu'on ne les ait point attachées au Paſquin, & qu'on les ait ſeulement fait courir dans le monde. Et on le dit auſſi bien à Paris qu'à Rome. Il y a ceci de difference entre la *paſquinade* & la *ſatire*, que la ſatire n'a point d'autre but que de corriger, au lieu que la *paſquinade* a pour but de mordre & de déchirer les particuliers. Les Italiens ont fait pluſieurs livres qu'ils ont appellez *Paſquino in eſtaſi*.

PASQUIS. *Paſcuum*. Ce mot ne ſe dit plus. Voyez Pascage.

PASSABLE. adj. m. & f. Qui peut paſſer, dont on ſe peut ſervir; qui n'eſt ni excellent, ni mauvais. Ce logis, cet appartement eſt *paſſable*. *Mediocris vel tolerabilis, non rejiciendus*. Ce repas eſt *paſſable*, ſuffiſant. Ces vèrs, ces melons ſont *paſſables*; il y en a de meilleurs, il y en a de pires.

PASSABLEMENT. adv. D'une manière paſſable. *Mediocriter*. Cet Écolier a ſoutenu ſes Thèſes *paſſablement*. Cet Avocat a plaidé *paſſablement*. *Sat benè*. Ils ſe figurent qu'il n'y a qu'à s'expliquer *paſſablement* pour devenir bon Hiſtorien. Ablan.

PASSADE. ſ. f. Action de celui, qui ne fait que traverſer un païs, qui n'y veut point ſéjourner. *Decurſus, tranſitus, tranſgreſſus*. Un Voyageur ne fait qu'une *paſſade* dans les villes qui ne ſont pas ſi conſidérables. J'ai été mal logé dans un tel lieu, mais patience, ce n'eſt qu'une *paſſade*. Ne me faites point une viſite de *paſſade*, arrêtez vous chez moi.

Passade, ſignifie auſſi les charitez, les aſſiſtances qu'on demande en paſſant, en voyageant. Les Pelerins de Saint Jacques, de Saint Michel, demandent la *paſſade*. *Stipem erogare*. Il y a des Hôpitaux où on reçoit les pauvres, où on leur donne la *paſſade*. *Tranſeunti ſtipem dare*. Les compagnons de métier, qui battent la ſemelle, ſe donnent la *paſſade*, s'aſſiſtent les uns les autres.

Passade, ſe dit auſſi entre les nageurs, lorſqu'en ſe rencontrant l'un enfonce l'autre dans l'eau, & le fait paſſer par entre ſes jambes. Ils appellent cela, donner la *paſſade*. *Jocoſa natantium colluctatio*.

Passade, en tèrmes de Manége: eſt le chemin que fait le cheval en paſſant ou repaſſant pluſieurs fois ſur une longueur de tèrrein. *Converſio quinque motibus perfecta, uno motu conſtans*. Les *paſſades* ſont différentes ſelon la différente manière de changer de main, & de fèrmer la *paſſade*.

Paſſade d'un tems, en piroüette, ou *demi piroüette*, eſt un tour que le cheval fait d'un ſeul tems de ſes épaules & de ſes hanches.

Paſſade ou *demi-volte de cinq tems*; eſt un demi tour que le cheval fait au bout d'une ligne droite en cinq tems de galop.

Paſſades furieuſes ou *à la Françoiſe*, ſont celles qui ſe font par une demi-volte en trois tems, en marquant un demi-arrêt. On s'en ſèrt dans un combat ſingulier.

Paſſades retevées, ſont celles dont les demi-voltes ſe font à courbettes.

Passade, ſe dit auſſi en tèrmes d'Éſcrime. Voyez Passe. *In adverſarium inſilire*.

PASSAGE. ſ. m. Chemin, lieu par où l'on paſſe pour aller dans un autre lieu. *Via, tranſitus*. Les villages, les hôtelleries, ſont bâtis ſur les *paſſages*, ſur les lieux par où on paſſe. Le chemin d'Orléans à Paris eſt le plus grand *paſſage* de France. On a envoyé en un tel lieu au devant d'un tel, pour le recevoir à ſon *paſſage*. Otez-vous de mon *paſſage*. Il ne faut pas embarraſſer le *paſſage*.

Passage, ſe dit auſſi d'un petit chemin ou dégagement qui va d'une chambre, d'un appartement à un autre. *Thyrorion*. Cette Chambre, ce corridor, cette galerie ne ſèrvent que de *paſſage*, ſont un *paſſage*.

Passage, ſe dit auſſi de l'ouvèrture que ſe font pluſieurs corps, ſoit par leur violence, ſoit par leur ſubtilité. Le canon ſe fait un *paſſage* par tout. *Tormentum bellicum viam ſibi quacunque aperit, patefacit*. Malhèrbe a dit d'un torrent.

Rien n'eſt ſûr en ſon paſſage,
Ce qu'il trouve il le ravage.

Le mèrcure trouve un *paſſage* dans les corps les plus ſolides. Il faut laiſſer un *paſſage*, une ouvèrture à la fumée.

Passage, ſignifie auſſi une route qu'on ſe fait malgré les obſtacles, pour paſſer & pour avancer un chemin qu'on ſe fait vigoureuſement au travèrs de quelques trouppes ou de quelque gros d'ennemis. Se faire *paſſage* l'épée à la main. Ablanc. *Diſtricto gladio viam ſibi patefacere*.

Passage, eſt auſſi un droit de ſèrvitude qu'on a de paſſer ſur l'héritage d'un autre. *Subjectio*. Il a droit de *paſſage* par cette cour, par cette alée commune; droit de *paſſage* de voiture ſur ce champ, à travèrs ce pré. Il faut ôter de mon *paſſage* ce que vous y avez mis pour le boucher.

Passage, ſe dit auſſi des lieux étroits & difficiles qui fèrment l'entrée d'un païs. Le premier ſoin d'un Chèf d'armée, c'eſt d'occuper les *paſſages* du lieu où il veut faire la guèrre, de bien garder, fortifier les *paſſages*. *Vias praeoccupare*. Le Roi a envoyé demander à un tel Prince un *paſſage* ſur ſes tèrres. *Jus liberi commeatûs petiit, rogavit per fundum, per fines ſuos*. On lui a livré un *paſſage*. Il faut envoyer reconnoître, ſonder le *paſſage*. On lui a fèrmé, diſputé, couppé le *paſſage*. *Alicui tranſitum inhibere, aditum intercludere*. Il a tenté le *paſſage*.

Passage, ſignifie auſſi l'action de celui qui paſſe. Les païſans ont beaucoup à ſouffrir du *paſſage* des gens de guèrre. Le *paſſage* de la mèr Rouge eſt le plus grand miracle que Dieu ait fait en faveur de ſon peuple. *Tranſitus maris rubri*.

On appelle oiſeaux de *paſſage*, ceux qui ne viennent qu'en cèrtaines ſaiſons, comme les hirondelles qu'on croit s'en aller en automne aux païs chauds, & même paſſer la mèr. *Peregrinae aves* Il y a auſſi des poiſſons de *paſſage*, comme les harengs, les maquereaux, &c.

Passage, eſt auſſi un droit qu'on paye pour le tranſport de ſa pèrſonne, ou de ſes marchandiſes. Il a tant payé pour ſon *paſſage* en Canada, & tant pour ſes balots & ſes hardes. *Vectura*. Les Anciens mettoient une piéce de monnoye en la bouche des défunts, pour payer à Caron le *paſſage* de la barque.

Passage, ſignifie auſſi le droit, l'impoſition que les Princes mettent ſur les marchandiſes au *paſſage* de leurs détroits, de leurs ports, de leurs frontières. *Vectigal*. Le Roi de Dannemarc fait payer un droit de *paſſage* par le Zund. Les autres Princes ont des Bureaux, des Doüanes & traites foraines au *paſſage* des frontiéres.

Passage, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Le péché d'Adam nous avoit fèrmé le *paſſage* du Paradis. Jésus-Christ nous l'a ouvèrt par ſa mort. Chriſtophle Colomb a ouvèrt le *paſſage* des Indes Occidentales. Les Modèrnes nous ont ouvèrt de nouveaux *paſſages* pour pouſſer plus loin nos connoiſſances. Le grand mérite de cette pèrſonne lui a ouvèrt le *paſſage* aux honneurs, aux dignitez. On dit que le *paſſage* des Enquêtes à la Grand' Chambre a convèrti quelquefois des Hérétiqus.

Passage, ſignifie quelquefois, changement d'état. *Tranſitus ab uno ſtatu in alium*. Le *paſſage* d'une vie tumultueuſe à une vie tranquille eſt fort agréable. On intèrpréta mal un *paſſage* ſi ſubit d'une éxtrême ſévérité à un relâchement que l'on trouvoit ſcandaleux. Fléch. La mort eſt un *paſſage* affreux, quoiqu'on paſſe d'une vie mortelle à une immortelle, à une meilleure.

Passage, ſe dit auſſi de cèrtaines ſentences, de cèrtains textes, ou endroits des livres qu'on cite, & qu'on allegue. *Locus, Textus*. Il a cité pluſieurs *paſſages* de l'Écriture. Ce *paſſage* a de l'obſcurité, a beſoin de commentaire. Les Pédans ſe donnent la gêne pour concilier deux *paſſages* qui ſe contrediſent. Les jeunes gens s'imaginent qu'un *paſſage* d'un Ancien eſt par tout d'un grand relièf. Réfl. Autrefois dans le barreau l'on citoit un *paſſage* d'Ariſtote pour une raiſon. G. G.

Passage, en tèrmes de Muſique, ſe dit des intèrvalles ou conſonances qui étant agréablement diſpôſées forment une bonne harmonie. *Conſonantia, conſentus*. Il y a dans cette piéce de fort beaux *paſſages* & fort délicats.

On dit provèrbialement en menaçant quelqu'un, il me trouvera en ſon *paſſage*, ſur ſon *paſſage*; pour dire, je chèrcherai des occaſions de lui nuire, je lui formerai des obſtacles aux chôſes qu'il voudra entreprendre.

PASSAGER, ère. ſ. m. & f. Qui eſt tranſporté d'un lieu à un autre, dans un navire, dans un batteau, dans un coche. *Viator*. Les vaiſſeaux n'admettent les *paſſagers* que quand ils ont leurs charges. On appelle ſur la mèr *paſſagers*, ceux qui payent fret pour le port de leurs pèrſonnes, & de leurs hardes. En Levant on les nomme *Pelerins*.

Passager, ère. adj. Qui paſſe aiſément, qui ne dure guères. *Caducus, fluxus, inſtabilis*. Tous les biens de ce monde ſont *paſſagers*, n'ont rien de pèrmanent, & de ſolide. La beauté eſt une fleur *paſſagère*. Le déſir de ſe conſacrer à la vie Religieuſe n'eſt quelquefois qu'une fèrveur *paſſagère*. G.G. Nous avons trop d'amour pour les chôſes vaines, & *paſſagères*. M. Ésp. La vengeance eſt un plaiſir *paſſager*, au lieu que la gloire de pardonner eſt durable. Id. La faveur du public eſt inconſtante, & *paſſagère*. Mén.

Mais peut-être qu'auſſi trop prompte à m'affliger,
J'obſerve de trop près un chagrin paſſager. Rac.

Comme châque ſaiſon, ma flâme eſt paſſagère. Vill.

Passager, ſe dit auſſi des oiſeaux, des poiſſons, qui ne paroiſſent que dans une cèrtaine ſaiſon, qui vont habiter tantôt un lieu, tantôt un autre. *Aves & piſces peregrini*. Les guignards ſont oiſeaux *paſſagers*. On le dit plus proprement des oiſeaux

de

de proye. Un faucon *paſſager*. Les baleines, les maquereaux, ſont des poiſſons *paſſagers*.

On dit figurément, que les hommes ne ſont que *paſſagers* en ce monde, qu'ils attendent leur retour à leur celeſte patrie. *Peregrini*.

PASSAGER. v. act. Tèrme de Manége. Promener; mener au pas, au trot, *Equum agere, ducere medio curſu*. *Paſſager* un cheval ſur les voltes. *Paſſager* un cheval au trot. Quelques-uns diſent *Paſſeger* un cheval, mais *paſſager* eſt le mot ordinaire.

PASSANT, ANTE. adj. Lieu par où il paſſe bien du monde. *Vicus frequentatus*. La ruë Saint Honoré eſt une ruë bien *paſſante*. Le chemin de Lyon eſt fort *paſſant*. On entend bien du bruit, quand on eſt logé ſur une ruë *paſſante*.

PASSANT. ſ. m. Eſt celui qui paſſe chemin. *Preteriens*. Les voleurs de grand chemin ſont à l'affût pour voler les *paſſans*. En Orient il y a de grands bâtimens conſtruits pour y loger les *paſſans*. Corneille en parlant de la courte durée de la vie de l'homme, l'appelle un malheureux *paſſant*.

PASSANT, eſt auſſi un Participe qui ſignifie, Qui ſurpaſſe, qui ſurmonte. *Superans, preſtans*. Prélat *paſſant* tous les Prélats paſſez. VOIT.

PASSANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un animal poſé dans un Écu ſur ſes piéds, & qui ſemble marcher. *Gradiens*. On le dit de la poſture ordinaire des animaux tèrreſtres. On peint les léopards *paſſans*, & les lions rampans. M. porte de gueules à deux lions *paſſans* l'un ſur l'aûtre.

EN PASSANT, ſe dit advèrbialement, pour dire, En chemin faiſant, ſans venir exprès, ſans deſſein formé. *Per tranſennam, iter faciendo, pretereundo*. Vous donnerez cette lettre *en paſſant*. Beuvez un coup *en paſſant*. Un Satirique donne toûjours quelque coup de dent *en paſſant*, & ſans faire ſemblant de rien. Je vous donne cet avis *en paſſant*. Je n'ai vû cette ville qu'*en paſſant*. Les Libèrtins ne ſont en repos, que quand ils ne ſongent qu'*en paſſant* à ce qu'ils ſont, & à ce qu'ils peuvent être. M. Sc.

EN PASSANT, ſe dit auſſi quelquefois par une eſpéce de menace. Je lui dirai deux mots *en paſſant*. *Cum ſe offeret occaſio, obiter*.

On dit provèrbialement, Donner de l'eau bénite des *paſſans*; pour dire, Jetter des pièrres: ce qui vient d'une coutume ſupèrſtitieuſe qu'a eu longtems le vulgaire, de jetter une pièrre ſur une foſſe qu'il trouvoit, au lieu d'eau bénite. Cette coutume eſt ſi ancienne, que Sophocle en ſon Antigone, & Horace Livre I. Ode XXVIII. en ont fait mention, diſant qu'on traittoit d'impies ceux qui rencontrant le cadavre d'un homme mort, négligeoient d'y jetter une pièrre, ou quelque poignée de pouſſière.

PASSAVANT. Voyez plus bas. PASSE-AVANT. *Commeatus*.

PASSE. ſ. f. Différence & ſupplément de la valeur d'une monnoye pour l'égaler à un aûtre d'un prix fixe & ordinaire, ce qui ſe dit auſſi bien de ce qu'il faut ajoûter que de ce qu'il faut diminuer. *Differentia ſupplementum*. Quand on compte des écus d'or comme s'ils valoient deux écus blancs, il faut mettre à chacun ſix ſols pour la *paſſe*, pour les égaler. Quand on met trois comptes de piéces de trois ſols & demi, & quand il y en a ſix à chaque compte pour faire un écu; il en faut retrancher trois ſols pour la *paſſe*.

PASSE, ſe dit abſolument aux jeux de Bèrlan, de la Bête, de l'Hombre, &c. pour témoigner qu'on ne veut pas jouer ce coup-là, & qu'on veut voir venir les aûtres. *Tranſeat*. Je *paſſe* pour y revenir. Tout le monde a dit *paſſe*, il faut refaire. On dit auſſi au Piquet, au Hoc, &c. *Paſſe* de point, quand on en a peu.

PASSE, ſignifie auſſi le jeu ordinaire que celui qui tient les cartes eſt obligé de mettre à ſon tour. Il faut payer la *paſſe*. Il n'a gagné que ſa *paſſe*.

PASSE, ſe dit auſſi au jeu de Billard, ou de Mail, d'une porte ou archet par où il faut que la bille, ou la boule paſſe, ſelon les régles du jeu. *Porta ferrea, quâ trajicitur globulus*. En ce ſens on dit qu'un homme eſt en *paſſe* au prémier, au ſecond coup de mail, quand il eſt aſſez proche de la *paſſe* pour pouvoir mettre dedans: & figurément on dit qu'un homme eſt en *paſſe* d'obtenir des honneurs, des dignitez, des Prélatures, quand il a de la naiſſance, du mérite, du crédit, de l'appui pour y parvenir. *Eſſe in procinctu ad honores*. Nous ne ſommes pas encore connuës, mais nous ſommes en *paſſe* de l'être. MOL. Être dans une belle *paſſe*. SCAR. On dit auſſi, Il eſt en *paſſe* d'avoir cette fille en mariage, de gagner ſon procès, de faire une belle fortune, quand on voit des apparences, des diſpoſitions à ces chôſes. Il eſt fort peu d'emplois dont je ne ſois en *paſſe*. MOL.

PASSE, ſe dit auſſi en tèrmes d'Eſcrime. *In adverſarium inſilire*. Il y a des *paſſes* volontaires qui ſe commencent du piéd gauche hors de la meſure du piéd fèrme, quand on ne peut atteindre l'ennemi. Il y en a d'aûtres néceſſaires qu'on fait après avoir pouſſé de piéd fèrme, lorſqu'on eſt ſi preſſé de l'ennemi, qu'on n'a pas le tems de ſe retirer, on tâche de ſaiſir la garde de ſon épée, ou l'on pouſſe tout outre pour ſe mettre en garde dèrrière lui. La meſure de la *paſſe*, c'eſt quand les deux foibles de l'épée ſe peuvent entretoucher. Il y a des *paſſes* en prenant le tems en-dedans, en deſſus, ou en deſſous, en quartant à droit, ou en paſſant à gauche, ou en parant du corps. Des *paſſes* ſous l'épée, des *paſſes* ſur la ligne, &c. Il y a auſſi des *paſſes au colet*, qui conſiſtent à ſe ſaiſir d'une manière prompte & adroite du corps de ſon ennemi, pour en tirer l'avantage. LIANCOURT.

PASSE. Tèrme de Mèr. Largeur de mèr entre deux tèrres, ou entre des bancs, par où l'on fait paſſer les vaiſſeaux pour entrer dans un port, ou dans une rivière. *Æſtuarium, Euripus*.

PASSE, eſt auſſi un tour de cheveux qui ſèrt à coëffer les femmes. *Cincinnus additi[t]ius*.

PASSE, ſe dit abſolument & advèrbialement; pour dire, Soit. *Tranſeat*. *Paſſe* pour cela. *Paſſe* pour la prémière fois.

PASSE-AVANT. ſ. m. Tèrme de Finances. *Syngraphus viatorius*. C'eſt un billet que donnent les Commis aux receptes des Bureaux des Doüanes, ou des entrées, pour donner pèrmiſſion ou liberté aux Marchands & Voituriérs de mener leurs marchandiſes plus loin, ſoit après avoir payé les droits, ou pour marquer qu'il le faut payer en un aûtre Bureau, ou qu'elles ne doivent rien, quand il n'y a qu'un ſimple paſſage ſans commèrce.

PASSEBALLE, ou PASSEBOULET. Planche, ou plaque de fèr, ou de cuivre pèrcée en rond par le milieu, pour y faire paſſer ſes boulets, & les calibres. *Modulus globularius*

PASSECAILLE. ſ. f. Compoſition de Muſique; air qui ſe commence en frappant, qui a trois temps lents, & quatre meſures redoublées. *Muſica modulatio*. C'eſt un tèrme Eſpagnol qui ſignifie, *paſſeruë*: comme nous appellons *vaudevilles*, les chanſons qui courent les ruës.

PASSECAILLE. Préſentement ce mot ſignifie auſſi, Un porte-manchon. *Tænia manicaria*. C'eſt un ruban, ou une eſpéce de ceinture dont ſe ſervent les jeunes gens pour ſoutenir leur manchon.

PASSE-CANAL. Ce mot ſignifie un paſſage entre des bancs de mèr, ou un endroit étroit de mèr entre des tèrres. *Æſtuarium*.

PASSE-CHEVAUX. C'eſt un bateau deſtiné à paſſer les chevaux. POMEY. *Hippago*.

PASSEDROIT. ſ. m. Grâce, faveur que fait un Juge en ſe relâchant un peu de la rigueur des loix pour faire plaiſir à quelqu'un. *Prærogativa*.

Il ſignifie auſſi, ce qu'on donne, ce qu'on fait au delà de ce qu'on eſt obligé. *Corollarium*.

PASSEFLEUR. ſ. f. Plante qui eſt une eſpéce de lychnis, laquelle on appelle *lychnis coronaria Dioſcoridis ſativa*. C. BAUH. On la nomme autrement *paſſe-roſe*, ou *œillet-Dieu*. Elle porte de fort belles fleurs. Voyez LYCHNIS.

PASSEGER. v. act. Tèrme de Manége. C'eſt mener un cheval au pas, ou au trot ſur deux piſtes, le faiſant marcher de côté, enſorte que les hanches tracent un chemin parallèle à celui que traceront les épaules. *Ducere equum medio citato curſu*. On dit auſſi, *Paſſeger*, & promener un cheval. On *paſſege* un cheval en droite ligne, & ſur les voltes. Voyez PASSAGER.

PASSEMENT. ſ. m. Dentelle, ouvrage qu'on fait avec les fuſeaux pour ſèrvir d'ornement, en l'appliquant ſur des habits. *Textilis limbus, tænia*. On en fait d'or, d'argent, de ſoye & de fil. Le mot de *paſſemens* eſt prèſque général à toutes ſortes de dentelles. Il diffère des *galons*, & *veloutez*, en ce que ceux-ci ſe font ſur le métier des Tiſſuriers, comme n'étant qu'un ſimple tiſſu; au lieu que les *paſſemens*, dentelles ſe font ſur un oreiller avec des fuſeaux, & en ſuivant les points & piqueures d'un patron.

PASSEMENTER. v. act. Charger un habit de paſſemens. *Veſtem tæniis diſtinguere*. Cet habit eſt *paſſementé* ſur les manches. Cette juppe eſt *paſſementée* juſqu'au haut.

Il ſe dit au figuré & dans le ſtile burleſque pour Battre, foüetter dos & ventre.

(Il) meriteroit qu'une étrivière
Paſſementât *ſon marroquin*. S. AMANT.

PASSEMENTIÉR, IÉRE. ſ. m. & f. Marchand qui vend, qui fait faire des paſſemens. *Limbolarius textor, propola*.

PASSEMESE. ſ. f. eſt un chant à l'Italienne, propre à danſer. *Tranſitus per medium*. Elle ſèrvoit autrefois d'entrée aux balles danſes, & conſiſtoit à faire quelques tours par la ſale, & à la travèrſer par le milieu; c'eſt de là qu'eſt venu ſon nom.

PASSEMUR, eſt un nom qu'on a donné à une coulevrine extraordinaire qui a quarante calibres de long, & tire ſeize livres de balle. HANZELET. *Tormentum bellicum longius*.

PASSEPAROLE, eſt un commandement qu'on fait à l'armée, quand on donne un commandement à la tête de l'armée qu'on veut faire entendre à la queuë, en le faiſant paſſer de bouche en bouche.

PASSE-

PASSEPARTOUT. ſ. m. Petite clef qui ouvre pluſieurs ſerrures d'un même logis, qui ſont faites la plûpart en loquet. On le dit auſſi des clefs de la première porte d'une maiſon qu'on donne aux locataires, ou aux domeſtiques. *Clavis tralatitia.*

PASSEPARTOUT, eſt auſſi une ſerrure qui a deux ouvèrtures, & deux clefs de même façon. *Sera biforis.* Elle eſt en uſage en pluſieurs Couvens, afin que le Prieur ait une clef des cellules des Moines pour les viſiter en leur abſence.

PASSEPARTOUT, ſignifie auſſi chez les Graveurs, une planche qui a une ouvèrture au milieu, dans laquelle on enchaſſe une aûtre planche gravée exprès, où eſt le portrait, le chiffre, ou les armes de quelqu'un, enſorte que la prémière ne ſert que de bordure ou d'ornement à l'aûtre.

Il y a auſſi des ſcies qu'on appelle *paſſepartout*, qui ſervent à fendre le gros bois dans les forèts.

PASSEPARTOUT, ſe dit auſſi des bonnes, ou mauvaiſes qualitez de quelqu'un, qui lui donnent une entrée facile en pluſieurs lieux. Un fou ſe gliſſe hardiment dans les chambres des Princes, il a ſon *paſſepartout*. Un Voyageur qui ſçait le Latin a un *paſſepartout* pour ſe faire entendre, & recevoir chez les étrangers. La diſtinction du *materialiter*, & du *formaliter* des Logiciens eſt le *paſſepartout* de la vérité. G. G.

PASSEPASSE. ſ. m. Tour d'adreſſe, ſubtilité de main avec laquelle les Charlatans ſurprennent le peuple, en faiſant paroître viſibles & inviſibles les chôſes par une manière inconcevable, & en diſant pluſieurs fois *paſſepaſſe*. *Præſtigiæ.* On dit ce n'eſt pas jeu de *paſſe-paſſe*, c'eſt à dire, il n'y a ni tromperie, ni illuſion. Alain Chartier a dit en parlant de la mort,

> *Ce n'eſt pas jeu de* paſſepaſſe,
> *Car on s'en va ſans revenir.*

PASSEPIÉDS. Eſpéce de danſe qui eſt en uſage en Bretagne. On la met au rang des branles. *Pedum decuſſatus.*

PASSEPOIL. Petite bande de ſatin, ou taffetas de couleur qu'on met ſur les coutures d'un habit, & qu'on laiſſe un peu avancer en dehors pour le relever. *Pilorum decuſſatura.*

PASSEPOMME. Eſpéce de pomme precoce qui eſt ſans pepins. *Pomum ſpadonium.*

PASSEPORT. ſ. m. Lettre ou brevet d'un Prince, ou d'un Commandant, pour donner libèrté, ſûreté, & ſaufconduit à quelque pèrſonne pour voyager, entrer, & ſortir librement ſur ſes terres. *Liberi commeatus teſſera.* Le *paſſeport* ſe donne aux amis, & le ſaufconduit aux ennemis. Un Empereur donna à un Philoſophe ce *paſſeport* honorable : s'il y a quelqu'un ſur tèrre, ou ſur mèr aſſez hardi, pour fâcher Potamon, qu'il regarde s'il eſt aſſez puiſſant pour déclarer la guèrre à Ceſar. BAL. Paſquier croit qu'on a dit *paſſeport* au lieu de *paſſepartout*.

PASSEPORT, ſe dit auſſi figurement des qualitez, priviléges, ou caractères des pèrſonnes, qui les font paſſer ou recevoir en pluſieurs lieux. Cet homme eſt galant, agreable, il a ſon *paſſeport*, il paſſe par tout. Ceux qui portent les livrées du Roi ne payent rien ſur les ponts, ils ont leur *paſſeport*. Il y a cèrtains adouciſſemens qui ſervent comme de *paſſeport* à l'hypèrbole. BOUH. Une fille qui eſt laide, ou âgée, a libèrté d'aller par tout ſans ſoupçon; elle a ſon *paſſeport*.

> *Un train, des valets, des richeſſes;*
> *Par tout excellens* paſſeports
> *Des vices de l'ame, & du corps.* DES-HOUL.

PASSER. v. act. & n. Travèrſer quelque tèrrain, quelque païs, pour aller d'un lieu à un aûtre. *Tranſire, præterire, pertranſire, prætergredi, pervadere.* L'Empereur Charles Quint *paſſa* par la France, il la travèrſa pour aller en Flandres. La rivière de Seine *paſſe* à travèrs la ville de Paris, de Roüen, &c. *Interfluere.* La proceſſion *paſſera* dans cette ruë. L'armée *paſſe*, défile par le Dauphiné, elle va *paſſer* les Monts, c'eſt à dire, elle va en Italie. Le Roi a *paſſé* le Rhin à nage, que Céſar n'avoit oſé *paſſer* que ſur un pont. *Trajicere, tranſmeare, permeare.* *Paſſer* la mèr. *Tranſfretare.*

Menage après Saumaiſe dérive ce mot de *paſſare*, qu'on trouve en ce ſens dans la baſſe Latinité.

On dit que des beſtiaux, des marchandiſes *paſſent* debout dans une ville, quand ils ne font que travèrſer d'une porte à l'aûtre, quand ils n'y ſont ni vendus, ni conſommez; auquel cas ils ne doivent aucuns droits.

PASSER, ſignifie auſſi, Ne s'arrêter pas. Le Courier n'a fait que *paſſer*, il a *paſſé* comme un éclair. *Paſſer* une chemiſe ſur le feu pour l'airier. *Paſſer* les yeux par deſſus un écrit; pour dire, le lire, le corriger à la hâte. *Oculis perſtringere.* Il n'a pas remarqué cette faûte, il a *paſſé* par deſſus. *Præteriit.*

PASSER, ſe dit à l'égard du tems, auſſi bien que du lieu, & ſignifie, Durer. Cet habit lui a dejà *paſſé* deux étés. *Perdurare.*

Ce malade ne *paſſera* pas la journée. Il faut que ces proviſions nous *paſſent* l'hiver.

Paſſer bien, ou mal le tems, ſe dit ſelon qu'on ſe divèrtit, ou qu'on ſouffre. *Tempus inſumere bene vel male, tempus traducere.* Ce jeune homme *paſſe* ſon tems comme un Roi. Ce vieillard a bien *paſſé* ſa jeuneſſe. Au contraire, Ce malade a bien mal *paſſé* la nuit, il l'a *paſſée* ſans dormir. Si on découvre l'Auteur de ce libelle, il *paſſera* mal ſon tems. On dit auſſi, Il *paſſe* ſon tems à étudier, il *paſſe* ſa vie à méditer; pour dire, Il employe tout ſon tems, toute ſa vie à ces occupations. Il va *paſſer* l'eté à la campagne, il y va *paſſer* ſon ennui, ſon chagrin.

PASSER; ſe dit auſſi de toutes les chôſes qui ne durent guères. Les pluyes d'été *paſſent* en peu de tems. Les plus grands plaiſirs *paſſent* comme du vent. Ainſi *paſſe* la gloire du monde. Nos Pères ont *paſſé*, & nous *paſſerons* comme eux ſans retour. FLÉCH. Sa fantaiſie, ſon envie en ſeront bientôt *paſſées*. On dit auſſi, Que l'heure ſe *paſſe*, que le tems ſe *paſſe*; pour dire, s'écoule. Quand on parle du tems ſeulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échappe, on dit le tems *paſſe* : mais lorſqu'on parle du tems par rapport à l'uſage que nous en faiſons, on dit, *ſe paſſe*. Une partie de la vie *ſe paſſe* à déſirer l'avenir, ou à regretter le paſſé. La vie de la plûpart des gens *ſe paſſe* dans des viſites inutiles, ou criminelles. PORT-R.

On dit de la beauté en géneral, La beauté *ſe paſſe*. Mais on dit qu'une femme *ſe paſſe*; pour dire, qu'elle commence à vieillir, que ſa beauté ne durera plus guères : que des fleurs *ſe paſſent*, que l'âge ſe *paſſe*, que la jeuneſſe *ſe paſſe*; pour dire; qu'elles ſont ſur leur fin.

On dit auſſi, qu'une tapiſſerie ſe *paſſe*, eſt *paſſée*, quand les couleurs n'en ſont plus ſi vives, quand ſon luſtre ſe pèrd : que les fruits ſe *paſſent*, quand la ſaiſon s'en va *paſſer*; & même que des fruits, des chairs, du vin, des fromages ſont *paſſez*, lorſqu'ils ſont corrompus, qu'ils ne ſont plus dans le degré de pèrfection où ils étoient : qu'une mode eſt *paſſée*, quand elle change, quand elle eſt hors d'uſage : qu'un homme eſt *paſſé*; pour dire, qu'il eſt tout à fait mort. *Obiit, extinctus eſt.*

PASSER, ſe dit encore à l'égard de la quantité, longueur, largeur, hauteur, &c. pour marquer l'excès de l'une à l'égard de l'aûtre. *Exſuperare.* Cet homme eſt ſi grand qu'il *paſſe* les aûtres de toute la tête. Le cédre *paſſe* tous les aûtres arbres en hauteur. La largeur des draps *paſſe* beaucoup celle des étoffes de ſoye. Il faut que le manteau *paſſe* la ſoutane, qu'il ſoit plus long. Les voleurs ont *paſſé* pardeſſus ce mur. La rivière *paſſe* pardeſſus ſes bords. Les Anciens ont crû qu'on ne pouvoit *paſſer* au delà des Colonnes d'Hèrcule. L'armée Eſpagnole *paſſoit* la nôtre en nombre, mais la nôtre la *paſſoit* en courage, en diſcipline. La plûpart des Idylles de Théocrite ne *paſſent* guère cent cinquante vèrs. BOIL. Quand cela *paſſe* trois mots, ma foi je m'ennuye. VOIT.

PASSER, ſignifie encore, Faire entrer une chôſe dans une aûtre. *Paſſer* ſon doigt dans une bague. *Paſſer* ſes bras dans les manches de ſon pourpoint. *Paſſer* un bouton dans une ganſe. *Inſerere.* *Paſſer* ſa chemiſe par deſſus ſa tête. *Excrere.* *Paſſer* un laſſet dans des œillets.

PASSER, ſignifie encore, Couler par des canaux, par de petites ouvèrtures. *Meare.* Le vent coulis *paſſe* par de petites fentes. Les ſources *paſſent* par les veines de la tèrre. L'eau qui *paſſe* par les mines en prend la vèrtu. Le ſang, le chile, la ſalive *paſſent* par des conduits très-étroits dans le corps des animaux.

PASSER, ſe dit figurement en chôſes ſpirituelles. Cette réflexion m'a *paſſé* cent fois dans l'eſprit. Les myſtères de la foi *paſſent* nôtre imagination, ne ſont pas concevables. Il faut avoüer que cela nous *paſſe*. J'avois promis de faire telle chôſe, mais cela m'a *paſſé* de la mémoire, m'eſt échappé.

PASSER, ſe dit auſſi des vèrtus, des honneurs, des dignitez, des poſſeſſions. La générosité du père a *paſſé* dans le cœur du fils. *Tranſmiſſa eſt.* Alexandre & Céſar ont *paſſé* de bien loin tous les aûtres Capitaines. Ce Magiſtrat a *paſſé* par toutes les charges, par tous les honneurs de la ville. Ce Prince a *paſſé* nos eſpérances. Le nom, les armes & les ſeigneuries de cette maiſon ont *paſſé* dans une aûtre par les filles. Les retraits lignagers ont été établis, afin que les biens ne *paſſaſſent* point en des mains étrangères. On fait *paſſer* les bénéfices réguliers par les mains des Cardinaux pour les mettre en commande. L'Empire des Médes *paſſa* aux Pèrſans en tel tems. Le Latin *paſſe* par tout.

PASSER, ſe dit auſſi des opinions, & ſignifie, *être eſtimé, être crû*, & ſe conſtruit avec la prépoſition *Pour*. Cette opinion *paſſe* pour conſtante chez les Philoſophes. *Pro vera æſtimatur, habetur.* Il faut en tout tems *paſſer* pour honnête homme. Ce deſſein *paſſera* toûjours chez moi pour une chimère. Brutus voulut bien quelque tems *paſſer* pour fou. Ce mot *paſſe* maintenant pour bon, eſt tenu pour bon.

PASSER, ſignifie auſſi en Morale, S'abſtenir, ſe contenter, ne ſe

ſe ſoucier pas, n'avoir pas beſoin. Un homme ſobre ſe *paſſe* de peu. *Parvo contentus.* Les vieillards ont de la peine à ſe *paſſer* de vin. Celui qui croit trouver en ſoi-même dequoi ſe *paſſer* des aûtres ſe trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut ſe *paſſer* de lui ſe trompe encore davantage. La Roch. L'amour a trompé tous ceux à qui il a promis de les mettre en état de ſe *paſſer* de tout. Le Ch. d'H. Quand on s'accoutume à ſe *paſſer* de ſes amis, c'eſt qu'on ſe déſaccoutume de les aimer. B. Rab. Il vaut mieux apprendre à ſe *paſſer* des richeſſes qu'à les acquerir. Fén. Je me *paſſerai* bien de lui, & de ſon approbation. Il faut bien toûjours quelque amourette; le moyen de s'en *paſſer*? Vous vous ſeriez bien *paſſé* de faire telle chôſe.

Passer, ſignifie auſſi, Obéïr, ſe ſoumettre ou volontiérs, ou par néceſſité. *Acquieſcere, obtemperare.* Tout homme ſage qui a un procès en doit *paſſer* par l'avis des amis communs. La mort eſt inévitable, il faut que tout le monde *paſſe* par là. Il faut *paſſer* carrière, ſe ſoumettre aux conditions onéreuſes du Vainqueur. Il faut *paſſer* le pas comme les aûtres. Il faut *paſſer*, accorder tous les articles de cette capitulation. Allons, il faut que cela *paſſe*. Mol.

Passer, ſignifie au contraire, Se mettre au deſſus, ſurmonter. Il a *paſſé* pardeſſus toutes les difficultez qu'il y avoit en cette entrepriſe. *Superare.* Il faut *paſſer* pardeſſus toutes ſortes de conſidérations pour rendre la juſtice aux paûvres. Quand on *paſſe* pardeſſus les formalitez de l'Ordonnance, c'eſt un moyen de requête civile.

Passer, ſignifie ſimplement, Omettre. *Omittere, præterire.* Vous avez *paſſé* un article important ſans le lire, vous avez ſauté pardeſſus. *Paſſez* tout ce préambule, & venons au fait.

Passer, ſignifie encore, Avoir eu la connoiſſance de quelque chôſe, ou l'avoir euë en ſa poſſeſſion. Les beaux tableaux, les belles curioſitez ont *paſſé* par les mains de ce curieux; il en ſçait la valeur. Il a bien *paſſé* des livres par les mains de ce Sçavant, il les connoît bien. Cet homme a *paſſé* deux fois par le mariage, il doit bien ſçavoir ce que c'eſt.

Passer, ſignifie, Être dans la dépendance, ſous la tyrannie de quelqu'un, avoir beſoin de lui. *Subjici.* Les jeunes gens ſe ruïnent, quand ils *paſſent* par les mains des Uſuriers. Il faut avoir grand reſpect pour les Magiſtrats; car tôt ou tard on peut *paſſer* par leurs mains, ils peuvent ſe vénger de ceux qui les choquent. Ce fanfaron a *paſſé* par les mains d'un plus méchant que lui qui l'a bien étrillé.

Passer, ſignifie encore, Souffrir, endurer, pardonner. *Condonare, ſufferre.* Ce jeune homme a un Précepteur qui ne lui laiſſe *paſſer* aucune faûte. *Nullam omittit mendam.* On *paſſe* bien des chôſes à une jeune pèrſonne qui a de la beauté, qu'on ne pardonne pas dans un âge plus avancé. Bell. Il faut être indulgent aux Auteurs, leur laiſſer *paſſer* beaucoup de chôſes, n'être pas ſi exact à les reprendre. Je *paſſe* ce qu'il a fait contre moi, à la charge qu'il n'y retournera plus. *Paſſe* pour cette propoſition, mais pour la conſequence qu'on en veut tirer, je la condamne.

Passer, ſe dit auſſi en parlant de la manière dont les chôſes ſont arrivées. La relation de ce qui s'eſt fait & *paſſé* en une telle bataille. Je voudrois bien ſçavoir comme cette affaire, cette négociation s'eſt *paſſée*, comment s'eſt *paſſé* le jugement de vôtre procès. Épicure qui paroiſſoit ſi pèrſuadé de l'anéantiſſement, ne laiſſa pas d'être inquiet de ce qui ſe *paſſeroit* après lui. S. Évr. La prudence ſonge à ce qui s'eſt *paſſé*, pour prévoir ce qui arrivera. Le Ch. de M.

Passer, ſe dit auſſi en parlant de la valeur des chôſes. Les loüis doivent *paſſer* pour onze francs par toute tèrre. *Valere.* Il eſt deffendu de *paſſer* la monnoye légère. Il faut que l'on ait *paſſé* par le creuſet, par la coupelle, par le feu, pour en ſçavoir le prix. Dans les mémoires des frais d'un entèrrement, deux bancs *paſſent* pour un Prêtre. Un as *paſſe* pour onze au Piquet, au Bèrlan.

En tèrmes de Marine on dit, *Paſſer* la Ligne; pour dire, Voyager au delà de l'Équateur. *Lineam æquinoxialem præterire.* Auquel cas les Mariniers font de grandes cérémonies, & baignent dans la mèr ceux qui n'y ont point encore *paſſé*. Le prémiér Méridien *paſſe* par l'Iſle de fèr, qui eſt une des Canaries. Les Éſpagnols l'ont voulu faire *paſſer* par les Açôres. Quand on dit, *paſſer* le Détroit, on entend celui de Gibraltar. Saint Loüis *paſſa* la mèr, c'eſt-à-dire, la traverſa pour aller en Orient.

Passer, en tèrmes de Guèrre ſignifie, Payer à un Officier la ſolde pour quelqu'un de ſes valets, comme ſi c'étoit un ſoldat éffectif. Un Lieutenant d'Infanterie a un valet *paſſé*; un Capitaine trois, quand il a cinquante hommes; ſix, quand il en a cent. On a *paſſé* tant de ſoldats à la montre. *Annumerare, adſcribere.* On dit auſſi, Faire *paſſer* en revuë ſon armée, pour voir ſi elle eſt complette & en bon ordre. On dit qu'une armée a *paſſé* ſur le ventre à une aûtre, quand elle l'a défaite abſolument. On dit qu'elle a *paſſé* tout au fil de l'épée, quand elle n'a point voulu donner de quartiér.

On dit auſſi, *paſſer* par les armes, par les piques, en parlant des punitions des ſoldats qui ont failli, & qui ſont faits mourir par les armes de leurs camarades. *Militem reum catapultariis glandibus trajicere.* On dit auſſi d'un transfuge qu'il a *paſſé* dans le parti ennemi.

En tèrmes d'Éſcrime, on dit qu'un homme a *paſſé* ſur un aûtre, lorſqu'il lui a fait une paſſe au collèt, qu'il l'a ſaiſi au corps. *In adverſarii collum inſilire.*

En tèrmes de Pratique, on dit qu'un arrêt a *paſſé* d'une voix, qu'il a *paſſé* par l'avis du Rapporteur, lorſque tous les Juges ont été d'un ſentiment, ou que la pluralité a ſuivi celui du Rapporteur. *Una voce.* Le Parlement eſt obligé de *paſſer* tous les Édits que le Roi lui envoye.

On dit auſſi, Cela n'a *paſſé* que d'une voix, a *paſſé* à fleur de corde; pour dire, L'affaire a failli à être partagée. On dit qu'une voix a *paſſé* au Parquèt, lorſqu'elle y a été vûë, qu'il y a eu des concluſions des Gens du Roi: qu'un appointement a été *paſſé* au Grèffe; pour dire, du conſentement des Procureurs qui l'ont ſigné; & qu'une production a *paſſé* au Grèffe, quand elle y a été enregîtrée, & que le Rapporteur s'en eſt chargé ſur le regître. Cette ſentence a *paſſé* en force de chôſe jugée. Cette coûtume a *paſſé* en force de loi. *Hic mos vim legis habuit.* On dit auſſi, *Paſſer* le Barreau, quand on s'y vient placer pour plaider. On dit auſſi, *paſſer* outre nonobſtant oppoſitions ou appellations quelconques. On dit auſſi, qu'un article a *paſſé* dans un compte; pour dire, qu'il a été alloüé. Cette ſomme lui a été *paſſée* en dépenſe, en frais éxtraordinaires. Au contraire; on dit qu'on a *paſſé* la plume pardeſſus; pour dire, qu'on l'a rayée.

Paſſer un contrat, *Paſſer* une déclaration, *Paſſer* un jugement, une procuration, & généralement toutes ſortes d'actes judiciaires, & volontaires, qui ſe font ou en Juſtice, ou pardevant Notaires, c'eſt conſentir à quelqu'un de ces actes pour acquerir, vendre, déclarer, s'obliger, donner pouvoir, &c. & pour marquer une datte, l'on dit, Fait & *paſſé* en tel lieu, & devant tels Notaires, le tel jour. C'eſt en ce ſens qu'on dit, *Paſſer* condamnation; pour dire, Aquièſcer à la demande qu'on nous fait, reconnoître que nous avons tort.

En tèrmes de Grammaire & de Rhétorique, on dit qu'un Orâteur *paſſe* d'un point à un aûtre, quand il change de matière, quand il fait quelque tranſition. *Tranſitio.* Avocat, *paſſez* au déluge, dit le Juge des Plaideurs, qui eſt une Comédie de Racine. Cette conſtruction, quoique vicieûſe, a *paſſé* dans l'uſage. Le mot *incognito* a *paſſé* tout crud en nôtre langue. La réticence eſt une figure qui fait *paſſer* ſous ſilence des chôſes qu'on ne laiſſe pas d'exprimer en *paſſant*. On dit auſſi, Cela a *paſſé* en provèrbe, ou ſe dit communément. Cet Orateur a *paſſé* cela délicatement, il n'a fait qu'éffleurer la matière. *Paſſons* au reſte. Ceux de Smyrne, après avoir *paſſé* légèrement ſur leur origine, dirent, &c. Ablanc.

Passer, s'employe auſſi dans les Arts Méchaniques, & ſignifie, Préparer, apprêter, accommoder cèrtaines chôſes. *Præparare, expolire, polire.* *Paſſer* une étoffe ſous la calandre pour la tabiſer. *Telam levigare.* *Paſſer* le carreau ſur des coutures. *Paſſer* une image ſatinée ſous la planche. *Paſſer* en teinture, en couleur. *Paſſer* en galle. *Paſſer* les cuirs, les buffles, les peaux dans des huiles, des graiſſes, des parfums. On dit, *Paſſer* des raſoirs, des couteaux; pour dire, les aiguiſer, ou les affiler ſur la meule, ſur la pièrre. *Samiare, acuere.*

On dit auſſi, *Paſſer* par la filière pour faire du fil de fèr, du fil d'archal, du fil d'or, ou d'argent. On dit auſſi, *Paſſer* une couche de vèrnis ſur un tableau, un enduit de chaux ſur une muraille. Il faut encore *paſſer* la main ſur cet ouvrage; pour dire, Il n'eſt pas fini.

Passer, ſignifie auſſi, Couler, monder, épurer. *Transfluere, expurgare, percolare, exprimere per linteum.* On *paſſe* de la caſſe par le tamis pour la monder. On *paſſe* de l'hypocras par la chauſſe pour le clarifier. On *paſſe* un boüillon par le linge pour l'avoir plus pur. On *paſſe* des groſeilles par une paſſoire pour en tirer le jus. On *paſſe* la farine par le bluteau pour en ôter le ſon. On *paſſe* du plâtre par le ſas. On *paſſe* du ſable par une claye pour l'avoir plus délié.

En chymie on *paſſe* les liqueurs par le papier gris, quand on les veut filtrer. *Filtrare.* On *paſſe* le mèrcure par le chamois pour le purifier, on le *paſſe* par l'alembic.

En ce ſens on dit figurément, qu'un homme a *paſſé* par l'étamine; pour dire, qu'il a été à une rude épreuve, ſoit à l'égard du corps; quand il a eu quelque grande maladie qui l'a fort amaigri; ſoit à l'égard de l'éſprit, quand il a ſouffèrt un rude éxamen de ſa capacité; ou même à l'égard de ſa fortune, quand il a été violemment taxé pour quelque rechèrche ou malvèrſation.

Passer, ſe dit auſſi en parlant des examens qu'il faut ſubir, des chêfs-d'œuvres qu'il faut faire pour parvenir à quelques degrez, à quelque Maîtriſe. *Adſcribi in album.* Il faut éſſuyer un rude examen pour être *paſſé* Licentié & Docteur en Théologie, en Médecine. Il faut faire des chêfs d'œuvres pour être *paſſé* Maître Cordonniér, Séllier, Rotiſſeur, &c. On dit auſſi, qu'un homme eſt Maître *paſſé* en quelque Art, quand il eſt fort habile.

Passer, ſe dit auſſi en parlant de ce qu'on polit, qu'on pèrfectionne. *Perpolire.* Il faut encore *paſſer* la plume, le pinceau ſur cette piéce, ſur ce portrait. Il faut *paſſer* la lime, le rabot ſur cet ouvrage. On dit au contraire, *Paſſer* l'éponge par deſſus, pour dire, l'éffacer entiérement. Bien des Sçavans ont *paſſé* ſur cet ouvrage; pour dire, y ont mis la main. Que pourroit-il y manquer, aprés tant d'habiles gens qui y ont *paſſé*? Pasc.

Passer, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes de jeux. A la Paume, on *paſſe* ſous la corde, quand on a fait deux chaſſes. *Chordam ſubire.* On dit au jeu de Quilles, que qui *paſſe* pèrd. *Paſſer*, au Mail & au Billard, c'eſt faire *paſſer* ſa boule, ſa bille dans la paſſe, dans les portes, ou petites arcades qui ſont éxprés dans le jeu. On dit au Bèrlan, à l'Hombre, à la Bête, à la Prime, au Hoc, *Paſſer*, quand on ne veut pas faire joüer, quand on veut voir venir les autres. On dit auſſi, qu'une carte *paſſe*, lorſqu'on l'a joüé, & que pèrſonne ne la couppe.

Passer, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Paſſer* par un *fidelium*; pour dire, Abréger, finir. Ce provèrbe, à ce que dit Paſquier, s'eſt fait par alluſion à l'uſage des Moines, qui ne pouvant pas ſuffire à éxécuter toutes les fondâtions faites en leurs Égliſes, les tèrminent par un *fidelium*, qui eſt la dèrniére Oraiſon qu'on dit pour les morts. On dit auſſi, qu'un homme en fait *paſſer* quinze pour douze à un autre, quand il trompe celui qui a en lui quelque confiance, ou qui ne ſçait pas ſe défendre de ſa malice. On dit auſſi, qu'on lui a *paſſé* la plume par le bêc; pour dire, qu'on l'a fruſtré d'un avantage qu'on lui avoit fait éſpérer en quelque affaire. On dit, *Paſſer* les chôſes au gros ſas; pour dire, ne les point éxaminer à la rigueur. On dit encore; *Paſſer* de fil en aiguille; pour dire, *paſſer* d'un diſcours à un autre. On dit qu'un homme veut *paſſer* pour beau, quand il ne veut rien payer d'un écot, d'une dépenſe qui ſe fait en commun dans une compagnie. On dit auſſi, qu'on *paſſe* maître quelqu'un, quand on dîne ſans lui, quand on le fait dîner par cœur. On dit auſſi, que jeuneſſe eſt forte à *paſſer*; pour dire, qu'il eſt difficile de *paſſer* ſon jeune âge ſans faire quelque folie. On dit auſſi, Il *paſſera* bien de l'eau ſous les ponts entre ci & là; pour dire, Cela n'arrivera pas de long tems. On dit auſſi, *Paſſer* du blanc au noir; pour dire, Aller d'une éxtrémité à l'autre. On dit que l'amour *paſſe* le gand, lorſqu'on touche la main à quelqu'un à l'improviſte, ſans qu'il ait le loiſir de la préſenter nuë. On dit pour éxprimer une nécéſſité abſoluë. Il faut *paſſer* par la porte, ou par la fenêtre. On dit encore de celui qui a une prétention à quelque chôſe qu'il n'aura jamais, qu'elle lui *paſſera* bien loin du nez. On dit auſſi pour taxer un homme de legèreté, qu'il ne faut qu'une mouche qui lui *paſſe* devant les yeux pour l'arrêter. On dit auſſi, Contentement *paſſe* richeſſe; pour dire, Il vaut mieux vivre ſatisfait, ſans inquiétude, que d'être riche. On dit d'un homme qui eſt mort doucement, qu'il a *paſſé* comme une chandelle. On dit auſſi de celui qui eſt accoutumé à quelque chôſe, qu'il ne s'en peut *paſſer* non plus que de chemiſe. On dit auſſi d'un homme qui a belle apparence, qu'il *paſſera* par tout, qu'il *paſſera* à la montre. On dit auſſi, Le tems *paſſe*, & la mort vient. *Tempus præterit & mors advenit.* Voilà un ris qui ne *paſſe* pas le nœud de la gorge.

Passé, ée. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Præteritus.*

On dit en tèrmes de Blâſon, Des épées *paſſées* en ſautoir, croiſées l'une ſur l'autre. *Decuſſati enſes.* On dit auſſi, Une queuë de lion fourchuë *paſſée* en ſautoir, quand les deux fourches ſe croiſent, comme dans les Écus de Luxembourg, & de Baviére.

On dit que le *paſſé* ne ſe peut révoquer, qu'il faut oublier le *paſſé*. Ne parlons plus du *paſſé*. Le *paſſé* ne revient jamais. Au tems *paſſé*, ſignifie, Autrefois, *Olim, alias.* Les hommes ſeront faits à l'avenir comme ils ont été par le *paſſé*.

Passé, ſignifie en général, Ce qui eſt arrivé, l'éſpace de la vie qui eſt écoulé; le tems qui nous eſt échapé. *Effluxum tempus elapſum.* Le *paſſé* n'a pour moi qu'un tendre ſouvenir. S. Évr. Nous ne nous tenons jamais au préſent; nous anticipons l'avenir, comme trop lent, pour le hâter; & nous rappellons le *paſſé* pour l'arrêter comme trop prompt. Pasc. Le *paſſé* eſt une abîme qui engloutit tout, & l'avenir un autre abîme impénétrable; l'avenir s'écoule dans le *paſſé*. Nic. Il faut laiſſer le *paſſé* dans l'oubli, & l'avenir à la Providence. Boss.

Le regrèt du paſſé, *la peur de l'avenir,*
Le chagrin du préſent, penſer qu'il faut finir.
Ce ſont les beaux préſens que nous fait la raiſon.

Passé, ſ. m. Un tèrme qui eſt écoulé, qui n'eſt plus préſent. *Præteritum, jam effluxum.* En Grammaire on diſtingue trois tems, le *Paſſé*, le Préſent, & le Futur. On l'appelle autrement *Prétérit.*

PASSÉE. ſ. f. Le paſſage d'une chôſe. Une *paſſée* de gens de guèrre a ruiné ce bourg, ce village. *Tranſitus.*

On dit en Tèrmes de Vénérie, qu'on attend les oiſeaux, qu'on prend le gibier à la *paſſée* avec des filets & gluaux. *Tranſenna.* La *paſſée* des beccaſſes ſe fait à la S. Remi entre chien & loup. *Tranſitus ruſticularum.* Les coqs de bruyère ſe prennent auſſi à la *paſſée*.

Passée, ſe dit auſſi de la trace du piéd d'une bête. La *paſſée* du cèrf. *Veſtigium.*

Passée. Tèrme de Pèrruquier & de Treſſeûſe. C'eſt environ trois douzaines de cheveux qu'on treſſe ſur les ſoyes; lorſqu'on fait quelque pèrruque. *Pili conjunctim contexti.* Sçavoir la *paſſée.* Apprendre la *paſſée*.

PASSEPORT. ſubſt. maſc. Ordre par écrit donné par le Souverain, ou par celui qui a pouvoir de lui, pour la libèrté & la ſeureté du paſſage des pèrſonnes, des hardes; des marchandiſes, &c. *Syngraphus viatorius liberi commeatûs teſſera, vel tabula.* Signer, éxpédier, délivrer un *paſſeport.*

PASSERAGE. ſ. f. Sorte de plante qu'on appelle en Latin *lepidium*, & dont il y a quelques éſpéces. La *paſſerage à larges feüilles* pouſſe des Tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, rondes, rameûſes. Ses feüilles ſont longues, larges, finiſſant en pointe, ſemblables à celles du citronniér, mais plus grandes, liſſes, graſſes, d'un vèrd obſcur, rangées altèrnativement, dentelées en leurs bords. Ses fleurs viennent aux ſommitez des tiges & des branches: elles ſont en grand nombre, petites, blanches, compôſées chácunes de quatre feüilles diſpôſées en croix. Il leur ſuccéde un fruit en fèr de pique, diviſé en deux loges remplies de ſemences. Sa racine eſt groſſe comme le doigt, blanche, d'un goût âcre. En Latin *lepidum latifolium.* C. Bauh. Cette plante eſt anti-ſcorbutique, ſtomacale, propre pour l'affection hypochondriaque. On applique ſa racine pliée avec du beurre ſur les endroits où la goutte ſe fait ſentir.

PASSEREAU. ſ. m. Petit oiſeau qu'on nomme autrement *moineau*, qui eſt en réputation pour ſa chaleur. *Paſſer.* Je me trouve un *paſſereau* qui eſt tout ſeul ſur le toit d'une maiſon. Port-R. Sa femelle s'appelle *paſſe*, du Latin *paſſer*. Le *paſſereau* de Catulle.

PASSERÔSE. ſ. f. Plante qu'on nomme autrement *paſſefleur.* Voyez Lychnie. *Anemône.*

PASSEROUTE. ſ. f. Ce mot ſe dit des tours d'adreſſe, & ſignifie un tour qui l'emporte ſur tous les autres. *Præſtigia.*

C'eſt des plus merveilleux tours
La paſſeroute *& la maîtriſe.* Sar.

PASSETEMS. ſubſt. m. Divèrtiſſement, occupation agréable à quoi on employe ſon tems. *Oblectatio, oblectamentum.* Les gens d'éſprit ſont leur *paſſetems* de l'étude; les Nobles de campagne de la chaſſe; les fainéans du jeu. Les jeunes gens tiennent que le plus agréable de tous les *paſſetems* eſt de faire l'amour. Il ne prend pas ce travail comme une occupation ſérieuſe, mais il s'y applique par *paſſetems*. C'eſt un *paſſetems* honnête & pèrmis. Prendre les *paſſetems* les plus délicieux. Bens. Cette phrâſe *paſſetems* répréſente l'uſage de ces gens prudens qui ne penſent point avoir meilleur compte de leur vie, que de la couler & échaper; de la paſſer, gauchir, & autant qu'il eſt en eux l'ignorer, & la fuir. Mont.

On appelle ironiquement un beau *paſſetems*, une occupation indigne de celui qui s'y applique. *Ludibrium, jocus inanis.* Voilà un beau *paſſetems* pour un homme ſérieux, de faire des ricochets. Les camouflets, ou autres malices ſont des *paſſetems* de laquais.

PASSEVELOURS. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *amaranthe.* En Latin *amarantus.* Voyez Amaranthe.

PASSEVOGUE. ſ. f. Tèrme de Marine. Vogue de galère redoublée avec grand éffort des rameurs. *Violentior remigatio.*

PASSEVOLANT. ſ. m. Faux ſoldat & non enrollé, qu'un Capitaine fait paſſer aux revûës pour montrer que ſa Compagnie eſt complette, ou pour en tirer la paye à ſon profit. *Suppoſititius.* Les *paſſevolans* ſont condamnez à être marquez d'une fleur de lis à la jouë par un réglement de l'an 1668. Le Cardinal Palavicin compare les mots ſupèrflus aux *paſſevolans*, & il dit que les Lecteurs délicats ont autant de peine à voir une même chôſe revêtuë

revétuë de paroles différentes, que les Commiſſaires des guèrres en ont à voir paſſer pluſieurs fois en revûë les mêmes ſoldats ſous des habits différens.

Passevolant, ſe dit figurément d'un homme qui s'introduit dans une partie de plaiſir, de dépenſe, ſans en être prié, & qui entre à la Comédie ſans payer. *Alienarum menſarum importunus affectator.* Nous ne voulons point de *paſſevolans* parmi nous. Les Comédiens ont demandé des gardes pour empêcher les *paſſevolans* d'entrer.

On appelle ſur mèr *paſſevolans*, des canons de bois bronzé qui ne ſèrvent qu'à faire peur. Ils ont été ainſi appellez à l'imitation des faux ſoldats que les Capitaines ſuppôſent à la montre. On les appelle auſſi *fauſſes lances. Tormenta lignea ære illita.*

PASSEUR, eûse. ſ. m. & f. Qui conduit un bateau, un bac pour paſſer la rivière aux hommes & aux beſtiaux. *Qui tranſvehit.* Les Bateliérs qui ſont aux ports de Paris, ſont reçus Maîtres *paſſeurs* à l'Hôtel de ville. A Lyon ce ſont des femmes qui ſont Batelières, les *Paſſeûſes* d'eau.

PASSIBLE, adj. m. & f. Qui peut ſouffrir les joyes & les douleurs, qui a du ſentiment, & peut être ému de paſſions. *Paſſibilis.* Jésus-Christ reſſuſcité n'a plus un corps *paſſibile.* Ce mot ne ſe dit guères que dans le dogmatique, & l'exemple ſuivant n'eſt pas à imiter.

Pour les maux étrangérs nos ames ſont paſſibles,
Et nos propres malheurs nous trouvent inſenſibles. Habert.

PASSIBILITÉ. ſ. f. Tèrme Dogmatique. Qualité des corps paſſibles, qui ont de la diſpoſition à pâtir, ſouffrir, recevoir, &c. *Paſſibilitas.*

PASSIF, ive. Qui eſt relatif à un aûtre dont il ſouffre l'action *Paſſivus.* Le feu a un principe actif, le bois à ſon égard eſt *paſſif.* En toute génération, il faut s'imaginer une puiſſance active, & une puiſſance *paſſive.* En Morale on dit en procédant à une élection, il a voye active & *paſſive*; pour dire, Il eſt capable d'élire & d'être élu. On dit auſſi, en tèrmes de Pratique, Une dette *paſſive*; pour dire, une dette à laquelle nous ſommes obligez envèrs quelqu'un; & une dette active; pour dire, une dette qu'on nous doit.

Dans le langage des Myſtiques, l'oraiſon *paſſive* eſt une ſuſpenſion, ou une ligature totale des facultez intellectuelles par laquelle l'âme demeure impuiſſante à produire tous les actes ou de propre induſtrie, ou de propre éffort. Boss. Quand une fois elle s'eſt livrée à Dieu par un amoureux abandon, c'eſt aſſez d'y prêter dans la ſuite un conſentement *Paſſif.* Id. Dans la parfaite contemplation l'âme doit être entièrement *paſſive* à l'égard de Dieu. Fén. L'*état paſſif* n'eſt *paſſif* que comme la contemplation eſt *paſſive*; c'eſt-à-dire, qu'il éxclud, non les actes paiſibles, & déſintéreſſez; mais ſeulement l'activité, ou les actes inquièts, & preſſez pour nôtre propre interêt. Id. L'état *paſſif* eſt celui où une ame n'aimant plus d'un amour mélangé, fait tous ſes actes délibérez d'une volonté pleine & éfficace; mais tranquille & déſintéreſſée. Id. Dans l'état *paſſif* l'âme n'a plus ni action, ni ſituation propre, & naturelle: c'eſt une ſoupleſſe infinie de l'ame, que la plus inſenſible impulſion de la grâce fait mouvoir. Fén.

Passif, en Grammaire, eſt une ſeconde infléxion du vèrbe, qui d'actif devient *paſſif*, en prenant le vèrbe auxiliaire *je ſuis*, au lieu de *j'ai*, qui le conjugue à l'actif.

Passif, en ce ſens s'employe auſſi ſubſtantivement; ainſi on dit, Conjuguer le *paſſif* d'un vèrbe.

Neutre-paſſif, eſt un vèrbe qui a la conjugaiſon *paſſive*, & la ſignification neutre. Il y en a un fort petit nombre en Latin. Il y en a auſſi fort peu en François. Mais pluſieurs s'y trompent, en prenant pour *neutres-paſſifs* beaucoup de vèrbes qui ſont actifs, & agiſſans ſur eux-mêmes, quand on y ajoûte le pronom pèrſonnel, & qui en ce cas feroient plutôt des neutres-actifs, que des *neutres-paſſifs.* Mais l'Académie pourroit être dans un autre ſentiment; & par conſequent cela mérite une Diſſertation particulière. Quelques-uns n'admettent point de vèrbes *paſſifs* en François: ils diſent que ce qu'on appelle *paſſif* n'eſt autre chôſe que le participe du vèrbe joint dans différens tems avec le vèrbe auxiliaire *être.* Au lieu que les vèrbes *paſſifs* des Latins ont des tèrminaiſons différentes. Ainſi il n'y a proprement que des *actifs paſſifs*, & des *neutres-paſſifs* qui dans les tems formez du participe ſe ſèrvent du vèrbe auxiliaire *être.* Mais pour être *neutre-paſſif* il faut que le vèrbe ſoit neutre de ſa nature, c'eſt-à-dire qu'il ne régiſſe rien, & qu'il forme ſes tems avec le vèrbe auxiliaire. Par éxemple. Je tombe, eſt neutre, & je ſuis tombé, eſt *neutre paſſif.* Et, s'aimer eſt *actif-paſſif*, parcequ'aimer eſt actif de ſa nature. Mrs de l'Acad.

PASSIVEMENT. adv. D'une manière paſſive. *Paſſivè.* Il y a pluſieurs vèrbes qui ſe prennent *paſſivement.*

PASSIVETÉ. ſ. m. Tèrme de dévotion myſtique. État de l'âme paſſive, & contemplative. *Status paſſivus contemplativorum.* S. Paul en banniſſant lès mouvemens turbulens que donnent les ſoins du monde ne nous ordonne point de demeurer dans l'inaction, & dans la *paſſiveté.* Boss. Dieu entraîne ſa créature comme il lui plaît; & dans les opérations de la grâce il y a une cèrtaine *paſſiveté* qui en eſt inſeparable, parcequ'il y a plus d'action de la part de Dieu, que d'éfforts de nôtre côté. Boss. La *paſſiveté* de contemplatifs n'eſt point un état de ſouffrance: elle n'eſt oppôſée qu'à l'action, & à l'activité. Id.

PASSION. ſ. f. Tèrme de Phyſique, relatif & oppôſé à action, qui ſe dit lorſque quelque corps naturel reçoit, ou ſouffre l'action de quelque agent. *Paſſio, receptio.* Il n'y a point d'action ſans *paſſion.* On le dit auſſi en Grammaire. Le vèrbe actif eſt celui qui marque l'action; le paſſif, celui qui marque la *paſſion.*

Passion, ſignifie auſſi, Souffrance corporelle. Jésus-Christ a ſouffèrt mort & *paſſion* pour racheter le genre humain. *J. Chriſtus cruciatus, ſupplicia, & tormenta ſuſtinuit.* La *paſſion* a été écrite par les quatre Évangéliſtes. Depuis, ce mot a été conſacré à ce myſtère, il n'a plus été en uſage pour les autres ſouffrances corporelles, ſi ce n'eſt à l'égard de quelques Martyrs; & en cette phrâſe provèrbiale. Il m'a fait ſouffrir mort & *paſſion*; pour dire hypèrboliquement, Il m'a fort tourmenté, incommodé, ou ennuyé.

Ce mot de *paſſion* en Bas Breton ſignifie encore *agonie.* Il eſt emprunté du Latin *paſſio.*

Passion, ſe dit auſſi dans l'Égliſe, de la Fête qu'on fait en mémoire de la *Paſſion* de Nôtre Seigneur pendant la cinquième ſemaine de Carême qu'on appelle la Semaine de la *Paſſion.* Le Dimanche de la *Paſſion. Hebdomada paſſionis.* On le dit auſſi de l'Office, & du long Sèrmon qu'on fait le Vendredi Saint. *De Domini cruciatibus & morte differere.*

Passion, ſe dit auſſi parmi le peuple d'un ſon de cloche qu'on fait au milieu de la Meſſe vèrs la conſécration, & dans les villages avant le dèrniér coup de la grande Meſſe, auquel tems le Curé récite la *Paſſion.* On le dit auſſi d'un cèrtain ſon de cloche qu'on fait pour les agoniſans, afin qu'on ſe mette en prière pour eux.

Passion, en Morale, ſe dit des mouvemens, & des différentes agitations de l'âme ſelon les divèrs objèts qui ſe préſentent aux ſens. *Animi affectiones, affectus, paſſiones.* Pour rendre l'homme heureux il faut remuer ſes *paſſions.* S. Évr. La raiſon ne doit être appellée que pour temperer les *paſſions*, & non pour les éteindre. Id. A ſoixante ans il eſt mal aiſé de juger ſi les *paſſions* qu'on ne reſſent plus, ſont éteintes, ou aſſujetties. S. Évr. On peut dire que toutes les *paſſions* par leſquelles l'âme ſe porte à quelque chôſe, comme l'amour ou l'ambition, ſont plûtôt de véritables actions, que des *paſſions*: & qu'au contraire tous ces mouvemens par leſquels l'âme ſe trouve intèrrompuë dans ſon action, ſont de véritables *paſſions*; comme la triſteſſe. Nos *paſſions* ſe joüent de nous, & nous pèrſuadent à leur gré ce qui les flatte. Disc. d'Él. Les *paſſions* ne ſe préſentent pas toûjours ſous leur forme naturelle; c'eſt ſous les apparences même de la vèrtu que ſe cachent celles dont nous nous défions le plus. Id. Si les hommes n'avoient point de *paſſions* que feroient-ils au monde? ce ſont elles qui font naître tous les plaiſirs. M. Scud. Les *paſſions* ont en elles un cèrtain feu qui anime toutes les actions des hommes, & la ſageſſe n'a jamais conſiſté à n'avoir point de *paſſions*; mais à leur donner des bornes. Id. Dans les chôſes de *paſſion* il vaut mieux imiter le langage des pèrſonnes d'un éſprit médiocre, que celui des aûtres. Font. Les *paſſions* ont une injuſtice, & un interêt propre qui fait qu'on s'en doit défier, lors même qu'elles paroiſſent les plus raiſonnables. La Roch. Les *paſſions* ſont en l'homme comme des troupes qui ſèrvent à lui procurer le bien, & à le garentir du mal. S. Évr. Chãque *paſſion* parle un langage different. Boil. Tyrannie heureûſe que celle des *paſſions* qui font le plaiſir de la vie. S. Évr. Les *paſſions* ſont les bréches de l'éſprit. Amelot. Si l'on abandonne la *paſſion* ſur ſa foi, & ſi on la laiſſe faire à diſcretion, quels ravages ne fera-t-elle point dans la ſociété civile? Balz. Toutes les *paſſions* humaines ſont vicieuſes, & déſordonnées, comme l'amour propre qui leur donne la naiſſance. M. Ésp. Les éffets éxtraordinaires des *paſſions* ne peuvent être imitez par la raiſon: leurs mouvemens dépendent des objets. Nic.

Les Philoſophes ne s'accordent pas ſur le nombre des *paſſions.* Les *paſſions* de l'appetit concupiſcible, ſont la volupté & la douleur; la cupidité & la fuite: l'amour & la haine. *Paſſiones apetitus concupiſcibilis ſunt, voluptas, dolor, cupiditas & fuga, amor & odium.* Celles de l'appétit iraſcible ſont la colère, l'audace, la crainte, l'éſpérance, & le déſéſpoir. C'eſt ainſi qu'on les diviſe communément. *Paſſiones appetitûs iraſcibilis, ſunt ira, audacia, timor,*

ſpes & deſperatio. Les Stoïciens en faiſoient quatre genres, & ſe prétendoient être éxempts de toutes *paſſions.* Voyez l'Abrégé de Gaſſendi, & ſur tout Déſcartes, qui a fait un beau Traité des *Paſſions* d'une manière phyſique. Coëffeteau a fait le Tableau des *Paſſions*, La Chambre, les Caractères des *Paſſions*; Le Père Senaut l'Uſage des *Paſſions.*

PASSION, ſe dit par éxcellence de l'amour. Il n'y a rien de ſi honnête qu'une ancienne amitié; & rien de ſi honteux qu'une vieille *paſſion.* S. ÉVR. L'homme le plus ſimple que la *paſſion* fait parler, pèrſuade mieux que le plus éloquent que la *paſſion* n'anime point. LA ROCH. Le plaiſir de l'amour eſt d'aimer, & l'on eſt plus heureux par la *paſſion* que l'on prend, que par celle que l'on donne. ID. Une coquette n'aime point la pèrſonne de ſes Amans: elle n'en aime que les *paſſions.* B. RAB. Un cœur uſé par mille coquetteries n'eſt pas capable d'une grande *paſſion:* Il faut de la vèrtu pour être capable de ces grands attachemens. M. SCUD. Quelle différence! des dégoûts d'une vieille *paſſion* à la délicateſſe d'une *paſſion* naiſſante. S. ÉVR. Nôtre ſiécle eſt groſſier, & l'on ne voit plus guères de ces paſſions déſintèreſſées qui n'en veulent qu'au cœur. DAC. Un peu de jalouſie eſt inſéparable d'une ardente *paſſion.* VILL. La *paſſion* eſt un Orateur qui pèrſuade toûjours. LA ROCH. On appelle une belle *paſſion* un amour fidelle, & conſtant; on entend quelquefois par là une *paſſion* un peu outrée, & un peu romaneſque. *Simulata & fabuloſa paſſio. Paſſion* honnête eſt l'attachement qu'on a pour une pèrſonne de grande vèrtu, & de grand mérite, ſans aucun ſentiment groſſier: au contraire on appelle *paſſion* ſale, aveugle, brutale, déréglée, emportée, celle qui a pour but les plaiſirs ſenſuels. En ce ſens on dit, Être maître ou éſclave de ſa *paſſion*; Dompter ſa *paſſion*; S'abandonner à ſa *paſſion:* en ſuivre tous les mouvemens, tous les tranſports.

PASSION, ſe dit auſſi de la chaleur, de l'ardeur avec laquelle on fait quelque chôſe. *Ardor, ſtudium.* Il ne faut pas déffendre nos amis avec trop de *paſſion*, de peur de leur attîrer des chôſes fâcheuſes par une chaleur indiſcréte. BELL. Il faut qu'un Magiſtrat ſoit ſans *paſſion*; qu'un ſage Avocat plaide ſa cauſe ſans *paſſion*, ſans s'emporter en injures, en invectives. Pour bien pèrſuader, il faut faire croire qu'on parle ſans *paſſion.* Il ſèrt ſes amis avec beaucoup de *paſſion*, & d'empreſſement. Vous parlez avec trop de *paſſion* pour en être crû. La *paſſion* vous trouble, vous emporte.

PASSION, ſe dit auſſi de tout déſir violent, du panchant, de l'inclination, de l'affection qu'on a pour quelque chôſe. *Cupiditas, ardor.* Cet homme a une furieuſe *paſſion* pour le jeu. *Propenſio.* Je ſuis avec *paſſion* vôtre ſèrviteur. Rien ne peut réfroidir la *paſſion* que j'ai pour vos intérêts. Vous ne ſçauriez douter de la *paſſion* que j'ai à vous honorer. VOIT. Les impies ont de la *paſſion* pour le vice. PASC. Avoir de la *paſſion* pour l'éloquence. ABLAN.

PASSION, on dit en Rhétorique, en Poëſie, en Peinture, & en Muſique, que toute l'adreſſe, ou la fineſſe de l'art conſiſte à émouvoir, à éxciter, ou à bien répreſenter les *paſſions. Affectus movère, commovere, excitare.* Un Orateur véhement, un Poëte Dramatique, tâchent d'éxciter la *paſſion* dans l'éſprit des auditeurs. Les anciens Muſiciens éxcitoient, ou appaiſoient les *paſſions*, comme on dit de la harpe de David à l'égard de Saül, des flûtes de Timothée à l'égard d'Aléxandre. Ce Peintre éxprime bien les *paſſions.* Ce Comédien entre bien dans les *paſſions* de ceux qu'il répréſente.

PASSIONNER. v. act. Animer ce qu'on dit ou ce qu'on chante, y donner un caractère affectueux, touchant, & qui marque de la paſſion. *Afficitur ipſe dicendo vel cantando & afficit auditores.* Le mot de *paſſionner* en ce ſens & dans le régime actif eſt aſſez nouveau. Ce Declamateur, ce Comédien *paſſionnent* bien, ils mettent beaucoup de paſſion dans leurs paroles. Cette femme *paſſionne* bien tous les airs qu'elle chante. BOUH.

PASSIONNER, ſe dit auſſi par quelques uns à l'actif, pour, Déſirer quelque chôſe avec ardeur, avec paſſion, & l'Académie ne le déſaprouve pas en ce ſens. *Concupiſcere, deſiderio flagrare.* Il *paſſionne* fort cette affaire; pour dire, il la ſollicite avec ardeur. Cependant Vaugelas & Corneille condamnent abſolument cette façon de parler.

PASSIONNER, avec le pronom pèrſonnel eſt fort en uſage pour ſignifier, Se préoccuper de paſſion, s'intèreſſer avec chaleur pour quelque chôſe. Un homme ſage ne ſe *paſſionne* jamais. *Vir ſapiens nimio ardore non afficitur.* Il ſe *paſſionne* fort pour cette affaire.

SE PASSIONNER, ſignifie auſſi, S'animer, s'émouvoir, ſe laiſſer aller à la paſſion, ſe laiſſer toucher par quelque objèt doux, agréable &c. *Excitari, inflammari,* Je ſçai aſſez bien joüer une de ces langueurs qui touchent, & j'ai vû plus d'une aimable pèrſonne ſe *paſſionner* à mes répréſentations. LE CH. D'H.

PASSIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. ſignifie, Tendre, amoureux, touchant. Un Amant *paſſionné. Amore incenſus, accenſus, amaſius tener.* Des régards *paſſionnez.* Des déſirs *paſſionnez. Accenſus, ardens.* Ses petites colères ont quelque chôſe de *paſſionné*, qui fait qu'on n'eſt pas fâché de l'avoir irritée. P. DE CL. Le caractère d'une lettre d'amour eſt d'être tendre, & *paſſionnée*, & de dire des chôſes qui aillent au cœur, plutôt que des chôſes qui divèrtiſſent l'éſprit. M. SCUD. Les femmes de la Cour ſont plus galantes, que *paſſionnées.* ST. ÉVR. On dit, Une expreſſion *paſſionnée.* Un air tendre & *paſſionné.* Un geſte touchant & *paſſionné.* Le C. a je ne ſçai quoi de fin, & de *paſſionné* qui le rend capable de plaire. S. ÉVR. Comme cette femme avoit l'âme *paſſionnée*, je mêlois à nos entretiens ce que je connoiſſois de plus tendre. ID.

PASSIONNÉ, ſignifie encore, Touché, affectionné; emporté; ardent. *Ardens, accenſus.* Quelque *paſſionné* que vous ſoyez pour les richeſſes, ſouvenez vous qu'elles vous quitteront un jour malgré vous. *Avidus.* PORT-R. On dit, *Paſſionné* pour la gloire; *Cupidus appetentiſſimus*, mais quand il s'agit de l'amour, on dit, *paſſionné de.* L'amour éxerce un cruel Empire; & dès qu'on eſt dévenu *paſſionné* d'une femme, on eſt éſclave. REFL. On dit qu'une femme eſt *paſſionnée* pour les ajuſtemens. Quand on dit en général qu'un homme eſt *paſſionné*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt emporté, échauffé, prévenu. L'Académie écrivant à Mr. de Boiſrobert l'un de ſes membres, & ne voulant ni lui faire une incivilité, ni le traitter d'égal, réſolut de ſouſcrire, vos *très paſſionnez* ſèrviteurs; comme un peu plus civil que *très-affectionnez*, & un peu moins que *très-humbles.* PEL.

PASSIONNÉMENT. adv. D'une manière paſſionnée, ardente. *Ardenter, ardentiore ſtudio.* Il ſouhaitte *paſſionnément* que ſon mariage s'accompliſſe. Il aime *paſſionnément* cette fille.

PASSOIRE. ſ. f. Utencile de cuiſine, ou d'Apothicaire. *Colum.* C'eſt un vaiſſeau de cuivre, ou d'étain, pèrcé de pluſieurs petits trous, qui ſèrt à paſſer des pois pour en tîrer la purée, des groſeilles, & aûtres fruits pour en tîrer le jus.

PAſT, ſ. m. Repas. Il y a des Hôteliérs qui traittent à *pât*, des aubèrges où l'on vit à *pât*, c'eſt à-dire, où l'on paye tant pour chàque repas où l'on ſe trouve. *Viritim obſonare prandium, vel prandio.*

Ce mot ne ſe dit plus. Il vient de *paſtus.*

PAſT, ſignifie quelquefois, Mangeaille. Le *pât* d'un oiſeau de fauconnerie. *Accipitris paſtio.*

PAſTE. ſ. f. Matière préparée pour faire du pain, détrempée ou paîtrie avant que d'être cuite. *Subacta maſſa farinacea.* On fait le pain ſelon la *pâte* & le blé. De la *pâte* fine, de la *pâte* biſe. On appelle de la *pâte levée, fermentata*, celle qu'on a laiſſé aigrir, ou celle où l'on a mis de la levûre de bière Du Cange dérive ce mot de *paſta*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité.

PAſTE, ſe dit auſſi de pluſieurs ſortes de confitures. Des *pâtes* de piſtaches, d'abricots, de coins, *maſſa paſtacina, armeniaca, cydoniaca ſaccharo condita*, &c.

PAſTE, ſe dit de pluſieurs chôſes broyées ou pulvériſées, qu'on peut mettre en maſſe en les humectant & paîtriſſant. On fait des *pâtes* de réliques, des *pâtes* de couleurs, avec leſquelles on peint en paſtel; des *pâtes* de ſtuc, avec quoi on fait des ſtatuës, des tables de marbre par impaſtation. On fait auſſi des *pâtes* d'argille pour des creuſets, des fourneaux & autres poteries.

On appelle auſſi *pâte* à laver les mains, des *pâtes* qu'on fait d'amandes pilées. *Maſſa amygdalina lotoria.*

PAſTE, ſe dit auſſi de la matière préparée pour faire des pâtez, des tourtes, gâteaux, oublies, &c. On fait mettre des liévres, des jambons en *pâte*, quand on les enfèrme ſous une croûte de *pâte. Lepus, vel perna cruſta ſiliginea induta.*

PAſTE, eſt auſſi un Tèrme de Cordonnier, qui ſignifie de l'eau & de la farine mêlées enſemble, dont on ſe ſèrt pour faire tenir les morceaux de cuir qui entrent dans les talons de ſoulier. *Glutinum.*

PAſTE, ſe dit figurément de la complexion, de la conſtitution du corps de l'homme. Il a la mine de vivre long temps, il eſt de bonne *pâte. Optima corporis conſtitutio. vel habitus.* On le dit auſſi de l'éſprit & des mœurs. C'eſt la meilleure *pâte* d'homme qui fût jamais, c'eſt-à-dire, un homme doux, accommodant, dont on fait ce que l'on veut. Cela n'eſt bon que dans le ſtile ſimple & familier.

PAſTE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il n'y a ni pain ni *pâte* au logis; *Nihil eſt quod manducetur.* Je n'ai mangé d'aujourd'hui ni pain ni *pâte*; pour dire, Il n'y a rien à manger, Je n'ai rien mangé. On dit auſſi, que du pain ne ſent que la *pâte*, quand il eſt gras cuit & mal paitri. On dit, Il faut que chacun mette la main à la *pâte*; pour dire, que chacun travaille à la cuiſine, ou que chacun de ſa part contribuë à faire réüſſir quelque affaire. On dit auſſi, qu'un homme à la main à la *pâte*, lorſqu'il eſt dans le maniement des affaires, qu'il en prend par

où

où il en veut. On dit encore que quand on a la main à la *pâte*, il en demeure quelque chôſe aux doigts ; pour dire, que quand les pèrſonnes ont un grand maniement d'argent, il leur en reſte ordinairement quelque profit. On dit auſſi d'un homme qui eſt bien couvèrt & bien chaudement dans ſon lit, qui ne montre que la tête, qu'il eſt là comme un coq en *pâte*.

PAſTÉ. ſ. m. Piéce de four faite de viande cuite hachée, ou lardée, & enfèrmée avec pluſieurs béatilles ou aſſaiſonnemens dans de la pâte, afin de la rendre plus tendre & de meilleur goût, ou pour faire qu'elle ſe conſèrve plus long tems. *Artocreas*, *farcimen*. Un *pâté* de liévre en pâte biſe ſe peut envoyer par des Mèſſagérs. Un *pâté* de godiveau ou de béatille ſe mange à déjeûner. *Artocreas vitulinum*. On appelle *petits pâtez tout chauds*, des *pâtez* qu'on crie par les ruës : c'eſt le grand ragoût des Écoliérs. Un *pâté de requête*, eſt un *pâté* froid fait de ménu de volaille. *Pâté à la Mazarine*, c'eſt celui qui a la croûte feuilletée.

PAſTÉ EN POT, OU HOCHEPOT, eſt un ragoût bourgeois fait de bœuf dans un pot, qui lui tient lieu de croûte : c'eſt la nourriture ordinaire des Flamans. *Minutal*. Il faut faire un *pâté en pot* bien garni de marons. MOL.

PAſTÉ. ſe dit auſſi d'une enveloppe de pâte dans laquelle les Pèrruquiérs enfèrment des cheveux pour les préparer à la friſure. *Crines cruſta incluſi*.

PAſTÉ, en tèrmes de Fortification, eſt un ouvrage rond en forme de fèr à cheval, qu'on fait pour couvrir une porte, & qui eſt peu ſouvent flanqué. *Adjunctum propugnaculum rotundum*. Il n'a qu'une platte forme bordée d'un parapet, & d'ordinaire on les prend d'inſulte. *Pâté* bien paliſſadé.

PAſTÉ, dans les Académies de Jeu, ſe dit d'un aſſemblage de cartes que font les filous en faiſant ſemblant de les mêler, par lequel ils font pèrdre ou gagner, quand ils veulent. *Chartarum commixtio fraudulenta*.

PAſTÉ, en tèrmes de Brocanteurs & de curieux, ſe dit de pluſieurs menuës piéces & curioſitez qu'on aſſemble en tas pour les vendre en un encan, & pour les crier & adjuger tout d'un coup, ſans les ſéparer. *Maſſa rerum congeſta*. Ce curieux a acheté un *pâté* où il y avoit une piéce qui valoit ſeule toutes les aûtres.

PAſTÉ, ſe dit auſſi dans l'écriture, d'une lettre pochée ou de l'encre répanduë par mégarde ſur le papier, ou le parchemin. *Atramentum effuſum*. On ôte les *pâtez* ſur le parchemin en le ratiſſant : ſur le papier on ne les ôte qu'avec de l'eau forte.

Les Imprimeurs appellent *pâté*, une forme qui eſt rompuë ou déſrangée. *Typus confractus*.

PAſTÉ, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'une femme en travail d'enfant, qu'elle crie les petits *pâtez* ; pour dire, qu'elle crie bien haut, qu'elle ſouffre beaucoup. *Dolores parturientis*. On dit auſſi croûte de *pâté* vaut bien pain. On dit auſſi d'une chôſe qu'on abandonne à autrui, Faites-en des choux, des raves, des *pâtez*. On dit auſſi d'un homme qu'on a aſſaſſiné de pluſieurs coups, qu'on l'a hâché ménu comme chair en *pâte*. On appelle auſſi les noix, des *pâtez d'Hermite*. Un bourgeois qui a un enfant bien gras & bien nourri, l'appelle ſon gros *pâté*.

PAſTÉE. ſ. f. Tèrme de Rotiſſeur & de Poulailler. C'eſt une cèrtaine pâte qu'on fait avec des recouppes de ſon, & dont on donne à manger à la volaille pour l'engraiſſer. *Maſſa furſurea delibuta*. Donner de la *pâtée* aux chapons. Engraiſſer des poulets avec de la *pâtée*.

PASTEL. ſ. m. Pâte faite de pluſieurs couleurs gommées & broyées enſemble, ou ſéparément, dont on fait toutes ſortes de crayons pour peindre ſur le papier, ou le parchemin. *Paſtillus ex hamatite uſto*. Il y a des Peintres qui reüſſiſſent mèrveilleuſement à faire des portraits en *paſtel*.

PASTEL, qu'on nomme autrement *gueſde*, en Latin *iſatis*, ou *glaſtum*, eſt une plante dont il y a deux éſpéces, le cultivé ou le domeſtique, & le ſauvage. Le *paſtel* cultivé a les feuilles longues, larges, ſemblables à celles de la langue de chien, de couleur vèrte-brune. Il pouſſe des tiges à la hauteur de trois piéds, groſſes comme le petit doigt, accompagnées de feüilles plus aiguës & plus petites que les aûtres. Ces tiges ſe diviſent vèrs leurs ſommitez en pluſieurs branches, ſur leſquelles naiſſent quantité de petites fleurs jaunes, compôſées de quatre feuilles diſpoſées en croix. Il leur ſuccéde un fruit en languette qui contient une ſemence oblongue, jaunâtre. Sa racine eſt ſimple & blanche. En Latin *iſatis ſativa vel latifolia*. C. BAUH. Le *paſtel* ſauvage ne différe du cultivé que par la culture. En Latin *iſatis ſylveſtris vel anguſtifolia*. C. BAUH.

Ce mot vient de *paſtellus* qu'on a dit pour *paſtillus*, parcequ'après avoir pilé cette plante, on la réduit en tablettes ou en boules. Le *paſtel* vient d'une graine qu'on ſéme au commencement du printems, & dont on fait quatre récoltes par an, & quelquefois cinq ou ſix. Il eſt d'un grand uſage dans les teintures pour préparer les étoffes à recevoir toutes les autres couleurs, & en augmenter le luſtre & la durée. Il leur donne d'abord la teinture bleuë. Il en croit beaucoup en Languedoc. Le meilleur a la feuille unie & ſans poil ; & le mauvais, qu'on appelle *bâtard*, à la feuille veluë. Le petit *paſtel* eſt celui de la quatriême ou cinquiême récolte. Le *paſtel* de la dèrnière récolte s'appelle *marouchin*. Le plus vieux *paſtel* eſt le meilleur. On laiſſe quelque tems flêtrir ſa feuille, puis on le met ſous la rouë pour le piler ; après on en fait de petits pains, qu'on appelle *coq*, ou *cocaignes*, qu'on fait ſecher à l'ombre ſur des clayes, juſqu'à ce qu'on le veuille mettre en poudre ; ce qu'on fait avec des maſſes de bois. On le laiſſe tremper pendant quatre mois dans de l'eau fort croupie, où on le remuë environ quarante fois, & puis il eſt en état d'être emballé & employé. Pluſieurs le confondent avec le *paſtel* d'Inde, ou l'*indigo*, qui eſt bien de différente valeur & vèrtu. Voyez INDIGO. Une forte couleur de *paſtel* eſt quaſi noire, & eſt la bâſe de tant de ſortes de couleurs, que les Teinturiérs ont une cèrtaine échelle ou nombre d'étages avec laquelle ils comptent la clarté & la profondeur de cette couleur.

PASTENADE. Voyez PANAIS, c'eſt la même chôſe. *Paſtinaca*.

PASTENAQUE. ſ. f. Eſt un poiſſon de mèr qu'on appelle autrement *tareronde*, qui eſt de la figure d'une raye. Il eſt bon à manger, horſmis la tête & la queuë, qui ſont fort venimeuſes. Pline dit qu'il n'y a rien de ſi dangereux que l'aiguillon de ſa queuë, lequel eſt de cinq pouces de long : & qu'il fait mourir les arbres qui en ſont piquez par la racine, quoiqu'il dit auſſi qu'il appaiſe la douleur des dents, & les fait tomber en ſcarifiant la gencive. Sa piqueure cauſe aux hommes une douleur continuelle, & un endormiſſement de tout le corps, qui fait quelquefois mourir avec convulſion. Oppian écrit que ce poiſſon garde ſon vénin encore qu'il ſoit mort, & que ſon foye poſé ſur la playe en eſt le contrepoiſon. Il y a des *paſtenaques*, qui ont juſqu'à cinq piéds de long. Elles ſont ſémées de petites boucles ou pointes ſemblables à des étoiles fort aiguës, & ſes aiguillons ſont en forme de ſcie garnis de dents des deux côtez qui lui ſèrvent à prendre les poiſſons dont elle vit. On l'appelle en Latin *paſtinaca*, *ſcorpio marinus*. Quelques-uns l'appellent auſſi *glorin*, & *baſtango*, & *ſcorpeno*.

PAſTER. v. act. Tèrme de Cordonier. C'eſt étendre de la pâte ſur les morceaux de cuir dont on fait les talons de ſouliers. *Pâter* des tâlons. *Glutinare*.

PASTEUR. Vieux mot qui ſignifioit autrefois celui qui gardoit, & menoit paître des beſtiaux. *Paſtor*, *cuſtos ovium*, *opilio*. On n'en uſe plus qu'en tèrmes de l'Écriture. Les *paſteurs* d'Abraham, de Loth. Les anges ont annoncé la venuë du Meſſie aux *paſteurs* qui le ſont venus adorer. On s'en peut auſſi ſèrvir quelquefois dans des Églogues, dans des diſcours graves. Pan a ſoin des brébis, Pan a ſoin des *Paſteurs*. SÉGRAIS.

PASTEUR, ſe dit figurément des Miniſtres de l'Égliſe qui ont charge d'âmes. Les *Paſteurs*, comme des ſentinelles endormies, abandonnoient leurs troupeaux. FLÉCH. Les brebis doivent connoître la voix de leur *Paſteur*. Le *Paſteur* eſt fait pour l'Égliſe, & non pas l'Égliſe pour le *Paſteur*. FLÉCH. JÉSUS CHRIST s'eſt appellé lui même le bon *Paſteur*. S. Paul l'appellle le grand *Paſteur* des brébis ; & S. Pièrre le *Paſteur* & l'Évêque de nos âmes.

PAſTEUX, EUSE. adj. Pain mal cuit & mal pètri. *Panis mollis, & malè coctus*. On dit auſſi, qu'un homme a la bouche *pâteûſe*, quand ſa ſalive eſt trop épaiſſie. On appelle auſſi un chemin *pâteux*, quand il eſt tombé quelque pluye qui a detrempé les tèrres, & a rendu les chemins fâcheux.

PASTILAIRE. adj. f. Il ne s'employe que dans cette phrâſe, *theſe paſtilaire*. *Farciminea theſis*. Les Médecins donnoient le nom de *paſtilaire* à une cèrtaine théſe, parceque le Bacheliér qui la ſoutenoit étoit obligé de donner ce jour-là un pâté à châque Docteur. MÉNAG.

PASTILLE. ſ. f. Compoſition ſeche qui rend une bonne ôdeur, lorſqu'on en brûle dans des caſſolèttes pour ôter le mauvais air d'une chambre, ou pour la parfumer. *Paſtillus*. Il y entre des réſines ôdorantes mêlées avec des bois ou des drogues aromatiques pulvériſées & incorporées avec des mucilages de gomme adraganth. Quelques-uns les appellent *Oſſelets de Cypre*. Il y a auſſi des *paſtilles* de bouche qu'on mange pour ſe rendre l'halaine douce, qui ont divèrs noms, auſſi bien que des préparations & des matières différentes, comme muſcadins, conſèrves ou dragées. Le cachou en peut être une éſpéce.

PAſTIS. ſ. m. Grands hèrbages où l'on méne paître des beſtiaux, où on les met à l'engrais. Cette métairie conſiſte en bois & en *pâtis*.

Ce mot vient de *paſticium* Latin, *à paſcendo*.

PAſTISSER. v. act. Faire des pâtez, des tourtes, des gâteaux, biſcuits, &c. *Artocreas pinſere*.

PAſTISSERIE. ſ. f. Préparation de pâte avec pluſieurs aſſaiſonnemens friands de viande, de beûrre, de ſucre, de fruits, comme ſont les pâtez, tourtes, tartres, biſcuits, brioches, &c. *Dulciarius panis.*

PAſTISSIER, IÈRE. Qui fait & qui vend des pâtez & aûtres friandiſes qui dépendent de ce métier. *Dulciarius piſtor.* Le *Patiſſier* François eſt un livre où l'on apprend l'art de *Pâtiſſier.*

On dit provèrbialement d'une pèrſonne éffrontée, qu'elle a toute honte bûë, qu'elle a paſſé par devant l'huis du *Pâtiſſier. Impudens, procax, petulans, inverecundus.* Celà vient de ce qu'autrefois les *Patiſſiers* tenoient cabaret; & à cauſe qu'il étoit honteux de les fréquenter, les gens prudes n'y entroient que par la porte de dèrrière, & c'étoit une éffrontière d'y entrer par la boutique, ou par le devant.

PAſTON. ſ. m. Ce qui ſèrt à engraiſſer les chapons, & qui eſt un morceau de pâte taillé en long, préparé avec du beûre & aûtres drogues. *Maſſa compacta ad ſaginandos capones.*

PAſTON, ſe dit par éxtenſion d'un petit oiſeau bien gras: comme les guignards, les ortolans ſont de petits *pâtons* de graiſſe. *Perpinguis.*

PAſTON, ſe dit auſſi d'un cèrtain morceau de cuir, dont on renforce le bout d'un ſoulièr, afin de le rendre plus fèrme. *Coriaceum ſulcimen.* Mon *pâton* me bléſſe.

PASTORAL, ALE. adj. Ce qui convient, ce qui appartient aux Bèrgers, & aux pèrſonnes champêtres. *Paſtoralis, paſtoritius.* Il n'y a rien de plus touchant que les peintures qu'on nous fait de la vie *paſtorale*; mais dès qu'elle fut dévenuë le partage des plus malheureux d'entre les hommes, elle n'inſpira plus rien d'agréable. Il eſt vrai auſſi qu'il ne ſe faut pas faire une idée de la vie *paſtorale* auſſi agréable que les Poëtes nous la répréſentent. Elle étoit apparemment aſſez groſſière. Ils nous en ont vanté la tranquillité, & la ſimplicité; & nous en ont diſſimulé la baſſeſſe, & la miſère. Quoiqu'il en ſoit, on régarde la vie *paſtorale*, comme la plus innocente. Elle n'admet ni l'ambition, ni tout ce qui agite le cœur trop violemment. FONT. Une vie douce, & *paſtorale.*

> *Tendreſſe qui jamais n'étale ſes ſèrvices;*
> *Délicateſſe, ſans caprices;*
> *Soins plus amoureux que brillans;*
> *Timidité flateûſe, ardeurs toûjours égales;*
> *Réſpect, conſtance, enfin les vèrtus* paſtorales. FONT.

PASTORAL, ſe dit auſſi des chôſes qui régardent les Paſteurs Ecléſiaſtiques. On a récommandé ces pèrſonnes à vôtre ſoin *paſtoral*, à vôtre charité *paſtorale*, à vôtre vigilance *paſtorale. Charitas, vigilantia paſtoralis.* La croſſe d'un Évêque eſt appellée le *bâton paſtoral. Lituus pontificius, paſtorale pedum.* Reſpècter la houlette *paſtorale.*

PASTORAL. ſ. m. Eſt auſſi un livre où ſont contenuës les prières, les cérémonies, les devoirs & les fonctions d'un Évêque, & particulièrement celles qui ſont éxtraordinaires, & qui ſe font avec plus de ſolennité. *Ceremonialis liber, vel Ritualis.* Le Grand *Paſtoral.*

PASTORALE. ſ. f. Eſt une piéce de théatre, ou un Poëme dramatique, dont les pèrſonnages ſont vêtus en Nymphes & en Bergères, & répréſentent des amours de Bèrgérs. La ſcéne eſt à la campagne, & dans les bois. *Drama paſtoritium.* La Silvie de Mairet, eſt prèſque la ſeule *Paſtorale* qui ait paru en François. Le Paſtor Fido de Guarini, l'Aminte du Taſſe, ſont des *paſtorales* Italiennes. Nous n'en avons point de plus achevées, ni de plus ingénieuſes. Le Taſſe appelle la *paſtorale*, une *fáble bocagère.* Il ſe donne la gloire de l'avoir inventée. On prétend cependant qu'une ſi jolie idée eſt de Beccari qui fit le prémièr éſſai de cette ſorte de Comédie *Paſtorale* en 1553. mais comme l'Aminte du Taſſe qui ne parut qu'en 1573. éffaça tout ce qu'avoit fait Beccari, l'honneur eſt demeuré tout entier au Taſſe. Cette éſpéce de fáble *Paſtorale*, compôſée ſelon les régles du theâtre, étoit inconnuë aux Anciens. Les Grècs & les Latins ont bien introduit des Bèrgérs parlans dans les Églogues, mais ces Églogues n'étoient pas des piéces en forme, & pèrſonne n'avoit encore fait monter des Bèrgérs ſur le theâtre. Les gens de Collége diſent *Paſtorelle.* RÉFL.

PASTORALEMENT. adv. Avec une bonté paſtorale. *Paſtorali & paterno ſtudio, amore & ritu.* Cet Évêque a pardonné l'injure qui lui étoit faite par ce Prêtre, il l'a traitté *paſtoralement.*

PASTOUREAU. ſ. m. Petit Bèrgér, *pecoris cuſtos.* Il n'eſt plus en uſage que dans les Chanſons de Noël, auſſi bien que *Paſtourelle* pour *Bèrgère.*

PAſTRE, ou PATRE. ſ. m. Celui qui garde des béſtiaux à la campagne, qui les méne paître. Il ſe dit ordinairement de ceux qui ſont les moins conſidérables d'entre des Bèrgérs, des petits garçons, qui conduiſent de petits troupeaux. *Paſtor armentitius.* Nous avons trouvé ſeulement quelques *Pâtres* qui nous ont enſeigné le chemin. Le feu a été mis en cette forêt par quelques *Patres* inconnus qui ſe chauffoient. Les *Pâtres* de Nubie. BOIL. Depuis le chêf de la Tribu de Juda juſqu'au dèrniér cadet de Benjamin, ils étoient tous laboureurs, & *Pâtres.* FLEURY.

PAſTURAGE. ſ. m. Lieu où les beſtiaux vont à l'hèrbe pour ſe nourrir. *Paſcua, pabulum.* La Hollande eſt un grand païs de *pâturages.* Les meilleurs domaines ſont ceux qui conſiſtent en *pâturages*; il n'y faut point de réparations.

> *Climene, il ne faut pas mépriſer nos bocages,*
> *Les Dieux ont autrefois aimé nos* pâturages. SEGRAIS.

On diſoit autrefois *paſquis*, & *paſturaux*, & *paſcages.*

PAſTURAGE, ſignifie auſſi le droit de pâturer qu'on a ſur cèrtaines tèrres. *Jus paſtionis.* Les Communes d'un tel village ont droit de *pâturage* dans ces varennes, il ne leur coûte rien pour le *pâturage* de leurs beſtiaux. Dans quelques Coutumes on les appelle *padoüens*, & *padoüentages.* On diſoit autrefois *padoüire*; pour dire, *paitre.*

PAſTURAGE, ſe dit figurément de tout ce qui peut contribuër à la conſolation, à la nourriture de l'âme des fideles. *Animæ & ingenii pabulum.* Vous êtes les brebis favorites à qui le Souverain Paſteur a réſèrvé ſes plus fèrtiles *pâturages.* FLÉCH.

PAſTURE. ſ. f. Tèrre qu'on ne cultive point, qui n'eſt ni pré, ni tèrre de labour, mais qu'on réſèrve pour y laiſſer paître les beſtiaux. *Terra inculta ad paſcendum, paſcua.* Il y a dix arpens de pré annexez à ce moulin, & deux arpens de *pâture.*

PAſTURE, ſignifie auſſi la nourriture propre à chaque animal, qui le fait vivre & ſubſiſter. *Paſtus animalium, pabulum, paſtio, pabulatio.* Le pain eſt la plus ſaine & la plus naturelle *pâture* de l'homme. L'hèrbe eſt la *pâture* des animaux; la charogne des corbeaux. On dit auſſi d'un homme noyé, qu'il eſt la *pâture* des poiſſons; d'un homme dans le cèrcueil, qu'il eſt la *pâture* des vèrs.

PAſTURE, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. Le bois eſt la *pâture* du feu. *Materia.* Le feu gagne toûjours tant qu'il trouve de la *pâture.*

PAſTURE, ſe dit figurément en chôſes morales, de ce qui ſèrt à nourrir l'éſprit. La prédication de l'Évangile eſt la *pâture* d'une âme Chrétienne. *Pabulum & refectio.* JÉSUS-CHRIST nous a laiſſé une *pâture* céléſte dans l'Euchariſtie. La contemplation de la nature eſt la *pâture* de l'éſprit d'un Philoſophe. Ne ceſſons de combattre l'orgueil, à qui tout, juſqu'à l'humilité même, ſèrt de *pâture*, & d'aliment. BOSS.

PAſTURER. v. n. ſe dit des beſtiaux qu'on met à l'hèrbe. *Paſcere, paſtum capeſcere.* Celui qui envoye *pâturer* ſes beſtiaux ſur le pré d'autrui, doit le dommage. Les ennemis ont enlevé les beſtiaux qui *pâturoient* dans cette prairie.

PAT.

PAT. ſ. m. Tèrme de jeu d'échècs, qui ſe dit lorſque le Roi n'eſt pas en échèc; mais qu'on ne ſçauroit le joüer ſans qu'on l'y mette. Alors la partie eſt à refaire, & ni l'un ni l'autre ne gagne. Pluſieurs en croyant donner le mat, font un *pat.* Ce joüeur eſt un ignorant, il ne ſçait pas ſe garentir du *pat.* Cette diſpoſition de jeu tend au *pat.* Il s'eſt laiſſé donner un *pat.*

PATAC. ſ. m. Monnoye d'Avignon qui vaut un double. Ce mot eſt commun dans la Provence, & le Dauphiné: Villon a dit qu'il n'avoit pas vaillant un *patac.*

PATACHE. ſ. f. Vaiſſeau rond, & de haut bord, qui ſèrt à la guèrre à faire des courſes. *Modicus gaulus.* Il eſt auſſi déſtiné pour le ſèrvice des grands vaiſſeaux. Il ſèrt encore de prémière garde pour arrêter les vaiſſeaux qui veulent entrer dans le port où elle eſt entretenuë pour faire payer quelques droits.

Quelques uns dérivent ce mot de *picta*, nom que les Latins donnoient à quelques petits vaiſſeaux, comme témoigne Végèce.

PATAGON. ſ. m. Monnoye de Flandres faite d'argent, qui a valu d'abord 48 ſols & depuis 58 ſols. On le confond avec les richedalles d'Allemagne, & les monoyes Éſpagnolles qu'on appelle *reaux*, & autres piéces cornuës & mal fabriquées dont il eſt venu un grand nombre du P[illegible]u.

Ménage croit que ce mot vient de *patac*, petite monnoye d'Avignon valant un double. Borel le dérive de l'Allemand *patar*, qui eſt auſſi une éſpéce de monnoye.

PATA PATA PAN. Mots populaires imaginez pour répréſenter le ſon du tambour. *Timpani pulſationes, voces repetitæ.*

PATARAFFE. ſ. m. Pluſieurs traits & paraffes broüillez, confus où l'on ne connoit rien. Cette écriture ne vaut rien, ce ne ſont que de grands & vilains *pataraffes.* Il a broüillé pluſieurs feüilles de papier avec des *pataraffes* pour apprendre à faire des traits.

PATARD. ſ. m. Eſpéce de petite monnoye valant un ſol. Il vient du Flamand *patar*, qui ſignifie la même choſe. Ce mot eſt encore en Picardie.

PATATA, PATATA. Mots imaginez par le peuple pour répréſenter le galop d'un cheval. J'ai vû un homme qui couroit *patata, patata. Equi curſus.*

PATATE. ſ. f. On dit auſſi BATATE. Plante qui croît en divèrs endroits de l'Amérique, & qui jette pluſieurs ſarmens aſſez gros pleins de ſuc, unis, vèrds, couchez par tèrre. Ils ſont accompagnez de feüilles ſemblables à celles des épinars, charnuës, mollaſſes, d'un vèrd blanchâtre. Ses fleurs ſont en forme de clochettes, vèrtes en dehors, blanches en dedans: elles ſont ſuivies des ſemences. Ses racines ſont attachées pluſieurs enſemble à une tête, longues, groſſes comme des raves, quelquefois rondes, de couleur rougeâtre, ou purpurine, ou blanche, ou pâle par dehors, remplies d'une chair blanche, & d'un ſuc laiteux. Elles ſont d'un très bon goût, approchant de celui des châtaignes. On s'en ſèrt au lieu de pain & de caſſave, & pour cet effet, on les fait cuire ſous la cendre, ou ſur les charbons. Mr Rai met la *patate* parmi les éſpéces de liſeron, il l'appelle *convolvulus Indicus batatas dictus.*

PATATRA MONSIEUR DE NEVÈRS. C'eſt une éxclamation ironique qu'on fait quand on voit tomber quelqu'un. *Exclamatio illuſoria.* Ce provèrbe vient de ce que François de Gonzague Duc de Nevèrs courant la poſte de Paris à Nevèrs, ſon cheval s'abbatit dans la ville de Poüilli: ſur quoi une vieille lui cria, *Patatra Monſieur de Nevèrs:* ce qui le mit tellement en colère, qu'il y envoya des ſoldats qui déſolèrent toute la ville. D'où vient qu'encore à preſent un paſſant n'oſeroit dire *patatra* dans la ville de Poüilli, ſans ſe mettre en dangér d'être fort maltraitté.

PATAUD. ſ. m. Chien de cuiſine bien grâs & bien nourri. *Canis culinarius.*

PATAUD, ſe dit figurément & baſſement d'un homme gros & grâs & potelé, particuliérement quand on le careſſe. *Obeſus.*

PATE. ſ. f. La premiére ſyllabe de ce mot eſt brève, & c'eſt pour cela qu'il eſt mieux d'écrire avec l'Académie, *Patte.* Il ſe dit du piéd de quelques animaux, & particuliérement de ceux qui ont pluſieurs diviſions, comme ſi c'étoient des doigts & des ongles. *Pes, palma pedis. Pate* du chien, du renard, du ſinge, d'un poulet d'Inde, d'une taupe, d'un pèrroquet. Le chat fait la *patte* de velours de peur de bleſſer. ABLANC. Il ne ſe dit point ni des hommes, ni des bêtes qui ont le piéd fourché, comme cèrfs, biches, &c. ni de celles qui ont de la corne, comme chevaux, ânes & mulets; ni des inſectes, comme chenilles, araignées, car alors on dit des *piéds.* En Fauconnerie on dit des *mains*, & en Autourſerie des *piéds.*

Ménage tient que ce mot vient de *plata*, comme qui diroit *plate*, Borel le dérive de *patin* du Grec πατέω, qui ſignifie *fouler aux piéds.*

PATE D'OURS, ſe dit, en tèrmes de Botanique, de l'acanthe ou branche urſine. Voyez ACANTHE. *Acanthus.*

PATE D'OYE, en tèrmes de Jardinage, ſe dit d'une diviſion d'allées qui viennent aboutir à une place, & qu'on enfile tout d'un regard, quand on eſt au centre. *Anſerinus pes.* Il n'y a rien de plus agréable dans un bois, que de trouver une *pate d'oye.* On appelle auſſi en Charpenterie, *pate d'oye*, des enrayeures qui ſe font en cèrtaines ſortes de combles.

On dit auſſi ſur la mèr, qu'on moüille en *pate d'oye*, lorſqu'on moüille avec trois ancres diſpôſées en triangle, ou en *pate d'oye*; ce qui ſe fait de gros tems. *Tribus anchoris navem obſirmare.* On appelle ſur la mèr, *Pate de bouline*, des cordages qui ſe diviſent en pluſieurs branches au bout de la bouline pour ſaiſir la voile en pluſieurs endroits. On appelle auſſi les *pates* d'une ancre, les parties recourbées qui mordent dans la tèrre.

En tèrmes de Blâſon on répréſente les *pates* ordinairement en bârre. *Pes tranſverſalis.* Quand elles ſont en une autre aſſiette, il les faut ſpécifier en blâſonnant.

PATE, ſe dit burleſquement de la main de l'homme. Cet écolier a été contraint de donner la *pate* pour avoir une ferule. *Manum porrigere.* Si cet éſcroc mèt la *pate* ſur quelqu'un de vos livres, c'eſt autant de pèrdu. Graiſſer la *pate* au Clèrc d'un rapporteur. SCAR. Je demeurai ſept heures de cette ſorte, ſans remuer ni piéd ni *pate.* VOIT.

PATE, ſignifie figurément, Pouvoir qu'on a ſur quelqu'un. Ce plaideur a été bienheureux de ſe tirer des *pates* de ce Procureur. *Vacuus ab unguibus procuratoris.* Il n'a oſé le choquer tandis qu'il étoit ſous ſa *pate.* Ce filou a paſſé pluſieurs fois par les *pates* de ce Lieutenant Criminel. Tout cela eſt burleſque.

PATE, ſe dit auſſi du piéd d'un vèrre, d'un calice, ou d'un autre vaiſſeau ſemblable. *Baſ.* On a rompu la *pate* de ce vèrre. Il faut reſſouder la *pate* de cette taſſe d'argent. La *pate* d'un guéridon.

On appelle chez les Ouvriérs *pate*, un morceau de fèr pointu par un bout, qu'on fiche dans un mur pour y attacher quelque lambris qu'on y clouë par l'autre bout qui eſt plat & troüé, ou qu'on ſcelle pour faire tenir la plaque du feu au contre-cœur de la cheminée. *Fibula ferrea.*

PATE, eſt auſſi un tèrme de Charron, qui ſignifie, Bout de raye de rouë, qui entre dans le moyeu. *Fibula lignea.*

PATE, ſignifie auſſi la partie d'en bas des flûtes, flageolets, hautbois, &c. *Extremitas fiſtulæ.* Un flageolet eſt pèrcé de ſix trous ſans compter celui de l'embouchure, de la lumière & de la *pate.*

PATE, eſt auſſi un inſtrument à pluſieurs pointes qui ſèrt à faire pluſieurs régles enſemble ſur du papiér. *Norma multiplex.*

PATE, eſt auſſi une petite bande d'étoffe où il y a quatre ou cinq boutonnières qu'on attache à la fente d'un haut de chauſſes pour fèrmer une brayette. *Limbus auriculatus.*

PATES ſe dit auſſi, parmi les Fleuriſtes, des anémones & des renoncules, & ſignifie l'oignon ou la racine de ces ſortes de fleurs, parcequ'elle reſſemble en quelque façon à la *pate* d'un petit animal. *Bulbus.* Les *pates* des anémones & des rénoncules ſe multiplient comme les cayeux des autres fleurs.

PATE, eſt auſſi un jeu d'Écoliérs, où on jette quelque menuë monnoye contre une muraille, & où l'on gagne, quand il n'y a que la longueur de la *pate*, ou de l'éxtenſion de la main entre les piéces des joüeurs. *Ludus palmarius.*

On dit provèrbialement, que le ſinge ſe ſèrt de la *pate* du chat pour tirer les marrons du feu, quand quelqu'un veut faire ſes affaires, en mettant au hazard la vie, ou le bien d'autrui. *Alieno damno res ſuas perficere.* On appelle auſſi un hypocrite, un traître affronteur, *pate peluë*, qui fait comme le loup, qui montroit une *pate* de brebis pour tromper l'agneau. On dit auſſi, qu'un chat fait la *pate* de velours, quand il retire ſes griffes en dedans.

PATÉ, ÉE. Tèrme de Blâſon. *Pedatus.* On appelle *croix patée*, celle qui a les extrémitez plus larges, & en forme de patte étenduë, comme eſt la croix des Mathurins. *Crux pedata.*

PATELIN. ſ. m. Homme adroit, & fourbe, qui trompe les gens en leur faiſant accroire qu'il leur procure quelque avantage. *Fallax adulator, palpator.*

Ce mot vient d'un nommé *Patelin* Avocat, ſur lequel on fit une Farce qu'on appelle la *Farce de Patelin*, qui eſt fort eſtimée par Paſquier, & d'où il fait venir pluſieurs provèrbes, comme Revenir à ſes moutons, Donner des bayes, &c. Il la propôſe comme un échantillon comparable aux Comédies Grecques & Latines.

PATELINAGE. ſ. m. Artifice, tromperie d'un patelin qui flatte quelqu'un, & qui le tourne en tant de maniéres, qu'il vient à bout d'en tirer quelque profit. *Fallaces blanditiæ.* Le *patelinage* dans la ſocieté civile eſt une tache, & la marque d'un âme foible. BELL.

PÂTELINER. v. act. Gagner une pèrſonne par adreſſe & par flatteries, la perſuader qu'elle gagne, lorſqu'on la trompe. *Palpando fallere.*

PATENE. ſ. f. Tèrme de Sacriſtie. C'eſt la couvèrture du calice faite de même matière, qui ſèrt à recevoir les particules de l'hoſtie, & qu'on donne à baiſer au peuple, quand il va à l'offrande. Le calice & la *patene* ſont des vaiſſeaux ſacrez.

Ce mot vient de *patena*, ainſi appellé *à patendo.* C'eſt un nom que donne Columella à un vaiſſeau plat & étendu.

PATENOſTRE. ſ. f. Le Pater, l'Oraiſon Dominicale. *Oratio Dominicalis.* Ménage a dit en parlant d'un Abbé ignorant.

Dieu nous en doint bientôt un autre,
Qui ſçache au moins ſa Patenôtre.

PATENOſTRES, au pluriel, ſe dit d'un chapelet & des grains qui le compôſent, parcequ'il ſèrt à répéter pluſieurs fois cette Oraiſon. *Corona virginis precaria.* On lui a pris ſes *patenôtres* qui étoient de calembouc, de corail, de coco, &c.

PATENOſTRES, ſe dit encore de toutes ſortes de priéres. *Preces, precationes, orationes.* Cette vieille eſt toûjours trois heures à dire ſes *patenôtres.* Il marmote toûjours cèrtaines *patenôtres* où je ne comprends rien. RACINE.

On appelle en provèrbe, *Patenôtres de ſinge*, le murmure que font les ſinges, quand ils grondent & remuënt les babines. *Simiæ muſſitatio.* On le dit auſſi des vieux chats, lorſqu'ils ſont en repos, & qu'ils forment cèrtains ſons dans le goſiér, comme s'ils vouloient dire quelque chôſe.

PATENOſTRES, en tèrmes d'Achitècture, ſont de cèrtains ornemens qui ſe mettent au deſſous des oves, qui ſont des grains ronds, ou ovales, qu'on appelle autrement *colliers de pèrles*, ou *d'olives. Figura, vel ſemiglobuli.* Les Menuiſiérs en mettent auſſi dans les bordures des tableaux, & autres ouvrages.

PATENOſTRE,

PATENOſTRE, en tèrmes de Blâſon, eſt un dizain de chapelet, ou le chapelet tout entiér, dont on entoure les Écus, comme font les Chevaliérs de Malthe, & quelques pèrſonnes Religieûſes.

PATENOſTRIÉR. ſ. m. Artiſant qui fait des chapelets, qui tourne du bois pour des boutons. *Corollarum precariarum opifex.* Il y a eu à Paris trois Corps de ce métiér. *Patenôtriér* en bois, *Patenôtriér* en vèrre, & *Patenôtriér* en émail.

PATENT, ENTE. adj. Manifeſte. Il n'eſt en uſage que dans le dogmatique. Cette vérité eſt *patente*, évidente. *Manifeſta, evidens.*

LETTRES PATENTES, ſont des Lettres du Roi ſcellées du grand ſceau, qui ſèrvent de titre pour la conceſſion de quelque octroi, grâce, privilége de quelque établiſſement. *Regis ſolemne diploma.* Elles doivent être ſignées en commandement d'un Secretaire d'État, & vérifiées dans le Parlement. Ce que ſont les Édits pour le public, les *Patentes* le ſont à l'égard des particuliérs. On ne peut faire un établiſſement de Communautez ſans *Lettres Patentes.* Il faut des *Lettres Patentes* pour l'érection d'une tèrre en Marquiſat, en Comté, pour changer le nom d'une Seigneurie. Les *Lettres Patentes* ſe diſent par oppoſition à *Lettres de cachet*, parcequ'on les délivre tout ouvèrtes, *ut pateant omnibus. Regii ſigilli litteræ, codicilli.* Le mot de *patan* en langage Celtique ou Bas Breton ſignifie *viſible.*

PATENTES, ſe dit en général de toutes ſortes de titres & de lettres. Il eſt venu plaider à Paris, & il a apporté toutes ſes *patentes. Omnia litis inſtrumenta.* Il a été reçu Docteur en Droit en telle Univèrſité, il m'en a fait voir les *patentes.*

PATER. ſ. m. Mot Latin qui eſt le commencement de l'Oraiſon Dominicale que JÉSUS-CHRIST a donnée pour le modéle des prières, en S. Mathieu, Chap. 7. L'Égliſe ordonne cinq *Pater* & cinq Avé pour gagner les Indulgences, de Jubilé.

PATER, ſignifie auſſi les gros grains du chapelèt qu'on trouve à chaque dizaine, ſur leſquels on dit le *Pater*, comme ſur les petits un Avé. *Magni globuli.*

On appelle auſſi un maître Moine, un *Pater. Monachus egregius.*

On dit provèrbialement, qu'un homme ſçait une chôſe comme ſon *Pater*; pour dire, qu'il la ſçait par cœur. On dit auſſi de celui qu'on veut taxer d'être fort ignorant, qu'il ne ſçait pas ſon *Pater*, ou qu'il n'a pas dit un *Pater*; pour dire, qu'il eſt peu dévot.

PATÈRNEL, ELLE. adj. Qui appartient au père. *Paternus, patrius.* Les biens *patèrnels* doivent retourner aux héritiérs *patèrnels*, & les matèrnels aux matèrnels. L'amour *patèrnelle*, l'éxemple *patèrnel*, le devoir *patèrnel.* On dit auſſi, Le réſpect *patèrnel* du fils à l'égard du père. Toutes les nations ont unanimement révéré la puiſſance *patèrnelle.* TOUR. L'autorité *patèrnelle* a ſon principe dans la nature, & dans la Religion. Le nom de père eſt un nom de puiſſance, & de piété : c'eſt un Empire mêlé de force, & de douceur : c'eſt une Magiſtrature domèſtique. C. B. Le pouvoir *patèrnel* ceſſe dès que Dieu fait entendre ſa voix. ID. L'Ordonnance de 1556. tira du tombeau l'autorité *patèrnelle* enſevelie ſous les vices, & les débordemens du ſiécle. LE MAI. L'autorité *patèrnelle* eſt une éſpéce de Royauté domeſtique, de laquelle il n'eſt pas pèrmis de ſe ſouſtraire. S. ÉVR.

PATÈRNELLEMENT. adv. D'une manière patèrnelle *Affectu paterno.* Le père de l'Enfant prodigue reçut ſon fils *patèrnellement*, & lui pardonna.

PATÈRNITÉ. ſ. f. Qualité du père. *Paternitas.* Il ne faut jamais violer le réſpect dû, & rendu en tout tems, & en tous lieux à la *patèrnité.* TOUR. Il y a une relation entre la *patèrnité* du père & la filiation du fils dans le myſtère de la Trinité. On attribuë la *patèrnité* à Dieu le Père. Les Théologiens diſputent ſi la *patèrnité* en Dieu eſt un caractère réel, & ſpécifique, qui ſépare abſolument le Père d'avec ſon Fils; ou ſi la *patèrnité* n'eſt qu'une ſimple relation d'œconomie, & de ſubordination; d'un côté il ſemble que la *patèrnité* eſt incommunicable au Fils, & ſi elle conſtituë une diſtinction réelle & poſitive, cela va au Tritheïſme; d'autre côté, en ne regardant la *patèrnité* que comme un mode, ou nom d'ordre & d'œconomie, il n'y a entre le Père & le Fils aucune diſtinction éſſentielle & intrinſéque.

PATÈRNITÉ SPIRITUELLE, eſt l'alliance qui ſe contracte entre celui qui baptiſe, ou qui confirme, avec celui qui reçoit le Baptême, ou la Confirmation; c'eſt le Père ſpirituel. *Affinitas ſeu cognatio ſpiritualis.*

PATÈRNITÉ, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne aux anciens Religieux, aux Prêtres, aux Confeſſeurs, à qui on dit quelquefois, Vôtre *Patèrnité*, au lieu de Vôtre Révérence.

PATER-NOSTER. ſ. m. L'Oraiſon Dominicale. Ce mot n'a point de pluriér en François. Dire cinq *pater-noſter.*

PATHÉTIQUE. adj. m. & f. & ſ. m. Paſſionné, touchant, & capable d'émouvoir & de remuer les paſſions. *Patheticus, commovendis vel concitandis animis idoneus, aptus.* Pour être bon Avocat, il faut être *pathétique.* Le Sèrmon de ce Prédicateur étoit fort *pathétique.* Ce qu'on éſtime le plus dans une piéce de théatre, c'eſt le *pathétique.* Le *pathétique* eſt cet anthouſiaſme, & cette véhémence naturelle qui touche & qui émeut. BOIL. Pour être *pathétique* il faut ſçavoir bien peindre les mœurs. LE P. R. Le ſublime, & le *pathétique* par leur violence, & par leur impétuoſité emportent, & entraînent tout avec eux. BOIL.

PATHÉTIQUEMENT. adv. D'une manière pathétique. *Patheticè.* Demoſthène & Cicéron haranguoient le peuple *pathétiquement*, ils le tournoient comme il leur plaiſoit.

PATHOLOGIE. ſ. f. Eſt une partie de la Médecine qui enſeigne à connoître les maladies tant du corps que de l'éſprit, leur nature, leurs caûſes, leurs ſymptômes. *Pathologia.* Fèrnel a écrit de la *Pathologie.*

PATHOLOGIQUE. adj. Qui appartient à la Pathologie. *Pathologicus.* Les Thèſes de Médecine ſont la plûpart des queſtions *pathologiques.*

PATHOS. ſ. m. Ce mot eſt Grèc πάθος, & ſignifie, *Paſſion.* Il ne s'employe que pour ſignifier les mouvemens que l'Orateur éxcite dans les Auditeurs, & n'eſt en uſage que dans la convèrſation, & dans le Comique. Il y a bien du *pathos* dans ſes diſcours. L'ACAD. On voit par tout chez vous l'ithos & le *pathos.* MOL.

PATIBULAIRE. adj. Qui appartient au gibet. *Patibularius.* Les Seigneurs Hauts Juſticiérs mettent des fourches *patibulaires* dans l'étenduë de leur tèrre. On éleve différent nombre de piliérs pour faire des fourches *patibulaires*, ſelon la qualité de la Seigneurie. *Patibulum.* Il y a ſeize pilliérs à Montfaucon, qui ſont les fourches *patibulaires* de Paris, où l'on portoit autrefois les corps des éxécutez à mort pour être expoſez à la vuë des paſſans.

On dit qu'un homme a une mine *patibulaire*, quand il a quelque chôſe de ſiniſtre dans le viſage qui marque de méchantes mœurs, qui menace d'une triſte fin. *Aliquid fatale præ ſe ferens.* On appelle une ruë *patibulaire*, celle où il y a eu quelques gens ſuppliciez.

PATIEMMENT. adv. Avec fèrmeté, avec conſtance, ſans ſe plaindre. *Patienter, conſtanter, æquo animo, fortiter.* Un Chrétien doit ſouffrir *patiemment* toutes les afflictions qui lui ſont envoyées de la part de Dieu. Il faut s'acccoutumer à voir *patiemment* les ſottiſes des autres. Le paûvre ſupporte plus *patiemment* ſa miſère quand il voit que le bonheur n'accompagne pas toûjours les richeſſes. S. ÉVR.

PATIENCE. ſubſt. f. Vèrtu, fèrmeté, conſtance qui fait ſouffrir la douleur, l'advèrſité ſans ſe plaindre, ſans murmurer. *Patientia, conſtantia, tolerantia.* L'Hiſtoire de Job nous le propôſe comme un modéle de *patience.* Les méchans ſont dans le monde pour éxèrcer la *patience* des juſtes, dit S. Auguſtin. Il ne faut pas abuſer de la *patience* des autres. La *patience* échape quelquefois aux plus modérez. La *patience* eſt la vèrtu des miſérables, dont les heureux n'ont que faire. Elle eſt néceſſaire pour adoucir les amèrtumes de la vie, mais cette pénible vèrtu ne s'acquièrt pas tout d'un coup; & il faut que l'habitude qu'on s'en fait aide à la raiſon, autrement on ſe trouveroit accablé par une médiocre infortune. M. SC. La *patience* n'ôte pas le ſentiment des malheurs; elle le modère. S. ÉVR. Les Stoïciens ſe paroient d'une *patience* faſtueûſe. DISC. D'ÉL. La *patience* de Caton n'étoit qu'orgueil, & que fierté. MALEB. L'amour propre ſe fait une *patience* d'interêt, ou de vanité, qui produit au dehors les mêmes éffets qu'une véritable *patience.* NIC. La *patience* des Stoïciens étoit plutôt un déſéſpoir un peu raiſonné, qu'une véritable *patience.* DISC. D'ÉL. Virgile rabaiſſe trop la *patience* d'Énée, il ſouffre tout baſſement. LE P. LE BOSS. Une *patience* néceſſaire, & qui n'eſt fondée que ſur l'inutilité de la révolte, laiſſe un chagrin ſombre, & farouche. S. ÉVR.

Le mot de *patience* en ce ſens ne ſemble pas uſité au plûrier; c'eſt pourquoi Benſerade a été repris d'avoir dit dans un ſonnet,

On vit aller des patiences
Plus loin que la ſienne n'alla.

Cependant on croit qu'il y a de cèrtaines occaſions, où les Orateurs, les Prédicateurs ſe peuvent ſèrvir de *patience* au pluriér. L'Académie ne diſant rien là-deſſus, ſemble le ſuppôſer.

PATIENCE, ſignifie auſſi, Repos. *Quies, mora.* Il a un voiſin chicaneur qui ne lui donne aucun moment de *patience*, qui ne le laiſſe point en *patience* par les procès qu'il lui ſuſcite tous les jours. C'eſt un Prince remuant qui ne ſçauroit demeurer en *patience*, il faut qu'il agiſſe, qu'il broüille toûjours. *Tumultuoſus.*

PATIENCE; ſignifie encore, Attente. *Expectatio.* Donnez-vous un peu de *patience*, & vous aurez ſatisfaction. Il faut que des

créanciérs ayent *patience*, pour ne pas ruïner leurs débiteurs ; il faut qu'ils prennent *patience*.

PATIENCE, ſe dit quelquefois abſolument. *Patience*, chacun aura ſon tour ; on aura affaire de moi, j'aurai ma revanche. *Non abibit impunè.*

PATIENCE, en tèrmes de Moinerie, ſe dit de pluſieurs ſortes de ſcapulaires, & de chemiſes que les Supérieurs donnent à leurs novices, où à leurs malades, qui ſont différens, ſelon les divèrs Ordres. *Armillariis ſpecies. Patience* a un pluriér en ce ſens.

On dit provèrbialement, La *patience* outrée ſe tourne en fureur. *Patientia læſa fit furor.* On dit auſſi, Il faudroit avoir la *patience* de Griſelidis, C'eſt un petit Roman qu'on a fait autrefois, où il y a de grands éxemples de *patience*. La *patience* vient à bout de toutes chôſes. On dit auſſi, Il faut prendre *patience* en enrageant, lorſqu'on eſt patient malgré ſoi, qu'on eſt obligé de ſouffrir d'un Supérieur. *Ægrè, moleſtè ſufferre, tolerare.*

PATIENCE, eſt auſſi une plante qu'on appelle aûtrement *parelle*, en Latin *lapathum*. Il y en a pluſieurs éſpéces. Celle que C. Bauhin nomme *lapathum folio acuto plano*, pouſſe ſes tiges à la hauteur d'un piéd & demi ou de deux pieds, roides, rougeâtres. Ses feüilles ſont longues, étroites, dures, aiguës par le bout. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines attachées au fond d'un calice qui eſt à ſix feüilles poſées comme à double rang trois à trois, ſemblables aux fleurs de l'ozeille. Il leur ſuccéde des ſemences triangulaires, noitâtres. Sa racine eſt longue, unie, jaûne. On ſe ſèrt en Médecine de cette racine dont la décoction eſt très-propre pour la gratelle, pour la jaûniſſe, & pour le ſcorbut. Elle entre auſſi dans l'onguent pour la gale. *Patience* en ce ſens n'a point de plurier.

PATIENT, ENTE, adj. Qui eſt conſtant, endurant, qui ne ſe plaint point dans la douleur. *Patiens, tolerans, patienter ferens, ſuſtinens.* Les Martyrs on été fort *patiens* dans leurs ſouffrances. Un homme *patient* fait de grands éfforts pour ſupporter ſans murmure les injures qu'ou lui fait. M. ÉSP. L'homme *patient* vaut mieux que le couragenx. PORT-R. A lire éxactement les avantures de Job, il n'a pas été le plus *patient* de tous les hommes. Un Dieu qu'on fait à ſa mode, & auſſi *patient* que nos paſſions le demandent, n'incommode point. BOSS. *Patient* ſe dit auſſi des chôſes. La charité eſt *patiente*. S. CYRAN.

PATIENT. ſ. m. Criminel qui attend, qui ſouffre la mort à laquelle il a été condamné. *Reus morti addictus.* On ne donnoit point autrefois de Confeſſeurs aux *patiens* pour les aſſiſter à la mort.

PATIENT, ſe dit auſſi de celui qui eſt entre les mains des Chirurgiens, qui font ſur lui quelque opération douloureûſe. *Patiens, æger.* Quand on veut tailler pour la pièrre, il faut prendre garde ſi le *patient* a aſſez de force pour ſoutenir l'opération.

PATIENT, en tèrmes de Phyſique, ſignifie le ſujèt ſur lequel quelque agent éxèrce ſa vèrtu. Toutes les opérations de la nature ſe font en appliquant l'agent ſur le *patient*. Tout agent devient *patient* par la réaction. *Omne agens agendo repatitur.*

PATIENTER. v. n. Attendre patiemment. *Patientèr expectare.* Il faut *patienter* un peu, & l'on vèrra les méchans punis & confondus. *Patientez* un peu, & on vous payera ce qui vous eſt dû.

PATIN. ſ. m. Souliér de femme qui a des ſemelles fort hautes, & pleines de liége, afin de paroître de plus belle taille. *Altior calceus, vel cothurnus.* Cette femme en quittant ſes *patins* pèrd une bonne partie de ſa taille. La trop courte beauté monta ſur des *patins*. BOIL.

Borel dérive ce mot du Grèc *πατέω*, *calco*, je foule aux piéds, d'où il dérive auſſi *pate*, qui ſignifie un *grand piéd*.

PATIN, en tèrmes de Manege, eſt un fèr de cheval ſous lequel on a ſoudé une demi-boule concâve. Il ſèrt en pluſieurs accidens ou maladies de chevaux. *Solea medio globo inferius instructa.*

PATIN, ſe dit auſſi d'un fèrrement qu'on s'applique aux piéds pour couler plus ſûrement ſur la glace. *Calopodia.* Les *patins* ſont de grand uſage en Hollande. Les Lappons ont des *patins* faits de planches de trois ou quatre piéds, pour marcher ſur la neige.

PATIN, en tèrmes d'Architecture, ſe dit de ces pièrres qui ſont ſous le piédeſtal des colonnes, quand on les veut avoir un peu élevées, comme celles d'un maître autel. *Baſes, fulcra.* On le dit quelquefois du piédeſtal même. *Stylobata.*

PATIN, ſe dit auſſi des piéces de bois qui ſe mettent ſous les fondations, ſoit ſur des pilotis, ou platteformes, ſoit ſous des éſcaliers. *Subſtracti fundamentis aſſeres.* C'eſt la piéce de bois qui ſoutient tout l'éſcalier, qui eſt couchée de champ, & ſur laquelle les noyaux ſont poſez à plomp.

PATINABLE. adj. de tout genre. *Quod contrectari poteſt.* Ce mot eſt bas & ſignifie, qu'on peut manier. Beauté *patinable*. SCAR.

PATINER. v. act. Manier mal-proprement. *Palpare.* La viande d'un étau de boucherie eſt *patinée* par toutes ſortes de gens. Les fruits *patinez* ſont bientôt défleuris.

On dit auſſi, qu'on *patine* une femme, quand on lui manie indiſcretement le bras, le ſein, &c. *Foedè palpare.* Il n'y a que les païſannes, & les ſèrvantes qui ſe laiſſent *patiner*. Ce n'eſt point la mode de *patiner* parmi le beau monde.

PATINEUR. ſ. m. Qui patine. Les Provinciaux ſont de grands *patineurs*. *Palpator.*

> *Les* patineurs *ſont fort inſupportables,*
> *Même aux beautez qui ſont très-*patinables. SCAR.

PASTIR. v. n. *Je pâtis, tu pâtis, il pâtit, nous pâtiſſons. Je pâtiſſois. Je pâtis, j'ay pâti, je pâtirai, que je pâtiſſe, je pâtirois.* Avoir de la diſette, de la miſére, de la fatigue ; ſouffrir, endurer. *Pati.* Les paûvres gens *pâtiſſent* beaucoup durant l'hyvèr. Les criminels *pâtiſſent* dans les cachots. L'enfant prodigue ne ſe reconnut qu'après qu'il eut bien *pâti*. *Agir & pâtir* eſt une deviſe des Anciens.

PASTIR, ſignifie auſſi, Endurer quelque chôſe qui eſt caûſée par aûtrui. *Sufferre, tolerare.* Les païſans *pâtiſſent* beaucoup pendant le paſſage d'une armée. Les peuples *pâtiſſent* des fautes des Rois ; les ſoldats des fautes de leurs Capitaines.

> *On voit que de tout temps,*
> *Les petits ont* pâti *des ſottiſes des Grands.* LA FONT.

Vous avez fait la faute de vous obliger pour ce grand Seigneur, tous vos biens en *pâtiront*. Il ne pouvoit abandonner cette contrée, ſans que l'Iſle en *pâtit* HIST. D'AUB. On dit quand on ſe trouve au milieu des canonades & des mouſquetades, que la nature *pâtit*.

PASTIR, en ſtile de dévotion Myſtique, c'eſt, être dans l'inaction, & dans une contemplation paiſible, & paſſive. *Divina pâtiens. Pâtir* n'emporte pas une ſouffrance oppoſée à la joye, & accompagnée de douleur. C'eſt ſimplement un état tranquille, oppoſé au mouvement & à l'action.

On dit provèrbialement, que les bons *pâtiſſent* pour les mauvais, quand on refuſe de prêter à un honnête homme, parce qu'on a été éxcroqué par des fripons *Probi pro improbis plectuntur.*

PATOIS. ſubſt. maſc. Langage corrompu & groſſier, tel que celui du menu peuple, des païſans & des enfans, qui ne ſçavent pas encore bien prononcer. *Incultus plebis ſermo, vel vernacula lingua.*

On le dit auſſi des étrangers dont on n'entend point la langue. J'ay dîné avec des Allemans, mais ils ont toûjours parlé en leur *patois*, je n'y ai pu rien comprendre. *Vernaculè loqui.*

PATON. ſ. m. *Obſtraguli ſubditititium corium.* Voyez PASTON.

PATRES, AD PATRES. Façon de parler baſſe & burleſque, qui n'a guère d'uſage qu'en ces phrâſes. Aller *ad patres*. Envoyer *ad pâtres*. Ainſi on dit qu'un homme eſt allé *ad patres* ; pour dire, qu'il eſt mort. Il a pris une médecine qui l'a envoyé *ad patres*. *Mortuus eſt.*

PATRIALCHAL, ALE. adj. Qui appartient au Patriarche. *Patriarchalis.* Égliſe *Patriarchale*, la croix *Patriarchale*. Siéges *Patriarchaux*. *Sedes Patriarchales.* Il y a à Rome cinq Égliſes qu'on appelle *Patriarchales*. Saint Jean de Latran répréſente le Pape ; Saint Pièrre, le Patriarche de Conſtantinople ; Saint Paul celui d'Aléxandrie ; Sainte Marie Majeure celui d'Antioche ; & Saint Laurent hors des murs celui de Jéruſalem. Les Évêques pourvûs de ces tîtres marchent après le Pape & les Cardinaux, & précédent le Gouverneur de Rome, & les aûtres Prélats. Il n'eſt pas pèrmis, même aux Cardinaux, de célébrer au grand Autel de ces Égliſes ſans une diſpenſe du Pape portée dans une Bulle qu'on affiche au coin de l'Autel.

PATRIARCHAT. ſ. m. Dignité de Patriarche. *Patriarchatus.* Le *Patriarchat* des Arméniens vaut ſix cens mille écus de revenu, dit Tavèrniér. Élever quelqu'un au *Patriarchat*. THOMASSIN.

PATRIARCHE. ſ. m. *Patriarcha.* Un de ces prémiérs Pères qui ont été au commencement du monde, qui ont été fameux par leurs grandes lignées. Abraham, Iſaac, Jacob & ſes douze fils ont été les *Patriarches* du Vieux Teſtament. Le nombre des enfans eſt une bénédiction de *Patriarche*. Vivre en vrai *Patriarche*, c'eſt mener une vie ſimple, & innocente.

PATRIARCHE, ſe dit auſſi dans le Chriſtianiſme des Évêques qui ont occupé les grands Siéges, indépendans de l'Égliſe Romaine ; tels que ſont ceux de Conſtantinople, d'Aléxandrie, d'Antioche, & de Jéruſalem. Jean le Jeûneur *Patriarche* de Conſtantinople, eſt le prémiér qui a pris la qualité de *Patriarche* univèrſel. Les *Patriarches* ont tenu le prémiér rang dans l'Égliſe. C'étoit la ſuprême dignité. Enſorte qu'à remonter par degrez, l'Évêque n'avoit ſous lui que le tèrritoire de la ville dont il étoit Évêque : le Métropolitain commandoit à une Province, & avoit pour Suffragans les Évêques de ſa Province : le Primat étoit le

chèf d'un Diocèſe, & avoit ſous lui pluſieurs Métropolitains: le *Patriarche* avoit ſous lui pluſieurs Diocèſes, & les Primats eux-mêmes lui étoient inférieurs. Cet ordre n'a pas été toûjours gardé. Voyez PRIMAT. Le Père Pagi, Uſſérius, de Marca, le P. Morin ont attribué l'établiſſement de trois grands *Patriarches* aux Apôtres. Ils ont ſuppôſé que les Apôtres ſuivant la diſtribution du monde par les Géographes, choiſirent les trois principales villes dans chaque partie du monde, Rome en Europe, Antioche en Aſie, Alexandrie en Affrique, pour former une *Trinité de Patriarches.* D'aûtres bien loin d'en faire remonter l'inſtitution juſqu'à Saint Pierre prétendent, que le nom de *Patriarche* n'étoit pas encôre connu au Concile de Nicée, & qu'encore, long-temps aprés, les *Patriarches* étoient confondus avec les Primats, comme étant tous Chèfs de Diocèſes, & également au deſſus des Metropolitains, qui n'étoient Chèfs que d'une ſeule Province. C'eſt pourquoi Socrate honore du titre de *Patriarché* tous les Chèfs de Diocèſes, & en compte juſqu'à dix. Palladius au commencement du V. ſiécle eſt le prémiér qui a donné la qualité de *Patriarche* à l'Évêque d'Aléxandrie. Il ſemble en effet que ce n'eſt que depuis le Concile de Calcédoine en 451. que cette dignité ſoit demeurée attachée, & affectée aux cinq grands Siéges, Rome, Conſtantinople, Aléxandrie, Antioche, & Jéruſalem. Car lorſque le Concile de Nicée régla les limites, & les prerogatives des trois grands *Patriarches* de Rome, d'Antioche, & d'Alexandrie, il ne leur donna point le tître de *Patriarches*, quoiqu'il leur en attribuât la prééminence & les priviléges. De même lorſque le Concile de Conſtantinople, en 381. ajugea le ſecond rang à l'Évêque de Conſtantinople, qui auparavant étoit Suffragant d'Héraclée, il n'y attacha point la qualité de *Patriarche*, qui n'étoit pas encore inventée. De plus, lorſque le Concile de Calcédoine accorda le cinquiême rang à l'Évêque de Jéruſalem, le tèrme de *Patriarche* ne ſe trouve point encore dans le decrèt du Concile, on ſe contenta de lui former un Diocèſe du conſentement de l'Évéque d'Antioche. Cependant ces cinq *Patriarches* ne gouvèrnoient pas toutes les Égliſes. Il reſta encore des Chèfs de Diocèſes indépendans; & qui bien loin de reconnoître la Juriſdictions des grands *Patriarches*, s'appellèrent eux-mêmes *Patriarches*: tel eſt celui d'Aquilée. Carthage ne fut jamais ſoumiſe non plus au *Patriarche* d'Aléxandrie. L'autorité des *Patriarches* s'accrut inſenſiblement, & par degrez. Toutes les grandes affaires dans l'étenduë de leur Patriarchat étoient portées devant eux ou en prémière inſtance, ou ſur l'appel des Métropolitains. Ils ordonnoient les Évêques, ils marquoient le jour de Pâques: il ne ſe faiſoit rien ſans les conſulter, & leurs arrêts étoient d'ordinaire executez avec le même réſpect que ceux des Souverains. Le titre de *Patriarche* ne fut connu des Latins que dans le VI. Siécle. En particuliér les Égliſes des Gaules n'étoient point ſoumiſes au *Patriarche* de Rome, dont l'autorité ne s'étendoit que ſur les Provinces ſuburbicaires. Il n'y avoit aucune primauté entre les Métropoles des Gaules: on ne reconnoiſſoit ni Exarque, ni *Patriarche*, les Évêques avec leurs Métropolitains gouvèrnoient l'Égliſe en commun. Depuis que le nom de *Patriarche* ſe répandit dans l'Occident on le trouve attribué à l'Évêque de Lyon, & à celui de Bourges: c'étoit dans la prémière ſignification, & entant que Chèf de Diocèſe. Voyez Du Pin.

Du Cange remarque qu'il y a eu auſſi quelques Évêques & Abbez à qui on a donné le nom de *Patriarches*.

PATRIARCHE, ſe dit auſſi des Chèfs des Égliſes Chrétiennes d'Orient, que l'Égliſe Romaine appelle ſchiſmatiques; comme le *Patriarche* des Arméniens réſidant dans un Monaſtère de Saint Grégoire; le *Patriarche* des Abyſſins, qu'ils nomment *Abuna*; le *Patriarche* des Jacobites.

PATRICE. ſ. m. Celui qui poſſédoit le Patriciat dans l'Empire Romain. *Patricius.* Quelques-uns croyent que le mot de *Pair* a été fait à l'imitation des *Patrices* Romains. Anciennement on appelloit à Rome *Patriciens* ou *Patrices* ceux qui étoient déſcendus des cent, ou ſelon quelques-uns des 200. prémiers Sénateurs choiſis par Romulus; qu'il appella *Peres.* Ainſi les *Patriciens* étoient alors l'ancienne Nobleſſe, par oppoſition aux Plébeïens. Mais la marque ou la connoiſſance de ces anciennes familles étant preſque pèrduë, & éteinte par une longue ſuite d'années, ou par les fréquentes mutations de l'Empire, on inventa de nouveaux *Patriciens*, qui ne venoient plus de race; mais de la ſeule faveur de l'Empereur. Ce fut, à ce que dit Zoſime, le Grand Conſtantin qui érigea une nouvelle dignité de *Patrice*. Il attribua cette qualité à ſes Conſeillers, & les nommoit *Patrice*, non parce qu'ils étoient déſcendus des anciens Pères du Sénat; mais parce qu'ils étoient comme les Pères de la République, ou du Prince. Cette dignité de *Patrice* dévint la prémière de l'Empire. Juſtinien l'appelle *ſummam dignitatem.* Les *Patrices* en effet précédoient les Conſuls, & prenoient ſéance au deſſus d'eux au Sénat. Voyez la Novelle 62. Cette nouvelle dignité de *Patrice* ne s'accordoit qu'à ceux qui avoient exèrcé les prémières charges de l'Empire, ou qui avoient été Conſuls. Le P. Fabèr ſoutient que la dignité Conſulaire étoit au deſſus de la *Patricienne*: mais Loyſeau prétend que les Conſuls, ſeulement pendant qu'ils étoient en charge, précédoient les *Patrices*; & que d'ailleurs les *Patrices* précédoient les Conſulaires, ou ceux qui avoient été Conſuls ſimplement. Pendant les troubles & la décadence de l'Empire Romain, ceux qui occupèrent l'Italie n'oſant prendre le tître d'Empereurs, s'appelloient *Patrices* de Rome; & cela fut très-ordinaire juſqu'à Auguſtule, & à la priſe de Rome par Odoacre Roi des Hérules. Il y a eu auſſi des *Patrices* dans les Gaules, & principalement en Bourgogne & en Languedoc. Les Empereurs de Conſtantinople donnoient à leurs *Patrices* le gouvèrnement des Provinces éloignées. Quand les François paſſèrent dans les Gaules, ils y trouvèrent la dignité *Patricienne* établie, & ils la conſèrvèrent pendant quelque temps. Aëtius qui combattit Attila dans les champs Catalauniques eſt appellé le dèrniér *Patrice* des Gaules. PASQ. LOYSEAU.

Le Pape Adrien fit prendre le titre de *Patrice* de Rome à Charlemagne, avant qu'il prit la qualité d'Empereur. Les Rois Pepin, Charles & Carloman ont été auſſi appellez *Patrices* de Rome par les Papes. Les Papes ont auſſi donné ce tître à quelques Princes, & Rois étrangers, à caûſe de l'éminence de cette dignité qui étoit au deſſus de toutes les aûtres.

PATRICIAT. ſ. m. Dignité dans l'Empire Romain depuis Conſtantin. *Patricia dignitas.*

PATRICIEN. ſ. m. Celui qui étoit iſſu de Sénateurs, & des prémiers fondateurs de la République Romaine. Il eſt auſſi adjectif, & on dit qu'un tel étoit de race *Patricienne.* Voyez PATRICE.

PATRIE. ſ. f. Le païs où l'on eſt né; & il ſe dit tant d'un lieu particuliér, que de la Province, & de l'Empire, ou de l'État où l'on a pris naiſſance. *Patria, natale ſolum.* Un François qui s'en retourne des Indes en Europe, dit qu'il s'en retourne à ſa *patrie.* C'eſt étendre un peu trop la ſignification du mot de *patrie.* Les Romains & les Grècs avoient un violent amour pour la *patrie*, & ſe dévoüoient pour la *patrie.* Quintus Curtius Chevalier Romain ſe précipita dans une abîme pour le ſalut de ſa *patrie.* Épaminondas diſoit qu'il ne faloit non plus ſe venger de ſa *patrie* que de ſon père. ABL. Que me ſèrt que ma *patrie* ſoit puiſſante & formidable, ſi triſte & inquiet je vis moi-même dans l'oppreſſion, & dans l'indigence? LA BR. Dans les prémiers temps de la République Romaine on étoit furieux de libèrté, & du bien public; l'amour de la *patrie* ne laiſſoit rien aux mouvemens de la nature. ST. ÉVR. L'amour de la *patrie* eſt une paſſion rarement fine, & ingénieuſe. ID Tout l'Univèrs eſt la *patrie* du Sage. ID.

Le nom de patrie *eſt bien plus précieux,*
Alors qu'en la ſèrvant on ſe ſert encor mieux. CORN.

On dit figurément, que Rome eſt la *patrie* commune des Chrétiens. Le Ciel eſt nôtre véritable *patrie.* Un Philoſophe eſt par tout en ſa *patrie.* La *patrie* eſt par tout où l'on eſt bien. *Ubi benè ibi patria.*

PATRIMOINE. ſ. m. Bien ancien dans la famille, ou du moins qu'on a hérité de ſon père & de ſa mère. *Patrimonium.* La Flandre eſt de l'ancien *patrimoine* de la France. Cet Avocat étoit riche de *patrimoine*, avant que ſe mettre au Barreau. Ce prodigue a diſſipé, a mangé tout ſon *patrimoine.* On appelle les Duchez d'Urbin & de Spolete, le *Patrimoine de S. Pierre.* On donnoit autrefois ce nom aux biens en fonds de chaque Égliſe. Ainſi on diſoit *le patrimoine de l'Egliſe de Rimini*, *le patrimoine de l'Egliſe de Milan*, *le patrimoine de l'Egliſe de Ravenne.* L'Égliſe Romaine avoit des *patrimoines* en dîvèrs païs, comme en France, en Afrique, en Sicile, dans les Alpes, & en pluſieurs aûtres endroits; & pour faire reſpecter davantage ce qui appartenoit à l'Égliſe, on donnoit d'ordinaire à chacune le nom du Saint qu'elle avoit en plus grande vénération. Ainſi l'Égliſe de Ravenne appelloit ſes héritages *le patrimoine de St. Apollinaire*; celle de Milan, *le patrimoine de Saint Ambroiſe*, &c. comme remarque Fra Paolo dans ſon Traitté des Bénéfices. On dit auſſi que le bien de l'Égliſe eſt le *patrimoine* des pauvres. *Bona Eccleſiaſtica ſunt pabula pauperum, ſeu patrimonia.*

PATRIMONIAL, ALE. adj. Qui vient de ſucceſſion de père, mère, ayeul, &c. On ne peut diſpôſer par teſtament des biens *patrimoniaux*, mais ſeulement de ſes meubles & acquêts. C'eſt ce que nos Coutumes appellent aûtrement *biens propres. Bona patrimonalia, ſeu propria.* Cet héritage eſt *patrimonial*, celui-là vient d'acquiſition.

PATRIPASSIENS. Nom qu'on a donné aux Sectateurs de l'héréſie de Sabellius qui furent ainſi appellez, parce qu'ils ne

croyoient pas que ce fût le Fils du Pére, mais le Pére même qui eût été crucifié. Voyez *Sabellien*.

PATROCINER. v. act. Vieux mot écorché du Latin, qui ſignifioit autrefois, plaider. *Patrocinari*. Mais préſentement il ſignifie dans le ſtile Comique & Burleſque, parler à une pèrſonne pour la porter à quelque ſentiment qu'on vouloit qu'elle prit, en blâmant celui qu'elle a.

> *Prêchez*, patrocinez *juſqu'à la Pentecôte*,
> *Vous ſerez étonné, quand vous ſerez au bout*,
> *Que vous ne m'aurez rien perſuadé du tout*. MOL.

PATRON, ONNE. ſ. m. & f. Saint ou Sainte dont on porte le nom, ou ſous la protection deſquels on s'eſt mis, qu'on a ſoin particulièrement d'invoquer. *Patronus*. La Sainte Vièrge eſt la *Patronne* de tous les Chrétiéns, nôtre *Patronne* nôtre Avocate envèrs Dieu. St. Loüis eſt le *Patron* du Roi.

PATRON, ſe dit auſſi des Saints ſous le nom deſquels les Égliſes ſont fondées, de ceux qui ont établi de cèrtains Ordres, qu'on a choiſis pour Protecteurs en des Confrairies, des Communautez. *Patronus tutelaris*. St. Vincent étoit le prémiér *Patron* de l'Égliſe de St. Gèrmain des Prez, St. Pièrre & St. Paul de Sainte Geneviéve. Saint Denis eſt le *Patron* de la ville de Paris, & Sainte Geneviéve la *Patronne*. St. Benoît eſt le *patron* des Bénédictins; Saint Ignace des Jéſuïtes; Saint Éloy des Orfévres & des Maréchaux; Saint Michel des Pâtiſſiérs & des Maîtres en fait d'armes; Saint Nicolas des gens de mèr. Saint Pièrre eſt le *patron* de Rome.

PATRON, chez les Romains ſignifioit deux pèrſonnes differentes. On appelloit *Patron* le maître qui avoit affranchi ſon éſclave. Les maîtres en donnant la libèrté à leurs éſclaves ne ſe dépoüilloient pas de toutes ſortes de droits ſur eux. La loi aſſujettiſſoit encore ces affranchis à de grands devoirs envers leurs *Patrons*, & ils y étoient même ſi rigoureuſement obligez, qu'on les puniſſoit quand ils manquoient à s'en acquitter. Le droit le plus réel c'eſt que les *patrons* étoient appellez par la loi à la ſucceſſion de leurs affranchis, qui mouroient ſans enfans, & ſans avoir teſté. On appelloit encore *Patrons* ceux ſous la protection deſquels on s'étoit mis. Les pèrſonnes du peuple choiſiſſoient d'ordinaire une pèrſonne puiſſante à qui ils rendoient toutes ſortes d'honneurs, & de reſpects, & ils s'appelloient *Cliens*. Le *Patron* de ſon côté devoit ſon crédit & ſa protection à ſes cliens; cette relation reciproque engageoit le *Patron* envèrs ſon client, & le client envèrs ſon *Patron* Voyez CLIENT.

PATRON, ſe dit auſſi à la Cour, d'un Seigneur ſous la protection duquel on ſe met pour avancer ſa fortune. *Mæcenas*. Tout homme qui veut ſuivre la Cour doit avoir un *Patron*, il n'y fera rien ſans *Patron* qui faſſe valoir ſes ſèrvices.

PATRON, ſe dit à Rome de celui qui gouvèrne. Le Cardinal *Patron*. *Cardinalis patronus*. De là eſt venu qu'on dit en France, en tèrmes bas & familièrs. Le *Patron* de la câſe; pour dire le Maître de la maiſon; ou le principal Officiér qui gouvèrne toute la maiſon. Je craindrois autant un Amant *Patron*, qu'un mari. M. Sc. On dit par civilité aux amis qu'on amene chez ſoi, vous êtes le *patron*, vous êtes le maître. On dit auſſi à ceux à qui on veut accorder quelque grâce qu'ils demandent, vous êtes *patron* de tout, je vous l'accorde.

PATRON, ſe dit auſſi par amitié à un vieillard à qui on parle, mon *patron*, enſeignez-moi le chemin; comme on diroit en une aûtre occaſion, mon *maitre*. *Patronus*.

PATRON, ſe dit auſſi d'un maître à l'égard de ſon éſclave. *Servi Dominus*. Ceux qu'on méne éſclaves à Algèr ſont heureux, quand ils tombent entre les mains d'un bon *Patron*.

PATRON, ſignifie auſſi ſur la mèr du Levant, le Pilote qui gouvèrne le navire, qui commande aux matelots, & à la manœuvre, qui a ſoin des voiles, de l'équipage. *Navarchus*, *nauticus*, *nauclerus*. Galère *patronne*. De là vient qu'on dit dans le ſtile figuré & bas, qu'un tel eſt le *patron* de la barque; pour dire qu'il eſt maître de la conduite d'une affaire.

PATRON, en tèrmes de Juriſprudence Canonique, eſt celui qui a fondé ou dotté une Égliſe, ou un Bénéfice, & qui s'eſt réſèrvé le droit de Patronage. *Patronus vel Fundator*. Le *Patron* a les droits honorifiques, c'eſt-à-dire, le prémiér rang à la proceſſion à l'Égliſe, à l'encens, à l'eau bénite, au pain bénit, & s'il tombe en pauvreté l'Égliſe doit le ſecourir. On ne peut conférer ou réſigner un bénéfice ſans le conſentement, ou nomination du *Patron* Laïque. Le *Patron* Laïque par le Droit Canonique peut nommer au Bénéfice dans les quatre mois, & peut varier dans quatre aûtres mois. En Normandie il y a ſix mois pour nommer. Le *Patron* Ecclėſiaſtique a ſix mois pour préſenter, & ne peut varier. Le Pape peut prévenir le *Patron* Eccléſiaſtique; mais il ne peut pas prévenir le *Patron* Laïque. Le *Patron* ne peut pas ſe nommer lui même. L'Évêque ne peut admettre une pèrmutation au préjudice du *Patron* Laïque, ni le Titulaire ne peut réſigner ſans le conſentement du *Patron* Laïque.

PATRON, chez les Artiſans, ſignifie un modéle ſur lequel ils taillent, ils réglent leur beſogne. *Exemplar*, *prototypus*, *archetypus*, *exemplum*, *ſpecimen*. Les Tailleurs ont des *patrons* de papier ſur leſquels ils couppent les habits. Les Brodeurs, les Ouvriers en points & en dentelles ont des *patrons* qu'ils imitent; ils font faire tous les jours de nouveaux deſſeins, de nouveaux *patrons*. Ce point de France eſt beau, mais il eſt d'un vieux *patron*. Dieu commanda à Moïſe de faire le Tableau ſelon le *patron* qu'il en avoit vû ſur la Montagne. *Secundum exemplar*.

PATRON, ſe dit auſſi d'un modéle, de l'idée que nous nous propôſons d'imiter. *Specimen*, *idea*, Les Orateurs qui ſe ſont formez ſur Ciceron & Démoſthène ont pris de bons *patrons*. Vous prénez un mauvais *patron*, ſi vous imitez les Auteurs Italiens modèrnes. Saint Paul éxhorte Timothée à être le *patron* des Fidéles, en paroles, en pureté, en foi, en charité, &c. Saint Pièrre nous dit que JÉSUS-CHRIST, en ſouffrant pous nous, nous a laiſſé un *patron* de vèrtus que nous devons imiter. *Specimen*.

PATRONAGE. ſ. m. Droit qui appartient au fondateur d'une Égliſe, ou d'un Bénéfice. *Jus patronatûs*, *nominationis*. Ce droit conſiſte à avoir la nomination, ou préſentation au Bénéfice par lui fondé, ou doté, à avoir les droits honorifiques dans l'Égliſe, à être entèrré dans le Chancel, à avoir des litres, & ceintures funébres, &c. Il y a des *Patronages* Laïques, d'autres Eccléſiaſtiques. Le *Patronage* Laïque eſt un droit attaché à la pèrſonne ſoit comme fondateur, ſoit comme héritiér des fondateurs, ſoit comme poſſédant un fièf auquel le *Patronage* eſt annexé. Le *Patronage* Eccléſiaſtique eſt celui qu'on poſſéde à caûſe d'un Bénéfice dont on eſt pourvû. Si un Eccléſiaſtique avoit un droit de *Patronage* de ſon chèf, & non en vèrtu de ſon Bénéfice, ce ſeroit un *Patronage*, Laïque. Le *Patronage* Laïque eſt réel, ou pèrſonnel. Le *Patronage réel*, eſt celui qui eſt attaché à la glèbe, & un cèrtain héritage. Le *Patronage perſonnel* eſt celui qui appartient directement au fondateur de l'Égliſe, & qui eſt tranſmiſſible à ſes enfans, & à ſa famille ſans être annéxé à aucun fonds. Le *Patronage pèrſonnel* ne peut être aliéné, ni vendu: mais ſeulement le *Patronage réel*, avec la glèbe à laquelle il eſt attaché. Il lui faut donner un corps, & une matière pour le fixer, & le tranſporter à un aûtre. Quelque Canoniſtes regardent le droit de *Patronage* comme une ſèrvitude de l'Égliſe. Le *Patronage* dort, & n'eſt pas pèrdu, quand un Patron eſt hors de la communion de l'Égliſe. Le Roi prétend pourvoir aux Abbayes par droit de *Patronage*, *Jure patronatûs*.

PATRONAGE, eſt auſſi le titre d'un Bénéfice en pluſieurs Diocèſes, dont il y a grand nombre d'éxemples dans le Poüillé des Bénéfices. *Patronatus*.

En tèrmes de Blâſon on appelle *Armoiries de Patronage*, celles où au haut de l'Écu il y a quelques marques de ſujettion & de dépendance: comme, Paris porte trois fleurs de lis en chèf, pour montrer ſa ſujettion au Roi. *Patroni inſignia clientelæ*. Les Cardinaux mettent en chèf de leur Armes celles des Papes qui les ont honorez du chapeau, pour faire voir qu'ils ſont leurs créatures.

PATRONNER. v. n. Enduire de couleurs par le moyen d'un patron. Ce mot ſe dit particulièrement chez ceux qui font les cartes à joüer, qui ont des patrons pour marquer & faire leurs cartes, en paſſant par deſſus un enduit de couleurs. *Applicito archetypo figuram delineare*. Ce ſont d'autres cartes pèrcées à jour, & dont les piéces ſont emportées aux endroits où il faut qu'il y ait cèrtaines couleurs marquées ſur la carte.

PATRONYMIQUE. adj. Les Grammairiens appellent *noms patronymiques* des noms que les Grècs donnoient à une race, & leſquels étoient formez de celui qui en étoit le chèf. Par éxemple, on appelloit *Eacides* les déſcendans d'Éaque; *Heraclides* les déſcendans d'Hèrcule. Les Romains appelloient ces noms *gentilitia*. Cela revient aux ſurnoms. Ainſi on appelle *Bourbons* tous ceux de la branche Royale qui régne aujourd'hui.

PATROUILLE. ſ. f. L'ancien mot étoit *patoüille*. Ronde, ou marche que font la nuit des gens de guèrre, ou de guèt, pour obſèrver ce qui ſe paſſe dans les ruës, & veiller à la tranquillité, & ſûreté de la ville, ou du camp. *Excurrentes excubiæ*, *rutabulum*. Faire la *patroüille*. *Excubias exploratorias agitare*.

Il ſe dit de ceux qui font la *patroüille*. La *patroüille* eſt un corps de cinq ou ſix ſoldats détachez d'un corps de garde, commandez par un Sèrgent. Commander la *patroüille*. *Excubiis nocturnis præeſſe*. La *patroüille* marche par la ville. Rencontrer la *patroüille*.

PATROUILLER. v. n. On diſoit autrefois *Patoüiller*: & Ménage ne le condamne point. Marcher dans de la boüe, dans un lieu marécageux. *In aquâ cœnoſa verſari*, *hærere*. Les enfans, les cochons, les cannes prennent plaiſir à *patroüiller* dans la boüe.

Patroüiller, vèrbe act. ſe dit de ceux qui manient quelque chôſe mal proprement, & ſur tout en apprêtant, ou en mangeant les viandes. *Conſpurcare.* Les gens délicats ſont dégoûtez, lorſqu'ils voyent qu'on a *patroüillé* la viande, qu'on a *patroüillé* dans le potage.

Patroüillé, ée. part. & adj. *Conſpurcatus, inquinatus.*

PATROUILLIS. ſ. m. Lieu où l'on a patroüillé, il ſe dit d'un plat de potage qu'on aura mis en déſordre *Permixtio.* Je ne puis manger de ce *patroüillis*-là.

PATTE. Voye Pate.

PATU, ou **PATTU.** ſubſt. maſc. Pigeon qui a de la plume juſques ſur les piéds. *Pennipes.* Molière parlant des canons qu'on mettoit autrefois aux jambes, dit qu'ils répréſentent des pigeons *patus.*

PATURON. ſ. m. C'eſt la partie du bas de la jambe du cheval qui eſt entre le boulet & la couronne, & dont la differente longueur le rend court jointé, ou long jointé. On le dit auſſi de quelques aûtres bêtes à quatre piéds. *Suffrago.*

Ce mot vient de l'Italien *paſturale*, qu'on a dit auſſi dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

PAV.

PAU. ſ. m. *Patus, paxillus.* Voyez Pal.

PAVAGE. ſubſt. m. C'eſt l'Ouvrage du Paveur. *Pavimentatio.* Ce *pavage* eſt beau. Voilà un *pavage* bien fait.

PAVAME. ſ. m. Arbre qu'on appelle autrement *ſaſſafras.* Voyez Sassafras.

PAVANE. ſubſt. f. Danſe grâve venuë d'Éſpagne, où les danſeurs font la rouë l'un devant l'aûtre, comme les paons font avec leur queuë, d'où lui eſt venu ce nom. *Gravis & hiſpanica ſaltatio vulgo pavana dicta.* C'étoit aûtrefois une danſe ſérieûſe que les Gentils-hommes danſoïent avec la cape & l'épée; les gens de Juſtice avec leurs longues robbes; les Princes avec leurs grands manteaux; & les Dames avec les queuës de leurs robbes abaiſſées & traînantes. On l'appelloit le *grand bal*, parceque c'étoit une danſe majeſtueûſe & modeſte. Il s'y fait pluſieurs aſſiétes de piéds, paſſades & fleurèts, & des découppemens de piéds, pour en modérer la gravité, dont la tablature eſt décrite dans Thoinot Arbeau en ſon Orchéſographie. Elle eſt ſuivie ordinairement de la gaillarde. Ce mot eſt commun aux Langues Italienne, Éſpagnole & Françoiſe.

PAVANER. v. n. ne ſe dit qu'avec le pronom pèſonnel. Marcher grâvement & ſupèrbement. *Superbè & graviter incedere.* Les Gaſcons ſe *pavanent*, quand il ſont vêtus de neuf. Il eſt bas.

PAVÉ. ſubſt. m. Pièrre dure, & ordinairement de grais, dont on couvre les chemins publics pour les rendre fèrmes, auſſi bien que les cours des maiſons, les cuiſines, & les écuries. *Pavimentum.* On le dit en général du lieu qui eſt pavé, & de l'ouvrage entiér; & en particuliér de chaque pièrre qui ſèrt à paver. Le gros *pavé*, ou du grand échantillon, de ſix à ſept pouces en quarré ne ſèrt qu'aux chemins publics. Le menu *pavé*, ou du petit échantillon, ſèrt pour les cours, & eſt ordinairement taillé. Celui-ci s'employe à chaux & à ciment. Il y a auſſi du *pavé* noir qui n'eſt que de quatre pouces. Le *pavé* vient la plûpart du Gâtinois. Dans le Lyonnois le *pavé* n'eſt que du cailloutage rond & ſèc, ſur lequel on a peine à marcher. Lever un *pavé.* Arracher un *pavé.* Un cent de *pavé.* Une charretée de *pavé.*

Pavé, ſe dit auſſi des aûtres pièrres ou carreaux dont on couvre le plancher des bâtimens ſur lequel on marche. *Later vel lapis quadratus.* Le *pavé* des Égliſes ſe fait de marbres avec des compartimens. On voit d'anciens bâtimens avec du *pavé* à la moſaïque, de piéces rapportées. Ce tripot eſt pavé de pièrre taillée, de pièrre de liais, ou aûtre pièrre dure, & ce *pavé* s'appelle *rabot.* On fait du *pavé* de grands carreaux blancs & noirs pour paver des ſales & des galeries. On en fait de poterie pour les chambres, de fayence pour des cabinets.

Borel dit que ce mot vient d'un vieux mot François *pavé*, qui ſignifioit *couvèrture*, d'où l'on a fait auſſi *pavecher, pavier, pavois* & *paveſude*, qui ſignifient *ſe couvrir*, dont on uſe encore ſur la mèr. Les Anciens ont appellé *lithoſtrotum*, toute ſorte de *pavé* qui étoit de divèrſes couleurs, & même tout ouvrage qui étoit de piéces rapportées. Depuis on s'en eſt ſèrvi pour ſignifier toute ſorte de chémins pavez. Le *pavé* d'Orleans à Paris eſt de 34. lieuës. Ne quittez point le *pavé.* Suivez le *pavé.* Le *pavé* eſt rompu. Il y a de grands trous au *pavé.*

On appelle le haut du *pavé*, le *pavé* qui eſt du côté des maiſons. Prendre le haut du *pavé*, c'eſt marcher proche des maiſons. On céde le haut du *pavé* aux pèrſonnes à qui on veut faire civilité, comme on leur céde la main droite ailleurs. *Locum honoratiorem in via cedere.*

Pavé, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Je ſuis ſur le *pavé* du Roi; pour dire, Vous n'avez point droit de me faire ſortir de cette ruë ou place publique. *Via Regia.* On dit qu'un homme eſt ſur le *pavé*; pour dire qu'il n'a point de logis, de retraite, qu'on a mis ſes meubles ſur le *pavé.* On dit auſſi, qu'il eſt tombé ſur le *pavé*, qu'il a le nez ſur le *pavé*; pour dire, que ſa fortune eſt mauvaiſe & renvèrſée. On dit au contraire, qu'un homme tient le haut du *pavé* dans une ville, qu'il n'y a pèrſonne qui lui diſpute le *pavé*; pour dire, qu'il eſt dans quelque dignité ou charge qui l'éleve au deſſus des aûtres. *Præſtare cæteris.* On dit auſſi d'un goinfre qui avale quelque chôſe de trop chaud, qu'il a le goſier *pavé.* On appelle un batteur de *pavé*, un fainéant, un filou, un vagabond qui n'a ni feu, ni lieu, qui n'a autre emploi que de ſe promener. On dit auſſi, De *pavé* ſèc & bois mouillé, *libera nos, Domine*; pour dire, que l'un & l'aûtre ſont fort dangereux.

PAVER. v. act. Couvrir de pavé un grand chemin, une cour, une ſale, &c. *Sternere locum ſaxis, aream conſternere ſilicibus, pavimentare, pavire. Paver* à bain de mortier, ſe dit quand on *pave* une cour ſur une câve, ou l'on n'épargne pas le mortier.

Ce mot vient du Latin *pavare*, qu'on a dit pour *pavire*, d'où eſt fait *pavimentum.*

On dit ironiquement en mépriſant les chôſes dont il y a grande abondance, que les ruës en ſont *pavées. His vici abundant.* Une fille qui ne veut pas épouſer un Avocat, dit que les ruës en ſont *pavées.*

Pavé, ée. part. paſſ. & adj. *Stratus.*

PAVEUR. ſ. m. Ouvriér qui employe le pavé, qui en couvre les chemins, les cours, &c. *Pavitor, qui pavimenta ſternit.* Les inſtrumens d'un *Paveur* ſont la pince, la hie, & la truelle.

PAVESADE. ſ. f. Grande bande, ou lé de toile, de friſe ou de drap, qu'on étend le long du platbord d'un vaiſſeau, quand on ſe prépare au combat, qui eſt ſoutenuë par des pontilles, afin de cacher aux ennemis ce qui ſe fait ſur le pont, & que les ſoldats puiſſent combattre comme dèrrière un parapèt. On l'appelle autrement *paviérs, pavois & baſtingue. Lorica, ſepes.*

Ce mot vient de *pavois.* Voyez Pavois.

PAVIE. ſ. m. (On prononce. *Pavi.*) En pluſieurs Provinces on dit *une pavie*, au féminin. Le grand uſage de la France eſt pour *un pavis.* Mén. Mr. Pèrrault a dit, Des rouges *pavis* le duvet délicat. Meſſieurs de l'Académie ont décidé qu'il falloit dire *un pavie.* C'eſt une ſorte de pêche qui ne quitte point le noyau; & ſe dit tant du fruit, que de l'arbre qui le porte. *Perſica duracina.* Gros *pavie*, petit *pavie. Pavie* blanc. *Pavie* jaûne. Le *pavie* eſt le mâle du pêcher.

PAVIER, ou **PAVOISER.** v. act. Tèrme de Marine. *Sepire, ſepto tegere.* Mettre un tour de drap rouge, ou de toille large d'une aûne qu'on met pour entourer le bord du vaiſſeau, & pour cacher les ſoldats: on en met de même autour des hunes, pour empêcher qu'on ne voye ceux qui travaillent aux voiles. On s'en ſèrt les jours de réjoüiſſance & de combat. Dans les grands vaiſſeaux on les fait de friſe, d'écarlate. On appelle quelquefois *paviers*, les bords du vaiſſeau qui ſèrvent comme de péribole ou gardefou.

Ce mot vient du vieux François *pavecher*, qui ſignifioit *couvrir*: ou de la coutume des Anciens, qui rangeoient leurs pavois ſur les bords de leur navire, lorſqu'ils vouloient combattre, pour s'y cacher dèrrière, comme on voit dans les médailles qui répréſentent leurs combats de mèr.

PAVIERS. ſ. m. ou **PAVESADE**, ſignifie ces tours de drap ou de toile ainſi étendus. *Conſerta lorica.*

PAVILLON. ſ. m. en tèrmes d'Architecture, ſe dit d'un gros bâtiment quarré qu'on couvre ordinairement en crouppe avec quatre arrêtiérs, ou en dôme. *Ædes quadratæ ſtructuræ.* La cour du Louvre eſt flancquée de quatre *pavillons.* Elle a au milieu de gros dômes ou *pavillons.* Les *pavillons* ſont ordinairement plus élevez que le reſte du bâtiment. On bâtit auſſi des *pavillons* aux éxtrémitez d'un jardin. Il y a des châteaux qui ne conſiſtent qu'en un *pavillon.*

Pavillon, en tèrmes de Guèrre. eſt auſſi une tente de toile, ou de coutil, qu'on éleve ſur des mâts pour ſe loger à la campagne, & à la guèrre. *Caſtrenſe tabernaculum vel tentorium.* Les peuples èrrans ne logent que ſous des *pavillons.* L'armée campe ſous des *pavillons.* Corneille a dit: Va ſur les bords du Rhin planter tes *pavillons.*

Pavillon, eſt auſſi une garniture de lit taillée en rond qui s'attache au plancher, & qui a la figure d'une tente. *Conopeum, lecti tentariolum.* Les *pavillons* ne ſont guères en uſage que pour des lits de valets.

Pavillon, en général, ſe dit des drapeaux, étendarts, enſeignes, bannières, &c. qui par les Auteurs ſont ſouvent confondus, & pris l'un pour l'aûtre. *Vexillum, ſignum.* La mode de porter les *pavillons* en pointe, comme ils ſont aujourd'hui, vient des Arabes Mahométans, lorſqu'ils s'emparèrent de l'Éſpagne,

gne, comme témoigne Rodricus Toletanus; car auparavant les drapeaux de guèrre étoient étendus ſur des travèrſiérs, comme les bannières de l'Égliſe; d'où vient qu'on diſoit en Latin *vexillum*, quaſi *velillum, à veli diminutione*, comme remarque Iſidôre.

Les Pirates d'Algèr, & toute la côte Atlantique & de Barbarie, ſont les ſeuls qui portent le *pavillon* héxagone. *Vexillum hexagonale*. Il eſt de gueules chargé d'un marmot Turc. coëffé de ſon turban, empéné d'un croiſſant montant, quoyque cela ſoit contre leur Loi, qui leur déffend de faire aucune image d'homme, ayant opinion que ceux qui en feront ſeront tenus au jour du Jugement de fournir une âme à ces figures, & qu'à faute de le faire ils ſeront damnez. Mais ce portrait eſt celui de Hali Sulfi. car gendre de Mahomet, dont les Africains tiennent le parti, lequel ordonna que ſon portrait ſeroit répréſenté ſur les drapeaux & *pavillons*, ſe croyant ſi redoutable aux Chrétiens, que le ſeul aſpect de ſon image dévoit faire emporter ſur eux des victoires indubitables, comme dit Leunclavius.

PAVILLON, en tèrmes de Marine, eſt de grand uſage. C'eſt la bannière qu'on arbore à la pointe des mâts, pour faire connoître la qualité des Commandans des vaiſſeaux, & de qûelle nation ils ſont. *Navis primaria claſſis*. L'Amiral ſeul porte le *pavillon* blanc quarré au grand mât; le Vice-Amiral au mat d'artimon. Les Chèfs d'Éſcadres portent une cornette blanche au mât d'artimon, quand ils ſont au corps d'armée; & au grand mât, quand ils commandent à part. Elle doit être fenduë de deux tiérs de ſa hauteur, & ſe tèrminer en pointe. Le *pavillon* marchand de la nation Françoiſe eſt un étendart bleu chargé d'une croix blanche, & des Armes du Roi.

On appelle abſolument *pavillon*, ou *vaiſſeau pavillon*, le vaiſſeau qui eſt commandé par quelqu'un des Officiérs Généraux, qui a droit de porter le *pavillon*, à la difference des vaiſſeaux ſeconds, ou vaiſſeaux matelots. *Prætorium, tabernaculum*. Les *pavillons* de miſaine, ou d'artimon, ſont nommez *gaillardets*, ou *galands*.

Amener le *pavillon*, ou mettre *pavillon* bas, c'eſt le baiſſer par reſpect ou ſoumiſſion, quand un parti plus foible en rencontre un plus fort. Faire *pavillon blanc*, ſe dit quand on demande quartier, ou lorſqu'on fait un ſignal ſur une côte qu'on y arrive, ſans deſſein d'hoſtilité, & ſeulement pour faire commèrce. *Vexillum album extendere*. On dit auſſi des Forbans, qu'ils ſont tantôt *pavillon* de France, tantôt de Hollande; pour dire, qu'ils arborent toutes ces bannières pour ſe déguiſer.

Par l'Ordonance de Philippe II. Roi d'Éſpagne de l'an 1565. il eſt commandé aux Capitaines de périr plutôt, que de baiſſer le *Pavillon Royal*, quand il eſt une fois arboré. Aux navires vaincus, ou menez en triomphe, on attache les *pavillons* aux aubans, ou à la galerie de l'arrière, & on les laiſſe traîner & pancher vèrs l'eau, & tels vaiſſeaux ſont toüez par la pouppe. C'eſt ainſi qu'en uſérent les Romains à l'égard de ceux de Carthage, comme témoigne Tite-Live.

Les Hiſtoriens d'Italie ont appellé auſſi un *pavillon* de guèrre, une banderolle attachée au haut d'un arbre, d'un mât, ou d'une pique, plantée ſur une éſpéce de thrône, poſé ſur un char tiré par quatre paires de bœufs, qu'ils appelloient *carroccio*. *Vexillulum*. C'étoit le lieu où ſe tenoit le Conſeil de guèrre, & où ſe faiſoit le ralliement. La banderolle portoit un Écu des Armes de la République à qui ce char appartenoit.

On dit figurément, Baiſſer le *pavillon* devant quelqu'un, quand on eſt obligé de reconnoître qu'un aûtre a l'avantage. *Vexillum demittere*. Tous les Poëtes baiſſent le *pavillon* devânt Homère & Vìrgile, ils les reconnoiſſent pour leurs maîtres.

On dit auſſi à la tâble, Mettre *pavillon* bas, lorſqu'on ôte ſon chapeau pour boire la ſanté d'une pèrſonne qu'on éſtime & qu'on révère, comme celle du Roi, d'une Maîtreſſe. *Caput diſcooperire*.

Quelques-uns éſtiment que ce mot vient de *papilio*, ſignifiant *papillon*, à caûſe qu'une tente & un étendart déployent leurs aîles comme un papillon.

PAVILLON, ſe dit auſſi de la dèrnière branche de la trompette, & de l'endroit où elle s'élargit, par où ſort le ſon. On le dit auſſi de l'extrémité ou principale ouvèrture du cor. Plus le *pavillon* d'une trompette parlante eſt grand, & plus grand eſt ſon éffet. *Pendulum e tuba vexillum*.

PAVILLON, en tèrme de Blâſon, eſt ce qui couvre & envelope les Armoiries des Empereurs, des Rois, & des Souverains, qui ne dépendent que de Dieu & de leur épée, auxquels appartient ſeulement le droit de porter le *pavillon*. *Vexillum ſupremum*. Il eſt compôſé de deux parties; du comble, qui eſt ſon chapeau; & des courtines qui en font le manteau, ou mantelet. Les Rois électifs, ou les Ducs, quoique Souverains, qui rélévent d'un Empereur, ou d'un Roi, ne couvrent leurs timbres que des courtines ſeulement, ôtant le deſſus qui eſt le comble. L'uſage des *pavillons* & des manteaux dans les Armoiries eſt venu des lambrequins, qui ſe ſont trouvez quelquefois étendus en forme de couvèrtures, & retrouſſez de part & d'aûtre. Il eſt venu auſſi des tournois, car on y éxpoſoit les armes des Chévaliérs ſur des tapis précieux, & des tentes & *pavillons*, que les Chèfs des Quadrilles y faiſoient dreſſer pour ſe mettre à couvèrt juſqu'à ce qu'il fallût entrer en lice: ce qui fait que dans les anciens Romans les *pavillons* ont ſouvent le nom de *lambeaux*. Quelques-uns ont cru que Philippes Moreau avoit été le prémiér qui avoit mis le *pavillon Royal* ſur les Écus des Souverains, depuis cinquante ans: mais il eſt cèrtain que Philippe de Valois en portoit un fleurdeliſé en ſes ſceaux, & en ſes monnoyes d'or qui pour ce ſujèt furent nommées *pavillons*.

PAULETTE. ſ. f. Droit que les Officiérs de Judicature & de Finance payent aux parties caſuelles du Roi au commencement de l'année, afin de conſèrver leur charge à leur veuve & à leurs héritiérs, ſans quoi elle ſeroit vacante au profit du Roi en cas de mort; & pour joüir de la diſpenſe des 40 jours qu'ils étoient obligez de ſurvivre à leur réſignation, avant l'Édit qu'on appelle *l'Edit de Paulet* en 1604 *Jus Pauletanum*. La *Paulette* a été d'abord taxée ſur le piéd du ſoixantiême denier de l'évaluation des offices faite en 1605. lors de ſon établiſſement, & du quart en ſus. Depuis on a fait des baux de *Paulette*, qui durent neuf ans, où l'on n'eſt admis qu'en faiſant un prêt au Roi. On n'eſt plus reçu à la *Paulette* après un cèrtain tems réglé par la Déclaration du Roi. La *Paulette* s'ouvre au mois de Décembre, & ſe fèrme le 15. Janviér. La *Paulette* eſt oppôſée à *hérédité*. Les Secretaires du Roi ſont créez en hérédité, ils ne payent point de *Paulette*.

Ce nom vient de Charles *Paulet*, Sécrétaire de la Chambre du Roi, qui a été le prémiér inventeur, & le prémiér fèrmier de ce droit, établi par Édit de 1604. C'eſt ſa fille, *Mademoiſelle Paulet*, que Voiture, Chapelain, & Mademoiſelle Scuderi ont tant célébrée. Quelques-uns l'ont appellé la *Palotte*, d'un nommé *Palot* qui en a été le ſecond Fèrmiér. En quelques lieux on dit *le Paulet*, comme en Bretagne & en Anjou.

PAULETTER. v. act. Payer la Paulette. *Jus pauletanum ſolvere*. Les Officiérs des Maiſons Royales ne *paulettent* point, leurs charges vaquent par mort.

PAULICIENS. Hérétiques de la ſecte des Manichéens. Ils ont été ainſi appellez du nom d'un cèrtain Paul, qui fut leur Chèf au ſeptiême ſiécle: *Pauliciani*. Leur établiſſement étoit principalement dans l'Arménie, où ils ſe rendirent ſi puiſſans, qu'ils prîrent les armes contre leur Prince. Ils établiſſoient avec les Manichéens deux Principes coéternels indépendans l'un de l'aûtre. Voyez Pièrre de Sicile dans ſon hiſtoire des Manichéens, & M. de Meaux dans ſon hiſtoire des variations.

PAULINE. Voyez INDULT.

PAUME. ſ. f. (Prononcez Pôme.) Partie intérieure de la main qui eſt compriſe entre le poignet & les doigts. *Palma*. C'eſt ce que les Médecins appellent *metacarpe*. En Latin *vola*. Les Chiromantiens obſèrvent tous les linéames de la *paûme* de la main.

PAÛME DE CHRIST. Plante qui eſt ainſi appellée, parceque ſa feüille eſt découpée d'une telle manière qu'elle reſſemble à la paûme de la main d'un hômme avec les doigts étendus. *Palma Chriſti*. On la nomme autrement *ricin commun*, ou *grande catapuce*. Voyez RICIN.

PAÛME, eſt auſſi un jeu où l'on pouſſe & repouſſe pluſieurs fois une balle avec cèrtaines régles. *Pilâ ludere*. On joue à la *paûme* avec des raquettes, des batoirs, des petits bâtons, & avec un paniér, &c. La longue *paûme* ſe dit, quand on joüe à ce jeu dans une grande place, ou campagne qui n'eſt point fèrmée. *Pilæ ludus laxior*. La courte *paûme*, ou la *paûme* abſolument eſt un jeu fèrmé & borné de murailles, qui eſt tantôt couvèrt, tantôt découvèrt. Il y a des jeux de *paûme* quarrez, & des jeux de dedans. Ce mot vient du Latin *palma*, parce qu'autrefois on pouſſoit la balle avec la main. La *paûme* eſt un éxercice honnête & pèrmis par les loix, dont les différends ſe peuvent régler en Juſtice.

PAÛME, s'eſt dit autrefois d'une meſure, qui étoit de quatre doigts, quand on meſuroit avec la main fèrmée; & de douze, quand elle étoit étenduë. On dit maintenant *palme* & *ampan*. *Palmus*.

On le dit pourtant encore en tèrmes de Manége d'une meſure par laquelle on ſpécifie la taille des chevaux. C'eſt la hauteur du poing fèrmé. Un bon cheval de ſèrvice doit avoir ſeize à dix-huit *paûmes*.

PAUMELLE. ſ. f. Éſpéce d'orge qui n'a que deux rangs. *Diſtichum hordeum*.

PAUMELLE, eſt auſſi une éſpéce de penture de portes pour les ſales & les chambres, qui s'attache ſur le bois avec pluſieurs clous, & qui tourne ſur un gônd. *Verticillum*.

PAUMELLE, en tèrmes de Marine, ſignifie le dé que les Tré-

viérs ont à la paûme de leur main quand ils coûſent les voiles. *Digitale*.

PAUMER. v. act. Mot tout-à-fait bas & du petit peuple de Paris. Il ſignifie, Fraper. Je te *paûmerai* la gueule. *Impingere alapam*.

PAUMIÉR. ſ. m. Eſt un Maître qui a droit de tenir un jeu de paûme, qui fait des balles & des raquettes. *Sphariſterii dominus*. Il y a un corps à Paris de Maîtres *Paûmiérs* Raquettiérs. La plûpart des Marqueurs ſont de paûvres *Paûmiérs*.

PAUMURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du ſommet des têtes de cèrf où il ſe fait pluſieurs diviſions de ſon bois, & ſur tout en cinq épois qui répréſentent la paûme de la main. *Cornu cervi apex*.

PAVESCHÉ, ÉE. adj. Mot dont ſe ſèrt Mézerai pour ſignifier, Qui eſt couvèrt de pavois. *Scutis tectus*.

PAVOIS. ſ. m. Arme déffenſive que les Anciens portoient à la guèrre. *Scutum*, *pelta*, *majus ſcutum*. C'étoit le plus grand des boucliérs. Dans les élections militaires, les ſoldats élevoient ſur leurs *pavois* leurs Chèfs, & les proclamoient Empereurs. Il faut pourtant remarquer que le vrai *pavois* étoit un bouclièr courbé de deux côtez, comme un toit, ou un mantelet; & qui étoit différent de la targe. En quelques lieux on l'a appellé auſſi *taillevas*.

Ce mot vient de l'Italien *paveſo*, ou de l'Éſpagnol *pavez*, ou du vieux François *pave*, qui ſignifioit *couverture*, ſelon Borel.

PAVOIS. Voyez PAVESADE.

PAVOT. ſ. m. Plante dont il y a divèrſes éſpéces, les unes cultivées, les aûtres ſauvages. *Papaver*. Le *pavot* blanc cultivé pouſſe une tige à la hauteur de trois ou quatre piéds, accompagnée de feüilles longues, larges, dentelées, crêpées, blanchâtres. Au ſommet de cette tige naiſſent les fleurs qui ſont grandes, à quatre feüilles diſpôſées en rôſe, blanches ou tîrant ſur le purpurin. Quand elles ſont paſſées, il leur ſuccéde une tête ou coque oblongue, groſſe comme un œuf de poule, qui contient dans ſa cavité beaucoup de petites ſemences rondes, blanches. En Latin *papaver hortenſe ſemine albo*. C. BAUH. Le *pavot* noir cultivé, que le même Bauhin appelle *papaver hortenſe nigro ſemine*, différe du précédent en ce que ſes fleurs ſont rouges, & ſes ſemences noires. Les têtes & les ſemences du *pavot*, ſur tout du blanc, ſont fort en uſage en Médecine: elles provoquent le ſommeil, elles calment les douleurs; elles arrêtent les cours de ventre & les hémorragies. Il y a une éſpéce de *pavot* ſauvage qu'on nomme *pavot rouge* ou *coquelicoq*. Il pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd & demi, ſolides, rameûſes. Ses feüilles ſont découppées comme celles du ſeneçon, veluës, noirâtres. Ses fleurs ſont compôſées de quatre feüilles, larges, minces, d'un rouge foncé: elles ſont ſuivies par des têtes ou coques groſſes comme des noiſettes, dans leſquelles ſont renfèrmées des ſemences menuës, noirâtres ou d'un rouge obſcur. En Latin *papaver erraticum majus*, ou *papaver rhœas*. Les fleurs de cette plante ſont adouciſſantes & propres pour faire cracher dans les fluxions de poitrine, dans le rhume, dans la toux ſeche.

Ménage dit que *pavot* vient de *paputus* diminutif de *papus*, qui ſignifie ces petites papillotes qui tombent des fleurs, & que les Latins ont dit *papaver* du Grèc *παπποφόρος*. D'aûtres font venir *papaver* du mot *papa*, qui ſignifie la boüillie dont on nourrit les enfants, & dans laquelle on mêloit autrefois de la ſemence de *pavot* pour les faire dormir.

PAVOT CORNU, eſt un genre de plante différent du pavot commun. Mr. Tournefort l'appelle *glaucium*, & il en met trois éſpéces. Le *pavot cornu à fleur jaûne* pouſſe de ſa racine des feüilles épaiſſes, veluës, longues, larges, dentelées en leurs bords, découppées profondément, couchées par tèrre. Sa tige ne s'éléve que la ſeconde année, elle eſt accompagnée de feüilles plus petites & moins découppées que celles d'en bas. Ses fleurs ſont grandes, compôſées en croix, de couleur jaûne. Ses ſemences ſont prèſque rondes, fort noires, contenuës dans une ſilique longue comme le petit doigt, grêle, rude au toucher. Sa racine eſt groſſe, longue, noirâtre, empreinte de même que toute la plante d'un ſuc jaûne, amèr, de mauvaiſe ôdeur. En Latin *glaucium flore luteo*. PIT. TOURNEFORT. Cette plante eſt diurétique, vulnéraire & détèrſive. La ſeçonde éſpéce de *pavot cornu* eſt à fleur rouge; la troiſiéme eſt à fleur violette.

Les Poëtes pèignent le Dîeu du Sommeil couché ſur des gèrbes de *pavots*. Ils diſent qu'il jette ſes *pavots* ſur quelqu'un, quand il le veut faire dormir.

Ce ſoir plus que jamais lui vèrſe ſes pavots. BOIL.

Lorſque la froide Nuit de pavots *couronnée*. SAR.

Un ſommeil gracieux,
Avoit ſous ſes pavots *appeſanti mes yeux*.

On dit provèrbialement, Comparer la rôſe au *pavot*, pour dire, comparer des chôſes qui ne ſont pas comparables.

PAUPIÈRE. ſ. f. (Prononcez Popière.) *Palpebra*. Partie cartilagineuſe du viſage, qui ſèrt à couvrir les yeux, & à les déffendre d'une trop vive lumière. Elle eſt faite d'un cartilage mince & délié, afin qu'elle ſoit plus mobile, fléxible & légère. Elle eſt vêtuë par dedans d'une petite membrane, & d'une peau délicate par dehors. Aux animaux tèrreſtres la *paupière* de deſſous eſt immobile, & la plus petite. Aux oiſeaux au contraire c'eſt celle de deſſous qui eſt mobile, & la plus grande. Ceux qui ont les yeux durs, comme les écriviſſes, n'ont point de *paupières*, non plus que la plupart des poiſſons. La nature a mis une troiſiéme *paupiére* à la plupart des animaux, qui ſe tîre comme une éſpéce de rideau pour nettoyer l'humidité qui pourroit incommoder les yeux. Il n'y a guères que le ſinge qui en ſoit éxcepté, parcequ'il a des mains pour les frotter, comme les hommes. On ne peut regarder le ſoleil qu'en cillant la *paupiére*. On dit de ceux qui ont des inſomnies, qu'ils n'ont pû fèrmer la *paupière* toute la nuit. Un paiſible ſommeil fèrmera ta *paupière*. CORN. On dit auſſi, qu'un homme a fèrmé les *paupières* à un mort; pour dire, qu'il l'a aſſiſté juſqu'à la mort, qu'il lui a rendu le dèrniér ſèrvice.

Ce mot vient du Latin *palpebra*. Du Laurens le dérive du Latin *palpitare*, qui ſignifie *treſſailir*, & *ſe mouvoir promptement & en tremblotant*.

PAUSE. ſ. f. Arrêt, ceſſation d'agir, de parler, de marcher. *Ceſſatio*, *finis*, *pauſa*. Quand on eſt las de travailler, il faut faire une *pauſe* pour reprendre des forces. La ponctuation eſt établie dans la Grammaire pour faire des *paûſes* convénables en cèrtains lieux. On fait une *paûſe* au milieu d'un vèrs; c'eſt le *repos* en l'hémiſtiche. Allons faire une *paûſe* chez un tel de vos amis, allons nous repôſer chez lui. Les *paûſes* qui ſont notées ſur le papiér de muſique & ſur les tablatures, ſignifient qu'il faut alors qu'une partie ſe taiſe, tandis que les aûtres continuent à chanter. Un Ancien appelle les longues *paûſes*, & les ſuſpenſions en Muſique des *ſilences* placez, & employez avec induſtrie, parcequ'elles contribuent à l'harmonie, & à mieux faire remarquer la beauté des chants. M. ÉSP. Les plus petites *paûſes* s'appellent ſoupirs & demi ſoupirs. OZAN.

Ce mot vient de *pauſa* Latin, qu'on trouve dans Lucréce & dans Plaute, & qui ſignifie *repos*, d'où l'on a fait *repauſare*, & en François *repôſer*.

PAUSÉMENT. adv. Voyez POSÉMENT.

PAUSER. v. neut. Faire une paûſe. Il ne ſe dit guères que de la Muſique & de la prononciation. *Moram facere*, *pauſare*, *ſpatium interponere*. Les accens ne ſont établis que pour faire *pauſer* davantage ſur une ſyllabe que ſur une aûtre, pour la rendre longue, ou brève.

PAUVRE. adj. m. & f. & ſ. Qui n'a pas de bien; qui eſt dans la miſère; qui n'a pas les chôſes néceſſaires pour ſuſtenter ſa vie, ou ſoutenir ſa condition. *Pauper*, *egens*, *inops*, *egenus*. Le Sage a dit qu'il ne trouvoit rien de plus inſupportable qu'un *paûvre* ſupèrbe. Il n'eſt pas juſte de blâmer ceux que la Fortune a rendus *paûvres*: mais la *pauvreté* jointe avec l'oiſiveté eſt honteûſe & blâmable. S. ÉVR. Si vous réglez vos beſoins ſur la natûre vous ne ſerez jamais *paûvre*. Si vous les réglez ſur l'opinion, vous ne ſerez jamais riche. BOUH. Les *paûvres* ne voyent rien dans le monde, qui ne les detache du monde, & comme ils manquent de tout, ils ne peuvent tenir à rien. FLÉCH. On ſent réfroidir ſa charité ſi l'on ne régarde les *paûvres* que comme des hommes mépriſables par leur condition, & expoſez à toutes les injures, & à tous les malheurs de la Fortune. S. ÉVR. En ſoulageant la miſère des *paûvres* vous entretenez quelquefois leur pareſſe. FLÉCH. Les *paûvres* moins éxpôſez aux dangérs qui accompagnent les riches, ſont humbles par néceſſité, & plus dépendans de Dieu, parcequ'ils vivent de ſa Providence. ID. Quand les *paûvres* diſoient à Malhèrbe qu'ils prieroient Dieu pour lui; il leur répondoit qu'il ne croyoit pas qu'ils euſſent grand crédit au Ciel, vu le mauvais état où il les laiſſoit en ce monde. RACAN. Combien de gens ſe font honneur auprès des *paûvres* des larcins mêmes qu'ils leurs ont faits? FLÉCH.

Il y a un Bureau des *paûvres* dans Paris, une taxe faite ſur les bourgeois pour les *paûvres*: on quête dans les Paroiſſes pour les *paûvres*: on établit des Commiſſaires des *paûvres*: tout cela regarde les Petites Maiſons ſous la dirèction de Mr. le Procureur Général. On a fait un Hôpital général pour renfèrmer tous les *paûvres*. *Publica pauperum domus*. Auparavant on étoit aſſaſſiné de *paûvres* qui demandoient l'aumône. Les mendians, les *paûvres*, ſont appellez les membres de JÉSUS CHRIST. Saint François a pris le nom de *Paûvre très Chrétien*; & S. Ignace ſe fit appeller le *Paûvre des Paûvres*: on a trouvé ce titre trop ambitieux.

PAUVRE, ſe dit en ce ſens des Princes, des Seigneurs qui ſont fort

incommodez

incommodez en leurs affaires, qui ne peuvent pas paroître avec l'éclat qui leur convient. *Inops, indigens.* Un Prince qui n'a que dix mille livres de rente eſt *pauvre*, & paſſe pour gueux. Les avares ſe font toûjours plus *pauvres* qu'ils ne ſont. Il y a auſſi des *pauvres* honteux, des gens de famille qui ſouffrent beaucoup de néceſſité ſans ôſer la découvrir. Le Saint étoit *pauvre* ſans être à charge à pérſonne. Fléch.

Pauvre, ſe dit auſſi des païs & des Communautez. Cette fabrique eſt fort *pauvre*, à peu de révenus. La Sologne, les Cévennes, ſont de *pauvres* païs, ce ne ſont que ſables & que montagnes. *Solonia, Cemenius tractus ſunt plaga infecunda & ſteriles.* Dans la France les villes ſont riches, mais le plat païs eſt fort *pauvre*.

Pauvre, ſe dit auſſi de ce qui eſt vil & mépriſable; qui a peu de bonnes qualitez. *Vilis, deſpiciendus, contemptibilis.* On ne ſçauroit voir un plus *pauvre* homme, il n'a ni éſprit, ni courage, ni induſtrie. C'eſt un *pauvre* homme, c'eſt-à-dire, un homme ſans vêrtu, qui n'eſt bon à rien. Cet Avocat eſt un *pauvre*, un mauvais harangueur; il a fait un diſcours, il n'y a rien de ſi *pauvre*. Les ſoupirs & les langueurs ſont à mon gré, une *pauvre* galanterie. B. Rab. Énée étoit un *pauvre* héros dans le Paganiſme, & plus digne fondateur d'un Ordre que d'un Etat. S. Évr. Chez les Traitteurs l'on boit ſouvent de *pauvre* vin. Cet homme couche ſur la paille, il n'a pas un *pauvre* lit, un méchant lit.

Pauvre, ſe prend auſſi pour ſimple, naïf, qui n'entend nulle fineſſe. *Vir ſimplex & rectus.* La naïvité avec laquelle le *pauvre* homme mandoit ces nouvelles; fit rire cette folle. B. Rab.

Pauvre, ſe dit auſſi de tous les affligez, ou miſérables qui attirent de la compaſſion. *Afflicti & commiſeratione digni.* Ce ſont de *pauvres* enfans qui n'ont ni père ni mère, dont le Tuteur mange tout le bien. Dans le ſac de Rhodes tous les *pauvres* habitans furent égorgez. Ce *pauvre* Prince a été cruellement maſſacré par des aſſaſſins. On a mis par force cette *pauvre* fille en Réligion. Ces *pauvres* Princeſſes ne pouvant les empêcher, ne faiſoient point de réponſe. Vaug.

Pauvre, s'employe auſſi dans une expreſſion de careſſes. Mon *pauvre* ami; je vous ai bien de l'obligation. *Mi care amice.* Ma *pauvre* femme. *Cariſſima conjux.* Je ſuis au déſeſpoir de te quitter. Ma *pauvre* Toinette crois-tu qu'il m'aime? Mol.

Pauvre, ſe dit auſſi par un ſentiment d'amour & de tendreſſe qu'on a pour quelqu'un. Ce *pauvre* garçon avoit gardé juſqu'à ce mouchoir. B. Rab.

Pauvre, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Jésus-Christ a appellé bienheureux les *pauvres* d'éſprit, il a aſſûré que le Royaume des Cieux leurs appartenoit, c'eſt à dire, aux éſprits ſimples & humiliez. On appelle auſſi un *pauvre d'éſprit*, un imbécile qui manque de jugement, de vivacité pour comprendre les chôſes. Il y a auſſi des *pauvres* volontaires, qui ſont *pauvres* en éſprit, qui n'ont point d'attachement aux biens de ce monde.

On dit auſſi, qu'une langue eſt *pauvre*, quand elle manque de mots & d'expréſſions dont elle auroit beſoin en pluſieurs occurrences. *Lingua egena.* Qu'une rime eſt *pauvre*, quand elle eſt imparfaite: qu'un Ouvrage eſt *pauvre*, quand il ne contient rien de brillant, ni de relevé. *Nullius momenti opus.*

Pauvre, ſe dit provérbialement en ces phraſes. C'eſt un *pauvre* cancre. C'eſt un *pauvre* Prêtre. Il eſt *pauvre* comme Job. *Tenuis fortunæ homo, omnium rerum egenus.*

On dit auſſi, Vous m'aimez mieux *pauvre* que riche; ce qui ſe dit à celui qui nous veut faire acheter quelque chôſe trop chêr, ou nous porter à faire quelque dépenſe plus grande que nous ne voudrions.

PAUVREMENT. adv. D'une manière pauvre. *Anguſtè, miſerè, tenuiter.* Jésus-Christ a voulu naître *pauvrement* dans une étable, pour nous apprendre l'humilité.

PAUVRET, ette. adj. Diminutif de pauvre, qui ſe dit par compaſſion des pauvres qui ſont à plaindre, mais qui ne ſe dit que dans le ſtile bas. *Pauperculus.* La *pauvrette* n'a pas un double. B. Rab.

> *Il ſouffre un étrange ſupplice,*
> *Mais le* pauvret *eſt ſans malice.* Voit.

PAUVRETÉ. ſ. f. Diſette; neceſſité; manque de bien, de fortune. *Egeſtas, paupertas, indigentia, inopia, humilitas, mendicitas, pauperies, tenuitas, nuditas.* Il eſt bon d'amaſſer dequoi ſe mettre à couvert de la *pauvreté*, de la diſette, de la neceſſité. La *pauvreté* nous mène au travail comme un maître impitoyable. S. Évr. Redouter l'affreuſe *pauvreté*. Fléch. La *pauvreté* a toûjours été l'ennemie irréconciliable des Auteurs. S. Évr. La *pauvreté* diſpoſe à mieux écouter les exhortations à la repentance; au lieu que la proſpérité endurcit les impénitens. Id. La *pauvreté* eſt la mère des crimes, elle ne donne jamais que de mauvais conſeils. La Br. Le ſeul nom de la *pauvreté* éffarouche ces Dames mondaines accoutumées au luxe, & aux vanitez. Fléch. Je ne ſçaurois plaindre une *pauvreté* honorée de tout le monde. S. Évr. La *pauvreté* eſt une grande tentation à la fraude & au menſonge. La Br. Ce n'eſt pas aſſez de la *pauvreté*; on y a attaché la honte & le mépris. S. Évr. La *pauvreté* exceſſive de Diogéne étoit une vanité déguiſée, & une affectation ſans raiſon. M. Scud. Les Moines font profeſſion d'une *pauvreté* qui les rend très riches. Du Pin. Un Ouvrage ſe ſent toûjours de la *pauvreté* de ſon Auteur. S. Évr. Peu des gens trouvent des charmes dans cette vêrtueuſe *pauvreté* tant vantée par les Philoſophes. Id. Tout dévient affreux dans la *pauvreté*. Boil. On louë la *pauvreté* Évangélique, & on la fuit. S. Évr. La *pauvreté* d'un païs ſe dit tant de la miſère des habitans, que de la ſtérilité de la têrre. *Terra, regio infœcunda, ſterilis.* La *pauvreté* d'une langue ſe dit de la diſette des mots, de la ſechereſſe de ſes expreſſions. Il faut ôter l'ignominie de la *pauvreté* qu'on répro-che à nôtre langue. Vaug.

Pauvreté, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. La *pauvreté* d'éſprit, eſt la prémière des huit béatitudes. On dit qu'un homme dit des *pauvretez*, que ce qu'il fait eſt une grande *pauvreté*, lorſqu'il tient des diſcours ſots & ridicules; ou qu'il fait des actions indignes, ou contre le bon ſens.

On dit provêrbialement, *pauvreté* n'eſt pas vice, mais c'eſt une éſpéce de ladrerie, tout le monde la fuit. On dit d'un homme qui eſt amaigri, Il a jeûné le Carême, il eſt chu en *pauvreté*. On dit encore, En grande *pauvreté* n'y a pas grande loyauté.

P A Y.

PAYCO. ſ. m. Plante du Pérou à laquelle les habitans du païs ont donné ce nom. Ses feüilles reſſemblent pour la forme & pour la couleur à celles du plantain: étant ſéches, elles ſont fort déliées & fort âcres au goût. La poudre de ces feüilles priſe avec du vin eſt bonne pour les douleurs néphrétiques. La plante cuite en eau, & appliquée en forme d'emplâtre ſur la partie malade produit le même éffet. C. Bauhin l'appelle *plantago Indica*; & Cluſius, *payco herba*. Monard.

PAYEMENT. Voyez Paiement. *Solutio.*

PAYEN, enne. adj. & ſ. Gentil, Idolâtre, qui adôre les faux Dieux de l'Antiquité. *Paganus, idololatra, gentilis.* Les *Payens* ont élevédes Temples à Jupiter, Apollon, Mêrcure, ils ont déïfiez leurs Empereurs. Plutarque, Sénéque, ſont des Auteurs *Payens*. La Mothe, le Vayer, Éſprit, ont fait de beaux Traitez de la vêrtu des *Payens*. Toute autre Morale que celle de l'Évangile eſt une probité de *Payen*. Le P. Rap.

Ce mot vient de *paganus*, *à pagis*, lorſque les Chrétiens étant maîtres des villes, les obligérent d'aller démeurer à la campagne par les Édits de Conſtantin & de ſes enfans, où ils ſacrifioient à leurs faux Dieux en liberté. Telle eſt l'opinion de Baronius qui eſt communément réçuë. Saumaiſe tient que ce mot vient de *pagus*, qui ſignifioit la même chôſe que *gent* ou *nation*: d'où vient qu'on les appelloit indifferemment *Gentils*.

PAYER. Voyez Paier. *Solvere.*

P E A.

PÉAGE. ſ. m. Il s'eſt dit autrefois en général de toutes ſortes d'impôts qui ſe payoient ſur les marchandiſes qu'on tranſportoit d'un lieu à un autre. *Vectigal, tributum, portorium.* Maintenant il ſe dit d'un droit qu'on prend ſur les voitures des marchandiſes pour l'entretien des grands chemins. Divêrſes coutumes l'accordent aux Châtelains; & elles appellent *chemins péageux*, les chemins dont la réparation doit être faite par les Châtelains, ou autres ayant droit de *péage*. La plûpart des Seigneurs s'attribuent des droits de *péage* ſur leurs têrres, ſous prétexte d'entretenir les chemins, les ponts & chauſſées. Anciennement ceux qui tenoient ce droit, devoient rendre les chemins ſûrs, & répondre des vols faits aux paſſans entre deux ſoleils. Cela s'obſêrve encore en quelques endroits d'Anglete̊rre & d'Italie, où il y a des gardes qu'on appelle *Stationaires* établis pour la ſûreté des Marchands, & entre autres à Têrracine ſur le chemin de Rome à Naples. Anciennement ſi un homme étoit détrouſſé en chemin public, & entre deux ſoleils, le Seigneur Haut Juſticier qui levoit le *péage* étoit obligé de le rembourſer. Il y a une Ordonnance de 1570. portant abolition de tous *péages* établis depuis 100. ans ſur la riviére de Loire au profit du Roi; & injonctions à tous autres prétendans droit de *péage*, de produire leurs titres au Parlement. La plûpart des *péages* ſont de pures uſurpations. L'Ordonnance de 1554. enjoint aux Seigneurs qui ont droit de *péage* d'entretenir les ponts & paſſages. Le *péage* eſt appellé de divêrs noms dans les Coutumes & les Ordonnances. On le nomme *barrage* aux entrées des bourgs & des villes; *pontenage* au paſſage des ponts, *billette*, ou *branchiere*,

re, aux paſſages de campagne où l'on a mis pour ſignal un petit billot de bois attaché à une branche. On l'appelle quelquefois *coutume*, ou *droit établi ſans titre*; quelquefois *prévôté*, ou *menu droit caſuel*; & quelquefois *travers*, qui eſt un droit qui ne ſe paye que ſur la frontière.

Ce mot vient de *paagium* abregé de *paſſagium*, qu'on trouve auſſi chez les Auteurs Latins. Borel le dérive de *pagus*, ou *païs*.

PÉAGER. ſ. m. Fermier de péage qui éxige & fait payer ce droit. *Portorii exactor*. Les *Péagers* doivent mettre des billettes, des tableaux & pancartes en lieu éminent, pour faire connoître les droits qui ſont dûs.

PEAU. ſ. f. Cuir qui couvre l'animal, qui enveloppe toutes ſes autres parties. *Cutis, exuvia, pellis*. L'homme a la *peau* tendre & délicate, douce, unie. Les animaux l'ont veluë, couvèrte de poil, de bourre, de laine, les oiſeaux de plumes, les poiſſons d'écailles. Les élephans, les baleines, les crocodiles, ont la *peau* ſi dure, ſi épaiſſe, qu'on ne la peut pèrcer ſi ce n'eſt ſous le ventre. *Tergus*. Les oiſons ont la *peau* vilaine & ridée. Il y a des Médecins qui aſſûrent que la *peau* de vautour appliquée ſur l'eſtomac, eſt très-propre pour rétablir l'appetit. Les ſerpens quittent tous les ans leur *peau*. La gale, les dartres ſont des maladies du cuir, ou de la *peau*.

On dit qu'un cheval eſt gras à pleine *peau*, pour dire qu'il eſt éxtrémement gras.

PEAU, ſe dit encore de ces envelopes déliées qui enfèrment toutes les parties intérieures des corps: ce qu'en Médecine on appelle *membrane*. *Membrana*. Il n'y a point de veine, d'artère, de nèrf, de muſcle, qui n'ait ſa petite *peau* qui les enfèrme. Le blanc, le jaune d'œuf, ſont ſéparez par de petites *peaux*. *Pellicula*. La groſſe *peau* eſt enveloppée d'une petite *peau* qu'on appelle *epiderme*. *Summa cuticula*.

PEAU, ſe dit auſſi des parties coriaces qui ſont dans l'animal. *Pellis*. Il y a des piéces de bœuf, de mouton, qui ne ſont que des *peaux*, comme le bœuf de poitrine, la queuë de mouton.

PEAU, ſe dit figurément & baſſement, pour ſignifier l'animal entier, la pèrſonne entière. On dit d'un poltron qui fuit le danger, qu'il a peur de ſa *peau*, qu'il n'ôſe hazarder ſa *peau*; & au contraire d'un brave, qu'il a vendu chèrement ſa *peau*, qu'il fait bon marché de ſa *peau*. On dit auſſi, qu'il enrage dans ſa *peau*, qu'il créve dans ſa *peau*, dans ſes paneaux; pour dire, qu'il a une colère ſecrétte qu'il n'a pas moyen de ſatisfaire. On dit auſſi quand on voit un homme qui eſt menacé de quelque grand mal, qu'on ne voudroit pas être en ſa *peau*. On dit auſſi de celui qui s'eſt retiré ſain & ſauf de pluſieurs occaſions périlleuſes, Il a été bien heureux d'en rapporter ſa *peau*. On dit auſſi, Je ne veux pas me charger de vôtre *peau*; pour dire, Je ne veux point me charger de vous, avoir la peine, l'embarras de vous mener. On dit encore, qu'une femme a envie de la *peau* d'un homme; pour dire, qu'elle a envie de ſe marier avec lui: En ce cas la *peau* ſe prend pour la pèrſonne.

PEAU, chez les Marchands & Artiſans, ſe dit de cette dépouille de l'animal qui eſt divèrſement préparée par le Tanneur, le Courroyeur, le Parcheminier, le Parfumeur &c. *Pellis*. Le chagrin ſe fait de *peaux* d'âne & de mulet; le marroquin de *peaux* de mouton, & les gros cuirs de *peaux* de vaches, de bufle; les parchemins de *peaux* de mouton & de chévres; les fourrures de *peaux* de chiens, de chats, de rénards, de fouïnes; de martes. On appelle *peaux d'Eſpagne*, *peaux de ſenteur*, des *peaux* bien paſſées & bien parfumées. *Pelles odorata*. Les *Crieurs de peaux de conin*, ſont ceux qui ramaſſent toutes ſortes de *peaux*. On dit, Une *peau* d'agneau, des *peaux* d'anguilles, de caſtors. On appelle auſſi un *bouc d'huile*, de l'huile enfèrmée dans une *peau* de bouc. *Utres*. En Orient on navige, on paſſe les rivières ſur des outres, ou des *peaux* de bouc.

PEAU, ſe dit particuliérement au Palais, du parchemin. *Membrana*. Tous les arrêts s'éxpédient en *peau*. Il y a une vingtaine de Gréffiers en *peau*, qui mettent les arrêts en groſſe, en parchémin. Il faut tant de *peaux* pour ce décret. On taxe tant par *peau*.

PEAU, ſe dit auſſi de ce qui enveloppe les fruits tant déhors que dedans, & même des arbres. *Cuticula, membranula*. Les raiſins, les prunes, les cériſes, ſont envéloppez d'une petite *peau*. Les noix, les noyaux, les pepins, ſont enfèrmez dans de petites *peaux*. L'écorce de l'arbre a une petite *peau* pardeſſus & pardeſſous. L'oignon eſt couvèrt de pluſieurs *peaux*, & le bézoard pareillement.

PEAU, ſe dit auſſi de ce qui ſe forme ſur les liqueurs onctueuſes, quand elles s'épaiſſiſſent. *Pellicula*. Il ſe forme une *peau* ſur l'encre, ſur les ſyrops, ſur les laitages.

PEAU, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il ne faut point vendre la *peau* de l'ours avant qu'on l'ait pris. Il faut joindre la *peau* du renard à celle du lion; pour dire, joindre la prudence à la force. On dit auſſi d'une pèrſonne maigre, qu'elle n'a que la *peau* & les os, que les os lui pèrcent la *peau*: *Totus pellis & oſſa eſt*, ce qui ſe dit auſſi du Gâtinois, où il y a pluſieurs rochers qui pèrcent la tèrre. On dit d'un jeune homme inquiet & remuant, qu'il ne ſçauroit durer dans ſa *peau*. On dit auſſi d'une pèrſonne laide, qu'on n'aura point d'envie à ſa *peau* & d'une incorrigible, qu'elle mourra dans ſa *peau*, qu'elle ne changera point de *peau*. *Simia ſemper ſimia*. On appelle des contes de vieilles, des *contes de peau d'âne*. *Aniles fabula*. On dit auſſi, que la *peau* demange à quelqu'un, lorſqu'il eſt querelleur, qu'il chèrche les occaſions de ſe faire battre.

PEAUSSIER. Quelques-uns écrivent PEAUCIER. ſubſt. m. Marchand qui vend, ou qui prépare des peaux. *Pellio*. Les *Peauſſiers* vendent & préparent des peaux pour faire divers ouvrages, comme des gands, des relieures de livres; & diffèrent des Fourreurs, des Mégiſſiers, Courroyeurs, Tanneurs, qui en font de différentes préparations. On les a appellez autrefois *Pelliſſiers*, & en Latin *pelliparei*.

En Anatomie on appelle muſcles *peauſſiers*, les muſcles qui font mouvoir la peau où ils ſont attachez. Il n'y a guères que le viſage qui ait des muſcles *peauſſiers*. *Muſculi cuticulares*. Il y a un muſcle *peauſſier* qui eſt fèrmement attaché à la racine des oreilles, qui eſt cauſe du mouvement que quelques hommes ont aux oreilles.

PÉAUTRE. ſ. m. Le gouvèrnail d'un vaiſſeau. *Gubernaculum*. Ce mot n'eſt plus en uſage qu'en quelques Provinces, pour ſignifier le gouvèrnail des bateaux qui vont ſur les rivières. Virer la *peâutre*. On dit provèrbialement à des importuns qu'on veut chaſſer loin de ſoi; Allez au *peautre*. Je l'ai bien envoyé au *peautre*.

Ce mot vient du langage Celtique ou Bas-Breton, où l'on appelle *peautres*, les mauvaiſes filles, ou autres mauvaiſes gens, tels que ſont les Bateliers qui gouvèrnent les bateaux.

PEAUTRÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la queuë des poiſſons, lorſqu'elle eſt d'autre couleur que le corps, parcequ'elle eſt en effet le gouvèrnail des poiſſons. Il portoit d'argent au dauphin vèrſé de ſable, allumé, barbé & *peautré* d'or.

PEC.

PEC. adj. maſc. eſt une épithete qu'on donne au hareng fraîchement ſalé, qu'on mange en Hollande tout cru, avec du beurre & du pain. *Harengus novus ſale aſperſus*. On tient le hareng *pec* fort ſain. Les Hollandois l'appellent *pekel harenc*.

En vieux François *pec* ſignifioit un *mauvais cheval*, & *pec* ſignifioit auſſi un *ſot*. On dit encore quelquefois par injure à une femme, que c'eſt une *pecque*; pour dire, que c'eſt une ſotte, & une ridicule, qui fait l'entenduë. A-t-on jamais vû, dites moi, deux *pecques* Provinciales faire plus les rencheries que celles-là? MOL.

PECCADILLE. ſ. f. Petit péché, légère faute. *Peccatum leve, veniale*. Les gens foibles ſe font de grands ſcrupules pour des *peccadilles*. Il ne faut pas chaſſer un domeſtique pour une *peccadille*. Il ne faut pas traitter un péché mortel de *peccadille*. Il vient de l'Eſpagnol *peccadillo*.

PECCANT, ANTE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithete qu'on donne aux humeurs, quand elles ont de la malignité, ou de l'abondance. Toutes les maladies ne ſont cauſées que par des humeurs *peccantes* qu'il faut évacuer. *Peccans*.

PECCAVI. ſ. m. Confeſſion du péché. C'eſt un tèrme Latin qui s'eſt rendu François en cette phrâſe: Il ne faut qu'un bon *peccavi*, un acte de contrition, pour avoir remiſſion de tous ſes pechez.

PÉCHÉ. ſ. m. Action mauvaiſe; contravention aux commandemens de Dieu, & de l'Égliſe. *Dictum, factum vel concupitum contra legem Dei æternam, tranſgreſſio divina legis*. Le *péché* ne laiſſeroit pas d'être *péché* ſans loi; mais il eſt encore plus connu par la loi, & devient même plus *péché*, & plus extrêmement *péché*. M. SCUD. On regrette d'ordinaire moins les *péchez* que l'on a commis, que les plaiſirs que l'on a pèrdus. S. ÉVR. Nous voudrions bien jouïr des plaiſirs que le *péché* donne, ſans en craindre les châtimens. FLÉCH. S'affliger du *péché*, & en gémir, ce n'eſt pas le haïr comme le hait Dieu, qui n'en eſt ni affligé, ni contrit, & qui le pèrmet quoiqu'il puiſſe l'empêcher. BOSS. Faut-il s'étonner ſi des peuples qui gémiſſent ſous le joug du *péché*, ſentent le poids de la Juſtice divine. FLÉCH. Les pèrſonnes ſur qui on ne prend point éxemple, ne ſont coupables que de leurs propres *péchez*. NICOL. Dans les Princes le panchant au *péché* eſt fortifié par la facilité de le commettre, & par l'impunité après l'avoir commis. FLÉCH. Je hais ces gens chagrins qui mettent du *péché* à tout, & ces Docteurs faciles & complaiſans qui n'en mettent à rien. S. ÉVR. Chaque *péché* a un degré particulier de malice. La ſomme des *péchez* du Benedicti. Une infinité

nité de Caſuiſtes ont écrit ſur les *péchez*. *Péché* Philoſophique. Voyez PHILOSOPHIQUE.

Le *péché originel* eſt le *péché* de nos prémiers Péres qui a infecté toute la nature humaine. *Adam poſteris congenita macula, peccatum originale*. On croit pieuſement dans l'Égliſe Romaine, que la Vierge a été exempte du *péché* originel. Les Caſuiſtes distinguent les *péchez actuels*, en *mortels* qui font pèrdre la grâce de Dieu, & en *véniels* qui ſe pardonnent aiſément, qui ſont des *péchez* de fragilité. Ils reduiſent les *péchez* ſous ſept *péchez* capitaux. La Confeſſion ſacramentale eſt, le remede au *péché*, on y reçoit l'abſolution de ſes *péchez*; les *péchez* y ſont remis. Ce ſont nos *péchez* qui ont crucifié JÉSUS-CHRIST, il s'eſt incarné pour racheter nos *péchez*. Il eſt l'Agneau de Dieu qui ôte les *péchez* du monde. *Agnus Dei qui tollit peccata mundi*. On diſoit en raillant du Père Bauni & en lui appliquant le paſſage de l'Évangile, qu'il étoit celui qui ôtoit les *péchez* du monde. PASC. C'eſt parcequ'il avoit trouvé des diſtinctions pour excuſer, ou pour juſtifier les *péchez*.

On appelle le *gros péché*, l'adultère, la paillardiſe, le *péché de la chair*, les *péchez* contre nature. Le *péché* contre le S. Eſprit eſt un *péché* qui ne ſe pardonne ni en ce monde, ni en l'autre. *Peccata mortalia*. Les Théologiens ne conviennent point quel eſt ce *péché* impardonnable.

Ce mot vient de *peſchab* Hébreu, ſignifiant la même chôſe, à ce que croit Nicod.

PÉCHÉ, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Le *péché* que l'on cache eſt demi pardonné; c'eſt un vèrs de Regniér. On dit, A tout *péché* miſericorde; pour dire, qu'il n'y a point de faute qu'on ne doive pardonner, quand ceux qui l'ont commiſe, s'en repentent. On dit qu'on recherche les vieux *péchez* de quelqu'un, quand on va rechercher ſa vie paſſée, ce qui étoit au rang des *péchez* oubliez. On dit auſſi, qu'un homme mourra dans ſon *péché*, lorſqu'il eſt obſtiné dans le mal qu'il ſe plaît à croupir dans ſon *péché*. On dit auſſi, qu'une femme a dit les ſept *péchez* mortels d'une aûtre; pour dire, qu'elle en a dit tout le mal qu'elle s'eſt pu imaginer.

PÉCHER. v. n. Déſobéïr à Dieu, tranſgreſſer la loi divine. *Dei legem, præcepta tranſgredi, violare, peccare*. On ne *péche* point, quand on n'a pas atteint l'âge de raiſon, ou quand on a pèrdu l'éſprit. *Pécher* mortellement: c'eſt l'excès d'une âme endurcie au péché. Celui qui n'a pas acquis l'habitude de *pécher* ſans remords, s'arrête à la vuë du crime, & n'ôſe franchir le pas. JU. Pour ne plus *pécher*, il n'y a qu'à bien penſer que l'on doit mourir. NICOL.

PÉCHER, ſignifie auſſi, Manquer; faillir contre les régles d'un art, d'une ſcience, contre les devoirs de la vie civile. *Errare, delinquere*. On peut *pécher* par trop d'éſprit, & d'agrément. BOUH. Sa Comédie *péche* contre toutes les régles de l'art. MOL. On *péche* contre la Grammaire, quand on fait des ſoléciſmes. On *péche* contre la Géométrie, quand on fait des paralogiſmes. C'eſt un grand défaut au Palais, de *pécher* contre les formes. Un Poëte *péche* contre la quantité, contre les nombres & les rimes, quand il ne les obſèrve pas. Celui qui ne tend pas du réſpect à ſes Supérieurs *péche* contre ſon devoir & la bienſéance. *Pécher* contre le ſens commun. ABLANC.

PÉCHER, ſe dit auſſi en Phyſique de ce qui n'a pas des qualitez requiſes & convenables, qui eſt trop abondant, ou défectueux. Le poivre *péche* par un excès de chaleur; la ciguë par un excès de froideur. Le ſang *péche* quelquefois en quantité ſeulement. *Peccat in quantitate*.

PÉCHER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Qui pèrd *péche*, c'eſt-à-dire, qu'on ſe laiſſe aller à quelque emportement, ou à quelque jugement téméraire. On dit autrement, Qui pèrd ſon bien, pèrd ſon ſens. Celui qui *péche* ignore, c'eſt à dire, ne connoit pas le vrai bien. Autant *péche* celui qui tient le ſac, que celui qui met dedans.

On dit que le juſte *péche* ſept fois par jour; ce qui ſe dit ordinairement; mais ſans aûtre fondement qu'un paſſage de l'Écriture Sainte mal expliqué. *Septies cadit juſtus, id eſt ſæpè*.

PÉCHEUR, PÉCHERESSE. adj. & ſ. Qui fait un péché. *Peccator, peccans*. Tout homme eſt *pécheur*, un miſérable *pécheur*. Le Seigneur a pitié des *pécheurs* répentans. Il y a de la joye au ciel pour un *pécheur* converti. Il n'y a point de grâce pour un *pécheur* achevé, & endurci. Il ne faut pas endormir le *pécheur* par de fauſſes éſpérances, ni l'éffaroucher par des ſévéritez indiſcretes. FLECH. Dieu qui punit ſouvent le *pécheur* par ſes propres péchez, le livre à ſes chagrins, & à ſes ſoupçons. ID. Il faut être inéxorable au péché: mais humain au *pécheur*. ID.

Les vrais dévots de cœur ſont aiſez à connoître;
Jamais contre un pécheur *ils n'ont d'acharnement;*
Ils attachent leur haine au péché ſeulement. MOL.

Pécheur, on ne ſçauroit comprendre
Sur quoi tu fondes ton orgueil,
Toi, que tous les momens conduiſent au cercueil,
Et qui n'es que poudre, & que cendre. L'AB. TÊTU.

On appelle un *vieux pécheur*, un homme qui paſſe ſa vie dans le vice & le libèrtinage; *Sceleratus, gravium noxarum reus, facinoroſus*, une femme *pécheresse*, une vieille *pécheresse*, une femme débauchée. *Proſtibulum*. Il y avoit dans la ville une femme *pécheresse* que JÉSUS CHRIST convèrtit par ſa prédication. Elle imite avec ſes pleurs la ſainte *pécheresse*. RÉGNIÉR.

PÉCÔRE. ſ. f. Ce mot au propre ſignifie un animal, une bête; mais il eſt bas & burleſque. *Stipes*. La chétive *pécôre* s'enfla ſi bien qu'elle creva. LA FONT.

PÉCÔRE, ſe dit auſſi figurément & burleſquement pour ſignifier une pèrſonne ſotte, ſtupide, & qui a de la peine à concevoir quelque chôſe. *Brutus, ſtolidus, ſtupidus*. Il ne ſèrt de rien d'envoyer ce garçon au Collége, c'eſt une groſſe *pécôre* qui n'a point d'éſprit, qui n'apprendra jamais rien.

PÉCQUE. Voyez PEC.

PECT. ſ. m. La poitrine de l'éſtomac. Il eſt en uſage en cette phrâſe: Quand on prend le ſèrment des Éccléſiaſtiques, on leur fait mettre la main au *pect*, ſur la conſcience. *Ad pectus*.

PECTORAL ſ. m. Piéce de broderie que le grand Prêtre des Juifs mettoit ſur ſes habits devant ſon éſtomac. *Pectorale*. Le *pectoral* du grand Prêtre étoit riche & magnifique. Voyez RATIONAL; c'eſt la même chôſe. *Rationale*.

PECTORAL, ALE. adj. Qui a du rapport à la poitrine. Les Évêques & les Abbez Réguliérs portent une croix *pectorale*: c'eſt une petite croix d'or penduë à leur cou. *Crux pectoralis*.

On appelle auſſi un remede, un ſyrop *pectoral*, celui qui fortifie la poitrine, qui la ſoulage, quand elle eſt incommodée. *Syrupus pectoralis*.

Les Anatomiſtes appellent grand *pectoral* un des muſcles du bras, qui ſèrt à le tirer en devant, & qui eſt très-fort: on le nomme ainſi parceque'il eſt ſitué à la partie antérieure de la poitrine. Il y a un des muſcles de l'omoplate qu'on appelle le petit *pectoral*; il eſt ſitué ſous le grand *pectoral*, & il tire l'omoplate en devant. *Lacerti*.

PÉCULAT. ſ. m. Larcin, ou vol des déniers publics par celui qui en eſt l'ordonnateur, le dépoſitaire, ou le receveur, ou par ceux qui en ont le maniement: malvèrſation dans l'adminiſtration des finances. *Peculatus*. Il eſt ainſi appellé, *quaſi pecuniæ ablatio*. Le *peculat* ſe dit en Droit de tout larcin fait d'une chôſe ſacrée, religieuſe, publique ou fiſcale. Il y en a de divèrſes ſortes mentionnées dans tout le Titre de la Loi Julia *De Pecul*. Un Financiér ne peut être accuſé de *péculat*, qu'après avoir rendu ſes comptes, quand il y a des omiſſions, ou des dépenſes frauduleuſes. Le *péculat* ſe pourſuit contre les héritiérs de celui qui l'a commis. Le *péculat* par l'Ordonnance de François I. de l'an 1541. ſe punit de mort, quand des Officiérs en ſont convaincus; & de banniſſement, quand ce ſont d'aûtres pèrſonnes. Depuis cette Ordonnance l'on a érigé divèrſes Chambres de Juſtice pour la recherche, & la punition des Financiérs; & de ceux qui avoient manié les deniers Royaux; mais aucun n'a été châtié ſelon la rigueur de l'Ordonnance; & ils en ont été quittes pour des taxes. DE LANGE.

PÉCULE. ſ. m. C'eſt le fonds que celui qui eſt en puiſſance d'autrui, comme un fils de famille, ou un éſclave, peut acquerir par ſa propre induſtrie, ſans avance ni ſecours de la part de ſon père, ou de ſon maître, mais ſeulement avec ſa pèrmiſſion. Il y avoit chez les Romains un *pécule civil* & un *pécule militaire*. Voyez au ff. l. 15. tit. prem.

Ce mot vient de *peculium* Latin, que Cujas prétend être originaire Gaulois: mais on le dérive communément à *pecuniâ & pecoribus*, parceque tout le bien conſiſtoit autrefois en argent & en beſtiaux.

PÉCULE, ſe dit auſſi dans le même ſens de ce que chaque Religieux épargne, & poſſéde en particuliér. *Peculium, peculiare*. On prétend que le *pécule* d'un Religieux devenu Curé, ne laiſſe pas d'appartenir au Monaſtère, & que le Religieux n'en a jamais la propriété.

PÉCUNE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois de l'argent. Nicôle Gille rapporte, que Louïs XII. retira grandes *pécunes* de la vente des charges.

Ce mot ſe tire de *pecunia* Latin, qui ſignifie la même chôſe, & qui vient de ce que ſous le régne de Sèrvius Tullius on fabriquoit à Rome une certaine monnoye d'airain qui avoit pour marque une brebis, que les Latins appelloient *pecus*.

PÉCUNIAIRE. adj. m. & f. Qui a rapport à l'argent. On dit au Palais, Une amende *pécuniaire*, *mulcta*, pour la diſtinguer de l'amende *honorable*. *Emenda honorabilis*. Peine *pécuniaire*, dont on

on eſt quitte pour de l'argent, qui eſt oppoſée à *corporelle.*

PÉCUNIEUX, EUSE. adj. Qui a de l'argent comptant, celui dont le bien conſiſte en argent. *Pecunioſus, nummoſus.* Les grands Seigneurs ont de belles tèrres, & ne ſont guères *pécunieux*. Les Marchands & les Banquiérs ſont des gens *pécunieux*. Les femmes préférent les Amans riches, & *pécunieux*, quelque ſots qu'ils ſoient, à des hommes de mérite ſans argent. BELL.

PED.

PÉDAGNE. ſ. m. Tèrme de Mèr. C'eſt une éſpéce de marche-pied ſur lequel, en voguant le forçat qui eſt ènchaîné, a toûjours le piéd

PÉDAGOGUE. ſ. m. Régent; maître à qui on donne le ſoin d'inſtruire, & de gouvèrner un écolier; de lui apprendre la Grammaire, & de veiller ſur ſa conduite. *Pedagogus, præceptor.* Ce garçon eſt aſſez âgé pour n'avoir plus beſoin de *Pédagogue*, il ſe peut conduire lui-même. Le mot de *Pédagogue* eſt injurieux, à moins qu'il ne ſoit accompagné de quelque épithete favorable, encore en faut-il uſer avec beaucoup de retenuë. Un éſprit né chagrin intèrprête tout mal; & s'érigeant en *Pédagogue* impitoyable du genre humain, il y a peu d'actions aſſez innocentes pour échapper à ſa cenſure. BELL. La plûpart des amis s'érigent en *Pédagogues*, & affectent une ſupériorité d'intelligènce. S. RÉAL.

Et pourquoi s'il vous plaît
Lui donner un Sçavant qui ſans ceſſe épilogue,
Il lui faut un mari, non pas un Pédagogue. MOL.

PÉDAGOGUE, ſe prend auſſi quelquefois en bonne part, en y ajoûtant quelque épithéte qui le faſſe recevoir favorablement. Il fut élevé ſous la diſcipline de ce divin *Pédagogue*. PAT. Saint Benoît ce divin *Pédagogue* de la vie monaſtique ne défend rien de tout cela. ID. *Eximius archetypus vitæ monaſticæ.*

Il s'employe auſſi figurément. La raiſon eſt un *pédagogue* qui régle & qui modére les déſirs de l'âme. BELL. S. Paul dit que la Loi nous a ſèrvi de *pédagogue* pour nous amener à la connoiſſance de JÉSUS-CHRIST.

PÉDALES. ſ. pl. Jeux de l'orgue qui ſe touchent avec les piéds. *Organi pneumatici, pedaria palmula.* Les *pédales* ſont les plus gros tuyaux de l'orgue. Ils ſont de bois & quarrez. Il y en a ordinairement treize. La *pédale* eſt de huit piéds bouchez. Il y a des *pédales* de flûte, & d'aûtres de trompette. On le dit tant des tuyaux que des touches. Elles ſont d'invention modèrne, & ſèrvent à faire des ſons d'une octave plus bas que ceux du grand jeu.

PÉDANÉE. adj. Juge de village, qui n'a point de Siége pour tenir la Juſtice; qui juge debout & ſans tribunal. *Judex pedaneus.* Les Juges ſupérieurs traittent les Juges ſubaltèrnes de Juges *Pédanées* ou de Juges ſous l'orme.

Ce mot vient de *ſtans in pedibus*, parceque ces Juges n'ont aucune marque d'honneur, & ſont aſſis ſur de ſimples ſiéges. Il ſe dit par oppoſition aux Magiſtrats qui à Rome étoient ſur des chariots, *in ſella curuli*, ou qui avoient un tribunal, ou un ſiége élevé. Ainſi le nom de *Juge Pédanée* fut donné par les Romains à tous ceux qui n'étoient point Magiſtrats, & qui par conſéquent n'avoient ni tribunal ni Prétoire. Ils rendoient la juſtice *de plano*, ou *plano pede*. On remarque par la Novelle 82. chap. 1. que l'Empereur Zenon établit des *Juges Pédanées* en châque Siége de Province, & que Juſtinien érigea ſept *Juges Pédanées* à Conſtantinople en titre d'office, & leur attribua le pouvoir de juger juſqu'à la ſomme de 300 écus.

PÉDANT. ſ. m. En parlant d'une femme il faut dire *pédante*. MÉN. Régent; Maître d'École; homme de Collége qui a ſoin d'inſtruire, & de gouvèrner la jeuneſſe; d'enſeigner les Humanitez, & les Arts. *Inſulſus doctrinæ oſtentator, affectator.* On les appelle auſſi *Regens*, & quelques-uns ſont ſimples Répétiteurs. Les écoliers ſont ſous la férule & la diſcipline de leurs *Pédans*. Les Romains appelloient par moquerie Fabius maximus le *Pédant* d'Annibal. Boileau a dit en parlant des remontrances de la raiſon; c'eſt un *pédant* qu'on a ſans ceſſe à ſes oreilles.

PÉDANT, ſe dit auſſi d'un ſçavant mal poli, groſſier, opiniâtre; qui fait un mauvais uſage des ſciences; qui les tourne mal, qui fait de méchantes critiques & obſèrvations, comme font la plupart des gens de Collége. *Sordidus ſententiæ tenax, inurbanus.* Un *Pédant* eſt un homme qui a plus de lecture que de bon ſens. DAC. Les *Pédans* ſont gens toûjours armez de pointes, & de ſyllogiſmes; qui ne réſpirent que la diſpute & la chicane, & qui pourſuivent une propoſition juſqu'aux dèrniéres bornes de la Logique. *Sophiſmatibus & paralogiſmis munitus.* Ce ſont gens ruſtiques, & mal polis, qui ne peuvent ſe réduire au ſens commun, ni aſſujettir leur éſprit à l'uſage & à la coutume, & qui propôſent leurs ſentimens d'un ton de maître, & d'un air déciſif. RÉFL. Un *Pédant* eſt un homme qui raiſonne peu, qui a un extrême fièrté, qui n'a qu'une fauſſe érudition, qui fait parade de ſa ſcience, qui cite ſans ceſſe quelque Auteur Grèc, ou Latin, &c. MALEB. Pour bien dépeindre la ſottiſe d'un *Pédant*, il faut le répréſenter tournant toutes les convèrſations ſur la ſcience dont il eſt poſſédé. S. ÉVR. Ce *Pédant* avec ſon ſçavoir enrouillé prend des manières hautaines, & mépriſantes, & regarde en pitié ceux qui ſçavent moins de Grèc & de Latin que lui. BELL. Le Barbon de Balzac eſt un parfait *Pédant*, gâté par le Grèc, & le Latin, & un fou à force de ſcience, & de raiſonnemens. BOUH. Il y a auſſi-bien des *Pédans* à la Cour & dans la ville, que dans l'Univèrſité. Un Ambaſſadeur toûjours attentif aux bienſéances, & aux formalitez, n'eſt qu'un *Pédant* politique. WICQ. Les vices d'un *Pédant*, ſont d'être mal poli, féroce, chagrin, critique, opiniâtre, & de diſputer ſur tout avec acharnement. On a dit de M. Coſtar dont les manières étoient aſſez polies, qu'il étoit le *Pédant* le plus galant, & le galant le plus *pédant* que l'on pût voir. MÉNAG. Il y a auſſi des femmes *pédantes*, qui font les ſçavantes à la manière du Collége. Il y a des *Pédans* de toutes robes, de toutes conditions, de tous états. Ce ſont de doctes ignorans. GON.

Un Pédant *enyvré de ſa vaine ſcience.*
Tout hériſſé de Grèc, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot
Dans ſa tête entaſſez n'a ſouvent fait qu'un ſot. BOIL.

PÉDANT, ANTE. adj. Qui tient du *pédant*, qui ſent le *pédant*. Avoir un air *pedant*, un éſprit *pédant*; des phrâſes *pédantes*. Cela eſt *pédant*. *Malè feriatus Palæmon.*

PÉDANTER. v. n. Tèrme injurieux dont on ſe ſèrt pour éxprimer la profeſſion de ceux qui enſeignent dans les Colléges. *Rhemnianum Doctorem agere.* Cet homme n'a fait toute ſa vie que *pédanter*.

PÉDANTERIE. ſ. f. Qualité, ou manière d'agir des Pédans. *Inepta eruditio affectantis eruditi nomen.* La Nouvelle Allégorique a bien fait la déſcription de la *pédanterie*. La *pédanterie* eſt un vice d'éſprit encore plus que de profeſſion. LA ROCH. Relever des chôſes baſſes & petites, faire une vaine montre de ſa ſcience, entaſſer du Grèc & du Latin ſans jugement, déchirer outrageuſement ceux qui ne ſont pas de nôtre ſentiment ſur l'intelligence d'un paſſage de Suetone, ou ſur l'étymologie d'un mot, comme s'il s'agiſſoit de la Religion & de l'État, vouloir faire ſoulever tout le monde contre un homme qui n'éſtime pas aſſez Ciceron, s'intereſſer pour la réputation d'un Ancien, comme ſi l'on étoit ſon proche parent, c'eſt proprement ce qu'on peut appeller *pédanterie*. LOG.

PÉDANTESQUE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre au Pédant. Voilà un air *pédanteſque*, des manières *pédanteſques*, des notes & des obſèrvations *pédanteſques*. *Hoc redolet inſulſum litteratorem, & eruditi nomen affectantem.* Le ſtile *pédanteſque* eſt enflé & bouffi; hériſſé de tèrmes d'art, ou de ſcience, que tout le monde n'entend point; & relevé de quelques étymologies Grècques, ou Latines, qui en font les principaux ornemens. RÉFL. Les Anagrammes & les Acroſtiches ſont des travaux *pédanteſques*.

Ronſard vit auſſi-tôt, par un retour grotèſque
Tomber de ſes grands mots le faſte pédanteſque. BOIL.

PÉDANTESQUEMENT. adv. A la maniére des Pédans, des gens de Collége. *Inſulſi litteratoris more.* Cet homme ne veut jamais raiſonner que *pédanteſquement*, avec des argumens en forme.

PÉDANTISER. v. act. Tenir un procedé de Pédant à l'égard de quelqu'un. *Inſulſum litteratorem agere.* Il n'aime point qu'on le *pédantiſe*.

PÉDANTISME. ſ. m. Pédanterie. Tèrme dont on ſe ſèrt quand on veut marquer du mépris pour la profeſſion de pédant. *Inſulſa litteratura.* Cet homme a paſſé toute ſa vie dans le *pédantiſme*. Il a quité le *pédantiſme*.

PÉDANTISME, ſe dit auſſi de tout ce qui reſſent le pédant, qui a un air pédant, des maniéres pédantes. C'eſt la pareſſe des hommes qui a encouragé le *pédantiſme* à groſſir plutôt qu'à enrichir les Bibliothéques, & à faire périr le texte ſous le poids des commentaires. LA BRUY. J'aime la juſteſſe, mais je haï le *pédantiſme* & l'affectation. BALZ. *Concinnitatem diligo, ſed odio habeo ſermones exquiſitiores.* Ils ſemblent réputer pour *pédantiſme* tout ce qui peut marquer de l'érudition. SEGRAIS. Le *pédantiſme* eſt l'un des plus dangereux écueils où la réputation d'un Ambaſſadeur puiſſe faire naufrage. WICQ.

PÉDICULAIRE. adj. Tèrme de Médécine, qui ſe dit d'une maladie qui fait naître de la peau une infinité de poux, cauſée par une grande corruption. *Pedicularis morbus.* Hérode mourut d'une maladie *pédiculaire*.

PÉDICULE. ſ. m. Tèrme de Botanique qui ſe dit proprement du

du petit brin qui ſoutient la fleur d'une plante. *Tenuiſſimus ramuſculus.* Le brin qui ſoutient la feuille, s'appelle *queue.*
Ce mot vient du Latin *pediculus*, qui ſignifie la même choſe.

PEG.

PÉGASE. ſ. m. *Pegaſus.* C'eſt un cheval ailé imaginé par les Poëtes. Ils ont feint qu'il fit ſourdre la fontaine d'Hippocrene du mont Hélicon en frappant du piéd. C'eſt le cheval ſur lequel étoit monté Bellerophon, quand il combatit la Chimère. On dit qu'il s'envola au ciel, & qu'il fut placé entre les aſtres.

En cet âge brutal,
Pégâſe *eſt un cheval qui porte*
Les grands hommes à l'Hôpital. MAINARD.

On dit qu'un homme monte ſur le cheval *Pégâſe*, quand il fait des vèrs.

Dès que je veux tenter cette vaſte carrière,
Pégâſe *s'effarouche & recule en arrière.*
Pour moi Phébus eſt ſourd, & Pégâſe *eſt rétif.* BOIL.

PÉGASE, eſt auſſi une Conſtellation céléſte entre l'Équateur & le Nord, qui a 20 étoilès. *Pegaſus.* Képlèr & Bayer lui en donnent 23. Elle eſt compoſée de 4 étoiles de la ſeconde; 4 de la troiſième, 9 de la quatrième, & 3 de la cinquième grandeur. OZANAM. Pontanus dit que quand il eſt dans l'aſcendant, il rend l'homme Poëte & bel éſprit; il lui fait aimer la gloire & les armes. Firmicus dit que s'il eſt dans le couchant avec Mars, l'homme périra par le feu.

PEH.

PEHUAME. ſ. m. Plante qui croît au Méxique, & dont les feüilles ont la figure d'un cœur. Ses fleurs ſont purpurines. Sa racine eſt longue, groſſe, couvèrte d'une écorce rougeâtre. Elle eſt âcre, odorante, chaûde. Les Sauvages s'en ſèrvent pour guérir la toux invétérée, pour diſſiper les vents, pour briſer les petites pièrres dans les reins & dans la veſſie. Hèrnandez l'appelle *phehuame ariſtolochia Mexicana* 11. *longa.*

PEI.

PÉIGNE. ſ. m. Petit inſtrument qui ſèrt à décraſſer & à nettoyer la tête, à arranger les cheveux, & à les tenir proprement. *Pecten.* Il eſt fait d'un morceau de bois, d'hivoire, de corne, ou d'écaille de tortuë, diviſé en pluſieurs dents, ou petites ouvèrtures qui donnent paſſage aux cheveux: les *peignes* ſont la principale garniture d'une toilette, d'une trouſſe. Un étui, une broſſe à *peignes.* Les Dames ſe coëffent avec les *peignes.* Les Courtiſans fanfarons ont toûjours un *peigne* à la main. Les Tyrans ont eû auſſi des *peignes* de fèr pour tourmenter les Martyrs, en leur déchirant la peau. Les groſſes dents d'un *peigne* s'appellent les *oreilles.*

PEIGNE, ſe dit auſſi de l'inſtrument avec lequel on carde, on démêle la laine, la bourre, la ſoye. *Hamatum pecten.* Un *peigne* de Cardeur eſt un morceau de bois, chargé d'une infinité de petites pointes recourbées de fil de fèr.

PEIGNE de Tiſſerand, eſt une éſpèce de chaſſis, ou treillis qui a un grand nombre de petites diviſions ou ouvèrtures, dans chacune deſquelles on paſſe les fils de la chaine qui doit former la longueur de la piéce de la toile, ou de l'étoffe, pour les ſoutenir, & laiſſer paſſer la navette qui porte les fils qui doivent être en travèrs. *Textorium pecten.* Les *peignes* de velours ont 60 ou 80 portées.

PEIGNE DE JABLE, ſe dit chez les Tonneliérs des morceaux de douve amenuiſez par un bout, & qui entrent à force dans des cèrceaux pour réparer un jable rompu. *Pecten crenatum.*

PEIGNES, en tèrmes de Manége, ſont des gratelles farineûſes qui viennent aux pâturons du cheval, & qui font hériſſer le poil ſur la couronne. *Scabies furfurea.*

PEIGNE, ſe dit figurément en chôſes morales. Il faut donner encore un coup de *peigne* à cet ouvrage; pour dire, il le faut revoir pour le polir davantage. *Perpolire.* On dit auſſi, qu'un Satirique a donné un coup de *peigne* à quelqu'un; pour dire, qu'il en a fait quelque déſcription maligne, qu'il l'a rendu ridicule.

PEIGNE DE VENUS, eſt une plante que les Botaniſtes appellent *pecten Veneris*, & autrement ſcandix. Mr Tournefort en met trois éſpèces. Celle qu'il nomme avec C. Bauhin *ſcandix ſemine roſtrato vulgaris*, pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un piéd, grêles, velües, rameûſes. Ses feüilles ſont découpées menu comme celles du coriandre, d'un goût douceâtre & un peu âcre, attachées à des queuës aſſez longues. Au ſommet des tiges viennent des ombelles qui ſoutiennent de petites fleurs blanches fleurdeliſées, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont à cinq feüilles diſpôſées en fleurs-de-lis de France. Il leur ſuccède un fruit compôſé de deux parties ſemblables à une éguille, ou la graine eſt contenuë. Sa racine eſt blanche, ſimple, d'un goût doux. Cette plante n'eſt d'aucun uſage en Médecine: quelques-uns diſent que ſa racine broyée avec de la maûve tire les tronçons qui ſont demeurez dans le corps. Elle a été ainſi nommée parceque ſes fruits étant proche l'un de l'autre, ſemblent rangez comme les dents d'un peigne.

On dit provèrbialement d'un homme qui eſt en mauvaiſe humeur, ou en colère, qu'il tuëroit volontiér un Mèrcier pour un *peigne. Pro nihilo.*

PEIGNER. v. act. Décraſſer la tête, demêler, ou arranger ſes cheveux avec un peigne. *Caput detergere, incertos crines colligere, extricare, pectere, depectere, pectinare.* Les Courtiſans ſont toûjours bien *peignez* & bien friſez: c'eſt l'épithéte ordinaire que donne Homère à tous ſes Grècs.

PEIGNER, ſignifie figurément, Rendre bien propre & bien ajuſté. *Expolire, perpolire.* Cet ouvrage eſt bien *peigné*, on y a mis la dèrnière main, il eſt fort poli & orné. L'étude, & l'art qui paroiſſent dans un diſcours *peigné* ne ſont pas le caractère d'un éſprit vivement touché; mais d'un homme qui ſe joüe. PORT-R. Voilà un jardin bien *peigné*, dont on a grand ſoin, il eſt fort propre & fort nèt. *Hortus concinnus.*

On dit auſſi en contreſens, que deux harengères ſe ſont *peignées*, quand elles ſe ſont priſes aux cheveux, décoëffées, égratignées. *Unguibus deformare.* On dit auſſi, que le chat a *peigné* le chien, quand il lui a donné quelques coups de griffes.

PEIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Pectitus.* On dit de la laine *peignée*, du chanvre *peigné*, lorſqu'ils ont paſſé par les mains des Cardeurs, ou qu'ils ont eû quelqu'autre préparation pour les nettoyer. *Carminata.*

PEIGNIER. ſ. m. Marchand ou Artiſan qui vend, ou qui fait des peignes. *Pectinum opifex, pectinopola.*

PEIGNOIR. ſubſt. maſc. Linge qu'on met ſur ſes épaules tandis qu'on eſt à ſa toillette, qu'on ſe peigne. *Mundi muliebris involucrum.* Ces femmes en déshabillé ont de beaux *peignoirs* à dentelles.

PEIGNURES. ſ. f. pl. Cheveux qui tombent quand on ſe peigne. *Pectinationis Exuviæ.* Les perruques ne ſe faiſoient autrefois que de *peignures.*

PEINAL, Voyez PENAL.

PEINDRE. v. act. *Je peins, tu peins, il peint, nous peignons, vous peignez, ils peignent. Je peignois. Je peignis. J'ai peint. Je peindrai. Que je peigne. Que je peigniſſe ou je peindrois.* Mêler & employer les couleurs avec un tel art, qu'elles répréſentent un objèt quel qu'il ſoit. *Pingere, depingere, expingere.* On *peint* en détrempe avec des couleurs imbibées de gomme, ou de colle. *Aquario ſubactu pingere.* On *peint* en huile avec des couleurs détrempées avec de l'huile de noix, ou de lin. *Pigmento oleario pingere.* On *peint* en miniature avec des couleurs ſimples qu'employent les Enlumineurs. On *peint* en émail avec des couleurs minérales qu'on fait fondre au feu, & qui réſiſtent aux injures de l'air. On *peint* à freſque ſur des murs fraîchement enduits. On *peint* en paſtel & en crayon avec des pâtes de couleurs, de la mine de plomb, de la ſanguine, &c. On dit qu'une chôſe eſt bien *peinte*, lorſqu'on y voit une grande hardieſſe ou libèrté de pinceau. Mais on dit qu'elle eſt bien léchée, lorſque les couleurs y ſont ſeulement noyées & bien adoucies, ſans y marquer une grande franchiſe de pinceau. Conſultez ici ce que l'on a dit au mot FLOU.

Ce mot vient du Latin *pingere.*

On dit auſſi, Peindre ſur toile, ſur cuivre, ſur le bois, ſur le vèrre en apprêt; *peindre* en grand; *peindre* en petit. *Peindre* des hiſtoires, des païſages; *peindre* d'après nature; *peindre* d'après Raphaël, le Titien, c'eſt-à-dire, les copier. Ce jeune homme apprend à *peindre*, il *peint* de la manière de Rubens, du Pouſſin. Je ſuis long tems à faire un tableau, diſoit Zeuxis, parceque je *peins* pour l'éternité.

PEINDRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Faire un portrait. *Delineare.* Je m'en vais me faire *peindre.* Cet homme réüſſit bien à *peindre*, il attrape bien l'air d'une pèrſonne. Ceux qui ont les traits délicats ſont difficiles à *peindre.* Il eſt *peint* au naïf. Voilà une belle figure à *peindre.* Aléxandre voulut qu'il n'y eût qu'Apelles qui le *peignit.* VAUG.

En peignant *aujourd'hui Cloris*
Tu ne peindras *qu'une peinture.* GON.

PEINDRE, ſe dit auſſi ſimplement pour, Orner, embellir de divèrs ornemens avec des traits & des couleurs. *Illuſtrare, exornare, perpolire.* On a *peint* ſa chambre, ſon cabinet, ſa galerie, ſa maiſon.

PEINDRE, ſignifie quelquefois, Barboüiller, couvrir, enduire avec

avec de la couleur broyée. *Ineptè, inconditè pingere.* Il faut *peindre* cette travée, ce lambris, cette menuiſerie avec de l'ocre. On *peint* une baluſtrade de fèr, pour empêcher qu'elle ne ſe roüille.

PEINDRE, ſe dit auſſi des répréſentations naturelles qui ſe font par la réfléxion de la lumière. *Reflectere ductus.* Les objèts ſe *peignent* au fond de l'œil ſur la rétine, comme ſur une toile. Ils ſe *peignent* auſſi ſur la glace des miroirs, dans l'eau, & ſur tous les corps fort polis. Le ſoleil ſe *peint* dans les nuées, il *peint* l'Iris de vives couleurs.

PEINDRE, ſe dit auſſi des ſignes & des marques naturelles qui font connoître les paſſions & les agitations de l'âme. *Caractères delineare.* La douleur eſt *peinte* ſur le viſage de cette mère affligée. La mort eſt *peinte* ſur le viſage de ce criminel qu'on mene au ſupplice. L'amour, la colère étoient *peintes* dans ſes yeux. *Amor, & ira emicabant in ejus oculis.* Un Amant dit que l'amour a *peint* ſa Maîtreſſe dans ſon cœur, que ſon portrait y eſt gravé.

PEINDRE, ſignifie auſſi, Se farder, ſe donner de la couleur. *Faciem fucare.* Jeſabel, dit l'Écriture, ſe *peignit* les yeux avec de l'antimoine, pour plaire à Jéhu. Cet homme ſe *peint* la barbe, les ſourcils. Les bûveurs ſe *peignent*, s'enluminent la trogne. *Nimio hauſtu faciem illuminare.*

PEINDRE, ſignifie auſſi ſimplement, Écrire avec la plume. Cet homme *peint* bien, il a un beau caractère. *Scribere, pingere ſcitè.* Les Sèrgens & les chicaneurs *peignent* mal d'ordinaire, on ne ſçauroit lire leur écriture.

PEINDRE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie. Faire par le diſcours des répréſentations, des déſcriptions de quelque chôſe. *Graphicè deſcribere.* L'art du Poëte conſiſte à bien *peindre*, à bien décrire & répréſenter les chôſes dont il parle; à bien *peindre* les mœurs, & les caractères des pèrſonnes qu'il introduit. Cet Avocat a bien *peint* ſa Partie, il l'a *peinte* au naïf, avec toutes ſes couleurs. On court après les Déclamateurs qui ſçavent *peindre* ou en grand, ou en mignature. LA BR. Il faut *peindre* un vieux Romain agité d'une libèrté farouche autrement qu'un flateur du tems de Tibère. S. ÉVR. L'art du Prédicateur conſiſte à bien *peindre* les différens caractères d'une vèrtu qui nous eſt commandée, & d'un vice qui nous eſt déffendu. CL. Pour bien répréſenter les chôſes, il faut les *peindre* ſi vivement qu'on penſe les voir devant les yeux. CH. DE M. Les paſſions ſe *peignent* elles-mêmes dans les yeux, & dans les paroles. PORT-R. On vous a *peint* avec les plus noires couleurs. S. ÉV. Combien de gens embraſſent l'èrreur parcequ'elle eſt *peinte* & embéllie des couleurs de la vérité. BAL. *Error fucatus ſub ſpecie veritatis.* Une modeſte joye & une ſimplicité étoient *peintes* ſur ſon viſage. FLÉCH. Il portoit la douleur *peinte* ſur ſon front. VAUG. L'amour vous a *peinte* ſi belle à mes yeux que je n'ai pu déffendre mon cœur contre vous. S. ÉVR.

A PEINDRE, adv. ſe dit des chôſes qui ſont éxcéllentes & bien faites, qui méritent d'être peintes. C'eſt un homme de bonne mine, & qui eſt fait *à peindre. Vir eleganti forma.* Cet habit vous vient fort bien, il eſt fait *à peindre.*

PEINDRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Voilà pour l'achever de *peindre*: c'eſt à-dire, pour achever de le ruïner de biens, de réputation, de ſanté &c. Cela ſe dit auſſi d'un homme qui après avoir déja beaucoup bû, recommence à boire encore. On dit d'une chôſe qu'on ne peut *peindre* parfaitement, C'eſt comme on *peint* le ſoleil avec du charbon.

PEINE. ſ. f. Châtiment qu'on fait ſouffrir à ceux qui ont fait quelque faûte: punition d'un crime. *Caſtigatio, punitio, pœna irrogatio, ſupplicium.* La *peine* de l'enfèr ſera éternelle. Les Catholiques croyent que les prières & les indulgences les garentiſſent des *peines* du Purgatoire. Dans le *péché* il y a la coulpe, & la *peine.* La *peine du talion* étoit celle qui impôſoit la néceſſité de donner œil pour œil, dent pour dent. Juſqu'au tems de Charlemagne, éxcépté le crime de léze-Majeſté, on ne puniſſoit tous les crimes que par des *peines* pécuniaires, qui étoient même ſi médiocres, qu'on étoit quitte de la mort d'un Évêque *pro nongentis ſolidis.* C'eſt une èrreur de croire qu'en France les *peines* ſoient arbitraires: ce n'eſt qu'en cèrtains cas: chaque crime a ſa *peine* fixe portée par l'Ordonnance. *Sanctio, pœna ſancita.* Les Dieux ne tardèrent guères à faire payer la *peine* de ce crime à celui qui en étoit l'auteur. VAUG. *Pœnas luere.*

On dit auſſi, Sur *peine* d'éxcommunication, de ſuſpenſion, d'intèrdiction de ſa charge. *Sub pœna vetitum.* A *peine* de la vie, de la hart, de punition éxemplaire. *Pœna capitali.* A *peine* d'amende, d'une *peine* pécuniaire. *Pœna pecuniaria, vel mulcta.* Cela eſt déffendu ſous de très-griéves *peines.* On lui a ordonné cela ſous *peine*, ſur *peine*, à *peine* de la vie. L'ACAD. On le défend ſous des *peines* très-rigoureûſes. PASC. On les oblige ſur *peine* de péché mortel à abſoudre. ID. Obligez les d'abſoudre les criminels qui ont une opinion probable à *peine* d'être éxclus des Sacremens. ID. La *peine* de l'omiſſion de recepte contre les Financiérs eſt le quadruple. Le Roi donne les lettres de grâce pour remettre la *peine*, il accorde une commutation de *peine.* *Rex admiſſi criminis gratiam facit, pœnam mutat.* On met auſſi dans les compromis une *peine*, on conſent de payer cèrtaine ſomme, ſi on n'acquieſce au jugement des arbitres. On a déclaré la *peine* encouruë.

PEINE, ſignifie auſſi, Fatigue, travail corporel. *Labor, defatigatio.* On eſt mauvais ménager des biens qui s'acquièrent ſans *peine.* On ſouffre à la guèrre bien des *peines* & des fatigues. La charité qui ſupporte tout, adouciſſoit toutes ſes *peines.* FLÉCH. S'il attend que je l'aille querir, il payera ma *peine.* Les gens de journée louënt leur *peine*, leur travail. Je n'ai point regret à la *peine* que j'ai priſe, ma *peine* a été bien employée. Cet homme ne veut pas prendre la *peine* d'amaſſer du bien.

PEINE, ſignifie auſſi, Soin, tourment, inquiétude d'éſprit, ennui, chagrin, ſouci. *Cura, ſollicitudo, anxietas animi, moleſtia.* Plaignez ma *peine* éxtrême. Les *peines* de l'éſprit égalent les douleurs du corps. Les *peines* & les ſoucis du ménage me font trembler. Tirez-moi de *peine*; donnez moi éclairciſſement ſur cette affaire. Je ne me mets guères en *peine* des chôſes de ce monde. Me voilà délivré d'une grande *peine.* Les *peines*, & les plaiſirs ſe ſuivent néceſſairement dans la vie. B. RAB. Tous tes plaiſirs, amour, n'égalent pas tes *peines.* M. SC. Ne ſçaviez-vous pas les *peines* que ſouffre un cœur qui ſe laiſſe enflammer. S. ÉVR.

Pour moi la plus aimable, eſt la moins inhumaine;
Et de quelques douceurs qu'on flatte mes déſirs,
Ce qui me donne de la peine,
Ne me donne point de plaiſir. CORN.

Ah! ſi vous connoiſſiez les amoureûſes peines,
Vous ſçauriez qu'en mourant on adore ſes chaînes.
M. SCUD.

PEINE, ſignifie auſſi, Douleur, ſouffrances. Quand la goute eſt violente, on ſouffre une *peine* cruelle. *Dolor, difficultas.*

PEINE, ſignifie auſſi, Obſtacle, difficulté. *Impedimentum, difficultas, obex.* On a mille *peines*, mille travèrſes à faire ſon ſalut dans le monde. Les meilleurs aſſemblages ſont ceux qui ſe font à *peine*, avec force & difficulté. Il a quitté cette pourſuite, parceque la *peine* ſurpaſſe le plaiſir. Un ſouliér où l'on entre ſans *peine* ne chaûſſe jamais bien. Cet écolier eſt ſi ſtupide, que c'eſt *peine* pèrduë de lui enſeigner. Je viendrai à bout de cette affaire, ou je mourrai en la *peine.* On appelle un homme de *peine*, un manœuvre, ou celui qu'on applique à des travaux où il faut ſouffrir beaucoup de fatigue, & où il n'eſt pas beſoin d'induſtrie, comme ſont les compagnons de rivières, les Portefaix, les Batteurs en grange, &c. *Laborioſus.* On appelle auſſi une ſèrvante de *peine*, celle que l'on déſtine à la grôſſe beſogne d'une maiſon.

On dit par compliment, Prenez la *peine* de faire cela. *Hoc agas, quæſo.* Vous avez bien pris de la *peine.* Vous vous êtes donné la *peine* de me venir voir. On dit auſſi dans le diſcours familiér, Cela ne vaut pas la *peine*, ce n'eſt pas la *peine*; pour dire, que la chôſe dont il s'agit n'eſt pas d'aſſez grande conſidération, d'aſſez grande importance, pour mériter qu'on s'en inquiéte, qu'on s'en tourmente. On dit auſſi quelquefois par ironie, Ce n'eſt pas la *peine* d'en *parler*; & cela quelquefois pour éxaggérer davantage la chôſe dont il s'agit. Il a pèrdu dix mille écus au jeu, cela ne vaut pas la *peine* d'en parler. On dit encore qu'on a *peine*, qu'on a de la *peine* à dire, à faire quelque chôſe; pour dire, qu'on y a de la répugnance, & qu'on eſt fâché d'y être obligé.

A PEINE. adv. Difficilement. *Vix, ægrè. A peine* trouve-t-on un homme de bon ſens dans toute une aſſemblée. *A peine* aime-t-il ſes parens. *A peine* y en eut-il un ſeul qui fut de ſon avis.

A PEINE, ſignifie encore, Prèſqu'auſſi-tôt. *Ubi, ſtatim atque. A peine* avoit-il commencé ſon diſcours, qu'il fut intèrrompu, c'eſt-à-dire, prèſqu'auſſi-tôt qu'il eut commencé ſon diſcours, il fut, &c.

PEINE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Nul bien ſans *peine. Peine* de vilain n'eſt à rien comptée. Toute *peine* mérite ſalaire. On dit d'une belle femme à qui on fait l'amour, qu'elle en vaut bien la *peine.*

PEINE. Vèrbe actif. Faire de la *peine*, donner de la *peine.* *Moleſtiam creare.* Ce diſcours, cette raillerie m'ont beaucoup *peiné.* L'ACAD.

PEINER, eſt auſſi un vèrbe neutre. Les chevaux *peinent* beaucoup à tîrer des bateaux en remontant. On *peine* beaucoup en voyageant dans les montagnes & les marécages. *Defatigari.*

On le dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Il ſe *peine* beaucoup pour bien apprendre ſes éxèrcices. *Totus eſt in ediſcendis ſuis exercitiis.*

exercitiis. Cet Ouvriér ne s'épargne point, il ſe *peine* éxtrêmement.

PEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Pictus*, *delineatus.*

PEINTRE. ſ. m. Celui qui employe les couleurs avec art pour répréſenter toutes ſortes d'objèts. *Pictor*, *delineator.* Les *Peintres* d'hiſtoires ſont plus éſtimez que les Païſagiſtes, ou que les *Peintres* à portraits. Les éxcellens *Peintres* ne peignent pas tout : ils donnent de l'éxèrcice à l'imagination, & en laiſſent plus à penſer qu'ils n'en découvrent. CH. DE M. Le Roi á fondé à Rôme une Académie de *Peintres.* Il y a à Paris une Académie de *Peintres* établie, qui leur tient lieu d'apprentiſſage & de Maîtriſe. Appelles, Zeuxis & Parrhaſius ont été les fameux *Peintres* de l'antiquité. Raphaël, Pouſſin & le Brun ſont les fameux *Peintres* modèrnes.

Les Maîtres *Peintres* ont des Statuts & Ordonnances anciennes du 12 Août 1391. & renouvellées en 1619. & ils ont des lettres du Roi Charles VI. de l'an 1430. qui les éxemptent de toutes les tailles, ſubſides & ſubventions, guet & gardes, & aûtres charges. Ils ont été joints avec les Sculpteurs par arrêt du ſeptiême Septembre 1613. & enfin ils ſe ſont unis ſous le nom d'Académie Royale le ſeptiême Juin 1651. Ceux qui ont écrit la vie des *Peintres*, Sculpteurs & Architèctes, ſont Vaſari, qui vivoit ſous le Pontificat de Léon X. & qui étoit diſciple de Michel-Ange, en trois Volumes, qui ont été continuez par Baglioni, & Petro Bellori. Van Mander a donné les *Peintres* de Flandres; Ridolphi ceux de Veniſe; Raphaël Soprani ceux de Gènnes; le Comte de Malvaſia ceux de Bologne ſous le tître de *Felcina Pitrice*, dont les prémiérs Maîtres commencent en 1120. d'où ſont ſortis les trois Caraches, le Guide, le Dominicani, le Goarchim, l'Albane, &c. Carlodati a recueilli tout ce que les anciens Auteurs ont dit des plus fameux *Peintres* de l'Antiquité.

Ariſtide fut le prémiér qui répréſenta ſur les viſages toutes les paſſions de l'âme. Pauſias de Sycione fut le prémiér qui peignit des lambris & des voutes. Jean de Bruges Flamand fut l'inventeur des peintures en huile ſous le commencement du XIVe ſiécle.

On dit, Travailler d'après le *Peintre*, quand on travaille en tapiſſerie, ou en broderie, ſur un deſſein ou crayon tracé par un *Peintre. Pictas effigies imitari.* On dit auſſi d'un miroir, qu'il eſt le *Peintre* de la nature.

PEINTRE EN ÉMAIL, eſt celui qui avec des pinceaux & des couleurs d'émail imite ſur des plaques d'or, ou de cuîvre émaillées de blanc, tout ce qu'il y de beau dans la Nature. *Encauſticus pictor.* Les couleurs du *Peintre en émail* ſont le noir d'écaille, l'azur, le jaûne; le gris-de-lin, le rouge; le pourpre d'or, le pourpre de vitriér, &c. Mrs Bordiér & Petitot ſont les plus fameûx *Peintre en émail* de Paris, & les prémiérs qui ont fait des portraits en émail.

On a dit autrefois provèrbialement, Gueûx comme un *Peintre*; mais ce provèrbe eſt devenu faux en ces dèrniérs jours, ou la peinture a été cultivée & annoblie : on doit plûtôt dire, Glorieûx comme un *Peintre.*

PEINTURE. ſ. f. Couleur qui ſert aux Peintres à enduire ou colorer. *Color*, *pigmentum.* Voilà une tache de *peinture* ſur vôtre habit. De la *peinture* à l'huile. Le fèr enduit de *peinture* ne ſe roüille point. L'ocre eſt une *peinture* jaûne.

PEINTURE, ſe dit auſſi figurément pour, Fard. *Fucus*, *mundus muliebris.* Les femmes ne prendroient pas tant de peine à ſe farder, & à s'enluminer, ſi elles ſçavoient que toute cette *peinture* les rend affreûſes, & degoûtantes. LA BRUY.

PEINTURE, eſt auſſi l'art d'appliquer les couleurs, la ſcience du Peintre. *Pictura ars*, *pictura*, *graphice*, *graphices.* La *peinture* eſt un des Arts Libéraux. La *peinture* eſt un art muèt, qui ne parle qu'aux yeux. Le Titien, le Paul Veronèſe, ont excéllé en la *peinture.* De tous les arts que l'homme a inventez, il n'y en a point de plus admirable que la *peinture.* FEL. C'eſt par le moyen de la *peinture*, qu'on peut tracer une image, & une reſſemblance de toutes les chôſes qui tombent ſous les ſens, & répréſenter la nature même. ID. On dit, Ombrager, réhauſſer une *peinture*; pour dire, lui donner les jours convenables. Charles Alphonſe du Fréſnoy a écrit de l'art de *peinture*, dont il fait trois parties, *l'invention*, *le deſſein*, *& le coloris.* On y ajoûte *la diſpoſition.* Il y a des Jurez & des Gardes de la *peinture*, qui par les ſtatuts doivent faire rapport de toutes les méprentures, & offenſes qu'ils trouveront être faites aux ouvrages, & beſognes du métier. Leurs ſtatuts déffendent aux Maçons & Charpentiérs, aux Parfumeurs, Mèrciérs, Lingères, Tabletiérs, Miroitiérs, Nattiérs & Plombliérs, d'entreprendre aucuns ouvrages de *peinture* & de ſculpture. Parmi les Grècs il étoit défendu aux éſclaves de s'appliquer à la *peinture*, & d'éxèrcer un art ſi noble, & ſi excéllent. FEL.

PEINTURE, ſe dit auſſi des tableaux, des ouvrages de l'art de *peinture. Pictura*, *picta tabella.* Allons voir les *peintures* de la Foire. La plûpart des tableaux d'Italie ſont des *peintures* à frèſque. Les *peintures* en émail durent long tems. Les plattes *peintures* de Philoſtrate.

PEINTURES, au jeu de cartes, ſe dit des Rois, des Dames, & des Valèts. *Folia luſoria picta.* On dit qu'un homme a blanche, quand il n'y a point de *peintures* dans ſon jeu.

PEINTURE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, déſcription, répréſentation. *Deſcriptio*, *repreſentatio.* Il nous a fait la *peinture* naïve d'une telle chôſe; pour dire, il nous en a fait au naturel la déſcription. Salomon a fait une *peinture* naïve de ſes irréſolutions de ſes déſirs, & de ſon ignorance. S. ÉVR. Ovide fait des *peintures* de ſes amours trop laſcives, & trop voluptueuſes. ID. La Poëſie fait la *peinture* des paſſions de l'âme. La langue Italienne ſonge plus à faire de belle *peintures* que de bons portraits : & pourvû que ſes tableaux plaiſent, elle ne ſe ſoucie pas qu'ils reſſemblent. BOUH. Les *peintures* ridicules qu'on éxpôſe ſur le théatre doivent être regardées de tout le monde ſans chagrin, ce ſont des miroirs publics où il ne faut jamais témoigner qu'on ſe voye. MOL. La *peinture* du vice eſt utile, pour en donner de l'horreur, & pour apprendre à l'éviter. VILL.

De cette paſſion (l'amour) la ſenſible peinture,
Eſt pour aller au cœur la route la plus ſûre. BOIL.

C'eſt là que tant d'horreurs offenſent la nature,
Que ma main ſe défend d'en tracer la peinture. BRÉB.

On dit auſſi, qu'un Roi n'eſt Roi qu'en *peinture*; *Rex nomine tantùm*, lorſqu'il ne gouvèrne pas ſon État par lui-même, qu'il en laiſſe à d'autres le ſoin & l'autorité.

Un duël met les gens en mauvaiſe poſture.
Et nôtre Roi n'eſt pas un Monarque en peinture. MOL.

On dit qu'un homme eſt vaillant en *peinture*, un brâve en *peinture*; qu'il n'eſt riche qu'en *peinture*, lorſqu'il ne l'eſt qu'en apparence. On dit auſſi, qu'on a fait une mauvaiſe *peinture* d'un homme; pour dire, qu'on en a mal parlé.

On dit provèrbialement, renoncer à la *Peinture*; pour dire, abandonner un deſſein, ſe dégoûter de quelque chôſe. *Ab incepto deſiſtere.*

PEINTURÉ, ÉE. Ce qui eſt peint, & couvèrt d'une ſeule couleur, & ſans art particuliér. *Pictus*, *depictus*, *delineatus.* En pluſieurs lieux les maiſons ſont *peinturées* au dehors. On *peinture* les volets, les travées, la menuiſerie. On dit auſſi, voilà une maiſon bien dorée, & bien *peinturée.* On ne ſçauroit ſe paſſer de ce mot. C'eſt un bon mot François. MÉN.

PEL.

PELADE. ſ. f. Ce mot eſt vieux. Maladie du cuir qui fait tomber le poil, cauſée par une humeur ſereûſe qui corrode la racine des cheveux. *Alopecia.* Ce mot vient du Grèc ἀλωπεκία, qui a été Latiniſé. Voyez ALOPÉCIE.

PELADE. Ce mot ſe dit auſſi par injure des vérolez. *Lues venerea.* Avoir la *pelade.*

Que la tigne, que la pelade
Se jette deſſus ma ſalade. S. AMANT.

PELAGE. ſ. m. Qualité du poil d'une bête. *Crinis*, *pilus.* Il y a des vaches de différent *pelage*, rouſſes, noires, &c.

PÉLAGIENS. Anciens Herétiques fort connus dans l'Égliſe par les écrits de ſaint Auguſtin. *Pelagiani.* Pélage Auteur de cette ſecte étoit un Moine Ibèrnois, *Scotus*, contemporain de ſaint Jérôme & de ſaint Auguſtin. Il quitta ſon païs pour aller demeurer dans l'Orient ſelon la coûtume des Moines de ces temslà, qui n'étoient pas attachez à des maiſons particulières, comme ceux d'aujourd'hi. Pélage & ſes Sectateurs nioient abſolument le péché originel, qu'ils croyoient être de l'invention de ſaint Auguſtin. Mais ce S. Évêque les combatit fortement tant par l'Écriture, que par la Tradition, comme on le peut voir dans les Livres qu'il a intitulez, *De peccatorum meritis & remiſſione, deque baptiſmo parvulorum*, *&c.* Le même Pélage & ſes diſciples après lui ont abuſé de pluſieurs paſſages de l'Écriture qui font les hommes entièrement les maîtres de leurs actions. Il compôſa un Livre où ſous prétexte de défendre le libre arbitre, il ruïnoit abſolument la grâce qui nous fait Chrétiens. Saint Auguſtin lui en oppôſa un aûtre, qui a pour titre, *De la nature & de la grace*, où il établit la grâce de JÉSUS CHRIST, ſans être contraire à la nature. Les *Pelagiens*, qui furent condamnez à caûſe de leurs nouveautez ſe cachèrent ſous des tèrmes équivoques, affectant de paroître Catholiques, au moins dans leurs éxpréſſions. Cela donna lieu à ſaint Auguſtin d'écrire contre eux deux nouveaux Livres ſur la Grâce de JÉSUS CHRIST, & ſur le péché originel. Il y rapporte pluſieurs éxtraits des Ouvrages de Pélage, dont le

langage ne paroît guères éloigné de celui des Pères Grecs : mais il ne croyoit pas avec eux, que la Grâce intérieure fut abſolument néceſſaire pour faire le bien. Les *Pélagiens* étoient de véritables novateurs, qui abuſoient de certains termes, dont les anciens Écrivains Eccleſiaſtiques s'étoient ſervis pour combattre plus fortement les Herétiques Gnoſtiques & les Manichéens. Pélage reconnoiſſoit à la vérité, que la puiſſance naturelle de l'homme étoit aidée de la Grâce de Dieu; mais par cette Grâce il entendoit des ſecours extérieurs, ſçavoir la Doctrine de la Loy & de l'Évangile, ainſi qu'il s'explique lui même, lorſqu'il parle plus clairement. Cet Herétique ſe voyant preſſé par ces paroles de ſaint Paul, *Deus eſt enim qui operatur in nobis &c.* reconnut que c'étoit en effet Dieu qui nous faiſoit vouloir ce qui eſt bon, lorſqu'il nous échauffe par la grandeur de la gloire que nous devons obtenir, & par les promeſſes des récompenſes, quand il excite nôtre volonté à l'aimer en nous révélant ſa ſageſſe, & quand il nous conſeille de faire le bien. Ce ſont les propres paroles de Pélage rapportées par ſaint Auguſtin, qui lui répondit, que cela ne ſuffiſoit pas, & qu'outre ces Grâces extérieures, il falloit en reconnoître de véritables & intérieures. Outre les erreurs des *Pélagiens* ſur la grâce & ſur le péché originel, nous apprenons de ſaint Jérôme, que Pélage enſeignoit que l'homme pouvoit en cette vie parvenir à un tel degré de perfection, qu'il ne fût plus ſujet à aucune paſſion, & qu'il ne péchât plus. Doctrine, dit ce père, qu'il avoit puiſée dans les livres d'Origéne, & qui lui étoit commune avec Rufin, avec Évagre du Pont & Jovinien. Au reſte Pélage ſe voyant preſſé par les Catholiques avoüa, que la volonté de l'homme étoit aidée par une véritable grâce; mais il ajoûta que ce ſecours n'étoit pas néceſſaire abſolument pour bien vivre; qu'il donnoit ſeulement plus de facilité pour faire le bien. Julien alla encore plus avant : car il reconnut que le ſecours de la Grâce étoit même abſolument néceſſaire pour de certaines œuvres parfaites. En un mot les *Pélagiens* croyoient qu'on pouvoit accomplir tous les Commandemens de Dieu par les ſeules forces de la nature, & que les Dons de la Grâce n'étoient néceſſaires que pour agir plus facilement & plus parfaitement.

PÉLAMIDE. ſ. f. Poiſſon de Mer. *Pelamys, triton.* Jeune thon d'un an. DANET.

PELARD. adj. maſc. Eſt une épithete qu'on donne au bois dont on a ôté l'écorce pour faire du tan. Bois *pelard.* *Corio exutum lignum.*

PELADEAUX. Terme de Marine, ſont des morceaux de planches couvertes de bourre, de poix & de brai, qui ſervent à boucher les écubiers ou quelques trous qu'aura fait le canon ennemi. *Aſtulæ tomento fartæ.*

PELAUDER. v. act. Terme bas & populaire, qui ſignifie, battre à coups de poings, ou de main. *Malè mulctare, acerbis ictibus excipere.* Les écoliers ſont ſujets à ſe *pelauder* au ſortir de la claſſe. Cet homme a été bien *pelaudé*, bien étrillé, pour avoir fait quelque médiſance. *Egregiè exceptus eſt.*

PÉLE. Voyez PELLE.

PELER. v. act. Faire tomber le poil. *Glabrare.* L'orpiment *pele*, fait tomber le poil. Les coins de cheveux *pelent* la tête, coupent la racine du poil, obligent bien-tôt à porter la perruque.

PELER, ſe dit auſſi des étoffes qui ont du poil. *Radere.* Les velours à trois ou quatre poils ne ſe *pelent* pas ſi-tôt que les autres. Les couſſins d'un carroſſe ſe *pelent* bien plûtôt que l'impériale. Les avares portent leurs habits, quoiqu'ils ſoient tout *pelez*, quoyque le poil en ſoit tombé.

PELER, ſe dit auſſi de la peau des animaux qui ſe détache de leurs corps. *Pelle exuere, eximere.* Les engelures, les mules aux talons ſont cauſe que les piéds ſe *pelent.* On *pele* les cochons avec de l'eau chaude.

PELER, ſe dit auſſi des fruits ou des arbres, quand on ôte délicatement la pellicule ou l'écorce qui les couvre. *Pomum cute nudare.* On *pele* les chênes pour faire du tan. On *pele* des tilleuls pour faire des cordages. On *pele* des fruits pour les confire, pour les ſervir à des conviez. On *pele* auſſi du fromage qu'on préſente, des langues de bœuf, &c. Des amandes *pelées*, de l'oſier *pelé.*

PELER, ſignifie auſſi, labourer légèrement. *Leviter exarare.* Il y a des terres qu'il ne faut que *peler*, il n'y faut pas enfoncer le ſoc de la charruë, parcequ'il n'y a qu'un peu de bonne terre ſur la ſurface.

PELER des allées, ſe dit des allées des jardins deſtinées à la promenade, dont on coupe l'herbe, afin qu'elles ſoient unies pour en faire une pelouſe. *Radulâ herbas ambulatorii decutere.*

PELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Decorticatus, cute exutus.* Des amandes *pelées.* On dit injurieuſement, un Amant *pelé*, qui n'a point de cheveux, qui eſt chauve. *Calvus, depilis, glaber.* La perruque a été fort favorable aux têtes *pelées.*

PELÉ. ſ. m. Mot injurieux; pour dire, qui a la tête dégarnie de cheveux. *Calvus.* C'eſt un vieux *pelé*, & qui n'a plus de dents. ABLANC. On le peut dire auſſi au féminin. Que veut cette vieille *pelée*?

On dit proverbialement d'une aſſemblée de gens dont on ne fait pas grand cas, il n'y avoit que trois tondus & un *pelé.*

PELERIN, ou PELLERIN, INE. ſubſt. Qui voyage par la campagne. *Peregrinus.* Nôtre Seigneur s'apparut à deux *pelerins* qui alloient à Emmaüs. Nous ne ſommes ſur la terre que comme des *pelerins* & des voyageurs.

PELERIN, ſe dit plus ordinairement de ceux qui font des voyages par dévotion, ou pour s'acquiter de quelque vœu. Les *pelerins* du ſaint Sépulchre, de ſaint Jacques en Galice, de ſaint Michel du Mont. Les Caravanes d'Orient ſont pleines de *Pelerins* qui vont à la Méque. On a fondé pluſieurs Hôpitaux pour recevoir des *Pelerins.*

On dit dans le ſtile figuré & bas, voilà un étrange *pelerin*; pour dire, c'eſt un ruſé, un matois. *Cautus, callidus, vafer.* Voilà une bonne *pelerine*, une fine, une dangereuſe femelle.

On dit proverbialement, rouge au ſoir, blanc au matin, c'eſt la journée du *Pelerin.* Ce proverbe s'explique en deux façons, l'une, qu'il faut boire du vin rouge au ſoir, & le matin du vin blanc à déjeûner, l'autre, que ces deux couleurs de l'air montrent qu'il doit faire beau tems durant le jour. Il en eſt fait mention en ſaint Matthieu. Chap. 10. v. 2. 3.

PELERIN, ſe dit quelquefois des oiſeaux de paſſage. Un faucon *pelerin.* *Peregrina avis.* Voyez FAUCON.

PELERINAGE. ſ. m. Voyage de dévotion. *Peregrinatio religionis ergo.* Il eſt allé en *pelerinage* à nôtre Dame de Lorette, de Lieſſe, des Ardillières; à ſaint Jacques, à ſainte Reine, à ſaint Maclou. Louis XI. entreprenoit des *pelerinages* plutôt par timidité que par pénitence. FLÉC.

PELERINAGE, ſe dit auſſi figurément du tems que les hommes demeurent ſur la terre. *Peregrinatio, vitæ ſpatium.* Jacob diſoit que les jours de ſon *pelerinage* avoient été courts & mauvais. PORT R.

PELURE. ſ. f. Peau ou enveloppe d'un fruit, d'un arbre. *Cortex, cutis, calix.* Des *pelûres* de poires, de pommes. Le tan ſe fait de *pelûres* de chênes. Quand la *pelûre* eſt fort groſſe, on l'appelle *écorce*, comme celle des citrons, des oranges, des melons. Quand elle eſt fort déliée, on l'appelle *peau*, comme aux ceriſes raiſins, &c.

PELISSON. ſ. m. Juppe faite de peaux fourrées, que portent les vieilles femmes. *Pellita veſtis.* On l'a dit auſſi des robbes de chambre fourrées qu'on portoit autrefois.

Ce mot vient de *pelliceum* ou *pellicio*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins; ou de l'Italien *pellicia.* MÉNAGE.

PEILATRE. ſ. m. C'eſt la partie de la pelle qui eſt la plus large, & qui a ordinairement des rebords. *Batilli patella.* Un *pellâtre* mal fait.

PEILE. ſ. f. On écrivoit autrefois *paeſle.* Outil de bois, ou de fer; utencile de ménage qui ſert à remuer & à meſurer du blé, ou des grains, à enlever du fumier, des ordures, *palla*, à enfourner le pain, *patella, infurnibulum*, à tranſporter du feu, ou des cendres, &c. *Batillum.* Un feu de fer eſt compoſé de la *pelle*, des pincettes & des tenailles. On fait rougir la *pelle* pour ferrer de l'eau. On a fait proviſion de pics & de *pelles* pour un ſiége.

Ce mot vient de *patella*, ou ſelon d'autres, de *pala*, qui eſt une eſpéce d'éventail, ſelon Iſidôre & Papias. Il vient plutôt de *pall*, mot Celtique ou Bas Breton qui ſignifie *pelle.*

On appelle ſur les ports *Garçons de la pelle*, ceux qui aident à meſurer & à porter le charbon, de grain, &c. *Servi pellarii.*

On appelle auſſi *pelle*, ou *palle*, la bonde d'un étang, & ce qui ſert à arrêter l'eau dans les biez du moulin, ce qu'on leve pour faire écouler l'etang, où pour faire tomber l'eau ſur la roüe. *Palla.* On les appelle en quelques endroits les *Lançoirs.* Ils ſont faits en forme de *pelles*, mais ils ont double manche.

On dit proverbialement, qu'un homme a des écus à remuer à la *pelle*; pour dire, qu'il a beaucoup d'argent comptant. *Locupletiſſimus.* On dit auſſi, que la *pelle* ſe mocque du fourgon, quand quelqu'un raille ou reprend un autre d'un deffaut dont il eſt luimême entaché, ou qui eſt d'ailleurs auſſi ridicule. On dit auſſi en burleſque d'un homme qui fait le ſuffiſant, que c'eſt un petit Saint de bois ſur une *pelle*; ou qu'il fait le doux Dieu deſſus une *pelle*, par corruption; pour dire deſſous un *poeſle*, comme dit Paſquier.

PEILÉE, ou PEILERÉE. ſ. f. Ce qui peut tenir ſur une pelle. *Patellæ plena.* Une *pellerée* de feu, de cendres, de blé, de ſel. On ne met qu'une ou deux *pellerées* de terre dans les hottes de ceux qui travaillent aux terraſſes.

PEILERON. ſ. m. Petite pelle de bois dont les Boulangers de Paris ſe ſervent pour enfourner le petit pain. *Palmula.* Où eſt le *pelleron*?

PEILE-

PELLETERIE. ſ. f. Marchandiſe de peaux ſervant aux fourrures. *Pellionis ars.* La *Pelleterie* étoit le plus ancien & le prémier des ſix Corps des Marchands, mais il a vendu ſa primogéniture aux Drappiers. Il ſe fait grand trafic de *pelleteries* en Moſcovie.

PELLETIER. ſ. m. Marchand Fourreur qui vend & prépare des peaux fourrées. *Pellio.* On dit provèrbialement que tous les renards ſe trouvent chez le *Pelletier*; & l'on donne aſſignation pour ſe revoir chez le *Pelletier*; pour dire, qu'il y a un rendez-vous commun à toute la nature, qui eſt le tombeau.

PELLICAN. ſ. m. Oiſeau aquatique qui approche de la forme d'un héron, dont le cri reſſemble au braire de l'âne, d'où vient que les Grècs l'ont appellé ὀνοκρόταλος. On tient qu'il aime ſi fort ſes petits, qu'il meurt pour eux, & ſe déchire l'eſtomach pour les nourrir. On en dit pluſieurs fâbles, & on en fait l'hiéroglyphe de l'amour patèrnel.

PELLICAN, eſt un vaiſſeau de Chymie fait ordinairement de vèrre avec des anſes creûſées & pèrcées, qui ſert à faire pluſieurs diſtillations des liqueurs par circulation, & à les réduire dans leurs plus petites parties. *Pellicanum.*

PELLICAN, eſt auſſi un ferrement dont ſe ſervent les Chirurgiens pour arracher des dents. *Policanum.*

PELLICAN, eſt auſſi un nom qu'on donne à une ancienne piéce d'artillerie, qui eſt un quart de coulevrine portant ſix livres de boulet. *Tormentum bellicum minus.*

PELLICULE. ſ. f. Diminutif de *peau*. *Pellicula, epiderma, ſumma cuticula.* L'épidèrme eſt une *pellicule* qui couvre le dèrme, ou la peau. Les ſoupapes des veines & des artères ſont des *pellicules* inſenſibles, qui s'ouvrent & ſe fèrment pour la circulation du ſang. Les corps les plus déliez ſont couvèrts de *pellicules*.

PELOIR. ſ. m. Tèrme de Mégiſſier. *Depulſorium.* C'eſt une ſorte de rouleau de bois long d'environ un pied & demi avec quoi le Mégiſſier fait tomber le poil de deſſus les peaux de brebis & de moutons qu'il paſſe en mégie.

PELOTE. ſ. f. Maſſe qu'on fait en forme de boule de divèrſes chôſes. *Pilula, globulus, ſphærula.* Les écoliers ſe battent avec des *pelotes* de neige. Cette armée ſe groſſit comme une *pelote* de neige qui tombe des montagnes. En Orient on nourrit les chevaux avec des *pelotes* de pâte, ou de beurre. Les Pêcheurs font des *pelotes* pour ſèrvir d'amorce aux poiſſons. On fait de groſſes *pelotes* de fil, de laine, de coton.

Nicod ſoutient que ce mot vient de *plaudere*, & non de *pila*, comme veut Ménage.

PELOTE À FEU. C'eſt une compoſition d'artifice dont on ſe ſert la nuit pour éclairer dans un foſſé. *Globulus ignitus.*

PELOTE DE MER, eſt une éſpéce de balle ronde qu'on trouve ſur les rivages de la mèr parmi l'algue, elle eſt ordinairement groſſe comme le poing, quelquefois plus groſſe, quelquefois plus petite, lanugineûſe, de couleur obſcure; elle eſt formée par un amas de poils, de paillettes & d'aûtres impuretez de la mèr qui ſe ſont amaſſées & liées enſemble par le moyen de quelque liqueur glutineûſe. *Pila marina, globulus marinus.* On prétend qu'elle eſt propre pour tuer les vèrs, & pour conſèrver les cheveux, étant appliquée extérieurement.

PELOTE, en tèrmes de Manége, eſt une marque blanche au front du cheval, qu'on appelle autrement *étoile*. *Stella albicans in fronte equino innata.*

PELOTE DE TOILETTE, eſt un petit coffret dans lequel les Dames ſèrrent leurs bagues & autres menuës chôſes dont elles ont beſoin à leur toilette, & qui eſt rembourré ſur le couvèrcle pour y fourrer leurs épingles. *Capſula ſuprà tomentata.*

PELOTER. v. act. Joüer à la paûme pour s'exèrcer, ou paſſer le tems, ſans joüer partie réglée. *Pila datatim ludere.*

On dit figurément, qu'un homme *pelote* en attendant partie, quand il s'amuſe à quelque léger divèrtiſſement en attendant un meilleur.

PELOTON. ſ. m. Petite pelote. *Glomus panni, glomulus.* On le dit prémièrement du fil, de la laine, de la ſoye, &c. dévidées en rond, & faiſant une petite boule. On dit figurément en ce ſens, qu'on dévide le *peloton*, quand on débroüille une affaire, & qu'on la ſuit depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa fin.

PELOTON, eſt auſſi ce qui ſert à mettre des épingles, un petit ſac empli de bourre ou de ſon, qu'on attachoit autrefois à la ceinture à un demi-ceint. *Globulus.*

PELOTON, eſt auſſi une balle découvèrte qui eſt dépoüillée de la laine ou du cuir qui l'environne. *Globus nudus.* Dans les petits tripots on joue quelquefois avec des *pelotons*.

PELOTON, ſe dit auſſi en parlant de quelques oiſeaux qui ſont fort gras. *Aves pingues adipe fartæ.* Les guignards, les ortolans, ſont de petits *pelotons* de graiſſe.

PELOTON, ſe dit auſſi de la poſture d'un homme dont les membres ſont ramaſſez enſemble en forme de boule. Il s'étoit caché dans un petit coin, & mis en un petit *peloton*. En hivèr il ſe tient dans ſon lit en petit *peloton*, pour avoir plus grand chaud, il n'étend point ſes membres.

PELOTON, ſe dit auſſi d'une petite troupe de gens qui s'aſſemblent en rond pour s'entretenir. *Turma conglobata.* On voit dans les places publiques les Nouvelliſtes qui s'aſſemblent par *pelotons* pour apprendre des nouvelles.

PELOTON, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de petit corps de 40. ou 50. ſoldats qu'on pôſe entre des Éſcadrons de Cavalerie pour les ſoutenir, ou dans des embuſcades, des défilez, ou aûtres lieux où il ne faut pas des Éſcadrons, ou des Régimens entiers. *Manipulus, caterva.*

PELOUSE. ſ. f. Tèrrain couvèrt d'une hèrbe menuë & courte, ſur lequel on marche doucement & agréablement. *Incultus terræ tractus.*

PELU, UË. adj. Chargé de poil. *Piloſus, villoſus, pilis obſitus, hiſpidus.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phrâſe. Une patte *peluë*; pour dire, un hypocrite, flateur & trompeur. Ce mot ſignifioit autrefois *velu*, c'eſt-à-dire, couvèrt de poil.

PELUCHE. ſ. f. Étoffe toute de ſoye, dont les filèts travèrſans ſont couppez comme ceux de la panne & du velours, mais dont on a laiſſé le poil plus long. *Villoſum ſericum.*

PELUCHE, ſe dit auſſi parmi les Fleuriſtes d'un cèrtain velouté qui ſe voit dans l'anémone & en quelques autres fleurs. *Villoſa anemones folia.*

PELUCHÉ, ÉE. adj. Tèrme de Fleuriſte. *Villoſus.* Qui eſt embelli d'une peluche. Anémone *peluchée*. *Villoſa anemone.* MORIN.

PEN.

PENAILLONS. Vieux mot & hors d'uſage, au lieu duquel on dit maintenant *baillons*, qui étoit dérivé *à penulis, vilibuſque veſtimentis aut pannulis.*

PENAL, ALE. adj. m. & f. Qui aſſujettit à quelque peine. Cauſe *penale*. *Cauſa penalis.* Le Roi Jacques a fait tous ſes éfforts pour abolir les loix *penales* contre les Catholiques d'Anglétèrre.

PENARD. ſub. m. Tèrme injurieux qu'on dit quelquefois des hommes âgez, des vieillards caſſez. *Vetus, ſenex, vetulus.* Épouſer un vieux *penard* pour ſon argent. C'eſt un vieux *penard* qui crache ſur les tiſons, qui ne ſçait ce qu'il dit.

Ma foi j'en ſuis d'avis, que ces penards chagrins,
Et vertueux par forces, eſpérent par envie,
Oter aux jeunes gens les plaiſirs de la vie. MOL.

PENATES. adj. & ſ. m. plur. Tèrme de Mythologie, qui ſe dit de tous les Dieux domeſtiques que les Anciens adoroient dans la maiſon: c'eſt pourquoi on les confond d'ordinaire avec les Dieux *Lares*. Énée en quittant Troye emporta ſes Dieux *Penates*. On lui enleva ſes *penates*.

Ciceron dit que ce mot vient, *quòd penes nos nati ſint.* Il en eſt parlé amplement dans le quatriême livre de la Mythologie de Noël le Comte.

Les Auteurs ne conviennent point entr'eux de l'origine des Dieux *Penates* qui étoient proprement les Dieux tutelaires des Troyens, & que les Romains adoptèrent, leur donnant le nom de *Penates*. De Méziriac dans ſes notes ſur l'Épître de Didon à Ænée rapporte au long tout ce qu'il a lû ſur ce ſujet dans les Anciens écrivains. Denis d'Halicarnaſſe raconte qu'Ænée plaça d'abord ces Dieux dans la ville de Lavinium; & que ſon fils Aſcanius ayant fait bâtir la ville d'Alba les y fit tranſporter; mais que par deux fois ils rètournèrent miraculeuſement à Lavinium. On voit à Rome, ajoûte Denis d'Halicarnaſſe, un petit temple fort obſcur, à cauſe de la hauteur des édifices qui ſont à l'entour. En ce temple ſont les images des Dieux Troyens avec cette inſcription, *Denas*, qui ſignifie *Penates*. Ces images répréſentent deux jeunes hommes aſſis, dont chacun tient une lance, & l'ouvrage témoigne de lui-même qu'il eſt fort ancien. J'ai vû pluſieurs aûtres ſtatuës de ces mêmes Dieux en d'aûtres Temples anciens, & par tout ce ſont deux jeunes hommes en habit de guèrre. Varron fait venir de Samothrace en Phrygie ces Dieux *Penates* qu'Ænée apporta de Phrygie en Italie. Macrobe qui rapporte cela de Varron ajoûte, que ces Dieux ont été nommez *Penates* de ces mots Latins, *per quos penitus ſpiramus.* Ce qui paroît une pure ſubtilité: C'eſt dans la langue Phrygienne qu'il faut chercher la véritable étymologie du mot *Penate*, & non pas dans la langue Latine.

PENAUD, AUDE. adj. Mot bas. Il ſignifie, qui eſt confus, honteux, étonné pour quelque accident qui lui eſt arrivé, qui lui porte du déſavantage. *Pudore ſuffuſus, ſtupefactus.* Quand ces Amans furent ſurpris en flagrant délit, ils demeurerent bien *penauds*, bien honteux. Borel dit que ce mot ſignifioit autrefois *gueux, miſérable & moqué*; & le dérive de *pes* & de *nudus*, comme n'ayant pas moyen d'avoir des ſouliérs.

On

On dit provèrbialement, il eſt *penaud* comme un fondeur de cloches ; pour dire, triſte & étonné de ce que ſa fonte n'a pas réüſſi. *Attonitus haret, ſtupet.*

PENDABLE. adj. m. & f. Qui mérite la mort, la corde, la potence. *Furcifer, dieretus.* L'homicide, la fauſſe monnoye, ſont des cas *pendables.* Un Comptable convaincu de faux eſt *pendable.* Moliére a ſoutenu par exaggération en parlant de méchans vèrs ; Qu'un homme étoit *pendable* après les avoir faits.

PENDANT, ANTE. adj. Qui pend, qui eſt attaché par en haut, & qui tend en bas. *Suſpenſus, pendulus.* Les Édits ſont ſcelez en ſceaux *pendans* en lacs de ſoye : les Officiérs en ſceaux *pendans* à double queuë.

On dit qu'un homme va les bras *pendans*, c'eſt-à-dire, avalez, qui ne ſont point occupez à porter, ou à tenir quelque chôſe, ou à faire quelque geſte convenable. On dit auſſi, qu'un homme a les oreilles *pendantes*, quand il eſt récru & fatigué par quelque travail.

On dit au Palais, qu'un procès eſt *pendant* & indécis, *lis pendens*, quand l'affaire eſt portée & retenuë en cèrtaine Juriſdiction. Cette inſtance eſt *pendante* au Conſeil, aux Requêtes du Palais. On a évoqué l'inſtance *pendante* au Châtelet. Vû le procès *pendant* en la Cour, entre tels, & tels, &c.

On dit, Les *pendans* d'une bourſe, d'un demi-ceint. *Crumenæ lorum penſile.* Les *pendans* d'un baudriér, d'un ceinturon, ſont les ouvèrtures par où paſſe l'épée. On dit auſſi, *Pendans* des anneaux, & aûtres chôſes qui ſèrvent à ſuſpendre, ou à tenir quelque chôſe. Le *pendant* d'une montre, d'une lampe, &c.

Pendant d'oreilles, bague d'oreille, boucle d'oreille, ſont des ornemens que les Dames Françoiſes mettent à leurs oreilles qu'elles font pèrcer exprès. *Inauris.* Ils ſont enrichis de diamans, de pèrles & de pièrreries. Mais ce n'eſt rien en comparaiſon des Indiens tant hommes que femmes, qui s'allongent les oreilles par artifice, & en augmentent le trou peu-à-peu, en y mettant des *pendans* qui ſont grands comme de petites ſaucières, & qui ſont garnis de pièrreries. La Reine de Calicut & aûtres grandes Dames en ont qui leur déſcendent juſqu'aux mammèlles, & même plus bas, croyant qu'en cela conſiſte une grande beauté. Elles y font des trous ſi larges, qu'on y pourroit paſſer le poing. FR. PYRARD. Les Monçois qui ſont les gens du peuple ne les peuvent avoir ſi longues que les Naires qui ſont les Nobles, & elles ne doivent pas paſſer la longueur de trois doigts. Aux Indes Occidentales Chriſtophle Colomb nomma une côte *Oreja*, à caûſe qu'il y trouva des peuples qui ſe faiſoient des trous dans les oreilles ſi grands, qu'il y auroit pû paſſer un œuf. Ils ſe font auſſi pèrcer les narines & les lèvres inférieures pour y mettre des bagues & des *pendans* : ce qui a été auſſi pratiqué par les Méxiquains, & par d'aûtres nations, comme l'on voit en la Bible, Éſaï 30. 21. Dès le tems de S. Auguſtin les Maures portoient des anneaux aux narines, & on avoit étendu la ſignification de *pendans d'oreilles* à toutes les bagues que pluſieurs nations laiſſoient pendre ſur le nez, & ſur les lèvres. Voyez OREILLE.

Les curieux & Brocanteurs appellent *pendans d'oreilles*, deux tableaux ou aûtres piéces curieûſes appariées qui ne ſe peuvent ſéparer, ni vendre l'une ſans l'aûtre ; & ils ont cela de reſſemblant aux *pendans d'oreilles.*

PENDANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des parties qui pendent au lambel au nombre de trois, quatre, cinq & ſix au plus, qu'on ſpécifie en blâſonnant. *Partes penſiles inſtemmatæ.* Quand il y en a plus de trois, ils reſſemblent à des goutes qui ſont au bas des triglyphes dans la friſe Dorique.

PENDANT. Prépoſition qui régit l'accuſatif & qui veut dire, Durant un cèrtain éſpace de tems. *Interim, interea dum, interdum. Pendant* les troubles, *pendant* la paix, *pendant* l'hiver, *pendant* l'été.

PENDANT QUE. adv. de tems. Tandis que, durant le tems que. *Cum, tum, interea. Pendant qu'*on eſt jeune il faut travailler. *Pendant qu'*on délibère on laiſſe échapper l'occaſion.

PENDARD, ARDE. ſ. m. & fém. Scélérat, fripon ; qui a commis des actions qui méritent la corde, la potence. *Furcifer, nequam, ſceleratus.* On ne pend pas tous les *pendards.* On le dit auſſi dans un ſens moins odieûx, & en badinant d'un homme ruſé, adroit, Ne vous fiez pas à ce coquin, c'eſt un franc *pendard.* Parlez bas, *pendarde.* MOL.

PENDELOQUE. ſ. f. Morceaux de criſtal qui pendent à des luſtres, des chandeliérs, des tablettes, des corbeilles, &c. pour leur ſèrvir d'ornement. *Pendulæ bullæ vel laciniæ.* On appelle auſſi des *pendeloques* de diamans, des pièrreries qui pendent aux boucles ou pendans d'oreille.

PENDELOQUES, ſe dit auſſi en dériſion des piéces d'étoffe qui pendent des habits déchirez. *Lacerati, dilacerati panni.* Ce paûvre Prêtre a une ſoutane déchirée, où il y a pluſieurs *pendeloques.*

PENDENTIF. ſubſt. m. Tèrme d'Architècture. C'eſt tout le corps de la voute ſuſpenduë hors le pèrpendicule des murs, & qui pouſſe ſur les arcsboutans, ſoit en bèrceau, ſoit avec des arcs, ou ogives. *Arca fornicis.* On le nomme auſſi *fourche*, ou *panache.*

PENDERIE. Action de pendre au gibet. *Suſpenſio, ſuſpendium.* Il y a eu aujourd'hui grande *penderie* à la Grève.

PENDEUR. ſubſt. m. Tèrme de Mèr. C'eſt un bout de corde de moyenne longueur qui ſoutient une poulie où l'on paſſe la manœuvre. *Funis ſuſpenſor trochleæ.* Il y a des *pendeurs* de Balancines, des *pendeurs* de Caliorne, des *pendeurs* de bras, des *pendeurs* de palan. Ce ſont des noms différens ſelon l'uſage différent de ces cordes.

PENDILLER. v. n. Brandiller étant attaché, ſuſpendu à quelque chôſe. *Oſcillare.* Les enfans prennent plaiſir à ſe *pendiller* à une éſcarpolette à une corde ſuſpenduë.

PENDOIR. ſ. m. Tèrme de Charcutiér. C'eſt un morceau de corde pour pendre le lard. *Funis ſuſpenſor.* Il faut mettre un *pendoir* à cette fléche de lard, & la pendre.

PENDRE. v. act. *Je pends, je pendis, j'ai pendu, je pendrai, que je pende.* Attacher quelque chôſe par la partie d'enhaut. *Pendere, ſuſpendere.* On *pend* les cloches dans un clocher, les lampes dans les Égliſes. Les Évêques ont une croix *penduë* au cou. Il faut *pendre* ce tableau ſur la cheminée, l'y attacher. On dit auſſi. Les cheveux lui *pendoient* ſur ſes épaules. Elle faiſoit *pendre* ſes juppes ; pour dire, traîner.

PENDRE, ſignifie auſſi, S'attacher à quelqu'un, le careſſer. *Amplecti, fovere in ſinu.* Cette femme a toujours un enfant *pendu* à ſon cou. Ce mari eſt toujours *pendu* au cou de ſa femme, il ne la peut quitter. Ce prodigue a toujours trois ou quatre écornifleurs *pendus* à ſes côtez, qui le ſuivent par tout.

PENDRE, ſe dit auſſi du ſupplice de la potence, de ceux qu'on y attache, & qu'on y étrangle. *Suſpendere, patibulo affigere.* On *pend* les larrons ; on *pend* par les piéds ceux qui ſe ſont *pendus* eux-mêmes, qui ſe ſont déffaits. Judas ſe *pendit* par déſéſpoir. Les châtimens que la Juſtice impôſe ſont des avèrtiſſemens pour les aûtres : on ne corrige pas celui qu'on *pend*, on corrige les autres par lui. MONT. Molière fait dire à ſon Avâre qu'on avoit volé, Je veux faire *pendre* tout le monde, & ſi je ne retrouve mon argent, je me *pendrai* moi même après.

PENDRE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Pendre* l'épée, les armes au croc, c'eſt à dire, Renoncer à la guèrre. *Arma deponere.* Ce procès eſt *pendu* au croc, c'eſt à dire, qu'on ne pourſuit plus cette affaire, qu'elle eſt abandonnée.

PENDRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Par compagnie on ſe fait *pendre*, ce qui ſe dit quand on fait quelque chôſe pour complaire à ſa compagnie. *Cum perverſo perverteris.* On dit auſſi, Dire pis que *pendre* de quelqu'un, quand on en médit outrageûſement. *Convitiis afficere.* On dit auſſi, Je veux qu'on me *pende*, ſi je le fais ; on me *pendroit* plûtôt. Il ſe feroit *pendre* pour avoir de l'argent lorſqu'on veut témoigner l'étrange affection ou avidité qu'on a pour quelque chôſe. On dit auſſi, quand on a manqué quelque belle occaſion, Après cela il faut ſe *pendre.* On dit auſſi, Autant vous en *pend* à l'œil ; pour dire, Pareil accident vous menace, vous peut arriver. On dit encore, Les grands voleurs *pendent* les petits.

PENDRE, eſt auſſi ſ. m. Il a mérité cent fois le *pendre*, c'eſt un traître qui ne vaut pas le *pendre. Centies infamem mortem ſubire debuiſſet.*

PENDRE. ſ. m. Plante de l'Iſle de Madagaſcar, dont les feüilles ſont ſemblables à celles de l'aloës, mais plus piquantes : elle produit dix ou douze fleurs blanches, d'une ôdeur très-agréable. *Flores inſulæ Laurentinæ.* Son fruit reſſemble à l'ananas. Les femmes font infuſer ces fleurs au ſoleil dans l'huile de ſéſame, dont elles s'oignent le viſage & les cheveux.

PENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Suſpenſus. Pendu* en haut, *pendu* au croc. *Unco appenſus.*

PENDU, UË. ſ. m. & f. Qui eſt *pendu* & attaché au gibet. *E patibulo pendulus, ſuſpenſus, pendens.* Il y a eu aujourd'hui trois *pendus* & un roüé. Ménage. dérive ce mot du Latin *pendutus*, qui ſe trouve dans les Loix Ripuaires.

PENDU, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt ſec comme un *pendu* d'été. *Deſiccatus, exſiccatus.* On dit auſſi, De cent *pendus* pas un de pèrdu ; pour dire, qu'on les aſſiſte à la mort, qu'on les fait repentir. On dit auſſi d'un homme qui gagne au jeu, qu'il a ſur lui de la corde du *pendu.*

PENDULE. ſ. m. Poids attaché à une corde, ou à une vèrge de fèr, lequel étant agité une fois, fait pluſieurs vibrations, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit remis en repos. *Vibratus horologii ſtylus pendulus.* Le *pendule* eſt ſuſpendu par un filet inflèxible, lequel eſt attaché à un point fixe qu'on nomme centre de mouvement réciproque, parce que c'eſt autour de ce point que le *pendule* ſe meut. La longueur du filèt inflèxible depuis le centre du mouvement juſqu'au

centre

centre du *pendule* s'appelle *longueur de pendule*. Les vibrations du *pendule* contiennent un éſpace de tems parfaitement égal. Un *pendule* de trois piéds huit lignes & demie marque les ſecondes en châcune de ſes vibrations, & en Muſique la meſure égale ou binaire. Galilée a le prémiér écrit & fait des obſèrvations ſur le mouvement du *pendule*. On a trouvé par le moyen du *pendule*, qu'un corps peſant en tombant parcourt en une ſeconde de tems un éſpace de quinze piéds & un poûce meſure de Paris. On ſe peut ſèrvir du *pendule* comme d'une meſure invariable & univèrſelle pour les lieux les plus éloignez & les ſiécles les plus reculez, par le moyen d'une vibration qu'on aura trouvée préciſément d'une ſeconde de tems ſelon le moyen mouvement du ſoleil. Car ſi par éxemple, on trouve que le piéd horaire (c'eſt ainſi que Mr. Huygens appelle la troiſiéme partie de ce *pendule* à ſecondes) étant comparé au piéd de Paris, ſoit, comme il eſt en éffet, en proportion de 864. à 881. il ſera aiſé de faire la réduction de toutes les aûtres meſures du monde à ces mêmes piéds par le calcul. Mouton Chanoine de Lyon à fait auſſi un beau Traité *De menſura poſteris tranſmittendâ* ſur le même principe.

Pendule. ſ. f. Eſt une horloge de nouvelle invention qu'on fait avec un *pendule* qui en régle le mouvement égal par le moyen d'une ligne cycloïde, qu'on dit être inventée par Mr. Huygens, qui a fait un très beau Volume *De Horologio oſcillatorio*, imprimé à Paris en 1673. *Actum vibrationibus ſtyli penduli horologium.*

On appelle auſſi *pendule*, ou *boete de pendule* une éſpéce de petit portique, ordinairement de marqueterie, enrichi de petites colones précieûſes, avec des ornemens de bronze doré, & tèrminé par un petit dôme ou couronnement, qui ſèrt à renfèrmer les cadrans, & les mouvement de la *pendule*.

PENES, ou PEſNES. En tèrmes de mèr, ſe dit des bouchons d'étouppe attachez à un manche, qui ſèrvent aux Calfateurs à goudronner un vaiſſeau, & le ſuifver & brayer. *Penna piciatoria.*

PÉNÉTRABLE. adj. m. & f. Qui peut être pèrcé pénétré. *Penetrabilis.* Tous les corps les plus ſolides ſont *pénétrables* aux Anges, aux Éſprits. Des armes à l'épreuve ne ſont pas *pénétrables* aux coups de piſtolet.

PÉNÉTRANT, ANTE. adj. Qui entre bien avant. *Penetrans, penetrabilis.* Ce coup d'épée eſt *pénétrant* dans les chairs, & va juſqu'à l'os. Le mèrcure eſt fort *pénétrant* par ſa ſubtilité. L'action du feu eſt fort *pénétrante.*

On le dit auſſi au figuré, & ſignifie. Intelligent, profond. Ariſtote & Saint Thomas ont été des éſprits élevez, & fort *pénétrans*, l'un dans la Philoſophie, l'aûtre dans la Théologie. *Animi ſubtiles & perſpicaciſſimi.*

PÉNÉTRATION. ſ. f. Action par laquelle une chôſe entre dans une aûtre, ou occupe la même place. *Penetratio.* En Phyſique on tient que la vraye *pénétration* des corps eſt abſurde, c'eſt-à-dire, que deux corps puiſſent être enſemble dans un même lieu. La *pénétration* de l'eau dans les pôres de l'éponge en chaſſe l'air qui y étoit enfèrmé.

Pénétration, ſe dit figurément en morales de l'intelligence, de la vivacité de l'éſprit. *Ingenii ſolertia, perſpicacitas.* Ne préſumez point trop de vôtre *pénétration.* Cet homme eſt fort intelligent, il a une grande *pénétration* dans les affaires. L'éſprit veut qu'on ne lui diſe pas tout, & qu'on lui laiſſe pénétrer quelque chôſe, parcequ'un peu de *pénétration* flate ſa vanité. Font.

PÉNÉTRER. verb. act. Être en même lieu. *In eadem ſpatio eſſe.* C'eſt un Principe de Phyſique, que les corps ne ſe peuvent *pénétrer*, ni être enſemble en un même lieu. *Se ſe penetrare naturaliter.*

Pénétrer, ſe dit auſſi des corps qui entrent l'un dans l'aûtre, qui s'y inſinuënt, qui les pèrcent de part en part. *Penetrare, pertingere.* Ce cuir eſt ſi fort, que l'eau ne le ſçauroit *pénétrer.* Les clous ne peuvent *pénétrer*, entrer dans la pièrre; ils *pénétrent* bien dans le bois. Le feu diſſoud tous les corps & les *pénétre.* Ce coup d'épée a *pénétré* de part en part.

Pénétrer, ſignifie auſſi, Cheminer dans un païs, le découvrir, le conquérir. *Penetrare, invenire, redigere in ditionem.* Les Voyageurs n'ont pû encore *pénétrer* dans le Septentrion par delà le Cèrcle Polaire. Il y a des forêts ſi épaiſſes dans l'Amérique, qu'on n'y ſçauroit *pénétrer* bien avant pour découvrir le païs. Aléxandre à *pénétré* juſques dans l'Inde & l'a conquiſe.

Pénétrer, ſe dit figurément en chôſes morales, & des paſſions fortes qui touchent au cœur. Ce ſaint homme eſt *pénétré* de l'amour de Dieu, il a l'éſprit *pénétré* de la grandeur de ſes myſtères. *Perſuaſus, perfoſſus.* Il avoit le cœur *pénétré* de douleur, c'eſt-à-dire, outré.

Pénétrer, ſignifie encore, Découvrir; approfondir une affairé, une ſcience; la concevoir parfaitement. *Perſpicere, introſpicere.* Le Raporteur a voulu *pénétrer* le fonds de ce procès, il en a voulu voir la ſource, & l'origine. Ce Philoſophe a *pénétré* bien avant dans les ſecrets de la nature, dans la plus fine Géométrie. Il ne faut pas qu'un Miniſtre ſe laiſſe trop aiſément *pénétrer.* La Bruy.

Pénétré, ée, part. paſſ. & adj. *Penetratus.*

PENEUX, eûse. adj. Il ſe dit en cette phrâſe, La ſemaine *peneûſe*; pour dire, la Semaine Sainte. *Hebdomada pœnalis.* Les anciens Pères ont appellé la Semaine de la Paſſion, *laborioſa hebdomada & pœnalis.*

PÉNIBLE. adj. m. & f. Difficile; qui donne de la fatigue, de la peine. *Difficilis, moleſtus, laborioſus.* Les voyages d'Orient ſont fort *pénibles.* Le travail dès mines eſt bien *pénible.* C'eſt une étude bien *pénible* que l'Algébre; il faut avoir l'éſprit bandé continuellement. La Cour ne nous laiſſe l'idée que des plaiſirs *pénibles*, & contraints, qui ſont biens moins touchans que l'oiſiveté, & la tranquilité de la campagne. Font. Délivrée de mille complaiſſances *pénibles*, je m'abandonne aux mouvemens de mon cœur. L. Port. Le monde ne penſe rien utile qui ne ſoit *pénible*: pour moi c'eſt tout au rebours. Mont. C'eſt à nous à nous ſoumettre à la volonté de Dieu, quelque dure & *pénible* qu'elle ſoit. Nic. Nous craignons la vûë de nôtre devoir parcequ'elle nous engage à mille obligations *pénibles.* Abad.

PÉNIDES. ſ. f. plur. Tèrme de Pharmacie. C'eſt du ſucre cuit avec une décoction d'orge juſqu'à ce qu'il ſoit caſſant: quand il eſt ainſi cuit on le jette ſur un marbre oint d'huile d'amande douce, puis on le malaxe comme une pâte avec les mains, & pendant qu'il eſt encore chaud on le met en bâtons entortillez en forme de corde, *penidia*, ou *ſaccharum penidiatum.* Les *pénides* ſont fort bonnes pour le rhume, pour adoucir les âcretez de la poitrine, pour faciliter les crachats.

PÉNIL. ſ. m. Partie antérieure de l'os barré qui eſt autour des parties naturelles, où croît du poil qui eſt la marque de la pubèrté tant aux mâles qu'aux femelles. On l'appelle en Latin *pecten & pubes.*

PÉNINSULE. ſ. f. Voyez Prèsqu'isle, ou Chèrsonèse, c'eſt la même chôſe, ſinon que le mot approche plus du Latin *pene inſula.* C'eſt une portion de tèrre environnée de la mèr de tous côtez, excepté d'un ſeul, comme la Morée.

PÉNITENCE. ſ. f. Amendement de mœurs, convèſion, regret, douleur que l'on marque à Dieu pour les péchez qu'on a commis. *Dolor de malo commiſſo.* Il faut éffacer ſes crimes par ſes larmes, & par ſa *pénitence.* Ste. Beûve. La véritable *pénitence* conſiſte à ne plus faire ce qu'on a regret d'avoir fait. Du Pin. Ceux qui ne ſe corrigent point, & qui retombant ſouvent font ainſi un cèrcle de *pénitence* & de péchez, n'ont qu'une *pénitence* apparente. Id. Les Juifs faiſoient *pénitence* avec le ſac, la cendre & le cilice. Jonas alla prêcher la *pénitence* aux Ninivites. Inſpirer la *pénitence.* Boss. Éxhorter à la *pénitence.* Porter à la *pénitence.* Mauc On ſe figure d'ordinaire fort imprudemment un intèrvalle ſuffiſant de *pénitence* entre la vie, & la mort. Fléch. Sa *pénitence* ne fut ni tardive, ni forcée, elle venoit de la fèrveur de la charité & non de la foibleſſe de l'âge. Id. Les pécheurs ne doivent chèrcher d'aûtre refuge que dans leur propre *pénitence.* Id. La chair & le ſang ſe révoltent contre l'auſtérité de la *pénitence.* Id. La vie de St. Ignace ne fut qu'une longue, & ſévère *pénitence.* Bouh. On peut faire un bon uſage de la *pénitence* ſans en outrer les devoirs. Le P. Mab. De quels mouvemens d'éloquence n'a-t-on pas beſoin pour encourager ces âmes que le plaiſir ſollicite, & que la *pénitence* rebute. Ab. du J. La *pénitence* doit être accompagnée de pleurs & de gémiſſemens, Du Pin.

Pénitence, Eſt un des Sacremens de l'Égliſe, par lequel Dieu pardonne aux pécheurs les faûtes qu'ils ont commiſes, quand ils en ſont bien repentans, aprés les avoir confeſſées au Prêtre qui en abſoud. *Pœnitentia ſacramentum.* La *pénitence* eſt de précepte au moins une fois l'année. La *pénitence* eſt un Sacrement que Dieu a inſtitué pour remettre en ſa grâce ceux qui l'on pèrduë par les péchez qu'ils ont commis depuis le Baptême. S. Cyran. L'Égliſe a uſé de *pénitences* publiques juſqu'au VII. ſiécle. Un homme qui avoit fait *pénitence* publique ne pouvoit être Évêque.

Pénitence, ſe dit auſſi de la peine que le Confeſſeur impôſe dans l'Égliſe Romaine, pour la ſatisfaction des péchez dont il abſoud. On lui a donné une rude *pénitence*, de jeûner au pain & à l'eau; une longue *pénitence*, de dire ſon chapelet. L'ancienne diſcipline étoit fort rigoureûſe ſur la *pénitence*, & l'on faiſoit long-tems gémir les pénitens pour implorer la clémence de l'Égliſe. Arn. Ceux qui étoient mis en *pénitence* pour quelque crime atroce, étoient privez de la communion de l'Égliſe, chaſſez des aſſemblées des fidélles, obligez de jeûner, de s'humilier, & de ſe mortifier, même publiquement, & à la porte de l'Égliſe. Du Pin. Ceux qui avoient ſubi la *pénitence* publique n'étoient

jamais admis dans le Clèrgé. Iᴅ. On n'accorde cette *pénitence* publique qu'une ſeule fois ; ceux qui retomboient dans le crime n'étoient jamais reconciliez à l'Égliſe, & ne devoient attendre le pardon que de Dieu ſeul. Iᴅ. Dieu ne regarde pas la longueur, mais la fèrveur de la *pénitence*. Iᴅ. On dit auſſi, qu'un Religieux eſt en *pénitence*, quand il ſatisfait à quelques peines que ſon Supérieur lui a impôſées.

Pᴇ́ɴɪᴛᴇɴᴄᴇ, ſe dit auſſi en diſcours familiér. Si vous venez dîner chez nous, vous ferez *pénitence*, vous jeûnerez. *Non ſplendide excipieris parcè victitabis.* Vous avez révélé mon ſecrèt, pour vôtre *pénitence* je ne vous dirai plus rien. Il a lâché un mot qui a ruïné ſa fortune, il en fait bien *pénitence* maintenant.

PÉNITENCERIE. ſ. f. Office, ou Tribunal en Cour de Rome, ou Conſeil dans lequel s'éxaminent & ſe délivrent les Bulles ou grâces & diſpenſes ſecrettes qui regardent la conſcience. *Camera pœnitentiaria.* Cette diſpenſe ne paſſe pas par la Datterie, mais par la *Pénitencerie*. Les éxpéditions de la *Pénitencerie* ſont ſcellées en cire rouge, & s'envoyent cachetées, & s'adreſſent à un Confeſſeur.

Pᴇ́ɴɪᴛᴇɴᴄᴇʀɪᴇ, en France, eſt le Bénéfice, ou le titre de celui qui eſt pénitenciér. *Piationum exhedra.* Il y a eu un long procès pour la *Pénitencerie* d'Avranches. La *Pénitencerie* eſt d'ordinaire une dignité dans un Chapitre.

PÉNITENCIEL. ſ. m. Eſt un Livre Écléſiaſtique où eſt contenu ce qui concèrne l'impoſition de la pénitence, & les reconciliations du pénitent. *Codex pœnitentialis*, *Canones pœnitentiales.* Dans les Capitulaires de Charlemagne il eſt enjoint aux Prêtres de bien étudier leur *Pénitenciel*. Il y a le *Pénitenciel Romain*, le *Pénitenciel* du Vénérable Bède, le *Pénitenciel* du Pape Grégoire III. Il y en a auſſi de pluſieurs particuliérs, comme celui de Théodôre Archevêque de Cantorberi, ſur lequel on a fait le *Pénitenciel Romain*, celui d'Égbèrt, de Colomban, de Pièrre de Flamesbourg, de Halithgar Évêque de Cambrai, &c. Il faut dire, Les Pſeaumes *Pénitentiaux*, & non pas *Pénitentiels*. Vᴀᴜɢ. Les Canons *Pénientiaux*. Le P. Tʜᴏᴍᴀssɪɴ. On devroit dire réguliérement *penitentiels*, puiſqu'on dit *pénitentiel* au ſingulier. Cette éxception de la régle vient apparemment de ce qu'on dit en Latin *pœnitentiales*, qui porte à la tèrminaiſon en *aux*. Vᴀᴜɢ.

PÉNITENCIÉR. ſ. m. Celui qui a titre ou pouvoir de l'Évêque d'abſoudre des cas qui lui ſont réſèrvez ; & c'eſt pour cela qu'on appelle le *Pénitencier*, l'oreille de l'Évêque. *Piacularis Sacerdos.* C'eſt une dignité établie dans les Égliſes Cathédrales. Quand on a fait un grand crime, il faut aller au *Grand Pénitencier*. Il y a le *Grand Pénitencier*, & le *Sous-Pénitencier*. On a dit autrefois *Pénanciér* pour *Pénitenciér*.

Anaſtâſe le Bibliothécaire dit que le Pape Simplicius choiſit quelques-uns des Prêtres de l'Égliſe Romaine pour préſider aux pénitences. Aujourd'hui à Rome le Pape a ſon *Grand Pénitenciér* qui eſt Cardinal, qui a été établi par Benoît II. ſelon Gomez, quoique les aûtres tiennent que c'eſt du tems de Cornélius vèrs l'an de grâce 200. Il eſt le Chèf de pluſieurs aûtres Prêtres *Pénitenciérs* établis dans les Égliſes Patriarchâles de Rome, qui le viennent conſulter ſur les cas difficiles. Il préſide à la Pénitencerie, & fait éxpédier les diſpenſes & les abſolutions qui s'y délivrent au nom du Pape. Il y a ſous lui un Régent de la Pénitencerie, & vingt-quatre Procureurs ou Déffenſeurs de la Sacrée Pénitencerie.

PÉNITENT, ᴇɴᴛᴇ. adj. & ſubſt. Celui qui a une grande contrition, une vive douleur de ſes péchez. *Delicti pœnitens.* Pécheur *pénitent*, Femme *pénitente*. Il n'y a que les vrais *pénitens* qui puiſſent obtenir pardon de leurs faûtes. Voyez une véritable *Pénitente* dans la Magdeleine : contrite, confuſe, humiliée, le viſage mortifié, les yeux éteins dans ſes larmes, ſes cheveux épars, cachant ſous le voile de ſa douleur ces grâces même innocentes que fait naître la modeſtie : enfin honteûſe de tout, horſmis de ſa pénitence. Fʟᴇ́ᴄʜ. Il y a plus de *pénitens* dans le ciel que d'innocens. S. Éᴠʀ. L'Office d'un *pénitent* eſt de pleurer ; & non pas de faire le docteur & le maître. Fʟᴇ́ᴄʜ. L'amour a ſes pecheurs, il a ſes *pénitens*. Vɪʟʟ. Les Novatiens étoient durs, & inéxorable à l'égard des *pénitens*. Dᴜ Pɪɴ. Il y a des *pénitens* détèrminez qui s'eſſayent, qui ſe ménagent, & qui craignant d'aller au delà de leurs forces, demeurent toujours au deſſous de leurs devôirs. Fʟᴇ́ᴄʜ.

Pᴇ́ɴɪᴛᴇɴᴛ, ſe dit auſſi dans l'Égliſe Romaine de celui qui ſe confeſſe éffectivement, ou qui a coutume d'aller à un même Confeſſeur. *Qui peccata ſua ſuo confeſſario, ſolet confiteri.* Le Curé étoit accablé du nombre de ſes *pénitens*. Une telle Dame eſt une des *pénitentes* du Vicaire. Le Prêtre qui abuſe de ſa *pénitente* mérite le feu.

En la primitive Égliſe il y avoit des *pénitens* auſquels on avoit impôſé des pénitences publiques pour des crimes publics. Il n'appartenoit qu'à l'Évêque, ou à ceux qui avoient droit de lui, d'impôſer ces pénitences. Ils ne pouvoient point demeurer dans l'Égliſe pendant la célébration de l'Euchariſtie. On ne les admettoit point aux Sacremens, ni aux Ordres, ni au mariage, & ils ne pouvoient entrer en aucune dignité. Les gens de guèrre *pénitens* devoient pôſer les armes. Il falloit coupper ſes cheveux, jeûner, prendre des habits de Religieux, & aller toûjours à piéd, & ſans voiture. On leur déffendoit auſſi de plaider, de faire négoce, & d'aſſiſter aux feſtins. Dᴜ Pɪɴ. Voyez du Cange ſur les cas & les manières de ces pénitences, & comment on les pouvoit racheter.

Pᴇ́ɴɪᴛᴇɴs, ſe dit auſſi d'un établiſſement ou réformation de l'Ordre de Saint François. Les *Pénitens* du tiêrs Ordre diffèrent des aûtres Franciſcains par le petit capuchon, & la haute chauſſure. Les *Pénitens* de Nazareth, de Pic-Pus. Il y a auſſi à Paris un Couvent de Filles *Pénitentes*, de filles de mauvaiſe vie qui ſe ſont convèrties, & qu'on a renfèrmées.

Pᴇ́ɴɪᴛᴇɴs, ſe dit auſſi de cèrtaines Confrairies de gens ſéculiers qui s'aſſemblent pour faire des prières, & des Proceſſions nuds piéds, & le viſage couvèrt d'un linge, & qui ſe donnent auſſi la diſcipline. *Religioſa hominum ſimul coeuntium ſodalitas.* Il y a en Italie, à Avignon, & à Lyon de ces *Pénitens blancs*. Il y en avoit autrefois à Paris. Le P. Mabillon rapporte qu'à Turin il y a des *Pénitens* à gages, qui vont par les ruës en proceſſion, & ſe déchirent les épaules à grands coups de foüet. Il y a auſſi des *Pénitens bleus*, & des *Pénitens noirs*. Ceux-ci aſſiſtent les criminels à la mort, & leur donnent la ſépulture.

PENNACHE DE MÈR. ſ. m. Arbriſſeau. Voyez Pᴀɴᴀᴄʜᴇ.

PENNAGE. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. Tout ce qui couvre le corps de l'oiſeau de proye. *Plumatilis amictus.* *Pennage* blond, roux, noir, baglé, fleuri, turturin, cendré, &c. ſelon les divèrſes couleurs que les oiſeaux portent en leur robbe. L'oiſeau a quatre ſortes de *pennage*. 1°, Le *duvet*, qui eſt comme la chemiſe de l'oiſeau proche ſa chair. 2°, La *plume menuë*, qui couvre tout ſon corps. 3°, Les *vanneaux*, qui ſont les grandes plumes de la prémière jointure des aîles. 4°, Les *pennes*, qui s'étendent juſqu'à la penne du bout de l'aîle qu'on appelle *cerceau*.

PENNES ou PANNES. Tèrme de Fauconnerie, ſont les longues plumes des aîles. *Penna decuſſata.* Celles de la queuë s'appellent *balai*. Les *pennes* croiſées ſont une marque de la bonté de l'oiſeau. Toutes les *pennes* des aîles ont leurs noms, une, deux, trois, quatre, cinq, les *vaneaux* & le *cerceau*. Les *pennes* du *balai* pareillement, le milieu, la deux, la trois, &c. Les oiſeaux ont douze *pennes* à la queuë.

Ce mot vient de *penna*.

Pᴇɴɴᴇs, ſe dit auſſi des petites plumes qu'on met au bout d'une fléche, ou d'un matras, pour les faire aller droit, d'où eſt venu le mot de trait bien *enpenné*, & un matras *déſenpenné*. *Jaculi penna.* Les *pennes* ſe faiſoient avec des plumes d'oye, ou de gruë.

Pᴇɴɴᴇ, ou Pᴇɴɴᴀɢᴇ en tèrmes de Blâſon, ſe dit des plumes d'oiſeau qu'on met ſur le chapeau pour orner la tête, quand on les peint ſur des Écus. *penna adornatiles.* De Marolles porte d'azur à l'épée d'argent, la garde en haut d'or, áccoſtée de deux *pennages* adoſſez du ſecond ; c'eſt à dire, d'or.

Pᴇɴɴᴇ, en tèrmes de Marine, eſt le point ou le coin des voiles Latines, où à tiêrs-point. *Velicornu.*

PEnNON. ſ. m. Étendart à longue queuë, qui appartenoit autrefois à un ſimple Gentilhomme. C'eſt proprement un guidon à mettre ſur une tente. Il eſt oppôſé à la *bannière*, qui étoit quarrée : car quand on faiſoit quelqu'un Bannerèt, la cérémonie étoit de coupper la queuë de ſon *pennon*, d'où eſt venu un ancien provèrbe : Faire de *pennon* bannière ; pour dire, paſſer à une nouvelle dignité. Il y a encore à Lyon des Compagnies des quartiérs qu'on appelle *pennonage*, & leurs Chèfs s'appellent Capitaines *Pennons*.

Ce mot vient du Latin *pannus*, parce que ces bannières étoient autrefois faites de drap, ou d'autre riche étoffe, qui étoit compriſe ſous le même genre.

Pᴇɴɴᴏɴ ɢᴇ́ɴᴇ́ᴀʟᴏɢɪǫᴜᴇ, eſt en tèrmes de Blâſon un Écu rempli de divèrſes alliances des Maiſons deſquelles un Gentilhomme eſt déſcendu, qui ſèrt à faire ſes preuves de Nobleſſe. *Scutum variis Stemmatibus conſertum.* Il comprend les Armes du père & de la mère, ayeul & ayeule, byſayeul & biſayeule. Il eſt compôſé de huit, de ſeize, de trente-deux quartiérs, &c. ſur quoi on dreſſe l'Arbre Génèalogique.

PENOMBRE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt cette partie qui eſt entre la vraye ombre & la lumière éclatante, dans laquelle il eſt prèſqu'impoſſible de détèrminer où la lumière finit, & où l'ombre commence : & c'eſt ce qui rend la plûpart des obſèrvations difficiles & incèrtaines. *Penè umbra*, *preſqu'ombre*.

PENSANT, ᴀɴᴛᴇ. adj. Une ſubſtance *penſante*. La matière peut-elle

elle faire un être *penſant*? Nic. Il n'a guère d'uſage dans le ſtile ordinaire qu'en ces phrâſes, *Mal penſant, mal penſante*; pour dire un homme & une femme qui penſent mal de leur prochain. *Malè de, proximo ſentiens.*

PENSÉE. ſ. f. Se dit en général des idées, des opérations de l'éſprit, & de l'imagination. Action de l'éſprit qui penſe. *Cogitatio, mentis operatio, imaginatio, cogitatum.* Nous ſçavons par éxpérience que nous ſommes capables de divèrſes *penſées.* Roh. Avoir de bonnes ou de mauvaiſes *penſées.* On pèche devant Dieu par la ſimple *penſée*; Dieu connoît nos *penſées.* Comme dans l'idée de ſa *penſée*, il n'y a rien d'enfèrmé de ce qui eſt enfèrmé dans l'idée de la ſubſtance étenduë, & qu'on peut même nier de la *penſée*, tout ce qui appartient au corps, ſans détruire pour cela toute l'idée qu'on a de la *penſée*, on en conclut que la *penſée* n'eſt point un mode de la ſubſtance étenduë; parce qu'il eſt de la nature du mode, de ne pouvoir être conçu en niant de lui la chôſe dont il ſeroit mode. D'où l'on infère que la *penſée* n'étant point un mode de la ſubſtance étenduë, il faut que ce ſoit l'attribut d'une autre ſubſtance, fort différente de la ſubſtance étenduë. Log.

On dit en menaçant, Si je ſçavois qu'il en eût eu ſeulement la moindre *penſée*, c'eſt à dire, le deſſein. *Vel minima cogitatio.* Cette conduite donna au Cardinal des *penſées* contre la libèrté des Princes. La Roch. C'eſt à dire, lui fit concevoir le deſſein de les faire arrêter. On dit en ce ſens d'un projet, d'un ouvrage, de l'équiſſe d'un tableau, Ce n'eſt là qu'une *penſée*, il n'y a encore rien de poli, ni de digéré.

Pensée, ſe dit auſſi des vûës qu'on a, des réflexions & délibérations qu'on fait dans ſon éſprit. Il m'eſt venu en *penſée* d'entreprendre telle chôſe. *Mihi venit in mentem, ut.* N'ayons pas de honte de devoir à autrui la *penſée* d'une bonne action. Saint Évr. Les ſecondes *penſées* ſont les meilleures. A quoi bon vous fatiguer, & vous entretenir ſans ceſſe des *penſées* mélancoliques de la mort? Peutêtre mourrez-vous ſans y penſer, & alors vous n'aurez pas beſoin de conſtance. Nic. J'ai impôſé ſilence à ces flatteûſes *penſées* qui ſe préſentent ſans ceſſe pour enfler nôtre cœur. Boss. Je ne ſçaurois m'imaginer que des *penſées* qui ſont occupées à faire le partage de la gloire ſe ſoient ravalées juſqu'à moi. Voit. Ces ſcélérats n'étoient point troublez par aucune *penſée* de l'Enfèr. Boss.

Pensée, ſe dit auſſi des méditations, des belles paroles, ou de quelque dit notable des pèrſonnes d'éſprit. *Meditatio, ſententia.* Les *penſées* ſur la mort, ſur l'étèrnité. On trouve quantité de belles *penſées*, & de chôſes bien ſenſées dans Senéque.

Pensée, ſe dit encore plus particulièrement des traits d'éſprit; des ſaillies de l'imagination; des inventions ingénieûſes. *Mentis operationes ingenioſæ.* Les plus belles *penſées* ſont quelquefois des productions du hazard. S. Évr. Une *penſée forte*, eſt une *penſée* pleine d'un grand ſens, éxprimée en peu de paroles, & d'une manière vive. Bouh. Les *penſées baſſes*, qui ſont ingenieûſes, peuvent avoir lieu dans le Comique, & dans le Burleſque: mais elles doivent être bannies du genre grâve, & auſtère. Id. Une *penſée* fine, & délicate dépend beaucoup du tour, & du choix des éxpreſſions. Cail. Une *penſée* juſte, eſt une *penſée* vraye de tous côtez, & dans tous les jours qu'on la regarde. Bouh. Il y a trois genres de *penſées*: des *penſées* nobles, & ſublimes; des *penſées* jolies, & agréables, des *penſées* fines, & délicates. Id.

Il eſt cèrtains éſprits dont les ſombres penſées,
Sont d'un nuage épais toûjours embarraſſées. Boil.

Une *penſée* eſt vicieûſe dans le genre noble, quand on la porte à un cèrtain éxcès de grandeur. Bouh. Il vaudroit quelquefois mieux qu'une *penſée* fût un peu ſombre que d'être trop brillante. Id. Nos *penſées* naiſſent toûjours dans le fond de nôtre éſprit revêtuës de quelques mots: & il y a pour ainſi dire, des *penſées* Latines & des *penſées* Françoiſes, ſelon que l'éſprit les produit d'abord dans l'une ou dans l'autre de ces deux langues: enſorte qu'il eſt impoſſible de bien écrire en Franç[illegible] l'on ne penſe en François, parceque la peine qu'il y a à dépouiller une *penſée* de ſon habit naturel, ôte à l'éſprit une partie de ſa chaleur, & le rend incapable de rien produire de vif, & d'animé. Danet.

Pensée, ſignifie encore, Avis, opinion. Ce n'eſt pas là ma *penſée*, c'eſt à dire, ce n'eſt pas mon ſentiment. Vous avez mal compris ma *penſée*, c'eſt à dire, mon opinion. *Conſilium, opinio reputatio.*

On dit provèrbialement, quand deux pèrſonnes ont en même tems la même *penſée*, Nous euſſions bien fait un Pape. *Idem ſentire.*

Pensée, eſt auſſi une éſpéce de violette qui a les tiges menuës, triangulaires, rampantes, rameûſes. Ses feüilles ſont tantôt rondes, comme celles du lièrre tèrrêſtre, tantôt oblongues, dentelées alentonr. Il ſort des aiſſelles des feüilles de long pédicules, qui ſoutiennent de belles fleurs compôſées de cinq feüilles mêlées de trois couleurs differentes, bleuë, purpurine ou blanche, & jaûne, ſans ôdeur. Il leur ſuccéde des coques qui contiennent des ſemences menuës, luiſantes. Sa racine eſt déliée & fibreûſe En Latin *viola tricolor hortenſis repens.* C. Bauh. ou *herba trinitatis.* Les fleurs de la *penſée* ſont bonnes pour l'épilépſie, & pour les maladies du poumon. Les Anglois appellent cette plante *panſy.*

On appelle couleur de *penſée*, une éſpéce de violet tîrant ſur le pourpre.

PENSEMENT. ſ. m. Vieux mot. On s'en ſèrvoit autrefois au lieu de *Cogitatio, cogitatum.*

J'ai vécu ſans nul penſement,
Me laiſſant aller doucement,
A la bonne loi naturelle;
Et je m'étonne fort pourquoy,
La mort daigna ſonger à moi,
Qui ne penſai jamais à elle. Régn.

PENSER. v. act. & neut. Faire un acte de l'éſprit, de l'imagination, de la mémoire. *Cogitare, reputare, agitare animo.* Déſcartes prouve que la prémière, & la plus cèrtaine des véritez c'eſt, Je *penſe*, de laquelle il tîre cette conſéquence, Donc je ſuis, Je *penſe*, donc je ſuis, eſt une concluſion bien froide, & bien languiſſante: mais, j'aime, donc je ſuis, eſt une concluſion toute vive, toute animée. S. Évr. Je *penſe*; donc Dieu éxiſte: car ce qui *penſe* en moi, je le dois à un Être qui eſt au deſſus de moi, qui n'eſt point matière; & cet Être, c'eſt Dieu. La Bruy.

Ce mot vient du Lâtin *penſare.* Mén.

Penser, ſignifie auſſi, Méditer; réflechir; délibérer, réſoudre: rêver, ſonger, former une jugement, une opinion. *Meditari, deliberare, decernere, reflectere, verſari, ſecum in animo verſare.* Il faut *penſer* ſans ceſſe à ſon ſalut. *Penſez* bien à ce que je vous dis; vous avez tout le tems d'y *penſer.* Il eſt condamné par les Médecins, il faut qu'il *penſe* à ſes affaires. Plus je *penſe*, plus je médite là-deſſus, & plus j'y trouve de difficulté. On s'ennuye d'ordinaire avec ces gens diſtraits, qui *penſent* à toute aûtre chôſe qu'à ce qu'on leur dit. M. Scud. Il faut dire peu, & laiſſer beaucoup à *penſer.* Le Ch. de M. Les Anglois *penſent* trop, & les François ne *penſent* pas d'ordinaire aſſez. S. Évr. Il y a des gens qui parlent toute leur vie ſans *penſer.* S. Évr. Pèrſonne ne voudroit mourir ſans y avoir bien *penſé*; mais on ſuppôſe qu'on y *penſera* quelque jour, & ſur cette aſſûrance on prend toute ſa vie le parti de n'y *penſer* point. Nic. Il y a des gens qui ne diſent preſque rien pour trop *penſer* à ce qu'ils veulent dire. Bouh. Cette partie de nous-mêmes qui *penſe*, & qui fait réfléxion ſur tout, ne ſe connoit non plus que le reſte. Pasc. Le mariage eſt un engagement auquel on ne ſçauroit *penſer* trop murement. Mol.

Penser, ſignifie encore, Inventer, Imaginer. *Excogitare, comminiſci.* Cet endroit de l'Énéïde eſt bien *penſé*; eſt bien tourné. Dac. Avant que d'écrire apprenez à *penſer.* Boil. Quand l'éſprit pèrd ſa force il aime à dire ce qui ne coûte rien à *penſer.* S. Évr. Ce deſſein étoit bien *penſé*; mais il à été mal éxécuté. L'agrément de ceux qui s'attachent plus à parler qu'à bien *penſer*, ne plaît pas long-tems. Val.

On dit, Vous m'avez bien donné à *penſer*, c'eſt-à-dire, à rêver, à réflechir. *Magnâ me affeciſti ſollicitudine.* On dit, Cela eſt tout *penſé*, c'eſt-à-dire, tout réſolu. On dit, Cette bonne fortune m'eſt venuë ſans y *penſer*, c'eſt-à-dire, je ne m'y attendois pas. *Hæc proſpera fortuna mihi caſu advenit.* Il a bleſſé, ou offenſé ſon ami ſans y *penſer.* *Inopinatè, imprudenter per imprudentiam, ex inconſiderantiâ*, c'eſt à dire, par mégarde, & ſans y faire attention. Je me ſuis trouvé Auteur ſans y *penſer.*

Penser, ſignifie encore, Songer, attacher ſa penſée, ſes ſoins, ſes deſſeins à quelque chôſe pour tâcher de l'obtenir. *Reputare, animo tractare, volvere, in corde verſare.* Il ne *penſe* plus à cette tèrre qu'il avoit deſſein d'acheter. Ce jeune homme *penſe* à cette fille, il la veut demander en mariage. Un Moine Profés ne doit plus *penſer* au monde, auquel il a renoncé. J'ai *penſé* en vous dans ma ſolitnde, c'éſt-à-dire, j'ai été occupé de vous; vous avez été l'objet de mes penſées & de mes rêveries. *Penſer en* vous, emporte amitié, & tendreſſe; au lieu que *penſer à vous*, n'emporte guère qu'honnêteté, & généroſité, & ne marque qu'une penſée ſupèrficielle & paſſagère. L'un vient plus du cœur que de l'éſprit; & l'aûtre plus de l'éſprit que du cœur. Bouh.

Penser, ſignifie auſſi, Éſtimer, juger. *Opinari, exiſtimare, autumare, reri. Judicare, cenſere.* Que *penſez*-vous, de cet ouvrage, de ce procès, qu'en jugez-vous? *quid cenſes de iſto opere, de lite?* Honni ſoit qui mal y *penſe*, c'eſt-à-dire, qui en forme un

mauvais jugement. Chacun en *penſera* ce qu'il lui plaira. Il ne faut pas mal *penſer* de ſon prochain. Je ne ſçai que *penſer*, que juger de cet accident. On ne nous dit jamais qu'une bien petite partie de ce qu'on *penſe* de nous : on ne s'éxprime qu'à demi. Nic. Dans un état déſpotique on ne dit point ce qu'on *penſe*, & on ne *penſe* point ce qu'on dit. Le Cl.

Seroit-il à propos, & de la bienſéance,
De dire à mille gens tout ce que d'eux on penſe ? Mol.

Penser, ſignifie auſſi, Croire, ſe figurer, s'imaginer, *Putare, arbitrari*. Cet homme *penſe* être habile, mais on le mépriſe plus qu'il ne *penſe*. *Arbitratur ſe eſſe peritum, ſed deſpicitur ab omnibus*. Cela eſt comme je le *penſe*, comme je le croi. *Ut ego arbitror, ſentio, ut mea fert opinio*. On ne *penſeroit* jamais qu'il eût tant d'audace. J'aime plus qu'on ne ſçauroit *penſer*. Voit.

Penser, ſignifie auſſi, Être prêt de faire quelque chôſe. Il a *penſé* mourir, *Prope abfuit ut occideret, prope nihil defuit quin occideret*. Il a *penſé* tomber dans ce précipice. Il a *penſé* dire une ſottiſe, c'eſt à-dire, il s'en eſt peu fallu.

On dit provèrbialement, Il eſt comme le pèrroquet de M. de Vendôme, s'il ne dit mot, il n'en *penſe* pas moins.

Penſer une playe. *Vulnus curare, medicari*, *penſer* un cheval. *Equum curare*. Voyez Pancer.

PENSER. ſ. m. Penſée, réflexion. *Attentio, recordatio, memoria*. Il faut chaſſer le triſte *penſer*, le triſte ſouvenir de cette pèrte. A ce ſeul *penſer* je ſens que je m'égare. Boil. Les Amans aiment à s'entretenir de doux *penſers*, d'agréables rêveries Les ardens *penſers* ne m'échauffent le cœur. Rons. L'uſage à préféré *penſée* à *penſer*, qui étoit un ſi beau mot, & dont les vèrs ſe trouvent bien. La Br. J'étouffai tous les *penſers* qui nouriſſoient ma flâme. Voit. Valſtein n'eut jamais que des *penſers* vaſtes, & des vuës trop élevées. Sar. Au reſte *penſer* au lieu de *penſée* ne ſe dit plus qu'en Poëſie. Réfl.

Soucis preſſans chaſſent penſers *gaillards*. Des H.

Le mèr a moins de vents qui ſes vagues irritent,
Que je n'ai de penſers. Malh.

Tous ces ambitieux déſirs,
Tous ces vaſtes penſers *dont nous ſommes la proye,*
Que font-ils, que rendre nos jours
Et moins fortunez, & plus courts ? M. Scud.

On diſoit autrefois *pens* en la même ſignification, d'où nous eſt demeuré le guèt à-*pens*, ou *appens*; pour dire, un aſſaſſinat fait de déſſein prémédité. On le dit encore des chôſes préméditées. C'eſt un guèt-à-*pens*. *Conſultò, datâ, operâ, ex compacto, de induſtriâ*.

PENSIF, ive. adj. Songe-creux, celui qui penſe, qui rêve profondément à quelque chôſe, qui a quelque chagrin. *Cogitabundus, moroſus, melancholicus*. Je l'ai trouvé tout *penſif* & mélancolique. Un Amant triſte & *penſif*. Un poëte qui compôſe eſt rêveur & *penſif*. Cette femme eſt *penſive* & chagrine depuis qu'elle a pèrdu ſon mari. *Triſtitiâ & moleſtiâ afficitur*.

PENSION. ſ. f. Somme qu'on donne pour la nouriture, & le logement de quelqu'un. *Penſio*. On a mis cet enfant en *penſion* en un tel Collége, on donne tant pour ſa *penſion*. *Puerum pacta mercéde alendum tradiderunt*. Il y a auſſi des demi *penſions*, où l'on ne paye que pour le dîner.

Pension, ſe dit quelquefois du lieu où l'on donne à manger. *Taberna*. Il y a une petite *penſion* en tel endroit, où l'on eſt à juſte prix.

Pension, ſe dit auſſi d'une redevance qu'on paye, ou qu'on reçoit tous les ans. *Attributio*. Les enfans naturels obtiennent des *penſions* alimentaires. Il y a une *penſion* annuelle aſſignée ſur une telle tèrre.

Les *penſions ſur les Bénéfices*, ne s'accordent que pour de cèrtaines raiſons. *Penſio Beneficiaria*. Autrefois on les impôſoit avec beaucoup de facilité, & ſous prétexte d'infirmité, & de pauvreté. Mais depuis le 12e. ſiécle ces prétextes furent pouſſez ſi loin que les Titulaires des Bénéfices n'étoient prèſque plus que des fermiérs; enſorte qu'on fut obligé de fixer la caûſe, & la quantité des *penſions*. Elles ne peuvent donc être créées que par le Pape, & pour des caûſes légitimes. La *penſion* ne peut être créée 1°, Qu'en conférant le Bénéfice, & par les lettres de proviſion. 2°, Par la réſignation pure & ſimple. 3°, Pour caûſe de pèrmutation, & en cas d'inégalité. 4°, Par tranſlation entre deux conteſtans. 5°, Les Réſignans ne peuvent retenir de *penſion* s'ils n'ont déſſèrvi le Bénéfice pendant 15. ans & s'ils ne ſont en infirmité, ou caducité. 6°, Un Bénéfice ne peut être chargé d'une *penſion* qui excéde le tiérs du revenu; parceque les deux tiérs du revenu doivent toûjours demeurer au Titulaire. Févret dit que l'Évêque ne peut autoriſer une *penſion*; il faut qu'elle ſoit approuvée par le Pape. On peut racheter les *penſions*, parcequ'elles ſont purement temporelles. Par arrêt du Grand Conſeil de l'an 1683. on a confirmé une diſpenſe obtenuë par un homme marié pour joüir d'une *penſion* de dix mille livres ſur l'Évêché de Cahors.

Pension, ſe dit auſſi des appointemens que le Roi, ou les Princes donnent à ceux qu'ils veulent recompenſer, ou gratifier. *Jus annuæ penſionis Regiæ*. Il eſt ſur l'état des *penſions*. Le Roi donne des *penſions* aux gens de lettres.

On dit vulgairement, qu'une chôſe eſt en *penſion*, quand elle eſt engagée, ou égarée.

PENSIONNAIRE. ſ. m. & f. Celui qu'on nourrit pour cèrtain prix. Les Régens & les Maîtres d'aubèrges tiennent des *penſionnaires*. Les Religieûſes ont des filles *penſionnaires*. On voit pluſieurs écriteaux où il y a, Céans on tient *penſionnaires*.

Pensionnaire, ſe dit auſſi de celui qui a une penſion ſur un Bénéfice, ou ſur l'état d'un Roi, ou d'un Prince. *Penſionarius*. Il y a deux *penſionnaires* ſur ce Bénéfice. Le Roi a un grand nombre de *penſionnaires*.

Pensionnaire. Prémiér Miniſtre des États de la Province de Hollande. *Primus reipublicæ Batavicæ miniſter*. Sa charge ne lui donne point de voix déciſive dans l'Aſſemblée des États de la Province, où il prend ſéance à la table des Nobles. Mais c'eſt lui qui propôſe les affaires, & les matières ſur leſquelles l'aſſemblée doit délibérer. Il prend, & recuëille les avis & les ſuffrages des villes. Il forme, & prononce les réſolutions des États : il les fait réſumer. Il ouvre toutes les lèttres adreſſées aux États. Il confère avec les Miniſtres, & avec les Ambaſſadeurs ſur tout ce qui régarde l'État. Il eſt chargé de veiller ſur l'état des finances; de conſèrver les droits de la Province, de maintenir l'autorité des États, & de faire obſèrver les réglemens qui concèrnent le bien, & le repos public. Il aſſiſte au Collége des Conſeillers députez de la Province, qui réprêſentent la Souveraineté en l'abſence des États, & il eſt député pèrpétuel aux États Généraux des Provinces Unies. Il aſſiſte auſſi aux délibérations du Corps des Nobles de la Province, & porte la parole pour eux aux États. Sa commiſſion n'eſt que pour le temps de cinq années, & quand elles ſont éxpirées les États mettent en délibération, ſi elle ſera prolongée, ou non. Il n'y a point d'éxemple qu'elle ait été revoquée, ſi ce n'eſt ſur la démiſſion de celui qui étoit revêtu de cette importante charge. On la renouvelle ſeulement tous les cinq ans. Le *Penſionnaire* s'appelloit aûtrefois l'Avocat de la Province. On ne lui a donné le tître de *Penſionnaire* de Hollande, que pendant que Barneveld en faiſoit les fonctions. Grotius l'appelle en Latin *Adſeſſor Juriſperitus*, & Mérula *Advocatus Generalis*. Matthæus Profeſſeur à Léide l'appelle *Conſiliarius Penſionarius*, c'eſt-à-dire, *Conſeiller penſionnaire*; & c'eſt la qualité que lui donnent les États dans ſes proviſions. On l'appelle ordinairement Mr. le *Penſionnaire* par prééminence, & comme le *Penſionnaire*, ou le Miniſtre de la Souveraineté.

Pensionnaire. C'eſt auſſi le Miniſtre de la Régence de chaque ville de la Province de Hollande. *Civitatis primarius Miniſter*. Sa fonction eſt de donner ſes conſeils dans les affaires du Gouvèrnement ou de la ville en particuliér, ou de l'État en général. Ce ſont les *Penſionnaires* qui portent la parole dans l'Aſſemblée des États de la part des villes qui compôſent les États de la Province de Hollande. Cependant les fonctions des *Penſionnaires* ne ſont pas uniformes dans toutes les villes. Il y en a où les *Penſionnaires* ne donnent leur avis, & ne ſe trouvent dans les Aſſemblées des Magiſtrats, que quand ils ſont éxpreſſément appellez. Il y a au contraire des villes où ils s'y trouvent toûjours, & quelques unes même où ils font les propoſitions de la part des Bourguemeſtres, qui ſont les Chèfs du Conſeil, où ils prennent les avis, & forment les concluſions. On les appelle *Penſionnaires*, parcequ'ils reçoivent des appointemens.

Pensionnaire, ſe dit ironiquement de ceux qui hantent ſouvent dans un logis pour y venir boire & manger. Je ne me puis déffaire de cet écornifleur, il eſt mon *Penſionnaire*. *Aſſiduus & protervus aſſecla*.

PENTACROSTICHE. adj. Vèrs diſpôſez enſorte qu'on y trouve cinq acroſtiches d'un nom en cinq diviſions qu'on fait après en chaque vèrs. C'eſt un travail pédanteſque de faire des vèrs *pentacroſtiches*.

PENTAGONE. adj. & ſ. m. Figure qui a cinq côtez & cinq angles. *Pentagonus*. Le dodécaèdre qui eſt le quatriéme des corps réguliérs, eſt compôſé de douze figures *pentagones*, Pappus a démontré que douze *pentagones* réguliérs ſont plus grands que vingt triangles inſcrits dans le même cèrcle, liv. 5. Probl. 45. La plûpart des citadelles ſont des *pentagones* réguliérs.

Quelques Anatomiſtes appellent *pentagone*, le grand pèctoral, qui eſt un des muſcles du bras, à cauſe de ſa figure. *Lacerti*.

PENTAMÉTRE. ſ. m. Sorte de vèrs Latin compôſez de cinq

piéds,

piéds, les deux prémiérs peuvent être dactiles, ou ſpondées; le troiſiême eſt toûjours un ſpondée, & les deux dèrniérs anapeſtes. *Pentameter.* Il ſe joint ordinairement aux vèrs héxamétres dans les Élégies, Épigrammes, Épîtres & aûtres petites piéces, & il n'y a aucuns Ouvrâges de ſeuls *pentamétres.*

PENTAPASTE. ſ. m. Tèrme de Méchanique. Machine à cinq poulies, dont il y en a trois dans la partie ſupérieure, & deux dans la partie inférieure. *Pentapaſtus.*

PENTATEUQUE. ſ. m. Tèrme de Théologie. *Pentateuchus.* On appelle ainſi les cinq Livres de Moïſe qui ſont à la tête du Vieux Teſtament; à ſçavoir la Genèſe, l'Éxode, les Nombres, le Lévitique, & le Déuteronôme. Il y a deux *Pentateuques* fameux, & qui ſe diſputent la préférence; le *Pentateuque* Samaritain, & celui des Juifs. Ces deux *Pentateuques* ſont pourtant aſſez conformes; ſeulement les Sçavans diſputent entr'eux ſi le *Pentateuque* Samaritain ou celui des Juifs eſt écrit en caractères Hèbraïques. Beaucoup de Sçavans tiennent que le *Pentateuque* Samaritain a conſèrvé les véritables caractères Hébraïques, & que celui des Juifs eſt écrit en caractères Chaldaïques, qui étoient les ſeuls que le peuple Juif pouvoit lire au retour de la captivité de Babylône. Quelques Critiques modèrnes ont prétendu que le *Pentateuque* n'eſt point de Moïſe, & qu'il a été tranſcrit; & compilé par Éſdras, ou par quelque aûtre, après la captivité de Babylone.

PENTE. ſ. f. Inclination; panchant d'un tèrrain, ſituation d'une chôſe qui tend d'un lieu haut vèrs un lieu plus bas. *Declivitas, divexitas.* Les eaux ne déſcendent point naturellement, ſi elles ne trouvent de la *pente.* Plus un fleuve a de *pente*, plus il eſt rapide. Cette coline a une *pente* douce, aiſée. Le talus déſcend en *pente.* La *pente* ordinaire des rivières, comme celle de la Seine, eſt de cinq piéds par lieuë, comme portent les mémoires de l'Académie des ſciences. La *pente* d'un comble, eſt l'inclinaiſon des côtez d'un comble, qui le rend plus ou moins roide ſur ſa hauteur par rapport à ſa bâſe.

Pente, ſe dit auſſi de la garniture qu'on met au haut d'un lit, ou d'un dais. Ce lit a des *pentes* de velours, de tapiſſerie. On a pèrdu une des trois *pentes* de ce lit. Ce dais a des riches crépines à ſes *pentes.*

Pente, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Inclination. *Propenſio, proclivitas.* La nature corrompuë a une grande *pente* vèrs le péché. La *pente* de ce Juge eſt plutôt vèrs la douceur, que vèrs la ſévérité. Il faut bien remarquer la *pente* de la concupiſcence, pour la diminuer par le retranchement de tout ce qui la peut fortifier. Nic. Il n'eſt rien de plus doux, & de plus agréable que de ſuivre la *pente* que la nature nous donne. M. Ésp. L'homme a un déſir naturel, & une *pente* invincible pour être heureux. Maleb.

Par l'éxemple abuſée,
Je ſuivois du plaiſir la pente *trop aiſée.* Racin.

Innocens animaux,
Vous vous abandonnez ſans remords, ſans tèrreur
A vôtre pente *naturelle;*
Point de loi parmi vous ne la rend criminelle. Des-H.

Pente, ſe dit auſſi d'une cèrtaine manière délicate & prèſqu'impèrcéptible. Il n'étoit queſtion que du langage, néanmoins par une *pente* douce & prèſqu'inſenſible vous avez dépeint les gens. Le Chev. de Méré.

PENTECOSTAIRE. Livre Éccléſiaſtique des Grècs qui a été ainſi appellé, parcequ'il contient leur Office depuis la fête de Pâques juſques à la Pentecôte. *Pentecoſtarium.* Allatius a fait la critique de ce livre dans ſa diſſèrt. 2. des livres Éccléſ. des Grècs.

PENTECOſTE. ſ. f. Fête ſolennelle où l'on fait la commémoration de la déſcente du Saint Éſprit ſur les Apôtres, décrite dans les Actes. *Dies ſacratiſſima Pentecoſtes.* Elle eſt ainſi nommée, parcequ'on la fête le cinquantième jour après Pâques. C'eſt elle qui finit le tems Paſcal, dans lequel on chante par tout Alleluya, on chante l'Office debout, & on ne jeûne point, comme témoignent Tèrtullien, S. Jerôme & Saint Ambroiſe. Les Juifs célébroient auſſi une fête qu'ils appelloient *Pentecôte*, ou cinquantième; on la ſolenniſoit en mémoire de la Loi qui fut donnée à Moyſe 50 jours après la ſortie d'Égypte. Blondel.

On dit provèrbialement, A la *Pentecoûte*, quoiqu'il coûte. On dit auſſi, Entre Pâques & la *Pentecoûte* le deſſèrt eſt d'une croûte. A Paris on prononce ce mot ainſi.

PENTIÈRE. ſ. f. Éſpéce de grand filèt fait de mailles quarrées & à loſenges, propre à prendre des béccaſſes & autre gibiér. *Rete penſile.* Il n'eſt pas de ces oiſeaux qu'on prend à la *pentière.* Ceci eſt dit figurément d'un homme fin & ruſé.

PENTURE. ſ. f. Plaque de fèr qu'on clouë à une porte, ou à une fenêtre, qui a une ouvèrture pour y faire entrer un gond ſur lequel elle ſe meut comme ſur un pivot pour s'ouvrir & ſe fèrmer. *Epiſthabus.* Les portes cochères doivent avoir trois ſortes de *pentures.*

PENULTIÊſME. adj. m. & f. Qui eſt avant le dèrniér. *Penultimus.* On met un accent circonflèxe ſur la *penultiême* ſyllabe. Cet écolier eſt le *penultiême* de ſa claſſe, d'une telle décurie. On vous a montré à la *penultiême* leçon, &c. On dit auſſi *antepenultiême*; pour dire, qui eſt avant le *penultiême*, le dèrniér moins deux. *Antepenultimus.*

PEO.

PEOTE. Petit vaiſſeau de Damaltie. *Navicula Dalmatica.*

PEP.

PÉPASTIQUE. ſ. m. & adj. Sorte de médicament propre pour faire venir à maturité les humeurs vitieûſes & corrompuës, & pour les diſpôſer à une bonne ſuppuration; il eſt d'une conſiſtence emplaſtique. Le beurre, les racines de guimaûve, de lis, les oignons, les feüilles d'oſeilles ſont des médicamens *pépaſtiques.* On les appelle auſſi *peptiques*, ou *maturatifs.*

Ce mot vient du Grèc πεπαίνειν, *cuire, faire venir à maturité.*

PÉPERIN. ſ. f. Sorte de pièrre dont on ſe ſèrt à Rome. *Peperinus lapis.*

PÉPIE. ſ. f. Maladie d'oiſeaux; petite pellicule blanche & ſéche qui leur vient à la langue pour avoir eu ſoif. Il faut donner de l'eau à ces oiſeaux, de peur qu'ils n'ayent la *pépie.* On dit auſſi à table, quand on eſt trop long tems à apporter à boire, Vous nous ferez avoir la *pépie.* On dit auſſi, qu'une femme n'a pas la *pépie*, quand elle caquette beaucoup.

Ce mot vient de *pituita*, ou de *pipita.*

Pépie, eſt auſſi cèrtaine maladie qui vient à la langue des oiſeaux de Fauconnerie, parcequ'ils ont mangé de la chair ſâle & puante. Tardif.

PÉPIÉR. v. n. ſe dit des moineaux, lorſqu'ils pouſſent leur cri naturel. *Pipilo, pipio.* Ce mot ſignifioit autrefois *begayer*, comme font les enfans qui commencent à prononcer *papa*, d'où eſt venu auſſi le mot de *papin*, qui en pluſieurs lieux ſignifie encore la *bouillie* qu'on donne aux enfans, comme il faiſoit autrefois, dont s'eſt fait auſſi *papelarder*, qui ſignifie Marmoter, ne parler pas diſtinctément pour avoir la langue trop graſſe.

PÉPIN. ſ. m. Sorte de ſemence dont l'enveloppe n'eſt pas oſſeûſe, mais plûtôt cartilagineûſe & ſemblable à un petit cuir. *Granum, nucleus, ſemina.* On diſtingue les fruits en fruits à noyau, & en fruits à *pépin.* Les fruits à *pépin* ſont les pommes, poires, coins, &c. Le raiſin, les groſeilles, ont auſſi des *pépins* faits d'une autre ſorte, *Vinaceus acinus, vinacea*, ou *vinacia.* Un *pépin* de raiſin fit mourir le Poëte Anacréon.

PÉPINIÈRE. ſ. f. Lieu où l'on a ſemé des pépins, où l'on éléve des arbres à pépin pour les tranſplanter quand on en a beſoin. *Surcularium, plantarium, ſeminarium.* Dans les grands jardins on reſèrve un canton pour faire une *pépinière.* On le dit auſſi improprement des autres ſortes d'arbres qu'on y éléve.

Pépinière, ſe dit figurément en Morale. La France eſt une *pépinière* de ſoldats, c'eſt-à-dire, elle abonde en ſoldats. *Seminarium.* L'Univèrſité de Paris eſt la *pépinière* des ſciences.

PÉPINIÈRISTE. adj. & ſubſt. Jardiniér qui ne s'attache qu'à élever des pépinières. *Surcularius hortulanus.* La Quint.

PÉPLIS. ſ. m. Éſpéce de tithimale qui couvre la tèrre par quantité de tiges qu'elle pouſſe, longues d'un palme, ou d'un palme & demi, étenduës çà & là. Ses feüilles ſont oppoſées deux à deux rougeâtres, épaiſſes, longues, arrondies au bout. Ses fleurs ſont ſemblables à celles du tithimale, de couleur jaûne. Ses ſemences ſont oblongues, contenuës dans un fruit relevé de trois coins. Sa racine eſt ſimple, un peu groſſe & longue. Mr Tournefort l'appelle *Tithimalus maritimus folio aurito obtuſo.* Le *péplis* naît ſur le bord de la mèr, il rend du lait qui purge fortement de même que la ſemence.

PÉPLUS. ſ. m. Éſpéce de tithimale qui eſt ſemblable au tithimale ſuivant le ſoleil, mais plus petit en toutes ſes parties. Ses tiges ſont rougeâtres, & ſes feüilles petites, oblongues, arondies, ſans crénelures. Ses fleurs & ſes ſemences ſont ſemblables à celles du tithimale. Sa racine eſt déliée, fibreûſe. Le *péplus* rend du lait ainſi que les autres éſpéces de *tithimale.* Mr Tournefort l'appelle avec Mr Hèrmans *tithymalus rotundis foliis non crenatis.*

PÉPUZIENS. Anciens hérétiques, qui ſont les mêmes que ceux qu'on appelle *Phrygiens*, ou *Cataphrygiens.* Ils ont été nommez *Pépuziens*, parcequ'ils feignoient que Jésus-Christ étoit apparu à une de leurs Prophéteſſes dans la ville de *Pepuza* en Phrygie, qui étoit leur ville ſainte. Voyez *Quintillien.*

PEQ.

PÉQUEA. ſubſt. maſc. Arbre du Bréſil dont la feüille eſt grande, ſans poil. *Pequea.* Il porte un fruit plus gros qu'une orange, couvert d'une écorce épaiſſe, dure, de couleur tirant ſur le roux, ſemé de taches cendrées ; ce fruit contient une liqueur mielleûſe qui ne céde en rien au ſucre en douceur ; il y a quelques noyaux mêlez. On trouve une autre éſpéce de *Pequea* dont le bois eſt le plus dur & le plus peſant de tous ceux qui croiſſent dans le païs. Il n'eſt point ſujet à la pourriture. Les Portugais l'appellent *ſetim.*

PER.

PÈRÇANT, ANTE. adj. Qui fait un trou, qui entre, qui s'introduit dans un autre corps. *Terebra, terebellum.* Les tarrières, les villebréquins, les forêts ſont des inſtrumens *pèrçans.*

PÈRÇANT, ſignifie auſſi, Aigu, vif, violent, pénétrant. *Acer, acutus, ardens.* L'aigle a les yeux vifs & *pèrçans.* Cet enfant a la voix claire, aiguë, & *pèrçante.* La biſe cauſe un froid *pèrçant* & pénétrant.

PÈRÇANT, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Un éſprit *pèrçant* & pénétrant eſt celui qui a la conception prompte, qui va droit au fonds d'une affaire. *Ingenio promptus, acer, acutus, ſubtilis.*

PÈRCEFEÜILLE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, grêle, ronde, liſſe, noüée. Ses feüilles ſont ſimples, rangées altèrnativement le long de la tige, un peu longues, étroites, nèrveûſes ; celles d'en bas ſont quelquefois ovales & beaucoup plus larges que les aûtres. Ses fleurs ſont en paraſol, de couleur jaûne ; chàcune d'elles eſt compôſée de pluſieurs feüilles diſpôſées en rôſe. Lorſque la fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit compôſé de deux graines oblongues, arondies ſur le dos, canelées. La racine eſt petite, ridée, verdâtre, d'un goût âcre de même que la ſemence. En Latin *bupleorum folio ſubrotundo, ſive vulgatiſſimum.* C. BAUH.

PÈRCEINTE. ſ. f. Tèrme de Marine. Ce ſont des rebords de cordons ou bande de bois qui régnent en dehors le long des bordages d'un vaiſſeau, qui ſèrvent à la liaiſon des tillacs. *Precintus.* On le dit particulièrement des trois cordons les plus proches de la quille. Voyez PRÉCINTE.

PÈRCE-LETTRES. ſ. m. Petit fèr pointu qui fait partie de la garniture d'un étui, ou d'une écritoire, qui ſèrt à pèrcer des lettres pour les cacheter. *Scalpellus epiſtolaris.* Il eſt maintenant de peu d'uſage, depuis qu'on a cacheté des lettres ſans les pèrcer.

PÈRCENEGE. ſ. m. Sorte de plante que Mr Tournefort appelle *Narciſſoleucoium.* Il y en a pluſieurs éſpéces. Le *pèrcenege* ordinaire pouſſe trois, ou quatre, ou cinq feüilles ſemblables à celles du poireau, vèrtes, liſſes, luiſantes. Il s'éleve d'entr'elles une tige à la hauteur de plus d'un demi-piéd, qui porte ordinairement une ſeule fleur, quelquefois deux, rarement trois. Cette fleur eſt à ſix feüilles diſpôſées en cloche, penchées, de couleur blanche, ayant une tache vèrdâtre par dehors, d'une ôdeur qui n'eſt point déſagreable. Lorſqu'elle eſt paſſée il lui ſuccéde un fruit relevé de trois coins, diviſé intérieurement en trois loges remplies de ſemences prèſque rondes, dures, jaûnâtres. Sa racine eſt bulbeûſe, compôſée de pluſieurs tuniques blanches, & garnie en deſſous de fibres blanchâtres. En Latin *Narciſſoleucoium vulgare.* PIT. TOURNEFORT.

PÈRCE-OREILLE. ſ. m. Petit inſecte fait en forme de vèr, qui ſe change en nymphe, & qu'on voit enſuite avec les aîles étenduës. *Auricularia.*

PÈRCE-PIÈRRE. ſ. f. Plante qui eſt une éſpéce de bacille ou fenoüil marin, haute d'environ un piéd. Ses feüilles ſont charnuës, étroites, ſubdiviſées trois à trois comme celles de l'autre éſpéce, mais un peu plus larges, & plus courtes, de couleur vèrte-brune, d'un goût un peu ſalé. Ses fleurs ſont en paraſol, de couleur jaûne. Ses ſemences ſont oblongues & étroites, plus groſſes que celles de la première éſpéce. Sa racine eſt longue, groſſe, d'un goût & d'une odeur âcre & aromatique. *Crithmum ſive fœniculum maritimum minus.* C. BAUH. La *pèrce-pièrre* naît proche de la mèr, celles ſort des fentes des rochèrs, d'où vient qu'on lui a donné ce nom. On la confit dans du vinaigre pour la conſèrver & en manger l'hyvèr en ſalade, elle excite l'appétit, elle fait uriner, & emporte les obſtructions.

PÈRCEPTION. ſ. f. Recepte, récolte. *Perceptio, ſive jus percipiendi fructus.* On n'a droit de faire la *pèrception* des fruits d'un Bénéfice, que depuis ſa priſe de poſſeſſion.

PÈRCEPTION, en matière de Philoſophie, veut dire l'action par laquelle les objets des ſens ſont apperçus, ſont ſentis. *Pèrception* diſtincte, *diſtincta* : *Pèrception* confuſe. *Confuſa.* Les Philoſophes diſputent comment & où ſe fait la *pèrception.* Ce mot ſe peut dire auſſi de l'action de connoître & d'appèrcevoir par l'éſprit, auſſi bien que par les ſens.

PÈRCER. v. act. & n. Faire un trou, une ouvèrture avec un inſtrument pointu. *Fodere, fodicare, forare, efforare, inforare, perforare, pertundere.* Ce Cavaliér étoit tout *pèrcé* de traits, de dards, de javelots. Cet autre étoit *pèrcé* de part en part d'un coup d'épée, de lance, de pique. On a *pèrcé* un abſcès à ce malade avec une lancette. On *pèrce* le bois avec des tarrières, des villebréquins ; le cuir avec des alênes, des poinçons, des aiguilles. Ce navire étoit *pèrcé* de coups de canon, *pèrcé* à jour, *pèrcé* des vèrs. On dit auſſi, *pèrcer* le vin ; pour dire, l'entamer, faire un trou au muid pour y mettre un faucet, ou une canule, une fontaine. *Dolium ad communem uſum forare, perforare.*

Ménage dérive ce mot de l'Italien *pertugiare*, ou de l'Anglois *to pearce*, qui ſignifient la même chôſe : ou plutôt du Latin *pertuſus*, ou de *perſerere*, ou *per medium inſerere.*

PÈRCER, ſignifie auſſi, Faire une ouvèrture un paſſage. Il a *pèrcé* la muraille pour avoir communication plus libre avec ſon voiſin. Cette maiſon *pèrce* ſur l'autre ruë, a deux iſſuës, travèrſe deux ruës. On dit à la guèrre, *Pèrcer* la contréſcarpe, *pèrcer* juſque dans le foſſé pour y faire une déſcente. On dit en ce ſens, qu'une maiſon eſt bien *pèrcée*, quand elle a de belles vuës, de grandes fenêtres & bien diſpôſées. *Perfodere, pertundere.* On dit encore, que l'aigle *pèrce* la nuë de ſon vol ; que le foudre *pèrce*, fend la nuë. On a *pèrcé* une montagne pour faire le canal de Languedoc, & on navige deſſous. Les chiens & les Piqueurs ont *pèrcé* le fort de la forêt.

PÈRCER, ſignifie auſſi, Entrer dans quelque chôſe, s'y inſinuer, y pénétrer. *Penetrare.* Ce cuir eſt ſi bien préparé, qu'il ne *perce* point à l'eau. La pluye a *pèrcé* mes habits. On dit auſſi, *Pèrcer* la foule, fendre la preſſe ; *pèrcer* un bataillon, l'ouvrir & le défaire. *Hoſtile agmen vi perrumpere.* Les Voyageurs ont *pèrcé* bien avant dans le Septentrion. *Penetrare.*

PÈRCER, ſe dit auſſi des dents. Les enfans ſont malades quand les dents leur *pèrcent*, c'eſt-à-dire, quand elles commencent à ſortir de la machoire. *Cum dentes pullulant, dentiunt.* On dit que les chevreaux bondiſſent & ſe réjoüiſſent quand les cornes leur *pèrcent*, c'eſt-à-dire, quand elles commencent à ſortir de la tête.

PÈRCER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales, & ſignifie, Pénétrer. Prends garde que je ne te *pèrce* à jour d'une démonſtration. *Diſſolvere.* ABLANC. Les gémiſſemens & les cris des innocens ont *pèrcé* le ciel, & ſont parvenus juſqu'au trhône de Dieu. On le dit auſſi des chôſes qui ſont ſenſibles, & qui touchent, Rodrigue dit dans le Cid,

> -- -- -- pèrcé *juſqu'au fonds du cœur,*
> *D'une atteinte imprévuë auſſi bien que mortelle.* CORN.

> *La belle faiſoit un vacarme,*
> *Un bruit & des regrets à* pèrcer *tous les cœurs.*
> LA FONT.

On dit auſſi d'un homme prévoyant, qu'il *pèrce* dans l'avenir ; *Multo ante providere*, & d'un homme profond, qu'il a *pèrcé* bien avant dans une ſcience. Que j'entrevois de belles conſéquences ; je *pèrce* dans les ſuites. PASC. *Penetrare.*

PÈRCER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes, Il eſt bas *pèrcé* ; pour dire, il n'a plus guères d'argent. *Caret pecuniâ, inops eſt.* C'eſt un paniér *pèrcé* ; pour dire, C'eſt un prodigue qu'on ne ſçauroit enrichir, quelques dons qu'on lui faſſe. *Prodigus, diſſipator.* On dit auſſi de celui qui a reçu pluſieurs coups, qu'il eſt *pèrcé* comme un crible ; & de celui qui eſt fort maigre ; que les os lui *pèrcent* la peau. *Oſſibus hæret cutis.*

PÈRCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Perforatus, percuſſus, confixus, trajectus, transfoſſus, transfixus.*

PÈRCÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des piéces ouvèrtes à jour, qu'on appelle auſſi *ajourées.*

PÈRCÉ, ſe dit en Architécture de la diſtribution des jours, & de la lumière. On dit qu'un mur de face eſt bien *pèrcé*, lorſque les vuides ſont bien proportionnez aux ſolides. On dit qu'un véſtibule, qu'un ſalon eſt bien *pèrcé*, lorſque la lumière y eſt répanduë également. *Ædificium luminoſum.*

EN PÈRCE. adv. On a mis ce muid en *pèrce* ; pour dire, C'eſt celui qu'on vuide, dont on boit. *Vini dolium apertum eſt.* Le muid chez les Cabaretiérs ne demeure pas long tems *en pèrce*, on l'a bientôt débité.

PÈRCEVOIR. v. n. Tèrme de Palais. Recevoir ou recueillir quelques fruits ou revenus. *Percipere.* On a donné quittance à ce Fèrmiér des fruits *pèrçus* & à *pèrcevoir* de cette tèrre juſqu'à la fin de ſon bail.

PÈRCHANT. ſ. m. Tèrme d'Oiſeliér. C'eſt un oiſeau que l'Oiſeliér

ſeliér attache par le piéd, & qui voltige autour du lieu où il eſt attaché, pour y faire venir les aûtres oiſeaux à meſure qu'ils paſſent, & donner occaſion à l'Oiſeliér de les attraper. *Inſidens.*

PÈRCHE. ſ. f. Gaûle, piéce de bois longue & menuë. On ſe ſèrt de *pèrches* à faire des treilles, des éſpaliérs, des clôtures de jardins. On abbat les noix & les pommes avec la *pèrche.*

Ce mot vient du Latin *pertica.*

PÈRCHE, ſe dit auſſi des bâtons étendus pour y pôſer quelque chôſe. *Pertica, contus.* Les Blanchiſſeûſes ont des *pèrches* à leurs fenêtres pour y faire ſécher leur linge. Les Fauconniérs mettent leurs oiſeaux ſur la *pèrche.* Les Tourneurs ont une *pèrche* pliante, & qui fait reſſort, où ils attachent la corde de leur tour.

PÈRCHES, ſe dit dans l'Architécture Gothique de cèrtains pilliérs ronds, menus, & fort hauts, qui joints ou trois ou cinq enſemble portent de fond, & ſe courbent par le haut, pour former les arcs, & les nèrfs d'ogives qui retiennent les pendentifs. *Pila.*

PÈRCHE, eſt auſſi une meſure de longueurs. *Pertica menſoria.* Chez les Romains & les Géométres elle eſt de dix piéds. En France elle eſt différente ſuivant les lieux, de 18, 20, 22, & juſqu'à 27 piéds. L'arpent de tèrre doit contenir 100 *pèrches.* Chez les Auteurs on l'appelle auſſi *verge, corde & chaîne*; & les Latins l'ont appellée *funis, corda, catena & decempeda.*

PÈRCHE, en tèrmes de Vénerie, ſe dit du marrein, de la ramure d'un cèrf, ou du tronc de châque tête de cèrf où ſont attachez les andoüilliérs. *Cornu cervini ſcapus.* Une *pèrche* chevillée de huit cors. *Octonis palmulis digitatus.* On le dit auſſi du Daim, du chevreüil, & du bouc ſauvage. On ſe ſèrt auſſi de ce tèrme en Blâſon.

PÈRCHE, eſt auſſi un poiſſon d'eau douce, blanc & à petites écailles, qui mange les aûtres poiſſons comme le brochèt; mais le brochèt ne peût pas manger la *pèrche*, parcequ'elle a un aileron piquant qu'elle hériſſe à ſon approche. *Perca*, ou *pertica.* Il y a des *pèrches* de mèr auſſi bien que de riviére.

On dit figurément & par raillerie, en parlant d'une femme dont la taille eſt grande & toute d'une venuë, que c'eſt une grande *pèrche. Pertica.*

On dit provèrbialement, Se battre à la *pèrche*; pour dire, Ne ſe faire pas grand mal, non plus que des oiſeaux qui ſont attachez ſur la *pèrche. Eminus pugnare.*

PÈRCHER. v. n. Se mettre, s'expôſer ſur une pèrche. Il ne ſe dit proprement que des oiſeaux domeſtiques, comme poules, coqs d'Inde, &c. Les coqs & les poules *perchent* toutes les nuits. *Inſident, ſedent perticæ.* Il ſe dit auſſi par extenſion des autres oiſeaux. Il vient tous les ſoirs un grand nombre de corneilles *pèrcher*, ou *ſe pèrcher* ſur les arbres de ce bois. Tous les oiſeaux *ſe pèrchent* ſur des branches pour ſe répoſer après un long vol, ou pour dormir. Un aigle ſe vint *pèrcher* ſur le joug du chariot. ABLANC.

Ils venoient pèrcher *ſur la ville,*
Où pour lors étoit Bouteville. VOIT.

On dit auſſi d'un homme qui eſt monté en un lieu haut pour voir quelque ſpéctacle, Où vous êtes-vous allé *pèrcher*? *Conſidere.*

PÈRCHÉ, ÉE. adj. En tèrmes de Blâſon on dit, Un oiſeau *pèrché*, lorſqu'il eſt peint ſur une pèrche, ou branche d'un autre émail. *Avis reſidens.* Il portoit d'azur à l'éſpèrviér à vol étendu, lié, *pèrché* & grilletté d'argent.

PÈRCHIS. ſ. m. Tèrme de Jardiniér. Clôture qui ſe fait avec des pèrches. *Septum ex longuriis.* On ne peut entrer dans un endroit où l'on a fait un bon *pèrchis.*

PÈRCHOIR. ſ. m. Lieu où ſe pèrchent les oiſeaux de proye. *Tranſverſum caveæ veruculum.* On le dit provèrbialement des bâtons qu'on met dans des voliéres ou des cages, afin que les oiſeaux s'y pèrchent.

PÈRCLUS, USE. adj. Paralytique, malade qui ne ſe peut rémuer, ou qui ne ſe peut aider de ſes membres. *Membris captus.* Il eſt *pèrclus* d'un bras, d'une jambe, de tout le corps. Cette fluxion l'a rendu *pèrclus.*

PÈRCLUS, ſe dit auſſi figurément de l'éſprit, en parlant d'un homme qui ne raiſonne plus. *Mente captus.* C'étoit un bel éſprit, mais cette maladie l'a rendu tout *pèrclus.* Tout dévot a le cèrveau *pèrclus.* BOIL.

PÈRÇOIR. ſ. m. ou PÈRÇOIRE. ſ. f. Inſtrument avec lequel on pèrce. Le *pèrçoir* de vin eſt un villebrequin, dont la mêche a un bouton qui arrête la liqueur. Il y a auſſi des *pèrçoirs* chez les Sèrruriérs & Armuriérs pour forer les cléfs & les canons des armes à feu, tant à froid qu'à chaud.

PÈRCUSSION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Impreſſion d'un corps qui frappe, qui tombe ſur quelque aûtre. *Percuſſio.* C'eſt le choc de deux corps, qui s'approchant l'un de l'aûtre, s'empêchent par leur impénétrabilité. LE P. PARD. Tous les ſons ne ſont autre chôſe qu'une *pèrcuſſion* de l'air. *Aeris agitatio, pulſatio.* Les tambours, les cloches ſont grand bruit à cauſe de la violente *pèrcuſſion* de l'air. On n'a pu encore détèrminer le poids, la force que donne le mouvement de la *pèrcuſſion*, la proportion de la *pèrcuſſion* & de la *répèrcuſſion.* Le Pere Pardies a traitté des loix de la *pèrcuſſion*, & des régles de la réflexion. C'eſt une maxime générale que quand deux corps ſe frappent, la *pèrcuſſion* eſt mutuelle, & égale de part & d'aûtre. Ainſi la force de la *pèrcuſſion* ſera d'autant plus grande, que leur approche mutuelle ſe fera avec plus de rapidité. LE P. PARD.

PÈRDANT, ANTE. ſubſt. maſc. & fém. Qui ſouffre quelque dommage. *Jacturam patiens.* Il ne ſe dit guères que des joüeurs. Je me ſuis trouvé du côté des *pèrdans*, je pariois pour les *pèrdans.*

PÈRDITION. ſ. f. Ce qui emporte, qui cauſe dommage, dégât, diſſipation. *Amiſſio, perditio, diſperditio.* En ce ſens il n'a guère d'uſage qu'en parlant du mauvais emploi qu'on fait de ſon bien. Tout ſon bien s'en va en *pèrdition. Diſſipatio.*

PÈRDITION. Ce mot s'employe plus ordinairement pour ſignifier l'état d'un homme, ou qui eſt dans une créance contraire à celle de l'Égliſe, ou qui eſt dans l'habitude des vices. *Perditio.* Les Heretiques ſont dans la voye de *pèrdition.* Dieu met au jour tout cet ouvrage de *pèrdition* & de ténebres. PAT.

PÈRDRE. v. act. On conjugue, je *pèrds*, tu *pèrds*, il *pèrd.* Je *pèrdis*, j'ai *pèrdu*, je *pèrdrai*, que je *pèrde.* Ceux qui parlent bien ne peuvent ſouffrir *pèrdé-je*, qui eſt contre la Grammaire; ni *pèrds-je*: ils veulent qu'on prenne un détour, *eſt-ce que je pèrds.* A l'impératif il a *pèrds.* VAU. CORN. C'eſt, Souffrir quelque dommage, quelque diminution en ſa ſanté, en ſon honneur, en ſes biens. *Perdere, amittere, diſperdere, damnum, detrimentum pati.* Une playe dans la veine cave eſt mortelle, parcequ'on *pèrd* tout ſon ſang. La maladie fait *pèrdre* les forces, la vie, le ſentiment, la connoiſſance. *Vitam, vires, amittere.* Ce Général a *pèrdu* la bataille. Cet homme a *pèrdu* tout ſon bien, ſes droits, ſon crédit par banqueroute, par la guèrre, par le jeu, par mauvais ménage. Il a *pèrdu* ſon pére, ſon frére, &c. c'eſt-à-dire, qu'ils ſont morts. On n'aime pas bien les gens, ſi on ne craint quelquefois de les *pèrdre.* B. RAB. Nous nous devenons plus chèrs à meſure que nous ſommes plus prêts de nous *pèrdre.* S. ÉVR. Il a *pèrdu* ſa cauſe, ſon procès. *Cauſâ cadere, litem perdere.* Il a *pèrdu* la vuë, l'oüie, un membre à la guèrre. *Perdre* l'haleine. *Viſu, auditu orbatus.*

PÈRDRE, ſignifie quelquefois, manquer à gagner. *Jacturam pati.* Ce Marchand a *pèrdu* beaucoup de n'avoir pas été à cette Foire. J'ai bien *pèrdu* de ne m'être pas trouvé à la mort de mon oncle.

PÈRDRE, ſignifie auſſi, prodiguer, diſſiper, faire un mauvais uſage d'une chôſe. *Diſſipare, prodigere,* c'eſt un homme qui *pèrd* ſon temps, qui l'employe en bagatelles. Il *pèrd* ſa fortune, il ne ménage pas les occaſions de la faire. Il a *pèrdu* ſa peine & ſes pas à la rechèrche de cette fille.

PÈRDRE, ſignifie auſſi, détruire, ruiner, décrier. *Perniciem inferre.* C'eſt un homme qu'on veut *pèrdre*, qu'on veut extèrminer. Si Narciſſe ne ſe fut hâté de *pèrdre* Meſſaline, Meſſaline le *pèrdoit* lui-même. ABLANC. Je veux vaincre, ou me *pèrdre.* CORN. C'eſt un homme qui ſe *pèrd* dans la débauche. Cette maiſon ſe *pèrd*, il n'y a pèrſonne qui la puiſſe ſoutenir. Le temps nous a fait *pèrdre* les plus beaux monumens de l'Antiquité. On dit qu'un homme ſe *pèrd*, quand il ſe noye; qu'un navire ſe *pèrd* quand il s'abîme.

PÈRDRE, ſe dit auſſi des chôſes qui nous échapent; qui s'élevent hors de la portée de nos ſens. Un aigle vole ſi haut, qu'on le *pèrd* de vuë. *E conſpectu amittere.* On dit que les cométes, que les météores ſe *pèrdent*, quand ils diſparoiſſent: qu'un homme ſe *pèrd* dans les bois, dans un labyrinthe; qu'un enfant ſe *pèrd* dans les ruës, quand il s'égare. On dit en ce ſens, que l'eau ſe *pèrd* dans un trou, dans la tèrre; pour dire, qu'elle s'écoule, qu'elle s'y imbibe inſenſiblement.

On dit en Phyſique, qu'il ne ſe *pèrd* rien dans le monde, qu'il n'y a que la forme de changée. *Nihil niſi forma deperit.* Le mouvement ne ſe *pèrd* point, mais il ſe communique au corps qu'il rencontre. On dit que du vin & des drogues *pèrdent* leurs forces, lorſqu'elles s'altèrent & ſe corrompent.

PÈRDRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Pèrdre* ſon âme, c'eſt ſe damner. *Animam perdere. Pèrdre* la grâce, c'eſt en déchéoir. *E ſtatu gratiæ decidere.* Il vaudroit mieux ſe *pèrdre* gayement par la galanterie, que de ſe *pèrdre* triſtement par l'orgueil, & par l'envie ou le chagrin, qui accompagnent la dévotion. LA BR. Combien de femmes que les apparences ſeules ont *pèrdues* dans le monde? H. S. DE M. La calomnie m'avoit *pèrdue* auprès de toutes les vèrtueûſes. ID. La chaſteté ſe *pèrd* dès qu'on conſent de la *pèrdre.* ST. ÉVR. Il eſt vrai qu'en *pèrdant* mes amis de vuë, je ne *pèrds* pas la raiſon. M. SCUD. *Pèrdre*

vingt

vingt amis pour un bon mot. Boil. Vous ne ſçauriez me *pèrdre* quelque négligence que vous ayez pour moi ; Voit. C'eſt-à dire, vous avez beau me négliger, je ſerai toûjours de vos amis. Les idées ſe *perdent*, c'eſt-à dire, s'éfacent de la mémoire. *Ideæ delentur.* On dit auſſi, qu'un homme ſe *perd* dans ſon diſcours, dans ſes raiſonnemens, lorſqu'il s'égare, ou qu'il veut trop ſubtiliſer, & qu'il ſe jette dans le galimathias. Lucain d'un éſprit naturéllement outré ſe guinde, s'évapore, & ſe *pèrd* très-ſouvent. Bouh. Pindare s'éleve quelquefois ſi haut qu'on le *pèrd* de vuë. Pèr. Combien de Docteurs ſe *pèrdent* dans leurs argumens ; *Evaneſcere in argumentis*, on ne ſçauroit les ſuivre, on ne ſçait où ils vont. Bay. On dit auſſi, *perdre* l'éſprit, *pèrdre* courage, *pèrdre* l'éſpoir, *pèrdre* contenance.

Pèrdre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Marchand qui *pèrd* ne peut rire. Qui *pèrd* ſon bien *pèrd* ſon ſens. *Qui bona, etiam & mentem amittit.* A laver la tête d'un âne on n'y *pèrd* que la léſcive. Si vous n'avez point d'aûtre ſiflèt, vôtre chien eſt *pèrdu* ; pour dire, ſi vous n'avez point d'aûtre reſſource. On dit auſſi, c'eſt le jeu de Coquinbèrt, où qui gagne *pèrd*, quand on ſçait *pèrdre* à propos. On dit auſſi, qu'il ne faut pas laiſſer *pèrdre* les bonnes coutumes, en parlant de quelque fête, où l'on ſe rejoüit, où l'on fait quelque goinfrerie. On dit encore quand on a affaire à un inſolvable, qu'on n'y *pèrdra* que l'argent & l'attente. On dit qu'un homme a *pèrdu* le goût du pain, quand il eſt mort. On dit auſſi, qui *pèrd* pêche. On dit au jeu, qui quitte la partie la *pèrd* ; & en débauche, il eſt aujourd'hui Saint Lambert, qui quitte ſa place la *pèrd*. On dit encore, qu'il ſe faut garder des gens qui n'ont rien à *pèrdre*. On dit, pour un *pèrdu* deux recouvèrts, quand on veut faire entendre que la pèrte qu'on a faite, eſt facile à réparer.

Pèrdu, uë. part. paſſ. & adj. *Deperditus, amiſſus, perditus.*

On appelle *enfans perdus*, ceux qu'on éxpôſe les prèmiers pour monter à une brèche. *Velites, rorarii.* On dit que des gens ſont *pèrdus* de dettes & de crimes.

> *Un tas d'hommes* pèrdus *de dettes & de crimes,*
> *Que preſſent de mes loix les ordres légitimes.* Corn.

On dit auſſi qu'ils ſont *pèrdus* de débauche, de goutte & de vérolle. *Ganeis, potationibus, podagrâ, lue venereâ perditus, corruptus.* C'eſt un homme *pèrdu*, à qui on ne ſçauroit ſauver la vie, dont on ne peut jamais faire rien de bon. On dit auſſi, qu'une fille eſt *pèrduë*, quand elle a forfait à ſon honneur : que c'eſt de l'argent *pèrdu*, lorſqu'on l'employe à des chôſes dont on ne tirera point de profit, ni de ſatisfaction. On dit, donner de l'argent à fonds *pèrdu*, quand on le donne à rente viagère, au denier fort. On dit, faire flotter du bois à bois *pèrdu* ; pour dire, le jetter dans des petites rivières, qui ne ſont pas aſſez fortes pour porter des trains. On fait des moles & des jettées en mèr à pièrre *pèrduë*, lorſqu'on en jette une grande confuſion dans la mèr, qui ne ſe ſoutient que par ſa maſſe. On appelle auſſi un puits *pèrdu*, un puits dont le fond eſt de ſable, où ſe *pèrdent* les eaux qui s'y écoulent. On dit en peinture, que des contours de figures ſont *pèrdus* ou noyez, lorſqu'ils ſont confondus avec le fonds ; & qu'ils diminuent inſenſiblement.

On dit abſolument, tout eſt *pèrdu*, c'eſt fait de nous, quand on n'a plus d'éſperance, ni de reſſource. *Conclamatum eſt, conſummatum eſt, actum eſt de nobis.*

Pèrdreau. ſubſt. maſc. Jeune Pèrdrix. Le mois d'Aouſt eſt la ſaiſon des *pèrdreaux*. *Junior perdix.* Les *pèrdreaux* ne ſont bons que quand ils ſont maillez, quand ils ont des taches blanches ſur les plumes.

Pèrdrigon. ſ. m. Éſpèce de prune noire, violette, ou blanche, dont le goût eſt éſtimé. *Prunum Ibericum, vel Bœticum.* Voilà d'excellens *pèrdrigons*.

Pèrdrix. ſ. f. Oiſeau éxcellent à manger, & qui vit à tèrre, dont le vol eſt bas & de peu d'étenduë, qui fait beaucoup de bruit en volant. *Perdix.* Les *pèrdrix griſes* ſont les plus communes ; les *rouges* ſont les plus groſſes, & ont les pièds rouges & quelques plumes autour du col. Il y a des *pèrdrix blanches* dans les Alpes qui ſont veluës par les pièds. Il y a auſſi des *pèrdrix griéches*, que quelques-uns confondent avec les *beccaſſes*.

On appelle une compagnie de *pèrdrix*, les *pèrdrix* d'une couvée qui volent enſemble. *Grex perdicum, turma.* On dit, des yeux de *pèrdrix* ; pour dire, de petits yeux, ou quelques petits ulcères. *Oculi compreſſi.* On brûle des plumes de *pèrdrix* pour guérir le mal de matrice, parce qu'elles ſont fort puantes. On va à la chaſſe aux *pèrdrix* avec un chien couchant. On attend les *pèrdrix* à la remiſe.

En tèrmes de Blâſon on ſe ſert auſſi du mot de *pèrdrix*, quand on les répréſente ſur les Écus, mais elles n'ont jamais le vol ouvèrt. *Perdix heraldica.*

Pèrdurable. adj. m. & f. Qui doit toûjours durer. *Firmus, ſtabilis perennis, perpetuus, æternus.* Dieu a promis à ſes élus une félicité *pèrdurable.* Il n'y a rien en ce monde de *pèrdurable.*

Père. ſ. m. Tèrme relatif. Celui qui a engendré un enfant mâle ou femelle. *Pater, genitor, parens.* Le nom de *pere* eſt un nom vénérable : la nature, & la loi lui donnent une grande autorité. Le Mai. Les *pères* qui avoient trois enfans à Rome avoient des beaux privilèges. Il y a des devoirs réciproques du *père* à l'égard du fils, & du fils à l'égard du *père*. *Père* & mère honoreras, eſt un des préceptes du Décalogue. Par les loix de Romulus un *père* avoit une puiſſance ſans bornes ſur ſes enfans. Quand on a un de ces *pères* qui ſont trop les *pères*, & qui agiſſent continuellement avec autorité, l'on eſt en quelque ſorte éxcuſable de n'avoir pas pour eux toute la tendreſſe imaginable. M. Scud. Si l'autorité patèrnelle doit céder à celle de Dieu, il ne faut pas auſſi mépriſer la tendreſſe, & la douleur d'un *père*, ſous prétexte d'éxécuter les ordres du Ciel. C. B. Télémaque répond ingénûment dans Homère à celui qui lui demandoit ſi Uliſſe étoit ſon *père*.

> *Ma mère m'a bien dit, que mon* père *eſt Ulyſſe,*
> *Pourtant je n'en ſçai rien ; n'y ayant cil qui puiſſe*
> *Dire pour tout certain de quel* père *il eſt fils.* Du Pleix.

On appelle *père de famille*, celui qui eſt le chèf d'une maiſon, ſoit qu'il ait des enfans, ou non. *Pater familias.* *Père adoptif*, celui qui avouë pour ſiens les enfans d'aûtrui. *Pater adoptator.* *Père putatif*, celui qui eſt reputé père. Saint Joſeph étoit *père putatif*, de Nôtre Seigneur. *Père naturel* eſt celui qui a des enfans illégitimes. *Pater naturalis.* Un *grand-père*, C'eſt un ayeul. *Avus, papus.* Un *beau-père*, celui qui eſt marié à une femme qui a des enfans d'un aûtre lit. *Vitricus* Un *pere nourricièr* eſt le mari de la nourrice qui a donné à têter à un enfant.

Père, ſe dit auſſi en Théologie de la prémière pèrſonne de la Trinité. *Pater.* Dieu le *Père* eſt vrai *Père* à l'égard de Jésus-Christ. A l'égard des hommes on l'appelle le *Père céléſte*, Nôtre *Pere* qui es aux cieux.

Père, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Et prémièrement on le dit des Patriarches. Abraham a été nommé le *Père des Croyans.* Adam eſt nôtre prémier *Père*. *Adamus primus parens.* Dans l'Égliſe on appelle *Pères*, les anciens Prélats & les Docteurs. Les *Peres* aſſemblez au Concile de Nicée. Saint Chryſoſtôme, Saint Baſile, ont été des *Pères* Grècs, Saint Auguſtin, Saint Ambroiſe, des *Pères* Latins. La Bibliothéque des *Pères* eſt un Récuëil en plusieurs Volumes des Écrits de plusieurs *Pères*. Ce Docteur ſçait bien les *Pères*. Les Vies des *Pères* Hèrmites. Les *Pères* ſont les véritables intèrprétes de l'Évangile, & l'Égliſe ne les a honorez de ce nom ſacré de *Pères*, que parceque leurs Ouvrages ſont en quelque façon le patrimoine, & l'héritage qu'ils ont laiſſé aux Fidelles, comme à leurs véritables enfans. Le Port-R. Les *Pères* étoient bons pour la morale de leur temps. Pasc. Les *Pères* ſont bonnes gens, diſoit Scaliger ; mais ils ne ſont pas ſçavans. Quand on conſidère les *Pères* de près l'on rabat bien de cette vénération que les ſiécles leur ont attirée : le grand éloignement qu'il y a entr'eux & nous, nous les fait paroître plus grands qu'ils ne ſont. S. Évr. Les *Pères* avoient plus d'imagination & de vivacité d'éſprit que de jugement & de bons ſens. Ils donnoient trop dans les brillans, & dans les allégories : la juſteſſe d'éſprit étoit la chôſe dont ils ſe piquoient le moins. Id.

Père, eſt auſſi un titre d'honneur qu'on donne aux Prélats & aux pèrſonnes conſtituées en Dignité dans l'Égliſe, ou dans les Ordres Sacrez. *Nomen patris titulus honorarius.* Révérend *Père* en Dieu Meſſire tèl Évêque de, &c. Le Confeſſeur eſt regardé comme un *Père* ſpirituèl.

Père, ſe dit auſſi des Supérieurs des Couvens, de ceux qui ſont Profès, & dans les Ordres, par oppôſition aux *Novices*. Le *Père* Général, le *Père* Provincial, Éxprovincial, qui a été Provincial. Les noms des Supérieurs ſont différens ſuivant les lieux & les Ordres. *Père Prieur*, *Père Sous Prieur*. Les *Pères Déffiniteurs & Aſſiſtans* dans l'Ordre de Saint Benoît, le *Père Gardien* en celui de Saint François ; le *Père Correcteur* chez les Minimes ; le *Père Miniſtre* chez les Mathurins ; le *Père Recteur*, ou *Préfect*, dans les Colléges. Les Mendians ont auſſi un *Père temporel* pour les nécéſſitez de la Maiſon.

Pères, au plurièl, ſe dit de toutes les Congrégations d'Écléſiaſtiques régulières, ou ſéculières. Les *Pères* Capucins, Cordeliérs, Auguſtins, Jacobins, &c. Les *Pères* Jéſuites, de l'Oratoire, Barnabites, de la Doctrine Chrétienne, Théatins, de la Miſſion. On appelle à Paris les Auguſtins Déchauſſez, les *Petits Pères*. Les *Pères de la Mort* ſont ceux qui ſe dévoüent au ſèrvice des péſtiférez.

Pères, ſe dit auſſi de ceux qui ſont vénérables par leur âge, par leur

deur qualité, par les ſèrvices rendus au public. Ainſi à Rome on appelloit les *Pères Conſcripts*, les Sénateurs. *Patres conſcripti*. Auguſte & pluſieurs Empereurs ont été appellez les *Pères de la Patrie*. Le Roi Louïs XII. a été appellé le *Père du peuple*. Un riche fort charitable eſt appellé le *Père des pauvres*. Quand on demande quelque courtoiſie à un vieillard qu'on rencontre, on l'appelle mon *père*. On dit auſſi d'un bienfaiteur qui a donné l'éducation à quelqu'un, qu'il lui à ſèrvi de *père*.

Pèrе, ſe dit auſſi de ceux qui ont éxcellé en quelque ſcience. Homère a été appellé le *Père de la Poëſie*; Cicèron le *Père de l'Eloquence*; Apollon, le *Père des vèrs*. On dit auſſi du Soleil, que c'eſt le *Père du jour*. Et parmi les fauſſes Divinitez on appelle le bon *Père* Bacchus, le *Père Denis*. Les Afriquains appellent le Nil, le *Père des eaux*.

Pèrеs, ſe dit auſſi de nos majeurs, de nos prédéceſſeurs. *Prædeceſſores noſtri*. Les *Pères Albains* à Rome. On vivoit ainſi du temps de nos *pères*. Il faut ſuivre l'éxemple de nos *pères*, déférer aux traditions de nos *peres*. Saint Pierre dit que nous avons été rachetez de la vaine convèrſation qui nous avoit été enſeignée par nos *peres*.

Pèrе, ſe dit quelquefois moins proprement de quelques animaux, & des arbres. Quand on prend les petits des oiſeaux, on doit laiſſer le *père* & la mère. On ne mange que les pigeonneaux, les *peres*, les vieux ſont trop durs. Le marronièr du Temple eſt le *père* de tous ceux qui ſont aux Tuilleries.

Pèrе, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Je l'ay bien renvoyé chez ſon *père* grand; pour dire, je l'ay bien rabroüé. *Acerbè a ſe rejicere*. On dit d'un vieillard riche & avâre, que c'eſt le *père* aux écus. On dit par éxaggération. Quand ce ſeroit pour mon *père*, mon propre *père*, je ne le ferois pas. On dit auſſi de ce qui eſt plus gros qu'à l'ordinaire, c'eſt le *père* aux aûtres.

PERÉ. ſ. m. Cidre fait de poires. *Pyraſium*. On fait deux ſortes de cidre; du *peré*, qui eſt piquant, fait de poires acides; & du *pommé*, fait de pommes, qui eſt plus eſtimé. *Pomaceum*. En quelques lieux on l'appelle du *poiré*.

PÉRÉGRIN. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit aûtrefois *étranger*, *pélerin*. *Extraneus, peregrinus*. On ne le dit plus qu'en Fauconerie, où l'on appelle un faucon *pérégrin*, ou *pélerin*, un faucon de paſſage.

PÉRÉGRINATION. ſ. f. Voyage fait en païs éloignez. *Peregrinationes longinquæ*. Après de longues *pérégrinations* par tout l'Orient. Ce mot eſt vieux, & on dit maintenant *pélerinage*, mais il ſe renfèrme dans les voyages de dévotion. Meſſieurs de l'Académie ne l'ont point mis dans leur Dictionnaire: mais il n'a pas été rejetté tout d'une voix. Quelques-uns ont ſoutenu qu'on peut dire, entreprendre de longues *pérégrinations*; & que ce mot eſt néceſſaire, parceque le mot de *pélerinage* eſt conſacré aux voyages de dévotion. Ainſi les avis étant partagez l'on peut s'en ſèrvir quelquefois.

PÈREMPTION. ſ. f. Tèrme de Palais. Fin de non recevoir, ou éſpèce de préſcription qui détruit, & annulle les procédures d'une inſtance, quand on a été trois ans ſans la pourſuivre. *Cauſa eremodicium*. Une demande quand il y a eu *péremption* d'inſtance n'intèrrompt point la préſcription; enſorte que cette inſtance intentée, & périe par la diſcontinuation de trois ans, ne proroge point l'action, & n'arrête point le cours de la préſcription. Elle eſt conſidérée comme non avenuë. Cela s'obſèrve à Paris, à Rennes, à Aix, à Dijon; mais non pas à Roüen, à Toulouſe, & à Grenoble. Voyez l'Ordonnance de Rouſſillon de l'an 1563. En crime la *péremption* a lieu. Lorſqu'une des parties, ou le Rapporteur, ou un des Procureurs eſt mort pendant les trois ans, cela fait ceſſer la *peremption*

PÉREMPTOIRE. adj. m. & f. Qui eſt déciſif & définitif. *In ſummum decretorium*. Il y a des éxceptions dilatoires, & d'aûtres *péremptoires*. Cette raiſon eſt *péremptoire* & déciſive, il n'y a point de réponſe.

PÉREMPTOIREMENT. adv. D'une manière déciſive & péremptoire. *Decisè, precisè, peremptoriè*. En Cour Souveraine il faut défendre à toutes fins *péremptoirement*. Cet Arrêt a jugé ſur la préſcription acquiſe *péremptoirement*, déffinitivement.

PÈRFECTION. ſ. f. Conſommation, achevement de quelque ouvrage que ce ſoit. *Perfectio, abſolutio, conſummatio, expletio*. Il faut voir la *pèrfection* d'une beſogne, avant que de payer entièrement les ouvriérs. On doute que ce mot ſoit en uſage en ce ſens.

Pèrfection, ſe dit auſſi de ce qui eſt au dèrniér degré de bonté & d'excellence. *Excellentia, præſtantia, elegantia*. La *pèrfection* de la vie Chrétienne eſt difficile à acquerir. Ce livre a été mis par l'Auteur à ſa dèrnière *pèrfection*. Atteindre à la *pèrfection*. La Marine eſt une ſcience qu'on a prèſque porté à la *pèrfection*. Tout le monde tend à la *pèrfection*, & pèrſonne n'y arrive. Rien n'empèche tant d'approcher de la *pèrfection* que de croire l'avoir trouvée. Le Ch. de M. La *pèrfection* de l'homme conſiſte à n'aimer les chôſes que comme Dieu les aime. Nic. Les délicats dans l'idée qu'ils ont de la *pèrfection* des chôſes, ſont trop difficiles à contenter. St. Évr. La véritable grandeur doit avoir de juſtes meſures: tout ce qui éxcéde, eſt hors des régles de la *pèrfection*. Bouh. Rien ne détourne tant du chemin de la *pèrfection*, que de vouloir contenter les pédans & les ſots. Le Ch. de M. Dans ce ſiécle l'on a beaucoup travillé à la *pèrfection* de nôtre langue, & on y eſt prèſque parvenu. S. Évr.

Pèrfections, ſe dit au pluriel de l'aſſemblage de toutes ſortes de bonnes qualitez. Cette femme a toutes les *pèrfections* qu'on peut ſouhaitter. *Omnibus virtutibus & animi dotibus prædita, ornata*. Ce domeſtique a beaucoup de *perfections*, il eſt ſage, ſoigneux, aſſidu.

On dit auſſi au ſingulièr, c'eſt une grande *pèrfection* de ſçavoir bien écrire, bien joüer du luth. Cet Ouvriér travaille en *perfection*.

PÈRFECTIONNER. v. act. Rendre parfait, accompli. *Abſolvere, perfectum reddere*. La convèrſation du beau monde *pèrfectionne* bien un jeune homme. La fin de l'hiſtoire eſt de *pèrfectionner* la vie civile. Fl. Il ſe dit auſſi fort ſouvent avec le pronom pèrſonnel. On ne ſe *pèrfectionne* que bien peu, à moins que d'être aidé par un ami intelligent, & ſincère, ou du moins qu'on ne s'obſèrve ſoi-même bien ſévèrement. Le Ch. de M. Les ſciences ſe *pèrfectionnent* tous les jours.

PÈRFIDE. adj. m. & f. & ſ. Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. Qui manque de foi; qui trahit, qui manque à ſa parole, ou à la confiance qu'on a priſe en luy. *Perfidus, infidus, infidelis*. Un Prince eſt *pèrfide*, qui rompt un traitté qu'il a ſolennellement juré. Les Amans s'appellent *perfides*, quand ils manquent à la fidelité qu'ils ſe ſont jurée. Virgile appelle Sinon le *pèrfide*, qui trompa les Troyens en faveur de ſa patrie, parcequ'il avoit abuſé de la confiance qu'ils avoient priſe en lui. A la Cour l'amitié n'eſt que dans les geſtes: les *pèrfides* les plus adroits y paſſent pour les meilleurs amis. St. Évr. Une femme infidelle, connuë pour telle par la pèrſonne intereſſée, n'eſt qu'infidelle: ſi on la croit fidelle, elle eſt *pèrfide*. La Bruy. Il y a des loüanges *pèrfides*, & ironiques. M. Scud. Ovide étoit le plus *pèrfide*, & le plus volage de tous les hommes. St. Évr. Nommez-moi le *pèrfide*. Rac.

> *Une âme généreuſe, & que la vèrtu guide,*
> *Fuit la honte des noms d'ingrat, & de* pèrfide. Corn.
>
> *Fuyez ces faux amis dont la bouche timide*
> *N'a pour tous les abſens qu'un ſilence* pèrfide. Vill.

PÈRFIDEMENT. adv. Infidellement; en traître. *Perfidiosè, infideliter, proditoriè*. Judas a trahi *pèrfidement* ſon Maître. Ce Gouvèrneur a livré *pèrfidement* aux ennemis la place qu'on lui avoit confiée.

PÈRFIDIE. ſ. f. Manque de foi, de parole; infidélité; trahiſon. *Perfidia, proditio, infidelitas*. C'eſt une inſigne *pèrfidie* de nier un dépôt confié à nôtre bonne foi. Un Général qui ſe range parmi les ennemis commet une noire *pèrfidie*. C'eſt une éſpéce de *pèrfidie* que de ſe prévaloir du ſecret d'un homme, lors même qu'on a ceſſé d'être de ſes amis. Bell. La plus déteſtable des *pèrfidies*, c'eſt de renoncer à ſa foi, à ſes vœux. L'inconſtant Bèrgér vous a fait une *pèrfidie* dont vos beaux yeux ſçauront bien le punir. Vill.

PÈRFOLIATA. ſ. f. Plante qui eſt une éſpéce de pèrcefeüille, & qui pouſſe une ſeule tige à la hauteur d'un piéd, ou d'un piéd & demi, grêle, ronde, d'une ôdeur un peu aromatique. Ses feüilles ſont ſimples, rangées altèrnativement, prèſque rondes, liſſes, de couleur de vèrd de mèr, au travèrs deſquelles la tige & ſes branches paſſent. Ses fleurs naiſſent aux ſommèts des branches: elles ſont en paraſol, petites, jaûnes, compôſées chacune de cinq feüilles diſpôſées en rôſe. Chaque fleur eſt ſuivie d'un fruit compoſé de deux graines oblongues, arondies ſur le dos, canelées, noirâtres. La racine eſt blanche, ſimple, lignéûſe. Mr. Tournefort l'appelle *bupleurum perfoliatum rotundifolium annuum*. Les feüilles de la *perfoliata* appliquées éxterieurement ſont propres pour les playes, pour les fractures & pour les hèrnies. On en fait prendre la décoction à ceux qui ſont tombez d'un lieu élevé.

PÉRICARDE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une membrane épaiſſe, qui envelope le cœur. Sa figure eſt pyramidale auſſi-bien que celle du cœur, car d'une bâſe large, elle ſe tèrmine en pointe. Le *péricarde* ne touche pas immédiatement le cœur, il lui laiſſe aſſez d'éſpace pour ſon mouvement. On trouve quelquefois dans cet éſpace une humeur ſéreûſe, mais cela n'arrive point dans un état naturel.

Ce mot eſt Grèc, il vient de περὶ, *autour*, & καρδία, *cœur*.

PÉRICARPE. ſ. m. Tèrme de Botanique, qui ſe dit d'une pellicule où membrane qui envelope le fruit ou la graine d'une plante.

Ce mot eſt Grèc, il vient de περὶ, *autour*, & de καρπὸς, *fruit*.

PÉRICLITER. v. n. Être en dangèr. *Periclitari, in periculo verſari, eſſe*. Cette caûſe *périclite* entre les mains de ce méchant Avocat. Il n'eſt point beſoin de preſſer le jugement de cette affaire, il n'y a rien qui *périclite*, il n'y a point de péril en la demeure. L'uſure eſt pèrmiſe dans le négoce de mèr, parceque l'argent *périclite*. Cette maiſon *périclite*, eſt en dangèr de tomber, ſi on ne l'étaye.

PÉRICRANE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une membrane épaiſſe & ſolide, qui couvre le crâne par déhors. Il eſt appellé auſſi par quelques uns *périoſte* du nom général. D'aûtres en font deux membranes différentes, à caûſe qu'il eſt fort épais. On dit qu'il naît de la dure mère, qui ſortant par les ſutures du crâne par le moyen de pluſieurs filamens, fait cette membrane épaiſſe qui ſe trouve par déhors, horſmis à l'endroit où les muſcles des temples prennent leur origine.

Ce mot vient du Grèc, περὶ, *autour*, & de κρανίον, *tête*.

PÉRIDOT. ſ. m. Pièrre précieûſe qui tire ſur le vèrdâtre. Elle eſt un peu plus dure que l'émeraude. Elle eſt grande, nètte & difficile à tailler, comme dit le Mèrcure Indien de Roſnel.

PÉRIÉCIENS, ou PÉRIOECIENS. ſ. m. Tèrme de Géographie. Ce ſont les habitans de la tèrre qui ſont ſous un même parallèle & ſous un même cèrcle Méridien. Mais en deux différens demi cèrcles de ce Méridien. Deſorte qu'ils ont les mêmes ſaiſons en même temps, mais les heures oppôſées. Quand, par éxemple, les uns ont midi, les aûtres ont minuit. OZAN.

Il vient du Grèc, περὶ, *autour*, & d'οἰκέω, *j'habite*.

PÉRIÉR. ſ. m. Oiſeau de couleur, & de la grandeur d'une alouette commune. Un *périér* mâle, un *périér* femelle.

PÉRIGÉE. ſ. m. Le point du déferent, ou de l'éxcentrique où le Soleil, & les Planettes ſe trouvent le plus près de la tèrre. *Perigeum*. La lune en ſon *périgée* eſt éloignée de nous de 53. ou 54. demi-diamétres de la tèrre. Ce tèrme n'eſt en uſage que dans le ſyſtême de Ptolomée qui place la tèrre au centre du monde. Car les Copèrniciens appellent cela *périhélie*, à caûſe qu'ils mettent le ſoleil à la place de la tèrre, & au centre du monde.

PÉRIGUEUX. ſ. m. Éſpéce de marcaſſite, ou pièrre dure, péſante, compacte, noire, comme du charbon, difficile à mettre en poudre. Elle ſe trouve dans pluſieurs mines en Anglet èrre & en Dauphiné, d'où on l'apporte en morceaux de différentes groſſeurs. Les Émailleurs & les Potiérs de tèrre l'employent. On l'appelle autrement *périgord*, ou *pièrre de Périgord*. *Lapis Petracorius*.

PÉRIHÉLIE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un mot dont ſe ſervent les Copèrniciens pour éxprimer la plus grande proximité des Planettes vèrs le ſoleil : ce que dans l'hypothèſe de Ptolomée on l'appelle *périgée*. *Perihelium*. On dit le *périhélie* de Mars, & de même des aûtres Planetes, quand elles ſont les plus proches du ſoleil.

PÉRIL. ſ. m. Danger. *Periculum, diſcrimen*. Quand on voyage, on court des *périls*. Ce brâve s'éxpôſe courageûſement à la guèrre : il ne craint point le *péril*, il affronte les *périls*. Entre dans un *péril* éminent. *Imminens periculum*. VAUG. REM. A vaincre ſans *péril* on triomphe ſans gloire. CORN. La raiſon elle-même ne ſert qu'à augmenter la crainte du *péril* quand on eſt épouvanté. SAR.

> *Mais parmi les* périls *que je cours pour vous plaire,*
> *Me refuſerez-vous un regard moins ſevère?* RACIN.

PÉRIL, ſe dit auſſi de ce qui menace ruïne. *Ruinôſus, caducus*. Cette maiſon eſt crevaſſée, elle eſt en *péril*, ſi on ne l'étaye. Vôtre argent eſt en *péril* entre les mains de ce Banquiér, il le faut retirer au plûtôt. On dit auſſi au Palais, il y a du *péril* en la demeure; pour dire, qu'il faut promptement rémédier à quelque chôſe.

PÉRIL, ſe dit auſſi du hazard, du pire évenement. *Caſus, Eventus, periculum, diſcrimen*. Un garent déffend une caûſe aux riſques, *périls* & fortunes de ſon vendeur. Ceux qui mettent leur argent ſur mèr, en veulent bien courir le *péril*. Je me charge de cette affaire au *péril* de ma vie.

PÉRILLEUSEMENT. adv. Dangereûſement; avec péril, avec danger. *Periculoſe, cum periculo*.

PÉRILLEUX, EÛSE. adj. Où il y a du danger, du hazard, *Periculoſus*. Cette entrepriſe eſt hardie & *périlleûſe*. Les Danſeurs de corde font des ſauts *périlleux*. L'an climactérique eſt *périlleux*. On dit proverbialement avec Céſar, à tout pèrdre il n'y a qu'un coup *périlleux*.

PÉRIMÉTRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Le *périmetre* d'une figure, c'eſt ſon circuit. *Circuitus, perimetrum*.

PÉRINÉE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt l'éſpace qui eſt entre la vèrge & le ſiége, qu'on appelle auſſi en François l'*entreſeſſon*, & en Latin *femen*, ou *interfœmineum*.

Ce mot vient du Grèc περὶ, *autour*, & de ναίειν, *habiter*.

PÉRIODE. Les Phyſiciens le font maſculin; mais l'Académie le fait féminin. C'eſt une cèrtaine révolution, ou la durée de la courſe d'un aſtre qui revient au même point du ciel. *Periodus, revolutio*. Le *période* du ſoleil eſt de 365. jours, cinq heures, 49. minutes. Celui de la lune eſt de 27. jours, 13. heures, 9. minutes, &c.

PÉRIODE, ſe dit auſſi du plus haut point de l'élevation d'un aſtre; mais il eſt plus en uſage au figuré pour ſignifier, le comble, le plus haut point d'élevation. L'Académie le fait maſculin en ce ſens. *Vertex, culmen, faſtigium, periodus*. Ce favori eſt parvenu au plus haut *période* de la fortune, & des honneurs. Du tems d'Auguſte l'Empire Romain étoit au plus haut faîte, au plus haut *période* de ſa grandeur. On prétend qu'il y a un cèrtain *période*, marqué par la déſtinée, auquel les États arrivent, après quoy ils vont néceſſairement en décadence. S. ÉVR. Le voilà au dèrnier *période* de ſa vie. *Ad extremum uſque vitæ diem*. Il y a de bons Auteurs qui trouvent cette phrâſe trop figurée.

PÉRIODE, ſ. f. En tèrmes de Chronologie eſt une meſure de tems, une Époque, ou un tems remarquable, par où ſelon les différentes nations, on commence à compter les années. Les *Périodes Callipique & de Méthon*, ſont deux différentes corrèctions du Calendrier des Grècs. *Periodi Callipicæ, &c.* La *Période de Méthon* Athénien n'eſt aûtre chôſe que le cycle lunaire, ou le nombre d'Or. *Période Julienne* eſt celle qui a été inventée par Joſeph Scaligèr ſur la Réformation du Calendriér Romain, qui s'eſt faite ſuivant l'année Julienne; & c'eſt pourquoi elle a été appellée *Julienne*, comme étant accommodée à l'année de Jules Céſar. *Periodus Juliana*. Elle eſt compoſée de la multiplication des trois Cycles ou révolutions ordinaires; de 15. pour l'indiction Romaine; de 19 pour le Nombre d'Or ou Cycle Lunaire, & de 28. pour le Cycle Solaire, dont le produit eſt 7980. Elle eſt de grand uſage dans la ſupputation des tems; car en tout ce tems-là il n'y a qu'une ſeule année qui ait le même nombre pour ſon Indiction, ſon Cycle Lunaire & Cycle Solaire. *Cyclus Lunaris & Solaris*. On reduit à celle-ci toutes les aûtres Époques. Par éxemple, on ſçait que l'année de la naiſſance de JÉSUS-CHRIST avoit du Cycle Solaire 10; de la Lune 2; de l'Indiction 4. On trouve qu'il n'y a que l'an 4714. en toute cette *période* qui ſe rencontre avoir les mêmes Cycles: & par conſéquent on la placera en cette année de la *Période*. Voyez-en une plus ample éxplication dans Scaligèr. *De Emendatione Temporum*, & dans le *Rationarium* du Père Pétau.

PÉRIODE. ſ. f. en tèrmes de Grammaire, eſt une petite étenduë de diſcours qui contient un ſens parfait. *Periodus, verborum ambitus*. La *période* ne doit pas être trop longue, ni à pèrte d'haleine. On en mrque la fin par un point, & les membres, ou diviſions par des virgules. On appelle des *périodes rondes*, & *quarrées*, ſuivant les différentes cadences. *Rotundæ & quadratæ periodi*. Cet Orateur ſçait bien tourner arrondir une *période*. Il faut que les membres de la *période* ſoient égaux, afin que par des intèrvalles égaux la voix ſe répoſe à la fin de ces membres. Plus cette égalité eſt exacte, plus le plaiſir eſt ſenſible. VILL. Les Maîtres de l'Art ne veulent pas qu'on faſſe entrer plus de quatre membres dans une *période*, parce qu'étant trop longue, la prononciation en ſeroit forcée, puiſque la voix ne doit s'arrêter qu'à la fin de toute la ſentence. ID. Les *périodes* égales ne doivent pas ſe ſuivre de trop près : Il eſt bon que le diſcours coule avec plus de libèrté. Cette égalité ſi éxacte des chûtes pourroit devenir ennuyeûſe. ID. La langue Françoiſe ne ſouffre point de *périodes* trop étudiées, ni trop compaſſées. Elle ne veut point devoir la cadence & l'arrondiſſement de ſes *périodes* à des tranſpoſitions, ni à cet arrangement qui ſuſpend le ſens, & qui cauſe tant d'obſcurité dans la langue Latine. GILL. La langue Françoiſe ne ſouffre point non plus de longues *périodes*, parcequ'il faut avoir trop d'idées préſentes toutes enſembles à l'éſprit, & que s'il en échape quelqu'une, on pèrd en même tems la ſuite du diſcours. ID. Une *période*, qui commence & finit par un vèrs, eſt vicieûſe, & particulièrement quand le vèrs fait un ſens complet, & une cadence trop ſenſible. Il faut même prendre garde, qu'il n'y ait pas pluſieurs membres d'une *période*, tous d'une meſure, ou qui ayent une même chûte. Comme il n'y a prèſque pèrſonne qui s'en apperçoive, il ne faut pas trop s'en mettre en peine; ce ſeroit ſe donner une cruelle gêne pour rien. Mais lorſque ce ſont des vèrs d'une même meſure, ce ſeroit un grand défaut de ne la pas rompre. Il eſt cèrtain que la prôſe, pour ſatisfaire l'oreille, doit avoir ſes cadences, & ſes meſures auſſi-

bien

bien que la poëſie. Vaug. Il faut divèrſifier le tour, & les ſinuoſitez des *périodes*; & prendre garde qu'elles ne traînent, ni ne languiſſent. Ch. de M. Dans le ſtile hiſtorique les *périodes* ne doivent être ni trop longues, ni trop étudiés. Ablanc. C'eſt un vice qui affoiblit le diſcours quand les *périodes* ſont trop longues, & trop arrangées: lorſqu'elles allongent le diſcours mal-à-propos, elles ſont mortes & languiſſantes. Il ne faut pas auſſi que les *périodes* ſoient trop courtes: elles éſtropient le ſublime quand elles ſont trop couppées, & comme mutilées, & qu'elles n'ont pas leur juſte étenduë. Boil.

PÉRIODIQUE. adj. m. Qui tèrmine, & comprend une période. *Verborum ſeries & commiſſura, periodicus.* Le mois *periodique* de la lune n'eſt que de 27. jours, 7. heures & 43. minutes, auquel tems elle revient au même point du Zodiaque où elle étoit quand elle a quitté le ſoleil. Il faut pour la rattraper, & être en conjonction avec lui, qu'elle aille juſqu'à 29. jours & demi & 44. minutes: cela s'appelle *mois ſynodique*.

Périodique, en Grammaire, ſe dit d'un diſcours nombreux, & compôſé de périodes juſtes. *Oratio, dictio numeroſa & circumſcripta.* Cet Orateur a un ſtile couppé & concis; cet autre l'a plein & *périodique*. Le diſcours de l'Orateur doit être *périodique* de tems en tems, les périodes ſe prononçant avec plus de majeſté, elles donnent du poids aux chôſes. Vill. Un diſcours également *périodique* ne ſe peut prononcer qu'avec froideur. Id.

PÉRIOSTE. ſ. m. Membrane qui enveloppe immédiatement les os. Il vient du Grèc περὶ, *autour*, & de ὀστέον.

PÉRIPÉTIE. ſ. f. C'eſt la dèrniére partie des piéces Dramatiques, où ſe fait le changement de l'action, & où toute la piéce aboutit. *Peripetia, ſubitaria eſt factaque ex improviſo agnitio.* C'eſt une éſpéce de dénouëment, ſur tout dans les Tragiques, & comme la Cataſtrophe, où il y a d'ordinaire quelque évenement ſanglant, ou funeſte. Ainſi la *péripétie* eſt le changement inopiné de Fortune qui arrive aux principaux pèrſonnages, ſoit heureux, ou malheureux. Quelquefois la *péripétie* arrive par la reconnoiſſance des pèrſonnes qui juſques-là avoient été inconnuës: comme dans l'Œdipe, où Jocaſte ſe trouve la femme d'Œdipe ſon fils qu'elle ne connoiſſoit point. Quelquefois auſſi la *péripétie* ſe fait ſans reconnoiſſance. Si le dénouëment ſe fait ſans reconnoiſſance, & ſans *péripétie*, alors c'eſt ſimplement un paſſage du trouble, & de l'action, à la tranquillité, & au repos. Le P. le B. Ariſtote appelle *péripétie ſimple*, ce qui ſe fait par un ſeul changement, & *péripétie double*, celle qui ſe fait par un changement double. Les *péripéties* les moins attenduës, & les plus ſurprenantes ſont les plus belles, pourvû qu'elles ſoient ou neceſſaires, ou vrai-ſemblables. Dac.

PÉRIPHÉRIE. ſ. f. Tèrme de Géométrie, dont quelques-uns ſe ſèrvent pour éxprimer la circonférence ou le tour d'un cèrcle, d'une éllipſe, d'une parabole, & autres figures ſemblables. *Ambitus, conſeptum.* Les Artiſans diſent le *pourtour*.

PÉRIPHARASE. ſ. f. Circonlocution; circuit de paroles; détour de mots. *Periphraſis, circumlocutio.* Les Orateurs affectent des *périphraſes* pour éviter les diſcours communs. Il y a des occaſions où la *périphrâſe* eſt d'un grand ſecours, & l'on eſt obligé d'y recourir pour faire comprendre les chôſes qu'il n'eſt pas à propos de nommer. Il eſt de la politeſſe de ſupprimer les noms, & de les déſigner ſeulement. Ces tours d'éxpreſſions ſont ſur tout néceſſaires aux Orateurs, parceque le ſtile ſublime ne ſouffre point les citations, il faut prendre un détour pour indiquer les Auteurs dont on emprunte l'autorité. La *périphrâſe* qui tourne à l'entour d'un mot propre pour le faire entendre, étend le diſcours, & le releve, pourvû qu'elle ne ſoit pas trop enflée, & qu'elle ne ſoit pas répanduë ſans choix, & ſans meſure. *Orationis planior & dilucidior circuitio.* Car en ce cas elle languit. Boil.

PÉRIPHRASER. v. n. Uſer de périphrâſe; dire avec un long circuit de paroles ce qu'on peut dire en peu de mots. *Amplificare dicendo, oratione & verbis diffundere.* Les Écoliers apprennent à *periphrâſer*, quand on leur donne à faire des amplifications.

PÉRIPNÉUMONIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une inflammation du poumon avec fiévre aiguë, & difficulté de réſpirer. Quand l'inflammation vient d'un flegmon, on crache du ſang tout pur. Quand elle eſt éréſipélateuſe, le crachat eſt jaûne, & n'eſt guères teint de rouge. En celle-ci la poitrine n'eſt pas ſi ſerrée; mais la fiévre eſt beaucoup plus ardente. La *péripnéumonie* eſt plus dangereuſe que douloureuſe.

Ce mot eſt Grèc. Il vient de περὶ, *autour*, & de πνεύμων, *poumon*.

PÉRIPTÈRE. ſ. m. Tèrme d'Architecture antique. C'étoit un bâtiment environné en ſon pourtour éxtérieur de colonnes iſolées. *Peripterium.*

PERIR. v. n. *Je péris, tu périt, il périt, nous périſſons. Je périſſois. Je péris, j'ai péri. Je périrai. Que je périſſe. Je périrois.* On a propoſé dans l'Académie ſi *périr* ſe joint au vèrbe auxiliaire *Etre*, ou *Avoir*, pour former ſon prétérit, & s'il faut dire, Pluſieurs *ont péri*, ou *ſont péris.* L'Académie a décidé que *ont péri* eſt le plus régulier; mais que *ſont péris* n'eſt pas ſans uſage. Il ſignifie, finir malheureuſement. *Perire, diſperire, occidere.* Un vaiſſeau *périt* ſur la mèr par un naufrage. Le genre humain *périt* autréfois par un déluge. Le monde *périra* un jour par le feu. Les ſcélerats *périſſent* tôt ou tard malheureuſement. Il a entrepris de faire *périr* ſon ennemi par quelque voye que ce ſoit.

Périr, ſignifie auſſi, ſe ruiner peu-à-peu, tomber en décadence. *Labare, ruere, cadere.* Ce Banquiér a *péri*, a fait banqueroute faute d'un peu de ſecours de ſes amis. Les bâtimens inhabitez *périſſent* bientôt faute de réparations. Ce pauvre homme *périt* de faim, de miſère. Le bien *périt*, ſi l'on n'a ſoin de le conſèrver. Il *périt* bien des chevaux a l'armée.

Périr, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles. *Perire.* Il y a pluſieurs ames qui *périſſent* tous les jours, faute d'avoir les lumières de la foi. Satan & ſes Anges n'ont *peri* que par leur orgueil.

Périr, ſe dit au Palais des Inſtances qu'on laiſſe ſans pourſuite. Il a laiſſé *périr* cette inſtance, ayant été trois ans ſans la pourſuivre. Cet appel eſt *péri*, il eſt tombé en déſèrtion. *Peremptalis eſt.*

Péri, ie. part. paſſ. & adj. *Conſumptus, peremptus.*

Péri, en tèrmes de Blâſon, ſe dit lorſque quelque piéce de Blâſon eſt poſée en telle ſorte, qu'elle ne touche point l'éxtrémité de l'Écu. *Situs, collocatus.* Comme on dit du bâton de Bourbon *péri*, ou *mis en abyſme. Obliquus ab dextro in ſiniſtrum.* Ces deux tèrmes ſignifient la même chôſe. On appelle *Péri en bande, en barre, en croix, en ſautoir*, ce qui eſt mis dans le ſens de ces piéces.

PÉRISSABLE. adj. m. & f. Qui n'eſt point cèrtain & aſſûré, qui eſt fragile, qui peut périr, qui doit périr. *Incertus, caducus, fluxus, fragilis.* Les biens & les fortunes de ce monde ſont fragiles, & *périſſables*. Les Martyrs ont eu raiſon de ſacrifier une vie *périſſable* pour l'étèrnité.

> *Le bien de la fortune eſt un bien* périſſable;
> *Quand on bâtit ſur elle, on bâtit ſur le ſâble.* Racan.

PÉRISCIEN. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. On nomme ainſi les peuples qui habitent les Zones froides, eu égard à leurs ombres, leſquelles tournent tout à l'entour d'eux ſelon les divèrs mouvemens du ſoleil: en ſorte qu'en un même jour ils ont les ombres de tous côtez. *Periſcii.*

PÉRISSOLOGIE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Abondance de chôſes ſupèrfluës. *Periſſologia, ſermo ſupervacaneus.*

PÉRISTALTIQUE. adj. Tèrme de Médecine qui ſe dit d'un mouvement qui eſt propre aux inteſtins, par lequel leurs parties ſont comprimées de haut en bas ſucceſſivement les unes après les autres, il eſt ſemblable au mouvement d'un vèr qui rampe, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *vèrmiculaire. Motus vermicularis, periſtalticus.* Le mouvement *périſtaltique* ſe fait par la contraction des fibres circulaires & longitudinales qui compoſent la tunique charnuë des inteſtins. C'eſt par ſon moyen que le chile eſt éxprimé dans les veines lactées, & que les excremens ſont pouſſez déhors. Quand ce mouvement vient à ſe dépraver, & à ſe faire de bas en haut avec violence, il produit la paſſion iliaque. M. Pèrrault de l'Académie Royale des Sciences a fait un traité du mouvement *périſtaltique*, où il remarque que quoi qu'ordinairement on ne l'attribuë qu'aux inteſtins, il eſt pourtant vrai que c'eſt une action commune à toutes les parties qui altèrent, qui préparent, qui cuiſent & qui diſtribuent les humeurs & les éſprits, qui ſont la matière & les inſtrumens de toutes les actions des animaux; & il donne ce nom à tous les mouvemens par leſquèls les cavitez du corps ſont preſſées & comprimées.

Ce mot eſt Grèc, περιστέλλω, & ſignifie *ce qui eſt envoyé alentour*.

PÉRISTILE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Bâtiment environné de colonnes iſolées, en ſon pourtour intérieur; ce qui le rend different du périptère. *Locus columnis cinctus.* On fait des galeries à jour en *périſtile*. Les Cloîtres des Réligieux ſont la plûpart en *périſtile*.

PÉRISYSTOLE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Repos qui eſt entre les deux mouvemens du pouls, le mouvement de ſyſtole ou de contraction, & celui de diaſtole ou de dilatation. Ce repos n'eſt pas ſenſible.

Ce mot eſt Grèc & vient de περὶ, *autour*, de σὺν *avec*, & στέλλω, *arrêter, reſſerrer*.

PÉRITOINE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une membrane déliée qui eſt la dèrnière des parties contenantes propres du bas ventre, & qui renfèrme toutes les parties de la région inférieure. Sa ſupèrficie intèrne eſt unie & enduite d'une humeur aqueuſe,

afin de ne bleſſer pas les inteſtins & les aûtres parties qu'elle touche. L'extèrne eſt fibreûſe & inégale, afin de ſe mieux attacher aux muſcles. Le *peritoine* à la même figure & la même grandeur que le bas ventre qu'il tapiſſe par tout. Il eſt pèrcé à ſa partie ſupérieure pour laiſſer paſſer l'œſophage, l'artère aorte & la veine câve, il l'eſt auſſi à ſa partie inférieure pour le fondement, pour le col de la matrice & pour les vaiſſeaux qui vont aux cuiſſes: il eſt encore pèrcé à ſa partie antérieure pour donner paſſage aux vaiſſeaux umbilicaux.

Ce mot eſt Grèc, & vient du vèrbe *περιτείνειν*. *Circumtendo*, qui ſignifie *tendre alentour*.

PÈRLE. ſ. f. Poiſſon teſtacée qu'on trouve dans la mèr, qui eſt une éſpéce d'huître. *Unio*. Les plus belles *pèrles* ſe pêchent en l'Iſle de Baharen au Golphe Pèrſique, au Cap de Comorin, en l'Iſle de Ceylan, & on les appelle *Orientales*. Il en vient aujourd'hui beaucoup de l'Amérique. Les petites *pèrles* ſuivent les groſſes, qu'on appelle *mère-pèrles*, comme les abeilles. Les Pêcheurs ſe ſervent des unes pour attraper les aûtres. On connoit qu'elles ſont grôſſes de *pèrles*, quand leurs conques ont des boſſes de côté & d'aûtre. Il y a des *pèrles* en Arabie qui ſont épineûſes comme des hériſſons, ayant les pointes & épines ordonnées comme les dents d'un peigne.

PÈRLE, eſt auſſi une ſubſtance dure & claire, ordinairement ronde, qu'on trouve dans ces poiſſons, qui eſt miſe au rang des chôſes les plus précieuſes. *Margarita*. Les aûtres pièrres précieuſes ſont toutes brutes quand on les tire de leurs rochers, & elles n'ont leur luſtre que de l'induſtrie des hommes; la Nature ne fait que les ébaucher, il faut que l'art les acheve en les poliſſant; mais pour les *pèrles* elles naiſſent avec cette eau nètte, & éclatante, qui les fait tant éſtimer: on les trouve toutes polies dans les abimes de la mèr, & la Nature y met la dèrnière main avant qu'on les arrache de leurs nacres. Si nous en croyons de bons Auteurs, les *pèrles* ſont molles dans leurs nacres, & elles ne ſe durciſſent que quand elles ſentent l'air. Bouh. La plûpart des femmes ſont bien de s'en parer: il y en a qu'on trouve fort bien avec leurs *pèrles*, & qu'on trouveroit fort mal avec leur cou ſeul. S. Évr. On appelle *pèrles* fines, les véritables *pèrles*; & *perles* fauſſes, les *pèrles* contrefaites, comme ſont celles que l'on contrefait à Paris, à Veniſe. *Pèrles* de Paris. *Pèrles* du Temple. On fait des broderies chargées de *pèrles*, de ſemence de *pèrles*, ou de *perles* à l'once, c'eſt-à dire, des plus petites *pèrles* qui ſe trouvent dans les huitre ou coquilles de *pèrles*. Nul Orfévre ne peut mettre en œuvre d'or, ni d'argent *perles* d'Écoſſe qu'on appelle *entrenettes* avec *perles* d'Orient, ſi ce n'eſt en grands joyaux d'Égliſe. La *perle*, quand elle eſt groſſe s'appelle *margarita* chez les Latins, & *unio* quand on en peut apparier deux enſemble. On a appellé quelquefois les *perles* rondes des *Ave Maria*, parcequ'elles s'enfilent.

C'eſt une viſion de croire que les *perles* naiſſent de la roſée, & qu'elles ſont molles dans la mèr; qu'elles s'amaigriſſent, & qu'elles avortent, quand il tonne, comme diſent Pline, Solin, Ammien Marcellin, & Matthiole. La *perle* ſe forme par lits à la manière des oignons; on en a trouvé dans quelques *mere-perles* juſqu'à cent cinquante, comme a découvèrt Veſpaſius, quoique Pline diſe qu'on n'y en trouve que quatre ou cinq. Matthiole dit qu'il en a vû en Bohême dans des rivières d'eau douce.

On appelle des *perles baroques*, celles qui ſont d'une figure irrégulière, qui ne ſont ni rondes, ni en poire. Les *perles parangon* ſont des *perles* d'une groſſeur éxtraordinaire, comme celle de Cléopatre, dont les Anciens ont éſtimé la paire cinq cent mille écus, comme Pline témoigne. *Uniones majores*. Mais pluſieurs croyent cette hiſtoire fabuleûſe. On en apporta une à Philippes II. en 1574. groſſe comme un œuf de pigeon, taillée en poire, priſée douze mille poids ou 14400 ducats. *Elenchus*. L'Empereur Rodolphe avoit une *perle parangon* groſſe comme une poire muſcade peſant trente carats, dit Boëce, qu'on a appellée *la peregrina*, ou *l'Incomparable*.

Généralement on appelle *perle*, ce qui ne tient point à la coquille; mais on appelle *loupe de perles*, celles qui y ont tenu, qui en ont été détachées par l'adreſſe de l'ouvrier, & qui ne ſont proprement que des nacres de *perles* qui ont quelque endroit relevé, & à demi-rond. On dit qu'une *perle* a une belle eau, quand elle eſt claire & ſans couleur. Celles d'Orient ont une eau qui tire ſur l'incarnat; celles de l'Amérique qui tire ſur le vèrd; & celles du Nord ſur le gris de lin; mais ces couleurs ſe paſſent, quand elles ont été portées, comme ſont toutes les autres *perles*, qui ſe péniſſent, qui ſe détruiſent au bout de quatre-vingt ou cent ans. Les *Perles* Occidentales ont été appellées par les Anciens *perles d'Ecoſſe*, ou *Bohemiques*; car il s'en trouve une éſpéce aux environs de la Citadelle de Raab en Bohême, & dans la Siléſie. On en trouve auſſi quelquefois dans les huitres communes.

Le mot de *perle* vient de *perula*, qui eſt de la baſſe Latinité, ſelon Ménage; ou de l'Alleman *berlen*, ſuivant Hotman, qui ſignifie la même chôſe. Du Cange dit qu'il vient de *perla*, ou *pernula*, parceque Pline liv. 32. appelle *perna* les nacres de *perles*. Saumaiſe croit que c'eſt un mot corrompu du Latin *pilula*, *quaſi parva pila*; ou de *ſphærula*, *quaſi parva ſphara*, à cauſe que les Grècs l'appellent *σφαῖρα*. Il y a plus d'apparence que ce mot vient de *perlezen*, qui en langage Cèltique ou Bas-Breton ſignifie *perle*.

Nacre de perle, eſt le nœud de la coquille dont on fait quelquefois des *perles*, quand il eſt élevé avec un beau poliment. *Concha margaritifera*, *pinna*.

Mere-perle, c'eſt la coquille de la *perle*. *Margaritifera concha*.

Blanc de perle. Voyez Bismuth. *Albedo margaritaria*.

Gris de perle, c'eſt une couleur qui rèſſemble à la *perle*. *Leucophæum margaritarium*.

Pèrle, ſe dit auſſi d'un grain de quelque matière que ce ſoit, qu'on paſſe dans un fil au bout duquel il y a un plomb ou pèrpendicule qui ſèrt à faire pluſieurs obſèrvations avec des inſtrumens de Mathematique, comme quadrans & quarrez géométriques, en l'analemme ou horloge univèrſel, au bilimbate, & aûtres. *Pinnula*.

Pèrle, ſe dit figurément, en parlant de ce qui eſt éxcellent & précieux. *Flos*, *decus*, *ornamentum*. Cet homme eſt la *perle* des Sçavans, des beaux éſprits; mais cela ne ſe dit que dans le diſcours familièr. Cette beauté eſt la *perle* unique du monde. J'éviterois cette façon de parler. Mén. On s'en eſt moqué par cette épigramme.

> *Vôtre beauté ſans ſeconde*
> *Vous fait de tous appeller*
> *La* pèrle *unique du monde;*
> *Il vous faut donc enfiler.*

On appelle auſſi *pèrles*, les gouttes de roſée qui ſont ſur les hèrbes éclairées de rayons du ſoleil.

Pèrle, au figuré, ſe dit auſſi pour Dent. *Dentes candidi*. Quand elle ouvre la bouche, elle fait voir des *pèrles*, dont la moins belle & la moins claire paſſe celles que l'Inde a dans ſes régions. La Font.

On dit provèrbialement, qu'on n'eſt pas venu pour enfiler des *pèrles*; pour dire, pèrdre ſon tems ou l'employer à des chôſes de peu d'importance. *Incaſſum vel fruſtra non veniſſe*. On dit auſſi de quelque chôſe d'éxtrêmement net, que cela eſt net comme une *pèrle*.

PÈRLÉ, ée. adj. Qui reſſemble à la pèrle, ou orné de pèrles. *Margaritis diſtinctus*. Une couronne *pèrlée*. On dit auſſi d'une ſouppe éxcellente, que c'eſt une ſouppe *pèrlée*, de couleur *pèrlée*. Il nous a fait manger pour ſon opera, d'une ſoupe à bouillon *pèrlé*, ſoutenuë d'un jeune dindon. Mol.

Pèrlé, ſe dit auſſi en tèrmes de Muſique & en parlant du luth & du théorbe. Cet homme a un jeu *pèrlé*; pour dire, brillant & délicat. *Ludus delicatus*, *concinnus*.

Pèrlé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des ornemens qui répréſentent des pèrles. *Margaritis ornatus*. Les Comtes portent une couronne *pèrlée*. Il y a auſſi des diadêmes *pèrlez*, des croix *pèrlées*, &c.

PÈRLURE. Tèrme de Chaſſe. Ce ſont des grumeaux qui ſont le long du bois de la tête des cèrfs, des daims, & des chevreüils, qui font une croute raboteûſe. *Margaritaria criſta cornuum*.

PÈRMANENT, ente. adj. Stable, aſsûré, durable. *Permanens*, *ſtabilis*, *firmus*. Dieu ſeul eſt *pèrmanent*. Il n'y a point icibas de fortune aſſûrée & *pèrmanente*. L'homme n'a point ici de cité *pèrmanente*. Corn.

PÈRME. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un petit vaiſſeau Turc en forme de gondole, qui ſèrt à paſſer de petits trajèts de mèr. *Navis Turcica vel navicula*.

PÈRMETTRE. v. act. *Je pèrmets*, *je pèrmettois*, *je pèrmis*, *j'ai pèrmis*, *je pèrmettrai*, *que je pèrmette*, *que je pèrmiſſe*, *je pèrmettrois*, *pèrmettant*. Laiſſer la libèrté, ne pas déffendre, tolerer, conſentir, accorder. *Permittere*, *tolerare*, *conſentire*, *concedere*. Les loix divines & humaines *pèrmettent* de déffendre ſa vie. Les Mahométans ne *pèrmettent* pas le vin, & *pèrmettent* la polygamie. Tout ce qui plaît eſt *pèrmis*. Bouh. La chaſſe ne ſe doit pas *pèrmettre* aux païſans. La Providence *pèrmet* la tyrannie des méchans, & ne l'autoriſe pas. On *pèrmet* bien des chôſes aux Poëtes, & ils peuvent quelquefois donner carrière à leur imagination. La Font.

Pèrmettre, ſe dit auſſi dans un ſens un peu figuré. Mon loiſir ne me *pèrmet* pas de vous écrire. *Non mihi per otium licet*. Le tems ne *pèrmet* pas de s'aller promener. Le tems du carnaval *pèrmet* quelque petite licence. Le réſpect ne me *pèrmet* pas de parler. Ce Directeur n'eſt point indulgent, il ne *pèrmet* rien.

Ses

Ses affaires ne lui *pèrmettent* pas de marier ſa fille, c'eſt-à-dire, Il n'a pas dequoi. Il y a bien des gens à qui il n'eſt pas *permis* de vivre en repos, parce qu'ils ſont trop engagez dans les affaires. Une ame ſeroit heureuſe, qui pourroit ſe réfuſer à cèrtaines paſſions, & ſe *pèrmettre* ſeulement à d'aûtres. S. Évr.

Mais s'eſt un jeune fou qui ſe croit tout pèrmis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis. Boil.

Pèrmis, ise. part. paſſ. & adj. *Permiſſus, ſitus, licitus, conceſſus.*.

PÈRMISSION. ſ. f. Congé, licence, libèrté, pouvoir que donne un ſupérieur de faire quelque chôſe. *Permiſſio, copia, licentia.* Il ne tombe pas un cheveu de nôtre tête ſans la *permiſſion* divine. Les Théologiens diſputent ſi le décret de *pèrmiſſion* par lequel Dieu *pèrmet* le péché, fait Dieu auteur du péché. Il a demandé la *pèrmiſſion* à ſon Capitaine de s'abſenter quelque tems. Ce Religieux a eu *pèrmiſſion* de ſon Abbé de ſortir. On demande *pèrmiſſion* de ſe marier, de manger de la chair les jours déffendus. Il faut avoir *pèrmiſſion* pour faire imprimer, pour faire des aſſemblées publiques. On l'employe auſſi en tèrmes de civilité: Avec vôtre *pèrmiſſion*, je vous dirai; j'ôterai une ordure qui eſt dans vos cheveux, par vôtre *pèrmiſſion*.

PÈRMISSIONNAIRE. ſ. m. On appelle ainſi à Paris celui qui a pèrmiſſion du Chantre de Nôtre-Dame de tenir de petits Penſionnaires, & de leur enſeigner la Grammaire, & les Humanitez. *Licentiatus.* C'eſt un *pèrmiſſionnaire*.

PÈRMUTANT. ſ. m. adj. Celui qui change un Bénéfice contre un aûtre. Il ſe dit plus ordinairement au compoſé. *Compermutans.* Un *copermutant*.

PÈRMUTATION. ſ. f. Troc, changement d'une chôſe contre une aûtre. *Permutatio.* Le commèrce d[illegible]ciens ne ſe faiſoit que par *pèrmutation.* Aux lieux où l'on n'a point l'uſage des monnoyes, on ſe ſèrt de *permutation.* Maintenant la *pèrmutation* eſt reſervée au changement de Bénéfices. Les *pèrmutations* ſe peuvent admettre par l'Ordinaire: les réſignations ne s'admettent qu'en Cour de Rome. L'Ordinaire ne peut admettre une *pèrmutation* au préjudice du Patron laïque. L'Édit de l'année 1646. ne requièrt aûtre chôſe pour la validité des *pèrmutations*, ſinon qu'elles ſoient admiſes, & inſinuées au Gréffe des Inſinuations Ecclésiaſtiques avant la mort de l'un des copèrmutans. Cependant quand la *pèrmutation* prive les Graduez de leur droit, l'on éxamine ſi elle n'eſt point faite en fraude & dans le mois des Graduez. Il y a trois préſomptions génerales de fraude. L'inégalité des Bénéfices pèrmutez: la parenté des copèrmutans, & l'état moribond d'un des copèrmutans.

PÈRMUTER. v. act. Changer un Bénéfice contre un aûtre. *Permutare.* Il eſt pèrmis de *pèrmuter* un Bénéfice pour y trouver ſon avantage, ſa commodité.

PÈRNICIEUX, euse. adj. Dangereux, nuiſible, dommageable. *Damnoſus, nocivus, periculoſus, pernicialis, peſtifer.* Il ne faut point hanter les libèrtins, ce ſont des éſprits *pernicieux* & dangereux. Les Herétiques ont une doctrine *pèrnicieûſe.* On a fait mourir ce rebelle, parceque l'éxemple étoit *pèrnicieux*, & tiroit à conſequence. Encore que les défauts de l'éſprit ne ſoient pas ſi *pèrnicieux* que ceux de la volonté; cependant parceque les prémiérs ſont ſans remède, & que les dèrnièrs ſe peuvent corriger, l'amour propre eſt plus offenſé du reproche de l'un que du reproche de l'aûtre. Réfl.

PÈRNICIEUSEMENT. adv. D'une manière pèrnicieûſe. *Perniciosè, peſtiferè.* Il prêche, il écrit *pèrnicieûſement.*

PÉRONELLE. ſ. m. Tèrme injurieux qu'on dit à une femme, ou a une fille de baſſe condition, ou ſèrvante. *Loquax & ridicula.* Vous êtes une plaiſante *péronelle*, pour vous mêler de parler devant vôtre maîtreſſe. Taiſez vous *péronelle.* Mol.

PÉRORAISON. ſ. f. Tèrme de Rhétorique. Épilogue, la dèrnière partie d'une harangue, d'un diſcours oratoire. *Epilogus, orationis concluſio.* La *péroraiſon* doit contenir une petite récapitulation de tout ce qu'on a dit. La *péroraiſon* doit éxciter les mouvemens, la haine ou la pitié dans l'éſprit des Juges.

PÈROQUET. Voyez Perroquet. *Pſittacus.*

PÉROT. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts, eſt un chêne, ou aûtre arbre qui a les deux âges de la couppe du bois. *Secundaria caſionis quercus proletaria.* Il y a de trois ſortes de bailliveaux, les étalons, les *pérots*, & les tayons.

PÉROU. ſ. m. C'eſt le nom d'une Province de l'Amérique, riche en or, & en argent. *Peruvia.* Il eſt paſſé en uſage dans la langue en cette phrâſe: C'eſt un *Pérou*, en parlant d'une affaire fort lucrative, où il y a à faire des gains inconnus.

Ce nom vient du prémiér Indièn qui fut pris par le Capitaine Vaſco Nuñes de Balboa qui rôdoit la côte, & qui ne pût tirer aûtre parole de cet Indien, que le nom propre dont il s'appelloit, qui étoit *Beru*, comme témoigne l'Inca Garcilaço de la Vega, qui dit que cela fit donner ce nom à toute la Province, & à un fleuve qui la travèrſe, qui eſt proche de la Ligne Équinoctiale. Le *Pérou* a 700 lieuës de côte ſur la mèr du Sud, & les nouvelles conquêtes qui vont juſqu'au Chili ont 500 lieuës. On tire tous les ans douze à treize millions d'or du *Pérou.* Les mines de *Potocchi* ou *Potoſi* ſont d'argent, & furent découvèrtes en 1545. quatorze ans après la conquête du *Pérou.* L'enclos qui en borne l'étenduë s'appelle *Potoſi*: c'eſt une montagne ſituée en raſe campagne, qui a la forme d'un pain de ſucre, qui a plus d'une lieuë de circuit par enbas, & par enhaut un quart de lieuë. Les richeſſes du *Pérou* ne ſont pas conceyables. Les Incas avoient non ſeulement tout le ſèrvice de leurs maiſons, de leurs tables, de leurs cuiſines tout d'or, mais ils avoient auſſi des ſtatuës d'or, dans leurs antichambres auſſi grandes que des Géants, & des figures au naturel de tout ce que leur Royaume produit d'animaux, d'oiſeaux, d'arbres, d'hèrbes, de plantes & de poiſſons, & des grénièrs pleins de grains d'or & d'argent, & de gros lingots d'or rangez les uns ſur les aûtres, comme ſi c'eût été des bûches de bois en pile. Ils avoient une maiſon de plaiſance, dont tous les arbres, les fleurs & les plantes étoient d'or ou d'argent maſſifs. Les portes des temples étoient couvèrtes de lames d'or & d'argent, & ſemées de turquoiſes & d'éméraudes. Il y avoit entr'autres une chaîne d'or fameuſe longue de 350 pas, dont châque chaînon étoit grôs comme le poignet. Deux cens hommes des plus robuſtes à peine la pouvoient lever de tèrre. Elle fut jettée dans un lac à l'arrivée des Éſpagnols, qui ne l'ont pû jamais trouver. Les liaiſons des pièrres de leurs bâtimens étoient faites avec de l'or, de l'argent, du cuivre & du plomb fondus enſemble; car ils n'avoient ni mortier ni plâtre, ni aucuns outils pour tailler les pièrres, ni de machines pour les tranſporter, quoiqu'il y en eût de prodigieuſes, puis qu'Acoſta dit en avoir méſuré une de trente-huit piéds de long ſur dix-huit de large & de deux d'épaiſſeur. Vaſqués dit qu'en la ville de Panchelme le baſſin de la fontaine publique étoit d'or, & péſoit vingt-quatre mille marcs; & qu'il y avoit des maiſons couvèrtes de lames d'or ſi grôſſes, que douze hommes n'en pouvoient remuer qu'une. Arabalipa offrit de payer pour ſa rançon en ſept jours vingt-ſept millions d'or; & les Indiens pour avoir leur libèrté 21 millions d'or. On prit aux Indiens 70 millions d'or, & autant en joyaux, qui furent apportez en Éſpagne lors de la conquête. Mais quoique ce ſoit le plus riche païs du monde, les hommes y ſont les plus paûvres & les plus miſerables, à caûſe de la chèrté des denrées à proportion. Les prémières bouteilles de vin furent venduës 200 ducats; une aûne d'écarlate 60 ducats; une paire de bottes 36 ducats; une main de papiér quatre ducats; un fèr à cheval ſix ducats. Une truye & un cochon furent vendus 1600 poids, qui valent 1920 ducats. Les chevaux ont été vendus juſqu'à 6000 poids & juſqu'à 12000 ducats. Avec tout cela un Indien diſoit aux Éſpagnols, que quand ils n'auroient fait que leur apporter des raſoirs, des ciſeaux, des peignes & des miroirs, on ne les pouvoit aſſez payer par tout l'or & l'argent du *Pérou.*

PÈRPENDICULAIRE. adj. m. & f. Ligne, ou ſupèrficie qui tombe à plomb, à angles droits ſur une aûtre ligne, ſur un aûtre plan. *Ad cathetum directus.* Euclide enſeigne la méthode d'élever une ligne *pèrpendiculaire* ſur une aûtre. Le Méridien eſt *pèrpendiculaire* à l'Horizon, & à l'Équateur. Tous les corps graves tendent au centre par une ligne *pèrpendiculaire.*

Pèrpendiculaire. ſ. f. Ligne *pèrpendiculaire.* *Linea perpendicularis, id eſt linea cadens ſuper baſim.* Tirer une *pèrpendiculaire.* Élever une *pèrpendiculaire.*

PÈRPENDICULAIREMENT. adv. D'une manière pèrpendiculaire. *Ad cathetum.* Un diamétre qui tombe *pèrpendiculairement* ſur un aûtre diviſe le cèrcle en quatre parties égales. La ſphère droite eſt celle où l'Équateur tombe *pèrpendiculairement* ſur l'Horizon.

PÈRPENDICULE. ſ. m. Ce qui tombe à plomb. Le *pèrpendicule* de la plus haute montagne n'a point plus d'une lieuë, c'eſt-à-dire, la ligne qui tombe à plomb de ſon ſommet ſur le plan horizontal. On appelle auſſi le *pèrpendicule* d'une horloge, d'un niveau, d'un inſtrument de Mathématique, le filet qui tend en bas par le moyen du plomb qui y eſt attaché.

PÈRPÉTRER. v. act. Commettre. *Perpetrare.* Il ne ſe dit guères que des grands crimes, & en Pratique. Ce ſcelerat a été roüé pour avoir commis & *pèrpétré* pluſieurs aſſaſſinats & voleries.

PÈRPÉTUEL, elle. adj. Qui dure toûjours, qui eſt continu. *Perpetuus, ſempiternus, perpetualis, perennis, aternus.* On voit dans la nature une ſuite *perpetuelle* de générations & de corruptions. La mèr a un flux, une agitation *pèrpétuelle.* Les globes céleſtes font de *pèrpétuelles* révolutions. Le Roi dans ſes Edits met toûjours, par ce préſent Édit *pèrpétuel* & irrévocable. *Sine revocatione.*

PÈRPÉTUEL, ſignifie, Ce qui dure autant que la vie. *Per vitam.* La commande des Bénéfices eſt maintenant en France un titre *pèrpétuel:* dans le Droit elle ne duroit que ſix mois. La dignité d'Abbé & d'Abbeſſe de ſoi eſt *pèrpétuelle.* PAT. Il inſtitüe un Chèf d'Ordre qui eſt à vie, ou *pèrpétuel:* ID. Par la même raiſon l'on appelle le Secrétaire de l'Académie Françoiſe. *M. le Pèrpétuel.*

PÈRPÉTUEL, ſe dit auſſi de ce qui arrive ſouvent. *Continuus, quotidianus.* Il y a des querelles *pèrpétuelles*, des différens *pèrpétuels* en cette maiſon, entre ces voiſins. Il eſt en une *pèrpétuelle* inquiétude. On entend un bruit *pèrpétuel* de carroſſes dans cette rüe. Il y a des feſtins *pèrpétuels*, des réjoüiſſances *pèrpétuelles* en une telle maiſon.

On appelle dans les Méchaniques, le mouvement *pèrpétuel*, un mouvement qui ſe renouvelle de lui-même, & ſans cauſe éxtèrne; comme ſi on avoit trouvé le moyen de faire qu'une horloge ſe remontât toute ſeule, & allât toûjours ſans qu'on y touchât. Le mouvement *pèrpétuel* eſt un problême fameux que tous les ſçavans Mathématiciens ont chèrché depuis deux mille ans.

PÈRPÉTUELLEMENT. adv. D'une manière pèrpétuelle & continüe. Le ſang circule *pèrpétuellement* dans les artères & dans les veines. *Semper, ſine intermiſſione.* Cette femme crie *pèrpétuellement* dans la maiſon.

PÈRPÉTUER. v. act. Rendre durable, renouveller. *Perpetuare, mandare æternitati, conſervare ſpecies.* La nature ſe *pèrpétüe* par le moyen des ſemences & des générations. Un chicaneur *pèrpétüe* un procès tant qu'il lui plaît. Une interruption de preſcription *pèrpétüe* une action juſqu'à 30 ou 40 ans. On dit auſſi d'un Conquérant, d'un Illuſtre, qu'il a travaillé à *pèrpétüer* ſa gloire, ſon nom, à les faire long-tems durer.

PÈRPÉTUITÉ. ſ. f. Durée éternelle & continüe. M. Arnauld a montré clairement la *pèrpétuité* de la foi ſur la doctrine du S. Sacrement. La *pèrpétuité* d'un titre empêche la dépoſſeſſion. Cela ne détruit ni le titre, ni la *pèrpétuité* du titre. PATR.

PÈRPÉTUITÉ, ſe dit en matière Bénéficiale, d'un Bénéfice irrévocable, & pèrpétuel. *Irrevocabile.* En ſorte que celui qui le poſſède ne peut être déſtitüé: excepté pour les cas marquez par le Droit. On ſoutient avec raiſon que la *pèrpétuité* des Bénéfices eſt établie par les anciens Canons; & que les Prêtres ſont inſéparablement attachez à leurs Égliſes, comme par un mariage ſpirituel. Il eſt vrai que par la dépravation du tems, les Clèrcs ſeculiérs étant tombez dans le déſordre, les Évêques appellèrent à leur ſécours les Religieux, & leur confièrent la conduite des âmes, & l'adminiſtration des Paroiſſes; les Évêques renvoyoient ces Religieux dans leurs Cloîtres quand ils le trouvoient à propos, & les révoquoient *ad nutum.* Mais cette adminiſtration vague, & incèrtaine ne dura que juſqu'au XIIe ſiécle. Alors les Bénéfices retournèrent à leur premiér état, & à leur *pèrpétuité* éſſentielle. Cette *pèrpétuité* des Bénéfices depuis le XIIe ſiécle a paſſé en force de loi par un uſage continuel, & l'Égliſe Gallicane s'y eſt maintenüe juſqu'à préſent.

A PÈRPÉTUITÉ. adv. Pour toûjours. *Perpetuò, in æternum.* Les damnez ſouffriront *à pèrpétuité*, éternellement. Les Bienheureux joüiront de la gloire *à pèrpétuité.* On fait des fondations d'obits *à pèrpétuité* qui ne durent pas long-tems. On condamne au banniſſement, aux galères *à pèrpétuité*, c'eſt-à-dire, pour toute la vie.

PÈRPLEX, EXE. adj. Qui eſt inquiet, douteux, incèrtain. *Anxius, dubius, anceps, perplexus.* On lui a donné un avis qui le rend tout *pèrplex* & mélancolique. Un Marchand qui va faire banqueroute a l'éſprit fort *perplex.* Ce mot eſt vieux & ne peut plus être d'uſage que dans le ſtile ſatirique.

Deux Avocats qui ne s'accordoient pas
Rendoient pèrplex *un Juge de Province.* LA FONT.

PÈRPLÉXITÉ. ſ. f. Inquiétude, embarras, irréſolution accompagnée de la crainte d'un mauvais événement qu'on ne ſçait comment prévenir. *Anxietas, dubitatio, mentis hæſitatio, ſollicitudo, perplexitas.* On a condamné ce Financier à rendre ſes comptes dans trois jours; cela le met en grande *pèrpléxité*, en inquiétude. On a obligé cet Officier d'opter de ſes deux charges, il eſt en *pèrpléxité* ſur le choix, il eſt dans l'irréſolution. La doctrine de la prédéſtination abſolüe jètte les hommes dans d'étranges *pèrpléxitez.* BOSS. Aléxandre ſe trouva en une grande *pèrpléxité.* ABLANC.

PÈRQUIRATEUR. Tèrme de Banquiér. C'eſt une éxpédition qu'on leve en la Chancelerie Romaine, portant cèrtificat qu'il y a eu tels actes, ou telles lèttres éxpédiées en Cour de Rome. Dans le procès des Bénéfices on produit ſouvent des *pèrquirateurs.*

PÈRQUISITION. ſ. f. Tèrme de Palais. Recherche qu'on fait de quelque criminel, ou de quelque chôſe déffendüe. *Diligens & accurata perquiſitio, inquiſitio.* Il faut avoir un procès vèrbal de *pèrquiſition* d'un criminel abſent, avant que de le pouvoir crier à trois briéfs jours. On a fait une éxacte *pèrquiſition* dans ſes hardes, dans ſon ballot & dans ſes papiers, pour voir s'il n'y en avoit point de contrebande. On ne ſçait qui a commis ce vol, ce meurtre, on en fait une éxacte *pèrquiſition.* Les Juifs faiſoient à Pâques une éxacte *pèrquiſition* dans leurs maiſons, pour voir s'il n'y avoit point de pain levé.

PÈRRIÉR, ou PIÈRRIÉR. ſ. m. Canon qui jette des pièrres. Ménage dérive ce mot de *petraria*, qui eſt une machine dont ſe ſervoient les Anciens à même effet.

PÈRRIÈRE. ſ. f. Carrière. *Saxifodina.* Il ſe dit particuliérement des carrières d'Angèrs d'où l'on tire l'ardoiſe.

PÈRRIÈRE. Tèrme de Fondeur. C'eſt un morceau de fèr qui a une maſſe pointüe à l'éxtrémité, avec laquelle le maître Fondeur enfonce, & debouche le trou du fourneau par où ſort le métal tout liquide, & tout bouillonnant pour ſe précipiter dans les moules.

PÈRRIQUE. ſ. f. Petit pèrroquet. Il n'eſt pas plus gros qu'un mèrle, ou même qu'un paſſereau. *Pſittaculus.* Son plumage eſt prèſque tout-à-fait vèrd, excepté le bout des ailes & de la queüe qui tire ſur le jaûne. Les *pèrriques* apprennent aiſément à ſiffler, & à parler.

PÈRRON. ſ. m. Éſcalier découvèrt, & en déhors; conſtruction faite au devant d'un bâtiment pour monter à un étage peu élevé au deſſus du rez de chauſſée. *Podium, pergula.* Il eſt fait d'un petit nombre de marches qui forment quelquefois deux rampes. Quelquefois elles ſont taillées en rond: ce qui a fait dire à quelques-uns, que ce mot vient de *pas rond.* Ils prétendent qu'on a dit autrefois *parron.* Souvent on deſcend dans le jardin par un *pèrron.*

PÈRRON, eſt auſſi un mot uſité dans les vieux Romans en parlant des tournois ou combats des Chevaliérs qui entreprenoient de déffendre un paſſage contre tous venans: & pour marque ils y faiſoient quelque légère conſtruction ou barrière qui ſervoit d'obſtacle à paſſer. *Suggeſtum.*

PÈRRONS, en tèrmes de Fauconnerie, ſignifie les pères & mères des oiſeaux. *Pater & matrix.*

PÈRROQUET. ſubſt. m. Oiſeau qui vient d'Afrique & des païs chauds. *Pſittacus.* Il eſt de médiocre groſſeur, ayant les plumes vèrtes mêlées de jaûnes ordinairement, le bec aquilin, & les ongles crochus comme un oiſeau de proye. On en peint de ſept ou huit couleurs. Il vit de fruits, quand il eſt ſauvage. Dans les cages on lui donne du pain trempé dans du vin, qu'on appelle de la *ſouppe au pèrroquet.* Quand il eſt inſtruit, il imite la parole des hommes & les cris de pluſieurs animaux. Le *pèrroquet* a une éſpéce de rumination, parcequ'il fait remonter ſur la langue ce qu'il a mangé pour l'avaler une ſeconde fois.

Le *pèrroquet* s'appelloit anciennement *papegay*; & Aldrovandus dit que ce nom lui vient, de ce qu'il eſt comme le Pape, ou le Roi des oiſeaux, ou parcequ'il eſt digne d'être offèrt au Pape, à cauſe de ſa beauté. Il rapporte les noms qu'il a en pluſieurs langues. Les Grècs modèrnes l'appellent *papagaz*, les anciens ψιττακὸς, les Italiens *papagollo*, les Éſpagnols *papagayo*, en Flamand & Allemand *papegay*, ou *ſutik*, en Anglois *apopingay*, ou *popiniay*, en Polonois *papuga*, en Sclavon *pappanſek*, en Turc *dudi*, en Indien *carindi.*

Ménage dit que *pèrroquet* vient de *Pèrret* ou *petit Pièrre*, comme on a nommé une pie *Margot*, un corbeau *Colas*, *Robin* un mouton, *Martin* un âne.

PÈRROQUET, ſe dit provèrbialement de celui qui a appris quelque chôſe par cœur qu'il n'entend pas. *Memoriter loquitur.* Il parle comme un *pèrroquet.* Il faut accoutumer les gens à réfléchir, afin d'en faire des hommes, & non pas des *pèrroquets.* S. RÉAL.

PÈRROQUET, en tèrmes de Marine, eſt un petit mât élevé ſur les grands mâts & ſur les hunes. *Magni mali appendix altera.* Dans les grands vaiſſeaux le grand mât; & celui de mizaine portent des hunes, & ſur les hunes ſont arborez les *pèrroquets.* Celui qui ſe met ſur le huniér du grand mât s'appelle le *grand pèrroquet*: & celui qui ſe met ſur le huniér de miſaine s'appelle *petit perroquet.* Le beaupré & l'artimon portent des *pèrroquets* ſans hunes. Celui de beaupré s'appelle *Tourmentin*, & celui d'artimon s'appelle *pèrroquet de fougue.* On donne auſſi le nom de *pèrroquet* aux petites voiles qu'on met aux deſſus des huniérs. On ne ſe ſert de *pèrroquets*, que de beau tems, qu'on appelle tems à *pèrroquet*, quand un vent médiocre ſouffle. On dit, Mettre le *pèrroquet* en banniére, quand on lâche les écoutes de la voile de *pèrroquet*, pour la laiſſer voltiger au gré du vent, pour donner quelque ſignal. *Velum ſuperioris mali inſtar vexilli vento permittere.* A Marſeille on le nomme *papefigue.*

PÈRROQUET,

PERROQUET, ſe dit auſſi d'une ſorte de chaiſe à dos qui ſe plie, & dont on ſe ſert ordinairement pour la table. *Sella plicatilis.*

PERROQUET, eſt auſſi le nom que quelques-uns donnent à la plante d'aloës. *Aloë major.*

PÈRRUQUE. ſ. f. Se diſoit autrefois d'une longue chevelure, & particuliérement de celle qu'on a ſoin d'ajuſter. *Coma, cæſaries.* La pèrruque d'Abſalon peſoit 200 ſicles. Les Poëtes parlant du Soleil, diſent ſa blonde pèrruque.

PERRUQUE, ſe dit auſſi maintenant des cheveux poſtiches, qu'on appelloit autrefois *fauſſe pèrruque. Coma ſubdititia, cæſaries, crines, capillus.* L'uſage les a autoriſez & rendus communs. Ce ſont des cheveux friſez, bouclez, & attachez enſemble, qui répréſentent la chevelure naturelle. On ſe fait raſer la tête quand on prend la pèrruque. On fait des pèrruques de cheveux vifs, de cheveux friſez qui imitent bien les naturels. Voyez ce Poëte avec ſa pèrruque antique. Les vieillards cachent leurs cheveux gris d'une pèrruque blonde. On dit qu'un homme porte bien la pèrruque; pour dire, qu'il a toûjours de belles pèrruques, & qui viennent bien à l'air de ſon viſage. On fait auſſi des pèrruques à calote pour les Eccléſiaſtiques, des pèrruques à plaque, où il paroît une tonſure. Ménage croit que ce mot vient du Grèc πυῤῥίχη, qui ſignifie la même chôſe.

On peut douter que l'uſage des pèrruques fût connu des Anciens; ils ſe ſervoient de cheveux poſtiches, ou empruntez. Martial & Juvenal ſe ſont moquez des femmes qui ſe rajeuniſſoient par leurs faux cheveux, & des hommes qui changeoient de couleurs ſelon les ſaiſons, & des vieillards qui s'imaginoient tromper la Parque par leur chevelure blonde. Mais s'ils avoient des pèrruques elles étoient fort groſſiéres. Elles étoient tout au plus compoſées de cheveux peints & collez enſemble, & rien n'eſt plus ridicule que la déſcription que fait Lampride de la pèrruque de l'Empereur Commode. Elle étoit poudrée avec de la raclure d'or, & arrôſée de parfums gluans auſquels la poudre s'attachoit. Quoiqu'il en ſoit on peut dire que l'année 1629. eſt l'époque des longues pèrruques en France. Pour les Eccléſiaſtiques on prétend qu'ils ne l'ont point porté que depuis l'année 1660. & que cette coutume n'eſt pas encore bien autoriſée. Le Cardinal Grimaldi en 1684. & l'Évêque de Lavaur en 1688. ont fait deffenſes à tous Prêtres de porter la pèrruque ſans diſpenſe, & ſans neceſſité. M. Thièrs a fait un Traité exprès pour montrer que cette parure mondaine, eſt indécente dans un Eccléſiaſtique, & qu'une pèrruque friſée, bouclée, & poudrée, eſt directement contre les décrets, & les Canons des Conciles. La tête d'un Prêtre embellie d'une chevelure artificielle, & ajuſtée avec beaucoup de curioſité, lui paroît un monſtre dans l'Égliſe, & il ne trouve rien de plus ſcandaleux qu'un Abbé avec un viſage fleuri, & relevé d'une jolie pèrruque.

PÈRRUQUIÈR, IÈRE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui fait des pèrruques, des coins de cheveux, & autres chôſes qui ſervent à coëffer les hommes & les femmes. *Comæ ſubdititiæ concinnator, textor.* On a établi depuis peu en Corps de métier les Pèrruquièrs ſous le titre de *Maîtres Barbièrs, Pèrruquièrs & Etuviſtes,* qui ſont diſtinguez des autres Barbièrs, parceque leurs enſeignes ſont des baſſins de fèr blanc.

PÈRS, ERSE. adj. Vieux mot qui ſignifie, Qui eſt de couleur bleuë, ou tirant ſur le bleu. *Cæruleus.* Homère appelle ſouvent Minèrve aux yeux pèrs. *Minerva glaucopis.* La couleur pèrſe eſt agréable à la vûë. Le fil pèrs eſt celui qu'on appelle vulgairement *fil à marquer,* qui eſt teint avec de l'indigo. C'eſt un azur couvèrt & obſcur qu'on prétend être venu de Pèrſe, ou d'une couleur de pêche Pèrſienne.

Ménage tient que ce mot vient du Grèc περκὸς ou περκνὸς, ſignifiant *ſubniger;* ou de *praſinus.*

PÈRSAN. Nom que les Architèctes donnent à toutes les ſtatuës d'hommes qui portent des entablemens. *Statuæ tabulatoſora.*

PÈRSEA. ſ. m. Arbre qui eſt ſemblable à un poiriér, grand & toûjours vèrd. Ses rameaux ſont d'un vèrd pâle. Ses feüilles reſſemblent à celles du lauriér à larges feüilles, vèrtes par deſſus, de couleur cendrée par deſſous, fèrmes, ayant quelques nèrfs qui travèrſent obliquement, d'une odeur & d'un goût agréables, piquant la langue avec aſtriction. Ses fleurs ſont en grand nombre, prêſque ſemblables à celles du lauriér, ramaſſées en grappe, pâles; compoſées de ſix petites feüilles. Son fruit reſſemble au commencement à une prune, puis il dévient long comme une poire, noir & de bon goût; il contient un noyau qui a la figure du cœur, & le goût comme celui des châtaignes ou des amendes douces. En Latin *perſea.* C. BAUH.

PÈRSÉCUTANT, ANTE. adj. Importun, incommode, qui fait de la peine aux autres. *Importunus, moleſtus, incommodus.* Cet homme a des créanciers fort pèrſécutans, qui les preſſent trop. Les emprunteurs, les écornifleurs, les faiſeurs de queſtions, les Poëtes qui récitent leurs vèrs, les plaideurs qui content leurs procès, ſont des gens fort importuns & pèrſécutans. *Moleſti, importuni.*

PÈRSÉCUTER. v. act. Tourmenter, affliger les gens. *Perſequi, cruciare.* Les anciens Tyrans ont inhumainement perſécuté les Chrétiens; ils ont fait beaucoup de Martyrs. *Antiqui tyranni fideles perſequebantur.* Néron, Domitien, Trajan, Adrien, Marc-Aurele; Sevère, Maximin, Décius, Valérien, Dioclétien, Maximien ſont les Empereurs qui ont pèrſécuté l'Égliſe. SULPICE SÉV. *Hiſtoire Eccleſ.*

PÈRSÉCUTER, ſignifie auſſi, Importuner, incommoder quelqu'un, le pourſuivre. *Inſectari, vexare, affligere.* Un chicaneur pèrſécute ſes voiſins en leur faiſant des procès. Un uſurier pèrſécute ſes débiteurs pour être payé à jour précis. Ce méchant Poëte me pèrſécute, m'aſſaſſine de ſes vèrs. Un Juge eſt pèrſécuté de prières, de ſollicitations.

PÈRSÉCUTER, ſe dit figurément en Morale. Le remords de conſcience pèrſécute les méchans juſqu'au tombeau. *Stimulat, pungit, angit.* Il y a des gens qui nous pèrſécutent par leur amitié, comme d'autres par leur haine. Quand la fortune ſe met à pèrſécuter les gens, il n'y a point de fermeté dont elle ne vienne à bout. Il faut que la Fortune vous ait bien pèrſécuté pour vous faire tant haïr le monde. M. SCUD.

PÈRSÉCUTEUR. ſ. m. Celui qui tourmente, qui pèrſécute, qui importune. *Perſecutor, vexator.* Néron a été un cruel pèrſécuteur de l'Égliſe. Les hommes ſont pèrſécuteurs d'inclination; ils veulent aſſujettir les autres. BEN. Ne rejettez point le nom de pèrſécuteur, parceque vous agiſſez pour la vérité; ce ſont les actions, & non pas la cauſe qu'on deffend, qui acquièrent le titre odieux de pèrſécuteur. CL. On appelle auſſi les importuns, des pèrſécuteurs.

PÈRSÉCUTION. ſubſt. f. Peine, tourment, incommodité qu'on fait ſouffrir. *Pœna, tormentum, moleſtia, vexatio, afflictio.* L'Égliſe a ſouffert pluſieurs pèrſécutions ſous les prémiers Empereurs. On dit, La pèrſécution de Décius, de Dioclétien &c. pour dire, la pèrſécution que les Chrétiens ont ſouffert ſous l'Empire de Néron, de Décius, de Dioclétien &c. On compte dix pèrſécutions; Néron alluma la prémière. Les hommes préoccupez en faveur de leurs opinions trouvent d'ordinaire qu'il n'y a de pèrſécutions deffenduës que celles qu'on leur fait. BEN. Les pèrſécutions contre les impies ne ſont pas injuſtes. Les chicaneurs, les Procureurs ſont d'étranges pèrſécutions par des procès. Les Belles ont beaucoup de peine à éviter la pèrſécution de leurs Amans.

PÈRSÉE. Conſtellation céléſte. *Perſeus.* Elle eſt compoſée de 26. étoiles: deux de la ſeconde, cinq de la troiſième, ſeize de la quatrième, deux de la cinquième grandeur, & une nébuleuſe.

PÈRSÉVÉRANCE. ſ. f. Vèrtu Chrétienne qui donne la force de ſe maintenir dans la voye du ſalut, dans la foi, dans la charité, dans l'obſervation d'une Régle Monaſtique. *Perſeverantia, patientia, permanſio.* C'eſt dans la vocation qui nous prévient, & dans la pèrſévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous ſauve paroît toute gratuite. BOSS.

PÈRSÉVÉRANCE, ſignifie auſſi, Conſtance, fidélité. *Conſtantia, firmitas, fidelitas, pertinacia.* La pèrſévérance n'eſt digne ni de blâme, ni de loüange; parcequ'elle n'eſt que la durée des goûts & des ſentimens, qu'on ne s'ôte, & qu'on ne ſe donne point. LA ROCH. Une longue pèrſévérance vient à bout de la réſiſtance la plus obſtinée. S. ÉVR. Il faut gagner un cœur par la pèrſévérance. DE VILL. Une ſi fidelle pèrſévérance méritoit d'être couronnée. ID.

PÈRSÉVÉRANT, ANTE. ſ. m. & f. Conſtant à faire le bien, à ſoutenir la vérité. *Perſeverans, conſtans, immobilis, firmus.* Ce n'eſt pas aſſez de ſe mettre dans la bonne voye, il faut être pèrſévérant.

PÈRSÉVÉRER. v. n. Être conſtant, & fèrme dans un genre de vie, ou dans une opinion. *Perſeverare, perſiſtere, permanere, pergere.* Le Seigneur dit que celui qui perſeverera juſqu'à la fin ſera ſauvé, c'eſt-à-dire, qui ſera fèrme dans la foi & la charité. Les Hérétiques ne pèrſévèrent dans leurs èrreurs que parcequ'ils les prennent pour la vérité. Ce témoin pèrſévère dans ſa dépoſition; il y pèrſiſte. Sèrvir une Maîtreſſe, & pèrſévérer, c'eſt aſſez dire que l'on aime. PATRIX.

PÈRSICAIRE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un piéd, creuſes, noüées. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du pêcher, marquées quelquefois au milieu d'une tache noire, quelquefois ſans tache. Ses fleurs ſont diſpôſées en épi, de couleur ordinairement purpurine & quelquefois blanche; chaque fleur eſt à cinq étamines ſoutenuës par un calice fendu juſqu'à la bâſe en quatre ou cinq parties. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccède des ſemences ovales, applaties, pointuës, noirâtres. Ses racines ſont fibrées, *perſicaria mitis maculoſa & non maculoſa.* C. BAUH. Il y a pluſieurs autres éſpéces

péces de *pèrſicaire.* Il y en a une qui eſt d'un goût âcre & mordicant ; on l'appelle autrement *curage*, *perſicaria urens ſive hydropiper.* Idem.

Ce mot vient de *perſica*, *pêcher*, car les feüilles de la plûpart des éſpéces de *pèrſicaire* ſont ſemblables à celles du pêcher.

PÈRSIL. ſ. m. Plante que les Latins appellent *apium*, & dont il y a pluſieurs éſpéces. Le *pèrſil* commun des jardins pouſſe des tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds, groſſes comme le pouce, rondes, canelées, vuides, rameuſes. Ses feüilles qui ſortent de la racine, ſont compôſées d'autres feüilles vèrtes, découppées, attachées à de longues queuës. Ses fleurs naiſſent en paraſols aux ſommets des tiges & des branches; elles ſont à cinq feüilles égales & diſpôſées en rôſe, de couleur pâle. Chaque fleur eſt ſuivie d'un fruit compôſé de deux ſemences menuës, arrondies & canelées ſur le dos. Sa racine eſt blanche, ſimple, groſſe comme le pouce, bonne à manger. *Apium hortenſe ſeu petroſelinum vulgò.* C. Bauh. Cette plante a un goût un peu âcre, & qui n'eſt point déſagréable, elle eſt propre pour emporter les obſtructions, pour attenuer la pièrre du rein & de la veſſie, & pour faire perdre le lait aux femmes, étant pilée & appliquée ſur le ſein. Si l'on fringue des vèrres à boire dans de l'eau où l'on a lavé du *pèrſil*, pour peu qu'on appuye deſſus en les nettoyant, ils ſe briſent en morceaux. Il y a un *pèrſil de Macédoine* qui eſt aſſez ſemblable au précedent, mais ſes feüilles ſont plus amples & un peu plus découppées. Sa ſemence eſt beaucoup plus menuë, plus oblongue, pointuë, plus aromatique. Il croît en Macédoine, d'où l'on nous apporte la ſemence, *apium Macedonicum.* C. Bauh. ou *petroſelinum Macedonicum.* La ſemence du *pèrſil* de Macédoine eſt apéritive, elle fait uriner & provoque les mois aux femmes.

On appelle ironiquement *arracheurs de pèrſil*, les compagnons de rivière qui remontent les bâteaux avec des cordes, & que le travail oblige à ſe courber, comme s'ils arrachoient du *pèrſil*, parcequ'il a des racines groſſes & difficiles à arracher, qui ſont bonnes à manger. *Helciatores.* On en met dans les potages.

PÈRSILLADE. ſ. f. Aſſaiſonnement avec du pèrſil. On fait un ragoût de bœuf ſalé à la *pèrſillade*, qu'on mange avec du pèrſil crud. *Acètaria petroſelino reſperſa.*

PÈRSIQUE. ſ. f. Sorte de pêche qui eſt très-groſſe, moins longue & plus ronde que n'eſt la pêche de Pau. *Perſica.* Elle eſt rouge & pointuë, & a d'ordinaire des boſſes.

Pèrsique. Tèrme d'Architècture; c'eſt une éſpéce d'ordre de colonnes qui a été pratiqué par les Grècs, qui au lieu du fut de la colonne Dorique, y ont répréſenté des figures d'hommes éſclaves pour en ſoutenir l'entablement. *Columna perſica.* Cela fut mis en uſage après que les Grècs eurent déffait les Pèrſes pour ſervir d'une éſpéce de trophée. Voyez Pèrsan.

PÈRSISTER. v. n. Demeurer fèrme dans une opinion, dans une demande, dans une allegation. *Perſiſtere, ſtare, perſtare.* Un opiniâtre *pèrſiſte* dans ſa croyance, quelque raiſon qu'on lui oppôſe. Un temoin qui a *pèrſiſté* en ſa dépoſition dans le récollement ne peut plus varier, à peine de faux. Un demandeur dit qu'il *pèrſiſte* en ſa demande; un deffèndeur en ſes deffènſes, en ſes offres.

PÈRSONATA. ſ. f. C'eſt un nom qu'on a donné à la grande bardane, parcequ'on ſe ſèrvoit autrefois des feüilles de cette plante pour ſe maſquer le viſage. *Perſonata.* Voyez Bardane.

PÈRSONNAGE. ſ. m. Pèrſonne. En ce ſens il ne ſe dit que des hommes & point des femmes. *Vir magnus & illuſtris.* On le dit en bien ou en mal avec le ſecours de quelque épithéte, qui en détèrmine la ſignification. Un ſot *pèrſonnage*, un ridicule *pèrſonnage*. *Ridiculus homo.* Aléxandre étoit un grand *pèrſonnage.* Socrate a été un *pèrſonnage* illuſtre par ſa ſageſſe. *Praſtans, altus & excellens homo*, où *vir.*

Je vous dis que mon fils n'a rien fait de plus ſage,
Qu'en recueillant chez ſoi ce divin pèrſonnage. Mol.

Pèrsonnage. Ce mot s'employe auſſi ſans épitéte, en mauvaiſe part. *Homo.* Avez-vous vû le *pèrſonnage*? *Vidiſti ne hominem?* Si vous ſçavïez de quelle manière la Nature a deſſiné le *pèrſonnage*, vous ne pourriez vous empêcher de rire.

Pèrsonnage, ſe dit auſſi du nom, & du rôlle d'un Acteur; de celui qui répréſente le Comédien. *Perſona, actor, perſonatus.* A la tête des poëmes Dramatiques on met les noms des *pèrſonnages* qui doivent paroître ſur la Scéne. Ce Comédien a le plus beau rôlle, il a le prémiér, le principal *perſonnage.* Il faut que le prémiér *perſonnage* ſeul régne & tienne le deſſus dans toute la piéce; le caractère des autres doit être ſubordonné au ſien. Le P. le B. La Tragédie ancienne n'étoit qu'un ſimple chœur: ce fut Theſpis qui le prémiér joignit un *pèrſonnage* pour délaſſer le chœur. Éſchyle en ajouta un ſecond. Dac. Éſchyle dans le chœur jetta les *pèrſonnages.* Boil.

On dit dans ce ſens au figuré, qu'un homme joüe bien ſon *perſonnage*, qu'il ſoûtient bien ſon rôlle; pour dire, qu'il fait bien ce qu'il doit faire, qu'il remplit bien ſes devoirs, ou ſes fonctions. *Suſceptam perſonam rectè agere.* Qu'on lui fait joüer un vilain *perſonnage*, quand on lui a donné un emploi indigne de lui: ou qu'on le joüe, & qu'on le dupe. Ainſi dans ces phrâſes, le mot *perſonnage* ſigniſie, Rôlle, fonction, figure, grimace, éxtérieur. L'éſprit ne ſçauroit joüer long tems le *perſonnage* du cœur. La Roch. Agricola quittoit le *perſonnage*, & les airs de maître, dès qu'il avoit achevé les fonctions de ſa charge. Bouh. Remarquez combien de *perſonnages* différens joüe un Courtiſan. M. Ésp. Cromwel faiſoit le Docteur & le Prophéte, auſſi-bien que le ſoldat, & le Capitaine: mêlant ainſi mille *perſonnages* divèrs. Fléc. C'eſt de la vanité que vient cette variété de *perſonnages* que l'on voit faire aux hommes: l'un fait le *perſonnage* d'ami, l'autre celui de deſintèreſſé. M. Ésp. Vos manières ſont ſi inégales qu'il ſemble que le *perſonnage* d'Amant tendre, ne vous ſoit pas naturel. L. Port. Un homme vain n'entre pas volontiérs dans une cabale, où il ne fait pas le *perſonnage* le plus honnête, & le plus important. M. Ésp. Celui qui dans le monde ſoûtient le mieux le *perſonnage* qu'il joüe, eſt le plus applaudi des ſpectateurs. Vill.

Que vous joüez au monde un petit pèrſonnage,
De vous claquemurer aux chôſes du ménage. Mol.

On dit ironiquement, & par mépris, Voilà un vaillant *perſonnage*; pour dire, C'eſt un fanfaron. *Thraſo, vel ridiculus homo.* On appelle tapiſſèries à *perſonnages*, celles où des hiſtoires ſont répréſentées avec des figures. On voit du linge damaſſé en *perſonnages.*

PÈRSONNALISER. v. act. Feindre que les créatures inanimées agiſſent à la manière des hommes, ou qu'elles en ont les paſſions. *Proſopopœiam agere.* Comme, ces murailles parleront, la mèr murmure, & s'irrite, &c. Enfin c'eſt répréſenter les chôſes inſenſibles, comme de véritables pèrſonnes. Ce mot eſt un peu nouveau; & n'a pas été confirmé par l'uſage. Voyez Pèrsonnifier.

PÈRSONNAT. ſ. m. Bénéfice qui donne quelque prérogative, ou prééminence dans une Égliſe, ou dans un Chapître; mais ſans juriſdiction, qui a ſeulement une place diſtinguée. *Perſonatus.* Les *perſonnats* n'emportent qu'un peu d'honneur pour la pèrſonne, ſans aucun pouvoir, comme le Chantre en pluſieurs Égliſes. Le *perſonnat* n'eſt point une dignité, comme ſoûtient Oldrade, à moins qu'on n'étende beaucoup la ſignification du mot. Les *perſonnats* ſont fréquens dans les Égliſes d'Aquitaine. Les Sous Chantre de Limoges eſt un *perſonnat.* Quelques-uns donnent auſſi ce nom à quelques Archidiàcres, & Archiprêtres dans des Cathédrales. Les Docteurs en parlent divèrſement, & quelques-uns le donnent généralement à tous ceux qui ont quelque prérogative dans le Chœur ou dans le Chapître au deſſus des autres Chanoines, ſoit dans les proceſſions, ſoit dans les options, ſoit dans les ſuffrages; & confondent ce nom avec *dignité.* D'autres donnent ce nom à de ſimples Curez, & d'autres à des Curez primitifs.

PÈRSONNE. ſ. f. Subſtance individuelle d'une nature intelligente; individu de chaque homme, ou de chaque femme. *Natura intellectualis individua ſubſtantia; perſona, homo.* Il y avoit cent *perſonnes* à cette aſſemblée. Toute la grandeur de l'État réſide en la *perſonne* des Rois; mais la diſcipline des mœurs, & le ſuccès de la piété eſt en la *perſonne* des Reines. Fléc. Une coquette n'aime point la *perſonne* de ſes Amans: elle n'en aime que les paſſions. B. Rab. Pour bien juger des gens il faut écarter l'attirail étranger, & aller juſqu'à la *perſonne.* La Br.

J'aime avec tout moi-même, & l'amour qu'on me donne,
En veut, je le confeſſe, à toute la pèrſonne. Mol.

Quoiqu'il ſoit toûjours féminin, on ne laiſſe pas de lui donner quelquefois le genre maſculin, & même plus élegamment que le féminin. Par éxemple, J'ai eu cette conſolation dans mes ennuis, qu'une infinité de *perſonnes* qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaiſir qu'ils ont eu. Vaug. On doit imiter prudemment cet éxemple, & n'en faire pas une régle générale. Il faut qu'entre *perſonne*, & ſon relatif maſculin, il y ait un aſſez grand nombre de mots, pour faire oublier que ce relatif maſculin ſe rapporte à *pèrſonne*, qui eſt féminin, enſorte qu'on ne ſonge plus qu'à ce qui eſt ſignifié par ce mot, qui ſont les hommes. Par éxemple, Les *perſonnes* mal intentionnées empoiſonnent tout ce *qu'ils* diſent: il n'y a pas aſſez d'intèrvalle entre *perſonnes*, & le rélatif *qu'ils*, pour ne point douter s'il ne vaudroit pas mieux dire *qu'elles.* Pour l'adjectif qui ſe rapporte à *perſonnes*, le plus ſûr eſt de le mettre toûjours au féminin dans quelque éloignement qu'il ſoit. Les pèrſonnes qui ont l'éſprit pénétrant, & une éxpérience de beaucoup d'années, ſont d'ordinaire ſi *judicieuſes*; *qu'elles* ſe trompent rarement. Corn.

Pèrsonne,

PERSONNE, ſignifie quelquefois le corps, ou la figure extérieure, & eſt différent de *perſonne*, qui ſignifie l'homme ou la femme. On dit, Sa *perſonne* plaît extrêmement. *Ejus vultus, ſpecies arrident maximè.* Il y a mille charmes répandus en toute ſa *perſonne.* BOUH. On dit qu'un brâve paye bien de ſa *perſonne*, quand il ne craint point de s'expôſer au danger comme les aûtres. On dit d'un glorieux, qu'il eſt bien ſatisfait, bien content de ſa *perſonne.* Les Juges ne doivent faire aucune acception de *perſonnes.*

PERSONNE, ſe dit auſſi en Théologie. L'Égliſe croit un Dieu en trois *Perſonnes.* La ſeconde *Perſonne* s'eſt incarnée, c'eſt Nôtre Seigneur JÉSUS-CHRIST. Dans le Myſtère de la Trinité, le mot de *perſonne* a une ſignification toute ſingulière, on ne s'en eſt ſervi que parceque'on n'en a pas trouvé de plus commode: on n'y attache pas l'idée ordinaire & commune qu'on attache à celui de *perſonne.*

PERSONNE, ſe dit auſſi au Palais. Fut préſent en ſa *perſonne*, établi en ſa *perſonne* M^re. tel. *Præſens & coram.* C'eſt par où commencent tous les Actes des Notaires. Il a été ajourné à comparoir en *perſonne.* L'ordre de Droit veut qu'on parle prémièrement des *perſonnes*, & puis des biens. Il a eu des déffenſes d'attenter à ſa *perſonne* & à ſes biens. Un exploit doit être fait à *perſonne*, ou à domicile. Un Ambaſſadeur répréſente la *perſonne* du Prince. Le père & le fils ſont réputez en Droit une même *perſonne.*

PERSONNE, ſe dit auſſi en Grammaire des verbes, & des pronoms qui ſe conjuguent, ou s'appliquent à trois différentes *perſonnes. J'aime* eſt un vèrbe qui ſèrt à la prémière *perſonne. Tu aimes* déſigne la ſeconde *perſonne. Il aime* marque la troiſième *perſonne*; & de même au plurier. *Moi, toi, lui*, ſont des pronoms de la prémière, ſeconde & troiſième *perſonne.* Les vèrbes s'accordent avec les noms en tems, en nombre & en *perſonne.*

PERSONNE, ſe dit auſſi négativement, & ſignifie, nul; qui que ce ſoit. *Nullus, nemo.* Le mot de *perſonne* en ce ſens ne ſe met régulièrement qu'avec une négative. MÉN. & il eſt toûjours maſculin. VAUG. REM. Ainſi on dit, *perſonne* n'eſt *venu* ici, & non pas *venuë. Nemo huc venit.* Un cœur n'eſt à *perſonne* alors qu'il eſt à deux. CORN. Il ne faut offenſer *perſonne.* Il n'y a *perſonne* aſſez hardi pour ſoutenir une telle propoſition. On dit auſſi d'un fou par intèrvalles, que quand ſon accès lui prend, il n'y a plus *perſonne* au logis.

EN PERSONNE. Soi-même. *In propria perſona.* JÉSUS-CHRIST eſt déſcendu du ciel *en* propre *perſonne* pour nous racheter. Le Roi commandoit *en perſonne* à ce ſiège. Il faut affirmer au Greffe qu'on eſt venu exprès & *en perſonne* pour ſe faire taxer des voyages.

On dit provèrbialement. Il y a *perſonne & perſonne*; pour dire, qu'il y a grande différence d'une *perſonne* à l'autre.

PERSONNEL, ELLE. adj. Qui concèrne la pèrſonne. Il y a toûjours quelque chôſe de *perſonnel* dans les diſputes des Sçavans. On dit en Morale, que toutes fautes ſont *perſonnelles.* En Phyſique, qu'un vice *perſonnel* ne paſſe point aux déſcendans. On dit au Palais, un ajournement *perſonnel*, une comparution *perſonnelle.* Le dol *perſonnel* eſt un moyen de requête civile. On dit auſſi, Une action pure *perſonnelle*, qui s'attaque à la pèrſonne, par oppoſition à la *réelle* ou *hipothecaire.* On dit en Grammaire, Le pronom *perſonnel*, un vèrbe *perſonnel*, qui ſe conjugue par trois pèrſonnes; & *imperſonnel*, celui qui n'a que la troiſième pèrſonne.

PERSONNELLEMENT. adv. D'une manière pèrſonnelle. *Præſens & coram.* Établi *perſonnellement* par devant les Notaires ſouſſignez. Il s'eſt adreſſé *perſonnellement* à lui pour lui faire ce réproche. Il eſt tenu *perſonnellement* de cette dette pour la part dont il eſt hèritièr, & hypothécairement pour le tout.

PERSONNIER. ſ. m. Qui eſt aſſocié avec un aûtre pour tenir un ménage en commun. *Contubernalis.* Ce mot eſt en uſage dans pluſieurs Coutumes, & particulièrement en Bourgogne, où les mainmortes ont lieu; car elles ſont que ceux d'une famille tiennent même en commun, & chacun de ceux qui le compoſent s'appelle *perſonnier*, ou *coperſonnier.*

PERSONNIÉR, en quelques Coutumes ſignifie auſſi, Cohéritièr. *Cohæres.* Les Coutumes ne pèrmettent pas d'être Aumônièr & *Perſonnièr*, c'eſt-à-dire, légataire & cohéritièr. En Normandie il ſignifie, Complice & coupable d'un même crime. Quelquefois il ſignifie, Compoſſeſſeur d'un même héritage, ou qui eſt ſujet ou contribuable aux mêmes droits de tailles, redevances ou aûtres chôſes ſemblables; quelquefois un aſſocié en même trafic ou négoce; & enfin celui qui a même droit & intèrêt en quelque action ou procès, qu'on appelle maintenant au Palais *conſors.*

PERSONNIFIER. verb. act. L'uſage de ce mot n'eſt pas fort étendu. Il ſignifie, Feindre une pèrſonne; attribuer un pèrſonnage à une chôſe; donner à une chôſe la figure, les ſentimens & le langage d'une pèrſonne. *Per proſopopœiam perſonam effingere.* Les Poëtes ont *perſonnifié* toutes les paſſions, & en ont fait des Divinitez que les Payens ont adorées; comme la Déeſſe de la Pèrſuaſion; le Dieu du Sommeil, la Vengeance & les Furies; la Molleſſe, l'Envie, la Diſcorde, la Gloire, la Fortune, la Victoire, &c. J'entends par *perſonne*, tout ce qui peut être *perſonnifié*, & par conſéquent la Nature priſe pour Dieu même. BOUH.

PERSPECTIF. adj. m. En Géométrie on appelle *plan perſpectif*, l'apparence d'un plan objèctif décrit au delà du tableau ſur le plan Géométral. *Scenographia.* On appelle *quarré perſpectif*, la répréſentation d'un quarré en pèrſpèctive.

PERSPECTIVE. ſ. f. Tableau qu'on met ordinairement dans les jardins, ou au fond des galeries, qui eſt fait exprès pour tromper la vûë, en répréſentant la continuation d'une allée, ou du lieu où elle eſt poſée, ou quelque vûë de bâtiment ou païſage en lointain. *Optica.*

On dit auſſi, Mettre une Égliſe, un bâtiment & tout aûtre corps en *perſpective*, quand on le peint dans la ſituation en laquelle il paroit dans nôtre œil. On dit auſſi en Optique, Le plan *perſpectif.*

PERSPECTIVE, ſe dit auſſi de la ſcience qui apprend les régles de faire des pèrſpèctives ſuivant les principes de l'Optique, dont elle fait une partie. *Perſpective* eſt l'Art de répréſenter les objets viſibles, comme ils paroiſſent à l'œil dans le tableau, que l'on ſuppoſe pour cet effet tranſparent, & ordinairement pèrpendiculaire à l'Horizon, & placé entre l'œil, & l'objet. OZANAM. Il y a une *Perſpective lineaire*, qui enſeigne le juſte raccourciſſement des lignes & des parties du bâtiment qui ſe fait par voye géométrique; l'aûtre *aerienne*, qui dépend de l'art du Peintre qui fait l'application des couleurs & des ombres. Il y a auſſi une *Perſpective ſpeculaire*, qui fait voir dans des miroirs coniques, ſphériques, & de toute aûtre figure, des objets redreſſez qui paroiſſent ſur la toile irréguliers & fort confus, dont Vaulezard a fait un Traitté. Le Père Niceron a fait un livre de la *Perſpective*, & Salomon de Caux. Le P. Kircher a compilé tout ce qu'on en pouvoit dire dans un Tome *De Magia lucis & umbræ.* Voyez la *Perſpective* de Deſargues.

PERSPECTIVE, ſe dit auſſi de l'aſpect de divèrs objets que l'on voit de loin à la campagne. *Regionis amœnæ ſitus multiplex.* Voilà un côteau qui fait une belle *perſpective.*

PERSPICACITÉ. ſ. f. Pénétration. Ce mot mérite d'être reçu du public, pour exprimer cette vèrtu intellectuelle, par laquelle l'éſprit pénètre, & appèrçoit la verité. *Perſpicacitas, Sagacitas.* De bons Auteurs s'en ſont ſervis; mais il a eu la déſtinée de cèrtaines gens qui avec du mérite ne ſont point fortune. BOUH. Cependant l'Académie l'a adopté & l'a défini par Force, vivacité, pénétration d'éſprit, qui ſèrt à découvrir les chôſes les plus difficiles à connoître.

PERSPICUITÉ. ſ. f. Clarté, netteté. *Perſpicuitas.* La principale chôſe dont un Orateur doit avoir ſoin, c'eſt de la *perſpicuité* de ſon ſtile, de la netteté de ſon diſcours. Il faut avoir recours à un Commentaire, quand un Orateur manque de *pèrſpicuité.*

PERSUADANT, ANTE. adj. Qui pèrſuade bien, raiſon forte & convaincante. *Perſuaſibilis oratio.* Ce diſcours eſt fort *pèrſuadant.*

PERSUADER. v. act. Convaincre; obliger quelqu'un à croire quelque chôſe; attirer à nos ſentimens ceux qui en ſont éloignez. *Suadere, perſuadere.* Cette raiſon, cet exemple me *pèrſuadent.* Un Orateur n'eſt pas celui qui *perſuade*; mais celui qui dit des chôſes propres pour *perſuader.* On ſe *perſuade* aiſément ce qu'on ſouhaite. Cette femme eſt bien *perſuadée* qu'on l'aime. Prions Dieu qu'il inſpire le Cardinal du Pèrron, diſoit le Pape Paul V. car il nous *perſuadera* tout ce qu'il voudra. Plutarque naturel, & *perſuadé* le prémier, *perſuade* aiſément les aûtres. S. ÉVR. Séneque ne *perſuade* que parce qu'il plaît. MALEB. Cherchez à me *pèrſuader* ſi vous voulez me convèrtir. M. L. T. L'homme le plus ſimple que la paſſion fait parler, *perſuadera* mieux que le plus éloquent que la paſſion n'anime point. ROCHEF. Je ſuis plutôt vaincu par l'autorité, que *perſuadé* par la raiſon. S. ÉVR. Ce vèrbe régit quelquefois l'accuſatif de la pèrſonne, & quelquefois le datif: mais il eſt aſſez difficile d'en donner une régle préciſe. Cependant on croit qu'il régit l'accuſatif de la pèrſonne, quand il ſignifie, Amener quelqu'un à ſon ſentiment; & le datif quand il ſignifie, Conſeiller; de là vient qu'il a ordinairement un aûtre régime en ce dèrniér ſens, qui eſt l'accuſatif de la chôſe.

PERSUADER, ſignifie auſſi, Conſeiller, porter quelqu'un à faire quelque chôſe. *Perſuadere, probare, Conſilium dare.* Celui qui *perſuade* de faire un crime, pêche autant que celui qui le commet.

met. On réjette la faute d'un mauvais évenement, d'une entrepriſe, ſur celui qui l'a *perſuadée*.

PÈRSUASIBLE. adj. m. & f. Qui peut être aiſément pèrſuadé. *Perſuaſibilis*. Cette doctrine eſt fort plauſible & *pèrſuaſible*. On doute un peu de l'uſage de ce mot.

PÈRSUASIF, IVE. adj. Qui pèrſuade. *Perſuaſorius, ſuaſione pollens*. Cette raiſon eſt fort *pèrſuaſive*, convaincante. Cet homme eſt fort preſſant. Un diſcours touchant, & *pèrſuaſif*. FLÉCH.

PÈRSUASION. ſ. f. Conviction; conſentement de l'éſprit; action par laquelle on pèrſuade, ou on eſt pèrſuadé. *Perſuaſio, ſuaſio, inductus*. La *perſuaſion* eſt le but de l'Orateur. Cette *pèrſuaſion* qui étoit un effet de ſa raiſon, & de ſa vèrtu, n'entraînoit pas ſon cœur. P. DE CL. Combien de déſordres a-t-il arrêtez moins par ſes corrèctions, que par la *pèrſuaſion* de ſon exemple? FLÉCH. Le plus noble éffort de l'Orateur eſt de jetter par un bel enthouſiaſme la *pèrſuaſion* dans les éſprits, & l'allarme dans le cœur. LA BRUY. Arius gagnoit aiſément les éſprits par le charme de ſes *pèrſuaſions*. HÈRMAN. Je donne un peu de la *pèrſuaſion* de ces Prêcheurs qui nous offrent le Ciel en public, & ſollicitent en particuliér un Bénéfice avec beaucoup d'empréſſement. S. ÉVR. Les Payens ont eu une Déeſſe de la *Perſuaſion*. On dit, Faire une chôſe à la *pèrſuaſion* d'un autre; c'eſt-à-dire, par ſes conſeils, par ſes éxhortations.

PÈRTE ſ. f. Dommage qu'on ſouffre, diminution de bien; de profit. *Amiſſio, damnum, jactura, detrimentum, perditio*. Le feu, l'inondation, la guèrre, font ſouffrir de grandes *pertes* dans un païs. Cet homme a fait une grande *pèrte*, d'un pere, d'un ami d'un vaiſſeau, il ne ſe peut conſoler de cette *pèrte*. Nous pleurons dans la mort de nos amis, non pas leur *pèrte*; mais la *pèrte* de nos plaiſirs, & de nos avantages. M. ÉSP. On décrit ſans art une *pèrte* qu'on pleure ſans feinte. FLÉCH. La *pèrte* d'un homme ſeul devint une calamité publique. ID. La *pèrte* de la bataille entraîna celle du Royaume. MÉZ. Il a bien réparé ſa *pèrte*; il s'eſt bien récompenſé de ſes *pèrtes*. *Jacturam reſarcire*. Un joüeur ne peut ſe réſoudre à quitter le jeu ſur ſa *pèrte*. Cette femme n'a eu qu'une fauſſe couche, une *pèrte* de ſang.

A PÈRTE, advèrbial, ſe dit en ces phrâſes. *A pèrte* d'haleine, *à pèrte* de vuë, *à pèrte* de finance. *Ad exanimationem uſque, ad aſpectum interminatum, vel temerè*. On dit auſſi, Des diſcours *à pèrte* de vuë, qui ne finiſſent point, qui ſont trop ſubtils, qui friſent le galimatias. On dit auſſi, Courir *à pèrte* d'haleine. Un Marchand ne veût pas donner ſa marchandiſe *à pèrte*. Il eſt en *pèrte* de dix mille écus. Ils ſont aſſociez *à pèrte* à gain.

PÈRTEGUES. ſ. m. pl. Tèrme de Marine. Bâtons par leſquèls, auſſi bien que par la fléche, eſt portée une piéce d'étoffe qu'on appelle *tendelet*, & qui ſèrt à couvrir la pouppe d'une galère contre le ſoleil, ou contre la pluye. On les appelle auſſi *pertiguettes*. *Perticula*.

PÈRTINEMMENT. adv. Raiſonnablement, ſçavamment. *Appoſitè, aptè, convenienter*. Il s'eſt éxcuſé fort *pèrtinemment*. Il parle fort *pèrtinemment* de la Phyſique. Il a écrit fort *pèrtinemment* de la Juriſprudence.

PÈRTINENT, ENTE. adj. Il ſe dit des raiſons & réponſes qui ſont convenables & à propos. *Conveniens, idoneus, aptus*. Il a fait un diſcours aſſez *pèrtinent* ſur ce ſujet. Ces moyens de faux ont été déclarez *pèrtinens* & admiſſibles. On fait intèrroger ſes parties ſur des faits *pèrtinens* & déciſifs. On le dit auſſi des défenſes, des offres qu'on fait en Juſtice. Ses offres ont été déclarées *pèrtinentes*. *Acceptabiles, pertinentes, admiſſibiles*. Il a fourni de *pèrtinentes* déffenſes.

PÈRTUIS. ſ. m. Petit trou ou l'eau s'écoule, par où le vent s'inſinuë. On a du mal à ſi bien enduire un baſſin de fontaine, qu'il ne s'y trouve quelque *pèrtuis* par où l'eau s'échappe. *Foramen*. Ce mot vieillit.

PÈRTUIS, ſe dit auſſi chez les Sèrruriérs du trou qui eſt vèrs le panneton de la clèf, quand elle eſt forée. *Foramen*.

PÈRTUIS, chez les Tireurs d'or, ſe dit des ouvèrtures ou trous d'une filière par où ils paſſent le lingot pour faire du fil d'or, ou d'argent: & parce que ce trou eſt plus grand à l'entrée qu'à la ſortie, la plus grande ouvèrture s'appelle *pèrtuis*, & la plus petite l'*œil*. On paſſe le lingot par plus des ſept-vingt *pèrtuis* pour le porter juſques au ſupèrfin. *Foraminula*.

PÈRTUIS, eſt auſſi un paſſage pour les bateaux ſur les rivières, où l'on ſèrre & on rétrecit l'eau par une éſpéce d'écluſe qu'on fait à la maîtreſſe arche d'un pont par le moyen de bâtardeaux & de paliſſades ou aiguilles mobiles, qui élevent l'eau d'un piéd ou deux, quand les rivières ſont baſſes. *Sinus*. Il y a pluſieurs *pèrtuis* ſur la rivière d'Yonne, à Joigni, à Sens, & aûtres lieux. On fait auſſi des *pèrtuis* aux moulins, qui ſont des écluſes ou paſſages pour les bataux. L'Ordonnance de 1570, les appelle *hautſerrées*. Les proprietaires de moulins ſont tenus d'entretenir ces *pèrtuis*, & de fournir les hommes & les cables néceſſaires & tout prêts à rendre le ſèrvice aux bâteaux qui montent & qui déſcendent, comme témoigne le Commentateur des Us & Coutumes de la Mèr par l'exemple de ce qui ſe pratique aux moulins de Clérac, Caſſanel & Sainte Livrade ſur le Lot, & à Bourges, ſur la rivière d'Eure. L'Ordonnance de la ville porte que ceux qui ont droit d'arches, gors, moulins, & *pèrtuis*, leur doivent donner 24 piéds de largeur, & les tenir ouvèrts à l'approche des batteaux, ſans qu'on puiſſe remettre les barres & les aiguilles, qu'il ne ſoit écoulé aſſez d'eau pour le conduire au prochain *pèrtuis*, pour l'ouvèrture deſquels il n'eſt rien dû.

PÈRTUIS, eſt auſſi un tèrme de Géographie qui ſignifie un détroit de mèr entre une Iſle & la tèrre fèrme. *Sinus, euripus*. On les marque ſur les Cartes des côtes de Poitou, de Saintonge. Le *Pèrtuis* de Maumuſſon vèrs l'Iſle d'Oléron. Le *Pèrtuis* d'Antiòche, le *Pèrtuis* Breton vèrs l'Iſle de Ré. On appelle auſſi en tèrme de Marine *pèrtuis*, les petits paſſages ou filèts d'eau qui ſont entre des bancs de ſâble, qu'on nomme autrement *trépas*.

PÈRTUISANE. ſ. f. Arme d'haſt, qui eſt une éſpéce de hallebarde qui a un fèr plus long, plus large & plus tranchant que les aûtres. *Sicilex, ſpiculi longioris & latioris haſta*. Les Gardes qui ſont proches de la pèrſonne du Roi portent des *pèrtuiſanes*. Ménage dérive ce mot de *partiſan* Anglois ſignifiant la même chôſe.

PÈRTUISANIÉR. ſ. m. Homme de guèrre armé d'une pèrtuiſane. *Siciliarius*.

PÈRTURBATEUR. ſ. m. Qui trouble le repos des citoyens. *Turbator, perturbator*. On fait le procès aux ſéditieux, à ceux qui ſement des libelles, qui font des cabales ſecrettes, comme à des *pèrturbateurs* du repos public. Les Théologiens ſont ordinairement *pèrtubateurs* de l'État.

PÈRTURBATION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Trouble, émotion de l'ame à l'occaſion de quelque mouvement qui ſe paſſe dans le corps. *Perturbatio, animi motus, commotio*.

PÈRTURBATRICE. ſ. f. Celle qui trouble, & met en déſordre. *Perturbatrix*. Ce mot n'eſt point dans l'Académie, mais Maucroix s'en eſt ſèrvi quand il a dit qu'Éliſabeth étoit une *pèrturbatrice* du repos de l'Égliſe.

PÈRVENCHE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges grêles, longues, s'étendant ſur la tèrre. Ses feuilles ſont ſemblables à celles du lauriér; mais beaucoup plus petites; pointuës, polies, de la conſiſtence & de la couleur de celles du lièrre, attachées à des queuës courtes; d'un goût aſtringent, un peu amèr. Sa fleur eſt un tuyau évaſé en manière de ſoucouppe, découppée en cinq parties, de couleur ordinaîrement bleuë, quelquefois blanche, & rarement rouge. Son fruit eſt à deux ſiliques dans chacune deſquelles ſont contenuës des ſemences oblongues, prèſque cylindriques, ſillonnées ordinairement d'un côté. Sa racine eſt fibrée. M. Tournefort l'appelle *pervinca vulgaris anguſtifolia*. Cette plante eſt vulnéraire, aſtringente, fébrifuge; elle eſt bonne pour le flux immodéré des hémorrhoïdes, des ordinaires, des fleurs blanches, & pour la dyſſenterie. Il y a une autre éſpéce de *pèrvenche* qui différe de la précédente en ce qu'elle eſt beaucoup plus grande en toutes ſes parties. M. Tournefort l'appelle *pervinca vulgaris latifolia*. La *pèrvenche* a été ainſi nommée ſuivant quelques Botaniſtes, parce qu'elle rampe à tèrre, & qu'elle ſe lie à tout ce qui eſt auprès d'elle.

PÈRVÈRS, ÈRSE. adject. Méchant, corrompu. *Perverſus, pravus, depravatus*. Dans ce ſiécle *pèrvèrs* où tout va en déſordre,

> *Je vèrrai dans cette plaiderie,*
> *Si les hommes auront aſſez d'éffronterie,*
> *Seront aſſez méchans, ſcélerats, &* pèrvèrs,
> *Pour me faire injuſtice aux yeux de l'univèrs.* MOL.

On dit d'un enfant; qu'il eſt fort *pèrvèrs*, lorſqu'il eſt mutin, qu'il crie & qu'il tempête, qu'il eſt difficile à élever. On dit auſſi, La fortune *pèrvèrſe*; pour dire, contraire & maligne. *Adverſa fortuna*.

PÈRVÈRS. Ce mot s'employe auſſi ſubſtantivement, mais plutôt au pluriér qu'au ſinguliér. L'ACAD. Dieu punira tôt ou tard les *pèrvèrs*. *Iniqui*.

PÈRVÈRTIR. v. act. Corrompre; donner de méchantes inſtructions, de méchans éxemples. Nôtre ſiécle eſt fort *pèrvèrti*. Le luxe a *pèrvèrti* bien des femmes. La ſotte vanité *pèrvèrtit* l'éſprit, & ruine de fond en comble le bon ſens. S. RÉAL.

PÈRVÈRTIR, ſignifie dans un ſens plus particuliér, Séduire, faire abandonner la vraye Religion pour embraſſer la mauvaiſe. *Seducere*.

PÈRVÈRSION. ſ. f. Action par laquelle on rend plus méchant, ou l'on devient plus méchant. *Perverſio, depravatio*. Le luxe a beaucoup

beaucoup contribué à la *pèrvèrſion* des mœurs. Le ſiécle eſt dans un état de *pèrverſion*, fort corrompu.

PÈRVÈRSITÉ. ſ. f. État de corruption, de pèvèrſion; méchanceté. *Perverſitas, pravitas, nequitia.* Dieu fut contraint d'envoyer le déluge ſur la tèrre à cauſe de la *pèrverſité* des hommes, & de leur corruption générale.

Trop de pèrvèrſité *régne au ſiécle où nous ſommes,*
Et je veux me tirer du commerce des hommes. Mol.

PES.

PESADE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt le prémiér mouvement du cheval, lorſqu'il léve les pieds de devant ſans remuër ceux de dèrrière. *Anteriorum pedum erectio poſticis immotis.* C'eſt la prémière leçon qu'on donne aux chevaux pour maniér à courbettes & aux aûtres airs relevez.

PESAMMENT. adv. D'une manière peſante, lente & tardive. *Gravatim, languidè, lentè, tardè.* Ce vieillard marche fort *peſamment*, il a de la peine à marcher. Une armée marche fort *peſamment*, à caûſe de la quantité de bagage.

PESAMMENT, s'eſt dit auſſi à la guèrre des Cavaliérs armez de toutes piéces, comme étoient il y a cent ans ceux des Compagnies d'Ordonnance, qu'on a appellez *peſamment armez. Turbæ cataphracta.* Les Romains avoient de ſemblables troupes *peſamment* armées, qu'ils appelloient *cataphracti milites.*

PESANT. ſ. m. Ce mot ſe dit d'un cèrtain morceau de fèr ou de plomb aſſez gros & envelopé d'étoffe ou de toile, que les Brodeurs & aûtres Artiſans mettent ſur leur beſogne, pour la tenir en ſujettion, lorſqu'ils travaillent. *Sacoma.* Donnez-moi mon *peſant.*

PESANT, ANTE. adj. & parfois ſubſt. *Gravis, ponderoſus, oneroſus, gravidus.* Tèrme relatif oppôſe à légèr. Ce qui tend à occuper le lieu le plus bas. L'or eſt le plus *peſant* des métaux. Ce fardeau eſt bien *peſant.* L'objet de la Statique eſt le *peſant* & le légèr.

PESANT, ſe dit auſſi de ce qui a un poids réglé & cèrtain. *Pendens, ponderans, æquiponderans.* Un écu d'or eſt *peſant*, quand il eſt du poids de l'Ordonnance. On n'eſt obligé de recevoir dans le commèrce que de la monnoye *peſante.* On vend tant le cent *peſant* de fèr, de cuivre.

PESANT, ſe dit encore de ce qui eſt tardif, lent, pareſſeux, embaraſſant. *Lentus, tardus, piger.* L'âne eſt un animal *peſant* & pareſſeux. L'âge rend les vieillards *peſans* & tardifs. Ce carroſſe eſt trop *peſant*, on a de là peine à le faire rouler. Il s'avança avec toute la diligence dont étoit capable une armée auſſi *peſante* que la ſienne. Vaug. On dit auſſi, qu'on a la tête *peſante*, le corps *peſant*, lorſqu'on les a chargez d'humeurs qui empêchent la vivacité de leurs actions.

PESANT, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Groſſiér; ſombre; ſans vivacité. *Iners, tardus, ſtupidus, hebes.* Les gens du Nord ont d'ordinaire l'éſprit plus *peſant*, & plus lourd, que ceux du Midi. Celui qui eſt né triſte, & *peſant*, ne doit point faire l'enjoüé, & l'agréable. Bell.

PESANT, ſignifie encore au figuré. Incommodé; accompagné de ſoucis, & d'inquiétudes. *Moleſtus, gravis, incommodus.* Une Couronne eſt bien *peſante* à porter. C'eſt une charge bien *peſante* qu'un fardeau de quatre vingts ans. Le ſoin de nourrir & de pourvoir tant d'enfans eſt bien *peſant* ſur les épaules d'un pauvre père. La garde de deux filles eſt un peu trop *peſante.* Mol.

PESANT, ſe dit auſſi au Manége d'un cheval qui s'abandonne trop ſur la bride, qui a trop d'apui, qui péſe à la main. *Ingraveſcens.*

On dit provèrbialement d'un homme qu'on veut loüer, qu'il vaut ſon *peſant* d'or; *Auri pondere æſtimandus:* & de celui qu'on veut tailler, qu'il vaut ſon *peſant* de plomb.

PESANTEUR. ſ. f. Qualité des corps qui les rend grâves; qui les porte à tendre en bas. *Pondus, gravitas, ponderoſitas.* Les corps différens ont des *peſanteurs* différentes. Les Anciens n'ont point connu la *peſanteur* de l'air; le baromètre ſèrt à connoître ſa *peſanteur.* La colonne d'air a autant de *peſanteur* qu'une de 28 pouces de mèrcure, ou de 32 piéds d'eau.

PESANTEUR, ſe dit auſſi de la violente impreſſion que fait un corps grâve ou agité frappant ſur un aûtre. *Gravis impulſio.* Ce brave à fait ſouvent ſentir la *peſanteur* de ſon bras aux ennemis. La violence du mouvement fait plus d'effet que la *peſanteur* du corps.

PESANTEUR, ſe dit auſſi de la tête & des membres, quand ils ſont chargez d'humeurs, ou de fluxions. *Membrorum gravitas.* Les *peſanteurs* de tête & des membres ſont des ſignes, des avant-coureurs de maladies.

PESANTEUR, ſe dit figurément de ce qui eſt fâcheux, incommode, fatigant. *Pondus, onus.* Le Saint ſentoit toute la *peſanteur* de ſa croix, & ne laiſſoit pas de la porter avec patience. Fléch. Ces hommes qu'on appelle ſolides & eſſentiels, ont une gravité qui vous importune, & une *peſanteur* qui vous ennuye. S. Évr.

PESANTEUR, ſe dit auſſi de la groſſiéreté, ou de la ſtupidité de l'éſprit. *Tarditas ingenii.*

PÊſCHE. ſ. f. Action par laquelle on prend du poiſſon; l'art de prendre du poiſſon. *Piſcatus, piſcatio, jactus retis.* Aller à la *pêche* des moluës, du hareng, des baleines. Cet homme entend bien la *pêche*, eſt adroit à la *pêche.* La *pêche* des pèrles ſe fait par le moyen des plongeons. Cet étang eſt en *pêche*, c'eſt-à dire, eſt en état d'être pêché, on en laiſſe écouler l'eau par la bonde. *Stagnum eſt in procinctu ad piſcaturam.*

Les Ordonnances ont fait pluſieurs réglemens ſur la *pêche*, & défendent pluſieurs filèts & engins à pêcher. Les anciennes de François I. & de Henri II. déffendent le bas roborin, le chiffre garnis, valois, amandes, le pinſoir, le truble à bois, la bourache, la charte, le marchepied, le cliquet, le roüable, le clameci, faſſine, fagots, naſſes pelées, jonchées, ligne de long à menus hameçons. L'Ordonnance nouvelle de 1679. y ajoûte les gilles, tramails, furèts, épèrviérs, châlons, ſabres, &c. comme auſſi déffend de boüiller avec boüillés & rabots, tant ſous les chévrins, racines, ſaules, oſiérs, tèrrièrs, aux arches des ponts, ni aux hèrbes, ni de mettre lignes avec échècs & amorces vives, de mettre braye à chauſſe ni queüre, & que l'on y ajoûte bouſſel épais, enſemble de porter chaînes & clairons en batelets, & d'aller à la fâre & au barandage, & de pêcher dans des noües avec des filèts pour prendre le poiſſon, & le frai qui a été porté par les débordemens; comme auſſi déffend de jetter dans les rivières aucune chaux, noix vomique, coque de Levant, momie, & aûtres drogues & appâts, à peine de punition corporelle.

PÊSCHE, eſt auſſi un grôs fruit à noyau qui vient ſur la fin de l'été, des plus délicieux qui ſe mangent. *Malum perſicum.* La prémière & la plus hâtive eſt l'*avant pêche muſquée*, qui eſt blanche & petite, douce & ſucrée. La *pêche de Troye* eſt une *avant-pêche* muſquée rouge qui eſt plus groſſe; & une aûtre qu'on nomme la *double de Troye*, & plus ronde. L'*albèrge* eſt jaûne dedans & déhors, de médiocre groſſeur, d'éxcellent goût, un peu platte. Son noyau eſt d'un rouge violet. Il y a une *albèrge* rouge, & une aûtre violette. La *pêche magdelaine* eſt groſſe & ronde, & prend un peu de rouge. C'eſt la plus éſtimée des *pêches.* Il y en a une muſquée qui a plus de goût que les aûtres. La *pêche magdelaine rouge*, ou *pêche paiſanne*, vient moins groſſe que la blanche, & ſa chair eſt délicieûſe. La *pêche mignonne*, ou *la veloutée*, eſt une éſpéce de *magdelaine* hâtive, plus platte que ronde, fort colorée en déhors & en dedans. Le pavis blanc & le mâle de la *magdelaine* eſt d'un goût fort relevé & muſqué. Il y a auſſi un pavi rouge & jaûne, & il n'y a point de *pêche* qui n'ait ſon pavi. La *pêche ceriſe* eſt petite; lice, ronde, a la chair dure, ſéche, & de peu de goût. La *pêche loyale* eſt belle & rouge, plus longue que ronde. La *belle chevreûſe* eſt d'un rouge fort vèrmeil, & d'une eau fort douce, qui eſt longuette & aſſez groſſe. La *pêche d'Italie* eſt une de ſes éſpéces, & tire ſur la *pêche de Peau.* La *pêche dreuſel* eſt plus longue que ronde, fort veluë & colorée. On la nomme *ſanguinoſe*, à cauſe que ſa chair eſt toute rouge. La *pêche bourdin* eſt toute ronde, très-charnuë, aſſez rouge, d'une médiocre groſſeur, d'un goût très-relevé, & paſſe pour une des meilleures *pêches.* La *pêche violette* eſt plus longue que ronde, vineûſe, & très-fondante. Il y en a de la groſſe, & de la petite éſpéce. Il y en a auſſi une tardive ou panachée qui vient en automne. La *pêche liſſée blanche* eſt plus râre, & n'a pas le goût ſi relevé que la violette. Il y en a une aûtre liſſée, jaune, aſſez groſſe, & platte & tardive. Toutes ces *pêches lices* ont leurs mâles qu'on nomme *brugnons*, qui ſont plus ronds, plus grôs, & d'un goût éxcellent & relevé, qui les fait nommer *muſquez.* Ils ont la chair fèrme & dure, & ne quittent point le noyau. Le *teton de Venus* eſt une *pêche* qui reſſemble aſſez à l'*admirable*, qui eſt ronde, & faite en teton, qui a une pointe comme une tête, qui eſt blanche en dedans, & un peu rouge en déhors, qui a une chair délicate & fondante; c'eſt une des meilleures des *pêches* tardives. La *pêche commune* appellée *pêche de Corbeil*, eſt ronde, blonde, veluë; aſſez bonne; comme une magdelaine bâtarde, mais elle eſt amère dans les tèrres fortes. Il y a une *pêche* à fleur double plus rechèrchée pour ſa fleur que pour ſon fruit. La *pêche* dite *admirable*, à caûſe de ſa groſſeur, beauté & bonté, eſt prèſque ronde, & rouge, très-fondante, & comme une magdelaine tardive. La *pêche pourprée*, ou *la nivette*, eſt une grôſſe *pêche* prèſque ronde, d'un rouge brun velouté, fort charnuë, & de très-bon goût. La *pêche dandilli* eſt très-groſſe, ronde, charnuë, blanche

déhors & dedans, qui eſt comme une perſique blanche. La *perſique* eſt une très-groſſe *pêche*, moins longue, & plus ronde que la *pêche de Peau*. Elle eſt rouge & pointuë, & a d'ordinaire des boſſes. Sa chair eſt délicate, pleine d'eau, & très rouge vèrs le noyau, qui eſt plat & pointu. La *pêche d'abricot*, ou *ſcandalie*, eſt de deux ſortes, toutes deux rondes; l'une veluë, & un peu rouge; l'autre plus liſſe, & jaûne, dont la chair a le goût d'abricot. La *pêche bellegarde* eſt belle, groſſe, ronde, fort peu rouge dedans & déhors, & très-bonne, & aſſez tardive. La *pêche Narbonne* eſt groſſe & verdâtre, a la chair ſéche & cotonneûſe, qu'on eſtime parce qu'on la mange en la ſaiſon tardive. La *pêche roſſane* de Languedoc eſt jaûne déhors & dedans, longue, groſſe & tardive. La *belle de Vitri* eſt une très-groſſe *pêche* camuſe, charnuë & pleine de boſſes, fort rouge vèrs le noyau qu'elle a petit; elle eſt tardive & excellente. La *pêche de Peau* eſt de deux ſortes: la ronde qui eſt la meilleure; & la longue, qui eſt platte, & ſujette à pourrir au dedans, ſon noyau ſe fendant pour l'ordinaire. Son mâle eſt très gros, & nommé *pavi monſtrueux*, beau, rouge, & très charnu. Il y a auſſi pluſieurs aûtres éſpèces de *pêches*; comme *pêches blanches, jaûnes, & rouges, mericotons*, & *pêches beteraves*, qui ont de la peine à meurir en ces païs ici.

PÊſCHÉR. ſ. m. Arbre qui porte les pêches. Il a ſes feuilles tout-à fait ſemblables à l'amandiér, auſſi bien que ſa fleur; mais elle eſt un peu plus rougeâtre. Il a peu de racines, ce qui fait qu'il tombe & vieillit bientôt, *malus Perſica.* Les feuilles & les fleurs du *pêchér* ſont purgatives, propres contre les vèrs, & pour évacuër les ſeroſitez. On fait un excellent ſyrop purgatif des fleurs du *pêchér*. Les *pêchérs* ſe gréffent ſur l'amandiér & ſur le pruniér. On les gréffe en œil dormant par un tems ſec, & l'écuſſon ſe prendra ſur un bon & fort rameau dont l'œil aura trois feuilles. Il faut que la tèrre ſoit bien preparée & bien remuée.

PÊſCHÉR. v. act. Prendre du poiſſon. *Piſcari, expiſcari. Pêchér* une carpe, un brochet, une perche. On dit, *Pêchér* un étang, un viviér; pour dire, *pêchér* tout le poiſſon qui eſt dans un étang, dans un viviér. On dit abſolument, *Pêchér* dans la riviére, dans la mèr, avec le tramail, la ſéme, les dideaux, & aûtres ſortes de filèts.

PÊſCHÉR, ſe dit auſſi de tout ce qu'on tire ou retire de l'eau. *Depiſcari. Pêchér* des pèrles. *Pêchér* du corail. *Pêchér* du bois qui eſt emporté par le courant de l'eau. *Pêchér* du canon tombé dans la mèr.

On dit provèrbialement, *Pêcher* en eau trouble, non ſeulement au propre, mais au figuré; pour dire, Faire ſes affaires dans le deſordre de celles de ſon maître, ou dans une confuſion publique. *Lucrum ex alieno damno quærere.* On dit auſſi par admiration de quelque découvèrte, ou de quelque propoſition inconnuë, Où a-t il *pêché* cela? On dit auſſi qu'un homme a *pêché* un poiſſon, quand il a mis le pied dans l'eau. On dit auſſi, toûjours *pêche* qui en prend un, pour dire, que ce n'eſt pas pèrdre tout-à fait ſon tems, que de faire un petit gain. On dit auſſi, *Pêcher* au plat; pour dire, Prendre au plat: & ſe dit particuliérement d'un homme qui aime à joüir de ce qui ne lui cauſe aucune peine.

PÊſCHERIE. ſ. f. Lieu préparé pour pêcher. *Piſcaria.* L'Ordonnance de la Marine, titre 5. contient pluſieurs réglemens ſur les *pêcheries* de la mèr.

PÊſCHEUR. ſ. m. Qui fait métiér de pêcher. *Piſcator.* Jêsus-Christ pour ſes Apôtres prit des *Pêcheurs*, & il en fit des *Pecheurs* d'hommes.

Le Pape parlant du ſceau de ſes lettres, dit qu'elles ſont données ſous l'anneau du *Pêcheur. Sub annulo piſcatoris.* On ſuppôſe que S. Piérre, comme *Pêcheur*, en a uſé le premier, & les Papes s'en ſervent par cette raiſon. On appelle des groſſes bottes, des bottes de *Pêcheur*, parcequ'on s'en ſert pour pêcher des étangs.

Il y a auſſi un oiſeau qu'on appelle *Martin Pêcheur*, ou autrement *Martinet. Apus, Cypſellus.*

PESÉE. ſ. f. Ce qu'on péſe à une fois. *Penſio, penſura.* Quand il y a beaucoup de marchandiſe, il faut faire pluſieurs *peſées*.

PÉSE-LIQUEUR. ſ. m. Eſt un inſtrument par lequel on découvre de combien un corps liquide eſt plus peſant qu'un aûtre. *Hygrometrum.* C'eſt une phiole de vèrre à demi pleine de vif-argent, ſur le col de laquelle ſont pluſieurs diviſions qui marquent, quand on la plonge dans les corps liquides, ſelon qu'elle enfonce plus ou moins, leur differens degrez de peſanteur. Voyez Aræometre.

PESER. v. act. & neut. Avoir de la denſité, de la gravité, du poids. *Ponderare, gravem eſſe.* Les corps liquides ne *peſent* que par leur hauteur, par leur perpendicule. L'effet des pompes aſpirantes vient de ce que l'air *péſe* ſur l'eau, & l'éleve juſqu'à 23 piéds. Quelques-uns dérivent ce mot de *penſare.*

Peser, ſignifie auſſi, éxaminer le poids de quelque chôſe, le conférer avec un poids cèrtain, réglé & commun. *Appendere, expendere, trutinare, librare, pendere.* On *peſe* toutes les marchandiſes qui ſe vendent à la livre, à l'once, au quintal. La balance commune ſert à *peſer* les petites chôſes, la Romaine les groſſes. Chez les Indiens & les Pèrſes ont fait tous les ans une grande cérémonie pour *peſer* leur Roi. Voyez Tavèrniér. On dit en ce ſens qu'une piſtole *peſe*, quand elle a le poids réquis par l'Ordonnance du païs. La groſſe cloche de Nôtre Dame de Paris *péſe* 32 milliérs, celle de Roüen 40.

Peser, ſignifie auſſi, Charger, incommoder, preſſer par ſon poids. *Gravare, aggravare, penſare.* Cette viande *péſe* ſur l'éſtomach, elle le charge, l'incommode. Ce fardeau *péſe* trop ſur le devant, ſur ce côté là.

Peser, ſur une manœuvre, en tèrmes de Marine, c'eſt tirer deſſus pour la faire baiſſer. *Armamenta navis attrahere.*

Peser, en tèrmes de Manége, ſe dit des chevaux qui ont trop d'appui, qui s'abandonnent ſur la bride, ſans forcer pourtant la main du Cavaliér. *Prægravare manum.* Un cheval *péſe* à la main, ou par laſſitude, ou par foibleſſe de reins.

Peser, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit en parlant des traces de bêtes qui ſont enfoncées dans la tèrre molle, quand elles ont *peſé* deſſus, par où l'on connoît leur grandeur. *Inſigere veſtigia.*

Peser, ſe dit auſſi en Muſique & en prononciation; pour dire, Appuyer. *Morari, moram facere.* Il faut *peſer* ſur cette note pour la faire longue, *peſer* davantage ſur une touche, *peſer* ſur une ſyllabe. On dit auſſi en Méchanique, *peſer* ſur un leviér, ſur un contrepoids, ſur une baſcule.

Peser, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Être à charge; incommoder, inquiéter. *Gravem & moleſtum eſſe.* Ames lâches à qui le peché *péſe* moins que la pénitence, venez ici vous confondre. Fléch. Un bon mot *péſe* bien fort ſur le cœur de ceux qui aiment à railler. S. Évr. Mon ſèrmon me *péſoit* furieuſement ſur les épaules: je ſuis ravi d'en être déchargé. Balſac a dit dans ſon Prince, La gloire qui lui en revient *péſe* pour le moins autant qu'elle brille.

> *Quand on connoit l'amour, ſes caprices, ſes peines,*
> *Quand on ſçait, comme moi, ce que peſent ſes chaines.*
>
> Des H.

Peser, ſignifie encore, Conſidérer, examiner, obſèrver de près. *Perpendere, ſcrutari, examinare. Peſer* un crime. Pat. *Peſer* la différence qu'il y a entre les chôſes. Pasc. On compte les ſuffrages, mais on ne les *péſe* pas.

> *Péſe tes actions dans la même balance*
> *Que tu prens pour* peſer *celles de ton prochain.*
>
> L'Abbé Tétu.

Un Orateur qui parle à un Prince, doit *peſer* châque mot, châque expréſſion.

Pesé, ée. part. paſſ. & adj. *Ponderatus, examinatus.*

PESEUR. ſ. m. Celui qui péſe. *Librator, penſator.* On le dit particuliérement de celui qui tient le poids du Roi, qui péſe les marchandiſes.

PÊſLE MÊſLE. adv. En confuſion. *Promiſcuè, ſparsè, confusè, permixtè acervatim.* Dans le chaos tous les élemens étoient *péle méle.* La malpropreté des Colléges fait que tout y eſt *péle méle.* On a pris ſouvent des places en entrant *péle méle* avec les ennemis qui fuyoient. Quelques-uns dérivent ce mot de l'Hébreu *balal, malal*, qui ſignifie *miſcere, confundere.*

PÊſNE. ſ. m. Petite piéce de fèr qui eſt mobile dans la ſèrrure par le moyen de la cléf, & qui entre dans la gâche, quand on fèrme une porte, ou un coffre. Il y a des ſèrrures à double & à triple *péne* pour fèrmer les coffres forts. On appelle des *pênes à reſſort*, ou *à demi-tour*, quand ils entrent tous ſeuls dans la gâche; & *pêne dormant*, celui qui ne ſe fèrme point qu'avec un tour de la cléf. On diſoit autrefois *péle*, pour *péne*.

Ménage dérive ce mot du Grèc πῆνος, ou πήνιον, Borel le dérive de *penis, pudendum virile, ob formam & uſum ſuum.*

Pêſne, eſt auſſi une piéce du harnois d'un cheval, & ſe dit en pluſieurs lieux de ces cordes pendantes au bout de quelques réſeaux, qui garentiſſent les chevaux des mouches en été par leur continuelle agitation. *Funiculi penſiles.*

PESON. ſ. m. Balance Romaine compôſée d'un fleau ou vèrge, d'un poids mobile ſur le fleau, & d'un crochet pour la ſuſpendre. *Statera, verticulum, harpax.* Le *peſon* ſert à peſer les chôſes de grand poids, ou d'un grand volume & embarraſſantes, qui ne peuvent tenir dans les plats de la balance ordinaire. Le *peſon* prend ſa dénomination de ſa principale partie, qui eſt la maſſe, le boullon ou le poids mobile, qu'on nomme auſſi *peſon.* Le *peſon* des Romains eſt d'ordinaire d'une livre. Tous les Marchands qui vont en Foire portent leurs *peſons.* Les Chinois péſent l'or

l'or avec des petits *peſons* d'ivoire, qui ſont plus juſtes qu'aucune aûtre balance.

PESON, ſe dit auſſi d'un morceau de plomb que les femmes mettent au bout du fuſeau pour le tourner plus facilement. *Verticillus.*

PÉSSAIRE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt un remède ſolide de la longueur & de la groſſeur du doigt, mais de figure pyramidale, qu'on introduit dans les parties naturelles des femmes pour provoquer les menſtruës, ou pour les arrêter, ou pour empêcher la deſcente de la matrice, ou pour guérir d'aûtres maux qui leur peuvent arriver. On l'attache par un bout à un petit ruban afin de le pouvoir retirer quand on veut. On le fait avec du liége, ou avec du bois léger, ou avec un petit fourreau de linge ou de taffetas bien délié, rempli de poudres incorporées dans de la cire, de l'huile & du coton, le tout bien preſſé dans le fourneau, afin qu'il ait aſſez de ſolidité pour pouvoir être introduit.

Ce mot vient du Grèc *πεσσὸς*, qui ſignifie la même chôſe.

PESSE. ſ. f. Arbre qui eſt une eſpéce de ſapin, auquel il eſt ſi ſemblable, que les Charpentiérs s'y trompent ſouvent. Leurs différences ſont expliquées au mot de *ſapin*. On l'appelle autrement *pignet*; ou *garipot*. Son fruit n'eſt pas bon à manger. En Latin *picea*. M. Tournefort l'appelle *abies tenuiore folio, fructu deorſum inflexo.*

PESTE. ſ. f. (L's ſe prononce.) Maladie contagieuſe, & ordinairement mortelle. *Peſtis*, ou *epidimia, contagio*. La *peſte* eſt appellée par Gallien bête ſauvage, ennemie mortelle de la vie des hommes, des animaux, & même des plantes & des arbres. On l'appelle *épidémie*, quand la corruption vient de l'air, qui fait mourir en peu de tems une grande quantité de peuple. La *peſte* eſt accompagnée de fiévre, bubons, charbons, pourpre, flux de ventre, délire, frénéſie, douleur mordicante d'eſtomach, palpitation de cœur, péſanteur de membres, & de tant d'aûtres accidens, qu'à peine peut-on voir deux malades qui ayent les mêmes ſymptômes: ce qui lui a fait donner divèrs noms, comme *fiévre peſtilente, caqueſangue, coqueluche, ſueur Angloiſe, trouſſegaland, boſſe, charbon, pourpre*, &c. La *peſte* ſuivant l'opinion de Willis, eſt un venin qui ſe répand en l'air, qui s'attaquant aux eſprits, au ſang, au ſuc nèrveux, & aux parties ſolides, les remplit de pourriture, de taches, de puſtules, de bubons, & de charbons. M. le Duc Médecin François pour ſe garentir de la *peſte*, s'appliquoit quatre crapaux ſéchez ſur les aînes & ſous les aiſſelles, qui lui ſervoient de véſicatoires. Le vrai remède contre la *peſte*, c'eſt de fuir de bonne heure, & de revenir tard. La *peſte* la guèrre, & la famine, ſont les trois fleaux de Dieu. David choiſit pour ſon châtiment trois jours de *peſte*. La *peſte* fait de grandes déſolations dans les païs chauds: cependant la *peſte* eſt une maladie inconnuë aux Indiens; mais ils ont d'aûtres maladies plus dangereûſes.

Un mal qui répand la tèrreur,
Mal que le Ciel en ſa fureur
Inventa pour punir les crimes de la tèrre,
La peſte, puiſqu'il faut l'appeller par ſon nom,
Capable d'enrichir en un jour l'Achèron,
Faiſoit aux animaux la guerre. LA FONT.

On dit d'une grande puanteur, qu'elle eſt capable de donner la *peſte* dans une maiſon, que cela put comme la *peſte*. *Peſſime olere*. On dit encore, qu'on craint quelqu'un comme la *peſte*.

PESTE, ſe dit auſſi des maladies qui font mourir beaucoup d'hommes, ou d'animaux. Le pourpre eſt une eſpéce de *peſte*. La petite vérole eſt la *peſte* des petits enfans. Le claveau eſt la *peſte* des moutons. Les maux de tête & le farcin ſont la *peſte* des chevaux.

PESTE, ſe dit auſſi figurément en Morale, des eſprits dangereux, ou des chôſes funeſtes, & pèrnicieûſes. *Homines, vaſti*. L'héréſie, le libertinage, ſont des *peſtes*, qui corrompent les eſprits. La flatterie eſt la *peſte* des Cours. Il ne manquoit point de flatteurs, *peſte* fatale, qui renverſe plus d'États que les armes des ennemis. VAUG.

La diſcorde aux crins de couleuvre,
Peſte fatale aux Potentats. MAL.

On appelle dans les Colléges *peſtes*, ceux qui ſont de mauvaiſes mœurs, ou qui vont déceler leurs compagnons, ou qui font des malices. *Peſtis & pernicies collegiorum*.

PESTE ſe prend quelquefois en bonne part, & ſur tout en parlant d'amour.

C'eſt un ſubtil venin, c'eſt une douce peſte,
Qui veut charmer mes ſens. BENS.

PESTE, ſe dit quelquefois par admiration ou par imprécation, ou ſerment. La *peſte*, qu'elle eſt belle! *Me herclè quam pulchra eſt*. *Male peſte* qu'il faiſoit chaud en cette occaſion. La *peſte* ſoit du ſot, & de l'impèrtinent. La *peſte* étouffe le rimeur. VOIT. La *peſte* m'étouffe, ſi je mens. *Profectò non mentior*. Oh, oh, *peſte*, la Belle! MOL.

Dire *peſte* & rage de quelqu'un, c'eſt un provèrbe qui ſignifie, Dire de quelqu'un tous les maux du monde. *Conviciis afficere*.

PESTER. v. n. S'emporter contre quelque chôſe, invèctiver contre quelqu'un. *Execrari, male precari, ſtomachari*. Cet homme *peſte* contre toutes les femmes, il en dit du mal par tout. Cet eſtropié *peſte* contre la guèrre. Celui qui a pèrdu ſon procès *peſte* contre les Juges & ſes parties. Les blaſphémateurs *peſtent* contre le Ciel. Le chagrin de ceux qui *peſtent* toûjours contre la Fortune eſt extravagant. S. ÉVR.

On ſe ſoulage quand on peſte,
Et l'on ne ſçauroit trop peſter *contre l'amour*. QUIN.

PÉSTERIE. ſ. f. Emportement contre quelque chôſe. Quand ce Satirique eſt dans ſa vèrve de *péſterie*, il n'épargne perſonne. Il eſt bas.

PÉSTIFÉRÉ, ÉE. adj. & ſubſt. Qui a la peſte. *Peſte corruptus, ſaucius, ictus, contactus*. Dans la plûpart des villes, il y a des Hôpitaux pour les *péſtiférez*. On le fuit comme un *péſtiféré*. On fait faire la quarantaine à ceux qui viennent des lieux *péſtiférez*, qui ſont infectez de peſte.

PÉSTILENCE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit la *peſte*, *Peſtilentia*. L'Académie ne le met pas au rang des mots qui ont vieilli: elle le définit, Corruption de l'air, peſte répanduë dans un païs. Dans le tems de la *péſtilence*. Il y eut une grande *péſtilence*. On dit figurément qu'un homme eſt aſſis dans la chaiſe de *péſtilence*, quand il hante des gens dangereux & corrompus.

PÉSTILENCIEL, ELLE. adj. Qui a du rapport à la peſte. *Peſtilens, peſtifer*. Voilà un ſigne *péſtilenciel*, qui tient de la nature de la peſte.

PÉSTILENT, ENTE. adj. Qui tient de la peſte. Il eſt malade d'une fiévre pourpée & *péſtilente*. *Peſtilenti febre corruptus*. Il ſouffle un air *péſtilent* de ce côté-là.

PÉSTRIR. Voyez PAISTRIR.

PET.

PET. ſ. m. Ventoſité qui ſe forme dans le ventre, & qui en ſort avec éclat; vent qui ſort du corps par dèrrière avec bruit. *Crepitus*. Gros *pet*, petit *pet*. Un Cavaliér ayant laiſſé échapper un *pet* en préſence de ſa Maîtreſſe, qui s'en offenſa, lui envoya cette excuſe;

Mon cœur outré de déplaiſirs,
Etoit ſi gros de ſes ſoupirs,
Voyant vôtre humeur ſi farouche,
Que l'un d'eux ſe voyant reduit
A n'oſer ſortir par la bouche,
Sortit par un autre conduit. S. ÉVR.

Cambdem & Spelman diſent que dans le Comté de Suffolc un vaſſal devoit faire devant le Roi tous les jours de Noël un ſaut, un rot, & un *pet*: d'où vient que ce vaſſal qui ſe nommoit *Baldin* fut ſurnommé le *Peteur*.

Ce mot vient de *pedere*, dit Nicod, ſelon Ménage, de *peditus*. En Latin on l'a appellé *bombus, crepitus, & ſibilus ani*. Du Cange le dérive de *pettus*, qu'on a dit dans le même ſens par onomatopée.

On appelle des *pets en coque*, certaines malices que ſe font les pages & les écoliers. *Ludicra crepatiuncula*. On dit auſſi, Un *pet d'orgue*, quand on touche un peu le claviér pour ſonder ſi le ſommiér eſt plein de vent.

On dit provèrbialement d'un homme guéri d'une grande maladie, qu'il a fait un *pet* à la mort. *Mortem amiſit*. On dit d'un homme dur à la deſſerre, qu'on tireroit auſſi-tôt un *pet* d'un âne mort. On appelle auſſi un *pet à vingt ongles*, un enfant dont une fille accouche.

PETARADE. ſ. f. Pets de cheval, ou d'âne. Ce cheval alloit par bonds à ruades, & à *petarades*.

PETARASSE. ſ. f. Tèrme de Marine. Eſpéce de hache à marteau, qui a le côté du taillant fait comme un calfat double, & dont on ſe ſert à pouſſer l'étoupe dans les grandes coutures. *Aſcia bifida*.

PETARD. ſ. m. Papier plié & bien lié, garni dans châcun de ſes plis de poudre à canon, dont on ſe ſert dans les feux de joye, ou que la jeuneſſe prend plaiſir à tirer, parcequ'il fait bien du bruit. *Tormentum indutile*.

PETARD, en tèrmes de Guèrre, eſt une éſpéce de petit canon de fonte fort court, étroit par la culaſſe, & large par l'ouvèrture. *Pyloclaſtrum*. Ces *petards* ſont faits de fine roſette avec une dixième

dixiême partie de cuivre jaune. On en fait auſſi de plomb & d'étain mêlez enſemble. Il eſt ordinairement d'onze pouces de long, & large de ſept & demi. Au dehors de la culaſſe le métal doit être épais de quinze lignes à la culaſſe, & de ſix lignes au collèt, ſans compter le bourlèt. Il doit avoir dix pouces de bourlèt. Il doit avoir dix pouces de bouche, & trois anſes, & péſe environ 60 livres. Il y en a de petits de 15 livres. Sa charge eſt de cinq à ſix livres de poudre. On le bouche avec un tranchoir, ou rouleau de bois, qui entre fort juſte. On ne le charge qu'à trois doigts de la bouche, & le vuide ſe remplit détoupe. On couvre la bouche d'une toile ſèrrée avec une corde alentour du collet. On fait quelquefois des *petards* qui péſent 240 livres de métal, & qui portent 50 livres de poudre. On le met ſur une fléche qui eſt compoſée de deux piéces de bois montées ſur des roues, pour l'appliquer à un pont, ou à une porte. Il ſèrt à rompre une porte, un pont levis, une carrière, une hèrſe. On accroche le *pétard* avec ſon anſe à la porte, & il fait ſon èffèt par le moyen d'un gros madriér qu'on met au devant. On s'en ſèrt auſſi dans les contremines pour pèrcer les rameaux ou galeries de l'ennemi, & éventer ſa mine. On en fait auſſi de bois avec des cèrcles de fèr, & on en met ſur des roues. Les Religionnaires inventèrent le *petard* vèrs l'an 1579. dont le plus ſignalé exploit fut à la priſe de la ville de Cahors, comme témoigne d'Aubigné en ſon Hiſtoire. Les ſauciſſes ſont auſſi de leur invention.

PETARDER. v. act. Attaquer une porte, un château avec un petard. *Pyloclaſtrum foribus applicare, admovere.* Ce château fut *petardé*, & pris d'emblée.

PETARDIÉR. ſubſt. m. Officiér d'Artillerie commandé pour attacher le petard, pour mettre le feu au petard. *Pyloclaſtri vibrator.*

PETASE. ſ. m. Nom que les Antiquaires donnent au chapeau ailé de Mèrcure. *Petaſus.*

PÉTASITE. ſ. f. Plante qui croît dans des lieux humides, aux bords des rivières & des lacs. Elle pouſſe des tiges à la hauteur d'un demi-piéd, creûſes, lanugineûſes, revêtues de quelques feüilles étroites, pointuës. Ces tiges portent en leurs ſommitez des fleurs qui paroiſſent avant les aûtres feüilles, & qui ſont des bouquèts à fleurons de couleur purpurine, ſemblables à de petits godèts découppez en quatre ou cinq parties, & ſoutenus par un calice cylindrique. Ces fleurs paſſent bien-tôt ainſi que les tiges; elles ſont ſuivies de ſemences garnies d'une aigrette. Il leur ſuccéde auſſi des feüilles fort grandes, prèſque rondes, dentelées en leurs bords, lanugineûſes & blanchâtres par deſſous; vèrtes-brunes par deſſus, attachées par le milieu à une queuë longue d'un pied & demi, groſſe & moëlleûſe. Sa racine eſt groſſe, obſcure au dehors, blanche au dedans, d'un goût amèr & d'une ôdeur forte. *Petaſites major & vulgaris.* C. Bauh. La racine de cette plante eſt apéritive & ſudorifique, propre pour la toux, pour l'aſthme, pour la ſuffocation hiſtérique, pour les fiévres malignes. Il y a d'aûtres èſpéces de *petaſite*.

Ce mot vient de *petaſus*, *chapeau*, parceque les feüilles de la *petaſite* ordinaire ſont larges comme un chapeau.

PETÉCHIE. ſ. f. Tache qui s'éleve ſur la peau dans cèrtaines fiévres malignes; ce qui les fait appeller *fievres petéchiales. Febres petechiales.*

PÉTAUD. ſ. f. Tèrme qui n'a d'uſage qu'en cette phrâſe: la Cour du Roi *Pétaud*; pour dire, un lieu de déſordre & de confuſion, & où tout le monde eſt maître. *Curia Regii Petavii.*

> *Chacun y contredit, chacun y parle haut,*
> *Et c'eſt tout juſtement la Cour du Roi* Pétaud. Mol.

PETAUDIÈRE. ſ. f. Tèrme de Raillerie & de plaiſanterie; pour dire, un lieu de confuſion & déſordre. C'eſt une vraye *petaudière. Locus confuſionis.*

PETER. v. n. Lâcher un vent par dèrrière qui fait quelque bruit. *Pedere, crepare, crepitum reddere.* Les Stoïciens ne faiſoient point de difficulté de *peter* & de roter en compagnie.

Peter, ſe dit auſſi de ce qui fait du bruit, & de l'éclat par le moyen du feu. *Crepitare.* Ces fuſées *petent* bien. On a bien fait *peter* le ſalpêtre dans cette attaque, dans cette réjouïſſance. Les petites boules de vèrre, l'or fulminant, les marons *petent*, quand on les jette dans le feu.

On dit provèrbialement d'un homme qui *pete* ſouvent, Il *pete* comme un rouſſin. *Craſſum & integris viribus equum imitatur.*

PETEUR, euse. adj. Qui pete. *Crepitator.* On dit par mépris d'un vieillard, que c'eſt un vieux *peteur*. On dit auſſi, On l'a chaſſé comme un *peteur* d'Égliſe.

PETILLANT, ante. adj. Qui brille par ſa vivacité, qui fait du bruit en brûlant. *Crepitans.* Ses yeux ſont noirs, vifs, & *petillans.* Le feu de paille, & de hêtre, de bois neuf, eſt vif & *petillant.* Un vin *petillant* dans le vèrre, qui brille & qui ſaute aux yeux. *Generoſum & acre vinum.*

PETILLEMENT. ſ. m. L'action de petiller. *Crepitatus.* Danet. Le *petillement* du feu, du vin, &c.

PETILLER. v. n. Étinceller; éclater, briller avec éclat & vivacité. *Scintillare, radiare.* On éſtime le vin qui *petille* dans le vèrre, un œil qui *petille*. Il ſe dit auſſi au figuré. On voit *petiller* en elle je ne ſçai quoi de bruſque. Eins. Des traits d'éſprit ſemez de tems en tems *petillent*. Boil.

Petiller, ſe dit auſſi du bois qui fait du bruit quand il brûle. Le feu qui eſt dans un greniér *petille*, fait ſauter les lattes & les tuiles. Le ſapin, les douves *petillent* au feu. *Crepitu perſtrepere.*

Petiller, ſe dit auſſi en parlant de l'émotion que donnent les paſſions violentes. *Ardere, palpitare, trepidare.* Il *petille* d'impatience de voir arriver le jour de ſes nôces. Il *petille*, il créve dans ſa peau de rage, de dépit.

PETIT, ite. adj. & ſubſt. Tèrme relatif oppôſé à *grand*. Corps dont la quantité a peu d'étenduë. *Parvus, exiguus, parvulus, modicus, minutus, curtus, puſillus.* Un *petit* point, une *petite* ligne, un *petit* éſpace, un *petit* homme, un *petit* logis, une *petite* ville. Comme c'eſt dans les plus *petits* vâſes que l'on enfèrme les éſſences les plus èxquiſes, il ſemble que la Nature ſe plaiſe à mettre dans les plus *petits* corps les âmes les plus précieuſes. Voit.

Ce mot vient de *putius*, diminutif de *putus*, d'où les Italiens ont fait auſſi *putto* & *puttino*. Mén. Borel le dérive de l'Hébreu *pethi*.

Petit, ſignifie auſſi, Jeune, en bas âge. Il y a tant d'habitans en cette ville, ſans les femmes, & les *petits* enfans. *Parvuli.* Les *petits* montrent ſouvent à vivre aux grandes pèrſonnes. On l'a traitté de *petit* garçon. Les *petits* enfans trouvez.

Petit, ſe dit auſſi à l'égard de la condition & de la richeſſe. Le *petit* peuple murmure toûjours contre les Puiſſances. Les plus grands Seigneurs ſont *petits* devant le Roi; pour dire, ils s'humilient. Si vous voulez être grand dans le Ciel, faites vous *petits* ſur la tèrre. Port-R. Tout *petit* Prince a des Ambaſſadeurs. La Font. La mort n'épargne ni grands ni *petits*.

Petit, ſe dit auſſi de ce qui eſt léger, mince, peu conſidérable. *Modicus.* Le Préteur ne s'amuſe pas au *petites* chôſes, ni aux minuties. *De minimis non curat prætor.* Quand on ſçait les grandes chôſes, on néglige les plus *petites*; cependant la plûpart des gens ne tiennent pas compte des grandes, à ceux qui ignorent les plus *petites*. Le Ch. de M. Mr de la Moignon parloit des grandes chôſes comme s'il eût négligé les *petites*, & parloit des *petites* comme s'il eut ignoré les grandes. Fléch. Il y a des penſées fauſſes pour être trop enflées, & qui ſont *petites* à force d'être grandes. Bouh.

On dit ironiquement & par mépris, Mon *petit* Monſieur. Mais, mon *petit* Monſieur, prenez-le un peu moins haut. Mol. *Mi parvule, amabo remiſſius loquere.*

On dit auſſi, Mon *petit* maître, mon *petit* mignon, une *petite* mine, une *petite* taille. On argumente du *petit* au grand, du grand au *petit*. Attendez un *petit*, c'eſt à dire, un peu. *Expecta pauliſper.*

Petit, ſe dit auſſi des oiſeaux. *Pulli.* Et des animaux, tandis qu'ils ſont dans le ventre de la mère, ou qu'il la ſuivent. *Catuli.* Cette chienne fera bientôt des *petits*. L'agneau eſt le *petit* de la brebis, le poulain de la cavalle, les pouſſins de la poule. Les chiennes ont leurs *petits* à quatre mois, les jumens à neuf, & les élephans à deux ans.

Petit, ſe dit figurément en chôſes morales. C'eſt un *petit* éſprit, un *petit* génie, une âme *petite*, fort baſſe, un *petit* courage, un lâche. *Parvum, exiguum ingenium.*

Petit, ſe marie auſſi avec pluſieurs mots qui lui font changer la ſignification. *Petit* lait. *Serum lactis*, *petit* lard. *Laridum intermixtum. Petit* ſalé, *petite* oye, *petit* chou, *petit* métier, du *petit* pain. Le *petit* Office de la Vièrge. *Parvum Officium B. M.* Réduire au *petit* piéd. *In anguſtum redigere.* Du *petit* point, un *petit* doigt, mon *petit* cœur, le *petit* coucher. Il aime les *petits* piéds. De la *petite* bière, du *petit* vin. Le *petit* Jean, le *petit* jeu. *Petit* fils, *petit* neveu, qui ſont expliquez à leur ordre, comme auſſi *petit*-tèxte, *petit* canon, *petit* Romain, &c. On dit, La *petite* pointe du jour; pour dire, la première pointe du jour. *Primaria lux.*

Un Petit. adv. Un peu. *Petit à-petit*, peu à peu. *Ductim, minutatim, paulatim, ſenſim pedetentim.* On dit auſſi, Réduire en *petit*, peindre en *petit*, en miniature. *Opere miniato imaginem pingere.* On dit auſſi, qu'un livre eſt imprimé en *petit*; pour dire, en *petit* volume.

Petit, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Les gros poiſſons mangent les *petits*; pour dire, Les puiſſans oppriment les foibles. *Potentes pauperem opprimunt, obruunt. Petite* pluye abat grand

grand vent. On dit auſſi, il fait le méchant, il a battu ſon petit frère. A *petit* Mèrciér *petit* paniér. A *petit* manger bien boire. *Petit-à-petit* l'oiſeau fait ſon nid. On dit auſſi, Mon *petit* doigt me l'a dit. Crier les *petits* pâtez, ſe dit d'une femme qui eſt en travail. Les *petites* meſures ne reviennent pas aux grandes.

PETITEMENT. adv. D'une manière petite & paûvre. *Exiguè, modicè, minute, tenuiter.* Ce Philoſophe vit *petitement*, & comme il peut.

Nôtre Docteur regaloit ſa moitié
Petitement : *enfin c'étoit pitié.* LA FONT.

PETITESSE. ſ. f. Peu d'étenduë, peu de volume. *Tenuitas, parvitas, exiguitas.* La *petiteſſe* d'un vaſe. La *petiteſſe* de ſa taille. La *petiteſſe* d'un volume. Ma *petiteſſe* m'a été reprochée pluſieurs fois. VOIT.

PETITESSE, ſe dit auſſi pour, Modicité, auquel ſens il n'a guère d'uſage qu'en parlant de dons & de preſens. *Modicitas.* Ne regardez pas à la *petiteſſe* du don, mais à la bonne intenton.

PETITESSE, ſignifie auſſi, Foibleſſe, baſſeſſe. *Abjectio, ignobilitas; tenuitas.* Quand un homme conſidère bien ſa *petiteſſe*, il doit bien s'humilier devant Dieu. Les plus humbles même s'affligent quand on leur fait ſentir la *petiteſſe* de leur éſprit. BOUH. Ce ſeroit une *petiteſſe* de cœur plutôt qu'une véritable modeſtie. CH. DE M. La plus brillante fortune ne vaut pas les *petiteſſes* où je me ſurprens, ni les humiliations qu'il faut éſſuyer. LA BR. Les grands mérites qui ſont éloignez ne decouvrent pas nôtre *petiteſſe*; mais celui qui eſt auprès de nous la meſure, & la montre. MONT. La *petiteſſe* de l'éſprit fait l'opiniâtreté. ROCHEF. *pertinacia oritur ex paruitate ingenii.*

PÉTITION. ſ. f. Tèrme du Palais. Demande, ou action en Juſtice. *Petitio, poſtulatio, poſtulatum.* Il ne ſe dit guères qu'en ces phrâſes. La peine de la plus *petition* n'a point de lieu en France : à Rome elle emportoit pèrte de caûſe.

PÉTITION. Ce mot ſe dit auſſi dans les Mathématiques, & ſignifie une demande claire & intelligible, dont l'éxécution & la pratique ne réquièrent aucune démonſtration. La Géometrie eſt établie ſur les définitions, axiômes & *pétitions.* Les *pétitions* ſèrvent de diſpoſition à la Geométrie pratique. LE CLERC PRINC. DE GÉOM.

PÉTITION, ſe dit auſſi en Logique où l'on appelle *pétition de principe*, lorſqu'on ſuppôſe pour principe, & pour chôſe conſtante, celle qui eſt incèrtaine, & qui a beſoin de preuve.

PÉTITOIRE. ſ. m. Action par laquelle on demande le fonds, ou la propriété d'une chôſe, *Petitoria diſceptatio.* Il ſe dit par oppôſition à *poſſeſſoire*, où il ne s'agit que de la poſſeſſion. Le *pétitoire* des Bénéfices appartient aux Juges d'Égliſe, les ſéculièrs n'en jugent que la complainte poſſeſſoire dans les caûſes de ſpoliation. Il faut juger le poſſeſſoire, avant que de pouvoir agir pour le *pétitoire*.

PÉTON. ſ. m. Piéd petit & mignon. Il ne ſe dit qu'en careſſant des enfans, ou des femmes, & en leur maniant les piéds. *Petiolus, pediculus.*

PÉTONCLE. ſ. m. Petit poiſſon qui a une coquille griſâtre, laquelle s'employe pour les ornemens des grottes. *Petunculus.*

PÉTREAU. ſ. m. Tèrme de Jardiniér. C'eſt le ſauvageon qui repouſſe au piéd de quelque arbre que ce ſoit. Les prémiérs repouſſent beaucoup de *pétreaux.* LA QUINT.

PÉTRÉE. adj. Tèrme de Géographie, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe : L'Arabie *Pétrée*, ou pleine de pièrres, ſéparée de l'Arabie Heureûſe, & de l'Arabie Déſèrte. *Petroſa.*

PÉTRÉOL. ſ. m. eſt une huile minérale qu'on appelle autrement *pétrole.* Voyez PÉTROLE. *Oleum petrolinum, bitumen, vel naphtha.*

PÉTRICHERIE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit de tout l'appareil qui ſe fait pour la pêche des moruës, comme chalouppes, hameçons, couteaux, lignes & autres utencilles dont ont beſoin les Baſques & Tèrreneuviérs qui vont à cette pêche. *Inſtructus piſcatorius.*

Ce mot vient de l'Éſpagnol *pèrtrechos*, qui ſignifie les équippages de guèrre ou de chaſſe.

PÉTRIFICATION. ſ. f. Corps qui eſt convèrti en pièrre, & l'action par laquelle il eſt pétrifié. *In lapidem converſio.* Il ſe fait dans les cavèrnes pluſieurs ſortes de *pétrifications* de bois, & de toutes ſortes de corps, qui ſe changent en pièrre par les ſucs lapidifiques qui tombent deſſus. Les cabinets des curieux ſont pleins de *pétrifications* de bois, de plantes, &c.

PÉTRIFIER. v. act. Convèrtir en pièrre. *In lapidem transmutare.* Les métamorphôſes des Anciens ſont pleines d'hiſtoires de pèrſonnes *pétrifiées* ou convèrties en ſtatuës. Auprès de Nacſivan il y a une petite rivière dont on détourne l'eau dans des canaux, qui s'y *pétrifie* en peu de tems, & de cette pièrre on a bâti un grand Caravanſera qui en eſt proche. Phinée ſe *pétrifia* à la vûë de la tête de Méduſe. BENS.

PÉTRIFIER, ſe dit auſſi en Morale, pour dire; Endurcir, glacer, rendre immobile. *Indurare, conglaciare, immobilem efficere.*

- - - - - - *Ay je par un écrit,*
Petrifié *ſa veine; & glacé ſon eſprit?* BOIL.

PÉTRIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mutatus, tranſmutatus.*

PÉTRIR. Voyez PAITRIR. *Aliquid ſubigere.*

PÉTROLE. ſ. m. Liqueur bitumineuſe qui ſort des fentes des rochers en pluſieurs lieux de l'Italie & du Languedoc. Il y en a une fontaine à Zante & en deux ou trois aûtres Iſles de l'Archipel. On en trouve de pluſieurs coûleurs, de noire, de rouge, de claire ou blanche, de jaûne. Le *pétrole* eſt fort inflammable, il ſèrt aux compôſitions des feux qui brûlent dans l'eau. En Latin *petroleum.*

Ce mot eſt Grèc, il vient de *πέτρα*, *pièrre*, & *ἔλαιον*, *huile*, comme qui diroit *huile de pièrre.*

PÉTULAMMENT. adv. D'une manière pétulente. *Aſperè, durè.* Cet homme agit fort *pétulemment.* RICHELLET.

PÉTULANCE. ſ. f. Emportement avec inſolence. *Impotens iracundia motus.* Les étrangers reprochent aux François leur *pétulance*, leur emportement dans la jeûneſſe.

PÉTULANT, ANTE. adj. Qui eſt emporté, fougeux, inſolent, remuant. *Vehemens, violentus, præceps, turbulentus.* Cet homme a l'éſprit *pétulant* & emporté. On doit toujours répréſenter Achille fougueux, *pétulant*, & indomptable. LE P. LE B. Humeur *pétulante.*

PETUN. ſ. m. Hèrbe nommée *Nicotiane, tabac*, ou *hèrbe à la Reine*, qui déſſeiche le cèrveau. *Petunum, tabacum, nicotiana.* On la prend en fumée, en poudre, & en mâchicatoire. C'eſt un nom originaire que les peuples de la Floride ont donné à cette plante, d'où elle a été apportée en Portugal, & de là en France par Jean Nicod, d'où vient qu'on l'a appellée auſſi *Nicotiane.* Voyez TABAC.

PETUNER. v. n. Prendre du tabac. Il ne ſe dit que de celui qu'on prend en fumée avec une pipe. *Tabaci fumum ore nariburſque excipere, vel haurire.* En Hollande, ſur la mèr c'eſt une chôſe ordinaire de *petuner.*

Aujourd'huy l'aveugle fortune,
Eſt pour qui boit, pour qui petune. SCAR.

PEU.

PEU. adv. de quantité qui ſignifie, Guères. *Parum, paululum, modicum.* En la plûpart des chôſes, il y a du trop ou du trop *peu.* Il eſt aiſé d'écrire beaucoup, mais il eſt difficile de faire *peu* de beaucoup. PATR. A *peu*-près, un *peu* plus, un *peu* moins, un *peu* devant, un *peu* après. Il faut boire *peu* de vin, *peu*, ou point dans la fièvre. On lui a donné un *peu* d'encens dans cette Épître. Aimez un *peu.* On dit auſſi, Si *peu* que rien. Les plaiſirs durent trop *peu.* Nous vèrrons cela dans *peu.* Il y a *peu* de gain dans cette affaire. On dit populairement, Par ſaint *peu.*

On dit auſſi, *peu à-peu*, petit-à-petit; *peu* & ſouvent. *Pedetentim, raro & frequenter, tantillum.* Tant ſoit *peu*; *peu* s'en eſt fallu, il ne s'en eſt guère manqué. *Parum abſuit.* Paix & *peu.* Pour *peu* que vous tardiez à venir, l'affaire péricliter. Cela s'eſt fait à *peu* de frais. Il y a *peu* à dire qu'il n'y atteigne. *Fermè, ferè.* Il coûte *peu* de rendre le ſalut. Ce n'eſt pas *peu* de ſçavoir les Langues. Donnez moi un *peu* d'encre & de papier. Arrêtez un *peu*, dites moi un *peu.* Ces ſortes d'affaires ſe font *peu-à-peu*, avec le tems. *Senſim, paulatim.*

PEU, eſt quelquefois ſubſt. Le *peu* que je vaux. Le *peu* de cas que je fais de cet Auteur. Son *peu* de bien le contente. Un Sage vit de *peu.* *Parvo, vel modico contentus.*

Toutes les fois qu'il y a un ſubſtantif jôint avec *le peu*, le relatif ou l'adjectif qui ſuit, doit ſe rapporter à *le peu*, & non pas au ſubſtantif : *Le peu* d'affection qu'il m'a *témoigné*, & non pas *témoignée.* Mais ſi le ſubſtantif eſt au plurier, il faut que l'adjectif ſe rapporte au ſubſtantif. *Le peu* de viſites que j'ai *reçuës.* VAU. CORN.

On dit provèrbialement, A Grand Seigneur *peu* de paroles. A *peu* de chôſe *peu* de plaid.

Ce mot vient de *paucum*, ou de *paulum.*

PEUCEDANUM. ſ. m. Plante qui a été ainſi appellée, parceque ſes feüilles ont quelque reſſemblance avec celles du pin, que les Grècs appellent *πεύκη.* On la nomme autrement; *queuë de pourceau*, ou *fenoüil de porc.* Voyez QUEUË DE POURCEAU.

FEUILLE. ſ. f. Tèrme d'affineur. C'eſt un petit morceau de l'éſpéce monnoyée, ou du métail, ſur lequel on fait l'eſſai du reſte, & qu'on met à la coupelle, pour en connoître le titre & la bonté.

té. Dans le ſecond eſſai des monnoyes, on les couppe en quatre parties appellées *peüilles*, dont on laiſſe une partie au Maître, l'aûtre aux Juges Gardes, une à l'Éſſayeur, & on fait une eſſai de la quatrième; & ces *peüilles* doivent être enfermées dans des papièrs cachetez juſqu'après le jugement définitif des éſpéces.

PEUPLADE. ſ. f. Inondation, ou colonie des gens qui viennent chècher des tèrres pour habiter. *Colónia, vel incolarum inductio*. Les Gots, les Lombards, & aûtres peuples ſont venus du Nord, & de l'Orient faire des *peuplades* dans les Provinces de l'Occident & du Midi. On a envoyé d'Europe en Amérique force *peuplades*.

PEUPLADE, ſignifie auſſi le lieu habité. On envoya des Miſſionnaires dans les nouvelles *peuplades* & habitations du Canada. *Incolæ*.

PEUPLE. ſ. m. Nom collectif. Aſſemblée de pèrſonnes qui habitent un païs, qui compôſent une nation. *Populus, gens, natio*. Ce voyageur a vû toutes ſortes de *peuples* civiliſez & barbares. Ce ſeroit un bel ouvrage de faire la comparaiſon des mœurs de tous les *peuples* connus.

PEUPLE, ſe dit particulièrement des habitans d'une ville. *Cives*. Les villes où il y a le plus de *peuple* ſont Pekin, Nankin, & Paris. A Rome, à Athènes le *peuple* gouvèrnoit. Le Roi ſe fait aimer de ſon *peuple*; il a le cœur de ſon *peuple*. Dans les Républiques les Magiſtrats briguent la faveur du *peuple*; on n'y opprime point le *peuple*.

PEUPLE, ſe dit encore plus particulièrement par oppoſition à ceux qui ſont nobles, riches ou éclairez. *Plebs, vulgus*. Qui dit *peuple* dit plus d'une chôſe; c'eſt une vaſte éxpreſſion. Il y a le *peuple*, qui eſt oppôſé aux Grands c'eſt la populace, & la multitude. Il y a le *peuple*, qui eſt oppôſé aux ſages, & aux habiles: ce ſont les Grands, comme les petits. LA BR. Il y a bien de la différence entre *populus* en Latin, & *peuple* en François. Le mot de *peuple* ne ſignifie d'ordinaire parmi nous que ce que les Romains appelloient *plebs*. VAU. Il faut être bien *peuple* pour ſe laiſſer éblouïr par l'éclat qui environne les Grands. S. ÉVR. Les gens de Cour mépriſent le *peuple*, & ils ſont ſouvent *peuple* eux-mêmes. LA BRUY. En ce ſens *peuple*, ſignifie les manières baſſes, & les ſots préjugez du *peuple*. Tout le monde n'eſt pas *peuple*; c'eſt à dire, tout le monde n'eſt pas ſot, ou duppe. Le *peuple* eſt *peuple* par tout, c'eſt à dire, ſot, remuant, aimant les nouveautez. *Inconſtans, varians, mutabilis*. Cet homme eſt gâté de toutes les èrreurs & opinions du *peuple*. Il eſt de la lie du *peuple*. Le petit *peuple*, le menu *peuple*, le commun du *peuple* eſt malin & ſéditieux. Il y a bien du *peuple* au quartièr des halles, c'eſt à dire, de la populace, de la canaille.

PEUPLE, ſe dit auſſi d'une multitude de gens. *Multitudo*. Balſac a dit:

Quand la jeune nature en miracles féconde,
D'un peuple *de Heros ſit habiter le monde.*

On dit auſſi d'une illuſtre beauté, qu'elle avoit un *peuple* d'Amans. *Multi*. Le *peuple* poëtique, c'eſt la multitude des Poëtes vulgaires. Le *peuple* rimeur ſe dit auſſi des Poëtes en général. La Fontaine appelle les grenoüilles le *peuple* croaſſant.

PEUPLE, ſe dit auſſi du petit poiſſon, de l'alevin, ou nourrain pour faire valoir un étang. On a obligé ce Fèrmièr à mettre deux millièrs de *peuple* dans cet étang. On l'appelle autrement *fillette*.

PEUPLER. v. act. & n. Remplir un païs d'habitans, ſoit par des peuplades, ſoit par la voye de la génération. *In regionem incolas inducere, propagare*. On a envoyé *peupler* pluſieurs tèrres en Canada. Adam & Éve ont *peuplé* toute la tèrre. Les gens du Nord *peuplent* beaucoup; ce ſont eux qui ont *peuplé* l'Occident.

PEUPLER, ſe dit auſſi des étangs, des vivièrs, des foſſez. *Stagna piſcibus propagare*. On a *peuplé* cet étang, on l'a vû empoiſſonner. On le dit auſſi des bois & des vignes, quand on y met de nouveau plant. Cette vigne a été *peuplée* de nouveau. *Vineam propagare*.

PEUPLER, en tèrmes d'Architècture & de Charpenterie, ſignifie, Garnir de piéces de bois convenables les parties vuides d'un bâtiment. Ce plancher doit être *peuplé* de trente-ſix ſolives. Cette cloiſon doit être *peuplée* de tant de pôteaux. Cette panne doit être *peuplée* de tant de chévrons.

PEUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Païs *peuplé*. Iſle *peuplée*, &c. *Habitata, magna populi celebritate florens*.

PEUPLIÉR, qu'on appelle auſſi *peuple*. ſ. m. Les Poëtes le font de trois ſyllabes. MEN. Arbre fort haut, qui vient ſur le bord des rivières ou foſſez & dans les lieux aquatiques & marécageux. *Populus, farfarus*. On le diviſe en *ſterile* & en *fertile*, ou en *mâle* & en *femelle*. Le *peupliér mâle* ne porte que des chattons, & le *peupliér femelle* ne porte que des fruits. Les chattons ſont à pluſieurs feüilles chargées de quelques ſommets remplis de pouſſiére. Les fruits ſont des capſules membraneûſes & oblongues, qui de la pointe à la bâſe s'ouvrent en deux parties recourbées & recoquillées. La cavité de ces capſules eſt remplie de quelques ſemences dont châcune eſt chargée d'une aigrette. Il y a trois éſpéces de *peupliérs*, le *blanc*, le *noir*, & le *Lybique* qu'on nomme *tremble*. Le *peupliér blanc* prend ſon accroiſſement en peu de tems. Son bois eſt blanc, facile à fendre. Son écorce eſt unie, blanchâtre. Ses feuilles, ſont larges, anguleûſes, découppées, vèrtes & polies par deſſus, blanches & lanugineûſes par deſſous. Ses racines ſe répandent à la ſupèrficie de la tèrre, d'où vient que cet arbre eſt ſujèt à être renvèrſé par les vents. En Latin *populus alba majoribus foliis*. C. BAUH. Le *peupliér noir* a ſon bois plus dur, plus difficile à fendre & moins blanc que celui de la prémière éſpéce. Il pouſſe au commencement du printems des boutons grôs comme des câpres, pointus, pleins d'un ſuc jaune, glutineux, odorant; on les appelle *yeux de peuple*, en Latin *oculi* ou *gemmæ populi nigræ*. Ces boutons ſe développent en feuilles ſemblables à celles du lièrre, mais moins épaiſſes, rondes, pointuës, crénelées. Ses racines déſcendent plus avant dans la tèrre que celles du *pupliér blanc*, & elles tiennent l'arbre plus fèrme. En Latin *populus nigra*. C. BAUH. Le *tremble* a ſes feuilles préſque rondes découpées aux bords, dures, noirâtres attachées à des queuës fort grêles, ce qui fait qu'elles ſont tremblantes, & qu'elles ſe remuent prèſqne toûjours. Ses racines déſcendent aſſez profondément dans la tèrre. En Latin *populus tremula*. ID. L'écorce du *peupliér blanc* eſt propre pour la ſciatique, pour la brûlure; on s'en ſèrt éxtérieurement & intérieurement. Les yeux du *pupliér noir* ſont bons pour adoucir & calmer les douleurs, étant appliquez éxtérieurement. Ils entrent dans l'onguent *populeum* auquel ils donnent le nom. Le bois de *peupliér* ſe débite ordinairement en volilles depuis trois juſqu'à cinq lignes d'épaiſſeur, de dix pouces de large, & de ſix piéds de long, pour faire des bières, & foncer des cabinèts. Il ſèrt auſſi à des Sculpteurs à faire des figures & aûtres ornemens, & à faire des brancards de petits carroſſes.

PEUR. ſ. f. Frayeur; apprehenſion; paſſion de l'âme qui lui fait craindre, & apprehender les chôſes nuiſibles. *Metus, formido, timor, terror, pavor*. La *peur* eſt une mauvaiſe conſeillere; & il n'y a point de paſſion qui faſſe un renvèrſement ſi ſubit de la raiſon. M. SCUD. La *peur* lui mit des aîles aux talons. *Timor addidit alas*. J'ai vû des gens que la *peur* exceſſive a rendu vaillans; mais pour l'ordinaire elle eſt la ſource de la lâcheté. ID. La *peur* eſt de toutes les paſſions celle qui jette l'âme dans de plus grand troubles. S. ÉVR. Nos *peurs* ſont évanoüies. MALH. On appelloit Bayard, le Chevaliér ſans *peur* & ſans reproche. Richard Duc de Normandie eſt ſurnommé ſans *peur*. Le Héros marche intrépide, & il eſt incapable de *peur*; de celle-là même dont les Juriſconſultes parlent avec honneur, qui compatit avec le courage, & qui peut tomber dans l'homme conſtant. BALZ. On dit qu'un homme a *peur* de ſon ombre, lorſqu'il craint ſans ſujet, qu'il a quelque terreur panique. Cet homme tremble de *peur*. ABLANC. Vous mourez de *peur*, c'eſt à dire, vous êtes éffrayé, allarmé.

On dit auſſi d'un convaleſcent après une grande maladie, il n'en aura que la *peur*. Sa maladie nous a allarmé, nous a fait grand'*peur*. On dit auſſi en tèrmes de civilité, La *peur* que j'ai de vous déplaire, de vous importuner.

On dit provèrbialement, qu'on peut bien guèrir du mal, mais qu'on ne ſçauroit guèrir de la *peur*; qu'il n'y a point de Médecin de la *peur*. *Timor morbus inſanabilis*. On dit auſſi, Il ne faut point aller au bois qui a *peur* des feüilles. On diſoit autrefois *paour*, & ce mot vient de *pavor*.

DE PEUR QUE. Conjonction & advèrbe. *Ne*. Parlons bas *de peur qu'*on ne nous entende. Allons par ce chemin *de peur* des voleurs, de mauvaiſe rencontre. Il vaut mieux ſe taire, *de peur* d'offenſer quelqu'un. Charles VII. s'abſtint de manger par la crainte d'être empoiſonné; & ſe laiſſa mourir *de peur* de mourir. VAR.

PEUREUX, EÛSE adj. Qui eſt timide, ſujet à avoir peur. *Timidus, pavidus, formidoloſus, meticuloſus, imbellis*. Les femmes ſont *peureuſes*, ſont ſujettes à avoir peur. C'eſt un homme *peureux*, qui a peur des éſprits. Les liévres, les cèrfs, ſont des animaux *peureux*, qui ne ſe déffendent que par la fuite. Les chevaux qui ſont *peureux* s'appellent autrement *ombrageux*.

PEUT ÊSTRE, ou PEUT ÊTRE. adv. & quelquefois ſubſt. qui marque du doute, de l'incèrtitude. *Fortaſſe, forſan, forte, forſitan*. *Peut-être* qu'oüi, *peut-être* que non. On ne fonde pas des entrepriſes ſur un *peut-être*.

On dit provèrbialement, que *peut-être* engarde les gens de mentir.

P H.

PH. Remarquez que pluſieurs Auteurs écrivent beaucoup de mots par une *f* au lieu de *Ph*. Dans le Dialogue des Lettres Mr d'Ablancourt introduit l'*F*, ſe plaignant de ce que le *Ph* lui enleve les mots qui lui appartiennent, en écrivant *Philoſophe*, au lieu de *Filoſofe*, *phraſe* au lieu de *fraſe*, *Philis* au lieu de *Filis*, & une infinité d'aûtres de cette nature, dont elle demande que le *Ph* ſoit banni. L'uſage ordonne pourtant malgré les remontrances de l'*F*, que l'on conſerve le *Ph* autant que l'on pourra, afin de conſerver aux mots la marque de leur origine.

P H A.

PHALANGE. ſ. f. Gros bataillon quarré que formoient les Anciens, qui étoit ſi preſſé, que les ſoldats avoient les piéds les uns contre les aûtres avec leurs boucliérs joints, & leurs pique croiſées, en telle ſorte qu'il étoit prèſque impoſſible de le rompre. *Phalanx*. Il étoit compôſé de 8000. hommes. Tite Live dit que cette manière de bataillon a été inventée par les Macédoniens, & leur étoit particulière, d'où vient qu'on lui donnoit pour épithete ordinaire, *Phalange Macedonienne*. On peut donner l'avantage de la valeur, & de la fèrmeté à la *Phalange* des Macédoniens ſur les Légions Romaines. S. É v r.

Les Médecins appellent auſſi *phalanges*, les rangs & diſpoſitions des doigts de l'homme, comme s'ils étoient rangez en bataille. *Phalanges*.

P h a l a n g e, eſt auſſi un petit inſecte venimeux dont Ætius met ſix éſpéces, entre leſquelles il y a des araignées, des fourmis, des tarentules, &c. Voyez T a r e n t u l e.

PHALANGIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe dès ſa racine des feüilles longues, étroites, gramineuſes, traînant par tèrre. Il ſort d'entr'elles une tige à la hauteur d'environ deux piéds, grêle, liſſe, ronde, ſe diviſant en ſa ſommité en pluſieurs petits rameaux qui ſoutiennent des fleurs blanches, compôſées châcunes de ſix feüilles diſpôſées en étoile. Il leur ſuccéde des fruits prèſque ronds, diviſez en trois loges qui renfèrment des ſemences anguleuſe, noires. Sa racine eſt fibrée. En Latin *Phalangium parvo flore ramoſum*. Mr Tournefort met deux aûtres éſpéces de *Phalangium*.

Ce mot vient du Grèc φαλάγγιον, qui ſignifie une éſpéce d'araignée dangereûſe. Les Anciens faiſoient grand cas de la plante qu'ils nommoient *phalangium*, pour guérir les morſures de cette araignée.

PHALARIS. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ deux piéds, ſemblables à celles de l'orge, entrecouppées de quatre ou cinq nœuds. Ses feüilles reſſemblent auſſi aux feüilles de l'orge ou à celles du froment. Chaque tige porte un épi long d'un pouce ou d'un pouce & demi, rond, pointu au bout, garni de petites écailles blanchâtres, & ſoutenant des fleurs blanches à étamines courtes. Ces fleurs ſont ſuivies de ſemences blanches, luiſantes comme le millet, oblongues, ayant la figure & la groſſeur de la graine de lin. En Latin *phalaris major ſemine albo*. C. B a u h. Le jus du *phalaris* eſt fort bon contre les douleurs de la veſſie. Sa ſemence priſe au poids d'une draggme à la même vèrtu.

Ce mot vient du Grèc φαλαρὸς, *blanc*, parceque la ſemence de cette plante eſt blanche.

PHALEUQUE, ou PHALEQUE. adj. & ſ. m. Tèrme de Poëſie. *Phaleuci verſus*. C'eſt une éſpéce de vèrs en uſage chez les Grècs, & les Latins, qui a cinq piéds comme le Saphique, dont le ſpondée eſt le prémiér, le dactyle eſt le ſecond, les trois aûtres ſont trochées. Ces ſortes de vèrs conviennent à l'Épigramme. Catulle y excelle. Ils peuvent être beaux ſans ceſure.

PHANTAISIE, PHAISAN, PHANTASQUE, PHANTOSME. Voyez F a n t a i s i e, F a i s a n, F a n t a s q u e, F a n t o s m e.

PHARE. ſ. m. Lieu élevé vèrs un port de mèr, où l'on allume du feu la nuit pour ſèrvir de guide aux vaiſſeaux qui y abordent. *Pharus, turris cujus uſus eſt nocturno navium curſu ignes oſtendere*. Le Coloſſe de Rhôdes ſèrvoit de *phâre*. Le *Phâre* d'Alèxandrie a été autrefois fort célèbre. La tour de Cordoüan eſt un *phâre* ſur la Garonne. *Pharos* étoit une tour fameuſe à Alèxandrie, qui a communiqué ſon nom à tous les aûtres. Ozanam dit que *Phâre* ſignifie auſſi un détroit; comme le *Phâre* de Meſſine. Dans les vieux Titres on appelle *phâre*, ces chandeliérs qui ont tout autour pluſieurs ciérges ou lampes allumées.

PHARICUM. ſ. m. Sorte de poiſon duquel il eſt fait mention dans Dioſcoride. Il dit qu'il avoit le goût du nard ſauvage, & qu'il cauſoit une réſolution de nèrfs jointe à une alienation d'éſprit. On ne ſait aujourd'hui ce que c'eſt que le *pharicum*.

PHARISIENS. Célébres ſectaires parmi les Juifs. Ils ont été ainſi appellez ſelon quelques-uns, parce qu'ils étoient ſéparez de tous les aûtres par leur genre de vie faiſant profeſſion d'une plus grande ſainteté & d'obſèrver plus réligieuſement les Commandemens de la Loy. C'eſt ce que ſignifie en Hébreu, ou plutôt dans la langue Caldaïque le mot *Pharis*, d'où a été formé en Grèc φαρισαῖος, & en Latin *Phariſæus*. Saint Jérôme & pluſieurs Rabbins ont appuyé cette étymologie qui convient à l'état des *Phariſiens*; leſquels étoient non ſeulement diſtinguez des aûtres par leur genre de vie qui étoit tout-à-fait auſtère; mais auſſi par leur habit. Il eſt difficile de marquer préciſément leur origine. Il ſemble que le Jéſuite Serarius ait mis leur prémiér commencement vèrs le tems d'Éſdras, parce que ce fut alors que les Juifs commencèrent à avoir des Intèrpretes de leurs traditions. Maldonat, au contraire, veut que cette ſecte n'ait été chez les Juifs, que peu de tems avant J é s u s - C h r i s t. Il eſt mieux de les faire remonter juſqu'au tems des Macabées. Quoiqu'il en ſoit, le *Phariſaiſme* eſt encore aujourd'hui la ſecte dominante dans la Religion des Juifs. Car tout ce grand nombre de Traditions qui ſont dans leur Talmud vient des *Phariſiens*. Joſeph qui a parlé de leurs dogmes dit, qu'ils attribuoient toutes chôſes *au deſtin & à Dieu*; en ſorte néanmoins qu'ils ne privoient pas l'homme de ſa liberté: ce que Sixte de Sienne éxplique de cette manière. *Bibl. S. l.* 2. Les *Phariſiens* croyoient que toutes chôſes ſe faiſoient par le deſtin, c'eſt-à dire, par la préſcience de Dieu & par ſon decret immuable, la volonté de l'homme demeurant cependant toûjours libre: *Fato, hoc eſt Dei præſcientia ac immobili decreto omnia geri, manente tamen libero humanæ voluntatis aſſenſu*. Ils reconnoiſſoient l'immortalité de l'âme & une aûtre vie après celle-cy; mais ils admettoient en même tems une éſpéce de métempſychôſe, ou tranſmigration des âmes. La ſecte des *Phariſiens* étoit en toutes chôſes oppoſée à celle des *Saducéens*. Voyez S a d u c é e n s.

PHARMACIE. ſ. f. La ſeconde partie de la Médecine, qui enſeigne l'élection, la préparation & la mixtion des médicamens. *Ars medicamentaria*. Il y a une *Pharmacie Galenique* pratiquée par les Anciens, & une *Pharmacie Chymique*, qu'on appelle autrement *Hèrmétique*, ou *Art diſtillatoire*, que Paracelſe a nommée *Spagyrique*, qui enſeigne à réſoudre les corps mixtes, à en connoître les parties, à en ſéparer les mauvaiſes, à en aſſembler & éxalter les bonnes. L'emploi de l'Apothicaire eſt la *Pharmacie*.

Ce mot vient du Grèc, φάρμακον, *remède*.

PHARMACOPÉE. ſ. f. Traitté qui enſeigne la Pharmacie; & qui contient la préparation des remédes. Il y a pluſieurs livres de *Pharmacopée*, comme Bauderon, Quèrcetan, Zwelfer, Charras, Lémeri.

Ce mot vient du Grèc φάρμακον, *remede*, & de ποιεῖν, *faire*.

PHARMACOPOLE. ſ. m. Apothicaire qui prépare & qui vend les remédes. On ne ſe ſèrt de ce mot qu'en dériſion & en burleſque.

Ce mot vient du Grèc φάρμακον, qui ſignifie *remède*, & πωλεῖν, *vendre*.

PHARYNX. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit du goſiér. C'eſt la partie de la bouche qui fait le haut, & le commencement du conduit qui va à l'éſtomac, laquelle eſt fort dilatée.

Ce mot eſt Grèc, φάρυγξ, & ſignifie la même chôſe. Les Latins l'appellent *fauces*.

PHASE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit des aſpects, des divèrſes apparences, ou illuminations de la lune, c'eſt à-dire, des différentes manières dont elle nous paroît éclairée du ſoleil. Dans la théorie des Planetes on fait voir la caûſe de ſes divèrſes *phâſes*, & pourquoi elle paroît tantôt pleine, & tantôt en croiſſant. On a auſſi obſèrvé quelques *phâſes* dans l'étoile de Vénus, & de Mèrcure; par le moyen des lunettes à longue vuë. Les *phâſes* de ces deux Planetes ſe peuvent éxpliquer de la même manière que celles de la lune. Voyez L u n e. Excepté cependant que quand elles ſont pleines, le ſoleil eſt entr'elles & nous: au lieu que quand la lune eſt pleine, nous ſommes entr'elles & le ſoleil.

PHASÉOLE. Éſpéce de légume, qu'on appelle autrement *haricot*, en Latin *phaſeolus*. Voyez H a r i c o t.

Ce mot vient du Grèc φασίολος.

PHATZISIRANDA. ſ. f. Plante de la Floride dont les feuilles ſont ſemblables à celles des poiteaux, mais plus déliées & plus longues. *Phatziſiranda*. Elle a le tuyau à la manière du jonc, noüeux & haut d'une coudée & démie. Sa fleur eſt petite & étroite, & ſa racine déliée, fort longue, & pleine par intèrvalles de boſſettes rondes & veluës. Les Sauvages broyent l'hèrbe entre deux pièrres, & ſe frottent tout le corps de ſon ſuc quand ils veulent ſe laver, ce qu'ils font prèſque tous les jours, croyant que ce ſuc fortifie la chair, & lui communique ſa douce odeur. Les Éſpagnols employent la poudre faite de cette

hèrbe

hèrbe pour remède contre la pièrre des reins. Elle éxcite puiſſamment l'urine, & fait vuider tous les éxcrémens qui d'ordinaire bouchent les conduits.

PHE.

PHÉBUS. Voyez PHOEBUS.

PHÉNIX. Voyez PHOENIX.

PHÉNOMENE. ſ. m. *Phænomena.* Éffet apparent dans le ciel, ou ſur la tèrre, qu'on découvre par l'obſèrvation des aſtres, ou par les éxpériences phyſiques, & dont la caûſe n'eſt pas évidente. Il faut qu'un bon Philoſophe rende raiſon de tous les *phénoménes*. Le *phénoméne* de Mars achronique ne ſe peut ſauver avec la ſolidité des cieux qu'on ſuppôſe dans l'hypothéſe de Ptolomée. On tient pour la plus vraiſemblable des hypothèſes celle qui ſauve le mieux tous les *phénoménes*. On applique ce mot à tout ce qui regarde la phyſique, auſſi bien qu'à tout ce qui apparoît de nouveau dans le ciel.

PHI.

PHILACTÈRE. Voyez PHYLACTÈRE.

PHILAUTIE. ſ. f. Tèrme dogmatique qui ſignifie, Amour de ſoi-même, complaiſance vicieûſe pour ſoi-même. Cet homme eſt plein de *philautie*. L'ACAD.

PHILIPPINE. ſ. f. Ordonnance de Philippe Le Bel touchant la Régale; elle eſt de l'an 1334. *Philippi Edictum, lex.*

PHILLYRÉA. ſ. f. Arbriſſeau qui croît à la hauteur d'un homme, jettant beaucoup de rameaux couvèrts d'une écorce noirâtre. Ses feuilles ſont oppôſées le long des tiges & des branches, ſemblables à celles de l'oliviér ſauvage, mais plus étroites & plus vèrtes, d'un goût amèt. Ses fleurs ſont des godèts découppez en quatre parties, de couleur blanche hèrbeuſe. Après qu'elles ſont paſſées il leur ſuccéde des bayes ſphériques, groſſes comme celles du mirte, noires quand elles ſont meures, diſpoſées en petites grappes d'un goût doux accompagné de quelque amèrtume. Ces bayes renfèrment ſous leur peau une ſemence qui eſt auſſi ſphérique. En Latin *Phillyrea anguſtifolia prima*. C. BAUH. Les feuilles & les bayes de la *Phillyrea* ſont aſtringentes, propres pour les ulcères de la bouche, & pour les inflammations de la gorge. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *Phillyréa*.

PHILOLOGIE. ſ. fém. C'eſt une éſpéce de ſcience compoſée de Grammaire, de Rhétorique, de Poëtique, d'Antiquitez, d'Hiſtoire, & généralement de la Critique, & intèrprétation de tous les Auteurs; en un mot une littérature univèrſelle qui s'étend ſur toutes ſortes de ſciences, & d'Auteurs. *Philologia*. Elle faiſoit anciennement la principale, & la plus belle partie de la Grammaire. Ératoſtene Bibliothécaire d'Aléxandrie a été le prémiér, qui a porté le beau nom de *Philologue*, ſuivant Suétone, ou celui de *Critique*, ſelon Clément Aléxandrin. Il vivoit du tems de Ptolomée Philadelphe, & eſt mort en l'Olympiade 146. Martianus Capella a donné le nom de Satire à ſon Ouvrage des Noces de la *Philologie*, ou de l'Amour des belles Lettres.

PHILONIUM. ſ. m. *Philonium*. Tèrme de Pharmacie qui ſe dit d'une opiate dont il y a de deux ſortes, le *philonium Romain*, & le *philonium Perſique*. Le *philonium Romain*, qu'on appelle auſſi *grand philonium*, a pris ſon nom de Philon Médecin ſon Auteur; il eſt compoſé des ſemences de juſquiame & de pavot, d'opium, & de pluſieurs aûtres ingrédiens. On s'en ſèrt pour calmer les douleurs, pour éxciter le ſommeil, pour les rhumes, pour les coliques. Le *philonium Pèrſique* eſt une aûtre opiate compoſée de divèrs ingrédiens, entre leſquèls ſont l'opium, la tèrre ſigillée, la pièrre hématite, le caſtor, le ſafran. Il eſt propre pour arrêter les hémorragies, les cours de ventre, & pour empêcher l'avortement.

PHILOSOPHALE. adj. f. Qui ne ſe dit qu'en ces phrâſes. Chèrcheur de Pièrre *Philoſophale*. Il croit avoir trouvé la Pièrre *Philoſophale*. *Ars mutandi in aurum.*

PHILOSOPHE. ſ. m. Qui aime la ſageſſe; qui rechèrche les cauſes naturelles, & étudie la ſciénce des mœurs. *Philoſophus.* Les anciens *Philoſophes* ont formé divèrſes Sectes; les Épicuriens, Stoïciens, Platoniciens, Péripateticiens, Pyrrhoniens, &c. Quand on cite abſolument le *Philoſophe*, on entend parler d'Ariſtote. Le nom de *Philoſophe* qui étoit honorable, & reſpecté dans les commencemens, fut bientôt décrié, & avili par la baſſeſſe de ceux qui le portèrent dans la ſuite. Ils étoient rampans & flatteurs auprès des Grands, vains & orgueilleux de la profeſſion d'une fauſſe ſageſſe. En faiſant ſemblant de mépriſer les richeſſes, ils les rechèrchoient avec avidité; & faiſoient trafic de leurs leçons, & de leurs préceptes de vèrtu. Lucien appelle leurs écoles, des boutiques où la ſageſſe eſt à l'encan. Les *Philoſophes* n'avoient pas les vèrtus; ils n'en avoient que le faſte, & l'orgueil. S. ÉVR. Les plus réſolus d'entre les *Philoſophes* ne ſont que des charlatans, qui avalent le poiſon un peu de meilleure grace que les aûtres, pour mieux débiter leurs drogues. ID. Les *Philoſophes* devroient du moins quitter leur habit, & leur mine auſtère, quand ils font des chôſes qui en ſont indignes, pour ne point pratiquer le vice ſous l'équipage de la vèrtu. ABLANC. Les *Philoſophes* reprochoient aux hommes qu'ils étoient fous; mais ils n'étoient pas plus ſages qu'eux. DAC.

PHILOSOPHE, ſe dit au Collége, du Profeſſeur qui enſeigne la Logique, la Morale, la Phyſique, & la Métaphyſique. *Sapientiæ Profeſſor*. On le dit auſſi de l'Écoliér, qui étudie ſous lui. Ce jeune homme a fait ſes Humanitez; il eſt maintenant *Philoſophe*, c'eſt-à-dire, il fait ſon cours de *Philoſophie*. *Philoſophiæ vacare.*

PHILOSOPHE, ſe dit auſſi d'un éſprit fèrme, & élevé au deſſus des aûtres; qui eſt guéri de la préoccupation, & des èrreurs populaires; & déſabuſé des vanitez du monde; qui aime les honnêtes plaiſirs; qui préfère la vie privée au fracas du monde; ami fidélle, peu dangereux ennemi: utile ſi on le met en œuvre, content de n'y être pas; attentif au préſent, peu inquièt pour l'avenir, qui ſe ſoucie peu des jugemens du vulgaire; qui regarde d'un œil fèrme & tranquille l'inconſtance des chôſes du monde; & qui ſans être inſenſible, ne ſe laiſſe point abattre par les diſgraces, & par la douleur. S. ÉVR. J'appelle *Philoſophes*, non ceux qui en font profeſſion: mais ceux qui en ont l'éſprit, & les ſentimens. M. ÉSP. Un *Philoſophe* eſt affranchi de la tyrannie des paſſions. ABLANC. Je préfère aux Conquérans ces *Philoſophes*, ces illuſtres oiſifs, qui travaillent uniquement à ſe rendre maîtres d'eux-mêmes. M. ÉSP. Il faut qu'un *Philoſophe* ſçache vivre dans le monde auſſi bien que dans la retraitte, & ſe démêler de tous les differens états, qui partagent la vie des hommes. DAC. Un vrai *Philoſophe* ne s'éléve point fièrement au deſſus du Vulgaire, comme s'il avoit ſeul la raiſon en partage. S. ÉVR. Il faut éprouver les vrais *Philoſophes* à la gloire, aux plaiſirs, & aux richeſſes: ceux qui pourront les regarder fixément, & ſans être éblouïs de leur éclat, ſeront déclarez légitimes. ABLANC.

PHILOSOPHE. ſ. & adj. m. & f. Il ſe prend quelquefois dans un mauvais ſens, & ſignifie, Dur, inſenſible; miſanthrope. *Generis humani oſor*. Cela eſt un peu bien *Philoſophe*. Ce chagrin *Philoſophe* eſt un peu trop ſauvage. MOL.

PHILOSOPHE, ſe dit quelquefois ironiquement d'un homme bourru, crotté, incivil, qui n'a aucun égard aux dévoirs, & aux bienſéances de la ſociété civile.

PHILOSOPHE, ſe dit particulièrement des Chymiſtes qui s'appliquent ce nom par préférence à tous les aûtres. La Tourbe des *Philoſophes* eſt un Recueil en pluſieurs Volumes des Auteurs qui ont écrit de la Pièrre Philoſophale. Raymond Lulle, Paracèlſe, Baſile Valentin, Sandivogius, ont été de grands *Philoſophes*. Le ſel, le ſoulphre, & le mèrcure ſont les principes des *Philoſophes*.

PHILOSOPHER. v. n. Raiſonner, reſléchir; vaquer à la Philoſophie, à la rechèrche des cauſes de la nature, à la connoiſſance de Dieu, & de ſoi-même. *Philoſophari*. Déſcartes eſt le ſeul qui ait oſé propoſer une nouvelle méthode de *philoſopher*. LE CL. Il faut ſe défaire de tout attachement à ſon propre ſens, pour *philoſopher* indifféremment ſur tout ce qui ſe préſente. LE P. RAP. Il s'eſt jetté dans la retraitte pour vaquer à la contemplation, & *philoſopher* librement.

PHILOSOPHER, ſe dit auſſi ironiquement, pour dire, Repliquer, objecter une raiſon. Un ſupérieur dit à ſon inférieur, Il faut faire ce qu'on vous ordonne ſans *philoſopher*, ſans tant raiſonnér. *Hoc tacitus agas citiùs.*

PHILOSOPHIE. ſ. f. Étude de la Nature, & de la Morale, fondée ſur le raiſonnement. *Philoſophia, naturæ & moralis ſtudium*. La *Philoſophie* modèrne l'a bien emporté ſur la Grécque. Anciennement la *Philoſophie* ne ragardoit que les mœurs. Thalés fut le prémiér qui s'appliqua à la Phyſique, & depuis elle entra en partage avec la Morale, & devint la partie principale de la *Philoſophie*. Épictete diſoit, que la *Philoſophie* conſiſte en trois chôſes; la pratique des préceptes, la raiſon des préceptes, & la preuve des préceptes. Nous éxcellons dans la preuve, & nous négligeons la pratique, qui eſt la plus néceſſaire. DAC. On diviſe d'ordinaire la *Philoſophie* en Logique, Morale, Phyſique & Métaphyſique. Quelques-uns ont donné ces épithêtes à la *Philoſophie* ancienne, & diſent qu'elle devint *impie* ſous Diagoras, *vicieuſe* ſous Épicure, *hypocrite* ſous Zenon, *effrontée* ſous Diogéne, *intereſſée* ſous Démochares, *voluptueuſe* ſous Métrodorus, *fantaſque* ſous Crates, *bouffonne* ſous Ménippus, *libertine* ſous Pyrrhon, *chicaneuſe* ſous Cléante, *inquiéte* ſous Arceſilas, &c. On appelle un *Cours de Philoſophie*, la Logique,

phiſique Morale & Métaphyſique qu'on enſeigne dans les Colléges. Il a fait ſa *Philoſophie*. Il a enſeigné la *Philoſophie*.

PHILOSOPHIE, ſe dit auſſi de cette force d'âme qui l'éléve au deſſus du vulgaire, & qui s'acquiért par le raiſonnement. Il faut bien de la *Philoſophie* pour ſe conſoler de la pérte de ſon honneur, de ſes biens, d'une pérſonne qu'on aime. Il ne faut étudiér que cette *Philoſophie* qui apprend à ſe guérir des préjugez; à être toûjours en garde contre toutes les caûſes de l'érreur, à ne ſuivre que la raiſon, à ſe laiſſer vaincre par la vérité, & à remonter juſqu'aux prémiérs principes, pour mieux s'aſſurer que l'on ne s'eſt point trompé. LE P. MAB. La ſaine *Philoſophie* n'a d'autre but que la tranquillité de l'éſprit. S. ÉVR. L'extrémité de la *Philoſophie* eſt dangereûſe; elle rend un homme ſauvage, & ennemi des voluptez humaines. MONT. Brutus avoit modéré l'ardeur de ſon temperament par l'étude de la *Philoſophie*. S. ÉVR. La *Philoſophie* des Sages du Paganiſme ne détruiſoit point les vices; elle ne faiſoit que les palliér. M. ÉSP. La *Philoſophie* triomphe aiſément des maux paſſez, & des maux à venir; mais les maux préſens triomphent d'elle. ROCHEF. La *Philoſophie* apprend à rire des chôſes que les hommes adorent, c'eſt-à-dire, les honneurs & les richeſſes. ABLANC. On demandoit à Denis le Tyran le Jeune devenu Maître d'École à Corinthe, à quoi lui avoient ſérvi Platon, & la *Philoſophie*? A ſupporter plus patiemment, répondit-il, une ſi grande révolution. ID. La vraye *Philoſophie* conſiſte à vivre ſimplement, & paiſiblement. PASC. Il y a des gens qui conſolent leur orgueil par le nom de *Philoſophie*. NIC. La *Philoſophie* qui ne parle que de vaincre, s'enfuiroit elle-même à la vuë de tant de maux, ſi elle les voyoit venir à elle tête baiſſée pour la renvérſer. S. ÉVR.

Mariez vous ma ſœur à la Philoſophie.
Qui donne à la raiſon l'empire ſouverain. MOL.

PHILOSOPHIE, en térmes d'Imprimerie, eſt un caractére entre le Cicero, & le petit Romain.

PHILOSOPHIQUE. adj. Qui concérne la Philoſophie. Des queſtions, des théſes *philoſophiques*. *Philoſophicus*. Cette définition eſt trop *philoſophique*; j'en veux une grammaticale.

PHILOSOPHIQUE. Qui convient à un Philoſophe. Caton enviſagea la mort avec une conſtance *philoſophique*. S. ÉVR. La béatitude *philoſophique* étoit une chimére, qui n'étoit préſque pour pérſonne. NIC.

PHILOSOPHIQUEMENT. adv. *Philoſophicè*. A la maniére des Philoſophes. Cela eſt défini *philoſophiquement*, & non grammaticalement. Cet homme s'eſt mis en retraitte, & vit *philoſophiquement*, détaché des vanitez, & dégagé des opinions du peuple.

PHILTRE. ſ. maſc. Éſpéce de drogue par le moyen de laquelle on prétend donner de l'amour. *Philtra, vel amatoria incitamenta*. On diſtingue les *philtres* en faux & en véritables. Les faux ſont ceux que donnent quelquefois les vieilles femmes, ou les femmes débauchées. Ceux-là, dit on, ſont ridicules, magiques & contre nature, plus capables d'inſpirer la folie que l'amour à ceux qui s'en ſérvent. Les véritables *philtres* ſont ceux qui peuvent concilier une inclination mutuelle entre deux pérſonnes par l'intérpoſition de quelque moyen naturel & magnétique qui tranſplante l'affection. Il y a des Auteurs entre leſquels eſt Van Helmont, qui veulent qu'il y ait des *philtres* de cette nature; ils rapportent divérs faits pour confirmer leur ſentiment. Van Helmont dit qu'ayant tenu une cértaine hérbe dans ſa main durant quelque tems, & pris enſuite le piéd d'un petit chien de la même main, cet animal le ſuivit par tout, & quitta ſon prémiér maître. Il ajoûte que les *philtres* demandent une conférmentation de mumie pour attirer l'amour à un cértain objet, & tend par la raiſon pourquoi l'attouchement d'une hérbe échauffée tranſplante l'amour à un homme ou à une bête. C'eſt, dit-il, parce que la chaleur qui échauffe l'hérbe, n'étant pas ſeule, mais animée par les émanations des éſprits naturéls, détérmine l'hérbe vérs ſoi, & ſe l'identifie; & ayant reçu ce férment, elle attire magnétiquement l'éſprit de l'aûtre objét, & le force d'aimer ou de prendre un mouvement amoureux. Tout ce raiſonnement n'eſt qu'un vrai galimatias: les *philtres* ſont auſſi de pures chiméres; & pour les faits qu'on allegue pour preuve, ou ils ſont faux, ou ils dépendent d'autres caûſes.

Ce nom vient du Grèc, *φιλεῖν*, *aimer*.

PHIMOSIS. ſ. m. Térme de Médecine. C'eſt une maladie du prépuce qui arrive lorſqu'il eſt tellement ſérré que le gland ne ſe peut découvrir ſans inciſion. On le dit auſſi d'une maladie qui vient des yeux, quand les deux paupiéres ſont tellement attachées enſemble qu'elles ne ſe peuvent ouvrir.

Ce mot eſt Grèc, il ſignifie proprement, *ligature qu'on fait avec une ficelle, de φιμωσις, ficelle, licol.*

PHIÔLE. ſ. f. Petite bouteille de vérre. *Lagena vitrea, vel ampulla, phiala, lepiſta*. Les Apothicaires donnent les médicamens liquides dans des *phiôles*. Deſcartes a bien démontré dans ſa Dioptrique comment ſe formoit l'Iris dans une *phiôle* de vérre.

Ce mot vient du Grèc, φιάλη, qui ſignifie à-peu-prés la même chôſe.

PHL.

PHLÉBOTOMIE. ſubſt. maſc. Térme de Chirurgie. Saignée, Art de ſaigner. *Phlebotomia*. Les Médecins de la Faculté de Paris tiennent fort pour la *phlébotomie*, ordonnent bien des ſaignées.

PHLÉBOTOMISER. v. n. Faire ſeigner. Les Médecins dans la pleureſie font *Phlébotomiſer* huit ou neuf fois.

Ces deux mots ſont Grècs, & viennent de φλέψ, *veine*, & de τέμνειν, *coupper*.

PHLÉGMAGOGUE. ſ. m. Médicament propre pour purger la pituite. L'agaric, les hérmodactes, le turbith, la ſemence de carthame, ſont des *phlegmagogues*.

Ce mot eſt Grèc, il vient de φλέγμα, *pituite*, & ἄγειν, *tirer, amener*.

PHLÉGMATIQUE. adj. m. Qui abonde en pituite. *Pituitoſus, phlegmaticus*. Un tempérament *phlegmatique* eſt ſujet aux rhumes & aux fluxions. Le poiſſon eſt *phlegmatique*.

PHLÉGMATIQUE, ſe dit auſſi figurément de l'éſprit, parce qu'il ſe reſſent du tempérament, & ſignifie, Froid, morne. *Moroſus*.

Loin ces Rimeurs craintifs dont l'éſprit phlégmatique,
Garde dans ſes fureurs un ordre didactique. BOIL.

PHLÉGME. ſ. m. Dans le diſcours ordinaire ſignifie un crachat épais, & qu'on tire avec éffort du goſiér. *Pituita, flegma*. Les pulmoniques, les enrhumez crachent de grôs *phlégmes*. Il faut craindre qu'un *phlégme* ne l'étouffe. Ce *phlégme* eſt teint de ſang.

PHLÉGME. ſubſt. maſc. Térme de Chymie. C'eſt cette humidité aqueûſe, & inſipide, que les Chymiſtes prétendent ſe trouver en tous les corps. *Phlegma, aquoſitas*. Dans la diſtillation du vinaigre le *phlégme* ſort le prémiér, & dans celle du vin il ſort le dérniér.

PHLÉGME, en térmes de Médecine, ſe dit de la pituite la plus douce des quatre humeurs qui ſoit dans le corps.

Ce mot eſt dit par antiphrâſe du vérbe Grèc φλέγω, *uro, quaſi ſit pituita minime uſta*.

PHLÉGME, ſe dit auſſi de cette douceur, cette patience, & tranquillité d'âme qui ne s'émeut de rien. Voilà un homme qui me ſurprend avec ſon *phlégme*, il ne rit jamais, quelque plaiſanterie qu'on lui conte; il ne ſe fâche de rien. *Tardus ad iram, ad riſum*. Un conte eſt plus agréable quand on le fait avec un grand *phlégme*, & fort ſérieuſement. C'eſt un Stoïque, qui a reçu la nouvelle de la mort de ſon fils avec ſon *phlégme* ordinaire, & ſans en être émû. *Tranquillo animo*. Le *phlégme* des vieillards paſſe pour ſageſſe. S. ÉVR.

PHLÉGMON. ſ. m. Térme de Médecine. C'eſt un nom général qu'on donne à toutes les tumeurs qui ſont faites de ſang; & lorſqu'il eſt bon & loüable, ne péchant que par la ſeule quantité, on l'appelle alors le *vrai phlégmon*; mais le *bâtard*, c'eſt quand il eſt corrompu, & mêlé de bile, pituite ou mélancolie: alors il participe de l'éréſipéle, de l'œdéme ou du ſkirrhe. Ce ſang ſorti des vaiſſeaux, y produit de la chaleur, de la rougeur, de la tenſion, de la rénitence, de la pulſation, & caûſe une grande douleur. Le bubon, carboncle, furoncle, les puſtules, & aûtres tubércules, & tumeurs cauſées par le ſang ſe réduiſent au *phlégmon*. L'ophthalmie, la parotide, la ſquinancie, & même la pleuréſie, la péripneumonie, & le parulis, ſont des éſpéces de *phlégmon*.

Ce mot vient du vérbe Grèc φλέγειν, qui ſignifie *cauſer de l'inflammation*.

PHLIBOT. ſ. m. Vaiſſeau Flamand qui a le bord arrondi ſans aucune écarriſſure à la pouppe. *Navis rotunda*. Les Hambourgeois ont de pareils vaiſſeaux.

PHO.

PHŒBUS. ſ. m. Dieu fabuleux de l'antiquité, qui eſt le même qu'Apollon & le Soleil, frére de Diane. C'eſt le Dieu du Parnaſſe, & des Muſes, qui a auſſi inventé la Médecine. Il eſt ainſi nommé par les Grècs de φῶς τοῦ βίου, c'eſt-à dire, *lumiére de la vie*. Les Poëtes appellent le ſoleil *le blond Phœbus*. Il étoit auſſi le Dieu de la Divination, dont il reſte encore quelque marque, en ce que la veille des Rois, quand on veut faire un Roi par ſort, on crie, *Phœbe Domine*. Cela eſt bas & burleſque.

On dit, qu'un homme parle *phœbus*, lorſqu'en affectant de parler en térmes magnifiques, il tombe dans le galimathias & l'obſcurité. Il y a de la différence entre le *phœbus* & le galimathias. Le

galimathias a une obſcurité profonde, & n'a de ſoi-même nul ſens raiſonnable. Le *phœbus* n'eſt pas ſi obſcur, & a un brillant qui ſignifie, ou qui ſemble ſignifier quelque chôſe. Mais quelquefois le *phœbus* à force d'être guindé, n'eſt plus entendu. Bouh. Il n'y a rien de plus oppoſé que le *phœbus* à cet air facile, naturel, & raiſonnable qui eſt le caractère de la langue Françoiſe. Id. Le *phœbus* conſiſte proprement en de grandes éxpréſſions guindées & empoulées, dont la beauté apparente n'eſt qu'un faux éclat, qui n'a rien de réel ni de ſolide. S. Évr. Chez les Provinciaux le *phœbus* paſſe pour le genre ſublime de l'éloquence. Bal. Fuyons ces éxpréſſions que Malhèrbe appelle plébées, auſſi bien que celles qui ſentent le *phœbus*. S. Évr. Le *phœbus* de nôtre langue ne ſe rapporte prèſque point à celui des Grècs. Ablanc.

PHŒNIGME. ſ. m. Reméde qui éxcite de la rougeur & des veſſies ſur les endroits du corps où il a été appliqué; tels ſont la ſemence de moutarde, le poivre, le pyrethre l'euphorbe, l'emplâtre véſicatoire. *Rubrificativum.* On ſe ſèrt de *phœnigmes* pour attirer l'humeur ſur la partie où on les applique, & pour la détourner de la partie affectée.

Ce mot vient du Grèc φοῖνιξ, qui ſignifie *rouge*.

PHŒNIX. ſ. m. *Phœnix.* Oiſeau que les Modèrnes tiennent fabuleux, & dont les Anciens ont beaucoup parlé; ils l'ont fait unique en ſon éſpéce; & ſuppôſent qu'il vit cinq ou ſix ſiécles. Ils diſent qu'il eſt de la grandeur d'un aigle, qu'il a la tête timbrée d'un pennage éxquis, qu'il a les plumes du cou dorées, les aûtres pourprées, la queuë blanche mêlée de pennes incarnates, des yeux étincelans comme des étoiles; qu'il vit dans les déſèrts 500 ans; qu'il ſe dreſſe à lui-même ſon bucher de bois, & de gommes aromatiques; qu'il bat des aîles deſſus pour l'allumer; qu'il s'y conſume; qu'il naît un vèr de ſa cendre, d'où il ſe forme un aûtre *phœnix*. Les Chinois le décrivent & répréſentent comme un oiſeau remarquable par la diverſité de ſes couleurs. Ils diſent qu'il paroît toûjours ſeul, & rarement; & que quand on le voit, c'eſt un heureux préſage pour l'Empire.

Les Phœniciens donnoient le nom de *phœnix* au palmier, à cauſe que quand on le brûle juſqu'à la racine, il revient plus beau que jamais, & réſuſcite comme le *phœnix*.

Phœnix, ſe dit figurément en Morale, lorſqu'on veut loüer quelqu'un d'une qualité éxtraordinaire, & dire qu'il eſt l'unique en ſon éſpéce. *Unicus in ſua ſpecie.* On dit, C'eſt le *phœnix* des guèrriers, des beaux éſprits; le *phœnix* des Amans. Moi, j'appelle *phœnix* une femme fidelle. P. Com.

Phœnix, ſe dit auſſi d'une eſpéce de chiendent, qu'on appelle aûtrement *yvroye de rat*, ou *yvroye ſauvage*. En Latin *gramen loliaceum anguſtiore folio & ſpica*. C. Bauh.

Ce mot vient du Grèc φοῖνιξ, *rouge*. On a donné ce nom à cette plante, parceque ſa ſemence eſt rouge. Voyez Yvroye.

Phœnix, eſt auſſi un nom que les Aſtronomes donnent à l'une des 18 nouvelles conſtellations méridionales. Elle eſt de 15 étoiles; une de la ſeconde; trois de la troiſiême; ſix de la quatriême; trois de la cinquiême & deux de la ſeptiême grandeur.

PHOSPHÔRE. ſ. m. Eſt une matière qui brûle, ou qui devient lumineuſe ſans qu'on ait beſoin de l'approcher d'un feu ſenſible. Il eſt ou naturel, ou artificiel.

Les *phoſphores* naturels ſont des matières qui ſans aide de l'art en cèrtains tems deviennent lumineuſes, ſans avoir jamais aucune chaleur ſenſible, comme ſont les vèrs luiſans dans les païs froids, les mouches & aûtres inſectes lumineux dans les païs chauds, cèrtains bois pourris, les yeux, le ſang, les écailles, les poils, les arrêtes, la chair, la ſueur, les plumes, &c. de pluſieurs animaux, les diamans quand ils ſont frottez d'une cèrtaine maniè re, le ſucre & le ſoufre quand on les pile ou caſſe dans un lieu obſcur, l'eau de la mèr & quelques eaux minérales quand elles ſont fortement agitées &c. Les *phoſphores* naturels ont ceci de particulier, qu'ils ne luiſent pas toûjours, & qu'ils n'impriment jamais aucune chaleur.

Les *phoſphores* artificiels ſont des matières qui deviennent lumineuſes par artifice, ſans avoir beſoin pourtant de les allumer par un feu ſenſible. Il y en a de trois différentes façons; l'un brûle & conſume tout ce qu'il touche de combuſtible, les aûtres deux n'ont aucune chaleur ſenſible.

Le prémier *phoſphôre* artificiel brûlant ſe peut faire d'urine, de ſang, des cheveux, & généralement de tout ce qui provient de l'animal dont on peut tirer une huile par la diſtillation; la matière dont on le tire le plus aiſément eſt l'urine de l'homme. Il eſt de couleur jaûne & de la conſiſtance de cire dure quand il ſort de la diſtillation qui le produit, & alors on l'appelle *phoſphorus fulgurans*; on l'appelle auſſi *phoſphorus ſmaragdinus*, parceque ſa lumière eſt le plus ſouvent vèrte ou bleuë, particulièrement quand on le regarde dans un endroit où il ne fait pas fort obſcur. Il ſe laiſſe diſſoudre dans toutes les huiles diſtiſtilées, & alors on

l'appelle du *phoſphôre liquide*: on le peut broyer avec toutes ſortes de pommades graſſes, & alors c'eſt un onguent lumineux. Ainſi le *phoſphorus fulgurans*, *ſmaragdinus*, le *phoſphôre* liquide, & l'onguent lumineux ne ſont qu'une même drogue différemment accommodée. Il a été inventé par M. Kunkel Chimiſte de l'Électeur de Saxe, & apporté en France par M. Kraft Médecin de Dréſde; M. Elzholz en a fait un Traité qui a été imprimé à Bèrlin en 1676. M. Hombèrg l'a fait le prémier à Paris en 1679. & même en a communiqué le ſecrèt à pluſieurs pèrſonnes. On peut écrire avec ce *phoſphôre* ſur du papier comme avec un crayon, & l'écriture paroit du feu dans l'obſcurité, & au jour on n'appèrçoit ſur le papiér que de la fumée: quand on en écraſe un petit morceau entre deux papiérs le feu s'y met ſur le champ. Si on ne prend bien garde à le maniér, particulièrement en été, on court riſque de ſe brûler les mains, parce qu'il s'enflamme aiſément; ſa brulûre eſt très-violente, & pénètre plus profondément dans la chair que celle du feu ordinaire. Le *phoſphôre* qui eſt en conſiſtence comme la cire ne ſe gâte jamais, pourvû qu'on ait ſoin de le garder dans une phiôle pleine d'eau; celui qui eſt en forme d'onguent ne ſe conſerve pas ſi bien, & le liquide ſe gâte le plûtôt de tous.

La ſeconde ſorte du *phoſphôre* artificiel eſt une pièrre préparée dans le feu d'une manière particulière. On l'appelle pièrre de Bologne, parce qu'elle ſe trouve proche de la ville de Bologne en Italie au bas du mont Paterno, qui en eſt diſtant de quatre milles; elle eſt fort peſante & de la nature du plâtre & du talc. Le prémier qui s'aviſa de rendre ces pièrres lumineuſes étoit un Chymiſte à Bologne appellé Vincenzo Caſciarolo. Poterus, Licetus & d'aûtres ont décrit des manières de les rendre lumineuſes; mais elles ſont fauſſes, parcequ'on ne réüſſit pas quand on ſuit leurs préceptes. M. Hombèrg en a préparé & diſtribué grande quantité à Paris; il a communiqué la véritable manière de les rendre lumineuſes à M. Lémery, qui l'a fait imprimer dans la ſeptième édition de ſon Cours de Chymie. Ce *phoſphôre* n'a pas de chaleur ſenſible, & ne devient lumineux qu'après avoir été éxpôſé au jour ou au ſoleil, & alors il reſſemble à un charbon ardent; il conſèrve ſa lumière l'éſpace de cinq ou ſix minutes, pendant lequel tems il la pèrd petit-à-petit, & pour lui rendre la lumière il le faut éxpôſer de nouveau au jour, & il redevient lumineux comme auparavant, & repèrd ſa lumière tout de même. On ne le peut pas rendre lumineux la nuit, ni en l'éxpoſant à la lune, ni aux flambeaux.

La troiſiême ſorte de *phoſphôre* artificiel eſt une préparation de la craye d'Anglètèrre avec l'eau forte, ou avec l'éſprit de nitre dans le feu; il s'en fait un corps moins dur que n'eſt la pièrre de Bologne; mais qui en a toutes les qualitez. M. Baudoin Chymiſte Allemand en eſt l'inventeur, il s'appelle *phoſphorus hermeticus*, parceque ſon inventeur porte le nom de Hèrmes dans la ſocieté. *Naturæ Curioſorum* en Allemagne.

En 1682 on fit à Paris quelques éxpériences ſur le *phoſphôre*. Il arriva par hazard que M. Caſſini préſſant entre ſes doigts un grain de *phoſphôre* qui étoit ſec, & enveloppé dans un linge, le feu prit incontinent au linge. Il voulut l'éteindre avec le pied; mais ſon ſoulier s'enflamma auſſi, & il fut obligé de l'éteindre avec une régle de cuivre, qui jetta des rayons dans l'obſcurité, durant deux mois, par l'endroit qui avoit touché le feu allumé par le *phoſphôre*. Le grain de ce *phoſphôre*, ayant été jetté ſur des charbons allumez, il en ſortit une grande flamme. Ceci eſt extrait des nouvelles de la République des Lettres, mois de Juillet 1699.

Les Aſtronomes appellent auſſi *phoſphôre*, ou l'étoile du matin, la Planete de Vénus, lorſqu'elle va devant le ſoleil. C'eſt le mot Grèc que les Latins ont tourné en *Luciſer*. Les François diſent l'*étoile du Bèrger*. *Stella matutina*.

Phoſphôre eſt compôſé du Grèc φῶς, qui ſignifie *lumière*, & φέρω, *je porte*.

PHOTINIENS. Anciens Hérétiques qui nioient la Divinité de Jésus-Christ. Photin leur Chèf étoit Évêque de Sirmium & Diſciple de Marcel d'Ancyre. Il tenoit, dit S. Léon dans un de ſes Sèrmons, que Jésus-Christ étoit vrai homme; mais non pas Dieu, né avant tous les ſiécles; qu'il étoit appellé Fils Unique, parceque lui ſeul étoit Fils de la Vièrge. Il fut convaincu d'èrreur & dépôſé par un Synode d'Ariens tenu à Sirmium l'an 351. S. Épiphane a parlé fort au long de l'héréſie des *Photiniens* *hær.* 71.

PHR.

PHRASE. ſ. f. Façon de parler; manière d'expréſſion; tour, ou conſtruction d'un petit nombre de paroles. *Locutio, loquendi ratio, vel modus, phraſis*. Il y a des *phrâſes* oratoires, & d'aûtres poëtiques. Quelques *phrâſes* élegantes, & bien placées ſont l'ornement du diſcours; mais ſi elles ſont trop fréquentes, elles forment

forment un ſtile contraire, & affecté. PORT-R. Voilà une *phráſe*, une façon de parler Italienne, Eſpagnole. C'eſt là une *phráſe* de Ciceron. On a fait pluſieurs Livres & Recueils de *phráſes*; mais il ne ſuffit pas d'avoir une proviſion de *phráſes*, il faut en ſçavoir faire le choix, & l'arrangement: des *phráſes* entaſſées les unes ſur les autres ne compôſent qu'un diſcours confus, & mal entendu. Prenez garde qu'on ne vous infecte l'éſprit de cèrtaines *phráſes* inventées en dépit du bon ſens. P. COM. A quoi bon toutes ces *phráſes* inſipides, & vuides de ſens? G. G. Les lèttres, & les narrations demandent des *phráſes* détachées, parcequ'elles ont plus de vivacité. RÉFL. Quand on eſt bien garni de *phráſes* on ne demeure jamais court. VILL. Il eſt indubitable que chaque langue a ſes *phráſes*; & que la richeſſe & la beauté de toutes les langues, conſiſtent principalement à ſe ſervir de ces *phráſes*-là. On peut faire des *phráſes* nouvelles, au lieu qu'il n'eſt jamais pèrmis de faire des mots; mais il y faut bien des précautions. VAUG. Il faut prendre garde à ne remplir pas le diſcours de *phráſes* fades & traînantes qui le rendent ennuyeux, DAC. Un diſcours bigarré de *phráſes* rechèrchées, & de paroles étudiées, donne dans la vuë des pèrſonnes peu intelligentes; mais il paroit ridicule aux gens de bon goût. PORT-ROYAL.

Je ne ſçaurois ſouffrir qu'une phráſe *inſipide*
Vienne à la fin d'un vèrs remplir la place vuide. BOIL.

De quel front aujourd'hui vient-il ſur nos briſées.
Se revêtir encor de nos phráſes *uſées.* ID.

On dit figurément, qu'il faut un peu varier la *phráſe*; pour dire, qu'il ne faut pas toûjours vivre de même manière, agir de même façon. *Phraſes variare.*

PHRÉNÉSIE, PHRÉNÉTIQUE. Voyez FRÉNÉSIE, FRÉNÉTIQUE. *Phreneſis.*

PHRYGIENS, ou PHRYGASTES, comme les appelle Saint Épiphane, anciens hérétiques qui ſont les mêmes que les Montaniſtes. *Phryges.* Ils regardoient Montan comme leur Prophète. Priſcilla & Maximilla étoient auſſi en vénération parmi eux, comme de grandes Propheteſſes. Maximilla ſe vantoit que la Prophétie finiroit en elle, & qu'après elle il n'y auroit plus aucun Prophète dans l'Égliſe. Cet éſprit de Prophétie, ou plûtôt de fanatiſme, & d'Enthouſiaſme étoit comme leur caractère. Ils croyoient avec les Orthodoxes le Myſtère de la Sainte Trinité. Voyez S. Épiphane *hær.* 48.

PHT.

PHTHIRIASIS. ſ. m. Maladie pédiculaire dont les enfans ſont fort ſouvent tourmentez, & quelquefois même les adultes. Sa cauſe eſt une ſemence ſingulière d'où les poux s'engendrent, qui eſt particulièrement éxaltée dans le corps des enfans, & y fait éclorre ces petits inſectes. Les linges dont ſe ſèrvent les Orfévres pour éſſuyer les vaiſſeaux qu'ils viennent de dorer, ſont très-bons à cauſe du mèrcure, pour chaſſer & pour tuer les poux, ſi on en frotte la tête d'un enfant.

Ce mot eſt Grèc, il vient de φθεὶρ, *poux.*

PHTISIE. ſ. f. Tèrme de Médecine qui ſe dit en général de toute ſorte de conſomption du corps, de quelque cauſe qu'elle vienne. Mais il ſe prend dans une ſignification plus particulière pour une conſomption qui dépend d'un ulcère ou de quelque autre vice du poumon, accompagnée d'une fiévre lente qui amaigrit le corps, l'extenuë & le conſume. Dans cette *phtiſie* on crache d'abord le ſang en touſſant, & dans la ſuite du pus qui va au fond de l'eau. Quelquefois on crache une partie du poumon pourri après une longue éxulcération, & enfin l'on tombe en chartre. Les Latins l'appellent *tabes.* Il y a une autre éſpéce de conſomption qui eſt cauſée par l'excès des actes vénériens, ou qui ſurvient à une longue gonorrhée, on la nomme *phtiſie dorſale.*

Ce mot eſt Grèc, φθίσις, il ſignifie *corruption*, *attenuation.*

PHTISIQUE. adject. Celui qui eſt atteint de la phtiſie.

PHU. ſ. m. Sorte de plante, qu'on nomme autrement *valeriane.* Voyez VALERIANE. *Valeriana, vel nardus ſilveſtris.*

PHY.

PHYLACTÈRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire Écléſiaſtique. C'étoit une bande de parchemin dans laquelle étoit écrit quelque texte de l'Écriture Sainte, ou le Décalogue, que les plus dévots d'entre les Juifs portoient ſur leur front, ou ſur leur poitrine, ou à leur cou, pour marque de leur Religion. *Phylacterium.* En général les Anciens ont donné ce nom à toutes ſortes de charmes, brevets & caractères qu'ils portoient ſur eux pour ſe préſerver de quelques danger ou maladies. Les prémiers Chrétiens ont appellé auſſi *phylactères*, les châſſes où ils enfèrmoient les reliques des Saints.

PHYLÉRIA. Voyez PHILLYRÉA.

PHILLITIS. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *langue de cerf*, ou *ſcolopendre. Aſplenum.* Voyez LANGUE DE CERF.

PHYLLON. ſ. m. Éſpéce de mèrcuriale qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd ou d'un piéd & demi, & toutes couvèrtes d'un coton blanc, rameuſes. Ses feuilles ſont oblongues, arondies, un peu épaiſſes, nèrveuſes, molles, lanugineuſes, blanches. Ses fleurs naiſſent ordinairement ſur ces piéds qui ne portent que très-rarement des fruits: elles ſont à pluſieurs étamines, de couleur pâle, ſoutenuës par un calice à trois ou quatre feüilles. Ses fruits naiſſent ordinairement ſur des piéds qui ne fleuriſſent pas, ils ſont à deux capſules ſemblables à de petits teſticules, & qui renfèrment chacune une ſemence prèſque ronde, plus groſſe que celle du pavot, bleuë, d'un goût brûlant. Sa racine eſt ligneuſe, menuë. En Latin *phyllon teſticulatum.* C. BAUH. Cette plante eſt émolliente & laxative. Il y a un autre *phyllon* que C. Bauhin appelle *phyllon ſpicatum*, & qui diffère du précédent en ce que ſes fleurs naiſſent en épis.

PHYMOSIS. Voyez PHIMOSIS.

PHYSETÈRE. ſ. m. C'eſt une éſpéce de baleine, ou poiſſon teſtacée qu'on appelle autrement *ſouffleur*, qui éjacule & fait rejaillir ſa fumée de la hauteur d'une lance, auſſi droit que ſi elle ſortoit par une ſeringue. *Balena teſtacea, vel piſcis exſufflator.* Rabelais parle d'un mèrveilleux *phyſetere* comme d'un monſtre.

PHYSICIEN. ſ. m. Qui connoît & qui étudie la nature; qui rend raiſon de ſes éffets; qui ſçait ou qui enſeigne la Phyſique. *Phyſicus*, Les *Phyſiciens* modèrnes ont bien enchéri ſur les anciens. C'eſt l'éxpérience qui fait le bon *Phyſicien.* Anciennement on appelloit les Médecins *Phyſiciens*: parceque la Médecine conſiſte particulièrement dans l'obſèrvation de la Nature. Les Anglois les appellent encore *Phyſics*; les Italiens *Phyſico*, ou du moins les Apothicaires; car les Médecins faiſoient autrefois l'une & l'autre profeſſion. Du tems de Philippe de Valois il n'y avoit qu'un *Phyſicien* ordinaire en la Cour: & du tems du Roi Jean, il n'y en avoit que trois. Dans la Bible-Guyot les Médecins ſont nommez *Phyſiciens.* On y trouve ces deux vèrs;

Fyſiciens *ſont appellez*,
Sans fy *ne ſont-ils point* nommez.

PHYSIOLOGIE. ſ. f. Partie de la Médecine, qui apprend à connoître la nature par rapport à la guériſon de l'homme. La *Phyſiologie* conſidère les chôſes qui compôſent le corps humain, & qui lui ſont néceſſaires pour ſes divèrſes fonctions. LA RIVIÈRE, TRAITTÉ DE MÉD.

Ce mot vient du Grèc φύσις, *nature*, & λόγος, *diſcours.*

PHYSIONOMIE. ſ. f. Art qui enſeigne à connoître l'humeur, ou le tempérament de l'homme par l'obſèrvation des traits de ſon viſage, & la diſpoſition de ſes membres. *Phiſiognomia, ars cognoſcendi mores ex vultu & & ex oculis.* Jean-Baptiſte Porta & Robèrt Flud ont écrit de la *Phyſionomie.* La *Phyſionomie* eſt une ſcience aſſez vaine, mais plus ſolide que la Chiromance. Le Sophiſte Adamantius a écrit des Livres de *Phyſionomie.* André de Lacuna a traduit le Livre de la *Phyſionomie* d'Ariſtote.

PHYSIONOMIE, ſe prend quelquefois ſimplement pour la mine. *Extantia indolis indicia in vultu & oculis.* Cet homme a quelque chôſe de grand dans ſa *phyſionomie*; c'eſt à-dire dans ſa mine. Celui-là a la *phyſionomie* patibulaire, a quelque chôſe de funeſte dans ſa *phyſionomie.* On a dit de quelqu'un, que ſa *phyſionomie* avoit toutes ſortes de mauvaiſes qualitez, horſmis qu'elle n'étoit point menteuſe.

PHYSIONOMISTE. ſ. m. Qui ſe connoit en phyſionomie. *Phyſiognomus.* Un bon *phyſionomiſte* peut prévoir les maladies.

PHYSIQUE. ſ. f. Science de cauſes naturelles, & de leurs éffets; qui rend raiſon de tous les phénoménes du ciel, & de la tèrre. *Phyſica, phyſice, ſive ſcientia rerum naturalium.* Les obſèrvations faites par la Société d'Anglètèrre ont porté la *Phyſique* à un haut point de perfection. La *Phyſique* d'Ariſtote eſt peu de chôſe. Les Anciens ont fait de médiocres progrès dans la *Phyſique*, ſoit qu'ils ayent négligé le ſecours des éxpériences, ſoit par l'humeur des Grècs incapables d'application. LE CL. Thalès eſt le prémier qui a cultivé la *Phyſique*, & étudié la conduite, & les ſécrets de la Nature. La *Phyſique* des Colléges eſt un pur galimathias. On y appelle auſſi *Phyſique*, la claſſe où l'on enſeigne cette ſcience. *Claſſis phyſica.* Cet écolier va en *Phyſique.*

PHYSIQUE. adj. m. & f. Qui concèrne la nature. *Phyſicus.* Un corps *phyſique* eſt un corps réel, éxiſtant dans la nature. Deſcartes & Gaſſendi ont fait pluſieurs belles éxpériences, & diſſèrtations *phyſiques.*

PHYSIQUEMENT. adv. d'une manière réelle & phyſique. *Phyſice.* Dans la plupart des queſtions on diſtingue le *phyſiquement parlant*, d'avec le *moralement parlant.*

PHYTEUMA. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un

d'un piéd, diviſées en beaucoup de branches. Ses feüilles ſont oblongues, obtuſes au bout, longues d'environ quatre pouces. Ses fleurs ſont à pluſieurs feüilles irrégulières, vèrtes. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des capſules membraneûſes relevées de trois coins, longues d'un demi pouce, canellées, & qui renfèrment des ſemences prèſque rondes, noires. En Latin *phyteuma*. J. Bauh. M. Tournefort l'appelle *reſeda minor vulgaris*.

PIA.

PIAFFE. ſ. f. Démarche fière qui marque de la vanité, ou de la magnificence. *Faſtus, tumida oſtentatio*. Dans les joûtes & tournois les Chevaliérs marchoient à l'envi avec *piaffe* & éclat. Ce mot vieillit.

PIAFFER. v. n. Marcher avec fièrté, avec pompe & éclat. *Faſtu efferri, cum faſtu agere*. On ne le dit guères que des chevaux qui ont du feu, & de la vivacité, qui s'emportent, qui veulent avancer, quand on les retient, & qui font une éſpéce de danſe par une continuelle agitation. Paſquiér dit que ce mot eſt modèrne, & mis en uſage de ſon tems.

PIAFFEUR. ſ. m. ne ſe dit en ce ſens que des chevaux qui s'ébroüent, qui ſe donnent beaucoup de mouvement, & qui par leur action inquiéte marquent beaucoup de feu, & d'ardeur. *Equus exultor*.

PIAILLER. v. n. On diſoit autrefois *Piauler*. Ce mot au propre éxprime le cri des pouſſins qui ſuivent leur mère, qui diſent *pio, pio*. Buſcon imputa à grand crime à ſa mère d'appeller ſes poulets, en diſant *pio, pio*, à caûſe que c'étoit abuſer d'un nom de Pape.

Ce mot vient du Latin *pipillare*.

Piailler, ſe dit plus ordinairement en parlant du cri continuel des femmes & des enfans. *Clamitare, vociferari*. Cette femme ne fait tout le jour que *piailler* après ſa ſèrvante, après ſon mari. Cette mère a quatre enfans qui *piaillent* autour d'elle. On dit auſſi d'un méchant Avocat, qu'il a *piaillé* toute la matinée au Barreau. Ce mot eſt bas, & ceux qui ſuivent auſſi.

PIAILLERIE. ſ. f. Crierie importune. *Clamitatio*. Il faut quitter cette maiſon, on ne peut ſouffrir les pèrpetuelles *piailleries* des locataires.

PIAILLEUR, eûse. ſubſt. Qui piaille. *Clamoſus*. Cet Avocat n'eſt qu'un *piailleur*, qui ne fait que piailler, & qui ne dit rien de bon. *Clamator, vel rabula*.

PIASTRE. ſ. m. C'eſt un nom qu'on a donné à une monnoye d'argent, qui vaut un écu, comme les reaux, richedales, patagons, ducatons loüis blancs, &c. *Nummus argenteus hiſpanicus*.

PIAUTRE. ſ. m. Mot offenſant du petit peuple de Paris. *Vade paſtum*. Envoyer quelqu'un au *piaûtre*, c'eſt l'envoyer promener d'une manière mépriſante, & injurieûſe.

PIC.

PIC. ſ. m. Tèrme de Géographie, qui ſe dit en cette phrâſe : Le *Pic* de Teneriffe : *Picus mons Teneriffæ inſulæ*, c'eſt la plus haute montagne du monde, qui eſt dans l'Iſle de Teneriffe, qui eſt une des Canaries, au ſommet de laquelle pèrſonne n'a pû arriver, parceque l'air y eſt trop ſubtil, & n'eſt par propre pour la réſpiration. On l'appèrçoit en mèr de 40 lieuës loin, & ſa hauteur pèrpendiculaire eſt de deux milles & demi.

Ce mot vient de l'Éſpagnol *pico*, qui ſignifie *montagne*.

Pic, ou Pic-vèrt. Voyez l'article qui ſuit.

Pic-vèrd. ſ. m. Prononcez *Pivèrt*, ainſi que quelques-uns l'écrivent. Oiſeau qui a le bèc long & dur, qui pèrce l'écorce des arbres. Quelques-uns le nomment *loriot*. Les aûtres diſent que c'eſt une éſpéce de corneille. Le *pic-vèrd* prend ſa nourriture par le moyen de ſa langue, qu'il allonge de trois ou quatre pouces dans les fentes & trous des arbres. Elle a un petit aiguillon pointu avec lequel il prend les vèrmiſſeaux ou aûtres inſectes dont il ſe nourrit. Il y a des *pivèrds* de pluſieurs ſortes, tant pour la groſſeur que pour le plumage. Quelques-uns diſtinguent entre *pics* & *pivèrts* ; mais on croit que cette diſtinction n'eſt point fondée, & que c'eſt le même oiſeau : au moins l'Académie eſt de ce ſentiment. Elle dit *pic* ou *pic-vèrt*, ou *pivèrt*. Les Fâbles anciennes diſent que Picus Roi des Latins a été changé en *pic-vèrd*.

Ce mot vient de *picus viridis*. Il y a pourtant de ces oiſeaux qui ſont rouges, jaûnes, gris, & noirs.

Pic, eſt auſſi un inſtrument pointu & aceré, attaché à un manche, qui ſèrt aux Maçons, Tèrraſſiérs, & Pionniérs à couvrir & remuer la tèrre. *Unidens ligo*. Sans ſonger au péril, ils abbatent le mur à coups de *pics* & de pieux. Vaug. Nicod dit que de la dureté du bèc du *pic-vèrd* ſont venus les mots de *pic* de Maçon, *pique*, *piquer*, & *picoter*.

Pic, ſe dit auſſi au jeu de Piquet, quand le prémiér qui joüe peut compter 30 points, ſans que ſon advèrſaire en compte aucun, car alors il en compte 60 au lieu de 30. Le *repic*, c'eſt quand on compte 30 ſur tâble ſans joüer les cartes ; alors on compte 90.

On le dit quelquefois au figuré, Faire *pic & repic* ; pour dire, Avoir grand avantage ſur un aûtre. *Sexageni & nonageni*. Vous allez faire *pic* & *repic* tout ce qu'il y a de galans à Paris. Mol.

Philis, contre la mort vainement on chicane ;
Tôt ou tard qui s'y joüe eſt fait pic & capot. Bens.

En tèrmes de Marine on dit Être à *pic* ſur un ancre, lorſqu'on eſt droit ſur lui, & qu'on le dégage. *Stare rectâ in anchoram*.

PICA. ſ. m. Apétit dépravé qui fait déſirer des chôſes abſurdes & incapables de nourrir, comme des charbons, des cendres, du plâtre, du ſèl, de la chaux, de la craye, du vinaigre, du poivre, & infinité d'aûtres ſemblables. Le *pica* eſt fort ordinaire aux filles, & ſur tout aux femmes grôſſes. Les hommes y ſont plus rarement ſujèts. Il vient, ſuivant la plûpart des Médécins, des mauvais levains de l'éſtomac qui dépravent l'appétit : à quoi on peut ajoûter le déréglement de l'imagination, caûſé par de mauvais éxemples, ou par des préjugez ridicules.

PICARDANT. ſ. m. On appelle ainſi une ſorte de muſcat à Montpéliér, parcequ'il eſt piquant, & ardent. *Racemus mordicans*.

PICAVERÈT. ſ. m. Sorte de linote. *Linaria ſpecies*.

PICEA. ſ. m. Éſpéce de ſapin, qu'on appelle autrement peſſe. Voyez Sapin. *Abies, picea*.

PICOLÈTS. ſ. m. Les Sèrruriérs nomment *picolèts* les petits crampons qui tiennent le pêne dans la ſèrrure. *Unculus*.

PICORÉE. ſ. f. Petite guèrre, pillage que font des ſoldats qui ſe détachent de leur corps. *Depopulatio, vel præda ex hoſtibus*. Ce qu'on appelle auſſi *aller à la maraûde*. Montagne ſe jette ſur toutes ſortes de ſujèts comme à la *picorée*. Voyez Marville. Ce mot eſt modèrne, & n'eſt en uſage que du dèrniér ſiécle. Pasq.

PICORER. v. n. Aller à la guèrre à la dérobée pour faire quelque petit butin. *Prædatum ire*. On le dit plus ordinairement des Officiérs, ou valèts qui font des profits injuſtes ſur les chôſes qui leur paſſent par les mains. Le Receveur *picore* ſur tout l'argent qu'il donne, ou qu'il reçoit. Ce Maître d'Hôtel *picore* ſur tout ce qu'il achette.

PICOREUR. ſubſt. maſc. Soldat qui va à la picorée. *Prædator*. Dans le paſſage des trouppes on a de la peine de ſe déffendre des *picoreurs*.

On le dit auſſi en chôſes morales. Cet Écrivain eſt un grand *picoreur*, qui s'approprie les penſées & les inventions d'aûtrui. *Plagiarius*.

PICOT. ſ. m. Petite pointe qui reſte ſur le bois, lorſqu'on en arrache quelque branche, ou qu'il n'a pas été couppé nettement. *Radix reſidua ligni avulſi*. On a de la peine à marcher dans les bois couppez depuis peu, à cauſe des *picots* qui bleſſent les piéds.

Picot, en tèrmes de Marine, eſt une éſpéce de rèts ou filèts dont on ſe ſèrt ſur les côtes de Normandie, & qui eſt plus petit que la drége, dont les mailles ſont réglées dans le titre 3. liv. 5. de l'Ordonnance de la Marine. *Rete denſius*.

Picot, eſt auſſi une petite engrêlure qu'on fait à l'extrémité des dentelles. *Denticula*. On a renvoyé ce mouchoir à la rempliſſeûſe pour y faire des *picots*.

PICOTÉ, ée. adj. *Notatus*. Marqué de petite vérole. *Variolis notatus*. Viſage *picoté*. On dit auſſi, Une étoffe *picotée* de vèrs.

Picoté, en tèrmes de Blâſon ſignifie auſſi, Marqueté. *Variegatus*. On le dit principalement de la truitte, pour la diſtinguer des autres poiſſons.

PICOTEMENT. ſ. m. Il ne ſe dit qu'au propre, pour ſignifier une cèrtaine impreſſion fâcheûſe qui ſe fait ſur la peau, ſur les membranes, par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chôſe d'extérieur. *Punctio*. Sentir des *picotemens* dans la poitrine, ſur la peau ; par tout le corps.

PICOTER. v. act. Il ſe dit au propre d'une cèrtaine impreſſion fâcheûſe qui ſe fait ou ſur les membranes ou ſur la peau, par l'acrimonie des humeurs, ou par quelque chôſe d'extérieur. *Pungere*. Une pituite qui *picote* les membranes de la poitrine. Des ſeroſitez qui *picotent* la peau.

Picoter, ſe dit encore des petites piqueûres que les oiſeaux font aux fruits en les bècquètant. *Leviter pungere, variis notis interſtinguere*. Les oiſeaux ont tout *picoté* ces fruits.

Picoter, ſe dit auſſi figurément pour Attaquer ſouvent quelqu'un par des paroles dites avec maliginité. *Verborum aculeis perſtringere*. Quereller quelqu'un doucement & inſenſiblement avec de petits réproches & injures qui ne vont pas juſqu'à une

rupture

rupture ouvèrte, mais dans lequel on a pour bût de fâcher. *Verbis aliquem laceſſere ; ſubinde, vel denſè pungere.* Les femmes jalouſes ſont ſujettes à ſe *picoter*.

PICOTERIE. ſ. f. Petits reproches couvèrts, ou attaques qui offenſent, ſans qu'il ſemble qu'on veüille quereller ouvèrtement. *De meris nugis contentio.* Des *picoteries* on vient bien ſouvent aux mains.

PICOTIN. ſ. m. Petite meſure d'avoine qui tient le quart d'un boiſſeau. *Quadrans.*

PIE.

PIE. ſ. f. Oiſeau blanc & noir, de la groſſeur d'un pigeon, qu'on apprivoiſe, & à qui on apprend à parler. *Pica.* La *pie* cauſe beaucoup. Qui a appris aux *pies* à éſſayer de parler comme nous ? c'eſt la faim. Le Cl. Dans l'équipage de chaſſe du Roi il y a un vol de la *pie*, des oiſeaux déſtinez pour prendre des *pies*.

Pie griêche ; eſt une éſpéce de *pie* ſauvage de couleur cendrée, que quelques-uns croyent être celle que les Latins appellent *pica Græca*, comme qui diroit *griayſche*. Aldrovandus rapporte pluſieurs de ſes noms en divèrſes langues. En François *pie*, *agaſſe*, *ancroüelle*, & *Jacquette Dame* ; en Savoyard *matagaſſi*, en Italien *gazza*, *gazzuola*, *gazzara* ; En Éſpagnol *cicaza*, *pega* & *picata* ; En Latin *pica glandana* ; en Grec κίττα, σίττα, κίσσα, ποικιλὶς, en Hébreu *zarſa*, en Allemand *atzel*, *aegerſten*, *aglaſter*, *algaſter*, & *agerluſter*, du Latin *agriluſtra*, en Anglois, *a pie*, *a py*, en Sclavon, *ſtrakanel*, *kiſiſtela*.

Pie, eſt auſſi un oiſeau qui a le bèc, les piéds & les jambes rouges, qui n'a que trois doigts à châque piéd, & qu'on apppelle autrement *Béccaſſe de mèr. Loripes.*

On dit provèrbialement, Cauſer comme une *pie* borgne, comme une *pie* dénichée. *Garrire ut pica.* On dit auſſi, Larron comme une *pie* ; car c'eſt un oiſeau qui cache tout ce qu'il trouve, & qui aime ſurtout l'or & l'argent, d'où vient qu'elle a auſſi été appellée *monedula, a ſurripiendis monetis*, comme dit Voſſius après Pline. On dit auſſi d'une femme criarde & de maûvaiſe humeur, que c'eſt une *pie griêche*.

En tèrmes de Manége on appelle un cheval *pie*, qui a des marques de poil blanc ſur un autre poil. Il y a des *pies bayes*, des *pies alſans* & des *pies noirs*, qui ſont les plus ordinaires. On l'appelle *pie*, parcequ'il eſt d'ordinaire blanc & noir comme une *pie*. *Varius in picam equus.*

PIE. adj. f. Qui ne ſe dit qu'au Palais en cette phrâſe : Oeuvres *pies* : ce ſont des legs, aumônes ou charitez déſtinez au ſèrvice de Dieu, ou au ſoulagemment du prochain, comme fondations d'Égliſes, d'Hôpitaux, de Colléges, rachat d'éſclaves, délivrance de priſonniérs, &c. *Pia opera.* Les lègs d'un teſtament faits pour œuvres *pies*, ou pour caûſes *pies*, ſubſiſtent quoique le teſtament ſoit caſſé.

Pie mère. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, eſt une membrane ou peau délicate qui couvre immédiatement le cèrveau. *Pia mater.* Les Médécins diſtinguent la *pie mère* de la *dure mère. Dura mater.*

PIÉÇA. adv. Vieux mot, & hors d'uſage, qui ſignifie, Autrefois, jadis ; comme qui diroit, Il y a une bonne piéce de tems. *Dudùm, jam dudùm, olim, pridem, jam pridem. Piece à*, on doit ſouſentendre *de tems.*

PIÉCE. ſ. f. Individu de châque chôſe. Une *piéce* de drap, de velours, de toile, de ruban. *Pars, portio, membrum.* Coupper un manteau à la *piéce*. Cette *piéce* tire tant d'aûnes. Ce beau fruit a été acheté à la *piéce*, & non au quarteron. Une *piéce* de monnoye. Je voudrois bien avoir le change, la monnoye de ma *piéce*. *Nummus.* En cette hôtellerie on paye par *piéces*, ou par tête, comme l'on veut. Ce débauché vend tous ſes meubles *piéce-à-piéce*.

On dit auſſi, Des *piéces* d'artillerie. *Tormentum bellicum, minoris modi tormentum. Piéces* de campagne, de batterie de 24 livres, de 8 ou 10 livres de boulèt. On appelle auſſi *piéces détachées*, les demi-lunes, ravelins, &c. *Propugnacula ſeparata.* Des *piéces* de vin, de ſidre, de biére ; pour dire, des muids, des tonneaux. Il y a 100 *piéces* de chevaux dans ce haras, dans cette écurie de cent piſtoles la *piéce*.

Ce mot vient du Latin *pecia*, ou *peſſia*, comme montre Martinus ; ou de *pitaccium*, qui ſe trouve dans les Auteurs Latins. Ménage.

Piéce, ſe dit auſſi d'une partie d'un tout, ſoit qu'elle ſoit unie, ou ſéparée. Une *piéce* de tapiſſerie fait partie d'une tenture. *Periſtromatis textum unum.* Une *piéce* de lard, une *piéce* de bœuf tremblante. La raiſon eſt la principale *piéce* qui conſtituë l'homme. Les Détailléřs vendent les chôſes par *piéce*, par le menu.

Piéce, ſe dit auſſi de ce qui eſt uſé, taillé, déchiré, ou raccoûrcé. *Veſtis lacerata, diſſecata, reſarcita.* Cet habit eſt vieux, il eſt plein de trous & de *piéces*. Lès habits de la Friperie ſont faits de *piéces* & de morceaux. Un malade de lèpre, de ſcorbut, tombe par *piéces*.

On dit en ce ſens, qu'une armée à été taillée en *piéces*, miſe en *piéces* ; pour dire, défaite, dètruite. *Exercitus deletus, profligatus, cæſus.* On dit auſſi d'un médiſant, qu'il a taillé en *piéces* la réputation d'une pèrſonne, qu'il l'a déchirée de toute ſa force, qu'il eſt mordant, qu'il emporte la *piéce*. On dit à la guèrre, qu'un Cavaliér eſt armé de toutes *piéces* ; pour dire, de piéd en cap.

Piéce, ſe dit auſſi d'un héritage. Il a 50 arpens de tèrre tout d'une *piéce*. *Pagina, laterculus, plaga, agrarius, tractus.* Il a pluſieurs *piéces* de pré dans cettte prairie, pluſieurs *piéces* de vignes dans ce vignoble. Cette métairie eſt difficile à éxploiter, elle conſiſte en trop de menuës, de pétites *piéces*.

Piéce, au jeu d'Échècs, ſe dit du Roi, de la Dame, des Fous, des Chevaliérs, & des Rocs. *Pars.* La Dame eſt la meilleure *piéce* du jeu. Je ne ſçaurois jouër contre lui qu'il ne me donne une *piéce*, une demi-*piéce*. Il m'a pris une *piéce* franche. C'eſt un vilain jeu de faire *piéce* pour *piéce*, quand il n'en revient aucun avantage.

Piéce, ſignifie auſſi une ſomme d'argent, *Pecuniæ ſumma.* Il faut ſacrifier une *piéce* de mille écus pour ſortir de ce méchant procès. On a donné la *piéce* à ce Gréffier pour lui faire changer l'arrêt ; c'eſt-à-dire, on l'a corrompu par argent.

Piéce, ſe dit auſſi des morceaux de bois, ou d'étoffe qu'on applique ſur quelque chôſe. *Fruſta, fragmina.* On fait des tâbles, des buffèts ; & aûtres *piéces* de Ménuiſerie, de *piéces* rapportées de divèrs bois. On relie des livres en compartimens de pluſieurs *piéces* de cuir de différentes couleurs qui ſont collées. Ce Vitriér a fourni tant de *piéces*, tant de quarreaux de vèrre pour racommoder ces chaſſis. Les Anciens mirent *piéce* ſur *piéce* à la navire d'Argo pour la conſèrver bien long tems. La *piéce* de bois de charpente réduite ſuivant les Us & Coutumes de Paris doit avoir 72 pouces de long ſur ſix pouces d'equarriſſage. Le bois pour cet éffet doit être bien équarri. Les Marchands de bois vendent le bois de charpente au cent de *piéces* réduit ſelon cette meſure.

Piéce, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art, & des compoſitions. *Opus.* Le Coloſſe de Rhodes étoit une mèrveilleûſe *piéce*. Le Jugement de Michel Ange eſt une belle *piéce* de peinture. *Picta tabella, imago.* On le dit auſſi d'une compoſition en prôſe, en vèrs, ou en Muſique. *Opus poeticum, muſicum.* L'Apologie de Balſac eſt une belle *piéce* d'éloquence. Les Horaces, le Cinna de Corneille, le Mithridate, le Britannicus, l'Iphigénie, &c. de Racine, ſont de belles *piéces* de theâtre. Les Odes de Malhèrbe ſont de belles *piéces* de Poëſie. Moliére a fait de belles *piéces* Comiques. C'eſt la coûtume qu'à nous aûtres beaux éſprits les Auteurs viennent lire leurs *piéces* nouvelles pour nous engager à les trouver belles, & à leur donner de la réputation. Mot. Voilà une belle *piéce* de luth, de thuorbe, de claveſſin.

Piéce, eſt auſſi un morceau d'étoffe que les femmes mettent au devant de leurs corps de jupes, quelquefois par ornement, quelquefois par ménage, pour conſèrver leurs habits, comme les Marchandes. *Ornamentum pectorale.*

En tèrmes de Blâſon on appelle *piéces honorables* de l'Écu, le chêf, la faſce, le pal, la bande, la barre, la croix, le ſautoir, le chevron, & généralement celle qui peut occuper le tiérs de l'Écu, quand elle eſt ſeule, en quelque ſens que ce ſoit. *Stemmata honoraria.*

Piéces, en tèrmes du Palais, ſe dit de tout ce qu'on écrit & produit en un procès pour le mettre en état, & juſtifier ſon droit. *Litis inſtrumenta.* On fait un inventaire de production pour l'induction & la conſèrvation de ſes *piéces*. Cet Avocat eſt chargé de mon ſac, de mes *piéces*. Un Procureur n'a point droit de rétention de *piéces*, ſi ce n'eſt de celles d'inſtruction des procédures pour ſe faire payer de ſes frais. On peut faire collationner & compulſer toutes ſortes de *piéces* publiques. On s'inſcrit en faux contre des *piéces* déciſives. La fauſſeté paroît à l'inſpection de la *piéce*. Les *piéces* nouvellement recouvèrtes ſont quelquefois un moyen de requête civile.

En tèrmes de Chaſſe on dit qu'un oiſeau, qu'un chien ſont tous d'une *piéce* ; pour dire, qu'ils ſont tous de la même robbe, ou de la même couleur. *Canis unicolor, avis unicolor.* Le laniér eſt ſouvent tout d'une *piéce*.

Etre tout d'une piéce, ſe dit auſſi figurément & baſſement, pour, Être franc & ſincére ; n'avoir aucun égard, aucune complaiſance ; ne ſçavoir point s'accommoder au tems, ni aux pèrſonnes. *Eſſe ſincerus, ingenuus.* Cet homme ne vous trompera point, il vous dira franchement ſa penſée ; il *eſt tout d'une piéce*. Un homme *tout d'une piéce* relève chagrinement les railleries qu'on fait de lui. La Bruy.

Etre tout d'une piéce, ſe dit auſſi pour, Être trop droit, trop contraint

ſtraint ; n'avoir pas la taille libre & dégagée. C'eſt une grande fille *toute d'une piéce. Rigidior.*

PIÉCE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il fait comme le Chaudronniér, il met la *piéce* auprès du trou. *Rem extra rem collocare.* On dit auſſi, C'eſt l'ordinaire, la *piéce* de bœuf. On appelle auſſi un aloyau, la *piéce de huit heures*, parcequ'elle eſt bonne pour le déjeûner. On dit auſſi d'une groſſe pèrſonne & ſtupide, que c'eſt une bonne *piéce* de chair. On dit auſſi de celui qui a une forte protection en Juſtice, que c'eſt la meilleure *piéce* de ſon ſac. On dit d'une pèrſonne ruſée, ou maligne, C'eſt une bonne *piéce*, une méchante *piéce*. On dit auſſi, Joüer *piéce* à quelqu'un, lui faire une *piéce* ſanglante ; pour dire, lui faire quelque ſupèrcherie, quelque affront, ou raillerie, lui caûſer quelque dommage. On dit auſſi quand on a eu bon marché de quelque héritage, qu'on l'a eu pour une *piéce* de pain. On dit auſſi par menace, qu'on accommodera un homme de toutes *piéces*, pour dire, qu'on l'étrillera bien. On dit auſſi populairement. Il y a bonne *piéce* que j'attends ; pour dire, Il y a long tems. On dit auſſi des *piéces* d'or rompuës, des *piéces* de viande couppées, que les *piéces* en ſont bonnes, pour dire, qu'il n'y a rien à pèrdre.

PIÉD. ſ. m. Partie double de l'animal, qui lui ſèrt à ſe ſoutenir & à marcher. *Pes.* L'homme & les oiſeaux n'ont que deux *piéds.* *Homo & aves ſunt bipedes.* La plûpart des animaux tèrreſtres ont quatre *piéds.* La plûpart des inſectes ont cent *piéds*, c'eſt à dire, un grand nombre. *Centipes.* Les ſèrpens n'ont point de *piéds*, ils rampent ſur la tèrre. Les Marchands font accroire que les oiſeaux de Paradis n'ont point de *piéds*, ce ſont eux qui les couppent. Les écreviſſes ont douze *piéds.* Les araignées, les mittes, les polypes ont huit *piéds.* Les mouches, les ſauterelles, les papillons ont ſix *piéds.* Les ſinges, les loups, la marmote marchent ſur les *piéds* de dèrrière.

En Autourſerie on dit, Le *piéd* d'un autour & d'un épèrviér. *Falcula, unguis uncatus.* Au lieu qu'en Fauconnerie on dit, La *main* de l'oiſeau, du faucon. *Manus.*

PIÉD, entant qu'il appartient à l'homme, ſe marie avec pluſieurs mots en divèrſes ſignifications. On dit, Lâcher le *piéd* ; pour dire, Reculer, ſe deffendre mal : Gagner au *piéd* ; pour dire, Prendre la fuite. *Dare ſe in fugam, arripere fugam.* On dit auſſi, qu'on ne peut mettre un *piéd* devant l'autre ; pour dire, Être foible, ne pouvoir marcher. On dit, Mettre un *piéd* à tèrre ; pour dire, Déſcendre de cheval. *Ex equo exſcendere.* Avoir le *piéd* à l'étriér ; pour dire, Être prêt à partir. On dit auſſi, Trouver *piéd*, prendre *piéd* ; il y a *piéd* là, lorſqu'on trouve le fond de la rivière, & qu'il n'eſt pas beſoin d'y nager. On dit auſſi, Examiner un homme depuis les *piéds* juſqu'à la tête. *A capite ad calcem perſcrutari.* L'armer de *piéd* en cap. On dit auſſi qu'il ſent le *piéd* de Meſſager ; pour dire, qu'il put ; & on appelle *piéds-pourris*, ceux qui ont toûjours les *piéds* dans l'eau, comme ceux qui conduiſent les trains de bois flotté. On dit qu'un homme à le *piéd* marin ; pour dire, qu'il ſupporte aiſément la fatigue de la mèr, qu'il ne s'y trouve point mal. On appelle *piéd plat*, un ruſtre, un homme de rien qui a des ſouliérs tout unis, & tout plats, comme en portent ordinairement les païſans. *Plautus, planca.*

On ſçait que ce piéd-plat
Par de ſales emplois s'eſt pouſſé dans le monde. MOL.

Prendre au *piéd* levé ; c'eſt-à-dire, ſur le champ, ſans délai. *In ipſo articulo opprimere vel ex improviſo.* Avoir le *piéd* bot, c'eſt un nom général qu'on donne à un *piéd* eſtropié ou mal tourné, ſoit qu'il ſoit tourné en dedans, ce que les Latins appellent *varus* ; ſoit qu'il ſoit tourné en dehors, ce que les mêmes appellent *valgus.* Avoir des cors aux *piéds*, c'eſt-à-dire, des calus ou des durillons. Porter le *piéd* en avant, tourner bien le *piéd.* Attendre de *piéd* fèrme. Un appartement de plein *piéd* ; & au figuré, un galant de plein *piéd.*

Le *piéd* en tèrmes de Médecine ſe prend dépuis la jointure de la hanche juſqu'au bout des orteils, comme la main ſe prend dépuis l'épaule ; & il ſe diviſe pareillement en trois parties, ſçavoir la *cuiſſe*, la *jambe*, & le *piéd* proprement dit. *Pes magnus.* Ses os ſont l'*os de la cuiſſe*, *le grand & le petit focile* pour la jambe, & ceux du tarſe, du métatarſe & des doigts. Ses artères ſont des rameaux de l'artère crurale. Ses veines vont ſe tèrminer à la veine crurale : il y en a ſix principales qui ſont la *ſaphene*, la *grande* & la *petite iſchiadique*, la *muſcule*, la *poplitée*, ou *jarretière*, & la *ſurale.* Le *piéd* a quatre gros & notables nèrfs qui s'épandent par toute ſa ſubſtance ; & qui viennent des trois paires inférieures des lombes, & des quatre ſupérieures de l'os ſacré.

Le petit *piéd*, ou le bout du *piéd.* *Pediſculus.* Qui eſt le *piéd* proprement dit, a trois parties, ſçavoir le *tarſe*, ou le *cou du piéd*, *Tarſus.* Le *métatarſe*, ou l'*avantpiéd.* *Metatarſus.* Et les *doigts* ou *orteils.* *Digitus pedis.* C'eſt lui qui eſt la bâſe ou le piliér qui ſoutient tout le poids du corps, & eſt le vrai inſtrument du marcher. La partie de dèrrière s'appelle l'*os du talon*, & en Latin *calx* ou *calcaneum.* Le deſſous s'appelle la *plante du piéd*, la *ſole*, la *ſemelle.* Les deux éminences d'os, qui ſont au bas de la jambe, s'appellent *les chevilles du piéd.* *Malleolus.*

En tèrmes de Blâſon on appelle le *piéd* de l'Écu, ſa pointe ou partie inférieure : & on dit qu'un animal eſt en *piéd*, quand il eſt pôſé ſur ſes quatre *piéds.* *Stans pedibus.* On dit auſſi *piéd couppé*, & *piéd nourri*, en parlant d'une fleur de lis dont il ne paroît que les trois fleurons, & dont le piéd qui eſt au deſſous eſt rétranché. Et on appelle *piéd fiché*, celui qui eſt pointu & propre à ficher en tèrre. *Pes in acumen deſinens.*

PIÉD FOURCHÉ, ſe dit des animaux qui ont le *piéd* fendu en deux ſeulement, comme les bœufs, les cochons, les moutons, les chévres, &c. *Pes biſulcus.* Les Hébreux n'oſoient manger la chair que des animaux qui avoient le *piéd fourché*, & qui ruminoient. Le *piéd fourché* eſt auſſi une fèrme d'un impôt qu'on léve aux portes de quelques villes ſur les animaux au *piéd fourché* qui s'y conſument. La fèrme du *piéd fourché* eſt differente de celle du *piéd rond.*

On appelle des *piéds* de cochon aſſaiſonnez des *bas de ſoye.* On appelle *petits piéds*, la volaille, le menu gibiér. Les Écrivains appellent une écriture menuë & malfaite. Des *piéds de mouches.*

PIÉD DE CHEVAL. C'eſt la partie de la jambe depuis la couronne juſqu'au bas de la corne. *Ungula.* Le *piéd* gauche s'appelle le *piéd du montoir.* *Pes ſiniſter.* Et le droit, le *piéd hors du montoir.* *Pes dexter.* On dit qu'un cheval a le *piéd gras*, quand il a la corne foible & mince, lorſqu'il eſt difficile à fèrrer ; qu'il a le *piéd uſé*, qu'il a le *piéd mauvais*, qu'il a le *piéd dérobé*, lorſqu'il a peu de corne, ou qu'il l'a uſée pour avoir marché *piéd nud*, c'eſt-à dire, déferré ; qu'il a le *piéd comble*, lorſque la ſole eſt arrondie par deſſous, & qu'il a beſoin d'un fèr vouté.

PIÉD NEUF, ſe dit d'un cheval à qui la corne eſt revenuë, après que le ſabot lui eſt tombé ; auquel cas il ne vaut rien que pour le labour. *Pes renovatus, recens.* Le *petit piéd* eſt un os ſpongieux renfèrmé dans le milieu du ſabot, & qui a toute la forme du *piéd.* On dit auſſi, Remettre un cheval ſur le bon *piéd*, galopper ſur le bon *piéd*, quand on le fait aller uniment & ſur les mêmes *piéds* qu'il a commencé de partir. On dit auſſi, Parer le *piéd* d'un cheval ; pour dire, Enlever la corne du cheval avec un boutoir, autant qu'il eſt néceſſaire pour le bien fèrrer.

PIÉD, ſe dit auſſi des plantes & des arbres. *Truncus.* Il y a tant de *piéds* d'œillèts, tant de *piéds* d'anémones. Il y a tant de *piéds* d'arbres fruitiérs dans ce jardin, tant de *piéds* d'arbres dans cette forêt. On appelle *piéds corniérs*, les gros arbres qui ſont dans les encognûres des ventes qui ſe font dans les forêts, & qui ſe marquent par le Gardemarteau. *Piéd corniér* ſe dit auſſi des longues piéces de bois qui ſont aux encognûres des pans de charpente. On le dit auſſi des quatre principales piéces qui font l'aſſemblage d'un batteau, d'un carroſſe, qui ſoutiennent l'impériale, &c. où l'on attache les mains, où l'on paſſe les ſoupentes. *Fulcra ſuſpenſoria.*

PIÉD, ſe dit auſſi des chôſes tout à-fait inanimées. Le *piéd* des Alpes, d'une montagne, d'un rochér. *Montis radices.* Le *piéd* d'une éſcabelle, d'une tâble, d'un bahut. Le *piéd* d'un claveſſin, d'un buffet, d'une platine. Le *piéd* d'une lunette, d'un graphométre, ſur lequel on pôſe ſa genoüillière pour faire des obſèrvations. On appelle auſſi le *piéd* d'une dentelle, une petite dentelle qu'on coud à une plus grande pour la faire mieux paroître. On dit auſſi, qu'un homme a le nez fait en *piéd* de marmite, quand il l'a retrouſſé.

PIÉD, en tèrmes d'Architecture, ſe dit prémièrement des murs. Le *piéd* de la muraille, c'eſt l'éſcarpe. *Imus murus.* On a pèrcé le foſſé, on eſt au *piéd* de la muraille. On a ſappé ce baſtion par le *piéd* : ce qui ſe dit auſſi au figuré d'un raiſonnement dont on a détruit le principe. On dit à la paûme, Chaſſe au *piéd*, on entend du mur.

PIÉD, ſe dit auſſi d'un talus, d'un penchant qu'on donne à des ouvrages pour les ſoutenir, & particulièrement quand ils ſont de tèrre. *Acclivitas.* Ce rempart n'a pas aſſez de *piéd*, de talus, il s'éboulera. On dit auſſi, qu'il faut donner du *piéd* à une échelle, l'éloigner de la muraille pour y monter ſûrement.

On dit en Juriſprudence, Le *piéd* ſaiſit le chèf, c'eſt-à-dire, l'édifice ſuit la nature du ſol, ſur lequel on peut élever tant qu'on veut. *Ædificium ſequitur naturam ſoli.*

PIÉD DE FIEF, en Juriſprudence féodale, ſe dit d'un ſièf dépecé & démembré, dont il eſt fort parlé en la Coutume de Touraine. *Feudum ſeparatum.*

PIÉD, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt debout. Il a fallu être ſur *piéd* toute la nuit pour veiller ce malade, ou à cauſe de cette alarme. *Excubari ad ægroti lectum.* Soyez ſur *piéd* demain dès cinq heures ; pour dire, Lévez vous matin. Il ſe léva en *piéd* pour haranguer.

On dit auſſi d'un Courtiſan, qu'il eſt obligé de faire le *piéd* de gruë; pour dire, qu'il faut qu'il ſe tienne toûjours debout; qu'il fait le *piéd* dérriére, quand il fait la révérence; & burleſquement, qu'il faut qu'il faſſe le *piéd* de veau, quand il eſt obligé d'aller ſaluer quelque Puiſſant. *Stare pedibus.* On dit auſſi, qu'il n'a pas mis le *piéd* dans une maiſon; pour dire, qu'il n'y eſt point entré depuis un tel tems. On dit auſſi de celui qui s'opiniâtre à demeurer dans un logis, qu'il n'en veut ſortir que les *piéds* devant, c'eſt-à dire, étant mort.

On dit en ce ſens & en tèrmes de Guèrre, Mettre une armée, des troppes ſur *piéd*; pour dire, les lever & les entretenir. *Colligere exercitum, conſiſtere, conſtare.* Un Capitaine, un Lieutenant en *piéd*, c'eſt-à-dire, qui ſubſiſte, qui n'eſt point réformé. On dit auſſi, Des Compagnies, des Régimens de gens de *piéd*; pour dire, de l'Infanterie. On appelle auſſi, Un valet de *piéd*, celui qui ſèrt & qui ſuit à *piéd* le Roi & les Princes.

On dit en tèrmes de Marine; que des marchandiſes ſont en *piéd*; pour dire, qu'elles ſont encore en nature, & qu'un Marchand les peut revendiquer en payant les frais du ſauvement. *Merces in integro.* On dit auſſi, qu'un vieux château, un bâtiment ſont encore ſur *piéd*; pour dire, qu'ils ſubſiſtent, qu'ils ne ſont point abattus.

Piéd de Roy, eſt une meſure contenant douze pouces, ou 144. lignes. *Pes, ſeu menſura.* Un *piéd quarré* eſt la même meſure en longueur & en largeur, qui fait 144. pouces de ſupèrficie. Un *piéd cube* eſt la même meſure ſelon les trois dimenſions. Le *piéd cube* à 1728. pouces cubes. Le *piéd* des anciens Romains avoit quatre palmes, ou onze pouces, & on l'appelloit *piéd Romain* ou *piéd du Capitole.* Le *piéd Rhenan*, ou le *piéd de Leiden*, eſt celui qui ſèrt de meſure à tout le Septentrion. Sa proportion avec le *piéd Romain* eſt comme de 950. à 1000. Voyez Caſimir Polonois, qui dans ſa Pyrotechnie a fait la réduction au *piéd Rhenan* de tous les autres *piéds* des plus fameuſes villes de l'Europe. Le *piéd* de Londres & de toute l'Anglétèrre eſt d'onze pouces 4. lignes & demie.

Piéd, en tèrmes de Poëſie Grècque & Latine, eſt la meſure des vèrs. *Pes.* Un vèrs héxamétre a ſix *piéds*; un pentametre en a cinq. Les *piéds* ſont compôſez ou de deux ſyllabes, comme le ſpondée, & l'iambe, ou de trois, comme le dactyle, & l'anapeſte.

Piéd pair, et impair. On appelle en Poëſie, & dans les vèrs Iambiques, *piéd impair* celui dont le nombre, à l'égard de la place dans le vèrs eſt impair, & pair celui dont le nombre eſt pair. *Par & impar.* Le prémier, le troiſiéme, & le cinquiéme *piéd* du vèrs eſt impair, parcequ'on ne peut pas diviſer ces nombres-là en deux portions égales. Dans la Tragédie l'iambe ne cédoit que les *piéds impairs* aux ſpondées: enſorte que le ſecond, le quatriéme, & le ſixiéme *piéd* devoient être des ïambes, parceque ces *piéds*, ou nombres ſont pairs. Ce mélange réguliér de ſpondées aux *piéds impairs*, & d'iambes aux pairs, rendoit le vèrs plus noble. Mais les Poëtes Comiques pour mieux déguiſer leurs vèrs, & les rendre plus approchans de la prôſe, prîrent le contrepiéd, & mîrent des ſpondées où les Poëtes tragiques ne ſouffroient que des ïambes.

Piéd fort, en tèrmes de Monnoye, ſe dit d'une piéce d'or, ou d'argent plus épaiſſe ou plus forte, qui eſt hors du commèrce, comme ſeroit un loüis de 4. 8. 12. ou 15. piſtoles. *Moneta major, majoris pretii.* Les Officiérs de la monnoye joüiſſent d'un droit appellé, *piéd fort*, à chaque changement, & *piéd* de monnoye.

Piéd, ſignifie auſſi, Meſure de proportion. *Prportione valoris ſervata.* Toutes les monnoyes d'or ſe réglent pour leur poids & leur valeur ſur le *piéd* de l'écu ſol à proportion de ſon titre. On a fait cette contribution ſur le *piéd* de vingt mille écus. On l'a payé ſur le *piéd* de cent écus de gages. Sur ce *piéd*-là il lui faut cent francs. Les rentes ſe conſtituent ſur le *piéd* du denier vingt. On dit auſſi, Réduire une figure au petit *piéd*; pour dire, Faire la copie d'un grand tableau en petit avec les mêmes proportions: ce qui ſe fait avec le chaſſis, le parallélogramme, ou le ſinge.

Piéd, en tèrmes de Teinturiér, ſe dit des prémiéres couleurs qu'on donne aux étoffes teintes en grand & bon teint, pour en recevoir après d'autres qui ayent peu d'éclat ou de durée. Ainſi on dit que les Teinturiérs du bon teint doivent donner aux étoffes un *piéd* néceſſaire de paſtel, de garence ou de cochenille, devant que de les envoyer aux Teinturiers du petit teint; & ils ſont obligez de laiſſer à la tête de la piéce une roſette de chaque ſorte de *piéd* du bon teint qu'ils lui auront donné.

Piéd, ſe dit figurément en pluſieurs chôſes morales. On dit, Mettre ſes injures, ſes reſſentimens au *piéd* du Crucifix; pour dire, les oublier, les pardonner pour l'amour de Dieu. *Deponere iram, injuriarum non recordari.* On dit au contraire, Mettre quelqu'un ſous ſes *piéds*; pour dire, le ravaler & le mépriſer. On dit auſſi, Se jetter aux *piéds* de quelqu'un; pour dire, Implorer ſa grace, ſa miſericorde; qu'il eſt aux *piéds* de la Cour; pour dire, qu'il eſt dans le Parquet de l'Audience. Ranger l'inſolence *aux piéds* de la raiſon, Malherbe; pour dire, la ſoumettre, la ſubjuguer. Content de vôtre cœur il met tout à vos *piéds.* Racin. Diogéne marchant ſur les tapis de Platon, diſoit, Je foule aux *piéds* l'orgueil de Platon. Dac. On dit auſſi, qu'un homme eſt à la Cour ſur le bon *piéd*; pour dire, en crédit, en fortune; qu'on le va voir ſur le *piéd* de bel éſprit, de Sçavant.

Dans le ſiécle où nous ſommes,
Eſt-ce au piéd *du ſçavoir qu'on meſure les hommes.* Boil.

On dit auſſi, qu'on s'eſt réduit au petit *piéd*; pour dire, qu'on a retranché ſon train, diminué ſa dépenſe. *Sumptus minuere.* On dit, Prendre les chôſes au *piéd* de la lettre; pour dire, à la rigueur, & ſans vouloir ſouffrir d'intèrprétation.

Piéd, ſe dit auſſi en ces compôſez, *arrachepiéd. Eodem ductu.* A *clochepiéd. Altero pede ſuſpenſo incedere. Marchepiéd, trepiéd, chevrepiéd, piéd leger, drap de piéd, tapis de piéd*, qui ſont éxpliquez à leur ordre.

Piéd, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes. On dit qu'un homme a trouvé chauſſûre à ſon *piéd*; pour dire, qu'il a trouvé une chôſe qui lui eſt fort convenable, ou au contraire quelqu'un qui lui a réſiſté en face, qui ſe déffend bien contre lui. *Rem ſibi convenientem, vel parem adverſarium nactus eſt.* On dit qu'il eſt déférré des quatre *piéds*, quand il a été ſi bien répouſſé & contredit, qu'il ne ſçait plus que dire, ni que faire. On dit qu'un homme a bon *piéd*, bon œil; pour dire, qu'il ſe porte bien, & qu'il eſt fort vigilant, qu'il entend bien ſes interêts; qu'il tient *piéd* à boule, qu'il eſt aſſidu à ſon travail; qu'il ne ſe mouche pas du *piéd*; pour dire, qu'il eſt fin & difficile à ſurprendre; qu'il tirera *piéd*, ou *aile* d'une affaire; pour dire, qu'il en aura quelque avantage de quelque façon qu'elle tourne; & qu'il ſe trouve toûjours ſur ſes *piéds*; pour dire, qu'il ſubſiſte, quelque changement d'affaires qui arrive. On dit qu'il s'eſt tiré une grande épine du *piéd*, lorſqu'il a ſurmonté quelque grande difficulté, qu'il s'eſt tiré d'une grande inquiétude. Et on dit de celui qui eſt ruïné, qui n'a plus le moyen de faire le fanfaron, qu'il ne ſçait plus ſur quel *piéd* danſer, qu'il eſt obligé d'aller à beau *piéd* ſans lance. On dit de celui qui eſt joyeux du ſuccès de quelque affaire, qu'il croit tenir Dieu par les *piéds.* On dit qu'un homme a eu un *piéd* de nez, quand il a été trompé dans ſes éſpérances. On dit qu'il a mis le *piéd* dans la vigne du Seigneur; pour dire honnêtement qu'il a trop bû. Un Sèrgent dit que la vache a bon *piéd*, lorſqu'une chôſe ſaiſie eſt ſuffiſante pour payer les frais d'un procès, ou que la partie qui pourſuit eſt riche. On dit, lorſqu'on attend une chôſe promiſe qui ne vient point, qu'elle n'a point de *piéds.* On dit d'un grand criminel, qu'on l'a amené *piéds* & poings liez: & qu'on l'a emmené un *piéd* chauſſé l'autre nud; pour dire, en diligence, ſans lui donner le loiſir de s'habiller. Sa partie lui tient le *piéd* ſur la gorge; pour dire, lui propôſe des conditions fort déraiſonnables. On dit de ceux qu'on fait partir bruſquement, bûvez un coup, & haut le *piéd.* On dit de celui qui cauſe beaucoup, qu'il a les *piéds* chauds. On dit d'une perſonne gaye, qu'elle a toûjours un *piéd* en l'air, & d'un vieillard, qu'il a deja un *piéd* dans la foſſe. On dit d'un homme qui a quelque grand ſujet de triſteſſe, qu'il ſeche ſur *piéd*, qu'il voudroit être cent *piéds* ſous tèrre. On dit d'un miſérable qui n'a point de bien, que c'eſt un *piéd* d'eſcaut, qu'il a les *piéds* poudreux. On dit auſſi, qu'un homme fait rage de ſes *piéds* tortus. Chèrcher cinq *piéds* à un mouton où il n'y en a que quatre. Chèrcher à *piéd* & à cheval. On dit auſſi, Jamais coup de *piéd* de jument ne fit mal à cheval; pour dire, qu'un homme ne ſe doit point fâcher des injures, ou des maux que lui font les femmes. On dit, aller du *piéd* comme un chat maigre, comme un Baſque. On dit, Aller où le Roi va à *piéd*; pour dire, Aller à ſes néceſſitez. On appelle ordinairement un pendu, Un Évêque des champs qui donne la bénédiction avec les *piéds.*

A Piéd. Advèrbial, ſe dit en ces phrâſes. Être *à piéd*, c'eſt-à-dire, N'avoir ni cheval, ni carroſſe. *Ire pedes.* Être venu de ſon *piéd.* On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un *à piéd*, quand on lui a fait vendre ſon équipage. On dit qu'il fait bon aller *à piéd*, quand on tient ſon cheval par la bride: qu'un cavalier qui n'a pas ſoin de ſon cheval, mérite d'aller *à piéd.* On dit auſſi, paſſer *à piéd* ſec, aller *piéd-à-piéd*; avencer peu-à-peu une affaire, accroître petit-à-petit ſa fortune. On dit à la guèrre, Gagner le tèrrain *piéd-à-piéd*, lorſqu'on attaque une place dans les formes, qu'on fait des approches par trenchées.

Piéd d'Aloüette, eſt une ſorte de plante qu'on appelle en Latin *delphinium*, ou *conſolida regalis*, & dont il y a pluſieurs éſpé-

ces. Celle que Mr. Tournefort nomme *delphinium hortenſe flore majori ſimplici*, pouſſe une tige droite, branchuë, révetuë de beaucoup de feüilles découppées en parties longues & déliées, prèſque comme celles du fenouil. Ses fleurs ſont belles, compôſées chacune de pluſieurs feüilles inégales, de couleur bleuë, ou rouge, ou incarnate, ou blanche, ou violette. Il y en a de ſimples & de doubles. Lorſqu'elles ſont paſſées, il paroît des fruits longs, compôſez de trois graines, qui renfèrment des ſemences anguleûſes, noires. On cultive cette plante dans les jardins à cauſe de la beauté de ſa fleur.

Piéd de Biche, eſt la barre de fèr qui ſèrt à fèrmer les portes cochéres, qui ſe diviſe par un bout en deux crampons qui entrent dans les fèrrures de la porte, & qui eſt par l'autre bout ſcellée dans la muraille. *Poſticus ferreus biſculus.*

Piéd de chat, eſt une plante qui pouſſe des feüilles oblongues, rondes par le bout, couvèrtes en leur partie inférieure d'un coton blanc, couchées par tèrre. Il s'éleve d'entr'elles des tiges grêles, longues d'un demi piéd, ou d'un piéd, accompagnées de feüilles longues & étroites. Au ſommet des tiges naiſſent des fleurs aſſez groſſes & aſſez rondes, de couleur purpurine, ſemblables à celles de l'immortelle ou élichryſum. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des graines garnies d'une aigrette. C. Bauhin l'appelle *gnaphalium montanum flore rotundiore*; & Mr. Tournefort *elychryſum montanum flore majore purpuraſcente*. Cette plante eſt vulnéraire & aſtringente; on en fait un ſyrop qui eſt bon pour les fluxions de poitrine.

Piéd de cheval. Plante qu'on appelle aûtrement *Pas d'âne*, en Latin *tuſſilage*. Voyez Pas d'asne,

Piéd de chèvre, eſt le compoſé de deux petits fèrs mobiles en charnières, dont l'un ſe peut mouvoir d'un côté, & non pas de l'autre. C'eſt une piéce qui ſèrt à faire la détente des horloges. *Vectis truſatilis.*

Piéd de chèvre, eſt auſſi une pince dont on ſe ſèrt à remuer les charges & les fardeaux, qui a un bèc aigu, courbé & refendu. *Vectis ferreus.*

Les Imprimeurs appellent *piéd de chèvre*, l'outil dont ils ſe ſèrvent pour démonter leurs bâles. *Sudes ferrea.*

Piéd de chévre, eſt auſſi une troiſiême piéce de bois qu'on ajoûte à une chèvre pour lui ſèrvir de jambe, lorſqu'on ne peut l'appuyer contre un mur pour enlever quelque fardeau à plomb de peu de hauteur.

Piéd de geline. Plante. Voyez Fumetèrre. *Ornithopodion.*

Piéd de griffon, eſt un inſtrument de Chirurgie, qui eſt de fèr avec deux crochets, qui ſèrt dans les accouchemens difficiles à tirer la tête de l'enfant demeurée dans le ventre de la mère. *Gryphipodion.*

Piéd de lièvre, ſe dit de ce qui ſèrt aux Écrivains à frotter & liſſer leurs papiér. C'eſt en èffèt un vrai *piéd de lièvre.*

Piéd de lièvre, ſe dit auſſi d'une plante qui eſt une éſpéce de trefle. *Lagopus.* Elle pouſſe pluſieurs pétites tiges à la hauteur d'environ demi piéd, branchuës, couvèrtes de coton blanc. Ses feüilles ſont un peu longues, pointuës, veluës, blanchâtres: elles naiſſent trois à trois ſur une queuë. Ses fleurs ſont petites, blanches, attachées à des épis qui par leur poil mollet, de couleur cendrée ou tirant ſur le purpurin reſſemblent au piéd d'un lièvre. Sa ſemence eſt petite, rougeâtre. En Latin *trifolium arvenſe humile ſpicatum, ſive lagopus.* C. Bauh. Cette plante a un goût aſtringent & fort déſſicatif.

Piéd de lièvre, eſt auſſi le nom d'un oiſeau ainſi appellé, parcequ'il a les piéds velus comme un lièvre. *Leporinipes.*

Piéd de lion, ou *Patte de lion*, eſt une plante qui eſt ainſi nommée à caûſe de la figure de ſes feüilles. *Leontopodion, ſtellaria.* On l'appelle autrement *Alchimille*. Voyez Alchimille.

Piéd d'oiseau, eſt une plante qui pouſſe pluſieurs petites tiges rondes, veluës, prèſque couchées à tèrre, révètuës de feüilles compôſées de cinq ou ſix paires de feüilles plus petites & plus minces que celles de la lentille, rangées le long d'une côte tèrminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont petites, legumineûſes, jaûnes, jointes pluſieurs enſemble au haut de ſes branches ſur des pédicules courts. Lorſqu'elles ſont paſſées, il paroit des gouſſes courbées en faucille, compôſées de pluſieurs piéces attachées bout à bout, & qui renfèrment chacune une ſemence prèſque ronde, menuë, jaunâtre. Ces gouſſes naiſſent deux ou trois enſemble diſpôſées comme les ſèrres d'un oiſeau. Sa racine eſt ſimple, blanche, garnie de quelques fibres. En Latin *ornithopodium majus.* C. Bauh. Il y a d'aûtres éſpéces de *piéd d'oiſeau.* Cette plante a été ainſi appellée à cauſe de la diſpoſition de ſes gouſſes.

Piéd d'oye, eſt une plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi ou de deux piéds, droite, rameûſe. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de l'arroche ſauvage commune, mais plus amples, moins ſinueuſes, de couleur vèrte-brune, d'une

odeur forte. Ses fleurs naiſſent en grappe, compôſées chacune de cinq ou ſix étamines ſoutenuës par un calice découppé juſqu'à la bâſe. Sa ſemence eſt prèſque ronde, applatie, menuë, noire. Sa racine eſt fibreuſe. Mr. Tournefort l'appelle *chenopodium pes anſerinus I.* On aſſûre que cette plante fait mourir les cochons. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *piéd d'oye.* Ce nom lui a été donné à cauſe qu'on prétend que ſa feüille a la figure du piéd d'une oye.

Piéd de pigeon, eſt une plante qui pouſſe des tiges menuës, rougeâtres, cotonnées. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de la mauve, veluës, découppées en pluſieurs parties. Ses fleurs ſont petites, compoſées chacune de cinq feüilles de couleur purpurine gaye. Ses fruits ſont des aiguilles qui ont chacune à leur bâſe cinq ſemences noirâtres. Sa racine eſt ſimple & blanche. En Latin *geranium folio malvæ rotundo.* C. Bauh. Le ſuc de cette plante cuit avec du ſucre eſt bon pour la diſſenterie: ſon éxtrait a la même vèrtu.

Piéd de veau, eſt une plante qui pouſſe de ſa racine des feüilles oblongues, larges, triangulaires, luiſantes. Il s'éleve d'entr'elles une tige haute d'un palme, ronde, canelée, qui porte en ſon ſommet une fleur à une ſeule feüille couppée en langue, & roulée, pour ainſi dire, en cornet. Quand la fleur eſt paſſée il paroît des bayes rouges, entaſſées comme en grappe dans la baſe du piſtile qui ſort du fond de la fleur, & qui ſe tèrmine par une éſpéce de pilon: châcune de ſes bayes contient une ou deux ſemences prèſque rondes. Sa racine eſt tubéreuſe, groſſe comme le pouce, blanche en dedans, fibreuſe. En Latin *arum vulgare non maculatum.* C. Bauh. La racine de cette plante déſechée & miſe en poudre, eſt bonne dans l'aſthme, dans la vieille toux, dans le ſcorbut, dans la cachexie, dans les fiévres intèrmittentes: ſes feüilles pilées & appliquées ſur les ulcères des hommes & des chevaux les modifient en peu de tems. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *piéd de veau.*

Piéd droit. Tèrme d'Architècture, *Paraſtas, orthoſtata.* C'eſt le tremeau, ou jambage d'une porte, ou d'une fenêtre. Il comprend le chambranle, le tableau, la feüillure, l'embraſure, & les paremens de pièrre de taille qui ſont des deux côtez d'une porte, où les gonds de la porte ſont fichez, & où l'on attache la menuiſerie des fenêtres. On le dit auſſi des jambages de cheminées. Les *piéds droits* des fenêtres doivent être embraſez & refeüillez au moins de deux pouces, afin que la menuiſerie puiſſe joindre contre les murs.

Piédéstal. C'eſt la partie baſſe de la colonne ſur laquelle pôſe ſon fût. Il eſt compôſé de trois parties, de ſa bâſe, de ſon dé, & de ſa corniche. Les *piédéſtaux* ont différentes meſures ſuivant les divèrs ordres. Le *piédéſtal Toſcan* eſt de la plus baſſe proportion, & le plus ſimple; il n'a qu'un plinthe pour bâſe, & un talon couronné pour corniche. Le *piédéſtal Dorique* eſt un peu plus haut que le Toſcan; il a un larmiér, ou mouchette dans ſa corniche. Le *piédéſtal Corinthièn* eſt le plus riche de moulures dans ſa bâſe, & ſa corniche, au deſſous de laquelle eſt une friſe. Le *piédéſtal Compoſite* eſt ſemblable en proportion au Corinthien; mais les profils de ſa bâſe, & de ſa corniche ſont differens. On appelle *piédéſtal en adouciſſement*, celui dont le dé, ou le tronc eſt en gorge. *Piédéſtal en baluſtre*, celui dont le profil eſt contourné en manière de baluſtre. *Piédéſtal en talut*, celui dont les faces ſont inclinées. *Piédéſtal triangulaire*, celui qui eſt en triangle, ou à trois faces. *Piédéſtal irrégulier*, celui dont les angles ne ſont pas droits, ni les faces égales, ou parallêles, &c.

Ce mot eſt compôſé du Grèc *πȣ̃ς, piéd* & *ςύλος, columna, colonne.* On l'appelle auſſi *ſtereobate*, ou *ſtylobate* & quelquefois *patin.*

Piéd ouche, eſt un petit piédéſtal, ou petite bâſe longue, ou quarrée en adouciſſement avec moulures qu'on met ſous un buſte, ou une petite figure dans un cabinèt, dans une galerie. *Stylobata.* Il eſt ordinairement de marbre. On en fait quelques uns de bois.

Piéd poudreux, ſe dit des vagabonds & des étrangérs inconnus, qu'on a appellez dans la baſſe Latinité *pedepulveroſi*: ce qui ſe diſoit particulièrement des Marchands qui venoient trafiquer dans les Foires.

PIÉGE. ſ. m. Ce qui ſèrt à attraper du gibiér, ou des bêtes nuiſibles. Les lacs & les collets ſont des *piéges* pour attraper les lapins, les lièvres, &c. Les trappes, les baſcules ſont des *piéges* pour les loups, les renards. Il y a des *piéges* de fèr qui ſe bandent & qui ſe lâchent pour prendre des loutres, des fouïnes & autres animaux. *Muſcipula.*

Ce mot vient du Latin *pedica.* Mén.

Piége, ſe dit figurément en Morale, des embûches qu'on dreſſe à un ennemi, des ruſes avec leſquelles on le ſurprend. *Laqueus, inſidiæ.* Les ennemis ont donné dans le *piége*, dans l'embuſcade. Il eſt tombé dans le *piége*, dans les lacs, dans le panneau qu'on lui avoit préparé. Les occaſions de pécher ſont autant de *piéges*

autre

que le Diable dreſſe aux hommes. Comment ſe deffendre d'une paſſion qui ne promet que des douceurs, & qui tend des *piéges* ſi agréables? SENT. DE CL. Si l'on ne ſe précautionne à la Cour contre les *piéges* que l'on y tend, l'on eſt tout étonné, avec beaucoup d'eſprit d'être la duppe de plus ſots que ſoi. LA BRUY. Dieu tendit dans la beauté de Judith un *piége* imprévu, & inévitable à l'aveugle brutalité d'Holoférne. FLÉCH. Les femmes qui ont de la beauté ſont étèrnellement aſſiégées de gens qui leur tendent des *piéges*. BELL. Il faut éviter les occaſions de mal faire à quelque prix que ce ſoit, & ne pas demeurer témérairement dans les *piéges* du péché. LA PL. Comment ſe garentir des *piéges* d'un homme qui employe, pour vous tromper, les ſignes mêmes de l'amitié? BELL. Les ſecours qu'on donne à une belle pérſonne ſont ſouvent des *piéges* qu'on tend à ſa pudicité. M. ESP. Je ſçaurai, diſoit Caton en mourant, me tirer des *piéges* que le Deſtin me tend, & ma mort va faire connoître que Caton étoit invincible. ID. Vous tendez par vôtre beauté des *piéges* à la tranquilité des cœurs. S. ÉVR. Loüis XI. accoutumé à tendre des *piéges*, craignoit pour lui-même les *piéges* qu'il avoit tendus. FL.

On dit provèrbialement, qu'un bon renard n'eſt pas pris deux fois à un même *piége*.

PIÈRRE. ſ. f. Corps ſolide & dur qui ne ſe peut fondre & retourner à ſa prémière dureté, ni s'étendre ſous le marteau, qui ſe forme dans la tèrre par ſucceſſion de tems, & qui eſt une éſpèce de minéral. *Lapis, ſaxum.* Il y a des *pièrres* jectices, comme cailloux & autres, qu'on trouve communément ſur la ſurface de la tèrre. *Silex.* Cette maiſon n'eſt diſtante que d'un jet de *pièrre*. Il y a de la *pièrre* qu'on taille dans les carrières, & des roches de *pièrre* ſi dures, qu'elles ne ſont d'aucun uſage. On dit d'un bâtiment fort maſſif & peu orné, que c'eſt une groſſe maſſe de *pièrre*. Un pont de *pièrre*. Une voute de *pièrre*.

PIÈRRE D'AIGLE, ou *Ætites*. Voyez AIGLE.

PIÈRRE D'ASSO, ou *Aſſienne*, eſt une pièrre ſpongieûſe, légère, friable comme la pièrre ponce, parſemée d'outre en outre de veines jaunes, couvèrte en ſa ſupèrficie d'une fleur ou poudre farineuſe, legère jaunâtre ou blanche, ſalée & un peu piquante. On en trouve dans quelques mines d'Italie. Les Anciens en faiſoient des cèrcueils, afin que la chair des morts fût promptement conſumée, & qu'elle n'eût pas le tems de ſe corrompre. La fleur qui eſt au deſſus, eſt dèterſive, aſtringente; propre pour nettoyer les vieux ulcères. La *pièrre Aſcienne* a été ainſi nommée d'Aſſo, lieu de la Troade, où elle croiſſoit autrefois. *Lapis friabilis.*

PIÈRRE A BASTIR, eſt la *pièrre* qui ſért aux batimens, *cementarius lapis*, qui eſt le moilon, blocage, le libage, la *pièrre* de taille d'Arcueil, de Saint Leu, de Troſſi, de franc liais, de liais faraut, de bon banc, de haut banc, du ſouchet, celle-ci eſt poreûſe & la moindre des *pièrres*, du vèrd gelé, du cliquart, de haut & de bas appareil, celle-ci eſt la plus dure, & ſért aux aſſiſes de deſſous. Le liais ſért pour les marches; appuis, lavoirs, plattebandes & jambages de cheminée. La *pièrre de Tonnèrre* eſt belle & excellente pour les dedans. La *pièrre brute* ou ſortant de la carrière s'appelle *pièrre veluë*, ou *vèrte*. Quand elle eſt dans la carrière, elle s'appelle *pièrre vive. Vivus lapis.* On l'appelle *coquilière*, quand elle eſt poreûſe & pleine de petites coquilles. *Conchiliis lapis interſtinctus.* On dit qu'elle eſt *fiere*, quand elle s'éclate & eſt difficile à tailler. Voyez Savot dans ſon Architèctûre. Le Père Kircher dit qu'il y a eu depuis cent ans un village entiér d'Afrique qui a été converti en *pièrre* avec tous les meubles & les animaux qui étoient dedans. Aventinus & Purchas rapportent auſſi qu'il y a eu une compagnie entière d'hommes & un troupeau de bêtes qui fûrent convertis en *pièrre*. Acoſta rapporte un pareil accident arrivé à une compagnie d'Éſpagnols. Tout cela ſent fort la fâble.

PIÈRRE DE BOULOGNE. *Lapis Bononiacus, vel Bononienſis.* Pièrre qu'on trouve en Italie au bas du Mont-Paterno près de la ville de Boulogne, & qu'on réduit en phoſphôre par la calcination. Voyez PHOSPHÔRE.

PIÈRRE DE CÈRF. *Lapis cervinus. Pierre* que quelques uns diſent qui s'engendre aux coins des yeux du cèrf, [illegible] a préſque les mêmes propriétez que le bézoar. Ils prétendent que dans le Levant les cèrfs preſſez de vieilleſſe mangent des ſèrpens, afin de ſe rajeunir, & qu'enſuite pour ſurmonter le venin de ces ſèrpens, ils vont ſe jetter dans l'eau, tenant ſeulement la tête dehors. Lorſqu'ils ſont en cet état, il leur dégoutte des yeux une certaine humeur viſqueûſe qui s'endurcit après au ſoleil en forme de gland. Cette pièrre tombe à tèrre quand ils ſont ſortis de l'eau, & eſt ramaſſée par ceux qui épient le tems qu'ils en ſortiront. Matthiole qui rapporte ce qui vient d'être dit, ajoûte que ſi c'eſt fâble ou hiſtoire, il en laiſſe le jugement à ceux qui s'appliquent à rechèrcher les ſecrets de la nature.

PIÈRRE À CHAMPIGNONS. Manière de pièrre qui ſe trouve à Naples. Après qu'on l'a tirée hors de tèrre, on la met dans une cave, & on jette un peu de terre deſſus: enſuite on l'arroſe avec de l'eau tiède, & on eſt aſſuré de lui voir produire en moins de quatre jours, des champignons qui ſont aſſez bons. *Lapis fungifer.* Matthiole dit qu'il a vû de ces pièrres à Rome & à Naples, leſquelles, on conſèrvoit fort ſoigneûſement, afin d'avoir par leur moyen des champignons en tout tems.

PIÈRRE À CHAUX, eſt une pièrre dure, compacte, griſe, qu'on calcine pour en faire de la chaux. *Lapis calcinarius.* La *pièrre de tuf*, eſt une *pièrre* tendre & groſſière. La *pièrre noire*, ſért à déſſiner. *Tophus.* La *ſanguine*, qui eſt rouge ſért à brunir l'or. *Æmatites.* L'*amianthe*, qui eſt une éſpéce d'alun, eſt une *pierre* qu'on file. *Amianthus.* On appelle auſſi *pièrre de mine*, la *pierre* qu'on détache de la mine, qu'on bat, qu'on lave, & dont on tire le métal. *Marchaſites.* La *pièrre de talke* eſt tranſparente. *Lapis pellucidus.* La *pièrre Ethiopique*, eſt une éſpéce de marbre noir. *Lapis Hethiopicus, niger.*

PIÈRRE D'ÉCREVISSE, eſt une pièrre qui naît dans la tête des écreviſſes, qu'on appelle autrement *œil d'écreviſſe. Oculi cancrini.* Voyez ŒIL D'ÉCREVISSE.

PIÈRRE D'ÉPONGE, eſt une pièrre groſſe environ comme une amande, légère, fort poreûſe, ſpongieûſe, friable, de couleur cendrée ou blanchâtre, elle ſe trouve dans les groſſes éponges. *Lapis ſpongioſus.* On l'éſtime pour les vèrs, pour les glandes, pour les goüetres, étant priſe intérieurement.

PIÈRRE DE LIMASSES, eſt une pièrre qui ſe trouve dans la tête de quelque limaſſes. *Lapis limaceus.* Pline dit qu'étant liée au bras des petits enfans ou à leur cou, elle leur fait venir lès dents plus aiſément & plutôt. Le commun peuple la tient auſſi bonne pour les fièvres tièrces, quand elle eſt liée au bras.

PIÈRRE NAXIÉNNE, eſt une pièrre dont les Couteliérs ſe ſèrvent pour aiguiſer leurs couteaux, & autres fèrremens. On l'appelle autrement *queux*, ou *pièrre à aiguiſer*, en Latin *cos*, ou *lapis Naxtus*.

PIÈRRE PONCE, eſt une pièrre ſpongieûſe, poreûſe, legère, friable, blanchâtre, qui a été calcinée par des feux ſoutèrrains & emportée par des ouragans dans la mèr, où elle ſe trouve nageante. Elle ſért à grater, à polir & à pluſieurs autres uſages. Théophraſte dit que pour appaiſer le vin qui bout, il faut jetter dedans de la *pièrre ponce*. En Latin *pumex*.

PIÈRRE PHRYGIÉNNE, eſt une pièrre de médiocre groſſeur, ſpongieûſe, aſſez peſante, mal liée, de couleur pâle, travèrſée de veines blanches, d'un goût âcre & acèrbe, elle naît en Cappadoce. *Lapis Phrigius.* Les Teinturiers de Phrygie s'en ſèrvoient autrefois pour leurs teintures. Elle eſt propre pour détèrger & pour déſſecher.

PIÈRRE SCISSILE, eſt une pièrre friable, facile à coupper, ſe ſéparant en parties droites & fèrmes comme le ſel armoniac, de couleur ſafranée, luiſante. Elle ſe trouve en Éſpagne, en Bohême & en pluſieurs autres lieux. Elle eſt propre pour arrêter les hémorragies & les cours de ventre. *Lapis Sciſſilis.*

Il y a auſſi des *pièrres* qui croiſſent dans les corps des animaux, qui ont pluſieurs vèrtus médecinales. Celle qui croit dans le fiel du taureau eſt recommandée pour la jauniſſe; celle qui s'engendre au ventre des jeunes hirondelles pour le mal caduc; celle des écreviſſes de fleuve pour la gravelle & dyſſenterie. La chélonite, la batrachite, la crapaudine, l'alectorienne, la bezoardique, ſont bonnes contre les venins, &c. Kirchèr parle d'une *pièrre* qui a une vèrtu admirable contre les piqueures des bêtes venimeuſes; elle ſe trouve dans la tête d'un ſèrpent que les Portugais appellent *cobra de capellos*, parcequ'il a ſur la tête une petite éminence en forme de chapeau. Quand on la met ſur la playe, elle s'y attache fortement & en attire le venin, & quand elle en eſt pleine, elle tombe d'elle-même. On la jette dans du lait, où elle ſe décharge du venin qu'elle avoit pris, & recouvre ſa prémière vèrtu. Tachenius confirme cette expèrience, & dit l'avoir vûë à Brunſwic, où un Arménien avoit apporté une de ces *pièrres*, qui étoit noire, ronde, grande comme un ſou, & quatre fois plus épaiſſe.

PIÈRRE PRÉCIEUSE, eſt une nature de *pièrre* très-dure, petite & brillante. *Gemma, margaritum.* Sa plus grande ou ſa moindre rareté la rend recommandable. Le diamant, le rubis, l'émeraude, l'opale, ſont les *pièrres* les plus dures, les plus brillantes, & les plus précieuſes. Les *pièrres* Orientales & de la vieille roche ſont les plus eſtimées. Il y a grand art à polir, à enchaſſer, à tailler & à teindre les *pièrres*. On met au ſecond rang des *pièrres précieuſes* l'agathe, *achates*, la ſardoine, *ſardonix*, l'onyx, *onyx*, la *pièrre* d'aimant, *magnes*, la *pièrre* de touche, qu'on nomme auſſi *parangon*, *nigrum marmor*, le jade, le jaſpe, le porphyre, le marbre, l'albâtre, & autres qui ſont expliquées à leur ordre. André Baccius Médecin Romain, Boot, de Berquen, de Roſnel, ont

ont écrit des *pièrres précieuſes*; le prémiér en Italien, le ſecond en Latin, & les autres en François.

PIÈRRE, en tèrmes de Médecine, eſt une maladie qu'on appelle autrement le *calcul*, la *gravelle*. *Calculus.* C'eſt une *pièrre* ou graviér qui s'engendre dans la véſſie, ou dans les reins du corps de l'homme, qui empêche d'uriner, & qui cauſe de grandes douleurs. Elle ſe forme des parties tèrreſtres & viſqueûſes endurcies avec le tems par la chaleur des reins, de même que la brique ſe fait d'une tèrre gluante cuite au four. On appelle auſſi en Médecine *pièrre infèrnale*, une diſſolution d'argent faite par l'eau forte qu'on cuit en conſiſtence de *pièrre*. *Lapis infernalis.*

PIÈRRE, ſe dit auſſi d'une dureté, ou éſpéce de graviér, qui ſe trouve dans quelques fruits, comme les poires & les coins. *Calculus pireus.* Les poires de Meſſire Jean, de bon Chrétien, les poires cauteriſées ont beaucoup de *pièrres*. Cet âmas de graviér qui eſt autour du cœur de la poire chez les Naturaliſtes s'appelle *carrière*, comme on voit dans le Traité des Plantes de Monſieur Grew.

PIÈRRE, ſe dit figurément en chôſes morales, JÉSUS-CHRIST s'eſt appellé la *pièrre* angulaire, la *pièrre* fondamentale de l'Égliſe. *Lapis angularis.* Une femme qu'on entretient eſt une *pièrre* de ſcandale. Voyez au mot de SCANDALE l'origine de cette phrâſe, qui s'eſt dite au propre d'une *pièrre* qui étoit au Capitole, ſur laquelle on faiſoit ceſſion. On appelle *pièrre d'achoppement*, ce qui nous fait faillir, qui nous trompe toujours, qui eſt un obſtâcle à faire réüſſir nos deſſeins. *Lapis offenſionis, ſcandali.* On appelle *pièrre de touche*, ce qui fait connoître l'humeur, l'intérieur d'une pèrſonne, par alluſion à une *pièrre* noire qui fait connoître la bonté de l'or qu'on y fait toucher. *Lydius lapis.* Le jeu eſt la *pièrre de touche*, qui fait connoître l'humeur & l'avidité d'une pèrſonne. L'argent, les préſens ſont la *pièrre de touche*, qui font connoître un méchant Juge. Les problêmes de Géométrie ſont la *pièrre de touche* d'un grand éſprit. L'impromptu eſt juſtement la *pièrre de touche* du bel éſprit. MOL. On dit auſſi, bâtir ſur la *pièrre*, quand on entreprend quelque deſſein ſur un fondement ſolide.

PIÈRRE PHILOSOPHALE, que les Chymiſtes appellent *la Benoite*, ou abſolument *la Pièrre*, eſt le ſecrèt de faire de l'or par art, qu'il y a long-tems qu'on chèrche, & qu'on ne trouvera jamais. *Lapis Philoſophicus.* Il y a une infinité de Livres de la *Pièrre Philoſophale* que pèrſonne n'entend; & quand on veut bien mépriſer un Chymiſte, on l'appelle un *ſouffleur*, un *chèrcheur de Pièrre Philoſophale*. On fait accroire que Raymond Lulle, Arnaud de Villeneuve, Paracelſe, le Treviſan, Nicolas Flamel, Sendivogius Auteur du Coſmopolyte, &c. ont eu la *pièrre Philoſophale*. On dit, lors qu'un homme a trouvé quelque commèrce ou autre invention pour faire de grands gains, qu'il a trouvé la *pièrre Philoſophale*.

Chez les Peintres on appelle *pièrre à broyer*, une *pièrre* de marbre ou de porphyre ſur laquelle on broye des couleurs. *Marmor triturarium.* Les Couteliers ont des queux ou *pièrres* à éguiſer & à adoucir des taillans. Dans les cuiſines il y a des *pièrres* à laver. On appelle Tailleur de *pièrre*, celui qui couppe les *pièrres*, & qui les prépare pour les bâtimens. Un Sculpteur en *pièrre*, celui qui fait des ſtatuës, & des ornemens ſur les *pièrres*. Le Père Derran a fait un beau Volume de la couppe des *pièrres*. Un tonneau de *pièrre* eſt de quatorze piéds cubes, ſans conſidérer ſi c'eſt de haut ou de bas appareil. On appelle *pièrres à feu*, des *pièrres* qu'on met aux arquebuſes, des *pièrres* à fuſil qu'on fait auſſi de caillou.

On appelle *pièrres d'attente*, celles qui avancent au coin d'une muraille altèrnativement, quand on veut y joindre avec le tems quelque aûtre bâtiment, afin que les *pièrres* ſoient mieux enliées. *Lapis projectitius.* On le dit auſſi au figuré, d'un ouvrage ou d'un deſſein qu'on a laiſſé imparfait, quand on témoigne qu'on avoit envie de le continuer.

PIÈRRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Je le menerai par un chemin où il n'y aura point de *pièrres*, ſe dit en menaçant un homme de le faire marcher droit & fort vîte. On dit auſſi, Faire d'une *pièrre* deux coups, quand on fait deux affaires en un même voyage, ou une chôſe qui ſèrt à deux fins. *Eâdem operâ efficere.* On dit auſſi, il a jetté des *pièrres* dans mon jardin; pour dire, il m'a fait quelque reproche ſecrèt, il m'a voulu avèrtir de quelque chôſe qui me regarde. On dit auſſi, jetter la *pièrre* à quelqu'un; pour dire, l'accuſer, le ſoupçonner de quelque crime. *Lapidibus appetere.* On dit dans une forte gelée, qu'il gele à *pièrre* fendre: & pour loüer un vin éxcellent, on dit que c'eſt du vin à fendre des *pièrres*. On dit pour mépriſer une viande, qu'elle eſt dure comme *pièrre*, que c'eſt de la *pièrre*.

PIÈRRÉE. ſ. f. Tèrme de Jardiniér. C'eſt un petit conduit qu'on fait ſous tèrre, avec du moilon ſec par en-bas & couvèrt de mortier par enhaut, pour faire écouler des eaux ſoutèrraines qui rendroient la tèrre du jardin trop humide & trop froide. *Canaliculus lapideus.* Faire une *pièrrée*. LA QUINT.

PIÈRRERIES. ſ. f. Amas de pièrres précieuſes, & de toutes ſortes de joyaux. *Collectio gemmarum.* Il y a un Officiér Garde des *pièrreries* de la Couronne. Les Dames qui vont au bal ſe parent de toutes leurs *pièrreries*. Les perles ſe mettent au rang des *pièrreries*. Pline dit que les *pièrreries* ſont l'abregé de ce qu'il y a de plus magnifique dans la Nature. *In arctum coacta rerum natura majeſtas.* Le joug du chariot étoit tout ſemé de *pièrreries*. VAUG.

PIÈRRETTE. ſ. f. Petite pièrre. *Lapillus.* On le dit particulièrement d'un jeu d'enfans, qui conſiſte à faire retourner des doubles avec une pièrre, ou avec une balle de blomb.

PIÈRREUX, EÛSE. adj. Rempli de pièrres. *Lapidoſus.* Les bonnes tèrres ne ſont point *pièrreûſes*. Cultiver un champ *pièrreux*. ABLANC. Ils ſe couchoient par ci par là, dans des lieux *pièrreux*. VAUG. On dit au figuré, un chemin *pièrreux*; pour dire, plein de peine & de travail. On dit auſſi d'une poire, qu'elle eſt *pièrreûſe*, quand elle a beaucoup de pièrres au milieu.

On appelle en Médecine, l'*os pièrreux*, celui qui eſt à côté des oreilles, ou l'os des temples, ainſi nommé, parcequ'il reſſemble à un rocher raboteux & plein de précipices, ce qui l'a fait appeller par quelques-uns *polyides*, ou *à pluſieurs faces*, & *lithoïde*. *Os petroſum.*

PIÈRRIÉR. ſubſt. m. Eſt une ſorte de petite piéce d'Artillerie, une ſorte de petit canon monté ſur un chandeliér au lieu d'affût, & qui ſèrt particulièrement dans les vaiſſeaux pour tirer à l'abordage des pièrres, cailloux, balles, & fèrremens empaquetez & bien ſèrrez dans des ſacquets ou cartouches. *Tormentum minus lapidibus injiciendis idoneum.* Il y a des *pièrriérs* ouvèrts de deux côtez qui ſe chargent par la culaſſe. On dit auſſi *pèrriér*. L'AC.

PIÈRRURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des petites *pièrres* qui ſont ſur la meule de la tête du cèrf. *Cervini cornu ſpica & mola inſigniter grandinoſa.*

PIÉTÉ. ſ. f. Dévotion, vèrtu morale qui nous fait avoir de l'amour & du réſpect pour Dieu, & les chôſes ſaintes. *Pietas, devotio, religio.* Saint Bèrnard s'eſt rendu autant recommandable par ſa *piété*, que par ſes écrits. Cette Dame eſt dans la haute *piété*. Les Hébreux n'ont point de tèrme pour éxprimer la *piété*. Je ne puis ſupporter une *piété* étudiée, & artificielle. S. ÉVR. On ſe flatte d'ordinaire d'obtenir le ſalut par quelques éxèrcices apparens d'une *piété* ſupèrficielle. FLÉCH. La *piété* ne conſiſte point dans les éxcès d'un zéle outré, & farouche. BEN. On ſe fait de la *piété* même un métier où l'on veut réüſſir comme les aûtres. FLÉCH. Les hypocrites ſe cachent ſous l'apparence trompeuſe d'une *piété* plus pure, & plus rafinée. FÉN. Une ſolide *piété* doit être ſans ſcrupule, & ſans grimace; & auſſi ſans une cèrtaine force d'éſprit dangereuſe. LE P. LE B. Une *piété* étudiée reſſent l'artifice: la vraye *piété* n'affecte rien. S. ÉVR. Cet artificicieux dévot ne ſe propoſe d'aûtre but que de ſèrvir de ſpectacle au peuple, & de ſe faire une réputation de *piété*. FLÉC. Comme ſa *piété* eſt ſincère, elle eſt fort gaye, & n'a rien d'embarraſſant. BOIL. Ames tiédes qui ménagez vôtre timide, & avare *piété*, & qui croyez avoir toûjours aſſez fait pour vôtre ſalut. FLÉCH. Loin d'ici cette *piété* d'imitation, & de complaiſance, qui ſous un feint amour de Dieu, couvre les déſirs, & les éſpérances du ſiécle. ID. Il n'y a rien à faire dans le monde pour des âmes timorées, & ſcrupuleuſes: & une timide *piété* eſt preſque toûjours malheureuſe. ID. Il faut rendre la *piété* aimable, & elle ne peut pas l'être ſi elle eſt farouche, & incivile. BOUH. Il y a des gens qui font un trafic, & un commèrce de la *piété*. HÈRM.

Vous dont la piété *ſolide,*
Loin d'étaler aux yeux de faſtueux dehors,
Et d'avoir d'indiſcrets tranſports,
Eſt pour juger d'autrui toûjours lente, & timide. DES HOUL.

Sur les médailles des Anciens la *Piété* eſt repréſentée en femme: parcequ'il faut un cœur tendre pour les Dieux.

PIÉTÉ, ſe dit auſſi du réſpect qu'on a pour ſes père & mère, des aſſiſtances qu'on leur donne. *Pietas.* Énée a été fort vanté pour ſa *piété* envèrs ſon père, pour l'avoir ſauvé ſur ſes épaules du ſac de Troye.

PIÉTER. v. n. Qui ne ſe dit que dans les jeux de boule, de quilles, de palet & aûtres, où il faut mettre le piéd à une cèrtaine diſtance du but pour joüer. *Ad metam ſiſtere pedem.* *Piétez* bien, n'avancez point tant la jambe.

PIÉTINER. v. n. Frapper pluſieurs fois la tèrre avec les piéds. *Terram percutere.* Les gens qui *piétinent* témoignent de l'impatience, ou de la colère.

PIÉTON. ſ. m. Fantaſſin, ſoldat qui eſt à piéd. *Pedites.*

PIÉTON, PIÉTONNE. ſ. m. & f. Se dit plus ordinairement de ceux qui marchent à piéd, qui font grande diligence. *Pedes.* Les Baſques ſont bons *piétons*. Les femmes ſont mauvaiſes *piétonnes*, ne ſçauroient aller bien loin à piéd.

PIÉTRE. adj. m. & f. Vilain, ſale, meſquin. *Sordidus, fœdus, conſpurcatus.* On dit que des meubles, des habits ſont *piétres*

quand

quand ils ſont uſez, déchirez, ſans éclat: que de la marchandiſe eſt *piétre*, lorſqu'elle eſt ſale, frippée, hors de mode, qu'elle a trop gardé la boutique: qu'un homme eſt *piétre*, quand il eſt avare, meſquin, ou en mauvaiſe poſture. Il eſt bas.

PIÉTREMENT. adv. D'une maniére ſâle & vilaine. *Sordidè, fœdè.* Ce Pédant eſt *piétrement* crotté, c'eſt-à-dire, beaucoup. Ce mot eſt bas.

PIÉTRERIE. ſ. f. Marchandiſe qui eſt piétre, ſans éclat. *Merces vilis.* Ce Marchand n'a que de la *Piétrerie* en ſa boutique, du rebut. Il eſt bas.

PIEU. ſ. m. Groſſe piéce de bois pointuë pour ficher en tèrre. *Palus, ſublica, vallus.* Les ponts de bois ne ſont bâtis que ſur des *pieux.* La Samaritaine eſt une maiſon conſtruite ſur des *pieux.* En Orient on empalle les hommes avec des *pieux* aiguiſez.

PIEU, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des bâtons avec leſquels on tuë les bêtes noires qui ſont dans le parc. *Paxillus.*

PIEU FOURCHU, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, pour ſignifier les bâtons dont on ſe ſèrt pour tendre les toiles. *Pali, paxilli.*

PIEUX, EÛSE. adj. diſſyllabe. Qui a de la piété, qui eſt dévot. *Pius, Religioſus.* Un mouvement *pieux* a jetté ce jeune homme dans un Cloître. Le Saint par de *pieûſes* adreſſes, comme par autant de piéges innocens, ramena bien des cœurs égarez. FLÉC. Cette femme *pieûſe* eſt toujours au piéd des autels. Le plaiſant héros que celui de Virgile! Je ſuis, dit-il, le *pieux* Énée. G. G. On eſt plus frappé des vèrtus guèrriéres d'Achille, que de toute la prudence du *pieux* Énée. LE P. LE B. Pourquoi entretenir inceſſamment le monde de vos *pieûſes* occupations? ST. ÉVR.

Didon fit bien la furieûſe,
Contre perſonne ſi pieûſe. SCAR.

PIEUX, ſe dit auſſi dans un ſens plus particuliér d'une pèrſonne qui fait paroître des ſentimens de tendreſſe, & d'amour pour ſon Prince, pour ſes parens, pour ſes amis, pour ſa patrie. *Addictus, devotus.*

PIEUSEMENT. adv. D'une maniére pieûſe. *Piè, devotè, religiosè*, ce malade a reçu le Saint Viatique fort *pieûſement.*

On dit auſſi d'une chôſe qu'on croit par quelque conſidération ſans en avoir aucune preuve, je la crois *pieûſement*, c'eſt-à-dire, par civilité, ou ſur la bonne-foi d'une pèrſonne qu'on ne veut pas contredire. *Facilè credo.*

PIF.

PIFRE. ſ. m. Tèrme injurieux & bas dont on ſe ſèrt pour reprocher à un homme qu'il eſt trop gras & replet. Cet yvrogne eſt un *pifre*, un gros crevé qui ſe ſaoule dès le matin. *Obeſus*, Les Suiſſes, les Allemans ſont ſujèts à être *pifres*, à s'empiffrer.

Ce mot vient de l'Alleman *pfeiffrer*, qui ſignifie un *joüeur de fifre*, parce qu'il ſe faut enfler les joüés en flûtant, de ſorte qu'elles paroiſſent auſſi groſſes que celles des gens trop gras. Du Cange dit qu'il vient du mot de *pifli*, qui étoit une injure ou ſobriquet qu'on donnoit aux Hérétiques Albigeois, auſquels entre autre vices on reprochoit la gourmandiſe.

PIFRE, eſt auſſi une éſpéce de ſèrpent à deux têtes fort dangereux, qui a été ainſi nommé, *quaſi bis feriens.*

Les batteurs d'or donnent auſſi le nom de *gros pifre*, à un gros marteau qui leur ſèrt à battre l'or entre des feüilles de bodruche. *Tudes major.*

SE PIFRER. Quelques-uns ſe ſèrvent de ce mot pour ſignifier, manger exceſſivement; ſe crêver à force de manger; mais il ne ſe dit point. *Ingurgitare ſe.* C'eſt *s'empiffrer* qu'il faut dire. L'Ac.

PIG.

PIGAYA. ſ. f. Hèrbe du Bréſil dont le tuyau eſt haut d'une demi coudée, & la racine de même longueur. Elle produit tout au plus quatre ou cinq feüilles d'une fort mauvaiſe ôdeur. Sa racine étant pilée & laiſſée une nuit dans l'eau au ſerein, purge admirablement un malade, après qu'on l'a paſſée par le tamis. Elle eſt fort bonne contre la diſſenterie, & arrête le flux de ventre. Quelques-uns appellent cette plante *igpegaya.*

PIGEON. ſ. m. PIGEONNE. ſ. f. Oiſeau domeſtique qui vit dans un colombiér. *Columbus, columba.* Un *pigeon privé* eſt celui qu'on nourrit dans un volet. *Columbus cicur. Pigeon fuyard*, celui qui s'éleve dans une fuye, qui cherche ſa vie à la campagne. *Fugitivus columbus. Pigeon ramiér* eſt un *pigeon* ſauvage & forêtiér qui ſe pèrche ſur les arbres. *Palumbus. Pigeon patu*, qui a des plumes ſur les jambes. *Plumipedes columbi. Pigeon cauchoix*, qui eſt plus gras & plus grôs que les autres. *Columbus major.* Les *pigeons* pondent toûjours deux œufs à la fois. La fiente de *pigeon* eſt le plus chaud de tous les fumiérs. Quand on parle de *pigeons* vivans & qui ſont appariez, on dit, une *paire de pigeons*; mais quand on parle de *pigeons* pour manger, on dit, une *couple de pigeons.* L'ACAD. *Par columbarum.* On l'appelloit autrefois *colombe*, & ſous ce nom il eſt le ſymbole de la douceur & de la ſimplicité. On peint le Saint-Éſprit ſous la forme d'un *pigeon*, ou d'une colombe.

Ce mot vient du Latin *pipio.* Borel remarque qu'on écrivoit autrefois *pipjon*, d'où l'on a fait depuis *pigeon.*

Le Mogol fait nourrir en beaucoup d'endroits des *pigeons* qui ſèrvent à porter les lèttres dans les occaſions où l'on a beſoin d'une diligence extrême. Ils les portent d'un bout de ſes États à l'autre. En Hollande on s'eſt ſèrvi de cette invention dans des occaſions de ſiége; & tous les jours le Conſul d'Aléxandrette envoye des nouvelles à Alep en cinq heures, quoique ces villes ſoient éloignées de trois journées de cheval. TAVERNIÉR.

On appelle du tafetas de couleur de gorge de *pigeon*, celui qui eſt de couleur changeante, ſuivant qu'il eſt expôſé à la lumiére, comme fait la gorge de *pigeon. Textum ſericum varians.*

PIGEON, ſe dit auſſi des gens qu'on nourrit, qu'on retient chez ſoi avec profit & avantage. *Dives alumnus.* On a mis ce Maltotiér en priſon, voilà un bon *pigeon* pour le Geolier. Ce bourgeois a attiré chez lui un vieil Abbé pour être ſon penſionnaire, voilà un bon *pigeon.* Des filoux ont engagé avec eux ce provincial, voilà un bon *pigeon* à plumer.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas laiſſer de ſemer pour la crainte des *pigeons*; pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer de faire une affaire avantageuſe pour quelque petit inconvenient qui s'y trouve. On dit auſſi, qui veut tenir nette ſa maiſon, n'y tienne ni femme, ni Prêtre, ni *pigeon.* On dit auſſi, qu'un homme eſt logé comme les *pigeons*, quand il demeure au plus haut étage d'un logis.

PIGEONNE. Ce mot ſe dit au figuré & dans le ſtile tendre & badin, d'une femme ou d'une fille qu'on aime. *Animula, corculum.* Pleurez mon aimable *pigeonne.* PÉL.

PIGEONNEAU. ſ. m. Jeune pigeon. *Columbinus pullus. Pigeonneau* de volière. Tourte de *pigeonneaux.*

PIGEONNER. v. n. Tèrme de Maçonnerie. Il ſe dit quand les Maçons mettent du plâtre dans la main avec leur truelle pour le préparer, & appliquer ſur les languettes d'une cheminée qui doivent être conſtruites toutes de plâtre. *Gypſum macerare.*

PIGEONNIÉR. ſ. m. Lieu où l'on tient des pigeons. *Columbarium.* On ne le dit que des volets & des fuyes; car on appelle *colombiér*, un bâtiment à piéd qui a des boulins juſqu'au rez de chauſſée pour tenir grand nombre de pigeons.

PIGMÉE. ſ. m. & f. Pèrſonne de petite taille qui n'a qu'une coudée de haut. *Pigmæus.* On l'appelle ainſi du nom d'un peuple fabuleux qu'on diſoit être en Thrace, qui engendroit à cinq ans, & étoit vieil à huit, & qu'on a dit avoir la guèrre contre les gruës. Les gruës me prirent pour un *Pigmée* avec leſquels vous ſçavez qu'elles ont guèrre de tout tems. VOIT. Leur nom vient du Grèc πυγμή, qui ſignifie *coudée.*

PIGNET. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à la peſſe, qui eſt une éſpéce de ſapin. *Picea.*

PIGNOLAT. ſ. m. Voyez PIGNON.

PIGNON. ſ. m. Eſt le fruit qui ſe trouve dans la pomme de pin, qui eſt une éſpéce de noyau qu'on tire de ſes divèrſes cellules ou concavitez. *Nucis pineæ nucleus.* Il eſt agréable à manger, & plus doux qu'une amande. On en met dans les ragoûts. On en met en dragée, & on en confit: ce qu'on appelle du *pignolat.*

PIGNON D'INDE, eſt le fruit d'un arbre qui eſt une éſpéce de Ricin, & qui eſt fort commun dans les Iſles Antilles de l'Amérique. Cet arbre croît à la hauteur d'un figuiér, & il en a la figure. Son bois eſt mou & fragile. Ses feüilles ſont en quelque maniére ſemblables à celles du figuiér, vèrtes, molaſſes, un peu rondes, rangées ſans ordre autour des rameaux, finiſſant en trois angles. Le bois & les feüilles rendent un ſuc laiteux. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines jaûnes, ſoutenuës par un calice à cinq feüilles de couleur vèrte. Ses fruits reſſemblent en groſſeur & en figure à une noix médiocre: ils ſont vèrds au commencement, puis ils deviennent jaûnes, & enfin noirs lorſqu'ils ſont meurs. Chaque fruit eſt compôſé de trois capſules qui renfèrment chacune un pignon blanc, couvèrt d'une enveloppe cartilagineûſe, noire. En Latin *ricinus Americanus major ſemine nigro.* C. BAUH. Le *pignon d'Inde* purge violemment par les ſelles & quelquefois par le vomiſſement.

PIGNON, eſt auſſi la plus haute partie de la muraille, qui va en triangle, & qu'on fait aboutir en pointe pour ſoutenir la couvèrture. *Faſtigium, culmen.* Les granges manquent d'ordinaire par le *pignon. Pignon à redens* eſt à la tête d'un comble à deux égouts, un *pignon* dont les côtez ſont par retraites en maniéres de degrez, & qu'on faiſoit anciennement pour monter ſur le faîte de comble. Les beaux bâtimens n'aboutiſſent point en *pignon*; mais ſont couvèrts en comble.

Ce mot vient du Latin *pinnionne* augmentatif de *pinna.* D'autres le dérivent de *tignum.* MÉN. D'autres le dérivent de *pinnaculum*, ou

ou de *pinnium*, que Du Cange dit avoir ſignifié la partie la plus élevée d'une muraille, & qu'on a appellé aûtrefois *pinnum acutum*; ce que nous appellons *pignon*. D'aûtres diſent que c'eſt à caûſe qu'au haut des maiſons on mettoit une pomme de pin.

On dit provèrbialement, qu'un homme a *pignon* ſur ruë, quand il a quelque maiſon, ou du bien en évidence qu'il peut hypothéquer. On dit auſſi, quand Noël a ſon *pignon*, Pâques a ſon tiſon; pour dire que quand il fait encore chaud à Noël, il fait froid à Pâques.

Pignon, en tèrmes de Méchaniques, ſe dit d'un arbre dans le gros duquel ſont pluſieurs cannelures où s'engrênent les dents d'une rouë pour la faire mouvoir. *Denticulata rota*. Ces dents s'appellent *alluchons*, *rouëts* & *heriſſons*, ſuivant les machines différentes. Il y a des *pignons* de quatre ou de huit cannelures dans les montres. Les rouës des moulins engrênent dans des *pignons*. Il y des *pignons* à fuſeaux qu'on appelle auſſi *lantèrnes*, *Inſtructa fuſis rota*.

Pignon, eſt auſſi un tèrme de Chanvriér & de Cordiér, qui ſe dit de tout ce qui ſort du cœur du chanvre, lorſqu'on l'habille. *Stupa cannabina*.

PIGNNOnNÉ. Tèrme de Blâſon qui ſe dit de la répréſentation d'un pignon de muraille qui ſe tèrmine en pointe par briques ou carreaux, les uns ſur les aûtres en forme de pluſieurs montans ou éſcaliérs. *Scutum faſtigiatum*. Il portoit d'argent à un lion naiſſant de ſable d'une campagne maçonnée, *pignonnée* de deux montans de gueules.

PIGNORATIF, ive. adj. Tèrme de Juriſprudence qui ſignifie Engagement. *Pignorativum*. Un contrat *pignoratif* eſt un contrat par lequel on vend, on engage un héritage à faculté de reméré ou de rachat. Toutes les ventes & reventes du Domaine du Roi ne ſont que des contrats *pignoratifs* à faculté de rachat pèrpétuel.

PIGOU. ſ. m. Tèrme de mèr. C'eſt un chandeliér de fèr propre à tenir la chandelle. Il a deux pointes; l'une pour piquer en bas, & l'aûtre pour piquer debout. *Candelabrum, acuminatum*.

PIL.

PILASTRE. ſ. m. (L'*s* ſe prononce.) Colonne quarrée qui eſt ſuſceptible d'ornèmens, qui a bâſe & chapiteau, qui eſt quelquefois iſolée, & qui le plus ſouvent entre dans le mur, & n'en ſort que de la quatriême, ſixiême ou huitiême partie de ſa largeur. *Paraſtas*. Les *pilaſtres* Doriques, Ioniques, Corinthiens ſont différens ſelon les Ordres. Il a les mêmes proportions & les mêmes ornemens que les Colonnes. Un *pilaſtre diminué* eſt celui qui étant dèrrière, ou à côté d'une colonne en retient le même contour, & a de la diminution par le haut pour empêcher qu'il n'excéde l'aplomp de l'entablement. Un *pilaſtre grêlé* eſt celui qui dèrrière une colonne eſt plus étroit que ſa proportion, parcequ'il n'a de largeur parallèle que le diamétre de la diminution de la colonne pour éviter un reſſaut dans l'entablement. Un *pilaſtre cannelé* eſt celui qui ſuivant les régles ordinaires a ſept cannelures dans chaque fâce de ſon fût. Un *pilaſtre rudenté* eſt celui dont les cannelures ſont remplies juſqu'au tiers d'une rudenture ronde. Un *pilaſtre bandé* eſt celui qui, à l'imitation des colonnes, a des bandes ſur ſon fût uni, ou cannelé. Un *pilaſtre ravalé* eſt celui dont le parement eſt refoüillé, & incruſté d'une tranche de marbre bordée d'une moulure. Un *pilaſtre cintré*, eſt celui dont le plan eſt curviligne, parcequ'il ſuit le contour du mur circulaire d'une tour ronde ou creuſe. Un *pilaſtre ébraſé* eſt celui qui eſt pilé en angle obtus par ſujèttion d'un pan coupé. Un *pilaſtre flanqué*, eſt celui qui eſt accompagné de deux demi-*pilaſtres* avec une médiocre ſaillie. Un *pilaſtre Attique* eſt un *pilaſtre* d'une proportion particulière, & plus courte qu'aucune des cinq Ordres. On appelle *pilaſtre de rampe* tous les petits *pilaſtres* à hauteur d'appui, qui ont quelquefois des bâſes, & des chapiteaux, & qui ſèrvent à retenir les travées des baluſtres des rampes d'éſcaliérs, & des balcons. En Sèrrurerie on appelle *pilaſtres de fer* cèrtains montans à jour qu'on met d'éſpace en éſpace, pour entretenir les travées de grilles. Un *pilaſtre de vitre* eſt une éſpéce de montant de vèrre qui a bâſe, & chapiteau avec des ornemens peints, & qui tèrmine les côtez de la forme d'un vitrail d'Égliſe. Un *pilaſtre de treillage* eſt un corps d'Architecture long & étroit, fait d'échalas en compartiment, pour décorer les portiques, & les cabinets de treillage dans les jardins.

PILE. ſ. f. Ce mot ſignifioit aûtrefois une *balle*. Il a ſignifié auſſi un vâſe à recevoir de l'eau, comme ſont les Fonts Baptiſmaux. Il n'eſt plus en uſage dans nôtre langue en ce ſens, mais on le dit d'un gros rouleau ou pilon en cette phrâſe provèrbiale: Mettre à la *pile* au vèrjus; pour dire, faire ſouffrir quelque oppreſſion, médire de quelqu'un.

Ce mot vient du Latin *pila*.

Pile, ſignifie maintenant une maſſe de pluſieurs chôſes entaſſées, élevées & rangées les unes ſur les aûtres. *Congeries, cumulus*. Une *pile* de livres, une *pile* de moruës, une *pile* de piéces de draps. Il a des écus en *pile*.

On le dit plus particuliérement des bois qu'on range l'un ſur l'aûtre. Il y a dans ce chantiér de hautes *piles* de bois flottées. Ce Charron a trois *piles* de jantes. Ce Marchand de bois mèrrein a des *piles* de ſolives, des *piles* d'ais de chêne, de ſapin. *Strues*.

Pile, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une pointe renvèrſée, ou d'un pal aiguiſé, qui s'étreſſit depuis le chêf, & va ſe tèrminer en pointe vèrs le bas de l'Écu. *Palus in acumen deſinens*. Quelques-uns croyent que ce mot eſt emprunté des monnoyes, à caûſe de la reſſemblance avec la piéce où s'attache le quarré ou coin du revèrs, ou de la déviſe qu'on nomme *pile*. D'aûtres diſent qu'il viênt du Latin *pilum*, parceque les Anciens appelloient *piles*, tous les pieux & bois armez de fèr, même tous les traits & les dards qui ſe décochoient à l'armée. Ce mot ſe trouve ſouvent en ce ſens dans l'Hiſtoire de Joinville. Voyez Pointe.

Pile, ſe dit auſſi d'une forte maſſe de maçonnerie, & particuliéreament en parlant des ponts, tant de leur culée, que de ce qui eſt bâti dans l'eau au milieu de deux arches pour en ſoutenir la voute. *Pila*.

Pile, ſe dit auſſi du revèrs de la monnoye oppôſé à la croix, qui en eſt la principale marque chez les Chrétiens. *Averſa nummi facies*. Dans les loüis d'or la *pile* eſt la tête ou l'éffigie du Prince, parceque la croix eſt de l'aûtre côté. Dans les loüis blancs on appelle la tête du Prince la *croix*, & ſes Armoiries qui ſont de l'aûtre côté la *pile*. C'eſt en ce ſens qu'on dit qu'un homme n'a ni croix, ni *pile*, qu'on ne lui a laiſſé ni croix, ni *pile*; pour dire, qu'il n'a point d'argent. On tient que c'eſt un vieux mot qui ſignifioit *navire*, & que les anciens Romains joüoient à ce jeu avec une monnoye faite en mémoire de Saturne, où l'on voyoit la tête de Janus d'un côté, & de l'aûtre le navire ſur lequel il étoit arrivé en Italie; ce qui eſt témoigné par Macrobe livre I. d'où viênt qu'on a dit *Pilote*, pour dire, un Conducteur de navire. Les Romains attribuent l'invention de cette monnoye à Numa Pompilius. Mais les Gaulois en avoient une plus ancienne, qui répréſentoit d'un coté un navire, & de l'aûtre une tête humaine, dont il s'eſt fait un jeu qu'on appelloit aûtrefois *chêf*, ou *nèf*, qu'on appelle maintenant *croix* ou *pile*. C'eſt un jeu où lorſqu'on a jetté une piéce de monnoye en l'air, celui-là gagne le pari, qui a retenu la partie qui paroît, quand elle eſt tombée. Borel en apporte d'aûtres origines, & dit que *pile*, vient ſelon aucuns, d'un ancien mot ſemblable qui ſignifioit *Prince*, d'où venoit le mot de *Primipile*, c'eſt-à-dire, prémier Prince, ou prémier rang des Triariens, ſelon Végéce & Vigenère; d'aûtres de *pileus*, qui ſignifie *bonnet*, qui étoit la marque de liberté qu'on avoit empreinte ſur pluſieurs monnoyes.

Pile, ſignifie auſſi l'inſtrument de fèr, le poinçon qui ſèrt aux Monnoyeurs à marquer le revèrs ou la *pile* d'une piéce de monnoye. Quand on frappe la monnoye, le coin ou le trouſſeau, qu'on appelle auſſi *poinçon d'éffigie*, eſt deſſous, & on frape ſur la *pile*. *Typus monetarius*.

PILÉR. v. act. Réduire un corps en menuës parties avec des inſtrumens péſans, preſſans ou contondans. On *pile* le vèrjus ſous la poire. On *pile* du ſél & des drogues dans un mortiér avec des pilons. On *pile* le tan avec des pilons de moulins. *Pinſere, contundere, conterere*.

Ce mot vient du Latin *pilare*. Mén.

Pilér, ſignifie auſſi, bien manger. *Mandere*. Les écoliérs ont toûjours bon apetit, & *pilent* bien. Ce mot en ce ſens eſt bas & burleſque.

PILEUR, euse. adj. Qui pile, qui mange bien. *Vorax, helluo*. Il eſt bas.

PILIÉR. ſ. m. C'eſt une ſorte de colonne ronde, & ſans proportion; ſorte de maſſif, qui ſèrt à étayer, à ſoutenir un planchér, une voute, un édifice. *Columna ſtructilis*. Les planchers ruïneux s'étayent avec des *piliérs*, des piéces de bois. Les *piliérs* boutans ou contreforts ſont néceſſaires pour appuyer des murs qui ſoutiennent des tèrraſſes, ou des voutes. Les grandes Égliſes ſont ſoutenuës par pluſieurs rangs de *piliérs*. Les dômes ne portent que ſur quatre gros *piliérs*. Un *piliér* de moulin à vent, eſt un maſſif de maçonnerie tèrminé en cône, qui ſoutient ſa cage.

Ce mot vient du Grèc πύλη, qui ſignifie *porte*.

On appelle *piliérs de carrière*, des maſſes de pièrre qu'on laiſſe d'éſpace en éſpace pour ſoutenir le ciel d'une carrière *Maſſa fodinaria*.

Piliér, ſe dit auſſi dans pluſieurs moindres ouvrages. *Columella*. Le *piliér* d'une table, d'une éſcabelle. On dit auſſi, une couche à hauts *piliérs*. Les *piliérs* d'une montre, c'eſt ce qui ſoutient la platine.

Piliér, ſe dit auſſi en tèrmes de Vaniér. C'eſt le bâton du milieu du vèrriér. *Columella*.

Pilier, ſe dit figurément en Morale, de ce qui ſoutient un corps métaphorique. Ce Prélat eſt un des fermes *piliérs* de l'Égliſe, de la Foi. *Columna.* Ce Miniſtre eſt un *piliér* de l'État. *Columen.* On l'employe auſſi d'une maniére comique. Il fit banqueroute au plaiſir, & dévint un *piliér* de Collége Ablanc. On dit au contraire en mauvaiſe part, c'eſt un *piliér* de cabaret, de jeu de paûme, &c. pour dire, qu'il hante perpétuellement en ces lieux-là.

On dit au Palais, le *piliér* des conſultations, pour dire, le prémiér *piliér* de la grande ſâle, où ſe rangent les anciens Avocats conſultans. *Locus conſultarius.* Il faut aller au *piliér*, il faut conſulter le *piliér*; c'eſt l'avis du *piliér*; pour dire, c'eſt l'avis des anciens Avocats. *Columen.*

Piliér. Nom que l'on donne dans l'Ordre de Malthe aux Chéfs des huit Langues qui compôſent cet Ordre. Le *Piliér* préſide aux Aſſemblées de la Langue dont il eſt le Chéf. *Anteſignanus.*

Avoir des gros *piliérs*, c'eſt en termes bas & figurez, avoir de groſſes jambes. *Craſſa crura, denſa.*

Piliér, en termes de Manége, ſe dit du centre de la volte autour de laquelle on fait tourner le cheval, ſoit qu'il y ait un *pilier* de bois ou non; & cela s'appelle, travailler autour du *piliér. Pila.* On dit auſſi, travailler entre deux *piliérs*, quand on monte un cheval entre deux *piliérs* de bois, & quand on le fait ſauter, cabrer & ruer, lever le devant & le derriére.

PILLAGE. ſ. m. Dégât, ravage; vol qui ſe fait dans la confuſion, dans le déſordre, dans la licence de la guerre. *Devaſtatio, depopulatio.* Dans le ſac d'une ville priſe d'aſſaut tout eſt au *pillage.* Les vaincus ſont revenus ſur leurs ennemis, tandis qu'ils s'amuſoient au *pillage* du camp. Dans une ſédition les riches ſont expôſez au *pillage* des coquins. On dit qu'une maiſon eſt au *pillage*, quand chacun des Officiérs pille de ſon côté.

Pillage, ſe dit auſſi de toute ſorte de vol, de larcin. Je me ſuis peu enrichi, du *pillage* de Lucain. Corn. *Præda, direptio.* Voiture a dit d'une jolie fille qui charme tout le monde, que

> *Sa bouche, ſon ris, & ſes yeux,*
> *Mettent tous les cœurs au* pillage. Voit.

On dit qu'une fille eſt au *pillage. Direptioni expoſita, relicta.* Lorſque pluſieurs inſolens ſe jettent ſur elle, la baiſent, la patinent, & en attrapent ce qu'ils peuvent.

Pillage, en termes de mer, ſe dit de la dépoüille des coffres, hardes & habits de l'ennemi pris, & de l'argent qu'il a ſur lui juſques à trente livres. *Direptio, expilatio.* Les reſtes s'appelle *butin*, qui eſt le gros de la priſe. Ces mots ſe confondent quelquefois.

On dit d'un homme qui eſt extrêmement en déſordre par ſes habits, par ſes cheveux, qu'il ſemble qu'il revient du *pillage*, qu'il eſt fait comme un diâble qui ſort ou qui vient du *pillage. Dilaceratus, conſpurcatus.*

PILLARD, arde. adj. Qui aime à piller. *Prædator, fur, latro, graſſator.* Il eſt d'humeur *pillarde.* Ce mot eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un grand *pillard*, c'eſt une grande *pillarde.* Mais il ſe dit particuliérement d'un ſoldat qui pille. On a couru ſur les *pillards*, & on a repris leur butin. Quand les Généraux trouvent les *pillards* dans les Égliſes, ils les font pendre.

PILLER. v. act. Voler publiquement avec force & hoſtilité. *Diripere, expilare, depopulari.* On *pille* & on ſaccage les villes rebelles. Les ſoldats *pillent* leurs hôtes. Les ſéditieux *pillent* les Bourgeois.

Feſtus dit que ce mot vient des Grècs, qui appellent *pilotas* les larrons. Du Cange le dérive de *pilare*, qu'on a dit pour *expilare* dans la baſſe Latinité.

Piller, ſe dit auſſi des Officiérs & Financiérs qui font des éxactions, des concuſſions. *Peculatum exercere.* Verrés fut accuſé d'avoir volé & *pillé* les Provinces. Les Sergens & Receveurs des tailles *pillent* ſouvent les païſans. Les valets qui ferrent la mulle *pillent* leurs maîtres. Les Financiérs *pillent* le Roi, mais il a bien ſa revanche.

Piller, ſe dit auſſi, quand on hale un chien aprés quelqu'un; on lui crie *pille*, pour dire, mord. *Canem excitare.* De même quand on jette quelque chôſe, on lui dit *pille*, c'eſt-à-dire, prend, avale ce qu'on te jette.

Piller, ſe dit quelquefois des animaux. Un eſſein d'abeilles *pille* les fleurs d'une prairie pour en tirer le miel. Il y a du plaiſir à voir des fourmis *piller* un tas de blé. *Delibare, compilare.*

Piller, ſe dit auſſi en certains jeux de cartes, comme à la Triomphe, quand celui qui a fait, découvre un as, il a droit de prendre l'as, & les aûtres cartes de même couleur qui ſuivent aprés, & d'en remettre d'aûtres en leur place. *Permutare.*

Piller, ſe dit auſſi figurément. Les Auteurs modernes *pillent* ce qu'il y a de meilleur dans les anciens, & ſe l'attribuënt. *Populari.* Tout ce qu'a dit cet Auteur eſt *pillé* de tels & tels livres. On dit auſſi d'un médiſant qui a beaucoup parlé contre un aûtre, qu'il a *pillé* & déchiré ſa réputation.

PILLERIE. ſ. f. Éxaction, profit injuſte. *Rapina.* Il y a bien de la *pillerie* dans les petites Juſtices, dans les études des Procureurs. Les Sergens font plus de *pilleries* que de gains légitimes.

PILLEUR. ſ. m. Qui pille. On le dit plus ordinairement des Auteurs plagiaires qui pillent ce qu'il y a de bon dans les aûtres Écrivains. *Raptor, plagiarius.*

PIILULE. ſ. f. Médicament qu'on prend à ſec en forme de petite boule. *Pilula, catapotia.* Les Médecins Chymiques ne guériſſent guères qu'avec des *pillules.* On les a inventées en faveur de ceux qui ont de la peine à boire des médicamens diſſous. Il y a des *pillules anodines, ſomiféres, laxatives, apéritives, hyſtériques, antinéphrétiques.* Il y a auſſi des *pillules* dorées, qui ſont de couleur jaûne; d'aûtres *de Nicolas ſine quibus*, on ſous-entend *eſſe nolo*, à caûſe des bons éffets qu'elles produiſent pour purger la pituite & la bile, & pour guérir les maladies de la tête. La bâſe des *pillules* eſt d'ordinaire l'aloës, & l'on y mêle la ſcamonée, l'agaric, le turbith, les hermodactes, le ſené, la rhubarbe, le mercure, &c. Les *pillules aggrégatives* de Meſué ſont nommées vulgairement *polycreſtes*, parcequ'on prétend que de toutes parts elles amaſſent les humeurs corrompuës, afin que la nature les jette dehors plus aiſément. Les *pillules gourmandes* de Meſué ſont compôſées d'aloës pour bâſe, de maſtic & de rôſes rouges, & ſont appellées *ſtomachiques*, parcequ'elles fortifient l'éſtomac; & *gourmandes*, parcequ'on les prend avant le repas, & qu'elles n'empêchent point de manger. Les Médecins les dôſent différemment. Il y a des *pillules* que le peuple appelle *blanches*, & les Apothicaires *bechiques*, ainſi nommées, parcequ'elles ſont propres pour la toux, qu'en Grèc on appelle βήξ. On les appelle auſſi *hyppoglottides*, parcequ'on les laiſſe fondre doucement ſous la langue. On enveloppe les *pillules* ordinairement d'une feüille d'or, de pain à chanter, ou de ſucre, afin qu'on n'en ſente pas le mauvais goût. On les a ainſi nommées à cauſe de leur figure ronde, comme une petite balle, ou de *pila*, le nom du mortier où on pile les drogues.

Pilule, ſe dit figurément & baſſement en Morale des fâcheûſes nouvelles, des afflictions, ou des injures qu'on eſt obligé de ſouffrir. Il a eu beau ſe plaindre de cette taxe, il a été obligé d'avaler la *pillule*, c'eſt à-dire, de payer. *Ipſi exedendum fuit.* On lui a doré, ſucré la *pillule*, quand on lui a appris cette nouvelle on y a apporté quelque adouciſſement.

PILON. ſ. m. Ce qui ſert à piler, écacher, réduire en poudre, ou à exprimer le ſuc des herbes & autres corps, Les Apoticaires ont des mortiérs de fonte avec des *pilons* de fer, des mortiers de marbre & de bois avec des *pilons* de buis & de bois. *Pilum, piſtillum.*

Pilon, ſe dit auſſi dans les moulins des gros maillets & marteaux qui ſervent à hacher, à piler. *Tudites.* Les moulins à tan ont trois *pilons* pointus qui briſent l'écorce du chêne, pour en faire du tan. Les *pilons* des moulins à papiér hachent le drapeau.

Pilon, en termes de Marine, eſt une côte éſcarpée qui a peu de hauteur. *Abruptum littus.* On l'appelle autrement *petite eſcore.*

On appelle en Provence, le *Saint Pilon*, le rocher où eſt la Sainte Baûme.

PILORI. ſ. m. Poteau qu'un Seigneur Haut-Juſticiér fait élever en un carrefour pour marque de ſa Seigneurie, où ſont ſes Armes, & quelquefois un carcan. A Paris c'eſt un petit bâtiment en forme de tour, avec une charpente à jour, dans laquelle eſt une machine tournante, où l'on attache les infames qu'on veut expoſer à la riſée publique. Il eſt placé au milieu des Halles, & eſt du domaine affecté à l'Éxécuteur de la Haute Juſtice. *Numella verſatilis.*

Ménage dit que ce mot vient de *piluricium*, comme qui diroit *petit poteau.* Borel le dérive de *pilier*, parce qu'en la plûpart des villes on fait ſouffrir le ſupplice auprés d'un piliér. Du Cange le dérive de *pilorium*, ou *ſpilorium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour une marque de Haute Juſtice. Spelmannus le dérive du mot François *pilleur*, parcequ'on condamne à cette peine les banqueroutiérs frauduleux.

PILORIER. v. act. Attacher au carcan, au pilori. On a renouvellé l'uſage de *pilorier* les banqueroutiérs frauduleux. *Numellis verſatilibus publicè rotare.*

PILOSELLE. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges grêles, veluës, rampantes. Ses feüilles ſont oblongues, arrondies par le bout, ſemblables aux oreilles d'un rat, vertes par deſſus, blanches par deſſous, revétuës de poils, & d'un goût aſtringent, ſes fleurs ſont ſemblables à celles de la dent de lion, mais plus petites, de couleur jaûne-pâle. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences petites, noires, oblongues, garnies d'une aigrette.

te. Sa racine eſt menuë, longue comme le doigt, ayant quelques fibres. En Latin *Piloſella major repens hirſuta*. C. Bauh. La *piloſelle* eſt vulnéraire & détèrſive : ſon infuſion eſt bonne pour la jaûniſſe, & pour prévenir l'hydropiſie ; on ſe ſèrt de ſon extrait pour les ulcères intèrnes & pour la phtiſie. Il y a quelques aûtres éſpéces de *piloſelle*. Ce nom lui a été donné parceque ſes feüilles ſont revêtuës de poils.

PILOTAGE. ſ. m. Fondation fèrme, & ſtable, qu'on prépare par pluſieurs fils, ou rangs de pieux fichez par force en tèrre, & à refus de mouton. *Palatio, palaris denſatio & ſtipatio*. Le *pilotage* eſt nécéſſaire dans les lieux aquatiques, & aux lieux où les tèrres ont été fraîchement remuées, & ont peu de conſiſtence.

Pilotage, ſignifie auſſi l'art de la navigation. Cet homme entend bien le *pilotage*, la couduite d'un vaiſſeau. *Rebus nauclea-riis peritus*.

PILOTE. ſ. m. Officiér d'un équipage qui a l'œil ſur la route du vaiſſeau, & qui la commande. *Navarchus*. Il y a deux ſortes de *Pilote*; l'un *Côtier*, qui connoît les côtes, les ports & les rades, qui ſçait gouvèrner à leur vûë ; (On dit qu'il n'y a point de *Pilote Côtier* en tems de brume ; c'eſt-à-dire, que ſon habileté ne ſèrt à rien quand le temps eſt obſcur, & qu'il ne peut appèrcevoir les côtes) ; l'autre *Hauturier*, qui prend les hauteurs, qui ſçait ſe ſèrvir de l'arbalête & de l'aſtrolabe, qui ſçait detèrminer la latitude du parage. Il y a auſſi des *Pilotes Lamaneurs*, ou *Locmans*, qui ſont *Pilotes* de havres ou de rivières, qui ont la conduite des vaiſſeaux entrans & ſortans. Voyez Lamaneur. Le *Pilote* eſt toujours la ſeconde pèrſonne dans le bord, ſoit en guèrre, ſoit en marchandiſe. Dans les vaiſſeaux de guèrre le Gapitaine eſt le prémiér, & le *Pilote* le ſecond. Dans les vaiſſeaux onéraires le Maître eſt le prémiér, le *Pilote* après lui.

Quelques uns dérivent ce mot du Flaman *pijlloote*, ou *loode* ; & Ménage de *prorita*, comme celui qui gouvèrne la prouë. D'aûtres avec plus d'apparence le dérivent du vieux mot François *pile*, qui ſignifie un *navire*, dont le *Pilote* eſt le conducteur. Voyez Pile.

Pilote, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ceux qui ſont les Miniſtres d'un État, qui ont tout le ſoin des affaires du gouvèrnement. On le dit même des Chèfs des familles particulières Le Cardinal de Richelieu étoit un bon *Pilote*, il avoit en main le timon des affaires. Cet homme conduit bien ſa barque, c'eſt un bon *Pilote*. *Dux, Ductor*.

PILOTER. v. n. Ficher en tèrre pluſieurs pieux pour en faire une fondation, & bâtir avec plus d'aſſurance. *Defixis palis ſtipare*.

PILOTIS. ſ. m. Pieu fiché en tèrre pour faire des fondations. *Fiſtucatio*. On fèrre les *pilotis* ; on les brûle, on les aiguiſe, pour les faire mieux enfoncer. Un fil de *pilotis* eſt un rang de pieux.

On dit figurément, lorſqu'on a pris toutes ſes ſûretez en une affaire, qu'on la croît fèrme & inébranlable, qu'elle eſt fondée ſur *pilotis*, qu'on a bâti ſur *pilotis*. *Firma, tuta, ſtabilis*.

Ce mot vient de *pila*, ou *piluticium*,

PIM.

PIMENT. ſ. m. Plante qui eſt une éſpéce de patte d'oye ou *chenopodium*. elle pouſſe une tige ronde, droite, veluë, n'ayant guères plus de demi piéd de hauteur, diviſée dès le bas en pluſieurs petits rameaux. Ses feüilles ſont rougés au commencement, enſuite pâles, découppées comme celles du chêne, parſemées de groſſes veines & attachées à de longues queuës. Ses fleurs naiſſent par petites grappes en grande quantité le long des rameaux : chaque fleur eſt à pluſieurs étamines ſoutenuës par un calice découppé juſqu'à la bâſe. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde une ſemence prèſque ronde enfèrmée dans une capſule. Sa racine eſt petite, blanche, garnie de peu de fibres. Cette plante a une ôdeur agréable & aromatique. M. Tournefort l'appelle *chenopodium Ambroſiode folio ſinuato*. Elle eſt bonne pour l'aſthme & pour provoquer les mois aux femmes.

PIMPANT, ante. adj. Qui eſt leſte, brâve, fanfaron en habits, en train. *Troſſulus*. J'ai vû ce Financiér fort gueux, maintenant il eſt leſte & *pimpant*, il a un train un équipage fort *pimpant* ; ſa femme eſt *pimpante* & magnifique. Faire le *pimpant*. *Anſatum ambulare*. Ménage prétend qu'on dit *pimpant* au lieu de *pompant*.

PIMPRENELLE, & autrefois PIMPINELLE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd ou d'un piéd & demi, rouges, rameûſes. Ses feüilles ſont petites, prèſque rondes, dentelées en leurs bords, vèrtes par deſſus, bleuâtres par deſſous, rangées par paîres ſur une côte grêle, rougeâtre, veluë. Au ſommet des tiges naiſſent des têtes rondes, garnies de petites fleurs qui ſont des roſettes à quatre quartiérs, purpurine par dehors, vèrdâtres par dedans, du milieu deſquelles s'éleve une touffe d'étamines tantôt jaûnes & tantôt purpurines. Son fruit eſt à quatre angles, de couleur cendrée, il renfèrme une où deux ſémences. Sa racine eſt longue, menuë, diviſée en pluſieurs branches, entre leſquelles on trouve des grains rouges qu'on nomme *cochenille ſylveſtre*. Cette éſpéce de *pimprenelle* s'appelle en Latin *pimpinela ſanguiſorba minor hirſuta*. C. Bauh. Elle eſt propre à purifier le ſang & à rétablir le reſſort des parties ; elle arrête les hémorragies tant extérieures qu'intérieures ; on la mange communément en ſalade. Les Teinturiérs ſe ſèrvoient autrefois de la cochenille ſylveſtre, pour teindre en écarlate. Les friands mettent de la *pimprenelle* dans leur vin pour lui donner bon goût. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *pimprenelle*.

PIN.

PIN. ſ. maſc. Arbre qu'on diſtingue en cultivé, ou domeſtique & en ſauvage. Le *pin cultivé* eſt grand, élevé, droit, nud en bas, rameux en haut, couvèrt d'une écorce rouge & rougeâtre. Ses rameaux ſont diſpôſez par intèrvalles comme les rais d'une rouë. Ses feüilles naiſſent deux à deux, longues fort étroites, toûjours vèrtes, pointuës & piquantes par le bout d'enhaut, enveloppées par le bas d'une gaîne membraneûſe. Ses chàtons ſont à pluſieurs bourſes membraneûſes, qui en s'ouvrant laiſſent voir deux loges remplies d'une pouſſière menuë. Ses fruits deviennent de groſſes pommes écailleûſes, prèſque rondes ou pyramidales, de couleur rougeâtre ; les écailles qui la compôſent ſont dures, ligneûſes, creûſées dans leur longueur de deux foſſes, dans châcune deſquelles eſt couchée une coque oſſeûſe qui renfèrme une ſémence oblongue, à demi ronde, blanche, douce au goût, tendre qu'on nomme *pignon*. Cette éſpéce de *pin* s'appelle en Latin *pinus ſativa*. C. Bauh. & la pomme de *pin*, *conus*, ou *ſtrobilus*. L'écorce & les feüilles du *pin* ſont aſtringentes, on s'en ſèrt dans la dyſſenterie ; ſes ſommitez ſont très-bonnes pour le ſcorbut. Le *pin ſauvage* croît ordinairement moins haut que le cultivé. Son tronc eſt le plus ſouvent droit, quelquefois tortu. Ses feüilles ſont longues, menuës. Ses fruits ſont plus petits que ceux du *pin* cultivé, réſineûx, & tombant facilement quand ils ſont mûrs. En Latin *pinus ſylveſtris*. C. Bauh. Il y a deux aûtres éſpéces de *pin* ſauvage. Les *pins* rendent beaucoup de réſine par les inciſions qu'on fait à leur écorce. Le peuple ayant jetté des pièrres contre Vatinius qui donnoit un ſpectacle de Gladiateurs, les Édiles firent deffenſes de jetter aûtre chôſe que des pommes dans l'aréne. On y jetta des *pommes de pin* ; ſur quoi le Juriſconſulte Caſelius conſulté, ſi des *pommes de pin* étoient cenſées des pommes, il répondit que c'étoient des pommes, ſi on les jettoit contre Vatinius : *nux pinea, ſi in Vatinium miſſurus es, pomum eſt*.

PINACLE. ſ. m. La partie la plus élevée d'un grand édifice. *Pinnaculum*. Il n'eſt d'uſage au propre qu'en parlant de l'endroit du Temple où Jésus-Christ fut tranſporté par le Démon.

On dit figurément & baſſement, Mettre quelqu'un ſur le *pinacle* ; pour dire, le mettre au deſſus des aûtres par des loüanges. *Statuere ſupra pinnaculum vel faſtigium*. On dit auſſi que quelqu'un eſt ſur le *pinacle* ; pour dire, qu'il eſt dans une grande élévation de fortune.

PINASSE. ſubſt. fém. Petit bâtiment à pouppe quarrée, long, étroit & légèr, qui va à voiles & à râmes, qui porte trois mâts. Il eſt légèr à la courſe, & eſt propre à faire des découvèrtes, des débarquemens de trouppes, & ſon nom vient de ce qu'on a bâti les prémiérs avec des arbres de pin. On le met au rang des frégates & des brigantins. *Gaulus minor*.

PINASTRE. ſ. m. L'*s* ſe prononce. Pin ſauvage. Voyez Pin. *Picea*.

PINCE. ſ. f. La partie du piéd de devant des animaux : ſur laquelle ils appuyent pour marcher, ou pour tîrer. *Margo anterior*. Aux cèrfs, daims, & chévreüils, c'eſt l'extrémité de l'ongle ; aux chevaux, c'eſt l'arrête que fait la corne aux piéds de devant. On broche plus haut à la *pince* des piéds de devant, qu'à ceúx de dèrrière, parceque la corne où la *pince* eſt plus forte. On dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, Les *pinces* du cèrf, du ſanglièr, pour dire, les pointes de leurs ongles. *Cervina ungula cuſpis*. Lorſque les *pinces* ſont uſées, c'eſt ſigne que la bête eſt vieille. Saln.

Pinces, ſont auſſi les quatre dents de devant de la bouche du cheval, qu'il pouſſe entre deux ou trois ans. *Dentes primores, tomici*.

Pince, s'eſt dit auſſi de ce qu'on prend, de ce qu'on pille. *Furtum*. Ainſi Marot a dit dans une Épître au Roi François I.

> *Car vôtre argent, très-débonnaire Prince,*
> *Sans point de faute eſt ſujet à la* pince.

On dit en ce ſens d'un chicaneur, qu'il a la *pince* bonne. *Habet uncas manus & falcatas*. Et d'un Financiér, qu'il craint la *pince*, la touche.

Pince, eſt auſſi une barre, ou un gros leviér de fèr aiguiſé d'un côté en biſeau, qui ſèrt aux Maçons & Charpentiérs pour rémuer

muer les fardeaux, aux Canonniers pour remuer le canon, aux Paveurs pour détacher les pavez, &c. *Molimenti ferreus vectis.* Du Cange dit que ce mot vient de *pinca*, qu'on a dit dans la baſſe latinité dans le même ſens.

Pince, en tèrmes de Fonderie, ſignifie le bord ou l'extrémité inférieure de la cloche où frappe le battant. *Limbus, ora.*

Pince, ſe dit auſſi parmi les Rélieurs, d'une eſpèce de petite tenaille dont ils ſe ſervent pour pincer comme il faut, c'eſt à dire, pour accommoder adroitement les nèrfs des livres. Prenez la *pince*, & pincez ces livres. *Forficula.*

Pince, en matière de linge & d'habits, ſe dit d'un pli fort plat qu'on fait du côté échancré d'une étoffe pour la tourner en rond. *Ruga.* On fait des *pinces* aux rabats & manchettes des hommes, aux manteaux des femmes & à leur linge pour les faire bien porter.

PINCEAU. ſ. m. Plume garnie par un bout d'un poil délié, qui ſert à peindre à appliquer des couleurs délicatement. *Penicillus.* Ce Peintre a préparé ſes *pinceaux*. Pythagore tout attaché qu'il étoit à l'étude de la Philoſophie, prenoit ſouvent le *pinceau* pour ſe délaſſer l'éſprit. Fél. Les plus grands Maîtres ne ſe ſont pas tous aſſujettis à imiter ceux qui leur ont mis le *pinceau* à la main. Id.

Ce mot vient de *penicillum*, qui ſignifie la même chôſe.

Pinceau, ſe dit auſſi tant du Peintre que de ſon ouvrage. *Pictor.* On dit d'un beau tableau, que c'eſt un *pinceau* fort délicat. La plûpart des Peintres Flamans ſont des *pinceaux* groſſiérs. Le Pouſſin étoit un ſçavant *pinceau*. Le portrait le plus flatté peut donner de l'éſtime, & jamais de l'inclination, parceque le *pinceau* ne peut exprimer le je ne ſçai quoi qui fait tout. Bouh.

Pinceau, ſe dit figurément en ces phrâſes, & en parlant de la plume d'un Écrivain. Ce Satirique lui a donné en paſſant un coup de *pinceau*, il en a fait quelque maligne peinture. *Dicterium mordax.* Un Poëte qui entreprend une deſcription, il dit qu'il auroit beſoin du *pinceau* d'Appelles &c. Il faut donner encore un trait de *pinceau* à cet ouvrage; pour dire il n'eſt pas bien fini.

D'un aſſez délicat pinceau
Je vous en ferai le tableau. Bens.

Pinceau, ſe dit auſſi d'une petite broſſe avec quoi on dore, on barboüille, on colle. Un *pinceau* de Doreur, de Relieur, d'Afficheur, de Barboüilleur, &c. *Peniculum.*

Pinceau de mer. Sorte d'inſecte en forme de tuyau, qui eſt attaché aux rochérs, & qui au dedans a une ſubſtance jaûne, & quelquefois d'autre couleur. Rond. *Tubus marinus.*

PINCÉE. ſ. f. Ce qu'on peut prendre avec le bout de deux ou trois doigts. *Pugillus.* Le Prêtre met une *pincée* de cendre ſur la tête le Mèrcredi des Cendres. On met une *pincée* d'anis dans une infuſion de ſené, comme un correctif; une *pincée* de ſel & de poivre pour faire un ragoût. On l'employe auſſi figurément & en badinant; Une *pincée* de coquetterie répanduë dans les manières d'une femme la rend cent fois plus aimable, & plus appétiſſante. P. Com.

PIMCELIER. Tèrme de Peintre. Petit vaiſſeau qui lui ſert à laver ſes pinceaux. *Vaſculum purgandis penicillis.*

PINCE-MAILLE. adj. m. & f. Qui eſt avâre, attaché à ſes intérêts, qui ne quitteroit pas une maille, qui tâche de faire quelque petit profit ſur tout ce qui lui paſſe par les mains. *Homo ſordidus, parcus.* Il eſt tout-à-fait bas.

PINCER. v. act. Preſſer avec le bout des doigts. *Summis digitis comprimere.* Il a les chairs ſi fèrmes, qu'on a du mal à le *pincer*.

Ce mot vient du Latin *pinſare*. Ménage.

Pincer, ſe dit auſſi de toute aûtre chôſe qui ſerre. *Stringere roſtro, unguibus &c.* Les oiſeaux *pincent* avec leur bec. On *pince* avec des tenailles, des pincettes. Cette porte m'a *pincé* les doigts qui ont été enfèrmez dans ſa feüillure.

Pincer. Tèrme de Relieur. C'eſt ſèrrer & bien accommoder les nèrfs d'un livre avec la pince. *Volſellâ ſtringere.* *Pincez* bien ces livres.

Pincer, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie, Rompre avec l'ongle le bout des branches d'un arbre. *Vellicare unguibus.* Il ne faut point *pincer* les petites branches. La Quint. Il faut *pincer* les branches qui s'élèvent trop, & cela pour les faire fourcher, & leur faire garnir le corps de l'arbre. Le Curé d'Énonville.

Pincer le vent, en tèrmes de Marine, c'eſt, Aller à la voile le plus près qu'on peut du vent. *Cominus ad ventum navigare.*

Pincer, ſignifie figurément, Offenſer, ſourdement, faire des reproches en paroles convèrtes. *Verbis obſcuris exprobare.* Un Satirique *pince* en riant; il *pince* ſans rire, ſans en faire ſemblant, il dit les véritez de chacun.

Pincer, ſignifiet auſſi, Toucher délicatement la corde d'un inſtrument de Muſique. *Extremis digitis fides ſtringere.* On jouë du luth, de la guitarre, du thuorbe, en *pinçant* délicatement les cordes. La plume d'un ſautereau *pince* les cordes d'un claveſſin.

Pincer, en tèrme de Manége, c'eſt, Approcher délicatement l'éperon du flanc du cheval ſans donner coup, ni appuyer. *Calcar molliter admovere.* Le *pincer* eſt un aide, & appuyer un châtiment.

Pincé, ée. part. paſſ. & adj. *Strictus, vellicatus.*

PINCETER. v. act. S'arracher de la barbe avec les pincettes. *Barbam volſella vellicare.* Se *pinceter* la barbe. On dit auſſi abſolument, Se *pinceter*. L'Acad.

PINCETTE. ſ. f. Petit inſtrument de fèr qui fait partie d'un étui, & qui ſèrt à s'arracher le poil de la barbe. *Volſella.* Les galans ont toujours la *pincette* à la main; ils aiment mieux ſe ſèrvir de la *pincette*, que du raſoir.

Pincettes, au plurier, ſe dit de la partie d'une garniture de feu qui ſèrt à l'attiſer, à remuer les tiſons. *Forceps focaria.* Un feu conſiſte en tenailles, pelle & *pincettes*.

Pincettes, ſe dit auſſi d'un outil dont ſe ſèrvent prèſque tous les Ouvriérs, & particuliérement ceux qui travaillent en petit, pour tenir leur beſogne, ou pour en prendre & aſſembler les petites piéces. *Volſella, forſicula.*

PINÇON. ſ. m. Petite bleſſure qui laiſſe une marque noire ſur la peau, quand elle a été pincée avec violence. *Perſtrictionis nota.* Il s'eſt fait un *pinçon* avec ſes tenailles en fèrmant ce volet, &c.

PINÇON, onne. ſ. m. & f. Petit oiſeau qui a le bec fort gros & dur, qu'on appelle *pinçon royal caſſenoix*. *Frigilla, fringilla.* Il eſt de la grandeur, figure & plumage d'un paſſereau, & il contrefait le chant du roſſignol.

Ce mot vient du Latin *ſpinthio*, qui ſignifie la même chôſe. Ménage.

PINDARISER. v. n. Étudier trop ſon langage; affecter des façons de parler extraordinaires, des paroles trop choiſies, juſqu'à paſſer dans le ridicule, en voulant ſe piquer d'être bien diſant. *Tinnulè diſſerere.* On ne l'employe guéres dans les livres.

PINDARISEUR. ſ. m. Qui pindariſe, qui ne parle pas naturellement. *Tinnulus orator. Pindariſeri*, & *pindariſeur* ſe trouvent encore en quelques-uns de nos Auteurs. Voyez Marville.

PINÉALE. adj. f. eſt un nom que Mr Déſcartes a donné à une glande qui eſt vèrs le troiſième ventricule du cèrveau, parcequ'elle reſſemble fort bien à une pomme de pin; & il y établit le ſiége de l'âme raiſonnable. C'eſt la même que celle que les Médecins appellent *conoide* & *conarium*.

PINGUE. ſ. m. Flibot d'Anglétèrre. *Anglica navis rotunda.*

PINGUIN. ſ. m. *Pinguina avis*, eſt une eſpéce d'oiſeau qui ſe trouve en Orient dans un Iſle de même nom, qui eſt droit ſur ſes piéds, qui a des aîlerons ſans plumes qui lui pendent comme des manches barrées & rayées de blanc. Il ne vole point, mais il ſe cantonne en un des coins de l'Iſle, ſans ſe mêler avec les aûtres oiſeaux. Il tient de l'homme, de l'oiſeau & du poiſſon, & c'eſt un animal à deux piéds qui n'a point de plumes. C'étoit la prémière définition que Platon avoit faite de l'homme.

PINACLE. Voyez Pinacle.

PINNAS. ſ. m. Fruit des Iſles de l'Amérique que les Éſpagnols ont appellé ainſi, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec la pomme de pin. On le nomme autrement *anana*. Voyez Anana. *Ananſa.*

PINNULE. ſ. f. Tèrme de Mathématique *Pinnula.* C'eſt une petite plaque de cuivre élevée pèrpendiculairement ſur les bords d'un alhidade, ou d'un inſtrument propre à obſèrver, laquelle a un petit trou, ou une petite fente par où entre la lumière des aſtres, & par où les rayons viſuels ſe pòrtent vèrs les objets.

PINOCHER. v. n. Tèrme populaire. Manger de quelque viande par petits morceaux & avec dégoût, ſoit qu'il vienne de maladie, ſoit de ſatieté, ſoit d'une délicateſſe affectée. *Rodere.* Il n'a guère mangé à ce repas; il n'a fait que *pinocher*.

PINQUE. ſ. f. Tèrme de Mèr. C'eſt un bâtiment de charge qui eſt rond à l'arrière. C'eſt la même chôſe que *flûte*. On l'appelle auſſi *piquet*. *Oneraria rotunda.*

PINTADE. ſ. f. eſt un oiſeau des Indes. C'eſt une eſpéce de poule, ainſi appellée, à cauſe de la juſteſſe des taches ou figures qui ſemblent avoir été peintes ſur ſon plumage. On l'appelle divèrſement chez les Auteurs, *poule d'Afrique*, *de Barbarie*, *de Numidie*, *de Guinée*, *de Mauritanie*, *de Thunis*, *de Pharaon* ou *d'Egypte*. Elles ſont appellées *guttata* par Martial & *varia* par Varron, & par Pline, lequel les appelle auſſi *meleagrides*, parcequ'on diſoit de ſon tems qu'elles paſſoient tous les ans d'Afrique en Béotie, & venoient s'ébattre près du tombeau de Méléagre, dont la fable feint que les ſœurs furent changées en ces oiſeaux. La *pintade* a la taille de la poule ordinaire. Quelques-uns tiennent qu'elle

elle reſſemble mieux à la pèrdrix, à cauſe qu'elle a la queuë en bas comme la pèrdrix; & non pas retrouſſee en haut comme la poule. Mais elle reſſemble mieux à la poule par l'appendice charnu qui lui pend aux deux côtez des jouës; ce qui ne ſe trouve point en aucun aûtre oiſeau. Tout ſon plumage eſt de deux couleurs, de blanc & de noir; au lieu que les poules ordinaires n'ont point de couleur cèrtaine. Ses œufs ſont auſſi peints & marquetez de blanc & de noir. Sôn col a un duvet noir plus approchant du poil que des plumes. Il eſt d'environ deux lignes, & tourné en haut contre l'ordinaire. Sa tête eſt couvèrte d'une peau ſpongieûſe qui forme une crête en manière de caſque, que les Auteurs comparent au bonnet du Doge de Veniſe. Elle a les pieds garnis de membranes comme les oiſeaux aquatiques. Son bèc a quelquefois à ſa racine un bouquet, & il eſt garni de deux appendices d'une ſubſtance moitié charnuë, & moitié cartilagineûſe qui pend des deux côtez des jouës, & eſt attaché à la mâchoire ſupérieure, & non à l'inférieure, comme ils ſont aux poules. Ils ſont rouges aux femelles, & bleus aux mâles. Sophocle, au rapport de Pline, a dit que l'ambre jaûne étoit fait des larmes qui coulent des yeux des *pintades* qui ſont au delà des Indes: mais cela n'eſt pas véritable.

PINTE. ſ. f. Vaiſſeau qui ſèrt à meſurer les liqueurs, & quelquefois des chôſes ſeches. *Duo ſextarii gallici.* Une *pinte* de vin, d'eau, d'huile. Une *pinte* d'olives. Dans les païs où le ſel ſe donne par impôt, on taxe un ménage à tant de *pintes* de ſel.

Ce mot, ſelon Budée, vient du Grèc *πίνθα*. Selon Ménage, de l'Allemand *pinte*, qui ſignifie une petite meſure de vin; ſelon Nicod, du Grèc *πίνειν*, qui ſignifie *boire*. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on s'eſt ſèrvi du mot de *pinta* dans la même ſignification. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pint* ou *pintat*, qui en langage Cèltique ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

La *pinte* contient deux chopines, ou la moitié d'une quarte. La *pinte* de Paris eſt environ la ſixiéme partie du conge Romain, & contient le poids de deux livres d'eau commune. La *pinte* de S. Denis eſt plus grande. On l'appelle *pot* en pluſieurs lieux. *Hemina.*

Pinte, ſe dit auſſi de la liqueur meſurée dans la *pinte*. Il faut tirer *pinte*. Il a payé *pinte*.

On dit provèrbialement, Il a mis *pinte* ſur chopine, pour dire, Il s'eſt enyvré. On dit encore, Il n'y a que la prémière *pinte* chère; pour dire, que rien ne coûte, quand on eſt échanffé de la débauche.

PINTER. v. neut. Faire débauche, vuider des pintes. *Potare, perpotare, pergræcari.* Voilà des gens qui ont bien *pinté*, qui ſont bien ſaouls.

PIO.

PIOCHE. ſ. f. Outil de fèr en forme de pic, ou de marteau large & aigu, qui ſèrt aux Pionniérs, Carriérs, Maçons & Tèrraſſiérs pour remuër la tèrre, tirer de la pièrre, ſapper, démolir, &c. *Ligo, ligo acutus.* Il faut tant de pelles & de *pioches* à un équipage d'artillerie..

PIOCHER. v. act. Creûſer remuer la tèrre avec la pioche. *Fodere.* On trouve quelquefois des tréſors en *piochant*. Une des façons de la vigne, c'eſt de la *piocher*.

PIOCHON. ſ. m. Eſpéce de petite beſaiguë ſèrvant aux Charpentiérs pour fraper dans de grandes mortaiſes: elle n'a que 15 pouces de long ou environ; elle a un manche dans le milieu. *Securis biſacuta.* Un des bouts de cet outil eſt en bèc d'âne, & l'aûtre en planche, ou plane.

PIOLÉ, ÉE. adj. Qui eſt bigarré de divèrſes couleurs. *Diverſis coloribus variatus.* Il n'eſt guères en uſage qu'en cette phrâſe provèrbiale: Riolé *piolé* comme la chandelle des Rois: ce qu'on dit d'une pèrſonne qui a des habits de divèrſes couleurs & mal aſſortis, parce qu'autrefois on bigarroit ainſi des chandelles qu'on brûloit la veille des Rois. On dit auſſi d'une vilaine tulipe qui pennache mal, qu'elle eſt riolée *piolée*. *Piolé* proprement ne ſe dit que de ce qui eſt moitié d'une couleur, & moitié d'aûtre, comme une *pie*, d'où le mot eſt dérivé.

PION. ſ. m. Tèrme du jeu des Échècs & des Dames. *Pedes.* Le *pion* du Roi, le *pion* de la Dame, de la Tour, du Chevaliér. Il lui a donné un *pion*. *Vincere, ſuperare, prævenire.* Il lui a pris un *pion*. Il lui a fait doubler un *pion*. Aux Dames, c'eſt une Dame ſimple. Il s'eſt laiſſé ſouffler un *pion*. On dit, Mener un *pion* à Dame, quand on le fait parvenir à l'aûtre extrémité du jeu; car alors il vaut aux Échècs la meilleure piéce de celles qu'on a pèrduës, & aux Dames une Dame damée qui avance & recule comme on veut.

Pion, ſe dit auſſi d'un homme miſérable, qui n'a ni bien, ni force, ni crédit. *Miſer, vilis, abjectus.* Il faut le laiſſer en repos, c'eſt un pauvre *pion*.

On dit provèrbialement qu'on a damé le *pion* à quelqu'un; pour dire, qu'on a fait une enchère, qu'on a eu quelque avantage ſur lui, qu'on a mieux réüſſi en quelque affaire que ce ſoit. *Licitatione vincere.* J'ai attrapé cet air de Cour aiſé, & naturel, dont la manière badine dame le *pion* à la gravité des Sçavans. G. G.

PIONNIÉR ſ. m. Celui qui eſt employé à l'armée pour applanir les chemins, faire paſſer l'artillerie, creûſer des lignes & des tranchées, & à tous les aûtres travaux. On leve des *Pionniérs*, on fait partir des outils de *Pionniérs*, cela menace d'un ſiége.

Ces mots de *pion* & de *pionniér* viennent du Latin *peditones* & *peonarii*, ſelon Ménage; ou de *Pœonibus*, peuple d'Aſie dont le principal métiér étoit de creûſer la tèrre, ou de foüiller de mines.

PIOT. ſ. m. Tèrme burleſque qui ſignifie le vin. *Vinum generoſiſſimum.* Cet yvrogne aime le *piot*. Mon *piot* ſurpaſſe l'hypocras. Main. Il a humé du *piot*, il en a trop pris, il'eſt ſaoul.

Ce mot vient du Grèc *πίνειν*, qui ſignifie *boire*.

PIP.

PIPE. ſ. f. Meſure de chôſes liquides qui contient un muid & demi, ou à-peu près: ce qu'on appelle *tonneau* dans les Provinces au delà de la Loire. *Seſquimodius.* On dit auſſi, une *pipe* de blé, comme on dit ailleurs un *muid*. On ſe ſèrt particuliérement de cette meſure en Poitou & en Anjou. La *pipe* en Bretagne eſt une meſure des corps arides, qui contient dix charges, & châque charge contient quatre boiſſeaux. Quand elle eſt pleine de blé, elle doit péſer 600 livres.

Pipe, eſt auſſi un tuyau délié fait de tèrre vèrniſſée, qui ſèrt à prendre du tabac en fumée; à l'un des bouts qui eſt recourbé il y a une éſpéce de baſſin, ou d'embouchure qui s'appelle le *fourneau*, & où l'on met le tabac que l'on fume. *Syrinx tabacarius.* On dit, Allumer une *pipe*; charger une *pipe*. On dit, Prendre une *pipe* de tabac, quand on tire la fumée de ce qui peut tenir de tabac dans le bout recourbé de la *pipe*.

Ce mot vient de *pipeau*, ou chalumeau qui ſèrt à humer toutes ſortes de liqueurs; ou plutôt de *pipa* Latin, qui ſignifioit un *chalumeau* qui ſèrvoit à la communion pour ſuccèr le ſang de Nôtre Seigneur, comme on voit dans le teſtament de S. Evrard, rapporté par le Mire in *Codice piarum donationum*, où il appelle ce chalumeau *pipa aurea*. On pratique encore à Saint Denis de faire communier le Diâcre & le Sous-Diâcre les Dimanches à la grande Meſſe ſous les deux éſpéces, avec un ſemblable chalumeau d'or. *Syrinx aurea, ſiphon aureus.*

PIPEAU. ſ. m. Tèrme d'Oiſeliér. Petit bâton fendu par un des bouts, pour y mettre une feüille de quelque plante, & qui ſèrt à contrefaire le cri ou *pipis* de pluſieurs oiſeaux, à les attirer & à les prendre. *Illex avium calamus.* Le lauriér ajuſté dans un *pipeau* contrefait le cri des vanneaux. Le porreau contrefait le cri du roſſignol. Avec des *pipeaux* convenables on prend toutes ſortes d'oiſeaux.

Pipeau, ſe dit auſſi pour chalumeau, flûte champêtre. *Fiſtula.*

> *O! toi Muſe ruſtique,*
> *Qui laiſſant à tes ſœurs la trompette heroïque,*
> *N'enfles que des* pipeaux *aſſemblez de tes mains.* Font.

> *On diroit que Ronſard ſur ſes* pipeaux *ruſtiques*
> *Vient encor fredonner ſes Idylles Gothiques.* Boil.

PIPÉE. ſ. f. Chaſſe aux oiſeaux avec des pipeaux, & en contrefaiſant leur cri. *Illicis calami aucupium.* Elle ſe fait ordinairement avec des gluaux préparez ſur un arbre, tandis que l'Oiſeleur caché dans un buiſſon attire les oiſeaux avec des pipeaux ou pipis, ou une *pipée* faite avec quelque feüille, ou par le moyen d'un hibou, dont le cri eſt encore plus puiſſant pour les attirer.

Ce mot vient du Latin *pipata*, qui eſt le cri des oiſeaux autour de la choüette.

On dit figurément, Attraper quelque chôſe à la *pipée*; pour dire, l'attraper adroitement. *Decipere callidè, aſtute.* Ainſi Régniér a dit dans ſes Satires:

> *L'âme bizarrement de vapeurs occupée,*
> *Comme un Poëte qui prend des vers à la* pipée.

PIPER. v. act. Signifie au propre, Attraper des oiſeaux à la pipée quand on les attire en contrefaiſant leur cri, ou par celui du hibou; auquel ſens il eſt peu en uſage: mais au figuré il s'employe communément pour dire, Tromper, & particuliérement au jeu. *Calamo folieve pipire, pipientes aves exprimere.* Les filous ſont métiér de *piper* les dez, de les charger de mèrcure ou de plomb, d'y marquer de faux points. Ils *pipent* les cartes en y faiſant quelques marques pour les connoître, ou en les éſcamotant.

Ce mot vient du Grèc, *πιππίζειν*, qui ſignifie *imiter la voix des oiſeaux*, ou du Latin *pipio*.

PIPER, ſignifie figurément, Tromper, ſéduire. *Fallere, decipere, ſeducere.* Quiconque a déſſein de *piper* le monde, eſt aſſuré de trouver des pèrſonnes qui ſeront bien aiſes d'être *pipées*. PORT-ROYAL.

PIPER, ſignifie auſſi. Avoir avantage ſur les aûtres en quelque chôſe; y rafiner, y exceller. *Antecellere, vel naſutius judicare.* Il ne faut pas entreprendre légèrement un procès contre ce chicaneur, il y *pipe*, il y raffine. Je ne voudrois pas diſputer contre lui ſur la Phyſique, il y *pipe*. Vous *pipez* en vèrs.

PIPÉ, ÉE. part. & adj. Une carte *pipée*, eſt une carte fauſſe, marquée, cachée, ou éſcamotée. Des déz *pipez*, ſont des déz faux, ou chargez de plomb. *Luſoria charta, vel teſſera adulterata.*

PIPERIE. ſ. f. Fourberie, tromperie. *Dolus, fraus.* On ſe peut diſpenſer de payer ce qu'on a pérdu au jeu, quand on reconnoît qu'il y a eu de la *piperie*, de la fourbe.

PIPEUR, EUSE. ſ. m. & f. Filou qui trompe au jeu, qui joüe de mauvaiſe foi. *Doloſus, deceptor, fallax, fraudulentus aleator.* La ville eſt pleine de *pipeurs*, qui ne ſubſiſtent que des tricheries qu'ils font au jeu. En matière d'amitié il eſt moins honteux d'être la duppe, que le *pipeur*; mais il ne faut être ni l'un ni l'aûtre. LE CH. DE M.

PIPI. ſ. m. Oiſeau d'Abyſſinie ainſi nommé à caûſe de ſon cri. *Pipio.*

PIQ.

PIQUANT, ANTE. adj. & ſ. Qui offenſe, qui bleſſe par ſa pointe aiguë, par ſon acrimonie. *Amarus, acerbus.* Les épines, les chardons ſont *piquans*. Les épingles & les aiguilles ſont *piquantes*. Les artichauds ont un *piquant* au bout de chaque feüille. Le ſel, le poîvre, ſont *piquans* par leur acidité. Le vin le plus éſtimé eſt celui qui eſt doux & *piquant*.

PIQUANT, ſe dit figurément en chôſes morales, tant de ce qui plaît à l'éſprit, *delectare*, que de ce qui le choque, & l'offenſe. *Offendere.* Cette beauté a quelque chôſe de *piquant* qui la fait aimer de tout le monde. *Movere.* La vivacité naturelle étoit encore augmentée par ce qu'il y avoit de *piquant* dans cette avanture. M. SCUD. Bien loin d'adoucir le Sénat par des éxcuſes, il l'aigriſſoit par des mots *piquans*, & par des railleries hautaine. LE CH. DE M. Les prémiers plaiſirs de chaque engagement ont je ne ſçai quoi de *piquant*, qui éxcite le déſir de s'engager davange. S. ÉVR. Les pèrſonnes d'une complexion froide & humide, ne laiſſent pas, avec toute leur froideur, de dire des chôſes très-*piquantes* à ceux, qui les offenſent. M. ÉSP. La raillerie eſt un ſel qui rend la convèrſation moins fade, & plus *piquante*. S. ÉVR. Son humeur bruſque lui fit dire des chôſes plus *piquantes* que raiſonnables. G. G. Le jeu des Échets eſt *piquant*, il attache fort l'éſprit. Ce Satirique a toujours des railleries *piquantes*, & choquantes. Il m'attaque ſans ceſſe par des traits *piquans*. Vôtre lettre eſt *piquante*, mais j'appelle de vôtre éſprit à vôtre cœur. LE P. LAMY.

PIQUE. ſ. f. Broüillerie, méſintelligence, petite noiſe ou diviſion qui eſt entre parens & amis. *Altercatio, rixa, jurgium, diviſio.* Ces beau-frères ne ſe parlent pas, il ſont en *pique*, en froideur.

PIQUE. ſ. f. Arme d'haſt offenſive, faite d'un long bois de quatorze piéds, fèrré par un bout d'un fèr plat & pointu, dont on arme le tièrs d'une Compagnie d'Infanterie pour ſoutenir l'éffort de la Cavalerie. *Sariſſa, oblonga lancea.* Les *piques* de Breſil, les *piques* de Biſcaye, ſont les plus éſtimées. L'arme des Officiérs à piéd eſt la *pique*, ils combattent la *pique* à la main, ils ſaluënt avec la *pique*. Les Maîtres des hautes armes enſeignent l'éxèrcice de la *pique*. Un tronçon de *pique*. Ce Bataillon marcha tout hériſſé de *piques*, les *piques* baiſſées.

Ce mot eſt dérivé de *pic*, oiſeau dont le bèc eſt ſi pointu, qu'il pèrce les arbres comme une tarrière. ALDROVANDUS. Du Cange dit qu'il vient de *pica*, ou *picca*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, & que Turnébe croit avoir été dit *quaſi ſpica, quia ſpicarum ſpeciem refert.* Octavius Fèrrarienſis le dérive *à ſpiculo*. Le Préſident Fauchet dit que ce mot a donné le nom aux *Picards*, & à la *Picardie*, qu'il prétend être modèrne, à caûſe qu'ils ont renouvellé l'uſage de la *pique*, dont le nom eſt dérivé de *piquer*, mais d'aûtres dérivent ce mot de *Picards* du Château de *Pequigny*. D'aûtres croyent qu'il vient de leur naturel, qui eſt prompt à faire des querelles qu'on appelle *piques*. D'aûtres diſent enfin que ce mot vient de cèrtains prétendus Hérétiques Vaudois & Bohémiens qui furent ſurnommez *Begards* & *Picards*, à caûſe qu'ils ſe vinrent habituer en cette Province, étant venus de Flandres qu'on nommoit *Belgium*. DU CANGE. Pline dit que les Lacédémoniens ont été les inventeurs de la *pique*.

PIQUE, ſe dit auſſi pour ſignifier quelque hauteur. Il y a une *pique* d'eau dans cet endroit de la rivière. *Altus ad longitudinem haſtæ.* On dit d'un homme grand & menu, que c'eſt une *pique*. On dit auſſi au figuré, Il eſt de cent *piques* plus ſçavant que vous. Il eſt noyé de dettes, il en a cent *piques* pardeſſus la tête. Vous croyez avoir trouvé le ſens de cette énigme, vous en êtes loin de cent *piques*.

PIQUE. ſ. m. Eſt une marque du jeu des cartes, qui a la figure d'un fèr de *pique*. *Spiculum aleatorii folii.* Le cœur, le quarreau, le *pique* & le trefle. La Dame de *pique* eſt hoc.

On dit provèrbialement, qu'un homme a paſſé par les *piquès*, lorſqu'il s'eſt trouvé en pluſieurs occaſions, qu'il a eſſuyé pluſieurs dangérs; & figurément, lorſqu'il a ſouffert quelque pèrte ou dommage en des affaires qu'il a euës. *Plurima evaſit belli pericula.* On dit auſſi, Voilà bien rentré de *piques* noires, à celui qui intèrrompt mal-à propos un aûtre. On dit auſſi par injure à un homme ſtupide, que c'eſt un bon as de *pique*.

PIQUE-BŒUF. ſ. m. Eſt un Chartiér qui mene les bœufs, qu'il fait avancer par un aiguillon qui eſt au bout d'un bâton. On appelle auſſi un homme groſſiér de corps & d'éſprit, Un gros *pique-bœuf*. *Bubulcus.*

PIQUE NIQUE. Éſpece d'advèrbe. On dit, Faire un repas à *pique nique*, c'eſt à dire en payant chacun ſon écot. Ce mot n'eſt pas ancien dans nôtre langue; il eſt même inconnu dans la plupart des Provinces. MÉN.

PIQUE-PUCE. ſ. m. Penitent, ou Religieux du Tièrs Ordre de Saint François, fondez, à ce que l'on prétend, par le Pape Nicolas IV. *Franciſcani tertii Ordinis.* Ces ſortes de Religieux s'appellent à Paris *Piques-Puces*, du nom d'un petit village qui eſt au bout du Fauxbourg Saint Antoine, & qu'on appelle *Pique-Puce*.

PIQUER. v. act. Faire entrer une pointe, un aiguillon dans quelque chôſe. *Figere, infigere*, Les roſiérs, les bois épineux *piquent*. Une alêne, un poinçon *piquent*. Je ſens une épingle qui me *pique*. Il s'eſt *piqué* au doigt, à la jambe. On dit auſſi en ce ſens, qu'un Chirurgien a *piqué* l'artère, *arteriam incidere*, qu'il la *pique* trois fois ſans tirer du ſang.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *pungere*, ou de l'Alleman *piken*, qui ſignifie la même chôſe. Turnébe le dérive de *ſpicare*, ou de *ſpiculum*; d'aûtres de *apiculare*, qui ſe dit des abeilles qui *piquent* avec leur aiguillon; d'aûtres de *pic*, oiſeau qui a le béc ſi dur qu'il pèrce les arbres.

PIQUER, ſe dit auſſi de la morſure de quelques animaux, & ſur tout des ſèrpens, des inſèctes, de la vèrmine. *Pungere.* Euridice fut *piquée* au talon par un ſèrpent. Cléopâtre ſe fit *piquer* par un aſpic. Les ſcorpions *piquent* par leur queuë. Il fait dangereux d'être *piqué* de la tarantule. Les mouches *piquent* les chevaux. Les puces, les fourmis *piquent* & mordent.

PIQUER, ſignifie auſſi, Demanger. Quand quelque ſéroſité tâche de ſortir, la chair *pique*, il faut ſe faire ſaigner. *Pruritum creare, vel prurire.*

PIQUER, ſe dit auſſi de l'impreſſion que font les corps âcres & acides ſur le goût. *Mordicare.* Le ſel, le poivre *piquent* la langue. Un hareng trop déſſalé ne vaut rien, il faut qu'il *pique* un peu. On dit d'un maquereau ou autre poiſſon, qu'il *pique* ſur la langue, quand il commence à ſe gâter. Le meilleur cidre eſt celui qui *pique* le plus.

PIQUER, ſignifie encore, Ronger le bois, les étoffes. *Rodere.* Il faut mettre ce drap à l'air, les vèrs commencent à le *piquer*. Le plus grand dommage qui arrive aux vaiſſeaux, c'eſt quand les vèrs les *piquent*. Voilà des livres mal conditionnez, il ſont tout *piquez*. On dit auſſi, que du blé eſt *piqué*, lorſqu'il eſt gâté de charençons, ou antre vèrmine, ou qu'il eſt endommagé.

PIQUER, à l'égard des chevaux, c'eſt les manier avec les épetons, ou le ponçon. *Calcar adhibere.* On dit qu'on *pique* un chéval, quand on l'éſſaye au pas, au galop, & à toute bride. *Piquer* des deux, c'eſt à dire, S'enfuir en toute diligence. Il faut bien *piquer* pour aller de Paris à Rome en ſept jours. On dit qu'un homme *pique* en Latin, lorſqu'il ſe tient à cheval comme un Pédant qui n'a jamais été au Manége. On dit auſſi qu'un Maréchal a *piqué* un cheval en le fèrrant, quand il a enfoncé un clou dans le vif.

On appelle ſelle à *piquer*, une ſelle à trouſſequin, en laquelle on eſt tellement engagé, qu'on peut ſoutenir les ſecouſſes que donnent les ſauteurs, quand on les *picque* avec le poinçon. *Ephippium poſtico inſtructum arculo.*

On dit en Fauconnerie, *Piquer* après la ſonnette; pour dire, que le Fauconniér ſuit l'oiſeau. *Avem inſequi.*

PIQUER, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes d'arts & de métiérs. *Interpunctionibus denſare, ſtipare.* Un Tapiſſiér *pique* un matelas, quand d'éſpace en éſpace il le pèrce avec de la ficelle pour en arrêter la laine. On fait des courte-pointes *piquées* de hoüatte, de coton. Des bonnets *piquez*. Autrefois les cottes d'armes *piquées* étoient un arme déffenſive. On *pique* les corps de juppe avec

de la corde & de la baleine. On *pique* auſſi des baudriérs, des ſangles, des ſouliérs, en y faiſant quelque rangées de points, ou d'arrières points. Un Tonneliér *pique* un muid avec un forèt pour éſſayer le vin, pour le mettre en pèrce. *Dolium perforare.*

On dit auſſi, *Piquer* un habit, un pourpoint de peau; pour dire, le découpper avec un fèr, y faire pluſieurs petites mouchetures. *Extantibus punctulis interſtinguere.*

En Maçonnerie on dit, *Piquer* du moilon; pour dire, le tailler ſans le rendre bien uni, comme celui dont on fait le puits. *Ruſticè, vel leviter incidere.* On *pique* du grais, de la pièrre, quand on y fait pluſieurs petits creux, ou points par ornement, ou pour les ruſtiquer. On dit auſſi, qu'un Charpentiér *pique* du bois, quand il le marque d'une cèrtaine manière pour le tailler, & le façonner.

On appelle auſſi, *Piquer* la viande, quand on la larde fort proprement, & avec de petits lardons: *larido interpungere:* qu'on *pique* une orange, un citron, quand on enfonce dedans des clous de géroffle; qu'on *pique* des noix confites avec de l'écorce de citron.

PIQUER, ſignifie auſſi, Marquer les préſens ou les abſens dans les Compagnies où l'on doit le ſèrvice, dans les atteliérs où l'on doit travailler. *Notare.* A la Chambre des Comptes, dans la plûpart des Chapitres, on *pique* tous ceux qui ſe trouvent préſens. Dans les atteliérs il y a un Piqueur qui marque ſur le rôlle des ouvriérs leurs abſences & leurs chommages, en les *piquant.*

PIQUER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Se glorifier d'une chôſe, en faire vanité. *Jactare; jactitare, ventitare.* C'eſt un homme qui ſe *pique* d'être ſçavant, de réſoudre toutes ſortes de queſtions, & de problêmes. Un galant homme ne s'en fait jamais accroire, parcequ'il ne ſe *pique* de rien. PASC. Je voudrois que nos jeunes gens ſe *piquaſſent* du noble déſir d'imiter, & même de ſurpaſſer les éxemples de leurs ancêtres. CAIL. Il ſe faut *piquer* d'honneur & de probité. Il y a des gens qui ne feroient jamais rien, ſi on ne les *piquoit* d'honneur. Cette éxpreſſion, Se *piquer* d'honneur, ſignifie auſſi, S'échauffer en parlant de cèrtaines chôſes. Ils ſe *piquèrent* d'honneur à table en racontant leurs belles actions. ABLANC.

PIQUER, ſe dit auſſi des chôſes qui nous flattent, *delinire*, ou qui nous choquent. *Offendere.* Cet Amant eſt *piqué*, & charmé d'une telle Dame. Sa réſiſtance me *pique*, & je ſuis plus amoureux que jamais. VOIT. Les femmes ont quelquefois beſoin de caprices pour *piquer*, & pour réveiller nôtre tendreſſe. SAINT ÉVR. Il y a des chôſes dans Senéque qui *piquent*, & qui pouſſent l'éſprit, ſans gagner le jugement. ID. Les plus belles chôſes à force d'être redites ne *piquent* plus, & ceſſent prèſque d'être belles. BOUH. Il faut un plus beau crime à *piquer* mon audace. BRÉB. Ce brutal s'eſt *piqué*, s'eſt choqué d'une innocente raillerie. On dit auſſi, qu'un homme eſt *piqué* au jeu, non ſeulement quand il veut ſe raquitter à quelque prix que ce ſoit; mais encore quand il s'opiniâtre à pourſuivre une affaire, quelques obſtacles qu'il y trouve.

PIQUER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On ne ſçait quelle mouche l'a *piqué*; pour dire, On ne ſçait point le ſujèt de ſa colère, ou de ſon dépit. *Pungere, perciere.*

> *Gardez-vous, dira l'un, de cet éſprit critique,*
> *On ne ſçait bien ſouvent quelle mouche le* pique. BOIL.

On dit auſſi, d'un ladre, qu'il ne ſent rien quand on le *pique*; on le dit de même de celui qui eſt inſenſible aux affrons. *Inſenſibilis.*

PIQUÉ, ÉE. part. & adj. On appelle marchandiſes *piquées*, quand elles ſont endommagées par le tems, comme quand par ſon humidité il ſe fait ſur la ſoye blanche des taches jaûnes, & ſur la jaûne des blanches. *Punctus contaminatus.*

PIQUÈT. ſ. m. Bâton pointu qu'on fiche ſur le tèrrain pour marquer les angles & les meſures d'un plan qu'on veut tracer, d'un travail qu'on veut conduire. *Paxillus.* Un Ingénieur, un Jardiniér, un Arpenteur qui aligne qui diviſe, ou marque une éſpace, ſe ſèrt du *piquèt* & du cordeau.

PIQUÈT, ſe dit auſſi d'une groſſe épingle dont on ſe ſèrt quand on enſeigne à un écolièr à tracer un plan. *Acicula longior.*

PIQUÈT, ſe dit auſſi de ces petits bâtons pointus qui ont une coche vèrs le haut, qui ſèrvent à arrêter les cordages des tentes. Planter le *piquèt*, c'eſt camper. *Caſtra metari.* Lever le *piquèt*, c'eſt décamper. *Caſtra movere.* Et on dit figurément & baſſement, qu'un homme a planté le *piquèt* en quelque lieu, quand il y eſt venu demeurer, & s'y établir.

PIQUÈT, eſt auſſi, le plus fameux des jeux de cartes, qui ſe joüe entre deux pèrſonnes. Joüer une partie de *piquèt*, ou un cent de *piquèt*, *Spicatis chartis ludere*: c'eſt à dire, en cent points. Il y a le grand *piquèt*, qu'on joüe avec 36 cartes; le petit *piquèt*, autrement le *piquèt* ſans ſix.

PIQUÈTTE. ſ. f. Méchant vin qu'on donne aux valèts. *Poſca.* C'eſt de l'eau qu'on a jettée ſur le marc de la vendange. Il nous a fait boire de méchant vin, ce n'eſt que de la *piquètte.*

PIQUEUR. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. Valèt à cheval qui fait courir les chiens, qui eſt à leur queuë. *Venaticus agitator.* Les *Piqueurs* pèrcent les tallis pour ſuivre les chiens. On le dit en particuliér de chacun des Maîtres Chaſſeurs qui conduit ou la meute des chiens courans, ou les relais qui eſt la meute du ſecours.

PIQUEUR, dans les atteliérs eſt celui qui tient le rôlle des ouvriérs, qui marque leurs abſences, & leur chommages. *Notator.* Il y a auſſi des *Piqueurs* de moilon. Le *Piqueur* de la Chambre des Comptes eſt leur prémiér Huiſſiér.

On appelle provèrbialement, Un *piqueur d'éſcabelle*, un écornifleur. *Paraſitus.* Un *piqueur de coffre*, un Courtiſan qui attend ſon Maître dans une antichambre ſur un coffre.

PIQUeuRE, ou PIQUURE. ſ. f. Bleſſure qui ſe fait par une chôſe pointuë, ou rongeante; ou la marque qui reſte après. *Punctio.* Degori définit la *piqûre*, Solution de continuité faite dans la chair avec une chôſe aiguë. Une *piqûre* d'aiguille fait venir un mal d'aventure. La *piqûre* d'un aſpic eſt incurable. Il reſte ſur la chair des *piqûres* de lancettes, des *piqûres* de puces; ſur le bois & les étoffes des *piqûres* de vèrs.

PIQUEURE, ſe dit auſſi d'un corps de juppe tout nud, piqué avec de la baleine. *Punctura delineata.* On le dit auſſi des ornemens qui ſe font ſur les hardes avec des points & arrièrepoints. La *piqûre* de ce baudriér eſt faite bien proprement.

PIQUEURE, ſe dit auſſi à la Chambre des Comptes, des aſſiſtances que les Officiérs font aux Proceſſions & cérémoies, qui leur tiennent lieu d'un cèrtain nombre d'aſſiſtances au ſèrvice de la Chambre. *Punctura, præſentia.* Cet Auditeur a gagné tant de *piqûres*, il peut s'abſenter trois mois ſans rien pèrdre des émolumens de ſa charge.

PIQUEURE, ſe dit auſſi figurément de ce qui offence. *Offenſa, offenſio, læſio.* Si la raillerie n'eſt un peu piquante elle ne plaît pas; mais je ne veux pas que les *piqûres* en ſoient profondes. M. SCUD.

PIQUIÈR. ſ. m. Soldat portant la pique à l'armée. *Haſtatus miles.* Les Suiſſes *Piquiérs* ſont armez d'armes déffenſives. La Phalange Macédonienne étoit un bataillon de *Piquiérs.*

PIR.

PIRAMIDAL, ALE. adj. L'Académie écrit *Pyramidal*; & c'eſt ainſi qu'on doit l'écrire, quand on veut avoir égard à l'étymologie. Corps, ou figure qui a une bâſe large, & qui ſe tèrmine en pointe. *Pyramidalis.* Les obéliſques ſont de figure *pyramidale.*

PIRAMIDE. ſ. f. Corps ſolide qui a une large bâſe, & quarrée, qui aboutit en pointe. Euclide la définit, Corps ſolide compôſé de pluſieurs plans, ou triangles, dont les bâſes ſont dans le même plan, & qui ont un ſommèt commun. Le cône eſt une *pyramide* ronde. Une *piramide* pentagone eſt compôſée de cinq triangles ſur une bâſe de cinq côtez. Les *Pyramides* d'Égypte ſont quarrées dans leur bâſe, & ſont les plus ſupèrbes monumens de l'Antiquité. Voyez la déſcription & la meſure des *Piramides* d'Égypte dans le prémiér Tome des Recueils de Thevenot. La penſée d'établir une meſure fixe ſur les *Pyramides* d'Égypte pour la tranſmettre à la poſterité eſt fort raiſonnable.

Quelques-uns dérivent ce mot de *πυρὸς*, *triticum*, & d'*ἀμάω*, *colligo*; ils prétendent que le Patriarche Joſeph fit bâtir pluſieurs greniérs en pointe pour y amaſſer le blé d'Égypte, & que de là vint l'invention des *Pyramides.* Mais avec plus de raiſon Villalpandus dérive ce mot d'*ἀπὸ τῦ πυρὸς*, *quòd in formam ignis aſcendant.* Quand elles ſont fort étroites par le bas, on les appelle *aiguilles & obéliſques.*

La *pyramide* chez les Égyptiens étoit un ſymbole de la vie humaine, dont le commencement étoit répréſenté par la bâſe, & la fin ou la mort par la pointe; & c'eſt pour cela qu'ils les élevoient ſur des ſépulcres. Hérodote chez les Anciens a écrit des *Pyramides* d'Égypte, & chez les Modèrnes Bellon, Grimanus, Piétro della Valle, Monconis & aûtres Voyageurs.

PIRAMIDES, ſe dit auſſi des bûchérs des Anciens ſur leſquels ils brûloient les corps morts, parcequ'ils étoient compôſez de pluſieurs piéces de bois empilées les unes ſur les aûtres. *Pyramis, rogus.* C'eſt d'où eſt venu leur nom, & c'eſt la cauſe qu'elles ſèrvent d'ornemens à des tombeaux, ou de tombeaux mêmes, telles que ſont celles d'Égypte, dont il y a un très-grand nombre vèrs le Caire.

PIRAMIDE, ſe dit auſſi d'un bâtiment élevé en pointe pour conſèrver la mémoire de quelque action éclatante, par pluſieurs tâbles & inſcriptions qu'on met deſſus. *Ædificium pyramidale.*

On

On a élevé des *pyramides* en pluſieurs occaſions en France & à Rome.

PIRAMIDE, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qu'on entaſſe les unes ſur les aûtres, qui vont en diminuant. Ainſi on dit, Sèrvir en *piramides*, des *piramides* de viandes, de fruits, de confitures, quand les viandes ou les fruits ſont arrangez dans les plats les uns ſur les aûtres en forme de *piramide*. *Strues eſcarum acuminata*.

PIRAMIDE, ſe dit auſſi des ornemens de plomb qu'on met ſur les pavillons des maiſons, qui ſont faits en *piramide*, & qui d'ordinaire ſoutiennent des giroüettes, ou qui ſèrvent d'amortiſſement pour tèrminer quelque décoration. *Pyramis plombea ornatoria*.

PIRAMIDE, eſt auſſi un tèrme de Gantiér, qui ſignifie un morceau de bois tourné en pommettes, gros comme le bras & haut d'un piéd, dont on ſe ſèrt pour élargir les gans à l'aide des bâtons à gans. *Pyramis chirothecaria*.

PIRASSOUPI. ſ. m. Animal d'Arabie. Il eſt de la grandeur d'un mulet; ſon poil eſt faûve. Il a les piéds fendus comme le cèrf. *Piraſſoupius*.

PIRATE. ſ. m. Corſaire, écumeur de mèr; qui fait des courſes ſur mèr ſans aveu, ni autorité de Prince, ou de Souverain. *Pirata, prædo nauticus*. Quand on peut prendre des *Pirates*, on les pend ſans rémiſſion. L'Ordonnance de l'Amirauté de l'an 1584. veut qu'ils ſoient rompus ſur la roüe. Les prémiérs *Pirates* de France s'appellèrent *Normands*. Ce n'eſt pas qu'ils fuſſent tous de Normandie; mais c'eſt que les François mécontens de leurs Seigneurs ſe joignoient à eux, & s'appellèrent du même nom. Aléxandre reprochant à un *Pirate* ſa condition de *Pirate*, je ſuis *Pirate*, lui dit-il, parceque je n'ai qu'un vaiſſeau; car ſi j'avois une armée navale, je ſerois un Conquérant. ABLANC.

Ce mot vient du Grèc πῦρ, qui ſignifie *feu*, à caûſe que les Corſaires ont coutume de brûler les navires, & les habitations des Iſles où ils font des déſcentes. Souvent le mot de *Pirate* ſe prend pour *Armateur*.

PIRATER. v. n. Courir les mèrs pour voler. *Piraticam exercere, agere*. De tout tems on a fait la guèrre à ceux qui *piratent*.

PIRATERIE. ſ. f. Vol qui ſe fait ſur mèr à main armée. *Graſſatio nautica, maritima*. Les Algériens & les Barbâres vivent de *pirateries*.

PIRATERIE, ſe dit auſſi des induës éxactions qui ſe font en quelque lieu que ce ſoit. *Piratica, vel maritimum latrocinium*. On a pendu un Maltotiér pour les *pirateries* qu'il a éxèrcées dans la Province, abuſant de l'autorité du Roi. Les Hôteliérs de Hollande éxèrcent de grandes *piraterias* ſur leurs hôtes & les paſſans.

PIRE. adj. Tèrme comparatif. Plus mauvais, plus méchant. *Deterior pejor*. On diſoit autrefois *pejeur*, du Latin *pejor*. Ce ſcélérat eſt *pire* que l'Antechriſt, que Satan. Le peuple ſe plaint toûjours que le tems eſt *pire* qu'il n'a été. Les hommes ſeroient peut-être *pires*, s'ils venoient à manquer de cenſeurs. LA BR. Je vois le meilleur, & l'approuve, & cependant je ſuis le *pire*. S. ÉVR. *Video meliora proboque; deteriora ſequor*. De tous les vices de l'éloquence l'affectation eſt le *pire*. BOUH.

Souvent de tous nos maux la raiſon eſt le pire. BOIL.

Mais dans l'art dangereux de rimer, & d'écrire,
Il n'eſt point de degré du médiocre au pire. ID.

L'un boit du bon, l'autre ne boit du pire. MAROT.

En ce dèrniér éxemple on ſouſentend le mot de *vin*.

PIRE, eſt auſſi ſubſtantif, & ſignifie, Déſavantage, pèrte, foibleſſe. *Jactura, damnum, detrimentum*. Ce Général s'eſt toûjours battu avec avantage, il n'a jamais eû du *pire*. Les Barbâres ſe retirèrent après eû du *pire*. ABLANC.

On dit provèrbialement, que celui-là eſt maûdit dans l'Évangile, qui choiſit & prend le *pire*. Le remédo eſt *pire* que le mal. Il n'y a *pire* eau que celle qui dort, c'eſt-à-dire, qu'il ſe faut déffier des ſournois & des mélancoliques. Il n'y a *pire* ſourd que celui qui ne veut pas entendre.

PIREMENT. adv. Plus mal. *Pejus*. Ils ſont traittez *pirement* que des éſclaves. LE MAÎTRE. L'uſage n'a point autoriſé ce mot.

PIROGUE. ſ. f. Bateau d'un ſeul arbre dont ſe ſèrvent les Sauvages de l'Amérique Méridionale. *Pirogua navis*.

PIROLE. ſ. f. Plante qui pouſſe cinq ou ſix feüilles étenduës ſur tèrre, prèſque rondes, ſemblables à celles du Poiriér, épaiſſes, d'un vèrd-obſcur, liſſes, conſèrvant leur vèrdeur tout l'hiver, attachées à de longues queuës. Il s'éleve d'entr'elles une tige à la hauteur d'environ un piéd, garnie de quelques feüilles petites & pointuës, & portant en ſa ſommité des fleurs agréables à la vuë, compôſées châcune de cinq feüilles blanches, diſpôſées en roſe. Son fruit eſt un bouton à cinq pans arrondis, diſviſé en cinq loges remplies de ſementes très-menuës, prèſque comme de la pouſſière. Sa racine eſt déliée, fibreuſe, ſe traînant çà & là. En Latin *pyrola rotundifolia major*. C. BAUH. Cette plante eſt fort bonne pour les playes tant intérieures qu'éxtérieures, pour les fiſtules & pour les ulcères malins. Il y a quelques aûtres éſpéces de *pirole*. On a donné ce nom à ces ſortes de plantes, parceque l'éſpéce dont on ſe ſèrt en Médécine, a les feüilles à-peu-près ſemblables à celles du poiriér. On les appelle auſſi *vèrdure d'hiver*, parcequ'elles demeurent vèrtes pendant l'hivèr.

PIROUETTE. ſ. f. Piéce de bois, de métal ou d'hivoire, qui eſt ronde & pèrcée, au travèrs de laquelle on paſſe un pivot ou brin de bois, ſur lequel on la fait tourner pour divèrtir les enfans. *Verticillus luſorius*.

PIROÜETTE, en tèrmes de Danſe, ſignifie un ou pluſieurs tours entiérs du corps, qu'on fait ſur la pointe des piéds ſans changer de place. *Circummactus, gyrus in orbem præceps*. La *demi-piroüette* eſt lorſqu'on ne fait qu'un demi-tour. Il faut couler deux pas & un couppé, & faire une *piroüette*. Ménage, après Turnébe, le dérive d'un vieux mot Latin *ampiruare*, qui ſe diſoit d'un ſaut que faiſoit le principal Danſeur, que les autres imitoient. Du Cange le dérive de *pironadus*, ou *pironatus*, qui a ſignifié dans la baſſe Latinité un *clou* ou *cheville de bois*.

PIROÜETTE, en tèrmes de Manége, ſe dit quand un cheval tourne la tête à la queuë ſans changer de place; & celle-là s'appelle *piroüette d'une piſte*. *Statarius equi circumactus*. Et quand il fait ce tour dans un petit tèrrain, & à-peu-près de la longueur du cheval, on l'appelle *piroüette de deux piſtes*, *Gyrus in orbem gemino motu, binâ lineâ deſcriptus*. On appelle auſſi *piroüette*, ou *demi-piroüette d'un tems*, quand il fait des paſſades ou des demi-voltes en faiſant préſtement un tour de ſes épaules & de ſes jambes.

On dit provèrbialement, Qui a de l'argent a des *piroüettes*; pour dire, qu'avec de l'argent on achete toutes chôſes.

PIROUETTER. v. n. Faire un tour de corps entiér en danſant, ou en ſautant. *In gyros ſe verſare, ſe circumagere*. Les Danſeurs en un balèt ſont adroits à *piroüetter*.

PIROÜETTER, ſe dit auſſi au Manége, quand on fait faire des tours ou piroüettes aux chevaux. *Decurſus*.

On dit auſſi de ce qu'on jette par les fenêtres, qu'on le fait *piroüetter* en l'air, parceque tout corps grâve fait quelques tours en tombant. *Volitando convolvi, circumagi*. Il y a auſſi des oiſeaux qui volent en *piroüettant*.

PIS.

PIS. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *éſtomac*, & on l'écrivoit *peis*. On le dit encore en cette phrâſe: Quand on prend le ſèrment d'un Prêtre, on lui fait mettre la main au *pis*, ou au *pect*, *ad pectus*, d'où vient ce mot.

PIS, eſt auſſi la mammelle des vaches, des chévres, des brebis, &c. les trayons par où coule le lait. *Mamma*. On appelle auſſi le *pis* de bœuf, ſa poitrine. Ses parties ſont la piéce de bœuf tremblante, ou grumeau de bœuf, qui eſt la partie la plus graſſe vèrs le col, dont la graiſſe ne ſe fond point, & eſt ſemblable à la chair du *pis* de la vache, ce qui l'a fait nommer ainſi. Il contient les morceaux du tendron, les morceaux du milieu, ou les morceaux du flanchet.

PIS. adj. compar. Plus déſavantageux, plus fâcheux, plus préjudiciable. *Pejus*. Il n'y a rien qui ſoit *pis* que cela. *Nihil eo pejus*. Il n'y a rien de *pis* que cela. Il ne ſçauroit rien arriver de *pis*. L'ACAD.

PIS, eſt auſſi quelquefois ſubſt. Le *pis* qu'il puiſſe arriver, le *pis* que j'y trouve. *Pejus*. L'ACAD. Ainſi on dit, Faire du *pis* qu'on peut.

PIS, eſt auſſi adv. & ſignifie, Plus mal. Toutes chôſes vont de mal en *pis*, ou de *pis* en *pis*. *Omnia ruunt in pejus*. Il a mis ſes ennemis au *pis*. A *pis* faire. Cette maladie augmente, c'eſt *pis* que jamais. Quand vous aurez bien fait du mal à ce paûvre homme, vous n'en ſerez ni *pis* ni mieux. Ils ne pouvoient *pis* faire que de ſe rendre. VAUG. On dit provèrbialement, qu'on ne ſçauroit dire à quelqu'un *pis* que ſon nom, qu'on ne lui peut rien reprocher.

Qui *pis* eſt. Façon de parler, dont on ſe ſèrt fort ſouvent; pour dire, ce qu'il y a de pire, de plus fâcheux. *Quod pejus eſt*. Il lui dit mille injures, & qui *pis* eſt, il lui donna un ſouflet.

AU PIS ALLER. adv. & quelquefois ſubſt. *Quocumque res cadant*. *Au pis aller*, il ne m'en ſçauroit couter que de l'argent. *Au pis aller*, je puis avoir une belle maîtreſſe. VOIT. S'il prend ce parti là, c'eſt ſon *pis aller*, c'eſt le plus grand mal qui lui puiſſe arriver. Cette fille ménage ce vieillard pour ſon *pis aller*, pour l'épouſer, ſi les autres lui manquent.

Ce mot vient de *pejor*, ou *pejus*.

PISCANTINE. ſ. f. Mauvais vin. C'eſt la même chôſe que la *piquette. Poſca.*

PISCINE. ſ. f. Petit étang ou viviér où l'on pêche, & où l'on garde du poiſſon. *Piſcina vel piſcinum vivarium.* Ce mot n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe de l'Écriture: la *Piſcine* probatique, le Lavoir où ſe fit le miracle du paralitique. Combien de paralitiques languiſſent, & meurent ſur les bords de la *Piſcine*, faute d'un homme qui les y jette lorſque l'Ange la remuë? FLÉCH.

PISCINE, eſt encore chez les Turcs un grand baſſin d'eau proche d'une moſquée, où ils vont ſe laver avant que de faire leurs priéres. *Lavacrum, vel lotorium.*

PISSAPHALTUM. ſ. m. Mélange de bitume & de poix. Il y en a de deux ſortes, un naturel, & l'aûtre artificiel. Le *Piſſaphaltum* naturel eſt ce qu'on appelle aûtrement *Naphta.* Voyez NAPHTA. L'artificiel ſe prépare avec parties égales de bitume de Judée & de poix noire qu'on fait fondre enſemble. Les Anciens ſe ſèrvoient de l'un & de l'aûtre pour embaûmer les corps morts.

Ce mot vient de πίσσα, *poix*, & ἄσφαλτος, *bitume.*

PISSAT. ſ. m. Urine d'animaux. *Lotium, urina.* Le grand remé-de chez les Indiens eſt de faire avaler à un malade du *piſſat* de vache. Les langes des petits enfans ſentent le *piſſat.* Saint Amant appelle le Tybre, torrent fait de *piſſats* de bœufs.

Ce mot vient de *pis*, vieux Gaûlois, qui ſignifioit *poitrine* & *mammelle*, comme témoigne Nicod, d'où eſt venu auſſi le *pis* de la vache, parceque quand on le preſſe il ſemble qu'elle piſſe.

PISSENLIT. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *dent de Lion. Hedypnois, vel roſtrum porcinum.* Voyez DENT DE LYON.

PISSENLIT, eſt auſſi une injure que les enfans ſe diſent les uns aux aûtres, quand ils ont piſſé au lit. *Mictor in lectulo.*

PISSER. v. n. Uriner, jetter de l'urine par le conduit naturel; faire de l'eau. *Meiere.* Dieu menace dans l'Écriture d'extèrminer juſqu'à celui qui *piſſe* contre la muraille. Il eſt auſſi actif. Les gens gravelleux *piſſent* du ſang.

Ce mot vient de l'Alleman *piſſen*, qui ſignifie la même chôſe, MÉNAGE; ou de l'Italien *piſciare.*

PISSER, ſe dit auſſi en parlant des liqueurs qui ſortent naturellement de quelques corps, ou qu'on en tire en les épreignant. *Diſtillare.* Cette fontaine, cette ſource *piſſe* gros comme le bras. Les éponges *piſſent*, quand elles ſont preſſées. On doute que ces façons de parler ſoient du bel uſage.

On dit provèrbialement, qu'on *piſſera* ſur la foſſe de quelqu'un; pour dire, qu'on le ſurvivra, & qu'on fera quelque chôſe qu'il a empêchée durant ſa vie. *Superſtes eſſe.* On dit auſſi qu'une fille a *piſſé* des os, quand elle eſt accouchée en cachette. On dit auſſi, *Piſſer* contre le ciel. On dit auſſi par injure de celui qui ſe mêle des petits ſoins du ménage. C'eſt Jocriſſe qui méne les poules *piſſer.*

PISSEUR, EUSE. adj. & ſ. Qui piſſe, qui ſent le piſſat. *Mictor.* Un bon *piſſeur* en fait toûjours piſſer deux. On appelle des langes *piſſeux*, qui ſentent le piſſat. On appelle auſſi les femmes *piſſeûſes*, quoiqu'avec aſſez d'injuſtice.

PISSOIR. ſ. m. Lieu déſtiné à piſſer, comme il y en a dans quelques maiſons publiques. *Mictorium.* Les *piſſoirs* du *Palais.* Aller au *piſſoir.* En Hollande il y a en divèrs endroits des villes, des *piſſoirs* publics.

PISSOTER. v. n. fréq. Uriner fort fréquemment & en petite quantité. Il ne fait que *piſſoter.*

PISSOTIÈRE. ſ. f. Lieu déſtiné à piſſer. L'Académie dit, *Piſſoir.* Voyez plus haut.

PISTACHE. ſ. f. Fruit d'un arbre qui eſt une éſpéce de térébinthe. Ce fruit eſt oblong, pointu, de la groſſeur d'une noiſette, vèrd, d'un goût doux & agréable: il a une double écorce, l'extérieure eſt ridée, mince, fragile; l'intérieure eſt aſſez dure, ligneûſe, blanche. Les *piſtaches* ſont apéritives, propres pour donner de la vigueur, on s'en ſèrt dans la phthiſie & dans la néphrétique. On met des *piſtaches* dans des ragoûts. On en confit pour en faire des dragées & des conſèrves.

Ce mot vient du Latin *piſtacium*, & originairement du Grèc πιστάκιον, d'où la ville de *Pſitaque* a pris ſon nom. MÉNAGE.

PISTACHE, ſe dit auſſi d'un autre fruit qui vient ſous la tèrre en quelques endroits de l'Amèrique. On l'appelle autrement *manobi.* Voyez MANOBI.

PISTACHIÉR. ſ. m. Arbre qui porte des piſtaches, & qui eſt une éſpéce de térébinthe. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du térébinthe ordinaire, mais plus grandes, nèrveûſes, quelquefois arondies par le bout, & quelquefois pointuës, rangées pluſieurs ſur une côte tèrminée par une ſeule feüille. Ses fleurs ſont des grappes dans leſquelles ſont entaſſées par pelotons des étamines chargées de ſommèts de couleur purpurine. Les fruits qu'on nomme piſtaches, naiſſent ſur des piéds qui ne portent point de fleurs. En Latin *terebinthus Indica Theophraſti, piſtacia Dioſcoridis.* Pline dit que Lucius Vitellius Gouvèrneur de Syrie fut le prémiér qui apporta des piſtaches en Italie ſur la fin du régne de l'Empereur Tibère.

PISTE. ſ. f. Marque du chemin où a paſſé quelque animal, ou quelque harnois. *Veſtigium, vel impreſſi veſtigii nota.* Quand on a volé du bois dans une forêt, on ſuit la *piſte* du harnoi, les ornières des roüës. Un Prévôt ſuit à la *piſte* des voleurs, il s'enquièrt des lieux où ils ont paſſé. Il vient du mot *piſta*, ſignifiant la même chôſe. MÉN.

PISTE, en tèrmes de Chaſſe, eſt un mot général qui ſe dit du chemin qu'ont tenu toutes ſortes de bêtes. A l'égard d'un cèrf, on dit la *voye. Veſtigia.* A l'égard des bêtes mordântes, comme les ſangliérs, on dit les *traces. Veſtigium.*

PISTE, en tèrmes de Manége, eſt la marque que le cheval trace ſur le chemin où il paſſe; & on dit qu'il travaille, qu'il manie deux *piſtes*, quand il en marque une par le train de devant, & un autre par le train de dèrrière. *Duplici linea agi.*

PISTE, ſe dit figurément en chôſes morales. Ce Gentilhomme ſuit la *piſte* de ſes ayeuls, marche ſur leurs traces, il imite bien leurs vèrtus. *Sequitur avorum veſtigia, vel ſectatur.* Cet Auteur a bien lû les Anciens, il tâche de les imiter, & il les ſuit à la *piſte*, pas-à-pas.

PISTIL. ſ. m. Tèrme de Botanique, eſt la partie de la fleur qui eſt au milieu de ſon calice, où eſt enfèrmée ſa graine. *Piſtillus.* Le *Piſtil* de la tulipe eſt accompagné de pluſieurs petits filèts qui portent des étamines.

PISTOLE. ſ. f. Monnoye d'or étrangère battuë en Éſpagne, & en quelques endroits d'Italie. *Duplio.* La *piſtole* eſt ordinairement de la valeur d'onze livres, du poids des loüis, & au même titre & remède: mais pendant ces dèrnières guèrres, qui ont commencé en 1688. elle a valu en France juſqu'à quatorze livres. On dit qu'un homme a bien des *piſtoles*; pour dire, qu'il eſt riche. On appelle *rogneur de piſtoles*, un faux Monnoyeur qui altère la monnoye. On appelle un double une *piſtole de Vielleur.* Une double *piſtole.*

PISTOLE, ſignifioit auſſi autrefois une courte & légère arquebuſe qu'on tiroit d'une main. *Sclopus brevior.*

Ce mot vient de *Piſtoye* ville d'Italie où l'on a commencé à faire de ces armes, comme le témoigne Fauchet. On y a fait auſſi de petits poignards, que par la même raiſon on a appellez *piſtoyérs* & *piſtoliérs*, comme remarque Henri Étienne. Et depuis les Écus d'Éſpagne & d'Italie ayant été réduits à une plus petite forme que ceux de France, ont été auſſi appellez *piſtolèts*, ou *demi-piſtolèts*, ayant emprunté leur nom de ces petites armes. Borel dérive ce mot de *fiſtula*, à cauſe du conduit creux qu'ont les piſtolèts, qui reſſemble à une flûte.

PISTOLER. v. act. Tuer à coups de piſtolèt. *Ictu ſclopeti brevioris interficere.* Il ne ſe dit guères que d'un Cavaliér qu'on paſſe par les armes, ou d'un homme qu'on aſſaſſine à coups de piſtolèt. On a *piſtolé* ce Cavaliér. Il fut *piſtolé* par des aſſaſſins.

PISTOLÈT. ſ. m. Eſt une petite arme à feu que les Cavaliérs portent à l'arçon de la ſelle. *Sclopeti breviores.* Il y a des *piſtolèts* d'arçons, des *piſtolèts* de ceinture, & des *piſtolèts* de poche; des *piſtolèts* à roüet & à fuſil. On dit, Une paire de *piſtolèts*, des fourreaux de *piſtolèts.* On prétend que ce mot vient de *Piſtoie* ville d'Italie.

On dit à l'armée, Faire le coup de *piſtolèt*, quand un Cavaliér ſort des rangs, & va deffier quelqu'un des ennemis à faire un combat ſinguliér contre lui avec le *piſtolèt. Ad ſingulare cèrtamen provocare.* On le dit figurément dans les diſputes, ou convèrſations, quand quelqu'un vient bruſquement faire un argument, une propoſition, & puis ſe rétire.

PISTOLÈT, eſt auſſi un nom de monnoye qu'on a donné aux écus d'Italie, d'Éſpagne, de Savoye, de Bourgogne & de Suiſſe, & aux demi-piſtoles, qui étoient de même valeur par la raiſon alleguée ci-deſſus au mot PISTOLE. *Duplio.*

PISTOLIÉR. ſ. m. Cavaliér qui eſt adroit à tirer le coup de piſtolèt. *Peritus Sclopetarius.* Cet homme eſt bon *piſtoliér*, il ne manque jamais ſon homme.

PISTON. ſ. m. La partie mobile de la pompe qui la fait joüer. *Embolus.* C'eſt un gros bâton cylindrique qui entre dans le corps de la pompe, & qui eſt attaché à une barre de fèr qui s'éleve, & qui s'abaiſſe par le moyen d'une manivelle que fait agir la force mouvante. Le mouvement du *piſton* ſèrt à tirer ou à aſpirer l'eau, ou à la comprimer. Il y a auſſi des *piſtons* dans les ſeringues, dans la machine pneumatique, & autres qu'on fait joüer avec la main.

PIT.

PITANCE. ſ. f. Viande, chair ou poiſſon, &c. qu'on mange dans tous les repas outre le pain. *Obſonii pars.* On donne à châcun

la

la *pitance*. Cela leur vaut foin & *pitance*. Ce mot n'eſt plus en uſage que chez quelques Religieux.

Ils ont courte & maigre pitance ,
Mais ils ont groſſe & large pance. Bois R.

Du Cange dit qu'il vient de *pinctantia* , qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour une portion monachale qui étoit donnée à deux Moines dans une écuelle qui étoit compôſée de poiſſon , ou autres mèts , meilleurs que ceux des légumes. Quelques-uns ont dérivé ce mot *à pietate*. Pluſieurs autres , comme Saûmaiſe , le dérivent *à pittacio* , qui ſignifioit une ration ou portion telle qu'on donnoit aux ſoldats , dont il eſt parlé dans pluſieurs loix du Code Théodoſien ; & depuis on l'a appliqué à des Chanoines & à des Moines. Le mot *pittacia* ſignifioit un titre ou écriteau qu'on mettoit deſſus les vaiſſeaux pour marquer ce qui étoit contenu au dedans , ou leur déſtination.

Aller à la *pitance* , ſe dit dans le ſtile familiér , pour , Aller acheter les proviſions nécéſſaires pour la ſubſſiſtance d'un ménage.

PITANCERIE, ſ. f. Bénéfice ou Office clauſtral dans quelques Abbayes , qu'en quelques autres lieux on nomme *Célérérie. Menſaria.*

PITANCIÉR, ſ. m. Officiér Clauſtral qui ſubſiſte encore dans quelques Abbayes , qui diſtribuoit autrefois la pitance aux Moines. *Obſonator.*

PITAUD, AUDE. adj. Tèrme injurieux , qu'on dit aux gens ruſtres , groſſiérs & incivils qui ont des manières de païſans. *Ruſticus , agreſtis.*

Ce pitaud *doit valoir , pour le point ſouhaitté ,*
Bachelier , & Docteur enſemble. La Font.

Autrefois il ſe diſoit des ſoldats , qui étoient en éffet des païſans qu'on levoit pour mener à la guèrre , & qu'on appelloit auſſi *pitaux*.

PITE. ſubſt. f. Petite monnoye hors d'uſage qui vaut le quart d'un deniér , demi-maille , ou demi-obole. Il y avoit auſſi autrefois des *ſemi-pite. Uncia dodrans.*

Ce mot vient de *picta* , ou *Pictavina* , ou *Pictavienſis* , parceque ſon prémiér uſage fut en Poitou , étant la monnoye des Comtes de ce païs-là : d'où vient qu'en pluſieurs vieux Titres on l'appelle *poitevine*. Ménage. Quelques-uns diſent qu'il vient de ce que la monnoye étoit peinte. On trouve dans pluſieurs Titres *Pictavienſes maſculi* , qu'on a appellé en François *mailles poitevines*. Peireſc remarque qu'il y avoit auſſi une *pite pougeoiſe* ou *pougeoire* , appellée dans les vieux Titres *pogeria* , qui eſt la même chôſe.

Pite , eſt auſſi une plante qui ſe trouve dans les Iſles de l'Amérique. *Pita planta ſpecies.* Il y en a de quatre ſortes , deux doméſtiques & deux ſauvages. Les doméſtiques ſont ſemblables à l'anana , excepté qu'elles ont leurs feüilles plus étroites , & deux fois plus longues , & que leur fruit n'eſt pas plus gros que le poing. L'une de ces deux ſortes n'a point de piquans aux feüilles comme l'anana. Elles croiſſent dans les jardins , & tiennent lieu de lin & de chanvre dans toute l'Amérique. On cueille d'abord les feüilles , & aprés qu'on les a laiſſé faner quelque tems , on fait un laqs coulant d'une petite corde qu'on attache à la branche d'un arbre. On ſèrre fortement la feüille par le milieu dans le laqs coulant , puis on la tire avec force tout d'un coup , enſorte qu'elle ſe dépoüille de tout ce qu'elle a de vèrd. Enſuite on en fait autant de l'aûtre côté , & alors il ne reſte plus qu'un écheveau de fil blanc , fin & fort comme de la ſoye , de la longueur de la feüille. Les Sauvages en font leurs lignes à pêcher , & les cordes de leurs arcs. Les Éſpagnols en font des bas & d'aûtres ouvrages qui ſont fort beaux. Les *pites* ſauvages viennent dans les forêts. La prémière éſpéce qui eſt la plus petite , croît ſur les branches des arbres , & s'y attache par de petits filamens dont elle les entortille. Elle a ſes feüilles toutes rondes & canelées , de la groſſeur tout au plus du petit doigt , & longues d'un piéd & demi. Sa tige qui eſt haute de deux piéds & fort menuë , ſe ſépare en deux rameaux qui portent de petites fleurs jaûnes , toutes picotées de noir. Ces fleurs ont prêſque la forme d'un caſque timbré. On tire du fil de cette plante , & ce fil n'eſt pas dans le milieu de la feüille , comme dans les aûtres , mais dans la ſupèrficie. Il eſt beaucoup plus délié que celui des aûtres *pites*. Pour le lever on n'a qu'à rompre le petit bout d'enhaut , & le tirer en bas. La ſeconde éſpéce de *pite* ſauvage a la feüille large de quatre doigts , longue de deux piéds , & ſa tige haute d'un piéd & demi , environnée de petites fleurs blanches. Le fil de ces deux *pites* n'eſt pas en uſage , à cauſe qu'il eſt trop court , & beaucoup moins fort que celui des *pites* doméſtiques.

PITEUSEMENT. adv. D'une manière piteuſe. *Miſerè , miſerabiliter.*

PITEUX, EUSE. adj. Malheureux , qui éxcite à compaſſion. *Miſerandus , vel miſeratione dignus.* Ce malade eſt en un *piteux* état. Dans ce Roman il y a bien des cas *piteux* & ſurprenans.

Ce bon cocher ne ſçavoit pas ,
De Phaëton l'hiſtoire & piteux *cas.* Voit.

On dit , Faire le *piteux* , faire la *piteuſe* ; pour dire , Se plaindre , ſe lamenter ſans en avoir eû autant de ſujèt qu'il veut qu'on le croye. Les avâres font toûjours les *piteux* & les paûvres. *Miſerandum ſe ſimulare.*

On dit auſſi , Faire *piteuſe* mine ; pour dire , Faire une mine rechignée ; & Faire *piteuſe* chère ; pour Faire mauvaiſe chère. *Moroſum ſe præbere.*

PITIÉ. ſ. f. Paſſion de l'âme qui eſt émuë de tendreſſe , de compaſſion , en voyant la douleur , ou la miſére d'autrui. *Commiſeratio.* C'eſt une vive impreſſion que font ſur nous les malheurs d'autrui. La *pitié* eſt une éſpéce de triſteſſe mêlée d'amour pour ceux qui ſouffrent. Fléch. La *pitié* n'eſt ſouvent qu'un ſentiment de nos propres maux dans les maux d'autrui. Rochef. La *pitié* eſt plutôt une foibleſſe qu'une vèrtu. Cail. Une grande âme doit êre trop au deſſus des diſgrâces humaines , pour ſe laiſſer émouvoir par les foibles ſentimens de la *pitié*. Dac. Celui qui prend *pitié* de nos maux ſemble en prendre la moitié ſur lui S. Évr. Rien n'eſt plus inſupportable à un grand courage , que d'être aux aûtres un objèt de *pitié*. Boss. Prenez *pitié* des peines que je ſens. La Suze. Les Tyrans , les Corſaires ſont gens cruels & ſans *pitié*. Les gens rigides , & infléxibles méconnoiſſent la juſtice au moindre regard de *pitié* qui lui échape. Tour. Le Poëte Tragique doit éxciter la *pitié* , & la tèrreur. Un Héros infortuné fait naître la *pitié* : les ſpectateurs s'intéreſſent à ſa diſgrâce.

Ce mot vient du Latin *pietas*.

On appelle une *Nôtre Dame de pitié* , la répréſentation de la Vièrge tenant ſon fils mort ſur ſes genoux. La *pitié* eſt un Hôpital dédié à cette Vièrge. *Xenodochium pietatis. B. Virg. dedicatus.*

Pitié , emporte quelquefois du dédain , & du mépris. Nous regardons d'ordinaire avec des yeux de *pitié* , ou de mépris , ceux qui n'ont pas les mêmes ſentimens que nous. S. Évr. Un Pédant regarde en *pitié* tous ceux qui ſçavent moins du Grèc , & de Latin que lui. Bell. Un Prédicateur ſe vantant d'avoir tiré des larmes de ſes auditeurs , cela eſt vrai , lui dit on , car vous avez fait *pitié*. Div. Cu. Ce Cenſeur n'approuve rien , & il ne ſe fait point d'Ouvrage qui ne lui faſſe *pitié*. Bouh. Cet homme eſt ſi entêté de ſon mérite ,

Que les deux bras croiſez du haut de ſon éſprit ,
Il regarde en pitié *tout ce que chacun dit.* Mol.

On dit auſſi d'un homme qui raiſonne , qui harangue , qui écrit mal , qu'il fait *pitié* , que c'eſt une *pitié* , c'eſt-à dire , que cela eſt miſérable , mépriſable. *Malè inſcitè ſcribere , & differere imperitè.* On dit en ce ſens d'un homme qui chante mal , que c'eſt grand *pitié*. En général , on dit d'une chôſe que c'eſt *pitié* , quand elle ſe fait pitoyablement , pauvrement.

Nôtre Docteur régaloit ſa moitié
Petitement ; enfin c'étoit pitié. La Font.

PITON. ſ. m. Fiche pointuë en forme de clou , dont la tête eſt platte , & pèrcée en anneau. *Fibula.* Un *piton* ſèrt à ſoutenir des triangles , ou vèrges de fèr , à retenir des crochèts , &c.

PITOYABLE. adj. m. & f. État malheureux de celui qui éxcite à la pitié. *Status luctuoſus miſerabilis.* Ce Gentilhomme eſt réduit par ſes créanciérs à un état *pitoyable* , il n'a pas du pain. Voilà l'hiſtoire *pitoyable* & lamentable de mes diſgraces. Il a eu une fin *pitoyable*. Faire des gémiſſemens *pitoyables*.

Je n'éſperai jamais qu'un jour elle euſt envie ,
De finir de mes vœux le pitoyable *cours.* Segrais.

Pitoyable , ſe dit auſſi de celui qui a des ſentimens de compaſſion pour les miſéres d'autrui. *Aliorum miſeriis commotus , miſericors , clemens.* Il faut voir d'un œil *pitoyable* la pauvreté , avoir un cœur *pitoyable* , être *pitoyable* en voyant ſouffrir ſon prochain. On ſe forme un cœur *pitoyable* en voyant des objèts de pitié. Fléch. On dit auſſi au ſubſtantif , Le but de la Tragédie eſt de répréſenter l'horrible , & le *pitoyable*.

Pitoyable , ſe dit auſſi pour , Qui éxcite la pitié par des paroles tendres & paſſionnées : mais il n'eſt guère uſité en ce ſens. *Miſerandus , miſeratione dignus.* Si j'ôſois écrire des lettres *pitoyables* , je dirois des chôſes qui vous feroient fendre le cœur. Voit. On doute que cela doive être imité.

Pitoyable , ſe dit auſſi de ce qui eſt défectueux , mauvais , miſérable en ſon genre. *Imperfectus , inconcinnus , inordinatus , confuſus.* Cet Auteur a fait un livre *pitoyable* , il n'y a pas le ſens commun. Faire de *pitoyables* vèrs.

PITOYABLEMENT.

PITOYABLEMENT. adv. D'une manière pitoyable. *Miſere, miſerabiliter.* Cet Amant voyoit mourir ſa Maîtreſſe *pitoyablement.* Cet Orateur raiſonne & harangue *pitoyablement. Imperitè, inſcitè differerè.*

PITUITE. ſ. f. L'une des quatre humeurs qui ſont enclôſes dans le corps dès animaux, & qui conſtituënt leur tempérament. *Pituita.* La *pituite* eſt blanche & froide. La manne purge la *pituite.* Les Médecins donnent pluſieurs épithétes à la *pituite*, de *ſalée*, *vitrée*, *gipſeûſe*, &c. ſuivant ſes divèrſes qualitez. Les fluxions ſont cauſées par la *pituite.*

PITUITEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Corps où la pituite domine. *Pituitoſus.* Les corps *pituiteux* ſont froids & mols. Lhumeur *pituiteuſe* caûſe les rhumes. Les *pituiteux* ſont ſérieux & propres à l'étude, comme les bilieux à la guèrre.

P I V.

PIVÈR. Voyez PIC. *Picus.*

PIVOINE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, diviſées en quelques rameaux. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du noyér, mais plus larges & plus épaiſſes, vèrtes-brunes, luiſantes, couvèrtes ſur le dos d'un peu de laine. Ses fleurs ſont grandes, amples, à pluſieurs feüilles diſpôſées en rôſe, de couleur quelquefois purpurine & quelquefois incarnate, ſoûtenuës par un calice à cinq feüilles. Lorſque la fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit compôſé de pluſieurs cornèts blancs, drapez, luiſans, renvèrſez en bas, & qui s'ouvrant dans leur longueur, laiſſent voir des ſemences préſque ſphériques, rouges au commencement, enſuite d'un bleu obſcur, puis noires. Ses racines ſont formées en navèts, gros comme le pouce, de couleur rougeâtre au dehors, blanche en dedans. En Latin *pæonia folio nigricante ſplendido, quæ mas.* C. BAUH. Sa racine, ſa fleur & ſa ſemence ſont fort en uſage en Médecine pour les maladies du cèrveau, comme pour l'appopléxie, pour l'épilepſie, pour la paraliſie. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *pivoine.* Cette plante porte le nom d'un ancien Médecin nommé *Pæon*, qui ſe ſèrvit à ce que l'on dit de cette hèrbe pour guérir Pluton, qui avoit été bleſſé par Hèrcule.

PIVOINE, eſt auſſi un oiſeau de la grandeur d'un pinçon. Il a la gorge & le ventre rouge, les aîles blanches & noires, la tête & les piéds noirs, la queuë jaûne & rouge, le bèc court & large, noir & luiſant. Ménage fait ce mot maſculin; mais l'Académie le fait féminin. La *pivoine* eſt un bel oiſeau. *Pyrrhulus.*

PIVOT. ſ. m. Pointe de fèr, ou d'autre métal, qui ſupporte un corps ſolide, ſur laquelle on le fait tourner facilement. *Axis, cardo.* Les portes cochères, & celles des écluſes ont un *pivot* arrondi à l'éxtrémité, ſur lequel elles ſe tournent. Un cèrcle, un globe tourne ſur deux *pivots.* Les Pôles du monde ſont les *pivots* ſur leſquels le ciel & la tèrre tournent. Les Anciens ont dit qu'il y avoit des théâtres à Rome qui tournoient ſur un *pivot*, quoiqu'ils continſſent 80 mille hommes. *In uno volvebantur axe.*

PIVOTS, en tèrmes d'Eaux & Forêts, ſe dit de la principale racine que l'arbre pouſſe dans tèrre en ligne pèrpendiculaire. On connoit par le *pivot*, ſi l'arbre eſt planté de main d'homme, en ce qu'il diffère des vieilles ſouches qui ont les racines épatées.

PIVOT, ſe dit figurément en Morale des pèrſonnes qui ſont l'appui, & le ſoutien d'un parti, ou d'un état. Un Miniſtre eſt le *pivot* ſur lequel tout l'état eſt appuyé. *Publicæ rei adminiſtrator, totius regni præſidium, columen, & cardo.* Les Prélats ſont les *pivots* ſur leſquèls tout roule. La France & l'Égliſe tourne ſur vous comme ſur leur *pivot.* VOIT.

P L A.

PLACAGE. ſ. m. Tèrme de Menuiſerie, qui ſe dit des ouvrages faits de feüilles de bois précieux, ou piéces de rapport collées & rapportées ſur du bois commun. *Menſa teſſellata, vermiculata.* Voilà une table d'écaille de tortuë, d'ébéne, d'oliviér, d'yvoire, qui n'eſt que de *placage.* Les ouvrages de *placage* ſont de peu de durée.

PLACARD. ſ. m. Feüille de papiér étenduë, propre à afficher & appliquer contre une muraille. *Inſcripta, inſcriptiones, programma, libellus publicè affixus.* Les Édits à réglemens qu'on veut publier & afficher ſe mettent en *placards*, & non en cahier. Les affiches & publications des enchères ſe font en *placards.*

On dit en Chancélerie, que des lettres ſont ſcéllées en *placard*, lorſque le parchemin eſt en toute ſon étenduë, comme il eſt dans les lettres ordinaires qui ſont ſcéllées en queuë. On dit auſſi au Greffe, qu'on éxpédie un arrêt en *placard*, quand on n'y employe qu'un quart de parchemin étendu & non plié.

PLACARD, ſe dit quelquefois des libelles injurieux qui s'affichent la nuit contre le gouvèrnement, ou contre les particuliérs. *Famoſus libellus.* A Rome on attache ſouvent des *placards* au Paſquin. On punit ſévèrement ceux qui appliquent des *placards* contre les portes, quand on les ſurprend. Mes vèrs à vos *placards* ſèrvent de paſſeport. SCAR.

PLACARD. Tèrme d'Architécture. C'eſt une décoration de porte, d'appartement, compôſée d'un chambranle couronné de ſa friſe, ou gorge, & de ſa corniche portée quelquefois ſur des conſoles. *Ornatus.* Ce mot s'entend plus particulièrement du revêtement d'une porte de Menuiſerie garnie de ſes ventaux. On appelle *placard double*, celui qui dans une baye de porte eſt repété devant & dèrrière, avec embraſures entre deux ſur l'épaiſſeur d'un mur, ou d'une cloiſon. *Placard* cintré eſt celui d'une arcade, ou d'une porte ronde, ou dont le plan eſt curviligne. *Placard* feint eſt celui qui ne ſèrt que de lambris pour faire ſymmétrie avec une porte parallèle, ou oppôſée.

PLACARDER. v. act. Afficher en placard. *Proſcribere, libellos figere.* Ce Réglement de police a été publié & *placardé*, pèrſonne ne doit l'ignorer. On a *placardé* un libelle diffamatoire à la porte de cette femme.

Selon l'Académie, *Placarder* ne ſe dit guère que des pèrſonnes, & dans cette phrâſe; *Placarder* quelqu'un; pour dire, Afficher, ſemer des placards injurieux contre quelqu'un.

PLACARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Proſcriptus.*

PLACE. ſ. f. Éſpace, étenduë de lieu qui n'eſt point bornée. *Locus, ſpatium.* La plaine de S. Denis eſt une belle *place* pour donner bataille. Voilà une *place* propre pour camper, pour bâtir une citadelle. Quand on veut fonder une ville, le principal eſt de bièn choiſir la *place.*

Ce mot vient de *platea*, qui ſignifie la même chôſe.

PLACE, ſe dit auſſi d'un lieu moins étendu & fèrme, des lieux publics qui ſont dans les villes pour y tenir les marchez, ou faire des aſſemblées du peuple. *Forum.* La *Place* Royale de Paris eſt propre à faire des Carrouſels. *Forum Regium.* La *Place* de Gréve eſt celle où l'on fait des éxécutions. La *Place* Maubèrt, ou de Mre Albèrt, eſt celle où Albèrt le Grand a enſeigné. La *Place* aux Veaux, les Halles, la *Place* Dauphine, ſont *Places* publiques. Du Cange dérive ce mot de *placium*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié un *lieu plain & uni.*

PLACE, ſe dit auſſi du rez de chauſſée, du tèrrain où l'on peut bâtir, ou qui eſt déja bâti. *Platea, area, ſolum.* Voilà une belle *place* à vendre, une *place* à bâtir bien des maiſons. La *place* eſt bien chère auprés du Palais. Ce bourgeois a eu cette maiſon à bon marché, il n'a pas payé la *place.* Le grand talent d'un Architécte, c'eſt de bien ſçavoir ménager ſa *place.*

PLACE, ſe dit auſſi de l'étenduë d'un lieu propre à contenir, ou faire quelque chôſe. *Spatium.* Il n'y a pas là de la *place* pour tourner. Je vous donnerai une *place* pour mettre vôtre carroſſe. La foule eſt ſi grande, qu'il n'y a pas de *place* pour paſſer. Les Bédeaux font faire *place* pour aller à l'offrande. En ce ſens on dit, *Place, place*, pour dire; faites ranger ceux qui empêchent de paſſer. *Place, place* au Baron de la Craſſe. POISSON.

PLACE, ſe dit auſſi du lieu particuliér, de l'éſpace que châque corps occupe. *Locus, ſedes.* J'ai fait loüer, retenir, garder une *place* au Sèrmon. On donne tant pour châque *place* des loges. Je vous céde, je vous donne ma *place.* Au Collége les Écoliérs compôſent pour les *places*; diſputent pour les *places.* Je ſuis trop incommodé ici, la *place* n'eſt pas tenable. Il y a bien ici *place* pour deux. Prenez *place* à table. Il tient bien ſa *place* où il eſt. Il faut qu'un locataire vuide à la fin de ſon bail, qu'il rende *place* nette. Faire *place* à un vèrre de vin, c'eſt-à-dire, Piſſer. Cet homme eſt inquiet, il ne ſçauroit arrêter en *place*, demeurer en *place.* On dit auſſi, Je ne voudrois pas être en ſa *place*; pour dire, en ſa peau, dans l'état où il eſt. Il y a une *place* dans cette écurie pour y mettre un cheval. Ma Bibliothéque eſt ſi pleine, que je n'ai plus de *place* pour mettre les livres nouveaux.

Être tué ſur la *place*, Demeurer ſur la *place*, ſe diſent pour; être tué ſur le lieu même où l'on s'eſt batu, ſur le champ de bataille. *In ipſo certamine occidi.* Il s'eſt batu en duel, il a été tué ſur la *place.* Il en demeura quelque cinq cens ſur la *place.* ABLANC.

Sur la *place*, Au milieu de la *place*, ſe diſent pour, A tèrre, par tèrre. *Mediâ in areâ,* Cela eſt tombé au milieu de la *place.* J'ai trouvé cette lettre ſur la *place.*

On dit, Avoir, tenir *place* dans l'hiſtoire; pour dire, Être marqué, être célébré dans l'hiſtoire. *In hiſtoria locum mereri.* Cette action mérite *place* dans l'hiſtoire, peut fort bien tenir ſa *place* dans l'hiſtoire.

PLACE, en tèrmes de Guèrre, eſt un mot générique qui comprend toutes ſortes de fortereſſes où l'on ſe peut déffendre, un lieu tellement diſpôſé, que les parties qui l'entourent & le fèrment ſe déffendent & ſe flanquent les unes les autres: & on appelle *place forte*, un lieu flanqué & couvèrt de baſtions. On l'appelle auſſi *place de guèrre. Arx, oppidum munitum, locus ſitu & arte, vel naturâ munitus.* Cazal étoit une forte *place.* Ce

Capitaine a bien déffendu ſa *place*, cet aûtre a rendu la *place*, elle n'étoit pas en déffenſe. La *place*, n'étoit pas tenable. On a pris la *place* d'aſſaut. Les Réformez avoient en France pluſieurs *places* de ſûreté. Le Roi a bien voulu rendre pluſieurs *places* par la paix. Une *place* aſſiégée, bloquée, démantelée, ouvèrte de tous côtez.

PLACE RÉGULIÈRE, eſt celle qui a les angles, les côtez, les baſtions & toutes les aûtres parties égales, & qu'on nomme ordinairement du nombre de ſes angles. Palmanova bâtie par les Vénitiens eſt un dodécagône.

PLACE IRRÉGULIÈRE, eſt celle dont les côtez & les angles ſont inégaux. *Locus irregularis.*

On appelle *place baſſe*, la batterie du canon qui eſt au bas du flanc, déſtinée à battre dans le foſſé. *Inferior locus.* Et *place haute*, celle qui eſt plus retirée, & qui tire par deſſus la baſſe dans la campagne. *Superior locus.*

PLACE D'ARMES, dans une ville, eſt une grande *place* où eſt le rendez-vous de la garniſon, quand on fait des revuës, ou en cas d'allarme, pour y recevoir les ordres d'un Commandant. *Area ad congregandos milites apta.*

PLACE D'ARMES, dans un ſiége, eſt un lieu ſpacieux & rétranché, ou couvèrt, pour y tenir des ſoldats, & pour ſoutenir ceux qui travaillent à la tranchée, ou pour y aſſembler des ſoldats, & les commander aux endroits où l'on en a beſoin. *Arena in obſidione ad ſervandos milites apta.*

PLACE D'ARMES, dans un camp, eſt un grand éſpace à la tête d'un camp pour y ranger l'armée en bataille. Il y en a auſſi pour y faire aſſembler châque corps particuliér. *Spatium ad exercitum in acies diſponendum.*

PLACE, en matière d'étapes & des logemens, eſt la ration de pain, ou le logement pour châque homme. *Annona rata pars & locus pro ſingulo milite.* L'Étapier doit fournir tant de *places* par compagnie, le Maréchal des Logis tant de logemens.

PLACE, ſe dit auſſi d'un lieu éminent où l'on a droit de s'aſſeoir, qui marque le rang, la préférence, ou la dignité. *Muneris locus, vel ſedes.* Valérémo rapporte que la prémière loi pour régler le rang, & les *places* au théâtre ne fut faite que l'an 656. de Rome, & que cependant on n'avoit encore vû pèrſonne prendre *place* au deſſus des Sénateurs. Celui qui prend la dèrnière *place* quand la prémière lui appartient, le fait par vanité: c'eſt afin que l'on l'y voye, & qu'on s'empreſſe à l'en ôter. LA BRUY. On ne prend volontiérs les dèrnières *places* qu'à l'égard des pèrſonnes au deſſus deſquelles on pourroit être ſans conteſtation. M. ÉSP. Il n'y a d'humilité à prendre la dèrnière *place*, que quand on n'a pas droit d'en prendre une autre. S. ÉVR. Cet homme vain s'eſt emparé de la *place* d'honneur: il ne quitte la *place* à pèrſonne. Il y a autant d'habileté à bien garder ſon rang, & ſa *place*, que de fiérté à ne céder jamais. Homère tient la prémière *place* entre les Poëtes au Parnaſſe.

PLACE, ſe dit auſſi du pouvoir, & de l'empire des paſſions ſur l'éſprit, ou ſur le cœur. *Autoritas, imperium.* La haine a pris dans ſon cœur la *place* de l'amour. VILL. La compaſſion prit tout-d'un-coup la *place* de la fureur. H. S. DE M.

PLACE, ſe dit auſſi de l'ordre ou de la naturelle & convenable diſpoſition des chôſes. *Rerum ordo, ſeries & diſpoſitio naturalis.* Cet os eſt diſloqué, il eſt hors de ſa *place*. Ce meuble eſt tout dérangé, remettez châque chôſe en ſa *place*. Ce n'eſt pas là la *place* de ce tableau, il n'eſt pas en ſon jour. C'eſt par le jugement que les vèrtus peuvent avoir un bon uſâge, & ſans lui elles ne ſeroient pas toûjours à leur *place*. M. SCUD. Voilà une belle penſée, mais elle n'eſt pas en ſa *place*. Toute plaiſanterie dans un homme mourant eſt hors de ſa *place*. LA BRUY.

PLACE, ſe dit auſſi d'un emploi, d'un poſte avantageux, ſoit pour l'honneur, ſoit pour l'utilité. Vos Ancêtres ont occupé les prémières *places* de l'État. *Primas ſedes tenuerunt majores tui.* LE MAIT. Ce Miniſtre eſt en *place* où il peut faire du bien à beaucoup de monde. Ceux qui occupent les prémières *places* à la Cour, ne ſont pas toûjours d'un mérite à ne point craindre ceux qui en ont extraordinairement. S. RÉAL. D'où vient cet ennui qui accable ceux qui ont été dans les grandes *places*, quand on les réduit à vivre dans la retraitte? c'eſt qu'ils s'y voyent trop, & que la vuë de leur miſère les y vient troubler. NIC. De mortelles inquiétudes accompagnent quelquefois la félicité extérieure de ceux qui occupent les grandes *places*. S. ÉVR. Hommes en *place*, Miniſtres, Favoris, ne vous répôſez point ſur vos déſcendans pour le ſoin de vôtre mémoire, & pour la durée de vôtre nom. LA BRUY. On a vendu au Palais les *places* de Clèrc aux Greffe. On a obtenu une *place* de Commis aux Aides pour ce jeune homme. Chaſſez ce valèt inutile, il tient la *place* d'un aûtre qui vous ſerviroit bien.

PLACE, en tèrmes de Négocians, ſe dit du lieu où ſe tient la Banque, où ſe fait le négoce d'argent. *Forum argentarium vel daniſtarum.* A Paris on l'appelle abſolument la *Place*; à Lyon, le *Change*; à Londres & à Amſterdam, la *Bourſe*. Les Marchands & Banquiérs ſe trouvent à midi ſur la *Place*, ils négocient, ils font des remiſes de *Place* en *Place*. Il a beaucoup d'argent ſur la *Place*. L'argent de la *Place* vaut tant à préſent, c'eſt-à-dire, ſe donne à tel intérêt. Dans le même ſens on dit entre Marchands Jour de *Place*; pour dire, un des jours où les Négocians d'une ville ont coutume de s'aſſembler.

PLACE, ſe prend encore quelquefois pour tout le Corps des Marchands, des Banquiérs d'une ville. *Societas mercatorum.* La *Place* de Lyon eſt une des meilleures, une des plus riches de France, La *Place* de Londres, la *Place* d'Amſtèrdam ſont les meilleures *Places* de l'Europe.

PLACE, en tèrmes de Palais, ſe dit de ceux qui ſont au droit & condition d'un aûtre. *Locus, ſedes.* Un céſſionnaire eſt ſubrogé de droit au lieu & *place* de ſon cédant. Il eſt colloqué en ordre à la *place* de lui. On dit auſſi quand on veut déffendre quelqu'un, Mettez-vous en ſa *place*, c'eſt-à-dire, en ſon état. Qu'auriez-vous fait, ſi vous aviez été en ſa *place*?

PLACE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Des complimens de la *Place* Maubèrt; pour dire, des civilitez communes & populaires. *Putida & communes affectiones.* On dit auſſi à celui qui redemande une *place* qu'il a quittée: Vôtre *place* eſt au cimetière: Il eſt aujourd'hui S. Lambèrt, qui quitte ſa *place* la pèrd. On dit auſſi quand on ſe met au milieu de la tâble, qu'on s'eſt mis à la *place* du nitis. On dit encore, qu'on eſt en *place* marchande, quand on eſt dans un lieu où l'on ne peut manquer d'être vû. L'origine de ce Provèrbe vient des Marchands, qui ne manquent guères de ſe trouver à l'heure ſur la *place* du Change, afin de ſe faire voir aux aûtres, & pour éviter le ſoupçon d'une prochaine banqueroute.

PLACER. v. act. Aſſeoir, pôſer quelque chôſe en une place. *Collocare.* Dieu a *placé* le ſoleil au milieu, au centre du monde pour le bien éclairer. Cet Exempt a eu l'ordre de *placer* telles & telles pèrſonnes au balèt du Roi. Les Prélats ſe *placent* dans l'œuvre pour entendre le Sèrmon.

PLACER, ſignifie, Ranger, aſſeoir les chôſes en une diſpoſition, & manière convenable. *Ordinare, diſponere.* Cette colonne eſt bien *placée*, bien pôſée ſur ſon piédéſtal. *Columna in ſtylobatâ ſtatuta.* Ce tableau n'eſt pas bien *placé* en cet endroit-là. Ce livre eſt *placé* hors de ſon rang. On dit qu'un mot eſt bien *placé*, qu'un paſſage eſt bien *placé*, quand il eſt dit, ou cité fort à propos. Les évenemens ſe *placent* dans la tête ſelon le rang qu'on les lit; c'eſt pourquoi il faut d'abord donner à châque chôſe ſa véritable *place*. VAL. Je ne veux point d'un ami qui me *place* dans ſon cœur avec cent pèrſonnes ſans mérite. M. SCUD. Il a bien *placé* ſon affection; pour dire, Il a fait choix d'une Maîtreſſe, d'un ami qui le méritent. Nôtre précipitation *place* mal nos bienfaits. TOURN. Si l'on fait réfléxion ſur ceux qui rempliſſent les emplois du monde, l'on trouvera que prèſque pèrſonne n'eſt bien *placé*. NIC. Les loüanges mal *placées* ne font guères d'honneur à ceux qui les donnent. BELL. On dit auſſi, Avoir le cœur bien *placé*; pour dire, Être fort généreux. *Generoſo & forti eſſe animo.*

PLACER, ſignifie auſſi, Mettre ſon argent à profit. *Pecuniam fœnore occupare.* Cet avâre eſt en peine de *placer* ſon argent. On lui conſeille de le *placer* ſur le Roi.

On dit auſſi, qu'un homme a bien *placé* ſa fille, quand il l'a bien mariée: qu'un garçon eſt bien *placé*, quand il a quelque bon emploi ou quelque charge. *Collocare, locare.* Ce doméſtique eſt *placé* en une bonne maiſon.

PLACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Collocatus, locatus.*

PLACET. ſ. m. Tabourèt, petit ſiége de femme ou d'enfant, qui n'a ni bras, ni doſſiér. *Sedecula.*

> *Saint Amant n'eût du Ciel que ſa veine en partage;*
> *Un lit & deux* placèts *compôſoient tout ſon bien.* BOIL.

PLACET, eſt auſſi une requête abregée, ou prière qu'on préſente aux Rois, aux Miniſtres, ou aux Juges pour leur demander quelque grâce, quelque aûdience, pour faire quelque récommandation. *Libellus ſupplex.* Le Roi reçoit grâcieuſement tous les *placèts* qu'on lui préſente. Il diſtribuë, il répond les *placèts*. Il y a des jours où l'on plaide des caûſes du rôlle, & d'aûtres où l'on plaide les *placèts*. On a de la peine à pouvoir entretenir cet homme-là, on n'a aûdience de lui que par *placèts*. On donne des mémoires ſuccints des affaires dans des *placèts*. Les lettres de Chancélerie portent cette claûſe, Sans demander *placet*, *viſa*, ni *pareatis*; pour dire, qu'elles ſont éxécutoires par elles-mêmes, ſans demander aucune pèrmiſſion à des Juges. Ce mot vient du Latin *placeat*, à caûſe qu'on les commence par, Plaiſe au Roi, à Monſeigneur le Préſident.

C'eſt un placèt, *Monſieur, que je voudrois vous lire,*
Et que dans la poſture où vous met vôtre emploi,
J'ôſe vous conjurer de préſenter au Roi. Mol.

PLACIÉR, ière. ſ. m. & f. Fèrmiér des places d'un marché, celui qui loue les places aux Harangères, Fruitières, ou autres gens qui y vendent & étalent leurs marchandiſes. *Locorum locator, redemptor.* Le *Placiér* de la Halle en rend tant au Domaine du Roi. Le *Placiér* eſt tenu de faire nettoyer le marché.

PLAGE. ſ. f. Rivage de mèr ſans ports & ſans rades, qui n'a aucuns promontoires pour ſe mettre à l'abri, qui n'a pas aſſez d'eau pour tenir les vaiſſeaux à flot. *Ora importuoſa, vadoſa.* Les *plages* ſont dangereûſes pendant l'orage. On dit poëtiquement, qu'un homme a vû divèrſes *plages* & régions; pour dire, qu'il a beaucoup voyagé par mèr & par tèrre. Le mot de *plage* s'eſt dit des plates campagnes par quelques Auteurs, qui ont donné ce nom aux déſèrts d'Égypte, qu'ils ont appellez *plages.* En ce ſens il ne ſe dit qu'en Poëſie.

Eſt-il dans l'Univèrs de plage *ſi lointaine,*
Où ta valeur, Grand Roi, ne te puiſſe porter? Boil.

PLAGIAIRE. adj. maſc. C'eſt l'épithéte qu'on donne aux Auteurs qui prennent éffrontément les ouvrages d'aûtrui pour ſe les appliquer, & s'en attribuer la gloire. Allez, frippiér de vèrs, impudent *plagiaire.* Mol. Martial s'eſt ſèrvi du mot de *plagiarius* en Latin, & Molière de *plagiaire* en François, en parlant de ces larrons de penſées & de livres. Thomaſius a fait un livre *De Plagio litterario,* dont il eſt parlé dans le Journal de Hollande du mois de Juin 1684. où l'on voit la licence de s'emparer du bien d'autrui en faits d'ouvrages d'éſprit. Ce mot chez les Romains ſignifioit celui qui achetoit, vendoit, où retenoit un homme libre pour un éſclave. On le nommoit ainſi, parceque par la Loi Flavia ceux qui étoient convaincus de ce crime étoient condamnez au foüet, *ad plagas.*

PLAICT, ou PLECT. Tèrmes de Coûtumes. C'eſt ainſi qu'on a appellé un cheval de ſèrvice qui étoit dû au Seigneur féodal par le vaſſal. *Equus feodalis, clientelaris, fiduciarius.* Il étoit différent des aûtres chevaux appellez *d'étriérs, rouſſins & travèrſans.* On l'a appellé *plaict de mortemain,* quand il étoit dû à la mort du vaſſal.

PLAID. ſ. m. Vieux tèrme de Pratique qui ſignifie, Débat, queſtion. *Contentio, diſceptatio, jurgium, rixa, lis, controverſia.* Il n'eſt plus en uſage qu'en ces phrâſes provèrbiales: Peu de chôſe, peu de *plaid.* Je ne lui ai pas tenu grand *plaid,* je ne l'ai pas entretenu long tems, je n'ai guères conteſté avec lui.

Plaids, au pluriér, ſe dit des lieux & des tems où l'on plaide. *Loca & tempora ad judicia exercenda.* On ouvre les *plaids* le lendemain de la Saint Martin. On tient les *plaids* en telle Juſtice deux fois de la ſemaine. On va tenir les plaids en un tel lieu. On donne les aſſignations à jours de *plaids.* Du Cange dérive ce mot de *placita,* qui ſe diſoit des Parlemens, ou Aſſemblées publiques où le Roi préſidoit, & où l'on traittoit des affaires les plus importantes du Royaume. Ces *Plaids* généraux ſe tenoient deux fois l'année. Les Seigneurs particuliérs en tenoient auſſi qu'ils appelloient *Aſſiſes,* & il y avoit des ſèrvices de *plaids* dûs par les vaſſaux, qui étoient obligez de s'y trouver. On les tenoit dans les lieux ouvèrts & publics en plein champ ſous des arbres, ſous l'orme, dans la place, ou devant la porte d'un Château ou d'une Égliſe. Et ainſi ce mot a été dit *à placendo,* à caûſe qu'en ces lieux on faiſoit des loix ſous cette formule, *Placuit & convenit inter Francos.* D'aûtres le dérivent de l'Alleman, *platz,* qui ſignifie un *champ,* à caûſe qu'on y tenoit les *plaids.*

On a appellé en quelques Coutumes les *francs plaids,* les ſéances où l'on inſtruiſoit un procès d'office ſans partie civile & contre les abſens. *Libera judicia.* On a auſſi appellé *plaids de l'épée,* la Haute Juſtice. *Gladii, vel necis poteſtas.*

On dit provèrbialement, qu'on eſt ſage au rétour des *plaids;* pour dire, qu'on eſt réſolu de ne plus plaider.

PLAIDANT, ante. adj. qui ſe dit des Avocats qui ont accoutumé de plaider. *Cauſam dicens vel agens, litigans.* Il y a trois ſortes d'Avocats, les Conſultans, les *Plaidans,* & les Écoutans. On dit auſſi dans les Recueils d'Arrêts, Tèls & tèls étoient les parties *plaidantes.*

PLAIDER. v. act. Intenter un procès, être en procès. *Litem vel actionem intendere, intentare.* Ce chicaneur *plaide* tous ſes voiſins. Ce Moine *plaide* un tèl Bénéfice. Il y a trente ans que ces deux familles ſe *plaident.*

Plaider. eſt auſſi un vèrbe neutre, qui ſe dit des Avocats & Procureurs, quand ils déffendent les droits de leurs cliens au Barreau. *Cauſam agere.* Je *plaide* pour un tèl contre un tèl. Il a *plaidé* durant deux Audiences. Cet Avocat a fort bien *plaidé.* On a *plaidé* cette affaire à huis clos. On met ſur pluſieurs requêtes, *En plaidant;* pour dire, qu'on y fera droit, quand on *plaidera* ſur le principal. Un grand Orateur entre dans tous le ſentimens, & prend toutes les affections de celui dont il *plaide* la caûſe. Vill. On dit auſſi dans les convèrſations, qu'un homme a bien *plaidé* ſa caûſe, quand il a bien déffendu ſon opinion.

Ce mot vient de *placitare* & de *placitum,* qui ſignifie auſſi le lieu de la plaidoirie, la déliberation & le jugement qui en reſulte. On a dit auſſi *placitator,* pour dire *plaideur;* ou *placitatio,* pour dire *plaidoirie.*

Plaidé, ée. part. paſſ. & adj. *Litigatus, controverſus.*

PLAIDEUR, euse. adj. & ſubſt. Qui plaide, qui eſt en procès. *Litigator, actor.* Il faut avoir pitié des pauvres *plaideurs.* La ſale du Palais èſt pleine de *plaideurs.*

Plaideur, ſignifie auſſi, Chicaneur, qui a l'humeur de plaider, d'inquiéter ſes voiſins. *Vitilitigator, litigioſus, captionum architectus.* Les Moines ſont de grands *plaideurs,* ils aiment à plaider. On accuſe les Normands d'être *plaideurs,* de fins *plaideurs.* La ſeule Comédie que Racine ait faite, s'appelle les *Plaideurs.*

PLAIDOIRIE. ſ. f. Action de plaider, ou plaidoyé. *Cauſa vel litis agitatio.* Cette *plaidoirie* a tenu ſix Audiences. Pendant la *plaidoirie* de cette caûſe on a fait ce qu'on a pu pour accommoder lès parties. Cet Avocat eſt meilleur pour la *plaidoire,* qu'à la conſultation. Se donner toute entier à la *plaidoirie.* Citri. L'audience favorable que la Cour me donne, m'emporte au delà des bornes d'une juſte *plaidoirie.* Patru.

Plaidoirie, ſe dit auſſi du tems où l'on plaide. *Cauſa dictio, oratio.* Toutes les *plaidoiries* ceſſent à la Saint Simon. Les *plaidoiries* recommencent à la Saint Martin.

Plaidoirie, ſignifie auſſi en général le procès. *Lis, conteſtatio.* Ce Gentilhomme eſt un bon vivant, qui n'aime point la *plaidoirie,* qui abhore la *plaidoirie,* le procès.

Les Poëtes diſent quelquefois *Plaidoierie,* contraints par la rime.

Je verrai par cette plaiderie,
Si les hommes auront aſſez d'éffronterie,
Pour me faire injuſtice aux yeux de l'Univèrs. Mol.

PLAIDOYABLE. adj. m. & fém. Jour où l'on plaide, où l'on tient les plaids. *Dies faſtus, vel dies legitimi fori.* On donne des aſſignations au prémiér jour *plaidoyable* d'après la St. Martin. L'Almanach du Palais marque les jours *plaidoyables.*

PLAIDOYÉ, ou PLAIDOYER., ſelon l'Académie. On prononce *plaidoyé.* ſ. m. Diſcours fait au Barreau pour déffendre la caûſe d'une partie. *Oratio ad ſenatum, cauſa, actio.* Cet Avocat a fait un beau *plaidoyé;* il a bien compoſé, étudié, récité ſon *plaidoyé.* On fait inſerer dans les arrêts les *plaidoyez* des Avocats. On appelloit autrefois la Grand'Chambre du *Plaidoyé,* parceque c'étoit la ſeule Chambre où l'on plaidoit. Entre les Anciens Marion & Sèrvin ont fait imprimer leurs *plaidoyers.* Entre les Modèrnes, le Maître & Patru ſont ceux qui ont fait les plus beaux *plaidoyers.* L'arrêt devroit être à la fin de chaque *plaidoyer.* Mén. Les *plaidoyers* de Patru ſont ſecs en comparaiſon de ceux de Mr. le Maître qui ſont fleuris. Id. Anciennement en France, non plus qu'à Athénes: il n'étoit pas pèrmis de faire des *plaidoyers* préparez, ni d'amuſer les Juges par des longues harangues. Seulement dans les matières importantes c'étoit une coutume ſolennelle de commencer un *plaidoyé* par un paſſage de l'Écriture Sainte. Philippe de Cugnières commença ſes remontrances au Roi Philippe de Valois ſur les entrepriſes du Clergé, par ces paroles de l'Évangile, *Rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar.* Ce ne fut que dans le dèrnier ſiécle qu'on commença à prononcer des *plaidoyers* plus polis, & plus étudiez, & que l'éloquence rentra dans le barreau. Pasq. Les Jeunes Avocats qui chèrchent à briller, chargent leurs *plaidoyers* de lieux communs. Le P. Rap.

On dit provèrbialement à ceux qui alléguent quelque chôſe de faux, Avocat, corrigez vôtre *plaidoyé:* ce qui vient d'une façon de prononcer les appointemens dans les Provinces, qui porte que les Avocats corrigeront & remettront, c'eſt-à-dire, que les Avocats pourront revoir & reformer leur *plaidoyé,* & le produire pour écritures. *Litem agitatam corrigere, emendare.*

PLAIN, aine. adj. Qui eſt uni & ſans inégalitez, ſans haut, ni bas. *Planus, æquus, levis plana & patens regio.* La Beauce eſt un païs *plain,* ſans montagnes. Ce Général s'eſt battu en *plaine* campagne, en raſe campagne.

PLAIN. ſ. m. Tèrme de Tannerie; eſt un grand quarré creuſé en tèrre près d'une rivière, où les Tanneurs étendent leurs cuirs, ſur leſquels ils mettent le tan & aûtres drogues pour les préparer ſuivant leur art. *Cavus, foſſa coriaria.* Il y a des cuirs qu'on laiſſe un an ou dix huit mois dans le *plain.* On appelle *cuir cru,* celui qui n'eſt ni tanné, ni courroyé, ni mis en *plain.*

PLAINDRE. v. act. *Je plains, tu plains, il plaint, nous plaignons.*

Je

Je plaignois. Je plaignis. Je plains; Je plaindrai. Que je plaigne. Que je plaigniſſe, ou *je plaindrois*. Il ſe dit ſouvent avec le pronom perſonnel, & alors on conjugue, *Je me plains, tu te plains, il ſe plaint, nous nous plaignons. Je me plaignis. Je me ſuis plaint. Je me plaindrois*, &c. Il ſignifie, Se lamenter; gémir, témoigner ſa douleur, ſon affliction par quelque ſigne extérieur: *Queri, flere, lugere, deplorare*. Il faut que ce malade ſouffre beaucoup, il n'a pas accoutumé de ſe *plaindre*. Rien ne ſoulage tant la douleur que la liberté de ſe *plaindre*. S. Évr. La douleur ſe ſoulage à ſe *plaindre*. Corn. La Religion Chrétienne nous ôte juſqu'au droit de nous *plaindre*. Disc. d'Él.

> *Accoutumez vous à la vûë,*
> *D'un homme qui ſouffre, & ſe* plaint. Bens.

Les Dames feignent de légéres indiſpoſitions pour le fade plaiſir de ſe *plaindre*, & d'être plaintes. Fléch. On dit, Il *plaint* le bras, la jambe; pour dire, qu'il ſent du mal en ces endroits-là.

Ce mot vient de *plangere*.

Plaindre, ſignifie auſſi, Avoir de la compaſſion, de la douleur, de la miſère d'autrui. *Dolere, miſereri*. On ne ſçauroit aſſez *plaindre* ceux qui ont la goutte, la pierre. Ce n'eſt pas aſſez de *plaindre* la miſère des pauvres, il l'a faut ſoulager. Les plaintes ne ſont pas ſincéres, lorſqu'on ne ſoulage pas ceux qu'on ne fait que *plaindre*. M. Scud. Nous ſommes encore plus portez à *plaindre* les malheurs des autres, qu'à nous réjoüir de leur proſpérité. S. Évr. Cet homme mérite bien ſa diſgrâce, perſonne ne le *plaint*. Il a bien du bien, il n'eſt pas à *plaindre*.

Plaindre, ſignifie auſſi, Demander raiſon, ou réparation de quelque tort, ou d'une injuſtice; ou en faire des reproches. *Queri, conqueri, expoſtulare*. Il faut des raiſons très-fortes, & très-évidentes pour ſe *plaindre*; mais pour ne ſe *plaindre* pas, il ſuffit de ne pas être dans une néceſſité abſoluë de ſe *plaindre*. Nic. Un malheureux ſe *plaint* du Ciel, des aſtres, de la fortune. Un Amant ſe *plaint* des rigueurs de ſa Maîtreſſe. Un Amant malheureux ſe *plaint* aux rochers, plutôt que de ne ſe *plaindre* pas. M. Scud. L'ingrat dont je me *plains* eſt plus dur que les rochers mêmes à qui je me *plains*. La Suze. La plupart des Courtiſans ſe *plaignent* de la Cour. Les mauvais Poëtes ſe *plaignent* du tems, du méchant gout du ſiécle. Cette partie ſe *plaint* de ſon Rapporteur, de ſon Procureur.

Plaindre. ſignifie auſſi, Intenter une action en Juſtice contre une perſonne dont on prétend avoir reçu quelqu'outrage, ou quelque violence. *Accerſere, inſimulare, accuſare ante judicem*. On forme la plainte ou chez le Commiſſaire, ou par une requête au Lieutenant Criminel. On va auſſi ſe *plaindre* au Roi ou par un placet ou par une requête, &c.

On dit auſſi, qu'un homme ſe *plaint* ſa vie, ſe *plaint* un habit; pour dire, qu'il épargne, & qu'il ne ſe donne pas ce qui eſt néceſſaire pour ſe nourrir, & pour ſe vêtir. *Parcus, alimoniæ ſumptum ægré ferens*. On dit au contraire, On n'a pas *plaint* l'argent à ce bâtiment; pour dire, On n'y a rien épargné. On n'a pas *plaint* le beurre à cette ſauce, on y en a trop mis. On ne lui *plaint* rien, on lui donne tout ce qu'il ſouhaitte. C'eſt un homme qui *plaint* ſa peine, ſes pas, ſes paroles.

PLAINE. ſ. f. Campagne unie, & ſans montagne ni forêts. *Plana camporum, planities*. La *plaine* de Saint Denis, de Grenelle les *plaines* de Champagne. Un ruiſſeau qui ſerpente dans la *plaine* Il fait beau courir un liévre dans la *plaine*. Une vaſte & ſpacieuſe *plaine*. Ablanc.

> *Apollon cependant pleint d'un trouble funeſte,*
> *Le (Phaëton) voit rouler de loin ſur la* plaine *céleſte.*
> Boil.

Plaine, en termes de Blaſon, eſt la pointe de l'Écu, lorſqu'il eſt coupé en quarré, & qu'il en reſte ſous le quarré une partie qui eſt d'autre couleur ou émail que l'Écu. *Area ſcuti gentilitii plena*. Elle a ſervi quelquefois pour marque de bâtardiſe, & quelques-uns l'appellent *Champagne*; car lorſque les enfans légitimes deſcendans des bâtards ont ôté la barre, le filet ou traverſe que portoient leurs pères, ils doivent coupper la pointe de leurs Écus d'une autre émail, ce qu'on appelle *plaine*.

PLAINTE. ſ. f. Témoignage de douleur, de regret, ou d'affliction; ſoupirs, lamentations, gémiſſemens: marque, expreſſion des ſujets de chagrin, ou de mécontentement qu'on prétend avoir. *Dolor, luctus, ægritudo, lamentationes, gemitus*. Ce peuple eſt ſi malheureux, qu'on lui défend juſqu'aux *plaintes*, & aux ſoupirs: Dieu entend du ciel les *plaintes*, & les gémiſſemens des affligez. Les Amans font leur *plaintes* amoureuſes aux échos, & aux rochers. Qu'il me ſoit du moins permis de me ſoulager par des *plaintes*, & par des gémiſſemens. S. Évr. On admiroit la fermeté de ſon âme, à qui les malheurs ne purent arracher une *plainte*. Corn. J'approuve un ſilence prudent qui étouffe les *plaintes*, quand on n'eſt pas dans une néceſſité évidente de ſe plaindre. Nic. Une *plainte* ſincère de ceux qui compatiſſent à nôtre déplaiſir, vaut mieux que ces diſcours de morale qu'on trouve en tant de livres. M. Scud. Cette diſgrace tira de ſa bouche des *plaintes* plus conformes à ſon malheur, que bienſéantes à la grandeur de ſon courage. Méz. Les plus juſtes ſujets de *plainte*, & les plus ſenſibles, ſont ceux qui ſe diſent le moins. S. Réal. La douleur eſt toujours moins forte que la *plainte*. La Font.

Ce mot vient du Latin *planctus*.

Plainte, ſe dit auſſi d'une action qu'on forme en Juſtice pour avoir réparation d'un affront, d'un outrage, pour une pourſuite criminelle, la prémière procédure qu'on fait en matière criminelle. *Criminis delatio, inaccuſatio*. Par l'Ordonnance de 1670. les *plaintes* peuvent être faites ou par requête au Juge, ou au Greffe en préſence du Juge. A Paris les *plaintes* ſe font d'ordinaire devant les Commiſſaires du Châtelet, qui enſuite informent du fait, ſans avoir beſoin de permiſſion du Lieutenant Criminel. On appelle *plainte*, la requête qui contient les faits ſur leſquels on demande qu'il ſoit informé. On informe, & on decrette ſur la *plainte*.

Plainte, étoit ſelon l'ancien uſage de France, une requête préſentée au Roi contre les Juges des Provinces, & enſuite contre les Baillifs, & Sénéchaux qui denioient la juſtice, ou rendoient des jugemens contre les loix du Royaume: car alors il n'y avoit point d'appel de leurs jugemens, & ils prononçoient en dernier reſſort. *Libellus ſupplex in judices provinciales regi oblatus*. Ainſi la *plainte* étoit dirigée, non contre la Partie; mais contre le Juge lequel étoit ajourné pour voir déclarer ſa ſentence nulle. C'étoit un remède ſubſidiaire à la voye d'appel, laquelle étoit fermée. Ces ſortes de *plaintes* ſont appellées *blaſphemiæ* dans les Capitulaires de Charlemagne, Mr. Pithou traduit ce mot par *blâme de faux jugement*. Depuis que le Parlement de Paris fut rendu ſédentaire, ces *plaintes* furent converties en appellations ordinaires. Voyez Appel.

Plainte, ſe dit auſſi à l'égard des peuples qui ſouffrent quelque oppreſſion, & qui en font de très humbles remontrances au Roi. *De re aliquâ ad Regem commonefactio*. Les cahiers des États contiennent les *plaintes*, & doléances des peuples qui en demandent juſtice. La Province a porté des *plaintes* au Roi ſur les véxations des Traittans. Il y a bien de la différence entre des *plaintes* légitimes & réſpectueuſes, & des reproches groſſiers, & ruſtiques. Wicq. Les plus juſtes *plaintes* de la part des ſujets, paſſent d'ordinaire dans l'eſprit du Prince pour des mouvemens de rebellion. Ablanc.

PLAINTIF, ive. adj. m. & f. & ſubſt. Triſte, qui ſe lamente; qui marque de la douleur. *Triſtis, mærore & tædio confectus, querulus*. Une voix *plaintive*; des ſons triſtes & *plaintifs*. Ombre toujours *plaintive*. Quin.

> *La* plaintive *Progné de douleur en gémit.* Boil.

> *Que fais-tu dans ce bois*, plaintive *tourterelle?*
> *Je gémis, j'ai perdu ma compagne fidelle.* Fourcroi.

On appelle quelquefois en Pratique le *plaintif*, celui qui eſt complaignant, qui a formé ſa plainte au criminel.

PLAIRE. v. n. Avoir des qualitez agréables; avoir des charmes; toucher; réjoüir les ſens, le cœur ou l'eſprit. *Placere, complacere*. il ne faut pas ſe flatter de rencontrer des perſonnes qui *plaiſent* en toutes chôſes; c'eſt aſſez pour le commerce, qu'ils ayent quelques agrémens. Bell. La Muſique *plait* aux oreilles. *Muſica vellicat aures*. les beaux tableaux, les beaux paiſages *plaiſent* à la vuë. La beauté a des agrémens, & des charmes qui *plaiſent* à tout le monde. La verité *plait* aux eſprits bien faits. Sénéque ne perſuade que parcequ'il *plait*. Maleb. Il ſert peu d'avoir du mérite ſans le ſecret de *plaire*. Bell. Ces femmes artificieuſes qui employent le fard, *plairoient* davantage, ſi elles avoient moins d'envie de *plaire* Bouh. Je vous aimerois beaucoup mieux, Belle Iris, ſi j'étois aſſuré de vous *plaire*. La Sabl. Il faut laiſſer aux jeunes gens le mérite de *plaire*; c'eſt un privilége qu'on ne peut leur conteſter impunément. Bell. Il ſemble, par un caprice de la Nature que les beautez achevées qui ont dequoi ſe faire admirer, ayent rarement le ſecret de *plaire*. St. Évr. Les femmes font les chôſes plus finement, parceque l'avantage de *plaire* leur eſt naturel. Le Ch. de M. L'envie de *plaire* répand ſur toutes les actions un certain feu qui les rend plus vives, & plus agréables. S. Évr. Il y a des gens qui avec un vrai mérite, & tous les talens dont le Ciel les a enrichis, ne *plaiſent* point. Le P. Bourd. Ceux qui veulent *plaire* à tout le monde, ne *plaiſent* guères aux honnêtes gens. S. Pavin. Ce n'eſt pas l'ajuſtement qu'on cenſure dans les femmes, c'eſt l'intention de *plaire*, & l'ambition de faire des conquêtes.

conquêtes. S. Évr. Vous avez tout ce qu'il faut pour *plaire* à l'eſprit, & à la raiſon. Le P. Rap. On ne prend point des airs empruntez pour *plaire*. Bell.

Un Amant a tout merité,
Quand il a le bonheur de plaire. La Sabl.

Il y a un Traité de l'Art de *plaire* dans la converſation. M. de la Caſa Archevêque de Bénévent a compoſé un Art de *plaire*.

Ce mot vient du Latin *placere*.

Plaire, ſe dit auſſi avec le pronom perſonnel, & abſolument *Delectari*. Dieu ſe *plait* en ſes ouvrages; il s'eſt *plu* ſouvent à faire des miracles. Quand cette veuve ſe pare, elle dit que c'eſt pour ſe *plaire* à elle même. Il eſt difficile qu'en croyant *plaire* aux autres, on ne ſe *plaiſe* à ſoi même. Nic. *Complacere ſibi.* Les mélancoliques ſe *plaiſent* dans la ſolitude. Un glorieux ſe *plait* en lui même, un méchant ſe *plait* à mal faire.

Plaire, ſe dit auſſi en parlant des animaux, & des plantes. Les pourceaux ſe *plaiſent* dans l'ordure. *Gaudent in volutabro.* Les truites ſe *plaiſent* dans l'eau vive. Les ſaules, les aûnes ſe *plaiſent* dans les lieux humides. Les ſapins ſe *plaiſent* dans les lieux montueux. La vigne ſe *plait* auprès de l'ormeau.

Plaire, ſignifie auſſi, Commander, ou vouloir quelque chôſe. Le Roi dit dans le diſpoſitif de tous ſes Edits, Voulons & nous *plait*. *Sic volo, ſic jubeo, ſit pro ratione voluntas.* Les Proviſions d'Office qu'il donne portent, que c'eſt pour les exèrcer tant qu'il lui *plaira*. Ce Maître d'Hôtel gouvèrne abſolument ſon Maître, il diſpôſe de tout en la maiſon comme il lui *plait*. Un ſupérieur répond à celui qui lui demande une raiſon, C'eſt qu'il me *plait* d'en uſer ainſi. On dit auſſi dans les requêtes & placets, S'il *plait* à la Cour. Ce conſideré, Noſſeigneurs, il vous *plaiſe*. *Plaiſe* à Mr. le Préſident avoir pour recommandé le bon droit de . . . .

On dit auſſi en tèrme de civilité, *Plait*-il Monſieur, quand on fait répeter une chôſe qu'on a mal entenduë. *Quid vis? quid cupis?* Ou quand on demande, Voulez-vous un pigeon, ou une aile de poulet, on répond, Tout ce qu'il vous *plaira*. Il faut dire, Ce qu'il vous *plaira*, & non pas, ce qui vous *plaira*. Vaug.

On dit auſſi par exclamation & par ſouhait, *Plût* à Dieu que vous euſſiez dit vrai! *Utinam*. A Dieu ne *plaiſe* que je commette cette incivilité. *Avertat Deus.* Les Bourgeois diſent quand ils veulent contredire quelqu'un, Cela vous *plait* à dire.

On dit provèrbialement d'une chôſe mal ordonnée, Cela va comme il *plait* à Dieu. *Ad vel ſecundum arbitrium.*

PLAISAMMENT. adv. D'une manière agréable & rejouïſſante. *Jucunde, grate, lepide, feſtivè, facete.* Il y a des gens qui ont le don de dire les chôſes *plaiſamment* & agréablement. Paſcal écrit *plaiſamment*, & ſolidement en même tems. Il eſt difficile de renfèrmer dans ſon eſprit, une chôſe qu'on aura penſée *plaiſamment*, & qu'on ſçait qu'on ne dira pas trop mal. M. Scud. La Fontaine conte *plaiſamment* des choſes fort plaiſantes. S. Évr. Il arriva fort *plaiſamment* qu'il parloit à celui même dont il faiſoit un bon conte.

PLAISANCE. ſ. f. Qui ne ſe dit qu'en ces phràſes. Maiſon de *plaiſance*, jardin de *plaiſance*; *Horti, hortus amœnus.* Pour dire, une maiſon, ou jardin que des gens riches ornent, & embelliſſent ſeulement dans la vuë de s'y aller divèrtir, & non point pour en tirer du revenu.

PLAISANT, ante. adj. Divèrtiſſant, agréable; qui plaît, qui fait rire. *Jucundus, gratus, feſtivus.* Ce livre eſt *plaiſant* & récréatif. Cette hiſtoire, cette avanture eſt fort *plaiſante*. Ceux qui promettent d'être *plaiſans* ne le ſont prèſque jamais. Le Ch. de M. Les chôſes que l'on donne comme *plaiſantes*, & qui ne le ſont pas, ſont fades & degoûtantes. Bell. Bien des gens croyent être fort *plaiſans* qui ne ſont que ridicules. Balz.

On dit, Il eſt fort *plaiſant* de voir venir une ſucceſſion. *Gratus, utilis, commodus.* Il eſt mal *plaiſant* de ſe voir arracher ſon bien. Nous ſommes dans un lieu *plaiſant*, & agréable. C'eſt un homme qui mene une vie *plaiſante*, & douce.

Plaisant, eſt auſſi ſubſtantif. Bouffon; celui qui affecte de faire rire. *Affectator feſtivitatis ſtudio.* Un froid *plaiſant* eſt inſupportable. Dans les Comédies il y a toûjours un *plaiſant*. C'eſt un eſprit folâtre qui ſe pique de faire le *plaiſant*, de divèrtir les gens par tout où il eſt. Le perſonnage de *plaiſant*, quelque bien qu'on le faſſe, eſt un perſonnage qu'il faut faire rarement. S. Évr. Le plus ſur moyen d'empècher un homme d'être *plaiſant*, c'eſt de lui dire, il faut que vous le ſoyez. Boil. On ceſſe d'être *plaiſant* à force de le vouloir paroître. S. Évr. C'eſt un rôlle bien hazardeux que celui de *plaiſant*. Bell.

J'abhorre un faux plaiſant, *à groſſière équivoque,*
Qui pour me divèrtir n'a que la ſaleté. Boil.

On dit auſſi ſubſtantivement qu'il faut préferer l'utile au *plaiſant*, c'eſt-à-dire, ce qui ſert à ce qui ne fait que divèrtir. *Utile jucundo anteponendum.*

Plaisant, ſe dit quelquefois par injure, ou par reproche, *Lepidus, ridiculus.* Vous ètes bien *plaiſant* de me tenir ce langage; je vous trouve fort *plaiſant*. *Na tu lepidus es.* Vous êtes un *plaiſant* homme, un *plaiſant* fat, un *plaiſant* maraut, un *plaiſant* marroquin. La *plaiſante* vie que mene cette homme-là! c'eſt-à-dire, un genre de vie biſarre, & ſingulière.

PLAISANTER. v. n. Faire le plaiſant, l'agréable; badiner; tâcher à divèrtir. *Scurriles ludos facere, jocari, nugari.* C'eſt un gaillard qui *plaiſante* continuellement. Aux depens du bon ſens gardez de *plaiſanter* Boil.

Il ſignifie auſſi, Tourner en raillerie. *Ludere in verbo.* Il n'a pas dit ces paroles ſérieuſement, ce n'étoit que pour *plaiſanter*.

PLAISANTERIE. ſ. f. Paroles qui divèrtiſſent; raillerie, badinage. *Facetiæ, comitas, hilaritas.* Cet homme eſt agréable, il dit mille *plaiſanteries*; il ne ſe fâche jamais, il tourne toutes chôſes en *plaiſanterie*. Vous avez pris ſérieuſement une chôſe qui n'étoit qu'une *plaiſanterie*. Cette femme jette ſur le reſte du genre humain des *plaiſanteries* amères. Le Ch. d'H. Tout ce qui intereſſe la réputation ne doit point paſſer pour *plaiſanterie*. Cail. Il ne faut jamais hazarder une *plaiſanterie*, même la plus adoucie, & la plus pèrmiſe, qu'avec des gens polis, ou qui ont de l'eſprit. La Bruy. On a vu les amitez les mieux cimentées s'altérer par d'innocentes *plaiſanteries*; le plus ſûr eſt de s'en abſtenir: cette manière de ſe divèrtir eſt trop périlleuſe. S. Évr. Rien ne plait moins qu'une *plaiſanterie* continuelle. Amelot. Il eſt difficile de ſe ménager dans l'emportement d'une *plaiſanterie* à quoi tout le monde applaudit. Bell. Le ſérieux des Philoſophes corrige moins qu'une *plaiſanterie* fine & ingénieuſe. S. Évr.

PLAISIR. ſ. m. Émotion; joye que ſent l'âme, ou le corps, étant excitez par quelque objet agréable; contentement, mouvement, ſentiment agréable excité dans l'âme par la préſence, ou par l'image d'un bien. *Delectatio, oblectatio.* La contemplation de Dieu donne de ſolides *plaiſirs* aux gens ſpirituels: les *plaiſirs* mondains ne ſont rien en comparaiſon. Il y a des *plaiſirs* honnêtes & innocens.

Plaisir, ſe dit auſſi de la volupté; du déréglement des paſſions ſenſuelles; des privautez, & des emportemens de l'amour. *Voluptas.* Les *plaiſirs* de la chair ſont ſales, & brutaux. Les *plaiſirs* des ſens font mépriſer ceux de l'eſprit comme trop ſubtils, & trop nuds; & les *plaiſirs* des eſprit délicats, & rafinez font mépriſer à leur tour les voluptez des ſens comme trop groſſières. S. Évr. Les *plaiſirs* du cœur ſont plus touchans que ceux de l'eſprit. Id. Si j'aimois le *plaiſir* de la chair je me plaindrois que vous m'avez trompée. B. Rab. Démocrite appelloit le *plaiſir* de l'amour, une courte épilepſie.

Alors dans le plaiſir *ſon cœur enſeveli,*
Ne prêtoit à ſes yeux qu'un régard affoibli. S. Évr.

Les débauchez ne chèrchent que les *plaiſirs* du lit & de la table; ils diſent qu'on n'a pas trop en ce monde de tous les *plaiſirs*; que les *plaiſirs* dérobez ſont les plus doux. *Effrenata libidines.* On dit, pour un *plaiſir* mille douleurs.

Plaisirs au plurier, ſe dit en général des ſimples divèrtiſſemens, & des recréations de la vie. *Vitæ oblectamenta.* Les plus grands *plaiſirs*, ſi on ne ſçait les ménager, ne durent pas longtems. Le Ch. de M. Il y a des gens capricieux que les plus grands *plaiſirs* ne touchent point, à moins qu'ils ne ſoient bizarres, & extravagans. Bell. Les *plaiſirs* ſont des amuſemens qui ne laiſſent qu'un long & funeſte repentir. Fléch. La raiſon ne doit être appellée que pour modérer les *plaiſirs*, & non pas pour en étouffer le ſentiment. Ce n'eſt pas elle qui fait les *plaiſirs*: ſa fonction eſt d'en diriger l'ardeur, & les émotions. Il faut ſe défier de ceux qui ſe laiſſent dominer par leurs *plaiſirs*. Nic. Les femmes ſont incapables des *plaiſirs* qui ne ſont que dans la raiſon. Font. Quand on n'a point de *plaiſirs* criminels à quitter, on va à la mort ſans frayeur. M. Scud. On ne doit amaſſer que pour acheter du *plaiſir*. Mont. Cléopatre étoit de tous les *plaiſirs* d'Antoine. Citri. Ôtez l'amour de la vie, vous en ôtez les *plaiſirs*. S. Évr. Il faut ménager les *plaiſirs* avec une ingénieuſe, & ſage œconomie. Id. Les Magiſtrats Romains avoient ſoin des *plaiſirs* du peuple; ils leurs donnoient des ſpectacles. On dit en parlant de la dépenſe pèrſonnelle d'une femme, qu'elle a tant pour ſes menus *plaiſirs*. Il y a un Tréſorier des menus *plaiſirs* & affaires du Roi.

Plaisir, ſignifie auſſi, volonté, diſcretion. Vous me demandez pourquoi je fais cela; c'eſt que c'eſt mon *plaiſir*. *Voluntas, diſcretio.* On a livré à ce Seigneur un domeſtique qui l'a offenſé, pour en faire à ſon *plaiſir*, pour le châtier à ſa diſcretion. Les

Édits

Édits & Lettres de Chancèlerie ſe tèrminent par cette clauſe, Car tel eſt nôtre *plaiſir*, c'eſt-à-dire, telle eſt la volonté du Roi, telle eſt ſa délibération. Ce mot en ce ſens vient de *placitum*. On dit auſſi, qu'on a vendu une charge ſous le bon *plaiſir* du Roi, c'eſt-à-dire, à la charge d'en faire agréer la vente.

On dit poëtiquement, les Ris, les Jeux & les *Plaiſirs*, quand on en fait des pèrſonnages, comme on en fait des Grâces, & des Amours.

PLAISIR, ſignifie auſſi, bienfait, grâce, faveur, bon office rendu, ou reçû. *Beneficium, gratia, favor*. Il ne faut point faire un *plaiſir* à demi. Cet homme eſt officieux & prompt à faire *plaiſir*. Je haïs ces humeurs vaines qui ne font jamais *plaiſir* que pour avoir l'honneur de le dire. S. ÉVR.

J'ai pris ma récompenſe en vous faiſant plaiſir. CORN.

Si Charles par ſon crédit
M'a fait un plaiſir *éxtrême ;*
J'en ſuis quitte ; il l'a tant dit
Qu'il s'en eſt payé lui même. GOM.

On dit en Fauconnerie, faire *plaiſir* à l'oiſeau, quand on lui laiſſe plumer la pèrdrix, ou donner quelques coups de bec. *Avem allicere*. Et en l'Autourſerie on dit, faire le *jeu* & la *courtoiſie* aux autours. *Subbuteonem delectari*.

On dit provèrbialement, il ne fait *plaiſir* qui ne veut.

À PLAISIR, Advèrbe, qui ſe dit des chôſes qu'il ſemble qu'on ait pris plaiſir à faire. *Animi cauſâ*. Voilà un conte fait *à plaiſir*. *Commentum*. Ce ſont des faits inventez *à plaiſir* ſur le Barreau ; c'eſt-à-dire, qui ne ſont pas dits ſérieuſement. Voilà un ouvrage fait *à plaiſir*, c'eſt-à dire, bien fini, où l'on n'a rien épargné. Vous avez l'avantage ſur ceux même qui ont été faits *à plaiſir*, pour être l'éxemple des aûtres, & il s'en faut bien que l'invention ait pû aller auſſi haut que vôtre vèrtu. VOIT.

PAR PLAISIR. Aûtre advèrbe, qui ſignifie, par divèrtiſſement, par amuſement, pour éſſayer. *Jocosè*. Ils jouënt *par plaiſir*, c'eſt-à-dire, ils ne jouënt point d'argent. Ils diſputent *par plaiſir* ; pour dire, ce n'eſt pas ſérieuſement, ils ne croyent pas tout ce qu'ils ſoutiennent. Il travaille *par plaiſir* ; pour dire, ce n'eſt pas pour y gagner ſa vie.

On dit provèrbialement, nul *plaiſir* ſans peine, &, La peine paſſe le *plaiſir* : ce qui n'a pas beſoin d'éxplication.

PLAMUSE. ſ. f. Tèrme populaire qui ſignifie, donner un coup du plat de la main ſur le viſage ou le muſeau, un ſouflet. *Alapam impingere*.

PLAN, ANE. adj. & ſ. m. f. Supèrficie unie & ſans inégalité. *Area ſolum*. Le *plan géométral* eſt une ſurface plane parallêle à l'Horizon. La Trigonométrie enſeigne la réſolution des triangles *plans*, & des triangles ſphériques. Les cadrans horizontaux ſe font ſur un *plan* parallêle à l'Horizon ; les équinoctiaux ſur un *plan* incliné parallêle à l'Équateur. Conſtruire des figures *Planes*. LE CLERC.

PLAN, ſe dit auſſi d'une ſimple ſupèrficie qu'on s'imagine coupper & pénetrer les corps ſolides : & c'eſt ſur ce fondement que roule toute la ſcience des ſections coniques. *Idea*. Quand un *plan* couppe un cône parallêlement à un de ſes côtez, il fait une parabôle. Quand un *plan* le couppe parallêlement à ſa bâſe, il fait un cèrcle. Toute la ſphère s'explique par des *plans* qu'on s'imagine coupper les globes céleſtes.

PLAN, eſt auſſi la délinéation d'un bâtiment fait ou à faire, ou d'un aûtre corps tel qu'il paroît ſur le rez-de-chauſſée. *Ædificii ichnographia*. On a donné au Roi le *plan* d'une citadelle qu'il veut bâtir ; d'un palais, d'un jardin, qu'il veut faire faire. On a fait lever le *plan* de cette ville qu'on veut aſſiéger. Il faut tracer ce *plan* ſur le tèrrain. Les Arpenteurs levent le *plan* d'une forêt qu'on veut mettre en couppe.

En Peinture on appelle le *plan géométrique*, la figure qui décrit un corps ſur la tèrre tel qu'il eſt en éffet ; & la ligne ſur laquelle on l'élve s'appelle *ligne de terre*. Le *plan perſpectif* eſt la figure qui paroît à la hauteur de l'œil, dans lequel eſt la ligne de vûë ; & quand cet œil eſt fort élevé, cette apparence s'appelle par quelques-uns *à vûë d'oiſeau*.

PLAN, ſe dit auſſi figurément du déſſein, du modéle, du projet d'une chôſe. *Rei viva & ſincera expreſſio*. Voilà le *plan* de cette affaire que je vous propôſe. J'ai travaillé ſur le même *plan* que vous. Il faut faire le *plan* d'un Poëme Dramatique, & la diſtribution des Scênes, avant que d'en compôſer les vèrs. Peu de gens ſe font un *plan* de vie raiſonné, & refléchi. S. ÉVR. La plûpart des gens tracent aux aûtres un *plan* de conduite qu'ils ne prennent pas pour eux-mêmes. PORT-R.

PLANCHE. ſ. f. Ais ou piece de bois de ſciage large & peu épaiſſe. *Aſſer, planca, aſſis, axis, tabula*. Pour les ouvrages de menuiſerie elle eſt de douze pouces de large, & de treize lignes franc ſciées d'épaiſſeur. La *planche* nommée d'*entrevoulx* eſt de neuf pouces de large, & de neuf lignes d'épaiſſeur. On la met ſur les ſolives des planchérs, quand le bois eſt apparent. On en fait auſſi des auvens. La *planche de trappe* eſt de douze juſques à ſeize pouces de large, & deux pouces d'épaiſſeur. Les vaiſſeaux, les planchérs ſont recouvèrts de *planches*. Ce ruiſſeau n'a point de pont, il faut le paſſer ſur des *planches*. On le fait des *planches* de chêne, de hêtre, de ſapin, On ne ſçauroit aller en ce bâteau, on a levé la *planche*.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc πλάξ, *tabula* ; les aûtres de *planca* Latin, dont Pline s'eſt ſèrvi en la même ſignification, auſſi-bien que Feſtus.

PLANCHE DE GRAVEUR, ſe dit d'une feüille déliée & fort polie de cuivre, ſur laquelle on grave au burin, ou en eau forte. *Ærea lamina*. On fait auſſi des *planches* de bois ſur leſquelles on fait des gravûres, dont les étampes s'appellent *tailles de bois*. Pour faire des images ſatinées il les faut faire paſſer ſous la *planche*. Cet Auteur a fait graver les *planches* de ſon livre.

PLANCHE DE JARDINIÉR, eſt une diviſion d'un jardin en pluſieurs morceaux de tèrre plus longs que larges, où ils élevent différentes fleurs, ou légumes. *Pulvinus*. On les appelle quelquefois *couches*, ou *carreaux*. Voilà ſon beau carreau, ſa belle *planche* de tulippes. Ce Jardiniér a quatre *planches* ou couches de melons ; il a deux *planches* de laituës, de pourpiér, de concombres. On appelle *planche côtiere*, celle qui eſt au piéd d'une paliſſade.

On dit figurément, qu'un homme ſe fie ſur une *planche* pourrie, quand il s'aſſûre ſur une fortune, ou une éſpérance qui n'eſt pas trop bien fondée. *Anceps, inconſtans & dubia fortuna*. On dit qu'il a fait la *planche* à quelqu'un ; pour dire ; qu'il lui a montré le chemin, qu'il lui a donné le moyen de parvenir à quelque charge, à quelque degré ; qu'il a tenté le prèmiér une chôſe qui étoit difficile ou dangereûſe. Voilà un Arrêt qui fait la *planche* à bien des déſordres. On dit auſſi quand quelqu'un a pû conſèrver quelque chôſe de ſon bien qu'on décretoit, c'eſt une *planche* qu'il a ſauvée de ſon naufrage.

PLANCHÉIÉR. verb. act. Couvrir de planches. *Coaſſare, tabulare, aſſare, contabulare*. Les prémiérs étages des maiſons doivent être *planchéiez* pour être ſains, polis & propres. On appelle auſſi *planchéiér*, couvrir d'un platfonds.

PLANCHÉIEUR. ſ. m. Petit Officièr de Ville qui a ſoin de fournir des planches & des tréteaux aux Marchandiſes ſur les ports. *Tabularum diſtributor*. Les Ordonnances de la Ville portent des réglemens pour les *Planchéieurs*.

PLANCHÉR. ſ. m. Conſtruction de poutres ou de ſolives qui fait la ſéparation de deux étages. On le dit tant du ſol ſur lequel on marche quand il eſt carrelé, planchéié, ou aûtrement uni, que de ce qui eſt ſur la *tête* où l'on met le platfonds. Il eſt tombé ſur le *planchér*. Ce luſtre eſt attaché au *planchér*. Un étage eſt compris entre deux *planchérs*. Ce *planchér* à trois travées.

Du Cange dérive ce mot de *plancatum*, parceque un *planchér* eſt fait de *planches*.

On dit provèrbialement, qu'on veut aller ſur le *planchér* dés vâches ; pour dire, qu'on ne veut point aller par eau, mais par tèrre. *Terrâ iter facere*.

PLANCHETTE. ſ. f. Diminutif. Petite planche. *Aſſula*. Les Tourneurs, & les Vaniérs appellent *planchette*, une petite planche qu'ils mettent devant leur éſtomac, quand ils ont à pèrcer quelque chôſe qui réſiſte trop.

PLANÇON. ſ. m. Branche de ſaule, de peupliér, de frêne, &c. qu'on couppe quand elle a deux ou trois ans, & qu'on plante en tèrre pour reprendre racine. On l'appelle auſſi *plantard* en quelques lieux. *Talea, ramalis talea*.

PLANE, ou PLATANE. ſ. m. Grand arbre dont les rameaux s'étendent au large comme ceux du noyer. *Platanus*. Ses feüilles ſont grandes, fort larges, dures, robuſtes, diviſées en cinq ou ſix parties diſpôſées en main ouvèrte, attachées par des queuës longues. Ses chatons ſont des pelotons chargez de pluſieurs ſommets remplis de pouſſière menuë : ces chatons ne laiſſent aucun fruit après eux : les fruits naiſſent ſur le même piéd dans des endroits ſéparez, ils ſont ronds comme des fraiſes, velus, lanugineux, compôſez de pluſieurs petites ſemences oblongues, rudes, jaûnes, enveloppées de poils. Cet arbre croît proche des rivières en Candie, en l'Iſle de Lemnos, & en pluſieurs aûtres lieux. En Latin *platanus Orientalis vera*. PARK. Il y a une aûtre éſpéce de *plane* qui diffère de la précédente, en ce que ces feüilles ne ſont pas découppées ſi profondément, & en ce que les ſemences qui compôſent ſon fruit ſont moins rudes. En Latin *platanus Occidentalis aut Virginenſis*. PARK. Pauſanias dit qu'il y a des *planes* creux, & qui font un ſi grand ombrage, que c'eſt prèſque comme un marché. Mais Pline enchérit, & dit que Martianus vit un *plane* dont les branches étoient comme de grands

arbres, & ſi gros, qu'au piéd il y avoit une tanière de quatre-vingt piéds de long; qu'au dedans il y avoit une crouppe ronde comme de tuf ou pièrre ponce couvèrte de mouſſe, ſur laquelle lui dix-huitiême a banquetté, & couché ſouvent. On en faiſoit aûtrefois tant d'éſtime à Rome, qu'on l'arroſoit de vin, quoyque le naturel de cet arbre ſoit d'aimer les lieux aquatiques.

Les Éſpagnols appellent *plane*, ou *platane* un arbre qui croît en pluſieurs lieux des Indes Orientales, & des Occidentales, quoyqu'il n'ait rien de commun avec les *planes* de l'Europe. Son fruit eſt comme un raiſin qui porte quelquefois 300. grains en la même grappe. On le nomme autrement *muſa*. Voyez Musa. Il y a de ces arbres qui ſont plus petits, qu'ils appellent *dominiques*, à cauſe que la peau du raiſin dans ſa maturité eſt blanche & noire comme l'habit des Dominicains. Ses fruits ſont plus petits & meilleurs que les aûtres.

PLANE. ſ. f. Outil d'acier qui ſèrt à pluſieurs Artiſans, comme aux Charrons, aux Tonneliérs pour applanir leurs bois. Il a deux trenchans, & deux manches. *Duplici manubrio inſtructa dolabra*. La *plane* en Dauphiné s'appelle *rabot*, parcequ'il unit & polit le bois.

Plane, eſt auſſi un tèrme de Plombiér, qui ſignifie un morceau de cuivre quarré, qui a une poignée d'un côté, & qu'on fait chauffer pour planer le ſable. *Dolabra ænea quadrata*. Quelques Plombiérs diſent *plaine*, mais ils diſent mal. Le grand uſage eſt pour *plane*.

PLANER. v. act. Tèrme de divèrs Artiſans comme Charrons, Tonneliérs, Orfévres, Chaudronniérs; Plombiérs, &c. *Planare, complanare; æquare, æquum facere*. Il ſignifie, unir & polir du bois, de l'argent, du cuivre, du plomb, ou aûtre beſogne, ſoit avec la plane, ſoit avec pluſieurs coups de marteaux. *Lignum, argentum, æs, plumbum dolare, dedolare, vel expolire, lævigare*.

Planer. v. n. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des oiſeaux qui ſe ſoutiennent en l'air, ou qui vont de plain, ou qui raſent l'air, ſans remuer preſque les aîles & ſans daguer. *Alarum expanſarum libramento verſare ſe per aëra*. Il *plane* ſur le bord d'une mèr poiſſonneûſe. Segrais.

On le dit auſſi d'un nageur qui ſe ſoutient ſur l'eau étendu avec peu d'agitation de corps.

PLANEUR. ſ. m. Ouvriér qui plane la vaiſſelle, qui la rend unie à coups de marteaux. *Politor*.

PLANÉTE. ſ. f. Mot grèc qui ſignifie *errante*. On appelle ainſi quelques étoiles, parcequ'on les voit en pluſieurs points du ciel, enſorte qu'elles ne ſont pas toûjours également éloignées entr'elles, comme les étoiles fixes, quoiqu'avec un mouvement réglé & périodique, qui eſt différent ſuivant qu'elles ſont plus ou moins éloignées du ſoleil. *Planeta, vel ſtella erratica, ſidera errantia*. Les *Planétes*, excepté le ſoleil ſont des corps opaques, qui n'ont qu'une lumière empruntée du ſoleil. Il y a ſept *Planétes* qu'on marque avec ces figures, Saturne ♄, qui fait ſon cours en 29. ans & 169. jours: Jupiter ♃, qui fait ſon cours en 11. ans & 313. jours & 19. heures: Mars ♂, qui fait ſon cours en un an & 321. jours: le Soleil ☉, (les Copèrniciens mettent en ſa place la Tèrre) qui fait ſon cours en 365. jours, 5. heures & 48. minutes: Venus ♀ qui fait ſon cours en 225. jours: Mèrcure ☿, qui fait ſon cours en 88. jours: & la Lune ☽, qui fait ſon cours en 27. jours 7. heures & 43. min. On appelle la Lune, Mèrcure, & Vénus, les *Planétes inférieures*, parcequ'elles ſont plus bas que le Soleil, quoique Mèrcure, & Vénus ſoient quelquefois plus haut que le Soleil. Mars, Jupitèr, & Saturne ſont appellez *Planéttes ſupérieures*; parcequ'elles ſont toûjours au-deſſus du Soleil. Les *Planétes* apparoiſſent directes, ſtationaires, ou rétrogrades. Voyez chaque *Planéte en ſon rang*. Les *Planétes directes* ſont celles qui par leur mouvement propre vont ſelon l'ordre des ſignes. Les *Planétes rétrogrades* ſont celles qui par leur mouvement propre retournent contre l'ordre des ſignes. Les *Planétes ſtationnaires* ſont celles qui pendant quelque tems ſemblent n'avancer ni reculer. Une *Planéte* eſt dite *Orientale* quand elle paroît le matin avant le lever du ſoleil; & *Occidentale* quand elle paroît après le lever du ſoleil. On dit qu'une *Planéte* eſt au cœur du ſoleil ou *brûlée*, quand elle n'en eſt éloignée que de 16. minutes, &c. On diviſe l'Aſtronomie en Théorie du prémiér Mobile, & Théorie des *Planétes*.

Parmi les Aſtronômes, ce mot eſt ordinairement maſculin. Ainſi ils diſent que Saturne eſt le plus haut, le plus élevé de toutes les *Planétes*. L'Ac. Quelques Aſtronômes comptent 16. *Planétes*, parcequ'ils mettent dans ce nombre les quatre Satellites de Jupitèr, & les cinq Satellites de Saturne. Ce ſont ces *Planétes* en ſecond que les Aſtronômes appellent *ſecundarii*, qui ſe meuvent autour des aûtres *Planétes*. Les Aſtrologues diviſent les *Planétes* en maſculines, qui ſont les plus chaudes; en féminines, qui ſont humides, & androgynes, ou hèrmaphrodites, qui ſont tantôt chaûdes & tantôt humides. Il diſent qu'il y a des *Planétes* benignes, comme Jupitèr, & Vénus; & des *Planétes* malignes, comme Jupitèr, & Mars. Les Aſtrologues diſent encore que les *Planétes* ſymboliſent en qualitez, & en couleur avec les ſept métaux.

On dit figurément d'un homme heureux, qu'il eſt né ſous une bonne *Planéte*. On ne peut forcer ſa *Planéte*; pour dire, ſon inclination, ou ſa déſtinée. *Sequi fatorum auſpicia*.

PLANÉTAIRE. adj. Qui appartient à la Planéte. *Planetarius*. La région *planétaire*, c'eſt l'éſpace où ſe meuvent toutes les Planétes. Les Aſtronômes appellent heureuſes *planétaires*, celles où chaque Planéte domine le plus fortement, ſelon leur imagination. Ils ont fait des tâbles des heures *planétaires*.

PLANEUR. ſ. m. Tèrme d'Orfévre. C'eſt l'Artiſan qui gagne ſa vie à planer la vaiſſelle. *Expolitor*. Ce que les Orfévres appellent *planeur*, les Potiérs d'étain l'appellent *forgeur*. *Malleator*.

PLANIMÉTRIE. ſ. f. La prémière partie de la Géométrie, qui conſiſte en la connoiſſance des lignes & des chôſes planes & ſans élévation. *Planimetria*. Les deux autres ſont la *Géodeſie*, qui connoît des ſurfaces, & la *Stéréométrie*, des corps ſolides.

PLANISPHÈRE. ſ. m. Inſtrument d'Aſtronomie qui ſèrt à obſèrver le mouvement des cieux, ou à en décrire les lignes ou les cèrcles ſur un plan. *Planiſphærium*. L'Aſtrolabe eſt une éſpéce de *Planiſphère*. La Mappemonde eſt auſſi une éſpéce de *Planiſphère* qu'on peut tracer ſuivant divèrſes projections: on y trace les Méridiens & les Parallêles, & les aûtres cèrcles de la Sphère. On l'appelle *Planiſphère*, parceque c'eſt la répréſentation de toute la ſurface de la tèrre ſur un plan.

PLANT. ſ. m. Lieu où l'on a planté, où l'on éléve pluſieurs piéds d'Arbres. *Arborum plantarium*. Voilà un beau *plant* de vigne. *Vitium plantarium*. C'eſt un jeune *plant* de trois ans, il n'y a point de vieilles ſouches. On a fait un *plant* d'arbres pour ſèrvir d'avenuë à cette maiſon.

Plant, ſe dit auſſi de chaque piéce d'arbre qu'on plante. Le *Plant* de charmille coute tant le millier. *Carminetum*. On lui a donné à choiſir du *plant* dans cette forêt.

Plant, ſignifie auſſi, Racine, tige. *Radix, caulis*. Cette graine pouſſe ſon *plant*. Quand vôtre *plant* a pouſſé à la place où vous l'avez ſemé, & qu'il eſt haut d'un doigt, ôtez-le pour le replanter. La Quint.

PLANTAGE. ſ. m. Action par laquelle on plante. *Plantatio, ſatio, ſatus, conſitio*. On a tant payé à ce Jardiniér pour le *plantage* de cette avenuë.

PLANTAIN. ſ. m. Plante qui pouſſe des feüilles grandes, larges, luiſantes, accompagnées en leur longueur de ſept côtes élevées, d'où vient que quelques-uns l'appellent *ſeptinervia*. Il ſort d'entre ſes feüilles pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, rondes, ſoutenant un épi long, garni de petites fleurs blanchâtres ou purpurines. Châque fleur eſt un tuyau fèrmé dans le fond; évaſé en haut, découppé en quatre parties, & garni de pluſieurs étamines. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il paroît un fruit ovale pointu ou conique. Ce fruit eſt une coque membraneûſe qui s'ouvre en travèrs comme une boëte à ſavonnette, & qui renfèrme des ſemences menuës, de couleur rougeâtre. Sa racine eſt courte, groſſe comme le doigt. En Latin *plantago latifolia ſinuata*. C. Bauh. Cette plante eſt vulnéraire, réſolutive, fébrifuge, on s'en ſèrt dans la dyſſenterie, dans le crachement de ſang dans les flux immoderez des hémorroïdes & des mois. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *plantain*.

Plantago, à ce que l'on prétend, vient du mot Latin *planta*, & on l'a donné par éxcellence au *plantain* commun, parceque c'eſt une plante de grande vèrtu. Il y a des Auteurs qui croyent qu'on l'appelle *plantago*, parceque ſes feüilles reſſemblent à la plante des piéds, ou à cauſe que l'on foule le *plantain* aux piéds dans tous les chemins.

PLANTAIRE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithéte qu'on donne à un muſcle qui ſèrt au mouvement de la plante du piéd. *Muſculus plantarius*.

PLANTARD. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle les groſſes branches de ſaule, d'aulne, de peupliér, &c. qu'on choiſit pour planter, lorſqu'on étête ces ſortes d'arbres; & on les appelle *plantards* juſqu'à ce qu'ils pouſſent des branches. *Talea ſalignea, populea*.

PLANTE. ſ. f. Corps organiſé qui a eſſentiellement une racine. & peut être une ſemence, & qui produit le plus ſouvent des feüilles, des tiges & des fleurs. *Planta*. Les tulippes & les anémônes ſont éſtimées les plus belles *plantes*. On fait venir des *plantes* de graine, de bouture, de racine, de provin, de feüilles, de décoctions, & même de ſucs, ſi l'on en croit Théophraſte, qui dit que le ſuc de lis & celui d'hippoſelinum produiſent des *plantes* pareilles à celles dont ils ont été tirez. Le Jardin du Roi pour les *plantes* médecinales a pluſieurs *plantes* des Indes. Il y a

une *plante* ſenſitive qui retire ſes feüilles quand on la touche. J. Bauhin, Monſieur Rai, & pluſieurs aûtres ont écrit l'Hiſtoire des *plantes*. Marcel Malpighi Médecin du Pape Innocent XII. a fait un très-beau livre de l'anatomie des *plantes*. Monſieur Tournefort de l'Académie Royale des Sciences a donné au public, depuis quelques années, un éxcellent Ouvrage intitulé, Élemens de Botanique, ou Méthode pour connoître les *plantes*. On s'en eſt beaucoup ſervi dans la reviſion de ce Dictionnaire. Monſieur Grew a remarqué dans les *plantes*, qu'il y a des parties organiques à-peu près ſemblables à celles des animaux, & qu'ainſi on peut dire qu'elles ont des entrailles, un cœur, un foye, &c. que le mouvement de l'air dans les *plantes* n'eſt pas moins neceſſaire pour leur végétation, que le mouvement du ſuc.

PLANTE ANNUELLE, eſt une plante dont la racine meurt dans la même année, après avoir porté ſes fleurs & ſes graines; comme le froment, le ſeigle, & les aûtres. *Planta annua.*

PLANTE BISANNUELLE, eſt celle qui ne donne des fleurs & des graines que la ſeconde ou même la troiſiéme année après qu'elle a levé, & qui périt enſuite; telles ſont le fenouil, la mente, & les aûtres. *Planta biennis, triennis.*

PLANTE ÉTIOLÉE, eſt une plante qui s'éleve, & s'allonge trop: telles ſont les plantes qui ſont trop preſſées. *Planta gracilis nimis in altum creata.*

PLANTE MARINE, eſt une plante qui naît dans le fond de la mèr; comme le corail, la madrepore, &c. *Coraliodes.*

PLANTE MARITIME, eſt une plante qui naît ſur le bord de la mèr; comme la ſoude, la bacille, &c.

PLANTE À PARASOL, eſt une plante dont les fleurs ſont en paraſſol; comme le fenoüil, l'angélique, &c. *Planta umbellata.*

PLANTE TRAPUË, eſt une plante qui eſt ramaſſée dans ſa taille, & dont le piéd eſt fortifié. *Planta brevis & ſpiſſa.*

PLANTE VÈRTICILLÉE, eſt une plante dont les fleurs ſont vèrticillées, ou approchantes: comme la mente; le marrube, &c. *Verticillata.*

PLANTE VIVACE, eſt une plante dont la racine ne périt pas, après qu'elle a donné ſa ſemence. *Planta vivaradix.* On en trouve pluſieurs parmi celles-ci qui ſont toûjours vèrtes comme, le cabaret, le violier, &c. & d'aûtres qui pèrdent leurs feüilles pendant une partie de l'année; comme le pas d'âne, le piéd de veau, la fougère, &c.

PLANTE, ſe dit figurément de la jeuneſſe dont on confie l'éducation à un Maître, ou à un Gouvèrneur. *Surculus tenellus.* Ce jeune homme eſt une *plante* encore tendre qui promet beaucoup. Le Saint s'appliquoit à cultiver ces jeunes *plantes*, qui venant à croître, fleurirent, & répandirent par tout leur bonne ôdeur. FLÉCH. Il cultive avec plaiſir cette *plante* admirable. BOIS R.

PLANTE DU PIÉD, eſt la partie la plus baſſe du piéd de l'homme, ſur laquelle il marche. *Pedis planta, ſolum.* Job fut affligé en ſon corps depuis la *plante* des piéds juſqu'au ſommet de la tête. On dit de ceux à qui on a donné la queſtion avec le feu, qu'on leur a chauffé la *plante* des piéds.

PLANTÉ. ſ.m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *abondance. Abundantia, meſſis copioſa.* Il y a ou cette année un grand *planté* de tous biens. Badebec femme de Pantagruel mourut pour avoir mangé un grand *planté* de tripes.

Si bien vous viennent à planté,
Vôtre cœur ne ſoit point planté
En une choſe tant frivole. BÉZE.

PLANTER. v. act. Mettre en tèrre quelque graine, bouture, ou plançon pour lui faire prendre racine. *Conſerere, inſerere, ſerere, plantare, repangere.* On *plante* des arbres, des ſauvageons à la ligne, en échiquiér, en quinconche. Les Jardiniérs obſèrvent cèrtains jours & ſaiſons propres pour ſemer & pour *planter*.

PLANTER, ſe dit auſſi de ce qu'on fiche ſimplement en tèrre. *Figere, pangere.* Ce Général a fait *planter* le piquet à ſon armée en un tel lieu; pour dire, il y a campé. *Caſtra metatus eſt; vel caſtra poſuit.* On le dit auſſi de ceux qui établiſſent leur demeure en quelque endroit. On dit auſſi, *Planter* des pieux, quand on veut faire des paliſſades, ou bâtir ſur des pilotis. La prémière chôſe que font les Moines qui s'établiſſent, c'eſt de *planter* la croix. On prédit aux Princes naiſſans, qu'ils iront *planter* leurs étendarts juſques ſur le mont Liban. Les Hollandois ſont venus ſe *planter* à l'embouchure de la Tamiſe, y ont moüillé l'ancre. Les ennemis ſont venus *planter* des échelles au piéd du mur. *Scalas admovere, vel urbem ſcalis aſcendere.* On a envoyé ce Capitaine *planter* des colonies dans les tèrres neûves.

PLANTER, ſignifie auſſi, Se tenir droit, ſe ſituer *Stare, erigere, aſſiſtere.* La prémière leçon que donne un Maître de danſe, ou d'éſcrime à un écoliér, c'eſt de le bien *planter* ſur ſes jambes. Il ſe *plante* ſur ſes orteils, ſur ſes èrgots. Il ſe *plante* bien; pour dire, il ſe tient de bonne grâce. On dit auſſi, qu'un cheval ſe *plante* bien, quand il eſt fèrme & droit ſur ſes piéds. On dit dans le même ſens qu'une ſtatuë, qu'une figure en piéd eſt bien *plantée*; pour dire, qu'elle eſt répréſentée debout avec une belle attitude. On dit auſſi qu'une maiſon eſt bien *plantée*; pour dire, qu'elle eſt bien ſituée, & agréablement bâtie.

PLANTER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se venir mettre en quelque lieu. *In aliquo loco ſeſe ſtatuere.* Ce grand corps s'eſt venu *planter* devant moi, & m'a empêché de voir la cérémonie. Les écornifleurs ſe *plantent* hardiment au plus bel endroit de la tâble.

PLANTER, ſe dit auſſi, pour, Enfoncer. Il lui *planta* le poignard dans le ſein. L'ACAD. *Transfodere, pugione transfodere.* Il lui *planta* la javeline fort avant. ABLANC.

PLANTER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelle & morales. St. Xaviér eſt allé *planter* la foi dans les Indes. *Fidem diſſeminare, plantare.* On dit auſſi quand on quitte ſa Maîtreſſe, quand on l'abandonne, qu'on l'a *plantée* là. *Deſerere, dimittere, derelinquere.*

On dit auſſi, *Planter* quelque chôſe au néz de quelqu'un; pour dire, lui faire des reproches, lui dire quelque chôſe de déſagréable. *Exprobare.* Il lui alla *planter* au néz, qu'il avoit été repris de Juſtice.

PLANTER, ſe dit encore figurément en d'aûtres occaſions. Il faut s'arrêter où Dieu a *planté* des bornes à la raiſon humaine. *Siſtendum ubi Deus ingenio humano terminos poſuit.*

PLANTER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Me voilà bien *planté* pour revèrdir; pour dire, On m'a abandonné en un lieu où je ne ſçai que devenir. *Derelinqui.* On dit auſſi de celui qui eſt relegué en une maiſon de campagne, qu'on l'a envoyé *planter* des choux.

PLANTÉ, ÉE. part. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Sativus, ſatorius, inſitus.* On dit auſſi, Avoir les cheveux bien *plantez*; pour dire, les avoir bien placez.

PLANTEUR. ſ. m. Jardiniér qui plante des arbres. *Conſitor, ſator, plantator.* On dit auſſi d'un Noble qui vit à la campagne, que c'eſt un *planteur* de choux.

PLANTIN. Voyez PLANTAIN.

PLANTOIR. ſ. m. Inſtrument de Jardiniér avec lequel il plante. *Satorius paxillus.* C'eſt un petit fèr pointu & emmanché qu'on appelle autrement une *boulette*.

PLANTUREUX, EÛSE. adj. Ample, abondant, à quoi on n'a rien épargné. *Abundans, redundans, copioſus, fœcundus, uber.* Il nous a fait un *plantureux* repas. Après le repas, qui fut long & *plantureûx*, ils s'entretinrent de tout. ABLANC. On a fait à ce malade une *plantureûſe* ſaignée; il a fait une *plantureûſe* évacuation. Une moiſſon *plantureûſe*, c'eſt à dire, pleine moiſſon.

Ce mot vient de *plenus*,

PLANTUREÛSEMENT. adv. D'une manière plantureûſe. *Copioſè, abundanter, fœcundè, largè, largiter.* Ce goulu a mangé à dîner *plantureûſement*. Saint Paul ſouhaite que la parole de Dieu habite *plantureûſement* dans le cœur des fidéles.

PLANURE. ſ. f. C'eſt le bois que la plane couppe, & qui tombe aux piéds de l'Artiſan à meſure qu'il plane. *Aſſula, ſcobs.* Ces *planures* ſont bien groſſes. Les *planures* ne ſont bonnes qu'à allumer le feu.

PLAQUE. ſ. f. Lame de métal peu épaiſſe & applatie qui ſèrt à fortifier des ouvrages de charpenterie & de maçonnerie. *Lamina.* On revêt quelques portes de *plaques* de fèr. On renforce les coffres forts de *plaques* de fèr par dedans. *Lamina ferrea.* On fait des contrecœurs de cheminée avec des *plaques* de fèr, de fonte. On a mis cette épitaphe ſur une *plaque* de cuivre: on en met auſſi ſur des *plaques* de marbres, ſur des marbres incruſtez. Quelques-uns appellent la *plaque* d'un piſtolet, ou d'une arme à feu, ce qu'on appelle auſſi la *platine*.

Ménage dérive ce mot du Grèc πλάξ, *tabula, planche.*

PLAQUE, ſe dit auſſi d'une piéce d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle il y un chandeliér qu'on met dans les chambres pour les parer & pour les éclairer. *Argentea lamina.* On avoit autrefois des *plaques* d'argent magnifiques, mais l'uſage en eſt préſque pèrdu. On faiſoit auſſi des *plaques* avec des glaces de miroir.

PLAQUE, ſe dit auſſi chez les Pèrruquiérs d'une partie de la pèrruque qui eſt treſſée d'une manière particulière, & qui eſt quelquefois faite à l'aiguille, qui ſèrt à mettre ſur le devant de la tête, ou pour imiter une tonſure écléſiaſtique. *Capillaceum reticulum.*

PLAQUE, en tèrmes des Eaux & Forêt, eſt la marque du marteau qu'on met ſur les arbres piéds-corniérs pour tirer des alignemens de l'un à l'aûtre, qu'on appelle autrement *miroir. Amuſſis.*

PLAQUE, ſignifie auſſi la partie d'une garde d'épée qui couvre la main, qui eſt d'ordinaire ouvragée & treilliſſée. *Enſis ſcutula.*

PLAQUER, v. act. Appliquer des plaques de métal ou de bois

ſur

ſur quelque ouvrage. *Aliquid incruſtare.* Les Ménuiſiérs qui font des ouvrages de placage y appliquent des plaques ou feuilles d'ébene, & d'olivier, d'écaille de tortuë, & quelquefois d'argent & de cuivre. On applique des plaques de métal aux navires pêrcez du canon pour boucher le trou.

PLAQUER, ſignifie auſſi, Attacher ou jetter contre. On a *plaqué* cet ecriteau au deſſus de la porte. *Programma affigere, agglutinare.* On n'a fait que *plaquer* du mortier contre cette muraille, contre cette doſſe, on n'a pas achevé de l'enduire. *Plaquer le bois*, c'eſt l'appliquer par piéces minces ſur d'aûtre bois comme font les Ébéniſtes.

PLAQUER, ſe dit figurément en chôſes morales des reproches qu'on fait aux pêrſonnes. Il ne pouvoit lui faire qu'un ſeul reproche, il le lui a *plaqué* au nez en bonne compagnie. *Exprobravit publicè.*

PLAQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Affixus, agglutinatus.*

PLAQUESAIN. ſ. m. Tèrme de Vitriér. C'eſt une piéce de plomb un peu creûſe, & un peu ovale, où les vitriérs mettent & détrempent le blanc dont ils ſe ſervent pour ſigner leur vèrre. *Concha plumbea.*

PLAQUIS. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt une éſpéce d'incruſtation d'un morceau mince de pièrre, ou de marbre, mal faite & ſans liaiſon. *Incruſtatio.*

PLAſTRAS. ſ. m. Démolition de murs faits de plâtre. *Rudus.* On fait les cloiſons des *plâtras* de cheminée.

PLAſTRE. ſ. m. Pièrre foſſile qui eſt mèrveilleûſement commode pour bâtir. *Gypſum.* Les plus belles carrières de *plâtre* qui ſoient au monde ſont celles de Montmartre près Paris. On employe le *plâtre* crud, c'eſt à dire la pièrre de *plâtre*, & on s'en ſèrt comme de moilon pour bâtir, & alors il ſe vend à la toiſe. Il ſe conſèrve dans tèrre auſſi bien que le moilon. On l'employe plus ſouvent cuit, & il ſe vend au muid, qui eſt de 36 ſacs de 4 boiſſeaux chacun. Il ſèrt aux enduits, à lier les pièrres, & il s'employe délayé avec de l'eau. On en fait toutes ſortes d'ouvrages qu'on jette en moules. Du *plâtre au ſas* eſt celui qui eſt fort menu & paſſé par le tamis. Le *plâtre au panier* eſt celui qui eſt paſſé au mannequin, & qui ſèrt pour le crêpi. On appelle *plâtre clair* celui où il y a beaucoup d'eau; & *plâtre noyé* celui où il y en a encore plus, & qui ne ſèrt que de coulis. Gâcher du *plâtre* avec la pelle. Il ne reſte aucun mur ni ouvrage de *plâtre* de l'Antiquité.

Le *plâtre noyé*, & ſur lequel on a vèrſé de l'eau par excès, ſèrt à tremper des toiles dont on fait des draperies aux figures, qui ne doivent durer que dans quelques cérémonie ou paſſade, *Gypſum Inundatum.* Ménage croit que ce mot peut venir du Grèc πλαςὸς.

On appelle *plâtre* en général tous les menus ouvrages de *plâtre* d'un bâtiment; comme les lambris, les corniches, &c. *Gypſatura.* On les marchande ſéparément.

PLAſTRE, ſe dit auſſi de la céruſe, & de tout aûtre fard apparent. *Stibium.* Cette vieille a toûjours deux doigts de *plâtre* ſur le viſage.

On dit provèrbialement, qu'on a battu un homme comme *plâtre*; pour dire, qu'on l'a bien battu parcequ'il faut battre le *plâtre* cuit pour le rendre menu, & l'employer avec de l'eau. *Egregiè excipere.*

PLAſTRER. v. act. Employer le plâtre, en faire des enduits ſur des murs, ſur des tonneaux, blanchir avec du plâtre. *Gypſo incruſtare.* Ce mur eſt *plâtré* de nouveau. On *plâtre* les tonneaux d'huile qu'on tranſporte.

PLAſTRER, ſe dit figurement en Morale, pour dire, Éxcuſer, couvrir les déffauts de quelque chôſe. *Rebus ſpeciem obtegere, tegere, obtendere.* Cette affaire ne vaut rien au fond, il faut la *plâtrer*, la déffendre comme on pourra. Il a fait une faûte qu'il tâche à *plâtrer* le mieux qu'il peut. L'hypocriſie *plâtre* & couvre toute ſortes de déffauts.

On dit auſſi, qu'un viſage eſt *plâtré*, quand il eſt chargé de céruſe, ou de toute aûtre ſorte de fard qui paroît. *Ceruſſatus, fucatus.*

PLAſTRIÉR. ſ. m. Ouvriér qui prépare & qui vend le plâtre, qui le tire, le cuit, le bat & le voiture. *Gypſarius.*

PLAſTRIÈRE. ſ. f. Carrière dont on tire le plâtre. *Gypſi fodina.* La commodité de bâtir à Paris eſt qu'il y a pluſieurs *plâtrières* à Montmartre.

PLASTRON. ſ. m. Cuiraſſe qui ne couvre que le devant du corps. *Pectorale.* On le dit auſſi de ces cuirs rembourrez, dont les Maîtres d'éſcrime ſe ſèrvent, quand ils donnent leçon, pour recevoir les bottes qu'on leur porte.

PLASTRON. Ornement de ſculpture en manière d'anſe de paniér, avec des enroulemens. *Statuaria anſa arculata.*

PLAſTROUER. ſubſt. m. Inſtrument de Maçon pour pouſſer la brique, ou la pièrre avec le plâtre dans tous les trous lorſqu'on ſcelle quelque ouvrage. *Gypſarium, vel gypſaria trulla.*

PLAT, ATTE. adj. & ſ. Qui eſt plain & uni, & ſans inégalité; qui n'a ni enfoncemens, ni eminences qui nous en cachent quelque partie. *Planus, æquus.* Il eſt oppôſé à raboteux, à élevé, à creux & à profond. L'ACAD. La Beauce eſt *platte* & unie, c'eſt un païs *plat.* En ce ſens on dit qu'on a ruiné le *plat* païs pour dire la campagne, ce qui n'eſt point fortifié. On dit encore en ce ſens, qu'on a rendu une chôſe *platte*, quand on l'a applanie à coups de marteau, ou autrement. On dit auſſi des tableaux de *platte* peinture, comme ceux de Philoſtrate, des répréſentations qui n'ont aucun relief. Un *plat* baſſin, qui a peu de profondeur. Ici ſont des compartimens mêlez d'eaux *plattes* & d'eaux jailliſſantes. LA BRUY. Une maiſon *platte*: c'eſt une maiſon de campagne qui n'eſt point foſſoyée. Un vaiſſeau *plat*, eſt un vaiſſeau de bas bord. Et lorſqu'un vaiſſeau eſt taillé pour prendre moins d'eau qu'un aûtre, on dit que le fond en eſt plus *plat.* Un viſage *plat*, eſt un viſage un peu écraſé, moins relevé qu'il ne faut. On dit dans le même ſens, Néz *plat*, bouche *platte*, joües *plattes.* Avoir le ventre *plat*, c'eſt ne l'avoir point rempli, faute d'avoir mangé.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *platina*, d'où l'on a fait *applatir.* Du Cange le dérive de *platta*, qui ſignifie une lame mince & déliée d'un métal battu, qui a été pris auſſi pour de l'or & de l'argent battus en lames, dont le nom eſt demeuré à l'argent ſeul chez les Éſpagnols. On appelloit autrefois en France des gants de *platte* & de balaine, & de bon plats d'aciér, cèrtaines armes qui étoient avec des écailles ou des lames d'aciér.

PLAT, ſignifie auſſi, Ce qui eſt poſé ſur tèrre, couché de ſon long. *Pronus, humi jacens.* Il eſt chû tout *plat* ſur le carreau. Il eſt étendu tout *plat* dans ſon lit. Les ſablières ſe couchent de *plat* ſur la tèrre. Ce bois doit être aſſis de *plat*, & non debout. Il étoit aſſis à *platte* tèrre, c'eſt à dire, ſans ſiége, ſur le pavé, ſur le plancher. On dit auſſi baſſement, ce qui ſe couche de *plat*; pour dire, de l'argent.

PLAT, ſe dit figurément en chôſes morales, de ce qui eſt ſimple, vulgaire, rampant; qui n'eſt ni élevé, ni vif, ni piquant. *Simplex, vulgaris, repens, humilis.* Cet homme eſt un éſprit fort *plat*; il a un ſtile fort froid & fort *plat.* Cette penſée eſt *platte*, vulgaire. Ce vèrs eſt trop *plat*: ce diſcours eſt *plat* & languiſſant. Diſtinguez le naïf du *plat* & du bouffon. BOIL. Quel dégout de ſe ravaler juſqu'au plus bas détail du ménage, & à cette vie *platte* que l'on y mene? MOL.

On appelle des vèrs en rime *platte*, ceux dont les rimes ſe ſuivent deux-à-deux, c'eſt à dire, deux maſculins & deux féminins de ſuite, ſans être entremêlez, ni entrecouppez d'aûtres rimes. *Stilus ſimplex, trivialis, ſimiliter cadens.* Les Élégies ſont ordinainairement des vèrs en rime *platte.* Les Tragédies, les Comédies, ſont prèſque toutes en rimes *plattes.*

PLAT, ſignifie auſſi, Bas, paûvre, confus. *Depreſſus.* Ce Marchand a fait de grandes pèrtes, il eſt maintenant bien *plat.* *Omnibus denudatus, ſpoliatus, deſtitutus.* On l'a rendu *plat* comme une punaiſe. Quand on lui eut fait ce reproche, il fut bien *plat*, il eut le néz bien *plat.* C'eſt un grôs pied *plat*, un gueûx, un ruſtre.

PLAT. ſ. m. Qui ſe dit auſſi par oppoſition à *pointu* ou *trenchant.* On lui a donné cent coups de *plat* d'épée. *Intentato enſis latere percuſſit.* Il lui a donné du *plat* de la main, un ſoufflet. Cette femme ſçait bien donner du *plat* de la langue, ſçait bien babiller, engeoler.

PLAT, eſt auſſi une utencile de ménage qui ſèrt à mettre les viandes ſur la tâble. *Lanx, catinus, diſcus, paropſis.* On fait des *plats* d'argent, d'étain, de fayence, de ſimple tèrre.

On le dit encore de ce qui eſt contenu. Un *plat* de ſoupe, *lanx offa*; un *plat* de rôti, un *plat* de fruit, un *plat* de crême, un *plat* de cornets, de métiér. On a ſèrvi *plat* à *plat*; il y avoit tant de *plats* à chaque ſèrvice. Les débauchez ſe plaiſent parmi les pots & les *plats.* Je vous donnerai un *plat*, c'eſt à dire, un repas. On dit auſſi, que chacun apporte ſon *plat*, lorſqu'on contribuë aux frais d'un repas, ou qu'on met pluſieurs ſoupèrs enſemble, quand on veut manger en compagnie. On dit, Un *plat de matelots*; pour dire, ſept matelots qui mangent enſemble. *Simul convivantes.*

Ménage dérive ce mot de *patula*, d'où eſt venu *patella.*

PLAT, ſignifie auſſi, Entretenement de bouche chez un Prince, ſoit en éſpéce, ſoit en argent. *Annona eſcaria, ſportula cibaria.* Le Controlleur Général a ſon *plat*, c'eſt à dire, de quoi faire un fort grand repas. Il prend ſon *plat* en argent, en éſpéce.

PLAT DE L'ÉQUIPAGE, en tèrmes de Marine, ſe dit de ſept rations de mets qu'on donne pour nourriture aux gens de l'équipage, qu'on fait manger ſept-à-ſept. *Annona nautica ſeptem alendis militibus.*

PLAT, ſignifie auſſi un baſſin de balance, & particulièrement de celles deſtinées à peſer les marchandiſes peſantes ou en balle. *Lanx libraria.*

PLAT,

PLAT, ſignifie auſſi un grand rond de vèrre uni, tel qu'il vient des vèrreries, & qu'on taille en pluſieurs piéces pour faire des panneaux de vitre. *Diſcus vitreus*. Il y a 24 *plats*, dans un panier de vèrre.

On appelle auſſi *plats*, les roſettes de cuivre telles qu'on les apporte des mines.

A PLAT, TOUT A PLAT. adv. Abſolument, nettement. *Abſolute, plane, penitus*. Je lui ai dit *tout à plat* & à ſon néz qu'il avoit tort. Voilà une propoſition que je nie *tout à plat*. Cet homme eſt ruïné *tout à plat*, entiérement. Cette armée a été déffaite *à plate* couture, tout-à-fait.

PLAT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme a donné un *plat* de ſon métier, quand il a apporté quelque chôſe dans une compagnie appartenante à ſa profeſſion, comme un Poëte qui a lû des vèrs, un Muſicien qui a chanté un air, joüé une piéce. *Specimen artis ſuæ exhibuit*. On le dit auſſi d'un frippon qui a fait quelque tromperie. On dit quand il a gelé la nuit, qu'on a eu un *plat* de gelée. On dit auſſi ironiquement, quand on voit deux ou trois pèrſonnes enſemble de même génie, & qui ne valent pas grand' chôſe, Voilà un bon *plat*. On dit auſſi, Sèrvir à *plats* couvèrts, quand on ne découvre à quelqu'un avec qui il ſemble qu'on veüille faire confidence, que la moitié de la vérité d'une affaire. *Opertis lancibus miniſtrare*.

PLATANE. Arbre. Voyez PLANE; c'eſt la même chôſe. Leurs oreilles ſont des feüilles de *platane*. ABLANC.

Ce mot vient du Latin *platanus*.

PLATBORT, en tèrmes de Marine, eſt une éſpéce de gardefou ou d'appui qui régne alentour du pont, ou ſur la liſſe du vibord, pardeſſus lequel tirent les mouſquetaires. *Margo lateralis navis*.

PLATBORD, ſe dit en général des piéces qui font le deſſus des bordages d'un navire, ou d'un bateau; on appelle *platbords* au plurier, les planches de bordages qui couvrent le deſſus des alonges de revèrs au pourtour du navire, débordant de part & d'aûtre, afin que la pluye ne les endommage point. *Aſſeres marginales navis*.

PLATEAU. ſ. m. Petit plat, ou aſſiétte de bois un peu creûſée, qui ſèrt dans les cuiſines des champs. *Catinus ligneus*. Les Boulangèrs ont auſſi de ces ſortes de *plateaux* ou petits plats, pour mettre leur pain mollet. Mettez le pain dans les *plateaux*.

PLATEAU, ſe dit auſſi quelquefois du plat des groſſes balances, quand il eſt de bois. *Lanx lignea*.

PLATEAU, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſe dit des coſſes des pois, lorſqu'elles ſont encore jeunes & tendres, & que les poix n'y ſont pas encore bien formez. *Siliqua tenera*. Mes pois ne ſont encore qu'en *plateau*. LA QUINT.

PLATEAU, en tèrme de Chaſſe, ſe dit des fumées des bêtes faûves, parcequ'elles ſont plattes & rondes. *Fimum ferinum*.

PLATFONDS. ſ. m. C'eſt le deſſous d'un planchér qui eſt cintré, ou plat, garni de plâtre, ou de menuiſerie, & ſouvent orné de peintures. *Laqueatum tabulatum*. Les *platfonds* ſont faits pour cacher les poûtres & les ſolives.

On appelle auſſi *platfonds*, les tableaux qu'on met au haut des planchérs, & dont les figures doivent être racourcies avec la proportion requiſe pour être vûës de bas en haut. *Imagines in tabulato laqueato depictæ ſecundum regulas Optices*. Il vient de Flandres quantité de *platfonds* en toile qu'on étend ſur des chaſſis.

PLATFONDS, ſe dit auſſi de la ſaillie ou du deſſous du larmiér de la corniche, qu'on appelle autrement *ſofite*. *Corona projectura*.

PLATFONNER. v. act. Garnir de platfonds, en couvrir le haut d'un plancher. *Laqueato tabulato inſtruere, ornare*. Cet appartement eſt bien orné, & tout *platfonné*.

PLATINE. ſ. f. Utencile de ménage qui ſèrt à étendre, à ſécher & à dreſſer le menu linge. *Diſcus planus aneus*. Les rabats, les cravates empeſez ſe ſéchent ſur la *platine*. La *platine* eſt faite d'un rond de cuivre jaune fort poli. Un piéd de *platine* eſt ce qu'on met ſous les vrais piéds de la *platine* pour l'élever.

PLATINE, ſe dit auſſi d'une plaque de fèr, ou de cuivre qu'on applique en pluſieurs endroits. *Lamina*. Une *platine* d'un verrou, d'un loquet, une *platine* ou écuſſon de porte qu'on met au devant d'une ſèrrure. Une *platine* de piſtolet, de fuſil, où s'attache le reſſort & le chien. Une *platine* de montre qui ſoûtient les roûës, les reſſorts, les pilliérs, l'aiguille. Les Imprimeurs appellent *platine*, la partie de la preſſe qui foule ſur le timpan.

Les Pâtiſſiers appellent *platines*, de grands ronds d'étain ſoutenus d'un piéd, ſur leſquels ils étalent leurs pains bénits & leurs clayons. *Lamina ſtannea*.

PLATITUDE. ſ. f. Ce qui fait qu'une chôſe eſt platte. Il n'a d'uſage qu'en parlant de diſcours, de ſtile, des productions d'éſprit &c. *Stili infirmitas*. Tout ce qu'il écrit, tout ce qu'il dit eſt d'une grande *platitude*. L'ACAD.

PLATTE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit quelquefois d'un beſant qui eſt d'argent. *Byzantium numiſma*. Il portoit de gueules à trois *plattes* d'argent.

On appelle auſſi *plattes*, une éſpéce de grands bateaux qui ſont plats. *Lembus planus*.

PLATTEBANDE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt la partie qui tèrmine l'Architecture de l'Ordre Dorique; & en général c'eſt la même chôſe que la faſce. *Tania*.

PLATEBANDE, ſe dit auſſi de pluſieurs moulures d'Architecture qui n'ont point d'ornement, & qui ont peu de ſaillie. On le dit de même de la fâſce des chambranles. *Corſa*.

PLATTEBANDE, en tèrmes d'Artillerie, eſt la piéce de fèr qu'on applique ſur les tourillons d'un canon pour le tenir fèrme ſur ſon affût quand on le braque. *Faſcia ferrea*. Elle eſt auſſi accompagnée d'un archet.

PLATTEBANDE. Tèrme de Fondeur. C'eſt une partie du canon qui eſt platte, & un peu relevée, & laquelle précéde toujours une moulure. *Faſcia tormentaria*. Il y a ordinairement trois *platebandes* ſur une piéce de canon réguliére. La *plattebande* & moulure de culaſſe: la *plattebande* ou moulure du prémiér renfort: la platte bande ou moulure du renfort.

PLATTEBANDE, chez les Jardiniérs, ſe dit des planches de fleurs qui ſont ménagées le long des murs, ou à côté des Partèrres, bordées de buis, où l'on met auſſi les plantes & arbuſtes qui ſèrvent à l'ornement des jardins. *Horto voluptario ſemita circumpoſita*. Elles ont d'ordinaire trois piéds de large, ou ſix.

PLATEFORME. ſ. f. eſt un plancher uni, & à découvèrt dans un bâtiment, ſur lequel on ſe peut promener. Le Palais du Luxembourg a une *platteforme* ſur le devant au prémiér étage. Les bâtimens des Orientaux ſont tous couvèrts en *platteforme*. On dit auſſi, qu'un bâtiment eſt couvèrt en *platteforme*, quand on n'apperçoit point de toits. *Cataſtroma*.

PLATTEFORME, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un lieu préparé pour dreſſer une batterie de canons, ſoit par des élevations de tèrre ſur des remparts, ſoit par un arrangement de madriérs qui s'élevent inſenſiblement, ſur leſquels roule le canon, ſoit dans une caſemate, ſoit dans une attaque par dehors. *Erectus in planum agger*.

PLATEFORME, eſt auſſi une maniére de tèrraſſe, pour découvrir une belle vûë dans un jardin. *Edita area*.

PLATTEFORME, ſe dit auſſi des piéces de bois pôſées ſur l'entablement, qui ſoutiennent les chevrons & la charpente en toute l'étenduë d'un comble, d'une couvèrture, qui ſont d'ordinaire de quatre & de douze poûces de grôs. *Fundamenti baſis vel texta baſis*.

PLATFORME, ſe dit auſſi d'un plancher fait de pluſieurs grôs ais, ou madriers, qu'on fait ſur pluſieurs rangs de pilotis pour aſſeoir la maçonnerie. *Tabulatum palis impoſitum*.

PLATTELONGE. ſ. f. Tèrme de Manége, eſt une longe de fil large de trois doigts, fort épaiſſe, longue de trois ou quatre toiſes, dont on ſe ſert pour abattre un cheval, ou pour lever ſes jambes, dans un travail, afin de faciliter pluſieurs opérations du maréchal. *Lora cannabina equarii domitûs*.

PLATTELONGE, en tèrme de Chaſſe, eſt une bande de cuir longue qui ſe met au col des chiens trop vîtes pour les arrêter *Lora vectoris ſellarii*. On les appelle auſſi *bricoles*.

PLAUSIBILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt plauſible. *Plauſibilitas*. Il ne ſe dit guéres que dans le dogmatique. Cette propoſition a quelque *plauſibilité*.

PLAUSIBLE. adj. maſc. & f. Spécieux, qui peut paſſer pour bon. *Plauſibilis*. C'eſt une opinion, une doctrine *plauſible*. Cette affaire eſt *plauſible*, elle a l'apparence de réüſſir dans l'éxécution.

PLAYE. ſubſt. f. Bleſſure faite par quelque caûſe extérieure. *Plaga, vulnus*. La *playe* eſt proprement une ſolution de continuïté récente, ſanguinolente & ſans putréfaction, qui eſt faite principalement aux parties molles par quelque coup, chûte, ou morſure, ou aûtre accident. On appelle *playe* mortelle, celle qui caûſe neceſſairement la mort. Le corps de Nôtre Seigneur fut tout couvèrt de *playes* le jour de la paſſion. Les *playes* de ce Cavaliér ne ſe ſont pas trouvées mortelles. Sa *playe* étoit profonde. La *playe* étoit fèrmée, il a fallu r'ouvrir ſa *playe*. C'eſt une èrreur populaire de croire que la *playe* d'un mort ſaigne en préſence de ſon meurtriér.

PLAYE, ſe dit auſſi des cicatrices qui demeurent aprés que la bleſſure eſt guérie. *Cicatrix*. Ce vieil Officiér montre ſes *playes* témoins de ſa valeur. Ses *playes* demandent juſtice & récompenſe. S. Thomas vouloit mettre ſon doigt dans les *playes* du Sauveur reſſuſcité.

PLAYE, ſe dit figurément en Morale des afflictions, des douleurs de l'âme. *Mœrores, triſtitia*. Un Amant ſe plaint que ſa *playe* eſt mortelle, que ſa bleſſure eſt au cœur. Les remédes les plus doux, qui touchent à ma *playe*, irritent ma douleur. THÉOPH.

Vos médiſances attroces ont fait une profonde *playe* à ma réputation. Si vous parlez à cet homme de la mort de ſa femme, vous r'ouvrirez ſa *playe*; c'eſt renouveller ſa *playe*. La fortune de ce Marchand a reçu une grande *playe* par la banqueroute de ſon aſſocié. Une condamnation infamante eſt une *playe* à l'honneur. Les *playes* de l'âme peuvent devenir mortelles ſi on les envenime. Nic.

Playe, ſe dit auſſi des déſolations de l'État; des grandes pèrtes, des peines qu'il a ſoûffèrtes; des fleaux, ou des châtimens du Ciel. *Detrimentum, jactura, fortuna adverſa.* La pèrte d'une bataille eſt une grande *playe* à l'État. L'Écriture nous fait mention de pluſieurs *playes* d'Égypte, de pluſieurs déſolations qu'elle ſouffrit par l'opiniâtreté de Pharaon.

On dit provèrbialement, Il eſt comme le Chirurgien, il ne demande que *playe* & boſſe; pour dire, qu'il chèrche à faire ſon profit dans les malheurs & afflictions d'autrui. *Vulnus amat medicus.*

PLE.

PLEBÉÏEN, enne. adj. & ſubſt. Qui eſt du peuple. *Plebeius.* On ſe ſèrt particulièrement de ce mot en parlant des Romains, qui étoient diviſez en Sénateurs, Chevaliérs & *Plebéïens.* Un homme de race *plebéïenne*, c'eſt à dire, qui n'étoit pas Noble, ni de l'Ordre des Sénateurs, ou des Chevaliérs.

PLÉBÉ, ée. adj. Qui n'eſt en uſage qu'au féminin, & qui ſignifie, Populaire, bas. Il ne ſe dit que du ſtile. Fuyons ces expréſſions que Malhèrbe appelle *plébées*, auſſi bien que celles qui s'apppellent *Phœbus.* S. Évr.

PLÉÏADES. ſ. f. plur. Conſtellation formée de ſept étoiles qui ſont enſemble vèrs le 18e degré du Taureau. *Pleïades.* Ce ſont des étoiles pluvieûſes & orageûſes fort redoutées des gens de mèr.

Ce mot Grèc vient de πλεῖν, *naviger.* En Latin on les appelle *Vergiliæ, à vere, le printems*, parcequ'elle ſe léve vèrs l'Équinoxe du printems, & ſe couchent en automne.

Pléïade Poëtique. Les Grècs donnèrent le nom de *Pléïade* à ſept Poëtes célébres qui parurent ſous le régne de Ptolomée Philadelphe. A l'imitation des Grècs, Ronſard forma une *Pléïade* de Poëtes François ſous le Régne de Henri II. Elle étoit compôſée de Daurat, Ronſard, du Bellay, Belleau, Baïf, Tyard, & Jodelle. Sur ce modéle l'on a voulu faire une nouvelle *Pléïade* des Poëtes Latins qui ſe diſtinguent aujourd'hui. Mais on n'eſt pas encore convenu de ceux qui y doivent entrer, & encore moins de celui qui en ſera l'étoile la plus brillante. La poſtérité réglera leur rang. Mr Baillet a nommé le P. Rapin, le P. Cominire, le P. de la Ruë, Mr de Santeüil, Mr Ménage, Mr du Périér, & Mr Petit. Cette ſeconde *Pléïade* n'a pas été approuvée de tout le monde. Mén.

PLEIGE. ſ. m. Caution judiciaire, qui s'oblige devant le Juge de répréſenter quelqu'un ou de payer ce qui ſera jugé contre lui. *Fidejuſſor, ſponſor.* Dans les actes de ſoumiſſion, de caution qu'on délivre, on met toûjours, qu'un tel s'eſt rendu *pleige* & caution d'un tel. *Præs, fidejuſſor.*

Ménage après Saumaiſe dit que ce mot vient de *prægius*, qu'on a fait de *præs, prædis*, ſignifiant la même chôſe. Du Cange le dérive de *plegius*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

PLEIGER. v. act. Cautionner en Juſtice, répondre pour quelqu'un, & s'obliger de payer le jugé. *Fidejubere, ſpondère.* On a reçu cet Intendant à *pleiger* ſon Maître. On a dit autrefois *plevine* & *plevir*; pour dire *pleige* & *pleiger*. On dit auſſi, Une fille *plévie*; pour dire, *promiſe en mariage.*

PLEIN, Pleine. adj. Qui eſt rempli, occupé, qui ne peut rien contenir davantage. *Plenus, confertus, refertus.* Il eſt oppôſé à *vuide*. Tout le monde eſt *plein*, & occupé par quelque corps *ſolide*, ou par l'air, ou par d'aûtre matière plus ſubtile. Comment tout étant *plein*, tout a-t-il pû ſe mouvoir? Boil. Ce coffre eſt *plein* comme un œuf. Il donne à *pleines* mains, c'eſt-à-dire, abondamment. Voilà un *plein* boiſſeau de blé, une bouteille *pleine*.

Plein, ſe dit auſſi par éxaggération, de ce qui eſt en abondance, en quantité dans quelque lieu. *Dives, abundans.* Cet homme eſt *plein* de biens, il a ſes caves *pleines* de vin, ſes gréniérs de grains. Ce corps eſt *plein* d'humeurs, il le faut purger. La Foire étoit *pleine* de Marchands & de marchandiſes.

Plein, ſe dit auſſi de ce qui eſt parſemé & mêlé avec un aûtre corps. *Immixtus.* Ce champ eſt *plein* de pièrres, eſt *plein* de chardons. Ce blé eſt *plein* de nièle, de charençons. Ce chien eſt *plein* de puces. Cette maiſon eſt *pleine* de rats. Paris eſt *plein* de filous & de gens de maûvaiſe vie. Ce livre eſt *plein* d'héréſies, *plein* de fautes.

Plein, ſe dit auſſi de ce qui a toute ſon étenduë, qui n'eſt ni gêné, ni contraint. *Liber ſolutus.* L'homme a *pleine* libèrté de faire le bien ou le mal. On donne un *plein* pouvoir à des Ambaſſadeurs. Cette voute eſt faite en *plein* cintre, en demi-cèrcle. Cet arbre eſt en *plein* vent, n'eſt pas en éſpaliér; il eſt en *pleine* tèrre, il n'eſt point renfèrmé dans une quaiſſe. Il a bâti en *plein* champ, il a taillé en *plein* drap: ce qui ſe dit auſſi au figuré, quand on a une matière abondante & qu'on n'épargne point.

Plein, ſe dit auſſi de ce qui eſt entiér, complèt, au plus haut degré de force ou de pèrfection. *Integer, completus. Plein* fièf, eſt celui qui eſt entiér, & non démembré. En *plein* été, en *plein* hivèr, au plus fort de ces ſaiſons. On eſt en *pleine* vendange, au plus fort de la vendange. On le dit auſſi d'une vendange abondante & entière, quand on a eu *pleine* vinée. On dit qu'une Armée eſt en *pleine* marche; pour dire, que l'Armée marche toute entière, avec toutes les troupes qui la compôſent. On dit qu'un homme porte les armes d'une maiſon *pleines*; pour dire, qu'il en porte les armoiries entières, ſans aûcune briſure. On dit auſſi, *Pleine* lune, quand la lune eſt dans ſa plus grande illumination, en ſon oppoſition au ſoleil. En *pleine* marée, quand la mèr eſt *pleine* & dans le flus le plus haut. En *pleine* mèr, c'eſt-à-dire loin des côtes. A *pleines* voiles, c'eſt à dire, avec un vent fort & favorable. On dit auſſi, Uriner à *plein* canal. Cette eau vient à *plein* tuyau. Ce cheval eſt gras à *pleine* peau. Il a ſauté ce foſſé de *plein* ſaut. Cette femme crie à *pleine* tête, de toute ſa force. Ce vin ſent la framboiſe à *pleine* bouche.

Plein, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit de l'aûtorité ſupérieure. Le Roi dans ſes Édits, dit, De nôtre cèrtaine ſcience, *pleine* puiſſance & autorité Royale. *Plena auctoritas vel ſuprêmia.* Il confère les Bénéfices en Régale de *plein* droit, ſans aûtre nomination ni confirmation. Cette tèrre eſt mouvante en *plein* fièf de la Couronne; c'eſt-à-dire, immédiatement, & avec toutes ſes dépendances, en *plein* Haubèrt, qui a toutes prééminences, à la différence de celui qui eſt du tièrs, du quart, ou cinquième Haûbèrt. On dit auſſi au Palais, Le *plein* poſſeſſoire, la *pleine* maintenuë; pour dire, le jugement définitif ſur la poſſeſſion.

Plein, ſe dit auſſi en parlant de ce qui eſt fait en public, ou au vû & ſçû de tout le monde. *Publicè, vel in publico conceſſu.* Il a ſoûtenu cette propoſition en *plein* Conſeil, en *pleine* Audience. En *plein* Sénat. Ablanc. En *pleine* Sorbonne. Pasc. En *plein* Palais. Le Mait. En *pleine* Académie. Boil. En *pleine* ruë. Scar. Il a commis ce crime en *plein* jour, en *plein* midi, en *plein* marché. On a fait cette hoſtilité en *pleine* paix. Ablanc. Il a eu raiſon de faire divorce avec ſa femme, il l'a trouvée en *plein* bordel.

Plein, ſe dit auſſi de ce qui eſt gros, maſſif & ſerré. *Solidus, compactus.* Cet homme eſt fort gros & gras, il eſt fort *plein*. Il a le viſage *plein*, il eſt jouflu; il a le ventre *plein*, rébondi. Cette femme a une belle gorge & bien *pleine*. Un baſtion eſt *plein*, lorſqu'il n'eſt pas creux au milieu, qu'il eſt *plein* de tèrre. On appelle auſſi un rempart, un *tèrreplein*. On toiſe un bâtiment tant *plein* que vuide, c'eſt-à-dire, auſſi bien les portes & les fenêtres, que les gros murs. On dit auſſi, qu'un habit eſt brodé ou chamarré tant plein que vuide, c'eſt à-dire, fort chargé d'ornemens. On dit auſſi des ouvrages d'oſiér, qu'il y en a de *pleins*, & d'aûtres à claires voyes.

Pleine, ſe dit auſſi des fémelles des animaux qui ont conçu. *Fœta.* Une vache *pleine*, une chatte *pleine*, une chienne *pleine*.

Plein, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. L'Écriture dit que les Apôtres & S. Étienne ont été *pleins* de grâce & du S. Éſprit. *Plenus gratiâ & ſpiritu ſancto.* L'Ange ſalua la Vièrge en l'appellant *pleine* de grâce. C'eſt un homme *plein* d'honneur, & de vèrtu. Un ignorant eſt *plein* de lui même, *plein* d'orgueil. Ce Prince eſt *plein* de ſa grandeur, il eſt entêté de ſon pouvoir. Le ſiécle eſt *plein* d'injuſtice. On dit que l'enfèr eſt *plein* de bonnes intentions: & que le Paradis eſt *plein* de bonnes œuvres. On dit encore, J'ai l'éſprit tout *plein*, tout rempli de ce ſpectacle; j'en ai encore la mémoire & l'imagination *pleine*. Un fou a la tête *pleine* de viſions & de chimères. On dit auſſi, Être *plein* de loiſir; pour dire, n'avoir rien à faire. Être *plein* de vie; pour dire, Être en parfaite ſanté.

Plein, ſe dit auſſi de l'Écriture & de l'Imprimerie, ſelon la qualité des caractères; & la manière de conduire ſa plume, ou l'œil de la lettre. *Planus; craſſior.* Le caractère Romain eſt plus *plein* que l'Italique.

Plein-chant, eſt le chant ordinaire du Chœur des Égliſes, où les Chantres chantent à l'uniſſon, & forment des tons en montant & en déſcendant par degrez ſans aucunes contreparties. *Planus cantus.* On appelle auſſi *plein-chant*, le livre où ces tons ſont marquez avec des notes entières de Muſique, comme ils ſont dans les livres d'Égliſe. Ce *plein-chant* s'appelle auſſi le *Gregorien. Cantus Gregorianus.*

Pʟᴇɪɴ, ſe dit auſſi au ſubſt. Le *plein* de la lune. *Plenilunium.* La lune étoit dans ſon *plein.* On dit auſſi au Triquetrac, qu'on a fait ſon *plein* quand on a fait ſon grand Jean, ou ſon petit Jean. On dit auſſi à l'Occa, qu'on met en *plein*, quand on ne tire que ſur un point.

Pʟᴇɪɴ, eſt auſſi un tèrme de Maître d'écriture, qui ſignifie une cèrtaine largeur ou groſſeur du trait de la plume. Il y a quatre ſortes de *pleins* dans l'écriture, le *plein* parfait, le *plein* imparfait, le demi-*plein*, & le *plein* délié. *Plenitudo.*

Pʟᴇɪɴ, ſe dit auſſi parmi les Taneurs d'une cèrtaine cuve ou cuviér dans tèrre, où il y a de l'eau & de la chaux pour mettre les cuirs. Vieux *plein.* Nouveau *plein. Plein* neuf. *Scrobs coriaria.*

A Pʟᴇɪɴ. adv. Entièrement. Cet accuſé a été abſous à pur & *à plein*; c'eſt à-dire, tout-à-fait. *Abſolutè.* Il a traitté *à plein* cette queſtion; *à plein* fonds, c'eſt à-dire, fort amplement. On dit auſſi, On trouve *tout plein* de gens, c'eſt-à-dire, beaucoup.

On dit provèrbialement, que le ſac eſt *plein*, que la meſure eſt *pleine*, quand un homme a commis tant de crimes, qu'il attire ſur lui la vengeance de Dieu & des hommes. *Menſura conferta.*

PLEINEMENT. adv. Tout-à fait; entièrement; éxactement; ſuffiſamment. *Integrè, omnino, actè, plenè.* J'ai *pleinement* éclairci, & contenté mon Rapporteur. Cet Auteur a *pleinement* traitté la queſtion. Jamais le mal ne ſe fait ſi *pleinement* & ſi gayement, que quand on le fait par un faux principe de conſcience. Pᴀꜱᴄ. Ce fièf relève *pleinement* du Roi. Il a été *pleinement* abſous. Je vois *pleinement* ce clocher d'ici, ou tout-à-plain. J'ai *pleinement* éxécuté ma commiſſion.

PLÉNIÉR, ɪᴇʀᴇ. adj. Qui eſt plein & complet. *Plenaria.* Les Rois tenoient autrefois leur Cour *plenière*, quand ils mandoient les principaux de leur État auprès d'eux. Le Pape accorde des indulgences *plenières*, c'eſt à dire, une pleine, & entière rémiſſion des peines dûës à tous les péchez. Ce mot ne s'employe qu'en cèrtaines phrâſes, & au féminin. Mʳ du Bois a pourtant dit, Un Concile *plénièr* de toute l'Afrique; & l'Auteur des Réfléxions, ne le déſapprouve point. Un Satirique a dit auſſi. Un viſage *plénièr*; pour dire, bien gros & gras.

PLÉNIPOTENTIAIRE. adj. & ſubſt. m. Qui a une commiſſion, ou un plein-pouvoir d'agir. *Legatus cum ſumma poteſtate.* On le dit particulièrement des Ambaſſadeurs que les Rois envoyent pour traitter de paix, de mariages, ou d'autres affaires importantes. La prémière chôſe qu'on éxamine dans les conférences de paix, c'eſt le pouvoir des *Plénipotentiaires.* Quelqu'un a appellé Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, Les *Plénipotentiaires* de la Langue.

PLÉNITUDE. ſ. f. Qualité de ce qui remplit quelque chôſe, de ce qui la rend pleine & parfaite. *Plenitudo.* La Sainte Vièrge a eu une *plénitude* de grâces. Les Rois ont une *plénitude* de pouvoir ſur leurs ſujèts. Les Canoniſtes attribuent au Pape une *plénitude* de puiſſance ſur les Bénéfices. L'Épiſcopat eſt la *plénitude* & la ſouveraineté ſpirituelle du Sacèrdoce. Tʜᴏᴍᴀꜱꜱɪɴ.

Pʟéɴɪᴛᴜᴅᴇ, en tèrmes de Médecine, ſe dit de l'abondance du ſang & des humeurs. Il y a de la *plénitude* en ce corps-là, il faut l'évacuer par la ſaignée & les purgations. Il y a deux ſortes de *plénitudes* de Médécine; l'une appellée *ad vires*, lorſque le ſang opprime les forces débiles d'un malade; l'autre *ad vaſa*, lorſqu'il remplit trop les vaiſſeaux, & qu'il les fait enfler juſqu'à être prêts à crever.

Pʟéɴɪᴛᴜᴅᴇ, ſe dit figurément dans le même ſens, de celui qui ne peut plus renfèrmer ſes ſentimens; qui eſt trop rempli. *Repletio.* Il étoit dans un de ces momens de *plénitude* ſi communs aux Amans, où l'on ne peut réſiſter au panchant de dire tout ce que l'on penſe. Vɪʟʟ.

PLÉONASME. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt une figure de mots, qui ſe fait quand on ſe ſèrt des mots inutiles, & ſupèrflus, pour mieux éxprimer ſa penſée. Vice du diſcours où l'on dit plus qu'il ne faut. *Redundantia.* On l'appelle auſſi *rédondance.* Ces phrâſes ne ſont point des *pléonaſmes : je l'ai vû de mes propres yeux* : il n'y a point là de mots ſuppèrflus, puiſqu'au contraire ils ſont tous nécéſſaires pour donner une plus forte aſſûrance de ce que l'on affirme. Il ſuffit que l'une des phrâſes diſe plus que l'autre, pour éviter le vice du *pléonaſme.* Vᴀᴜɢ. Quoique l'on appelle *pléonaſme* tout ce qui n'eſt point nécéſſaire, ou tout ce qui entre dans le diſcours avec indépendance du ſens ou du régime, il y a pourtant quelquefois des mots, qu'on juge ſupèrflus, & qui ſont employez pour donner plus de grâce, ou plus de force, ou plus de netteté au diſcours. Lᴇ P. Lᴀɴᴄᴇʟᴏᴛ. Quelques uns prétendent que, *unir enſemble* n'eſt par un *pléonaſme. Par la bouche il s'écrie*, eſt un *pléonaſme* en François, & ce n'en eſt pas un en Latin. Virgile à dit, *Sic ore locutus.*

Ce mot eſt Grèc, *πλεονασμὸς*, & ſignifie *ſurabondance.*

PLESSIS. ſ. m. Eſt un vieux mot François qui ſignifioit autrefois *maiſon de plaiſance*, dont le nom eſt demeuré à pluſieurs tèrres & ſeigneuries.

Cambden le dérive *à placendo*; & Du Cange après Joſeph Scaliger le dérive de *plaxitium*, ou de *pleſſeitium*, qui ſignifioit un *bois* ou un *parc* fèrmé de tous côtez de hayes ou de branches d'arbres pliées, qu'on appelloit *bois en pleſſis*, que d'autres appellent *bois de touche*, plantez autour d'une maiſon pour ſa décoration, dont il eſt parlé dans les Coûtumes de Chartres, d'Anjou, de Blois & de Bretagne.

PLÉTHORE. Tèrme de Médécine, eſt une réplétion d'humeurs, qui ſe dit particulièrement du ſang, & enſuite des autres humeurs. La *pléthôre* & la cacochymie ſont les caûſes antécédentes de toutes les maladies.

Ce mot eſt Grèc *πληθώρα*, & ſignifie *plénitude.*

PLEURANT, ᴀɴᴛᴇ. adj. Qui jette des larmes. *Lacrymans.* Il a vû cette déſolation d'un œil *pleurant.* Cette femme a toûjours un œil *pleurant*, à caûſe d'une fiſtule lacrymale. On dit auſſi des arbres qui jettent de la gomme, ou quelque ſuc, qu'ils ſont *pleurans.*

PLEURARD, ᴀʀᴅᴇ. adj. Tèrme ironique, par lequel on reproche aux enfans qu'ils pleurent, ou qu'ils crient. C'eſt un vilain *pleurard. Lacrimoſus.*

PLEURE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, eſt une membrane qui enceint, & comprend toutes les parties contenuës en la poitrine, qui a la même figure & grandeur que le thorax, & eſt de même ſubſtance que le péritoine. Elle eſt déliée & mince; mais cependant très-forte. Elle eſt manifeſtement double, mais plus épaiſſe auprès du dos à l'endroit où elle eſt attachée aux ligamens des vèrtèbres. Elle ſe double au milieu de la poitrine pour former le médiaſtin qui va de l'épine du dos au bréchèt, & qui ſépare le thorax en deux parties.

Ce mot vient du Grèc *πλευρὰ*, qui ſignifie *côté.* Les Latins l'appellent *ſuccingens.*

PLEURER. v. act. & n. Vèrſer, jetter des larmes; régretter. *Flere, lacrymari, plorare.* Il faut *pleurer* ſes péchez à chaûdes larmes. Saint Pièrre *pleura* amèrement. On *pleure* de joye ainſi que de triſteſſe. Cᴏʀɴ. Héraclite *pleuroit* ſans ceſſe les miſères, & les folies des hommes. Qu'on voye tomber des larmes de nos yeux lorſque l'éxcès de nôtre douleur nous les fait répandre: mais ne nous éxcitons jamais à *pleurer.* M. Éꜱᴘ. On *pleure* pour avoir la réputation d'être tendre; on *pleure* pour être plaint: on *pleure* pour être *pleuré* : enfin on *pleure* pour éviter la honte de ne pleurer pas. Rᴏᴄʜᴇꜰ. Dans une avanture triſte où l'on s'intereſſe, l'on peut *pleurer* même agréablement. Cʜ. ᴅᴇ Méʀ. Vous allez me *pleurer* par tout, comme un hérétique, & vous me déchirez en me *pleurant.* Féɴᴇʟ. Il y a des femmes qui ſemblent gagées pour *pleurer* tous les accidens de la vie, même ceux qui leur ſont les plus indifférens. M. Éꜱᴘ. L'Égliſe déſolée pouvoit à peine gémir librement, & *pleurer* ſa gloire paſſée. Fʟéᴄʜ. Il y a je ne ſçai quelle douceur à *pleurer* la mort d'une pèrſonne qu'on aime. S. Éᴠʀ. Vous êtes Empereur, Seigneur, & vous *pleurez*! Rᴀᴄɪɴ. Amour conſole enfin ceux qu'il a fait *pleurer.* Scarron a dit d'Énée,

> *Qu'il* pleuroit *en pèrfection,*
> *Et même ſans affliction.*

On dit d'un méchant homme, qu'il n'a été guère *pleuré*; c'eſt-à-dire, qu'on n'a point eu regrèt de ſa mort.

On dit auſſi, que l'œil *pleure* à quelqu'un, lorſqu'il a une fiſtule lacrymale, ou quelque autre fluxion qui lui a fait tomber quelque humidité des yeux. *Fluere.*

Pʟᴇᴜʀᴇʀ, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. *Lacrymari, vel humorem ſtillare.* La vigne *pleure* en cèrtain tems, c'eſt lorſque la ſève monte en abondance, & qu'elle ſort comme des larmes d'eau par l'endroit taillé. Il y a des arbres qui *pleurent* l'encens: ce qui ſe dit auſſi des aûtres gommes & ſucs.

On dit provèrbialement d'un avâre, qu'il *pleure* le pain qu'il mange; pour dire, qu'il y a grand regrèt, qu'il ſe plaint ſa nourriture.

Pʟᴇᴜʀé, éᴇ. part. paſſ. & adj. *Fletus, defletus, deploratus.*

PLEURÉSIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une douleur violente de côté, accompagnée d'une fiévre aiguë, de toux & de difficulté de réſpirer. *Pleuritis, dolor lateralis.* La *pleuréſie* eſt caûſée par l'inflammation de la pleure, à laquelle ſe joint le plus ſouvent celle de la partie éxtérieure & ſupèrficielle du poumon. Cette inflammation arrive d'ordinaire lorſqu'après s'être fort échauffé on ſe rafroidit tout-à-coup, ſoit en s'éxpôſant à un air froid, ou en beuvant de l'eau froide. La *pleuréſie* eſt tantôt du côté droit, & tantôt du gauche, tantôt à la partie ſupérieure, & tantôt à l'inférieure. Outre cette éſpèce de *pleuréſie*, qu'on

appelle *vraye pleureſie*, il y a une *fauſſe pleureſie* qui conſiſte dans une douleur de côté ſans fiévre, ſans ſoif, & ſouvent ſans toux: celle-ci vient d'une ſéroſité âcre répanduë dans la pleure ou entre les muſcles intercoſtaux.

Ce mot vient du Grèc πλευρὰ, *côté*.

PLEUREUR, EÛSE. ſ. m. & f. Qui méne le deüil, ou qui a ſoin des cérémonies funèbres. On appelle maintenant *Pleureur*, un Juré-Crieur de corps & de vins, parceque c'eſt lui qui ſe charge de préparer les chôſes néceſſaires pour un entèrrement, & d'aſſembler le convoi par le moyen de ces Sémoneurs, qu'on appelle auſſi *Pleureurs. Plorator*.

PLEUREUR, EÛSE, adj. m. & f. Celui, ou celle qui pleure facilement. *Præfica*. C'eſt encore une petite *pleureuſe*. Une femme qui aura pitié de la douleur réſpectueuſe de ſon Amant, ſe moquera de lui comme d'un *pleureur*, s'il gémit éternellement auprès d'elle. S. ÉVR. Énée eſt le plus grand *pleureur* qui fut jamais. G. G. N'y avoit-il point parmi les Payens quelque Divinité *Pleureuſe*? ID. Autrefois il y avoit des *pleureuſes* qu'on loüoit éxprès pour pleurer avec le deüil, & pouſſer des ſanglots & des gemiſſemens. Cela eſt encore en uſage en Provence. *Præfica*.

PLEUROPNÉUMONIE. ſ. f. Éſpéce de pleuréſie dans laquelle la pleure & les poumons ſont enflammez. Sa cauſe eſt la même que celle de la pleuréſie.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grècs πλευρὰ, *pleure*, & πνεύμων, *poumon*. Voyez PLEURÉSIE.

PLEURS. ſ. m. plur. Larmes, humidité qui tombe des yeux par quelque violente émotion de l'âme, & particulièrement de la triſteſſe. *Lacryma, luctus, gemitus, ploratus, fletus*. La nature, ou l'amitié peut tirer de nous des *pleurs* très légitimes dans le trouble des prémiers mouvemens. S. ÉVR. La mort d'un mari fait vèrſer bien des *pleurs*. Les ſoupirs, les cris, & les *pleurs* ſont les marques de l'affliction, & de la triſteſſe. Une ſi lugubre avanture m'arracha des *pleurs*. S. ÉVR. Honoré des *pleurs* de toute la Cour, il en eſt auſſi peu touché qu'attendri. LE P. DE LA R. Pour me tirer des *pleurs* il faut que vous pleuriez. BOIL. Toûjours un peu de faſte entre parmi les *pleurs*. LA FONT. Un ſpéctacle ſi funeſte & ſi cruel, ôta l'uſage des *pleurs* à ce Père déſolé. FÉL. Il ne faut pas que les larmes d'une abſence ſoient auſſi lugubres que des *pleurs* de funérailles. S. ÉVR. Les *pleurs* ne ſont que pour les douleurs médiocres.

Ah! de vos triſtes pleurs *n'arrôſez pas vos charmes.*
S. ÉVR.

Qui vèrſe, quand il faut des pleurs,
En amour eſt maître des cœurs. B. RAB.

C'eſt aux gens mal tournez, c'eſt aux Amans vulgaires,
A chèrcher le ſecours des ſoupirs, & des pleurs. MOL.

Les pleurs *que tu répans, c'eſt mon ſang que tu vèrſes.*
LA SUZE.

Une Belle lorſqu'elle eſt en pleurs,
En eſt plus belle de moitié. LA FONT.

Autrefois on diſoit qu'il y avoit un *pleur* dans une maiſon; pour dire, un grand deüil. *In luctu eſſe, verſari*. On dit maintenant, Une maiſon de *pleurs*, celle où il eſt arrivé quelque grand ſujèt de s'affliger. Quoiqu'on diſe, Pleurer de joye, on ne dit pourtant pas, des *pleurs* de joye, mais des larmes de joye. *Pro gaudio manant lacryma ex oculis*.

On appelle *Pleurs* de tèrre, les eaux de pluye qui coulent, qui diſtillent entre les tèrres. *Aquarum ſubterrenearum ſtillationes*. Ce ſont les *pleurs* de tèrre qui ont fait fondre cette glacière. L'ACAD. Les Poétes appellent la roſée, les *pleurs* de l'Aurôre.

PLEUST A DIEU. *Utinam*.

PLEUVIR. v. act. Vieux mot de Pratique & hors d'uſage, qui ſignifioit autrefois la même chôſe que *pleiger*, ou *cautionner* en Juſtice; *Spondere*. Et on diſoit alors, Une fille *pleuvie*, c'eſt-à-dire, *promiſe en mariage*. *Deſponſata*.

PLEUVOIR. v. neut. & le plus ſouvent impèrſonnel. *Pluere, compluere*. Faire tomber de l'eau du ciel. Dieu fait également lever ſon ſoleil, & *pleuvoir* ſur les juſtes & ſur les pécheurs. Au tems du Déluge il *plut* 40 jours & 40 nuits. Il *pleut* tant qu'il peut, il *pleut* à vèrſe, il *pleut* à ſeaux.

PLEUVOIR, ſe dit auſſi de tout ce qu'on voit tomber d'enhaut. On a vû *pleuvoir* du ſang, des cailloux, des grenoüilles. *Sanguinis imbrem, ſilicis, vel ranarum pluiſſe perhibent*. Les traits, les bales de plomb *pleuvent* de toutes parts dans les batailles. Les Barbâres voyant *pleuvoir* des dards de tous côtez, abandonnèrent la ville. ABLANC. La manne *pleuvoit* au déſert pour nourrir les Hébreux. Dieu fit *pleuvoir* le feu, & le ſouphre ſur Sodôme & Gommôrre.

Morbleu comme il pleut là dehors!
Faiſons pleuvoir *dans nôtre corps,*
Du vin. S. AMANT.

PLEUVOIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. Dieu fait *pleuvoir* des grâces ſur ſes élus. *Deus ſuper electos gratias ſuas diſpartit, largitur*. Il a bien *plû* des biens & des honneurs dans cette famille depuis la faveur de ce Miniſtre. Dieu fera *pleuvoir* des piéges ſur les méchans. PORT-R. Il *pleut* ici de l'ennui à vèrſe. MÉN. Que de biens, que d'honneurs ſur toi s'en vont *pleuvoir*! BOIL.

PLEUVOIR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a bien *plû* dans ſon écuelle; pour dire, Il lui eſt venu quelque bonne ſucceſſion. *Omnia proſpera illi advenerunt, vel fauſtè, proſperè*. On dit auſſi, il faut faire comme on fait à Paris, il faut laiſſer *pleuvoir*. On dit par exaggération, Quand il *pleuvroit* des halebardes la pointe en bas. On le dit auſſi des chôſes qui ſont fort communes, & qu'on trouve en abondance: comme, Je croi qu'il a *plû* des Avocats, à cauſe du grand nombre qu'on en trouve.

PLÉYON. ſ. m. Groſſe paille ou menu oſiér avec quoi on attache les vignes ou les branches d'arbres, on relie des muids. *Vimen*. Il faut employer tant d'échalas & de *pléyon* pour lier cette vigne. Il faut tant de *pléyon* & de cèrcles pour relier ces tonneaux.

PLI.

PLI. ſ. m. Ce qui fait qu'une chôſe n'eſt pas étenduë en long, n'eſt pas droite. Le *pli* du coude, le *pli* de la jambe, du jarret. *Cubiti, cruris, aut poplitis flexus*.

PLI, ſe dit auſſi d'une marque qui reſte ſur une étoffe ou ſur du linge, quand on l'a mis en deux, ou en pluſieurs doubles. *Sinus, ruga*. Il faut prendre garde que les habits ne prennent de mauvais *plis*, quand on les emballe. Les femmes ont ſoin que les *plis* de leurs robbes ſoient bien droits, bien froncez. Un ſurpelis s'empeſe en y faiſant pluſieurs petits *plis*.

PLI DE CABLE, ſe dit ſur la Mèr de la longueur de la rouë du câble, tel qu'il eſt roüé dans la foſſe. *Flexura, ſeu inflexio rudentis*. Moüiller un *pli de câble*, c'eſt ne filer que très-peu de câble.

PLI, ſe dit auſſi de divèrſes rides qui ſe font ſur les peaux ou membranes. *Ruga*. Les rides des veillards ne ſont autre chôſe que les *plis* de la peau.

PLI, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. Foüiller dans tous les *plis* & replis du cœur. *Perſcrutari, ſcrutari*. On a fait prendre à ce jeune homme un bon *pli*; on l'a inſtruit dans les bonnes mœurs. On dit provèrbialement, Il eſt comme le camelot, il a pris ſon *pli*; pour dire, Il ne changera pas. On dit d'une affaire maniée bien adroitement, Cela ne fait pas un petit *pli*.

PLIABLE. adj. m. & f. Qui n'eſt pas roide, qui ſe peut plier. *Flexibilis, plexibilis*. Le menu bois eſt *pliable*, quand il a trempé dans l'eau.

On le dit auſſi au figuré, C'eſt un éſprit, une humeur farouche, qui n'eſt point *pliable*, qui eſt inflexible. *Ingenium indocile, inflexibile, vel perverſa indoles*.

PLIAGE. ſ. m. La manière de plier. *Complicatio*. Le *pliage* du linge de table eſt une chôſe que doit ſçavoir un Sommeliér. Il a tant couté pour le *pliage* de ces piéces d'étoffe. Le *pliage* des étoffes doit être dans la dèrnière propreté. SAVRAI, PARF. MARCH.

PLIANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui eſt propre à plier. *Flexibilis*. L'ôſiér, le bouleau ſont des bois *plians*. On ne lui a donné qu'un ſiége *pliant*, ou ſimplement un *pliant*. Une tâble *pliante* de campagne.

PLIANT, ſe dit auſſi figurément de l'éſprit. Les flatteurs ont l'éſprit adroit, ſouple & *pliant*. *Vafer, adulator, affectator*.

PLIE. ſ. f. Petit poiſſon de mèr plat & large, qui eſt fort bon étant frit, *paſſer*.

PLIER. v. act. & n. Mettre en ligne courbe, ou en angle une chôſe, qui eſt en ligne droite. *Flectere, curvare*. Il faut *plier* le corps pour faire la révérence, s'incliner. Une chôſe ſe *plie* aiſément du côté qu'on l'a *plie* ſouvent. PORT-R. Le coude en ſe *pliant* fait pluſieurs ſortes d'angles. On *plie* des branches pour faire des berceaux. Plus un arc ſe *plie*, & plus il fait d'effort. Le bois vèrd & jeune ſe *plie* aiſément. Cette planche de ſapin eſt trop foible, elle *plie*. Les épées qui *plient* ſont les meilleures.

Vaugelas prétend, qu'on ne doit pas confondre *plier* & *ployer*, & qu'ils ont des ſignifications très-différentes. Mais aujourd'hui l'on employe *plier* dans toutes les ſignifications de *ployer*, ce qui a mis ce dèrniér prêſque hors d'uſage. Voyez PLOYER.

On appelle auſſi en tèrmes de Blâſon, *plié*, ce qui eſt ſimplement courbé. Il portoit d'or au chevron *plié* de gueules. *Flexus*.

Plié, ſe dit auſſi des oiſeaux qui n'étendent pas leurs aîles, & ſur tout des aigles qu'on appelle au vol *plié*. *Volutatus, collectus, coactus.*

Plier, ſignifie encore, Mettre en un ou pluſieurs doubles; faire quantité de plis. *Complicare.* Il y a bien de l'art à *plier* du linge, des étoffes fort proprement. Les anciens ignoroient la maniére de bien *plier* les lettres. *Plier* une tapiſſerie, des lits, des habits. On *plie* les voiles, quand on ne veut pas avancer en mér.

Plier, ſe dit auſſi de ceux qui décampent, qui déménagent. Il faut *plier* bagage. *Vaſa colligere, convaſare.* On a *plié* les tentes. On dit auſſi d'un domeſtique qu'on chaſſe, d'un homme qui ſe meurt qu'ils s'en vont *plier* bagage.

> *Il faut,*
> *M'apprêter bien-tôt,*
> *A* plier *bagage.* L'Ab. Régniér.

Plier, ſe dit figurément en chôſes morales. *Flectere, dirigere.* L'éſprit d'un jeune homme ſe *plie* comme l'on veut. Ce Miniſtre *plie* ſous le faix des affaires, il en eſt accablé. Le ſigne le moins équivoque d'un éſprit ſupérieur aux aûtres, eſt de ſçavoir ſe *plier* en telle ſorte, qu'on s'abaiſſe, & qu'on s'éleve quand il le faut. Bell. On dit, *Plier* les genoux devant les idôles; pour dire, les adorer: devant le Veau d'or; pour dire, Adorer un Favori.

Plier, ſignifie auſſi, Céder, reculer, ne réſiſter pas. *Cedere, retrocedere, non opponere.* Il vaut mieux *plier* que de rompre en réſiſtant imprudemment. Mén. *Satius eſt flecti quam frangi.* On eſt quelquefois contraint de *plier* ſous le poids de la fortune. Bell. L'aîle droite de cette armée a *plié* d'abord. L'infanterie *plia*. Ablanc. La Cavalerie fut contrainte de *plier*. Id. *Equitatus cedere coactus fuit.* Toute l'Aſie a *plié* ſous le joug, ſous les forces Ottomanes. La magnanimité ne *plie* ſous aucun pouvoir. M. Esp. La fiére Eſpagne *plie* ſous ce nom ſi redouté. Voit.

On dit provèrbialement, qu'il vaut mieux *plier* que rompre; pour dire, qu'il vaut mieux obéir que de ſe faire maltraiter par un plus puiſſant. On appelle *plier* la toilette, quand on emporte d'un logis le linge, les habits, & autres meubles qui ſe peuvent prendre facilement: ce qui ſe dit particuliérement des filous qui pillent les filles de joye.

PLIEUR, eûse. ſ. m. & f. Qui s'applique à plier. *Structor.* Il y a des métiers de *Plieurs* de linge & de draps; des femmes qui gagnent leur vie à être *Plieûſes* de livres. Il y a auſſi des *Plieurs* de ſoye, qui ne font autre métier que de plier les ſoyes, & les mettre en bottes avec des billes pour les Marchands.

PLINGER. v. act. Tèrme de Chandelier. Il ſe dit de la prémiére trempe qu'on donne à la mêche, lorſqu'on fait de la chandelle. *Elychnii prima immerſio in ſebo. Plinger* la mêche.

PLINTE, ou PLINTHE. Quelques-uns font *plinthe* maſc. Les ouvriérs le font fémin. Ozanam dit *la plinthe*. *Plinthis.* Tèrme d'Architèćture. C'eſt une piéce platte, & quarrée comme une brique, d'où ce mot a pris ſon nom, ſignifiant auſſi en Grèc la même chôſe. *Plinthus.* On l'appelle autrement *tailloir*, & on le met ſur l'ordre Toſcan. Il ſe place en pluſieurs autres endroits tant au deſſus qu'au deſſous des piedeſtaux, & ſous les moulures des bâſes des colonnes.

Plinthe de Mur. On appelle ainſi deux ou trois rangs de briques avancées; ou toute moulure platte & haute, qui dans les murs de face marque les planchérs, & ſert à porter l'égout du chaperon d'un mur de clôture, & le larmiér d'une ſouche de cheminée. *Excurſus muri.*

PLIOIR. ſ. m. Petite régle de bois ou d'yvoire platte, & arrondie par les bouts, qui ſert à plier des livres qu'on veut relier. *Palmula Complicatoria.*

PLISSER. v. act. Former, faire pluſieurs petits plis. *Linteum, pallium, togam ſtriare.* On *pliſſe* les juppes de femmes, on fait *pliſſer* leurs manteaux. Les robbes de Palais ſont *pliſſées* au collet, & au haut des manches. On *pliſſe* les poignets & les manchettes, les rochets des Abbez. Les ſurplis qu'on empéſe ſont *pliſſez* à petits plis.

PLISSURE. ſ. f. Maniére de faire des plis. *Denſiores lintei rugæ.* On a du mal à contenter les femmes ſur les *pliſſures* de leurs robbes & de leurs manteaux. La *pliſſure* d'un ſurpelis coute beaucoup.

PLO.

PLOC. ſ. m. Tèrme de Marine, qui eſt une compoſition de vèrre pilé & de poil de vache, qu'on met entre le doublage & le bordage des vaiſſeaux pour les préſèrver des vèrs, qui s'engendrent ſouvent dans le bois. *Farum ex tomento & vitro trito.*

Ploc, ſe dit auſſi du fil de poil de vache. *Pili vaccini.* On fait des couvèrtes à poil, & d'autres à *ploc*.

PLOMB. ſ. m. C'eſt le plus groſſier, le plus mou, le plus froid & le plus aiſé à fondre de tous les métaux. Il eſt noir & peſant rempli de ſoufre, ou d'une tèrre bitumineûſe qui le rend molaſſe, & fort pliant; il y a apparence qu'il contient auſſi du mèrcure; ſes pôres ſont aſſez ſemblables à ceux de l'étain. *Plumbum.* Le *plomb* ſe trouve en beaucoup de païs dans divèrſes ſortes de pièrres & de tèrres, dont quelques-unes contiennent de l'argent, & d'autres de l'or & de l'argent. La mine de *plomb* eſt noire, reſſemblante à l'antimoine, elle eſt parſemée de petites pointes, ou de facettes brillantes. On fait fondre la mine de *plomb* dans des fourneaux faits exprès, le *plomb* coule par un canal que l'on a fait au fourneau, & la tèrre demeure avec le charbon. On trouve ſouvent aux environs des mines de *plomb*, de l'argent ou de l'étain. Ceux qui travaillent au *plomb* ſont ſujets à la colique & à la paralyſie, de même que ceux qui travaillent au mèrcure. Mr. Boyle dit que le *plomb* augmente en poids ſur les Égliſes, & que ſouvent le bois ne peut plus le ſoutenir; qu'il eſt conſtant que le *plomb* changé en céreuſe augmente de poids, & d'ordinaire de ſix ou ſept pour cent. Borrichius dans ſa Chymie témoigne que le *plomb* étant revèrbéré en minium, fondu en vèrre, reduit en céruſe, brulé en litharge, reprend ſa prémiére forme en un moment, quand on y applique avec adreſſe un ſel léxivial.

Le *plomb* ſe tranſporte en gros lingots qu'on appelle *ſaumons*, qui peſent deux à trois cens livres. *Maſſa plombea, quas ſalmones vocant.* On jette le *plomb* de la même maniére que l'étain. Les Chymiſtes appellent le *plomb*, *Saturne*.

En Chymie on appelle *plomb brûlé*, une poudre obſcure qu'on trouve au fond d'un vaiſſeau où l'on a fondu du *plomb*, avec lequel on a mêlé du ſouphre qu'on a allumé. *Plumbum aduſtum.*

Le ſel *de plomb*, ou *de Saturne*, eſt un véritable ſel de vinaigre corporifié avec la propre ſubſtance de *plomb*, que l'éſprit de vinaigre a diſſoute. *Sal ſaturninum.*

Le *beaume de Saturne*, eſt un huile qu'on tire du ſel de Saturne par la diſtillation, après qu'on l'a diſſous avec de l'éſprit de térebenthine. *Balſamum ex ſaturno.*

Magiſtère de plomb, eſt de la chaux de *plomb* purifiée & ſubtiliſée, qui ſe fait avec du *plomb* diſſous dans l'eau forte, en y vèrſant de l'eau ſalée & filtrée, d'où réſulte un magiſtère extrêmement blanc, qu'on adoucit par divèrſes lotions, & qu'on mêle dans les pommades pour le viſage, & le teint. *Magiſterium plumbeum.*

On fait des tuyaux, des baſſins de *plomb*. *Tubus, labrum plumbeum.* Les grandes Égliſes ſont couvèrtes de *plomb*. On dit, Mettre le *plomb* ſur une maiſon, quand on y applique les enfaîtemens, les gouttières, les cuvettes. On dit qu'on met des vitres en *plomb* neuf, quand on y remet d'autre *plomb*. On appelle les *plombs* d'une horloge, ſes contrepoids. On appelle auſſi des Bulles ſous *plomb*, celles qui ſe ſcellent en *plomb* en la Chancellerie Romaine. Le *plomb* de Rome eſt fort chèr. Les Officiers du *plomb* ſont le Préſident, les Collecteurs, les Maîtres du *plomb*, & le Receveur caiſſier. Il y a cette différence entre le *plomb* de la Chambre & celui de la Chancélerie, que celui de la Chambre eſt ordonné par le Pape, & on lui en porte les Bulles auſquelles il donne ſa bénédiction. Celui de la Chancélerie eſt ordonné par quelque Prélat qui y préſide, & il coute plus chèr que celui de la Chambre.

Plomb, ſignifie auſſi le morceau de *plomb* qu'on met au bout d'une corde pour faire des niveaux pour les ouvriérs, ou pour dreſſer des inſtrumens de Mathématiques, & faire des obſèrvations. *Bolis, vel pinnula.* Quand ce *plomb* eſt au bout d'un filet tendu au haut d'une régle, & qui bat ſur ſon échancrure, on l'appelle *plomb à régle*. Lorſqu'il eſt attaché au haut du triangle, & qu'il bat ſur une bâſe, on l'appelle *plomb à talus*. Quand il paſſe ſeulement par le trou d'un petit ais, il s'appelle *plomb à chas*. Le *plomb* du niveau ordinaire coule le long d'une régle, qui s'éleve à angles droits du milieu d'une autre régle de cuivre, ou de bois. Il y a encore une ſorte de régle dont les Maçons ſe ſèrvent, & que Pomey a appellé *plomb à ruine*, ou autrement *muel*.

Plomb, en tèrmes de Marine, ſignifie la ſonde. Il ne faut point aborder des côtes inconnuës, que le *plomb* à la main, c'eſt à dire, la ſonde. *Bolis.*

Plomb, ſe dit auſſi des balles de mouſquets, & d'autres charges d'armes à feu. *Globulus plumbeus catapultarius.* Cette ville a été priſe faute de *plomb* & de poudre. Le *plomb* ni le fèr des Éſpagnols ne nous pûrent faire de mal. Voit. On ne charge les fuſils à la chaſſe que de menu *plomb*, & pour les alouëttes de la dragée, de la cendre de *plomb*.

Plomb, eſt auſſi le nom qu'on donne à une maladie dont ſont attaquez les ouvriérs qui travaillent à vuider les foſſez des privez, quand ils n'y ſont pas accoutumez. Elle eſt ſuffocante, & reſſemble par ſes ſymptômes à l'apopléxie. On en meurt, ſi on n'eſt promptement ſecouru en vomiſſant. *Nauſea latrinaria.*

Plomb, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cet homme eſt en *plomb*; pour dire, il eſt mort, il eſt dans un cèrcueil de *plomb*. *In pheretro plumbeo.* On appelle *cul de plomb* un homme laborieux, & aſſidu au travail. On dit auſſi, qu'un homme a du *plomb* dans la tête; pour dire, qu'il eſt ſage, poſé, ſérieux, qu'il ne fait rien à la legère. On dit auſſi d'un homme groſſiér, qu'il eſt ſubtil comme une dague de *plomb*, qu'il vaut ſon peſant de *plomb*.

A Plomb. adv. Tout droit en déſcendant pèrpendiculairement. *Perpendiculariter.* Une ligne qui tombe *à plomb* ſur une aûtre fait deux angles droits. Un mur eſt ruineux, dès qu'il n'eſt plus *à plomb*. Les peuples de la Zône Torride ont le ſoleil *à plomb* ſur leur tête. On dit en ce païs-ci, que le ſoleil donne *à plomb*, lorſqu'il eſt fort découvèrt, qu'il n'y a ni ombre ni nuages qui garentiſſent de ſes ardeurs.

A Plomb, eſt auſſi ſ. m. Les Artiſans appellent ainſi leur manière d'obſèrver ſi une chôſe eſt bien pèrpendiculaire. Il faut qu'un Maçon, qu'un Charpentier ſçache bien prendre ſes *à plombs*. *Ad amuſſim examinare.*

PLOMBAGINE. ſ. f. Glébe minérale, ou la pièrre de mine de plomb & d'argent mêlez enſemble, avant que d'être miſe au fourneau. Les Médecins l'appellent *molybdæna*. La *plombagine minerale* eſt blonde, & ſemblable à la litarge d'argent, étant quelque peu luiſante & rouge. La *plombagine artificielle* eſt du plomb pur convèrti comme en cendres par la véhémence du feu, elle n'eſt point differente de la litarge. *Plumbago, galena, molybdæna.*

PLOMBATEUR. ſ. m. eſt un Officiér de la Chancellerie Romaine qui plombe les Bulles. Il a droit de porter la ſoutane violette, & eſt néanmoins amovible. *Plumbator.*

PLOMBÉ. ſ. m. Tèrme de Relieur. C'eſt une compoſition de mine de plomb, de colle & d'eau bien détrempée, dont on ſe ſèrt pour plomber de cèrtains livres. *Plumbatura.* Broyer, préparer le *plombé*. On ne met du *plombé* que ſur les livres de deüil, ou quelques livres de prières, comme ſont ceux qu'on relie pour les Religieux & Religieuſes.

PLOMBÉE. ſ. f. C'eſt une compoſition faite avec du minium, ou de la mine de plomb, dont ſe ſèrvent pluſieurs Artiſans pour colorer en rouge. *Plumbea compoſitio.*

PLOMBER. v. act. Mettre, appliquer du plomb en quelque lieu. On *plombe* des barreaux de fèr dans les pièrres pour les y engager fortement. On ſcelle des pièrres avec du fèr & du *plomb* pour les faire mieux tenir. On *plombe* les couvèrtures, on y met du plomb ſur les faites, ſur les arrêtiérs. On *plombe* des filèts, en y attachant du plomb pour les charger par enbas. On dit auſſi, *Plomber* des Bulles; pour dire, y attacher le plomb ou le ſceau de Rome.

Ce mot vient du Latin *plumbare*.

On dit auſſi, *Plomber* la poterie, quand on la rend vèrniſſée par le moyen du plomb. *Fictilia plumbo incruſtare, illinere.* On *plombe* les feüillèts d'un livre avec le minium, ou avec le *plombé*.

Plomber. Tèrme de Maçon. C'eſt voir ſi quelque ouvrage de Maçonnerie eſt droit, ou a du fruit. *Plomber* un mur. *Parietem ad cathetum examinare, inſpicere ex catheto.*

Plomber un Vaisseau. C'eſt voir avec un inſtrument, ſi le vaiſſeau eſt droit; c'eſt à dire, s'il eſt ſur l'arrière ou ſur l'avant. *Navem ad libellam examinare.*

Plomber, eſt auſſi un vèrbe neutre, dont les Émailleurs ſe ſèrvent, quand ils veulent dire, qu'il y a un cèrtain noir comme fumée qui obſcurcit la couleur de l'émail. *Plumbo infuſcare.* Les émaux clairs mis ſur un bas or *plombent*. C'eſt ce qu'ils appellent auſſi *devenir louche*. *Offuſcari.*

En Jardinage on dit, *Plomber un arbre*. C'eſt preſſer, & fouler la tèrre avec les piéds pour l'affèrmir. *Solidare, obfirmare.*

Plombé, ée. part. paſſ. & adj. *Plumbatus, plumbo munitus.* Des Bulles *plombées*.

Plombé. adj. m. Se dit auſſi d'un mauvais teint, qui eſt livide, pâle, ou ſans couleur. *Color lividus.* Cet homme ne ſe porte pas bien, il a le teint *plombé* & livide. Les Émailleurs appellent auſſi couleurs *plombées*, celles qui ne ſont pas vives. Les Marchands appellent une marchandiſe *plombée* & doüannée, celle qui eſt marquée du plomb des Jurez du métiér: c'eſt la marque qu'elles ont été manufacturées ſuivant l'Ordonnance, & du lieu d'où elles viennent, & qu'elles ont payé les droits dûs aux Doüannes.

PLOMBIÉR, ière. ſ. m. Marchand, ou Artiſan qui vendent le plomb, ou qui le mettent en œuvre. *Plumbarius faber, vel propola.*

PLOMBIÈRE. adj. Qui n'a d'uſage que joint avec pièrre. La pièrre *plombiere* eſt ainſi nommée ſelon Dioſcoride, de ce qu'elle eſt fort ſemblable au plomb, & qu'elle a les mêmes propriétez que l'écume de plomb. *Lapis plumbarius.* Matthiole croit que la vraye pièrre *plombière* eſt la mine de plomb qui n'a point encore paſſé par le feu, cette mine étant fort ſemblable au plomb en peſanteur & en couleur.

PLOMMÉE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une éſpéce d'arme ancienne en forme de maſſuë garnie de plomb pour la rendre plus lourde. En Latin *plumbata clava.*

PLOMMER, ou PLOMBER de la poterie, c'eſt y appliquer du plomb pour la vèrniſſer. *Plumbo illinere.* Il n'y a que les Potiérs qui diſent ordinairement *plommer*, car tous ceux qui ne ſont pas du métiér diſent *plomber*.

PLONGÉE. ſ. f. Tèrme de Fortification. On appelle *plongée du parapèt*, la partie du parapèt qui va en talus ou glacis. *Propugnaculi declivitas.*

PLONGEON. ſ. m. Oiſeau qui ſe trouve ſur la mèr & ſur les rivières, qui a le dos noir, & le ventre blanc, qui a le bèc long & rouge, & qui approche du canard. *Mergus.*

Plongeon, ſe dit auſſi des nageurs qui déſcendent au fond de l'eau, & qui y demeurent quelque tems, ſoit pour y chèrcher des pèrles, ſoit pour en faire retirer quelque chôſe qui eſt coulée ou demeurée au fond, comme canons, ancres & marchandiſes. *Urinatores.*

On dit qu'un homme fait le *plongeon*, quand il ſe baiſſe & s'échape dans une foule, enſorte qu'il ne paroit plus. *Effugere, aufugere.*

PLONGEONS. On appelle *plongeons* en pluſieurs Provinces les gèrbes entâſſées, & renvèrſées. *Spicarum faſcis inverſa.*

PLONGER. v. act. & n. Tremper quelque chôſe dans quelque liqueur, l'y enfoncer, ou l'y laiſſer quelque tems. *Macerare, immergere.* Il faut *plonger* ſon ſceau dans la rivière pour l'emplir. On *plonge* pluſieurs fois le linge dans l'eau en le ſavonnant. Les bons nageurs prennent plaiſir à ſe *plonger* pluſieurs fois dans la rivière. On fait *plonger* les Négres dans la mèr pour pêcher des pèrles. On dit auſſi, qu'une chôſe *plonge* dans l'eau, quand elle y trempe. Ménage dit que le mot de *plonger* vient de *plumbiare*, à cauſe que le plomb fait *plonger* les filèts au fond de l'eau.

Plonger, ſe dit un peu figurément pour, Mettre, fourrer, enfoncer. *Plonger* un couteau dans le ſein. *Gladio confodere.* Racin. Tâtant ſon ennemi au défaut des armes, il lui *plongea* le poignard dans le flanc. Vaug.

Plonger, ſe dit encore plus figurément en chôſes morales. Il a *plongé* ſes mains parricides dans le ſang de ſon père. *Fœdare, coinquinare.* Il lui a *plongé* un poignard dans le ſein, en lui apprenant cette funeſte nouvelle. Toutes ſes penſées le *plongeoient* dans une affliction violente, dont il étoit entièrement accablé. P. de Cl. La jeuneſſe ſe *plonge* aujourd'hui dans toutes ſortes de vices & de diſſolutions. *Volutari.* Être *plongé* dans l'avarice, dans l'impudicité, dans le ſacrilége. Pasc. Cette guèrre a *plongé* l'État en beaucoup de malheurs. Être *plongé* dans de nouveaux troubles. Racin.

Plonger, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des tirs du canon, quand ils vont de haut en bas. Le piéd du mur étoit ſi profond, qu'on n'y pouvoit tirer qu'en *plongeant*. *Edito loco inferiora glandes emittere.*

Plongé, ée. part. paſſ. & adj. *Immerſus, demerſus.*

PLONGEUR. ſ. m. Qui ſe plonge & ſe cache ſous l'eau. C'eſt la même chôſe que *plongeon*. Les Pêcheurs de pèrles s'appellent *Plongeurs*, ou *Urinateurs*, *Urinandi peritus*.

PLOYABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut pliér, qui obeït quand on lui fait quelque violence. *Plexilis, plicatilis.* On fait des arcs avec du bois qui eſt *ployable*, comme la baleine, l'aciér, & autres corps *ployables*, & qui font reſſort.

Ployable, s'employe auſſi figurément. Éſprit *ployable*. *Ingenium docile.* Humeur *ployable*. La vèrtu eſt *ployable* ſans foibleſſe. M. Ésp.

PLOYER. v. act. Courber, fléchir. *Incurvare, detorquere.* Il y a des gens qui par un reſte d'équité ne rompront pas les loix; mais ils les *ployeront* à leurs interèts. Fléch. Je fais céder ma raiſon, & *ployer* mon éſprit au prodige du flux & reflux de la mèr. S. Évr.

> *Lâches ambitieux nous* ployons *les genoux,*
> *Devant un homme foible, & mortel comme nous.*

Ce mot n'eſt préſque plus en uſage. Voyez Plier; c'eſt la même chôſe.

PLOYON. ſ. m. eſt une éſpéce d'oſiér qui ſèrt aux Couvreurs en chaume, aux Tonneliérs & aûtres Ouvriérs pour lier leurs chaumes, leurs cèrceaux, &c. *Vimen.* Les gèrbes de *ployons* doivent avoir quatre piéds de lien.

PLU.

PLUIE. ſ. f. Eau qui tombe du ciel. *Pluvia.* La petite *pluie* eſt

eſt celle qui moüille le plus. J'ai pris mon habit de *pluïe*, il réſiſte à la plus forte *pluïe*. Le broüillard ſe change en *pluïe*. Voilà un vent de midi qui menace de *pluïe*. L'iris ſe forme de gouttes de *pluïe*. La roſée paſſe auſſi pour une petite *pluïe*

PLUÏE, ſe dit auſſi figurément. Jupitèr ſe changea en *pluïe* d'or pour joüir de Danaé, c'eſt-à-dire, qu'il n'en joüit qu'à force d'argent. On le dit auſſi comiquement, quand avec de l'argent on corrompt les valèts. On fait auſſi une *pluïe* de feu, dont on ſe ſert à la guerre pour jetter ſur les maiſons des villes aſſiégées. On dit auſſi qu'il pleut quelquefois du ſang, mais ce ſont ſeulement de petits inſectes rouges qui ſe forment dans des canaux & foſſez bourbeux en une quantité ſi prodigieuſe, qu'on croit qu'ils ſont tombez du ciel.

On tient auſſi qu'il a *plû* des pièrres dans un champ de ſix ou ſept lieuës qui eſt entre Arles & Marſeille, qu'on nomme *la Crau*, parce qu'il eſt tout couvèrt de pièrres; & l'on dit qu'Hèrcule combattant contre Albion & Brégion en faveur de Neptune, & manquant de traits, fut ſecouru par Jupitèr par une *pluïe* de ces pièrres qu'on y voit encore. Bochard dit que *crac* eſt un mot Chaldéen, qui ſignifie une forteresse bâtie ſur une roche. D'aûtres croyent que ce mot de la *Crâu* vient du mot Celtique ou Bas Breton, *craig*, qui ſignifie *pièrre*.

PLUÏE DE FEU. Compoſition de ſoufre, de ſalpêtre, & de poudre. *Pluvia ignea ex ſulfure & bitumo formata*. Ces trois matières étant bien fonduës, & bien mêlées enſemble, on laiſſe cette compoſition s'endurcir, après quoi on la briſe en petits morceaux, qui étant mêlez avec la poudre du petar de la fuſée, il s'en forme une *pluïe de feu*.

PLUÏE, eſt auſſi un nom qu'on donne par corruption à un poiſſon plat, qu'on nomme proprement *plays* ou *plie*, & en Latin *pleda*.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt à couvèrt de la *pluïe*, qu'il s'eſt mis à l'abri de la *pluïe*, quand il a quelque forte protection, ou une grande fortune. *Protectus*. On dit auſſi, Petite *pluïe* abat grand vent. On dit auſſi, A bonne heure nous a pris la *pluïe*, lorſqu'on eſt à couvèrt, & qu'il commence à pleuvoir: ce qui ſe dit auſſi figurément en d'autres occaſions. On dit auſſi, Roſée de Mai & *pluïe* d'Avril valent mieux que le chariot du Roi David. On dit auſſi, Après la *pluïe* le beau tems pour dire, que la joye ſuccéde ordinairement à la douleur. *Poſt nubila Phœbus*. On dit encore, Se cacher dans l'eau de peur de la *pluïe*; & cela ſe dit de ceux qui, pour éviter un inconvenient, s'expoſent à un inconvenient encore plus grand.

PLUMAGE ſ. m. Qualité des plumes d'un oiſeau. *Avis pluma*. La principale différence des oiſeaux ſe fait par le *plumage*.

Sans mentir ſi vôtre ramage
Se rapporte à vôtre plumage,
Vous êtes le plus beau des hôtes de ce bois. La Font.

PLUMAIL. ſ. m. Petit balai de plumes qui ſert à divèrſes chôſes. L'Académie dit *plumart*. *Scopa plumaria*.

PLUMART. ſ. m. Houſſoir de plume de volailles. L'Acad. *Scopa plumatilis*.

PLUMASSEAU. ſ. m. Petit bout de plume qu'on taille, qu'on prépare pour divèrs uſages, pour mettre à des fléches, à des claveſſins & aûtres inſtrumens. *Extremum plumatile*.

On appelle en chirurgie *plumaſſeaux*, de petits amas de charpie qu'on met ſur les playes, lorſqu'on les panſe. *Lineum tomentum*. On en fait de différente grandeur & de differente figure, & on les couvre de quelque onguent ou beaume, ou on les trempe dans une liqueur convenable. On les appelle ainſi, parce qu'on ſe ſervoit autrefois, de plumes pour le même uſage.

PLUMASSIÉR, IÉRE. ſ. m. & f. Marchand qui vend & qui prépare des plumes pour mettre ſur les chapeaux; ſur les lits & les dais. *Plumarius*.

PLUME. ſ. f. Ce qui couvre l'oiſeau, & qui lui ſert à voler, à ſe ſoutenir en l'air. *Pluma, penna*. Des *plumes* d'aigle, de paon, de coq, de Pèrdrix.

PLUME, ſe dit en particuliér d'un pennache fait de *plumes* d'autruche. *Plumaria panicula, vel plumatile muſcarium*. Voilà une belle *plume*. Un tour de *plumes*. Un beau bouquet de *plumes* des *plumes* bien friſées. Les Précieuſes de Molière diſent, un chapeau déſarmé de *plumes*.

PLUME, ſe dit auſſi du duvet qu'on tire de ce qui eſt ſur la gorge & l'eſtomach des oiſeaux. *Plumula mollis*. Un oreiller de *Plumes*, un lit de *plume*. Il dort ſur la *plume*. Il eſt couché mollement ſur la *plume*.

En Fauconnerie on fait différence entre les *plumes* des oiſeaux, & leurs *pennes*, comme il eſt remarqué dans le livre. I. de la Vénerie de Frédéric II. Empereur. Car les *plumes* c'eſt ce qui couvre le corps de l'oiſeau, & qui lui ſert comme de vêtement, mais les *pennes* ſont celles qui ont un tuyau, une eſpéce de côte ou de nèrf au milieu de pluſieurs grand poils, & qui ſert à ſoutenir l'oiſeau en l'air. *Penna*

PLUME, ſe dit abſolument de ce qui ſert à écrire, qui ſe tire des aîles des oyes, des cygnes, des corbeaux, &c. *Calamus, penna*. Un quarteron de *plumes* de bouts d'aîles. Les *plumes* des cygnes ſont plus groſſes & plus fèrmes. Pour écrire en menuë lettre on ſe ſert des *plumes* de corbeau. Il y a de l'art à ſçavoir bien tenir ſa *plume*, à tailler bien la *plume*, à bien tremper un tranche-*plume*. Nous avons vû à la Cour un Auteur qui ſe vantoit de tailler ſa plume avec ſon épée. Bal. On dit, Tenir la *plume*, prendre la *plume*, mettre la *plume* à la main; pour dire, Écrire, compoſer.

Mais t'attaquer à moi, qui t'a rendu ſi vain?
Toi qu'on ne vit jamais une plume *à la main.* Boil.

On appelle des *plumes hollandées*, les *plumes* dont on paſſe le tuyau dans les cendres chaudes pour en ôter la graiſſe & l'humidité. *Calami igne præparati*.

PLUME, ſe dit figurément du ſtile & de la manière d'écrire d'un Auteur, auquel ſens il n'a point de plurièr. *Stilus, ſcribendi ratio, modus*. Sans gêner ma *plume*, je la laiſſe au hazard courir ſur le papièr. Boil. Ma *plume* eſt une putain, mais ma vie eſt une Sainte. Mait. Cet homme a une excellente *plume*. Sa *plume* eſt bien dangereuſe.

Hé quoi? quand Juvenal de ſa mordante plume,
Faiſoit couler des flots de fiel, & d'amèrtume. Boil.

PLUME, ſe dit figurément auſſi de l'Auteur même. Ainſi on dit d'un Auteur qui écrit bien, que c'eſt une bonne *plume*, *Scriptor egregius, eruditus*, que c'eſt une *plume* éloquente, une des plus ſçavantes *plumes* du ſiécle. Mais cela ſe dit plus d'un Auteur qui écrit en proſe, que d'un Auteur qui écrit en vèrs. Paul Jove Évêque de Nocère déclaroit bonnement qu'il avoit une *plume* d'or, une *plume* d'argent, & une *plume* de fèr pour les différens uſages que ſes interêts lui en faiſoient faire, c'eſt-à-dire, pour ſes amis, & pour ſes ennemis. On dit qu'un homme tient la *plume*, quand il eſt le Gréffièr ou le Secretaire en quelque Aſſemblée. On dit auſſi au parquet, que c'eſt Mr. le Procureur Général qui tient la *plume*, parcequ'il donne des concluſions par écrit, & les Avocats Généraux de vive voix. En Général on dit des gens de robe & des Écléſiaſtiques, que ce ſont gens de *plume*, par oppoſition à la Nobleſſe & aux gens d'épée. Un Financièr peut être ruiné d'un coup de *plume*, d'un trait de *plume*.

On dit en Fauconnerie, Donner la *plume* à l'oiſeau; pour dire, lui donner une cure de *plume*. *Avem ineſcare, allicere*.

PLUME, en tèrme de Botanique, eſt une partie fort petite de la graine cachée dans les cavitez qui ſe trouvent dans ſes lobes. *Plumula*. Elle eſt prèſque de même couleur que la radicule, ſur la bâſe de laquelle elle eſt appuyée; & c'eſt elle qui forme dans la végétation la tige ou le corps de la plante. La *plume* eſt la prémière partie qui paroît hors de la tèrre. La racine croît la prémière, & la *plume* enſuite.

PLUME, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. La belle *plume* fait le bel oiſeau; pour dire, que les beaux habits ſèrvent bien à la mine. *Corporis habitum exornat*. On dit qu'un homme eſt chargé d'argent, comme un crapaut de *plumes*; pour dire, qu'il n'en a point. On dit, Paſſer la *plume* par le bec; pour dire, Fruſtrer quelqu'un d'un profit qu'on lui avoit fait eſpérer. Voyez l'origine de ce provèrbe à Oison. On dit quand on a gagné de l'argent à quelqu'un au jeu, ou par quelque adreſſe, qu'on a eu de ſes *plumes*, qu'il a laiſſé de ſes *plumes*. On dit quand on eſt incèrtain de ce qu'on doit faire, qu'il faut jetter la *plume* au vent. On dit de celui qui eſt capable de différens emplois, qu'il eſt au poil & à la *plume*. On dit auſſi des chôſes qu'on écrit par occaſion ſans les avoir préméditées, Cela s'eſt trouvé au bout de ma *plume* On dit auſſi d'un Auteur qui dérobe les penſées des aûtres, C'eſt la Corneille d'Horace, qui eſt parée des *plumes* d'autrui. On dit d'un homme qui tire tout l'avantage d'une societé, que c'eſt la *plume* de l'aigle qui dévore les aûtres On dit encore, Cela eſt léger comme une *plume*, c'eſt une *plume*. On dit auſſi, Qui mange l'oye du Roi à cent ans delà en chie la *plume*. On dit figurément que la viande ſent la *plume*; pour dire que le Cuiſinièr ne s'eſt pas levé aſſez matin pour mettre le pot au feu.

PLUMÉE. ſ. f. Plein la plume d'encre. *In tincturâ atramenti*. Quand on prend une trop groſſe *plumée* d'encre, on eſt ſujèt à faire des pâtez.

PLUMÉE. Tèrme d'Architecture. On dit, Faire une *plumée*, lorſqu'on dreſſe à la régle avec le marteau les bords du parement d'une pièrre pour la dégauchir.

PLUMER. v. act. Ôter la plume d'un oiſeau. *Avi plumas detrahere*. On a envoyé ces pèrdrix en plume, il les faut *plumer*.

PLUMER, ſignifie figurément, Attraper de l'argent, ou des plu-

pe-

pes à quelqu'un. *Deludere*, *decipere*, *arripere*. Quand des filous tiennent un provincial, ils le *plument* bien. Une Courtiſane *plume* bien le ſot qui en eſt coëffé. La mère & la fille le *plument* maintenant. Ablanc. Il a été *plumé* par ſes ſujets. Bens. Un Procureur *plume* bien ſes cliens.

On dit provèrbialement, qu'il faut *plumer* la poule ou l'oye ſans la faire crier ; pour dire, qu'il faut prendre garde, quand on fait des concuſſions, de donner des occaſions de plaintes. *Callide & induſtrie arripere.*

PLUMEUX, euse. adj. Qui tient de la plume, qui eſt fait de plume. Un bel éſprit du ſiecle a allongé le mot de plume, & en a fait *plumeux*.

> *Dédale n'avoit pas de ſes rames* plumeûſes,
> *Encore traverſé les ondes écumeuſes.*

Mr de Vaugelas ſe contente de ne point blâmer cette hardieſſe à inventer un mot nouveau, ſans l'approuver, & ſans conſeiller de l'imiter.

PLUMÈT. ſ. m. Cavaliér qui porte des plumes ; & particuliè-rement il ſe dit de celui qui fait le fanfaron, à cauſe qu'il a une épée au côté, & des plumes ſur le chapeau. *Plumis ornatus.* Chaque ruë de Paris eſt féconde en *plumets* obligeans. P. Com. Oüi, toûjours le *plumet* aura la préférence. La Font.

Plumèt, ſe dit auſſi d'une ſimple plume qu'on met autour du chapeau. *Pennæ ornantes galerum.* La mode a été de ne porter qu'un *plumet*, au lieu d'un bouquèt de plumes.

Plumèt, eſt auſſi le nom qu'on donne ſur les ports à ceux qui portent le charbon ſur la tête, le blé, ou le ſel, &c. ſous des Maîtres qui ſont reçûs en titre d'office en ces charges.

PLUMETÉ, en termes de Blâſon, ſignifie la même chôſe que *moucheté*, *découppé*, ou *papelonné*, ou des figures approchantes de la panne, ou fourrure d'hèrmines. Voyez Découppé.

PLUMITIF. ſ. m. Minute qu'un Gréffiér écrit à la hâte & en abbrégé, quand le Juge prononce à l'Audience. *Tumultuarius Commentariolus.* Il y a dans les Juſtices un Gréffiér en Chèf qui ſigne les jugemens, & un autre qui tient le *plumitif*. Un Gréffier eſt obligé de faire viſer & ſigner ſon *plumitif*, ou ſa feüille par le Préſident, avant qu'il en délivre aucun acte. On l'appelle dans les vieilles Coutumes *plumetis*. C'eſt un nom qu'on donnoit auſſi autrefois à toutes les écritures qu'on fourniſſoit en Juſtice.

PLURALITÉ. ſ. f. Quantité diſcréte, qui conſiſte en deux, ou en un plus grand nombre. *Pluralitas.* La plus grande abſurdité de la Religion Payenne étoit la *pluralité* des Dieux. Mr de Fontenelles a fait un Traitté de la *pluralité* des mondes. Mr Huygens a prétendu prouver la poſſibilité de la *pluralité* des mondes dans ſon *coſmotheoros*. Les Préſidens ſont obligez de prononcer ſuivant la *pluralité* des voix. La *pluralité* des Médecins tuë le malade. L'Égliſe n'a jamais approuvé la *pluralité* des Bénéfices, quoiqu'elle l'ait tolérée. La modicité des Bénéfices a ſervi d'abord de prétexte à la *pluralité* des Bénéfices. Un Ecléſiaſtique ne pouvant ſubſiſter avec un ſeul Bénéfice, il fut pèrmis d'en avoir pluſieurs, & ce nombre dans la ſuite n'avoit plus de bornes. On voulut réprimer cet abus ſous Aléxandre III. Au Concile de Latran, il fut fait défenſe de prendre plus d'un Bénéfice ; & le Concile de Latran ſous Innocent III. confirma le même réglement, & défendit d'accepter deux Bénéfices à charge d'âmes. Mais le même Canon pèrmettant au Pape d'en diſpenſer en faveur des pèrſonnes diſtinguées, les diſpenſes furent ſi fréquentes que la défenſe devint inutile. Le Concile de Trente a défendu toute *pluralité* des Bénéfices, qui obligent à réſidence ; l'Ordonnance de Blois a de même prohibé la *pluralité* des Bénéfices à charge d'âmes, & qui engagent à réſidence. Pour les Bénéfices ſimples, il eſt pèrmis de les accumuler, & on en laiſſe le jugement à la conſcience de châcun. Il faut ſeulement une diſpenſe du Pape. En Allemagne le Pape ne laiſſe pas d'accorder des diſpenſes de poſſeder pluſieurs Évêchez enſemble, ſous prétexte que les Princes Eccléſiaſtiques ont beſoin de grands révenus pour ſe ſoutenir avec les Princes Proteſtans.

PLURIÉR. adj. Qui n'eſt en uſage qu'au maſculin. (L'Académie dit *Pluriel*, *elle*.) Tèrme de Grâmmaire. C'eſt une inflèxion particulière des noms, & des vèrbes, quand on les applique à pluſieurs chôſes, *Pluralis numerus*. Les Latins & les François n'ont que deux nombres, le ſingulièr & le *pluriér* ; les Grècs & les Hébreux en ont trois, le ſingulièr, le duel & le *pluriér*. Je mets toûjours *pluriel* avec une *l*, quoique tous les Grammairiens ayent toûjours écrit *pluriér* avec un *r*. La raiſon ſur laquelle je me fonde eſt que venant du Latin *pluralis*, où il y a une *l* en la dèrnière ſyllabe, il faut néceſſairement qu'il la retienne en la même ſyllabe au François. Ce qui a trompé nos Grammairiens, c'eſt ſans doute qu'on écrit *ſingulièr* avec un *r*, & ils ont cru qu'il falloit écrire *pluriér* tout de même : ne ſongeant pas que *ſingulièr* vient de *ſingularis*, où il y a une *r* à la fin. Vaug. Mr de Vaugelas s'eſt trompé & dans ſa déciſion, & dans les raiſons de ſa déciſion. Il n'eſt point vrai que *pluriér* ait été fait de *pluralis*, & je croi que *pluriér* eſt le meilleur. Je ne condamne pourtant point *pluriel*, & après la remarque de Mr de Vaugelas il a été employé par pluſieurs Écrivains célébres. Ménage.

Pluriér, ou *pluriel* eſt auſſi ſubſtantif maſc. & alors il ſignifie, Nombre *pluriér*, & ſe dit également des noms & des vèrbes. Comment ce nom a-t-il au *pluriér* ? Nous avons beaucoup de ſubſtantifs qui n'ont point de *pluriér* : comme or, fièl, mièl, foi, ſang, &c. Il n'y a quelquefois rien de plus magnifique que les *pluriérs* : car la multitude qu'ils renfèrment donne au diſcours plus de ſon, & d'emphâſe, ſur tout dans les endroits où il faut multipliér, amplifiér, & exaggerer. Boil. La Poëſie comme hypèrbolique aime les *pluriérs*. Ménag.

PLUS. ſ. m. Tèrme comparatif. Le *plus* & le moins ne changent point l'éſpéce. *Plus & minus non mutant ſpeciem.* On a fait une demande de mille francs, ſauf le *plus*.

Plus, eſt auſſi un advèrbe, qui a la force d'un ſubſtantif, quand il eſt joint avec *le* ou *la*. *Plus*, *amplius*. Virgile eſt le *plus* éſtimé d'entre les Poëtes. L'aimant eſt ce qu'il y a de *plus* mèrveilleux dans le monde. Aléxandre eſt le *plus* grand Conquérant qui fut jamais. Le péché eſt ce qu'on doit craindre le *plus*. C'eſt dans les emportemens de l'amour que la Nature eſt la *plus* à plaindre. Let. d'Abelard. On l'employe auſſi abſolument. Cela eſt *plus* beau, *plus* honnête, *plus* utile.

Plus, ſe dit auſſi fort communément en Algèbre, & en eſt un principal fondement. Il ſe marque ainſi : † 4 † 6. = 10. quatre avec ſix ſont égaux à dix.

Plus, s'employe quelquefois avec la négative, ſans qu'il tienne lieu de comparatif, & fait le même effèt que *pas*. Il n'y a *plus* de juſtice en ce monde, depuis que Thémis eſt rètournée au ciel. Il n'y en a pas *plus* qu'il en tiendroit dans mon œil. Il ne faut *plus* rien éſpérer de ce malade, il n'a *plus* de vie que pour deux jours.

Plus, ſe dit auſſi dans les comptes, dans les inventaires, dans les mémoires de parties, ou de frais dont on fait pluſieurs articles, & ſignifie, En outre, davantage, item. *Præterea*, *ad hæc*. *Plus* la ſomme de… Il ſèrt auſſi de tranſition dans le diſcours. Qui *plus* eſt.

On dit auſſi, *Plus* on en a, & *plus* on en veut avoir. *Plus* nous en faiſons, *plus* on nous en demande. *Plus* on ſe hâte, & moins avance-t-on. *Quo plus*, *eo plus*. Il faut reprendre la chôſe de *plus* haut.

Plus, ſe dit avec pluſieurs particules. C'eſt au *plus*, tout au *plus*. *Ad ſummum.* Si cela coûte un écu, c'eſt pour le *plus*. La rivière croît de *plus* en *plus*. Je vous dis de *plus*, outre *plus*. Pour du courage, il en a tant & *plus*. Au *ſurplus*, &c. De *plus* en *plus*. On dit auſſi, Peu *plus*, *peu* moins. Ni *plus*, ni moins. Tant *plus*, tant moins. Tant *plus* vous jouëz, tant moins vous étudiez. Il eſt plus élégant de dire. *Plus* vous jouëz, & moins vous étudiez. D'autant *plus*, d'autant moins. Tout au *plus*, tout au moins.

Qui *plus*, qui moins. Façon de parler ; pour dire, les uns *plus*, les autres moins. L'Acad. *Alii plus*, *alii minus*.

Sans *plus*. Autre façon de parler advèrbiale, qui ſe conſtruit avec le vèrbe à l'Infinitif. Sans *plus* differer. *Nulla interpoſitâ morâ.* Il s'employe auſſi abſolument. Je jouë dix piſtoles, ſans *plus*.

La *plus part*, éſpéce d'adjectif & de ſubſtantif tout enſemble, qui ſignifie, le plus grand nombre, la plus grande partie. *Plerique*, *maxima pars*. Il eſt établi par l'uſage que l'on dit, la *plus-part* des hommes *diſent*, *ſont*, &c. quoyque cette conſtruction ſoit directement contre les loix de la Grammaire, qui veut que le nominatif régiſſe le vèrbe, au lieu que dans cette phrâſe c'eſt le génitif qui le régit. On pourroit dire que la *plus-part* tout ſeul régiſſant le pluriér, comme quand on dit, la *plus-part* ſont ſcrupule, c'eſt auſſi le nominatif qui régit le vèrbe dans la phrâſe, la *plus-part* des hommes *ſont* ſcrupule : mais il eſt aiſé de voir que c'eſt le génitif par d'autres éxemples : car on dit, la *plus-part* du monde eſt d'accord, & en ce cas le vèrbe qui eſt au ſingulièr eſt régi par le génitif *du monde* : Ainſi la *plus part* demande un pluriér après lui, à moins qu'il n'ait après lui un génitif ſingulièr, lequel régit le vèrbe. Mrs. de l'Acad. La *plus-part* du monde *eſt* également facile à récévoir des impreſſions, & négligent à s'en éclaircir. Nic.

PLUSIEURS. adj. pluriér de tout genre. En grand nombre, en quantité. *Multi*, *plurimi*, *plures*. *Pluſieurs* gens ſont d'avis. Cet orage a duré *pluſieurs* jours. Je me ſuis ſouvenu *pluſieurs* fois. Cette maiſon appartient à *pluſieurs*

Ce mot vient de *plures* & de *ſeniores* joints enſemble, comme *plus* & *Sieurs*. Mén.

PLUTOST. adv. de préférence. *Potius*, *libentius*, *ſatius*, *prius* Il.

Il faut *plutôt* mourir que de rénier ſa foi. Il eſt *plutôt* jour en été qu'en hivèr. Il doit revenir au *plutôt*, & dans peu. On mange *plutôt* d'une pèrdrix que d'une éclanche. Obſèrvez que *plutôt que*, demande la prépoſition *de* après lui ; *Plutôt que de* faire cette lâcheté il ſe préſenta au ſupplice. Cela eſt plus régulier que d'ometrre le *de*. MRS. DE L'ACAD.

PLUTON. ſubſt. maſc. Fauſſe Divinité infèrnale que les Payens croyoient préſider aux enfèrs. *Pluto*, *Dis*. C'étoit l'un des enfans de Saturne. Comme il eut en partage les parties Occidentales du monde, on feïgnit que ſon Royaume étoit au païs des Ombres : & parceque la plûpart des mines ſont en ce païs-là, on feignit auſſi qu'il étoit le Dieu des Richeſſes. C'eſt ce qui fait que les Poëtes ont pris le Royaume de *Pluton* pour la mort. Sacrifier quelqu'un à *Pluton*, c'eſt à dire, le faire mourir.

PLUTUS. ſ. m. Dieu des richeſſes.

PLUVIAL. ſ. m. Grande chappe que portent le Chantre, & le Sous-Chantre à la Meſſe, & à Vêpres, & l'Officiant quand il enſenſe. *Trabea ſacra, pluvialis*. Il entoure toute la pèrſonne, & eſt attaché par le devant avec deux agraphes. Autrefois c'étoit la chappe, ou manteau que les Ecclésiaſtique, & ſur tout les Religieux, portoient à la campagne pour ſe déffendre de la pluye. En Latin *pallium pluviale, pluvialis lacerna apud veteres*.

PLUVIALE. adj. f. qui ſe dit en ces phrâſes. Les citèrnes ſe font d'eaux *pluviales*. Les ſaillies qui ſe font au bas des couvèrtures appellées *ſuggrondes*, ſe font pour empêcher que les murs ne ſoient endommagez par les eaux *pluviales*. *Pluviales aqua*.

PLUVIÉR. ſ. m. Oiſeau brun marqueté de jaûne, ayant le bèc rond, noir & court. Il eſt de la groſſeur d'un pigeon. On l'appelle en Latin *pardalus*, & par quelques-uns il eſt appellé *pluvialis*, parcequ'il ſe prend mieux en tems de pluye.

PLUVIEUX, EÛSE. adj. Qui amene la pluïe. *Pluvius, pluvioſus*. L'automne eſt une ſaiſon *pluvieûſes*. Orion eſt une Conſtellation *pluvieûſe*. On a eu cette année un hivèr bien *pluvieûx*. Voilà un tems *pluvieûx*, chargé de nuages.

PNE.

PNEUMATIQUE. adject. Tèrme de Méchanique, qui ſe dit des machines qui ſe remuënt, & agiſſent par la modification, ou compreſſion de l'air, ou du vent. Un jeu d'orgues eſt une machine *pneumatique*. Héron a fait un Traitté des machines hydrauliques & *pneumatiques*, comme les pompes, fontaines jailliſſantes, &c.

Ce mot vient du Grèc *πνεῦμα*, qui ſignifie *ſouffle*.

PNEUMATOMAQUES. Anciens Hérétiques qui ont été ainſi appellez parce qu'ils combattoient la divinité du S. Eſprit, qu'ils mettoient au nombre des créatures. *Pneumatomachi*. Voyez S. Epiphane *har*. 74.

PNEUMONIQUE. ſ. m. & adj. Médicament propre pour les maladies du poumon. La tuſſilage, l'yſſope, le lièrre tèrreſtre, le piéd de chat, ſont des rémédes *pneumoniques*.

Ce mot vient du Grèc *πνεύμων*, *poumon*.

PNI.

PNIGITE. adj. Tèrre argilleûſe & glutineûſe des Anciens, qu'on retiroit en morceaux aſſez gros, de couleur prèſque ſemblable à la tèrre Erétriénne, fort froide au toucher, s'attachant à la langue, & s'y tenant ſuſpenduë. *Terra argilloſa*. La tèrre *pnigite* eſt propre pour reſſèrrer, & pour arrêter le ſang.

POA.

POALLIÉR. ſ. m. Tèrme de Fondeur. C'eſt une groſſe piéce de cuïvre, dans laquelle porte le tourillon du ſommiér de la cloche qui la tient en l'air ſuſpenduë ; & de là on a appellé par extenſion ou figurément *poalliér*, le clochér d'une Egliſe. *Cimbali incumba*. On a auſſi appellé autrefois *poalliér*, la liſte, ou l'inventaire de tous les clochérs de France, comme témoigne le Père Monet : & c'eſt de là qu'eſt venu par corruption le mot de *Pouillié* des Benéfices, ſelon pluſieurs. *Index beneficiorum*.

POC.

POCHE. ſ. f. Sac de Meûniér où il met un ſeptiér de grain, de farine. *Saccus*. Quand le Meûnier va chaſſer, il porte ſes *poches*. On louë des *poches* à la Grève pour tranſporter les grains. Ménage le dérive de l'Anglois *pocke*.

POCHE, ſe dit auſſi de la partie des habits faite en petit ſac, qui ſèrt à mettre ce qu'on veut porter ſur ſoi. *Sacculus*. Il y a des *poches* aux juſte-au-corps, aux haut de chauſſes des hommes, & aux juppes des femmes. Un mouchoir de *poche*, un livre à mettre dans la *poche*, un piſtolet de *poche*. J'ai de quoi le convaincre dans ma *poche*. On dit d'un fainéant & d'un innocent, qu'il eſt oiſif, qu'il a les mains dans ſes *poches*.

POCHE, ſe dit auſſi des faux plis que font les habits mal taillez, & principalement lorſque les faux plis ſont gros. *Rugata Veſtis*. Ce juſte-au-corps eſt mal couppé, mal couſu, il fait des *poches* en cet endroit.

POCHE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des filets faits en forme de ſac, ou d'une bourſe, qu'on tend pour y prendre des lapins & des oiſeaux. *Rete in ſacculum efformatum*.

POCHE, eſt auſſi un petit violon que les Maîtres à danſer portent dans leur *poche*, quand ils vont montrer en ville. *Fidicula*.

POCHE, ſignifie auſſi le jabot des oiſeaux, qui eſt une peau au deſſous du cou où ſe reçoit leur mangeaille, qui de là tombe dans le géſiér pour être digérée. *Ingluvies*. La prémière chôſe qu'on tîre en habillant les volailles eſt la *poche*.

POCHE, ſe dit auſſi des arrondiſſemens que les Maîtres à écrire font au bout de cèrtaines lettres. Cette *poche* eſt bien arrondie. *Polita & exquiſita linea*.

POCHE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il ne faut point acheter chat en *poche* ; c'eſt-à-dire, dans un ſac, ſans voir ce qu'on achete. On dit auſſi, qu'on tîent une affaire dans ſa *poche* ; pour dire, qu'on eſt bien aſſûré du ſuccès. On dit auſſi d'un couppeur de bourſes, qu'il jouë de la *poche* : pour dire, qu'il foüille dans la *pochette*, par alluſion au petit violon.

POCHER. v. act. Créver les yeux. *Oculum illidere, effodère*. Nicod dit que ce mot vient de *poulcer*, comme ſi on les crévoit avec le poulce. On dit, Il lui a *poché* les yeux au beurre noir ; pour dire, Il lui a donné quelque coup dont la meurtriſſure paroît encore.

POCHER, ſe dit auſſi de la cuiſſon des œufs qu'on fait ſans les broüiller, ſans en créver le jaûne. *Ova extra teſtam elixa*. Des œufs *pochez* à l'eau, au beurre noir, fris dans la poêle.

POCHER. Tèrme de Maître à écrire. C'eſt, Faire une poche à une lettre ; faire un arrondiſſement avec la plume au bout d'une lettre. *Calami ductum in latitudinem amplificare*. *Pocher* la queuë d'un *g*. Il ſe dit auſſi d'une écriture trop chargée d'encre, & brouillée, où l'on fait des pâtez. Cette panſe d'*a* eſt *pochée*. Cet *e* eſt *poché*. On ne ſçauroit lire cet exploit, parcequ'il eſt *poché*. Le papiér qui boit, qui n'eſt pas bien collé, eſt ſujèt à *pocher*.

POCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Illiſus, effoſſus*.

POCHETER. v. act. Porter, ſèrrer pour quelque tems dans ſa poche. *In pera ſervare*. Il ne ſe dit guères que de cèrtaines chôſes bonnes à manger. *Pocheter* des confitures ſéches. *Pocheter* des olives, des truffes, des mârrons, &c. Il eſt auſſi quelquefois neutre. Je veux laiſſer *pocheter* long tems ces olives, ces truffes, &c.

POCHETÉ, ÉE. part. adj. J'aime bien les mârrons *pochetez*, les olives *pochetées*. *In pera ſervatus*.

POCHETTE. ſ. f. Dans le ſens de poche que l'on met aux habits des hommes & des femmes, n'eſt pas fort uſité. *Marſupium*.

POCHETTE, eſt auſſi un diminutif de poche dans le ſens de filèt. Tendre des *pochettes*. *Reticulum*.

POD.

PODAGRE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Celui qui a la goutte aux piéds. On le dit par éxtenſion d'un fluxionaire, de celui qui a de la peine à marcher, ou à ſe rémuer.

PODAGRE, ſe dit auſſi de la goutte qui attaque les piéds.

Ce mot vient du Grèc *πῦς*, *piéd*, & de *ἄγρα*, *capture*, comme ſi on diſoit capture des piéds.

PODAGRE DE LIN. Voyez CUSCUTE. Plante qui étant entortillée au piéd du lin, l'empêche de croître. *Lini lolium*.

PODESTAT. En Italien *Podeſtà*. ſ. m. Magiſtrat ; Officiér de Juſtice & de Police dans une ville libre.

Ce mot eſt Italien, & ſe dit ſpécialement des Magiſtrats de Gennes, & de Veniſe, dont la fonction eſt d'adminiſtrer la Juſtice. Cette charge répond à celle de Préteur à Rome. Il y a appel de leurs ſentences aux Auditeurs nouveaux ; ou à la Quarantie civile-nouvelle. Il y a auſſi quelques villes en Provence comme Arles, où ce nom a été tranſporté. Sa fonction eſt d'ordinaire annale. *Magiſtratus prætor*.

PODOMÉTRE, ou *Compte pas*. Inſtrument de Méchanique fait en forme de montre, compôſé de pluſieurs rouës dentelées qui entrent l'une dans l'autre, & qui ſont dans un même plan, leſquelles par le moyen d'une chaîne ou courroye attachée au piéd d'un homme, ou à la rouë d'un carroſſe, avancent d'un cran à chaque pas, ou tour de rouë que font ou l'homme ou le carroſſe. *Podometrum*. Le nombre en eſt marqué ſur le bord de châcune de ces rouës dentelées : & ainſi on peut ſçavoir combien on a fait de pas, & meſurer exactement un chemin, & les diſtances qu'on veut.

POE.

POÊME. ſ. m. Ouvrage, compoſition en vèrs d'une juſte longueur. *Poëma, carmen, verſus*. Les vrais *Poëmes* ſont les *Poëmes* Épiques, & Dramatiques; & les *Poëmes* Héroïques, qui décrivent une, ou pluſieurs actions d'un Héros. Le *Poëme* Épique eſt l'ouvrage le plus accompli de l'éſprit humain. Le P. Rap. On peut pouſſer le ſublime plus loin en vèrs qu'en prôſe: un *Poëme* admet des penſées hardies qui ne conviennent pas à une piéce d'éloquence. Bouh. Les vèrs Lyriques, les Sonnèts, les Épigrammes, & les Chanſons ne méritent le nom de *Poëme* que fort abuſivement.

POÊSIE. ſ. f. Eſt l'art de vèrſifiér, de faire des Poëmes, de faire des compoſitions, ou des déſcriptions en vèrs. *Poeſis, poema*. La *Poëſie* eſt une peinture parlante. La *Poëſie* eſt le ſeul art que les Hébreux ayent un peu cultivé. Le Cl. L'élevation où l'on avoit porté la *Poëſie* aûtrefois la rendoit inaccéſſible aux ignorans: aûjourd'hui elle eſt mépriſée parcequ'elle eſt rampante. G. G. La *Poëſie* demande un génie particuliér, qui ne s'accommode pas trop avec le bon ſens: tantôt c'eſt le langage des Dieux, tantôt celui d'un fou; rârement celui d'un honnête homme. S. Évr. La *Poëſie* en délaſſant l'éſprit, charme les chagrins de l'âme par ſon harmonie, & par les grâces de ſes éxpreſſions. Le P. Rap. La *Poëſie* doit être libre ſans éffronterie, ornée ſans affectation, & parler le langage des Dieux, ſans dire des éxtravagances. S. Évr. Pour éxceller dans la *Poëſie*, il ne ſuffit pas d'avoir de l'éſprit: il faut être né Poëte, & avoir ce naturel qui ne dépend ni de l'art ni de l'étude, & qui tient quelque chôſe de l'inſpiration. Bouh. Le principal avantage de la *Poëſie* conſiſte à nous dépeindre vivement les chôſes qui nous intéreſſent, & à ſaiſir avec force ce cœur qui prend plaiſir à être rémué. Font. Nous voulons juſques dans les inventions mêmes *de la Poëſie* quelque chôſe de réel, ou de vraiſemblable; l'éſprit François ne ſe repaît point de pures chimères. Bouh. On accuſe la *Poëſie* d'avoir infecté les mœurs, & gâté les éſprits, enſorte que la vérité paroît inſipide, en comparaiſon des fictions dont la *Poëſie* ſe nourrit. Baill. Le ſyſtême de la *Poëſie* eſt de ſoi fâbuleux, & tout payen. Bouh. La *Poëſie* qui éleve les chôſes purement naturelles au deſſus de la nature par la ſublimité des penſées, & la magnificence du diſcours, ſe peut appeller le langage des Dieux. S. Évr.

La *Poëſie rimée*, eſt très-ancienne dans la langue Françoiſe. *Poeſis rithmica*. On voit encore des vèrs rimez du régne de Philippe I. dans l'onzième ſiécle. Mais à proprement parler la *Poëſie* Françoiſe ne commença que vèrs le tems de Loüis VII. & de Philippes Auguſte. On obſérve que de ſon tems on faiſoit une longue ſuite de vèrs en mêmes rimes, & même tèrminaiſon. Piètre Abélard fut un des prémiérs qui mit en rimes Françoiſes ſes amours avec Héloïſe. Et furent miſes en muſique, & chantées de ſon tems. Enſuite la vie d'Aléxandre fut traduite de Latin en François par Lambèrt Licors, & parachevée par Aléxandre de Paris, qui a donné le nom aux vèrs Aléxandrins. Le Roman de la Rôſe qui fut commencé par Guillaume de Lorry, & achevé 40 ans après par Jean Clopinel de Mehun; la Bible-Guyot, &c. Les Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, Paſtorales & Virelays commencèrent d'avoir cours vèrs le régne de Charles V. Il en fut fait beaucoup par Froiſſard de Valenciennes vèrs l'an 1362. Mais Jean le Maire de Belges qui floriſſoit ſous le régne de Loüis XII. fut celui qui commença à mettre la *Poëſie* bien en vogue, & qui a écrit un livre de l'illuſtration des Gaules. Elle fit les plus grands progrés ſous François I. & Henri II. Malhèrbe eſt celui qui l'a portée au point de la pèrfection où elle eſt maintenant. La *Poëſie* a été autrefois nommée en France, *la ſcience gaye*.

Poêsie, ſe dit auſſi des piéces mêmes, & des compoſitions en vèrs. *Poeſis, poetica compoſitio*. On a fait differens Recueils des *Poëſies*. Les *Poëſies* de Malhèrbe, de Racan.

POÊſLE. ſ. f. Autrefois on diſoit *Paeſle*. Utencile de cuiſine qui ſèrt à cuire & à frire. La *poële* à frire eſt de fèr, garnie d'un long manche, où on frit du poiſſon, de la viande, des œufs, des artichaux, &c. *Sartago*. Une *poële* à confitures eſt un chauderon plat & à deux anſes, qu'on met ſur un fourneau pour faire des confitures, des dragées. Les Artiſans ont auſſi des *poëles* pour fondre le plomb, & pour récuire leurs ouvrages, comme les Plombiérs, Vitriérs, Monnoyeurs, &c.

Ce mot vient de *patella, à patendo, quaſi patula*.

On dit provèrbialement, qu'on eſt tombé de la *poële* en la braiſe; pour dire, d'un petit mal en un pire. *Ruere in pejus*. On dit auſſi, qu'il n'y en a point de plus empèché que celui qui tient la queuë de la *poële*, pour dire, qu'il eſt plus difficile de conduire une affaire, que d'en parler, ou de la contrôller.

Poêſle. ſ. m. Eſt auſſi un fourneau de fèr, ou de poterie, bien

fèrmé, à la réſèrve d'un trou par où s'éxhale la fumée, lequel étant chauffé donne une grande chaleur à toute une chambre. *Vaporarium*. Les *poëles* ſont de grand uſage dans les païs froids. Il y a des Princes en Allemagne qui ont des *poëles* magnifiques.

Poêſle, ſe dit quelquefois de la chambre toute entière, où il y a un *poële* pour l'échauffer. *Hypocauſtum*. Dans les ſucreries il y a des *poëles* pour ſécher le ſucre. Dans les étuves il y a des *poëles* au deſſous pour les chauffer. Les Anciens les appelloient *hypocauſtes*. On dit quand on entre dans une chambre bien chaude, que c'eſt un *poële*.

POÊſLON. ſ. m. Tèrme diminutif de *poële*. *Pultarium*. On fait la boüillie des enfans dans un *poëlon*.

Ce mot vient de *paelon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *poële*, ou *petite pelle*.

POÊſLONNÉE. ſ. f. Plein un poëlon. Une *poëlonnée* de boüillie. *Pultarium plenum*.

POÊTE. ſ. m. Celui qui fait des ouvrages en vèrs. *Poeta, vates*. On fait *Poëte* de deux ou de trois ſyllabes en vèrs: mais plus ordinairement de trois. Pour être *Poëte*, ce n'eſt pas aſſez de faire des vèrs; il faut encore inventer, & être fèrtile en fictions. Les *Poëtes* préférent la fâble, quand elle eſt agréable, à la vérité quand elle eſt ſéche & ſtérile. S. Évr. Les *Poëtes* aiment les déſcriptions pompeûſes, & à donner du mèrveilleux à tout. Bayl. C'eſt la fiction; & l'éxaggération qui fait les *Poëtes*. Bail. Il n'eſt pas juſte de reſſèrrer les *Poëtes* dans les bornes de la raiſon étroite, & rigoureûſe, on leur pèrmet bien des licences. S. Évr. Le P. Béſnier a dit du fâmeux Goudouli, que la Nature l'avoit fait *Poëte* en dépit de l'art. Les Théologiens ſe ſont ſouvent déchaînez contre la lecture des *Poëtes*, parcequ'elle gâte l'éſprit, & le remplit d'idées profânes, & mondaines. Le Févre. Je ne ſuis plus amoureux qu'en *Poëte*. Mol. Un ſot *Poëte* eſt par tout déteſté. Scar. On tient le métiér de *Poëte* un métiér de fainéant. Gom.

En vain
Tu veux de l'art des vèrs atteindre la hauteur,
Si le Ciel en naiſſant ne t'a formé Poëte. Boil.

Un Poëte *à la Cour fut jadis à la mode,*
Mais des fous aujourd'hui c'eſt le plus incommode. Id.

Soyez plûtôt Maçon, ſi c'eſt vôtre talent,
Qu'Ecrivain du commun, & Poëte *vulgaire.* Id.

Homère & Virgile ont été de fâmeux *Poëtes* Épiques; Sophocle, Corneille, Racine de célébres *Poëtes* Dramatiques; Térence & Molière de bons *Poëtes* Comiques; Horace & Malhèrbe de grands *Poëtes* Lyriques. Régnier & Boileau ont préſqu'été les ſeuls *Poëtes* Satiriques qui ayent eu du ſuccès & de la réputation. M^r. Spanheim prétend que les Auteurs Arabes ſont plus *Poëtes* que ceux des aûtres peuples, & qu'il y a plus de vèrs chez les Arabes, que chez toutes les aûtres nations enſemble. Les *Poëtes* ont été les prémiérs Théologiens du Paganiſme. Les Grècs & les Romains les appelloient *Prophètes*. Le mot Grèc ſignifie *Faiſeur*: c'eſt pourquoi on les appelloit autrefois Fatiſtes. Pasq. Quand on dit que quelqu'un a lû les *Poëtes*, qu'il entend les *Poëtes*, on entend toûjours parler des Anciens *Poëtes* Grècs & Latins. Par une loi de l'Empereur Philippe inſérée dans le Code. L. 10. T. 52. les *Poëtes* ſont éxclus des immunitez accordées aux aûtres Profeſſeurs des Sciences.

Poête, ſe dit quelquefois odieûſement de ces malheureux porteurs de rogatons en vèrs, & qui ſont déshonneur au Parnaſſe. S. Amant a fait la déſcripion du *Poëte crotté*. Il y a des *Poëtes* bourrus, déchirez, éxtravagans, qui ont donné occaſion au peuple de dire que les *Poëtes* ſont fous.

POÊTEREAU. ſ. m. Petit Poëte, méchant Poëte. *Imperitus verſificator*.

POÊTIQUE. adj. m. & fem. Qui appartient à la Poëſie. Cet homme a le génie *poëtique*, le ſtile *poëtique*. Il y a des mots & des phrâſes purement *poëtiques*, dont on ne ſe ſèrt point en prôſe. La langue Françoiſe a fort peu de mots *poëtiques*, & le langage de nos Poëtes n'eſt pas comme celui des aûtres Poëtes, fort different du commun langage. Nos Muſes bien loin d'être libres & emportées, ſont ſi ſages & ſi rétenuës, qu'elles ne ſe pèrmettent aucun éxcès. Elle n'ont garde de s'abandonner à cette fureur *poëtique*, qui toute divine qu'elle eſt, fait dire aux aûtres aſſez ſouvent bien des folies. Ne ſeroit-ce point à cauſe de cela que les Poëtes Épiques ne reüſſiſſent pas tant en nôtre langue: car comme ces ſortes d'ouvrages demandent beaucoup de feu & d'enthouſiaſme, & beaucoup d'expreſſions *poëtiques* fort élevées au deſſus de la prôſe, il ſe peut bien faire que le génie de la langue Françoiſe ne s'accordant point avec tout cela, nos plus éxcellens Poëtes, ne peuvent parvenir, en ce genre de Poëſie, à la pèrfection où les Grècs & les Latins ſont parvenus.

nus. Bouh. Tout eſt *poëtique* dans Lucain : non pas *poëtique* par le ridicule d'une fiction, ou par l'extravagance d'un hyperbole : mais par la nobleſſe hardie du langage, & par l'élévation du diſcours. S. Évr. La hardieſſe *poëtique* doit avoir ſes bornes. Bouh. Le génie *poëtique* eſt un don de la nature ; & non pas un effet de l'étude & de l'art. Dac. Il ne faut pas ſe laiſſer emporter à l'enthouſiaſme *poëtique*. S. Évr. La fureur *poëtique* eſt un cèrtain enthouſiaſme néceſſaire pour bien réüſſir en Poëſie. On appelle, Licences *poëtiques*, les libèrtez que les Poëtes ſe donnent dans leurs vèrs contre les régles ordinaires de la vèrſification.

Poëtique. ſ. f. Art qui enſeigne à bien conduire, à bien diſpôſer des ouvrages de Poëſie. *Poetica ars.* Ariſtote a fait une *Poëtique* que l'on admire : le Commentaire de Mr Daciér ſur cette *Poëtique* eſt l'un de ſes meilleurs ouvrages. Horace, Caſtel Vétro, Voſſius, Scaligèr, ont fait auſſi des *Poëtiques* en Latin, & en Italien. La Ménardière, Hédelin & Deſpreaux en ont écrit en François. Le prémiér qui a écrit de l'Art *Poëtique* François eſt un nommé Thomas Sibilet, où il a donné les régles de toutes les Poëſies qui étoient en uſage du tems de Henri II. Ce Livre eſt imprimé à Paris chez Corrozet en 1548. ſans nom d'Auteur.

POËTIQUEMENT. adv. D'une manière poëtique. *Poeticè, poetico more.* Un tel mot ne s'employe que *poëtiquement*. Voilà un bourru qui s'habille, qui vit *poëtiquement*, c'eſt-à-dire comme les Poëtes ridicules. Dîner *poëtiquement*, c'eſt-à-dire, en fiction.

POËTISER. v. n. Vèrſifiér. *Verſificari.* Il ne ſe dit guère que par raillerie. Au lieu de ſonger à ſes affaires, il ne fait que *poëtiſer*.

POG.

POGE. Tèrme de Marine de Levant qui ſignifie la main droite, ce qui s'appelle ſur l'Océan *ſtribord*, & *orſe*, c'eſt-à-dire la gauche, ce qu'on appelle ſur l'Océan *basbord*. *Dextrum latus navis.*

POI.

POIDS. ſ. m. Gravité, ou qualité qui eſt en tous les corps, qui les oblige à tendre en bas avec plus ou moins de viteſſe, ſelon leur plus ou moins de denſité, ou du milieu par où ils paſſent. *Pondus, gravitas.* Dieu a créé toutes chôſes en nombre, *poids*, & meſure. La plume a ſon *poids*, auſſi bien que le plomb. Si on peſoit les hommes, ſi on les éſtimoit au *poids*, un Allemand vaudroit deux Romains. Bal.

Ce mot vient de *pondus*, ou de *penſa*, où de *penſum*, qu'on a dit en la baſſe Latinité. *Penſum Palatii, le poids du Roi. Penſa auri, une livre d'or.*

Poids, ſe dit auſſi de l'inſtrument qui meſure cette gravité, & qui fait connoître en quelle proportion elle eſt dans un corps à l'égard d'un aûtre : telle eſt la balance, le trébuchet. *Trutina, libra, ſtatera.* Il y a un *poids* du Roi, une balance publique où l'on va peſer les marchandiſes. On n'eſt pas tenu de recevoir de l'argent, s'il n'eſt du titre & du *poids* requis par l'Ordonnance. On dit que les chôſes ſont en équilibre, quand elles ſont de même *poids*. On éxcommunie ceux qui vendent à faux *poids* & à fauſſe meſure. Le plus ſur eſt de vendre toutes chôſes au *poids*, de faire bon *poids*, c'eſt-à-dire, trebuchant.

Poids, ſe dit auſſi des corps réglez & étalonnez qui ſèrvent à la meſure de cette proportion, & qu'on met dans un plat de la balance, tandis que le corps dont on veut ſçavoir la peſanteur eſt dans l'aûtre. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir les balances, il faut avoir auſſi les *poids*. Il y a des *poids* depuis une livre juſqu'à cent, qu'on appelle le *quintal*. Les *poids* ſont différens ſuivant les lieux & les tems. Ils ſont non ſeulement différens dans les païs étrangers, mais encore en chàque ville de France, de ſorte qu'on n'en peut faire l'expreſſion préciſe, ſans une réduction par voye [illegible]métique. A Lyon le *poids* de ville péſe 14 onces, & le *poids* de la ſoye eſt de 15 onces. A Roüen le *poids* de Vicomté eſt différent du *poids* de marc de quatre livres ſur cent. Voyez Savary en ſon parfait Négociant, qui fait un grand nombre de réductions de *poids* différens avec les préciſions réquiſes. Palémon & Priſcien ſont des Auteurs anciens qui ont écrit ſur les *poids*, les meſures, & les monnoyes. Budée a auſſi compôſé un juſte volume des *poids* & des meſures en Latin.

On pourroit faire un *poids* univèrſel par le moyen d'un pendule, comme a enſeigné Mouton Chanoine de Lyon. Pluſieurs de nos Rois ont éſſayé de faire un réglement général, afin qu'il n'y eût qu'un *poids* & qu'une meſure dans le Royaume. Charlemagne, Philippes Le Long, Loüis XI. François I. Henri II. Charles IX. & Henri III. ont fait ſur ce ſujèt divèrſes Ordonnances qui n'ont point été éxécutées.

Le poids de marc, eſt celui qui ſèrt à peſer les chôſes précieûſes, où en petit volume. *Selibra Francica vel bes.* Le *poids de marc* ſe dit généralement de tout les *poids* qui ſèrvent à peſer avec les balances ordinaires, qui ont deux bras par oppoſition au *péſon de la Romaine*.

La livre de Paris vaut deux marcs, ou 16 onces. L'once à 8 gros, 16 éſtelins, 24 deniérs, 41 oboles, 82 félins, & 576 grains. On dit auſſi, Le *poids* de l'écu d'or, qui eſt un gros de la piſtole, du quart d'écu, &c. Ce *poids* a été marqué & étalonné au Greffe.

Le plus petit *poids* de la Médecine eſt un grain : ce qui s'entend d'un grain d'orge bien nourri, médiocrement gros, & qui n'eſt pas trop ſèc. Dix de ces grains font une obole, ou demi-ſcrupule. Le ſcrupule eſt compôſé de deux oboles ou 20 grains ; la drachme de 3 ſcrupules, ou 60 grains ; l'once de 8 drachmes ; & la livre médecinale de 12 onces, qui ont chàcun leurs nottes, & caractères particuliérs en Médecine.

Le *poids* en Éſpagne eſt une monnoye de compte fort ordinaire. Dix mile *poids* d'Éſpagne valent douze mille ducats. Ils l'appellent *peſo*.

Le *poids* du Sanctuaire. *Pondus ſanctuarii.* Eſt un *poids* célébre chez les Juifs, que quelques-uns ont prétendu être différent du *poids* de Roi ou profane : mais il n'étoit différent, qu'en ce que celui du Sanctuaire étoit ainſi nommé, parcequ'il étoit ſous la direction & intendance des Prêtres, qui en gardoient l'étalon ou l'original qui étoit de pièrre. Cependant beaucoup de Sçavans ſoutiennent que cette différence eſt réelle ; & c'eſt par ce moyen qu'ils prétendent expliquer pluſieurs endroits de l'Écriture Sainte, qui ne pourroient être expliquez autrement, à ce qu'ils croyent.

Comme le *poids* & la proportion de gravité des corps eſt aſſez inconnuë, on ſera bien aiſe d'en trouver ici une curieûſe obſèrvation tirée de Savot en ſon Architecture, qui l'a extraite de l'Évêque de Candale pour les métaux, & pour les autres corps de Tartaglia, Pigafeta, Gheraldus, &c.

Propórtion des poids *des corps de la groſſeur d'un piéd cube.*

Un piéd cube d'eau douce péſe	72 liv.
D'eau de mèr	73 ½
D'étain	576
De cuivre	648
D'argent	744
De plomb	828
D'argent vif	977 ½
D'or	1368
De tèrre	95 ½
De ſáble tèrrain	120
De ſáble de rivière	132
De chaux	59
De mortiér	120
De plâtre	86
De pièrre commune	140
De S. Leu	115
Pièrre de liais	165
De marbre	252
De brique	130
De tuiles	127
D'ardoiſe	156
De ſel	110 ½
De miel	104 ½
De vin	70 ½
D'huile	66 ½
De cire	68 [illegible]
De bois d'aûne	57 [illegible]
De bois de chêne	60
Le minot de blé péſe	55

Voici une autre táble pour trouver plus facilement ces proportions par les diamétres des boulèts, qui ſeront de même *poids*. Par exemple, ſi un boulèt d'or a un diamétre compôſé de cent parties, le plomb aura un diamétre de 118. de ces mêmes parties, s'il eſt en *poids* égal.

L'or	100
Le mèrcure	111
Le plomb	118
L'argent	122
L'airain, ou cuivre	128
L'airain mêlé de calamine	130
Le fèr	133
L'étain commun	136
L'étain pur	137
L'aimant	156
Le marbre	168

La pièrre	192
Le criſtal	201
Le ſouphre	202
L'eau	266
Le vin	267
La cire	271
L'huile	276
Le bois de tillet	309

POIDS, eſt auſſi l'objèt de la Statique, & ſe conſidère par ſa proportion avec la force que lui donne le mouvement. En toutes les machines il y a une proportion naturelle entre le *poids*, & la puiſſance motrice. Si on augmente le *poids*, il faut multiplier la force où les roües, & augmenter le tems de ſon mouvement. De toutes les machines il n'y a que la vis qui ſoutienne ſon *poids* toute ſeule.

POIDS, ſe dit auſſi des plombs, ou aûtres corps peſans qui font mouvoir les machines à roües, & qui tiennent lieu de rèſſort, comme ceux des horloges, tournebroches, &c. On les appelle auſſi *contrepoids*, parcequ'il y en a ſouvent de petits qui contrebalancent, que les Mathématiciens appellent *antiſacoma*.

POIDS, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Charge, fardeau, peſanteur, joug, gravité, importance, conſéquence. *Onus, pondus, gravitas, jugum.* On ne connoît guères quel eſt le *poids* d'une couronne. Ce Miniſtre a tout le *poids* de l'État ſur les épaules, il ſuccombe ſous le *poids* des affaires. Voilà le témoignage d'un Auteur grâve qui eſt de grand *poids*. Cette raiſon eſt de grand *poids*, de grande conſidération. Ce Facteur ſoutient tout le *poids* de ce négoce. La voix d'un Préſident eſt d'un grand *poids* dans une compagnie. La qualité de Prince du Sang eſt de grand *poids*, & a de grandes ſuites. MÉZ. Le *poids* de nôtre concupiſcence nous entraîne vèrs le précipice. NIC. Nôtre foible raiſon gémit ſous le *poids* des difficultez. FLÉCH. Plus les hommes ſont éxpôſez à la flaterie, plus ils doivent ſe porter vèrs l'humilité, afin qu'elle leur ſèrve comme d'un *poids*, qui les rabaiſſe, & les ramene inceſſament à eux-mêmes. FLÉCH. Au *poids* de la richeſſe on éſtime les hommes. DÉSPORTES. La délicateſſe de ſa conſcience lui faiſoit peſer toutes ſes actions au *poids* du Sanctuaire. FL. Elle ſentoit le *poids* des faûtes les plus pardonnables, & les plus légères. ID. La ſplendeur des Grands ajoûte à nôtre propre miſère le *poids* inſupportable de la grandeur d'autrui. LA BRUY. Son éſprit, malgré le *poids* des affaires & des années, conſèrva ſa force, & ſa vigueur, dans les ruïnes mêmes de ſon corps. FLÉCH. Nous avons toûjours un *poids* qui nous entraîne au monde, & à la vie charnelle. NIC. C'eſt aux petites âmes à ſe laiſſer accabler du *poids* des affaires, & à ne pouvoir ſe mettre au deſſus d'elles. MONT. Un ami ſoulage le *poids* de l'advèrſité. VILL. Soutenez ſans chagrin le *poids* de la vieilleſſe. M. SCUD. On dit, Faire toutes chôſes avec *poids* & meſure; pour dire, avec une éxtrême circonſpection. *Omnia cum pondere & menſurâ, vel circumſpectè agere.* Et l'Écriture en parlant de Dieu, dit, qu'il a fait toutes chôſes avec *poids*, nombre, & meſure, pour dire, avec éxtrême ſageſſe.

On dit provèrbialement, qu'on acheteroit une chôſe au *poids* de l'or; pour dire, qu'on en a beſoin, qu'on en donneroit tout ce qu'on la voudroit vendre. On dit auſſi, que les petits *poids* ne reviennent pas aux grands.

POIGNANT, ANTE. adj. Qui eſt bien aigu, bien piquant. *Aculeatus.* Il n'eſt guères en uſage qu'au figuré. Une douleur *poignante*. La goutte eſt un mal bien *poignant*. On dit auſſi, que des injures ſont bien *poignantes*, quand elles ſont fortes & piquent juſqu'au vif.

POIGNARD. ſ. m. On diſoit autrefois *Poignal*. Dague ou petite arme pointuë qu'on porte à la main, à la ceinture, qu'on cache dans ſa poche. *Pugio, ſica.* Les Duéliſtes ſe battoient cidevant à l'épée & au *poignard*: les Éſpagnols s'y battent encore. On paroît l'épée avec le *poignard*. Les aſſaſſins ont tué cet homme de pluſieurs coups de *poignard*. Lucréce ſe mit un *poignard* dans le ſein pour réparer ſon honneur.

POIGNARD, ſe dit figurément en Morale d'une grande douleur, d'une ſenſible affliction, qui accable, qui pèrce le cœur. *Dolor, vel angor animi acerbiſſimus.* On peint la Vièrge avec pluſieurs *poignards* dans le cœur, pour répréſenter ſes douleurs. Cette nouvelle fâcheûſe qu'il a appriſe, lui a été un coup de *poignard*. Si vous ôtez à cet Amant ſa Maîtreſſe, vous lui mettez le *poignard* dans le ſein. Elle ſçavoit qu'autant de momens qu'elle differoit à chaſſer ſon rival, elle donnoit autant de coups de *poignard* dans le cœur de celui qu'elle aimoit. B. RAB. Avoir le *poignard* dans le ſein; c'eſt avoir le cœur pénétré de chagrin. Enfoncer le *poignard* avec réſpect, c'eſt à dire, Accabler, outrager les gens, en faiſant ſemblant de les ménager, & les réſpècter. Les reproches ſanglans qu'on lui a faits ont été autant de coups de *poignard*. On dit auſſi, quand on fait faire une chôſe à quelqu'un par violence, ou malgré lui, qu'on lui a mis le *poignard* ſur la gorge.

On dit provèrbialement pour tromper ceux qui loüent fort quelque chôſe qu'on leur montre, dans la penſée qu'ils ont qu'on la leur offrira par civilité, J'ai le *poignard* de même, parcequ'autrefois l'épée & le *poignard* alloient enſemble, & étoient de même parure, deſorte qu'on ne donnoit point l'un ſans l'aûtre; on ne les dépareilloit pas.

POIGNARDER. v. act. Tuer, frapper, bleſſer quelqu'un à coups de poignard. *Pugionem infigere, incutere, confodere.* Ceſar fut *poignardé* en plein Senat de vingt-quatre coups de poignard. On auroit moins de dépit de ſe voir tuer brutalement par des gens emportez, que de ſe ſentir *poignarder* conſcientieûſement par des gens dévots. PASC.

POIGNARDER, ſignifie auſſi, Tuer, quoi qu'avec d'aûtres armes. *Occidere, interficere.* Les François furent tous *poignardez* dans les Vêpres Siciliennes. On a pris cette ville d'aſſaut, & on a *poignardé*, égorgé toute la garniſon.

POIGNARDER, ſe dit figurément en chôſes morales, pour dire, Cauſer une grande affliction: pèrdre quelqu'un, l'outrager cruellement. *Mœrore, triſtitiâ afficere, obruere, opprimere.* La nouvelle de la banqueroute qu'on lui a faite l'a *poignardé*, lui a mis la mort au cœur. Un affront à l'honneur *poignarde* un Gentil-homme. Cet argument l'a *poignardé*. C'eſt me *poignarder* que de me faire une pareille propoſition.

POIGNARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Confoſſus pugione.*

POIGNÉE. ſ. f. Plein la main, ce que peut contenir la main. *Pugillus, manipulus.* Il faut prendre une *poignée* de laituës, de chicorée, &c. pour faire cette infuſion. On met quelque *poignée* de féves dans l'avoine des chevaux pour les engraiſſer. Une javelle eſt une pleine *poignée* d'épis qu'on tient quand on ſcie le blé. Une groſſe *poignée* de vèrges.

POIGNÉE, ſe dit auſſi de l'endroit par où l'on prend pluſieurs chôſes pour les tenir à la main. La *poignée* d'un piſtolet. *Capulus ſclopeti.* Cette épée à la *poignée* d'argent: c'eſt l'endroit au milieu de la garde qu'on tient dans la main. *Capulum.* La *poignée* d'un ſcéptre, d'une férule, d'un foüet, d'une canne, d'une porte, d'un loquet.

Les Mèrciers vendent auſſi le fil à la *poignée*: ce ſont pluſieurs écheveaux de fil attachez enſemble. *Puſillatim divendunt minutarii propola.* On dit auſſi, une *poignée* de moruës; pour dire, deux moruës. Une *poignée* d'Emballeur eſt la pointe de toile qu'on laiſſe aux quatre coins d'un balot pour le remuër.

On appelle figurément, ou par éxtenſion, Une *poignée* de gens; pour dire, un petit nombre en comparaiſon d'un plus grand. *Hominum exigua manus.* Une armée de dix mille hommes devant une de cent mille ne paſſe que pour une *poignée* de gens. Vous n'avez accoutumé de combatre que contre une *poignée* de gens. VAUG. Accourir au ſecours d'une place avec une *poignée* de gens. VOIT. Cette phrâſe vient du *manipule* des Romains, qui ſe diſoit d'un petit nombre de ſoldats, ainſi nommez à caûſe d'une *poignée* de foin attachée au bout d'une pèrche, qui leur ſèrvoit d'enſeigne avant qu'ils euſſent pris les aigles.

POIGNET. ſ. m. L'endroit par où la main tient au bras, où ſe fait le mouvement de la main. *Pugni brachiique commiſſura.* Pour bien faire des armes, il faut avoir le *poignet* bon, tout dépend du jeu, de la fermeté du *poignet*. On tient la bride du *poignet* gaûche. Un bon Cavaliér ne fait que tourner le *poignet* pour faire changer de main à ſon cheval.

POIGNET, ſe dit auſſi de la partie des habits & du linge, qui couvre le *poignet*. *Aſſura extrema manica faſciola.* Les Prêtres ont des habits qui ſèrrent le *poignet*. Les aûtres ont des *poignets* larges, renvèrſez & brodez. Les *poignets* de chemiſe ſont faits proprement.

POIGNETS, ſe dit auſſi des fauſſes manches, des bouts de manches qu'on met ſur la chemiſe pour être toûjours blanchement. *Faſciola.* Les bons ménagèrs ſe ſèrvent de *poignets* de manches.

POIL. ſ. m. Filets déliez qui ſortent par les pôres de la peau des animaux, & qui ſèrvent à la plupart de couvèrture. *Pilus.* Du *poil* de chévre du *poil* du chameau. Il y a des chiens à long *poil*, comme les barbèts & les épagneuls; d'aûtres à *poil* ras, comme les levrons, les chiens d'Artois. Les caſtors ont un *poil* ſoyeux. A l'égard des hommes, les Sauvages ſont la plûpart velus & couvèrts de *poil*. En Europe ils ont du *poil* aux paupières, aux ſourcils, aux joües, au menton, à l'eſtomach, & aux parties honteûſes. A l'égard de celui de la tête, on le nomme plus ordinairement *cheveux*, quoique quand un Barbiér ſe vante de faire le *poil* proprement, on entend qu'il fait les cheveux auſſi bien que la barbe. Et on dit, qu'un homme a le *poil* rude, hériſſé,

friſé,

friſé, griſon ; qu'il eſt de *poil* blond, noir, châtin, qu'il n'a pas un *poil* blanc, en parlant auſſi des cheveux.

POIL, ſe dit donc communément de la barbe. *Pili.* On lui fait *le poil*, on le râſe, *radere.* Il s'arrache le *poil* avec des pincettes. Et on appelle *poil follet*, la prémière barbe qui pouſſe. *Pubes.* On le dit auſſi de ce petit *poil* délié qui vient ſur la peau du reſte du corps. On fait tomber le *poil* avec de l'orpiment.

POIL, en tèrmes de Manége, s'employe pour ſignifier la couleur des chevaux. Un cheval de *poil* bay, *Badius*, aleſan, *fulvus*, roüan. *Equus pilis rubris & albis perſperſus.* On appelle *poil lavé*, ou *déteint*, les endroits du *poil* plus déchargez que les aûtres, & approchans du blanc, & *poil planté*, celui qui eſt hériſſé & élevé tout droit ; ce qui vient de mauvais pancement, ou de quelque maladie.

On dit qu'un cavaliér à l'éperon au *poil*, quand il pique le cheval. On dit auſſi qu'une apoſtume a ſoufflé au *poil*, quand le pus a gagné le *poil*, & eſt monté au deſſus du ſabot.

On dit auſſi, qu'on monte un cheval à *poil*, quand on le monte ſans ſelle & le dos tout nud. *Nudum equum inſcendere.* On dit qu'on envoye un liévre en *poil*, quand on l'envoye avec ſa peau. Les lions, les chats hériſſent leur *poil*, quand ils ſont en colère.

On dit qu'un chien eſt au *poil* & à la plume ; pour dire, qu'il arrête toute ſorte de gibiér, comme liévres, pèrdrix, &c. *Canis villoſæ prædæ indagator.* Et on dit figurément qu'un homme eſt au *poil* & à la plume ; pour dire, qu'il eſt bon à être ſoldat & homme de robe.

POIL, ſe dit auſſi des étoffes faites du *poil* des animaux. *Textum ex pilis animalium confectum.* Le camelot eſt fait de *poil* de chévre & de chameau, les chapeaux de *poil* de caſtor, de vigogne de lapin, &c. La bourre eſt faite de *poil* de bœuf & de vache. Les manchons & fourrures ſe font de peaux de bête à long *poil*.

POIL, ſe dit auſſi d'un reſte de toiſon de laine qu'on laiſſe ſur le drap pour le couvrir, & lui donner du luſtre. *Pilus reſiduus.* Un drap eſt uſé, lorſque le *poil* eſt tombé, que la corde paroit. Il le faut toujours nettoyer à *poil*, coucher le *poil*. Il y a des Ouvriérs qui lui font revenir le *poil*, qui lui tirent le *poil*.

POIL, ſe dit auſſi de la ſoye dans les étoffes de péluche, panne & de velours. *Pilus ſericeus.* Le velours à deux, à trois *poils*, ſe connoît par le nombre des lignes jaûnes marquées ſur la liſière. Et en ce ſens on dit figurément, qu'un homme eſt brâve à trois *poils*, pour dire, qu'il eſt des plus brâves.

POIL, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme qui eſt bien propre, bien ajuſté, qu'un *poil* n'y paſſe pas l'aûtre. *Concinnus.* On dit auſſi, qu'on a eu le *poil* à quelqu'un ; pour dire, qu'on lui a gagné de l'argent, qu'on lui a fait quelque affront ; car autrefois on puniſſoit les adultères en leur raſant le *poil*. On dit d'un poltron, qu'il ſe laiſſeroit arracher la barbe *poil* à *poil*. On appelle le *poil* roux, *poil de Judas.* On dit auſſi à celui qui a mal à la tête le lendemain qu'il a fait la débauche, qu'il faut prendre du *poil* de la bête, qu'il faut recommencer à boire.

POÎLE. ſ. m. Dais portatif ſoutenu de colonnes, qui conſiſte en un ciel & des pentes, ſous lequel on met le Saint Sacrement, quand on le porte par les ruës. *Umbella, umbraculum.* On porte auſſi par honneur un *poile* ſur la tête des Rois & des Prelats dans leurs entrées & aûtres cérémonies. On invite des gens de qualité à porter le *poile* le jour de la Fête-Dieu. Les Échevins préſentent le *poile* au Roi. Le *poile* eſt de velours ordinairement, & chargé de broderies.

POÎLE, ſe dit auſſi d'un drap mortuaire qu'on met ſur un cercuëil pendant la cérémonie d'un convoi & d'un entèrrement. *Funébre pallium.* Les *poiles* ſont de velours noir. Dans les Confrairies il y a des *poiles* en broderie. Autrefois on choiſiſſoit des pèrſonnes pour porter les quatre coins du *poile*. On écrivoit autrefois *poüaille*, & Ménage croît qu'il eſt dit *à patendo*, auſſi-bien que *poüelle*, parcequ'on l'étend ſur les cercuëils. D'aûtres le dérivent de *pallium*, parcequ'on le dit auſſi de ce drap qu'on étend ſur ceux qui ſe marient, que les Latins ont appellé *pallium* : d'où vient qu'on dit, Mettre les enfans ſous le *poile*, de la cérémonie qui ſe fait pour légitimer des enfans naturels par un ſubſéquent mariage, en les mettant ſous ce *poile*. Borel le dérive de *paille*, vieux mot François qu'il dit avoir ſignifie *dais*, *pavillon*, *drap*, *tapis*, & *manteau*. Du Cange le dérive de *palla*, qui ſignifioit autrefois un *tapis*, *aulaum* ; & on trouve dans les vieux Titres *palla ſepulcrales ſanctorum.*

POINÇON. ſ. m. Fèr rond, pointu & poli qui ſèrt à pèrcer, à faire des trous. *Pugiunculus, veruculum.* Les Tailleurs ſe ſèrvent de *poinçon* & de ciſeaux. Un étui garni de ſon *poinçon*. Un *poinçon* ou aiguille de Graveur.

POINÇON, eſt auſſi un coin acéré, où il y a au bout quelque chifre ou quelque marque gravée dont on fait des empreintes avec un marteau. Les Orfévres ont chacun leur *poinçon*, leur marque particulière pour marquer la vaiſſelle qu'ils fabriquent. Il y a auſſi le *poinçon* de la ville, ou de la Communauté, qui marque le titre de l'argent qui s'y fabrique. *Scalprum ſignatorium.* L'argent marqué au *poinçon* de Paris vaut bien plus que celui d'Allemagne. Tout ouvrage d'argenterie du poids d'une once & demie & au deſſus doit être marqué & contremarqué du *poinçon* de la Ville, & de même celui d'or au-deſſus de deux gros. A l'égard de celui qui eſt au deſſous, il ſuffit du *poinçon* du Maître.

POINÇON, ſe dit auſſi des coins qui ſèrvent à frapper & marquer la monnoye qui ſe fait au marteau. *Scalprum ſignatorium.* Il y a des *poinçons* d'effigie, de piles, de lèttres ; de bordure. On appelle auſſi *poinçons* les fèrs acérez avec quoi on travaille les matrices des caractères d'Imprimerie.

POINÇON, ſe dit auſſi de toutes ſortes de fèrremens qui ſèrvent aux Graveurs, Tailleurs de pièrre, Sculpteurs & Sèrruriérs, qui ſèrvent à tailler, inciſer, ou pèrcer. *Ceſtrum.* Il y en a de pluſieurs figures, ronds, quarrez, plats, ovales. Les Émailleurs ſe ſèrvent auſſi de *poinçons* pour travailler.

POINÇON, ou aiguille en tèrmes de Charpenterie, eſt la piéce de bois qui eſt au milieu d'une fèrme, & pôſée à plomb ſur l'entrait, qui ſèrt à le ſoutenir quand il eſt trop long, avec des ſoupentes ; ou des étriérs. *Columen.* Elle eſt groſſe de ſix à ſept poûces. On fait des pavillons à double *poinçon*. Les *poinçons* doivent être garnis de boſſages tant en haut qu'en bas, & avoir aux bouts des contrefiches & liens.

POINÇON, ſe dit auſſi de l'arbre, & de la principale piéce de bois qui ſoutient les engins à élever des fardeaux, qui eſt poſée à plomb ſur la ſole. Il eſt ſoutenu en haut par les deux bras & par l'écheliér. Le *poinçon* d'une gruë. *Malus.*

POINÇON, en tèrmes de Manége, eſt une pointe de fèr au bout d'un manche, dont le cavaliér pique la crouppe du cheval avec la main pour le faire ſauter & ruer. On ſe ſèrt de *poinçon*, quand on monte les ſauteurs entre deux piliérs.

POINÇON, eſt auſſi une meſure des chôſes liquides. Un *poinçon* de vin, d'huile, &c. *Dolium, vel doliolum.* Le *poinçon* eſt la moitié d'un tonneau d'Orléans, ou d'Anjou. C'eſt un nom qu'on donne en Blaiſois & en Touraine au muid de vin. A Roüen le *poinçon* contient treize boiſſeaux. C'eſt à Paris la même chôſe qu'une *demi queuë* On dit, Voici vendanges, il faut acheter des *poinçons*, faire relier nos *poinçons*, en parlant de toutes ſortes de futailles & de vaiſſeaux.

POINÇON, ſe dit auſſi d'un joyau dont les femmes ſe ſèrvent pour parer leur tête, & pour arranger leur cheveux en ſe coiffant. On l'appelle auſſi *aiguille de tête. Diſcriminalis acus.* Voilà un beau *poinçon* de diamans. Un *poinçon* d'émeraude.

POINDRE. v. act. & n. Piquer. Il ne ſe dit guères qu'en ce provèrbe : Oignez vilain, il vous *poindra. Pungere. Poignez* vilain, il vous oindra. *Ungere.* Qui marque le mauvais naturel & l'ingratitude des païſans & de la populace. On dit auſſi, que le remords de conſcience eſt un vèrd qui *poind* continuellement. *Stimulare.*

POINDRE, ſignifie auſſi, Commencer à paroître. Le ſoleil commence à *poindre*, à monter ſur l'Horizon. *Sol diluceſcit.* Sortons, voilà le jour qui *point*. ABLAN. Lorſque les hèrbes commencent à *poindre* au printems, elles ſont dans leur force. *Pullulare.* La barbe commence à *poindre* aux jeunes gens à dix-huit ans. On le dit auſſi figurément ; De tous les maux on vit *poindre* l'engeance. BENS.

POINDRE, ſignifie encore, Cauſer une douleur aiguë. *Pungere.* Je ſens une doleur qui me *poind* dans le côté, dans le dos : de là vient que cette douleur qui eſt ordinairement cauſée par un vent enfèrmé s'appelle un *point*. La goute ne commençe qu'à *poindre*, la douleur n'eſt pas dans ſa grande force.

POINg. ſ. maſc. La main, ce qui eſt depuis l'os du poignet juſqu'à l'extrémité des doigts. *Pugnus.* Il faut fèrmer le *poing*. Pour joüer au balon, il a pris ce fèr chaud à plain *poing*. On le dit plus ordinairement de la main fèrmée. Les Écoliérs & les Crocheteurs ſe battent à coups de *poing*. *Pugnum impingere.* Cet homme eſt furieux quand il a l'épée au *poing*. On lui a mis les armes au *poing*. On couppe le *poing* aux parricides, aux ſacriléges, & à ceux qui ont fait quelque grand crime, avânt que de les éxécuter.

On dit provèrbialement en ſe mocquant d'un homme qui fait le malade, Il a la tête plus groſſe que le *poing*, & ſi elle n'eſt pas enflée. On dit auſſi d'un enfant informe qu'on a de la peine à élever, qu'il ne vaut pas un coup de *poing*.

POINT. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Euclide le définit, Ce qui n'a aucune partie, qui eſt indiviſible. *Punctus, vel punctum.* Ce *point* eſt le *point Mathématique* qui ne peut être conçû que par l'entendement. Le *point* commence & tèrmine toute ſorte de quantité. Le centre eſt un *point*, dont toutes les lignes tirées à la circonférence du cèrcle ſont égales. Une ligne n'en couppe une aûtre qu'en un *point*. On fait paſſer la circonférence d'un cèrcle

par trois *points* donnez. Tîrer une ligne parallêle, pèrpendiculaire, tangeante, proportionnelle, ſur un *point* donné : ce ſont des problêmes à quoi s'exèrcent les Géométres. Archiméde ne demandoit qu'un *point* en l'air pour enlever toute la tèrre. Le leviér ſe meut ſur un *point*. Un globe ſe meut ſur deux *points*, ſur ſes pôles. Ce mot eſt vieux Gaulois, & a paſſé tout pur du langage Cèltique, ou Bas-Breton en nôtre langue.

Point, ſe dit en Aſtronomie de cèrtaines parties qu'on marque dans le ciel. Les quatre *points* cardinaux de l'Horizon. *Quatuor puncta cardinalia*. Sont l'Orient, l'Occident, le Septentrion, & le Midi. Le Zénith eſt le *point* vèrtical qui eſt au deſſus de nôtre tête. Les *points* où l'Écliptique eſt couppée par les orbites des Planetes, s'appellent les *nœuds*.

Le *point de la nativité*; c'eſt le degré aſcendant ſur l'Horizon à la naiſſance de quelqu'un *Punctum nativitatis*. Le *point du jour*, c'eſt lorſque le jour commence à paroître. Le *point* du jour, ou la *pointe* du jour, mâle ou femelle, vous en uſerez comme il vous plaira. Voit. Le lendemain dès le *point* du jour, ils paſſèrent le Tibre. Ablanc. *Diluculo*.

Point, ſe dit auſſi en Pèrſpective. Le *point de vûe* eſt celui où l'on ſuppôſe que doit être l'œil qui regarde un tableau. *Punctum viſionis*. Le *point principal* eſt celui où aboutiſſent toutes les lignes tîrées du plan horizontal ſur la ligne de vûë. Le *tièrs-point* eſt un *point* choiſi à diſcrétion dans la ligne de vûë, où aboutiſſent toutes les diagonales tîrées des diviſions du plan géometrique.

Le *point de mire* eſt un bouton qui eſt au bout des canons & armes à feu pour conduire le rayon viſuel, & tîrer droit au but. *Punctum libellarium*.

En tèrmes de Méchanique on appelle un mouvement *à tièrs-point*, celui qui part d'un centre, & forme un triangle, comme le mouvement d'un pendule, ou celui de la brimbale d'une pompe. *Motus tribus punctis deſcriptus, ſive terminis*.

Point, en tèrmes de Muſique, ſe dit des notes qui marquoient autrefois les tons : d'où vient qu'on appelle encore *ſimple contre-point*, quand une note de la Baſſe répond à celle du Deſſus. *Contra punctum*. Et *contre-point figuré*, quand une note eſt ſyncopée, & que l'une des parties fait pluſieurs inflêxions de voix ou tons, tandisque l'aûtre n'en fait qu'une. On ſe ſèrt encore d'un *point* pour faire valoir la note davantage qu'elle ne vaut. Par éxemple, le *point* qui ſuit la demi-brève la fait valoir trois minimes. Le *point* qui ſuit la minime la fait valoir trois noires. Et le *point* qui ſuit la noire la fait valoir trois crochuës ; & ainſi des aûtres. On appelle *point d'orgues*, une note qui eſt ſur la tablature à la fin & au milieu de chaque couplet, qui eſt marqué par un Ↄ renverſé avec un *point* au milieu. Les Éſpagnols l'appellent *calderon*, & les Italiens *corona*. Le *point d'orgue* eſt proprement une tenuë en Muſique, & eſt en uſage en pluſieurs parties, quand on veut que l'une continuë long-tems ſur un même ton, tandis que les aûtres font differens accords.

Point, en tèrmes de Gnomonique, ſe dit des diviſions des heures ſur un quadran. *Horarum partitio*. L'aiguille eſt ſur le *point* de midi, ſur le *point* de cinq heures. On le dit auſſi des I. majuſcules qui ſèrvent à marquer le chiffre des hèures. Cette aiguille eſt ſur le prémiér *point*, ſur le ſecond *point* des quatre heures.

Point, ſe dit auſſi des marques & diviſions de la quantité diſcrète, ou des nombres. *Notæ vel interpunctuationes numerorum*. Le chiffre Romain ſe marque avec des *points*, ou grands I. Un, deux, trois, quatre ſe marquent ainſi : I, II, III, IIII. Les cinq, ſix, ſept, & huit ſe marquent ainſi : V, VI, VII, VIII, &c.

Point, ſe dit auſſi du tems du moment juſte & précis où ſe fait quelque chôſe. *Inſtans*. Il eſt ſur le *point* de mourir. *Eſt in extremo vitæ articulo*. J'étois ſur le *point* de partir pour vous aller voir. L'Avocat a paru ſur le *point* qu'on alloit donner défaut contre lui. Il eſt arrivé à *point* nommé, au moment qu'il falloit. Sur le *point* d'en venir aux mains, il ſe retira. Ablanc. Il arriva juſtement au *point* que les Pèrſes mettoient le feu. Vaug. Ils étoient ſur le *point* de paſſer un article, qui n'étoit pas aſſez éxaminé. Mauc. Nous arrivons ſouvent ſans y penſer à ce *point* fatal où le tems finit, & où l'étèrnité commence. Fléch. On dit dans le ſtile bas & familiér, Vous me rendrez cet argent à vos bons *points* & aiſément, à vôtre commodité.

Point, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des marques qui font la diviſion d'un diſcours. *Interpunctiones*. C'eſt une marque ronde la plus petite qu'il eſt poſſible. Un *point* marque un ſens complet, & que la période eſt achevée. Deux *points* marquent ordinairement le milieu d'une période, ou l'endroit où l'on peut reprendre haleine. Ils marquent bien une conſtruction entière, & un ſens déja accompli ; mais qui demande pourtant encore quelque ſuite. Le point avec la virgule s'appelle *coma*, & il marque un ſens plus complet que la virgule, & moins complet que les deux *points*. Un *point intèrrogant* eſt celui qui marque qu'il faut prononcer d'un ton ſupérieur. Il eſt marqué ainſi ? Un *point admiratif* eſt celui qui marque qu'il faut admirer, s'étonner, ou ſe lamenter, & ſe marque ainſi ! On prétend que dans les plus vieux manuſcrits Grècs, tout ſembloit écrit d'un trait de plume, & que les mots & les lettres ſe joignoient par tout. Nos *points* & nos virgules étoient inconnus aux Anciens. Depuis l'on inventa les *points*, qui ſe plaçoient au haut de la lèttre qui finiſſoit la période, pour marquer que le ſens étoit achevé. Ainſi il eſt arrivé que les Grammairiens retouchant les anciens manuſcrits, y ont ajoûté les *points*, & les accens, & Mr de Saumaiſe dit qu'il les a vûs marquez par des mains differentes.

Point, ſe dit auſſi de ces caractères particuliérs qui marquent dans les livres Hébreux les voyelles, qui ne ſont éffèctivement que des *points*. *Puncta vocalia*. L'antiquité des *points* dans la langue Hébraïque fait le ſujèt d'une diſpute célèbre entre les Sçavans. Les uns ſoutiennent que les *points voyelles* ont la même origine que la langue Hébraïque : les aûtres qu'ils furent inventez par Éſdras, lorſqu'il rétablit la pureté du tèxte Hébreu : & d'aûtres par les Docteurs de l'Académie de Tibériade ; que l'on appelle ordinairement les Maſſorettes, cinq ou ſix cens ans aprés Jésus-Christ. Un Juif nommé Élias Lévita fut le prémiér qui remua cette queſtion dans le dèrniér ſiècle, & maintint qu'ils avoient été imaginez par les Maſſoretes pour le ſoulagement de ceux qui vouloient apprendre l'Hébreu. Cappel embraſſa le dèrniér ſentiment. Il avoit pour lui Calvin, Luthèr, Caſaubon, Scaligèr, &c. Buxtorf attaqua violemment Cappel ſur cet article, & mit dans ſon parti un grand nombre de Théologiens qui en prîrent l'alarme. Ils crurent que c'étoit donner atteinte au tèxte ſacré, ſi l'on convenoit que les *points voyelles* fuſſent de l'invention des Maſſorètes, & ne ſe trouvoient point dans le tèxte ancien, parcequ'il eſt difficile d'en fixer la lecture ſans le ſecours des voyelles, & par les ſeules conſonnes. Le contraire ſeroit dans le tèxte Samaritain, où il n'y a aucun *point voyelle* & dans pluſieurs manuſcrits Hébreux très-anciens. Un *point* au milieu d'une lèttre Hébraïque marque ſouvent qu'elle eſt double, & s'appelle *daghes*.

En Latin & en François on met des *points* ſur les *i* ; & on en met deux ſur une voyelle, pour marquer qu'elle doit être prononcée ſéparément ; & non point comme une diphthonge. Quand on met pluſieurs *points* après un mot, c'eſt ſigne que le ſens eſt imparfait, qu'il y a quelque lacune, ou quelque chôſe à ajoûter. Si je vas là...... Ces *points* ſèrvent auſſi fort communément de notes dans l'Algébre, & ils ſèrvent de fondemens à la Géomance ; car c'eſt par la diſpoſition des *points* qu'on fait toutes ſes vaines devinations.

Point, en tèrmes de Rhétorique, ſe dit d'un chèf, d'un article, ou diviſion de membre d'un diſcours : ce qui s'applique à toutes ſortes de littérature. *Pars, diviſio*. Cet Orateur a diviſé ſon diſcours, ſon Sèrmon, en trois *points*, ou conſidérations. Voilà un *point*, un article de foi ; un *point*, une queſtion de Théologie. Cet Avocat ſçait bien éclaircir un *point* de Droit, on l'a conſulté ſur un *point* de Coutume. Cet évenement eſt un *point* d'Hiſtoire fort obſcur. Ablanc. La vénération des images eſt un *point* débatu, & controvèrſé par les Proteſtans. Voilà un *point* déciſif. Il m'a conté ſon affaire de *point* en *point*.

Point, ſe dit auſſi en matière d'affaire & de queſtions, de l'endroit où conſiſte la difficulté. *Rei ſumma, vel caput, cardo*. Il y a long tems que cet Orateur bat la campagne ſans venir au *point*, ſans venir au fait, au nœud de l'affaire. Un Juge habile va droit au *point*. Ce n'eſt pas le tout que d'entreprendre ; le principal *point* eſt de réüſſir. Il faut avoir de l'argent, c'eſt là le *point*. Voilà le principal *point* vuidé. C'eſt un grand *point* que d'avoir fait aſſembler les Commiſſaires.

Point, ſe dit auſſi de la déſignation d'un cèrtain endroit, d'un cèrtain tèrme, d'un cèrtain degré. *Gradus, punctus, terminus*. L'homme ne peut arriver au dèrnier *point* de pèrfection en quelque chôſe que ce ſoit. Cet homme eſt heureux au dèrnier *point*, il eſt parvenu au plus haut *point* des honneurs & des dignitez. J'ai ſi bien fait, qu'il eſt venu à mon *point*, au lieu où je le voulois faire venir. Il a pouſſé les enchères de cette fèrme au plus haut *point* où elle pouvoit aller. Il mourut au plus haut *point* de ſa valeur, & dans la maturité de ſa ſageſſe. Fléch. Être au plus haut *point* de ſa gloire. Ablanc. *Summum gloriæ attigiſſe*. Être inſolent au dèrnier *point*. Mol. Corneille a mis la Poëſie à un *point* où l'on aura de la peine à arriver.

Point, ſe dit auſſi de la conjoncture, de l'état où ſont la ſanté & les affaires d'un homme. *Status*. Ce jeune homme eſt gras, & en bon *point*. On louë une femme de ſon *embonpoint*. Cet homme eſt en déſordre, & mal en *point*, mal habillé. On peut prendre un riche Banquiér en tel *point*, en telle occaſion, qu'il ne pourra pas payer. La ſanté eſt un *point* néceſſaire pour goûter la félicité de la vie. Vous voyez en quel *point* la fortune me prend. Vaug.

VAUG. Se remettre au même *point* où l'on avoit été. ABLANC.

A POINT, A POINT NOMMÉ, adv. pour dire, A propos, juſtement, préciſément, dans le tems qu'on le ſouhaite. *Juſtè, preciſè, opportunè.* Cette ſucceſſion lui eſt venuë bien *à point*, fort *à point*, tout *à point*. Tout ce que cet homme donne en garde à ſa mémoire, lui eſt rendu *à point nommé* & dès qu'il vient à le redemander. LE P. GAILLARD.

DE POINT EN POINT. adv. Exactement. *Exactè, ad amuſſim.* Il a éxécuté vos ordres *de point en point*.

DE TOUT POINT. adv. Entièrement; comme il faut. *Omninò.* C'eſt un homme accompli *de tout point*. On l'équipa de tout point. On dit auſſi, Accommoder quelqu'un *de tout point*, pour dire, le traitter fort mal.

POINT, en Morale, & chez la Nobleſſe, ſe dit du *point* d'honneur, de cèrtaines régles & maximes d'où les hommes croyent que leur honneur dépend. *Honor, honoris ſumma.* Les Maréchaux de France ſont les Juges du *point* d'honneur entre les Nobles. La paſſion dominante des Gentilshommes eſt le *point* d'honneur. PASC. Ce Bourgeois a pris au *point* d'honneur, s'eſt fâché de ce qu'on ne l'avoit pas prié des nôces de ſa pârente. Mr. Courtin a fait un Traitté du *point d'honneur*.

Le *point d'honneur*, en tèrme de blâſon, ſe dit de la place qui eſt dans un Écu répondante au milieu du chèf & au deſſous. *Scuti ſedes honoraria vel locus honorarius.*

POINT, en tèrme de Blâſon, ſe dit auſſi de la diviſion de l'Écu en pluſieurs quarrez, tantôt au nombre de neuf, tantôt de quinze, dont les uns ſont d'un émail, & les aûtres de l'aûtre, qu'on appelle auſſi *points équipollez. Scuti partitio.* On nomme pareillement *points*, les diviſions de la componure. Il y a auſſi une aûtre diviſion de l'Écu en pluſieurs *points*, où ſe trouvent le *point* d'honneur, le nombril, &c. qui ont été expliquez à HONNEUR & à NOMBRIL.

POINT, ſe dit auſſi de cèrtaines marques ou piquûres qui ſèrvent à compter en joüant, & en diſputant. *Nota.* Au Collége on marque des *points* pour chaque faûte qu'on fait. On marque trois *points* pour un ſolécíſme, deux *points* pour un barbariſme. Cet écoliér a fait marquer dix *points* pour ſon parti. Un dé eſt marqué ſur les ſix faces depuis un juſqu'à ſix *points*. On joüe à qui aura le plus de *points* en trois rafles comptées. Au Triquetrac chaque trou ou partie eſt de douze *points*. On compte deux, quatre, ou ſix *points*, ſelon les divèrſes rencontres du dé. Les cartes ſont marquées de divèrs *points*, depuis un juſqu'à dix. Les peintures valent dix *points*, quand on joüe un cent de piquèt, c'eſt-à-dire en cent *points*; & on appelle le *point* ou la ronfle, quand on a pluſieurs cartes de même couleur dont on compte les *points*. Il a montré, accuſé ſoixante de *point*. Il a dit paſſe de *point*. On lui donne dix *points*, & la main. Au Hoc on dit auſſi *point*, *ſequence*, & *fredon*.

POINT, en tèrmes de Médecine, ſe dit d'un élancement de douleur qui vient de quelque ventoſité enfèrmées. Il prend principalement au côté & au dos; & il fait une douleur poignante, d'où vient le mot. *Pungens lateris dolor.*

POINT DORÉ, en tèrmes de Chirurgie, eſt une opération de Chirurgie dont on ſe ſèrt pour la guériſon des hèrnies. *Punctio aurea.* On fait une inciſion au deſſus de l'os pubis, par laquelle on paſſe une ſonde qui ſèrt à relever les parties qui ont cauſé la déſcente; & puis avec une aiguille & du fil on coud & on lie l'endroit où elle ſe faiſoit; après quoi on laiſſe mondifier, incarner, & cicatriſer la playe. Les Praticiens l'ont appellé *point doré*, à caûſe qu'on ſe ſèrt quelquefois d'un fil d'or tortillé pour faire cette opération.

POINT SAILLANT, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit de la prémière marque de conception, qui eſt l'endroit où ſe forme le cœur. *Punctum ſaliens.* On l'appèrçoit aiſément avec le microſcope dans les œufs de poule qu'on met couver.

POINT, ſe dit auſſi chez pluſieurs Artiſans; des piquûres qu'ils font avec l'aiguille, & des divèrſes manières de les arranger, *Trajectus, ductus acûs.* Cette femme ne ſçait pas ficher un *point* d'aiguille. Il faut recoudre deux ou trois *points* à ces bas, y refaire un *point*. Les Lingères font des *arrièrepoints* ſur le linge, font paroître le même fil de deux côtez, en le repaſſant à contreſens dans les mêmes trous. Ces gants ſont couſus ſi proprement, qu'à peine peut-on voir les *points*.

POINT, ſe dit en matière de tapiſſerie & de broderie, de la manière d'ordonner ſes *points*. *Ductus.* Du *point* de Hongrie, d'Anglетèrre. De la tapiſſerie au petit *point*. Cela eſt brodé en *point* d'Éſpagne.

En tèrmes de Broderie on appelle *point de poil*, celui qui eſt tellement conduit, qu'il répréſente des cheveux, de la barbe, &c. qu'on appelle auſſi *point refendu. Punctum piloſum, villoſum.* Le *point velu*, c'eſt celui qui fait reſſembler au naturel le menu poil, comme celui de la mouſſe, des chenilles, & autres corps qui ſont cotonnez & velus.

POINT, ſe dit auſſi de toutes ſortes de paſſemens, & particulièrement de fil fait à l'aiguille. *Tænia linea opere Gallico &c.* Les *points* de Gennes, de Veniſe, d'Anglетèrre, ont été deffendus en France. On fait maintenant des *points* de France & de Paris. Un mouchoir de *point*, une cravate de *point*. Toutes les filles s'occupent à faire du *point*, à raccommoder leurs *points*. Cet homme eſt bien en *points*, c'eſt à dire, il eſt paré de pluſieurs riches dentelles.

POINT, ſe dit auſſi de pluſieurs manières d'ordonner ou d'enrichir les dentelles. *Ponctula.* Il y a des *points*, rebrodez, des *points* à fleurons, en loſange, des *points* clairs, ou ſèrrez, &c. *Point couppé* étoit autrefois une dentelle à jour qu'on faiſoit en collant du filet ſur du quintin, & puis en pèrçant & emportant la toile qui étoit entre deux.

POINT, chez les Cordonniérs, ſe dit des diviſions qui ſont marquées ſur le compas, avec lequel ils prennent la meſure pour faire des ſouliérs. *Calcei modulus.* Cet homme chauſſe à tant de *point*. Et on dit figurément, que deux pèrſonnes chauſſent à même *point*, quand elles ſont de même fortune, de même génie, de même opinion.

POINT, ſe dit auſſi de petits trous qu'on fait à des étrivières, à des courroyes, à des ſoupentes de carroſſe &c. pour y paſſer l'ardillon. *Foramina.* Ainſi on dit que des étrivières ſont au *point* d'un cavaliér, quand elles ſont proportionnées à la longueur de ſes jambes: & figurément on dit, Allonger l'étrivière d'un *point*, quand on trouve quelque échapatoire dans une diſpute, ou quelque fuite dans une affaire.

On dit auſſi Faire venir quelqu'un à ſon *point*, l'amener à ſon *point*; pour dire l'engager, l'obliger adroitement à faire ce qu'on veut, le faire condéſcendre à ce que l'on ſouhaite. *Ad voluntatem adducere.*

POINT, en tèrmes de Marine, ſe dit du coin d'enbas, ou de l'angle de la voile où l'on attache les écoutes, les couëts, & cargues-*points*, &c. *Veli angulus inferior.* On appelle auſſi des voiles à tiers-*point*, les voiles latines qui ſont en triangle, comme celles des galères & de l'artimon.

POINT SECRET, ſe dit en fait de monnoye, de cèrtaines marques particulières & peu apparentes, que châque Monnoyeur met ſur ſon poinçon pour marquer qu'une piéce eſt de ſa fabrication. *Arcana monetæ nota.* Cela conſiſte à quelques lettres marquées d'un *point*, ou aûtre ſigne. Ce *point* ſe mèt ordinairement ſous les lettres des légendes, comme en la monnoye de Paris, il doit être ſous le ſecond *E* de *Benedictum*, qui eſt la dix-huitiême lettre; à Roüen ſous le *B*, qui eſt la quinziême.

POINT, eſt auſſi une particule négative qui ſignifie *pas*, & ſe dit advèrbialement. *Minimè, non, nequaquam.* Il y a eu peu ou *point* de profit en cette affaire; il n'y en a *point* eu du tout. Il n'y en a *point* trop. N'avez-vous *point* vû un tel? N'avez-vous *point* quelque argent ſur vous? En ce ſens il vient de *punctum*, comme ſi on diſoit, Il n'y en a pas un *point*, ou la moindre chôſe. *Point* nie plus fortement que *pas*. VAU. On ne peut prèſque manquer de s'en bien ſèrvir quand il a la ſignification de *jamais*.

POINT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Tout vient à *point* à qui peut attendre; pour dire, qu'à la fin on trouve l'occaſion de faire quelque chôſe. *Opportunè res cadunt.* On dit, Vous touchiez là un grand *point*; pour dire, ce que vous dites-là eſt éſſentiel. On dit, *Point* d'argent, *point* de Suiſſes; pour dire, qu'on n'a rien pour rien. On dit auſſi, *Point* de nouvelles, en parlant de cèrtaines gens dont on ne doit rien attendre. Demandez-lui de l'argent, éxigez de lui quelque ſèrvice, *point* de nouvelles, vous n'obtiendrez rien. Pour un *point* Martin pèrdit ſon âne; pour dire, Il ne faut que peu de chôſe pour faire manquer une affaire. Voyez l'origine de ce provèrbe au mot MARTIN. On dit auſſi, *Point* de nouvelles, en parlant d'un refus. Si vous lui demandez de l'argent *point* de nouvelles, il ne vous en donnera *point*.

POINTAL, en tèrme de Charpenterie, ſe dit d'une groſſe piéce de bois de bout, qu'on pôſe ſur des verrins pour redreſſer la charpente d'une grânge, d'un planchér, &c. *Trabs arrecta.*

POINTAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt la déſignation que fait le Pilote ſur la carte marine du lieu où il croit que le vaiſſeau eſt arrivé: ce qu'il fait tant par ſes obſèrvations que par ſon éſtime avec l'aide des tâbles loxodromiques. *Loci in quo verſatur navis æſtimatio, in mappâ notatio.* La grande habileté d'un Pilote conſiſte à faire bien le *pointage* de la carte.

POINTE. ſ. f. Extrémité d'un corps, ou d'une figure où aboutiſſent toutes ſes lignes, ou ſes ſurfaces. *Acumen, cuſpis, extremitas.* Les cornes, les pyramides, ſe tèrminent en *pointe*. Les épées, poignards, piques, hallebardes, caniſs, poinçons aboutiſſent en *pointes* aiguës. On taille des diamans en *pointe* & en tâble.

Il eſt plus dangereûx d'être frappé de la *pointe* que du taillant. Il faut refaire une *pointe* à ce ſoc de charruë, la *pointe* eſt rebouchée. La *pointe* ou le ſommet d'un triangle.

P o i n t e, ſe dit auſſi de l'endroit le plus haut de quelque chôſe. *Vertex, ſummitas, faſtigium.* On découvre la *pointe* des clochérs de Chartres. On apperçoit de loin la *pointe*, le ſommet des montagnes, des rochérs. Une des *pointes* de la montagne de Tarare, vous empêcha de me voir. V o i t. On dit auſſi, Marcher ſur la *pointe* du piéd, en parlant de l'extrémité du piéd.

On dit la *pointe* du raſoir; pour dire, la partie la plus large & la plus groſſe du raſoir qui eſt au bout. *Acumen novaculæ.* Raſer de *pointe*.

P o i n t e, ſe dit auſſi de deux ſurfaces inclinées. *Angulus propugnaculi.* La *pointe* du baſtion ſe forme de ſes deux faces inclinées, du lieu où elles aboutiſſent. La *pointe* d'un coin ſe forme de ſes deux faces, qui forment un angle fort aigu.

P o i n t e, ſe dit auſſi d'une tèrre qui avance dans les eaux. *Terræ cornu, lingua.* Il a bâti à la *pointe* de cette Iſle pour avoir belle vûë. Un promontoire eſt une *pointe* de tèrre avancée dans la mèr. La *pointe* d'une mole, d'une digue, c'eſt la partie de cette conſtruction la plus avancée dans l'eau.

P o i n t e, ſe dit auſſi de cèrtaine taille des habits. Les veuves ſe coëffent en *pointe*, elles ont une *pointe* de deüil. Les dévotes portent des mouchoirs en *pointe* tout unis, *Calyptra, pulla angularis.* Les Capucins ont leurs capuchons en *pointe*. La mitre ſe tèrmine en deux *pointes*.

P o i n t e, ſe dit auſſi des petits ſèrremens aigus. *Cuſpis, mucro.* Les Graveurs en eau forte ſe ſèrvent des *pointes* d'aiguilles crêtées & emmanchées pour déſſiner ſur le vèrnis. Les Ouvriérs ont des *pointes* à tracer ſur le bois, ſur le fèr, ſur la pièrre; ils ont des ciſeaux à double *pointe*, des *pointes* à ébaucher, ce qu'ils appellent, Approcher à la *pointe*. Les Tourneurs façonnent leurs ouvrages ordinaires ſur deux *pointes*, qui ſont au haut des poupées. Les Imprimeurs ont des *pointes* pour enlever les lettres en corrigeant les épreuves. Les Vitriérs attachent leurs panneaux avec des *pointes*, des clous ſans tête, qu'ils achetent des Maréchaux. Ceux qui déſſinent des plans doivent avoir des compas à quatre *pointes*.

P o i n t e, ſe dit auſſi de ce qui commence à paroître. *Pullulatio, diluculum, prima lux.* La *pointe* du jour eſt le tems où l'aurore paroît. La *pointe* du jour, ou le *point* du jour, mâle, ou femelle: vous en uſurez comme il vous plaira. V o i t. La *pointe* des hèrbes ſe dit, quand elles commencent à pouſſer, à ſortir de tèrre.

P o i n t e, en tèrmes de Marine, ſe dit des marques & des diviſions de la bouſſole ou du compas de mèr, qui ſont au nombre de 32. qui marquent les vents. *Acus nauticæ diviſiones.* Dans les ouragans le vent parcourt ſouvent toutes les *pointes* du compas. Un rhumb de vent vaut quatre *pointes*. On les appelle auſſi *trait de compas*, ou *aire de vent*.

P o i n t e, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des corps les plus avancez, ſoit en la marche, ſoit en l'attaque. *Exercitûs cornu.* Ce Capitaine avoit la *pointe*, commandoit l'avant-garde. Il étoit à la *pointe* de l'aîle droite.

On dit en tèrmes de Fauconnerie, qu'un oiſeau fait *pointe*, lorſqu'il va d'un vol rapide, ſoit en s'élevant, ſoit en s'abaiſſant. *Rectâ volare.*

P o i n t e, en tèrmes de Blâſon, eſt la partie inférieure de l'Écu, qui ordinairement doit aboutir à une petite *pointe*. *Scuti acumen. cuſpis.* On pôſe les fleurs de lis deux en chèf, & une en *pointe*.

P o i n t e, eſt auſſi une piéce de Blâſon qui monte du bas de l'Écu en haut, & qui eſt plus étroite en ſa largeur que le chappé, occupant ſeulement les deux tièrs de la *pointe* de l'Écu. *Fuſus.*

On appelle *pointe en bande*, ou *pointe en barre*, celle qui eſt poſée dans la ſituation de la bande, ou de la barre. *Fuſus tranſverſus.* *Pointe en faſce*, celle qui eſt mouvante d'un des flancs de l'Écu, qu'on appelle *pointe faſcée*, lorſqu'il eſt chargé de pluſieurs *pointes* en faſces, qui ſont en nombre égal, d'émaux differens. On appelle *pointe renvèrſée*, celle qui eſt mouvante du chèf contre bas, qui occupe les deux tièrs du chèf en diminuant juſqu'à la *pointe* de l'Écu, ſans néanmoins la toucher.

P o i n t e, ſe dit auſſi d'une petite acidité piquante, & mordicante, qui chatoüille, & qui fait impréſſion ſur les organes du goût. *Acutus ſapor.* Les ragoûts ne valent rien, s'il n'y a quelque *pointe* de ſel, de poîvre, de vinaigre qui les releve. Ce vin a une petite *pointe* fort agréable.

Au jeu du Triquetrac on appelle *pointes*, *flêches*, *lames*, ou *bandes*, les diviſions du tabliér ſur leſquelles on câſe ou on range les dames. *Lamina.*

P o i n t e, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, du feu, de la vivacité de l'éſprit. La *pointe* de l'éſprit s'émouſſe par la débauche continuelle. *Ingenii acumen obtunditur.* Ce jeune homme a beaucoup de vivacité, & de *pointe* d'éſprit.

P o i n t e, eſt auſſi un bon mot, un trait d'éſprit, une penſée vraye ou fauſſe: un jeu de mots brillant. *Ingenii acumen.* Les Épigrammes doivent finir par quelque ingenieûſe, & agréable *pointe*. Les *pointes* ſont des équivoques, & des jeux d'éſprit. Évitez les fauſſes *pointes*, & les turlupinades. Il ne faut pas préférer les *pointes* de Senéque au bon ſens de Ciceron. B o u h. L'Orateur doit éviter les *pointes*, & les rencontres froides, comme de mauvaiſes habitudes d'une éducation bâſſe, & des ornemens indignes de la véritable éloquence. S. Év r. Les *pointes*, ou les jeux de mots, ne ſont point du génie de la langue; ſur tout aujourd'hui qu'elle eſt plus ſérieûſe que jamais. R é f l. Les *pointes* ſont les plus riches ornemens de nos vieux ſèrmonaires. S. Év r. La Latinité de Senéque n'a rien de naturel; toutes *pointes*, toutes imaginations, qui ſentent la chaleur d'Afrique, ou d'Éſpagne. S. É v r. On pardonne, avec peine, les *pointes* aux honnêtes gens, même en badinant dans une convèrſation libre. I d. Quoi! vous êtes en colère, & vous faites des *pointes*? céla n'eſt pas naturel. S. Év r.

> *Jadis de nos Auteurs les* pointes *ignorées,*
> *Furent de l'Italie, en nos vèrs attirées:*
> *Chaque vèrs eut toujours deux viſages divèrs.* B o i l.
>
> *L'Avocat au Palais en hériſſa ſon ſtile:*
> *Et ſans* pointe *un Amant n'oſa plus ſoupirer.* I d.

P o i n t e, ſignifie encore, Ce qu'il y a de piquant en quelque chôſe. Si l'on ne pique la tendreſſe par quelques petites querelles, l'on ne fait en amour qu'une âme léthargique que toute la *pointe* des plaiſirs n'eſt pas capable de réveiller. *Levibus rixis amor augeſcit.* S. Év r. La raillerie eſt un ſel qui rend la convèrſation moins fade; c'eſt une *pointe* qui en relève, & en rehauſſe le goût. S. É v r. Il y a beaucoup d'art à ſçavoir divèrſifier les plaiſirs, & leur rendre cette douce *pointe* qui les fait ſentir, & qui s'émouſſe aiſément. S. R é a l.

P o i n t e, ſe dit d'un deſſein qu'on a fait, d'une réſolution conſtante. *Firmum propoſitum.* Un habile homme pourſuit toûjours ſa *pointe*, quand il a bien concèrté une entrepriſe. Il a tourné ſa *pointe* contre de nouveaux ennemis.

On dit provèrbialement d'un querelleur, d'un chicaneur, qu'il conteſte, qu'il fait des procès ſur la *pointe* d'une aiguille, ſur des chôſes de néant. *Pro nihilo.* On dit auſſi d'un opiniâtre, qu'il ne quittera rien qu'à la *pointe* de l'épée, qu'on ne l'y oblige à vive force.

POINTER. v. act. Offenſer, bleſſer, porter des coups de la pointe. *Offendere, lædere, petere.* Il eſt plus ſûr de *pointer* l'ennemi à la Françoiſe, que de le taillader à la Turque. Pendant qu'il hauſſoit le bras, l'aûtre le *pointa*. L'A c a d.

P o i n t e r. Tèrme de Bouchér. Il ſe dit proprement en parlant de bœufs; c'eſt leur mettre le couteau dans la gorge, les tuer. *Pointer* un bœuf. *Jugulare.*

P o i n t e r. En tèrmes d'Architecture on dit, *Pointer* une piéce de trait, c'eſt, ſur un deſſein de couppe de pièrre, rapporter avec le compas le plan, ou le profil au développement des panneaux. *Punctulis delineare.* C'eſt auſſi faire la même opération en grand avec la fauſſe équèrre ſur des cartons ſéparez, pour en tracer les pièrres.

P o i n t e r, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Conteſter, être de contraire avis. *Diſſentire.* Ces deux Juges ſont toujours *pointez* l'un contre l'aûtre, ſont toujours de contraire opinion. *Opinione diverſi.* Les Hérétiques ſont toujours *pointez* contre les Orthodoxes; ils conteſtent continuellement.

P o i n t e r, en tèrme de Guèrre, ſe dit du canon qu'on met en mire, qu'on met en état de tîrer contre un cèrtain point déſigné. *Tormentum bellicum dirigere, librare, ſtatuere.* On *pointe* le canon avec un quart de cèrcle qui a un plomb.

P o i n t e r, en tèrme de Marine ſignifie, Marquer ſur la carte en quel point ou endroit, ou du moins en quel parage eſt le vaiſſeau. Si on avoit la ſcience des longitudes, il ſeroit aiſé de *pointer* une carte. Un Pilote trouve facilement la latitude en prenant la hauteur du Pôle, mais pour la longitude, il n'y peut parvenir que par l'éſtime, qui eſt toujours incèrtaine, quelque habileté qu'il puiſſe avoir.

P o i n t e r, ſe dit auſſi des oiſeaux qui s'élevent vèrs le ciel, & en ce ſens il eſt neutre. *Pernici volatu abripi, vel volatu nubes tranſgredi.* Il y a des oiſeaux qui *pointent* ſi haut, qu'on les pèrd de vûë en un moment.

P o i n t é, é e. part. paſſ. & adj. *Directus, libratus.*

P o i n t é, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un Écu marqué de pointures ou piquûres, comme ſont les pointes qui ſèrvent de châſſe à la rôſe, quand elle eſt en bouton. Il portoit trois rôſes de gueules boutonnées d'or, & *pointées* de ſinople.

POINTEUR. ſ. m. Officiér d'artillerie qui pointe le canon. *Exploſor Æneorum tormentorum vel librator.*

POINTILLAGE. ſ.m. Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniature. *Variæ exornationes in operé miniato.* Le *pointillage* demande, coute beaucoup de tems.

POINTILLE. ſ. f. Vaîne ſubtilité, chôſe vaine & légère qui n'a point de ſolidité. *Jurgii materia futiliſſima.* Cette raiſon n'eſt qu'une *pointille*, ne décide rien. La chicane conſiſte en *pointilles.* Cette *pointille* dont la daterie fait toute ſa déffenſe fut le ſujèt d'une guèrre très-mémorable. PAT.

POINTILLER. vèrb. act. Faire de petits points. On *pointille* du papièr en faiſant des piquûres avec l'aiguille, pour marquer un deſſein, pour faire un poncis. *Acûs punctionibus delineare.* Les Peintres en miniature *pointillent* leurs tableaux. On fait de beaux portraits *pointillez* à la plume. Un Écu gravé & *pointillé* marque qu'il eſt d'or aux endroits ou ſont les points.

POINTILLER, ſignifie figurément, Chicaner; faire de vaines objections; faire des difficultez ſur des riens; quereller ſur un ſujèt qui n'en vaut pas la peine. *Ex nihilo captare rixam.* Il faut s'attacher à la ſubſtance des chôſes; ſans *pointiller* ſur des paroles, & des ſyllabes. MÉN. Un Critique *pointille* ſur tout. Ces gens mariez s'accordent mal, ils *pointillent* ſans ceſſe.

POINTILLERIE. ſ. fém. Pointille, picoterie, conteſtation ſur des bagatelles. *De tricis jurgium, vel de meris nugis contentio.* Ce ne ſont que *pointilleries* entre ces gens-là. Toutes les petites *pointilleries* de Grammaire ne ſont que ſécher & affoiblir les éſprits.

POINTILLEUX, EÛSE. adj. Querelleux, chicaneur; homme difficile, qui fait des querelles, des difficultez ſur des chôſes de néant, ou ſur un ſujèt qui n'en vaut pas la peine; qui conteſte ſur de vaines formalitez; qui demande des éclairciſſemens ſur la moindre parole équivoque. *Merus trico, ſubitus ad futiliſſima jurgia, argutulus.* On ne fut jamais ſi *pointilleux*, ni ſi délicat qu'aujourd'ui: on s'offenſe de tout, & l'on ne veut jamais être offenſé impunément. FLÉCH. Il y a des amis ſi *pointilleux*, qu'il faut toûjours être ſur ſes gardes avec eux, tant leur amitié eſt fragile. S. ÉVR.

> *Ne ſoyez pas non plus follement ombrageux,*
> *Moins délicat ami, que cenſeur* pointilleux. VILL.

POINTU, UË. adj. Qui eſt aigu, qui ſe tèrmine en pointe. *Acutus.* Une arme, un inſtrument bien *pointu*, bien aiguiſé. On dit un chapeau *pointu*, qui eſt haut de forme. On appelle un éſprit *pointu*, qui eſt ſubtil: mais il ſe dit odieuſement de celui qui fait de mauvaiſes pointes. On dit auſſi ironiquement, *Pointu* comme une boule. *Obtuſum & moroſum ingenium.*

POINTURE, en tèrmes de Marine, eſt le raccourciſſement de la voile pour prendre peu de vent; ce qui ſe fait de gros tems. *Veli contractio.*

POIRE. ſ. f. Fruit à pépins d'été & d'hivèr, de figure oblongue, & plus menu vèrs la queuë que vèrs la tête. *Pirum.* Il y en a une infinité de ſortes. Voici la liſte des principales dont les livres font mention, & qui ſont rechèrchées par les curieux, diſtribuées ſelon les tems qu'elles meuriſſent, ou qu'on les mange. Prémièrement,

Au mois de Juillet le *petit muſcat*, ou *ſept en gueule*, qui vient en bouquèts, & qui eſt fort petite. *Pirum moſchatum minus.* Le *gros muſcat*, qui eſt une fois plus gros, & ne vient pas par bouquèts. *Pirum moſchatum majus.* Le *petit muſcat bâtard.* Le *muſcat à longue queuë.* Le *bourdon muſqué*, qui eſt un gros muſcat hâtif. Le *gros hâtiveau à troche*: c'eſt une *poire* précoce qui eſt prèſque ronde, jaûne & de bon goût, qui veut être mangée vèrdelette. *Pirum præcox.* Le *hâtiveau blanc*, ou le *milan d'été*, qu'on nomme auſſi *beurré d'été.* La *poire de la Magdelaine.* La *belliſſime*, ou *figue muſquée*, qu'on appelle auſſi *bonne deux fois l'an*, parce qu'elle fleurit deux fois l'an. La *ſupréme*, ou *poire de figue.* La *cuiſſe Madame*, qui eſt une *poire* fort éſtimée, menuë & longue, d'un rouge gris, dont la chair eſt fèrme, & l'eau fort ſucrée.

Au mois d'Août, la *poire de jaſmin*, ou *vilaine de la réale. Pirum gelſimineum.* La *poire d'épargne*, ou de *S. Samſon.* La *jargonelle*: c'eſt une *poire* longue, rouge, un peu pointuë, ſéche & pièrreûſe, & qui a de l'eau fort ſucrée. La *groſſe moüillebouche*, ou *coulesſoif*, ou le *floréal d'été*: c'eſt une groſſe *poire* ronde, vèrdâtre, fondante, & de bon goût. La *chair-à Dame*, ou la *poire de Prince.* La *vallée*, ou *poire de liquet.* La *poire à deux têtes.* Le *gros*, & le *petit oignonnet*, fait en oignon. La *poire de Cypre*, qui eſt une éſpéce d'oignonnet. Le *gros rouſſelet de Rheims.* La *poire ſanguinole.* La *poire de frangipane.* La *caſſolette*, ou *friolet muſcat*, qu'on appelle en Poitou *des pots de ſillery*, & en Anjou la *vèrdette*, ou la *poire de tâteribaud.* La *poire d'Amiral.* La *poire de Lombardie*, ou *de Milan.* Le *gros blanc.* L'*odorante muſquée*, dite *de baûme*, *d'amidon*, *de ſourmi*, ou *vèrge d'or.* La *brutte bonne*: c'eſt une groſſe *poire* vèrte, beurrée & fondante. La *bergamotte d'été*, ou *milan de la beuvriere.* La *fauſſe muſquée*, ou la *bèrgamotte Grècque*, & en Anjou *violine.* L'*inconnuë chêneau*, ou *la fondante de Breſt.* Le *cèrteau d'été*, eſt une *poire* longue, & belle à peindre. La *griſe bonne*, ou la *poire de forêt*, la *crapaûdine*, *l'ambrette d'été*, ou la *rude épée.* Le *muſqué d'été*, éſpéce d'orange. La *poire d'orange commune.* L'*orange royale*, & l'*orange muſquée*, le *franſoreau.* La *poire de liſchefrion*, la *poire d'eau rôſe*, ou *caillot rôſat*; & *muſcat doux*, ou la *poire d'averat*, ou la *robine groſſe & petite*, ou la *poire de la honcville*, ou *la Royale.* Le *parfum doux*, dite *berni.* La *cramoiſine.* Le *bon Chrétien muſqué*, ſa peau eſt jaûne & liſſée, & a une eau ſucrée & éxcéllente.

En Septembre, le *bon Chrétien d'été*, *pirum bon Chriſtianum æſtivum*, ou *gratioli*, ainſi nommé, à caûſe qu'il a été apporté en France par S. François de Paûle. La *poire de Salviati.* La *poire d'Ange*, *poire de mondieu.* La *poire rôſe.* La *vèrte-ronde*, ou la *moüillebouche d'automne*: elle eſt fort beurrée & fondante, & d'une eau très-relevée, qui eſt vèrte quoi que meure. La *poire d'Angletèrre*, le *beurré rouge*, dit *d'Anjou*, ou la *poire d'Amboiſe*; en Normandie *iſambert le bon*: elle eſt groſſe, longue, fort colorée, & ſi beurrée & fondante, qu'elle en porte le nom par éxcéllence. Le *beurré gris.* Le *beurré blanç*, ou *à courte queue*, dit *le Doyenné de S. Michel.* La *poire de neige*, ou la *bonne-ente*: elle a la couleur d'un citron, & eſt très-fondante. La *poire de finoin*, ou *de Joſeph.* La *poire tullipée*, ou la *bigarrade*, ou la *vilaine d'Anjou*, *cailiot roſat*, ou *toute-bonne d'automne.*

Au mois d'Octobre, le *meſſire-Jean. Pirum joannis.* Il y a le blanc, le doré, & le gris. Le blanc eſt le plus hâtif. Le doré eſt d'un ſuc plus relevé, & n'eſt pas ſi pièrreux. Le gris eſt plus tardif, mais l'eau en eſt plus ſucrée. C'eſt un des meilleurs fruits d'hivèr. La *poire de vigne*, ou *damoiſelle*, ou la *longue queue d'Anjou.* Le *ſucre verd.* La *bergamotte commune*, dite *d'automne.* Cette *poire* eſt vèrte, liſſe, platte, très-beurrée & fondante, qui meurit hors de l'arbre, & devient jaûne, & eſt un des plus éxcéllens fruits. La *bèrgamotte recour.* La *bergamotte Suiſſe*: elle eſt platte, & rayée de vèrd & de jaûne. La *bergamotte muſquée*, ou la *poire de colombièr*, ou *de Sicile*, ou le *petit muſcat d'automne.* C'eſt une petite *poire* ſéche, & fort muſquée. La *bergamotte bâtarde*, qui eſt groſſe & platte, & tavelée de gris, & vient par glanes. La *voye au Prêtre*, ou la *poire de cadet*, qui eſt groſſe, longue & vèrte. La *belle-&-bonne.* Le *petit oing.* La *poire de Colmar.* Le *beſi d'Héri*, qui vient de la Baſſe Bretagne, de la forêt d'Héri d'où cette *poire* a pris ſon nom; *beſi* ou *beſiere* voulant dire *ſauvageon* en Bretagne, & Normandie: cette *poire* eſt ronde, jaûne & liſſe, & meilleure cuite que cruë. Le *chat brulé*, ou la *pucelle de Xaintonge.* Le *bèc d'oye*, ou le *martinſec.* La *poire de S. Denis*, *d'Angèrs.* L'*amadote*, ainſi nommée de l'arbre qui fut trouvé en Bourgogne chez Dame *Oudotte.* Cette *poire* eſt platte, jaûne, liſſe, ſeche & muſquée, dont le bois ſauvage étoit tout épineux avant ſa culture. La *groſſe queuë*, la *poire de S. François*, la *poire de ronville*, ou *le gros cèrteau muſcat d'automne.* La *poire de Lanſac*, ou la *Dauphine*, ou la *frangipane d'automne.*

En Novembre ſe mange la *virgouleûſe*, qui vient du village de Virgoulée près de Limoges, qu'on appelle auſſi la *chambrètte*, à cauſe que le Baron de Chambret en eſt Seigneur. *Pirum virguloſum.* Cette *poire* eſt longue & vèrte, & jaûnit en meuriſſant, très-fondante & d'un beurré ſolide & éxtraordinaire. Elle vient au plus beau des poirièrs. Il la faut cueillir en maturité. L'*ambrètte*, la *Florentine*, ou *poire de Florence.* La *Marquiſe*, éſpéce de bon Chrétien d'hivèr. La *poire de Malthe*, ou *caillot roſat d'hivèr*, ou la *poire de Prêtre.* La *poire d'épine.* La *Loüiſe bonne*, qui vient d'une Dame des Éſſarts en Poitou nommée *Loüiſe.* Le *martinſec de Provence*, ou *de Champagne.* C'eſt une *poire* plus ronde que longue, fort colorée d'un rouge gris, dont l'eau eſt ſucrée, & ſujètte à la pièrre. Le *parfum d'hivèr*, ou le *bouvart muſqué.* Le *citron muſqué*, la *poire de mare.* Le *bon Chrétien d'Eſpagne*, ou la *poire de janvry*, qui eſt groſſe, longue, très belle, d'un rouge de vèrmillon, tendre & pleine d'eau. La *poire de jalouſie.* Le *beſi de Queſſouet*, venant de la forêt de Queſſouët en Bretagne où elle eſt appellée *rouſſette*, ou *petit beurré d'hivèr.* Cette *poire* eſt petite, prèſque ronde, fort brune & beurrée, qui a une eau éxcéllente, relevée & vineûſe. Le *ſafran d'hivèr*, ou l'*orange de S. Lo.* La *poire de rouſſeline.*

En Décembre, le *beſi*, ou *muſcat de l'échaſſerie*, jadis *de villandry.* Elle eſt groſſe, en ovale aſſez jaûne, très-beurrée, & muſquée, & vient par bouquèts. *Pirum villandrianum.* La *vèrte longue.* La *moüillebouche*, ou l'*épine longue d'hivèr*: elle eſt d'une eau très fondante & très relevée. C'eſt une des plus éxcéllentes *poires.* La *poire de ſatin.* Le *finor*, ou le *petit fremon.* Le *ſucrin noir*, ou la *poire de Mauritanie.* L'*Archiduc.* Le *gâtellier*, ou *genar.* L'*épine de maſlée.* Le *franc réal*, ou *gros micet*, qui eſt une *poire* groſſe, & prèſque ronde, d'un jaûne tavelé, & éxcéllente à cuire. Le *petit micet*, le *milan rond*, éſpéce de bèrgamotte. La *poire d'amadonte.* La *poire de parmin*, dont la rouge ſe nomme *poire de Luxembourg.*

Luxembourg. La *gourmandine*. Le *portail*. La *poire de Portugal*. La *poire de S. Germain*, ou *de l'artheloir*. Le *petit certeau* eſt une *poire* longue & menuë, jaune & rouge; éxcéllente en compôte & à confire. La *poire de Náples*.

En Janviér; la *poire de bon Chrétien*. *Pirum bon Chreſtianum Hibernum, vel Euſebianum*. Il y a le *doré*, qui eſt le prémiér meur; celui *d'auche*, qui eſt ſans pépins, très long, & le meilleur de tous, & qui ſe colore comme les aûtres. Le *bon Chrétien vèrd*, qui dure juſqu'en Mai. Il jaûnit en meuriſſant. Il y en a de longs, & de ronds. Le meilleur vient en calbaſſe. On doit ce fruit à S. Martin qui l'a apporté de Hongrie, que le peuple nommoit le *bon Chrétien*. D'aûtres diſent qu'on le doit à S. François de Paule. C'eſt le plus ancien des fruits. Il y a auſſi un *bon Chrétien d'Anglèterre* que quelques uns nomment *de Mauritanie*, à caûſe que ſa peau eſt noire & brune. Le *gros beurré d'hiver*, ou *bon Chrétien beurré*. L'*orange d'hiver*. Le *trouvé de montagne*. La *poire de Prince*, ou le *gros cèrteau d'hiver*. Le *Sucrin d'hiver*, le petit *muſcat d'hiver*. La *poire de livre*, ou *rateau gris*. La *poire de tréſor*, ou *d'amour*. La *poire de grillon*, ou *bonne-amet*.

En Février, le *rouſſelet d'hivèr*, le *gros muſc d'hivèr*, ou l'*orange muſquée*, ou la *poire Magdelaine*. Elle eſt longue & vèrte, & jaûnit en meuriſſant. La *paſtorale*, qui reſſemble au *S. Leſin martinſire*, ou *certeau muſqué d'hiver*. Elle eſt longue, vèrte & rouge, belle & liſſe, dont l'eau eſt éxcéllente & muſquée. Le *Dagobert*. La *donville*, ou le *calot*, ou la *poire de Provence*. Le *bequêne*. La *bèrgamotte de Hollande*, qui eſt très-groſſe, ronde, vèrte, & beurrée. La *poire vèrte de pereus*. La *poire de Piſe*, ou *de S. Auguſtin*. Le *visbourg*. La *bèrgamotte bugi*, qu'on appelle en Italie *pera ſpina*, eſt une groſſe *poire* prèſque ronde, plus menuë vèrs la queuë, d'un vèrd jaûne, fondante & beurrée, & de bonne garde. La *poire de giroſle*. La *ſtèrgonétte*.

En Mars, Avril & Mai, le *Saint Leſin*, la *double fleur*, la *bonne de ſolers*, la *bèrgamotte de Pâques*, ou *de la grilliere*, qui eſt vèrte & beurrée, & d'une auſſi bonne eau que celles d'automne. La *poire de Fontarabie*. *Gros muſcat de Lyon*, ou *gros Romain*; *bonne-foi*, ou *Carmelite muſquée*. C'eſt une groſſe *poire* plus longue que ronde, jaûne, & colorée de rouge, ſans pièrre. Le *tibivilliérs*, ou *bruta marma*. La *poire de Pèrſe*, ou *d'Arménie*, *de Montrave*, ou *gros muſcat d'hivèr*. La *poire de chaumontel*, ou *gros beurré d'hivèr*. Elle eſt aſſez longue, d'un gris brun & rouge, qui eſt fondante & de bon goût; & la plus tardive des *poires* beurrées, qui ſe garde juſqu'en Mai. La *poire de fèr*, ou *d'hivèr*. La *bèrnadière*. La *gilogilles*, ou *garde-écoſſe*. Le *cadillac*, ou *de Pequini*, *de citroüille*, *de tout tems*, éſpéce de râteau blanc. Pline fait auſſi mention d'un grand nombre de *poires* qui étoient nommées la plûpart du nom de ceux qui les avoient apportées, ou des lieux d'où elles étoient venuës; ce qui eſt arrivé auſſi aux *poires* de nôtre tems. La *poire* à dix fibres qui ſèrvent à nourrir ſes pépins. Elle a une partie particulière qu'on appelle *la carriere*, qui eſt un amas de petits nœuds pièrreux dont pluſieurs ſont répandus par tout ſon parenchyme, mais qui ſont plu[illegible]ès & plus durs vèrs le centre du fruit; de ſorte qu'ils ſemblent former tous enſemble comme une ſeule pièrre ronde. Cette carrière ſe forme de la même manière que celle qu'on voit dans les urines, dans les tonneaux de vin, & pluſieurs aûtres liqueurs.

Poire d'angoisse, ſe dit d'un cadenas qui par de cèrtains reſſorts qui ſe lâchent, quand on l'a mis dans la bouche, oblige à la tenir ouvèrte, & empêche de crier. *Pirum anguſtianum*.

On dit auſſi figurément, qu'on a bien mangé des *poires d'angoiſſe*, lorſqu'on a été dans un état miſérable, en captivité, & qu'on a ſouffèrt bien des maux. *Afflictio, vexatio*.

Poire a feu. C'eſt une éſpéce d'éolipile fait de cuîvre en forme de *poire*, qui n'a qu'un petit trou par où l'on fait entrer l'eau, quand on l'y trempe étant échauffée, & par où le vent ſort avec violence, quand on la met ſur du feu. *Eolopila*.

Poire, eſt auſſi un fourniment où l'on met de la poudre à canon pour porter dans la poche, parcequ'il eſt fait en forme de *poire*. *Inſtructus, ſeu capſula pulveris tormentarii*.

Poires segretes. Tèrme d'Éperonniér. Sorte d'embouchure. *Epiſtomium equinum vel lupatus*.

Poire, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il faut garder une *poire* pour la ſoif; c'eſt à dire, épargner pour le beſoin. *Servare in futurum*. On dit auſſi, Entre la *poire* & le fromage, en parlant de la gayeté qu'on a à la fin d'un repas. On dit auſſi quand on menace quelqu'un qu'on ne lui promet pas *poires* molles.

POIRÉ. ſ. m. Boiſſon faite de jus de poires. Quelques uns diſent *du peré*.

Ce mot vient de *piraticum*, ou de *piratium*. Ménage.

POIREAU, ou PORREAU. ſ. m. Plante potagère dont les feuilles ſont longues, larges, plates, ou pliées en goutière, d'un vèrd pâle, & d'un goût ſemblable à celui de l'oignon. Il s'élève d'entre elles une tige à la hauteur de quatre ou cinq pieds, groſſe comme le doigt, fèrme, ſolide, portant en ſon ſommet un gros bouquet de petites fleurs blanches tirant ſur le purpurin, compôſées châcune de ſix feüilles diſpôſées en manière de cloche. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits prèſque ronds, relevez de trois coins arrondis, & diviſez en trois loges remplies de quelques ſemences un peu longues. Sa racine eſt longue, cylindrique, compôſée de tuniques blanches qui s'emboêtent les unes dans les autres, garnies par deſſous de pluſieurs fibres. En Latin *porrum commune capitatum*. C. Bauh. Le *Poireau* eſt propre pour éxciter le crachat, pour guérir la brûlure, & pour aider à la ſuppuration. Il y a quelques aûtres éſpéces de *poireau*. On dit que *porrum* vient du mot Grèc πράσον, qui ſignifie la même plante.

Poireau, eſt auſſi une éſpéce de vèrruë, ou éxcréſcence de chair ſpongieûſe qui vient aux pâturons de dèrrière des chevaux, qui eſt grôſſe comme une noix, qui jette & qui ſuppure des eaux rouſſes & puantes. *Verruca*.

Poireau, ſignifie auſſi une vèrruë, ou éxcréſcence qui vient ſur la peau de l'homme par une pituite fort endurcie. *Verruca*. On dit que le lait de figuiér, le ſuc de titimale, fait en aller les *poireaux*.

POIRÉE. ſ. f. Plante potagère qui a les feüilles fort larges, & qui a une grande côte au milieu dont on fait des cardes. Les cardes de *poirées* ſont préférées par pluſieurs aux cardes d'artichauds. On l'appelle auſſi *bette*. *Beta*. Voyez Bette.

POIRIÉR. ſ. m. Arbre qui porte des poires. *Pirus*. Le bois de *poiriér* reçoit un beau poli, & on en fait des buffèts qu'on noircit comme de l'ébéne. Il y a de deux ſortes de *poiriérs*. L'un eſt cultivé, & l'aûtre ſauvage. Le *poiriér* ſauvage eſt plus petit que le cultivé. Ses rameaux ſont garnis d'épines dures & piquantes.

POIS. ſ. m. Sorte de légume qui pouſſe des tiges longues, creûſes, fragiles, qui tombent ſur tèrre, ſi on ne les ſoûtient par des échalas. *Piſum*. Elles ſont accompagnées de feüilles oblongues, diſpôſées en collèt; mais les aûtres feüilles viennent comme par paires ſur des côtes tèrminées par des mains. Ses fleurs ſont légumineûſes, blanches, marquées d'une tache purpurine. Il leur ſuccéde des gouſſes longues, cylindriques, compôſées de deux coſſes, qui renfèrment quelques ſemences prèſque rondes, vèrtes, mais en ſéchant elles deviennent anguleûſes, blanches, ou jaûnâtres. Ses racines ſont petites. En Latin *piſum majus quadratum*. C. Bauh. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *pois*. On appelle les plus grands qui ont beſoin d'être appuyez, *pois ramez*, à caûſe qu'on met auprès d'eux des branches d'arbres où ils s'accrochent. Les *pois* & les fêves nouvelles ſont les ragoûts des riches friands. On mange des *pois* au lard, des échinées aux *pois*. On fait en Carême de la purée avec des *pois*.

Ce mot vient de *poes*, qui en langue Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

Pois Anglois. Sorte de pois que l'on trouve dans les Iſles Antilles, & qu'on a nommez ainſi à cauſe qu'ils viennent des Anglois. *Varia piſa Anglica*. Il y en a de blancs & de tannez. Tous deux ont leurs feüilles ſemblables à nos pois communs, mais un peu plus fortes. Dès leur ſortie de tèrre leurs piéds ſe diviſent en dix ou douze petites tiges, qui portent chacune une coſſe groſſe comme le tuyau d'une plume d'oye. Cette coſſe eſt longue d'un piéd, & remplie de quinze ou vingt petits pois longuèts, qui ſont plus délicats & d'un goût beaucoup meilleur que les nôtres.

Pois d'Angole. Autre ſorte de pois que l'on trouve dans les mêmes Iſles, & qui ſont appellez ainſi, parcequ'on prétend qu'ils ont été apportez par des Negres d'Angole en Afrique. Il y en a de deux ſortes. Les prémiers ont les feüilles trois à trois, & de la même grandeur que les autres *pois*, mais plus fortes & plus dures. Leur tige ſe diviſe en divèrs ſarmens qui s'élevent juſques au ſommèt des plus grands arbres. Leurs fleurs ſont blanches. Elles ſont ſuivies de petites gouſſes, remplies de ſemences aſſez ſemblables à nos lupins, mais d'un goût plus ſavoureux. L'autre ſorte de *pois d'Angole* eſt un arbriſſeau de la hauteur du genêt, & qui a les feüilles largès d'un pouce, longues de deux, rangées trois-à trois ſur une queuë qui éxhale une ôdeur fort douce. Il porte de petites fleurs jaunes, auſquelles ſuccédent de petites gouſſes, remplies de *pois* de couleur de chair, picotez de noir, & qui ne ſont pas plus gros que les plus petits grains de coriandre. Le goût en eſt aſſez bon, mais ils ſont ſi difficiles à écoſſer qu'une pèrſonne ſeule n'en peut avoir fait un plat en deux heures.

Pois chiche, eſt une plante qui pouſſe pluſieurs tiges veluës, dures, rameûſes. *Cicer*. Ses feüilles ſont petites, veluës, dentelées en leurs bords, rangées par paires ſur une côte. Ses fleurs ſont légumineûſes, blanches, ou d'un rouge qui tire ſur le purpurin. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des gouſſes courtes qui reſſemblent à des veſſies, & qui contiennent quelques

pois gros comme les pois communs, ayant en quelque maniére la forme d'une tête de béliér : la couleur de ces pois eſt blanche, ou rouge, ou noire. En Latin *cicer ſativum.* C. Bauh. Les *pois chiches* ſont apéritifs, propres pour le calcul & pour la jaûniſſe. Les rouges ſont préferez en Médecine aux aûtres.

Pois a faire grater, eſt une plante qui naît aux Iſles Antilles, & qui rampe ſur les arbres de la même façon que nos phaſéoles. Ses feüilles ſont faites de même maniére & de même grandeur ; mais elles ſont un peu plus ſolides. Ses fleurs ſont compôſées de cinq feüilles, tantôt jaûnes & tantôt pâles. Ses gouſſes ont un demi piéd de long, & ſont couvêrtes de petits poils fort menus & fort pénétrans, qui cauſent une grande démangeaiſon. Il y a dans châque gouſſe deux ou trois haricots ronds, mais comme applatis, couvêrts d'une écorce dure, mince, noire, luiſante & grenée : leur chair eſt blanche, ſolide, d'un goût fade. Les Caraïbes mangent ces haricots, & ſe ſêrvent du ſuc des feüilles pour teindre en noir les filéts de leurs hamacs, qui ſont des lits d'une piéce de toile de cotton qu'on ſuſpend en l'air par les deux bouts. Cette plante eſt le *Mucuna des Braſiliens* de Marcgrave. Le P. Plumiér l'appelle *phaſeolus ſiliquis latis, hiſpidis & rugoſis, fructu nigro.*

Il y a cêrtaines petites coquilles de mèr, qu'on appelle *pois noirs*, à cauſe qu'elles ne ſont pas plus groſſes que des pois. Lorſqu'on les découvre, elles ont un éclat de nacre, & ſemblent des pêrles. On les employe aux ouvrages de rocailles. Il s'en trouve auſſi de jaûnes qui ſont de la même nature, & qu'on appelle *pois jaûnes. Conchulæ flavæ.*

On dit provêrbialement, Vous me regardez de travêrs, vous ai-je vendu des *pois* qui ne cuiſent point ? On appelle auſſi un goulu, un charlatan. Un *avaleur de pois gris. Helluo.* On dit auſſi, Que ce ſoient *pois*, que ce ſoient féves, en parlant des chôſes dont on donne le choix indifféremment. On dit auſſi, Il va & il vient comme *pois* en pot.

POISON. ſ. m. Du tems de Malhêrbe *poiſon* étoit plus ordinairement féminin. *Venenum, toxicum ; virus malum.* Deſportes a dit, Je ſentois la *poiſon* dans mes os écoulée ; & Ronſard, Mon âme en vos yeux bût la *poiſon* amoureûſe. Aujourd'hui on ne balance plus : *poiſon* eſt toûjours maſculin, & ſignifie, Ce qui a une ſi maûvaiſe qualité, qu'elle nuit au corps ; ce qui le tuë. Le *poiſon* eſt oppôſé à l'aliment, parceque l'un ſêrt à conſêrver la vie, & l'aûtre à la detruire. Le *poiſon* entre dans le corps par la réſpiration, ou tranſpiration de l'air péſtilent, ou par une playe ou morſure, & enfin par la bouche, en buvant ou mangeant des chôſes nuiſibles. Le *venin* ſe dit des maûvaiſes qualitez des animaux ; le *poiſon* de celles des végétaux & des minéraux. Les *poiſons* agiſſent de differentes maniéres : les uns arrêtent le mouvement des éſprits animaux, les aûtres leur en donnent un violent & déréglé ; d'aûtres diſſolvent le ſang, d'aûtres le coagulent ; d'aûtres corrodent & détruiſent les parties ſolides. Il y en a qui attaquent toutes les parties, & d'aûtres qui en attaquent une particuliére : par exemple, le liévre marin eſt ennemi du poumon, les cantharides le ſont de la veſſie. Il y a des chôſes qui ſont un *poiſon* à l'homme, & qui ſêrvent de nourriture à de cêrtains animaux ; telles ſont la mandragôre & la juſquiame dont les pourceaux ſe nourriſſent, & qui donnent la mort à l'homme. Il en eſt de même de la ciguë qui ſêrt d'aliment aux étourneaux. On diſtingue trois ſortes de *poiſons*. Les uns ſont tirez des animaux, comme la vipère, l'aſpic, le ſcorpion, le liévre marin, &c. Les aûtres ſont tirez des plantes, comme l'aconit, la ciguë, le napellus, l'ellébore. Les autres viennent des minéraux, comme l'arſenic, le ſublimé corroſif, la céruſe, l'orpiment, le réalgal. Tous les corps qui ont des qualitez trop chaudes, ou trop froides, ou trop corroſives ſont des *poiſons*.

Ce mot vient du Latin *potio*, comme *empoiſonner* vient de *impotionare*. Il a été autrefois pris en bonne part. Mén.

Poison, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt corrompu & puant. *Fœtidum, putridum, corruptum.* Quand on vuide quelque cloâque on s'écrie, Quel *poiſon*, quelle puanteur ! Son nez eſt fêrtile en *poiſon.* Main. Si on mange de la viande corrompuë, on dit, Fi, voilà du *poiſon*. Les goinfres le diſent auſſi hypêrboliquement d'un ragoût mal aſſaiſonné. C'eſt du *poiſon*, on nous veut empoiſonner.

Poison, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, de ce qui corrompt, ou ſéduit le cœur, ou l'éſprit. *Venenum.* L'héréſie, les mauvaiſes doctrines ſont des *poiſons* de l'âme. On avale un ſubtil *poiſon* dans la compagnie des méchans. Ne ſouffrez point que ce *poiſon* gagne les entrailles de la France. Pat. J'avale avec plaiſir un ſi charmant *poiſon*. S. Évr. D'un élôge flatteur crain le fatal *poiſon*. Vill. Un amoureux dit qu'il a pris un ſubtil *poiſon* dans les yeux de ſa Maîtreſſe ; que c'eſt un doux *poiſon* qui le fait mourir. Tu ſeras ſi amoureux de ce doux *poiſon*, que tu n'en voudras point faire de part aux aûtres. Abl.

Il eſt d'aûtres érreurs, dont l'aimable poiſon ;
D'un charme bien plus doux enyvre la raiſon. Boil.

POISSARDE. ſ. f. Têrme injurieux que ſe diſent les Harengéres les unes aux aûtres, pour ſe reprocher leur vilenie & mal propreté. *Squallida.*

POISSER. v. act. Enduire de poix. *Picare, vel pice illinire.* On *poiſſe* les navires, les bateaux, les câbles, pour empêcher qu'ils ne ſe pourriſſent dans l'eau. On *poiſſe*, on ſouffre les vins, quand on les veut tranſporter par mèr.

Poisser, ſe dit auſſi des chôſes graſſes & viſqueûſes qui s'attachent aux habits, & qui y font des taches. *Impicare.* Un Épiciér, un Chandeliér, un Boucher, ont toûjours des habits gras & *poiſſez*. Quand ont manie du ſucre & des confitûres, on a les doigts tout *poiſſez*, & même quand on compte de la menuë monnoye.

Poissé, ée. part. paſſ. & adj. *Picatus, impicatus.*

POISSON. ſ. m. Animal qui vit dans les eaux. *Piſcis.* Il y a des *poiſſons* de mèr, *piſcis marinus*, & des *poiſſons* de riviére, *piſcis fluvialis* ; d'aûtres qui vont dans toutes les eaux, comme les ſaumons, les aloſes, &c. Les caſtors, les loutres, les crocodiles, ſont moitié chair, & moitié *poiſſon*, ils vivent dans l'eau & ſur têrre. *Piſcis amphibius.* On appelle *poiſſons cetacées*, les gros *poiſſons*, comme les baleines & les tiburons. *Piſcis cetaus*, des *poiſſons teſtacées* ; ceux qui ont des coquilles & de groſſes écailles, comme les tortuës & les huîtres. *Teſtaceus, oſtreaceus.* On dit, Le muſle, les ouïes ou bronchies des *poiſſons* ; les nageoires des *poiſſons* ; de la colle de *poiſſon* ; des boutiques, des reſêrvoirs de *poiſſon*. Les Poëtes appellent les *poiſſons*, les *peuples écaillez*. On appelle les jours maigres, jours de *poiſſon*. Sur la mèr on appelle *poiſſon vêrd*, celui qui vient d'être ſalé, & eſt encore tout moite ; & *poiſſon ſec*, celui qui eſt ſalé & ſeché.

Ce mot vient de *piſcione*, formé de *piſcis*. Mén. François Willoughby de la Société Royale d'Anglêterre a publié en 1676. un excéllent livre de l'hiſtoire des *poiſſons*, qu'il appelle *Ichthyographie*. Rondelet avoit fait auparavant l'Hiſtoire des *poiſſons*. Aldrovand Docteur en Médecine de Padouë en a écrit auſſi fort au long.

On appelle en têrmes de Marine *poiſſons royaux*, les dauphins, eturgeons, ſaumons & truites, leſquels appartiennent au Roi ſeul, quand ils ſont trouvez échoüez ſur le bord de la mèr, à la différence des baleines, marſoins, veaux de mèr, thons, ſouffleurs & aûtres *poiſſons* à lard, qui ſont partagez comme ſimples épaves. *Piſces regii.* Cela eſt réglé par le titre 7. du livre 5. de l'Ordonnance de la Marine. La coutume de Normandie appelle auſſi *poiſſons royaux*, généralement tout le *poiſſon* qui eſt digne de la tâble du Roi, comme vives, ſurmulets, qui ſont les rougêts, les haubarts qui ſont brignes, ou loubines, &c. Sur la mèr Atlantique il y a une infinité de *poiſſons* volans qui ſont la proye des dauphins, des bonites & des albicôres, quand ils ſont dans la mèr ; & dès qu'ils s'élévent en l'air, ils y rencontrent des oiſeaux ſemblables à nos irondelles de mèr qui les prennent.

Poissons, au pluriér, eſt une conſtellation qui fait le XIIe Signe du Zodiaque, où le ſoleil entre au mois de Févriér, *Piſces*. Elle eſt dans la partie Auſtrale. Elle a 34. étoiles, ſelon Ptolomée, & 39. ſelon Képlèr, qui ſont de la quatriême ou cinquiême grandeur, à la réſêrve d'une qui eſt de la troiſiême. C'eſt une des maiſons de Jupitêr, & l'éxaltation de Vénus.

Les *poiſſons* ſont appellez divêrſement en Blâſon. Les dauphins ſont toujours *courbez*. *Curvati.* Les bars ou barbeaux *adoſſez*. *Dorſo conjuncti.* Les chabots *péris en pal. Situs, vel poſitus in palum.* Quand ils ſont en face on les répréſente nageant, & on n'exprime point leur aſſiette, mais ſeulement lorſqu'ils ſont en pal ou en bande.

Poisson, eſt auſſi une petite meſure de liqueurs qui contient la moitié du demi-ſeptiér de Paris. *Seſquiquadrans calci.* On prend quelquefois trois *poiſſons* de lait d'âneſſe. Ce mot en ce ſens vient de *potio*, & on devroit dire *poſſo*.

Poisson, ſe dit provêrbialement en ces phrâſes. On dit d'un grand goulu, qu'il avaleroit la mèr & les *poiſſons*. *Vorax.* On dit d'un homme à ſon aiſe, qu'il eſt en une bonne condition, qu'il eſt heureûx comme le *poiſſon* dans l'eau. On dit de celui qui vit fort rétiré, dont on ne connoît pas l'humeur, qu'on ne ſçait s'il eſt chair ou *poiſſon*. On appelle *chère de Commiſſaire*, quand on ſêrt chair & *poiſſon*. Ce provêrbe n'a commencé que du tems des Prétendus Réformez de France, car il falloit que les repas qu'on donnoit les jours maigres aux Commiſſaires des Chambres miparties fuſſent ſêrvis en chair & en *poiſſon*, afin que chacun en mangeât ſuivant le devoir de ſa Religion. On dit auſſi, que les gros *poiſſons* mangent les petits, pour dire, que les Puiſſans oppriment les foibles. Ce provêrbe eſt ancien, & c'eſt une façon de parler qui ſe trouve dans Polybe & dans Varron. On dit auſſi d'un préſent qu'un pauvre fait à un riche, que c'eſt un petit *poiſſon*

ſon pour en avoir un gros. On dit auſſi, que la ſauſſe vaut mieux que le *poiſſon*, quand l'acceſſoire vaut mieux que le principal. On dit auſſi d'un homme qu'on a convaincu : qu'on l'a rendu muet comme un *poiſſon*. On dit auſſi de celui qui a de la peine à digérer quelque affront, quelque injure : qu'il ne ſçait à quelle ſauſſe manger ce *poiſſon*. On appelle auſſi maquereau, un *poiſſon d'Avril*. Le peuple dit ironiquement à celui qui a mis le piéd dans l'eau, qu'il a pêché un *poiſſon*.

POISSONNERIE. ſ. f. Lieu où l'on vend le poiſſon. *Piſcarium, piſcatorum forum.* La *Poiſſonnerie* de Lion, &c.

POISSONNEUX, EûSE. adj. Qui eſt plein de Poiſſons. *Piſcoſus, piſculentus.* Voilà une rivière bien *poiſſonneûſe*. Il y a cèrtains rivages de mèr bien plus *poiſſonneux* que les aûtres.

POISSONNIÈRE. ſ. m. Marchande de poiſſon. *Piſcaria.* Les enfans la veille de Pâques font la guèrre aux Harengères & *Poiſſonnieres*.

POITRAL. ſ. m. Bien des gens diſent *Poitrail*, mais Ménage & l'Académie écrivent *Poitral*. Félibien écrit *poitrail*, & Ozanam *poitral*. La partie du cheval compriſe entre les deux épaules au deſſous de l'encolure. *Antilena.*

Ce mot vient de *pectorale*.

POITRAL, eſt auſſi une partie du harnois du cheval, & ſe dit de la bande de cuir qui bat ſur le *poitral*, & qui empêche que la ſelle ne tombe en arrière, quand le cheval monte, ou ſe câbre. *Antilena, vel Ephippialis antilena.* On y paſſe auſſi le bout du fourreau des piſtolèts.

POITRAL, en tèrmes de Maçonnerie, eſt une groſſe poutre qu'on pôſe de travèrs ſur des piéds droits de pièrre, ſur des collonnes, ou de gros murs, & qui ſupporte tout un pan de charpenterie, & quelquefois tout un mur de maçonnerie. *Trabs.* On s'en ſèrt particulièrement aux maiſons où l'on veut faire des boutiques, C'eſt ce qu'on appelle quelquefois *architrâve*.

POITRINE. ſ. f. La partie antérieure des animaux où les côtes s'aſſemblent. *Pectus, torax.* Il eſt dangereux d'avoir la *poitrine* étroite, d'avoir des fluxions, des rhumes ſur la *poitrine*, ſur le poumon. Un pécheur frappe ſa *poitrine* en ſigne de pénitence. Il ne répond à ce qu'on lui dit d'obligeant que par un gros ris qui retentit dans ſa vigoureûſe *poitrine*. LE CH. D'H. On le dit plus ordinairement des animaux, du bœuf, mouton, & veau. Le bœuf de *poitrine* eſt le meilleur. Une *poitrine* de veau en ragout. Une *poitrine* de mouton ſur le gril.

POITRINE, eſt condamné dans la prôſe comme dans les vèrs par une raiſon ridicule, & impèrtinente pour ſupprimer un mot : c'eſt qu'on dit *une poitrine* de veau. On ne s'en ſèrt donc qu'en parlant de maux de *poitrine*, & en quelques aûtres phrâſes. VAUG. Mr. de Vaugelas ſe trompe : *poitrine* eſt toujours de la belle & de la haute Poëſie. MÉN. Il ne fait pourtant pas un bon effet dans ce vèrs de Malhèrbe.

Les traits qui les prémièrs ſa poitrine *joignirent.*

POITRON. ſ. m. Éſpèce de prune jaûne, & la moindre de toutes les prunes. *prunum flavum.*

POIVRADE. ſ. f. Mèts apprêté avec du poivre. *Piperatum.* Des artichaux à la *poivrade* ſe mangent cruds avec du ſel & du poivre. Les pigeons ſe mangent à la *poivrade*, rôtis ſur le gril avec du poivre & du vinaigre.

POÎVRE. ſ. m. Fruit aromatique qui a une qualité chaûde & ſèche, qui vient en grains, dont on ſe ſèrt pour l'aſſaiſonnement des viandes. *Piper.* Il croît en Java, Sumatra, & Malaca, & le long des côtes de Malabar. Il y en a de mâle qui a les feüilles plus grandes, & de femelle qui les a plus petites, qui ſont pointuës, & répréſentent un cœur. Elles ont une longue queuë, & ſont vèrtes en dehors, & jaunâtres en dedans. La plante eſt farmenteûſe, ployable, & pleine de nœuds, & il faut planter auprès des arbres ou des échalas, pour lui ſèrvir de ſoutien. Les grains viennent en grappes. Chaque branche en produit ordinairement ſix, longues de trois doigts, & pareilles à celles des raiſins. Ils n'ont prêſque point de queuë, & ſont vèrds au commencement, & noirciſſent en meuriſſant, ou étant ſéchez au ſoleil. On les cueïlle au mois de Novembre.

Le *poivre blanc* vient de la même plante, & ſe fait de *poivre noir* qu'on arrôſe, & qu'on humecte de l'eau de la mèr, l'expoſant après aux rayons du ſoleil, & rejettant l'écorce, qui abandonne alors le grain, d'où vient qu'il ſe trouve blanc. *Piper album.* Quelques uns croyent que le *poivre blanc* eſt naturel, & qu'il naît ſur une plante différente de celle qui porte le *poivre* noir.

POÎVRE D'EAU, eſt une éſpèce de pèrſicaire qu'on appelle autrement, *curage*, en Latin *perſicaria urens, ſeu hidropiper.* Voyez PERSICAIRE.

POÎVRE, D'INDE, eſt une plante dont la tige croît à la hauteur d'un piéd, ou d'un piéd & demi, rameûſe, accompagnée de feüilles longues, pointuës, plus larges que celles de la pèrſicaire, de couleur vèrte-brune. *Piperitis.* Sa fleur eſt une roſette à pluſieurs pointes, de couleur blanche, ſoutenuë par un pédicule très-rouge. Il lui ſuccéde un fruit qui eſt une capſule longue & groſſe comme le pouce, formée par une peau un peu charnuë, luiſante, polie, vèrte au commencement, puis jaûne, & enfin quand elle eſt meure, rouge ou purpurine. Cette capſule renfèrme beaucoup de ſemenſes plates, de couleur jaûnâtre tirant ſur le rouge. Toutes les parties de cette plante ont beaucoup d'âcreté, mais particulièrement ſon fruit, car il brûle la bouche quand on en met dedans. On appelle autrement le *poivre d'Inde*, *poivre de Guinée*, ou *poivre de Bréſil*. On l'appelle auſſi *corail de jardin* à caûſe de la belle couleur de ſes capſules. En Latin *capſicum vulgare*. P. TOURNEFORT. Cette plante eſt commune dans le Languedoc ; on ne ſe ſèrt que de ſes capſules ; les Vinaigriérs en mettent dans leur vinaigre pour le rendre fort. Il y a quelques aûtres éſpèces de *poivre d'Inde*.

Il y a un *poivre* des Indes Occidentales, qu'au Pérou on appelle *buchu*, & dans les Iſles *axi*, dont les Indiens ſont fort friands, parcequ'ils en mettent à toutes ſortes de ſauces, & même en mangent les racines cruës, dont l'uſage eſt défendu dans le jeûne. Ce *poivre* ordinaire eſt gros, longuet, & ſans pointe. *Piperitis.* On le mange en vèrd ; & quand il a ſa couleur parfaite, il eſt tantôt rouge, tantôt jaûne, & tantôt noir. Il y en a d'aûtre qui eſt fort menu, qui pend à une queuë, & qui a la forme d'une ceriſe. C'eſt le plus piquant de tous, le plus éſtimé, & le moins commun. Les Eſpagnols le préfèrent à celui des Indes Orientales. Les reptiles les plus venimeûx l'ont naturellement en horreur, tellement qu'on peut croire qu'il eſt contraire au venin.

POÎVRE LONG. eſt une ſorte de *poivre* gros & long comme le doigt d'un enfant, relevé de pluſieurs petits grains arrangez & joints étroitement les uns aux aûtres, de couleur griſe tirant un peu ſur le rouge en dehors, & noirâtre en dedans. *Piper longum, oblongum.* Il naît attaché par une longue queuë à une plante ſemblable à celle du *poivre* noir excépté qu'elle eſt plus baſſe, & que ſes feüilles ſont plus minces & plus vèrtes. Il a le goût du *poivre* noir, mais moins âcre. Il y a un *poivre long noir*, qu'on appelle auſſi poivre d'Éthiopie, ou grain de Zélim. C'eſt une gouſſe longue comme le petit doigt, groſſe à-peu-près comme une plume à écrire, brune en deſſus, jaunâtre en dedans, diviſée par nœuds, entre chacun déſquels eſt contenuë une petite féve noire en dehors, jaunâtre en dedans. Ce *poivre long* naît à une plante rampante qui ne pouſſe ni feuilles ni fleurs, mais ſeulement une tige où ſont attachées pluſieurs têtes groſſes comme une petite châtaigne, d'où ſortent des gouſſes qui ont un goût âcre, piquant & aſſez aromatique ; mais les petites féves qu'elles renfèrment, n'ont prêſque aucun goût ni odeur. Ce *poivre* eſt râre, & peu connu en France. Les Étiopiens s'en ſèrvent pour le mal des dents.

POÎVRE A QUEUË, ou POÎVRE MUSQUÉ. Ce ſont de petits fruits qu'on appelle autrement *cubébe*. Voyez CUBÉBES. *Cubeba.*

Pline dit que de ſon tems le *poivre* s'achetoit au poids de l'or & de l'argent. Et de là vient peut-être, que lorſqu'on veut parler d'une chôſe dont on a grand débit, & qui ſe vend bien, on dit encore aujourd'hui, que cela ſe vend comme *poivre*. Saint Auguſtin donne le nom de *poivre* à toute ſorte d'épicerie & d'aromates.

POÎVRER. v. act. Mettre du poivre en aſſaiſonnant les viandes. *Pipere conſpergere.* Les gens du Nord *poivrent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

POÎVRER, ſe dit auſſi ironiquement, en parlant des débauchez qui ont gagné quelque vilaine maladie avec les femmes. Quand on hante les mauvais lieux, on eſt bientôt *poivré*. *Lue venerea infectus, inquinatus.* Toi louve, toi, guenon, qui m'as ſi bien *poivré*. S. AMANT. Les Fauconniérs *poivrent* leurs faucons, c'eſt-à-dire, les lavent avec de l'eau & du *poivre*, quand ils ont de la gale ou de la vèrmine ; comme auſſi pour les aſſurer, quand ils ſont trop farouches.

POÎVRÉ, ÉE. part. & adj. Se dit des chôſes que l'on mange, & où l'on a mis du poivre pour en relever le goût. Pâté *poivré*. Ragout *poivré*. Sauce *poivrée*. *Pipere conditus.*

POÎVRIÉR. ſ. m. L'arbriſſeau qui produit le poivre, qui a quelque rapport au genevriér. *Arbor piperaria.* Le *poivriér* s'attache toujours ſur un autre arbre qui ne porte point de fruit, & qui a ſa tige fort haute, autrement il ne pourroit pas ſe ſoutenir, ſon bois étant foible comme celui de la vigne. Chaque grappe de poivre a trois feüilles qui la couvrent ; tout en eſt vèrd, & ce vèrd eſt ſemblable à celui de la ruë. Cet arbre ſur les lieux s'appelle *pipé*.

POÎVRIÉR, ſe dit auſſi des Marchands qui vendent le poivre, qui

qui le broyent au moulin ; & même d'un petit vaiſſeau dans lequel on le ſert. *Piperarius.*

POIX. ſ. f. C'eſt un ſuc ou gomme qui ſe tire des bois gras, comme pins, ou ſapins, qui ſervent de flambeaux pour s'éclairer la nuit dans les païs de montagne. *Pix.* La *poix réſine* ſe fait de la même gomme, dont on a fait évaporer les parties aqueuſes, & qui devient extrêmement ſéche. Celle ci vient des pins & de la peſſe. La *poix* & réſine liquides viennent du térébinthe, méléze, lentiſque & cyprès. Pour tirer la *poix*, on fend ces arbres en petites buches, qu'on met dans un four qui a deux ouvèrtures ; par l'une l'on met le feu, & par l'autre on recueille la *poix* qui coule ſur le champ du four, & tombe dans des baſſins. La fumée qui eſt épaiſſe la rend noire comme on la voit.

On fait de l'huile de *poix* en ſéparant l'aquoſité qui nage ſur la *poix*, comme le lait clair ſur le lait épais. *Oleum picinum.* On fait auſſi de la ſuye de *poix* en brûlant la *poix* liquide, lorſqu'on la veut convèrtir en *poix* ſéche. La *poix navale* ſe fait de vieux pins qui ſont prèſque tout convèrtis en torches, qu'on arrange en un buchér de la même manière qu'on fait le charbon, & c'eſt celle dont on enduit les navires. *Pix navalis.* Mais les Médecins appellent *poix navale*, celle qui eſt raclée des vieux navires, & qui a acquis une vèrtu aſtringente par le moyen de l'eau de la mér. On s'en ſèrt à faire des emplâtres. On y ajoute quelquefois un ſel commun & de la réſine ; & quand on y jette des étoupes, ou de vieux câbles battus, cela fait le gaudron pour poiſſer les vaiſſeaux. *La poix Grecque*, ou la *poix d'Eſpagne*, eſt de la réſine du pin, ou de quelque arbre ſemblable qu'on a fait cuire dans l'eau juſqu'à ce qu'ayant pèrdu ſon ôdeur naturelle, elle devient ſéche & friâble. Les Anciens l'appelloient *Colophone*, à cauſe qu'il en venoit quantité d'une ville de Grèce, nommée Colophon. Il y de la *poix* qui coule naturellement des rochérs, qui eſt bonne à poiſſer les navires, & il y en a dans quelques Iſles de l'Archipel.

POIX DE BOURGOGNE, eſt une *poix* blanche qui vient de cèrtains arbres réſineux croiſſans dans la Franche-Comté vèrs le Mont Jura. *Pix Burgundica.* Elle eſt extrêmement tenace : c'eſt pourquoi on l'employe à faire des emplâtres déſſiccatifs.

POL.

POLACRE. Voyez plus bas POLAQUE.

POLAIRE. adj. Qui appartient au Pôle. L'étoile *polaire*, c'eſt la dèrnière de la queuë de la Petite Ourſe, qui eſt la plus voiſine de nôtre Pôle. *Polaris ſtella.* Paris a 48. degrez, 52. minutes, 10. ſecondes d'élevation *polaire*, qui eſt la même que la latitude. Les cèrcles *polaires* ſont des cèrcles décrits ſur les cartes à 23. degrez de chaque Pôle, qui marquent les Zônes Glaciales.

POLAQUE, ou POLACRE. ſ. f. Eſt un vaiſſeau Lévantin dont on ſe ſèrt ſur la Médirèrranée, dont la voile d'avant eſt latine, mais la maeſtre & ſon huniér ſont quarrez. Il porte couvèrte, & va à voile & à rames. Il eſt armé de cinq ou ſix canons & de pièrriérs, & eſt monté de 25. au 30. matelots. Il ſèrt à faire des découvèrtes, quand il eſt armé pour le ſèrvice des grands navires. *Oneraria velis ramiſque acta ; vel navis vectaria.*

POLASTRE. ſ. m. Tèrme de Plumbiér. Poêlle quarrée de cuivre fort mince dans laquelle on met de la braiſe, & qu'on fait entrer dans de gros tuyaux pour les ſouder. Le *Polaſtre* eſt long de 2. ou 3. piéds, ſur quatre ou cinq poûces de large, & autant de haut.

PÔLE. ſ. m. Eſt l'extrémité de l'axe ſur lequel la ſphère ſe meut, & par excéllence on appelle *Pôles* du monde, ceux ſur qui le monde & la tèrre tournent. Le *Pôle* arctique, le *Pôle* antarctique.

Ce mot vient du Grèc πολεῖν, qui ſignifie *tourner*.

On dit, de l'un à l'autre *Pôle* ; pour dire, par tout le monde. Sa renomée a volé de l'un à l'autre *Pôle*.

PÔLE, en Géométrie, ſe prend généralement pour le point le plus éloigné de la circonférence d'un grand cèrcle décrit ſur un glôbe, en quelque ſituation que ce ſoit, de même que le *centre* dans les figures planes. *Polus, axis.* Le Zénith eſt le *pôle* de l'Horizon.

On appelle auſſi *pôles* de l'aiman, des deux points par leſquels l'aiman attire l'aciér d'un côté, & le repouſſe de l'autre.

PÔLE, ſe dit figurement en Morale, des deux principaux points ſur leſquels roule une affaire. *Cardines.* La Religion & la Juſtice ſont les *pôles* ſur leſquels roule le bon gouvèrnement. La peine & la récompenſe ſont les deux *pôles* ſur leſquels tourne le genre humain. ABLANC.

Chère beauté, que mon âme ravie,
Comme ſon pôle va regardant. MALH.

POLÉMIQUE. adj. C'eſt une épithète qu'on donne aux livres

de diſpute, ou de controvèrſe, & que les Auteurs écrivent les uns contre les autres, & où ils ſe critiquent quelquefois avec trop d'aigreur. *Libri polemici.* Les Exèrcitations de Scaligèr contre Cardan ſont un livre *polémique.* Les livres *polémiques*, ou les guèrres des Auteurs ſont fort utiles dans la République des Léttres.

POLÉMONIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe de ſa racine des feüilles longues d'un doigt, larges d'un demi-doigt à leur bâſe, & diminuant peu-à-peu en une pointe, rangées par paîres dix ou douze ſur une côte tèrminée par une ſeule feüille, vèrtes & gardant leur vèrdeur pendant l'hivèr. Il ſort d'entre ſes feüilles pluſieurs tiges, qui portent en leurs ſommitez des fleurs formées en roſette à cinq quartiérs, de couleur ordinairement bleuë, quelquefois blanche. Ces fleurs ſont ſuivies de fruits ou coques remplies de ſemences menuës, oblongues, noires. Sa racine eſt fibreûſe, déliée, blanchâtre. En Latin *polemonium vulgare cæruleum.* P. TOURNEFORT. Quelques Botaniſtes donnent le nom de *polémonium* à une eſpéce de lychnis que C. Bauhin appelle *lychnis ſylveſtris quæ bene album vulgo.*

POLÉMOSCOPE. ſ. m. Tèrme d'Optique, eſt une lunette à longue vuë, déſtinée au ſèrvice de la guèrre. *Speculum polemoſcopum.* Elle eſt de l'invention de Hévélius. Elle eſt faite de deux vèrres, dont l'un eſt convéxe, & l'autre concâve, & de deux miroirs plans.

POLI. ſ. m. Le luſtre, & l'éclat des chôſes qui ont été polies. *Terſitas, élimatio.* Les matières les plus dures ſont celles qui reçoivent le plus beau *poli.* Le dèrniér *poli* qu'on donne aux miroirs d'aciér ſe fait avec de la potée, ou chaux d'étain. Il n'y a que le *poli* qui ſoit cauſe de la réfléxion. Cela donnoit aux enduits un *poli* qui les faiſoit luiſans comme des miroirs. ABRÉGÉ DE VITR.

POLIANTÉ, ÉE. adj. Voyez POLYANTHÉ.

POLICAN. ſ. m. Eſt un inſtrument de Chirurgie propre pour arracher les dents. *Policanum.* Il eſt fait en forme de tenailles, crochu par un bout, & arrondi par l'autre.

POLICE. ſ. f. Loix, ordre & conduite à obſèrver pour la ſubſiſtance & l'entretien des États & des Societez. *Politica.* En général Il eſt opposé à *barbarie.* Les Sauvages de l'Amérique n'avoient ni loix, ni *police*, quand on en fit la découvèrte. Les États différens ont divèrſes ſortes de *police* pour leurs mœurs & pour leur gouvèrnement. La *police* de Sparte étoit différente de celle d'Athènes. Le mot de *police* ſignifie la Juſtice de la ville. LOYSEAU.

POLICE, ſe dit plus particulièrement de l'ordre qu'on donne pour la netteté, & ſureté d'une ville ; pour la taxe des denrées ; pour l'obſèrvation des ſtatuts des Marchands, & des Artiſans. *Reipublicæ adminiſtratio, vel politia.* La connoiſſance, & la diréction de la *police* de Paris appartenoit autrefois au Lieutenant Civil : elle en a été démembrée, & elle appartient à un Officiér, ou Lieutenant Général de *police.* Il y a à Paris 48. Commiſſaires qui vont en *police*, & qui font des viſites de *police* ; il y a une Chambre de *police*, où l'on aſſigne vèrbalement ceux qui ont contrevenu aux réglemens de *police.* La *police* a deux parties ; l'*Agoranomie*, qui concèrne le réglement des marchandiſes ; & l'*Aſtinomie*, qui eſt la menuë *police* des villes.

POLICE, eſt auſſi un billet de change, qui ſe dit particulièrement ſur la mèr, & ſur les côtes. *Scheda cambiaria.*

On appelle auſſi *police d'aſſurance*, un traitté ou contrat que le Bourgeois ou le Marchand fait avec les Aſſureurs pour la ſûreté de ſa marchandiſe. Il doit être par écrit, & paſſé par le Gréffiér qui eſt pour cet éffet établi par la Communauté des Marchands. Autrefois il s'en faiſoit de parole qu'on appelloit *confiance*, parce qu'on ſuppôſoit que l'Aſſureur les écrivoit ſur ſon livre de raiſon. Ce mot de *police* eſt Eſpagnol, & vient de *poliça* qui ſignifie *cédule* ; mais il eſt venu des Italiens & Lombards, & originairement du Latin *pollicitatio.* Ceux de Languedoc ou de Marſeille, l'ont mis en uſage dans le commèrce ; & ſur la mèr de Levant il ſignifie toute ſorte de convention ſur le fait de la Marine ; l'Ordonnance de la Marine de 1681. l'a autoriſée.

POLICE DE CHARGEMENT, ſignifie la même chôſe ſur la Médirèrranée, que *connoiſſement* ſur l'Océan. *Teſtans ſingrapha acceptarum in navem mercium.*

POLICER. v. act. Faire des loix, des réglemens de police pour entretenir la tranquilité, publique. *Legibus informare, inſtituere, conſtituere.* L'État qui eſt le mieux *policé*, a ce qu'on dit, c'eſt la Chine. Il y a encore bien des peuples qui ne ſont point *policez* qui vivent ſans loix, comme des bêtes.

POLICÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adminiſtratus, optimis legibus inſtructus.*

POLICHINEL. ſ. m. Sorte de Bouffon qui jouë les rôles Comiques dans la farce Italienne. *Ludio.* C'eſt auſſi une ſorte de Marionnette bouffonne. *Polichinel* eſt plus plaiſant par ſes poſtures, que par ſes paroles, leſquelles ſont bien ſouvent froides.

POLIÇON. Voyez Polisson.
POLICRESTE. ſ. m. Voyez Polycreste.
POLIÈDRE. ſ. m. Voyez Polyèdre.
POLIGAMIE. Voyez Polygamie.
POLIGÔNE. Voyez Polygône.

POLIMENT. ſ. m. Poli; qui a la ſurface fort unie, & par conſéquent brillante, éclatante; le luſtre & l'éclat qu'on donne au marbre, & aux pièrres precieûſes en les poliſſant. *Politus*, *expolitus*, Le *poliment* éxquis qu'on donne aux pièrres precieûſes vient de leur dureté. Les couleurs minérales ſont les ſeules qui reçoivent un beau *poliment*, ce ſont celles dont on fait l'émail.

POLIMENT. adv. D'une manière nette & polie. *Polite*, *concinne*. Cet Auteur écrit *poliment*. On vit fort *poliment* à la Cour. On traite fort *poliment* chez un tel Traiteur. *Opiparè*, *lautè excipere*.

POLIR. v. act. Rendre un corps uni en ſa ſurface, en ôter toutes les inégalitez; ôter les petites parties qui en rendent la ſupèrficie raboteûſe; rendre clair, luiſant à force de frotter. *Æquare*, *adæquare*. Il ſe dit particulièrement des chôſes dures. Le marbre ſe *polit* avec le grais; les armes avec de l'émeril; le diamant avec la ſeule poudre de diamant ſur la roüe d'acier. Il eſt bien difficile de bien *polir* un miroir ſphérique.

Polir, eſt auſſi un tèrme de Couteliér & d'Émouleur. *Polire*. C'eſt paſſer par deſſus la poliſſoire. *Polir* un couteau. *Polir* un raſoir.

Polir, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie prémièrement Civiliſer. *Ad urbanitatem informare*. On ne vient pas aiſément à bout de *polir* les Barbares, de les ranger dans une forme de ſociété honnête & civile. Les peuples du Nord étoient autrefois farouches; le tems & les lettres les ont *polis*, & rendus ſçavans. On dit auſſi, que la Cour *polit* bien les gens de province. On ne ſe *polit* que par le commèrce du monde délicat & choiſi. M. Scud. Il faut *polir* ſon éſprit par la lecture. Vill. C'eſt à l'Art à *polir* ce que la Nature a de trop rude. S. Évr. La convèrſation des Dames *polit* bien un jeune homme; le rend plus galand, & plus délicat.

Polir, en parlant du langage & du ſtile, ſignifie, Châtier, purger de faûtes, rendre éxact. *Limare*, *politus ornare*, *excolere*. Un Auteur ne ſçauroit trop *polir* ſon diſcours, ſon ſtile, ſes vèrs. On affoiblit un Ouvrage en le *poliſſant* trop. Le Vayér. Il n'y a que les gens oiſifs qui pèrdent leur tems à *polir*, & à limer une rime. S. Évr.

Poli, ie. part. paſſ. & adj. Un teint *poli* & uni. *Perpolitus*, *exornatus*, *perurbanus*. Des peuples *polis*, & civiliſez. Un Courtiſan *poli*. Un éſprit *poli* & galand. Il ſemble que pour être *poli* il ne faut avoir ni humeur ni ſentimens à ſoi. S. Évr. Les manières *polies* rendent le mérite agréable, & le font aimer. Bell. Les jeunes gens s'imaginent que pour être *polis* il faut débiter des douceurs à tous les jolis viſages. M. Scud. Scipion a eû la vèrtu des vieux Romains mais *polie*, & cultivée. S. Évr. On goûte un plaiſir éxquis, & délicat dans le commèrce des pèrſonnes *polies*. Bell. On ſe figure d'ordinaire que pour être *poli* il ſuffit de payer le monde de complimens trompeurs, & de grimaces civiles & obligeantes. S. Évr. Dans le monde celui qui ſçait le mieux feindre paſſe pour le plus *poli*. Id. Un diſcours *poli*, un ſtile *poli*, c'eſt-à-dire, éxact, & châtié.

POLISSEUR. ſ. m. L'Ouvriér qui travaille à polir les glaces de miroir. *Polio*, *politor*.

POLISSOIR. ſ. m. Inſtrument qui ſèrt à polir. *Politorium*. Les Orfévres & les Ouvriérs qui travaillent ſur les métaux ont des *poliſſoirs* d'aciér, d'émeril, de dent de loup, &c. Les Doreurs ont de petites broſſes qui leur ſèrvent de *poliſſoirs*.

POLISSOIRE. ſ. f. Roüe de bois qui ſèrt aux Couteliérs pour polir les couteaux, les raſoirs, &c. *Rota lævigatoria*.

POLISSON. ſ. m. Tèrme injurieux qui ſe dit d'un petit garçon mal-propre & fripon, qui s'amuſe à joüer dans les ruës, dans les places publiques, comme font prèſque tous les petits gueux. C'eſt un vrai *poliſſon*. *Nebulo*.

POLISSURE. ſ. f. C'eſt l'action de polir. *Exornatio*, *expolitio*.

POLITESSE. ſ. f. Il ne ſe dit point au propre. Au figuré il ſignifie, Conduite honnête; air galant, civil; manière agréable & délicate de parler, d'agir & d'écrire, éxactitude, fineſſe dans le choix des paroles. *Urbanitas*, *vel morum elegantia*. La *politeſſe* du monde eſt une cèrtaine bienſéance dans les geſtes, & dans les paroles, pour plaire, & pour témoigner les égards qu'on a pour les aûtres. Mén. La *politeſſe* eſt un aſſemblage de diſcrétion, de complaiſance, & de circonſpection pour rendre à chacun les devoirs qu'il a droit d'éxiger. Bell. La *politeſſe* eſt d'ordinaire une éſpéce d'hypocriſie. M. Scud. La plûpart des gens réſtraignent la *politeſſe* au langage, & ne lui donnent d'aûtre employ que de bien choiſir, & de bien placer les mots. M. Ésp. La *politeſſe* de l'éſprit conſiſte à penſer des chôſes honnêtes & délicates. Rochef. Il ne faut pas faire grand fond ſur une cèrtaine *politeſſe* extérieure qui ne conſiſte que dans cèrtaines manières compaſſées, ou affectées. Bell. On ne voit point régner ailleurs plus de *politeſſe* qu'à la Cour de France. Malhèrbe a bien contribué à la *politeſſe* de la langue. Balſac avoit autant de *politeſſe* dans l'éſprit, que dans ſes écrits. L'air du monde, & l'air galant n'eſt pas tout-à-fait la même chôſe que la *politeſſe*. M. Scud. Une *politeſſe* extérieure ſuffit pour faire donner le titre de bel éſprit, parcequ'on n'éxamine pas de fort près ce qui éblouït, & ce qui charme. Val. La *politeſſe* ingénieûſe d'un débauché eſt bien éloignée des ſentimens groſſiérs d'un vicieux. S. Évr. La ſociété n'eſt qu'un commèrce de menſonges officieux, & où l'on ſe fait une *politeſſe* de tromper, & un plaiſir d'être trompé. Fléch. Sénéque étoit l'arbitre de la *politeſſe*, & de l'élégance. G. G. Avoir la *politeſſe*, c'eſt parler à propos; c'eſt avoir le bel uſage du monde; c'eſt ne faire ni rudeſſe ni incivilité à pèrſonne; c'eſt n'avoir ni un air audacieux, ni un ſilence mépriſant, ni cèrtaines familiaritez ridicules. M. Scud. L'éſprit de *politeſſe* eſt une cèrtaine attention à faire que par nos paroles, & nos manières les aûtres ſoient contens de nous. La Bruy. Il faut très-peu de fond pour la *politeſſe* dans les manières; & beaucoup pour celle de l'éſprit. Id. Les pèrſonnes occupées de leurs affaires négligent *la politeſſe* du langage, & ſe contentent d'être entenduës, ſans ſe ſoucier d'aûtre chôſe. Vaug. La *politeſſe* ne donne pas le mérite; elle le rend agréable: ſans elle il eſt farouche & haïſſable. S. Évr. La *politeſſe* n'inſpire pas toujours l'équité, & la complaiſance; mais elle en donne du moins les apparences, & fait paroître l'homme au dehors comme il devroit être intérieurement. La Bruy. La *politeſſe* rend les vèrtus plus agréables. S. Évr. *Comitas virtutes illuſtrat*. Il ajoûta les *politeſſes* de l'art aux agrémens ruſtiques de la nature. Fléch. Pétrône étoit l'arbitre de la *politeſſe*, & de l'élégance. G. G.

POLITIQUE. ſ. f. La prémière partie de la Morale, qui conſiſte en l'art de gouvèrner & de policer les États, pour y entretenir la ſureté, l'ordre, la tranquillité, & l'honnêteté des mœurs. *Civilis doctrina*, *vel ſcientia*, *vel prudentia*. On a défini la *politique*, l'Art de joüer, & de tromper les hommes. Ce qui s'appelle fraude & infidélité dans le commèrce de la ſociété, prend le beau nom de *politique* dans le Cabinet des Princes. S. Évr. La bonne *politique* ne conſiſte pas ſeulement à faire des conquêtes; mais à gagner l'amour des peuples. Cette démarche eſt contre toutes les régles de la *politique*. C'eſt quelquefois un foible dans la *politique*, d'avoir trop de pénétration, & de lumière: le tems d'agir ſe paſſe à délibérer. Bouh. Il n'eſt pas peut-être de foibleſſe plus digne de riſée, que l'étude de la *politique* pour ceux qui ne ſont pas appellez au maniement des affaires d'État. S. Réal. La *politique* des Romains étoit très-impérieuſe à l'égard des Rois qui leur devenoient ſuſpects. Id. Il eſt inutile à une femme de contrefaire la ſévère, & de ſe parer d'une fièrté ſcrupuleuſe: c'eſt une *politique* uſée. Bell. La *politique* ſpéculative, & ſans affaires, eſt l'occupation des gens inutiles. S. Évr.

La politique *humaine*,
Forme bien plus ſouvent un Tyran qu'un grand Roi. Godeau.

Il y a pluſieurs livres de *Politique* d'Ariſtote, de Bacon, de Cardan, de Juſte-Lipſe: celui-ci n'y a mis que des particules; le corps du livre eſt des citations. *Politica*, *orum*.

Politique, ſe dit auſſi en un ſens plus étroit de l'adreſſe, de la conduite de chacun dans ſa famille, ou dans ſes affaires particulières. *Oeconomia*. En ce monde chacun a ſa *politique*. Ce n'eſt pas là ma *politique*. Chaque paſſion a ſa *politique* pour ſe juſtifier. Ablanc. Quelque profonde que ſoit vôtre *politique*, j'en ai pénétré tout le fin. S. Évr.

En bonne, & tendre politique,
Un Amant bien ſenſé ne doit paroître Amant,
Qu'à ce qu'il aime ſeulement. Font.

Politique. ſ. m. & f. Celui qui ſçait l'art de gouvèrner; qui eſt habile dans les négotiations, dans les intrigues d'État. *Homo rei politicæ peritus*, *vel civilis doctrinæ intelligens*. Un prudent *Politique*. Un *Politique* conſommé. Les plus grands *Politiques* ont été ſouvent trompez par les évènemens. Les Nouvelliſtes ſont tous *Politiques*, & jugent à tort & à travèrs de tout ce qu'ils voyent arriver dans les États. Il y a dans tous les États une foule de ces *Politiques* chagrins; qui font conſiſter l'éſprit, & la pénétration à murmurer, & à gronder ſans ceſſe contre ceux qui gouvèrnent. Le P. d'Orl. Loin d'ici ces timides *Politiques* qui toûjours allarmez ne ſçavent que craindre, & déſeſpérer. Tour. Cet homme eſt un *Politique* ridicule, grâve, compôſé, & qui s'imagine découvrir des deſſeins cachez dans les plus communes intentions. S. Évr. Machiavel étoit un dangereux *Politique*.

Politique. adj. m. & fém. Qui concèrne le gouvèrnement. Les Diſcours *Politiques* & Militaires du Sr. de la Noüe. Le Tréſor

ſon *Politique*, ou Recueil de pluſieurs inſtructions touchant les affaires d'État.

POLITIQUE. adj. & ſ. m. & f. ſignifie encore Fin, ruſé, adroit: qui ſe ménage, qui ſe conduit avec beaucoup de prudence, & de circonſpection. *Omnium temporum homo, tempori ſerviens.* Il eſt peu de vrais amis dans un ſiécle auſſi *politique* que le nôtre. BELL. Je ſuis incapable de ces *politiques* ménagemens qu'on voit pratiquer à tant de gens. CL. Dans ce ſens on appelloit *Politiques* pendant les troubles de la Ligue, ceux qui gardoient de grandes meſures avec la Cour, & qui tenoient pour le Roi. Cet homme a une conduite *politique* & cachée; c'eſt un éſprit *politique*. Il faut être un peu *politique* dans le monde, & ne pas dire tout bonnement tout ce qu'on penſe.

POLITIQUEMENT. adv. D'une manière politique, ſage & prudente. *Ex civilis ſcientiæ legibus, vel ad urbanos mores.* Les Républiques ne ſe conſervent que tant qu'elles agiſſent fort *politiquement*. Vous vous ménagez un peu trop *politiquement*. Il faut vivre à la Cour *politiquement*, & ne pas montrer tous ſes ſentimens. On doit *politiquement* s'accommoder à l'humeur des Grands.

POLIUM. ſ. m. Plante qui eſt haute d'environ un demi-piéd, jettant beaucoup de tiges grêles, rondes, dures, ligneûſes. Ses feüilles ſont petites, oblongues, épaiſſes, crenelées, cotonneûſes. Ses fleurs ſont en gueule, petites, ramaſſées un grand nombre enſemble en manière de tête, de couleur jaûne comme l'or, d'une ôdeur fort aromatique. Ses ſemences ſont menuës, préſque rondes, enfermées dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur. En Latin *polium montanum luteum*. C. BAUH. On ſe ſert en Médecine des ſommitez fleuries du *polium*, elles ſont céphaliques, propres pour exciter les urines & les mois aux femmes, & pour réſiſter à la corruption. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *polium*.

Ce mot vient du Grèc πολιὸς, *blanc*, parceque les têtes du *polium* des Anciens ſuivant Dioſcoride, & les feuilles de la même plante ſuivant Pline, étoient blanches.

POLLUER. v. act. profaner un lieu ſaint; ſalir, contaminer ſon corps qui eſt le temple de Dieu. *Polluere, contaminare, profanare.* Une Égliſe ſe *polluë* par l'effuſion du ſang, ou de la ſemence, il la faut rebenir. Les Juifs ſe tenoient *polluez* par l'attouchement d'un corps mort, par les menſtruës des femmes. L'Écriture dit que Hèr & Onan furent ſévèrement punis pour s'être *polluez*, pour avoir jetté leur ſemence ſur la tèrre. Il vieillit.

POLLU, UË, ou POLLUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Pollutus, contaminatus.*

POLLUTION. ſ. f. Profanation d'un Temple. *Profanatio, pollutio.* Les Égliſes en tems de guèrre ſont ſujettes à *pollution* par les déſordres qu'y font les ſoldats, par la retraite qu'y font les païſans. La *pollution* d'une Égliſe dure juſques à ce qu'elle ait été rebénie. L'ACAD. Les Indiens ſont ſi ſuperſtitieux ſur le fait de la *pollution*, qu'ils caſſent tous les vaiſſeaux où quelqu'un d'une autre Réligion aura bû, ou qu'il aura ſeulement touché; ils font couler toute l'eau d'un étang où un étranger s'eſt baigné.

POLLUTION, ſe dit auſſi de l'ordure qui ſe commet ſur ſon propre corps par quelque attouchement impudique. Il y a des *pollution* volontaires, d'autres involontaires. Tous attouchemens ſont criminels, quand il y a danger de *pollution*. L'Égliſe fait des prières à Complies pour être preſervée des *pollutions* nocturnes.

POLTRON, ONNE. adj. & ſubſt. Lâche, puſillanime; qui manque de courage; qui eſt oppôſé à *bráve* & *vaillant*; qui eſt timide, qui n'ôſe rien entreprendre de peur de courir quelque danger. *Ignavus, iners.* Le plus grand vice d'un Gentilhomme, c'eſt d'être *poltron*. Il ſiéd bien aux femmes d'être un peu *poltronnes*. Un *poltron* aime la vie & la fainéantiſe.

Saumaiſe dérive ce mot *à pollice truncato*; parce que ceux qui vouloient éviter d'aller à la guèrre ſe couppoient le pouce. Ménage, avec plus de raiſon, le dérive de l'Italien *poltrone*, & de *poltro*, qui ſignifie un *lit*, à cauſe que les *poltrons* & fainéans ſe plaiſent à demeurer au lit; & il tient que l'Italien *poltro* a été fait de l'Alleman *polſter*, qui ſignifie *couſſin*. D'autres le dérivent à *poletro*, ou *poltro*, qui ſignifie en Italien un *poulain* ou jeune cheval qui eſt fort diſpoſé à s'enfuir n'étant pas accoutumé à la guèrre.

POLTRON, ONNE. adj. ſe dit auſſi des chôſes. Je renonce à la prudence ſi elle eſt ſi *poltronne*, & ſi ſcrupulcûſe. BALZ. *Levis & ſcrupuloſa.*

POLTRON, en tèrme de Fauconnerie, eſt le nom qu'on donne à un oiſeau de proye à qui on a couppé les ongles des pouces, qui ſont les doigts de dèrrière où ſont ſes armes & ſa force, pour lui ôter le courage, & empêcher qu'il ne vole le gros gibiér. C'eſt en ce ſens qu'on peut dire *à pollice truncato*.

POLTROnNERIE. ſ. fém. Lâcheté; action foible, & timide que fait le poltron. *Ignavia, ſocordia.* La *poltronnerie* eſt une cauſe légitime pour la dégradation de Nobleſſe. La fuite n'eſt pas toûjours une marque de *poltronnerie*.

POLYANTHÉ, ÉE. adj. Tèrme de Fleuriſte, qui vient du Grèc πολὺ, *beaucoup*, & de ἄνθος, *fleur*, qui ſignifie, Qui a pluſieurs fleurs. On appelle une oreille d'ours *polyanthée* celle qui fait un gros bouquet de cloches au haût de ſa tige. CULT. DE L'OREILLE D'OURS.

POLYANTHEA, eſt un Recueil fameûx par ordre alphabétique de lieux communs, qui eſt fort utile aux médiocres Orateurs & Prédicateurs. *Polyanthea.* C'eſt Dominique Nanni de Mirabelle qui en eſt le prémiér Auteur.

POLYCHRESTE. adj. Tèrme de Pharmacie qui ſignifie, Sèrvant à pluſieurs uſages.

Ce mot eſt Grèc, formé de πολὺ, *beaucoup*, & de χρηςὸς, *utile*. On appelle *ſel polychreſte*, un ſel qui eſt fait de parties égales de ſalpêtre & de ſouphre qu'on jette dans un creuſet rougi auparavant au feu. Il y a pluſieurs ſortes de pilules qu'on nomme auſſi *polychreſtes*.

POLYCNÉMON. ſ. m. Plante qui, ſuivant Dioſcoride, a les feüilles ſemblables à celles de l'origan, & la tige ſemblable à celle du pouliot. Quelques uns prennent pour le *polycnemon*, une plante que C. Bauhin met entre les éſpéces de calament, & qu'il appelle *calamintha arvenſis verticillata*.

POLYÈDRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Corps compôſé de pluſieurs faces, comme les cinq corps réguliérs, qui ſont le *tetraedre*, l'*octaedre*, le *cube*, le *dodecaedre*, & l'*eicoſaedre*. On appelle auſſi des lunettes *polyèdres*, celles qui ſont à pluſieurs facettes, qui multiplient les objets, & que le peuple appelle des lunettes d'avaricieux. Un *polyèdre* gnomonique eſt une pièrre à pluſieurs faces, ſur laquelle il y a pluſieurs éſpéces de cadrans.

Ce mot eſt Grèc formé de πολὺ, *beaucoup*, & de ἕδρα, *ſiége*.

POLYGALA. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs petites tiges à la hauteur de préſque un demi-piéd, revêtuës de petites feüilles rangées altèrnativement, les unes oblongues & pointuës, les autres arondies. Ses fleurs ſont petites, diſpôſées en manière d'épi, de couleur bleuë, ou violette, ou purpurine, ou rouge; rarement blanche. Chaque fleur eſt un tuyau évâſé dans le fond, & découppé par le haut en deux lévres. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit ou bourſe applatie, diviſée en deux loges remplies de ſemences oblongues. Sa racine eſt menuë, dure, ligneûſe. En Latin *polygala vulgaris*. C. BAUH. Un vèrre de vin dans lequel on a fait infuſer une poignée de cette plante purge fort doucement, & ſans aucun accident fâcheux. Il y a quelques autres éſpéces de *polygala*.

Ce mot vient des mots Grècs πολὺ, *beaucoup*, & de γάλα, *lait*, parce que la plante à laquelle les Anciens ont donné ce nom, faiſoit venir abondamment du lait aux animaux qui en mangeoient.

POLYGAME. Celui qui a épouſé pluſieurs femmes, ſoit qu'il les ait euës enſemble, ſoit qu'il les ait euës l'une aprés l'aûtre. *Polygamus.* Le *polygame* ne peut pas prétendre à l'Épiſcopat. On le dit auſſi en matière canonique de celui qui a épouſé une veuve, & qui a beſoin d'une diſpenſe pour les Ordres ſacrez. Voyez BIGAME.

POLYGAMIE. ſ. f. Mariage d'un homme avec pluſieurs femmes, ou d'une femme avec pluſieurs hommes en même tems. *Polygamia.* La *polygamie* eſt défenduë chez les Chrêtiens: elle étoit tolérée chez les Juifs pour la dureté de leur cœur. On a imprimé à Londres un livre intitulé *Polygamia triumphatrix*, dont l'Auteur prend le nom de Théophilus Aletheus, mais dont le vrai nom eſt Lyſerus natif de Saxe. Il a été réfuté par pluſieurs. Seldenus a prouvé que la pluralité des femmes a été pèrmiſe préſque par tout le monde. Les Empereurs Théodoſe, Honorius & Arcadius la déffendirent l'an 393. par une loi éxpreſſe. Avant ce tems-là elle étoit aſſez fréquente dans tout l'Empire, & ſur tout parmi les Nations de l'Orient. Les Romains plus ſevères dans leurs mœurs ne l'avoient point pratiquée. Marc Antoine le prémiér s'émancipa à prendre deux femmes. L'Empereur Valentinien I. par un Édit pèrmit à tous les ſujèts de l'Empire d'épouſer pluſieurs femmes. On ne remarque point dans l'Hiſtoire Ecléſiaſtique que les Évêques ſe ſoient récriez contre cette loi en faveur de la *polygamie*, que l'Empereur mit le prémiér en éxécution. L'exemple des Patriarches eſt l'argument le plus preſſant pour juſtifier la *polygamie*. BAIL. La prohibition de la *polygamie* eſt une loi poſitive, de laquelle on peut être diſpenſé, par la ſouveraine néceſſité. JU.

POLYGLOTTE. adj. m. & f. C'eſt une épithète qu'on a donnée à la Bible imprimée en divèrſes langues. La prémière eſt celle du Cardinal Ximenés, imprimée l'an 1515. à Alçala de Hénares, & on l'appelle ordinairement la Bible de *Complute*. Elle contient le texte Hébreu, la Paraphrâſe Caldaïque ſur le Pentateuque-

teuque ſeulement, la Vèrſion Grècque des Septante, & l'ancienne édition latine. Il n'y a point dans cette *Polyglotte* d'autre vèrſion latine ſur l'Hébreu, que cette dernière ; mais on en a joint une littérale au Grèc des Septante. Le texte Grèc du Nouveau Teſtament y eſt imprimé ſans accens pour répréſenter plus exactement l'original des Apôtres, ou au moins les plus anciens exemplaires Grècs où les accents ne ſont point marquez ; on y a ajouté à la fin en forme d'Apparat des Grammairiens, des Dictionnaires & des indices ou tables. François Ximenez de Cineros Cardinal & Archevêque de Tolède, qui eſt le principal Auteur de ce grand ouvrage, marque dans une lettre écrite au Pape Léon X. qu'il étoit à propos de donner l'Écriture Sainte dans les originaux, parce qu'il n'y a aucune traduction, quelque parfaite qu'elle ſoit, qui les repréſente parfaitement.

La ſeconde Bible *Polyglotte* qu'on appelle la *Bible Royale* ou de Philippe II. a été imprimée par Plantin à Anvèrs en 1572. Arias Montanus qui fut chargé de cette édition a fait réimprimer tout ce qui étoit déja dans la Bible de Complute, y ajoûtant pour ce qui eſt du vieux Teſtament, les Paraphraſes Caldaïques ſur le reſte de l'Écriture, avec l'intèrprètation latine de ces Paraphrâſes. Il y a auſſi dans cette *Polyglotte* une vèrſion latine fort littérale du texte Hébreu pour l'utilité de ceux qui veulent apprendre la langue Hébraïque. Et à l'égard du Nouveau Teſtament, outre le Grèc & le Latin de la Bible d'Alcala, on a mis dans cette édition l'ancienne vèrſion Syriaque en caractères Syriaques & en caractères Hébreux, avec des points voyelles pour en faciliter la lecture à ceux qui étoient accoutumez à lire l'Hébreu. On a auſſi joint à cette vèrſion Syriaque une intèrprètation Latine compoſée par Guy le Févre de la Boderie qui étoit chargé de l'Édition Syriaque du Nouveau Teſtament. Enfin l'on trouve dans la *Polyglotte* d'Anvers un plus grand nombre de Grammairiens & de Dictionnaires, que dans celle de Complute, & l'on y a ajouté pluſieurs petits traitez qui ont été jugez néceſſaires pour éclaircir les matières les plus difficiles du texte.

La troiſième *Polyglotte* eſt celle de Monſieur le Jay, imprimée à Paris en 1645. Elle a cet avantage ſur la Bible Royale de Philippe II. que les vèrſions Syriaque & Arabe de l'ancien Teſtament y ſont avec des intèrprètations Latines. Elle contient de plus ſur le Pentateuque le texte Hébreu, Samaritain, & la vèrſion Samaritaine en caractères Samaritains. A l'égard du Nouveau Teſtament, on a mis dans cette nouvelle *Polyglotte* tout ce qui eſt dans celle d'Anvèrs ; & outre cela on y a ajoûté une traduction Arabe avec une intèrprètation Latine ; mais il y manque un Apparat, & les Grammaires & les Dictionnaires qui ſont dans les deux aûtres *Polyglottes*. C'eſt ce qui rend ce grand ouvrage imparfait.

La quatrième *Polyglotte* eſt celle d'Anglètèrre imprimée à Londres en 1657. que quelques-uns nomment la Bible de Walton, parce que Walton prit le ſoin de la faire imprimer. Elle n'eſt pas à la verité ſi magnifique, tant pour la grandeur du papier, que pour la beauté des caractères, que celle de Monſieur le Jay ; mais elle eſt plus ample & plus commode. On y a mis la Vulgate ſelon l'édition revûë & corrigée par Clément VIII. ce qu'on n'a pas fait dans celle de Paris, où la Vulgate eſt telle qu'elle étoit dans la Bible d'Anvèrs avant la correction. Elle contient de plus une Vèrſion Latine intèrlinéaire du texte Hébreu, au lieu que dans l'édition de Paris il n'y a point d'aûtre Vèrſion Latine ſur l'Hébreu, que nôtre Vulgate. Le Grèc des Septante qui eſt dans la *Polyglotte* d'Anglètèrre n'eſt pas celui de la Bible de Complute, qu'on a gardé dans les éditions d'Anvèrs & de Paris ; mais le texte Grèc de l'édition de Rome, auquel on a joint les divèrſes leçons d'un aûtre exemplaire Grèc fort ancien appellé *Alexandrin*, parce qu'il eſt venu d'Alexandrie. La vèrſion latine du Grèc des Septante eſt celle que Flaminius Nobilius a fait imprimer à Rome par l'autorité du Pape Sixte V. Il y a de plus dans la *Polyglotte* d'Anglètèrre quelques parties de la Bible en Éthiopien & en Pèrſan : ce qui ne ſe trouve point dans celle de Paris. Enfin cette édition a cet avantage ſur la Bible de Monſieur le Jay, qu'elle contient des diſcours préliminaires, qu'on nomme *Prolegomenes*, ſur le texte des originaux & ſur les vèrſions, avec un volume des divèrſes leçons de toutes ces différentes éditions.

On peut auſſi mettre au nombre des *Polyglottes* deux Pentateuques, que les Juifs de Conſtantinople ont fait imprimer en quatre langues, mais en caractères Hébreux. On voit dans l'un de ces Pentateuques imprimé en 1551. le texte Hébreu en gros caractères, qui a d'un côté la Paraphrâſe Caldaïque d'Onkelos en caractères médiocres, & de l'aûtre côté une Paraphrâſe en Pèrſan compoſée par un Juif nommé Jacob de Tous du nom de ſa ville ; outre ces trois colonnes, la Paraphrâſe Arabe de Saadias Gaon eſt imprimée au haut des pages en petits caractères ; on y a de plus ajoûté au bas des pages le Commentaire de Raſei.

L'autre Pentateuque *Polyglotte* a été imprimé à Conſtantinople en 1547. ſur trois colonnes, comme le prèmier, le texte Hébreu de la Loi eſt au milieu ; à un des côtez eſt une traduction en Grèc vulgaire, & à l'aûtre une vèrſion en langue Eſpagnole. Ces deux vèrſions ſont en caractères Hébreux, avec les points voyelles qui fixent la prononciation. On a mis au haut des pages la Paraphrâſe Caldaïque d'Onkelos, & au bas des mêmes pages le Commentaire de Raſei.

On ajoûtera pour ſeptième *Polyglotte* le Pſeautier qu'Auguſtin Juſtinien Religieux Dominicain & Évêque de Nebio a fait imprimer en quatre langues à Gennes en 1516. Ce Pſeautier contient l'Hébreu, le Grèc, l'Arabe & le Caldée, avec les intèrprètations latines & des gloſes.

Il y a pluſieurs aûtres éditions de la Bible ſoit entière, ſoit par parties, qu'on pourroit appeller *Polyglottes*. La Bible de Hutter imprimée à Hambourg en Hébreu, en Caldéen, en Grèc, en Latin, en Alleman, en Saxon, en Italien, en François, en Sclavon, en Danois, &c. doit ſans doute être placée dans le rang des Bibles *Polyglottes*.

POLYGONATUM. ſ. m. Plante. Voyez SCEAU DE SALOMON.

Ce mot vient des mots Grècs, πολὺ, *beaucoup*, & de γόνυ, *genou*, comme qui diroit plante à pluſieurs genoux : auſſi reconnoit-on facilement le *polygonatum* par ſes racines & par ſes tiges noüeuſes.

POLYGONE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. *Polygonus*. C'eſt une figure de pluſieurs angles, & de pluſieurs côtez, comme pentagone, hexagone, &c. Le *polygone* s'appelle *regulièr* quand tous ſes côtez, & tous ſes angles ſont égaux ; & *irregulièr* quand il ne les a pas égaux.

On dit en tèrmes de Fortifications, le *polygone extérieur*. *Polygonus exterior*. C'eſt celui qui aboutit aux pointes des baſtions ; le *polygone intérieur*, celui qui aboutit à leurs centres. L'angle de ce *polygone* eſt de tant de degrez.

POLYGRAPHIE. ſ. f. L'art d'écrire en divèrſes façons cachées, comme auſſi celui de déchiffrer. *Polygraphia*. On joint d'ordinaire ce mot, ou plûtôt on le confond avec la *Steganographie*. Trithème, Porta, Vigenère, le Père Niceron ont écrit de la *Polygraphie*, ou des chiffres. Les Anciens n'ont point connu cette ſcience, & n'ont point paſſé plus avant que la Scytale Laconiènne. Voyez SCYTALE.

POLYPE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Polypus, morbi genus*. C'eſt une excréſcence de chair qui vient dans les narines, qui nuit à la réſpiration, & à la parole. Elle prend le plus ſouvent ſon origine des os cribleux. Cette chair pend quelquefois juſques ſur la lévre, & croît auſſi en dèrrière, bouchant le trou du palais, par où l'air & les excrémens déſcendent du nez au détroit de la gorge, & quelquefois étrangle le malade. On la nomme ainſi, à cauſe de la rèſſemblance qu'elle a avec le piéd du poulpe marin.

POLYPE, eſt auſſi une éſpéce de poiſſon. *Polypus piſcis*. Le *polype*, lorſqu'il n'a pas dequoi ſe nourrir, mange quelquefois ſes bras ; il en a juſqu'au nombre de huit, & ce qui a été mangé renaît enſuite, de même qu'on dit que la queuë des lézards renaît après qu'on la leur a couppée. Le *polype* jette une humeur qui eſt de couleur de pourpre.

POLYPODE. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qu'on appelle *polypode commun* a les feüilles ſemblables à celles de la fougère mâle, mais beaucoup plus petites, découppées profondément juſques vèrs la côte en parties étroites & longues. Ses fruits naiſſent ſur le dos des feüilles. Monſieur Tournefort qui les a obſèrvez avec le microſcôpe, dit que ce ſont de petits tas de coques ſphériques & membraneûſes qui s'oûvrent en deux parties comme une boëte à ſavonette, & laiſſent tomber quelques ſemences menuës. Sa racine eſt longue, groſſe comme le doigt d'un enfant, rampante, relevées de pluſieurs tubercules, de couleur obſcure en dehors & poiracée en dedans. Cette plante croît ſur les troncs des vieux arbres, & ſur les vieilles murailles. En latin *polypodium vulgare*. C. BAUH. La racine de *polypode* eſt en uſage en Médecine : elle eſt laxative, propre pour emporter les obſtructions des viſcères, pour le ſcorbut, pour l'affection hypochondriaque.

Ce mot vient des Grècs, πολὺ, *beaucoup*, & ποῦς, *piéd*. On a donné le nom de *polypodium* au *polypode* commun, parceque ſa racine s'attache aux arbres & aux murailles par pluſieurs fibres qui ſont comme autant de pâtes étenduës d'un côté & d'aûtre.

POLYSPASTE. ſ. f. Tèrme de Méchanique. Machine à pluſieurs poulies, qui ſert à élever de gros fardeaux en peu de tems. *Polyſpaſton*. Monſieur Perrault en a fait la déſcription.

POLYSYLLABE. adj. m. & f. Tèrme de Grammaire. Mot compôſé de plus de trois ſyllabes. *Polyſyllaba*. On appelle *monoſyllabe*, celui qui n'a qu'une ſyllabe. *Monoſyllaba*. *Diſſyllabe*, celui qui en a deux ; *triſyllabe*, celui qui en a trois ; & *polyſyllabe*, tous ceux qui en ont davantage.

POLY-

POLYTHÉE. ſ. m. Celui qui croit pluſieurs Dieux. L'unité de Dieu ſe doit prouver contre les *Polythées* par les ſeules lumières de la raiſon. Ce mot n'eſt pas encore bien introduit dans la Langue, & vient du Grèc πολὺ, *multus*, & de θεὸς, *Deus*.

POLYTHEÏSME. ſ. m. Ce mot eſt Grèc, & ſignifie, pluralité des Dieux. *Polytheiſmus*. Il a été introduit depuis peu dans nôtre Langue. Le Père Gilbert a prouvé l'unité de Dieu, après avoir parlé contre le *polytheiſme* en général.

POLYTRIC. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qu'on appelle *polytric commun* a ſes feüilles compoſées de quelques aûtres feüilles fort petites, prèſque rondes, légèrement crénelées, diſpôſées ſur une côte ronde, menuë, noirâtre, fragile. Ses fruits naiſſent ſur le dos des feüilles, ils ſont menus comme de la pouſſière. Monſieur Tournefort qui les a obſervez avec le microſcope, dit qu'ils ſont envelopez dans quelques écailles, parmi leſquelles ſe trouvent pluſieurs capſules, ou coques ſphériques garnies d'un cordon à reſſort, qui par ſa contraction ſe detâche & fait crever ſes capſules, dans leſquelles ſont renfermées quelques ſemences. En Latin *trichomanes ſeu polytricum officinarum*. C. Bauh. Cette plante eſt une des cinq capillaires ordinaires, elle eſt apéritive, adouciſſante, pectorale. Il y a d'aûtres éſpéces de *polytric*.

POM.

POMACIES. ſ. f. plur. Sorte d'éſcargots qui viennent aux montagnes de Génes & de Trente. *Cochlea limax*. Leur coquille eſt blanche & dure. On les tire de tèrre en hivèr avec une pioche auprès des hayes & au piéd des arbres. Ils ſont beaucoup meilleurs que ceux qu'on trouve au printems & en été, & qui ſont agitez en ce tems-là par les pluyes & les orages, au lieu que ceux-ci ſe tiennent cachez en tèrre pendant tout l'hivèr.

POMMADE. ſ. f. Compoſition faite avec des pommes & des graiſſes, qui ſèrt à pluſieurs uſages. *Myromelinum*, *unguentum odoratum*. La *pomade* ſèrt à guérir pluſieurs maladies du cuir, des élevûres, des gèrſures; à rendre le teint frais, nèt & poli; à adoucir les mains; à mettre ſur les cheveux pour les poudrer & friſer, &c. On fait des *pommades* de jaſmin, d'orenge, de jonquilles, de tubereûſes, c'eſt-à-dire, on leur donne l'ôdeur de ces fleurs-là. La bonne *pommade* ſe fait avec de la graiſſe de chevreau, des pommes de court pendu, & un citron trênché par roüelles, avec un vèrre d'eau rôſe & demi vèrre de vin blanc boüillis & coulez, & enſuite arroſez d'huile d'amandes douces.

POMMADE, eſt auſſi un éxercice de Voltigeur, quand il fait un ſaût en tournant ſur le cheval de bois, & en appuyant ſeulement la main ſur le pommeau de la ſélle; ce qui l'a fait nommer ainſi. Quelques-uns écrivent *paumade*, à caûſe que ce tour ſe fait ſur la paûme de la main. *Crebris in equum ligneum aſcenſionibus deſcenſionibuſque exercitatio*.

POMMADER. v. act. Qui ne ſe dit guères qu'avec le pronom pèrſonnel. Se ſèrvir de pommade. *Unguento odorato ſe illinire*. Cette Dame eſt deux heures à ſa toilette, à ſe décraſſer & à ſe *pommader*. On dit, quand un teint eſt luiſant, qu'il eſt fardé ou *pommadé*.

POMMADER, eſt auſſi un vèrbe neûtre, qui ſignifie, faire de la pommade; mais, comme il ne ſe trouve que dans les *Precieûſes ridicules*, on ne s'en peut ſèrvir qu'en riant. *Unguéntum odoratum conficere*. Dites leur qu'elles déſcendent; c'eſt trop *pommader*. Mol.

POMMADÉ, ÉE. part. adj. Il ſe dit des chôſes où l'on a mis de la pommade: mais il ne ſe dit que dans le ſtile Comique. *Illinitus*.

POMME. ſ. f. C'eſt le plus connu de tous les fruits, qui eſt rond & à pepin, qui vient en été & en automne, qui eſt bon à manger & à faire du ſidre. *Malum, vel pomum*. Il y a d'ordinaire dans les *pommes* quinze groſſes fibres, dont dix ſont diſtribuées dans toute l'étenduë de la pulpe, & enfin s'accrochent & ſe joignent enſemble vèrs le nombril ou œil de la *pomme*; & les cinq aûtres paſſent en ligne droite du pédicule, ou de la queuë juſqu'à cet œil, où elles ſe mêlent & s'uniſſent avec les dix premières. Celles-ci ſont principalement déſtinées à nourrir les pepins ou la graine.

Il y a un très-grand nombre d'éſpéces de *pommes*, dont voici les principales. Les *paſſe-pommes*, ſont les prémières de l'année, dont il y en a de blanches & de rouges. *Malum præcox*. Il y en a auſſi de tardives qui viennent en automne. La *calleville d'été* eſt une éſpéce de *paſſe-pomme*. *Malum calvirium æſtivum*. La *vèrte-reine*, ou *pomme de neige*. *Malum niveum*. La *couſinette*, ou *petite calleville d'été*. La *pomme de rambourg rayée*, ou *de Nôtre-Dame*. Il y a auſſi un *rambourg blanc*, & un *rouge*, c'eſt la plus groſſe des *pommes*. La *pomme ſans fleurir*, qui eſt nommée *pomme-figue*, parcequ'elle ſort de ſon bois ainſi que la figue. La *calleville*: il y en a de rouge, & de blanche. La *pomme de franquetu*. Le *court-pendu gris*. Il y a un *court pendu rouge*, dit *muſqué*, ou *pomme de belin*. Le *chataigné*: il y en a de blanc & de muſqué. *pomme de pigeon*: il y en a de blanche & de rouge. Le *petit bon*, & le *gros-bon*. La *pomme bardin*. Le *fenoüillet gris*, ou *pomme d'anis*. Il y a auſſi un *fenoüillet blanc*. La *pomme poire*, qui eſt une éſpéce de *renette griſe*. La *pomme de glace*. L'*Angleterre*, ou *malingre*. La *pomme de pin*, qui eſt blanche, douce & hâtive, & ſe forme en *pomme* de pin au bout des branches. La *pomme lazarelle* qui vient de Florence. La *pomme d'api*: il y en a de groſſes, & de petites. Elle n'a point d'ôdeur, & eſt une *pomme* ſauvage qui s'eſt trouvée dans la forêt d'Apis. La *pomme violétte*. La *pomme de belle fille*, qui eſt une éſpéce de *gros court-pendu*. La *pomme de foüaſſe*. La *pomme de croquet*, qui eſt une éſpéce de *chataigne*. La *pomme de Bondy*, qui eſt groſſe, vèrte & rouge, & fort liſſe. La *rénétte blanche*, la *rénétte rouſſe*, la *rénétte griſe* eſt la plus excèllente des *pommes*. La *rénétte vèrte*, & la *rénétte d'Angletèrre*, qui eſt une très-belle & groſſe *pomme* blanche, liſſe, & plus longue que ronde. On appelle *pommes* jumélles, des *pommes* qui viennent attachées l'une à l'aûtre.

Matthiole dit que les *pommes* rouges & aigres ne ſont-telles que parcequ'on les a entées ſur un meûrièr noir. On fait des ſyrops, des marmelades de *pomme*, des tartes en *pomme*.

POMME D'ADAM. C'eſt un arbre qui a les branches & les feüilles ſemblables à celles du limoniér, mais ſes feüilles ſont plus grandes & plus larges. Ses fleurs réſſemblent à celles du citronniér. Il porte un fruit fait comme une orange, mais beaucoup plus grôs, d'un jaûne plus foncé, & d'une ôdeur moins forte: ſon écorce eſt médiocrement épaiſſe, inégale, ayant pluſieurs crévaſſes qui réſſemblent à des morſures; d'où vient que le peuple lui a donné le nom de *pomme d'Adam*, croyant que c'étoit celle dont Adam avoit mangé dans le Paradis tèrreſtre: ſa chair eſt ſemblable à celle du citron, remplie de ſuc, d'un goût approchant de celui de l'orange, mais qui n'eſt point agréable. En Latin *Malus Adami*. C. Bauh. Le ſuc des *pommes d'Adam* a la même vèrtu que celui des limons.

POMME DORÉE. *Pomum auratum*. Ou POMME D'AMOUR. *Malum amatorium*. C'eſt une plante qui pouſſe des tiges longues de quatre ou cinq piéds, revêtuës de beaucoup de feüilles découppées à-peu près comme celles de l'aigre-moine, dentelées en leurs bords, pointuës, un peu vèluës. Ses fleurs ſont petites, de couleur jaûne, naiſſant dix ou douze enſemble. Chaque fleur eſt une roſette à cinq pointes, ſoutenuë par un calice velu, découppé auſſi en cinq parties. Son fruit eſt grôs comme une petite pomme, rond, uni, luiſant, moû, de couleur jaûne, tirant ſur le rouge, diviſé en pluſieurs loges qui renfèrment pluſieurs ſémences rondes, jaunâtres. Monſieur Tournefort appelle cette plante *lycoperſicon Galeni, anguillara*. Les Italiens mangent beaucoup de ſon fruit en ſalade avec du ſel, du poivre, & de l'huile, comme on mange les concombres. Il y a quelques aûtres éſpéces de *pomme dorée*.

POMME ÉPINEÛSE. *Pomum ſpinoſum*. Ou POMME DE PÉROU. Voyez STRAMONIUM.

POMME DE MÈRVEILLE. C'eſt une plante qui pouſſe des tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, menuës, ſarmenteûſes, s'attachant, par des filèts qu'elles produiſent, à des bâtons qu'on met auprès pour les ſoutenir. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de la coleuvrées, ou plûtôt de la vigne, mais plus petites, d'un vèrd agréable. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feüilles; elles ſont formées en baſſins taillez en cinq quartiers, de couleur jaûne blanchâtre. Il leur ſuccède un fruit long, formé à-peuprès comme un concombre, plus ou moins renflé vèrs le milieu, prenant en meuriſſant une couleur rouge, ou quelquefois jaûne, rougeâtre, parſemée en ſa ſurface de tubèrcules épineux. Ce fruit n'eſt point charnu, il s'ouvre de lui-même comme par une manière de reſſort, & il n'a qu'une cavité qui renferme pluſieurs ſemences grandes comme celles de la citroüille, rougeâtres, enveloppées d'une coëffe. Sa racine eſt petite & fibreûſe. En Latin *momordica vulgaris*. P. Tournefort. On ſe ſert en Médecine de ſes feüilles & de ſon fruit, qu'on appelle *pomme de mèrveille*. Les feüilles priſes avec du vin ſont propres pour calmer les douleurs, & pour guérir les playes. L'huile dans laquelle on a fait infuſer le fruit, eſt bonne auſſi pour les playes, pour la douleur des hémorroïdes, pour la brulûre, & pour les hèrnies. Il y a quelques aûtres éſpéces de *pommes de mèrveille*.

POMME, ſe dit auſſi de pluſieurs aûtres fruits qui ont de la rondeur, ou quelque figure approchante. Une *pomme* d'orange. *Malum auraium*. De grenade. *Malum punicum*. Une *pomme* de pin, de coin; une *pomme* de choû, dont les feüilles s'entortillent en rond. Les Poëtes ont feint auſſi, qu'il y avoit des *pommes* d'ôr dans le Jardin des Heſpérides.

Les Médecins appellent *pomme*, ou *pommeau*, la partie ſupérieure de la joüe qui eſt entre le nez & l'oreille au-deſſous de l'œil, & que

que la pudeur fait rougir. On appelle auſſi *pomme*, ou *morceau d'Adam*, une partie du cartilage du larinx, nommée *ſcutiforme*, & qui avance en dehors dans le coû des hommes. *Scutiformis.*

POMME, ſe dit auſſi des ouvrages de l'art, taillez en rond ou en boule dans les jardins. *In modum globuli.* On taille en *pomme* le buis, le romarin, le fileria, & généralement tous les arbuſtes. On appelle dans les meubles, une *pomme* de lit, une *pomme* de chenêt. Dans les piéces de tour, on dit, la *pomme* d'une canne, les *pommes* d'une table, &c. *Globi*, *vel globuli.* On appelle, *pomme de pavillon*, un morceau de bois tourné, & rond qui ſert d'ornement ſur le haut du bâton de pavillon. On dit auſſi, *Pomme* de giroüette &c.

POMME, ſe dit figurément & provèrbialement en ces phraſes. On appelle *pomme de diſcorde*, une chôſe contentieuſe que pluſieurs pèrſonnes veulent avoir; par alluſion à celle qui mit de la jalouſie entre les trois Déeſſes de l'Antiquité. On dit auſſi, que celui-là a emporté la *pomme*, qui a emporté le prix, ou la chôſe conteſtée. *Victoriâ palmam referre.* On dit auſſi de ceux qui ne tiennent pas leur colère, qu'on les appaiſera comme un enfant avec une *pomme*. On dit auſſi de celui qui a fait une grande imprécation, qu'il s'eſt donné à plus de diâbles, qu'il n'y a de *pommes* en Normandie.

POMMÉ. ſ. m. Sidre fait de jus de pommes. *Sicera.* On éſtime plus le *pommé* que le poiré.

POMMÉ, ÉE. adj. ſe dit des choûx & des laituës, qui en croiſſant s'arrondiſſent, & font une éſpéce de pommes. Des choûx *pommez*, des laituës *pommées*. *Braſſica capitata.*

POMMEAU. ſ. m. Eſt une piéce de cuîvre qui eſt au haut & au milieu de l'arçon de la ſelle, où l'on attache les piſtolèts, le chapelèt, ou quelques hardes qu'on porte. *Globus aneus.* Les mauvais cavaliérs ſe retiennent au *pommeau* de la ſelle, quand le cheval ſe câbre.

POMMEAU, eſt auſſi un grôs bouton de fèr, ou d'argent, qu'on mèt au bout de la poignée & de la garde d'une épée, pour y ſèrvir en quelque façon de contrepoids. *Glans capularis.* On trouve encore des privilèges accordez par Charlemagne, & ſcellez du *pommeau* de ſon épée, lequel lui ſèrvoit de ſceau, & de cachèt: & il promet de les garantir avec cette même épée. BALZ.

Ce mot vient de *pomme*, à câuſe de la reſſemblance.

POMMEAU, en tèrmes de Médecine, ſignifie auſſi le molèt ou le grâs de la jambe, & la partie ſupérieure de la joüe. *Sura.*

POMMELÉ, ÉE. adj. Qui ſe dit du Ciel, quand il eſt couvèrt de pluſieurs petits nuages clairs & ſéparez. *Cœlum variis coloribus intertextum.* Les Normands l'appellent *tems caillé*.

POMMELÉ, en tèrmes de Manége, ſe dit de pluſieurs petites marques qui ſont un peu plus ſombres ſur le poil. Un chéval gris *pommelé*; alzan *pommelé*. *Equus ſcutulatus.*

On dit provèrbialement, tems *pommelé*, & femme fardée, ne ſont pas de longue durée.

POMMELLE, ſ. f. Table de plomb batuë en rond, & pleine de petits trous, qu'on mèt à l'embouchûre d'un tuyau pour empêcher les ordures de paſſer. *Lamina plumbea perforata.*

POMMELLE. Tèrme de Courroyeurs. Inſtrument de bois ſur lequel il y a une manicle de cuir, qui eſt long d'un piéd, large d'un demi-piéd, épais d'un bon pouce, plein de pluſieurs dents. *Inſtrumentum ligneum manicâ inſtructum.* On ſe ſert de la *pommelle* pour faire venir le grain au cuir. Tirer à la *pommelle*.

POMMER. v. n. Devenir en pomme, ſe tourner en rond. *Capitatus fieri.* Voilà des choux qui commencent à *pommer*. Pour faire *pommer* des laituës, il les faut tranſplanter.

POMMER, eſt auſſi un tèrme de Fleuriſte, qui ſe dit de l'œillet & qui ſignifie, s'arrondir en s'élevant. L'œillet eſt beau quand il *pomme* en forme de houppe. CULT. DES FLEURS.

On dit populairement, *pommer* ou plûtôt *paûmer* la gueûle; pour dire, donner un coup de poing, ou de la paûme de la main ſur le viſage. *Alapam impingere.*

POMMERAYE. ſ. f. Lieu planté de pommiérs. Une grande *pommeraye*. *Pomarium.*

POMMETÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, ſe dit de pluſieurs boutons ronds, dont on orne les extrêmitez de pluſieurs meubles de l'Écu. *Sphœrulis diſtinctus.* Une croix *pommetée*, une loſange *pommetée*. On appelle auſſi des bourdons *pommetez*. On le dit encore des rais d'éſcarboucles, qui ſont garnies de petites pommes ou boules dans leurs extrêmitez, ou au milieu.

POMMETTE. ſ. f. Petit ouvrage en forme de pomme. *Globuli.* On mèt des *pommettes* dorées ſur les impériales des carroſſes pour les orner. Les ouvrages de tour délicats aboutiſſent prèſque tous en *pommettes*. Les Lingères font de petits nœuds ou points ronds, pour orner le linge, qu'elles nomment *pommettes*.

POMMIÉR. ſ. m. Arbre qui porte les pommes. *Malus*, *pomus*. *Pommiér* nain; *pommiér* en plein vent; *pommiér* ſauvage; *pommiér* enté ſur franc, ou ſur ſauvageon. Le *pommiér* jette pluſieurs branches qui s'étendent en long & en large. Ses feüilles ſont oblongues ou prèſque rondes, les unes pointuës, les autres obtûſes, légèrement crénelées aux bords. Ses fleurs ſont à cinq feüilles diſpôſées en rôſe, de couleur blanche, ou d'un blanc mêlé de purpurin, d'une ôdeur agréable. Quand elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits charnus, prèſque ronds, qu'on appelle *pommes*. Ses racines ſont longues, ligneûſes, prèſque à fleur de tèrre. En Latin *malus ſativa*. On éleve des *pommiérs* ſur franc & ſur paradis; & pour faire des buiſſons, le paradis eſt le plus propre, demeurant toûjours nain. Il y a une éſpéce de ſauvageon de *pommiérs*, nommée *doucins*, qui pouſſe beaucoup de jèts au piéd, qui a beaucoup plus de ſéve que le *pommiér* de paradis, qui eſt une éſpéce de *doucins* qui jette du piéd.

POMMIÉR, eſt auſſi un utencile de ménage qui ſèrt à mettre cuire des pommes devant le feu proprement. *Pomarium.* Il y en a de tèrre, de fèr blanc, à un, deux & trois étages.

POMÔNE. ſ. f. Nymphe, & fauſſe Divinité des Anciens, qu'ils croyoient préſider aux jardins; ils feignent qu'elle fut mariée à Vèrtumne, qu'ils avoient pour ce ſujèt en grande vénération. *Pomona.*

POMPE. ſ. f. Somptuoſité; appareil ſupèrbe; dépenſe magnifique qu'on fait pour rendre quelque action plus récommandable, plus ſolennelle, & plus éclatante. *Pompa*, *ſplendor.* Rien n'a égalé la *pompe* & la magnificence des triomphes Romains. Un ſage Favori doit éviter la *pompe*, & le faſte, pour ne pas irriter l'envie, M. ÉSP. La *pompe*, & l'éclat qui accompagnent l'état des Grands, les font honorer, & parcequ'il eſt bon qu'ils ſoient honorez, il eſt juſte auſſi que la grandeur ſoit jointe à quelque magnificence extérieûre. NIC. La *pompe* ne contente pas tous ceux qu'elle environne. S. ÉVR. Mille gens ſe ruïnent par une vaine *pompe*, & par oſtentation. Le luxe a porté la *pompe* des habits à un très-haut point. Le Chriſtianiſme veut qu'on renonce au monde & à ſes *pompes*. On fait aux Rois de magnifiques *pompes* funêbres. La *pompe* la plus ſurprenante eſt celle d'Antiochus ſurnommé le Splendide, qui eſt décrite par Polybe, & par Athénée. Il y avoit une marche de cinquante mille hommes. On en voit auſſi une ample déſcription dans le Traité des Carrouſels du Père Ménéſtrier.

POMPE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. L'Écriture nous apprend que le Seigneur viendra en grande *pompe* juger les vivans & les morts. *Cum poteſtate & majeſtate magnâ.* On dit auſſi, la *pompe* du ſtile, des vèrs, de l'éloquence, quand on parle, qu'on écrit avec des mots choiſis, relevez, & magnifiques. Lucain aime la *pompe* ſur toutes chôſes. LE PÈRE LAB.

POMPE, eſt auſſi une machine en forme de ſeringue, pour élever des eaux. *Hauſtrum hydraulicum.* Elle eſt compôſée d'un tuyau ou cylindre renforcé, qu'on appelle *barillèt*, ou *corps de pompe*. On appelle le *pot* d'une *pompe*, l'endroit, où le tuyau par où s'écoule l'eau preſſée par le piſton. Il y a au bas une ſoûpape qui s'ouvre pour laiſſer entrer l'eau lorſqu'on tire le piſton, & qui ſe fèrme pour l'empêcher d'en ſortir lorſqu'on preſſe le piſton. Elle a auſſi un piſton, ou piéce ronde qui s'abaiſſe, & qui s'éleve dans le barillèt par le moyen d'une manivelle qu'on appelle *vèrge* ou *brimbale*. On appelle cette *pompe*, une *pompe foulante*, parcequ'elle fait ſortir l'eau en la preſſant. On peut par cette machine élever l'eau auſſi haut que l'on voudra. Il y a des *pompes aſpirantes* qui tirent, & qui élevent l'eau à 32. piéds par le ſeul poids de l'air; d'autres qui agiſſent par compreſſion, qui l'élevent à toutes ſortes de hauteurs. On les appelle *pompes expulſives*. La plus belle de toutes les machines hydrauliques eſt la *pompe* inventée par Cteſibius, qui lui a donné ſon nom Latin *Organum Cteſibicum.* La *pompe* eſt de grand uſage ſur mèr pour vuider les eaux d'un navire. On en mèt deux de châque côté du grand mât, & quelquefois une vèrs l'artimon. On dit, *être à une, ou à deux pompes*; pour dire, ſe ſèrvir d'une, ou de deux *pompes*. Affranchir la *pompe*, c'eſt vuider toute l'eau du vaiſſeau. Charger la *pompe*, c'eſt mettre de l'eau dedans pour attirer celle qui eſt dans le fond du vaiſſeau. Ce mot vient de l'Alleman *pomp*, qui ſignifie la même chôſe.

POMPE, ſe dit de ces phioles renvèrſées que les Oiſeliers mettent dans les augèts des cages de leurs oiſeaux, pour leur fournir toujours à boire & à manger. *Ampulla inverſa.*

POMPER. v. n. Élever de l'eau avec une pompe. Quand un navire fait eau, il eſt forcé de *pomper*. *Sentinam exhaurire.* Une pompe fait juſqu'à 500. bâtonnées par heure.

On *pompe* auſſi l'air dans la machine pneumatique de M. Boyle pour faire du vuide. Il eſt actif en ce ſens.

POMPEUX, EUSE. adj. Qui ſe fait avec pompe & avec magnificence; qui eſt magnifique, ſplendide, faſtueux. *Magnificus*, *ſplendidus.* Cette entrée, ce carrouſel, étoit fort *pompeux*. La Cour de France eſt toujours *pompeuſe*, & fort leſte.

Elle

Elle ſort pompeûſe & parée
Pour la conquête d'un Amant. MAI.

POMPEUX, ſe dit figurément en Morale. *Magnificus.* Les vèrs d'un poëme Épique, d'une Tragédie, doivent être *pompeux*, & élevez. Le panegirique demande un ſtile *pompeux*, & magnifique. Les déclamateurs ont affoibli l'éloquence en ne s'appliquant qu'à l'arrangement des môts, & à la cadence *pompeûſe* des périodes. S. ÉVR. Les figures & les raiſons *pompeûſes*, & magnifiques de Tertullien ne prouvent que par leur éclat ſenſible. MALEB. Il ne faut pas être *pompeux* juſqu'à être enflé. On appelle galimatias *pompeux*, un amas de grands môts, & de belles paroles qui ne ſignifie rien.

POMPEUSEMENT. adv. D'une manière pompeûſe & éclatante. *Splendidè, magnificè.* Le ſoleil monte *pompeûſement* ſur l'Horizon.

POMPHOLYX. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une fleur d'airain, blanche, legère, qui ſe trouve attachée au couvèrcle du creuſèt dans lequel on a mis fondre du cuivre avec de la pièrre calaminaire pour en faire le cuivre jaûne ou letton. Il s'en trouve auſſi aux tenailles des fondeurs. Le *pompholix* eſt détèrſif & déſiccatif; on ne s'en ſèrt guéres qu'extérieurement. Il eſt appellé ainſi du Grèc πομφόλυξ, *petite veſſie qui s'éleve ſur l'eau*, à caûſe qu'il eſt fort légér. On l'appelle autrement *calamine blanche.* Les Apoticaires l'appellent auſſi *nil*, ou *nihili album.*

PON.

PONANDÉ. Tèrme de compte. Les Clèrcs de la Chambre des Comptes de Paris appellent *ponandé* la prémière apoſtille qui ſe met ſur le commencement d'un compte, & cette étiquette de parchemin qu'on met à la liaſſe des acquits du compte. *Ponenda.*

PONANT. ſ. m. La partie Occidentale du monde oppôſée au Levant. *Occaſus, Occidens.* Depuis le Levant juſqu'au *Ponant.* Le vent de *Ponant* ſouffloit dans nos voiles. On ne le dit plus guères qu'en Poëſie. Ménage rapporte qu'on ſe moquoit à la Cour d'un vèrs de Malhèrbe, où il avoit employé le mot de *Ponant*, qui ſe prend par le peuple pour *le dèrrière.*

PONANT, en tèrmes de Marine, ſignifie la Mèr Océane Atlantique, par oppoſition à la Mèr de Levant qui eſt la Méditèrranée. *Mare Oceanum.* Il y a des Animaux du *Ponant.* L'Éſcadre du *Ponant.*

PONANTIN, ou PONANTOIS. adj. maſc. *Septentrionales populi.* Ce qui concèrne l'Océan. Officiér *ponantin.* Vaiſſeau *ponantin.* Les matelots *ponantins* ne ſont bons que ſur l'Océan.

PONCE. ſ. m. Pièrre ſpongieûſe calcinée par des feux ſoûtèrrains. Voyez PIERRE PONCE. Au rèſte on dit également pièrre *ponce*, ou pièrre de *ponce.* L'ACAD. *Pumex.*

PONCE, chez les Ouvriérs, eſt un nouët de poudre de charbon envelopé dans quelque étoffe claire, qu'on paſſe par deſſus des piquûres, afin de marquer ſur un papiér qui eſt deſſous des lignes, ou des dèſſeins. *Innodatio pulveris delineatoris.* La *ponce* eſt de grand uſage chez les Brodeurs. On l'a ainſi nommée, parcequ'au commencement on marquoit ces deſſeins avec de la poudre de pièrre *ponce.*

PONCEAU. ſ. m. Éſpéce de pavot qui croit dans les blez, & dont la fleur eſt d'un rouge foncé. On l'appelle autrement *pavot rouge*, ou *coqueliquoc.* En Latin *papaver erraticum majus.* C. BAUH. Voyez PAVOT ROUGE.

PONCEAU, ſignifie auſſi un rouge fort foncé. *Puniceus.* Le ruban le plus chér eſt le ruban *ponceau*, teint en couleur de feu. Ce nom lui a été donné à cauſe de la fleur du *ponceau*, ou *coqueliquoc*, qui eſt fort rouge.

On appelle à Paris le mauvais François, le langage du *ponceau*, à cauſe d'un *ponceau* ou petit pont, auprès duquel habite force petit peuple qui parle fort mal.

PONCER. v. act. Marquer ſur du papiér ou ſur des étoffes des lignes, ou des deſſeins avec la ponce. *Pulvere lineamenta imaginis in papyrum trajicere.* Les Écrivains, les Graveurs, les Brodeurs, faiſeurs de dèſſeins, de dentelles, &c. *poncent* leur ouvrages.

PONCER, ſe dit auſſi chez les Orfévres, lorſqu'avec la pièrre ponce ils rendent matte la vaiſſelle d'argent. *Affrictu pumice lævare.*

PONCHE. ſ. f. C'eſt une boiſſon Angloiſe. Voyez BOULE-PONCHE. *Serviſia Anglicana.*

PONCIRE. ſ. m. Grôs citron qui a la côte fort épaiſſe, & peu de jûs. L'écorce de citron confite eſt faite de *poncires.*

Ce mot vient de *poma cerea.* MÉNAGE. Mais tous les Médecins les appellent *poncilles.*

PONCIS. ſ. m. eſt un dèſſein tracé ſur le papiér, & marqué par pluſieurs menus points, qui ſèrt de patron pour en faire pluſieurs aûtres, en paſſant par deſſus la ponce, dont la poûdre marque les mêmes traits ſur le papiér qu'on met deſſous. *Delineatio punctuata.*

PONÇOIR. Voyez LOQUET.

PONCTION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. C'eſt une ouvèrture qu'on fait au bas-ventre des hydropiques pour en vuider les eaux. *Punctio.* Cette opération réüſſit fort rarement, parcequ'elle ne corrige pas le vice du ſang & des viſcères qui ſont affectez dans cette maladie: deſorte qu'on vuide bien l'eau, mais la cauſe rèſte. On l'appelle autrement, *paracenteſe.*

PONCTUALITÉ. ſ. f. Soin qu'on prend de faire les chôſes éxactement, & regulièrement. *Diligentia.* Les Grands veulent être ſèrvis avec une grande *ponctualité.* Il eſt des gens d'une *ponctualité* regulière ſur les viſites. LA BRUY.

PONCTUATION. ſ. f. Obſèrvation grammaticale des lieux d'un diſcours, où l'on doit faire de différentes paûſes, & qu'on marque avec des points, & de petits caractères pour en avèrtir les lecteurs. *Interpunctio.* Il y a plus de difficulté qu'on ne penſe à faire bien la *ponctuation.* Ce Correcteur d'Imprimerie entend fort bien la *ponctuation.* Voyez POINT.

Il y a quatre ſortes de *ponctuations.* La virgule, le point avec la virgule, les deux points, & le point ſeul. La virgule ſèrt à diſtinguer les noms, les vèrbes, & les différentes parties d'une période, qui ne ſont pas néceſſairement jointes enſemble. Le point avec la virgule marque un ſens plus complèt que la virgule. Cela ſèrt à ſuſpendre & à ſoutenir la période lorſqu'elle eſt trop longue. Les deux points marquent un ſens plus parfait. On s'en ſèrt pour attâcher une nouvelle raiſon, ou une nouvelle conſequence à ce qui vient d'être dit. Le point ſimple marque un ſens entièrement achevé, & fèrme la période. Il y a encore le point intèrrogatif: Où allez-vous? & le point admiratif: Le bel éxploit!

La *ponctuation*, ni la diſtinction des mots n'étoient point en uſage dans les prémiérs tems. Cèt uſage a duré juſqu'à la cent ſeptante quatriéme Olympiade ſelon Juſte-Lipſe. Le ſens ſeul diviſoit le diſcours.

PONCTUEL, ELLE. adj. Éxact, qui fait les chôſes à point nommé, & de la manière qu'elles ſe doivent faire. *Diligens, accuratus.* Un Marchand doit être *ponctuel* à acquitter les lettres de change qu'on tire ſur lui pour conſèrver ſon crédit. Les Moines ſont *ponctuels* à obſèrver les heures de leur repas. Si vous aimez vôtre répos, évitez les commèrces avec ces pèrſonnes *ponctuelles*, & attentives à ſe rendre tous les devoirs qu'ils prétendent leur être dûs. BELL.

PONCTUELLEMENT. adv. D'une manière ponctuelle & éxacte. *Exactè.* Les Chartreux, obſèrvent encore *ponctuellement* leur prémière Régle, ils ne ſe ſont point relâchez.

PONCTUER. v. act. Mettre des points & des virgules pour marquer la diviſion des membres d'une période, d'un diſcours. *Interpunctis dividere.* On a du mal a bien lire la chicane, parcequ'elle n'eſt jamais *ponctuée.*

On le dit auſſi des caractères appoſez pour l'intelligence du texte. L'Hébreu étoit bien plus difficile à lire qu'il n'eſt à preſent, avant qu'il fût *ponctué* par les Maſſoretes, qui y ont mis des points qui ſèrvent de voyelles.

PONCTUÉ, ÉE. par. paſſ. & adj. Un *i* ponctué, qui a un point pardeſſus. *Interpunctus.*

PONDRE. v. act. *Je ponds, tu ponds, il pond, nous pondons. Je pondois. Je pondis. J'ai pondu. Je pondrai. Que je ponde, que je pondiſſe.* Pouſſer ſes œufs dehors. Il ne ſe dit que des oiſeaux & des tortuës. *Ova edere, emittere, eniti, parere, ponere.* On dit que le coucou va *pondre* au nid d'autrui. Les tortuës vont *pondre* ſur le ſâble, & puis s'en retournent à la mèr. Il y a des poules qui *pondent* tous les jours.

Ce mot vient de *ponere*, ſelon Nicod.

On dit provèrbialement & figurément, qu'un homme *pond* ſur ſes œufs; pour, dire, qu'il eſt riche & à ſon aiſe. *Bonis & divitiis affluens.*

PONT. ſ. m. Ouvrage d'architecture, ou de charpente, qu'on bâtit ſur les rivières pour les travèrſer. *Pons.* Un *pont* de pièrre à tant d'arches. Le cintre, la culée, la maîtreſſe arche d'un *pont.* On fait auſſi des *ponts* de bois. Quand les ennemis approchent, on rompt les *ponts*, on en couppe une arche. Quelques-uns croyent que Janus fut l'inventeur des *ponts*; des couronnes & des navires, parcequ'en pluſieurs monnoyes de Grèce, de Sicile & d'Italie, il y avoit d'un côté un Janus à deux têtes, & de l'aûtre un *pont*, ou une couronne, ou un navire, ſuivant le témoignage qui eſt dans le XV. Livre d'Athénée.

On fait auſſi des *ponts* pour travèrſer les chôſes qui ont de la profondeur, comme ſur des foſſez. Le *pont* d'une ville, d'un château. On dit que Xèrxès fit faire un *pont* de navires ſur l'Helleſpont.

On fait auſſi des *ponts* pour conduire des canaux d'une hauteur à une aûtre. Le *pont* du Gard eſt un aqueduc merveilleux, où il y a trois *ponts* les uns ſur les aûtres.

On fait encore des *ponts* de bateaux, ſoit de bois, ſoit de cuivre, qu'on attache avec des pieux, ou des ancres, & ſur leſquèls on mèt des planches. Il y a un fort beau *pont* de bâteaux à Roüen, qui s'éleve & qui s'abbaiſſe ſelon le flux & le reflux.

PONT DE JONC, eſt un *pont* fait avec de groſſes bottes de jonc qui croît dans les lieux marécageux, & qu'on couvre de planches. *Arondineus pons.* Il ſèrt à paſſer dans des lieux bourbeux, & où le tèrrain n'eſt pas fèrme.

PONT-LEVIS, ou PONT-DORMANT, eſt un *pont* qui s'éleve par le moyen d'une baſcule, ou contrepoids, & qui ſe joint contre la porte. *Pons arrectarius.* Il y en a auſſi à trébuchèt & à flèche ſoutenus par deux grôs paux haûts de 15 piéds, dont une partie ſe baiſſe, quand l'aûtre ſe haûſſe.

PONT-LEVIS, en tèrmes de Manége, ſe dit du déſordre & de la déſobéiſſance du cheval, quand ils ſe cabre pluſieurs fois; & ſe dreſſe ſi haût ſur les jambes de dèrrière, qu'il eſt en dânger de ſe renvèrſer avec le cavaliér. *In poſticos pedes crebro ſe ſurrigere.* Ce cheval eſt dangereux à monter, il fait ſouvent de *ponts-levis.* On faiſoit auſſi autrefois une ſorte de ſouliérs qu'on appelloit *à pont-levis.*

PONT-VOLANT, eſt un *pont* qu'on fait ſur des paſſages de quatre ou cinq toiſes, compôſé de deux petits *points* mis les uns ſur les aûtres, tellement diſpôſez que le ſupérieur s'avance par des cordages & des poulies qui ſont attâchées à l'inférieur. *Pons auctarius.* On fait auſſi des *ponts volans* compôſez de trois piéces de bois dentelées pardeſſous en forme de vindre, qu'on pôſe ſur une lantèrne en forme de pignon, qui travèrſe les trois dentelures, & qui eſt compôſée de ſept ou huit fuſeaux, qui entrent dans ces dentelures, à meſure qu'on pouſſe le *pont* avec un engin. Il faut auparavant arrêter les planches ſur ces trois piéces dentelées.

PONT, en tèrmes de Marine, eſt le tillac, ou un plancher qui ſépare les étages d'un navire. *Tabulatum.* On dit auſſi, qu'un vaiſſeau a deux ou trois *ponts*, quand il a dans ſon creux deux ou trois étages. Les moyens vaiſſeaux ont deux *ponts.* Les plus grands en ont trois, diſtans chacun de cinq piéds. Le *pont* d'en bas s'appelle le *prémiér pont*, ou le *franc tillac.* Le ſecond *pont* eſt comme le deuxième étage des bâtimens de tèrre au deſſus du rez de chauſſée : c'eſt l'endroit deſtiné à la ſeconde batterie, où il y a pareil nombre de canons que ſur le franc tillac, à la réſèrve qu'il ne s'en met point à la pouppe, à cauſe que c'eſt la chambre du Capitaine. A l'avant de ce *pont* ſont les cuiſines & offices. Aux grands vaiſſeaux il y a un troiſième *pont*, & une troiſième batterie. Ce troiſième *pont* ne couvre que l'avant & l'arrière, qu'on nomme *gaillard*, ou *château de pouppe & de proüe*, *Pont courant devant arrière*, eſt celui qui eſt entiér, qui régne de proüe à pouppe. *Pont coupé* eſt celui, qui ne régne que ſur la proüe, ou ſur la pouppe. *Pont de corde* eſt un *pont* fait de forts cordages entrelaſſez, qu'on étend ſur les vaiſſeaux qui n'ont qu'un tillac, au travèrs duquèl on peut aiſément offênſer l'ennemi qui eſt venu à l'abordage, & qui a ſauté deſſus. Ce qui n'arrive ordinairement qu'aux vaiſſeaux marchands, pour ſe deffendre de l'abordage des Corſaires. OZAN. Pendant le combat on enfèrme les éſclaves entre deux *ponts.*

En tèrmes de Géographie, on appelle le *Pont Euxin*, une grande mèr qui eſt par delà Conſtantinople entre l'Europe & l'Aſie, qu'on nomme autrement la *Mèr Noire. Pontus Euxinus.* Elle eſt très-dangereûſe à naviger, & a ſur ſes bords un Royaume que poſſédoit Mithridate, appellé pour ce ſujèt Roi de *Pont.* On fait accroire aux badauts nouvelliſtes, que les glaces ont rompu un arche du *Pont Euxin.*

PONT, eſt auſſi un nom par lequèl on marque pluſieurs villes, qui ſont ſur des rivières. *Pons eſt nomen denominativum multarum urbium. Pontoyſe, Pont de Cé, Pont à Mouſſon, Pont de l'Arche, Pont S. Maixant, Pont l'Evêque :* c'eſt celui qui a donné ſon nom à de petits frommages ronds qu'on apporte de Normandie.

On dit provèrbialement que la Foire eſt ſur le *pont*; pour dire, qu'il ſe faût hâter d'aller faire quelque chôſe. On dit auſſi pour faire croire qu'une chôſe n'arrivera pas ſitôt qu'il paſſera bien de l'eau ſoûs les *ponts* entre ci & là.

On appelle auſſi dans les ſciences le *pont aux ânes*, une legère difficulté qui arrête d'abord les ignorans, ou les ſtupides. *Pons Aſininus.* Quelques-uns prétendent que c'eſt tout le contraire, & que *pont aux ânes* eſt un moyen facile qu'on préſente aux ignorans pour ſortir d'une difficulté, qui les embarraſſe. C'eſt auſſi le ſentiment de l'Académie. On dit qu'il faut faire un *pont* d'or à ſes ennemis; pour dire qu'il leur faut donner la facilité de ſe ſauver, quand ils veulent s'enfuir. On dit auſſi d'un enfant qui eſt ſur le point de pleurer, qu'il eſt ſur le *pont* de Sainte Larme.

PONTAL. ſ. m. Tèrme de Marine. Hauteur ou creux du vaiſſeau. *Profunditas.* Voyez CREUX.

PONTÉ. adj. Tèrme de Marine. Vaiſſeau qui a un pont ou tillac, qui porte couvèrte qui n'eſt point ras. *Contabulata navis.*

PONTÉ. ſ. m. Tèrme de Fourbiſſeur. C'eſt la partie de l'épée qui couvre le corps de la garde; fond qui couvre le corps de la garde. *Ponté* bien fait. *Enſis pars extrema ſub Capulo poſita.*

PONTE. ſ. f. Action par laquelle les oiſeaux pouſſent dehors leurs œufs. *Ovorum emiſſio.* La meilleure *ponte* des oiſeaux eſt au printems.

PONTE, ſe dit auſſi des tortuës qui vont pondre ſur le rivage. Les tortuës font un très-grand nombre d'œufs d'une ſeule *ponte.* *In littore multa ova pariunt teſtudines.* Elles couvrent leurs œufs de ſable après leur *ponte*, & le ſoleil les fait éclorre.

PONTE. ſ. maſc. Tèrme du Jeu d'Hombre. C'eſt la quatrième triomphe. *Numerus.* C'eſt toûjours l'as rouge lorſqu'on joüe en cœur, ou en carreau.

PONTENAGE, ou PONTONAGE. ſ. maſc. Eſt un droit que le Seigneur féodal prend ſur les marchandiſes qui paſſent ſur les rivières, ſur les bacs & les ponts, qu'on a appellé en la baſſe Latinité, *pontaticum*, *pontagium*, & *pontonagium.*

PONTIÈRE. ſ. m. Ouvèrture par où la poule rend ſes œufs. *Anus.*

PONTIFE. ſ. m. Qui a l'intendance & la direction des chôſes ſacrées, des ſacrifices, & du culte de la Réligion. Les Romains avoient des *Pontifes* & un Souverain *Pontife.* Les Juifs avoient un Souverain *Pontife.* Aaron fut le prémiér *Pontife.* Chez les Chrétiens on appelle le Pape *Souverain Pontife.* Les Évêques & les Prélats peuvent être appellez *Pontifes* dans leurs Diocèſes.

Ce mot vient du Latin *Pontifex*, formé ſelon quelques-uns de *potis*, & de *facere*, *quaſi Potiſex*, comme qui diroit, Qui peut ſacrifier.

PONTIFICAL, ALE. adj. Qui appartient au Pontife. *Pontificialis.* Les Évêques reçoivent le Roi dans leurs Égliſes en habits *Pontificaux.* Il y a des Fêtes *pontificales*, où les Évêques officient en habits *pontificaux.*

On appelle *Pontifical*, & *Cérémonial*, le Livre où ſont contenuës les priéres & les cérémonies que font le Pape, ou les Évêques, quand ils font les actions, qui appartiennent à leur dignité. *Pontificale, Cérémoniale.*

PONTIFICALEMENT. adv. D'une manière pontificale. *Pontificio apparatu.* Les Évêques officians ſont vêtus *pontificalement.* On fait le ſacre pendant une Meſſe célébrée *pontificalement.*

PONTIFICAT. ſ. m. Dignité de Pontife. *Dignitas ſuprema pontificalis.* Céſar brigua, emporta le *Pontificat.* Parmi les Chrétiens il ſe prend ordinairement pour la dignité papale. Un tel Cardinal a été élévé au *Pontificat*, a été élu Pape. Il ſe dit auſſi du tems qu'on a été Pontife : Céſar réforma le Calendrier pendant ſon *Pontificat.* Et du tems qu'on a été Pape. Le Concordat ſe paſſa pendant le *Pontificat* de Leon X. Il y a eu un *pontificat*, qui n'a duré que 24 heures.

On dit figurément, qu'une pèrſonne eſt en ſon *pontificat*, quand elle paroît dans ſon plus grand éclat, dans ſon plus grand luſtre; ſoit en parlant d'un Magiſtrat, quand il eſt dans ſon ſiége ſoit d'une femme, quand elle eſt parée de ſes plus beaux habits.

PONTILLES, ou ESPONTILLES. Tèrme de Marine. Piéces de bois qui ſèrvent à ſoutenir les pavois, quand on eſt prêt de combatre. *Paxilli.*

PONTON. ſ. m. Petit pont flottant fait de batteaux & de planches. *Ponticulus.* Le *ponton* eſt une machine faite de deux vaiſſeaux joints par des poûtres ſur leſquelles on mèt des planches, pour faire paſſer une rivière, un bras d'eau à de la cavalerie, à de l'infanterie, à du canon, &c. ſans qu'il ſoit beſoin d'un pont entiér. Il faut des *pontons* pour paſſer l'artillerie ſur cette rivière.

PONTON, en tèrmes de Mèr, eſt un grand bateau plât qui n'a qu'un mât, & qui eſt de trois à quatre piéds de bord. *Iter plani tabulati & carina.* Il eſt garni de capeſtans, de vis, & aûtres machines, qui ſèrvent à faire faire carene aux grand navires, à les relever, & à nettoyer les ports, & en tirer la vâſe, les pièrres, ancres, bris de vaiſſeaux, & aûtres chôſes qui les pourroient combler.

PONTON, eſt auſſi un vaiſſeau dont il eſt fait mèntion dans les Commentaires de Céſar, & dans Aulugelle; mais ces Auteurs parlent d'un vaiſſeau quarré ſèrvant à travèrſer les rivières, & propre pour recevoir les chevaux & harnois; c'eſt ce qu'on appelle maintenant *bac.*

Ce mot vient de *ponto*, qui en Latin ſignifie un *bac.* NICOD.

PONTONNIÉR. ſ. m. Eſt un Barcliér qui tient un bac, ou grand bateau pour paſſer les rivières aux lieux où les ports ſont établis. *Vector nauticus.* On l'a appellé auſſi *Pantonniér* & *Pontaniér :* d'où vient qu'on a dit en provèrbe, Un fiér *Pantonniér*, en parlant d'un homme revêche & mal-à-propos glorieux, à

caſſe

caûſe que ceux qui ſont commis pour recevoir les péages des ponts & paſſages ſont ordinairement farouches & rigoureux. On a appellé auſſi *pontonnerie*, la ſupèrbe, l'orgueil, dans les vieux Romans.

POP.

POPLITAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle quarré qui eſt entre les abducteurs de la jambe. Il y a auſſi une veine qu'on appelle *poplitaire*, ou *jarretière*, parce qu'elle eſt auprès des jarrets. *Vena poplitaa.*

POPULACE. ſ. f. Tèrme collectif. Menu peuple; la lie du peuple; foule de petites gens. *Plebs*, *plebecula*. Dans les grandes cérémonies on eſt fort embarraſſé de la *populace*: il faut mettre des gardes pour chaſſer la *populace*. Quand la *populace* eſt une fois émuë, & irritée, il eſt difficile de l'appaiſer. Il faut qu'un Prédicateur accoutume ſes Auditeurs à ſe voir traiter en honnêtes gens, & non point en *populace*. MÉNAG. Rien n'eſt ſi puiſſant pour tenir en bride une *populace* éffrenée, que le prétexte de la Religion. VAUG. La *populace* ſe fait craindre ſi elle ne craint. BOUH. Brebeuf fait dire par Céſar gourmandant ſes ſoldats, qui vouloient l'abandonner,

De guèrriérs généreux changez en populace,
Allez, allez croupir dans un calme odieux.

POPULAIRE. adj. m. & f. Qui concèrne le peuple; qui appartient au peuple; qui vient du peuple. *Plebeius*. Les Tribuns Romains étoient des Magiſtrats *populaires*. Le Prévôt des Marchands eſt un Officiér *populaire*, qui doit déffendre les interêts du peuple. Cromwel ſçavoit cacher ſous des manières humbles & *populaires* une ambition déméſurée. FLÉCH. C'eſt le gouvèrnement *populaire* qui nourrit, & forme les grands génies. BOIL. Dans les États *populaires* de la Grèce, où la Monarchie étoit odieuſe, l'on écoutoit avec avidité la funeſte cataſtrophe des Rois. LE P. LE B. M. de Turenne fuyoit les applaudiſſemens *populaires*. FLÉCH. La convèrſation eſt un État *populaire* où châcun a droit de ſuffrage. S. ÉVR. L'approbation d'un ſeul homme ſage vaût mieux que les acclamations *populaires*. M. ÉSP.

POPULAIRE, ſignifie auſſi, Affable; qui a des manières honnêtes, & careſſantes pour gagner la faveur & l'affection du peuple. *Popularis affabilis.* A Rome ceux qui briguoient les Magiſtratures ſe rendoient *populaires*, pour s'aſſurer des ſuffrages du peuple. Le Prince tâchoit de gagner la bien-veillance de ſes ſujèts par une douceur, & une indulgence *populaires*. ID.

On appelle, Maladies épidémiques, ou *populaires*, celles qui ſont communes & générales: qui ſont contagieûſes, & qui ſe communiquent. *Epidimia*. L'avarice & l'ambition ſont des maladies auſſi *populaires* que les infirmitez corporèlles. FLÉCH.

On appelle, Erreurs *populaires*, une infinité d'opinions fauſſes qui ſe ſont gliſſées parmi le peuple, dont pluſieurs gens ne ſont pèrſuadez que par préoccupation, & ſans en avoir éxaminé les principes, ou la raiſon. *Opiniones populares*. On voit d'ordinaire régner & triompher les opinions *populaires*. M. ÉSP. La plûpart des opinions communes, quand elles ſont bien éxaminées, ne ſont que des erreurs *populaires*. Laurent Joubèrt a écrit un livre des Erreurs *populaires*, touchant la Médecine.

POPULAIREMENT. adv. D'une manière qui appartient au peuple, au vulgaire. *Ad ſenſum vulgi.* Ce Prince n'eſt point entêté de ſa grandeur, il vit *populairement*, il ſaluë tout le monde. On dit *populairement*; c'eſt à dire, que c'eſt une façon de parler baſſe & commune.

POPULARITÉ. ſ. m. Ce qui rend une chôſe populaire. *Popularitas*. Toutes les qualitez néceſſaires au commandement étoient renfermées en lui dans un air de *popularité* noble, & militaire, qui lui étoit naturel. LE P. DE LA RÜE.

POPULEUM. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un onguent qui ſe fait avec les boutons de npupliér noir qui ſortênt au commencement du printemps, les feuilles de mandragore, de juſquiame, de morelle, &c. *Unguentum populeum.* On s'en ſert pour tempérer les inflammations, pour les hémorroïdes, pour les brûlures. Il a été ainſi appellé du Latin *populus*, *puplier*.

POPULO. ſ. m. Éſpéce de roſſolis fort légér & délicat, qui ſe fait avec de l'eau commune ou de l'eau de veau, de l'éſprit de vin & du ſucre, à quoi on ajoûte de l'éſſence d'anis, de celle de canelle, & tant ſoit peu de muſc & d'ambre. *Potio aromatica.*

POPULO, eſt auſſi un tèrme bas, dont on ſe ſert pour éxprimer une multitude d'enfans. Voilà déja bien du petit *populo* pour un homme qui n'eſt marié que depuis ſept ou huit ans. *Adoleſcentuli.*

POR.

PORC. ſ. m. Pourceau, cochon; animal doméſtique qui eſt bon à manger, qui s'engraiſſe beaucoup, & qui eſt couvèrt d'un long poil fort rude. *Porcus*, *ſus*. Le mot de *porc* eſt plus du ſtile ſoutenu, que celui de *cochon*, ou de *pourceau*.

Immolez un porc *noir, avec de chaſtes mains.*
A la Mère des Dieux. PRESIDENT COUSIN.

Le *porc* eſt un animal immonde & en abomination, chez les Juifs & les Mahometans. Un *porc* châtré *Maialis*. Un Marchand de *porc*. *Suarius negotiator.* Un Langueyeur de *porc* eſt un Officier du Roi qui viſite les *porcs*, dans les marchez, pour voir s'ils ne ſont point ladres. *Linguarum porcinarum explorator.*

PORC, ſe dit auſſi de la chair de *porc*. *Porcina caro*, *vel ſuilla*. Acheter du *porc*. Manger du *porc*. Le *porc* frais, c'eſt de la chair de *porc* qui n'eſt point ſalée. Le *porc* frais rôti eſt aſſez délicat; mais il eſt mal ſain, quand on en mange trop.

PORC SANGLIÉR. ſ. m. Porc ſauvage, qu'on appelle plus ordinairement *ſangliér*. *Aper*.

On dit figurément par injure à un homme, que c'eſt un grôs *porc*; à une femme, que c'eſt une *porque*, lorſqu'ils ſont gras extrêmement, ou pouſſifs, ou qu'ils ſont ſales, malhonnêtes ou goulus. *Homo pracraſſus*, *ſquallidus*, *agrè halitum ducens.* Il rotte comme un *porc*; il ronfle comme un *porc*; il ſuë comme un *porc*; il eſt gras comme un *porc*.

On dit provèrbialement, A châque *porc* vient la S. Martin: c'eſt le tems où on tuë les *porcs*.

PORC, eſt auſſi une eſpéce de poiſſon de mèr couvèrt de groſſes écailles. *Venerius murex.*

PORC-ÉPIC. ſ. m. C'eſt une éſpéce de grôs hériſſon qui eſt revêtu de grôs aiguillons. *Hyſtrix*. Leur différence eſt que le *porc-épic* naît en Afrique, & le hériſſon eſt commun dans l'Europe; & que les aiguillons du *porc-épic* ſont plus longs à proportion que ceux du hériſſon. On a diſſequé à l'Académie des Sciences pluſieurs *porcs épics*, dont voici la déſcription. Le plus grand avoit dix-huit pouces depuis le muſeau juſqu'à l'extrémité des piéds de dèrrière. Il avoit par tout le corps une ſoye, ou grôs poil luiſant, ſemblable par ſa groſſeur, ſa figure & ſa couleur à la ſoye du ſangliér; ce qui l'a fait appeller par les Grècs ὕϛριξ, c'eſt-à-dire, *poil de porc*. Cette ſoye avoit trois pouces de long par tout le corps; mais au deſſus du cou elle étoit longue d'un piéd, & trois fois auſſi groſſe qu'ailleurs. Elle faiſoit auſſi un panache ſur la tête d'environ huit pouces, & des mouſtâches de ſix pouces. Ce panâche étoit blanc depuis la racine juſqu'au milieu, & le rèſte de châtain brun. Il y avoit encore ſur le dos des picquans de deux éſpéces: les uns plus forts, plus gros, plus courts & plus pointus, & trenchans à manière d'alênes. Les aûtres étoient d'un piéd de long, & plus fléxibles, dont la pointe étoit applatie & moins forte. Ils étoient durs & luiſans en leur ſurface, & le dedans étoit d'une ſubſtance ſpongieûſe & blanche. Il y avoit encore un autre éſpéce de piquans dont l'extrémité ſembloit avoir été couppée, le rèſte étant blanc, creux & tranſparant comme un tuyau de plume à écrite, ayant un peu plus d'une ligne de diamêtre, & trois pouces de long, rayez ſelon leur longueur de petites rides. Leur racine étoit menuë comme une épingle, quoique longue de ſix lignes. Les picquans les plus forts & les plus courts tiennent peu à la peau. Ce ſont ceux-là que ces animaux lancent contre les Chaſſeurs, en ſecoüant leur peau, comme les chiens au ſortir de l'eau. C'eſt pourquoi on les appelle *fuſeaux* ou *fléches*; & ces animaux les décochent de telle roideur, qu'ils bleſſent ſouvent les chiens & les Veneurs, & on a dit d'eux, qu'ils étoient tout enſemble l'arc, la fléche & le carquois. Leurs piéds de devant ont quatre doigts, & ceux de dèrrière cinq. Ils ſont formez comme ceux de l'ours, le grôs arteil étant en dehors. Ils n'ont que la plante dégarnie de picquans. Leurs piéds, ni leur groin ne ſont point ſemblables à ceux du pourceau, comme ont dit Albèrt le Grand & Claudien. Ils ont la lévre ſupérieûre fenduë comme le liévre. Leurs dents ſont comme celles des caſtors, & tranchent à la manière des ciſeaux. Leur langue eſt garnie par deſſus de pluſieurs petits corps oſſeux en forme de dents. Leurs oreilles ſont couvèrtes d'un poil fort délicat, & applaties contre la tête comme celles de l'homme & du ſinge. Leurs yeux ſont petits comme ceux du pourceau. Leur peau eſt attachée aux muſcles peauſſiérs, principalement à l'endroit des forts picquans. Albèrt dit qu'ils ont deux anus; mais il y en a un déſtiné à la génération, comme il arrive à la civette & au caſtor. On en a trouvé un qui avoit deux rates & un rein ſuccenturié. Ces animaux ne ſortent point de leur tannière tout l'hivèr, non plus que l'ours. Ils vivent de fruits & de raiſins, & on les chaſſe comme les blaireaux; car ils ſe cachent en tèrre comme eux. En Latin *porcus ſpicatus*, en Grèc ὕϛριξ.

PORACÉ, ÉE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit ordinaîrement de la bile, quand elle approche de la couleur de porreau. C'eſt une bile *poracée*. *Bilis poracea flava.*

PORCELAINE. ſ. f. Quelques-uns prononcent. *Pourcelaine.* Éſpéce de poterie fine & précieûſe qui vient de la Chine. *Sinicum fictile.* Cardan & Scaligèr, quoique d'avis toûjours contraires, s'accordent en ce point à dire, que c'eſt la même chôſe que ce que les Anciens appelloient *vaſa myrrhina* dont parle Pline, & dont on faiſoit alors grand état. Mais tous deux ſe trompent, quand ils diſent que les *porcelaines* ſe font de coques d'œufs broyées, & de cèrtaines coquilles de mèr qu'on enfèrme dans la tèrre pendant 80 ou 100 ans. Car il eſt conſtant par les dèrniéres Relations des Voyageurs, qu'elles ſe font d'une tèrre foſſile, laquelle ne ſe trouve qu'en la Province de Kiangſy en la Chine; encore c'eſt dans un ſeul bourg de cette Province qu'on fait la belle *porcelaine* dont on fournit le reſte du monde. La tèrre dont on la fait n'eſt pas graſſe, mais eſt un ſable délié, dont les grains ſont tranſparens; & quand la *porcelaine* eſt caſſée, les Chinois en broyent les morceaux, & ils en font une nouvelle qui eſt moins belle que la prémière. Ils en attachent même les piéces avec du fil d'archal ſi proprement, qu'elle retient encore ſa liqueur. On y peut mettre la viande toute bouillante ſans qu'elle ſe caſſe. Les Rois d'Orient qui ſont magnifiques s'en ſèrvent quand ils ſont Mahométans, parcequ'il ne leur eſt pas pèrmis par leur Loi de ſe ſèrvir de vaiſſelle d'argent. On la contrefait en Hollande, à Nevèrs, & en autres lieux. Il n'eſt pas vrai auſſi, ce que témoignent les anciens Auteurs, qu'elle ſe caſſe quand on y met du poiſon; & qu'elle ne s'échauffe que juſqu'au lieu où arrive la liqueur chaûde qui y eſt contenuë; ni que les morceaux briſez faſſent du feu. A Tungcham ville de la Chine il y a une tour de *porcelaine* qui a neuf étages voutez. On y monte par 184 degrez, & elle a 90 coudées de haut. Elle a été bâtie il y a plus de 700 ans par les Tartares. Le Sr de Choiſi dans ſa Relation de Siam dit que c'eſt un conte fait à plaiſir, & il la ſuppôſe dans la Province de Kianſi près Nanquin. François Cauche en ſon Voyage de Madagaſcar fait mention d'un ſèrvice de *porcelaine* & d'un bocal de tèrre, qui avoient été pris proche le tombeau de Mahomet, qui a cette proprieté, que lorſqu'on jette de l'eau dedans, ou qu'on l'expôſe au ſoleil, elle la rafraîchit, au lieu de l'échauffer.

PORCELAINE, eſt auſſi une eſpéce de coquille blanche qui ſe trouve avec les éponges, qu'on appelle *venerius murex.* Pluſieurs prétendent que c'eſt de ces coquilles que les Anciens faiſoient leurs *porcelaines.* Les curieux ont dans leurs cabinets des coquilles tachetées comme des tigres, qu'ils nomment *porcelaines*, ou *cornets de pourpre.* En Latin *buccina.*

PORCELAINE, ou POURCELAINE, s'eſt auſſi dit autrefois d'une plante qu'on appelle autrement *pourpiér. Peplion, portulaca.* On l'appelloit ainſi du Latin *porcus*, parceque les cochons aiment cette hèrbe. Voyez POURPIÉR.

PORCHAISON. ſ. f. Tèrme de Vénerie. C'eſt le tems que le ſangliér eſt grôs & grâs, qu'il eſt bon à chaſſer, & à manger. *Tempus venandi apros.*

PORCHE. ſ. m. Éſpéce de vèſtibule ou de lieu couvèrt ſoûtenu de colonnes, qui étoit autrefois à l'entrée des Égliſes & des Temples. *Veſtibulum, propylæum, atriolum, porticus.* Le Temple de Jéruſalem avoit un beau *porche.* Les Égliſes de ſainte Geneviéve, de S. Victor, ont encore aujourd'hui conſèrvé leurs *porches.* On appelle auſſi *porche de menuiſerie*, des conſtructions de bois qui ſe font par un retranchement d'une petite partie de chambre ou d'une Égliſe, pour y ménager une double porte.

PORCHÈR, ÈRE. ſ. m. & f. Qui garde les cochons. On le dit auſſi figurément des gens mal propres, incivils & groſſiérs, tant en leurs habits, qu'en leurs mœurs & en leurs diſcours. *Subulcus, ſuarius.* Cet hobereau eſt un grôs *porcher* qui ne ſçait aucune civilité, qui n'a jamais vû les honnêtes gens.

PÔRE. ſ. m. Petit intèrvalle vuide, ou rempli d'air, qui eſt inſenſible, qui eſt néanmoins dans tous les corps, & qui ſépare chacune de leurs parties. *Porus, cutis meatus.* La condenſation, ou la raréfaction ne ſe fait que quand les *pôres* ſe ſèrrent, ou s'étendent. La ſueur ſort par les *pôres.* La tranſpiration ſe fait par les *pôres.* Les *pôres* des métaux ſont ſèrrez; c'eſt ce qui les rend lourds. Les *pôres* des éponges, des pièrres ponces, ſont fort ouvèrts; ce qui les rend legérs. Le vèrre n'eſt tranſparant, que parceque ſes *pôres* ſont ſituez vis-à-vis les uns des aûtres.

Ce mot vient du Grèc πόρος, qui ſignifie *ouvèrture* ou *conduit* par où une chôſe peut paſſer.

POREUX, EÛSE. adj. Qui a des pôres. *Poris preditus.* La tèrre ne produiroit rien, ſi elle n'étoit *poreûſe.* Plus les corps ſont *poreux*, plus ils croiſſent, mieux ils ſe nourriſſent.

PORIME. ſ. m. Tèrme de Mathematique. Problême très-facile, & prèſque connu de lui-même, qui ſèrt à en réſoudre de plus difficiles.

Ce mot vient du Grèc πόριμος, qui ſignifie une chôſe aiſée à comprendre, & qui ouvre le chemin à des chôſes plus difficiles. OZAN.

PORISME. ſ. m. Tèrme de Mathématique. Ce mot eſt Grèc πορισμὸς, C'eſt un théorême général, tiré d'un problême local. Proclus le fait venir du Grèc πορίζω, qui ſignifie établir, & conclure de ce qui a été fait & démontré, c'eſt pourquoi il définit le *poriſme* un théorême tiré par occaſion d'un aûtre théorême fait & démontré. OZAN.

PORPHYRE. ſ. m. Marbre précieux, rouge & fort dur. *Porphyrites.* Quand un Poëte parle de laiſſer un monument éternel, il dit qu'il en changera le marbre & le *porphyre.* Les bonnes pièrres à broyer ſont de *porphyre*, parcequ'elles ſurmontent en dureté toutes les aûtres ſortes de marbre. Il eſt ſouvent marqueté de taches blanches.

PORPHYROGENÈTE. ſ. m. Le P. Maimbourg a dit *Porphyrogenite.* L'uſage eſt pour *Porphyrogenète.* C'eſt un nom qu'on a donné aux enfans des Empereurs d'Orient, qui veut dire *nez dans la pourpre.* Cédrénus dit que ce mot ſignifie, Né dans le Palais de Porphyr. C'eſt un palais de Conſtantinople. *Palatium porphyreticum.*

PORQUES. Tèrme de Marine. Ce ſont des piéces de charpenterie qui ſe mettent ſur la carlingue, parallêles aux varangues, pour doubler les membres qui ſont au dedans du vaiſſeau, & pour les fortifier depuis le bas du fond de cale juſques deſſous le prémiér pont, contre leſquèlles ſont appuyez les bouts des faux baux. *Coſta intermedia.* Il y en a de deux ſortes. Les *porques* de fond ſont pôſées de travèrs au deſſus des vaigres, & parallêles aux varangues, dans leſquèlles il y a une entaille pour loger l'épaiſſeur de la carlingue; mais ils ſont plus éloignez les uns des aûtres que les varangues. Les *porques* aculées ſont placées à l'endroit des vagues & fourcats les plus aculez. On appelle *genoux, allonges* & *contre allonges de porques*, les piéces qu'on y ajoûte comme aux côtez du navire.

PORREAU. Hèrbe. Voyez POIREAU.

PORT. ſ. m. Eſt une ance ou une avance d'une côte de mèr qui entre dans les tèrres, qui a un fond & un abri ſuffiſant pour le moüillage & le repos des vaiſſeaux pour y prendre leur chargement, y faire leur décharge, ou pour s'y tenir en ſûreté. *Portus.* Il y a peu de *ports* en toute la côte d'Anglètèrre. Les *ports* artificiels ſe font avec des moles, ou des jettées en mèr. Les *ports* de Toulon & de Mèſſine ſont de beaux *ports.* Le Roi à fait faire un *port* à Cette en Languedoc, un *port* à Rochefort ſur les côtes de Poitou. Il y a des *ports de barre*, où l'on ne peut entrer qu'avec la marée, comme celui de Goa; & des *ports de havre*, comme celui de Bourdeaux. Les *ports enclos* ſont ceux qui ſont au dedans de la ville, comme ceux de Rhôdes, de Veniſe, Amſterdam, la Rochelle, Bayonne, S. Jean de Luz. Il faut de tems en tems creuſer & nettoyer les *ports.* Les vaiſſeaux ont heureûſement ſurgi au *port*, ſont arrivez à bon *port.* On dit Fèrmer les *ports*, quand on intèrdit le commèrce avec les étrangèrs, quand on empêche la ſortie des vaiſſeaux, ſoit pour empêcher le tranſport des marchandiſes, ſoit pour arrêter les matelots dont on a beſoin. On dit, Avoir un *port* ſous le vent, c'eſt à dire, avoir un lieu de retraite dans le beſoin.

En tèrmes de Marine on appelle Maîtres des *ports*, les Officiérs établis pour la levée des traittes & impoſitions foraines. *Portitorum prepoſiti.*

PORT, ſe dit auſſi ſur les rivières dès lieux où abordent les vaiſſeaux pour ſe charger, ou ſe décharger. Le *port* au foin, le *port* de la Grêve, le *port* au plâtre, le *port* de l'école, le *port* à l'Anglois. *Portus.*

On le dit auſſi des lieux où il y a un bac ou des bateaux, où l'on paſſe une rivière. *Portus.* Allez m'attendre au *port.* Le *port* dépend d'un tel Seigneur, il afférme tant ſon *port.*

PORT, ſignifie auſſi la charge du vaiſſeau, le poids qu'il peut porter. *Vectura, vectio.* Le *port*, la capacité d'un vaiſſeau ſe meſure par tonneaux, dont chacun pourroit tenir deux mille livres peſant d'eau de mèr, & quand on dit qu'un vaiſſeau eſt du *port* de mille tonneaux, on n'entend pas comme pluſieurs croyent, qu'il porte mille futailles pleines de marchandiſes; mais que l'eau de la mèr qui ſeroit contenuë dans l'éſpace que la capacité du vaiſſeau occupe en enfonçant dans la mèr, peſe autant que mille tonneaux qui en ſeroient pleins, à raiſon de 2000 livres chacun, c'eſt-à-dire, qu'il peut porter une charge de deux millions peſant.

PORT, ſe dit auſſi de ce qu'on porte. Le *port* des armes eſt déffendu. *Armorum inſtructus & geſtatio prohibentur.* C'eſt un cas Royal & Prévôtal; & on appelle *port d'armes*, quand pluſieurs pèrſonnes s'aſſemblent ſans autorité légitime pour faire violence à quelqu'un. On eſt venu enlever cette fille dans ce château violemment & avec *port d'armes.*

PORT, ſe dit encore des frais & ſalaires de ce qu'on porte, qu'on voiture, qu'on conduit. *Vectura merces, vel pretium.* Il a tant fallu payer à ce Crocheteur pour le *port* d'un coffre, d'un cent de fagots,

fagots. Les Rouliérs, les Meſſagérs prénnent tant par livre pour le *port* des hardes & des ballôts. Les Tréſoriérs ſe font taxer de groſſes ſommes pour les *ports* & voitures d'argent. Il coûte à ce Banquiér mille francs tous les ans en *ports* de lèttres.

PORT, ſe dit auſſi de la mine, de l'air, de la contenance, de la manière de marcher, de porter ſon corps. *Corporis ſpecies, conformatio, figura, habitus.* Cette femme eſt de belle taille, elle marche bien, elle a un *port* de Reine. Avoir un *port* efféminé. ABLANC. On voyoit au *port*, à la mine de ce jeune homme, qu'il étoit de haute naiſſance. Énée reconnut la Déeſſe Vénus à ſon *port*, à ſa démarche. *Port* vénérable. ABL. *Port* adorable. VOIT.

On appelle en Muſique *port de voix*, la facilité de faire avec la voix les paſſages, fredons & diminutions qui font la beauté & les agrémens des chants & de la Muſique; ce que les Italiens comprennent ſous le nom de *trilli, gruppi, ſtraſcini*, qui font nos tremblemens & nos diminutions. *Varia vocis inflexiones, ſeu tenor.* Bacilli appelle *port de voix*, le tranſport qui ſe fait par un coup de goſiér d'une notte inférieure à une ſupérieure. Il conſiſte en trois chôſes; la notte inférieure qu'il faut ſoûtenir; le doublement du goſiér qui ſe fait ſur la notte ſupérieure; & le ſoûtien de la même notte après qu'on l'a doublée. Quelques-uns le nomment *anticipation*, ou *ſoûtien de voix*, qui ſe fait avant le tremblement ou cadence. Le *port de voix* ſe fait toûjours ſur les finales, ſur les médiantes, & aûtres principales cadences; & les *demi-ports de voix* ſe font dans des lieux moins conſidérables. Dans les *demi-ports de voix* on n'obſèrve point cette dèrnière condition: & c'eſt ce qu'on appelle *port de voix gliſſé*, ou *coulé*, ou *port de voix pèrdu*, quand on ôte quelque chôſe de la valeur d'une notte pour la donner toute entière à une aûtre.

PORT, ſe dit auſſi dans les jeux de cartes de ce qu'on réſèrve après en avoir écarté quelques-unes. *Quod fero, vectura.* Mon *port* eſt en cœur, en pic. Voilà mon *port*. Ce *port* étoit beau, mais il n'a pas reüſſi.

PORT, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie un lieu d'aſſûrance, de repos, de tranquilité. *Portus gratiæ, vel ſecurus portus.* Le ciel eſt un *port* où nous ſonhaittons tous d'arriver. Nous avons été aſſez agitez des vents de la fortune; il eſt tems de joüir des délices du *port*. RACAN. Le tombeau eſt le *port* où finiſſent toutes les miſères humaines. On arrive toûjours au *port* quand on ſçait bien conduire ſa barque. S. ÉV. La mort eſt le *port* & l'azile des miſerables: elle fait ceſſer tous leurs maux. M. ÉSP. Il eſt dans le *port*, il eſt hors des atteintes de l'injuſtice & de l'envie. PAT.

Ne ſçaurois-je trouver un favorable port,
Pour me mettre à l'abri des tempêtes du ſort? RACAN.

PORT DE SALUT, ſe dit figurément, d'un lieu où l'on ſe retîre pour ſe mettre à l'abri d'une tempête. *Portus ſalutis.* Cette Iſle, cette rade, ont été pour lui un *port de ſalut*. On le dit auſſi des Maiſons Religieûſes, où l'on ſe retîre hors des inquiétudes & des embarras du monde. Cette maiſon, cette retraite a été pour elle un veritable *port de ſalut*. En général, il ſe dit de tous les lieux où l'on ſe retire pour être à couvèrt de quelque danger. L'Hôtel de ce Prince, de cet Ambaſſadeur a été un *port de ſalut* pour lui.

On dit figurément, Faire naufrage au *port*, quand on voit ruïner un ouvrage, un deſſein, à la veille qu'on le croit achevé. *In portu naufragium.* On dit auſſi d'un homme qui eſt arrivé heureuſement & en bonne ſanté, au lieu où il vouloit aller, qu'il eſt arrivé à bon *port*.

PORTAGE. ſ. m. Action de porter. *Inſtructus & geſtatio, vectura.* Il faudra tant de mulèts & de chariots pour le *portage* de tous ces meubles, de cet équippage de guèrre.

PORTAGE, ſe dit ſur mèr des voitures franches qu'on donne aux Officiérs & Matelôts des hardes & marchandiſes qui leur appartiennent juſqu'à une cèrtaine quantité. On l'appelle autrement l'*ordinaire*.

PORTAIL. ſ. m. La face, le frontiſpice d'une Égliſe vûë par l'endroit où ſont ſes grandes portes. *Frons, porta major.* Le *portail* de Nôtre-Dame de Rheims paſſe pour un des plus beaux de France. Le *portail* de S. Gèrvais de Paris eſt un beau *portail* bâti à la modèrne.

PORTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Ce qui porte. On lui a tîré un coup de piſtolèt à bout *portant*, c'eſt-à-dire de près, en lui appuyant le bout du piſtolèt. *Admotam proximè catapultam diſplodere vel emittere.* À bout *portant*, ces mots s'employent auſſi figurément. Il lui a dit cela à bout *portant*, en face: ce qui ne ſe dit que lorſqu'il s'agit de quelque chôſe de fâcheux. On dit auſſi, l'un *portant* l'aûtre, le fort *portant* le foible; pour dire, en faiſant compenſation de l'un avec l'aûtre.

On dit, Un homme *portant* barbe; pour dire, un homme qui a de la barbe. *Barbifer, barbatus.* Il y avoit là trois hommes *portant* barbe.

PORTANT, ſe dit auſſi chez les Ouvriérs, des anſes qui ſèrvent à porter des coffres, des caſſettes, des chaiſes, &c. *Anſæ portatiles.*

PORTANT, ſe dit auſſi chez les Ceinturiérs, de la partie du baudriér qui pend depuis la fin d'un des côtez de la bande juſques aux pendans, & qui ſèrt à racourcir ou à allonger le baudriér. *Penſile geſtatorium.*

PORTATIF, IVE. Qui peut marcher, ou ſe tranſporter, ou être tranſporté. *Geſtatorius.* Un vieillard, un valétudinaire, ne ſont guères *portatifs*, ils ont mauvaiſes jambes, ils ne peuvent marcher loin. On aime les livres *in* 12. parce qu'ils ſont *portatifs*, on les met en poche. Cette machine eſt d'autant plus excellente, qu'elle eſt *portative*; on la peut aiſément tranſporter où l'on en a beſoin. On mene à l'armée des bateaux, des ponts *portatifs*, des moulins, des fours, des forges, &c.

PORTE. ſ. f. Paſſage ou vuide pratiqué éxprès dans un mur pour donner entrée dans le bâtiment. *Porta, oſtium, janua, pyla.* On le dit prémièrement des villes. Thébes en Égypte étoit ſurnommée *à cent portes*. Fez en Afrique a trente une *portes*. On appelle *fauſſes portes*, celles qui ſont au bout des fauxbourgs de la ville. A Rome il y avoit une *porte triomphale*. Il y a maintenant la *porte Sainte*, qu'on n'ouvre que l'année du grand Jubilé avec de grandes cérémonies, ainſi que cela s'eſt fait au commencement de l'année 1700. Dès que l'armée du Roi a paru, les habitans lui ont ouvèrt les *portes*, lui ont apporté les clèfs des *portes*. Ce Marchand eſt arrivé dans la ville à *porte* ouvrante; il en eſt ſorti à *porte* fèrmante; pour dire, à cèrtaines heûres préciſes du ſoir & du matin, auſquelles on ouvre & on fèrme les *portes* des Places de guèrre. Les Commis des *portes* ſont ceux qui reçoivent les droits d'entrée aux *portes* des villes.

PORTE, ſe dit auſſi de l'entrée des bâtimens particuliérs. *Decumanum oſtium.* La *porte* du Louvre. En ce ſens on dit, les Gardes de la *porte*, le Capitaine de la *porte*. Les pénitens étoient autrefois à la *porte* des Égliſes. Ce logis a une *porte* de devant, & une de dèrrière. Les Procureurs étoient logez autrefois en petite *porte* ronde: maintenant ils ont de grandes *portes* cochères. On fait auſſi de moyennes *portes*, qu'on appelle *portes bâtardes*, des *portes quarrées*, des *portes biaiſes* plus ouvèrtes en dedans. Toutes les *portes* de cet appartement ſe répondent, ſont vis-à-vis.

PORTE, ſe dit auſſi des ouvèrtures des petits vaiſſeaux. *Oſtiolum.* La *porte* d'un fourneau, la *porte* d'une cage, la *porte* d'un carroſſe, &c. Le guichèt eſt une petite *porte* auprès d'une grande, & qui en fait ſouvent partie. Fauſſe *porte*. Voyez POTÈRNE. *Pſeudothyrum vel fugitivum oſtium.*

PORTE, ſe dit auſſi de la clôture de menuiſerie qui ſèrt à fèrmer cette ouvèrture. Une *porte cochère* à deux batans, ou montans. *Valvæ, fores.* Une *porte à placard* emboêtée de haut en bas. Une *porte d'aſſemblage* à quadres & paneaux. Une *porte arraſée*, quand les paneaux ſont unis & de nivau avec l'aſſemblage. Une *porte briſée, vitrée, à claires voyes.* Une *porte de drap*, ou *double porte*. Une *porte fenêtre*, c'eſt une fenêtre qui s'ouvre par bas pour entrer ſur quelque balcon.

On dit en ce ſens, Fèrmer, ouvrir la *porte*; heurter, frapper à la *porte*; attendre à la *porte*. *Claudere, aperire, pulſare, ſtare ad januam.* Le marteau, les gonds, le ſeüil de la *porte*. Il n'a pas paſſé la *porte*. Il n'oſeroit regarder ma *porte*. J'ai mis ce valèt à la *porte*; pour dire, Je l'ai chaſſé. C'eſt un gueux qui mendie de *porte* en *porte*. On fait les pèrquiſitions de *porte* en *porte*. Je l'ai laiſſé ſur le pas de la *porte*.

Aller à la *porte* de quelqu'un, c'eſt l'aller voir. *Convenire, adire.* Être à la *porte* de quelqu'un, c'eſt lui faire ſa cour. Simonide intèrrogé s'il ne valoit pas mieux être ſage que riche: il n'y auroit pas de difficulté, répondit-il, ſi l'on ne voyoit pas ſouvent les ſages à la *porte* des riches. ABLANC.

Laiſſer ſes créanciérs ſe morfondre à ſa porte. BOIL.

Regarder la *porte*: c'eſt avoir envie de ſortir.

C'eſt en vain qu'on éxhorte
Un auditeur laſſé qui regarde la porte. VILL.

Faire la *porte*; c'eſt chez les Religieux, Être portiér. *Janitorem agere.*

Heurter à toutes les *portes*; ſe dit figurément pour, S'adreſſer à toutes ſortes de pèrſonnes, & chèrcher toute ſorte de moyens pour réüſſir dans une affaire.

PORTE D'ÉCLUSE, eſt une grande clôture de bois qui arrête l'eau dans les écluſes, dont les deux batans ſe joignent en angle au milieu, & qui s'ouvrent par le moyen d'une grande queuë qui a la force de leviér. *Sepimentum cataractæ.*

Porte, ſe dit auſſi de la Cour de l'Empereur d'Orient, du Grand Seigneur. *Aula Turcica.* Le Roi de France a ſon Ambaſſadeur à la *Porte*, il eſt en paix avec la *Porte.* Pluſieurs Princes payent tribut à la *Porte.* Les Bachas ſont les Grands Seigneurs de la *Porte.*

Porte, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, L'entrée, l'introduction. *Via, introductio, porta.* Jésus-Christ s'eſt appellé lui-même la *porte*, en Saint Jean 10. vèrſ. 9. On répréſente Saint Pièrre tenant les cléfs de la *porte* du Paradis, que l'Écriture appelle la *porte* étroite, *Porta cœli anguſta.* Dans le ſèrvice des morts on prie Dieu qui les délivre de la *porte* de l'enfèr. La Grammaire eſt la *porte* des ſciences; la Géométrie celle des Mathématiques. On a intitulé un livre *la Porte des Langues.* Les Inſtitutes ſont la *porte* de la Juriſprudence. La tonſure eſt la *porte* pour entrer dans les Bénéfices. La qualité d'Avocat eſt la *porte* pour parvenir dans les Charges de Judicature.

On dit auſſi, qu'une loi mal concèrtée, ou une mauvaiſe, doctrine, ont ouvèrt la *porte* à de grands déſordres, à des ſéditions, à des guèrres. *Apertio, patefactio.* C'eſt là que la volupté entre par toutes les *portes.* Ablanc.

Porte, ſe dit auſſi d'une entrée, d'un paſſage que les ennemis ſe font dans un État. *Aditus.* Le Roi ayant Pignerol, a une *porte* en Italie. Les ennemis n'ont aucune *porte* pour entrer en France. Les *Portes Caſpiennes* ſont des paſſages étroits vèrs la Mèr Caſpie, qu'on nomme aujourd'hui *Dèrbent*, ou *Portes de fèr.*

On appelle poëtiquement l'Orient, la *porte du ciel.* Ainſi on a dit:

L'Avocat qui s'éveille au heûrter d'un client,
Quand l'aurore eſt encore aux portes *d'Orient.*

En Aſtrologie on appelle l'ouvèrture des grandes *portes* du ciel, le tems où il ſe fait de grands changemens dant la conſtitution de l'air & du tems; ce que les Aſtrologues croyent arriver très-cèrtainement en pluſieurs conjonctions & oppoſitions des Planétes, qui ſont amplement décrites dans Vitalis & dans tous les Aſtrologues Arabes. *Apertiones portarum.*

Porte, eſt auſſi un petit anneau, ou boucle où l'on paſſe une agraffe, & qui ſèrt à la retenir.

Porte. adj. ſém. ſe dit d'une veine conſidérable qui porte le ſang de divèrſes parties du bas-ventre dans le foye, où elle entre par ſa partie câve, & où elle ſe diſtribuë en une infinité de rameaux qui ſe répandent dans toute ſa ſubſtance. *Vena porta.* La veine *porte* eſt formée de deux groſſes veines, la méſenterique & la ſplénique, qui ſont faites de pluſieur autres veines qui viennent de l'éſtomac, des inteſtins, de la rate, de l'épiploon, &c.

On dit provèrbialement d'un importun, que ſi on le chaſſe par la *porte*, il entrera par la fenêtre. On dit auſſi d'un trompeur, qu'il a toujours quelque *porte* de dèrrière, quelque invention pour ne s'engager qu'autant qu'il faudra. *Effugium.* On dit auſſi, Cela eſt charmant comme la *porte* d'une priſon. On dit auſſi, Il va de *porte* en *porte* comme le pourceau de St. Antoine. *Oſtiatim.*

Porte, ſe met en compoſition avec pluſieurs môts, & ſignifie, Ce qui porte, ou qui ſèrt à porter. Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. A l'égard des pèrſonnes: *Bajulus.*

Porte-Arquebuse. ſ. m. Officiér chez le Roi. Sa fonction eſt de porter le fuſil, les piſtolèts, & autres armes dont le Roi pêut avoir beſoin. *Armifer regius.* *Porte chaiſe* de la chambre; un *porte-chaiſe d'affaires*; Ce ſont auſſi des Officiérs chez le Roi.

Porte-mail. ſ. m. Officiér chez le Roi; c'eſt un valet de Chambre du Roi qui va prendre dans les coffres de la Garderobe un mail, une paſſe, une liéve, & des boulles quand le Roi veut jouër au mail. *Malleoli vel tudiculi geſtator.*

Porte-malle. ſ. m. Officiér chez le Roi. *Sarcinarius.* Quand le Roi ſort, & monte à cheval, le *porte-malle* eſt obligé de le ſuivre, avec une malle où il y a du linge & toutes les chôſes néceſſaires pour l'habillement du Roi.

Porte-manteau. ſ. m. Officiér chez le Roi. *Pallii geſtator.* Il y a douze *Porte-manteaux* ſèrvant par quartiér. Ils prêtent ſèrment de fidelité entre les mains du prémiér Gentil-homme de la Chambre. Leur fonction eſt de garder les hardes que le Roi quitte pour les reprendre, comme ſon chapeau, ſes gans, ſa canne, ſon manchon, ſon épée, &c. Ils le reçoivent immédiatement du Roi en l'abſence du grand Chambellan, du prémiér Gentilhomme, ou du Grand Maître de la Garderobe. A cèrtaines cérémonies quand le Roi a un manteau de parade, c'eſt au *Porte manteau* à le luî ôter, ou a le reprendre en l'abſence des Officiérs qu'on vient de nommer. Il y a un *Porte-manteau* de ſèrvice chez Mr. le Dauphin. Il y a auſſi un *Porte-manteau* chez Madame, & c'eſt celui qui porte la queuë de ſon manteau.

Il y a chez les Cardinaux des *Caudataires* ou *Portequeuë.* *Caudatarius.* Chez les Prélats des *Porte-croix.* *Cruciferi.* Des *Porte-croſſes.* *Paſtoralis pedi geſtator.* Et *Porte-mitre.* *Mitriferi.* Ce ſont des Écléſiaſtiques qui portent devant eux leur croix, & leur croſſe, & qui leur mettent, & ôtent leur mitre. Il y a à la guèrre des *Porte-enſeignes*, *Porte-drapeaux*, *Porte-étendarts*, un *Porte guidon*, que les Officiérs commettent pour porter les enſeignes, quand ils ne les portent pas eux-mêmes. *Vexillifer, ſignifer, vexillarius.*

Porte-chappe, ou Chappiér. Celui qui porte la chappe dans des Égliſes pour faire l'office de Chantre, ou de Soûs-Chantre. *Trabeatus, vel paſtophorus.* Les Maîtres Cuiſiniérs de la ville de Paris prennent dans leurs lettres la qualité de *Porte-chappes.* Voyez Chappe.

Porte-dieu. ſ. m. Prêtre d'une Paroiſſe, dont la fonction eſt de porter le Viatique, ou le Sacrement aux malades. *Viaticifer.* Voilà le *Porte-Dieu* de la Paroiſſe de Saint Paul. C'eſt grand pitié qu'un tèrme ſi peu reſpectueux ſoit devenu ſi commun, & qu'il ait tant de cours dans le petit peuple. Cette façon de parler s'eſt même communiquée par contagion à quelques pèrſonnes du monde, qui d'ailleurs ont de la politéſſe; mais les honnêtes gens de la Cour, & prèſque toutes les pèrſonnes qui ſe piquent de parler noblement, ne s'en ſèrvent point, & ne peuvent même ſouffrir cette expreſſion. Refl.

Porte-paquet, eſt un ſobriquèt qu'on donne à des babillards, ou à des flatteurs, qui vont rapporter à d'aûtres ce qui aura été dit ſécrettement dans une compagnie à leur déſavantage. *Aſſentatorius delator, ſuſurro.*

Porte-lettre, eſt le valet d'un Meſſagèr qui va diſtribuer ſes lettres par la ville. *Diſtributor, tabellarius.*

Porte-auge, eſt un Maçon qui ne rravaille pas à la journée, mais qu'on va querir dans les carrefours pour rétablir quelque petit endroit où l'on a beſoin de maçonnerie, de gonds, de gaches, &c. *Alveifer.*

Parmi le peuple on appelle *Porte-verges*, les Bedeaux des Égliſes. *Bidellus.* On appelle *Porte-faix*, des Crocheteurs, & gens de peine propres à tranſporter les meubles, & les proviſions, *Bajulus.* A Paris ils les portent ſur le dos avec des crochèts; à Lyon ſur la tête avec une ſangle.

On dit auſſi, qu'un homme eſt un *porte-malheur*, un *porte-guignon*, quand on croit qu'il eſt caûſe de quelque malheur qui nous eſt arrivé. *Malorum auctor, molitor, inventor.* Voilà pour les môts qui dénotent des pèrſonnes, ceux qui ſuivent marquent des chôſes.

Porte-manteau, eſt une petite piéce de menuiſerie attachée au mur, ou dans un armoire, qui eſt propre à y attacher des manteaux, des chapeaux, & des habits longs. *Pendiculi pallii retinaculum.* On le dit auſſi des piéces d'étoffe taillées en rond en forme de valiſe, dans leſquelles on enveloppe les manteaux, & qu'on met ſur la crouppe du cheval, quand on va en campagne. Ils ont d'ordinaire les couleurs du Maître.

Tous mes habits ſont ſur ma peau,
Et je ſuis mon porte-manteau. Bens.

Porte-carreau, eſt un petit quarré de menuiſerie ſoutenu de pommes, ſur lequèl on mèt des piles de carreaux, afin qu'ils ne touchent point à tèrre. *Pulvillorum tabulatum.*

Porte-missel, un petit pupitre qu'on mèt ſur l'autel en faveur des célebrans qui ont la vûë courte. *Pluteus, librifer.*

Sur mèr on appelle *porte-aubans*, & *porte-vergues*, des piéces de bois qui portent les aubans & les vèrgues. *Antennarum vel funium ſcanſilium geſtatores.*

Porte-vent, eſt un canal de bois bien fèrmé qui porte le vent des ſouflèts dans le ſommiér de l'orgue. *Fiſtula aerem trajiciens.* C'eſt dans ce *porte-vent* qu'on enfèrme un petit ais mobile en forme de ſoûpape, qui fait par ſon agitation trembler tous les jeux de l'orgue, & qu'on nomme pour cela le *tremblant.* On le dit auſſi du pié des tuyaux de la monte juſqu'à la lumiére où ſe fait le ſon. On le dit auſſi du tuyau qui fait enfler la muſette.

On appelle auſſi *porte-feu*, les conduits où l'on mèt de l'amorce pour faire jouër ſucceſſivement des fuſées dans les feux d'artifice. *Ignifer.*

On fait des *porte-aſſiette*, ou colliér d'argent pour ſèrvir ſur la table les rgoûts, & les aſſiétes volantes. *Diſci ferculum.* Quand on régale les Dames le jour de leur fête, on leur envoye un bouquêt, des gands, &c. ſur une petite corbeille ou platine qu'on appelle *porte-bouquèt.* Les mouchettes qu'on met ſur les tables ſont poſées ſur des *porte-mouchettes.* Les Marchands ont des pots d'étain avec un couvèrcle en forme de plat, qu'on appelle *porte-diner*, dont ils ſe ſèrvent quand ils ſont à leur boutique.

On appelle *porte-épée*, un ceinturon de cuir en forme de ſangle, qui a des pendans dans leſquèls on paſſe l'épée. *Baltei pars à fibulâ excurrens.* Les Selliérs appellent *porte étriérs*, un ſanglèt attaché ſur le dèrrière des panneaux de la ſelle, qui ſèrt à lever les étriérs.

étriérs. Les Cordonniérs appellent *porte-éperon*, un petit morceau de cuir, trois & quatre doigts au deſſus du talon de la botte, mis pour ſoûtenir l'éperon d'un cavaliér. Ils appellent auſſi *porte-piéce*, l'outil dont ils ſe ſervent pour percer les oreilles du fouliér. Les Bourreliérs appellent *porte trait*, un petit morceau de cuir plié en deux pour ſoûtenir le trait des chevaux de carroſſe. Les Arquebuſiérs appellent *porte-baguette*, ces petits fèrremens qui ſoûtiennent la baguette des armes à feu. Les Déſſinateurs appellent *porte-crayon* un petit tuyau de cuivre dans les bouts duquel ils appliquent des crayons.

PORTE-IMMONDICE. C'eſt chez tous les Ordres de Religieux. à la réſerve des Carmes déchauſſez qui ſe ſervent du mot *ordurier*, un inſtrument propre à emporter les ordures de la maiſon. *Geſtatorium ſordium.*

PORTE-MANCHON, eſt un grôs anneau d'argent avec un grôs bouton de même métal, qu'on met au manchon, & au travers duquel anneau paſſe un ruban qu'on ſe mèt autour des reins pour ſoutenir le manchon. *Cingulum pelliceæ manicæ geſtatorium.*

PORTE-VOIX. C'eſt un cèrtain inſtrument de métal, dont on ſe ſèrt pour porter la voix plus loin. *Buccina ſermonem procul tranſmittens.*

PORTE-FEUILLE, eſt un carton double couvèrt de parchemin, baſane, veau, marroquin ou chagrin, qui s'ouvre & qui ſe fèrme, & dans l'ouverture duquel on peut porter des feüilles, des papiérs, des éſtampes ſans les gâter. *Chartophorum.*

PORTE-CAHIÉR, eſt un porte-feüille large par le dôs, qui à des filèts où l'on paſſe pluſieurs feüilles volantes de papiér, en attendant qu'elles ſoient reliées. *Cartophorum majus.*

PORTE-LETTRE, eſt une éſpéce d'étui ou de bourſe qui eſt de cuir, & quelquefois de broderie, qui ſèrt au gens d'affaires à mettre leurs papiérs, mémoires & cédules dans leurs poches, pour empecher qu'ils ne ſe pèrdent, ou ne ſe ſtippent. *Litterarum theca geſtatoria.*

PORTE-RÉSPECT, eſt un nom que quelques-uns donnent à un mouſqueton, ou une carabine, qui a un calibre fort large, qui oblige celui à qui on la préſente de porter réſpèct, & de céder à la violence de ſon ennemi. *Brevior Sclopus.*

PORTÉE. ſ. f. Étenduë en largeur, ou longueur. Il ſe dit des chôſes élevées, ou ſuſpenduës. *Longitudo geſtura.* Cette poûtre a dix toiſes. de *portée*, elle a trop de *portée*, elle eſt en danger de rompre. Cette voute à trop de *portée*, le cintre en eſt trop large.

PORTÉE, ſe dit auſſi de l'appui qu'on donne aux chôſes ainſi ſuſpenduës. *Capitibus incumbentis trabis, lapidiſve longitudo, proceritas, ductus in longum.* Cette poûtre n'a pas aſſes de *portée* dans les murs, elle n'y entre pas aſſes avant. Les arc-boutans ou contre forts n'ont pas aſſez de *portée* pour ſoutenir cette voute. On n'eſt pas obligé de ſouffrir la *portée* d'une poûtre ſur ſon mur, quand il n'éſt pas mitoyen. On dit auſſi, qu'une goutiére, un auvent, une ſaillie, ont trop de *portée* ſur la ruë; pour dire, qu'elles y avancent trop.

PORTÉE, en tèrmes de Marine, ſignifie la capacité d'un vaiſſeau. Déſigner la *portée* d'un vaiſſeau, c'eſt-à-dire, Exprimer ſa grandeur. *Amplitudinem navis exprimere.*

PORTÉE, ſignifie auſſi la quantité de marchandiſes qu'on pèrmèt aux matelots de porter ſans payer le frèt. *Nautæ ſupellex* On l'appelle l'*ordinaire*, quand il n'y a que leurs coffres & leurs hardes, leſqu'elles doivent être chargées les prémiéres.

PORTÉE, ſe dit de l'étenduë de la ligne où peut arriver une chôſe qu'on jette, qu'on chaſſe avec violence. *Jactus.* Les deux armées étoient campées à la *portée* du canon. La déffenſe des baſtions doit être à la *portée* du mouſquèt. Il n'y a qu'une *portée* de piſtolèt, une *portée* d'arbalette entre ces deux villages.

PORTÉE, eſt auſſi une éſpéce de meſure, qui eſt la longueur de la chaîne d'un Arpenteur qu'on porte d'un piquèt à l'autre. *Jactus menſorius.* elle eſt differente ſuivant les lieux. La lieuë de Bourgogne contient 50. *portées*, chaque *portée* de 360. piéds.

PORTÉE, ſe dit auſſi de la ſphére d'activité de tous les gens, de l'éſpace dans lequel ils agiſſent *Sphæra activitatis.* On ne voit pas un nombre infini d'étoiles; parcequ'elles ſont hors la *portée* de notre vûë. On n'entend du bruit que quand il eſt à la *portée* de notre oreille. Le feu n'échauffe que juſqu'à une cèrtaine *portée*, ou diſtance. Les deux Corps d'Armée étoient à *portée* de ſe ſoutenir en cas d'allarme. Ceux qui ſe trouvent à la Cour ſont à la ſource des graces; à *portée* de demander, & d'obtenir. LE P. GAILL.

PORTÉE, ſe dit auſſi chez les Ouvriérs qui travaillent en étoffes & en rubans. *Textura.* Le peigne d'un bon velours doit avoir 60. *portées* de chaîne, & chaque *portée* de 80. filèts.

PORTÉE, ſe dit auſſi du tems que les femelles des animaux portent leur fruit. *Partus, fœtura.* La *portée* des brebis eſt de ſix mois; des cavales d'onze, ou environ. On dit auſſi, cette chiènne a eu tant de chien d'une *portée*; pour dire, à la fois. C'eſt ſa prémiére, ſa ſeconde *portée*.

PORTÉE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des branches du jeune bois que le cèrf a pliées, ou rompuës avec ſa tête, quand il ſe rembuche dans ſon fort, par où l'on juge de ſa qualité, ou grandeur de ſa pèrche. *Cornuaria celſitas.*

PORTÉE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Étenduë, force, capacité. *Ingenii facultas, captus.* Ce Docteur eſt très-ſçavant; il y en a peu de ſa *portée*, & qui ayent autant de capacité que lui. On ne peut comprendre les myſtères de la foi, ils ſont au deſſus de la *portée*, & de la foibleſſe de l'éſprit humain. Les éſprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui paſſe leur *portée*. ROCHEF.

PORTÉE, ſignifie encore, Avantage que l'on a ſur quelqu'un ſoit par la qualité, ſoit par l'éſprit, ſoit par la fortune. *Animi vel fortunæ diſtinctio, vel præſtantia, excellentia.* Ces deux jeunes gens ne ſont pas de même volée, de même *portée*; l'un eſt déja placé par ſa naiſſance. Ces deux pèrſonnes ne ſe conteſteront pas la préſſéance, ils ne ſont pas de même *portée*.

PARTELOTS. Tèrme de Charpenterie. Ce ſont des piéces de bois qui régnent au pourtour d'un bateau foncèt, ou autre vaiſſeau au deſſous des platbords & hèrſillières. *Margo lignea.*

PORTEMENT. ſ. m. Ce mot ſe dit, parmi les Peintres, en parlant de la croix de JÉSUS-CHRIST. Ils appellent *portement* de croix une peinture de JÉSUS CHRIST qui porte ſa Croix. *Crucis geſtatio.* Melan a fait un *portement* de croix, qu'on éſtime beaucoup.

PORTER. v. act. & quelquefois neut. qui ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Avoir quelque poids, quelque fardeau ſur ſoi. *Geſtare.* Il ſe dit des hommes, des animaux & des chôſes inanimées. Un homme *porte* deux cens peſant, un cheval quatre cens, un chameau un milliér. Une Tortuë *porte* ſa maiſon avec elle ſur ſon dôs. Le cheval *porte* en crouppe. Les colonnes *portent* une forte maçonnerie. Ce portail *porte* toute la face de ce bâtiment. La foule étoit ſi grande, que toût le monde ſe *portoit*.

PORTER, ſignifie auſſi quelquefois au contraire, Être deſſus, charger. *Ponderare.* Cette poutre *porte* trop avant ſur mon mur, elle le charge. Cette colone *porte* à faux. Les trompes d'architècture ſemblent *porter* ſur rien.

PORTER, ſignifie auſſi, Avoir ſimplement ſur ſoi. *Ferre, portare.* Les Capucins ne *portent* point d'argent. La quêteuſe *porte* un cièrge à l'offrande. En ce ſens on le dit des habits, des ornemens, qui marquent les mœurs, les conditions. Les Nobles *portent* l'épée. *Portent* les armes. Ce bourgeois *porte* la robbe au Palais. Ce ſoldat *porte* le mouſquèt: celui là *porte* la pique. Les Dames *portent* le velours, *portent* le maſque. Les bourgeoiſes *portoient* autrefois le chaperon & l'étamine. Les païſannes *portent* la cale, le bavolèt, la bure. Cet homme a *porté* autrefois la mandille, il a *porté* les couleurs, il a été laquais. Les Magiſtrats, les Dames de qualité ſe font *porter* la robe, la queuë. Voilà maintenant les habits, les rubans, la couleur qu'on *porte*, qui ſont à la mode. On a déffendu de *porter* l'or & l'argent. Les fous *portent* des marotes, les gueux des ſabots, des crochèts. Des hèritiérs *portent* le deüil. Les Moines *portent* la haire, la beſace. Bias diſoit qu'il portoit tout ſon bien ſur lui.

On dit auſſi qu'un homme le *porte* haut, qu'il le *porte* beau; pour dire, qu'il ſçait bien maintenir l'élevation où il eſt; qu'il le ſoutien avec faſte, avec éclat, & avec magnificence. *Dignitatem ſuam, vel gradum tueri, ſuſtinere, retinere.* Jamais favori n'a *porté* l'orgueil & la vanité à un ſi haut point que le Cardinal de Volſey. P. DE CL. On dit, qu'un homme *porte* de cornes; pour dire, que ſa femme lui eſt infidelle.

PORTER, ſe dit auſſi de la maniére de marcher, de la poſture, de l'air de la pèrſonne. *Praviter incedere.* Cette femme a bon air, elle *porte* bien ſon bois. Ce Danſeur *porte* bien ſes piéds en dehors, il *porte* bien ſa jambe.

PORTER, ſignifie auſſi, Prendre une chôſe en un lieu pour la mettre en un aûtre. *Tranſportare, vel convehere.* *Portez* ce livre, ce papiér dans ma chambre, dans mon cabinèt. On ſe fait *porter* par tèrre, en chaiſe, en carroſſe, en litiére. On fait *porter* les marchandiſes par des Rouliérs, par eau, par mèr. On a *porté* cet homme en tèrte. Ce malade eſt ſi foible, qu'il faut le *porter* par-deſſous les bras.

PORTER, ſignifie auſſi, Conduire, mener en un lieu éloigné. *Ducere, perducere.* Les *porte*-vents conduiſent l'air dans les tuyau d'orgue. Les tuyaux *portent* l'eau dans des regards de fontaines. Au figuré on dit, qu'un Prince a *porté* bien loin ſes armes, ſes conquêtes, la gloire de ſon nom. Il *porta* les enſeignes Romaines au delà de l'Elbe. ABLANC. Il reçut cette nouvelle avec toute la joye que peut avoir un jeune ambitieux, qui ſe voit *porté* au trône par la ſeule réputation. P. DE CL.

PORTER, ſignifie, Allonger un coup, frapper. *Extento corpore ictu adverſarium petere.* Un Éſcrimeur ſe laiſſe *porter*, allonger des éſtocades, des bottes franches. Ce traître lui a *porté* un coup d'épée

pée par le dèrrière dans les reins. On dit auſſi, qu'une chôſe *porte* coup, lorſqu'elle fait quelque éffèt conſidérable, ou dont on tire quelque conſéquence. On dit figurément en ce ſens, qu'on a *porté* l'éſtocade à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a demandé de l'argent à emprunter, ſans avoir l'intention, ou être en pouvoir de le rendre.

PORTER, ſe dit auſſi des armes à feu, ou autres inſtrûments qui tîrent, qui chaſſent avec violence quelque traît, quelque balle. *Emittere, explodere.* On a vû des coulevrines qui *portoient* deux lieuës. Les traîts pouſſez par les machines des Anciens *portoient* fort loin. Ce fuſil *porte* bien ſon plomb. Les canons de batterie *portent* depuis 24. juſqu'à 36. livres de balle; ils *portent* & jettent par tèrre les plus forts édifices. Leurs frondes *portoient* loin. ABLANC.

PORTER, ſe dit auſſi à l'égard de la conſtitution du corps. *Valere bene, vel male.* Depuis cèt accident il n'a plus *porté* de ſanté. Le prémiér compliment d'entrevûë eſt de dire, comment vous *portez* vous? Il ſe *porte* mal d'avoir trop fatigué. On dit auſſi ironiquement, Voila un homme qui ſe *porte* bien; pour dire, qu'il a trop bû, qu'il eſt yvre.

PORTER, ſe dit à l'égard de la génération & production. *Prægnare.* Une femme *porte* ſon fruit neuf mois dans le ventre; une brebis ſix mois; une jument onze mois & quelques jours. On dit dans les prières, Benit ſoit le ventre qui t'a *porté.*

On dit auſſi, qu'un bon arbre *porte* de bon fruit; *bona arbor bonos fructus facit.* Qu'une bonne tèrre *porte* tous les ans, qu'elle *porte* de l'avoine après avoir *porté* du blé, qu'elle *porte* grand profit à ſon maître.

PORTER, ſignifie encore, Contenir, être compris en quelque chôſe. *Continere, contineri.* Un contrât qui *porte* des chôſes uſuraires ou contre les bonnes mœurs, eſt nul de plein droit. Cette Bulle *porte* diſpenſe & abſolution. Cet arrêt *porte* des déffenſes. Il a produit un titre, une autorité qui *porte* ſa condamnation. L'arrêt *portoit* que ſes livres ſeroient brûlez. ABLANC. Un Agent ne peut traîter que ſur ce que *porte* ſon inſtruction, ſon pouvoir. On dit auſſi d'un bel éſprit, que tout ce qu'il dit *porte* ſentence. Les poires & les abricots *portent* leur ſucre. Une andouille *porte* ſa ſauſſe.

PORTER, ſe dit encore de la meſure d'une quantité étenduë en longueur. Cette poutre *porte* trente pieds, elle a trente pieds de long. *Longa triginta pedibus.* Cette piéce de drap doit *porter* vingt aunes. Cette tenture de tapiſſerie *porte* tant d'aunes, elle a tant de tour.

PORTER, ſe dit auſſi en matière de jeux & de divèrtiſſemens. On *porte* à table des ſantez. *Propinare.* Les maſques *portent* des momons. On dit au Piquèt, quand on a écarté, qu'on *porte* en pic, en trèfle; qu'on *porte* à la quinte, au quatorze; qu'on *portoit* tant de points. On dit à la Paûme, qu'une balle n'a pas *porté*, quand le ſèrvice n'a pas été ſur les deux toits. On dit à la boule, qu'on *porte* les deux, quand un ſeul jouë contre deux autres.

PORTER, en tèrmes de Marine ſignifie, Suivre une route, un rhumb de vent. *Navigare verſus rhumbum.* Le vaiſſeau *portoit* le cap à l'Oueſt, faiſoit voile à l'Oueſt; il *portoit* à route en droiture, il ne louvioit point; il étoit *porté* d'un vent frais, il navigeoit à la faveur d'un bon vent; il *portoit* peu de voiles, c'eſt-à-dire, il étoit ſans perroquèt. Il *portoit* toutes ſes voiles, c'eſt-à-dire, qu'il les avoit tout appareillées, & toutes au vent.

PORTER, ſe dit auſſi de la charge du vaiſſeau. *Geſtare.* Ce navire étoit du *port* de mille tonneaux, il *portoit* ſoixante piéces de canon de fonte. L'Amiral *porte* le Chèf de la flotte, *porte* le feu, le fanal, le pavillon; il *portoit* tant de ſoldats & de matelots. Un navire qui *porte* des marchandiſes de contrebande eſt ſujèt à confiſcation.

PORTER, en tèrme de Manége ſignifie, Pouſſer un cheval, le faire marcher en avant d'un côté & d'autre, d'un talon ſur l'autre. *Equum agere.* Le *porter* de coté, c'eſt le faire marcher ſur deux piſtes, dont l'une eſt marquée par les épaules, & l'autre par les hanches.

On dit auſſi, qu'un cheval *porte* beau, ou en beau lieu, lorſqu'il a une belle encoulure, haute, tournée en arc à la façon des cygnes; & qu'il *porte* bas, quand il a l'encoulure molle, mal tournée, & qu'il baiſſe la tête. Et on dit qu'il *porte* au vent, quand il leve le nez auſſi haut que les oreilles. On le dit figurément des pèrſonnes qui levent trop la tête en marchant.

PORTER, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des différentes qualitez & diviſion d'un Écu. *Præferre, gerere, uti.* Le Roi *porte* d'azur à trois fleurs de lis d'or. Les Princes *portent* de France avec des briſures. Ce Seigneur *porte* parti d'argent & de gueules. Il *porte* écartelé de Bretagne & d'Anjou. Il *porte* échiqueré, il *porte* un ſautoir, un lion, &c.

On le dit auſſi des marques de dignité, ou qui caractériſent & font connoître la pèrſonne. On peint Hèrcule *portant* ſa maſſuë, Mèrcure *portant* ſon caducée, la Renomée *portant* un cor. On peint dans l'Égliſe les Martyrs *portans* des palmes. Les grands Seigneurs *portent* des couronnes de Ducs, de Comtes; les Rois des ſcèptres & des couronnes; les Préſidens un mortier; les Prélats des mitres.

PORTER, ſe dit figurément en choſes morales. Le vice *porte* envie à la vèrtu. *Invidere.* Les rivaux ſe *portent* de la haine naturèllement. Il eſt *porté* par un éſprit de vengeance. *Animo vindictæ duci.* Un mari & une femme ſe doivent *porter* beaucoup d'amitié. Ce malheureux a trahi ſon Prince, il ne le *portera* pas loin, il en ſera bientôt puni. On dit auſſi qu'un homme *porte* bonheur, malheur, qu'il *porte* guignon.

On dit auſſi, *Porter* parole à quelqu'un; pour dire, lui faire des offres, des propoſitions. *Promittere, obſtringere, fidem dare.* On lui a *porté* parole de cent mille franc pour le mariage de cette fille, pour l'achat de cette tèrre. On lui a *porté* une parole d'honneur, pour dire, On l'a appellé en un combat ſingulier. On dit auſſi que le Chèf d'une députation *porte* la parole pour ſon Corps; qu'un Avocat Général *porte* la parole pour le Roi. On dit auſſi, *Porter* témoignage; pour dire, Dépôſer en Juſtice, ou cèrtifier quelque choſe.

PORTER, ſignifie encore, Protéger, favoriſer. *Protegere, favere.* On ne fait point fortune à la Cour, ſi on n'eſt *porté* par quelque Patron. Ce Prêſident *porte* ma partie, elle a tout crédit chez lui. Un ami doit *porter* les interêts de ſon ami envèrs & contre tous. On dit auſſi des flateurs, qu'ils *portent* leurs Héros juſqu'au ciel; pour dire, qu'ils les loüent exceſſivement.

PORTER, ſignifie auſſi, Pâtir, endurer. Nous *portons* tous la peine du péché d'Adam. *Pati, ſufferre.* Un Stoïque *porte* patiemment les afflictions. Faire *porter* aux méchans la peine de leurs crimes. ABLANC. On dit auſſi, la ſaiſon le *porte* ainſi; pour dire, le veut, le pèrmet de la ſorte.

PORTER, ſignifie encôre, Être diſpôſé à faire quelque chôſe, ſoit par ſa propre inclination, ſoit par l'inſtigation d'autrui. *Benè vel malè ſe gerere.* Cet enfant eſt de bon naturel, il ſe *porte* au bien, il ſe *porte* avec chaleur à l'étude. Ce cavaliér s'eſt *porté* en brâve homme en cette occaſion. C'eſt un grand avantage que d'être *porté* au bien ſans nulle peine. COSTAR. Il commanda à la Nobleſſe de le ſuivre, & de ſe *porter* en gens de cœur. ABLANC. Les mauvais éxemples, les mauvaiſes compagnies nous *portent* au mal. Vous dévriez avoir horreur de vous *porter* à ces excès barbâres. S. ÉVR. C'eſt ſa femme qui l'a *porté*, qui l'a obligé à faire cette méchante querèlle. Les ſauvages & les timides ſont naturèllement *portez* à la cruauté. Son négoce n'eſt pas aſſes grand pour *porter* cette pèrte ſans faire banqueroute.

PORTER, ſe dit auſſi en tèrmes de Juriſprudence. Un Procureur traitte au nom, & comme ſe faiſant & *portant* fort de celui qui lui a donné pouvoir. *Conſtitutus & poteſtatem habens.* Il s'eſt *porté* héritiér ſeulemeut par bénéfice d'inventaire, il s'eſt *porté* pour appellant d'une telle ſentence. Le Procureur du Roi ſe doit *porter* partie contre les crimiǹèls, quand pèrſonne ne ſe veut *porter* partie civile.

PORTER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Argent comptant *porte* médecine. Autant vaût traîner que *porter*; c'eſt-à-dire, On ne gagnera pas plus d'une façon que d'aûtre. On dit d'un méchant Orateur, qu'on le *porte* ſur les épaûles; pour dire, qu'on a pitié de lui, qu'on le plaint. On dit auſſi, que chacun *porte* ſa croix en ce monde; pour dire, que chacun a ſon affliction; & qu'en l'autre monde chacun ſera Mèrciér, & *portera* ſon paniér, c'eſt à dire, rendra ſon compte de ſes péchez. On dit auſſi, qu'un homme montre tout ce qu'il *porte*; pour dire honnêtement, qu'il découvre ce qu'il devroit le plus cacher. On dit auſſi ironiquement, Il eſt fort, il *portera* les coups. On dit auſſi, Vous n'en *porterez* pas le péché en tèrre; pour dire, qu'on ne demeurera pas impuni. *Non impunè abibis.*

PORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Geſtatus, latus, vectus.*

On dit quelquefois à un ami, Demeurez à dîner avec moi, puiſque vous voilà tout *porté.* *Cum hic ſis.*

PORTEREAU. ſ. m. Eſt une conſtruction de bois qu'on fait ſur les petites rivières pour retenir l'eau & la rendre plus haute, afin d'en faciliter la navigation. Il eſt fait en forme de bonde d'étang, & c'eſt une grande palle de bois qui barre la rivière, qui ſe leve par le moyen d'un grand manche tourné en vis, qui entre dans un écrou, étant au milieu d'un fort chevalèt, quand il arrive des bateaux. On en voit à Corbeil ſur la rivière de Seine. Ils ſont de bien moindre frais que les écluſes & les pèrtuis.

PORTERIE. ſ. f. C'eſt le lieu où ſe tient le Portiér. Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey. *Cella oſtiaria, vel oſtiarium.*

PORTEUR, EÛSE. adj. & ſubſt. Celuï qui porte pour autrui. *Bajulus, vector.* Les Maîtres d'Hôtel ont des *porteurs*, des gens qui portent la hotte pour apporter leurs proviſions. Il y a des métiérs de *Porteurs* d'eau, de *Porteurs* de chaîſe, qu'on appelle abſôlument

abſolument des *Porteurs.* Il y a auſſi des *Porteurs* en titre d'office, qui ſont des Officiérs de Roi, ou de la ville, des *Porteurs* de ſel, de blé, de charbon, &c. quand on reçoit des preſens, on fait quelque liberalité au *Porteur.*

PORTEUR, ſe dit auſſi de celui qui a en main quelque titre, quelque piéce. Une lettre de change ou billet payable au *porteur*, c'eſt-à-dire, à celui qui l'a en main. Tous les contrâts portent que la ſomme ſera payable aux creanciérs, ou au *porteur* des préſentes. On appelle le Sèrgent *Porteur*, celui qui eſt chargé de la contrainte, qui ſigne l'exploît d'éxécution, ou d'empriſonnement. On dit auſſi, qu'un *porteur* de rémiſſion, de lettres de grâce, les doit préſenter en pèrſonne à l'Audiance, & il en doit entendre la lècture à genoux. Un Avocat dit, Je ſuis *porteur* de la piéce originale.

On appelle auſſi cheval *porteur*, celui ſur lequel monte le Poſtillon, quand un équipage eſt attelé de pluſieurs chevaux. *Equus vector.*

On dit provèrbialement en recevant une grande lettre, Le *porteur* dira le rèſte. On appelle auſſi *porteurs de rogatons*, des Poëtes miſérables, ou des gueux qui tâchent à attraper quelque piéce d'argent des riches en leur preſentant quelques vèrs, ou des billets de recommandation.

PORTIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Qui eſt commis pour garder la porte d'une grande maiſon, d'un Collége, d'un Couvent, ou d'un hôtel où l'on joüe la Comédie. *Oſtiarius, janitor, janua cuſtos.* Les Suiſſes ſont les *Portiérs* des Grands Seigneurs. David dit qu'il aime mieux être *portier* dans la maiſon de Dieu, que d'habiter les palais des Grands. Les *Portiérs* des Colleges ſont d'ordinaire des Savetiérs. C'eſt une des bonnes places du Couvent, d'être *Portiér*, ou *Portière.* Voulez-vous parler à Monſieur, graiſſez la pate à ſon *Portiér.* ABLANC. Racine fait dire par un *Portiér*, qui ne laiſſoit entrer pèrſonne chez ſon maître ſans payer; Tout franc, j'étois un vrai *Portiér* de Comédie. RAC.

PORTIÉR. Le prémiér & le moindre des quatre Ordres mineurs, dont les trois autres ſont Acolythe, Éxorciſte, & Lecteur. *Oſtiarius.*

PORTIÈRE, ſe dit auſſi d'une garniture de porte, d'un grand rideau qu'on met en dehors pour empêcher l'entrée du vent. On appelle auſſi la *portière* d'un coche, d'un carroſſe, le lieu par où l'on y monte, où l'on en déſcend. *Rhedária foris.* Avalez la *portière.* On eſt bien incommodé à la *portière* d'un coche. On appelle burlèſquement une charrette, un *caroſſe à trente-ſix portières.*

PORTIÈRE, adj. f. ſe dit des brebis qui ſont en âge de porter. *Ovis fœtui apta, matrix.* Il y a dans ce troupeau tant de brebis *portieres.*

On appelle auſſi *lices portières*, des chiennes qu'on fait couvrir pour avoir de leur race, & qui font tous les ans deux portées. *Catulorum fœtura.*

On appelle auſſi *portières*, les cornes de la matrice en la plupart des animaux, qu'on appelle auſſi la *trompe.*

PORTION. ſ. f. Châque lot ou partie d'une chôſe partagée, ou diviſée. *Partitio, diviſio.* Les lots ſont des *portions* héréditaires. Un créanciér d'un défunt fait aſſigner un hérítiér, pour le faire condamner pèrſonnèllement à lui payer ſa dette pour telle part & *portion* qu'il eſt hérítiér, & hypothecairement pour le tout. Quand quelqu'un renonce à un legs, à une ſucceſſion, la *portion* accroît aux aûtres.

On dit auſſi, voilà une *portion* de maiſon à loüer; pour dire, une partie d'une maiſon, un appartement. *Pars, portio.*

PORTION, ſe dit auſſi dans les Couvens & dans les petites penſions, de ce qu'on donne à chacun pour ſon repas. *Portio, portiuncula.* On fourniſſoit à un Oblat, à un Religieux lai une *portion* monachale. Il faut que le Maître régle à chacun de ſes écoliérs ſa *portion*, pour empêcher qu'ils ne ſe battent. Les aumônes qu'on fait auſſi dans les Colléges à des Cuiſtres s'appellent *portions.*

PORTION, ſe dit encore en matière bénéficiale de châque partie d'une Cure diviſée. *Portiones diviſa.* Il y a deux *portions* de Cures à S. Méry, il y a deux Curez, châque *portion* appartient à un Collateur particuliér.

PORTION, ſe dit auſſi en Géométrie de châque partie de la diviſion des lignes, ou des corps, & ſur tout des ſphères. Un ſegment, un ſecteur, ſont des *portions* de cèrcles ou des globes. Les lunettes portent plus loin, ou plus près, ſelon que le vèrre objèctif eſt *portion* d'une plus grande, ou d'une plus petite ſphère. Il y a pluſieurs pratiques pour couper une ligne en tant de *portions* égales qu'on voudra.

PORTION CONGRUË, eſt une cèrtaine penſion que le Curé Primitif, ou le grôs Décimateur doit à un Vicaire pèrpetuel, ou à un Curé qui déſſèrt une Cure. *Penſio congrua.* Originairement, & ſuivant la diſpoſition des Canons, les dîmes appartenoient ſans partage au Curé, qui deſſèrvoit l'Égliſe patroiſſiale. Mais à caûſe de l'ignorance des Prêtres ſeculiérs, les Moines de Saint Benoît, & les Chanoines Reguliérs de Saint Auguſtin s'étant emparez de la plûpart des Cures, ils y faiſoient eux-mêmes le ſèrvice. Dans la ſuite s'étant relâchez de leur prémière fèrveur, ils les firent déſſèrvir par des Prêtres ſéculiérs, révocables à leur volonté, à qui ils donnoient une penſion médiocre pour ſubſiſter. Pour rémédier à ces abus le Concile de Latran tenu ſous Alexandre III. ordonna, qu'à l'avenir les Religieux qui poſſédoient des Cures unies à leur manſe conventuèlle, les feroient déſſèrvir par un Réligieux capable, ou par un Vicaire pèrpétuèl & irrévocable, en leur aſſignant une *portion congruë* ſur le revenu de ces Cures. C'eſt là l'origine des *portions congruës.* Les Moines de Saint Benoît ont choiſi d'établir des Vicaires pèrpétuèls pour déſſèrvir les Cures unies à leur manſe: ainſi ils ont retenu le titre de Curez primitifs, avec les dîmes, & revenus de ces Cures, & n'ont donné que des appointements modiques à ces Vicaires pèrpétuèls. On a donc été contraint de fixer la *portion congruë* que les Réligieux, ou gros Décimateurs étoient obligez de donner à ceux qui déſſèrvoient les Cures. Par un Édit de 1571. elle fut réglée à 120. livres, & par une Ordonnance de 1629. à 300. livres. Par une Déclaration de 1632. il a été ordonné que la fixation la *portion congruë* à 300. livres n'aura lieu qu'à l'égard des Diocèſes ſituez au deçà de la Loire, & qu'elle demeurera réduite à 200. livres pour les Provinces au delà de la Loire. En 1634. les gros Décimateurs ont obtenu un arrêt du Conſeil, par lequel toutes les *portions congrues* ſont réduites ſans diſtinction à 200. livres ſeulement. Ainſi la *portion congruë* ſe taxe au grand Conſeil à 200. livres, ſans y comprendre le creux de l'Égliſe: mais au Parlement on la taxe à 300. livres. Outre cela on laiſſe au Curé les menuës, & vèrtes dîmes, & les novales. La Juriſprudence varie pourtant à l'égard des menuës dîmes, & des novales. Il y a des arrêts du Parlement qui les ont retranchées aux Curez, ou Vicaires pèrpétuèls.

PORTIQUE. ſ. m. Éſpéce de galerie baſſe où l'on ſe proméne entre des colonnes, ou arcades. *Porticus, xiſtus.* Il y a des *portiques* couvèrts en voute, les autres en planchér. Il y en a auſſi de découvèrts. La Place Royale eſt bâtie en *portiques.*

PORTIQUE, ſe dit quelquefois des ſimples arcades, ſans qu'il y ait ni colonnes ni promenoirs. *Fornix, arcus.* La plûpart des maiſons des Marchands de Lyon ſont bâties en *portiques.* Il y en a telle qui a dix ou douze *portiques* ſur la ruë, c'eſt-à-dire, des arcades.

Quand on dit abſolument le *Portique*, on entend l'École de Zenon, la doctrine des Stoïciens. *Doctrina Stoïcorum.* Tout le *Portique* eſt de cet avis; & ſoutient ce paradoxe.

PORTOIR. ſ. m. Tèrme de Chartreux. Sorte de machine de bois qu'on tient à la main, & où l'on porte à manger aux Chartreux. *Portorium.*

PORTRAIRE. v. act. Faire la répréſentation d'une pèrſonne avec le pinceau, la plume, le crayon, &c. *Imaginem vel quidpiam aliud delineare, adumbrare.* On a mis ce jeune homme chez un tel Peintre pour apprendre à *portraire*, à faire des portraits. Ce mot vieillit, & ne ſe dit qu'à l'infinitif. Il eſt imité de l'Italien *ritrahere.*

PORTRAIT. ſ. m. Répréſentation faite d'une pèrſonne telle qu'elle eſt au naturel. *Imago, icon, effigies.* Narciſſe voyant ſon *portrait* dans l'eau, en devint amoureux, & ſe noya. Quand on regarde dans un miroir, on y voit ſon *portrait.*

PORTRAIT, ſe dit auſſi de l'ouvrage d'un Peintre, qui par art trace au naturel la figure, l'image, & la répréſentation d'une pèrſonne. *Delineatio, adumbratio viva & naturalis.* On a dit d'un excèllent Peintre qui ne reüſſiſſoit pas à faire rèſſembler, qu'il faiſoit de mauvais *portraits* & de bons tâbleaux. On fait des *portraits* à l'huile avec des couleurs, avec la plume, le crayon, le paſtèl, en miniature, & avec des couleurs minérales en émail. Voilà un *portrait* au naturel, vif & bien rèſſemblant. On l'a flatté dans ſon *portrait.* Ce *portrait* eſt bien fait, il n'y manque que la parole.

> *Ce* portrait *rèſſemble à la Belle*,
> *Il eſt ſenſible comme elle.* MÉN.

On le dit auſſi de ce qui eſt en bronze, gravûre ou ſculpture, mais plus improprement. C'eſt le *portrait* du Roi qui eſt ſur cette monnoye, ſur cette médaille. *Effigies.* Voilà un *portrait* bien gravé. On a mis ſur ce cheval de bronze l'éffigie, le *portrait* du Roi.

On dit auſſi d'une pèrſonne qui reſſemble bien à une autre, que c'eſt ſon vrai *portrait. Similitudo.*

PORTRAIT CHARGÉ, eſt un *portrait* burlèſque ou ſatirique, que fait un Peintre pour ſe divertir, ou par malice, en conſervant quelques traits d'une pèrſonne, qu'il fait pourtant paroître difforme, ou monſtrueuſe. *Pictura jocularis & ridicula.*

Portrait. Ce mot au figuré, ſe dit quelquefois pour, Répréſentation, figure. *Repreſentatio, figura.*

Mes Moines ſont cinq pauvres Diables,
Portraits *d'animaux raiſonnables.* Bois R.

Portrait, ſe dit auſſi de la déſcription qui ſe fait par le diſcours, ou par écrit d'une përſonne, dont on répréſente ſi bien les traits, & le caractère, qu'on la peut aiſément reconnoître. *Mores, ingenium, indolem verbis exprimere vel ſcribere.* Les Romans de Cyrus, & de Clélie ſont tout pleins de *portraits* que l'Auteur y fait de ſes amis. L'orgueil fait aux hommes un *portrait* d'eux mêmes qui leur eſt fort agréable. Nicol. Sallufte nous donne des *portraits* ſi beaux que je les préférerois à des hiſtoires entières. S. Évr. Les Caractères de Théophraſte ſont proprement des *portraits* Dac. Il n'y a point de *portraits* plus flatez que ceux de l'amour. S. Évr.

Un avare cent fois finement exprimé
Méconnut le portrait *ſur lui même formé.* Boil.

La Nature féconde en biſarres portraits.
Dans chaque âme eſt marquée à de différens traits. Id.

Ce mot vient de *portraire*, & *portraire* de *protrahere*. Mén.

PORTRAITURE. ſ. f. Ce mot pour Portrait n'eſt plus en uſage: mais il ſe dit dans le ſens qui ſuit. Voilà un livre de *portraiture*, de l'art de peindre. *Diagraphicus liber.*

PORTUMNE. ſ. m. Dieu marin qui préſidoit aux ports. En Gréce on célébroit des jeux à ſon honneur qu'on appelloit *Portumnales*, ou *Iſthmiens.*

P O S.

POSADE, ou **PESADE.** Tërme de Manége. C'eſt le mouvement du cheval, lorſqu'il leve les piéds de devant en ſe tenant fërme ſur ceux de dërrière. On le dit auſſi de ſon arrêt, quand il tërmine ſon galop. *Siſtentis equi ſaltus in ſublime.*

POSÉMENT. adv. Doucement, ſans précipitation. *Lentè, diſtinctè, graviter.* Les Italiens marchent *poſément*, parlent *poſément*, agiſſent *poſément*. Ils marchent au combat *poſément*. Abl. Les notes de Muſique ſe doivent chanter vite ou *poſément*, ſelon qu'elles ſont blanches, noires, crochuës, ou double-crochuës. *Celeriter vel moderatè.*

PÔSER. v. act. Mettre quelque chôſe en cërtaine ſituation. *Ponere, exponere, collocare.* C'eſt à celui qui préſide à l'Académie des Peintres de *pôſer* le modéle, de lui donner une poſture, une diſpoſition convenable. Toutes les piërres des murs qu'on éleve doivent être *pôſées* à plomb. Voilà un piédeſtal préparé pour y *pôſer* une colonne, une aiguille. Cet homme marche de bonne grâce, il eſt bien *pôſé* ſur ſes jambes. C'eſt la Reine qui a *pôſé* la première piërre du Couvent de ces Religieuſes.

Pôser, ſignifie auſſi ſimplement, Mettre à tërre. *Deponere.* Le voleur ſe voyant pourſuivi à *pôſé* à bas ſon paquet pour ſe mieux ſauver. Les ſoldats dans les haltes *pôſent* leurs armes à tërre.

Pôser, ſignifie auſſi, Porter ſur quelque chôſe. *Inſidere, inniti.* Il ne faut pas qu'une poûtre *pôſe* ſur le mur d'un voiſin, s'il n'eſt mitoyen. Cette piéce de bois *pôſe* à faux.

Pôser, ſignifie auſſi, Placer, ſe poſter. *Caſtra ponere, caſtra metari.* Les ennemis vinrent *pôſer* leur camp de l'autre côté de la rivière. Avant que de ſe loger, il faut *pôſer* des corps de garde, des vedettes. On dit auſſi, qu'un homme eſt *pôſé* en ſentinëlle, lorſqu'on le laiſſe debout en quelque endroit, ou qu'on le charge d'obſërver quelque chôſe qui ſe paſſe.

Pôser, en tërmes d'Arithmétique, ſe dit des chiffres qu'on mèt au deſſous des nombres ajoûtez. *Collocare.* Huit & neuf ſont 17. je *pôſe* 7. & retiens un.

Pôser, ſignifie auſſi, Aſſûrer, faire quelque allégation, tenir pour cërtain. *Aſſeverare, pro certo ponere.* Je *pôſe* en fait que cette ſomme a été acquittée. Je *pôſe* pour conſtant que cela eſt ainſi. Il faut *pôſer* des principes & en convenir, avant que de raiſonner.

Pôser, ſe dit auſſi dubitativement & en fait de ſuppoſitions. *Pôſons* le cas que cela ſoit. *Hoc poſito. Pôſé* cela, pour dire, Cela ſuppôſé. En Géometrie on *pôſe* pluſieurs chôſes fauſſes pour montrer l'abſurdité des conſéquences qui en naîtroient.

On dit en Juriſprudence, *Pôſer* l'éſpéce d'une loi; pour dire, en faire voir le cas, l'occaſion. *Speciem legis ponere.* On dit auſſi, qu'un Rapporteur a *pôſé* le fait d'un procès; pour dire, qu'il n'a fait que commencer à le rapporter.

Pôser, ſe dit figurément en chôſes morales. Les ſujets ont *pôſé* ont mis bas les armes; pour dire, la guërre civile eſt ceſſée. *Arma deponere.* On dit qu'un Prince a *pôſé* les fondemens d'une grande Monarchie, quand par un bon gouvërnement il a établi une grande domination.

Pôser, ſe dit provërbialement en cette phrâſe; D'une abſurdité qu'on *pôſe*, il en naît mille autres. *Poſito uno multa ſequuntur abſurda.*

Pôsé, ée. part. paſſ. & adj. *Poſitus, ſtabilitus.*

On dit auſſi, Un homme *pôſé*, un éſprit *pôſé*, de celui qui eſt ſage & prudent, qui ne dit ni ne fait rien avec précipitation. *Pacatus, tranquillus, quietus.*

Pôsé, en tërmes de Blâſon, ſe dit du lion arrêté ſur les quatre piéds. *Pedibus inſiſtens.*

POSEUR. Tërme de Maçonnerie. C'eſt dans les atteliërs un Maçon qui pôſe & arrête les piërres ſur le tâs & la ſituation qu'elles doivent être, & qui les livre au Limoſin pour y appliquer le mortiër. *Structor, conſtructor.*

POSITIF, ive. adj. Qui eſt cërtain & éffectif, qu'on mèt en fait comme une chôſe conſtante & aſſûrée. *Poſitivus, effectivus, certus, conſtans.* Cela n'eſt point imaginaire, mais eſt *poſitif*. Ce fait eſt *poſitif*, & il en offre la preuve. Ce ne ſont pas des offres labiales, mais réelles & *poſitives*.

Positif, ſe dit auſſi par oppôſition à Relatif, pour, Arbitraire. *Abſolutus.* La beauté n'a rien de *poſitif*, elle dépend du goût des différens peuples.

Positif, eſt auſſi oppoſé à Négatif. Dans les Commandemens de Dieu, il y en a de *poſitifs* & de négatifs. *Poſitiva, negativa.* Ce n'eſt pas une loüange *poſitive* que de loüer quelqu'un en diſant, qu'il n'a point fait de mal.

On dit qu'une chôſe eſt de droit *poſitif*. *Juris poſitivi.* Pour dire, qu'elle eſt fondée ſur une loi qui dépend abſolument de l'autorité de celui qui la donne; auquel ſens *poſitif* eſt oppoſé à *naturël*. La déffenſe de manger de cërtaines bêtes ſous la Loi, étoit de droit *poſitif*: mais le commandement d'honorer ſon père & ſa mère, eſt de droit naturël. Voyez Droit Divin.

Théologie *poſitive*. C'eſt celle qui conſiſte dans la ſimple intëlligence, ou dans la ſimple éxpoſition des dogmes de la foi, tels qui ſont contenus dans l'Écriture Sainte, ou éxpliquez par les Pères, & par les Conciles. *Theologia poſitiva.* La Théologie *poſitive* eſt dégagée des diſputes de la Controvërſe, & des chicanes de la Scholaſtique. Il eſt ſçavant dans la Théologie *poſitive*. Il a fait un Traitté de la Théologie *poſitive*.

Il s'employe plus ordinairement au ſubſtantif. Il eſt ſçavant dans la *Poſitive*. *Callet Theologiam poſitivam.* Il s'eſt plus attaché à la *Poſitive*, qu'à la Scholaſtique. Enſeigner, étudier, ſçavoir la *Poſitive*.

Positif. ſ. m. Tërme de Muſique. C'eſt le petit buffet des orgues d'Égliſe, qui eſt d'ordinaire dërrière, ou au piéd de l'Organiſte, qui joüe avec le même vent, & les mêmes ſoufflëts, & qui a un pareil nombre de jeux, mais plus petits & proportionnez à ceux du grand corps. *Organum pneumaticum minus ſuppoſitum majori.* Aux orgues des Jéſuïtes le *poſitif* eſt dans le grand corps.

Positif. ſ. m. Tërme de Grammaire. C'eſt l'adjectif dans ſa ſimple ſignification, ſans aucune comparaiſon, *Adjectivum poſitivum. Beau* eſt le *poſitif*: & *plus beau* eſt le comparatif.

POSITION. ſ. f. Thèſe ou propoſition qu'on ſoutient dans les Écoles. *Poſitio, theſis.* En ce ſens il n'eſt guères en uſage que dans le dogmatique.

En tërmes d'Arithmétique & d'Algébre il ſignifie, ſuppoſition. *Suppoſitio.* Une régle de fauſſe *poſition* ſimple ou double ſe fait, quand on calcule ſur des nombres faûx, & qu'on ſuppôſe à ſa fantaiſie, & que par les différences qui s'y rencontrent on trouve le vrai nombre & inconnu qu'on chërchoit.

Position, en Aſtronomie ſignifie, Situation, diſpoſition. *Situs, poſitus, diſpoſitio.* L'élevation du Pôle dépend de la *poſition* différente de la ſphère. La *poſition* de la ſphère eſt droite, oblique, ou parallèle; ce qui cauſe l'inégalité des jours & des ſaiſons. On appelle les cërcles de *poſition*, ſix grands cërcles qui paſſent par l'interſection du Méridien & de l'Horizon, & qui diviſent l'Équateur en douze parties égales. Ce ſont les éſpaces enfërmez entre ces cërcles que les Aſtrologues appellent *Maiſons*; & qu'ils rapportent à châque triangle marqué dans leurs thêmes céleſtes.

Position, en tërmes d'Architëcture, eſt la ſeconde partie du devis des bâtimens, qui contient le plan du logis en général, & en particuliër de chacune de ſes piéces. *Situs, ſituatio.* Vitruve veût que la *poſition* d'un bâtiment ſoit telle, que les quatre encognûtes ſoient dirëctement oppôſées aux quatre vents cardinaux.

Position, en tërmes de Danſe, ſe dit de la manière de pôſer ſes piéds l'un à l'égard de l'autre. *Poſitura corporis & membrorum compoſitio, diſpoſitio in choreâ.* Il y a quatre ſortes de *poſitions* réguliëres. La première quand on joint ſes piéds ſur une ligne parallèle

paralléle aux épaules. La ſeconde, lorſque les talons ſont pèrpendiculairement ſous les épaules, & par conſequent éloignez l'un de l'autre de la largeur des épaules. La troiſiême eſt, lorſqu'un piéd eſt devant l'autre, enſorte que le talon ſoit dans une concavité que forme la rotule, & le carpe du piéd. La quatriême eſt, lorſqu'un piéd eſt éloigné de l'autre de la largeur des épaules, & que le talon répond toûjours au creux précédent: c'eſt la ſeule maniêre réguliêre de marcher.

POSITIVE. ſ. f. Voyez plus haut, au mot POSITIF.

POSITIVEMENT. adv. D'une maniêre poſitive. Il m'a articulé ce fait *poſitivement*. *Præcisè, poſitivè.* Il m'a fait voir *poſitivement* qu'il avoit vingt mille écus de bien.

POSSÉDER. v. act. Joüir d'une chôſe; en diſpoſer, en être maître; l'avoir actuèllement en ſa puiſſance, ſoit avec droit légitime, ſoit ſans aucun droit. *Potiri, frui, poſſidere, obtinere.* Le Turc *poſſéde* de grands États. Le Roi *poſſéde* un beau Royaume. Ce Seigneur *poſſéde* une belle tèrre. Ce bourgeois *poſſéde* une belle maiſon. Ce que l'on *poſſéde* pique moins que ce que l'on déſire. BELL. On ne pèrd ſans douleur que ce qu'on poſſede ſans paſſion. NIC. Heureux l'Amant qui *poſſéde* ſa Maîtreſſe. QUIN.

Ce malheureux avâre,
Ne poſſédoit *pas l'or; mais l'or le* poſſédoit. LA FONT.

Au deſſus des grandeurs où vous êtes monté,
Poſſedez-*les, Seigneur, ſans qu'elles vous* poſſédent.
GORN.

En Juriſprudence on *poſſéde* à pluſieurs titres. En propriété lorſqu'on a la diſpoſition abſoluë d'une chôſe, qu'on l'a peut vendre, engager, &c. *Plena diſpoſitio.* On *poſſéde* par uſufruit, à titre précaire, quand on n'a que la jouïſſance des fruits, comme celle d'un doüaire, d'un Bénefice. *Uſufructuaria poſſeſſio.* *Poſſéder* en fief, à titre de foy & hommage; *Feodalis poſſeſſio.* En roture, à titre de cens; en main morte, avec ſervitude; par indivis, en commun; par engagement, à faculté de rachât. *Poſſéder* au nom d'autrui, c'eſt-à-dire, à fèrme, à loüage.

POSSÉDER, ſe dit auſſi de la jouïſſance des chôſes ſpirituelles. *Poſſidere.* Les gens de bien *poſſéderont* le Ciel pour recompenſe. Cet Amant *poſſéde* le cœur de ſa Maîtreſſe. Le Roi *poſſéde* les affèctions de ſon peuple. Vous *poſſédez* tous les beaux talens que la nature peut donner aux hommes.

POSSÉDER, ſe dit de même figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Gouvèrner, *regere*, dominer, *moderari*, remplir, *occupare*. Le favori *poſſéde* l'éſprit du Prince; il le gouvèrne abſolument. L'amour me *poſſéde*; je gémis ſous ſon empire. La colére, la fureur, la rage, l'amour, l'avarice le *poſſédent*; c'eſt-à-dire, il eſt maîtriſé & entraîné par ces *paſſions*. Comme l'on reprochoit à Ariſtippe ſon attachement pour une femme, je la poſſéde, dit-il; mais elle ne me *poſſéde* pas. ABLAN. Denys d'Halicarnaſſe avouë que dès qu'il lit une oraiſon de Démoſthène, il ſe ſent ſi fort émû, qu'il n'eſt *poſſédé* que de l'éſprit de cet Orateur. BOIL. L'amour de la volupté ne rend pas incapable des grandes chôſes ceux qui en ſont *poſſédez*. S. RÉAL. L'homme eſt *poſſédé* d'un amour de lui-même aveugle, & violent, qui le rend fougueux, farouche, & inhumain. M. ÉSP.

SE POSSÉDER, avec le pronom pèrſonnel, c'eſt voir bien ce qu'on fait; enſorte que rien n'échappe ſans qu'on s'en appèrçoive, & qu'on eſt maître de tous ſes mouvemens. NIC. C'eſt être de ſang froid dans l'action; ne ſe point laiſſer émouvoir ni troubler. *Continere ſe.* Scipion *ſe poſſédoit* également dans l'agitation des affaires, & dans le repos de la vie privée. S. ÉVR. Aléxandre commençoit à *ſe poſſeder*, où les aûtres hommes ne ſe poſſédent plus. ID. Quoi vous vous *poſſédez* dans les tendres momens où l'on doit s'oublier ſoi-même? S. ÉVR. On dit qu'un Orateur *ſe poſſéde* bien, quand il ne ſe précipite point dans ſon diſcours; quand il ne paroît ni embarraſſé dans ſon geſte, ni troublé par la préſence de ſes Auditeurs.

POSSÉDER, ſignifie auſſi, ſçavoir bien, avoir bien étudié quelque chôſe. *Callere.* Ce Docteur *poſſéde* bien la Théologie Scholaſtique; il la ſçait à fond. Ce Prédicateur *poſſéde* bien la Bible, & les Pères. *Poſſéder* parfaitement la Juriſprudence. *Poſſéder* Horace, & Virgile.

On dit auſſi, faiſons cette affaire, tandis que je vous *poſſéde*; pour dire, tandis que vous êtes chez-moi, que je joüis de vôtre loiſir. *Dum te uter.*

On dit auſſi, qu'un homme eſt *poſſédé* du démon, du malin éſprit, ou lorſque le diâble eſt entré dans ſon corps, & le tourmente effectivement; ou lorſqu'il ſe porte à entreprendre quelque grande méchanceté. *Energumenus, à malo dæmone poſſeſſus.*

POSSÉDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Obſeſſus, poſſeſſus.*

POSSÉDÉ, ÉE. Eſt auſſi ſubſt. Il ſe dit de ceux qui ſont tourmentez du démon, du corps deſquels le malin éſprit s'eſt emparé. *Ab infeſto dæmone inſeſſus.* Les miracles les plus fréquens de N. S. étoient de guérir les *poſſedez*.

POSSESSEUR. ſ. m. Celui qui joüit éffèctivement de quelques domaines ou meubles. *Poſſeſſor, Dominus.* L'action hypothecaire ſe dirige contre le *poſſeſſeur* ou l'actuel détenteur des héritages ſujets à l'hypotheque. *Poſſeſſeur* annal, triennal, immémorial, pacifique, de bonne foi, de mauvaiſe foi. Il a épouſe ſa Maîtreſſe, il en eſt enfin *poſſeſſeur*.

POSSESSIF. adj. m. Tèrme de Grammaire; qui ſe dit des pronoms dénotans la joüiſſance, ou ſeigneurie de quelque chôſe, ſoit en particuliér, ſoit en commun. *Pronomina poſſeſſiva. Mon, ton, ſon, le mien, le tien, le ſien, le nôtre, le vôtre, le leur*, ſont des pronoms *poſſeſſifs*.

POSSESSION. ſ. f. Joüiſſance; action par laquelle on poſſéde de droit, ou de fait. *Poſſeſſio, dominium.* La *poſſeſſion de fait* eſt la joüiſſance éffèctive de la chôſe. *Proprietas facti.* La *poſſeſſion de droit* eſt le titre qu'on a d'en joüir, quoi qu'elle ſoit quelquefois uſurpée par autrui, ou éloignée. *Poſſeſſio juris.* Quand un homme qui eſt en *poſſeſſion* eſt troublé, il a l'action en complainte, en réintegrande, pour être remis en *poſſeſſion*. Les hommes ne ſe ſont aſſemblez en ſociété que pour les commoditez temporelles, & pour s'en aſſûrer la *poſſeſſion* par les forces réünies de la République. S. ÉVR.

POSSESSION, eſt auſſi un acte fait avec quelques formalitez, qui juſtifie qu'on s'eſt mis en joüiſſance de quelque bien. *Inveſtitura, ineundæ poſſeſſionis actus.* Autrefois, quand on achetoit un héritage, il en falloit prendre *poſſeſſion* avec cèrtaines cérémonies: ce qui s'obſèrve encore en pluſieurs Coutumes. En Picardie on prenoit *poſſeſſion* d'un héritage en prenant un petit bâton ou rameau, ou brin de paille, que le vendeur mettoit entre les mains de l'acheteur; ce qui s'appelloit *veſt*, ou *infeſtuation*, mot tiré du Latin *feſtuca*. A Channi on recevoit ce bâton de la main du Juge, &c. C'eſt un Prêtre qui mèt en *poſſeſſion* d'un Bénéfice, & un Notaire qui délivre l'acte de priſe de *poſſeſſion*: il faut entrer dans l'Égliſe, s'y mettre à genoux, baiſer l'autel, ſonner la cloche, & entrer au Prèsbytère, On prend quelquefois *poſſeſſion* à la vûë du clocher, quand l'approche en eſt difficile. On prend auſſi une *poſſeſſion* ſimulée dans une aûtre Égliſe avec une pèrmiſſion des Juges, à la charge de la réïterer ſur les lieux. Les Empereurs mettoient autrefois les Prélats en *poſſeſſion*; en leur donnant un anneau & un bâton.

POSSESSION, ſe prend quelquefois pour le bien & les héritages mêmes. *Prædium.* Ce Seigneur eſt puiſſant, il a de grands biens & *poſſeſſions*.

POSSESSION, ſignifie auſſi ſimplement, Garde, dépôt. *Depoſitum, cuſtodia.* On a laiſſe tous les meubles de cet inventaire en la garde & *poſſeſſion* de la veuve. Un Bibliothecaire a des livres en ſa garde & en ſa *poſſeſſion*. Un Célériér a les clèfs de la cave en ſa *poſſeſſion*. Un Intendant a en *poſſeſſion* tout le bien de ſon Maître.

POSSESSION, ſe prend quelquefois pour le titre ou la préſcription qui donne droit de poſſéder la chôſe. *Jus percipiendi fructus.* La *poſſeſſion* annale eſt l'uſucapion qui donne droit ſur les meubles. Une *poſſeſſion* triennale & paiſible d'un Bénéfice ſuffit pour la maintenir, pourvû qu'elle ſoit fondée ſur un titre coloré, & ſur la bonne foi. Une *poſſeſſion* d'un héritage pendant dix ans entre préſens, & de vingt ans entre abſens avec titre, ou de trente-ans ſans titre, y donnent un plein droit. La *poſſeſſion* centenaire eſt la *poſſeſſion* immémoriale. De tous les titres de la ſociété civile, celui de la *poſſeſſion* immémoriale eſt le plus inconteſtable. C. B. On dit au Palais, Baptiſer *poſſeſſion* contraire, quand deux pèrſonnes ſoûtiennent l'une contre l'autre qu'elles ſont en *poſſeſſion*.

POSSESSION. Ce mot ſe dit dans un ſens plus particuliér, de la plus tendre union que forme l'amour; des faveurs d'une Maîtreſſe. *Intima unio.* Les charmes de l'éſprit raniment les appas qu'une trop libre *poſſeſſion* affoiblit. BELL. La *poſſeſſion* qui raſſaſie ſi pleinement les déſirs de la plupart des maris, ne ſèrvit qu'à irriter ceux du Roi. S. RÉAL.

Un ſeul jour de poſſeſſion,
Du plus ardent en apparence,
Eteint toute la paſſion. VILL.

POSSESSION, ſe dit encore de la joüiſſance de l'éſprit ſeul. On ne peut témoigner trop de modération quand il s'agit de troubler la *poſſeſſion* d'une opinion reçûë, ou d'une créance acquiſe depuis long-tems. *Poſſeſſio immemorialis, vel tempore confirmata.* LOC. Tite-Live depuis tant de ſiécles eſt en *poſſeſſion* de l'approbation du Public, & l'on ne peut plus la lui conteſter. S. ÉVR.

POSSESSION, ſe dit auſſi de l'état d'un homme qui eſt poſſédé par le démon. La *poſſeſſion* diffère de l'obſeſſion en ce que dans

 la

la *poſſeſſion* le diâble agit au dedans, & que dans l'obſeſſion il agit au dehors. *In poſſeſſione dæmon agit intus, in obſeſſione verò foris.*

On dit par une éſpéce de Provèrbe, il eſt en *poſſeſſion* de dire, de faire tout ce qu'il veut; pour dire, il en a l'habitude, ou il en a pris la libèrté. *Uſus facultas.*

POSSESSOIRE. adj. m. & f. & ſ. Qui regarde la joüiſſance, ou la poſſeſſion. *Poſſeſſorium, jus poſſeſſionem ſpectans.* Quand on eſt troublé en ſa poſſeſſion, on ſe pourvoit par une complainte *poſſeſſoire*, & il faut juger la réïntegrande auparavant toutes chôſes. Les Juges Royaux ſont ſeuls compétens pour le *poſſeſſoire* des Bénéfices. Mais comme le *poſſeſſoire* ſeulement eſt de la compétence du Juge Royal, & le pétitoire de la competence du Juge Eccléſiaſtique, réguliérement après que le Juge Royal a prononcé ſur le *poſſeſſoire*, il devroit renvoyer le pétitoire devant l'Official. Cependant quand on a jugé le plein *poſſeſſoire*, on ne peut aller devant le Juge d'Égliſe pour le pétitoire, & le Juge Royal en demeure ſaiſi. Les matières *poſſeſſoires* demandent d'être promptement jugées. Il faut vuider le *poſſeſſoire* avant que de pourſuivre le pétitoire.

POSSESSOIREMENT. adv. D'une manière poſſeſſoire. *Poſſeſſoriè.* Il faut agir en matière de Bénéfices *poſſeſſoirement.*

POSSIBILITÉ. ſ. f. Diſpoſition des chôſes à pouvoir être faites. *Poſſibilitas.* Il eſt difficile de juger de la *poſſibilité* ou de l'impoſſibilité des chôſes. Ablanc. Le Poëte Épique doit plûtôt choiſir les chôſes impoſſibles, pourvû qu'elles ſoient vraiſemblables, que les poſſibles qui ſont incroyables avec toute leur *poſſibilité*. Le Cl. On appelle *poſſibilité* abſoluë, ce qui n'eſt point répugnant, & qui n'enfèrme point de contradiction.

POSSIBLE. adj. m. & f. & ſ. Qui peut arriver, qui eſt en pouvoir d'être fait. *Poſſibilis.* Tout eſt *poſſible* à Dieu, hormis ce qui implique contradiction. Il faut faire ſon *poſſible* pour gagner le Paradis. Dieu ne nous demande que ce qui nous eſt *poſſible*. Les miracles ſont des éffèts qui ne ſont pas *poſſibles* par les forces de la nature. Eſt il *poſſible* que nous travaillions à la ſtructure & à la cadence d'une période, comme s'il y alloit de nôtre vie? Balz. J'ai fait tout mon *poſſible* pour vous contenter.

Possible, eſt quelquefois adv. & ſignifie, peut-être. *Fortè, fortaſſe. Poſſible* viendra-t-il un meilleur tems. *Poſſible* ce deſſein réüſſira t-il; pour dire, peut-être, le hazard peut faire cela. Monſieur de Vaugelas & Monſieur Ménage condamnent *poſſible* dans la ſignification de *peut-être*. M. Chapelain & M. la Mothe le Vayer le défendent: & j'avouë que je ferois grand ſcrupule de m'en ſervir. Corn. On ne fera pas mal auſſi d'éviter l'advèrbe, *au poſſible*, pour, *beaucoup*, quoyque Saraſin s'en ſoit ſervi en parlant de Valſtein: Artificieux *au poſſible*, principalement à paroître déſintereſſé. Cependant *poſſible* dans le ſens de *peut-être*, peut paſſer pour bon, puiſque l'Académie l'admèt ſans marquer la moindre répugnance. On dit auſſi par intèrjection, cela n'eſt pas *poſſible*; pour dire, cela me ſurprend, eſt mèrveilleux.

POSSON, ou POISSON. ſ. m. Sorte de petite meſure contenant la moitié d'un demi-ſétier. *Poſſon* de vin, *poſſon* de lait. L'Acad. *Quartarius ſextarii Gallici.*

POSTCOMMUNION. ſ. f. Oraiſon que le Prêtre dit à la Meſſe après la communion. *Poſtcommunio.*

POSTCRIT. ſ. m. Ce qu'on ajoûte à une lèttre ou à un mémoire, & qu'on a apris, ou dont on s'eſt ſouvenu après la clôture, ou concluſion. *Poſtſcriptum.* Il avoit fèrmé ſa lèttre; mais il l'a ouvèrte pour me mander par un *poſtcrit* cette nouvelle qu'il a appriſe depuis. Cet ordre n'eſt pas dans le corps de ſon inſtruction, mais il eſt contenu dans un *poſtcrit*. On le marque d'ordinaire par ces deux lèttres *P. S.*

POSTE. ſ. m. Lieu qu'on choiſit, où on ſe pôſe, où on ſe plante, où on ſe campe. La ſcience d'un Général, c'eſt de ſçavoir bien choiſir un bon *poſte*, de bien déffendre ſon *poſte*. On a donné à un tel corps à garder ce *poſte* avancé. On a poſé cette ſentinelle en un *poſte* fort dangereux. Jamais un homme de guèrre ne doit quitter ſon *poſte*, il y doit demeurer tant qu'on le reléve, quand il devroit être forcé dans ſon *poſte*. Dieu nous a mis dans un *poſte* que nous ne devons jamais abandonner ſans ſes ordres. Dac.

Ce mot vient de *poſitus*, ou par abbregé *poſtus*. D'aûtres le dérivent de *poteſtas*.

Poste, ſe dit auſſi des charges, des emplois, des places qu'on occupe dans l'adminiſtration des affaires civiles. *Dignitas, Magiſtratus.* La charge de Prémiér Préſident eſt un beau *poſte*, un *poſte* éminent. Une place de Commis chez les grands Financiérs eſt un *poſte* avantageux pour amaſſer beaucoup de bien. Les hommes briguent les grands *poſtes* plûtôt pour s'enrichir, que pour immortaliſer leur nom. Bell. Il y a des gens qui ſoutiennent bien le poids de la faveur, & à qui la tête ne tourne point dans les *poſtes* les plus élevez. La Bruy.

Poste. ſ. f. Eſt un lieu choiſi ſur les grands chemins de diſtance, en diſtance, où les couriérs trouvent des chevaux tout prêts pour courir & faire diligence. *Equorum veredorum ſtatio.* La *poſte* de Ville-Juifve, Long-Boyau. Le Bureau de la *Poſte* à Paris. Le Maître des *Poſtes*. Le Général des *Poſtes*. La fèrme des *Poſtes*. Les *Poſtes* ſont rompuës, c'eſt-à-dire, on ne trouve point de chevaux en ces maiſons-là. Porter des lèttres à la *poſte*.

Il eſt fait mention des chevaux de *poſte* dans le Code Théodoſien au titre *De Curſu publico*, en la Loi 3. 6. 7. 15. &c. mais ces *poſtes* n'étoient pas établies de la manière qu'elles le ſont en France; c'étoient ſeulement des chevaux publics. Selon Hérodote ce fut Cyrus ou Xerxès qui le prémiér établit des Couriérs & des chevaux de *poſte*, afin d'être inſtruit avec plus de diligence de tout ce qui ſe paſſoit dans toute l'étenduë de l'Empire. Le mot de *poſte* vient de ce que les chevaux ſont pôſez (*poſiti*) d'intèrvalle en intèrvalle, & l'on attribuë à Loüis XI. d'avoir ordonné le changement de chevaux de deux lieuës en deux lieuës pour une plus grande promptitude: au lieu que les Pèrſes n'en plaçoient qu'au bout de l'éſpace de chemin qu'un cheval pouvoient faire par jour. L'ordre n'étoit pas ſi bon dans l'Empire Romain: les Couriérs étoient réduits à contraindre les villes, ou les particuliérs à leur fournir des chevaux. Ce fut l'Empereur Adrien qui déchargea le peuple de cette necéſſité.

Poste, ſe dit auſſi de l'éſpace qui eſt entre les deux maiſons de [illegible]. *Diſtantia, ſpatium.* Châque *poſte* eſt d'une lieuë & demie, [illegible] lieuës. On donne tant par *poſte* pour châque cheval. [illegible] fait quatre *poſtes* ſur un cheval; il a couru ſix *poſtes* cette [illegible].

Poste, ſe [illegible] de la courſe & de la diligence que fait le Couriér, du Couriér même, & des paquèts qui viennent par cette voye. On a envoyé des Couriérs en *poſte*, en diligence porter cette nouvelle. *Curſus, decurſus.* Voilà la *poſte* qui paſſe; pour dire, le Couriér ordinaire. Ce Gentilhomme ne voyage jamais qu'en *poſte*, il a pris la *poſte* pour venir. Voilà des lèttres de la *poſte*, qui ſont arrivées par la *poſte*. Courre la *poſte*. Vaug. Rem.

On prend auſſi des bateaux de *poſte* pour faire diligence. *Citati dromones.* Vèrs Montereau il y a une *poſte* aux ânes.

On dit en ce ſens, qu'un mauvais Médecin envoye les gens en *poſte* en l'aûtre monde; pour dire, qu'il les fait bientôt mourir. *Medicus curſim ad tumulum ægros adigit.* On dit auſſi, faire un méſſage en *poſte*; pour dire, promptement, quoyqu'on le faſſe à piéd.

Poste, en tèrmes de mèr, ſe dit d'un vaiſſeau qu'on appelle *tortuë*. Voyez Tortuë. *Teſtudo.*

Loüis Hornigk a fait un Traité fort éxact de l'origine des *poſtes*. Il en fait de quatre ſortes: à cheval, en batteau, en chariot, & à piéd. Cette dèrnière eſt en uſage en Italie, en Turquie, & au Pérou. Il dit que ce fut le Comte de Taxis qui établit le prémier les *poſtes* en Allemagne à ſes dépens; & que pour récompenſe l'Empereur Matthias l'an 1616. lui donna en fiéf la charge de Général des *poſtes* pour lui & pour ſes ſucceſſeurs. Mais il eſt cèrtain que c'eſt le Roi Loüis XI. qui le prémiér les a établies & réglées en France, comme elles ſont à préſent, quoyque quelques-uns diſent que Cyrus en fut l'inventeur.

Poste, ſe dit auſſi dans les Académies de jeu, où il y a des gens qui prêtent à *poſte*, c'eſt-à-dire, qui prennent tant d'interêt de l'argent qu'ils prêtent aux joüeurs, dont ils ſe rembourſent, lorſqu'ils leur voyent arriver quelque coup favorable. *Mutuo dant ad metam.*

Postes, ſe dit auſſi des petites balles de plomb dont on charge les armes à feu, qui ſont moindres que le calibre. Les Chaſſeurs chargent leur fuſil de trois ou quatre *poſtes*. *Plumbei globuli.*

Poste, ſe dit auſſi des petits ornemens d'Architècture qui ſe font au plus haut des corniches, & qui aboutiſſent en éſpéces de volutes.

Poste, ſe dit figurément en Morale, des chôſes qui ſont diſpôſées à nôtre fantaiſie, qui ſont à nôtre gré. *Arbitrium, libido, arbitratus.* Il a choiſi un Confeſſeur à ſa *poſte*. Il fait toutes chôſes à ſa *poſte*, à ſa manière. Pour éxecuter ce mauvais deſſein, il a trouvé des gens à ſa *poſte*, prêts à éxécuter ce qu'il voudroit. Il faudroit un Médecin à nôtre *poſte*. Mol.

On appelle populairement, Un petit *poſte*, un jeune garçon gai & éveillé, qui aime à courir, qui ne ſe peut tenir en place. *Puer feſtivus, hilaris.*

POSTEAU. ſ. m. Voyez Poteau. *Palus, ſtipes.*

POSTER. v. act. Tèrme de guèrre. Placer dans un lieu, dans un poſte. *Locum occupare, obtinere.* Ce Général avoit *poſté* ſon armée ſous le canon de la ville. On a *poſté* ce Colonel à l'avant-garde. On a *poſté* cette vedette à la portée du mouſquèt du camp ennemi.

Poster. Ce mot s'employe auſſi quelquefois en parlant d'aûtre

tre chôſe que de la guèrre. *Collocare.* Nous étions *poſtez* à l'entrée du bois pour voir paſſer le gibiér. Nous ſommes bien mal *poſtez* ici, au vent, à la pluye.

Poster, ſe dit auſſi pour, Mettre dans un emploi. *Conſtituere.* On l'a *poſté* chez un bon Financiér. Il eſt fort bien *poſté* pour faire ſa fortune, il a un bon emploi.

Poster, v. neut. Courir, aller çà & là en diligence. *Huc illuc diſcurrere.* Il a un procès ſur le bureau qui le fait bien *poſter*; il *poſte*, il court tout le jour chez ſon Rapporteur, chez ſon Avocat. Les Courtiſans font bien *poſter* leurs créanciérs, avant que de les payer. On dit auſſi qu'un petit garçon ne fait que *poſter*, que courir & que joüer, & qu'il n'étudie point.

Posté, ée. part. paſſ. & adj. Il a les ſignifications de ſon vèrbe. *Conſtitutus, ſtatutus.* Homme bien *poſté*. Homme mal *poſté*.

POSTÉRIEUR, eûre. adj. Ce qui eſt dèrrière ou enſuite de quelque chôſe. *Poſterior, poſticus, ſubſequens.* Le dôs, les feſſes ſont les parties *poſtérieûres* de l'homme. Ariſtote a fait des analytiques prieûres & *poſtérieûres*. Ce créanciér eſt *poſtérieur* en hypothéque, il ſera colloqué le dèrniér. Leur régle eſt *poſtérieûre* à la nôtre de cinq cens ans. Patru.

POSTÉRIEUREMENT. adv. Après d'aûtres. *Poſtremò, poſterius.* Ce créanciér doit être colloqué *poſtérieûrement* à moi. Cela doit marcher *poſtérieûrement*.

POSTÉRIORITÉ. ſ. f. Rang de celui qui eſt après un aûtre. *Poſteritas.* La *poſtériorité* de datte donne une *poſtériorité* d'hypothéque.

POSTÉRITÉ. ſ. f. Nom collectif qui ſe dit des peuples qui viendront après nous. *Poſterioritas, poſteri.* Les Conquérans, les grands hommes ne travaillent qu'à rendre leurs noms fameux dans la *poſterité*, qu'afin qu'on parle d'eux dans la *poſtérité* la plus reculée. Il a conſacré ſes ouvrages à la *poſtérité*, il bâtit pour la *poſtérité*. Le vrai juge du mérite eſt la *poſtérité*, c'eſt pourquoi Régniér a fort bien dit, Juſte *poſtérité*, à témoin je t'appelle.

Posterité, ſe dit auſſi des ènfans des Rois, des Princes, des grands hommes, de leurs déſcendans. *Filii, hæredes.* Ce Roi n'a point laiſſé de *poſtérité*, il eſt mort ſans enfans. Les Patriarches ont été récompenſez d'une nombreûſe *poſtérité*. Ce Seigneur rébelle a été dégradé de Nobleſſe, & déclaré roturiér lui & toute ſa *poſtérité*.

POSTHUME. adj. de tout genre. Tèrme de Palais, Enfant né après la mort de ſon père. *Poſt patrem inhumatum natus.* Enfant *poſthume*. Chez les Romains on le diſoit auſſi de celui qui étoit né après ſon teſtament, qui donnoit occaſion de l'annuller.

Ce mot vient du Latin *poſthumus*.

Posthume, ſe dit auſſi figurément des livres d'un Auteur qu'on ne met en lumière qu'après ſa mort. On a fait imprimer pluſieurs Volumes des Oeuvres *poſthumes* de Cujas. *Opera poſthuma.*

Posthume, ſe prend auſſi ſubſtantivement quand il s'agit d'enfans. C'eſt un *poſthume*. C'eſt une *poſthume*. *Poſthumus.*

POSTICHE. adj. m. & f. Qui s'applique ſur quelque chôſe, ſans qu'il y paroiſſe. *Poſticus, inſertus, adſcititius, fucatus.* Cette femme a des cheveux *poſtiches*, une dent *poſtiche*, des manches *poſtiches*, ou des poignets.

On dit auſſi au ſubſtantif, Ce ſont des *poſtiches*, des cheveux qui ne ſont pas naturels.

POSTILLE. *Poſtilla, poſtillata, vel notæ marginales.* Vieux mot qui ſe diſoit autrefois de ce qu'on écrivoit à la marge, d'où eſt venu nôtre *apoſtiller*. On s'eſt ſervi ordinairement de ce mot en parlant des notes marginales de la Bible, & enſuite des autres livres qu'on écrivoit poſtérieurement au texte, où il y avoit quelques omiſſions, corrèctions, ou quelques éxplications à faire.

POSTILLON. ſ. m. Valèt de poſte qui conduit les gens qui courent la poſte. *Antecurſor veredarius.* C'eſt auſſi le couriér qui porte l'ordinaire. On dit en ce ſens, Un foüet de *Poſtillon*, un cornèt de *Poſtillon*, qui donne avis de ſon arrivée.

Postillon, eſt auſſi un Palfréniér, ou valèt du Coche, qui monte ſur le prémiér cheval d'un attelage, quand il y a ſix, ou huit chevaux. Le *Poſtillon* d'un Seigneur, le *Poſtillon* d'un coche. *Auriga, agaſo.*

On appelle poëtiquement les vents, les *Poſtillons* d'Æole. *Æoli præcurſores.* Ainſi du Bartas a dit:

> *.... & de qui la parole,*
> *Sèrre & lâche la bride aux* Poſtillons *d'Æole.*

Postillon, en tèrmes de Marine, eſt un bâtiment ou petite patache entretenuë en un port pour aller à la découvèrte, & porter des nouvelles. *Lembus exploratorius.*

POSTIQUERIE. ſ. f. Petite malice d'un jeune garçon, d'un petit poſte. *Puerilès nequitiæ.* Ne vous fâchez pas de ce que vous a fait cet enfant, ce n'eſt qu'une *poſtiquerie*.

POSTPOSER. v. act. Mettre une chôſe après une aûtre, ne lui donner pas la préférence. *Poſtponere, poſt habere.* Il ne faut pas *poſtpoſer* les ſoins du ſalut aux affaires du monde. Le Relieur a *poſtpoſé* un cahiér de ce livre qui devoit être devant. Ceux qui ſe piquent de bien parler s'abſtiénnent de ce mot Réfl.

POST-SCRIPTUM. ſ. m. Mot purement Latin que l'on trouve quelquefois dans les Gazettes, & qui ſignifie, Ce qu'on ajoûte à ce qu'on a déja écrit. Voyez Postcrit.

POSTULANT, ante. adj. & ſ. Qui demande à entrer dans un Couvent. *Candidatus.* Il y a long tems que cette fille eſt *poſtulante* pour entrer au Val de Grâce. C'eſt un *poſtulant* pour entrer aux Capucins.

Postulant, ſe dit auſſi des Procureurs & Avocats qui plaident dans les Juſtices inférieûres. *Cauſam agens, patronus.* Le Roi par ſon Édit a créé un tel nombre de Procureurs *poſtulans* en un tel Préſidial. Il y a des Avocats du Roi en cèrtains Siéges qui ont pouvoir d'être Avocats *poſtulans* dans les caûſes où il n'y a rien de l'interêt du Roi, ni du public.

Postulant. Dans quelques Chapitres, ſur tout en Allemagne, lorſqu'il s'agit de choiſir un Évêque, on appelle *Poſtulans* ceux qui nomment un ſujèt dont l'élection ne peut être Canonique, à caûſe de quelque défaut d'âge, où de naiſſance, ou parcequ'il eſt déja pourvû de quelque autre Évêché, ou Bénéfice incompatible. Mais elle peut devenir Canonique par l'aprobation du Pape à l'égard des Catholiques, & par celle de l'Empereur à l'égard des Proteſtans. *Poſtulantes.* Les *Poſtulans* doivent avoir les ſuffrages des deux tiers du Chapitre: cela s'appelle procéder par voye de *poſtulation*. Quelque-uns prétendent que même dans le concours de l'élection, & de la poſtulation, il ſuffit que le nombre des *Poſtulans* éxcéde celui des éliſans: & que la ſeule pluralité des ſuffrages l'emporte. Du Bois.

POSTULATION. Tèrme du Droit Écclésiaſtique. *Poſtulatio, petitio.* La *poſtulation* eſt la nomination à une dignité de l'Égliſe d'une pèrſonne qui ne peut être éluë ſelon les Canons. Ainſi comme l'élection de cette pèrſonne ſeroit vitieûſe, l'on procéde par voye de *poſtulation*, c'eſt à dire, que le Chapitre ſupplie celui qui a le droit de confirmer l'élection, d'approuver l'election, bien qu'elle ne ſoit pas Canonique.

POSTULER. vèrb. act. Demander à être admis dans des Couvens. *Poſtulare.* Les paûvres filles ſont long tems à *poſtuler*, avant que d'être reçuës dans une Abbaye bien rentée.

Postuler, ſignifie auſſi, Plaider en une petite Juſtice. *Poſtulare, cauſam agere.* Le Bailli a reçu ce Praticien à *poſtuler* devant lui. On dit auſſi, qu'il y a long tems qu'un homme *poſtule* pour quelque chôſe, quand il y a long tems qu'il la ſollicite, qu'il la brigue, comme quelque emploi, quelque grâce,

Postuler, en matière bénéficiale ſignifie encore plus particulièrement, Nommer une pèrſonne qui ne peut être éluë canoniquement pour quelque défaut. *Nominare.* Voyez Postulant. Quand une partie du Chapitre élit, & que l'autre *poſtule*, il faut que le nombre des poſtulans ſoit deux fois plus grand que celui des éliſans. Wicq.

POSTURE. ſ. f. Aſſiette, diſpoſition des membres du corps ſituez l'un à l'égard de l'autre différemment. *Status, habitus, ſitus.* Cet homme ne ſçait en quelle *poſture* ſe mettre, quelle contenance tenir. Il y a des *poſtures* honnêtes, d'autres laſcives & indécentes. Eſt-il rien de plus divèrtiſſant que les ſoupirs, les œillades languiſſantes; & toutes les divèrſes *poſtures* d'un Amant qui chèrche à plaire. S. Évr. Il s'eſt préſenté au Prince en *poſture* de ſuppliant. Les Baladins en danſant font mille *poſtures* grotèſques & éxtravagantes. On a fait des ballèts de *poſtures*, divèrſes éſtampes de *poſtures*. Dans les tableaux ſérieux on dit *action, attitude*. Les Maîtres en fait d'armes appellent *poſtures* ou *figures*, les différentes gardes ou diſpoſitions du corps, du bras ou de l'épée, qu'on pratique en tîrant des armes.

On dit figurément, qu'un homme eſt en bonne *poſture* à la Cour; pour dire, qu'il eſt bien venu du Roi & des Miniſtres; *Gratum & acceptum eſſe*, que ſes affaires ſont en bonne *poſture*, quand ſa fortune va bien, quand il s'enrichit.

POT.

POT. ſ. m. Petit vaiſſeau portatif fait de divèrſes matières, de figures différentes, & ſèrvant à divèrs uſages. *Poculum, vas.* Il y a des *pots* d'argent, de cuivre, de fonte, de fèr, de tèrre.

> *Le* pot *de fèr propoſa,*
> *Au* pot *de tèrre un voyage.* La Font.

Il y a des *pots* ſans anſe, il y en a qui n'ont qu'une anſe, & il y en a qui en ont deux. Montagne l'a employé au figuré en diſant, La raiſon fournit d'apparence à divèrs effèts: cet un *pot à deux anſes*, qu'on peut ſaiſir à gaûche, & à dextre. Mont. On dit d'un homme

homme difficile & pointilleux que c'eſt un *pot* ſans anſe; qu'on ne ſçait par où le prendre.

Ce mot ſelon Ménage vient du Latin *buttum*, Borel le dérive de *bot*, qui ſignifie un *creux* en tèrre ou *foſſette*, à cauſe de ſa cavité ou profondeur. Du Cange le dérive de *potus* ou *poculum*, *à potu vel potione dictum*.

Il eſt quelquefois utencile de ménage. Un *pot* à l'eau d'argent, *Aqualis*, un *pot* de chambre de fayence, *Vas faventinum*, un *pot* à beurre de grais. *Vas butyrarium*. On dit d'un chapeau haut de forme, qu'il eſt haut comme un *pot* à beurre. Les Laitières ont une grande adreſſe à porter leur *pot* au lait ſur leur tête.

Il ſert quelquefois d'ornemens. Les *pots* de porcelaine ſiéent bien ſur une cheminée, ſur un buffêt. *Vas porcellanum*. Des *pots* à bouquèts. Un *pot* de tubereûſe, un *pot* d'œillets, de jaſmin. En Architèctûre on mèt des *pots* de flammes ſur des entablemens, ſur des baluſtrades.

Il ſert quelquefois à garder quelque liqueurs, ou autres chôſes. Un *pot* de pommade. *Vas myromelinum*, un *pot* de confitures, un *pot* de gelée, de réſine.

Il ſert principalement à cuire les viandes bouillies. *Olla focaria, vel cacabus*. Il faut mettre le *pot* au feu dès le matin, écumer le *pot*, ſaler le *pot*. Les enfans moüillent leur pain au *pot*. Il a toûjours la volaille au *pot*. Nous irons manger vôtre *pot*, c'eſt-à-dire, vôtre ordinaire. On dit en ce ſens, Un pâté en *pot*, ou un *hochepot*, d'un ragoût fait de groſſes viandes hachées. *Minutal*.

Pot, ſe dit auſſi en parlant de débauche. Les goinfres ſe plaiſent à vuider les *pots*, à être toûjours parmi les *pôts*, & les plats. *Delectantur ganeones inter potandum*. Un *pot* de bière, de vin, de cidre; *Hemina ſiti, vini*, une tavèrne à *pot*. Il a bû deux *pots* de vin. En quelques endroits le *pot* ſert de meſure, & tient deux pintes de Paris. On l'appelle autrement la *quarte*. Chaque pinte a deux chopines ou hémines; la chopine deux demi-ſetiérs; & le demi-ſetier deux poſſons. En d'autres endroits le *pot* ne tient qu'une pinte.

On appelle dans une pompe le *pot*, l'endroit où entre l'eau pouſſée par le piſton.

Pot pourri, eſt un amas confus de pluſieurs chôſes. On le dit d'un ragoût compôſé de pluſieurs ingrédiens friands qui n'a point de nom particuliér. On l'appelle auſſi *hochepot*, *ſalmi*, *hachis & fricaſſée*.

On le dit auſſi de ces compoſitions que les femmes font de pluſieurs parfums mêlez dans un *pot* pour faire ſentir bon dans leur chambre. On dit au figuré d'un homme qui a beaucoup de lecture, qui ſçait beaucoup de bonnes chôſes, mais confuſément, que c'eſt un *pot pourri* de doctrine.

Pot, ſignifie quelquefois, Ménage. Ces deux frères vivent enſemble, ils ne font qu'un *pot*, qu'un ménage. *Menſa & foco perpetuo & familiariter aſſident*.

Pot, en tèrmes de Guèrre, eſt une éſpéce de motion ou de ſalade que portent les gens de piéd, qui ne couvre que le haut de la tête. *Galea*. Il étoit armé ſeulement de *pot* & de cuiraſſe.

Pot a feu, eſt auſſi une éſpéce de petite grenade qu'on jette à la main. *Granatum ignitum & miſſile*. Il y a auſſi des *pots à feu* dans les feux de joye, qui jettent de l'artifice.

Pot de vin, eſt un préſent, ou une gracieûſeté qu'on donne à un vendeur au delà du prix de la vente de quelque chôſe, ou à celui qui en eſt l'entremetteur. *Corollarium*. Les Intendans des Seigneurs tirent de grôs *pots de vin* des marchez qu'ils font faire à leurs maîtres.

Pot, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes. Quand un foible plaide contre un puiſſant, on dit que c'eſt un *pot* de terre contre un *pot* de fèr. *Vas aureum contra fictile*. On dit d'un homme aſſidu à manger à la tâble d'autrui, qu'il eſt à *pot* & à rôt. On dit d'un ménage en déſordre, qu'on n'y trouve ni *pot* au feu, ni écuelles lavées. On dit auſſi, qu'un homme fait boüillir le *pot*, quand il fait ſubſiſter le ménage d'autrui. On dit qu'il tourne autour du *pot*, quand il uſe de circonlocution pour parler de quelque chôſe qu'il ne veut pas dire ouvèrtement. On dit qu'il va & vient comme pois en *pot*; pour dire, qu'il eſt inquièt, qu'il fait pluſieurs allées & venuës. On dit qu'il a découvèrt le *pot* aux rôſes, quand il a imprudemment découvèrt quelque chôſe qu'on vouloit tenir ſecrète. On dit ironiquement, qu'on lui en garde dans quelque petit *pot* à part; pour dire, qu'il a une vaine prétention. Et pour ſe moquer d'une maiſon de campagne trop enjolivée, on dit que ce ſeroit une belle maiſon, s'il y avoit des *pots* à moineaux. On dit auſſi en menaçant quelq'un, qu'il en payera les *pots* caſſez. On dit, Faire le *pot* à deux anſes, quand on met les mains ſur les côtez en ſe querellant, comme font les femmes du peuple. On le dit auſſi d'un homme qui fait le fièr: les Latins on dit même *anſatus incedit*. On dit en joüant à Collin-maillard, Gare le *pot* au noir, gare le *pot* à la graiſſe; pour dire, Prenez garde de vous faire une boſſe. *Cave ab obice*.

POTABLE. adj. m. Qui ſe peut réduire en liqueur, en boiſſon, qu'on peut avaler. *Potabilis, ſorbilis*. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phrâſe, Or *potable*. Les Chymiſtes charlatans prétendent faire de l'or *potable*, & ils n'en peuvent tirer que la teintute. Il y a auſſi de l'onguent *potable*. Soleisel.

Potable, pour ſignifier, Qui eſt bon à boire, n'eſt pas en uſage: on ne dira pas, du vin *potable*. *Sorbilis*.

Potable, ſe dit d'une cèrtaine eau compôſée de pluſieurs drogues, dont ſe ſèrvent quelques faux Monnoyeurs pour blanchir les éſpéces. *Aqua chymica vel alchymica*.

POTAGE. ſ. m. Jus de viande cuite, dans lequel on fait détremper ou mitonner du pain taillé en menuës tranches. *Jus, juſculum*. On ſert les *potages* à l'entrée du repas. On fait des *potages* de differentes ſortes. Les *potages* de ſanté ſont les *potages* ordinaires faits avec un chapon, un jarrêt de veau, du bœuf & du mouton. Un *potage* de pigeonneaux, de canard aux navèts, de perdrix aux choux, de béatilles, d'écreviſſes, ou biſques & demi-biſques; *potages* aux hèrbes ou *oüilles*; *potage à la Jacobine*, ou au fromage, à la purée, au lait, à l'oignon; *potage* de poule au ris, de moules, de tortuës, &c. Du Cange dérive ce mot de *potagium*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier toute ſorte de boiſſon.

On dit provèrbialement, Pour tout *potage*; c'eſt-à dire, Pour tout, rien de plus. *Pro omni peculio*. Cet homme n'a que mille écus vaillant pour tout *potage*, pour tout ſon bien. Il ne ſçait que quelques rapſodies pédantêſques pour tout *potage*. C'eſt un impèrtinent pour tout *potage*.

POTAGÉR, ère. adj. & ſub. Qui appartient au potage. *Culinaria fornax*. On appelle en un jardin le *potagér*, l'endroit où on cultive les hèrbes *potagères*. *Hortus olitorius*. Les légumes *potagérs*, qu'on met au pot pour faire des potages. Dans la cuiſine on appelle le *potagér*, une table de maçonnerie, & le lieu un peu élevé où on dreſſe les potages, où il y a pluſieurs petits fourneaux ſur leſquels on les fait mitonner. Il y a auſſi chez le Roi des Officiérs *potagérs*, qui ont ſoin des potages; & des *Potagérs* privilégiez ſuivant la Cour, qui ſont des Cuiſiniérs & Traiteurs. On appelle grand *potagér*, celui qui aime fort le potage. *Offæ amator*.

POTAMOGETON. ſ. m. Plante aquatique qui pouſſe pluſieurs tiges longues, grêles, noüées. Ses feüilles qui viennent dans l'eau ſont étroites comme celles du chien-dent; mais celles qui nagent ſur la ſurface de l'eau ſont ſemblables aux feüilles du plantain, de figure prêſque ovale, pointuës, nèrveûſes, ſans découppûres, attachées à des queuës longues. Ses fleurs naiſſent en épi, compôſées chacune de quatre feüilles diſpôſées en croix. Il ſuccéde à chaque fleur un fruit qui eſt fait de quatre ſémences oblongues, pointuës par un bout, rougeâtres, ramaſſées en manière de tête. En Latin *potamogeton rotundifolium*. C. Bauh. Cette plante croît dans les marais & autres lieux aquatiques, d'où elle a pris ſon nom du Grèc *ποτάμος*, *fleuve*, & de *γείτων*, *voiſin*, comme qui diroit, *plante qui croît proche des rivières*. Elle eſt rafraîchiſſante & aſtringente. Il y a quelques aûtres éſpéces de *potamogeton*.

POTASSE. ſ. f. C'eſt une ſorte de cendre gravelée qu'on apporte de Pologne, de Dantzic & de Moſcovie, & dont les Teinturiérs ſe ſèrvent. *Cinis facinius*. On l'appelle autrement *vedaſſe*.

POTÉ. ſ. f. C'eſt une épithète qu'on donne à la main, quand elle eſt engourdie de froid, eſtropiée ou malfaite naturellement, enſorte qu'elle ne fait pas bien ſes fonctions, qu'elle eſt impotente. *Manus frigide ſtupida, vel naturaliter*.

POTEAU. ſ. m. Gros pieu de bois fiché en tèrre par un bout. *Palus, ſtipes*. Le carcan s'attache à un *poteau* dans un carrefour. Les Seigneurs font mettre leurs armes à un *poteau* pour marque de Seigneurie. On mèt auſſi les affiches à ces *poteaux*.

Ce mot vient de *poſtellum*, qui a ſignifié, *poteau*, & *carcan*.

Poteau, en tèrmes de Charpenterie, ſe dit des piéces de bois qui ſont à plomb dans un pan de charpente, & qui pôſent ſur des ſablières. *Orthoſtata*. Il y a des *poteaux corniérs*, ou *maîtres poteaux*, qui ſont au coin d'un bâtiment, & qui prennent depuis le bas juſqu'au haut. Ils doivent avoir le double des aûtres en groſſeur, & c'eſt où s'aſſemblent les ſablières de tous les étages. Les *poteaux de croiſées*, & *de huiſſeries* ſont ceux qui forment les piéds droits des portes, & où leurs gonds ſont attachez. Les *poteaux de remplage* ſont ceux qui ſont entre ces deux ſortes de *poteaux*, & qui ont toute la hauteur d'un étage. Les *poteaux des fenêtres de croiſées*, ſont ceux qui font les tableaux des croiſées. *Poteaux de luſarne*, *Poteaux de décharge*, ce ſont des *poteaux* inclinez qui ſèrvent à arcbouter les autres. Ce mot vient de *poſtis*. Les *poteaux* dans le chantiér ſont des piéces de bois de ſciage de quatre à cinq pouces de groſſeur.

POTÉE. ſ. f. Ce qui eſt contenu dans un pot. *Vas plenum*. On lui

a envoyé une *potée* de beurre de Bretagne. On lui a jetté une *potée* d'eau au viſage. Il ſe dit auſſi d'un pot plein de fleurs. Voilà une *potée* qui vient bien.

POTÉE, ſe dit auſſi de ce qui eſt contenu dans la marmite d'un ordinaire bourgeois. *Juſculum ordinarium.* Il eſt venu tard pour dîner chez moi, il s'eſt contenté de ma *potée*, nous avons mangé ſeulement la *potée*. Il eſt bas.

POTÉE, en tèrmes de Chymie, c'eſt de la chaux d'étain, ou de l'étain calciné, & réduit en poudre. *Stannum igne toſtum.* Elle ſèrt à donner le dèrniér poli aux miroirs d'aciér, & aux autres chôſes qui demandent un grand éclat.

POTÉE, en tèrmes de Potiér, c'eſt de l'eau épaiſſie où il y a de l'ocre rouge, pour faire prendre le plomb au pot. *Aqua ochrâ rubrâ diluta.* Faire de la *potée*.

On appelle auſſi *potée d'émeril*, la poudre qu'on trouve deſſus les pièrres qui ont ſèrvi à tailler des pièrreries. *Cinis ex ſmyride.*

POTÉE. Tèrme de Fondeur. C'eſt une tèrre préparée avec de la fiente de cheval, de l'argile, & de la bourre, laquelle s'applique ſur les moules des piéces avant que de former ce que l'on appelle la châpe du moule, & qui eſt faite de plus groſſe tèrre. *Argilla fuſoria.* Cette *potée* eſt la tèrre qui conſèrve la prémière impreſſion des traits, & des ornemens du moule.

On dit provèrbialement de la jeuneſſe gaye & éveillée, qu'elle eſt ératée comme une *potée* de ſouris. *Feſtiva, hilaris, læta.*

POTELÉ, ÉE. Qui a le cuir uni & doux pour avoir la chair fèrme, graſſe & rebondie. *Plenus, obeſus.* La beauté d'un bras eſt d'être rond & *potelé*. On peint les Amours gras, rebondis & *potelez*.

POTELÈT. ſ. m. eſt un petit poteau ou piéce de charpente qui eſt aſſemblée à mortaiſes & tenons au deſſous des fenêtres entre l'appui & la ſablière, ou bien au deſſus entre le linteau & la ſablière ſuperieure. *Paxillus.*

POTELEUR. ſ. m. Tèrme de Finance, eſt un nom que les Commis des Aides donnent aux bourgeois qui vendent leur vin & boiſſons à pot & à pinte, ſans tenir tavèrne ni cabarèt. *Vini ſingulatim divenditor.*

POTENCE. ſ. f. Gibèt de bois où on pend les malfaiteurs *Patibulum, gabalus.* On dreſſe des *potences* dans les carrefours pour faire peur à des ſéditieux. Ce voleur a été condamnné à la *potence*, ſon récéleur a eu le foüet au piéd de la *potence*. Il y a eu des Chèfs de rébelles qu'on a appellez des *traines-potences*, qui ont laiſſé pendre ceux de leur parti. On appelle en tèrmes bas, un voleur, Gibiér de *potence*. MOL.

POTENCE, eſt auſſi une étaye, où poteau qu'on mèt ſous une poûtre pour ſoûtenir un planchér trop chargé. *Fulcrum.* Il y a des *potences* à deux liens ou à deux bras avec leur chapeau, qu'on met au milieu d'une poûtre; *Orthoſtata utrinque jugata.* D'aûtres à un lien, ou à un bras, qu'on met à une de ſes extrêmitez proche la muraille.

POTENCE DE BRIMBALE, ou brinquebale, eſt une piéce de bois fourchuë qui eſt ſoûtenuë par la pompe, & dans laquelle entre la brimbale. *Emboli anſa.*

POTENCE, ſe dit auſſi des piéces de fèr ou de bois qui s'étendent en ſaillie pour y attacher quelque chôſe. La *potence* d'une lantèrne, d'une enſeigne. Une poulie en *potence*. Elle eſt d'ordinaire en forme de conſole, & quelquefois avec enroulemens; on s'en ſèrt pour porter des balcons. *Telamo.*

On dit auſſi en Architèċture, qu'une maiſon eſt bâtie en *potences*, en parlant des bras ou des aîles qui ſont bâtis à côté du grand corps de logis. *Domus orthoſtatis ædificata.*

POTENCE, ſe dit auſſi des bâtons ou bequilles, dont les éſtropiez ſe ſèrvent pour ſe ſoûtenir. *Furcilla ſubalaris.* Ce paralytique ne ſe peut ſoûtenir qu'avec des *potences*. Ce ſoldat a eu une jambe emportée, il eſt obligé de ſe ſèrvir de *potences*.

On dit en tèrmes de Manége, Brider la *potence*, pour dire, Toucher avec la lance le bois d'où pend la bague ou l'anneau. *In longurium annularem lanceam impingere.*

On appelle auſſi *potence*, une vèrge de fèr qui paſſe diamétralement ſur le bord du minot, qui ſèrt à l'élever, & qui eſt attachée par deux oreilles à ſon cintre. *Anſa.*

POTENCE, ſe dit auſſi du bout des branches des trompettes aux endroits où elles ſe courbent en arc. *Tuba flexio.*

POTENCÉ, ÉE. Tèrme de Blâſon, eſt ce qui ſe tèrmine en potence, ou en T. La croix de S. Jean de Jéruſalem eſt *potencée*. *Patibulata, jugata.*

POTENCIÈL, ELLE. adj. Tèrme de Médecine. *Potentialis.* Les Médecins ſe ſèrvent d'un cautère actuel, qui eſt le bouton de fèr ardent, ou du cautère *potenciel*, qui eſt la pièrre de chaûx, ou aûtres drogues cauſtiques. Le poivre & les aûtres chôſes chaûdes ont un feu *potenciel* enfèrmé dans leur ſubſtance.

POTENCIELLEMENT. adv. Tèrme dogmatique qui ſèrt à pluſieurs diſtinctions de qualitez, dont les unes ſont actuellement. *Actualiter*, les autres *potenciellement* dans les corps. *Potentialiter.*

POTENTAT. ſ. m. Qui a une puiſſance ſouveraine & fort étenduë. *Summus Dynaſta, ſupremus Princeps.* Le Roi eſt le plus rédouté de tous les *Potentats* de l'Europe.

Céſar qui fait par tout trembler les Potentats. BRÉB.

Le Potentat *le plus grand de nos jours,*
Ne ſera rien qu'une ombre,
Avant qu'un demi-ſiécle ait achevé ſon cours. MAIN.

POTENTILLE. ſ. f. Plante à laquelle on a donné ce nom, à caûſe de ſes grandes vèrtus. On l'appelle aûtrement *argentine*. *Argentina.* Le mot de *potentille* vient du Latin, *potentia*, *puiſſance*. Voyez ARGENTINE.

POTERIE. ſ. f. Marchandiſe de pots & de vaiſſelle de tèrre, ou de grais. *Opus figulare.* Les Vèrriérs trafiquent de *poterie* de fayence, de porcelaine; les Potiérs ordinaires, des pots de tèrre vèrniſſée. Il vient d'Auvèrgne beaucoup de *poteries* de grais. Voyez GRAIS.

POTERIUM. ſ. m. Petit arbriſſeau qui eſt une éſpéce de barberenard, ou tragacantha. Il pouſſe beaucoup de petites branches longues d'un piéd, ſouples, s'étendant d'un côté & d'aûtre, blanchâtres, & pendant qu'elles ſont tendres, lanugineûſes, garnies de pluſieurs épines longues, blanchâtres. Ses feüilles ſont fort petites, blanches, cotonnées, ſemblables à celles de la lentille; elles naiſſent par paires ſur une côte tèrminée par un piquant. Ses fleurs ſont légumineûſes, blanches, ſoutenuës par un calice qui eſt un cornèt dentelé. Il leur ſuccéde des gouſſes diviſées ſelon leur longueur en deux loges remplies de quelques ſemences. Sa racine eſt longue, branchuë, pliante. En Latin *tragacantha altera poterium fortè Cluſio.* J. BAUH. Cette plante croit en Candie en des lieux montagneux, ſècs & arides.

POTÈRNE. ſ. f. eſt une fauſſe porte dans la courtine, ou auprès de l'orillon, qui déſcend dans le foſſé, & qui ſèrt à faire des ſorties. On le dit auſſi de toutes les portes ſécrettes & cachées. *Pſeudothyrum.* Du Cange le dérive de *poſterna*, qui ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité dans le même ſens.

POTIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Qui vend des pots & de la vaiſſelle, ou celui qui les fabrique. *Figulus.* La rouë du *Potiér* eſt ſouvent citée en éxemple dans la Phyſique. Le *Potiér* de tèrre fait toutes ſortes de vaiſſeaux & ouvrages de tèrre; le *Potiér* d'étain des pots & de la vaiſſelle d'étain.

POTIN. ſ. m. Métal factice & caſſant, compôſé de l'éxcrément de cuîvre jaûne, & de quelque mélange de plomb, d'étain & de calamine. *Æris flavi recrementum.* On fait des Chandeliérs de *potin*. C'eſt un métal qui ne ſe peut dorer. Il eſt ainſi nommé, à caûſe qu'on en fait ſouvent des pots. Borel dérive de ce mot *Potiér*, & *potée d'étain.*

POTION. ſ. f. Breuvage. Ce mot ſe dit particulièrement en Médecine. *Potio.* Il y a des *potions* purgatives, émétiques, diaphorétiques, pèctorales, céphaliques, cordiales, ſtomachiques, hyſtériques, vulnéraires, carminatives, &c.

POTIRON. ſ. m. Gros fruit rond qui vient à une plante rampante, & qui eſt une éſpéce de citroüille.

POTIRON, ſe dit auſſi d'une ſorte de plante qu'on appelle autrement *champignon*, *fungus*, & dont il y a pluſieurs éſpéces. Le *potiron* a été peut-être ainſi appellé du Grèc ποτήριον, *gobèlet*, à cauſe qu'il reſſemble à un gobelet renvèrſé.

POU.

POU. ſ. m. Vèrmine qui s'engendre ſur les animaux, qui les pique, les mord, & leur ſucce le ſang. *Pediculus.* Le Roi Loüis XIII. ayant pris un *pou* ſur l'habit du Maréchal de Baſſompièrre, le vouloit montrer à tout le monde; n'en faites rien, Sire, reprit le Maréchal, chācun diroit qu'on ne gagne que des *poux* à vôtre ſèrvice. COSTARD. Il y a une belle figure du *pou* dans la Micrographie de Mr Hoock. Elle eſt longue d'un piéd, telle qu'il l'a vûë avec ſon éxcellent microſcope. Le *pou* a un groüin fait comme celui d'un pourceau. Ses yeux ſont dèrrière ſes cornes. Il a pluſieurs piéds, & des griffes garnies d'écailles qui entrent les unes dans les autres, comme celles des écrevices. Il a un très-grand nombre de veines thoraciques qui paroiſſent à travèrs la peau, qui eſt diaphane & déliée comme de la corne. Il a ſur le ventre une peau marquée avec un point, ou une tache blanche agitée d'un continuel mouvement de haut en bas, & de bas en haut, qu'on pourroit prendre pour le cœur. On remarque à travèrs l'écaille pluſieurs vaiſſeaux qui s'enflent par le ſang qu'il ſucce avec ſon bèc, dont la digeſtion ſe fait ſi promptement qu'on le voit bientôt changer de couleur. Il coule par ondes dans ſon éſtomac avec tant de violence, qu'il oblige les éxcrémens des inteſtins à lui céder la place. Borelli dit qu'il

y a obſèrvé la circulation du ſang par le microſcope. Swammèrdam dit que le *pou* a la peau luiſante ; que ſes yeux & ſes cornes ſont environnez de poil. A l'extrémité de ſon bèc on voit une petite éminence qui peut bien ſèrvir d'étui à ſon aiguillon, à cauſe qu'il n'a point de bouche qui s'ouvre. Au deſſous de la poitrine on voit ſortir ſix jambes qui ſe diviſent châcune en ſix parties fort diſtinctes, dont la peau reſſemble aſſez à du cuir de chagrin. Leur dèrnière partie eſt armée de deux ongles ou pinces d'inégale grandeur. Sur le dos on voit des inciſions en forme d'anneau, des poils & des marques comme celles des vèrges ſur le corps de ceux qu'on a foüettez. Il y a auſſi un *pou aquatique* qui ſe trouve dans les réſèrvoirs d'eau de puits, qui eſt dépeint par Godard, & amplement décrit par Swammèrdam qui eſt fort different de l'aûtre. Sa couleur tire ſur le rouge ; & il s'en trouve ſi grande quantité dans les foſſez remplis de fange & de bourbe, qu'il ſemble que l'eau ſoit changée en ſang : & c'eſt de là qu'eſt venu l'èrreur de ceux qui ont crû qu'autrefois il a plû du ſang.

Dans le Méxique le tribut étoit ſi univèrſel, que les paûvres qui n'avoient rien à donner, payoient des *pous*. Il s'en trouva quantité de ſacs tous pleins dans le Tréſor du Roi Motezume, quand les Éſpagnols le pillérent. La même chôſe s'eſt pratiquée dans le Perou. Ce qui ſe faiſoit, afin que pèrſonne ne ſe pût prétendre éxempt de payer le tribut, ou afin d'obliger les paûvres à ſe nettoyer de cette vèrmine.

Quelques Philoſophes on dit qu'il y avoit le *pou* du *pou*. *Pedicillus pediculi.* C'eſt ce que Swammèrdam aſſûre de tous les inſèctes, qu'il dit avoir châcun leur vèrmine. Hérode fut mangé de *pous*, il mourut d'une maladie pédiculaire. Dans le Bréſil on trouve des animaux qu'on nomme *pous de Pharaon*, qui entrent dans les piéds entre la peau & la chair, qui deviennent en un jour auſſi grôs que des féves, & ils y font une playe qui pourrit le piéd.

Il y a une plante qu'on appelle *hèrbe aux poux*, à cauſe que ſa ſemence eſt bonne pour tuer les *poux*. *Herba pedicularis.* On la nomme autrement *ſtaphiſagre. Staphiſagria.* C'eſt une éſpéce de piéd d'aloüette, ou delphinium. Voyez STAPHISAGRE.

POU, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un *pou* affamé, ſe dit d'un homme gueux & ardent au gain qui entre dans un emploi lucratif. *Pediculus mordax, famelicus.* On dit auſſi d'un homme ladre & avâre, qu'il écorcheroit un *pou* pour en avoir la peau. On dit auſſi, d'un mal-propre, qu'il ſe laiſſe manger aux *pous*.

POUA, ou POUAS. Sorte d'interjèction dont on ſe ſèrt dans le ſtile tout-à-fait bas & populaire, pour marquer qu'une chôſe eſt fort dégoûtante. *Apage, proh fœditatem.* C'eſt la même chôſe que *Fi. Poüa* vous m'engloutiſſez le cœur. MOL.

POUACRE. adj. de tout genre. Tèrme injurieux & bas qu'on dit pour reprocher à quelqu'un ſa vilenie, ſa malpropreté. *Fœde ulceratus, vel malè olens, ſpurcus.* Son uſage le plus ordinaire eſt au ſubſtantif. Voilà un *poüacre*, un vilain *poüacre* qui fait du mal au cœur, qui eſt puant, ulcéré.

POUDRER. v. act. Jetter de la poudre ſur quelque chôſe. On ne s'eſt pas contenté de *poudrer* les cheveux & les pèrruques, on a *poudré* auſſi les manteaux. *Pulverem odorarium injicere, inſpergere.* On *poudre* l'écriture pour la ſécher. On *poudre* les viande pour les aſſaiſonner, &c.

On croit que ce mot vient de *podagre*, & que c'étoit la même chôſe autrefois, parcequ'en éffèt les goutteux ſont ſujèts à être malpropres.

POACRERIE. ſ. f. Vilenie, ordure, puanteur. *Foetor, ſpurcitia, tabum.* On le dit auſſi au figuré de l'avarice. Ce mot eſt bas.

POUCE. ſ. m. Le plus gros doigt de la main ; ou du piéd. *Pollex.* Le *pouce* a pluſieurs muſcles particuliérs, éxtenſeurs, fléchiſſeurs, adducteurs & abducteurs, parcequ'il a divèrs mouvemens. On lui a ſèrré les *pouces*, pour lui faire découvrir ſon tréſor.

Ce mot vient du Latin *pollex*, & de *pollere*, parceque le *pouce* a plus de force que les autres doigts.

On dit figurément, Il s'en mordra les *pouces*, quand on menace quelqu'un de le faire repentir de ce qu'il a fait. *Illum pœnitebit.* On dit pour vanter un ragoût, qu'il eſt ſi bon, qu'on en mangera ſes *pouces*. *Condimentum exquiſitiſſimum.* On dit qu'il faut qu'un père joüe du *pouce*, quand il faut qu'il compte & qu'il débource beaucoup d'argent pour acheter une charge à ſon fils, pour marier une fille.

POUCE, eſt auſſi la douziéme partie d'un piéd de Roi, qui contient douze lignes ou grains d'orge. Le *pouce* quarré contient 144. lignes quarrées. Chez les Latins ce *pouce* qui eſt la douziéme partie d'un piéd ; eſt appellé *uncia*, & contient trois doigts, dont chacun a quatre grains d'orge ou lignes. Il eſt ſi pauvre ; qu'il n'a pas un *pouce* de tèrre. On a obſèrvé qu'il faut 3600. fils de ſoye pour couvrir l'éſpace d'un *pouce*.

On dit provèrbialement à celui qui abuſe de la libèrté qu'on lui donne ; Si on lui en donne un *pouce*, il en prendra long comme le bras. *Si unum conceſſeris, alterum uſurpabit.*

POUCIÉR. ſ. m. eſt une petite déffenſe du pouce, dont ſe ſèrvent les Ouvriérs qui ont à travailler du *pouce*. Il eſt fait de fèr blanc, ou de cuivre, à-peu-près comme le dé de ceux qui manient l'aiguille. *Pollicile.*

POUCIÉR, eſt auſſi une figure de pouce faite de fèr blanc, que les Chirurgiens attâchent à une main pour tenir lieu d'un pouce coupé, par le moyen duquel on peut encore manier la plume & les armes. *Pollex addititius.*

POU-DE-SOYE. ſ. m. Sorte de fèrandine, ſorte d'étoffe de ſoye. *Textum ſericum denſius.* Il s'habille ordinairement de *pou-de-ſoye*.

POUDRE. ſ. f. Atôme, ou petite partie d'un corps, quand il eſt réſolu ou diſſous. *Pulvis.* L'eau forte reſoût l'argent en une *poudre* très-menuë : mais elle ne touche point à l'or. La ſécherefſe réduit la tèrre en *poudre* ſi menuë, que le vent l'enleve. On réduit les corps en *poudre*, lorſqu'on les calcine, qu'on les bat, & qu'on les écraſe.

POUDRE, ſe dit en particuliér de pluſieurs préparations de *poudres*. De la *poudre* de Cypre, qui ſe fait de mouſſe de chêne, de farine de féves. *Pulvis Cyprius.* De la *poudre* d'Iris, de violette, &c. On s'en ſèrt pour mettre ſur les cheveux. On prend du tabac en *poudre* par le nez, de la bétoine, de la *poudre* à éternuër. Une *poudre* ſtèrnutatoire. *Pulvis ſternutatorius.* Ce blé ſent la *poudre*. *Pulverem redolet.* On a pluſieurs ſortes de *poudres* à mettre ſur le papiér. On mèt de la *poudre* de ſel ſur les viandes pour les conſèrver ou aſſaiſonner, on les ſaupoudre de ſel. *Carnem ſale tuſo inſpergere.* Les Tanneurs donnent pluſieurs *poudres* de tan à leurs cuirs pour les préparer. On ſe ſèrt de *poudre* d'épingle, de la *poudre* d'alun, quand on ſuë, parcequ'elles ſont aſtringentes.

POUDRE, en tèrmes de Pharmacie, ſe dit des médicamens pulvériſez. La *poudre* de vipère a été miſe en crédit ces derniérs jours. *Pulvis vipereus.* La *poudre* ſtiptique, la *poudre* de ſympatie, ſont faites de vitriol. *Pulvis ſtipticus, vel ſympathicus.* Une partie de la boutique d'un Apothicaire eſt occupée par les vaiſſeaux où ſont les *poudres*.

POUDRE A CANON. C'eſt une compoſition qui ſe fait avec du ſalpêtre, du ſoufre, & du charbon. *Pulvis tormentarius.* Il y entre les trois quarts de ſalpêtre, & c'eſt ce qui en cauſe le grand effèt par ſon étrange raréfaction, qui le réſoût tout en vapeur & en air. Le ſoufre eſt ce qui l'enflamme. Et parceque le ſalpêtre éteindroit bientôt la flamme du ſoufre qui eſt fort légère, on y ajoûte du charbon, qui eſt ſec & plus ſolide, pour la ſoûtenir. On fait de la *poudre* grenuë pour charger l'Artillerie ; de la *poudre* fine, pour amorcer, & pour charger les fuſils. En France il n'y a plus qu'une ſorte de *poudre* pour le mouſquèt, & le canon. On peut faire de la *poudre à canon* blanche, rouge, jaune, vèrte & bleuë, ſuivant la compoſition qu'en donne Caſimir Polonois en ſa Pyrotèchnie ; comme auſſi de la *poudre muette*, qu'on a appellé autrement *poudre ſourde*, qu'on fait avec de la *poudre* commune, en y ajoûtant du borax, de lapièrre calaminaire, ou du ſel armoniac, ou des taupes vives calcinées, ou de la ſeconde écorce du ſureau. On dit que cette *poudre* a été inventée à Fèrrare, & que Scaligèr en fait mention. Voyez CANON.

On appelle auſſi *poudre de plomb*, ou *cendrée*, le plomb dont on charge les fuſils, pour tirer au menu gibier. *Plombeius cinis.*

On dit qu'une tèrre, qu'un Bénéfice ſentent la *poudre à canon*, lorſqu'ils ſont proche des frontiéres, ou ſur le paſſage des troupes, qu'ils ſont en danger d'être ruïnez à la première déclaration de guèrre. *Redolet pulverem pyrium.*

On dit qu'un Conquérant a mis une ville en *poudre* ; pour dire, qu'il l'a détruite. *Urbem in pulverem redigere, adæquare.* Et poëtiquement, qu'il a fait mordre la *poudre* à ſes ennemis ; pour dire, qu'il les a déffait & tuez.

Le grand Montmorenci n'eſt plus qu'un peu de poudre.

C'eſt ainſi que commence un Sonnèt de Gombault ; pour dire il eſt mort.

POUDRE, s'employe auſſi un peu figurément, comme lorſque l'on parle de la *poudre* du Collége. Boileau dit qu'il a été dès l'enfance dans la *poudre* d'un Gréffe.

POUDRE DU DUC, eſt une *poudre* compôſée, de canélle & de ſucre blanc, dont on uſe après les repas pour fortifier l'éſtomac & pour aider à la digeſtion.

POUDRE DE PROJECTION, chez les Chymiſtes, eſt une *poudre* chimérique, qui, à ce qu'ils diſent, a la vèrtu de convèrtir en or tout aûtre métal, lorſqu'on en jette deſſus, & qu'on les fond enſemble. *Pulvis projectionis, vel pulvis chymicus.*

POUDRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Tirer ſa *poudre* aux moineaux, c'eſt ſe donner bien de la peine pour une chôſe qui

qui ne le mérite pas, travailler en vain. *Opus & operam perdere.* Jetter de la *poudre* aux yeux, c'eſt préoccuper les gens, les éblouïr par un faux mérite. Ce provèrbe prend ſon origine de ceux qui couroient aux Jeux Olympiques, où l'on diſoit de ceux qui avoient gagné le devant, qu'ils jettoient de la *poudre* aux yeux de ceux qui les ſuivoient, en élevant le menu ſâble & la *poudre* par le mouvement de leurs piéds : ce qui ſe dit figurément dans les aûtres occaſions où il y a des compétiteurs. On dit auſſi de la *poudre d'oribus*. Voyez Oribus ; de *prelimpinpin*, en parlant des chôſes qui n'ont aucune vèrtu : de la *poudre d'eſcampette*, quand on prend la fuite. *Fuga.*

Poudrer, eſt auſſi un tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du liévre qu'on chaſſe, lorſque dans un tems de ſechereſſe, il paſſe dans des chemins poudreux, & dans des tèrres nouvèllement labourées, où il fait voler la poudre qui recouvre ſes voyes, & qui diminuë conſidérablement le ſentiment des chiens. *Currendo pulverem ſpargere, excitare.*

Poudré, ée. part. paſſ. & adj. Les galans ont ſoin d'être toujours bien *poudrez* & bien frîſez. *Pulvere odorario inſperſus, aſperſus.*

POUDRETTE. ſ. f. Tèrme de Jardiniér. C'eſt de la matière fécale fort ſeche & réduite en poudre. *Pulvis ſtercoreus.* Il y a des Jardiniérs qui ſe ſèrvent de *poudrette* pour encaiſſer des oranges, mais ils font mal. Laquint. La *poudrette* ne vaut rien aux anémones. Cult. des Fleurs.

POUDRFUX, eûse. Qui eſt couvèrt de pouſſière. *Pulverulentus.* Ceux qui reveinnent du combat ſont *poudreux*, ſont couvèrts d'une noble pouſſière.

On dit provèrbialement, qu'un homme à les piéds *poudreux* ; pour dire ; qu'il eſt gueux & inſolvable, quand on le préſente pour caution. *Non habens unde ſolvat.* Les Anglois appellent *pipoudèrs*, ces petits Marchands porte-paniérs, coureurs de marchez & de foires, qui n'étalent point en boutiques, mais ſoûs des loges bâties pour un cèrtain tems. Ils ont pour eux une Juſtice qui ſe tient ſoûs un pavillon, qu'on appelle, *pedis pulverati curia.*

POUDRIER. ſ. m. Marchand qui fait, ou qui vend de la poudre, tant à canon, que de celle qui eſt parfumée. *Sulfurati pulveris opifex, artifex.*

Poudriér, eſt auſſi une boëte à mettre la poudre, qui fait partie d'une écritoire de cabinet. *Pyxis pulveris.*

Poudriér, eſt auſſi un nom qu'on donne ſur mèr aux horloges de ſable dont on ſe ſèrt, qui durent demi-heure. *Horologium pulverarium.*

POUF. Tèrme indeclinable & populaire, qui ſèrt à éxpliquer quelque grand bruit, quelque chûte. *Fragor, tumultus.* On entendoit ſifler les mouſquetades qui faiſoient *pouf, pouf.* Son cheval s'étant cabré, *pouf*, voilà mon vilain par tèrre.

On dit auſſi d'un fanfaron qui eſt bien vêtu qu'il fait *pouf* ; pour dire, qu'il fait bien du bruit, qu'il tire grande vanité de ſon habit. *Seſe tumidè incedendo jactitare.*

Pouf, eſt auſſi un tèrme d'Artiſans, qui diſent que du marbre ou du grais ſont *pouf*, lorſqu'ils ſont difficiles à tailler, & qu'ils s'égrénent, & s'en vont en poudre quand on les travaille.

POUGEOISE. ſ. f. Sorte de monnoye du tems de Saint Louïs. *Antiqua monetæ ſpecies.*

POUGER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt faire vent arrière, porter à droiture, ou avoir vent en pouppe : ce qui ſe dit ſur la Méditèrranée. *Vento puppim obvertere.*

POUILLÉ. ſ. m. Voyez Pouillié.

POUILLERIE. ſ. f. Chambre d'Hôpital où l'on met les habits des pauvres malades qui y arrivent. *Sordidum veſtium receptaculum, vel diverſorium.* La *poüillerie* de l'Hôtel-Dieu vaut quatre mille livres de revenu.

POUILLES. ſ. f. plur. Vilaines injures & reproches. *Convicia vel contumelioſa verba.* Les gueux, les Harengères chantent *poüilles* aux honnêtes gens. Les femmes qui ſe querelle[illegible] diſent mille vilaines *poüilles* & ordures. Il n'eſt d'uſage que dans le ſtile bas & ſatyrique.

Mars traita le ſort de faquin,
Lui dit cent poüilles, *& la gloire*
Rompit ſon cornet à bouquin. Ménag.

POUILLER. vèrbe act. Vieux mot & hors d'uſage à Paris, qui ſignifioit autrefois, Vêtir en habit. Il eſt encore en uſage dans les Provinces, & dans ſes compôſez *dépoüiller & dépoüille. Exuere, deponere.* Il ſignifioit auſſi ; Chanter pouilles. *Contumelioſis verbis afficere.* Ces deux femmes ſe ſont *poüillées* de la belle manière.

Poüiller, ſignifie auſſi, Chèrcher ſes poux, ſa vèrmine, les tuer. *Pediculos venari, ſcrutari & excutere.* Les gueux ſe *poüillent* les uns les aûtres. Les ſinges & pluſieurs aûtres animaux ſe *poüillent* eux-mêmes.

POUILLEUX, euse. adj. & ſubſt. Gueux & miſérable qui ſe laiſſe manger aux poux. *Pediculoſus.* Quand on veut reprocher à quelqu'un ſa gueuſerie, ou ſa malpropreté, on l'appelle *poüilleux.*

Poüilleux, eſt auſſi un nom que les Artiſans donnent au bois échauffé plein de taches, blanches, rouges & noires, qui marquent qu'il ſe corrompt. *Lignum rugoſum.*

POUILLIÉ. ſ. m. (Ménage dit *Poüillié*, & l'Académie dit *Poüillé.*) Catalogue, inventaire, ou Recüeil des Bénéfices, où ſont marquées les qualitez des Bénéfices, leurs dépendances, le nom des Collateurs, & leur revenu. *Catalogus ſeu Codex beneficiorum.* Le *Poüillié* de France eſt rédigé en VIII. Volumes, dont chacun contient un Archévêché, qui ſont Paris, Sens, Rheims, Lyon, Bordeaux, Bourges, Tours, & Roüen. Les aûtres Archévêchez ne ſont pas faits, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on en fit un général & plus corrèct. Il y a auſſi un *Poüillié* Royal, qui eſt un Récueïl des Bénéfices & Maladeries dépenpendantes de la nomination du Roi. Châque Égliſe a ſon *Poüillié* particuliér dans ſes Archives.

Quelques-uns croyent que çe mot vient de *poallier.* On appelloit ainſi autrefois les clochérs & on nommoit de ce nom la liſte & l'inventaire des Égliſes ou clochèrs d'un Diocèſe, comme a remarqué le Père Monet, à caûſe que *poalliér* étoit proprement le nom de la piéce de métal, qui entre dans la charpente du clochèr, dans laquelle entre le tourillon de la cloche qui la tient ſuſpenduë, & ſur laquelle elle ſe meut. Saumaiſe, & Ménage après lui, le dérivent de *polypticarium*, qui ſignifie *régitre.* Il diſent qu'on l'a appellé *puleticum, poleticum, pullare, pullarium, polypticon, polegium.* Ces mots ſignifient des régîtres où l'on écrivoit les actes publics & particuliérs, les annales & papiérs tèrriérs & liéves, & enfin le catalogue des Égliſes & Bénéfices d'une Province. D'aûtres diſent qu'on a appellé ce Regître le *Poulet*, le *Peloux*, qui ſont des origines encore plus éloignées.

POULAILLIÉR. ſ. m. Lieu déſtiné pour y retirer & jucher des poules. *Gallinarium.* Un renard fait un grand déſordre, quand il entre dans un *poulailliér.*

Poulailliér, eſt auſſi un Marchand qui mène des volailles au marché. *Gallinarum propula.* On dit provèrbialement, Riche Marchand, pauvre *Poulailliér.*

POULAIN. ſ. m. Le petit d'une jument. *Equa pullus.* Les *poulains* henniſſent après leur mère, & la ſuivent. En France on fait travailler les *poulains* à trois ans. La prémière alûre des petits *poulins*, c'eſt l'amble. Au féminin on dit *pouline* ou *poaliche.*

Ce mot vient de *poleuus*, ou de *pullanus*, qu'on a dit en la même ſignification dans la baſſe Latinité.

Poulain, eſt auſſi une éſpéce de traineau ſans rouës, ſur lequèl on voiture de grôs fardeaux. Ce ſont deux piéces de bois aſſemblées par des travèrſiérs. Ce mot vient du Latin *pulvinus*, employé dans la même ſignification pour un aſſemblage de charpenterie ſèrvant à traîner des fardeaux.

Poulain, eſt encore un aſſemblage de bois ſemblable, qui ſèrt aux Tonneliérs à déſcendre le vin dans les câves. *Machina devolvens dolia.* Les buveurs diſent en raillant, qu'ils avalent bien le vin ſans *poulain.*

Poulain miparti, ou le Chevalèt. Conſtellation ſeptentrionale. Elle eſt de quatre étoiles de la quatriême grandeur. *Canterius, vel equuleus.*

Poulin, en tèrmes de Chirurgie, eſt une tumeur maligne, ou apoſtume qui vient aux aînes, & procéde d'une caûſe vénérienne. *Bubo venereus inguinarius.* On l'appelle auſſi *bubon* ; mais il y a des bubons qui ſont ſimples, & qui n'ont aucune complication avec ce mal.

POLAINE. ſ. f. qui s'eſt dit autrefois de longues pointes de cèrtains ſouliérs qui furent deffendus du tems du Roi Charles VI. *Calcei Polani.* Cette pointe étoit longue de demi-piéd pour les gens ordinaires, d'un piéd pour les riches, & de deux piéds pour les Princes. Cette chauſſure aiguë & ridicule fut nommée la *poulaine.* On fit enſuite d'aûtres ſouliérs qu'on appelloit *bècs de canne*, qui avoient un bèc au devant de quatre ou cinq doigts de long. Et depuis on fit des pantoufles ſi larges par devant, qu'elles éxcédoient la meſure d'un bon piéd, comme témoigne Guillaume Paradin. Borel dit que ce mot ſignifie *à la Poloneiſe*, parceque la Pologne s'appelloit autrefois *Poulaine.*

Poulaine, en tèrmes de Marine, eſt une grôſſe fléche ou piéce de bois qui s'avance au delà de la prouë du vaiſſeau ſous le beaupré. *Roſtrum.* Elle eſt appellée des Marſeillois *ſerpe.* On le dit auſſi de l'avant du vaiſſeau, du cap ou de l'éperon qui fait une grande ſailie en mèr. C'eſt au bas de la *poulaine* qu'on blanchit

le linge, & qu'on va ſe décharger le ventre. On l'appelle auſſi *bouline*.

POULARDE. ſ. f. Jeune poule engraiſſée *Pullaſtra craſſa*. On ſèrt une couple de *poulardes* au lieu de chapon en cèrtaine ſaiſon.

POULCE. ſ. m. Voyez POUCE.

POULCE. ſ. f. Oiſeau domeſtique fort connu, qui pond des œufs & les couve pour faire éclorre des poulèts. *Gallina*. Une *poule* glouſſe, quand elle veut coûver. *Glociens gallina*. Il y a des *poules* de Loudun qui ſont grôſſes & belles; des *poules* huppées, *Galerita gallina*; patuës, *plumipes*; des *poules* de Guinée, qui ſont blanches & noires, & hautes en jambe; des *poules* d'Inde, qui ſont de très-groſſes *poules* venuës de l'Amérique; des *poules* d'eau, qui ſont des éſpéces d'oiſeaux de rivière, qui ont un goût ſauvagin, & ſi fort, qu'il prend au gôſiér. Il y a à la Chine une ſorte de *poule* qui vomit le coton par longs filèts, & le ravale derèchèf, ſi on n'y prend garde. Les *poules* mangent les ſcorpions & les araignées; & cependant leur chair ne fait point de mal, ſi ce n'eſt à la longue.

Ménage dérive ce mot de *pullus*, qui s'eſt dit des *poules* de toute ſorte d'âge, ſuivant le témoignage de S. Auguſtin.

POULE, ſe dit auſſi au jeu des cartes, des enjeu accumulez de pluſieurs bêtes miſes enſemble. Il a gagné la *poule*, tout ce qui étoit au jeu: ce qui ſe dit particulièrement au Revèrſis. *Luſorii certaminis præmium lucratus eſt*. Il y a auſſi un jeu de la *Poule* & & du Renard, quand une ſeule Dame qui eſt le Renard, combat contre douze pions qui ſont les *poules*.

CUL DE POULE. C'eſt, en tèrmes de Chirurgie, une cèrtaine éxcréſcence de chair, qui vient quelquefois autour des playes. *Carnis excreſcentia, excretio*. Et on appelle, Farcin cul de *poule*, une éſpéce de farcin qui vient au chevaux.

POULE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un bon renard ne mange jamais les *poules* de ſon voiſin, pour dire, que quand on veut faire quelque chôſe de mal, il ne faut pas être en païs de connoiſſance. On dit d'un pillard, ou concuſſionnaire, qu'il faut qu'il plume la *poule* ſans crier; pour dire, adroitement, & ſans donner ſujèt de ſe plaindre. On dit auſſi ſimplement, Plumer la *poule*; pour dire, être ſoldat, vivre chez les païſans, voler avec quelque ſorte d'autorité. On dit pour ſe mocquer d'un lâche, d'un ſot qui ſe mêle du ménage des femmes, que c'eſt une *poule* moüillée, une *poule* laitée, un tâte *poule*; que c'eſt un Jocriſſe qui méne les *poules* piſſer. On dit pour ſe moquer d'un homme qui a les cheveux plats, qu'il eſt friſé comme une *poule* moüillée: On dit d'un homme éxtrêmement heureux, que c'eſt le fils de la *poule* blanche. O dit, Faire le cul de la *poule*, quand on joint le pouce & lès doigts de la main enſemble. On dit auſſi d'une bouche dont les lêvres avancent trop, qu'elles font le cul de la *poule*. On dit auſſi de celui qui s'embarraſſe de peu de chôſe, qu'il eſt empêché comme une *poule* à trois pouſſins.

POULET. ſ. m. Le petit de la poule. *Pullus*. On éſtime à Pâques les *poulèts* de grain. Quand on offre à des Dames une fricaſſée de *poulets*, c'eſt à dire, une bonne collation, un repas.

On appelle les Dames campagnardes, des gardeûſes de *poulèts* d'Inde, parcequ'elles les ménent paître aux champs par troupeaux. *Pullaria*.

POULÈT, ſignifie auſſi un petit billèt amoureux qu'on envoye aux Dames galantes, ainſi nommé, parcequ'en le pliant on y faiſoit deux pointes qui repréſentoit les aîles d'un *poulèt*. *Amatoria littera*. Autrefois les prudes faiſoient grand ſcrupule de recevoir des *poulèts*; maintenant elles en ont de pleines caſſettes. J'aurois à preſent de quoi vous écrire un beau *poulèt*. VOIT. Répondre au plus obligeant *poulèt* du monde. Ce mot n'eſt prèſque plus en uſage en ce ſens. On dit aujourd'hui *billèt galant*, *billèt doux*. Ménage, & Daciér après Saumaiſe, diſent que ce mot vient de *puleticum*, ou *polypticum* qui ſignifioit une tablette de pluſieurs feuillèts chez les Anciens. D'aûtres éſtiment qu'il vient du Latin *pollicitatio*.

POULÈT, eſt auſſi un nom que donnent les Papetiérs au petit papiér coupé & doré, propre à écrire ces *poulèts*, ou billèts doux. *Chartula brevior*.

POULETTE. ſ. f. Jeune poule qui ne pond point encore. *Pullaſtra, gallinula*.

On appelle figurément les filles, des *poulettes*. *Puella*.

POULEVRIN. Tèrme d'Artillerie. poudre fine pour amorcer le canon. *Pulvis minutus*.

POULICHE. ſ. f. Cavalle nouvellement née. *Pulla*. Il ſe dit des cavalles juſqu'à trois ans. On dit auſſi *pouline*.

POULIE. ſ. f. Petite roüe avec un canal ſur ſon épaiſſeur, qui tourne ſur un goujon qui la travèrſe, & qu'on enchâſſe dans une piéce de bois, ou de fèr, qui par le moyen d'une corde pôſée ſur ſa cannelure, ſèrt à élever des fardeaux. *Trochlea, trochlidium*. La *poulie* d'un puits, d'un gréniér à foin. Le chaſſis de la

poulie s'appelle la *mouſle*. L'aiſſieu s'appelle le *goujon*. Les *poulies* redoublées haut & bas s'appellent auſſi des *mouſles*; & c'eſt la plus forte de toutes les machines, parcequ'elle fait élever les plus grôs poids avec les plus petites forces. Ménage le dérive de l'Anglois *pullie*, fait de *pull*, qui ſignifie *tirer*, d'où quelques-uns dérivent *poulain*, que les autres diſent venir de *palanx*. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *pole*, ou *poleo*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *poulie*.

POULIE, ſe dit chez les Anatomiſtes d'un petit cartilage annulaire ſitué au grand coin de l'œil. Il a été appellé ainſi, parceque le tendon du grand oblique qui eſt un des muſcles des yeux, paſſe par ce cartilage dans lequel il ſe meut, comme ſi c'étoit une poulie. D'où vient que ce muſcle eſt auſſi nommé *trocleateur*, du Latin *trochlea*, *poulie*.

POULIÉR. v. act. Élever un fardeau en haut par le moyen d'une poulie. *Onus trochleis moliri*. Dans les granges on *poulie* les gèrbes pour les mettre ſur le tas.

POULINE. ſ. f. Cavale nouvellement née, mais qui s'appelle *pouline* ou *pouliche* juſqu'à trois ans. *Equa pulla*. Les Poulains à deux ans ou à deux ans & demi commencent à s'échauffer après les *poulines*. SOLEISEL.

POULINER. v. act. Faire un poulin. Cette jument eſt prête à *pouliner*, à mettre bas. *Parere*.

POULINIÈRE. ſ. f. Qui fait des poulains. *Equa poletaria*. Il montoit ſa jument *poulinière*.

POULIOT. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges grêles, quarrées, veluës, couchées à tèrre. Ses feüilles ſont prèſque rondes comme celle de la marjolaine, mais un peu plus grandes & plus noirâtres. Ses fleurs ſont en gueule, diſpoſées par anneaux autour des tiges, de coulenr bleuë ou purpurine, très rarement blanche. ſa racine eſt fibrée. En Latin *pulegium latifolium*. C. BAUH. Toute cette plante a une ôdeur pénétrante, & aromatique; ſon goût eſt fort âcre & fort amèr. Elle eſt apéritive, hyſtérique, propre pour les maladies de l'éſtomac. Il y a un autre éſpéce de *pouliot*, dont les feüilles ſont oblongues & étroites. C. Bauhin l'appelle *pulegium anguſtifolium*.

POUMON. ſ. m. Partie de l'animal qui ſèrt à ſa réſpiration, & à la formation de ſa voix. *Pulmo*. Le *poumon* eſt une ſubſtance ſpongieûſe, compôſée d'un amas de petites veſſies membraneûſes entaſſées les unes ſur les autres, & entrelacées de pluſieurs ſortes de vaiſſeaux. Il eſt ſitué dans la cavité de la poitrine qu'il remplit prèſque toute entière. Le médiaſtin le diviſe en partie droite & en partie gauche, leſquelles on appelle *lobes*. C'eſt à cauſe de ces lobes qu'on dit que l'animal a des *poumons*, comme s'il en avoit pluſieurs. Chacun de ces lobes eſt diviſé en pluſieurs autres petits lobes ou lobules, qui ſont attachées aux rameaux de la trachée artère: chaque lobule eſt compoſé de pluſieurs veſicules qui ont communication les unes avec les aûtres. Ce ſont ces véſicules qui reçoivent l'air par la trachée artère dans l'inſpiration, & d'où il ſort dans l'éxpiration. Le *poumon* a une grande quantité de vaiſſeaux, dont les plus conſidérables ſont l'artère pulmonaire qui y porte le ſang du ventricule droit du cœur, la veine pulmonaire qui porte ce même ſang dans le ventricule gauche, & la trachée artère qui avec ſes rameaux qu'on appelle bronche, y conduit l'air pour la réſpiration. Outre ces trois vaiſſeaux le *poumon* reçoit pluſieurs rameaux de nèrfs de la huitiéme paire qui ſe diſtribuent par toute la ſubſtance. Il a auſſi une artère particulière qu'on appelle *bronchiale*, & qui eſt accompagnée d'une veine qui porte le même nom; il reçoit encôre pluſieurs vaiſſeaux lymphatiques.

Le mot de *poumon* vient du Latin *pulmo*, *à pulſu ſeu ſpiratione*. Les Grècs l'appellent *πνεύμων*, de *πνέω*, *je ſouſle*.

Le *poumon* des animaux terrèſtres ſèrt particulièrement à la circulation du ſang, en contribuant à l'action qui le fait paſſer d'un des ventricules du cœur à l'autre. *Animalium pulmones ad circulationem ſanguinis inſerviunt*. Les bronchies tiennent lieu de *poumon* aux poiſſons; & les inſectes ont auſſi des organes, qui ont quelque rapport avec les *poumons* des animaux terrèſtres, ou les bronchies des poiſſons, qui ſont cèrtains vaiſſeaux qui aboutiſſent en des points éxtérieurs, qu'on appelle *ſtigmates*. L'homme doit appréhender la fluxion ſur le *poumon*, une inflammation de *poumon*. Ce Prédicateur uſe ſes *poumons* à force de crier contre les pécheurs. Le mou qu'on donne aux chats eſt le *poumon* de bœuf.

POUMON MARIN. C'eſt un corps ſpongieux légèr, fort fragile, d'une couleur luiſante comme du criſtal, mêlé de bleu, ayant la figure d'un poumon. *Pulmo marinus*. Il nage ſur l'eau, & l'on prétend qu'il préſage la tempête. *Le poumon marin* n'eſt qu'un éxcrément viſqueux de la mèr, endurci par le ſoleil: Il éclaire la nuit; & il rend lumineux un bâton qui en a été frotté. Étant appliqué ſur la peau il éxcite de la démangaiſon, & enleve le poil.

POULPE.

POULPE. ſ. f. Térme de Médecine. Le plein, le plus gras & le plus ſolide de la chair. Les Médecins le diſent particuliètement de la partie ſupérieure du ventre, parcequ'elle eſt charnuë, & que c'eſt par là qu'on tâte les animaux, pour voir s'il ſont gras. Cette partie s'appelle en Latin, *pulpa*; de *palpare*, qui ſignifie *tâter*. Du Laurens.

Poulpe, ſe dit auſſi de la chair des fruits, des prunes, des pommes, &c. *Pulpa*.

Poulpe, ou Polype. ſ. m. Éſpèce de poiſſon. Ce mot vient de *polypus*. Voyez Polype.

POUPARD. ſ. m. Petit enfant en maillot. *Pupillus*. Une mère qui careſſe un enfant nouveau né, l'appelle ſon petit *poupard*.

Ce mot vient du Latin *pupus*.

Poupard, eſt auſſi un joüet d'enfant, une poupée emmaillotée & ſans bras. *Pupa*.

POUPÉE. ſ. f. Figure de plâtre ou de cire, qui eſt habillée comme un enfant, & qui ſért de joüet, tandis qu'on eſt en bas âge. *Pupa gypſea vel cerea*. Cette fille eſt trop jeune pour la marier, elle a encore des *poupées*.

> *Achille beau comme le jour,*
> *Pleura neuf mois pour ſon amour,*
> *Comme un enfant pour ſa* poupée. Scar.

Ce mot vient de *pupata*, formé de *pupa*. Ménage. On a dit auſſi *popea* dans la baſſe Latinité.

Poupée, ſe dit auſſi d'une jeune femme qui a une trop grande affectation pour s'ajuſter, & pour paroitre mignonne. Ainſi Regniér a dit:

> *Lorſque d'un cabinèt ſortit une* poupée,
> *Diſant, J'ai ſi grand peur de ces hommes d'épée.*

Ce mot tire ſon origine de *Popea* femme de Néron, qui fut la Dame qui eut le plus de ſoin de ſon ajuſtement. On dit même que c'eſt elle qui inventa le maſque pour conſérver la délicateſſe de ſon teint contre le ſoleil & le hâle, & qui fut plus curieuſe de ſe parer que toutes les autres femmes.

On appelle auſſi *poupée*, une enveloppe de linge autour d'un doigt où l'on a quelque bleſſure ou coupure. *Popea*.

Poupée, en térmes de Tourneurs, ſe dit de deux piéces de bois qu'on met à plomb ſur un tour, qui ſont mobiles ſur les jumelles, & qui portent les pointes leſquelles ſoutiennent l'ouvrage qu'on tourne. *Statumina tornatilia*.

POUPELIN. ſ. m. Piéce de four, pâtiſſerie délicate faite avec du beurre, du lait & des œufs frais, paîtrie avec de la fleur de farine. *Exile popanum*. On y mêle du ſucre & de l'écorce de citron. Le *poupelin* ſe ſért d'ordinaire avec la tourte.

Borel dérive ce mot du Grèc πόπανον, qui ſignifie une éſpéce de tourte ou gâteau.

POUPELINIÉR, ou **POUPLINIÉR,** ſ. m. Térme de Pâtiſſiér. Sorte de baſſin de térre, d'étain, ou de cuivre étamé, où l'on fait fondre du beurre pour beurrer les poupelins. *Pelvis popanaria*.

POUPETIÉR. ſ. m. Marchand qui fait, ou qui vend des poupées, & autres joüets d'enfans. *Popearum faber, propola*.

POUPIN, ine. adj. Qui a le viſage, & la taille mignonne, & une grande propreté dans l'ajuſtement. *Situs, lautus, venuſtus*. Cette fille a un viſage *poupin*, mignon, elle a la taille *poupine*. Ce jeune homme eſt fort *poupin*, il eſt toujours vêtu & chauſſé mignonnement. Il vieillit.

POUPON. ſ. m. Térme burléſque, pour dire, Petit enfant. *Puellulus*.

> *Sœur Jeanne ayant fait un* poupon,
> *Toujours étoit en oraiſon.* La Font.

Poupon, eſt auſſi un térme de careſſe, qui ſignifie, Un enfant qui a le viſage plein & poтelé. Voilà un beau *poupon*, un joli *poupon*. *Puellulus, venuſtulus*.

POUPONNE. ſ. f. Mot bas & comique dont on ſe ſért pour careſſer les femmes qu'on aime, & qui veut dire, Mignonne, jolie, aimable. *Scita, cara, venuſta*. N'êtes-vous pas bien aiſe de ce mariage, mon aimable *pouponne*? Mol. Tous ces mots viennent de *pupa, mammelle*.

POUPPE. ſ. f. L'arrière d'un vaiſſeau, l'endroit où le gouvèrnail eſt attaché. *Puppis, vel poſtica pars navis*. Quelques uns l'appellent la *queuë*, à cauſe que le gouvèrnail y eſt attaché, qui fait le même effet aux navires, que la queuë fait aux poiſſons. Elle eſt diſtinguée en trois ou quatre étages. Le plus bas au fond de cale eſt la ſoute du biſcuit. Le ſecond au prémiér pont eſt pour les Canoniérs; & eſt appellé *Sainte Barbe*, où le timon eſt d'ordinaire: mais celui qui gouvèrne eſt au deſſus, & le fait tourner par une barre qui paſſe par un trou. Au deſſus eſt le gaillard, où eſt la chambre du Capitaine, au devant de laquelle eſt la geſole ou l'habitacle. C'eſt un armoire où ſont la bouſſole, les ſabliérs & les ampoulettes. Au deſſus eſt la chambre du Pilote, & de quelques Officiérs. La dunétte eſt le plus haut de la *pouppe*, où eſt le phâre & la bannière. Tout cela enſemble forme le château de *pouppe*. Le pourtour de la *pouppe* eſt orné de balcons, de galeries, de baluſtres, térmes, pilaſtres, trophées, & des armes du Prince, le tout richement doré, auſſi bien que les chambres du conſeil de l'Amiral & du Capitaine. Avoir vent en *pouppe*, c'eſt-à-dire, Avoir vent en arrière, vent favorable. On peut mouiller par *pouppe*, par crouppières, c'eſt-à-dire, jeter l'ancre par l'arrière. Il y a des vaiſſeaux à *pouppe* quarrée, d'autres à *pouppes* ronde.

On dit figurément. Avoir vent en *pouppe*; pour dire, avoir la fortune favorable, faire heureûſement ſes affaires. *Vento ſecundo uti, ſecundâ vel proſperâ fortunâ uti*.

Pouppe, en térmes de Chaſſe, ſe dit des têtes des femelles des animaux & particulièrement de l'ours & des aûtres animaux mordans. C'eſt l'endroit par où leurs fans ou petits tétent. Ce mot vient de *pupa*; & delà eſt derivé *poupard, poupon* & *poupée*.

Les Médecins appellent l'os de la *pouppe*, l'os du front, qu'on appelle autrement *coronal* ou *ſans vérgogne*. *Os coronale*.

POUR. Prépoſition qui a pluſieurs uſages, & prémièrement elle marque la valeur, la quantité. *Pro*. *Pour* la ſomme de mille livres, que je confeſſe devoir: c'eſt ainſi que commencent les cédules. J'en ai *pour* cent francs à ma part. Cet homme eſt bon *pour* dix mille francs, c'eſt-à-dire, ſolvable. Chacun payera des dettes *pour* ſa part & portion. C'eſt *pour* le plus. *Ad majus*. *Pour* le moins. *Ad minimum*. Les modes ne ſont que *pour* un tems. Adieu *pour* jamais. Cette térre eſt engagée *pour* tant. Ce n'eſt pas la peine *pour* ſi peu. Il a payé *pour* tous, tant *pour* chacun. Je vous défie de me montrer aucun Droit divin, ni humain qui pérmette de tuer *pour* l'honneur, *pour* un ſoufflèt, *pour* une injure, *pour* une médiſance. Pasc.

Pour, ſe dit auſſi en parlant de la qualité, de la ſaiſon, de l'occaſion. Cet habit eſt bon *pour* l'hivèr. *Pro hieme*. Ronſard faiſoit bien des vèrs *pour* le tems. Il parle bien *pour* un Provincial. Je le tiens *pour* homme de bien & d'honneur.

Pour, s'employe encore pour marquer la faveur, le parti. Chacun *pour* ſoi, & Dieu *pour* tous. *Quiſque pro ſe ipſo, & Deus pro omnibus*. Si Dieu eſt *pour* nous, qui ſera contre nous? Il eſt *pour* le demandeur, *pour* le déffendeur. On ne fait rien *pour* rien. *Pro nihilo nihil*. Un brâve fait tout *pour* la gloire. Il faut donner l'aumône *pour* l'amour de Dieu. On fait tout *pour* ſauver ſa vie. L'un eſt *pour* l'antiquité, l'autre *pour* les nouveautez. *Alter antiquitate, alter novitate gaudet*. Tous les Juges étoient *pour* lui. Cette raiſon fait *pour* moi, eſt à mon avantage. Je n'ai qu'un filèt de voix, & je ne chante que *pour* Silvie. Sar.

Pour, marque auſſi le but, le deſſein, l'éſtime. *Ut*. *Pour* le faire court. *Pour* dire vrai. J'ai envoyé *pour* ſçavoir, *pour* connoître. Ce mot ſe dit *pour* ſignifier. Je tiens cela *pour* fait. Il ſe tient *pour* dit. Il eſt tenu & réputé *pour* préſent, *pour* excuſé. Il n'eſt pas venu *pour* néant.

On dit auſſi abſolument. *Pour* moi, quant à moi; *pour* ce que vous me dites, quant à ce que vous dites. *Ego vero*.

Pour, eſt auſſi ſubſtantif. Un Orateur ſoutient le *pour* & le contre *Pro & contra*. Il y a bien du pour & du contre dans cette affaire. Pénétrer dans le *pour* & dans le contre d'une queſtion. Pasc.

Le *pour* eſt une diſtinction que le Roi accorde à ceux qui ont le rang de Prince en France. *Pro*. Elle conſiſte en ce que le Maréchal des logis de la maiſon du Roi, lorſqu'il voyage, faiſant marquer à la craye les logis de ceux qui ſuivent la Cour, fait écrire ſur les maiſons où doivent loger les Princes, *pour Mr*.... au lieu qu'aux maiſons déſtinées aux autres Officiérs de la Couronne, qui n'ont pas le rang de Prince, on y écrit ſeulement, *Mr. le Duc*.... Accorder, donner le *pour*. Avoir le *pour*.

Pource, marque quelquefois la cauſe. *Eo quod, quià*. Ils en ſont, & pourquoi? Et *pource* qu'ils ont de l'argent dans leur bourſe. Il vieillit; & ne ſe dit plus que dans le Comique, & quelquefois en de cèrtaines occaſions plaiſantes. Dans les lettres de Chancélerie le diſpoſitif commence avec cette formule: *Pource* eſt-il que nous déſirant ſubvenir à nos Sujèts, &c.

POURCEAU. ſ. m. Porc, gros cochon, animal doméſtique qu'on nourrit pour engraiſſer, pour le ſaler & le manger. *Porcus, ſus*. Par pluſieurs Coutumes les *pourceaux* ſont toujours en déffenſé, & celui qui les trouve en dommage ſur ſon héritage les peut tuer. Les Juifs & les Mahomatans ne mangent point de *pourceau*: ils le tiennent comme un animal immonde. Les *pourceaux* nourris de gland ont le lard plus férme.

Il y a aux Indes Occidentales dans la térre de Darien, des *pourceaux* qui ont le nombril ſur le dos, & qui urinent par là, à ce que dit Hèrréra. *Porcus Indicus*. Il y en a un aux Indes qu'on nomme

pourceau-cèrf, qui eſt bon à manger. Voyez-en la figure dans le prémiér Tome du Recueil de Thevenot

On appelle figurément un homme gros & gras, celui qui eſt malpropre, ſtupide, yvrogne, incivile: Un gros *pourceau*. *Sus immundus*, *obeſus*. Il ſe veautre dans l'ordure comme un gros *pourceau*. Sa chambre eſt propre comme un toit à *pourceaux*.

On dit provèrbialement, qu'on va de porte en porte comme le *pourceau* S. Antoine, quand on va quêter, ou écornifler chez divèrſes pèrſonnes. *Ire oſtiatim.* Ce provèrbe vient de ce que les *pourceaux* de l'Abbaye St. Antoine de Viènnois en Dauphiné, ont le privilege d'entrer avec leur clochette au cou, dans toutes les maiſons du lieu, où ils ſe fourrent à toute heure, parceq'on ne les ôſe chaſſer; & au contraire on leur donne à manger pour le réſpect du Saint auquel ils appartiennent: ce qu'on a étendu à ces gens entrans & intriguans qui ſe fourrent par tout, & particuliérement aux écornifleurs.

POURCELÈT. ſ. m. Petit animal qui a pluſieurs piéds, & qui ſe met en rond cul & tête enſemble pour peu qu'on le touche avec la main. *Blatt*, *porcelio*. On l'appelle autrement *cloporte*. Voyez CLOPORTE.

POURCHAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *profit*, *avantage* obtenu à force de le chèrcher, après une longue pourſuite. *Emolumentum*. Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe provèrbiale: Ses *pourchas* lui valent mieux que ſes rentes.

POURCHASSER. v. act. Tèrme de Chaſſe. Pourſuivre ſon gibiér avec ardeur & opiniâtreté juſqu'à ce qu'on l'ait pris. *Perſequi*, *conſectari*, *ambire*. Il y a eu des Chaſſeurs qui ont *pourchaſſé* un cèrf quatre jours.

On le dit auſſi au figuré; pour dire, Pourſuivre quelque avantage ou profit avec inſtance, avec ſoin, avec aſſiduité; ſolliciter quelqu'un pour obtenir de lui quelque grâce. *Ambire*. Il y a long tems que cet homme *pourchaſſe* cet emploi, qu'il *pourchaſſe* cette fille pour l'épouſer. Il eſt vieux, & ne ſe dit qu'en badinant.

POURFENDRE. v. act. Vieux mot dont on ſe ſervoit fort dans les Romans, qui ſignifie, Donner un grand coup du taillant d'une arme. *Diffindere*. Ce Géant le *pourfendit*; pour dire, lui donna un ſi grand coup de ſon cimetère, qu'il le fendit en deux.

POURFILER. v. act. Entremêler de tiſſure différente. *Bombycinum auro intexere*, *diſtinguere*, *variare*. Cette étoffe eſt *pourfilée* d'or & d'argent. On le dit plus communément de ce qui eſt bordé. Cet habit étoit *pourfilé* galon d'or qui lui donnoit beaucoup de grâce. Ce mot vieillit.

POUR L'HEURE. Sorte d'advèrbe. Il eſt hors d'uſage. BOUH. En ſa place on dit, *Alors*, *pour lors*, *préſentement*. *Tunc*, *tunc temporis*.

POUR LORS. Autre ſorte d'advèrbe, qui ſignifie Alors. *Tum*, *eò loci*, *eò*. Le Père Bouhours doute que *pour lors* ſoit encore bon. Richelèt dit qu'il vieillit. Mais l'Académie l'admet purement & ſimplement. Vous dites que cela arrivera; *pour lors* nous vèrrons ce qu'il y aura à faire. L'ACAD.

POURPARLER. ſ. m. Négociation qu'on fait pour accommoder un différent, pour conclure quelque affaire. *Colloquium*, *collocutio*. Il y a déjà eu quelque *pourparler* de paix entre ces Princes. Ces deux familles qui plaident ſont en voye d'accommodement; il y en a déjà eu quelque *pourparlér*. Ces longs *pourparlers* ont abouti enfin à une tranſaction. On dit que ce jeune homme épouſera cette fille, qu'il y a déjà quelque *pourparler* de ce mariage entre leurs parens.

POURPENSER. v. neut. augmentatif de *penſer*. Conſidérer attentivement, avec réflexion & délibération. *Perpendere*. Il a long temps *pourpenſé* en lui-même s'il s'engageroit à cette entrepriſe. L'aſſaſſinat eſt d'autant plus puniſſable, que c'eſt un crime *pourpenſé*, qui ne s'eſt pas commis fortuitement. Ce mot vieillit.

POUR PEU QUE. Sorte de conjonction qui ſignifie, Si peu que, & qui demande le ſubjonctif. *Modò*, *dummodò*, *ſiquidem*, *modo ut*. *Pour peu que* je m'étendiſſe ſur cette matière, je pourrois &c. ABLANC. *Pour peu* de déffenſe *que* vous euſſiez voulu apporter. &c. VOIT.

POURPIÉR. ſ. m. Plante dont il y a deux éſpèces, une cultivée & une ſauvage. Le *pourpiér cultivé* pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un piéd, grôſſes, rondes, rougeâtres, garnies de feüilles charnuës, graſſes, oblongues, rondes au bout, polies, luiſantes. Ses fleurs ſont petites, compôſées châcune de cinq feüilles diſpôſées en rôſe, de couleur pâle. Lorſque la fleur eſt paſſée il vient un fruit ſemblable à une urne qui contient des ſemences menuës, noires. En Latin *portulaca latifolia*, *ſeu ſativa*. C. BAUH. Le *pourpiér ſauvage* a ſes feüilles beaucoup plus petites que celles du précédent: il croît ſans culture. En Latin *portulaca anguſtifolia*, *ſive ſylveſtris*. C. BAUH. On mange le *pourpiér* en ſalade & dans le potage. Il eſt propre pour tempérer l'ardeur de l'éſtomac & de la bile, pour le ſcorbut & contre les vèrs des petits enfans. On cultive le *pourpiér* ſur des couches de fumiér. On confit dans le vinaigre des côtes de *pourpiér*, pour manger dans l'arrière-ſaiſon. Les Anciens l'ont auſſi appellé *porcelaine*, ou *porchaille*. Ménage prétend que ce mot s'eſt dit par corruption pour *poulle-piéd*, du Latin *pulli-pes*; & Saumaiſe veut qu'on l'ait appellé *portulaca*, par corruption de *porculata*, ou *piéd de porc*.

POURPOINT. ſ. m. Habillement d'homme pour la partie ſupérieure du corps depuis le coû juſqu'à la cinture. *Thorax*. On a fait des *pourpoints* tailladez, & d'aûtres fèrmez; des *pourpoints* de peau de ſenteûr, de ſatin, de drap, de toile. Panurge diſoit que l'eau étoit entrée dans ſes ſouliérs par le collet de ſon *pourpoint*. Un *pourpoint* ſans manches ſe met en été ſous la ſoûtane. Des *pourpoints* à grandes baſques, & à petites baſques. Les duelliſtes mettoient *porpoint* bas, pour montrer qu'ils ſe battoient ſans ſupèrcherie.

Ce mot vient du Latin *perpunctum*. MÉNAGE. C'étoit un habit militaire ou cotte d'armes qui étoit faite de laine ou de coton, piquée entre deux étoffes, qu'on appelloit autrefois *gambeſon*.

On dit provèrbialement, Il faut ſauver le moule du *pourpoint*; pour dire, ſon corps. *Vita ſervanda eſt*. On dit auſſi, Il y a un ſot dans ſon *pourpoint*; pour dire, que c'eſt un ſot. Tirer un coup à brûle *pourpoint*; pour dire, à bout portant. On appelle auſſi figurément un argument à brûle *pourpoint*, qui eſt convaincant. On dit auſſi, qu'on a donné un *pourpoint* de pièrre à quelqu'un; pour dire, qu'on l'a mis en priſon. Il faut que tu vêtes un *pourpoint* de pièrre. ABLANC. On dit auſſi, qu'on met un homme en *pourpoint*, quand on l'a depouillé de ſon bien.

POURPOINTERIE. ſ. f. L'art de faire des pourpoints. Il eſt vieux. *Thoracaria ars*.

POURPOINTIÉR. ſ. m. *Thoracarius propola*. C'étoit ci-devant un Maître dans un Corps de Marchands de Paris qui ne vendoient que des pourpoints & des manteaux; & il y avoit un Corps de Drapiérs Chauſſetiérs, qui ne vendoient que des hauts & bas de chauſſes. Il falloit avoir affaire à ces deux ſortes d'Ouvriérs pour s'habiller; parceque le pourpoint & les chauſſes étoient alors de différente parure. Depuis peu d'années on a fait union du Corps des *Pourpointiérs* à celui des Tailleurs, à cauſe des différends perpetuèls qu'ils avoient enſemble, prétendans que les Tailleurs qui n'étoient pas Marchands, n'avoient pas droit de faire des fournitures.

POURPRE. ſ. f. Petit poiſſon de mèr à coquille, qui a un bec long, & creux comme un canal, tout armé de cèrcles, & garni de pointes. *Purpura*, *murex*. Elle a autant de cèrcles ſur le dos, qu'elle a d'années. La langue de la *pourpre* eſt grande d'un doigt, & eſt ſi dure & piquante, qu'elle en pèrce les écailles des autres poiſſons de mèr dont elle ſe nourrit. Elle prend ſa grandeur en un an. Elle porte en ſon goſiér une veine blanche qui enfèrme une liqueur de couleur de rôſe parfaitement rouge, tellement éſtimée par les Anciens, qu'on en teignoit les habits des Rois & des Empereurs: mais on dit qu'il falloit prendre la *pourpre* vive pour avoir cette liqueur: car elle la pèrdoit en mourant. Les cabinèts des curieux ſont pleins encore de ces coquilles; & ſi on ne s'en ſèrt plus aux teintures, ce n'eſt pas qu'on en ait pèrdu l'invention, comme pluſieurs croyent; mais c'eſt qu'on a trouvé le moyen d'en faire de plus belle, & à moindres frais, avec de la cochenille, ou de la graine d'écarlate. Les Anciens éſtimoient fort la *pourpre* Tyrienne, qui étoit rouge. L'ordinaire étoit violette. Il y a de la *pourpre* claire, & de la *pourpre* foncée. Les Latins l'appelloient *purpura*, & les Grècs πορφύρα. Thomas Gage dit qu'encore à préſent la plus grande richeſſe de Nicoya en l'Amérique, eſt la teinture de *pourpre*, qui ſe fait avec un poiſſon à coquille qui vit ordinairement ſept ans, & qu'on trouve ſur le bord de la mèr. Il ſe cache environ le lever de la Canicule; & ſe tient ainſi caché durant 300. jours. On ramaſſe ces poiſſons au printems; & en les frottant l'un contre l'autre, ils rendent une cèrtaine ſalive ou glaire épaiſſe comme de la cire molle: & ainſi cette teinture eſt dans leur gueule; & la plus fine eſt dans une petite veine blanche, n'y ayant plus rien dans le rèſte du corps qui puiſſe ſervir à quelque uſage. Il y a auſſi une éſpèce de *pourpre* qu'on appelle *buccine*, ou *cornèt de pourpre*, & *porcelaine*.

POURPRE, ſe dit figurément pour marquer la dignité d'un Roi. *Regia purpura*; d'un Cardinal, *Pontificalis purpura*; d'un Sénateur. Les Rois ſont nez dans la *pourpre*, il faut réſpècter la *pourpre*. La *pourpre* qui rehauſſe d'ordinaire l'éclat des bonnes qualitez, reçut du luſtre des ſiennes. B. R A B. C'eſt par ce titre que le Cardinal de Richelieu a cru rehauſſer l'éclat de ſa *pourpre* & de ſa vie. VAUG.

POURPRE, ſe dit auſſi pour magnificence d'habits, ſupèrbe appareil,

appareil, pompe, éclat. *Purpuratus, muricatus.* Ce n'eſt qu'or & que *pourpre* dans votre armée. VAUG.

POURPRE. Ce mot pour dire la couleur de pourpre, eſt fait maſculin par les Fleuriſtes : car ils diſent *pourpre* clair, haut *pourpre*, *pourpre* brun. *Conchylium, vel oſtrum.* L'Académie le fait auſſi maſculin en ce ſens ; quoyqu'elle le faſſe féminin en parlant de la *pourpre* des anciens, & de l'étoffe teinte en *pourpre*, ainſi qu'on l'a fait dans les articles qui précédent.

POURPRE, eſt encore maſculin, en parlant de la couleur dont le ſoleil peint le ciel ; mais il ne ſe dit qu'en vèrs.

Il couvrit l'Horizon d'un or luiſant & pur,
Pour y répandre enſuite & le pourpre *& l'azur.*
PERRAULT.

POURPRE. ſ. m. en tèrmes de Blâſon eſt, ſelon quelques-uns, une des cinq couleurs des Armoiries mêlée de gueule & d'azur, tîrant ſur le violet ; ſelon les autres, de noir & de rouge, ou de la couleur de maûves. *Conchylium.* Elle ſignifie *temperance, abondance, libéralité, dignité, & autorité, foy, piété.* La plupart de ceux qui ont écrit du Blâſon, comme Favin, Geliot, les PP. Monet, & Menéſtrier, n'admettent point le *pourpre* pour couleur, n'étant pas ſimple, mais compôſé du mélange égal de quatre autres. Ils le font paſſer pour un émail mitoyen, tantôt couleur, & tantôt métal. Les Éſpagnols l'appellent *una miſtion*, tèllement qu'on le peut mettre ſur le métal & ſur la couleur ſans fauſſeté. Il eſt répréſenté en gravûre par une hachûre en bârre, tîrant de l'angle gauche du chèf à l'angle droit de la pointe.

POURPRE. ſ. m. en tèrmes de Médecine, eſt une éſpéce de peſte ou fiévre maligne, qui paroît par des éruptions ſur le cuir ſemblables à des morſures de puces, ou de punaiſes, ou de grains de mil, ou de petite vérole. *Purpureæ maculæ, vel peſtilentis febris, varii, purpurei.* Elles ſont rouges, citronées, tannées, violettes, azurées, livides, ou noires ; & quand elles paroiſſent en grande quantité, c'eſt bon ſigne. Le vulgaire les appelle *le tac* ; d'autres *lenticules*, à cauſe qu'elles rèſſemblent aux lentilles ; d'autres *papillots*, parcequ'elles voltigent comme *papillons* ſur pluſieurs membres. Quelquefois elles s'étendent fort au large comme les éréſipèlles, ſuivant la qualité du venin.

POURPRÉ, ou POURPRIN, ſe diſent chez les Fleuriſtes des couleurs vives qui ſont ſur les fleurs approchant de la pourpre. *Color purpurèus, purpuratus.*

POURPRIS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit Enclos, enceinte, clôture de quelque lieu ſeigneurial, châteaux, maiſon noble, ou Égliſe. *Conſeptum.* Dans le païs de Caux l'on appelle encore manoir & *pourpris*, l'enceinte des maiſons à la campagne qui appartient à l'aîné par préciput. Le *pourpris* d'un camp, &c. On a dit poëtiquement, le céléſte *pourpris*, pour dire, l'enceinte des cieux.

POUR QUE, eſt une éxpréſſion abrégée très commode. Quand on dit je ne ſuis pas aſſez heureux *pour que* cela ſoit. *Ea mente ut.* Il faudroit un grand tour de paroles pour l'éxprimer autrement. Si cette façon de parler étoit ſupportable, ce ſeroit dans ce cas là. Elle eſt ſi courte, que l'on ne peut pas dire la même chôſe en d'autres tèrmes, ſans allonger l'éxpréſſion : mais il faut s'en abſtenir quand on veut écrire d'une manière corrècte. La commodité l'établira dans la convèrſation. VAU. Mr. de Vaugelas ne s'eſt point trompé dans ſon horoſcope. *Pour que* s'eſt établi. Les pèrſonnes qui ont le plus de politeſſe diſent dans la convèrſation : ſa conduite eſt trop règulière, *pour que* la calomnie y donne la moindre atteinte. Je n'ôze plus le condamner, puiſque nos meilleurs Écrivains s'en ſont ſèrvis. Le Panégyriſte du Prince de Condé a dit, Ce Héros étoit ennemi de la loüange même la plus ſincère : c'étoit aſſez qu'elle fût loüange, *pour qu'*il ne la pût ſoutenir. BOUH.

POURQUOI. adv. intèrrogant. *Cur, quare, quamobrem. Pourquoi* faire tant de bruit ? Vous n'ôſeriez aller là. *Pourquoi* non ? Sçavez-vous *pourquoi* ? On dit auſſi, C'eſt *pourquoi*, quand on continuë un raiſonnement. Quelques-uns de nos meilleurs Écrivains éſtiment qu'il faut mettre, *ce fut pourquoi*, avec le prétérit indéfini, afin qu'il y ait du rapport entre le tems qui ſuit, & celui qui va devant : comme, *ce fut pourquoi* les Romains *immolèrent* des victimes. Mais ils ſe trompent : le tems préſent *c'eſt pourquoi*, convient à tous les tems qui ſuivent. VAU. Il y a des gens qui déplaiſent ſans qu'on ſçache dire *pourquoi*. BELL. On ſe livre à l'amour ſans qu'on ſçache *pourquoi*. CORN.

POURQUOI, eſt auſſi ſubſt. & ſignifie la caûſe. *Cauſam indagare.* On veut ſçavoir le comment & le *pourquoi* s'eſt fait cela. A la fin j'ai trouvé le *pourquoi*, le nœud de cette affaire. Il ne faut pas manquer à ſa parole ſans un *pourquoi* qui tienne lieu d'excuſe.

POURRIR. v. act. & n. Altérer petit à petit, corrompre. *Corrumpere, putrefacere.* L'humidité *pourrit* à la fin tous les corps. Le bois ſe *pourrit* à l'eau. Les fruits ſe *pourriſſent*, quand ils ont paſſé leur maturité. On ſale, on embaûme les corps pour empêcher qu'ils ne ſe *pourriſſent*.

Ce mot vient de *putrere*.

POURRIR, ſe dit auſſi de ce qu'on fait corrompre exprès. Quand on fait de la gelée, on laiſſe *pourrir* de cuire la viande juſqu'à une entière diſſolution de ſes parties pour en tîrer plus de ſuc. *Diſſolvere, excoquere.* On laiſſe *pourrir* du fumiér pour en faire de meilleures couches. *Putrefieri.*

On dit figurément, qu'on laiſſe *pourrir* quelqu'un en priſon ; pour dire, qu'on l'y détient trop long tems. *Detinere diutiùs.* On dit auſſi, *Pourrir* dans l'ordure & dans la pauvreté ; pour dire, y croupir. *Sordere, deſidere.* L'entêtement de ceux qui veulent paſſer pour gens de qualité, fait qu'on va détèrrer leurs ancêtres, qu'on laiſſeroit *pourrir* en repos ſans cela. BELL. Un Auteur ne peut-il *pourrir* en ſûreté ? BOIL. On dit qu'un ôs, une dent ſe *pourriſſent*, quand on n'a pas ſoin de les nettoyer, ou de les faire pancer.

POURRI, IE. part. paſſ. & adj. Si le grain n'eſt *pourri* dans la tèrre, il ne pourra produire d'autre grain. *Niſi granum frumenti mortuum fuerit, non poteſt ferre fructum.*

On dit figurément, Un mauvais citoyen, un Hérétique, eſt un membre *pourri* qu'il faut retrancher de la République. *Membrum putre amputandum.* On dit d'un Pédant qui a un grand nombre de lieux communs, & qui n'a pas l'art de les digérer, que c'eſt un pot *pourri* de ſcience.

On appelle *pot pourri* au propre, un ragoût mêlé de pluſieurs viandes & aſſaiſonnemens differens. *Condimentum ex variis carnibus confectum.* On le dit auſſi d'un mélange de pluſieurs aromates & parfums qu'on met enſemble dans un pot, d'où réſulte une ôdeur agréable & nouvelle.

On dit auſſi au ſuſtantif : Ce cidre ſent le *pourri*. *Sicera putre redolet.* Ôtez le *pourri* de cette poire.

On dit provèrbialement, Cela n'eſt pas *pourri*, pour ſe moquer de quelque vieux conte, ou hiſtoire à quoi on ajoûte peu de croyance. *Quaſi verè non malè olet.* On dit auſſi, bœuf ſaignant, mouton bêlant, porc *pourri*, tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit.

POURRITURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt pourri, corrompu. *Putrefactio, corruptio.* L'homme n'eſt que vèrs & que *pourriture* après ſa mort. Dans ce ſang il y a de la *pourriture*, il marque de la *pourriture* dans le corps. La cangréne vient de la *pourriture* de la chair, c'eſt de la chair pourrie.

POURSUITE, ſ. f. Action par laquelle on court après quelque chôſe pour l'attraper. *Inſectatio.* Les levriérs ſont ardens à la *pourſuite* d'un liévre. On a envoyé des Prevôts à la *pourſuite* de ces voleurs. Le Général à fait une longue *pourſuitte* des ennemis fuyards : il n'y a eu que les bois qui ayent arrêté ſa *pourſuitte*.

POURSUITTE, ſe dit figurément en chôſes morales. La volonté ſe porte naturèllement à la *pourſuite* du bien, & à la fuite du mal. *Naturalis propenſio ad bonum & adverſio à malo.* La Philoſophie s'applique à la *pourſuitte* de la vérité.

POURSUITTE, ſignifie auſſi le ſoin qu'on prend de ſolliciter, ou faire réüſſir une affaire. *Curatio, procuratio.* Il a été long-tems à la Cour à la *pourſuite* de ce Gouvèrnement, de ce Bénéfice, d'une penſion, d'une grâce. Ce jeune homme eſt attaché à la *pourſuitte* de ce mariage ; ce plaideur à la *pourſuitte* de ce procès. Une femme a bien de la peine de ſe déffendre des *pourſuittes* amoureûſes de ce cavaliér.

POURSUITTE, ſe dit auſſi des procédures qu'on fait en Juſtice. *Perſecutio.* On dit, Une *pourſuitte* civille, une *pourſuitte* criminelle, une *pourſuite* de criée, d'une diſtribution de deniérs. Cet uſuriér fait de violentes, de rigoureûſes *pourſuittes* contre ſes débiteurs. Une inſtance pèrit, quand on laiſſe écouler trois années ſans *pourſuittes*. Une repriſe d'inſtance eſt un renouvèllement de *pourſuitte* ſuivant les deniérs.

Une femme ne peut agir, qu'elle ne ſoit autoriſée en Juſtice à la *pourſuitte* de ſes droits.

POURSUIVANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui pourſuit. *Inſequens, proſequens.* Les fuyards étoient deux mille, & il n'y avoit pas plus de trente *pourſuivans*. Pénélope étoit fort importunée du nombre de ſes *pourſuivans* qui la rechèrchoient en mariage.

POURSUIVANT, ſe dit auſſi au Palais, de celui qui pourſuit un decrèt, une licitation, un ordre & diſtribution de deniérs. *Inſtans, ſollicitans, agens, litigans.* Le *pourſuivant* criées répréſente tous les créanciérs. L'inſtruction du procès ne ſe fait qu'avec le *pourſuivant*, & avec le plus ancien Procureur des oppoſans.

POURSUIVANT D'ARMES, s'eſt dit autrefois des Gentilshommes qui s'attachoient aux Hérauts pour aſpirer à leur charge, à laquelle ils ne pouvoient parvenir qu'après ſept ans d'apprentiſſage paſſez dans cet exercice. *Candidati militiæ, flagitatores.*

tores. ils étoient de la dépendance des Hérauts, & aſſiſtoient à leur Chapitre. Un Seigneur Bannerèt pouvoit avoir des *Pourſuivans* ſous l'aveu de quelque Héraut. On les baptiſoit dans les Fêtes ſolemnelles après le ſoupér, de quelque nom gaillard, comme *Jolicœur*, *Verluiſant*, *Sansmentir*, *Gaillardet*, *Beauſemblant*, *Haut le pied*, &c. Leurs cottes d'armes étoient differentes de celles des Hérauts, & ils avoient des bâtons ſans ornement.

POURSUIVRE. v. act. *Je pourſui, je pourſuivois, je pourſuivis, j'ai pourſuivi, je pourſuivrai, que je pourſuive, que je pourſuiviſſe, je pourſuivrois.* Courir après quelqu'un pour l'attraper & lui nuire. *Inſequi, perſequi, ſectari.* Il ne faut pas *pourſuivre* ſes ennemis juſqu'au bout, les pouſſer dans le déſeſpoir. Le criminel ſe voyant *pourſuivi*, ſe jetta dans la rivière. Qui *pourſuit* deux liévres n'en prend pas un.

POURSUIVRE, ſignifie auſſi, Continuer ſon chemin, ſa route, ſon entrepriſe. *Ab incapto non deſiſtere, pergere.* Un brâve *pourſuit* toujours ſa pointe, quelques obſtacles qu'on lui oppôſe. Cet écolier *pourſuit* ſes études; ce curieux ſes voyages; cet Orateur ſa narration. Ce jeune homme ira bien loin, s'il *pourſuit* comme il a commencé. Le remords de la conſcience *pourſuit* par tout le criminel. *Stimulus conſcientiæ ſequitur reum, pungit* vel *ſtimulat.* On dit auſſi, *Pourſuivre* un diſcours; pour dire, le continuer.

POURSUIVRE, ſignifie auſſi, Briguer, ſolliciter, tâcher d'obtenir quelque chôſe. *Poſtulare, prenſare, ambire.* Cet Officiér *pourſuit* le rétabliſſement de ſes gages, le payement de ſa charge ſupprimée. Il *pourſuit* cette veûve pour l'épouſer. Apollon *pourſuivit* long tems Daphné. Il *pourſuit* ſa récéption en un tel office. Ce galand eſt toujours avec une telle femme il la *pourſuivit* de près.

> *Soit que vous* pourſuiviez *Evêché, femme ou fille,*
> *Hâtez-vous lentement.* VOIT.

POURSUIVRE, ſignifie encôre, Faire des procédures en Juſtice. *Litem perſequi, procurare; curare.* L'inſcription en faux ſe *pourſuit* ou civilement, ou criminèllement. On eſt longtems à *pourſuivre* l'audiance, à l'obtenir d'un Préſident; à *pourſuivre* un procés, à le mettre en état. C'eſt un tel Procureur qui *pourſuit* la vente de cette tèrre; l'inſtance d'ordre. Il *pourſuit* la vengeance de la mort de ſon père, une réparation d'honneur.

On dit en ſtîle de Notaire, qu'un Fèrmiér a loüé une maiſon, une métairie, ainſi qu'elle ſe *pourſuit* & comporte, ſans en faire une plus ample ſpécification. *Prout ſe habet.*

On dit provèrbialement, qu'on *pourſuit* un homme à cor & à cri, quand on le chèrche par tout; qu'on le *pourſuit* l'épée dans les reins; tant au propre, qu'au figuré, quand on le preſſe trop fort de payer. *Urgere, inſtare.*

POURSUIVI, IE. part. paſſ. & adj. *Perſecutus.*

POURTANT. Conjonction advèrſative qui corrige qui réſtreint. Néanmoins. *Tamen, attamen, verumtamen.* Cette avanture eſt ſurprenante; mais elle eſt *pourtant* vraye. Cette femme fait bien la prude; mais *pourtant* elle a bien des intrigues ſecrettes. Ces raiſons ſont aſſez fortes; je ſuis *pourtant* d'avis qu'on y ajoûte celle-ci. Ce n'eſt pas *pourtant* qu'il ne faille croire; &c. Il a du brillant dans l'éſprit; il eſt *pourtant* fou.

POURTOUR. ſ. m. Tèrme de Maçon. C'eſt l'étenduë, la longueur, ou la meſure d'un corps. *Ambitus, conceptum.* La cheminée a dans une chambre tant de *pourtour*, ou d'étenduë dans ſes trois côtez. Hors d'œuvre ſon *pourtour* eſt ſon étenduë des quatre côtez. C'eſt auſſi la circonférence d'un corps rond: le *pourtour* d'une colonne.

POURVU, POURVU QUE. Voyez après POURVOIR.

POURVOIR. v. n. & quelquefois act. *Je pourvois, je pourvoyois, je pourvus, j'ai pourvu, je pourvoirai, que je pourvoye, que je pourvûſſe, je pourvoirois.* Avoir ſoin des chôſes, que rien ne manque que tout ſoit en bon ordre. *Providere.* La Providence *pourvoit* à tous les beſoins des créatures. Si nous n'avons pas aſſez à ſoupper, Dieu y *pourvoira.* Les Officiérs de police doivent *pourvoir* à toutes chôſes; maintenir tout dans un bon ordre. *Vigilare, invigilare, providere.* On a prévu cet inconvenient, & on y a *pourvu*; on y a apporté le remede. On a donné avis au Roi d'un tel abus, afin d'y *pourvoir* par ſa prudence.

> *Le voile n'eſt le rampar le plus ſûr*
> *Contre l'amour, ni le moins acceſſible,*
> *Un bon mari mieux que grille, ni mur*
> *Y* pourvoira, *ſi* pourvoir *eſt poſſible.* LA FONT.

POURVOIR, ſignifie auſſi, Garnir des chôſes nécéſſaires à la vie, & à la déffenſe, emplir des proviſions. Une place frontière doit être toujours *pourvuë* d'hommes, de vivres, & de munitions. *Munire, inſtruere, proſpicere.*

POURVOIR, ſe dit auſſi des établiſſemens qui ſe font par charges,

par mariage. *Collocare.* Ce père a bien *pourvû* ſes enfans. Il a donné une charge à ſon fils, il eſt bien *pourvû.* Il a trouvé un bon parti à ſa fille, elle eſt richement *pourvûe.* Il a laiſſé tout le fond de ſes marchandiſes à ſon cadet, ce n'eſt pas le plus mal *pourvû.* Cet orphelin n'a eu pèrſonne qui l'avançât, il s'eſt *pourvû* comme il a pû, & n'a pas laiſſé de faire fortune.

POURVOIR, en tèrmes de Palais ſignifie, Donner le tître d'une charge, d'un bénéfice, le droit de l'éxèrcer, de le poſſéder. *Tribuere, conferre.* Cet homme s'eſt fait *pourvoir* d'une charge de Préſident. Il eſt noble: car il eſt *pourvû* d'une charge de Sécrétaire du Roi. Il ſe faut *pourvoir* en Cour de Rome, pour être *pourvû* d'un Bénéfice ſur une réſignation, ſur un dévolut. Les Collateurs ordinaires *pourvoyent* aux Bénéfices qui vaquent par mort, dépendans de leur collation. Le Roi *pourvoit* de plein droit aux Bénéfices vacans en Régale. Le Pape eſt obligé de *pourvoir* celui que le Roi lui nomme pour un Bénéfice. MASSAC.

POURVOIR, ſe dit auſſi en chôſes morales, & ſignifie, Être doüé, partagé. *Tribuere, largiri, impertire.* Le Ciel a *pourvû* cet homme d'un éſprit vif, d'un jugement ſain, d'un heureûſe mémoire. cette Dame eſt *pourvûe* de mille attraits, de toutes les beautez, de toutes les grâces poſſibles. Cet homme eſt bien *pourvû* de nez, a été bien *pourvû* de la nature; pour dire, il a un grand nez, il ne lui manque rien.

POURVOIR, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, S'adreſſer à quelqu'un, ſe retirer devèrs lui pour lui demander ſecours, grâce, ou juſtice. *Confugere, recurrere.* Quand on fait un meurtre, il faut ſe *pourvoir* pardevèrs le Roi, & obtenir ſes lettres de grâce. Il faut ſe *pourvoir* en Juſtice pour avoir ſecours, protection & réparation des injures, des violences, & non pas uſer de mainmiſe. On ſe *pourvoit* par requête, par éxploit, pardevant les Juges inférieurs, par appel devant les ſupérieurs, par oppoſition, par requête civile contre les jugemens & les arrêts; par caſſation au Conſeil Privé, au Grand Conſeil. Les Ecclésiaſtiques ſe *pourvoyent* devant l'Official, devant le Primat, en Cour de Rome, pour les caûſes qui les regardent. Souvent les arrêts ordonnent que les parties ſe *pourvoiront* comme bon leur ſemblera, ſauf à elles à ſe *pourvoir*, &c. Le narré d'une Requête ſe tèrmine avec cette formule, Le ſuppliant a recours à vôtre autorité pour lui être ſur ce *pourvû*, pour lui faire rendre juſtice. Ils ſeront obligez de propôſer leur déclinatoire, ſans qu'ils puiſſent ſe *pourvoir* à la capitainerie. PAT.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *pourvû* de fil & d'aiguile: pour dire, qu'il eſt *pourvû* de tout ce qu'il lui faut pour réüſſir en une affaire. *Omnibus inſtructus, munitus.*

POURVEU, ou POURVU, ûE. part. paſſ. & adj. *Inſtructus, ornatus, præditus, munitus.*

POURVU, eſt auſſi ſubſt. *Donatus, & conſervatus.* Le *pourvû* d'un tel Bénéfice a été maintenu. Il eſt *pourvû* par dévolut, par nullité de tître, ou incapacité des Titulaires ci devant *pourvûs.* Le *pourvû* d'une telle charge a droit de faire telles & telles fonctions.

POURVU. Sorte de Conjonctive qu'on employe pour marquer une condition, une claûſe. Il eſt ordinairement ſuivi de *que*, & régit le ſubjonctif. *Modò, modò ut, dum modò, ex conditione.* *Pourvû* que vous me faſſiez bien cet ouvrage, je vous donnerai tant. *Pourvû* que vous n'en parliez pas, je vous dirai le ſecrèt de cette affaire.

> Pourvû *qu'enfin j'arrive, & qu'au moins je la voye.*
> *Que je meure auſſi-tôt, je mourrai plein de joye.*
> SEGRAIS.

POURVOYEUR. ſ. m. Celui qui a ſoin de pourvoir une maiſon de vivres. *Penus procurator.* Les *Pourvoyeurs* du Roi doivent fournir telles viandes tous les jours à tel prix. On appelle chez les Mendians ceux qui font la quête, les *Pourvoyeurs* de la maiſon. *Obſonator.*

POUS. ſ. m. Agitation du cœur, battement de l'artère. *Pulſus, pulſatio, vel arteriæ motus.* Les Médécins commencent la viſite de leurs malades en leurs tatant le *pous.* Galien dit qu'Hippocrate eſt le prémiér Auteur qui a remarqué le mouvement du *pous*, & qui a donné ce nom au battement des artères. C'eſt le même que le mouvement du cœur; car il a ſa ſyſtole & diaſtole. La fiévre ne ſe connoit que par le battement du *pous.* Un *pous* déréglé, un *pous* intèrmittent, eſt un mauvais ſigne. Lorſqu'un homme a couru, ou a eu quelque émotion violente le *pous* lui bat. Il faut 80. battemens de *pous* d'un homme temperé pour faire une minute d'heure.

Ce mot vient du Latin *pulſus*, auſſi bien que *pouſſif.* Voyez ARTERE, CŒUR.

On dit figurément, Tâter le *pous* à quelqu'un pour dire, Tâcher à découvrir ſa penſée, ſes deſſeins, ſa valeur. *Expiſcari mentem alicujus.* Devant que de lui propôſer cette entrepriſe on lui a tâté le *pous*,

pous, on a ſondé s'il étoit d'humeur à y entrer. Quand un jeune homme fait ſa prémière campagne, ſes camarades lui viennent tâter le *pous*, lui faire quelque niche pour éprouver s'il a du cœur. On dit auſſi d'un homme qui a peur, que le *pous* lui bat.

POUSSE. ſ. f. Maladie de cheval, battement, & altération du flanc, qui vient d'une oppreſſion qui l'empêche de réſpirer. *Ilium ductus, anhelitus.* La *pouſſe* eſt un cas rédhibitoire, le vendeur eſt tenu de reprendre un cheval qui a la *pouſſe* dans les neuf jours. Il y a des remédes pour retenir quelque tems la *pouſſe*.

Pousse, ſe dit auſſi du jèt des arbres, de ce qu'ils pouſſent de menu bois. *Annua arboris Propago.* Chaque année on taille les vignes pour en retrancher la dérnière *pouſſe*. Les ſapins ont tous les ans une nouvelle *pouſſe*, un nouveau jèt par le haut.

POUSSÉ, adj. m. C'eſt une épithète qu'on donne au vin gâté pour avoir bouilli hors de la ſaiſon par quelque chaleur ou agitation. *Vinum vapidum, vel vitiatum.* Dans les grands tonnèrres il arrive ſouvent que les vins ſont *pouſſez*.

POUSSECUL. ſ. m. Tèrme odieux dont on qualifie les Records des Sèrgens, & autres qui ſèrvent à mettre & à pouſſer les gens en priſon. *Satellites.*

POUSSÉE ſ. f. Poids d'une voute qui fait éffort contre les murs ſur leſquels elle eſt bâtie. *Fornicis impulſio.* La *pouſſée* d'une voute eſt plus ou moins forte, ſelon la largeur, & ſelon le trait de ſon cintre. Les arcſboutans & les contreforts ſont faits pour réſiſter à la *pouſſée* des voutes, & s'appellent eux-mêmes *pouſſées* par quelques-uns.

On dit populairement, Donner la *pouſſée* à quelqu'un; pour dire, l'inquiéter, lui faire prendre la fuitte par quelque menace, par un avis qu'on lui donne de quelque pourſuite ou cabale qu'on fait contre lui. *Propellere, protrudere, impellere.*

POUSSER, v. act. & n. Faire éffort: avancer avec peine, avec force; preſſer un corps, & le faire ſortir hors de ſa place. *Conari, adhibere vires, niti, inniti.* La foule étoit grande à cette cérémonie, les uns *pouſſoient* à droite, les aûtres à gauche; j'eus de la peine à *pouſſer*, à avancer juſqu'à la porte. Les voutes *pouſſent* ſur les côtez, preſſent les murs ſur leſquels elles appuyent. Ce mur *pouſſe* en dehors, fait un ventre, il menace ruïne. On dit auſſi, *Pouſſer* un homme en priſon; pour dire, l'y faire entrer; le *pouſſer* hors du logis, l'en faire ſortir. On dit, *Pouſſer* quelqu'un du coude, du genouïl; pour dire, le toucher doucement avec le coude, avec le genou pour l'avèrtir de quelque chôſe, pour l'obliger à prendre garde à quelque chôſe. On dit, *Pouſſer* la porte au nez à quelqu'un, pour dire, l'empêcher d'entrer en quelque lieu. Il vouloit entrer dans ſa chambre, mais il lui a *pouſſé* la porte au nez.

Pousser, ſe dit auſſi du mouvement qu'on donne aux fardeaux. *Movere, dimovere.* Il faut *pouſſer* ce poûtre plus avant ſur ce mur. *Pouſſez* ce lit, ce buffet dans ce coin. Quand un cheval ne tire qu'à peine, il faut *pouſſer* à la roue. Celui-ci ſe dit au figuré; pour dire, Aider à ſecourir quelqu'un, faciliter quelque entrepriſe.

Pousser, ſignifie auſſi, Porter un coup, chaſſer loin. *Propellere.* On *pouſſe* une balle plus loin avec la raquette qu'avec le batoir. Il a *pouſſé*, il a forcé un coup dans la grille. Il lui a *pouſſé*, allongé une botte franche. Il l'a *pouſſé*, il l'a heurté ſi fort, qu'il l'a fait tomber. Il l'a *pouſſé* dans le précipice.

On dit auſſi, *pouſſer* un cheval; pour dire, le faire galoper. *Excitare, ſtimulis exagitare.* Il a *pouſſé* ſon cheval ſur lui. On outre un cheval lorſqu'on le *pouſſe*, & qu'on le fait galoper trop vite & trop long tems.

Pousser, ſignifie auſſi, Aller en avant, prolonger ſon voyage. *Progredi, pergere.* Puiſque vous Allez à Milan, *pouſſez* juſqu'à Rome par curioſité. Le coche arrive en hyvèr à un tel gîte; en été il *pouſſe* plus loin.

On dit en ce ſens qu'un Prince a *pouſſé* ſes conquêtes fort loin; qu'Aléxandre les a *pouſſé* juſqu'aux Indes. *Parta bello extendere.* Le Roi a *pouſſé* ſes frontiéres bien loin, il les a reculées. *Pouſſer* ſa victoire au delà des bornes d'Hèrcule. Vaug. Il faut *pouſſer* cette galerie juſques là, l'accroître d'une, ou de deux travées. On a *pouſſé* la tranchée à cent pas de la contreſcarpe.

Pousser, ſignifie auſſi, Pourſuivre, obliger à fuir, à reculer. *Proſequi, fugare.* Ce Général a *pouſſé* la garde avancée des ennemis juſques dans leur camp. Après la bataille, il les a *pouſſez*, il les a menez battant.

Pousser, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. C'eſt faire grâce aux éſprits rebelles & pareſſeux, que de les *pouſſer* malgré eux dans les voyes du ſalut. Flech. *Excitare, impellere, compellere.* Les Modèrnes ont bien *pouſſé* la phyſique, ils l'ont portée bien plus loin que les Anciens. Cet Auteur a *pouſſé* cette queſtion, il l'a approfondie. Nous ſommes ſur une matière que je ſuis bien aiſe que nous *pouſſions*. Mol. Pour dire, que nous épuiſions, que nous examinions à fond. Cet homme s'eſt bien *pouſſé* à la Cour, il a fait fortune. Il ne faut pas *pouſſer* ſa vengeance, ſa raillerie à l'extrémité. La colère enleve l'âme, & la *pouſſe* impétueûſement. M. Esp. Ne *pouſſez* point vôtre folie plus loin que la ſienne n'alla. Scar. Il la ſupplia de ne point *pouſſer* ſon fils. B. Rab. Pour dire, de ne le point obliger à ſe fâcher. Cette figure, cette hypèrbole eſt bien *pouſſée*, bien outrée. Il a *pouſſé* les enchères d'une telle tèrre juſqu'à ſa légitime valeur. Il y a auſſi des gens qui lui ont aidé, qui l'ont *pouſſé*, c'eſt à dire, ou qui l'ont conſeillé, ou qui l'ont favoriſé. C'eſt un homme à *pouſſer* ſa pointe, à ne point démordre. La gloire eſt l'aiguillon qui *pouſſe* les hommes à faire de grandes entrepriſes. Il a *pouſſé* cette affaire fort loin.

Pousser, ſe dit auſſi des pourſuites qu'on fait en Juſtice; à la diſpute, au jeu. *Inſtare, perſequi.* Voilà une partie animée qui vous *pouſſera* à bout. Il *pouſſe* ce procès vigoureûſement, il ne pèrd point de tems à ſes pourſuites. Un Docteur habille *pouſſe* facilement un Hérétique ſur la controvèrſe, le rend muèt. Les femmes qui ſe quérellent ſont ſujettes à ſe *pouſſer*, à ſe faire de vilains reproches. Quand on joue ſur l'argent d'autrui, on le peut *pouſſer* en ſureté, lui tenir jeu.

On dit auſſi, *Pouſſer* des cris & des vœux au ciel. *Clamare; vocem, oculos ad cælum levare, vel attollere.* *Pouſſer* des ſoupirs, des ſanglots, des gémiſſemens; *pouſſer* ſa voix, pour dire l'élever; *pouſſer* ſon haleine, pour dire, réſpirer. On dit auſſi abſolument, *Pouſſez*, pour dire, Continuez. *Pouſſer* les beaux ſentimens, dire de belles chôſes.

Pousser. Tèrme de Doreur ſur cuir. C'eſt prendre de l'or avec le fèr à dorer, & s'appliquer ſur la couvèrture des livres. *Applicare.* *Pouſſer* les bouquèts, les filèts, les nèrf.

Pousser, ſe dit auſſi des fruits & des plantes qui commencent à paroître, à jeter quelques boutons. *Pullulare, gemmare, ſe exercere.* Tous les arbres *pouſſent* au printems. Le blé *pouſſe* peu de tems après qu'il eſt ſemé. La gelée eſt à craindre, lorſque la vigne *pouſſe* ſon bourgeon, elle *pouſſe* beaucoup de bois.

Pousser, ſe dit auſſi en parlant du vin qui ſe tourne par la chaleur, par l'agitation. *Vapida evadere.* Il eſt dangereux de remuer le vin, quand la vigne eſt en fleur, cela le fait *pouſſer*, tourner.

On dit provèrbialement. *Pouſſer* le tems à l'épaule; pour dire, Gagner le tems inſenſiblement, ſe ménager adroitement un delai de payer, ou de faire quelque chôſe. *Differre, procraſtinare.* La patience qu'on *pouſſe* devient fureur. On dit auſſi quand quelqu'un manie des armes. Laiſſez cela, vous ne ſçavez pas qui vous peut *pouſſer*.

Poussé, ée. part. paſſ. & adj. *Impulſus, propulſus.*

POUSSEUR, euse. adj. & ſ. Qui pouſſe. *Compreſſor.* Les coupeurs de bourſe ſe fourrent au milieu des *pouſſeurs*, des gens qui font la preſſe, & ſont eux mêmes les *pouſſeurs*. *Zonarii ſectores.*

On appelle ironiquement, Un *pouſſeur de beaux ſentimens*, celui qui ſe pique de dire de belles chôſes, de belles moralitez, & entre autres de ceux qui filent le parfait amour. *Verbis adblandiatores.*

POUSSIÉR. ſ. m. Le menu charbon qui demeure au fond des bateaux. *Pulvis carboneus.* Les Doreurs ſur cuivre ſe ſèrvent de *pouſſiér* de charbon, ils achetent un *pouſſiér* de charbon. On met entre les lambourdes ſous le parquet du *pouſſiér* de charbon pour le tenir ſec. On appelle auſſi *pouſſiér*, ce qui rèſte de la poudre à canon quand elle a été remuée, & que le grain s'en eſt froiſſé.

POUSSIÉRE. ſ. f. Menue poudre qui s'éléve de la tèrre dans la grande ſechereſſe. *Pulviſculus.* Un gros nuage de *pouſſiere* nous fit connoître que les ennemis marchoient à nous. Les voyages d'été ſont incommodes, à cauſe du vent & de la *pouſſiére*. On dit poëtiquement d'un ennemi, qu'on lui a fait mordre la *pouſſiére*; pour dire, qu'on l'a tué.

Poussiere, ſe dit auſſi de tous les corps réduits en très-menuës parties, caſſez, pilez, brûlez, ou autrement diſſous. *Pulviſculus.* Le grais, le marbre, l'émeril, ſe battent & ſe réduiſent en très-menue *pouſſiere*. Les pièrres gelées tombent en *pouſſiere*, ne valent rien à bâtir. La potée eſt de l'étain calciné réduit en menuë *pouſſiere*. Les Héros de l'Antiquité ne ſont que cendre & que *pouſſiére*.

> *Ont-ils rendu l'éſprit? ce n'eſt plus que* pouſſiere
> *Que cette Majeſté ſi pompeuſe & ſi fiere.* Malh.

> *N'être plus qu'un peu de* pouſſiére,
> *Bleſſe l'orgueil dont l'homme eſt plein;*
> *Il a beau faire un viſage ſerein;*
> *Et traiter de ſang froid une telle matiére,*
> *Tout dément ſes dehors.* Des-Houl.

On dit par éxagération, qu'un Conquérant a réduit une Ville en *pouſſiere*; pour dire, qu'il l'a ſaccagée & démolie. *Funditus delere.*

Poussiere. Il y a des occaſions où ce mot s'employe un peu figurément. Ainſi on dit, tirer quelqu'un de la *pouſſiere*; pour dire,

dire, le tîrer d'un état bas & miſérable. *Ex pulvere erigere.* On dit auſſi; c'eſt un Pedant tout couvèrt de la *pouſſière* de l'École. S. Évr. François I. avoit tîré le grand Budée de la *pouſſiere* du Colége. Wicq.

POUSSIF, ive. adj. & ſ. m. & fém. Qui a de la peine à reſpirer; qui a la courte haleine. *Anhelator, ſuſpirioſus.* Le trop de graiſſe rend les hommes *pouſſifs.* Cette femme eſt devenuë *pouſſive* à force de trop manger. C'eſt un gros *pouſſif.*

Poussif, ſe dit auſſi des chevaux qui ont la pouſſe & quelque altération de flanc. *Equus ilia ducens.* Ce cheval eſt *pouſſif* outré, *pouſſif* incurable.

POUSSIN. ſ. m. Petit de la poule. *Pullus.* On l'appelle ainſi tant qu'il ſuit ſa mère. On dit d'un homme avide, qu'il veut avoir la poule & les *pouſſins.* On dit provèrbialement de celui qui s'embarraſſe de peu de chôſe, qu'il eſt auſſi empêché qu'une poule à trois *pouſſins.*

Ménage derive ce mot du Latin *pollicinus* ou *pulliceum.* Du Cange croit que de *pulcinus* & *pullus* on a fait *pouſſin* & *poulèt.*

POUSSINIÈRE. ſ. f. Ce mot ne ſe dit que de l'étoile *pouſſiniere*: c'eſt le nom que le peuple donne à la Conſtellation des Pleïades. *Pleiades, Vergiliæ.*

POUSSOIR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie, qui eſt un fèr à trois pointes ſèrvant à pouſſer dehors la dent qu'on a déchauſſée. *Pulſatorium.*

POUSSOLANE. ſ. f. Voyez Pouzzot.

POUT, ou POU DE SOYE. ſ. m. Groſſe étoffe toute de ſoye, toute unie & ſans luſtre, qui a un grain pareil au gros de Naples, & un peu moins ſèrré que les gros de Tours, mais qui jette un gros grain. *Textum bombycinum.* Il y a apparence que ce mot eſt corrompu de *tout de ſoye.* Il diffère de la fèrrandine, en ce que celle ci a de la laine couvèrte de ſoye.

POUTIE. ſ. f. Petite ordure qui ſe trouve ſur les habits, ou ſur les meubles. *Pulviſculus.* Cet homme eſt d'une ſi grande propreté, qu'il ne peut ſouffrir la moindre *poutie* ſur lui. On doute de l'uſage de ce mot, & de celui qui ſuit.

POUTIEUX, euse. adj. Qui a une trop grande affectation de propreté. *Nitiditatis putidus affectator.* Il eſt ſi *poutieux*, qu'il faut qu'il ait toûjours une vèrgette en poche. On le dit plus communément d'un homme difficile & vetillard, que la moindre petite ordure dégoûte & lui fait mal au cœur, qui s'arrête à la moindre difficulte.

POUTRE. ſ. f. Groſſe piéce de bois qui ſèrt principalement à mettre de travèrs ſur de gros murs, pour faire des planchers, & ſoutenir des ſolives, ou un pan de bois, ou pour faire quelque ſolide machine & conſtruction. *Trabs, tignum.* La *poûtre* eſt peuplée de ſolives qui ſont éſpacées d'ordinaire de ſept pouces d'entrevoux. Dans le Palaïs de Fernand Cortez à Méxique il y avoit ſept mille *poûtres* de cedre, à ce que dit Hèrrera. Il a bien fallu des *poûtres*, de gros pieux, pour faire cette digue, cette levée. L'envieux voit une paille dans l'œil de ſon prochain; & ne voit pas une *poûtre* qui eſt dans le ſien. C'eſt un provèrbe ſacré de l'Évangile. On diſoit autrefois *tref*, d'où vient encore le mot de *travée*, du Latin *trabs.*

Poutre, ſe diſoit autrefois d'une jeune cavale. Ce mot vient de *Pulitra*, ſelon Ménage & Saumaiſe. Du Cange le dérive de *poledro* & *poltro* mots Italiens, ou de *poledrus, pultrinus*, ou *pulletrum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification. La *poûtre* qui porte des ſolives eſt ainſi nommée à l'imitation de la *poûtre*, cavale qui porte des poulains.

POUTRELLE. ſ. f. Diminutif de *poûtre.* Piéce de bois médiocre pour ſoutenir un plancher légér. *Trabecula.*

POUVOIR. ſ. m. Autorité, puiſſance, droit de commander & d'agir ſelon ſes volontez. *Potentia, poteſtas, facultas, vires.* Les Rois ont un ſouverain *pouvoir.* Il y a un *pouvoir* abſolu, & déſpotique qui dégénère ſouvent en *pouvoir* tyrannique. Il y a un *pouvoir* légitime, qui eſt limité par les loix & par la raiſon. Les grands qui ſont en pouvoir de faire du bien, n'en font guères, & bien ſouvent ils abuſent de leur *pouvoir.* Auguſte haïſſoit ces âmes fières qui n'ont qu'un plaiſir imparfait à être les Maîtres, s'ils ne font ſentir leur *pouvoir.* S. Évr. Les Rois n'ont point ſur leur Sujèts un *pouvoir* arbitraire, & ſans bornes. Abad. Soit que le Magiſtrat ait reçu le *pouvoir* légiſlatif de Dieu, ou des hommes, il eſt toûjours cenſé établi pour la conſèrvation des pèrſonnes confédérées. Id. Il ſied bien de mépriſer les injures quand on eſt en *pouvoir* de s'en venger. Ablanc.

Pouvoir, ſe dit auſſi de ce qu'on a en ſa poſſeſſion. *Poſſeſſio, poteſtas.* Il eſt beau de pardonner à des ennemis qui ſont en nôtre *pouvoir.* Les Maîtres ont prétendu avoir *pouvoir* de vie & de mort ſur leurs éſclaves. Le *pouvoir* du père ſur ſes enfans eſt de droit naturel. La femme eſt au *pouvoir* du mari.

Pouvoir, ſe dit auſſi des facultez, des forces naturèlles. *Facultas naturalis, vires.* Il n'eſt pas au *pouvoir* de l'éſprit humain de concevoir la profondeur des myſtéres de la foi. Le franc-arbitre nous met en *pouvoir* de faire le bien & le mal. Je ne ſçaurois gagner ſur moi d'être matinal, cela n'eſt pas en mon *pouvoir.* Je n'ai ni le *pouvoir*, ni la volonté de vous nuire. L'aimant a le *pouvoir* d'attîrer le fèr. Le feu a le *pouvoir* de calciner, de diſſoudre tous les corps. Mille chôſes ſe font par le *pouvoir* ordinaire de la nature, qu'on attribuë aux miracles.

Pouvoir, ſe dit auſſi d'une commiſſion que donne un ſupérieur à un inférieur, qui l'autoriſe pour faire quelque chôſe. *Auctoritas, facultas.* Les Magiſtrats ont *pouvoir* & autorité du Prince par leurs proviſions de rendre juſtice à leurs ſujèts. Toutes les commiſſions de Chancelerie portent cette clauſe, de ce faire te donnons *pouvoir.* Un Juge délégué n'a pas *pouvoir* de ſubdéleguer, ſi ſa commiſſion ne le porte expréſſément.

Pouvoir, ſignifie auſſi Procuration, charge de traiter, de faire quelque affaire au nom d'autrui. *Procuratio.* La prémière chôſe qu'on demande à des Ambaſſadeurs, c'eſt la communication de leurs *pouvoirs.* Les Plénipotentiaires ont un *pouvoir*, qui n'eſt ni borné, ni limité. Toutes les procurations donnent *pouvoir* & puiſſance de faire, ou dire telle chôſe. Il faut qu'un Procureur ait un *pouvoir* ſpécial pour appeller, pour s'inſcrire en faux, pour enchérir, pour affirmer, &c. Celui qui excéde ſon *pouvoir* eſt ſujèt à déſaveû. Je vous donne tout *pouvoir.* Il n'a pas traité en ſon nom, mais comme ayant *pouvoir* de ſon Maître.

Pouvoir, ſe dit auſſi de la pèrmiſſion qui eſt accordée par les loix, ou les ſupérieurs, de ce qui eſt licite. *Facultas, poteſtas, immunitas.* Un furieux, un mineur, n'ont pas *pouvoir* de faire teſtament. Une femme n'eſt pas en *pouvoir* d'agir en Juſtice ſans l'autoriſation de ſon mari.

Pouvoir, ſe dit en chôſes ſpirituèlles & morales, & ſignifie, crédit, empire. *Auctoritas, fides, gratia.* Ce Miniſtre a grand *pouvoir* ſur l'éſprit du Prince, il le gouvèrne comme il veut. L'amour n'a quaſi jamais bien établi ſon *pouvoir* ſans avoir renvèrſé celui de la raiſon S. Évr. Les gens qui donnent tant de *pouvoir* à la vèrtu, ne connoiſſent point l'amour. Vill.

> *Quand pour faire ſentir ſes rédoutables feux;*
> *L'amour ne vient ſuivi que de ris, & de jeux,*
> *Qu'un cœur réſiſte mal à ſon* pouvoir *ſuprême!* Des-H.

> *Eh! qui peut réſiſter au* pouvoir *de l'amour.* M. Scud.

POUVOIR. v. act. *Je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, &c. je pouvois, je pus, j'ai pû, je pourrai, que je puiſſe, que je puſſe, je pourrois.* On dit quelquefois, *je peux* à la prémière pèrſonne; mais cela eſt râre. Vaug. Corn. Il n'y a guère que les Poëtes qui diſent quelquefois *je peux.* Il ſignifie, avoir la force, l'autorité, le crédit de faire quelque chôſe. *Poſſe, valere.* Dieu *peut* tout; il ne *peut* pas pourtant pécher, faire une chôſe qui ſe contrediſe, une montagne ſans vallée. Un Prince *peut* faire beaucoup de bien & de mal. Je ne *puis* rien en cette affaire. Il *peut* beaucoup ſur l'éſprit de ce Préſident.

Pouvoir, ſe dit auſſi de ce qui dépend des facultez naturelles. *Pollere, valere.* On dit d'un vieillard, d'un malade, qu'il n'en *peut* plus, qu'il eſt moribond. On dit auſſi de celui qui eſt las, fatigué, hors d'haleine, ou trop chargé, qu'il n'en *peut* plus. On le dit figurément de celui, qui eſt incommodé en ſes affaires. C'eſt un homme qui vit comme il *peut*, il ne *peut* mieux faire. J'en ris tant que je *puis.* Quand on fait ce qu'on *peut*, on n'eſt pas obligé à davantage.

On dit, ne *pouvoir mais* d'une chôſe, n'en *pouvoir mais*; pour dire, n'avoir point du tout contribué à un évenement fâcheux, qui eſt arrivé à quelqu'un. L'Acad. *Non eſſe in cauſâ cur, &c.* Il eſt bas.

Pouvoir, ſe dit auſſi en parlant des chôſes fortuites. *Evenire.* Il ſe *pourra* bien faire. Cela *pourroit* il être vrai? On *peut* voir, il *peut* dire, il *peut* être; je veux abandonner cette affaire, la laiſſer aller comme elle *pourra.* Il *pourra* venir un tems meilleur. Le vent *pourroit* bien nous amener de la pluye. Cette affaire a été éxaminée, débattuë tout ce qui ſe *peut.* Puiſqu'il ne plait pas à la Fortune de vous donner la conduite des affaires, laiſſez-les aller comme elles *pourront.* M. Scud.

Pouvoir, ſignifie auſſi, contenir. *Continere, capere.* Il ne *peut* plus rien tenir dans le ſac, il eſt tout plein. Cet homme a tant mangé, qu'il n'en *peut* plus, il crêve. Cette phraſe, *il y peut ſix pèrſonnes*, pour dire, il y a place pour ſix pèrſonnes, eſt bien étrange. On s'en ſèrt pourtant dans la convèrſation. Vaug. L'Académie admèt auſſi cette façon de parler. On dit baſſement, autant qu'il en *pourroit* dans mon œil; pour dire, rien du tout.

On appelle auſſi un impuiſſant; un Jean qui ne *peut*; ce qui eſt un tèrme de Triquetrac.

On dit provèrbialement, tel pâtit qui n'en *peut* mais; pour dire, il

il porte la peine d'une faute dont il n'eſt point coupable. *Luere pœnam pro alterius culpâ.* On dit auſſi, ſi jeuneſſe ſçavoit, & vieilleſſe *pouvoit*, jamais ne manqueroit; pour dire, ſi la jeuneſſe avoit l'expérience, & la vieilleſſe la force, &c.

POUZZOL. ſ. m. ou POZZOLANE. ſ. f. C'eſt un ſâble qu'on trouve dans les tèrritoires de *Pouzzol* ville d'Italie auprès de Bayes, qui fait le meilleur ciment qu'on ſe puiſſe imaginer. Il s'endurcit & ſe pètrifie même dans l'eau. Il pénétre même dans les caillous noirs, & les blanchit. Il ſèrt à faire des môles & des bâtimens aux lieux maritimes. Agricola croit qu'il eſt de nature alumineûſe, bitumineûſe & ſulphurée. Voyez Vitruve, Pline, de Lorme, & aûtres Architèctes qui en font grand état. *Arena, puteolana.*

P R A.

PRATIQUE. adj. f. & ſ. En Philoſophie on le dit de ce qui peut être réduit en acte. *Praxis, practicus, operativus.* On diſpute fort au Collége, ſi la Logique & la Morale ſont des ſciences ſpéculatives, ou *pratiques*. La Géométrie *pratique* eſt un Traité particuliér qui enſeigne à conduire & diviſer des lignes, tracer des figures, méſurer des hauteurs, ou aûtres menus problêmes ſemblables, mais elle ne comprend pas toutes les opérations de la Géométrie qui ſe réduiſent en *pratique*. Par exemple, la Trigonométrie, qui apprend la réſolution des triangles, eſt une ſcience à part. On éléve les enfans ſans aucun principe *pratique* de Réligion. FLÉCH. Il y a long tems que vôtre Philoſophie eſt *pratique*; & que vous ſçavez ſi bien uſer de l'affliction, qu'il n'y a qu'à vous propoſer pour exemple à vous même, BALZ.

Ce mot eſt originairement Grèc, & vient de πρακτικὴ.

PRADO. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt le cours de Madrid. *Prado* en Éſpagnol ſignifie *prairie*.

PRAGMATIQUE. adj. f. & ſubſt. Qui ne ſe dit guère qu'en cette phrâſe: La *pragmatique Sanction*, *Pragmatica Sanctio.* On attribuë communément, & peut-être ſans trop de fondement, une ancienne *Pragmatique Sanction* à Saint Loüis, en 1268. par laquelle il ordonna que les élections auroient cours par tout le Royaume. Le même uſage fut rétabli par la fameûſe *Pragmatique Sanction* dreſſée ſous Charles VII. en 1438. dans une Aſſemblée de l'Égliſe Gallicane tenuë à Bourges, qui contient un réglement de la Diſcipline Écléſiaſtique en conformité des Canons du Concile de Bâle. C'étoit une barrière que l'Égliſe Gallicane vouloit oppoſer aux entrepriſes de la Cour de Rome. La *Pragmatique* régle la forme des élections qui devoient être faites par le Clèrgé, déclare les collations appartenir aux Ordinaires, la prévention réſèrvée au Pape. Elle établit les Prébendes Théologales, & donne le tièrs des Bénéfices aux Graduez. Elle abolit les réſèrvations, annates, déports & autres telles charges. Le Pape Pie II. en obtint l'abrogation de Loüis XI. Alors la Cour de Rome emportée d'une joye immodérée fit traîner la *Pragmatique Sanction* par les ruës, & la fit foüetter comme Xèrxès avoit fait autrefois l'Hélleſpont. Le Parlement reſiſta fortement à cette révocation, & refuſa ſon conſentement avec beaucoup de vigueur. Auſſi malgré les éfforts de la Cour de Rome la *Pragmatique Sanction* demeura-t-elle toûjours en vigueur juſqu'à François I. Le Concordat fait entre Léon X. & François I. en 1515. a abrogé la *Pragmatique Sanction*, que les Italiens ont traitée d'Hérétique, & de Schiſmatique. Le Parlement de Paris ne vérifia le Concordat qu'après des ordres réïterez du Roi, avec la réſolution ſecrètte de juger toûjours conformément à la *Pragmatique Sanction.* C'eſt pourquoi le Roi par une Déclaration en 1517. tranſporta la connoiſſance de toutes les affaires concèrnant les Bénéfices qui ſont à ſa nomination, au Grand Conſeil. Maréchal, Probus & Guimiez ont fait des Commentaires ſur la *Pragmatiques*, & depuis peu Monſieur Pinſon Avocat.

Ce mot vient de *pragmatica*, qui ſignifie *ordonnance* en Éſpagne. Dans le Droit on appelle *pragmaticum*, une Loi ou Édit de l'Empereur. Il en eſt parlé dans la Loi X. au Code *De ſacro ſanctis Eccleſiis*, & dans les Capitulaires de Charlemagne.

PRAIRIE. ſ. f. Grande étenduë de tèrre en pré, étenduë de tèrres baſſes, graſſes & humides, où l'hèrbe croît, & qui fait des prez. *Prata.* Les petites rivières ſont d'ordinaire bordées de *prairies*, arrôſent les *prairies*, ſèrpentent dans les *prairies.* On appelle poëtiquement, Émail des *prairies*, les fleurs qui y ſont.

PRATICABLE. Voyez PRATIQUABLE.

PRATICIEN. ſ. m. Celui qui ſçait bien le ſtile, l'uſage du Barreau, les formes, les procédures & les réglémens de la Juſtice; qui ſçait bien dreſſer un contrât, inſtruire un procès. *Pragmaticus forenſis.* La principale qualité d'un Procureur, c'eſt d'être bon *Praticien.* On appelle auſſi *Praticiens*, ceux qui ont écrit & donné des formules, des ſtiles, comme Imbère boyer, Gaſtiér le Brun, qui a écrit du procès civil & criminel, le *Praticien* François.

PRATICIEN, ſe dit quelquefois des Avocats & Procureurs qui hantent le Barreau. *In forenſium rerum uſu peritus.* L'Ordonnance veut que les criées ſoient cèrtifiées par dix *Praticiens* Avocats & Procureurs de la Juſtice des lieux. En l'abſence du Juge, ou du Lieutenant, c'eſt le plus ancien *Praticien* qui doit tenir le Siége.

PRATICIEN, ſe dit auſſi d'un vieux Clèrc ou Solliciteur de procès qui a appris la pratique. *Litium promovendarum Procurator.* On a défendu par pluſieurs réglemens aux *Praticiens* de ſigner des requêtes & des écritures.

PRATIQUABLE, ou PRATICABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut mettre en pratique. *Practicus, ad praxim facilis.* Dieu ne nous ordonne rien d'impoſſible, tous ſes commandemens ſont *pratiquables.* Voilà une machine d'une belle invention, mais elle n'eſt pas *praticable.* Le ſeul défaut de la ſcience des longitudes de Morin, c'eſt que ſes obſèrvations ne ſont pas *praticables* ſur la mèr. On dit auſſi que des chemins ne ſont pas *praticables*, quand ils ſont rompus, & qu'il eſt difficile d'y paſſer. Les chemins ne ſont pas *praticables* à caûſe des neiges. RENAUDOT.

PRATIQUE. ſ. f. Méthode, manière de faire les chôſes. *Praxis, methodus, via, ratio.* Il y a pluſieurs *pratiques* & manières de diviſer une ligne en cent parties égales. Regiomontanus a une *pratique* particulière de domifier, de faire un thême céleſte, & différente de celle des Arabes. Pour avoir deux moyennes proportionnèlles, on a trouvé des *pratiques* méchaniques par le méſolabe, qui ſont dans Eutocius; mais on n'en a point trouvé de rationnèlle ou géométrique. L'Abbé Hodelin a fait un beau traité de la *pratique* du Théatre, de la manière de bien conduire un Poëme Dramatique.

PRATIQUE, ſe dit ordinairement de l'uſage du monde, des coutumes, des modes, des chôſes à quoy on s'applique. *Uſus, agendi ratio, mos.* Un homme prudent ſuit la *pratique*, le train ordinaire du monde, il ne ſe ſingulariſe point. Nos pères avoient pluſieurs bonnes coutumes qui ne ſont plus en *pratique.* Les Caſuiſtes pôſent pluſieurs maximes qui ſont vrayes dans la ſpéculation, mais dangereûſes, quand on les réduit en *pratique.* Un Philoſophe chagrin & auſtère éffarouche les jeunes gens, & leur fait ſoupçonner que la vèrtu eſt d'une *pratique* ennuyeûſe. LA BRUY. On ſe mortifie quelquefois par amour propre pour ſe diſtinguer par les *pratiques* éclatantes d'une piété ſingulière. FLÉCH. Une longue complaiſance eſt ſouvent d'une *pratique* amère, & gênante. BELL. Nous ſommes d'ordinaire fort exacts dans la *pratique* de cèrtains devoirs extérieurs, juſqu'à y être attachez d'une manière ſupèrſtitieûſe, & Judaïque. NIC. La Couronne attîre moins ſur Vôtre Majeſté la vénération des Peuples que les *pratiques* édifiantes d'une piété conſtante & ſolide. FLÉCH. Il n'a pas la *pratique*, la convèrſation des Sçavans.

PRATIQUE, ſignifie auſſi, routine, habitude contractée par un exèrcice aſſidu. *Mos, experientia.* Un Marchand ne ſçait l'Arithmètique que par *pratique*, ſans ſçavoir la raiſon de ce qu'il fait. La *pratique* continuèlle d'un métier rend un Artiſan habile. Outre la ſcience, il faut encore la *pratique*, aquerir l'habitude. Cet homme n'a pas la *pratique* des armes, de la danſe.

PRATIQUE, en tèrmes de Palais, ſe dit de la ſcience d'inſtruire un procès ſelon les formes preſcrites par l'Ordonnance, les Coutumes du païs, & les réglemens faits ſur ce ſujèt. *Notitia rerum forenſium.* En ce cas il eſt oppôſé au *Droit.* Un Procureur doit bien ſçavoir la *Pratique*, & un Avocat le Droit. Il y a différens ſtiles & *pratiques*, ſuivant les divèrſes Juriſdictions.

PRATIQUE, ſe dit auſſi des ſacs & papiérs qui ſont dans l'étude d'un Procureur, des minutes des Notaires, de leurs habitudes & de leurs cliens. *Litium inſtrumenta.* On vend maintenant les *Pratiques* des Procureurs, lorſqu'ils meurent, ou qu'ils quittent leur charge, trente ou quarante mille livres. Ce Clèrc de Notaire a acheté l'office & la *pratique* de ſon maître.

PRATIQUE, ſe dit auſſi de la chalandiſe des Marchands & des Artiſans. *Emptorum affluentia.* Ce Drappiér fournit les habits des Suiſſes, voilà une bonne *pratique.* Un Cordonniér qui ne veut plus travailler pour quelqu'un, dit que c'eſt une chaude *pratique*, qu'il y a de meilleures *pratiques.* On ne ſçauroit avoir de la beſogne de cèt Ouvriér, tant il a de *pratique.*

PRATIQUE, en tèrmes de mèr ſignifie, traite & commèrce. *Copia commèrcii.* Il y a des peuples ſi barbares qu'on ne peut avoir *pratique* ni communication avec eux, quelque ſignes d'amitié qu'on leur témoigne.

PRATIQUES, au plutiér, ſe dit odieûſement des cabales & menées ſecrettes qu'on fait pour nuire au public, ou au particuliér. *Clandeſtinum concilium, commercium.* Il y a long-tems que cet homme entretient de ſourdes *pratiques* avec les étrangèrs. Cette Revendeûſe a des *pratiques* ſecrettes dans cette maiſon, des *pratiques* dangèreûſes. Pendant les troubles ce ne ſont que *pratiques*, cabales & intrigues. Ses *pratiques* nous firent avoir une

armée de cinq mille hommes. Voit. On faiſoit des *pratiques* pour le pèrdre. Rochef.

[P]ratique. adj. de tout genre (quelques-uns diſent *Pratic* au maſculin.) Éxpérimenté, verſé. *Peritus rerum agendarum.* C'eſt un homme habile, & *pratic.* Ce mot eſt douteux. Réfl. On dit qu'un homme eſt *pratique* dans les bâtimens, quand il a de l'éxpérience dans l'éxécution des ouvrages. Daviler. Voyez Practique.

PRATIQUER. v. act. Mettre en pratique. *Ad praxim redigere; profiteri, exercere.* Ce n'eſt pas le tout d'aller oüir un Prédicateur, il faut *pratiquer* ce qu'il dit. La théorie eſt inutile quand on ne peut pas *pratiquer* la chôſe démontrée. Celui qui *pratique* les leçons de la Philoſophie en a mieux profité que celui qui les ſçait. Mont. On ne doit pas du moins *pratiquer* le vice ſous l'équipage de la vèrtu. Abl. On impôſe des devoirs rigides aux aûtres, quand on n'eſt pas obligé de les *pratiquer* ſoi-même. S. Év. On ne peut acquerir d'habitude qu'à force de *pratiquer.* Cette machine eſt impoſſible à *pratiquer.*

Pratiquer, ſignifie auſſi, Faire d'une cèrtaine manière. *Exercere modo ſpeciali, profiteri.* Les Anciens ont *pratiqué* d'une manière la Médecine, & les Modèrnes de l'autre. Voilà une nouveauté qu'on n'a vû encore *pratiquer* à pèrſonne. Cela eſt bon en Italie, mais on ne le *pratique* point en France.

Pratiquer, ſignifie encore, Diſpôſer des lieux avantageûſement & avec ménage. *Diſponere.* Cet Architècte a *pratiqué* une garderobbe dans l'irrégularité de cette chambre. Les Architèctes *pratiquoient* des lieux pour y mettre des vâſes d'airain. Abr. de Vit. Ce Tailleur m'a *pratiqué* un habit dans ce mauvais rèſte d'étoffe.

Pratiquer, ſignifie auſſi, Convèrſer avec quelqu'un, avoir familiarité avec lui. *Uti familiariter.* Il ne faut *pratiquer* qu'avec des gens dont on connoît le mérite & la probité. On s'attache volontiérs aux honnêtes gens, parcequ'on a du plaiſir & de l'honneur à les *pratiquer.* Le Chev. de M. Quand on *pratique* avec les gens de mauvaiſe vie, on eſt en danger de ſe pèrdre.

Pratiquer, ſignifie encore, Corrompre, ſuborner. *Seducere, ſubornare, corrumpere.* On a découvèrt à la confrontation, que tous ces témoins étoient *pratiquez* & ſubornez. On a envoyé des éſpions & de l'argent dans le camp ennemi pour *pratiquer* & débaucher les ſoldats, pour les faire déſèrter. Il envoyoit ſous main *pratiquer* les Pèrſes. Vaug. *Pratiquer* les voix, c'eſt-à-dire, les briguer.

Pratiqué, ée. part. paſſ. & adj. *Frequentatus, tractatus, exercitatus.*

PRE.

PRÉ. ſ. m. Tèrre humide & non labourée, où l'hèrbe croît naturéllement. *Pratum.* Les *prez* ſe faûchent, & les blez ſe ſcient. Les *prez* bas manquent moins ſouvent que les *prez* hauts. Un *pré à regain* eſt celui qui a une ſeconde hèrbe, qu'on faûche deux fois. Il faut faire des rigoles ou ſaignées dans les *prez* pour leur conſèrver l'humidité.

On dit provèrbialement, cela eſt vèrd comme *pré*; pour dire, fort vèrd. On dit d'un vieux avâre, d'un homme inutile, qu'il vaut mieux en tèrre qu'en *pré*; pour dire, qu'on ne pèrd rien à ſa mort. On dit auſſi d'un brâve, qu'il va ſouvent ſur le *pré*; pour dire, qu'il ſe bat ſouvent en duel. On dit auſſi, qu'épargne de bouche vaut rente de *pré*: ce qui ſe dit parce qu'il n'y a pas de meilleurs fonds, ni dont le revenu ſoit ſi aſſuré que celui des *prez.*

PRÉADAMITE. ſ. m. Qui a été devant Adam. *Præadamita.* Les livres des *Préadamites* qu'Iſaac de la Péreyre fit imprimer en Hollande l'an 1655. lui donna d'abord quelques Sectateurs en ce païs-là où les nouveautez en matière de Religion ſont toûjours bien reçuës. Mais cette Secte fut éteinte dès ſa naiſſance. Démarêts Profeſſeur en Théologie à Groningue publia l'année ſuivante un ouvrage contre l'Auteur des *Préadamites* ſous le tître de *Refutatio fabulæ Præadamiticæ.* La Péreyre y fit une réplique. Cet Auteur donne le nom d'*Adamites* aux Juifs, comme étant ſortis d'Adam, & il donne le nom de *Préadamites* aux Gentils, ſuppôſant qu'ils étoient long-tems devant Adam. Mais cette fâble eſt tout-à-fait contraire aux prémières paroles de la Genèſe. La Péreyre voyant que l'Écriture paroiſſoit contraire à ſon ſyſtême eut recours à l'antiquité fabuleûſe des Égyptiens & des Caldéens, & à quelques Rabbins mal ſenſez qui ont feint qu'il y avoit eu un autre monde avant celui que Moyſe décrit au commencement de la Genèſe. Ceux qui ont publié malignement ſon Épitaphe en vèrs ne lui ont pas rendu Juſtice. Car il n'eſt point vrai, qu'il ait été *Catholique, Huguenot, enfin Préadamite*; que *quatre Religions lui plûrent à la fois*, & qu'il ſoit enfin mort *ſans en choiſir aucune.* Iſaac la Péreyre étoit de Bourdeaux & de parens Huguenots. Il a vécu environ [illegible] ans dans le Huguenotiſme; il faiſoit encore profeſſion de cette Religion, lorſqu'il fut pris en Flandres par des Inquiſiteurs qui le traittèrent fort mal, quoi qu'il fût alors au ſèrvice de Monſieur le Prince. Mais il appella de leur Sentence à Rome où il alla, & il y fut trés bien reçu du Pape Aléxandre VII. Il y imprima une rétractation de ſon livre des *Préadamites.* Après avoir demeuré en France quelques années chez Monſieur le Prince en qualité de Bibliothécaire, il ſe retira dans une maiſon des Pères de l'Oratoire qui eſt dans le voiſinage de Paris. Il y eſt mort faiſant profeſſion de la Religion Catholique. Il diſoit à ſes amis, que lorſqu'il avoit compôſé ſon ouvrage, il avoit expliqué l'Écriture ſelon ſes idées & en bon Huguenot; mais que depuis qu'il étoit Catholique, il étoit pèrſuadé que ſon ſyſtême des *Préadamites* ne pouvoit ſe déffendre, parce qu'il étoit oppôſé à toute la tradition.

PRÉAlLABLE. ſ. m. Qui doit ſe faire auparavant. *Ante omnia.* Il eſt *préallable* de juger le poſſeſſoire, devant que d'aller au pétitoire. Il eſt *préallable* d'inſtruire l'inſcription en faux, devant que de juger le procès. C'eſt un *préallable* d'éxaminer la forme, avant que de venir au fonds.

Ce mot vient du Latin *preambulum.*

Préallable. adv. Auparavant. *Præ omnibus.* On ne peut traitter ſûrement avec un Plénipotentiaire, qu'on n'ait *au préallable* eu communication de ſon pouvoir.

PRÉAlLABLEMENT. adv. Auparavant; avant toutes chôſes. *Ante omnia.* On a condamné cet aſſaſſin à être rompu vif, *préallablement* appliqué à la quéſtion ordinaire & éxtraordinaire, pour avoir révélation de ſes complices. L'uſage de ces mots eſt aujourd'hui renfèrmé dans la Pratique, & viennent de *pré,* & *allable,* vieux mot ſignifiant *qui peut marcher.* On ne s'en ſèrt qu'en parlant d'affaires, & de procès. Corn.

PRÉAlLÉGUÉ, ée. adj. Qui a été dit, ou cité auparavant. *Ante dictus, citatus.* Cette quéſtion ſe décide par un paragraphe de la loi *préalleguée.* Le dèrniér paſſage ſemble contredire celui qui eſt *préallegué.* C'eſt un ſens bien différent du *préallegué.*

PRÉAMBULE. ſ. m. Diſcours, éſpéce de préface, ou d'éxorde qu'on fait avant une narration, ou avant que d'entrer en matière. *Exordium, proœmium.* Les *préambules* ſont comme des entrées, ou des veſtibules dont on embellit les édifices. Dac. Les Dialogues ennuyent ſouvent par leurs longs, & inutiles *préambules.* Parlez en peu de mots, & ſans *préambule.* Les emprunteurs font de longs *préambules,* avant que d'allonger l'eſtocade. Celui qui annonce une fâcheûſe nouvelle eſt obligé de faire quelque *préambule* pour en adoucir le chagrin.

Ce mot vient de *præ* & *ambulare.*

PRÉAU. ſ. m. Petit pré. *Pratulum.* Il eſt peu en uſage au propre, & ſe dit au figuré d'une cour de Concièrge, ou priſon, où on laiſſe aller les priſonniérs pour prendre l'air. On a ôté ce criminel des cachots, & on l'a mis ſur le *préau.* Le Parlement va quatre fois l'année au *préau,* c'eſt-à dire, va tenir une ſéance dans le *préau* de la Concièrgerie pour viſiter les priſonniérs, & les délivrer, quand il y a lieu. On appelle auſſi *préau,* l'éſpace couvèrt de gâzon, & environné de portiques dans un Cloître. Il y a un joli *préau* dans l'avant cour de cette maiſon. L'Acad.

PRÉBENDE. ſ. f. Ce mot ſe confond ordinairement avec *Chanoinie,* & *Canonicat. Præbenda.* Néanmoins dans le Droit Canonique il y a quelque différence. La *Prébende* eſt un droit qu'a un Eccléſiaſtique dans une Égliſe Cathédrale, ou Collégiale où il déſſèrt, de pèrcevoir cèrtains revenus Eccléſiaſtiques, & de joüir de cèrtains droits ou en argent, ou en éſpéces; elle eſt ainſi appellée, *à præbendo.* Au lieu que la *Chanoinie* eſt ſimplement un titre, ou qualité ſpirituelle indépendante de cette préſtation, ou revenu temporel: enſorte que la *Prébende* peut ſubſiſter ſans le Canonicat, & que la Chanoinie eſt inſéparable de la *Prébende*: car ce n'eſt pas à la *Prébende* que le droit de ſuffrage, & les aûtres droits ſpirituels ſont annéxez; mais à la Chanoinie: & lorſque la *Prébende* eſt jointe au Canonicat, elle devient ſpirituelle à caûſe du Canonicat auquel elle eſt attachée. Autrefois le Pape créoit des Chanoines avec droit de prendre place dans le chœur; & d'avoir voix délibérative, avec l'éxpectative de la prémière *Prébende* qui viendroit à vaquer. Mais cela ne ſe fait plus: c'étoit une réſèrve prohibée par le Concile de Trente; mais ſeulement le Pape crée un Chanoine ſans *Prébende,* quand il veut conférer une dignité dans une Égliſe, pour l'obtention de laquelle il faut être Chanoine. Alors il crée en même tems un Canonicat qu'on appelle *ad effectum,* qui eſt un tître ſtérile & infructueûx, qui confère pour rendre capable de cette dignité, laquelle eſt affectée à la qualité de Chanoine. Ces ſortes de Chanoines ſont appellez Chanoines en hèrbes & *jus ventoſum.* Il y a dans quelques Égliſes des doubles *Prébendes,* & des *Semi-prébendes.* Originairement la *Prébende* n'étoit qu'une livrée, [illegible] portion des chôſes nécéſſaires à la vie. C'eſt

un

un droit honorifique qui appartient au Roi pour ſon joyeux avénement à la couronne, que de nommer aux prémières *Prébendes* vacantes par mort dans les Égliſes Cathédrales, & Collégiales. On appelle *Prébende Théologale*, une *Prébende* laquelle ſelon les Ordonnances d'Orléans & de Blois doit être affectée à un Docteur en Théologie, dans châque Égliſe Cathédrale, ou Collégiale, pour prêcher le Dimanche, & faire trois fois châque ſemaine une leçon publique. Par les mêmes Ordonnances il y a auſſi une *Prébende Préceptoriale*, c'eſt-à dire, une *Prébende* dont les revenus ſont déſtinez à l'entretien d'un Précepteur, lequel eſt obligé d'inſtruire les jeunes enfans de la ville gratuitement, & ſans ſalaire. On lui peut conférer la *Prébende* ſans le Canonicat. Panorme a obſèrvé que dans l'Égliſe Cathédrale de Chartres, il y a des *Prébendes* réſèrvées à des Laïques, & pour l'entrétien de quelques pèrſonnes de naiſſance.

PRÉBENDÉ, ÉE. adj. Chanoine qui joüit des revenus d'une Prébende, & d'une Chanoinie. *Annona Sacre jure fruens*. On a dit auſſi autrefois *Prébendiér*. Les Chanoines *Prébendez* ont la préſſéance ſur les Chanoines honoraires, & *ad effectum* ſeulement. En quelques lieux on dit, *apprébender* un homme, pour dire, lui conférer une Prébende.

PRÉCAIRE. Tèrme de Juriſprudence, qui ſe dit advèrbialement d'un fond dont on n'a pas la pleine propriété, dont on ne peut diſpôſer, & qui eſt préſque par emprunt. *Precario*. Dans les contrats de conſtitution de rente, on met la claûſe de conſtitut de *précaire*, c'eſt-à dire, que le propriétaire ne poſſéde plus les héritages qu'il hypothéque, qu'à la charge de la rente; qu'il s'en déſſaiſit juſqu'à la concurrence de la valeur de la ſomme qu'il emprunte. Un doüaire, un uſufruit, ne ſe poſſédent que par *précaire*. Pour acquérir une préſcription, il ne faut poſſeder ni par force, ni en cachette, ni par *précaire*. Dans les vieux tîtres on appelle *précaire*, ou *precaria*, un bail d'héritages donné en emphytéôſe, ou bail à vie. On en a vû dont la joüiſſance étoit accordée juſqu'au cinquième héritiér; ou à la cinquième génération: cela ſe faiſoit d'ordinaire en faveur de l'Égliſe.

PRÉCAIREMENT. adv. Par grâce, & par pure ſouffrance. *Gratuito, gratis*. C'eſt régnér *précairement*, quand l'empire ne s'étend que ſur les chôſes pèrmiſes. ROCHEF.

PRÉCAUTION. ſ. f. Sûreté qu'on prend pour ſe garentir de quelque mal qui doit arriver; meſures pour prévenir un inconvénient. *Precautio*. Un habile homme en faiſant un marché doit prendre toutes ſes *précautions*, & ſes ſûretez. *Suis rebus cavere, vel ſibi*. On ne ſçauroit prendre trop de *précaution* contre l'amour. CORN. Fabius homme ſage, mettoit la ſeule éſpérance du ſalut dans les *précautions* d'où peut naître la ſûreté. S. ÉVR. Ce prudent Miniſtre étoit plutôt d'humeur à prendre des *précautions* inutiles, qu'à négliger les néceſſaires. S. ÉVR. L'Empereur Conſtance par une *précaution* politique fit mourir toute ſa famille. HÈRMAN. Ces étourdis qui ont une éxtrême confiance, vivent ſans *précautions*. BELL. Scarron a fait une Nouvelle de *la Précaution inutile* contre l'infidélité des femmes. Les gens valétudinaires ſe purgent par *précaution*.

PRÉCAUTION. Prudence, retenuë, circonſpection, ménagement. *Circumſpectio, prudentia, providentia, moderatio*. Les myſtères de la Religion ſont des matières délicates, qu'il faut traitter avec beaucoup de ſageſſe, & de *précaution*. BOSS. Le zéle ne compatit point avec ces froides *précautions* que l'on voit pratiquer à tant de gens. CL. Il y a des épanchemens de tendreſſe, & de ſincerité, où l'art de la *précaution* ne devroit point avoir de part. H. S. DE M. Cette femme eſt trop indiſcrete, & trop étourdie, pour s'aſſujettir aux *précautions* que la prudence éxige. BELL. On ne ſçauroit ſe montrer devant le Public avec trop de ſageſſe, & de *précaution*. CL. On n'aime que foiblement quand les *précautions* ſont encore les maîtreſſes des tranſports. VILL.

PRÉCAUTIONNER. v. n. qui ne s'employé qu'avec le pronom pèrſonnel. *Providere, precavere*. On a beau ſe *précautionner*, il y a des malheurs qu'on ne peut éviter. Les âmes pleines de candeur, ſont d'ordinaire plus ſimples dans le bien que *précautionées* contre le mal. FÉN. Uliſſe étoit prudent, timide, & *précautionné* contre les périls. S. ÉVR.

PRÉCÉDEMMENT. adv. Anterieurement. *Prius, imprimis, ante omnia*. Celui qui ſaiſit une ſomme mobiliaire *précédemment* à un autre doit être payé. Ce créanciér ſera colloqué *précédemment* à vous, parcequ'il eſt antérieur en hypothéque.

PRÉCÉDENT, ENTE. adj. Qui a été auparavant. *Precedens, antecedens, ſuperior*. Les Édits poſtérieurs révoquent les *précédens* qui y ſont contraires. Il y a deux arrêts *précédens* qui ont préjugé cette queſtion. Cela s'eſt fait ces jours *précédens*, ces jours paſſez. Cette queſtion eſt traitrée dans les livres *précedens* & dans les ſubſéquens. Dans les ſiécles *précédens* on vivoit ainſi.

AU PRÉCÉDENT. adv. Ci-devant. *Anteà*. L'homme fragile qui ſe confeſſe d'un péché y retombe comme au *précédent*. On doute de l'uſage de ce mot.

PRÉCÉDER. v. act. Qui a été auparavant. *Antecedere, pracedere, ire, praire*. Ceux qui nous ont *précédé*, & qui viendront après nous. La preuve d'une propoſition d'Euclide dépend de toutes celles qui *précédent*. Venus *précéde* quelquefois le Soleil, & elle le ſuit quelquefois. Dans les ordres celui qui *précéde* en hypothéque eſt le prémiér colloqué. La ſortie d'Égypte *précéde* la conſtruction du Temple de Salomon de plus de cinq cens ans.

PRÉCÉDER, ſe dit quelquefois en matière de cérémonie, & ſignifie, Avoir la ſéance dans une aſſemblée, le pas devant dans une marche à l'égard de quelque aûtre. *Antecedere*. Un Préſident *précéde* un Conſeillér. Un Avocat *précéde* un Procureur. Il y a à la Cour cent inſtances de réglemens entre divèrs Officiers pour ſçavoir qui *précédera*. Ils concluoient à ce qu'il fût dit qu'ils nous *précéderoient*. PAT.

PRÉCÉDER, ſignifie auſſi, Surpaſſer. *Précéder* quelqu'un en valeur, en mérite, en prudence. L'ACAD. *Praſtare honore & dignitate*.

PRÉCÉDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

PRÉCEINTE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit des bordages qui ſont un peu élevez, qui régnent tout autour du navire, & qui en diſtinguent les étages. On les appelle auſſi *ceintes* ou *chaintes*.

Ce mot vient de *pracincta*, qui ſignifie le tour ou enclos par lequel quelque lieu particuliér eſt borné on environné.

PRÉCENTEUR. ſ. m. Tèrme dont on ſe ſèrt en quelques Égliſes Cathédrales de France, pour ſignifier le Chantre qui eſt le Maître du Chœur. *Pracantor*. Le Chantre de la Cathédrale de Saint Jean de Lyon s'appelle le *Précenteur*, parcequ'il chante devant les aûtres.

PRÉCEPTE, ſ. m. Régle, maxime, principe des arts, & des ſciences, & qu'il faut ſçavoir pour y reüſſir. *Praceptum, canon, norma*. Les Sçavans on réduit les ſciences en régles, & *préceptes*. Ariſtote a donné des *préceptes* pour la Logique, la Morale, l'Éloquence, & la Poëſie. On ne ſçauroit manquer en ſuivant les *préceptes*, & les enſeignes d'un ſi grand homme. La contrainte des *préceptes* affoiblit & deſſéche l'éſprit. BOIL. Les *préceptes* deviennent ſi préſens par l'exèrcice, qu'on les pratique ſans avoir beſoin d'en repaſſer toute la ſuite, & d'y faire attention. NIC. Il ne faut pas propoſer aux jeunes gens une foule de *préceptes*, qui ne ſèrvent qu'à charger la mémoire, & à embarraſſer l'éſprit. PORT-R. Les *préceptes* n'ont pas tant beſoin d'ornement que de nètteté. S. ÉVR.

PRÉCEPTE, en matière de Morale, & de Religion, ſe dit des loix, des commandemens de Dieu, & de l'Égliſe; leçon, inſtruction. *Lex, Decalogus, praceptum, mandatum*. Le Décalogue contient les *préceptes*, ou les commandemens de Dieu. Les conſeils Évangeliques, ſelon l'Égliſe Romaine, ſont diſtinguez des *préceptes*; ils ne paſſent point pour *préceptes* nécéſſaires à éxécuter. Il y a des *préceptes* affirmatifs, & des *préceptes* négatifs. La Morale contient des *préceptes* pour bien vivre. C'eſt un *précepte* de nature de ne faire à autrui que ce que nous voudrions qu'on nous fiſt. Les *préceptes*, & les moralitez ſont le langage de la vielleſſe. DAC. Des hommes nourris dans le libèrtinage ne ſçauroient s'accoutumer à la ſévérité des *préceptes* de la Morale. S. ÉV. On prêche les *préceptes* pour l'honneur de les précher: mais on ſe met peu en peine de les pratiquer. DAC.

Une morale nuë apporte de l'ennui:
Le conte fait paſſer le précepte *avec lui.* LA FONT.

PRÉCEPTEUR. ſ. m. Celui qu'on donne à un écolier pour conduire ſes études, & pour obſèrver ſes déportemens. *Praceptor, pedagogus*. Les grands Seigneurs donnent à leurs enfans des Gouvèrneurs & des *Précepteurs*. Mr l'Évêque de Méaux a été *précepteur* de Mr le Dauphin, & Mr l'Archevêque de Cambrai l'a été de Mr le Duc de Bourgogne. Les bourgeois leur donnent des Répétiteurs, & des gens qui les conduiſent au Collége, qu'ils appellent *Précepteurs*.

PRÉCEPTEUR, ſe dit par extenſion de ceux en général qui inſtruiſent les autres. *Doctores, praceptores, monitores*. Les animaux ſont les *Précepteurs* des hommes dans la fable. LA FONT. Les Philoſophes ſont les *Précepteurs* du genre humain. ABLANC.

PRÉCEPTORIAL, ALE. adj. & ſubſt. Il ne ſe dit guéres que d'une dignité, ou Chanoinie dans une Égliſe, qui eſt chargée du ſoin d'enſeigner. *Praceptoria dignitas*. Il y a dans les Chapitres des Prébendes *Préceptoriales*. La *Préceptoriale* eſt vacante.

PRÉCESSION. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie; on le dit des Équi-

noxes, qui par le mouvement fort lent du ciel des étoiles fixes, ou de la huitiême ſphère, ont changé. *Præceſſio.* Du tems d'Hipparchus, & des plus anciens Obſervateurs, les Équinoxes étoient fixez au prémier dégré, & à la prémière étoile d'Aries, & de Libra. Maintenant les ſignes du Firmament ne ſont plus au même point, & les étoiles qui étoient jointes au Soleil, quand il étoit à l'Équinoxe, ſont maintenant de 26 dégrez plus bas. En cette année 1700. la *préceſſion* des Équinoxes eſt de 29 degrez & demi, & à un demi dégré près du Taurus. Ainſi elle augmente tous les ans à proportion du mouvement des étoiles fixes: la révolution entière s'achevera ſur ce piéd-là en 25816 ans ſelon Tycho Brahé: en 25920. ſelon Riccioli, & en 24800. ſelon M[r] Caſſini.

PRÉCIEUSEMENT. adv. Avec grand ſoin & éſtime. *Prètioſè.* Voilà une chôſe que je garde bien *précieûſement* en mémoire de celle qui me l'a donnée.

PRÉCIEUX, eûſe. Qui eſt d'un grand prix ou valeur, qu'on réſpecte, qu'on éſtime. *Pretioſus.* Nôtre Seigneur Jésus-Christ a vèrſé ſon ſang *précieux* pour nous racheter. La Magdelaine vèrſa ſur ſes piéds un onguent *précieux*. Les reliques des Martyrs ſont *précieûſes*, on en fait des tréſors *précieux*. On appelle pièrres *précieûſes*, celles qui ſont éſtimées par les hommes à cauſe de leur éclat, dureté & rareté, comme le diamant, le rubis, l'émeraude, &c. L'or eſt le plus *précieux* des métaux. On dit auſſi, Des meubles *précieux*, quand ils ſont riches par la matière, ou par la beauté du travail.

En Architecture on appelle *colonne précieûſe*, une colonne de pièrre, ou de marbre râre. *Columna rara, prétioſa.*

On dit auſſi, que le tems eſt *précieux*, parcequ'il ne revient jamais, & parceque ſi on en laiſſe pèrdre quelques momens, on pèrd des occaſions qu'on ne peut retrouver. *Volat irrevocabile tempus.* On dit auſſi que nous n'avons rien de plus *précieux* que nôtre honneur.

Précieux, ſe dit auſſi en général de ce qui eſt chèr, important, aimé, & dont on fait une éſtime particulière. *Carus, adamatus, pretioſè habitus.* Le Roi eſt une tête bien *prétieûſe* à l'État. Un père eſt une pèrſonne bien *précieûſe* à ſa famille. Quelle importune occupation que d'aimer, & que la vèrtu eſt *précieûſe*, même par rapport à nôtre repos! L. d'Ab. a Éloise. Quelle avèrſion puis-je avoir de mon péché, ſi la pèrſonne qui en a été le ſujèt, m'eſt toûjours *précieûſe?* Id.

Précieûse, eſt auſſi une épithéte qu'on donnoit autrefois à des filles de grand mérite, & de grande vèrtu, qui ſçavoient bien le monde, & la langue. *In dicendo molliter polita, elegans.* Mais parceque d'aûtres ont affecté, & outré leurs manières, cela a décrié le nom, & on les a appellées *fauſſes précieûſes*, ou *précieûſes ridicules.* Molière en a fait une Comédie; & de Pures un Roman, pour faire ſentir le faux mérite des *précieûſes.* Tout ce qui ſent l'étude, tout ce qui a de l'affectation choque la langue Françoiſe; & un ſtile affecté ne lui déplaît guères moins, que les *fauſſes précieûſes* déplaiſent aux gens de bon goût, avec toutes leurs façons, & toutes leurs mines. Bouh. C'eſt être *précieux*, plutôt que délicat, que de trouver toûjours à rédire à tout. Bell. L'air prude & *précieux* ſèrt à cèrtaines pèrſonnes à couvrir leurs commèrces. M. Ésp. On a appellé auſſi un mot *précieux*, un mot factice & affecté, une manière éxtraordinaire de s'éxprimer.

PRÉCINTE, ou PRÉCEINTE. ſ. f. Tèrme de Marine. Les *précintes* ſont de longues piéces de bois qui lient les vaiſſeaux par dehors, de l'avant à l'arrière. *Præcincta.*

PRÉCIPICE. ſ. m. Lieu élevé au piéd duquel il y a un abîme, une grande profondeur, où il eſt dangereux de tomber & de ſe pèrdre. *Præcipitium, locus præceps, præruptus.* Les païs de montagnes ont des rochèrs affreux & d'horribles *précipices.* On marche ſur de petits ſentièrs ſur le bord des *précipices.*

Précipice, ſe dit figurément en Morale. L'homme pécheur eſt toute ſa vie ſur le bord du *précipice*, en danger de damnation. *In præſenti periculo.* La débauche jette l'homme dans un *précipice*, dans un gouffre de malheurs. Le chemin du ſalut eſt épineux & bordé de *précipices.*

PRÉCIPITAMMENT. adv. D'une manière prompte, & inconſidérée. *Præproperè, temerè, inconſideratè, incautè.* Les réſolutions priſes trop *précipitamment* & à la hâte ont d'ordinaire un mauvais ſuccès. On ne dit plus *précipitément.* Corn. Cependant l'Académie l'admet. Combien voit-on de Prêtres indignes du Sacèrdoce, où ils ſe ſont jettez *précipitamment*, & ſans épreuve. Fléch.

PRÉCIPITANT. ſ. m. Tèrme de Chîmie, qui ſe dit de cèrtaines liqueurs qui étant vèrſées ſur quelques diſſolutions en ſéparent ce qui y avoit été diſſout, & le font tomber au fond du vaiſſeau. *Præcipitans.* L'huile de tartre & l'éſprit volatile de ſel armoniac ſont des *précipitans* à l'égard de la diſſolution d'or faite par l'eau régale. L'eau commune eſt un *précipitant* à l'égard de la diſſolution du jalap faite dans l'éſprit de vin.

Précipitant, ſe dit auſſi en tèrmes de Médecine, des médicamens qui ſéparent & précipitent les ſupèrfluitez contenuës dans la maſſe du ſang; & qui par ce moyen calment les fèrmentations déréglées que ces ſupèrfluitez y excitent. *Separans, diſſolvens.* On met au nombre des *précipitans*, la corne de cèrf, les yeux d'écreviſſe, l'yvoire, le bézoard, les écorces de frêne; de guaiac, le mars, le quinquina, la craye.

PRÉCIPITATION. ſ. f. Trop grand empreſſement à faire, ou à dire quelque chôſe; jugement inconſidéré ou vivacité de l'éſprit, qui le porte à juger des chôſes ſans les avoir bien examinées. *Inconſiderantia, imprudentia, temeritas, præcipitatio.* La prudence ne ſouffre pas qu'on faſſe les chôſes avec *précipitation*, à l'étourdie, ſans conſulter, & ſans délibérer. Les enfans qu'on accoutume de trop bonne heure à être applaudis, conſèrvent toute leur vie une habitude de juger avec *précipitation.* Fen. La *précipitation* gâte les affaires les mieux concèrtées. Bell. La *précipitation* du jugement d'un procès donne un légitime ſujèt de plainte aux parties; c'eſt-à dire, quand on ne leur a pas donné le tems de le bien inſtruire, ou ſolliciter.

Précipitation, en tèrmes de Chymie, eſt une éſpéce de ſéparation dans laquelle le corps qui a été diſſout par quelque liqueur, s'en ſépare, & tombe au fond du vaiſſeau. *Percoctio, ad purum excoctio, præcipitatio.* La *précipitation* ſe fait ou parceque le diſſolvant s'affoiblit & pèrd de ſon mouvement, deſorte qu'il ne peut plus ſoutenir les particules du corps diſſous; ou parceqne ces particules déviennent trop peſantes, en ſe joignant les unes aux autres, ou avec les corps qu'on y vèrſe pour les faire précipiter. Il y a une *précipitation ſpontanée*, lorſque les particules diſſoûtes ſe ſéparent d'elles mêmes de leur diſſolvant; & une *précipitation artificielle*, lorſque l'on ajoûte quelque chôſe pour la procurer. Il y a auſſi une *précipitation totale*, & une *partiale.* La *précipitation totale* ſe fait quand les parties diſſoûtes ſe ſéparent entièrement, & tombent au fond du vaiſſeau. La *précipitation partiale* arrive lorſque les parties diſſoûtes demeurent ſuſpenduës dans le diſſolvant, & ne tombent point au fond; celle-ci ſe connoît en ce que la liqueur devient trouble.

PRÉCIPITÉ. ſ. m. & adj. Tèrme de Chymie, qui ne ſe dit proprement que des ſubſtances qu'on a diſſoûtes dans quelque liqueur corroſive, comme de l'eau forte, & qu'on a contraintes d'abandonner leur diſſolvant, & de ſe précipiter au fond du vaiſſeau, en y vèrſant une autre liqueur. *Diſcretus, ſeparatus, precipitatus.* On prépare pluſieurs ſortes de *précipitez* de mèrcure, qui ſont de différente couleur. il y en a du blanc, de couleur de rôſe, du rouge, du jaûne, du vèrd. Le *précipité blanc* eſt un mèrcure diſſous par l'éſprit de nitre, & *précipité* par l'eau ſalée, ou par l'éſprit de ſel, en une poudre blanche. Si au lieu de ces précipitans, on vèrſe de l'urine chaude ſur cette diſſolution, on a un *précipité de couleur de rôſe pâle.* Pour faire le *précipité rouge*, on prend de la diſſolution de mèrcure faite dans l'éſprit de nitre; on en fait évaporer à petit feu toute l'humidité juſqu'à ce qu'il ne reſte qu'une maſſe blanche; on pouſſe enſuite le feu juſqu'à ce que cette matière ſoit devenuë rouge. Le *précipité vèrd* ſe fait avec le mèrcure, le cuîvre & des éſprits acides. Le *précipité jaûne* eſt fait avec le mèrcure & l'huile de vitriol. Ces trois dèrnièrs *précipitez* ſont appellez improprement *précipitez*, puiſqu'ils ne ſe font point par précipitation.

PRÉCIPITÉMENT. adv. C'eſt la même chôſe que *précipitamment*; mais il n'eſt pas ſi uſité que ce dèrnièr. Vaug. *Nimium feſtinanter.*

PRÉCIPITER. v. act. Jetter dans un précipice ou d'un lieu fort haut dans un lieu fort bas. *Præcipitem dare, dejicere.* Vulcain fut *précipité* du ciel, & il en demeura boiteux. Pluſieurs déſeſpérez ſe ſont *précipitez* pour finir leurs miſères. Curtius Chévalier Romain ſe *précipita* dans un gouffre pour le ſalut de ſa patrie. Le Nil ſe *précipite* de bien haut.

Précipiter, ſignifie auſſi, Se jetter dans les périls, y courir; ménager peu ſa vie. *Se præcipitem dare, agere, periculo ſe exponere.* C'eſt un brâve qui ſe *précipite* au milieu des ennemis. Il s'eſt *précipité* au travèrs des flammes pour retîrer ſa Maîtreſſe de l'incendie. On le dit auſſi au figuré, pour dire, ſe livrer, s'abandonner. Ce jeune homme s'eſt *précipité* dans toutes ſortes de vices, ou de débauches. Clovis ſe jetta dans les excès, où l'ambition, & la bonne fortune *précipitent* d'ordinaire les Conquérans. Le P. Dan. On ne doit pas ſe *précipiter* dans le plaiſir, parcequ'on ſe le rend plus agréable à force de le déſirer. Le Ch. de M.

Précipiter, ſignifie auſſi, Hâter; faire une chôſe avec trop de promptitude, ou d'empreſſement. *Feſtinare, accelerare præpropere agere.* Il ne faut pas *précipiter* vôtre voyage, ou vôtre retour; rien ne preſſe. Il ne faut point *precipiter* le jugement d'un procès

procès, ni le trop preſſer. On gâte une affaire quand on le *précipite*. Le Prince étoit boüillant; mais ſon feu étoit vif ſans être *précipité*. Boss. Il ne faut pas ſe jetter dans la pénitence par une fèrveur *précipitée*. Fléch. Les ſoins que les femmes prennent de leur beauté en *précipitent* la pèrte. S. Évr. Tite donna au monde une courte joye, & ſes jours ſe *précipitèrent* bien vîte. Boss. Il faut ſuſpendre les déciſions trop *précipitées* de l'éſprit. Bens.

Précipiter, en tèrmes de Chymie, c'eſt ſéparer un corps qui a été diſſous dans quelque liqueur, en y vèrſant de l'huile de tartre, de l'éſprit de ſel, de l'eau commune, ou quelque aûtre précipitant propre, qui le fait tomber ou *précipiter* au fond du vaiſſeau; ou bien en faiſant évaporer le diſſolvant par le moyen du feu. *Diſſolvere*.

Précipiter, ſe dit auſſi d'une courſe rapide. *Præcipitare*. Les aſtres ont un cours fort rapide, fort *précipité*. *Curſus præceps*. Chapelain a dit que le Danube, plus vîte vèrs Euxin *precipita* ſes eaux.

On dit auſſi que l'huile de tartre & l'éſprit de vitriol ſe *précipitent*, quand étant mêlez enſemble après quelque éffèrveſcence, ils ſe coagulent & lient enſemble pour ne faire plus qu'un corps. *Coagulatio*.

Précipité, ée. part. paſſ. & adj. *Diſſolutus*, *præcipitatus*.

PRÉCIPUT. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. C'eſt un avantage qui appartient à quelqu'un dans une chôſe à partager, ou une portion qu'on préleve, & qu'on met à part en ſa faveur, avant que de partager le reſte. *Præcipuum jus, vel prærogativi juris munus*. En partage noble l'aîné a toûjours le principal fièf, ou manoir pour ſon *préciput*. Quand il n'y a point de fièf, il a le vol du chapon. Le *préciput* eſt la même chôſe que le droit d'aîneſſe.

Préciput, eſt auſſi un avantage que l'on ſtipule dans les contrats de mariage en faveur du ſurvivant qu'il doit prendre ſur les biens du prédécédé avant le partage de la ſucceſſion, ou de la communauté. *augmentatio juris facta in favorem ſuperſtitis*. En Droit à l'égard des femmes on l'appelle *augment de dot*, ou *donatio propter nuptias*.

PRÉCIS, ise. adj. Fixe, dètèrminé, éxact. *Certus, definitus præfixus*. Les lettres de change ſe payent à jour *précis*. Le convoi ſe fera à dix heures *préciſes*. Les Ordonnances de payemens ſe font de ſommes *préciſes* & marquées éxactement. Les aſſignations ſe donnent à jour & heures *préciſes*, en une juriſdiction *préciſe*.

Précis. ſ. m. Sommaire, ſubſtance, abregé de ce qu'il y a de plus eſſentiel, de plus important dans une chôſe. *Summarium, ſubſtantia, compendium, ſumma*. La politeſſe eſt un *précis* de toutes les vèrtus Morales. Bell. Cette femme eſt un *précis* de la plus fine coquetterie. P. Com. Voyez auſſi Préssis.

PRÉCISÉMENT. adv. Éxactement, juſtement. *Præcisè, exactè, juſtè*. La monnoye doit peſer *préciſément* le poids marqué par l'Ordonnance. Ce Préſident donne l'audience *préciſément* à huit heures.

PRÉCISION. ſ. f. Juſteſſe, éxactitude. *Præciſio, æquitas, diligentia*. Il ſeroit à ſouhaitter qu'on gardât les Ordonances dans une entière *préciſion*. La Géométrie eſt la ſeule ſcience qui va juſqu'à la dèrnière *préciſion*, juſqu'à l'éxacte juſteſſe, non ſeulement ſenſible, mais à toute celle qui eſt imaginable.

PRÉCOCE. adj. Qui vient de bonne heure, avant la ſaiſon ordinaire. *Præcox, præmaturus*. Il ne ſe dit guères que des fleurs, des fruits, & des légumes. Des rôſes *précoces*; des pois & féves *précoces*; des poires, de pêches *précoces*. Ces fruits *précoces*, qu'on fait meurir par artifice, n'ont jamais ni la beauté, ni le goût de ceux qui viennent dans la ſaiſon. S. Évr. On le dit ſur tout des ceriſes. Ces ceriſes ſont *précoces*. On dit même abſolument des *précoces*; pour dire, des ceriſes *précoces*. On le dit auſſi du ceriſièr qui apporte des ceriſes *précoces*. C'eſt un ceriſier *précoce*.

On le dit figurément de l'éſprit. Un enfant qui a l'éſprit *précoce*, qui fait paroître trop d'éſprit de bonne heure, ne réüſſit pas ſouvent ſi bien que ceux qui ont l'éprit tardif. *Ingenium præcox, præmaturum*. L'éſprit de ce jeune homme eſt *précoce*. La Bruy. Tu me parois *précoce*, & je te trouve plus d'entendement qu'on n'en a d'ordinaire à ton âge. P. Com.

PRÉCOMPTER. v. act. Tèrme de Pratique. Prélever, déduire d'abord les ſommes qu'on a reçuës, ou les chôſes qui ſont ſujettes à rapport, avant que venir à compte, ou partage. *Supputare, ſubducere, deducere prius*. Les enfans qui viennent à la ſucceſſion de leurs père & mère, doivent *précompter* ce qu'ils ont reçu en avancement d'hoirie. On doit *précompter* à un rendant compte les frais qu'il a faits pour y parvenir, à un Tuteur les penſions ou l'entretenement des mineurs. Un créancièr dois *précompter* ce qu'il a reçu ſur & tant moins de ſon débiteur. On *précompte*, on déduit les interérêts uſuraires ſur le principal de l'obligation.

Précompté, ée. part. paſſ. & adj. *Deductus, præductus*.

PRÉCONISATION. ſ. f. Propoſition déclaration que le Cardinal Patron fait dans le Conſiſtoire à Rome de celui que le Roi à nommé à quelque Prélature en vèrtu des lettres dont il eſt porteur, pour le faire agréer au Pape, qui donne enſuite ſa collation. *Præconiſatio*. La datte des Bulles s'éxpédie du jour de la *préconiſation*.

PRÉCONISER. v. act. Faire une préconiſation dans le Conſiſtoire d'un nommé à une Prélature par quelque Roi, ou Souverain. *Præconiſare*. On a *préconiſé* un tel Prélat pour l'Archevêché de Paris, de Gneſne, &c.

Préconiser, ſignifie auſſi, Loüer hautement, & éxtraordinairement; de grands éloges à quelqu'un. *Maximis laudibus efferre*. On *préconiſe* par tout la vèrtu de ce ſaint homme; ſes amis ſe tuënt de le *préconiſer* à la Cour, en toutes les aſſemblées. La valeur, la libéralité ſont les vèrtus qui ſont les plus *préconiſées*, les plus éſtimées dans le monde. Il ne ſe dit guère qu'en plaiſantant. L'Acad.

Préconisé, ée. part. paſſ. & adj. *Præconiſatus*.

PRÉCURSEUR. ſ. m. Tèrme de Théologie. Qui vient devant quelqu'un pour annoncer ſa venuë. *Præcurſor, prodromus*. Il ſe dit particulièrement de Saint Jean Baptiſte, qui a été nommé le *Précurſeur* de Jésus-Christ, du Meſſie; à caûſe de ce qui eſt dit de lui au Chap. I. de l'Évangile ſelon Saint Luc: & toi petit enfant, tu ſeras appellé le Prophête du Souverain; car tu iras devant la face du Seigneur, pour préparer ſes voyes.

PRÉDÉCÉDER. v. n. Tèrme relatif. Mourir avant un aûtre avec qui on a quelque rélation ou liaiſon d'intérêt. *Priorem obire, decedere*. Il y a des loix différentes pour régler les ſucceſſions des maris & des femmes, des pères & des enfans, quand l'un ou l'aûtre *prédécede*.

PRÉDÉCÈS. ſ. m. Tèrme de Pratique. Mot de celui qui prédécéde. *Prior obitus, deceſſus*. Il y a dans tous les contrats de mariage des clauſes ſtipulées en cas de *prédecès* de l'un ou l'autre des conjoints.

PRÉDÉCESSEUR. ſ. m. Celui qui a précédé un autre dans le même emploi, dans la même charge. *Anteceſſor*. Il faut toûjours continuer la poſſeſſion de ſon *prédéceſſeur*.

Prédécesseurs, ſignifie auſſi en général tous ceux qui ont été devant nous. *Majores*. Nos *prédéceſſeurs* vivoient avec bien plus de modeſtie & de frugalité, qu'on ne fait en ce ſiécle.

PRÉDÉSTINATIENS. Anciens ſectaires qui n'ayant point entendu quelques éxpreſſions de Saint Auguſtin étoient dans des èrreurs groſſières ſur les matières de la grâce & de la prédéſtination; *Prædeſtinatiani*. Cette héréſie commença en Afrique dès le tems de S. Auguſtin dans le Monaſtère d'Adrumet, & elle ſe répandit enſuite dans les Gaûles, où un prêtre nommé Lucide, qui avoit les mêmes ſentimens ſur la grace & ſur la *prédéſtination* fut condamné par Fauſte Evêque de Rhege. La Sentence de Fauſte fut approuvée par deux Conciles. Cette héréſie des *Prédéſtinatiens* fut renouvellée dans le 9e ſiécle par Godeſcalque moine Bénédictin. Hincmar dans une de ſes lettres au Pape Nicolas dit, que Godeſcalque ſoutenoit avec les anciens *Prædeſtinatiens* qui avoient été anathématiſez, que, comme Dieu prédéſtinoit quelques-uns à la vie éternelle, il en prédéſtinoit auſſi quelques-uns à la mort éternelle; que Dieu ne vouloit pas que tous les hommes fuſſent ſauvez; mais ceux là ſeulement qui étoient ſauvez; que Jésus-Christ n'étoit point mort pour tous; mais ſeulement pour ceux qui étoient ſauvez. Ces èrreurs & quelques autres du même Moine Godeſcalque, furent condamnées dans un Synode tenu à Mayence, auquel préſidoit Raban Maure. Le Père Sirmond a traité au long de cette héréſie des *Prédéſtinatiens*. Les amis de Meſſ. de P. R. & entr'aûtres le Préſident Mauguin ont réfuté le livre du Père Sirmond, prétendant que l'héréſie des *Prédéſtinatiens* eſt une héréſie imaginaire; & en éffèt le Père Sirmond n'appuye préſque ſon ſentiment que ſur le témoignage des Prêtres de Marſeille, qui ont été ſuſpècts de Semipélagianiſme. Les Port-Royaliſtes prétendent que Saint Fulgence, Saint Proſpèr & les aûtres diſciples de Saint Auguſtin ont ſoutenu que cette héréſie étoit une héréſie imaginaire, qui avoit été inventée par les ennemis de la doctrine de Saint Auguſtin.

PRÉDÉSTINATION. ſ. f. Jugement de Dieu par lequel il prédéſtine; decrèt, par lequel il a réſolu de toute éternité de ſauver cèrtain nombre d'hommes. *Ad æternam beatitudinem prædeſtinatio*. Il y a d'aûtres Théologiens qui définiſſent la *prédéſtination* en diſant que c'eſt le decrèt de donner la foi en Jésus-Christ à un cèrtain nombre d'hommes, & de laiſſer les aûtres à leur propre malice. Les Rémontrans la définiſſent, le decrèt de ſauver les croyans, & de damner les rebelles. Les plus grandes difficultez de la Théologie roulent ſur la *prédéſtination*. La *prédéſtination* laiſſe une âme languiſſante, ſans affection, & ſans mouvement, ſous prétexte de tout attendre du Ciel avec ſoumiſſion. S. Évr. La doctrine de la *prédéſtination* n'eſt ni dangereûſe, ni déſeſpérante. Port-R. Les Luthériens ne parlent qu'avec horreur de la *prédéſtination* abſoluë, & gratuite, & la rejettent comme un dogme qui ſemble renvèrſe les fondemens de la foi.

Il faut parler ſobrement de la *prédéſtination* pour prévenir le ſcandale, c'eſt une doctrine qui peut jetter les éſprits foibles dans de grandes inquiétudes. Bien des gens croyent la *prédéſtination*, & agiſſent comme ne la croyant pas. S. Év r.

Il ſe dit auſſi de cet enchaînement de caûſes ſecondes ordonné par la Providence, qui fait arriver des chôſes contre l'attente des hommes, & malgré les obſtacles qu'ils y oppôſent. Il faut qu'il y ait de la *prédéſtination* en cette affaire. Ceux qui croyent la *prédéſtination* s'expôſent plus volontiérs à la mort.

PRÉDÉSTINER. v. act. Tèrme de Théologie, qui ne ſe dit que des décrèts étèrnels de Dieu ſur le ſalut des hommes, ou ſur quelques actions importantes. Dieu a appellé tous les hommes au ſalut, mais il y en a peu qu'il ait *prédéſtinez*. Dieu *prédéſtine* ceux qu'il prévoit devoir coopérer à ſa grâce juſqu'à la fin. Dieu *prédéſtine* à la pèrſévérance ceux qu'il *prédéſtine* à la gloire, comme il ne *prédéſtine* à la gloire que ceux qu'il *prédéſtine* à la pèrſévérance. Port-R. Les hommes ne tombent pas dans le péché à caûſe qu'ils ne ſont point *prédéſtinez*; mais ils ne ſont pas *prédéſtinez*, parceque Dieu a prévû leurs péchez. Du Pin. Dieu a prévû, mais il n'a ni ordonné ni *prédéſtiné* le mal. Id.

Prédéstiné, ée. part. Élû de Dieu; deſtiné pour le ciel. *Electus, prædeſtinatus vel ante deſtinatus.* Il eſt *prédéſtiné*, elle eſt *prédéſtinée*.

Prédéstiné, ée. Ce mot eſt auſſi fort ſouvent ſubſtantif. *Prædeſtinatus, præordinatus.* Le nombre des *prédéſtinez* eſt détèrminé; il eſt impoſſible d'y ajoûter, où d'en diminuer. Du Pin. Le bon ſens va groſſiérement à conclure, que ſi nous ſommes du nombre des *prédéſtinez*, nous ſerons infailliblement ſauvez & que ſi nous n'en ſommes pas, il eſt impoſſible de l'être. Id. Vous vivez en vrai *prédéſtiné*. Le P. Rap. c'eſt à dire, en homme de bien.

PRÉDÉTERMINATION. ſ. f. Tèrme de Théologie. Action de détèrminer. *Prædeterminatio.* Les Scholaſtiques appellent *prédétermination phyſique* le concours de Dieu qui fait agir les hommes, & qui les détèrmine dans toutes leurs actions bonnes ou mauvaiſes. Ils diſent que Dieu n'a point de part au péché, parce qu'il ne prête ſon concours qu'à ce qu'il y a de *phyſique* dans les actions des hommes, & non pas à ce qu'il y a de *moral*.

PRÉDICABLE. adj. m. & f. Tèrme de Logique. *Prædicabilis.* C'eſt une qualité, une épithéte qu'on donne à un ſujet. L'animal eſt *prédicáble* tant de l'homme que de la bête.

Prédicable, ſe dit auſſi de ce qui eſt bon, qui eſt propre à être prêché. *Prædicandus, vulgò exponendus.* Cette doctrine eſt hérétique & trop ſubtile, elle n'eſt pas *prédicáble*, propre à être prêchée au peuple. La Scholaſtique n'eſt pas *prédicáble* comme la Poſitive. Ce mot n'a guére d'uſage que parmi les Eccléſiaſtiques.

PRÉDICAMENT. ſ. m. Tèrme de Logique. C'eſt une des Categories, une diviſion qui ſe fait de la nature des ſubſtances, ou des qualitez des êtres. *Prædicamentum, ſeries generum, ſpecierum & individuorum.* Les Philoſophes ne ſont pas d'accord ſur le nombre des *prédicamens*.

On dit provèrbialement, qu'une pèrſonne eſt en un bon, ou mauvais *prédicament*, ſelon qu'elle s'eſt miſe en bonne ou en mauvaiſe réputation. *Bona vel malâ famâ uti.*

PRÉDICANT. ſ. m. Tèrme de mépris dont on ſe ſért pour dire qu'un homme prêche mal. Ce Moine eſt un *Prédicant* de village. Stapleton, Lanuſa & autres Sèrmonaires ſont le refuge des pauvres *Prédicans*.

PRÉDICATEUR. ſ. m. Eccléſiaſtique; qui prêche dans l'Égliſe pour annoncer l'Évangile, pour enſeigner la vérité. Le *Prédicateur* Chrétien ne doit pas affecter les maniéres brillantes & ingénieûſes de l'éloquence mondaine. Cl. Une partie de l'art du *Prédicateur* conſiſte à bien peindre les différens caractéres des vèrtus qui nous ſont commandées, & des vices qui nous ſont défendus. S. Évr. La chaire ne demande pas la dèrniére exactitude, & les *Prédicateurs* ont leurs licences, auſſi bien que les Poëtes. Bouh. Les *Prédicateurs* ont plus beſoin d'ornemens, & d'imagination, que de raiſonnemens profonds & ſolides. Bay. Un Poëte travaille moins à la chûte d'un Sonnet, qu'un *Prédicateur* à la chûte d'un *Ave Maria*. G. G. Il ne faut pas qu'un *Prédicateur* ait un viſage de proſpérité. Bay. On juge des rémontrances d'un *Prédicateur* par ſes mœurs, & par ſa conduite. Ab. du J. S'il ne faut pas qu'un *Prédicateur* ſoit languiſſant & ennuyeux; il ne faut pas auſſi qu'il affecte une éloquence coquette & mondaine. Arn. Un *Prédicateur* ſage & grâve, doit prêcher nuëment les véritez Évangéliques.

PRÉDICATION. ſ. f. Sèrmon; diſcours pour expliquer les véritez de l'Évangile. *Sacra Concio.* Dieu a voulu que la *prédication* de l'Évangile s'étendit par toute la tèrre. Pluſieurs Saints ont ſouffèrt le martyre en faiſant la *prédication* de l'Évangile.

Prédication, ſe dit auſſi d'un Sèrmon en forme qui ſe fait dans les Égliſes. *Sacrorum myſteriorum præconium elegans, paræneſis.* Un bon Catholique doit aſſiſter à Vêpres, & à la *prédication* les Fêtes & les Dimanches. Il y a des Indulgences en telle Égliſe, & un tel Évêque y fera la *prédication*.

Prédication, ſe dit auſſi au figuré de ce qui en peut tenir lieu. *Cenſura.* La vèrtu de nos Ancêtres eſt une *prédication* pèrpétuelle, & une cenſure muette des vices du ſiécle. Fléch.

PRÉDICTION. ſ. f. Divination; oracle, prophétie, ou prévoyance des événemens futurs. *Prædictio, divinatio, oraculum, prophetia, vaticinium.* On ne ſe doit point arrêter à toutes les *prédictions* des Almanachs. J'avois toûjours bien dit que ce jeune homme feroit fortune, ma *prédiction* s'eſt trouvée vraye. C'eſt une *prédiction* faite aprés coup, aprés que la chôſe eſt arrivée. Les *prédictions* de la Politique ſont quelquefois aſſez juſtes, & aſſez cèrtaines. S. Évr.

PRÉDILECTION. ſ. f. Témoignage d'amitié qu'on donne à quelqu'un au deſſus de ſes ſemblables. *Prædilectio.* N. S. entre tous ſes Apôtres a eu de la *prédilection* pour Saint Jean l'Évangéliſte. Un pére qui a trop de *prédilection* pour un de ſes enfans, mèt le trouble & la jalouſie dans ſa famille. Il ne ſe dit guére que de la paſſion amoureûſe. L'Acad.

PRÉDIRE. v. act. On conjugue: *Je prédis, tu prédis, il prédit, nous prédiſons, vous prédiſez*, & non pas *vous prédites*. Vaug. L'Acad. Je *prédiſois, je prédis, vous prédites*, au prétérit indéfini. *J'ai prédit, je prédirai, que je prédiſe.* Annoncer par avance; prophétiſer; déclarer ce qui doit avenir, ſoit par révélation divine, ſoit par quelque art, ou invention humaine, ſoit par quelque conjecture bien fondée. *Prænunciare, prædicere.* Tous les Prophêtes ont *prédit* l'avénement du Meſſie. Les Oracles n'ont jamais rien *prédit* qu'avec ambiguité, ou équivoque: il n'y a que le hazard qui ait fait arriver ce qu'ils ont *prédit*. Toute l'Aſtrologie ne peut rien *prédire* de cèrtain. Un homme de bon ſens, & bon politique *prédit* pluſieurs événemens qui arrivent. On dit d'un Almanach, qu'il *prédit* mèrveilles. On peut *prédire* cèrtainement les éclipſes par le calcul.

Prédit, Prédite. part. paſſ. & adj. *Prædictus, antedictus.* Il y a eu pluſieurs morts des Grands qui ont été *prédites*.

PRÉDOMINANT, ante. adj. Qui a l'avantage, qui paroît le plus. *Dominans, prædominans.* L'amèrtume eſt la qualité *prédominante* entre les ſaveurs, qui éfface toutes les aûtres.

PRÉDOMINER. v. act. Avoir quelque ſupériorité, quelque avantage ſur quelque chôſe; ſe faire plus ſentir. *Dominari, prædominari.* Il ne faut pas que le ſucre *prédomine* dans les confitures, ni le poivre dans les ragoûts. On dit en Phyſique, lorſqu'il vient un enfant mâle, que la ſemence de l'homme *prédomine*. Il y a des chôſes où les élemens *prédominent* plus que dans d'aûtres. Roh.

PRÉÉMINENCE. ſ. f. Qualité, rang, droit, privilége, ou ſupériorité, degré d'excellence qu'on a ſur les aûtres. *Excellentia, præſtantia, privilegium, ſuperioritas.* Un Préſident a la *préeminence* du rang dans ſa Compagnie. Il faut qu'ils quittent une *préeminence* que leurs prédéceſſeurs ont toûjours gardée. Pat. Il ne peut moins faire que de défendre les *préeminences* de ſon Abbaye. Id. *Deffendere, tueri jura honoraria vel prærogativa.* L'homme a une grande *préeminence* ſur les aûtres animaux. *Cæteris animantibus præſtat.* Le Cardinal ſçût bien maintenir la *préeminence* de ſa dignité. D'où vient cette paſſion de ſe diſtinguer par l'eſprit, ſinon du déſir d'avoir une *préeminence* de raiſon au deſſus du reſte des hommes? Fléch. La *préeminence* de l'éſprit eſt la plus flatteûſe. S. Évr.

PRÉÉMINENT, ente. adj. Qui eſt au deſſus des aûtres. *Cæteris omnibus præſtans.* Les Rois ſont *préeminens* ſur les aûtres hommes; ils ont une dignité *préeminente* ſur tous leurs Sujets. Cette haute montagne eſt *préeminente* ſur toutes celles des environs. Ce mot ne ſe trouve point dans l'Académie, ni dans aucun des Dictionnaires que nous ayons pu conſulter. Nous doutons même que cette phrâſe, être *préeminent* ſur quelqu'un, ſoit du bel uſage. Peut-être que, dignité *préeminente*, ſeroit mieux.

PRÉEXISTENCE. ſ. fem. État de ce qui éxiſte, de ce qui eſt actuellement avant quelqu'un ou quelque chôſe. *Præexiſtentia.* Les Platoniciens ont cru la *préexiſtence* des âmes. Origene tenoit pour la *préexiſtence* étèrnelle des âmes. Du Pin.

PRÉEXISTENT, ente. Qui éxiſte avant quelqu'un ou quelque chôſe. *Præexiſtens.* Dieu a créé le monde de rien, & non d'une maniére *préexiſtente*.

PRÉFACE. ſ. f. Avèrtiſſement qu'on mèt au devant d'un livre pour inſtruire le lecteur de l'ordre & de la diſpôſition qu'on y a obſérvé, de ce qu'il a beſoin de ſçavoir pour en tirer de l'utilité, & lui en faciliter l'intelligence. *Præludium, proœmium.* On fait ſouvent des *Préfaces* pour ſe loüer ſoi-même, ou pour faire l'apologie

l'apologie de ſes fautes. Il y a des *Préfaces* ennuyeuſes, & qui ſont préſque auſſi gróſſes que ſe livre. Une *préface* ſage, judicieûſe, & bien entenduë eſt un chèf-d'œuvre.

Un Auteur à genoux dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuye a beau demander grace. Boil.

Préface, ſe dit auſſi du préambule d'un diſcours, de ce qu'on dit avant que d'entrer en matière. *Exordium.* Je vous prie parlons ſans *préface*. Il n'y a guères de *préface* qui n'ennuye. Il n'y a point de Poëte qui liſe un Sonnet ſans quelque éſpéce de *préface*, ſans dire qu'il l'a fait fort promptement, ou l'occaſion qui l'a porté à le faire.

Préface, eſt auſſi une partie de la Meſſe qui ſe chante par le Prêtre avant la conſécration, ſur un ton particuliér, & qui varie ſelon le tems, & l'office. *Præfatio.* L'éſſentiel de la Meſſe ne commence qu'à la *Préface*. Il y a cèrtains endroits de quelques Offices qu'on chante ſur le ton de *Préface*. L'uſage des *Préfaces* eſt très-ancien dans l'Égliſe, & on conjecture qu'il eſt du tems des Apôtres par quelques paſſages de Saint Cyprien, de Saint Chryſoſtome & de Saint Auguſtin.

PRÉFÉCTURE. ſ. f. Charge, ou dignité de Préfèt fort conſiderable dans l'ancienne Rome. *Præfectura.*

PRÉFÉRABLE. adj. m. & f. Qui eſt meilleur, qui doit être le prémiér choiſi, mis au deſſus d'un aûtre. *Anteponendus*, *præponendus*. Le ſoin du ſalut eſt *préférable* à tout aûtre. L'honnête eſt *préférable* à l'utile. La vie privée eſt *préférable* à la tumultueûſe. Un Docteur eſt *préférable* à un ſimple Gradué, quand ils ont un droit égal à un Benéfice.

PRÉFÉRABLEMENT. adv. Par choix & préférance. *Jure prærogativo.* Cet Officiér a été élû & nommé *préférablement* à tous ſes Confréres pour cette Députation. Un bailleur de fonds eſt payé *préférablement* à tous aûtres créanciérs.

PRÉFÉRENCE. ſ. f. Choix; action par laquelle on juge du mérite des chôſes, & l'on donne l'avantage à l'une ſur l'autre. *Æſtimatio*, *electio*, *pretium*, *præſtantia*. On a toujours donné à l'or la *préférence* ſur tous les métaux; au diamant ſur toutes les piérreries. Chacun veut avoir la *préférence* ſur ſon rival, ſur ſon concurrent. La *préférence* entre les femmes eſt mieux donnée par les hommes: ils ſont les juges naturels des Dames. Le Ch. d'H. La Réligion qui ne trouble point l'ordre du monde, ne déſapprouve point les *préférences*, ni les dévoirs éxterieurs qu'on rend aux riches; mais elle condamne cette *préférence* intérieure, qui fait regarder les riches comme étant infiniment élevez au deſſus des pauvres. Loc. Tite-Live fait ſon Héros de Scipion, & lui donne une *préférence* délicate ſur les Romains. S. Évr. Comme ceux qui s'élevent au deſſus de nous attirent nôtre indignation, auſſi ceux qui nous cédent la *préférence* s'emparent aiſément de nôtre éſtime. Bell.

Sur quelque préférence *une amitié ſe fonde*,
Et c'eſt n'éſtimer rien, qu'éſtimer tout le monde. Mol.

Un Marchand dit, qu'il ne demande que la *préférence*, à ceux qui lui font des offres qu'il n'accepte pas.

Préférence, ſe dit au Palais en matière d'ordre & de diſtribution de deniérs. *Omnibus poſt habitis.* Les frais de Juſtice ſont toûjours payez par *préférence*. Ce Procureur pourſuit une inſtance de *préférence*. On colloque par *préférence* les créanciérs privilégiez qui ont une ſpéciale hypothéque ſur la chôſe.

PRÉFÉRER. v. act. Choiſir; éſtimer plus; donner l'avantage à une chôſe ſur une autre. *Pluris eſtimare*, *facere*, *præponere*. Un brâve *préfère* une mort glorieûſe à une vie oiſive. Cet homme ſe déſéſpère de ce qu'on lui a *préféré* ſon rival. On ſe *préfère* d'ordinaire ſoi-même à ce qu'on aime. S. Évr. Mr. L. s'accommodoit à tous, & ne *préféroit* pèrſonne. Fléch.

Préféré, ée. part. paſſ. & adj. *Antepoſitus*, *prepoſitus*.

PRÉFÈT. ſ. m. C'étoit aûtrefois un des prémiérs Magiſtrats de Rome, qui la gouvèrnoit en l'abſence des Rois, des Conſuls, & des Empereurs. *Præfectus.* Son pouvoir a été un peu different ſelon les tems, & il eut beaucoup plus d'autorité ſous les Empereurs. Voyez *L. 1. T. 28. du Code.* Il avoit ſur tout le gouvèrnement de la ville de Rome; la connoiſſance de tous les crimes commis dans la ville, & à cent milles au dehors, lui appartenoit; il jugeoit à mort ſans appel, & même par la Novelle 62. il avoit la préſeance au Sénat, & marchoit devant les Patrices, & les Conſulaires, &c. Il avoit auſſi l'intendance des vivres, de la police, des bâtimens & de la navigation. Il y a encore maintenant à Rome un *Préfèt*, qui eſt une éſpéce de Gouvèrneur. Il diffère de l'ancien, en ce que le pouvoir de celui-ci ne s'étend qu'à 40. milles hors de la ville, & celui de l'ancienne Rome s'étendoit à 100. milles, comme on voit au Titre *De officio Præfecti urbis. ff. L. 1. T. 11.*

Préfèt du Prétoire, étoit le Chèf des Gardes Prétoriennes ou cohortes déſtinées à la garde de l'Empereur. *Præfectus prætorii.* La Légion Prétorienne étoit de dix mille hommes, à ce que dit Dion. Suétone rapporte qu'Auguſte créa la charge de *Préfèt du Prétoire*. On le prenoit d'ordinaire entre les Chevaliérs Romains. Par la faveur des Empereurs la puiſſance du *Préfèt du Prétoire* s'accrut conſidérablement, & il étoit comme l'arbitre, & le juge ſuprême des affaires. On le compare aux Maires du Palais en France. Pour rabattre cette autorité éxcéſſive le Grand Conſtantin diviſa la Préfécture du Prétoire en quatre préféctures: & chaque Préfécture en Civile, & Militaire. Le nom de *Préfèt du Prétoire* demeura ſeulement à celui qui étoit revêtu de la puiſſance civile: & celui de Comte de la Guèrre, à celui qui avoit le commandement ſur les gens de guèrre. Ainſi dans ſon origine, & avant le Grand Conſtantin, la charge de *Préfèt du Prétoire* étoit militaire, & avoit ſuccédé à celle de *Magiſter Equitum. ff. L. 1. T. 11.* Mais ſous cet Empereur elle devint une Magiſtrature civile, & enſuite la prémière dignité de l'Empire. Les Empereurs de Conſtantinople confirmant le partage fait par Conſtantin, diviſérent l'Empire entre quatre *Préfèts du Prétoire*; comme en quatre Diocèſes, ou départemens: les Gaules, l'Illyrie, l'Italie, & l'Orient. Les Provinces dont ces quatre grands Diocèſes étoient compôſez, avoient des Gouvèrneurs particuliers; & le *Préfèt du Prétoire* étoit au deſſus d'eux, & décidoit de tout ſouverainement ſous le bon plaiſir de l'Empereur. On peut voir à quel degré de puiſſance & d'autorité ils étoient élevez dans un Livre du Code T. 26. Depuis, Juſtinien créa un cinquiéme *Préfèt du Prétoire* pour gouvèrner l'Égypte, qui avoit été détaché du Diocéſe d'Orient par l'invaſion des Vandales, & qui fut réuni à l'Empire ſous cet Empereur. Voyez le 27. T. du. 1. Livre du Code. Sous Auguſte l'on donna le nom de *Præfectus Auguſtalis* à celui qui étoit envoyé pour gouvèrner l'Égypte avec une puiſſance Proconſulaire. Il étoit toûjours tîré de l'Ordre des Chevaliérs. ff. L. 1. T. 17. & C. L. 1. T. 37. Ces *Préfèts du Prétoire* n'avoient point, comme on le vient de dire, le commandement des armes: mais ils avoient la puiſſance du glaive; ils décidoient de toutes les affaires en dèrniér réſſort, & ils avoient toutes les marques, & tous les honneurs de la Souveraineté.

Préfèt de la signature de Justice. C'eſt un Cardinal Juriſconſulte à Rome qui voit & approuve les Requêtes, & mèt ſon nom au bas. *Signaturæ præfectus.* C'eſt une éſpeçe de *viſa*. Quand elles ſont ordinaires, & quand elles ſont douteûſes, il en confère avec les Officiérs de la ſignature. Il donne auſſi des Réſcrits de Droit pour les Provinces, qui ont autant d'autorité que ſi le Pape les avoit ſignez, ſuivant la Conſtitution de Paul V.

Il y a auſſi un *Préfèt de la ſignature de grâce*, qui eſt un Cardinal Juriſconſulte, qui fait la même fonction à l'égard des lettres de grâce, que le précédent en celles de Juſtice, mais qui éxpedie ſouvent en préſence du Pape, ou du moins de douze Prelats. *Signaturæ gratiarum præpoſitus.*

Il y a auſſi un *Préfèt des Bréfs*, qui ſignifie les minutes des Bréfs, ou Réſcrits que le Pape envoye, & qui eſt le Chèf du corps qu'on appelle des Secretaires. *Reſcriptorum Apoſtolicorum præpoſitus*. Ses éxpéditions ſe font encore ſous l'anneau du Pécheur. Il y a auſſi des *Préfèts de petites dattes*, *de la componénde*, *des vacances per obitum*, &c.

Préfèt, ne ſe dit en France que dans les Colléges des Jéſuites, & des Barnabites *Præfectus*, *præpoſitus*. Le Père *Préfèt*. eſt celui qui a ſoin de la diſcipline du Collége, qui eſt le Maître des écoliérs. Il y a auſſi des *Préfèts* particuliérs dans les chambres des penſionnaires; & d'aûtres à qui on confie le ſoin & l'éducation d'un écolier de qualité. Ces dèrniérs ne ſe trouvent que chez les Jéſuites.

PRÉFINIR. v. act. Marquer un cèrtain tèrme, & délai, dans lequel on eſt obligé de faire, ou de payer quelque chôſe. *Præfinire*, *conſtituere*, *præſcribere*. L'Ordonnance a *préfini* cèrtains tems pour les aſſignations, les forcluſions, & aûtres délais pour en inſtruire un procès. Quand on intèrloque pour faire une preuve, ou aûtre inſtruction, on demande à un Juge qu'il *préfiniſſe* un tems pour cela. On diſoit autrefois *préfire*.

PRÉFIX, ixe. adj. Tèrme cèrtain, marqué & détèrminé. *Præfinitus*, *ſtatutus*. Il a comparu à jour *préfix*, au tèrme qu'on lui avoit marqué. Les billets payables à volonté n'ont point de tèrme *préfix*.

Préfix, ſe dit encore au Palais, d'un doüaire, d'une cèrtaine ſomme fixe que le mari donne à ſa femme, pour vivre pendant ſa viduité du revenu qui en provient. *Dos præfixa.* Il eſt opposé à *doüaire coutumiér*, qui eſt la moitié du bien qu'a le mari au jour de ſon mariage. Le doüaire *préfix* eſt ſtipulé ordinairement ſans retour.

PRÉFIXION. ſ. f. Action par laquelle on marque, on fixe un cèrtain tems. *Statæ diei vel temporis deſignatio.* La Cour lui a encore

core donné quinzaine pour faire ſa preuve, & ce pour toutes *préſixions* & délais. Ce mot n'eſt guéres en uſage qu'en Pratique.

PRÉGADI. ſ. m. Tèrme de Relations. C'éſt le Sénat de Veniſe. *Senatus Veneticus.* Voyez SÉNAT.

PRÉGATON. ſ. m. Tèrme de Tireurs d'or. C'eſt le nom qu'ils donnent aux dix ou douze plus petits pèrtuis de leurs filières, après que leur fil a paſſé ſur le banc à dégroſſir. *Ocelli minores.*

PRÉGNANT, ou PREIGNANT, ANTE. adj. Violent, préſſant. *Dolor acerbus, acutus.* Il n'a guère d'uſage que dans ces phrâſes. Douleurs *pregnantes.* Maux aigus & *pregnans.*

PRÉJUDICE. ſ. m. Dommage, tort; ou injure qu'on fait à quelque pèrſonne, ou à quelque chôſe. *Damnum, detrimentum, incommodum.* La charité ne ſouffre pas qu'on porte *préjudice* à ſon prochain. Toute accuſation fait quelque préjudice à l'honneur. La rupture entre les Couronnes caûſe grand *préjudice* au commèrce.

PRÉJUDICE, en tèrmes du Palais, ſe dit d'un griéf. *Noxa, damnum.* En quoy cette ſentence vous fait-elle *préjudice*? Il ne faut être appellant que du chéf qui porte *préjudice.* On dit auſſi dans les quittances, Sans *préjudice* du ſurplus; & dans les éxploits, Sans *préjudice* d'aûtres dû & actions, & dans les intèrlocutoires, Sans *préjudice* des droits des parties au principal.

PRÉJUDICIABLE. ádj. m. & f. Nuiſible qui porte préjuce. *Noxius, pernicioſus, nocens.* La bonne chère, la crapule eſt fort *préjudiciable* à la ſanté.

PRÉJUDICIAUX. adj. plur. ſe dit au Palais des frais des défauts qu'il faut rembourſer, avant qu'on ſoit reçu à ſe pourvoir contre un jugement. *Præcedentes impenſas refundere.* On peut ſe purger d'un crime dans les cinq ans, mais il faut auparavant rembourſer les dépens des déffauts & contumaces, parceque ce ſont des frais *préjudiciaux.*

PRÉJUDICIER. v. neut. Faire tort, ou dommage à quelqu'un. *Damnum inferre.* L'embarras du monde & des affaires *préjudicie* à notre ſalut. L'élévation de ce mur *préjudicie* au voiſin, elle lui bouche ſes vuës. Cette piécé *préjudicie* à vôtre prétention, elle la détruit. On mèt à la fin des qualitez des jugemens qu'on ſignifie, ſans que les qualitez puiſſent nuire ni *préjudicier.*

PRÉJUGÉ. ſ. m. Préoccupation d'éſprit qui ſe fait ou par l'èrreur de nos ſens, ou par l'opinion que nous concevons, ou par l'éxemple, ou la pèrſécution de ceux que nous fréquentons. *Præjudicium.* On ſurmonte rarement les *préjugez* de la naiſſance, & de l'éducation. S. ÉVR. Nous n'appèrcevons les objets qu'à travèrs le voile de nos paſſions & de nos *préjugez.* ID. Les *préjugez* ont un grand empire ſur les éſprits, nous en ſommes éſclaves. ID. Cette vérité eſt ſi vive & ſi éclatante qu'elle ne peut être obſcurcie par aucun nuage des *préjugez.* NIC. La méthode de Déſcartes recommande ſur tout de ſe guérir, de ſe dépoüiller de toutes ſortes de *préjugez*; & de ne ſe détèrminer qu'avec un éſprit vuide de *préjugez.* L'opinion de la réalité des couleurs eſt un *préjugé* dont on ne ſe peut guérir que par des éxpériences phyſiques. Les coutumes de nôtre païs nous font faire des *préjugez* qui traittent les aûtres peuples de barbâres.

PRÉJUGÉ. Apparence, motif, conſidération éxtèrne. *Præventio, veriſimilitudo, ratio, vel conſideratio externa.* Les *préjugez* ſont des ſupplémens à la raiſon. S. ÉVR. Les *préjugez* qu'on fait marcher avant les raiſons, ſont quelquefois des artifices pour ſurprendre les éſprits par des apparences & par des dehors favorables. BEN. Les *préjugez* ſont des argumens généraux qui ne laiſſent pas d'être tirez du fond de la queſtion. Ils ne ſont ſuſpects & dangereux, que quand ils ſont pris de quelques circonſtances éxtèrnes & trompeûſes; mais ils ſont nécéſſaires pour préparer l'éſprit, pour ſuſpendre ſa déciſion trop précipitée, & combatre ſa prémière préoccupation. Ce ſont des preuves éxcitatives qui diſpôſent à écouter les raiſons ſolides. ID. *Préjugez légitimes contre les Calviniſtes*; c'eſt un livre de Mr. Nicole.

PRÉJUGÉ, en tèrmes de Palais, ſe dit d'un jugement préparatif & précédent qui ſèrt d'autorité pour décider une conteſtation pareille, ou pour décider les procès au fond. *Res prejudicata.* Les arrêts en robbes rouges, & ceux qu'on recueille, qu'on cite, ſont des *préjugez*, quand on peut faire voir qu'ils ont été rendus ſur la même éſpéce, & dans le même cas. Les arrêts de proviſion ſèrvent ſouvent de *préjugez.*

PRÉJUGER. v. act. Rendre un jugement dont on puiſſe tirer avantage pour faire décider une queſtion ſemblable; juger par avance, ou par proviſion. *Decidere, judicium ferre, prejudicare.* Dans les queſtions de droit d'ordinaire les Avocats ſe vantent d'avoir des arrêts qui ont *préjugé* la queſtion. Quand on demande qu'un arrêt ſoit déclaré commun avec une nouvelle partie, on prétend qu'il a *préjugé* la queſtion à ſon égard.

PRÉJUGER, ſignifie auſſi, Prévoir, conjecturer, deviner. *Prævidere, conjicere, opinione augurari.* J'ai bien *préjugé* que ce chicaneur ſe pourvoiroit au Conſeil, quand il auroit pèrdu au Parlement. La prudence fait *préjuger* beaucoup d'évenemens que d'aûtres attribuënt au hazard.

PRÉJUGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Præjudicatus.*

PRÉLART. Tèrme de Marine. C'eſt une toile gaudronnée qu'on mèt ſur les endroits ouvèrts d'un vaiſſeau, comme panneaux, caillebotis, &c. *Tela piceata, cerata.*

PRÉLAT. ſ. m. Supérieur Éccléſiaſtique conſtitué dans une éminente dignité de l'Égliſe, *Antiſtes, præſul.* Les Patriarches, Primats, Archevêques, Évêques, Généraux d'Ordre, cèrtains Abbez croſſez & mittez, Tréſoriérs, Doyens, Archidiâcres, &c. ſont mis au rang des *Prélats.* Ce qui rend les *Prélats* vénérables, c'eſt la ſainteté de la vie; & leur application à s'aquitter de leurs fonctions.

> *Eſt-ce pour travailler que vous êtes* Prélat?
> *De vôtre dignité ſoutenez mieux l'éclat.* BOIL.
>
> *Le* Prélat *par la brigue aux honneurs parvenu,*
> *Ne ſçut plus qu'abuſer d'un ample revenu,*
> *Et pour toutes vèrtus ſit au dos d'un carroſſe,*
> *A côté d'une mitre armorier ſa croſſe.* ID.

Ce mot vient de *prælatus.*

PRÉLATURE. ſ. f. Dignité de Prélat; Bénéfice qui donne une juriſdiction ſpirituelle à celui qui en eſt revêtu. *Antiſtitis dignitas, gradus, munus.* Par le Concordat on a accordé au Roi la nomination aux *Prelatures.* La convèrſion des hommes eſt la plus noble fonction de la *Prélature.* MAUC.

PRÊLE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd & demi ou de deux piéds, rondes, vuides, rudes, noüées. Ses feüilles ſont longues, menuës, compôſées de pluſieurs tuyaux articulez & aſſemblez bout-à-bout. Ses fleurs ſont des étamines fort courtes, chargées chacune d'un ſommèt en champignon taillé à pluſieurs pans. Ces étamines forment une colonne renflée vèrs le milieu; mais elles ne laiſſent aucune ſemence après elles. Les ſemences viennent ſur des piéds qui ne portent point de fleurs: ce ſont des grains noirs & rudes. Ses racines ſont des fibres longues, déliées, noirâtres. En Latin *Equiſetum majus aquaticum.* J. BAUH. La *prêle*, eſt fort vulnéraire & fort aſtringente: on ordonne ſa décoction dans le crâchement de ſang, dans les flux immodéré des hémorroïdes & des mois. Les Tourneurs, les Couteliérs, les Doreurs, & aûtres Ouvriérs ſe ſèrvent de la *prêle* pour polir leurs ouvrages. On l'appelle autrement *queuë de cheval.*

PRÉLÈGS. ſ. m. Lègs dont on ordonne la délivrance avant le partage d'une ſucceſſion. *Prælegata.*

PRÉLEGUER. v. act. Faire un lègs payable auparavant le partage d'une hérédité. *Antelegare.*

PRÉLEVER. v. act. Lever une ſomme ſur le total d'une ſucceſſion, ou ſociété, avant qu'on la partage. *Prædemere vel prælegere.* Il faut *prélever* les dettes d'un déffunt, les frais funéraires, avant que de partager la ſucceſion.

PRÉLIMINAIRES. adj. m. & f. & ſubſt. Ce qui ſe doit éxaminer, juger, ou tèrminer, avant que de décider, ou traiter quelque affaire à fond. *Præloquium.* Les *préliminaires* de la paix ſont les plus longs à réſoudre, ce ſont l'éxamen des pouvoirs, les qualitez des Princes, les rangs des Ambaſſadeurs, &c. *Pacis proluſiones.* Avant que de traitter d'une ſcience à fond, il y a toûjours des queſtions *préliminaires* qu'il faut vuider, pour l'éclairciſſement, & pour l'intelligence de ce qui ſe doit traitter enſuite.

PRÊLLER, ou PRÊLER. Tèrme de Tourneur & de Vèrniſſeur. C'eſt froter avec de la prêle. *Prêler* le bois. *Equiſeto polire, tergere, defricare.*

PRÉLUDE. ſ. m. Piéce de Muſique irrégulière, que le Muſicien joüe d'abord pour voir ſi ſon inſtrument eſt d'accord, & pour ſe mettre en train. *Præluſio.* Les grands Maîtres compôſent ſouvent ſur le champ des *préludes* qui valent mieux que les piéces étudiées des aûtres.

PRÉLUDE, ſe dit par éxtenſion en d'aûtres rencontres, & ſignifie, Ce qui précéde quelque chôſe, & qui lui ſèrt comme d'entrée & de préparation. *Præparatio.* La prédication de Jonas chez les Ninivites, fut un *prélude* de la vocation des Gentils. Les actions de ce Prince dans ſon enfance, étoient les *préludes* des grandes chôſes qu'il devoit faire un jour. Il y eut alors une ſanglante éſcarmouche, mais ce ne fut qu'un *prélude* de la bataille qui ſe donna le lendemain.

PRÉLUDE. Ce mot s'employe auſſi quelquefois pour, Plaiſanter. On nous ſèrvit pour *prélude*, de bonnes langues farcies. *In proludium.* Après quelque *prélude* de plaiſanterie ſur les bonnes fortunes du Comte, il dit, &c. B. RAB. Il danſe lui ſeul comme par *prélude.* MOL.

PRELUDER, v. neut. Joüer un prélude, ou faire quelque chôſe en attendant. *Præludere.* Le concert n'eſt pas encore commencé, on ne fait que *préluder.* En attendant le dîner on a ſervi un ragoût, mais ce n'étoit que pour *préluder.*

PRÉMATURÉ, ÉE. adj. Qui vient avant l'âge, ou la ſaiſon ordinaire. *Prematurus, præcox.* La vivacité de l'éſprit, quand elle eſt *prématurée*, ne dure guères. Il eſt mort dans un âge *prématuré*, en la fleur de la jeuneſſe. Il n'eſt pas encore tems de faire cette affaire, c'eſt une entrepriſe *prématurée.* On appelle une demande *prématurée*, quand elle eſt faite avant que le tems ou la condition ſoient échuës.

PRÉMATURÉMENT. adv. D'une maniére prématurée. *Prematurè.* Toutes les entrepriſes qu'on fait *prématurément* ne reüſſiſſent pas.

PRÊME-D'ÉMERAUDE. Voyez PRESME-D'ÉMERAUDE.

PRÉMÉDITATION. ſ. f. Action par laquelle on conſidère, on éxamine bien une chôſe, avant que de la faire paroître au jour, avant que de l'éxécuter. *Præmeditatio, prævia cogitatio.* Il ne faut pas ſe hazarder de parler en public ſans une grande *préméditation.*

PRÉMÉDITER. v. act. Éxaminer une chôſe avant qu'on l'éxécute, la faire ſciemment & à deſſein. *Præmeditari, meditari.* Il n'a pas tué ſon ennemi par rencontre, c'eſt un aſſaſſinat qu'il avoit *prémédité* depuis long tems. J'avois *prémédité* de vous aller voir; mais pluſieurs affaires m'en ont empéché. Cela étoit *prémédité* de longue main, il ne s'eſt pas fait par hazard.

PRÉMÉDITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Præmeditatus, cogitatus.*

PRÉMICES. ſ. f. plur. Les prémiers fruits qu'on récüeille ſur la tèrre, dont les Anciens faiſoient à Dieu des offrandes. *Primitiæ.* Dans le Lévitique il eſt ordonné d'offrir à Dieu les *prémices* de toutes ſortes de fruits.

> *J'aurois de mes troupeaux immolé les* prémices;
> *Mais tu ne te plais point à d'aûtres ſacrifices,*
> *Qu'à ceux d'un cœur contrit.* CHARP.

PRÉMICES, ſe dit auſſi par extenſion en Morale, du commencement des chôſes. *Primitiæ, initium.* Le Pſalmiſte fait mention des *prémices* du travail. Un jeune Auteur dit à ſon Mécénas, qu'il lui préſente les *prémices* de ſon éſprit, de ſes ouvrages. Il faut préſenter à Dieu les *prémices* de nôtre cœur & de nôtre éſprit. FLÉCH.

> *Toûjours la tyrannie a d'heureuſes* prémices;
> *De Rome pour un tems Caïus fut les délices.* RAC.

PRÉMIÉR, IÈRE. adj. & ſubſt. qui eſt au lieu par où l'on commence à compter. *Primus ordine.* Je les ai éxaminez depuis le *prémiér* juſqu'au dèrniér. Ceux qui viennent les *prémiérs* ont bien de l'avantage ſur les aûtres. L'unité eſt le *prémiér* des nombres. Nos *prémiérs* pères ou parens. Les Aſtronômes ont feint un *prémiér* Mobile, un *prémiér* Ciel, qui par la rapidité de ſon mouvement entraîne tous les aûtres.

PRÉMIÉR, ſe dit auſſi des diſtinctions de tems & de lieu. *Primus.* Le *prémiér* en datte, le *prémiér* en hypothéque. Il eſt toûjours le *prémiér* au Chœur. La matière *prémière* eſt une ſubſtance conſidérée étant dépoüillée de toutes ſes formes prête à les recevoir. Le cœur eſt le *prémiér* vivant, & le dèrniér mourant.

PRÉMIÉR, ſe dit auſſi de ce qui eſt paſſé, de ce qui étoit auparavant, de ce qu'on avoit dejà eu. *Priſtinus.* Il regrète ſa *prémière* femme, celle qu'il avoit épouſée en *prémières* nôces. Il eſt bien déchu de ſa *prémière* fortune. Il a recouvré ſa *prémière* ſanté. Les métaux fondus recouvrent leur *prémiér* éclat.

PRÉMIÉR, ſe dit auſſi pour marquer la qualité, la diſtinction de rang. *Primarius.* Dieu eſt le *prémiér* des êtres, la caûſe *prémière.* Le *prémiér* Prince du ſang. Un *prémiér* Miniſtre, un *prémiér* Préſident, un *prémiér* Conſeiller, un *prémiér* Échevin. Les Évêques ſont du *prémiér* ordre du Clèrgé, les Abbez du ſecond ordre. Virgile eſt le *prémiér* Poëte des Latins; Ciceron le *prémiér* de leurs Orateurs. Socrate étoit le *prémiér* homme de ſon ſiécle pour la Morale. Il y a des gens qui n'étant les *prémiérs* dans aucune des Sciences, paſſent en toutes l'ordinaire, & le commun. BOIL.

PRÉMIÉR-NÉ. Tèrme de l'Écriture Sainte, qui ſignifie, Le *prémiér* enfant mâle. *Primogenitus.* Et quand le tems fut venu la Vièrge enfanta ſon fils *prémiér-né.* Dieu vouloit ſous l'ancienne diſpenſation, qu'on lui offrit tous les *prémiérs-nez* des hommes, & des bêtes. Dieu fit mourir tous les *prémiérs-nez* d'Egypte, à caûſe de l'endurciſſement de Pharaon.

LA MATIÈRE PRÉMIÈRE. C'eſt, en tèrmes de Phyſique, la matière des corps, que l'on conſidère comme dépoüillée de toute forme: ce qui ſe fait par abſtraction. *Materia prima.*

PRÉMIÉR, ſe dit à la Cour de l'Écuyer qui commande à la petite Écurie du Roi, qu'on appelle abſolument *Monſieur le Prémiér. Equeſtris pecuariæ minoris Præfectus.* Quand il s'agit de la grande Écurie, on dit *Monſieur le Grand*, ou *Monſieur le Grand Ecuyer. Regii ſtabuli Magiſter.*

Au Collége on appelle un *prémiér*, un écolier de Rhétorique, qui s'enſeigne à la *prémière* claſſe. *Rhetor.* On dit auſſi abſolument, La *prémière* claſſe. Cet enfant eſt fort avancé, il eſt dejà en *prémière.*

A la paûme on appelle *prémiér*, la diviſion de la galerie, qui eſt la plus proche de la corde; *primus ordine*: aux cartes, celui qui eſt à la droite de celui qui bat les cartes, qui doit joüer le *prémiér*; aux déz, c'eſt celui qui tient le dé.

PRÉMIÉR, en Arithmétique, ſe dit d'un nombre qui ne peut-être meſuré que par l'unité, comme 19. & 29. qui ne peuvent être diviſez par quelque nombre que ce ſoit, qu'il ne reſte toûjours une unité. *Impar, numerus primus.*

PRÉMIÉR, IÈRE. adj. Se prend quelquefois pour ce qui eſt imparfait, pour ce qui n'eſt qu'ébauché. *Primus, a, um.* Il n'a qu'une *prémière* teinture de lèttres. C'eſt une *prémière* idée.

PRÉMIÉR, ſe dit quelquefois advèrbialement. *prius, anteà.* Dieu tout *prémiér*, puis père & mère honore. C'eſt ainſi que commence Pybrac. Il étoit au monde *prémiér* que vous fuſſiez né, c'eſt-à-dire, devant. Un Moine n'ôſeroit ſortir, que *prémiér* il n'en ait demandé pèrmiſſion. En ce ſens il vieillit.

PRÉMIÉR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il vaut mieux être le *prémiér* de ſa race, que le dèrniér. *Satius, melius.* On dit, Étourdi comme le *prémiér* coup de matines. On dit pour déſigner un grand nombre, Il y a cent perſonnes, ſans compter le *prémiér.* On dit auſſi, Le *prémiér* venu, pour dire, la *prémière* chôſe qu'on rencontre.

PRÉMIÈREMENT. adv. En prémiér lieu, d'abord. *Primo, ad primum.* Il faut *prémièrement* aller à la Meſſe, & puis déjûner. Quand on diviſe une chôſe en pluſieurs articles, on dit, *prémièrement*, ſecondement. Il fut *prémièrement* ſoldat, & puis Capucin.

PRÉMISSES. ſ. f. plur. Tèrme de Logique. Les deux prémières propoſitions d'un ſyllogiſme. *Præmiſſæ.* Quand un ſyllogiſme eſt en forme, & quand on en accorde les deux *prémiſſes*, on ne peut nier la concluſion.

PRÉMONſTRÉ. ſ. m. Ordre de Religieux vêtus de blanc qui ſuivent la Régle de St. Auguſtin. Il eſt fondé par Saint Norbèrt, & il a commencé en l'Abbaye de *Prémontré* Chèf d'Ordre au Diocèſe de Laon au commencement du douziéme ſiécle.

PRÉMUNIR. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se précautionner. *Præmunire, cavere, præcavere.* Il ſe faut *prémunir* de bonne heure contre le froid, quand on eſt ſujèt aux fluxions. Il ſe faut *prémunir* de bonnes piéces, quand on veut plaider contre des chicaneurs. Il ſe faut *prémunir* contre le mauvais air, en prenant du vin, de la thériaque en tems de peſte.

PRENABLE. adj. De tout genre. Qui peut être pris, qui n'eſt pas ſi fort qu'il ne puiſſe être pris. *Expugnabilis.* Il ſe dit proprement des villes & des place fortifiées. Cette place, cette citadelle eſt *prenable.* Mais il eſt plus uſité avec la négative. Cette place, cette ville n'eſt pas *prenable*, elle n'eſt *prenable* que par la faim.

Il ſe dit au figuré des pèrſonnes faciles, & qui ſe laiſſent prendre, ou gagner aiſément. *Corruptibilis, ſuperabilis, flexibilis.* Cet homme n'eſt pas *prenable* par argent.

PRENANT, ANTE. adj. Qui prend. On appelle dans les comptes. La partie *prenante*, celle qui reçoit les deniérs. Quand il y a quelque érreur dans les comptes de l'Épargne, on s'en prend à la partie *prenante*, c'eſt à elle à les faire appurer.

On appelle auſſi, Carême *prenant*, le Mardi Gras, la veille que le Carême prend, ou commence. *Genialium dies poſtremus.*

PRENDRE. v. act. On conjugue *je prends*, (ſelon Corneille) ou *je pren* (ſelon Richelet) *tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent. Je prenois, je pris, j'ai pris, je prendrai, que je prenne, quoique je priſſe, je prendrois.* Il ſignifie, Enlever quelque chôſe, s'en ſaiſir, s'en rendre maître de vive force. *Accipere, capere.* On *prend* des villes d'aſſaut, d'emblée, par ſiége, par ſurpriſe. M. Antoine diſoit que la grandeur Romaine paroiſſoit plus en ce qu'elle donnoit, qu'en ce qu'elle *prenoit*, parceque le Sénat donnoit quelquefois des Couronnes. ABLANC. On dit auſſi, *Prendre* à rançon, *prendre* des ôtages. On l'a *pris* à mèrci, à compoſition. On a *pris* cette femme à force pour la violer. Les voleurs *prennent* les gens à la gorge pour *prendre* leur bourſe. On dit auſſi, *Prendre* un criminel, *prendre* un priſonnier, mèttre un homme en priſon.

Ce mot vient du Latin *prehendere.* MÉNAGE.

PRENDRE, ſe dit auſſi à la chaſſe. *Venatione capere.* Il a *pris* tant de piéces de gibier, ſoit à la courſe, soit en tirant, ſoit avec des filets. Ce lévrier *prend* les liévres corps-à-corps.

PRENDRE, ſignifie auſſi, Empoigner, avoir à la main. *Accipere, apprehendere.* Il a *pris* un bâton pour le frapper. On *prend* les

les armes à l'approche de l'ennemi. Les Herétiques ont *pris* les armes, ils ſe ſont révoltez. Il l'a *pris* au collèt. Ils ſe ſont *pris* aux crins.

PRENDRE, ſignifie auſſi, Toucher, maniér. *Contrectare*. Il a *pris* la main d'une Dame. On l'eſt venu *prendre* pour danſer. Quand il eſt ſeul, il *prend* un livre pour ſe déſennuyer.

PRENDRE, ſignifie auſſi, Recevoir amiablement. *Gratioſè accipere*. Un bon Juge ne doit jamais *prendre* de préſens. Une femme qui *prend*, ſe vend. Voulez-vous *prendre* un doit de vin, un petit repas? *Prendre* de l'argent en rente, à uſure; *prendre* à bail, à férme, à loüage; *prendre* pour homme; *prendre* en payement; *prendre* ſes ſûretez; *prendre* des meſures. Il *prend* plaiſir à obliger ſes amis, il *prend* peine à les ſérvir. Il a *pris* cette Demoiſele pour femme, elle l'a *pris* pour ſon mari.

PRENDRE, ſe dit en Médecine des remédes dont on uſe. *Sumere*. Les Médecins ne *prennent* guéres de médecine. Cette femme *prend* ſouvent des lavemens, de petits remédes, des bouillons, pour avoir le teint frais; elle *prend* le bain. Un débauché *prend* du tabac en poudre, en fumée.

On dit auſſi, qu'un homme a *pris* la fiévre, la peſte, & les autres maladies contagieuſes. *Contrahere*. On dit que la fiévre l'a *pris*, que ſon accès l'a *pris*, l'a ſaiſi; il a *pris* un rhûme, une pleureſie; il a *pris* du froid; il y a long tems que ſa goutte ne l'a *pris*, ne l'a tourmenté. Quand on dit abſolument, Il a *pris* du mal, on entend un mal vénérien.

PRENDRE, en Phyſique ſignifie, ſe coaguler, ſe figer. *Coagulare, figere*. La préſure fait *prendre* le lait. Le grand froid fait *prendre* la riviére. La cire ſe *prend*, quand elle ſe fige.

PRENDRE, ſignifie auſſi, S'attacher, faire impreſſion. Cette chair a bien *pris* ſon ſel. *Adhærere*. Ce ragoût eſt trop épicé, il *prend* à la gorge. Cette ôdeur eſt trop forte, elle *prend* au nez, au cérveau. Cet yvrogne eſt toûjours *pris* de vin. Celui qui ſe noye ſe *prend*, s'accroche à tout ce qu'il peut.

PRENDRE, en térmes de Jardinage, ſe dit des arbres, & des plantes nouvellement plantées, & ſignifie, Commencer à faire, à produire de bonnes racines, commencer à s'attacher, à s'unir à la tèrre, & en tirer ſa nourriture par des racines. Ainſi on dit, *Prendre* racine, ou abſolument *prendre*. *Comprehendere, radicem agere*. Cette plante a *pris* racine, ou a *pris*. Mais la Quintinie dit qu'en ce ſens *reprendre* eſt plus uſité.

PRENDRE, ſe dit auſſi en chôſes morales. Il a *pris* le vin en haine. *Abhorret à vino*. Il a *pris* cet homme en amitié. Je l'ai toûjours *pris* pour un habile homme. Il *prend* bien les chôſes, il les tourne bien, il ne *prend* rien de mauvaiſe part. Il a bien *pris* le ſens de ſon Auteur. Il a *pris* cela à contreſens, il l'a *pris* de travèrs, il a *pris* pour lui ce qu'on diſoit pour un autre. Un brâve *prend* courage; un poltron *prend* l'épouvante, *prend* l'alarme légérement. Un juſte *prend* patience, *prend* toutes les chôſes de la main de Dieu; il *prend* en gré toutes les afflictions. Il a *pris* ce reproche à injure, il l'a *pris* trop à cœur. Tout le pouvoir de l'amour ſe borne à *prendre* de foibles cœurs, qui veulent bien être *pris*. FONT. On prie Dieu, qu'il *prenne* pitié de nous. On dit d'un homme colère, qu'il eſt aiſé à *prendre* feu.

PRENDRE, ſignifie encore, Tromper ou être trompé. *Decipere, décipi, illudere, illudi*. Il s'eſt laiſſé *prendre* par le bèc, *prendre* au mot. Il s'eſt laiſſé *prendre* au piége comme un étourdi; *prendre* ſur le fait. Il a été *pris* par les yeux, eſt devenu amoureux.

PRENDRE, ſignifie auſſi, S'attaquer. Il ne ſçait à qui s'en *prendre*, *in quem culpam transferat neſcit*: il s'en *prend* à celui qui n'en peut mais, au prémiér venu. Un blaſphémateur s'en *prend* à Dieu. Il s'en *prend* à plus fort que lui, il lui en *prendra* mal, il s'en repentira. Il lui en a bien *pris*, que le Maître n'étoit pas au logis. Ils ſe ſont *pris* de paroles. Il l'a *pris* en trahiſon, par dèrriére. Quand le débiteur ne paye pas, on s'en *prend* à ſa caution. On met toûjours *en* devant *prendre*, quand il a la ſignification d'*imputer*.

PRENDRE, ſe dit auſſi en parlant du choix d'une profeſſion. Ce Bourgeois a *pris* l'épée. Cet autre a *pris* la robbe. *Enſem, aut togam eligere*. Celui-là a *pris* l'habit, s'eſt fait Moine. *Veſtem monachalem induit*. Il eſt en âge de *prendre* ſon parti.

En Théologie, on dit que Nôtre Seigneur JÉSUS-CHRIST a *pris* chair humaine; pour dire, qu'il s'eſt incarné. *Carnem humanam aſſumpſit*.

PRENDRE, ſe dit auſſi au Palais. *Prendre* le fait & cauſe d'un Férmiér, c'eſt *prendre* en main ſa défenſe. *Cauſam defenſionem ſuſcipere*. *Prendre* des meubles par exécution, c'eſt les enlever par autorité de Juſtice. *Prendre* un Juge à partie, c'eſt l'intimer en ſon propre nom. *Judicem proprio nomine intimare*. *Prendre* des concluſions, c'eſt former une demande, y conclurre ſur le Barreau, ou au Parquet. *Prendre* droit par les charges, c'eſt s'en rapporter aux témoins. On dit auſſi, *Prendre* au corps, c'eſt arrêter priſonniér. Il y a des Procureurs qui *prennent* à toutes mains.

On dit auſſi, *Prendre* pour conſeil, pour adjoint; *prendre* pour Juge, pour arbitre; *prendre* à ſa charge, à ſa garde; *prendre* à ſes riſques, périls & fortunes. *Conſilium petere, in judicem & arbitrum ſumere*. On dit auſſi, qu'un Juge a *pris* connoiſſance d'une affaire; pour dire, qu'elle eſt pendante devant lui. *Prendre* à témoin, c'eſt demander une atteſtation. La Cour a *pris* ce Complaignant en ſa protection, elle l'a mis en ſa ſauvegarde.

PRENDRE, ſe marie avec pluſieurs mots, qui changent ſa ſignification. *Prendre* tèrre, c'eſt déſcendre d'un vaiſſeau. *Ad terram appellere*. *Prendre* le largue, c'eſt ſe mettre en haute mèr. *Altum petere*. *Prendre* langue, c'eſt s'enquérir de l'état des lieux où l'on eſt. *Prendre* l'air, c'eſt s'aller promener. *Prendre* le divèrtiſſement de la chaſſe, de la Comedie. *Prendre* ſa biſque, ſe dit au propre & au figuré; au propre, il ſe dit en tèrmes de jeu de paûme, d'un avantage de quinze que l'on prend en quel endroit de la partie que l'on veut, & il ſe dit au figuré, pour dire, prendre ſon tems pour ſe récréer & ſe relâcher de ſon travail ordinaire. *Prendre* la diſcipline, c'eſt ſe foüetter par mortification. *Prendre* la poſte, le coche, c'eſt ſe ſérvir de ces commoditez pour voyager. *Prendre* ſon tems, c'eſt ménager une occaſion. *Prendre* jour & heure, c'eſt convenir du tems pour tèrminer quelque affaire. *Prendre* garde, c'eſt obſérver quelque chôſe, épier, ſe précautionner. *Prendre* quelqu'un. *Prendre* congé, c'eſt faire compliment pour partir. *Prendre* quelqu'un au ſaut du lit; c'eſt l'aller trouver ſi matin qu'on ne le manque pas. *Prendre* le pas ſur quelqu'un; c'eſt paſſer devant lui, pour le précéder. *Prendre* la droite, *prendre* la gaûche; c'eſt marcher, ou s'aſſeoir à la droite où à la gaûche de quelqu'un. *Prendre* quelqu'un de *gallice*; c'eſt le ſurpendre, le preſſer de faire quelque chôſe ſans lui donner le tems d'y faire réflexion, de ſe reconnoître. L'ACAD. *Prendre* la parole, c'eſt parler immédiatement après quelqu'un; & *prendre* parole, c'eſt tirer aſſurance, promeſſe vèrbale qu'on fera cèrtaine chôſe. On dit auſſi *Prendre* par écrit, faire un mémoire de quelque chôſe. *Prendre* prétexte, occaſion. *Prendre* le cas, ſuppôſer. *Prendre* les chôſes à la rigueur, au piéd de la lettre. On dit auſſi, qu'un homme *prend* trop ſur ſoi, quand il s'éfforce plus que ſa ſanté ne lui peut pèrmettre. Pour être poli, il faut ſe gêner, & *prendre* beaucoup ſur ſoi. BELL. On dit auſſi, Je n'y *prends*, ni mets; pour dire; J'expôſe la chôſe ſincèrement & comme elle eſt. Il faut mettre cet Ouvriér en beſogne pour voir comme il s'y *prendra*. Il ne ſçait par quel bout s'y *prendre*. On dit au jeu, C'eſt à vous à *prendre*; pour dire, Vous gagnez une main, levez cette carte. On dit à un Voyageur, *Prenez* à gaûche; pour dire, Tournez de ce côte-la: *Perge ad ſiniſtram*. Et figurément on dit qu'un homme *prend* toutes les chôſes à gaûche; quand il les tourne à contreſens. *Prendre* ſon repas. *Edere, comedere*.

On dit d'un cheval qu'il *prend* quatre ou cinq ans; pour dire, qu'il approche de quatre ou cinq ans: *Inire quartum vel quintum annum*.

A TOUT PRENDRE. Sorte de façon de parler advèrbiale; qui ſignifie, En conſidérant, en compenſant le bien & le mal. *Omnibus perpenſis, & conſideratis*.

PRENDRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ce qui eſt bon à *prendre* eſt bon à rendre. *Quod facile ſumitur, facile retribuitur*. Il a *pris* martre pour renard, il s'eſt trompé. On dit pour ſe moquer de ceux qui ont manqué une capture, Ils ſont *pris*, s'ils ne s'envolent. Il a *pris* un rat; pour dire, Il a manqué une occaſion, une affaire. Il a été *pris* comme dans un blé, il a été *pris* ſans vèrd. Il a *pris* cela pour argent comptant, ſe dit en raillant la crédulité d'une pèrſonne. Il a été *pris* pour un homme de ſon païs, c'eſt-à-dire, pour ſot, pour duppe. On dit auſſi, *Prendre* l'accaſion aux cheveux, ne la pas laiſſer échapper. Il a *pris* le frein aux dents; pour dire, il a *pris* une bonne réſolution. Il faut *prendre* le tems comme il vient. On dit *prendre* la balle au bond. *Prendre* S. Pièrre pour S. Paul; pour dire, *Prendre* l'un pour l'autre. On dit auſſi, *Prendre* le liévre au collet. *Prendre* les liévres au ſon du tambour, ou au tambourin; pour dire, entreprendre ouvèrtement & avec éclat, ce qui ſe devoit faire en cachette & finement. On dit auſſi d'un avare, qu'il en *prendroit* ſur l'autel, qu'il en *prend* par où il peut. On dit auſſi, *Prendre* la Lune avec les dents, pour marquer un impoſſible. *Prendre* ſes jambes à ſon cou, quand on commence un voyage à piéd. On dit auſſi, *Prendre* le tiſon par où il brûle; pour dire, *prendre* une affaire, une chôſe autrement qu'il ne faut. *Prendre* quelqu'un au piéd levé, c'eſt *prendre* avantage contre lui du moindre mot qui lui échape. *Prendre* d'un ſac deux moutures, c'eſt tirer double profit, ſe faire payer deux fois d'un affaire. On dit, Qui *prend*, s'engage, pour dire, que ceux qui empruntent, ou qui reçoivent des préſens s'aſſujettiſſent à ceux qui les obligent.

PRIS, ISE. part. paſſ. & adj. Voyez plus bas.

PRENEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui prend, qui eſt accoumé de prendre. *Captator*. On a appellé Démétrius Poliorcétes, le *Preneur* de ville. Il croyoit prendre cette place par éſcalade, mais le *preneur* fut pris. Il y a des *preneurs* de taupes, des *preneurs* d'oiſeaux à la pipée, des *preneurs* d'aloüettes au miroir, aux filets. Les *preneurs* de tabac en fumée ont l'haleine mauvaiſe. Fi, c'eſt un *preneur* de tabac. Comme il eſt plus honnête de donner que de recevoir, je ne refuſe pas d'être le *preneur*, afin qu'il ſoit le donneur. ABLANC.

PRENEUR, en Pratique ſignifie auſſi, Fèrmiér qui prend à loüage. *Acceptator*, *manceps*. Le *preneur* s'eſt obligé de faire toutes les menues réparations. Le *preneur* eſt tenu de bien fumer & échalaſſer les vignes, &c.

PRÉNOM. ſ. m. Nom propre; nom que l'on met devant le nom général de famille; ou le nom qui convient à châcun en particuliér. Il vient du Latin *prænomen*: & il revient au nom propre parmi nous; c'eſt-à dire, *Pierre*, *Paul* &c. Le *prénom* ne fut introduit parmi les Romains que long tems aprés le nom. On donnoit aux enfans le nom de la maiſon le jour aprés leur naiſſance, au lieu que le *prénom* ne ſe donnoit que lorſqu'ils prenoient la robe virile. Varron compte 30 divèrs *prénoms*: les plus communs ſe peuvent réduire à 18. Les Grécs n'avoient qu'un nom ſeul & ne multiplioient point leurs noms, & *prénoms* comme l'ont fait les Romains.

PRÉNOTION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie. Connoiſſance obſcure qu'on a d'une chôſe devant qu'on l'ait approfondie, ou qu'elle ſe ſoit manifeſtée. *Prænotio*, *obſcura cognitio*. Tout homme a des *prénotions* naturelles, qui lui donnent quelque idée des chôſes, quoi qu'il ne les connoiſſe pas pleinement. Le raiſonnement peut former des conjectures qui lui donnent des *prénotions* des évenemens futurs.

PREOCCUPATION. ſ. f. Préjugé, prévention, impreſſion qu'on s'eſt miſe d'abord dans l'éſprit. *Præjudicium*, *præventio*, *anteoccupatio*. On n'eſt jamais bien gueri des *préoccupations*, & des prémiéres impreſſions qu'on nous a miſes dans l'éſprit dès notre jeuneſſe. Le point le plus excellent de la méthode de Déſcartes, c'eſt qu'il veut qu'on ſe guériſſe de tous préjugez, qu'on raiſonne ſans *préoccupation*. Le plus grand obſtacle qui ſe trouve à rendre la juſtice, & à raiſonner ſainement, c'eſt la *préoccupation*. C'eſt l'éffet de la *préoccupation* non ſeulement de ſe tromper ſur des apparences; mais auſſi de convèrtir à ſon uſage lés chôſes les plus éloignées. CL. Il y a une *préoccupation* de charité, qui fait qu'on ne doit pas condamner les aûtres légèrement. S. ÉVREM. Les *préoccupations* fèrment l'éſprit, & le mettent dans une impoſſibilité morale d'avoir d'aûtres vuës. MÉSP.

PRÉOCCUPER. v. act. Prévenir; mettre dans l'éſprit d'une pèrſonne les prémiéres impréſſions, les prémiéres connoiſſances d'une chôſe. *Prævenire*, *præoccupare*, *primam notitiam in mentem inducere*. La foibleſſe de l'éſprit de l'homme eſt telle, qu'il *ſe préoccupe* aiſément, qu'il a de la peine à éffacer les impreſſions dont il eſt *préoccupé*, qui ſont entrées les prémiéres dans ſon éſprit. Un Juge, un Philoſophe, ne ſe doivent point laiſſer *préoccuper*. C'eſt le propre du peuple de ſe laiſſer *préoccuper* de ne trouver bon que ce qu'il a accoutumé de voir, & de pratiquer. Les paſſions nous *préoccupent*, nous aveuglent, nous ôtent la libèrté du jugement. Ce Préſident s'eſt tellement laiſſé *préoccuper* contre moi, qu'il ne veut pas ſeulement entendre mes raiſons. Se *préoccuper* de ſon mérite. ABLANC.

PRÉOCCUPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Præventus*, *præoccupatus*. C'eſt un des plus ordinaires défauts des hommes, que d'être *préoccupez*. Les hommes *préoccupez* de leur propre mérite ne veulent pas jetter les yeux ſur ce qui eſt capable de les humiliér. BALL. Peu de gens jugent du vrai & du faux par les lumiéres d'une raiſon non *préoccupée*. S. ÉVR.

PRÉOPINANT. ſ. m. Celui qui eſt le prémiér à opiner. *Præjudicans*, *vel primus opinionem ferens*. La plûpart des Juges ignorans forment leurs avis ſur celui du *préopinant*. Il faut bien de l'attention, de l'habileté, pour être le *préopinant*.

PRÉPARANT, ANTE. adj. Les Anatomiſtes appellent *vaiſſeaux préparans*, les deux artéres & les deux vèines des teſticules; les Anciens les ont ainſi nommées, parcequ'ils croyoient que la ſemence commençoit de s'y préparer. On les appelle autrement *vaiſſeaux ſpèrmatiques*. *Præparantia vaſa*, *ſpermatica*.

PRÉPARATIF, IVE. adj. Qui donne une diſpoſition convenable aux chôſes. *Apparans*, *præparans*. En Géométrie il y a pluſieurs démonſtrations *préparatives*, qui ne ſervent que de moyen pour en faire de plus importantes. On appelle ces propoſitions *Lemmes*.

PRÉPARATIF. ſ. m. Appareil; ce qu'on prépare pour quelque deſſein, pour quelque cérémonie. *Apparatus*, *diſpoſitio*. Les *préparatifs* de guèrre font ombrage aux Princes voiſins. On fait de grands *préparatifs* pour la cérémonie du Sacre, de l'entrée du Roi. Je m'attendois qu'un tel devoit nous traitter, mais je n'y vois aucuns *préparatifs*.

PRÉPARATION. ſubſt. f. Diſpoſition qui convient à quelque chôſe importante qu'on veut faire. *Diſpoſitio*, *præparatio*. Il ne faut pas s'approcher des Sacremens de Pénitence & de l'Eucariſtie ſans une digne *préparation*. Cet Orateur harangue ſur le champ & ſans *préparation*. Nous allons avec ſécurité à la mort, ſur la périlleuſe éſpérance d'un tems de *préparation*, qui peut-être ne nous ſera jamais donné. LE P. GAIL. La Reine arriva à ſa dèrniére heure ſans aûtre *préparation* qu'une ſainte vie. BOSS.

PRÉPARATION. Tèrme de Mathématique. C'eſt l'une des parties de la démonſtration. *Lemma*, *hypotheſis*. Si c'eſt une propoſition de Géométrie, ce ſont quelques lignes qu'il faut tirer dans la figure; ſi c'eſt une propoſition d'Arithmétique, c'eſt quelque ſuppoſition qu'il faut faire pour venir plus facilement à la démonſtration. OZAN.

PRÉPARATION, en tèrmes de Médecine & de Chymie, ſe dit des différentes maniéres d'apprêter les médicamens, de diſpôſer les corps, pour ſèrvir à divèrs uſages. *Modus diſponendi*, *præparandi*. Il y a pluſieurs *préparations* du mèrcure, de l'antimoine, & aûtres drogues pour les épurer, ſublimer, calciner, édulcorer, &c. L'antimoine crud eſt employé dans les décoctions ſudorifiques; avec cèrtaine *préparation*, on en fait un violent vomitif.

PRÉPARATION. Cérémonie des Juifs, pour préparer tout pour la célébration du Sabath, afin de n'en point interrompre le repos. *Paraſceve*. Ce jour-là étoit la *préparation* de la Pâque. S. Jean chap. 19. v. 31.

PRÉPARATOIRE. adj. m. & f. Qui prépare, qui n'eſt qu'en attendant. *Sententia diſpoſitiva*, *pravia*. On rend des jugemens, des ſentences *préparatoires*, quand on intèrloque une affaire. Queſtion *préparatoire*. L'ACAD.

PRÉPARER. v. act. Donner aux chôſes des diſpoſitions convenables. *Parare*, *diſponere*. L'Écriture dit que S. Jean-Baptiſte eſt venu pour *préparer* les voyes du Seigneur. On a été long-tems à *préparer* ce triomphe.

PRÉPARER, ſignifie auſſi, Apprêter. *Parare*. On a envoyé *préparer* le dîner en un tel endroit. Cet Apothicaire ſçait bien *préparer* un médicament. On ſçait ſi bien *préparer* l'antimoine, qu'il n'eſt nullement dangereux. Les Médecins *préparent* les corps à la purgation par les lavemens & par lés ſaignées. Voilà du cuir bien *préparé*, bien apprêté.

On dit auſſi, Se *préparer* au combat, à la mort. VOIT. C'eſt-à-dire, ſe diſpôſer, ſe *préparer* à la diſpute, à ſubir l'éxamen. *Accingere ſe*. *Préparez*-vous à me voir préſqu'auſſi Philoſophe que vous. VOIT. Se *préparer* à la communion par la mortification, & par la pénitence. FLÉCH. *Préparer* un argument, un Sèrmon. De tous nos Écrivains Voiture eſt celui qui *prépare* le mieux une loüange. BOUH. Quand elle m'adreſſe la parole, on remarque qu'elle s'y eſt *préparée*, & que ce qu'elle me dit, eſt plus concèrté, & moins naturel. LE CHEV. D'H. On fait des proteſtations contre les Puiſſances pour ſe *préparer* des moyens, ou des déffenſes pour revenir contre les actes qu'on a été contraint de paſſer avec elles. On dit, Un éſprit *préparé*, en parlant d'une pèrſonne, qui étudie trop ce qu'elle a à dire, & qui ſe fait un plan de convèrſation. Les éſprits *préparez* ne plaiſent point, & il en eſt de la beauté de l'éſprit comme de celle des Dames, qui ſont moins belles, dès qu'elles affectent de le paroître. LA CHET. Cet homme ne va nulle part qu'avec un éſprit ſi *préparé* qu'il en eſt ridicule. LA BRUY.

On dit auſſi, *Préparer* l'éſprit de quelqu'un; pour dire, lui donner cèrtaines diſpoſitions pour recevoir plus patiemment, ou plus agréablement quelque diſcours, quelque nouvelle. *Animum diſponere*. Il a fallu bien du tems pour lui préparer l'éſprit, pour lui apprendre la mort de ſon fils. On a eu bien de la peine à le *préparer*, à le réſoudre à la mort. Un éxorde ne ſert qu'à *préparer* l'éſprit de l'auditeur, à gagner ſa bienveillance. *Captare attentionem*.

PRÉPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Paratus*, *diſpoſitus*.

PRÉPATOUT. ſ. m. Eſt un nom qu'on a donné à de cèrtains plants de vignes choiſies en divèrs endroits, comme qui diroit, *pris par tout*. *Collectio*, *ſelectio*.

PRÉPOSER. v. act. Tèrme de Grammaire. Mettre devant. *Præponere*, *vel anteponere*. Les mots deviennent compôſez en leur *prépôſant* quelque particule, comme *compôſer*, *dépôſer*.

PRÉPOSER, ſignifie auſſi, Donner à quelqu'un une intendance, une commiſſion, une charge pour veiller à la conduite d'une entrepriſe, d'une recette, ou aûtre affaire. *Præponere*, *ſuperimponere*. Les Intendans ſont des Officiérs *prépôſez* pour avoir ſoin des affaires du Roi dans lés Provinces. Un Voyer eſt *prépôſé* pour avoir ſoin des bâtimens, des chemins & voyes publiques.

bliques. Il y a des Commis *prépôſez* pour recevoir les droits du Roi en tous les bureaux & recettes.

Pʀᴇ́ᴘôꜱᴇ́, ᴇ́ᴇ. part. paſſ. & adj. *Propoſitus, conſtitutus.*

PRÉPOSITION. ſ. f. Tèrme de Grammaire. C'eſt une des parties de l'oraiſon, ou du diſcours, & une particule indéclinable, mais qui régit les noms qui la ſuivent. *Præpoſitio. Pour, ſur, vèrs,* &c. ſont des *prépoſitions.* On la nomme ainſi, parcequ'elle ſe mèt devant le nom qu'elle régit. Il faut répéter la *prépoſition* devant chaque ſubſtantif, quand ils ne ſont pas ſynonimes ou approchans : Il eſt venu à bout de ſon deſſein *par* la ruſe, & *par* la force.

PRÉPUCE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la peau allongée qui couvre le balanus, le gland, ou l'extrémité de la vèrge. *Præputium.* Il eſt nommé en Latin *præputium*, *à putando*, qui ſignifie *coupper & retrancher*, parceque les Juifs, & encore à preſent les Mahométans, le couppent à leurs enfans par un principe de Religion : ce qu'ils appellent *circoncire.* L'Écriture déſigne les Gentils par des gens qui ont leur *prépuce*, aux Actes Ch. 11. v. 3. David demanda ſa femme Michol qu'il avoit conquiſe par cent *prépuces* des Philiſtins, au II. des Rois, Ch. 3. v. 14.

L'Écriture s'eſt ſervie de ce mot au figuré, & a appellé le retranchement du *prépuce* du cœur, le ſacrifice qu'on fait de ſon cœur à Dieu, & la ſoumiſſion à ſes volontez, en Jérémie, Ch. 4. v. 4. au Deutéronome, Ch. 10. v. 16. *Circonciſio.* Il a encore un aûtre ſens au figuré ; & c'eſt lorſque l'Écriture l'employe pour ſignifier les Payens, les Gentils qui n'uſoient point de circonciſion, & qui pour cela étoient cenſez hors de l'alliance de Dieu. Souvenez-vous, dit S. Paul aux Éphéſiens, que vous étiez Gentils & appellez *prépuce*, par ceux qui ſont appellez la circonciſion. *Gentiles, incirconciſi, Ethnici.* Le même Apôtre dit auſſi aux Galates, que la prédication de l'Évangile du *prépuce* lui avoit été commiſe, comme celle de la circonciſion à Pièrre.

PRÉRIE. Voyez Pʀᴀɪʀɪᴇ. *Pratum.*

PRÉROGATIVE. ſ. f. Privilége ; prééminence ; avantage qu'une pèrſonne a ſur une aûtre. *Prærogativa, privilegium, antecesſio.* Les proviſions d'une charge la confèrent avec tous ſes droits, priviléges, *prérogatives*, franchiſes & immunitez. Que peut-on imaginer de plus abſurde, que d'adjuger à un homme la *prérogative* d'une tèrre, qui n'eſt point à lui. Pᴀᴛʀᴜ. L'homme a de grandes *prérogatives* ſur les autres animaux. Les Chèfs des Compagnies ont de grandes *prérogatives* ſur les autres membres. C'eſt l'ordre du monde qui a attaché cèrtaines *prérogatives* d'honneur, & de préférence à la naiſſance, & à la qualité. Nɪᴄ. Ceux qui ont quelque *prérogative* de mérite, ou d'autorité veulent être revérez de tous le monde. M. Éꜱᴘ.

Ce mot vient du nom que portoit à Rome une Centurie qui donnoit la prémière ſon ſuffrage dans les Comices ou Aſſemblées pour l'élections des Magiſtrats, *quaſi prærogati.*

PRÈS. Prépoſition qui marque la proximité du tems, ou du lieu. *Prope, juxta.* Elle régit plus élégament le génitif que l'accuſatif, & ceux qui diſent, *près* la porte, le diſent pour abréger. *Près de* la porte eſt meilleur. Vᴀᴜɢ. Cᴏʀɴ. Je ſuis trop *près* de la mort pour ſonger à me vanger. Cette guèrre a duré *près* de trente ans. Il y a *près* d'une heure que je vous attends. Le Maréchal de Gaſſion s'avança trop *près* de la paliſſade.

Pʀèꜱ, eſt quelquefois un advèrbe. Ainſi on dit, Ces enfans ſe ſuivent de *près*, ils ſont environ de même âge. *Proximè, propius.* Ces arbres ſont plantez trop *près*, ſont trop ſerrez. Il vaut mieux combattre de loin que de *près*. Cet homme ne voit que de *près*, il a la vuë courte. On dit dans ce ſens au figuré, qu'un homme régarde de bien *près*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt ménager & avâre. Quand il ſignifie la proximité du ſang, on dit, Ces gens ſe touchent de *près* ; ſont parens de fort *près* ; c'eſt-à-dire, ſont proches parens. Cela eſt arrivé à-peu-*près* comme je l'avois predit ; c'eſt-à-dire *preſque*. Nous étions cent en cette aſſemblée, ou bien *près* ; alors il ſignifie, Environ. Quelquefois il ſignifie, Attentivement, exactement. Pour bien juger des chôſes, il faut les voir de *près*, & les bien éxaminer. La véritable grandeur ſe laiſſe approcher, parcequ'elle ne pèrd rien à être vuë de *près*. Lᴀ Bʀ. On ſe voit de trop *près*, & les aûtres de trop loin. S. Éᴠʀ. Les hommes ne ſe regardent pas d'aſſez *près*, pour ſe corriger de leurs défauts. S. Rᴇ́ᴀʟ. On louë les Grands pour faire entendre qu'on a l'honneur de les voir de *près*. Lᴀ Bʀ. On dit, Cette loi ne parle ni *près* ni loin de vôtre queſtion. Souvent il marque une éxception : Je ne ſuis pas ſi riche que lui, à beaucoup *près*. A cela *près*, nous ſommes d'accord ; c'eſt-à-dire, nous n'avons plus qu'un différent. A une grande vanité *près*, les Héros ſont faits comme les aûtres hommes. Lᴀ Rᴏᴄʜᴇꜰ.

On dit provèrbialement, *Près* de l'Égliſe, loin de Dieu. *Prope Eccleſiam, & longe à Deo.* Le peuple appelle, Planter un cyprès, ſe loger, ou s'établir proche de quelqu'un : en faiſant alluſion à cy-*près*.

PRÉSAGE. ſ. m. Augure ; ſigne de l'avenir. *Augurium, omen, præſagium.* Les Payens jugeoient des évènemens futurs par des ſignes que leur ſupèrſtition, ou l'artifice de leurs Prêtres avoient inventez. Les *préſages* les plus fameux étoient fondez ſur le vol des oiſeaux, ou ſur les entrailles des victimes. Tous les oiſeaux nocturnes paſſent pour des oiſeaux de ſiniſtre *préſage*. La Politique a quelquefois ſçu faire valoir les *préſages* pour intimider les peuples, ou pour les remplir de confiance. Bᴀʏ. Prendre une chôſe à bon *préſage*. Pᴀꜱᴄ. Faire un mauvais *préſage* d'une choſe. Vᴀᴜɢ.

PRÉSAGER. v. act. Tirer quelque préſage de quelque accident, de quelque obſèrvation. *Ominari, augurari.* C'eſt une érreur populaire, de croire que les Comètes *préſagent* quelque malheur. Le tems couvèrt, le vent de Midi, *préſagent* de la pluye.

Pʀᴇ́ꜱᴀɢᴇʀ, ſignifie auſſi, Conjecturer, prévoir les évenemens de la prudence humaine. *Conjicere ; vel conjecturâ capere.* La colère du Prince ne *préſage* rien de bon. La mine de ce Gentilhomme *préſage* quelque chôſe de grand.

PRÉSBITÉRAL, ᴀʟᴇ. adj. Qui concèrne la Prêtriſe. *Presbyteralis, ſacerdotalis.* Il y a des Chapelles qui ſont *Présbytérales* par leur fondation, qui ne peuvent être poſſédées que par un Prêtre. Toutes Cures & dignitez des Chèfs de Chapitre ſont des Bénéfices *Présbytéraux*. Le caractère *Présbitéral* eſt indélébile.

PRÉSBITÈRE. ſ. m. Maiſon proche une Égliſe pour loger ceux qui la deſſèrvent. *Presbiterium, domus curialis.* Chaque Égliſe Parroiſſiale doit avoir un *Présbitère* pour loger le Curé. Il y a des Paroiſſes qui ont des *Présbitères* pour loger une Communauté de Prêtres.

PRÉSBITÉRIENS. ſ. m. C'eſt le nom que prennent les Proteſtans Calviniſtes de la grande Brétagne, qui ſuivent tant pour la doctrine que pour la diſcipline les Calviniſtes de Genéve. Ils ſont oppôſez au gouvèrnement des Épiſcopaux ſe gouvèrnant par des Conſiſtoires & par des Synodes. *Presbiteriani, Calviniſta.* Ainſi les *Présbitériens* ſont ceux qui gouvèrnent leurs Égliſes par des Miniſtres, & des Anciens, & qui ne reconnoiſſent point d'Évêques. Ils prétendent très-fauſſement que l'Écriture ne mèt point de différence entre Prêtre & Évêque ; & qu'ainſi l'Épiſcopat, tel qu'il eſt établi dans l'Égliſe, n'eſt point de Droit Divin, quoiqu'il ſoit fort ancien.

PRESBITES. ſ. m. Tèrme d'Optique, qui ſe dit de ceux qui ont la configuration du criſtalin platte, & par conſéquent voyent de loin, comme les vieillards. Ce tèrme eſt oppoſé à *myopes*, qui ſe dit de ceux qui ont le criſtalin rond, & qui ont la vuë courte. Les *myopes* ſe paſſent plus aiſément de lunettes que les *présbites*. *Presbitæ.*

PRÊSCHE. ſ. m. Sèrmon d'un Miniſtre dans les Égliſe Réformées. *Miniſtrorum Calviniana prævitatis oratio.* Les Miniſtres font le *prêche* chacun à leur tour une fois ou deux la ſemaine. On ſe ſert néanmoins plus ſouvent du mot de *Sèrmon* : car on ne dit guère Mr. tel a fait un beau *prêche* ; mais on dit plutôt, a fait un beau Sèrmon. Au moins eſt-il cèrtain que, quand il s'agit d'un Sèrmon imprimé, on ne dit jamais *prêche*.

Ce mot vient par métathèſe de l'Hébreu *paraſch*, qui ſignifie *expoſuit*, parcequ'il s'y fait une éxplication de la Bible.

Pʀêꜱᴄʜᴇ, ſe dit auſſi par le peuple du lieu où s'aſſemblent les Prétendus Réformez pour entendre le *prêche*. Les Ambaſſadeurs Proteſtans ont un *prêche* chez eux. On a démoli pluſieurs *prêches*. Ce mot, en ce ſens, n'eſt point en uſage chez les Réformez : ils ſe ſèrvent du mot de *Temple*. *Hæreticorum Templum.*

PRÊSCHER. v. act. Annoncer en public la parole de Dieu, l'Évangile. *Concionari, vel de rebus divinis ad populum dicere.* Jᴇ́ꜱᴜꜱ-Cʜʀɪꜱᴛ a envoyé ſes Apôtres *prêcher* l'Évangile à toutes les nations ; il leur a enjoint de *prêcher* ſur le toits ce qu'il leur avoit enſeigné en particulier. Mr. Fléchier dit, *Prêcher* un Sèrmon. Cette expreſſion ne plait pas à tout le monde. Mais on dit *prêcher* l'Évangile tout pur ; *prêcher* la controvèrſe, *prêcher* une bonne morale. Anciennement il falloit être Évêque pour *prêcher*. Ceux qui *prêchent* avec tant d'art & de juſteſſe, ſe *prêchent* eux-mêmes bien plus que l'Évangile. Aʀɴ. De tous les métiers le plus difficile c'eſt de bien *prêcher*. S. Éᴠʀ. Si tu n'as pas reçu du Ciel d'heureux talens, ne *prêche* jamais ; aſſez d'aûtres ſans toi ſçauront nous ennuyer. Vɪʟʟ. Autrefois il falloit ſçavoir prodigieuſement pour *prêcher* mal, & aujourd'hui il faut ſçavoir très-peu de chôſe pour bien *prêcher*. Lᴀ Bʀᴜʏ. Quand tu ſeras dévot, humble, charitable au prochain, ſévère à ſoi-même, alors tu te croiras envoyé du Ciel pour *prêcher*. Vɪʟʟ. Il n'eſt que trop de Prédicateurs qui s'imaginent que l'art de *prêcher* ne conſiſte qu'en geſticulations, & que tout l'effet dépend de l'agitation violente des poumons. Ceux qui écoutent, s'établiſſent juges de celui qui *prêche*, & comme il ne ſonge point à les

rendre

rendre meilleurs, ils ne ſongent pas auſſi à le devenir. La Bruy. Boileau dit d'un homme d'un goût trop délicat; Peut-on ſi bien *prêcher* qu'il ne dorme au Sèrmon?

Prêſcher, ſignifie auſſi, Délibérer; dire, & répéter pluſieurs fois la même chôſe. *Prædicare, idem ſæpius repetere.* Il y a long tems qu'on le *prêche* de s'appliquer à l'étude; tous ſes amis ne lui *prêchent* autre chôſe; ſon Maître ſe tuë de lui *prêcher* ſon devoir, d'avoir ſoin de ſa fortune. Les vieillards ne font autre chôſe que *prêcher* la jeuneſſe. Un avâre ne *prêche* que de l'argent. La mauvaiſe humeur des mères fait haïr la vèrtu à force de la *prêcher*. Fen. Je ne ſuis point la duppe de ces hypocrites de Cour, qui *prêchent* les autres ſur la retraite. S. Évr. Ces vieillards chagrins qui *prêchent* tant contre les plaiſirs, ne ſont vèrtueux que par force. Fléch. L'Évangile ne *prêche* que la pénitence & l'auſtérité. S. Évr. Après cela, viens nous *prêcher* ton innocence. Ablan. On ne ſouffrira point que vous *prêchiez* une Morale ſi galante. M. Scud.

Prêſcher, ſe dit figurément en Morale, des chôſes muettes qui nous ſemblent dire quelque chôſe. Les cieux *prêchent* la gloire de Dieu, ils l'annoncent, comme dit le Pſalmiſte. La ſainte vie d'un Prélat *prêche* toute ſeule, elle édifie ſes citoyens. Le viſage d'un Capucin mortifié *prêche* la modéſtie, la vèrtu. On dit d'un homme fort maîgre, qu'il *prêche* la famine. Son teint mortifié *prêche* la cotinence. Rec.

Prêſcher, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il nous a *prêché* ſept ans pour un Carême; pour dire, il nous a fort importuné en nous répétant la même chôſe. *Sæpiùs eadem inculcavit.* On dit auſſi, On a beau *prêcher* à qui n'a cure de bien faire. On dit auſſi, *prêcher* ſur la vandange, quand on s'amuſe à parler ayant le vèrre à la main.

PRÊSCHEUR. ſ. m. Qui prêche. *Prædicator, concionator, Eccleſiaſtes.* Il ne ſe dit ſérieûſement qu'en parlant de la qualité que prennent les Religieux de S. Dominique, de *Freres Prêcheurs*, de l'Ordre des *Prêcheurs*.

Prêſcheur, ſe dit en mauvaiſe part d'une homme qui parle mal en public; ou d'un importun qui répéte toujours la même chôſe. *Inſulſus concionator.* Ce Curé eſt un paûvre *Prêcheur*, un méchant *Prêcheur*. Ce vieillard eſt un *Prêcheur* importun, qui fait des rémontrances continuelles. Seneque & Plutarque étoient tous deux grands Philoſophes, & tous deux grands *prêcheurs* de ſageſſe, & de vèrtu. S. Évr. Je doute un peu de la pèrſuaſion de ces *Prêcheurs* qui nous offrant le Royaume des cieux en public, ſollicitent en particulier un Bénéfice avec beaucoup d'empreſſement. Id.

PRÉſCIENCE. ſ. f. (Prononcez *Précience*) Préviſion; connoiſſance qui eſt en Dieu ſeul de toutes les chôſes futures. *Præſcientia, prævisio.* La prédéſtination eſt fondée ſur la *préſcience* de Dieu, & ſur ce que tout l'avenir lui eſt préſent. On doit admirer la profondeur de la *préſcience*, & de la ſageſſe de Dieu, qui en imprimant le prémier mouvement à la matière, a prévu toutes les combinaiſons poſſibles que pouvoit avoir cette prémière impreſſion pour des ſiécles infinis. Maleb. La raiſon humaine, ne ſçauroit concilier la *préſcience* de Dieu avec la libèrté de l'homme. Jésus-Christ vous a été livré par un ordre éxprès de la volonté de Dieu, & par un decret de la *préſcience*. Port R.

PRÉSCRIPTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujet à préſcription; contre quoy on peut préſcrire. Le cens envèrs le Seigneur n'eſt point *préſcriptible*, ſi ce n'eſt pour la quotité. La faculté de racheter une rente conſtituée à prix d'argent n'eſt pas *préſcriptible*.

PRÉSCRIPTION. ſ. f. Fin de non recevoir que le Droit a introduite pour aſſurer la proprieté des biens après la poſſeſſion d'un cèrtain tems, en faveur des poſſeſſeurs de bonne foi, & débouter ceux qui les voudroient inquiéter, ou répéter la chôſe poſſédée après le tems fixé par les loix. *Præſcriptio, ſucceſſus temporis.* La *préſcription* eſt une peine que les loix impôſent à la pareſſe. Tour. Les poſſeſſeurs qui n'ont d'autre titre que la *Préſcription* ſont d'honnêtes uſurpateurs. Id. La *préſcription* affèrmit la tranquilité, & la ſureté publique. Id. La loi de la *préſcription* ne punit point l'indolence des propriétaires: elle intèrprête ſeulement leur ſilence, & leur volonté: elle préſume qu'un homme qui néglige ſes droits pendant une ſi longue ſuite d'années, les abandonne. G. G. Entre les Juriſconſultes quelques-uns ſoutiennent que le tems ni la *préſcription* injuſte, ne peuvent être un moyen légitime d'acquérir, & d'autres l'appellent la *Patronne du genre humain*, parceque c'eſt une préſomption générale ſous laquelle la loi veut que les hommes vivent en repos. La Coutume de Paris introduit la *préſcription* de dix ans entre préſens, & de vingt ans entre abſens en faveur des paiſibles poſſeſſeurs d'un héritage avec titre; & de trente ans en faveur de ceux qui auroient poſſédé ſans titre. Pour les immeubles en Normandie la *préſcription* de 40. ans vaut le titre, pourvû que le poſſeſſeur ait joui paiſiblement. Et les actions pèrſonnelles & mobiliaires ſe préſcrivent par 30. ans. La *préſcription* contre l'Égliſe ne s'acquière que par 40. ans, avec titre, & bonne foi; & contre l'Égliſe Romaine que par 100. ans. L'uſurpation eſt une éſpéce de *préſcription* pour les meubles. La *preſcription* ne s'acquière qu'avec une poſſeſſion de bonne foi. En matière d'abus la *préſcription* n'a point de lieu. La *préſcription* de 20. ans eſt reçuë contre toutes ſortes de crimes; excepté le duël. En fait d'adultère, elle a lieu au bout de cinq ans. La *préſcription* de 20. ans en crime court contre les Mineurs auſſi bien que contre les Majeurs: pourvû que durant les 20. ans il ait diſcontinuation de pourſuites: car ſi les pourſuites avoient continué ſans intèrruptions, la *préſcription* ne pourroit être oppôſée par l'accuſé ſous prétexte qu'il y auroit 20. ans que le crime auroit été commis. On a jugé que la *préſcription* éteint le crime tant à l'égard de la punition corporelle, qu'à l'égard de la réparation, & des dommages & interêts civils, & que le criminel eſt libéré tant de la peine, que des pourſuites de la partie civile. Une ſentence renduë par contumace contre l'accuſé, & éxécutée par effigie, ne ſe préſcrit que par 30. ans.

Préscription, ſe dit auſſi figurément d'un droit, d'un privilège d'acquiſition. *Præſcriptio.* Une longue poſſeſſion m'eſt un titre pour vôtre amitié, & je puis alléguer la *préſcription* contre vôtre indifférence. B. Rab. La péremption d'inſtance eſt une éſpéce de *préſcription*. Un procès intèrrompt une *préſcription*, pourvû qu'on ne laiſſe pas périr l'inſtance. Voyez Péremption.

PRÉSCRIRE. v. n. Acquérir droit de préſcription par une poſſeſſion de bonne foi, légitime, & ſans trouble. *Præſcribere.* Il faut aſſigner les débiteurs pour paſſer un titre nouveau avant les trente ans, pour les empêcher de *préſcrire*. On ne *préſcrit* point contre ſon Seigneur. On ne *préſcrit* point une ſèrvitude, il faut avoir un titre. Toutes ſortes de crimes ſe *préſcrivent* par 20. ans. Le duël ſeul en eſt excepté par une Déclaration de l'année 1679. L'èrreur ne *préſcrit* jamais contre la vérité. M. Ésp. Le tems ne *préſcrit* point en matière d'héréſie, & la mort même ne ſouſtrait point les criminels aux rechèrches de l'inquiſition. Hist. de l'Inq.

Préscrire, ſignifie auſſi, Ordonner préciſément ce qu'on fera, limiter un pouvoir. *Præſcribere, ſtatuere, edicere.* Je ferai ponctuellement tout ce que vous m'avez *préſcrit*. Il a paſſé ſon pouvoir & les bornes qui lui avoient été *préſcrites*, il eſt ſujet à déſaveu.

Préscrit, ite. part. paſſ. & adj. *Præſcriptus, præfinitus.*

PRÉSÉANCE. ſ. f. Rang; place d'honneur qu'on a droit d'avoir dans les compagnies, ſoit pour la ſéance, ſoit pour la marche. *Anteceſſio, honor, gradus præſtantia.* Il y a une *préſéance* de droit, & une *préſéance* d'honneur. La *préſéance* de droit eſt celle qui appartient à un Magiſtrat, au Patron; & ſi elle leur eſt diſputée, ils peuvent ſe la faire céder par une action de Juſtice. La *préſéance* d'honneur eſt celle qui appartient à l'âge, à la qualité: la civilité la régle, & non pas la loi. Le Conſeil, & les Parlemens ſont chargez de procès d'Officièrs pour être réglez ſur les *préſéances*. Les Ambaſſadeurs de France ſont en poſſeſſion de la *préſéance* ſur ceux des autres Rois. *Jus præceſſionis.* Jaques Howel a fait une grande Diſſèrtation ſur la *préſéance* des Rois de France, d'Éſpagne, & d'Anglетèrre. Tout ce qu'on a dit juſqu'à préſent des *préſéances* eſt rapporté dans un Traitté de Jaques André Cruſius imprimé à Breme *in* 4.

PRÉSENCE. ſ. f. Tèrme relatif qui eſt oppôſé à abſence. *Præſentia, conſpectus.* Il ſe dit de l'éxiſtence d'une pèrſonne dans un lieu, de létat d'une pèrſonne entant qu'elle ſe trouve pôſée devant un autre. Vous venez fort à propos, vôtre *préſence* eſt ici fort néceſſaire. La *préſence* du Prince dans une armée eſt ſouvent très-utile. Fuir la *préſence*, de quelqu'un. Rac. Ingrat, vous n'avez pas ôſé ſoutenir ma *préſence*, ni mes reproches. H. S. de M. Qu'il n'offre point ici ſa *préſence* importune. Rac.

> *De ce qu'on a chéri la fatale* préſence,
> *Ne nous laiſſe jamais dedans l'indifférence.* Mol.

En ce ſens on dit, une obligation paſſée en *préſence* de Notaire, & de témoins. *Coram, ante.* Il a ſoutenu ſa dépoſition en *préſence* de l'accuſé. On paſſe outre à un compulſoire, tant en *préſence* qu'en abſence. On dit auſſi que des armées ſont en *préſence*, quand elles ſont campées ou rangées en bataille l'une devant l'autre. Les deux armées demeurent long tems en *préſence*. Abl. C'eſt à-dire, en vuë l'une de l'autre. Cet enfant n'ôſeroit paroître en *préſence* de ſon père, après s'être marié malgré lui. On fait rougir les gens modeſtes, quand on les louë en leur *préſence*.

Présence, ſignifie auſſi, Aſſiſtance. A la levée d'un ſcellé des mineurs ou des abſens, la *préſence* d'un ſubſtitut eſt néceſſaire. *Conſpectus.* Dans un entèrrement on paye la *préſence* ou l'aſſiſtance du Curé, la *préſence* des Chanoines au Chœur. La *préſence* d'un Maître fait bien travailler les Ouvrièrs. On appelle *droit de préſence*

ſence une cèrtaine ſomme fixe qu'on paye à ceux qui ſont actuellement préſens en un Bureau pour les obliger à être plus aſſidus dans leur fonction : & ainſi on a aſſigné un *droit de préſence* aux Tréſoriers de France réſidens ſur les lieux. Les gens d'affaires ont auſſi un *droit de préſence*, quand ils aſſiſtent au Bureau.

Présence, ſe dit auſſi de Dieu, quoyqu'il ne ſoit renfèrmé dans aucun éſpace. *Conſpectus, preſentia.* La *préſence* de Dieu remplit les cieux & la tèrre. La *préſence* de Dieu devroit retenir les Libèrtins. Dieu donnoit aux anciens Iſraëlites des marques ſenſibles de ſa *préſence*. L'Arche étoit parmi eux un illuſtre ſymbole de la *préſence* de Dieu. Il y a une *préſence* intime que Dieu fait ſentir à l'âme lorſqu'il ſe communique à elle avec plus d'abondance. Fléch.

Présence, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales. *Animi præſentia & memoria.* Cet homme a une grande *préſence* d'éſprit, de mémoire ; c'eſt-à-dire, il eſt ſubtil & prompt. Pour bien aſſiſter au ſervice divin, il ne faut pas ſeulement une *préſence* corporelle, il faut encore une *preſence* de cœur.

PRÉSENT, ente. adj. Qui comparoît, qui eſt en préſence. *Præſens & adſtans.* En ce ſens il eſt oppoſé à abſent. Fut *préſent en ſa* pèrſonne Meſſire tel : c'eſt le commencement de tous les contrats A tous *préſens* & à venir : c'eſt le commancement de tous les Édits. A tous ceux qui ces *préſentes* Lettres verront : c'eſt le commencement de toutes les ſentences. Ce témoin a été *préſent* à l'action. Un bon Genéral doit être *préſent* par tout. Un abſent pour le ſèrvice du Roi, ou de la Communauté, eſt réputé *préſent*. On dit de Dieu qu'il eſt *préſent* par tout. Les Catholiques croyent que Jésus Christ eſt réellement en Corps & en Ame *préſent* dans l'Euchariſtie.

Présent, ſe dit auſſi de ce qui eſt dans le tems où nous ſommes. *Præſens.* Le régne *préſent*. Le ſiécle *préſent*, l'état *préſent* des affaires. Le miniſtère *préſent*. Tout ce qui ne regarde que la vie *préſente* ne vaut prêſque pas la peine qu'on travaille à l'acquérir. Fléch. Les aſſûrances d'un avenir inviſible font moins d'impreſſion que les chôſes *préſentes*, qui entrent dans l'éſprit par les ſens. S. Évr. Les actions *préſentes* éxcitent nôtre envie, & les paſſées attirent nôtre vénération. Bouh. La crainte des maux à venir lui ôtoit le ſentiment des maux *préſens*. Voit.

On appelle un poiſon *préſent*, celui qui eſt violent, & qui tuë en peu de tems. *Subitum, præſens & urgens.*

Présent, ſe dit figurément en chôſes ſpirituélles & morales. On appelle un éſprit *préſent*, celui qui ſe poſſede bien, qui a la conception prompte, & la repartie vive. *Mens attenta & acuta, perſpicax.* On dit qu'une chôſe eſt encore *préſentè* à ſa mémoire; pour dire, qu'on s'en ſouvient bien. Les ſonges rendent les objets *préſens* à nôtre imagination.

Présent, ſe dit auſſi ſubſtativement, & ſignifie l'état préſent des chôſes ; la ſituation où nous nous trouvons. *Status & ſitus rerum.* On ne ſonge pas à joüir du *préſent* ; & on ſouhaite l'avenir, dont on éſpère mieux. Nous ne nous tenons jamais au *préſent* ; nous anticipons l'avenir comme pour le hâter, & nous rappellons le paſſé comme pour le retarder. Pasc. Si le *préſent* nous bléſſe, nous le cachons à nôtre vuë, parcequ'il nous afflige, & s'il eſt agréable nous regrettons de le voir échapper. Id. Le deſir, & l'eſperance nous entraînent vers l'avenir, & nous dérobent le ſentiment du *préſent*. Mont. Pourvu qu'on s'étourdiſſe bien ſur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne ſonge à l'avenir que pour mieux profiter du *préſent*, c'eſt tout ce qu'on peut ſouhaitter. S. Évr. Il eſt ordonné qu'il ſera contraint en vèrtu des *préſentes* ; qu'il payera au porteur des *préſentes* ; qu'il ſatisfera tant pour le *préſent* que pour le paſſé. Vous partirez auſſi-tôt la *préſente* reçuë.

Présent, en tèrmes de Grammaire, ſe dit de la prémière inflèxion des vèrbes, qui marque le tems *préſent*, celui où l'on eſt. Le *préſent* de l'Indicatif, de l'Optatif, & du Subjonctif. *Tempus præſens* C'eſt une adreſſe de l'éloquence de ſe ſèrvir dans un diſcours public du tems *préſent* de l'indicatif, pour éxprimer une action paſſée d'une manière plus forte & plus pathétique. Par éxemple, Dès que la flotte *eſt* en pleine mèr, le ciel *commence* à ſe couvrir de nuages, les éclairs *brillent* de toutes parts, le tonnèrre *gronde*, la mèr *écume*, les vaiſſeaux *pèrdent* leurs mâts & leurs gouvèrnails, & ſe *briſent* enfin contre les rochèrs.

A Présent. adv. Maintenant. *Nunc, jam.* Le tems d'*à préſent*, les vèrs d'*à préſent*. Nous ſommes *à préſent* en libèrté. Je n'ai rien de nouveau à vous dire *à préſent*, pour le *préſent*. Cette façon de parler que les Courtiſans ne pouvoient ſouffrir autrefois, eſt devenuë bonne & élegante avec le tems. Leur avèrſion étoit ſans fondement. Bouh. Il faut avoir le goût bien depravé pour trouver *à préſent* vicieux. Le Vayer.

On dit en tèrmes de Pratique, Dès *à préſent*, comme dèſlors, & dèſlors comme dès *à préſent*. *Nunc, ſicuti, tunc.* Vaugelas a tâché de bannir ce mot.

PRÉSENT. ſ. m. Don gratuit ; grâce ; reconnoiſſance ; marque d'éſtime, ou d'amitié. *Donum, munus, pignus, gratia.* On envoye aux étreines des *préſens* à ſes amis. On fait aux mariez des *préſens* de nôces par honneur. Les Rois font de grands *préſens* aux Ambaſſadeurs. On n'aborde point les Rois Orientaux ſans leur faire de beaux *préſens*. Dieu ne demande que nôtre cœur en *préſent*.

Les Dieux à vos déſirs toûjours ſi complaiſants
Vous font-ils mépriſer, ou haïr leurs préſens ? Racin.

Souvent dans ſa colère il (Dieu) reçoit nos victimes ;
Ses préſens *ſont ſouvent la peine de nos crimes.* Id.

Sur tout, refuſez les préſens :
Des machines d'amour c'eſt la plus redoutable. La Font.

On appelle auſſi *préſent*, le don gratuit que le Clèrgé ou les États font au Roi. *Donum gratuitum.* Ce mot vient de *præſentia*, parce qu'on les doit donner en la main d'une pèrſonne préſente. Car il eſt dit en la Loi XVIII. *ff. de verb. ſign. Abſentibus res donari dicuntur, munera autem mitti, & præſentia offerri.*

On dit provèrbialement, que les *préſens* valent mieux que les abſens ; faiſant équivoque du don avec la préſence de quelqu'un.

PRÉSENTATEUR. ſ. m. Patron d'un Bénéfice, qui nomme. *Patronus, præſentator, collator.* De la Cure d'un tel lieu le Seigneur eſt le *Preſentateur*, & l'Évêque le Collateur.

PRÉSENTATION. ſ. f. Offrande, qui ſe dit en cette phrâſe : On célébre la Fête de la *Préſentation* de Nôtre-Dame au Temple. *Præſentatio.*

Présentation, ſe dit au Palais de pluſieurs Lettres qu'on lit, qu'on publie, dont on donne la connoiſſance. *Diplomatis regii expoſitio, intimatio.* On fait des harangues à la *préſentation* des Lettres du Chanceliér, des Ducs & Pairs. Un porteur de rémiſſion doit faire la *préſentation* de ſes Lettres, & en entendre la lecture à genoux. Quand à la *préſentation* d'une Lettre de change on fait refus d'accepter, il la faut faire proteſter.

Présentation, en Juriſprudence Canonique, ſe dit de l'acte de nomination que le Patron d'un Bénéfice fait, d'une pèrſonne capable, à l'Évêque, ou au Collateur pour en obtenir la proviſion. *Actus collatorius.* Un Laïque a quatre mois pour faire la *préſentation* d'un Bénéfice, quand il a droit de patronage ; & s'il l'a faite d'une pèrſonne incapable, il peut varier, & faire une ſeconde *préſentation* dans quatre autres mois. Une proviſion eſt nulle qui eſt ſans la *préſentation* du Patron Laïque.

Présentation, ſe dit auſſi d'une comparution en Juſtice. *Vadimonii præſtatio, executio, exhibitio.* C'eſt une cédule que le Procureur du deffendeur, ou de l'appellant anticipé, mèt au Greffe pour ſa partie, & laquelle eſt ſignée de lui. On ne reçoit pèrſonne à plaider, qu'il n'ait fait ſa *préſentation* à un Grèffe, qu'on nomme pour cela le *Grèffe des préſentations*. Une *préſentation* au criminel ſe doit faire en pèrſonne. Le défaut à faûte de *préſentation* emporte profit.

Présentation, ſe dit auſſi du droit du Procureur qui offre d'occuper en une caûſe. *Jus præſentationis.* Un Procureur ſe fait payer un écu pour ſa *préſentation*, & il ne lui eſt dû que 7 ſols 6 deniérs.

PRÉSENTEMENT. adv. Maintenant, tout à l'heure. *Nunc, jam, hac ipſa horâ.* Nos pères ne vivoient pas avec tant de luxe qu'on fait *préſentement*, en ce tems-ci. Voilà un ordre arrivé, il faut partir *préſentement*, ſans tarder. Je ſerai à vous tout *préſentement*, c'eſt à dire, dans peu de tems.

PRÉSENTER. v. act. Offrir en préſent. *Offerre, exhibere.* Les Mages d'Orient *préſentèrent* de l'or, de la myrrhe & de l'encens à Nôtre Seigneur dans ſa crèche. Ce Gentilhomme a *préſenté* ſon fils au Roi pour être ſon page. Un écu qu'on *préſente* à un Avocat ne lui fait point peur.

Présenter, ſignifie auſſi, de quelque façon que ce ſoit, Offrir, mettre à la main. *Offerre, præſtare, tribuere.* Un galant *préſente* la main à une Dame pour lui aider à marcher. Si-tôt qu'on eſt dans cette maiſon, on vous *préſente* des cartes. *Préſentez* à un tel le bon jour de ma part, *préſentez* lui mes baiſemains.

Présenter, ſignifie quelquefois ſimplement, Faire connoître une pèrſonne à un aûtre. *Exhibere, coram ſiſtere.* Il a prié un ami de le *préſenter* à Mr le Cardinal pour lui faire la révérence. Il l'a *préſenté* à une telle Dame pour avoir une entrée chez elle. Un parrain *préſente* un enfant au Baptême.

Présenter, ſignifie encore, Nommer une pèrſonne capable à l'Évêque, ou au Collateur, pour être pourvuë d'un Bénéfice. *Præſentare, exhibère, producere.* Cet Abbé *préſente* à un grand nombre de Cures, & de Bénéfices. Il faut *préſenter* à l'Évêque, qui eſt obligé de conférer. En régale le Roi ne nomme, ni ne *préſente*, il confère de plein droit.

Présenter, ſignifie auſſi, Oppôſer, ſe trouver en préſence pour combattre. *Opponere, accurrere*. Un bataillon *préſente* les piques de tous côtez : quand il *préſente* le flanc, il eſt bien tôt déffait. Ce Général *préſente* la bataille à ſon ennemi. Les ennemis fuyent & n'ôſeroient ſe *préſenter* devant ce Conquérant. Les Martyrs *préſentoient* leurs têtes aux bourreaux. Quand on a reçû un ſoufflet ſur la droite, il faut *préſenter* la gauche. On lui eſt venu *préſenter* un carrel, faire un deffi.

Présenter, ſignifie encore, Comparoir en Juſtice. *Exhibere ſe, vel coram adeſſe*. Un Procureur qui a manqué de ſe *préſenter* au Grêffe, doit en ſon nom les dépens. Il ne s'eſt *préſenté* pèrſonne ſur le Barreau pour deffendre cette cauſe. Il ne s'eſt *préſenté* qu'un enchériſſeur à cette adjudication. On dit auſſi, qu'on a *préſenté* un criminel à la queſtion ; pour dire, qu'on a fait ſemblant de la lui vouloir faire ſouffrir.

Présenter, ſe dit auſſi des Lèttres qu'on met en main, qu'on fait connoître. *Exhibere inſtrumenta, proferre*. Il a *préſenté* ſes Lèttres de créance. Un ancien a *préſenté* au ſèrment d'Avocat ce Licentié, il a fait voir ſes Lèttres. On a *préſenté* des Lèttres au Sceau qui ont été rebutées. Sur la requête *préſentée* au Roi en ſon Conſeil : c'eſt ainſi que commencent les Arrêts. Quand on *préſente* un compte, il faut l'affirmer véritable. On dit auſſi, qu'un beau jèt d'eau ſe *préſente* à la vûë en entrant dans ce jardin, &c. pour dire, on le trouve devant ſoi.

Présenter, ſe dit figurément en chôſes morales. *Occurrere, opponere*. La prémière difficulté qui ſe *préſente* ſur cette matière eſt de ſçavoir, &c. Voilà le fait qui ſe *préſente* à juger. Ce nom ne ſe *préſente* pas maintenant à ſa mémoire. Un phantôme s'eſt *préſenté* à ſon imagination. La vérité ne ſe *préſente* pas d'abord à l'entendement, on a de la peine à la trouver. La vérité ſe *préſente* d'elle même. Pat.

Présenter, ſe dit en tèrmes de Marine, pour, Pôſer une chôſe où elle doit être ; afin de voir ſi elle y ſera juſte. *Collocare, ſtatuere*. *Préſenter* un bordage, ou un membre. On dit auſſi *préſenter* la grande bouline ; pour dire, la paſſer dans la poulie coupée, pour être halée.

On dit provèrbialement, *Préſenter* le chat par les pattes, quand on ne propôſe une affaire que par l'endroit où il y a le plus dedifficulté. On dit auſſi, Il ne faut pas laiſſer échapper l'occaſion quand elle ſe *préſente*.

Présenté, ée. Part. *Exhibitus, oblatus*.

PRÉSERVATIF, ive. adj. & ſ. Remède qui ſèrt à ſe précautionner, à ſe garentir d'un mal qui menace. *Præſervativum*. Au tems de la pèſte il faut prendre des *préſervatifs* contre le mauvais air. Le vin, les cardiaques ſont des bons *préſervatifs*. Ce remède ne guérit pas, mais c'eſt un *préſervatif*. Cette drogue n'eſt pas purgative, mais *préſervative* & corroborative.

Préservatif, ſe dit auſſi de cèrtains remèdes ſurpèrſtitieux, qu'on appelle autrement *Phylactères*, & qu'on pend au cou, aux bras, & aux jambes des hommes & des bêtes, pour les préſèrver de quelque fâcheux accident. *Phylacteria remedia*. Ces *préſervatifs* ſont défendus & condamnez. Thiers.

Préservatif, ſe dit auſſi figurément en Morale. *Præſervatio, conſervatio, præſens remedium*. La lecture eſt un *préſervatif* contre une infinité de déréglemens où l'on tombe quand on ne ſçait à quoy s'occuper. Nic. Mr. Jurieu a fait un livre qui a pour titre, *Préſervatif* contre le changement de Religion.

RRÉSÈRVER. v. act. Garder garentir de quelque mal. *Servare, cuſtodire, tueri, deffendere*. On dit par forme de ſouhait, Dieu vous *préſerve* de mal & de fortune. Une bonne cuiraſſe l'a *préſervé* de pluſieurs mouſquetades. Le zèle de cet homme qui a ſecouru les pèſtiferez l'a *préſervé* juſqu'ici. Une ſaignée faite à propos *préſerve* d'une maladie qui menaçoit. Le ſel *préſerve* de corruption. Aime la raiſon, & elle te *préſervera* de la contagion du mauvais éxemple. M. Esp.

Préservé, ée. part. paſſ. & adj. *Servatus, tutus*.

PRÉSIDENCE. ſ. f. La qualité de préſident. *Præſidis dignitas*. La première *Préſidence* d'un tel Parlement eſt vacante. Il y a force brigue pour cette *Préſidence*.

PRÉSIDENT. ſ. m. Chéf, ou Modérateur d'une Compagnie, d'une Aſſemblée. *Præſes, moderator*. Le *Préſident* de l'Aſſemblée du Clèrgé, le *Préſident* des États. Le plus ancien, le Doyen eſt d'ordinaire le *Préſident*, où il n'y en a point de créé, ou de préſent.

Président, ſe dit plus ſouvent d'un Officièr créé pour préſider toûjours à une Compagnie. *Protopræſes*. Le prémièr *Préſident* du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, des Monnoyes, du Préſidial, des Elûs, &c. Les *Préſidens* au Mortièr, ou grands *Préſidens* qu'on appelle *Meſſeigneurs du grand Banc*, ſont les *Préſidens* de la grand Chambre & de la Tournèlle. Au Parlement de Paris, il y a dix *Préſidens* au Mortièr. Pour les *Préſidens* des Enquêtes, des Requêtes, & du grand Conſeil, ce ne ſont que de ſimples Commiſſions. Il y a deux *Préſidens* pour chacune des cinq Chambres des Enquêtes, & deux pour chacune des deux Chambres des Requêtes. Quoyque ces *Préſidens* ne ſoient que des Conſeillers qui ont accepté la commiſſion de *Préſident*, ils marchent avec Mrs. de la grand'Chambre, & après les deux plus anciens Conſeillers, ſuivant le réglement de 1677. Entre les *Préſidens* des Enquêtes & des Requêtes, le rang ſe régle par l'ancienneté de la reception à la charge de *Préſident*. Du Tillet dit qu'anciennement tous les Conſeillers de la grand' Chambre étoient appellez *Préſidens*, & ceux des Enquêtes *Réſidens*. C'eſt apparemment là-deſſus qu'eſt fondée la conteſtation entre les Conſeillers de la grand' Chambre, & les *Préſidens* des Enquêtes pour le rang & la préſéance. Loyseau. On appelloit autrefois *Souverains* les *Préſidens* du Parlement & de la Chambre des Comptes. Par une Ordonnance de Philippe le Long en 1319. il eſt fait deffenſes aux Maîtres des Comptes de ſortir de la Chambre, & de deſemparer du Parlement ſans la pèrmiſſion du *Souverain* ; c'eſt à dire, du prémièr *Préſident*. On appelle *Préſidentes*, les femmes des *Préſidens*.

Président, ſe dit auſſi dans l'Univèrſité d'un Docteur, ou Profeſſeur qui préſide à des diſputes du Collége, ſoit Théologie, Philoſophie, ou autres. *Moderator præſes*. Un tel Évêque étoit *Préſident* à un tel acte. On dit auſſi d'un homme altièr & hautain, qu'il fait le *Préſident* en une aſſemblée, lors qu'il la veut maîtriſer, & y régenter comme il lui plaît.

PRÉSIDENTAL, ale. adj. Ce qui concèrne le Préſident. *Præſidentalis*. Voilà un homme qui affecte une gravité *préſidentale*. Celui-là eſt ſçavant en Droit, en Pratique, il a toutes les qualitez *préſidentales*. La robbe *préſidentale* eſt différente de celle des aûtres Magiſtrats.

PRÉSIDER. v. n. Être à la tête d'une aſſemblée pour la régir, & modérer, pour récuëllir les voix. *Præſidere, præeſſe, anteſtare*. *Préſider* aux Conciles, aux États, aux Chambres & Tribunaux de Juſtice, aux Actes de Collége. C'eſt un tel Préſident qui *préſide*, qui donne l'audience. En l'abſence des Préſidens le plus ancien Conſeiller *préſide*. Mr. le Préſident Seguièr ne *préſidoit* pas moins par ſon eſprit, que par ſa charge. Le Mai. On a prié un tel Docteur de *préſider* à cet Acte.

Ce mot vient de *præ* & *ſedere*.

Présider, ſignifie auſſi Dominer, gouvèrner, être maître. *Dominari, regere*. Selon les Payens, la Fortûne *préſide* à la plûpart des chôſes du monde ; elle en diſpoſe à ſon plaiſir : ſelon les Chrétiens, c'eſt la Providence. Quand nous avons à choiſir une conduite, les paſſions *préſident* preſque toûjours à ce choix, & y exèrcent leur injuſte pouvoir. Fléch. Pélage aſſûroit qu'il y avoit dans nos âmes un fond d'innocence, & pour ainſi dire, une juſtice naturelle, qui *préſide* à toutes nos facultez, enſorte que nôtre âme n'avoit qu'à faire ſes choix, & à ſe détèrminer elle-même. Id. Comment s'accommoder de l'inſolence politique de ces diſtillateurs de Tacite, qui à l'excluſion de Jupitèr voudroient *préſider* au gouvèrnement des chôſes humaines. Balz. Il faut que la bienſéance *préſide* ſur toutes nos vèrtus. Bell. Que l'équité *préſide* à tous vos jugemens. Tour. On haït naturellement cèrtains eſprits hautains, & entréprenans qui veulent *préſider* par tout. Bell.

Présider, ſignifie auſſi, Avoir la conduitte, & la direction de quelque chôſe. *Gubernare, dirigere*. C'étoit M. qui *préſidoit* à cette entrepriſe. C'étoient les Édiles qui *préſidoient* aux jeux publics. On dit, l'aſtre qui *préſidoit* à ſa naiſſance. Les heures planétaires ſont faites pour marquer l'aſtre qui *préſide* à châque jour, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi, &c.

PRÉSIDIAL. ſ. m. & adj. m. & f. Tribunal, Compagnie de Juges établies dans les villes conſidérables pour y juger en dèrnièr reſſort les appellations des Juges ſubaltèrnes, dans des matières médiocrement importantes. *Curia præſidialis*. Les *Préſidiaux* ne ſont qu'une même Compagnie avec les Officièrs des Baillages, & des Sénéchauſſées où ils ſont établis. Les mêmes Officièrs jugent à l'ordinaire les cauſes qui excédent le pouvoir des *Préſidiaux*. On dit au plurièr, les Juges *Préſidiaux*. L'Édit de 1551. portant établiſſement des *Préſidiaux* a deux chéfs. Par le prémièr ils peuvent juger définitivement, & ſans appel, juſqu'à la ſomme de 250 livres, ou dix livres de rente ; par le deuxième chéf juſqu'à la ſomme de 500 livres par proviſion, & nonobſtant l'appel, ou 20 livres de rente, en baillant caution de rapporter en définitive. Quand ils jugent au prémièr chéf ils ſont obligez de prononcer en ces tèrmes, *par jugement dernier*, & quand ils jugent au ſecond chéf *par jugement préſidial*. Quand ils prononcent en dèrnièr reſſort ſur les appellations des Juges inférieurs, ils ne peuvent prononcer l'*appellation, ou ſentence au néant*. Cette forme n'appartient qu'aux Cours Souveraines. Ils doivent prononcer ſimplement, *qu'il a été bien, ou mal jugé*. Les Juges *Préſidiaux* doivent être au nombre

nombre de ſept pour juger préſidialement, & en dèrniér reſſort. Les *Préſidiaux* jugent auſſi en dèrniér reſſort de la compétence des Prévôts des Maréchaux, & des crimes compris dans l'article 12. du prémiér titre de l'Ordonnance de 1670. c'eſt à dire, des crimes commis par les vagabonds, gens ſans aveu, ſans domicile, ou par les gens de guèrre, dans leur marche, des deſèrteurs, du port d'armes, des vols faits ſur les grands chemins, de la fauſſe monnoye, &c. Les Juges *Préſidiaux* connoiſſent des cas prévôtaux par prévention.

PRÉSIDIAL, ſe dit auſſi du lieu où s'éxèrce cette Juſtice. *Forum præſidiale:* Mon Procureur eſt allé au *Préſidial*. Le *Préſidial* eſt bien conſtruit: il eſt en tel lieu. Ce n'eſt pas une caûſe du *Préſidial*, elle n'eſt que du Bailliage.

PRÉSIDIALEMENT. adv. Se dit des jugemens qu'on rend au Préſidial, en dèrniér reſſort ou aux deux chèfs de l'Édit; ou lors qu'un Prévôt des Maréchaux a inſtruit un procès pour un cas royal, & prévotal, contre des vagabons, & aûtres gens de ſa compétence, & qu'il le vient juger avec ſept Conſeillérs du Préſidial: alors il juge ſans appel, & on dit que la ſentence eſt renduë *préſidialement*, & en dèrniér reſſort, ou prévotalement. *Poſtremæ diſceptationis appellatoriæ judicium præſidiale.* Les Juges Préſidiaux doivent être pour le moins au nombre de ſept pour juger en dèrnèr reſſort, & *préſidialement*.

PRÊſLE. Voyez PRELE.

PRÊſME, ou PREMESSE. Se diſoit auſſi en vieux tèrmes de Pratique, pour ſignifier, Retrait lignager. En ce ſens Ménage après Ragueau dérive ce mot de *proximus*, ou *proximicius*, alléguant qu'on diſoit autrefois *preſme*, pour dire, *le plus proche*.

PRÊſME D'ÉſMERAUDE. ſ. m. C'eſt une pièrre précieûſe demi tranſparente & demi opaque, que les Anciens appellent *praſma*. Elle eſt tenuë pour la mère des émeraûdes, & eſt mêlée de pluſieurs couleurs, de jaûne, de vèrd, de blanc & de bleu, avec quelques taches noirâtres. De Roſnel dans ſon Mèrcure Indien.

PRÉSOMPTIF, IVE. adj. Tèrme de Palais, qui ſe dit en cette phrâſe: un héritiér *préſomptif*, qui eſt le parent le plus proche & le plus habile à hériter ab inteſtat, qu'on préſume devoir hériter, s'il n'en eſt point empêché par la diſpoſition contraire d'un teſtateur. *Præſumptivus*.

PRÉSOMPTION. ſ. f. Orgueïl: trop bonne opinion qu'on a de ſoi même, & qui fait traiter les aûtres avec mépris. *Præſumptio, arrogantia.* Le Auteurs ſont ſujèts à avoir une ſotte *préſomption*, une ridicule vanité. Sous prétèxte d'éviter la *préſomption*, il ne faut pas tomber dans le découragement. NIC. Les Sçavans fomentent eux mêmes la *préſomption* des Grands & des riches, par leurs ſoumiſſions, & par leurs réſpects intéreſſez. S. ÉVR. On ne peut ſouffrir la *préſomption* éffrontée d'un jeûne étourdi qui décide de tout. BELL. La *préſomption* vient de l'aveuglement où nous ſommes à l'égard de nous mêmes. NIC. La *préſomption* n'a point de bornes, quand elle n'eſt pas retenuë par le frein de la connoiſſance de ſoi-même. ID. Défaiſons-nous, de la folle *préſomption* de nos lumières. S. ÉVR.

PRÉSOMPTION, eſt auſſi un ſoupçon; une conjècture appuyée ſur la vraiſemblance; une opinion qu'on ſe mèt dans l'éſprit, fondée ſur le ſens commun, ou ſur de cèrtains ſignes, ou circonſtances. *Suſpicio, conjectura.* Les indices, les violentes *préſomptions* ſont des demi preuves d'un crime. Toutes les *préſomptions* ſont contre lui. La *préſomption* eſt pour le ſexe le plus foible. PAT. Les *préſomptions* naturèlles ſont conſidérables lorſqu'elles ſont grandes. LE MAIT. Il y a des *préſomptions* de Droit, *Juris & de Jure*, qui n'admèttent point de preuve au contraire. Le Pape Grégoire III. éxhorte ceux qui vivent ſous la *préſomption* publique du mariage, de ſe regarder comme frère, & ſœur, quand ils ne peuvent pas ſe regarder comme femme, & mari. C. B.

PRÉSOMPTUEUSEMENT. adv. D'une manière préſomptueûſe. *Arroganter, ſuperbè, juſto fidentius.* Il ne faut pas raiſonner *préſomptueûſement* dans les matières de la foi, ni s'en fièr à ſa raiſon.

PRÉSOMPTUEUX, EÛSE. adj. Vain, orgueilleux. *Confidens, ſibi præfidens.* Il ſe dit des pèrſonnes & quelquefois des chôſes. On a une avèrſion naturelle pour les gens *préſomptueûx*. C'eſt l'érreur des éſprits *préſomptueûx*, de s'imaginer qu'en faiſant des éfforts pour défendre contre tous une opinion particulière, ils donnent une haute idée de leur capacité. S. ÉVR. Le favori étoit audacieux, indocile, & *préſomptueûx*, défauts ordinaires de la jeuneſſe, & de la fortune. DE LANGLADE. Pour éviter la foibleſſe de l'incrédulité, on tombe dans une incrédulité *préſomptueûſe*. FLÉCH.

PRÉSOMPTUEUX, ſe prend auſſi quelquefois ſubſtantivement. *Arrogans, procax.* C'eſt un petit *préſomptueûx*. Jeune *préſomptueûx*. CORN.

PRÈSQUE. adv. Les Gaſcons diſent *prêque*, Quaſi, peu s'en faut. *Quaſi, ferè.* Il eſt *prèſque* mort. Il ne voit *prèſque* goutte Il étoit *prèſque* arrivé. Il eſt prèſque nuit. Il n'a pas *prèſque* parlé de mon affaire, & s'il l'a jugée. Les ennemis ont été *prèſque* tous déffaits. Ce n'eſt *prèſque* rien. C'eſt *prèſque* tout un.

PRÈSQU'IſLE. ſ. f. Étenduë de païs qui ne tient au continent que par un iſthme, ou une langue de tèrre, & qui eſt d'ailleurs entourée d'eau. *Pene inſula.* C'eſt la même chôſe que *Péninſule* ou *Chèrſonèſe*. Le Péloponnèſe eſt une *Prèſqu'iſle*, ou *Péninſule*.

PRÈSQU'OMBRE. Voyez PÉNOMBRE. C'eſt la même chôſe.

PRÈSSAMMENT. adv. D'une manière prèſſante. Cet homme pourſuit les ennemis, ſes parties fort *prèſſamment*, il ne leur donne point de relâche. *Sine ulla intermiſſione.*

PRÈSSANT, ANTE. adj. Qui oblige à ſe hâter, qui importune: qu'il faut faire en toute diligence; ou à quoi il faut rémédier promptement. *Urgens, moleſtus, importunus.* Un vaiſſeau qui échouë eſt un *prèſſant* danger. C'eſt un devoir, une obligation *prèſſante*, de ſecourir ſes parens, ſes amis. Une affaire *prèſſante* eſt celle qu'on ne peut différer, ou qu'il faut faire inceſſamment. On appelle un homme *prèſſant*, un homme boüillant, vif: un importun qui veut obliger à faire une chôſe à laquelle on a de la répugnance. La belle eut un ſecrèt dépit de trouver ſon Amant ſi froid, & ſi peu *prèſſant*. S. ÉVR. Mon Amant me dit des chôſes ſi tendres, & ſi *prèſſantes* que ma vèrtu eut peine à y réſiſter. H. S. DE M. La Fontaine dit en parlant de la mort, Que vous êtes *prèſſante*, ô Déeſſe cruelle!

PRÈSSE. ſ. f. Foule de peuple qui veut entrer en un lieu qui ne le peut pas contenir commodément; multitude de pèrſonnes qui ſe prèſſent. *Denſa turba, conferta multitudo.* Il y avoit une telle *prèſſe* à cette cérémonie, que je n'y pû entrer. Les coupeurs de bourſe font bien leurs affaires à la *prèſſe*. Cet Officiér eut de la peine à fendre la *prèſſe*. Il n'eſt point d'amis parmi la *prèſſe*. M. SCUD.

PRÈSSE, ſe dit de l'emprèſſement qu'on a à faire, ou à voir quelque chôſe. La *prèſſe* eſt au blé, au bois, châcun en veut avoir. *Aviditas.* Tout le monde va boire du caffé, mais je n'y ferai pas la *prèſſe*. Cette affaire eſt fort ruïneûſe, il n'y a pas grande *prèſſe* à s'y fourrer, à y enchérir. On dit d'un Prédicateur éxtrêmement ſuivi, que la *prèſſe* y eſt, qu'il a la *prèſſe*.

> *Pour l'aimable Comteſſe,*
> *Meurt tous les jours*
> *Quelque Amant, qu'elle laiſſe*
> *Sans nul ſecours:*
> *Et cependant la* prèſſe
> *Y eſt toûjours.* SEGRAIS.

PRÈSSE, ſe dit auſſi d'une machine de bois qui ſèrt à ſèrrer fort étroitement quelque chôſe. *Machina ſtrictoria compreſſoria.* Elle eſt compôſée de deux pièces de bois unies qui ſe ſèrrent tant qu'on veut par le moyen de deux vis qui les aſſemblent. Une *prèſſe* à mettre du linge plié, à reliér des livres, à éxtraire des jus de viande, ou du ſuc des hèrbes. Les Menuiſiérs ont auſſi des *prèſſes* pour ſèrrer, pour refendre le bois.

PRÈSSE, ſe dit particulièrement de la machine qui ſèrt à imprimer ſoit des éſtampes, ſoit des feüilles d'un livre. *Prelum.* Les Auteurs diſent que leur livre eſt ſous la *prèſſe*, lors qu'ils le mettent au jour; qu'ils font rouler la *prèſſe*. Cet Imprimeur a tant de *prèſſes* roulantes dans ſon imprimerie.

PRÈSSE, ſe dit auſſi du nombre des feüilles que des Imprimeurs peuvent tîrer en un jour. *Foliorum typis mandatorum numerus.* La *prèſſe* étoit ci-devant à 1500 feüilles: elle eſt réduite maintenant à 1250.

PRÈSSE, ſe dit auſſi d'une machine à marquer la monnoye ſans le ſecours du marteau. *Libramentum monetarium.* Elle ne conſiſte qu'en une vis qui pouſſe le coin, & fait une violente impreſſion ſur la monnoye par le moyen d'un léviér qui la ſèrre.

PRÈSSE, ſe dit figurément en Morale, en parlant des chôſes fâcheûſes ou dangereûſes. *Periculum, diſcrimen.* Ce brâve s'étoit engagé trop avant dans la mêlée, ſon ami eſt venu qui l'a tîré de la *prèſſe*. Ce Financiér s'étoit bien engagé pour ſes aſſociez, mais il s'eſt tîré de la *prèſſe*, il a retiré les deniers qu'il leur avoit prêté. On dit auſſi, qu'un homme eſt en *prèſſe*; pour dire, qu'il eſt en priſon, que ſes meubles ſont en *prèſſe*; pour dire, qu'ils ſont en gage.

PRÈSSE, ſignifie auſſi une ſorte de pêche qui ne quitte point le noyau, que les Latins nomment *duracina perſica*.

On dit provèrbialement, A la *prèſſe* vont les fous.

EN PRÈSSE. adv. D'une manière prèſſée. *Preſſe, compreſsè.* On mèt du linge *en prèſſe*, du drap *en prèſſe*. *Premere.* On dit auſſi, qu'on eſt *en prèſſe* quand on eſt trop ſèrré par la foule du monde. On dit d'une pèrſonne timide, poltrone, craintive, qu'elle ne mourra pas *en prèſſe*.

PRÉSSÉANCE. Voyez Préſséance.

PRÈSSEMENT. ſ. m. Action de ce qui prèſſe. *Preſſus, compreſſus.* Il ne ſe dit guères qu'en Phyſique du *prèſſement* de l'air, par le moyen duquel on éxplique pluſieurs éffets de la nature. On ne ſent point le *prèſſement* de l'eau. Roh. Il prétend que le flux de la mèr dépend du *prèſſement* de l'air, caûſé par le globe de la Lune. Galois.

PRÈSSÉMENT. adv. En hâte, en diligence. *Feſtinè, feſtinatè, properatè, citò.* On l'a fait partir fort *prèſſément* pour porter cette importante nouvelle. On doute de l'uſage de ce mot.

PRÉSSENTIMENT. ſ. m. Prévoyance, qui nous fait connoître, qui nous avèrtit de ce qui doit arriver, & qui vient ou d'un raiſonnement prudent & juſte, ou d'un mouvement naturel, ſecrèt & inconnu. *Præſenſio, augurium, providentia, prudentia.* J'ai eu quelque *préſſentiment* que cette affaire ne réüſſiroit pas. Un heureux *préſſentiment* m'a empêché de m'embarquer dans ce navire, que j'ai ſçû depuis avoit fait naufrage. Il y a de cèrtains *prèſſentimens* dont on ne peut rendre raiſon, & qui précédent aſſez ſouvent les grandes infortunes. S. Év.

PRÉSSENTIR. v. act. Prévoir l'avenir ou par prudence, ou par un inſtinct, ou préſſentiment naturèl. *Præſentire.* Ce Miniſtre avoit bien *préſſenti* que cette guèrre ſeroit malheûreuſe, il s'y eſt oppôſé tant qu'il a pû. Les hirondèlles *préſſentent* la pluye. On tient que les rats *préſſentent* la ruïne d'une maiſon, qu'ils s'en retîrent.

Préssentir, ſignifie auſſi, Sonder quelqu'un, découvrir adroitement ſa penſée, ſon déſſein, ſa réſolution, ſi on l'aura favorable, ou contraire dans une entrepriſe qu'on veut faire, où il peut ſèrvir, ou nuire. *Mentem alicujus expiſcari, perſcrutari.* Devant que de faire cette propoſition à la Cour, il faut *préſſentir* la penſée des Miniſtres. J'ai *préſſenti* l'avis de mon Rapporteur, il s'eſt un peu ouvèrt à moi.

Préssenti, ie. part. paſſ. & adj.

PRÈSSER. v. act. Sèrrer avec une prèſſe, ou quelque chôſe de peſant. *Prelo comprimere, vel torculo ſtringere.* On tabiſe la ſoye en la *prèſſant* ſous la calandre. Les Tailleurs *prèſſent* leurs habits avec un carreau pour en applatir les coutures. Les Chymiſtes *prèſſent* les chôſes dont ils veulent épreindre le ſuc.

Presser, ſignifie auſſi, Se ſèrrer pour occuper moins de place. *Colligere ſe.* Il ſe faut *prèſſer* pour donner une place à cette Dame. On eſt fort *prèſſé* au Sèrmon de ce Prédicateur. Quand on *prèſſe* l'eau dans une pompe, cela la fait monter en l'air.

Presser, ſignifie auſſi, Se hâter, faire diligence. *Feſtinare, diligentia uti.* Si vous ne *prèſſez* vôtre cheval, vous n'arriverez pas de jour. Les Italiens ne ſe *prèſſent* jamais de répondre, de conclurre. Chacun ſe *prèſſe* à lui rendre ſèrvice, il faut avoir patience il n'y a rien qui *prèſſe*.

Presser, ſignifie auſſi, Pourſuivre vivement, tant au combat, qu'à la diſpute. *Premere, urgere, inſtare.* Ce Génétal a bien *prèſſé* les ennemis, les a pourſuivis l'épée dans les reins. Vôtre partie *prèſſe* le jugement de vôtre procès, le ſollicite vivement. Cette raiſon l'a ſi fort *prèſſé*, qu'il s'eſt rendu, qu'il n'y a pû répondre. Il m'a tant *prèſſé* de lui prêter de l'àrgent, que je n'ai pû m'en déffendre. On dit auſſi, L'affaire *prèſſe*; la ſaiſon, le tems *prèſſe*; l'heure *prèſſe*.

On dit qu'une douleur *prèſſe*; pour dire, qu'elle eſt éxtrêmement vive & aiguë. *Dolor angit, pungit, ſtimulat, urget.* On dit dans le même ſens, être *prèſſé* par la néceſſité, par le beſoin, par la faim. On dit auſſi qu'une maladie *prèſſe*; pour dire, que c'eſt une maladie, qui a beſoin d'un prompt ſecours. Le mal *prèſſe*, il faut envoyer querir un Médecin, un Confeſſeur.

Ce mot vient de *preſſare*, frequentatif de *premere*.

PRESSIÉR. ſ. m. Ouvtier qui eſt à la prèſſe de l'Imprimeur. Pomey. *Vectuarius Typographus.*

PRÊSSIS. ſ. m. Suc, ou jus éxprimé de quelque viande, de quelques hèrbes. *Succus, expreſſus.* On a donné à ce malade un *prêſſis* de pèrdrix.

Prêssis, ou plûtôt *Précis*, ſe dit figurément en Morale, d'un extrait de ce qu'il y a de bon dans un Livre. *Libri ſumma, epitome.* Cet abregé eſt un *prêſſis* de toute la Philoſophie. Voyez Précis.

PRÊSSOIR. ſ. m. Grande machine propre pour preſſer de la vendange, ou aûtres fruits dont on veut tirer, où épreindre le jus, la liqueur, enſorte que le marc demeure tou ſèc. *Torcular, torculum, prelum.* L'arbre, la vis d'un *preſſoir*. Le raiſin au ſortir de la cuve ſe met ſous le *preſſoir*. Il y a auſſi des *preſſoirs* à verjus, à cidre, à huile. Ce Seigneur a un *preſſoir* bannal, où tous les habitans doivent porter leur vendange.

Prêssoir, eſt auſſi parmi les Charcutiérs, une manière de ſaloir où ils ſalent leur lard. Mettre des fleches de lard au *preſſoir*. *Salinarium vas.*

On dit provèrbialement d'une pèrſonne qu'on a fait rougir, qu'elle eſt devenuë rouge comme la ſebile d'un *preſſoir*. Ce mot vient du Latin *preſſorium*. Ménage. Les Italiens diſent *palmento*, & les Latins *parmentum, torcular*.

PRÊSSURAGE. ſ. m. Liqueur qu'on tîre du marc qu'on a mis ſous le preſſoir. *Preſſura, preſſus.* Le vin de *preſſurage* eſt le moins eſtimé, & eſt plus chargé. La dîme ne ſe paye guères qu'en vin de *prêſſurage*.

Prêssurage, eſt auſſi ce qu'on donne au Seigneur pour le droit de ſon preſſoir bannal. *Jus torcularium.* Le droit de *prêſſurage* ſe paye ordinairement en eſpeces.

PRÊSSURER. v. act. Mettre le Marc du raiſin, ou d'autres fruits ſous le préſſoir pour en éxtraire la liqueur juſqu'à la dèrnière goutte. *Vindemiam premere.* Le vin qu'on a *prêſſuré* ſe garde mieux. On appelle auſſi *prêſſurer* la lie, quand on en tire tout le vin, juſqu'à ce qu'elle ſoit entièrement ſèche.

On dit figurément, *Prêſſurer* la bourſe de quelqu'un, quand on lui tire juſqu'au dèrniér deniér. *Crumenam exhaurire.*

PRÊSSUREUR. ſ. m. Garde ou Fèrmiér du préſſoir, ou celui qui fait aller la machine. *Torcularius, manceps.*

PRÊſT. ſ. m. Action par laquelle on communique à un voiſin, un ami, quelque chôſe dont il a beſoin, à la charge de le rendre en un cèrtain tems. *Commodatum.* Le *prêt* eſt un office gratuit, & déſintereſſé. Il y a deux ſortes de *prêts*; l'un quand une chôſe ſe conſume par l'uſage; comme le blé: les Latins l'appellent *mutuum*. L'aûtre quand la chôſe ne ſe conſume point, comme un cheval. Les Latins l'appelloient *commodatum*. Ce billet, ou cette obligation eſt cauſée pour pur & loyal *prêt*. Il ne lui a pas vendu ſon cheval, il lui a laiſſé en *prêt*. On n'entre point dans les Fèrmes du Roï, ſans faire des *prêts* & avances. *Repreſentatio, Anteceſſio.* Il n'eſt point pèrmis de ſtipuler des interêts pour *prêt* d'argent. Les *prêts* ſur gages, & à uſure ſont déffendus.

Prêſt des gens de guèrre, eſt une avance qu'on fait de dix jours en dix jours aux ſoldats de quelque argent, en attendant leurs montres, pour leur aider à ſubſiſter. Payer le *prêt*. *Æra militi numerare, pendere.* Toucher le *prêt*. *Stipendium accipere.*

Prêſt, en tèrmes de Finances; eſt une cèrtaine ſomme taxée qu'on fait payer aux Officiérs pour être admis à payer la Paulette. *Taxatio.*

PRÊſT, Prête. adj. Préparé, diſpôſé; *Præparatus, diſpoſitus, expeditus.* Qui eſt en état de partir, ou de faire quelque aûtre chôſe. *In procinctu ſtare.* Se tenir *prêt* à éxécuter le commandement du Général. Ablanc. Je ſuis *prêt* de maintenir mon ſentiment la plume à la main, juſqu'à la dèrnière goûte de mon ancre, &c. Cos. Un ſoldat doit être toûjours *prêt* d'obéïr, de marcher, de combattre. Ce Général eſt tout *prêt* de donner bataille. La ville eſt *prête* à ſe rendre. Elle étoit *prête* à mourir pour conſommer ſon ſacrifice. Boss. Remarquez que *prêt* de mourir ſignifie, la défaillance du corps, & qu'on eſt ſur le point de mourir. Mais *prêt* à mourir marque la diſpoſition de l'âme. Bouh.

On dit auſſi, la Meſſe eſt *prête*. *Mox celebranda eſt miſſa.* Le dîner eſt *prêt*. *Prandium paratum.* Les femmes ne ſont jamais *prêtes*, elles ſont toûjours attendre. Ce procès eſt *prêt* à juger. Il faut être toûjours *prêt* pour mourir, car on n'en ſçait point l'heure. On dit d'un ſcélérat, que c'eſt un homme *prêt* à tout faire. On dit, une fille *prête* à marier, des fruits *prêts* à cueillir; pour dire, qu'ils ſont meurs. Cet homme eſt toûjours *prêt* à rire, *prêt* à ſèrvir ſes amis.

Prêſt, ſignifie encore, préparé. *Diſpoſitus paratus.* Cet Avocat n'eſt pas *prêt*, il lui faut du tems, pour étudier ſa caûſe. Ce menteur a toûjours des défaites, des éxcuſes toutes *prêtes*.

On dit provèrbialement d'une chôſe, qui tirera en longueur, que ce n'eſt pas viande *prête*.

Ce mot vient du Latin *praſto eſſe*.

PRÈSTANCE. ſ. f. Bonne mine d'une pèrſonne qui a une belle taille, de la majeſté, de la gravité. *Praſtantia, excellentia, auguſtus corporis habitus.* Ce Prince a une belle *prèſtance*, il eſt parfaitement bien fait. Cette Dame a une belle *prèſtance*, eſt d'une grande taille & fort majeſtueûſe.

PRÈſTANT. ſ. m. Un des principaux jeux de l'orgue. *Tomus organorum praſtans.* Il eſt de quatre piéds, quand il eſt ouvèrt; ou de deux quand il eſt bouché & accordé à la quinziême de la montre. Il s'appelle ainſi, parcequ'il ſèrt à régler les tons de l'orgue, à caûſe qu'il eſt proportionné à la voix des hommes.

PRÈSTATION. ſ. f. Tèrme de Palais, ſe dit en cette phrâſe: Voilà l'acte de ſa *prèſtation* de ſèrment. *Jurisjurandi inſtrumentum, vel juſjurandum.* Un Officiér ne peut éxèrcer ſa charge, qu'après ſa *prèſtation* de ſèrment entre les mains du Roi, ou de ceux qui le doivent recevoir. *Adactio ad Sacramentum, vel dictio Sacramenti.*

On dit auſſi, une *prèſtation* annuelle, ou quotidienne, de cèrtaines rentes, ou livrées de fruits en éſpéces qu'on donne à des Religieux, Chanoines, ou aûtres pèrſonnes ſemblables. On ne peut ſaiſir ces *prèſtations* qui tiennent lieu d'alimens. *Penſio alimentaria.*

PRÈSTE. adj. Qui ſe fait vîte & en peu de tems. *Celer, expeditus.* Les Charlatans ſont *preſtes* & ſubtils à faire leurs tours, à joüer des gobelèts. Un Baſque eſt *prèſte* à faire un mèſſage, à revenir. Le chat eſt *prèſte* à attraper quelque morceau. Il n'a d'uſage que dans le ſtile familiér.

On dit auſſi advèrbialement, allons *preſte*, allégrement. *Hilariter, læto animo.*

PRÈSTEMENT. adv. D'une manière prompte & prèſte. *Celeriter, expeditè.* Ce couppeur de bourſe a fait ſon coup bien *prèſtement*, bien vîte & adroitement; il s'eſt ſauvé *prèſtement*.

PRÈSTER. ſ. m. (L'*S* ſe prononce.) Eſt un metéore qui ſe fait d'une èxhalaiſon pouſſée des nuës en bas avec telle violence, que par la colliſion de l'air elle s'enflamme. *Preſter, igneus turbo.* Le *prèſter* eſt different de la fondre par la différence de ſon inflammation, & parcequ'il brûle & briſe tout ce qu'il touche avec plus de violence.

Ce mot eſt Grèc, πρηςὴρ, & l'on eſt obligé de s'en ſèrvir en François, faute d'aûtre pour èxpliquer ce meteore. Il a été ainſi nommé, par la reſſemblance qu'il a avec une èſpéce de ſèrpent que les Grècs appellent, πρηςὴρ, & autrement διψὰς.

PRÊſTER. v. act. Donner en prêt pour un tems quelque chôſe à la charge de la rendre, ou de la payer. *Credere, mutuum dare.* Jésus-Christ a dit qu'il falloit *prêter*, ſans en èſperer de profit. *Gratis accepiſtis, gratis date, mutuum date nihil indè ſperantes.* On ne *prête* guères ſans bonne caution, ou nantiſſement. Ce Marchand *prête* ſes marchandiſes, mais il s'en fait payer avec uſure. Quinte-Curce, dit d'Aléxandre, que les Dieux, dont il tiroit ſon origine, l'avoient ſeulement *prêté* au monde. Vaug.

Ce mot vient du Latin *præſtare*, Ménage; comme *emprunter* de *impreſtare*, & *preſt* de *preſtus*, qu'on a dit au même ſens dans la baſſe Latinité.

Prêster, ſignifie auſſi, fournir, donner quelque aſſiſtance, quelque aide, quelque ſecours, quelque ſoulagement. *Sucurrere, opitulari, ſuppeditare.* Il lui a *prêté* la main pour ſe relever, pour lui aider à remuer ce fardeau, pour venir à bout de cette entrepriſe. Il eſt enjoint aux communes de *prêter* main forte à l'éxécution des ordres de la Juſtice. Sa beauté étoit naturelle, & l'art ne lui *prêtoit* rien. Font. C'eſt une incivilité quand une pèrſonne parle lentement, de courir au devant de ce qu'il veut dire, & de lui *prêter* des paroles, comme ſi nous croyions qu'il en eût beſoin. Réfl. La colère *prête* ſes forces à l'homme pour lui aider à repouſſer les injures. M. Ésp. C'eſt avoir une idée bien baſſe de Dieu, que de ſè figurer que ſa gloire a beſoin que nous lui *prêtions* nos crimes. La Pl.

Souffrez que ces demeures ſombres
Prêtent *leur ſolitude aux troubles de mon cœur.* Mol.

Mon cœur opiniâtre
Lui prête *des raiſons, l'éxcuſe, l'idolâtre.* Rac.

On le dit encore en ces phrâſes. Les Grands *prêtent* l'oreille aux flatteurs; c'eſt à-dire, les écoutent. *Adulatoribus aures præbere, dare. Prêter* l'oreille aux fleurettes. Sar. On dit auſſi *prêter* le collèt à quelqu'un; c'eſt-à-dire, lui réſiſter: les brâves *prêtent* le collèt à tous ceux qui ſe préſentent; c'eſt-à-dire, ne craignent point leurs attaques. On dit auſſi, *prêter* le ſèrment, quand on fait un ſèrment en Juſtice pour éxèrcer quelque charge, ou commiſſion. On dit auſſi, qu'on ne fait que *prêter* ſon nom, quand on fait quelque acte ſimulé, ou qu'on a emprunté le nom d'un aûtre.

On dit auſſi, pour blâmer une médiſance qu'on fait de quelqu'un, c'eſt une charité qu'on lui *prête. Imponere.*

Se Prêſter, ſe livrer, s'abandonner, s'appliquer, s'accommoder. *Tradere ſe, ſe occupare, indulgere.* Sans ſonger qu'on ſe doit à Dieu, on ſe *prête* entièrement à ſa bonne fortune. Fléch. Les génies d'un ordre ſupérieur ſe *prêtent* également aux plaiſirs, & aux affaires. Bell. Cet homme eſt incommode; il ne ſe *prête* jamais. La Bruy. Je me ſuis *prêté* licencieûſement, & inconſidérément au déſir qui me piquoit. Mont.

Prêſter, ſe dit auſſi au neutre parmi les Artiſans, des cuirs qui s'allongent. *Extendi.* Le veau *prête* davantage que la vache. Le marroquin *prête*, s'étend beaucoup. On dit auſſi, qu'un bas *prête*, qu'une étoffe *prête*.

Prêſté, ée. part. paſſ. & adj. *Accommodatus, mutuò conceſſus.*

PRÊſTER. ſ. m. Action de celui qui prête. *Commodatum.* On dit provèrbialement, ami au *prêter*, ennemi au rendre: ce qui tire ſon origine d'un vieux provèrbe Latin, *Non preſtabis, ſi præſtabis, non habebis; ſi habebis, non tam citò, ſi tam citò, non tam bonum; ſi tam bonum, non tam benè.* On dit que c'eſt un *prêter* à jamais rendre, quand on prête à un inſolvable, ou à un ingrat.

PRÈSTESSE. ſ. f. Tèrme de Manége. Diligence. *Celeritas.* Ce cheval manie avec grande *preſteſſe*. Il ſe dit auſſi, dans le ſtile familiér, des tours de mains & de paſſe paſſe. Il a fait cela avec une grande *prèſteſſe*, avec une grande *preſteſſe* de main.

PRÊſTEUR. Celui qui prête. *Commodator.* Il n'eſt *prêteur*, s'il veut prêter, qui ne faſſe un dètteur, dit Marot au Roi. Rabelais a fait un plaiſant Chapitre pour loüer les *Prêteurs* & les Emprunteurs. On fait le procès aux *Prêteurs* ſur gages, comme à des uſuriérs. La fourmi n'eſt point *prêteuſe*. La Font.

PRÈSTIGE. ſ. m. Ce mot eſt Latin, & ſignifie, Illuſion par ſortilège. *Preſtigia.* Le diâble ne peut faire de véritables miracles, il ne fait que des *prèſtiges*. Il y a du *prèſtige* à cela. Les miràcles des Magiciens d'Égypte n'étoient que des *prèſtiges*, & des illuſions.

Prèstige, ſe dit auſſi au figuré de tout ce qui peut éblouïr, ſurprendre, faire illuſion. *Præſtigia, fallacia.* C'eſt un *prèſtige* lors qu'une chôſe ne paroît pas ce qu'elle eſt, & qu'elle paroît ce quelle n'eſt pas. Il vaut mieux accoutumer les hommes à juger par le bon ſens, que de les ſurprendre par les *prèſtiges* de l'éloquence. Arn.

PRÈSTIGIATEUR. ſ. m. Impoſteur, par ſortilège; celui qui fait des prèſtiges, des illuſions par enchantemens. *Impoſtor, preſtigiator, fallax, deceptor.* Quelle apparence que Dieu ait pèrmis d'opérer des mèrveilles pour faire adorer un *preſtigiateur* au lieu d'un vrai Dieu? Ce mot a quelque chôſe de noble. Réfl. Il n'eſt pas trop bien établi.

PRÈSTIMONIE. ſ. f. Èſpéce de Bénéfice qu'un Prêtre dèſſert. *Præſtimonia.* Quelques-uns ont appellé des Chapelles Prèſbytérales qui ne peuvent être poſſédées que par un Prêtre, des *preſtimonies*. Mais ſa plus vraye ſignification eſt la dèſſerte d'une Chapelle ſans titre ni collation, comme ſont la plûpart de celles qui ſont dans des Châteaux où on dit la Meſſe, qui ſont de ſimples Oratoires non dotez. Et auſſi on le dit de cèrtains Offices pèrpétuels donnez à des Prêtres habituez dans des Chapitres, ou autres Égliſes, ou à des Religieux, qui ne ſont que des commiſſions de Meſſes à dire pour leur aider à ſubſiſter par cette rétribution.

Ce mot vient *à præſtatione quotidianâ*. Panorme a fait un Traité particuliér des *Prèſtimonies*. Quelques uns ont appellé *prèſtimonie*, le bail ou la conceſſion faite de quelque fonds ou revenu Écclésiaſtique appartenant à quelque Monaſtère, à quelque particuliér, pour en joüir pendant ſa vie. Mais Du Moulin dit que la *prèſtimonie* eſt un Bénéfice profâne, qui eſt néanmoins un titre pèrpétuel, & office Ecclésiaſtique, auquel ſont attachez cèrtains revenus qu'il eſt pèrmis de vendre, & qu'on peut poſſéder ſans tonſure, comme ſont les Marguilliérs Laïques de Nôtre-Dame. Il ajoûte dans ſes régles de Chancélerie, que les Chanoines des Saintes Chapelles ſont des Bénéfices de nature, & qui ſe poſſèdent de la même manière. La plus cèrtaine opinion eſt, que la *prèſtimonie* eſt un fonds ou revenu affecté par un Fondateur à l'entretien ou à la ſubſiſtance d'un Prêtre, ſans être érigé en titre de Bénéfice, de Chapelle, Prébende, ni de Prieuré, & qui n'eſt ſujèt ni au Pape, ni aux Ordinaires, mais dont le Patron & ceux qui ont droit de lui ſont Collateurs, enſorte qu'ils y nomment & confèrent de plein droit. Il y a un Bénéfice de cette nature au village de Vitri près de Paris, qui eſt préſentement poſſédé par un des Curez du lieu.

PRÈSTOLÉ. ſ. m. Tèrme odieux, dont on ſe ſèrt pour mépriſer un Prêtre indigne de ſon caractère. *Sacerdos infimæ ſortis.* Ce n'eſt qu'un miſérable *Preſtolé*, un Vicaire de village qui a jetté un dévolut ſur ce Bénéfice. J'ai fait bouquer (diſoit Catherine de Médicis à Amiot) les Guiſes, les Châtillons, les Connétables, & les Chanceliérs, les Rois de Navarre, & les Princes de Condé, & je vous ai en tête petit *Prèſtolé*. S. Réal.

PRÊſTRE. ſ. m. Qui fait les ſacrifices, & les cérémonies ſacrées. *Sacerdos, presbyter.* Les faux Dieux chez les Payens ont eû leurs *Prêtres*, des *Prêtres* de Mars, d'Hèrcule, d'Iſis, &c. Ils ont eu auſſi des *Prêtreſſes*, des femmes qui rendoient des Oracles. Les Juifs ont eû un Ordre de *Prêtres* & de Lévites qui ſèrvoient au Temple; & le Grand *Prêtre*, qui étoit le Chèf de la Loi des Juifs, Aaron & ſes dèſcendans: c'eſt en ce ſens que Jésus-Christ eſt appellé le Grand *Prêtre* ſelon l'Ordre de Mèlchiſédèch. Les Mahométans ont auſſi de Grands *Prêtres*, qu'ils appellent *Scheik & Muphti.* Les Indiens & les Chinois en ont qu'ils appellent *Bramins & Bonzes.*

Prêſtre, ſe dit auſſi dans l'Égliſe Romaine. Les *Prêtres* ſont ceux qui ont reçû les Ordres Sacrez, en vèrtu deſquels ils ont le pouvoir de célébrer la Meſſe, baptiſer, abſoudre, prêcher, & bénir. Par les Conſtitutions Canoniques il faut avoir 24. ans accomplis pour être ordonné *Prêtres*: anciennement il falloit avoir 30. ans. Pour être *Prêtre* il faut avoir été Diâcre un an pour le moins. Tous les Évêques doivent être *Prêtres*. Il y a d'ordinaire cinquante Cardinaux *Prêtres*. Il faut ſe mettre au pied

pied du *Prêtre* pour confeſſer ſes péchez. Cet homme eſt bien bleſſé, il faut vîte avoir un *Prêtre*. On appelle *Prêtre* habitué, un *Prêtre* qui eſt attaché au ſervice d'une Paroiſſe.

L'Écriture Sainte confond ſouvent le titre de *Prêtre*, & celui d'Évêque, & ne paroît point donner de ſupériorité à l'un ſur l'autre. Cependant l'égalité des *Prêtres* dans le gouvèrnement de l'Égliſe a peu d'éxemples qui ne ſoient conteſtez. Blondel, & Saumaiſe ont ſoutenu que dans la primitive Égliſe les *Prêtres* gouvèrnoient l'Égliſe avec une parfaite égalité, ſans autre prééminence que celle de l'âge. Mais à ne conſulter que la tradition, le gouvèrnement presbyterien n'eſt préſque point connu des Anciens: les Péres ne parlent que de l'Épiſcopat, & le ſuppoſent préſque tout d'une voix d'inſtitution Apoſtolique. Comme les Diacres avoient dans l'ancienne Égliſe le maniement & l'adminiſtration des biens de l'Égliſe, leur autorité s'accrut beaucoup, & inſenſiblement ils s'élevèrent au déſſus des *Prêtres*. St. Jérôme a fait tous ſes éfforts pour prouver que les Diacres ſont inférieurs aux *Prêtres*. Le Concile de Nicée vuida la queſtion à l'avantage des *Prêtres*: & d'ailleurs comme l'on établit un Ordre de Diacres ſans autre fonction que celle d'aſſiſter le *Prêtre* à l'autel, ceux-là ne firent point de difficulté de céder aux *Prêtres*. On obſerva de plus qu'il failloit avoir l'Ordre de Diacre, avant que de parvenir à celui de *Prêtre*, par conſéquent ils n'oſérent plus diſputer la préſéance aux *Prêtres*: mais les Diacres qui avoient retenu leur fonction, d'adminiſtrer les revenus Eccléſiaſtiques & & qui fourniſſoient aux *Prêtres* leurs penſions, prétendirent toûjours précéder les *Prêtres*. Le VI. Concile *in Trullo*, prononça encore une fois ſur cette conteſtation, & adjugea la préſéance aux *Prêtres*. Voyez Loyſeau. Dans les prémiers tems l'on choiſiſſoit ſouvent des hommes mariez pour les ordonner *Prêtres*, parceque l'on n'en trouvoit guéres d'autres: mais auſſi-tôt qu'ils étoient élévez au Sacèrdoce ils s'abſtenoient de leurs femmes. Cette régle s'eſt obſervée dans l'Occident, ſur tout depuis le Pape Grégoire le Grand. En Orient la diſcipline a varié, & depuis plus de mille ans les *Prêtres* y ſont en poſſeſſion d'habiter avec leur femmes qu'ils ont épouſées avant leur ordination. Fleury.

On dit provèrbialement en mépriſant le peu d'induſtrie, ou de capacité d'un homme, que c'eſt un pauvre *Prêtre*.

Je fais des vèrs aſſez paſſablement;
Mais après tout je ſuis un pauvre Prêtre *En cas d'amour.*

Voit.

On appelle auſſi *Prêtre* Martin, un homme qui chante & qui répond, celui qui intèrroge & qui ſatisfait à l'intèrrogation.

Ce mot vient du Latin *presbyter*, qui ſignifie *ancien*.

Prêſtre-Jean. ſ. m. On appelle ainſi l'Empereur des Abyſſins, parce qu'autrefois les Princes de ce païs étoient éffectivement Prêtres, & que le mot de *Jean* en leur langue veut dire *Roi*. *Rex Abiſſinorum*. Ce ſont les François qui les prémiérs les ont fait connoître en Europe ſous ce nom, à cauſe qu'ils ont les prémiérs trafiqué avec leurs ſujèts. On l'appelle autrement le *Grand Negus*. Son Empire étoit autrefois de grande étenduë. Maintenant il eſt limité à ſix Royaumes, châcun de la grandeur du Portugal. Ce nom de *Prêtre-Jean* eſt tout à fait inconnu en Éthiopie; & cette erreur vient de ce que ceux d'une Province où ce Prince réſide ſouvent, quand ils lui veulent demander quelque chôſe, crient *Jean Coi*, c'eſt à dire, *mon Roi*.

Il y a un *Prêtre-Jean* d'Aſie, dont parle Monſieur Paolo Vénitien en ſes Voyages. Il commande en la Province de Cangingu, entre la Chine & les Royaumes de Sifan & de Thibet. C'eſt un Royaume dont les Chinois font grand état, pour être bien policé, & rempli de belles villes bien fortifiées, quoiqu'ils mépriſent fort tous les Royaumes étrangers. Quelques-uns ont dit qu'il étoit ainſi nommé d'un Prêtre Neſtorien, dont parle Albericus vèrs l'an 1145. Voyez Du Cange ſur Joinville. D'aûtres diſent que c'eſt à cauſe que pour ſymbole de ſa Religion il a une main qui porte une croix.

PRÊſTRESSE. ſ. f. Femme déſtinée au culte des faux Dieux des Payens. *Sacerdos*. On fit une Loi qui aſſujettiſſoit la *Prêtreſſe* de Jupitèr à ſon mari pour le regard des chôſes de la Réligion. Abl. Apollon ne ceſſe de rendre des Oracles par tout où ſa *Prêtreſſe* l'appelle. Id.

Prêſtresse, eſt auſſi un tèrme de Fayanciér, qui ſignifie un vâſe de fayence qui ſèrt d'huiliér & de vinaigriér tout enſemble. *Faventinum vas duplex*. Voilà une jolie *prêtreſſe*.

PRÊſTRISE. ſ. f. Qualité & caractère de Prêtre; le troiſiéme & le plus conſidérable des Ordres Sacrez. *Presbyteratus*, *Sacerdotium*. Il faut être Diâcre pour être promu à l'Ordre de *Prêtriſe*. La *Prêtriſe* eſt un caractère indélébile.

PRÉSUMER. v. n. Avoir bonne opinion de ſoi. *Benè ſentire de ſeipſo, vel nimium ſibi arrogare*. Les gens élevez en dignité ſont ſujèts à *préſumer* trop d'eux-mêmes. Il ne faut jamais trop *préſumer* de ſoi, ni trop peu: l'un vient de l'orgueil, & l'aûtre de timidité, & de foibleſſe. Milon Crotoniate fut mangé des oiſeaux pour avoir voulu trop *préſumer* de ſa force corporelle.

Présumer, ſignifie auſſi, ſoupçonner, conjecturer, ſe pèrſuader quelque chôſe par quelques ſignes, indices, ou conjectures. *Suſpicari, conjicere*. Je *préſume* à voir le tems qu'il fait, qu'il y aura abondance de vin. Les Canoniſtes diſent qu'un écoliér qui ſe trouve enſèrmé avec une fille n'eſt pas *préſumé* dire ſon Pater. On peut tout aiſément *préſumer* d'une miſérable qui a franchi toutes les bornes de la pudeur. Pat.

PRÉSUpPOSER. v. act. Pôſer pour vrai, pour conſtant; faire état qu'une chôſe eſt de telle & telle maniére, pour fonder là-deſſus quelque raiſonnement. *Præſupponere, ſtatuere*. Quand on *préſuppoſe* que châcun fait ſon devoir, on ſe trompe lourdement. Si on *préſuppoſe* que la tèrre tourne, on éxpliquera facilement toutes les apparences céleſtes. La haine que vous dépeignez avec des couleurs ſi ſombres, n'aveugle pas au point que vous le *préſuppoſez*. M. Scud. *Suppoſez* ſeroit meilleur. Réfl.

PRÉSUpPOSITION. ſ. f. Croyance qu'on a qu'une chôſe, eſt ou peut-être ainſi. *Præſuppoſitio*. Il y a des *préſuppoſitions* qui ſont fauſſes, dont on tire néanmoins des véritez cèrtaines, comme il arrive en la régle de fauſſe poſition de l'Arithmétique, ou de l'Algèbre.

PRÉSURE. ſ. f. C'eſt un cèrtain acide qu'on trouve dans l'éſtomach des veaux, quand ils n'ont mangé que du lait, ſi on les tuë avant que la digeſtion en ſoit faite. *Coagulum*. Bartholin prouve par-là, qu'il y a un acide dans le ventre des animaux, qui ne ſe détruit point par la mort. C'eſt de la *préſure* qu'on ſe ſèrt ordinairement pour faire cailler le lait. On dit qu'il s'en trouve auſſi dans l'éſtomac des chévreaux; & il pourroit y en avoir auſſi dans celui de l'homme. On dit qu'entre les bêtes dentées le liévre a de la *préſure*, Plus on garde la *préſure*, & meilleure elle eſt. Quoi que la *préſure* faſſe cailler le lait, ſi on en mèt après qu'il eſt caillé, elle le diſſout. Si on mèt du ſel dans le lait auparavant la *préſure*, il empêche qu'il ne ſe caille. Si on en mèt après, il l'endurcit. Matthiole.

Ce mot vient du Latin *préſſura*, parceque qu'elle preſſe, épaiſſit & caille le lait. C'eſt pourquoi Ariſtote dit que la *préſure* ou le caillé eſt la propre ſubſtance du lait: mais il dit qu'il s'en trouve dans tous les animaux qui têtent, & ſur tout dans ceux qui ruminent, quoy que l'éxpérience ſoit au contraire.

PRÉTENDANT, ante. adj. Qui aſpire à quelque chôſe, qui a une éſpérance bien ou mal fondée de la poſſéder. *Candidatus*. Dans les élections il y a de la brigue entre pluſieurs *prétendans*. Il y a tant de *prétendans* à la Couronne, à la Papauté, à ce Bénéfice, à cette dignité.

Prétendant, ſe dit au Palais de ceux qui ont droit en quelque chôſe, qui ont interêt de la conteſter. *Interventores*. On fait des publications de criées, afin que tous les *prétendans* droit ſur les héritages s'y viennent oppôſer.

PRÉTENDRE. v. act. & n. *Je prétens, tu prétens, il prétend, nous prétendons. Je prétendois. Je prétendis. J'ai prétendu. Je prétendrai. Que je prétende, que je prétendiſſe, je prétendrois, prétendant.* Pour l'Impératif on dit *prétens*. On trouve très-ſouvent, auſſi ne *prétendai je* pas: il faut aſſûrément dire, auſſi ne *prétens-je* pas. Corn. Prenez garde de ne point mettre *de* après je *prétens*; comme je *prétens* de revenir: c'eſt une faute. Corn. Ce vèrbe régit après ſoi la particule *à* devant un nom, & non pas devant un vèrbe. Il ſignifie, Aſpirer à quelque chôſe; avoir éſpérance de l'obtenir. *Ambire, aſpirare*. Les grands courages *prétendent* aux grandes chôſes, aux grands honneurs, aux grandes dignitez. Ce Prélat *prétend* un chapeau pour la récompenſe d'une telle négociation.

Prétendre, ſignifie quelquefois, Vouloir, entendre. *Velle, deſiderare*. Si je vous fais ce plaiſir, je *prétens* que vous m'en faſſiez un aûtre. Je ne *prétens* pas que mes valets ſoient fainéans, joüent toute la nuit, c'eſt à dire, Je ne veux pas le ſouffrir. Je *prétens* arriver aujourd'hui à Paris.

Prétendre, ſignifie auſſi, Soutenir une opinion, la vouloir faire paſſer pour vraye. *Opinionem propugnare, tueri*. Tous les Aſtronômes modèrnes *prétendent* que la tèrre tourne. Les Stoïques *prétendoient* prouver pluſieurs paradoxes.

Prétendu, uë. part. paſſ. & adj. *Prætenſus, vindicatus*.

Prétendu, ſe dit auſſi de ce qui eſt incèrtain; qu'une partie prétend vrai, & dont l'aûtre ne demeure pas d'accord, qualitez fauſſes ou douteuſes, ce qui n'eſt ni prouvé, ni jugé. Ainſi on dit, La Religion *prétenduë* Réformée. Il a cédé un *prétendu* droit. Il a cité une *prétenduë* loi, un *prétendu* paſſage. Le mot *prétendu* ſignifie quelquefois l'état indécis d'une chôſe conteſtée, & ſur laquelle on n'a rien détèrminé. On l'employe dans les actes comme une expreſſion qui conſerve à châcun ſes droits, & ſes prétentions. En ce cas il n'a point de mauvais ſens. Mais

quelquefois on l'employe dans une ſignification équivalente à celle de *faux*, & d'*illégitime*; dans ce cas il eſt injurieux. On dit par éxemple, en parlant d'un homme vain, ou d'un titre uſurpé, Son *prétendu mérite*, ou ſa *qualité prétenduë*. On appelle en France la Religion des Calviniſtes, la Religion *Prétenduë* Réformée.

PRÉTENTAINE. Tèrme burleſque, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe provèrbiale : ils ont été tout le jour courir la *prétentaine*; pour dire, ils ſont allez deçà & delà. *Huc & illuc divagari.*

PRÉTENTION. ſubſt. f. Droit bien ou mal fondé qu'on a ſur quelque chôſe. *Jus in re, vel ad rem benè vel malè fundatum.* Ce Prince fait monter bien haut ſes *prétentions*, il a des *prétentions* ſur une telle place. On a marié cette fille avec peu de bien, mais elle a de grandes *prétentions*.

PRÉTENTION, ſignifie auſſi, Penſée, déſſein qu'on a de faire, ou d'obtenir quelque chôſe, avec éſperance d'y réüſſir. *Animo cogitatum-jus, conſilium, mens.* Travèrſer les *prétentions* de quelqu'un. Appuyer la *prétention* de ſon ami. Vous avez trop de hautes *prétentions*. Châcun ſe croît capable de tout, & ne borne ſes *prétentions* que par l'impuiſſance où il eſt de s'élever plus haut. NICOL. L'amitié eſt râre entre gens qui ont les mêmes *prétentions*. CLAUD.

PRÉTERIT. ſ. m. Tèrme de Grammaire. Infléxion des vèrbes, qui marque les tems paſſez. *Præteritum, vel anteactum tempus.* Il y a pluſieurs *prètérits* en Grammaire. Le *prétérit* imparfait, *j'aimois*. Le *prétérit* parfait indéfini, *j'aimai*. Le *prétérit* parfait défini, *j'ai aimé*. Le *prétérit* pluſque parfait, *j'avois aimé*. Le *prétérit* indéfini marque indétèrminément la chôſe faite, & ne ſe dit proprement que d'un tems qui précede le jour auquel on parle. On dit *j'écrivis* hièr; & non pas *j'écrivis* ce matin. C'eſt l'*Aoriſte* des Grècs. GRAM. RAI. Voyez quelques régles pour le *prétérit* ſur le mot PARTICIPE. Le *prétérit* paſſif, & quelques aûtres tems des vèrbes ſont compôſez des participes, & du vèrbe auxiliaire *être*, il s'accorde en genre, en nombre, & en cas avec le ſubſtantif qui le précéde: *elle* eſt *aimée*. Quand le *prétérit* eſt formé du vèrbe auxiliaire *avoir*, il faut diſtinguer; car ſi le vèrbe eſt actif, le *prétérit* s'accorde avec le ſubſtantif. La *chôſe* que je vous ai *donnée*. Si le vèrbe eſt neutre, le *prétérit* ne ſe décline point. M. L. T.

PRÉTÉRIT, eſt auſſi un tèrme de la Juriſprudence Romaine. Un enfant *prétérit*, eſt celui dont le père a oublié de faire mention dans ſon teſtament; ce qui le rend entièrement nul. *Præteritus, obmiſſus.*

PRÉTÉRITION. ſ. f. Omiſſion du nom d'un fils dans un teſtament. *Omiſſio, præteritio.* Un père peut faire inſtitution ou exhérédation de ſon fils, mais jamais une *prétérition*.

PRÉTÉRITION, eſt auſſi une figure de Rhétorique, quand on fait ſemblant de ne vouloir pas parler d'une chôſe dont on fait pourtant une mention ſommaire, ce qui ſe dit ſoit en bien, ſoit en mal. *Præteritio.* Je ne dirai point qu'il eſt vaillant, qu'il eſt docte, &c. Les plus adroites loüanges ſe font par la *prétérition*.

PRÉTÈRMISSION. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *prétérition*.

PRÉTEUR. ſ. m. Magiſtrat fameux à Rome. *Prætor.* Au commencement tous les Magiſtrats étoient appellez *Préteurs*. Enſuite on a appellé *Préteurs* tous les Chéfs d'armée. Depuis, le nom de *Préteur* demeura à un Magiſtrat particuliér. Vèrs l'an 388. de Rome, le Peuple ayant obtenu que l'un des Conſuls ſeroit pris du Peuple, les Sénateurs ni conſentirent qu'à condition, que l'on éliroit un Magiſtrat, lequel ne pourroit être tiré que de l'Ordre des Patriciens. Tite-Live dit que Spurius Furius fut le prémiér *Préteur*. Le nombre des affaires ſe multipliant à meſure que l'Empire s'aggrandiſſoit, l'on créa un ſecond *Préteur*, qui connoiſſoit des affaires des Étrangers qui abordoient à Rome. On en augmenta le nombre en divèrs tems. Sous Auguſte il y en eut 12. & puis 18. Dans le Code *L. 1. T.* 39. il y a une Loi des Empereurs Valentinien & Marcien, qui réduit les *Préteurs* à trois. Le *Préteur* étoit commis pour rendre la Juſtice dans Rome. Il marchoit précédé de ſix Lecteurs, & vétu de la robe qu'on appelloit *trabea*. Il avoit le pouvoir d'intèrpréter les loix, d'y ſuppléer, les réformer, ou d'en faire de nouvelles, quand l'utilité publique l'éxigeoit. Dans les Inſtitutes *L.* 1. *T.* 2. les Édits du *Préteur* ſont appellez *jus honorarium*. Il ſemble qu'ils n'avoient force de la loi qu'à caûſe de l'honneur dû à cette Magiſtrature, & que le *Préteur* étoit plûtôt conſtitué pour faire obſèrver les loix anciennes, que pour en faire de nouvelles. On prétend qu'il n'avoit point le droit du glaive, parceque les crimes étoient ſpécialement de la compétence du Préfet de Rome. Tous les Docteurs n'en conviennent pas; & en général il eſt mal aiſé de fixer préciſément juſqu'où s'étendoit la puiſſance, & l'aûtorité du *Préteur*. Elle s'affoiblit beaucoup ſous les Empereurs, qui abaiſſerent de même tous les Magiſtrats de Rome. Il y a dans le Digeſte *L.* 1. *T.* 14. & dans le Code *L.* 1. *T.* 39. un titre de l'*Office du Préteur*.

PRÉTEUR, étoit auſſi chez les Romains un Gouvèrneur de Province. On appelloit Provinces prétoriennes, celles qui étoient gouvèrnées par des *Préteurs*.

Ce mot vient *à præeſſendo*, ou *à præeundo*, comme diſent Tite-Live & Varron.

PRÉTÈXTE. ſ. m. Motif; cauſe vraye ou apparente, ou dont on couvre un deſſein qui a ſouvent quelque chôſe de vicieux, ou de blâmable. *Obtentus, prætexta conſilio cauſâ, prætextus, prætextum, ſimulatio.* Les Princes ne manquent pas de *prétexte* de faire la guèrre, de s'emparer du bien d'aûtrui. Meſſieurs de l'Académie diſent *ſous prétexte* ſans article, & *ſur le prétèxte* quand il y a un article. Il ſe commet bien des injuſtices ſous le *prétexte*, ſous le voile de dévotion. Elle eſt ſortie de ſon Coûvent ſous *prétexte* d'aller aux eaux, ſur le *prétèxte* d'être infirme. C'eſt un *prétèxte* fort ſpécieux, un honnête *prétèxte*, une couleur qu'on donne à cette injuſtice. Les époux dégoûtez ſe font de tout des *prétextes* de querelle. H. S. DE M. Les faux amis s'emparent des plus légèrs *prétèxtes* pour abandonner leurs amis malheureux. S. ÉVR.

> *Ah ! vous vous ſaiſiſſez d'un* prétèxte *frivole,*
> *Pour vous autoriſer à manquer de parole.* MOL.

PRÉTÈXTE. ſ. f. On appelloit anciennement à Rome, la robe *prétèxte*, une robe longue & blanche, qui avoit une bande de pourpre au bas. Les enfans de qualité la portoient juſqu'à l'âge de pubèrté, & alors ils prenoient la robe virile. *Prætexta.*

PRÉTÈXTER. v. act. Donner une éxcuſe, ſe ſèrvir d'un prétèxte. *Fingere, prætextere, prætendere.* Il a *prétèxté* un voyage qu'on lui avoit ordonné, pour éxcuſer ſa fuite. Il a *prétèxté* qu'il avoit la goutte, pour ne pas ſe trouver à cette aſſemblée. Il n'y a rien de choquant dans cette phrâſe, quoique Vaugelas l'ait condamnée. CORN. Je lui rendois des ſoins que je *prétèxtois* d'un devoir de parenté; mais qui dans la vérité étoient des ſoins amoureux. DE VILL.

PRÉTIEUX. Voyez PRÉCIEÛX. *Pretioſus.*

PRÉTOIRE. ſ. m. Lieu où le Préteur rendoit la Juſtice. *Prætorium.* C'eſt auſſi ſon Palais.

PRÉTOIRE, eſt auſſi la tente, le pavillon du Général d'armée, où s'aſſembloit le Conſeil de guèrre, qui étoit auſſi quelquefois appellé *Prétoire. Auguſtale.* Les Sçavans conviennent bien que dès le tems d'Auguſte la tente de l'Empereur dans le camp s'appelloit *Prétoire*, & à Rome un lieu où ſe trouvoient les Gardes qu'on appelloit *Prétoriennes*: c'étoit en quelque ſorte le corps de Garde. Mais ils prétendent que le *Prétoire* n'étoit point du tout le tribunal du Préfet du *Prétoire*, ou un auditoire déſtiné à rendre la Juſtice. *Prétoire* ſignifioit ſeulement la Garde Impériale. D'aûtres ſoutiennent que le même lieu étoit auſſi un auditoire; & le ſiége où le Préfèt du *Prétoire* rendoit la Juſtice dans le Palais de l'Empereur. Voyez S. Paul aux Philip. c. 1. Et que de ce lieu appellé *Prétoire* les Gardes furent appellez *Prétoriennes*, du *Prétoire* qui étoit le lieu où ils s'aſſembloient pour la Garde de l'Empereur. Mr Périzonius a fait une diſſèrtation pour prouver que le *Prétoire* n'étoit point un tribunal judiciaire du tems de S. Paul; & que c'étoit le camp, & la place où s'aſſembloient les Gardes Prétoriennes. Il ajoute qu'on n'appella *Prétoires* les lieux où s'adminiſtre la juſtice, que bien avant ſous les Empereurs, & depuis que la charge de Préfèt du *Prétoire* eut été convèrtie en fonction civile.

PRÉTORIEN, IENNE. adj. & ſ. Qui a paſſé par la charge de Préteur. *Prætorianus.* Les familles *Prétoriennes* étoient des plus conſidérables de Rome.

PRÉTORIEN, ſe dit auſſi des ſoldats de la garde de l'Empereur. *Prætoriani milites.* Scipion l'Afriquain fut le prémiér qui établit une compagnie des plus brâves de ſon armée, qu'il choiſit pour en faire ſes Gardes qui ne le quittoient point au combat.

PRÉTURE. ſ. f. Dignité de Préteur. *Pretura.*

PRÉVALOIR. v. n. *Je prévaux, tu prévaux, il prévaut, nous prévalons. Je prévalois. Je prévalus. J'ai prévalu. Je prévaudrai. Que je prévaille*, où *prévale* (voyez plus bas.) *Que je prévaluſſe. Je prévaudrois. Prévalant.* Ce vèrbe ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Tirer vanité & avantage. *Prævalere, præſtare.* L'homme ne doit pas beaucoup ſe *prévaloir* de ſa raiſon, qui le trompe ſi ſouvent. Ce Préſident s'eſt *prévalu* de ſon autorité, de ſon crédit, pour gagner une mauvaiſe caûſe. On a tort de ſe *prévaloir* de l'abſence, de la foibleſſe de ſa partie, des faûtes de procédure qu'aura fait ſon Procureur. Un chicaneur ſe *prévaut* de tout. *Commodum capit ex omnibus.*

> *Du déſordre où j'étois loin de ſe* prévaloir,
> *Le cruel ne vit rien, ou ne voulut rien voir.* DES HOUL.

Prévaloir, ſignifie auſſi, L'emporter ; avoir plus de force, plus de poids. *Prævalere*, *præſtare*. Une livre *prévaut* à une once, elle emporte l'équilibre. La machine fait qu'une petite force *prévaut* à une plus grande, en redoublant les poulies & les leviérs.

Prévaloir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Præſtare cæteris*. La raiſon d'État *prévaut* à toutes les aûtres conſidérations. L'amour eſt une paſſion ſi forte, qu'elle *prévaut* à toutes les rémontrances. La conſtance des Martyrs a *prévalu* à la cruauté des Tyrans, elle en a triomphé.

On a demandé ſi *prévaloir* fait au ſubjonctif *prévaille*, comme *valoir* fait *vaille*. Si le compoſé ſuit la régle du ſimple, on devroit dire, Je ne prétens point que mon ſentiment *prévaille*. Ceux qui s'attachent à l'éxactitude de la Grammaire ſoutiennent que c'eſt ainſi qu'il faut parler. On dit pourtant à la Cour *prévale*, & c'eſt la Cour qui doit ſervir de régle. Corn. Pourvû que la vérité *prévale* dans un homme, c'eſt aſſez pour l'éſtimer. Bell. Il ne faut pas que la raiſon *prévale* ſur l'uſage, & non pas *prévaille*. Mrs de l'Acad.

PRÉVARICATEUR. ſ. m. Qui abuſe de la confiance qu'on a en lui, qui trahit ſa partie. *Prævaricator*. Un Procureur *prévaricateur* mérite interdiction. *Cauſa proditor*. J'ai été *prévaricateur* contre moi-même. On le dit par éxtenſion de ceux qui font quelque chôſe contre le devoir de leur charge, contre la foi de leur ſerment. Si un Rapporteur obmet de parler d'une piéce importante, c'eſt un *prévaricateur*. Un Sèrgent qui fait un faux exploit eſt un *prévaricateur*.

Prévaricateur, ſe dit auſſi pour Tranſgreſſeur. *Tranſgreſſor*. La Loi de Dieu faiſoit des *prévaricateurs*. Pasc.

PRÉVARICATION. ſ. f. Abus commis dans l'éxercice d'une charge publique, d'une commiſſion donnée par un particuliér. *Prævaricatio*. Si un homme fondé de procuration générale abuſe de ſon pouvoir, c'eſt une *prévarication*. Si un Greffiér décoûvre le ſecret d'une information, c'eſt une *prévarication* en ſa charge.

PRÉVARIQUER. v. n. Manquer à ſon devoir, à ſon ſerment dans l'éxercice d'une charge, d'une commiſſion. *Fidem fallere*, *prodere*, *perfidè agere*. Un Procureur qui n'a jamais *prévariqué* eſt auſſi rare que le phœnix.

PRÉVENANT, ante. adj. Tèrme de Théologie, qui ne ſe dit guères que de la grâce *prévenante* qui nous porte à faire de bonnes actions. *Gratia præveniens*.

PRÉVENIR. v. act. & n. *Je préviens. Je prévins. J'ai prévenu. Je ſuis prévenu. Je préviendrai. Que je prévienne. Que je prévinſſe*. Être le prémiér à faire la même chôſe; gagner les devants. *Prævenire*. Celui qui *prévient*, qui arrive le prémiér au but, emporte le prix. En matière de querelle, ceux qui *préviennent*, qui frappent les prémiérs, ont l'avantage de faire couxir les aûtres. Il eſt fâcheux de ſe laiſſer *prévenir* en fait de civilitez. Il a *prévenu* l'heure du rendez-vous, il y eſt arrivé le prémiér.

Prévenir, en tèrmes de Pratique c'eſt, Se ſaiſir le prémiér d'une affaire. *Præoccupare*. Les Juges Royaux *préviennent* les ſubaltèrnes, quand ils ont les prémiérs pris connoiſſance d'une affaire. Il faut produire le prémiér au Greffe, & ne ſe pas laiſſer *prévenir* pour la diſtribution. En matière criminelle, celui qui a *prévenu*, qui a fait le prémiér ſa plainte, accuſe l'autre de récrimination.

Prévenir, en matière Canonique, ſe dit particulièrement du Pape qui a droit de *prévenir* les Collateurs ordinaires, & donnet une collation valable d'un Bénéfice, quand elle eſt la prémière en datte. *Prævenire*. Les Cardinaux ont un indult particuliér pour ne pouvoir être *prévenus* par le Pape dans les ſix mois.

Prévenir, ſignifie auſſi, Préoccuper l'éſprit, lui donner les prémières impreſſion. *Præoccupare*. Un opiniâtre qui eſt *prévenu* en faveur de quelqu'un eſt un Juge dangereux. Les dévots ſont ſujèts à ſe laiſſer *prévenir*. On juge d'ordinaire des chôſes ſelon qu'on eſt *prévenu* ou pour, on contre les pèrſonnes quelles regardent. S. Réal. On donne des noms favorâbles aux défauts des perſonnes pour leſquelles on eſt *prévenu*. S. Évr. Les vices ont *prévenu* la raiſon. Pasc. C'eſt une éſpéce de récompenſe, ou de juſtice qu'on doit aux habiles gens, que d'être *prévenu* en leur faveur, pourvû que cette prévention n'aille pas juſqu'à éxclure la raiſon. S. Évr.

Prévenir, ſignifie auſſi, Remédiér aux maux qu'on a prévûs, les empêchér, s'en garentir. *Occurrere malis*. Une ſaignée *prévient* quelquefois une grande maladie. Un bon Politique *prévient* tous les inconvéniens, parcequ'il les prévoit. Un bon Philoſophe ſe fait lui-même les objections, les *prévient*, & en donne la ſolution.

Prévenu, ue. part. & adj. *Præoccupatus*. C'eſt un homme bien *prévenu*, bien préoccupé.

PRÉVENTION. ſ. f. Droit qui appartient au ſupérieur, ou à celui qui prévient, & qui fait la chôſe le prémiér. *Occupatio*, *vel anteoccupatio*. Il ne ſe dit que de la *prévention* qu'a le Pape ſur les Collateurs ordinaires ; & des Juges Royaux ſur les ſubaltèrnes. Ces Canoniſtes ont ſoutenu que le Pape qui eſt la ſource de toute Juriſdiction, n'a point tranſmis privativement ſa juriſdiction aux Ordinaires ; & que non ſeulement il peut conférer par concours, mais encore les prévenir, en faiſant uſage de ſa puiſſance primitive, comme Chêf & Supérieur dans l'Égliſe. Cependant en France ces *préventions* ont paru odieuſes, & l'on a toûjours favoriſé le droit & la collation des Ordinaires. Si l'on a ſouffèrt la *prévention* du Pape ce n'a été qu'avec beaucoup de modifications, & de reſtrictions. Le Pape n'a point la *prévention* au préjudice des Patrons Laïques. Mais par le Concordat il s'eſt reſèrvé le pouvoir de conférer par *prévention* les Bénéfices électifs, & qui ne ſont point à la nomination du Roi ; & même les dignitez dans les Cathédrales, & les Collégiales. Le Légat à Lateré, quelque pouvoir qu'il ait ne peut conférer par *prévention*. Le Pape ſeul pour la collation des Bénéfices a la *prévention* ſur l'Ordinaire, dès le moment de la vacance, comme *Ordinaire* des *Ordinaires*. Si les proviſions du Pape, & de l'Ordinaire ſont du même jour, on donne en France la préférence à celles de l'Ordinaire ; & les Canoniſtes la donnent à celles du Pape. Ainſi comme la datte de ces proviſions eſt très-importante, parceque de là dépend de ſçavoir, ſi le Pape a prévenu l'Ordinaire, les François ont le privilége, qu'elles ſont dattées non du jour qu'elles ſont éxpédiées ; mais du jour que la datte a été retenuë, c'eſt-à-dire, du jour que le Courriér eſt arrivé à Rome. Pour la *prévention* entre les Juges du Royaume, elle ne ſe pratique régulièrement que par rapport au Juge Royal ſur les Juges des Hautes Juſtices ; ce qui même ne ſemble pas tout-à-fait juſte, puiſque les Juſtices ſont patrimoniales. Mais la *prévention* n'a point lieu entre les Juges Royaux, entre le ſupérieur, & l'inférieur ; comme entre les Prévôts, & les Baillifs, ou Sénéchaux ; mais cette *prévention* a lieu ſeulement à l'égard des ſujèts des Hauts-Juſticiérs qui peuvent s'adreſſer ou au Prévôt, ou au Baillif à leur choix. Du Cange. L'uſage établi eſt que le Juge Royal a la *prévention* ſur le Haut-Juſticiér, & qu'il eſt cenſé compétent juſqu'à ce que le renvoi ſoit demandé par le Seigneur lui-même ; ce qui eſt ſujet à bien des chicanes : le bien public réſiſte à ces *préventions*. Les Juges Préſidiaux connoiſſent par *prévention* de tous les cas Prévôtaux, & les jugent en dèrniér reſſort. Id. La *prévention* eſt odieuſe, même de la part des Juges Royaux ſur les Hauts Juſticiérs : *Gradatim procedendum in cauſis*. Loyseau.

Prévention, ſignifie auſſi, Préoccupation d'éſprit ; entêtement, ſans aucun principe cèrtain. *Animi præoccupatio*. La *prévention* nous empêche de bien raiſonner. Le prémiér principe des Cartéſiens eſt de ſe guérir de toutes *préventions*, de tous préjugez. A la prémière vûë l'on eſt touché de vôtre mérite, & la raiſon conſultée depuis, bien loin de démentir la ſurpriſe, ne fait qu'approuver de ſi heureuſes, & de ſi juſtes *préventions*. S. Évr. L'honnête homme n'eſt point ſujèt aux *préventions*, & a plus d'égard au mérite qu'à la fortune. Le Ch. de M. Les *préventions* ſont des jugemens téméraires, & précipitez. Nic. On ſe laiſſe tous les jours ſéduire par la *prévention* d'un mérite imaginaire. Bell. Le cœur a ſes *préventions* auſſi bien que l'éſprit. S. Évr. La *prévention* faſcine la raiſon. Id. De toutes les *préventions* celle qui fait le plus d'heureux, c'eſt celle que l'on a pour ſoi-même. Id.

PRÉVISION. ſ. f. Tèrme de Théologie. Connoiſſance de ce qui adviendra. *Præviſio*. La *préviſion* des mérites eſt le fondement de la prédéſtination.

PRÉVOIANCE. Voyez Prévoyance.

PRÉVOIR. v. act. *Je prévoi*, *je prévoyois*, *je prévis*, *j'ai prévu*, *je prévoirai*. Conjecturer par avance ce qui peut arriver *Proſpicere*, *providere*, *prævidere*. Un homme ſage ſe garentit de pluſieurs maux, parcequ'il les a *prévus* de bon heure ; A ne *prévoir* rien, on eſt ſurpris ; & à *prévoir* trop on eſt miſérable. S. Évr. Les chôſes n'arrivent point, parceque Dieu les a *prévuës* ; mais Dieu les a *prévuës* parcequ'elles doivent arriver par un choix tout-à-fait libre. Du Pin. Il faut *prévoir* de loin tout ce qui peut arriver, & ſe tenir prêt à prendre parti. Vill. L'éſprit humain n'eſt pas capable de *prévoir* tous les inconvéniens qui arrivent par le caprice de la fortune. On dit que les coups *prévus* ne frappent pas ſi violemment.

Prévu, ue. part. paſſ. & adj. *Antevíſus*, *præviſus*.

PRÉVÔT. ſ. m. Juge inférieur. *Tribunus*, *Capitalis*. Les *Prévôts* ſont les prémiérs Juges Royaux, & qui jugent les affaires civiles en prémière inſtance. Les Juges qu'on appelle *Prévôts* dans la plus grande partie des Provinces du Royaume, ſont appellez *Châtelains* en Bourbonnois, Auvèrgne, & lieux voiſins ;

Vicomtes

Vicomtes en Normandie; *Viguiérs* en Languedoc & en Provence : enſorte que les *Prévôts*, Châtelains, Vicomtes, & Viguiérs ſont tous Juges de même pouvoir, & ne différent que de nom. Les *Prévôts* ne connoiſſent point des caûſes des Nobles : mais ſeulement de toutes ſortes de matières civiles, pèrſonnelles, réelles, ou mixtes entre roturiérs, à l'éxception de celles qui ſont reſèrvées aux Baillifs, & Sénéchaux par l'Édit de Crémieu en 1536. Il ne faut pas confondre le *Prévôt de Paris* avec les *Prévôts* dont on vient de parler. Car il a la même Juriſdiction que les Baillifs ou Sénéchaux. On prétend même qu'il précéde les aûtres Baillifs, & Sénéchaux du Royaume. Le ſiége du *Prévôt de Paris* eſt au grand Châtelet, qui eſt préſentement la ſeule Juriſdiction de cette grande ville. En 1674. l'on avoit créé le nouveau Châtelet ; mais pour éviter la multiplicité de Juriſdictions le nouveau Châtelet a été reüni à l'ancien en 1684. Avant le régne de S. Loüis on avoit introduit l'abus de bailler à fèrme l'Office de *Prévôt*, Châtelain, Vicomte, ou Viguiér ; les Prévôtez s'affèrmoient auſſi, ſous prétexte d'affèrmer les droits domaniaux. La Prévôté de Paris étoit venale, ou donnée à loüage, comme les aûtres, & ſouvent à des Marchands qui en mettoient les profits à l'enchère. S. Loüis tâcha de réprimer cet abus, qui duroit encore du tems de Charles VI. Voyez Loyſeau. C'étoit autrefois le Comte, ou le Gouvèrneur qui adminiſtroit lui-même la juſtice, & faiſoit la même chôſe dans les Prévôtez, que les Baillifs dans les Bailliages, & les Sénéchaux dans les Sénéchauſſées. Tel eſt encore le *Prévôt* de Paris Juge d'épée, qui préſide quelquefois au Châtelet, qui recueille les voix, qui fait prononcer par ſes Lieutenans. Toutes les ſentences, & les contrats en forme ſont intitulez du nom de *Prévôt* de Paris, &c.

GRAND PRÉVÔST DE L'HÔTEL, ou GRAND PRÉVÔT DE FRANCE, eſt un Juge d'épée qui a juriſdiction dans la Maiſon du Roi, & ſur les Officiérs commenſaux & privilégiez, qui a ſoin de la police, & du taux des vivres à la ſuite de la Cour, qui a un Lieutenant de robbe qui tient ſes audiences au deſſous du grand Conſeil. *Familiæ & annonæ regiæ præpoſitus.* On l'a appellé autrefois *Roi des Ribauds*. Voyez HÔTEL.

GRAND PRÉVÔST DE LA CONNÉTABLIE, eſt un Juge d'épée qui inſtruit les procès des gens de guèrre à l'armée. *Supremus rei bellicæ præpoſitus ac magiſter.* Il a quatre Lieutenans qui ſont diſtribuez dans les armées, qu'on appelle auſſi *Prévôts de l'armée*. Il y a auſſi des *Prévôts* particuliérs dans pluſieurs Régimens. Celui du Régiment des Gardes s'appelle le *Prévôt des Bandes*, qu'on appelloit autrefois *Prévôt de l'Infanterie Françoiſe*.

PRÉVÔST GÉNÉRAL DE LA MARINE, eſt un Officiér qui inſtruit les procès des gens de mèr qui ont commis quelque crime, & qui en fait le rapport au Conſeil de guèrre. *Rei maritimæ præpoſitus generalis.* Il y a dans châque vaiſſeau un *Prévôt Mariniér*, qui eſt une éſpéce de Géolier, qui a les priſonniérs en ſa garde, & qui nettoye le vaiſſeau.

PRÉVÔSTS DES MARÉSCHAUX, ſont des Officiérs Royaux réputez du Corps de la Gendarmerie, & Lieutenans des Maréchaux de France, établis pour la ſûreté de la Campagne contre les vagabonds, & les deſèrteurs. *Caſtrenſium præfectorum capitalis tribunus.* On leur a attribué la connoiſſance des cas royaux, qu'on a appellez pour cela *prévôtaux*, comme de tous crimes commis par gens vagabonds, ſans aveu ou ſans domicile, vol de grand chemin, port d'armes, infraction de ſauvegarde, incendie, fauſſe monnoye, &c. Voyez l'Ordonnance de 1670. laquelle régle la compétence du *Prévôt des Maréchaux*. Si ſa compétence eſt conteſtée, le Préſidial a droit d'en décider par jugement dèrniér ; les *Prévôts des Maréchaux* ne peuvent juger à la charge de l'appel. Ils prononcent en dèrniér reſſort. Il y a 180. Siéges de *Prévôts des Maréchaux* en France. En quelques Provinces, comme en Lyonnois, en Auvèrgne, &c. Il y a des *Grands Prévôts des Marechaux* qui en ont d'autres ſous eux. A Paris le *Prévôt des Maréchaux* eſt connu ſous le nom de *Prévôt de l'Iſle*. La vraye juriſdiction des *Prévôts des Maréchaux* regarde les voleurs, & les coureurs de grands chemins. Les Rois ne l'ont fondée que pour la conſèrvation de la ſûreté publique. Auguſte, & Tibère avoient de même établi de pareils Officiérs pour extèrminer les voleurs qui pilloient l'Italie : Cujas dit qu'on les appelloit *latrunculatores*, pour marquer que leur emploi étoit de donner la chaſſe aux voleurs.

PRÉVÔST, ET GARDE DES MONNOYES, eſt un Juge particuliér inſtitué pour la capture des faux monnoyeurs, qui leur inſtruit leur procès, & qui en fait le rapport à la Cour des Monnoyes. *Rei monetariæ præpoſitus.*

PRÉVÔST DES MARCHANDS, eſt un Magiſtrat populaire qui préſide au Bureau de la ville, & qui y juge avec les Échevins ; qui a ſoin de la police des ports, de la taxe des Marchandiſes qui arrivent par la rivière, & de la navigation. *Urbis præpoſitus.* Il connoît des cauſes des Marchands pour fait des marchandiſes arrivées par eau, ſur les ports de Paris ; des cauſes des Officiérs de Police en ce qui concèrne leurs charges. Il connoît auſſi des rentes conſtituées ſur l'Hôtel de ville, & des différens qui en naiſſent, &c. C'eſt lui qui ordonne des cérémonies publiques de la ville. Il repréſente à la Cour les Bourgeois & le peuple. On l'appelle *Prévôt des Marchands*, parcequ'anciennement il connoiſſoit avec les Échevins du fait de marchandiſe, lorſqu'il tenoit ſa juſtice au parloir des Bourgeois : d'où il retient encore la connoiſſance de la marchandiſe amenée dans Paris ſur la rivière entre les quatre tours. Voyez Loyſeau.

Sur la mèr le *Prévôt d'un vaiſſeau*, eſt ordinairement le plus mauvais matelot que l'on employe a faire balier le vaiſſeau, & à châtier les malfaiteurs. *Nauticus, ſcoparius, & tortor.*

PRÉVÔST, eſt auſſi un grand Officiér dans les Ordres Militaires, & qui a le ſoin des cérémonies. *Cerem̃oniarum præpoſitus.* Il y a des *Prévôts* dans l'Ordre de St. Michel, & dans celui du St. Éſprit. Ils portent le cordon & la croix de l'Ordre.

PRÉVÔST, eſt auſſi une prémière dignité dans quelques Chapitres Écléſiaſtiques : *Præpoſitus*, comme les *Prévôts* d'Alby, de Mende, de S. Foy, de Conques, &c. Au Puy c'eſt la ſeconde dignité ; à Tulles, la troiſiême, &c. Anciennement les *Prévôts* étoient des Conducteurs prépoſez ſur les Communautez des Clèrcs, ou Chanoines. Les *Prévôts* ont été abolis dans la plupart des Chapitres, parcequ'étant ſaiſis de l'adminiſtration du temporel, ils étoient trop puiſſans.

Il y a auſſi des *Prévôts* qui ſont des dignitez dont les Bénéfices paſſent pour ſimples, comme à Chartres il y en a quatre. Le *Prévôt* d'Anvèrs Le *Prévôt* de Normandie, d'Ingtay, & de Mezangey ; à Tulles les Bénéfices de Raves, & de St. Clément. C'eſt quelquefois un office clauſtral. A St. Denis il y avoit trois Religieux *Prévôts*, qui avoient de belles Seigneuries.

Ce mot vient de *præpoſitus*, ou par ſincope *præpoſtus*.

Dans les Coutumes il eſt fait mention de pluſieurs ſortes de *Prévots*. Un *Prévot en garde*, un *Prévot forain*, un *Prévot vicomtal*, un *Prèvot héréditaI*. Il y avoit auſſi autrefois des *Prévots Fèrmiérs*, qui étoient Fèrmiérs des éxploits, des amendes, des épaves, &c. Voyez Raguau & Paſquiér. On appelle auſſi *Prévots*, des Sèrgens de fièf prépoſez par le Seigneur pour avoir ſoin des rentes & des affaires féodales.

PRÉVÔST DE SALE, eſt celui qui tient la ſale ſous un Maître en fait d'armes, qui enſeigne les écoliers, & fait aſſauts contre tous venans. *Laniſta ludi præfectus.*

On dit provèrbialement pour ſe moquer de celui qui dit qu'il ne ſçait que faire, Va-t'en battre le *Prévôt*, tu gagneras double amende. Et on dit d'un ſcélérat, qu'il craint le *Prévot*, qu'il croit voir toujours le *Prévot* & les Archérs à ſes trouſſes.

PRÉVÔSTABLE. (C'eſt ainſi que l'a décidé l'Académie, en ajoûtant que quelques-uns diſent *prévotal*. L'uſage le plus général eſt pour le dèrniér.) adject. Ce qui concèrne la juriſdiction du Prévôt. *Capitalis tribuni juriſdictio.* On appelle cas Royaux, ou *Prévotaux*, le cas dont la connoiſſance eſt attribuée aux Prévôts des Maréchaux. *Caſus regius & caſus tribunalitius.* Un meurtre commis dans la ville par un domicilié n'eſt pas un cas *prevotal*. Il faut ſept Juges pour rendre une ſentence *prévotale* par l'Ordonnance de 1670. le criminel condamné par jugement *prévotal*, & en dèrniér reſſort, n'eſt point reçu à en appeller. L'Ordonnance de 1670. enjoint de dreſſer deux minutes des jugemens *prévotaux*, dont l'une demeure au Greffe du Siége où le procès a été jugé, & l'autre au Greffe de la Maréchauſſée. Tous cas *prévotaux* ſont cas Royaux ; mais tous cas Royaux ne ſont pas *prévotaux*.

PRÉVÔSTALEMENT. adv. *Latrunculariè.* Par le Prévôt, & en dèrnier reſſort. Il ſe dit en cette phrâſe : Ce criminel a été jugé *prévotalement*, & ſans appel : ce qui arrive, lorſqu'un Prévôt a inſtruit le procès d'un criminel qu'on a jugé être de ſa compétence, & l'eſt venu juger avec ſept Conſeillers du Préſidial. Tous les cas prévôtaux doivent être jugez *prévotalement*, c'eſt-à-dire, en dèrniér reſſort, & ſans appel ſuivant l'art. 24. du tit. 1. de l'Ordonnance de 1670.

PRÉVÔSTÉ. ſ. f. Qualité de Prévôt. *Præpoſitura, vel præfectura.* La *Prévoté* de Paris ; la *Prévoté* des Marchands ; la *Prévoté* de l'Hôtel, de la Maréchauſſée, de la Marine, des Monnoyes ; la *Prévoté* du Chapitre. Ce Bénéfice ſimple eſt une *Prévoté*. Le Pape Benoit VIII. objecta à Philippes Le Bel, quand il demanda la canoniſation de St. Loüis, qu'il avoit donné à fèrme les *Prévotez* du Royaume. Voyez PRÉVÔST.

PRÉVÔSTÉ, ſe dit auſſi du lieu ou ſe tient cette juriſdiction. *Forum tribuni capitalis.* Ce Procureur eſt allé plaider à la *Prévoté*.

PRÉVÔSTÉ, ſe dit encore de l'étenduë de la ſeigneurie, ou juriſdiction du Prévôt. *Juriſdictio tribuni capitalis.* Les Coutumes de la *Prévoté* & Vicomté de Paris.

PRÉVOYANCE. ſ. f. Raiſonnement ; action de l'éſprit par laquelle on conjecture, on voit par avance ce qui peut arriver ſuivant le cours naturel des chôſes *Proviſio, providentia, ratiocinium conjecturale.* Cromwel ne laiſoit rien à la Fortune de ce qu'il lui pouvoit ôter par conſeil, & par *prévoyance*. Fléch. On a beau prendre des juſtes meſures ſur ce qui peut arriver ; un accident ſubit peut mettre la *prévoyance* en déſordre, & les conjèctures en confuſion. Balz. Ne vous tourmentez point par une *prévoyance* trop ſubtile, qui va chèrcher les maux juſqu'au bout du monde. Id. Il y a une Providence divine qui ſe joüe de toutes les *prévoyances* des hommes. Fléch. Le commun du monde marche vèrs la mort ſans *prévoyance*, & ſans réflèxion. Nic. Une *prévoyance* trop rafinée donne trop d'inquiétude. S. Évr. La *prévoyance* ſert à nous guarentir de pluſieurs inconvenieus, & à faire proviſion des chôſes dont nous pourrions avoir beſoin. Le Sage nous renvoye à l'éxemple de la *prévoyance* laborieuſe de la fourmi. *Vade ad formicam, o piger.* Les avâres appellent l'avarice une ſage *prévoyance* de l'avenir. S. Évr. Sans vous arrêter aux précautions, ni aux *prévoyances* humaines qu'inſpire la prudence de la chair, vous n'avez point ſongé à acquerir pour les tems d'infirmité, & de vielleſſe. Fléch.

PRÉVOIANT, ANTE. adj. Qui a de la prévoyance, qui conjecture, qui voit par avance ce qui doit arriver. *Præſcius, providus.* Vous êtes trop *prévoyant*, & trop inquièt.

PREUVE. ſ. f. Raiſon ; moyen dont on ſe ſert pour pèrſuader ; pour faire connoître qu'une chôſe eſt véritable. *Probatio, argumentum, ratio.* La Géometrie n'admet point de *preuves* qui ne ſoit convaincantes & cèrtaines. Elle rejette les *preuves* douteûſes, & qui ne ſont pas éxactes. Le grand nombres de *preuves* entaſſées les unes ſur les autres n'eſt ſupportable que quand il s'agit d'une chôſe capitale, qui peut trouver de la réſiſtence dans l'éſprit. Cl. En Juſtice on pèrmèt de faire *preuve*, tant par titre que par témoins. L'Ordonnance de Moulins déffend la *preuve* par témoins pour les prêts au deſſus de 1000. livres. La *preuve* par écrit, ou littérale, eſt préférable à la teſtimoniale. En matière criminelle, la *preuve* de deux témoins non reprochez eſt concluante. Celles des témoins ſinguliers, & des indices ne fait que *demi-preuve*, des adminicules de *preuve*. Un Avocat dit en plaidant, J'en ai la *preuve* dans mon ſac. On appelle *preuves* artificielles, celles que l'on invente à force d'y rêver.

On faiſoit autrefois la *preuve* des crimes par l'attouchement du fèr chaud. *Probatio criminis fiebat olim per contactum ferri candentis.* On obligeoit l'accuſé pour ſe purger d'un crime à lui imputé, de faire un ſérment en maniant un fèr chaud. La formule & les cérémonies & prières qui ſe faiſoient en cette occaſion ſont rapportées dans les notes qui ſont à la fin des Capitulaires de Charlemagne. Cette coutume a été abrogée par l'Empereur Frédéric, mais elle eſt encore en uſage dans la Mingrelie, comme témoigne Lambèrti en ſa Relation qui eſt inſérée dans le Recueil de Thevenot : car ſi on ne peut avoir *preuve* d'un crime, on mèt une croix au fond d'une chaudière pleine d'eau bouillante, du fond de laquelle l'accuſé eſt obligé de la retirer. Enſuite on lui mèt le bras dans un ſac on le lie, on le cachette, & trois jours après on le découvre, & s'il n'y paroit point de marques de brûlure, l'accuſé eſt déclaré innocent. Au Royaume de Siam, pour avoir *preuve* des crimes, on oblige les parties à ſe laver les mains dans l'huile bouillante, ou à marcher ſur des charbons ardens, d'où il faut qu'elles ſortent ſans ſe brûler ; ou on les oblige à ſe plonger dans l'eau, & celle qui y demeure plus longtems gagne ſon procès, ou bien d'avaler du ris charmé qui eſt préparé par les Docteurs de la Loi, celui qui le peut avaller eſt declaré innocent, & remené chez lui en triomphe, & l'accuſateur puni. C'eſt une imitation de ce que l'on faiſoit chez les Juifs pour avoir *preuve* de l'adultère. On a auſſi condamné la *preuve* qui ſe faiſoit en ces occaſions par les armes & avec la lance, où celui qui étoit bleſſé le prémièr étoit puni comme coupable. Ce combat eſt pareillement encore en uſage dans la Mingrelie.

Preuve, ſe dit auſſi des ſignes, des marques, des aſſûrances de la vérité de quelque chôſe. *Monumentum, ſpecimen, teſtimonium.* Dieu nous donne tous les jours des *preuves* de ſon amour & de ſa providence. Ce brâve a donné cent *preuves* de ſon courage. Les irrégularitez ne peuvent faire ſoupçonner que les nouvelles amitiez ; mais j'ai fait mes *preuves* de fidelité pour vous. B. Rab.

Preuve, en tèrme d'Aritmétique, ſe dit de la vérification, de l'éxamen d'un opération, & d'un calcul. *Proba, probatio.* La vraye *preuve* ſe fait par la régle contraire. La *preuve* de la multiplication eſt la diviſion. La ſouſtraction ſert de *preuve* à l'addition. Les *preuves* de neuf, ou de ſept, ne ſont pas infaillibles. Si l'on étoit bien aſſuré de ne s'être pas trompé, l'on n'auroit pas beſoin de *preuves* dans l'Arithmétique ; car toutes ſes opérations étant appuyées ſur l'évidence, c'eſt elle qui nous aſſûre de leur vérité, & qui eſt le fondement de leur cèrtitude. Auſſi les *preuves* qu'on en apporte, ne vont pas à nous aſſûrer de la vérité des régles qu'elle préſcrit, mais ſeulement à nous faire remarquer, ſi nous les avons bien pratiquées.

PREUX. adj. & ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit *hardi*, & *vaillant*. *Strenuus, fortis.* Les Anciens donnent cette épithete à tous leurs Avanturièrs. C'étoit un *preûx* & hardi Chevalièr qui fit pluſieurs actions de grande proüeſſe & valeur. Il y a une Hiſtoire particulière des neuf *Preûx*. Toujours de *preûx* le renom ils ont eu. Voit.

Ménage dérive ce mot de *probus*, comme *proüeſſe* de *probicia*, qu'on a dit pour *probitas*, qui ſe trouvent en cette ſignification dans les Auteurs Latins.

PRI.

PRIAPE. ſubſt. maſ. Eſt un Dieu fabuleux du Paganiſme adoré à Lampſaque ville de l'Helleſpont lieu de ſa naiſſance, fils de Vénus & de Bacchus. *Priapus.* Il étoit auſſi le Dieu des Jardins. Ils ont nommé de ſon nom la partie honteûſe des hommes, parcequ'il l'avoit d'une groſſeur éxtraordinaire, & pour cela il étoit fort révéré des femmes, juſques là que l'Écriture fait mention que le Roi Aſa détrôna ſa mère Maacha, parcequ'elle avoit conſacré un bois à *Priape* & préſidoit à ſes ſacrifices. Il en détruiſit l'idôle, & la jetta dans la rivière, au III. des Rois, chap. 15. v. 13. & II. Paralip. Chap. 15. 16.

PRIAPÉE. ſ. f. eſt un nom qu'on a donné aux Épigrames, & aux piéces obſcenes, & trop libres, & qui ont été compôſées ſur Priape, dont il y a pluſieurs éxemples dans les Catalectes des Anciens. *Priapeia obſcana.*

PRIAPISME. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une tenſion continuelle & douloureûſe de la vèrge ſans aucun aiguillon de volupté. *Pripaiſmus.* La cauſe prochaine du *priapiſme* eſt l'acrimonie de la ſemence accompagnée de la convultion des muſcles de cette partie, qui en comprime les veines & les corps cavèrneux ; & empêche par ce moyen le retour du ſang. Les aûtres cauſes ſont les alimens & les remédes trop âcres & trop échauffans. Les cantarides produiſent auſſi le même éffet, mais avec beaucoup plus de force ; & il y a pluſieurs éxemples de pèrſonnes & ſur tout de vieillards qui ayant voulu s'en ſèrvir paur ſatisfaire mieux leurs paſſions, ont été attaquez du *priapiſme*, qui a été ſuivi de convultions univèrſelles, & même de la mort.

Ce mot vient de Priape, Dieu des Payens, que les Poëtes répréſentent ayant la vèrge toujours roide & tenduë. Comme on dépeint les Satires de la même manière, on a auſſi appellé cette maladie *ſatyriaſis*. Quelques-uns diſtringuent pourtant le *priapiſme* & le *ſatyriaſis*, en ce que le *priapiſme* eſt ſans éffuſion & ſans déſir ni paſſion, au lieu que dans le *ſatyriaſis* il y a l'un & l'aûtre.

PRIÉ-DIEU, ou **PRIE-DIEU.** ſ. m. Accoudoir en forme de pupitre, pour ſoutenir le livre de prières tandis qu'on eſt à genoux auprès. *precationis pluteus.* On prépare des *prié-Dieu* couvèrts de velours aux grandes cérémonies pour les Princes, les Prélats ; &c.

On appelle quelquefois *prié-Dieu*, de petits Oratoires de chambre, ou de cabinet. *Oratorium, ſacella, ædicula.*

PRIER. v. act. Implorer la grâce, l'aſſiſtance divine pour obtenir les chôſes neceſſaires. *Rogare, orare, invocare.* Il s'employe indifféremment ſans régime & avec un régime. Le Seigneur a dit qu'il falloit toujours *prier*, ne point ceſſer de *prier*. Veillez & *priez*, afin de ne point entrer en tentation. Nous devons en imiter la ſainte ardeur des Prophêtes, *prier*, ſèrvir, & adorer le Tout puiſſant. Pat. L'Égliſe *prie* la Vièrge & les Saints pour avoir leur intèrceſſion. On *prie* Dieu pour les trépaſſez. Le Roi Édoüard fit *prier* Dieu dans toutes les Égliſes d'Angletèrre, pour le repos de l'âme du Roi Jean qui étoit mort à Londres. Ab de Choisi.

> *Elle eſt à bien* prier, *éxacte au dèrnier point*
> *Mais elle bat ſes gens & ne les paye point.* Mol.

On dit auſſi en tèrmes bas, par ſouhait & par imprécation, Je *prie* à Dieu que, &c.

Ce mot vient du Latin *precari*.

Prier, ſignifie auſſi, Supplier les Puiſſances temporelles. *Supplicare, deprecari, obſecrare.* On a *prié* à genoux, à jointes mains ce Prince de faire grâce à ce Gentilhomme ; on l'a *prié* & conjuré par tout ce qu'il a de plus cher ; on l'a *prié* plus que Dieu ; tant qu'on peut *prier*.

Prier, s'employe fort ſouvent dans des phrâſes qui renfèrment quelque menace. *Rogare.* Je vous *prie* que je n'entende plus parler de cela. Dites à un tel que je le *prie* de ne ſe pas trouver en mon chemin. Je vous *prie* que cela n'arrive plus. Dans toutes ces phrâſes, il y a une éſpece de menace tacite.

Prier, ſe dit auſſi à l'égard de ſes amis ou égaux par civilité, & ſignifie, Inviter, ou demander quelque petit ſervice. *Invitare.* Vous êtes *priez* d'aſſiſter au convoi & entèrrement. On *prie*

ſes amis à la nôce, à dîner. Je vous *prie* de me prêter ce livre que vous tenez. Dites-moi, je vous *prie* ce que vous entendez par là. Je vous *prie* de m'excuſer, ſi je vous dis, &c. Un écorniſleur n'eſt pas un homme à ſe faire *prier* pour ſe mettre à table, il ſe *prie* lui-même. Le Parlement veut être *prié* en cérémonie.

On dit provèrbialement, qu'on *prie* un homme de ſon deshonneur, quand on lui fait quelque demande incivile, qu'il n'eſt pas juſte qu'il accorde. *Aliquid turpè poſtulare.* On dit quand on voit mener quelqu'un au ſupplice, que ce n'eſt pas pour avoir toujours *prié* Dieu, pour avoir dit ſon chapelet. On dit auſſi en contre vérité, que quelqu'un *prie* Dieu, quand il jure beaucoup. On dit d'un méchant repas, que la viande ne *prie* point les gens.

PRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Rogatus, poſtulatus.* Il eſt auſſi quelquefois ſubſtantif, & ſignifie celui qui eſt convié, mais alors il ne s'employe guère qu'au pluriér. Êtes vous du nombre des *priez*. L'ACAD.

PRIÈRE. ſ. f. Invocation qu'on fait à Dieu pour obtenir grâce; ou pour demander quelque chôſe. *Invocatio, deprecatio.* Ne vous flattez pas que Dieu ſoit appaiſé par quelques froides *prières*, ou par quelques éxèrcices apparens d'une piété ſupèrficielle. FLÉCH. Souvent lorſqu'on parle à Dieu par de vaines & froides *prières*, on s'entretient avec ſoi-même du projet de ſes vanitez. ID. On fait ſouvent aux Dieux des *prières* pèrduës. BOIL. Nos ambitieûſes penſées ſont tous les jours la matière même de nos *prières*. BOSS. JÉSUS-CHRIST nous a donné le modele de la *prière*, en Saint Matthieu Chap. 6. Écoutez ma juſte *prière*, elle n'aſpire point aux grandeurs d'ici bas. L'AB. TÉTU. On fait dans l'Égliſe des *prières* publiques, des *prières* de quarante heures dans pluſieurs occaſions. Il y a auſſi des livres de *prières*, des oraiſons dévotes, des *prières* pour le Jubilé. Dans les maiſons bien réglées on fait la *prière* le ſoir & le matin. On fait venir tous les domeſtiques à la *prière*. On dit, Dieu vous mette en bonnes *prières*. Je me recommande à vos devotes *prières*.

PRIÈRES, ſe dit auſſi en tèrmes de Breviaire, de cèrtaines Oraiſons, Antiennes & Vèrſets qu'on dit en cèrtains endroits de l'Office, & en cèrtains jours, & à genoux. *Preces.* Les *prières* ſe diſent aux Dominicales, à Prime & à Complies. Les *prières* des Féries ſe diſent à Laudes & à Vêpres pendant l'Avent, le Carême & les jours de jeûne.

PRIÈRE, ſignifie auſſi, Requête, ſollicitation. *Suaſio, inſtigatio, requiſitio.* Un bon Juge ne ſe doit point laiſſer aller aux *prières*, aux menaces, aux ſollicitations de qui que ce ſoit. La *prière* d'un Souverain eſt un commandement. Dans Homère les Déeſſes de la *prière* ſont boiteûſes, & contrefaites: c'eſt pour nous faire concevoir que la *prière* a d'elle-même quelque chôſe de bas: il faut que ceux qui prient ſoient humbles, & rampans. BOUH.

PRIÈRE, ſe dit auſſi par civilité des devoirs réciproques qu'on ne refuſe point aux amis, aux voiſins, quand ils le demandent. *Mutua obſequia.* J'ai été chez vous pour vous faire une petite *prière*. Il a fait cela à ma *prière*, à ma recommandation. *Rogatu vel oratu meo.*

On dit provèrbialement, qu'une courte *prière* pénètre les cieux. *Brevis oratio penetrat cœlos.*

PRIEUR. ſ. m. PRIEURE. ſ. f. Directeur; Supérieur d'un Couvent de Moines; Supérieure des Religieûſes. *Cœnobiarcha, vulgò prior.* Le *Prieur* des Chartreux, des Carmes. La *Prieure* des Urſulines, des Carmélites. Un *Prieur Clauſtral* eſt celui qui gouvèrne les Religieux dans les Abbayes, ou Prieurez qui ſont en commende. Il eſt appellé *Prieur Clauſtral* parcequ'il a la ſupériorité dans le Cloître, ou le Monaſtère. Le *Prieur Clauſtral* eſt différent du *Prieur Conventuel*, en ce qu'il n'a qu'une ſimple juriſdiction ſpirituelle ſous l'Abbé. Son pouvoir finit par la mort de l'Abbé, à moins qu'il n'ait été élû par tout le Couvent, comme dans les Monaſtères de la Congrégation de St. Maur, où l'inſtitution des *Prieurs Clauſtraux* n'appartient aucunement aux Abbez Commendataires, lors même que les *Prieurs Clauſtraux* dépendent d'eux. Mais pendant la vacance de l'Abbaye le *Prieur Clauſtral* ne peut conférer les Bénéfices qui ſont à la collation de l'Abbé. Ce droit eſt dévolu à l'Évêque. Le *Prieur Clauſtral* ne peut être Commendataire. Un *Prieur Conventuel Réguliér* eſt celui qui régit des Religieux vivans en communauté; il eſt oppoſé au *Prieur Conventuel Séculiér & Commendataire.* Les *Prieurs Conventuels* ſont tenus de ſe faire promouvoir à l'Ordre de Prêtriſe dans l'an, ou tout au plus dans les deux ans du jour de leur proviſions; faute dequoi leurs Bénéfices ſont déclarez vacans, & impétrables. Ils doivent avoir 25. ans quand ils gouvèrnent le Couvent, & 20. ans ſi le Couvent eſt régi par un autre. Les *Prieurs Conventuels* ne ſont différens des Abbez que de nom; ils en ont toute l'autorité, & comme eux ils ſont Chéfs de Monaſtères. On appelle auſſi *Prieur*, celui qui poſſède un Bénéfice ſimple qui a titre de Prieuré. Le *Prieur Séculiér* eſt celui qui n'eſt point Religieux.

On appelle *Grand Prieur*, celui qui eſt le prémiér dans une grande Abbaye, lorſqu'elle a beſoin de pluſieurs Supérieurs. *Magnus Cœnobiarcha.* Le *Grand Prieur* de Cluni, de Fécamp. Il y avoit autrefois à St. Denis cinq *Prieurs*, dont le prémiér s'appelloit *Grand Prieur.* Dans la plupart des Monaſtères il y a un *Sous-Prieur.*

Il y a auſſi des *Grands Prieurs* dans les Ordres Militaires. Le *Grand Prieur* du Temple. *Summus templi antiſtes.* Le Roi ne nomme point les *Prieurs* de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, ou de Malte; c'eſt le Grand Maître qui les nomme. Il y a en France ſix *Grands Prieurs* de l'Ordre de Malte. Le *Grand Prieur* de Provence; le *Grand Prieur* d'Auvèrgne; le *Grand Prieur* de France; le *Grand Prieur* d'Aquitaine; le *Grand Prieur* de Champagne; le *Grand Prieur* de Toulouſe. Ils marchent entr'eux dans l'ordre dans lequel ils viennent d'être nommez. De ces ſix *Grands Prieurs* il y en a trois pour la langue de France; celui de France, d'Aquitaine, & Champagne. Le *Grand Prieur* de France, eſt grand Hoſpitaliér de l'Ordre.

PRIEUR, ſe dit auſſi de cèrtains Officiérs qui s'éliſent dans les Communautez pour y préſider quelque tems, ou y faire quelques autres fonctions, ou cérémonies, comme le *prieur* de Sorbonne, qui eſt un Bacheliér en licence, élu pour gouvèrner la maiſon pendant un an, & pour régler, & ouvrir les Sorboniques par une harangue, ou paranymphe du Répondant, & par neuf argumens.

PRIEURÉ. ſ. m. Bénéfice dont eſt pourvu un Prieur. *Cœnobiarchicum Beneficium, prioratus.* Un *Prieuré* ſimple n'oblige qu'à dire ſon Brevaire. Il y a des *Prieurez* qui ſont dignitez, & qui ont la puiſſance de conférer les Bénéfices. Le *Prieuré Clauſtral* eſt au rang des Bénéfices doubles; il a double fonction, & à l'égard des pèrſonnes, & à l'égard des biens. Le *Prieuré Clauſtral* ne peut être conféré en commende. Quand les *Prieurez* ſont électifs confirmatifs, tels que ſont ceux de l'Ordre de St. Auguſtin, ils ſont à la nomination du Roi. Les autres ſont à la collation des Abbez. Un *Prieuré* Conventuel oblige à être Prêtre, même quand il eſt Commendataire. Il ne peut être changé en *Prieuré* ſimple. Il y a ſix *Grands Prieurez* de l'Ordre de Malte en France: le *Grand Prieuré* de Provence, d'Auvèrgne, de France, d'Aquitaine, de Champagne & de Toulouſe. Le *Grand Prieuré* de France s'étend dans l'Iſle de France, la Normandie, l'Orléanois, le Poitou, l'Auxèrrois, le Gâtinois, le Hurepoix, la Champagne, la Briè, la Picardie, l'Artois, le Hainaut, la Flandre, & le Païs de Liége.

Il y a auſſi des *Prieurez Cures*, qui ſont des Cures deſſèrvies par des Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, & dépendantes de quelques-unes de leurs Maiſons. *Cœnobii Prioratus Curialis.* L'ignorance des Prêtres ſéculiérs ayant ſèrvi de prétexte aux Chanoines Réguliers de Saint Auguſtin de s'emparer d'un grand nombre de Cures qui étoient à leur bienſéance, ils les deſſèrvirent eux-mêmes dans le commencement. Mais leur zèle s'étant refroidi, ils en commirent le ſoin à des Prêtres ſéculiérs, en leur aſſignant une modique penſion. Le Concile de Latran ſous Aléxandre III. ordonna qu'à l'avenir les Chanoines de S. Auguſtin ſeroient obligez ou de faire deſſèrvir ces Cures par un Religieux, ou d'y établir des Vicaires pèrpétuels. Les Chanoines Réguliérs optèrent de deſſèrvir eux-mêmes les Cures unies à leur manſe, & d'y conſtituer leurs Religieux en qualité de Prieurs: c'eſt de là que les *Prieurez Cures* de l'Ordre de Saint Auguſtin ont tiré leur origine. Pour les Moines de Saint Benoît qui s'étoient auſſi emparez des Cures, ils aimèrent mieux les faire deſſèrvir par des Prêtres ſéculiérs, à qui ils payoient une légère penſion, ſe réſèrvant le ſurplus des revenus ſous le titre de *Prieurez ſimples*, ou à ſimple tonſure. Ces *Prieurez*, qui étoient réguliérs dans leur origine, ont prèſque tous été ſéculariſez. Il y a encore une aûtre ſorte de *Prieurez ſimples*, qui ont été diſtraits des Abbayes: c'étoient au commencement des métairies où l'on envoyoit un ou deux Moines pour les faire valoir; ces Moines s'approprièrent du revenu de ces métairies, & les érigèrent en Bénéfices formez, & de là ſont venus ces *Prieurez ſimples*, qui dépendent toujours de quelque Abbaye, ou maiſons Conventuelle.

PRIMA-MENSIS. ſ. m. Tèrme de Théologien de Paris. C'eſt une Aſſemblée de Docteurs en Théologie qui confèrent des affaires de la Faculté le prémiér de chaque mois. *Cœtus Doctorum ad deliberandum de agendis prima die cujuſque menſis.* On parlera de cela au *primamenſis.*

PRIMAT. ſ. m. Archevêque qui a une ſupériorité de juriſdiction ſur pluſieurs Archevêchez, ou Évêchez. *Primas, vel antiſtes Primas.* L'Archevêque de Lyon ſe dit le *Primat* des Gaûles. Les appellations des ſentences des Officiaux de Paris, de Sens, & de Tours, reſſortiſſent à la Primatie de Lyon. L'Archevêque de Bourges ſe prétend *Primat* d'Aquitaine. L'Archevêque de Roüen prend

prend la qualité de *Primat* de Normandie, quoi qu'il n'ait aucun Métropolitain ſous lui.

Le Père Sirmond dit que l'origine des *Primats* vient de ce que les grandes Provinces ayant été ſubdiviſées par les Empereurs, les unes s'appellèrent *prémières*, les aûtres *ſecondes*, les aûtres *troiſiémes*, &c. & qu'on appella *Primats*, les Métropolitains, c'eſt à dire, les Evêques des villes, qui étoient les Capitales de la Province avant ſa diviſion, & qui étoient au deſſus des Evêques de ces Provinces inférieures, & ſéparées de la prémière. Ils ont été appellez quelquefois *Patriarches*. Baronius & Saumaiſe en ont auſſi écrit. Le tèrme de *Primat* eſt Latin; & ſignifie le Prémiér, ou le Préſident d'une Société. Ceux qui tiennent pour la Hiérarchie Ecclésiaſtique prétendent, qu'un *Primat* eſt celui qui a au deſſous de lui pluſieurs Métropolitains, & Archevêques, comme les Patriarches ſont au deſſus des *Primats*, & le Pape au deſſus des Patriarches. Le tèrme Grèc qui répond à celui de *Primat* eſt celui d'*Exarque*: & il eſt très apparent par l'Hiſtoire que d'abord les *Primats* étoient confondus avec les Patriarches, & Socrate en comptant dix Patriarches ne les a point diſtinguez des *Primats*. On donnoit alors le nom de *Primats* aux Patriarches, comme étant tous Chefs des Diocèſes. Ainſi *Primat*, ou *Exarque*, ou *Patriarche*, c'étoit la même chôſe. En Afrique les *Primats* n'étoient point aſſujettis au Patriarche d'Aléxandrie; l'Évêque de Carthage qui étoit le *Primat* d'Afrique ne lui obeïſſoit point: & au contraire pour être *Primat* il n'étoit pas même neceſſaire d'avoir des Métropolitains pour Suffragans. Chaque Province d'Afrique, excèpté celles qui compôſoient le Diocèſe d'Aléxandrie, avoit un *Primat*, & cette qualité ſe donnoit à l'âge. En France la ſubdiviſion des Provinces donna lieu à l'érèction des *Primats*. Par exemple l'Aquitaine fut partagée en deux Provinces. L'Archevêque de Bourges devint par là le *Primat* des Aquitaines, parceque Bourges étoit la Capitale de la prémière. La Gaule Lionnoiſe, qui comprenoit toute la Gaûle Cèltique, fut diviſée en prémière Lionnoiſe, dont Lion étoit la Métropole, & en ſeconde Lionnoiſe dont Roüen étoit la Métropole. Les deux Lionnoiſes furent encore ſubdiviſées en deux aûtres. Sens fut tiré de la prémière, & Tours de la ſeconde. Or l'Archevêque de Lion, comme Métropolitain des quatre Lionnoiſes, prétend être *Primat* des Gaûles, & avoir conſervé la Juriſdiction ſur les Provinces démembrées. Ainſi il y a appel de l'Official de Sens & de celui de Toûrs à l'Official de Lion, qui eſt le *Primat*, & lorſque l'Évêché de Paris fut érigé en Archevêché par le Pape Grégoire XV. en 1622. l'on y employa la condition expreſſe, qu'il demeureroit ſoumis à l'Égliſe Primatiale de Lion. Pour l'Archevêque de Roüen, le Métropolitain de la ſeconde Lionnoiſe, il ſe dit *Primat* de Normandie, & prétend relever du Pape immédiatement, ſans reconnoître la Primatie de Lion. Il ſoutient que juſqu'au VIIIe ſiécle on ne parloit point en France du Tribunal d'un *Primat*, & que tous les Métropolitains relevoient dirèctement, & immédiatement du Siége de Rome. C'eſt le Pape Grégoire VII. qui en 1079. a revêtu l'Archevêque de Lion du pouvoir, & de l'autorité de *Primat* ſur les quatre Lionnoiſes. Voyez du Pin. Dans l'Ordre de la Juriſdiction Ecclésiaſtique, l'on appelle de l'Évêque au Métropolitain, du Métropolitain au *Primat*, & du *Primat* au Pape.

PRIMATIAL, ALE. adj. Qui concèrne le Primat. *Primatialis.* L'Égliſe de Saint Étienne de Bourges prend la qualité de Patriarchale, *Primatiale*, Métropolitaine & Cathédrale.

PRIMATIE, ou PRIMACE. ſ. f. Juriſdiction du Primat. *Pontificius Primatus, vel Primatis dignitas.* Quand on veut intèrjetter appel de la ſentence d'un Official, il faut le relever en *Primatie.* On dit particuliérement, Allez à la *Primace* de Lion.

PRIMAUTÉ. ſ. f. Qualité qui rend quelque chôſe la prémière & la plus puiſſante. *Principatus.* Pas un Évêque ne diſpute au Pape ſa *primauté*, ſa ſupériorité dans l'Égliſe Catholique. Il y a de la confuſion dans les Compagnies où il n'y a point de *primauté*, où chacun eſt maître. Il y a bien des Égliſes qui diſputent de la *primauté*, pour dire, de l'ancienneté.

PRIMAUTÉ, ſe dit fort communément au jeu. *Ordine primus.* On gagne fort ſouvent de *primauté*, lorſqu'on eſt le prémiér en carte, & qu'on a autant de point qu'un aûtre. Pas un ne veut pèrdre ſa *primauté.*

PRIME. ſ. f. Tèrme de Breviaire. *Prima.* C'eſt la prémière des Heures Canoniales qui ſe dit aprés Laudes. On lit le Martyrologe à *Prime.* On dit auſſi dans les Couvens des ſouppes de *prime.*

PRIME, ſignifie aux cartes une éſpéce de jeu qui a eu grande vogue. Jouer à *prime*, à grande *prime*, à petite *prime.* *Ad primam.* Je ne ſçai ni ſe hoc, ni la *prime*, ni le trictrac. BALZ.

PRIME, en tèrme de Marine, eſt la ſomme qu'un Marchand qui veut aſſurer ſa marchandiſe, paye à l'aſſureur pour le prix de l'aſſurance. *Cautionis pretium.* Elle s'appelle *prime*, parcequ'elle ſe paye prémièrement & par avance. Elle eſt autoriſée par le titre VI. de l'Ordonnance de la Marine. En quelque lieux on l'appelle *primeur.*

PRIME, eſt auſſi un tèrme d'Arithmétique, qui ſignifie une dixième partie de l'unité. *Decima monadis pars.* Et en fait de poids, une *prime* eſt la 24e partie d'un grain.

PRIME, ſe dit auſſi en tèrmes de Chaſſe. Un loup ne s'arrête point où il a mangé, mais il s'en va de haute *prime*; pour dire, *quanto prima* en Italien. *Statim effugit.*

PRIME, chez les Maîtres en fait d'armes, eſt la prémière & la principale des gardes, comme celle où le corps ſe rencontre en achevant de tirer l'épée du côté, étant plus propre à épouvanter l'ennemi, à cauſe que la pointe de l'épée eſt plus proche de ſes yeux que dans les aûtres gardes. *Prima corporis compoſitio ad retundendos adverſarii ictus.* Voyez en l'éxplication à GARDE.

De *prime* face, De *prime* abord, De *prim* ſaût: ce ſont des phrâſes advèrbiales & populaires, qui ſignifient tout-d'un coup, à la prémière inſpèction. *Prima fronte*, *prima ſpecie vel facie.* Quelques-uns dérivent le mot de *prinſault*, de *prim*, mot Cèltique ou Bas-Breton qui ſignifie *prompt.*

PRIMER. v. act. Commencer le prémiér, attaquer. *Preoccupare*, *incipere.* Quand on ſe querèlle, l'avantage eſt de *primer*, de donner le prémiér ſoufflet. Ce courièr a *primé* celui qui étoit parti avant lui, il eſt arrivé le prémiér.

PRIMER. v. n. Tenir la prémière place. *Primas tenere*, *occupare.* Il ne ſe dit au propre qu'au jeu de Paûme, de celui qui eſt meilleur joüeur, à qui on laiſſe prendre le ſèrvice. *Pilam primam excipere.* Ce joüeur eſt bon à *primer*, & celui-là à ſeconder.

PRIMER, ſe prend figurément pour; Devancer, ſurpaſſer, ſe diſtinguer, avoir l'avantage ſur les aûtres. *Preſtare*, *excellere*, *antecedere.* Une belle femme ſe flatte de *primer* aiſément ſur celles qui n'ont que de l'éſprit. BELL. Cet homme *prime* en tout dans la convèrſation, dans les Compagnies. L'ACAD.

PRIMEVÈRE. ſ. f. Plante qui pouſſe des feüilles oblongues, larges, rudes au touchér, ſe répandant à tèrre. *Floſculus vernus.* Il s'éleve d'entr'elles une ou pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un palme & demi, rondes, nuës, portant en leurs ſommets des fleurs de différente couleur, car il y en a de blanches, de jaûnes, de gris-de-lin. Elles ſont odorantes, formées en tuyaux évâſez dans leurs parties ſupérieure. Quand elles ſont paſſées, il paroît des fruits ou coques ovales, qui renfèrment des ſemences, rondes, noires, & menuës. Sa racine eſt aſſez groſſe, écailleûſe, rougeâtre, garnie de longues fibres blanches. En Latin *primula veris odorata, flore luteo ſimplici.* J. BAUH. Les fleurs de cette plante ſont très apéritives, & fort propres pour rétablir le cours des éſprits: ſes feüilles & ſa racine ſont auſſi apéritives & vulnéraires. On lui a donné le nom de *primevère*, à caûſe que c'eſt une des prémières fleurs du printems.

PRIMEUR. ſ. f. Qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe. Ce vin eſt bon dans ſa *primeur*: un peu après vendanges il vaut mieux qu'en l'arrière-ſaiſon. *Vinum potabile.*

PRIMICIÉR. ſ. maſc. Celui qui eſt revêtu d'une cèrtaine dignité dans l'Égliſe. Monſieur Du Cange rapporte divèrſes ſignifications du mot *Primicerius*, ou *Primiciér*. Il obſèrve entr'autres chôſes que le *Primiciér* étoit à proprement parler ce qu'eſt aujourd'hui le Chantre. Il montroit aux inférieurs le chant, & les cérémonies de l'Égliſe, afin que la décence & l'uniformité fuſſent gardées. Dans l'Égliſe de Mèts le *Primiciér* s'appelle le *Princiér*. C'eſt la prémière dignité du Diocèſe, & il préſide même aux Aſſemblées du Clèrgé au préjudice de l'Évêque. Cette prérogative convient à ſon nom: car *primicerius* ſignifie le prémiér, & le Chèf. Il eſt ſouvent employé en ce ſens dans le Code: *Primicerius Officiorum*, &c. A Veniſe le Doyen de l'Égliſe de Saint Marc s'appelle *Primocirio* ou *Primiciér*. Il eſt indépendant du Patriarche de Veniſe, & joüit des prérogatives Épiſcopales.

PRIMITIF, IVE. adj. Tèrme de Grammaire. Racine; mot de la langue qui n'eſt ni compôſé, ni dérivé, mais qui ſèrt à en compôſer d'aûtres. *Primitivus.* *Père* eſt un mot *primitif*; *paternel* eſt un mot dérivé; *compère* eſt un mot compôſé.

PRIMITIF, ſe dit auſſi en Géométrie & Arithmétique. On appelle nombre *primitif.* *Primitivus numerus.* Celui qui ne peut être meſuré exactement que par l'unité, comme 7, 11, 29, & on appelle triangle, rèctangle *primitif* en nombre, celui qui n'a point d'aûtre meſure commune que l'unité; & on appelle *compôſé*, celui dont les trois côtez ont une meſure commune aûtre que l'unité.

PRIMITIF, ſignifie, auſſi Ancien, naiſſant, qui eſt proche de la ſource. *Naſcens, primitivus vel primogenitus.* Les Romains avoient grand réſpèct pour leur loix *primitives*, ou celles des Douze Tâbles. On ne peut trop admirer le zèle des Chrétiens de la *Primitive*

tive Égliſe. *Eccleſia priſca*. Cette maiſon eſt ſi ancienne, qu'on connoît à peine ſon origine *primitive*.

PRIMITIF, en tèrmes Canoniques, ſe dit des Curez qui avoient le droit & la nomination des Cures, qui en ont reſèrvé les revenus, & qui les font deſſèrvir par des Vicaires perpétuels, ils donnent une portion congruë. *Curati primitivi*. Dans la plûpart des Cures dépendantes de l'Ordre de S. Benoît, il y a des Curez *Primitifs*, qui ont le droit d'officiêr aux Fêtes ſolennelles. Voyez CURÉ.

PRIMOGÉNITURE. ſ. f. Droit d'aîneſſe. *Primogenitura*. Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe de l'Écriture : Éſaü vendit ſa *primogéniture* pour un potage de lentilles.

PRIMORDIAL, ALE. adj. Prémiér & original. *Primordialis*. On s'eſt inſcrit en faux contre cette copie collationnée, il faut rapporter le titre *primordial*, c'eſt à dire, l'original. On ne voit point le titre *primordial* de cette rente, on n'en voit que des ventes & des ceſſions qui en font ſeulement mention.

PRINCE. ſ. m. Monarque ; Souverain indépendant. *Monarcha, Princeps*. Les *Princes* Chrêtiens ſe ſont autrefois liguez contre les *Princes* Mahométans. Le Roi de France eſt le plus puiſſant *Prince* de la Chrétienté. Il faut avoir grand reſpect pour la pèrſonne du *Prince*, pour ſon caractère. La monnoye porte l'image du *Prince*. Ce favori a l'oreille du *Prince*. C'eſt bien la faute des *Princes* quand il ne ſe font pas aimer de tout le monde. Un de leurs regards, un ſouris, tout cela leur gagne les cœurs. B. Les *Princes* ne ſe doivent jamais voir quand ils veulent demeurer amis. COMINES. Il y a dans tous les *Princes* du bien & du mal ; car ils ſont hommes comme nous. ID.

Les Princes *ſont d'étranges gens* !
Heureux qui ne les connoit gueres,
Plus heureux qui n'en a que faire. VOIT.

PRINCE, ſe dit auſſi de celui qui eſt Souverain ſur ſes tèrres ; mais qui eſt néanmoins vaſſal, ou tributaire d'un autre. Tous les *Princes* d'Allemagne ſont feudataires de l'Empire. *Princeps ſupremus*.

Dans pluſieurs Titres le mot de *Prince* ne ſignifie autre chôſe que *Seigneur*. *Dynaſta vel dynaſtes*. Il y en a pluſieurs exemples dans Du Cange. *Princeps*, en Latin, & *Prince* en François ſignifie originairement le Chêf, ou le prémiér, c'étoit un nom de rang ou d'Office, & non pas de propriété, & de Souveraineté.

PRINCE, ſe dit auſſi de ceux qui ſont de famille Royale ; ou qui ſont iſſus de *Princes*. *Princeps ortu Regio*. On appelle en France *Princes du Sang* ceux qui ſont iſſus de la Race Royale, parce qu'ils ſont du ſang auquel la Royauté, & la Souveraineté eſt affectée ; non ſimplement à droit héréditaire, mais à droit de ſang & de leur chêf, & comme un patrimoine ſubſtitué à toute la famille Royale. Voyez Loyſeau. Le prémiér *Prince* du Sang s'appelle abſolument *Mr. le Prince*. La qualité de *Prince du Sang* donne bien un grand rang à ceux qui la poſſèdent, mais elle n'enfèrme point de juriſdiction à moins qu'elle ne ſoit jointe à d'autres charges. NIC. Ce fut Charles de Bourbon *Prince du Sang* en 1583. qui le prémiér débattit la préſéance contre le Cardinal de Guiſe, & l'emporta. DU PERRON. Les *Princes* de race ne ſont que des *Princes* honoraires : ils ne ſont que ſous le genre d'Ordre, & non pas d'Office, ou de Seigneurie. Il y a cinquante ans que les *Princes du Sang* cédoient la main & le pas aux Ambaſſadeurs, & à ceux mêmes des Républiques : c'eſt le Roi qui depuis quelques années a ſouhaité que les *Princes du Sang* priſſent chez eux tous les avantages ſur les Ambaſſadeurs. WICQ.

Si tôt qu'un Pape eſt élu, tous ſes parens ſont *Princes*. On appelle les Cardinaux, *Princes* de l'Égliſe. *Principes Eccleſiæ*.

PRINCE, ſe dit auſſi des Seigneurs qui ont des tèrres érigées en Principautez. *Princeps ratione ditionis*. Le *Prince* d'Henrichemont, de Tarente, de Guimenée. On dit une tâble, un train, un équipage de *Prince* ; vêtu comme un *Prince* ; ſèrvi, traitté en *Prince*. Un *Prince* malaiſé eſt celui qui a peu de bien. Cette coutume d'ériger des tèrres en Principautez eſt venuë d'Italie. Ces *Princes* titulaires y ſont fort fréquens, & le Roi d'Eſpagne en fait dans le Royaume de Naples & de Sicile qui auroient beſoin de lettres de nobleſſe. Voyez Du Cange.

PRINCE, eſt auſſi un mot qui s'eſt mis autrefois au commencement de l'envoi des Ballades, & des Chants Royaux, parcequ'on les adreſſoit au Roi des Poëtes, qui étoit celui qui avoit gagné le prix de la balade l'année précédente qui avoit donné le ſujet de l'année courante, & qui préſidoit au jugement de la diſtribution des prix. *Poëtarum Princeps, vel coryphæus*.

PRINCE, ſe dit figurément de ceux qui ont été les prémiérs, les plus excellens en cèrtaines chôſes. *Princeps*. C'eſt un mot compôſé de *Primus* & de *caput*, d'où vient qu'on dit *biceps* qui a deux têtes, & *Princeps* qui eſt le chêf & la tête du peuple. Saint Pièrre & Saint Paul ſont les *Princes* des Apôtres. Les Juifs avoient des *Princes* des Prêtres. Homère eſt le *Prince* des Poëtes, Démoſthène le *Prince* des Orateurs Grècs. Vous imitez l'humeur de Cicéron, ce *Prince* des Orateurs. COST. Le *Prince* des Théologiens a décidé ainſi ce point. PASC. Liſez ce qu'il cite d'Ariſtote, & vous vèrrez qu'après une autorité ſi expréſſe ; il faut brûler les livres de ce *Prince* des Philoſophes. ID. Il ne faut pas étendre fort loin cette expréſſion ; le plus ſeur eſt de la reſtreindre aux phrâſes qu'on vient de citer. BOUH.

PRINCE, ſe peut auſſi employer figurément en parlant de ceux qui veulent dominer, & faire la loi aux autres. *Dominantes*. Il y a des gens qui n'étant pas *Princes* par leur naiſſance, ſe font *Princes* par humeur, en répandant la tèrreur parmi ceux qui les approchent. NIC.

On appelle le Diâble, le *Prince* des ténébres. *Princeps tenebrarum*. Angoulevent, le *Prince* des ſots.

On dit provèrbialement & figurément des jeux qui vont à fâcher ou à bleſſer quelqu'un, que ce ſont jeux de *Prince*, qui ne plaiſent qu'à ceux qui les font. *Principum ludi ſolis actoribus grati*. On dit que les *Princes* ont beaucoup d'yeux, & beaucoup d'oreilles, parcequ'on leur rapporte tout, & qu'ils voyent & entendent tout par leurs eſpions. On dit encore que les *Princes* ont les mains longues, parceque leur pouvoir s'étend bien loin.

PRINCESSE. ſ. f. Fille qui eſt née d'un Prince, ou qui a épouſé un Prince, ou qui eſt Dame d'une tèrre qui lui donne ce nom. *Princeps fœmina*. . . . .

PRINCIPAL, ALE. adj. Ce qui eſt le plus ſolide, le plus conſidérable, le plus néceſſaire en quelque chôſe. *Præcipuus, principalis, ſummus*. Nôtre *principale* étude doit être de bien vivre. Nôtre *principal* intérêt, c'eſt d'avoir ſoin de nôtre honneur. Le *principal* bonheur de la vie, c'eſt le repos, la tranquillité d'eſprit. Le ſalut eſt la *principale* chôſe à quoi un Chétien doit ſonger. S. CYR. S. Auguſtin a été un des *principaux* arcboutans de la Foi de l'Égliſe. Ce Comédien joüe toûjours le *principal* pèrſonnage de la piéce.

PRINCIPAL, ſe dit auſſi des pèrſonnes notables. *Vir primarius civitatis*. Le Lieutenant Général eſt le *principal* Magiſtrat d'une petite ville. Les *principaux* bourgeois ont été au devant du Roi. On a empriſonné les *principaux* païſans de ce village pour la ſolidité, parcequ'ils n'avoient point élû de Collecteurs. On a pris les *principaux* Chêfs des rebelles. Le Conſeil de Guèrre ſe tient entre les *principaux* Officiérs.

PRINCIPAL. ſ. m. Fondamental, eſſentiel, ce qu'il y a de plus important, de plus conſidérable. *Caput, ſors, ſumma, quæſtio, acceſſorium*. Le *principal* d'un procès, c'eſt d'avoir un bon Rapporteur. Le *principal* d'un repas, c'eſt le bon vin. Le *principal* eſt de l'argent, avec cela on a tout le reſte. En toute compoſition le *principal* eſt de bien inventer, & de bien diſtribuer ſon ſujèt. On peut tuer en dirigeant bien ſon intention ; mais vous oubliez toûjours le *principal*. PASC.

PRINCIPAL, en ce ſens eſt oppôſé à *acceſſoire*. *Acceſſio*. La ſubſtance eſt ce qu'il y a de *principal* dans les corps, les accidens ne ſont que l'acceſſoire. Il y a des rencontres où l'acceſſoire vaut mieux que le *principal*.

PRINCIPAL, ſignifie auſſi, Capital d'une ſomme duë, & eſt oppôſé à *interêts* ou *dépens*. *Sors, ſumma*. Quand on a payé les arrerages d'une rente, on ne peut obliger à payer le ſort *principal*. Les dépens montent plus quelquefois que le *principal*.

PRINCIPAL, en tèrmes de Palais, ſe dit de la prémière inſtance, de la prémière demande de ce qui a formé le procès. *Prima quæſtio, ſummum rei*. Il a pèrdu ſon procès en câuſe *principale*, Il eſt appellant. Il eſt dèffendu aux Cours Souveraines d'évoquer le *principal*, ſinon du conſentement des Parties. On a joint cette requête de proviſion au *principal*. Il a pèrdu au *principal*, & gagné en ſommation. On a interloqué ſans préjudice des droits des Parties au *principal*. Il ne faut pas ſeulement dèffendre au renvoi, mais encore au *principal*, Les Parties *principales* ſont le demandeur & dèffendeur originaires ; la production *principale*, celle qui a été faite en prémière inſtance.

PRINCIPAL, eſt auſſi le Maître & le Directeur d'un Collége, qui y entretient l'ordre & la diſcipline, tant à l'égard des Régens que des écoliers. *Gymnaſiarcha*. Le *Principal* de Navarre, de la Marche, &c.

PRINCIPAL. Ce tèrme ſe trouve ſouvent au pluriér dans les négociations. Un envoyé, ou un deputé qui n'a point d'ordre, ou de pouvoir ſur une propoſition qu'on lui fait, répond, Qu'il en tendra compte, qu'il en écrira à ſes *Principaux*, c'eſt-à-dire, à ſes ſupérieurs, ou ceux qui l'ont député, & dont il tient ſa commiſſion. *Primores optimates, proceres*.

On dit provèrbialement, c'eſt la *principale* piéce du ſac, c'eſt ce qui eſt le plus néceſſaire dans toutes ſortes d'affaires. *Præcipuum litis inſtrumentum*.

PRINCIPALEMENT. adv. Sur toutes chôſes. *Præcipuè, præſertim*,

præſertim, *maximè*. La bonne Morale eſt ce qu'il faut *principalement* étudier. Les Éſpagnols récommandent *principalement* & ſur tout la gravité à leurs enfans.

PRINCIPALITÉ. ſ. f. Office, emploi de celui qui eſt le Principal d'un Collège. *Gymnaſii litterarii præfectura*. On lui a donné la *principalité* d'un tel Collège. L'ACAD. Quelques gens diſent *principauté*, pour marquer cette ſorte d'Office; mais mal. Les *Principalitez* des Collèges étant plus profanes qu'Ecléſiaſtiques, elles ne peuvent être impétrées en Cour de Rome, & ſont conférées par le Chapître, le ſiége vacant. DU BOIS.

PRINCIPAUTÉ. ſ. f. Souveraineté. *Principatus*. Les ambitieux aſpirent à la *principauté*, à l'indépendance. Les *Principautez* d'Orient ſont fort abſoluës & tyranniques.

PRINCIPAUTÉ, eſt auſſi la tèrre ou ſeigneurie qui donne le titre de Prince. *Suprema dominatio*. Il y a pluſieurs grandes *Principautez* en Allemagne. En France il y a la *Principauté* de Dombes auprès du Lionnois & du Beaujollois.

PRINCIPAUTÉ, Office de Collège. Voyez PRINCIPALITÉ.

PRINCIPAUTEZ, en tèrmes de Théologie, ſe dit de la troiſième Hiérarchie des Anges qui commande aux Anges inférieurs. *Principatus*. Dieu a fait toutes les chôſes viſibles & inviſibles, ſoit les Trônes, ſoit les Dominations, ſoit les *Principautez*, en l'Épître aux Coloſſ. Chap. I. v. 16. Ni les Anges, ni les *Principautez* ne nous pourront jamais ſéparer de l'amour de Dieu. PORT-R.

PRINCIPE. ſ. m. La cauſe, l'auteur, la ſource, l'origine de quelque chôſe. *Principium*, *origo*, *caput*, *fons*. Dieu n'a point de *principe*; il eſt lui-même ſon propre *principe*. Il faut avoir recours à un prémier *principe*, qui eſt Dieu; c'eſt le *principe* de toutes chôſes. Les Manichéens admèttent deux *Principes* etérnels, l'un du bien, & l'autre du mal, qui ſont comme deux Divinitez contraires qui ſe combattent l'une & l'autre. FLÉCH. Selon Pélage nos volontez ſont les *principes* de nos bonnes actions, & nous ſommes nous-mêmes les *principes* de nos bonnes volontez. ID.

PRINCIPE, ſignifie auſſi, Commencement, naiſſance. *Origo*, *exordium*, *fons*. Il faut remettre les chôſes comme elles étoient dans leur *principe*, dans leur origine. Détruiſez l'héréſie dans ſon *principe*, & avant qu'elle faſſe des progrès.

PRINCIPE, en tèrmes de Phyſique, ſe dit de ce qui entre en la compoſition des corps mixtes; qui leur donne l'être, qui en conſtituë l'éſſence, *Elementa*, *principia*. Les Péripatéticiens admettent trois *principes*; la matière, la forme, & la privation; ils admèttent quatre élémens pour *principes*. Démocrite, & Épicure pôſent les atômes pour *principes*. Les Chymiſtes réſolvent tous les corps en leurs prémiers *principes*; Ils en trouvent cinq, dont trois ſont *actifs*, le ſel, le ſoufre & le mèrcure, qui ont grand rapport avec le vrai ſoufre, le vrai ſel, & le vrai mèrcure. Le ſel eſt le fondemement des ſaveurs, le ſoufre des odeurs, le mèrcure des couleurs. Les deux *principes paſſifs* ſont le phlégme & la tête morte, qu'ils appellent auſſi *principes élementaires*. Quelques nouveaux Phyſiciens n'admèttent pour *principes* que les acides & les alkalis, qui leur ſuffiſent pour expliquer tous les phénoménes de la nature. Voyez ÉLÉMENT.

PRINCIPE, ſe dit auſſi de ce qui donne le mouvement, & l'action; de la cauſe des générations, des corruptions, des maux, &c. *Principium motus*, *cauſa*. Le cœur eſt le *Principe* de la vie. Le cèrveau eſt le *principe* des nèrfs, le *principe* de la ſenſation. Pour guèrir la goutte, ce n'eſt pas aſſez d'ôter la douleur, il faut aller au *principe*, à la cauſe du mal.

PRINCIPE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales, & ſignifie, motif, ſentiment, impréſſion. *Ratio*, *motivum*, *impulſio*. Une âme noble n'agit que par des *principes* d'honneur, & de gloire. Ces *principes* d'honneur & de probité, que vous avez reçus du Ciel en naiſſant, me charment. BOUH. Il faut éxaminer une action par le bon, ou le mauvais *principe* qui la produit.

PRINCIPE, ſe dit auſſi des fondemens des arts, & des ſciences. *Elementa artium & ſcientiarum*. Les *principes* ne ſe doivent point prouver; il faut qu'ils ſoient clairs, que ce ſoient des notions communes. Il ne faut point diſputer contre ceux qui nient les *principes*. Le plus mauvais raiſonnement eſt celui qui enfèrme une petition de *principe*, c'eſt-à-dire, qui ſuppôſe une chôſe pour *principe*, qui ne l'eſt pas, & qu'il faudroit prouver. Lorſqu'une vérité dépend de trois ou quatre *principes* qu'il eſt néceſſaire d'enviſager tous à la fois, on s'éblouit & on ſe rebute, parcequ'on n'a pas accoutumé ſon éſprit à découvrir la vérité cachée & enveloppée. LOG. Ce n'eſt qu'en remontant aux prémiers *principes* des chôſes qu'on peut s'aſſurer de la vérité. DAC. On le dit auſſi par extenſion des prémières régles ou maximes d'un art. C'eſt un homme qui ne ſçait pas les *principes* de la Géomètrie, c'eſt-à-dire, qui n'a pas appris les élémens d'Euclide. Les *principes* de l'Aſtronomie ſont tirez de la Géomètrie. Les *principes* du Droit ſont les Inſtituts de Juſtinien.

PRINCIPE, ſe dit auſſi des maximes, que chacun pôſe à ſa fantaiſie pour régler ſon raiſonnement, ou ſa conduite. *Maxima*, *fundamenta*, *elementa*, *dogmata*. Cet homme raiſonne ſur de bons *principes*, ſur de ſolides fondemens. Il raiſonne bien dans ſon *principe*; mais ſur ce *principe* on peut renvèrſer toute la Morale. La plûpart des femmes n'ont point de *principe*; elles ne ſe conduiſent que par le cœur. LA BRUY. On peut dire que les Libèrtins agiſſent ſelon leurs *principes*, en ne vivant pas trop ſcrupuleûſement: mais les Chrétiens ſe conduiſent contre leurs *principes*, en penſant à la vie à venir avec tant de négligence. ABAD.

PRINCIPION. ſ. m. Tèrme de mépris qu'on applique à quelques Princes peu conſidérables, qui n'ont pas le moyen de ſoutenir leur qualité. *Principes ſecundarii*, *reguli*. Il y a quantité de petits *Principions* en Italie.

PRINTANIÉR, IÈRE. adj. Qui ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe. *Flos vernalis*. Fleur *printanière*; pour dire, celle qui fleurit au printems. Nouveauté *printanière*. On diſoit autrefois, âge *printanièr*, ſaiſon *printanière*.

PRINTEMPS. ſ. m. La ſaiſon qui ſuccéde à l'hivèr, qu'on appelle auſſi le *renouveau*; le tems où les plantes, & les arbres commencent à pouſſer, & à ſentir l'approche du ſoleil. *Ver*, *vernum tempus*. Le Taſſe appelle le *printems* la jeuneſſe de l'année. Le *printems* rappelle les amoureux déſirs. LA SUZE. Le *printems* commence à l'entrée du Soleil dans le ſigne d'Ariés le 20. de Mars, & dure trois mois. Toute la nature ſe renouvelle au *printems*; les animaux reprennent de nouvelles forces: les eaux mêmes ſe renouvellent; d'où vient qu'on ne ſçauroit faire en d'aûtres ſaiſons d'auſſi bonne bière qu'on en fait en Mars. Quelquefois on a un beau *printems*, quelquefois un *printems* pluvieux. On diſoit des Iſles Fortunées, qu'il y régnoit un etèrnel *printems*.

Ce mot vient de *primum tempus*.

Les Muſiciens appellent un *printems*, un air dont les paroles font mention du *printems* & de la ſaiſon nouvelle.

PRINTEMS, ſe dit figurément de la jeuneſſe. *Prima ætas*, *juventus*. C'eſt le *printems* de ſon âge, c'eſt l'Avril de ſes jours. Profitez du *printems* de vos beaux ans. MOL.

> *A quoi ſouhaitez-vous d'employer vos beaux jours?*
> *Le* printems *pour les amours,*
> *Eſt plus propre que l'Automne.* BENS.

> *Quand on a paſſé ſon* printems,
> *C'eſt une dangereuſe, & difficile affaire,*
> *Que de ſonger à ſatisfaire*
> *Un cœur, & des yeux de quinze ans.* LA SABL.

PRIS, ISE. adj. Ce dont on s'eſt rendu maître, qu'on a forcé, emporté, mis en ſa main. Ville *priſe*, château rendu. On a ordonné qu'il ſera *pris* & apprehendé au corps.

Ce mot vient de *prenſus*, d'où on a fait auſſi *priſon*. MÉN.

PRIS, ſe dit auſſi de ce qui a été attrapé adroitement. C'eſt un homme *pris* au trébuchet, *pris* par le bèc. *Interceptus*, *captus*. On dit auſſi *pris* de vin. Un homme *pris* au mot, *pris* ſans vèrd.

PRISCILLIANISTES. Anciens hérétiques, qui s'élevèrent en Éſpagne vèrs la fin du quatrième ſiécle, s'étoit une branche de Manichéens & de Gnoſtiques; *Priſcillianiſta*. Priſcillianus homme laïque qui étoit leur chèf fut condamné avec quelques Évêques de ſa Sècte dans un Concile de Sarragoſſe; il fut encore condamné dans un aûtre Concile tenu à Bordeaux; mais ayant appellé à l'Empereur Maxime, il fut écouté dans la ville de Tréves, & ayant été convaincu d'introduire des nouveautez dans la Religion, il fut condamné à mort avec pluſieurs aûtres qui ſuivoient ſes ſentimens. Saint Léon a crû que les *Priſcillianiſtes* attribuoient à JÉSUS-CHRIST un corps feint & apparent.

PRISE. ſ. f. Capture, enlevement, invaſion, conquête. *Captura*, *Raptus*, *invaſio*, *bello parta*. On a arrêté quatre voleurs, c'eſt une belle *priſe*. Un navire chargé de marchandiſes de contrebande eſt déclaré de bonne *priſe*. On a fait pluſieurs *priſes* ſur les habitans de Barbarie. Se trouver à la *priſe* du cèrf. En échec, on avèrtit de retirer le Roi quand il eſt en *priſe*. On dit auſſi, qu'on a fait lâcher *priſe* aux ennemis, quand on leur a fait lâcher leur butin: ce qui ſe dit figurément de toute aûtre entrepriſe qu'on oblige d'abandonner. Le diſputant étoit ſi acharné qu'on ne lui pouvoit faire lâcher *priſe*. VAUG.

PRISE, ſe dit auſſi de l'endroit par où l'on peut prendre quelque chôſe. *Anſa*. Ils tiroient à eux les branches qui donnent plus de *priſe*. VAUG. On ne ſçauroit attracher ce clou, il n'y a point de *priſe*. Les lutteurs s'oignent le corps, afin de donner moins de *priſe* ſur eux.

PRISE, ſe dit au figuré des raiſons, des occaſions, des prétextes d'attaquer, de cenſurer, ou de nuire. *Cauſa*, *occaſio*, *pretextus*.

Le

Le tems n'a point de *priſe* ſur une vèrtu ſolide. Le Chev. de M. Vous avez des ennemis, qui vous obſèrvent de ſi près que vous ferez prudemment de ne donner pas la moindre *priſe* ſur vôtre conduite. S. Évr. Les meilleurs éſprits laiſſent de petite chôſes en *priſe* à l'éxactitude de la Critique. S. Évr.

Priſe, en tèrmes de Médecine, ſe dit d'une dôſe, ou vèrre de médecine qu'on fait prendre à châque fois. *Potio, doſa.* On fait prendre aux malades trois ou quatre *priſes* de tiſanne, deux *priſes* de pillules. On vend tant châque *priſe* de quinquina, de poudre de vipères.

Priſe, ſe dit auſſi au Palais, de pluſieurs actions. *Sub cuſtodis manum poſitio.* Une ſaiſie eſt une *priſe* & éxécution de biens, de meubles. Un decrèt de *priſe* de corps. *Prebenſio.* On lui a donné acte de ſa *priſe* de fait & caûſe. C'eſt une *priſe* à partie d'un Juge. Il a fait voir ſon acte de *priſe* de poſſeſſion de ce Bénéfice. La *priſe* de poſſeſſion ſe doit faire publiquement: il faut qu'il en demeure acte devant Notaire, en préſence de deux témoins.

Priſe, ſe dit auſſi des querelles, des combats. *Jurgia, contentiones, rixa.* On a donné des gardes à ces cavaliérs, parcequ'ils ont eu quelque *priſe* enſemble; ils en ſont venus aux *priſes*, aux injures, aux coups. Il eſt fâcheux d'être aux *priſes* avec la mauvaiſe fortune. S. Évr.

Priſe d'armes, ſe dit d'ordinaire d'une rébellion dès Sujèts contre leur Souverain. *Concurſus ad arma rebellio, ſeditio.*

Priſe d'habit, eſt une cérémonie qui ſe fait dans les Maiſons Religieuſes, lorſqu'on prend l'habit de l'Ordre, lorſqu'on commence ſon année de probation. *Veſtis inductio, veſtitura.*

PRISÉE. ſ. f. La valeur d'une chôſe éſtimée par autorité de Juſtice. *Æſtimatio.* Une veuve peut prendre ſon préciput en meubles ſuivant la *priſée*, en y ajoûtant la cruë. On condamne à réſtituer des meubles, s'ils ſont en nature; ſinon la juſte valeur & éſtimation ſuivant la *priſée*. On a fait faire la *priſée* de cette tèrre par des Expèrts nommez d'office.

On dit provèrbialement, qu'une fille eſt demeurée pour la *priſée*, lorſqu'elle a refuſé de bons partis, & qu'elle a vieilli ſans être mariée. *Innupta propter recuſationem.*

PRISER. v. act. Éſtimer, faire cas. *Æſtimare, magni facere.* Les hommes ne *priſent* les chôſes que ſuivant qu'elles ſont râres, ou nouvelles. Nous *priſons* l'or des Indiens, & eux *priſent* nôtre criſtal.

Priſer, ſignifie auſſi, mettre le prix aux chôſes par autorité de Juſtice. *Licitare.* On fait aſſiſter un Sèrgent à un inventaire pour *priſer* des meubles. On nomme des Expèrts pour viſiter des réparations, & pour les *priſer* & éſtimer.

Priſer, ſignifie auſſi, vanter, loüer. *Laudare, extollere, prædicare.* On ne ſçauroit trop *priſer* les vèrtus de ce Prince. Les Auteurs *priſent* trop leurs Mécénas pour le peu de récompenſe qu'ils en rétirent. L'endroit par où pluſieurs hâbiles gens ſe ſont rendus ridicules, c'eſt qu'ils ſe ſont trop *priſez*, & trop vantez eux-mêmes. Ce Docteur eſt *priſé*, eſt éſtimé dans ſon corps.

> *Tandis que mon faquin qui ſe voyoit* priſer,
> *Avec un ris moqueur les prioit d'éxcuſer.* Boil.

On dit provèrbialement & figurèment d'un homme qui éſtime trop ce qui lui appartient, & qui le veut trop faire voir, qu'il *priſe* trop ſa marchandiſe. *Carius proponere.*

Priſé, ée. part. paſſ. & adj. *Æſtimatus, exiſtimatus.*

PRISEUR. ſ. m. Officiér qui met le prix aux chôſes. *Æſtimator.* Les Sèrgens à vèrge du Châtelet ſont créez Jurez *Priſeurs* & vendeurs de meubles.

PRISMATIQUE. adj. Corps qui a la figure d'un priſme. Un vèrre *priſmatique*, & triangulaire fait voir pluſieurs Iris. *Priſmaticus.*

PRISME. ſ. m. Tèrme de Géometrie. C'eſt un corps ſolide & long, dont les plans rectilignes réguliérs oppoſez ſont égaux; lorſque ces plans ſont quarrez il eſt quadrangulaire, & rectangulaire. Il y a des *Priſmes* triangulaires, lorſque les plans ſont triangulaires. Ce ſont d'ordinaire des triangles de vèrre. On a vendu aux Chinois un *priſme* de vèrre 200. écus, parcequ'ils ont crû que c'étoit quelque pièrre précieûſe. Hist. de la Chine.

Ce mot vient du Grèc πρίσμα, qui ſignifie *ce qui a été ſcié*.

PRISON. ſ. f. Géole; lieu fort & gardé pour retenir des criminèls, des débiteurs, & des captifs. *Carcer, cuſtodia, ergaſtulum.* On met les criminèls dans les cachôts, dans les lieux les plus noirs & obſcurs de la *priſon*. On fait éxpier ſouvent aux criminèls une partie de leur crime par le ſupplice d'une *priſon* plus affreûſe que la mort. S. Didiér. Un homme de bien ôte à la *priſon* même ce qu'elle a d'ignominieux. Bouh. On ordonne qu'un débiteur ſera contraint par corps, & tiendra *priſon* tant qu'il ait payé. Les Mathurins rachetent les captifs qui pourriſſent dans les *priſons* des Infidéles.

Borel dérive ce mot de l'Italien *prigioné*. Du Cange le dérive de *priſio* & *priſionarius*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *priſon* & *priſonniér*.

On dit de celui qui a été élargi à ſa caution juratoire, qu'on lui a donné la ville pour *priſon*, les chemins pour *priſon*, c'eſt-à-dire, qu'il ne lui eſt pas pèrmis d'en ſortir, ou de s'en écarter. *Dimiſſus ſatis-dato, vel emiſſus.* On dit auſſi, qu'il demeurera à la garde d'un Huiſſiér comme en vive géole; pour dire, qu'il ſera toûjours réputé être en *priſon*. Il a été tant de tems en *priſon*. Il eſt déffendu d'avoir des *priſons* privées. On fait un procès criminèl pour le bris des *priſons*.

Priſon, ſe dit figurément en chôſes morales. Les ſpirituèls diſent que le corps eſt la *priſon* de l'âme. *Carcer animæ.* Nous ſommes ici bas comme des criminèls, renfèrmez dans une *priſon*, & toûjours incèrtains de leur ſupplice. Nic. Les Amans diſent qu'ils ſont en *priſon*, que leur cœur eſt en *priſon*, en captivité, qu'ils aiment leur *priſon*.

> *Mon courage avec ma raiſon,*
> *Rompit ma chaîne, & força ma* priſon. Voit.

Priſon, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cela eſt charmant comme la porte d'une *priſon*. *Injucundus, moleſtus.* Il n'y a point de belle *priſon*, ni de laides amours. On dit auſſi de celui qui eſt trop ſèrré dans ſes bottes, ou dans ſes souliérs, qu'il eſt dans la *priſon* de S. Crépin.

PRISONNIÉR, ière. adj. & ſubſt. Qui eſt arrêté en *priſon*, ou détenu malgré lui. *Incarceratus; captus, captivus.* Les *priſonniérs* d'État ſe mèttent à la Baſtille. Les Barbâres font des courſes pour faire des *priſonniérs*, des captifs. C'eſt un œuvre de miſéricorde d'aller viſiter les *priſonniérs*, de mèttre dans le tronc des *priſonniérs*. Quelle calamité eſt comparable à celle d'un *priſonniér*? Quoy de plus triſte que de ſe voir privé des commoditez de la vie, & des conſolations de l'amitié? Fléch.

Priſonniér, ſe dit figurément en Morale. Nôtre âme eſt *priſonnière*, eſt éſclave de ſes paſſions. *Anima noſtra incluſa in corpore eſt paſſionibus ſubdita; & mancipium.* Ce Gentilhomme eſt charmé d'une telle Dame, elle en a fait ſon *priſonniér*. On dit que les oiſeaux ſont *priſonniérs* dans une cage, les poiſſons dans un filèt.

On dit populairement, quand on mange quelque morceaux entre deux vèrres de vin, qu'on a fait un *priſonniér*.

PRITANÉE. ſ. m. Ce mot vient du Grèc πυρὸν, *frumentum*, & de ταμιεύω, *cuſtodio*, & ſignifie *Gréniér public*. C'étoit à Athènes un lieu où l'on nourriſſoit ceux qui avoient rendu de grands ſèrvices à l'État. C'étoit auſſi un lieu où les Magiſtrats s'aſſembloient, tenoient Conſeil, & rendoient la Juſtice. Je mériterois d'être nourri dans le *pritanée*. Ablanc.

PRIVABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être privé d'une chôſe qu'on lui ôte. *Privandus, expellendus.* Un homme n'eſt pas *privâble* de ſon Bénéfice, de ſa Charge, juſqu'à ce qu'on lui ait fait ſon procès.

PRIVATIF, ive. adj. Qui ôte quelque chôſe. *Privatus.* Les Grècs ont un *a privatif*, qui étant joint à un mot, lui fait ſignifier le contraire, comme dans les mots *athée, acéphale*. Les François ont la particule *in, privative*, comme dans ces mots *incorrigible, inſoutenable*.

PRIVATION. ſ. f. Abſence, défaut, manque d'un bien qu'on ſouhaite. *Privatio, abſentia, depulſio.* La mort eſt la *privation* de toutes chôſes. Nic. Un des tourmens des damnez, c'eſt la *privation* de la vûë de Dieu. La fureur emporte la *privation* de la raiſon; l'apoplexie la *privation* du ſentiment. Une *privation* humble des talens que le monde éſtime, vaut mieux que ces talens mêmes qui énorgueilliſſent. Le P. Mab. Apprenons à ſupporter patiemment la *privation* des biens, & des hônneurs du monde. M. Ésp. Si l'on fait un bon uſage de la *privation* des douleurs, l'on rend ſa condition aſſez heureûſe. S. Évr. La *privation* des chôſes nous eſt ſenſible à proportion de l'attache que nous y avons. Nic. Les myſtiques appellent *privation de Dieu*, les ariditez, les ſécheresſes de l'âme à qui Dieu ne ſe fait plus ſentir. Dieu privoit quelquefois Sainte Théréſe de ſa préſence, mais cette *privation* produiſoit en elle une ſoif ardente. Fléch.

Privation, en tèrmes de Phyſique, eſt un principe chimérique, & négatif qu'Ariſtote a voulu joindre à la forme, & à la matière pour conſtituer un corps naturel. Il ne ſignifie qu'abſence de la forme future. *Abſentia formæ in ſubjecto apto.* Ariſtote traite pourtant les Anciens de ruſtiques & de groſſiérs, pour n'avoir pas reconnu la *privation* pour un des principes des caûſes naturelles. Mais c'eſt une injuſtice de leur reprocher, d'avoir ignoré une chôſe qu'il eſt impoſſible d'ignorer: & c'eſt une illuſion que d'avoir produit au monde ce principe de la *privation*, comme un râre ſecrèt, puis qu'il n'y a pèrſonne qui ne ſuppôſe comme une chôſe connuë, qu'une chôſe n'eſt point avant que d'être faite. Log.

PRIVATION, en tèrmes de Palais ſignifie, Intèrdiction, où confiſcation. *Interdictio, vel bonorum addictio.* Les arrêts de défenſes portent cette clauſe comminatoire, à peine contre les Officiérs contrevenans de *privation* de leurs charges.

PRIVATIVEMENT. adv. D'une manière privative. *Excluſoria auctoritate, vel excluſivè, cæteris excluſis.* On lui a accordé un privilége de faire un tel commèrce *privativement* & à l'excluſion de tous aûtres.

PRIVAUTÉ. ſ.f. Grande familiarité. *Familiaritas, uſus, conſuetudo.* Les maris n'aiment pas qu'on prenne des *privautez* avec leurs femmes. Les Grands n'approuvent pas qu'on ſe donne des *privaûtez* avec eux ; ils croyent que c'eſt ſortir du réſpèct. Il avoit été du feſtin du Roi, & dans toutes les *privaûtez* de la faveur. VAUG. Il y a de petites *privaûtez* que l'amour inſpire, & que la raiſon ne condamne pas. G.G. Vous vous émancipez à cèrtaines *privaûtez* que je ne ſçaurois approuver. S. ÉVR.

PRIVÉ, ÉE. adj. & ſubſt. Particuliér, ſecrèt. *Privatus, ſecretus.* Le Conſeil *privé* du Roi eſt un Conſeil d'État qu'il tient pour juger quelques affaires de ſes Sujets qui réclament ſa juſtice, comme des évocations & renvois, des réglemens de Juges, des intèrprétations d'Édits, des caſſations d'Arrêts, &c. Les Procureurs du *privé* Conſeil ſont Avocats.

Ce mot vient de *privatus.*

PRIVÉ, ſe dit auſſi de ce qui eſt oppôſé à *public. Privatus, particularis, peculiaris.* Il a fait cela de ſon autorité *privée*, c'eſt-à-dire, ſans ordre de Juſtice. Il eſt déffendu d'avoir des priſons *privées.* On n'entre pas dans les maiſons *privées* ou des particuliérs, ſans le congé du maître.

En ce ſens on dit, qu'un homme mene une vie *privée*, qu'il a une fortune *privée*, quand il vit en retraite & en particuliér, ſans charge, ſans emploi, ſans ſe mêler d'affaires; qu'il vit en ſon *privé*, en homme *privé. Vir privatus, vel privatè vivens.* Un homme heureux dans les douceurs & dans le repôs d'une condition *privée*, devroit-il y renoncer pour une Monarchie ? LA BRUY. Scipion ſe poſſedoit également dans l'agitation des affaires, & dans la tranquillité de la vie *privée.* S. ÉVR. On dit auſſi, qu'il a été intimé en ſon propre & *privé* nom, condamné à payer en ſon propre & *privé* nom; pour dire, en ſon nom particuliér.

Au ſubſtantif on appelle un *privé*, un retrait, un lieu particuliér, où l'on va à ſes néceſſitez ſecrèttes. *Forica, vel cella foricaria.* Cela put comme un *privé*; un cureur de *privez.*

PRIVÉ, ſe dit auſſi de ce qui eſt familiér & apprivoiſé. *Cicur.* Ces deux amis ſont fort *privez* & familiérs enſemble, ils ſe diſent tous leurs ſecrèts, leurs défauts. *Amici inter ſe intimè conjuncti. Privé* en ce ſens ne ſe dit guère que pour marquer trop de familiarité ; & ne ſe mèt ordinairement qu'avec *bien, fort, aſſez, trop*, &c. C'eſt être bien *privé* que d'en uſer de la ſorte. Je vous trouve bien *privé* de venir ici à l'heure qu'il èſt. L'ACAD. Un pigeon eſt un oiſeau *privé*, qui n'eſt point farouche. On a vû des renards, des biches, des ours *privez.* En Afrique il y a des ſèrpens *privez* qui viennent manger ſous la table ſans nuire à pèrſonne, comme des chiens & des chats. VOYAGE DE RASILLI.

PRIVÉ, ſe dit auſſi de celui qui ſouffre la privation, ou la pèrte de quelque chôſe, ſoit qu'il ne l'ait jamais eûë, ſoit qu'on la lui ait ôtée, ſoit qu'il l'ait pèrduë. *Exutus, ſpoliatus, nudatus, orbatus.* L'Égliſe Romaine croit que les enfans qui meurent ſans Baptême vont dans les Limbes, où ils ſont *privez* de la vûë de Dieu. Les animaux ſont *privez* de raiſon. Un paralytique eſt *privé* de l'uſage de ſes membres. Un corps mort eſt *privé* de vie. Cette ville rebelle a été *privée* de ſes priviléges. Ce Sèrgent fauſſaire a été *privé* de ſa charge. Ce mot en général vient du Latin *privatus.*

PRIVÉMENT. adv. D'une manière fort privée & familière. *Familiariter.* Ce Seigneur eſt fort affable, il vit *privément* avec tout le monde, avec ſes domeſtiques. *Familiarem in morem.*

PRIVER. v. act. Retrancher, enlever, ôter quelque chôſe à quelqu'un ; l'en dépoüiller. *Privare, orbare, ſpoliare, exuere.* Malheur à celui que Dieu *prive* de ſes grâces. Les éxcommuniez ſont *privez* des Sacremens. Les dévoluts tendent à *priver* les indignes de leurs Bénéfices. Le Roi a *privé* cet Officiér de ſa charge, de ſes gages. Comment voulez-vous qu'au milieu de tant de biens dont il joüit, il ne craigne pas la mort, qui le *privera* de tous ſes biens ? DIV. CU. Les Philoſophes vangeoient leur mérite de l'injuſtice de la fortune, par le mépris des biens dont elle les *privoit.* LA ROCHEF. Ne *privez* point mes yeux d'un ſpectacle ſi doux. RACINE.

PRIVER, ſignifie auſſi, Manquer d'obtenir, s'abſtenir, ſe fruſtrer de quelque chôſe. *Detrahere, ſpoliare.* Cet accident l'a *privé* de ſon éſpérance. Les gens de vèrtu ſe *privent* des plaiſirs temporels, pour joüir des ſpirituels. Un ami ſe *prive* de beaucoup de chôſes pour en aſſiſter ſon ami. L'Égliſe n'entend pas qu'ils ſe *privent* eux-mêmes de toutes les grâces qu'ils doivent attendre. PASC.

PRIVILÈGE. ſ. m. Paſſedroit, grâce, prérogative ; avantage particuliér dont joüit une pèrſonne à l'excluſion de pluſieurs aûtres, & qui lui vient par le bienfait de ſon Souverain. *Privilegium, prærogativa, jus prærogativum, immunitas.* Le Roi ne peut abolir, ou ſupprimer les *priviléges* de la nation, ni révoquer les *privilèges* accordez à ſes Sujèts. Les plus beaux de tous les *privilèges* ſont ceux des Sécrétaires du Roi. Quand on prend une place par capitulation, on conſèrve d'ordinaire ſes *priviléges.*

Ce mot vient de *privati lex.*

Le Prévôt de Paris eſt Conſèrvateur des *privilèges* de l'Univèrſité. *Mercatorum præpoſitus academiæ Pariſienſis prærogativarum cuſtos eſt & conſervator.* Il y a à Lyon un Juge Conſèrvateur des *privilèges* des Foires, dont le tribunal s'appelle la *Conſervation.*

PRIVILÈGE, ſe dit en général de toutes ſortes de droits, de prérogatives, d'avantagès attachez à de cèrtaines conditions, à de cèrtains états, à de cèrtains emplois, &c. *Jus præcipuum, vel prærogativum.* La qualité de mari lui donna de plus grands *privilèges* ; mais elle ne lui donna pas une aûtre place dans le cœur de ſa femme. P. DE CL. Si le tître de Sçavant ne donne pas le *privilège* de ſe tromper impunément, il donne du moins celui de n'être ni contredit, ni condamné légèrement. CL. Nous voudrions joüir des *privilèges* de la vèrtu, ſans en acquerir le mérite. FLÉCH. La ſeule douceur Chétienne a le *privilège* de calmer, & d'adoucir le cœur de ceux qu'on a outragez. M. ÉSP. Adam par ſon péché a pèrdu le *privilège* d'être immortel. PORT-R. Ne faut-il que faire des vèrs pour avoir *privilège* d'éxtravagance ? S. ÉVR. Les gens de vôtre âge ont également le *privilège* de tromper, & de ſe dédire. VOIT. Il n'y a point de plus grand *privilège* dans le monde qu'une grande naiſſance. S. ÉVR. Le tems ne peut acquerir à l'èrreur les *privilèges* de la verité. PORT R.

> *Hé quoy ? cruel Amours, quels ſont tes* privilèges ?
> *N'eſt-il rien de ſacré pour tes feux ſacrilèges ?* VILL.

PRIVILÈGE, ſe dit auſſi des dons naturèls tant du corps, que de l'éſprit. *Corporis & animi dotes.* La raiſon eſt un beau *privilège* qu'ont les hommes au-deſſus des bêtes. La beauté eſt un *privilège* de la nature fort paſſager & de peu de durée.

PRIVILÈGE, ſe dit auſſi en Droit, d'une préférence qu'il eſt juſte d'accorder. *Præcipuum jus, vel prærogativum.* Un bailleur de fonds eſt colloqué par *privilège* ſur le prix de l'héritage, quand on le décrete. On peut éxécuter pour les loyers en vèrtu du *privilège* des bourgeois ſans avoir de bail.

PRIVILÈGE, ſignifie auſſi, Préférence, droit qu'on obtient de faire, ou de vendre quelque chôſe à l'excluſion de tous autres. *Priores partes, vel præſtantia.* Acheter un *privilège.* Les *privilèges* ſont fondez en bonne raiſon dans leur conceſſion ; mais on en abuſe.

PRIVILÈGE, ſe dit auſſi de la patente, & des lettres même que l'on obtient. *Prærogativa, jus prærogativum.* On mèt toûjours un éxtrait du *privilège* à la tête des livres qui s'impriment avec *privilège.* Les *privileges* du Roi pour l'impreſſion des livres ſont accordez, afin que l'Auteur tîre quelque récompenſe de ſon travail; mais par l'événement ce n'eſt qu'au profit du Libraire. Il eſt déffendu aux Libraires par les Articles 33. & 77. de leurs Statuts, d'obtenir aucune prolongation de *privilège* pour la réimpreſſion de leurs livres, s'il n'y a du moins augmentation du tiérs. On ne remarque point de *privilège* du Prince, ni d'approbation de Docteurs dans les prémières éditions de nos livres. Quand on commença à prendre des *privilèges* en France, on s'adreſſoit au Parlement qui les donnoit pour le Roi. Voyez Marville.

PRIVILÉGIÉ, ÉE. adj. & ſubſt. Qui joüit de quelque privilège. *Privilegio præditus, donatus, privilegiarius.* Mrs. des Requêtes de l'Hôtel & du Palais, ſont Juges des *privilégiez*, c'eſt-à-dire des Officiérs de la maiſon du Roi, ou qui ont droit de *committimus.* On appelle *privilégiez*, à l'égard de la juriſdiction, ceux qui ont le droit de plaider devant cèrtains Juges, ſoit en demandant, ſoit en défendant. Par éxemple, les Régens, Officiérs, & Suppots des Univèrſitez ne plaident que devant les conſèrvateurs de leurs privilèges. Les *privilégiez* qui ont droit de *committimus*, peuvent ſe pourvoir ou aux Requêtes de l'Hôtel, ou aux Requêtes du Palais, à leur choix.

PRIVILÉGIÉ, ſe dit auſſi de tout ce qui a quelque diſtinction; à qui il appartient quelque préférence, ou quelque éxemption : qui n'eſt point dans le cas ordinaire. *Immunis, privilegio donatus.* Le Juge Royal doit aſſiſter au jugement & à l'inſtruction du procès que fait un Official à un Eccléſiaſtique, quand il y a un cas *privilégié.* Voyez CAS. Les frais d'un decret, d'un ordre

dre

dre, ſont *privilégiez*. Les créanciers *privilégiez* ſont les prémiers colloquez. Les Bulles des Jubilez s'éxécutent tant à l'égard des *privilégiez* que non *privilégiez*, éxempts & non éxempts. Un autel *privilégié*, c'eſt un autel où les Meſſes qu'on dit ont pouvoir de délivrer une âme du Purgatoire.

Privilégié, ſe dit d'un homme qui eſt en droit de faire cèrtaines chôſes que d'aûtres n'ôſeroient faire, où avec lequel on vit ſans façon, & avec libèrté. *Privilegium habens*. Il peut tout dire, il eſt *privilégié*. Il peut entrer à toute heure, il eſt *privilégié*. L'Acad.

Privilégié, au figuré, ſe dit de ceux qui ont quelque avantage, quelque prérogative ſur les autres hommes, par des dons naturels ou ſurnaturels. *Praeminens, praſtans*. Il y a des hommes *privilégiez*, qui ne ſe ſentent nullement des foibleſſes de l'âme, & dont la foibleſſe a je ne ſçai quoi de mâle; & de beau. Bouh. L'intèrêt & le plaiſir ſont comme les deux reſſorts qui font agir les hommes: il n'y a que les âmes *privilégiées* qui agiſſent par des motifs de gloire. Bell. Loin d'ici ces flatteûſes maximes, que les Rois naiſſent habiles, & que leurs âmes *privilégiées* ſortent des mains de Dieu toutes ſages, & intèlligentes. Fléch.

PRIX. ſ. m. Valeur & éſtimation des chôſes. *Pretium, aſtimatio*. Le *prix* de la plupart des chôſes ne dépend que de l'imagination & du caprice. Le *prix* des denrées dépend de leur abondance, & de la rareté de l'argent. Les Officiers de police doivent mettre le *prix*, le taux aux denrées. Dans les gargotes on prend des repas à juſte *prix*. Quand on laiſſe decreter ſa maiſon, elle eſt venduë à vil *prix*. J'en ai offèrt un *prix* raiſonnable. Les tableaux de Pouſſin ſont hors de *prix*. *Extra pretium, ultra*. Chacun ici vaut ſon *prix*. Voilà de bonne marchandiſe, vous n'avez qu'à vous défendre du *prix*. Ce Seigneur a des pièrreries, a des meubles de *prix*.

On dit Mettre une tête à *prix*, quand un Chêf de parti offre une groſſe ſomme pour récompenſe à celui qui lui apportera la tête de ſon ennemi. *Caput licitari*. On dit auſſi, Mettre à *prix* une maiſon, quand on en veut avoir un cèrtain *prix*, quand on en fixe le *prix*. Mettre le *prix* ſur ſes piéces, c'eſt éxaminer la valeur de châque chôſe en particuliér, quand on en a achetté pluſieûrs enſemble. Cet Officiér a droit de prendre du ſel au *prix* du Marchand, au *prix* coûtant.

On dit au Palais, Payer, conſigner le *prix* d'une chôſe venduë; faire l'ordre & la diſtribution du *prix*; être colloqué ſur le *prix*. *Rei pretium deponere*. Il eſt rentré dans cette tèrre en rembourſant le *prix*.

Prix fait, eſt le *prix* convenu ou marqué d'une beſogne commandée, ou de ce qui eſt taxé, qui a un *prix* commun: mais ſur tout on le dit d'une entrepriſe dont on a traitté par un devis contenant le détail des conventions moyennant cèrtaine ſomme. *Pretium pactum vel condictum*. On a plus d'avantage à faire bâtir à journée, qu'à *prix fait*.

Prix, ſe dit auſſi figurément de la valeur des vèrtus, ou des pèrſonnes: de l'éſtime qu'on en fait. *Exiſtimatio, pretium, pondus*. La piété ſeule donne le *prix* à toutes les vèrtus morales Cl. La grandeur n'eſt pas d'aſſez haut *prix* pour l'acheter ſi chèr. S. Évr. Le mérite que nous aimons nous paroît tout d'un autre *prix*, que celui que nous haïſſons. Le Ch. de M. Ce n'eſt pas peu que de ſçavoir donner à châque chôſe le *prix* qu'elle mérite. Id. Une expreſſion bien choiſie rehauſſe le *prix* d'une penſée. Bouh.

> *Quelque râre que ſoit le mérite des Belles*,
> *On pourroit ſe flatter qu'on vaut ſon* prix *comme elles*. Mol.

Prix, ſignifie auſſi une récompenſe à diſputer, & à adjuger à celui qui aura l'avantage à quelque éxèrcice, à quelque diſpute. *Prămium, palma, merces*. On donnoit des *prix* aux Jeux Olympiques, & aux autres Jeux de la Gréce. On diſpute ſouvent des *prix* de courſe, de bague, le *prix* de l'arquebuſe. Les écoliers compôſent pour les *prix*. On diſtribuë des *prix* de Poëſie à Toulouſe, à Caën & à Rouën. Remporter le *prix* de l'Éloquence, ou des Vèrs à l'Académie Françoiſe. Sors vainqueur d'un combat dont Chiméne eſt le *prix*. Corn.

Prix, ſe dit figurément en chôſes morales. *Remuneratio, merces*. La vèrtu eſt le *prix* d'elle-même, & ſa propre récompenſe. S. Évr. Elle aime trop la vèrtu pour être le *prix* & la récompenſe d'un crime. Corn. Leur tête ſera le *prix* de la reconciliation. Ablanc.

Au Prix. adv. de comparaiſon. *Pra*. Vous n'avez rien vû *au prix* de ce que vous allez voir. Les anciens Phyſiciens ne ſont rien *au prix* des modèrnes. Tous les autres païs ſont ſtériles en Héros, *au prix* de la Gréce & de l'Italie. Bouh. On dit auſſi advèrbialement, A quelque *prix* que ce ſoit; pour dire, Chérement, & quoiqu'il en puiſſe coûter.

Prix pour prix. adv. qui ſe dit en comparant la valeur d'une chôſe à une autre. Vous avez acheté vôtre maiſon plus chèr que je n'ai fait la mienne *prix pour prix*, c'eſt-à-dire, à proportion. *Proportione ſervata, habita ratione*.

PRO.

PROBABILISTE. Qui tient pour la doctrine des opinions probables. *Sectarius vel probabili opinioni addictus*. La facilité des *Probabiliſtes* ouvre la porte aux abus, & au crime, en accordant à l'opinion les prérogatives de la bonne conſcience qui n'appartient qu'à la cèrtitude. S. Évr. Après Monſieur Paſcal eſt-il encore un *Probabiliſte* au monde? Port-R.

PROBABILITÉ. ſ. f. Vraiſemblance; apparence de vérité, qualité de ce qui eſt probable. *Probabilitas, veriſimilitudo*. Il y a bien des èrreurs qui ont pourtant de la *probabilité*. Un Philoſophe ne doit rien avancer qui n'ait du moins quelque *probabilité*. On appelle *probabilité intérieure* celle qui eſt appuyée ſur une raiſon, & *probabilité éxtérieure* celle qui eſt appuyée ſur une autorité conſidérable. La *probabilité* ne doit aboutir à autre chôſe qu'à préférer, dans une queſtion parfaitement douteûſe, le parti qui plaît davantage, & dont pourtant on ne découvre point la fauſſeté. Les Jéſuites ne conviennent point de la *probabilité* vague, & arbitraire qu'on leur attribuë.

PROBABLE. adj. m. & fém. Qui ſe peut prouver; qui a de la vraiſemblance, & quelque apparence de vérité. *Probabilis, veriſimilis*. La plupart des véritez ne ſont pas évidentes: elles ſont ſeulement *probâbles*. Bay. La ſubtilité des Orateurs, & des Scholaſtiques a rendu toutes chôſes *probâbles*. On a long tems diſputé ſur les opinions *probâbles* des Caſuiſtes. On définit communément une opinion *probâble*, celle qui eſt appuyée ſur un motif grâve, ou ſur un fondement apparent, & qui a pour elle des autoritez capables de pèrſuader un homme ſage, & qui juge ſans paſſion. D. G. P. Comme nous manquons ſouvent de lumière pour reconnoître le vrai & le faux, outre les propoſitions qui nous paroiſſent évidemment vrayes, & celles qui nous paroiſſent cèrtainement fauſſes, il y en a dont la vérité n'eſt pas ſi évidente, que nous n'ayons quelque appréhenſion qu'elles ne ſoient fauſſes: ce ſont les propoſitions qu'on appelle *probâbles*. Log. Éſcobar prétend qu'une opinion eſt *probâble*, quand elle eſt fondée ſur des raiſons de quelque conſidération, ſoutenuë par un Auteur grâve. Pasc. Selon le même Caſuiſte, l'on peut ſuivre l'opinion la moins *probâble*, & la moins ſûre, ſi elle plaît davantage au conſultant. Id. Une opinion *probâble* eſt celle qui étant comparée à l'opinion contraire, devient problématique par une parfaite égalité des raiſons, & des argumens propôſez de part & d'autre; enſorte qu'il n'y ait aucune raiſon évidente & rien de convainquant pour donner à l'une la préférence ſur l'autre. On prétend que les Jéſuites définiſſent, que pour rendre une opinion *probable* il ſuffit, qu'elle ſoit appuyée d'une bonne raiſon, ou de l'autorité d'un Docteur de piété, & de réputation: après quoi il eſt pèrmis de ſuivre impunément l'opinion la moins ſûre, & la moins *probâble*. Voilà le venin de la probabilité.

PROBABLEMENT. adv. Apparemment, avec probabilité. *Probabiliter, apparenter*. Si vôtre ami eſt parti un tel jour, il doit *probâblement* arriver ce ſoir. Ils ne ſont engagez que *probâblement* à obéïr à leur Supérieur. Pasc. C'eſt elle qu'on doit *probablement* accuſer de rapt. Patr.

PROBANTE. adj. Tèrme de Palais, qui ſe dit en cette phrâſe: Il a apporté un tître en forme *probante* & authentique. *Titulus probabilis & authenticus*.

PROBATION. ſ. f. Tèrme de Religion. Épreuve, année de Noviciat qu'on fait faire à un Réligieux dans un Couvent pour éprouver ſa vèrtu, ſa vocation, & s'il pourra ſoutenir les auſtéritez de la Régle. *Probatio*. L'année de *probation* d'un Novice ne commence que du jour de ſa priſe d'habit.

PROBATIQUE. adj. f. Ce mot ſe trouve dans l'Écriture en cette phrâſe. La *Probatique* Piſcine, près de laquelle Jésus-Christ fit la guériſon miraculeûſe du paralytique. *Probatica piſcina*. C'étoit un reſèrvoir d'eau près le parvis du Temple de Salomon, où on lavoit les animaux déſtinez pour le ſacrifice. Ce mot vient du Grèc, πρόβατον, *ovis*, qui ſignifie *une brebis*.

PROBITÉ. ſ. f. Bonté; droiture; vèrtu naturelle par laquelle on s'abſtient de nuire à autrui. *Probitas, bonitas, juſtitia, equitas*. Il y a dans le monde beaucoup de gens d'éſprit; mais il y en a peu qui ayent de la *probité*. Avoir une *probité* exacte, & une piété ſolide. Bouh. La *probité* paſſe pour ſimplicité dans le monde corrompu. Dac. On ne peut être bon Juge, ſans avoir de la *probité*, & de l'intégrité. C'eſt un Eccléſiaſtique d'une *probité* éxemplaire. L'interêt fait la *probité* des âmes baſſes & mèrcénaires: elle n'eſt en eux qu'un déſir d'acquerir du bien. M. Esp. On ne

ne manque que trop ſouvent de *probité* quand on le peut faire impunément. Id. Une *probité* éprouvée par la patience, & par l'advèrſité, eſt plus ſûre, & plus inébranlable. La Bruy. Il ne faut pas éxiger une *probité* ſcrupuleûſe des gens de la Cour. S. Évr. Dans la ſocieté il faut une *probité* facile, & qui s'accommode aux vices des particuliérs. Id. En cœur humain *probité* plus n'habite. Des-Houl. Si Aléxandre eut eu une *probité* commune, il n'eût point répandu tant de ſang humain par le ſeul déſir de faire parler de lui. M. Ésp. La *probité* & la bonne foi ne ſont plus que de vaîns noms. S. Évr. Il eſt rare de voir des hommes dont la *probité* ſoit ſi ſolide, & ſi bien affèrmie qu'elle ne puiſſe être ni ébranlée par les menaces, ni tentée par les promeſſes. M. Ésp. Où trouve-t-on une *probité* incorruptible, & qu'aucun intérêt de haine, ou d'ambition n'ait pû ſeduire? Id.

Ce mot vient du Latin *probitas*.

PROBLÉMATIQUE. adj. Qui eſt incèrtain, & douteux. *Problematicus, utramvis in partem probabilis.* Ce procés eſt fort *problématique*, il y a bien de la difficulté; on le peut gagner, on le peut pèrdre.

PROBLÉMATIQUEMENT. adv. D'une manière douteûſe. *Problematicè, cum dubio, ancipiti animo.* Il n'a pas aſſûré une telle chôſe poſitivement, il l'a ſeulement propôſée *problématiquement*.

PROBLÊME. ſ. m. Queſtion douteûſe; ou propoſition qui ne paroît ni vraye ni fauſſe; qui eſt probable de deux côtez; qu'on ne peut ſoutenir également de part & d'autre. *Problema, propoſitio dubia, anceps.* Vous aſſûrez cela comme vrai; mais c'eſt un *probléme*.

Problême, eſt auſſi une propoſition, un éffét naturel qu'on propôſe, afin d'en découvrir la cauſe apparente & en tâtonnant: tels ſont les *Problêmes* d'Ariſtote. *Problemata Ariſtotelica.*

Problême. Tèrme de Mathématique. C'eſt une propoſition par laquelle on donne la manière de faire quelque opération, ou conſtruction géométrique, & on en démontre après la vérité; comme diviſer une ligne en deux, conſtruire un triangle, &c. *Problema mathematicum.* Le *probléme* en Géométrie, eſt, ſelon Meſſieurs de Port Royal, une propoſition qu'il faut démontrer, mais dans laquelle il s'agit de faire quelque chôſe, & de prouver qu'on a fait ce qu'on avoit propôſé de faire.

Problême, En Algébre ſignifie ſeulement une queſtion ou propoſition qui demande qu'on découvre quelque vérité cachée, & qu'on en faſſe la démonſtration. *Problema.* L'Algébre ſe vante de ſoudre toutes ſortes de *problêmes*, ou de queſtions.

Ce mot eſt purément Grèc, où il ſignifie la même chôſe πρόβλημα, *quæſtio quæ ad explicandum proponitur*.

PROBOSCIDE. ſ. f. C'eſt un tèrme de Blâſon, qui ſe dit de la trompe de l'élephant, quand on en trouve ſur des Armoiries. Il vient du Grèc, προβοσκίς, *main de l'élephant*.

PROCÉDÉ. ſ. m. Conduite, manière d'agir d'une pèrſonne envèrs un autre. *Agendi ratio, modus.* Les brâves ſont fort délicats ſur le *procédé* en matière de querelles. Voilà un étrange *procédé*, pas un n'approuvera ſon *procédé*. Son *procédé* ordinaire, c'eſt un *procédé* honnête, civil, obligeant. Il eſt difficile de juger ſi un *procédé* net, ſincère, & honnête, eſt un éffet de probité, ou d'habileté. Rochéf. Rien ne fait mieux remarquer le *procédé* malhonnête des autres envèrs nous, que d'y oppôſer un *procédé* plein de modération. Nic. Un *procédé* honnête peut apprivoiſer les éſprits les plus ſauvages. Bell.

> *Voilà de nos maris le* procédé *commun*,
> *Ce qui leur eſt pèrmis leur dévient importun.* Mol.

PROCÉDER. v. neut. Venir, dériver, tirer ſon origine. *Ortum ducere, vel originem, vel oriri.* La Théologie nous apprend que le S. Éſprit *procéde* du Père & du Fils ſans génération. Les Grècs tiennent que le S. Éſprit *procéde* du Père ſeulement. *Procedere.*

En Phyſique on dit qu'un éffèt *procéde* d'une telle cauſe. Cette fluxion *procéde* du cèrveau. Il faut aller à la ſource, à l'origine, & voir d'où *procéde* tout ce trouble, cet embarras. *Provenire, oriri, emanare.*

Procéder, ſignifie auſſi, Agir, ſe comporter d'une cèrtaine manière. *Agere, ſe gerere.* Un Marchand doit *procéder* ſincèrement & franchement avec les négotians pour conſèrver ſon crèdit. Il a fort bien *procédé* dans les differens qu'il a eu avec ſa famille. Tout ce qui *procéde* d'affèction, d'honnêteté, eſt toûjours bien reçu. On dit dans le ſtile familiér, Tant fut *procédé*, tant a été *procédé* que, &c. pour dire, on fit ſi bien, on ſe donna tant de peine, les chôſes en vinrent à tel point, que, &c.

Procéder, ſignifie auſſi, Aller de ſuite, en bon ordre. *Ordinatè ſequi vel incedere.* La diſpoſition de ce Poëme Dramatique eſt bien faite, il *procéde* bien, les Scenes ſont bien de ſuite, bien ordonnées. Nous avons achevé, reglé les principaux points de cette négociation, *procédons* au reſte, ſuivons.

Procéder, en tèrmes de Palais ſignifie. Faire des actes, des pourſuites, des inſtructions en un procès. *Litem promovere, agere.* Les déclinatoires s'appellent des fins de nom *procéder*. *Procéder* juridiquement, c'eſt faire des inſtructions en un procès ſuivant l'Ordonnance & les Réglemens. Il ne faut pas *procéder* par voyes de fait, mais par voyes juridiques, *procéder* en Juſtice. On dit dans les retentions, Déffenſes de *procéder* ailleurs qu'en la Cour, d'avoir recours à d'autres Juges. On dit d'un Official dont on confirme la ſentence, qu'il a canoniquement *procédé*, quand on l'infirme, qu'il a mal & abuſivement *procédé*. On dit qu'un Rapporteur va *procéder* à l'inſtruction, au jugement d'un procès, quand il va oüir des témoins, ou quand il le va rapporter. On va *procéder* éxtraordinairement contre lui, c'eſt à dire, qu'on le va pourſuivre criminellement. On ne peut décliner la juriſdiction d'un Juge, quand on a *procédé* volontairement devant lui.

Procédé, ée. part. il n'a guère d'uſage qu'en cette phrâſe du Palais, Bien jugé & mal *procédé*: ce qui ſignifie qu'une affaire a été véritablement bien jugée au fonds; mais qu'on n'y a pas gardé les formalitez requiſes. *Benè judicatum, ſed non ſervatis formulis.*

PROCEDURE. ſ. f. Procédé. *Agendi ratio, modus, actio judicii, formula.* Cet homme tient une étrange *procédure* avec ſon ami. Celui là garde une *procédure* honnête & civile avec toutes ſortes de pèrſonnes. On doute de ce mot en ce ſens.

Procédure, ſe dit particulièrement en Pratique, de tous les actes, éxpéditions & inſtructions d'un procès. *Litis inſtrumenta.* Je m'abandonnai au déſeſpoir par la lenteur, & la dureté des müettes *procédures* du Saint Office. Inquis. de Goa. Une *procédure civile*, c'eſt celle où il ne s'agit que du bien. Une *procédure criminelle* ou *éxtraordinaire*, c'eſt celle où on pourſuit la pèrſonne. Il faut qu'un Procureur entende bien la *procédure*. Quand il manque à la *procédure*, on le mande à la Communauté. On fait caſſer une vicieûſe *procédure*. On eſt appellant de la *procédure*. On peut rectifier une *procédure*. On appelle piéces de *procédures*, les actes qui ne ſèrvent qu'à mettre un procès en état, & qui ne ſèrvent de rien au jugement du fonds.

PROCÈS. ſ. m. Inſtance, différend pendant pardevant des Juges. *Lis, controverſia, cauſa.* Il faut bannir du Palais ces lenteurs affectées, que l'avarice a inventées pour faire durer les *procès*, & profiter en même tems des dépouilles de celui, qui pèrd, & de celui qui gagne ſon *procès*. Fléch. On dit, Faire un *procès* à quelqu'un; lui intenter un *procès*; le mettre en *procès* pour dire, lui donner une aſſignation en Juſtice. Pourſuivre, inſtruire, faire juger un *procès*; tèrminer un *procès* par accommodement. On les a mis hors de Cour & de *procès*; c'eſt-à-dire, On a débouté le demandeur de ſa demande. Un *procès* dévolu à la Cour, c'eſt celui qui y eſt venu par appel. Frais de *procès*, ce ſont les dépens.

> *Abbé, n'entreprens point même un juſte* procès. Boil.

> *N'imite point ces fous,*
> *Qui toujours aſſignans, & toujours aſſignez,*
> *Souvent demeurent gueux de vingt* procès *gagnez.* Id.

Ce mot vient de *proceſſus*, à *procedendo*.

Procès par écrit, eſt celui qui a été jugé en prémière inſtance après un veu de piéces, & un appointement ſur des productions & des contredits. *Lis ſcripta, provocatio ſcripti,* En ce ſens il eſt oppôſé à inſtance, qui ſe dit des affaires qui ſont appointées pardevant les Juges d'appel & à cauſe, qui eſt un différent qu'on tèrmine à l'Audience. Il faut conclure au Greffe le *procès par écrit*, le faire diſtribuer aux Enquêtes. On appelle le *procès principal*, les ſacs produits en prémière inſtance. *Procès de Commiſſaire*, celui où il a pluſieurs articles ou queſtion à juger, qu'on donne à voir & à éxaminer à un cèrtain nombre de Juges. Un *procès en état*, eſt celui qui eſt inſtruit. *Lis inſtructa, diſpoſita.* Un *procès parti*, eſt celui ſur lequel les Juges ſont de differens avis en nombre égal. Un *procès pendu au croc*, eſt celui qu'on ne pourſuit point. On joint les requêtes incidentes & les apppellations vèrbales aux *procès par écrit*

On dit que le *procès* ſera fait & parfait à un accuſé. *In judicium deducetur, & perducetur reus.* On fait le *procès* à un corps mort, à la mémoire de gens qui ſe ſont battus en duel, ou déffaits eux mêmes. On fait le *procès* à un muet par contumace. On reçoit un accuſé en *procès* ordinaire ou civil, quand il n'y a pas aſſez de preuves pour le condamner à une peine afflictive. Dans les ſéditions on pend les gens ſans forme ni figure de *procès*. On appelle griefs hors le *procès*, une paire d'écritures qui ſe fournit par devant les Juges d'appel: ce qui ſe dit auſſi figurément, quand un homme ſe plaint de quelque chôſe après qu'élle eſt faite, & qu'il y a peu de remède.

Procès verbal, eſt un acte dreſſé & atteſté par des Officiérs de Juſtice, qui contient ce qui s'eſt paſſé en une capture, deſcentes ou autre commiſſion particulière. *Exſcripta rei geſta acta.* Un *procès verbal* de rebellion ſe dreſſe par un Sèrgent. Un *procès verbal* d'appoſition, ou de lévée de ſcellé, ſe fait par un Commiſſaire. Un *procès verbal* de récollement & confrontation, de réception de caution, d'enquête, de vérification d'écritures, ſe fait par le Juge.

On dit figurément, qu'un homme a gagné ſon *procès*, quand il a fait quelque gageure, quelque prédiction, ou formé quelque conteſtation dont le ſuccès eſt à ſon avantage. *Cauſam obtinere.* On dit auſſi, qu'on ſe fait ſon *procès* à ſoi-même, lorſqu'on ſe condamne, & qu'on avoüe qu'on a tort. On dit auſſi, lorſqu'on médit d'un abſent, qu'on lui a bientôt fait ſon *procès*, On fait le *proces* aux autres ſans quartiér, & l'on ſe pardonne par tout. Fléch. Après cela il n'y a plus rien à dire, voilà ſon *procès* fait. Mol.

-- *Le plus ſage eſt celui qui ne penſe point l'être*
Et fait ſans ſe flatter le procès *à ſes vices.* Boil.

On dit de même, qu'on fait le *procès* à un mot, à une phrâſe, à un ouvrage, quand on les condamne, quand on les ſoutient mauvais. *De vocabulo contendere.*

On dit figurément & baſſement, qu'un homme eſt un Diâble en *proces*; pour dire, qu'il eſt dangereux d'avoir à faire à lui, parcequ'il eſt habile dans les affaires. *Litigator captioſus.*

PROCÉSSIF, ive. Qui aime le procès, qui en fait à tous ſes voiſins légèrement. *Litigioſus.* Il fait dangereux d'avoir à faire à cet homme là, il eſt chicaneur & *proceſſif.*

PROCÉSSION. ſ. f. En Théologie on dit la *procéſſion* du Saint Éſprit, en expliquant le myſtère de la Sainte Trinité, & cela pour marquer la manière en laquelle on conçoit que le Saint-Éſprit *procéde* du Père & du Fils. *Proceſſio, emanatio.* Les Grècs & les Latins ne ſont pas d'accord ſur la *Procéſſion* du St. Éſprit.

Procéssion, eſt auſſi une cérémonie Ècléſiaſtique, qui ſe dit des prières que le peuple fait à la ſuite du Clèrgé qui va par devotion viſiter quelque lieu ſaint, quelque Égliſe. *Proceſſio, ſupplicatio.* On fait des *Procéſſions* générales dans les Jubilez & dans les autres devotions & néceſſitez publiques. La *Procéſſion* de la réduction de Paris. Le Recteur fait ſa *procéſſion* quatre fois l'année, où aſſiſtent les quatre Facultez. Les *Procéſſions* du Saint Sacrement ſont fort ſolemnelles. *Luſtrationes vicales.* On en fait ſouvent auſſi autour de l'Égliſe au ſalut, à la Meſſe, &c. L'origine des *Procéſſions* eſt fort ancienne, parceque Saint Ambroiſe en fait mention. J'écris *Procéſſion* long avec un circomflexe, pour le diſtinguer de la *Procéſſion* du Saint Eſprit, qui eſt brèf. Mén. On a de la peine à être ici du ſentiment de Ménage; on ne ſe ſouvient pas d'avoir oüi prononcer *Procéſſion* qu'au peuple.

Procéssion des Équinoxes. *Proceſſio Equinoctiorum.* La *Procéſſion des Equinoxes* ſe fait par un mouvement de libration qu'on a obſèrvé dans le firmament, & par lequel il arrive que les Équinoxes avancent, ou reculent; ce qu'on appelle auſſi *diaſtole, & ſyſtole des Equinoxes.* Les Aſtronomes ont remarqué que par ce mouvement de *trépidation*, ou de *libration*, qu'ils appellent de *libration ſeconde*, les Équinoxes ſemblent ſe mouvoir altèrnativement d'Orient en Occident, & d'Occident en Orient: ce qui fait la *Procéſſion des Equinoxes.* Ozanam.

On appelle provèrbialement *Procéſſion*, une longue ſuite de gens qui vont à la file l'un de l'aûtre. *Series, ordo.* Il y avoit tânt de monde ſur ce grand chemin, que c'étoient des *Procéſſions* continuelles. On dit auſſi, on ne peut pas ſonner, & aller à la *Procéſſion*; pour dire, faire deux chôſes qui demandent la préſence en des lieux differens.

PROCÉSSIONAL. ſubſt. m. Livre d'Égliſe où ſont notez les chants des Hymnes ou Antiennes que le Clèrgé chante, quand il marche en Procéſſion. *Proceſſionnale.*

PROCÉSSIONNEILEMENT. adv. En ordre de Procéſſion. *Supplicantium ritu, ordine, ſerie.* Le Clèrgé de cette Égliſe eſt allé *procéſſionnellement* &. en chappes au devant de l Évêque à ſon entrée.

PROCHAIN, aine. adj. Qui n'eſt pas loin. *Propinquus, finitimus, vicinus.* Il ſe dit du tems & du lieu. Maiſon *prochaine*, rüe *prochaine*, ville *prochaine*, Dimanche *prochain*, l'année *prochaine*, le mois *prochain*, dans le *prochain* tèrme. Mr de Vaugelas a remarqué que *prochain* n'a ni comparatif ni ſupèrlatif: & qu'on ne dit point, *plus prochain*, ni *très-prochain.* Malhèrbe a pourtant dit, La porte qui ſe trouva la *plus prochaine* Il ſeroit mieux de dire la *plus proche*. Mén. Corn.

Ce mot vient de *proximus.*

En Théologie, on appelle occaſions *prochaines* du peché, les occaſions qui peuvent porter facilement au péché. *Occaſio proxima.*

Il faut éviter les occaſions *prochaines* du péché. Demeurer dans les occaſions *prochaines* du péché.

Prochain. ſ. m. ſe dit en général de châque homme, & ne ſe dit qu'au ſinguliér. *Proximus.* La charité eſt la vèrtu qui regarde le *prochain.* Il faut aimer ſon *prochain* comme ſoi-même. Il ne faut point médire du *prochain*, ſouhaiter, ni ravir le bien du *prochain.* On s'entretient ſouvent aux dépens du *prochain.*

PROCHAINEMENT. adv. Dans un tems peu éloigné. *Proximè, propè.* Il ſe dit du paſſé & du futur. Je vous payerai au tèrme *prochainement* venant. Cela eſt arrivé dans le mois *prochainement* paſſé.

PROCHE. Prépoſition qui régit le génitif, & qui ſignifie, Près, auprès, tout contre, *Propè, propter, juxta. Proche* de l'Égliſe, loin de Dieu. Il eſt campé *proche* de la rivière. Les Marchands ſe logent *proche* des marchez. Cette Iſle eſt ſituée *proche* de la Ligne. Ils mîrent le feu aux maiſons qui étoient le plus *proche* de la muraille. Ablanc. Les Modèrnes ſont trop *proches* de nous, & ils font ombrage aux vivans. Corn. Dieux! qu'un bonheur éxtrême eſt *proche* du malheur. Gon.

Proche, eſt auſſi quelquefois advèrbe. L'ennemi eſt *proche.* Ablanc. *Hoſtis inſtat, imminet.* Lorſqu'ils furent *proche*, ils demandèrent un Officiér. Id.

De proche en proche. adv. Près à-près. Les conquêtes ne ſont aſſurées que quand on les fait de *proche en proche.*

Proche, eſt auſſi adj. m. & f. & ſubſt. *Neceſſarius; conſanguineus, affinitate conjunctus, propinquus.* C'eſt un de ſes *proches* parens. Mr de Vaugelas n'approuve point tout-à-fait *proches* pour *parens*, & cite Coëffeteau qui ne le pouvoit ſouffrir. Cependant cette phrâſe, Je ſuis abandonné de tous mes *proches*, eſt dans la bouche de tout le monde. Corn. Il eſt naturel d'avoir ſoin de ſes *proches*, de l'avancement de ſes *proches.* La ſaiſon eſt *proche.* La mort eſt plus *proche* ſouvent que nous ne penſons. David ſe ſentant défaillir jugea que ſa dèrnière heure étoit *proche.* Arn. Ce n'eſt pas un aſſez long délai, le tems eſt *proche.* C'eſt mon *proche* voiſin, il n'y a que le mur entre deux.

PROCLAMATION. ſ. f. Publication faite ſolemnellement & à cri public. *Denunciatio, edictio.* Toutes hoſtilitez doivent ceſſer au moment de la *proclamation* de la paix. La *proclamation* des bans eſt réquiſe pour faire un mariage ſolemnel. On dit plutôt *publication* en ce ſens.

PROCLAME. ſ. f. Les Religieux appellent *proclame* la confeſſion qu'ils font de leurs fautes dans le Chapitre après prime. *Proclamatio, denunciatio.* Les Bèrnardins & les Feüillans diſent *proclamation.*

PROCLAMER. v. act. Publier à haute voix, à cri public. *Denunciare, publicare.* Les enchères des biens qu'on décréte doivent être *proclamées* en Juſtice. On a déjà *proclamé* trois fois au prône ce monitoire. On ne peut ignorer cette ordonnance, parcequ'elle a été *proclamée* à ſon de trompe.

Proclamer, ſe dit auſſi des élections ſolemnelles qu'on fait en public. *Salutare, Pronunciare, renunciare.* Ce Prince d'une commune voix a été *proclamé* Empereur.

Proclamer. C'eſt chez quelques Religieux, Commander de ſe proſtèrner à tèrre, pour entendre les fautes que le Supérieur lui doit réprocher. *Proſternere.*

Proclamé, ée. part. & adj. *Denunciatus, publicatus.*

PROCONSUL. ſ. m. Magiſtrat Romain qu'on envoyoit gouvèrner une Province avec une puiſſance Conſulaire, & extraordinaire. *Proconſul.* Les *Proconſuls* étoient pris du Corps du Sénat, & d'ordinaire celui qui avoit achevé l'année de ſon Conſulat, étoit envoyé *Proconſul* dans une Province, avec une puiſſance Conſulaire. Il avoit les mêmes honneurs que les Conſuls, excepté qu'il ne faiſoit porter que ſix faiſceaux devant lui. Après le partage des Provinces entre Auguſte & le Peuple, ceux qui gouvèrnoient les Provinces du Peuple s'appelloient ſpécialement *Proconſuls.* Les *Proconſuls* ou Préſidens des Provinces Romaines ne jugeoient pas d'ordinaire eux-mêmes les procès: ils les faiſoient juger par leurs Aſſeſſeurs, ou autres Juges qui étoient quelquefois par eux conſtituez, & déléguez. Comme les *Proconſuls* avoient le ſoin & la diréction de la juſtice, des armes, & des finances, ils avoient des Lieutenans diſtincts pour ces trois differentes fonctions; on les appelloit *Legati*, & ils étoient d'ordinaire nommez par le Sénat. Voyez le Tit. 16. du 1. L. du Digeſte touchant l'*Office de Proconſul*, & de ſes Lieutenans.

PROCONSULAT. ſ. m. Dignité de Proconſul. *Proconſulatus, vel Vice-Conſulatus.* Au ſortir de la charge de Conſul on obtenoit d'ordinaire le *Proconſulat.* Il demanda le *Proconſulat.* Ablanc.

PROCRÉATION. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en parlant de la génération des enfans. *Procreatio, productio.* La *procréation* des enfans doit être le prémier but du mariage.

PROCRÉER. v. act. Engendrer des enfans. *Procreare, gignere.* Il faut pour hériter, que les enfans ſoient *procréez* en légitime mariage.

PROCRÉÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Procreatus.*

PROCURATEUR. ſ. m. Sorte de Magiſtrat en Italie qui a ſoin des interêts publics. *Procurator.* Le *Procurateur* de S. Marc à Veniſe. Le *Procurateur* de Gennes. Originairement il n'y avoit à Veniſe qu'un *Procurateur* de S. Marc. En 1442. l'on en augmenta le nombre juſqu'à neuf; & alors le Sénat fit un décret qui portoit qu'à l'avenir aucun ne ſeroit admis à cette dignité qu'après la mort de l'un de ces neuf. Mais dans les beſoins de la République l'on en a groſſi le nombre juſqu'à 40. Mais de tous ces *Procurateurs* il n'y en a que neuf ordinaires appellez *Procurateurs* par mérite, & dont on remplit réguliérement la place après leur mort. Ces *Procurateurs* ſont les Adminiſtrateurs de l'Égliſe Ducale, ou de S. Marc, & des revenus qui y ſont attachez. Ils ſont comme les Tuteurs des Orphelins, & les Exécuteurs des Teſtamens. Cette charge a plus d'éclat par le mérite de ceux qui l'exèrcent, que d'autorité. Ils ſont habillez de noir, ou de violet à manches Ducales. Voyez Amelot.

PROCURATIE. ſ. f. Diſtrict, ou Chambre de chaque Procurateur de S. Marc. AMELOT. *Procuratia, Procuratorum conclave.*

PROCURATION. ſ. f. Pouvoir; acte par lequel on donne charge à quelqu'un de faire quelque chôſe qui ſoit auſſi valable, que ſi on la faiſoit en pèrſonne. *Procuratio, mandatum atributum ſcripto.* Quand on traite au nom d'autrui, la prémière chôſe eſt de montrer & de faire éxaminer ſa *procuration.* Il y a des *procurations* générales, d'autres ſpéciales. Il faut des *procurations* ſpéciales pour appeller, pour s'inſcrire en faux, pour enchérir, pour affirmer des voyages, &c.

On appelle *Procuration ad reſignandum*, une acte par lequel on donne pouvoir à une pèrſonne, dont le nom eſt en blanc, de réſigner une charge, un Bénéfice. *Procuratio ad reſignandum.* On envoye en Cour de Rome les *procurations ad reſignandum* des Bénéfices, que le Banquiér remplit de ſon nom, en les affirmant véritables. Celui qui traitte ſans être fondé de *procuration*, qui paſſe les bornes de ſa *procuration*, eſt ſujèt à déſaveu.

PROCURATION, dans les Titres Eccléſiaſtiques, ſe dit des repas qu'on donne aux Officiérs qui viennent en viſite dans lès Égliſes ou Monaſtères, ſoit Évêques, Archidiacres ou Viſiteurs. On en devoit même aux Papes, quand ils venoient en France: & cette charge eſt compriſe dans les Bulles qu'ils accordent. Les Moines ſont payer aux Abbez Commendataires les droits de viſite & de *procuration*. *Jus viſitationis, & procurationis.*

PROCURATION, ſe dit quelquefois de la charge du Procureur. *Munus vel dignitas generalis procuratoris vacat.* La *Procuration* Générale eſt vacante. Ce Praticien brigue la *Procuration* Fiſcale de ſon bourg. Il ne faiſoit rien dans ſa profeſſion d'Avocat; il s'eſt mis dans la *Procuration.* Dans la Loi IV, au Digeſte *De Decurionibus*, on appelle la *Procuration*, *ſervilis & infamiſſima vilitas.*

PROCURATRICE. Voyez PROCUREUR. *Procuratrix.*

PROCURER. v. act. Ménager quelque avantage à quelqu'un, le lui obtenir; moyenner faire enſorte par ſon crédit, par ſes bons offices &c. que quelqu'un obtienne quelque faveur, quelque grâce; cauſer quelque chôſe à quelqu'un, la lui faire avoir. *Conſulere, ſervire, providere.* L'intèrceſſion de JÉSUS-CHRIST auprès de Dieu nous *procure* le ſalut. C'eſt un tel Prince qui a *procuré* la paix. C'eſt la faveur d'un Patron qu'il a à la Cour, qui lui a *procuré* cette charge, cet emploi, ce gouvèrnement, ce bénéfice. C'eſt un tel qui a *procuré* le mariage de cette fille avec ce Seigneur. *Procurer* de l'honneur à quelqu'un. VOIT. Le Demon *procure* quelquefois aux hômmes d'heureux ſuccès pour les entretenir dans l'illuſion. NIC. Ai-je un grain de ce métal qui *procure* toutes chôſes? LA BRUY.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. Un ennemi puiſſant qu'il a auprès du Roi lui a *procuré* ſon banniſſement. *Auctor fuit, obtinuit.* Les fatigues qu'il a euës lui ont *procuré* la mort. Sa propte imprudence lui a *procuré* ce malheur.

PROCURER, ſignifie auſſi quelquefois, Éxercer la charge de Procureur. *Procuratorem agere.* Au Siége de Châteauneuf les Avocats *procurent*, ſont les Procureurs. Il eſt déffendu aux Praticiens de *procurer.* En ce ſens il vieillit.

PROCUREUR. ſ. m. PROCURATRICE. ſ. f. Qui eſt chargé de la procuration d'autrui, qui traitte en ſon nom *Actor, actrix.* Cet Agent, ce Député a traitté au nom & comme *Procureur* de ſa Communauté. Cette femme a traitté en ſon nom & comme *Procuratrice* de ſon mari, de lui fondée de procuration & autoriſation néceſſaires.

PROCUREUR, ſe dit auſſi d'un Officiér créé pour ſe préſenter en Juſtice, & inſtruire les procès des parties qui le voudront charger de leur exploit, ou de leur procuration. *Structor litis, procurator forenſis.* On les appelloit ci-devant *Procureurs aux cauſes*, ou *ad lites*, quand ce n'étoit que de ſimples Commiſſions. *Procureur* au Parlement, au Châtelet, au Grand Conſeil, aux Comptes, &c. On ne peut révoquer un *Procureur*, qu'on n'en conſtitue un autre. On ne reçoit pèrſonne à plaider que par la voye d'un *Procureur.* Anciennement chaçun étoit obligé de comparoir en pèrſonne aux aſſignations qui lui étoient données en Juſtice; & quand l'affaire tiroit en longueur, il lui étoit pèrmis de créér un *Procureur* en ſa cauſe, encore falloit-il que ce fût par lettres du Prince, qui ne duroient que pendant le cours d'un Parlement. De là vient que les prémières Lettres qui ſe trouvent au Protocole de la Chancellerie s'appelloient *graces à plaidoyer par Procureur*; ce qui eut lieu juſqu'en l'an 1528. qu'il fut ordonné que toute procuration ſeroit continuée juſqu'à ſa révocation. Anciennement on appelloit un *Procureur*, un *Atourne.*

PROCUREUR GÉNÉRAL, eſt un grand Officiér qui eſt du Corps des Magiſtrats, qui eſt l'homme du Roi; la partie publique, qui ſeul peut conclurre à peine afflictive, & qui doit avoir la communication de tous les procès où le Roi, le Public, les Mineurs, l'Égliſe, & les Communautez on interêt. *Procurator Regius, Generalis, publicus.* Mr le *Procureur Général* du Parlement de Paris, de la Chambre des Comptes, du Grand Conſeil, de la Cour des Aides, & de toutes les autres Cours Souveraines.

PROCUREUR DU ROI, eſt un Subſtitut de Mr le Procureur Général, qui exèrce la même charge dans les Siéges Préſidiaux, ou Royaux, & ſubaltèrnes, dans les Commiſſions particulières. *Cognitor Regius, vel Regalis.* En toutes les cauſes criminelles le complaignant demande la jonction du *Procureur du Roi.*

PROCUREUR FISCAL, ou PROCUREUR D'OFFICE, eſt celui qui fait la même charge dans une Juriſdiction ſubaltèrne, & non Royale, qui a ſoin des interêts du Seigneur du lieu, & du public. *Procurator Fiſci.*

On appelle dans les Moineries *Don Procureur*, celui qui ſollicite les affaires du Couvent, & qui entend le mieux la chicane. *Domnus Procurator.*

On dit provèrbialement, que celui qui agit par *Procureur* eſt ſouvent trompé en pèrſonne. *Sæpe fallitur qui per procuratorem agit.*

PROCUREUSE. ſ. f. Femme d'un Procureur, ſoit d'Officiér public, ſoit des Procureurs des parties. *Procuratoris uxor.*

PROCYON. Nom que les Aſtronomes donnent à une étoile qui eſt au ventre du petit chien. *προκύων, antecanis.*

PRODIGALEMENT. adv. Avec abondance. *Prodigè, profusè.* Dieu vèrſe ſur nous *prodigalement* ſes grâces.

PRODIGALITÉ. ſ. f. Profuſion vaine; vice oppoſé à l'avarice, qui donne, qui dépenſe avec éxcès, ſans connoiſſance, & ſans raiſon. *Proluvium, effuſio, prodigalitas.* Les jeunes gens ſe ruïnent par *prodigalité*; ils ſont tout avec *prodigalité*, avec profuſion. Le principe de la *prodigalité* n'eſt pas ſi honteux que celui de l'avarice; mais il vaudroit mieux ſçavoir dépenſer avec ordre, & avec diſcèrnemet. LA CHET. La *prodigalité* eſt vitieuſe, mais elle n'eſt pas honteuſe: elle eſt mille fois plus tolérable que l'avarice qui marque toûjours un très-petit cœur. S. ÉVR.

PRODIGE. ſ. m. Signe, ou accident ſurprenant dont on ignore la cauſe. *Prodigium, vel portentum.* JÉSUS CHRIST dit qu'il y aura des ſignes & des *prodiges* dans le ſoleil pour avèrtir de ſon ſecond avénement. Le peuple prend pluſieurs chôſes pour des *prodiges*, qui ont leurs cauſes naturelles; il croit que tous les *prodiges* pronoſtiquent quelque malheur, Une pluye de pièrre ou de ſang, ſont des *prodiges* qu'on éxpioit par des actes de Religion. BALZ. Il étoit ſurvenu un *prodige* qui les étonnoit. ABLANC.

PRODIGE, ſignifie quelquefois, Miracle, chôſe éxtraordinaire; & ſe dit en bonne & en mauvaiſe part. *Miraculum, mirum.* Les Saints ont fait pluſieurs miracles & *prodiges* au nom de Dieu. Les Magiciens ont fait des enchantemens & *prodiges* par le ſecours des démons. Le démon n'a garde d'épouvanter un Royaume Chrétien par des *prodiges*: qu'y gagneroit-il? il feroit faire des reſtitutions. BAY. On dit auſſi par éxaggération, qu'un homme eſt un *prodige* de ſcience, de valeur; qu'une femme eſt un *prodige* de beauté, de vèrtu; pour dire, que ces vèrtus, ces qualitez ſont extraordinaires en ces pèrſonnes. On le dit auſſi en mauvaiſe part. Ce Prince fut un *prodige* de cruauté. L'ACAD.

PRODIGIEUSEMENT. adv. D'une manière prodigieuſe. *Prodigiosè, effusè.* Il y avoit *prodigieuſement* de monde à cette cérémonie.

PRODIGIEUX, EÛSE, adjectif. Miraculeux, éxtraordinaire, monſtrueux,

monſtrueux, admirable. *Prodigioſus, mirus, portentoſus.* Le Coloſſe de Rhodes étoit d'une *prodigieuſe* hauteur. On a fait un *prodigieux* carnage des ennemis. La nature fait tous les jours mille chôſes *prodigieuſes* qu'on ne peut comprendre. Une *prodigieuſe* mémoire. Une *prodigieuſe* fécondité. Cost.

PRODIGUE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui dépenſe ſon bien imprudemment, & ſans raiſon. *Prodigus, profuſus, effuſus.* Liſez dans l'Évangile la parabole de l'enfant *prodigue.* Les *prodigues* vivent comme s'ils avoient peu de tems à vivre, & les avâres comme s'ils ne devoient jamais mourir. Sar. On donne un Curateur aux *prodigues*: cela ſe fait devant le Juge du domicile, & par l'avis & le choix des Parens.

On le dit auſſi de celui qui donne abondamment des chôſes qui coûtent peu. Il eſt *prodigue* de paroles, de complimens, de promeſſes. *Verbis profuſus.* Nôtre Langue bien loin d'être paûvre a dequoi être *prodigue* quand il lui plaît. S. Évr.

On dit auſſi qu'un homme eſt *prodigue* de ſon ſang, de ſa vie; pour dire, qu'il n'épargne pas aſſez ſon ſang, qu'il ne ménage pas aſſez ſa vie. *Vitæ prodigus.*

Prodigue. Ce mot ſe prend quelquefois en riant. Vous êtes un *prodigue.* Et même quelquefois en bonne part; pour dire, extrêmement libéral. *Liberalis.*

Iris, le Ciel prodigue *à vèrſer ſes tréſors,*
Ne forma que trop bien ton éſprit & ton corps. La Suze.

PRODIGUER. v. act. Donner ſans raiſon, & ſans choix. *Effundere, profundere, prodigere.* En moins de rien ce jeune homme a *prodigué*, a diſſipé tout ſon patrimoine.

Prodiguer, ſe dit auſſi moralement en bonne, & mauvaiſe part. Jésus Christ a *prodigué* tout ſon ſang pour nous racheter; il nous *prodigue* ſes grâces, ſes tréſors. *Effundere.* Il ne faut pas *prodiguer* ſes careſſes à tout le monde. Quel reliéf peut vous donner des loüanges que des ſots vous *prodiguent*? Bell. Ne *prodiguez* point vos râres talens, afin qu'ils ayent toûjours la grâce de la nouveauté. Id. Ils vous *prodigueront* un encens dangereux. Font. L'amitié eſt une chôſe ſi précieuſe qu'il ne faut pas la *prodiguer.* M. Scud. Quelquefois dans nos ſaillies d'humeur bienfaiſante nous *prodiguons* nos faveurs ſans choix. Tour.

Mais, quand il me ſouvient que parmi tant d'alarmes
Hermione à Pyrrus prodiguoit *tous ſes charmes.* Racine.

Prodigué, ée. part. paſſ. & adj. *Profuſus, effuſus, diffuſus.*

Ces peuples barbâres
De mon ſang prodigué *ſont devenus avâres.* Racine.

PRODUCTION. ſubſt. f. Génération, action de la nature qui pouſſe au dehors, qui fait voir quelqu'un de ſes ouvrages. *Procreatio, generatio, productio.* La nature eſt auſſi mèrveilleuſe en la *production* d'un ciron qu'en celle d'un éléphant; elle fait ſes *productions* en cent manières toutes inconcevables.

Production, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Nôtre ſiécle a vû pluſieurs belles *productions* d'éſprit, tant en prôſe qu'en vèrs. *Ingenii foetus, opus.* Voilà un éſprit groſſiér & ſtérile, qui n'a jamais pû faire aucune *production.* Tous les jours il paroît quelque jolie *production.*

Production, en tèrmes de Palais, ſe dit de quelques titres ou papiérs qu'on fait paroître en Juſtice pour appuyer le bon droit qu'on a en un procès, la vérité des faits qu'on y allégue. *Litis inſtrumenta, auctoritates.* En un procès il y a des *productions* principales qu'on a faites en premiére inſtance; des *productions* nouvelles qu'on fait en caûſes d'appel; des *productions* ſommaires ſur des appointemens à mettre des inventaires, des contredits de *production.* On donne ſouvent une requête d'emploi pour *production.* Il faut que les parties ſe communiquent réciproquement leurs *productions.* Autrefois on faiſoit des *productions* en blanc, on mettoit au Grèffe un ſac ſans titres pour le remplir à loiſir.

PRODUIRE. v. act. Donner la naiſſance à quelque chôſe, la faire paroître au jour. *Producere, proferre, exhibere, edere.* Le monde a été *produit* & créé du néant. La mèr *produit* ſouvent & fait voir des monſtres. La tèrre *produit* des fruits & des fleurs, ne *produit* que des chardons. Châcun *produit* ſon ſemblable. Cette métairie *produit* tant de revenu. Toute tèrre ne *produit* pas toutes chôſes. Il n'y a rien de plus intimement uni à Jésus-Christ que les Prêtres; ils le *produiſent*; ils s'en nourriſſent. Fléch.

Produire, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales. Nôtre ſiécle a *produit* de beaux éſprits, & ces beaux éſprits ont *produit* d'excellens Ouvrages. *Producere, proferre, exhibere.* Je tiens cette Comédie pour une des plus plaiſantes que l'Auteur ait *produites.* Mol. La grâce *produit* de grands changemens dans les cœurs. Les paſſions ne *produiſent* que du trouble & de l'inquiétude. Cet incident a *produit* un bon éffet.

Produire, ſignifie auſſi, Avancer dans le monde, faire connoître. *Aliquem producere, vel in aſpectum, lucemque proferre.* Il faut avoir quelque patron à la Cour qui vous *produiſe*, qui vous prône. Il y a des gens de grand mérite qui demeurent dans l'obſcurité, parcequ'ils ne ſçavent pas ſe *produire*, un honnête homme fuit les applaudiſſemens populaires, & bien loin de ſe *produire* mal à propos, il ſe cache autant qu'il peut. Bouh. Il ne doit ni ſe cacher par affectation, ni ſe *produire* par vanité. Id.

Produire, dans le ſens d'introduire, de faire connoître, ſe prend auſſi en mauvaiſe part en parlant des pèrſonnes qui procurent la connoiſſance des filles débauchées. L'Acad. *Traducere, proferre.*

Produire, en tèrmes d'Arithmétique, ſe dit du nombre qu'on fait réſulter de pluſieurs nombres ajoûtez ou multipliez. *Producere, efficere.* Huit & huit ajoûtez enſemble *produiſent* 16. Huit multiplié par ſoi même *produit* 64.

Produire, ſe dit auſſi en Pratique, des titres & papiérs qu'on mèt entre les mains des Juges pour établir un droit, une vérité. *Tabulas exhibere, proferre litis inſtrumenta.* Les parties ont été appointées en droit à écrire & *produire.* Le déffendeur a été forclos de *produire.* L'appellant a *produit* de nouveau. On appelle un jugement contradictoire, quand les parties ont réſpectivement écrit & *produit.* On dit auſſi au Palais, *Produire* des témoins, les faire comparoir pour dépoſer; *produire* des loix, des autoritez, des témoignages d'Auteurs, les citer, les alleguer.

Produit, uite. part. paſſ. & adj. *Productus.*

PRODUIT. ſ. m. Ce qui réſulte de pluſieurs nombres ajoûtez enſemble, ou multipliez l'un par l'autre. *Productus, ſumma.* Le *produit* de 12. multiplié par trois c'eſt 36. On appelle le *produit* des fèrmes, toutes les ſommes particulières des profits qu'elles rapportent ajoûtées enſemble. Cet homme eſt hardi à enchérir les fèrmes des poſtes, car il en a tous les *produits.*

Produit, en tèrmes de Pratique, ſe dit auſſi de l'acte qu'on fait ſignifier, lorſqu'on met ſa production au Grèffe, de ce qu'on enregitre, & dont on fait mention ſur l'étiquette du ſac: c'eſt ce qu'on appelle autrement le *jour du mis.* *Productio, éditio.* On ne ſçauroit retirer ſa production du Grèffe, ſi on ne rapporte le *produit*, le jour du mis, pour la faire décharger.

PROÊME. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *préface*, entrée de diſcours. *Proœmium.* Les Anciens faiſoient peu de livres & de chapitres ſans *proême.* Il eſt hors d'uſage. Dans les vieux Coûtumiérs il ſignifie *le plus proche*, du mot Latin *proximus*, où l'on trouve auſſi *proiſme*, *proſme*, & *premeſſe.* Ainſi on dit retrait de *premeſſe*, pour dire, retrait du plus proche parent. Ménage.

PROENPTÔSE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. Ce qui fait que les nouvelles Lunes par l'équation lunaire arrivent un jour plus tard qu'elles ne feroient arrivées ſans cette équation. Ozanam. *Proemptoſis.*

PROFANATEUR. ſ. m. Impie qui profane les chôſes ſaintes. *Sacrilegus, profanus.* Les Juifs ont eû grande horreur contre les *profanateurs* du Temple. Les *Profanateurs* de l'Écriture ſont puniſſables.

PROFANATION. ſ. f. Action par laquelle on manque de réſpect pour les chôſes ſaintes & ſacrées. *Profanatio, violatio.* Les Hérétiques & les gens de guèrre ont fait d'horribles *profanations* dans les Égliſes. C'eſt une *profanation* de ſe ſervir des paroles de la Sainte Écriture dans les jeux & les divèrtiſſemens.

PROFANE. adj. de tout genre. Tèrme oppoſé à *Saint* & *Sacré.* *Profanus.* Hors l'Égliſe & les cimetières tous les autres lieux ſont *profânes.* Un calice ſacré devient *profâne*, quand on donne deſſus un coup de marteau. Il ſe dit auſſi des chôſes oppoſées à la piété. La Poëſie n'inſpire que des penſées *profânes* & mondaines. S. Évr.

Profane. adj. & ſubſt. Il ſe dit de celui qui ſe raille des myſtères de la Religion, qui les mépriſe, qui eſt indigne d'être admis dans les cérémonies ſacrées. *Profanus, violator ſacrorum.* Loin d'ici, *profânes.* Il ne faut pas laiſſer toucher les vaiſſeaux ſacrez par des mains *profânes.* Il ne faut mêler les chôſes ſacrées avec les *profânes.*

Profane, ſe dit auſſi de toutes pèrſonnes qui n'a point de caractère ſacré, de toutes les chôſes qui ne concèrnent point le culte de la vraye Religion. *Laicus.* Socrate & Seneque ſont des Auteurs *profanes.* Tous les Prêtres & Pontifes Payens paſſent ici pour des gens *profanes.* La Philoſophie, les Loix, la Médecine, ſont toutes ſciences *profanes.*

Profane, ſe dit auſſi des ignorans, ou de ceux qu'on mépriſe aſſez pour ne leur vouloir pas découvrir les ſecrets d'un art, dont ils raillent, parcequ'ils ne connoiſſent pas les principes. *Profanus,* non

non initiatus, *ignarus*. Les Chymiſtes & les Cabaliſtes cachent leurs ſecrets ſous diverſes figures & caractères, afin que les *profânes* n'y puiſſent pas prétendre.

PROFANE. Il s'employe auſſi quelquefois par raillerie, & dans un ſens figuré, pour marquer une perſonne qu'on ne veut point admettre dans une ſocieté. *Expellendus, rejiciendus.* Nous ne voulons point de vous, vous êtes un *profane*.

PROFANER, v. act. Manquer de reſpect pour les chôſes ſaintes & ſacrées. *Profanare, polluere, contaminare, inquinare.* Les étrangérs ont pluſieurs fois *profané* le Temple de Jéruſalem. Les Hérétiques ont *profané* l'Écriture, en ont corrompu les paſſagès. On dit qu'une Égliſe a été *profânée*, lorſqu'il s'y eſt commis quelque meurtre, quelque aſſaſſinat.

PROFANER, en diſcours ordinaire, ſignifie auſſi, Faire un mauvais uſage des chôſes illuſtres & précieûſes, en les communiquant à des perſonnes indignes. *Abuti.* On profâne les ſciences, quand on en parle devant des ignorans qui ne s'y connoiſſent pas. C'eſt *profâner* cette beauté que de la marier à un ſi grand brutal.

PROFANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Profanus, pollutus, contaminatus.*

PROFÉRER. v. act. Prononcer quelques paroles. *Verba proferre, edere, pronunciare.* Chez les Hébreux le mot de *Jehovah* étoit le nom de Dieu inéffable, qu'il n'étoit pas pèrmis de *proférer*. Les begues ne peuvent pas *proférer* leurs mots diſtinctement. On ſe trouve quelquefois ſi confus, ſi intèrdit, qu'on ne peut pas *proférer* un mot de la harangue qu'on avoit préparée. Le Préſident a *proféré* à haute voix ſon arrêt, la condamnation d'un tel. On ne *proféra* pas la moindre parole de part & d'autre. SCAR.

PROFÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Prolatus, editus.*

PROFÈS. ESSE. adj. & ſubſt. Religieux, ou Religieûſe qui ont fait leurs vœux de Religion dans un Couvent. *Voto religionis obſtrictus, profeſſus religionem.* Il n'y a que les Religieux *Profès* qui ayent voix en Chapitre. Un jeune *profes*, une jeune *profeſſe*.

PROFÈS, Ce mot ſe dit auſſi des maiſons où demeurent les Jeſuites *profès*. *Domus profeſſa.* Le Général des Jeſuites fait les Provinciaux; les Supérieurs des Maiſons *profeſſes*, les Recteurs des Collèges & des Novitiats. VIE DE S. IGNACE.

PROFÈS. Ce mot s'employe auſſi quelquefois figurément & comiquement, pour ſignifier un homme qui ſe connoit en quelque chôſe. *Expertus, cautus.* Ainſi Boileau a dit *Profès* en l'Ordre des côteaux, pour ſignifier un homme qui connoiſſoit parfaitement de quel côteau étoit le vin qu'on lui préſentoit.

PROFESSER. v. act Ce mot ſignifie proprement, Faire un aveu public de quelque chôſe: auquel ſens il n'a point d'uſage. *Profiteri.* Mais on s'en ſèrt ordinairement pour, Déclarer & faire connoître hautement qu'on eſt d'une telle Religion, d'une telle croyance ou parti. Les martyrs ont hautement *profeſſé* la Foi Catholique. *Confiteri.* Les Proteſtans *profeſſent* la croyance de Luthèr. Ce Général a toujours *profeſſé* qu'il étoit du parti du Roi, qu'il ne quitteroit point ſon ſèrvice.

PROFÉSSER, ſignifie auſſi, S'appliquer à l'étude un art, d'une vacation, en faire un éxèrcice public. *Studiis incombere.* Ce Docteur *profeſſe* la Médecine. *Profiteri.* L'éxèrcice, la ſcience qu'un Avocat *profeſſe*, eſt le Barreau.

PROFÉSSEUR. ſ. m. Docteur Régent qui enſeigne publiquement les arts & les ſciences dans les Univèrſitez, dans les Chaiſes pour cela établies. *Profeſſor, Doctor.* Un *Profeſſeur* en Théologie, en Droit Canon, en Médecine. *Profeſſeur* en Philoſophie, en Rhétorique, Il y a des *Profeſſeurs Royaux* en Mathématique, des langues, d'Éloquence, &c. Le prémièr qui inſtitua les Lecteur & *Profeſſeurs* Royaux à Paris, fut le Roi François I. à la ſollicitation de Guilliaume Budée principalement, de Du Bellay & de Jean Laſcaris. Il en fonda onze chaiſes, & la douzième fut fondée par Henri II. & donnée à Pièrre Ramus, lequel Ramus par ſon teſtament du 8. Août 1568. fonda auſſi une chaiſe de Mathématiques. Il y a auſſi douze *Profeſſeurs* à l'Académie de Peinture, qui ont ſoin de poſer le modele chacun dans ſon mois.

PROFÉSSION. ſ. f. Déclaration publique & ſolemnelle de ſa Religion, de ſa croyance. *Profeſſio, confeſſio.* On fait jurer une *profeſſion* de foi à ceux qu'on pourvoit d'Évêchez, & d'Abbayès.

PROFÉSSION, ſe dit auſſi dans les Monaſtères de la promeſſe qu'on fait ſolennellement d'obſèrver le trois vœux de Religion, & les régles de l'Ordre. *Solemnis religioſorum votorum nuncupatio, vel emiſſio.* On peut dire que le Concile de Trente, en accordant à 16. ans la libèrté de faire *profeſſion*, a fixé un âge prématuré. L'Ordonnance d'Orléans ſembloit très juſte, de n'admettre les pèrſonnes à faire *profeſſion* qu'en majorité. On n'eſt point reçu à faire preuve de la *proféſſion* de Religieux par témoins; il faut un acte ſolennel. Par les Capitulaires de Charlemagne il étoit deffendu de changer d'état, & de faire *profeſſion* dans un Monaſtère ſans le conſentement du Prince.

PROFÉSSION, ſignifie auſſi la condition qu'on a choiſie dans le monde; le métier à quoi on veut s'apliquer, dont on veut faire ſon éxèrcice ordinaire. *Vitæ genus, vitæ inſtitutum, vel ratio.* Les éſprits inquiets ne ſauroient ſe détèrminer à choiſir une *proféſſion*, & à force d'en changer ils n'en ont aucune. ST. ÉVR. Le hazard ſe mêle de la conduite des hommes, & il a ſouvent la meilleure part à la *proféſſion* qu'ils embraſſent. BOUH. Dès que l'on s'eſt tourné du côté de la Poëſie, l'on devient Poëte de *proféſſion* ſans pouvoir preſqu'être autre chôſe. ID. Si l'on éxamine toutes les *profeſſions* du monde, on trouvera que ce qui les rend agréables, & ce qui ſoulage les peines & les fatigues qui les accompagnent, eſt qu'elles préſentent ſouvent à l'éſprit l'idée d'éſtimes & de crainte, que les autres ont pour nous. LOG. La *proféſſion* d'Avocat eſt fort honorable; celle de Médécin eſt fort lucrative. L'un choiſit la *proféſſion* des lettres, l'autre la *proféſſion* des armes. Chacun envie d'ordinaire la *profeſſion* des autres, & ſe dégoute de celle qu'il a embraſſée.

PROFÉSSION, ſe dit auſſi par éxtenſion en pluſieurs rencontres, des chôſes dont on ſe pique, & à quoi on s'attache ſans que ce ſoit un métier, ou employ poſitif. *Profeſſio.* faire ſeulement *proféſſion* d'honnête homme, de ſçavant. J'ai fait toute ma vie *proféſſion* d'être votre ami, votre ſèrviteur. Il y a des brutaux qui font *proféſſion* d'ignorance. Ne faites point *proféſſion* de bel éſprit; c'eſt un caractère trop décrié. S. ÉVR. Bien des gens qui font *proféſſion* de piété péchent plus par l'Éſprit, qu'ils ne péchoient par le ſens; & quand les vices groſſièrs les quittent, il y en a d'autres plus fins qui leur ſuccédent. DISC. D'ÉL. Il y a des gens qui ſentant bien qu'ils n'auroient pas la force de ſoutenir leur opinion, s'ils en avoient une, cédent à tout le monde, & prennent le parti d'être complaiſans de *proféſſion*. M. SCUD. Le caractère des dévots de *proféſſion* eſt ſuſpect aux gens ſages. Il n'y a point d'animaux ſi farouches que cèrtains hommes qui font *proféſſion* de mépris, & d'avèrſion pour tout le genre humain. ST. ÉVR. Les Sçavans de *proféſſion* ont d'ordinaire je ne ſçai quoi de ſauvage, & de groſſiér dans leur manières. BELL.

PROFIL. ſ. m. On diſoit autrefois *Porfil*. Tèrme d'Architecture. C'eſt la figure d'un bâtiment, d'une fortification, ou d'une autre conſtruction, où l'on a marqué ſes hauteurs, largeurs & épaiſſeurs, c'eſt-à-dire, les lignes, qui paroîtroient, ſi on avoit couppé à angles droits, le bâtiment depuis le comble juſqu'aux fondement, d'où vient qu'on appelle auſſi en Architecture & en Fortification cette déſcription. *Section*, ou *Orthographie*, ou *couppé. Monogramma picturæ icon, ſcenographia.* On appelle auſſi *profil*, le contour d'un membre d'Architecture; comme d'une bâſe, &c.

On dit auſſi, Une tête, un portrait de *profil*, une vûë de *profil*, quand on répréſente quelque chôſe de côté; comme en un portrait où l'on ne peint qu'un œil, une jouë & où l'on ne découvre que la moitié, & rien de l'autre partie du viſage. *Imago obliqua, effigies.* En prèſque toutes les médailles les viſages ſont de *profil*.

PROFIL, ſe dit quelquefois de toutes déſcription qui eſt oppoſée au *plan*. Une carte de Paris en *profil*. *Scenographia urbis pariſienſis.* Les vuës en lointain ſont deſſinées en *profil*.

PROFILER. v. act. ſignifie en Peinture, Faire le contour d'une figure. *Delineare, adumbrare.*

PROFIT. ſ. m. Avantage; utilité qu'on retîre d'une chôſe. *Lucrum, quæſtus, utilitas, commodum.* Quand on eſt pourvû d'une charge, c'eſt avec tous les droits; *profits*, revenus, gages & émolumens qui lui appartiennent. Entre mille, à peine en trouverez-vous un ſeul, qui veuille être homme de bien ſans *profit* & ſans utilité. DU V. CU. On dit qu'une rente, une obligation ſont paſſées au *profit* d'un tel; pour dire, à ſon avantage: qu'une ſentence a été renduë à ſon *profit*; pour dire, en ſa faveur. Les valets diſent pu'ils ont des *profits* en une maiſon; pour dire, qu'outre leurs gages ils menagent quelque chôſe du jeu, ou des habits du maître, qui leur apportent quelque gain. On dit qu'un avare mèt tout à *profit*, lorſqu'il ne laiſſe rien pèrdre, qu'il fait *profit* de tout. On dit d'une chôſe qu'on abandonne à quelqu'un Faites-en votre *profit*. Cela ne fait point de *profit*; c'eſt-à-dire, ne diminuë point la dépenſe. Cela eſt tourné à ſon *profit*, c'eſt-à dire, à ſon utilité.

PROFIT, ſe dit auſſi des interêts de l'argent qu'on mèt en rente, ou ſur la Place. *Uſura, quæſtus, emolumentum.* Le *profit* d'argent prêté par obligation eſt uſuraire. Les *profits* ſur la mèr ſont fort grands, on a quelquefois des *profits* de cent pour cent. Les aſſûreurs de mèr ont part au *profit*.

PROFIT DE FIEF, eſt un droit qui eſt dû au Seigneur dominant en pluſieurs mutations. *Proventus clientelæ.* Les quints & requints, les laods & ventes; les rachats ſont des *profits de fief*, des revenus caſuels.

PROFIT, ſe dit auſſi en tèrmes de Pratique. Un défaut emportant *profit*, c'eſt à-dire, gain de cauſe. *Vadimonii adjudicatio.* Il

faut faire juger le *profit* d'un defaut. On ordonne ſouvent qu'on en viendra au prémier jour, à peine de l'éxploit, dont le *profit* ſera jugé ſur le champ.

PROFIT, ſe dit figurément en Morale. Cet écolier ne fait pas grand *profit* en claſſe. *Progreſſus.* On ſe doit bien étonner du peu de *profit* qu'on fait au Sèrmon. On tire beaucoup de *profit* de la lecture de ce livre.

On dit provèrbialement, C'eſt un de ces niais de Sologne, qui ſe trompent toujours à leur *profit. Omnia in rem ſuam convertit.*

Ce mot vient de *profectus.*

PROFITABLE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui eſt utile, lucratif, avantageux. *Utilis, lucroſus.* On eſt heureux, quand on peut joindre l'honnête avec le *profitable.* L'honnêteté ſe doit préferer au *profitable.*

PROFITER. v. n. Tirer de l'avantage, de l'utilité, du profit de quelque chôſe. Il fait *profiter* ſon argent dans les prêts ſur la Place. *Magnos quæſtus facere, vel utilitatem, vel commodum facere.* Il *profite* beaucoup dans cette commiſſion, il y a fait de grands gains Il a ſçû *profiter* de l'occaſion de la fortune de ſon maître. Il a *profité* de la faute qu'il a faite, de ſa diſgrace, il s'eſt corrigé.

PROFITER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Proficere, vel progreſſum facere.* Il faut *profiter* des bons enſeignemens qu'on nous donne; *profiter* dés bons éxemples, de la lecture de bons livres. Cet enfant a bien *profité* depuis qu'on lui a donné un Précepteur. Il vouloit *profiter* de tous les évenemens. ROCHEF. *Profiter* dans l'étude de la ſageſſe. ABLANC.

Mr. d'Ablancourt s'eſt ſèrvi de ce mot dans une phrâſe qui pourroit être conteſtée: les fous *profitent* plus aux ſages, que les ſages ne font aux fous: parceque les ſages ſont plus capables de remarquer les défauts des fous, que les fous les pèrfections des ſages.

PROFITER, ſignifie auſſi prendre de l'accroiſſement, de la nourriture. *Creſſere, augeri.* Les plantes des Indes ne *profitent* point en France. Un païſan qui voit que ſes beſtiaux ne profitent point, qu'ils maigriſſent, croit qu'on les à enſorcelez. Ce garçon n'a point *profité* depuis ſa maladie, il ne ſçauroit reprendre ſon prémiér embonpoint.

PROFITEROLES. ſ. m. Ce mot ſe diſoit autrefois d'une pâte cuite ſous les cendres. *Offa ſubcineritia.* Maintenant les cuiſiniérs font encore des potages de *profiterole* avec de petits pains dégarnis de mie, ſechez, mitonnez, & garnis de beatilles.

PROFOND, ONDE. adj. Qui eſt creux; qui a de l'étenduë en bas. *Profundus, cavus, altus.* Cet abîme eſt bien *profond.* Ce puits eſt bien *profond.* Lucifèr fut précipité juſqu'au plus *profond* de l'Enfèr. Ce haut de chauſſes n'eſt pas aſſez *profond.* Ce plat eſt bien creux, bien *profond.* Un foſſé *profond* de vingt deux piéds. ABLANC.

PROFOND, ſe dit auſſi de ce qui eſt étendu en long. Cette forêt eſt obſcure & *profonde. Sylva profunda & opaca.* Cette maiſon n'a guère de face ſur la ruë, mais en recompenſe elle eſt fort *profonde.*

PROFOND, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Les myſtères de la foi ſont des abîmes *profonds* où l'on ne ſçauroit pénétrer. *Abiſſus profunda.* L'Algébre eſt une ſcience *profonde* dont peu d'éſprits ſont capables, elle demande une *profonde* méditation. Il faut aimer Dieu du *profond* du cœur. Dieu connoît nos plus *profonds* ſecrets.

PROFOND, eſt auſſi un tèrme augmentatif, & ſe dit de ce qui eſt grand & éxtraordinaire. Il faut avoir pour ſon Prince un *profond* réſpect. *Veneratio humillima, profunda.* Faire une *profonde* révérence. Tout étoit alors dans un *profond* calme, dans un *profond* ſilence. Il dormoit d'un *profond* ſommeil, dans une *profonde* obſcurité C'eſt un homme d'un *profond* ſçavoir. Il eſt *profond* en Théologie. Il a une ignorance craſſe & *profonde.* Il a l'éſprit vaſte & *profond.* Cela eſt dans un *profond* oubli.

PROFONDÉMENT. adv. D'une manière creûſe, & profonde. *Alte.* Il a fallu creuſer fort *profondément* pour trouver l'eau, pour faire ce puits. Les chênes pouſſent leurs racines *profondément* en tèrre. Saint Auguſtin a traitté de la grâce fort *profondément*, il l'a épuiſée.

Mr. de Girac qui dans ſa réplique à Mr. Coſtar le réprend d'avoir dit *profondément*, au lieu de *profondément*, doit être lui meme répris de ſa répréhenſion. MÉN. *Arcaniùs, ſecretiùs.* Vous avez le vice de vous jetter trop *profondément* dans l'amour, & de n'être plus qu'amoureux quand vous l'êtes une fois. LE CH. D'H. Les gens de cabinet, accoutumez à rêver *profondément*, gardent un ſilence morne dans une convèrſation enjouée. BOUH.

PROFONDEUR. ſ. f. La troiſiéme dimenſion des corps. *Altitudo, profunditas.* toute la quantité conſiſte en longueur, largeur & *profondeur.* Quand on la conſidère par ce qui eſt au deſſus du rez des chauſſée, on l'appelle *hauteur*: & quand on la regarde au deſſous, on la nomme *profondeur.* On ſonde la *profondeur* de la mèr vèrs les côtes. Ces bâtimens ont tant de toiles de *profondeur.* On ne put paſſer le Tygre à cauſe de ſa *profondeur.* ABL. Cette Canelure a trop de *profondeur.* PÈRRAULT. Ce bonet n'a pas aſſez de *profondeur*, la tête n'y entre pas aſſez avant.

PROFONDEUR, ſe dit figurément en chôſes morales. *Altitudo. vel ſublimitas.* Il faut adorer la *profondeur* des jugemens de Dieu. des ſecrets de ſa providence, des Myſtères de la foi. On admire en ce Magiſtrat la *profondeur* de ſa doctrine, de ſa capacité. Tant que pèrſonne ne voit les bornes, & la capacité d'un Miniſtre, ſa *profondeur* inconnuë le fait réſpecter. AMELOT. Cromwel étoit un hypocrite rafiné, & d'une *profondeur* d'éſprit incroyable. FLÉCH. Il y a des gens qui n'ont pas, ſi je l'oſe dire, deux pouces de *profondeur*; ſi vous les enfoncez vous rencontrerez le tuf. LA BRUY.

PROFONTIÉ. adj. m. On appelle ſur mèr *navire profontié*, un vaiſſeau qui tire beaucoup d'eau, ou à qui il faut beaucoup d'eau pour flotter. *Demerſus, profundus.*

PROFUSÉMENT. adv. D'une manière prodigue. Quand il donne à manger, il traitte *profuſément. Sumptuoſe.*

PROFUSION. ſ. f. Libéralité exceſſive, prodigalité. *Luxus.* Il ſe dit peu ſouvent en bonne part, ſi ce n'eſt des Puiſſances qui peuvent donner ſans s'incommoder; & alors c'eſt magnificence, & ſumptuoſité. Aléxandre donnoit à ſes amis avec *profuſion.* Dieu donne ſes grâces avec *profuſion.* Les *profuſions* de Céſar étoient des corruptions, & des *profuſions* politiques. M. ÉSP. Brébeuf fournit à Lucain des penſées magnifiques juſqu'à la *profuſion.* S. ÉVR.

Mais ordinairement on le dit en mauvaiſes part, & ſignifie. Prodigalité, depenſe éxceſſive. *Profuſio, prodigalitas.* Il dépenſe avec *profuſion* ſon patrimoine. Il donne avec *profuſion.* A ce repas il y avoit une grande *profuſio*[illegible] viandes. Tel fait des *profuſions* à la vuë de tout le monde, [illegible] s'épargne le neceſſaire chez lui. M. ÉSP. Ceux qui prennent avec violence, pour répandre avec *profuſion*, ſont beaucoup plus éxcuſables que les avâres. S. ÉVR. On le dit auſſi au figuré. Cet Auteur écrit avec une *profuſion* de paroles, & de citations, qui eſt déſagréable. Les jeunes gens font comme une *profuſion* de leur être, quand ils croyent avoir long tems à le poſſéder. S. ÉVR.

PROGRAMME. ſ. m. Tèrme de Collége. C'eſt un billet ou mémoire qu'on affiche, qu'on donne à la main, qui invite à quelque harangue ou cérémonie de Collége, & qui en contient à-peu-près le ſujet, ou ce qui eſt neceſſaire pour l'entendre. *Programma.* Les gens de Collége envoyent des *programmes* pour aſſiſter à leurs Déclamations & à leurs Tragédies.

PROGRÈS. ſ. m. Il ſignifie, Avancement; mouvement en avant. *Progreſſus.* Le *progrés* du ſoleil dans L'Écliptique. Le *progrés* journaliér du ſoleil. Arrêter le *progrés* du feu, de l'incendie.

PROGRÈS. Ce mot ſe dit particulièrement d'une ſuite de conquêtes, d'une ſuite d'avantages ramportez à la guèrre. *Proceſſus, progreſſio.* Les armées du Roi ont fait de grands *progres* cette année, on a entré bien avant dans le païs ennemis.

PROGRÈS, ſe dit auſſi en géneral de toute ſorte d'avancement, d'accroiſſement, d'augmentation ſoit en bien, ſoit en mal. *Progreſſus, augmentum.* Empêcher le *progrés* d'une maladie. Faire du *progrés* dans les études, dans les ſciences. Les Arts ont eû leur commencement, & leur *progrés.* S. ÉV. La fortune de cet homme ne fait pas de grands *progrés* à la Cour. *Non multum proficit.* Dans ce dèrniér ſiécle on a fait de grands *progrés* dans la Phyſique. La réformation fit de grands *progrés* en peu de tems. Ceux qui n'ont que des penſées d'ambition, ne chèrchent à faire des *progrés* dans l'éſtime du Prince, que pour en faire dans la fortune. S. ÉVR. Si la naiſſance de l'amour eſt tumultueûſe, ſes *progrés* ne le ſont pas moins. ID. L'amour eſt obligé de décliner quand il a fait trop de *progrés.* ID.

Eſt-ce donc là Madame,
Tout le progrès *qu'Achille a fait deſſus vôtre âme?* RACIN.

PROGRÈS, ſe dit auſſi en tèrmes de Muſique; lorſque les notes procédent par des intèrvalles déſagréables & déffendus, cela s'appelle mauvais *progrés. Mala progreſſio, malus inceſſus.*

PROGRÉSSIF. adj. m. qui ſe dit en cette phrâſe: Mouvement *progreſſif*, [illegible]qui tranſporte d'un lieu à un autre. *Motus progreſſivus localis.*

PROGRÉSSION. ſ. f. Qui porte en avant. *Inceſſus, progreſſio.* Les animaux ont un mouvement de *progréſſion*, par lequel ils marchent, ils ſe portent d'un lieu en un aûtre.

PROGRÉSSION, ſe dit auſſi de la proportion arithmétique, qui n'eſt autre chôſe que pluſieurs nombres de ſuite qui ont entr'eux les mêmes intèrvalles, ou différences, enſorte qu'ils diminuent ou augmentent également. *Progreſſio arithmetica.* Comme, 2. 4. 6. 8. font une *progréſſion* arithmétique, parce qu'ils

different

différent également de deux: 3. 6. 9. 12. pareillement, parce qu'ils différent tous de trois, &c. ce qui ſe dit tant en montant qu'en déſcendant: excepté que la *progréſſion* arithmétique peut augmenter à l'infini; mais non pas diminuer. Lorſque les tèrmes de la *progréſſion* ſont continuéllement proportionnels, comme 1. 2. 4. 8. 16. 32. alors la *progréſſion* s'appelle *Géométrique*.

Ce mot vient du Latin *progreſſio*.

PROHIBER. v. act. Deffendre. *Prohibere, vetare*. Il n'a d'uſage qu'en tèrmes d'Égliſe & de pratique. C'eſt une nullité en un mariage, quand il eſt fait ſans diſpenſe, dans un degré *prohibé* par l'Égliſe. Il y avoit pluſieurs viandes que la Loi ancienne avoit étroitement *prohibées*. *Prohiber* la traitte des blez. *Prohiber* le port d'armes. Cela eſt *prohibé* par les Ordonnances. Un fideicommis eſt nul lorſqu'il eſt fait en faveur de la pèrſonne *prohibée* par la Loi.

PROHIBITION. ſ. f. Deffenſe. *Prohibitio, inhibitio*. La *prohibition* de la Loi eſt ce qui fait le péché. Un Teſtateur légue ſouvent avec *prohibition* d'aliéner. Un père fait une *prohibition* à ſon fils de ſe marier avec une telle pèrſonne. Ce mot n'eſt guères en uſage que dans l'Égliſe, & le Palais.

PROJÈCTION. Tèrme de Fondeur. Jèt de métal en ſable, en cire, &c. *Projectio*. Le Fondeur a été heureux en la *projèction* de cette ſtatuë, de cette médaille, de ce miroir.

PROJÈCTION, en tèrmes de Géographie & de Pèrſpèctive, eſt une cèrtaine vuë ſelon la ſituation des corps, dont on trace la déſcription ſur un plan, tèls qu'ils paroîtroient, ſi l'œil étoit placé [illegible] un cèrtain point. *Projectio*. Ainſi on apppelle *projèction*, la manière de tracer ſur un plan les Mappemondes ſuivant une cèrtaine vuë, & ſituation des parallèles & des méridiens. La *projèction* ordinaire eſt celle de la ſphère droite, où le prémiér meridien ſèrt d'Horizon, où tous les aûtres méridiens couppent les pôles en lignes obliques. L'autre *projèction* eſt celle où l'équateur ſèrt d'Horiſon, le pôle eſt au centre, les méridiens ſont décrits par les rayons du cèrcle, & les parallèles par des cèrcles concentriques. Elle répréſente la ſphère parallèle.

PROJÈCTION, en tèrmes de Chymie, ſe dit d'une cèrtaine poudre chimérique que des Charlatans diſent avoir la vèrtu de changer une grande quantité de métal imparfait, comme le plomb & le cuivre, en un plus parfait, comme l'or & l'argent pour peu qu'on y en jette parmi. *Projectio*.

On appelle auſſi *projèction* en tèrmes de Pharmacie, une préparation qui ſe fait de quelques ſubſtances, en jettant à differentes repriſes dans un creuſet pôſé ſur un feu violent quelques drogues convenables au deſſein de l'Artiſte. *Projectio, projectura*.

PROJÈCTURE. ſ. f. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des ſaillies & avances que font les corniches & autres membres des bâtimens. *Projecta, proadificata*.

PROJÈT. ſ. m. Deſſein, entrepriſe qu'on médite. *Conſilium, inſtitutum*. Les hommes ont toûjours l'éſprit plein de vains *projèts*. Méditer de vaſtes *projèts*. S. ÉVR. Le *projèt* de faire une ſtatuë du mont Athos étoit bien viſionnaire. Les particuliérs font divèrs *projets* pour leur fortune. Combien de *projèts* contraires forme l'homme pour établir ſes affaires, & ſon repos. M. ÉSP. A nous voir faire de ſi longs *projèts* de fortune, on diroit que nous nous croyons immortèls. FLÉCH. Un incident renvèrſa en un moment tous ces grands *projèts* de fortune. ID. On ne punit pas un ſimple *projet*, ou le deſſein d'un crime, quand on ne s'eſt pas mis en état de l'éxécuter.

On dit en Peinture d'une figure croquée, que ce n'eſt qu'un ſimple *projèt*. *Simplex delineatio deſignatio*. Un Auteur dit auſſi, qu'il a fait le *projet* d'un ouvrage, d'une Tragédie; quand il en à fait ſimplement le plan & la diſtribution.

> *Platon s'eſt au* projèt *ſimplement arrêté,*
> *Quand de ſa République il a fait le traitté*. MOL.

PROJÈT, ſe dit auſſi d'un mémoire en détail, de ce qu'il faut pour l'éxécution de quelque affaire. *Deſignatio, informatio, adumbratio, delineatio*. J'ai dreſſé un *projet* de ce contrat. J'ai fait un *projèt* de compte de nôtre ſociété.

PROJÈTTER. v. act. Préméditer; former, faire quelque deſſein, quelque entrepriſe. *Meditari, cogitare, animo deſtinare*. Aléxandre avoit *projètté* la conquête du monde. On avoit *projètté* depuis long tems la jonction des mèrs; ce qui n'a pû s'éxécuter de nôtre tems. Cet homme a *projètté* de marier ſa fille avec un tel. Il a *projètté* d'acheter une telle tèrre. Ses ennemis avoient *projètté* de l'aſſaſſiner. On n'éxécute pas tout ce qu'on *projètte*. Ils réſolurent d'éxécuter le deſſein qu'ils avoient *projètté*. VAUG. Vous conſeillez-vous ſur cette immortalité que nous avions *projètté* de vous donner ? [illegible]OIT.

PROTJÈTER. Tèrme de Chymie. C'eſt faire la projèction de quelque matière. CHARAS. *Projicere*.

PROLATION. Tèrme de Muſique. Voyez ROULEMENT: c'eſt la même chôſe.

PROLÉGOMÈNES. ſ. m. plur. Diſcours; ou Traittez préparatifs qui contiennent les chôſes dont il faut inſtruire un lecteur, afin qu'il puiſſe mieux entendre quelque livre, ou quelque ſcience pour en faire bien ſon profit. *Prolegomena*. La plûpart des ſciences demandent quelques Inſtructions, ou *Prolegomenes*.

PROLÉPSE. ſ. f. Figure de Rhétorique par laquelle on prévient ce que les advèrſaires pourroient objècter. *Prolepſis*. Par éxemple, Quelqu'un me dira peut-être, &c.

PROLIFIQUE. adj. f. Tèrme de Médecine. Qui a les qualitez propres pour engendrer. *Prolificus*. Les Médecins prétendent connoître quand la ſemence eſt *prolifique*. Tous les hommes n'ont pas la vèrtu *prolifique*. Au reſte, je vous aſſure qu'il poſſéde en un degré loüable la vèrtu *prolifique*, & qu'il eſt du tempéramment qu'il faut pour engendrer & procréer des enfans bien conditionnez. MOL.

PROLIXE. adj. m. & f. Trop long; ennuyeux. *Longior, polixior*. Il ſe dit des diſcours, des harangues, & de ceux qui les font. Cet homme eſt trop *prolixe* en ſes diſcours, en ſes raiſonnemens. Le vice de Gaſſendi, c'eſt d'avoir été trop diffus, trop *prolixe*, d'avoir traitté les matières trop au long. Ce Traitté eſt trop *prolixe*, trop ennuyeux.

PROLIXEMENT. adj. Diffuſément, avec trop d'étenduë. *Prolixe, fuſius*. Il faut affecter un ſtile ſèrré, & ne pas écrire trop *prolixement*.

PROLIXITÉ. ſ. f. Longueur. *Prolixitas*. Quand on parle avec *prolixité*, on ennuye, quelques bonnes chôſes qu'on diſe. Ces harangues en forme à la tête d'une armée, & ces déliberations d'une ennuyeûſe *protixité* qui ſe font ſur les affaires dont on parle, ne ſont plus d'uſage dans les hiſtoires bien ſenſées. LE P. RAP.

PROLOGUE. ſ. m. Récit qu'on faiſoit autrefois au devant des Comédies, tant de vive voix, que par écrit, pour avèrtir les ſpéctateurs, ou les lécteurs, du ſujèt de la piéce, & leur en faciliter l'intelligence; ou quelquefois pour faire l'apologie de l'Auteur. *Prologus*. On appelloit même *Prologue* l'Acteur qui le récitoit. Il y a de fort plaiſans *prologues* dans les Comédies de Luigi Grotto, Cieco d'Hadria. Les Anciens faiſoient des *Prologues*; les Modèrnes en ont pèrdu l'uſage.

On fait encore des *prologues* en quelques ſpéctacles, mais ils ne regardent guères le ſujèt de la piéce. Le *Prologue* de l'Amphytrion de Molière, les *Prologues* des Opera, ſont des fictions qu'on fait pour parler à la louange du Roi, ou d'aûtres chôſes agréabler. *Proloquia*.

PROLOGUE, ſignifie quelquefois dans le diſcours ordinaire, Préface, preambule. *Proœmium, præfatio*. Il m'a fait un long *prologue*. Je vous prie, parlons ſans *prologue*, allons au fait. De ſes râres vèrtus il te fait un *prologue*. BOIL.

PROLONGATION. ſ. f. Augmentation de la durée de quelque chôſe. *Prorogatio, productio, prolongatio*. On obtient aiſément une *prolongation* de délai pour faire une preuve, une enquête. Le régime ſèrt beaucoup à la *prolongation* de la vie.

PROLONGER. v. act. Allonger: rendre la durée d'une chôſe plus longue. *Prorogare, producere, protendere, trahere*. L'on a *prolongé* le tems de ſon éxil, on ne l'a point rappellé à la Cour. Les debiteurs *prolongent* tant qu'ils peuvent la pourſuite d'un décret, pour joüir toûjours de leur tèrre. Quelques Chirurgiens *prolongent* les maux qu'ils pourroient guérir promptement. JÉSUS-CHRIST *prolongea* les jours du Lazare par un miracle. *Prolonger* la vie. ABLANC. *Prolonger* ſes malheurs. RACIN. On dit en Geométrie, *prolonger* une ligne: pour dire, la faire aller plus avant.

PROLONGER, en tèrme de Marine, c'eſt avancer ſon navire contre un aûtre, & le mettre côte à côte, flanc à flanc, ou vèrgue à vèrgue, enſorte que ſi leurs vèrgues étoient prolongées, elles ne feroient qu'une ligne. *Latus navis alterius navis lateri adjungere*.

PROLONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Prorogatus, productus*.

PROMENADE. ſ. f. Lieu où l'on ſe promene. *Ambulatio, deambulatio*. Le Cours, les Tuilleries ſont d'agréables *promenades*. Le cœur de Paris eſt fort loin des *promenades*.

On dit hypèrboliquement pour témoigner qu'un lieu n'eſt pas fort éloigné, que ce n'eſt qu'une *promenade*. Ce Marchand va tous les ans en Éſpagne, ce n'eſt pour lui qu'une *promenade*.

PROMENADE, eſt auſſi l'action de ſe promener. *Deambulatio*. Allons faire un tour de *promenade*. Il eſt allé faire une petite *promenade* juſqu'en Flandres.

PROMENER. v. act. Qui ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & qui alors devient un de ces vèrbes que l'Académie appelle neutres-paſſifs. *Ambulare, deambulare*. Marcher ſans autre deſſein que de faire éxèrcice pour le plaiſir, ou pour la ſanté.

Il faut *promener* un cheval échauffé, avant que de le mener boire. Il ſe *promene* dans ſa chambre après le repas. Il s'eſt allé *promener* aux Tuilleries. Il ſe *promenoit* à grand pas en rêvant, en faiſant des vèrs. Une nourrice *promene* ſon enfant pour l'empêcher de crier.

On dit au Manége, *Promener* un cheval ſur le droit; pour dire, le faire marcher ſur une ligne droite. *Equum agere, ducere, ad dextram.* Le *promener* ſur les voltes, entre deux talons, la tête & les hanches dedans; pour dire, le faire marcher de côté entre deux lignes.

PROMENER, ſignifie auſſi, Prendre l'air de la campagne ſoit à cheval, ſoit en carroſſe. *Circumagere, circumducere.* Les femmes aiment fort qu'on les méne *promener* au Cours, aux villages circonvoiſins. Il eſt monté à cheval pour s'aller *promener* à deux ou trois lieuës.

PROMENER, ſignifie auſſi, Aller en divèrs lieux pour voir quelque chôſe de nouveau, pour voyager. *Peragrare, perigrinari.* Un provincial *promene* ſa femme par tous les endroits de la ville pour lui en faire voir les ſingularitez. On a envoyé ce jeune homme ſe *promener* en Italie, en Flandres pendant un an. Ce voyageur s'eſt bien *promené* dans le monde, dans l'Orient.

PROMENER, ſe dit auſſi en un ſens contraire; pour dire, Donner de la peine, chaſſer, maltraiter. *Inquietare, negotium faceſſere, moleſtiam creare.* Ce pauvre homme a un procès contre un chicaneur qui le fait bien *promener*, qui le fait bien aller & venir. Ce laquais vous ſèrt mal, il faut l'envoyer *promener*, le chaſſer. Il m'à fait une propoſition peu honnête, je l'ai bien envoyé *promener*, je l'ai bien rembarré. *Retundere, refellere.*

On dit auſſi, qu'on a envoyé *promener* quelqu'un, lors qu'on l'a éxilé de la Cour, qu'il a été rélégué en quelque lieu.

PROMENER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Parcourir, jetter la vuë, & porter ſes penſées de divèrs côtez. *Circumſpicere.* Quand un Philoſophe rêve, il *promene* ſon éſprit, ſon imagination, ſur tous les être de la nature. Le Prince *promenoit* ſes yeux ſur toutes les belles de l'aſſemblée. Quand une profonde paix régne ſur la mèr, n'y a-t-il pas beaucoup de plaiſir à *promener* ſes regards ſur une étenduë ſi vaſte & ſi unie? BOUH. Platon ſçait égayer ſes Lecteurs en les *promenant* à droit & à gauche. DAC.

On dit provèrbialement à un homme qu'on chaſſe, ou qu'on mépriſe, Va te *promener*, tu auras des chauſſes. *Vade deambulatum.*

Ce mot vient du Latin *prominare.* MÉNAGE.

PROMENÉ, ÉE. part. paſſ. *Ambulatus, deambulatus.*

PROMENOIR. ſ. m. Lieu propre pour ſe promener, où l'on a accoutumé d'aller à la promenade. *Ambulacrum, vel ambulatorium. Promenoir* tient plus de l'art que promenade, qui ſuppôſe quelque chôſe de plus naturel. Tout étoit grand dans les édifices de Salomon: les véſtibules, les *promenoirs.* BOSS. L'agrément de cette ville, c'eſt qu'il y a alentour des beaux *promenoirs.* Proche des Theâtres, il y avoit des *promenoirs* publics. AB. DE VIT. Elle voulut aller voir les *promenoirs* en attendant l'heure du ſouppé. VOIT. Les ombrages des *promenoirs* ſont toûjours rafraichis par l'aîle du Zéphire. SAR.

PROMESSE. ſ. f. Aſſurance; éſpérance qu'on fait conçevoir à quelqu'un de faire, ou de donner quelque chôſe. *Promiſſum, promiſſio, pollicitatio.* Un honnête homme ne manque point à ſa *promeſſe. Promiſſo ſtare.* Dieu a voulu intereſſer l'amour propre par des *promeſſes* auſſi bien que par des menaces. ABL. Ne vous laiſſez pas ſéduire ni éblouïr par les vaines & trompeûſes *promeſſes* du monde. BOSS. Une *promeſſe* injuſte n'emporte point d'obligation. LE CH. DE M. Un Courtiſan habile ne ſe fie point aux *promeſſes* de la Fortune, & ne veut point que ſon bonheur dépende de ſes caprices. M. ÉSP.

L'ambitieux courbé ſous le fardeau des ans,
De la Fortune encor écoute les promeſſes. DES-HOUL.

Eſt-il juſte après tout qu'un Conquérant s'abaiſſe,
Sous la ſervile loi de garder ſa promeſſe? RACIN.

PROMESSE, ſignifie encore plus éxpréſſément un engagement, une convention. *Conventio, pactum.* On vend un héritage avec *promeſſe* de garentir, fournir, & faire valoir, quoi qu'on obmette cette clauſe, on eſt toûjours garant de ſes faits & *promeſſes. Mancipio dare.* On n'eſt point recevable à faire preuve par témoins d'une *promeſſe verbale de mariage.* Il eſt déffendu à tous Notaires de recevoir, & à tous Prêtres d'éxiger des pèrſonnes qu'ils fiancent, des *promeſſes de mariage* par paroles de préſent.

PROMESSE, eſt auſſi une reconnoiſſance ſous ſeing privé de quelque dette, ou convention qu'on a faite. *Prat.* Les *promeſſes* ne portent point d'hypothéque juſqu'à ce qu'elles ſoient reconnuës.

PROMÉTHÉE. Les Aſtronomes donnent ce nom à l'une des 21 conſtellations ſeptentrionales. *Prometheus.* Elle eſt compoſée de 28 étoiles. Six de la troiſiême, 17 de la quatriême, 2 de la cinquiême, & 3 de la ſixiême grandeur. On l'appelle auſſi *Hercule*, ou *Engonaſis.*

PROMÈTTEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui promet beaucoup, & légérement: qui tient peu de chôſe. *Largiloquus pollicitor.* On ne ſe doit guères fier à ces grands *promètteurs.* Les Muſes ſont de grande *promètteuſes.* MOL. Cela n'eſt bon que dans le ſtile familiér.

PROMÈTTRE. v. act. *Je promèts, tu promèts, il promèt, nous promèttons. Je promèttois. Je promis. J'ai promis. Je promèttrai. Que je promiſſe.* S'engager; aſſûrer; faire éſpérer quelque chôſe à quelqu'un; s'obliger à donner, ou à faire quelque chôſe. *Promittere, polliceri.* Il ne regarde que le futur: & l'on ne doit point dire, en affirmant une chôſe paſſée, je vous *promèts* que cela eſt éxécuté. RÉFL. Dieu a *promis* ſon Paradis aux juſtes. Ce n'eſt pas tout que de *promèttre*, il faut tenir. Les Charlatans *promèttent* beaucoup, & ne tiennent rien. Je vous *promèts* que cet homme, étant auſſi ſincère qu'il eſt, ne vous trompera point. *Promèttez* long tems, pour attacher les gens par l'éſpérance; car vous devez plus attendre d'elle, que de la reconnoiſſance. S. ÉVR. Si la chôſe n'eſt pas juſte, diſoit un Roi de Sparte, je ne l'ai pas *promiſe.* LE CH. DE M. Nous *promèttons* ſelon nos éſpérances. & nous tenons ſelon nos craintes. ROCHEF.

Avant que de promèttre *il faut du jugement,*
Et quand on a promis, *il faut de la mémoire.*

DACILLI.

Les Notaires mettent dans tous leurs actes cette clauſe, *Promèttant*, obligeant, renonçant: qu'ils étendent beaucoup, quand ils les groſſoyent. *Pollicens, obſtringens, renuntians.* On dit auſſi, *promèttre* une fille en mariage.

PROMÈTTRE, ſe dit auſſi figurément des ſignes ou apparences ſur leſquelles on forme quelque conjecture. *Polliceri.* Son cœur ne vous tiendra pas tout ce que ſes yeux vous *promèttent.* MOL. Saturne dans la maiſon de la mort *promèt* une mort prompte, ou funeſte. Cette diſpoſition du ciel nous *promèt* du beau tems. Ce jeune Prince *promèt* beaucoup, il donne de grandes éſpérances. La campagne nous *promèt* bien des fruits cette année.

PROMETTRE, s'employe quelquefois avec le pronom pèrſonnel; & alors il ſignifie, Croire, éſpérer. *Credere, ſperare.* Il ſe *promèt* bien d'avoir ſa revanche de cet affront. Il ſe *promèttoit* de couvrir le déshonneur de ſa fille. PAT. Je m'étois *promis* qu'à ma conſidération, vous voudriez lui accorder cette grâce. Je me *promèts* tout de vôtre bonté.

PROMETTRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Polliceri.* Il ne nous *promèt* pas poires molles. Il nous a *promis* plus de beurre que de pain. Il ne ſera pas ſi méchant qu'il a *promis* à ſon Capitaine. Il nous a *promis* monts & mèrveilles. Chôſe *promiſe* eſt duë. Il ſe ruïne à *promettre*, & s'acquite à ne rien tenir.

PROMIS, ISE. part. & adj. Une fille *promiſe* eſt une fille accordée en mariage. *Promiſſa, ſponſa.* Il ne faut pas manquer à la foi *promiſe.*

PROMISSION. ſ. f. Tèrme de l'Écriture, qui ſe dit de la tèrre que Dieu avoit promiſe à Abraham & à ſa poſtérité. *Terra promiſſa, vel promiſſionis.* De tous les Hébreux qui ſortirent d'Égypte, il n'y eut que Joſué & Caleb qui entrèrent en la tèrre de *promiſſion.* Le lait & le miel couloient dans la tèrre de *promiſſion.* Monconis dit qu'il n'y a plus de véſtiges de la tèrre de *promiſſion.* tout le païs eſt ſèc, affreux & infèrtile.

On appelle figurément un païs gras & abondant, une Seigneurie où il y a de toutes chôſes néceſſaires à la vie, où les richeſſes abondent, Un païs, une tèrre de *promiſſion.* On dit auſſi, que le païs de Cocagne eſt un païs de *promiſſion. Terra fecunda, ferax, fertilis, abundans.*

PROMONTOIRE. ſ. m. Tèrme de Géographie. C'eſt une pointe de tèrre, ou de rocher qui avance dans la mèr. *Promontorium.* En tèrmes de Marine on l'appelle *Cap.* Le Cap de Bonne Éſpérance eſt le *promontoire*, la pointe de tèrre la plus avancée vèrs le Midi.

PROMOTEUR. ſ. m. Ècléſiaſtique qui eſt la partie publique dans une Cour Ècléſiaſtique, en une Aſſemblée du Clèrgé, en un Concile, en une Chambre des Décimes, en une Officialité. *Promotor, ſyndicus, procurator.* Il réquièrt pour l'intérêt public, comme le Procureur du Roi dans les Cours Laïques. Par éxemple, il fait informer d'office contre les Ècléſiaſtiques qui ſont en faute, & pour maintenir les droits, les libèrtez & les immunitez de l'Égliſe. Il a ſoin de faire maintenir la diſcipline Ècléſiaſtique,

cléſiaſtique, de faire punir & de ranger les déſobéïſſans à leur devoir. Févret. Dans les prémiérs ſiécles du Chriſtianiſme, le *Promoteur* étoit chargé particuliètement de dénoncer les hérétiques, ou les ſuſpècts d'héréſie : ce qui étoit capable de cauſer bien des troubles dans l'Égliſe. Dans quelques Coutumes, comme en celle de Senlis, on appelle auſſi *Promoteur*, le Procureur de la Seigneurie temporelle.

Le *Promoteur* des Maîtres d'École de Paris : c'eſt celui qui intèrroge, mèt en poſſeſſion, & viſite les Maîtres d'École, pour voir s'ils font leur devoir, & en faire ſon rapport au Chantre. *Promotor, ſyndicus promovens.*

Promoteur, ſe dit auſſi de celui qui eſt auteur, qui eſt cauſe de quelqne action. *Motor, promovens.* On a bien puni cet aſſaſſinat ſur un des complices, mais on ne tient pas celui qui en eſt l'auteur, le *promoteur*.

PROMOTION. ſ. f. Élevation à cèrtains titres ou dignitez Écléſiaſtiques. *Promotio.* Le Pape a fait une *promotion* de Cardinaux. Depuis ſa *promotion* aux Ordres, à l'Épiſcopat.

PROMOUVOIR. v. act. (Il n'a guère d'uſage qu'à l'infinitif, & dans les tems formez du participe.) Élever à quelque dignité Écléſiaſtique. *Promovere, efferre.* Il eſt en âge d'être *promû* aux Ordres Sacrez. Il tâchera de ſe faire *promouvoir* aux prémiérs Quatre tems. Un tel Prélat s'attend d'être *promû* au Cardinalat à la prémière promotion.

Promouvoir, ſignifie auſſi, Procurer l'avancement ou l'avantage de quelque chôſe. *promovere.* Le Roi François I. employa tous ſes ſoins pour *promouvoir* & cultiver les Lettres en France.

Promeu, ou Promû, uë. part. paſſ. & adj. *Promotus, elevatus.* On dit qu'un homme eſt *promeu per ſaltum*, quand il a été *promû* à quelque Ordre ſupérieur en paſſant par deſſus un inférieur, comme ſi un Sous-Diâcre eſt fait Prêtre ſans avoir paſſé par le Diaconet.

PROMpT, Promte. adj. Qui eſt prêt à faire quelque chôſe ſans tarder, qui l'éxécute ſur le champ. *Promptus diligens, celer.* Ce Général voyant ſes troupes *promptes* à bien faire, donna l'aſſaut. Les ſoldats doivent être *prompts* à obéïr. Cet ami eſt *prompt* à ſervir, *prompt* à tout faire, complaiſant. Ce couriér eſt *prompt*, c'eſt-à-dire, fait grande diligence.

On dit auſſi, que du vin eſt *prompt* à boire; pour dire, qu'il eſt en état d'être bû. *Vinum potabile.*

Prompt, ſe dit auſſi de ce qui ſe paſſe vîte, & ſoudaînement. *Celer.* Cela eſt *prompt* comme un éclair, *prompt* comme la foudre, *prompt* comme le vent. Un *prompt* mouvement ſe dit d'un mouvement ſubit, & non prémédité.

Prompt, ſe dit auſſi en chôſes morales. C'eſt un éſprit *prompt* & vif, qui conçoit aiſément les chôſes, qui a la repartie *prompte*, qui fait des impromptus. *Promptus, alacer, ſubitus.* On dit qu'un homme eſt *prompt*, qu'il prend feu aiſément, qu'il ſe mèt d'abord en colère. On le dit auſſi de celui qui intèrrompt, & qui veut toûjours parler. On dit auſſi, qu'un homme a la main *prompte*, quand il frappe pour la moindre chôſe qu'on lui dit. Elle tend une main *prompte* à me ſoulager. Racine. L'Écriture a dit, L'éſprit eſt *prompt*, mais la chair eſt infirme.

PROMpTEMENT. Advèrbe. En diligence. *Promptè, extempore, celeriter.* Il faut faire partir un couriér *promptement*. Il faut courir *promptement* au reméde. On a éxpédié *promptement* ce criminel.

PROMpTITUDE. ſ. f. Vîteſſe, diligence. *Celeritas, velocitas.* Un navire à pleines voiles avec bon vent va avec une grande *promptitude*. Ce Copiſte écrit avec une grande *promptitude*. Il faut que les éſprits animaux ſe meuvent avec une grande *promptitude* pour obéïr à tous les mouvemens des habitudes acquiſes.

Promptitude, ſe dit auſſi de la vivacité de l'éſprit, de l'agitation des humeurs. *Ingenii acumen, perſpicacitas.* Il a répondu avec une grande *promptitude*, une grande préſence d'éſprit. Il faut pardonner à la *promptitude* de cet homme-là : quand ſa *promptitude* eſt paſſée, c'eſt le meilleur homme du monde. La *promptitude* à croire le mal, ſans l'avoir aſſez éxaminé, eſt un effet de la pareſſe; on ne veut pas ſe donner la peine d'éxaminer. Rochef.

PROMPTUAIRE. ſ. m. Se dit en cette phrâſe : Un *Promptuaire* du Droit, un texte, un abrégé du Droit. *Promptuarium, textus.*

PRONATEUR. adj. Tèrme d'anatomie, qui ſe dit de deux muſcles du rayon, qui font que la paûme de la main regarde en bas : l'un ſe nomme le *rond*, & l'autre le *quarré*.

Ce mot vient du Latin *pronus, qui panche ſur le devant.* Le rayon a deux aûtres muſcles qu'on appelle *ſupinateurs*, qui lui font faire un mouvement oppôſé.

PRÔNE, PRÔNER. Voyez Prosne, Prosner, &c.

PRONOM. ſ. m. Tèrme de Grammaire. C'eſt une partie d'oraiſon qui ſe mèt au lieu du nom. *Pronomen.* Il y a quatre ſortes de *pronoms*, *pèrſonnèls*, *rélatifs*, *poſſeſſifs* & *démonſtratifs*. Les pèrſonnèls ſont, *je*, *tu*, *il*, *moi*, *toi*, *lui*, au pluriel, *nous*, *vous*, *eux*. Les relatifs, *qui*, *lequel*, *laquelle*. Poſſèſſifs, *mon*, *ton*, *ſon*, *mien*, *tien*, *ſien*, *nôtre*, *vôtre*, *leur*. Les démonſtratifs, *celui*, *ceux*, &c. Comme il eût été importun de répéter toûjours les mêmes noms, on a inventé cèrtains mots pour tenir la place de ces noms, & on les a appellez *pronoms*. Il y a un *pronom* qu'on nomme réciproque; c'eſt-à-dire, qui rentre dans lui-même. Caton *ſe* tua pour ne point ſurvivre à la libèrté de la République. Les *pronoms*, *me*, *te*, *ſe*, ne ſe mettent jamais qu'avant le vèrbe; ainſi quand le vèrbe eſt à l'impératif, il faut mettre, *moi* : menez-moi. Mr de Vaugelas en chèrchant la raiſon pourquoi on dit menez-*l'y*, & non pas, menez-*m'y*, n'en a point trouvé d'aûtre que la cacophonie. Mais il n'a pas pris garde que *moi* ne ſe peut apoſtropher. Dans le *pronom*, *il*, le génitif, le datif, & l'ablatif ne ſe doivent dire ordinairement que des pèrſonnes. On ne dit point en parlant d'une maiſon, je *lui* ai ajoûté un pavillon, il faut dire *j'y* ai ajoûté un pavillon. Vau. Corn.

PRONONCER. v. act. Articuler; proférer diſtinctement quelques paroles : en éxprimer le ſon. *Pronunciare, proferre diſtinctè.* Les gens qui begayent, qui parlent gras, qui brédouillent, ne *prononcent* pas bien leurs mots. Il y a des lettres que cèrtains peuples ne ſçauroient jamais bien *prononcer*. Il faut que les Prêtres *prononcent* les paroles ſacramentales. En toutes les langues il y a des mots qu'on écrit d'une façon, & qu'on *prononce* de l'aûtre. Les François, les Allemans, les Anglois *prononcent* le Latin très-différemment. Scaligèr rapporte qu'un Irlandois lui ayant fait un compliment en Latin, il le *prononça* d'une manière que Scaligèr ne l'entendant point répondit, qu'il n'entendoit point l'Irlandois.

Prononcer, ſignifie auſſi, Décider avec autorité. *Decidere, pronunciare, decernere.* Quand l'Égliſe a *prononcé* ſur une queſtion, il n'en faut plus douter, c'eſt une article de foi. On a ouï les Avocats, il ne reſte qu'à *prononcer*. Le Préſident a *prononcé* l'arrêt de mort. On a envoyé le Gréffiér *prononcer* à ce criminel ſon arrêt. Comme il étoit le chèf de la juſtice, il préſidoit & on *prononçoit* en ſon nom. Pat. Quand on a omis à *prononcer* ſur un chèf compris dans les réglemens d'un procès, c'eſt un moyen de requête civile. On *prononce* au prône des éxcommunications contre les Sorciérs, Devins, &c. Un Amant dit auſſi, que ſa Maîtreſſe a *prononcé* l'arrêt de ſon trépas, quand elle l'a éloigné, ou chaſſé.

Prononcer, ſignifie auſſi quelquefois ſimplement, Donner ſon avis. *Opinari vel conſilium dare.* Un homme prudent ne ſe hâte pas de *prononcer* ſur les queſtions qu'on lui fait. *Prononcez* hardiment, dites vôtre opinion.

Prononcer, ſignifie auſſi, Réciter en public. *Publicè dicere, enunciare.* Ce diſcours a été *prononcé* devant le Roi. Harangue *prononcée* devant l'Aſſemblée du Clèrgé. C'eſt un grand avantage que de ſçavoir bien *prononcer* un diſcours. La plûpart de ceux qui ſe déſtinent à parler en public, ne cultivent point aſſez l'art de *prononcer*. De cent Prédicateurs, à peine en trouve-t-on trois ou quatre, qui *prononcent* les chôſes, comme la nature voudroit qu'on les *prononçat*. Si la nature n'étoit point gâtée par une mauvaiſe éducation, on n'auroit pas la peine d'apprendre à *prononcer*, puiſque l'on *prononceroit* naturellement comme il faut.

Prononcer, en tèrmes de Peinture ſignifie, Bien marquer & diſtinguer quelque partie d'un tableau, & la faire connoître par le pinceau avec la même force. & la même netteté qu'on le feroit en *prononçant* des paroles. *Diſtribuere diſtinguere.* Ainſi on dit, *prononcer* un bras, une main, une épaule, un genou; pour dire, les ſpécifier, débrouiller, &c.

Prononcé, ée. part. paſſ. & adj. *Pronunciatus.* Une partie bien *prononcée*. Cette éxpreſſion dans ce ſens eſt un peu métaphorique.

On dit provèrbialement & ironiquement à celui qui a dit ſon avis mal-à-propos ſur quelque chôſe; voilà Monſieur qui a *prononcé* ſa ſentence.

PRONONCIATION. ſ. f. Diſtincte articulation des mots, & des lettres. *Pronunciatio, denunciatio.* La plus difficile partie des langues, c'eſt d'apprendre la *prononciation*. On ne peut apprendre la vraye *prononciation* d'une langue que dans le païs où on la parle. C'eſt une chôſe biſârre, & particulière, ſur tout à la langue Françoiſe, que la plûpart des mots ont deux diffèrentes *prononciations* : l'une pour la prôſe commune, & pour le diſcours ordinaire, & l'autre pour les vèrs. Mais il eſt impoſſible d'en marquer toutes les régles. Par éxemple, la prôſe néglige la *prononciation* des *s* finales du pluriér, & les *t* de la troiſiéme pèrſonne du pluriér des vèrbes, & pluſieurs aûtres conſones finales, même devant les voyelles. Mais en vèrs on prononce tout. A quoi

bon réveiller mes muſes endormies? Boil. Il faut pronocer l's finale de *Muſes*. Mille & mille douceurs y ſemblent attachées. Corn. Il faut prononcer le *t* du mot *ſemblent*. Mais en prôſe on ne les prononceroit point. On adoucit encore la *prononciation* de beaucoup de mots en prôſe : on prononce *craire*, pour *croire*; *Français*, pour *François*. Mais en Poëſie l'on rétablit la véritable *prononciation*, & on pronoce *croire* pour le faire rimer avec *gloire*. Remarquez encore que les conſones finales des articles, des pronoms, des adjectifs & de quelques prépoſitions ſe prononcent différemment devant les voyelles ſelon l'arrangement de la phrâſe. Par éxemple, *il a été*, on prononce *l* de *il* : *vous irez*, on prononce l'*s* de *vous*. Mais ſi l'on dit *irez-vous* à Paris, l'on ne prononce plus l'*s* de *vous*. Cette différence eſt inutile pour la Poëſie, où l'on prononce toutes les lettres. Il faut ſeulement ajoûter qu'en déclamant la prôſe, la *prononciation* doit être prèſque toujours la même que celle de la Poëſie. M. L. T. On peut apporter quelques réſtrictions, & quelques éxceptions au ſentiment de l'Auteur; car il y a bien des cas où les *s* finales, & les *t* de la troiſiéme pèrſonne du pluriér des vèrbes, ſe doivent prononcer dans la prôſe comme dans les vèrs, même dans le diſcours familiér. Toute la différence qu'il doit y avoir, c'eſt qu'on n'en doit pas marquer ſi fortement la *prononciation*, que dans les vèrs & dans la prôſe que l'on déclame. Par éxemple, quelle oreille pourroit ſupporter ces *prononciations* : j'ai de *bell'éſpérances*, au lieu de, *j'ai de belle s éſpérances* : vous m'avez donné de fort *bo n-avis*, au lieu de, vous m'avez donné de fort *bon-s-avis* : ils *étoie-n environ* deux mille hommes, au lieu de, ils *étoien-t-environ* deux mille hommes; *ils ſon à Paris*, *ils von à Paris*, au lieu de, *ils ſon t-à Paris? Ils von-t-à Paris*, &c. Quoiqu'il en ſoit, on ne peut mal parler en prononçant ces ſortes de conſones devant les voyelles, & la *prononciation* contraire n'eſt tout au plus qu'éxcuſable à cauſe du mauvais uſage qui s'eſt établi inſenſiblement.

Prononciation, ce mot ſe dit auſſi de la cinquiéme partie de la Réthorique. *Enunciatio*, *actio*, *oratio*. Elle conſiſte à régler ſi bien ſa voix & ſon géſte, qu'ils ſèrvent à pèrſuader l'éſprit, & à toucher le cœur de ceux qui nous entendent. La *prononciation* eſt ſi utile qu'on l'appelle ordinairement la prémière, la ſeconde, la troiſiéme partie de l'éloquence. Il y a des Orateurs dont la *prononciation* eſt inſupportable.

Prononciation, ſe dit auſſi des jugemens & arrêts. *Prononciatio*, *edictio*. Quand le Prevôt de Paris va préſider au Châtelet, il prend les voix; c'eſt le Lieutenant civil qui fait la *prononciation* de la ſentence. Ce Préſident fait des *prononciations* d'arrêts de de deux pages ſans héſiter. Il n'y a pas longtems qu'on ne faiſoit les *prononciations* d'arrêts au Grèffe que le Samedi. On paye un droit au Gréffiér pour ſa *prononciation*.

PRONOSTIC. adj. & ſ. m. Jugement conjectural de quelque événement par quelques ſignes précédens. *Pronoſticum*. Une des principales qualitez du Médecin, c'eſt d'être habile dans le *pronoſtic*, de juger de l'événement d'une maladie par les prémiérs ſymptômes. La Médecine traitte des ſignes *pronoſtics* & dianoſtics. Les *pronoſtics* des faiſeurs d'Almanachs n'ont aucun fondement ſolide.

Pronostic, ſe prend auſſi quelquefois pour les ſignes & les marques par où l'on conjècture ce qui doit arriver. *Signa pronoſtica*. Ce fut un *pronoſtic* de ce qui devoit être un jour. Ce fut un *prnoſtic* de ſa mort. Ablanc.

PRONOSTICATION. ſ. f. eſt la même chôſe que *pronoſtic*, & ne s'employe que dans les titres des Almanachs. *Prædictio*, *pronoſticatio*.

PRONOSTIQUER. v. n. Conjècturer, prédire, ſoit par habileté, ſoit par hazard, quelque événement futur. *Conjicere*, *prædicere*, *prætendere*, *ſignificare*, *portendere*. Je lui ai *pronoſtiqué* ſa mort longtems avant qu'elle arrivât, parceque je connoiſſois ſon tempérament. Tous ces mouvemens & aſſemblées nocturnes *pronoſtiquent* quelques troubles dans l'État. Voilà une vilaine phyſionomie qui ne *pronoſtique* rien de bon. Ce grain de vent *pronoſtique* quelque grand orage. L'iris *pronoſtique* quelquefois la pluye.

PRONOSTIQUEUR. ſ. m. Celui qui pronoſtique. *Præſignificator*. Prèſque tous ces grands *pronoſtiqueurs* ſont des charlatans.

PROPAGATION. ſ. f. Génération, multiplication des animaux; continuation des Éſpéces par la voye de la génération. *Propagatio*, *multiplicatio ſpeciei*. Il y a un inſtinct naturel qui tend à la *propagation* de l'éſpéce. La *propagation* des hommes a été mèrveilleuſe après le déluge, il s'en eſt trouvé par toute la tèrre, Il a les qualitez néceſſaire pour la *propagation*. Mol. La nature tend à la *propagation* de l'éſpéce. Bernier. L'amour des femmes eſt néceſſaire pour la *propagation* du genre humain. Abl.

Propagation, ſe dit auſſi en Phyſique de la lumière & du bruit. *Propagatio luminis & fragoris*. Le tonnèrre & l'éclair ne ſe rendent ſenſibles que par la *propagation* de la lumière & du bruit juſqu'à l'œil & à l'oreille.

Propagation ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Étenduë, progrès, accroiſſement, augmentation. *Augmentum*, *augmentatio*. Les Martyrs & les Apôtres ont fait en peu de tems la *propagation* de la Foi. Il y à à Rome une Congrégation pour la *Propagation* de la Foi : on prie pour cela dans les prières publiques : il faut empêcher la *propagation* des erreurs & des méchantes doctrines.

PROPENSION. ſ. f. Inclination d'une chôſe. *Propenſio*, *inclinatio*. Tous les corps grâves ont une *propenſion* naturelle à tendre en bas. Nôtre nature corrompuë à toujours quelque *propenſion* au mal. On a plus de *propenſion* à croire ce que diſent les amis, que ce que diſent les aûtres. On le deſtinoit à l'état Ecclésiaſtique, mais il n'y a aucune *propenſion*. L'Acad.

PROPHÊTE. ſ. m. Homme extraordinaire, & inſpiré de Dieu qui annonce ſes loix, ſes commandemens, & ſes myſtères. *Propheta*. Dieu a parlé aux Hébreux par la bouche des *Prophêtes*. Tous les *Prophêtes* ont annoncé le Meſſie. David eſt appellé le *Prophête* Royal, ou le *Prophête* Roi, ou le Roi *Prophête*. Le dernier eſt le meilleur; & le prémiér ne ſe dit prèſque plus. Les Livres Canoniques contiènnent ceux des quatre grands *Prophêtes*, & des douze petits *Prophêtes*. Les quatre grands *Prophêtes* ſont Éſaïe, Jérémie, Ézéchiel, & Daniel. On les appelle grands *Prophêtes*, parceque leurs écrits ſont plus étendus que ceux des aûtres *Prophêtes*, à ſçavoir Oſée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, & Malachie, leſquèls ſont appellez petits *Prophêtes*, parceque leurs écrits ſont plus petits. Les Juifs ne comptent que trois grands *Prophêtes*, prétendant que Daniel ne doit pas plus être mis au rang des *Prophêtes* que David; non que l'un & l'aûtre n'ayent prédit pluſieurs chôſes importantes; mais parce qu'ils n'ont pas même un genre de vie ſemblable à celui des aûtres *Prophêtes*, David ayant été Roi, & Daniel Satrape. L'ordre des grands & des petits *Prophêtes* n'eſt pas le même chez les Grècs & chez les Latins. Chéz les Grècs, ce ſont les petits *Prophêtes* qui ſont mis les prémiérs, apparemment, parceque pluſieurs des petits *Prophêtes* ſont plus anciens que les grands. Il y a encore cette différence entre les Grècs & les Latins, que les Grècs mettent Daniel au rang des petits *Prophêtes*. Eſaïe eſt appellé au 48. chap. du Livre de l'Eccléſiaſtique, le grand *Prophête*; & cela vraiſemblablement tant à cauſe des grandes chôſes qu'il a prédites, qu'à cauſe de la manière dont il les a prédites. L'Écriture fait mention auſſi de pluſieurs autres *Prophêtes*, comme Nathan, Ahias, Élie, Éliſée, Samuël, Hananias, Addo, Éſdras, Sémeïas, Gad, &c. De ces deux commandemens, c'eſt à ſçavoir, D'aimer Dieu de tout ſon cœur, & ſon prochain comme ſoi-même, dépendent la Loi & les *Prophêtes*. L'inſpiration dont les *Prophêtes* étoient ſaiſis ne ſouffre ni ordre, ni liaiſon. Huet. Un vrai *Prophête* ne doit parler ni en éxtâſe, ni en fureur, ni paroître hors du bon ſens. Du Pin. On a donné le nom de Poëtes aux *Prophêtes*, comme l'on a appellé les Poëtes des *Prophêtes*. D'Ac.

Ce mot eſt Grèc, & vient de φάτος, *dit*; d'où les Latins ont dérivé *fatus*. Borel.

Prophête, s'eſt dit auſſi de pluſieurs pèrſonnes moins célèbres qui ont parlé de la part de Dieu, & qui ont été diſtinguez par quelque zèle, dévotion ou commandement, du reſte du peuple. *Propheta*. Les ſoixante & dix vieillards que choiſit Moïſe pour rendre juſtice au peuple prophétiſèrent, comme il eſt dit au Livre des Nombres, Ch. 11. v. 29.

Prophête, s'eſt dit auſſi des Prêtres & Sacrificateurs qui étoient chez les ennemis des Hébreux. Samuël envoya Saül dans une ville des Philiſtins, lui diſant qu'il y auroit une troupe, un gros de *Prophêtes* qui viendroient au devant de lui, qu'ils prophétiſeroient, & qu'il prophétiſeroit avec eux : d'où eſt venu le provèrbe Hébreu, Saül entre les *Prophêtes*. *Turba vel grex prophetarum*. L'Écriture appelle cette trouppe, *grex*, *cuneus*.

Prophête, s'eſt dit auſſi des Prêtres idolâtres, des impoſteurs qui diſoient venir de la part de Dieu, & qui abuſoient les peuples. Le *Prophête* Balaam alloit pour maudire le peuple de Dieu. Les *Prophêtes* de Baal étoient au nombre de 450 & 400 *Prophêtes* des forêts qui étoient entretenus par Jeſabel, au IIIe. des Rois, Ch. 18. Jésus-Christ recommande à ſes Apôtres de ſe donner de garde des faux *Prophêtes*. *Pſeudo Propheta*. En ce ſens on dit que Mahomèt eſt un faux *Prophête*. Les Turcs & les Indiens ont auſſi des gens chez eux qui paſſent pour *Prophêtes*.

Prophête, ſe dit auſſi de ceux qui par prudence, par art, ou hazard prédiſent les chôſes à venir. *Ominatores*, *fatidici*, *vates*. Le galimathias de Noſtradamus l'a fait paſſer pour *Prophête*. Malachie & l'Abbé Joachim chez les ſupèrſtitieux ſont tenus pour *Prophêtes*. J'avois bien prévû que ce malheur vous arriveroit : n'ai-je pas été *Prophête*? J'ai grand regret d'avoir été

ſi

ſi bon *Prophête.* On appelle *Prophête de malheur*, celui qui ne prédit & annonce que des chôſes fâcheûſes. Il ne falloit pas être grand *Prophête* pour deviner que cette affaire ne réüſſiroit pas.

PROPHÊTE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Nul n'eſt *Prophête* en ſon païs. *Nemo propheta in patriâ ſua.* C'eſt un provèrbe ſacré, qui veut dire que le peuple mépriſe d'ordinaire ceux qu'il a vûs s'élever d'une baſſe extraction à un plus haut rang : au lieu qu'il réſpecte davantange ceux dont il ne connoît ni les commencemens, ni les progrès. On dit de celui qui devine mal, Il eſt *Prophête* comme une vache, il eſt *Prophête* du paſſé, il devine les Fêtes, quand elles ſont venuës.

PROPHÉTESSE. Femme qui prophétiſe, qui prédit. *Prophetiſſa, vates, mulier fatidica.* Les Chymiſtes ont pour Patrone Sainte Marie la *Prophéteſſe* ſœur de Moïſe. Elle eſt appellée *Prophéteſſe* dans l'Éxode, Ch. 15. v. 20. Debora eſt appellée *Prophéteſſe* au Livre des Juges, Holda *Prophéteſſe*, au IVe. des Rois. Saint Luc, Ch. 2. fait auſſi mention d'Anne fille de Phanuel, *Prophéteſſe.* Les Sybilles ont paſſé pour des *Prophéteſſes* chez les Payens. Ciceron a fait remarquer combien étoit ſuſpecte cette fureur dont la *Prophéteſſe* étoit ſaiſie à l'approche du Dieu, & combien il falloit ſe défier de l'enthouſiaſme qui la ſaiſiſſoit. FONT. Les violentes agitations de la *Prophéteſſe*, ſes contorſions, ſes cheveux hériſſez, & toutes les marques éxtérieures d'une agitation divine à point nommé lorqu'elle étoit conſultée, reſſentent trop la fourbe ; tout cela étoit préparé pour impoſer par les apparences d'une inſpiration divine. ID.

PROPHÉTIE. ſ. f. Prédiction faite par inſpiration divine. *Prophetia, prædictio, vaticinatio.* JÉSUS-CHRIST a accompli toutes les *Prophéties* ; il a éxpliqué aux Juifs les *Prophéties.* Les *Prophéties* d'Éſaïe, de Jérémie, &c. Les *Prophéties* ont un ſens littéral, & un ſens myſtique, & doivent être accomplies dans ce double ſens. CL. L'accompliſſement ſi juſte & ſi ponctuel des *Prophéties*, eſt la preuve la plus inconteſtable de la divinité de l'Écriture. JAQ. Le Livre de l'Apocalypſe eſt appellé *Prophétie* en pluſieurs endroits. Les évenemens ſont les véritables intèrprétes des *prophéties.* JU.

PROPHÉTIE, eſt auſſi un nom du S. Éſprit, ſuivant S. Paul en la I. aux Corinthiens, Ch. 12. *Donum prophetiæ.* L'un a le don de ſageſſe, l'autre de la ſcience, l'autre de la foi. l'autre des miracles, l'autre de la *prophétie*, l'autre le don des langues. Juſtin Martyr atteſte que le don de *prophétie* ſubſiſtoit encore de ſon tems. Il fut éteint bientôt après lui.

PROPHÉTIE, ſignifie auſſi, Divination par art, ou par hazard. *Divinatio, vel vaticinium.* Je n'ai pas pu prévoir cet inconvenient, je n'ai pas le don de *prophétie.* Les *prophéties* de Noſtradamus, de l'Abbé Joachim, &c. ſe ſont miſes en crédit par la ſupèrſtition & la ſotte crédulité des peuples. Une éxacte obſèrvation des chôſes du monde l'avoit élévé à un tel point de ſaga cité, que ſes conjectûres ſur l'avenir paſſoient prèſque pour des *prophéties.* S. RÉAL.

PROPHÉTIQUE. adj. m. & f. Qui contient quelque prophétie. *Propheticus prædictiorius.* Prèſque tout l'Ancien Teſtament s'éxplique de JÉSUS CHRIST, en un ſens *prophétique.* Il a dit cela par un éſprit *prophétique*

PROPHÉTIQUEMENT. En prophête. adv. *Ad morem propheticum, prophetice,* Il en a parlé *prophétiquement.* L'ACAD.

PROPHÉTISER. v. act. & n. Faire une prophétie. *Prophetizare vel prænunciare, vel prædicere, vaticinari.* Les Patriarches, & les Prophêtes anciens, ont *prophétiſé* le Meſſie. Spinoſa dit que les Prophêtes *prophétiſoient* ſelon leur humeur ; Jérémie par éxemple, triſte & ennuyé des miſères de la vie ne *prophétiſa* que des malheurs.

L'Écriture prend quelquefois ce mot en mauvaiſe part, & ſignifie, Fureur. *Furor propheticus.* Quand le malin éſprit ſe ſaiſiſſoit de Saül, il *prophétiſoit*, & David appaiſoit ſa Fureur avec ſa harpe, comme on voit au I. des Rois. Chap. 18. & 19.

PROPHÉTISER, ſignifie quelquefois, Prêcher ou faire quelque chôſe au nom de Dieu. *Prædicare, prædicere.* Beaucoup diront au jour du Jugement, Seigneur, n'avons-nous pas *prophétiſé* en ton nom, chaſſé des Demons, & fait pluſieurs chôſes merveilleûſes ? en S. Mathieu, Ch. 7. v. 22. S. Paul ayant baptiſé pluſieurs Diſciples à Corinthe, ils parloient pluſieurs langues & *prophétiſoient*, aux Actes, Ch. 19. v. 6. S. Paul dit que l'homme doit *prophétiſer* nuë tête, & la femme prier & *prophétiſer* la tête voilée, I. aux Corinth. Ch. 11. v. 4. & 5.

PROPHÉTISER, ſignifie auſſi, Deviner, Les Juifs ayant bandé les yeux de J. C. & lui frappant le viſage lui diſoient, *Prophétiſe* nous qui t'a frappé pour dire, devine. *Prophetiſa.*

PROPHÉTISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Prædictus, prænunciatus.*

PROPICE. adj. m. & f. Favorable. *Propitius.* Il régit le datif, & ne ſe dit proprement que de Dieu, & de ce qui eſt éxtrémement élévé au deſſus de nous. Dieu nous ſoit *propice*, *Propitius ſit nobis Deus, vel adſit.* Le Ciel eſt *propice* à nos vœux. Il faut que l'Orateur ſe rende les Juges *propices*, favorables.

PROPICE, ſe dit auſſi en parlant du tems, de l'occaſion & aûtre chôſe de cette nature. Avoir le tems *propice.* Avoir l'occaſion *propice.* Toutes chôſes lui ont été *propices* dans ſon entrepriſe. *Omnia fauſtè advenerunt.*

PROPICIATION. ſ. f. Sacrifice pour ſe rendre Dieu propice, pour appaiſer ſa colère, *Propiciatio, ſeu Sacrificium ad Deum placandum, ſacrificium pro peccato.* Il y avoit chez les Juifs des ſacrifices publics qui étoient d'ordinaire pour des actions de grace & des holocauſtes ; d'autres de *propiciation*, qui ſe faiſoient pour des particulièrs qui avoient commis quelque faute. Si c'étoit par ignorance, on offroit un agneau ou chévreau ; ſi ſciemment, on offroit un mouton. Les pauvres offroient une paire de tourterelles. L'Égliſe Romaine croit que la Meſſe eſt un Sacrifice de *propiciation.* Ce mot n'a guére d'uſage que dans ces ſortes de phrâſes.

PROPICIATION. Fête ſolemnelle des Juifs. *Propiciationis dies feſtus.* On la célébroit le 10 du mois de Tiſri qui eſt leur 7e. mois, & qui répond au mois de Septembre. Elle fut iſtituée pour conſèrver la mémoire du pardon qui fut annoncé au peuple d'Iſraël par Moïſe de la part de Dieu, , qui leur remit la peine qu'ils avoient méritée pour avoir adoré le veau d'or.

PROPICIATOIRE. ſ. m. C'étoit chez les Juifs la couvèrture de l'Arche revétuë dedans & dehors de lames d'or, enſorte qu'on ne voyoit point le bois. *Tabernaculi ſanctius aditum vel Propiciatorium.* Il y en a même qui croyent que ce couvèrcle de l'Arche, ce *propiciatoire* étoit d'une ſeule piéce d'or maſſif. Les Chérubins étendoient leurs aîles ſur le *Propiciatoire.* Ce *Propiciatoire* étoit la figure de JÉSUS-CHRIST, que S. Paul appelle au 3e. de ſon Épître aux Romains, Le *propiciatoire* ordonné de tout tems pour la rémiſſion des péchez.

PROPICIATOIRE, eſt auſſi adjectif de tout genre, & ſignifie, Qui a la vèrtu de rendre propice. *Propiciatorius.* Le ſacrifice que JÉSUS-CHRIST a offert lui-même ſur la croix, a été véritablement *propiciatoire.*

PROPINE. ſ. f. Tèrme de Chancélerie Romaine. C'eſt un cèrtain droit que paye un Cardinal Protectur pour tous les Bénéfices qui paſſent par le Conſiſtoire, & pour les Abbayes qui ſont taxées au deſſus de 66 ducats deux tiers, qu'on paye à proportion de leur valeur. *Jus propinæ vel Cancellariæ Romanæ.*

PROPOLIS. ſ. f. Cire vièrge, de couleur rougeâtre ou jaûne, dont les abeilles bouchent les fentes & les trous de leurs ruches, comme pour empêcher l'air & le froid d'y entrer. *Cera nova vel propolis.* Cette matière eſt friable, & elle a une ôdeur aprochante de celle des bourgeons du peupliér. On s'en ſèrt pour faire pèrcer les abſès ; on en fait auſſi recevoir la vapeur, pendant qu'on la chauffe ſur le feu, pour la toux invétérée.

PROPORTION. ſ. f. Juſteſſe ; rapport ; convenance agréable que deux chôſes ont l'une avec l'aûtre. *Proportio, ratio, convenientia, æquatio.* La prémière des *proportions* eſt l'égalité. Les bras, les jambes ont entr'eux une belle *proportion*, quand ils ſont égaux. Ce bâtiment eſt bâti avec une belle ſymmètrie & *proportion* ; c'eſt à dire, que les fenêtres, les entrecolonnes ſont égales & également diſtantes ; les aîles & les pavillons qui ſe répondent ſont égaux & de même conſtruction.

PROPORTION, ſe dit en ce ſens de la ſimple convenance, de ce qui eſt propre. *Proportio ſimplex, commenſuratio.* Il faut ſe faire faire un habit à *proportion* de ſon corps. Il faut manger à *proportion* de ſa faim, de la force de ſon eſtomach. Il faut dépenſer à *proportion* de ſon révenu, travailler à *proportion* de ſes forces. On régle les tailles à *proportion* du bien & de l'induſtrie des contribuables.

PROPORTION, ſe dit auſſi entre des chôſes de même nature, qui ont un tel rapport, que quoi qu'elles ne ſoient pas égales entre elles, néanmoins toutes leurs parties ont un égal accroiſſement, ou diminution. *Mutua proportio, convenientia, analogia.* Lorſqu'on réduit une figure au petit piéd, ou qu'on la veut avoir en grand, on prend garde d'y obſèrver en toutes ſes parties une égale augmentation, ou diminution, en telle ſorte que ſi une ligne eſt augmentée d'un poulce, une pareille ligne ſera augmentée d'un poulce. Les peintres ont fondé les régles de leur art ſur cèrtaines *proportions* naturelles qui ſont ordinairement dans les corps bien faits. Ils ont obſèrvé ſur les parties d'un viſage, ou des membres, cèrtaines longueurs ou *proportions* qu'elles doivent avoir les unes à l'égard des aûtres une cèrtaine augmentation, ou diminution.

C'eſt en ce ſens qu'on dit dans les lignes & dans les nombres, une *proportion* double, triple, multiple, ſeſquialtère, ſupèrpatiente. *Duplex, triplex, quatriplex.* Ces mots ſont expliquez à leur ordre.

C'eſt en ce ſens auſſi qu'on dit, payer à *proportion* de ſon travail, à *proportion* de ſa condition. *Pro ratâ laboris.* Il n'y a point de *proportion* entre un Duc & Pair, & un païſan. On le dit auſſi des éſprits, des ouvrages. Cet Ouvrage a peu de *proportion* avec la grandeur de vos lumières. VAUG. REM. Nous reſſentons nos biens & nos maux à *proportion* de nôtre amour propre. ROCHEF. Au reſte il faut remarquer que cette expreſſion à *proportion* eſt une éſpéce d'advèrbe. On dit en Philoſophie du fini à l'infini il n'y a point de *proportion*.

PROPORTION, ou PROGRESSION ARITHMÉTIQUE, eſt une égalité de difference entre pluſieurs nombres, ſoit en montant, ſoit en déſcendant : comme 2. 4. 6. 8. qui ſe ſurpaſſent également l'un l'aûtre de deux unitez en montant, eſt une *proportion arithmétique*. 20. 15. 10. 5. qui ſe diminuent également en déſcendant, en eſt un aûtre : & ainſi du reſte des quatre nombres qui ſont arithmétiquement proportionnèls. *Progreſſio arithmetica quæ ſervat eamdem rationem.* Les deux prémiérs s'appellent le *prémiér antécédent* ; & celui qui le ſuit, le *ſecond antécédent* : & les deux dérniérs, le *prémiér conſéquent*, & le *ſecond ſubſéquent*. Le prémiér & le quatriême s'appellent *deux éxtrêmes* ; le ſecond & le troiſiême ſont les *moyens*.

PROPORTION GÉOMÉTRIQUE, eſt une égalité de deux rapports ou comparaiſons, que deux nombres ou deux lignes ont les unes avec les aûtres, comme de même que quatre eſt à 8. ainſi 8 eſt à 16, c'eſt à dire, que comme 8 contient deux fois 4, ainſi 16 contient deux fois 8, & on appelle ces quatre tèrmes *proportionnels* : il y a la même *proportion* de quatre à 8 que de 8 à 16, car comme 4 eſt la moitié de 8, ainſi 8 eſt la moitié de 16. *Proportio geometrica quæ ſervat ſimilem rationem.* Mais quand les deux du milieu ſont égaux, c'eſt à dire, le même, on dit que c'eſt un moyen proportionnel. Il y a ſeulement cette différence entre la *proportion* & la *progréſſion*, que la *proportion* ſe renfèrme en trois ou quatre tèrmes au plus ; & la *progréſſion* en pluſieurs à l'infini : comme, la *proportion géométrique* eſt entre 4 & 8 & entre 8 & 16, mais la *progréſſion* eſt entre tous ces nombres, 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, &c. qui différent également de deux.

La *régle de proportion*, qu'on appelle autrement *régle de trois*, ou *régle d'or*, eſt celle qui enſeigne à trouver un quatriême nombre proportionnel à trois aûtres qu'on a donnez : comme, Si trois dégrez de l'Équateur contiennent 72 lieües, combien 360 degrez, qui font le tour de la tèrre, en contiendront-ils ? *Regula proportionis inverſa.*

Il y a la *régle de proportion directe*, qui eſt celle de l'éxemple ci-deſſus. Il y en a une *invèrſe*, ou *renvèrſée*, qui rend le dèrniér tèrme moindre : comme, Si cent ouvriérs bâtiſſent cette maiſon en un an, en combien de tems deux cens ouvriérs la bâtiront-ils ? *Regula proportionis inverſa.* On trouvera en ſix mois. Ici le dérniér tèrme diminuë ; au lieu qu'au prémièr éxemple il augmente.

La *proportion harmonique*, ſe trouve en trois nombres, quand les différences du prémiér & du ſecond tèrme ont la même *proportion*, que le ſecond tèrme au troiſiême. *Proportio harmonica.* Comme 60, 30, 20, les 30 différent de 60 de ſa moitié, & la différence de 20 à 30, eſt auſſi de ſa moitié, ſçavoir 10.

Le *compas de proportion* eſt un inſtrument de Mathématique compoſé de deux branches plattes & mobiles dans une charnière, qui par le moyen de pluſieurs diviſions des lignes marquées ſur ſes branches ſèrt à pluſieurs opérations de Géométrie, & obſèrvations aſtronomiques. *Diabetes, circinus proportionis.* Henrion & pluſieurs autres ont écrit de ſes uſages, comme auſſi de la régle de *proportion*, qui eſt une ſeule branche diviſée de la même manière, qui fait prèſque les mêmes éffets.

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. Quantité, ſoit en lignes, ſoit en nombres dont les parties ont rapport & proportion entre elles. *Proportionalis.* Euclide au VIe livre montre le moyen de trouver quatre lignes *proportionnelles*, & une moyenne *proportionnelle*. Il y a deux mille ans que les Géométtres chèrchent inutilement le problême de deux moyennes *proportionnelles*, que les Anciens n'ont pu trouver que méchaniquement par le méſolabe décrit dans les Commentaires d'Eutochius ſur Archiméde. Il y a eu pluſieurs Auteurs qui en ont prétendu donner la démonſtration ; les uns par des lieux ſolides, comme Menechmus ; les autres par des lieux linéaires, comme Nicoméde, Diocles, & de nôtre tems Viete ; & d'autres par des mouvemens impliquez, comme Platon, Architas, Papus & Sporus ; ou par des déſcriptions de cèrcles en tâtonnant, comme Héron & Apollonius, &c. C'eſt une maxime reçuë dans la Théorie des nombres, que lorſque trois nombres ſont continûment *proportionnels*, le produit des deux éxtrêmes eſt égal au quarré de celui du milieu. Par éxemple, 2. 4. 8. ſont continûment *proportionnels* : par conſéquent le produit de 2. & de 8. qui eſt 16. eſt égal au quarré, qui eſt auſſi 16. ROH.

PROPORTIONNELLEMENT. adv. D'une manière proportionnelle. *Pro rata proportionis regula.* Tout triangle diviſé par une ligne parallèle à un de ſes côtez, couppe les autres *proportionnellement*.

PROPORTIONNÉMENT. adv. Par proportion, avec proportion. Il n'a pas été recompenſé *proportionnément* à ſon mérite. *Pro ſuis meritis vel ſervata proportione.*

PROPORTIONNER. v. act. Ajuſter, égaler, meſurer. *Proportionem inire, vel adæquare.* Dieu *proportionne* ſes grâces à nos beſoins, & les afflictions qu'il nous envoye à nos forces. Les plus ridicules ſottiſes trouvent des éſprits auſquèls elles ſont *proportionnées*. LOG. C'eſt la marque d'un génie ſublime, de ſe *proportionner* tellement au génie, & au caractère de ceux qu'il pratique, qu'ils croyent être de niveau avec lui. BELL. Cette recompenſe eſt *proportionnée* à ſon mérite, à ſa condition.

PROPORTIONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Accommodatus.*

PROPOS. ſ. m. Diſcours ; paroles ; entretien. *Oratio, ſermo, verbum, colloquium.* Plutarque a écrit pluſieurs livres des *propos* de tâble. Ils tinrent pluſieurs dévis & menus *propos*. On lui a jetté quelque *propos* de mariage, quelque *propos* d'accommodement, pour dire quelques paroles. Il a tenu des *propos* fort inſolens. De *propos* en *propos* nous ſommes tombez ſur vôtre chapitre. Nôtre *propos* a été intèrrompu : retournons à nôtre *propos*. Elle étoit outragée des *propos* injurieux qu'on tenoit d'elle.

On dit, Joüer aux *propos* rompus, quand on jouë un jeu qui conſiſte à joindre enſemble des diſcours, qui ſe diſent tout bas à l'oreille des uns & des autres, pour voir s'ils produiront quelque ſéns raiſonnable, ou non. *Verbis interruptis ludere.* Et dans le figuré, on dit que des pèrſonnes jouënt aux *propos* rompus, quand ils parlent ſans ſuite, & ſans s'entendre.

Ce mot vient de *propoſitum*.

PROPOS, ſignifie auſſi, Réſolution ; délibération ; propoſition faite ſur quelque matière. *Conſilium, deliberatio, propoſitum.* Il faut à confeſſe faire un fèrme *propos* de ſe corriger, de quitter le vice. Il a fait cet aſſaſſinat de *propos* délibéré, de deſſein prémédité. Je l'ai vu en *propos* de faire cette affaire ; pour dire, en réſolution. J'ai fait *propos* de me retirer du monde. Jetter des *propos* d'accommodement.

PROPOS, ſignifie auſſi, Convenance. *Convenientia, conſenſio.* Cette gayeté eſt hors de *propos* en ce tems-ci : ce qu'on dit hors de *propos* ne touche que bien peu, & ne laiſſe que des impreſſions confuſes. LE CH. DE M. Vous nous intèrrompez par des hiſtoires hors de *propos*. PASC.

A PROPOS. adv. Il ne jugea pas *à propos* de rien entreprendre. ABLANC. *Non judicavit expedire, eſſe ad rem.* C'eſt-à-dire, il ne le jugea pas convenable. Le Roi à jugé *à propos* de faire cette ordonnance. Cet homme eſt venu mal *à propos*, à contretems. Il eſt venu tout *à propos* dans une occaſion favorable. *Opportune, commodè.* On dit au contraire, Cet homme eſt venu mal *à propos* ; pour dire, Il a tout gâté nôtre affaire. *Intempeſtivè.* Mais *à propos*, c'eſt-à dire, puis que je m'en ſouviens. A quel *propos* me dites-vous cela ? c'eſt-à-dire, pour quel ſujet. Il a fait venir cela *à propos*. *Omnia loco & tempore egit.*

On dit provèrbialement, *A propos* de bottes. *Ad propoſitum.* On dit auſſi, Changement de *propos* rejoüit l'homme.

A TOUT PROPOS. adv. A tout moment ; en toute occaſion. *Perpetuò, occaſione data, qualibet occaſione data.* Il parle de ſa bravoure *à tout propos*. *A tout propos* vous faites le bigot. VOIT. C'eſt un indiſcrèt qui rompt en viſière *à tout propos*.

PROPÔSANT. ſ. m. Qui a fait un offre, qui propôſe un déſſein. *Offerens, proponens.* On a fait voir au Conſeil le deſſein de la jonction des mèrs : le *propôſant* demande telles & telles conditions. On a écouté les *propôſans* d'un tel parti, les enchériſſeurs d'une telle fèrme.

PROPÔSANT, ſe dit auſſi de ceux qu'on éxamine pour être reçus Miniſtres dans la Réligion Prétenduë Réformée. Lors qu'ils ſoutiennent des Thêſes de leux croyance, ils font la même chôſe que ceux qui ſoutiennent des Thêſes pour être reçus Docteurs chez les Catholiques. Quand on leur écrit, on met ſur les lettres : A Monſieur tel *Propôſant* en Théologie. *Proponens.*

PROPÔSER. v. act. Mettre en avant quelque diſcours qu'on offre de ſoutenir, ou quelque doute dont on demande la réſolution. *Proponere, proferre in medium.* Les Géométres *propôſent* des problêmes aux Sçavans, afin qu'ils en trouvent la réſolution. Les Bachelièrs *propôſent* des thêſes, des maximes, dont ils prétendent ſoutenir la verité. On a *propôſé* à ces Docteurs une telle queſtion pour la conſulter & éxaminer. Cet accuſé a de bonnes déffenſes à *propoſer*, à alléguer.

PROPÔSER, ſignifie auſſi, Offrir, préſenter quelque chôſe. *Offerre, proponere.* On a *propoſé* un accommodement raiſonnable à cette partie. On a *propoſé* à cette fille pluſieurs partis avantageux. On a *propôſé* au Roi de faire une telle entrepriſe.

PROPÔSER, ſe dit auſſi pour faire connoître au Conſiſtoire des

Cardinaux

Cardinaux à Rome, l'état de quelque Évêché ou Archevêché à pour voir les qualitez de celui qui a été nommé par un Prince Souverain, & pour qui le Cardinal propôſant demande des Bulles. *Exponere.*

Propôser, ſignifie auſſi, Réſoudre, tendre à quelque fin. *Decernere, ſtatuere.* Il ſe *propôſe* de partir cette automne pour aller voyager. Un penitent ſe *propôſe* un amendement de vie. Tout agent raiſonnable ſe *propôſe* une fin de ſes actions. Les Magiſtrats Romains *propôſoient* des loix au peuple pour en déliberer. C'eſt en ce ſens qu'on dit, L'homme *propôſe*, & Dieu diſpôſe.

Propôser, ſignifie auſſi, Promettre des prix, des récompenſes à celui qui aura bien réüſſi en quelque chôſe qu'on lui marque. *Proponere, offerre, polliceri.* On *propôſe* des prix pour l'éxplication des énigmes. L'Académie Françoiſe *propôſe* des prix pour l'Éloquence & la Poëſie, elle a *propôſé* tel ſujèt. On a *propôſé* de grands prix pour celui qui trouveroit la vraye ſcience des longitudes.

Propôser, eſt auſſi un vèrbe neutre qui eſt en uſage parmi les Proteſtans, & qui ſe dit des Étudians en Théologie. C'eſt, Traitter un tèxte de l'Écriture Sainte à la manière des Miniſtres. *Textum ſcripturæ proponere, exponere, hæreticorum more.* Ainſi ce qui s'appelle *prêcher* dans un Miniſtre, s'appelle *propôſer* dans un Étudiant en Théologie. Ce jeune homme a fort bien *propôſé*.

Propôsé, ée. part. paſſ. & adj. *Propoſitus.*

PROPÔSITION. ſ. f. En tèrmes de Logique, eſt une partie d'un argument dans laquelle on attribuë à un ſujèt quelque qualité poſitive, ou négative. *Quæſtio, poſitio, propoſitio, theſis.* Le Syllogiſme eſt compôſé de trois *propôſitions*, majeure, mineure, & concluſion. L'Enthymême n'a que deux *propôſitions*. Une *propôſition* doit avoir déux tèrmes. L'un de qui l'on affirme, ou de qui l'on nie, lequel s'appelle, *ſujèt*: l'autre que l'on affirme, ou que l'on nie, lequel s'appelle *attribut*, ou *prædicatum*. Enſuite il faut que l'éſprit les lie, ou les ſépare: comme, *Dieu eſt juſte. Dieu* qui eſt le ſujèt, eſt lié avec *juſte*, qui eſt ſon attribut par le vèrbe ſubſtantif *eſt*. Or comme les tèrmes ſont ou ſinguliérs, ou communs & univèrſels, ſi le ſujet d'une *propôſition* eſt un tèrme commun, pris dans toute ſon étenduë, la *propôſition* s'appelle *univèrſelle*: *tout Athée eſt vicieux*. Si le tèrme commun n'eſt pris que ſelon une partie indétèrminée de ſon étenduë, parce qu'il eſt reſſèrré par le mot indétèrminé, *quelque*, la *propôſition* s'appelle *particulière*. Si le ſujèt d'une *propôſition* eſt ſingulièr, elle s'appelle *ſingulière*: *Guillaume III. eſt Roi d'Angleterre.* Les *propôſitions* qui n'ont qu'un ſeul ſujèt, ou un ſeul attribut, s'appellent *ſimples*: & celles qui ont plus d'un ſujèt, ou plus d'un attribut, s'appellent *compôſées*. Log.

Propôsition, ſignifie dans le même ſens, Jugement, ſentiment, opinion, déciſion. *Judicium, mens, opinio, deciſio.* Cette *propôſition* eſt obſcure, embroüillée; je ne l'entens point. L'Égliſe a condamné cette *propoſition* comme èrronée. On a fait bien du bruit ſur les cinq fameûſes *propôſitions* de Janſenius.

Propôsition, en tèrmes de Géométrie, eſt l'allégation d'une vérité prouvée par démonſtration. *Propoſitio demonſtrativa.* Toutes les *propôſitions* d'Éuclide ſont claires, cèrtaines & inébranlables. Les *propôſitions* ſe diviſent en théorêmes & en problêmes.

Propôsition, ſe dit auſſi de toutes ſortes d'offres qu'on fait dans les affaires, & les négociations, pour les entreprendre, ou les tèrminér. *Conditio.* On a fait à ce Prince des *propôſitions* de paix, d'accommodement, de mariage. Ce plaideur obſtiné réjètte toute ſorte de *propôſitions* au Conſeil qui ont été écoutées, approuvées.

Propôsition, eſt auſſi un tèrme fort uſité parmi les Prètendus Réformez. C'eſt à l'égard d'un Étudiant en Théologie une *prédication*. M. tel a rendu aujourd'hui ſa *propôſition*. Il y avoit beaucoup d'ordre, & de ſolidité dans ſa *propoſition*.

Propôsition d'erreur, ſe dit au Palais d'un remède éxtraordinaire de Droit, pour revenir contre un arrêt où il y a un èrreur en fait, ou injuſtice manifeſte. *Relatio cauſæ perperam ex errore judicatæ.* Il eſt différent de la *requête civile*, en ce que la *requête civile* n'accuſe que le fait, ou le dol & la ſurpriſe de la partie; & dans la *propôſition d'èrreur*, il y a du fait des Juges qui ſe ſont trompez dans le fait, & non dans le droit. Les *propôſitions d'èrreur* ont été abrogées par le dèrniér article de l'Ordonnance de 1667.

En Théologie on appelle pains de *propôſition*, les douze pains ſans levain que les Juifs offroient à Dieu, & qui étoient rangez ſix à ſix ſur la table du Tabèrnacle. *Panes propoſitionis.*

PROPRE. adj. m. & f. & ſ. Qui eſt naturel & éſſentiel à quelque être. *Proprius, peculiaris, innatus.* Les Philoſophes diſtinguent quatre ſortes de *propres*: le prémiér, qui convient à une ſeule éſpéce, mais non pas à tous les induvidus, comme d'être Géométre, Médecin, Philoſophe, c'eſt le *propre* de l'homme, mais non pas de tous: le ſecond, qui convient bien à toute l'éſpéce, mais qui convient auſſi à quelque autre, comme d'avoir deux piéds, eſt *propre* à l'homme, mais il eſt *propre* auſſi à l'oiſeau: le troiſiême, qui convient à une ſeule éſpéce, mais non pas en tout tems, comme d'avoir les cheveux blancs, eſt *propre* ſeulement à l'homme, mais au vieillard: le dèrniér, qui convient ſeulement à une éſpéce, à tous les individus, & en tout tems, comme la faculté de rire eſt *propre* à l'homme, le hennir aux chevaux, &c. & c'eſt celui-là que Porphyre appelle le *vrai propre*.

Propre, ſe dit en Morale de ce qui ſe trouve ordinairement dans les chôſes, & de leurs vèrtus particulières. *Proprium, naturale, eſſentiale.* C'eſt le *propre* de Dieu d'être bon & miſéricordieux, de pardonner. C'eſt le *propre* des éſprits foibles d'être lâches, & vindicatifs. C'eſt le *propre* des gueux enrichis d'avoir de l'orgueil. C'eſt le *propre* des jeunes gens d'être étourdis, emportez & débauchez. La magnanimité eſt la vèrtu *propre* des Héros. Ablanc. Nous ne faiſons prèſque rien que nous n'y ſoyons portez par l'amour *propre*; c'eſt-à-dire, par l'amour que nous nous portons à nous-mêmes. L'amour de Dieu doit être pur, & dégagé de tout motif de *propre* intérêt. Fen.

Propre, ſe dit auſſi des qualitez naturelles & néceſſaires pour réüſſir à quelque chôſe. *Dos, ornamentum, facultas, aptitudo.* Les gens qui ſont d'un tempérament chaud & bouillant ſont *propres* pour l'armée. Les froids & mélancoliques ſont *propres* à l'étude. Il y a des gens qui ne ſont *propres* à rien qu'à boire & manger. Les Romains furent moins *propres* à la guèrre quand ils furent devenus plus polis, & plus ſçavans. Val.

Propre, ſe dit auſſi de ce qui eſt déſtiné à un cèrtain uſage. *Aptus, diſpoſitus, paratus.* Voilà du gros bois *propre* à bâtir. Ce moilon eſt *propre* à faire des fondemens. Le ſaint-Leu n'eſt *propre* qu'à mettre à l'air au haut des maiſons. Chaque animal ſçait choiſir l'aliment qui lui eſt *propre*. L'aimant eſt *propre* à frotter l'aiguille d'une bouſſole.

Propre, ſe dit auſſi de ce qui eſt convenable. *Aptus, conveniens.* Il lui faut éſſayer cet habit pour voir s'il lui ſera *propre*. Ce quadre ſera *propre* à ce tableau. Cette loi eſt *propre* à nôtre éſpéce, lui convient parfaitement. Cette doctrine n'eſt pas *propre* à être ſoutenuë en public. C'eſt le *propre* d'un ignorant, de vouloir parler de tout à tort & à travèrs. Cela n'eſt pas en ſon *propre* lieu.

Propre, ſe dit auſſi de ce qui eſt bien net; ajuſté, orné. *Ornatus, compoſitus, comptus.* Voilà un appartement bien *propre*, des meubles bien *propres*, un habit fort *propre*, Il faut être *propre* ſur ſoi, en ſon boire & en ſon manger. Un air ſi mal *propre* eſt la marque infaillible d'un mérite farouche, & d'un ſçavoir capricieux. Com. J'aime une frugalité *propre*, & bien entenduë. S. Évr.

Propre, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des noms, & des mots. On diſtingue les noms *propres* des noms appellatifs. *Nomina propria a nominibus appellativis diſtinguntur.* Chez les Chrétiens le nom *propre* eſt celui qui eſt impôſé au Baptême. Voyez Nom. Les Dictionnaires communs ne ſe chargent guères des noms *propres*. Il faut avoir recours au Dictionnaire Poëtique pour chèrchér les noms *propres*.

Propre, à l'égard des mots ſe dit de leur ſignification particulière, & qui leur eſt directement affectée: & cela par oppoſition aux éxpréſſions figurées, & métaphoriques. *Verborum ſignificatio, expreſſio, ſenſus.* Le mélange du *propre*, & du figuré fait un agrément. Bouh. Le figuré adoucit ce que le *propre* a de rude. Id.

Propre, eſt quelquefois réduplicatif, & ſèrt pour affirmer & marquer plus préciſément quelque chôſe. *Proprius.* Jéſus-Chriſt eſt venu nous racheter en propre pèrſonne. *In propriâ perſonâ.* Dieu avoit gravé les tables de la Loi de ſa *propre* main. Nous avons vû ſon Vèrbe de nos *propres* yeux. Cette lettre a été donnée en main *propre*. Le Pape confére quelquefois des Bénéfices de ſon *propre* mouvement. Il a levé la main ſur ſon *propre* père. Voilà la clauſe en *propres* tèrmes.

Propre, ſe dit auſſi de ce qui appartient ſpécialement à quelqu'un; de ce dont il peut diſpôſer. *Proprium, peculiare.* Un Moine Profez n'a rien de *propre*, qui ſoit à lui en *propre*. Il faut faire l'aumône de ſon bien *propre*, & non pas de celui d'autrui. Il a été condamné à payer en ſon *propre* & privé nom. On peut uſer du bien de ſes amis comme du ſien *propre*.

On dit encore, Se rendre *propre*, pour, s'approprièr. *Sibi uſurpare, vel vindicare.* Les traductions qu'on a faites en nôtre langue, nous rendent *propres* toutes les richeſſes des Grècs & des Latins. Bouh. Les Rois ſans avoir le détail de toutes les qualitez des particuliérs, ſe rendent *propre* à eux tout ce que les particuliérs ont de bon. M. Scud.

Propre, en tèrmes de Juriſprudence Françoiſe, eſt oppôſé à *acquêt* ou *conquêt*. *Proprium, patrimoniale.* C'eſt un héritage qui

eſt

eſt venu par ſucceſſion diréĉte, ou collatérale ; & qu'on n'a point acquis par ſon induſtrie. Un Teſtateur ne peut diſpôſer que de ſes meubles & acquêts, & du quint de ſes *propres*. Les parens patèrnéls héritent des *propres* patèrnéls, & les matèrnéls des *propres* matèrnéls. Ainſi les *propres* retournent toûjours à la ligne d'où ils procédent. On ne ſçait pas trop l'origine de cette loi qui a mis de la différence entre les *propres* & les acquêts. Ni les Grècs ni les Romains n'ont fait cette diſtinĉtion. Du moins elle eſt fondée ſur ce principe d'équité, que les hommes ont bien voulu conſèrver, & affèĉter à leur famille les biens qu'ils avoient reçus de leurs pères, & les tranſmétre à ceux qui ſont iſſus d'une même ſouche. Pluſieurs Coutumes appellent *propres anciens* ceux qui ſont provenus d'éſtoc, & qui ont fait ſouche par divèrs degrez de ſucceſſion ; & *propres naiſſans* ceux qui commencent à faire ſouche, & qui prennent nature de *propres* en la pèrſonne de celui qui le prémiér les poſſéde à droit hérédi-taire. La Coutume de Normandie appelle indiſtinĉtement *pro-pres* les biens, & conquêts qu'on poſſéde à droit ſucceſſif. Mais dans les Coutumes où cette diſtinĉtion a lieu on appelle, Un *propre ancien*, celui qui a fait ſouche dans la famille, qui vient de l'ayeul, ou triſayeul ; un *propre naiſſant*, celui qui n'a point fait ſouche. Un acquêt du père eſt un *propre naiſſant* en la pèr-ſonne de ſon fils. Il y a auſſi des *propres* qui ſe font par ſtipulation d'une dot qui conſiſte en argent. On en fait entrer une partie en communauté, & le reſte tient lieu de *propre* à la femme & aux ſiens. On ſtipule auſſi le remplacement des *propres*.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne ſale & mauſſade, qu'elle eſt *propre* comme une écuelle à chats. *Squallidus, ſordidus*.

PROPREMENT. adv. D'une manière propre. *Propriè, modo peculiari*. La vie de ce monde n'eſt à *proprement* parler qu'un éxil. *Vita humana eſt exilium propriè dictum*. Cette femme eſt toûjours miſe fort *proprement*. Ce logis eſt meublé *proprement*. Les Pèrru-quiérs mettent dans leurs enſeignes, qu'ils font le poil *propre-ment*. On dit d'une pèrſonne, qu'elle joüe du luth *proprement*, pour la loüer d'en joüer bien, mais non pas dans la dèrnière pèr-feĉtion.

PROPRET, ÉTTE. adj. Ce mot ſe dit en tèrmes bas & familiérs de celui ou de celle qui a une propreté affeĉtée, étudiée. *Concin-nus, elegans, vel elegantulus*. Abbé *propret*. Elle eſt *proprétte*.

PROPRETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt propre. Qu'on a ſoin de tenir proprement, & nettement. *Elegantia, concinnitas*. Les femmes ont ſouvent une *propreté* affeĉtée, & ridicule. Vous ne vous croyez pas logez décemment ſi vous ne joignez à la *pro-preté* le luxe, & la magnificence. FLÉCH. Les gens de bon goût ont plus de ſoin de la *propreté*, que de la parure. LE CH. DE M. La *propreté* & la bienſéance dans les habits relévent la beauté d'une femme.

Qui néglige la propreté
Semble négliger ſa Maitreſſe. LA SUZE.

PROPRÉTEUR. ſ. m. Magiſtrat Romain. On appelloit d'or-dinaire *Propréteurs* ceux qui après avoir éxèrcé l'Office de Pré-teur, étoient envoyez dans les Provinces pour y commander, & pour y rendre la Juſtice. *Proprator*. On appella auſſi *Propré-teurs* ceux qui ſans avoir été Préteurs étoient envoyez éxtraor-dinairement dans les Provinces pour les gouvèrner. Quelques-uns affeĉtent le nom de *Propréteurs* à ceux qui étoient envoyez par les Empereurs dans les Provinces qui étoient tombées dans leur partage : comme celui de Proconſuls à ceux du Peuple.

PROPRIÉTAIRE. ſ. m. & f. Qui a le fonds, le droit de la propriété d'une tèrre, d'un Office, d'un Gréffe. *Dominus*. Un Fèrmiér ou locataire n'eſt pas partie capable pour déffendre aux aĉtions qu'on intente touchant le fonds dont il joüit, il faut les faire juger avec le *propriétaire*. On appelle *propriétaire incom-mutable*, celui qui eſt Seigneur d'un fonds ſans crainte d'évic-tion, & ſans charge de rachat, ni de faculté de réméré. La *pro-priétaire* eſt aſſignée. LE MAIT. Les Bénéficiérs & les Évêques ne ſont ni les *propriétaires* ni les maîtres, mais les diſpenſateurs des biens de l'Égliſe. TOMAS.

PROPRIÉTAIRE. Tèrme de Dévotion. Les Myſtiques appel-lent *âme propriétaire*, celle qui conſèrve la propriété des vèrtus : c'eſt-à-dire, qui rapportant ſes vèrtus à la gloire de Dieu, a auſſi en vuë le mérite, & la récompenſe. *Animæ ſervilis quæ ſpe mercedis agit*. Au lieu qu'un âme parfaitement déſintéreſſée, les rapporte uniquement à la gloire de Dieu, ſans aucun motif de propre intérêt, & demeure là-deſſus dans une ſainte indiffé-rence. FEN. *anima verò perfecta agit ſimpliciter & propter gloriam Dei*.

PROPRIÉTÉ. ſ. f. Vèrtu particulière & qualité que la nature a donnée à tous les corps. *Virtus ſeu qualitas corporibus à naturâ in-dita*. Salomon ſçavoit la *propriété* de toutes les plantes depuis le cédre juſqu'à l'hyſope. Tous les jours on découvre de nouvelles *propriétez* de l'aimant.

PROPRIÉTÉ, en tèrmes de Grammaire, ſe dit de la ſignifica-tion particulière d'un mot convenable à la chôſe à laquelle on l'applique, & eſt oppôſé à la ſignification figurée. *Verborum electio, proprietas*. Un Orateur doit avoir ſoin de la *propriété* des mots, d'en choiſir qui ſoient dans leur propre ſignifica-tion.

On dit auſſi, La *propriété* d'une phrâſe, c'eſt la *propriété* de la lan-gue. *Energia, elegantia*.

PROPRIÉTÉ, en tèrmes de Droit, ſignifie le fonds, le domai-ne, la Seigneurie de quelque chôſe, dont on eſt maître abſolu, qu'on peut vendre, engager, ou dont on peut diſpôſer à ſon plaiſir. *Dominium, mancipium*. Les fiéfs, les héritages ſe poſſé-dent en pleine *propriété*. On n'a pas la *propriété* des Bénéfices, on n'en a que la joüiſſance. On peut donner la *propriété* d'une tèrre, & s'en réſèrver l'uſufruit. Par la mort de l'uſufruitiér l'u-ſufruit eſt conſolidé à la *propriété*. Des Moines ont long-tems diſputé s'ils avoient la *propriété* du pain qu'ils mangeoient, ou ſeulement l'uſage.

PROPRIÉTÉ, tèrme de Dévotion. Les Myſtiques diſtinguent deux ſortes de *propriétez*. La prémière *propriété* eſt l'orgueil, c'eſt un amour de ſa propre éxcellence entant que propre, & ſans aucune ſubordination à nôtre fin éſſentielle qui eſt la gloire de Dieu. *Philautia*. Cette *propriété* eſt un péché. La ſeconde *propriété*, eſt un amour de nôtre propre éxcellence, entant qu'elle eſt la nôtre : mais avec ſubordination à nôtre fin éſſen-tielle, qui eſt la gloire de Dieu. *Amor propriæ excellentiæ*. C'eſt vouloir les vèrtus pour la gloire de Dieu, mais auſſi pour en avoir la récompenſe. C'eſt une impèrfeĉtion, & non pas un pé-ché. Les Myſtiques l'appellent, avarice, & ambition ſpirituel-le. FEN. La *propriété* eſt un amour intéreſſé, & une ſoüillure de l'âme. ID.

PRORATA. adv. C'eſt un mot purement Latin, qui eſt paſſé en nôtre Langue en cette phrâſe, Payer au *prorata*, c'eſt-à-dire, à proportion ; & vient du mot *rata*, ou *ratio*.

PROROGATION. Aĉtion par laquelle on diffère quelque chô-ſe. *Prorogatio, probatio*. *Prorogation* de délai.

PROROGER. v. aĉt. Tèrme de Palais. Donner un délai de payer, de faire une enquête, ou aûtre procédure de la Juſtice. *Prorogare, differre*. Les parties ont *prorogé* d'un mois le pouvoir qu'ils avoient donné aux arbitres. On dit auſſi en Angletèrre, que le Roi a *prorogé* ſon Parlement, pour dire, qu'il en a remis les ſéances en une autre ſaiſon.

PROROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Prorogatus, Prolatus*.

PROSAÏQUE. adj. m. & f. Qui ſent la proſe. *Proſaïcus, vel proſam redolens*. C'eſt une épithète qu'on donne aux méchans vèrs. Ces vèrs ſont trop *proſaiques*, ne ſont pas aſſez pompeux & élevez ; le ſtile en eſt *proſaique*, on diroit que c'eſt de la prôſe. Sa muſe eſt *proſaique* & languiſſante.

PROSATEUR. ſ. m. Qui écrit en prôſe. *Qui ſolutâ oratione ſcribit*. Ce mot n'eſt pas encore tout-à-fait François : Ménage a tâché le prémiér de l'introduire, pour l'oppôſer plus éxaĉte-ment à Poëte que celui d'Orateur ; car il y a pluſieurs bons Écri-vains en prôſe qu'on ne peut pas mettre au rang des Orateurs. Mais il a vieilli ſans faire aucun progrez à Cour. Le public l'a rebuté, & le deſſein de M. Ménage qui en vouloit enrichir nô-tre langue, n'a point été heureux. BOUH. Cependant Danet ne fait aucune difficulté de l'admettre dans le Diĉtionnaire qu'il a fait pour l'uſage de Monſeigneur le Dauphin. Ainſi pluſieurs ſe ſèrviront de *Proſateur*, ſans ſçavoir même s'il a jamais été rebuté.

PROSCRIPTION. ſ. f. Publication faite de la part d'un Chèf de parti, par laquelle il promet grande récompenſe à celui qui lui apportera la tête d'un de ſes ennemis. *Proſcriptio*. Du tems de Sylla & de Marius ſe firent de grandes *proſcriptions* chez les Ro-mains. Les divèrſes *proſcriptions* avoient emporté les plus coura-geux. ABLANC.

PROSCRIRE. v. aĉt. Mèttre des têtes à prix ; donner récompen-ſe à celui qui les apportera. *Proſcribere*. La Coutume de *proſcrire* a eu fort peu d'uſage en France. N'écrivez jamais contre ceux qui peuvent *proſcrire*. ABLANC.

PROSCRIRE, s'eſt dit auſſi figurément de quelques mots, ou phrâſes de la Langue, & ſignifie, Chaſſer, bannir. *Exulare, ex-pellere*. Les délicats ont *proſcript* une infinité de bons mots Fran-çois, & bien exprèſſifs. *Reſcindere*. Vous avez *proſcrit* les meil-leurs endroits de mon Ouvrage. BELL.

PROSCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. & ſubſt. *Proſcriptus, amanda-tus*. Du tems de Sylla il y eut à Rome bien des têtes *proſcrites*. Les *proſcrits* ne ſe ſauvoient que par un éxil volontaire.

PRÔSE. ſ. f. Eſt le langage ordinaire des hommes, qui n'eſt point gêné par les meſures & les rimes que demande la Poëſie, qui eſt le mot oppôſé. *Proſa, ſoluta oratio*. Cet homme écrit bien en *prôſe* & en vèrs. Voilà des vèrs ſi plats, que ce n'eſt que de la *prôſe*.

prôſe. Quoiquê la *prôſe* ait des liaiſons qui la ſoutiennent, & une ſtructure qui la rend nombreûſe, elle doit paroître fort libre, & n'avoir rien qui ſente la gêne. Bouh. On a comparé les Écrivains en *prôſe* aux gens de pied, qui marchent plus tranquillement, & avec moins de bruit. S. Évr. Les chôſes paroiſſent plus vives en Poëſie qu'en *prôſe.* Mont. Il y a des femmes qui ſe gendarmeroient ſi on leur écrivoit tout uniment en *prôſe*, qu'on les aime, & qui le ſouffriroient plus volontiers en vèrs; la *prôſe* eſt trop ſérieuſe. S. Évr.

Souvent j'habille en vèrs une maligne prôſe. Boil.

Mais je quitte les vèrs, & vous écris en prôſe.
Plus propre à dire toute chôſe. Scar.

Ce mot vient de *proſa* Latin, que quelques-uns prétendent dérivé de l'Hébreu *poras*, qui ſignifie *expendit : eſt enim ſoluta & expenſa oratio.*

Prôse, en tèrmes d'Égliſe, eſt un chant rimé qu'on dit avant l'Épître dans les Fêtes ſolennelles ſeulement. *Proſa, cantus.* La *Prôſe* de Pâques, de la Pentecôte, du S. Sacrement.

PROSÉLITE. ſ. m. & f. Nouveau convèrti à la foi. *Proſelyti.* C'eſt un tèrme dont on s'eſt ſèrvi en la Primitive Égliſe. Les Juifs avoient auſſi leurs *Proſélites*, qui de Payens qu'ils étoient, avoient embraſſé le Judaïſme. D'où vient que dans les Actes il eſt fait mention des Juifs & des *Proſélites.*

Ce mot eſt purement Grèc, προσήλυτος, & ſignifie en Latin *advena*; & en François *étranger*, ou qui vient d'un aûtre païs, παρεπίδημος, *advena.*

PRÔſNE. ſ. m. Eſpéce de Sèrmon qu'on fait tous les Dimanches dans les Égliſes Parroiſſiales, pour avèrtir les Parroiſſiens des Fêtes & des jeûnes de la ſemaine, & faire les publications de ce qu'il eſt néceſſaire de faire ſçavoir aux habitans, & auſſi pour les inſtruire de leur Religion, & de leur devoir. *Familiaris de materiis fidei expoſitio, oratio, ſermo.*

Le meilleur eſt toûjours de ſuivre
Le prône *de nôtre Curé.* Racan.

On publie aux *prônes* les bans des mariages, des monitoires, des enchères, des tèrres à vendre & à bailler, &c. *Publicare.* On fait des excommunications au *prône.* On recommande le Seigneur au *prône.* On dit provèrbialement de celui à qui il arrive pluſieurs chôſes fâcheûſes à la fois, qu'il étoit bien recommandé au *prône.*

Ce mot vient de *praconium*, ſelon Nicod, Saumaiſe, & Ménage. D'aûtres le dérivent de *proœmium.*

Prôſne, ſe dit auſſi d'un diſcours ennuyeux; & d'une longue remontrance. *Importuna narratio.* Les vieillards ſont ſujèts à faire de longs *prônes* à la jeuneſſe. Il faut que cette fille s'en retourne vîte, aûtrement ſa mère lui feroit un beau *prône.*

PRÔſNER. v. act. & n. Faire le prône. *Familiarem ad populum de rebus fidei habere concionem.* C'eſt le Vicaire qui s'eſt chargé de *prôner* Dimanche; il le faut aller entendre *prôner.* L'Académie a décidé que *prôner* n'eſt prèſque pas en uſage en ce ſens.

Ce mot vient du Latin *praconiſare.*

Prôſner, s'employe auſſi dans le ſtile familier; Pour dire, Aſſûrer. *Promulgare efferre, affirmare.* Platon, & Séneque ont beau *prôner* que la mort n'eſt pas un mal, ils ne nous détèrminent point. S. Évr.

Prôſner, ſignifie auſſi, Faire un diſcours ennuyeux, & importun; parler beaucoup; babiller. *Importunè narrare, garrire.* Cette vieille ne fait aûtre chôſe que *prôner.* Un avare ne *prône* aûtre chôſe que l'argent, que l'épargne. Si vous lui dites vôtre ſecret, il l'ira *prôner* par tout. On dit auſſi d'un goinfre au cabaret, qu'il rit, qu'il chante, & qu'il *prône.* Tout cela eſt bas.

Prôſner, ſignifie auſſi, Vanter, loüer publiquement; élever, publier le mérite de quelqu'un. *Pradicare, extollere, efferre.* On a beau avoir du mérite, il faut pour réüſſir avoir des amis qui le *prônent.* Ce Poëte eſt bienheureux d'avoir des gens qui le vont *prôner* par tout. Horace *prône* ſouvent ſes proüeſſes amoureûſes. S. Évr. Défiez-vous de ces vèrtus déſintéreſſées que vous voyez *prôner* à tant de gens. Id. Les gens de bien ne vont point tant *prôner* leurs bonnes œuvres. Id.

Qui d'une ſainte vie embraſſe l'innocence,
Ne doit point tant prôner *ſon nom, & ſa naiſſance.* Mol.

PRÔſNEUR. ſ. m. Qui fait des remonſtrances; qui vante, qui publie le mérite de quelqu'un. *Praco, concionator, orator.* On évite ce Critique, parce que c'eſt un *prôneur* perpétuel. Qu'elle horrible peine à un homme qui ſe trouve ſans *prôneurs*, & ſans cabale, de ſe faire jour à travers l'obſcurité où il ſe trouve! La Bruy. La réputation de cet Auteur ne ſe ſoutient que parce-qu'il a par tout des *prôneurs.* On dit provèrbialement, petit faiſeur, & grand *prôneur.*

PROSODIE. ſ. f. Partie de la Grammaire qui enſeigne la prononciation; qui marque les accens, les ſyllabes longues, & breves. *Proſodia, accentûs, modulatio.* La *proſodie* ne ſe dit guères que dans les Langues Grècque & Latine, où elle eſt abſolument néceſſaire pour faire des vèrs, & pour en juger.

PROSOPOPÉE. ſ. f. Figure de Rhétorique par laquelle on fait parler des pèrſonnes abſentes, ou mortes; ou des villes, & des aſſemblées; & même des chôſes inanimées. *Proſopopœia.* Il y a deux ſortes de *proſopopées*, l'une directe & l'autre indirecte. Les Poëtes dans leurs fictions uſent ſouvent de *proſopopées* : ou les Orateurs dans la peinture d'une paſſion violente, qui ſemble les tranſporter hors d'eux-mêmes. Par exemple : Juſtes Dieux, Protecteurs des innocens! pèrmettez que l'ordre de la nature ſoit intèrrompu pour un moment, & que ce cadâvre déliant ſa langue, reprenne l'uſage de la voix, &c.

PROSPÈRE. adj. m. & f. Heureux, propice, favorable au ſuccès d'un deſſein, d'une entrepriſe. *Proſper, propitius, fortunatus, ſecundus.* Cet homme a eu toute ſa vie la fortune *proſpère*, il ne lui eſt arrivé aucun malheur. Malhèrbe a dit ſuccès *proſpères*; & Mr. de Segrais, que Mars vous ſoit *proſpère.* Ainſi je ne ſçai pourquoi nos Puriſtes font aujourd'hui difficulté de s'en ſèrvir. Ménag. L'Académie l'admet purement, & ſimplement dans ces exemples. Le Ciel vous ſoit *proſpère.* Toutes chôſes lui ont été *proſpères.*

PROSPÉRER. v. n. Être heureux, fortuné. *Secundâ uti fortunâ.* Un méchant homme, un ingrat, un fourbe ne *proſpére* jamais. La maiſon du juſte *proſpérera* & ſera floriſſante comme la palme. Cette famille *proſpére.*

Je veux bien que le ſort, par un heureux caprice,
Faſſe de vos écrits proſpérer *la malice.* Boil.

PROSPÉRITÉ. ſ. f. Bonheur; bonne fortune; état floriſſant de la pèrſonne, & des affaires. *Proſperitas, res ſecunda.* Le plus rare privilege de la ſageſſe c'eſt de ne ſe point enfler de ſes plus ſurprenantes *proſpéritez*, & de maîtriſer la fortune. M. Ésp. On oublie aiſément les malheureux dans la *proſpérité.* S. Évr. Il eſt dangereux de s'oublier, de s'enorgueillir dans la *proſpérité*, dans la bonne fortune. Les grands revèrs ſuivent de près les grandes *proſperitez.* Ben. La *proſperité* qui devroit être le privilége de la vèrtu, eſt ordinairement le partage de l'injuſtice. Fléch. Un fidelle ami rend la *proſpérité* plus douce, & l'advèrſité plus ſupportable. S. Évr. Les amis ſuivent en foule ceux qui ſont en *proſpérité.* M. Ésp. L'homme ne ſçauroit tenir ni contre l'advèrſité ni contre la *proſpérité*, & comme il y a des malheurs ſous leſquels la patience ſuccombe, il y a auſſi des *proſpéritez* qui ſont au deſſus de la modération. Fléch. La *proſpérité* rend les hommes ſupèrbes, & l'advèrſité les rends lâches, & rampans. Le P. le B. Les grands hommes ſont au deſſus de la fortune, & la tête ne leur tourne point dans la *proſpérité.* Le Ch. de M. La *proſpérité* éleve l'homme par orgueil, l'amollit par la volupté, & l'appeſantit par la pareſſe. Fléch. Une *proſpérité* continuelle rend plus fièr, moins ſage, & plus ſenſible à la mauvaiſe fortune. Bouh. Les grandes *proſpéritez* nous aveuglent, nous tranſportent, & nous égarent. Boss. Les *proſpéritez* militaires laiſſent dans l'âme je ne ſçai quel plaiſir touchant qui la remplit, & l'occupe toute entière. Fléch. On appelle un viſage de *proſpérité*, un viſage gai & content, qui a le teint frais & fleuri.

PROSTATES. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Proſtas.* Ce ſont deux corps blancs & glanduleux ſituez à la racine de la vèrge ſur le ſphincter de la veſſie. Ils ſéparent une humeur blanchâtre & glaireûſe qui ſe décharge dans la cavité de l'uretère par pluſieurs petits tuyaux qui s'y vont rendre. L'uſage de cette humeur eſt d'humecter & d'enduire l'uretère, afin qu'il ne ſoit pas offenſé par l'acrimonie de l'urine qui y paſſe continuellement, & de ſèrvir de véhicule à la ſemence dans le tems de l'éjaculation.

PROSTÈRNATION. ſ. f. Abbaiſſement d'une pèrſonne juſqu'aux genoux d'une aûtre qu'elle ſupplie. *Proſternatio, abjectio, demiſſio.* Un Souverain eſt-il bien payé de ſes ſoins, de ſes inquiétudes par le plaiſir que donne la puiſſance abſoluë, & par toutes les *proſtèrnations* des courtiſans? La Bruy. Ce mot n'eſt pas dans l'Académie.

PROSTÈRNER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. *Ad genua alicujus procumbere, procidere.* Faire une profonde révérence; ſe jetter à tèrre en ſigne d'adoration ou de grand rèſpect. Un bon Chrétien ſe *proſterne* à genoux devant l'Autel, devant le Crucifix, devant le Confeſſeur, pour demander pardon de ſes fautes. Un vaincu ſe *proſtèrne* devant le victorieux pour lui demander grâce & la vie. À la Paſſion on ſe *proſterne* pour baiſer la tèrre. Les Moines ont pluſieurs cérémonies où ils demeurent *proſtèrnez* & étendus contre tèrre.

PROSTITUER,

PROSTITUER. v. act. Abandonner lâchement ſon corps, ou ſon honneur, pour quelque plaiſir, ou quelque interêt mercenaire : ſe livrer, s'abaiſſer honteuſement. *Proſtituere.* Les Marchands d'eſclaves les achetent ſouvent pour les *proſtituer.* Cette femme ſe *proſtitue* à tous venans. Un Auteur qui a une plume venale la *proſtitue* à ceux qui lui donnent le plus. Un homme ſans honneur ſe *proſtitue*, s'abandonne aux actions les plus ſerviles, les plus baſſes, & les plus déshonnêtes. Il y a des juges qui *proſtituent* leur dignité, la juſtice. Le ſage qui ne va point ſe *proſtituer* à la faveur, & à la fortune, demeure dans l'obſcurité, & dans l'indigence. S. Évr. On *proſtitue* aujourd'hui les loüanges ſans choix, & ſans diſtinction. Bell.

A quoi ſert la valeur, l'eſtime, & le pouvoir,
Qu'à proſtituer *ſa vie, & qu'à ſe faire voir?* S. Évr.

Le mot de *proſtituer* étant de quatre ſyllabes, ce dernier vers ne peut rien valoir.

Proſtitué, ée. part. paſſ. & adj. Femme *proſtituée* ; plume *proſtituée. Proſtitutus, vel palàm expoſitus.* Les âmes *proſtituées* à l'ambition ne ſe mettent pas à fort haut prix. Boss.

Non, non, il n'eſt point d'âme un peu bien ſituée,
Qui voulût d'une eſtime ainſi proſtituée. Mol.

PROSTITUTION. ſ. f. Déreglement de vie & de mœurs ; abandonnement à une vie infâme. Baſſeſſe, ſoumiſſion vile & mercenaire. *Proſtitutio, morum corruptio, depravatio, effrenata libido.* Cette femme a renoncé à l'honneur, & vit dans une étrange *proſtitution.* On appelle lieux de *proſtitution*, les lieux publics où l'on trouve des infames qui ſe proſtituent à tous venans. La *proſtitution* de ceux qui ſacrifient à la Fortune juſqu'à leurs amis eſt infâme. S. Évr. On dit auſſi la *proſtitution* de la juſtice, la *proſtitution* des loix. L'Acad.

PROSTYLE. Les Anciens appelloient *temple proſtyle*, celui qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure. C'eſt un mot Grec πρόστυλος, qui a des colonnes par devant.

PROTASE. ſ. f. Terme de Poëſie. C'eſt la premiére partie d'un Poëme Dramatique, qui explique au peuple le ſujet, ou l'argument de la piéce; ce qui ſe fait au premier & au ſecond.
Ce mot vient du Grec πρότασις. *Protenſio.*

PROTATIQUE. ſ. m. Terme de Poëſie Grecque ou Latine. C'étoit un perſonnage qui ne paroiſſoit ſur le théatre qu'au commencement de la piéce; comme Soſie dans l'Andrienne de Terence. *Protaticus.*

PROTECTEUR. ſ. m. PROTECTRICE. ſ. f. Qui prend en main la deffenſe des foibles, ou des affligez. *Protector, deffenſor.* Dieu & les Magiſtrats ſont les *Protecteurs* de la veuve & de l'orphelin. Parmi les Payens Minerve étoit regardée comme la *protectrice* des beaux arts.

Protecteur, ſe dit auſſi d'un patron, de celui qui a le ſoin des affaires ou de la fortune d'autrui. *Patronus, deffenſor.* Cet homme a un puiſſant patron, un bon *protecteur* à la Cour. Chaque nation, chaque Ordre de Religieux a un Cardinal *Protecteur* à Rome. Cromwel s'eſt appellé Mylord *Protecteur* en Angleterre.

PROTECTION. ſ. f. Deffenſe, appui, autorité qu'on employe pour deffendre, & conſerver les intérêts des foibles, des miſérables, ou de ceux pour qui on a quelque affection particuliére. *Tutela, præſidium, tutamentum.* La *protection* active ſuppôſe dans celui qui protége, de la puiſſance, de l'autorité, du crédit, de l'appui, & de la faveur. Au contraire la *protection* paſſive ſuppôſe dans celui qui eſt protégé, de la foibleſſe, du beſoin, de la dépendance. Le peuple vit ſous la *protection* des loix contre la violence des puiſſans. Cette ville neutre s'eſt miſe ſous la *protection* du Roi. Quand un homme violent menace ſa partie adverſe, elle demande d'être miſe en la *protection* & ſauvegarde du Roi & de Juſtice. Dans les lettres de garde gardienne, & de committimus, le Roi déclare qu'il a mis l'impétrant en ſa *protection* & ſauvegarde.

Protection, ſe dit quelquefois de la perſonne du protecteur, & de ſa qualité. *Patronus.* On a donné à un tel Cardinal la *protection* de France. La *protection* d'Eſpagne eſt vacante par la mort d'un tel Cardinal.

PROTÉE. ſ. m. *Proteus.* C'eſt un nom qu'on donne aux perſonnes inconſtantes, ou trompeuſes, qui changent de profeſſion, qui paroiſſent ſous diverſes figures, & qui ſe transforment en mille maniéres, principalement pour tromper les autres : ce qui eſt fondé ſur une fiction des Poëtes anciens d'un homme fabuleux qui changeoit à tout moment de forme & de figure. Cette fable vient de ce qu'un Roi d'Egypte nommé *Protée*, ſelon la coutume du païs portoit ſur la tête un ornement, & pour marque de ſa dignité des figures de taureaux, de dragons, d'arbres & d'autres chôſes ſemblables; ce qui a fait que les peuples ont transporté à ſa perſonne les figures de ſes habillemens de tête, comme dit Diodore Sicilien. On tient même que de là vient l'origine des caſques, & des cimiers qu'on voit encore dans le Blâſon.

PROTEGER. v. act. Deffendre, conſerver les intérêts de quelqu'un. *Protegere, tueri, ſuſtinere.* Dieu *protégea* l'innocence de Suſanne contre la calomnie des vieillards. Il eſt dangereux de plaider contre de belles femmes, ou de belles filles, car elles ſont toûjours *protégées.*

Protégé, ée. part. paſſ. & adj. *Protectus, deffenſus.*

PROTÊT. ſ. m. Terme de Négotians. *Conteſtata denunciatio.* C'eſt un acte de ſommation faite par un Notaire ou Sergent à un Banquier ou Marchand, d'acquitter une lettre de change tirée ſur lui par un correſpondant, avec déclaration qu'à faute de ce, on renvoyera la lettre, & qu'on lui fera payer les charges & recharges & tous les dommages & intérêts. Un Négotiant qui laiſſe venir à *protêt* des lettres de change a bientôt perdu ſon crédit. Le *protêt* ne peut être ſuppléé par aucun autre acte public, ſoit demande, ſommation ou aſſignation.

PROTESTANT. ſ. m. Amant qui a fait à une Dame des offres de ſervice, & d'amour, & qui lui promet fidélité. *Procus, amaſius.* Cette riche veuve a quantité de *proteſtans* qui la recherchent, qui la veulent épouſer. Nous ne trouvons nulle part ce mot dans cette ſignification.

PROTESTANT, ante. adj. Eſt auſſi un nom qu'on donne en Allemagne à ceux qui ſuivent la doctrine de Luther. Ils ont été ainſi nommez, à cauſe qu'ils proteſtérent en 1529. contre un décret de l'Empereur, & de la Diète de Spire, & déclarérent qu'ils appelloient à un Concile Général. *Proteſtantes.* La Religion *Proteſtante.* Les Princes *Proteſtans* ſe ſont rendus bien puiſſans en Allemagne & dans tout le Nord. Ce nom a été donné auſſi dans la ſuite à tous ceux qui ſuivent les ſentimens de Calvin. La ville de Genève eſt toute *proteſtante.*

Proteſtant, en ce même ſens eſt auſſi ſubſtantif. Les *proteſtans* d'Allemagne ne ſont pas tous également rigides. On a travaillé en vain à la réunion de tous les *Proteſtans* Luthériens & Calviniſtes.

PROTESTATION. ſ. m. Déclaration ſolennelle qu'on fait par quelque acte ou procédure judiciaire contre l'oppreſſion & la violence, contre la nullité d'une action, d'un jugement, d'une procédure, portant qu'on a deſſein de ſe pourvoir contre en tems & lieu. *Conteſtata denunciatio.* On fait des *proteſtations* ſecrètes pardevant Notaires contre les gens d'autorité, qui ne paroiſſent qu'après leur mort.

Proteſtation, ſe dit dans le diſcours ordinaire des promeſſes, des aſſurances, des offres réitérées de ſervice, d'amitié, ou d'amour en termes forts & avec ſerment. *Pollicitationes, promiſſiones ſtudii & benevolentiæ.* Un amant n'eſt point chiche de *proteſtations* amoureuſes. Il lui fit de nouvelles *proteſtations* d'amour ; mais à force d'en vouloir faire de trop grandes & de trop belles, il en fit d'impertinentes. Scar. Il ſeroit bien lâche, s'il me trahiſſoit, après tant de *proteſtations* d'amitié qu'il m'a faites. Les *proteſtations* de ſervice & d'amitié que l'on ſe fait d'ordinaire, ne ſignifient rien d'effectif.

Moi, je ne haïs rien tant que les contorſions
De tous ces grands faiſeurs de proteſtations. Mol.

PROTESTER. v. act. & neut. Faire des proteſtations. *Conteſtando denunciare, teſtificari.* A la ſignification de la ſentence, il a *proteſté* d'être appellant. Il a *proteſté* de nullité de toute la procédure de ſa partie. On *proteſte* contre des contrats, des émiſſions de vœux, des teſtamens, &c. Il n'y a guéres d'actes judiciaires où l'on ne *proteſte* de nullité, & de récouvrer toutes pertes, dépens, dommages & intérêts contre ſa partie adverſe.

Proteſter, ſignifie auſſi, Faire le protêt d'une lettre ou billet de change contre celui qui ne la veut point acquitter après l'avoir acceptée, ou qui a fait refus de l'accepter. *Teſtato reclamare.* On a dix jours de faveur pour *proteſter* les lettres ou billets de change après leur échéance, ſuivant l'Ordonnance.

Proteſter, ſignifie encore, Promettre, affirmer, jurer, aſſûrer fortement quelque chôſe. *Polliceri, jurare, affirmare.* Il a *proteſté* hautement qu'il ſe vangeroit de cette injure. Il a *proteſté* qu'il vouloit vivre & mourir dans la Foi. Il a juré & *proteſté* qu'il n'avoit eu aucune part en cette action.

Fuyez ces vagabons, dont l'amour trop fertile
Ne nous proteſte *rien, qu'il ne* proteſte *à mille.* Corn.

Proteſté, ée. part. paſſ. & adj. *Conteſtatus, proteſtatus.*

PROTHÈSE. ſ. f. Terme de Grammaire. Addition. *Protheſis, poſitio, antepoſitio.* C'eſt lorſque l'on met quelque chôſe au commencement d'un mot : comme *gnavus*, pour *navus.*

Prothèse. Petit autel dans les Egliſes Grecques, ſur lequel ſe fait la cérémonie que les Grècs appellent *Protheſe*, en Grec πρόθεσις.

ſtion. Le Prêtre & les aûtres Miniſtres préparent ſur cet autel tout ce qui eſt néceſſaire pour la célébration de la Meſſe : ſçavoir le pain, le vin & tout le reſte. Après cela ils vont de ce petit autel au grand autel pour y commencer la Meſſe, & ils y portent les ſaints dons qui ont été préparez. Cette proceſſion ſe fait parmi les Grècs & même chez les autres Orientaux avec un très-grand apparat. Voyez *Autel*. Meſſieurs de P. R. ſe ſont ſervis du mot de *prothêſe* dans leurs livres de la pèrpétuité. *Protheſis*. Si on le vouloit exprimer en Latin, on diroit *Prapoſitio*.

PROTOCOILE. ſ. m. (L'Académie écrit *Protocole.*) Formulaire de pluſieurs actes de Juſtice pour inſtruire les novices en la pratique. *Scriptum archetypum.* Il y a des livres imprimez, des *Protocolles* des Notaires, des *Protocolles* des Sèrgens, où ſont les formulaires des actes qui ſe font en ces profeſſions.

PROTOCOLLE, eſt auſſi un régître relié de Notaires, où ils doivent écrire toutes les minutes de leurs actes à la ſuite les uns des aûtres, afin qu'elles ne ſoient point pèrduës, changées, ni altérées. *Notarii, actuarii prototypum.* Cet uſage ſeroit avantageux au public, mais il ne s'obſèrve qu'en quelques lieux de la Province, nonobſtant la diſpoſition éxprèſſe de l'Ordonnance d'Orléans, Art. 83.

PROTOCOLLE, eſt auſſi chez les Sécrétaires d'État, & chez les Sécrétaires des grands Princes, un formulaire contenant la manière dont ces Princes traittent dans leurs lèttres ceux à qui ils écrivent. *Scriptum archetypum.*

PROTOCOLLE, eſt auſſi en uſage chez les Ambaſſadeurs Médiateurs, & ſignifie le Regître où ils couchent tout ce qui ſe paſſe, & qui regarde leur médiation. *Regiſtrum diarium.* Ce tèrme ſent un peu le ſtile de Pratique.

PROTOCOLLE, s'eſt dit autrefois de celui qu'on appelle maintenant *Souffleur*, qui eſt dèrrière celui qui parle en public, pour lui ſuggérer ce qu'il doit dire, en cas que la mémoire lui manque. *Suſurrator.* Celà vient de ce qu'on appelloit auſſi *Protocolles* chez les Romains, cèrtains Nomenclateurs qui ſçavoient tous les noms des citoyens, & qui les ſuggéroient à leurs Maîtres, afin qu'ils pûſſent ſaluer chacun par ſon nom en l'abordant.

PROTOCOLLE, qui a été fait du Latin *Protocollum*, ſignifioit originairement la prémière feüille d'un livre, où étoit la marque du papier; & même il ſignifioit quelquefois cette marque, qui étoit tantôt à côté, tantôt au haut de la page. *Primum codicis folium.* La Novelle XLIV. de Juſtinien déffend d'ôter & de coupper le *protocolle* des chartes, qui faiſoit connoître l'année où le papiér ou le parchemain avoient été faits, & l'Officiér à ce commis qui les avoit délivrez : ce qui ſèrvoit à découvrir pluſieurs fauſſetez. On a ſuppléé à cette formalité par le paraphe des Juges, qu'on a fait appoſer à tous les feuillets des régîtres de cèrtains Officiérs publics, comme Banquiérs, Géoliérs, &c. D'aûtres diſent que *protocolle* eſt une prémière minute ou brouillon & ſommaire d'un acte qu'on doit paſſer, que les Notaires mettoient en abrégé dans de petits livrets, & qu'ils étendoient après à loiſir; ce qui a le plus d'apparence.

PROTONOTAIRE. ſ. m. Officiér de Cour de Rome qui a un degré de prééminence ſur les aûtres Notaires. *Pontificius Notarius.* Il y a un Collége de douze *Protonotaires* qu'on appelle *Participans*, parcequ'ils participent aux droits des éxpéditions de la Chancélerie. Ils ſont mis au rang des Prélats. Ils portent le violèt, le rochèt, & le chapeau avec le cordon, & bord violèt. Ils portent ſur leur Écu le chapeau, d'où pendent deux rangs de houppes de ſinople 1. & 2. Ils précédent tous les Prélats non conſacrez. Ils aſſiſtent aux grandes cérémonies, & ont rang & ſéance en la Chapelle du Pape. Leur charge eſt d'éxpédier dans les grandes caûſes les actes que les ſimples Notaires Apoſtoliques éxpédient dans les petites, comme les procès vèrbaux de priſe de poſſeſſion du Pape. Ils aſſiſtent à quelques Conſiſtoires, & à la canoniſation des Saints. Ils peuvent créér des Docteurs, & des Notaires Apoſtoliques pour éxèrcer hors la ville. Ceux qui ſont hors de ce Corps ne joüiſſent pas de ces priviléges; ſi ce n'eſt de l'habit. En France c'eſt une ſimple qualité ſans fonction, qu'on obtient par un réſcrit du Pape à fort bon marché. Les *Protonotaires* ont été établis à Rome par le Pape Clement I. pour écrire la vie des Martyrs. Ils ſèrvent auſſi à rédiger par écrit ce qui ſe fait dans les Conſiſtoires publics. Les *Protonotaires participans* ont ſéance devant les Abbez, & les aûtres après. *Protonotaire* veut dire proprement prémiér Notaire, & c'eſt ainſi qu'on appelloit auſſi aûtrefois le prémiér des Notaires des Empereurs.

PROTONOTAIRE, eſt auſſi un Officiér de l'Égliſe Chrétienne de Conſtantinople. C'eſt lui qui écrit les lèttres, & qui envoye les Ordres du Patriarche de Conſtantinople aux aûtres Patriarches; aux Archevêques, & aux Évêques qui reconnoiſſent ſa ſuprêmatie. *Actorum pontificii Concilii ſcriba.*

PROTOTYPE. ſ. m. Original, modéle ſur lequel on ſe doit former. *Prototypum, archetypum, exemplar.* Il ſe dit parculièrement des chôſes qui ſe grâvent, qui ſe moulent ou qui ſe jettent en fonte. On a moulé ces figures ſur les *prototypes* qui ſont à Rome. Ce quarré de médaille eſt *prototype* ſur lequel on a moulé toutes les aûtres.

On le dit auſſi au figuré. Homère eſt le *prototype* de la Poëſie Héroïque.

PROTUTEUR. ſ. m. Tèrme de Palais, celui qui a géré en la place du Tuteur. *Protutor.* Par l'Ordonnance de 1667. les Tuteurs; & *Protuteurs* ſont obligez à rendre compte auſſi-tôt que leur geſtion eſt finie.

PROU. adv. Il ne ſe dit guère qu'en riant & dans le Comique. Il ſignifie, beaucoup, ſuffiſamment. *Multum, ſatis.* Les hableurs ont *prou* de babil; mais peu d'éxécution. Il faut diſtribuer à châque Paroiſſien du pain bénit, lui en donner peu, ou *prou*. Si vous voulez tenir tâble, vous trouverez *prou* de gens qui vous tiendront compagnie.

Pour Dieu ne prenez point de vilaine figure,
J'ai prou *de ma frayeur en cette conjoncture.* MOL.

PROÚFACE. adv. Eſt un ſalut qu'on fait au ſortir de tâble aux conviez, en ſouhaittant que ce qu'ils ont mangé leur profite. *Proficiat.* La civilité puérile apprend aux enfans à dire à la fin des grâces, *Proufacé* mon père, ma mère & toute la compagnie. On diſoit auſſi à ceux à qui on donnoit quelque chôſe, ou à qui il arrivoit quelque avantage, *Prou vous faſſe*, ou grand bien vous faſſe ou *preu*. Ces mots ne ſont plus guères en uſage, & ne ſe diſent que par raillerie. *Prou* vient de *probè* Latin, ou de *pro*, vieux mot François qui ſignifioit *profit*. MÉN. Borel le dérive de *proficio.*

PROUË. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt l'avant du vaiſſeau ſoutenu par l'éſtrade, au-devant duquel eſt l'éperon, qui ſèrt à fendre l'eau pour le paſſage du bâtiment. *Prora.* La *prouë* eſt plus baſſe que la pouppe, & n'a pas auſſi tant d'étages. Elle a le gaillard de *prouë*. Sa pointe s'appelle l'*éperon*, ſur lequel on met ordinairement un hièroglyphe qui donne quelquefois le nom au vaiſſeau. La *proue* eſt compôſée de pluſieurs piéces; qui ſont *aiguilles, gorgères, bèrpes, jotereaux, portevèrgues*, & aûtres piéces qui ſont attachées à l'éſtrave & aux côtez de la *proue*. Les Anciens répréſentoient des bècs d'oiſeau à la *prouë* de leurs navires : ce qui les a fait appeller *roſtra*.

On dit, voir de *prouë*, c'eſt-à-dire, voir devant ſoi. *Videre ante.* Donner la *proue*, c'eſt préſcrire la route que doivent tenir les galères. Quand le vent donne par *prouë*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt contraire.

Les Medécins appellent l'os de la *prouë* & de la mémoire, l'os du dèrrière de la tête. *Os prora.*

PROVÉDITEUR. ſ. m. Officiér qu'on nomme ainſi en Italie, & particulièrement à Véniſe. *Proveditor.* Il y a divèrſes ſortes de *Provéditeurs* à Veniſe. Les trois *Provéditeurs* du Commun, &c. Le *Provéditeur* Général de Mèr. Le *Provéditeur* du Commun eſt un Magiſtrat, qui eſt à-peu-près la même chôſe que l'Édile des Romains, les Conſuls du Languedoc, & les Échevins des aûtres villes de France. Les *Provéditeurs, alle ragioni vecchie, alle biave, alla Giuſtitia vecchia*, &c. ont auſſi l'Intendance ſur la Police, le Domaine de la République, &c. Le *Provéditeur* de Mèr, eſt un Officiér dont l'autorité s'étend ſur toute la flotte, lorſque le Capitaine Général eſt abſent. Il manie particulièrement l'argent, & paye les Soldats; & les Matelots. Il en rend compte à ſon retour au Sénat. Le Capitaine Général & le *Provéditeur* de Mèr ſe ſèrvent d'éſpion l'un à l'aûtre. Quoique le *Provéditeur* ſoit inférieur au Généraliſſime, la puiſſance eſt pourtant partagée de telle ſorte, que le *Provéditeur* a l'autorité ſans la force, & le Général a force ſans l'autorité. La réſidence ordinaire du *Provéditeur* eſt à Corfou. Cette charge ne dure que deux ans. Il y a un *Provéditeur* Général des Iſles de Corfou, de Zante, de Cefalonie, du Frioul, &c. Ce ſont des éſpéces de Gouvèrneurs. Voyez Amelot.

PROVENANT, ANTE. adj. Qui vient, qui tire ſon origine de quelque chôſe. *Provenions, vel ortum ducens.* Tous ces éffèts ſont *provenans* de la ſucceſſion de ſon père, de la vente de ſes Charges. Les enfans *provenans* du prémiér mariage ſont décédez.

PROVENDE. ſ. f. C'eſt un boiſſeau qui contient la meſure d'une graine qu'on donne à une bête de travail pour ſa nourriture ordinaire. En ce ſens il n'eſt en uſage qu'à la campagne. A la ville on le dit de la proviſion de vivres dans une maiſon, dans une Communauté. Quand un Religieux va à la quête, on dit qu'il va à la *provende*.

Ce mot eſt bas, & vient, ſelon quelques-uns, du Latin *prebenda*.

PROVENIR. v. neut. Venir d'un cèrtain lieu, en tirer ſon origine. *Provenire, procedere, emanare, dimanare.* Tous nos biens *proviennent* de la grâce de Dieu. Toutes nos infirmitez *proviennent* du péché. S'il a du bien cela *provient* de ſon induſtrie, ou de

de ſa bonne fortune. Ces deux maiſons ſont *provenuës* de la même tige, de la même race.

P R O V E N I R, ſignifie auſſi, être caûſe. *Procedit ex eo quod.* L'éclipſe de la lune *provient* de ce qu'elle eſt dans l'ombre de la tèrre. La ſtérilité *provient* de ce que l'année eſt trop ſéche. Cet abcès *provient* d'un amas d'humeurs corrompuës, d'une chûte.

P R O V E N I R, ſe dit auſſi du fruit, du profit qui revient de quelque chôſe. *Provenire.* Tous ces fruits ſont *provenus* de cet arbre ſeul. Il me doit *provenir* tant de blé de cette fèrme.

P R O V E N U, U Ë. part. paſſ. *Productus, eductus.*

PROVÈRBE. ſ. m. En tèrmes de l'Écriture il ſignifie, Sentence. *Proverbium, ſententia.* Le livre des *Provèrbes* : c'eſt un Livre de la Bible qui contient les Paraboles, ou Sentences de Salomon.

P R O V È R B E, ne ſignifie pas toûjours un quolibèt, ou une penſée triviale, & vulgaire. Ceux de Salomon n'entrent point dans cette définition. Ce ſont des propos ſententieux, utiles à la ſociété civile, & à la conduite des hommes. DE LAUNOY. *Maximæ, effata.*

P R O V È R B E, ſe dit communément des façons de parler triviales, & communes qui ſont en la bouche de toutes ſortes de pèrſonnes. *Triviales ſententiæ, dicta communia.* Les *Provèrbes* qui faiſoient aûtrefois une partie des richeſſes de nôtre langue, n'entrent point aujourd'hui dans un diſcours ſérieux, & dans des compoſitions relevées. Rien n'eſt plus déſagréable dans un ouvrage raiſonnable; que des locutions provèrbiales, qu'on ne ſupporte que dans la convèrſation, & quand on a deſſein de badiner, ou tout au plus dans une piéce comique. Elles reſſemblent à ces habits antiques, qui ne ſèrvent qu'à des maſcarades & à des ballèts. En un mot il faut beaucoup d'art pour aſſaiſonner les *provèrbes*, & pour leur ôter ce qu'ils ont de bas, & de populaire. BOUH. Les ſentences ſont des *provèrbes* des honnêtes gens, comme les *provèrbes* ſont les ſentences du peuple. ID. Juſqu'au *provèrbe* le plus populaire, tout peut ſèrvir à un éſprit adroit. M. SCUD. Voulez-vous nous aſſaſſiner de vos *provèrbes?* G. G. On joüe aux *provèrbes*, quand on fait quelque geſte, ou repréſentation qui déſigne ou qui éxplique quelque *provèrbe*. Cloris ne joüe à rien ſi ce n'eſt aux *Provèrbes.* SAR. Il y a la Comédie des *Provèrbes*, où l'on ne parle que par *provèrbes.* Oudin a fait un recüeil aſſez ample des *provèrbes* François, ſous le tître de *curioſitez Françoiſes.* Joſeph Scaligèr a fait une Vèrſion des *Provèrbes* Arabes en 1614. André Schot Jéſuite a tourné la plûpart des *provèrbes* Grècs tirez de Zenobie, ou Zenodote, de Diogenien, de Suidas, &c.

PROVÈRBIAL, A L E. adj. Qui tient du provèrbe. *Provèrbialis.* Cette façon de parler eſt *provèrbiale.* Ôter aux provèrbes ce qu'ils ont de *provèrbial.*

PROVÈRBIALEMENT. adv. D'une manière provèrbiale. *More proverbiali, vel modo.* Un tel mot ſe dit *provèrbialement* en ces phrâſes, forme ce provèrbe.

PROUESSE. ſ. f. Brâvoure, action de valeur & de hardieſſe. *Præclarum facinus, factum, geſtum.* On a vanté de tout tems la *proüeſſe* d'Aléxandre. Les Romains racontent mille *proüeſſes* de leurs Chevaliérs èrrans. Les délicats du tems ne veulent plus qu'on uſe de ce mot, & diſent qu'il eſt vieux. L'Académie en parle de même, & dit qu'il ne peut plus paſſer qu'en l'employant par plaiſanterie, lorſque l'on veut parler des éxcès qui ſe font en cèrtaines chôſes. Il fit des *proüeſſes* à coups de poing. SCAR. Ce mot eſt vieux, & on ne l'employe plus ſérieuſement; mais il éſt très propre pour ſe moquer de la vanité de ces jeunes fanfarons qui vantent incéſſamment leurs éxploits, & leurs *proüeſſes.* VAUG. CORN. Ne prônez point tant vos *proüeſſes* amoureûſes, de peur d'allarmer les maris ſoupçonneux. VILL. Quelque ardeur qui vous preſſe ne faites pas tant de *proüeſſe.* VOIT. Il vient du Latin *probitas.*

PROVIDENCE. ſ. f. Tèrme de Théologie. Il ne ſe dit que de Dieu, & de ſa conduite ſur toutes les chôſes créées. C'eſt la puiſſance que Dieu déploye dans la conſèrvation du monde, & dans l'adminiſtration de toutes chôſes. *Providentia.* Les ſoins de la *Providence* s'étendent à tout ce qui ſe paſſe ici-bas. DAC. S'il n'y a point de Juſtice, il n'y a point de *Providence*; s'il n'y a point de *Providence*, vous détruiſez la Divinité. FLÉCH. Il attendoit en crainte les ordres de la *Providence.* PAT. La *Providence* nourrit les oiſeaux du ciel. L'Évangile nous conſeille de ſe répôſer ſur la *Providence*, & de n'avoir point ſouci du lendemain. On confond ſouvent la Fortune avec la *Providence*: c'eſt un langage Payen que les Chrétiens ont retenu. LE CL. Ce dérangement univèrſel & continuel des chôſes humaines, tout déſordonné qu'il ſemble à nos yeux, eſt pourtant dans l'ordre de la *Providence.* FLÉCH. Les chôſes humaines ne roulent point à l'avanture, ni au gré de la Fortune; il y a une étèrnelle *Providence* qui gouvèrne l'Univèrs. VAUG. La conduite de la *Providence* eſt très-obſcure: quand Dieu afflige les hommes, on ne

ſçait s'il les châtie, ou s'il les éprouve. BOSS. La *Providence* de Dieu eſt confuſément adminiſtrée en ce monde; & l'on ne peut juger qui ſont ceux que Dieu aime, ou qu'il haït, par les advèrſitez, ou par les afflictions qu'il envoye. FLÉCH. Les fautes des juſtes entrént dans l'ordre de la *Providence*, & ſouvent Dieu s'en ſèrt pour éxécuter ſes deſſeins. NIC. Claudien a mis en balance ſi le monde eſt régi par une *Providence* ſage, ou par l'aveugle Fortune, en voyant la vèrtu opprimée, & les ſcélerats dans la proſpérité. S. ÉVR. Quelques-uns ont mieux aimé ſouſtraire le monde à la conduite de la *Providence*, que de la faire entrer dans le mal. JU. C'eſt le Philoſophe Thalés qui le prémiér s'eſt ſèrvi du tèrme de *Providence.* Entre les Philoſophes les uns ont nié que la *Providence* ſe mêlât des chôſes d'ici bas, pour la laiſſer joüir d'un paiſible repos. Les aûtres en ont conteſté l'éxiſtence à caûſe de la diſtribution, injuſte en apparence, des biens & des maux, qui ſemblent tomber indifféremment ſur les bons, & les mauvais. Cette conduite éxtérieure de la *Providence* leur a fait juger que tout roule à l'avanture. S. ÉVR. La *Providence* a laiſſé des marques très-ſenſibles qu'elle régit l'Univèrs, & qu'elle s'intereſſe à la conduite des hommes. CL.

> *A quoy ſèrt de lutter contre l'arrêt des Dieux?*
> *Souvent leur* Providence, *& ſes ordres ſuprêmes,*
> *Pour les venger de nous, nous livrent à nous-mêmes.* BRÉB.

PROVIGNER. v. act. & neut. Faire des provins, les coucher dans tèrre pour renouveller les ſouches d'une vigne. *Propagare vitem.*

P R O V I G N E R, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ce qui ſe multiplie. L'héréſie a bien *provigné* dans une telle Province. La Foi Catholique a bien *provigné* dans la Chine, les Miſſionnaires l'ont bien fait *provigner.* Les chicaneurs *provignent* les procès autant qu'ils peuvent.

Ce mot vient du Latin *provincare*, ou de *propaginare.* MÉN. & *provin* de *provinium.*

P R O V I G N É, É E. part. paſſ. & adj. *Propagatus.*

PROVIN. ſ. m. Branche de vigne qu'on couche, & qu'on couvre de tèrre, afin qu'elle prenne racine, & faſſe de nouvelles ſouches. *Propago.* Il faut renouveller les vignes de tems en tems, & y faire de nouveaux *provins.*

PROVINCE. ſ. f. Partie d'un Royaume, d'une Monarchie, d'un État, dans laquelle ſont compriſes pluſieurs villes, bourgs, villages, hameaux, &c. ſous un même gouvèrnement, & qui ſe diſtingue ordinairement par l'étenduë d'une Juriſdiction ſpirituelle ou temporelle. *Provincia, Regio.* Les *Provinces* étoient originairement des Duchez, Comtez, ou aûtres Seigneuries conſidérables qui ont été réünies ſous un même Chèf. Maintenant ce ſont des Gouvèrnemens. L'Égliſe a diſtingué ſes *Provinces* par Archevêchez & Évêchez. Toute la Brètagne eſt de la *Province* de Touraine. Les Moines font les diviſions particuliéres de leurs *Provinces* ſelon l'ancienneté & le nombre des Couvens, qui ſont régis par un même Chèf. La *Province* de Normandie, de Brètagne, d'Anjou, &c. Ce Gouvèrneur a trois *Provinces* ſous lui. Les Mendians partagent l'État en trois ou quatre *Provinces.*

Les Romains appelloient *Provinces*, tous les États par eux conquis hors de l'Italie. *Bello parta provincias appellabant Romani.* Nicod dit que ce mot vient à *procul vincendo.* On a appellé la Flandre & les païs voiſins, les Dix-ſept *Provinces.* On appelle les *Provinces* confédérées des Païs-Bas, dont la Hollande eſt la principale.

P R O V I N C E, ſe dit auſſi des païs éloignez de la Cour, ou de la ville Capitale. *Provincia.* Il eſt allé demeurer en *Province.* C'eſt un homme de *Province*, qui n'a pas l'air du beau monde. Les Nobles de *Province* ſont de petits tyrans. Le Roi met un Intendant de *Province* en châque Généralité. Il y a des troubles en *Province.* Les Députez des États de la *Province.*

PROVINCIAL, A L E. adj. Qui concèrne la Province. *Provincialis.* Les Baillifs les Juges *Provinciaux.* Les Tréſoriérs *Provinciaux.* Commiſſaire *Provincial.*

P R O V I N C I A L, ſe dit ſouvent en mauvaiſe part, & ſignifie, qui eſt de Province, ou qui demeure dans la Province. Un *Provincial*, c'eſt un homme qui n'a pas l'air, & les manières de la Cour; qui n'eſt pas poli; qui ne ſçait pas vivre; qui n'a point vû le monde. Il ſe dit de ces gens nouvellement débarquez à Paris, qui ont je ne ſçai quoy de contraint & d'embarraſſé dans leur air, & de peu libre dans leurs manières. *Provincialis, impolitus.* Les *Provinciaux* ſont toûjours prêts à ſe fâcher, & à croire qu'on ſe moque d'eux. LA BRUY. Ainſi pour ſauver le ridicule attaché au mot de *Provincial*, il faut dire une *Dame de Province*, en parlant d'une pèrſonne dont on ne prétend pas ſe moquer. Les *Provinciaux* accablent les gens de léttres, & de complimens. Une *Provinciale* ſe récrie niaiſément ſur tout. BELL. Les *Pro-*

vinciaux

vinciaux ſont la plus incommode nation du monde. Scar.

Provincial, dans ce ſens eſt auſſi adj. Ils mépriſent dès vèrs qui ſont nez d'une plume *provinciale.* Mai. On dit auſſi, air *provincial.* Manières *provinciales.* Langage, accent, ſtile *provincial. Modus agendi, loquendi provincialis.* Le Père Bouhours s'eſt moqué du titre de *Léttres Provinciales*, ou de *Léttres à un Provincial*, à caûſe du mauvais ſens qu'on joint à ce mot. C'eſt ſelon lui comme ſi on les avoit appellées, *lettres campagnardes*, ou *léttres à un campagnard.*

Provincial, ſe dit auſſi parmi les Religieux, de celui qui a la direction, & l'autorité ſur pluſieurs Couvens d'une Province, ſuivant la diviſion établie dans leur Ordre. *Provinciæ præpoſitus, vulgò provincialis.* Le Général a ſous lui pluſieurs *Provinciaux.* Un *Provincial* a pluſieurs Prieurs ſous lui.

PROVINCIALAT. ſ. m. Dignité de celui qui eſt Provincial d'un Ordre Réligieux. *Provincialis dignitas, vel munus.* Il a fait bien des chôſes pendant ſon *provincialat.*

PROVISEUR. ſ. m. Protecteur d'une maiſon, d'un Collége, qui pourvoit à ſes néceſſitez. *Proviſor.* Le *Proviſeur* de Sorbonne. *Sorbonæ Proviſor.* Le *Proviſeur* du Collége d'Harcourt.

PROVISION. ſ. f. Amas qu'on fait en tems & lieu des chôſes néceſſaires à la vie, tant pour ſa nourriture, que pour ſa déffenſe contre les injures de l'air, les attaques des ennemis. *Comparatio, vel cibaria annona.* On a fait de grands magaſins, de grandes *proviſions* de vivres & de fourrages, de munitions pour l'armée, pour jetter dans une telle place. Joſeph enrichit l'Égypte par les *proviſions* de grains qu'il fit dans les années abondantes pour les infèrtiles. Les fourmis font leur *proviſion* de grain l'été pour l'hivèr. On appelle *proviſions* de Carême, l'amas que l'on fait de cèrtaines chôſes qu'on mange pendant le carême, comme harengs, moruës, ſaumons, légumes, &c.

Provision, en tèrmes de Palais, eſt l'adjudication de quelque ſomme pour pourvoir aux néceſſitez preſſantes d'une pèrſonne. *Proviſio.* Sur un rapport de Chirurgie on adjuge à un bleſſé une *proviſion* pour ſes alimens & médicamens contre l'accuſé. On donne une *proviſion* pour vivre à un Bénéficiér ſur les fruits de ſes Bénéfices ſaiſis; à une veuve, ſur les biens de ſon mari; à un débiteur, pendant qu'on décrete ſon bien. Les *proviſions* alimentaires ſe payent par préférences à toutes chôſes.

Provision, ſe dit auſſi d'un jugement intèrlocutoire par lequel on établit quelqu'un en poſſeſſion de quelque chôſe où il a le droit le plus apparent; & en ce cas il eſt oppôſé à *définitif. Interlocutorium judicium.* L'Ordonnance veut que ceux qui ſont fondez en tître, obligation ſoient maintenus par *proviſion* pendant le procès, qu'ils joüiſſent nonobſtant oppoſitions ou appellations, en donnant caution. Les tailles & les deniérs royaux ſe payent par *proviſion.* On n'obtient jamais de *proviſion* contre le Roi, il plaide toûjours main garnie. Les Préſidiaux jugent ſouveraînement juſqu'à 250. livres en définitive, & juſqu'à cinq cens livres par *proviſion.*

On dit auſſi, avoir *proviſion* de ſa pèrſonne; pour dire, être mis hors des priſons à caution, ou à la charge de ſe préſenter toutes fois & quantes pendant le jugement du procès. *Liberari.*

Par Provision, ſignifie en attendant. J'ai toûjours pris cela *par proviſion. Per conceſſionem.* Il a reçu un ſoufflet *par proviſion* par devèrs lui.

Provision, en tèrmes de Négoce, ſe dit du fonds qu'a un Marchand pour acquiter une lèttre de change tîrée ſur lui. *Summa pecuniæ præſens & comparata.* Ce Marchand n'a pas voulu accepter ma lèttre de change, juſqu'à ce qu'il eût *proviſion*, c'eſt à-dire, que ſon corréſpondant lui eût envoyé du fonds pour l'acquitter.

Provision, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituèlles. *Apparatus.* Si vous chèrchez de l'éſprit, de la doctrine, cet homme-là en a bonne *proviſion* par devèrs lui. Avec une légère *proviſion* d'érudition on peut figurer avec les Antiquaires. Val. Cet homme a beaucoup lû, il a grande *proviſion* de lieux communs, & de paſſages ſur cette matière.

Provision, ſignifie auſſi la patente, ou le titre en vèrtu duquel on joüit d'un Bénéfice. *Collatio, attributio, collatum jus.* On obtient en Cour de Rome la *proviſion* d'un Bénéfice par réſignation, par dévolut, par prévention. Un Collateur ordinaire en donne la *proviſion* en cas de vacance par mort, de démiſſion pure & ſimple, ou de pèrmutation. Il faut la nomination du Patron Laïque pour rendre valable la *proviſion* d'un Collateur. Les *proviſions* de Rome en concours du même jour & datte ſont nulles. Les *proviſions* en Cour de Rome pour les petits Bénéfices ne ſont que de ſimples ſignatures, qui ſont comme la minute des bulles, parceque les bulles éxpédiées en parchemin, & ſcellées en plomb emportoient de trop grands frais. Cette ſignature n'eſt aûtre chôſe que la ſupplique de l'impetrant réponduë par le Pape. La réponſe du Pape eſt en ces mots: *Conceſſum uti petitur in præſentia D. N. Papæ*, & écrite de la main du Prélat qui préſide à la ſignature. Les grâces éxtraordinaires ſont ſignées de la propre main du Pape en ces mots, *fiat ut petitur*, avec la prémière lèttre de ſon nom. On y ajoûte d'ordinaire la clauſe que le Pape donne à l'Évêque Diocéſain, la commiſſion de faire éxécuter la conceſſion, ſi l'impétrant en eſt jugé digne: c'eſt ce qu'on appelle des *proviſions in forma dignum.* En ce cas il faut obtenir un *viſa* de l'ordinaire. Mais ſi l'impétrant a envoyé à Rome une atteſtation de vie, & de mœurs de ſon Évêque, on lui éxpédie des *proviſions en forme gracieuſe*, c'eſt-à dire, pour être reçu ſans éxamen: excepté pour les Cures, à cauſe de l'examen rigoureux ordonné par le Concile de Trente. Comme la datte de ces ſortes de *proviſions* ou ſignatures, eſt de grande importance, à cauſes que la plûpart ſont fondées ſur le droit qu'a le Pape de prévenir l'Ordinaire, les François ont le privilége qu'on les datte non pas du jour que la ſignature eſt expédiée; mais du jour que la datte a été rétenuë, c'eſt-à-dire, du jour que le Courier eſt arrivé à Rome. Ceci n'a point lieu pour les Bénéfices conſiſtoriaux. Les bulles en ſont dattées du jour du Conſiſtoire où elles ſont éxpédiées. En France on peut prendre poſſeſſion d'un Bénéfice ſur un ſimple cèrtificat du Banquiér que les *proviſions* ſont éxpédiées en Cour de Rome, ſans attendre qu'elles ſoient arrivées.

Provisions, au pluriér, ſignifient les patentes, les Lèttres de Chancélerie qu'on obtient du Roi pour poſſéder une charge de Judicature, de Finance ou aûtres. *Reſcriptum collati juris.* On n'eſt point reçu aux charges ſans lèttres de *proviſion.*

On dit provèrbialement de celui à qui on a donné des coups de bâton, qu'il a eu une bonne *proviſion* de bois pour ſon hyvèr. *Preparare hyemi ligna.*

PROVISSIONNEL, elle. adj. Qui régarde la proviſion. *In rem præſentem duntaxat conſtitutum.* C'eſt un cas *proviſionnel*, une matière *proviſionnelle.* La Chambre des Vacations eſt établie pour les affaires criminelles & *proviſionnelles.*

PROVISIONNEILEMENT. adv. Par proviſion. *Lege fiduciariæ poſſeſſionis.* Cette affaire n'a été jugée que *proviſionnellement*, & non pas définitivement.

PROVISOIRE. adject. maſc. & fém. Qui demande célérité, qui a beſoin d'être jugé par proviſion. *Proviſoriè.* Les alimens ſont des cas, des matières *proviſoires.* Les réparations ſont *proviſoires.*

PROVOCATION. ſ. f. Action par laquelle on provoque, on défie, on éxcite à quelque chôſe. *Provocatio, irritatio.*

PROVOQUER. v. act. Obliger à ſe battre, déffier. *Provocare, laceſſere.* Les ennemis nous ont *provoqué* au combat par leurs fréquentes éſcarmouches. Celui que je ſuis venu chèrcher m'a *provoqué* lui-même au combat. Vaug.

Provoquer, ſignifie auſſi, Éxciter. *Excitare, provocare.* Celui qui a *provoqué* au péché, qui l'a conſeillé, qui y porte les aûtres, péche autant que celui qui le commet.

Provoquer, ſe dit auſſi en Médecine. *Conciliare.* L'opium *provoque* le ſommeil. Il faut *provoquer* le vômiſſement à ceux qui ont pris du poiſon. On *provoque* les menſtruës en pluſieurs manières.

Provoqué, ée. part. paſſ. & adj. *Excitatus, provocatus.*

PROUVER. v. act. Établir la vérité de quelque fait, de quelque propoſition, la pèrſuader. *Inculcare, comprobare.* Un argumentant *prouve* la majeure, la mineure d'un argument qu'on lui a niée. On n'admèt rien en Géométrie qui ne ſoit *prouvé* démonſtrativement. En Juſtice il faut *prouver* ce qu'on allégue par tîtres ou par témoins. En Morale on *prouve* par indices, par préſomptions. Les Myſtères de la foi ne ſe peuvent *prouver*, il les faut croire avec réſpèct.

Prouvé, ée. part. paſſ. & adj. *Probatus, inculcatus.*

PROXÉNÈTE. ſ. m. & f. Courtiér, entremetteur d'un marché. *Proxeneta.* Ce mot vient du Grèc προξενητης, *Courtiér.* On donne ce nom aux honnêtes Entremetteurs qui font vendre des Offices, qui font des mariages, ou autres affaires. Le Droit Romain donne action aux *Proxénètes* pour leurs ſalaires, Titre XIV. du livre L. ff. *De Proxeneticis*, & le Titre XI. du V. livre du Code. Les Grècs leur donnoient le nom plus honorable d'*Interprètes.* C'étoit une éſpèce d'Office à Rome. Les pères s'adreſſoient à eux pour ſonder & pour preſſentir l'éſprit des jeunes gens à qui ils déſtinoient leurs filles. Un Commentateur du Digeſte remarque que c'eſt un défaut dans la Police de France, qu'il n'y ait point de ces Négociateurs, & de ces Médiateurs établis pour aſſortir les mariages. *Il ſemble*, ajoûte-t-il, *que ce moyen de nous entre-avèrtir apporteroit une grande commodité au commèrce public.* Gill.

PROXIMITÉ. ſ. f. Voiſinage; petite diſtance; degré de parenté fort proche. *Propinquitas, conſanguinitas, ſanguinis conjunctio.* Il a acheté cette tèrre qui eſt à ſa bienſéance, à cauſe de la *proximité* du lieu. Ce Conſeiller ne peut pas être Juge, attendu la

proximité & la parenté qui eſt entre lui & ma partie. On n'a pû avoir diſpenſe pour ce mariage, attendu la *proximité* du degré. La bienſéance, auſſi bien que les loix, déffend le mariage dans un cèrtain degré de *proximité*. G. G. Cela marque la révérence que les hommes doivent à la *proximité* que le ſang établit entre eux. Port-R. La *proximité* des dettes de ces deux actes juſtifie la colluſion des parties.

PROYE. ſ. m. Pâture des animaux raviſſans, & carnaciérs. *Præda*. Un oiſeau de *proye*, qui ſe jette ſur ſa *proye*. Tous les animaux farouches vivent de *proye* & de rapine. Ce mouton a été la *proye* du loup. Je ſui par tout un fat comme un chien ſuit ſa *proye*. Boil.

Proye, à l'égard des hommes, ſe dit par éxtenſion de toute ſorte de pillage, & de butin. *Populatio, depopulatio*. Ce Conquérant a laiſſé une tèlle ville en *proye* à ſon armée, il l'a abandonnée au pillage. Un païs ſans fortereſſe eſt en *proye* au prémiér occupant. Les ſoldats après la bataille partagent leur *proye*, leur butin. Les Archérs s'en vont avec leur *proye*, ils ont pris le priſonniér qu'ils guettoient. Les finances du Roi ont été long tems en *proye* & dans là confuſion. Un bien ſaiſi eſt en *proye* aux chicaneurs.

Proye, ſe dit figurément, & avec beaucoup d'élégance en chôſes ſpirituelles, & morales. L'âme du pécheur eſt la *proye* du Démon. *Præda, ſpolium*. Les gens volupteux ſont la *proye* de leurs paſſions, ſe donnent en *proye* à leurs déſirs dérèglez. Je ſuis la *proye* de ceux que j'avois haïs. Théoph. Les diviſions les donnoient en *proye* à l'avarice des étrangérs. Ablanc. Quand il ne nous reſte nulle éſpérance, nous demeurons comme ſtupides, & nous nous livrons en *proye* à nos maux. Fel. Le Saint arracha des mains de la mort une *proye* qu'elle avoit déja prèſqu'enlevée. Fléch. Je vous laiſſe en *proye* à vôtre caprice. S. Évr.

Pourquoi toi-même en proye *à tes vives douleurs,*
Cherches-tu ſans raiſon à groſſir tes malheurs? Boil.

De tant de paſſions dont nous ſommes la proye,
J'ignorois prèſque tout, hors l'amour & la joye. Cerisy.

Je ſouffre tous les maux que j'ai faits devant Troye;
De combien de rémords m'ont-ils rendu la proye? Racin.

PRU.

PRUDE. adj. & ſ. m. & f. Qui eſt ſage, & modeſte. *Probus, prudens, gravis, maturi judicii*. Cette Dame eſt fort *prude*, elle eſt fort chaſte; elle eſt miſe en *prude*, habillée fort modeſtement, elle n'eſt point coquette. Quand on n'eſt plus ni jeune ni belle, il faut être *prude* par politique. Bell. Les *prudes* ſont ſouvent hargneûſes, & de mauvaiſe humeur. Il y a cèrtaines *prudes* qui s'eſtiment beaucoup, ſeulement parce qu'elles ſont farouches. Ch. de Mer. Qui dit *prude*, ſouvent il dit laide, ou mauvaiſe. La Font. Lucrèce, cette *prude* farouche, ne pût ſe pardonner le crime d'une aûtre. S. Évr. *Prudes*, ſoyez moins vèrtueûſes, & moins fâcheûſes. S. Évr. Les coquettes deviennent *prudes* quand elles ne peuvent plus être aûtre chôſe. Bell.

La prude *donne plus de gloire,*
La Coquette plus de plaiſir. B. Rab.

Elle tâche à couvrir du faux voile de prude,
Ce que chez elle on voit d'affreûſe ſolitude. Mol.

Je ne ſuis point du tout pour ces prudes *ſauvages,*
Dont l'honneur eſt armé de griffes, & de dents. Id.

Prude, ſe prend très-ſouvent dans un mauvais ſens, & ſe dit de ces fauſſes vèrtueûſes qui cachent leurs intrigues ſous des déhors ſévères, ou qui ſe jèttent dans la dévotion quand le monde les abandonne, ou qu'elles ne ſont plus bonnes qu'à ſe repentir. *Pſeudoproba*. Défiez-vous de ces *prudes* qui font un bruit horrible ſur les moindres libèrtez; quand on ſçait le ſecret de leur vie, rien n'eſt plus ridicule que leurs mines, & leurs grimaces. Bell. La *prude* paye de maintien & de paroles; elle cache bien des foibles ſous de plauſibles déhors. La Bruy. On dit d'un homme: Ce jeune homme eſt *prude*; c'eſt à dire, ſage, pôſé & retenu. C'eſt un *prude* qui n'aime ni les plaiſirs, ni la débauche. Quelques uns le font venir du Latin *prudens*, ou *probus*.

PRUDERIE. Qualité, ou vèrtu de prude. *Prudentia, cautio, præcautio, probitas*. La *pruderie* eſt une imitation de la ſageſſe. La Br. Cette Dame eſt de la haute *pruderie*. La *Pruderie* contraint l'éſprit, & ſuppôſe d'ordinaire de l'âge, & de la laideur. Id. Les hypocrites ont beau ſe cacher, on reconnoît à la fin leur fauſſe *pruderie*. Bell. On voit en Hollande un cèrtain uſage de *pruderie* quaſi généralement établi, & je ne ſçai quelle vieille

tradition de continence qui paſſe de mère en fille, comme une éſpéce de Religion. B. Rab. Les grimaces d'une *pruderie* ſcrupuleûſe ne tiennent point lieu de vèrtu. Bell. Ce mot ſe dit quelquefois ironiquement, quand une femme eſt prude avec trop d'affectation. Les dévotes trouvent bien le ſécret d'accorder l'amour avec leur faſtueûſe *pruderie*. S. Évr.

Là, vôtre pruderie, *& vos éclats de zéle,*
Ne furent pas citez comme un très-bon modéle. Mol.

PRUDENCE. ſ. f. C'eſt la prémière des vèrtus cardinales, qui enſeigne à bien régler ſa vie, & ſes mœurs; à diriger ſes diſcours, & ſes actions ſuivant la droite raiſon. *Prudentia*. La principale fonction de la *prudence* c'eſt de juger par ce qui a été fait, ce qu'il faut faire ou éviter. Fléch. La *prudence* nous oblige à bien éxaminer les chôſes; à ne rien faire légèrement, & inconſidérément. Un Juge doit juger avec *prudence* & avec circonſpéction. Il y a une *prudence* fauſſe, & vicieûſe: c'eſt celle qui employe la fourberie, la ruſe, & les ſtratagêmes pour réüſſir dans ſes projèts. S. Évr. La *prudence* ne ſe trouve guère avec la jeuneſſe. P. de Cl. Ce qu'on appelle *prudence* Chrétienne, n'eſt bien ſouvent qu'un relâchement politique, pour flatter les paſſions des Grands. Pasc. La fonction de la *prudence* eſt de veiller ſans ceſſe au déhors, & au dedans de nous. S. Évr. Parce qu'il avoit réüſſi contre toutes les régles de la *prudence*, on crut qu'il avoit des vuës au deſſus du reſte des hommes. Fléch. La crainte, qui eſt une foibleſſe, fait en mille occaſions une partie de la *prudence*. S. Évr. La *prudence* retient les vèrtus dans leur ordre, les empêche de s'émanciper, & de ſortir hors de leurs limites. Fléch. Il y a une *prudence* Chrétienne qui ſçait choiſir un juſte milieu entre l'orgueil, & la baſſeſſe; entre la témérité, & la lâcheté. S. Évr. Il n'y a guère de *prudence* à l'épreuve des adreſſes d'un fourbe. Bell. La *prudence* doit accompagner toutes les vèrtus; ou plutôt elle doit leur donner l'être, puis qu'il n'en eſt point ſans elle. S. Évr. On a rendu ridicule une cèrtaine gravité qui tient lieu de *prudence*. Id. Il eſt mal aiſé de diſtinguer la fineſſe de la *prudence*. M. Scud.

PRUDENT, ente. adj. Sage, aviſé, qui agit avec prudence, avec délibération & avec conſeil. *Prudens, conſideratus, ſolers, ſagax, ſapiens, peritus*. Il faut être *prudent* comme le ſèrpent, & ſimple comme la colombe, dit l'Évangile. Ce fut là un *prudent* conſeil. Il faut être *prudent* ſans être fin. S. Évr. Pour la conduite de la vie il vaut mieux être ſage & *prudent*, que ſçavant. Id. L'homme *prudent* l'emporte ſur le courageux. Fléch. *Melior eſt ſapiens viro forti*. Malheureuſement on ne devient *prudent* qu'avec l'âge & l'éxpérience. Id.

PRUDEMMENT. adv. Avec prudence & circonſpection. *Prudenter, cautè, ſapienter*. Ce n'eſt pas faire *prudemment* de ſe marier par amourette.

PRDD'HOMME. ſ. m. Ce mot ſignifioit autrefois, Homme ſage, prudent & éxpérimenté. *Homo peritus, expertus*. Maintenant on ne le dit qu'odieuſement en parlant d'un vieillard, d'un bon homme qui vit à l'ancienne mode.

Ce mot vient du Latin *probus*.

Prud'homme, en tèrmes de Pratique, ſe dit des Éxpèrts qu'on nomme en Juſtice pour viſiter, & éſtimer des chôſes ſur leſquelles on eſt en conteſtation. *Peritus, expertus*. Les rachats de fièf ſe peuvent payer au dire de *Prud'hommes*, qui font l'éſtimation de l'année du revenu. On a nommé des Éxpèrts & *Prud'hommes* pour viſiter les réparations. Voilà le rapport des *Prud'hommes*.

Prud'homme, ſe dit auſſi de cèrtains Artiſans jurez & nommez pour viſiter des marchandiſes. *Inſpector, æſtimator*. Le Roi a créé des *Prud'hommes* pour la viſite des cuirs. Les Savétiérs éliſent deux *Prud'hommes* pour faire les viſites au déffaut des Jurez. Il font en ce Corps la même chôſe que les Bacheliérs dans les aûtres.

Prud'hommes. A Marſeille on donne ce nom aux Juges des Pêcheurs. *Arbitri & judices rei piſcariæ*. Ils connoiſſent de tout ce qui concèrne la pêche. Ils peuvent condamner ſans appel à deux ſols d'amende.

PRUD'HOMMIE. ſ. f. Probité. *Probitas, integritas*. C'eſt un homme d'une grande *prud'hommie*. J'ai toûjours eu bonne opinion de ſa *prud'hommie*. L'Acad.

PRUNE. ſ. f. Fruit d'été qui eſt à noyau avec une pulpe ou chair couvèrte d'une peau fleurie. *Prunum*. Il y a des *prunes* de pluſieurs ſortes, d'*impériales*, de *damas*, de *brignoles*, de *mirabolles*, de *dattes*. Il y en a de rouges, de jaûnes, de blanches, & de violettes; des *prunes-pommes*, *prunes-noix*, &c. En Latin *prunum*. Matthiole dit qu'il y a des *prunes* vèrtes, rouges, de couleur d'yvoire, jaûnes & purpurines; de groſſes, petites, moyennes, de rondes, de longuettes, en ovale; de dures & de molles; de douces,

douces, d'aigres, de vineuſes & de piſſeuſes. C'eſt un fruit qui nuit à l'eſtomac, & lâche le ventre.

On dit proverbialement, Il aime bien mieux deux œufs qu'une *prune*; pour dire, il n'eſt pas niais, il entend bien ſes interêts. *Commodorum ſuorum providus*. On dit auſſi, Cet homme n'eſt pas là pour des *prunes*; c'eſt-à-dire, il n'eſt pas là pour rien, il a quelque ſecrette affaire. Si je ſuis affligé, ce n'eſt pas pour des *prunes*. Mol.

Les meilleures *prunes* ſont celles de *damas*. *Pruna damaſcena*. Les *dates* tiennent le ſecond lieu. On fait cas auſſi des *prunes de pardigoigne*, que par corruption on a appellées de *perdrigon*, à cauſe de leur groſſeur & ſaveur agréable. Il y a des *prunes* à Rheims qu'on appelle *nobert*, & d'autres *vagnons*. Voici la liſte des principales *prunes* qui ſont maintenant dans les jardins des curieux. La plus hâtive des *prunes* eſt la *ceriſette*, dont l'une eſt rouge, & l'autre blanche, & s'ouvre net comme le damas. Elle eſt bonne, quoique ſauvage. La *prune de Catalogne* eſt blanche, groſſe, & très hâtive, & ne quitte pas le noyau. La *prune de Saint Cir* eſt un damas noir, hâtif, & fort fleuri, qui quitte le noyau. Le *gros damas noir hâtif*, dit *de Tours*, quitte le noyau fort ſec, a la chair jaunâtre, & eſt une des meilleures. Il y a auſſi un *petit damas noir*. La *prune de taureau*, ou *poitron*, eſt groſſe, longue, d'un rouge brun, ne quitte pas le noyau, & eſt meilleure en confitures, & marmelade, à cauſe de ſon peu d'aigreur. La *prune de damas d'Italie*, dite *bombecone*, eſt groſſe, violette, hâtive, qui s'ouvre net, & dont l'eau eſt excellente & ſucrée. Le *perdrigon de cerilli*, dit *double damas*, ou *paſſevelours*, eſt une très-belle & groſſe *prune* violette, fleurie, hâtive, & qui n'eſt pas d'un goût relevé. Les *prunes de damas* rouges, blanches, & violettes, ſont excellentes, quittent le noyau, & ſont plus ſucrées. La *prune de brignolle* eſt une eſpéce de perdrigon qui a la chair jaune, & eſt bonne cruë, ſeche, & en marmelade. *Prunum brinolium*. La *prune d'abricot*, ou *abricotée*, eſt ſemblable à l'Imperiale, & a le goût d'abricot. Il y en a de jaunes, de rouges, de blanches. La *prune diaprée* eſt de ſix ſortes. Il y en a de violette, qui eſt la meilleure des *prunes*. Il y en a de rouge, dite de *Roche-corbon*, d'un village près de Tours, qui ne quitte pas le noyau, comme fait la précedente. La *diaprée blanche* eſt groſſe, verdâtre, fort ſucrée, & s'ouvre net, & a la chair verte. Il y a une *diaprée violette bâtarde*, longue, & fort fleurie; & la *diaprée violette longue hâtive*, qui eſt à fleur double. La *mirabelle* eſt une eſpéce de petit damas blanc qui charge beaucoup, quitte des mieux ſon petit noyau, & eſt aſſez ſucrée, & fort bonne en confiture, & a un goût muſqué. Il y a une *groſſe*, & *petite mirabelle*. La *prune de drap d'or* eſt un damas jaune tavelé de rouge, qui quitte le noyau, belle, bonne, & fort ſucrée. La *prune de perdrigon*, eſt de quatre eſpéces; la blanche, qui eſt groſſe, & longue; la rouge, & violette, qui quitte rarement le noyau, a la chair ferme, & l'autre eſt ſucrée. Le *perdrigon noir* eſt plus petit, & ne quitte pas le noyau. Le *petit perdrigon violet tardif* eſt preſque rond, & s'ouvre net, & eſt de bon ſuc. La *prune imperiale* eſt de trois ſortes; la rouge, qui eſt groſſe, longue, fort fleurie, & excellente *prune*. La blanche eſt de moindre valeur. L'*imperiale noire* eſt plus en pointe, & en cœur, eſt excellente & tardive, & s'ouvre très-net. La *prune royale* eſt une belle groſſe *prune* ronde d'un rouge clair, qui a la queuë longue, fort fleurie, & de bon goût. Il y a encore ſix eſpéces de damas plus tardifs. Le *damas muſqué*, qui eſt la *prune de Cypre*, ou *de Malthe*, eſt noire, & fort fleurie. Le *damas orangé*, tavelé de rouge, que quelques uns appellent *mirabelle rouge*. Le *damas verd*, qui l'eſt toûjours, quoique meur, bon à confire. Le *damas jumelle*, qui eſt fort fleuri, aſſez gros, & long, d'une eau très ſucrée, dont les *prunes* ſont toutes jumelles; & le *damas blanc tardif*, plus plat que rond, qui eſt fort ſucré, & s'ouvre net. La *prune de moyeu*, qui eſt de deux ſortes; dont l'une eſt le *moyeu de Bourgogne*, dont le bois eſt épineux, & vient de ſauvageon, longuette en cœur, jaune dedans & dehors, bonne à confire, ayant un goût relevé approchant de l'abricot, ainſi nommé, à cauſe que cette *prune* reſſemble au moyeu d'un œuf, ronde & jaune de même, aigre, & ſeche comme celle de Bourgogne. La *prune damaſtiquée*, eſt un gros damas rond, blanc, marqué de rouge. La *prune à fleur*, double, dont l'une eſt longue, rouge, fort fleurie, & s'ouvre net, l'autre eſt blanche, très-groſſe, ronde, & ne s'ouvre pas. La *prune de Jéruſalem*, ou *de Bordeaux*, nommée *œil de bœuf* eſt extraordinairement groſſe, d'un violet brun, fort fleurie, & plus quarrée que ronde. La *prune de Monmirel*, autrement dite *culot*, eſt blanche, longue & pointuë, & ne s'ouvre pas, & n'eſt bonne qu'en pruneaux. La *prune d'Ileverte* eſt très-longue, & menuë, qui demeure toûjours verte. Elle eſt fort eſtimée. Le *cœur de bœuf*, ou la *prune de S. Lo*, eſt la plus groſſe des *prunes*, qui quitte bien le noyau, qui a la chair fort jaune, & la peau rouge, eſt de moitié plus groſſe que l'imperiale. La *prune de Maugerou* eſt un gros damas violet, rond, & qui ſe fend des mieux. La *prune ſans noyau* eſt petite, noire, faite en cœur, s'ouvre bien, & n'a qu'une amande. La *prune datyle* eſt de deux ſortes; l'une de Gonore, & l'autre du Mans. Celle-ci eſt blanche, longue & menuë; l'autre plus petite & violette, & s'ouvrent bien toutes deux. Le *cœur de pigeon* eſt une *prune* faite en cœur, noire, groſſe, ſe fend bien, & eſt très-bonne ſur l'arriere-ſaiſon. La *prune de Rhodes* eſt belle & groſſe, noire, & un peu longuette, eſt bonne & tardive. Le *damas gris*, ou *prune de Monſieur*, qu'on appelle auſſi *gros damas muſqué tardif*, eſt une *prune* violette, fort fleurie, aſſez groſſe, qui a la chair jaune, quitte le noyau, & a un goût relevé. La *prune tranſparente* eſt groſſe, blanche & longue, & s'ouvre net, ainſi nommée, parceque l'expoſant au ſoleil, on voit clairement ſon noyau. La *prune virginale* eſt une eſpéce de gros damas blanc. La *mignonne* eſt aſſez groſſe & longue, blanche, & tavelée de rouge, qui s'ouvre des mieux, eſt délicate & ſucrée. Elle a été ainſi nommée à cauſe de ſa bonté. La *Reine Claude* eſt une eſpéce de gros damas verd qui eſt rond, un peu plat, & équarré, qui a la chair très ferme & épaiſſe, quitte le noyau, & eſt des plus ſucrées. La *prune de Pologne* eſt aſſez ſemblable à l'imperiale blanche, mais bien meilleure. La *prune de Suiſſe* eſt fort longue, & menuë, rouge & tardive, qui quitte ſon noyau, & a bon goût. La *prune datte* eſt une eſpéce d'imperiale tardive. Il y en a de blanches, & de rouges: elle eſt bonne à faire des pruneaux. La *prune de Sainte Catherine* eſt blanche, groſſe, ne quitte point le noyau, & eſt des plus ſucrées, & bonne à faire des pruneaux. Le *damas d'Eſpagne* eſt une *prune* tardive & noire, qui eſt très-bonne. Le *rognon de coq* eſt une petite *prune* blanche tavelée de rouge, longuette, & faite en rognons, qui eſt très-tardive. La *prune de Saint Julien* eſt d'un noir violet fort fleuri, ne s'ouvre pas, ſe fane ſur l'arbre, & y demeure juſqu'aux gelées: on en fait des pruneaux. La *prune norbete* eſt un petit damas noir tardif, qui ne quitte pas le noyau, dont ont fait les meilleurs pruneaux d'un beau bleu azuré. Il y en a une diaprée noire tardive; un gros damas violet tardif de Tours, & un autre rouge, & un autre noir, qui ne ſe fend pas bien, & n'eſt pas d'un goût ſi relevé que les autres.

PRUNEAU. ſ. m. Prune ſechée au Soleil, ou dans le four. *Prunum paſſum, vel inſolatum ſiccatum*. On eſtime les *pruneaux* de Tours, qui ſont faits de groſſes prunes. Un jus de *pruneaux* eſt laxatif. On dit ironiquement d'une perſonne noire, qu'elle eſt blanche comme un *pruneau* relavé.

PRUNELAYE. ſ. f. Lieu planté de pruniers. *Prunetum*. Planter une *prunelaye*. La Quint.

PRUNELLA. ſ. m. Terme de Medecine. Sechereſſe de la langue & de la gorge qui arrive dans les fiévres continuës, ſur tout dans les aiguës, accompagnées d'ardeur & d'une rougeur obſcure, la langue eſt auſſi couverte d'une croute tantôt blanchâtre & tantôt noirâtre. *Prunella*. Quelques-uns donnent ce nom à l'eſquinancie.

PRUNELLE. ſ. f. Prune ſauvage qui vient parmi les ronces & les hayes ſur un petit arbre qu'on appelle *prunellier*, ou *prunellier ſauvage*. *Prunus ſylveſtris, agreſtis*. Ce fruit eſt aigrelet, & horriblement ſtiptique. Les pauvres gens en font de la boiſſon; & quand on veut dire que du vin eſt fort mauvais, on dit que c'eſt du vin de *prunelles*. Voyez Prunellier.

Prunelle, ou Brunelle, eſt une plante qui eſt ſouveraine pour guérir les playes. Quelques-uns l'appellent *herbe au Charpentier*. En Latin *prunella* ou *brunella*. Vozez Brunelle.

Prunelle, ſignifie ordinairement une petite ouverture qui eſt dans les tuniques de l'œil, qui donne paſſage aux rayons de la lumiere pour s'aller briſer dans le criſtalin, pour ſe peindre dans la retine, & former ainſi la viſion. *Pupilla oculi, vel pupula*. L'Egliſe prie le Seigneur, qu'il nous conſerve comme la *prunelle* de ſon œil. On dit d'une choſe qu'on eſtime, qu'on la tient chere comme la *prunelle* de ſes yeux. On dit qu'une femme joue de la *prunelle*, quand par coquetterie elle fait quelque mouvement de l'œil pour donner de l'amour.

PRUNELLIER. ſ. m. Prunier ſauvage qui porte les prunelles. C'eſt un petit arbre épineux dont l'écorce eſt cendrée, tirant ſur le purpurin. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du prunier cultivé, mais beaucoup plus petites & d'un goût aſtringent. Ses fleurs ſont blanches comme de la neige, odorantes, compoſées de cinq feüilles diſpoſées en roſe: elles naiſſent devant les feüilles. Ses fruits ſont de petites prunes groſſes comme un gros grain de raiſin, preſque rondes, de couleur noire tirant ſur le bleu, d'un goût extrémement ſtiptique. Sa racine eſt ligneuſe, noire. En Latin *prunus ſylveſtris*. C. Bauh. L'eau diſtilée des fleurs de *prunellier* eſt un remede ſingulier pour la pleureſie, & pour les oppreſſions de poitrine: ſes fruits ſont bons pour la diſſenterie.

diſſenterie. Le ſuc épaiſſi de ces fruits s'appelle *acacia recentiorum*, ou *Germanorum*, parceque l'on le ſubſtituë à la véritable acacia des anciens.

PRUNIÉR. ſ. m. Arbre dont il y a deux éſpéces Générales, un cultivé & l'aûtre ſauvage. *Prunus ſativa, vel ſilveſtris.* Le *prunièr cultivé* eſt d'une hauteur & d'une groſſeur médiocre. Ses feüilles ſont un peu longues, crénelées tout au tour. Ses fleurs ſont blanches, compôſées de cinq feüilles diſpôſées en rôſe. Ses fruits qu'on nomme *prunes*, ſont charnus, couvèrts d'une peau mince ; il y en a beaucoup d'éſpéces qui différent par leur groſſeur, par leur figure, par leur couleur, par leur goût. En Latin *prunus ſativa*. C. Bauh. La décoction des feüilles du *prunièr* eſt bonne pour arrêter les fluxions qui tombent ſur la luette & ſur les gencives, ſi on s'en lave la bouche. Les *prunes* douces ramoliſſent & lâchent le ventre. On dit provèrbialement, il eſt ſot comme un *prunièr*, ſans qu'on voye le fondement de ce provèrbe. A l'égard du *prunièr* ſauvage, voyez Prunelièr.

PRURIT. ſ. m. Terme de Médecine, eſt une démangeaiſon qui vient des vapeurs du ſang, & des aûtres humeurs âcres, & mordicantes qui reſtent en quelque partie du corps. *Pruritus, prurigo.* Il y a un *prurit* ſimple, & un *prurit* douloureux.

P S A.

PSALME. Voyez Pseaume.

PSALMISTE. ſ. m. C'eſt le titre qu'on donne à David, quand on le veut citer. Comme dit le *Pſalmiſte* en tel endroit. *Pſalmiſta, vates regius.*

PSALMODIE. ſ. f. Chant d'Égliſe dont on ſe ſèrt pour chanter les Pſeaumes. *Pſalmodia, pſalmorum cantus.* Ils s'exèrçoient aux jeûnes, à la prière, & la *Pſalmodie*. Pat. Jean Bena a fait un Traitté de la divine *Pſalmodie*, ou du chant d'Égliſe.

PSALMODIÉR. v. neut. Chanter des Pſeaumes. *Canere, pſallere.* Les divèrs Ordres de Religieux *pſalmodient* divèrſement. Les Minimes, les Chartreux ne *pſalmodient* pas comme dans les Cathédrales.

Psalmodiér, ſe dit plus particulièrement d'une manière de réciter le Bréviaire dans des Communautez hors de l'Égliſe, qui eſt oppôſée au *plein-chant*. *Recitare alta voce.* Les Séminariſtes qui diſent leur Bréviaire en commun, ne le chantent pas, ils ne font que le *pſalmodiér*.

Psalmodiér, ſignifie par extenſion, Parler, diſcourir. *Loqui, colloqui.*

> *On lit peu ces Auteurs néz pour nous ennuyer,*
> *Qui toûjours ſur un ton ſemblent* pſalmodiér. Boil.

PSALTÉRION. ſ. m. Inſtrument de Muſique fort en uſage chez les Hébreux, qui l'appellent *nebel*. *Pſalterium.* David loüoit Dieu ſur le ciſtre & le *pſaltérion*. On ne ſçait pas la forme préciſe du *pſaltérion* des Anciens. Celui dont on uſe maintenant eſt un inſtrument plat, qui a la figure d'un trapéze ou triangle tronqué par enhaut. Il eſt monté de treize rangs de cordes de fil de fèr, ou de leton accordées à l'uniſſon, ou à l'octave, montées ſur deux chevalèts qui ſont ſur les deux côtez. On le touche avec une petite vèrge de fèr, ou un bâton recourbé ; ce qui fait que quelques-uns le mettent au rang des inſtrumens de percuſſion. Son coffre eſt comme celui de l'épinette. Il eſt ainſi nommé *à pſallendo*. On l'a auſſi appellé *nablum*, ou *nablium*. Papias appelle *pſalterium*, une éſpéce d'orgue ou de flûte dont on ſe ſèrt à l'Égliſe pour accompagner le chant. En Latin *ſambucum* : c'eſt une éſpéce de cornèt à bouquin ou de ſèrpent.

PSAUTIÉR, ſ. m. (quelques-uns proncent SAUTIÉR.) Le Livre des CL. Pſeaumes de David. *Pſalmorum liber.* Le *Pſautiér* eſt diſtribué dans le Breviaire par l'Office de la ſemaine. Il y a une infinité de Commentaires & de Paraphrâſes ſur le *Pſautiér*. On appelle auſſi *Pſautiér*, le Livre de l'Égliſe qui contient les *Pſeaumes*.

Psautiér, chez les Religieûſes, ſe dit auſſi d'un grand chapelet. Cette fille a un *Pſautiér* pendu à ſa ceinture. On l'appelle ainſi, à cauſe qu'il a 150. grains, qui égalent le nombre des Pſeaumes de David. On tient que c'eſt Saint Dominique qui en a été l'inventeur. *Roſarium.*

P S E.

PSEAUME. ſ. m. (L'Académie dit auſſi Pſalme.) Quelques-uns prononcent *Seaûme*, ou *Saûme*. Cantique, Hymne ſacré. *Pſalmus, ſacer Hymnus.* Ce mot eſt maintenant renfermé aux CL. *Pſeaûmes* attribuez à David, & le mot de *Cantique* eſt demeuré à des piéces de même nature qu'ont fait les aûtres Prophètes & Patriarches. Les Anciens ont fait cette différence entre un *Pſeaûme*, & un *Cantique*, que le *Cantique* étoit ſimplement chanté ; au lieu que dans le *Pſeaûme* on accompagnoit le chant de quelque inſtrument, comme témoigne S. Auguſtin. Les *Pſeaûmes* ont été conſidérez de tout tems comme une des principales parties de l'Écriture. Port-R. Les *Pſeaûmes* ſont diviſez en cinq livres : on ne trouve le nom de David qu'à la tête de 73 : cependant quelques-uns attribuënt les 150. à David ſans éxception. Saint Auguſtin, & Saint Chryſoſtôme ont cru qu'ils étoient de lui. Les Juifs n'étoient pourtant pas pèrſuadez que David en fut l'Auteur, & conſtamment il y en a quelques-uns qui ne ſont pas de lui. Saint Jerôme a remarqué qu'il y a divèrs *Pſeaûmes* compôſez longtems aprés David. Il eſt difficile d'en connoître les Auteurs ; c'eſt une collection de Cantiques faite par Éſdras. Du Pin. Les *Pſeaûmes* qu'on récite aujourd'hui dans l'Égliſe Romaine ſont les mêmes qu'on chantoit autrefois dans l'Égliſe Latine, & faiſoient partie de l'ancienne Vulgate. La traduction de Saint Jerôme n'a point eu de cours dans l'uſage de l'Égliſe. L'ancienne Vulgate, ou la vieille vèrſion des *Pſeaûmes* a été faite ſur le Grèc des Septante. On dit les ſept *Pſeaûmes* Pénitentiaux, qui n'ont pas toûjours été les mêmes que ceux qui ont à préſent ce nom. Les *Pſeaûmes Graduels* ſont ceux qui ſe chantoient autrefois ſur les degrez du Temple, & qui ſont maintenant diſtribuez dans l'Office de la Vièrge. Saint Jerôme appelle *Pſeaûmes d'Alleluya*, ceux qui ont pour titre un Alleluya, & qui contiennent une particulière & joyeûſe loüange de Dieu, ſçavoir le CIV. CV. & CVI. depuis le CX. juſqu'au CXVIII. & depuis le CXXXIV. juſqu'au CL. On lui a donné pour penitence une paîre de ſept *Pſeaûmes* ; pour dire, On lui a enjoint de les réciter une fois ſeulement. L'Office double & ſemi-double, à neuf *Pſeaûmes* & neuf Leçons.

On dit provèrbialement, C'eſt un Breviaire à l'uſage de Féſcamp, à trois *Pſeaûmes* & trois Leçons, & rien du tout, ſi on ne veut.

PSEUDOBUNIUM. ſ. m. Plante dont parle Dioſcoride, & qui ſuivant quelques-uns eſt la même que celle qu'on nomme *bèrbe de Sainte Barbe*. M. Tournefort met cette hèrbe parmi les éſpéces de *ſiſymbrium*, & il l'appelle *ſiſymbrium erucæ folio glabro, flore luteo*.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grècs, ψευδὴς, *faux*, & βούνιον, *navet*.

PSEUDODICTAMNUS. ſ. m. Sorte de plante qui a été appellée ainſi, parcequ'il y en a une éſpéce dont les feuilles ont quelque raport aux feuilles du dictamne de Crête.

Ce mot eſt fait de deux mots Grècs, ψευδὴς, & de δίκταμνον *dictamne*. On l'appelle en François *faux dictamne*.

PSEUDONYME. adj. m. Eſt un nom que les Critiques ont donné aux Auteurs, qui ont fait des livres ſous de faux noms ; comme ils ont donné celui de *Cryptonyme* à ceux qui les avoient mis ſous des noms cachez, ou déguiſez.

Ce mot vient du Grèc, ψευδὴς, *faux*, & ὄνομα, *nom*.

P S I.

PSILOTHRE. ſ. m. Dépilatoire, ou qui eſt propre à faire tomber le poil ; comme ſont la leſſive forte, la chaûx vive, les œufs de fourmi, la ſandaraque, l'arſenic, l'orpiment.

Ce mot vient de deux mots Grècs, ψιλῶ, *deglabro, j'ôte l'écorce*, & θρὶξ, *poil*.

P S O.

PSORA. ſ. m. Éſpéces de puſtule qui viennent ſur la peau, & qui cauſent ordinairement de la demangeaiſon.

Le mot de ψώρα, eſt Grèc, & ſignifie *gale*.

PSOROPHTALMIE. ſ. f. Éſpéce d'ophtalmie accompagnée de demangeaiſon.

Ce mot eſt formé de deux mots Grècs, ψώρα, *gale*, & ὀφθαλμὸς, *œil*.

P S Y.

PSYLLIUM. ſ. m. Plante qu'on appelle autrement *bèrbe aux puces*.

Ce mot vient du Grèc, ψύλλιον, *puce*. Voyez Hèrbe aux puces.

P T A.

PTARMICA. ſ. f. Plante qui pouſſe une ſeule tige grêle, ronde, fiſtuleûſe, aſſez fèrme, garnie de feuilles longues comme celles de l'éſtragon, crenelées tout autour de dents aiguës, rudes, de couleur verte-brune, luiſante, d'un goût brûlant. Ses fleurs ſont radiées, blanches, diſpoſées à la cime de branches en bouquets fort ſerrez, ainſi que ce[illegible] de la mille-feuille ; mais plus grandes. Quand ces fleurs ſo[illegible] paſſées, il leur ſuccéde des ſemences aſſez menuës. En Latin *ptarmica vulgaris folio longo ſerrato, flore albo*. J. Bauh. Les feuilles de la *ptarmica* étant miſes dans le néz font étèrnuer, d'où vient qu'on lui a donné ce nom ; car πταρμὸς

πταρμὸς, eſt un mot Grèc qui ſignifie ètèrnuëment. Ces feuilles étant mâchées èxcitent le crachat, & ſon bonnes pour la douleur des dents. Il y a d'autres èſpéces de *ptarmica*.

PTARMIQUE. ſ. maſc. Stèrnutatoire, ou médicament propre pour faire étèrnuer.

Ce mot vient du Grèc, πταρμὸς, *éternuëment*, *Sternutamentum* Voyez Stèrnutatoire.

PTI.

PTISANNE. Voyez Tisane.

PTOLEMAÏTES. Anciens Sèctaires Gnoſtiques qui ont été ainſi nommez de Ptolémée leur Chèf; *Ptolemaitæ*. Cet homme qui avoit beaucoup d'érudition ajoûta pluſieurs rêveries aux Syſtêmes des Gnoſtiques, qui l'avoient précédé, & entr'autres à celui des Valentiniens. Saint Épiphane a parlé fort au long de ces *Ptolemaites*, *hær.* 33. & il rapporte une lettre de Ptolémée à Flora, où cet hérétique expóſe ſes viſions. Il prétendoit que dans la Loi de Moyſe il falloit diſtiguer trois chôſes, n'étant pas toute de la même main, mais une partie, diſoit-il, venoit de Dieu; une autre partie venoit de Moyſe, & il y avoit une troiſiéme partie qui n'étoit ni de Dieu, ni de Moyſe, mais qui conſiſtoit en de pures traditions des anciens Docteurs.

PTYALISME. ſubſt. m. Crachement, ſalivation.

Ce mot eſt Grèc, πτυαλισμὸς. Voyez Salivation.

PUA.

PUAMMENT. adv. D'une manière puante. *Putidè, fœdè, fœtidè*. Cette femme, ou ce chien ont veſſi bien *puamment*.

Puamment, ſe dit figurément en Morale. *Impudenter*. Ce hâbleur a menti *puamment*, bien èffrontément, ſon menſonge eſt viſible.

PUANT, ante. adj. Qui a une odeur forte & déſagréable, qui offenſe le néz & le cèrveau. *Olidus, putidus, grave olens*. Cela eſt *puant* comme un privé, comme une charogne. Un égoût *puant*. Il a les piéds *puans*, l'haleine *puante*. Cette viande eſt *puante*, c'eſt à dire, gâtée, corrompuë. Les rôſes brûlées & le vin jetté dans le feu, donnent des vapeurs *puantes*.

Puant, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des renards, des blaireaux, des ſangliérs, &c. qu'on appelle bêtes *puantes*. *Animalia olida*.

Puant, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. C'eſt un *puant*. L'Acad. *Grave olens, fœtens*.

PUANTEUR. ſ. f. Odeur mauvaiſe qui ſort d'un corps corrompu. *Fœtor, putor, graveolentia*. La *puantur* d'un corps mort depuis trois jours eſt inſupportable. Les maux de matrice ſe guériſſent par les plus fortes *puanteurs*. On dit quelquefois au figuré, la *puanteur* du vice, pour en marquer l'ordure, & en donner de l'horreur.

PUB.

PUBÈRE. adj. m. & f. Tèrme de Juriſprudence. Qui a atteint l'âge de douze ans ou de quatorze ans. *Puber*. Les filles en Droit ſont reputées *pubères* à douze ans, & les garçons à quatorze.

PUBÈRTÉ. ſ. f. État de filles qui ont atteint l'âge de douze ans, ou des garçons de celui de quatorze. *Pubertas*. On appelle la pleine *pubèrté*, l'âge de dix huit ans. L'âge de *pubèrté*, eſt une majorité naturelle pour contracter mariage. C. B.

PUBIS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un des ôs de la hanche, qui eſt ſitué à la partie antérieure, & moyenne du tronc. On l'appelle autrement l'*ôs du pénil*, ou l'*ôs barré*. *Os pubis vel pectinis*.

PUBLIC, ique. adj. m. & fém. & ſ. Tèrme relatif & collectif oppóſé à *particuliér*. *Publicus*. Le Général des citoyens, ou des hommes: la ſocieté civile; tout le peuple en général; le gros de la multitude. Le *public* doit ſe guérir de la peur aux dépens de celui qui la lui cauſe. Amelot. La Morale des Payens ne prêchoit autre chôſe que l'amour du bien *public*, & la conſèrvation de la République. Sous Louis XI. il y eut en France la guèrre du bien *public*. Ceux qui ſe plaignent du *public* n'ont pas toûjours raiſon. Bell. Quelque décrié que ſoit le *public*, il n'y a pas de Juge plus incorruptible, & tôt ou tard il rend juſtice. Boil. Auguſte n'eut rien à ſouhaiter du *public*, ni le *public* de lui. S. Évr. Le *public* veut qu'on le reſpecte, & ſe ſouleve contre ceux qui l'abordent avec trop de confiance. Bail. Le *public*, qui eſt le Juge ſouverain ſe laiſſe prévenir comme les particuliers. S. Évr. Si vôtre Ouvrage eſt bon le *public* lui rendra juſtice ſans que vous ayez la honte de l'en ſolliciter. Boil. Les ambitieux briguent la faveur du *public*; les honnêtes gens chèrchent ſon approbation; tout le monde craint ſa haine, & ſon mépris. S. Évr. L'interêt particuliér ne raiſonne plus quand l'utilité *publique* conclut contre lui. Tour. Il eſt dangereux de vouloir déſabuſer le *public* prévenu, & entêté. S. Évr. Le *public* eſt un Juge inéxorable, qu'il faudroit ménager plus qu'on ne fait. Bell. Combien de méchans Auteurs perſécutent le *public* de leurs Ouvrages? S. Évr.

Public, ſe dit auſſi d'une aſſemblée ouvèrte à tout le monde. *Conventus publicus*. Il faut avoir de la hardieſſe pour paroître en *public*. Les Avocats parlent en *public*. Les Prédicateurs prêchent en *public*. Ce Préſident a donné une audience *publique*. On dit, qu'un Auteur donne ſes Ouvrages au *public*, quand il les fait imprimer, & que la lecture en eſt abandonnée à tout le monde.

On appelle un Officiér *public*, un homme *public*, un Magiſtrat qui a ſoin de la juſtice, ou de la police: qui a inſpection ſur le peuple, & qui donne les ordres pour entretenir la ſocieté, & la tranquillité *publique*. On le dit auſſi des Avocats, Procureurs, & autres pèrſonnes qui prêtent leur miniſtère à toutes les pèrſonnes qui en ont beſoin.

Public, ſe dit auſſi en tèrmes de Droit. *Publicum commune*. Le Titre prémiér du XLVIIIe. Livre du Digeſte eſt des jugemens *publics*, des crimes *publics*, des cas où châcun du peuple pouvoit être accuſateur, & qui intéreſſent la ſocieté.

On dit auſſi au Palais, qu'une Marchande *publique* peut s'obliger ſans autoriſation de ſon mari, lorſqu'elle tient boutique ouvèrte, & qu'elle s'oblige pour raiſon des chôſes dont elle fait commerce. *Mercatrix publica, vel propolaria*. Hors de là le nom de *publique* à une femme eſt injurieux, & ſignifie celle qui ſe proſtituë à tous venans. En Droit, les ſèrvantes de Cabaret paſſent pour *publiques*. Pat.

Public, ſe dit auſſi de ce qui eſt connu, & manifeſte à tout le monde. *Notus, cognitus, pervulgatus*. En la Primitive Égliſe on faiſoit des pénitences *publiques*. On affiche les Ordonnances de Juſtice, on les crie à ſon de trompe pour les rendre *publiques*. On pretend que ce n'eſt plus une médiſance, quand on accuſe quelqu'un d'un crime qui eſt *public*, & notoire. On appelle une nouvelle *publique*, celle qui ſe débite par toute la ville qui n'eſt plus ſécrette.

Public, ſe dit auſſi d'un lieu découvèrt, qui n'appartient à pèrſonne en particuliér, mais à une Communauté. *Locus, tractus publicus, communis*. En toutes les villes il y a des places *publiques*, des lieux *publics*, où l'on ſe peut aller promener & divèrtir. Les communes appartiennent au *public*, châcun y peut mener paître ſes beſtiaux.

PUBLICAIN. ſ. m. C'étoit chez les Romains un Fèrmier des impôts & des revenus publics. *Publicanus, Redemptor*. Ce nom étoit fort odieux chez les Juifs, ils déſignoient par là un grand pécheur; un homme de mauvaiſe vie, & un homme à déteſter: d'où vient que Jésus-Christ dit à ſes Diſciples, que celui qui ne voudra pas écouter les admonitions de l'Égliſe, doit être évité comme un Payen, ou un *Publicain*. Ce n'eſt point avec l'orgueil du Phariſien, qui vantoit à Dieu la juſtice de ſes œuvres: mais avec la honte du *Publicain* que nous devons demander juſtice. Le P. la Rue.

PUBLICATION. ſ. f. Notification qu'on fait dans les aſſemblées & lieux publics, d'une chôſe qu'on veut que tout le monde ſache. *Publicatio, promulgatio*. On fait au prône des proclamations & *publications* de bans pour les mariages; pour les enchères des decrets, &c. On a fait la *publication* d'un monitoire. *La publication* des bans n'eſt pas néceſſaire au mariage, & elle n'en touche point la validité. Le Mait. Il ſe fait des *publications* à cri publics, à ſon de trompe, par des affiches, &c. On faiſoit autrefois des *publications* d'enquêtes, lorſqu'on en faiſoit l'ouvèrture, & qu'on les tiroit d'un ſac, dans lequel elles avoient été envoyées clôſes & ſcellées par le Commiſſaire Enquêteur; & alors on n'étoit plus recevable à donner des reproches contre les témoins.

PUBLIER. v. act. Rendre une chôſe publique. *Promulgare, publicare*. On *publie* des Édits & des Déclarations, lorſqu'on les lit en pleine Audience, qu'on les enregître, qu'on les fait afficher, imprimer, & criér par les ruës. On dit auſſi *publier* des enchères, des fèrmes, un rôlle. On *publie* ſouvent de fauſſes nouvelles en les diſant de bouche en bouche. On dit auſſi d'un indiſcrèt, qu'il *publie* le ſecrèt de ſon ami, lorſqu'il le découvre à quelque autre, qu'il *publie* les faveurs de ſa Maîtreſſe, lorſqu'il s'en vante. La médiſance *publie* que vous avez eu une mavaiſe avanture.

Publier, ſignifie dans le même ſens, Mettre au jour, faire imprimer. *Prodere in lucem vel typis mandare*. Oſez vous *publier* des vèrs ſi inſipides? S. Évr. Le public laiſſe aux Auteurs le ſoin d'éxaminer s'ils ont raiſon de *publier* leurs Ouvrages, & croit n'avoir intérêt qu'à juger de l'Ouvrage. Nic.

Publié, ée. part. paſſ. & adj. *Edictus, indictus, denunciatus, promulgatus, proſcriptus*. On met ſur le dos des Édits & Patentes, Lu, *publié* & enregiſtré ſuivant l'arrêt de ce jour.

PUBLIQUEMENT. adv. Hautement & en public. *Apertè palam*,

palam, publicè. C'eſt un mariage célébré *publiquement*, en face d'Égliſe. Cette doctrine a été prechée *publiquement*

P U C.

PUCE. ſubſt. fém. Petit inſécte qui mord & tourmente en été les hommes & pluſieurs animaux. *Pulex.* La *puce* à ſix jambes, qui ont chacune trois jointures divèrſement articulées. Quand elle veut ſauter; elle étend toutes ſes jambes en même tems, & ces diffèrens articles venant à ſe débander enſemble comme autant de reſſorts, ſont caûſe de ce ſaût que quelques-uns ont attribué à des aîles imaginaires. C'eſt une chôſe curieûſe de voir la figure de la *puce* dans le livre de la Micrographie de M. Hook où l'on découvre un petit reſſort très-délié ſi mèrveilleux, qu'il lui fait ſauter, 200 fois la hauteur de ſon corps par ſa vèrtu élaſtique.

On appelle lunétte à *puce*, un petit microſcope qu'on applique à l'œil, qui augmente les éſpéce des objèts. *Miſcrocopium.*

Puce, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On menace les gens de leur ſecoüer leurs *puces*, c'eſt à dire, qu'on les étrillera bien, qu'on leur donnera bien de la peine. *Excutere, vel male mulctare.* On dit qu'à la Sainte Luce les jours croiſſent du ſaût d'une *puce*; pour de bien peu. Ce qui marque que ce provèrbe a été fait avant la réforme du Calendriér : parce que la Sainte Luce dans l'ancien Calendriér eſt au 23ᵉ. de Décembre, & ſeulement au 13ᵉ. dans le nouveau. On dit auſſi, qu'une pèrſonne a la *puce* à l'oreille; pour dire, qu'elle eſt bien éveillée, ou inquiéte. Je ſçai ce qui vous mèt la *puce* à l'oreille. Racan.

Toute la nuit j'ai la puce *à l'oreille,*
Mon mari dort cependant que je veille.

Il y a une plante que l'on appelle hèrbe aux *puces*, ou *pſyllium.* Voyez Hèrbe aux Puces.

PUCEAU. ſ. m. Jeune garçon qui a encore ſa virginité, qui n'a jamais eu de commèrce particuliér avec une femme. *Illibatus, integer, incorruptus.* Il ne ſe dit guère qu'en raillerie. C'eſt un jeune *puceau*, qui n'a jamais rien vû.

PUCELAGE. ſ. m. Virginité; état d'intégrité. *Virginitas, integritas.* C'eſt un novice, & ſa femme aura ſon *pucelage.* Il ſe dit particulièrement des filles. Elle pèrdit ſon *pucelage* avec ſes prémières dents. Balz. Donner ſon *pucelage.* Un *pucelage* n'eſt pas un morceau auſſi friand que l'on penſe. S. Évr. Les Médecins modèrnes tiennent qu'il n'y aucune marque cèrtaine du *pucelage.* Salomon dit qu'il y a trois chôſes qui ſont merveilleûſes pour lui voire quatre qu'il ne connoit point. La trace de l'homme dans la fille &c. Prov. ch. 30. Néanmoins les Matrônes jurées dans leurs Statuts & Réglemens qui contiennent des formules des rapports qu'elles font en Juſtice, quand elles ſont nommées pour viſiter les filles qui ſe plaignent d'avoir été déflorées, en mettent quatorze, ſur leſquèlles on établit un jugement. Cet uſage eſt fort ancien, & on l'obſèrve encore en pluſieurs lieux. On n'étoit pas autrefois auſſi modeſte en paroles qu'on eſt à préſent Laurent Joubèrt fameux Médecin de Montpelliér a tranſcrit trois rapports; l'un fait au Prévôt de Paris; l'autre en Languedoc, & le troiſiéme en Béarn, où les Matrônes s'appellent *Miroulières.* Ces rapports ſemblables contiennent quatorze marques du *pucelage* en des tèrmes particuliérs & inconnus, qu'on a crû être obligé d'inſérer ici; on y fait profeſſion de parler dans tous les tèrmes de l'Art reçus, & autoriſez en Juſtice. Laurent Jobèrt n'éxplique point ces tèrmes, & on n'en trouve l'éxplication que dans un aûtre rapport du 23. d'Octobre 1672. inſéré dans le Tableau de l'Amour du Siéur Nicolas Venette Médecin de la Rochelle, imprimé à Amſtèrdam, dont voici la copie.

Nous Marie Miran, Chriſtophlette Reine, & Jeanne Porte-Poullet Matrônes jurées de la ville de Paris, cèrtifions à tous qu'il appartiendra, que le 22ᵉ. jour d'Octobre de l'année préſente par l'Ordonnance de Monſieur le Prévôt de Paris, en datte du 15. de cedit mois, nous nous ſommes tranſportées dans la ruë de Pompièrre dans la maiſon qui eſt ſituée à l'Occident de celle où l'Écu d'argent pend pour enſeigne, une petite ruë entre deux, où nous avons vû & viſité Olive Tiſſerand âgée de trente ans, ou environ, ſur la plainte par elle faite en Juſtice, contre Jaques Mudont Bourgeois de la ville de la Roche ſur Mèr, duquel elle a dit avoir été forcée, & violée, & le tout vû & viſité au doigt & à l'œil, nous avons trouvé qu'elle a

Les toutons dévoyez, c'eſt-à-dire, la gorge flètrie : *Mamma marcida & flaccida* : les barres froiſſées, c'eſt-à-dire, l'os pubis, ou bèrtrand : *Os pubis colliſum* : le lippion recoquillé, c'eſt-à-dire, le poil : *pubes in orbem ſinuata* : l'entrepet ridé, c'eſt-à-dire, le périnée : *perinæum corrugatum* : le pouvant débiffé, c'eſt-à-dire, la nature de la femme qui peut tout : *Vulva diſſoluta & marceſcens* : les balunaux pendants : c'eſt à-dire, les lévres : *labia pendentia* : le lippendis pelé, c'eſt-à-dire, le bord des lévres : *labiorum ora pilis defecta* : les baboles abbatuës, c'eſt-à-dire, les nymphes : *nymphæ depreſſæ* : les halerons démis, c'eſt-à-dire les caroncules : *carunculæ diſſolutæ* : l'entrechenat retourné, c'eſt-à-dire, les membranes qui lient les caroncules les unes aux aûtres : *membrana connectens inverſa* : le barbidau écotché, c'eſt-à-dire, le clitoris : *clitoris excoriata* : le guilboquet fendu, c'eſt-à-dire, le cou de la matrice : *collum uteri* : le guillenard élargi, c'eſt-à-dire, le conduit de la pudeur : *ſinus pudoris* : la dame du milieu retirée, c'eſt-à dire, l'hymen : *hymen deductum* : l'arriére-foſſe ouvèrte, c'eſt-à-dire, l'orifice intèrne de la matrice : *Os internum matricis.* Le tout vû & viſité feüillet par feüillet, nous avons trouvé qu'il y avoit trace de ..... *Omnibus ſigillatim perſpectis & perſcrutatis, &c.* Et ainſi nous dites Matrônes cèrtifions être vrai à vous Monſieur le Prévôt au ſèrment qu'avons fait à ladite ville. Fait à Paris le 23. Octobre 1672.

Il y a des affronteûſes qui ſe diſent des rabilleûſes de *pucellages.* Au Pérou en la Province de Manta on ne marioit les filles, qu'à condition que les plus proches parens ou amis du marié en joüiroient avant lui, & lui ôteroient ſon *pucelage*, comme remarque Pedro de Cieça, & l'Hiſtoire des Incas. Du Cange dérive ce mot de *pucillagium, quaſi puellagium.*

Pucelage. Tèrme d'Orfévre. C'étoit un agrément qui pendoit au demi-ceint d'argent, & qui étoit fait en manière de petit vâſe. Mais aujourd'hui on ne mèt plus de *pucelages* aux demi-ceints.

PUCELLE. ſ. f. Fille qui a encore ſa virginité, qui n'a aucun commèrce avec un homme. *Virgo, incorrupta puella, illibata, integra.* Si la jeune épouſe n'étoit pas *pucelle*, du moins elle en fit toutes les façons. S. Évr.

La jeune fille, agréable & gentille,
Pucelle *étoit; mais à la vérité*
Moins par vèrtu, que par ſimplicité. La Font.

On appelle les Muſes, les neuf *Pucelles.* *Muſæ vocantur novem puellæ.* Tout le monde parle de la *Pucelle* d'Orléans, qui a ſauvé la France. Le Poëme de la *Pucelle* eſt de Chapelain. Comme les Critiques prétendent que l'Auteur n'a pas réüſſi dans ce Poême, on a dit de lui,

Depuis vingt-ans il eſt ſur la Pucelle,
Et le paûvre homme n'a rien fait.
Ses vèrs ſont plus forcez que ceux de la Pucelle. Boil.

Ces mots viennent de *pudicellus*, & de *pudicella*, ou *puella.* D'autres le dérivent de *pulcellus* & *pulcella*; & d'autres de *pulchellula.*

Pucelle, aſt auſſi un éſpéce de poiſſon. Il reſſemble à l'alôſe; mais il eſt moins grand. *Pucella piſcis ſpecies.*

PUCERON. ſ. m. Éſpece de petit moucheron qui s'attache au jèts nouveaux des pêchérs, des pruniérs, & du Chévre-feüille &c. *Culex.* Par une éſpéce de venin ils rendent les arbres, & les plantes malades.

PUCHOT, ou *Trombe.* Tèrme de Marine. C'eſt un nuage échauffé par le ſoleil, qui par une de ſes éxtrémitez porte ſur la ſurface de la mèr : eſt ſuivi d'un tourbillon éxtraordinaire qui le fait crever ſur le vaiſeau, & le mèt en grand danger. *Nimbus copioſum effundens imbrem.* Les matelots appréhendent fort ce tourbillon.

P U D.

PUDEUR. ſ. f. Honnêteté, retenuë, honte naturelle qu'on à de faire quelque chôſe de des-honnête, ou de mauvais, & qui paroit par une rougeur qui monte au viſage. *Pudor, vèrecondia.* Ariſtote définit la *pudeur*, la crainte de l'ignominie. La *pudeur* eſt une honte ſage, & honnête; un ſentiment pour les chôſes qui peuvent apporter quelque infamie. Fel. La *pudeur* ſied bien au jeunes gens, & le rouge qu'elle répand ſur le viſage a été appellé le vèrmillon de la vèrtu. Id. Une jeune *pudeur* ajoûte un grand éclat a un beau viſage. Id. Une *pudeur* un peu farouche, & un peu ſauvage ſied bien aux femmes. On a du mépris & de l'horreur pour une fille éffrontée & ſans *pudeur.* Oſez-vous ſans *pudeur*, & ſans honte avancer une telle propoſition ? Le Magiſtrat doit empêcher tout ce qui eſt contre la *pudeur*, & l'honnêteté publique. Une femme qui n'a plus que le reſte d'une *pudeur* ébranlée, ne fait que de foibles éfforts pour ſa déffenſe. G. G. La *pudeur* d'une fille doit aller juſqu'à ignorer tout ce qui régarde l'amour. Font. La *pudeur* a été donnée à l'homme pour conſèrver ſon honneur, ſa réputation, parce qu'elle renfèrme une crainte ſecrete de mépris, & d'infamie. St. Évr. Peut-on trouver de l'agrément dans une piéce qui tient la *pudeur* toujours en allarme, & ſalit à tous momens l'imagination ? Mol.

Nature

Nature déſavouë
Tout ce rouge acheté, qui deſſus vôtre jouë
Fait l'office de la pudeur. Bens.

Quand on franchit les bornes de la *pudeur*, on s'abandonne à de grands déſordres, parce qu'on n'a plus de frein qui rétienne. Bell. *Pudori nuncium remittere.* Dans Virgile tout garde bien ſon caractère; la bienſéance & la *pudeur* n'y ſont jamais bleſſées. P. Rap.

Du moindre ſens impur la libèrté m'outrage,
Si la pudeur *des mots n'en adoucit l'image.* Boil.

Naturellement la *pudeur* aime beaucoup les petites façons: & comment ne les aimeroit-elle pas? On dit qu'aſſez ſouvent elle leur doit ce qu'elle eſt. Ch. de Mér.

L'hymen ne fait des loix
Que pour autoriſer la pudeur *à ſe taire.* Corn.

Pudeur, ſe prend pour, Modéſtie. *Modeſtia.* Je me contente de déſigner les pèrſonnes que je louë, & quoy qu'on les récon noiſſe à travèrs ce voile, il ſèrt toujours à ſoulager leur *pudeur*, & à rendre la loüange moins ſuſpècte. Vaug. La vanité de ceux qui ſe loüent ſans *pudeur* rebute tout le monde. Bell. Il ne faut pas loüer les gens en face, ni d'une manière qui ne ménage point leur *pudeur*. Bouh.

PUDIBOND, onde. adj. Qui eſt modeſte, & qui rougit pour le moindre ſujet. *Verecundus, pudens.* Ce mot eſt burleſque & ironique, & ne ſe dit que des niais, à qui on veut reprocher une ſotte honte.

PUDICITÉ. ſ. f. Chaſteté; pureté; vèrtu qui fait abſtenir des plaiſirs illicites. *Pudicitia, caſtitas, caſtimonia.* Les Tarquins furent chaſſez de Rome pour avoir attenté à la *pudicité* de Lucréce. Une femme qui a pèrdu ſa *pudicité* n'a plus rien à pèrdre.

PUDIQUE. adj. m. & f. Chaſte & honnête. *Pudicus, caſtus, honeſtus.* Il ne faut lacher aucune parole qui puiſſe bleſſer les oreilles chaſtes & *pudiques*. Pénélope garda une flâme *pudique* pour ſon mari abſent.

Régniér du ſon hardi de ſes rimes Cyniques,
Allarmoit très-ſouvent les oreilles pudiques. Boil.

Un tems viendra que le flambeau d'amour
Ne brûlera les cœurs que de pudiques *flammes.*
La Font.

On appelle *plantes pudiques*, ou *vèrgogneûſes*, ces plantes qui ſe rétirent dès qu'on les touche, & qu'on appelle ordinairement *ſenſitives*.

PUE.

PUËR, ou PUIR. v. n. L'Académie ne parle que de *puër*, & point du tout de *puir*. *Graveolere.* Danèt en parle comme l'Académie: mais Richelèt auſſi bien que Furétière, les admet tous deux, en diſant, que ce ſont deux vèrbes défectueux; que *puir* ne ſe dit point à l'Infinitif, mais ſeulement *puer*, & qu'ils empruntent l'un de l'aûtre quelque tems. Quoiqu'il en ſoit on ne conjugue point je *puë*, ni je *puis*, comme il ſemble qu'on devroit conjuguer, mais *je pus, tu pus, il put, nous puons, vous puez*, &c. *Je puois. Je purai. Que je puë. Je purois. J'aurois pué. J'euſſe pué.* Il ſignifie, Sentir mauvais, éxhaler une ôdeur corrompuë qui offence le nez & le cèrvau. *Tetrum odorem exhalare, vel male olere.* Cela *put* comme une charogne. Les piéds d'un rouſſeau d'un Meſſagér, *puent* fort. Cette viande eſt corrompuë, elle *put*. On dit auſſi qu'une haleine *put*. Il ſe conſtruit quelquefois à la manière des vèrbes actifs. Vous *puez* le vin à pleine bouche. Mol. Ses habits *puent* la vieille graiſſe. On dit qu'une chôſe *put* le muſc; pour dire, qu'elle à une ôdeur de muſc éxcéſſive & incommode. On dit d'un homme dégoûté de viande, de vin, que la viande lui *put*, que le vin lui *put*. On dit dans le même ſens, que le jeu, la danſe, la Comédie lui *put*; pour dire, qu'il eſt rebuté, qu'il eſt dégoûté de ces ſortes de plaiſirs.

Ce mot vient du Latin *putire*, pour *putere*. Ménage.

Put, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Les paroles ne *puent* point: c'eſt une éxcuſe dont on ſe ſèrt, quand on eſt obligé de nommer quelque ordute. *Malè olere.* Plus on rémuë la mèrde, & plus elle *put*, ſe dit à ceux qui veulent rémuer une affaire où il y a quelque chôſe de ſâle, ou deshonnête. On dit populairement à celui qui a mal rencontré dans les jeux où il faut déviner quelque chôſe, il y *put*.

PUÉRIL, ile. adj. m. & f. Qui ſent l'enfant, qui concèrne l'enfant. *Puerilis.* Des jeux *puérils*, des réponſes *puériles*. *Pueriles nugæ.* Les pères ſe plaiſent au badineries *puériles* de leurs enfants.

On appelle la Civilité *Puérile*; un livre où l'on fait apprendre aux enfants à lire les écritures à la main, & qui contient des inſtructions pour la civilité.

On dit auſſi d'un Auteur, qu'il a le ſtile *puérile*, des penſées *puériles*, un éſprit *puéril*, des équivoques *puériles*. *Pueriles.* Qu'il fait de *puériles* déclamations, quand il dit des chôſes plattes, & baſſes, & qui ne ſont dignes que d'un écoliér. Platon s'eſt oublié juſqu'à laiſſer échapper des chôſes baſſes & *puériles*. Boil.

PUÉRILEMENT. adv. D'une manière puérile. *Pueriliter, vel puerilem in modum.* Un Catéchiſte peut parler *puérilement* pour s'accommoder à la capacité des enfans. Agir *puérilement*.

PUÉRILITÉ. ſ. f. Diſcours, ou action d'enfant; ce qui tient de l'enfant, ſoit dans le raiſonnement, ſoit dans les actions; ce qui eſt bas & puéril. *Puerilitas vel nugæ infantiles.* La ſottiſe des pères eſt d'entretenir une compagnie des *puérilitez* de leurs enfans. La *puérilité* n'eſt aûtre chôſe qu'une penſée, qui pour être trop réchèrchée devient froide. Boil. C'eſt le vice où tombent ceux qui veulent toujours dire quelque choſe de brillant, d'éxtraordinaire. Id. L'apparence des fables eſt puérile; mais ces *puérilitez* ſèrvent d'enveloppe à des veritez importantes. La Font. Le métier de conteur eſt *puérilité* dans les jeunes gens, & foibleſſe dans les vieillards. S. Évr. Le Luxe des habits eſt une vanité, & même une *puérilité*. M. Ésp. On tombe dans de grandes *puérilitez* en voulant toujours produire des penſées nouvelles, & ſurprenantes. Bouh.

PUG.

PUGILLE. ſ. m. Meſure de fleurs, de ſemences & d'aûtres chôſes ſemblables, qui eſt ce qu'on en peut prendre avec trois doigts, le pouce & les deux ſuivans. Les Médecins déſignent le *pugille* dans leurs ordonnances par *pug*.

Ce mot vient du Latin *pugillus, petit poing*. On l'appelle autrement *pincée*.

PUI.

PUIS. adv. de tems & de lieu. Aprés, enſuite. *Deindè, dein, tum.* Dieu tout prémiér, *puis* père & mère honore. Un Préſident eſt à la prémière place, & *puis* les Conſeillers ſelon l'ordre de leur réception. On dit abſolument, Et *puis*? qu'en eſt-il? Je n'aime pas le mot *puis* en vèrs, il eſt plus ſupportables aprés *&*: Et *puis* qui ne ſçait point? Mén.

PUISARD. ſ. m. Voyez Puits perdu. *Puteus profundus, altus.*

PUISARD. ſ. m. C'eſt dans le corps d'un mur une éſpéce de puits avec un tuyau de plomb, ou de Bronze, par où s'écoulent les eaux des combles. *Stillicidium plumbeum.*

Puisards de sources, ſont cèrtains puits qu'on fait d'éſpace en éſpace pour la rechèrche des ſources, & qui ſe communiquent par des pièrrées qui portent toutes les eaux dans un réceptacle, d'où elles entrent dans un aqueduc. *Putei ſcaturiginum, vel ſcatebrarum.*

PUISER. v. act. Tirer de l'eau, & aûtre liqueur d'un puits, ou de quelque aûtre lieux creux. *Aquam haurire.* On puiſe l'eau avec un ſeau, avec une corde; à la rivière on la *puiſe* avec la main. On *puiſe* le vin dans la cuve. On *puiſe* & on éléve l'eau avec des pompes, des rouës, des godèts, des chapelets & aûtres machines.

On dit auſſi, qu'un ſouliér *puiſe* l'eau, *Haurit aquam.* Lorſqu'il n'eſt pas de bon cuir, & que l'eau pèrce.

Il s'employe d'ordinaire abſolument. *Puiſer* à la rivière. *Puiſer* au baſſin de la fontaine. *Ex flumine, ex fonte exhaurire.* *Puiſer* à la ſource, au courant de l'eau.

Puiser, ſe dit figurément en chôſes morales. La plupart des Auteurs *puiſent* dans les Anciens tout ce qu'ils diſent de bon. *Colligere ſeligere.* Il n'y a rien tel que de *puiſer* dans la ſource, de voir les originaux. Cette doctrine eſt ſaine & *puiſée* dans les Pères & les Conciles. Je ne ſçai où ce hableur va *puiſer* tout ce qu'il dit. On dit auſſi, qu'un homme *puiſe* dans la bourſe d'autrui, dans le Tréſor Royal; pour dire, qu'il y va prendre de l'argent, qu'il en épuiſe le fonds, &c.

Puisé, ée. part. paſſ. & adj. *Hauſtus, exhauſtus.*

PUIſNÉ, ou PUINÉ. ſ. m. Enfant qui eſt venu après l'aîné. *Natu minor.* Il ſe dit du ſecond, du troiſiéme, du quatriéme enfant, &c. On le dit auſſi du troiſiéme à l'égard du ſecond, du quatriéme à l'égard du troiſiéme, &c. Le dèrnièr de tous s'appelle *cadet*. On diſoit autrefois *maiſné*, qui ſignifioit *né aprés*, comme on diſoit *ainſné*, pour dire, *né auparavant*.

PUISOIR. ſ. m. Tèrme d'Artilerie. Vaiſſeau de cuivre dont ſe ſèrvent les ſalpêtriérs pour tirer le ſalpêtre de la chaudiére où on le coit aprés qu'il eſt formé. *Hauſtrum.*

PUISQUE. Conjonction qui régit l'indicatif, & qui ſignifie, Parceque, vû que, à cauſe que. *Quoniam, quandoquidam, quandò*;

dò, quia, vel cum. Puiſqu'ainſi eſt ; *puiſque* vous le voulez ; *puiſque* la ſàiſon le pèrmet.

PUISSANCE. ſ. f. Commandement, autorité, ſouveraineté ; pouvoir abſolu. *Poteſtas, potentia, autoritas, imperium.* La toute-*puiſſance* de Dieu a créé le ciel & la tèrre. Les Rois ont en main la *puiſſance.* Ils ont la *puiſſance* coactive pour l'éxécution des Loix. ABAD. Les impies diſent que Dieu eſt ſans amour, & ſans pitié, puiſqu'il ſe plaît à faire éclater ſa *puiſſance* par l'humiliation, & par la ruïne même de ſes ſujets. FLÉCH. Il y a une *puiſſance* temporelle, & une *puiſſance* ſpirituelle, ou Ecclèſiaſtique. Les Martyrs ont bravé toutes les *Puiſſances* de la tèrre, les *Puiſſances* les plus tyranniques. La *puiſſance* abſoluë fait diſparoître la diſtance infinie qui eſt entre les Grands, & le Peuple ; elle les rapproche, & tous plient également ſous elle. LA BR. Le déſir de la *puiſſance* ne me cauſe nulle inquiètude. HÉRMAN. Nicoméde bravoit la *puiſſance* orgueilleûſe des Romains lors même qu'il en étoit accablé. CORN. Deux *Puiſſances* d'un ordre auſſi diffèrent que l'Épiſcopat, & la Royauté ne s'uniſſent point : elles s'embaraſſent quand on les confond enſemble. FLÉCH. Les dépoſitaires de la *puiſſance* publique ne la doivent éxèrcer que pour l'utilité commune. ABAD. Ce Conquérant a rangé tous ſes ennemis ſous ſa *puiſſance*, ils les tient en ſa *puiſſance*. Les Édits portent cette claûſe, De notre pleine *puiſſance* & autorité Royale.

PUISSANCE, ſe prend auſſi pour état ſouverain. *Principatus, ditio ſuprema.* La République de Veniſe eſt une *Puiſſance* conſidérable dans l'Italie. Toutes les *Puiſſances* de l'Europe ſont entrées dans ce traitté. Les États Généraux des Provinces-Unies ſe font appeller leurs Hautes *Puiſſances* ; & les États de la Province de Hollande, leurs Grandes *Puiſſances.*

PUISSANCES, au pluriér, ſe prend pour ceux qui poſſèdent les prémières dignitez, les prémiérs emplois d'un État. *Primores, primates.* Il a beaucoup d'accès auprès des *Puiſſances.* Il ne faut pas ſe brouiller avec les *Puiſſances.*

PUISSANCE, ſe dit auſſi des forces, des richeſſes, & aûtres chôſes qui donnent, ou affèrmiſſent le pouvoir de commander. *Opes, divitiæ, facultates.* Le Turc eſt venu en grande *puiſſance*, avec une groſſe *puiſſance* déſcendre en Hongrie. La *puiſſance* d'un Prince ſont ſes armées, ſes tréſors, le cœur de ſes ſujèts.

PUISSANCE, ſe dit auſſi du pouvoir emprunté qu'ont les particuliérs. *Poteſtas delegata, facultas demandata.* Les Magiſtrats ont *puiſſance* de vie ou de mort ſur les criminels, en vèrtu de la *puiſſance* que le Souverain leur a communiquée. On a aboli la *puiſſance* énorme que les Romains donnoient aux Maîtres ſur leurs éſclaves. TOUR. Une femme eſt en *puiſſance* d'un mari. Un fils eſt ſous la *puiſſance* patèrnelle juſqu'à ſon émancipation. Les Prêtres donnent abſolution des péchez en vèrtu de la *puiſſance* que Dieu leur a donné.

PUISSANCE, en tèrme de Pratique, ſe dit en ce ſens des procurations qui donnent pouvoir & *puiſſance* de plaider, appeller, agir, recevoir, donner quittance. *Facultas, poteſtas, delegatio.* *Puiſſance* de réſigner un Office, un Bénéfice.

PUISSANCE, ſe dit auſſi des forces corporelles, & des biens de fortune. *Vires, robur, bona fortunæ, facultates.* Cet homme n'eſt pas en *puiſſance* de payer une ſi groſſe ſomme, il n'a pas la *puiſſance* de ſoutenir la pèrte de cette banqueroute. Il eſt ſtérile il n'a pas la *puiſſance* d'engendrer. C'eſt un homme qui a grande *puiſſance* à la Cour ; c'eſt à-dire, beaucoup de crédit.

PUISSANCE, ſe dit auſſi des forces ordinaires. *Poteſtas.* Dieu ne nous commande que des chôſes qui ſont en notre *puiſſance.* J'ai employé toute ma *puiſſance* pour faire réüſſir cette affaire. La force de l'homme eſt une *puiſſance* bien bornée.

PUISSANCE, en tèrmes de Philoſophie, ſe dit des vèrtus ſecrettes & cachées qui ſont dans tous les corps, & qui agiſſent en tems & lieu. *Vires, facultates naturales, energia.* L'aimant a la *puiſſance* d'attirer le fèr. Le poivre qui eſt froid au toucher a la *puiſſance* d'échauffer. On fait des diſtinctions de ce qui eſt actuellement, ou de ce qui eſt en *puiſſance* dans un ſujèt. Les Péripatéticiens diſent que les formes ſe tirent de la *puiſſance* de la matière. La *puiſſance* de ce mouvoir. Il y a des *puiſſances* actives, d'aûtres paſſives.

PUISSANCE, ſe dit en Morales des facultez de l'âme. *animæ facultates, proprietates.* La volonté eſt une *puiſſance* libre. L'entendement eſt une *puiſſance* de connoître. L'objet émeut la *puiſſance.*

PUISSANCE, en tèrmes de méchaniques, ſe dit des formes mouvantes. *Potentia, vis.* On redouble la *puiſſance* des machines en redoublant les rouës, les poulies, en allongeant les leviérs. Il y a une proportion nécèſſaire entre le poids, la *puiſſance* & la durée du mouvement. Une *puiſſance* de cent livres en peut élever une de cent mille. Toutes les *puiſſances* méchaniques ſe réduiſent au leviér, & au coin.

En tèrmes d'Optique, on appelle la *puiſſance* du vèrre, la diſtance de la convèxité d'un vèrre à ſon foyer ſolaire, ou autrement ſa portée. *Facultas vitri optici.*

PUISSANCE, en tèrmes de Juriſprudence féodale, eſt un droit qu'a le Seigneur dominant de reünir à ſon fièf le fièf ſèrvant, quand le vaſal l'aliene, en rembourſant le prix de la vente, & les loyaux coûts. *Poteſtas fiduciaria vel feodalis.* Le Seigneur doit éxèrcer ſa *puiſſance* de fièf dans l'année où il a eu connoiſſance de la vente. On le dit auſſi du droit & *puiſſance* qu'il a de ſaiſir le fièf ſèrvant, & de ſe faire rendre toutes ſortes de devoirs, & de ſe faire payer de tous les droits qui lui ſont dûs.

PUISSANCES, en tèrmes de Théologie, ſe dit de la ſixième Hiérarchie des Anges, en commençant à compter par les Séraphins. *Poteſtates.* Ce ſont des éſprits qui brident la *puiſſance* des Démons, & qui ont pouvoir & autorité ſur eux, qui préſident aux cauſes inférieures, & empêchent que les qualitez contraires ne ruïnent l'œconomie du monde. On les nomme ainſi, à cauſe que ce ſont elles qui montrent la toute puiſſance de Dieu. Voyez S. Grégoire, S. Bèrnard, Iſidôre, &c.

PUISSANCE, en tèrmes d'Algébre, eſt la multiplication d'un nombre pluſieurs fois par lui même. *Potentia prima, ſecunda, tertia in algebra ſeu abſtractæ proportionitatis ſcientia.* Le nombre par éxemple 3. eſt la prémière *puiſſance.* S'il eſt multiplié par lui-même, c'eſt 9. qui s'appelle la ſeconde *puiſſance*, ou quarré, dont 3. eſt la racine quarrée. Si ce 9. eſt encore multiplié par 3. il fait 27. qui eſt la troiſième *puiſſance*, ou le cube, dont 3. eſt la racine cubique. Si ce 27. eſt multiplié par 3. il fait 81. & c'eſt la quatrième *puiſſance*, ou le quarré du quarré : & ainſi des aûtres. En voici les notes algébraïques :

1. 2. 4. 8. 16. 32. 64. 128. 256. 512. 1024. 2048 4096.
II. I. q. c. bq. ſ. qc. Bſ. tq. bc. ſq. rſ. bqc.
0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12.

On appelle réſolution des *puiſſances*, l'éxtraction des racines quarrées, cubiques & aûtres. *Potentiarum reſolutio.*

PUISSAMMENT. adv. D'une manière puiſſante. *Potenter, validè, vehementer.* Toute l'Allemagne arme *puiſſamment.* Ce Juge eſt *puiſſamment* ſollicité contre vous, c'eſt-à-dire, par des gens puiſſans. Ce Miniſtre a *puiſſamment* établi tous les ſiens. Ce Banquiér eſt *puiſſamment* riche.

PUISSANT, ANTE. adj. qui a du pouvoir, de l'autorité, du crédit. *Potens, præpotens.* Le Roi de France eſt un Prince fort *puiſſant*, il a de grandes armées. On appelle un haut & *puiſſant* Seigneur, celui qui a pluſieurs tèrres & ſeigneuries ; & quand il s'agit d'un Prince, on dit très-haut & très *puiſſant* Prince ; & d'une Princeſſe, très-haute & très *puiſſante* Dame. Un Préſident eſt *puiſſant* en autorité, en amis. ce Banquiér eſt *puiſſant* en biens & crédit. On dit par éxcellence de Dieu qu'il eſt le Tout-*puiſſant*; & par emprunt on dit d'un favori, qu'il eſt le tout *puiſſant* ſur l'éſprit de ſon Maître.

Selon que vous ſerez puiſſant *ou miſérable*,
Les jugemens de Cour vous rendront blanc ou noir.
LA FONT.

PUISSANT, ſignifie auſſi, fort riche. *Perquam opulentus, prædives, admodum locuples.* Cet homme eſt le plus *puiſſant* de toute la ville, de toute la Province, il a du bien de tous côtez. L'ACAD.

PUISSANT, ſe dit auſſi de la corpulence d'un homme vigoureux ou fort gras. Voilà un *puiſſant* coquin, un *puiſſant* paillard. *Robuſtus, validus, valens.* Cet enfant eſt bien *puiſſant* pour ſon âge. Cet homme eſt devenu fort *puiſſant*, eſt devenu fort gros & fort gras.

PUISSANT, ſe dit figurement en chôſes naturelles, & morales. Le ſigne de la croix eſt un *puiſſant* remède contre les tentations, pour chaſſer les malins éſprits. *Signum crucis eſt preſentiſſimum remedium contra tentationes.* L'homme eſt un *puiſſant* aiguillon pour ſuivre la vèrtu. La beauté eſt un *puiſſant* charme pour gagner les cœurs. Un bon Orateur eſt bien *puiſſant* ſur les éſprits. Cet aimant a une *puiſſante* force d'attirer le fèr. La poudre de vipère eſt un *puiſſant* remède contre les venins.

PUITS. ſ. m. Ouvèrture qu'on fait en creûſant la tèrre, de figure cylindrique ou elliptique & pèrpendiculaire. *Fodina.* Quand on veut pèrcer une carrière, une marnière, on commence par faire le *puits.* Les Ingénieurs font des *puits* pour faire des mines, & conduire divèrs rameaux & galéries ſous tèrre. Il y a quelquefois trois ou quatre *puits* les uns ſous les aûtres, pour tirer les métaux des mines de Hongrie, qui ſont décrites par Agricola.

PUITS, ſe dit plus ordinairement des creux qu'on fait dans tèrre pour y trouver de l'eau. *Puteus.* On va voir en Égypte comme une mèrveille le *puits* de Joſeph, où l'on déſcend par dégrez. Les Caravanes d'Orient s'arrêtent aux lieux où il y a des *puits*, où ils peuvent creûſer des *puits.* Un *puits* d'eau vive. Un *puits* mitoyen eſt celui qui ſert à deux maiſons. Un *puits* commun ou public. On mèt rafraîchir le vin dans le *puits.* On ajuſte quelquefois les cheveux en cordes de *puits.* Un *puits pèrdu* ou *puiſard*, eſt un

puits dont le fond eſt de ſable, où ſe perdent toutes les eaux qu'on y jette. Un cureur de *puits*.

On appelle auſſi ſur la Mèr *puits*, le lieu où s'amaſſent les eaux du navire, qu'on appelle autrement *archipompe*: c'eſt le lieu où l'on place les pompes. *Sentina*. On appelle auſſi *puits* une grande profondeur qui ſe trouve à la mèr dans un fonds uni.

Thévenot dit que comme nous avons en Europe des *puits* d'eau, il y a en une Province de la Chine des *puits* de feu. *Putei igniti*. Et que ſur leur ouvèrture on met des vaiſſeaux où l'on fait cuire ce qu'on veut ſans peine, & ſans dépenſe.

On dit provèrbialement, que la verité eſt cachée au fond du *puits*. *Veritas delitescit in puteo*. Le *puits* de Démocrite.

PUL.

PULÉGIUM. ſ. m. Plante. Voyez Pouliot. *Pulegium* vient du Latin *pulex*, *puce*, car on dit que la fumée de pouliot chaſſe les puces.

PULLULER. v. n. Multiplier beaucoup. *Pullulare*, *germinare*. La vèrmine, les mauvaiſes hèrbes ne *pullulent* que trop.

Pulluler, ſe dit plus communement en Morale. *Serpere*, *pullulare*. Il faut empêcher que les héréſies, les mauvaiſes doctrines ne *pullulent* dans un État. Le vice a bien *pullulé* depuis quelque tems en cette Province.

PULMONAIRE. ſ. f. Plante qui pouſſe une ou pluſieurs tiges anguleûſes, tirant ſur le purpurin, velües, reſſemblant à celles de la bugloſe. Ses feuilles ſont oblongues, larges d'un pouce, pointües, couvèrtes d'un poil molet & lanugineux, marbrées le plus ſouvent de taches blanches: les unes ſortent de la racine, couchée à tèrre: les aûtres embraſſent la tige, ſans queüe. Ses fleurs ſont de petits tuyaux evaſez en baſſin dans leur partie ſupérieure, & découppé en cinq parties, de couleur tantôt purpurine & tantôt violette. Il ſuccéde à chaque fleur quatre ſemences prèſque rondes. Sa racine eſt blanche & fibreûſe. En Latin *pulmonaria Italorum ad buglossum accedens*. J. Bauh. Les feüilles de la *pulmonaire* ſont adouciſſantes, vulnéraires, propres pour les ulcères du poumon & pour le crachement de ſang: d'où vient qu'on lui a donné ce nom. Il y a quelques aûtres eſpéces de *pulmonaire*.

PULMONIQUE. adj. m. & f. Qui eſt malade du poulmon. *Pulmonarius*, *peripneumonicus*. Les *pulmoniques* ne vivent pas long-tems. Les *pulmoniques* crachent toujours. Les Provinciaux diſent *poumonique*.

PULPE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt la partie des fruits qui eſt bonne à manger, qui leur tient lieu de chair, qui eſt entre la pelure & le noyau ou les pepins, comme dans les ceriſes, les pêches, les pommes, &c. *Pulpa*. La *pulpe* eſt le parenchyme de l'arbre, qui s'étend & qui s'enfle par le moyen d'un ſuc, qui d'abord eſt groſſiér & déſagréable, & qui devient dans la ſuite tendre, délicat & de bon goût. Voyez Poulpe.

PULPITRE. *Pluteus*. Voyez Pupitre.

PULSATILLE. ſ. f. Plante qui a été appellée ainſi, parce que ſes ſemences ont des queües barbües comme une plume, leſquelles ſont pouſſées çà & là au moindre vent. On la nomme autrement *coquelourde*. *Pulſatilla*. Voyez Coquelourde.

PULSATION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de l'action du pouls ou battement de l'artère. *Pulſus*, *pulſatio*.

PULVERIN. ſ. m. Petite poudre. On le dit particulièrement de la poudre à canon qui eſt propre à amorcer les armes à feu. *Pixis pulveraria*, *vel pulverarium*. On le dit auſſi de la poire ou fourniment où elle eſt enfèrmée.

Pulverin, ſe dit auſſi de ces gouttes d'eau fort menües & prèſque impèrceptibles qui s'écartent dans les chûtes de jèts d'eau, & aux caſcades & ſauts des rivières. *Stilla ſalientes*. Il faut que le baſſin ſoit proportionné au jèt d'eau, afin qu'il reçoive le *pulverin* de l'eau, & que les allées ne ſoint point gâtées. Aux cataractes du Nil le *pulverin* eſt porté fort loin par les vents.

PULVÉRISER. v. act. Mettre en pou[illegible]; réduire un corps en menüe poudre; le caſſer, le briſer. *Pulveriſare*, *vel in pulverem redigere*. Il y a beaucoup de remédes qu'on *pulvériſe* pour les prendre plus facilement. Ce baſtion a été tellement ruïné par le canon, qu'il eſt prèſque *pulvériſé*.

Pulvériser, au figuré ſignifie, Avoir ſur quelqu'un toute ſorte d'avantage, le réduire à ſe taire. *Prævalere alicui verbis*. Vos amis ſe vantent que vous m'avez écraſé, & *pulveriſé*. Le P. Lamy.

Pulvérisé, ée. part. paſſ. & adj. *Commolitus*, *in pulverem ſolutus*.

PUN.

PUNAIS, aise. adj. & ſubſt. Qui a le nez puant, ou l'haleine. *Fœtida naris homo*. L'Académie ne parle que du nez, & dit qu'un *punais* eſt prèſque privé du ſentiment de l'odorat par le défaut de l'organe. Cet homme eſt camus & *punais*. On demande ſi c'eſt une cauſe légitime de ſéparation que d'avoir un mari *punais*, ou une femme *punaiſe*. On appelle un égoût, un trou *punais*. Du vin *punais*, qui eſt gâté.

PUNAÎSE. ſ. f. Petit inſècte fort plat, qui n'eſt prèſque que du ſang, qui tourmente fort durant l'été tant par ſa puanteur extraordinaire, que par des morſures qui laiſſent une marque rouge ſur la peau. Les *punaiſes* ſe mettent dans le bois du lit, & dans les vieilles maiſons. En Latin *cimices lectularii*. Il y a auſſi des *punaiſes* de jardin qui ſont vèrtes, & auſſi puantes que les autres. Il y a auſſi des *punaiſes* de tèrre volantes, qu'on trouve dans les champs ſur des arbres. Il y a des *punaiſes* d'eau qui volent, & ont un aiguillon dont elles piquent très-fort. On les nomme en Latin *tipula aquatica*. Hoefnagel a dépeint cette ſorte de *punaiſes* de tèrre volantes.

Ce mot vient de *punicea*, qu'on a dit prémièrement des *punaiſes rouges*, & enſuite de toutes les aûtres. Ménage.

Il y a auſſi une hèrbe aux *punaiſes*, que les Botaniſtes appellent *coniza*.

On dit provèrbialement pour ſe moquer de quelque chôſe de bas, Cela eſt plat comme une *punaiſe*. On dit auſſi, avoir le ventre plat comme une *punaiſe*; pour dire, avoir le ventre vuide. *Jejunus*, *& macilentus venter*.

PUNAÎSIE. ſ. f. Qualité qui rend un homme punais. C'eſt une eſpéce de maladie qui vient d'un ulcère profond qui eſt au dedans du nez, d'où ſortent pluſieurs croûtes de mauvaiſe ôdeur. Sa caûſe provient, ſelon Galien, d'une humeur âcre & pourrie qui tombe du cèrveau vèrs les apophyſes mammillaires. La *punaiſie* eſt miſe entre les caûſes qui annullent le mariage. *Narium fœtor*.

PUNIQUE. adj. m. & f. Qui eſt, ou qui vient de Carthage. *Punicus*. Une médaille *Punique*.

PUNIR. v. act. Châtier; faire ſouffrir quelque peine, ou ſupplice à ceux qui ont failli. *Mulctare*, *punire*, *pœnas exigere*. Il eſt du devoir de la Juſtice de *punir*, auſſi-bien que de recompenſer. L'aſſaſſinat, le vol de grand chemin, ſont *punis* de la roue. On *punit* l'empoiſonnement du feu. Je l'ai *puni* de ſon audace, de ſon inſolence. Le dogme fondamental de toutes les Réligions, c'eſt qu'il y a un Dieu qui récompenſe, & qui *punit*. Maleb. Si Ruffin n'eût été *puni* de ſes crimes, on alloit appeller les Dieux en juſtice, comme fauteurs, & complices de Ruffin. Bal. Ceux que Dieu *punit* ne ſont pas toûjours les plus méchans. Bay. Le panchant des loix ne va point à *punir*; elles ne condamnent qu'à regret. Tour.

On dit provèrbialement, Dieu le *punira*; pour dire, qu'un crime ne demeurera point impuni. *Non impune feret*. On dit auſſi, Le voilà bien *puni*; pour dire, bien mortifié de n'avoir pas obtenu ce qu'il prétendoit.

Puni, ie. part. paſſ. & adj. *Punitus*, *mulctatus*.

PUNISSABLE. adj. m. & f. Qui mérite quelque peine, ou châtiment. *Puniendus*, *plectendus*, *pœna dignus*. Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. Il faut avoir l'âge de la raiſon pour être *puniſſable* en Juſtice. Le blaſphême eſt un crime *puniſſable*.

PUNITION. ſ. f. Châtiment; peine qu'on impôſe pour un crime. *Punitio*, *animadverſio*, *caſtigatio*. Les déffenſes de Juſtice portent ces mots, A peine de *punition* exemplaire & corporelle. Cela eſt arrivé par une juſte *punition* de Dieu. Tôt ou tard les méchans reçoivent la *punition* de leurs crimes.

PUP.

PUPILLAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Droit. Qui concèrne le pupille, ou le mineur de douze, ou de quatorze ans. *Pupillaris*. Il eſt encore en âge *pupillaire*. Le Titre VIe du XXVIIIe Livre du Digeſte eſt intitulé, De la ſubſtitution vulgaire, & *pupillaire*.

PUPILLARITÉ. ſ. f. Tèrme de Droit. Le tems qu'un enfant eſt pupille, & ſous la conduite d'un Tuteur, c'eſt-à-dire, juſqu'à 14 ans pour les garçons, & 12 ans pour les filles. *Pupilli diſpoſitio*, *ſtatus*, *pupillaritas*.

PUPILLE. ſ. m. & f. Fille au deſſous de douze, ou garçon au deſſous de quatorze ans; impubère; qui eſt ſous l'autorité d'un Tuteur. *Impuberes*. Par le Droit on donnoit un Curateur aux Mineurs, & on ceſſoit de les appeller *pupilles*. Une fille *pupille* ne ſe peut marier ſans l'autorité du Tuteur. Un Tuteur eſt obligé en ſon nom de payer les intérêts des deniers oiſifs de ſon *pupille*. Les Tuteurs peuvent tout pour leurs *pupilles*, & ne peuvent rien contr'eux. Font. Dans les païs coutumiérs on appelle les mineurs *pupilles* juſqu'à leur majorité.

On appelle par extenſion *pupille*, un éléve, ou un jeune homme de l'éducation duquel on eſt chargé. *Alumnus*.

PUPITRE. ſ. m. Petit meûble de bois fait d'un ais incliné ſur un rebord qui l'arrête par le bas. *Pluteus*. Il eſt propre à ſoutenir un livre, & commode aux étudians. Il y a des *pupitres* portatifs

tatifs qu'on peut mettre auprès du feu. Dans les grandes Bibliothéques il y a toûjours quelque tablette diſpôſée en *pupitre*. Il y a des *pupitres* qui tournent ſur des rouës, & qui portent trente ou quarante Volumes. Les écoliérs dans les Claſſes, les Moines dans les Égliſes, ont des *pupitres* devant eux pour mettre leurs livres. Les lutrins d'Égliſe ſont de grands *pupitres*.

Ce mot vient de *pulpitum*, qu'on appelle auſſi *ambo*, *analogium*, *lectum*.

Pupitre, ſe diſoit auſſi chez les Grècs & les Romains, des lieux où l'on faiſoit des déclamations, où des répréſentations théatrales: l'endroit du Théâtre où les Acteurs venoient réciter le *proſcenium*. *Suggeſtus*.

PUR.

PUR, Pure. adj. Qui eſt ſimple; qui n'eſt ni compôſé, ni mélangé. *Purus, ſimplex, merus, ſincerus*. Il n'y a que Dieu qui ſoit un être *pur* & ſans compoſition. Dans la nature il n'y a rien de *pur*; les élémens mêmes ne ſont pas *purs*. De l'or *pur* eſt celui qui eſt bien affiné, ſéparé de tout aûtre métal. Du *pur* froment, eſt celui qui n'eſt point mêlé de ſeigle, ou d'aûtre graine. Un air *pur* eſt celui qui eſt ſans nuage; du vin *pur*, celui qu'on boit ſans eau.

Pur, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales, de ce qui eſt honnête; innocent, éxempt de crime. *Honeſtus, innoxius, inſons*. Les Anges ſont des ſubſtances *pures*, des intelligences *pures*. Les Saints ont mené une vie *pure*, chaſte, honnête, éxempte de toute ſoüillure. Une âme *pure*, & nette. Les victimes qu'on offre aux Dieux doivent être *pures*: à plus forte raiſon le cœur, qui eſt la plus noble qu'on leur puiſſe offrir. M. Scud. Le mérite le plus *pur* n'eſt pas le plus d'uſage dans un ſiécle auſſi corrompu que le nôtre. S. Réal. Croyez-vous qu'une fille ſorte bien *pure* des mains de quatre raviſſeurs. G. G.

Plus une flâme eſt pure, *& plus elle eſt durable.* Corn.

Le jour n'eſt pas plus pur *que le fond de mon cœur.* Racin.

Pur, ſe dit auſſi du ſtile, de la diction, & ſignifie, Correct, châtié, poli. *Purus ſermo, vel terſus*. Un Orateur doit avoir une expreſſion *pure* & nette, des mots choiſis & intelligibles. On dit auſſi que des vèrs ſont *purs* & chaſtes, quand il n'y a rien qui donne de ſales idées. On dit auſſi d'un Auteur qui en a bien imité un aûtre, C'eſt Ciceron tout *pur*, c'eſt Malbèrbe tout *pur*. On le dit auſſi de celui qui l'a volé éffrontément

Pur, ſe dit auſſi de ce qui eſt naturel, qui n'eſt point corrompu. *Purus, merus, naturalis*. Pour voir la nature toute *pure*, il la faut éxaminer dans les enfans, & dans les animaux.

Pur, ſe dit auſſi pour aſſûrer & éxprimer davantage la vérité des chôſes. C'eſt une *pure* affectation, *Mera affectatio*. Une *pure* hablerie. *Germanum mendacium*. C'eſt une *pure* ſottiſe. Il a fait cela par une *pure* vanité. C'eſt par *pure* curioſité, *pure* complaiſance. C'eſt un *pur* aſſaſſinat, un *pur* galimathias.

Pur, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit de ce qui n'eſt chargé d'aucune claûſe, condition, ni embarras. *Purus, ſimplex, immunis*. Un billet, une obligation *pure* & ſimple. Un bail *pur* & ſimple, ſans la claûſe de ſix mois. Une donation *pure* & ſimple, qui eſt ſans rétention d'uſufruit. Une adjudication *pure* & ſimple, qui eſt définitive & ſans charges. Un défaut *pur* & ſimple, qui eſt le dèrniér, & ſans aûtre délai. Un élargiſſement *pur* & ſimple, ſans caution. Quittance *pure* & ſimple, ſans réſèrve, ni proteſtation.

Pur, en matière de Fleurs eſt oppôſé à panaché, & marque par conſéquent une fleur qui n'a aucune raye ſoit blanche, ſoit jaûne, qui y faſſe une divèrſité riche, & agréable. On dit, Mes plus belles tulippes ſont dévenuës *pures*. Cet œillet eſt *pur*. *Simplex*. Il y en a qui ſont à moitié *purs*, & à moitié panachez.

On dit advèrbialement, Il a été abſous à *pur* & à plein, pour dire, entièrement & définitivement. *Plenè vel omninò abſolutus*.

PUREAU. ſ. m. Tèrme de Maçon & de Couvreur. C'eſt la partie de la tuile, ou de l'ardoiſe, qui demeure découvèrte après qu'elle eſt miſe en œuvre. *Pars excedens, patens*. Une tuile ne doit avoir que trois ou quatre pouces de *pureau*; le reſte eſt couvèrt par les ſupérieures & les latérales. L'ardoiſe qui a 15 ou 16 pouces de longueur, ne doit avoir que quatre à cinq pouces de *pureau*.

PURÉE. ſ. f. Jus ou ſuc qu'on tîre des pois. *Jus vel cremor piſorum*. La prémière *purée* ſe tîre des pois, lorſqu'ils cuiſent; la ſeconde, lorſqu'on les écache, & qu'on les paſſe dans une paſſoire. On fait du potage de *purée* les jours maigres. Une *purée* de pois vèrds aux câpres. On fait auſſi des *purées* de féves; de lentilles, & aûtres légumes. Les yvrognes appellent quelquefois le vin, de la *purée* de Septembre.

PUREMENT. adv. Sans mélange. *Purè, ſincerè*. On peut raiſonner tant qu'on veut ſur les chôſes *purement* naturelles. Le motif de ſa vocation étoit *purement* humain. M. Scud.

Purement, ſe dit auſſi d'une manière pure, ſans claûſe, condition, ni réſèrve. *Abſque ulla conditione*. Il lui a fait ce don *purement* & ſimplement. Il a réſigné ſon Bénéfice *purement* & ſimplement, ſans réſèrve de penſion.

Purement, en Morale, ſe dit de ce qui eſt net, chaſté, éxempt de ſoüillure. *Purè, caſtè, innoxiè*. Les Pères du déſèrt ont vécu fort *purement*. On dit auſſi, qu'un Auteur écrit fort *purement*, quand il ſe ſèrt de tèrmes choiſis, élegans & polis. Il y a de la différence entre écrire *purement*, & écrire nèttement. Vill.

PURETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt pur, clair & nèt. *Puritas, munditia, integritas*. Cette fontaine eſt agréable par la *pureté* de ſes eaux. L'or eſt celui des métaux qu'on peut porter à la plus grande *pureté*; qui eſt capable d'un plus grand affinement. La *pureté* de l'air contribuë beaucoup à la ſanté.

Pureté, ſe dit en Morale de la chaſteté, de l'innocence des mœurs. *Caſtitas, morum integritas*. Rien n'eſt plus agréable à Dieu que la *pureté* des Vièrges; qu'un cœur qui a gardé ſa prémière *pureté*, ſa prémière innocence. Il faut une vèrtu plus qu'humaine pour conſèrver ſa *pureté* parmi tant d'ordures. Pat. La *pureté* de culte que ventent les Proteſtans eſt une *pureté* trop ſéche, & trop nuë. S. Évr. La *pureté* des ſentimens, & des penſées donne encore plus de grâce à l'éloquence que la *pureté* des paroles. Le Ch. de M. Quelle *pureté* de raiſon dans tout cet Ouvrage? S. Évr. Les hommes ont altéré & corrompu la *pureté* de la Religion. La vraye parure d'un Chrétien c'eſt la *pureté* des mœurs. Du Pin.

On dit auſſi, la *pureté* de la Langue; pour dire, qu'elle n'eſt point mêlée de mots barbares, & étrangérs: *Incorrupta linguæ integritas, pura oratio*. La *pureté* du ſtile, ſignifie l'élégance, la politeſſe, l'éxactitude du ſtile. La *pureté* du langage ne conſiſte qu'à uſer de mots & de phrâſes qui ſoient du bon uſage. Ainſi les allégations de quelques Auteurs modèrnes qui ont tant déclamé contre le ſoin de la *pureté*, ſont toutes contre ceux qui ont beaucoup plus de ſoin des paroles que des chôſes, & qui péchent par une trop grande affectation: & pèrſonne n'ôſeroit avancer qu'il ne faut point ſe ſoucier d'écrire purement. On a beau alléguer que cette occupation eſt un indice de la baſſeſſe de l'éſprit, & que ceux qui s'attachent à cet éxamen de paroles, ou de ſyllabes, ne ſont pas capables d'arriver jamais à la magnificence des penſées; la *pureté* du langage ne nous empêche point d'éxprimer ce que nous penſons. Cicéron & Démoſthêne n'ont-ils laiſſé à la poſtérité que leurs plus mauvaiſes penſées, parce que cette ſcrupuleûſe & ridicule *pureté*, à laquelle ils s'attachoient trop, les a obligez à les ſupprimer? Vaug. Il eſt à craindre qu'un trop grand attachement à la *pureté* ne produiſe enfin de la ſéchereſſe. S. Évr.

Pureté, ſignifie encore de l'éxactitude, de la nèttete, du bon ſens, & de la raiſon. *Munditia, nitiditas, judicium, ratio, ſenſus*. Quelle *pureté* de raiſon dans tout cet Ouvrage! S. Évr.

PURGATIF, ive. adj. & ſubſt. Reméde, qui évacuë les impuretez du corps par le bas. *Purgativum, purgans, Catharticus*. On diviſe les *purgatifs* par rapport à leur éffet en *benins*, en *mediocres*, & en *violens*. Les *purgatifs benins*, ſont ceux qui purgent doucement; comme les tamarins, la caſſe, la manne, la rhubarbe, le ſené. Les *médiocres* ſont ceux qui purgent un peu plus fortement; comme le jalap, la ſcammonée. Les violens ſont ceux qui purgent avec violence; comme la coloquinte, l'éllébore, la lauréole. On diviſe auſſi les *purgatifs* par rapport à l'humeur qu'ils évacuent, en *phlegmagogues*, *cholagogues melanagogues*, & *hydragogues*. Ces mots ont été expliquez chacun en leur lieu. Pluſieurs d'entre les Modèrnes rejettent, & peut-être avec aſſez de fondement, cette ſeconde diviſion. Les *purgatifs* agiſſent ou en picotant & irritant les fibres nèrveûſes de l'éſtomac & des inteſtins, ou en éxcitant dans le ſang une fèrmentation particulière qui donne lieu à la ſéparation des mauvaiſes humeurs. Il y a des Auteurs qui prétendent avoir remarqué que cèrtains *purgatifs* purgent par le haut ou par le bas, ſelon qu'on les a cueillis de bas en haut, ou de haut en bas, & ils aſſûrent cela des bourgeons de ſureau, des feuilles de cabaret, & des racines d'iris & d'aunée. Ils attribuent la caûſe de ces différens éffèts à l'idée éxpreſſe de l'imagination de celui qui cueille, laquelle paſſe à la plante, par le moyen de quelques influances. Cette éxplication eſt auſſi abſurde & ridicule, que la remarque eſt fauſſe & imaginaire. Les acides diminuent la force des *purgatifs*, d'où vient que les mélancoliques & les hypochondriaques qui abondent en aciditez, ſont plus difficiles à purger. Un lavement *purgatif*, une tiſanne *purgative*. On a enfin chaſſé cette fiévre à force de *purgatifs*.

Purgatif. Tèrme de dévotion Myſtique. *Purgativus*. On appelle

pelle *vie purgative*, un état dans lequel la crainte de l'Enfèr eſt le principe dominant dans l'âme, enſorte que cette crainte la purge, entant qu'elle réprime les fureurs de la cupidité. La vie *purgative* n'eſt point l'état des parfaits : dans cet état de vie *purgative* l'amour eſt encore intéreſſé.

PURGATION. ſ. f. Action de ce qui rend pur, de ce qui ſe décharge de ſes impuretez. *Purgatio*. Le vent, la pluye, ſont des *purgations* de l'air. Les *purgations* naturelles ſont des décharges d'humeurs. Les étèrnuëmens ſont des *purgations* du cèrveau.

PURGATION, ſe dit auſſi d'un médicament purgatif. *Medica potio, vel medicamentum Catharticum*. Les *purgations* ordinaires ſe font avec la caſſe, le ſéné, la rhubarbe, les tamarins. Les gens infirmes prennent ſouvent des *purgations* par précaution.

PURGATION, ſe dit auſſi de la préparation des médicamens, qui ſe fait lorſqu'on les monde & qu'on les purifie pour en retrancher les ſupèrfluitez, comme le bois & les pépins de la caſſe, les noyaux des dattes, des tamarins, & d'autres fruits. *Præparatio, ſelectio*.

On appelle *purgation menſtruale*, ou *purgations*, l'évacuation particulière, qui arrive tous les mois aux femmes. *Menſes, menſtrua*. Le mot de *purgations* pris ſeul en ce ſens ne ſe dit qu'au pluriér. Les *purgations* ſe nomment autrement, *menſtrues*, *flux menſtrual*, *ordinaires*. Voyez MENSTRUËS.

PURGATION, ſe dit auſſi en Chymie de divèrſes préparations qu'on donne aux métaux & aux minéraux pour leur ôter leurs impuretez. *Excretio, ſeparatio*. La *purgation* du mèrcure ſe fait en le paſſant par le chamois, d'où il ſort par ſes pôres. La vraye *purgation* de l'or ſe fait par le feu; par la coupelle, par l'inquart, par la cémentation. Les aûtres *purgations* des métaux ſe font par des fuſions réïtérées.

PURGATION dans la Tragédie. *Expurgatio animæ*. Ariſtote dit que la Tragédie par le moyen de la tèrreur & de la compaſſion, achéve de purger en nous ces paſſions & les aûtres ſemblables. Ariſtote établit une cèrtaine *purgation* des paſſions que pèrſonne juſqu'ici n'a bien entenduë, & qu'il n'a pas bien compriſe lui-même. S. ÉVR. Bien ſouvent la Tragédie réveille en nous les paſſions, au lieu de les éteindre : ainſi cette *purgation* des paſſions pourroit bien n'être qu'une belle idée. CORN. Les *purgations* de l'âme ce ſont les diſcours de la Philoſophie. DAC. Voyez PURGER.

PURGATOIRE. ſ. m. Tèrme de l'Égliſe Romaine. *Purgatorium*. Lieu où les juſtes ſouffrent la peine duë à leurs pechez, à laquelle ils n'ont pas ſatisfait en ce monde. C'eſt par la miſéricorde de Dieu, par les indulgences de l'Égliſe, & les prières des Fidelles, qu'on eſt délivré des peines du *Purgatoire*.

Il y a dans une Iſle d'Irlande un lieu qu'on appelle le *Purgatoire de Saint Patrice*, où par les prières de Saint Patrice Évêque du lieu ſe fit une répréſentation viſible des peines que les impies ſouffrent après leur mort, afin d'étonner les pécheurs, & de diſſiper les èrreurs des Gentils. Ce lieu eſt auſſi appellé *le trou de Saint Patrice*, parce qu'éffectivement ce lieu eſt un grand trou. Cambden & Matthieu Paris dans les deſcriptions d'Hybèrnie.

On dit d'une pèrſonne qui a ſouffèrt beaucoup de douleurs, ou d'afflictions, qu'elle a fait ſon *Purgatoire* en ce monde.

PURGER. v. act. Ôter les mauvaiſes qualitez, humeurs, ou impuretez d'un corps. *Purgare, expurgare*. L'air ſe *purge* par ſon agitation, par les vents, par les pluyes. On *purge* les maiſons peſtiférées avec de forts parfums d'encens, de genièvre, de poudre à canon. Le cèrveau ſe *purge* par le nez, le corps par les ſueurs & les éxcremens. Les femmes ſe *purgent* naturellement tous les mois.

PURGER, ſignifie auſſi, Ôter les impuretez par l'art, & les remédes. *Arte & remediis, potionibus morbos depellere, expellere*. Les Médecins *purgent* pluſieurs fois leurs malades, leur donnent pluſieurs médecines. Les pèrſonnes craintives ſe *purgent* ſouvent par précaution. La coloquinte *purge* avec violence. La rhubarbe, la caſſe, la manne *purge* doucement. Les diurétiques *purgent* les reins & la veſſie.

PURGER, ſe dit auſſi en Chymie. *Metalla, depurgare, expurgare*. L'art eſt néceſſaire pour *purger* les métaux, pour les ſéparer de leurs glébes, de leur marcaſite. L'argent des mines de Potoſi ſe *purge* avec le mèrcure. La Chymie ſe vante de *purger* toutes ſortes de corps de leurs féces & impuretez.

PURGER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Chaſſer, bannir, éxclurre. *Depellere, fugare, Diſſipare*. Il eſt bien difficile de *purger* la ville de filous, de charlatans de gens qui ne valent rien. On ne fait point de tort à l'État de le *purger* d'un méchant homme. PASC. Ce jeûne homme auroit beſoin d'être *purgé* du mauvais air, & du langage de la bourgéoiſie. CAIL. Il faut *purger* nôtre langue des ſupèrfluitez qui en diminuënt la vigueur. ID. L'Égliſe a droit de *purger* les livres de tout ce qui pourroit empoiſonner les âmes. PORT R. Tu ſonges à marcher ſur les pas d'Hèrcule en *purgeant* la tèrre de monſtres, & tu ne ſonges pas à te *purger* des monſtres qui ſont en toi. DAC. On dit quand on ſe divèrtit bien, qu'on ſe *purge* la ratte, qu'on *purge* ſa mélancolie.

PURGER les paſſions. *Emendare, curare*. Ariſtote prétend que le but de la Tragédie c'eſt de *purger* en nous les paſſions par la tèrreur, & la compaſſion. Il ſemble que *purger* en ce ſens ne peut ſignifier aûtre chôſe que chaſſer, & déraciner les paſſions de l'âme. Mais comme il eſt faux que la Tragédie puiſſe venir à bout de *purger* les paſſions, dans ce ſens rigoureux, l'on prétend qu'il ne faut entendre aûtre chôſe par là, ſinon qu'elle en réprime les éxcès, & les réduit à une juſte modération. Elle *purge* la tèrreur, & la compaſſion par elles-mêmes, en nous apprenant à en ſupporter courageuſement tous les accidens; & en *purgeant* la tèrreur, & la compaſſion, elle *purge* en même tems toutes les aûtres paſſions qui pourroient nous précipiter dans la même miſére. DAC.

PURGER, ſe dit auſſi en tèrmes de Palais. On fait un decret pour *purger* les hypothéques. *Purgare, diſcutere*. Un décret ne *purge* point le doüaire. Il faut une comparution pèrſonnelle pour *purger* un décret d'ajournement pèrſonnel; un écrouë à la main, pour *purger* un decrèt de priſe de corps. On peut *purger* une contumace dans les cinq ans, en réfondant les dépens. On ſe *purge* par ſèrment à l'Audience ſur un fait dont il n'y a point de preuve. Cet accuſé s'eſt enfin *purgé* de la calomnie, on l'a renvoyé abſous. On a *purgé* la mémoire de ce condamné. On ſe *purgeoit* autrefois par l'attouchement du fèr chaud, & comme on diſoit alors, par eau & par igniſe. Les cérémonies en ſont décrites dans les Notes ſur les Capitulaires de Charlemagne. Cujas, Hotoman, Polydôre, Virgile, Sigonius, Paſquier, & aûtres ont écrit ſur cette matière.

PURGER, a auſſi ſignifié autrefois, Payer; & on diſoit *purger* les arrérages d'une rente, *purger* les depens, *purger* la ſaiſine; pour dire, payer, & en acquiter les cauſes. *Solvere, perſolvere*.

PURGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. On dit du ſavon bien *purgé*, des gands bien *purgez* & lavez. *Expurgatus, deterſus*.

PURIFICATION. ſ. f. Eſt une oblation que les femmes qui rélevent de couche offrent au Prêtre avant que d'entrer à l'Égliſe. *Purificatio*. C'eſt auſſi une Fête qu'on célébre le 2e Février en mémoire de la *purification* que fit la Sainte Vièrge après ſes couches au Temple de Jéruſalem, ſuivant les cérémonies de la Loi de Moïſe. On faiſoit divèrſes ſortes de *purifications* dans l'Ancien Teſtament. Saint Paul pratiqua toutes les *purifications* préſcrites par la loi aux Nazaréens. Go. Les Juifs détruiſoient la véritable vèrtu, & renfèrmoient toute leur Réligion dans quelques *purifications* éxtérieures. PORT-R.

PURIFICATION. Les Myſtiques appellent *purifications paſſives*, les dèrnières épreuves par leſquelles ſont obligez de paſſer ceux qui arrivent à la parfaite contemplation. *Purgatio paſſiva*.

PURIFICATION, ſe dit auſſi en Chymie des corps naturels dont on ſépare les féces & impuretez. *Lotio, purgatio, metalli excoctio, ſecretio*. Tous les métaux ne ſe peuvent mèttre en œuvre qu'après pluſieurs lotions & *purifications*.

PURIFICATOIRE. ſ. m. Tèrme de Sacriſtie. C'eſt un petit linge qu'on mèt ſur le calice pour l'éſſuyer & le purifier après l'ablution. *Purificatorium linteum*.

PURIFIER. v. act. Nèttoyer; ôter ce qu'il y a de ſâle, & d'impur dans quelque corps. *Purgare, mundare, detergere*. L'eau de la mèr ſe *purifie* & ſe déſſale en paſſant par la tèrre pour aller faire des ſources. Le ſoleil en diſſipant les broüillards *purifie* l'air. Si on ſçavoit l'art de *purifier* le ſang, on guériroit toutes les maladies.

PURIFIER. Tèrme de Chymie. Rendre plus pur. *Purgare, mundare*. *Purifier* le cinâbre. *Purifier* l'or. GLAS. On dit auſſi parmi les Parfumeurs, *purifier* le ſavon,

PURIFIER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. L'âme ſe *purifie* par la pénitence. *Purgari, mundari*. Un cœur contrit, & *purifié* eſt une agréable offrande à Dieu. Il eſt bon que l'âme ait le tems de ſe *purifier* de tout amour propre par la tribulation, & la patience d'une maladie, FLÉCH. Le Saint travailloit à *purifier* ſon cœur, & non pas à polir ſon éſprit. ID. Quand nous ne pouvons pas empêcher l'action, nous *purifions* au moins l'intention. PASC. Les Turcs & les Indiens croyent qu'en ſe lavant & *purifiant* le corps, ils *purifient* auſſi leurs âmes.

PURIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Purgatus, vel emundatus*.

PURIM. ſ. m. Fête ſolemnelle parmi les Juifs; qui ſe célébre le 14. de Mars, à l'occaſion de la délivrance des Juifs du tems d'Eſtèr. *Purim*.

PURISME. ſ. m. Affectation de pureté dans le langage. *Purus & emendatus loquendi modus*.

PURISTE. ſ. m. Qui ſe pique d'une grande pureté de langage, même avec affectation. *Qui purè & emendatè linguam loquitur, purista*.

puriſta. Les *Puriſtes* ſont gens difficiles à contenter, ils ne trouvent rien à leur goût.

PURITAINS. Calviniſtes de la grande Bretagne qui font profeſſion de ſuivre la pure parole de Dieu. *Puritani*. Ils ſont ennemis du gouvèrnement des Épiſcopaux condamnant la Liturgie Anglicane, comme étant une invention purement humaine.

PURULENT, ENTE. adj. Qui eſt mêlé de pus. *Purulentus*. Les Phthiſiques jettent ſouvent des crachats *purulens*. Dans la dyſſenterie les déjections ſont *purulentes*. Les urines ſont *purulentes*, lorſqu'il y a un ulcère aux reins, ou à la veſſie.

PURUTU. ſ. m. Sorte de légume du Pérou, fait comme une fève, mais plus petit. *Purutus*. Les Habitans en font leur nourrîture ordinaire.

PUS.

PUS. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une humeur putride, blanche & épaiſſe, une bouë faite de ſang corrompu qui ſort d'une playe qu'on ouvre, d'une apoſtume qui crève. *Tabum pus, ſanies*. Il a crevé quelque abcès dans ſon corps, il jette le pus par la bouche. Il faut tenir une playe ouvèrte, tant qu'elle ſuppure, tant qu'elle jette du *pus*, de peur d'enfèrmer le loup dans la bèrgerie.

Ce mot eſt purement Latin, & vient du Grèc πύ☉, qui ſignifie la même chôſe.

PUSILLANIME. adj. m. & fém. Homme ſans courage, qui n'eſt capable d'aucune réſolution vigoureûſe; qui s'intimide aiſément. *Puſillanimus, ignavus, imbellis*. Un *puſillanime* n'eſt point propre pour le gouvèrnement. Il ne faut donner ni trop de crainte à une âme *puſillanime*, ni trop de confiance à une âme préſomptueûſe. BOUH.

PUSILLANIMITÉ. ſ. f. Vice d'éſprit; baſſeſſe d'âme; foibleſſe de courage, qui fait craindre tout, & empêche toutes les bonnes réſolutions. *Puſillanimitas*. La *puſillanimité* eſt un vice oppôſé à la magnanimité. CASSANDRE RHÉT. D'AR. La *puſillanimité* ne ſe peut pardonner qu'aux femmes. On lui reprochoit de prendre trop de meſures, & on appelloit ſa prévoyance *puſillanimité*. RÉFL.

PUSTULE. ſ. f. Petite gale, bouton, ou élevation qui vient ſur la peau. *Puſtula, vel puſula*. On le dit particulièrement des boutons qui viennent de la groſſe & de la petite vérole.

PUT.

PUTAIN. ſ. f. Femme publique & proſtituée, qui a fait banqueroute à l'honneur. *Proſtibulum, ſcortum, meretrix, lupa*. La haine qu'on a contre ce nom l'a décrédité chez les honnêtes gens, & il n'eſt plus en uſage que chez le peuple, quand il veut dire une injure atroce.

Ce mot vient de *puta* Italien, qui veut dire *petite fille*: auſſi diſoit-on autrefois *pute*, comme on voit par ce quatrain fameux de Jean de Mehun dans le Roman de la Roſe;

> *Toutes êtes, ſerez, ou fûtes*
> *De fait, ou de volonté* putes,
> *Et qui très-bien vous chercheroit*
> Putes *toutes vous trouveroit.*

Il a été un tems qu'il n'étoit point ôdieux, non plus que celui de *garce*. *Pute* ſignifioit une fille, & puis une fille débauchée. On a dit auſſi *putus*, pour dire, un *petit garçon*, & en Italien *puto* & *puta*, pour dire, un *petit garçon* ou *petite fille*, comme témoigne Scaligèr, d'où eſt venu auſſi le nom de *petite*. D'autres font venir ce mot par ſyncope de *puante*.

PUTAIN, ſe dit auſſi quelquefois de ce qui parle trop librement, qui dit des ordures.

PUTANISME. ſ. m. Vie ou condition de putain. *Meretricium*. Il n'y a point de perſonnes plus malheureûſes que celles qui vivent dans le *putaniſme*. Le *putaniſme* régna fort du tems de Loüis XI. BRANT.

PUTASSIÉR. ſ. m. Homme qui aime, qui chèrche des putains; qui fréquente les mauvais lieux. *Scortator, rei venereæ deditus*. Sous François I. n'étoit galant qui ne fut *putaſſiér* indifféremment. BRANT. Ce *putaſſiér* s'eſt retiré de la débauche, & s'eſt enfin marié, il eſt bas.

PUTATIF. adj. m. Qui eſt réputé être ce qu'il n'eſt pas. *Habitus, creditus*. Il ne ſe dit guères qu'avec le mot de père. Saint Joſeph étoit le père *putatif* de JÉSUS-CHRIST.

PUTCHAMIN. ſ. m. Fruit de la Virginie qui reſſemble à une neſle. *Putchaminus fructus ſpecies*. Il eſt vèrd prémièrement, enſuite jaunâtre, & rouge quand il eſt meur. Avant ſa maturité il eſt fort âpre, & il aſtreint la bouche avec beaucoup de douleur. Lorſqu'il eſt meur, il a un goût très-agréable. L'arbre qui porte le *putchamin* croît à la hauteur du palmiér.

PUTINE. ſ. f. Mot burlêſque, pour dire, putain. *Meretricula, ſcortillum*.

> *Taiſez-vous petite* putine,
> *Autrefois on diſoit putain,*
> *Au lieu de* tine *méttant* tain. SCAR.

PUTOIS. ſ. m. Chat ſauvage qui a le poil brun, ainſi nommé à cauſe de ſa puanteur. C'eſt plutôt une éſpéce de belette. Les Latins l'ont appellé *veſo*, & dans la baſſe Latinité *putacius*, dont parle Scaligèr contre Cardan.

PUTRÉFACTION. ſ. f. Puanteur qui vient de la corruption des corps. *Corruptio, putrefactio, putor*. On ne ſçauroit demeurer en ce lieu là à cauſe de la *putréfaction*, de la puanteur de l'égoût qui eſt auprès.

PUTRÉFACTION, en tèrmes de Chymie ſignifie, pourriture, corruption des corps. *Putrefactio, digeſtio*. Il y a pluſieurs réſolutions chymiques qui ſe font par la *putréfaction*.

PUTRÉFAIT. Voyez PUTRÉFIÉ. *Putrefactus*.

PUTRÉFIÉR. v. act. Corrompre, gâter, rendre puant. *Putrefacere, vel putredinem inducere, creare, ingenerare*. L'humidité *putréfie* à la fin tous les corps. Il faut laiſſer bien pourrir, bien *putréfiér* le fumièr pour en faire de bonnes couches. Un corps mort ſe *putréfie* en peu d'heures, ſe corrompt & devient puant.

PUTRÉFIÉ, ou plutôt *Putrefait*. part. & adj. Corrompu, gâté, puant. *Putrefactus, corruptus*. Il n'a guère d'uſage qu'en Médecine, ou par raillerie. Un *putrefait* qui vous vient aborder, eſt un fâcheux. SCAR.

PUTRIDE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la corruption des humeurs & des chairs. *Putridus, vitiatus*. Il y a des fièvres *putrides*. Un membre *putride*. Un membre *putride* eſt celui qui eſt pourri, cangrené. *Membrum gangrena tabidum*.

PYC.

PYCNOCOMUM. ſ. m. Plante qui ſuivant Dioſcoride a ſes feüilles ſemblables à celles de la roquette, mais âpres, épaiſſes & plus âcres. Sa tige eſt quarrée. Sa fleur reſſemble à celle du baſilic, & ſa ſemence à celle du marrube. Sa racine eſt noire, ronde, faite comme une petite pomme, πυκνόκομον. Quelques-uns croyent que c'eſt une éſpéce de morelle que C. Bauhin appelle le *ſolanum tuberoſum eſculentum*; & d'aûtres la *ſucciſa glabra* du même.

PYGNOSTILE. ſ. m. Édifice où les colonnes ſont ſi preſſées, que les entrecolonnemens n'ont qu'un diamètre & demi de la colonne. *Pycnoſtilum*.

PYGNOTIQUE. ſ. m. Médicament d'une nature aqueûſe, qui a la vèrtu de rafraîchir & de condenſer, comme ſont le pourpiér, le nenuphar, le ſolanum.

Ce mot eſt Grèc πυκνωτικόν, & ſignifie, Qui a la vèrtu de condenſer.

PYGMÉE. Voyez PIGMÉE. *Pygmæus*.

PYL.

PYLORE. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de l'orifice inférieur de l'éſtomach qui eſt à ſon côté droit, par où il ſe vuide. *Pylorus*.

Ce mot eſt Grèc, πυλωρὸς, & ſignifie *portiér, janitor*.

PYR.

PYRAMIDE. *Pyramis*. Voyez PIRAMIDE.

PYRÉTHRE. ſ. m. Plante dont les feüilles ſont découppées à peu près comme celles du fenoüil, mais plus petites; ſemblables à celles de la carotte. *Pyrethrum*. Il s'éleve d'entr'elles de petites tiges qui ſoutiennent en leurs ſommets des fleurs amples, larges, ſemblables à celles du bellis ou paquerette, jaûnes au milieu, environnées de petites feüilles étroites, oblongues, blanchâtres par deſſus, tirant ſur le purpurin par deſſous. Ses ſemences ſont menuës, oblongues. Sa racine eſt longue, droite, groſſe prêſque comme le doigt, d'un goût fort âcre & brûlant. En latin *pyrethrum flore bellidis*. C. BAUH. La racine de *pyrétbre* étant mâchée fait beaucoup cracher; elle ſoulage le mal des dents.

Ce mot vient du Grèc πῦρ, *feu*, à cauſe que la racine de cette plante eſt d'un goût brûlant.

PYRITES. Tèrme de Chymie. C'eſt la marcaſſite du cuivre, la matrice où ſe forme le métal parmi la pièrre. *Pyrites*.

Ce mot vient du Grèc πῦρ, qui ſignifie *feu*, parce que cette matière conçoit le feu plus aiſément que toute autre pièrre, & on en fait la pièrre des roüets d'arquebuſe. Elle eſt dorée ou argentée en ſes pailles.

PYRITES, ſe dit plus généralement de la marcaſſite de tous les métaux, dont le nom eſt différent ſelon le métal dont elle participe, comme *Chryſites*, celle de l'or; *Argyrites* celle de l'argent;

gent; *Siderites* celle du fèr; *Chalcites* celle du cuivre; *Molybdites* celle du plomb, &c.

PYROBOLISTE. ſ. maſc. Eſt un nom que prennent les Ingénieurs à feu qui enſeignent la compoſition de tous les feux d'artifice, tant pour la guèrre que pour le divèrtiſſement. Ce mot vient de πῦρ, *ignis*, & de βάλλω, *jacio*. Voyez Caſimir Polonois.

PYRÔLE. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine cinq ou ſix feüilles preſque rondes, ſemblables à celles du poirier, épaiſſes d'un vèrd-brun, liſſes, couchées par tèrre. Il s'élève d'entr'elles une tige à la hauteur d'environ un pied, anguleûſe, garnie de quelques petites feüilles pointues, & portant en ſa ſommité de belles fleurs à cinq feüilles diſpoſées en rôſe, de couleur blanche. Le calice pouſſe un piſtille tèrminé par une trompe ſemblable en quelque façon à celle d'un éléphant. Ce piſtille devient enſuite un fruit ou bouton à cinq pans arondis, diviſé en cinq loges remplies de ſemences très menuës. Ses racines ſont déliées, fibreûſes. En Latin *pyrola rotundi folia major*. C. Bauh. Cette plante a un goût amèr & fort aſtringent; elle eſt propre à conſolider les playes; il y a quelques aûtres éſpeces de *pyrole*.

Ce mot vient du Latin, *pyrus*, *poirièr*. On a dônné ce nom à ces ſortes de plantes, parce que l'éſpece dont on ſe ſèrt en Médecine a les feüilles à-peu-près ſemblables à celles du poirièr.

PYROTÉCHNIE. ſ. f. Art qui enſeigne l'uſage du feu, & ſon application & ménagement en pluſieurs opérations. Il y a une *Pyrotéchnie* militaire qui enſeigne l'art de faire toutes ſortes d'armes à feu, comme canons, bombes, grenades, carcaſſes, mines, brûlots, &c. qui comprend même les feux d'artifice, comme fuſées, petards, pots, & lances à feu, comme eſt la *Pyrotéchnie* de Hanzelet Lorrain, de Malthus Anglois, & de Caſimir Simieirowies Polonois.

Il y a une aûtre *Pyrotéchnie* Chymique qui enſeigne l'art de ménager le feu pour les cuiſſons, calcinations, diſtillations, & aûtres opérations chymiques, comme eſt la *Pyrotéchnie* de Daviſſon. Il y en a une troiſiême qui eſt pour la fonte, affinement & préparation des métaux, comme eſt celle dont a écrit Vanochio Biringuccio Italien. Le mot de *Pyrotéchnie* eſt Grèc, compôſé de πῦρ, *feu*, & de τέχνη, *art*.

PYROTÉCHNIQUE. adj. Qui appartient à la Pyrotéchnie. *Pyrotechnicus*. Les Ingénieurs à feu appellent graine *pyrotéchnique*, tous les cailloux, balles de plomb, ou carreaux de fèr qu'on envoye ſur les ennemis avec des piéces de canon fort courtes, & qui ont le calibre fort grand, comme ſont les pièrriers des Anciens, nos mortièrs modèrnes, nos demi-courtaux, &c. Le manipule *pyrotéchnique*, la tête de More *pyrotéchnique*, &c. La manière de les faire eſt enſeignée par Caſimir dans ſon Livre de l'Artillerie.

PYROTIQUE. adj. Tèrme de Médecine. Voyez Caustique. *Cauſticus*, *adurens*.

PYRRHIQUE. ſ. f. Sorte de danſe des Grècs. On tient qu'elle fut inventée par Pyrrhus fils d'Achille. On danſoit en frappant ſur des boucliérs avec les armes, au ſon des inſtrumens. *Pyrrhicha*.

Pyrrhique. ſ. m. Tèrme de Poêſie Grècque, & Latine. *Pyrrichus pes*. Meſure qui entre dans la compoſition des vèrs. C'eſt un pied de deux ſyllabes brèves.

PYRRHONIEN, enne. adj. Nom de Secte dont Pyrrhon a été le Chef. *Pyrrhonianus*, *Pyrrhonius*. Ce Philoſophe faiſoit profeſſion de douter de tout, prétendant que les hommes ne jugeoient de toutes chôſes que par les apparences du vrai & du faux. C'eſt pourquoi il ſe tenoit dans une ſuſpenſion pèrpetuelle d'éſprit, ſans ſe détèrminer pour ne point juger téméraîrement. Or l'on a étendu ce nom à tous ceux qui paroiſſent dans la même ſituation d'éſprit, & qui mettent tout en queſtion. Ces gens-là ſous prétexte qu'il y a quantité de chôſes obſcures & incèrtaines, & pour ſe faire un honneur de ne ſe laiſſer pas aller à la crédulité populaire, mèttent leur gloire à ſoutenir, qu'il n'y a rien de cèrtain. Ce mauvais principe du *Pyrrhoniſme*, les préoccupe d'autant plus, qu'il eſt oppoſé à la témérité de ceux qui décident de tout. La moindre lueur, & la moindre difficulté ſuffit pour les faire douter des véritez les plus conſtantes; & ce n'eſt bien ſouvent que pour ſe décharger de la peine de les examiner, & de les enviſager avec le ſoin néceſſaire pour en appercevoir l'évidence. Les Académiciens étoient différens des *Pyrrhoniens*, en ce qu'ils avoüoient qu'il y a des chôſes plus vraiſemblables les unes que les aûtres; ce que les *Pyrrhoniens* ne veulent pas reconnoître. Cependant le Pyrrhoniſme que Montagne a voulu renouveller, n'éſt pas une ſecte de gens pèrſuadez de ce qu'ils penſent: c'eſt une ſecte de menteurs. Leur cœur ne peut s'accorder avec leur langue. Ils ne ſçauroient réjetter de bonne foi ni détruire l'aſſûrance raiſonnable que l'on a de cèrtaines chôſes, dont ils ne peuvent douter ſérieuſement. Loc. Les *Pyrrhoniens* en affirmant qu'il n'y a rien de cèrtain, étoient les plus déciſifs de tous les Philoſophes: car pour cela il falloit avoir bien examiné toutes chôſes, afin de détèrminer préciſément que tout eſt incèrtain. Le Cl. Je ſçai douter, & faire valoir les droits que le *Phyrrhoniſme* exèrce ſur les véritez les mieux établies. Tour.

PYT.

PYTHIQUES. adj. m. & f. Les *Jeux Pythiques* étoient des Jeux qui ſe faiſoient en Grèce. Ils avoient été inſtituez en l'honneur d'Apollon, pour avoir tué le ſèrpent Python à coups de fléche. *Ludi pythici*.

PYTHONISSE. ſ. f. Femme Sorcière & Devinereſſe qui prédit les chôſes par la ſuggeſtion de l'Éſprit malin. *Phytonica mulier*. La *Pythoniſſe* de l'Écriture fit paroître l'ombre de Samuël à Saül, qui lui prédit ſa mort. Les Grècs appelloient *Pythons*, les Éſprits qui aidoient à prédire les chôſes futures, & même les pèrſonnes qui en étoient poſſédées.

PYX.

PYXACANTHA. ſ. m. Arbriſſeau épineux qu'on appelle aûtrement *lycium*.

Ce mot vient de deux mots Grècs πύξος, *buis*, & ἄκανθα, *épine*, comme qui diroit *buis épineux*, à cauſe que les feüilles de cet arbriſſeau rèſſemblent à celle du buis. Voyez Lycium.

Q

Q. QUA.

Q Subſt. maſc. Lettre conſone, ſeiziême de l'Alphabet, qui ſe prononce comme le *k*, & le *c* devant les *a*, *o*, & *u*, & qui a cela de particuliér, qu'elle eſt toûjours ſuivie d'un *u*. C'eſt une lettre double, auſſi bien que le *k*, & l'*x*, qui n'eſt autre chôſe que CV; car ſa figure eſt compôſée d'un *C* & d'un *V* renvèrſez, joints enſemble, qui font le même ſon. On s'en pourroit auſſi bien paſſer que du *k*.

Q. étoit chez les Anciens une lettre numérale qui ſignifioit 500. ſuivant ce vèrs:

Q. velut A cum D quingentos vult numerare.

Quand on mèt un titre au deſſus, Q̄, il ſignifie *cinq cens mille*.

QUA.

QUACHEOR. ſ. m. Vieux mot, cheval à combâtre. *Pèrceval*. Borel. Cheval de Bataille. *Equus bellator*.

QUAD. Vieux mot qui ſignifioit, Il dit. *Ait*, *dicit*.

QUA.

QUADERNA DISTRUCTA. Nom propre de lieu. Il eſt Italien, & ſignifie *Quadèrne détruite*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Émilie, en Italie. *Claterna*, *Cliterna*. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Boulenois, ſitué ſur la rivière de Quadèrna, à deux lieuës de la ville de Boulogne, vèrs le levant. Maty.

QUADERNES. Tèrme du Jeu du Triquetrac, dont on ſe ſèrt, quand il arrive deux quatre en dez. *Quaterni numeri*. On les appelle auſſi *carmes*, ou *quarnes*.

QUADRAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui contient quarante. *Annos quadraginta natus*, *quadragenarius*. Le nombre *quadragénaire* eſt myſtérieux, ſelon S. Auguſtin en un Traité ſur S. Jean. Une femme *quadragénaire*, ou qui a quarante ans, n'eſt plus guère en état d'avoir des enfans.

QUADRAGÉSIMAL, ale. adj. Tèrme de Bréviaire. Qui appartient au Carême. *Quadrageſimalis*. Le jeûne *quadrageſimal*. En toutes les Féries *quadrageſimales* il y a une Homélie ſur le texte de l'Évangile. La vie *quadrageſimale*, C'eſt lorſqu'on ne mange que des viandes de carême. *Cibus quadrageſimalis*. Il y a des

des Religieux qui menent toute l'année la vie *quadrageſimale.* *Cibis quadrageſimalibus toto anno veſcuntur.*

QUADRAGÉSIMALEMENT. adv. A la manière du Carême, *de quadrageſimali mente*, pour *quadrageſimaliter.* CHASTELAIN. Ce mot n'eſt point en uſage.

QUADRAGÉSIME. Tèrme de Bréviaire. Éſpace de 40. jours. Il ne ſe dit que du Carême. *Quadrageſima.* Le Dimanche de la *Quadrageſime* eſt le prémiér Dimanche du Carême. *Dominica prima Quadrageſimæ.*

QUADRAGINTAIRE. ſ. f. Nom de Religieuſes ou de quelques Communautez de femmes pieuſes, abolies, il y a long tems. *Quadragintaria.* Il eſt dit dans une Charte de Philippe I. Roi de France, que les *Quadragintaires* ne vivoient pas trop bien. C'eſt apparemment ce qui les a détruites.

QUADRAIN. Voyez QUATRAIN. *Tetraſtichum.*

QUADRAN. ſ. m. Inſtrument de Mathématique, qui eſt un quart de cèrcle diviſé en 90. dégrez, qui a un plomb au centre, une alhidade & des pinnules, qui ſèrt à obſèrver les hauteurs tant ſur mèr que ſur tèrre. *Quadrans circuli Mathematicus.* On l'appelle ordinairement *quart de cèrcle*, ou *quart de nonante.*

QUADRAN. On l'écrit plus ordinairement *Cadran.* Montre d'horloge. *Horologium.* Un badaud demande quelle heure il eſt, quoi qu'il ſoit vis-à-vis du *quadran.* En cette montre il y a *quadran*, reveille-matin, & ſonnerie.

QUADRAN AU SOLEIL, eſt une délinéation ſur un plan ou une muraille de cèrtaines lignes qui marquent l'heure par le moyen de l'ombre d'un ſtile qui eſt élevé au milieu. *Solarium horologium vel pugillare ſciatericum.* Le *quadran horizontal*, eſt celui qui eſt ſur un plan parallèle à l'Horiſon; l'*équinoctial*, celui qui regarde l'Équateur, & qui eſt élevé ſelon le pôle du lieu vèrtical; *Méridional*, *Septentrional*, *Oriental*, & *Occidental*, ſont ceux qui regardent dirèctement les quatre points cardinaux. Le *quadran polaire* eſt celui qui ſe fait ſur un plan parallèle à l'axe du monde, ou, ce qui eſt la même chôſe, à quelque Horizon de la ſphère droite. Le *quadran vèrtical* eſt celui qui ſe fait ſur un plan vèrtical. Le *quadran réguliér* eſt celui qui ſe fait ſur la ſurface d'un plan qui regarde droit l'une des quatre parties du monde. *Quadran vèrtical déclinant*, & *réclinant*, celui qui n'eſt pas tout-à-fait à plomb, ou qui ne regarde point préciſément l'un des quatre points de l'Horizon. On appelle *quadran Aſtronomique*, celui qui montre les heures Aſtronomiques, c'eſt-à-dire, depuis minuit, ou midi. *Quadran Babylonique*, celui qui montre les heures Babyloniques, ou depuis le lever du Soleil. *Quadran Italique*, celui qui montre les heures Italiques, ou depuis le coucher du ſoleil. *Quadran Antique*, ou Judaïque, celui qui montre les heures Judaïques. *Quadran à la lune*, celui qui montre de nuit les heures aux rayons de la lune. *Quadran aux étoiles*, celui qui montre de nuit les heures par le moyen des étoiles qui ne ſe couchent point. On ſe ſèrt ordinairement des étoiles de la grande Ourſe. *Quadran portatif*, celui que l'on porte avec ſoi pour voir les heures aux rayon du ſoleil quand on veut. *Quadran particuliér*, celui qui eſt fait pour une latitude particulière. *Quadran univèrſel*, celui par le moyen duquel on peut connoître les heures par toute la tèrre. Le plus commode eſt celui qu'on appelle l'*anneau univèrſel.* Voyez ANNEAU. On appelle auſſi tous ces *quadrans*, *ſciatériques*, parce que l'ombre ſèrt à marquer les heures: du mot Grèc σκιὰ qui ſignifioit *ombre.* M. De La Hire a donné une manière univèrſelle pour faire des Quadrans ſolaires.

Anaximène Miléſien diſciple de Thalès, fut au rapport de Pline, le prémiér qui fit un *quadran ſolaire* à Lacédémone, qu'il appella *ſciatéricon.* L'Écriture fait mention de l'horloge ſolaire du Roi Achas dans le tems que Romulus jettoit les fondemens de la ville de Rome. Vitruve eſt le prémiér qui en a laiſſé par écrit la conſtruction. Hérodote aſſure que les Grècs ont reçu des Babyloniens les *Cadrans ſolaires* & l'aiguille: c'eſt Anaximandre, mort vèrs la fin de la captivité de Babylone, qui leur en enſeigna l'uſage, qu'il avoit apris des Chaldéens. Pline dit que ce fut Anaxìmène diſciple d'Anaximandre, mort le jour que Cyrus prit Sardes. Les Hébreux plus voiſins de Babylone ont connu plûtôt une invention ſi utile, comme il paroit par l'horloge d'Achas.

QUADRAN. Outil de Lapidaires qui leur ſèrt à tailler les pièrres. *Quadrans vel ſeltes ſcalptoris gemmarum.* Voyez CADRAN.

QUADRANGLE. ſ. m. Figure de quatre côtez, ou qui a quatre angles. *Quadrangulum.* Un quarré eſt un *quadrangle* réguliér. Un trapèſe eſt un *quadrangle* irréguliér.

QUADRANGULAIRE. adj. m. & f. Qui a quatre angles, ou quatre côtez. *Quadrangularis.* Les figures *quadrangulaires* ne ſont guères propres à la fortification; les flancs & les angles flanquez ſont trop petits. Les figures *quadrangulaires* s'appellent *parallelogrammes*, *trapèſe*, *rhombes*, *rhomboïdes.*

QUADRANTAL. ſ. m. Nom d'un vâſe & meſure des chôſes liquides chez les Romains. *Quadrantal, Amphora.* Le *quadrantal*, que l'on nomma depuis *amphora* contenoit 80. livres d'eau, qui faiſoient 48. ſextiers.

QUADRAT. ſ. m. Tèrme d'Aſtrologie. C'eſt un aſpect des aſtres, quand ils ſont éloignez l'un de l'aûtre de 90. dégrez, ou d'un quart de cèrcle. *Quadratum.* Le *quadrat* eſt un malin aſpect, ſelon les Aſtrologues.

QUADRAT, ſe dit auſſi dans l'Imprimérie, des pièces de plomb qui ſont dans les caſſes de même volume que les lèttres; on les met dans les éſpaces blancs du commencement, où de la fin des lignes, & dans les intèrvalles des titres, pour tenir les formes en état, en rempliſſant le vuide. *Typi informes.* Et on appelle *quadratins*, les petits *quadrats* de differentes groſſeurs.

QUADRATRICE. adj. & ſubſt. f. Tèrme de Géométrie Pratique. On dit une ligne *quadratrice* ou ſimplement une *quadratrice. Linea quadratrix.* C'eſt une ligne méchanique qui eſt propre à trouver des lignes droites égales à la circonférence d'un cèrcle, & aux différentes parties de cette circonférence. *Quadratrice* méchanique.

La *Quadratrice* de l'Hypèrbole eſt une nouvelle courbe inventée depuis peu par M. Perks Anglois de Great Swinford dans le Comté de Worcheſter, pour la quadrature de l'hypèrbole. Les Tranſactions Philoſophiques en parlent, n. 306. *Harris.*

QUADRATURE. ſ. f. Réduction géométrique d'une figure au quarré; manière de faire un quarré égal à une figure propoſée; une figure quarrée qui contient au juſte autant de ſupèrficie qu'un cèrcle, un triangle, ou une aûtre figure. *Quadratura.* Archiméde a donné une *quadrature* du cèrcle, & c'eſt celui qui en a approché le plus prés. Tous les aûtres Auteurs qui ont écrit de la *quadrature* du cèrcle ont fait des paralogiſmes. La *quadrature de la parabole* eſt la manière de faire un quarré égal à une parabole terminée. Le Père Jacobus Grégorius Scotus a fait un traitté de la vraye *quadrature* du cèrcle & de l'Hypèrbole.

QUADRATURE, ſe dit auſſi du prémiér & du troiſième quartiér de la lune, ſoit dans le croiſſant, ſoit dans le décours, lorſqu'elle eſt dans une diſtance de 90. degrez du ſoleil. *Primus & tertius lunæ quadrans.*

QUADRE. ſ. maſc. Bordure, chaſſis d'un tâbleau. *Quadratus margo.* Un *quâdre* de cheminée. On le dit du rond, auſſi bien que du quarré. On le dit auſſi des bordures de ménuiſerie, qui ſont ſur les panneaux des cabinèts, & qui renfèrment les panneaux des portes. Un *quâdre* eſt toute bordure quârrée qui renfèrme un bas-relief, un panneau, un tableau, &c. DAVILER.

QUADRE, ſe dit auſſi d'un aſſemblage en quarré fait de quatre groſſes piéces de bois au milieu d'un plancher, d'un dôme, ou au haut d'un éſcaliér, pour y faire des platfonds, ou y mettre d'aûtres ornemens. *Quadrata figura, vel res figura quadrata.*

On le dit auſſi d'un morceau de cuir ou de carton enjolivé & doré, au milieu duquel il y a une ouvèrture ronde ou quarrée, où l'on enchaſſe une image en vélin, un reliquaire, &c. *Quadrum tabella.*

QUADREA. ſ. f. Nom propre d'un village du Fèrrarois, ſitué ſur le Pô, à deux lieuës au deſſous de Fèrrare. *Quadrea.* Quelques Géographes le prennent pour le lieu nommé anciennement *Caput Padi*, que les aûtres mettent au village de Codegero, ſitué ſur le Pô de Volana, à neuf lieuës au deſſous de Fèrrare. MATY.

QUADRER. v. act. Faire un quârré qui contienne préciſément autant d'éſpace qu'un cèrcle, un triangle, ou aûtre figure. *Quadrare.* On n'a ſçu encore trouver le moyen de *quâdrer* un cèrcle, une parabole, une ellipſe, ou aûtre figure curviligne.

QUADRER. v. n. ſignifie, Convenir, ſe rapporter juſtement à quelque chôſe. *Ad, vel in aliquid quadrare, vel convenire ad.* Il faut que nos actions *quâdrent* avec nos paroles. Ces deux paſſages ſe contrarient, ils ne *quâdrent* pas enſemble. Cette garniture ne *quâdre* pas bien avec cet habit, n'eſt pas bien aſſortie. Sa vie ne *quâdre* pas avec ſa doctrine. Les livres ne *quâdrent* pas bien avec le mariage. MOL. Ne *quâdrer* ni avec Dieu, ni avec le monde. LOMBERT.

QUADRICOLOR. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui a quatre couleurs dite à Paris Amaranthe Régale. Il y en a de quatre éſpéces. La prémière porte ſes grandes feüilles rouges mêlées de blanc, ſa peluchu d'une amaranthe brune, & une houpe ou floquette rouge au milieu. La ſeconde porte ſes grandes feüilles toutes rouges, ſa peluche amaranthe brune; ſa houpe d'incarnat bordée de blanc. La troiſième dite Belle Françoiſe a les grandes feüilles blanches mêlées d'un peu de rouge, ſa peluche eſt d'amaranthe brune comme les aûtres précédentes, ſa houpe incarnadine. La quatrième a les grandes feüilles rouges mêlées de blanc, ſa peluche amaranthe brune, excepté le milieu qui eſt incarnat,

incarnat, celle-ci eſt la plus râre des quatre. Voyez encore Quadricolor.

Quadricolor & Quincolor d'Amiens; Nom de deux œillets qui ſeroient beaux s'ils étoient détachez & gros, mais ils ſont confus & peu larges & ſujèts à dégénérer, ne ſe maintenant pas plus de deux ans dans la même fleur. Morin.

QUADRIENNAL. ſ. m. Office qui ne s'éxèrce que de quatre ans en quatre ans. *Quadriennalis.* Il y avoit déja un Office *triennal*, on en a crée un *quadriennal*

Il eſt auſſi adj. Officiér *quadriennal*, éxèrcice *quadriennal*.

QUADRIGE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Char des Anciens tiré par quatre chevaux. *Quadriga.* On voit ſouvent au revèrs des médailles la Victoire, ou l'Empereur dans une *quadrige*, tenant les reines des chevaux. Ces monnoyes s'appelloient *quadrigati* ou *victoriati*. Le *quadrige* étoit, ſelon Cicéron, une invention de Minèrve. Hygin l'attribuë à Érichthonius, IVe Roy des Athéniens, & Virgile a ſuivi ce ſentiment dans ſes Géorgiques L. III. v. 113. Eſchyle en fait honneur à Prométhée. Tertullien *de Spectac. C. 9.* dit que chez les Argiens Trochilus l'inventa à l'honneur de Junon, & à Rome Romulus à l'honneur de Mars ou Quirin. Adon de Vienne Chronic. Act. 3. prétend que ce fut un cèrtain Procidus qui vivoit vèrs l'établiſſement du Royaume d'Athênes. Laziardels Hiſt. Univerſ. Épitom. C. 24. dit la même chôſe de Triptoléme; enfin Hérodote L. IV. écrit que les Grècs la tenoient des Libyens. L'anneau ou le cachet de Pline étoit une *quadrige*. Pline L. XVI. Ép. 10.

QUADRILATÈRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Il ſe dit d'une figure compriſe entre quatre lignes droites, qui font quatre angles. Quand les lignes oppôſées ſont parallèles, le *quadrilatère* s'appelle *parallelogramme*, &c. *Parallelogrammi.* Il y a cinq éſpèces de *quadrilatères*, le Trapèze, le Rectangle ou Quârré long, le Quârré, le Rhombe, & le Rhomboïde.

QUADRILLE. ſ. f. (Mouillez les deux *ll*), Petite Compagnie de Cavalerie ſupèrbement montée & habillée pour faire des carrouſèls, des joûtes, des tournois, des courſes de bagues, & autres fêtes galantes. *Equitum turma.* Quand il n'y a qu'une *quadrille*, c'eſt proprement un tournoi, ou courſe. Les joûtes demandent au moins deux partis oppôſez. Le carrouſel en doit avoir du moins quatre, & au plus douze. Chaque *quadrille* eſt compôſée au moins de trois Cavaliérs, & au plus de douze. Les *quadrilles* ſe diſtinguent par la forme des habits, ou par la divèrſité des couleurs.

Ce mot vient des Italiens, & eſt un diminutif de *ſquadra*, qui eſt une compagnie de ſoldats rangée & dreſſée en forme quârrée: car *ſquadrare* eſt proprement *dreſſer une chôſe à l'équèrre*, d'où ils ont fait *ſquadriglia*, & nous *quadrille*. Il n'y a pas 50. ans que l'on diſoit *ſquadrille* & *eſquadrille*.

QUADRIN, Vieux mot, Nom d'une menuë monnoye, liard. *Teruncius*. Nicod. Borel.

QUADRIPARTIT, eſt un célèbre Ouvrage de Ptolomée commenté par Cardan qui a écrit de l'Aſtrologie Judiciaire *In quatuor partes diviſus, quadripartitus*.

QUADRUPÉDE. ſubſt. m. Tèrme Dogmatique qui ſe dit des bêtes à quatre piéds. *Quadrupes.* On diviſe les animaux en oiſeaux, poiſſons, *quadrupédes*, rèptiles & inſectes. Les *Quadrupédes* ſont des animaux couvèrts de poil, qui mettent leurs petits vifs au monde, & qui ont quatre piéds. M. Ray, dans ſon *ſynopſis Animalium*, diviſe les *quadrupédes* en *quadrupédes* qui ont de la corne aux piéds, & *quadrupédes* qui ont des ongles ou des doigts. Il diviſe ces deux éſpèces génerales en pluſieurs aûtres particulières ou ſubaltèrnes, voyez ſon livre, ou le Dictionnaire des Arts de M. Harris. T. II. au mot Quadrupes.

> *La* quadrupéde *écume & ſon œil étincelle,*
> *Il rugit, il ſe cache, on tremble à l'environ,*
> *Et cette allarme univèrſelle;*
> *Eſt l'ouvrage d'un moucheron.* La Font.

QUADRUPLE. ſ. m. Le même nombre compté quatre fois, ou multiplié par quatre. *Quadruplum.* L'Ordonnance veut que la peine de l'omiſſion de recètte par les Comptables ſoit le *quadruple*.

Quadruple, ſignifie auſſi ce qui eſt quatre fois plus grand en étenduë, & en toute ſorte de quantité. *Quadruplum.* Le jardin que j'ai aquis eſt *quadruple* de celui que j'avois auparavant, il y a quatrefois autant de tèrre.

Quadruple, eſt auſſi une monnoye d'or valant deux loüis, ou deux piſtoles, ou de quatre demi-piſtoles. *Quadruplus.* Elle a valu 20. 21. ou 22. l. &c. Elle pêſe dix deniérs 12. grains. Le double *quadruple* vaut quatre piſtoles.

Ce mot vient de *quadruplum*, & partant il faut dire *quadruple*, & non pas *quatruple*, comme veulent quelques-uns.

Au Quadruple. adv. Quatre fois autant. *In quadruplum*, *quadrupliciter*. On lui a vendu cette tèrre *au quadruple*, parce qu'elle étoit à ſa bienſéance.

QUADRUPLER. v. act. Multiplier par quatre. *Quadruplicare.* Il faut *quadrupler* cette ſomme.

QUAI. Voyez Quay. *Agger ad ripam.*

QUAICHE. Tèrme de Marine, eſt un bâtiment ponté qui porte une corne, & qui eſt mâté en fourche, comme l'yacht, ou le heu. *Gaulus vectorius.*

QUAIR. Vieille conjonction. Car. Borel. *Nam, enim.*

QUAIſSE, QUAIſSIER, QUAIſSON. Voyez Caiſſe, Caiſſier, Caiſſon.

QUAIſSE, Tèrme d'Anatomie. Partie de l'oreille *Tympani cavitas.* Dèrrière la membrane qu'on appelle le tambour, il y a une cavité que l'on appelle la quaiſſe du tambour. Elle a trois ou quatre lignes de profondeur, & cinq ou ſix de largeur; elle eſt remplie de l'air qui eſt entré par l'acqueduc, & par l'agitation de la membrane dont nous avons parlé; elle reçoit les impreſſions & les mouvemens de l'air qui eſt au dehors. La quaiſſe eſt tapiſſée endedans d'une membrane adhérante à l'os, de manière pourtant qu'on l'en peut aiſément ſéparer: elle eſt tranſparente & claire comme celle du tambour; ce qui fait croire qu'elle en eſt une continuité. Dionis.

QUAKENBRUGGE. ſ. f. Nom qropre d'une petite ville du cèrcle de Weſtphalie. *Quakenbruga.* Elle eſt dans l'Évêché d'Oſnabrug, aux confins de celui de Munſtèr, ſur la rivière d'Haſſe, à neuf lieuës de la ville d'Oſnabrug, vèrs le nord. Maty.

QUAKRE, ou QUAKER. ſ. m. & f. Nom de quelques Sectaires fanatiques d'Angletèrre. *Quakerus, Tremulus.* La ſecte des *Quakèrs* ſont des fanatiques que nous nommons en françois Trembleurs, parce qu'ils tremblent de tous leurs corps en faiſant leur prières. Il n'y a guère de *Quakèrs* qu'en Angletèrre, on dit cependant qu'il y en a auſſi dans les Païs-bas. Les *Quakèrs* s'élevèrent pendant les guèrres civiles du régne malheureux de Charle I. George Fox, du village de Drèton dans le Comté de Leyceſtre en fut le Chèf. C'étoit le fils d'un artiſan, & il étoit cordonnier lui même, ignorant, groſſiér, ſans éducation, ſombre & mélancolique. En travaillant de ſon métier il méditoit l'écriture, & s'en remplit ſi bien que ſes diſcours n'étoient qu'un tiſſu confus des paſſages des livres ſaints: ſes méditations & ſa vie ſolitaire augmentèrent ſa mélancolie. Il ſe figura qu'il avoit des viſions & des révélations, & s'érigea en Prédicateur. Il feignit des miracles pour accréditer ſes prédications auxquelles la nouveauté & je ne ſçai quel air de dévotion ne donnoit déja que trop de vogue. Fox propôſa peu d'articles de foi. Il ſe bornoit à la morale. Il prêchoit la charité mutuelle, l'amour de Dieu, une attention ſoigneûſe à obſèrver tous les mouvemens intérieurs & ſecrèts de l'éſprit. Il vouloit un culte ſimple & une religion ſans cérémonies. Il réduiſoit tout à attendre dans un triſte & morne ſilence, l'inſpiration du S. éſprit, qui faiſoit parler. Les *Quakèrs* affectèrent une droiture & une probité ſingulières, un viſage grave & ſévère, un entretien froid & lent pour avoir le tems de bien peſer tout ce qu'ils diſoient, beaucoup de frugalité dans leurs repas & de modeſtie dans leurs habits. Ils condamnèrent les vuës intéreſſées des Miniſtres Anglicans. Ils blamèrent la guèrre comme une fureur, & le ſèrment comme un outrage fait à Dieu en quelque rencontre & pour quelque ſujèt que ce ſoit. Fox fut empriſonné plus d'une fois, parce qu'il entroit dans les Temples, intèrrompoit le Miniſtre, & excitoit le peuple à la révolte. La pitié qu'on eut de ſon éxtravagance lui épargna de plus grands ſupplices. Les *Quakers* ne laiſſèrent pourtant pas de ſe multiplier. Ils s'enhardirent & s'élevèrent contre les Magiſtrats, dont ils attaquèrent la puiſſance. Il y en eut un, nommé Tailor, qui eut l'impiété de ſouffrir que ſes diſciples l'appellaſſent Fils unique de Dieu, ſoleil de Juſtice, & Roi d'Iſrael, & qu'à ſon entrée dans Briſtol ils criaſſent, *Hoſanna fils de David.* Cromwel fit arrêter Fox & Marguérite Sell ſa femme, célèbre dans ſa ſecte par ſes prédications. On ne puniſſoit pourtant pas les *Quakèrs* pourvû qu'ils promiſſent de ſe contenir, On les mettoit en libèrté. Taylor ſeul fut fuſtigé comme blaſphémateur. On les joüa, on les rendit ridicules ſur les théatres. Ils ſe mocquèrent également & des priſons & des ſatires. Ils formèrent leur ſecte malgré tout cela. Ils établirent 1°. un grand récueillement. 2°. des paſteurs ſans ordination, mais par le conſentement ſeul de l'Aſſemblée, & dont les gages ſeroient arbitraires. 3°. Ils rejettèrent les prières publiques & les ſacremens. 4°. Ils embraſſèrent l'opinion des Anabaptiſtes touchant le baptême. 5°. Que l'âme eſt une partie de la ſubſtance de Dieu; 6°. Que J. C. n'a point d'aûtre corps que ſon Égliſe. 7°. Que tous les hommes ont une lumière ſuffiſante pour le ſalut. 8°. Que nous ſommes juſtifiez par notre propre juſtice. 9°. Qu'il n'y a point d'aûtre vie ni de gloire à attendre hors de ce monde. 10°. Que tout doit être commun, que pèrſonne ne peut avoir de ſupériorté ſur les aûtres, qu'il ne doit y

avoit ni maîtres ni ſeigneurs. Ils prétendent qu'ils ont l'éſprit de Dieu; dela quelques-uns inférent qu'ils ſont Dieu, d'aûtres au moins qu'ils ſont ſemblables à Dieu & d'aûtres ſeulement qu'ils ſont le Chriſt. Tels ſont les principaux dogmes des *Quakèrs*. Barclay les a compris en quinze articles ou théſes imprimées à Amſtèrdam en 1674. & à fait leur Apologie. Gérard Croëte imprima en 1695. l'hiſtoire des *Quakèrs* à Amſtèrdam.

Ce mot eſt Anglois & ſignifie Trembleur. Il vient de *quake* trembler, & nous nous en ſèrvons dans nôtre langue.

QUAKÉRISME. ſ. m. Religion, Secte, doctrine des Quakèrs, ou Trembleurs. *Quakeriſmus.*

QUALIFICATION. ſ. f. Déſignation d'une qualité qu'on attribuë à quelque chôſe. *Qualificatio.* On a qualifié un tel de fauſſaire, cette *qualification* eſt injurieûſe, il lui en faut faire réparation. La plûpart des chôſes ne ſont éſtimées que ſuivant la *qualification* qu'on leur donne.

QUALIFICATEUR. ſ. m. Théologien prépôſé pour qualifier, ou déclarer la qualité des propôſitions, qui ſont déférées à un Tribunal Écléſiaſtique, & ſur tout à celui de l'Inquiſition. *Qualificator, Cenſor.* Un *Qualificateur* du S. Office. Les *Qualificateurs* ne ſont point Juges, ils ne font que dire leur ſentimens ſur les propoſitions qu'on leur préſente. Ce ſont les Inquiſiteurs qui jugent.

QUALIFIER. v. act. Donner une qualité, une épithéte à quelqu'un, à quelque chôſe; marquer de quelle qualité elle eſt. *Nuncupare.* On a *qualifié* bien des gens du nom de Marquis, qui n'ont point de titre pour cela. On a *qualifié* ce duel d'aſſaſſinat. On a *qualifié* cet Ouvrage d'hérétique. Il ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Il ſe *qualifie* Écuyer. Il ſe *qualifie* Docteur. Il ſe *qualifie* Bourgeois de Paris. Il ſe *qualifie* Amiral. ABLANC.

QUALIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Appellatus, nuncupatus.*

On appelle un crime *qualifié*, un grand crime & capital. *Crimen capitale, enorme, vel ſcelus.* Une pèrſonne *qualifiée*, eſt une pèrſonne d'une nobleſſe, ou d'une qualité diſtinguée. Viſiter les plus *qualifiez* de la ville. *Optimates convenire.*

QUALITÉ. ſ. f. Ce qui rend une chôſe ſenſible à nos ſens; ce qui fait qu'une chôſe eſt nommée telle; propriété, nature. *Qualitas, proprietas, natura.* On appelle dans l'École la *qualité*, un accident, la blancheur, la ſaveur, la ſolidité, &c. Et en général il ſe dit de toutes les chôſes extérieures qui nous ſont parvenir à la connoiſſance de la nature des ſubſtances. La *qualité* du venin nous fait connoître la nature de la vipère. Cet ouvrage n'eſt pas de la *qualité* requiſe, n'a pas toutes les pèrfections que naturellement il devroit avoir. Ce blé a été refuſé, parcequ'il n'eſt pas de la *qualité*, il y a trop de ſeigle, de niéle, de charençons. On dit qu'un vin a de la *qualité*; pour dire, qu'il a une ſéve qui le diſtingue des vins communs. Les Maîtres du Grand Art diſent que les *qualitez* ne ſont que les inſtrumens des formes.

QUALITÉ, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles & morales, des dons, des talens, des diſpoſitions bonnes ou mauvaiſes du corps, ou de l'éſprit. *Corporis vel animi dotes, qualitates.* Son éſprit a beaucoup de bonnes *qualitez*, il eſt vif, il eſt doux, il eſt fèrme, &c. On ne pardonne guères à un homme les belles *qualitez* qui lui attîrent une éſtime générale. BELL. Souvent les grandes *qualitez* ſont accompagnées de grands défauts. LE CL. Non ſeulement on remarque des *qualitez* qui paroiſſent oppôſées dans une même pèrſonne; mais encore il y a des différences délicates entre des *qualitez* qui ſemblent les mêmes. S. ÉVR. Les *qualitez* qui font le plus de bruit ne ſont pas toujours les plus éſtimables. S. ÉVR. Les bonnes *qualitez* nuiſent prêſque auſſi ſouvent à la Cour qu'elles ſèrvent. S. RÉAL. Un air bruſque, & groſſiér gâte les meilleures *qualitez*. S. ÉVR. Céſar avoit des *qualitez* que ſes envieux faiſoient paſſer pour des *qualitez* dangereûſes à la libèrté de la République. S. ÉVR. C'eſt une adreſſe que de ſçavoir quelquefois déguiſer les bonnes *qualitez* que l'on a. BELL. Souvent il ſuffit d'avoir quelques *qualitez* extraordinaires pour être l'objèt de la médiſance. H. S. DE M. Il eſt aſſez difficile d'avoir de bonnes *qualitez* ſans les connoître, & ſans s'éſtimer un peu ſoi-même. M. SCUD. Il y a cent *qualitez* agréables, qui ne ſont loüables que quand elles ſont à la ſuite des vèrtus nécéſſaires à la profeſſion qu'on a embraſſée. IDEM. Combien voyez vous de gens qui ont de grandes *qualitez*, & qui n'ont pas celles qui ſont propres à la ſociété. BOUH. Les hommes ſont ſi accoutumez à l'agitation & au mouvement, que les *qualitez* paiſibles & tranquilles ne les touchent plus. MONT.

QUALITÉ, ſignifie auſſi un titre qu'on donne aux pèrſonnes pour marquer leurs ſeigneuries, leurs prétentions. *Titulus, nuncupatio, appellationes, nomina.* Comme, le Roi de Pologne prend la *qualité* de Roi de Suéde; le Duc de Savoye, de Roi de

Cypre & de Jéruſalem. Le Duc de Moſcovie & le Roi d'Éſpagne ont une page de *qualitez*, pour comprendre toutes leurs Seigneuries. Le Roi de la Chine prend la *qualité* de Fils du Soleil. Les Seigneurs d'Orient ſont ridicules dans les *qualitez* qu'ils prennent. Voici celles du Gouvèrneur de Schiras: *Sultan de Laar & de Jarron, Seigneur d'Ormus, Kerman, Kaſiſtan, Prince du Golphe de Pèrſe, Grand Beglierbeg, Commandeur de douze Sultans, & de 50000 chevaux, Eſclave de Schach Abas, Protecteur des Muſulmans, Fleur de courtoiſie, Second en gloire, Muſcade de conſolation, & Rôſe de plaiſir.*

QUALITÉ, ſe dit auſſi pour marquer le rang, la naiſſance, la condition des pèrſonnes. *Conditio, genus.* Quand on dit abſolument, un homme de *qualité*, c'eſt un homme qui tient un rang diſtingué, ſoit par ſa nobleſſe, ſoit par ſes emplois, ou ſes dignitez. Être de naiſſance, & de *qualité*, ſelon les hommes, c'eſt être né de pèrſonnes conſidérables dans l'ordre du monde. NIC. On tire cet avantage de la *qualité*, c'eſt qu'à 20 ans l'on eſt connu, & réſpecté comme un aûtre mériteroit de l'être à cinquante; ce ſont 30 ans gagnez. PASC. On éleve le privilége d'être homme de *qualité*, au deſſus de l'éſprit, & même au deſſus de la vèrtu. NIC. Céſar parloit plus en homme de *qualité* que Cicéron. S. ÉVR.

Tout les jours à la Cour un ſot de qualité,
Peut juger de travèrs avec impunité. BOIL.

On dit d'ailleurs, C'eſt un homme de *qualité* bourgeoiſe, de *qualité* roturière. *Conditio, qualitas, ordo.* On donne les rangs & ſeances à châcun ſelon ſa *qualité*.

QUALITÉ, ſe dit auſſi pour marquer les emplois qu'on a dans un doméſtique. *Conditio, miniſterium.* Il eſt entré en cette maiſon en *qualité* d'Intendant, de Sécrétaire, de Commis, de Valèt de Chambre, de Laquais.

EN QUALITÉ DE. Ces mots ſignifient *comme étant. In quantum, qua tale; quia.* Il avoit droit à l'Empire *en qualité de* petit fils d'Auguſte. ABLANC. Il a fait cela *en qualité d'*Échevin. Il joüit de ſes privileges *en qualité de* Sécrétaire du Roi.

QUALITÉ, en tèrmes de Palais, ſe dit des titres qu'on prend pour plaider, pour agir, pour établir ſon droit en quelque chôſe. *Jus, inſtrumenta litis.* Cette maiſon m'appartient en *qualité* d'acheteur par décrèt. On lui diſpute ſa *qualité* d'enfant, de femme légitime. On a 40 jours après l'inventaire clos pour délibérer, & prendre *qualité* d'héritiér ou de créanciér, de commun en biens. Il a fait cela en *qualité* de Tuteur, de Procureur, d'Avocat. On pourſuit une veuve, un héritiér, de prendre *qualité*. Il faut faire ſignifier les noms & *qualitez* des témoins oüis aux enquêtes, afin qu'on y fourniſſe de reproches.

QUALITÉ, ſe dit auſſi dans les procès des demandes qui ſont formées, & en quels noms elles ſont faites. *Qualitas, fondamenta, rationes.* Tous les jugemens portent, Entre un tel demandeur en telle requête d'un tel jour d'une part, & tel déffendeur, ou tel intèrvenant, &c. d'aûtre. Ainſi on dit, Le Rapporteur a mis les *qualitez* de ce procès; pour dire, il a rapporté les demandes contenuës aux réglemens, ſur leſquelles il faut prononcer. On dit auſſi, Sans que les *qualitez* puiſſent nuire ni préjudiciér, à caûſe que châcun les peut prendre à ſon avantage.

On dit auſſi, Signifier des *qualitez*, quand on a jugé quelque affaire à l'Audience; c'eſt à-dire le mémoire de ces demandes & défenſes pour ſervir au Grèffier à éxpédier ſon arrêt; car il n'en a que le diſpoſitif ſur ſon plumitif. *Notificare, ſignificare, intimare qualitates.* On s'oppôſe ſouvent aux *qualitez*, on fait réformer les *qualitez*.

En Médecine on dit les quatre prémières *qualitez*, qu'on attribuë aux quatre élémens, le chaud, le froid, le ſec & l'humide. *Quatuor primæ qualitates, ſeu elementa.* Et on dit que le ſang pèche en *qualité*, quand il eſt corrompu; en quantité, quand il eſt trop abondant.

QUAM, *que*, vieux mot. Ce que. *Boëce.* BOREL.

QUANCHEU, QUANTUNG, ou CANTON. ſ. m. Nom propre d'une des principales villes de la Chine. *Quancheum, Quantunia, Cantonia.* Elle eſt capitale de la Province de Quantung, & ſituée ſur la rivière de Ta, un peu au deſſus de ſon embouchure, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Europèens. *Quancheu* a quatorze aûtres villes dans ſon Tèrritoire; on lui donne de circuit quatre lieuës d'Allemagne, qui en font plus de ſix d'une heure de chemin; elle eſt fortifiée & défenduë par deux bonnes citadelles. Elle a ſoûtenu un ſiége d'un an contre les Tartâres, qui la prirent enfin par ſtratagême l'an 1650. MATY.

QUAND. adv. de tems. Lorſque; dans le tems que, en quel tems? *Cum, quando, dum.* JESUS-CHRIST n'a pas voulu dire à ſes Apôtres *quand* le monde finiroit. *Quand* je ſonge à la miſère

miſère de l'homme. *Quand* viendra le tems que je ſouhaite? *Quand* ſera-ce? à quelle heure? *Quand* je penſe que l'avarice eſt une paſſion générale.

QUAND, eſt auſſi une ſorte de conjonction, qui ſignifie, Encore que. *Quamvis*, *etſi*. *Quand* ainſi ſeroit, *quand* j'aurois dit cette parole, *quand* bien j'aurois conſenti, &c.

QUANGNAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quangnanum*. Elle eſt dans la Province de Junan, aux confins du Royaume de Tunquin, dont elle dépend depuis pluſieurs années. MATY.

QUANGSI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, ſituée dans la Province de Junan. *Quangſia*. Cette ville avec ſon Tèrritoire, qui en renfèrme trois aûtres, appartient au Roi de Tunquin. MATY.

QUANGSI. Eſt auſſi le nom d'une province de la Chine ſituée entre celles de Quantung, d'Huquan, de Queicheu, de Junan, & le Royaume de Tunquin. *Quangſia*. Il y a dans cette province dix villes capitales d'autant de contrées, & ſoixante dix-huit moindres. Queilin eſt la capitale de toute la Province; les aûtres ſont Kingyven, Pinglo, Gucheu, Sincheu, Nanning, Taiping, Suming, Chingan, & Tincheu. Ces cinq dèrnières, avec les contrées qui en dépendent appartiennent au Roi de Tunquin. Le *Quangſi* eſt la Province, où ſe fait la belle porcelaine. La matière en eſt une pièrre molle & blanche qu'on reduit en une pouſſière éxtrémement fine, & qu'on pétrit avec une eau ſingulière, qui eſt très-claire & très-nette. On fait les vâſes ſur la roue; après qu'ils ſont ſéchés, on y applique les couleurs; enſuite on paſſe ſur tout l'ouvrage deux ou trois couches d'une boüillie très-fine, faite de la même matière que la porcelaine, & qui ſèrvant de vèrnis, augmente la blancheur & l'éclat des vâſes, qu'on fait enſuite cuire en un feu très-lent, comme nos fayences. Au rèſte, outre la porcelaine blanche, on en fait encore de la jaûne, dont pèrſonne n'a la liberté de ſe ſèrvir dans la Chine que l'Empereur ſeul; de la griſe, qui eſt ſouvent hachée d'une infinité de petite lignes irrégulières, qui ſe croiſent, comme ſi le vâſe étoit par tout fêlé. Enfin on en fait dans la Province de Fokiem de la noire, qui eſt groſſière, & qui ne vaut pas nôtre fayence. *P. Le Comte Nouv. Mém. de la Chine*. Voyez la lettre du P. d'Entrecolles. Dans les lettres édif. & curieuſes. Rec. XII. p. 253. & ſuiv. On écrit auſſi Kiangſi le nom de cette Province.

QUANGTE. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quangtum*. Elle eſt aſſez grande, & aſſez bien peuplée, & ſituée dans la Province de Nanking, environ à vingt-ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. MATY.

QUANGTUNG, CANTON. Ce dèrnièr eſt le ſeul dont nous nous ſèrvons en François. C'eſt la dixième en ordre des Provinces de la Chine, & la plus conſidérable de celles qui ſont vèrs le midi. *Quantunia*, *Quantonica*, *Cantonia*. Elle eſt entre celles de Fokien, de Kiangſi, d'Huquang, de Quangſi, & le Royaume de Tunquin. Elle eſt fort fèrtile & fort peuplée, diviſée en dix contrées, qui portent les noms de leurs capitales, & qui ont ſous leur Juriſdiction ſoixante-treize aûtres villes. Quangcheu, ou Canton eſt la capitale de toute la Province, dans laquelle on renfèrme la petite iſle & la ville de Macao, ou Amacao. MATY.

QUANIE. ſ. f. Vieux mot. Déshabillé, habit de chambre.

> *Femme eſt plus cointe eſt plus mignote*
> *En ſa* quanie *qu'en ſa cotte;*
> *La* quanie *qui eſt blanche*
> *Senefie que douce & franche*
> *Eſtoit cellie qui la veſtoit.* R. DE LA RÔSE.

QUANPING. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quanpinga*. Elle eſt dans la partie méridionale de la Province de Péking. Elle y tient le ſixième rang, & elle a huit aûtres villes dans ſon Tèrritoire. MATY.

QUANQUE. Vieux mot. Tout ce que. BOREL. *Quidquid*. On diſoit auſſi *Quant que*.

QUANQUE. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Autant que. BOREL. *Quantum*, *Tantum quantum*.

QUANQUEST. Vieux mot. Tout ce que. BOREL. *Quidquid*.

QUANSING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Quanſinga*. Elle eſt entre des montagnes fort hautes, à la ſource de la rivière de Xangiao, dans la Province de Kiangſi, dont elle eſt la troiſiême. On y fait du meilleur papièr de la Chine, & elle a ſept aûtres villes dans ſon Tèrritoire. MATY.

QUANT. Prépoſition. *Quantum ad*, *quo ad*. Il ſe mèt avec la particule *à*. *Quant* à un tel article; je n'en dis rien. *Quant* à moi je ſuis étonné. *Quant* au reſte: éſpèce de tranſition. L'Académie admet cette prépoſition ſans rien prononcer deſſus. On croit pourtant qu'elle n'eſt plus du bel uſage, & que ſi Malhèrbe vivoit aujourd'hui, il ne diroit pas, *Quant à moi*, je conſulte avant que je m'engage. Mr de Vaugelas pèrmet *quant à nous*, *quant à vous*, & condamne ſeulement *quant à moi*, je ſuis plus ſévère. Toutes ces façons de parler ont vieilli, & ne ſont plus du bel uſage. On dit, *Pour moi* de qui le chant n'a rien de gracieux. MÉN.

QUANT, s'eſt dit autrefois, & ſe dit encore en Normandie pour avec. *Cum*. Il étoit *quant* & moi; c'eſt à-dire, avec moi. Je ſuis venu *quant* & lui, avec lui. Venez *quant* & moi.

QUANT ET QUANT. prép. & adv. On devroit écrire *quand & quand* avec l'Académie. Il ſignifie, enſemble, en même tems. *Simul*, *unà*, *pariter*. Laquais, allez *quant & quant* ce païſan; il vous montrera le chemin. Si vous allez acheter des ſouliérs, achetez *quant & quant* des bas. Cette phrâſe eſt populaire, & il faut évitet de s'en ſèrvir même en parlant.

On dit provèrbialement, Se mettre ſur le *quant à moi*; pour dire, Faire l'entendu, faire le fièr; ou dominer les aûtres. *Sibi arrogare*, *ſe ſe jactare*. Le peuple dit aux importuns qui demandent, Et *quand*? *Quand* les cannes vont aux champs, la prémière va devant.

QUANTES. adj. f. Ce mot ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Toutefois & *quantes*; pour dire, toutes les fois que, autant de fois que. *Toties*, *quoties*, *quandocumque*. Un gardien établi par Juſtice eſt obligé de répréſenter le dépôt toutesfois & *quantes* qu'il lui eſt ordonné. Un Officièr doit venir, toutesfois & *quantes* qu'un ſupérieur le mande. Il eſt un peu ſuranné.

QUANTESFOIS. adv. Vieux mot qui ſignifioit *combien de fois*. *Quoties*. Il a néanmoins encore été employé par Malhèrbe.

QUANTIÈME. adj. m. & f. Qui ſe dit lors qu'on intèrroge pour ſçavoir en quel ordre eſt placée la chôſe dont on eſt en peine. *Quotus*. La plûpart des gens ne ſçavent jamais le *quantième* du mois, on ſouſentend *jour*. Le *quantième* eſt il dans la claſſe? Le *quantième* de la lune avons nous? L'uſage a prévalu pour *quel quantième*, en demandant le jour du mois, quoique Mr Ménage l'ait condamné. CORN.

QUANTITÉ. ſ. f. Éxtenſion en longueur, largeur & profondeur. *Quantitas*, *extenſio*. La *quantité* s'appelle *diſcréte*, quand les parties n'en ſont point liées; comme le nombre: & *continue*, quand elles ſont liées. Alors elle eſt ou *ſucceſſive*, comme le tems; ou *pèrmanente*, qui eſt l'étenduë en longueur, largeur, & profondeur. La longueur ſeule fait les lignes; la longueur & la largeur ſont les ſurfaces ou la ſupèrficie; la longueur, la largeur, & la profondeur, font le ſolide & l'épaiſſeur. Deſcartes a prétendu éxpliquer par la *quantité*, la figure, le mouvement & le repos, tous les phénoménes de la nature.

La *quantité* commenſurable & incommenſurable eſt éxpliquée dans le X. livre d'Euclide, & ci-deſſus au mot de LIGNE. *Quantitas commenſurabilis & incommenſurabilis*.

QUANTITÉ, ſe dit auſſi des nombres, & alors elle s'appelle *quantité diſcréte*, & eſt l'objèt de l'Arithmétique & de l'Algebre. *Quantitas diſcreta*. Il y avoit *quantité* de monde à ce Sèrmon, on lui a fourni *quantité* d'argent.

QUANTITÉ, ſignifie auſſi, Abondance, multitude, grand nombre. *Affluentia*, *abundantia*, *multitudo*. Il faut ſaigner cet homme-là, ſon ſang ne péche pas en qualité, mais en *quantité*. La *quantité* des viandes eſt nuiſible à l'éſtomach. Il y aura *quantité* de vin cette année; pour dire, beaucoup. Il n'en faut prendre que juſqu'à une cèrtaine *quantité*. Avoir une *quantité* d'or & d'argent monnoyé. ABLANC. Il ne faut pas toûjours conſidérer la *quantité*, mais la qualité des chôſes.

QUANTITÉ, tèrme de Grammaire, eſt la meſure des ſyllabes longues, & bréves pour faire des vèrs. *Quantitas*, *ſpatium temporis*, *vel ſyllabæ*. Déſpautère a fait un Traitté de la Proſodie, ou de la *Quantité*. Smèce a fait un Dictionnaire où eſt marquée la *quantité* de chaque ſyllabe. Ce vèrs péche contre la *quantité*. On a eſſayé dans le ſiécle paſſé de fixer la *quantité* des mots François, pour faire des vèrs compôſez de ſyllabes longues, & bréves, ſelon la méthode des Grecs & des Latins. Jodelet en fit un éſſai, & Paſquièr après lui: mais ſans ſuccès. Paſſerat, & Mr Rapin voulurent imiter la même chôſe, & ils échouèrent de même. Leurs vèrs Héxamettres, & Saphiques ne furent ni imitez, ni approuvez. La cadence des rimes a été préférée à celle des ſyllabes longues, ou bréves. PASQ. Déſportes a auſſi produit quelques éſſais de vèrs conſtruits de ſyllabes longues & bréves: mais cette épreuve ne ſèrvit qu'à faire ſentir que cette ſorte de meſure ne compatit point avec le génie de la langue Françoiſe. Pour la facilité de ces ſortes de vèrs, il faut avoir la libèrté de tranſpoſer les mots dans l'arrangement le plus commode pour le Poëte, & pouvoir faire précéder, ou ſuivre le ſubſtantif ſelon le beſoin du vèrs. Or la langue Françoiſe ne pèrmet point cette ſituation arbitraire des mots. LE CL.

QUANTO. ſ. m. Nom propre d'une des cinq grandes contrées de

de l'iſle de Niphon. *Quantoa.* Elle eſt bornée au couchant par le Jetſegen ; & au levant par l'Ochio ; la mèr la baigne au nord & au ſud. On y mèt neuf Royaumes, qui apparemment n'ont pas une fort grande étenduë. Maty.

QUANTUNG. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la grande Tartarie. *Quantungus Fluvius.* Elle coule du couchant au levant dans le Royaume de Niuche, au nord de la grande muraille de la Chine, & ſe décharge dans l'océan oriental aux confins de l'Iupi. Mr Witſen donne encore à cette rivière le nom de Schingal ; & il y met la ville de Schingal vèrs ſa ſource, qu'il met au nord du Déſèrt de Xamo. Au reſte, quelques Géographes prennent cette rivière pour celle que les Anciens appelloient *Bantiſus* ou *Bautiſſus*, mais cela n'eſt pas fort cèrtain. Maty.

QUAOQUE. ſubſt. maſc. Sorte d'arbre des Indes Occidentales qui ſe trouve dans le nouveau Royaume de Grenade. *Quaoqua arbor.* Il porte un fruit fort bon à manger, de la groſſeur d'un œuf d'oye.

QU *à qué*, Vieille phrâſe. Tout ce que. Borel. *Quidquid.*

QUAPATLI. ſ. m. Arbre de la nouvelle Éſpagne qui a cela de particuliér que l'on y trouve une éſpéce de vèrs velus & rudes, de couleur rouge, longs de deux poûces, & gros comme un tuyau d'orge. *Quapatlicana arbor.* Les Sauvages les font cuire dans de l'eau juſqu'à ce qu'ils ſoient conſumez, & que toute la graiſſe nage deſſus. Ils la recueillent, & s'en ſèrvent à pluſieurs uſages. Elle appaiſe toutes les douleurs en quelque partie que ce ſoit du corps, relâche les nèrfs retirez, réſoud les humeurs, & étant mêlée avec de la térébentine, & du ſuc de tabac, elle eſt fort bonne contre les hèrnies.

QUAQUETOIRE. ſ. f. Vieux mot. Petite chaire pour s'entretenir. *Borel, Sedile aptum colloquentibus.*

QUAR, Vieille Conjonction. Car. *Villehard. Bouillus. Philippe Mousk.*

> Quar *il eſtoit Mareſcaux,*
> *Et fut ſage, preus, & loyaux*, dans Borel.

QUAR. Vieux ſ. m. Qui ſe diſoit autrefois pour Char, C. Chariot. *Pèrceval.* Borel. *Currus.*

QUARANTAINE. ſ. f. Nombre de quarante. *Quadraginta.* Il veût avoir une *quarantaine* d'écus pour ſon pot de vin. Cette femme a bien une *quarantaine* d'années, elle a atteint la *quarantaine*. Dans les affiches des décrèts il faut celle de *quarantaine*. *Quadraginta dierum ſpatium.* Et celle de quinzaine.

On appelle particulièrement la *Quarantaine*, le Carême compôſé de 40 jours, pendant leſquels l'Égliſe commande de jeûner. *Quadraginta dierum jejunium.* Il a eu bien de la peine à faire la *quarantaine*, à jeûner juſqu'à Pâques.

La *Quarantaine* du Roi ſont les tréves de quarante jours ordonnées par S. Louïs, pendant leſquelles il étoit défendu de ſe vanger des parents & amis de ceux qui s'étoient entrebattus, bleſſez ou offenſez de fait ou de paroles. De Laurière.

Quarantaine, ſe dit auſſi du ſejour de 40 jours qu'on fait faire aux gens qui viennent des lieux péſtiférez, avant que d'être reçus dans d'aûtres villes, pour ſçavoir s'ils n'apportent point avec eux quelque mauvais air. *Per dies quadraginta ab urbe ſeparatio.*

Quarantaine, en tèrmes de Marine, eſt une petite corde qui ſèrt à raccommoder les aûtres. Elle eſt de la groſſeur du petit doigt. On l'appelle auſſi *Quaranteniér. Funis quadragenarius.*

QUARANTE. Tèrme numéral, compôſé de quatre dixaines. *Quadragenarius numerus.* Moïſe, Élie & Jésus-Christ ont fait des jeûnes de *quarante* jours. Les Évêques qui officient dônnent *quarante* jours d'indulgences. Dans les grandes dévotions on fait des prières de *quarante* heures devant le S. Sacrement. S. Paul dit avoir reçu des Juifs par cinq fois *quarante* coups moins un.

Quarante-et-cinq. *Quadraginta quinque.* Eſt un grand avantage qu'on a en quelque partie qu'on jouë, en quelque affaire qu'on pourſuit, par une figure empruntée des parties de Paûme, où celui qui a gagné trois coups a les trois quarts du jeu. Ce plaideur dit qu'il a des concluſions du Parquet en ſa faveur ; il croit avoir *quarante-& cinq* ſur ſa partie. *Eſſe in procinctu ad obtinendam litis adjudicationem.*

QUARANTIE. ſ. f. Ce mot ſe dit en parlant de la République de Veniſe ; & ſignifie, Cour compôſée de quarante Juges. *Cœtus, camera, curia quadragintà judicum.* Il y a la *Quarantie* Civile-vieille ; la *Quarantie* Civile nouvelle, & la *Quarantie* Criminelle. Il fit paſſer dans la *Quarantie* Criminelle, une nouvelle Ordonnance. Amelot. La *Quarantie* Criminelle juge de tous les crimes, excepté les crimes d'État, qui ſont de la compétence du Conſeil des Dix. La *Quarantie* Civile-nouvelle connoît des appels des ſentences renduës par les Juges de dehors. La *Quarantie* Civile-vieille connoît des appellations des ſentences renduës par les ſubaltèrnes de la ville. Id.

QUARANTIÈME. Tèrme numéral ordinal. *Quadrageſimus.* La place où ſe trouveroit la dèrnière des quarante unitez, ſi elles étoient arrangées par ordre. On ne juge point des bleſſures dangereuſes qu'on a reçuës, qu'après le *quarantième* jour. Châcun des membres de l'Académie Françoiſe a droit au Dictionnaire pour ſon *quarantième*.

QUARDERONNER. v. act. Tèrme de Charpenterie. C'eſt rabattre les arrêtes d'une poutre, d'une ſolive, d'une porte, &c. en y pouſſant un quart-de-rond entre deux filêts. Daviler.

QUAREITE. ſ. f. Vieux mot. C. Charette. *Pèrceval.* Borel. *Plauſtrum.*

QUARÊſME. Voyez CARÊME. On écrit ainſi depuis long tems. *Quadrageſima,*

QUAROLE. ſubſt. f. Vieux mot. C. Danſe. *Pèrceval.* Borel. *Saltatio.*

QUARRE. ſ. f. Ce mot n'eſt guère en uſage que dans ces façons de parler. La *quârre* d'un chapeau ; pour dire, le haut de la forme d'un chapeau. La *quârre* d'un habit ; pour dire, le haut de la taille d'un habit, la *quârre* d'un ſouliér ; pour dire, le bout d'un ſouliér. *Quadrans.*

B Quarre. Tèrme de Muſique. C'eſt une marque qui fait chanter demi-ton plus haut que quand il y a un B mol. *Idem latinè.*

QUARRÉ. ſ. m. En tèrmes de Géométrie, c'eſt une figure quadrangulaire qui a les quatre angles droits, & les quatre côtez égaux. *Quadratum, vel figura quadrangularis.* La diagonale d'un *quârré* eſt incommenſurable avec un de ſes côtez. Euclide Liv. X.

Quarré long, eſt une figure quadrangulaire qui a quatre angles droits, mais qui a plus de longueur que de largeur. On l'appelle autrement *bar-long. Quadratum longius.*

Quarré parfait. C'eſt une figure régulière, dont les quatre côtez & les quatre angles ſont égaux. Daviler.

Quarré Géométrique, eſt un inſtrument qui eſt de grand uſage pour obſèrver tant ſur tèrre que ſur mèr. *Quadratum Geometricum.* Il a un centre à l'un de ſes angles. Les deux côtez éloignez du centre ſont diviſez en pluſieurs parties égales. L'un de ceux qui eſt vèrs le centre eſt chargé de deux pinnules, & il y a une alhidade mobile qui part du centre, qui ſèrt aux Géométres & aux Aſtronômes à obſèrver. Toutes les obſèrvations de la Géométrie & de la Trigonométrie ſe peuvent faire avec le *quârré*. Il y a auſſi un quart de cèrcle tracé du même centre, diviſé en 90 dégrez.

Quarré de quarré. Tèrme d'Algébre, eſt la troiſième puiſſance ou multiplication d'un nombre, quand on multiplie encore un cube par ſa racine. *Quadratum quadrati.*

Quarré de partèrre, ou Quarreau, eſt une diviſion qu'on fait dans les compartimens d'un partèrre avec du buis nain, ou aûtres petites hèrbes, pour y mettre des fleurs. *Area.* On dit auſſi les *quârrez* d'un échiquiér.

Quarré de Mars, ou de Saturne. *Quadratum.* Voyez Quadrat, c'eſt la même chôſe.

Quarré de mouton, eſt la partie du mouton qui eſt ſous l'épaule, & qui contient toutes ſes côtes. *Quadrans vervecis.*

Quarré, ſe dit auſſi chez les Monnoyeurs de la boëte d'aciér qu'on mèt ſous le balanciér, dans laquelle eſt gravée en creux la figure qu'on veut faire venir en relief ſur le métal qu'on preſſe deſſus. *Pixis monetaria quadrata.*

Les Orfèvres appellent *quarré* le piéd d'un flambeau, d'une aiguière, & de tous aûtres ouvrages, ce qui leur ſèrt de piéd, de quelque figure qu'ils ſoient ; *quârrez* ronds, ou à pluſieurs pans ou angles. *Baſis quadrata.*

On appelle auſſi un *quârré* de bâtiment, une maiſon bâtie de quatre côtez, qui environne la cour qui eſt au milieu. *Domus quadrata.*

On dit en tèrmes de Manége, Travailler en *quârré*, quand au lieu de conduire le cheval en rond autour du piliér, on le mene par quatre lignes droites, qui forment un *quârré*, tournant la main à châcun des angles. *Equum per quadrum agere.*

Quarré, au Piquet, c'eſt quand on marque 66. avec quatre jettons, enſorte que cela faſſe un *quârré*. *Calculus, numerus in quadrum diſpoſitus.* On appelle ce *quârré*, le *quarré* de Voiture, parcequ'il tenoit la partie gagnée quand il avoit attrâpé ce *quârré*. Pel.

Quarré de toilette, eſt un petit coffrèt quarré où les Dames mettent leurs éſſences, fârds & pommades, qui ſèrvent à leur toilette. *Capſula mundi muliebris.*

Quarré magique, *Quadrans magicum*, eſt une diſpoſition de cèrtains nombres en *quârré*, en telle ſorte que ceux d'une même file, & ceux d'un même rang, & ceux qui compôſent les deux diagonales étant ajoûtez enſemble, faſſent toûjours une même ſomme, comme ſi on met au prémiér rang 276. au ſecond

951.

951. au troiſième 438. de quelque côté qu'on aſſemble ces nombres, ils feront 15. On l'appelle *magique*; à cauſe que c'eſt le plus difficile problême de l'Arithmétique. Bettinus en rapporte quantité d'éxemples en de plus grands nombres. Dans les divèrs Ouvrages de Mrs de l'Académie des Sciences, il y a un Traité des *Quârrez Magiques* par Mr Frénicle; une Table Générale des *Quârrez Magiques* par le même.

QUARRÉ, en tèrme d'Anatomie ſe dit de trois muſcles. Le ſecond des quatre muſcles du rayon s'appelle le *quârré*, à cauſe de ſa figure quadrangulaire; il prend ſon origine de la partie inférieure & quaſi extèrne du cubitus, & s'inſère à la partie inférieure & extèrne du radius. Ce muſcle eſt placé proche le poignèt ſous les aûtres: il finit par un tendon auſſi large que ſon principe, & conjointement avec le rond il fait faire un mouvement demi-circulaire au radius. DIONIS. Le ſecond muſcle des abducteurs de la cuiſſe s'appelle auſſi le *quârré*, parcequ'il a quatre angles: il prend ſon origine de la partie latérale & éxtèrne de l'éminence de l'iſchion, & va s'inſérer à la partie poſtérieure & éxtèrne du grand trocanter. DIONIS. Le muſcle des lévres appellé *montanus*, eſt auſſi nommé *quârré*. Voyez MONTANUS.

QUARRÉ, ÉE. adj. On écrit auſſi *carré*. Qui eſt d'une figure à quatre angles droits, & quatre côtez égaux. *Cubus*. Cette cour n'eſt pas bien *cârrée*. Tant de toiſes *quârrées*.

Bonnet *quârré*, eſt un bonnet de Prêtre, d'Avocat, ou d'aûtre homme de robbe, qui a quatre petites éminences ſur la tête qu'on appelle *cornes*, par où on le prend. *Biretum quadratum*. Voyez BONNET.

Racine *quârrée*, eſt un nombre qui étant multiplié en lui-même fait un nombre *quârré*, où il y a autant d'unitez en largeur, qu'en hauteur. *Radix quadrata*. 10. eſt la racine *quârrée* de 100. parceque 10 multiplié par dix fait cent, dix fois dix font cent.

Homme *quârré*, ſe dit de celui qui eſt grôs & trapu. *Homo corpore craſſo, repleto*. On dit auſſi un viſage *quârré*, quand ſa largeur égale prèſque ſa haûteur.

Jeu de paûme *quârré*, eſt un jeu ordinaire dont les murailles ſont parallêles, & font un *quârré* long. On l'appelle un jeu *quârré*, par oppoſition au jeu de dedans, où il y a un tambour. *Ludus quadratus Sphæriſterii*.

On appelloit à Rome une Légion *quârrée*, *Legio quadrata*, celle qui étoit de 4000 hommes. La monnoye *quârrée*, dont il eſt parlé dans les Novelles de Juſtinien étoit une des quatre plus petites éſpéces, qui euſſent cours alors. Elle étoit ainſi nommée parcequ'elle étoit *quârrée*. Voyez la Diſſèrtation de M. Du Cange, *De inferioris æri Numiſmatibus*.

On dit en tèrmes de Rhétorique, une période *quârrée*, quand elle eſt bien nombreûſe, & facile à déclamer. *Quadrata periodus*.

Bataillon *quârré*, eſt celui qui a autant de files que de rangs. *Agmen quadratum*. On l'appelle auſſi *quârré de tèrrain*, quand il occupe autant de tèrre en longueur qu'en hauteur.

Bois *quârré*, eſt le bois de charpente & de ſciage, dont on fait des poûtres & des ſolives. *Lignum quadratum*.

On dit provèrbialement, Juſte & *quârré* comme une flûte. On appelle auſſi partie *quârrée*, une partie où il n'y a que deux hommes & deux femmes. *Societas quadrata*. On le dit de toute compagnie où l'on n'eſt que quatre hommes ou femmes, ſans qu'il ſoit beſoin qu'il y ait deux hommes & deux femmes.

On appelle ironiquement un vendeur d'allumettes, un Marchand de bois *quârré*. *Sulfuratorum propola*.

QUArREAU. Voyez CArREAU.

QUArREAU. ſ. m. meſure, comme, aulne. C'eſt peut-être auſſi un drap plié en quârré. BOREL, Pathelin.

Or çà monſtrez ces quarreaux.

QUArREAU. On donnoit encore autrefois ce nom aux grôſſes pièrres qu'on jettoit dans les villes avec les mangoneaux; de *carrus*, parceque châcune chargeoit un char; ou de leur forme quârrée, à caûſe de-quoi on appelle carrières, le lieu d'où on les tire. Caitron en Languedoc eſt la même chôſe que quârreau & pièrre, qui vient de quairé, c'eſt-à-dire, angle, ou de *quadratum*. BOREL. Ovide MS.

Qui ſes ennemis agoiſſoit
D'un trenchant quarriau *barbelet*. OVIDE MS.

Et c'eſt de là que l'on appelloit *quârreau* de la foudre les pièrres vrayes ou prétenduës que l'on dit qui tombent quelquefôis avec la foudre.

QUArREFOUR. Voyez CArREFOUR.

QUArREL. Vieux ſ. m. Carreau ou ſiége. *R. de la Rôſe*.

Neis quand ſe vouldra ſeer,
Apreſtez li quarel *ou ſelle*. Dans BOREL.

QUArREL, pièrre; pièrre de taille. Vieux mot.

Et clôſe trout de haut murt,
Dont li quarrel *eſtoit dur*. (C. les pièrres.)

D'où vient un Cairou. BOREL. Voyez ci-deſſus, QUArREAU.

QUArRÉMENT. adv. D'une manière quârrée. *Quadrate*. Il faut coupper cette étoffe, faire cet allignement *quârrément*, c'eſt-à-dire, en angles droits.

QUArRELET, QUArRELURE, &c. Voyez CArRELET, CArRELURE, &c.

QUArRER. v. n. ſe dit avec le pronom pèrſonnel. Marcher les mains ſur les côtez, ou de quelque aûtre manière qui marque une cèrtaine affectation d'orgueil & de vanité. *Anſatus incedere*. les jeunes fanfarons ſe *quârrent* en marchant.

QUARETE. Vieux mot. Charette. En Languedocien, un maſque. BOREL.

QUArRURE. ſ. f. Largeur du dos vèrs les épaules, & un peu au deſſous. *Quadratum ſcapularum*. La *quârrure* de ce pourpoint, de ce corps de juppe eſt mal faite.

QUARS. Vieux nom de nombre. Quatrième. De là on a dit quarçon, pour garçon. Et de même on diſoit gars, pour quars, qui a 14 ans. BOREL.

QUARt. ſ. m. la quatrième partie d'un tout. *Quadrans, vel quarta pars*. Un *quart* d'heure. Cette horloge ſonne les *quarts*. Trois aûnes & un *quart*. Il jouë au *quart* de loüis. Cette ſucceſſion s'eſt partagée par *quart*; il en a le *quart*. Il a ſon *quart* en cette affaire. Leur différent n'eſt plus que du tièrs au *quart*. Ils font leur contrat d'aſſociation, tous y entrent, châcun pour ſon *quart*. PAT.

QUARt, ſe dit auſſi d'une meſure qui contient le *quart* d'une plus grande à laquelle il eſt relatif. *Quadrans, quartarius*. Un *quart* de navêts, eſt juſtement le *quart* du boiſſeau. La meſure du *quart* par la dèrnière Ordonnance de 1669. doit être haute de quatre poûces, 9 lignes, & le diamétre de ſix pouces, 9 lignes. Il a fait mettre tout ſon vin en *quarts*, c'eſt-à-dire, en petites futailles qui contiennent le *quart* d'un tonneau, ou à peu-près un demi-muid. On l'appelle auſſi un *quartaut*.

En tèrmes de Finances, on appelle *quart en ſus*, une augmentation d'une ſomme de ſon *quart*. *Quarta pars ſupra totum*. La Paulette ſe payoit autrefois ſur l'ancienne évaluation des Offices, à raiſon du ſoixantiéme dénier & du *quart en ſus*. Les ſous ont augmenté par leur marque du *quart en ſus*, ont valu quinze déniers, au lieu de douze. C'eſt la même chôſe que ce qu'on dit en Pratique, le *pariſis* ou la *cruë*.

QUARt D'ÉCU, eſt une monnoye d'argent du poids de 7 déniers, 13 grains au titre d'onze déniers, qu'on a commencé à battre ſous Henri III. en 1580. *Quarta pars nummi*. Il a valu d'abord 15 ſols, & puis 16. & alors on appelloit *écûs-quârts*, ceux qui étoient payez en ces quatre piéces valant 64 ſous. On paye encore les épices en *écus-quarts*, quoiqu'il n'y ait plus de cette monnoye; c'eſt à-dire, de valeur de 64 ſous.

En tèrmes de Marine, Faire ſon *quart*; c'eſt-à-dire, Être châcun à ſon tour à veiller pendant un cèrtain nombre d'heures aux néceſſitez du vaiſſeau, tant pour la déffenſe, que pour ſon matelotage, châcun ſelon ſon emploi. *Excubias agere*. On dit qu'on fait bon *quart*, quand on fait bonne ſentinelle. Le *quart* en France eſt de trois heures & demie, en Anglетèrre de quatre, & en Turquie de cinq.

QUARt DE VENT, ou QUARt DE RUMB. Tèrme de Mèr. *Venti quadrans*. C'eſt une aire de vent ſéparé d'une autre aire par un arc de 12 dégrez 15 minutes, ou c'eſt la quatrième partie de la diſtance qui eſt entre deux des huit vents principaux.

QUARt DE ROND. Sorte de membre d'Architècture. *Toreuma hemicyclicum*. M. Pèrrault dit qu'on l'appelle auſſi *œuf*, ou *échiné*, qui en Grèc ſignifie hériſſon, parceque ce membre taillé en ſculpture reſſemble à la châtaigne à demi renfèrmée dans ſon écorce piquante, dont la figure approche du hériſſon.

En tèrmes de Guèrre, on appelle un *quart* de rang, ou *quart* de convèrſion, un mouvement qu'on fait faire aux ſoldâts pendant l'éxèrcice pour changer la face d'un bataillon, à qui on fait faire un *quart* de cèrcle. *Motus converſionis*. Défiler par *quarts* de rang

En tèrmes de Manége on dit, Travailler de *quart en quart*, quand on conduit un cheval trois fois de ſuite ſur châque ligne du quârré qu'on ſe figure autour du piliér, & qu'on en fait autant ſur les aûtres lignes. *Agere per quadrantem vel circumagere*.

En Géométrie on appelle un *quart* de nonante, où un *quart* de cèrcle, un inſtrument qui ſèrt à prendre les angles & les élévations, tant ſur tèrre que ſur mèr, qui ne conſiſte qu'en un *quart* de cèrcle diviſé en 90 degrez, & garni de ſes pinnules & de ſon alhidade. *Quarta pars circuli diſtributa in decades ſeu gradus, quadrans nonaginta graduum*. C'eſt la quatrième partie de la circonference

 d'un

d'un cèrcle, qui contient 90 dégrez qui ſont l'ouvèrture de l'angle droit. On appelle proprement *quart* de cèrcle, ou *quart* de nonante, l'inſtrument ſur lequel ſont diviſez ces 90 degrez, & par le moyen duquel on peut rapporter ſur le papiér, tout angle plus ſerré que le droit. Davilèr.

En tèrmes de Généalogie, on dit *quart-ayeul*, pour déſigner celui qui eſt quatre fois grand père. C'eſt ſon *quart-ayeul* patèrnel, matèrnel. *Quartavus.*

Quart-de-rond. Les Ouvriérs appèllent généralement ainſi toute moulure, dont le contour eſt un cèrcle parfait ou approchant de cette figure, & que les Architèctes nomment Ove. Davilèr.

Quart de Papiér. Tèrme de gens qui marquent le papiér. C'eſt la moitié d'une demi-feüille. *Quadrans.* On paye ſix déniers pour châque *quart* de petit papiér.

En tèrmes de Chaſſe, on appelle levraut trois *quarts*; un levraut qui eſt prêſque parvenu à la grandeur d'un liévre. *Lepuſculus tertiarius.*

Quart de Baillage. Tèrme de Coutume. C'eſt un droit dû au Seigneur de Chazeron en ſa tèrre de Pauzac en Auvèrgne par ceux qui ſont feu & réſidence en ſa Seigneurie. Galland.

Quart de deniér. C'eſt le quart du quart, c'eſt-à-dire, la huitiéme partie du prix d'un Office. Il ſe paye aux Parties caſuelles, comme un droit de mutation, dans lequel le Roi eſt le Seigneur, & celui qui ſuccéde à l'office le Vaſſal. Dict. de Droit.

Quart, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il n'a pas un *quart d'écu*. *Ne aſſem quidem habet, ne teruncium*; Ou il a bien des *quarts d'écus*; *Habet multos nummos*; pour dire, il eſt bien paûvre, ou il eſt bien riche. Il donne au tièrs & au *quart*; pour dire, à tout le monde. Il daube ſur le tièrs & le *quart*; pour dire, il taille tout le monde, il n'épargne pèrſonne. Médire du tièrs & du *quart*.

QUART, te. adj. Quatrième. Il n'a guère d'uſage qu'en ces phrâſes de Finance, *quart* denier; *Quarta pars denarii.* Et de Chaſſe, Ce Sangliér eſt à ſon *quart* d'an.

On appelle, Fiévre *quarte*, une fiévre qu'on a tous les quatre jours, qui ne laiſſe que deux jours francs; double *quarte*, qui revient deux fois dans ces quatre jours, qui n'en laiſſe qu'un de franc. *Febris quartana.* Voyez Fiévre.

QUARTAINE. adj. f. Épithéte de la fiévre quarte. *Quartana.* On ne s'en ſert guères qu'en ces phrâſes communes. Vos fiévres *quartaines*, quand on fait quelque imprécation contre quelqu'un. Quand on ne joüeroit que des fiévres *quartaines*, châcun les veut gagner.

QUARTAIRE. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoye des Romains. *Quartarius.* Le *quartaire* étoit le quart du deniér d'or. Voyez Lampridius dans Sévère, C. 39.

Quartaire. Voyez Quarte, meſure.

QUARTAUT. ſ. m. Petite piéce de vin qui contient le quart d'un tonneau, ou prêſque un demi-muid. *Quarta pars dolii, vel quartarius dolii.* Le vin ſe conſèrve mieux en *quartauts*, n'eſt pas ſi long-tems en pèrce. Ils ſont de différente capacité, ſelon la divèrſité des lieux. Chez les Allemands le muid n'a que quatre *quartauts*, & chez les Anglois il en a 32.

QUARTE. ſ. f. Meſure de chôſes liquides, qu'on appelle en beaucoup d'endroits un *pot*, & qui tient deux pintes. *Quartarius.* L'hémine tenoit deux *quartes* & deux de ces petites meſures que l'on nommoit *acetabula.* Voyez Gregorius *De Sapibus Muſ. Colleg. Rom. Soc. Jeſu. p. 22.* En 1536. Le Parlement d'Anglètèrre fixa le prix des vins de France & d'Éſpagne, les prémiérs à deux ſols la *quarte*, & les aûtres à trois. Larrey.

Quarte, en tèrmes de Muſique, eſt un intèrvalle de quatre tons. *Diateſſaron.* L'oċtave eſt compoſée d'une quinte & d'une *quarte*. La *quarte* conſiſte dans le mélange de deux ſons, dont la raiſon eſt de 4 à 3. La *quarte* ſupèrfluë eſt un faux accord ou diſſonance, qui eſt compoſée de la raiſon de 27 à 20. & de 4 à 5. Toute l'Antiquité a parlé de la *quarte*, comme de la prémière des conſonances; & cependant on la tient maintenant pour la plus imparfaite. La *quarte* eſt ſi ſtérile, qu'elle n'engendre rien de bon, ni par ſa multiplication, ni par ſa diviſion; mais elle tient le quatrième rang entre les ſimples conſonances.

Quarte Canonique, en tèrmes de Juriſprudence ce qui eſt dû au Curé quand ſon paroiſſien meurt ſur ſa Paroiſſe & ſe fait entèrrer ailleurs. Dict. de Droit. *Quarta Canonica.*

Quarte Falcidie, en tèrmes de Juriſprudence, eſt par une loi Romaine le quart des biens que l'hèritiér pouvoit retenir, nonobſtant les diſpoſitions teſtamentaires. C'eſt une éſpèce de légitime pour les préſomptifs hèritiérs. Dict. de Droit. On dit auſſi *Quarte Falcidienne.* Voyez l'article ſuivant.

Quarte Trébellienne. Le Diċtionnaire de Droit dit *Quarte Trébellianique*, en tèrmes de Juriſprudence, eſt la quatrième partie d'une ſucceſſion, qu'un hèritiér inſtitué retenoit pardevèrs lui, quand il étoit chargé d'un fidei-commis, qui l'obligeoit à remettre l'hérédité entre les mains d'un aûtre. *Quarta Trebelliana.* La *quarte Falcidie*, ou *Falcidienne* faiſoit le même retranchemant à l'égard des lègs, par leſquels le Teſtateur avoit épuiſé la ſucceſſion. C'eſt pourquoi on les confond l'une & l'aûtre dans les loix. Le fidei-commis, & les lègs étant prêſque la même chôſe à l'égard de l'hèritiér. Voyez Falcidie, & Trébellianique.

Quarte. ſ. f. Carte. C'eſt ainſi qu'on écrit maintenant. Voyez ce mot. Quarte eſt une vieille Ortographe.

Quarte major, ſe dit au piquet d'une ſuite de quatre cartes de même peinture, à compter par l'as. *Quarte* de Roi; *quarte* de Dame; *quarte* baſſe. *Quatuor chartæ luſoriæ majores.*

Quarte. Tèrme de Géographie & d'Aſtronomie. C'eſt la quatrième partie de l'Hémiſphère diviſé par le Méridien. *Quatuor hemiſpherii partes diviſæ.* La *quarte Septentrionale Orientale*, c'eſt la partie qui eſt entre le Septentrion & l'Orient; la *quarte Méridionale Orientale*, eſt celle qui eſt entre l'Orient & le Midi, &c.

Quarte, en terme d'Éſcrime, ſe dit d'une manière de ſe mèttre en garde, d'allonger, ou de porter les bottes. *Manus interior flexio.* Porter de tièrce en *quarte*. Voyez Garde.

On appelle auſſi en Blâſon *quarte-feuille*, une fleur qui a quatre feuilles. *Tetrafolium.* On appelle quelquefois *quarte-feuille double*, celle qui a huit feuilles.

QUARTELAGE. ſ. m. Nom d'un droit injuſte, en vèrtu duquel les Seigneurs voloient ou uſurpoient la quatrième partie des bléds ou des vins recueillis par leurs habitans. *Quartelagium.* Voyez Du Cange à ce mot & M. de Laurière Gloſſ.

QUARTEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Bailliage. *Quartena.* Il eſt dans la Suiſſe, près du lac de Vallenſtat, à deux lieuës de Glaris, vèrs le levant. Le Bailliage de *Quarten* n'eſt pas fort grand, & il appartient en commun aux Cantons de Glaris & de Suiſſes. Maty.

QUARTENIÉR. ſ. m. Officiér de ville qui a un cèrtain quartiér & une porte de la ville aſſignée, où il fait éxécuter les ordonnances & les mandemens de la ville, qui fait aſſembler chez lui les bourgeois du quartiér, & qui a le ſoin auſſi de fèrmer & garder les portes. Il a ſous lui deux Cinquanteniérs, & quatre Dizainiérs. *Urbicæ regionis tribunus, vicanus præfectus.* L'Office de *Quarteniér* eſt une voye ſûre pour parvenir à l'Échevinage en ſon ordre.

> *A châcun le ſien c'eſt juſtice :*
> *A Paris ſeize* quarteniérs :
> *A Montfaucon ſeize piliérs,*
> *C'eſt à châcun ſon bénéfice.* Sat. Ménippée.

On appelle ſur la Mèr *Quarteniérs*, ou Maîtres de quartiérs, ou Compagnons de quartiér, les quatre Officiérs qui commandent tour-à-tour à ceux qui ſont le quart, comme les Caporaux dans un corps de garde. *Quaternarii magiſtri vel quaterniones.*

QUARTER. v. aċt. Tèrme dont on ſe ſèrt pour obliger les Cochérs & les Chartiérs à marcher entre deux ornières, quand celles où ils ſont engagez ſont trop profondes, ou incommodes.

Quarter, en tèrmes d'Éſcrime, c'eſt ôter ſon corps hors de la ligne: ce qui ſe fait en piroüettant ou tournant le corps comme ſur un pivot, pour ſe deffendre des paſſes. *Corpus flectere.*

QUARTERON. ſ. m. Compte qui fait le quart d'un cent. *Viginti quinque, vel centenarii quadrans.* Un *quarteron* d'abricots, de poires, eſt compoſé de 26. ſçavoir de 25. qui eſt le quart d'un cent, & d'un qu'on donne pardeſſus. *Demiquarteron*, c'eſt treize, dont le treizième eſt compté pour le pardeſſus. Un *quarteron* d'épingles.

Quarteron, ſe dit auſſi des poids, & ſignifie le quart d'une livre. *Quarta pars.* Un *quarteron* d'épices, de ceriſes, de fromage. On appelle auſſi *quarteron* d'or, un livret qui contient un *quarteron* de feuilles d'or battu. *Vicena auri braċteola.*

Du Cange dérive ce mot de *quartaronum*, ou *cartaronum*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

On dit provèrbialement d'une chôſe qu'on eſtime, qu'on ménage, qu'il n'y en a pas trois douzaines au *quarteron*. *Sunt magni pretii.*

Quarteron. Dans la Coutume de Poitou c'eſt la gagnerie d'un bœuf. Voyez Beſly, *hiſt. des Comtes de Poitou p.* 8. *& p.* 170.

QUARTERONÉ, ona. ſ. m. & f. Tèrme de Rélation. C'eſt le nom que l'on donne au Pérou à un enfant né d'un Éſpagnol & d'une Meſſice ou Mulatre. Les *Quarteronés* ſont petit fils d'un Éſpagnol & d'une Indienne du Pérou, ou d'une Négreſſe.

QUARTIÉR. ſ. m. Une partie d'un tout diviſé en quatre. *Quarta pars.* Un *quartiér* d'agneau, de bœuf, de mouton. Le *quartiér* de devant, le *quartiér* de dèrrière.

On dit auſſi d'un homme écartelé, qu'on l'a mis par *quartiérs* pour l'éxpôſer ſur les grands chemins. *In quatuor partes diſſectus.*

Quartiér,

QUARTIÉR, ſe dit plus particulièrement à l'égard des meſures. Un *quartiér* de tèrre, de pré, de vigne : c'eſt le quart d'un arpent. *Jugeri, prati, vitis quadrans.* Un *quartiér* de toile, de ſerge, de ruban : c'eſt le quart d'une aûne. On dit auſſi, le *quartiér* d'une rente, d'un tèrme, d'une penſion ; pour dire, ce qui eſt échu pendant trois mois, ou le quart de l'année. Il a mangé ſon *quartiér* avant qu'il l'ait reçu.

QUARTIÉR, chez le Roi & les Princes, eſt le ſervice qu'on leur rend durant trois mois, chacun ſelon ſa charge. *Trimeſtre munus.* Il y a des Gentilshommes, des Aumôniérs ordinaires, & d'aûtres de *quartiér*. Il ſe dit auſſi par extenſion de tous ceux qui ſont aſſidus auprès des gens à qui ils plaiſent. Le Chevalier... eſt préſentement de *quartiér* chez la Marquiſe... LA BR.

QUARTIÉR, ſe dit auſſi de pluſieurs parties de chôſes qui ne ſont pas diviſées juſtement en quatre. *Fruſtulum.* Un *quartiér* de pain ſignifie ſeulement une bribe. Un *quartier* de poire, d'orenge de Portugal. On a fendu cette groſſe bûche en huit ou dix *quartiérs. In diverſas partes diſcerpta.*

On dit figurément, Se mettre en *quartiérs* ; pour dire, Faire des éfforts extraordinaires. Je me mettrois en *quartiér* pour vôtre ſervice. Je penſe que pour moi, s'il étoit néceſſaire, elle ſe mèttroit en *quartiérs.* BENS.

QUARTIÉR, ſe dit auſſi dans ce ſens des parties du ſouliér qui couvrent les talons, & où eſt l'oreille qui ſert à le ſerrer. *Calcei poſterior pars.*

QUARTIÉR, ſignifie auſſi de gros morceaux de pièrre. *Congeries lapidum.* On a fait une jettée dans la mèr avec de gros *quartiérs* de roche. Les Vitelliens rouloient de gros *quartiérs* de pièrre. ABLANC. On le dit auſſi des pièrres de taille dont il y en a cèrtain nombre à la voye.

QUARTIÉR, en tèrme de Guèrre, eſt le lieu aſſigné à cèrtaines trouppes pour vivre, loger & camper. *Locus deſignatus.* Le *quartiér.* du Roi eſt celui où le Roi loge & campe en pèrſonne ; ou en ſon abſence celui du Général. On fait des lignes de communication pour joindre les *quartiérs* de l'armée. Les *quartiérs* d'un ſiége ſont les principaux campemens qui ſèrvent à boucher les principales avenuës d'une place,

QUARTIÉR, ſe dit auſſi des logemens qui ſe font à la campagne & hors les ſiéges. *Munitiones ſtruere.* Ce Général à étendu ſes *quartiérs* bien loin. L'ennemi eſt venu qui lui a bien fait reſſèrer ſes *quartiérs.*

QUARTIÉR, ſe dit auſſi des ſoldâts qui gardent ces campemens. *Caſtrorum metationis cuſtodes.* On a enlevé deux *quartiérs* des ennemis.

QUARTIÉR D'HIVÈR. eſt le lieu qu'on aſſigne aux trouppes pour paſſer l'hivèr ; & auſſi le temps qu'on demeure en ces logemens, & les avantages qu'en tirent les Capitaines. *Hiberna, vel hibernacula.* On à mis ce Régiment en *quartiér d'hivèr* dans cette petite ville. Le *quartiér d'hivèr* ne durera que quatre mois. Châque Capitaine tirera du moins mille écus de ſon *quartiér d'hivèr* En Eſpagne on donne auſſi des *quartiérs d'été.*

QUARTIÉR DE RAFRAÎCHISSEMENT, eſt un païs gras où l'on envoye des trouppes fatiguées pour ſe rafraîchir & ſe remèttre en équippage, même tandis que la campagne dure. *Virium reſtaurationis locus, vel fatigati exercitus refectio.*

QUARTIÉR D'ASSEMBLÉE, eſt le lieu, ou rendez-vous qu'on donne aux trouppes pour s'aſſembler, & pour ſe mèttre en marche. *Edictus ad conveniendum locus.* On dònne auſſi des *quartiérs* pour le logement des Veneurs, des chiens & de l'équippage de la Vénérie.

QUARTIÉR, ſignifie auſſi le bon traittement qu'on promet à des trouppes qui ſe rendent, qui mèttent les armes bas. *Conditio, compoſitio.* Les ennemis ont demandé *quartiér.* On n'a point voulu donner de *quartiér* à ces rébelles, on a tout paſſé au fil de l'épée. Cette façon de parler vient de ce que les Hallandois & les Eſpagnols étoient autrefois convenus que la rançon d'un Officiér ou d'un ſoldat ſe payeroit d'un *quartiér* de ſa paye : de ſorte que quand on ne vouloit point les recevoir à rançon, c'étoit qu'on refuſoit les offres d'un *quartiér* de leurs gages.

QUARTIÉR, ſe dit en ce ſens par extenſion de toutes les aûtres affaires. Les uſuriérs ne donnent point de *quartiér* à leurs débiteurs, ils les font payer à jour nommé. Un bon plaideur ne donne ni délai, ni *quartiér* à ſes parties, il pourſuit ſans diſcontinuation. Je ne ſçaurois boire d'avantage, donnez-moi *quartiér.* Les abſens y ſont aſſaſſinez à coups de langue, & l'on n'y donne *quartiér* à pèrſonne. SCAR.

QARTIÉR, en tèrmes de Manége, ſignifie les côtez du ſabot d'un cheval compris entre la pince & le talon de part & d'aûtre. *Equini cornu latera.* Il y a des *quartiérs* de dedans & des *quartiérs* de dehors. On dit qu'un cheval a fait *quartiérs* neuf, quand il a renouvellé un de ſes *quartiérs* qu'on avoit été obligé de coupper, à cauſe de quelque mal qui y étoit ſurvenu.

QUARTIÉRS, d'une ſelle, ce ſont les piéces de cuir ou d'étofe qui ſont attachées au deux côtez de la ſelle. *Pars ephippii.*

QUARTIÉR-MESTRE. C'eſt le Maréchal de Logis d'un Régiment de Cavalerie étrangère. *Contubernii militaris metator.*

QUARTIÉR MAÎTRE, en tèrmes de Marine, eſt un Officiér de navire qui aide au Maître & au Contre-Maître, qui a ſoin des cordages, & de faire mouiller ou lever les ancres, &c. *Navarchi vicarius.* On l'appelle *Schieman* en Hollande.

Vent de *quartiér*, eſt le vent qui ne ſouffle pas en pouppe, mais un peu à côté. *Ventus lateralis.* C'eſt le meilleur de tous les vents, parce qu'il donne dans toutes les voiles ; au lieu que celui qui donne en pouppe eſt empêché d'y donner par les voiles de l'artimon.

QUARTIÉR, en tèrmes de Blâſon, ſignifie un Écu d'Armoiries. *Scutum, ſcutulum.* Il faut ſeize *quartiérs* pour prouver la Nobleſſe de quatre races dans les Compagnies où l'on ne reçoit que des Nobles. Ce mot de *quartiérs* qu'on demande pour les preuves de Nobleſſe, vient de ce qu'autrefois on mèttoit ſur les quatre coins d'un tombeau les Écus du père & de la mère, de l'ayeul & de l'ayeule du déffunt. On voit en Flandres & en Allemagne des tombeaux ou il y a 8. 16. & 32. *quartiérs.*

QARTIÉR, ſe dit auſſi des parties de la prémière diviſion qui ſe fait d'un Écu écartelé. *Area ſcutaria pars.* Au prémièr & quatrième *quartiér* il portoit de France ; au ſecond & troiſième *quartiér* Jéruſalem, &c. On dit auſſi un *quartiér* tiercé en faſce ou en pal. Un *franc quartiér*, eſt un *quartiér* qui eſt ſeul, & qui fait une des parties honorables de l'Écu.

QUARTIÉR, en Aſtronomie, ſe dit de châque lunation, du changement qui ſe fait en la lune au bout de ſept à huit jours. *Quadrans.* Nous ſommes au prémiér, au ſecond *quartiér* de la lune. Cette gelée durera tout le *quartiér.*

QUARTIÉR, ſignifie auſſi un cèrtain canton ou diviſion d'une ville. *Urbis regio.* C'eſt un des principaux bourgeois de nôtre *quartiér.* Nous ſommes logez en des *quartiérs* fort éloignez. Le Commiſſaire du *quartiér* eſt l'Officiér de police qui a ſoin de la faire obſèrver dans ſon voiſinage. Nous ſommes de même *quartiér.* Ils demeurent dans deux *quartiérs* bien éloignez l'un de l'aûtre, l'un au *quartiér* de S. ROCH. & l'aûtre au *quartiér* du marais. Cette ville eſt diviſée en tant de *quartiérs.* Châque *quartiér* à ſon capitaine qu'on appelle *Capitaine du quartiér.* Le Prieur des Caporions ſe dit du Chèf & Colonel des quatorze Rions ou *quartiérs* de Rome. *Maſcur. p.* 134. *Quartiér* ſe dit de pluſieurs Iſles enſemble ſeparées d'un aûtre *quartiér* par une rivière ou une grande ruë, comme les ſeize *quartiérs* de la ville de Paris. La ville de Rome à été pluſieurs fois diviſée différemment en *quartiérs* appellez Régions ſuivant ſon accroiſſement, comme on le peut remarquer dans les Topographies d'Aurélius Victor, d'Onuphre Panvinius, de Marillan, de Pyrro Ligorio, de Boiſſard, & aûtres Antiquaires. DAVILÈR.

QUARTIÉR, ſignifie auſſi les pèrſonnes du voiſinage. *Accolæ.* C'eſt une femme qui ne voit point ſon *quartiér.* On à fait des chanſons ſur tout le *quartiér.*

QUARTIÉR, ſe dit auſſi des lieux éloignez, des Provinces, des Royaumes. *Regio, provincia plaga, regnum.* Cet homme à voyagé en pluſieurs *quartiérs*, il a vû pluſieurs Royaumes. Mandez-nous des nouvelles de vos *quartiérs.* J'irai peut être faire un voyage en ces *quartiérs*-là.

QUARTIÉR TOURNANT, Tèrme d'Architècture c'eſt dans un éſcalier un nombre de marches d'angle, qui par leur colet, tiennent à un noyau. C'eſt ce qu'on peut entendre dans Vitruve par le mot *inverſura.* DAVIL.

QUATIÉR DE VIS SUSPENDU ; c'eſt dans une cage ronde, une portion d'éſcalier à vis ſuſpenduë, pour racorder deux apartemens qui ne ſont pas de plein piéd. DAVILÈR.

QUARTIÉR DE VOYE. On appelle ainſi les groſſes pièrres, dont une ou deux font la charge d'une charrette attelée de quatre chevaux. DAVILÈR.

A QUARTIÉR, adv. Qui ſe mèt à part, à côté. *Seorſùm, ſeparatim.* Il s'eſt mis *à quartiér*, à couvèrt pendant l'orage & la perſecution. Il a mis du bien *à quartiér*, il l'a caché en quelque endroit pour s'en ſèrvir au beſoin. Il a tiré cet homme *à quartiér* pour lui donner ſècrètement un avis. Il faut ſe mèttre *à quartiér* pour laiſſer paſſer ce carroſſe.

On dit provèrbialement qu'une femme eſt la gazette du *quartiér.* *Nunciorum publicorum præco.* Pour dire qu'elle eſt curieuſe d'apprendre & de débiter toutes les nouvelles de ſon *quartiér.*

IN QUARTO. Mot tiré du Latin que l'uſage a rendu François. Il ſe dit des livres dont les feuilles ſont pliées en quatre. Il a imprimé tous ſes ouvrages *in quarto.* C'eſt un grand *in quarto*, un petit *in quarto.*

QUARTODÉCIMAN. ſ. m. Nom d'Anciens Hérétiques, ou plutôt Schiſmatiques, qui célébroient toujours la Pâque le 14. de la lune avec les Juifs en quelque fèrie que ce jour tombât. *Teſſ-*

re

re ſcai lecutive, quarto decimani. Les Aſiatiques furent fort attachez à cette opinion, pretendant être appuyez ſur l'autorité de S. Jean qui avoit été leur Apôtre. Ils ne voulurent jamais obéir au Pape Victor qui fut ſur le point de les éxcommunier, parce qu'ils refuſoient de lui obéir. Quelques uns croyent même qu'il les éxcommunia véritablement : mais il eſt plus vraiſemblable, qu'il ſe contenta de les en ménacer. Polycrate Évêque d'Éphêſe écrivit une léttre très-forte au Pape Victor & à l'Égliſe de Rome au nom de tous les Évêques d'Aſie, où il éxplique au long l'uſage de ces Égliſes à l'égard de la célébration de la Pâque, & il aſſuroit qu'ils ſuivoient en cela une tradition conſtante à laquelle ils n'avoient rien ajoûté étant toujours demeurée la même chez eux depuis St. Jean qui étoit mort à Éphêſe. Le Pape Victor, qui ne fut point content de cette réponſe de Polycrate, ſe mit en état de les éxcommunier comme des gens contraires aux ſentimens réçûs dans toute l'Égliſe : mais pluſieurs grands Évêques écrivirent à ce Pape d'une manière forte, l'avèrtiſſant de ne pas rompre la paix de l'Égliſe, & de ne pas éxcommunier les Aſiatiques, qui croyoient garder en cela leurs anciennes traditions. S. Irénée Évêque de Lyon fut un de ceux qui écrivirent à Victor, & qui lui donnérent des avis ſages & moderez ſur ce ſujet. Voyez Euſébe Hiſt. Eccl. liv. 5. ch. 24. S. Épiphane hær. 50. & les notes du P. Pétau ſur cette Héréſie des *Quartodecimans*.

Quelques-uns diſent *Quartodecimain*. Nonobſtant la déciſion du Concile de Nice il rèſta des *Quartodécimains* attachez opiniatrément à célébrer la Pâque le quatorziême de la lune entre aûtres les Anciens Schiſmatiques en Méſopotamie. FLEURY. Le féminin de ce mot n'eſt point en uſage.

QUARTOYÉ, ÉE. vieux adj. tèrme de Coutume. Devoir *quartoyez* & quintoyez dans la Coutume d'Anjou ſe dit, lorſqu étant baillez en aſſiéte, trois ſont éſtimez en valoir quatre, & quatre en valoir cinq.

QUASERETE. ſ. f. vieux mot qui ſignifioit autrefois panniér d'oſiér. BOREL. *Calathus vimineus.*

QUASI. adv. Peu s'en faut, préſque. *Quaſi, ferè, fermè, pene, propè, propemodum.* Il eſt *quaſi* jour. Nous ſommes *quaſi* arrivez. Je l'ai *quaſi* déviné. Le mot *quâſi* n'eſt pas mauvais, & il ne faut faire nul ſcupule de s'en ſervir, ſur tout dans les diſcours de longue haleine. PATRU. Je ſuis pour Mr. de Vaugelas, *quâſi* n'eſt plus du bel uſage. Cependans en cèrtains androits il ſe peut dire, même avec quelque grâce : comme, il n'arrive *quâſi* jamais *Preſque* ne ſeroit pas ſi bien là. Mais pèrſonne ne peut ſouffrir *quaſi* dans le beau langage. MÉN. CORN. Ce tèrme a encore vieilli depuis Mr. de Vaugelas : je ne voudrois pas pourtant le proſcrire tout-à-fait. BOUH. Cependant nos meilleurs Auteurs s'en ſèrvent. Je ne me laiſſe pas emporter aux haines publiques, que je ſçai être *quâſi* toujours injuſtes. VOIT. L'amour n'a *quaſi* jamais bien établi ſon pouvoir, qu'après avoir ruiné celui de nôtre raiſon. S. ÉVR. Nous ſommes à la campagne, où nous menons *quâſi* une vie paſtorale. FONT. Ni la valeur de ce Prince, ni ſes qualitez héroïques ne ſont *quâſi* pas des éxemples pour nous, tant elles ſont élevées audeſſus de nous. LE P. BOUR. Ce n'eſt *quâſi* pas la peine de vous le diſputer. PASC. Vous ne me dites *quâſi* rien de vous. VOIT.

QUASI-CONTRACT. ou *Prèſque contract.* Tèrme de Juriſprudence. Acte qui n'a pas la forme ni la figure d'un contract, & qui en a l'éffèt. *Quaſi-contractus.* Il faut dans un contract le conſentement mutuèl des contractans au lieu que par un *Quaſi contract* l'un peut être obligé à l'aûtre ſans avoir donné ſon conſentement au fait par lequel il ſe trouve obligé. Par exemple. J'ai fait vos affaires en votre abſence & ſans votre procuration, élles ont ſuccedé à votre avantage. J'ai action contre vous pour répeter ce que j'ai débourſé, & vous avez action contre moi, pour me faire rendre compte de mon adminiſtration. Cette Juriſprudence a été introduite pour la convèrſation des biens des abſens. DICT. DE DROIT.

QUASI-CRIME, ou QUASI-DELICT. M. Courtin dit le prémiér, & le Dictonnaire de Droit le ſecond. Tèrme de Juriſprudence. Action de celui qui caûſe du dommage ou fait du mal ſans en avoir la volonté. *Quaſi-crimen. Quaſi delictum.* La réparation du *quaſi-délict* conſiſte dans le payement des dommages & intéreſt.

QUASIMODO. Tèrme de Bréviaire. C'eſt le Dimanche de Pâques, ainſi marqué dans le Bréviaire. Ce nom lui vient du prémiér mot de l'Introït de la Meſſe qu'on dit ce jour là. *Quaſimodo geniti infantes.* On l'appelle auſſi. *Pâques Clôſes. A claudendo.* Au rèſte, Ce tèrme eſt autant de l'uſage ordînaire que tèrme de Bréviaire. On dit tous les jours la *Quaſimodo*. Il viendra à la *Quaſimodo*, &c.

On dit provèrbialement de ceux qui demandent un long tèrme, qu'ils renvoyent les gens à la *Quaſimodo*. On recommence à plaider, à ſe marier, le lendemain de la *Quaſimodo*.

QUASSER. Vieux vèrbe actif chaſſer. *Undè* caſſa, en Languedoc. BOREL. C'eſt encore une prononciation Picarde.

> *Et cil dedans ſi ne cuidaſſent,*
> *Que cil defors ne les* quaſſaſſent. R. DE LA RÔSE.

QUASTELE. ſ. f. Gauvin appelle ainſi la Caſtille province d'Eſpagne. *Caſtilia.* Un cheval de *Quaſtele.*

> *Le cheval ſus quoi il ſeoit,*
> *Etoit un beau cent de* Quaſtele. GAUVIN.

QUATÈRNAIRE. adj. Le nombre *quatèrnaire* eſt un nombre qui a pluſieurs propriétez. *Quaternarius numerus.*

QUATORZAINE. ſ. f. Eſpace ou durée de quatorze jour. *Quatuordecim dierum tempus, ſpatium.* Les criées ou publications des biens ſaiſis réellement, ſe font de *quatorzaine* en *quatorzaine* par quatre Dimanches dans les Paroiſſes où ils ſont ſituez. C'eſt-à-dire, qu'entre deux publications on doit laiſſer paſſer un Dimanche. Ce tèrme ſe dit donc au Palais de l'intèrvale dans lequel on fait les criées des biens qu'on décrette ; & on les appelle même en païs de Droit écrit, les *quatre quatorzaines. Quatuordecim dierum intervallum.*

QUATORZE. Terme numéral. Quatre unitez ajoûtées à la dizaine. *Quatuordecim.* Sept & ſept font *quatorze.* La meſure du muid de Paris eſt de *quatorze* vingts pintes. Les Rois ſont majeurs à *quatorze* ans. Nous vivions ſous le régne heureux de Loüis *Quatorze.*

QUATORZE. ſ. m. Au jeu de cartes, c'eſt quatre cartes hautes de même figure, qui valent au piquet *quatorze* points. *Quatuor chartæ luſoriæ majores ejuſdem figuræ.* Un *quatorze* d'as, de Rois. Ce dix me fait une quinte & *quatorze.*

QUATORZE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Faire en quinze jours *quatorze* lieuës ; c'eſt-à-dire, Faire peu de beſôgne châque jour. *Parum in die operari.* On dit auſſi, Chèrcher midi à *quatorze* heures, l'orſqu'on chèrche une chôſe où elle n'eſt pas, qu'on veut donner des détours à une affaire, la prolongèr, Régniér dit auſſi d'un joüeur.

> *Comme ſur un bon fonds de rente, ou de recettes,*
> *Deſſus ſept ou* quatorze *il aſſigne ſes dettes.*

QUATORZIÊME. Nombre ordinaire, qui ſignifie la place qu'occuperoit la dèrnière de quatorze unitez, ſi elles étoient arangées de ſuite. *Decimus quartus.* On appelle le Roi Loüis *Quatorziême* du nom, le feu Roy ſurnommé Le Grand. On dit d'un malade, qu'il pourra aller juſqu'au *quatorziême*, à caûſe qu'on tient que c'eſt un jour critique. Le *quatorziême* de la Lune eſt le jour où elle va entrer en ſon plein.

QUARTOT. ſ. m. Meſure qui contient deux pintes. C'eſt la même chôſe que *quarte.* MÉN. *Quartarius modulus.* On écrit *Quartaut.* Voyez ce mot.

QUATRAIN, ou QUADRAIN ſelon quelques-uns. ſ. m. Couplet de quatre vèrs. *Geminum diſtichum* Le caractere des *quatrains* eſt ſimple, & grâve. On les compôſe d'ordinaire en grands vèrs, & ils ont un ſens détaché les uns des aûtres. Pybrac eſt plus connu par ſes *Quatrains* de Morale qu'il a faits, que par ſes Ambaſſades, & par les grandes affaires qu'il a négociées ſous le Roi Henri III.

QUATRAIN. Ce mot, en parlant d'un Sonnèt veut dire ſimplement quatre vèrs. *Rhythmus tetraſticus.* Les deux *quatrains* d'un Sonnèt ſont ordinairement ſur deux rimes ſemblables.

> *Il veut qu'en deux* quatrains *de meſure pareille,*
> *La rime avec deux ſons frape huit fois l'oreille.* BOIL.

QUATRAIN, ſe dit auſſi d'une ancienne monnoye qui valoit un liard. *Teruncium.* On dit encore à l'imitation des Italiens, Je n'ai pas un *quatrain* ; pour dire, Je n'ai point d'argent.

QUATRE. Nombre qui ajoûte une unité à celui de trois. *Quatuor.* Les *quatre* élémens, les *quatre* points cardinaux de l'Horiſon, les *quatre* mendians, les *quatre* humeurs, les *quatre* ſaiſons. Tirer à *quatre* chevaux ; c'eſt à dire, écartelet. Au Triquetrac deux *quatre* s'appellent *quarnes, quadèrnes* ou *carmes.* Le *quatre* eſt le prémiér nombre quarré fait de la multiplication de deux par lui même. Un *quatre* ſe marque ainſi en chifre Romain, IV. & en Arabe, 4.

En tèrme de Manége on dit, Travailler ſur les quatre coins, ou faire les *quatre* coins ; c'eſt à dire, Faire faire au cheval un rond, ou deux, au trot ou au galop, ſur les *quatre* angles du quarré qu'on ſe figure au tour du pilier. *Equum circumagere, per quatuor angulos.*

On dit provèrbialement, *Quatre à quatre,* & le reſte en grôs. *Quaterni, cæteri conglobatim.* On dit auſſi d'un homme furieux & emporté tant dans ſa colère que dans la pourſuite de quelque chôſe, qu'il fait le Diâble à *quatre.* On dit auſſi qu'un homme ſe mèt en *quatre* pour ſèrvir ſes amis, quand il embraſſe pluſieurs occaſions

occaſions en même tems de les ſèrvir. On dit auſſi, qu'un homme ſe fait tenir à *quatre*, quand il veut faire abſolument quelque chôſe, qu'on tâche d'empêcher. On dit auſſi, qu'on a couru les *quatre* coins & le milieu de la ville; pour dire, qu'on a bien fait du chemin pour quelque affaire ou pèrquiſition. On dit auſſi, Marcher à *quatre* pattes, quand on marche avec les mains & les piéds. On dit auſſi, Marcher *quatre* de front. On dit auſſi crier comme *quatre*. Faire du bruit comme *quatre*; pour dire beaucoup.

Faut-il vous le rebattre
Aux oreilles cent fois, & criér comme quatre. Mol.

Quatre, ſe dit auſſi, avec l'adjonction d'aûtres nombres. *Quatre*-vingts. *Octoginta*. *Quatre*-cens, *quatre* mille &c. *Quatuor millia*. On dit auſſi, *quatre* vingt-dix, au lieu de 90.

QUATRE OFFICES, appellez par les Flamands, *Vier Ambachten*, ce qui ſignifie la même chôſe. *Quatuor Officia*. C'eſt la partie Orientale de la Élandre Hollandoiſe. Elle eſt entre le païs de Waes, & l'embouchure Occidentale de l'Éſcaut; & elle comprend quatre Tèrritoires ou Offices, qui ſont Bochoute, Aſſenene, Axel, & Hulſt. Ses lieux principaux ſont le Sas de Gand, Hulſt, Axel, Téneuſe, & le Fort Philippines. Maty.

Quatre-tems. Tèrme de Breviaire *Jejunium quaternarium*. Ce ſont des jeûnes commandez par l'Égliſe aux quatre quartiérs ou ſaiſons de l'année, où il faut jeûner le Mèrcredi, Vendredi & Samedi de la ſemaine. *Quatre-tems* Vigiles jeuneras. On donne les Ordres ſacrez aux *Quatre-tems*. Le Pape S. Gélâſe fait mention des *Quatre-tems* & rapporte des prières des *Quatre-tems* dans ſon Sacramentaire.

Quatre villes Forêtieres. Les quatre villes auxquelles on donne ce nom, parce qu'elles ſont dans la forêt noire, ſont Rhinfeld, Seckingue, Lauffembourg & Waldſchut. *Quatuor urbes ſylvaticæ*. On les trouve le long du Rhin, entre Bâle, & Zurzack. Ces villes avec leurs Tèrritoires, que l'on renfèrme dans le Briſgaw, ſont de l'ancien Domaine de la Maiſon d'Autriche.

Quatre-Nations. Collége fondé en 1661. par le Cardinal Mazarin pour l'éducation, & l'entretien de 60 enfans originaires des païs conquis par le Roi: ſçavoir 15 de Pignerol & de l'Italie, quinze d'Alſace, 20 de Flandres, &c. & dix de Rouſſilon, &c. *Collegium quatuor nationum*.

QUATRICOLOR. Tèrme de Fleûriſte Tulippe, à quatre couleurs, qui ſont couleurs de feu, colombin chargé, chamois & blanc ſâle ou jaûniſſant. Morin.

QUATRIÉNNAL, ou QUADRIÉNNAL. Qui revient à chaque quatriême année. *Quatriennalis*. Un Officier *quatriennal*, eſt celui qui n'eſt en èxèrcice que de quatre en quatre ans.

QUATRIÊME. adj. numéral d'ordre *Quartus*. Les Poêtes le font de trois ſyllabes. Qui vient en rang après trois aûtres. Vous voilà déja trois, je viens faire le *quatriême*. Voici la *quatriême* année que j'ai l'honneur de vous voir. C'eſt le *quatriême* du mois; c'eſt la *quatriême* claſſe, la *quatriême* des Enquêtes. On dit auſſi dans le jeu, une *quatriême*; pour dire, une quarte majeure, ou aûtre.

Quatriême. ſ. m. ſignifie un quart ou total. *Quarta pars*. J'ai mon *quatriême* dans cet héritage, dans cette ſucceſſion.

QUATRIÊMEMENT. adv. Au quatriême point ou article. *Quarto, quartum, vel quarto loco*. Je dis *quatriêmement* que...

QUATRUPLE. Voyez Quadruple. *Quadruplum*.

QUATUMO. Voyez QUEHATUMO.

QUATUORVIR. ſ. m. Magiſtrat Romain, qui avoit trois collégues déſtinez avec lui aux mêmes fonctions, ou à la même adminiſtration. IIIIVIR. ou *Quatuorvir*. C'étoit à des *Quatuorvirs* qu'on donnoit la charge de conduire & d'aller établir les colonies que l'on envoyoit dans les Provinces. Quand il arrivoit quelque accident, ou quelque affaire dangereûſe, on créoit des *Quatuorvirs* avec commiſſion de veiller à ce que la République ne ſouffrît point de dommage. Il y avoit des *Quatuorvirs* qui avoient ſoin de l'entretien & réparations des chemins; c'étoient les Voyagérs de l'Empire. *Quatuorviri Viarum curandarum, Quatuorviri curatores viarum*. Ils fûrent établis par le Senatus-conſulte; parceque les Cenſeurs, qui auparavant étoient chargez de ce ſoin, n'y pouvoient vaquer, à caûſe de la multitude des affaires dont ils étoient accablez.

QUAUHCONEX. ſ. m. *Quauhconex*. Arbre de l'Iſle de Saint Jean de Portorico, d'une bonne odeur, & qui a le tronc grôs, & d'une matière dure & ſolide. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du grenadiér. Sa fleur eſt blanchâtre; & ſon fruit reſſemble aux grains de laurier. On couppe l'écorce de cet arbre en parties fort menuës, & on la laiſſe tremper quatre jours dans l'eau, après quoi on l'expôſe au ſoleil; on la preſſe quand elle eſt

èchauffée, & on en tîre une liqueur fort ſemblable au baume, & qui eſt utile à beaucoup de chôſes.

QUAY, ou QUAI. ſ. m. Conſtruction de pièrre qu'on fait le long des bords d'une rivière, pour la commodité du chemin, & auſſi pour empêcher qu'elle n'inonde quelque tèrrein, & la conſèrver dans ſont lit. C'eſt un grôs mur en talut fondé ſur pilotis, & élevé au bord d'une rivière, pour retenir les tèrres des Bèrges trop hautes, & empêcher les débordemens. *Crepido Saxea* Daviler. *Lapideus ad fluvii ripam agger, vel crepido lapidea*. Le *quai* de la Tournelle; le *quai* de la Mégiſſerie. Le peuple ſe promene ſur les *quais*. Ils ſe ſont logez ſur le *quai* pour avoir plus belle vûë. Quelques-uns étendent la ſignification de ce mot aux digues & aux moles.

Ce mot, Selon Scaligèr, eſt très-ancien, & vient de *caiare* qui ſignifie *contraindre, reſſèrrer*, en vieux Latin. Borel le dérive de *cadere*, ou de *cair*, qui en vieux François ſignifioit la même chôſe. Du Cange dit que le *quai* étoit autrefois une place ſur le rivage, qui étoit couvèrte de quelques poûtres & de planches en forme d'une maiſon; que dans la baſſe Latinité on appelle *caya*, ou *cayum*, ou *chaya*, & en François *chas*, ce qui ſèrvoit à mèttre à couvèrt les marchandiſes dont on déchargeoit les navires. Boxhornius le dérive de l'Anglois *caé*, qui ſignifie une *haye* ou *clôture*, ou de *caed*, qui ſignifie *couvèrture*, d'où il eſt dit qu'eſt venu le mot de *cayagium*, en François *cayage*, qui eſt un droit qu'on prend ſur les ports des rivières, qu'on appelle *caiſſe* & *hâvre* dans la Coutume de Normandie.

Quay, en tèrmes de Marine, eſt un éſpace ſur le rivage du port pour la charge & décharge des marchandiſes. *Agger ad ripam*. Il y a un Officiér ou Commis ſur les ports, qu'on appelle Maître de *quai*, qui eſt reçu à l'Amirauté, lequel a ſoin de faire ranger les vaiſſeaux, & de la police des *quais*, de marquer le lieu pour radouber lèſter & délèſter les vaiſſeaux, & de prendre garde aux boüées, baliſes & tonnes. Il doit coucher toutes les nuits aux bords de l'Amiral, quand il y a des vaiſſeaux du Roi dans le port, ſuivant le Titre II. Livre IV. de l'Ordonnance de la Marine.

QUAYAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un droit que les Marchands payent pour avoir la libèrté de ſe ſèrvir de quai, & d'en faire l'occupation pour la décharge de leurs marchandiſes. *Portorium*.

QUAYER, ſ. m. Vieux mot qui s'eſt écrit ainſi pour cayer. Borel. *Codex*.

QUE.

QUE. Pronom relatif & indéclinable, qui pèrd ſon *e* devant une voyelle, & qui s'employe divèrſement. *Qui, quæ, quod*. Par éxemple c'eſt un méchant *que* le Ciel châtie. Arn. *Que* eſt mis là pour *lequel*. Ce n'eſt pas à toi *que* je voudrois déguiſer la vérité. Ablanc. *Que* eſt mis là pour *auquel*, ou *à qui*. Les méchans ſont ſemblables à ces petites pailles *que* le vent emporte. Port-R. *Que* eſt mis là pour *leſquelles*.

Que, eſt auſſi fort ſouvent intèrrogatif. *Que* dites-vous de nouveau? *Quid novi refers?* *Qu*'entendez vous par là? *Que* vous plait-il? *Qu*'eſt-ce donc? *Qu*'avez-vous? Pour dire qu'elle chôſe. *Que* n'ai-je le pouvoir! Cela n'eſt pas, *que* je ſache. Il ne faut point dire, *qu*'eſt-ce *que* vous demandez; mais *que* demandez vous?

Que, eſt auſſi une particule indéclinable qui ſe joint à beaucoup de môts. *Quia, cum, dum, quamvis, quandoquidem*. Parce *que*, d'autant *que*, vû *que*, pource *que*, de ce *que*, bien *que*, attendu *que*, enſorte, *que*, quoi *que*, tellement *que*, ſi bien *que*, pendant *que*, ſi faut il *que*, entant *que*, pour peu *que*, afin *que*, plutôt *que* de faire cela. Je croi *que* cela eſt ainſi. Faites *que* j'aye cela demain. Je n'ai *que* faire de lui. Ma requête tend à ce *que*, &c. *Que* j'aime à voir la décadence de ces vieux châteaux ruïnez! Il tient plus de la bête *que* de l'homme. Il n'a rien *qu*'une chanſon. *Que* la peſte ſoit de vous. *Qu*'il y a de belles chôſes dans ce livre! Je gage *que* cela eſt ainſi, tout ainſi *que* je vous le dis. *Qu*'ainſi ne ſoit. Tant de morts *que* de bleſſez. Tant plein *que* vuide, & une infinité d'autres ſemblables. Je ſuppôſe *que* vous avez tort. Le *que* eſt là & dans quelque éxemple qu'on a déjà citez, tellement depoüilé de la nature de pronom, qu'il n'y fait Office *que* de liaiſon. C'eſt le *quòd* des Latins. Malhèrbe a dit, *Que* de la même ardeur *que* je brûle pour elle; pour dire, dont je brûle. Il y auroit une infinité d'aûtres obſèrvations à faire ſur l'uſage de cette particule *que*; mais outre *qu*'il ſeroit trop long de les rapporter, il ſeroit encore fort difficile de les reduire ſous de cèrtaines régles. Il eſt ſi habile *que* je ne crois pas *que* pèrſonne en Europe lui puiſſe diſputer la gloire de &c.

Si tu n'as tant, qu'eſt Jacques Cueur. Villon.

C'eſt-à-dire, qu'eut *quantùm habuit*.

On dit auſſi, *Que ſi, que* non, & *Que* bien *que* mal. *Etiam vel, vel non, bene vel malè.*

QUE SI QUE NON, eſt auſſi un ſubſtantif maſculin qui ne s'employe que dans le ſtile tout-à-fait burleſque. *Quod ſi, quod non.*

On (la diſcorde) reçut à bras ouvèrts,
Elle, & que ſi que non *ſon frere,*
Avec que tien mien ſon pére. LA FONT.

QUÉBEC. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique Septentrionale. *Quebecum, Kebecum.* C'eſt la Capitale de la nouvelle France, & elle eſt ſituée en partie ſur le fleuve Saint Laurent, & en partie ſur une coline voiſine. Celle-ci beaucoup plus conſidérable que l'aûtre, a pluſieurs Couvents de Religieux, un Collége de Jéſuites, un Évêché qui n'eſt ſuffragant d'aucun Archevêque, & une Citadelle, où le Gouvèrneur de la nouvelle France fait ſa réſidence ordinaire.

QUÉBLÉ. ſ. m. Voyez KÉBLÉ. Du Loir écrit *Québlé* dans ſon voyage du Levant. p. 156.

QUECHERI ou *Kécheri.* ſ. m. Sorte de mèts qu'on fait en Orient, & qui eſt compôſé de ris & de mache. Voyez MACHE.

QUECHUCABI. ſ. m. Nom propre d'une montagne qui vomit des flammes. *Mons Quechucabus.* Elle eſt parmi les Andes, dans le Chili, au Levant de l'Archipel d'Ancud.

QUEDA. ſ. f. Nom propre de ville des Jndes, ſituée ſur la côte occidentale de la prêſqu'iſle de Malaca, vis-à-vis de la pointe Septentrionale de l'iſle de Sumatra. *Queda.* Queda eſt Capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & elle a un port fort fréquenté par les Européens. MATY.

QUEDELINBOURG. ſ. m. Nom propre d'une Ville de la Haute Saxe, ſituée ſur la Seeke, à trois lieuës d'Albèrſtat, vèrs le midi. *Quedelinburgum, Quintinleburgum.* Il y a dans cette ville une célebre Abbaïe, qui embraſſa la Confeſſion d'Auſbourg l'an 1539. Les Religieûſes de cette Abbaïe doivent faire preuve de Nobleſſe de huit quartiérs, & leur Abbeſſe a rang parmi les Prelats au Rhin dans les Diétes de l'Empire. Elle étoit autrefois ſouveraine de la Ville & de ſon Tèrritoire; mais elle n'y a plus que la Baſſe Juſtice, la ſouveraineté appartenant à l'Électeur de Saxe. MATY.

QUEDEU. Vieux mot abbrégé & fait par corruption. Il ſignifioit. *Ils diront.* BOREL.

QUEDENTI, ou *quedende.* Vieux mots qui ſignifioient diſant.

QUEÈNES, Le Comté de *Queènes* ou de la Reine. *Comitatus Reginæ*; Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle eſt entre les Comtez de Kings, de Kildare, de Wicklo, & de Kilkenni. Elle peut avoir neuf lieuës de long, & autant de large, Queenestowne en eſt le ſeul lieu un peu conſidérable. MATY.

QUEENESTOWNE ou MARIBOROUG. ſ. m. Nom propre d'une Ville Capitale du Comté de Queènes, en Irlande. *Reginæpolis, Mariæburgum.* Elle eſt à ſix ou ſept lieuës de Kildâre, vèrs l'occident méridional, & elle a entrée dans le Parlement d'Irlande. MATY.

QUEHATUMO. ſ. m. Nom d'un Cap de Theſſalie, en Gréce. *Quæhatumum Promontorium*, anciennement, *Sepiàs Extrema.* Il eſt ſur le Golfe d'Armiro, au levant de la ville de Démétriade. Il y a ſur ce Cap la petite ville de *Quehatumo*, que l'on prend pour l'ancienne *Sépias*, ou pour l'ancienne *Æantium*, qui étoient deux lieux voiſins l'un de l'aûtre. MATY.

QUEI. ſ. m. Nom de la fleur d'un arbre, qui croît à la Chine. Il croit ſur un arbre fort haut; il eſt petit, jaunâtre; il vient en grappes; il a une ôdeur fort agréable. Il s'ouvre ſur l'arbre & y demeure fort longtems, ſans ſe ſécher; Un mois après qu'il eſt tombé, l'arbre reproduit de nouvèlles fleurs. Il croît ſur tout dans la province de Quangſi, où il vient abondamment; c'eſt pourquoi on donne à la capitale de cette Province le nom de *Queilin.* Les Chinois en font différentes ſortes de confitures. Les Turcs en le mêlant avec du ſuc de limon s'en ſèrvent pour teindre la queuë de leurs chevaux.

QUEICHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queicheum.* Elle eſt ſituée ſur le Kiang, dans le Suchen, dont elle eſt la ſixiéme. Elle a douze aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. MATY.

QUEICHEU, ſ. m. Nom propre d'une province de la Chine, ſituée entre celles d'Huquang, de Sucheu, de Junan, & de Quangſi. *Queichea.* Cette province eſt fort montagneûſe; ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit aſſez peuplée. Elle renfèrme huit contrées, qui ont leur capitales, & ſoixante quinze aûtres villes. Celle de Queyang eſt capitale de toute la province MATY.

QUEILLIN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queilinum.* Elle eſt ſur la rivière de Quei dans le Quangſi, dont elle eſt capitale. *Queilin* eſt une grande ville, & elle en a huit aûtres ſous ſa Juriſdiction. MATY

QUEISSE, Vieux vèrbe à l'imparfait du ſubjunctif. Je peuſſe *pèrceval.* BOREL. Il venoit du Latin *Queo* Je puis.

QUEYTE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queita.* Elle eſt la ſeconde de la province d'Honan, & elle a huit aûtres villes ſous ſa Juriſdiction.

QUEIYANG. ſ. maſc. Nom propre d'une ville de la Chine. *Queiyanga.* Elle eſt ſituée entre les Montagnes, dans la province de Queicheu, dont elle eſt la capitale. Elle a ſous ſa Juriſdiction particulière dix huit aûtres villes. MATY.

QUEL, QUELLE. Pronom qui ſert à marquer, à diſtinguer les qualitez des chôſes, ou des pèrſonnes. *Quel* livres liſez vous? *Quem librum legis?* De *quelle* femme s'eſt-il embaraſſé? Il faut obéir aux ſupérieurs *quels* qu'ils ſoient. Il a fait une harangue, telle *quelle*; pour dire, plus mauvaiſe que bonne. *Quelle* foi peut-on ajoûter à un ſi méchant homme? *Quel* que ſoit celui que vous me préſenterez, je l'agréerai. Une ſubtilité *quelle quelle* ſoit, quand elle a contribué à quelque évenement important, devient eſſentielle à l'hiſtoire. PÉLISS.

QUELCONQUE. Pronom. Qui que ce ſoit, ou quoi que ce ſoit. *Quicunque, quacunque, quodcunque.* Il n'a voulu écouter de recommandation de pèrſonne *quelconque.* Il n'eſt rèſté à ce Marchand chôſe *quelconque* de ſon naufrage. On dit au Palais, Nonobſtant oppoſitions ou appellations *quelconques. Nonobſtantibus quibuſcumque oppoſitionibus vel appellationibus.*

QUELHAT, ou Calajate. Ville de l'Arâbie heureûſe. *Calajata.*

QUELLEMENT. adv. Il s'eſt aquitté tellement *quellement* de ſon devoir. *Quoquo modo quovis modo, qualitercumque, perfunctoriè.* Il ne ſe dit qu'en cette phrâſe.

QUELONGNE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit autrefois pour quenoüille. Voyez les Rebours de Mathiolus. BOREL.

QUELPARTS. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de l'Océan Oriental. *Quelpartia.* Elle eſt à douze lieuës de la pointe de la Corée, vèrs le midi, ſon circuit eſt de quinze lieuës; ſa ville Capitale Moggan, ou Mocxo, & ſon Maître le Roi de Corée. MATY.

QUELQUE. Pronom. m. & f. qui ſert à déſigner un individu, une pèrſonne, une chôſe particuliére, & qui s'écrit avec une *s* au pluriér. *Aliquis, quidam. Quelques* avantages qu'il poſſéde il faut qu'il ait du bonheur. CORN. Il faut avoir *quelque* protècteur à la Cour pour y faire *quelque* chôſe. Il y a *quelque* tems que cet homme pourſuit cette affaire. Le remords ſuit le criminel *quelque* part qu'il aille.

Nôtre cœur juſqu'au derniér ſoupir
Toûjours vèrs quelque *objet pouſſe* quelque *deſir.* CORN.

Souvent dans le diſcours ordinaire on ne prononce point l'*l*, & l'on dit *quéque* tems, *quéque* chôſe, *quéque* part qu'il ſoit.

QUELQUE, ſe mèt quelquefois advèrbialement. Il y a *quelque* trois cens pas d'ici là; pour dire, à peu-près ou environ *Ferè, fermè.* Aléxandre pèrdit *quelques* trois cens hommes, lorſqu'il défit Pôrus. ABLANC. Il ſignifie auſſi, A quelque point que, à quelque degré que; & s'employe toûjours devant un adjectif. *Quelque* ſage que vous ſoyez. *Quelque* préoccupez qu'ils ſoient. *Quelque* riches qu'ils ayent été. Par tout là *quelque* s'écrit ſans *s*; parce qu'il eſt advèrbe.

QUELQUE CHÔSE. ſ. m. qui s'employe ordinairement avec affirmation. *Aliquid, quidquam, quippiam.* Il y a là *quelque chôſe* de beau. Ai-je fait *quelque* chôſe que vous n'ayez fait. VAUG. REM.

QUELQUEFOIS. Advèrbe de tems. *Aliquando.* Il eſt *quelquefois* bon, *quelquefois* mauvais de ſe hâter. Dans l'uſage ordinaire on pronoce *quéquefois.*

QUEL QUEL. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois chez les Romains aux dèrniérs & aux plus miſérable des Éſclaves. *Qualis qualis.* Les *quels quels* étoient les éſclaves que l'on envoyoit chargez de chaînes à la campagne. Voyez Cicéron dans ſes Paradoxes, Ariſtote *Politic. L. I.* & Ulpien *leg.* 15. §. 44. *ff. de injur.*

QUELQU'UN, ou QUELCUN, UNE. On prononce ordinairement *quéqu'un.* Pronom; ſignifie Quelque. *Aliquis, quidam &c.* Il faut heurter à la porte, pour parler à *quelqu'un* des domeſtiques. *Quelques-uns* rapportent cette hiſtoire d'une aûtre manière. *Quelqu'un* des Anciens a dit ce beau mot.

QUÈMENDER. v. n. Gueuſer, mendier. *Mendicare, erogare.* Cet homme n'a d'aûtre métier que de *quèmender.* MÉN.

QUÉMIN. ſ. m. Vieux mot, ou vieille prononciation qui ſe conſèrve encore en Picardie, & en Normandie. Chemin; de *Semita*, ſelon Boüillus. BOREL.

QUÉNA. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit il y a longtems pour femme. BOREL. *Mulier fœmina.*

QUENAISE. Droit de *quenaiſe*. C'eſt lorſque la tèrre & le fiéf roturiér retournent au Seigneur après la mort du détenteur décédé ſans hoirs de ſon corps. Il en eſt parlé au Recueil des Arrêts de Bretagne L. I. L. III. L. II. Voyez encore. QUEVAISE.

QUÉNNE.

QUENNE. ſ.f. Meſure ou vâſe à contenir des liqueurs. *Amphora.*

De S. Martin bon vin d'Eſpagne,
Je lui donrai plain une quenne. L'ANDES SEPT DAM.

QUENOTTE. Tèrme populaire, qui ſignifie des dents de lait. *Dentes lactei.* Les Nourrices appellent les dents des petits enfans, des *quenottes*, des jolies *quenottes.*

QUENOUILLE. ſ. f. Bâton auquel on attache de la filaſſe, du lin, de la laine pour filer. *Colus.* On peint les Parques avec une *quenoüille*, un fuſeau & des ciſeaux.

Ce mot vient de *colucula*, diminutif de *colus.* MÉNAGE. Il vient plutôt de *queiguel*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

QUENOUILLE, eſt auſſi le lin, l'étoupe qui eſt attachée au fuſeau; & quelquefois on l'appelle *quenoüillée. Colus lino, aut ſtupa amictus.*

QUENOUILLE, ſignifie auſſi les colonnes d'une couche, ou les piliérs qui ſoutiennent le ciel & les rideaux. *Lecti columella.* J'ai laiſſé ma montre attachée à la *quenoüille* du lit.

QUENOUILLE, ſe dit encore des bâtons ou piliérs qui ſoutiennent l'impériale d'un carroſſe, ou des bâtons qui ſèrvent à porter un dais par la ruë. *Fulcrum.*

QUENOUILLE, ſe dit figurément en tèrmes de Généalogie pour ſignifier la ligne féminine. *Genus fœmineum.* Les Royaumes d'Éſpagne & d'Anglетèrre tombent en *quenoüille*; c'eſt à dire les femmes y ſuccédent à la Couronne. Celui de France ne tombe point en *quenoüille.* On le dit par extenſion, lorſque les femmes ſont maîtreſſes dans un ménage, ou les plus habiles. L'Empire des Muſes eſt tombé en *quenouille.*

QUENOUILLE SAUVAGE. Plante qui eſt une éſpéce de *Cnicus*, & dont les feuilles ſont rudes & piquantes. Ses fleurs ſont des bouquets à fleurons découpez en laniéres, de couleur jaûne, ſoutenus par un calice écailleux, entouré de quelques feuilles. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences quârrées, noires, luiſantes, garnies d'une aigrette. C. Bauhin l'appelle *attractylis lutea*, & Monſieur Tournefort *Cnicus attractylis lutea dictus.* H. L. BAT. Quelques-uns l'apellent *ſaffran bâtard, ſauvage.* On diſtile à Paris cette plante, & l'on en ſubſtituë l'eau à celle de chardon benit. Les femmes ſe ſèrvoient autrefois de leurs tiges au lieu de quenouilles.

On dit provèrbialement, Allez filer vôtre *queuoüille*, à une femme qui ſe veut mêler des affaires du mari, des chôſes qu'elle n'entend pas. *Vade ductum penſum.*

QUENOUILLETTE. ſ.f. Ce mot ſe dit en riant & dans le ſtille ſimple, comme dans les chanſons; & ſignifie, Petite quenoüille. *Parva colus.* Quand la Bèrgère vient des champs, ſa *quenoüillette* va filant.

La Bèrgère Nanette
Sur le bord d'un ruiſſeau.
Filoit ſa quenoüillette,
En gardant ſon troupeau.

QUENOUILLETTE, eſt auſſi un outil dont ſe ſèrvent les Fondeurs, qui a un bouton au bout d'un long manche de grandeur convenable, pour boucher les trous ou godèts par où le métal coule dans leurs moules. *Colus ferrea globulo inſtructa.*

QUENS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit Comte. *Comes.* On écrivoit auſſi Cuens. Nom de dignité.

Mena ſon Oſt ſans point d'aloine,
Que mort eſt li quens *de Boloine,*
Dont li François orent fait chief,
Qui remés ſont à grand meſchief. HUON DE MERY.

Philippes Mousk, en ſon Hiſtoire de France, dit,

Toulouſe ont autrefois aſſiſe,
Li Quens *de Montfort à deviſe,*
Cil dedans ierent à reviel,
Si giberent d'un mangoniel,
Et li Quens *prémier à ſes engiens,*
Vil faiſoit traire mairiens, &c. Voyez auſſi Villehardouin.
R. de Siperis de Vineaux.

Sire, quens *diſtes moy, pour Dieu je vous prie.*
R. de la Chaſſe.

La fu li quens *de Tancarville.*

Ce mot venoit de quens, *en Anglois*, la fille du Roy. BOREL. Pèrceval.

Et avec els quens *de Naples.* BOREL.

QUENTIN. ſ.m. Nom propre d'homme. *Quintinus.* On dit

que S. *Quentin* étoit Romain de naiſſance, & de famille Sénatoriale. Il fut martyriſé par ordre de Rictiovare l'an 287. dans le Vèrmandois.

SAINT QUENTIN. Nom propre d'une Ville de Picardie en France *Quintinopolis, Fanum S. Quintini.* Elle eſt capitale du Vèrmendois, fortifiée, & ſituée ſur la Some, à ſix lieuës au deſſus de Pérone. Cette ville eſt célébre par la bataille de Saint *Quentin*, en laquelle le Duc de Savoye, Gouvèrneur des Païs-Bas, défit entièrement le Connêtable de Montmorency, le fit priſonniér avec pluſieurs officiérs diſtinguez; & un grand nombre de Gentils-hommes, continua ſans obſtacle le ſiége de Saint *Quentin*, l'emporta d'aſſaut, & y fit priſonniér l'Amiral de Coligny, & ſon frère d'Andelot, qui la défendoient. Elle fut enſuite renduë à la France par la paix de Chateau-Cambreſis. MATY.

QUER. ſ.m. Vieux mot. Du cuir, ſelon un ancien réceptaire. BOREL. *Corium.*

QUER. Vieux v. n. Tomber, venant de chéoir. Bouillus. *De vitiis linguæ vulgaris.* BOREL. *Cadere.*

QUER. Vieille conjonction; *car, nam, enim.*

QUÉRAGE. ſubſt. maſc. Vieux mot. Cuiſiniér. *Ragueau.* BOREL. *Coquus.*

QUÉRASQUE, ou Chéralco, Chiéras, & Quiéras. Ville de Piémont. *Claraſcum,* anciennement. *Carcia Potentia.*

QUÉRAT. ſ. m. Tèrme de Marine. Partie du bordage compriſe depuis la quille juſqu'à la plus proche des pèrceintes. OZANAM. *Pars carinæ.*

QUÈRCERELLE. ſ. f. Nom d'un Oiſeau. *Cenchris, Tinnunculus.* Bien que la *Quèrcerelle* ſoit un oiſeau qui vive de rapine, il a néanmoins beaucoup de ſympathie avec les pigeons. Il les défend des aûtres oiſeaux de proye, leſquèls apprehendent ſon regard & ſon cri. La femelle fait ordinairement quatre œufs, bien que les aûtres oiſeaux de proye n'en faſſent pour l'ordinaire que deux; & quand bien ils en feroient trois, il y en a toûjours un qui manque; ſes œufs ſont rougeâtres. Elle fait ſon nid dans les haûtes tours, dans les clochèrs & dans les lieux les plus élevez.

Le mâle qui eſt plus petit que la femelle, a le béc preſque long du travèrs du pouce. Il n'eſt pas droit au commencement comme celui de l'Épèrviér; mais il ſe courbe inſenſiblement; & eſt beaucoup plus long & plus crochu que celui de l'épèrvier. La prémière partie, qui eſt environnée d'une membrâne contiguë à la tête, eſt jaûnâtre & à demi de couleur cendrée; & a par les côtez un cèrtain tour fait en demi cèrcle qui ſe va tèrminer à la cavité de la lévre inférieure, & c'eſt de là que le béc ſe recourbe. Sa pointe eſt toute noire; la partie de deſſus eſt plus longue que celle de deſſous; la prunelle de l'œil eſt extrêmement noire; le rèſte eſt jaûne. Les paupières & les plumes qui environnent les yeux ſont auſſi jaûnes; il a le ſommèt de la tête un peu aplati & abaiſſé. Toute la tête juſqu'au commencement du dos, eſt d'une couleur cendrée; ſa gorge, ſa poitrine & ſon ventre ſont jaûnâtres & ſemez de taches noires, qui ne vont pas en travèrſant, mais qui déſcendent en long à la partie du ventre où elles ſont plus larges qu'à la gorge. Ses manteaux & ſon dos ſont revêtus de pennes de couleur de roüille, qui ſont marquées de taches noires aſſez larges. Le dedans de ſes manteaux eſt d'un cendré blanchâtre. Les grandes pennes & les dèrnières qui approchent du ventre ſont d'un tanné rouſſâtre, tîrant ſur le noir. Les pennes de ſa queuë ſont en plus grande partie cendrées; & ſemblent être diviſées en deux à caûſe de leur tuyau qui eſt noir. Celles qui ſont prèſque aux extrémitez ſont ornées d'une tache noire qui les travèrſe, qui eſt large de deux doigts. L'extrémité de la queuë eſt toutefois tèrminée par une tache blanche qui la travèrſe ſemblablement; elle eſt extrêmement longue; & par ſa longueur elle égale le rèſte du corps. Son vol eſt très-long & bien aſſis; & qui déſcend au deſſous du croupion de cinq grands doigts. Ses jambes ſont jaûnes, & ſes piéds ſont garnis de grands doigts & d'ongles robuſtes, aigus & noirs, qui ſont auſſi jaûnes.

La fémelle a la taille plus grande que le mâle. Elle a le béc un peu plus court que lui; & ce qui en eſt courbé, n'eſt pas ſi long; mais il eſt plus crochu. Il eſt entièrement de couleur cendrée ou de corne, blanchiſſant un peu, & principalement à ſa partie ſupérieure: car à l'endroit auquel il eſt joint à la tête, on y voit une pellicule rouſſe. Ses yeux ſont de la même couleur que ceux du mâle; à leur coin extérieur, elle a une tache cendrée blanchâtre. Tout le dos & le deſſus des manteaux ſont d'une couleur de roüille claire, approchant du roux; tout ſon pennage eſt de couleur de châtain à la racine qui eſt un peu obſcure & tîrant ſur le noir. Le haut des grandes pennes ſont d'un tanné obſcur; & vèrs le bas à la partie qui panche en avant, ils blanchiſſent un peu, & ſont divèrſifiez de taches brunes obliques. Les pennes de l'extrémité du dôs qui couvrent le croupion,

ſont de couleur cendrée, traverſées de marques brunes, qui finiſſent en angle, approchant du tuyau. Les pennes de la queuë ſont très-longues, & les plus grandes, ainſi que les principales, ſont rouſſatres, & traverſées de lignes noires; & le tuyau qui les coupe en longueur, eſt ſemblablement noir: approchant de leur extrêmité elles ſont couvertes de taches noires grandes & larges; mais par le bout elles ſont rouſſes. Son col & ſa poitrine ſont ſemez de taches étroites & longues, qui deſcendent en bas; ſes jambes & ſes piéds ſont jaûnes. Elle a les ongles moins crochus que le mâle; ils ſont néanmoins un peu courbez & très-noirs.

Les *Quercerelles* ſe nourriſſent de ſauterelles, de papillons, de ſouris, de petits oiſeaux, de ſerpens & aûtres ſortes d'inſectes. La plûpart des Hiſtoriens aſſûrent que la *quercerelle* ne boit point. Ariſtote ſoûtient le contraire encore qu'elle ait le béc & les ongles crochus.

Ariſtote & Pline l'appellent très-féconde à caûſe qu'elle produit quatre petits, contre l'ordinaire de tous les aûtres oiſeaux de proye. Elle fait auſſi quelquefois ſon nid dans le creux des arbres, auſſi bien que dans les tours.

Lorſque la fémelle s'éloigne & s'abſente du mâle, il en conçoit une douleur ſi grande, qu'il fait des cris & des plaintes continuelles.

Turnerus rapporte que la *Quercerelle* nourrit long tems ſes petits, encore qu'ils volent, en attendant qu'ils puiſſent vivre de leur chaſſe. On tient que cet oiſeau a beaucoup de ſympathie avec l'homme.

Quelques perſonnes ont dreſſé des *quercerelles* au vol du mèrle & du moineau; mais cette chaſſe n'eſt pas toutefois en uſage dans la Fauconnerie.

QUERCY. ſ. m. Nom propre d'une Province de France. *Cadurcenſis Tractus.* Elle eſt bornée au nord par le Limoſin, au levant par l'Auvèrgne, & par le Rouèrgue; au midi par le Languedoc; & au couchant par l'Agennois, & par le Périgord. Cette Province eſt fèrtile en bléd, en vin, & en fruits. On la diviſe en Haut & bas *Quercy*; le prémiér eſt au nord du Lot, & le dernièr au midi. Cahors en eſt la ville capitale. Les aûtres ſont Montauban, Lauzèrte, Figeac, Gordon, & Martel. MATY.

QUÈRELLE. ſ. f. Démêlé, conteſtation, diſpute, gronderie. *Rixa, contentio, diſſidium, jurgium, querela, controverſia.* Les *querelles* des Princes ne ſe tèrminent que par les armes. Le Sage ne prend *querelle* avec pèrſonne, ou contre pèrſonne; il ne ſe mèle point dans les *querelles* d'autrui. Chèrcher *quèrelle* avec quelqu'un, c'eſt chèrcher à ſe brouïller, à rompre avec lui. Il y a une grande *querelle*, une grande émeute dans la ruë; courez l'appaiſer. Il a bien démêlé ſa *querelle*, il en eſt bien ſorti. Il vaudroit mieux quelquefois être en *querelle* avec ſes paſſions que de jouïr de cette paix honteûſe que donne l'indolence. M. Sc. Il ne faut point ſe joüer aux devôts; une *querelle* avec eux n'eſt pas un ſujèt de riſée. H. S. DE M.

> *Iris, dans nôtre* querelle
> *Je n'éxamine point qui de nous deux a tort,*
> *Et vous avez raiſon, puiſque vous étes belle.* LA SABL.

Ménage dérive ce mot de *querellare*, Latin.

QUERELLE, ſe dit auſſi de l'intérêt d'autrui, quand on en prend la déffenſe. *Partes, deffenſio.* Les amis ſoutiennent par tout la *querelle* de leurs amis. Cet Écrivain a fait l'Apologie d'un tel Ouvrage; il a pris ſur ſoi la *querelle* de l'Auteur.

QUÈRELLE, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit en cette phraſe: Une *quèrelle* d'inoffi ioſité: c'eſt quand on ſe plaint d'un teſtament par lequel on a été deshérité ſans ſujèt. Voyez INOFFICIOSITÉ. *Inofficioſitas.*

QUÈRELLE, en tèrmes de Coûtume ſignifie une plainte renduë en Juſtice. *Quèrelle criminelle de dict*, Dans la Coûtume de Normandie, C. 86, c'eſt une plainte renduë en Juſtice, d'injures atroces, & qui feroient pèrdre la vie à celui à qui elles ont été dites, ſi elles étoient vrayes. *Quèrelle criminelle de fait.* Dans la Coûtume de Normandie, C. 67, c'eſt une plainte renduë en Juſtice, de meurtre, d'homicide, de trèves enfraintes, d'aſſaut de maiſon, & d'aûtres crimes ſemblables. Simple *quèrelle* pèrſonnelle de dict, c'eſt une plainte qui naît d'injures, ou de laidanges que les uns diſent aux aûtres; & elle eſt appellée ſimple, parce quelle ſe tèrmine par ſimple loy. Voyez la Coûtume de Norm. C. 86. *Simple quèrelle pèrſonnelle* de mèffait, c'eſt un contends qui eſt mû, entre les plaideurs, pardevant la Juſtice, du mèffait qui fut fait à celui qui ſe plaint en cette manière. *Je me plains de Jean, qui ma feru de ſa paume en la joe.* Ce ſont les tèrmes de l'ancienne Coûtume de Normandie Ch. 85. Elle eſt appellée *ſimple*, ſuivant le C. 67. parce qu'elle doit être tèrminée par ſimple loy, ou par deſrêne.

On dit provèrbialement, Faire une *quèrelle* d'Allemand à quelqu'un, pour dire, l'attaquer ſans ſujèt & de gayeté de cœur, pour rien, ou pour une bagatelle. *De nihilo contumeliam dicere.*

QUÈRELLE, s'eſt auſſi dit pour grêle, ainſi que dit Borel.

QUERELLER. v. act. Attaquer, choquer, offenſer quelqu'un. *Aliquem offendere, laceſſere, petere.* On commence à ſe *quereller* par des paroles, & puis on en vient aux coups. Les femmes, les harengères ſe *quérellent* ſouvent.

QUÉRELLEUX, EUSE. adj. & ſ. (On dit auſſi *Quérelleur.*) Qui fait ſouvent des quèrelles. *Rixoſus, jurgioſus, diſcordioſus, contentioſus.* Les gens *quérelleux* ſuccombent à la fin. Avoir un éſprit *quérelleux.* Les femmes ont l'humeur plus *quérelleuſe* que les hommes. Si les gens *quérelleux* ſçavoient combien ils ſont incommodes, & inſupportables, peut-être s'appliqueroient-ils à ſe corriger d'un vice qui gêne tout le monde. BELL.

QUÉRIMONIE. ſ. fém. Plainte qu'on fait aux Juges d'Égliſe pour avoir pèrmiſſion de publier des monitoires. On a publié ce matin au prône deux *quérimonies*, ou monitoires.

Ce mot vient du Latin *querimonia.*

QUÉRIR, ou QUÈRRE. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *chercher*, qui ne ſe dit plus que provèrbialement. Il vaut mieux tenir que *querir. Quærere.* De là vient *queiſſe*, je chèrchaſſe. BOREL.

> *Qu'amour me dit que ne* queiſſe,
> *Un compagnon cui ie deiſſe,*
> *Mon conſeil tout entièrement.* R. DE LA RÔSE.

Ce mot vient du Latin *quærere.*

QUÉRIR, ſignifie auſſi, Envoyer chèrcher, amener, apporter; & ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. *Accerſere, vocare, afferre, accire.* J'ai envoyé mon cochèr *quérir* du foin là où il en pourra trouvèr. Il a envoyé *quérir* ſes amis pour venir dîner chez lui. Ce Juge mandé n'a pas voulu venir, on l'a envoyé *quérir* avec main forte, prendre, amener. On va *quérir* les Marguillérs en cérémonie pour les amener à l'offrande. Il ne ſe dit guère qu'à l'infinitif, & avec les vèrbes *aller, venir, envoyer.*

On dit provèrbialement d'un valèt mal habile, Si on l'envoyoit *quérir* de l'eau à la rivière il n'en trouveroit point. On dit auſſi de celui qui eſt lent à revenir, il ſeroit bon à aller *querir* la mort.

QUÈRNEAU. ſ. m. Vieux mot qui ſe diſoit pour creneaux. BOREL. *Muri pinna.*

QUERNFURT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Comté de Manſfeld, en Thuringe. *Quernfurtum.* Il eſt entre la ville de Manſfèld & celle de Naumbourg, à cinq lieuës de chacune. *Quèrnfurt* a eu autrefois des Comtes, dont ceux de Manſfèld ſont deſcendus. MATY.

QUÈRNU, UË. Vieux adj. Charnu. BOREL. *Carnoſus, Corpulentus, a.*

QUÉROLLER, ou caroler, c. danſer. R. de la Rôſe M. S. BOREL. *Saltare.*

QUERONIQUE. Vieux ſ. f. Chronique. BOREL. *Chronicon.*

QUÈRONS. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, v. act. A la prémière pèrſ. du plur. de l'Impératif. *Chèrchons*; du Latin *Quæro*, *Tréviſan.* DICT. HERM.

QUÈRRE, ou quièrre. Vieux vèrb. act. Chèrcher rechèrcher; de *quærere.* BOREL.

> *Qui la voudroit chèrcher* & quèrre,
> *Et puis trouvée mettre en tèrre.* FONT. DES AMOUR.
>
> *En mèrcure eſt-ce que* quèrons,
> *De lui éſprit & corps tirons,*
> *Et Souffre auſſi; d'où ſort teinture,*
> *Sur toutes chôſes nette & pure.* ID.

QUÈRS. Cap de *Quèrs*, ou Cadagues. Bourg de Catalogne en Éſpagne. *Cadaquerium promontorium. Aquarum caput.*

QUEſCHE. ſ. f. Petit vaiſſeau à un pont, & mâté en fourche.

QUÈſLIER. ſ. m. Vieux mot qui ſe diſoit & s'écrivoit auſſi *Chelier*, & *Cayelier*, faiſeur de chaires pour s'aſſeoir. BOREL. *Sedium, ſedilium faber, artifex.*

QUÉNOY. ſ. m. Nom propre de ville qui ne ſe dit qu'avec l'Article. Le *Quénoy*, du *Quénoy*, au *Quénoy.* Petite ville fortifiée, & défenduë par une Citadelle. *Quercetum.* Elle eſt dans le Haynaut François entre Landreci, & Valenciennes, à deux lieuës de celle-ci, & à trois de l'aûtre.

QUESSE, ou QUAISSE. ſ. f. Une caiſſe ou coffre. BOREL. *Capſa.*

QUEſTABLE, ou QUEſTALS. adj. m. & f. Tèrme de Coûtume, qui ſe dit des ſujèts d'un Seigneur, qui ne peuvent laiſſer ſa tèrre, pour aller demeurer ailleurs, ſans ſa volonté. Condition *queſtale* & ſèrve eſt la condition de ces ſortes de gens. La Coûtume de Nivèrnois dit *queſtable.* Tit. VIII. Art. 7.

Ce mot eſt auſſi ſuſtantif, & a Quêſtaux au pluriel. Les Queſtaux ne

ne peuvent diſpôſer de leurs pèrſonnes & biens ſans le ſçû de leur Seigneur. Dans le fort de Bearn, c'eſt *Queſteau*.

Ce mot vient de quêſte. *Queſtaux*. Sont ceux ſur leſquèls le Seigneur faiſoit la queſte. Voyez ce mot.

QUÊTE. ſ. f. Action par laquelle on chèrche. *Indagatio, conquiſitio*. Il y a long tems que ce Capitaine eſt en *quête* des ennemis pour les combattre. Je ſuis en *quête* du logis d'un homme à qui je dois rendre une lèttre.

QUÊTE, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, quand on chèrche où il y a du gibiér. Ce petit chien eſt mèrveilleux pour la *quête*.

QUÊTE, ſignifie encore, La demande, & rechèrche qu'on fait des aumônes pour quelque œuvre pieûſe. *Collectio*. On ne peut faire de *quête* publique, même ſous prétexte des beſoins de l'Égliſe, ſans la pèrmiſſion du Roi, ou du Parlement. Les Réligieux Mendians font la *quête* par les maiſons. *Stipis erogatio*. Il n'y a que les Novices qui boivent du vin de *quête*. On choiſit les Dames les plus diſtinguées pour faire la *quête* du Prédicateur, des paûvres, de l'Œuvre, afin qu'elles aſſemblent une plus groſſe ſomme.

QUÊTE, S'eſt dit autrefois pour aquêt. Voyez Beaumanoir dans ſes Cout. de Beauvaiſis. C. II.

QUÊTE, s'eſt dit autrefois pour conquête. BOREL. *Victoria, Occupatio loci alicujus aut provinciæ*.

QUÊTE, en tèrmes de Coûtumes c'eſt une collècte que des habitans font ſur eux mêmes.

Dans pluſieurs Coûtumes on appelle tèrres de *quête*, celles qui doivent une rente qui ſe leve par une collècte que les habitans font ſur eux-mêmes; & droit de *quête*, celui que le Seigneur peut faire demander; mais qu'on n'eſt pas tenu de lui apporter chez lui. *Jus collectæ*. Dans ce même ſens on appelle cens à *quête*, celui que le vaſſal n'eſt pas obligé de porter à la maiſon du Seigneur, qui peut attendre qu'on le lui vienne demander. La *quête* courant, c'eſt celle que le Seigneur impôſe par châcun an ſur ſes Sujèts taillables. La *quête abonnée*, dont parle la Coûtume de Bourbonnois eſt lorſque que quelques ſujèts ou ſèrfs, ou francs, ſont abonnez à cèrtaine ſomme, par contrât ou autrement; au lieu que les aûtres ſont impôſez au rôle de la franchiſe & bourgeoiſie, & de la taille ſèrve à la volonté du Seigneur, & à ſon plaiſir, ou ſelon leurs facultez, par ſes Officiérs juſticiérs ou aûtres pèrſonnes à ce commiſes ſelon l'uſage des lieux. DE LAURIÈRE.

QUÊTE eſt auſſi le droit de tailler ſes hommes par châcun an, ſoit francs, ou ſèrfs. DE LAURIÈRE.

QUÊTE, ſe dit auſſi des tailles que les anciens Seigneurs faiſoient payer par leurs vaſſaux & ſujèts aux quatre cas portez par les Coûtumes, *Jus collectionis*.

On appelloit auſſi hommes & femmes *quêtables*, des gens de ſèrvile condition, que les Seigneurs pouvoient *quêter*, chèrcher & revendiquer, quand ils étoient ſortis de leurs Seigneuriés pour s'aller établir ailleurs. Les pèrſonnes ſujèttes à la taille, étoient auſſi appellez *quêtables* ou *quêtans*. Les quêtables *ſeront impôſez à la taille par le Seigneur du lieu*. Voyez QUÊTABLE.

QUÊTE, en Tèrmes de Marine, c'eſt l'élancement que fait l'étrave & l'étambord hors de la quille, & corps du navire. *Prominentia*. La *quête* de l'étambord eſt de la vingtiéme partie de la quille: celle de l'étrave eſt de la cinquiême, ou environ.

QUÊTE, ſe dit auſſi ſur les rivières de l'avance que font les bâteaux, tant du côté du chèf, que de la quille, lors qu'elle s'éleve & ne touche plus ſur le chantiér. *Prominentia*. La *quête* du chèf d'un foncet eſt de la ſeptiême partie de la longueur du fond: & celle de la quille eſt de la ſixiême partie de celle du chèf.

On dit provèrbialement, qu'une pèrſonne vit de *quête*, quand elle eſt réduite à l'aumône. *Ad extremam inopiam redactus*. On dit que ce n'eſt pas tout de prêcher; il faut faire la *quête*; pour dire, qu'il faut que nos études nous ſoient utiles.

QUÊTER. v. act. Chèrcher. *Quærere, perquirere*. C'eſt un homme qui *quête* par tout des amis, des récommandations pour ſon procès. C'eſt un goinfre qui va *quêter* des repas, qui va écorniſler. Il va *quêter* du pain de porte en porte. *Mendicare*.

Ce mot vient de *quæſtare* Latin. MÉNAGE.

QUÊTER, en tèrmes de Chaſſe, c'eſt chèrcher le gibiér. *Inveſtigare*. *Quêter* avec de petits chiens.

QUÊTER, ſignifie auſſi, demander des charitez pour les paûvres, ou pour aûtres caûſes pieûſes. *Colligere*, Celle qui rend le pain benit eſt obligée de *quêter*, ou de faire *quêter*. On *quête* dans les Paroiſſes pour les Hôpitaux & les Confrairies, pour l'Œuvre, pour les paûvres.

On dit provèrbialement à un homme qui fait le gueux, quoi qu'il ſoit riche, je vous conſeille de vous faire *quêter*.

QUÊTEUR, EÛSE. adj. & ſubſt. Qui quête. *Stipis coactor, exactor*. Frère *Quêteur*. Belle *quêteuſe*. Scarron a dit dans une Épître chagrine:

Vous en ſerez, ô quêteurs, & quêteûſes,
Du nombre affreux des fâcheux & fâcheûſes.

Depuis le XIIe. ſiécle juſqu'au XVe. incluſivement, il y a eu des *Quêteurs* établis en tître d'Office dans les Égliſes. Il s'eſt trouvé de ces *quêteurs* qui faiſoient trafic des ſaintes Réliques. Ces abus & d'aûtres encore les firent abolir.

QUÊSTEUR. ſ. m. Étoit un Officiér de l'ancienne Rome qui avoit ſoin du Tréſor public. *Quæſtor*. Ce Magiſtrat étoit l'un des plus anciens, & avoit été établi ſous les Rois. Pendant la République le Sénat envoyoit des *Queſteurs* dans châque Province, & ils étoient comme les Tréſoriérs, & les Lieutenans du Proconſul dans l'adminiſtration des Finances. Mais ſous les Empereurs comme il n'y eut plus qu'un *Queſteur*, ou Tréſoriér général pour tout l'Empire, on appella ces Tréſoriérs particuliérs, les Commis du *Queſteur*, ou *Adjutores Quæſtoris*. La prémière fonction des *Queſteurs* ne regardoit que les Armées. Ils payoient les ſoldâts: ils recevoient les deniérs provenans des dépoüilles, & du butin qu'on faiſoit ſur les ennemis. On en créa de nouveaux pour réſider dans la ville, & recevoir les deniérs publics, & les tributs qui ſe levoient ſur le peuple. Sylla en augmenta le nombre juſqu'à 20. On les multiplia à meſure que l'Empire s'aggrandit. Cette charge répondoit à celle de *Tréſoriér*, ou d'*Intendant*, & de *Surintendant* des Finances. Prèſque les mêmes fonctions y étoient attachées. On le dit auſſi dans le païs Latin, & dans les Colléges, des Receveurs des revenus d'une Univèrſité.

QUESTEUR DU SACRÉ PALAIS. L'une des prémières dignitez ſous les Empereurs de Conſtantinople. *Sacri Palatii Quæſtor*. C'étoit le *Queſteur*, qui ſouſcrivoit les réſcripts de l'Empereur, & les reponſes aux Requêtes, & aux ſuppliques qu'on lui préſentoit. C'étoit auſſi le *Queſteur* qui dreſſoit les loix, & les conſtitutions que l'Empereur trouvoit à-propos de publier, & elles n'avoient de force, que lorſque le *Queſteur du Sacré Palais* les avoit ſignées: il avoit le ſoin de l'adminiſtration de la Juſtice. Quelques uns en comparent les fonctions à celles de Chanceliér. C'étoit ordinairement un Juriſconſulte qu'on honoroit de cette charge, parcequ'il devoit connoître les loix de l'Empire, les dicter, les faire éxécuter, & juger des caûſes, qu'on portoit par appel devant l'Empereur. Conſtantin eſt le prémiér qui ait fait les *Queſteurs du Sacré Palais*.

QUESTIF, IVE. Vieux adj. C. Chetif. *Boilidlus*. Le prémiér vient de faire la quête, & l'aûtre de *captivus*: ce que le mot de Languedoc démontre mieux; car on dit caitiou. BOREL.

QUÉSTION. ſ. f. Demande qu'on fait à quelqu'un pour apprendre quelque chôſe de lui. *Quæſtio, interrogatio, percontatio*. Les Nouvéliſtes qui voyent un Couriér lui font cent *queſtions*. Un Voyageur qui arrive eſt importuné de mille *queſtions* qu'on lui fait.

QUESTION, en tèrmes dogmatiques, ſe dit de l'éxamen d'un doute, d'une difficulté dont on traite, dont on diſpute pour en éclaircir la vérité. *Quæſtio; difficultas, argumentum*. En toutes les ſciences il y a bien des *queſtions* à examiner. Il faut toûjours diſtinguer la *queſtion* du droit d'avec la *queſtion* du fait. Cet homme ne ſçait pas réſoudre la *queſtion*, ne voit pas le nœud de la *queſtion*, ne prend pas le point de la *queſtion*. Dans les *queſtions* obſcures & douteûſes la modeſtie ſied bien mieux qu'un ton déciſif. S. ÉVR. Les Juriſconſultes appellent la *queſtion pour l'ami*, une caûſe qui eſt fort problématique, qu'on peut juger également bien de part & d'aûtre. Dans le procès il y a des *queſtions principales* & des *queſtions incidentes*. On ne ſçauroit trop examiner les affaires où il eſt *queſtion* de la vie.

En tèrmes de Juriſprudence la *queſtion* de droit eſt celle, qui ſe décide par une loi. La *queſtion* de fait eſt celle qui ſe décide par la preuve de la vérité dont les parties ne ſont pas d'accord. DICT. DE DROIT. La *queſtion* d'état, eſt celle qui regarde la pèrſonne, ſi tel, par éxemple, eſt libre ou ſèrf. *Queſtion douteûſe* eſt celle que le Droit ne décide pas clairement, & où il y a divèrſité de jugemens, qui n'établiſſent pas une juriſprudence cèrtaine. ID.

QUESTION, ſe dit auſſi des Traittez qu'on fait ſur des matières dogmatiques. *Propoſitio*. Les *queſtions* Tuſculanes de Cicéron. Les *queſtions* Académiques.

QUESTION, eſt auſſi une diviſion que font quelques Auteurs de leurs livres: comme; St. Thomas a diviſé ſa Somme en pluſieurs *queſtions* & Articles, quoique châque Article ſoit celui qui traitte une *queſtion* particulière. *Diviſio, partitio*. Le Droit Canon eſt auſſi diſtingué par caûſes & *queſtions*.

QUESTION, ſe dit auſſi d'une Thêſe qu'on ſoûtient dans les Colléges, qui encore qu'elle aboutiſſe à une ſeule *queſtion*, néanmoins en contient pluſieurs aûtres ſur leſquelles on diſpute en même tems. *Theſis, poſitio*.

Les Médecins appellent une *queſtion quodlibétaire*, des Thêſes qu'ils ſoûtiennent dans leurs Écoles.

QUESTION, ſe dit auſſi de tout ce dont il s'agit, lorſqu'on eſt en different, ou qu'on a beſoin de quelque chôſe. Il eſt *queſtion* de dîner, & non pas de diſputer. *Agitur de prandio, non de diſputatione.* Si nôtre repas, nôtre vin ſera bon, c'eſt la *queſtion.* Si nous nous divertirons bien, belle *queſtion!* Il n'eſt pas *queſtion* de faire cette entrepriſe, il eſt *queſtion* où l'on trouvera de l'argent. Voilà ce dont il eſt *queſtion.*

QUESTION, ſignifie auſſi la torture qu'on donne aux criminèls pour ſçavoir la vérité de quelque crime qualifié. *Quæſtio, gehenna, tortura.* Pèrſonne ne peut être appliqué à la *queſtion* en matière civile. Par l'Ordonnance de 1670. T. 19. Art. 1. ſi l'accuſé eſt prévenu d'un crime capital, & qui mérite la mort, & ſi le crime eſt conſtant, il peut être condamné à la *queſtion*, s'il y a preuve conſidérable contre lui, & que cependant la preuve ne ſoit pas ſuffiſante pour le convaincre, & pour le condamner à mort. Tous Juges tant Royaux que ſubaltèrnes peuvent condamner à la *queſtion*, & même le Juge Écléſiaſtique. On appelle *queſtion préparatoire*, celle qui eſt ordonnée avant le jugement définitif; & *queſtion définitive*, celle qui eſt portée par le jugement de mort. La *queſtion* préparatoire eſt ordonnée *manentibus indiciis*; deſorte que ſi l'accuſé n'avoüe rien, il ne peut plus être condamné à mort; mais ſeulement *ad omnia citra mortem.* La *queſtion* définitive eſt celle qu'on donne aux criminèls condamnez pour avoir révelation de leurs complices. L'arrêt ou la ſentence porte; Un tel condamné à mort; mais préalablement appliqué à la *queſtion* ordinaire & éxtraordinaire. Il faut qu'il y ait de puiſſans indices violens, ou demi-preuve pour appliquer un homme à la *queſtion* préparatoire. La *queſtion* ordinaire à Paris ſe donne avec ſix pots d'eau, & le petit treteau: l'extraordinaire avec ſix aûtres pots & le grand treteau, qui ſèrre, & étend d'avantage le criminel qui eſt ſuſpendu. On la donne ailleurs avec des coins, & des brodequins, & en chauffant les piéds. Il a été appliqué à la *queſtion* ordinaire & éxtraordinaire, & n'a rien confeſſé. Il faut qu'un homme pèrſiſte, étant hors de la *queſtion*, à ce qu'il a confeſſé. On dit auſſi, Préſenter à la *queſtion*, quand on fait peur ſeulement à un accuſé de lui donner la *queſtion*; c'eſt-à dire, que l'accuſé eſt conduit à la chambre de la *queſtion*, dépouillé, lié, & attaché, & mis en état de ſouffrir la *queſtion.* S'il ne confeſſe rien il eſt détaché, & rémené en priſon. Mais ces feintes ne ſon pèrmiſes qu'aux ſeules Cours ſouvèraines, étant expreſſément déffendu à tous aûtres Juges (Ordonnances de 1670. T. 19. Art. 5.) d'ordonner qu'un accuſé ſera préſenté à la *queſtion* ſans y être appliqué. En Anglетèrre l'uſage de la *queſtion* & des tourmens pour faire confeſſer les criminèls, même en crime d'État eſt inconnu. La *queſtion* eſt une invention ſûre pour pèrdre un innocent qui à la compléxion foible, & ſauver un coupable qui eſt né robuſte. LA BRUY. Ceux qui peuvent ſupporter la *queſtion*, & ceux qui n'ont pas aſſez de forces pour la ſoutenir, mentent également. MÉNAG. Le tourment qu'on fait ſouffrir dans la *queſtion* eſt cèrtain, & le crime de l'homme qui ſouffre ne l'eſt pas. TOUR. Ce malheureux que vous appliquez à la *queſtion* ſonge bien moins à dire ce qu'il ſçait, qu'à ſe délivrer de ce qu'il ſent. ID. Il y a dans les Nouvelles littéraires de la mèr Baltique 1702. Janv. p. 11. & ſuivante un abregé d'une diſpute fort détaillée ſur la *queſtion.*

On dit provèrbialement d'un indiſcrèt qui parle trop, qu'il ne lui faut point donner la *queſtion* pour ſçavoir ſes ſecrèts.

QUESTIONNAIRE. ſ. m. Officier, demi bourreau qui donne la queſtion. *Tortor*, il a auſſi le droit de faire les tableaux de ceux qu'on éxécute en effigie. Étant indigné de ſe voir moqué de la ſorte, il rappella le *Queſtionnaire.* VAUG.

QUESTIONNER. v. act. Intérroger, faire pluſieurs demandes à quelqu'un. *Interrogare, quærere, ſciſcitari.* Vous ſoupçonnez ce valet de vous avoir pris vôtre montre, je l'ai tiré à part, je l'ai fort *queſtionné*, je l'en crois innocent. Il ſe dit plus ſouvent des indiſcrèts, des importuns, qui font cent queſtions impèrtinentes à ceux qui leur veulent répondre.

Menage dit que ce mot vient de *quæſtionari.*

QUESTIONNÉ, ÉE. part. & adj. *Interrogatus, quæſitus.*

QUESTURE. ſ. f. Charge, dignité de queſteur; où le tems qu'elle dure. *Quæſtura, vel quæſtorium murus.* Céſar brigua d'abord la *Queſture.* Il demeura à Rome pendant ſa *Queſture.* Éxèrcer la *Queſture.*

QUEVAGE. ſ. m. Chefuage, à caûſe qu'on confond en quelques endroits le Q. avec le CH: car on dit, *chat* & *quat*, & *queval* pour *cheval*, & *quien*, pour *chien.* Ce qui ſe pratique ſur tout en Picardie. Or *quevage* eſt un droit ſur châcun, C. ſur châque tête; & vient de *Capitagium.* BOREL. *Cavagium, Quevagium, Capitagium.* Le *Quevage* ſelon la Fons dans ſes Notes ſur la coûtume de Vermandois p. 173. eſt le chèf des cens. Au lieu de *chefs*, les Picards diſent, *Kief* ou *Quiefs*; d'où ils ont fait *quèvage*, au lieu de chevage. Brodeau ſur la Coûtume de Paris. T. II. p. 358. & Galland dans ſon Tr. du Franc-Alleu, p. 83. 84. & 85.

QUEVAISE ou QUEVÊSE. Tèrme de Coutûme. Dans l'Uſement de Cornouaille art. 32. C'eſt une tenure qui oblige le détenteur à la réſidence actuelle à peine de commiſe après l'an & jour. M. Du Fail écrit *quenaiſe* & non *quevaiſe.* Selon quelques-uns. Ce mot vient de *quenais*, qui en Breton ſignifie va dehors; parce qu'en vèrtu de ce droit, le plus jeûne des enfans châſſe les aûtres. Mais le mieux eſt de dire qu'il vient de *capitagium, cavagium, quevagium. Quevage.*

QUEVAISE. Voyez KÉVROD.

QUEUE. ſ. f. La partie qui tèrmine le corps de l'animal par le dèrrière. *Cauda.* Elle diffère tant de figure que d'uſage ſelon leurs divèrs genres. Aux animaux tèrreſtres elle ſèrt à les émoucher, & eſt d'ordinaire couvèrte de poil, & garnie d'os. Ceux qui vivent dans l'air l'ont de plume. Les aquatiques l'ont de cartilages, & elle leur ſèrt de gouvèrnail pour nager. Le lion ſe bat les flancs de ſa *queüe* pour s'irriter. Les chiens remuent la *queüe* en ſigne de careſſe, en voyant leur maître. Ainſi l'Écriture dit que le chien de Tobie vint au-devant de ſon maître en branlant la *queüe.* Le ſcorpion pique de ſa *queüe.* Les belles fourrures ſe font de *queües* de foüines, de martes, ou ſouris de Moſcovie, d'hèrmines, &c. La *queue* du paon eſt chargée des yeux d'Argus, à ce que dit la Fâble. Les Chaſſeurs tîrent en volant les oiſeaux en *queüe.*

Ce mot vient du Latin *cauda.*

On appelle *balai* en tèrmes de Fauconnerie, la *queüe* de l'oiſeau. *Cauda avis.* Cette *queüe* lui ſèrt de gouvèrnail pour voler à toutes mains.

QUEUE ANNUÉE. Vieux nom d'une ſorte de vèrs anciens, ſelon l'Art de Rhétorique ancien. BOREL.

QUEÜE BLANCHE. *Albicilla.* Nom d'un oiſeau, qui eſt une éſpéce de *Pyrargus.* Tout le champ de ſon pennage eſt d'une couleur qui tîre entre le blanc & le cendré; les extrêmitez de ſon vol ſont noires; ſon ventre, ſon croupion & le deſſus de ſa queüe ſont entièrement blancs ſans aûcune tâche; quand il vole il a de l'air d'un Héron; car le battement de ſes mahutes eſt tout ſemblable, & lors qu'il le ceſſe, il vole en planant, & non pas à la manière des oyſeaux de proye qui élevent leurs têtes en volant: car celui-ci au contraire regarde la tèrre. On l'appèrçoit plus ſouvent au lever, & au coucher du ſoleil, qu'en aûtre tems, il vole les poules, les pèrdrix, les lapins & les liévres, & fréquente l'orée des bois.

Bellon en fait mention d'une aûtre éſpéce nommée pareillement *queüe blanche*, qui eſt d'un vol très légèr, & qui a le champ du pennage de même que celui du Milan Royal duquel nous parlerons ci après. Voyez encore JEAN LE BLANC.

QUEÜE DE CHEVAL, eſt chez les Tartâres & Chinois l'enſeigne ou drapeau ſous lequel ils vont à la guèrre. *Cauda equina vexillum ſub quo militant.* Chez les Turcs, c'eſt un ſignal de bataille, quand il eſt ſur la tente d'un Général. C'eſt l'étendart qu'on porte devant le Grand Viſir, devant les Bachas & les Sangiacs. Voyez au mot TOUG. M. de Tournefort dans ſon Voyage. T. II. p. 27. a décrit ces queües de Cheval, & en a donné la figure. Il y a des Viſers à une, & d'aûtres à trois *queües de Cheval.*

QUEÜE DE DRAGON. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt ſelon Hèrmès, le mèrcure Philoſophal qui dévore ſa queüe. DICT. HÈRMÉT.

QUEÜE BLANCHE DE DRAGON. En tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'huile de mèrcure, ou la liquefaction & humectation Philoſophique: aûtrement c'eſt le mèrcure fèrmenté pour les imbibitions de la pièrre blanche: ou bien c'eſt la teinture lunaire. DICT. HÈRMÉT.

QUEÜE ROUGE DE DRAGON. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le mèrcure rubifié ou couronné pour les imbibitions de la pièrre. Autrement c'eſt la teinture rouge, ou la teinture de l'or. DICT. HÈRM.

QUEÜE ROUGE. Nom d'un Oiſeau. *Cauda Rubra*, Coda roſſo en Italien. Cet oiſeau eſt appellé. *Queue rouge* à caûſe que cette partie paroît d'un rouge très éclatant: Ils fréquentent pour l'ordinaire les montagnes éſcarpées de rochers, de précipices & d'écüeils. Ils ſe plaiſent à y faire là leurs nids, qui ſont quelquefois découvèrts par les paſteurs & ceux qui gardent les chèvres, qui vont chèrcher le ſèrpolet, & les fines hèrbes deſquelles elles ſont fort friandes. Quand cet oiſeau eſt élevé du nid, il chante parfaitement bien, & ſon pennage eſt très agréable à voir. Sa viande ordinaire eſt de la pâte, du cœur hâché, ainſi qu'aux Roſſignols. Nous ne voyons pas de ces oyſeaux en France: en Italie dans les païs de montagne, il s'en rencontre. Il y en a de trois ſortes; mais celui dont j'ai parlé a le chant le plus agréable. Le

mâle

mâle aura la poitrine rouge. Ces ſortes d'oiſeaux vivent juſqu'à huit ans.

QUEÜE, ſe prend auſſi pour quelque partie de l'animal coupée ſur le train de dèrrière. A la boucherie on appelle *queüe* de mouton, la partie du mouton qui forme le quartiér de dèrrière, à la réſèrve de l'éclanche. *Cauda vervecina.* Une *queüe* de moruë, de ſaumon, c'eſt toute la partie de dèrrière de ces poiſſons. On dit auſſi, que les Syrènes, les Tritons, ont le corps de figure humaine, & finiſſent en une *queüe* de poiſſon.

En Anatomie on appelle la *queüe* d'un muſcle, le tendon qui eſt attaché à la partie mobile. *Tendo.* L'aûtre tendon qui eſt attaché à la partie immobile vèrs laquelle ſe fait le mouvement, s'appelle la *tête* du muſcle.

QUEÜE, ſignifie auſſi dans les végétaux, cette partie ou ce lien qui attache les feüilles, les fleurs & les fruits à leurs branches, ou à leurs tiges. *Pediculus, petiolus.* Les fleurs ſe conſèrvent long-tems cueillies, quand on laiſſe tremper les *queües* dans l'eau. Le moyen de conſèrver les fruits d'hivèr, c'eſt de ſceller leur *queüe* avec de la cire. Les cériſes à courte *queüe* ſont les meilleures. Les Botaniſtes appellent la *queüe* des fleurs, *pédicule.* En parlant de cèrtaines fleurs, comme tulippes, lis, narciſſes, on appelle *queüe* quand elles ſont cueillies, ce qu'on appelle *tige* dans ces mêmes fleurs, lorſqu'elles ſont encore ſur piéd.

QUEÜE, ſe dit auſſi des manches de pluſieurs inſtrumens & utenciles. La *queüe* d'une viole, d'un violon, c'eſt la partie où ſont attachées les cordes. *Cauda fidis.* La *queüe* d'une poële, d'un gril, &c. ſont les manches par où on les tient, lorſqu'ils ſont ſur le feu, ou qu'on les en approche. On dit auſſi des boutons à *queüe*, quand ils ſont attachez à quelque bout de paſſement, ou aûtre ornement.

QUEÜE, en tèrmes de Charpenterie, eſt une piéce de bois longue de cinq à ſix toiſes, qui ſèrt à faire tourner les moulins pour les expôſer au vent. *Cauda lignea moletrina.*

QUEÜE DE PAON, ſe dit de tous les compartimens de divèrſes formes ou grandeurs, qui dans les figures circulaires vont s'élargiſſant depuis le centre juſqu'à la circonférence; & imitent en quelque ſorte les plumes de la *queüe* d'un Paon. *Cauda pavonis variegata.*

QUEÜE DE PIERRE, en tèrmes de Maçonnerie, eſt le bout brut des groſſes pièrres qui ſèrvent à faire des liaiſons en dedans des murs, qu'on appelle autrement *boutiſſes. Vinciendo adventitio parieti.* La *queüe* eſt oppôſée au parement. C'eſt le bout brut ou équarri d'une pièrre en boutiſſe, qui eſt oppôſé à la tête ou parement, & qui entre dans le murs ſans faire parpain. DAVILER.

QUEÜE DE RAT, ou *arête*, ſe dit auſſi des calus ou duretez, qui viennent plus bas que le jarrèt à la jambe du train de dèrrière. *Callus, durities.*

On dit auſſi, quand on déſigne un cheval, ſoit lors qu'on le ſaiſit, ou qu'on le vend, qu'il a *queüe*, crin & oreilles. *Caudatus, crinitus, & auritus.*

QUEÜE DE CHEVAL, en tèrmes de Botanique, eſt une plante qu'on appelle autrement *prêle*, en Latin *equiſetum.* Voyez PRÊLE.

QUEÜE DE POURCEAU. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ deux piéds, rameûſe, cannelée. Ses feüilles ſont plus grandes que celles du fenoüil, diviſées en trois parties, dont châcune ſe ſubdiviſe en trois aûtres ſemblables aux feüilles du chiendent; car elles ſont étroites, longues & plates. Au plus haut des tiges croiſſent des ombelles fort larges, garnies de petites fleurs jaûnes, à cinq feüilles diſpôſées en rôſe. Ces fleurs ſont ſuivies de fruits compôſez châcun de deux ſemences prèſque ovales, rayées ſur le dos, avec les bords aiguiſez en feüillet, d'un goût âcre & un peu amèr. Sa racine eſt groſſe, longue, noire par dehors, vèrdâtre par dedans, rendant, lorſqu'on y fait des inciſions, un ſuc jaûne, d'une ôdeur de poix. En Latin *peucedanum majus Italicum.* C. BAUH. La racine de la *queüe de pourceau*, & ſon ſuc ſont propres pour l'aſthme, pour la toux, la rétention d'urine, pour provoquer les mois aux femmes.

QUEÜE, ſignifie encore cette partie ſupèrfluë des habits longs qui traînent à tèrre, qui eſt une marque de qualité, & qu'on étend beaucoup dans les grandes cérémonies. *Syrma.* Cette femme eſt de qualité, on lui porte la *queüe.* Les Cardinaux ont des Officiérs pour leur porter la *queüe*, qu'on appelle *Caudataires.* Ce ſont des Princes qui portent la *queüe* à la Reine lors de ſon mariage. Aux pompes funébres, les Princes ont des *queües* de douze ou quinze aûnes de long. Elle n'arrive à l'Égliſe que dans un char; on lui porte une lourde *queüe*, &c. LA BRUY.

On dit entre Marchands, qu'une étoffe a cap & *queüe*; lorſqu'elle n'eſt point entamée, & qu'elle a deux chèfs par les deux bouts. *Panni textum ſolidum, integrum.*

QUEÜE, ſe dit auſſi des caractères qui finiſſent par une pointe tirée en bas. La *queüe* de cet y Grèc n'eſt pas bien formée.

QUEÜE, ſignifie auſſi, l'extrémité de quelque chôſe. La *queüe* de l'hivèr, de l'été. *Reliquum hyemis, æſtatis.* Il vaut mieux aller paſſer ſur la chauſſée de cet étang, que par la *queüe* qui eſt trop marécageûſe. C'eſt prendre juſtement le Roman par la *queüe*. MOL. c'eſt-à-dire figurément, le prendre par la fin, ou par la concluſion.

QUEÜE, en tèrmes de Chancelerie, ſe dit de la manière de ſcéller les lèttres. Une lèttre eſt ſcéllée à ſimple *queüe*, *Caudâ ſimplici*, quand le ſceau eſt attaché à un coin du parchemin de la lèttre, qu'on a fendu éxprès; & à double *queüe*, *Caudâ duplici*, quand le ſceau eſt pendant à une bande en double de parchemin paſſée au travèrs de la lèttre, comme on fait en toutes les éxpéditions importantes.

QUEÜE, ſignifie auſſi un vaiſſeau qui contient un peu plus d'un muid, ou 54. ſeptiêmes, à huit pintes le ſeptiér meſure de Paris, & le muid eſt de 36. ſeptiérs. Ce mot en ce ſens vient du Latin *cupa.* Cette meſure change ſuivant les Provinces. On ſe ſèrt de cette meſure à Orléans & en Champagne. Selon Borel la *queüe* eſt une meſure de vin, contenant 48. ſeptiérs, qui valent 373. pintes. Ce mot eſt uſité en Normandie & en Picardie, & eſt corrompu de Cuve.

En tèrmes d'Aſtrologie, on appelle la tête ou la *queüe* du Dragon, les nœuds, ou intèrſections de l'Écliptique par les cèrcles, ou orbites des aûtres Planetes qui ont quelque latitude à l'égard du Soleil, & ce ſont les points où ſe font toutes les éclipſes. Le nœud aſcendant s'appelle la tête du dragon, & le nœud deſcendant la *queüe* du dragon. *Cauda draconis.* On figure ainſi la *queüe* du dragon, ☋. Les Aſtrologues la mettent dans tous leurs horoſcopes, quoiqu'elle n'ait en effèt aucune vèrtu.

On appelle une Comete, l'*étoile à la grande queüe*, à caûſe de cette traînée de lumière qui ſuit après elle, & dont les Philoſophes n'ont pû encore expliquer la caûſe pour ſon immenſe étenduë, qu'on a vû aller juſqu'à 60. degrez. *Cometa crinitus & caudatus, vel ſtella.* On a dit auſſi par raillerie à ceux qui doutoient de quel genre elle étoit, qu'il lui falloit regarder ſous la *queüe*. Lorſqu'une Cométe eſt vûë darder ſes rayons vèrs l'endroit du ciel où ſon mouvement propre ſemble la porter, ces rayons s'appellent une barbe. Au contraire, lorſqu'ils s'étendent vèrs la partie du ciel d'où ſon mouvement propre ſemble l'éloigner, ils ſe nomment une *queüe*: & lors qu'ils ſe répandent également à la ronde, on les appelle une chevelure. ROHAUT.

QUEÜE, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de la partie de la tranchée qui eſt la plus éloignée à l'égard des ennemis: c'eſt le lieu où on commence d'ouvrir la tèrre pour faire des approches, & où on laiſſe une garde de cavalerie pour courir à la déffenſe de ceux qui travaillent à la tête de la tranchée, en cas de ſorties. *Obſidionalis acceſſûs pars remotior.*

QUEÜE d'un bataillon, c'eſt le rang du ſèrre-file. Quand on fait la contremarche par file, les hommes de la tête du bataillon paſſent à la *queüe*. *Agminis pars extrema.* On appelle auſſi la *queüe* de l'armée, l'arrière garde: ainſi on dit qu'on l'a priſe en *queüe*, qu'on l'a chargée en *queüe*, qu'on a déffait la *queüe* de l'armée.

QUEÜE, ſe dit auſſi des étendars qui aboutiſſent en pointe. Aûtrefois les Écuyers portoient des pennons ou étendarts pointus, comme ſont maintenant les guidons; & quand ils devenoient Bannerèts, on coupoit la *queüe* de ce pennon pour faire un étendart quârré. Les pavillons des Chèfs d'Éſcadres ſur mèr ont auſſi une *queüe*, & ſont fendus des deux tiérs de leur hauteur.

QUEÜE, ſe dit auſſi de la dèrnière partie des Corps, des Aſſemblées. On a vû les Proceſſions du Recteur aûtrefois ſi longues, que la croix étoit à Saint Denis, que la *queüe* étoit encore aux Mathurins. *Ultimi.* Ce Capitaine étoit à la tête d'un tel Régiment; il l'a quitté, & il eſt à la *queüe* d'un aûtre.

QUEÜE. Tèrme de Rélieur. C'eſt la partie du livre qui regarde la fin des pages. Rogner un livre par la tête & par la *queüe*.

QUEÜE, tèrme de Luthiér. C'eſt un morceau de bois au bout de la tâble de cèrtains inſtrumens où les cordes ſont attachées. *Cauda fidis. Queüe* de viole, *queüe* de violon, *queüe* de poche.

QUEÜE, ſignifie auſſi, ſuite. Cette femme a toûjours cinq ou ſix enfans à ſa *queüe*. *Quinque vel ſex pueris ſtipata incedit.* On n'aime point à recevoir chez ſoi les grands Seigneurs, parcequ'ils ont une longûe *queüe*, une grande ſuite de valèts. Ce Conſeiller a toûjours des ſolliciteurs à ſa *queüe*, eſt toûjours environné de plaideurs. Ce criminel s'eſt ſauvé, on a envoyé des Éxempts, des Archèrs à ſa *queüe*, c'eſt-à-dire, pour le ſuivre & le prendre. Ce Général a toûjours eu une armée en *queüe* qui l'a ſuivi dans ſa retraite. On dit auſſi, qu'un bon Chaſſeur eſt toûjours à la *queüe* des chiens; pour dire, qu'il les ſuit de près.

QUEÜE, ſe dit figurément en ce ſens, des affaires. Faiſons ſi bien nôtre tranſaction, que nous ne laiſſions point de *queüe* à nôtre procès. *Ne ſuperſit litis lotus.* Cet arrêt eſt ambigu, il laiſſe encore une *queüe* à l'affaire. C'eſt un mauvais payeur, il fait toûjours quelque *queüe*, il laiſſe quelque chôſe en reſte à payer.

QUEÜE D'ARONDE, eſt un tèrme de Charpenterie, qui ſe dit du plus fort des aſſemblages, quand on fourre une piéce de bois qui va en s'élargiſſant par le bout, dans une aûtre piéce de bois, enſorte qu'elle n'en puiſſe plus ſortir, parceque l'entrée eſt plus étroite que le fond, comme on voit en la figure d'une *queüe* d'hirondelle. *Securiculata fibula, ſecuricla, ſubſcus.*

On appelle auſſi en tèrmes de fortification, des ouvrages à corne *à queüe d'aronde*, quand ils ſont de cette figure, & plus étroits par la gorge que par la face. *Securiculata fibula*; & au contraire *à contrequeüe d'aronde*, quand les faces ſont plus petites que la gorge.

Sans *queuë*, ſignifie auſſi quelquefois, abſolument, & ſans ſuite, ſans ajoûter de qualité ou aûtre déſignation particulière. *Abſolutè*. Quand on dit Monſieur, ſans *queüe*, on entend le maître de la maiſon. *Herus ſine addito*. On le dit auſſi du Frère unique du Roi. Monſieur le Prince, ſans *queüe*, c'eſt le prémiér Prince du ſang. Monſieur l'Évêque, c'eſt l'Évêque du lieu où l'on eſt demeurant.

GRÔSSE QUEÜE. Nom d'une éſpéce de Poire. *Cauda craſſa. Pyrum craſſa caudâ*. La Quintinie mèt la *grôſſe queüe* dans le troiſiême rang des bonnes poires, c'eſt à-dire, de celles qui ont un grand parfum; mais qui ſont ſujettes à l'avoir renfèrmé dans une chair éxt:êmement dure, pièrreûſe & pleine de marc. *P.III. p.253*. Ailleurs *p. 322*. il dit que la *Grôſſe-queüe* eſt de celles qui ont quelque bonté, & même quelque réputation en de cèrtains endroits: mais qui doivent pourtant le céder à beaucoup d'aûtres.

QUEÜE À QUEÜE, eſt une phrâſe advèrbiale, ſignifiant ce qui vient à la file & à la ſuite l'un de l'aûtre. *Continenti ſerie, perpetua ſerie, continente ductu.* Ce maquignon a amené douze chevaux attachez *queuë à queüe*. Il eſt venu demi douzaine de pèrſonnes *queüe à queüe* me demander à dîner, c'eſt à-dire, l'un après l'aûtre. Les enfans ont un jeu qu'ils appellent *à la queüe leu leu*, quand ils ſe tiennent l'un l'aûtre par la robbe en marchant. *Leu* eſt un vieux mot qui ſignifioit autrefois *loup*, comme s'ils imitoient les loups, qui marchent ainſi à la *queüe* l'un de l'aûtre.

QUEÜE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il viendra un tems où les renards auront beſoin de leur *queüe*; pour dire, qu'il y a telles pèrſonnes qu'on mépriſe & qu'on choque en un tems, dont on aura beſoin en un aûtre. On le dit auſſi des chiens & des vâches. On dit auſſi, qu'il faut que châcun garde ſa *queüe*; pour dire, qu'il faut que châcun conſèrve ſon bien, par alluſion à la fâble d'un renard, qui ayant pèrdu ſa *queüe*, vouloit pèrſuader aux aûtres de ſe couper la leur. On dit auſſi, petit chien, belle *queüe*. Et on dit de ceux qui ſont confus de ce que quelque chôſe ne leur a pas réüſſi, qu'ils s'en ſont rétournez honteûſement la *queüe* entre les jambes; car c'eſt un ſigne de peur, de honte ou de lâcheté. Ce provèrbe eſt tîré des loups & des chiens, dont les Latins ont dit, *Degeneres canes caudam ſub ventre reflectunt.* On dit auſſi, qu'on écorche l'anguille par la *queüe*, quand on commence les affaires par où on les doit finir. On dit auſſi, que c'eſt brider ſon cheval par la *queuë*, dans le même ſens. On dit auſſi, qu'il ſe faut déffier de ces animaux qui ont deux trous ſous la *queüe*; pour dire, des fémelles. On dit auſſi, que le mal porte le répentir en *queüe*; pour dire, que les crimes ont de fâcheûſes ſuites. On dit auſſi, quand on parle du loup, on en voit la *queüe*, quand quelqu'un arrive dans une compagnie où l'on parloit de lui. Ce provèrbe répond au Latin, *Lupus in fabula*; parceque la préſence de celui qui arrive intèrrompt le diſcours qu'on tenoit de lui; & qu'on dit que celui là ſe tait qui a vû le loup. On dit auſſi, que le venin eſt à la *queüe*, en parlant des affaires qui ont belle apparence, & dont la ſuite eſt fâcheuſe. On dit d'un homme ſupèrbe & glorieux, que c'eſt un paon qui ſe mire dans ſa *queüe*. Au contraire on dit d'un miſèrable qui a peine à vivre, qu'il faut qu'il tîre le diâble par la *queüe*. On dit auſſi de deux chôſes qui n'ont point de rapport, cette *queüe* n'eſt pas de ce veau-là. On dit des chôſes qui ſont pèrduës & abymées, vous n'en vèrrez plus ni *queüe*, ni oreilles. On dit auſſi d'une chôſe entièrement défaite ou conſommée, il n'en eſt pas reſté la *queüe* d'un. On dit auſſi de ceux qui vivent délicatement, & qui font ſemblant de ſe mortifier, qu'ils ſe foüettent avec une *queüe* de rénard. On dit auſſi d'une pèrſonne qui manque de quelque chôſe, qu'il en eſt pourvû comme un ſinge de *queüe*. On dit auſſi, il n'y en a point de plus empêchez que ceux qui tiennent la *queuë* de la poêle; pour dire, qu'il eſt plus difficile de gouvèrner, que de raiſonner ſur le gouvèrnement. On dit auſſi, qu'on a pris un homme, une affaire par la tête & par la *queüe*; pour dire, qu'on l'a tournée & éxaminée de tous côtez. On dit auſſi, Commencer le Roman par la *queüe*, quand on ne dit pas les chôſes dans leur ſuite naturelle. Les Afriquains diſent, il eſt vaillant comme les lions d'Agla, à qui les veaux mangent la *queüe*. On dit auſſi, il y va de tête & de *queüe*, comme une corneille qui abbat des noix; pour dire, il s'y employe de toutes ſes forces.

QUEUX. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit aûtrefois *Cuiſiniér. Coquus*. Il n'eſt plus en uſage que dans la Maiſon du Roi, où il y a ſur l'État des Maîtres *Queux*, dont la fonction particulière eſt de faire les ragoûts, entrées, & entremêts, de même qu'il appartient aux Potagérs de faire les potages, aux Hâteurs de fournir le rôt, aux Pâtiſſiérs la pâtiſſèrie, &c. Il y a un corps de Maîtriſe à Paris, dont les Lèttres portent qualité de Maîtres *Queux*, Cuiſiniérs & Portechappes de la ville, fauxbourgs & banlieuë de Paris.

Les maîtres Queux *ſouvent lardent pèrdrix.* RABELAIS.

Ce mot vient de *coquus*, *Cuiſiniér*. Voyez ci deſſous. D'aûtres le dérivent de *Cuens*, qui ſignifioit aûtrefois *Comte*, parceque c'étoit un Office à vie très-conſidérable, qu'on tenoit à foi & hommage du Roi. On trouve dans les Regîtres de la Chambre des Comptes, que les Officiérs de la Cuiſine du Roi étoient les *Cueux, Aideurs, Hâteurs, Pages, Souffleurs, Enfans Sauſſiérs du commun, Sauſſiérs devèrs le Roi, Sommiérs, Pouliérs, Huiſſiérs*, &c. Et en d'aûtres endroits il eſt fait mention d'un *Ecuyer*, d'un *Maignan, Clèrc Sauſſiér, Clèrc de Cuiſine*, &c.

GRAND QUEUX de France. Nom d'un ancien Officiér de la Maiſon de nos Rois, qui commandoit tous les Officiérs de la Cuiſine, & de la bouche. C'étoient des gens de qualité qui étoient pourvûs de l'Office de *Grand Queux*, comme on le peut voir dans l'hiſtoire des Grands Officiérs de la Couronne, par le Père Anſèlme Auguſtin Déchauſſé. *Culina Regia*, ou bien *Coquorum Regiorum Præfectus*. Le *Grand Queux* de France étoit aûtrefois l'Intendant de la Cuiſine du Roi; dit *coquus*, comme lieu, de *locus*, jeu de *Jocus*. *Ménage*. BOREL.

QUEUX. ſ. f. Pièrre à aiguiſer. *Cos*. Il faut paſſer ce couteau, ce raſoir ſur la *queux*. Il y a des *queux* pour les coûteaux, d'aûtres pour les faux. Celles pour les raſoirs ſont plus douces; & on les paſſe deſſus avec de l'huile. Ce mot eſt vieux. Il vient du Latin *Cos*.

QUEUX, Vieux pronom, qui s'eſt dit pour *quèls*; les queux, pour *leſquels*. *Qui, quinam*. BOREL. Le bas peuple le dit encore en quelques Provinces.

QUEUX, Vieux mot que l'on écrivoit auſſi, *Ceuë*, dit Borel, & qui ſignifioit *queüe de veau*.

QUEXA, Vieille phrâſe. C'eſt-à-dire, qui *les a*. R. d'Aléxandre.

Et le franc Conêtable quex a *à juſticier*. BOREL.

QUI.

QUI. Pronom pèrſonnel, relatif, & intèrrogant, de tout genre, & de tout nombre; ſignifiant, lequèl, laquèlle, leſquèls, ou leſquèlles. *Qui quæ, quod.* Il a toûjours du rapport à un nom qu'on appelle *antécédent*. On ne ſçait à *qui* ſe fier. On ne ſçait *qui* meurt, ni *qui* vit. A *qui* penſez vous parler? *Qui* eſt-ce? *Qui* demandez vous? *Qui* va là? *Qui* vive? *Qui* plus eſt, *Qui* pis eſt; pour dire, ce qui eſt encore plus fâcheux, ce qui eſt encore pis. On dit je ne ſçai *qui*, pour marquer qu'on ne ſçait qui eſt celui qui a dit, ou qui a fait une chôſe. Je ne ſçai *qui* m'a dit cela; je ne me ſouviens plus *qui* c'eſt: & on dit par mépris, & pour marquer une pèrſonne de néant; c'eſt un je ne ſçai *qui*; ou une je ne ſçai *qui*; lorſqu'on ne veut pas prononcer une injure tout-à-fait.

Dans les cas obliques on ne ſe ſèrt guère de *qui*, ſi ce n'eſt en parlant des pèrſonnes: C'eſt un cheval *dont* j'ai reconnu les défauts; & non point *de qui*. Il y a pourtant quelques éxceptions: on dit la gloire *à qui* je me ſuis dévoüé. VAUG. *Qui*, en Poëſie, ſe mèt indifféremment en tous les cas. L'ACAD. Ce n'eſt pas une faute de répéter *qui*, deux fois dans une période. L'uſage en eſt ſi fréquent qu'il en ôte la rudeſſe; & l'oreille n'en eſt pas offenſée. Il ſeroit plus rude de mettre *lequèl*, éxcépté lorſqu'il eſt nécéſſaire pour marquer le genre, & ôter l'équivoque. Par éxemple: C'eſt la raiſon ſecrete de ce ſuccès ſi funeſte, *duquel* je vous inſtruirai. Parce que le relatif *dont*, pourroit ſe rapporter à *raiſon*, ou à *ſuccès*, il a été nécéſſaire d'employer le relatif *lequèl*, pour détèrminer à quoi ſe rapporte, *je vous inſtruirai*. VAUG.

QUI, pour ſignifier *les uns, les aûtres*, n'eſt plus en uſage chez les bons Auteurs. *Alii, alii verò*. On trouve dans les vieux Ecrivains: *Qui* crioit, qui fuyoit ſur les toits; ils fuyoient *qui* çà, *qui* là. *Huc, illuc*.

QUI, ſe mèt quelquefois pour quiconque, quelque pèrſonne que ce ſoit. *Quiſquis, quicumque.*

Pégaſe n'eſt qu'un cheval,
Qui *le ſuit, & qui lui fait fête,*
Ne ſuit, & n'eſt rien qu'une bête. S. AMANT.

Qui *ſe laiſſe outrager mérite qu'on l'outrage.* CORN.

Pluſieurs

Pluſieurs ſont en doute s'il faut dire : C'eſt moi *qui ai fait*, ou c'eſt moi *qui a fait cela*. C'eſt une régle de Logique très-véritable que dans lès propoſitions affirmatives, le ſujèt attire à ſoi l'attribut, c'eſt-à-dire, le détèrmine. D'où vient que ces raiſonnemens ſont faux : l'homme eſt animal, le ſinge eſt animal, donc le ſinge eſt homme. Parcequ'*animal* étant attribut dans les propoſitions, les deux divèrs ſujèts ſe détèrminent à deux divèrſes ſortes d'animal. C'eſt pourquoi ce n'eſt point contre la régle de dire, je ſuis homme *qui* parle franchement, parce que *homme* eſt détèrminé par *je :* ce qui eſt ſi vrai, que le vèrbe qui ſuit le *qui* eſt mieux à la prémière pèrſonne qu'à la troiſiême. Je ſuis homme *qui ai* bien vû des chôſes, plûtôt que, je ſuis homme *qui a* bien vû des chôſes. Gram. Rais.

Qui que ce soit, pour dire, quiconque. *Quivis, quilibet, quisquis, quicunque. Qui que ce ſoit* qui ait fait cela, eſt un habile homme. Et quand il eſt mis avec une négative, il ſignifie, nul, aucune pèrſonne. Je n'y ai trouvé *qui que ce ſoit*. Ce Juge ne connoît *qui que ce ſoit*, pèrſonne ne le peut gagner.

Qui qu'il soit. Un de nos Poetes a dit *Qui qu'il ſoit*, pour Quel qu'il ſoit, Qui que ce ſoit. Ce mot ſe dit-il ?

> Qui qu'il *ſoit il nous connoit peu,*
> *Ni vous, ni moi, Tiſons, nous ne nous mêlons guères*
> *De vouloir au hazard, ſans guide & ſans aveu*
> *Pénétrer des ſecrèts, qui pour nous ſont myſtères.*
>
> P. Du Cerceau.

QUI PRO QUO. ſ. m. Tèrme Latin qui ſignifie une mépriſe d'un Apothicaire, qui donne à une pèrſonne une médecine préparée pour un aûtre, ou qui y mèt une aûtre drogue que celle qui eſt ordonnée. *Pharmacapolæ lapſus, error*. C'eſt proprement la faute d'un Médecin qui écrit dans une Ordonnance *Quid* au lieu de *quo*, une chôſe au lieu d'une aûtre, ou d'un Apothicaire qui lit mal l'Ordonnance du Médecin ; & qui prenant *Qui* pour *quo*, donne au malade un remède diffèrent de celui que le Médecin a ordonné. On l'a étendu enſuite généralement à toutes les fautes que l'on commet dans la Médecine, ou dans l'application des remédes aux maladies. Ce mot eſt indéclinable. N'allez pas faire un *qui pro quo* en me donnant médecine. Ce Médecin eſt, ou bien ignorat, ou bien diſtrait, il fait tous les jours des *qui pro quo*. Il recouvra la ſanté par un *qui pro quo* miraculeux. Du Loir. page 217.

Ce nom eſt Latin, formé du pronom *qui*, de la prépoſition *pro*, qui veut dire *au* lieu, *pour*, & de l'ablatif *quo*, c'eſt à dire un *qui* pris pour un *quo*.

Un Médecin du nord dans une Thêſe ſur les *Qui pro quo*, avouë d'abord ingénûment qu'ils ſont très-fréquents. Il en diſtingue de pluſieurs ſortes : les uns par rapport à l'action ; d'aûtres par rapport au ſujèt ; & d'aûtres par rapport à leur tèrme, ou à leurs éffèts. Dans la prémière éſpéce ſont ceux d'un Médecin qui fait quelque chôſe qu'il n'avoit pas intention de faire, ou qui donne un remède contraire au mal de ſon malade, qui ne donne pas les remédes à tems, qui ne les donne pas dans l'ordre convenable, qui ne remarque pas le tems des maladies, qui hazarde des remédes éxtraordinaires. Les *Qui pro quo* par rapport au ſujèt, ou les *Qui pro quo* des malades ſont, dit-il, de ne point appeller de Médecin par avance, d'en appeller un mauvais, de recourir à des remédes impies & ſupèrſtitieux, de ne pas éxécuter ponctuellement les Ordonnances du Médecin. Les *Qui pro quo* de ceux qui ſèrvent le malade ſont pour les Apothicaires, lors qu'ils ſe mêlent d'aûtre chôſe que de leur métiér, quand ils empiétent ſur les droits des Médecins, quand ils changent leurs ordonnances, quand ils altèrent les remédes. Les *qui pro quo* des Chirurgiens ſont de s'ingérer dans l'office de Médecin, d'appliquer aux playes un emplâtre pour un aûtre, de mettre des tentes trop longues dans les playes. C'eſt un *qui pro quo* pour le Cuiſiniér du malade, de changer la diéte préſcrite par le Médecin. Le *qui pro quo* des gardes, eſt de ne pas obſèrver les ordres du Médecin pour tenir le malade chaudement, & chôſes ſemblables. Enfin par rapport au tèrme, il dit qu'il y a des *qui pro quo* ſalutaires, des *qui pro quo* dangereux, & des *qui pro quo* indifférents. Dieu nous préſèrve des *qui pro quo*.

Qui pro quo, ſe dit métaphoriquement en d'aûtres matières, & généralement de toutes ſortes de mépriſes, de bévûës, ou de fautes, ſur tout quand elles ont quelque chôſe de ridicule, ah ! le plaiſant *qui pro quo*. Voilà un *qui pro quo* ridicule, j'ai pris un tel pour ſon valet. *Prolapſio, hallucinatio, aberratio*. Toute cette intrigue eſt venuë d'un mal entendu, d'un *qui pro quo*, d'une lettre donnée pour une aûtre.

On dit provèrbialement Dieu nous garde d'un *qui pro quo* d'Apothicaire, & d'un & *cætera* de Notaire.

QUIA. Tèrme Latin, qui ne s'employe qu'en cette phrâſe provèrbiale. Il eſt à *quia*, pour dire, Il demeure court ſur la raiſon qu'on lui donne, ou plutôt, Il ne ſçait plus que dire ni que faire. *Ad ultimas reſponſi anguſtias redigi, ad metam non loqui.* Je le pèrdrai, ou je le reduirai à *quia*. Ablanc. On l'a mis à *quia*.

QUIBEI. ſ. m. Hèrbe fort nuiſible qui ſe trouve dans l'Iſle de Saint Jean Portorico. *Quibeia.* Ses feüilles ſont piquantes ; & ſa fleur reſſemble à la violette ; mais elle eſt un peu plus longue. Cette hèrbe fait mourir incontinent les bêtes ſauvages qui en mangent.

QUICONQUE. Pronom relatif & général, qui n'a point de pluriér ; qui ne ſe dit que des pèrſonnes, & qui ne veut point d'*il* après ſoi. *Quicunque, quiſquis*. Il eſt en uſage particulièrement dans les Loix & Édits. *Quiconque* aura commis homicide, ſera puni de mort, pour dire qui que ce ſoit. *Quiconque* eſt riche eſt tout. Boil. Dans ces deux éxemples il n'y a point d'*il* ; car on ne dit pas *quiconque* aura commis homicide, *il* ſera puni de mort ; mais ſera puni de mort : ni *quiconque* eſt riche, *il* eſt tout. Mais s'il ſuit un vèrbe qui faſſe comme un autre membre de période, il faut pour la clarté du diſcours ajoûter *il*.

> Quiconque *eſt riche eſt tout : ſans ſageſſe* il *eſt ſage,*
> Il *a ſans rien ſçavoir la ſcience en partage.* Boil.

Quiconque, eſt auſſi quelquefois féminin, comme en cette phrâſe en parlant à des femmes, *quiconque* de vous ſera aſſez hardie pour, &c. L'Acad. *Quacumque*.

QUIDAM. ſ. m. Ménage dit *quidan*. Cèrtain homme qu'on déſigne par quelques marques, & dont on ne ſçait pas le nom. *Quidam, aliquis.* Il eſt venu un cèrtain *quidam* me donner avis. Ce mot eſt un peu vieux, & ne peut plus être employé que dans le burlèſque.

> *Un cèrtain* quidam, *l'autre jour,*
> *Me rencontrant ſeulette me parla d'amour.*

Ce mot eſt venu tout pur du Latin.

Quidam, Quidame. (L'Académie dit *quidane*, ce qui ſuppôſe qu'il faut dire *quidan*. Il eſt vrai qu'on le prononce ainſi.) ſ. m. & f. *Quidam, quadam*. Se dit ſeulement dans les monitoires, à cauſe qu'il eſt déffendu d'y marquer les noms, quoi qu'on les ſache. Tous ceux qui ſçauront que cèrtains *quidams*, ou *quidames*, ou plutôt *quidanes*, ſelon l'Académie, ont fait telle chôſe, ſont avèrtis d'en venir à révélation.

QUIDER. Vieux v. act. Cuider, éſtimer, penſer. *Perceval.* Borel. On a dit encore *quidier*. Id.

QUIEnNES AVOINES. Tèrme de Coutume. C'eſt une redevance deuë en avoine pour la nourriture des chiens des Seigneurs. *Avena vectigalis alendis Domini canibus.* Les Picards diſent encore, *Quien* pour Chien.

Q'UIER. Vieux mot qui ſignifioit pourrois. Voyez Deſor.

Il ſignifioit auſſi chèrcher, de *quæro*. Renault de Sabreil.

> *Jà de chanter en ma vie ne* quier,
> *Mais avoir courage.* Borel.

QUIÈRRE. ſ. Vieux mot, quârré, ou anglet. *R. de la Rôſe.*

> *Sus toutes précieuſes pièrres,*
> *Trèſtout reons à quatre* quièrres.

De là viennent les mots de Languedoc, quaire, cairou, & éſcaire ; c'eſt à-dire, quarré, pièrre quarrée & équièrre. Borel.

QUIÈT, ÈTE. adj. Paiſible ; qui eſt en repos, qui n'eſt point agité. *Tranquillus, quietus, pacatus.* On ne le dit guère qu'en ces phrâſes. Il a l'âme *quiéte* ; pour dire, qu'elle n'eſt point troublée de paſſions. Ce malade a paſſé une nuit fort *quiéte*.

Ce mot vient du Latin *quietus*.

QUIÉTISME. ſ. m. C'eſt le ſentiment d'une ſècte qui a fait ſur la fin du dèrniér ſiécle beaucoup de bruit. Molinos Prêtre Éſpagnol mort à Rome dans les priſons de l'Inquiſition, paſſe pour l'Auteur du *Quiétiſme*. Les Illuminez d'Éſpagne avoient pourtant avant lui enſeigné quelque chôſe de ſemblable. Ce nom eſt emprunté du repos ou de l'inaction entière où l'âme ſe trouve lorſqu'elle eſt dans la vie unitive. Pour y parvenir il faut auparavant paſſer par la voye purgative ; c'eſt-à-dire, par cette obéiſſance qu'inſpire la crainte de l'enfèr. Il faut entrer dans la voye illuminative avant que d'arriver à la pèrfection. On éſſuye de cruels combats & de violentes douleurs. Ce ne ſont pas ſeulement des ſéchereſſes ordinaires à l'âme, & des privation de grâce, mais des peines infèrnales : on ſe croit damné ; la pèrſuaſion qu'on en a eſt vive, forte, & dure pluſieurs années. Saint François de Sales, diſent les Quiétiſtes, étoit tellement convaincu de ſa damnation, qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on le contredît là-deſſus. On eſt ſuffiſamment payé de ſes peines par les embraſſemens de Dieu, & par ſa propre déification. Les ſentimens qu'on a pour Dieu dans le *Quiétiſme* ſont ſi purs & ſi déſintereſ-

ſez, qu'on l'aime pour lui-même, à caûſe de ſes pèrfections, indépendemment de la peine & de la récompenſe. L'âme ſe ſoumèt à la volonté de Dieu, lors même qu'il la précipite dans les enfèrs; & au lieu de l'arrêter, B. Angele de Foligny lui crioit, *Hâtez-vous, Seigneur, de me jetter dans l'enfèr; & ne différez pas ſi vous m'avez abandonnée, achevez, & plongez-moi dans l'abîme.* L'âme entre enfin dans le repos, & dans une parfaite quiétude; elle contemple uniquement ſon Dieu, elle n'agit plus; elle ne penſe plus, elle ne déſire plus; elle eſt uniquement occupée à recevoir la grâce de Dieu qui la pouſſe où il veut, & comme il veut. Dans cet état elle n'a plus beſoin de chants, de prières, ni de vœux. Les prières où l'éſprit travaille & la bouche s'ouvre pour demander à Dieu ſes beſoins, ſont le partage des foibles & des imparfaits. L'âme des Saints eſt comme couchée dans le ſein, & entre les bras de ſon Dieu; où ſans faire aucun mouvement, ni produire aucune opération, elle attend & elle reçoit les grâces divines. Elle eſt alors heureûſe, puiſque ceſſant d'être dans l'éxiſtence qu'elle avoit auparavant, elle ſe change, elle ſe transforme, elle s'abîme dans l'être divin: & elle ſe *pèrd tellement dans cet abîme qu'elle ne connoit pas ſa diſtinction d'avec Dieu.* Fénel. Max. des Saints. Boss. Instruct.

QUIÉTISTE. ſ. m. & f. Nom des diſciples de Molinos, ou des défenſeurs des ſentimens marquez dans l'article précedent.

QUIÉTO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Iſtrie. *Quatus, Nauportus.* Elle la travèrſe prèſque toute du levant au couchant; & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, près de Citta Nova. Maty.

QUIÉTUDE. ſ. f. Tranquillité, répos d'éſprit. *Quies, tranquillitas, animus quietus.* Un vrai Philoſophe paſſe ſa vie dans une grande *quiétude* d'éſprit. Pat. Une ſérénité mèrveilleûſe régnoit ſur ſon viſage: c'étoit un ſigne de la ſérénité de ſon éſprit, de la *quiétude*., & de la tranquillité de ſon âme. M. de la Ch. La ſageſſe ſeule nous rend capables de réſiſter à la Fortune, & d'aquérir la tranquillité, & la *quiétude*. S. Évr. Il ne faut pas autoriſer l'oiſiveté ſous les apparences d'une ſainte *quiétude*. S. Évr. Larrey s'eſt ſèrvi de ce mot dans les réflexions qu'il fait faire à Jeanne Gray ſur ſa déſtitution. Je connois mieux le prix de mes tèrres que jamais. C'eſt à leurs leçons que je dois toute ma *quiétude*.

QUIEX. Vieux nom ou pronom, Quel; *liquiex*. C. lequel. *Pèrceval.*

Demande li quiex eſt *li Rois.*

Et au pluriel de même, *quiex*, & *leſquiex*, quels, & leſquels.

Hebers n'a mauvez hom quiex *qui ſoit,*

QUIEZ. Vieux mot, la même chôſe que quiex, quel. *Huiſtace*, qui vivoit l'an 1155.

Quiez *Roy y a en ordre eu,*
Et qui ainçois & qui puis fu. Borel.

QUIGNET. ſ. m. Vieux mot, Coin. *Coquillard. R. de la Rôſe.*

Comme poure chôſe en quignet. Borel.

QUIGNON. ſ. m. Gros morceau, groſſe bribe de pain. *Segmen, vel fruſtrum panis.* On donne de gros *quignons* de pain aux Bèrgérs, aux Chartiérs, quand ils vont aux champs. Ménage dérive ce mot du Latin *quinio*, comme qui diroit la cinquiême partie d'un pain.

QU'IL. Vieux mot, Celui qui. *Pèrceval.* Borel. Qui.

QUILBOQUET. ſ. m. Inſtrument de Ménuiſiér. *Metula minutaria.*

QUILLE. ſ. f. (Moüillez les deux *ll.*) Morceau de bois qu'on éleve à plomb, qui ſèrt à joüer. *Metula luſoria, vel obeliſcus.* On en arrange neuf en quârré pour les abbattre de loin avec une boule. C'eſt un bon joüeur de *quilles*, il en abat neuf tout-d'un coup.

Ce mot vient de l'Anglois *kiles*, ou de l'Alleman *kegelen*, ſignifiant la même chôſe. Ou plûtôt de la langue Celtique ou Bretonne, *quille*, qui ſignifie un morceau de bois qui ſe tient debout.

On dit auſſi, En *quille*, en parlant de ce qui eſt tout droit. On diſtingue les Officiérs de la grande, ou de la petite Écurie, en ce que les dèrniérs ont leurs paſſemens couſus en *quilles*, & les aûtres en bracelèts.

Quille, eſt auſſi un tèrme de Gantiér, qui ſe dit d'un morceau de bois en forme de *quille* à joüer, qui ſèrt à redreſſer les doigts des gans, & à mèttre les gans en couleur. *Metula chirotecaria.*

Quille, en tèrmes de Marine, eſt la plus groſſe piéce de bois du vaiſſeau, qui régne de poupe en prouë, qui ſèrt de fondement & de bâſe à tout le bâtiment; parceque ſur elle ſont aſſemblez l'étrâve, l'étambord, les varangues, & les fourcâts, ſur leſquels tout le bâtiment eſt conſtruit. *Principis mali ſtereobates, carina.* Il y a des vaiſſeaux qui ont juſqu'à 120 piéds de *quille*. Cette *quille* a quatorze poûces d'épaiſſeur, & deux piéds de largeur. C'eſt la *quille* qui donne la longueur des aûtres piéces qui lui doivent être proportionnées. Par éxemple, la hauteur pèrpendiculaire de l'étambord doit être la huitiême ou dixiême partie de la *quille*; celle de l'étrâve le quart; la quête de l'étrâve la cinquiême partie; celle de l'étambord la vingtiême; & toute la longueur du navire par enhaut doit être d'un quart plus grande que la *quille*. Les proportions de toutes les piéces de toutes ſortes de vaiſſeaux ſe trouvent dans les Tâbles qui ſont à la fin du livre de Claude Caron Arpenteur, qui a fort bien écrit des bois & de la charpenterie. On la compare à bon droit avec l'échine, l'arrête ou l'épine du dos des animaux.

Ménage dérive ce mot du Grèc κοίλος, ou de l'Éſpagnol *quilla*, ſignifiant la même chôſe.

Quille, eſt auſſi une groſſe piéce de bois formant le dèrrière d'un bâteau foncet. *Imus ſummi mali pluteus, ſpina.* C'eſt celle qui ſupporte le gouvèrnail. Elle répond à la piéce que dans les bâtimens de mèr on appelle *l'étambord*.

Quille de pont, ſe dit auſſi en quelques endroits, d'une longue piéce de bois qui ſoûtient le pont. *Fulcrum.*

On dit, Prêter de l'argent ſur la *quille* du vaiſſeau; pour dire, y affecter & hypothéquer le corps du vaiſſeau. *Navem obſtringere.*

Quille, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme qu'on voit ſur les piéds tout droit, & qui ne bouge, qu'il eſt là planté comme une *quille*; *Pedibus arrectis adſtare.* On dit qu'on a donné à quelqu'un ſon ſac & ſes *quilles*; ou qu'il a pris ſon ſac & ſes *quilles*; pour dire, qu'on l'a chaſſé, ou qu'il s'en eſt allé. On dit auſſi, qu'un homme eſt bien venu en quelque endroit comme un chien dans un jeu de *quilles*; pour dire, que c'eſt un importun qui eſt venu pour troubler la fête.

QUILLEBEUF. ſ. m. Nom propre d'un bourg défendu par un petit fort. *Quillebovium.* Il eſt dans la Normandie, ſur la Seine, à huit lieuës au deſſous de Roüen. Maty.

QUILLER. v. n. Il ſe dit quand ceux, qui veulent joüer aux quilles, en jettent châcun une, & tîrent à qui ſera le plus près de la boule, pour ſçavoir ceux qui ſeront enſemble. *Metulis explorâre turmas ludentium.* Il faut *quiller*; les plus près ſeront enſemble.

Quiller, eſt auſſi un vèrbe actif qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe injurieûſe; Que l'âſe vous *quille*. *Aſellus te arrigat.* Voiture a dit:

Qui que vous choiſiſſiez de ces deux amoureux,
Vous ne ſçauriez manquer que l'âſe ne vous quille.

Se Quilleter. Vieux vèrbe act. C. Sarrêter & planter, ſe tenir debout comme une quille. *Gauvain.* Borel. *Siſtere, Stare.*

QUILLETTE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture qui ſe dit des ôſiérs, que l'on plante. *Truncus brevior.* Planter des ôſiérs en *quillettes*. Ce ſont des ôſiérs longs d'un piéd, grôs comme le petit doigt, éguiſez par le bout le plus grôs, & que l'on fiche ainſi en tèrre de la profondeur d'un demi piéd. Liger.

QUILLIÉR. ſ. m. La pièrre ou le quârré marqué où l'on arrange les neuf quilles. *Metularum area.* Il y a un beau *quillier* au bout de cette allée. On le dit auſſi des neuf quilles enſemble. Il a fait tout le *quilliér* en un coup.

QUILLON. ſ. m. Tèrme de Fourbiſſeur. Sorte de branche qui tient au corps de la garde de l'épée. *Enſi annexus ramulus.* *Quillon* rompu.

QUILMANCE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Éthiopie. *Quilmanſa.* Elle eſt dans la côte d'Ajan, près du Zanguebar, & à l'embouchure du Quilmanci, entre Melinde, & Magadoxo. Maty.

QUILMANCI. ſ. m. Nom propre d'une rivière qui a ſa ſource dans l'Abiſſinie, où elle porte le nom d'Oby; enſuite entrant dans la côte d'Ajan, elle baigne Barraboa; & ſe décharge dans la mèr de Zanguebar, à Quilmanci. *Quilmancus Raphus.* Maty.

QUILOA. ſ. f. Nom propre d'une ville de Zanguebar, en Afrique. *Quiloa*, anciennement, *Rapta.* Elle eſt fortifiée, & défenduë par une petite citadelle; & ſituée ſur une iſle, qui porte ſon nom, entre Monbaze, & Melinde. Cette *Quiloa* appartient aux Portugais; mais il y en a une aûtre en Tèrre fèrme, qu'on appelle la vieille *Quiloa*, & qui eſt capitale du Royaume de *Quiloa*, lequel a ſon Roi particuliér, Mahométan de Religion. Maty.

QUIMBA, ou QUINUA. ſ. m. Plante qui croît aux Indes occidentales, qui eſt de la hauteur d'un homme, & qui a ſes feüilles comme la bléte. *Quinua planta.* Sa ſemence eſt menuë, blanche; les habitans en font un breuvage, ou la mangent en boüillie comme on fait le ris. Cette plante n'eſt autre chôſe

que

que la grande amarante que C. Bauhin appelle *Amarantus maximus*.

QUIMPÈR, QUIMPÈR-CORANTIN. ſ. m. CORNOUAILLE. Ville de France. *Coroſopitum*, autrefois *Curioſolitæ*. Elle eſt dans la Bretagne, ſur l'Odèr, à vingt-trois lieuës de Vannes, vèrs le couchant. *Quimper* a un Évêché ſuffragant de Tours.

QUINAIRE. ſ. m. Petite monnoye Romaine. C'étoit la moitié d'un deniér. *Quinarius*. Dans les Diſſèrtations du P. Chamillart, il y en a une adreſſée à M[r] Le Duc du Maine ſur les *Quinaires*. Par le tèrme de *Quinaire*, l'on entend cèrtaines médailles, de quelques métal qu'elles ſoient, qui ne ſont que de la grandeur d'une de nos mailles. P. CHAMILLART.

Il eſt indubitable qu'il y avoit du tems de la République Romaine deux ſortes de Monnoyes d'argent, dont l'une étoit du poids d'un grôs, & l'autre du poids d'un demi grôs. La prémière s'appelloit *Denarius*, & l'autre *Quinarius*; parce que celle-là valoit dix *As*, & que celle-ci n'en valoit que cinq. Auſſi mèttoit-on ſur la Monnoye peſant un grôs le nombre X. & le nombre V. ſur la Monnoye qui n'étoit que d'un demi grôs. Or les Monnoyes ſous les Empereurs étant demeurées à quelque grains près de même poids & de même valeur que du tems de la République, la Médaille d'argent du poids d'un grôs a continué d'être appellée *Denarius*. *Oſtendite* (*) *mihi denarum. Cujus habet imaginem & inſcriptionem*, dit J. C. à ceux qui lui montroient une Médaille d'argent de l'Empereur Tibère. (*) *Luc. XX.* 24. La Monnoye d'argent continua, dis-je, d'être appellée *Denarius*, ou bien une Monnoye valant dix *As*. Par conſéquent la Monnoye d'un demi grôs étoit également un *Quinarius*; c'eſt-à-dire, une Monnoye valant cinq *As*. Le changement qui avoit été fait, par rapport à l'inſcription & aux figures qu'on y réprėſentoit, ne faiſant rien au prix & à la valeur de la Monnoye.

Voilà, ſi je ne me trompe, l'origine du mot *Quinarius*. Il s'enſuit de là qu'il n'y a proprement que les Médailles d'argent peſant un demi grôs auxquelles ce nom convienne; que les Romains ne l'ont point donné aux aûtres éſpéces de Monnoyes auſſi petites que celles-là; & qu'ainſi ce n'eſt qu'improprement & par analogie que les Médailliſtes le donnent aujourd'hui aux Médailles d'or & de bronze, qui ſont de la même grandeur que les *Quinaires* d'argent; puiſque les unes, ſçavoir, celles d'or, ſont d'un prix fort au deſſus de cinq *As*; & les aûtres, je veux dire, celles de bronze ſont d'un prix inférieur.

L'unique convenance, qui ſe trouve entre ces *Quinaires* & les *Quinaires* d'argent, c'eſt que le *Quinaire* d'or eſt la moitié d'une Médaille d'or pour le poids & pour la valeur: & celui de bronze la moitié d'une Médaille de petit bronze; comme le *Quinaire* d'argent eſt la moitié d'une Médaille d'argent. Car les Romains ont obſérvé dans leurs Monnoyes les mêmes régles que nous; ou plûtôt c'eſt d'eux que nous les avons priſes. Ils avoient donc en or des Loüis, ſi j'oſe parler de la ſorte, & des demi Loüis. Le Loüis; je veux dire, la Médaille d'or étoit du poids de deuz grôs & de quelques grains: & le demi Loüis ou *Quinaire* étoit à proportion d'un grôs & de quelques grains. Mais en bronze ils avoient plus de piéces de différent poids que nous n'en avons. La Monnoye de grand bronze étoit du poids d'une once; celle de moyen bronze de quatre grôs; celle de petit bronze de deux grôs, & le *Quinaire* d'un grôs.

Je n'ai parlé juſqu'ici, que des deux prémiérs ſiécles de l'Empire. Dans la ſuite à meſure que les Monnoyes ont diminué de poids & de bonté, la même proportion s'eſt trouvée dans les ſubdiviſions qui ſe ſont faites. Ainſi deux *Quinaires* d'or de Conſtantin ſont également du poids d'une Médaillle d'or de cet Empereur: comme deux *Quinaires* de Tibèle font une Médaille d'or de ce Prince. Ce que je dis de l'or ſe trouve pareillement dans le bronze; & j'ai vû qu'au trébuchet, deux *Quinaires* d'Aurélien, de Probus, de Conſtantius étoient dans un équilibre auſſi juſte avec une médaille de ces Empereurs, que deux *Quinaires* d'Antonin Pie & de Marc Aurèle le ſont avec une Médaille de petit bronze de ce tems-là.

Néanmoins cette régle ne regarde que les Médailles, & les *Quinaires* frappez par ordre du Sénat & des Empereurs, & non pas les piéces de même éſpéce qui ſont grécques, ou fabriquées par quelques colonies.

Or ſuppôſé que cela ſoit vrai, tout curieux doit conclure qu'une ſuite de *Quinaires* eſt du moins autant néceſſaire dans les cabinets que les ſuites de grand, de moïen, & de petit bronze. Ce ſont de part & d'aûtre de différentes éſpéces de Monnoye, qui nous apprennent combien il y avoit de ſortes de piéces en tout métal, qui avoient cours dans le commèrce. De plus les *Quinaires* ſont communément d'un coin plus fini que les aûtres Médailles, & travaillez par des mains de Maîtres. Ce que j'attribuë à l'impoſſibilité où auroient été de nouveaux ouvriérs de graver des figures entières dans un ſi petit éſpace de métal. Enfin par le peu de *Quinaires* que nous avons dans les cabinets, il eſt aiſé de conjecturer que l'on y vèrroit des revèrs qui leur ſeroient particuliérs, & qui ne ſe trouveroient ni dans le grand, ni dans le moyen bronze; raiſons qui ont obligé les Médailliſtes de ſéparer les Médailles de différentes grandeurs, & d'en faire des ſuites diſtinguées les unes des aûtres.

Les *Quinaires* doivent donc faire auſſi dans les Médailles un ordre à part, & compôſer une ſuite ſans mélange d'aucune aûtre médaille. Quelques râres que ſoient les *Quinaires*, ces ſuites ne ſont point abſolument impoſſibles; puiſque Monſeigneur le Duc du Maine en a déja une ſi nombreûſe, & ſi conſidérable qu'il faudroit peu de *Quinaires* pour la rendre compléte. ID.

QUINAUD, AUDE. adj. ſe dit de celui qui ſe confeſſe vaincu dans une diſpute; qui n'a plus le mot à dire; qui demeure bien camus. Je l'ai rendu bien *quinaud*, il n'a ôſé me repliquer.

Ce mot ſignifioit autrefois *gueux*. Borel le dérive du Grèc κενὸς, c'eſt-à-dire, *vacuus*.

QUINAUT. ſ. f. Vieux ſinge ou marmot fort laid. *Turpis ſimius*. Il n'eſt plus en uſage en ce ſens.

QUINCAILLE. ſ. f. Menuë marchandiſe de fèr ou de cuivre, comme couteaux, haches, ciſeaux & outils de toutes ſortes d'Ouvriérs, chauderons, chandeliérs, &c. *Frivolaria merx*. On fait payer aux Doüanes tout le cuivre ouvragé comme de la *quincaille*.

Ce mot a été fait par onomatopée du ſon de la chôſe qu'il ſignifie. MÉN.

QUINCAILLERIE. ſ. f. Marchandiſe de quincaille *Minucula merx ferraria*. A Saint Eſtienne en Forêſt on fait grand trafic de *quincaillerie*, de la *quincaillerie* de bale.

QUINCAILLIÉR, IÈRE. ſubſt. Marchand qui vend de la quincaille, ou qui la fabrique. *Frivolarius*. Le peuple les appelle abuſivement *Clincailliérs*. Le tître qu'ils prennent par écrit eſt de Marchands *Quincailliers*.

Quelques-uns le dérivent du Latin *quizalarium*.

QUINCAJOU. ſ. m. *Quincojovium animal*. Animal de l'Amérique, qui approche du chât, qui a le poil rouge & brun, & la queuë ſi longue, que la relevant, il en fait deux ou trois tours ſur ſon dos. Il a de fortes griſes, & monte ſur les arbres, & ſe couchant tout de ſon long ſur une branche, il attend que quelque orignac paſſe pour ſe jetter ſur lui. Quand l'orignac ſent le *quincajou* ſur ſon dôs, il court vite ſe jetter dans l'eau, & auſſi-tôt le *quincajou* qui hait cet élement, quitte priſe & ſaute à tèrre. DENIS HIST. DE L'AMÉR.

QUINCOLOR. Voyez QUADRICOLOR.

QUINCONCE. ſ. m. Qui eſt en échiquiér, qui a cinq onces ou cinq parties. DAVILÈR. Figure d'un plant d'arbres pôſez en pluſieurs rangs parallêles, tant ſelon la longueur que la largeur; en telle ſorte toutefois que le prémiér du ſecond rang, commence au centre du quârré qui ſe forme par les deux prémiérs arbres du prémiér rang, & les deux prémiérs du troiſiême, & qui marque une figure d'un cinq au jeu des cartes. La plus belle manière de planter les arbres pour faire un boſquet eſt en *quinconce*. Employer un quârré en *quinconce* d'arbres fruitiérs. *La Quint. P. II. C.* 17. Il eſt aiſé de planter en peu de tems beaucoup d'arbres en éſpaliér; parce qu'il n'eſt pas queſtion d'aligner: mais pour un *quinconce* on ne peut aller ſi vite: parceque, comme il faut que châque arbre réponde juſte à deux rangs, il faut deux aligneurs, ſçavoir un pour châque rang. LA QUINT. *P. III. C.* 20. Il fit des foſſes de trois piéds, un peu étroites & diſpôſées de travèrs en *quincônce*. ABLANÇ.

Davilèr dit *quinconge* & *quinconée*, & le décrit ainſi, c'eſt un plant d'arbres diſpôſé dans ſon origine en quatre arbres, qui font un quârré avec un cinquiême arbre au milieu; en ſorte que cette diſpoſition répétée réciproquement, forme un bois planté de ſimétrie; & préſente par la vûë d'angle d'un quârré ou parallêlogramme rectangle, des allées égales & parallêles. C'eſt de cette ſorte de *quinconce*, que parle Cicéron dans *Cato major*, & Quintilien *L. I. C.* 3. Nos *quinconces*, ſe font aujourd'hui de même que ceux des Anciens, à l'éxception du cinquiême arbre qui n'y eſt pas, de manière qu'étant maillez, & leurs allées ſe voyant par le flanc du rectangle, ils forment un échiquiér parfait, comme ceux qui ſont à côté du Cours-la-Reine à Paris, & du Jardin de Marly. Ligèr dit *quinconche*.

QUINDÉCAGONE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Figure plane qui a quinze angles & quinze côtez. *Quindecagonum*. Si les quinze côtez du *quindécagône* ſont égaux entre eux, c'eſt un *quindécagône* réguliér. Euclide montre comment il s'inſcrit dans un cèrcle. L. XVI. C. 4.

Ce mot eſt formé fort irréguliérement de *quinque* mot Latin, qui ſignifie *cinq*, δέκα, mot Grèc qui ſignifie *dix*, & γωνία, un angle.

Pontédécagône ſeroit plus régulier, mais M. Harris dit, *Quindécagône*.

QUINDÉCIMVIR. ſ. m. Magiſtrât des Romains, ou Commiſſaire qui avoit quatorze collégues, qui avoient la même autorité & la même fonction. *Quindecimvir. XVVIR.* On commença ſous Tarquin le Supèrbe à créer deux Magiſtrâts, pour avoir ſoin que les ſacrifices ſe fiſſent; & alors on les nommoit Duumvirs. Leur nombre crut dans la ſuite juſqu'à dix Decemvirs, & au tems de Ciceron étant monté juſqu'a quinze, ils eurent le nom de *Quindecimvirs*. Quoique dans la ſuite ils ayent été ſoixante, comme le prétend Sèrvius, ſur le VIe de l'Énéide v. 73; leur nom cependant ne changea point; & on continua à les appeller *Quindecimvirs*. C'étoient eux qui éxaminoient les Livres Sibyllins; & qui en étoient les intèrprétes. Ils ne le faiſoient pourtant pas ſans un ordre du Senat déclaré par un Senatuſconſulte. Ils préſidoient auſſi aux ſacrifices & cérémonies extraordinaires que l'on faiſoit. Voyez Struvius, *Antiqq. Roman. ſyntagma, C. XII. p. 603. 604. 605.* Sur les médailles quand un Dauphin eſt joint à un trépiéd, il marque le Sacerdoce des *Quindecimvirs*, qui pour annoncer leurs ſacrifices ſolemnèls, portoient la veille un Dauphin au bout d'une pèrche par la ville; & regardoient ce poiſſon comme conſacré à Apollon, auſſi bien que la Corneille parmi les oiſeaux. P. Joubert.

QUINES. Tèrme du jeu de Triquetrac, ou de dez. Ce ſont deux *cinq* qui viennent à un même coup de dez. *Bis quinque nota.*

QUINGEY. ſ. maſc. Nom propre d'un bourg avec Bailliage. *Quingium.* Il eſt dans le Comté de Bourgogne, ſur le Louve, à ſept lieuës de Dôle, vèrs le levant, & à quatre au ſud de Beſançon. Maty.

QUINI-SEXTE. adj. maſc. Tèrme de l'hiſtoire Eccléſiaſtique, qui ſe dit d'un Concile tenu à Conſtantinople en 692. *Quiniſexta Synodus.* Le ſixiême Concile Général tenu à Conſtantinople l'an 692. & nommé ſouvent le Concile *in Trullo*, s'appelle auſſi en Latin *Quiniſexte*, & en Grèc *Penthecte*, comme qui diroit, cinq-ſixiême, pour marquer qu'il n'eſt que le ſupplément des deux Conciles précédens: quoique proprement s'en ſoit un particulier. Fleury. Il eſt le ſupplément des deux dèrniers Conciles, parceque ceux-là n'avoient point fait de Canons; & que les Orientaux jugèrent à propos d'y ſuppléer par celui-ci. Les 102 Canons qu'on attribuë fauſſement au cinquiême & ſixiême Conciles Généraux, y furent faits. Marcel. Voyez le P. Pétau *Ration. Temp. P. I. L. VIII. C. 3.*

QUINIS. ſ. m. & nom propre d'homme. *Quinidius*, *Quindius.* Saint Quinide que nous appellons vulgairement *Quiniz*, naquit à Vaiſon. N'étant encore que Diâcre, il aſſiſta pour ſon Évêque, au Ve Concile d'Arles, tenu en 552. Il le fit encore ſon Coadjuteur, & *Quiniz* fut ſauvé par l'Archevêque d'Arles. Il mourut le 15e de Févriér vèrs l'an 578. ou 579. Voyez les Bollandiſtes & Baillet au 15e de Févriér. S. *Quiniz* (Car c'eſt ainſi qu'on le nomme) eſt ſecond Patron de l'Égliſe Abbatiale de Mauriac en Auvèrgne. Chast. *Martyrol. T. I. p. 654.*

QUINOLA. ſ. m. Tèrme du jeu de Revèrſi & de la petite Prime. *Quinola.* C'eſt ainſi que les Éſpagnols ont nommé le valet de cœur qui donne l'avantage à ces jeux-là.

Quinola, eſt auſſi un ſobriquet qu'on donne à un meneur de Dames; comme un valèt de chambre, ou aûtre homme gagé pour cela; ce qu'on appelle chez les Grands, *Ecuyérs. Dominarum conductor.* Ce n'eſt qu'un *quinola.*

QUINQUAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui a cinquante ans. *Quinquagenarius. Quinquaginta annos natus.* Quand on eſt *quinquagenaire*, il faut penſer à mourir. C'eſt une grande folie à un homme, ou à une femme *quinquagenaire* de ſe marier.

Quinquagénaire. ſ. m. C'étoit chez les Romains un Officiér de guèrre qui commandoit une compagnie de 50 hommes. C'étoit dans la Police un Commiſſaire qui avoit inſpection ſur 50 familles ou maiſons. Enfin, ç'a été dans les Monaſtères, un Supérieur qui avoit cinquante Moines ſous ſa conduite. *Quinquagenarius.*

QUINOBI. Voyez GINOPOLI *Tom. III. p. 209.*

QUINOCUNI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Iſle de Niphon. *Quinocunum.* Elle eſt Capitale d'un petit Royaume, qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte méridionale de la contrée de Jetſengo. Maty.

QUINQUAGÉSIME. ſ. f. Fête d'Égliſe qui vient 50 jours avant Pâques, & le jour que le peuple appelle le Dimanche Grâs. *Quinquageſima.*

On a appellé autrefois *quinquagéſime*, le Dimanche de la Pentecôte, & lès 50 jours qui ſont entre Pâque & la Pentecôte; mais pour diſtinguer cette *quinquagéſime* de celle qui eſt devant Pâques, on l'appelloit *quinquagéſime Paſchale.* Voyez Caſſien *Coll. VI. C. 18.* & *Collat. XXI. C. 8.* & Raban *De Inſtit. Cleric. L. II. C. 34.* & 41.

QUINQUANNION. ſ. m. Tèrme de Coutume, Éſpace de cinq ans, du Latin *Quinquennium.* Bénéfice de *Quinquannion:* Anciennement les débiteurs obérez obtenoient des Lèttres du petit Scel, pour avoir le tems de payer leurs dettes. Quand il s'agiſſoit d'empêcher la vente de leurs biens à vil prix, on leur accordoit ordinairement le tèrme d'un an; ce qu'on appelloit Bénéfice d'*Annion:* & l'adreſſe de ces lèttres pouvoit être faite aux Juges ſubaltèrnes. Quand les débiteurs vouloient éviter la ceſſion de biens, on leur accordoit le tèrme de cinq années; ce qu'on appelloit Bénéfice de *Quinquannion:* & l'adreſſe de ces dèrnières lèttres ne pouvoit être faite qu'aux ſeuls Juges Royaux. De Laurière.

QUINQUATRES, ou QUINQUATRIES. Noms qu'on donnoit autrefois aux Fêtes de Minèrve appellées autrement, Panathénées. *Quinquatrus*, *Quinquatria.* Ces fêtes ſe célébroient le 14e devant les Calendes d'Avril, c'eſt-à-dire, le 19e de Mars. Quelques-uns ont cru qu'on les nommoit *Quinquatres*, parcequ'elles comprenoient cinq jours: mais d'aûtres prétendent avec plus de raiſon, que c'eſt parcequ'elles tomboient cinq jours après les ides du mois. Le prémiér jour des *Quinquatries*, on ne répandoit point de ſang, parcequ'on croyoit que c'étoit le jour de la naiſſance de Minèrve. Tous ces jours ſe paſſoient en réjouiſſances. On faiſoit à ces fêtes des combats publics d'éloquence & de Poëſie. Voyez Aulu-Gelle *L. II. C. 21.* Varron, *De lingua Lat. L. V.* Ovide *Faſt. L. III. v. 809.* Suet. *Aug. C. 71. Id. Domit. C. 4.* & *Struvius Antiqq. Rom. Syntagma. C. IX. p. 401.* 402. Les Epulons dont nous avons parlé T. II. p. 1281. étoient quelquefois cinq; & on les nommoit *Quinquevir.* Les *Quinquevirs* du change, ou des rentes, *Quinquevir menſarii*, furent créez l'an de Rome 301. ſous le Conſulat de Valerius Poplicola, & de C. Martius Ruſilius; & ils fûrent tîrez du nombre des Plébëiens. Tite-Live L. VII. Ils fûrent chargez de modérer l'excès de l'uſure & de l'intérêt que les créanciérs ou les banquiérs tîroient, & dont le peuple étoit accablé.

QUINQUENEILE. Vieux tèrmes de Coutumes, qui ſignifioit autrefois *Lèttres de repit*, qui étoient accordées par le Prince, ou par le Juge pour cinq ans, à des débiteurs qui avoient mal fait leurs affaires. *Inducia quinquennales. Quinquenelle* en tèrmes de Coutume, eſt l'attente ou répit de cinq ans, que le débiteur obtient contre ſes créanciérs, en vérifiant ſommairement que par pauvreté, diminution & pèrte de la plus grande partie de ſes biens, il eſt contraint de recourir à ce remède. De Laurière. C'eſt donc la même chôſe que le Bénéfice de *Quinquannion.* Voyez Staccham *De Jure Mercatura.* Borel dit *Quinquèrnelle* & *quinquinelle*, & non pas *quinquenelle.* Voyez ces mots.

QUINQUENNAL. ſ. m. Magiſtrat des Colonies & des villes Municipales dans la République Romaine. *Quinquennalis.* Les *Quinquennales* étoient différentes des Édiles. Les *Quinquennales* n'étoient point ainſi nommez, parcequ'ils étoient cinq ans en charge; mais parcequ'ils étoient élus à châque cinquiême année, pour préſider au cens des villes, & pour recevoir la déclaration que châque citoyen étoit obligé de faire de ſes biens. Voyez *Evrardi Ottonis De Ædilibus Coloniarum & Municipiorum.*

QUINQUENNALES. ſ. f. Jeux, ou fêtes qui ſe célébroient tous les cinq ans à l'honneur des Empereurs déifiez. *Quinquatrus vel quinquatria.* On ne commença à les marquer ſur les médailles que vèrs le milieu du troiſiême ſiécle. Le P. Pagi a produit une médaille, ou les *Quinquennales* de l'Empereur Poſthume ſont gravées; ce qui ne ſe trouve ſur aucune médaille des Empereurs qui l'ont précédé.

QUINQUENOVE, eſt une éſpéce de jeu de dez venu de Flandres. *Quinque novem.* Ce mot eſt fait de cinq & de neuf.

QUINQUÈRNEILE. Voyez QUINQUINEILE.

QUINQUÉVIR. ſ. m. Magiſtrat Romain qui avoit avec lui quatre collégues employez aux mêmes fonctions. *Quinquevir. VVIR.* Il y avoit des *Quinquévirs* en deçà & au delà du Tibre, qui étoient des Lieutenans des Magiſtrâts. C'étoient quelquefois des *Quinquévirs* qui conduiſoient les colonies, & qui diſtribuoient aux fammilles les campagnes, qu'on leur attribuoit. Voyez Roſin, *Antiq. Rom. L. VII. C. 47.* Le Juriſconſulte Pomponius parle des *Quinquevirs* que l'on avoit établis dans Rome deçà & delà le Tibre, pour rendre juſtice la nuit au lieu des Magiſtrâts que l'on ne jugeoit pas à propos de faire courir la ville durant les ténébres. D'Aubignac. *Terence juſtific. p. 181.*

QUINQUILLE. Jeu de l'Hombre à cinq. Joüer à *quinquille.* *Quinquilius ludus.*

QUINQUINA. ſ. m. Écorce qui vient des Indes Occidentales, qui eſt un remède admirable pour les fiévres intèrmittentes; elle eſt compacte, de couleur rougeâtre, d'un goût amèr. *Quinquina cortex.* L'arbre d'où on la tire croît au Perou dans la

Province

Province de Quito, ſur des montagnes proche de la ville de Loxa. On l'appelle auſſi *Quinaquina*, ou *China China*. Les habitans du païs l'appellent *Genapéride*, & les Éſpagnols *Palo de calenturas*, c'eſt-à dire, *bois des fiévres*. Cet arbre eſt de la grandeur à peu-près d'un cériſiér. Ses feuilles ſont rondes, dentelées. Sa fleur eſt longue, de couleur rougeâtre; elle eſt ſuivie d'une gouſſe qui contient une amande plate, blanche, enveloppée d'une membrâne mince. Il y en a deux éſpéces, un cultivé, & l'aûtre ſauvage: le cultivé eſt beaucoup meilleur que l'aûtre. Le *Quinaquina* n'eſt connu des Européens que depuis l'année 1640. Les Jéſuites de Rome lui donnèrent beaucoup de réputation en Italie & en Éſpagne en 1649. Le Cardinal de Lugo en apporta le prémiér en France en 1650. Il y fut d'abord vendu au poids de l'or à caûſe de la vèrtu mèrveilleûſe qu'il a de guérir la fiévre. Étant réduit en poudre on l'appelloit la *poudre du Cardinal de Lugo*. Les Anglois le nomment la *poudre des Jéſuites*, parceque c'eſt eux qui l'ont apportée des Indes, & l'ont fait connoître en Europe. Bien des gens ne vouloient point au commencement ſe ſervir du *Quinquina*. Chiflèt & Plempius en furent les plus grands ennemis. Mais une infinité d'éxpériences qui ont été faites dans toute l'Europe, & les éffets ſurprenans qu'on en voit tous les jours, ont convaincu les plus opiniâtres que c'étoit un des plus éxcèllens remédes de la Médecine: deſorte qu'il n'y a préſentement qu'un fort petit nombre de gens entêtez ou ignorans qui faſſent difficulté de s'en ſervir. M. Barbeyrac illuſtre Médecin de Montpelliér, & un des plus fameux Praticiens de ce ſiécle, l'a employé des prémiérs avec beaucoup de ſuccès, & a fort contribué à le mettre en vogue. Sturmius, Willis, Sydenham, Morton, Dolæus, Monginot, & quantité d'aûtres célébres Médecins lui ont donné de grands éloges. Quelques-uns appellent *Quinquina d'Europe*, la racine de gentiane, à caûſe qu'elle eſt bonne pour les fiévres intèrmittentes. Il y a une Ode ſur le *Quinquina* addreſſée à M. Fagon. En voici quelques traits.

Quinquina, *tu bannis l'éffroy qui nous poſſéde,*
Loin de cet appareil incèrtain, dangereux,
Qui plus que le mal même eſt ſouvent rigoureux,
Et n'eſt qu'un aûtre mal ſous le nom de remède.
Plus de foibleſſe, plus de pâleur,
De battement ni de douleur.
Ta puiſſante vèrtu tout-à-coup ſe déploye:
Un malade mourant ſe ſent reſſuſcité,
Et goute tranſporté de joye
Tout le bonheur de la ſanté.

O merveille inconnuë! ô prétiûſe écorce!
Si le docte Fagon, que la nature inſtruit
Avoit vû, divin arbre, & tes fleurs & ton fruit,
Où n'employeroit-il pas tes vèrtus & ta force?

Et plus bas,

Remède préférable à tous les Panacées
Le ſort te receloit au bout de l'Univèrs;
Mais les peines qu'on ſouffre à franchir tant de mèrs
Par un ſi chèr préſent ſont bien récompenſées.

Et encore,

Combien, ô Quinquina! *combien du fèr des Parques*
De mortèls très puiſſans, par toi ſont préſervez.

QUINQUINEILE, ou QUINQUÈRNEILE. ſ. f. Vieux mot. *Coquillard*. Faire *quinquinelle*, ou *quinquèrnelle*.

Qui ne leurs falloit nul reſpit,
Delay, grâce, ne qninquèrnelle.

C'eſt-à-dire, faire diſtribution de ſes biens; c. prendre un tèrme de cinq ans (*quinquennium*) pour payer, au bout deſquèls ſi on n'avoit moyen de payer, on éxpoſoit les débiteurs à cul nud ſur une pièrre. Borel. D'aûtres diſent *Quinquenelle*. Voyez ci-deſſus.

QUINSAY, KINGSU. ſ. m. Nom [illegible] de ville. Marc Paul de Veniſe a donné ce nom à la ville Capitale de la Chine. *Quinsaum*. Il a dit qu'elle avoit cent mille, c'eſt-à-dire, trente-trois lieuës de circuit, & douze mille ſoixante ponts. Il y a bien d'apparence que ce voyageur s'eſt trompé dans ſon compte; car on ne voit dans toute la Chine aucun veſtige d'une ville auſſi vaſte. Quelques-uns croyent qu'il a voulu parler de Péking; mais Martin Martinius prétend que c'eſt d'Hangcheu, qui eſt une grande ville; & qui ayant été le Siége des Rois de la Chine, vèrs l'an 1300. peut avoir été appellée *Kingſay*, ou *Kingſu*, qui ſignifie la ville Royale. Maty.

QUINT, INTE. adj. & ſubſt. La cinquième partie d'un tout. *Quinta pars*. On a fait payer le *quint* à un tel par forme de taxe, Il n'eſt pèrmis à un Teſtateur de diſpôſer que du *quint* de ſes propres. Les quatre *quints* ſont dûx aux héritiérs, parens & lignagérs. Les quatre *quints* tiennent lieu, dans nôtre coutûme, de légitime aux héritiérs, enſorte que cette portion doit demeurer franche & quitte de tout legs & charges teſtamentaires. On peut diſpôſer de tout ſon bien par donation entre vif. mais par teſtament, il faut laiſſer les quatre *quints* libres. Dict. de Droit. J'ai mon *quint* dans ce traitté, j'y ſuis pour mon *quint*.

On a appellé Charles-*Quint* Empereur, qui eſt le cinquième du nom. *Quintus*. Sixte *Quint* Pape par la même raiſon.

Dans le nom de *Quinte-Curce* hiſtorien latin qui a écrit la vie d'Aléxandre, on y ajoûte un *e* à la fin; mais on prononce communément, *Quint-Curce*, ſans faire ſentir ni l'*e* ni le *t*.

Quint naturel et coutumiér, c'eſt celuy qui appartient aux enfans puînez, & leur eſt dû à la différence du *quint* datif, dont fait mention l'ancienne coûtume d'Amiens Art. 4. & 8. & aûtres coutûmes.

On appelle les *Quints* Royaux, la cinquième partie de tout l'or & l'argent qui ſe tîre des mines du Perou, & qui eſt le droit du Roy d'Éſpagne. La caiſſe des *Quints* Royaux ſe garde à Lima dans le Palais du Vice-Roy.

Quint viagér ou Héréditał. c'eſt la portion de ſes propres héritages dont on peut diſpôſer par teſtament, ſelon la coutûme d'Amiens, Art. 57. 59. 71. 72. ou qui appartient aux puînez ès héritages feudeaux ſelon la coutûme de Pérone, Art. 169. 174.

Quint & requint, en tèrmes de Juriſprudence féodale, eſt un droit qu'on paye au Seigneur dominant à châque vente qu'on fait d'un fièf ſervant, comme on paye les lods & ventes pour les rotures. *Gemini quintarii jus clientelare*. Le *Quint* eſt la cinquième partie du prix, & le *requint*, le cinquième du cinquième. Cela fait 24. pour 100. Par les Édits de 1673. & de 1674. le droit de *Quint* ſe paye au Roi pour l'échange des fièfs; & le Seigneur ne prend que ſon droit de relièf, ou de rachat.

QUINTADINER. v. act. Tèrme de Facteur d'orgues. Ce mot ſe dit des tuyaux de l'orgue, lorſqu'ils réſonnent en manière de quinte, & qu'ils ne parlent pas d'une façon harmonieûſe; ce qui eſt un défaut. *Diſſonare, inconcinnè canere*. Ce tuyau *quintadine*

QUINTAINE. ſ. f. Pal, pôteau ou jaquemart qu'on fiche en tèrre, où l'on attache un boucliér, pour faire des éxèrcices militaires à cheval, jetter des dards, rompre la lance. *Quintanus palus*. Cet éxèrcice eſt hors d'uſage. Borel dit *Quintaine*, ou *Quitaine*, & adjoûte; C'eſt un Jaquemart, une homme de bois planté en tèrre, auquel on tîre au blanc: ce qui vient de *Quintus*, parce qu'on a imité ce jeu des Anciens, qui ſe faiſoit de cinq en cinq. D'autres dérivent ce mot de *Quintaine*, d'un homme appellé *Quintus*. Ménage. C'eſt auſſi le ſentiment du P. Ménéſtriér. *Vallus* & *Paſſius*, ſelon Vigenère ſur Céſar, ſont pris pour une ſorte de *Quintaine* ou Jaquemart fiché en tèrre pour s'éxèrcer à l'encontre, comme ſi c'étoit un advèrſaire; c'eſt à-dire un homme de paille. Juvénal parle des femmes s'éxèrçant ainſi.

Aut quis non vidit vulnera pali.

Ménage dit qu'il vient de l'Italien *Quintana*. Voyez dans le Gloſſ. de M. De Laurière au mot *Quintaine*, comment ſe fait l'éxèrcice de la *Quintaine*.

Le Père Monet appelle ce jeu, ou cet éxèrcice. *Quintellus*. Il en eſt fait mention dans la Loi I. au Code *De Aleatoribus*, & dans le Paratilte de Cujas ſur la même Loi. En quelques lieux cet éxèrcice s'appelle *Courre le faquin*.

Quintaine en pluſieurs lieux eſt un droit ſeigneurial, par lequel le Seigneur oblige des Meûniérs, des Bateliérs, ou de jeunes gens à marier, à venir devant ſon Château tous les ans rompre quelques lances ou pèrches pour lui ſervir de divèrtiſſement.

Quintaine, s'eſt dit auſſi dans le ſtile figuré & ſatirique.

Laſſe enfin de ſervir au peuple de quintaine. Régn.

C'eſt à-dire, laſſe de vivre dans le déſordre, & de ſe proſtituer à tous venans.

QUINTAL. ſ. m. Poids de cent livres de Paris. *Centum pondo*. Il y a bien des lieux où on vend le bois, le foin au *quinal*. Les Marchands en grôs vendent & éſtiment leurs marchandiſes au *quintal*. Le *quintal* de ſucre, de poivre, vaut tant. Châque livre de *quintal* ſur la mèr n'eſt que de 15. onces. Le *quintal* eſt différent ſelon les lieux. Leur différence avec toutes leurs proportions eſt curieûſement éxpliquée par Caſimir Polonois en ſa Pyrotéchnie. Dans ſa coutûme de Bayone, tit. XXVII. art. 3. Le *quintal* doit peſer 96. livres, & la livre. 14. onces & demi.

En quelque lieux on appelle *quintal* un grôs poids public déſtiné à peſer de grôſſes & lourdes Marchandiſes; & le Droit qui ſe paye pour le peſage eſt nommé droit de *quintal* Voyez *Gariel*.

in Epiſcop. Magaloneus. p. 90. De Laurière.

QUINTE. ſ. f. En tèrmes de Muſique, eſt un intèrvalle compris en cinq tons, qui eſt la troiſiême des conſonances. *Diapente* La raiſon de la *quinte* avec les nombres & les lignes eſt de 3. à 2. La quarte & la *quinte* font une octave. La *quinte* parfaite ſurpaſſe la fauſſe *quinte* d'un demi-ton moyen. On l'appelle auſſi *ſémidiapente*, qui l'orſqu'on diviſe l'octave, ſe trouve d'un côté, & le triton de l'aûtre. La *quinte* & la tièrce majeûre ou mineure compôſent la ſeptiême.

Quinte, au jeu eſt une ſuite de cinq cartes de même couleur. *Quinarius numerus chartularum luſoriarum.* On appelle au Piquet *quinte-major*, la plus haute qui commence par l'as : on appelle *quinte de Roi, de Dame*, celle qui commence par une de ces cartes; *quinte baſſe*, celle qui commence par un Valet. *Quinte*, quatorze & le point, c'eſt beau jeu, c'eſt le gain d'une partie en cent.

Quinte, en tèrmes d'Éſcrime, ou en fait d'armes, eſt une cinquiême garde qui ſe fait, quand l'épée fait la révolution du cèrcle. *Quinaria cuſtodia.* Et ainſi on dit, Agir de prime en *quinte*, quand on commence de prime, & qu'on achéve en *quinte*. Voyez Garde.

Quinte, eſt auſſi une maladie qui éxcite à touſſer avec grande violence. *Tuſſis.*

Quinte. Sorte de toile ainſi nommée de Quintin ville de Bretagne où elle ſe fait. Mén. *Quintina tela.*

Quinte, ſignifie encore, Caprice, humeur fantaſque, ombrage. *Moroſitas, difficilis ingenii phantaſia.* Il prend ſouvent des *quintes* à cette pèrſonne, qui la rendent fort inégale. Rabelais appelle *quinte*, l'âme raiſonnable, & lui a donné pour divèrtiſſement un balet qui répréſente le jeu des échécs.

Quinte, eſt auſſi en cèrtains lieux la banlieuë, l'étenduë de la Juriſdiction du Juge ordinaire, ou du Prévôt, qui enfèrme la banlieuë de la ville : comme, la *quinte* du Mans, les *quintes* d'Angérs. *Urbana ſuburbanaque juriſdictio.*

Les *Quintes* d'Angérs cout. d'Aujou art. 35. c'eſt la ſeptaine, le tèrritoire, la banlieuë, la voirie, l'étenduë de la Juriſdiction du Prévôt ou aûtre prémièr Juge Ordinaire. De Laurière.

Du Cange dit que ce mot vient de *quintum miliare.*

En tèrmes de Juriſprudence. *Quinte* & Surabondante criée ſe fait quand il y a quelque défaut dans les quatre criées; ou que l'on procéde à une nouvelle adjudication; & que le Juge n'éſtime pas qu'il y ait lieu de recommancer la pourſuite. Cette *quinte* & ſurabondante criée couvre tous les défauts s'il y en a, & aſſure le Decrèt. Dict. de Droit.

QUINT-EſSENCE, en tèrmes de Chimie, eſt ce qu'il y a de plus éxquis, de plus ſubtil & de plus pur dans les corps naturèls, éxtrait par l'art de Chimie. *Quinta eſſentia.* Les Charlatans vendent des liqueurs qu'ils appellent des éſſences & *quint-eſſences*, faiſant accroire qu'elles guériſſent de tous maux. Les Anciens qui ne connoiſſoient rien de réel, qui ne fut un corps, vouloient néanmoins que l'âme de l'homme fut d'un cinquiême élément, ou d'une éſpéce de *quint-eſſence* ſans nom, inconnuë ici bas, indiviſible, & immuable, toute céleſte & toute divine. Fénel. Un principe des eaux de Bourbon eſt une créme de ſouffre, une fleur de bitume épurée, une *quint-eſſence* de baume extrêmement éxaltée. Mem. de Tr.

Quint-eſsence, dans la Philoſophie Hèrmétique, en un Tèrme myſtérieux; cinquiême éſſence, ou cinquiême être d'une chôſe mixte. C'eſt comme l'âme très ſubtile tîrée de ſon corps, & de la craſſe & ſupèrfluité des quatres élémens, par une très-ſubtile & très parfaite diſtillation; & par ce moyen la chôſe eſt ſpiritualiſée : c'eſt-à-dire renduë très-ſpirituèlle, très ſubtile & très-pure, & comme incorruptible. Dict. Hèrm.

Quint-eſsence des Élémens; En tèrmes du Grand Art. C'eſt le Mèrcure Hèrmétique. Dict. Hèrm.

L'esprit de nôtre Quint-eſsence : dans le même art, c'eſt nôtre Magnéſie. Enfin la *quint-eſſence* d'une chôſe, c'eſt ſa réduction en une ſubſtance très ſubtile, très- pure & très-ſpirituèlle. Dict. Hèrmét.

Quint-eſsence, ſignifie figurément en choſes morales, le fin, le fond des chôſes : tout l'avantage, tout le fruit qu'il eſt poſſible d'en tîrer. *Succus, eſſentia.* Ce Docteur a tîré la *quint-eſſence* de la Philoſophie. Ce Financiér a tîré la *quint-eſſence* de cette fèrme, il a tîré tout le profit qui s'en pouvoit tîrer. Ce Rapporteur ſçait la *quint-eſſence* de cette affaire, il l'a bien étudiée. Cette taxe a tîré la *quint-eſſence* des bourſes des Financiérs. Regniér a dit, tîrer un homme en *quint-eſſence*; c'eſt à-dire l'épuiſer, le conſumer; en tîrer toute la ſubſtance; le réduire à rien.

QUINTE-FEUILLE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges longues, grêles, veluës, fléxibles. Ses feuilles ſont oblongues, crénelées en leurs bords, veluës, rangées en main ouvèrte; cinq ſur la même queuë. Ses fleurs ſont compôſées de cinq petites feuilles jaûnes, diſpôſées en rôſe, ſoutenuës par un calice découpé en dix parties, cinq grandes, & cinq petites rangées altèrnativement. Son fruit eſt compôſé de pluſieurs ſémences ramaſſées en manière de tête, enveloppées par le calice. Sa racine eſt groſſe comme le petit doigt, longue, noirâtre en dehors, rouge en dedans, d'un goût aſtringent. En Latin *quinquefolium majus repens.* C. Bauh. Cette plante eſt vulnéraire & aſtringente, on employe ſa racine fort utilement dans les décoctions aſtringentes, pour le crachement de ſang, & pour toute ſorte d'hémorragies. On aſſûre qu'un grôs de la poudre de la même racine priſe dans un vèrre d'eau avant l'accès, emporte les fiévres intèrmittentes. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *quinte-feuille.* Elle a été appellée ainſi, parceque la plûpart de ſes éſpéces ont cinq feuilles ſur la même queuë. *Pentaphyllum, vel quinque folium.*

Quinte-feuille, eſt en Blâſon une fleur de pèrvenche pèrcée, ou ouvèrte en cœur. *Pervincæ folium perforatum.* Vèrgy porte de gueules à trois *quinte-feuilles* pèrcées d'or.

QUINTELAGE, ou QUINTILLAGE. Tèrme de Mèr. *Saburra.* Voyez Lest, c'eſt la même chôſe.

Quintelage, eſt auſſi un mot Bas-Breton qui ſignifie l'ordinaire, ou le port des hardes des matelots. *Scutarium quinquefolium.*

QUINTERONE, ona ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Nom que l'on donne au Pèrou aux enfans des Éſpagnoles & des *Quarteronas.* Les *Quinterones* ſont petits fils d'un Éſpagnol & d'une mère meſtice ou mulâtre, & arrièrs petits fils d'un Éſpagnol & d'une Indienne, ou d'une Négreſſe.

QUINTEſSENTIÉR. v. act. Tîrer la quinteſſence de quelque chôſe. *Succum, ſpiritum, extrahere.* Il ſe dit au propre des ſucs; mais plus ordinairement au figuré, des fèrmes, des affaires, &c.

QUINTEUX, euse. adj. & ſubſt. Capricieux; fantaſque; qui eſt ſujèt à des quintes. *Moroſus, difficilis, auſterus, arduus.* On le dit tant de l'homme, que des chevaux qui ſont ombrageux. Boileau dit en parlant de ſa Muſe; Quand je veux dire blanc, la *quinteûſe* dit noir. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *quint-eſſence*, parceque ceux qui chèrchent la quint-eſſence des chôſes, comme la quadrature du cèrcle, ou l'or potable, ſont ordinairement bourrus.

On appelle auſſi en Fauconnerie, un oiſeau *quinteux*, celui qui eſt écartable, ou qui prend l'eſſort. *Moroſus, fugitivus.* Voyez Écartable.

On dit provèrbialement, *quinteux* comme la mule du Pape; c'eſt-à-dire, fantaſque, bourru, difficile. *Difficilis, moroſus.*

QUINTIANA, ſ. f. QUINZANO. ſ. m. Nom propre d'un Village de l'État de Veniſe. *Quintianum.* Il eſt dans le Brèſſan, près de la Frontière du Crémonois, au Nord de la Ville de Crémone. Maty.

QUINTIL. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie Aſpect de deux Planétes éloignées l'une de l'aûtre de la cinquiême partie du Zodiaque. Diſtances de 72. degrez entre deux Planetes. *Septuaginta duorum graduum diſtantia inter duos Planetas.* La marque du *quintil* eſt *C*, ou *O. Harris.* M. Lieutaud ne marque point le *quintil* dans ſa connoiſſance des temps.

QUINTILIEN, enne. Anciens Hérétiques qui ſont les mêmes que les *Pépuziens*, & qui ont pris leur nom de *Quintilla* leur Prophèteſſe. Les femmes parmi eux faiſoient les fonctions Épiſcopales & celles de la Prêtriſe; & ils s'appuyoient pour cela ſur les paroles de Saint Paul dans ſon Épitre aux Galates ch. 3. v. 28. où il eſt dit, qu'en J. Christ il n'y a point de diſtinction *d'hommes & de femmes.* ils attribuoient de grands dons à Éve pour avoir mangé la prémière du fruit de la ſcience. Ils donnoient auſſi de grandes loüanges à Marie ſœur de Moïſe comme ayant été Prophéteſſe; & c'étoit à ſon éxemple qu'ils recevoient les femmes dans les charges de la Cléricature. Le Diacre Philippe, diſoient-ils, a eu quatre filles, qui ont été Prophéteſſes. On voyoit ſouvent entrer dans leurs aſſemblées ſept vièrges avec des habits blancs [illegible]ſoient les Prophéteſſes. Ces Hérétiques étoient à peu [illegible] même chôſe que les Quakres, & les aûtres Fanatiques & Enthouſiaſtes d'aujourd'hui. Voyez Saint Épiphane *hær.* 49.

QUINTIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans la Bretagne, à quatre lieux de S. Brieux vèrs le midi. *Quintinum.*

QUINTIN. ſ. m. Toile fort fine & fort claire, dont on fait des collèts & des manchettes, tant pour hommes que pour femmes. *Tela quintiniana.*

QUINTOYE. Voyez QUARTOYE.

QUINZAINE. ſ. f. Nombre qui contient quinze chôſes. *Decimus quintus numerus.* Une *quinzaine* d'écus. Dizaine *quinzaine*, vingtaine.

QUINZAINE, ſignifie auſſi, intèrvale de quinze jours. *Spatium quindecim dierum.* Il a été aſſigné à la *quinzaine*, il eſt dit qu'il en viendra à la *quinzaine*, dans quinze jours. Les locataires d'une maiſon ont la *quinzaine* après le tèrme pour déménager. La Fête de Pâques ſe célèbre durant la *quinzaine*, depuis Pâques Fleuries juſqu'à Pâques Clôſes.

QUINZE. Nombre qui contient dix & cinq, une dixaine & la moitié d'une dixaine. *Quindecim. Quinze* cens ans, *quinze* mille hommes. Ils étoient *quinze* à table. On dit dans *quinze* jours, en parlant de cet eſpace de tems, ou environ : les étrangers diſent dans 14. jours. Un tendron de *quinze* ans. Les *Quinze*-vingts ; ce ſont 300. aveugles qu'on reçoit dans un Hôpital fondé à Paris par S. Louis. Régnier a dit en parlant d'une nuit obſcure, Argus pouvoit paſſer pour un des *Quinze*-vingts.

QUINZE, en tèrme de jeu de paûme, eſt le prémier coup qu'on gagne à châque jeu de châque partie. *Quindecim.* Châque faute vaut *quinze* ; & quand les joüeurs gagnent l'un aprés l'aûtre à ce prémier coup, on appelle le ſecond *quinzain. Demi quinze* eſt un avantage de *quinze* qu'on prend altèrnativement en deux jeux ; au prémier *quinze*, & au ſecond rien.

QUINZE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme lent à faire quelque beſogne, qu'il feroit bien en *quinze* jours quatorze lieuës. On dit de celui qui eſt trompé par la confiance qu'il a en un aûtre, qu'on lui fait paſſer *quinze* pour douze. On dit de celui qui a grand avantage ſur un aûtre en quelque chôſe, qu'il lui donneroit *quinze*, ou *quinze* & biſque. On dit auſſi en toutes ſortes de jeux & d'affaires, qu'un homme à *quinze* ſur la partie, quand il a un notable avantage. On dit auſſi, Celui-là vaut *quinze*, c'eſt-à-dire, cela eſt remarquable, je m'en ſouviendrai. *Notatu dignum.*

QUINZIÉME. adj. Nombre d'ordre. Qui a la place où quinze points placez de ſuite aboutiroient. *Decimus quintus.* Il eſt le *quinziéme*, elle eſt ſa *quinziéme*. Il eſt dans ſa *quinziéme* année.

QUINZIÉME, eſt auſſi ſubſt. m. & ſignifie le *quinziéme* jour. *Quintadecima dies.* C'eſt le *quinziéme* du mois, de la Lune. C'eſt aujourd'hui le *quinziéme* de ſa maladie.

QUIOSSE. ſ. f. Manière de pièrre à aiguiſer, avec laquelle on *quioſſe* le cuir. *Cos.*

QUIOSSER. v. act. Tèrme de Tanneur. C'eſt frotter le cuir à plein bras ſur le chevalet, pour en faire ſortir l'ordure. *Quioſſer* le cuir. *Cote corium allidere.*

QUIPIA, ou ACLIBIA. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Afrique propre *Clypea, Clupea.* Elle fut Épiſcopale, ſuffragante de Cartage. Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable. On la trouve dans le Royaume de Tunis, ſur la côte occidentale du Cap de bone, où elle a un port, à vingt lieuës de Tunis, vèrs le ſeptentrion oriental. MATY.

QUIPOS. Tèrme de Relation. Nœuds de laine qui ſèrvent d'écriture aux Indiens de l'Amérique. Voyez LETTRE.

QUIR. ſ. m. La tèrre de *Quir*, ou la tèrre Auſtrale du S. Éſprit. *Quiri Regio, Terra Auſtralis Spiritus ſancti.* C'eſt une côte qui a été découvèrte dans la mèr pacifique, entre le dixiéme & le vingtiéme degré de latitude méridionale, environ à vingt lieuës de la nouvelle Guinée, en tirant vèrs le Pérou. Fèrdinand de Quiros, Éſpagnol, la découvrit l'an 1606. & lui donna le nom de tèrre Auſtrale du S. Éſprit. On lui fait maintenant porter le ſien, l'appellant Tèrre de *Quir* ſur toutes les Cartes. MATY.

QUIRIACE. ſ. m. & nom propre d'homme *Cyriacus.* S. Cyriace que nous appellons vulgairement ſaint *Quiriace* n'eſt connu dans l'Égliſe que par ſon culte qui s'eſt établi en pluſieurs endroits au 1er jour de Mai, en d'aûtres au 4e du même mois, en quelques aûtres au 30e d'Avril, & chez quelques Grècs au 18e d'Octobre. BAILLET.

SAN QUIRICO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Sienois, en Toſcane. *Fanum S. Quirici.* Il eſt ſur une coline près de la rivière d'Orcio, à trois lieuës de Monte Pulciano, vèrs le midi occidental. MATY.

QUIRINALES. ſ. f. & plur. Fête que les Romains célébroient en l'honneur de Romulus, qui fut ſurnomé *Quirinus. Quirinalia.* On appelle *Quirinale*, la montagne ſur laquelle étoit bâti ſon temple, & la porte par où l'on paſſoit pour y aller. On l'appelle aujourd'hui *Monte cavallo.* Les quirinales ſe faiſſoient le XIIIe des calendes de Mars c'eſt à-dire le 17. de Févriér. Ovide *Faſt. L. I. v.* 295. Struvius *Antiqq. Rom. Syntagma C. IX. p.* 425.

QUIRINUS. ſ. m. Nom que l'on donna à Romulus, après qu'il eut été mis au nombre des Dieux. *Quirinus.* Tatius Roi des Sabins & Romulus n'ayant fait qu'un peuple de leur deux peuples, & un état de leurs deux états. Les Sabins firent le plus grand nombre & l'emportèrent ſur les Romains. De là vint que maître des délibérations, quand Romulus fut mort, on lui donna le nom de *Quirinus* tiré de *Cures*, nom d'une ville des Sabins De là vint encore que tout le peuple fut appellé *Quirites* nom des habitans de la ville appellée Cures. Au reſte Romulus ne fut pas le prémier qui eut ce nom. Les *Curites* ou *Quirites*, peuple Sabin de la ville nommée *Cures*, avoient un Dieu qui le portoit avant l'union dont nous avons parlé. Quelques-uns croyent que ce nom venoit de *Curis*, qui en langue des Sabins ſignifioit une pique, une hallebarde. On peignoit toujours Romulus une pique à la main. Voyez Struvius *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p.* 131. Voyez Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 12. *Quirinus* à été auſſi un nom ou un ſurnom de Jupiter & de Mars.

QUIRINUS. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe. Rouge velouté, colombin & blanc de laict. MORIN.

QUIRIQUINE, ou *Quiriquina* petite iſle à l'entrée de la Baye de la Conception, dans le Chili. *Quiriquina.* Quelques-uns l'appellent *Ariquine* : mais nos dèrniers Voyageurs, comme Mr. Fréziér diſent *Quiriquine.*

QUIRIS. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des Romains. *Quiris.* C'étoit Junon que l'on nommoit ainſi, parceque les femmes en couche étoient ſous ſa protection. Car une des cérémonies du mariage étoit de peigner la nouvelle épouſe avec une pique qui eut été dans le corps d'un gladiateur tèrraſſé & tué. Or une pique en langue ſabine s'appelloit *curis*, & tout ce qui concèrnoit les nôces, ſe rapportoit à Junon, parcequ'elle y préſidoit comme la Déeſſe tutélaire des femmes enceintes & des accouchemens.

QUIRITES. Dans le Dictionaire de Moréri, on a mis ce mot, comme s'il étoit François, pour ſignifier Romains ; mais jamais on ne le dit. S'il eſt dans un diſcours où un Orateur porte la parole aux Romains qu'on appelle en Latin *Quirites*, il faut traduire, *Meſſieurs*, ſelon nôtre uſage, & avec nos meilleurs Intèrprêtes ; ailleurs il faut traduire *les Romains, le peuple Romain.*

QUIS. ſ. m. Éſpéce de marcaſite de cuivre dont on tire le vitriol Romain. *Pyrites ærarius.* On l'appelle autrement *Pyrites.* Voyez PYRITES.

QUIS. Vieux participe du vèrbe *Querre.* Chèrché. *Pèrceval.* D'où vient enquis. BOREL.

QUISNA. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Quiſna.* Elle a ſa ſource, ſelon les cartes de Sanſon, vèrs la ville de Biſnagar ; & après avoir travèrſé une partie du Royaume de ce nom, elle entre dans celui de Golconde ; & ſe décharge dans le golfe de Bengale, à Maſulepatan. MATY.

QUISO. ſ. m. QUISSA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Géorgie, en Aſie. *Ciſſa.* Elle ſe décharge dans la mèr noire, à vingt-cinq lieuës de l'embouchure du Faſſo, vèrs le midi. MATY.

QUISSE. Vieux imparfait du ſubjonctif du vèrbe *querre.* Je chèrchaſſe. *R. de la Roſe.*

Amour me dit lors que je quiſſe

Je QUIT, vieux vèrbe à la prémière pèrſonne du préſ. de l'Indic. C. j'éſtime, je cuide. *Joinville. Puto, credo, exiſtimo.*

QUITAVA, QUITEVA. ou QUITAVE. ſ. f. Nom propre d'un Royaume avec une petite ville de même nom. *Quitava Regnum. Quitava urbs.* Il eſt ſur la côte orientale des Caffres, entre celle de Zanguebar, & le Royaume de Sofala. On dit que le Royaume de *Quitave* dépendit autrefois de celui de Monomotapa. MATY.

QUITO. ſ. m. ou S. François de *Quito. Quitoa, Quitum, Fanum S. Franciſci de Quito.* Ville du Pérou, capitale de l'Audience de *Quito*, & ſituée vèrs les ſources de la rivière des Amazones, fort près de la ligne équinoctiale, environ à deux cent cinquante lieuës de Lima vèrs le Nord. *Quito* eſt une grande ville, qui a un Évêché ſuffragant de Lima. Il a une Univèrſité, & une Audience ou Tribunal ſouverain de la Juſtice. On voit ſur la montagne, au pied de laquelle eſt *Quito*, le Volcan de Pinta qui eſt une de ces montagnes qui vômiſſent des flammes.

QUITO, LE QUITO. ſ. m. Nom d'une Province du Pérou. *Quitoa, Quitenſis provincia.* Elle eſt bornée au levant par le Popayan, les Quixos, & les Pacamores ; au midi par le Pérou propre ; la mèr du Sud la baigne au couchant, & au nord. On lui donne quatre vingt lieuës de long, & trente cinq de large. Elle eut autrefois ſes Rois propres, les Incas du Pérou la ſubjuguèrent. Les Éſpagnols en ſont maintenant les maîtres ; ils y ont pluſieurs colonnies, dont la ville de *Quito* eſt la principale MATY.

L'Audience de QUITO. *Quitenſis præfectura.* On comprend ſous ce nom pluſieurs provinces de l'Amérique méridionale, qui dépendent de l'Audience ou Parlement de *Quito.* Ce ſont le *Quito* propre, les Pacamôres, les Quixos, & la partie méridionale de Popayan. *Quito* en eſt la capitale, & le ſiége de l'Audience. MATY.

QUITTANCE. ſ. f. Acte par lequel on décharge quelqu'un d'un payement, d'une dette, on le décharge de ce qu'il devoit faire, ou acquiter. *Cautio, apocha.* Tout obligé ou condamné doit

doit payer en deniérs ou *quittances* valables. On lui a donné *quittance* & décharge des papiérs qu'il avoit en garde, de l'aveu qu'il devoit fournir, des corvées qu'il devoit faire.

QUITTANCE DE FINANCE, eſt la *quittance* qu'on donne pour les déniers qui entrent aux coffres du Roi, ſoit pour le prix des charges, ſoit des domaines aliénez. *Accepta pecuniæ ſingraphus.* On ne rembourſe les Officiérs & les Engagiſtes que ſur le piéd de leurs *quittances de finance* : c'eſt ſur ces *quittances* qu'on liquide leur finance. Les porteurs de *quittances* de l'épargne où du tréſor Royal, ſont des Commis qui contraignent en vèrtu de taxes ou de recouvremens dont ils ont les *quittances* en blanc.

QUITTANCE COMPTABLE. On appelle ainſi des *quittances* en parchemin & par devant Notaires, qu'on fournit aux Receveurs & Payeurs des droits du Roi, pour les rapporter en rendant leurs comptes à la Chambre. *Apocha debitoris.* On a mis au rébut la *quittance* de ce rentiér.

On dit provèrbialement, que les lunettes, que les cheveux gris ſont des *quittances* d'amour; pour dire qu'on ne doit plus ſonger à la galanterie en cet état.

QUITTANCER. v. act. Donner quittance au dos ou en marge d'un contrât ou d'une obligation. *Acceptum ferre nomem.* Les contrâts de mariage ſont réputez *quittances* au bout de dix ans, qui eſt le tems où l'on préſume la dot payée, quand on n'en a point fait de demande.

QUITTANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Acceptatus.*

QUITTE. adj. m. & f. Celui qui ne doit rien. *Solutus, immunis.* On n'eſt jamais *quitte* de ce qu'on doit à Dieu. Bienheureux celui qui eſt *quitte*, à qui on ne peut rien demander. On eſt *quitte* en payant ce qu'on doit. Demeurer *quitte* envèrs ſes créanciérs. LE MAIT.

Ce mot vient du Latin. *quietus.*

On dit au Palais, qu'un héritage eſt vendu franc & *quitte*, qu'on a marié un fils franc & *quitte*, qu'on a déclaré qu'il n'étoit chargé d'aucunes hypothéques, d'aucunes *dettes. Sine onere.* C'eſt un ſtéllionat, d'engager ſon bien franc & *quitte*, lorſqu'il eſt déjà chargé de quelque hypoteque.

QUITTE, ſignifie auſſi, Exempt, hors de péril, délivré de quelque incommodité, de quelque peine. *Immunis, vacuus, liber.* Cet Officièr eſt *quitte* du ſèrvice pour tant de tems : il en a eu diſpenſe, exemption. Quand on a eu la petite vérole une bonne fois, on en eſt *quitte* pour le rèſte de ſa vie. Il n'a eu que trois accès de fiévre, il en a été *quitte* à bon marché. On lui a ordonné par pénitence un jeûne de trois jours; il l'a accomplie, il en eſt *quitte*. Il en fut *quitte* pour un méchant manteau. SCAR.

QUITTE, ſe dit auſſi en parlant des décharges, des facilitez qu'on a pour ſe libérer de pluſieurs ſortes d'obligations qui régardent le devoir. *Facilis immunitas, ſeu exemptio.* Un valet qui manque d'aller où ſon maître l'envoye, en eſt *quitte* pour une bourde, en eſt *quitte* pour ſortir de chez lui. Un écolier qui frippe ſes claſſes eſt bien aiſe d'en être *quitte* pour une férule. Celui qui reçoit un bien-fait eſt bien heureux s'il en peut être *quitte* pour des ſentimens. TOUR. Vous avez ſenſiblement offenſé cet homme, & vous êtes bien heureux d'en être *quitte* pour des injures.

On dit auſſi au Palais, qu'on a envoyé *quitte* & abſous d'une demande tant civille que criminèlle quand on a débouté le demandeur de ſa demande, de ſon accuſation. *Remittere.*

QUITTE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit en menaçant quelqu'un, Il en mourra *quitte*; pour dire, qu'on ſe vangera tôt ou tard de l'offenſe qu'il a faite. *Solvet vel in ære, vel in cute.* On dit auſſi, quand on a compté avec quelqu'un, & quand on l'a payé, nous voilà *quitte à quitte* & bons amis. Ils s'employe auſſi dans un ſens un peu figuré. L'un vaut l'aûtre *quitte à quitte*. MOL. Pour dire, nous ſommes bien égaux, nous ne nous devons rien l'un à l'aûtre, ſur l'article de la préférence, ou du mérite. On dit, Jouër à *quitte*, ou à double, tant au propre, quand on double ce qu'on joue, qu'au figuré; pour dire, qu'il faut riſquer, mettre le tout pour venir à bout de quelque affaire. On dit auſſi, Voilà pour les *quittes*, quand on fait quelque chôſe en dériſion des *quittes* qu'on veut faire croire être en petit nombre.

QUITTEMENT. advèrb. D'une manière quitte & franche. *Liberè, & ſine onere.* Il ne ſe dit guères qu'au Palais. Il poſſede cette tèrre franchement & *quittement*, elle n'a aucune charge ni hypothéque.

QUITTER. v. act. Donner quittance, ou ne demander plus rien d'une dette. *Apocham præſtare.* Cet acte porte qu'on a *quitté* un tel de ce qu'il devoit, qu'on en a reçu le payement. Ce teſtateur a *quitté* en mourant tèls & tèls de ſes débiteurs, il leur a donné décharge de ce qu'ils lui devoient.

Ce mot vient de *quietare*, comme qui diroit *redere quietum.* Mais Borel le dérive du Breton *guit*, qui a été fait du vieux mot Gaulois *guet*, emprunté de l'hébreu *guet*, qui ſignifie *divorce.*

QUITTER, ſe dit auſſi en parlant des obligations, des menus devoirs; & ſignifie Exempter, céder, ſe déſiſter, réjetter. *Cedere, immunem dimittere.* Je vous *quitte* de tous vos complimens, de vos viſites. Je vous *quitte* la place, le haut du pavé. Vous avez raiſon, je vous *quitte*, je vous céde. Je vous *quitte* mes droits, je vous les abandonne.

QUITTER, eſt auſſi un tèrme de Palais qui ſignifie, Tranſporter aliéner. *Cedere, alienare.* Tous les contrâts de vente portent, Il lui a cédé, *quitté* & tranſporté, vendu & aliéné. Tout donateur *quitte* la propriété de la chôſe donnée, & en rend maître le donataire.

QUITTER, ſignifie auſſi, Relâcher, changer de deſſein, abandonner, renoncer, laiſſer volontairement. *Renunciare, mutare Conſilium.* Il a fallu enfin qu'il ait *quitté* priſe, qu'il ait *quitté* cette pourſuite, cette entrepriſe. Le meilleur parti à prendre avec ceux qui nous *quittent*, eſt de leur donner la libèrté de nous *quitter*. NIC. Je *quitte* volontairement pour le Ciel tout ce qui m'auroit *quitté* un jour malgré moi. M. SCUD. On *quitte* malaiſément une mauvaiſe habitude qui nous divèrtit. ID. La pareſſe l'a pris, il avoit commencé un grand ouvrage, il a *quitté* tout là. Il a *quitté* la penſée d'aller aux Indes. Il a *quitté* le vin, le jeu, la débauche. *Quitter* l'héréſie. C'eſt un contrédiſant qui *quitte* ſes propres ſentimens dès qu'il eſt venu à bout de les pèrſuader, de peur d'être de l'avis d'un aûtre. M. SCUD. Les flateurs abandonnent leurs amis dès qu'ils peuvent connoître que la Fortune les *quitte*. ID. On dit toûjours dans le monde plus ou moins qu'on ne penſe : & quand je m'examine je ſens bien que la ſincérité me *quitte* ſouvent. ID. Quand les vices nous *quittent*, nous nous flâttons que c'eſt nous qui les *quittons*. ROCHEF. Elle n'attendit pas pour *quitter* le monde que le monde l'eût *quittée*. FLÉCH.

Mais voyant de ſes yeux tous les brillans baiſſer,
Au monde qui la quitte, *elle veut renoncer.* MOL.

QUITTER, ſignifie encore, Sortir hors de quelque lieu; abandonner quelque chôſe. *Relinquere, aufugere.* Un criminel eſt obligé de *quitter* le pays. *Quitter* un habit. Un valet ne doit point *quitter* ſon maître ſans congé. Corneille a ainſi commencé le Menteur :

A la fin j'ai quitté *la robe pour l'épée.*

QUITTER, ſe dit auſſi en parlant des ſéparations des chôſes qui étoient jointes par quelque lien. *Diſjungere, ſeparare.* Il faut renfèrmer les femmes qui *quittent* leur mari par libèrtinage; punir les apoſtats qui *quittent* leur Couvent, leur habit. Ces deux Amans ont promis qu'ils ne ſe *quitteront* jamais. On dit de deux pèrſonnes qui ſont continuèllement enſemble, qu'elles ne ſe *quittent* jamais.

QUITTER, ſe dit auſſi des chôſes corporèlles animées, & inanimées. *Relinquere, deſerere.* Quand l'âme aura *quitté* ſa dépouille mortèlle; pour dire, Après la mort. Ce fruit *quitte* le noyau. Cet arbre *quitte* ſon écorce. Cette poûtre *quitte* la muraille, & menace de ruine.

QUITTER, ſignifie auſſi, Abdiquer, renoncer à quelque grande dignité. *Renunciare, abdicare.* Dioclétien & Charles-Quint ont *quitté* l'Empire; la Reine Chriſtine ſon Royaume de Suéde. Un tel Cardinal a *quitté* le chapeau.

QUITTER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'on ne *quitteroit* pas ſa part aux chiens de quelque chôſe, quand on y conſèrve des prétentions, quelque peu apparentes qu'elles ſoient. *Cedere, deſiſtere, remittere, projicere.* On dit, Qui *quitte* la partie la pèrd. On dit auſſi à celui qui renonce à une chôſe où il n'avoit point de droit, qu'il ne *quitte* rien du ſien. On dit auſſi d'un homme qui eſt attaché opiniâtrement à quelque chôſe, qu'il n'en *quittera* rien que par le bon bout.

QUITTÉ, ÉE. part. & adj. *Dimiſſus, remiſſus.*

QUITUS. ſ. m. Tèrme de Finances. C'eſt l'état final d'un compte, par lequel le Comptâble ſe trouve quitte, & déchargé. Quand on vend à crédit une charge comptâble, on oblige l'acheteur à fournir à la fin de l'année le *quitus* de ſes comptes. *Immunitas, ſolutio.*

QUIVIRA. C'eſt un païs de l'Amérique Septentrionale, fort peu connu *Quivira*. Quelques uns l'ont mis au Nord de la Californie, vèrs le Jeſſo; Mais on le place plus communément entre le vieux & le nouveau Méxique, & la Floride. On dit que les Eſpagnols étant entrez dans ce pays, & n'y ayant pas trouvé des richeſſes comme ils ſe l'étoient promis, ont laiſſé les habitans en repos. MATY. M. De Liſle fit en 1717. une Diſſèrtation ou diſcours ſur *Quivira*, dans lequel il montre fort bien que, *Quivira* eſt une ville ſituée au Nord du Nouveau Méxique ſur un Golfe de Mèr.

QUIXOS. ſ. m. & plur. Nom propre de peuple & d'une province de l'Amérique Méridionale. *Quixorum Regio.* Elle eſt entre celle de Popayan, de Quito, de Pacumores, & de Canela. Les Eſpagnols l'ont découvèrte l'an 1557. & ils y ont les Colonies de Bacca, d'Archidona, d'Avila, & de Sevile de l'Oro. MATY.

QUO.

QUOD-VULT-DEUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Quod vult Deus.* Saint *Quod-vult-Deus* Evêque de Carthage eſt un de ceux que Genſeric Roy des Vandales, fit expoſer en mèr ſur des Vaiſſeaux demi briſez, l'an 439. *Quod-vult-Deus* Evêque de Cartage, & un grand nombre de Clèrcs, furent chaſſez & embarquez ſur des vaiſſeaux rompus; & toutefois ils arrivèrent heureuſement à Naples. FLEURY. Voyez le nom *Deogratias.*

Ce nom eſt une phrâſe Latine qui veut dire, *Ce que veut Dieu.* Apparemment c'eſt, comme on l'a déja inſinué de quelques aûtres noms ſemblables, c'eſt une traductinn Latine du véritable nom de ce Saint qui étoit punique, par exemple, il pouvoit s'appeller שאבאל *ſeabael*, ou *ſaabael*, שחפצאל, *ſebhaphetſel*, ou שרצאל, *ſeratſael*, ou *ſaraſael* tous noms qui en Punique auroient ſignifié *Quod-vult-Deus.* C'eſt ainſi que les Arabes appellent un Auteur Egyptien *Maſchaballah* nom Arabe compôſé de trois mots, & qui ſignifie la même chôſe que *Quod-vult-Deus.* Voyez la Biblioth. Orient. de d'Hèrbelot p. 560.

QUOGÉLO. ſ. m. Animal du Pays des Noirs. *Quogelum animal.* Il reſſemble au crocodille.

QUOLIBÊT. ſ. m. Façon de parler commune & triviale, qui renfèrme ordinairement une miſerable pointe, & dont les gens du peuple, & les mauvais plaiſans affêctent de ſe ſervir pour railler les aûtres, ou pour paroître agréables. *Dicterium mordax, acutum.* Ce Bourgeois ne voit paſſer pèrſonne, qu'il ne donne à châcun ſon *quolibet*, ſon lardon.

De quolibêts *d'amour vôtre tête eſt remplie.* MOL.

Après maints quolibêts *coup ſur coup renvoyez.* LA FONT.

Les *quolibêts* ſont prèſque tous fondez ſur des alluſions, de mauvaiſes pointes, & des turlupinades. Il eſt encore rèſté à la Cour quelques diſeurs de *quolibêts*, de vieux plaiſans qui ne ſont plus à la mode. Les *quolibêts* ne ſont à proprement parler que de miſérables pointes qui ne tombent ſur rien: ce ſont des alluſions froides & inſipides, qui fatiguent, & qui ennuyent les pèrſonnes raiſonnables. Il y a pourtant des occaſions où un *quolibêt* peut trouver ſa place; mais il faut qu'il ſoit bien délicat, & ingénieuſement appliqué: autrement il eſt rampant, & on le prend pour la marque d'un petit éſprit. BOUH. Il y a de la groſſièreté à entaſſer des *quolibêts* les uns ſur les aûtres. CAIL.

On prétend que ce mot eſt venu de la Théologie Scholaſtique, où l'on propôſoit des problêmes plus curieux qu'utiles, & que l'on appelloit *queſtions quodlibétiques.* On étoit ſi pèrſuadé que c'étoient autant d'impèrtinences, qu'on a retenu le mot de *quolibêt* pour ſignifier quelque chôſe de ſot, & de ridicule.

QUONIN. ſ. f. Nom d'une idôle des Chinois. *Quonin.* Elle a la forme d'une femme. Elle a donné ſon nom à une fontaine, qui eſt près de la ville de Xunning, & qu'on prétend à la Chine, qu'un vieillard fit ſortir de tèrre, en la frappant de ſon bâton.

QUOQUART. ſ. m. Vieux mot glorieux ſans ſujet, comme les enfans qui mettent des plumes de coq ſur leur bonnet, & s'eſtiment bien ajuſtez *Bouillus*, Villon dit

Et ne ſuis qu'un jeune quoquart.

Et la Fontaine, des Amoureux.

Et s'il le dit c'eſt un quoquart. Voyez encore COQUARD.

QUOQUELU, ou goguelu, avide de gloire, ſelon Bovillus. Il me ſemble pourtant que c'eſt plûtôt un homme qui a double menton, & qui eſt fort grâs. BOREL. C'eſt un vieux mot.

QUOQUETREAU. ſ. m. Vieux mot. Parleur: ce qui vient du jargon des coqs & poules, d'où vient quoqueter & coquet. BOREL. & Coquard. *Loquax, Garrulus.*

QUOQUS. Vieux tèrme mépriſant.
Rebours de Mathiolus.

Il devient chetif & quoqus. BOREL. *Homo vilis ac nihili.*

QUOTE & maſure. Tèrme de Coutume. Des biens laiſſez par cote & maſure ſont des biens délaiſſez par éſpèce comme une maiſon, un fonds. DE LAURIÈRE.

QUOTIDIEN, ENNE. adj. Qui ſe fait tous les jours; ce dont on a beſoin châque jour. *Quotidianus.* On demande à Dieu tous les jours, qu'il nous donne nôtre pain *quotidien.* Hors de là il n'a guère d'uſage que dans le burleſque. Encore s'en trouve-t-il qui voudroient que l'on dit avec Mrs de Port-Royal, Seigneur donnez-moi mon pain de châque jour. Mais quand il s'agit de phrâſes, ou de mots conſacrez, il ne faut pas être ſi délicat. Pour le burleſque, on s'en peut ſèrvir tant qu'on veut. C'eſt ainſi que le pauvre homme défendoit ſes hypèrboles *quotidiennes.* SCAR. Régnier en parlant de Cicéron à l'égard d'un Pédant, dit que c'eſt le pain *quotidien* de la Pédanterie.

QUOTIDIEN, en tèrmes de Médecine, ſe dit d'une fiévre dont l'accès prend tous les jours. *Febris quotidiana.* Voyez FIÉVRE.

On dit provèrbialement d'une chôſe qui nous eſt familière que nous faiſons, ou que nous voyons tous les jours, que c'eſt nôtre pain *quotidien.* *Conſuetus, ſolitus.*

QUOTIENT. ſ. m. Tèrme d'Arithmétique. *Quotiens.* Nombre qui réſulte de la diviſion d'un plus grand par un plus petit, & qui montre combien de fois le plus petit eſt enfèrmé dans le plus grand, ou combien de fois le diviſeur eſt contenu dans le dividende. Le *quotient* a cela de propre, qu'il contient autant d'unitez, que le dividende renfèrme de fois le diviſeur. ROH. On place le *quotient* au bout de la ligne où eſt le nombre diviſé, avec une barre entre deux. Le *quotient* de douze diviſé par trois eſt quatre.

Le *quotient* ſe marque ainſi dans l'Arithmétique.

3) 12 (4.

En Algebre il ſe marque ainſi

$$\frac{ab}{a}\Big\}\ \frac{quotient}{a}\ \Big|\ \frac{bab}{3b}\ \Big\}\ 2a.$$

Cela vient du mot Latin *quoties*, c'eſt à dire, *combien de fois* tel nombre inférieur eſt-il dans un aûtre ſuperieur? Exemple, Combien de fois trois ſe trouve-t'il en douze? Quatre fois; car quatre fois trois ſont douze.

QUOTITÉ. Voyez COTITÉ. *Quotitas.* On écrit pourtant *Quotité.* La *Quotité* du Cens eſt la ſomme qu'on paye actuèllement pour le cens. DICT. DE DROIT.

QUOTE. ſ. f. Voyez COTTE. *Rata pars.* COTTISER. *Taxare.* COTTISATION. *Taxatio.*

QUOUÉ, Vieux mot. Queuë. *Cauda.* Il ſe trouve dans Jean de Mehun, au Codicille. BOREL.

QUOY. *Quid.* Particule qui tient lieu du Pronom relatif *lequel, laquelle*, dans les cas obliques, tant au ſingulièr, qu'au plurièl. L'ACAD. Ce mot ne ſe dit que des chôſes, & il a un uſage élégant pour ſuppléer au pronom *lequel, laquelle*, en tout genre, & en tout nombre. VAUG. REM. On vous reproche l'emportement & la dureté avec *quoy* vous avez pourſuivi vôtre concurrent. Cette façon de parler *avec quoy* a paru n'être pas du bon ſtile. Quelques uns préfèrent le pronom relatif *lequel*, prétendant que le relatif *quoy* ne ſe met qu'en cèrtaines occaſions où il ſe fait comme une réſomption de tout le diſcours, & non pas immédiatement avec les ſubſtantifs. D'aûtres allèguent que l'on peut ſe ſèrvir du relatif *quoy*, qui eſt une éſpèce de neûtre, à caûſe des deux ſubſtantifs précédens qui ſont de différent genre: mais que pour bien parler il faut l'éviter. M. L. T. Mais *quoy* qu'il en puiſſe être de cette phrâſe en particulièr, l'Académie ne s'arrête pas toûjours à ces ſcrupules. Voici les exemples qu'elle en apporte: c'eſt un vice à *quoy* il eſt ſujèt; de *quoy* il ne ſe corrige point. Ce ſont des chôſes à *quoy* vous ne prenez pas garde. Ce ſont des conditions ſans *quoy* la chôſe n'eût pas été concluë. Le ſujèt, la caûſe *pourquoy* on l'a arrêté.

N'allez point quitter, de quoy *que l'on vous ſomme,*
Le nom que dans la Cour vous avez d'honnête homme.
MOL.

Apportez moi les outils ſans *quoi* je ne puis travailler. *Sine quibus.* *Quoy* qu'on en puiſſe dire, ou railler, il veut faire ce mariage, *quoy* qu'il en ſoit, *quoy* qu'il en arrive, *quoy* que c'en ſoit. Voyez à *quoy* les hommes ſont ſujèts. En *quoy* a-t'il failli?

QUOY, eſt auſſi un advèrbe d'admiration, & d'intèrrogation. *Heu, ita ne.* *Quoy*! vous ſerez aſſez hardi pour me ſoutenir; &c. Hé *quoy*! faut-il vous en mettre en colère, ſi cela n'eſt pas vrai? *Quoy* donc? A *quoy* bon amaſſer tant de richeſſes qu'il faut quitter? On dit, C'eſt un étourdi qui ne connoit ni *quoy* ni qu'eſt-ce. On ne ſçait ni *quoy* ni comment cela s'eſt pu faire. *Quoy* faire là.?

Il eſt auſſi ſubſtantif. Le *quoy*, Le comment, ſont les premières chôſes à examiner en une affaire. *Quid & quomodo, qua ratione.*

On dit, je ne ſçai *quoy*, d'un cèrtain agrément qu'on ne ſçauroit bien exprimer, dont le P. Bouhours a fait la matière de l'un de ſes Entretiens d'Ariſte & d'Eugene. *Naſcio quid.* Il dit que c'eſt ſa nature, d'être incompréhenſible, & inéxplicable. Ces inſtincts ces penchans, ces ſentimens ſecrèts, ſont des tèrmes qui n'expriment qu'imparfaitement, ce *je ne ſçai quoy* que le cœur ſent. C'eſt un

un agrément qui anime toutes les actions, & qui entre juſque dans le moindre gèſte de la pèrſonne qui plaît. Il eſt ſi délicat & ſi impèrcéptible, qu'on ne le peut definir. Au contraire il y a un *je ne ſçai quoy* choquant qui empoiſonne quelquefois, & gâte tout le mérite des pèrſonnes. Ce n'eſt point un caprice, ou un prétexte pour haïr ; c'eſt une raiſon cachée, & que la nature ſeule nous ſuggère. Ce ſont des prémiérs mouvemens qui prévıennent la réfléxion, & la libèrté. Id. Ce qu'on entend par le *je ne ſçai quoy*, conſiſte en de petites chôſes qui ne s'apperçoivent pas aiſément. Le Ch. de M. L'amour comme l'amitié a ſon agréable *je ne ſçai quoy*. S. Évr. Le *je ne ſçay quoy* de l'amitié a plus de lumières que celui de l'amour, parcequ'il agit avec plus de calme. Id.

Les âmes aſſorties,
S'attachent l'une à l'aûtre & ſe laiſſent piquer,
Par un je ne ſçai quoy *qu'on ne peut éxpliquer.* Corn.

QUOYEMENT. adv. Vieux mot. C'eſt à dire ſecrétement. Bible Hiſtoriaux. Borel. *Clam. ſecreto.*

QUOYQUE. Conjonction. Elle régit toûjours le ſubjunctif. *Quamvis, etſi.* On doit prendre garde de ne la mettre jamais après un *que* : Je vous aſſure *que quoyque* : à caûſe de la cacophonie. On peut y ſubſtituer *bien que*, ou *encore que*. Vau. Men. On diſpute s'il faut dire, *quoyqu'il* arrive, ou *quoy qui* arrive. C'eſt dans ce ſens le *quidquid* des Latins. Vaugelas eſt pour le prémier, & Corneille pour le dèrnier.

R. L'R.

R

R Sub. maſc. ou fem. Lêttre, conſonne liquide, la dix-ſeptiéme de l'Alphabeth. Le nom de cette lêtre ne ſe prononce pas *êrre*, comme *êrre* dans *équêrre* par exemple; mais comme *er* dans la propoſition Latine *per*, ou la dèrniere ſylabe du mot François *Cancèr*. Le genre de cette lêtre eſt douteux. Il eſt vrai que Furetière, & l'Académie diſent qu'il eſt féminin; que Monſieur d'Ablancourt la fait de féminin, comme il paroîtra par les éxemples qui vont ſuivre : mais il eſt cèrtain que dans l'uſage ordinaire on la fait de genre maſculin & qu'on dit *un grand R*, *un petit r*. De plus Mr. l'Abbé Dangeau de l'Académie Françoiſe fait R maſculin dans ſes Éſſais de Grammaire II. Diſcours. p. 23. Par la même raiſon on a changé le G en D entre une N & un R. DANGEAU. Et je croi qu'il eſt plus ſelon l'uſage de parler ainſi. L'*r* final des infinitifs des vèrbes de la prémière & ſeconde conjugaiſon, ne ſe prononce point : deſorte qu'en liſant on doit prononcer *aimer* & *haïr*, comme ſi on écrivoit *aimé* & *haï*. L'*R* ſe plaint que l'*I* & l'*E* l'ont ſi fort affoiblie à la fin des mots, qu'on ne l'entend prèſque plus *aller* ni *venir*. ABLANC. Nous ordonnons à l'*R* de filer doux, quand elle ſera la dèrniere, ſur peine d'être chaſſée. ID. Tout cela ne ſe doit obſèrver que lorſque le mot qui ſuit commence par une conſone; car lorſqu'il commence par une voyelle, alors l'*r* de l'infinitif ſe doit faire un peu ſentir dans la proſe grâve, & ſur tout dans les vèrs.

L'amour de regner en ſa place,
Rend déja Xiphares ennemi de Pharnace. RACIN.

Helas ! il faut mourir adorable Silvie.

L'R. Selon les remarques de M. l'Abbé Dangeau eſt une des quatre conſones de nôtre alphabeth qui ne ſe diviſent pas comme les autres en foibles, en fortes & en nazales. C'eſt une liquide. Les Anciens ont appellé l'R une lêtre canine, parceque les chiens ſemblent ſouvent la prononcer en grondant & en aboyant.

Souvent l'R s'eſt changé dans les Langues anciennes & modèrnes en l. comme *fratellus* de *frater*, *capella* de *caper*, *cultellus* de *culter*.

R, étoit auſſi autrefois une lèttre numérale qui ſignifioit 80. ſuivant ce vèrs :

Octoginta dabit tibi R, ſi quis numerabit.

Quand on met un titre deſſus R̄, elle ſignifie 80. mille. Le ρ chez les Grècs valoit cent.

RAA.

RAAB, RAB. ſ. m. Nom propre d'une Rivière qui a ſa ſource dans la Stirie, vèrs la ville de Gracz, travèrſe une partie de la Baſſe Hongrie, y forme l'iſle de Raab, en Latin *Arabo Inſula*, au deſſous de laquelle elle baigne Javarin, & s'y décharge dans le Danube. *Arabo*. MATY. Nous prononçons & nous écrivons ſouvent *Rab*. Le *Rab* ſera à jamais fameux dans l'hiſtoire par la victoire célèbre que les François, envoyez par le Roi Louïs Le Grand, au ſecours de l'Empereur Léopold, remportèrent ſur les Turcs en 1664. CORN.

RAAB, RAB. Voyez JAVARIN.

RAAISIER, Vieux vèrbe, qui ſignifioit autrefois ſe remettre à l'aiſe. *Pèrceval*. BOREL.

RAAMBRER, ou RÉAMBRER & RÉE[redacted]R. Vieux mot. V. a. Tèrme de Coutume. *Raambrer* une tèrre, c'eſt retraire une tèrre, la racheter, ou la retirer par retrait lignager.

On diſoit auſſi anciennement *Raambrer* ou réambrer pour rançonner, véxer, fatiguer.

Du biau fils Dieu, du bon, du ſage
Celui qui pour l'humain lignage
Reembre *de mort & délivre*. OVIDE. MS.

Ce mot venoit de *Redimere* d'où l'on avoit fait *rédimrer*, *rédemrer*, *rédembrer*, *réembrer réambrer*, *raambrer*.

RAANÇON. ſ. f. vieux mot. Rançon, rachapt, retrait. *Redemptio*. Ainſi ne pouvoit venir Meſſire Jean à ſa *raançon*, parceque li dis héritage n'étoit pas de ſon côté. *Sentence de l'an* 1309. *rapportée par Pithou dans ſon Comm. ſur la Cout. de Troye art.* 144

Ce mot vient de *redemptio*, d'où l'on a fait *rédemption*, *radamption*, *radançon*, *raançon*, *rançon*.

RAB.

RAB. ou *Arbe*. ſ. m. Nom propre d'une iſle du Golfe de Veniſe, ſur la côte de la Morlaquie. *Arba*, *Arbum*. Elle eſt entre les Iſles de Végia & de Pago & appartient aux Vénitiens. Il y a dans Rab ou Arbe une ville Épiſcopale de même nom ſuffragante de Zara.

RABAIS. ſ. m. (Prononcez Rabès.) Diminution de valeur, ou de quantité. *De ſumma, de pretio deceſſio, deductio, diminutio*. On a publié le *rabais* des monnoyes. *Nummorum extenuatio*. Le *rabais* du prix des grains & des denrées. On dit auſſi le *rabais* des tailles; pour dire, la diminution. A meſure que les années d'une fille ſe multiplient, ſon mérite diminuë, & elle eſt enfin contrainte de ſe donner au *rabais*. BELL. Il faut prendre cette éxaggération poëtique à ſon juſte *rabais*. S. ÉVR. On a reproché au P. Malebranche qu'il s'enſuit de ſes hypothèſes, que Dieu a donné aux Anges les Juifs à gouvèrner au *rabais* des miracles. ARN. S'il échape à ma plume quelque tèrme trop affirmatif, il faut prendre mes expreſſions au *rabais*. S. ÉVR.

RABAIS, ſe dit auſſi de ce qui manque à quelque ſomme ſur laquelle on avoit compté & fait fonds. *Deductio*. Il prétend que cette ſucceſſion vaille tant, mais quand on en aura défalqué les dettes, il y aura bien du *rabais*.

RABAIS, eſt auſſi un tèrme oppoſé à *enchères*, lorſqu'on publie en Juſtice quelques ouvrages à entreprendre, quelques réparations à faire, & qu'on les adjuge à celui qui les fait au moindre prix, au *rabais*. *Minus poſcenti adjudicatio*. Les réparations qui ſe font aux Égliſes, aux biens ſaiſis, ou de mineurs, ſe doivent dônner au *rabais*.

Rabais ſe prend en tèrme de Négotians pour la différence entre l'argent dû à un cèrtain tèrme, & le même argent payé avant ce tèrme. Les Journaux de Leipſick. 1693. Octob. l'appellent en Latin *Interuſurium* ou *reſegmentum anticipationis*, & en François *Rabat*, mais mal, il faut dire *rabais*. Il y a dans ce Journal une Diſſèrtation ſur ce *rabais*.

On dit provèrbialement, qu'il y a bien du charbon de *rabais*, quand on trouve qu'on s'eſt mécompté dans les éſpérances, dans les prétentions qu'on avoit ſur quelque chôſe. *Spe dejici*.

RABAISSEMENT. ſ. m. Diminution du prix. *Diminutio, depreſſio*. Le *rabaiſſement* du blé arrive ordinairement après l'Août.

RABAISSEMENT. Ce mot s'employe auſſi au figuré en parlant des pèrſonnes, & ſignifie, Abbaiſſement. *Demiſſio, Deſpectio*. Ils connoiſſent les mépris qu'on fait de ces chôſes, & l'état de *rabaiſſement* où l'on mèt les pèrſonnes. PORT R.

RABAISSER. v. act. & n. Ôter, diminuer en quantité, ou en valeur. *Levare, remittere, deducere, minuere*. On éſpère que dans la paix on *rabaiſſera* les impôts. La rivière *rabaiſſe* à vûë d'œil. Les vivres *rabaiſſent* de prix dans les bonnes années.

RABAISSER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, abaiſſer, ravaler, humilier. *Reprimere, refutare, coërcere, contundere*. Cet homme a *rabaiſſé* ſon vol, il ne le porte plus ſi haut. Le monde *rabaiſſe* bien de vos attraits. Il eſt facile de ſe *rabaiſſer* quand on ſe *rabaiſſe* ſans péril, & qu'on ſe reléve en ſe *rabaiſſant*. M. ÉSP. On lui a bien *rabaiſſé* ſon caquet; pour dire, on a mortifié ſon orgueil, & ſa vanité. L'humilité éleve les Chrétiens devant Dieu, tandis qu'elle les *rabaiſſe* devant les hommes. L'envie ne pouvant s'élever juſqu'au mérite, pour s'égaler à lui, tâche à le *rabaiſſer*. BOIL. La crainte de la mort eſt comme un contre poids, qui *rabaiſſe* le panchant que l'homme a à s'élever. NIC. Pèrſonne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant, qui fait qu'on ſe *rabaiſſe* ſans ſe dégrader, & qui accorde ſi heureuſement la libèrté avec le reſpect. FLÉCH. Les ambitieux ne pouvant ſatisfaire leur ambition en ſe faiſant grands, tâchent de conſoler leur malignité en *rabaiſſant* ceux qui le ſont. NIC. Aurez-vous plus de mérite quand vous aurez *rabaiſſé* celui de vos rivaux? BELL. Le déſir que nous faiſons paroître de nous relever, nous *rabaiſſe* aux yeux des autres. NIC. Platon *rabaiſſoit* la vanité inſenſée d'Alcibiade. DAC.

RABAISSER, ſe dit auſſi en tèrmes de Manége. *Surripere, deprimere*. Si le cheval n'a pas aſſez de forces pour continuer à faire des courbettes, il ſe *rabaiſſera* aiſément de lui-même. PUL.

RABAIſSER, ſe dit auſſi pour, abaiſſer encore. *Diminuere, imminuere.* Cela n'eſt pas aſſez bas, il faut le *rabaiſſer* un peu plus.

RABAIſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. La modeſtie & la prudence obligent de prendre un air *rabaiſſé*, quand on combat des opinions communes, ou une autorité affèrmie. LOG. Il ſignifie là, humble & modeſte. *Minutus, demiſſus, repreſſus.*

RABANER. v. act. Tèrme de Marine. *Rabaner* quelque chôſe, c'eſt y attacher des rabans. *Funium appendices nectere.*

RABANISTE. Voyez RABBINISTE.

RABANS. Tèrme de Marine. Ce ſont de petites cordes qui ſèrvent à attacher les voiles les unes aux aûtres, à les fèrler, & à faire pluſieurs manœuvres. *Tractorii funiculi, vel funium appendices.* On les appelle aûtrement *commandes.* Elles ſont faites de vieux câbles & filèts & les garçons en portent toûjours à la ceinture pour ſèrvir au beſoin.

RABAſSIÈRE. ſ. f. Un inſtrument de fèr en Languedoc, pour arracher. Ce mot pourroit peut-être venir de *Rabat*, ou de *arraba*, arracher. BOREL.

RABASTEIN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'Albigeois, en Languedoc. *Rapiſtanum.* Il eſt ſur la rivière de Tarn, à ſept ou huit lieuës au-deſſous d'Alby. MATY.

RABAT. ſ. m. Piéce de toile que les hommes mettent autour du colet de leur pourpoint, tant pour l'ornement que pour la propreté. *Lineus colli amictus.* Un *rabat* à dentelles, un *rabat* de point, un *rabat* tout uni, un *rabat* empeſé. On attache un *rabat* avec des glands. Les Jéſuites ne portent point du tout de *rabat.*

> *Puis apèrcevant ton* rabat
> *Reviré ſans devant dèrrière,*
> *Ton œil chagrin, ton viſage abatu*
> *Ton front couvèrt & ta morne paupière.*

Ménage dit que le *rabat* vient de rabatre, parceque le *rabat* n'étoit autrefois qu'un collet de chemiſe qui ſe rabattoit ſur les épaules.

RABAT, tèrme de Teinture, eſt une légère façon de teinture qu'on donne aux étoffes de peu de valeur. *Levis tinctura.* Ainſi on dit, donner un *rabat* de ſuye de cheminée à des couleurs brunes, comme aux couleurs d'olive paſſées en vèrd on leur donne un *rabat* de ſuye.

RABAT, au jeu de quilles, ſignifie le coup qu'on joüe en revenant, après qu'on a pouſſé ſa boule au-delà du quilliér. *Alter globi jactus.* Il a abbatu tant de quilles de venuë, & tant de *rabat.*

RABAT, ſe dit auſſi du toit d'un jeu de paûme qui rejette & rêpèrcute la balle. *Pilaris tecti ſitus oppoſitus.*

RABAT, eſt auſſi un tèrme de Vaniér. C'eſt le deſſus de la cage. *Cælum caveæ.*

RABAT, eſt auſſi un vieux mot François, qui ſignifioit un Lutin, un Éſprit qui revient la nuit, & qui fait du bruit dans la maiſon. *Larva, lemures.* Rabelais a fait la mommerie des *Rabats*, & Lutins. En Normandie le peuple appelle encore une méchante femme, une vieille *rabache.* En d'autres Provinces on dit *Rabâtis* pour *Rabat.*

RABAT, eſt auſſi une ſorte de chaſſe. *Caſſes, plagæ.* Voyez CHAſSE.

RABAT NE ISSUË DE COUR. Vieux tèrme de Coûtume. C'étoit un droit dû au Greffe par celui, qui n'ayant pas comparu à l'Audience, lorſque ſa caûſe avoit été appellée, mais qui comparoiſſoit à l'iſſuë de l'Audience, & avant qu'elle fût levée, pour demander que le défaut prononcé contre lui fut rabatu; ce qui étoit fondé ſur l'Art. XXIV. de l'Ordonnance de Loüis XII. de l'an 1498. Ce droit eſt aboli.

RABATH. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Mauritanie Tingitane. *Rabatha,* anciennement *oppidum novum, oppinum.* Elle eſt maintenant dans le Royaume de Fèz, entre la ville de ce nom, & celle de Tangèr, à vingt-cinq lieuës de la prémière, & à vingt-une de Fèz, entre la ville de ce nom, & celle de Tangèr, à vingt-cinq lieuës de la prémière & à vingt-une de la dèrnière. MATY.

RABAT-JOYE. ſ. m. Qui vient troubler la réjoüiſſance de ceux qui ſont en train de ſe divèrtir. *Obnunciator.* Ce critique, ce jaloux eſt un *rabat-joye*, ennemi du plaiſir des aûtres. Cet accident fâcheux a été un grand *rabat-joye* dans la famille de ces Meſſieurs. Il eſt du ſtile bas & familiér.

RABATTRE. v. act. & réduplicatif. Abatre pluſieurs fois. *Iterùm deſtruere.* Voilà deux fois que cet homme a fait bâtir & *rabattre* ce pavillon, parcequ'il a changé le déſſein de ſon bâtiment.

RABATTRE, ſignifie auſſi, ôter, retrancher, déduire, diminuer. *Minuere, diminuere, deducere,* Sur la demande que vous me faites il faut *rabattre* ou compenſer ce que vous avez reçu. On a *rabattu* à cette ſèrvante ſur ſes gages le prix de ce qu'elle a laiſſé voler. C'eſt un prix fait, on ne peut pas *rabattre* un dénièr. On ne lui a rien *rabattu* pour les frais. J'ai été obligé de *rabattre* un tièrs du prix de ma fèrme à mes Fèrmiérs. On le dit auſſi au figuré. Donnez moi un petit baiſer en *rabattant* ſur nôtre mariage. MOL.

RABATTRE. En tèrmes de Palais & de Coûtume, c'eſt révoquer. *Revocare, reſcindere, abrogare.* Rabattre l'attenduë ou congé, c'eſt le faire révoquer par comparition ſubſéquente, faite en tems & lieu. DE LAURIÈRE. *Rabattre* les défauts ou exploits. C'étoit lorſque ſelon les Ordonnances de Loüis XII. 1499. & de François I. 1539. le Juge à la fin de ſon ſiége avant que de ſe lever, faiſoit publier & appeller les défauts qu'il avoit donné le même jour, afin qu'ils valuſſent & tinſſent contre les défaillans, & pour donner appointement à la caûſe par les comparants, & que la partie qui avoit fait défaut à l'appel de ſa caûſe, comparoiſſoit enſuite pour procéder & prendre appointement en la même Audience, ce qui s'appelloit faire rabattre le défaut.

RABATTRE, ſignifie encore, parer, empêcher l'éffèt de quelque chôſe. *Retundere, elidere, eludere.* Un manteau de cheminée *rabat* la fumée, empêche qu'elle n'entre dans la chambre. Une double porte, un double chaſſis *rabattent* l'éffort du vent. On dit en ce ſens *rabattre* les coups, quand on pare des coups d'éſtocade. On le dit auſſi de celui qui ſépare deux pèrſonnes qui ſe battent, en ſe mettant entre-deux. On le dit auſſi au figuré de celui qui appaiſe des gens animez, qui adoucit leurs éſprits.

RABATTRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, rabaiſſer, ravaller. *Deprimere, reprimere, confundere.* Dieu confond & *rabat* l'orgueil des ſupèrbes. Il commença à *rabattre* un peu de ſa grande aſſûrance. VAUG. Un Juge ne doit rien *rabattre* de ſa ſévérité. Vous ne rabattez jamais de vôtre gravité.

RABATTRE, ſignifie auſſi, prendre ſon chemin en revenant, pour s'arrêter en un cèrtain endroit. *Se recipere.* Si vous allez au Palais, venez *rabattre* chez-moi, & vous répôſer. On dit auſſi à la chaſſe, que des oiſeaux ſe *rabattent* ſur le gibiér; & figurément, qu'un homme ſe *rabat* ſur quelque chôſe, quand il ſe réduit à quelque moindre emploi, ou qu'il s'applique à quelque moindre travail que celui d'auparavant.

RABATTRE, en tèrmes de Palais, ſe dit des défauts & congez qu'on fait révoquer par le Juge en ſe préſentant devant lui, & offrant de plaider pendant la même Audience. *Vadimonium irritum facere.* Un Avocat qui vient remontrer qu'il étoit à plaider ailleurs: fait *rabattre* le défaut qu'on avoit obtenu contre lui.

RABATTRE, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui manie à courbettes; & on dit qu'il les rabat bien, lorſqu'il porte à tèrre ſes deux jambes de dèrrière à la fois. *E ſaltu æqualiter ſe demittere.* On dit auſſi, que le cavaliér dompte & *rabat* l'impétuoſité d'un cheval fougueux.

RABATTRE. Tèrme de Laboureur. C'eſt rouler, adoucir, applanir la tèrre lorſqu'elle eſt moüillée, & que les aveines ſont levées. *Terram lævigare, æquare, adæquare. Rabattre* les aveines.

RABATTRE. Tèrme de Tireur d'or. C'eſt par le moyen du roüet, faire paſſer ſur la rochette, le trait qui eſt autour de la bobine. *Tractus reprimere. Rabattre* du trait. Trait *rabattu.*

RABATTRE. Tèrme de Chaſſe. *Proripere.* Ce mot ſe dit d'un limiér ou d'un chien courant, lorſqu'il tombe ſur les voyes de la bête qui va de tems, & en donne la connoiſſance à celui qui le mene.

RABATTRE. Tèrme de Tailleur. C'eſt prendre un petit morceau de l'étoffe, le remplier & le coudre. *Panni, telæ marginem ſinuare.*

RABATTRE. Tèrme de Tanneur. C'eſt jetter un cuir dans un pelin. *Pelles in ſcrobem deponere, demergere.* On tire le cuir de l'eau, & on le *rabat* dans un vieux pelin.

RABATTRE. Tèrme de Jeu de quilles. C'eſt jetter une ſeconde fois la boule dans le quilliér, pour abattre des quilles. *Secundarium globi jactum obire.* J'ai *rabattu*, & j'ai fait cinq quilles de mon rabat.

On dit provèrbialement, j'en *rabats* quinze; pour dire, j'ai pèrdu beaucoup de l'éſtime que j'avois pour lui. *Minuere, diminuere.* On dit auſſi, j'en *rabats* la moitié. Je lui ai bien *rabattu* ſon caquet, pour dire, je l'ai humilié, je l'ai obligé à ſe taire. On dit auſſi à ceux qui ont un habit neuf, qu'il leur faut *rabattre* les coutures, quand on les frappe légèrement; par alluſion à ce qu'on dit des Tailleurs, qu'ils *rabattent* les coutures, quand ils les couſent une ſeconde fois.

RABATTU, UË. part. paſſ. & adj. *Depreſſus, minutus.* Il y a un jeu aux Dames qu'on appelle Dames *rabattuës.*

On dit provèrbialement, tout compté, tout *rabattu*, c'eſt-à-dire, tout ayant été bien calculé & compenſé. *Circumſpectis, vel ſubductis omnibus rationibus.*

RABBA, RABBATH. ſ. f. C'étoit anciennement la ville Capitale des Ammonites. *Rabba, Rabbath, Animana, Aſtarte.* Elle étoit ſituée au piéd des montagnes de Galaad, ſur le Tor-

rent de Jaboé, & dans la Tribu de Gad. Cette ville fut priſe par David qui la ruina. Prolémée Philadelphe la rebâtir & lui donna le nom de Philadelphie, qui ſe communiqua à tout ſon Tèrritoire. Maty.

RABANISTE. Voyez RABINISTE.

RABBI. Voyez RABBIN. C'eſt la même chôſe pour la ſignification, mais il y a quelque différence pour l'uſage. 1°. Quand on employe ce mot abſolument & ſans le joindre à des noms propres il faut dire Rabbin & non pas *Rabbi*. Ce Rabbin vivoit au XIIe. ſiécle. Il ne faut point attribuer aux anciens Rabbins tous les ſentimens des nouveaux. 2°. Quand on mèt ce mot devant le nom propre d'un Docteur Juif, il faut dire *Rabbi*, & non pas *Rabbin*. *Rabbi* Salomon Jarhhi, & bien d'aûtres Juifs ſont de même ſentiment. P. Souciet. *Diſſert. p.* 228. *Rabbi* Salomon Jarhhi ou de Lunel. Id. 3°. Si cependant on mettoit un article devant ce mot, il faudroit dire Rabbin & non pas *Rabbi*. Le Rabbin Abenezra eſt Auteur de cette intèrprétation, & non pas le *Rabbi Abenezra*. C'eſt l'explication du Rabbin Levi Ben Gèrſon. 4°. J'ai dit un article & non pas une prépoſition. Car avec les prépoſitions ſans article il faut dire *Rabbi* & quand il y a un article Rabbin. Je vous renvoye à *Rabbi* Élias Lévita, & je vous renvoye au Rabbin Élias Lévita. Je tiens cela de *Rabbi* David Kimhhi, ou je tiens cela du Rabbin David Kimhhi. 5°. *Rabbi* n'a point de pluriél, & Rabbin en a. Ainſi il faut dire, les Rabbins, & non pas les *Rabbis*, ont ſouvent de plaiſantes imaginations. Les Rabbins Jehuda Chijug, & Jehuda Ben Chabin, ſont les Auteurs de deux anciennes Grammaires Hébraïques. Si l'on vouloit dire *Rabbi*, il faudroit le répéter à châcun. *Rabbi* Jehuda Chijug, & *Rabbi* Jehuda Ben Chabin, ſont les Auteurs, &c.

RABBIN. ſ. m. Docteur de la Loi Judaïque. *Rabbinus ſeu doctor. Legis antiquæ*, Les *Rabbins* occupent les prémières places dans les ſynagogues, & c'eſt à eux à prononcer ſur les matières de Réligion, & ſouvent même ſur les affaires civiles. Ils ont le pouvoir d'éxcommunier les déſobéïſſans. Les *Rabbins* ont écrit pluſieurs traditions ſupèrſtitieûſes qu'ils obſèrvent auſſi ſcrupuleûſement que la Loi de Moïſe. Les Commentateurs de la Bible ne laiſſent pas de profiter beaucoup de la lecture des *Rabbins*. Ce mot ne ſignifie aûtre chôſe que *Maitre*, & les Juifs diſoient en dériſion à Nôtre-Seigneur au tems de la Paſſion, Ave *Rabbi*.

On appelle figurément un *Rabbin*, un vieux *Rabbin*, un homme qui ſçait beaucoup de chôſes abſtruſes, un vieux ſçavant. *Vetus Rabbinus*.

RABBINIQUE. adj. De tout genre. Qui eſt des Rabbins. *Rabbinicus*. Le caractère *Rabbinique* eſt différent de l'Hébraïque ordinaire. Ce n'eſt là qu'une intèrprétation *Rabbinique*.

RABBINISME. ſ. m. La doctrine des Rabbins. *Rabbiniſmus*. Il entend bien le *Rabbiniſme*. André Sennert a intitulé *Rabbiniſme*, une Grammaire Rabbinique, qu'il a fait. *Rabbiniſmus, H.c. Præcepta Targumico-Talmudico-Rabbinica*.

RABBINISTE. ſ. m. Qui ſuit la doctrine des Rabbins, ou qui étudie leurs Livres. *Rabbiniſta, vel doctrina Rabinorum ſectator*. Le Père Simon croit & ſoutient qu'il faut dire *Rabbaniſte*; & que ſi *Rabbiniſte* ſe trouve dans la prémière Édition de ſon Livre des Coûtumes des Juifs: cela vient de ce que ſon correcteur s'étoit imaginé que *Rabbiniſte* étoit plus doux que *Rabbaniſte*. En éffèt il faut prononcer *Rabbaniſte*, non parce que *Rabbiniſte* eſt plus doux que *Rabbaniſte*; mais parce que ce mot vient de l'Hébreu *Rabbanim* qui eſt un nom de Secte, & que les Juifs s'en ſèrvent, lorſqu'il s'agit d'oppôſer leurs Docteurs à ceux des Juifs Caraïtes. Voyez Buxtorf dans ſon Dictionnaire Caldaïque, Talmudique, Rabbinique ſur le mot *Rabbanim*. *Rabbaniſte* ſignifie donc un Docteur Juif qui défend les Traditions de ſes pères, & non pas un ſimple Rabbin ou Docteur. Car les Juifs Caraïtes qui ſont contraires aux Traditions ont leurs Rabbins ou Docteurs, auſſi bien que les aûtres Juifs. Les pèrſonnes ſçavantes qui ont écrit en Latin ſur cette matière ſe ſont ſèrvis du mot *Rabbanita* ou *Rabbaniſta*, c'eſt pourquoi il faut dire en François *Rabbaniſtes*, quoi que les Auteurs du Journal de Trévoux ayent dit *Rabbiniſtes* dans l'extrait qu'ils ont donné du Livre de Monſieur Schupart, touchant la Secte des Caraïtes. Monſieur Schupart ne s'eſt point ſèrvi d'aûtre mot que de celui de *Rabbaniſta*. Peut-être ſeroit-il mieux de dire en Latin *Rabbanita*. C'eſt là le Sentiment du Père Simon: d'aûtres croiront & ſoutiendront que comme on dit en François *Rabbin*, *Rabbinique* & *Rabbiniſme*, il faut dire auſſi *Rabbiniſte*. Et l'uſage paroît plus pour *Rabiniſte* que pour *Rabbaniſte* en nôtre langue. Le Père Nau Jéſuite dit *Rabbinien* & Carraïn dans ſon Voyage de la Tèrre-Sainte.

RABBOT. ſ. m. Nom que les Juifs donnent à d'anciens Commentaires ſur le Pentateuque, & ſur quelques aûtres Livres de la Bible. Ce ſont des recüeils des éxplications allégoriques des Docteurs des Juifs. *Rabbot* ſignifie *excellent*.

RABDOÏDE. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom qu'on donne à la ſeconde vraye ſuture du crâne, qu'on appelle autrement *ſagittale*.

Ce mot eſt Grèc ῥαβδοειδής, & ſignifie proprement qui a la figure d'une vèrge.

RABDOLOGIE. ſ. f. Partie de l'Arithmétique qui enſeigne à en faire facilement les deux plus difficiles régles, qui ſont la multiplication & la diviſion par les deux plus ſimples, qui ſont l'addition & la ſouſtraction, & cela par le moyen de petites languettes ſéparées, timbrées des nombres ſimples, qu'on change ſuivant l'occaſion. *Rabdologia*. Cette invention eſt de Népèr Baron de Mèrchiſton Écoſſois, qui a auſſi trouvé la belle invention des Logarithmes.

RABDOMANCE, RHABDOMANCE & RABDOMANCIE. ſ. f. Divination qui ſe fait par le moyen de baguettes. *Rhabdomantia*. S. Jérôme fait mention de cette éſpéce de divination dans ſon Commentaire ſur Oſée Ch. IV. v. 12. Où le Prophete dit au nom de Dieu: Mon peuple à interrogé du bois, & ſon baton lui a prédit l'avenir. Ce Père prétend que c'eſt la divination que les Grècs appèllent *Rabdomancie*. Il l'a trouve encore dans Ézéchiel XXI. 21. 22. où Ce Prophête dit: Le Roi de Babilone s'eſt arrêté à l'endroit où le chemin ſe ſépare en deux. Il a gravé ſur des fleches, ou ſelon S. Jérôme, il a mêlé des fléches, Il a intèrrogé ſes idoles, il a conſidéré le foye des victimes. Si c'eſt la même ſorte de divination dans ces deux endroits, la *rabdomance* étoit la même ſupèrſtition que la Bélomance dont nous avons parlé Tom. I. p. 970. & 971. & en éffet pluſieurs les confondent. Les Septante, eux mêmes, ont traduit le חצים d'Ézéchiel par *ῥάβδον, une vèrge*, quoiqu'il ſignifie des fléches. Ce qui eſt cèrtain c'eſt que dans Oſée & dans Ézéchiel les inſtrumens de divination dont on parle ſont différent dans Oſée c'eſt עצו, *etſo*, מקלו, *maklo*, ſon bois, ſon bâton, dans Ézéchiel חצים, *hhitſim*, des fléches. Mais peut-être ſe ſèrvoit-on indifféremment de baguettes ou de fléches, les guèrrièrs de fléches & les aûtres de baguettes. Du rèſte Voyez ce que nous avons dit au mot Bélomance. T. I. p. 970. & 971. Il paroit par les loix des Friſons que les peuples d'Allémagne ont pratiqué la *Rhabdomance*. Les ſcythes en avoient auſſi l'uſage & hérodote rapporte L. IV. que les femmes des Alains chèrchoient & ramaſſoient des baguettes bien droites, & s'en ſèrvoient à la même *ſupèrſtition*.

Ce mot vient de *ῥάβδος, vèrge*, & *μαντεία, divination*, de *μάντις, devin*.

RABE Voyez RABLÉ C'eſt ainſi qu'il faut dire. Dionis dit & écrit *râbe*; mais mal.

RABE ſ. f. vieux mot. Rave. *Rapum*. Leſpleigney, cité par Borel.

Mais le nom ne ſert d'une rabe.

RABÊſTIR. v. act. Rendre bête & ſtupide. *Vecordem & ſtupidum efficere, reddere* Le vin, la débauche, les afflictions *rabêtiſſent* les hommes. Cet homme eſt tout *rabêti* depuis quelque tems.

RABIH. ſ. m. Sorte de fruit qui ſe trouve dans le Royanme de Fèz. Il reſſemble aux ceriſes, & a le goût de jujubes. *Rabibnum*.

RABINE. ſ. f. Dans la nouvelle coutûme de Bretagne art. 255. c'eſt une eſpéce de bois qu'on n'a pas coutûme d'émonder. De Laurière.

RABLÉ. ſ. m. (Prononcez l'*a* long.) Partie de l'animal qui eſt vèrs les reins entre le train de devant & celui de dèrriere. *Lumbus, dorſum*. Il ne ſe dit guères que des liévres, lapins ou aûtre gibier ſemblable, dont on ſèrt le *râble*, comme la plus délicate partie.

On le dit par éxtenſion des hommes forts & robuſtes qui ſont forts de reins, capables de porter de grands fardeaux; & quelquefois on le dit des gens vigoureux en amour. *Robuſtus, validus*. Les Médecins appellent le *râble*, la troiſiéme diviſion de l'épine, qui eſt compôſée de cinq vèrtébres qui ſont entre celles du dôs & celles de l'os ſacré.

Rable, eſt auſſi un outil qui ſèrt aux Plombièrs & Facteurs d'orgue à jetter le plomb & l'étain pour l'étendre en lames déliées. *Rutabulum plumbarium*. C'eſt une piéce de bois, qui a des deux côtez deux rebords joints en équèrre, & qui coule le long d'une table inclinée. On y vèrſe le plomb fondu, & ſelon qu'on la pouſſe plus ou moins vîte, ſes lames ſont plus minces ou plus épaiſſes. Quelques-uns l'appellent *rabot*.

Rable, eſt auſſi un tèrme de Boulanger. C'eſt un inſtrument qui eſt à manche de bois, au bout duquel il y a un fèr récourbé en manière de croſſe, & qui ſèrt à rémuer les tiſons, & à manier la braiſe dans le four. *Contus furnarius*. On dit *roüable* en quelques Provinces.

RABLE, *reins*, ou *rabot*, ſe dit auſſi de l'inſtrument dont on fait le mortier, & vient de *roüable* parce qu'il ſe tourne. Nicod, Borel.

Rable, ſe dit auſſi des piéces de bois qui travèrſent le fond des batteaux, qui ſont rangées comme des ſolives, ſur leſquelles on

attache les femelles, planches ou bordages du fond. *Navales coſtæ.* Dans les bâtimens de mèr on les appelle *varangues.*

RABLURE. ſ. f. ou *Jarlot.* ſ. m. Tèrme de Marine. L'entaille que fait le Charpentier ſur la quille pour emboîter les gabords. *Inciſura.*

RABOT. ſ. m. Outil de Menuiſiér qui ſèrt à courroyer le bois, & à le rendre uni. *Runcina.* Il eſt fait d'une piéce de bois fort polie par deſſous qui lui ſèrt de fût, au milieu de laquelle il y a une lumiére par où paſſe un fèr ou ciſeau incliné & fort trenchant, qui enleve les inégalitez du bois ſur lequel on le fait couler. Il a pluſieurs noms ſuivant ſa grandeur, *la varlope, le guillaûme, le riſlart, le bouvet,* &c. qui diffèrent ſeulement par leur longueur, ou par la taille de leurs fèrs. Les Charpentiérs ont de gros rabôts qu'ils appellent *gallères.* Il y a auſſi des *rabôts* de fèr pour les ouvriérs qui travaillent ſur le métail, & pour la marqueterie.

Rabot, ſelon Menage, vient de *rabuttum,* qu'on a dit pour *radutum,* qui vient de *rado.*

RABOT, eſt auſſi un outil fait d'une longue pèrche avec une petite planche ronde ou quarrée attachée au bout. *Rutabulum, rutrum.* Il ſèrt aux Boüeurs pour faire avaller les boües, aux manœuvres pour éteindre de la chaux, & faire du mortiér, aux Vinaigriérs pour rémuër leurs lies, aux Pêcheurs pour troubler l'eau, & à d'autres uſages ſemblables. Les Fondeurs en ont auſſi de fèr qui leur ſèrvent d'écumoire, quand leur métal eſt fondu.

RABOT, eſt encore un outil de Jardinage. C'eſt une maniére de douve ronde par dehors, & platte par le bas. *Rutabulum.* On y attache vèrs le milieu un manche, & on s'en ſèrt pour rabboter les allées, c'eſt-à-dire, pour les unir, & les raffèrmir aprés que la charruë, ou le râteau y ont paſſé.

On appelle auſſi *rabot,* un outil qui ſèrt aux Plombiérs, aux facteurs d'orgues, pour jetter du plomb en lames déliées. *Rutabulum.* Il eſt fait de trois piéces de bois qu'on applique avec juſteſſe ſur une tâble inclinée, ſur laquelle elles font une eſpéce de rebord par embas & aux deux côtez, qui forment une capacité dans laquelle on vèrſe du plomb fondu ; & on fait couler le *rabot* ſur cette tâble, plus ou moins vîte ſelon l'épaiſſeur qu'on veut donner à la lame.

RABOT, eſt auſſi une eſpéce de pavé fait de pièrre dure, & ordinairement de liais, dont on pave les Égliſes, les jeux de paûme, & autres lieux publics, dont parle Savot en ſon Architecture. C'eſt une ſorte de liais ruſtique, dont on ſe ſèrt pour paver cèrtains lieux, & pour faire les bordures des chauſſées de pavé de grais. Les Latins le nommoient *Rudus novum,* quand il étoit neuf, & *Rudus redivivum,* quand il étoit manié à bout, & qu'on le faiſoit reſèrvir. DAVILÉR.

On dit figurément, Donner un coup de *rabot* à un ouvrage; pour dire, le polir, en ôter les impèrfections; le repaſſer, le revoir. *Opus runcina radere.* Reprenez cent fois le *rabot,* & la lime. BOIL. On a dit d'un Auteur dont les vèrs étoient fort durs, & fort rudes :

> *N'exigez pas de lui qu'il poliſſe ſes rimes,*
> *Il ébrécheroit trop de* rabots *& de limes.*

RABOTER. v. act. Polir, unir avec le rabot. *Polire, perpolire, lævigare.* On *rabote* non ſeulement le bois, mais mêmes quelques métaux, comme le plomb, l'étain, & le cuivre.

RABOTER, ſe dit auſſi au figuré.

> *Plus je me lime & plus je me* rabote,
> *Je croi qu'avecque moi tout le monde radote.* REGNIÉR.

Pour dire, plus je me conſidère & plus je m'examine, je penſe que tous les hommes ſont fous comme moi.

RABOTER. Tèrme de Vinaigriér. C'eſt, Remuer la lie avec le rabot. *Raboter* la lie. *Fœcem movere.*

RABOTER, Tèrme de Maçon. C'eſt, Rémuer & détremper le mortiér avec le rabot. *Raboter* le mortiér. *Rutabulo arenatum diluere.*

RABOTER. Tèrme de Jardiniér. C'eſt, Unir la tèrre avec le rabot. *Rutro adæquare. Raboter* une allée.

RABOTEUX, EUSE. adj. Inégal, qui n'eſt pas poli, ni uni. *Scabroſus, ſcaber.* Le bois qui a beaucoup de nœuds eſt *raboteux,* difficile à raboter, à unir. On le dit auſſi des chemins, des pays qui ont des hauts & bas, qui ont de grandes inégalitez. Le Maine eſt un pays *raboteux.* Les chemins des montagnes ſont ordinairement *raboteux.* On pouſſoit les chariots hors des chemins par des lieux gliſſans & *raboteux.*

RABOTEUX, au figuré, ſignifie, Rude, groſſiér; mal poli, mal digéré. *Indigeſtus, rudis.* La ſcience eſt bien *raboteûſe* dans les écrits des pédans. GON. Limez un peu plus vôtre ſtile ; il eſt trop *raboteux.* ABLANC.

> *Sophocle enfin donnant l'eſſor à ſon génie,*
> *Des vèrs trop* raboteux *polit l'expréſſion.* BOIL.

RABOTIÉR. ſ. m. Tèrme de Monnoye. *Menſa ſtriata.* C'eſt une tâble canelée de rayons ou ſillons, dans leſquels les Monnoyeurs arrangent les carreaux l'un contre l'autre, qu'ils pincent par le milieu de leur plat avec de grandes tenailles fort légéres qu'ils nomment *eſtangues,* puis les couchent ſur l'enclume, & en les tournant frappent avec le rechauſſoir ſur leurs pointes & carnes, qu'ils arrondiſſent en cinq ou ſix tours.

RABOTIR. Vieux mot. V. a. polir. BOREL. *Polire, perpolire.* On dit aujourd'hui *Raboter.*

RABOUGRIR. V. act. & n. Tèrme de Forêtiers, qui ſe dit des bois qui ne ſont pas de belle venuë, qui ſont étêtez, ébranchez, & qui ne profitent pas bien, qui ont le tronc court, noüeux, ou raboteux. *Retorrere.* L'Ordonnance défend de deshonorer les arbres, de les étêter, car cela les *rabougrit,* eſt cauſe qu'is ſe *rabougriſſent.* Les bois ſe *rabougriſſent,* quand ils ne ſont pas coupez en bonne ſaiſon ; le ſoleil les brûle. On le dit auſſi des arbres fruitiérs. Ce pêcher rechine ; il eſt tout *rabougri.* C'eſt un tèrme bas & groſſier dont on eſt obligé de ſe ſèrvir. LA QUINTIN.

RABOUGRI, IE. part. paſſ. & adj. *Retortus, exſiccatus, retorridus.* Un arbre demeuré nain & mal fait, & comme rentré en ſoy même. Ce mot a autrefois cauſé un procès mémorable à Monſieur Naudé, qui avoit appellé ainſi un Moine. *Hiſt. de l'Acad. de Paris.* BOREL.

RABOUGRI, ſe dit figurément d'un homme de petite taille, contrefait & mal bâti. *Valgus.* C'eſt l'invention d'un cèrtain moine crotté, rabougri, tatatiné, MASCUR.

RABOUILLIÈRE, ou RABOUILLÈRE. ſ. f. Quelques-uns diſent *rabouillers* au maſculin. Tèrme de chaſſe. C'eſt le trou où la lapine fait ſes petits, dans le lieu le plus caché qu'elle peut trouver, pour empêcher que les gros lapins ne les mangent. *Cubile parientis cuniculi.* L'Ordonnance défend de ruïner les *rabouillères* des garennes. Si-tôt que leurs enfans ſont nez, ils les cachent dans des *rabouillères,* comme les lapins font leurs petits, ABLANC. En quelques lieux on les appelle *balots.*

RABROUER. v. act. Traitter les pèrſonnes incivillement & rudement, quand elles demandent ou propôſent quelque chôſe ; les rebuter avec rudeſſe & avec mépris. *Aſperius, & durius repellere.* Un bon Juge ne doit jamais *rabroüer* les parties qui le ſollicitent. On peut éconduire un pauvre, mais il ne faut pas le *rabrouer.* Les Pédans, les gens ruſtiques ſont ſujèts à *rabroüer* le monde. Si l'on vous ſiſle, *rabroüez* vos auditeurs. ABLANC.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *reprobare.*

RABROUÉ ; ÉE. part. paſſ. & adj. *Repulſus.*

RABROUEUR, EÛSE. adj. Qui rabroüe, qui répond aux gens avec rudeſſe & incivilité. *Ruddis, aggreſtis, repulſor.*

RAC

RACA. Mot Syriaque qui ſe trouve en Saint Mathieu ch. V. v. 22. & que quelques-uns de nos Intèrprètes conſèrvent dans leurs Vèrſions Françoiſes comme Saint Jérôme l'a gardée dans ſa Vèrſion Latine. Et quiconque dira à ſon Frere *Racha* ſera condamné par le Conſeil. P. AMELOTE. Celui qui dira à ſon frère *Racha* méritera d'être condamné par le Conſeil. PORT-R. Celui qui dira *Raca* à ſon frère méritera d'être puni par le Conſeil. SIMON. l'Intèrprète Grèc de Saint Mathieu a conſèrvé ce mot Syriaque, qui étoit dans l'original, parceque c'étoit un mot fort uſité chez les Juifs. ID. Avant nos Intèrprètes citez cy-deſſus, Luthèr, ceux de Genève & ceux de Louvain, la Vèrſion Angloiſe, avoient auſſi retenu *Racha.* Le P. Bouhours a mieux aimé en exprimer le ſens & il a dit : Celui qui dira à ſon frère : *Homme de peu de ſens* ; méritera d'être condamné par le Tribunal du Conſeil. *Raca* étoit un tèrme de mépris. Tout les Traducteurs qu'on vient de citer écrivent *Racha,* excepté M. Simon qui dit *Raca.* Il a raiſon ; tous les exemplaires de l'Écriture ont en Latin *Raca,* & en Grèc ῥακὰ. Deux ou trois, avec Héſichius, ont ῥαχὰ, qui eſt la même chôſe. Il ny a que l'exemplaire de Bèze qui eſt aujourd'hui à Cambridge, & Saint Irenée qui écrivent ῥαχὰ ; Mais il eſt clair que c'eſt une faute de Copiſte, & que ces deux autoritez ne doivent pas l'emporter ſur tant d'autres. Dailleurs l'origine de ce mot montre qu'il faut dire *Raca.*

En effet il vient de ריקא en Syriaque, *raca,* de l'hébreu רֵק, *rek,* qui au propre ſignifie vuide, dans lequel il n'y a rien. Et quand au figuré il eſt dit des hommes, un cèrveau vuide, une tète vuide, c'eſt-à-dire un homme vain, de peu de ſens, un imbécille.

RACAGES ſ. f. plur. Tèrme de Marine. Ce ſont des boules de bois enfilées qu'on mèt ſur les mâts pour faciliter le mouvement des vèrgues, & les faire améner plus promptement. *Scandularii globuli.* On les appelle auſſi *racques* & *racquemens.* On appelle ce chappelet la *troſſe.*

RACAILLE. ſ. f. Tèrme de mépris, qui ſe dit de la lie du peuple, du rébut du peuple, de ce qui eſt de moindre valeur en chaque chôſe. *Quiſquilia, fæx populi, ſordes urbis.* Les ſéditions ne ſe

ſe font que par la *racaille*, par les gens de la lie du peuple. Il ſe mit à leur répréſenter combien de fois Philotas les avoit chaſſez de leurs logemens pour y mettre cette *racaille* d'éſclaves. VAUG.

RACAILLE. Ce mot ſe dit au figuré, de toutes les chôſes de rébut. Un méchant payeur ne paye qu'en ſous, en doubles, en monnoye de billon, & en ſemblable *racaille*. On a tîré les plus beaux tableaux, les piéces les plus curieûſes de ce cabinet, il n'y a plus que de la *racaille*.

Ce mot vient de *race*, comme *canaille* de *canis*. MÉNAGE, & race vient de *radix*. BOREL. D'autres le dérivent de *racaill*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

RACAMBEAUX. ſ. m. Tèrme de Marine. Grand anneau de fèr fort menu, qui ſèrt à aſſujettir au mât la vèrgue d'une chalouppe à voile. *Annulus major ferreus antennalis.*

RACANELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Calâbre citérieure. *Racanella*, anciennement *Cyliſtarnus*. Elle baigne Caſſano, & ſe décharge dans le Golfe de Tarente. MATY.

RACCOMMODER. v. act. Voyez RACOMODER. *Reſarcire.*

RACCORDEMENT. ſubſt. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt la réünion de deux corps à un même niveau ou ſupèrficie, ou d'un vieux ouvrage avec un neuf, comme il a été pratiqué avec beaucoup d'attente par François Manſard à l'Hôtel de Carnavalet, rüe de la Couture S^te^. Catherine à Paris, pour conſèrver la Sculpture de la Porte, faite par Jean Goujon, où la Façade neuve, qui eſt un des plus éxcellens ouvrages d'Architecture, ſe racorde parfaitement bien, tant au dedans qu'au dehors, avec le reſte de cette ancienne maiſon, qu'on tient être de Jean Bulan Architecte. DAVILER. *Rejunctio, adæquatio.*

On appelle encore *Racordement*, la jonction de deux tèrreins inégaux par pentes ou pèrrons dans un Jardin. DAVILER.

RACCORDER. v. act. & rédupl. Accorder de nouveau. *Reconciliare.* Les amans ſe brouillent ſouvent enſemble, & ils ſe *raccordent* tout ſeuls. *In concordiam redire. Amicitiam reconciliare.*

RACCORDER, ſe dit auſſi des inſtrumens de Muſique. *Fides iterum intendere, aptare ad concentum.* Le luth a cela d'incommode, qu'il le faut *raccorder* à tout moment, il ne tient point d'accord. L'orgue a cela de bon, qu'il ne la faut *raccorder* de longtemps.

RACCORDER, en Architecture ſignifie, Faire un raccordement DAVILER. *Adaptare.*

RACCORDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Adaptatus, conciliatus.*

RACCORNIR. *Dureſcere.* Voyez RACORNIR.

RACCOUPLER. v. act. & rédupl. Remettre enſemble les chôſes qui avoient été accouplées. *Iterato jugare, revocare ad copulam.* Il faut *raccoupler* les lévriérs pour les ramener en leſſe. Il faut *raccoupler* les bœufs à la charruë pour les remèttre au travail.

RACCOUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iteratò jugatus.*

RACCOURCI. ſ. m. Abrégé de ce qui eſt ailleurs en plus grand volume. *Epitome, compendium, ſummula.* Ce livre eſt un *raccourci* de toute la doctrine de Saint Thomas. Cette beauté eſt un *raccourci* de toutes les mèrveilles de la nature. Je ſuis un *raccourci* de la miſère humaine. SCAR. Il en eſt comme des Cartes de Géographie, quand elles paſſent une cèrtaine meſure, tout y eſt, mais nos yeux ne ſçauroient plus le découvrir. Ce n'eſt que par des *racourcis* qu'on ſe forme quelque idée un peu juſte ou du tout; ou de châcune de ſes parties. PÉLISSON.

RACCOURCIR. v. act. ſignifie la même chôſe qu'*accourcir*. Rendre plus court. *Contrahere, minuere.* Il faut *raccourcir* ce juſte-au-corps, on ne les porte plus ſi longs. Il faut *raccourcir* les rênes de ces chevaux. Il faut *raccourcir* ces étriérs, il ſont trop longs pour moi.

RACCOURCIR, s'employe auſſi quelquefois au figuré, pour, Abbréger; faire durer moins. *Curtare, brevius facere.* Quelque Démon envieux a *raccourci* nôtre félicité par le retranchement de nos jours. ABLANC.

RACCOURCIR, ſe dit auſſi pour, Diminuer; rendre moins long. *Minuere, decurtare.* Les jours ſont *raccourcis* de moitié. VOIT.

> *Marſeille à cet abord des cohortes latines*
> *Ne peut par réformer le coup de ſes machines,*
> *N'y de ſes traits lancez, par des puiſſans reſſorts,*
> Raccourcir *la portée ou régler les éfforts.* BRÉBEUF.

RACCOURCIR; eſt auſſi un tèrme de Peinture, & ſe dit des figures qu'on diminuë ſelon les régles de la Pèrſpèctive, ſuivant qu'on les veut faire paroître plus où moins éloignées de ce qui eſt ſur le devant du tableau. *Contrahere.*

RACCOURCI, IE. part. paſſ. & adj. *Contractus, minutus, imminutus.* Il lui a porté un coup d'épée à bras *raccourci*; pour dire, hors de garde & de meſure, & de toute ſa force.

RACCOURCI, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des piéces honorables qui ne touchent point les bords de l'Écu. *Inſectus, reſectus.* C'eſt la même chôſe que *couppé, alaiſé* ou *aliſé*.

RACCOURCISSEMENT. ſ. m. Ce qui eſt peint en raccourci. *Reſectè depictus.* Le *raccourciſſement* des figures eſt ce qu'il y a de plus difficile dans la Pèrſpèctive.

RACCOUſTRER. Voyez RACOUſTRER.

RACCOUſTUMER. Voyez RACOUſTUMER.

RACCROCHER. Voyez RACROCHER.

RACE. ſ. f. Lignée, lignage, éxtraction; tous ceux qui viennent d'une même famille; génération continuée de père en fils: ce qui ſe dit tant des aſcendans que des déſcendans. *Genus, ſtirps, progenies, radix, ſemen.* Il vaut mieux être le prémier que le dèrniér Noble de ſa *race*: c'eſt ce qui fut répondu par Iphicrate Capitaine des Athéniens, à Hèrmodius, qui lui réprochoit la baſſeſſe de ſa naiſſance, parce qu'il étoit fils d'un Cordonniér. Les Rois d'Éthiopie ſe vantent d'être de la *race* de Salomon par la Reine de Saba. JÉSUS CHRIST étoit de la *race* de David. Il faut qu'un Chevaliér prouve ſa nobleſſe de quatre *races*. Les Magiſtrats de quelque Républiques prouvent une *race* roturière. Dieu promit à Abraham de multiplier ſa *race* comme les étoiles du ciel, c'eſt-à-dire de lui donner une longue & ample poſtérité. Cet homme n'a point laiſſé de ſa *race*, il n'a point laiſſé d'enfans. C'eſt une *race* une maiſon éteinte.

Ce mot vient de *radix*, comme ſi on diſoit la racine de l'arbre généalogique.

RACE, dans l'Hiſtoire, ſe dit d'une longue ſuite de Rois de même lignée. *Gentilitas, poſteritas.* En France on compte les Rois de la I. de la II. & de la III. *Race.* La *race* des Othomans, des Arſaſides, des Ptolomées. Les peuples n'ont jamais mieux rencontré pour la grandeur, & pour la tranquilité des États, que quand ils ſe ſont réſolus à prendre leurs Rois à une ſeule *race*, de père en fils, tèls qu'il plairoit au ciel de les leur envoyer. M. SCUD.

RACE, ſe dit auſſi des anciennes familles illuſtres. *Genus.* La *race* des Héraclites, des Scipions, des Fabiens.

RACE, ſe dit auſſi des éſpéces particulières de quelques animaux. *Species.* Les lévriérs, les épagneuls, ſont des *races* particulières de chiens. On lui a fait couvrir des lices afin de faire *race*. SALN. Les Anglois ne veulent pas ſouffrir qu'on ait de la *race* de leur guilledins. Pour faire *race*, Il faut choiſir de bonnes cavales. SOLEISEL.

RACE, ſe dit auſſi ironiquement & en mauvaiſes part, des gens & des conditions qui s'adonnent ordinairement à faire du mal. *Semen, ſeminium.* Les laquais ſont une chienne de *race*. JÉSUS-CHRIST appella les Phariſiens *race* de vipères. C'eſt une maudite *race* que les filous, on ne la peut éxtèrminer. On appelle *race patibulaire*, une famille dans la quelle il y a eu quelques gens ſuppliciez.

RACE, en tèrmes Poëtiques, ſe dit de la poſtérité du genre humain. *Poſteri, nepotes.* Le Déluge fit périr toute la *race* mórtelle.

> *Que direz-vous,* races *futures? &c.*

C'eſt le commencement d'une Ode de Malhèrbe.

> *Sieroit-il bien à mes écrits,*
> *D'ennuyer les* races *futures?* ID.

On dit auſſi en parlant des Divinitez du Paganiſme, *Race* immortelle.

On dit provèrbialement, que bon chien chaſſe de *race*: ce qui ſe dit figurément de l'homme. *Canis ſtirpem redolet, ſequitur, imitatur.* Cette fille chaſſe de *race*, elle eſt galante comme à été ſa mère. Ce garçon chaſſe de *race*, il eſt avâre & uſuriér comme ſon père. On dit auſſi ironiquement en parlant des bonnes femmes, que la *race* en eſt éteinte.

RACER. v. n. Tèrme d'Oiſeleur. Produire un petit ſemblable à ſoi. *Pullum ſui ſimilem producere. Pullum ſuæ ſpeciei producere.* On mét ordinairement la fémelle de ſerin & le mâle chardonnet, linotes ou aûtres; mais pour moi je ſuis pour qu'on mette le contraire, ſçavoir le mâle ſerin & la fémelle chardonnet, linotte ou aûtres, parceque le mâle ordinairement *race* plus que la fémelle; ainſi les mulêts qui ſortiront d'un mâle ſerin ſeront plus beaux & chanteront mieux, que s'ils ſortoient ſeulement de la fémelle. HERVIEUX. *Traité du ſerin de Canarie. C.* 21. C'eſt-à-dire que les petits tiennent plus du mâle, ſont plus ſemblables au mâle qu'à la fémelle.

RACHALANDER. v. act. & rédupl. Faire revenir une chalandiſe pèrduë. *Emptores revocare, reducere, vel emptorum frequentiam revocare.* Depuis qu'une boutique, un cabaret, un jeu de paûme ſont déchalandez, on a bien de la peine à les *rachalander*. Le bon marché, la bonne marchandiſe, c'eſt ce qui *rachalande* les maiſons.

RACHALANDÉ,

RACHALANDÉ, ÉE part. paſſ. & adj. *Ad emptorum frequentiam revocatus.*

RACHASSEUR. ſ. m. Vieux tèrme. *Rachaſſeur* de forêts, celui qui y ramenne du gibier. DE LAURIÈRE. *Qui feras in ſylvam reducit.*

RACHAT. ſ. m. Action par laquelle on rachette, on retire une chôſe qu'on a venduë, ou qui étoit en la poſſeſſion d'un aûtre. *Redhibitio.* Il avoit vendu & cónſtitué une rente à un tel, il en a fait le *rachat*, il a quitance du *rachat*. La faculté de *rachat* même à perpétuité ſe préſcrit par 30. ans. Le *rachat* de ſon cheval lui a couté le double de ce qu'il l'avoit vendu. Le domaine du Roi ſe vend à faculté de *rachat* perpétuel. Le *rachat* d'une penſion eſt ſon extinction. On dit auſſi le *rachat* des biens ecclésiaſtiques; pour dire, le retrait de ces biens là. On appelle auſſi en quelques Coutumes *rachat*, le retrait lignager: & *faculté de rachat*, le retrait conventionnel en vèrtu d'une clauſe de réméré.

On dit en Théologie, que JÉSUS-CHRIST a répandu tout ſon ſang pour le *rachat* des hommes, des pécheurs. *Redemptio.* Le *rachat* des captifs eſt une œuvre de charité.

RACHAT, ſignifie auſſi le revenu d'une tèrre ou d'un héritage pendant une année, qu'il faut payer au Seigneur dominant en quelques mutations de propriétaire: ce qui eſt différemment déterminé ſelon les divèrſes Coutumes. *Luitio.* En la Coutume de Paris on doit *rachat*, ſi ce n'eſt en vente ou bail à rente rachetable, Art. 33. Ce *rachat* eſt ce qu'on appelle autrement *rélief*. *Rachat* remontré dans les coutumes de Loudunois, d'Anjou, du Maine & de Poitou, c'eſt quand durant l'année du *rachat* il échèt un aûtre *rachapt* d'une tèrre tenuë à hommage de la tèrre qui court en *rachapt*, & duquel *rachapt* le Seigneur doit joüir tant que l'année du prémier *rachapt* durera, & non plus. DE LAURIÈRE.

RACHE. ſ. f. Tèrme de Marine. La *rache* de goudron, c'eſt la lie du méchant goudron, *Picis faces.*

RACHETABLE. adj. m. & f. qui ne ſe dit guères qu'en ces phrâſes. *Redimendus.* Une rente conſtituée à prix d'argent eſt toûjours *rachetable.* Le Domaine du Roi eſt *rachetable* à perpétuité.

RACHETTER. v. act. & rédupl. Achetter une ſeconde fois. *Redimere.* J'avois achetté une telle étoffe, elle ne me plaiſoit pas, j'en ai *rachetté* d'aûtre.

RACHETTER, ſignifie auſſi, acheter une chôſe qui avoit été venduë; tîrer de la puiſſance & de la domination de quelqu'un. *Rem alienatam iterum emere.* Il avoit vendu ſa maiſon, mais ſon fils l'a *rachettée* bien plus chèr. Les Mathurins ont *rachetté* beaucoup d'éſclaves en Barbarie. Le Seigneur a *rachetté* ſon peuple de la ſèrvitude. ARN. Je *racheterois* ce tableau au poids de l'or.

Que ne lui laiſſez-vous rachetter *à tel prix*
Sa coupable moitié dont il eſt trop épris. RACINE.

RACHETTER, ſignifie auſſi, Éteindre une rente, une penſion conſtituée, s'en libérer. *Vectigali annuo ſe liberare.* On *rachette*; on amortit les rentes conſtituées en argent, en rembourſant le principal & les intérêts, toutefois & quantes. Les penſions ſe *rachettent*, s'éteignent, moyennant une ſomme dont on convient.

RACHETTER, en tèrmes de Palais ſignifie encore. Payer un droit de rachat dû au Seigneur en cèrtains cas. *Prædii pretium iterato ſolvere.* Il faut racheter ſa tèrre en telles mutations.

RACHETTER, s'employe auſſi pour dire, S'exempter, ſe rédimer de faire ou de ſouffrir quelque chôſe qui donne de la peine. *Se eximere, redimere.* Je donnerois dix écus pour me *rachetter* de cette corvée. Avec de l'argent il s'eſt *rachetté* de la corde, des galères. Il *rachetta* ſa vie par la pèrte de ſon autorité. ABLANC. Je me *rachetterai* toujours fort volontiers d'être fourbe, par être ſtupide & paſſer pour tel. LA BRUY.

RACHETTER, parmi les Ouvriérs ſignifie, Regagner, rétrouver; corriger un biais par une figure régulière, comme une platte-bande qui n'étant pas parallèle, racorde un angle hors d'équerre avec un angle droit dans un compartiment. DAVILER. *Reſtaurare, reaptare. Rachetter* ſignifie encore dans la couppe des piérres, Joindre par raccordement deux voutes de différentes éſpéces. Ainſi on dit qu'un Cu-de-four rachette un bèrceau, lorſque le bèrceau y vient faire lunette: que quatre pendentifs rachettent une voute ſphérique, ou la tour ronde d'un Dôme, parcequ'ils ſe racordent avec leur plan circulaire, &c. DAVILER.

RACHIMBOURGE. ſ. m. Vieux mot. C'étoit autrefois le nom d'une charge de guèrre. *Fauchet.* BOREL.

RACHITIS, ou RHACHITIS. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſignifie deux chôſes. 1°. Quelques-uns le prennent pour la moële de l'épine du dôs. 2°. C'eſt le nom d'une maladie, aſſez râre en France, mais fort commune en Anglètèrre. Elle conſiſte en ce que les parties du corps ne reçoivent pas également de la nourriture, & elle eſt accompagnée d'un relachement des parties, de foibleſſe, de débilité. La tête groſſit extraordinairement, & toutes les aûtres parties au deſſous de la tête amaigriſſent. Il ſe fait des excreſſences aux jointures, les ôs ſe courbent, la poitrine ſe rétreſſit, l'abdomen s'enfle, les hypocondres s'étendent, & tout cela eſt accompagné de toux &c. Comme la cauſe de cette maladie eſt dans l'épine du dôs, c'eſt ce qui le fait nommer *Rachitis*, de ῥάχις, qui en Grèc ſignifie l'épine du dôs. En François cette maladie n'a point de nom; il faut ſe ſervir du mot Grèc *Rachitis*, nous diſons de ceux qui l'ont qu'ils ſont noüez. Voyez Blanchard, Harris, &c.

RACHSTAT. Voyez RASTAT.

RACINAL. ſ. m. Tèrme d'Architèćture. Piéce de bois dans laquelle eſt encaſtrée la crapaudine du ſeüil d'une porte d'écluſe. *Radicale tignum.* DAVILER.

On appelle auſſi *racinales* en tèrmes de Charpenterie, des piéces de bois qui ſont entre les blochets, & les conſoles pour ſoutenir quelque fardeau. *Præſepium orthoſtatæ.*

RACINAUX. ſ. m. plur. Tèrme d'Architèćture, qui ſe dit des piéces de Bois qui s'appliquent ſur des pilotis, ſur leſquels on éleve des fondemens, des piles de ponts, &c. *Tranſverſæ trabes palis baſium impoſitæ.* Les *Racinaux* ſont des piéces de bois, comme des bouts de Solives, arrêtées ſur des pilotis, & ſur leſquelles on pôſe les madriérs & platteformes, pour porter les murs de douve. Des reſérvoirs. Ce mot ſe dit auſſi des piéces de bois plus larges qu'épaiſſes, qui s'attachent ſur la tête des pilotis, & ſur leſquelles pôſe la plateforme. DAVILER.

RACINAUX DE COMBLE. Éſpéces de corbeaux de bois, qui portent en encorbellement ſur des conſoles, le pied d'une fèrme ronde, qui couvre en ſaillie le pignon d'une vieille maiſon. DAVILER.

RACINAUX D'ÉCURIE. Petit poteaux, qui arrêtez debout dans une écurie, ſèrvent à porter la mangeoire des chevaux. ID.

RACINAUX DE GRUË. piéces de bois croiſées, qui font l'empatement d'une gruë, & dans leſquelles ſont aſſemblez l'arbre & les arcboutans. On les nomme ſolles, quand elles ſont platres. ID.

RACINE. ſ. f. Partie de la plante qui reçoit la prémière le ſuc de la tèrre, & qui le tranſmèt aux aûtres. *Radix.* Cette partie eſt prêſque toûjours dans la tèrre. Il y a très-peu de plantes où elle ſoit hors de tèrre, & nous n'avons prêſque que le lièrre & la cuſcute qui ayent une partie de leurs *racines* découvèrte. Nous ne connoiſſons aucune plante qui n'ait ſa *racine* attachées à la tèrre, ou à quelque corps tèrreſtre. Toutes les *racines* ſont garnies de fibres, & d'une écorce plus ou moins épaiſſe. Pour défricher des tèrres, il faut arracher les *racines* des arbres, des ronces. Les bois blancs prennent facilement *racine* dans les lieux humides. Les *racines* d'oliviér & de noyér ſont veinées & variées de couleur. La rhubarbe eſt une *racine* purgative. On ſe ſèrt de *racines* de guimauves pour ſe nettoyer les dents. Il y a des plantes, dont la *racine* ſe renouvelle tous les ans. tel eſt l'Arum d'Égypte ſelon Grew dans ſon *Muſæum regalis ſocietatis*, où il ajoûte que les Botaniſtes ont peu fait d'attention à cette propriété de quelques plantes.

Ce mot vient du Latin *radix.*

On dit en tèrmes de Palais, des fruits pendans par les *racines*, quand ils ne ſont pas encore couppez, ni cueillis. Les fruits pendans par les *racines* ſont partie du fonds, ſe peuvent ſaiſir réellement avec la tèrre. *Fructus penduli, pendentes.*

RACINE, en tèrmes de Médecine, ſe dit auſſi des parties du corps qui y ſont fortement attachées, ou qui ont un accroiſſement continuel. *Radix.* Quand on arrache les dents, il faut ôter juſqu'à la *racine.* L'orpiment fait tomber le poil juſqu'à ſa *racine.* Un cancèr, un ſquirre, un cor au pied, ſont des maux qui prennent *racine*, qu'on a du mal à guérir, à arracher juſqu'à la *racine.* La *racine* des doigts eſt l'endroit par où ils ſont attachez à la main. On conſidère dans la Chiromance, la *racine* des doigts. On dit auſſi, qu'une ſaignée, une purgation guérit un mal, avant qu'il ait pris *racine.*

RACINE, en Tèrmes de Teinturiérs, ſignifie la même chôſe que couleur fauve; & ſous le nom de *racine* on doit entendre l'écorce, la feuille de noyér, & la coque de noix, qui ſont les trois ingrédiens qui ſèrvent à la faire. *Cortex.*

RACINE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Radix.* Quand le vice a pris *racine* dans une âme, on a bien de la peine à l'en arracher. Coupper l'héréſie par la *racine.* *Extirpare.* Nôtre amitié n'a pas encore jetté d'aſſez profondes *racines.* ABL. La vérité qui eſt entrée dans l'éſprit par démonſtration, y prend de plus profondes *racines* que celle qui n'y eſt reçuë que par autorité. HUET. L'ivrognerie eſt la *racine* de tous les maux. MAUCROIX. Saint Antoine retrancha la cupidité par la *racine*, en vendant tout

tout ſon patrimoine pour n'être plus en danger d'en abuſer. Fléch. Il n'eſt pas aiſé d'arracher du cœur une paſſion qui y a pris de profondes *racines.* L. d'Ab. a Éloïse. Les *racines* des ſciences ſont amères, mais les fruits en ſont doux. Ablanc.

Le remôrds dans un cœur, où la fureur domine,
Marque de la vèrtu un reſte de racine. Qui.

Racine, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des mots primitifs qui ont des compôſez & des dérivez. *Radix, vox primaria.* On apprend la langue Grécque & l'Hébraïque par *racines.* Il y a des Dictionnaires qui ſont faits par ordre alphabétique, & d'aûtres par *racines*, comme ceux de Scapula, & de l'Académie Françoiſe, de la prémière édition.

Racine, en tèrmes d'Arithmétique & d'Algébre, ſe dit du nombre qui eſt multiplié par lui même, parceque ſi on l'exprimoit en lignes, il formeroit une figure quârrée: comme trois eſt la *racine* quârrée de neuf, d'autant que trois fois trois font neuf. *Radix quadrata per ſe ipſam deducta.* Le même trois eſt la racine cube de vingt-ſept, parceque multipliant ſon quârré par trois, il fait vingt-ſept qui eſt ſon cube. Il y a de belles régles en Arithmétique pour trouver les *racines* quârrées & cubes. On dit la même chôſe à l'égard des aûtres puiſſances & multiplications réïtérées d'un nombre par ſoi-même: comme, le quârré de quârré, le ſurſolide, le cubo-cubique, ont chacun leurs *racines.*

Racine d'Ida, ou Idéenne, eſt une plante qui ſuivant Dioſcoride a les fûilles comme le ruſc, près deſquelles viennent de petits tendrons d'où ſort la fleur. Quelques-uns croyent que c'eſt une éſpéce de lauriér Aléxandrin que C. Bauhin appelle *laurus Alexandrina fructu pediculo inſidente.*

Racine de peste. Les Allemands donnent ce nom à la racine de la grande pétaſite, à caûſe qu'elle eſt fort bonne contre la peſte. *Petaſites.*

Racine du Saint Ésprit, eſt la racine de l'Angélique. *Angelica.* Voyez Angélique.

Racine sentant les rôses, eſt une plante qui a été ainſi appellée, parceque ſa racine a le goût & l'ôdeur de la rôſe. C'eſt une éſpéce d'orpin que M. Tournefort appelle *anacapſeros radice roſam ſpirante.*

Racines *des Teintures du Soleil & de la Lune.* Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le Mèrcure Philoſophal ſeul. Dict. Hèrm. *Mercurius Hydrargyrus ſolus:*

On dit provèrbialement, qu'un homme prend *racine* en un lieu; pour dire, qu'il s'y établit. *Sedem ponere.* On le dit auſſi de celui qui fait des viſites trop longues & importunes.

RACINER. v. act. Tèrme de Teinture. Teindre avec des racines. *Radicibus inficere, tingere.* Les laines déſtinées aux manufactures des draps & des ſèrges, doivent être *racinées* de racine de noyér, ou écorce de noyér, ou coques de noix, & il eſt déffendu d'y employer de l'écorce d'aûne.

RACKELSPURG. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de la haute Pannonie. *Rachelburgum*, anciennement *Raclitanum, Alicanum, Haclitanum.* Elle eſt maintenant dans la baſſe Stirie, ſur le Muèr, à neuf lieuës audeſſous de Gracz. *Rackelſpurg* eſt bien fortifié. Maty.

RACLE. ſ. m. Tèrme de Mèr. Petit fèrrement couppant, emmanché de bois, avec lequel on gratte les vaiſſeaux pour les tenir propres. *Radula ſimplex vel biceps.* Il y a des *râcles* doubles, & & qui ſont dôs-à dôs ſur un même manche. Il y a auſſi de *râcles* pour râcler le pavé, des lieux où la bouë & les ordures s'attachent & ſe durciſſent, comme dans les Égliſes, & d'aûtres lieux. C'eſt une petite palette de fèr, un peu tranchante, emmanchée d'un bois d'environ 4 piéds. On l'appelle plus communément Ratiſſoire; Voyez ce mot.

Racle. ſ. m. ſe dit pour Racleur. Et l'on appelle un mauvais joüeur d'inſtrument, un Râcle-boyau.

RACLER. v. act. Ratiſſer quelque chôſe, en détacher quelques menuës parties. *Radere, deradere. Râcler* de la corne de cèrf, de l'yvoire avec la râpe. *Râcler* des métaux avec la lime, des plumes avec un canif. *Râcler* du parchemin, du cuir, comme font les Parcheminiérs & les Courroyeurs.

Racler, ſignifie auſſi, Nettoyer. *Detergere, abſtergere.* Et l'on dit qu'une Médecine *râcle* les boyaux: ce que Rabelais a figuré par des pilules où des hommes étoient enfèrmez, qui *râcloient* les boyaux de Gargantua.

Racler le boyau, ſe dit provèrbialement de ceux qui jouënt mal du violon ou d'un aûtre inſtrument à corde. *Inconcinnè fidibus canere.*

Racler, eſt auſſi un tèrme de Meſureur de blé. *Radulâ eradere.* C'eſt paſſer une éſpéce de régle ou bois plat par deſſus les bords du minot pour en ôter le blé qu'il y a de trop, & le rendre uni, & alors on dit vendre, acheter meſure *râclée.* En quelques endroits on *râcle* avec un rouleau, ou cylindre de bois.

Racler, ſe dit auſſi pour, Faire du bruit à une porte, en hauſſant, & baiſſant l'anneau du racloir. *Radulâ fricare.* Il faut *râcler* fort, afin qu'on entende: mais comme on ne mèt plus de ces ſortes de racloirs aux portes, auſſi le tèrme de *racler* n'eſt il plus en uſage en ce ſens. Cette manière de *racler* aux portes a fondé un plaiſant Rébus de Picardie, dans lequel on exprime le bruit de l'anneau ou du racloir par *Re*, la ſèrvante du logis demande *qui eſt-ce?* Celui qui *râcle* repond *Quantin*, qui eſt ſon nom. La ſèrvante réplique. *Paſſez*, c'eſt-à-dire, Retîrez-vous, on ne veut point vous ouvrir. Ce qui fait, *Requieſcant in pace.* En diviſant ainſi ces mots: *Re, qui es, cant in, pace.*

RACLEUR. ſ. m. Qui râcle. On ne le dit que d'un méchant violon, qu'on appelle *Râcleur de boyaux. Ingratus fidicen.* Quels jolis *râcleurs* de guitarre entend-je paſſer là dehors? S. Amant. On dit auſſi *Racle-boyau.*

RACLIA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Heraclea.* Elle eſt entre celles de Nio, & de Pario. Son circuit n'eſt que de trois lieuës; elle a été habitée, mais elle eſt maintenant déſèrte. Maty.

RACLOIR. ſ. m. Inſtrument avec quoi on râcle. *Radula.* Les Chauderonniérs ont des *râcloirs* pour leurs chauderons, les Graveurs, pour leurs planches, &c. les Tonneliérs pour leurs douves, &c. les Courroyeurs & les Parcheminiérs pour leurs peaux, les Doreurs ſur tranche, pour ratiſſer la tranche & les bouts des livres avant que de les dorer, & le *râcloir* de ces dèrniérs eſt une manière de marteau à deux pointes. On mettoit autrefois des *râcloirs* aux portes, au lieu de marteaux pour heurter.

Ce mot vient de *râclouer*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *râpe.*

RACLOIRE. ſ. f. C'eſt l'inſtrument avec quoi on râcle la meſûre de blé. *Radula, radius, hortorium.* Prenez la *râcloire* & râclez ce boiſſeau. Quelques gens diſent *racloir*; Mais tous les Meſureurs de grains diſent *râcloire.*

RACLURE. ſ. f. Ce qui ſe détache d'un corps qu'on râcle. *Ramentum.* La gelée de poiſſon ſe fait avec la *râclûre* de corne de cèrf. On fait du ſurpoint avec de la *râclure* de cuirs.

RACOmMODAGE. ſ. m. Travail ou ſalaire de celui qui racommode. *Refectio, reſtauratio.* Il a été trois jours à travailler au *racommodage* de cette tapiſſerie, il demande tant pour ſon *racommodage. Reconcinnatoris, refectoris merces.*

RACOmMODEMENT. ſ. m. Renouvellement d'amitié, reconciliation. *Reconciliatio.* Ces gens mariez ont tous les jours brouilleries, & il faut faire ſans ceſſe des *racommodemens.*

RACOmMODER. v. act. Refaire, r'habiller, remettre une chôſe en ordre, en bon état. *Reficere, reconcinnare.* Il faut *racommoder* ce mur, ce pignon, le refaire tout à neuf. Reportez cet habit chez le Tailleur, il y a quelque chôſe à *racommoder.* Vous avez dérangé cette chambre, ces livres, il les faut *racommoder*, Ce chicaneur avoit gâté mon affaire, j'ai eu bien de la peine à la r'habiller, à la *racommoder.*

Racommoder, ſignifie figurément, Réünir des pèrſonnes, les reconcilier, les rapatrier. *Conciliare.* Ces amis étoient fort brouillez, mais on les a *racommodez.* Les fils ſe pourront *racommoder* avec leur père, & toi tu demeureras dans la naſſe. Mol. Les Amans ſe broüillent ſouvent, mais il ne faut pèrſonne pour les *racommoder.* Ceux qui rompent légèrement, ſe *racommodent* de même. S. Réal. Quand la guèrre eſt entre deux pèrſonnes, le dépit doit céder au plaiſir de ſe *racommoder.* Charleval.

Racommodé, ée. part. paſſ. & adj. *Reconciliatus, refectus, reconcinnatus.*

RACONI, ou RACOGNINI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Savoye. *Raconiſium.* Elle eſt dans le Piédmont propre, ſur la rivière de Grana, entre Savillan, & Carmagnole, à deux lieuës de châcune. Maty.

RACONTER. v. act. Narrer une hiſtoire, un fait, faire un compte. *Narrare, recitare, referre, exponere.* Voici comme on *raconte* l'hiſtoire qui s'eſt paſſée. Il nous a *raconté* de point en point toutes les avantures de ſes voyages. *Raconter* des ſottiſes avec gravité. Ablan. Pour *raconter* ce ſujèt à nôtre avantage, il ne le faut que *raconter* fidélement. Sar. On *raconte* d'Aléxandre, qu'il étoit ſujèt à de grands emportemens. Il ne faut pas *raconter* pluſieurs fois un même conte devant les mêmes pèrſonnes. Toûjours *raconter* eſt la marque d'un éſprit médiocre, & ſupèrficiel. M. Scud. Tacite ne *raconte* point les chôſes comme elles ont été; mais comme il s'imagine qu'elles auroient été. Bouh.

Raconté, ée. part. paſſ. & adj. *Narratus, expoſitus.*

RACONTEUR. euse. ſubſt. Celui qui raconte. *Narrator.*

Il ne ſe dit guères qu'en tèrmes de mèpris. Les *raconteurs* de leurs voyages, de leurs avantures, & de leurs procès, ſont fort incommodes, & fatiguans.

RACORNIR. v. act. Faire qu'une chôſe ſe retîre & ſe roule en façon de corne. *Indurare, convolvere, replicare, dureſcere.* La chaleur *racornit* le parchemin, le cuir. La couvèrture d'un livre, les ſouliérs ſe *racorniſſent* au feu. On dit auſſi, que de la viande dure, comme de la vache, ſe *racornit* dans le pot; pour dire, s'endurcit en cuiſant.

RACORNI, IE. part. paſſ. & adj. On dit que les feüillèts d'un livre ſont *racornis*, quand ils ſont repliez par le bout; qu'un concombre eſt *racorni*, quand au lieu d'être droit & de belle venuë, il ſe replie en arc. *Replicatus.*

RACOUſTREMENT. ſ. m. Action de racoûtrer, de r'habiller, de racommoder quelque habit, ou aûtre chôſe ſemblable. *Refectio, interpolatio.*

RACOUſTRER. v. act. Racommoder, rapiécer. Il ſe dit proprement des habits. Il faut *racoûtrer* ce pourpoint, ce bas. *Reſarcire, interpolare.*

On le dit auſſi des chôſes qu'on veut mettre en meilleur ordre qu'elles n'étoient. *Reſtituere. Racoûtrez* ce tapis qui eſt de travèrs. Il faut *racoûtrer* cette affaire. En ce ſens il eſt bas.

RACOUſTREUR, EÛSE. adj. Ravaudeur, ſe dit proprement de celui qui racommode des bas de chauſſes. *Interpolator, refector.*

RACOUſTUMER. v. act. & redupl. Reprendre une coûtume, une habitude. *Denuò aſſueſcere, intermiſſum jamdiu morem inducere.* Quand un homme a été quelque tems dans les grands emplois, il a de la peine à ſe *racoûtumer* à la vie privée. *Racoûtumez* vous à l'ordinaire bourgeois. On ſe *racoûtume* aiſément aux vices.

RACOUſTUMÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Aſſuefactus denuò.*

RACROCHER. v. act. & rédup. Reprendre ce qu'on avoit détaché; le remettre à ſon croc, l'acrocher derechef. *Iterum inuncare, vel harpagare. Racrochez* cette tapiſſerie.

RACROCHER, ſe dit auſſi pour, Rattraper, recouvrer, reprendre. *Reſumere.* Il m'étoit échappé, mais je l'ai *racroché.*

Il ſe dit figurément en Morale, avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, ſe rejoindre, ſe raccommoder. *Rejungere ſe.* Ce valèt étoit ſorti d'avec ſon maître, mais il a trouvé moyen de ſe *racrocher* avec lui. Ces amans étoient broüillez, mais ils ſe ſont *racrochez* bientôt après.

Cela n'eſt rien,
Et de vous racrocher *vous trouverez moyen.* MOL.

RACROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reharpagatus, iterum injunctus.*

RAD.

RADABLÉ. C'eſt un mot de Languedoc, qui ſignifie une riote ou hardelle. BOREL.

RADE. ſ. f. Lieu d'ancrage à quelque diſtance de la côte à l'abri des vents, où les vaiſſeaux trouvent fond, & où il moüillent ordinairement, en attendant le vent ou la marée propre pour entrer dans les ports, ou pour faire voile. *Statio, Vadoſa ora, radum.* La loi 1. §. 13. *ff. de fluminibus* l'appelle *Locus minimè portuoſus, ſed in quo naves in ſale eſſe & commorari queunt.* Et Sénéque dit *L. de Vita Beata* chapitre dernièr *Statio eſt, ſed non portus. Bonne rade*, ſe dit d'un lieu où le fond eſt nèt de roches, où la tenuë eſt bonne; & quand on eſt à l'abri d'un cèrtain vent, on dit *bonne rade* d'Eſt, de Sud &c. Les grands vaiſſeaux ſe mettent à la *rade*, quand ils ne trouvent pas de ports qui ayent aſſez de fond, ou quand ils en ſont trop éloignez. Le VIIIe. Titre de l'Ordonnance de Marine eſt *Des Rades.* Voulons que les *rades*, ſoient libres à tous vaiſſeaux de nos Sujèts & alliez, dans l'étenduë de nôtre domination. ORDON. DE MARINE. *T. VIII. art.* Les Maîtres de Navires venants prendre *rade*, moüilleront à telle diſtance les uns des aûtres que les ancres & câbles ne puiſſent ſe mêler, & porter dommage. IBID. *art.* 5. Être en *rade.*

Rade peut venir de l'Allemand *rand*, qui ſignifie *rivage, bord.* MÉNAGE. D'aûtres diſent qu'il vient de ce que *terra raditur.*

RADEAU. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs piéces de bois plattes, qui ſèrt à voiturer des marchandiſes ſur des rivières où l'on ne peut naviger avec des bateaux. *Ratis.* Le Tigre & l'Euphrate ne ſe navigent qu'avec des *radeaux* portez ſur des outres, à caûſe que les ſaûts y ſont fort fréquens. On paſſe auſſi les rivières, les foſſez ſur les *radeaux.* Il fit paſſer la cavalerie ſur des *radeaux.* VAUG. Il mit ſon armée ſur des *radeaux* qui étoient tout prêts. ID. Les Indiens font des *radeaux* compôſez de cinq ſolives attachées les unes aux aûtres, dont la plus longue eſt celle du milieu, les aûtres vont toûjours en diminuant afin de mieux coupper l'eau. GARCILASSO. FLORIDE.

Ce mot vient de *raſtrum.* On écrivoit autrefois *raſt d'eau.* D'aûtres le dérivent de *rates*, parceque ſouvent il ſèrt de vaiſſeau, & particulièrement ſur l'Euphrate, comme témoignent les Voyageurs.

Quelques-uns appellent auſſi *radeaux*, des trains de bois, de cordes, de planches, de ſolives, de poûtres, qu'on lie enſemble pour les voiturer plus facilement. *Ratis.*

RADER. v. n. Tèrme de Marine. Se mettre à la rade. *Vadum petere.*

RADEURS. ſ. m. Tèrme de Gabelles. Ce ſont des Officiers qui ont ſoin de meſurer le ſel, & le râſer ſur le minot. *Raſores.* Les Fèrmiérs ont eu faculté de rembourſer les Meſureurs & *Radeurs* de ſel.

RADIAL. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, nom de muſcle. *Radialis.* Des ſix muſcles du carpe. Le ſecond des fléchiſſeurs eſt le *radial* intèrne; on l'appelle *radial*, parcequ'il eſt ſitué le long de l'ôs *radius*, & intèrne, parcequ'il eſt audedans du bras; il prend ſon origine du condile inférieur, & intèrne de l'Humérus, & ſe couchant le long du radius va s'inſérer au prémiér ôs du carpe, qui ſoutient le poûce: il paſſe auſſi ſous le ligament annulaire. Quelques-uns ne font qu'un muſcle du troiſiême & du quatriême des fléchiſſeurs du carpe qui ſont le long & le court, & le nomment *radial* èxtèrne, & d'aûtres biſcornis à caûſe de ſes deux inſèrtions. DIONIS.

RADIATION. ſ. f. Tèrme du Palais, qui ſe dit des râtures qui ſont ordonnées par autorité de Juſtice. *Expunctio.* On a ordonné la *radiation* d'un tel article dans un tel compte, dans cette déclaration de dépens; la *radiation* de l'écroüe d'un homme mal empriſonné; la *radiation* des paroles injurieûſes contenuës dans quelque écrit; la *radiation* des titres ou qualitez qui ont été données mal à-propos dans un acte, la *radiation* d'une pèrſonne du rôlle des tailles, du tableau des intèrdits, &c.

RADIATION, eſt auſſi un tèrme de Philoſophie qui ſe dit pour, Production des rayons. *Radiatio.* POMEY. DANET.

Ce mot vient du Latin *radiatio*, dont Pline s'eſt ſèrvi dans le même ſens.

RADICAL, ALE. adj. Qui ſèrt de bâſe & de fondement, qui reſſemble à la racine, qui eſt ſource, principe de quelque chôſe, ou qui eſt par ſa nature attaché à ſon ſujèt. *Radicalis.* Il n'a guère d'uſage que dans le Dogmatique. Ainſi les Médecins diſent qu'il y a dans tous les animaux un humide *radical*, qui eſt le principe de la vie, dont l'épuiſement caûſe la mort.

Du baûme radical *leur cœur eſt épuiſé,*
Et le ſang ſource de la vie
N'eſt plus qu'un poiſon embraſé.

Rendre l'humidité *radicale* à la pièrre, c'eſt dans la Philoſophie Hèrmétique une opération qui ſe fait par les imbibitions, lorſqu'il eſt queſtion des multiplications, ou en cohobant ou en fixant la pièrre blanche. DICT. HÈRM.

Dans la Morale on appelle un vice *radical*, celui qui eſt ou naturel à une pèrſonne, ou enraciné par une longue habitude.

En Grammaire on appelle un mot *radical*, qui eſt primitif, par oppoſition à *compôſé* ou *dérivé.* Dans toutes les ſciences il y a des principes *radicaux*, qui ſèrvent de bâſe & de fondement à toutes les connoiſſances qu'elles enſeignent.

RADICALEMENT. adv. Tèrme Dogmatique. Originairement; dans ſon principe, & de ſa nature. *Originariè.* L'homme a *radicalement*, & par ſa nature, la puiſſance de raiſonner & de rire, quoiqu'actuellement il ne pût pas èxercer ces facultez.

RADICATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique. Action par laquelle les plantes pouſſent leurs racines. *Radicatio.* On a fait à l'Académie des Sciences pluſieurs obſèrvations éxactes ſur la gèrmination & la *radication* des plantes.

RADICOFANI, RADICOFE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Siénois, en Toſcane. *Raducophanum.* Elle eſt entre Siéne, & Aqua pendente, à douze lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, ſituée ſur une colline voiſine. MATY.

RADICULE. ſ. f. Tèrme de Botanique. C'eſt une petite pointe qui eſt dans toutes les graines, qui eſt l'embryon ou le commencement de la racine, que Mr. Grew a découvèrte par le moyen du microſcope, & qu'il èxplique dans ſon Anatomie des Plantes. *Radicula.*

RADIÉ, ÉE. adj. Tèrme de Botanique. C'eſt un nom qu'on a donné dans l'Académie des Sciences à des fleurs rondes & planes, compôſées d'un diſque & d'un ſimple rang de feüilles longuettes & pointuës, arrangées tout autour à la manière des rayons. *Radiatus.*

On ſe ſèrt auſſi de ce mot dans les médailles & dans le Blâſon, où l'on appelle des couronnes antiques, des couronnes *radiées. Corona radiata.*

RADIER.

RADIER. ſ. m. Tèrme de Marine. On appelle *radiers*, les deux dèrniérs madriérs qui joignent l'intrade de prouë & l'illade de pouppe. *Aſſeres radiati.*

RADIEUX, EÛSE. adj. Rayonnant, brillant; qui jette de la lumiére, des rayons. *Radioſus, emicans, vibrans.* Il ne ſe dit guères que dans le dogmatique, ou en Poëſie. L'éclat du ſoleil *radieux*. Ce mot eſt toûjours de la belle Poëſie. Ceux qui font difficulté de s'en ſervir ſont trop délicats, ou plutôt ils ſont dégoûtez. MÉN.

Cèrtain oiſon ſe jugea digne,
Pour prix de ſon beau chant qu'on le changeât en cigne.
Mourons, dit-il, brillant & radieux,
On me vèrra bientôt aux Cieux
Près du cigne celeſte enchanter tous les Dieux.

RADINI. Voyez STROMONA.

RADIOMÉTRE. ſ. m. Inſtrument géométrique & aſtronomique qui ſèrt à obſèrver les hauteurs. *Radiometrum.* On l'appelle autrement *bâton de Jacob*, & ſur la mèr *vèrge d'or*, *rayon aſtronomique.* Voyez BASTON DE JACOB.

RADIUS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Voyez RAYON.

RADIWAGON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit un chariot. *Currus.* Il ſe trouve, dit Borel, dans un Pſeautiér ancien de Lipſe, fait depuis 700. ans.

RADNOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un vieux château. Radnoria. Elle eſt capitale du Comté de *Radnor*, & ſituée ſur le Somgill, entre Héreford, Brecknock, & Montgomery, à ſix lieuës des deux prémières, & à cinq de la dèrniére. MATY.

RADNOR-SHIRE, ou le Comté de RADNOR. *Radnoria.* Contrée de la Principauté de Galles, en Anglètèrre. Elle eſt entre les Comtez de Montgomery, de Cardignan, de Brecknock, & d'Héreford. Ce païs fait une éſpéce de triangle, qui n'a que dix lieuës dans ſa plus grande étenduë. Il eſt montagneux & chargé de bois, & il n'a pas d'aûtre ville que Radnor qui en eſt la capitale.

RADOÎRE. ſ. f. (On dit auſſi Rocloîre.) Tèrme de Meſureur. *Radulatorium.* C'eſt un inſtrument avec lequel les Meſureurs de ſel, de blé & aûtres grains râſent les minots & aûtres meſures, pour en ôter ce qui eſt au deſſus des bords, & faire la meſure juſte. Ce ſont les Hanoüards ou Porteurs de ſel qui doivent fournir aux Méſureurs de *radoires* par l'Ordonnance de la ville.

RADOM. ſ. f. Nom propre d'une ville avec Chaſtelenie. *Radomia.* Elle eſt dans le Palatinat de Sandomir, en Pologne, à vingt lieuës de la ville de Sandomir, vèrs le nord. MATY.

RADOTER. v. n. Parler, ou raiſonnér mal par foibleſſe d'éſprit, lorſqu'il eſt débilité par l'âge ou par la maladie. *Delirare, deſipere.* Il ne faut pas prendre garde à ce que dit ce vieillard décrépit, le plus ſouvent il *radote.*

On le dit auſſi de ceux qui font des diſcours ou des raiſonnemens qui ne ſont pas juſtes & judicieux. *Inſanire.* Je croi que cet homme *radote*, de me faire des propoſitions ſi déraiſonnables. Il faut qu'il *radote*, de vouloir épouſer cette fille qui n'a rien. Boileau ſe moque de cèrtaines gens qui croyent que

Sans Ariſtote
La raiſon ne voit goute, & le bon ſens radote.

Le Vayér rapporte que Caſaubon dérive ce mot *d'Hérodote*; mais que c'eſt plutôt une alluſion maligne, qu'une étymologie. En Anglois *dote* tout ſeul ſignifie *radoter*, & *doting*, *rêverie.*

RADOTERIE. ſ. f. Extravagance qu'on dit en radotant. *Delirium, deliratio.* Il ne dit que des *radoteries*. Il n'a guère d'uſage que dans la convèrſation. L'ACAD.

RADOTEUR, EÛSE. adj. Vieille pèrſonne qui n'a plus la force de bien raiſonner. *Delirus, ſomnians.* Cet homme eſt un vieux *radoteur* qui n'eſt plus capable d'ètre Juge. Ces vieux *radoteurs* ne ſont que dormir à l'Audience. On dit auſſi, que la plûpart des Rabbins ſont des *radoteurs*, qui ne diſent que des fadaiſes, & des ſupèrſtitions.

RADOUB. ſ. m. Quelques-uns diſent *Radoubement.* Tèrme de Marine. C'eſt l'ouvrage qui eſt fait par les Charpentiérs & Calfateurs pour le rétabliſſement d'un vaiſſeau, quand il a été endommagé dans une bataille, ou par la tempête. *Navium refectio.* Ce vaiſſeau eſt ſi vieux, qu'il ne peut plus ſouffrir le *radoub.* On ſe ſèrt de planches, de plomb, de brai, de goudron & aûtres chôſes, pour le *radoub* des vaiſſeaux, pour les remétre en bon état, & empêcher qu'ils ne faſſent eau.

RADOUBER. v. act. Calfeutrer, rétablir un vaiſſeau, le mettre en état d'être remis en mèr, quand il a été endommagé en quelqu'une de ſes parties. *Navem reficere.* On a fait rentrer l'armée dans les ports pour *radouber* les vaiſſeaux.

RADOUBÉ, ÉE. part. paſſ. *Refectus, reſarcitus.*

RADOUBEUR. ſ. m. Ouvriér qui radoube. On l'appelle plus ordinairement *Calfat*, ou *Calfateur*, *Refector.*

RADOUCIR. v. act. & rédupl. Rendre plus doux. *Manſuefacere, lenire.* On *radoucit* les métaux par une fonte réitérée. La pluye *radoucit* le tems, le rend moins rude, plus ſupportable. Figurément il ſignifie, Modérer, appaiſer. On *radoucit* ſa colère par des ſoumiſſions. Ces parties qui étoient ſi animées commencent à ſe *radoucir.* Un Amant ſe *radoucit* auprès de ſa Maîtreſſe, c'eſt à dire, il fait le tendre, l'agréable, le paſſionné. Pour être ſage il n'eſt pas néceſſaire de déviſager les gens qui ſe *radouciſſent* auprès de vous, & qui laiſſent entrevoir de la paſſion. BELL. Rien ne la peut *radoucir* pour moi qu'un billet de vôtre part. B RAB. Il te dira d'abord en *radouciſſant* ſa voix, eſt-ce l'Oracle d'Apollon qui vous a envoyé ici? ABLANC. Moliére fait dire à un vieillard qui faiſoit le ſévère, Voyez comme il ſe *radoucit* auprès de vôtre femme.

RADOUCI, IE. part. adj. *Lenitus.* Dire les chôſes d'un air *radouci*, c'eſt à dire honnête & obligeant. Prendre un ton *radouci*; c'eſt-à-dire, moins haut, moins violent.

Et ſes roulemens d'yeux, & ſon ton radouci,
N'impôſent qu'à des gens qui ne ſont point d'ici. MOL.

RADOUCISSEMENT. ſ. m. Diminution de violence d'un mal, ou d'une paſſion. *Relaxatio morbi, vel mitigatio, remiſſio.* Ce remède a cauſé du *radouciſſement* à ſa douleur, à ſa colère. Le *radouciſſement* de ſes regards lui a temoigné beaucoup d'amour.

RADRESSE. ſ. f. C'eſt un petit chemin de travèrſe qui vient aboutir dans un grand chemin. *Semita tranſverſa.* Quand vous ſerez à cent pas, vous trouverez une *radreſſe*, ſuivez-la, elle vous ménera dans le grand chemin. On doute de l'uſage de ce mot.

RADRESSER. Voyez REDRESSER.

RADVISER. v. neut. Ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Changer d'avis. *Mutare conſilium.* Il vouloit bâtir ſa maiſon ſur cette côte; mais il s'eſt *raviſé*, il l'a bâtie dans la plaine.

On dit provèrbialement & baſſement, Il s'eſt *raviſé* en mangeant ſa ſouppe.

RAE.

RAEMPLI, IE. Vieux mot. adj. & part. paſſ. qui s'eſt dit pour rempli. BOREL. *Plenus, impletus, a.*

RAF.

RAF. ſ. m. Tèrme de Marine. Nous ne fumes pas plûtôt à l'Eſt du cap de S. Vincent que nous trouvâmes une marée forte & rapide comme dans un *raf*, qui nous faiſoit tanguer ſi rudement que le pèrroquet de civadière entroit dans l'eau. FRÉZIÉR p. 30.

RAF, ou RAV. Nom que l'on donne à quelques Rabbins & qui eſt au fonds le même que Rabbi. *Rabbinus, Doctor. Raf.*

RAFAISSER. v. neut. & rédupl. S'abaiſſer, diminuer. *Deprimi, deſidere, ſubſidere.* La trop grande charge de ce mur l'a fait *rafaiſſer.* Le foin ſèrré dans le gréniér ſe *rafaiſſe* aſſez. Ce monceau de blé eſt bien *rafaiſſé* depuis qu'on en prend pour nourrir la maiſon.

RAFALE. ſ. m. Tèrme de Mèr. Coup de vent fort dangereux pour les vaiſſeaux qui rangent les côtes, lorſqu'il ſort de tèrre avec grande impétuoſité d'entre des montagnes qui le reſſèrrent; car il renvèrſe ſouvent les navires qui vont ſous voile. *Eluctati è vallibus venti impetus violentus.*

M. Frézier fait ce mot féminin dans ſon voyage. On eſt ſujèt en doublant cet iſlot à de grandes *rafales* qui tombent par deſſus la montagne du NE. FRÉZIER. p. 10.

RAFETIÉR, ſ. m. Vieux mot. C. un maquereau. BOREL.

RAFFERMIR. v. act. Rendre plus fèrme. *Stabilire, affirmare, conſtituere, firmius ſtatuere.* Quand un mur panche d'un côté, il faut y mettre des étayes pour le *raffermir.* La ſanté ſe *raffermit* par le bon régime de vivre.

RAFFERMIR, ſe dit figurément en chôſes morales. *Stabilire.* L'autorité Royale a été *raffermie* par le châtiment des ſéditieux. Il s'eſt *raffermi* dans ſa réſolution par les rémontrances qui lui ont été faites.

RAFFERMIR, ſe dit auſſi pour, Raſſurer. *Confirmare.* Cet accident eût mis du déſordre parmi les troupes, ſi on ne les eût *raffermies.* SAR.

RAFFERMI, IE. part. paſſ. & adj. *Confirmatus, ſtabilitus.*

RAFFERMISSEMENT. ſ. m. Nouvel affèrmiſſement. *Confirmatio affirmatio.* Le *raffermiſſement* de ſon autorité eſt venu d'une alliance qu'il a faite avec des gens puiſſans.

RAFFINAGE. ſ. m. C'eſt un terme particuliér qui ſe dit du ſucre, quand on l'épure, en le faiſant cuire & écouler plusieurs fois dans

dans les ſucreries. *Sacchari excoctio.* Il ſe dit auſſi pour ſignifier du ſucre raffiné. Donnez-moi du *raffinage* de Rouën.

RAFFINEMENT. ſ. m. Qualité qui rend une chôſe plus fine. *Expurgatio, cultus.* Il eſt rârement uſité au propre. Le Commiſſaire de l'artillerie doit ſçavoir le *raffinement* & la bonté de la poudre. DAVEL.

Au figuré il ſignifie, Fineſſe; délicateſſe étudiée; rêchèrche un peu curieûſe; ſubtilité. *Simulatio, aſtutia, nimia ſubtilitas.* Le paſſage eſt aiſé du *raffinement* au galimathias. S. ÉVR. Quand on ſubtiliſe trop une penſée, ce n'eſt plus fineſſe; c'eſt *raffinement.* BOUH. C'eſt un *raffinement* ridicule. MOL. Il éxécuta par un *raffinement* de prudence, un deſſein fort capricieux. SCAR. La diſette, & les chagrins dévorans ſont les enfans infortunez des *raffinemens* de la chicane. BOIL. Le *raffinement* eſt la pire de toutes les affectations. BOUH.

RAFFINER. v. act. affiner une ſeconde fois. *Iterùm expurgare, purgare.* Tous les métaux ſe *raffinent* par les nouvelles fuſions. On fond le cuîvre juſqu'à quatorze fois pour le *raffiner*, & le rendre ductile & doux. On *raffine* le ſalpêtre.

RAFFINER, ſe dit figurément tant à l'actif, qu'au neûtre avec le pronom pèrſonnel, pour dire, Rendre plus fin, plus adroit, plus entendu; ſubtiliſer; rechèrcher avec affèctation ce qu'il y a de plus délicat. Le monde ſe *raffine* tous les jours. *Se reformant, vel ſe recoquunt homines quotidie.* Les Modèrnes ont bien *raffiné* ſur les Anciens en matière de ſciences. La plus heureûſe naiſſance a beſoin de l'uſage du monde, qui *raffine* l'intelligence, & qui ſubtiliſe le bon ſens. BOUH. La ſageſſe des Stoïciens s'occupoit, à *raffiner* les crimes, & à les rendre ſpirituels. M. ÉSP. Les dévôts *raffinent* ſur les conſeils entre le bien, & le mieux. S. ÉVR. Le monde eſt aujourd'hui ſi *raffiné*, que les honnêtes gens courent riſque d'être ſouvent la dupe des aûtres. BELL. Dans les affaires il faut y aller rondement, & ne point tant *raffiner*. Les Gaſcons *raffinent* ſur le point d'honneur. A force de *raffiner*, & d'être délicat ſur la Langue, on la rendra ſtérile. Le commèrce de la Cour *raffine* le goût & l'éſprit.

RAFFINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Expurgatus, excoctus* Sucre *raffiné*; un fromage *raffiné*, a un goût plus fin, & plus piquant. Il ſe dit auſſi fort ſouvent au figuré, pour Fin, ſubtil, ruſé. Les éſprits trop *raffinez* s'évaporent en des imaginations vaines, & chimériques. BOUH. Il y a des gens *raffinez* qu'il faut toûjours être en garde contr'eux. BELL. L'amour étoit plus ſimple & plus fidelle dans la vie Paſtorale, parce qu'on n'y avoit pas l'éſprit ſi dangereuſement *raffiné*. FONT. Cromwel étoit un Hypocrite *raffiné*, autant qu'habile politique. FLECH. Vous avez le goût trop *raffiné*. M. SCUD.

RAFFINÉ, eſt auſſi quelquefois ſubſtantif maſculin, & ſignifie, Entendu, habile. *Peritus, expeditus excoctus.* La troupe des *raffinez* nous releve & nous ravale. MAL. Vous êtes une *raffinée.*

RAFFINEUR, EUSE. adj. Qui raffine. Il ſe dit des gens trop ſubtils. *Exquiſitor, ſtudioſus.* Tous ces grands *raffineurs* qui ne veulent rien mèttre au hazard, ne font jamais d'affaires.

RAFFOLIR. v. n. Devenir fou. *Stulteſcere.* Cette jeuneſſe fait tant de niches, tant de railleries à ce bon homme, qu'elle le fait *raffolir* tous les jours. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phrâſe.

RAFFRONTATI. ſ. m. & plur. *gli Raffrontati de ſermo* en Italie ſont une Académie établie en cette ville.

RAFIT & RAFITE Voyez RAPHILEUX.

RAFLE. ſ. f. Le petit rameau de la vigne qui forme la grappe avec les grains de raiſin qui y ſont attachez. *Racemi ſcapus.* Les *râfles* rendent du jus ſous le preſſoir. Voilà des raiſins ſecs fort égrenez, où il n'y a quaſi que des *râfles.*

Du Cange dit que ce mot eſt venu du Saxon, ou de *riſflare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier, *emporter de force, piller, & ſaccager.* D'autres diſent qu'il vient de l'Alleman *raffen*, ſignifiant la même chôſe.

RAFLE, ſe dit auſſi au jeu de dez, d'un doublet ou reſſemblance des points de deux dez qu'on jette: & *râfle* abſolument, ſe dit quand tous les trois dez ont les mêmes points. *Corraſio.* On jouë à la Foire des bijoux en trois *râfles* comptées, à qui aura le plus de points en trois coups où l'on aura amené un doublet. La *râfle* d'as ou de deux l'emporte ſur ceux qui n'ont que des points.

RAFLE, eſt auſſi une eſpéce de filet dont ſe ſèrvent les Pêcheurs, & les Chaſſeurs aux oiſeaux. *Rete multiplici plexu ſinnoſum.*

On dit provèrbialement au jeu de dez, Après *râfle* guaſle; pour dire, qu'il eſt râre de faire deux bons coups de ſuite.

RAFLER. v. act. Faire râfle, emporter violemment tout ce qu'on trouve dans une maiſon. *Corradare, auferre.* Il eſt du ſtile bas. Quand les Allemans entrent dans un pays, ils *râflent* tout, ils ne laiſſent rien. Dame Atropos *râflera* ma vie entre les pots. ST. AMANT.

RAFLER, ſe dit auſſi figurément d'un mauvais vent, d'un orage, qui abbat, qui enleve, qui ravage. *Aſportare, auferre.* Nous avions de belles éſpérances pour les fruits de la tèrre; mais il eſt venu un vent, une grêle qui a tout *raflé.*

RAFLÉ, ÉE. part. paſſ. *Corraſus, aſportatus.*

RAFOUR. ſ. m. Au pays de Breſſe c'eſt un four à chaux. *fornax calcaria.* Voyez Collet ſur les Statuts de cette province L. I. Sect. I. p. 35. col. I.

RAFRAISCHIR. v. act. & quelquefois n. Rendre ou faire devenir frais. *Refrigerare.* Les habitans des pays chauds ſe font *rafraichir* avec des grands éventaux par leurs valèts Allons faire un tour, tandis que le vin *rafraichit.* Voici la ſaiſon où le temps ſe *rafraichit.* La tiſanne *rafraichit. Rafraichir* les entrailles. MOL. Il faut avoir une cuvette d'eau, de vinaigre, ou de léſcive, avec deux ou trois bonnes lavades, pour *rafraîchir* le canon.

En Tèrme de marine on dit que le vent ſe *rafraîchit*, ou *fraîchit*, quand il redouble & devient plus fort.

RAFRAISCHIR, ſignifie encore, Se repôſer, prendre de nouvelles forces. *Vires reſumere, reficere.* Quand vous aurez fait cette courſe, ce voyage, venez chez moi vous *rafraîchir* ſept ou huit jours. On a mis ces troupes fatiguées en de bons quartiérs pour ſe *rafraichir.* On a *rafraichi* cette garniſon, en y envoyant de nouvelles troupes, des ſoldâts frais. Faire *rafraichir* la flotte. ABLANC.

RAFRAISCHIR, ſignifie auſſi, Donner les chôſes néceſſaires au beſoin pour ſubſiſter. *Suppeditare, ſuſtentare.* On a *rafraichi* cette place aſſiégée de vivres & de munitions. On a donné quelque ſecours de vivres & d'argent à ce pauvre homme, c'eſt ce qui l'a un peu *rafraichi.*

RAFRAISCHIR, ſignifie auſſi, réparer, remèttre en meilleur état donner un nouveau luſtre. *Reſtaurare, reficere.* Ce mur eſt crevaſſé, l'enduit en eſt tombé il le faut *rafraichir.* Il faut de tems en tems *rafraichir* ſes meubles, ſes tapiſſeries. Il y a des Peintres qui *rafraichiſſent* les vieux tableaux avec du vèrnis, & qui leur redonnent leur prémiér éclat.

Il ſignifie auſſi, Tondre, rogner. *Tundere.* Il faut *rafraîchir* de tems en temps les cheveux. *Rafraîchir* le buis d'un partèrre, c'eſt le tondre. *Rafraîchir* la racine d'un arbre, c'eſt la couper, & la tailler. *Rafraichir* un chapeau, des bottes, un manteau, c'eſt rogner un peu de leurs bords.

RAFRAISCHIR, ſe dit auſſi figurement, des chôſes ſpirituélles. *Renovare, redintegrare, refricare.* Cet accident m'a *rafraichi* la mémoire de ce que j'avois lû autrefois. Un peintre deſire encore voir ſon modelle pour s'en *refraichir* l'imagination. Quand on parle à une veuve de ſon mari, cela *rafraicbit* ſa playe, ſa douleur. Les Romains non contens d'appartenir à Vénus par Énée, ont *rafraichi* leur alliance avec les Dieux par la fabuleûſe naiſſance de Romulus, qu'ils ont crû fils du Dieu Mars. S. ÉVR.

RAFRAISCHI, IE. part. paſſ. *Refrigeratus, renovatus, reparatus.*

RAFRAISCHISANT, ANTE. Qui rafraîchit. *Refrigeratorius, refrigerans.* La laituë, l'oſeille, ſont des remédes *rafraichiſſans.* Les quatre ſemences froides ſont *rafraichiſſantes.*

RAFRAISCHISSEMENT. ſ. m. Ce qui rend plus frais, qui réfraîchit. *Réfrigeratio.* Ce petit remêde caûſe du *raffraichiſſement* dans ſes entrailles, à ſa fiévre.

RAFRAICHISSEMENT DES PHILOSOPHES: En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt cuire la nature juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaite. DICT. HÈRMÉT.

RAFRAISCHISSEMENT, ſignifie figurément, Repos, nourriture, qui ſèrt à reprendre de nouvelles forces. *Quies, refectio, reparatio, renovatio.* Les trouppes ſont en quartiér de *rafraichiſſement.* Les vaiſſeaux ont abordé en cette côte pour prendre des vivres des *rafraîchiſſemens.*

On le dit auſſi de cèrtains petits préſens de fruits, de confitures, de liqueurs, pour rafraîchir la bouche, qu'on envoye pour régaler des gens de mérite, qui ſont nouvellement arrivez. *Commeatus.* La ville a fait porter à cet Ambaſſadeur un petit *rafraichiſſement.*

RAG.

RAGAILLARDIR. v. act. Donner de la joye; ou rendre à quelqu'un la joye, qu'il a pèrduë. *Hilariorem efficere, reddere, oblectare. Conſolari.* La nouvelle d'une grande ſucceſſion *ragaillardit* un homme que la miſère preſſe. Dans la mélancolie où il eſt, on aura de la peine à le *ragaillardir.* On dit en badinant qu'une brouillerie entre des Amans *ragaillardit* l'amitié.

RAGAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois une *inondation*, ſoit par une pluye véhémente, ſoit par la chûte d'un torrent. *Alluvies, eluvies, illuvies.* Il eſt encore fort en uſage dans les Provinces. On dit auſſi *Agarſt.*

RAGE. ſ. fém. Maladie qui ôte la raiſon, qui tranſporte de fureur. *Rabies.* C'eſt un bon reméde à la *rage* que de plonger les gens dans la mèr. La *rage* eſt un venin qui ne paroît qu'au bout des neuf jours, & ſouvent long tems après. La *rage* ſe communique. Il faut étouffer les gens ſaiſis de la *rage.* On appélle autrement

trement

trement ce mal *hydrophobie* ; ce qui vient du Grèc, ὕδωρ, *aqua*, eau, & φόϐος *timor*, crainte, & ceux qui y ſont tombez n'en guériſſent jamais, ſi ce n'eſt quand ils ſe peuvent connoître en un miroir, parceque c'eſt une marque que le venin n'a pas encore occupé les parties animales. Balde fameux Juriſconſulte mourut de la *rage* quatre mois après avoir été mordu à la lévre par un petit chien. On dit la même chôſe de Diogéne le Cynique. La *rage* vient principalement aux chiens, & ſur tout dans les grandes chaleurs. La marque, de la *rage*, c'eſt lorſqu'un chien ne veut ni boire ni manger, qu'il écume par la gueule & par les nazeaux, qu'il a un régard morne & de travèrs, qu'il ſe jette ſans abboyer ſur le prémiér qu'il rencontre, ſoit homme, ſoit bête, connu, ou inconnû. Galien dit qu'elle n'eſt propre qu'aux chiens, quoi qu'elle arrive auſſi aux chevaux, chameaux & mulêts, aux renards, fouines, belettes, furêts, martes, &c. La *rage* leur vient pour avoir mangé du ſang pourri, des charognes pleines de vèrs, bû des eaux puantes, &c. La *rage* eſt incurable, lorſque le malade eſt venu juſqu'à craindre l'eau. Palmarius a écrit de la morſure d'un chien enragé, & rapporte une poudre contre la *rage* iuventée par Pirou. On dit que du poil d'un chien enragé mis ſur la morſure qu'il a faite attire le venin & la guérit. Un Médecin de Roſtoch réfuta il y a quelques années cet èrreur populaire, & monrra que ce remédeétoit plus capable de faire du mal que du bien. Un Médecin d'Anjou fit il y a quelques années un traité ſur la rage.

On appelle *rage* blanche, la *rage* ordinaire, où le chien enragé écume & mord ; & *rage* muë, la *rage* où l'animal écume & ne mord point. L'Acad. *Rabies, rabidus furor.*

Rage, ſe dit auſſi de toute maladie violente, & douloureûſe. *Dolor, cruciatus.* Le mal de dents eſt une *rage*.

Rage, ſe dit figurément en Morale, de toutes les paſſions outrées ; d'une colère éxceſſive, & qui approche de la fureur. *Furor, effrenata paſſio.* Un ſouflet reçu porte la *rage* dans le cœur d'un Gentilhomme. Le Tyran pouſſa ſa haine juſqu'à la *rage* : à la fin ſa *rage* ſe tourna en pitié. Une femme qui a fait des avances s'en ſouvient avec *rage*, ſi elle n'a pas ſujèt de s'en ſouvenir avec plaiſir. S. Réal. La colère uniquement attentive à ſatisfaire ſa *rage*, s'envelope ſouvent dans la ruine de ceux qu'elle veut pèrdre. M. Ésp. Son dépit n'alloit pas loin de la *rage*. G. G.

Sa fureur éveillée & ſa rage *avèrtie*
Ralume cette ardeur qui ſembloit amortie. Brébeuf,

En vain de ce tyran la rage *envenimée*
Diſpute la juſtice à la puiſſance armée. Bréb.

Il dit aux aſtres innocens,
Tout ce que fait dire la rage,
Quand elle eſt maitreſſe des ſens. S. Évr.

Mon ennemi tranquille
Joüira dans ſon cœur de ma rage *inutile.* Boil.

Rage, s'employe quelquefois pour loüer, ou blâmer une action, mais en tèrmes bas ; cet Avocat a fait *rage* pour ſa partie, il a bien plaidé. *Mira praſtare.* Ce Docteur a fait rage pour ſoutenir ſon opinion ; c'eſt-à-dire, il a fait de grands éfforts ; il a agi avec chaleur. Dire la *rage* de quelqu'un, c'eſt en médire, & le déchirer cruellement.

Rage, ſe dit auſſi d'une furieûſe envie de faire, ou de dire quelque chôſe. *Cacoethes.* Un Poëte à la *rage* de faire des vèrs. Je ne ſçai qu'elle *rage* le poſſéde, de vouloir écrire, puiſqu'il y rëüſſit ſi mal. Il a eu la *rage* de parler ; cela a découvèrt ſon crime. On dit auſſi, il y a de la *rage* à cela, quand on veut marquer l'éxcès d'une chôſe. Il paſſe toutes les nuits à joüer, il y a de la *rage* à cela. Il ſe ruine à acheter des tableaux, Il y a de la *rage* à cela.

Rage, ſignifie auſſi, Déſordre. *Devaſtatio, everſio.* Les ſoldâts font la *rage* chez les hôtes. Cet ouragan a fait *rage* dans la campagne, il a renvèrſé, il a découvèrt beaucoup de maiſons. Il eſt entré des filles dans la chambre de ce garçon, qui y ont fait *rage*, qui y ont tout mis en déſordre.

Rage, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Qui veut noyer ſon chien l'accuſe de la *rage* ; pour dire, qu'on veut toujours avoir un prétèxte pour le mal qu'on fait. On dit auſſi, *Rage* de cul fait paſſer le mal de dents, pour dire, qu'un plus grand mal en fait oublier un moindre. On dit auſſi, qu'on fait *rage* de ſes piéds tortus ; pour dire, qu'on s'évèrtuë à faire des chôſes, quoy qu'on n'y ait pas de diſpoſition naturelle.

Ce mot vient de *rabies*.

RAGEPUTE. ſ. m. Soldât Indien. Sorte de milice dans les Indes *Miles Indus.* Les troupes que Rana oppôſa à Tamèrlan étoient toutes compôſées de ces ſoldâts *Rageputes* qui paſſent aux Indes pour des hommes inſurmontables. P. Catrou. C'eſt apparemment la même chôſe que Raspoute. Voyez ce mot cy deſſous.

RAGGIVOLO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Lombardie. *Raggivolum.* Il eſt dans le Mantoüan, enrre Mantouë & Régio, à quinze lieuës de châcune. On conjècture que les Régiates, peuple de la Gaûle Ciſalpine, en étoient les habitans, & que ſon nom en eſt une marque. Maty.

RAgGRAVE, ou RÉAgGRAVE, ou RÉAgGRAVATION. ſ. f. *Ultima monitio, aggravatio.* C'eſt la dèrnière des monitions qu'on fait dans les cenſures écclésiaſtiques, pendant laquelle on allume une petite chandelle, & ſi le pécheur ou le rébelle à l'Égliſe ne vient ſe ſoumette aux ordres de l'Égliſe avant qu'elle ſoit éteinte, on fulmine l'éxcommunication, & on en déclare toutes les peines encouruës.

RAGLINS, ou RATIN. ſ. m. Nom propre d'un Iſle d'Irlande *Ricina, Ricnea.* Elle n'eſt ſéparée de la côte ſeptentrionale du Comté d'Antrim, que par un petit détroit. Il n'y a qu'un château & quelques villages. Maty.

RAGOT. adj. m. Qui ſe dit des chevaux qui ont les jambes courtes, la taille renforcée, & large du côté de la crouppe. *Humili & corpulenta ſtatura equus.* Il diffère du gouſſaut, en ce que le gouſſaut a l'encolure plus épaiſſe. On appelle auſſi en tèrmes de chaſſe *ragot*, un ſangliér qui ſort de compagnie, quand il a deux ans. On l'a dit autrefois des hommes, quand ils étoient nains, engoncez, & trappus.

Ragot, ſe dit auſſi du crochet qui eſt au limon d'une charette, où l'on attache l'avaloire qui ſèrt à faire reculer. *Uncus belciarius.*

RAGOTER. v. n. Gronder & murmurer auprès de quelqu'un, en telle ſorte que cela le tourmente & l'incommode. *Obmuſſare, muſſitare.* Ce mari évite ſa femme, parce qu'elle vient toujours *ragoter* auprès de lui. Ce tèrme eſt fort bas & populaire.

RAGOUſT. ſ. m. Sauce, aſſaiſonnement pour donner de l'appétit à ceux qui l'ont pèrdu, ou pour le réveiller ; ou pour le chatouiller. *Condimentum, conditura.* La gourmandiſe a inventé mille *ragoûts* nuiſibles à la ſanté. Voilà un mèrveilleux, un éxcellent *ragoût*. Un écoliér a bon appetit, il ne lui faut point de *ragoûts*. Les Anciens faiſoient un *ragoût* qu'ils appelloient *garum*, de la pourriture des trippes d'un cèrtain poiſſon, qu'on gardoit juſqu'à ce que la corruption le fiſt fondre. C'étoit chez eux une friandiſe ſi éſtimée, que ſon prix égaloit celui des plus éxcellens parfums, à ce que dit Pline.

Ragouſt, ſe dit auſſi des chôſes qui renouvellent d'aûtres déſirs que ceux de l'appétit. Rafinement de la volupté, plaiſir, ſentiment qui pique l'éſprit, qui éxcite les paſſions affoiblies. *Irritamentum gula, animi, voluptatis.* C'eſt un *ragoût* pour les pèrſonnes vaines, de faire entendre qu'on les choiſit pour leur faire confidences. Bell. De quel *ragoût* peuvent être les grands noms, & les biens de la fortune, dans un commèrce où l'on ne chèrche que les richeſſes de la nature ? Dac. Il vous faut donc le *ragoût* d'un galand ? Mol.

Une pointe de jalouſie
Eſt un ragoût *de grande utilité.* Vill.

Une humeur un peu bizare
Sèrt de ragoût *à l'amour.* La Sabl.

RAGOUſTANT, ante. Qui donne de l'appétit. Une biſque bien faite eſt un plat bien *ragoûtant*. *Guſtum irritans, movens, augens, provocans.*

Ragouſtant, ſe dit auſſi figurément pour dire, Agréable, ce qui donne du déſir, ce qui touche, ce qui renouvelle le plaiſir, ce qui reveille les ſens, ou les paſſions. *Jucundus, hilaris, gratus.* La femme qu'il a épouſée eſt un peu *ragoûtante*. Cet emploi où il y a peu de profit & beaucoup de peine, n'eſt guères *ragoûtant*.

RAGOUſTER. v. act. Renouveller l'appétit, remèttre en goût. *Appetitum conciliare adducere.* Il eſt difficile de *ragoûter* un malade.

Ragouſter, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Faire renaître l'envie, le goût, le ſentiment. *Deſiderium augere, excitare.* Cet homme étoit dégoûté de mauvais Sermons mais il a ouï Mr. l'Abbé Fléchiér qui l'a *ragoûté*. Je ne ſuis pas fort *ragoûté* de ce livre là : c'eſt-à-dire il ne me plait guères.

Ragouſté, ée. part. adj. *Inſtigatus, amore perſitus.*

RAGRAſFER. v. act. & rédupl. Rattacher avec des agraffes repaſſer les *agraffes* dans les portes. *Affibulare, harpagare.* Il faut *ragraffer* cette juppe, cette montre. On dit auſſi d'un homme qui ſe noye, qu'il ſe *ragraffe* où il peut, pour dire, qu'il ſe prend qu'il s'attache à tout ce qu'il rencontre. Ce mot ne ſe trouve ni dans l'Académie, ni dans aucun aûtre Dictionnaire.

Ragraſfé, ée. part. paſſ. & adj. *Affibulatus, harpagatus.*

RAGRANDIR. v. act. Faire plus grand. *Dilatare, grandius facere.* Quand un trou n'eſt pas aſſez grand pour y faire entrer un boulon

boulon, il faut le *ragrandir* avec la tarrière. On a *ragrandi* Amſtèrdam de la moitié, on y a fait une nouvelle ville. On a *ragrandi* les meſures en une telle Province' L'Académie ni aucun aûtre Dictionnaire ne fait mention de ce mot.

RAGRANDI, IE. part. paſſ. & adj. *Dilatatus.*

RAGRÉeMENT. ſ. m. Tèrme d'Architècture, & d'aûtres Arts. *Concinnatio.* faire un *ragréement.* DAVILÈR. Voyez RAGRÉER.

RAGRÉER. v. act. Tèrme de Jardiniér. Il ſe dit des branches des arbres qui ont été ſciées. C'eſt coupper avec la ſèrpette la ſupèrficie de cette partie ſciée, & comme brûlée par le mouvement de la ſcie. *Cultro concinnare.* Il faut *ragréer* les parties ſciées, parce qu'elles pourriroient aûtrement, & ne ſe recouvriroient jamais. LA QUINT.

RAGRÉER, en tèrmes de Marine c'eſt réparer quelque chôſe qui manque, s'en pourvoir de nouveau. *Reparare, reſtituere, iterum comparare ſibi.* Quelques-uns écrivent *Ragréer.* Nous travaillâmes enſuite à faire des vivres, de l'eau, & du bois, & à nous *ragréer* d'une grande vèrgue, & d'un mat d'artimon, qui étoit hors de ſèrvice. FRÉZIÉR. *p.* 271.

RAGRÉER. Tèrme d'Architècture. C'eſt, après qu'un bâtiment eſt fait, repaſſer le marteau & le fèr ſur les parements des murs, pour les rendre plus unis, & en ôter les balevres. *Concinnare, aptare.*

Ce mot ſignifie encore mèttre la dèrnière main à un ouvrage de menuiſerie, de ſèrrurerie, &c. On dit auſſi faire un ragrément, pour *Ragréer.* DAVILÈR.

RAGUE. ſ. f. Tèrme de Mèr. Ce mot ſe dit d'un câble & de tout aûtre cordage, gâté, écorché, ou couppé. *Rudens detritus.*

RAGUSA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Silicie. *Raguſa*, anciennement *Hybla minor, hærea.* Il eſt dans la vallée de Noto, près de la rivière de Maulo, à cinq lieuës de ſon embouchure dans la mèr d'Afrique. MATY.

RAGUSA, rivière. Voyez MAULO.

RAGUSAN. ſ. m. Nom du Tèrritoire de Raguſe, de l'État de Raguſe République de la Dalmatie. *Raguſina ditio.* Le *Raguſan* peut avoir vingt-deux lieuës le long de la côte du Golfe de Veniſe, & huit dans ſa plus grande largeur, les iſles de Méléda, & de Curzola dépendent de cette Républiqne, qui eſt ſous la protèction du Turc, & ſes lieux principaux ſont Raguſe Capitale, & Stagno. MATY.

RAGUSE. ſ. f. ou DOBRONIK. ſ. m. Nom propre de la ville Capitale du Raguſan en Dalmatie. *Raguſia, Raguſium*, autrefois *Rauzium, Rhauzium.* Elle eſt ſur une petite prèſqu'iſle, baignée par le Golfe de Veniſe, à dix-ſept lieuës de Cattaro, vèrs le couchant. *Raguſe* n'eſt pas une grande ville. On ne lui donne au plus que deux mille de circuit, elle eſt bien bâtie, mais ſans magnificence. Elle eſt forte, principalement par ſa ſituation, ayant du côté de la tèrre une montagne inacceſſible, & étant défenduë par un bon fort du côté de la mèr. Elle eſt Archiépiſcopale, & République, tributaire du Turc, à qui elle payè 12500. écus d'Hongrie par an, moyennant laquelle ſomme les Raguſans ſont exempts de tout tribut, & de toutes charges dans les États du Grand Seigneur, où ils font beaucoup de commèrce. Cette République a ſon Dôge, comme celle de Veniſe, mais pour l'empêcher de rien entreprendre contre la libèrté du païs, on ne le laiſſe qu'un mois en charge. *Raguſe* eſt ſujette aux tremblemens de tèrre. Elle en fut ébranlée l'an 1634. & fort endommagée l'an 1667. On voit à deux lieux de *Raguſe* vèrs le levant, le vilage de *Raguſi vecchio*, qui eſt l'ancienne *Epidaurus* ou *Epidaurum*, des ruines de laquelle la nouvelle *Raguſe* a été bâtie. MATY.

RAGUSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Raguſe. *Raguſianus, Raguſanus, a.* Les *Raguſiens* ſont tributaires du Turc. La plupart des *Raguſiennes* ſont de belle taille.

RAGUSOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom de peuple qui eſt de Raguſe. *Raguſanus, Raguſianus, a.* M. Corneille dans ſon Dictionnaire Geographique dit toujours *Raguſois.* Vis-à-vis du château de Raguſe on voit un écueil, qu'on appelle ordinairement *Chiroma*, capable de nuire tant au port qu'à la ville de Raguſe. Il appartient aux Vénitiens, qui ont toujours refuſé de le vendre aux *Raguſois* quelque prix qu'ils en ayent offèrt. CORN. Les *Raguſois* ont un Duc ou chèf appellé Recteur qui eſt élu par le Conſeil, & qui demeure au palais pendant un mois, après quoi il eſt démis de ſa charge. ID. Les *Raguſois* parlent tous communément Éſclavon, & ont connoiſſance de la langue Italienne, principalement les honeſtes gens. ID. Les *Raguſois* ſuivent en tout la créance & les cérémonies de l'Égliſe Romaine, ſi ce n'eſt qu'après avoir dit à la Meſſe l'Évangile en Latin, ils la rediſent en Éſclavone. ID. Maty dit Raguſan, mais ſur quelle autorité ?

R A H.

RAHHANO. Vieux mot. Des chôſes. BOREL.

R A J.

RAJA. ſ. m. Tèrme de Relation, Roi ou Prince idolâtre des Indiens. *Rex*, ou *Princeps Indus.* Les *Rajas* ſont les reſtes des Princes qui régnoient aux Indes avant la conquête des Mogols. Il y a encore quelque *Rajas*, qui ont conſèrvé dans les montagnes quelque ſorte de ſouveraineté. Les Indiens les appellent *Rai*, les Pèrſans au pluriér Raian, nos voyageurs les nomment communément Rajas, ou Ragias, D'HÈRBELOT. mais plus communément *Rajas.* Les plus grands Seigneurs du Mogol, c'eſt-à-dire les Vicerois, les Gouvèrneurs de Provinces, le prémiér Miniſtre & le Sécretaire d'État s'appellent Omhras, & tiennent le prémiér rang dans l'État. Les *Rajas* idolâtres, ou les Seigneurs Indiens, qui gouvèrnoient un petit État avant la conquête de leur païs ont le rang des Omhras à la Cour. Il y a cette difference entre-eux & les Omhras, que les enfans des *Rajas* ſuccédent à leurs pères dans l'éſpéce de ſouveraineté qu'on leur a conſèrvée, & que les enfans des Omhras Mahométans pèrdent tout en pèrdant leurs pères. P. CATROU. *Hiſt. du Mogol.* Les Indiens comptent quatre âges depuis le commencement du monde, & dans le ſecond qui a duré 1296000. ans; ils mettent les *Rajas* ou Kchatrys, caſte noble, mais inférieure à celle des Brames. Le vice commença alors à ſe gliſſer dans le monde. Les hommes vivoient juſques à 300. ans & leur taille n'étoit pas ſi grande que dans le prémiér âge. *Let. Ediſ. & Cur. Rec. X. p.* 33. 34.

RAJALBUTO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la vallée de Démona, en Sicile. *Rayhalbutum.* Il eſt ſur la rivière de Jaretta, à quatre lieuës du piéd du Mont-Gibel. Quelques Géographes prennent *Rajalbuto* pour l'ancienne petite ville nommée *Sergentium* & *Hergentum*, que d'aûtres placent à Citadella, lieu ruiné de la vallée de Noto, à trois lieuës de celui-cy vèrs le midi. MATY.

RAIAS. ſ. m. Nom propre d'un village de la Caſtille nouvelle, en Éſpagne. *Raja.* On le mèt entre Madrid, & Siguença, & on le prend pour l'ancienne *Thèrmida*, petite ville des Carpétans. MATY.

RAIER. Vieux v. neutre. Couler. D'où vient Rajea. *Pèrceval.* BOREL. *Fluere.*

RAJEUNIR. v. act. & n. Faire devenir jeune, ou devenir jeune. *Iterum juveneſcere; juniorem fieri.* On a feint qu'il y avoit une fontaine de Jouvence qui avoit pouvoir de *rajeunir.* La Fâble a dit que Médée avoit *rajeuni* Éſon. Vopiſcus Fortunatus Plempius dans le livre qu'il a fait des fondemens de la Médecine, ſoutient qu'on peut naturellement *rajeunir*, & cite l'hiſtoire d'un fameux Gentilhomme Indien qui vécut 340. ans & qui *rajeunit* par trois fois; & celle d'un Miniſtre d'Anglетèrre mort depuis quelque tems, qui à l'âge de cent ans fut guèri de toutes les incommoditez de la vieilleſſe qu'il avoit ſenties; il lui pouſſa des dents nouvelles les cheveux lui revinrent, ſa vuë ſe fortifia, & il ne mourut qu'à 114. ans, Quand on dit que le ſèrpent *rajeunit* tous les ans, on entend qu'il quitte bien ſa vieille peau, mais il n'en devient pas plus jeune. On dit auſſi, qu'on *rajeunit* le vin, quand on mêle du nouveau avec le vieux. Qu'on *rajeunit* ſa barbe & ſes cheveux, quand on les peint.

RAJEUNIR, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Donner une jeuneſſe apparente, renouveller, redonner de la vigueur. *Iterum revireſcere, juveneſcere.* La natute *rajeunit* au printemps, quand elle revèrdit, & prend une nouvelle parure. L'enjouëment de cette jeune femme *rajeunit* ſon vieux mari. SCAR. On dit qu'un vieillard eſt tout *rajeuni*, quand il a une pèrruque blonde; qu'un homme eſt *rajeuni* de vingt ans, quand il a la barbe fraîchement faite. On dit auſſi d'une femme fardée, que c'eſt une vieille *rajeunie.* Une mère qui a paſſé ſes plus belles années dans les plaiſirs, s'applique à donner à ſa fille l'éſprit du monde, râvie de voir *rajeünir*, pour ainſi dire, ſa vanité, dans celle qu'elle inſpire à cette âme ſans expérience. FLÉCH. l'expreſſion ſèrt quelquefois à *rajeunir* les penſées, ou du moins à les faire paroître nouvelles. BOUH.

RAJEUNIR, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſignifie, renouveller. *Renovare, reſecare.* Il faut *rajeunir* les arbres peu-à-peu, par la couppe de quelques branches.

RAJEUNI, IE. part. paſſ. & adj. *Renovatus.*

RAJEUNISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rajeunit. *Reditus in juventutis florem.* Le *rajeuniſſement* d'Éſon fait par Médée eſt purement fabuleux. Ce mot n'eſt pas dans l'Académie.

RAIFORT. ſ. m. Plante qui pouſſe des feüilles grandes, larges, rudes, découppées profondément, ſemblables à celles de la rave, mais un peu plus ſinueûſes. Il s'éleve d'entr'elles des tiges à la hauteur d'un piéd & demi, ou de deux piéds, qui portent des fleurs à quatre feuilles, de couleur purpurine diſpôſées en croix. Lorſque les fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits ſemblables en quelque manière à une corne. Ces fruits ſont d'une

ne ſubſtance ſpongieuſe, & renfèrment des ſémences prèſque rondes, rouges. Sa racine eſt longue, groſſe, mais quelquefois plus, quelquefois moins; charnuë, blanche ou rouge, d'un goût âcre & piquant. En Latin *raphanus major orbicularis vel rotundus*. C. Bauh. La racine de *raifort* eſt propre pour la pièrre, pour la colique néphrétique, pour les obſtructions, pour le ſcorbut: elle eſt auſſi bonne à manger. Il y a quelques aûtres éſpéces de *raifort*. Quelques uns font venir ce mot de *radix fortis*.

RAIGNE. Vieux mot. ſ. f. C. Reyne; de *Regina*. Borel.

RAILLER. v. act. & n. Badiner, dire des chôſes plaiſantes, enjouées, & agréables à quelqu'un, ſans avoir deſſein de l'offenſer. *Jocari, cavillari, ludere*. Il eſt pèrmis à la ſatire de *railler*; mais non pas de choquer & de médire. Il faut plus d'éſprit à *railler* délicatement, qu'il n'en faut à faire des chôſes qui paroiſſent plus difficiles. M. Sc. Si un honnête homme *raille* quelquefois, ſa gayeté ne tend qu'à divèrtir ceux mêmes qu'elle mèt en jeu. Le Ch. de M. Ceux qui *raillent* finement, & de bonne grâce ſont divèrtiſſans. Il eſt plus ſûr, & plus honnête de ne point *railler*. Le Roi a avoüé qu'il n'avoit jamais voulu s'abandonner au plaiſir de *railler*, parcequ'il eſt injuſte de vouloir *railler*, ſans être *raillé*; à quoi un Roi ne doit jamais ſe commettre. M. Sc. Quand on eſt ſage on ne *raille* ni les Grands, ni ceux qu'il y a danger de *railler*, ni ſes amis, ni un Ordre, ni une Nation. Thièrs. Il ne faut jamais *railler* des chôſes ſaintes.

Ce mot vient du Latin *ridiculare*, ou de *riailler*. Ménage.

Railler, ſe dit auſſi pour, Se mocquer ſérieûſement; tourner en ridicule. *Salsè & facetè cavillari*. Il le *railloit* de ſon avarice & de ſes débauches. Ablanc. *Railler* le vice. Id.

Railler, ſe dit auſſi ſimplement pour, Badiner. *Scurrari, vel ſcurriliter agere*. Il ne parle pas ſérieuſement, il *raille*. Il ne faut pas croire que dans la convèrſation il ſoit pèrmis de dire un mauvais mot en *raillant*: ou ſi on le dit, il faut avoir un grand ſoin de faire connoître par le ton de la voix qu'on le dit pour badiner: de plus il n'en faut pas faire un métier, aûtrement on ſe rendroit inſupportable aux gens de Cour, qui ne ſont pas accoutumez à ces ſortes de mots. Entre les fauſſes galanteries celle-ci eſt des prémières, & j'ai vu ſouvent des gens qui uſant de ces tèrmes, & faiſant rire le monde, ont cru avoir réüſſi: & cependant on rioit d'eux, & l'on ne rioit pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des chôſes agréables & plaiſantes. Que ſi l'on me replique qu'il ne faut pas dans la convèrſation ordinaire parler un langage ſoutenu, je l'avouë; cela ſeroit en quelque façon encore plus inſupportable, & ſouvent ridicule; mais il y a bien de la difference entre un langage ſoutenu & un langage compôſé de mots qui ſont familiérs, & du bon uſage tout enſemble. Vaug.

Railler, s'employe auſſi quelquefois avec ſe pronom pèrſonnel, & devient par là une ſorte de neûtre paſſif, qui ſignifie, Se moquer, ne ſe pas ſoucier, & en ce ſens il ſe conſtruit avec la particule *dè*. *Illudere, deridere*. Il ſe *raille* de tout ce qu'on lui peut dire. On a beau lui répréſenter ſon devoir, il ſe *raille* de tout.

Raillé, ée. part. paſſ. & adj. *Illuſus, deriſus*.

RAILLERIE. ſ. f. Trait plaiſant, qui divèrtit, qui fait rire, qu'on ne dit point ſérieuſement. *Jocus, facetiæ*. Il y a des *railleries* obligeantes, & qui plaiſent. *Jucundæ cavillationes*. D'aûtres qui choquent, qui piquent, qui ſont offençantes, & qui paſſent la *raillerie*. *Dicterium, ſcomma mordax, ſanna*. Un honnête homme entend la *raillerie*, & ne ſe pique point mal à-propos. Une marque qu'il n'y a guères de *raillerie* qui n'offenſe, c'eſt, qu'on tâche toûjours de repliquer, ce qui eſt une éſpéce de vengeance. Comme la *raillerie* eſt un combat d'éſprit, & que naturellement on n'aime pas à être vaincu, il arrive que quand l'éſprit ne fournit plus dequoi répondre, le dépit ſuccéde à la confuſion qu'on a d'être obligé de céder. La *raillerie* ne doit être qu'un badinage fin & ſpirituel, ſans offenſer pèrſonne: autrement c'eſt une manière de ſe divèrtir trop périlleûſe. S. Evr. La *raillerie* aſſaiſonne la convèrſation. La *raillerie* en général eſt une éſpéce de ſel, qui donne un goût plus piquant à la convèrſation. M. Sc. Il y a des gens qui croyent qu'en matière de *raillerie*, il eſt pèrmis de dire tout ce qu'on peut dire agréablement. Id. Rien ne m'ennuye davantage que les inſipides *railleries* des faux plaiſans. S. Evr. Si vous n'avez pas aſſez de génie pour répondre à une *raillerie* fine & piquante, ayez du moins la prudence de cacher vôtre dépit. Bell. Entendre *raillerie*, c'eſt ne ſe fâcher de rien, c'eſt ſçavoir ſouffrir les *railleries*, & les repouſſer avec éſprit. Entendre la *raillerie*, c'eſt avoir l'art de railler. Peu de gens entendent la fine, & l'innocente *raillerie*. Bouh. Les *railleries* d'Hypéride ne ſont ni froides, ni rechèrchées, comme celles de ces faux imitateurs du ſtile Attique; mais vives & preſſantes. Boil. Je veux que la *raillerie* parte d'une imagination pleine de feu, & qu'elle ſoit brillante comme les éclairs, qui ébloüiſſent, & qui ne brûlent point. M. Scud. Néron, tout Néron qu'il étoit, entendit très-bien *raillerie* ſur ſes vèrs, & ne crût pas que l'Empereur dût prendre les intérêts du Poëte. Boil. L'injure eſt plus pardonnable que la *raillerie*; l'une marque de la colère, qui n'eſt pas incompatible avec de l'éſtime, & l'aûtre du mépris. S. Évr. On pardonne un emportement, mais on ne pardonne pas une *raillerie* de ſang froid, qui eſt une marque de peu d'éſtime. Bell. Sans nous emporter à médire, nous nous relâchions à d'innocentes *railleries*. H. S. de M. La *raillerie* eſt une arme offenſive & deffenſive qu'il ne faut pas mèttre entre les mains de tout le monde. S. Évr.

On dit abſolument, C'eſt une *raillerie*, quand on avance une propoſition notoirement fauſſe. *Jocus*.

On dit d'un homme qui ne pardonne rien, ou qui eſt fort ſenſible ſur cèrtaines chôſes, qu'il n'entend pas *raillerie*, qu'il n'entend pas *raillerie* là-deſſus. *Infacetus*.

On dit communément, La *raillerie* en eſt-elle? pour dire, Eſt-il pèrmis de *railler*, ou bien vous mêlez-vous de *railler*? *Licet ne*.

On dit provèrbialement, *Raillerie* à part; pour dire parlons ſérieûſement. *Jocos ſemoveamus, amoveamus jocari*. On dit auſſi d'un Critique, d'un homme ſévère & rébarbatif, qu'il n'entend point *raillerie*, qu'il veut faire toutes chôſes à la rigueur.

Railleries, au pluriér, s'employe ordinairement pour, Satires plaiſantes, diſcours ſatiriques & railleurs. *Argutiæ, jucunda ſatyra*. Lucien n'a pas épargné dans ſes *railleries*, les prémiers Chrétiens. Ablanc.

RAILLEUR, euse. adj. Qui aime à railler, à badiner, à rire aux dépens d'autrui. *Joculator, cavillator, homo facetus*. Il a dit cela d'un ton *railleur*; il ne parloit pas ſérieûſement. Vous êtes une *railleûſe* qui m'en voulez faire accroire. Les *railleurs* portent ſouvent la peine de leurs bons mots. Bell. Socrate eſt un *railleur* qui ſe réjouït de tout. S. Évr. Il eſt râre que les *railleurs* & ceux qui ſont raillez ſortent bons amis. Bell. Un bouffon croit qu'il faut railler de tout & ſans meſure: un ruſtaud ne veut ni railler lui même, ni ſouffrir qu'on le raille: mais un véritable *railleur* marche entre les deux. Thièrs. D'inſipides *railleurs* une foule importune. Des Houl.

On dit provèrbialement, que ſouvent les *railleurs* ſont raillez; pour dire, qu'on ſe moque ſouvent de ceux qui veulent ſe moquer des aûtres. *Sæpe irriſores irridentur*.

RAIMBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ragnobertus, Ragnebertus, Regnobertus, Renobertus*. Saint Rénobèrt, Évêque de Bayeux, IIe du nom, & qu'en pluſieurs endroits l'on appelle *Raimbèrt*, vivoit au VIIe ſiécle du tems que Clotaire II. tenoit ſeul toûte la Monarchie de France. Il aſſiſta à un Concile de Rheims vèrs l'an 625. Quelqu'un a dit *Regnobèrt* dans les Mémoires de Trévoux 1714. p. 1774. On conſèrve depuis un tems immémorial dans la Cathédrale de Bayeux, une relique, qu'on appelle la Chaſuble de S. *Regnobèrt* Évêque de Bayeux. Elle eſt enfèrmée dans un petit coffre d'yvoire, de figure antique, fèrmé d'une éſpéce de ſèrrure d'argent en plaque de figure ronde, ſur laquelle eſt une inſcription Arabe en charactère Couphi ou Cuphique. On conjecture que cette boëte fut priſe ſur les Saraſins vaincus par Charles Martel proche de Tours. Voyez les Mém. de Tr. à l'endroit cité.

RAIN. ſ. m. Vieux mot. Rainceau, rameau. *Nicod*. Borel. *Ramus*.

Rain. Mèttre un requèrant ou donataire en la chôſe par *rain* & par bâton. Cujas ſur le Tit. 2. du IIe Livre des Fiefs entend par *rain* un anneau, *annulus*, & le tire de l'Alleman *ring*, qui ſignifie la même chôſe. Mais ſelon M. De Laurière, il vient plûtôt de *ramus*, branche d'arbre, d'où l'on a fait *rainſeaux*. *Rain* ſe trouve en effet en ce ſens dans le Roman de la Rôſe. Ainſi mèttre un acquéreur ou donataire en poſſeſſion d'un héritage par *rain* & par bâton, c'étoit le mèttre en poſſeſſion, en lui mèttant en main quelque rameau d'arbre ou petit bâton.

Rain. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Bavière. *Raina*. Elle eſt fortifiée & ſituée près du Danube & du Lech, à deux ou trois lieuës de Donawèrt, du côté du levant. On prend *Rain*, pour l'ancienne *Clarenna*, petite ville de la Vindelicie. Maty.

Rain. Aûtre petite ville de la Stirie. *Raina*. Elle eſt dans le Comté de Cilley, en une belle campagne, aux confins de la Carniole & de la Croatie. Maty.

Rain, ou Rian. ſ. m. C'eſt un petit golfe de la mèr d'Irlande. *Rainus*, ou *Ruanus ſinus*, anciennement *Auravannus*. Il s'avance dans les côtes du Comté de Galloway en Écoſſe, du nord au ſud, vèrs la Baye de Glenluce, dont il n'eſt ſéparé que par un petit iſthme. Maty.

Ce vieux mot *rain*, ou *rains*, C. *rameau*; venoit de *ramus*, comme *main*, de *manus*. Ménage. Alain Chartiér.

Si cueillis un rain d'églantier.

R. de la Rôſe.

Rôſe ſur rain *& nois ſur branche,*
N'eſt ſi vèrmeille, ni ſi blanche.

Item.

Onques le pin qu'il vous compta,
Si haut de terre ne monta,
Ne ſes rains *ſi bien eſtendit,*
Ne ſi belle ombre ne rendit.

Et ailleurs,

Par les rains *ſaiſit li roſiér*
Qui plus eſt franc que nul oſiér.

Et le Roman de Florimond.

Toutes les beſtes des bocages,
Les privées & les ſauvages,
En l'ombre de cel arbre eſtoient,
Tuit luy oiſel, el rains *ſeroient*
Illec menoient leur déduit.

Roman de Vocce.

Soit rain, *ſoit arbre, ſoit racine.*

Comme on diſoit donc autrefois *rain*, pour rameau ou rainceau, c'eſt pour cela que la ville de Reims a pris pour ſes armoiries deux rainceaux d'arbres entrelaſſez.

RAIN. ſ. m. qui ſe dit des forêts & des bois. *Rain* de bois ou de forêt, c'eſt l'orée d'un bois, un lieu qui eſt tout près d'un bois, ou d'une forêt, la liſière d'une forêt. *Ora.* Ragueau. C'eſt de la ſignification de *rain*, pris pour rameau, qu'on dit auſſi *rain* dans les Ordônnances des Eaux & Forêts, qui ſignifie les liſières, les bords des forêts, & les tèrres qui les bornent. L'Ordonnance deffend de tenir des atteliérs pour façonner des bois au *rain* des forêts, c'eſt-à-dire à l'orée ou à la liſière, & aux lieux voiſins des bois.

RAINCEAU. ſ. m. Vieux mot François qui ſe diſoit des branches d'arbre. *Ramulus, ramuſculus, ſurculus.* Il eſt encore en uſage en Blâſon, ou quand on voit des branches croiſées & enlacées ſur un Écu, on le blâſonne aux *rinceaux* paſſez en ſautoir. On s'en ſèrt encore en Architecture, en parlant de ces branches feuillues dont on charge les friſes, & dont on fait d'aûtres ornemens. Et pluſieurs, comme Davilèr, écrivent *rinceau.* Le *rinceau* eſt une éſpéce de branche, qui prenant ordinairement naiſſance d'un culot, eſt formée de grandes feüilles naturelles, ou imaginaires, & refenduës, comme l'acanthe & le pèrſil, avec fleurons, rôſes, boutons & graines, & qui ſèrt à décorer les Friſes, Gorges & Panneaux d'ornemens. Il ſe voit dans la vigne de Medicis à Rome des *rinceaux* antiques de marbre, d'une ſingulière beauté. Davilér. On a dit aûtrefois *rain.* Voyez ce mot.

RAINE. ſ. m. Vieux mot. C. grenoüille, de *rana.* Villon.

Raines, *crapaux, & bêtes dangereûſes.*

D'où vient pomme renette, pour être marquetée comme le ventre des grenoüilles, ſelon Ménage : ou de *poma renana.* Mais j'éſtime que c'eſt pour être la reine des pommes. Borel. En quelques Provinces on appelle encore les grenoüilles *Raines*; & l'on dit quand on les entend criér le ſoir, Les *raines* crient, c'eſt marque de beau tems.

RAINURE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Renure. Stria rotunda.* Tèrme de Menuiſerie, qui ſe dit des ouvèrtures rondes ou petits canaux qui ſe font en longueur dans l'épaiſſeur du bois pour y faire paſſer des couliſſes, ou ſèrvir aux aſſemblages. Elles ſe font avec des rabots ronds. C'eſt un petit canal fait ſur l'épaiſſeur d'une planche, pour recevoir une languette, ou pour ſèrvir de couliſſe. En Latin *Canaliculus.* Davilèr.

RAIPONCE. ſ. f. Plante qui eſt une éſpéce de campanule. *Rapunculus.* Elle pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur de deux piéds, revétuës de feüilles étroites, pointuës, ſans queuë. Ses fleurs naiſſent à la cime des tiges & des branches, ce ſont des cloches évaſées & couppées ſur les bords en cinq parties, de couleur bleuë tirant ſur le purpurin, ſoutenuës par un calice fendu en cinq piéces, & attachées à des pédicules longs. Il leur ſuccéde des fruits membraneux diviſez en trois loges qui renfèrment des ſemences menuës, luiſantes. Ses racines ſont longues & grôſſes comme le petit doigt, blanches. Toute cette plante eſt empreinte d'un ſuc laiteux. C. Bauhin l'appelle *rapunculus eſculentus*, & M. Tournefort, *campanula radice eſculenta, flore cæruleo.* H. L. Bat. On mange la *raiponce* en ſalade dans le printems.

On dit provèrbialement, qu'un homme a mangé des *raiponces*, quand il s'eſt ruïné à cautionner les aûtres; par une mauvaiſe alluſion au mot de *réponſes.*

RAIRE. v. act. Raſer, coupper le poil juſqu'à ſa racine. *Radere, tondere.* Il ne ſe dit qu'en ces phrâſes provèrbiales. A barbe de fou on apprend à *raire.* Un barbiér *rait* l'aûtre. Et en celle-ci au participe, Il ne ſe ſoucie ni des *rais*, ni des tondus. Ce provèrbe eſt originaire de Troye en Champagne, où il y avoit une famille bourgeoiſe nommée *Rez*, qui étoit ſi puiſſante en bien & en autorité, qu'elle étoit redoutable à tous les aûtres habitans. Mais l'un d'eux ennuyé de ce qu'on lui faiſoit trop ſouvent des menaces de ſa part, dit qu'il ne ſe ſoucioit ni des *Rez* ni des tondus : ce qui fut tellement applaudi, qu'il paſſa en provèrbe tant en cette ville-là qu'ailleurs.

Raire, ou plûtôt, *Refre* ou *Rêre.* v. n. C'eſt ainſi qu'on éxprime le cri des cèrfs. *Bramare.*

RAIS. ſ. m. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *rayon. Radii.* La lumière que jette un aſtre; ou aûtre corps lumineux. On ne le dit plus que de celle de la lune. Ce témoin dépôſe avoir vu faire ce vol de nuit aux *rais* de la lune. Ce mot ne peut être employé qu'en vèrs, & par néceſſité. Chapelain a dit en parlant de la lune.

Et de ſes rais *fait honte aux rayons du ſoleil.*

Éxcepté ce cas, il vaut mieux ſe ſèrvir du mot de *clarté.* Se promener aux *rais* de la lune; ou plutôt ſe promener à la clarté de la lune. Corn. Vaug. Ou bien au clair de la lune.

Rais, ſe dit auſſi des bâtons d'une roüe qui ſont enclavez dans le noyau, & qui portent les jantes, parcequ'ils ſe ſéparent & forment les rayons. *Radii.* Quand quelqu'un des *rais* eſt rompu, la roüe ne vaut plus rien. Aux roües des moulins on les appelle des *bras.*

Rais de coeur. Tèrme d'Architecture. Ornement accompagné de feüilles d'eau qui ſe taille ſur les talons. Davilèr.

Rais, en tèrme de Blâſon, ſe dit de l'éſcarboucle qu'on peint ſur les Écus avec huit rayons, ou bâtons pommetez qui en ſortent en croix, & en ſautoir. *Radiatus carbunculus.* On appelle auſſi *rais* ou *rayons*, des traits de lueur éclatante ſortans d'un corps lumineux, comme ſont ceux du ſoleil & des étoiles; dont on ſpécifie le nombre, quand ils paſſent celui de ſeize à l'égard du ſoleil, & celui de cinq à l'égard des étoiles. On appelle auſſi *rais*, les pointes des molettes d'éperon, & les *rais* des roües.

Rais. Prépoſition. Voyez Rez.

RAISEAU. ſ. m. Rêts de chaſſe. *Rete venatorium.*

RAISIN. ſ. m. Fruit de la vigne, qui vient en grappes, qui eſt bon à manger, & à faire du vin. *Racemus, uva.* En voici les principales éſpéces: Le *morillon hâtif*, ou *de la Magdelaine*, qui vient à une vigne précoce eſt un *raiſin* noir. Le *morillon taconé*, qui eſt meilleur que le précédent à faire du vin. Le *morillon noir ordinaire* eſt doux & ſucré. En Bourgogne on le nomme *pineau*, & à Orleans *auvèrnas.* Il y a auſſi un *morillon blanc.* Le *raiſin d'Autriche* à la feüille de pèrſil dit *de Ciouta.* Le *chaſſelas*, ou *Bar-ſur-Aube blanc*, eſt un éxcellent & gros *raiſin.* Il y en a auſſi un noir qu'on nomme en Provence & Languedoc *raiſin Grec.* Le *muſcat blanc*, & le *muſcat rouge.* Le *muſcat noir*, & le *muſcat long*, ou le *paſſe muſqué d'Italie. Uva apiana.* Il a une grappe longue, groſſe & preſſée. Le *picquant Paul* eſt un *raiſin* blanc fort doux, dit *bec d'oiſeau*, parce qu'il aboutit en pointe des deux côtez. Le *raiſin Suiſſe*, dont les grains ſont rayez de blanc. Le *ſangmoireau.* Le *froimanteau.* La *blanquette de limons* eſt un *raiſin* blanc. La *rochelle blanche & noire.* La *malvoiſie* eſt un *raiſin* gris fort ſucré, qui avec l'auvèrnas gris d'Orléans eſt le plus fondant des *raiſins.* Il y a auſſi une *malvoiſie rouge*, ou de couleur de feu, qui a le grain petit & fort ſucré. Le *marroquin* ou *barbarons*, gros *raiſin* violet qui a des grappes d'une groſſeur éxtraordinaire. Le *raiſin d'Afrique*, qui a des grains gros comme des prunes. Le *raiſin d'Italie* dit *pèrgoloiſe.* Le *rognon de coq*, éſpéce de bourdelas blanc. Le *bourdelas.* Il y en a de blanc, de rouge & de noir. Le *noiraut* dit *plant d'Eſpagne*, ou *teinturiér*, a le grain fort ſèrré, teint fort noir. Son ſuc eſt fort plat, & ne ſèrt qu'à couvrir le vin, & eſt bon pour les bleſſures. Le *ploqué* eſt un *raiſin* qui reſſemble au noiraut, mais qui ne teint point. Le *raiſin de Corinthe* eſt un *raiſin* délicieux & ſucré, dont le grain eſt fort menu & preſſé, & la grappe ſans pepins. *Uva Corinthia.* Il y a auſſi un *Corinthe rouge*, ou *violet*, qu'on nomme le *gros Corinthe*, qui eſt une éſpéce de Bar-ſur-Aube. Le *janetin* eſt un *raiſin* blanc dit *muſcat d'Orléans*, qui eſt fort ſucré, & reſſemble au mêliér; ou plûtôt à la malvoiſie. Le *beauniér* eſt un *raiſin* tirant ſur le goüais blanc, ainſi nommé parcequ'il eſt commun à Beaune. Le *Bourguignon* eſt un *raiſin* noir aſſez gros. Le *damas* eſt un éxcellent *raiſin* à manger, dont la grappe eſt fort groſſe & longue, le grain très-gros, long & ambré, qui n'a qu'un pepin. Il y en a de blanc, & de rouge. Le *mélier* eſt un *raiſin* bon à manger, & à faire du vin. Il y en a de

de blanc, de noir & de vèrd. Le *gamet blanc & noir*. Le *gouais blanc & violet*, dit *à fleur*, qui a une grappe, & dont le plant dure un ſiécle en tèrre. On fait auſſi divèrſes préparations de *raiſins*. Des *raiſins* ſéchez au ſoleil, cuits au four; *raiſins* de caiſſe; *raiſins* confits, ou *raiſins* ſécs, que les Médecins appellent *uva paſſa*. Les Apothicaires appellent les *raiſins* de Damas, *zizibum*, du mot Arabe *Zizib*, qui ſignifie *raiſin*. On figure la tèrre de promiſſion par une grappe de *raiſin* portée par deux hommes. Au Pérou on a trouvé des grappes de *raiſin* peſant huit ou dix livres. Le Poëte Anacréon mourut en avalant un pepin de *raiſin*. On dit auſſi *raiſin* de lièrre, parcequ'il vient en grappe comme le *raiſin*.

RAISINÉ. ſ. m. eſt une préparation de *raiſin* faite avec du vin doux, qu'on fait cuire & réduire à la moitié, pour le conſèrver. On l'étend ſur du pain pour le goûter des enfans. *Defrutum*.

On dit provèrbialement, que c'eſt une méchante viande que le *raiſiné*, qu'un homme ne veut point tâter du *raiſiné*, quand on le preſſe inutilement de réſigner un Bénéfice, ou une charge, dont il eſt pourvu, par une méchante alluſion de *raiſiné* à *réſigner*.

RAISINIER. ſ. m. Arbre des Iſles Antilles que les Caraïbes nomment *Ouliem*, & les Eſpagnols *Wero*. Il croît à une hauteur médiocre, & rampe preſque par tèrre au bord de la mèr: mais dans une bonne tèrre il dévient auſſi haut qu'un des plus beaux arbres des forêts. Sous l'écorce de ſon tronc, après qu'on a enlevé un aubel blanc de l'épaiſſeur de deux poûces, on trouve un bois rouge, ſolide, fort propre à faire d'éxcellens ouvrages de Menuiſerie. Ses feuilles ſont rondes, larges comme la paûme de la main, épaiſſes, vèrtes au fort de l'été, & rouges ſur le déclin. De deſſous la plûpart des feuilles il ſort de petites fleurs comme celles de la vigne, & enſuite des raiſins qui ſont de couleur de rôſe, & de la groſſeur d'une noiſette. Au lieu de pepins châque grain a ſous une tendre pellicule, & ſous fort peu de ſubſtance, aigrette; rafraîchiſſante & d'aſſez bon goût, un noyau gros comme une bâle de piſtolèt, & auſſi dur que le noyau d'une prune. Le fruit a auſſi un goût de prune. J. Bauhin appelle cet arbre *papyracea arbor Guajabara*.

RAISON. ſ. f. Entendement, faculté, puiſſance de l'âme qui diſcèrne le bien du mal, le vrai d'avec le faux. *Ratio, intellectus, facultas, potentia, judicium, mens*. La *raiſon* eſt en nous le principe de nos penſées pour comparer enſemble pluſieurs idées, & tirer divèrſes conſéquences des rapports qu'elles ont l'une avec l'aûtre. Le Cl. Dieu a diſtingué l'homme par le privilége de la *raiſon*, & le diſcèrnement du bien & du mal: la *droite raiſon* n'eſt donc aûtre chôſe que cette idée du bien & du mal que Dieu a gravée & imprimée dans le cœur de l'homme. S. Evr. La *raiſon* eſt une lumière naturelle qui nous a été donnée pour nous éclairer, & pour nous conduire. Id. Nous aſſujettiſſons la *raiſon* à nos ſens, & la rendons leur éſclave: de là vient qu'elle eſt ſouvent un guide trompeur. Port-R. Nôtre *raiſon* eſt aſſèrvie ſous de faux préjugez, obſcurcie par nos paſſions, & gâtée par l'amour propre, & par l'orgueil qui nous dominent. Cl.

Nous avons la raiſon *en partage,*
Et vous en ignorez l'uſage,
Innocens animaux, n'en ſoyez point jaloux,

Ce n'eſt pas un grand avantage.
Cette fière raiſon *dont on fait tant de bruit.*
Contre les paſſions n'eſt pas un ſur reméde;
Un peu de vin la trouble, un enfant la ſéduit,
Et déchirer un cœur qui l'appelle à ſon aide,
C'eſt tout l'effet qu'elle produit. Des-Houl.

Le regret du paſſé, la peur de l'avenir,
Le chagrin du préſent, penſer qu'il faut finir,
Ce ſont les beaux préſens que nous fait la raiſon. S. Évr.

Souvent de tous nos maux la raiſon *eſt le pire;*
C'eſt elle qui farouche au milieu des plaiſirs,
D'un remords importun vient brider nos déſirs;
La facheuſe a pour nous des rigueurs ſans pareilles;
C'eſt un pédant qu'on a ſans ceſſe à ſes oreilles;
Qui toûjours nous gourmande. Boil.

Raison, dans la même idée ſignifie le jugement; le bon ſens, la faculté de concevoir, de réfléchir, la compréhenſion, l'étenduë & la pénétration de l'entendement. *Senſus, intelligendi vis, facultas*. On a une repugnance naturelle à reconnoître dans les aûtres une ſupériorité de *raiſon*. S. Évr. Les miſtères ſont au deſſus de la *raiſon*, mais ils ne ſont pas contre la *raiſon*. Nic. Il faut captiver ſa *raiſon* ſous le joug de la foi. La Pl. Il faut acoûtumer les hommes à vivre de *raiſon*, & d'intelligence. Cl. La *raiſon* pèrdroit trop à paroître toûjours grâve, & majeſtueu-

ſe, le caractère doux, & familièr ne lui ſiéd pas mal quelquefois. Tour. Je veux ſuivre la *raiſon* dans ſes diſgrâces avec autant d'attachement que ſi elle avoit encore la prémière conſidération. S. Évr. Il n'y a point de pays où la *raiſon* ſoit plus rare qu'en France; mais quand elle y eſt il n'y en a point de plus pure dans l'univèrs. Id. J'aime une *raiſon* qui plaît, & un bon ſens agréable. Id. La curioſité des Platoniciens étoit ſatisfaite à regarder Dieu dans le ſéjour de ſes lumières; mais leur *raiſon* étoit rebutée de le voir dans l'humiliation, & couvèrt d'une chair mortelle. Fléch. M. de Corneille inſpiré d'un génie éxtraordinaire, & aidé de la lecture des Anciens, fit voir ſur la ſcéne la *raiſon*; mais la *raiſon* accompagnée de toute la pompe de tous les ornemens du langage. Racin. La *raiſon* ne trouve pas étrange qu'on la ſoumette à l'autorité dans les ſciences qui traittent des chôſes qui ſont au deſſus de la *raiſon*; mais il ſemble qu'elle ſoit bien fondée à ne pas ſouffrir que dans les ſciences humaines, qui font profeſſion de ne s'appuyer que ſur la *raiſon*, on l'aſſèrviſſe à l'autorité contre la *raiſon*. Log. On peut-être fort bien diſpôſé à croire ce qui eſt au deſſus de la *raiſon*, ſans être obligé de croire tout ce qu'il plaît aux hommes de nous raconter, comme étant au deſſus de la *raiſon*. Log. Ce malheureux a des intèrvalles où la *raiſon* lui revient, & il gémit de la retrouver. La Bruy.

Dieu en créant l'âme de l'homme lui donne la connoiſſance du bien & du mal. Et c'eſt ce qu'on appelle la *droite raiſon*. C'eſt à-dire, une âme éclairée par ces principes. Auſſi eſt ce cette lumière qui eſt comme une Loy Souveraine de l'âme, pour lui ordonner ce qui eſt juſte & lui défendre ce qui ne l'eſt pas. C'eſt ce droit naturel qui naît avec l'homme, qui eſt immuable, qui eſt indépendant de tout aûtre droit, & de qui tous les aûtres dépendent; Car ce ſont ces principes qui ſont la ſource de toutes les régles d'honnêteté & de Juſtice, dont les hommes ſe ſèrvent pour la conduite de leurs actions en particuliér, & pour le maintien de la ſocieté qu'ils ont entr'eux. Or c'eſt, ſelon cette idée, que l'on peut, pour ainſi dire, imaginer l'homme comme indépendant de Dieu même; en ſorte que s'il étoit poſſible de trouver un homme qui ignorât la main qui l'a crée, & qui en le créant l'a enrichi d'un don ſi éxcellent & ſi ſublime, on vèrroit la nature ſeule, j'entends cette lumière naturelle agir en lui ſans aucune crainte d'aucune autorité ſupérieure, & ſe porter au bien & fuir le mal par tous les moyens poſſibles par la crainte de cette ſeule loi que la raiſon lui préſcriroit, & dont ce que nous appellons en nous *conſcience*, eſt comme chargé de l'éxécution. *La conſcience*, dit Saint Chriſoſtome, *Suffit pour être nôtre précepteur, & perſonne ne peut être privé de cette aide. Car auſſi-tôt que l'homme fut formé, ſon âme fut éclairée de la ſcience des chôſes qu'il devoit faire & qu'il ne devoit pas faire*. Homil. 54. in Geneſ. *Cette loi*, ce ſont les paroles de ſaint Jérôme, *qui eſt écrite dans le cœur, contient tous les principes, & perſonne ne la peut ignorer*, Epiſt. ad Algas. q. 8. Courtin.

On appelle fous, ceux qui n'ont point de *raiſon*, ou de qui la *raiſon* eſt pèrduë & égarée. *Amens, inſanus*. On dit qu'un enfant au-deſſous de ſept ans ne péche point, parcequ'il n'a pas l'âge de *raiſon*. On dit d'un ſot, qu'il n'a ni ſens, ni *raiſon*.

Raison, ſe dit quelquefois de la ſeule faculté imaginative. *Facultas imaginativa ſeu entia rationis*. Les chimères ſont des êtres de *raiſon*, qui ne ſubſiſtent que dans nôtre imagination. Dans tous les ſens précédens *raiſon* n'a point de plurier.

Raison, ſignifie auſſi, caûſe, ſujèt, motif, fondement de quelque chôſe. *Cauſa, motivus, fundamentum*. Vous n'avez nulle *raiſon* de vous fâcher. Les Philoſophes ignorent la *raiſon*, la caûſe de la plûpart des éffèts de la nature. Ce Prince a eu des *raiſons* ſecrettes, de bons motifs pour faire une telle entrepriſe. Pour ſe détèrminer à croire une chôſe il faut voir s'il y a de la *raiſon*, du fondement, de l'apparence. Les Juriſconſultes en pôſant l'éſpéce d'une loi, ajoûtent d'ordinaire la *raiſon* de douter, & de décider. *Raiſon* s'entend quelquefois d'une *raiſon* impulſive; mais que la volonté ne conſidère pas uniquement: par éxemple je vous donne vingt écus pour vous acheter un habit, & je vous les aurois donné même ſans cette *raiſon*. Courtin.

Raison, ſignifie auſſi, argument, preuve. *Argumentum, probatio, ratio*. Les myſtères de la foi ne ſe peuvent prouver par *raiſon*; le Saint conduiſoit tantôt à la foi par la *raiſon*, & tantôt à la *raiſon* par la foi. Fléch. Voilà une *raiſon* pèrtinente, & ſolide. On ne doit point déférer plus à l'autorité qu'à la *raiſon*. Les *raiſons* des Géométres ſont démonſtratives, & convaincantes, celles des aûtres ſciences ſont ſeulement probables, ou ſeulement vraiſemblables. Il y a des gens qui dans la crainte de ſe rendre trop faciles, ſe rendent infléxibles à la *raiſon*, & s'affermiſſent contre elle. Boss. L'amour eſt plus fort que toutes les *raiſons*. Vill. Il y a des gens qui trouvent bien des *raiſons*, & jamais la *raiſon*; c'eſt-à-dire, qui inventent des difficultez ſans voir ce qui eſt raiſonnable, & dans le bon ſens. Je vais détruire vos *raiſons*, & les

anéantir. BAY. Il y a peu de grands Seigneurs qui ne ſe faſſent une *raiſon* de leur condition, & de leurs richeſſes, & qui ne prétendent que leur ſentiment doit prévaloir ſur celui de ceux qui ſont au-deſſous d'eux. LOG. On dit d'un homme entêté, ou emporté, qu'on ne peut le ramener à la *raiſon*, qu'il n'entend point *raiſon*; c'eſt-à-dire, qu'il ne ſe rend point aux preuves, ni à tout ce qu'on allégue de juſte & de raiſonnable. On dit en ce ſens; ſe rendre à la *raiſon*, entendre *raiſon*, revenir à la *raiſon*: c'eſt acquieſcer à ce qui eſt juſte, ou véritable.

RAISON, s'eſt dit autrefois pour diſcours, harangue, du Latin *Oratio. Merlin.* Et il commença orgueilleuſement ſa *raiſon* & dit, &c. BOREL.

RAISON, en tèrmes de Palais, ſe dit du droit qu'on a de pourſuivre quelque chôſe en Juſtice, du titre d'une poſſeſſion. Un donateur, ou cédant ſubroge un ceſſionaire en tous ſes droits, noms, *raiſons*, & actions. Il ne joüit de cette fèrme qu'à *raiſon* de ce qu'elle dépend de ſa Seigneurie, de ſon Bénéfice. Cette demande eſt fondée en droit & *raiſon*.

RAISON, ſignifie, le bon droit, la juſtice. *Æquum, jus, juſtitia.* Avoir *raiſon*; c'eſt n'avoir point tort. Selon la prudence humaine, il vaudroit mieux ſe tromper avec les aûtres, que de vouloir avoir *raiſon* tout ſeul. S. ÉVR. L'injuſtice la plus commune, c'eſt que châcun prend pour principe, *qu'il a raiſon*. En vèrtu de ce principe ſi commode, il eſt aiſé de conclure que les aûtres ſe trompent, & que tous ceux qui nous réſiſtent ſont des opiniatres. Mais il n'eſt pas juſte de ſuppôſer ſans preuve, que nous avons *raiſon*, lorſqu'il s'agit de convaincre des pèrſonnes qui ne ſont d'une aûtre opinion que nous, que parcequ'ils ſont perſuadez, que nous avons tort, & qu'ils ont *raiſon*. Cette injuſtice vient de l'opinion avantageûſe que nous avons de nous mêmes, enſorte que nous ne diſtinguons pas aſſez nôtre propre autorité, de la *raiſon*. LOG. On doit ſe ſouvenir que quand il s'agit d'entrer dans l'eſprit du monde, c'eſt peu de chôſe que d'avoir *raiſon*; & que c'eſt un grand mal de n'avoir que *raiſon*, & de n'avoir pas ce qui eſt néceſſaire pour faire goûter la *raiſon*. ID. Les grands ont bien de la peine à pardonner que l'on ait *raiſon* contr'eux. B. RAB.

Jeune Iris, dans nôtre querelle
Je n'examine point qui de nous deux à tort;
Et vous avez raiſon *puiſque vous êtes belle.* LA SABL.

RAISON D'ÉTAT. Secret, adreſſe du gouvèrnement: maxime bonne ou mauvaiſe, qui eſt utile à l'État. *Politica, rationes politicæ.* Cette expreſſion eſt venuë des Italiens, qui ont dit les prémiers *ragione di ſtato*. La *raiſon d'état* eſt une raiſon myſtérieûſe inventée par les Politiques pour autoriſer ce qu'ils font ſans *raiſon*. S. ÉVR. La *raiſon d'Etat* l'emporte non ſeulement ſur l'intérêt des particulièrs; mais bien ſouvent ſur la juſtice même. S. ÉVR.

Et la raiſon d'État *veut ſouvent qu'on préfère,*
A la vèrtu nuiſible un crime néceſſaire. QUIN.

RAISON, en tèrmes de Géométrie, d'Arithmétique, & d'Algébre, ſignifie, proportion, rapport d'une quantité à une aûtre. *Proportio.* Quand on conſidère une quantité en la comparant à une aûtre, pour voir quelle grandeur elle a en comparaiſon de cette aûtre, la grandeur que l'on trouve qu'a cette quantité en comparaiſon de l'aûtre, s'appelle *raiſon*, quoyque pour ſe mieux faire entendre il fallût dire *comparaiſon*. Il y a des *raiſons* compôſées doubles, triples, multiples, ſeſquialtères, & ſuperpartientes. Voyez ces mots à leur ordre. Comme, deux eſt à quatre, ainſi que quatre eſt à huit: c'eſt la *raiſon* ou proportion géométrique. Les lignes ou nombre qui ont *raiſon* ou proportion entr'elles s'appellent *rationnèlles*; & celles qui n'en ont point, *irrationnelles*: quand on compare des ſuperficies enſemble, on les appelle *rationnèlles en puiſſance*. Voyez le VIe. & le Xe. Livre d'Euclide.

On dit en ce ſens, il y a *raiſon* par tout, c'eſt-à dire, qu'il faut qu'il y ait une cèrtaine égalité ou proportion entre les chôſes. Il ne demande l'intérêt qu'à *raiſon* de l'Ordonnance aux taux du Roi.

RAISON, en tèrmes de Marchands, ſe dit des livres qu'ils tiennent, qu'ils appellent livres de *raiſon*, qui ſèrvent à rendre *raiſon* de l'état de leur négoce, tant à eux, qu'à leurs aſſociez. *Accepti & expenſi codex.* Ils diſent ſouvent, que la marchandiſe eſt hors de *raiſon*, quand elle eſt portée à un prix exceſſif. *Ultra pretium.*

RAISON, ſe dit auſſi de la juſtice qu'on fait, ou qu'on demande à quelqu'un, de l'éclairciſſement de quelque doute; de la réparation de quelque injure reçûë, & de la vengeance qu'on en peut prendre. *Explicatio, ſatisfactio admiſſæ culpæ juſta.* Je ne ſçaurois tirer *raiſon* de ce débiteur, être payé de ce qu'il me doit. Un Procureur dit à ſon confrère, faites-moi *raiſon* ſur cette affaire, faites-moi l'expédition que je vous demande. On dit auſſi, faites-moi *raiſon* de l'abſence d'un tel, éclairciſſez-moi pourquoi il vous a quitté. Les braves ſe font eux mêmes *raiſon* des affronts qu'on leur a faits, ils en tirent *raiſon* l'épée à la main. Les bourgeois tâchent d'en avoir *raiſon* ou réparation en Juſtice.

RAISON, eſt quelquefois un compte qu'on rend à ſon ſupérieur. *Ratio, computatio.* On a mandé en Cour cet Officier pour rendre *raiſon* de ſa conduite, pour rendre compte de ſes actions. On appelle cela, *donner un veniat* contre lui. Autrefois les Juges étoient obligez de venir rendre *raiſon* de leurs jugemens, dès qu'il y en avoit appel.

RAISON, ſe dit en débauche des vèrres de vin qu'un homme boit pour ſatisfaire aux ſantez qu'on lui a portées. *Propinanti ſatisfactio.* Les Allemands s'offenſent beaucoup, lorſqu'on ne leur fait pas *raiſon* en beuvant, qu'on ne boit pas autant qu'eux.

RAISON, en tèrmes de Marine, eſt la meſure du biſcuit, pitance & boiſſon qui ſe diſtribuë à châcun dans le vaiſſeau. A Dièppe on l'appelle l'*ordinaire*; dans les armées de tèrre, *ration. Panariæ annonæ rata pars.*

RAISON, dans les Arts méchaniques ſignifie la ſituation convenable d'un inſtrument, d'une machine, & propre aux effets qu'elle doit faire & aux uſages auxquels elle eſt deſtinée. *Status conveniens, idoneus.* La bàrre (du gouvèrnail des navires Chinois) eſt auſſi longue qu'il eſt néceſſaire, pour le tenir en *raiſon*. P. LE COMTE.

RAISON, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt la *raiſon* que châcun ſoit maître en ſa maiſon. *Jus, æquum, ratio.* On dit d'un homme de bien, qu'il vit ſelon Dieu, & *raiſon*. On dit ironiquement, la bête à *raiſon*, quand on ſe rend au ſentiment d'une pèrſonne qu'on témoigne mépriſer. On dit auſſi d'un coq à l'âne, d'un galimathias, qu'il n'y a ni rime, ni *raiſon*.

A RAISON. Façon de parler adv. qui ſignifie, à proportion, ſur le piéd. *Habita ratione, proportione.* Je vous payerai cette étoffe *à raiſon* de dix livres l'aûne. Il lui doit le change de dix mille livres *à raiſon* de dix pour cent.

RAISONNABLE. adj. m. & f. Qui eſt pourvû de raiſon. *Rationis particeps, præditus, compos.* L'homme eſt défini, un animal *raiſonnable*; il a une âme *raiſonnable* & immatérielle. Ce jeûne fou eſt dévenu homme *raiſonnable*. Les Iroquois ne ſont pas *raiſonnables*, ils n'ont que la forme humaine. Le Droit Romain commande comme à des hommes *raiſonnables*, & non pas comme à des Sujets qui ſont obligez d'obéir. LE MAI. La communication de penſées qui ſe fait par le commèrce de la convèrſation, eſt le commèrce le plus doux de la vie *raiſonnable*. VAL.

RAISONNABLE, ſignifie auſſi, Équitable, juſte: traitable; judicieux qui ſe paye de raiſon, qui entend raiſon. *Æquus, juſtus, rectus, honeſtus, tractabilis, facilis, commodus.* Ce Marchand eſt fort *raiſonnable*, il ne vend point trop chèr ſa marchandiſe. Je ne trouve pèrſonne plus *raiſonnable* que cet homme; il ne propôſe que des conditions *raiſonnables*. Il y a des douleurs ſi ſenſibles, qu'il ſemble qu'elles nous diſpenſent pour quelque tems de la néceſſité d'être *raiſonnables*. DISC. D'ÉL. Les hommes qui font tant les *raiſonnables*, ne raiſonnent jamais que dans les occaſions où il faut plus raiſonner. S. RÉAL. Combien de Sçavans qui ſçavent bien raiſonner, ſans en être plus *raiſonnables*. COM. Celui-là n'eſt pas *raiſonnable* à qui le hazard fait trouver la raiſon; mais celui qui la connoît, qui la diſcèrne, & qui la goûte. ROCHEF. Quand on ne chèrche qu'à faire du bruit, ce ne ſont pas les caractères les plus *raiſonnables* qui y ſont les plus propres. FONT. Son humeur bruſque lui fit dire des chôſes plus piquantes que *raiſonnables*. G. G. Pour tirer quelque fruit de la ſociété civile, & y trouver de l'agrément, il ne faut voir que des pèrſonnes *raiſonnables*. BELL. C'eſt un grand ſcandale, que ceux qui paroiſſent les plus dévôts ſoient d'ordinaire les moins *raiſonnables*. LE P. LAMY. Les plus belles femmes ne ſont pas toûjours les plus *raiſonnables*. S. RÉAL. Quand on dit que le Droit en qualité de loy oblige à ce qui eſt *raiſonnable*, ou ſelon la raiſon, on entend dire qu'il oblige aux chôſes qui ne nous ſont point préſcrites que par l'honnêteté; mais qui en cèrtaines rencontres ne laiſſent pas d'obliger avec la même rigueur que ce qui nous eſt ordonné par la Juſtice, comme ſeroit de tenir ſa parole à un voleur à qui l'on a promis avec ſerment. COURTIN.

RAISONNABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt médiocre, convenable, ſuffiſant. *Medio conveniens, idoneus.* Cet appartement n'eſt pas magnifique; mais il eſt bien *raiſonnable*, il y en a aſſez pour vous. On vit dans la Province à un prix fort *raiſonnable*, c'eſt-à-dire, médiocre, & point éxceſſif.

RAISONNABLE, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait comme il faut. *Conſentaneum.* Je ne lui vois rien de *raiſonnable* que la taille & le ſouris. ABLANC.

RAISONNABLEMENT. adv. D'une manière raiſonnable, ſuffiſante,

ſuffiſante, convenable. *Ex æquo, jure, juſtè.* On ne ſe plaît qu'à la bagatelle ; & rien n'eſt ſi triſte pour bien des gens que de parler *raiſonnablement*. Bell. Il y avoit à ce repas *raiſonnablement* à manger. Cet homme n'eſt pas fort riche, mais il a du bien *raiſonnablement* pour vivre.

RAISONNEMENT. ſ. m. Acte de l'entendement par lequel on arrange les preuves dans l'ordre où elles doivent être pour trouver la vérité, pour porter un jugement droit, & tirer une juſte concluſion ; opération de l'âme par laquelle on diſtingue le bien du mal, la vérité de la fauſſeté. *Ratiocinatio.* Toutes les Sciences & les Arts ſont les enfans du *raiſonnement*. Tout le *raiſonnement* conſiſte à tirer d'un principe connu, une conſéquence qui n'étoit pas connuë. L'homme ſeul eſt doüé de *raiſonnement*. Le *raiſonnement* ne ſe pèrfectionne qu'avec beaucoup de lenteur. Font.

Raisonnement, ſe dit auſſi d'un diſcours raiſonné ; de l'argumentation formée par la puiſſance qui raiſonne. *Mentis operatio.* Voilà un *raiſonnement* ſolide, & démonſtratif. Réſoudre un *raiſonnement* captieux, détruire démêler un *raiſonnement* ſophiſtique. Les femmes ſe font un mérite de n'entrer pas dans de grands *raiſonnemens*. Bay. Le ſilence d'un homme ſage vaut mieux que le *raiſonnement* d'un Philoſophe. S. Évr. Il y a des gens ſi préoccupez d'eux-mêmes que le prémier principe de leur *raiſonnement* eſt, qu'il eſt infaillible, & que celui des aûtres eſt faux. M. Ésp. Le Barbon de Balzac étoit fou à force de ſcience, & de *raiſonnemens*. Bouh. Ceux qui ſe laiſſent tromper par des *raiſonnemens* faux, parceque'ils ne ſont pas capables d'en reconnoître la fauſſeté, ne le ſeroient pas d'entendre les régles que l'on en donne, & encore moins de les appliquer. Log. Les *raiſonnemens* à pluſieurs branches fatiguent l'éſprit, qui demande qu'on le conduiſe par un chemin agréable. Cl. Socrate ſe ſèrt du *raiſonnement* même pour montrer qu'on ne peut ſçavoir ce que c'eſt que raiſon. S. Évr.

Foibles raiſonnemens, *ſortez de ma penſée.* La Suze.

Raisonnement, eſt un lieu dans la Rhéthorique qui eſt une éſpéce de ceux qui regardent la qualité du chêf de la queſtion dans le genre Judiciaire. Or ce lieu eſt quand de ce qui eſt écrit on infére qui n'eſt pas écrit. Une loy défendoit qu'aucun, qui ſeroit né d'une femme publique, ne parlât en public. Le fils d'un homme qui trafiquoit en ces ſortes de femmes voulut parler on l'en empêcha. Il répréſenta qu'il étoit légitime, on lui répond que la loy ayant enviſagé l'honnêteté publique, elle défendoit tout ce qui étoit contraire, lors même qu'elle ne le défendoit pas. Courtin.

Les Myſtiques appellent *oraiſon de raiſonnement*, celle qui ſe fait par l'éxamen de l'entendement appliqué à connoître l'objèt, par oppoſition à l'oraiſon affèctive qui ſe fait par le ſeul mouvement de la volonté.

Raisonnement, ſe dit auſſi des repliques, des éxcuſes, des difficultez qu'on apporte à faire quelque chôſe. *Excéptio, repetitio, defenſio, reſponſio.* Un ſupérieur qui commande abſolument, dit : Obéiſſez, je ne veux point tant de *raiſonnemens*.

RAISONNER. v. n. Diſcourir, juger ; éxèrcer ſon entendement ; faire un acte de la faculté raiſonnable. *Ratiocinari, ſermonem rationibus illuſtrare, confirmare. Raiſonner*, c'eſt inférer une chôſe d'une aûtre ; ou tirer d'une connuë des conſéquences pour celle qu'on ne connoît pas. Un Géométre *raiſonne* juſte. En la plûpart des ſciences on ne *raiſonne* qu'à tâtons. La Logique apprend l'art de bien *raiſonner*, de *raiſonner* en forme. Il ne faut pas ſe prêſſer de *raiſonner*. Font. La plûpart des èrreurs des hommes viennent bien plus de ce qu'ils *raiſonnent* ſur de faux principes, que de ce qu'ils *raiſonnent* mal ſuivant leurs principes. Log. A force de *raiſonner* bien ſouvent l'on pèrd de vûë la raiſon. S. Évr. La paſſion dominante des Grècs étoit de *raiſonner* ſur tout. Font. La manière de *raiſonner* s'eſt éxtrêmement pèrfectionnée dans ce ſiécle : avant M. Dèſcartes on *raiſonnoit* plus commodément, & les ſiécles paſſez ſont bien-heureux de n'avoir pas eu cet homme-là. Id.

Raisonner, ſignifie auſſi, Éxaminer, diſcuter une affaire, une queſtion ; conſidérer, réfléchir ſur les ſuites d'une affaire. *Probare, examinare. Raiſonnons* un peu ſur cette matière. A force de *raiſonner*, & d'éxaminer une quéſtion, on trouve la vérité. Quand'on veut éxèrcer une éſpéce de tyrannie ſur l'éſprit, il eſt mal-aiſé qu'on ne ſe révolte pas contre la raiſon, par dépit contre celui qui *raiſonne*. S. Évr.

Lorſque l'on vient à voir vos céleſtes appas.
Un cœur ſe laiſſe prendre & ne raiſonne *pas.* Mol.

Raisonner, ſignifie auſſi, Faire des difficultez, des objections, des repliques pour ſe diſpenſer d'obeïr. *Difficultates proponere, objicere.* En marière de foi, il faut croire, & ne pas *raiſonner*. L'Intérêt particuliér ne *raiſonne* plus quand l'utilité pu-

blique conclut contre lui. Tour. Il faut obeïr à un maître, & non pas *raiſonner* avec lui. Un brutal dit à ſon valèt, Si vous *raiſonnez*, je vous caſſerai la tête.

Raisonner, en tèrmes de Marine ſignifie auſſi, Parlementer pour avoir pèrmiſſion d'entrer dans un port : ce qu'on fait, en montrant à l'Officiér de la chalouppe, de la patache, ou vaiſſeau qui eſt de garde, les pouvoirs & pèrmiſſions qu'on a d'y entrer, & en faiſant avec lui les aûtres raiſonnemens néceſſaires pour la ſûreté des uns & des aûtres. Ainſi on dit, *raiſonner* à la patache, *raiſonner* à la chaloupe.

Raissonné, ée. adj. Qui eſt bien fondé en raiſon. *Rationibus & argumentis confirmatus, firmatus, ſtabilitus.* Voilà une réquête bien *raiſonnée*. Un placèt *raiſonné* ; c'eſt-à-dire, qu'on y a joint les preuves, & les raiſons.

RAISONNEUR, euse. ſ. m. & f. Qui raiſonne. Il ne ſe prend ordinairement qu'en mauvaiſe part, & ne ſe dit que d'une pèrſonne qui fatigue, qui importune par de longs raiſonnemens. *Importunus narrator.* Les *raiſonneurs* qui ſont gens durs, appellent peuple, ceux mêmes qui ont beaucoup d'eſprit ; mais qui ne raiſonnent pas : & d'aûtre côté les gens d'eſprit tournent les *raiſonneurs* en ridicule. Font.

Raisoneur, ſe dit auſſi de celui, ou de celle qui fait des difficultez, des repliques, de mauvais raiſonnemens. Quand les ſupérieurs commandent, ils ne veulent point de *raiſſonneurs*, de gens qui murmurent, qui obeïſſent à regrét. Cet homme eſt un *raiſonneur* avec lequel on ne conclut rien. Mêle toi de donner à teter à ton enfant ſans faire tant la *raiſonneuſe*. Mol.

RAJUSTEMENT. ſ. m. Raccommodement de pèrſonnes broüillée enſemble. *Reconciliatio.* Il ſe ſont querellez ſur une vetille, leur *rajuſtement* ſera aiſé à faire.

RAJUSTER. v. actif. Racomoder ; remettre en bon état. *Reficere, reſarcire ; reconcinnare, reſtaurare.* Ce claveſſin étoit tout rompu, on l'a ſi bien *rajuſté*, qu'il n'y paroît pas. Mon habit étoit mal fait d'abord, mais on l'a bien *rajuſté*. Ses affaires étoient fort mal en ordre, mais il eſt venu une ſucceſſion qui les à bien *rajuſtées*, rétablies.

Rajuster, ſignifie auſſi, Racommoder des pèrſonnes. *Conciliare, rèconciliare.* Le mari & la femme querellent ſouvent, il faut que tous les jours on les *rajuſte*. Ma femme eſt morte, cette pèrte m'eſt très-ſenſible, je n'étois pas fort ſatisfait de ſa conduite ; mais la mort *rajuſte* toutes chôſes. Mol.

RAK.

RAKONICK. ſ. m. Nom propre d'une Ville de la Bohême. *Raconicum.* Elle eſt capitale d'un cèrcle qui porte ſon nom, & ſituée à neuf ou dix lieuës de Prague vèrs le couchant. Maty.

RAL.

RALE Voyez RAſLE.

RALENTIR. v. act. & neut. C'eſt la même chôſe qu'*alentir*. Rendre un mouvement plus lent, plus doux. *Remittere, relaxare.* Un cheval *ralentit* ſa courſe après une longue traitte. Un boulet augmente ſon mouvement juſqu'à un cértain point, & puis il ſe *ralentit* inſenſiblement. Le pouls d'un malade ſe *ralentit*, l'orſqu'il ſe tourne vèrs la guériſon, que ſa fiévre le quitte.

Ralentir, ſe dit auſſi figurément en morale des paſſions, & ſignifie, Refroidir, devenir plus lent, moins ardent. *Elanguere, deferveſcere, remittere.* La fèrveur, la dévotion, ſe *ralentiſſent* tous les jours. Les difficultez qu'il y a à la rechèrche de cette fille ont *ralenti* les pourſuites de pluſieurs de ſes Amans. Leur affection ſe *ralentit* tout à coup. Ablanc. Il ne faut point *ralentir* la charité, ni l'empêcher de ſe répandre. Nic. L'âge *ralentit* cet ardeur qui fait les conquérans. Bréb. Quelque déſir mondain s'éleva dans ſon cœur, & *ralentit* l'ardeur de ſa prémière charité. Fléch. Ce ſont les doutes ſur la Religion qui *ralentiſſent* les hommes dans l'éxécution de leurs devoirs. S. Évr. Je vèrrai vôtre amour alors ſe *ralentir*. Corn.

Les timides réſpects, la prompte déférence.
Laiſſent en peu de tems rallentir *la vaillance.* Bréb.

Et le ſoin où la Robe attache ſes vieux ans.
Rallentit *cette ardeur qui fait les Conquérans.* Brébeuf.

Ralenti, ie. part. paſſ. & adj. *Remiſſus, relaxatus.*

RALENTIſSEMENT. ſ. m. Action par laquelle une chôſe ſe ralentit. *Remiſſio, relaxatio.* Le *ralentiſſement* du mouvement ſe fait, lorſque la force impulſive diminuë. On voit tous les jours du *ralentiſſement* de ſa prémière fèrveur & dévotion.

RALIAS. ſ. m. vieux mot. c. diſcours, raillerie. Borel. *ſermo, Jocus.*

RALINGUER. v. n. Tèrme de mèr. Faire *ralinguer*, c'eſt faire coupper le vent par la ralingue, enſorte que le vent ne donne

 point

point dans les voiles. *Ventum decutere.* *Ralingue*, c'eſt le commandement qu'on fait au Timonier de faire *ralinguer*.

RALINGUES. Tèrme de Mèr. Ce ſont les cordes couſuës en ourlet autour des voiles pour en reſoncer les bords. *Limbo veli aſſuti funiculi*. Il y en a auſſi aux branles, ou lits des vaiſſeaux. Tenir en *ralingue* c'eſt faire tenir le vaiſſeau, enſorte que le vent ne donne point dans les voiles.

RALITER. v. neut. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. *Se raliter*, c'eſt rétomber malade, ſe remèttre au lit par le rétour d'une maladie, *Ex morbo iterùm decumbere*. Ce mot ne ſe trouve que dans Pomey.

RALLER, verb. n. vieux mot. Retournèr. Pèrcéval. BOREL. *Reverti, redire*.

RALLER. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des cèrfs, ſur tout quand ils ſont en rut. *Bramare*. Le faûve *ralle*, & le ſangliér grumelle.

RALLER de la gorge, comme font les mourans. *Proflare pectore lethalem ſomnum*. Voyez RASLER.

RALLIE. Cri d'armes des Comtes d'Anjou dans le Roman de Vace. M. Du Cange leur donne Vallie. Voyez VALLIE. Ménage *hiſt. de ſablé. L. I. C. 2. p.* 4. indique que c'étoit par rapport au ralliment des troupes.

Flaman crie Aras ; & Angevin rallie.

dit dans ſon Roman de Normandie. M^e^. Vace ; natif de l'Iſle de Gerſay Chanoine de Bayeux, ſurnommé le Clèrc de Caën. MÉNAGE cité.

RALLIEMENT. ſ. m. Réünion de troupes qui ont pris la fuite. *Fuſarum copiarum collectio*. Les Tartâres ſont aiſez à mettre en déroute, mais il faut craindre leur *ralliment*.

RALLIER. v. act. Raſſembler des trouppes qui ont été miſes en déroute & en fuite. *Diſperſos, disjectos, fuſos milites cogere, colligere*. Ce Général a *rallié* trois fois les ſoldâts, & les a ramenez au combat. Les enfans de Pompée *rallièrent* les débris de l'armée de leur père, & firent encore une très puiſſante flotte. Ils plient de toutes parts, ſans ſe *rallier* en aucun endroit. ABLANC.

RALLIER, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qu'on recueille & qu'on joint enſemble. *Colligere, coacervare, accumulare, conglobare*. Il s'eſt fait un bon Recueil de Poëſies au commencement de ce ſiécle, intitulé, les Muſes *ralliées*.

RALLIER, ſignifie auſſi, Se raccomoder, ſe rejoindre. *Aſſociare, ſociare*. La Ligue des Princes d'Allemagne s'étoit rompuë, mais depuis ils ſe ſont *ralliez*.

RALLIER, eſt auſſi un tèrme de Mèr. *Rallier* le navire au vent ; c'eſt mettre le navire au vent : & ſe *rallier* de quelque chôſe ; c'eſt s'en approcher. Se *rallier* de tèrre.

RALLONGER. v. act. & redupl. Rendre plus long. *Extendere, protendere*. On *rallonge* les habits, les juppes, quand ils ne ſont pas aſſez longs. Les Charpentiérs ſçavent *rallonger* les piéces de bois qui ſont trop courtes. On *rallonge* les côtes des navires, en y mettant des allonges.

On le dit auſſi au figuré. Laban *rallongea* le tems du ſèrvice de Jacob pendant ſept années, avant que de lui donner Rachel en mariage. *Prolongare, differre*. Sur ce qu'on a eu avis que ce Prince cabaloit, on a *rallongé* le tems de ſon éxil. Un criminel ne chèrche qu'à *rallonger* le tems pour différer ſon ſupplice.

RALLONGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Extenſus, productus, prolongatus*.

RALLONGEMENT. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. On appelle *rallongement d'arrêtiér*, la ligne diagonale depuis le poinçon d'une crouppe juſqu'au piéd de l'arrêtier qui porte ſur l'encoignure de l'entâblement. On l'appelle auſſi *recullement*.

RALLUMER. v. act. Augmenter un feu qui étoit prèſque éteint, ou en allumer de nouveau. *Denuò ignem penè extinctum excitare, accendere*. On croyoit cet incendie tout-à-fait éteint, mais le vent l'a *rallumé* de plus belle. *Rallumez cette bougie* pour cachetter encore une lèttre.

RALLUMER, ſe dit auſſi au figuré & ſignifie, Renflamer ; exciter ; redonner une nouvelle vigueur. *Suſcitare, inflammare, vires augere. Recrudeſcere Reſſuſcitare*. La peſte ſe *rallume* de plus en plus en cette Province. *Rallumer* la guèrre. ABLANC. *Rallumer* la piété éteinte. NIC. *Rallumer* l'amour de l'indépendance, & de la libèrté. TOUR. Il croyoit que l'abſence auroit éteint ſa paſſion, mais la vuë de ſa maîtreſſe l'a *rallumée*. Il a *rallumé* dans ſon cœur des ſentimens que l'abſence commençoit d'éteindre. P. DE CL. Une flâme mal éteinte ſe peut *rallumer* ; mais une flâme éteinte ne ſe *rallume* guères. M. SCUD. Sa beauté a *rallumé* mes vieux ans. VOIT. Sa femme lui tenant au cœur, ſon amour ſe *ralluma* incontinent par le dégoût des autres. VAUG. Un mot lâché imprudemment a *rallumé* toute ſa colère.

RALLUMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suſcitatus, excitatus, inflammatus*.

RAM.

RAMA. ſ. f. C'eſt une petite contrée de l'Hèrzegowine, en Dalmatie. *Ramia, Rama*. Elle eſt au couchant de la rivière de Narenta, & autour de celle de *Rama*. Ses lieux principaux ſont Riapci, & S. Piètro di *Rama*. On dit que le nom de *Rama* entre dans les titres des Rois de Hongrie, & qu'il y ſignifie toute la Boſnie. MATY.

RAMA. ſ. f. c'étoit une petite ville de la Tribu de Benjamin, en Judée. *Rama*. Elle étoit à trois lieuës de Jéruſalem, vèrs le nord-eſt. Les Babiloniens y aſſemblèrent ceux des habitans de Jéruſalem, & de Judée, qu'ils vouloient emmener Captifs en Caldée. *Jérem. XL.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Hèrma ou Horma. *Joſ.* XIX. 4.

RAMA, RAMATHA. Voyez ARIMATHIE. T. I. p. 568.

RAMADAN. Tèrme de Relations C'eſt ainſi qu'on appelle le Carême des Mahométans, pendant lequel ils jeûnent tout le jour avec tant de ſupèrſtition, qu'ils n'ôſeroient laver leur bouche, non pas même avaler leur ſalive. *Jejunium Turcicum, vel Mahometanum*. Les hommes peuvent ſe baigner ; pourvû qu'ils ne mèttent pas la tête dans l'eau, de peur qu'il n'y en entre quelque goutte par la bouche, ou par les oreilles ; mais les femmes ne le peuvent faire de peur de prendre l'eau par en bas. En récompenſe ils font bonne chère la nuit, & dépenſent plus en ce mois qu'en ſix autres.

RAMADOUER. v. act. Radoucir quelqu'un en le careſſant. Voyez AMADOÜER. *Blandiri, vel palpando manſuefacere*.

RAMADOUX. ſ. m. Rat d'Inde POMEY.

RAMAGE. ſ. m. Le chant naturel d'un oiſeau, tel qu'il dégoiſe de lui-même ſur les rameaux, ou branches des arbres. *Avium cantus*. Se plaire au doux *ramage* des oiſeaux. Châque oiſeau a ſon *ramage* particuliér. Le plaiſir que donnent les volières, eſt d'entendre tous les différens *ramages* des oiſeaux. Ainſi on dit que la colombe *roucoule*, le pigeon *caracoule*, la pérdrix *cacabe*, le corbeau *corraille* ou *croaſſe*. On dit des poulêts *pipier piauler*, des poules *clocloquer*, *craqueter*, *clouſſer* ; du coq *coqueliquer* ; du dindon *glougouter* ; du geai *cageoler* ; du roſignol *gringoter*, du pinçon *fringotter* ; du grillon *greſſilloner* ; de l'hirondelle *gazouiller* ; du milan *huir* ; du hibou *huer* ; du jars *jargonner* ; des grües *craquer & trompeter* ; de la cigale *claqueter* ; des huppes *pupuler* ; des mèrles *ſifler* ; des péroquêts & des pies *cauſer* ; des cailles *carcailler* ; des tourterelles *gemir* ; & de l'allouëtte *tirelirer*.

RAMAGE, ſe dit auſſi ironiquement des différens cris & tons de voix des animaux. *Injucundus cantus*. Quand on entend un âne braire, on dit Voilà un étrange *ramage*. On dit auſſi des gens qui ont changé de ſentiment, de profeſſion, qu'ils chantent maintenant un autre *ramage*.

RAMAGE, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit auſſi des branches des arbres. *Ramalia*. Et ainſi on appelle un épreviér *ramage*, celui qui a volé par les forêts.

RAMAGE, en tèrmes de Coutûme, ſe dit auſſi du droit ou faculté qu'ont quelques ſujêts de coupper des branches ou des rameaux d'arbres dans les forêts de leurs Seigneurs. *Jus Ramale*.

RAMAGE ſe dit encore dans la coutûme de Brétagne pour les lignes & ſucceſſions, Généalogiques. C'eſt, dit M. De Laurière le branchage, fourchage, la ſouche, la ligne, l'être, côté, eſtoc, la tige, le tronc, le lignage, la promeſſe, & cognation. Quand le *ramage* défaut, le lignage ſuccéde. *Ramus & linea ſucceſſionis*.

On a appellé auſſi ouvrage à *ramage*, les broderies & les répréſentations qui ſe faiſoient de toutes ſortes de figures & de fleurs avec l'aiguille, que les Latins ont appellé, *ars polymitaria & acu pictoria*, qui étoient répréſentées avec des fils de différentes couleurs, tiſſus ou brodez. On l'appelle auſſi *opus plumarium*, parceque *pluma* ſignifioit quelquefois une *aiguille*, comme on voit dans l'Éxode.

RAMAGER. V. neut. Ce mot ſe dit proprement des oiſeaux, & veut dire, Chanter. *Canere*. C'eſt le matin que les oiſeaux commencent à *ramager*. Il ne ſe trouve que dans Richelet. On diroit beaucoup mieux, c'eſt le matin que les oiſeaux commencent leur *ramage*.

RAMAIGRIR. v. act. & neut. Rendre maigre, ou devenir maigre. *Ramacreſcere, vel denuò macreſcere*. Le vinaigre *ramaigrit* les hommes. La fièvre *ramaigrit* en peu de jours. Cette femme fait tout ce qu'elle peut pour *ramaigrir*. On auroit beſoin de *ramaigrir* les tèrres de l'Amérique, au lieu qu'ici on les engraiſſe pour y faire venir du blé.

RAMAIGRI, IE. part. paſſ. & adj. *Emaciatus*.

RAMANDER. *Submittere pretia*. Voyez RAMENDER.

RAMAS. ſ. m. Aſſemblage de pluſieurs chôſes. *Collectio, congeries*. Il a fait un grand *ramas* de livres, de tableaux, de lieux communs, &c.

RAMAſSE.

RAMAſSE. ſ. f. Traîneau ſur lequel les voyageurs ſe font ramaſſer. *Tractaria ſella.*

RAMAſSÉE. ſ. f. Cèrtaine quantité de tèrre au Pays de Breſſe. & de Bugey. Voyez Collet ſur les ſtatuts de cette Province p. 73. col. 2.

RAMAſSER. v. act. Relever de tèrre ce qui étoit tombé. *Colligere.* *Ramaſſer* ſon chapeau, ſes gans, un livre, un papiér. L'Auteur des obſèrvations ſur la langue Françoiſe a décidé que *ramâſſer* ne ſignifioit pas *amaſſer* une chôſe qui étoit tombée. Mais ſa déciſion eſt contraire à celle de l'Académie, qui dit que *ramâſſer* ſignifie auſſi *relévèr ce qui eſt à tèrre*: d'ailleurs tous les bons Auteurs parlent de la ſorte. Il laiſſa tomber ſon poignard que je *ramâſſai*. SCAR. il travèrſa le Sénat tout ſanglant, *ramâſſant* les ornemens de ſa Lire. ABL.

RAMAſSER, ſignifie auſſi, Recueillir & prendre ce qui eſt naturellement à tèrre. *Colligere.* En pluſieurs lieux on *ramaſſe* des grains d'or qui ſont mêlez dans les ſables. On *ramâſſe* la manne qui eſt ſur les feuilles des arbres. Les pauvres gens vont glaner, *ramâſſar* les épis qu'on a négligez ſur le champ; les bûchettes qu'on a laiſſées dans le bois. Ils alloient *ramaſſer* des broſſailles le long du fleuve. ABLANC.

RAMAſSER, ſignifie encore, Aſſembler, Réünir, *Colligere, cogere, congregare, contrahere.* Ce Prince a *ramaſſé* des ſoldâts de tous côtez. Ces coureurs, Ces Bandits ſont des gens *ramâſſez* qui n'ont point de diſcipline. Il *ramâſſa* une armée de divèrſes nations. ABLANC. A la mort on *ramâſſe* tout ce qui reſte d'eſprits & de forces pour exprimer ce qu'on ſent. BOUH. Elle *ramâſſe* de tous côtez les accidens qui ſuivent, & qui accompagnent cette paſſion. BOIL. Cet homme *ramâſſe* toutes ſes petites dettes, & en fait une bonne ſomme.

RAMAſSER, ſignifie encore, Faire un ramas, un aſſemblage de pluſieurs chôſes. *Accumulare, congerere.* Ce curieux a *ramaſſé* tout ce qu'il a trouvé de plus beau dans les cabinèts pour faire une ſuite de médailles, de livres, d'hiſtoires, de coquilles. Ce Compilateur a *ramâſſé* tout ce que les Anciens ont dit ſur cette matière; il a *ramâſſé* tous les Poëtes, & il en a fait un corps. Stobée a fait un Recueil qu'il a *ramâſſé* des fragmens des Anciens.

RAMAſSER, eſt quelquefois ſubſtantif & ſignifie auſſi, Relevèr de tèrre. Voilà bien des brimborions en ce cabinèt qui ne valent pas le *ramâſſer*. *Ne quidem collectionem ſeu erectionem valent.*

RAMAſSER, ſe dit encore en parlant de ceux qu'on fait deſcendre ſur les neiges dans les eſpéces de traîneaux le long des montagnes. *Inter nives tractaria ſellâ ſubvehere, trahere.* Les Voyageurs ſe font *ramâſſer*, quand ils coutent en hivèr par les Alpes. Ceux qui *ramâſſent* s'appellent dans le païs *Marrons.*

On dit auſſi *ramâſſer* un homme, quand, trouvant cet homme à pied, on le fait monter dans ſon carroſſe pour le mener où il veut aller. *Colligere.* Il le trouva dans la ruë pendant la pluye, & le *ramâſſa.* L'ACAD.

RAMAſSER, SE RAMAſSER. C'eſt parmi le petit peuple ſe battre à coups de poing. Les Mariniérs des ports de Paris *ſe ramâſſent* ſouvent à grands coups de poing. Comme diâble, il l'a *ramâſſé.*

On dit provèrbialement, qu'il n'y a tel feſtin que de gueux, quand toutes leurs bribes ſont *ramâſſées.*

RAMAſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Accumulatus, collectus.*

On appelle corps *ramaſſé*, un corps trapu & robuſte. *Validum, robuſtum.* Ils ont le corps plus fort & plus *ramâſſé* que le reſte des Allemands. ABLANC.

RAMAſSEUR. ſ. m. Celui qui conduit une ramâſſe. *Sella tractariæ ductor.* On appelle auſſi ces gens-là *Marrons* ou *Marronniérs.*

RAMADE. ſ. f. La partie la plus avancée de la Galère, qui eſt entre le bout du courſiér & l'éperon. *Tabulatum proræ.* Les deux Châteaux de *rambade*. Retranchement de *rambade*. Mariniér de *rambade*. Un tel Officiér étoit à la *rambade*. C'eſt un poſte où l'on peut placer quatorze ou quinze hommes pour combattre.

RAMBÈRGE. ſ. f. Tèrme de Marine. Vaiſſeau Anglois en forme de patache, qui ſèrt à faire la prémière garde à l'entrée d'un port où elle eſt entretenuë, & à aller faire la découvèrte, étant légère, & plus petite que les aûtres. *Modicus gaulus Anglicus.* Il y a pourtant des Auteurs qui parlent des *rambèrges* d'Angletèrre comme de plus grôs vaiſſeaux qu'on mette en mèr en ce païs-là.

RAMBÈRVILLIÈRS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Loraine. *Rambervillere. Ramberti villa.* Ce lieu eſt ſur la rivière de Mortagnes, à neuf lieuës de Marſal, vèrs le midi. MATY.

RAMBOUILLET. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Beauce, en France. *Rambolietum.* Il eſt à quatre lieuës de Nogent-le-Roi, vèrs le levant. Il y a un grand château, où François I. mourut, l'an 1547. *Rambouillet* eſt à M. le Comte de Toulouſe, Amiral de France.

RAME. ſ. f. Long brin de bois, ou branche d'arbre qui ſèrt à naviger ſur les mèrs, & ſur les rivières. *Remus.* Dans le calme on n'avance qu'à force de *râmes.* Les galériens ſont ceux qui manient les *râmes*: ils ſont quatre ou cinq à châque *râme.* Cette galère a tant de bancs de *râmes*, elle va quelquefois à voiles & à *râmes.* On appelle le plat de la *râme*, la partie qui eſt au dehors du vaiſſeau, & la manche de la *râme*, la partie qui eſt au dedans & qui eſt à la main des forçats ou rameurs.

On dit provèrbialement en ce ſens, J'aimerois autant être à la *râme*, tirer à la *râme*, lorſqu'on eſt dans une ſèrvitude fâcheûſe, ou qu'on eſt appliqué à un travail fort pénible. *Mallem addici ad triremes quàm &c.*

RAME, ſe dit auſſi d'une ſimple branche d'arbre: ce qui ſe dit particulièrement de celles qui ſèrvent à ſoutenir des plantes qui ne ſont pas fortes de tige. *Adminiculum.* Il faut aller coupper des *râmes* pour ſoutenir ces pois.

RAME, ſe dit auſſi d'une quantité de papiér qui contient 20. mains ou 500. feuilles. *Viginti chartæ ſcapi.* Il faut uſer une *râme* de papiér pour trouver une Anagramme. Il faut tant de *râmes* de papiér pour imprimer ce livre. Les livres des méchans Auteurs ſe vendent à la la *rame* en maculatures aux Beurrières.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand, *riem*, qui ſignifie *lien* ou *courroye.* Borel dit que ce mot vient du chaſſis où ſe fait le papiér, compoſé de fil de cuivre dit *rame* en Italien, de *æramen*; & que les Imprimeurs de Lion appellent auſſi *rame*, le chaſſis qui enfèrme la lettre ſous la preſſe.

RAME. Tèrme de Rubaniér. Ficeles, qui ſoutiennent les lices du métier ſur quoy le Rubaniér travaille. *Funiculi fulcientes.*

RAME-BOUC. Plante Voyez BARBE-RENARD.

RAME. ſ. f. Nom propre d'un Ancien Bourg des Ébroduntiens, ſitué dans les Alpes Coſtiennes. *Rama, Rame, Roame.* C'eſt maintenant un village du Dauphiné, ſitué ſur la Durance, à à deux lieuës au deſſus d'Ambrun, près du paſſage des Alpes, qu'on appelle le pèrtuis Roſtan. MATY.

RAMEAU. ſ. m. Petite branche, *Ramulus.* Noé lâcha la colombe après le Déluge, qui apporta dans ſon bec un *rameau* d'olive.

DIMANCHE DES RAMEAUX. C'eſt le Dimanche qui précéde celuy de Pâques, & le dèrnier du Carême. On l'a ainſi appellé dès les prémiérs tems, à cauſe de la pieûſe cérémonie que les Fidelles y pratiquent de porter des palmes en mémoire du triomphe de Jéſus-Chriſt, quand il entra dans Jéruſalem, huit jours avant la fête de Pâques, & que le peuple alla au devant de luy des palmes à la main, ainſi quil eſt décrit dans S. Matth. Ch. XXI. dans S. Marc. Ch. XI. & dans S. Luc. Ch. XIX. L'Antiquité a encore donné d'autres noms à ce jour. Car, 1°, on l'a appellé le Dimanche ou le jour des Compétens *Dominica Competentium*, parceque ce jour là les Cathécumens venoient demander à l'Evêque la grâce d'être admis au batême qui ſe conféroit le Samedy ſuivant. On leur donnoit alors le Symbole, affin qu'ils l'appriſſent par cœur & le récitaſſent à l'Evêque dans la cérémonie de leur baptême. 2°, On l'a appellé le Dimanche du *Lavement de tête*, ou ſimplement *le Lavement de tête. Capitilivium*, parcequ'en ce jour on lavoit la tête de ceux qui devoient être baptiſez à Pâques. 3°. On l'a nommé le Dimanche de l'Indulgence. C'étoit la coûtûme des Empereurs & des Patriarches de diſtribuer des dons ce jour là.

RAMEAU, ſe dit particulièrement d'une branche d'arbre couppée pendant l'été pour en tirer des écuſſons à greffer. *Ramuſculus.* Mon voiſin m'a envoyé deux *rameaux* de ſa bonne prune. LA QUINTINIE.

Arnobe *L. VI. adv. gent.* dit que les Theſpiens adoroient un *rameau.* Clément Aléxandrin dit la même chôſe. Ailleurs on portoit des *rameaux* en main dans les cérémonies qui ſe faiſoient à l'honneur des Dieux; De-là les Thallophôres, c'eſt-à-dire Porte-Rameaux.

RAMEAU, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit des divèrſes branches ou diviſions des artères, des vaines & des nèrfs. *Ramuli.* Toutes les vaines du corps ſont des *rameaux* de la veine câve.

RAMEAU, ſe dit auſſi des veines d'or & d'argent, & des aûtres métaux qui ſe trouvent dans les mines, qui ſe diviſent ou ſe ſéparent comme les veines du corps. *Ramuli.*

RAMEAU, en tèrmes de Guèrre, ſe dit auſſi des mines & de leurs divèrs conduits, qui s'appellent auſſi *branches, canaux, retours, araignées, galeries. Meatus ad cuniculum.*

RAMEAU, ſe dit figurément dans les Généalogies, de divèrſes branches des familles qui ſortent d'un même tronc ou origine. *Palmites ejuſdem ſtirpis.* Cette maiſon illuſtre s'eſt diviſée en pluſieurs branches ou *rameaux*, dont les unes ſont établies en France, les autres en Italie.

RAMEDAN. Cap de Barbarie. *Ramedanum promontorium* anciennement

ciennement *Andanis promontorium*. Il eſt vèrs le milieu de la côte du Barca près de la ville de Salone. MATY.

RAMÉE. ſ. f. Aſſemblage de branches entrelacées naturellement ou par artifice. *Ramalium umbraculum*. Une vèrte *ramée*. Danſer ſous la *ramée*. Il vieillit. L'ACAD.

RAMÉE, ſe dit auſſi des branches coupées avec leurs feuilles vèrtes. *Ramalia*. Faites apporter de la *ramée*. Une voiture *de ramée*. Les jours de Fêtes on tapiſſe de *ramées* les Égliſes des villages.

RAMENDABLE. adj. m. & f. Ouvrage qui ſe peut ramender. Quand un ouvrage n'eſt défectueux qu'en quelqu'une de ſes parties, il eſt *ramendable*. *Quod emendari poteſt*. Ce mot ne ſe trouve point dans les aûtres Dictionnaires.

RAMENDAGE. ſ. m. Tèrme de Doreur ſur bois. C'eſt un petit morceau de feüille d'or qu'on prend avec le pinceau pour mèttre de l'or où il faut. *Emendatio*.

RAMENDER. v. act. Diminuer de prix. *Pretium minuere*. La belle montre de l'année fera *ramender* le bléd, le vin, le fourrage. Maintenant qu'il y a libèrté du commèrce, tout va *ramender*.

RAMENDER, ſe dit auſſi des chôſes où l'on trouve du profit, de l'avantage. Il faut *ramender* les tèrres avec du fumiér & de la marne, ſi on veut avoir une recolte avantageûſe. *Stercorare*. Ce priſonniér n'a pas *ramendé* ſon marché, pour avoir appellé de ſon prémiér jugement. Cet homme a été fort malade, mais il commence à *ramender*, à ſe guérir. *Convaleſcere*.

RAMENDER, ſignifie auſſi, Corriger les faûtes de quelque beſogne. Quand les Jurez ont ſaiſi la beſogne d'un Artiſan, il démande à *ramender*; il eſt reçu à *ramender*, quand la chôſe eſt ramendable. *Interpolare*. Un Doreur *ramende* une bordure mal dorée, en remettant de l'or où il en manque. Un Menuiſiér *ramende* un ouvrage où il a employé de l'aubiér, en y remettant du bon bois.

RAMENDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Interpolatus*.

RAMENER. v. act. & rédupl. Amener une ſeconde fois. *Reducere, revocare*. Ce Capitaine a *ramené* ſes gens à la charge. Il *ramenoit* nos jeunes gens au combat, quand ils tournoient le dos. VAUG. Si je *ramene* encore un doublet, j'ai gagné le tour.

RAMENER, ſignifie encore, Remettre une pèrſonne ou une chôſe au lieu d'où elle étoit partie. *Reducere, referre*. Les coches, les Mèſſagérs menent & *ramenent* les voyageurs & leurs hardes. Il eſt tard, les Bèrgérs *ramenent* les troupeaux à la maiſon. Ce Moine s'étoit enfui, on l'a repris & on l'a *ramené* au Couvent.

RAMENER, ſignifie auſſi, Apporter & amener chez ſoi en s'en revenant. *Secum adducere, reducere*. Ce Chartiér avoit emmené du vin, & il a *ramené* des cèrceaux. Il a troqué ſon cheval, & il en a *ramené* un meilleur. *Ramener* les trouppes en quartiér d'hivèr. ABLANC.

RAMENER, ſignifie auſſi, Mèttre en ſauveté. *In tuto collocare*. Il avoit mené 2000. hommes au combat, il n'en à *ramené* que 800. On l'a *ramené* ſain & ſauf de cet aſſaut.

On dit auſſi, qu'on a *ramené* une vieille mode; pour dire, qu'on l'a remiſe en vogue: que le printems *ramene* les beaux jours: qu'une beauté a *ramené* avec elle les jeux, les ris & les amours. *Reſtaurare, revocare*.

RAMENER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Faire rentrer, faire revenir. *Ad officium revocare, aberrantem reducere*. Un bon Confeſſeur *ramene* les pénitens à leur devoir. Un Juge habile *ramene* les aûtres à ſon opinion. Cette réfléxion m'a *ramené* dans la mémoire pluſieurs chôſes que j'avois oubliées. Ce Prince eſt fort en colère, Il le faut *ramener* tout doucement à la raiſon. Les Grands doivent rabaiſſer cet éclat, & ce faſte extérieur qui les accompagnent, & *ramener* leur vie tumultueûſe à une ſimplicité Chrétiennet. FLECH. Après avoir donné au monde nôtre âge le plus floriſſant, il faut vivre pour nous, & *ramener* toutes nos penſées à nous-memes. MONT. Châcun *ramene* tout à ſoi-même. Je me tuë à vouloir *ramener* des éſprits qui ont de l'avèrſion pour moi. VOIT.

RAMENER, en tèrmes de Manége, c'eſt faire baiſſer le nez à un cheval qui porte au vent, *Equi os demittere adducto freno*. On mèt des branches hardies aux chevaux pour les *ramener*.

RAMENER, eſt auſſi un tèrme du jeu de la longue paûme, qui ſignifie, Rechaſſer l'éteuf, le prendre à la volée. *Remittere, repercutere*.

On dit provèrbialement, qu'on a bien *ramené* quelqu'un; pour dire qu'on l'a querellé, contredit, rabroüé ſur quelque chôſe qu'il avoit dit mal à propos. *Objurgare, carpere*.

RAMENERET. ſ. m. Trait que fait un Charpentier avec le cordeau pour prendre la longueur des arêtiérs. *Linea depicta, vel delineatio*.

RAMENTEVOIR. v. n. Faire reſſouvenir de quelque chôſe. *In memoriam reducere*. Cet homme à la mémoire ſi courte, qu'il faut toujours que quelqu'un lui faſſe *ramentevoir* de ce qu'il a à faire. J'ai fait déffenſe à mes ſens aveuglez de me plus *ramentevoir* cette ingratte. MALH. Ce tèrme eſt aujourd'hui banni de la Poëſie, & même de la prôſe. Il n'eſt bon tout au plus que dans le ſtile épiſtolaire. MÉN. Ménage le dérive de *rementere*.

RAMEQUINS. ſ. m. eſt une éſpéce de ragoût que font les goinfres pour ſe provoquer à boire, & qui eſt fait de fromage étendu ſur une rôtie aſſaiſonnée avec du ſucre, du poivre, ou aûtre épicerie. *Panis toſtus*. On ne s'aviſe guère de faire des *ramequins* qu'au deſſert, & pour exciter à boire.

RAMER. v. n. Tirer à la rame dans les galères, dans les bateaux. *Remigare*. On remorgue les vaiſſeaux à force de *ramer*. Les Forçats *rament* pour faire voguer la galère. ABLANC. Je cours fortune de *ramer*, dans les galères d'Algèr. VOIT. Nos bateliers (Indiens) *rament* d'une manière bien differente des vôtres. C'eſt avec le piéd qu'il font joüer l'aviron & leurs mains leur ſèrvent d'hypomoclion. LETTRE ÉDIF. ET CUR. *Rec. IX. p.* 421. 422.

RAMER, v. act. ſignifie auſſi, Soutenir avec des rames, des branches d'arbres. *Ramalibus fulcire, palarë, adminiculari*. On *rame* les pois qu'on cultive dans les jardins, on les ſoutient avec des *rames*: ce ſont ceux-là qu'on appelle *pois ramez*.

On dit provèrbialement de celui qui ne ſçait pas faire une beſogne, qu'il s'y entend comme à *ramer* des choux, parce qu'on ne *rame* point les choux, qu'il n'ont point beſoin de rames pour ſe ſoutenir.

RAMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Palatus*. On appelle balles *ramées*, deux ou trois balles enfilées dans une aiguille de fèr. *Catapultariæ glandes veruculo trajectæ & illigatæ*. On le dit auſſi des boulêts qu'on appelle autrement *Anges*. Voyez ANGE.

RAMÉ, ſe dit auſſi en tèrmes de Blâſon, en parlant du bois du cèrf. *Inſibulatus*. C'eſt la même chôſe que *chevillé*.

RAMEREAU. ſ. m. Jeune ramiér. L'ACAD. *Palumbi pullus*.

RAMETTE. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt un chaſſis de fèr qui n'a point de barre dans le milieu. *Crates typographicus*.

RAMEUR. ſ. m. Qui rame. *Remex*. Il y a des *rameurs* galèriens ou forçâts, qu'on fait ramer par force ſur les galères; d'aûtres ſont de *bonnes voglies*, qui ſe loüent pour de l'argent. Il faut mettre ſix *rameurs* pour remonter ce bateau.

RAMEURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du bois du cèrf. *Cervi cornua*. On le dit auſſi en tèrme de Blâſon, du bois du cèrf attaché à une partie du crâne; ce qu'on appelle auſſi *rames*. Quelquefois on y mèt les cors ſans nombre, quelquefois on les ſpécifie.

RAMEUX, EÛSE. adj. Fléchiér, parlant du bois de l'élan, à dit que ſes cornes ſont *rameûſes*. *Cornua ramoſa*. En tèrmes de Chaſſe on auroit dit, ſon bois a pluſieurs andouillérs.

RAMEZY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Remedius*. S. *Ramezy* étoit Évêque de Gap. Le Martyrologe en parle au 3. Févriér.

Ce mot s'eſt fait de *Remedius*, en changeant le prémiér *e* en *a*, le *d* en *z*. *Remedius*, *Ramedius*, *Ramedie*, *Ramezie*, *Ramezy*.

RAMIER. ſ. m. Pigeon ſauvage, qui ſe pèrche ſur les arbres. *Palumbes*. Delà vient qu'on l'a appellé *ramarius* en Latin.

RAMIÉR, ou ROUMIÉR, & palmiér. ſ. m. Qui s'eſt dit autrefois pour Pélerin, à caûſe des rameaux de palmes que portoient ceux qui venoient de Jéruſalem; & les aûtres de *Roma*, à caûſe de la ville de Rome d'où ils venoient: on les appelloit auſſi des romiens. BOREL. *Peregrinus*.

RAMIFICATION. ſ. f. Production de rameaux, ou de figures qui reſſemblent à des rameaux. *Ramorum aut figurarum ramis ſimilium productio*; *Cladopœia*. Dans les arbres la *ramification* ne commence ordinairement qu'au deſſus du tronc. L'eau glacée a produit des *ramifications*. Quand il géle il ſe fait la nuit des *ramifications* ſur les vîtres d'une chambre où il y a du monde. Les Dendrites ont des *ramifications* colorées.

RAMIFICATION. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la diviſion des artères, des veines & des nèrfs qui ſortent d'une tige commune. *Ramificatio, in ramos extenſio*.

RAMIFIER, ſe diviſer en pluſieurs rameaux, comme font les veines, les nèrfs, les artères. *Ramificare*,

RAMILLES, & *Ramaſſis*, en tèrmes d'Eaux & Forêts, ſe diſent des bois qui reſtent dans les forêts, après qu'on en a tiré le bois de corde & les cotrèts, & qui ne ſèrvent qu'à mettre en bourrée. *Ramalia minora*.

RAMINAGROBIS. ſ. m. (Voiture dit *Rominagrobis*, & c'eſt en éffet ainſi qu'on dit communément.) Tèrme populaire, qui ſe dit d'un homme qui eſt gros, fièr, riche, ou qui tient ſa gravité. *Arrogans, dives, ſuperbus, tragicè gravis, atro faſtu turgidus*. C'eſt un vieux mot François fait par corruption de *domine grobis*. Ce mot *grobis* ſignifioit autrefois *Seigneur* ou *Milord*. BOREL. Rabelais fait une plaiſante déſcription de *Raminagrobis*, & ſous ce nom il entend parler & ſe mocquer d'un nommé Guillaume Cretin Tréſorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, méchant Poëte qui avoit fait l'Hiſtoire de France en vèrs François, comme témoigne Paſquiér.

RAMINGUE. adj. m. Tèrme de Manége. C'eſt un cheval rétif qui réſiſte aux éperons, qui ruë, qui ſaute pluſieurs fois de ſuite en l'air pour jetter en bas le cavaliér. *Equus reſtitans.*

RAMMEKENS, ou **ZÉÉBURG.** ſ. m. Noms propres d'un château conſtruit par l'Empereur Charles-Quint. *Ramua Zeeburgum.* Il eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Walchéren, en Zéelande, environ à une lieuë de Fleſſingue & Middelbourg. MATY.

RAMOINDRIR. vèrb. act. Rendre moindre. *Minuere, imminuere.* Voyez AMOINDRIR, c'eſt la même chôſe.

RAMOITIR. v. act. Rendre moite. *Madeſacere.* Le brouillard *ramoitit* le linge qui eſt à l'air. La tèrre ſe *ramoitit*, quand il tombe de la broüée.

RAMOLLIR. v. act. Rendre une chôſe plus molle, plus facile à recevoir des empreintes. *Mollire, emollire.* Les Chauffe-cire ſont des Officiérs de Chancelerie créez pour *ramollir* la cire avec de l'eau chaûde. On ne peut labourer, qu'il n'ait plu pour *ramollir* un peu la tèrre.

On dit en tèrmes de Fauconnerie, *Ramolir* ou *éponger* un oiſeau, lorſqu'avec une éponge trempée on *ramollit* ſon pennage pour le dreſſer. *Spongia remota remollire.*

RAMOLLIR, ſe dit auſſi figurément en Morale. *Manſueſacere.* Le cœur de ce Tyran s'eſt un peu *ramolli*, il n'eſt plus ſi dur qu'il étoit. Les délices de Capouë *ramolliſſent* le courage des ſoldâts d'Annibal. *Effeminare.* Ils n'ont point été *ramollis* par le déſir des plaiſirs. ABLANC.

RAMOLLI, IE, part. paſſ. & adj. *Mollitus emollitus.*

RAMOLLISSANT. ſubſt. m. Tèrme de Médecine Médicament qui ramolit, qui relâche, qui réſout les duretez contre nature du corps, & qui le remet dans un état naturel. *Emolliens remedium.* On l'appelle autrement *ramollitif*, ou *malactique.* On met parmi les *ramolliſſans*, la maûve, la guimaûve, la mèrcuriale, les oignons de lis, la graîne de lin, le beurre, la cire, la gomme ammoniac.

RAMON. ſ. m. Vieux balai pour balayer les cours & les ruës. *Scopa.* Ce balai de bouleau eſt uſé, ce n'eſt plus qu'un *ramon* pour nettoyer les groſſes ordures. On appelle auſſi *ramons*, les balais dont on ſe ſèrt au preſſoir pour ramaſſer le marc.

Ce mot vient de *ramus*, parcequ'on fait les balais de branches d'arbres.

RAMONNER. v. act. Néttoyer les tuyaux d'une cheminée, en faire tomber toute la ſuye. *Camini ſpiraculum verrere, fuliginem è camino detergere.* La police enjoint de faire *ramonner* les cheminées; de peur que le feu n'y prenne. Une chanſon faite ſur la bataille de Stafarde a pour refrain, Ramonez ci, Ramonnez là La la la, La Cheminée du haut enbas, comme la Chanſon des Ramonneurs.

Quand Catinat près Stafarde
Eut fiché ſa hallebarde,
Chácun d'aiſe s'écria
Ramonnez-*ci*, Ramonnez-*là*, &c.
Catinat ſeur de la gloire
D'avance s'écria victoire,
Et pour mot du guet donna
Ramonnez-*ci*, Rammonnez-*là*, &c.

RAMONNEUR. ſ. m. Celui qui ramonne les cheminées. *Fuliginis ſcoparius.* Ce ſont des Savoyards qui font le métier de *Ramonneurs.* On les appelle ironiquement *Piquiérs de Savoye.* Ils ſe mêlent auſſi de vendre pluſieurs menuës mèrceries. On a meilleur marché d'acheter ces petites bagatelles des *Ramonneurs.*

RAMONNEUSE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe Colombin obſcur, colombin clair & peu de blanc. MORIN.

RAMORU. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Champagne, en France. *Ramerucum, Ramerudum.* Il eſt ſur l'Aube, à ſix lieuës de Troyes, vèrs le Nord. MATY.

RAMOTHGALAAD. ſ. C'étoit anciennement une ville des Hébreux. Ramoth Galaad. Elle étoit au delà du Jourdain dans la Tribu de Gad, près du Jaboe, à une lieuë de Beth-San, vèrs le levant. Cette ville étoit une de celles, qui ſèrvoient de refuge ou d'azile aux meurtriérs involontaires. MATY.

RAMPANO, ou Caſtel *Rampano.* Nom propre d'un bourg bien fortifié. *Caſtrum Rampanum.* Anciennement il s'appelloit Aſope, *Aſopus*, & ſe nomme encore Aſopo. Il eſt dans la Zaconie en Morée, à cinq lieuës de la ville de Malvaſia ſur le Golfe de *Caſtel Rampano*, que l'on nomme plus ordinairement le Golfe de Colochina.

RAMPANT, ANTE. adj. Qui marche en ſe traînant ſur la tèrre, qui n'a pas la force de s'en élever. *Repens, reptans.* Les animaux qui n'ont point de piéds ſont obligez d'être *rampans.* Ils voyoient cent monſtres marins *rampans* autour d'eux. VAUG.

Un vèr, une fourmi,
Un inſecte rampant *qui ne vit qu'à demi.* BOIL.

Les citrouilles, les coulevrées, & pluſieurs aûtres plantes ſont *rampantes*, parceque leur tige n'eſt pas aſſez forte pour les ſoutenir, elles demeurent couchées ſur la tèrre.

RAMPANT, ANTE. Se dit d'un corps naturel vif & actif lorſqu'il a pèrdu ſa vivacité & ſon action. *Piger, iners.* Les eaux de Bourbon tranſportées & refroidies demeurent rampantes & ſans action, parce que leur principal agènt, qui eſt le ſouffre, s'eſt évaporé. MÉM. DE TR.

RAMPANT, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Bas, ſèrvile; qui ne ſe ſoutient point; qui n'a point d'élévation de cœur, ou d'éſprit. *Humilis, & abjectus.* J'ai vû toûjours cet homme gueux & *rampant*; pour dire, miſérable; qui n'a pû s'enrichir. Cet Auteur a un ſtile *rampant*; qui ne s'éléve jamais, qui n'a rien de beau, ni de noble. C'eſt un Orateur froid & *rampant.* AB. DU J. Je n'ai point eu cet orgueil dédaigneux qui empêche de jetter les yeux ſur les mortèls trop *rampans.* BOSS. L'avarice eſt un vice bas, *rampant.* S. ÉVR. La complaiſance ne doit être ni outrée, ni *rampante.* BELL. Je n'approuve point ces âmes *rampantes* qui ſacrifieroient tout pour s'accommoder aux caprices de ceux qui peuvent faire leur fortune. ID.

Laiſſons pour res petites âmes
Le commèrce rampant *des ſoupirs, & des flâmes.* CORN.

Je ne ſçaurois pour faire un juſte gain,
Aller bas & rampant *fléchir ſous Chapelain.*

RAMPANT, ſe dit auſſi ſimplement pour Humble, ſoumis. *Humilis, demiſſus.* C'eſt un coup ſûr d'être aimé, quand on eſt *rampant* devant ce que l'on aime. BUSSI.

RAMPANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des animaux tèrreſtres, comme Lions, ours, chiens, ou aûtres animaux, qui ſont diſtinguez comme s'ils vouloient s'élever, & monter le long d'une rampe. *Repens.* On doit ſpécifier leur action, à la réſèrve du lion & du griffon, parceque c'eſt leur aſſiette naturelle: mais à l'égard des aûtres, ils ont des tèrmes particuliérs, comme le cheval, la licorne, le belier, le loup, &c. à l'égard deſquels on dit *effarouchez, effrayez, raviſſans, ſaillans, ſautans*, &c.

RAMPANT, en tèrmes d'Architecture, ſe dit de tout ce qui n'eſt pas de niveau, de ce qui a de la pente. *Clivoſus, declivis.* Un arc *rampant.*

RAMPANT, en tèrme de Chirurgie, ſe dit d'une ſorte de bandage ſimple & inégal. *Faſcia repens.*

RAMPART. ſ. m. Quelques Auteurs, comme Davilèr, écrivent ainſi, parceque ce mot vient de l'Éſpagnol *amparo.* Mais l'uſage le plus ordinaire eſt d'écrire, REMPART. Voyez ce mot.

RAMPE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Le trait, ou la partie d'un éſcalier à pluſieurs noyaux qui va en montant le long d'un mur. *Graduum ordo inter retractionem geminam.* Cette *rampe* eſt trop courte, trop droite. La *rampe* eſt contenuë entre deux paliérs. Une *rampe* d'éſcalier c'eſt autant une ſuite de degrez entre deux paliérs, que leur baluſtrade à hauteur d'appui, qui ſe fait de baluſtres de bois tournez ou pouſſez à la main, ou enfin de fèr avec Baluſtres ou Panneaux; Friſes, Pilaſtres, Conſoles & aûtres ornemens. Les *Rampes* ſont appellées de Vitruve *Scalaria.* Une *rampe* courbe c'eſt une portion d'Éſcalier à vis ſuſpenduë ou à noyau, laquelle ſe trace par une chèrche ralongée, & dont les marches portent leur délardement pour former une coquille, ou ſont poſées ſur une voute rampante, comme la vis St. Gilles ronde. Une *rampe* de reſſaut, eſt celle dont le contour eſt intèrrompu par des paliérs, ou quartiérs tournans. Davilèr dit *Rampe par reſſaut.* On appelle auſſi *rampe*, la balluſtrade à hauteur d'appui qui tèrmine les marches. La *rampe* de cet ouvrage a coûté tant.

RAMPE DE MENUISERIE. C'eſt non ſeulement celle qui eſt droite & ſans ſujettion, comme il s'en fait pour de petits Éſcaliérs dégagez; mais auſſi celle qui étant courbe, ſuit le contour d'un piliér rond, comme il s'en voit à pluſieurs Chaires de Prédicateurs, & dont l'ouvrage eſt un des plus difficiles de la Menuiſerie. DAVILÈR.

RAMPEMENT. ſ. m. Action de ramper. *Reptatus.* Le *rampement* ſur tèrre a été la punition du ſèrpent.

RAMPER. v. n. Se traîner ſur le ventre pour ſe tranſporter d'un lieu à un aûtre. *Repere, reptare, ſerpere.* Les ſèrpens, les lézards, les chenilles *rampent* ſur la tèrre.

Ce mot vient du Latin *repere.*

RAMPER, ſe dit auſſi des plantes qui ont une tige ſi foible, qu'elle n'a pas la force de ſoutenir le bois qu'elle pouſſe. *Reptare.* La vigne eſt une plante qui *rampe*; ce qui oblige à la ſoutenir par des échalas. De là vient que dans la Sculpture, ou dans la Peinture,

ture, on la répréſente de même. Son Palais eſt enrichi de colonnes dorées ou *rampe* tout du long une vigne d'or. Vaug. La coulevrée, le chévre-feuille, *ramperoient*, ſi on ne les ſoutenoit par des bèrceaux.

Tous ces mots viennent de *rampa*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *gliſſer*.

Ramper, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Être bas, abjèt, peu élevé. *Repere, abjici.* Les ames communes ne font que *ramper*, ne s'élevent point à la connoiſſance des chôſes céleſtes. Je *rampois* inconnu dans la foule importune. Le Chap. Un Poëte & un Orateur dont le ſtile *rampe*, & ne s'éléve point, méritent peu d'éſtime. Il y a des Auteurs qui par la peur de *ramper* par tèrre ſe vont pèrdre dans les nuës. Boil. Que vôtre diſcours toûjours clair, & toûjours coulant ne *rampe* jamais. Bouh. Il faut *ramper* à la Cour devant ceux qui diſtribuënt les grâces & les faveurs. Les gens de lèttres font rârement fortune, ils *rampent* toûjours; c'eſt à dire, qu'ils ſont toute leur vie miſérables, & ne font jamais fortune.

Ramper, en Architecture, c'eſt pencher ſuivant une pente donnée. *Inclinare, declivem eſſe.*

RAMPIN. adj. m. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un cheval qui ne pôſe pas également ſes piéds de dèrrière ſur tout le fèr; mais qui leve le talon, & qui marche ſur la pince. *Equus extremæ ſolæ gradiendo inſiſtens.*

RAMPO, ou *Caſtel Rampo.* Nom d'une ancienne ville de la Turquie en Europe. *Caſtrum Rampum*, anciennement *Torone.* Elle eſt dans la Macédoine, ſur le Golfe d'Ajomama, auquel elle donne quelquefois ſon nom à huit lieuës à l'eſt de la ville d'Ajomama, & vis à vis du cap Camiſtro.

RAMPOGNE. ſ. f. Voyez RAMPONEUR.

RAMPOnNES. Vieux mot qui ſe trouve dans le Roman de la Rôſe, & qui apparemment ſignifie railleries de *Rampones.* Voyez ce mot.

De péchié de toutes aumônes,
De beau parler & de ramponnes.

RAMPOnNER. Vieux mot. v. a. Ramponer un homme, c'eſt ſe moquer de lui. *Guy de Warvich. Irridere, illudere.*

RAMPONEUR, euse. ſ. m. & f. Vieux mot. Fâcheux, fâcheûſe, qui chèrche des querelles d'Allemand: D'où vient une rampogne, qui ſe dit en Languedoc, pour une querelle faite mal à propos. Borel.

RAMPONIÈRE. ſ. Vieux mot qui ſe lit dans le Roman de la Rôſe. Et qui apparemment ſignifie railleur, médiſant.

Par cen qui fu ſel & crueux,
Ramponières, *& mal palliers*
Deſſus tous autre Chevaliers.

RAMURE. Voyez Rameure.

RAN.

RAN. ſ. m. Vieux mot. Un beliér. Nicod. D'où vient *marran* & *marro*, mot de Languedoc, qui ſignifie un mouton. Borel. *Aries.*

Ran, vient de *aran*, le mâle des brebis: D'où pourroit venir le mot de marroquin, auſſi bien que du Royaume de Marroc. Borel.

RANALS. ſ. f. Il y a deux iſles de ce nom entre les Orcades; la *Nord Ranals*, qui eſt une des plus Septentrionnales, & la *South-Ranals*, qui eſt des plus Méridionales, n'étant ſéparée de l'Écoſſe que par le petit détroit de Pichtland. Elles ſont toutes deux fort petites, & peu conſidérables. On prend la *South-Ranals* pour l'*Ocetis* de Ptolomée, que quelques-uns pourtant prétendent être l'iſle d'Hoye, qui eſt au couchant de la *South-Ranals.* Maty.

RANATITE. ſ. m. & f. On a mis dans le Moréri ce nom comme celui d'une ſecte de Juifs qui honoroit les Grenoüilles, & l'on cite ſur cela Philaſtrius. Il eſt vrai, que cet Évêque de Breſſe dans ſon Catalogue des héréſies, dit qu'il y a eu des Juifs qui adoroient les grenoüilles que la tèrre produiſit du tems de Pharaon, pour tourmenter les Égyptiens par leur puanteur; que de ſon tems il y en avoit même encore qui donnoient dans cette ſupèrſtition, & qui croyoient que par ce culte impie ils pouvoient appaiſer la colère de Dieu. Mais Philaſtrius les appelle *Ranarum Cultores* & non pas *ranatites*, mot qui ne ſe trouve nulle part, que dans le Moréri, & qui eſt mal formé. Car 1°. Il faudroit dire, *Ranathyte.* 2°. *Ranathyte* ſeroit encore fort mal, compôſé d'un mot Latin *rana*, & de θύω. Il faudroit dire, *Batrachotyte.* Et pour *Ranathytes*, il faut bien ſe donner de garde de s'en ſèrvir.

RANCE. adj. m. & f. Qui commence à ſe corrompre, & qui a contracté une mauvaiſe ôdeur pour avoir été renfèrmé. *Rancidus, marcidus.* L'air enfèrmé gâte les viandes, & les rend chanſies, ou *rances.* Ce fromage eſt moiſi, eſt trop vieux, il ſent le *rance.* On dit particulièrement du vieux lard, qu'il ſent le *rance.* On le dit auſſi des confitures quand elles ſont trop vieilles. L'Ac. Il vient du Latin *rancidus.*

Rance, s'employe auſſi ſubſtantivement. *Rancor.* Ce lard ſent le *rance.*

RANCHE. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. *Scandulæ, ſcula machinaria.* Les *ranches* ſont les chevilles, où échelons d'un rancher, ou écheliér.

RANCHER. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Chevilles rangées en manière d'échelle pour monter au haut des éſtrapades, engins, gruës. *Anabathra, machinaria.* On l'appelle plûtôt *écheliér* pour les gruës.

RANCHIER, ou RANGIER, en tèrmes de Blâſon, ſignifie le fèr d'une faulx à faucher de l'hèrbe, qu'on peint ſur divèrs Écus en divèrſes aſſiettes. *Falx fœniſeca.* Quand il eſt emmanché, il le faut blâſonner une faulx.

RANCIR. v. n. Devenir rance. *Rancorem contrahere.* Ce lard commence à *rancir.*

Ranci, ie. part. *Ranceſcens.* Du lard à moitié *ranci.*

RANCIſSURE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rance. *Rancor.* L'humidité & l'air renfèrmé ſont les caûſes de la *ranciſſûre.*

RANCŒUR. ſ. f. Mot hors d'uſage, qui ſignifie, rancune. *Odium, ſimultas.*

Excuſe par pitié ma jalouſe rancœur. Régniér.

Vaines chimères
De haine & de rancœurs,
Eloignez-vous de nos cœurs. Malh.

RANCOLINER. v. a. Vieux mot. *Rancoliner* les preaux, C. les rehauſſer avec de la tèrre. Borel. *Attollere terrâ ſuperinjectâ.*

RANCON. ſ. m. Arme d'haſt dont on ſe ſèrvoit anciennement. C'étoit un fût ou bâton armé d'un fèr en pointe avec deux aîlerons trenchans & récourbez en façon de fleurs de lis. *Haſta liliata, trifurca.*

Rançon. ſ. f. Somme qu'on paye pour ſe racheter d'éſclavage, ou pour la libèrté d'un priſonniér de guèrre. *Pretium redemptionis.* Les Turcs mettent les Chrétiens à une groſſe *rançon.* On dit par éxaggération, & quelquefois par plaiſanterie, en parlant d'une ſomme qui paroît éxcéſſive, que c'eſt la *rançon* d'un Roi. Il donne cent mille écus en mariage à ſa fille; c'eſt la *rançon* d'un Roi. Cette maiſon lui a coûté à bâtir la *rançon* d'un Roi. On diſoit autrefois. *Raançon.*

Rançon, ſe dit figurément de ce qu'on donne pour ſe tîrer des mains de quelque importun. La Satire des Marchands dit d'un acheteur, qu'il a payé la moitié pour ſon drap, l'aûtre pour ſa *rançon.*

Ce mot vient du Latin *redemptio.* Ménage.

RANÇOnNEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rançonne & on éxige un plus haut prix des chôſes qu'elles ne valent. *Expilatio, exactio, rapina, vexatio.* Le *rançonnement* des Hôteliérs dans la Hollande eſt inſupportable.

RANÇOnNER. v. act. Mettre à rançon. *Pro libertate pecuniam extorquere.* Les Chrétiens ſont fort *rançonnez* par les Corſaires.

Rançonner, ſe dit figurément en chôſes morales, en parlant de ceux qui éxigent plus qu'ils ne doivent, des gens qui ſont obligez de paſſer par leurs mains. *Exigere, extorquere.* Dans les hôtelleries de Hollande on *rançonne* les étrangers. Les Marchands monopoleurs *rançonnent* les gens qui ont à faire de leurs drogues. Ce Procureur eſt un Corſaire, il *rançonne* ſes parties.

Rançonner. v. act. Payer rançon pour quelque chôſe, racheter de l'ennemi, *redimere.* On eut bien de la peine à engager les Éſpagnols à *rançonner* leur barque; mais à la fin ils furent obligez de payer une ſomme conſidérable pour le corps du bâtiment, & pour quelques marchandiſes dont le Corſaire qui les avoit pris ne voulut pas ſe charger. M. D. T. On tâcha d'abord d'engager le Gouvèrneur & le Corrégidor à *rançonner* la ville. Id. C'eſt-à-dire, à la racheter du pillage en payant ſa rançon.

Rançonné, ée. part. *Tributis vexatus, expilatus, divexatus.*

RANÇOnNEUR, euse. adj. Qui rançonne, qui éxige plus qu'il ne faut. Les Hôteliérs ſur les grands chemins ſont des *rançonneurs* de gens. Il n'eſt guére en uſage.

RANCUNE. ſ. f. On diſoit auſſi autrefois *rancœur.* Vieux mot qui ſignifie une haine cachée & invétérée, qu'on garde dans le cœur juſqu'à ce qu'on trouve occaſion de ſe venger. *Odium, ſimultas.* Les Chrétiens ne doivent pas avoir de *rancune*, conſèrver un éſprit de *rancune.* On dit à ceux avec qui on ſe racommode, touchez-là, point de *rancune.* Il eſt bas & familiér.

RANCUNIÉR, ière. ſ. m. & f. Homme ou femme, qui a de la rancune, ou ſujètte à en avoir. Ils eſt bas & populaire.

Et

Et ſi l'ai fait encor, pôſez le cas,
Gardez-vous bien que rancune vous tienne,
Les rancunièrs *ſont mal menez là bas.* P. Ducerc.

RANDASSO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Démona, en Sicile, ſituée ſur la rivière de Cantara, au piéd du Mont Gibel, du côté du nord. *Randazzum*, *Randatium.* On croit que cette ville eſt l'ancienne Tiſſa, Thiſſe, village de la même vallée, près de Gangi. Maty.

RANDAU ou RANDAUT. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Randoaldus.* Saint Randoald, que nous appellons vulgairement ſaint *Randau*, Prévôt ou Prieur du Monaſtère de Granfel, fut Martyriſé avec ſon Abbé ſaint German, par le Duc Boniface, vèrs l'an 666. *Bollandiſtes & Baillet au* 21e *Févr.* M. Chaſtelain, écrit *Randaut.* Saint *Randaut* Moine ſous l'Abbé ſaint German & ſon Prévôt fut maſſacré avec lui, par le ſucceſſeur de Gondoin, qui leur avoit fondé l'Abbaye où ils étoient. On fait leur Fête à Remiremont le 21e de Février. Bollandus a donné la vie de ces Saints écrite par Bobolein Prêtre, qui paroît contemporain. Voyez les *Acta Sanctorum* au 21e Février, & le Martyr. de M. Chaſtelain, T. I. p. 703. 704.

RANDERSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Randerſium, Randruſium.* Elle eſt dans la Jutie Septentrionale, ſur la rivière de Gute, à ſix lieuës d'Arhuſen, vèrs le nord. Maty.

RANDOALD. Voyez RANDAU.

RANDON. ſ. m. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois du ſang qui couloit abondamment d'une playe. *Sanguinis profluvium.* Ce Géant pourfendit la tête de ſon ennemi, d'où le ſang iſſit à grand *randon.* On le dit d'une ſource qui ſe fait paſſage par un rocher, d'une pluye, d'un torrent; & hypèrboliquement des pleurs qui coulent avec impétuoſité. On le diſoit auſſi des gens qui alloient en troupes. Le peuple venoit à grand *randon* à cette fête. Les ennemis fuyoient par la campagne à grand *randon.* On dit en Fauconnerie, fondre en *randon*, quand l'oiſeau de proye fond avec grande impétuoſité ſur ſon gibiér pour l'aſſommer & le jètter à tèrre.

A randon, Vieille phrâſe advèrbiale C. à ſuite, & à la fois. *Pèrceval.* Borel.

RANDOnNER. Vieux v. n. Galoper. *Currere.* Laiſſer *randonner* un cheval. Borel.

RANDOnNÉES. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des lieux où les cèrfs ſe font battre dans l'étenduë de leur courſe. *Spatium fugientis Cervi.*

RANETE. ſ. f. Vieux mot. C. grenoüille. Art de Rhétorique ancien. Qu'elle endormit ſèrpentiaux & *ranètes.* C'eſt un diminutif de *Rana* grénoüille. Voyez Raine.

RANG. ſ. m. Ordre convenable; place qu'on donne à la qualité, au mérite; qui convient à ſa juſte diſpoſition des chôſes. *Ordo, ſeries, locus.* Dieu tient le prémiér *rang.* Les Rois ſont au ſecond *rang.* Dans les cérémonies chầcun marche ſelon ſon *rang.* On eſt plus jaloux de conſèrver ſon *rang* avec les égaux, qu'avec ſes inférieurs. M. Esp. Maintenir ſon *rang* & déffendre ſa dignité. Pat. Du reſte des mortels ce haut *rang* vous ſepare. Rac. Lors que dans une aſſemblée on donne aux vivans le même *rang* qu'occuperoient les morts, conſèrvant ainſi leur droit en la pèrſonne des vivans, il en faut conclure que la ſucceſſion de la Couronne ſe récueillit ſelon la proximité des lignes, & qu'elle paſſe de ligne en ligne, comme dit Grotius. Courtin.

Ce mot vient de l'Alleman *ring* ſignifiant la même chôſe. Mén. Il vient plûtôt de *renc*, qui eſt un mot Céltique ou Bas-Breton ſignifiant auſſi la même chôſe.

Rang, ſignifie quelquefois, Préſeance. *Anteceſſus.* Ces deux Corps d'Officiérs ſe diſputent le *rang*; plaident pour le *rang*, pour la préſeance. Cette Compagnie n'a point de *rang*, ne ſe trouve point aux Aſſemblées. C'eſt un homme fièr & préſomptueux qui ſçait bien garder, maintenir ſon *rang.* Dans les compagnies on ſe place ſuivant le *rang* de réception.

Rang, à l'armée, ſe dit particulièrement d'un nombre de ſoldats placez à côté l'un de l'aûtre, dont pluſieurs forment la hauteur d'un bataillon, ou d'un éſcadron. *Series.* On fait des commandemens d'ouvrir les *rangs*, de ſèrrer les *rangs*, de doubler les *rangs.* Il eſt déffendu de ſortir des *rangs.* Ce Cavaliér s'avança hors des *rangs* pour faire le coup de piſtolèt.

Rang, eſt auſſi un ordre de bataille, ou de marche, ou de campement, qui fait placer ou avancer les Corps ſuivant leur ancienneté, ou leurs qualitez. *Locus, ordo, collocatio.* Il y a pluſieurs Ordonnances pour régler le *rang* des Officiérs & des Corps. Châque Régiment ou Compagnie défile à ſon *rang.* La plûpart des Officiérs prennent leur *rang* du jour de leur brèvet, ou de leurs commiſſions. Le Régiment des Gardes tient le prémier *rang*; après ſuivent Picardie, Piédmont, Champagne, Navarre, Normandie, & la Marine.

Rang, ſe dit quelquefois de la pèrſonne qui a quelque dignité ou qualité. *Caracter, qualitas.* Il n'a pas reſpecté une pèrſonne de mon *rang*, de ma qualité. C'eſt une pèrſonne du prémiér *rang*, du ſecond *rang*, du dèrniér *rang.* Cette femme a pèrdu ſon *rang* pour s'être méſalliée.

Rang, ſignifie auſſi la ſuite de pluſieurs chôſes redoublées & placées en ligne droite. *Series, ordo.* Cette avenuë conſiſte en quatre *rangs* d'arbres. Ces tablettes ont cinq *rangs* de livres *in folio*, & deux *in quarto.* On a orné cet habit de pluſieurs *rangs* de boutons, de pèrles. On dit auſſi des cravates, des manchettes, des fraiſettes à trois *rangs*, à deux *rangs*; pour dire, qui ſont doubles ou triples. On dit d'un luth, d'un thuorbe, qu'il eſt monté de tant de *rangs* de cordes.

Rangs ſignifie auſſi, tour, ordre, révolution. *Turnus, ordo, ſeries.* Les Chanoines font leur ſemaine chầcun à leur *rang*, à leur tour. Ce jeune homme a eu le boûquet, c'eſt à ſon *rang* à traiter, à donner le bal. Toutes chôſes viennent à leur *rang.* Ce procès ſera jugé à ſon *rang*, quand le Rapporteur aura le Bureau.

On dit en ce ſens, qu'un homme paroît ſur les *rangs*; pour dire, que quelqu'un vient à ſon tour qui ſe fait diſtinguer des aûtres. *In lucem vel in ſcenam prodire.* On dit auſſi dans les tournôis, qu'un cavaliér a paru ſur les *rangs*; pour dire, qu'il s'eſt préſenté pour combattre, qu'il eſt entré dans le camp.

Rang, ſe dit auſſi d'une éſpéce de catalogue où on place quelques pèrſonnes ſans diſtinction particulière. *Catalogus.* Saint François de Sales a été canoniſé, mis au *rang* des Saints. Prions Dieu qu'il nous mette au *rang* de ſes Élûs. Cet homme là eſt au *rang* de mes amis. Quand on a demandé à Diogéne, s'il y avoit plus de morts que de vivans: en quel *rang*, a-t'il dit, mettez-vous ceux qui navigent?

Rangs, ſignifie auſſi l'éſtime qu'on fait des pèrſonnes, ou des chôſes, ſelon leur mérite ou valeur. *Exiſtimatio, fama.* Un habile homme ſçait donner le *rang* & le prix à châque chôſe. On a donné à Homère & à Virgile le prémier *rang* entre les Poëtes, à Archimède entre les Géométres. L'or tient le prémier *rang* parmi les métaux. Cet homme a éxcellé en pluſieurs chôſes, on ne ſçait en quel *rang*, en quelle catégorie le placer.

Rang, en tèrmes de Marine, eſt une diviſion & ordre de vaiſſeaux réglé ſuivant leur longueur, leur port & leurs canons par la dèrnière Ordonnance de la Marine. *Ordo.* En cette ſorte il y a cinq *rangs* de vaiſſeaux. Ceux du prémiér *rang* ont juſqu'à 135. piéds de quille portant ſur tèrre. Ils ſont du port de 1500. tonneaux, ont trois ponts entièrs, & portent depuis 70. juſqu'à 120. piéces de canon. Ceux du ſecond *rang* ont depuis 105. juſqu'à 120. piéds de quille, du port d'onze à 1200. tonneaux, avec trois ponts, & ſont montez de 56. juſqu'à 70. piéces de canon. Ceux du troiſiême ont 110. piéds de quille, deux ponts, 40. ou 50. piéces de canon, & ſont du port de 8. à 900. tonneaux. Ceux du quatriême ont 100. piéds de quille, du port de 5. à 600. tonneaux, montez de 40. piéces de canon, & deux ponts courans. Ceux du cinquiême & dèrnier *rang* ſont au-deſſous de 90. piéds de quille, du port de 300. tonneaux, montez de 18. à 20. piéces de canon, & deux ponts courans. Les Auteurs font mention des carraques de Portugal dans les voyages des Indes, qui ſont du port de 2000. tonneaux; c'eſt-à-dire, de quatre millions de livres.

Rang, ſur la Méditèrranée & dans les vaiſſeaux de bas bord, ſe dit des bancs des forçats, & de l'éffet des rames. *Tranſtra.* Ainſi on dit, aller à la voile & aux *rangs*; pour dire à voiles & à rames. Lever les *rangs*, c'eſt ceſſer de ramer.

On dit provèrbialement, qu'un homme ſe mèt en *rang* d'oignons; pour dire qu'il veut prendre place en la compagnie de gens plus conſidérables que lui. *Inter majores aſſidere.*

RANGE. ſ. f. Tèrme de Paveur. *Range* de pavé, c'eſt un rang de pavez d'une même grandeur le long d'un ruiſſeau ſans caniveaux, ni contre jumelles, comme on le pratique dans les petites cours. Daviler.

RANGÉE. ſ. f. Diſpoſition de pluſieurs chôſes placées en ligne droite. *Collocatio, ſeries.* Les Jardiniérs plantent leurs choûs, leurs laituës, &c. en divèrſes *rangées.* Châque ruë eſt compôſée de deux *rangées* de maiſons. Il a fait mettre pluſieurs *rangées* de clous à ſon carroſſe. Un coup de canon emporte toute une *rangée* de ſoldats.

RANGER. v. act. Mettre les chôſes dans un ordre & une diſpoſition convenable. *Ordinare, diſponere, collocare.* L'art de bâtir conſiſte à *ranger* des pièrres & aûtres matériaux dans un bel ordre & ſymétrie. Quand on déménage, on eſt long tems à *ranger* ſes meubles, ſes livres, à les mettre en un bon ordre. La mémoire locale ne conſiſte qu'à *ranger* les chôſes en ſon éſprit dans un cèrtain ordre ſuivi.

Ranger, en tèrmes de Guèrre ſignifie, mettre ſes gens en ordre de combattre, ou de marcher. *Aciem inſtruere, ordinare, diſponere.*

nere. Cette armée étoit *rangée* en bataille pour attendre l'ennemi. Il avoit *rangé* ſon armée pour la faire marcher ſur trois colonnes.

RANGER, ſignifie auſſi, ſe mettre du parti de quelqu'un ; ſe ſoumettre. *Partes tueri, ſuſcipere*. Pluſieurs ſoldâts étrangers ſe ſont venus *ranger* ſous les enſeignes de ce Général. Ils vinrent au devant de lui ſe *ranger* ſous ſon obéïſſance. VAUG. Un Hérétique qui ſe convèrtit, ſe *range* du bon parti. Je l'ai ſi bien pèrſuadé qu'il s'eſt *rangé* à mon opinion. Je me *range* du parti de Madame. MOL. Remarquez cette différence, ſe *ranger* du parti de quelqu'un, & ſe *ranger* à l'opinion de quelqu'un ; car c'eſt ainſi qu'il faut parler.

RANGER, en tèrmes de Marine ſignifie, Naviger près des côtes : on dit autrement *tèrre à tèrre*. *Juxta littus navigare*. On *range* la côte pour la reconnoître, pour trouver un lieu propre à débarquer. *Ranger* le vent, c'eſt aller près du vent.

RANGER, ſe dit auſſi en parlant du changement du vent. Le vent ſe *rangea* de l'Oueſt, du Sud. *Stare ad auſtrum, &c.* Il ſe *rangea* de l'avant, il nous prit en prouë.

RANGER, ſignifie auſſi, ſe ſèrrer pour faire place à quelqu'un, *Secedere, dare locum, recedere*. Il ſe faut *ranger* quand on voit venir un carroſſe, de peur d'être bleſſé. Les Suiſſes avoient de la peine à faire *ranger* le monde, tant la preſſe étoit grande. Un bâteau qui déſcend eſt tenu de ſe *ranger*, & de faire place au montant par les réglemens de police.

RANGER, ſignifie ſimplement, ſe mettre en une place, ſoit pour ſa commodité, ſoit pour ſa ſûreté. *Se recipere, collocare*. En hivèr on ſe *range* autour du feu. On ſe *range* autour d'une tâble pour dîner, pour joüer, pour parler d'affaires. Les vaiſſeaux qui ſont menacez de la tempête ſe viennent *ranger* dans les ports pour être à l'abri.

RANGER, ſignifie auſſi, ſubjuguer, impôſer des loix, obliger à obéïr, réduire quelqu'un à ſon devoir. *In ordinem cogere, reducere*. Aléxandre *rangea* ſous ſa domination prêſque toute l'Aſie. Les peuples vouloient ſe révolter, on leur a envoyé des ſoldâts en garniſon qui les ont bien *rangez*, rendûs ſouples & obéïſſans. Ne vous mettez pas en peine, je la *rangerai* bien. MOL. *Ranger* quelqu'un à la raiſon. ABLANC.

RANGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ordinatus, diſpoſitus, collocatus*. Nos Anciens Hiſtoriens n'étoient point accoûtumez à cette manière *rangée*, qui mèt châque chôſe dans ſa place, & qui ne partage point l'attention du Lecteur par la multiplicité des objèts. LE P. DAN. En tèrmes de Blâſon on le dit de pluſieurs piéces ou figures longues qui ſont dans un Ecu miſes en aſſiette de faſce, de pal ou de bande. Il porte d'azur à trois hâches d'argent *rangées* en faſce.

RANGEtTE. ſ. f. De rang, l'un après l'aûtre. *Alternatim, ordinatim*. On ne le dit guêres que des écoliérs, à qui on donne le foüet à la *rangette*, quand ils ont tous failli. Il eſt bas.

RANGIER. Voyez RENNE.

RANGNIT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Ducale. *Rangnitia, Ranetum*. Elle eſt vèrs les confins de la Samogitie, ſur la rivière de Niémen, à vingt-deux lieuës de Konigſbèrg, vèrs le Levant. MATY.

RANGOURIR. Vieux vèrbe neûtre. Languir, à mon avis. *Mehun au Teſt.* BOREL. *Languere*.

RANIMER. v. act. Redonner la vie, faire revivre. *Rurſus animare ; ad vitam revocare*. JÉSUS-CHRIST *ranima* le Lazare qui étoit mort quatre jours auparavant. Son âme vint *ranimer* ſon corps. ABLANC.

RANIMER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, éxciter, réveiller, rendre une nouvèlle vigueur. *Excitare, relevare animum*. *Ranimer* la colère de quelqu'un, ou ſon courage, pour dire, renouveller ſa paſſion, l'ardeur qu'il avoit pèrduë. Ce Prince étoit rebuté de la guèrre ; mais ce nouveau ſuccès a ranimé ſon ardeur. Je rappelle ce que j'ai été, pour *ranimer* ce que je ſuis. B. RAB. Cela ne faiſoit que redoubler l'ardeur des aſſaillans, & *ranimer* leur courage par l'éſpérance du butin. ABLANC. Les querèlles peuvent quelquefois *ranimer* l'amour, mais l'amitié qui ne ſe plaît point aux revèrs, ne revient pas ſi vîte. LE CH. DE M. Quand nos amis tombent dans la diſgrâce, c'eſt alors qu'il faut *ranimer* nôtre attachement, & nos ſoins. BELL. Les charmes de l'éſprit *raniment* les appâs qu'une trop libre poſſeſſion a affoiblis, & en font renaître de nouveaux. ID. Un Moine dans le fond de ſa cellule ne doit avoir aucune curioſité pour les chôſes du monde, de peur qu'elles ne *raniment* ſes paſſions. LE P. MAB.

On dit auſſi, *ranimer* le feu, pour dire, le ſouffler, le réveiller. *Ignem accendere, ſuſcitare*. Et qu'il ſe *ranima* ; pour dire qu'il reprend de nouvelles force, lors qu'on le croyoit éteint après un incendie. On dit la même chôſe du vent qui étoit adouci, & qui ſe renforce.

RAnNES. Vieux mot. ſ. Rameau. BOREL. *Ramus*.

RANONCULE. ſ. f. Voyez RENONCULE.

RANTZOW. ſ. m. Nom propre d'un Château de la Wagrie. *Rantzovia Arx*. Contrée du Holſthein. Il eſt à trois lieuës d'Eutin, du côté du Nord. Ce lieu a donné le nom aux Comtes de *Rantzow*, l'un déſquèls fut fait Maréchal de France l'an 1645. MATY.

RANULAIRE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithéte que les Médecins donnent à deux veines qui ſont au deſſous de la langue, qui viennent de la jugulaire extèrne. *Ranulares*. Quelques-uns les appellent *ranines*.

RANULE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Nom que l'on donne à deux veines qui ſont ſous la langue. *Ranula*. On les nomme aûtrement veines ranulaires. Elles vont ſe rendre dans les jugulaires. Ce ſont elles que l'on ouvre avec ſuccès dans les ſquinancies ; elles ſont placées aux deux côtez du filet. DIONIS.

Ranule, Ranula, ſignifie une petite grenouille, étant diminutif de *rana*. On donne ce nom à ces veines, parcequ'elles ſont toûjours dans l'eau, c'eſt-à dire, parceque l'endroit où elles ſont eſt toûjours humecté de ſalive.

RAO.

RAON. ſ. m. Il y a deux bourgs de ce nom dans la Lorraine. *Ranum*. *Raon* ſur plaine, eſt à la ſource de la plaine ; *Raon* l'Éſtape eſt à l'embouchure de la même rivière dans la Meurte, environ à douze lieuës au deſſus de Nancy. MATY.

RAOUL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Radulphus*. *Raoul* fils de Richard Duc de Bourgogne, Comte d'Autun, & ſurnommé Le Juſticiér uſurpa le Royaume de France ſous Charle le Simple.

Ce nom eſt le même que Radulphe & Rodolphe, & s'eſt formé de *Radulphus*, dont on a fait *Radoulphe, Radoulf, Raoulf, Raoul*.

RAP.

RAPACE. adj. m. & f. qui ſe dit particulièrement des oiſeaux de proye, qui vivent de rapine. *Rapax*.

RAPACITÉ. ſ. f. Inclination à prendre, à ravir. *Rapacitas*. L'aigle a une grande *rapacité*.

RAPACITÉ, ſe dit figurément en Morale de la qualité des gens avides du bien d'autrui. *Aviditas*. Les uſuriérs, les chicaneurs, ont une grande *rapacité*.

RAPAISER. v. act. Adoucir quelqu'un, faire paſſer ſa colère. Se *rapaiſer, miteſcere, mollire, pacare*. Ce valet avoit fâché grandement ſon maître, mais il l'a *rapaiſé* par ſes ſoumiſſions. Les gens prompts de leur naturel ſe mettent aiſément en colère, mais ils ſe *rapaiſent* facilement. La douceur que vous m'avez envoyée m'a *rapaiſée*. VOIT.

RAPAISER, ſe dit auſſi des animaux & des chôſes inanimées. *Sedare, quieſcere*. La mèr ſe *rapaiſe* ; l'orage, la tempête ſe *rapaiſent* ; c'eſt à dire, diminuent, ſe calment. Un taureau ſe *rapaiſe* après que ſa fougue eſt paſſée.

RAPAISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sedatus, pacatus*.

RAPALLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon port. *Rapallum*. Elle eſt dans l'État de Gênes, ſur le Golfe de *Rapallo*, à cinq ou ſix lieuës de la ville de Gênes, vèrs le levant. MATY.

RAPAREILLER. Vieux v. act. Réparer. BOREL. *Sarcire, reſarcire, reficere*.

RAPATEILE. ſ. f. C'eſt une toile faite du poil de la queuë d'un cheval, qui ſèrt à faire des facs. *Textum crineum*.

RAPATRIeMENT. ſ. m. Réconciliation. *Reconciliatio*. Depuis leur *rapatriement*. C'eſt lui qui a fait ce *rapatriement*-là. L'ACAD. Il eſt du ſtile bas & familiér.

RAPATRIER. v. act. Raccommoder une pèrſonne avec une aûtre. *Conciliare*. Ce mari & cette femme ſe ſont broüillez ſouvent enſemble, je les ay toûjours *rapatriez*. Ces aſſociez ont été quelque tems en procès, mais ils ſe ſont *rapatriez* d'eux mêmes.

Ce mot eſt du ſtile familiér. Il vient du Latin *rapatriare*, qui ſignifie *revenir à ſa patrie*. MÉN.

RAPATRIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reconciliatus*.

RAPAYER. Vieux mot. v. act. Rapaiſer. BOREL. *Sedare, Pacare. Componere iram*. Se *rapayer*. *Miteſcere*.

RAPÉ. ſ. m. Raiſin trié dont on remplit à demi un tonneau pour repaſſer deſſus du vin gâté, ou affoibli, pour lui donner de nouvelles forces. *Dolium plenum acinorum*. On repaſſe ſouvent les vins vieux & affoiblis ſur des *rapes*.

Ce mot vient de *grappe*. On trouve dans de vieux Titres du vin *grapet* ; pour dire, du vin paſſé ſur un *rapé*, qui eſt en éffet fait de grappes, ou des grains qui en ſont tirez. Du Cange l'appelle en Latin *raſpetum*.

RAPÉ DE COPEAUX. C'eſt ainſi qu'on appelle, le *rapé* qui ſe fait avec des copeaux qu'on met dans un tonneau pour éclaircir le vin. *Eſculea ſegmina, aſſulea aſſula*.

Rapé, ſe prend auſſi pour le vin même qui a paſſé par le *rapé*. Il ne nous a donné à boire que du *rapé*. *Vinum acinatium.*

RAPE. ſ. f. Outil d'Artiſans fait de fèr trempé en forme de lime, qui a pluſieurs petites pointes aiguës & en ſaillie. *Radula.* Les Sèrruriérs, les Tabletiérs, les Tourneurs, les Sculpteurs, les Plombiérs & aûtres Ouvriérs ſe ſèrvent de *râpes*.

Rape, eſt auſſi un utencile de cuiſine fait de fèr blanc, pèrcé à l'envèrs de pluſieurs trous, dont la partie éminente ſèrt à détacher pluſieurs menuës parties des corps qu'on frotte contre, comme du ſucre, de la muſcade, de la croûte de pain, &c. *Radula, ſcobina.*

On dit provèrbialement, Donner de la *râpe* douce; pour dire, Flater un peu. *Adulari.*

RAPEL, RAPPEILER. Voyez Rappel, Rappeiler.

RAPER. v. act. Râtiſſer, frotter avec une râpe, ſoit de Sèrruriér, ſoit de Cuiſiniér. *Radere. Râper* de la muſcade; du ſucre; *râper* de l'yvoire, du métal, &c.

Ménage dérive ce mot de l'Allemand, ou du Flaman *raſpen*, qui ſignifie la même chôſe. En Anglois on dit *to raſpe*; en Italien *raſpare*, & en Eſpagnol *raſpar*.

Rapé, ée. part. paſſ. & adj. *Raſus, eraſus.*

RAPERIES. ſ. m. Nom que l'on donne à des brigands & bandits de l'Irlande, qui vont par trouppes, & pillent tout ce qu'ils trouvent ſans dèffenſe. *Graſſatores Hibernici.*

RAPERSCHWYL. ſ. m. Nom propre d'une jolie ville de Suiſſe. *Raperſvila, Rupertivilla.* Elle eſt fortifiée, défenduë par un château, & ſituée ſur le lac de Zurich, à cinq ou ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le ſud-eſt. Cette ville où l'on paſſe le lac ſur un pont de bois de dix-huit cent cinquante pas de long, a eu autrefois ſes Comtes particulièrs; la maiſon d'Autriche la poſſéda auſſi; mais l'an 1458. quelques Cantons Suiſſes s'en emparèrent. Elle a dépuis joüi de ſes anciens priviléges ſous leur protection. Maty.

RAPETAſSER. v. act. Raccommoder des hardes de peu de conſéquence; y remèttre des piéces en pluſieurs endroits, ou les unes ſur les aûtres. *Reconcinnare, reſarcire, reficere.* Les gueux ont de vieux habits *rapetaſſez* qui ſont ſouvent garnis de piſtoles. Cette tapiſſerie eſt bien vieille, elle a été bien *rapetaſſée*. On peut dire de la navire d'Argo, qu'elle étoit bien *rapetaſſée*, puiſqu'on l'avoit toute renouvellée à force de la raccommoder. Les Gabaonites ſurprirent les Iſraëlites, en leur faiſant accroire, par de vieux habits *rapetaſſez*, qu'ils venoient de fort loin. Il eſt bas.

Rapetaſser. Ce mot s'employe auſſi figurément dans le ſtile burleſque. *Reſarcire. Rapetaſſer* des vèrs. Rag. *Rapetaſſer* un vaiſſeau. Sar.

Et là malgré mes dents, rongeant & reſvaſſant,
Poliſſant les nouveaux, les vieux rapetaſſant,
Je fais des vèrs. Regniér.

RAPETIſSER. v. act. Rendre une chôſe plus petite, en ôter, en diminuer. *Contrahere, minuere.* Quand une chôſe eſt trop longue; ou trop grande, il eſt aiſé de la *rapetiſſer*, d'en rogner. Le blé *rapetiſſe* tous les jours dans le greniér, il ſe ſéche, la vèrmine en mange. Quand il vient un nouvel héritier dans une famille, cela *rapetiſſe* la portion des aûtres. Il n'eſt pas du beau ſtile. S. Amant a dit d'un fromage,

Pourquoi toûjours rapetiſſant,
De lune devient il croiſſant?

Rapetiſser. Ce mot eſt plûs noble au figuré. La ſèrvitude eſt une éſpéce de priſon, où l'âme décroit, & ſe *rapetiſſe* en quelque ſorte. Boil. *Minui.*

RAPHAËL. ſ. m. Nom d'un Saint Ange. *Raphael.* C'eſt l'Ange *Raphaël* qui conduiſit le jeune Tobie dans ſes voyages, & le ramena chez ſon père, dont il guérit l'aveuglement en lui faiſant appliquer ſur les yeux le fiel d'un poiſſon.

Ce mot vient de רפה, *raphah*, qui en Hébreu ſignifie adoucir, guerir, & de אל, *El*, Dieu. *Raphael*, Médecin de Dieu, Médecin divin.

C'eſt auſſi un nom propre d'homme. *Raphaël* d'Urbin cet éxcellent Peintre, que l'on nomme communément *Raphael* tout court, étoit originaire de la ville d'Urbin, où il naquit le jour du Vendredi Saint de l'année 1483. Il fut diſciple de Pièrre Pérugin.

RAPHAËLE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge, orangée, & jaûne. Maty.

RAPHEI. Bourg de la Gréce. *Raphea.* Il eſt ſur la côte orientale de la Livadie, à quinze lieuës de la ville d'Athènes, & il a un petit port appellé anciennement *Panormus Portus.* Maty.

RAPHIDIN. Voyez RAPHIDIM.

REPHIDIM. ſ. m. C'étoit anciennement un lieu de l'Arabie Pétrée, ſitué près de la montagne d'Oreb. *Rephidim; Raphidim.* Les Iſraëlites ſortis d'Égypte y furent quelque tems campez; Moyſe y fut viſité par Jéthro ſon beau-père; il y fit ſortir miraculeuſement de l'eau d'un rocher, & Joſué y défit les Amalecites. *Exod. XVII.* Maty.

RAPHILEUX, euse. adj. Vieux mot. Raboteux, de ῥαφὴ, fente: d'où viennent les mots de Languedoc *raffit*, *ridé*, & *rafité* un ſoufflet. Borel.

RAPIDE. adj. m. & f. Ce mot vient du Latin *rapidus*, & ſignifie, Qui a un mouvement prompt, violent, & impétueux. L'Araxe eſt renommé pour un fleuve fort *rapide*. Les courans de l'Orient à l'Occident ſont ſi *rapides*, qu'on ne peut revenir de l'Amérique par le chemin où l'on y eſt allé. Le vol des aigles eſt fort *rapide*. L'aſtre des cieux, dans ſon *rapide* tour, répand aux mortèls ſa lumière. Des-Houl. Les aſtres ſe meuvent avec un mouvement ſi *rapide* qu'il n'eſt pas imaginable. Ces cieux qui dans leur cours meſuré ſont ſi légèrs & ſi *rapides*, &c. God.

Rapide, ſe dit figurément en chôſes morales. *Rapidus.* Le cours des conquêtes d'Aléxandre fût fort *rapide*. Un bon Orateur doit avoir un diſcours, un ſtile véhément, & *rapide*.

Aſſez d'aûtres, ſans moi, d'un ſtile moins timide,
Suivront aux champs de Mars ton courage rapide. Boil.
Momens trop rigoureux,
Que vous paroiſſez lents à mes rapides *vœux?* Racin.

RAPIDEMENT. adv. D'une manière rapide. *Rapide.* Un fleuve ſèrré dans des détroits de montagnes coule plus *rapidement*. Il s'employe auſſi figurément. Les ſiécles coulent plus *rapidement* pour les heureux, que les heures pour les miſérables. Fén. Nos jours comme les flots, courent *rapidement*. Sar.

RAPIDITÉ. ſ. f. Viteſſe, promptitude, cours; ou mouvement impétueux, & violent. *Rapiditas, celeritas.* La *rapidité* du mouvement de la tèrre ne laiſſe pas d'être inſenſible. La *rapidité* du vol des aigles. La *rapidité* de ce torrent déſole la campagne.

Rapidité, ſe dit auſſi figurément en Morale. Il étoit difficile de réſiſter à la *rapidité* de l'éloquence de Démoſthène. *Energia, vel vehementia.* Toute l'Aſie ne pût arrêter la *rapidité* des conquêtes d'Aléxandre. Le défaut d'attention vient de la *rapidité* de nos paſſions, qui nous entraînent à tout ce que nous faiſons, & qui ne nous pèrmettent pas de conſidérer nos ſentimens à loiſir. S. Réal. Il marche avec tant de *rapidité* qu'on diroit qu'il a des aîles. Mauc. Le tems s'écoule avec *rapidité*, & nous entraîne avec lui. S. Évr. La narration doit couler majeſtueûſement comme les fleuves, & non pas avec *rapidité* comme les torrens. S. Évr. La victoire avoit peine à ſuivre la *rapidité* du vainqueur. Fléch. Avec *rapidité* le tems fuit, & s'envole. Des-Houl.

RAPIÉCER, ou RAPIÉCETER. v. act. Remettre des piéces à un habit, à du linge. *Fruſta veſti aſſuere, veſtem reficere.* Quand le luxe n'étoit pas ſi grand, les bons bourgeois faiſoient *rapiécer* leurs habits, portoient du linge *rapiécé*. On dit auſſi de la navire d'Argo, qu'elle avoit été tant *rapiécée*, que ce n'étoit plus la même.

Rapiécé, ée. part. paſſ. & adj. *Refectus, reconcinnatus.*

RAPIÉCETAGE. ſ. m. Tèrme qui ſe dit par mépris en parlant des hardes, où il y a quantité de piéces. Tout cela n'eſt que du *rapiécetage*.

RAPIÈRE. ſ. f. Épée longue, vieille & de peu de prix, telles que celles dont l'on arme d'ordinaire les ſoldâts. On appelle les filoux & batteurs de pavé, traîneurs de *rapière*. On dit qu'un homme a pris la *rapière*; pour dire, qu'il a pris l'épée, qu'il fait profeſſion des armes. Voi ce franc campagnard avec longue *rapière*. Mol.

Sa vieille rapière *au vieux lou.* S. Amant.

Ce mot eſt bas & burleſque. Borel le dérive du Grèc ῥαπίζειν, *frapper*, c'eſt à-dire, *cædere*.

RAPIÉRER, & RAPIÉREUR. ſ. m. Vieux mot. Porte-rapière, coupe-jarêts; de ῥαπίζειν, *cædere colaphis.* Maty.

RAPINE. ſ. f. Proye, volerie. *Præda, furtum, rapina.* Les aigles, les faucons, & autres oiſeaux de proye vivent de *rapine*. Les gens de guèrre vivent de *rapine*. Les chicaneurs éxèrcent mille *rapines*, & voleries.

Ce mot ſelon quelques uns, vient de *grapin*, qui eſt un ancre avec lequel on accroche les navires, qui ſèrt à piller & à rapiner.

RAPINER. v. act. Dérober; prendre petit à petit. *Rapere, eripere, furari.* On le dit proprement de ceux qui manient le bien d'autrui, & qui en appliquent ſecretement & à divèrſes repriſes quelque partie à leur profit. Ce Facteur ne vend ou n'achette rien pour ſon maître, qu'il ne *rapine* quelque chôſe.

RAPIſSONER. Vieux mot. Tèrme de la Coutume de Mons, Chap. 53. n. 6. Fournir de poiſſon, peupler un étang, un viviér, &c. *Piſces injicere.* Des foſſez *rapiſſonez*, où il y a du poiſſon.

RAPO. ſ. m. RAPOE. Nom propre de lieu. *Raphoa*, *Rapa*, *Rapota.* C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un village avec Évêché, ſuffragant d'Armagh. Il eſt dans l'Ultonie, en Irlande, à cinq ou ſix lieuës de Londondèrry, vèrs le ſud-oueſt.

RAPOLLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale avec titre de Duché. *Rapolla.* Elle eſt dans la Baſilicate, Province du Royaume de Naples, à cinq lieuës de Cirenza, dont ſon Évêque eſt ſuffragant. Le 8e Septembre 1694. un tremblement de tèrre abbattit à *Rapolla* une centaine de maiſons, & en ébranla un grand nombre d'aûtres. Maty.

RAPOLSTEIN, ſ. m. RIBAUPIÉRE. ſ. f. Noms propres d'une petite ville de la Haute Alſace, ſituée à trois lieuës de Colmar, vèrs le Nord. *Raboldi Rupes. Rapolſtein* eſt capitale d'une grande Seigneurie qui conſiſte en ſept Bailliages, où l'on voit S. Bilt, Rapolſwihr, Kintsheim, Amèrſwir, Gémèr, Sultzbach, Sainte Marie aux Mines, & Zellenbèrg. Elle eſt une dépendance de la Principauté de Birkenfeldt. Maty.

RAPOnNÉ, ée. Adj. Vieux mot. Tanée, moquée. *Bible de Guyot de Provins.*

Mais pour ce raponnez *en fui,*
Qu'à Clerevaux quatre mois fui. Borel.

RAPOnNEUSE. Vieux ſ. f. Querelcûſe. *Querela, rixoſa, litigioſa.* R. de la Rôſe.

Et médiſante & raponneûſe.

Voyez Rampogne. Il vient de l'Italien. Borel.

RApPARIER, ou RApPAREILLER. v. act. & rédupl. Remettre avec ſon pareil. *Copulare, vel conjungere.* Ces bas, ces gands ont été mêlez & dépariez, il les faut *rapparier*, ou *rappareiller.* Ce mot ne ſe trouve dans aucun aûtre Dictionnaire. Quand on a tué la femelle d'un pigeon, d'une pèrdrix; ils ſe *rapparient* bientôt. On dit auſſi *rappareiller* ſur les vaiſſeaux, quand on remet les manœuvres en état de faire voile.

RApPEL. ſ. m. Second appel. *Secunda appellatio.* Le *rappel* de la caûſe a été fait, & l'Avocat ne s'y eſt point trouvé.

Rappel, ſe dit auſſi du pardon qu'on accorde aux diſgraciez, ou aux éxilez. *Revocatio.* Ce Courtiſan, depuis ſon *rappel* à la Cour a bien fait ſes affaires. Ce banqueroutiér a obtenu un *rappel* de ban. Un *rappel* de galères. Un *rappel* à une ſucceſſion.

RApPEILER. v. act. & rédupl. Appeller une ſeconde fois, ou faire revenir celui qui s'en va. *Revocare, avocare.* Ce Marchand laiſſe aller ſes chalands, & puis il les *rappelle.* Cette caûſe étoit paſſée au rôlle, elle a été *rappellée.*

Rappeiler, ſignifie auſſi, Faire revenir à la Cour. *Repetere.* Ce Prince étoit diſgracié, mais depuis peu le Roi l'a rappellé. Cet homme avoit eu une telle Commiſſion, ou Gouvèrnement, mais il a été *rappellé*; c'eſt à-dire, révoqué. Il faiſoit des projèts de ſe mettre en un état, où l'on ne pût lui ôter ſon emploi, ſi la néceſſité des affaires vouloit qu'on le *rappellât.* Sar. Agrippine fit *rappeller* Sénéque de ſon banniſſement. Ablanc. On dit auſſi, qu'un teſtateur a *rappellé* un de ſes parens à ſa ſucceſſion, quand il a ordonné qu'il auroit part en ſa ſucceſſion, quoiqu'il en fût éxclus ſans cela par la diſpoſition de la Loi ou de la Coutume.

Rappeiler *par bourſe*, dans la Coutume de Normandie Ch. 116, C'eſt retirer l'héritage vendu pour le prix, par vèrtu du lignage.

Rappeiler, ſe dit figurément des chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Faire revenir, faire repaſſer. *Revocare in mentem.* Il faut *rappeller* en ſa mémoire toutes ſes faûtes pour ſe bien confeſſer. On ne peut *rappeller* le tems paſſé; c'eſt à dire, faire que ce qui a été fait n'ait point été fait. Il *rappelloit* en ſon éſprit le ſouvenir de ceux qui avoient été cachez. Ablanc. Vous me *rappellez* cruellement toutes mes douleur. M. Scud.

Tout me rappelle *ici, tout m'offre Bérénice.* Corn.

Et mon cœur malgré moi rappelle *un ſouvenir*
Que je n'ôſe écouter, & ne ſçaurois bannir. Id.

Rappeller ſes éſprits; c'eſt-à dire, Se donner le tems de faire réfléxion, ou de reprendre ſes forces. *Recogitare.* Cet homme a vécu longtems dans la débauche; mais enfin la grâce de Dieu l'a *rappellé*, l'a convèrti.

RApPIN. Voyez RUpPIN.

RApPLIQUER. v. act. & rédupl. Appliquer de nouveau. *Denuò applicare.* Il faut *appliquer* de l'or ſur cette bordure dérobée; *rappliquer* des couleurs ſur cette peinture éffacée. On a *appliqué* des ſangſuës à ce malade, ſon emplâtre, ſes bandages.

Rappliquer, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet écolier a été long-tems libèrtin, mais enfin il ſe *rapplique* à l'étude. *Studiâ reſumere.* Ce Conſeiller ſe *rapplique* à ſa profeſſion. Ce mot n'eſt pas du bon langage.

Rappliqué, ée. part. paſſ. & adj. *Applicatus, reſumptus.*

RApPORT. ſ. m. Action par laquelle on remet une chôſe en un lieu d'où on l'avoit emportée. *Relatio, reportatio.* Il m'a couté tant pour le port de ce balot, & tant pour le *rapport.*

Rapport, ſe dit auſſi des vapeurs qui reviennent à la bouche, à caûſe de quelque méchante qualité des viandes, ou des chôſes qu'on a mangées. *Eructatio, ructus.* L'ail & l'oignon font de mauvais *rapports* à la bouche. Les viandes flatueûſes ſont ſujettes à caûſer des vents, des *rapports.*

Rapport, ſe dit auſſi des diſcours de flatteurs qui viennent redire à une pèrſonne ce qu'on aura dit d'elle en quelque lieu ou compagnie. *Delatio.* Un honnête homme ne doit point prêter l'oreille aux *rapports* des valêts & des flatteurs. Il gagnoit l'amitié des Grands par les faux *rapports*, & les calomnies. Ablanc. La plûpart des querelles viennent de ces *rapports.* La plupart font de faux *rapports* & des médiſances. La paſſion, ou le peu de juſteſſe d'éſprit altère prèſque toûjours la vérité dans les *rapports* que les hommes font les uns des aûtres. Nic. Les *rapports* indiſcrèts ſont la caûſe la plus ordinaire des brouilleries, & des diviſions. Id.

Rapport, ſe dit auſſi de la relation de ce qu'a vû, ouï, ou connu celui qu'on a commis pour s'informer de quelque chôſe. *Relatio, renunciatio.* Les Veneurs, les Batteurs d'éſtrade, les éſpions font leur *rapport* de ce qu'ils ont appris & découvèrt. Il nous a fait un fidelle *rapport* de tout ce qui s'eſt paſſé en cette bataille, en ce voyage. Je m'en tiens à ſon *rapport*, j'en croi ſon *rapport.* Au *rapport* d'un tel Hiſtorien, d'un tel Auteur. Cela eſt vrai, ſi j'en croi au *rapport* de mes yeux & de mes oreilles.

Rapport, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit du récit que fait le Veneur, de ce qu'il a obſèrvé en faiſant la quête qu'on lui a départie. *Delatio, narratio.* Les *rapports* ne ſe font au Roi que par celui qui lui eſt préſenté par le Grand Veneur.

Rapport, ſe dit en ce ſens des Officiérs qui ont ſèrment en Juſtice, nommez pour viſiter, éxaminer ou éſtimer quelque chôſe. C'eſt le jugement par écrit de gens éxpèrts & connoiſſans, nommez d'Office, ou par convention, ſur la qualité, quantité & prix des ouvrages, & le partage des héritages. Voyez la Coûtume de Paris. Art. 184. Daviler. *Relatio, expoſitio.* Les réparations & éſtimations ſe jugent ſur le *rapport* d'Éxpèrts. On n'adjuge une proviſion à un bleſſé, que ſur un *rapport* de Chirurgiens & Médecins. Un *rapport* de Matrônes. Un *rapport* de Maîtres Écrivains eſt néceſſaire en une inſtance de faux.

Rapport, ſe dit au Palais du récit, de la déduction du détail que fait un juge, ou un Commiſſaire en pleine Chambre, d'un procès qu'on lui a donné à voir & à éxaminer. *Litis vel cauſa explicatio, expoſitio.* Ce Conſeiller a fort bien fait le *rapport* des moyens & des piéces de ces procès. Notre différend eſt une affaire de *rapport*, elle eſt au *rapport* d'un tel. Les arrêts portent, Ouï le *rapport* d'un tel Conſeiller, dit a été.

Rapport, ſe dit auſſi au Palais des ſommes qu'on doit remettre dans la maſſe d'une ſucceſſion, avant que de la partager. *Relatio.* Le *rapport* ne ſe fait qu'entre frères, pour conſèrver l'égalité, & entretenir la paix & l'union. Il faut régler les *rapports* des cohéritiérs, avant que de faire des lots. Il a reçu tant en avancement d'hoirie à la charge de *rapport.* L'office donné par un père à ſon fils eſt ſujèt à *rapport.*

Rapport, ſe dit encore en Juſtice de la répréſentation des titres, de la production qu'on en fait. *Inſtrumentorum exhibitio.* On a condamné ce gardien au *rapport* des titres & papiérs dont il eſt chagé. Le *rapport* de cette quittance juge le procès.

Rapport & dénombrement, c'eſt l'aveu la déclaration d'héritages que le vaſſal ou cottier eſt tenu de donner à ſon Seigneur feudal ou cenſuel. *Rapport* & hipothéque d'héritage, c'eſt quand on déclare en juſtice à qui l'héritage doit appartenir après le décès ou pour la ſeureté de quelque dette: ce que la coûtume de Liſle appelle hoſtigement. *Rapport* ſolemnel eſt celui qui ſe fait pardevant les gens de Loi, c'eſt-à-dire, en Juſtice.

Rapport de main pleine en la Coutume d'Orléans & de Montargis c'eſt lorſque le conducteur oppôſant eſt receu à faire rapporter par le ſèrgent les biens ſur lui pris par éxécution, pour en avoir récréance, proviſion & délivrance, en rapportant main pleine d'aûtres biens ſuffiſans. De Laurière.

Rapport, ſe dit auſſi de la conformité, de la reſſemblance, de la liaiſon, ou connéxité que deux chôſes ont entre elles. *Similitudo, convenientia, conſenſus.* Les viſages des jumeaux ont d'ordinaire un grand *rapport* enſemble. Ces deux affaires n'ont aucun *rapport*, aucune connéxité enſemble. Il n'y a point de *rapport* entre ce que vous me dites aujourd'hui, & ce que vous me dites il y a huit jours. Ce n'eſt pas le tout de comparer les chôſes, il en faut montrer le *rapport.* L'héréſie a toujours eu ſoin de conſèrver quelque *rapport* avec la vérité, & d'en emprunter les apparences. Font. Les arts & les ſciences ont un grand *rapport* avec les ſens. Taleman. Une copie, en matière de peinture, eſt

d'autant

d'autant plus belle qu'elle a plus de *rapport* avec l'original. Nouv. Rem.

Rapport, en tèrmes de Grammaire, ſe dit de la relation que les môts ont les uns avec les aûtres dans la conſtruction. *Convenientia.* C'eſt à quoi l'on doit bien prendre garde pour écrire nettement, il faut éviter les *rapports* vicieux, & irréguliers qui rendent les ſens obſcurs & équivoques. Nos meilleurs Auteurs ſont pleins de ces ſortes de fautes, & les plus exacts n'en ſont point exempts. La faute la plus ordinaire regarde les relatifs *qui* ou *lequel*, qui étant bien ou mal placez rendent la conſtruction obſcure, ou irréguliére. Par exemple, on écoutoit l'Orateur avec froideur, laquelle étoit d'autant plus ſenſible que l'on n'étoit agité d'aucune paſſion. Le mot de *froideur* étant mis là indéterminément, le relatif *laquelle*, ne peut y avoir un *rapport* juſte & régulier.

Rapport, ſe dit auſſi en Géometrie, Arithmétique, & Algébre, la relation qu'ont deux, ou pluſieurs nombres ou quantitez les uns avec les aûtres. *Relatio, proportio.* La proportion n'eſt aûtre chôſe que le *rapport* que des quantitez ont les unes avec les aûtres. On ne peut trouver du *rapport* entre le côté du quarré & ſa diagonale par la pénultiéme propoſition du 10. des Elémens. La ſymmétrie eſt un *rapport* que toutes les parties d'un bâtiment ou d'un tableau doivent avoir entre elles, & avec leur tout. On dit en ce ſens que du fini à l'infini il n'y a aucun *rapport* ni proportion. On dit auſſi, par *rapport* du petit au grand, du grand au petit.

Rapport, ſe dit auſſi de l'analogie que pluſieurs chôſes ont de commun. *Analogia, ſimilitudo, convenientia.* La Phyſique & la Médecine ont du *rapport* entre elles. Cet Orateur s'eſt ſèrvi de cette phrâſe par *rapport* & alluſion à ce qui eſt dit dans l'Écriture, &c. L'Italien & le Latin ſont des langues qui ont bien du *rapport*.

Rapport, ſe dit auſſi du tranſport & de l'application qu'on fait d'une chôſe à un aûtre. *Applicatio, appoſitio.* Ce n'eſt pas aſſez de bien déſigner le plan d'une fortification, la difficulté eſt d'en faire le *rapport* ſur le tèrrain.

Rapport, ſignifie auſſi, Dépendance, connéxité d'action. *Dependentia, connexitas.* Le cœur a grand *rapport* au cèrveau. On n'ôſeroit arracher cette dent, à caûſe du *rapport* qu'elle a avec l'œil.

Rapport, ſe dit auſſi en Morale de la relation des chôſes à leur fin. *Ad finem ordinatio, relatio.* Toutes les actions d'un Chrétien doivent être faites par *rapport* à Dieu. La Religion eſt liée avec toutes les chôſes du monde, par le *rapport* qu'elles ont avec la dèrniére fin qui eſt Dieu. Port-R. Un mondain ne fait rien que par *rapport* à lui même. Le mérite d'une action eſt conſidéré par le *rapport* qu'elle a à ſa fin bonne ou mauvaiſe.

Rapport, Le peuple à Paris dit ce nom pour raiſon; & il en fait ces phrâſes advèrbiales, ou ces conjonctions cy, *par rapport que, par rapport à ce que*, pour dire par la raiſon que, parceque. Si l'on demande à un ouvriér, Que me coutera cela; que me demandez-vous pour ce parquet, il répond, Je ne puis encore le dire *par rapport que* je ne ſçai pas ce qu'il faudra de bois, ou *par rapport que* je n'ai pas encore pris la meſure de votre appartement. C'eſt à dire parceque, par la raiſon que. Cette maniére de parler eſt auſſi mauvaiſe qu'elle eſt commune parmi le peuple.

Rapport, ſe dit auſſi du revenu annuel qui provient d'une tèrre, d'un arbre, d'une charge. *Reditus annuus.* Les tèrres auprès de Paris ſont d'un grand *rapport*. Diogéne voyant un arbre où il y avoit des femmes penduës, dit, il n'y a guère de meilleur *rapport*. Ablanc. Un moulin ſous les ponts eſt d'un bon *rapport*. Un Greffe du Parlement eſt d'un *rapport* ineſtimable. On dit qu'une tèrre eſt en *rapport*, quand elle eſt enſemencée, par oppoſition aux tèrres en jachères ou incultes.

Rapport, ſe dit auſſi des ouvrages faits par la convenance de pluſieurs petites piéces aſſemblées qui font enſemble quelque répréſentation agréable. *Coharentia.* Les tableaux faits de piéces de *rapport* ſont fort eſtimez. La Moſaïque eſt un ouvrage de *rapport*. Ce pavé eſt fait de pluſieurs piéces de *rapport*. On fait des ouvrages de *rapport*, en bois, en pièrre, & en métal.

On dit provèrbialement, Ce ſont les vignes de la Courtille, belle montre, & peu de *rapport*. Le plus communément on dit ſeulement belle montre & peu de *rapport*.

RAPPORTER. v. act. & rédupl. Apporter de nouveau. J'ai renvoyé pluſieurs fois ces préſens, on me les a toujours *rapportez*. *Referre, reportare.* Ce barbet eſt bien dreſſé, il *rapporte* tout ce qu'on jette à l'eau. Les ſoldats *rapportoient* tout le butin à leurs Capitaines. Ablanc.

Rapporter, ſignifie auſſi, Revenir à la bouche. *Eructare.* Il faut éviter de manger les viandes qui *rapportent*.

Rapporter, ſe dit odieûſement des flatteurs qui viennent faire de mauvais rapports. *Referre, deferre.* On m'a *rapporté* que vous aviez bien dit du mal de moi. Il ne faut pas ajoûter foi à tout ce que des éſprits malins *rapportent*.

Rapporter, ſignifie encore, Faire ſon rapport. *Referre, renunciare.* Ce qui ſe dit des Veneurs, Éſpions, Batteurs d'éſtrade, Éxpèrts, Sèrgens, &c.

Rapporter, ſe dit particuliérement des Juges qui font le rapport, le récit d'un procès. *Cauſam explicare.* On rapporte demain mon affaire. C'eſt un tel Juge qui *rapporte*, qui a le bureau. Cette affaire a été *rapportée* au Conſeil, en preſence du Roi.

On dit auſſi d'un Huiſſiér à l'Audience, qu'il a appellé, *rapporté*, quand il vient cèrtifier qu'il a appellé à haute voix à la barre de la Cour un Procureur défaillant, afin qu'on prononce un défaut contre lui. *Vocare, appellare.*

Rapporter, ſe dit auſſi dans les partages. Quand un fils avantagé par ſon père vient à ſa ſucceſſion, il eſt obligé de *rapporter* ou moins prendre. *Referre, conferre.*

Rapporter, ſignifie auſſi, Alleguer, citer, rendre témoignage, redite, raconter. *Narrare, recenſere.* Cet Avocat a *rapporté* pluſieurs loix & autoritez pour prouver ſon dire. Nôtre Père Éſcobar *rapporte* qu'il eſt pèrmis de dérober dans un extrême néceſſité. Pasc. Pline *rapporte* mille curioſitez naturelles. Cette partie a *rapporté*, a produit pluſieurs titres authentiques. Ce témoin *rapporte* & dépoſe qu'une telle action s'eſt paſſée ainſi. Cet Auteur a *rapporté* & compilé tout ce que les aûtres ont dit devant lui ſur cette matière. *Congerere.* On vient de me rapporter que vous aviez de l'amour pour moi. Mol. Jamais la renomée ne *rapporte* les chôſes au vrai. Abl. Le monde eſt plein de gens, qui prennent tout de travèrs, & qui le *rapportent* de même. Nic. Ne vous plaignez point qu'on *rapporte* juſqu'au moindres chôſes qui vous échappent, ſi vous vous pèrmettez de *rapporter* tout ce que diſent les aûtres. Id.

Se Rapporter, ſignifie auſſi, Déférer au jugement de quelqu'un, en convenir. *Deferre, referre.* Ceux qui n'aiment point la chicane, s'en *rapportent* aux jugement de leurs amis. A qui vous en voulez vous *rapporter*? On dit auſſi abſolument, S'il eſt vrai, je m'en *rapporte*. Je n'entends rien en cette ſcience, je m'en *rapporte* aux gens du métier.

Rapporter, ſignifie auſſi, avoir quelque relation, conformité, reſſemblance ou dépendance. *Cohærere, convenire, aſſimilare.* Ces deux maniéres de peindre ſe *rapportent* fort. Ce que vous me dites ſe *rapporte* fort à ce que j'ai appris d'ailleurs. Ces paroles ſe *rapportent* où nous pretendons qu'elles ſe *rapportent*. Pat. Ces deux bas ne ſe *rapportent* pas, il ſont dépareillez. Ces deux couleurs ſe *rapportent*, conviennent bien enſemble. Tous les nèrfs ſe *rapportent* au cèrveau, & en dépendent. Le ſinge ou le parallélogramme eſt un inſtrument pour *rapporter* les figures du petit au grand, où du grand au petit.

Rapporter, ſe dit en tèrmes de Grammaire, & ſignifie, Avoir relation. *Convenire.* On ne doit point trop ſéparer le rélatif *qui* du ſubſtantif auquel il ſe *rapporte*. Il faut éviter de faire *rapporter* un mot à ce qui eſt dit d'une chôſe, au lieu de le faire *rapporter* à la chôſe même dont on parle principalement. Par éxemple, La convèrſation eſt le plus agréable bien de la vie: mais il faut qu'*il* ait ſes bornes: *il* ſe *rapporte* là au plus agréable bien & réguliérement il falloit mèttre *elle*, en le faiſant *rapporter* à convèrſation; c'eſt une éxactitude trés néceſſaire pour la netteté du diſcours.

Rapporter, ſignifie auſſi, Référer; rendre, avoir pour but. *Intendere, collimare.* Il faut *rapporter* toutes ſes actions à Dieu. Cette tache vitieûſe ſouilleroit les actions les plus ſaintes ſi on les *rapportoit* à cette fin. Pasc. *Rapporter* tout à ſon profit Scar. Le Tyran eſt, ſelon Ariſtote, celui qui *rapporte* tout à ſon utilité particuliére. La piété *rapporte* tout à Dieu, & l'amour propre *rapporte* tout à ſoi. Nic.

Rapporter, ſe dit auſſi pour, Attribuer; faire venir. *Attribuere, adducere.* Il dit beaucoup de chôſes de leur origine qu'il *rapporte* au peuple d'Argos. Ablanc. Aléxandre tâcha de *rapporter* ſon origine aux Dieux. Id.

Rapporter, ſignifie auſſi quelquefois, Remporter, avoir, tirer quelque avantage. *Reportare, referre.* Il ſe mit au ſèrvice de Cyrus ſous l'éſpérance de *rapporter* beaucoup d'honneur. Abl.

Rapporter, ſignifie auſſi, Rendre du revenu. *Vectigal, reditus producere.* Cette tèrre, cette fèrme *rapportent* tant, bon an, mal an; elle *rapporte* deux fois l'année; elle *rapporte* tantôt du blé, tantôt de l'avoine. Cette charge *rapporte* tant, l'argent *rapporte* tant ſur la Place. Il a un emploi qui ne lui *rapporte* ni profit, ni honneur. Il a fait ce tour par malice, ſans que cela lui *rapporte* rien.

Rapporter, ſignifie auſſi, Faire une chôſe de pluſieurs piéces miſes enſemble. *Aſſimilare, unire, coagmentare.* On dit d'un habit rapetaſſé, qu'il eſt fait de pluſieurs piéces *rapportées*. Quand on

on veut aſſembler une charpente, il faut que toutes les piéces ſe *rapportent*. On fait d'excellens ouvrages, en *rapportant* pluſieurs petites piéces de pièrre, ou de bois, ou de métal de diverſes couleurs.

RAPPORTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Attributus, relatus.*

RAPPORTEUR. ſ. m. Juge ou Conſeiller qui eſt chargé du rapport d'un procès. *Delator cauſa judicanda, vel relator.* L'âme d'un procès eſt le *Rapporteur*. On fait pluſieurs brigues pour avoir un *Rapporteur* à ſa dévotion. Dans l'inſtitution du Parlement il y avoit deux ſortes de Conſeillers : les uns étoient *Jugeurs*, qui ne faiſoient que juger ; & les aûtres *Rapporteurs*, qui ne faiſoient que rapporter les procès par écrit. Par l'Ordonnance de Philippe de Valois, en 1344. fut abolie la différence entre les *Jugeurs* & les *Rapporteurs*. PASQ.

Grand Rapporteur, eſt une charge de Sceau. *Cerarii muneris magnus relator.* Il y a deux *Grands Rapporteurs* en la Grand'Chancelerie, ce ſont des Offices qui ne peuvent être poſſédez que par des Conſeillers du Grand Conſeil. Par un Édit de 1689. Le Roi a créé en titre d'Office des *Rapporteurs & Certificateurs de criées*; c'eſt-à-dire, pour éxaminer ſi les criées ſont dans les formes néceſſaires, & pour les cèrtifier.

Un rat qui a une hotte ſur ſes épaules, eſt le rèbus de *Rappporteur*, rat porteur.

RAPPORTEUR, EÛSE. ſ. m. & f. Se dit auſſi odieûſement de ceux qui font de mauvais rapports, qui ſément la zizanie dans les familles. *Aſſentatorius delator, ſuſurro.*

RAPPORTEUR, eſt auſſi un nom que les Géométres donnent à un petit demi cèrcle qui leur ſèrt à tracer des angles de la qualité qu'ils déſirent. *Hemicyclus Mathematicus per gradus diſtinctus.* Le *Rapporteur* eſt un Inſtrument fait en demi cèrcle & diviſé en 180. dégrez, qui ſèrt à prendre les ouvèrtures des angles & les rapporter du Graphométre ſur le papièr. Il ſe fait ordinairement de cuivre; mais les plus commodes pour travailler ſur le papièr, ſont de corne tranſparente, au travèrs de laquelle on voit plus préciſément les degrez qui couvrent les lignes des Angles. On les nomme auſſi demi cèrcle. DAVILER.

RAPPRENDRE. v. act. & rédupl. *Je raprens, Je raprenois. Je rappris J'ai rappris. Je rapprendrai. Que je raprenne Que je rappriſſe, ou rapprendrois.* Apprendre de nouveau. *Diſcere, iterùm ediſcere.* Quand on a été long temps ſans joüer du luth, ſans parler une langue, il faut *rapprandre* ces chôſes tout de nouveau. Je m'offre de vous *rapprendre* le Latin cet hivèr. VOIT. Les Comédiens *rapprennent* leurs vieilles piéces pour les rejouer, faute de nouvelles. Un vieillard dit que le monde eſt ſi changé, que tous les jours il *rapprend* à vivre.

RAPPRIS, ISE. part paſſ. & adj. *Denuò eruditus, perceptus.*

RAPPRIVOISER. v. act. Radoucir, & rendre privé un animal qui a été éffrouché. *Cicurare, manſuefacere.* On a de la peine a *rapprivoiſer* les châts qu'on a maltraitez, & éffarouchez. On le dit quelquefois des hommes. On a beau chaſſer & maltraiter les écornifleurs, ils ſe *raprivoiſent* aiſément.

RAPPROCHEMENT. ſ. m. L'action de rapprocher. *Acceſſio, reacceſſio.* Ce mot ne ſe trouve dans aucun Dictionnaire ; mais de bons Auteurs s'en étant ſèrvis, on a cru le devoir méttre ici. Cette multitude d'incidens qui ſe raſſemblent en un jour, eſt d'une telle conſéquence, & d'une telle beauté que ce *raproche ment* fait une des raiſons pour leſquelles Ariſtote n'a point douté de préférer la Tragédie au Poëme épique. SAR. M. Hecquet dit en parlant de la digeſtion par trituration & du mouvement des viſcères. Les parties qui ont à ſemouvoir dans des vaiſſeaux ſont les parois, parce qu'ils ſont fléxibles & élaſtiques & ce mouvement ne ſe peut faire que par le *raprochement* de ce parois. Donc ce mouvement des vaiſſeaux eſt le *rapprochement* de leurs parois.

RAPPROCHER. vèrb. act. & rédupl. Approcher de nouveau. *Denuò accedere, apropinquare.* Cet Avocat demeuroit trop loin, il s'eſt *rapproché* du Palais. J'ai grand hâte de me *rapprocher* de vous. VOIT. *Rapprochez*-moi ce livre, il eſt trop loin, je n'y puis atteindre. On dit que le ſoleil ſe *rapproche* de nous, ſi-tôt qu'il a paſſé le Solſtice d'hivèr. Les lunettes de longuevuë *rapprochent* les objèts

RAPPROCHER, en tèrmes de Chaſſe, c'eſt aller querir une bête forlongée. *Feram ad locum adducere.*

RAPPROCHER, ſe dit figurément en chôſes morales. Ce plaideur témoignoit être fort éloigné d'un accord, mais maintenant il ſe *rapproche*, il n'eſt plus ſi déraiſonnable. *Accedere.* Cet homme a vécu long tems en libèrtin, mais maintenant il ſe *rapproche* des Sacremens. *Frequentare.*

RAPPROCHER, Tèrme de Jardiniér. C'eſt raccourcir les branches des arbres qui s'ouvrent trop, afin de leur en faire produire de nouvelles, pour rendre les arbres plus fournis. *Approximare, reducere.* Il faut *rapprocher* ces branches.

RAPROCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Aproximatus, adductus.*

RAPPUROIR. ſ. m. Vaiſſeau, ou futaille de bois, ou de cuivre dont ſe ſèrvent les ſalpêtriérs pour mettre le ſalpêtre de la prémière cuite. *Dolium expurificatorium.*

RAPSODEUR. C'eſt ainſi qu'on appelloit ceux, qui chantoient anciennement les Poëſies d'Homère, ſuivant le témoignage de Mr. Cupèr, qui ajoûte, qu'ils prénoient un habit rouge, quand ils chantoient l'Iliade & un habit bleu quand ils chantoient l'Odyſſée. *Rapſodiarum Cantor. Rapſodus.* Les *Rapſodeurs* chantoient des morceaux d'Homère ſur les Théatres & dans les diſputes de Poëſie. Après que les deux Antagoniſtes avoient chanté châcun ſon morceau, on réjoignoit ces deux piéces enſemble & c'eſt de là que venoit leur nom de *ῥάπτω je cours ? je joins enſemble* & *ᾠδή*, une piéce de vèrs qui ſe chante & non pas de *ἐπὶ ῥάβδῳ ᾄδειν*, *chanter une baguette de laurier à la main*; comme quelques uns l'ont cru, mais ſans raiſon, puiſque cet uſage étoit plus ancien que les *Rapſodeurs*. Philochorus prétend que *ῥάπτειν ᾠδὴν* ne ſignifie pas *joindre enſemble deux morceaux différens de Poëſie*, mais *faire compôſer des piéces de vèrs*; On lui répond que ſi ce nom venoit de là on eut appellé Rapſodeurs non les ſeuls Poëtes Épiques comme on faiſoit, mais encore les faiſeurs de Tragedies, de Comédies de chanſons & généralement tous les vérſificateurs, ce qui n'eſt pas. L'Objection ſeroit bonne ſi l'uſage ſuivoit toûjours les régles de la Dialectique dans l'impoſition des noms, & qu'il ne donnât pas ſouvent à une ſeule eſpéce un nom qui convient à tout le genre. Voyez Scaligèr L. I. C. 41. l'aûtre ſentiment eſt pourtant le plus vrai, parce que c'eſt le ſens que l'uſage donna à *Rapſodeur* & Rapſodie.

RAPSODIE. ſ. f. Recueil de pluſieurs paſſages, penſées & autoritez qu'on raſſemble pour en compôſer quelque Ouvrage. *Rapſodia, coaptatio.* Les Politiques de Lipſe ſont une *Rapſodie*, où il n'a mis que des conjonctions & des particules. L'Iliade d'Homère eſt intitulée *Rapſodie*. Quand on veut mépriſer l'Ouvrage d'un Auteur, on dit que ce n'eſt qu'une *Rapſodie*, qu'il n'y a rien de ſon invention. *Rapſodie* ſe dit dans Ariſtote pour une piéce de Poëſie mêlée de differentes ſortes de vèrs; tel qu'étoit le Centaure de Chœremon.

RAPSODISTE. ſ. m. Faiſeur de rapſodies. *Rapſodiſta.* Homère n'eſt qu'un miſérable *rapſodiſte*. G. G.

RAPSODOMANCE, ou RAPSODOMANTIE. ſ. f. Divination qui ſe faiſoit en tirant au ſort dans un Poëte & prénant l'endroit ſur lequel on tomboit, pour une prédiction de ce que l'on vouloit ſçavoir. *Roapſodomantia.* C'étoit ordinairement Homère ou Virgille que l'on prénoit pour faire la *rabdomance* qui ſe pratiquoit en différentes manières. Quelquefois on écrivoit pluſieurs ſentences, ou morceaux d'un Poëte ſur autant de petites planches, que l'on jettoit dans une urne, & que l'on broüilloit; & deſquelles enſuite on en tiroit une qui étoit le ſort. Quelquefois on jettoit des dez ſur une planche, ſur laquelle il y avoit des vèrs écrits; & ceux ſur lequel les dez s'arrêtoient paſſoient pour contenir la prédiction. Une troiſiéme manière, dont parle S. Auguſtin dans ſes confeſſions, L. IV. C. 3. étoit celle que nous avons décrite dabord dans la définition. Les Juifs & même les Chrétiens ont quelquefois quelque chôſe de ſemblable ſur les Livres Saints. On en voit des éxemples dans Grégoire de Tours L. IV. C. 16. & en deux ou trois endroits du Ve. Livre. Voyez Caſaubon dans ſes notes ſur Spartien *Hadrian* C. 2.

RAPT. ſ. m. Enlévement violent, & forcé. *Raptus.* Le *rapt.* de Ganimède fut fait par un aigle. Claudien a fait un Poëme du *rapt* de Proſerpine. L'Hiſtoire Romaine nous parle du fameux *rapt.* des Sabines. Le *rapt* eſt un empêchement diriment pour le mariage, même contracté. Le crime du *rapt* eſt digne de mort par l'Ordonnance. Par la Loi unique. *C. de raptu virginum*, le crime de *rapt* eſt capital, & digne de mort : ſans que la fille, ou la veuve ravie puiſſe être épouſée par ſon raviſſeur, ou que les parens de la pèrſonne ravie y puiſſent conſentir. L'Ordonnance de 1639. a rétabli toute la rigueur du Droit Civil; que les Arrêts des Parlemens avoient un peu adoucie, en pèrmettant au raviſſeur d'épouſer la pèrſonne ravie lorſqu'elle y conſentoit. Cette rigueur s'éxerce plus ſévèrement, même pour le *rapt* de ſéduction, contre un Tuteur qui auroit abuſé de ſa pupille, & contre toute aûtre pèrſonne qui a autorité ſur la pèrſonne ravie. L'Ordonnance s'étend auſſi bien aux garçons qu'aux filles.

Ce mot vient du Latin *raptus.*

RAPT, ſe dit auſſi de la ſubornation, de la ſéduction d'une pèrſonne, même pour l'épouſer, quoique ce ſoit ſans violence, & par des voyes douces, & agréables. *Seductio, ſubornatio.* On l'appelle *raptus in parentes.* Quand il y a inégalité d'âge, ou de condition entre les parties, les pére & mère intentent réciproquement leur action en crime de *rapt* & de ſubornation. Les Ordonnances ne mettent point de différence entre le *rapt* de violence, & le *rapt* de ſubornation, & de ſollicitation, en gagnant le cœur de la pèrſonne ou par amour, ou par des pratiques ſecrèttes. Elles impôſent une peine capitale pour l'un ou pour l'aûtre.

RAQ.

RAQ.

RAQUE. ſ. f. Tèrme de marine. Ce ſont de petites boules de bois enfilées, que l'on met autour du mât. *Globuli funiculo inſerti.* Voyez RACAGE.

RAQUE. ſ. f. Tèrme de Relation. liqueur aſſez forte & capable d'enyvrer. Elle ſe fait de palmiers. C'eſt dans les Indes qu'elle eſt en uſage. *Lettr. Edif. & Cur. Rec. X. p.* 598.

RAQUE GOUGÉE. C'eſt une raque où l'on fait une échancrure ſur le côté pour y faire entrer une corde de médiocre groſſeur. *Globulus ſtriatus.*

RAQUE ENCOCHÉE. C'eſt une raque gougée qui a une coche autour, dans quoi on poſe le bitord ou bittord qui ſert à l'amarrer. *Inciſio, inciſura.* OZANAM.

RAQUEDENARE. ſ. m. & ſ. Tèrme populaire, qui ſe dit des gens fort avâres, qui voudroient arracher juſqu'au dèrnier dénièr d'une pèrſonne, qui ne lui voudroient pas quitter le moindre denièr. *Avarus, denariorum corraſor.* Ce mot a été dit au lieu de *racle denare.* PASQ.

RAQUEDON. Tèrme populaire & enfantin, qui ſe dit de ceux qui ayant donné une chôſe, ſe la veulent faire rendre, comme ſi c'étoit un marché d'enfant, qui ne peut tenir. *Doni repetitor.*

RAQUEMENT. Voyez RACAGE, c'eſt la même choſe. *Globulorum inſertio.*

RAQUETTE. ſ. f. Eſpèce de palette pour joüer à la paûme, & au volant. *Palmula luſoria.* Elle eſt faite d'un treillis de cordes de boyaux dont les unes s'appellent *montans*, & les autres *travèrs* bien tenduës ſur un tour de bois qui a un manche de médiocre longueur. Un de ſes côtez s'appelle les *droits*, & l'autre les *nœuds*. Paſquièr a remarqué qu'anciennement on ne joüoit point à la paûme avec des *raquettes*; c'étoit avec la paûme de la main, & de là il conjecture qu'eſt venu le nom de jeu de *paûme*. On n'avoit inventé les *raquettes* qu'un peu avant le tems de Paſquièr, à ce qu'il dit.

Ménage dérive ce mot de *retiquetta*, diminutif de *retis*, *reticus* & *reticulum*.

On dit provèrbialement pour ſe mocquer d'un homme qui ſe vante de pluſieurs chôſes qu'il n'a pas faites, C'eſt un grand caſſeur de *raquettes*. *Oſtentator, jactator.*

RAQUETTE, ſe dit auſſi d'une cèrtaine machine que les Sauvages de Canada attachent à leurs pieds pour marcher plus commodément ſur la neige, & qui eſt faite à-peu-près en forme de *raquette* à joüer. *Solea latiores.* Cette *raquette* a la figure d'un loſange, dont les deux angles des côtez ſeroient abatus & arrondis, le treillis qui porte ſur le tour de bois, eſt fait de courroyes ou aiguillettes de cuir d'orignac très-étroites & très-déliées & les mailles en ſont beaucoup plus petites que celles de nos *raquettes* à joüer à la paûme. Au milieu eſt attaché un ſoulier, ou plûtôt un chauſſon de cuir bien paſſé & bien ſouple, qui eſt garni en dedans de laine, ou de poil. C'eſt dans ce chauſſon que l'on met le pièd. Il ſe ferme & s'attache avec des courroyes ſur le cou-de-pièd. En ce ſens on dit ce mot ordinairement au plurièl, parce qu'il faut une paire de *raquettes* pour marcher ſur la neige. Les *raquettes* empêchent qu'on n'enfonce dans la neige. Il faut faire de grands pas, de grandes enjambées avec les *raquettes*, afin qu'elles ne portent pas l'une ſur l'autre; ce qui fait que l'on avance beaucoup en *raquette*, ou avec des *raquettes*. Les Miſſionnaires & les autres François ſe ſervent auſſi de *raquettes* comme les ſauvages.

RAQUETTE, ſe dit auſſi d'une éſpèce de figuièr d'Inde qui croît aux Iſles Antilles: c'eſt cette éſpèce que Mr. Tournefort appelle *opuntia vulgo herbariorum*. J. BAUH. Ses feuilles ſont épaiſſes, longues, quelquefois larges comme une *raquette*, d'où vient que les François lui ont donné ce nom. Voyez FIGUIÈR D'INDE. La *Raquette* eſt un arbriſſeau haut communément de 10. à 12. pieds. On l'appelle ainſi à cauſe que ſes feuilles ſont rondes & piquées également comme une raquette de paume; les trous ne traverſent pourtant pas. Ses feuilles ſont fort charnuës, plus ou moins épaiſſes à proportion de leur grandeur, depuis 1. juſqu'à 2. doigts. Son fruit eſt de la groſſeur & de la figure d'une noix vèrte, & placé ſur la feuille comme une balle ſur une *raquette*, tout couvèrt de petites pointes très fines, de même que la feuille. Il ne faut toucher ni l'un, ni l'autre ſans précaution. On le pelle pour le manger. Il n'eſt pas excellent, mais il rafraîchit. Nous le nommons Pomme de *raquette* & les Eſpagnols *Higos de tuna*. Dampièr appelle la *raquette* Poirièr piquant. Il y en a au Pérou.

RAQUETTIER. Artiſan qui fait des raquettes. Les Maîtres d'un tripot prennent la qualité de Paumièrs & de *Raquettièrs*. *Palmularum luſoriarum propola, opifex.*

RAQUETTON. ſ. m. Raquette plus large qu'à l'ordinaire, dont ſe ſervent ceux qui joüent dans des jeux de dedans pour les mieux déffendre. *Palma luſoria.*

RAQUIER. v. n. Vieux mot. Cracher. BOREL. *Excreare. Spuere ſputare.* Ce mot étoit fait par Onomatopée.

RAQUITTER. v. act. Qui ſe dit plus communément avec le pronom pèrſonnel. Régagner ce qu'on a pèrdu. *Damna ſarcire, reſarcire, compenſare, redimere.* Il avoit bien pèrdu au jeu, mais il s'eſt *raquitté* à la fin.

RAQUITTER, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet homme étoit fort décrié par ſes débauches, mais il a fait tant de belles actions, qu'il s'eſt *raquitté*, qu'il s'eſt remis en réputation. *Ad meliorem frugem ſe recipere, famam recuperare.* Il a bien *raquitté* le tems qu'il avoit pèrdu au Collége, par une étude ſérieuſe depuis qu'il en eſt ſorti. Les ennemis eurent quelque avantage la dèrnière année; mais on s'en *raquitta* bien dans la ſuite. L'ACAD.

RAQUITTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sarcitus, reſarcitus, redemptus, recuperatus.*

RAR.

RARE. adj. m. & f. Tèrme de Philoſophie. Corps naturel qui eſt poreux, ou fluide, qui a beaucoup d'étenduë & peu de matière ou de denſité. *Rarus.* L'air eſt plus *râre*, & moins épais, quand il eſt chaud, que quand il eſt froid. L'éponge, la pièrre ponce, ſont des corps plus *râres* que le marbre, qu'une enclume.

RARE, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe trouvent peu ſouvent, & en petite quantité, ou qui ont quelque beauté, ou excèllence particulière. *Rarus, infrequens.* Les fleurs, les tulipes, les coquilles, ne ſont eſtimées, que quand elles ſont *râres*, quand on en voit peu de pareilles. La médaille d'Othon eſt chère, parcequ'elle eſt *râre*, qu'on en trouve peu. Une Comète épouvante le peuple, parcequ'elle eſt *râre*, qu'on n'en voit pas tous les jours. Cet homme eſt curieux de ce qui eſt de *râre*, & de mèrveilleux dans la nature. Voilà un événement bien *râre*.

RARE, ſe dit auſſi de ce qui eſt précieux & excellent: ou des pèrſonnes extraordinaires en ſçavoir, en vèrtu, en mérite. *Exquiſitus, precioſus.* Deſcartes a été un homme *râre*, d'un *râre* éſprit, un *râre* génie. Les Scaligèrs étoient des gens d'un *râre* ſçavoir. Lucréce fut un *râre* exemple de chaſteté, & de beauté tout enſemble. Les Mécénas ſont des hommes *râres*, il s'en trouve peu ſouvent. La plus *râre* & la plus parfaite pèrſonne du monde m'honore de ſon ſouvenir. VOIT. On dit par manière de plaiſanterie ou de reproche, cela eſt *râre*; pour dire, cela eſt ſingulier, cela eſt bizarre. On le dit quelquefois des pèrſonnes, dans le même ſens. En vérité vous êtes un homme *râre*, avec vos diſcours, avec vôtre conduite.

RARE, ſe dit auſſi de ce qui eſt caché, difficile à trouver, ou à faire. *Reconditus, difficilis inventu.* Ce Chymiſte a trouvé des ſecrets *râres* & mèrveilleux. C'eſt un *râre* ſecret de ſçavoir parler, & ſe taire à propos. Il eſt *râre* de trouver de vrais gens de bien, qui ſoient ſans orgueil, ſans intérêt, & ſans reſſentiment.

On appelle en Médecine un pouls *râre*, lorſqu'il bat fort lentement, qu'il eſt peu ému. *Infrequens.* On dit dans le commèrce, que l'argent eſt *râre*, quand les bourſes ſont ſerrées, lorſqu'il n'eſt point en mouvement: qu'un livre eſt *râre*, quand on n'en trouve plus chez les Marchands.

RARE, Curieux à voir. *Viſendus.*

RARE, Excellent. *Præſtans, eximius.*

RARÉFACTIF, IVE. adj. Qui a pouvoir de raréfier. *Rarefaciens.* La chaleur a une vèrtu *raréfactive*. Les Médecins appellent *Remèdes raréfactifs*, ceux qui ouvrent les pôres de la peau, & les élargiſſent de telle manière que les vapeurs qui y ſont contenuës, ont moins de peine à ſe diſſiper. Tèls ſont l'anèth, la guimauve, la pariétaire, les fleurs de camomille, la ſemence de lin, &c.

RARÉFACTION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie. *Rarefactio.* On appelle *raréfaction*, lorſqu'un corps paroît ſous une plus grande étenduë que celle ſous laquelle il paroiſſoit auparavant, ſans qu'on ſe ſoit apperçu qu'il y ſoit entré aucune matière. ROH. On prétend que ceux qui définiſſent la *raréfaction*, la dilatation, ou l'extenſion d'un corps, ſe trompent, parceque toute extenſion n'eſt pas *raréfaction*, & que tout ce qui enfle ne raréfie pas. La *raréfaction* ſe fait donc lorſqu'il entre plus d'ethèr, ou d'air ſubtil dans les corps, qu'il n'y en avoit auparavant; ou lorſque l'eau ſe gliſſe entre les parties, & les écarte les unes des autres, enſorte qu'elles occupent un plus grand éſpace, comme il arrive à l'éponge. C'eſt la *raréfaction* qui cauſe les effets mèrveilleux de la poudre à canon, des eolipiles, des thèrmomètres.

RARÉFIER. v. act. Dilater, rendre un corps plus étendu ſans qu'il paroiſſe qu'il y ſoit entré aucune matière qui lui ſoit propre. *Rarefacere, dilatare, diffundere, extendere.* Les corps ſe *raréfient* par la fermentation, comme le vin, quand il bout. La ſueur ne

ſort

ſort que quand les pôres ſe *raréſient*, & ſe dilatent. L'eau *raréfie* une éponge.

RAREMENT. adv. Peu ſouvent, d'une manière râre, & peu fréquente. *Rarò, perrarò.* Il arrive *râremens* qu'on s'enrichiſſe, & qu'on ſoit homme de bien. Un air coquet fait *rârement* naître de violentes paſſions. M. Scud.

RARETÉ. ſ. f. Chôſe qui ſe trouve peu ſouvent. *Raritas.* C'eſt la *râreté* de l'or & des diamans qui fait leur prix. Le Cabinet du Roi eſt plein des grandes *râretez* de la tèrre, de toutes ſortes de *raretez*. En ce ſens il ſignifie *curioſitez*.

Rareté, ſe dit auſſi des actions qui arrivent peu ſouvent. *Rarum, novum.* C'eſt *râreté* que de vous voir. Je voudrois bien que cette hiſtoire fût vraye, pour la *râreté* du fait.

Rareté, en tèrmes dogmatiques, ſe dit pour éxprimer la qualité des corps râres, ou denſes. *Raritas, denſitas.* La *râreté* & la denſité ne ſont cauſées que par une union des parties plus ou moins étroites, & quand elles occupent plus ou moins de place.

RARIſSIME. Supèrlatif m. & f. du poſitif râre. Ce mot ne ſort point de la convèrſation. On dit très ſouvent, Voilà un tableau râre & *rariſſime*: mais dans un diſcours grâve on ne le diroit pas. *Rariſſimus.*

RAS.

RAS. ase. adj. & quelquefois ſubſtantif. Qui eſt uni, de niveau, ſans haut ni bas. *Planus, æquatus, complanatus.* Cette maiſon eſt bâtie en *râſe* campagne. Les meilleures fortifications ſont celles qu'on fait en une plaine fort *râſe*, où il n'y a point d'éminence qui y commande. En ce ſens on dit, meſure *râſe*, par oppoſition à *comble*. Le blé ſe donne au Meûnier à meſure *râſe*, & il rend la farîne à meſure comble.

Ce mot vient du Latin *raſus*.

Ras, ſe dit auſſi de ce qui a le poil court, ou à qui on l'a ôté. *Deraſus, abraſus, brevis.* Les chiens de Barbarie ſont *râs*, & n'ont point de poil, ou l'ont fort court, & ſont oppôſez aux épagneuls & aux barbèts qui l'ont fort long. Les Moines ſont *râs* & tonſurez. Elle ôta ſa coêffure & parut toute nuë & la tête *râſe*. Ablanc.

Ras, ſe dit auſſi des étoffes qui ſont unies, dont le poil ne paroît point. *Textum raſum.* Du *râs* de Cypre. *Râs* de Châlons eſt une ſèrge croiſée dont les poils ſont catis, & ne paroiſſent point. Le velours *râs* eſt du velours dont les poils ne ſont point couppez ſur la petite régle ſur laquelle il a été travaillé. On le couppe aux aûtres velours.

Ras, en tèrmes de Marine, ſe dit d'un vaiſſeau qui n'eſt point ponté, qui ne porte point de couvèrte, comme les chalouppes, les brigantins, &c. *Ratis.* On dit auſſi, qu'un bâtiment eſt *râs* à l'eau, qui étant ponté eſt bas de bordage, dont le platbord eſt peu élevé au deſſus de l'eau, ou quand l'eau eſt proche du ſeüillet des ſabords de la batterie baſſe.

On dit figurément de l'éſprit d'un jeune homme, que c'eſt une tâble *râſe*. *Tabula raſa*, capable de recevoir telle doctrine qu'on voudra, n'ayant reçu d'ailleurs aucunes aûtres impreſſions.

Ras. ſ. m. Tèrme de monnoie. Filière par les trous de laquelle on fait paſſer le lingot d'or ou d'argent qu'on veut tîrer en fil, après l'avoir fait paſſer par la filière de l'argue & avant que de faire paſſer par celle qu'on nomme Prégaton. Le *Râs* réduit l'or a la groſſeur d'un fèrret de lacet, & c'eſt ce qui s'appelle dégroſſer. Boizard.

Ras de Blanquert, ou d'Aldèrnay. C'eſt un petit détroit de la mèr de Brétagne. *Ebolia Fretum.* Il eſt entre l'iſle d'Aldèrnay, & le cap de la Hoguê en Normandie. Maty.

Ras, en Piémont, eſt une meſure de longueur qui eſt environ d'une demi-aune. *Semi ulna.*

RASADE. ſ. f. Plein un vèrre de vin. *Urceus plenus.* Les débauchez boivent des *râſades*, des rouges bords, des vèrres de vin qui vont juſqu'aux bords.

Rasades, ſe dit auſſi de pluſieurs petites étoffes râſes & ſans poil. *Pannus eraſus.* En quelques lieux on les appelle *râſettes*.

RASAMUZAR. ſ. m. Nom propre d'un Cap de la côte de Barbarie. *Raſamuzarium*, anciennement *Apollinis promontorium.* Il eſt dans le Royaume de Tunis, au ſeptentrion de Biſèrte, ou Benſèrte, vis-à-vis de l'iſle de Sardaigne. Maty.

RASANT, ante. adj. Qui râſe. *Eradens.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phrâſe de Fortification: Flanc *râſant*, ou ligne *râſante*, c'eſt l'endroit de la courtine, ou du flanc, d'où les coups qu'on tîre râſent, ou vont le long de la face du baſtion oppôſé. La défenſe des baſtions eſt *râſante*. Frézier. *p.* 286.

RASAOSEN, le cap de *Raſaoſen*, ou de Rorlat. *Raſaoſenum*, anciennement *Phicus promontorium.* Cap de la côte de la Barbarie. Il eſt dans le Royaume de Barca, à l'entrée du Golfe de Sidra, & au nord de la ville de Barca.

RASAOTIN, ou ROXATIM. ſ. m. Cap de la côte de Barca, en Barbarie. *Raſaotinum promontorium.* Il eſt près de l'embouchure du Nachel & de la ville de Favara, du côté du levant, il prend ſon nom du village de *Raſaotin*, qui étoit anciennement une ville de la Marmarique, appellée *Cherſoneſus Magna.* Maty.

RASCARANCHI. ſ. m. Le cap *Raſcaranchi*, ou Scalami. *Raſcaranchium*, ou *Scalamium promontorium.* Ce cap eſt en la côte méridionale de la vallée de Noto, province de la Sicile. Il eſt tout environné de petites iſles, & ſitué à deux lieuës de Camarana, vèrs le levant. On l'appelloit anciennement *Bucra extrema*.

RASCIE. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Turquie, en Europe. *Raſcia.* C'eſt la partie ſeptentrionale de la Sèrvie, elle prend ſon nom de la rivière de Raſca, qui ſe décharge dans la Moravie. Ses principales villes ſont Belgrade, Sémendrie, & Galombaz. Ce païs a eu aûtrefois ſes Rois particuliérs.

Ce nom qui eſt Éſclavon ſe donne ordinairement à la province de Sèrvie, que les Anciens appelloient Mœſie & que les Turcs nomment aujourd'hui *Sirf*. Le mot de Raſchiah, peut cependant être dérivé du Turc *Ros* & *Rous* qui ſignifie le païs des peuples de Ruſſie, ou Moſcovie, que les Anciens appelloient *Roxii* & *Roxolani*. D'Hèrbelot. Il eſt bien naturel de tîrer ce nom du fleuve *Raſca*, comme on la dit.

RASCIEN, enne. ſ. m. Qui eſt de Raſcie. *Raſcius.* On appelle aujourd'hui en Hongrie, Raſciens, les peuples de l'Éſclavonie & de la Sèrvie. D'Hèrbelot. Les Turcs appellent Sèrf, & Sirf la nation que nous appellons Sèrviens & *Raſciens*. Id. Ils ſont venus des Palus Méotides & ont eu long tems des Princes qui portoient le nom de Déſpotes, mot Grèc qui ſignifie ſimplement Seigneurs. Id.

RASDI. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe des Anciens Hongrois Idolâtres. *Raſdi.* Ce fut un Janus, fils de Vatha qui honora le prémiér *Raſdi* comme une Déeſſe. C'étoit une femme qui fut priſe par un Roi Chrétien & enfèrmée dans une priſon, où par déſeſpoir elle ſe mangea les piéds & ſe donna ainſi la mort. Voyez Joann. Tuwroczius dans ſa Chronique d'Hongrie. Part. II. C. 39. & Voſſius *De Idololatria. L. III. C.* 17. Ant. Bonfinius dans ſon Hiſtoire d'Hongrie L. XII. l'apelle Varaſole au lieu de *Raſdi*.

RASE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt de la poix qu'on mêle avec du brai pour calfater les vaiſſeaux. *Picatura.*

RASEMENT. ſ. m. Démolition d'une place. *Everſio, dirutio, excidium.* Le *râſement* d'une telle Citadelle a été réſolu en plein Conſeil.

RASER. v. act. Démolir un bâtiment, enlévèr une éminence, les mèttre rèz piéd, rèz tèrre. *Adæquare, diruere, evertere ad ſolum.* Quand on fait le procès à un Seigneur rebelle, on ordonne que ſes Châteaux ſeront *râſez*. On *râſe*, on démantelle les fortifications des villes qu'on ne veut pas garder, ou qui ſont de trop grande garde. On a *râſé* la butte de S. Roch pour y bâtir des maiſons.

Raser, ſignifie auſſi, Abattre la barbe, les cheveux avec un râſoir. *Barbam, vel capillos radere, deradere, tondere.* Le Barbiér me *râſe*, me fait la barbe à l'année. La peine des femmes adultères eſt d'être *râſées* & enfèrmées dans un Couvent. Les Courtiſans ſont toûjours *râſez* de frais. Il y a quelques endroits où l'on fait *râſer* la tête aux Criminèls avant que de les appliquer à la queſtion, afin dit-on, qu'ils avouent plutôt la vérité. Un Médecin de Roſtoch a montré que cette opinion eſt vaine.

Raser, ſe dit auſſi de ce qui paſſe fort près & légèrement. *Perſtringere.* Cette balle a *râſé* la corde. Ce coup de piſtolet lui a *râſé* la mouſtache. La vraye ligne de déffenſe eſt celle qui *râſe* la face du baſtion. On dit auſſi au figuré d'un diſcours, qu'il *râſe* le galimathias; c'eſt-à-dire, qu'il en approche fort.

Raser un vaiſseau. C'eſt un tèrme de Marine qui ſignifie, Oter à un vaiſſeau ce qu'il a d'œuvres mortes ſur ſes hauts. *Navem eradere.*

Raser, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui ne marque plus, qui a à peu près huit ans, qui n'a plus les coins creux, où étoit la marque noire qui marquoit ſon âge, deſorte que la dent eſt *râſe* & unie. *Æquare dentium cavitatem.*

Raser le tapis, ſe dit des chevaux qui galopent près de tèrre, qui ne levent pas aſſez le devant, qui ont les allures froides: ce qui arrive ſur tout aux Anglois. *Humum currendo radere.*

Raser, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit du gibiér qui ſe tapit le mieux qu'il peut contre tèrre pour ſe cacher. *Jacere, latere, cubare, incubare.* La pèrdrix ſe *râſe*, quand elle appèrçoit les oiſeaux. Le liévre demeure fèrme & *râſé* dans ſon gîte, s'il n'eſt bien quêté.

Rasé, ée. part. paſſ. & adj. *Eraſus, raſus, corraſus.*

RASETTE. ſ. f. Tèrme d'Organiſtes. C'eſt un fil de fèr qui ſèrt à accorder les jeux d'anche, & qui fait hauſſer ou baiſſer leurs

tons

rons, ſelon qu'il préſſe plus ou moins leurs languettes ou échalottes; car il ſe fait alors des ſons plus grâves, ou plus aigus, comme la tenſion le fait à l'égard des cordes par le moyen des chevilles. *Organici cantoris temo.* On l'appelle auſſi le *mouvement*, le *reſſort*, & le *gouvernail.*

RASIBUS. Tèrme advèrbial & populaire, qui ſignifie, Tout près, tout contre. *Prope, proximè, juxtà.* Cette pièrre qu'on a jettée a paſſé *raſibus* de moi. On lui a coupé les cheveux *raſibus* de l'oreille.

RASINO. Voyez ÉRASINO.

RASLAPHE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de Syrie. *Rhaſapha, Rheſapha.* Elle eſt Archiépiſcopale, & ſituée près de l'Euphrate vèrs les confins de l'Arabie Déſèrte. MATY.

RAſLE. ſ. m. Oiſeau de la groſſeur d'un petit pigeon, qui a le bèc long & le cou, & qui court fort vîte. *Attagen, fulica.* Il y a des *râles* noirs, ou des *râles* rouges ou de genêt, que les latins appellent *ortygometra.* Le *râle* eſt un bon gibièr. Il y a des *râles* aquatiques, & c'eſt le plus petit de tous, n'étant guère plus gros qu'un mèrle. Il y a des *râles* tèrreſtres qui conduiſent les cailles, comme dit l'Empereur Fréderic II. dans ſa Vénerie.

RASLE NOIR, ou RASLE D'EAU. *Matrix Coturnicum, Ortigometra.* L'on trouve deux éſpèces de *râles*, l'un qui ſuit & fréquente les eaux, & l'aûtre qui ſe plaît dans les Genêſts. Le *râle* d'eau n'eſt pas beaucoup different des poules d'eau; ſeulement il a davantage de blanc dans les aîles & autour des yeux; ſon bèc eſt noir; ſes jambes ſont vèrdâtres, les mambrânes qui tiennent les doigts de ſes piéds moins découpées, & n'a point de tubèrcule ſur la tête, ni au haut du bèc comme les poules d'eau. Bellon dit qu'il a les jambes courtes comme les oiſeaux qui ont le piéd plat, il a les articulations, & les doigts fort longs, celui de dèrrière eſt très court: ſa plume le fait paroître beaucoup plus grôs qu'il n'eſt en effet, car il n'a pas plus de chair qu'un mèrle. Les plumes de ſes cuiſſes ont des taches blanches dès deux côtez par le travèrs ſur une couleur, qui tire entre le noir & le bleu, comme auſſi ſont celles de deſſous l'éſtomach; mais le deſſus de ſon dôs eſt noir & marqueté de tanné; ſon bèc eſt long de deux doigts, grêle & rouge par le deſſus; ſa queuë eſt courte à la manière des oiſeaux qui fréquentent les rivages. Il eſt appellé Roi des cailles, à caûſe qu'il eſt le conducteur dans leur paſſage, ainſi qu'il eſt raporté par Ariſtote. Noûs ne laiſſons pas d'en trouver en France en hyvèr; en automne, il eſt gras & bon à manger. Cet oiſeau court parfaitement bien, en telle ſorte qu'il eſt venu en provèrbe de dire, courir comme un *râle*, on le prend au lacet le long des hayes & des ruiſſeaux, on le peut voler à l'éſpèrvièr, mais il n'a qu'un vol & eſt auſſitôt pris en païs découvèrt.

RAſLE DE GENÊſT, appellé Roi des cailles, en Latin *Ortigometra.* Ce *râle* ſe plaît dans les genêſts & y fait ſon ordinaire demeure, & pour cette raiſon on lui a donné le nom de *Râle de Genêt*, & afin de le diſtinguer du Râle d'eau; il fréquente auſſi les vignes & les petits bois taillis, il eſt un peu plus grand que le noir qui ſe plaît dans les eaux, le champ de ſon pennage eſt d'une couleur rougeâtre qui tire un peu ſur le roux, approchant de la couleur des plumes du vaûtour; il eſt différent auſſi par le bèc, du *râle* noir, mais leurs jambes & leurs piéds ſont ſemblables, eu égard à la proportion de leurs corps, celui-ci a la tête ſemblable à celle d'une pèrdrix griſe, ou pour mieux dire à celle d'un poulet, la couleur qui domine le plus par tout ſon corps, & ſur ſes aîles particulièrement eſt la rouſſe & rougeâtre. Ses cuiſſes ſont de couleur de chaſtain, ſemées de tâches blanches; Ils aiment beaucoup la graine du genêt, & vivent auſſi des aûtres grains qu'ils rencontrent & du raiſin au tems de vandange, il eſt plus délicat que la pèrdrix, & a quelque chôſe de plus friand. Cet oiſeau eſt ſurnommé le Roi des cailles, ou mère des cailles, à caûſe qu'il eſt leur conducteur lorſqu'elles entreprennent leur paſſage, & qu'il va toujours le prémier. Je trouve dans un habile fauconiér cette rémarque également aux deux éſpèces.

RAſLE DES ITALIENS. *Rallus Italorum.* C'eſt la même chôſe que le *râle* noir.

RAſLEMENT. ſ. m. Difficulté de réſpirer par des obſtructions de pituite qui ſont dans les conduits de la réſpiration. *Anhelitus, ſpirandi difficultas.* Le *râlement* eſt un ſigne de l'agonie.

RAſLER. v. n. Réſpirer avec peine à caûſe de l'obſtruction des conduits. *Ægrè ſpiritum trahere, ducere.* On ronfle du nez, & on *râle* de la gorge. L'apoplexie fait *râler.*

RASOCALME. ſ. m. le cap *Raſocalmo*, ou Martello. *Raſocalmum promontorium*; anciennement *Falacrium, Phalacrium.* Cap de la Vallée de Démona, en Sicile. Il eſt ſur la côte Septentrionale, près du Bourg de *Raſocalmo*, au couchant du Cap de Fàro, & au Nord de la Ville de Meſſine. MATY.

RASOIR. ſ. m. inſtrument trenchant & fort affilé, qui eſt propre à râſer le poil & la barbe. *Novacula.* Il faut donner le fil à un *râſoir* toutes les fois qu'on ſe fait la barbe, ou repaſſer ſes *râſoirs.*

RASOIR, ſe dit auſſi de ce qui couppe fort bien. Il y a des dents de poiſſon ſi tranchantes, que ce ſont de vrais. *râſoirs. Novacula.*

RASPATOIR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie qui ſèrt à râcler un os quand il eſt fendu & fracturé, afin de voir juſqu'où pénétre la fente; & auſſi pour l'applanir, lorſquil eſt raboteux, noir & vèrmoulu, *Raſula, eraſula.* On l'appelle autrement *rugine.*

RASPOUTE, ou RASBOUTE ſ. m. Tèrme de Relation. Nom que l'on donne dans les Indes à une partie des Banianes, qui ſuivent prèſque tous les ſentimens de la ſecte de Samarath. Ils croyent la Métempſycôſe que les âmes paſſent dans des oiſeaux, dont ils obſèrvent très ſoigneûſement le chant & le vol, pèrſuadez que ſe ſont des avèrtiſſemens que ces âmes donnent à leurs amis. Ce nom ſignifie homme vaillant, courageux, & on le leur a donné, parceque, contre l'inclination & la coutûme des aûtres Banianes, ils ſont hardis & aiment la guèrre. Voyez les Voyages d'Oléarius. T. II. Le P. Catrou dans ſon hiſtoire du Mogol écrit *Ragepute.* Car c'eſt apparemment la même chôſe. Voyez ce mot.

RASSALINE ou RASSALINA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Diarbekir ou Diarbek, dans la Méſopotamie. *Raſſalina.* Les Arabes la nomment *Rars-alain*, qui ſignifie *Source de fontaine.* Raſſaline fut ruinée par Tamèrlan l'an 796. de l'Hégire.

RAſSASIANT, ANTE. adj. Qui raſſaſie. *Satiens, explens.* Mêts *raſſaſians.* Viandes *raſſaſiantes.* Il ſe dit ordinairement des chôſes dont on ne peut pas manger long-temps avec plaiſir. On le dit ſur tout au figuré, mais en tèrmes bas, dans cette ſignification. Voilà un homme bien *raſſaſiant.* Sa convèrſation eſt bien *raſſaſiante.*

RAſSASIEMENT. ſ. m. Action de raſſaſièr. *Satietas, famis expletio.* Le *raſſaſiement* de cinq mille pèrſonnes avec cinq pains & deux poiſſons fut miraculeux.

On dit figurément, Le *raſſaſiement* des plaiſirs, des voluptez. *Voluptatum ſatietas.*

RAſSASIEMENT. Les Myſtiques appellent l'état de l'âme dans l'oraiſon paſſive, un *raſſaſiement*; parce que l'âme ſe trouve ſi remplie de Dieu qu'elle n'a que du dégoût pour les chôſes mondaines. *Satietas plena.*

RAſSASIER. v. act. Chaſſer la faim, l'appaiſer. *Satiare, exſatiare, explere famem.* Le ſaûmon frais eſt une viande qui *raſſaſie* beaucoup, qui ſaoule. Ce ſoldat a long temps pati & jeûné, on ne le ſçauroit *raſſaſier.* Se *raſſaſier* de méchantes chôſes.

RAſSASIER, ſe dit figurément en chôſes morales & ſignifie, remplir, contentèr, rebutèr, dégoûter. *Explere, adimplere, nauſeam creare.* Les hommes ſont inſatiables, on ne les peut *raſſaſier* de gloire, d'argent, on ne peut *raſſaſier* leurs déſirs. La poſſeſſion qui *raſſaſie* ſi pleinement les déſirs de la plupart des maris, ne ſèrvit qu'à irriter ceux du Roi. S. RÉAL. Charle-Quint *raſſaſié* de gloire, voulut fouler aux piéds toutes les grandeurs en abdiquant l'Empire. M. ÉSP. Il n'y a que Dieu qui puiſſe remplir & *raſſaſier* une âme Chrétienne.

On dit provèrbialement à celui qui ne mange point à une bonne tâble, qu'il eſt bien *raſſaſié* de la grâce de Dieu. *Repletus, ſatiatus.*

RAſSEMBLER. v. act. & rédupl. Rejoindre; remettre enſemble & en bon ordre; réunir. *Colligere, componere, reordinare, reunire.* Quand on a démonté une horloge, une charpente, on a de la peine à les *raſſembler*, à les remêttre à leur prémier état. Il en fit conſtruire enſorte qu'on les pouvoit démonter, & enſuite les *raſſembler.* VAUG. Les Orfévres ſçavent *raſſembler* les moindres parties de l'or & de l'argent qui ſe ſont détachées en travaillant. Mon deſſein eſt de *raſſembler* en un corps tout ce qu'on a écrit d'Aléxandre. ABLANC. Les Indiens *raſſemblent* ſi adroitement les morceaux d'un vâſe de vèrre ou de porcelaine, qu'on ne peut s'apèrcevoir qu'il ait été briſé. LETR. ÉDIT. ET CUR. *Rec. IX. p.* 420.

RAſSEMBLER, ſe dit auſſi en Morale des corps politiques. *Conſilium iterato convocare.* Le Parlement d'Anglètèrre s'étoit ſeparé; mais il ſe va *raſſembler.* Les arbitres ſe ſont *raſſemblez* plusieurs fois, & ils n'ont pu encore rien tèrminer. Ce Général a *raſſemblé* les débris de ſon armée, & ſe bat encore en retraitte. Les uns chèrchent leurs drapeaux, & les aûtres ſe *raſſemblent* autour. ABLANC.

RAſSEMBLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Convocatus, congregatus denuo.*

RAſSEOIR. v. act. & n. & réduplicatif. Se remêttre ſur ſon ſiége après s'être levé. *Denuo conſidere, ad conceſſum redire.* Le Préſident a fait *raſſeoir* les Juges, afin d'opiner ſur un nouvel incident. Ces goinfres ſe ſont *raſſis* à tâble pour relever mangèrie. On a levé cette tombe, il la faut maintenant *raſſeoir*, la remêtre en ſa place.

RAſSEOIR, ſignifie auſſi, Se repôſer, s'éclaircir, s'épurer. *Conquieſcere, reſidere, liqueſcere.* Ce vin eſt long tems à ſe *raſſeoir.* La mèr ſe calme, ſe *raſſiéd* un peu. La pouſſière émuë dans l'air ſe *raſſiéd*, quand le vent ceſſe.

Raſseoir, ſe dit auſſi des humeurs du corps, & des paſſions, & ſignifie, Calmer, appaiſer, ſe remettre du trouble où l'on étoit. *Sedare*, *pacare*. Il faut laiſſer *raſſeoir* ſa bile. Ses éſprits étoient ſi troublez, qu'il eut bien de la peine à ſe *raſſeoir*, & à ſe reconnoître.

Ses diſcours inſolens m'ont mis l'éſprit en feu,
Et je vais prendre l'air pour me raſſeoir *un peu*. Mol.

En tèrmes de Marine, on dit qu'il faut laiſſer *raſſeoir* le tems; pour dire, qu'il ne faut pas partir ſi-tôt qu'on voit la ſérénité, mais attendre qu'il ſoit aſſûré, de crainte que l'orage ne recommence. *Serenum tempus expectare*.

RAſSÉRÈNER. v. act. & n. Rendre ſerein, dévenir ſerein. *Serenum efficere*, *ſerenare*. Il ſe dit au propre & au figuré. Le vent de biſe *raſſérene* le tems, il chaſſe les nuages. Cette femme étoit chagrine, mais elle a *raſſéréné* ſon viſage pour recevoir cette compagnie. Le ciel a été couvèrt tout le jour, mais il s'eſt *raſſéréné* ſur le ſoir.

Monarque Souverain dont la force inconnuë,
Raſſerène *les Cieux, ou fait groſſir la nue*. Brébeuf.

Raſséréné, ée. part. paſſ. & adj. *Serenus factus*, *ſerenatus*.

RAſSeURER, v. act. & rédupl. Donner de nouvelles aſſûrances, ôter la crainte; rendre plus hardi; remèttre quelqu'un du trouble où il eſt. *Metuentem confirmare*, *metum adimere*, *firmare*, On donne des caûtions & des cèrtificateurs pour *raſſurer* des créanciérs déffians. On fâit monter les enfans ſur l'ours pour les *raſſûrer*, pour leur ôter la peur. *Raſſurez*-moi de ma crainte, car j'en ai beſoin. Voit. Le bon Père étonné d'une telle parole, ne me répondit rien, & je lui dit doucement pour le *raſſûrer*, &c. Pasc. Ces paroles ne *raſſûrèrent* pas ſeulement le Roi, mais elles lui remplirent l'âme de joye. Vaug. Les Géneraux ont pluſieurs inventions pour *raſſûrer* le courage ébranlé de leurs ſoldâts. En un inſtant ils tremblent & ſe *raſſûrent*. Ablanc. Ils eûrent le loiſir de ſe *raſſûrer* de leur éffroi. Sar. La victoire *raſſûra* ceux qui branloient. Ablanc. Cette femme a ſi peur des éſprits, qu'il eſt impoſſible de la *raſſûrer*. Il faut laiſſer *raſſûrer* le tems, avant que de ſe mèttre en mèr, c'eſt à-dire, attendre qu'il faſſe beau tout à fait.

Raſseûrer, ſe dit figurément en chôſes morales. *Confirmare*. Le gain de cette bataille a *raſſûré* ce Prince dans ſon trône chancelant. Les Miſſionnaires ont *raſſûré* & raffèrmi dans la foi pluſieurs pèrſonnes qui étoient en dangér de changer de parti. Il eſt néceſſaire que la raiſon répande ſur les véritez de foi la clarté de ſes lumières, afin qu'elle *raſſûre* l'éſprit, & qu'elle lui apprenne du moins à ſe ſoumèttre. Maleb.

Raſseûrer, en tèrmes de Fauconnerie ſe dit du béc de l'oiſeau qui eſt rompu ou déjoint. On dit renouveller & *raſſûrer* le béc déjoint. *Firmare*, *aptare*, *curare*. Le béc de l'oiſeau ſe rompt, ou parce qu'il eſt mal gouvèrné quand on ne l'ajuſte pas ainſi qu'il faut, & croît tellement des deux côtez qu'il rompt, ou parce que quand l'oiſeau paiſt il demeure quelque chair ſur la partie haûte du béc, que cette chair ſe pourrit, & ſéche tant le béc qu'il tombe par éclats, & pour cette raiſon néttoyez le bien & le policez en taillant ce qu'il faut tailler; puis vous oindrez la couronne du béc de graiſſe de ſèrpent & de poule, & quinze ou vingt jours après que le béc lui commencera à croître rompez le béc de deſſus afin que celui de deſſous puiſſe croître & parvenir à ſa grandeur, & pendant tout ce tems il faut couper ſon paſt par petits morceaux, car il auroit difficulté autrement de ſe paître; il ne faut pas laiſſer de le faire voler encore que ſon béc ſoit déjoint, & mettez ſur ce qui eſt déjoint de la pâte fèrmentée & de la poix réſine.

Raſseuré, ée. part. paſſ. & adj. *Confirmatus*, *ſecurior factus*.

RAſSIÉGER. v. act. (Quelques-uns diſent Reaſſiéger, mais mal.) C'eſt aſſiéger de nouveau. *Iterum obſidere*. On a *raßiégé* la place, & elle a été emportée.

RAſSIS, ise. adj. Qui eſt repôſé, épuré. *Vinum ab agitatione reſidens*, *quietum*, *rubellum*. On oppôſe le pain *tendre* au pain *raſſis*, qui a eu le loiſir de ſe repôſer, de ſe durcir. Le vin *raſſis* eſt celui qui eſt clair & épuré, dont toute la lie eſt tombée au fond.

Raſsis, ſe dit auſſi en Morale, de ce qui n'eſt point ému, ni troublé de paſſion. *Sedatus*, *tranquillus*. Parler de ſens *raſſis*, c'eſt parler ſagement, & avec connoiſſance. Avoir l'éſprit *raſſis*, c'eſt à dire, être ſage; n'être point étourdi.

RAſSIS. ſ. m. Tèrme de Maréchal. Nouvelle application d'un même fèr ſur le piéd d'un cheval, après lui avoir un peu paré le piéd. *Repoſitum*. On ne lui doit pas un fèr, ce n'eſt qu'un *raſſis*.

RASSOAGER, Vieux vèrbe hors d'uſage. C. Se réjouïr. *Pèrceval*. Borel. *Gaudere*, *lætari*.

RAſSOTER. v. act. Faire devenir ſot, bête, ſtupide. *Stultum efficere*, *reddere*, *hebetare*. Ce jeune homme a été enfèrmé pendant trois ans, c'eſt ce qui l'a tout *raſſoté*. La ſolitude *raſſote* les gens, & les rend bourrus.

Raſsoté, ée. part. paſſ. & adj. *Hebetatus*, *ſtultus factus*.

RASTAT. ſubſt. m. Non propre d'un Bourg de l'Archevêché de Saltzbourg, province du cèrcle de Bavière. *Raſtadium*. Il eſt ſur la rivière d'Ens, aux confins de l'Autriche, & de la Stirie, & à dix-huit lieuës de la ville de Saltzbourg, vèrs le levant. Maty.

Rastat. ſ. m. Nom propre d'une Ville du Marquiſat de Bade, en Souabe. *Raſtatum*, *Raſtadium*. Elle étoit autrefois Impériale & Libre; mais elle dépend maintenant des Marquis de Bade, & elle eſt ſituée ſur le Murg, à une lieuë & demi de la ville de Bade, vèrs le Nord. Maty. C'eſt en cette ville que fut fait le Traité avec l'Empereur, par lequel a fini la dèrnière guèrre, entrepriſe pour la ſucceſſion d'Éſpagne, Les Plénipotentiaires étoient pour la France M. Le Maréchal Duc de Villars, & pour l'Empereur Le Prince Eugéne. C'eſt ce qu'on appelle La Paix de *Raſtat*, *Pax Raſtadienſis*, Traité de *Raſtat fœdus Raſtadienſe*.

RAſTEAU. ſ. m. Outil de Jardiniér qui ſèrt à arracher les méchantes hèrbes, & à néttoyer les allées, & le blé dans la grange. *Raſtrum*, *raſtellum*. Ce ſont pluſieurs dents de fèr, ou de bois, arrangées ſur un bâton, qui a un long manche. Il y a des *râteaux* à dents de fèr pour les jardins; d'aûtres à dents de bois pour les granges, & les fenils.

Raſteau, eſt auſſi un tèrme de Cordier, qui ſignifie la partie du râteau où ſont les dents, au travèrs deſquelles paſſe le fil, lorſque le cordier travaille. *Raſtrum raßionis*. En tèrmes de Marine on appelle *râteau de vergue*, de menuës piéces de bois dentelées, que l'on clouë au deſſous du milieu des deux grandes vèrgues, & où l'on paſſe les aiguillettes pour tenir la tête de la voile au lieu de rabans.

Raſteau, eſt auſſi la garniture, ou les gardes d'une ſèrrure. *Raſtellulum*. Ce ſont de petits morceaux de fèr, ou pointes faites en forme de *râteau*, qui entrent dans les fentes & dans les dents du paneton ou muſeau de la cléf.

Ce mot vient de *râſtel*, qui en langage Celtiques ou Bas Breton ſignifie la même chôſe.

RAſTELÉE. ſ. f. Ce qu'on peut ramaſſer avec un râteau. *Raſtulum plenum*. Une *râtelée* de foin.

Raſtelée, ſe dit auſſi au figuré, en tèrmes tout à-fait bas & populaires, de ceux qui diſent leur avis ſur quelque chôſe, & le plus ſouvent ſans en être requis. *Qui ſcit de re ſenſus ingenuè efferre*. C'eſt le propre des femmes de caûſer, & de dire leur *râtelée* ſur tout ce qui ſe préſente. J'en dirai auſſi ma *râtelée*. St. Amant; pour dire, j'en dirai auſſi tout ce que j'en penſe, ou ce que j'en ſçai.

RAſTELER. v. act. Nettoyer une allée, une planche de jardin, en ôter les pièrres, les feüilles, les hèrbes avec un râteau. *Raſtro detergere*.

RAſTELIER. ſ. m. Ce qui ſèrt dans les écuries & dans les étables à mettre le foin, ou le fourrage, afin que les chevaux ou les beſtiaux le tîrent au travèrs des bâtons à claires voyes qui le compôſent. *Clathrata ligni compages*. C'eſt dans une Écurie une éſpéce de Baluſtrade faite de roulons tournez, où l'on met le foin pour les chevaux, au deſſus de la Mangeoire. Daviler. Les *râteliers* des écuries du Roi ſont faits en forme de baluſtrade de menuiſerie.

Raſtelier, ſe dit auſſi de ces piéces de menuiſerie qui ſont dans les Greffes ou Études des Procureurs, pour y pendre des ſâcs à des crocs qui ſont en ſaillies; ou de ceux qui ſont dans le corps de garde, & dans les magaſins d'armes, où l'on pôſe des mouſquets & les hallebardes; & enfin de ceux où les Artiſans pôſent & attachent leurs outils. *Clathrum*.

Raſtelier, en tèrmes de Marine, eſt le nom qu'on donne à 5 ou 6 poulies miſes l'une ſur l'aûtre, le long de la lieure de beaupré, pour y paſſer les manœuvres du mât de beaupré. *Polyſpaſtrum*.

On appelle provèrbialement deux rangées de dents bien complettes, un beau *râtelier*, ſoit pour dire qu'elles mangent bien, ſoit pour dire qu'elles ſont belles. *Nitidum dentium clathrum*. On dit auſſi, qu'on a mis le *râtelier* trop haut à quelqu'un, pour dire, qu'on lui a rendu une chôſe, une affaire ſi difficile, qu'il n'y pourra réüſſir qu'avec bien de la peine. On dit auſſi, manger à plus d'un *râtelier*; pour dire Tîrer du profit de pluſieurs emplois differens.

RASUNTZ. ſ. m. Nom propre d'une petite Ville de la Mazovie, en Pologne *Raſumtium*. Elle eſt dans le Palatinat de Ploczko, à neuf lieuës de la Ville de ce nom, vèrs le Nord-eſt. Maty.

RASURE. ſ. f. Couppe du poil, ou des cheveux, eſt une des peines des femmes adultères, qu'on autentique. *Raſura*.

RAT.

RAT. ſ. m. Petit animal nuiſible, quelques-uns mettent au rang de la vèrmine, lequel ſe fourre dans les trous des maiſons, & ronge les grains & les hardes. *Mus.* Éſope a fait une fable du *rat* de ville, & du *rat* de village, qui nous donne une idée très-ingénieuſe de la différence entre la vie tumultueûſe du monde, & la vie tranquille de la ſolitude. Horace la miſe en vèrs L. II. Satyr. 6. à la fin. Et après lui La Fontaine dans ſes Fables L. I. Fab. 9.

Autrefois le Rat *de ville*
Invita le Rat *des Champs*
D'une façon fort civile
A des reliefs d'Ortolans.

Il y a des *rats* de greniers qui vivent de grain, & des *rats* d'eau, qui vivent de poiſſon, & qui habitent le long des étangs: l'un s'appelle *mus*; l'autre *mus aquaticus.* On confond dans le langage ordinaire les ſouris & les *râts*, quoique ce ſoient des éſpèces différentes. Il y a des ſouris de campagne qu'on appelle *rattes rouſſes.* Les *râts* d'Égypte ont le poil dur & picquant, comme le hériſſon. Les naturaliſtes diſtinguent les *râts* en pluſieurs éſpéces, qui ſont différentes ſelon les païs. Les *rats* de Pont ſont blancs, & ont le deſſus de la queuë, qui n'a qu'un doigt de long, fort noir. Ils ſont gros comme des écurieux. Matthiole croit que c'eſt la même chôſe que l'hèrmine. Les *râts* Laſſiques ſont blancs & cendrez. Ils ont le ventre blanc, & ſont plus grands que les hèrmines. C'eſt ce qu'on appelle en Blâſon *menu vair*; & chez les Fourreurs, *petit gris.* Les *rats* de Nuremberg ſont grôs comme fouïnes, & ont le poil ſemblables à celui du liévre. Ils ont la queuë courte, & n'ont point d'oreille, mais ſeulement deux trous qui leur en tiennent lieu. Les *râts* de Hongrie tirent ſur le vèrd, & reſſemblent aux belettes, mais ils ne ſont guères plus gros que des ſouris. Les *râts* d'Inde ont le poil prêſque ſemblable aux marmottes, à la réſèrve qu'il eſt mêlé de pluſieurs poils blancs qui le font paroître argenté. Ils ont la tête longue, le muſeau long, & les oreilles fort petites. Ils ſont grôs comme des châts, mais ils ont les piéds plus petits, & le poil plus rude. On les appelle auſſi *râts de Pharaon*, ou *ramadous*; & quelques Auteurs tiennent que c'eſt une éſpéce d'*icneumon.* On met auſſi les marmottes au rang des *râts*, car on les nomme en Latin *mus montanus.* Quelques-uns mettent auſſi l'écurieu au rang des *râts*, parceque'il reſſemble extrémement au *rat Portique*; & pareillement les loirs ou glirons, qui ſont des éſpéces de marmottes, qu'on appelle *mus Alpinus*; & pareillement les chauve-ſouris qu'on appelle *mus pennaticus.* Les mulôts paſſent auſſi pour une éſpéce de *râts* cachez en tèrre, *mus ſylvaticus* ou *campeſtris.* Il y a dans les villes de l'Indoſtan des *rats* ſi grôs & ſi affamez, qu'ils attaquent même les hommes, lorſqu'ils ſont dans leur lit.

Un Chat nommé Rodilardus
Faiſoit des Rats *telle déconfiture*
Que l'on n'en voyoit prèſque plus
Tant il en avoit mis dedans la ſépulture. La Font.

Les Levantins en leur Légende
Diſent qu'un cèrtain Rat, *las des ſoins d'ici bas,*
Dans un frommage de Hollande
Se retira loin du fracas. Id.

Un Rat *hôte d'un champ, Rat de peu de cèrvelle*
Des lâres patèrnèls un jour ſe trouva ſou. Id.

La Batracomyomachie d'Homère eſt un Poëme burleſque, dont le ſujet eſt la Guèrre des Grenouilles & des *Rats.* M. Boivin l'a traduit en vèrs François.

Auprès de Batracopolis
Cette grande Cité que le diſcours vulgaire
Nomme tantôt Marais, & tantôt Grenouillère
Et non loin de Ratapolis
C'eſt ainſi qu'on nommoit jadis
Des Râts *la capitale ville,*
Comme qui diroit Ratonville;
Les Ratapolitains ſortant de leurs ramparts
Firent la guèrre aux Grenouilles. Boivin.

J'entreprens de chanter un horrible combat
Et d'apprendre aux Mortèls comment le peuple Rat
Juſqu'au bord des marais oſa porter la guèrre
Et marcha ſur les pas des enfans de la Tèrre.

Ce mot vient de l'Alleman *rat* ſignifiant la même chôſe. Covarruvias dit qu'il a été ainſi nommé *à rodendo*; ou plutôt il vient de *raſt*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

Rat sauvage. Animal commun au Miſſiſipi. C'eſt une éſpéce de ſinge qu'on appelle Carachupa au Pérou. Il a la queuë pelée, les dents continuës ſans diviſion, & deux peaux qui lui couvrent l'éſtomac & le ventre comme une veſte, dans leſquels ils mettent leurs petits lors qu'ils fuient. *Frézier.* p. 251.

On appelle ironiquement *rat de cave*, un Commis des Aides qui va viſiter & marquer les tonneaux des Cabaretiérs, pour en faire payer le Gros & Huitième, *Exploratores cellarii.*

On appelle de l'arſenic, de la *mort aux râts*, & généralement toute ſorte de poiſon. Et on dit en tèrmes bas d'une femme qui a empoiſonné ſon mari, qu'elle lui a donné de la *mort aux râts. Arcenicum.*

On dit des méchans Auteurs, qu'ils ont à craindre les Beurrières & les *râts. Cavere à butyrariis & muribus.*

Parmi le peuple, on dit donner des *râts*; pour dire marquer les habits des paſſans avec de la craye, ou de la farine, dont on a frotté un petit morceau d'étoffe attaché au bout d'un bâton, & ordinairement coupé en forme de *rat. Mures depictos veſtibus aſſingere.* Pendant les jours gras, les enfans s'amuſent à donner des *râts* aux paſſans.

En tèrmes de Manége on appelle un cheval, *queuë de rat*, quand ſa queuë eſt dégarnie de poil. *Cauda depilis.* On appelle auſſi *queuë de rat*, des calus qui viennent aux jambes de dèrrière plus bas que le jarret.

En tèrmes de Marine on appelle *queuë de rat*, le cordage qui eſt plus gros par le bout d'enhaut que par celui d'en bas. *Funis in tenuiorem molem deſinens, paulatim tenuatus.* Ainſi on dit des écoutes *à queuë de rat*, des couëts *à queuë de rat*, quand ils ſont attachez avec ces cordes.

Rat, eſt auſſi un nom que donnent les Calfateurs à une éſpéce de ponton compôſé de bordages, ou de planches, qui leur ſèrt à donner le radoub au vaiſſeau. *Ponto ſimplex.*

Rat, eſt auſſi un nom qu'on donne aux courans d'eau, ou aux contremarées, qui ſont des mouvemens d'eaux contraires & fort dangereux, qu'on trouve ſur tout dans les canaux, où les mèrs ſont ſèrrées, comme dans le détroit de Magellan. *Plaga æſtuarii infeſta.*

Les Ouvriérs & Tireurs d'or appellent *râts*, les trous médiocres des filières qui ſèrvent à dégroſſir l'or, l'argent, le leton, & à le réduire en fils déliez. *Ducendo in fila metallo perforata lamina.*

Rat, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes. On dit que la montagne eſt accouchée d'un *rat*; pour dire, qu'il eſt venu un petit effet d'une grande attente. *Mons peperit murem.* On dit du reſte de quelque chôſe endommagée, Voilà ce que les *râts* n'ont pas mangé. On dit d'un homme qui paye mal, ou en petites parties, & en donnant des hardes & de mauvais effets, qu'il paye en chats & en *râts.* Voyez l'origine de ce provèrbe à *Chat.* On dit auſſi d'un logis étroit, obſcur & ſale, que c'eſt un nid à *rats.* On dit d'un homme pauvre, qu'il eſt gueux comme un *rat* d'Égliſe. Affamé comme un *rat* d'Egliſe. Mascur. On dit auſſi, A bon chat, bon *rat*, en parlant de celui qui ſe ſçait bien défendre, quand on l'attaque. On dit que des gens ſont heureux comme *râts* en paille, lorſqu'ils ont abondance de vivres, & qu'ils les mangent en repôs. On dit auſſi, qu'une arme a pris un *rat*, lorſque le chien s'eſt abattu, & que l'arme n'a pas pris feu. On le dit auſſi de celui qui a manqué ſon coup en quelque aûtre ſorte d'affaire. On dit d'une pèrſonne de fort petite taille, qu'elle n'eſt pas plus haute qu'un *rat.* Les Éſpagnols diſent, *El rato que no ſabe mas de un harado preſto le caça el gato*: ce qu'on dit en François, *Souris qui n'a qu'un trou eſt bientôt priſe.* Quand un homme eſt légèr, vif, étourdi, qu'il n'a pas grand ſens, de conduite, on dit qu'il a des *râts* dans la tête. Vous avez des *râts*, mon ami. On l'appelle un Ratier.

RATACONNER. v. act. Tèrme bas & populaire, qui ſignifie, Raccoutrer des bas & des habits, y remettre des piéces & des ſemelles. *Reſarcire.* On a envoyé ces bas à la Ravaudeûſe pour les *rataconner.* Les Gabaonites vinrent trouver les Iſraëlites, avec les habits rapetaſſez, & des ſouliérs *rataconnez.*

Ce mot vient de *taconni*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *rapetacer.*

RATAFIA. ſ. m. Sorte de boiſſon, ou de liqueur forte, compôſée avec de l'eau de vie, du ſucre, & quelque aûtre chôſe que l'on met dedans, comme ceriſes, groſeilles, fleur d'orange, noyaux de pêches, d'abricots, &c. *Aromatites.* Le *ratafia* eſt devenu fort à la mode. Ce mot eſt venu des Indes Orientales. Ménag.

RATATINER. v. n. Se ſèrrer ou retrecir en faiſant pluſieurs plis. *Conſtringere, complicare.* Le linge ſe *ratatine* quand il ſe ſeche, ſi on n'a ſoin de le bien étendre. Le cuir & le parchemin ſe *ratatinent* au feu, ſe racorniſſent. La peau d'une pomme ſe ride, ſe *ratatine*,

ratine. Le viſage d'une vieille ſe *ratatine* par l'âge, ſe ſillonne. Il eſt plus en uſage au participe. Il lui eſt venu un cor aux piéds, parceque ſon chauſſon, ſon bas étoit *ratatine*, n'étoit pas bien étendu. Il en vint une vieille *ratatinée* qui s'étoit ſauvée des ſouricières. PORT-R.

RATATINÉ, ÉE, eſt auſſi un tèrme de Jardinier. Il ſe dit des plantes qui viennent mal, & qui ont peine à ſortir de tèrre. *Conſtrictus*, *reſtrictus*. Mes racines ne ſortent point bien de tèrre, elles ne viennent ni belles, ni groſſes, ni longues, elles ſont toutes *ratatinées*. LA QUINT. C'eſt l'invention d'un cèrtain Moine crotté, rabougri, *ratatiné*. MASCUR.

RATATINÉ, ÉE. Se dit auſſi des pèrſonnes, *Retorridus*, *a*. C'eſt un vieillard *ratatiné*. L'hyvèr quand il fait froid on eſt tout *ratatiné*.

RATE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Partie du corps des animaux ſituée dans l'hypocondre gauche à l'oppoſite du foye. *Splen*, *lien*. Elle reſſemble à une langue de bœuf : ſa grandeur eſt différente. Dans l'homme elle eſt ordinairement longue & de ſix travèrs de doigt, large de trois, & épaiſſe d'un pouce : elle eſt un peu convexe du côté des côtes, & concâve du côté du ventricule : elle eſt couvèrte d'une membrane compôſée de fibres entrelacées les unes dans les aûtres, d'où il en ſort une infinité d'aûtres qui la travèrſent. Les Anciens ont décrit la *rate*, comme un parenchime fait de ſang coagulé & épaiſſi entre les fibres & les vaiſſeaux. Mais les Modèrnes ont découvèrt qu'elle n'eſt qu'un amâs de fibres & de petites cellules ſemblables aux ruches à miel : ces cellules ſont de divèrſes figures ; elles ont communication les unes avec les aûtres, & contiennent de petites glandes, amaſſées quelquefois par tas les unes auprès des aûtres, & ſouvent ſéparées. La *râte* a des vaiſſeaux conſidérables ; ſes artères viennent de la cœliaque ; ſes veines forment la veine ſplénique qui ſe tèrmine à la porte ; ſes nèrfs ſont des rameaux du plexus liénaire qui eſt fait de l'intèrcoſtal ; elle a auſſi quantité de vaiſſeaux limphatiques. Il n'y a point de parties dont l'uſage ſoit moins connu que celui de la *râte*. Les Anciens ont cru qu'elle étoit le réſèrvoir de l'humeur mélancolique, & pour cela quelques-uns l'ont appellée *l'organe du ris*, d'où vient qu'on dit de ceux qui ſe réjouïſſent, qu'ils s'épanouïſſent la *rate* : d'aûtres diſent que c'eſt une partie inutile ; qu'on pourroit la retrancher du corps, qu'il faut même l'ôter pour faire un bon coureur, & qu'on a ſouvent dératé des chiens qui n'en ont pas été incommodez. Il y en a qui veulent qu'elle ſèrve à faire le ſang ; d'autres à l'éxalter & le fèrmenter ; d'aûtres au contraire à l'épaiſſir. M. Malpighi a un ſentiment qui paroît le plus problable, & qui eſt auſſi le plus ſuivi ; il croit que le ſang qui paſſe par la *rate*, y reçoit une altération qui le rend plus propre à ſe filtrer dans le foye, & à s'y décharger de la matière de la bile.

RATE. Ce mot entre dans quelques façons de parler figurées. On dit s'épanouïr la *rate* ; pour dire, ſe réjouïr. *Lætari*, *ſplen dilatare*.

Il faut qu'enfin j'éclate,
Que je leve le maſque, & décharge ma rate. MOL.

Au lieu de guérir les aûtres du mal de *râte*, j'en mourrois. VOIT. C'eſt à dire, au lieu de faire rire, &c.

Ah ! pèrfides ſoupirs,
Vous venez de ſa rate, & non pas de ſon cœur.

L'Empereur Trajan appelloit le Fiſc, la *rate* de l'Empire, *Imperii fiſcus*, *ſeu ſplen*. Parceque plus la *rate* s'enfle, plus le rêſte du corps diminuë. Ainſi plus le Fiſc s'enrichit, plus le peuple s'appauvrit.

On dit provèrbialement & ironiquement à ceux qui tiennent quelque diſcours ridicule & peu vraiſemblable, Vous avez bon foye, Dieu vous ſauve la *rate*.

RATE. Ancien mot. ſ. f. Feur, prix. D'où vient qu'on dit au *pro rata*, & vient de *ratio*. BOREL.

RATEAU. ſ. m. C'eſt le nom d'un cèrtain oiſeau dans le Roman de la Rôſe.

RATELEUX; EÛSE. adj. Qui eſt ſujèt aux maux de rate, aux opilations de rate. *Splenaticus*, *lienicus*. Les *rateleux* ont le corps livide & plombé. Les *rateleux* ſont ceux qui ont la rate enflée contre nature, ou qui l'ont endurcie de longue main, deſorte qu'on y appèrçoit déja une tumeur ſkirrheûſe. On les appelle aûtrement *ſpléniques*.

RATENOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la moyenne Marche de Brandebourg. *Ratenovia*. Elle eſt aux confins du Duché de Magdebourg, ſur l'Hawel, à ſept lieuës au deſſus de la ville de Brandebourg. MATY.

RATEPENNADE. ſ. f. Oiſeau nocturne, chauve-ſouri. *Mus pennatus*, *veſpertilio*.

RATHIER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ratherius*. Les études floriſſoient alors (au commencement du Xe ſiécle) dans l'Abbaye de Lobes, où les Sçavans les plus renommez étoient Scamin, Théoduin, & *Rathier* le plus éſtimé de tous. FLEURY, *hiſt. Eccl. L.* 54.

RATIER. ſ. m. Tèrme de mépris, qui ſignifie un fou, mais d'une folie gaye, un homme légèr, qui a des imaginations plaiſantes ; & comme l'on dit qui a des rats dans la tête. *Stultus*, *levioris homo cerebri*. De qui me parlez-vous-là ? C'eſt un *ratier*. Vous êtes un peu *ratier*, mon ami. Ce n'eſt que du ſtile bien familier. Je ne ſçache pas qu'on le diſe des femmes au féminin. L'équivoque d'une femme *ratière*, & d'une *ratière* machine à prendre des râts en eſt apparemment caûſe.

RATIBOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une ancienne Citadelle. *Ratiboria*. Elle eſt dans la Sileſie, ſur l'Oder, à onze lieuës au deſſus d'Oppelen. *Ratibor* eſt Capitale d'un Duché, ou d'une Principauté qui porte ſon nom ; & qui eſt entre celles d'Oppelen, de Troppow, de Teſchen, & la Baronie de Pleſſ. MATY.

RATIÈRE. ſ. f. Petite machine ou piége où l'on attrape les rats en vie par le moyen d'une trape qui ſe fèrme, quand il veut manger un morceau de lard, de noix, ou de quelqu'autre chôſe, qui la ſoutient. *Muſcipula*.

RATIÈRE, eſt auſſi un tèrme de Rubanier, qui ſignifie le métiér dont le Rubaniér ſe ſèrt pour faire de la gance. *Jugum tæniarium*.

RATIFICATION. ſ. f. Acte qui approuve celui qui a été fait par un aûtre en nôtre nom. *Approbatio*, *comprobatio*. Quand on n'a traitté qu'avec un Procureur, il faut en faire faire la *ratification* par celui au nom duquel il a contracté.

RATIFICATION, ſignifie auſſi, Confirmation par quelques actes approbatifs ou ſubſéquens de celui que nous avons fait nous-mêmes. *Confirmatio*, *approbatio*, *ratificatio*. Une éxécution faite par le majeur d'un traitté qu'il a fait en minorité vaut une *ratification*. Comment ce père a-t-il pu obliger ma partie à la *ratification* d'un vœu qui avoit été fait avant l'âge ? LE MAIT. Le long tems qui s'eſt écoulé depuis, tient lieu d'une *ratification*.

RATIFIER. v. act. Approuver un traitté, un acte paſſé par un Procureur en nôtre nom. *Approbare*, *ratum habere*, *comprobare*. Toute procuration porte une promeſſe de *ratifier*, & d'avoir à gré ce qui ſera géré par le Procureur. Une paix n'eſt point ſûre, que les Princes ne l'ayent *ratifiée*. Il l'aſſûroit que Veſpaſien *ratifieroit* leur accord. ABLANC. Quand un mari oblige ſa femme mineure, il promet de la faire *ratifier* après l'âge.

RATIFIER, ſignifie auſſi, Confirmer. *Confirmare*, *ratum habere*. Ce contrat a été tacitement *ratifié* par pluſieurs actes ſubſéquens & approbatifs.

RATIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Confirmatus*, *probatus*.

RATIN, ou RATIS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit de la fougère. *Filia*.

RATINE. ſ. f. Éſpéce d'étoffe de laine qui jètte un poil friſé, qui ſèrt à doubler des habits, & à tenir chaudement. *Pannus laneus*. La *ratine* de Florence eſt la plus éſtimée. La friſe eſt une *ratine* groſſière. Le droguet eſt une *ratine* moitié fil, & moitié laine.

RATIOCINATION. ſ. f. (Prononcez Raciocination.) Action par laquelle on éxèrce la faculté de raiſonner. *Ratiocinatio*. La *ratiocination* n'appartient qu'à l'homme, la faculté de tîrer une conſéquence de cèrtains principes.

RATIOCINER. v. n. Tèrme de Logique. Uſer de ſon raiſonnement, de ſa faculté de raiſonner ; faire des argumens, des jugemens. *Ratiocinari*, *argumentari*. Le Philoſophe ne découvre la vérité des propoſitions qu'à force de *ratiociner*. Ce mot n'eſt en uſage que dans le dogmatique.

RATION. ſ. f. (Prononcez Racion.) Pitance, part réglée de vîvres ou de boiſſon, ou de fourrage, qu'on donne à des ſoldâts, ou à des matelôts, pour vivre & ſubſiſter châque jour. *Rata portio*. Les *rations* de pain ſont réglées pour l'Infanterie par le poids du pain de munition. On donne pluſieurs *rations* de pain aux Officiérs ſuivant leur qualité, & l'équipage qu'ils ſont obligez d'entretenir. On donne aux Cavaliérs des *rations* de foin & d'avoine, quand on ne peut pas aller au fourrage. On donne à l'équipage d'un navire des *rations* de biſcuit, de légumes & d'eau, à proportion des vivres dont il eſt fourni.

Quelques-uns écrivent *racion*, & le font dériver de *racion* Éſpagnol. Mais l'un & l'aûtre viennent du Latin *ratio*, & en pluſieurs lieux de la mèr on dit encore *raiſon* ; & quand on l'augmente dans les réjouïſſances, on l'appelle *double raiſon*. Cette *raiſon* eſt d'ordinaire, & ſur tout en Portugal, une livre & demie de biſcuit, demi pot de vin, & un pot d'eau douce par jour, & tous les mois une arrobe ou 31 livres de chair ſalée, avec quelques poiſſons ſècs & oignons.

RATIONAL. ſ. m. Eſt, ſelon Saint Jérôme, une éſpéce de vêtement ſacèrdotal que les Hébreux appellent חשן, *hhoſchen*, les

Grècs

Grécs λογίον, & les Latins *Rationale*, qui eſt une petite piéce d'étoffe brodée de longueur d'un palme en quarré. Dans le 28e Chap. de l'Éxode, Dieu ordonna la maniére dont doit être diſpôſe celui du Grand Prêtre. Il commande de prendre deux piérres d'onix, & d'y graver les noms des enfans d'Iſraël, ſix ſur l'une, & ſix ſur l'aûtre, pour les méttre des deux côtez de ſa chappe. Du Cange dit que c'étoit un double quârré de quatre couleurs & tiſſû d'or, qui portoit douze piérres en quatre rangs, qui étoient attachez aux épaules par deux chaînes & deux crochêts d'or. Il dit auſſi, que les Évêques de la nouvelle Loi ont porté un *Rational*; mais on ne ſçait pas bien comme il étoit fait. Les uns croyent qu'il reſſembloit à celui des Juifs. D'aûtres croyent que c'étoit ſimplement un *Pallium*.

RATIONEL, ELLE. adj. Térme de Géométrie, qui ſe dit des quantitez qui ont entre elles quelque raiſon, rapport, ou proportion. *Proportionalis, rationalis*. Quand on couppe un triangle par une ligne paralléle à un de ſes côtez, les parties des lignes couppées ſont *rationelles* l'une à l'égard de l'aûtre, comme il eſt prouvé au VIe Livre des Élémens d'Éuclide.

En Aſtronomie, on appelle *Horizon rationel*, ou vrai, un grand cércle que l'on conçoit paſſer par le centre de la térre, & qui par conſéquent diviſe le monde en deux parties égales; l'une ſupérieure, & l'autre inférieure. *Horiſo rationalis, conceptibilis*. On le nomme *rationel*, parcequ'il ne peut être conçu que par l'entendement.

RATIONAL. ſ. m. Eſt auſſi le titre ou le nom de quelques livres. *Rationale*. Le *Rational* des Offices divins eſt un ouvrage de Guillaume Duranti Évêque de Mende. Il l'acheva en 1286. comme il le témoigne lui-même.

RATIONAL. ſ. m. Nom d'Office qui ſe trouve dans des inſcriptions anciennes, dans Ammien Marcellin & d'aûtres. C'eſt la même chôſe que Procureur. *Rationalis*. Ce mot ſe trouve dans Lampridius en la vie de Sévère Alexandre, C. 45. Synonyme de *Procurator*. C'étoient les Gens d'affaires des Empereurs, leurs Intendans, & quoique Lampridius prétend que les *Rationaux* de la maiſon de l'Empereur furent établis par Aléxandre Sévère, il eſt pourtant ſeur, qu'il y en avoit déja ſous Auguſte.

RATIS. ſ. m. La fougère. *Grand Atlas*. BOREL. *Filix*. On a dit auſſi *Ratin*.

RATISBONE, ou RATISBONNE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Ratisbona, Ratiſpona*, anciennement *Auguſta Tiberii, Reginum, Regina, Regina Caſtra*. Ville du Cércle de Bavière. Elle eſt ſur le Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Régen, dont elle a pris ſon nom. Elle eſt entre Straubing, & Ingolſtat, à dix lieuës de celle-ci, & à huit de l'aûtre. *Ratisbone* étoit autrefois Capitale de la Bavière, l'Empereur Frédéric I. la mit l'an 1182. au rang des villes Impériales, & elle eſt la prémière de celles du Banc de Souabe. Elle eſt grande, bien bâtie, bien fortifiée, & une des plus célébres de l'Allemagne, à caûſe des Diétes de l'Empire qui s'y tiennent ordinairement. Il y a dans cette ville trois Abbayes, celle de Saint Emmeran, & celles du Haut & du Bas Munſter. MATY. *Ratisbonne* eſt nommée par les Allemans *Regensbourg*, du nom de la rivière de Regens, qui y paſſe ſous un beau pont de piérre, & ſe jette au deſſous de la ville dans le Danube, comme les rivières de Labèr & de Nab s'y mêlent au deſſus de la ville. *Ratisbonne* eſt l'ancien *Reginum*. Elle a été autrefois ſoumiſe aux Rois de Bavière qui y faiſoient leur réſidence, mais elle fut déclarée libre par l'Empereur Fridéric. I. Ce qui n'empêche pas que les Ducs de Bavière n'y partagent le péage avec les bourgeois, ſuivant un accord fait entre eux. C'eſt la prémière ville du Banc de Suabe; & elle contient à préſent dans ſon enceinte cinq différens états libres de l'Empire, ſçavoir l'Évêque, l'Abbé de S. Emmeran, les Abbeſſes, l'une du bas & l'aûtre du haut Munſter, & la ville. Les Catholiques ont leur éxércice de Réligion dans l'Égliſe Cathédrale & aûtres, & les Luthériens dans trois Temples, qu'ils ont fait bâtir. Les Magiſtrats & Officiérs de la ville ſont tous Proteſtans, & encore qu'il y ait près de 22 Égliſes Catholiques, il ne s'y trouve pourtant que peu de Bourgeois Catholiques, le Magiſtrat ne pérmettant pas que l'on donne droit de Bourgeoiſie à tous les Catholiques qui y demeurent actuellement. Comme cette ville eſt grande, belle & remplie de magnifiques maiſons, on l'a choiſie depuis pluſieurs années pour y tenir les Diétes, à caûſe de la commodité que beaucoup de Princes & États voiſins ont d'y faire venir leurs proviſions par eau, & par térre ſans grands frais. HEISS.

L'Évêché de RATISBONE. *Ratisbonenſis Epiſcopatus*. C'eſt un petit État d'Allemagne, enclavé dans le Duché de Bavière, & ſitué le long des deux bords du Rhin. Il n'a pas d'avantage de huit lieuës du couchant au levant, & d'une ou deux du nord au ſud, *Ratisbonne* n'en dépend pas, & Wérth, réſidence ordinaire de l'Évêque, en eſt le lieu principal. L'Évêque de *Ratisbone* poſſède quelques térres en Autriche, il eſt Prince de l'Empire, & n'eſt ſuffragant d'aûcun Archevêque. MATY.

L'Évêché de *Ratisbone* eſt ſitué entre l'Autriche & la Bavière, le long du Danube. Cet Évêché a plus de réputation que de revenu. Il n'a point de places fortes que le beau château de Wérth, accompagné d'un grand bourg. Le Prince eſt obligé pour ſa conſérvation de vivre en bonne intelligence avec les Puiſſances qui lui ſont voiſines, ſçavoir avec l'Empereur & l'Électeur de Bavière. L'Évêché de *Ratisbonne*, porte de gueules à une bande d'argent. HEISS.

RATISSER. v. act. Racler quelque chôſe, & ôter l'ordure ou la prémière ſurface avec quelque fér plat qui a quelque forme de taillant. *Radere, eradere, vel radulâ detergere*. On *ratiſſe* des raves, de la régaliſſe, ou aûtres racines, qu'on veut manger. On *ratiſſe* les éſcaliérs & planchérs qui ſont crottez. On *ratiſſe* les ſouliérs. Les Rélieurs *ratiſſent* le tan du veau avec la dague. Les Doreurs ſur tranche *ratiſſent* la tranche & les bouts des livres avant que de les dorer. Il y a des inſtrumens pour *ratiſſer* les allées des jardins, où il eſt venu de l'hérbe. On racle, on *ratiſſe* le dedans des tonneaux.

RATISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Raſus, abraſus, deterſus*.

RATISSOIRE. ſ. f. Inſtrument avec quoi on ramonne les cheminées, avec quoi on ratiſſe des cours, des planches, des jardins. *Radula*. C'eſt un morceau de fér plat, qui a un peu de taillant, & qui eſt attaché au bout d'un bâton. On met auſſi des férs auprès de quelques portes pour y ſérvir de *ratiſſoires*, & ôter les grôſſes crottes des ſouliérs.

RATISSURE. ſ. f. Tout ce que l'on ôte des chôſes que l'on ratiſſe. *Strigmenta*. Jettez ces *ratiſſures*.

RATOIRE. ſ. f. Vieux mot. C. Le trou d'un rat, & un cautère. *Gauvin*. BOREL. *Muris cavum, receptaculum. Cauterium*.

Ratoire, ſe dit encore en quelques endroits pour *ratière*, machine à prendre des râts. *Muſcipula*.

RATOIRE, c'eſt cauſtique en Languedoc; de *ruptorium*. BOREL.

RATOLFZELL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Landgraviat de Nellenbourg en Souabe. *Cella, Ratolfi Cella*. Elle eſt ſur le bord ſeptentrional du lac de Zell, à quatre lieuës de Conſtance, vérs le couchant. MATY.

RATON. ſ. m. Diminutif de *rat*. Petit rat. *Muſculus*.

RATON. Se dit auſſi par cajolerie & par amitié à un petit enfant. Venez mon petit *raton* que je vous baiſe. On le dit tant des filles que des petits garçons. Quelquefois les Gouvérnantes & les mies diſent auſſi *Ratonne* à une petite fille.

RATON, eſt auſſi une éſpéce de pâtiſſerie platte faite de pâte avec du fromage ou de la crême cuite, dont les enfans ſont fort friands. *Parva ſcriblita*. Les *ratons* ou petits pâtez. MASCUR.

RATTACHER. v. act. & rédupl. Attacher une chôſe de nouveau. *Revincire, religare, connectere*. Il faut *rattacher* cette porte & cette fenêtre qui ſont tombées. *Rattacher* ſes chauſſes, ſes bas, ſes jarretières. On a *rattaché* un Mineur à la face de ce baſtion.

RATTACHER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Incumbere iterùm, vel ſtudia reſumere*. Quand cet homme s'eſt *rattaché* à l'étude, il ne s'en peut retîrer. Cet homme s'eſt *rattaché* au ſérvice de cette Dame, il ne la peut plus quitter.

RATTACHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Rejunctus, revinctus, religatus*.

RATTEINDRE. v. act. Attraper quelqu'un qui a gagné les devans, qui eſt parti le prémier. *Iterato aſſequi*. On a fait partir un ſecond couriér avec charge de *ratteindre* le prémiér pour lui porter un contre-ordre. Ce Poëte s'eſt élevé ſi haut, que ceux qui courront après lui auront de la peine à le *ratteindre*. Ce mot ne ſe trouve point ailleurs.

RATTEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Iterum deprehenſus, prehenſus*.

RATTELOU. Plante. Voyez ARISTOLOCHE.

RATTENBEY, ou RUNDNEBY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Rundea*. Elle eſt ſituée ſur la côte occidentale de l'iſle de Bornholm. MATY.

RATTENDRIR. v. act. Faire devenir tendre. *Molle facere*. C'eſt la même chôſe qu'*attendrir*, & ſe dit tant au propre qu'au figuré. *Rattendrir* de la viande; *rattendrir* le cœur. Quelque crud qu'il ſoit, il s'eſt *rattendri* à la veuë de ma miſère. Ce mot n'eſt point dans les aûtres Dictionnaires.

RATTENDRI, IE. part. paſſ. & adj. *Mollefactus*.

RATTEPENADE. ſ. f. *Sorex pennatus*. C'eſt-à-dire, Rat qui a des aîles. C'eſt la même chôſe que Chauveſouris. Voyez ce mot.

RATTISER. v. act. Racommoder le feu, remettre les tiſons l'un auprès de l'aûtre pour les faire mieux brûler. *Iterum ignem colligere, ſtruere*. Les rêveurs qui ſont auprès du feu ne font que le détiſer & le *rattiſer*. Ce mot ne ſe trouve point dans aucun aûtre Dictionnaire, ni au propre, ni au figuré.

RATTISER, ſe dit figurément en Morale. Quand un Amant re-

voit la pèrſonne qu'il a aimée, cela *rattiſe* le feu de ſa concupiſcence. *Suſcitat, excitat, innovat iterùm.* Les Princes brouillons *rattiſent* le feu de la ſédition, tâchent à le railumer.

Rattisé, ée. part. paſſ. & adj. *Renovatus, excitatus.*

RAtTONEAU. ſ. m. Nom propre d'une iſle qu'on nomme autrement l'iſle de S. Éſtienne. *Rattonea*, ou *Inſula S. Stephani.* C'eſt une petite iſle de la Province. Elle eſt à une lieuë de Marſeille, & n'a rien de conſidérable que le fort de *Rattoneau*, bâti pour la ſeureté de la rade de Marſeille, de même que le château d'If. Maty.

RAtTRAPER. v. act. Courir après quelqu'un pour le rejoindre, ou le ſaiſir. *Iterato aſſequi, deprehendere.* Un criminel qui ſe ſauve par la poſte eſt bientôt *rattrapé.* Il a *rattrapé* la balle au bond. Un Courier qui a trois poſtes d'avance ne laiſſe pas d'être *rattrapé* par un ſecond.

Rattraper, ſignifie auſſi, Regagner, reprendre. *Rèſumère, iterum accipere, recuperare.* On avoit enlevé à ce Gentilhomme ſes bèſtiaux, mais il en a *rattrappé* la meilleure partie. Il a *rattrapé* aujourd'hui l'argent qu'il avoit pèrdu hièr. Il s'étoit ſauvé des mains des Sèrgens, mais à la fin ils l'ont *rattrapé.* Ce bon mot étoit échappé de ma mémoire, mais enfin je l'ai *rattrapé.*

Rattraper, ſignifie auſſi, Tromper celui qui nous a trompé. *Fallentem fallere.* Il m'a attrapé pour cette fois, mais je le *rattraperai* en un aûtre occaſion. Si on m'y *rattrape*, je veux qu'on me pende.

Rattrapé, ée. part. paſſ. & adj. *Recuperatus, reſumptus.*

RATURE. ſ. f. Trait de plume qui efface quelques mots, lignes, ou pages d'un écrit. *Litura.* Les Notaires ſont obligez de faire parapher par les parties les *ratures* qui ſe font dans les minutes des contrats, compter toutes les lignes de *râtures.* Les *râtures* qu'on fait ſur le parchemin avec le canif ſont fort ſuſpectes. Un Auteur ne ſçauroit faire trop de *râtures*, de corrections, quand il compôſe un Ouvrage. On appelle auſſi *râtures*, les raclures de parchemin, ce qu'on ôte des peaux, quand on les prépare.

Rature, ſe dit auſſi parmi les Potiérs d'étain, d'une petite bande d'étain en forme de ruban étroit & délié qu'on appelle nompareille, & que le crochet enleve lorſqu'on tourne l'étain ſur la rouë. *Corraſura.* Les potiérs d'étain refondent leurs *râtures.*

RATURER. v. act. Faire des ratures, effacer. *Delere liturâre.* Les actes qu'on a *raturez* ne font point de foi en Juſtice.

Raturer, ſignifie auſſi, Préparer les peaux de parchemin, ôter des peaux ce qu'elles ont de ſupèrfluitez, en les raclant pluſieurs fois avec des fèrs fait éxprès. *Pelles eradere.*

Raturé, ée. part. paſſ. & adj. *Eraſus, deletus.*

RATZEBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de la Principauté de Ratzebourg, en Baſſe-Saxe. *Raceburgum, Ratzeburgum.* Elle eſt enclavée dans le Duché de Lawenbourg, & ſituée dans un petit lac, entre la ville de Lawenbourg, & celle de Lubeck, à cinq lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière. *Ratzebourg* eſt défendu par un bon château, qui appartenoit au Duc de Lawenbourg, avec une partie de la ville, le reſte appartenant au Duc de Swerin. Après la mort du dèrniér Duc de Lawembourg, arrivée l'an 1689. Le Duc de Zell s'empara de cette ville, & la fit fortifier; mais l'an 1693. Le Roi de Danemark l'obligea à démolir les nouvelles fortifications, après l'avoir bombardée, & prèſque ruinée. Maty.

La principauté de Ratzebourg. *Raceburgenſis, Ratzeburgenſis Principatus.* C'eſt un petit État de la Baſſe Saxe, renfèrmé dans le Duché de Lawenbourg. C'étoit autrefois un Évêché ſuffragant de Brême, il fut enrichi des biens des Comtes de *Ratzebourg:* après la mort de Godeſcal de *Ratzebourg* ſon Évêque, & le dèrniér de ſa Maiſon, Chriſtophle de Méckelbourg ſon 30ᵉ Évêque y introduiſit la confeſſion d'Auſbourg, & il fut enfin ſéculariſé, & cédé avec le titre de Principauté par la paix de Weſtphalie, aux Ducs de Méckelbourg Swerin. La ville de Ratzebourg n'en dépend qu'en partie. Maty.

RAV.

RAV. Voyez RAF.

RAVA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Grande Pologne, ſituée ſur la petite rivière de Rava, environ à vingt lieuës de Warſovie, du côté du couchant. *Rava* eſt toute bâtie de bois, & défenduë par une aſſez bonne citadelle. Elle eſt capitale du Palatinat qui porte ſon nom, & qui eſt entre celui de Lencici & la Mazovie. Maty.

RAVAGE. ſ. m. Dégât, grand déſordre qui ſe fait par violence. *Populatio, depopulatio, graſſatio.* Les torrens, les ouragans ont fait de grands *ravages* dans cette campagne. Les ſoldâts & les Sèrgens font des *ravages* par tout où ils paſſent. Faire le *ravage* dans une Province. Vaug.

Ravage, s'employe auſſi figurément. *Exterminium.* L'intérêt eſt un monſtre qui fait bien du *ravage* dans le monde. Pat. Le Saint gémiſſoit au ſimple récit des *ravages* que caûſoit l'héréſie naiſſante. Fléch. La petite vérole fait de triſtes *ravages* ſur un ſi beau viſage. M. Scud.

RAVAGER. v. act. Faire un grand dégât; piller, ruïner, déſoler. *Depopulari, vaſtare, devaſtare.* Un paſſage de gens de guèrre *ravage* toute une Province. *Ravager* les tèrres de l'ennemi. Ablanc. Attila *ravageoit* les peuples indéfendus, pour donner de la tèrreur aux aûtres, & tirer un tribut de leur épouvante. Corn.

Ravager. L'Auteur des Nouvelles Remarques ſur Vaugelas, fait ce vèrbe auſſi neûtre, & dit qu'on peut quelquefois écrire, L'ennemi eſt venu *ravager* ſur nos tèrres. Il faut que cela ſe faſſe rârement, & avec circonſpection. Un goinfre *ravage* toute une tâble, y met tous les plats en déſordre. *vorare.*

On la dit du dégât que font les râts. *Traduction de la Batracomiomachie.*

> *Entamer un jambon,* ravager *une aſſiette.* Boivin.

Ravagé, ée. part. paſſ. & adj. *Vaſtatus, devaſtatus.*

RAVALEMENT. ſ. m. Ce mot n'a d'uſage au propre qu'en parlant d'un mur auquel on a donné ſa pèrfection en le ravalant. *Humilitas, depreſſio.* Il a couté tant pour le *ravalement* de ce mur. C'eſt auſſi dans des pilaſtres, & corps de maçonnerie ou de ménuiſerie, un petit renfoncement ſimple ou bordé d'une baguette ou d'un talon. Davilèr.

C'eſt auſſi un tèrme de Marine, qui ſignifie un des retranchemens, qu'on fait ſur le haut du dèrrière de quelques vaiſſeaux, pour y mettre des Mouſquetaires. Ozan.

Ravalement, ſe dit au figuré pour abaiſſement; action par laquelle on ravale, on mépriſe quelqu'un. *Abjectio, demiſſio, depreſſio.* Beaucoup de gens croyent établir leur réputation par le *ravalement* & le mépris de leurs rivaux.

RAVALER. v. act. & réduplicatif. Retirer en dedans de la gorge, en dedans du goſiér; avaler une ſeconde fois. *Denuo ſorbere. Ravaler* un crachat. Sa médecine lui eſt revenuë à la bouche, mais il l'a *ravalée.* Les animaux qui ruminent *ravalent* l'hèrbe qu'ils ont remâchée.

Ravaler, ſe dit figurément en Morale. Il m'eſt venu un bon mot ſur les lévres, mais comme il étoit trop piquant, je l'ai *ravalé. Servare.* Si ce brâve ſçait que vous ayez tenu de lui ces diſcours, il vous les fera bien *ravaler.*

Ravaler, ſignifie auſſi, Mèttre plus bas. *Deprimere, remittere.* Il faut *ravaler* cette tapiſſerie, elle eſt attachée trop haut. Ces bas ont cette incommodité, qu'ils ſe *ravalent* toûjours.

Ravaler, neutre, ſignifie, Décroître. *Decreſcere, minuere.* La rivière étoit fort groſſe, mais elle *ravale* tous les jours, elle diminuë.

Ravaler, neutre, ſignifie encore, Ramender, diminuër de prix. *Minuere, Remittere.* Le blé *ravale* tous les jours au marché. La montre des vignes eſt belle, & le vin doit *ravaler* de prix.

Ravaler, ſe dit auſſi figurément en ce ſens, pour dire, Baiſſer, diminuër de prix. *Laxare, relaxare.*

> *Avecque ce défaut ſi digne de mépris,*
> *Vôtre beauté s'éfface, &* ravale *de prix.* Voit.

Ravaler, au figuré eſt auſſi actif, & ſignifie, Avilir, déprimer, diminuer le mérite de quelqu'un. *Contemnere, aſpernari.* Vous avez fort élevé la capacité de ce Docteur; mais un aûtre l'a bien *ravalée.* Les riches ne ceſſoient de *ravaler* ce Prince à cauſe de ſa pauvreté. Vaug. Un envieux *ravale* toûjours la gloire des belles actions. La doctrine eſt bien *ravalée.* Scar.

Ravaler, ſignifie auſſi, S'humilier, s'abbaiſſer. *Abjicere ſe, deprimere.* Jésus Christ s'eſt *ravalé* juſqu'à prendre la figure d'un homme. *Eximanivit.* Il a dit que plus un homme ſe *ravaleroit*, & plus il ſeroit éxalté. Je ne puis m'imaginer que des penſées occupées à faire le partage de la gloire, ſe ſoient *ravalées* juſqu'à moi. Voit. Eſt-il vrai que vos bontez juſques à mon néant daignent ſe *ravaler?* Mol.

Ravaler, en tèrmes de Maçonnerie, ſe dit de la dèrnière façon qu'on donne à un mur, ſoit qu'on le regratte avec le rippe, s'il eſt de pièrre; ſoit qu'on y donne un dèrniér enduit, avec ornemens, s'il eſt de moilon, ou de plâtre. *Parietem arenato obducere.* C'eſt faire un enduit ſur un mur de moilon, & y obſèrvèr des champs, naiſſances, & tâbles de plâtre ou de crépi: ou repaſſer avec la laye ou la ripe, une Façade de pièrre; ce qui s'appelle auſſi, Faire un Ravalement, parce qu'on commence cette façon par en haut, & qu'on la finit par en bas en *ravalant.* Davilèr.

Pluſieurs Ouvriérs en cuir diſent auſſi, qu'ils le *ravalent*, lorſqu'ils le ratiſſent, qu'ils le rendent moins épais.

Ravaler, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér, qui ſe dit des arbres, &

& qui ſignifie, les rendre plus courts & plus bas qu'ils n'étoient en les taillant. *Putare, reſcindere.* Il faut *ravaler* cet arbre. La Quint.

Ravalé, ée. part. paſſ. & adj. *Abjectus, obductus.*

RAVAUDAGE. ſ. m. Racoutrement de quelque vieille beſogne. Ces bas, ces habits ne valent pas le *ravaudage.*

RAVAUDER. v. act. Racoutrer de vieux Bas, ou de vieux habits ou linges. *Veſtiaria ſcruta reſarcire, interpolare.*

Ravauder, ſignifie auſſi, S'occuper à des affaires inutiles, ou de néant. *Futilibus negotiis, vel nugis detineri.* On ne ſçait ce que fait cette femme, elle ne fait tous les jours que *ravauder.* Il eſt neutre en ce ſens.

Ravauder, ſignifie auſſi, Maltraitter de parole. *Objurgare, lædere, verbis contumelioſis afficere.* Je le *ravauderai* bien. Je l'ai *ravaudé* comme il faut.

On dit auſſi, qu'un homme vient *ravauder* aux oreilles de quelqu'un; pour dire, qu'il vient lui rompre la tête, lui faire des diſcours impèrtinens. *Aures obtundere.* Il eſt bas dans toutes ces ſignifications.

RAVAUDERIES. ſ. f. Chôſes de nulle conſidération. *Res nullius momenti, pretii.* Il n'y a dans ſon cabinet, dans ſes meubles, que des *ravauderies*, des chôſes de peu de prix. Il m'eſt venu conter mille *ravauderies* à quoi je n'ai point prêté l'oreille.

RAVAUDEUX, eûse. ſ. m. & f. Qui racoûtre, qui racommode des bas. *Sarcinator, interpolator, ſarcinatrix, interpolatrix.* Les *Ravaudeurs* & Savetiérs ſe tiennent d'ordinaire au coin des ruës. Dans la Batrachomyomachie traduite en vèrs François, Minèrve ſe plaint à Jupitèr que les rats ont tout rongé les ornemens de ſon temple, & ajoûte;

Ce n'eſt pas encore tout pour comble d'infortune,
Un Ravaudeur *fâcheux me preſſe & m'importune;*
Et me parlant déjà d'injuſtes intérêts,
Me fait monter trop haut & ſa peine & ſes frais. Boivin.

Dans l'uſage ordinaire nous prononçons ſouvent en *eux*, les mots qui ſe tèrminent en *eur*. *Ravaudeux* pour *ravaudeur*. C'eſt de là que pour le Rébus de *ravaudeur*, on a mis dans le plat d'une balance un rât, & dans l'autre deux râts, qui ne péſe pas plus que celui qui eſt ſeul de l'aûtre côté, la balance demeurant en équilibre. C'eſt *Rat-vaut-deux*, un rat qui en vaut deux.

RAVAUX. ſ. m. plur. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des grandes pèrches garnies de branches, qui ſèrvent à abbâtre les oiſeaux, que d'aûtres Chaſſeurs qui ſont de l'aûtre côté des hayes font partir, quand on chaſſe au feu. *Longurius venaticus.*

RAUBE. ſ. f. Vieux mot qui vient de *raupa*, robe: En Languedoc robe, *unde rauba*, c. dérober. Borel.

RAUCOURT. ſ. m. C'eſt une drogue qui ſèrt aux Teinturiérs. *Raucurium granum vel raucurius color.* Les orangérs ſont teints de pur *raucourt* avec un petit brin de bréſil.

RAVE. ſ. f. Plante qui pouſſe des feuilles oblongues, amples, couchées ſur la tèrre, de couleur vèrte-brune, rudes au touchér, découppées prèſque juſqu'à la côte. Il s'éléve d'entr'elles une tige à la hauteur d'un homme. Ses fleurs ſont petites, jaûnes, compôſées de quatre feuilles diſpôſées en croix. Il leur ſuccéde des ſiliques qui renfèrment des ſemences prèſque rondes, rougeâtres. Sa racine eſt tubéreûſe, charnuë, ronde, groſſe quelquefois comme la tête d'un enfant, quelquefois plus groſſe, & quelquefois plus petite, de couleur vèrte, ou blanche, ou rouge, ou noirâtre par déhors. En Latin *rapa ſativa rotunda.* C. Bauh. Il y a une aûtre éſpéce de *rave* qui ne difère de la précédente qu'en ce que ſa racine eſt de figure oblongue, & qu'elle a un goût plus délicat. En Latin *rapa ſativa oblonga ſive fœmina.* Id. Matthiole dit qu'il a vû des *raves* qui peſoient trente livres, & même cent en quelques lieux. L'Hiſtoire des Incas nous aſſûre qu'il s'eſt trouvé au Pérou dans la valée de Cuſapa une ſi prodigieuſe *rave*, qu'il fallut attacher cinq chevaux au bout de ſes feuilles pour la tranſporter d'un lieu en un aûtre. Sa tige avoit deux aûnes & demie de long, & à peine un homme pouvoit l'embraſſer: elle étoit cependant fort tendre, & pluſieurs pèrſonnes en mangèrent. On mange des *raves* à déjeûner, quand elles ſont tendres. On ne fait point état des *raves* cordées, quand elles ont une partie dure au milieu.

On dit d'un mêts qui n'a pas le goût fort relevé, qu'il n'a non plus de goût qu'une *rave*. On dit auſſi d'une chôſe que l'on mépriſe, je n'en donnerois pas une *rave*.

Ce mot vient du Latin *rapa*. Selon Borel il s'eſt dit pour *raſe*, de *Raphanus*. A Paris on prononce ſouvent l'v pour l'*f*, comme en ce mot de ſafetiér, pour savetiér.

RAVÉE, RAVEI. Voyez ROWEY.

RAVELIN. ſ. m. Tèrme de Fortification. Sa prémière ſignification étoit un baſtion plat, pôſé au milieu d'une courtine. Depuis on en a fait une piéce détachée qui a ſeulement deux faces; & on lui a ôté les flancs. Maintenant on l'appelle *demi-lune*. *Inter duas turres propugnaculum, vel ſemilunale munimentum.* Il ſèrt à flanquer les faces des baſtions. Il y a des *ravelins* doubles qui ſe deffendent l'un l'aûtre; quand ils ſont ſur une même courtine; & on les appelle *ravelins doublez*, quand il y a une courtine qui les joint.

RAVELLO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Principauté citèrieure, à trois lieuës de Salèrne, vèrs le couchant. *Ravellum, Rabellum. Ravello* a un Évêché ſuffragant de Salèrne. ſon Diocèſe étoit renfèrmé dans les murailles de la ville. Mais l'an 1603, on l'étendit en lui uniſſant l'Évêché de Scala. Maty.

RAVENICZEN. Voyez VENDENIS.

RAVENNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Ravenna.* Elle eſt Archiépiſcopale, capitale de la Romagne, & ſituée à l'embouchure du Montone dans le Golfe de Veniſe, à quinze lieuës de Boulogne, vèrs le levant. *Ravenne* eſt fort ancienne, les Italiens la nomment pour cette raiſon *Ravenna Antiqua.* Elle a été autrefois fort célébre; les Éxarches, c'eſt à dire, les Gouvèrneurs des Empereurs de Conſtantinople, en Italie, y faiſoient leur réſidence, de là vient que ce Gouvèrneur portoit le nom d'Éxarque de *Ravenne*. Elle avoit un bon port, qui eſt maintenant ſi fort rempli de ſâble, que la ville ſe trouve à trois mille de la mèr. On voit hors des mûrs de *Ravenne* le Mauſolée qu'Amalazonthe fit ériger pour ſon Père Théodoric, Roi des Oſtrogoths. Ce Mauſolée a ceci de ſingulièr qu'il eſt couvèrt par une ſeule pièrre, taillée en coupe renvèrſée, & qui à trente-huit piéds de diamétre, & quinze d'épaiſſeur. *Miſſon.* Maty.

L'Éxarchat de Ravenne. *Exarchatus Ravennas.* C'étoit autrefois une grande contrée d'Italie, qui demeura aux Grècs dans le tems de la décadence de leur Empire. Ils y tenoient un Gouvèrneur qu'ils appelloient Éxarche, & parce qu'il faiſoit ſa réſidence à *Ravenne*, on nomma ce païs l'Éxarchat de *Ravenne*. Il renfèrmoit l'Æmilie, & les villes de *Ravenne*, Bobbio, Cæſena, Forlimpopoli, Forli, Fayence, Imola, Boulogne, Fèrrare, Comachio, Adria, & Gabellum, avec leurs Tèrritoires. Ainſi cet Éxarchat contenoit la Romagne, priſe dans ſa plus grande étenduë. On y joignoit quelquefois la Pentapole, dont les principales villes étoient Rimini, Piſauro, Fano, Ancône, & Oſmo. Les Lombards enlevèrent ces païs aux Grècs: Pepin Roi de France les prît aux Lombards, & les donna l'an 753 aux Papes, qui les poſſèdent encore.

RAVENNOISE, ou CHAPELLE. Tèrme de fleuriſte. Tulippe rouge, colombin & blanc. Morin.

RAVENSBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Ravensberga.* Il eſt ſitué dans le Comté qui porte ſon nom, à quatre lieuës d'Hèrworden, vèrs le couchant. Maty.

Le Comté de Ravensbèrg. *Ravensbergenſis Comitatus.* C'eſt une des Provinces de la Succeſſion de Cléves, & de Juliérs. Elle appartient à l'Électeur de Brandebourg, & elle eſt ſituée dans le cèrcle de Weſtphalie, entre les Évêchez de Munſtèr & d'Oſnabrug, la Principauté de Minden, & les Comtez de Schawenbourg, de Lippe, de Ritbèrg, & de Teckelenbourg. Sa longueur eſt environ de quatorze lieuës, & ſa largeur moyenne de cinq. Ses lieux principaux ſont Bilefeld capitale, Halle, Hèrworde, & Ravenbourg qui lui donne le nom. Maty.

Ravensbourg, Ravenspurg. ſ. m. Nom propre d'une ville du cèrcle de Souabe, ſituée ſur une petite rivière, à ſix lieuës de Lindaw, du côté du nord. *Ravenſpurgum.* Cette ville eſt bien bâtie, ſes édifices publics ſont fort beaux. Elle eſt Impériale & libre, & ſon Gouvèrnement eſt partagé entre les Catholiques Romains & les Proteſtans. Maty.

RAVÉREIN. ſ. m. Nom propre d'homme. Saint *Raverin* Évêque de Seès avoit été Moine ſous S. Vandrille. Robèrt de Langres le nomme *Raverenus*; Meſſieurs de Sainte Marthe, *Raverennus*, & le Bréviaire de Seès au 3e Février *Raverinus*. Chast. *Martyr. T. I. p.* 820.

RAVESTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une petite Seigneurie de même nom, qui appartient à la Maiſon de Neubourg. *Raveſtinum.* Ce païs eſt enclavé dans le Brabant Hollandois, & la ville dont les Hollandois ont la garde, eſt ſur la Meûſe, à deux lieuës au deſſous de Grâve. Maty.

RAVESTIR, ou RADVESTIR. v. a. Tèrme de Coûtume. *Radveſtir* l'un l'aûtre. Se faire une donation mutuelle. *Donare ſibi mutuò.*

RAVESTISSEMENT. ſ. m. Tèrme de Coûtume. Donation mutuelle paſſée par devant Loi. *Donatio mutua facta coram Judice.* On dit *Raveſtiſſement* d'héritages, *raveſtiſſement* entre deux conjoints. *Raveſtiſſement* de ſang eſt un Droit par lequel le ſurvivant des conjoints joüit en uſufruit de la moitié des héritages

cotiers ou mainfermes de ſes enfants. Ce Droit n'a lieu qu'en prémier & noble mariage & ne dure que tant que les enfans qui en ſont venus ſont vivants. Voyez le Commentaire de Des Jaunaux ſur la Cout. de Cambray Tit. X. & le Gloſſ. de M. De Laurière.

RAVIÈRE. ſ. f. Champ ou tèrre plantée de raves. *Rapina.*

RAVIGOTER. v. act. Tèrme populaire & burleſque qui ſignifie, Redonner de la vigueur. *Reficere, recreare.* Ce pauvre homme mouroit de faim, je lui ai fait faire un bon repas qui l'a tout *ravigoté*. J'étois tranſi de froid, j'ai brûlé un fagot qui m'a tout *ravigoté*.

RAVIGOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Refectus, recreatus.*

RAVILIR. v. act. Abbaiſſer, rendre vil & mépriſable. *In contemptionem iterùm adducere, abjicere, deprimere.* La pauvreté des Auteurs *ravilit* les lèttres, les beaux Arts. Vous ne ſçauriez croire combien la Chévalerie eſt *ravilie*. VOIT. Il n'y a rien qui *raviliſſe* tant un Gentilhomme que la lâcheté, & l'avarice. Les Courtiſans ſe *raviliſſent* en flattant les vices des Princes. Un Magiſtrat *ravilit* ſa dignité, quand il ne ſçait pas ſoutenir ſon rang, éxèrcer dignement ſa charge. L'humilité Chrétienne abbaiſſe les gens; mais elle ne les *ravilit* pas.

RAVILI, IE. part. paſſ. & adj. *abjectus, depreſſus, in contemptum adductus.* Les noms de Sophiſte, de Pédant, étoient autrefois honorables, maintenant ils ſont fort *ravilis*.

RAVIN. ſ. m. Foſſe, chèmin creux cavé par la chûte des eaux. *Foſſa concava, vel aquarum receptaculum.* On ſe ſèrt de *ravins* qu'on trouve tout creûſez pour faire des tranchées, des lignes, des dèffenſes, ou des approches contre l'ennemi.

RAVINE. ſ. f. Pluye orageûſe & violente qui eſt ordinairement caûſe des torrens. *Inundatio, exundatio, eluvio.* Les *ravines* arrivent plûtôt en été qu'en hivèr. Il eſt venu une *ravine* qui a emporté tous les foins qui étoient fauchez dans les prez, toutes les gèrbes qui étoient liées dans ce champ. Les chemins étoient tous rompus des torrens & des *ravines*. VAUG.

RAVINE, ſe prend auſſi pour un chemin creûſé par les torrens & par les ravines. *Via imbribus excavata.* Il plaça ſes trouppes dans une *ravine*. HIST. DE LOUIS XIV. Il faut paſſer une *ravine*. L'ACAD.

RAVIR. v. act. Prendre, emporter quelque chôſe violemment. Les aigles *raviſſent*, enlévent le gibiér. Les loups *raviſſent*, emportent les moutons. Les ſoldâts *raviſſent*, enlévent le bien du païſan. Ce jeûne homme a *ravi* l'honneur à cette fille. La mort lui a *ravi* ce qu'elle avoit de plus chèr. Falloit-il que je lui *raviſſe* ce frère qui étoit toute ſa conſolation. VAUG. Il n'a pas tenu à toi que tu ne m'aye *ravi* cette gloire. ID. L'injure du tems lui *ravit* ſes appas. GOD. Céſar *ravit* la libèrté aux Romains. ABLANC. On m'a *ravi* mon plus chèr éſpoir. RACIN.

Ce mot vient du Latin *rapere*.

RAVIR, ſe dit plus particulièrement des pèrſonnes qu'on enléve po[ur] les retenir captives, ou pour en abuſer. *Rapere.* Ariadne fut *ravie*, & enlevée par Théſée. On fit accroire aux Romains que Romulus avoit été *ravi* au ciel. S. Paul fut *ravi* juſqu'au troiſiême ciel. Les Corſaires ont *ravi*, ont enlevé grand nombre d'éſclaves.

RAVIR, ſignifie par fois ſimplement, Ôter, arracher. *Auferre.* J'avois pris ce livre pour lire, il me l'a *ravi*, arraché d'entre les mains. Ce Procureur a *ravi* cette pratique à ſon confrère. Ce Marchand a *ravi* cette chalandiſe à ſon voiſin.

RAVIR, ſe dit auſſi des paſſions violentes qui charment, & troublent agréablement l'éſprit, & ſuſpendent les fonctions des ſens; & particulièrement de la joye, de l'étonnement, & de l'admiration. *Exultare, triumphare gaudio.* Les Saints ont été ſouvent *ravis* en éxtâſe. *A ſenſibus abduci, avocari.* On eſt *ravi* d'admiration, quand on médite ſur les grandeurs de Dieu, & les mèrveilles de la nature. La beauté *ravit* les cœurs. On eſt *ravi* de joye quand on poſſéde ce qu'on aime. On le dit quelquefois des paſſions médiocres. Si vous faites cela, j'en ſerai *ravi*, c'eſt-à-dire, j'en ſerai content. Je ſuis *ravi* que mes vèrs ne vous ayent pas déplu. VOIT. O nompareil Amant! dont mon âme eſt *ravie*. GOD.

A RAVIR. Façon de parler advèrbiale, qui éxprime la beauté, la pèrfection d'une chôſe. Cette fille eſt belle à *ravir*; elle chante à *ravir*. Ce Poëte fait des vèrs à *ravir*. Cet Orateur parle, écrit à *ravir*. *Hujus Oratoris oratio me abripit.*

RAVISER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Changer de ſentiment, d'opinion, d'avis. *Sententiam mutare.* J'avois fait cette propoſition un peu à la hâte, mais après quelque réfléxion je me ſuis *raviſé*; j'ai changé d'avis.

On dit provèrbialement, Il s'eſt *raviſé* en mangeant ſa ſouppe, quand quelqu'un s'eſt dédit d'une chôſe qu'il avoit promiſe.

RAVISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mutatus, immutatus ſententia, opinione.*

RAVISSANT, ANTE. adj. Qui enléve par force. *Rapax.* Gardez-vous de ces faux Prophêtes, qui paroiſſent des agneaux, & qui ſont des loups *raviſſans*. *Lupi rapaces.*

En tèrmes de Blâſon on appelle un lion *raviſſant*, lorſqu'il eſt rampant; & un loup *raviſſant*, lorſqu'il porte ſa proye.

On le dit auſſi des chôſes qui caûſent de l'admiration, de la joye, de l'étonnement. Cette beauté eſt *raviſſante*, & charme tout le monde. Cet ouvrage eſt *raviſſant*, & mèrveilleux. *Mirificus.*

On le dit quelquefois dans le ſtile familiér, & en parlant d'un homme agréable & réjoüiſſant. Cet homme eſt *raviſſant*. *Jucundus, facetus, admirabilis.* Il eſt d'une humeur *raviſſante*. L'ACAD. Il ſe dit auſſi quelquefois par mépris, & quand on veut marquer qu'on n'eſt pas content. Celà eſt *raviſſant*; pour dire, eſt ridicule.

RAVISSEMENT. ſ. m. Enlévement. *Raptus, raptio.* Le *raviſſement* ſe punit de mort. Le *raviſſement* des Sabines, d'Ariadne. Voyez RAPT.

RAVISSEMENT, ſe dit auſſi des éxtâſes, des tranſpôrts de la joye, ou de l'admiration. &c. *Admiratio, extaſis.* Toute l'Autorité de ce Prédicateur étoit dans le *raviſſement*. L'éxcès du plaiſir nous enléve comme à nous mêmes par une éſpéce de *raviſſement*. S. ÉVR. Être ſaiſi d'horreur, de joye, & de *raviſſement*. RAC. Les *raviſſemens*, & les tranſports de joye qui ſaiſiſſent l'âme, ſont moins des actions libres, que des mouvemens ſubits, & des ſaillies naturelles, qui ne ſont pas en nôtre puiſſance. BOUH. Les éxtâſes dés contemplatifs ſont plutôt des folies d'Amans inſenſez, que les pieux *raiſonnemens* d'un amour divin. BOSS. Tendres *raviſſemens* qu'êtes-vous devenus? VILL.

> *Abandonne ton cœur aux doux* raviſſemens,
> *Qui ſuccédent toûjours au dépit des Amans.* VILL.

RAVISSEUR. ſ. m. Qui enléve, qui ravit. *Raptor, bonorum direptor, expilator.* Le mariage eſt dèffendu par l'Ordonnance entre le *raviſſeur*, & la pèrſonne ravie. On peut révendiquer par tout la chôſe enlevée par un injuſte *raviſſeur*. Les *raviſſeurs* du bien d'autrui ne ſeront point héritiérs du Royaume de Dieu. PORT-R.

RAVITAILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on remèt des vivres & des munitions dans une place aſſiégée, ou qui eſt en dangér de l'être. *Commeatus, cibaria.* Le *ravitaillement* des places maritimes eſt plus facile que de celles de tèrre.

RAVITAILLER. v. act. Remèttre des vivres, des vituailles dans une place, quand il y en manque. *Commeatus in urbem importare, invehere.* On a forcé les lignes, & on a *ravitaillé* la place.

RAVITAILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Inſtructus, munitus.*

RAVIVER. v. act. Rendre plus vif. Il ne ſe dit guères que du feu. Les Forgerons jettent un peu d'eau en l'aſpèrgeant ſur leur forge, pour *raviver* le feu.

RAVIVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Revivificatus.*

RAVODER. Voyez RAVAUDER.

RAVOIR. v. act. & réduplicatif. Avoir une ſeconde fois. *Recuperare, recipere.* Quand on a pèrdu quelque chôſe, il faut tâcher à la *ravoir*. Elle a pris à l'Amour ſes traits, & ce Dieu pour les *ravoir*, vole auprès d'elle. VOIT.

RAVOIR, ſignifie auſſi, Retirer des mains d'autrui une chôſe qu'on a droit de retirer. *Repetere.* Le retrait lignagér eſt fort commode pour *ravoir* les biens alienez de ſa famille.

On dit dans le ſtile bas & familiér, d'un homme maigre ou convaléſcent qui mange bien, qu'il tâche à ſe *ravoir*; pour dire, qu'il tâche à réparer ſes forces, à réprendre ſa graiſſe. *Recolligere ſe ex morbo.*

RAVOIR. ſ. m. Tèrme de Pêcheur en Mèr, eſt un parc de rêts ou filêts qui eſt tendu ſur les gréves que la mèr coûvre & découvre, par ſon flux & réflux. OZAN. *Septum piſcatorium.*

RAVOIRER. v. a. Tèrme de Coûtume. Saiſir Féodalement le fièf d'un vaſſal, & en faire les fruits ſiéns. DE LAURIÈRE. *Occupare apprehendere clientis feudum.*

RAUQUE. adj. m. & f. Son de voix altéré & déſagréable, cauſé par quelque fluxion tombée ſur les organes. *Raucus.* Les gens enrhumez ont la voix *rauque*. On dit que quand on a vû le loup, on a la voix *rauque*. On le dit quelquefois des inſtrumens qui forment des tons, qui imitent la voix des gens enrhumez.

RAY.

RAYAUX. ſ. m. plur. Tèrme de Monnoye, qui ſe dit des moules ou canaux dans leſquels on jètte l'or ou l'argent qu'on fond dans les monnoyes, pour en faire des lingots propres pour tailler des càrreaux. *Typus, proplaſma monetarium.*

RAYE. ſ. f. (Prononcez *Rée.*) Poiſſon de mèr plat & cartilagineux. *Raja.* Le ſquelèt d'une *raye* eſt un vrai monſtre qui fait peur. Le foye de la *raye* eſt éxcellent à manger. Il y a une groſſe éſpéce

eſpèce de *raye* qu'on appelle *de l'ange*, qui eſt plus dure que l'ordinaire. Le long de la côte des Abyſſins il ſe trouve des *rayes* plus longues qu'un bâteau, & larges à l'équipolent, dont la peau eſt ſi dure, que le harpon n'y peut mordre. RECUEIL DE THEVENOT. Dans les mèrs de l'Amérique il y a des *rayes* de pluſieurs figures, & aſſez ſingulières.

RAYE, eſt auſſi une ligne ou trait tracé avec la plume ou le pinceau, qui ſert à diviſer & à ſéparer les chôſes. *Linea, ductus.* Quand on a fini un Diſcours, un Chapitre, un Article, on fait une *raye*. On fait des *rayes* ſur les livres & dans les écritures pour en marquer les beaux endroits, les clauſes importantes d'un acte, pour marquer le lieu où l'on en eſt demeuré.

Ce mot vient du Latin *radia*, dit pour *radius*. MÉN.

RAYE, ſignifie auſſi une rature. *Inducta ſcripto linea, litura.* Quand on a paſſé une *raye*, un trait de plume ſur une ſignature, elle eſt annullée. Voilà une copie bien brouillée, il y a bien des *rayes*, des ratures.

RAYE, ſe dit auſſi de tous les aûtres traits en ligne droite qui marquent, qui ſéparent, ou qui divèrſifient les chôſes. *Calami ductus in papyro, radii.* Le velours à deux ou trois poils ſe marque par les *rayes* de couleur qui ſont ſur la liſière. On fait des taffetas, des brocards rayez, pour en ſéparer les différentes couleurs. Les tulippes qui n'ont ſimplement que de petites *rayes* ne ſont pas éſtimées. Quand les femmes ſéparent leurs cheveux, elles appellent cela, ſe coëffer à la *raye*.

On appelle populairement la *raye* du cul, la ſéparation qui eſt entre les deux feſſes. *Radius inter clunes.*

RAYE, en tèrmes d'Agriculture, ſe dit de la ſéparation qui eſt entre deux ſillons, qui ſe fait quand on laboure. *Sulcus, ſtriga.* En quelques lieux on les appelle *rais*. Il y a lieu d'admirer comment les Laboureurs font des *rayes* ſi droites & ſi longues. Du Cange dit que ce mot vient de *riga*, ou *ſtriga*, qu'on a dit pour ſignifier un *ſillon*; ce qui eſt dérivé de *rigor*, qui ſignifie tout ce qui eſt labouré en droite ligne, ou ſelon Frontin, tout ce qui eſt entre deux lignes droites. M. De Laurière dit que ce ſont les ſillons qu'on nommoit *rayes*, parce que ce ſont des *rayes* ou *rayons* qu'on trace ſur la tèrre en la fendant avec le ſoc de la charruë.

RAYE, ſe dit auſſi d'une marque ou borne, au delà de laquelle on ne doit point paſſer. *Sulcus diſterminans.* Ces deux champs ſont diviſez par une *raye* qui leur ſert de borne. Les enfans ont pluſieurs jeux où il ne faut pas paſſer la *raye*. Quelques-uns croyent que cette façon de parler a Popilius Lenas pour Auteur, lequel ayant été envoyé en Ambaſſade vèrs Antiochus, il lui donna ordre de lever le ſiége d'Aléxandrie, où il tenoit aſſiégé Ptolomée Philométor Roi d'Égypte, & il fit un cèrcle autour de lui avec une baguette qu'il tenoit à la main, en lui commandant de dire clairement ſa réponſe avant que de paſſer la *raye*, & de ſortir de ce cèrcle: ce qui étonna tellement Antiochus, qu'il leva le ſiége. D'aûtres donnent une origine récente & burléſque à ce provèrbe. Quand on écrit ſur du papièr réglé, il ne faut pas paſſer la *raye*.

RAYER. v. act. Râturer, paſſer un trait de plume ſur une écriture. *Liturâ delere.* On a *rayé* cette clauſe, elle n'eſt plus conſidérable. Une ſignature *rayée* & annullée. En examinant ce compte, on lui a *rayé* toutes ſes ſouffrances, ſes repriſes. On lui a *rayé* ſa penſion, ſes gages; on l'a *rayé* de deſſus l'état, du rôlle des tailles. Quand on déclare un empriſonnement injurieux, on fait *rayer* & biffer l'écrouë.

Ménage dérive ce mot de *radiare*, d'où a été fait auſſi *radiation*.

RAYER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Delere.* Un pécheur eſt *rayé* du livre de vie. Il faut *rayer* cela de vôtre mémoire, l'en effacer. Moi vôtre ami! *rayez* cela de vos papièrs. MOL.

RAYER. Ce mot ſe dit en parlant de Chaſſe. C'eſt faire une raye dèrrière le talon de la bête. *Veſtigia radiare. Rayer* les voyes d'une bête. SALN.

RAYER, ſe dit auſſi parmi les Arquebuſièrs. C'eſt faire une rayure dans le canon d'une arme à feu, afin qu'elle porte plus loin. *Striare. Rayer* un mouſquet; *rayer* un fuſil.

RAYER, ſe dit auſſi, quand une Nourrice prèſſe ſes mammelles pour en tirer du lait, parcequ'il en ſort comme de petits rayons. *Lac irradiare, aſpergere.*

RAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Radiatus, irradiatus.* On appelle du ſatin *rayé*, des étoffes *rayées*, celles qui ſont tiſſuës altèrnativement de rayes ou bandes de divèrſes couleurs. Les Carmes étoient vêtus autrefois de ces étoffes: d'où vient qu'on les a appellez en Latin *Fratres radiati*, & en François *Frères barrez*. Voyez BARRÉ.

On appelle provèrbialement un âne, un animal *rayé* parcequ'il a des rayes. Si je ne ſçavois ce que je dis tu aurois droit de me traiter d'animal *rayé*. MASCUR. C'eſt-à-dire, de me traiter d'âne.

RAYÈRE. ſ. f. Vieux mot. Une fente longue & étroite au flanc d'une Tour, pour donner un peu de jour. *Nicod.* BOREL. *Feneſtella oblonga.*

RAYEURE. ſ. f. Changement de couleurs qu'on fait par rayes ſur du taffetas, du brocard, & aûtres étoffes. *Radiatio, irradiatio.* C'eſt auſſi un aſſemblage de piéces de bois ſur les crouppes d'un comble de charpenterie.

RAYEURE, ſe dit auſſi d'une raye que l'on fait dans le canon d'une arme à feu. *Stria.* La *rayeure* fait que l'arme porte plus loin, qu'elle n'auroit porté ſans cela.

RAYEURE, ou *Enrayeure.* Tèrme de Charpenterie. Aſſemblage de piéces de bois dans un comble au droit des crouppes, ou des noués. *Contignatio.*

RAYMOND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Raymondus.*

RAYMONDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt blanche & rouge. MORIN.

RAYNE. ſ. f. Grénoüille. Ce mot vieillit, & n'eſt en uſage que dans le générique. Le crapaut eſt une éſpèce de *rayne* de buiſſon, que les Latins ont pour cela appellé *rana rubeta*. Il y a auſſi un poiſſon qu'on appelle *rana marina*. La *rayne* de marais eſt celle qu'ils appellent abſolument *rana*, & que nous appellons *grenoüille*. Quand on entend crier les *raynes* le ſoir on dit en quelques endroits que c'eſt marque de beau tems. Voyez encore RAINE.

RAYON. ſ. m. Trait; ligne de lumière compôſé de petits globules qui s'écoulent d'un corps lumineux. *Radii luminis.* Le ſoleil prèſſant de tous côtez la matière qui nous environne, & les ſurfaces des corps étant divèrſement diſpôſées, elles réfléchiſſent différemment les *rayons* de la lumière. MALEB. Le ſoleil darde ſes *rayons* à plomb ſur la Zône Torride. Un miroir concâve ramaſſe tous les *rayons* en un ſeul point brûlant qu'on nomme *foyer*. Les influences des aſtres ne ſont aûtre chôſe que leurs *rayons*.

RAYON DU SOLEIL: Les maîtres du grand Art diſent que c'eſt par lui, qui eſt éſprit & vie, que toute la nature tire la chaleur qui la pèrfectionne. DICT. HERMÉT.

RAYON, ſe dit auſſi figurément de tout ce qui brille, & qui éclate. *Radius luminis.* Saint Paul a vû un *rayon* de la gloire céléſte. JÉSUS-CHRIST a paru ſur le Thabor environné de *rayons*. Les Empereurs du bas Empire portoient une couronne avec des *rayons*. Une gloire ſur la tête des Saints canoniſez ſe répréſente avec des *rayons*. Cela s'appelle un Nimbe. Qui n'admireroit pas les *rayons* éclatans de cet objèt céléſte? LA SUZE. De vos beaux yeux les *rayons* s'écliſſérent. VOIT.

RAYON, ſignifie auſſi, une particule, une apparence. On dit qu'il reſte toûjours à un miſérable un *rayon* d'éſpérance. *Scintilla ſpei.* A un affligé quelque *rayon* de joye. On dit auſſi, cet homme n'a pas un *rayon* de bon ſens, un *rayon* d'éſprit. Il n'y a pas un *rayon* de lumière en tout cet Ouvrage. Avec quelle avidité Sainte Thérêſe recevoit-elle quelques *rayons* de grâce échappez, qui comme des éclairs lui faiſoient appèrcevoir que JÉSUS-CHRIST ne l'avoit pas abandonnée! FLÉCH. L'âme eſt un *rayon* de la divinité, c'eſt-à-dire, une image, ou une émanation de la Divinité.

RAYON, en tèrmes d'Optique; eſt une ligne qu'on s'imagine partir de l'œil vèrs l'objèt, ou de l'objèt vèrs l'œil. *Radius opticus.* Le *rayon* viſuel, eſt une ligne droite continuë par laquelle les éſpéces des chôſes viſibles ſont portées à l'œil. Les *rayons parallèles* ſont ceux qui conſèrvent une égale diſtance depuis l'objèt viſible juſqu'à l'œil, qui eſt ſuppôſé infiniment éloigné de l'objèt. Les *rayons convèrgens* ſont ceux qui partant de divèrs points de l'objèt, s'inclinent vèrs un même point. Les *rayons divèrgens* ſont ceux qui partant d'un point de l'objèt, s'écartent, & s'éloignent les uns des aûtres à meſure qu'ils s'éloignent de l'objèt. Les *rayons convèrgens* prolongez au-delà du point de concours, c'eſt-à-dire, du point où les *rayons viſuels* s'aſſemblent, & s'uniſſent, deviennent divèrgens, & s'écartent les uns des aûtres. Voyez RÉFLÉXION, & RÉFRACTION. Il y a un cône, ou une pyramide de *rayons* qui vient frapper la rétine: ces *rayons* ſe rompent dans le criſtallin.

RAYON, en tèrmes de Géométrie, eſt le demi diamètre d'un cèrcle, ou d'une ligne tirée du centre à la circonférence. *Radius, ſemidiameter.* On appelle autrement le *ſinus total.* Ce quart de nonante a trois pieds de *rayon*. On dit que celui de Tichobrahé avoit vingt pieds de *rayon*.

On appelle auſſi *rayon aſtronomique*, le radiomètre, ou l'arbalête de mèr. Voyez BASTON DE JACOB.

RAYON, ſignifie auſſi les bâtons d'une roüe qui s'écartent du moyeu en forme de *rayons*, parceque ce ſont en effèt des demi-diamètres de la roüe. Le peuple les appelle *rais. Radii.*

RAYON DE MIEL. C'eſt ainſi que l'on appelle un morceau de cet ouvrage de cire que font les abeilles, qui eſt diſtingué par de petites cellules, dans leſquelles elles ſe retirent & font leur miel. *Favus mellis.* On l'appelle autrement *gâteau de miel*. L'ACAD.

Les *rayons* de miel ſont parfaitement héxagones, & on croit que la nature l'a ainſi ordonné, à caûſe que les abeilles ont ſix pieds. Quelques uns en ont voulu faire une meſure univèrſelle, parcequ'elle eſt invariable, ou qu'ils ont prétendu qu'elle eſt invariable; mais cela n'eſt pas ſûr.

RAYON DE MIEL, ſe dit auſſi pour le miel même contenu dans les petites cellules dont on vient de parler. *Mel.* Jonathas encourut la diſgrâce de ſon père pour avoir mangé un *rayon de miel.* Les decrèts de Dieu ſont plus doux que le *rayon de miel* le plus éxcellent. PORT R.

RAYON, chez les Marchands, ſe dit des diviſions de leurs armoires en petits quarrez qui répréſentent des rayons de miel, où il tiennent leurs marchandiſes proprement & en bon ordre, ſelon leur prix, leurs qualitez & leurs couleurs, pour les trouver ſous la main, quand ils en ont beſoin. *Capſulæ.* Les *rayons* doivent être couvèrts de papiér blanc collé ſur le bois.

On appelle *rayons* ou *rais*, ces petits filèts de lait qui ſortent des mammelles des Nourrices, quand on les prêſſe. *Lac irradians.*

RAYON, en tèrmes de Médecine, eſt un des deux ôs qui s'étendent depuis le coude juſqu'au poignet. *Radii.* Il eſt le plus petit, & le ſupérieur. On l'appelle autrement *le petit focile.* Il a quatre muſcles qui ſèrvent aux divèrs mouvemens de la main.

RAYONS ou *rais*, en tèrme d'Agriculture, ſont les rayes que fait la chârruë en labourant la tèrre en droite ligne, & ſur tout celles qui ſont faites pour écouler l'eau entre les ſillons. *Incile.* On le dit auſſi de ces rigoles où l'on couche les provins de vignes.

RAYON, ſe dit auſſi des creux & cannelures qui ſont dans les lingotières, & qui ſèrvent de moule aux lingots. *Stria.*

RAYOnNANT, ANTE. adj. Qui eſt environné de rayons. *Radians, irradians.* L'aurore en ſe levant eſt *rayonnante* de mille feux. JÉSUS-CHRIST viendra tout *rayonnant* de gloire juger les vivans & les morts.

On le dit auſſi dans le Blâſon, un ſoleil *rayonnant*, ou jettant ſes rayons. *Sol irradians.*

RAYOnNER. v. n. Jetter des rayons. *Radiare.* Il ſe dit du ſoleil, des aſtres, quand ils épandent leur lumière. Dès que le ſoleil commence à *rayonner*, il fait jour. On dit auſſi au figuré, que le ſoleil de juſtice *rayonne* dans nos âmes.

RAYOnNER. v. n. Se dit du mouvement des éſprits animaux, qu'on appelle irradiation. *Tendere, niti, fluere.* Les eaux de Bourbon parcourent tous les ſinus, les glandes, les réplis; & ranimant les éſprits animaux, elles les font *rayonner* dans tout le corps, en délivrant l'origine des nèrfs du domaine des humeurs pituiteûſes qui les abbreuvoient. MÉM. DE TR. Ce mot *rayonner*, & celui *d'irradiation* ſe diſent dans l'opinion commune, qui enſeigne que les éſprits animaux ſont pouſſez du cèrveau vèrs toutes les parties du corps par les petits canaux des nèrfs comme les rayons de la matière lumineûſe l'eſt de tous côtez par le corps lumineux. Car dans le ſentiment de la circulation des éſprits, que nous avons éxpliqué au mot CIRCULATION, ces éxpréſſions de *rayonner* & d'*irradiation* ne conviendroient pas.

RAYOnNER. v. a. S'eſt dit autrefois pour labourer. *Sulcare*, & ce que nous appellons aujourd'hui *ſillon* ſe nommoit alors rayon, ou raye de tèrre; parce qu'en éffèt ce ſont des rayes, ou des rayons que l'on trace ſur la tèrre avec le ſoc de la chârruë, qui pour cela s'appelloit alors *reille*. Encore aujourd'hui en quelques Provinces le ſoc d'une charruê a été appellée *reille*, parcequ'il fait des rayes ou rayons à la tèrre en la fendant. De *reille* on a fait *reiller* pour labourer, & reilhage, ou reillage, pour labour: l'*h*, marquoit ſeulement qu'il faut moüiller l'*l*, comme en uſent encore les Portugais. Callæus fait venir ce mot de *regula*; mais ſans raiſon. DE LAURIÈRE.

R A Z.

RAZ. ſ. m. C'eſt au païs de Breſſe une meſure qui eſt la même que le bichèt: anciennement on l'appelloit *bichet raz*, & par la ſuite des tems on l'a appellé *Raz* ſeulement. DE LAURIÈRE. Voyez Collet ſur les Statuts de Bugey, p. 70.

RAZALGATE. Nom d'un Cap. *Razalgata promontorium*, anciennement *Corrodamum promontorium*. Ce Çap eſt le plus oriental de toute l'Arabie. Il eſt environ à cent quarante lieuës du Cap de Moçandan, & de l'iſle d'Ormus, vèrs le ſud-eſt.

RAZAMILARA. Autrement Biſerta Vecchia. Nom d'un bourg de Barbarie en Afrique. *Raſamilara, Biſerta vetus.* Il eſt ſur la côte du Royaume de Tunis entre Biſérte & Tabarque. Ce bourg eſt mal peuplé, quoiqu'il ait un aſſez bon port. On le prend pour l'ancienne. *Hippon Diarrhytos*, ville de l'Afrique propre. MATY.

RAZES. Le Comté de Razes. En Latin. *Reda*; *Redenſis pagus.* C'eſt une petite contrée du bas Languedoc. C'étoit anciennement l'appanage des ſeconds fils des Comtes de Carcaſſonne. Limoux capitale & Aleth en ſont les lieux principaux. MATY.

R E.

RÉ. ſ. m. Note de Muſique qui marque le ſecond ton de la gamme. Entonner un *ré*.

RE, eſt auſſi une particule qui ne ſignifie rien toute ſeule; mais qui ſèrt à compôſer la plûpart des môts de la langue, tant noms que vèrbes, & à les rendre ordinairement réduplicatifs: comme *faire* & *refaire*, *dire* & *redire*, *coin* & *recoin*, *nom* & *renom*, on dit, ordinairement, parcequ'aſſez ſouvent cette particule ne marque point de réduplication; mais rend ſeulement la ſignification du mot un peu plus forte: comme *luire*, *reluire*; *paitre*, *repaitre*. Elle marque même quelquefois un ſens tout différent du ſimple; comme *prouver*, *réprouver*. Quand elle ſe joint à des môts qui commencent par une conſonne, elle ne pèrd point ſon *e*, comme dans *rebattre*, *regagnér*, *retouchér*. Mais il n'en eſt pas de même quand les môts commencent par des voyellès, comme dans *rembourſer*, *raſſembler*; on ne dit point *réaſſembler*. Il y en a quelques-uns où cela eſt douteux, comme dans *rimprimer*, ou *réimprimer*; & d'aûtres où c'eſt tout le contraire, comme dans *réaggraver*, *réhabiliter*. L'*e* y demeure.

RE. Cette particule ſe prononce fort divèrſement dans les môts qu'elle compôſe: car, on la prononce tantôt comme *ré*, avec un *e* maſculin, & tantôt comme *re* avec un *e* féminin. Mais il faut apprendre cela par l'uſage: parceque les régles qu'on en pourroit donnèr ici, ſeroient trop longues, & ſujettes à trop d'éxceptions.

RÉ. ſ. f. Nom d'une Iſle de la mèr de Gaſcogne. *Rea Inſula*, anciennement *reacus*. Elle eſt ſur les côtes du païs d'Aunis, & à trois lieuës de la Rochelle. Cette iſle n'a pas plus de cinq lieuës de long, & une & demie de large, ſon tèrroir eſt éxtrêmement fèrtile en vin. Ses principaux lieux ſont le bourg de ſaint Martin, qui donne quelquefois ſon nom à l'iſle, celui de Loye, & le Fort de la Prée. MATY.

R E A.

RÉACAPTE. ſ. f. Tèrme de Coûtume. Nom d'un droit Seigneurial. Les acaptes en Languedoc & en Guyenne ſont de cèrtains droits dûs au Seigneur foncier & dirèct par le changement de l'emphytéote; ſoit que le changement ſoit arrivé par mort, mariage, vente, &c. Et les *réacaptes*, ou *arrières acaptes*, ſont des droits dûs par les emphytéotes à la mutation des Seigneurs, ſoit par mort, mariage, ou autrement. Voyez le Gloſſaire de M. de Laurière.

Apparemment *acapte* & *réacapte*, ſe ſont dit pour achapt & rachapt.

RÉACTION. ſ. f. Action du corps qui pâtit contre celui qui agit. *Reactio.* Il n'y a point en la nature d'action ſans *réaction*. C'eſt ce que diſent les Philoſophes en ces tèrmes, *Omne agens agendo repatitur.*

RÉADING. Voyez RÉDING.

RÉAdJOURNEMENT. ſ. m. Seconde aſſignation qu'on donne à celui qui a fait défaut ſur la prémière qu'on lui avoit donnée. *Iterata citatio.* Les *réajournemens* ont été abrogez par la dèrnière Ordonnance de 1667.

RÉAdJOURNER. v. act. Aſſigner une ſeconde fois celui qui n'a point comparu ſur le prémiér ajournement. *Vadimonium denuo nunciare.* On ne *réajourne* plus maintenant, on juge ſur le prémiér défaut, ſi ce n'eſt en matière criminelle.

RÉADJOURNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vadimonio iterum citatus.*

RÉAGAL, ou RÉALGAL. ſ. m. Minéral. C'eſt une éſpéce d'arſenic rouge, différent de l'arſenic commun qui eſt blanc, & de l'orpiment qui eſt jaûne. Il y a deux éſpéces de *réagal*, un *naturel*, & l'aûtre *artificiel*. Le *naturel* a été calciné dans la mine par des feux ſoutèrrains. L'*artificiel* qui eſt le plus commun, a été calciné au feu ordinaire. Le *réagal* eſt un poiſon dangereux, il eſt moins cauſtique que l'arſenic. En Latin *riſagallum*.

RÉAgGRAVE. Quelques-uns diſent *raggrave* ou *réaggravation*. ſ. f. L'Académie le fait maſculin. C'eſt un tèrme de l'Égliſe, qui ſe dit du dèrniér monitoire qu'on publie après trois monitions; & la dèrnière éxcommunication. *Iterata aggravatio.* Avant que de fulminer la dernière éxcommunication ſur un monitoire, on publie un aggrave, & un *réaggrave*. L'Ac. Les Praticiens le font féminin. Fulminer une *réaggrave*. ÉVEILLON. C'eſt le plus uſité. Févret ſe ſèrt de *réaggravation* au lieu de *réaggrave*. Il faut une pèrmiſſion du Juge Laïque pour l'obtenir, & ſans cela le Curé ne peut procéder à publier le monitoire par aggravation, & *réaggravation*. Le Curé ne peut auſſi venir à l'aggravation, & à la *réaggravation* ſans une pèrmiſſion de l'Évêque, ou de l'Official, outre celle du Juge Laïque. FÉVRET.

RÉAgGRAVER. v. act. Aggraver de nouveau; augmenter les peines. *Reaggravare.* *Réaggraver* une ſentence d'éxcommunication. ÉVEILLON. *Réaggraver* les cenſures Écclésiaſtiques. MAUCROIX.

RÉAL. *Porto-Real.* C'eſt un village de l'Andalouſie. *Portus Regius.* Il y a un petit port ſur le golfe de Cadix, au levant de la Guadalette. Il y a auſſi un port de ce nom dans le Tabaxo au Méxique, près de la Noſtra Seignora de la Vittoria. MATY.

RÉALE. ſ. f. Tèrme de Mèr, qui ſe dit de la principale des galères. *Triremis regia, vel prætoriana.*

RÉALE. Monnoye d'Éſpagne qui eſt d'argent, & qui a eu divèrs prix ſelon les tems, & a valu juſqu'à un écu. *Nummus Hiſpanicus vulgò Realis.* Celle-là en Éſpagne s'appelle *réale de huit.* La ſimple *réale* n'étoit que de ſept ſous ſix denièrs. On dit au pluriel *réaux.* Un ſac de *réaux* de mille francs en *réaux & demi-réaux.* Il eſt incroyable que dans le petit tèrrain de Moquega (au Chili,) on y cueille tous les ans environ 100000. botiches de vin, qui montent à plus de 3200000. pintes de Paris, qui, à 20. *réaux* la botiche donnent 400000. piaſtres, c'eſt-à-dire, à préſent (1716.) 1600000. livres de nôtre monnoye. FRÉZIÉR. *p.* 159. c'eſt-à-dire, qu'il y a cinq *réaux* à châque piaſtre.

Ce mot vient de *réale*, comme qui diroit *monnoye royale.* Les 20. *réaux* de plate font deux piéces & démi de 58. ſous, qui valent trois livres en France. Les anciens talèrs d'Allemagne qu'a fait battre Phillippes II. fils de l'Empereur Charles-Quint, ont été par éxcellence nommez *réaux.*

FRANC-RÉAL. Voyez FRANC.

RÉALEJO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la nouvelle Éſpagne. *Realejum.* Il eſt dans la Province de Nicaragua, au couchant de la ville de Léon, ſur la mèr du Sud, où il a un bon port, qui le rend conſidérable. MATY.

RÉALGAL. Voyez RÉAGAL.

RÉALISER. v. act. Rendre réel & éffèctif. *Verum & reale declarare.* On n'a fait que des offres labiales, il les faut *réaliſer.* Én tèrmes de Coutumes on dit *réaliſer* un contrat, un partage, &c. quand on reconnoît le contrat pardevant le Seigneur dont l'héritage eſt tenu, ou pardevant les Officiérs de ſa Juſtice, afin d'acquérir un droit réel, hypothéque & nantiſſement. Cette rente a été *réaliſée* & nantie, c'eſt-à dire, a une hypothéque privilégiée; ce qui s'entend dans les païs où le nantiſſement a lieu.

RÉALISTE. ſ. m. On a donné ce nom aux Philoſophes oppôſez à Ochan, & ſectateurs de Scot & des aûtres Docteurs, qui croyent que les univèrſaux ſont des réalitez, qui éxiſtent de fait, hors de la penſée & de l'imagination, & comme on parle dans l'École, *à parte rei*; au lieu qu'Ocham & les Nominaux prétendent qu'il ne ſont que dans l'éſprit & dans la penſée; que ce ne ſont que des idées, des manières de concevoir les chôſes. Le Docteur Odon ou Oudart, natif d'Orléans, & dans la ſuite Abbé de ſaint Martin de Tournai, fut le chèf de la ſecte des *Réaliſtes.* Il compôſa trois Livres de Dialectique, où ſuivant la doctrine de Boéce & des Anciens, il ſoutenoit que l'objèt de cet art ſont les chôſes & non pas les paroles. Ce qui fit naître la ſecte des Nominaux oppôſée aux *Réaliſtes.*

RÉALITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſolide, ſubſiſtant, réel, éffèctif. *Realitàs, exiſtentia, entitas.* Cet homme fait bien des promeſſes; mais ce ſont des paroles; on ne voit point de *réalitez.* Les Univèrſaux, les êtres de raiſon n'ont aucune *réalité.* Les Proteſtans nient la *réalité* du corps du Sauveur en l'Euchariſtie. La Poëſie s'éxèrce, ſe plaît dans les fictions, dans les figures; toûjours hors de la *réalité* des chôſes: & c'eſt la *réalité* ſeule qui peut ſatisfaire un entendement bien ſain. S. ÉVR. On ſe contente des déhors, & des apparences de la vèrtu, ſans ſe mettre en peine de la *réalité.* BELL. Les hommes ne pouvant guères compter les uns ſur les aûtres pour la *réalité*, ſont convenus entr'eux de ſe contenter des apparences. LA BRUY. Celui qui donne des *réalitez* pour des déhors de tendreſſe, eſt pris pour duppe. S. ÉV. Le péché a tellement obſcurci toutes nos lumières, que nous ſommes ſujèts à mille èrreurs, & à prendre des ombres pour des *réalitez.* MALEB. De vaines images cachoient les *réalitez.* S. ÉVR. Une *réalité*, & non pas une figure. PÉLISSON.

RÉALVILLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Regalis villa.* Elle eſt dans le Quèrcy, ſur l'Aveyrou, à deux lieuës de Montauban, vèrs le nord. MATY.

RÉAMBRER. Voyez RÉEMBRER.

RÉApPÔSER. v. act. & rédupl. Appôſer de nouveau. *Denuò apponere.* On a *réappôſé* le ſcellé dans cette maiſon, dont on avoit eu mainlevée par ſurpriſe.

RÉAſSIGNATION. ſubſt. fém. Second ajournement qu'on donne à celui qui a fait défaut ſur le prémier. *Iterata Vadimonii nunciatio.* Les *réaſſignations* ſont abrogées par l'Ordonnance de 1667.

RÉAſSIGNATION, eſt auſſi un renouvellement d'ordonnance, de mandement, pour faire une dette, quand la prémière ne s'eſt pas trouvée bonne. *Iterata vadimonii indicatio.* Il a obtenu au Conſeil *réaſſignation* pour cette partie ſur un aûtre fonds.

RÉAſSIGNER. v. act. & rédupl. Dônner une ſeconde aſſignation. *Iterùm citare.* On *réaſſigne* juſqu'à quatre fois les parties pour être intèrrogées ſur faits & articles.

RÉAſSIGNER, ſignifie auſſi, donner un aûtre fonds pour faire payer une dette, quand le prémièr s'eſt trouvé défectueux. *Novam Hypothecam aſſignare.* Ce Fèrmiér a fait banqueroute ſans me payer, il faut le faire *réaſſigner* ſur une aûtre fèrme.

RÉAſSIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Citatus denuò, in judicium vocatus.*

RÉATUS. ſ. m. Nom proprement Latin, de l'ablatif duquel nous vèrrons dans nôtre langue en cette phrâſe. Être *in reatu.* C'eſt-à-dire, être déclaré coupable. Être conſtitué coupable.

RÉAULX. Vieux mot m. au plur. Royaux, d'où vient Réalmont, ville de l'Albigeois, C. Mont-Royal. C'eſt auſſi une monnoye. BOREL. Voyez RÉALE.

R E B.

REBAIS. ſ. m. Nom propre d'un Village avec Abbaye. *Reſbacum.* Il eſt dans la Brie, Province de France, près de la rivière de Morin, à ſix lieuës au ſud-eſt de Meaux.

REBAISER. v. act. & redupl. Baiſer pluſieurs fois. *Denuò oſculari.* Ce pauvre criminel eſt mort bien repentant, il a baiſé & *rebaiſé* cent fois la croix.

REBAISER, en tèrmes de Monnoye, ſe dit quand on ajuſte les cârreaux pour les rendre de leur juſte poids. *Denuò æquare.* La prémière fois qu'on y touche, cela s'appelle *approcher*, & les aûtres fois *rebaiſer*: ce qui ſe fait ordinairement par les tailleréſſes ou filles des ouvriérs.

REBANDER. v. act. & rédupl. Bander de nouveau. *Iterum tendere.* L'arc eſt une arme bien commode, en ce qu'il ne faut guères de tems pour le *rebander.* Il faut *rebander* les playes d'un malade, quand les bandes ſe ſont lâchées. On *rebande* les câbles avec des cabeſtans & des moulinets.

REBANDER, en tèrmes de Marine. C'eſt auſſi, Remettre à l'aûtre bord, retourner à un aûtre côté. Ce tèrme n'eſt uſité que parmi les Matelots, *Rebander* à l'aûtre bord, c'eſt courir ſur un aûtre air de vent. *Alium ſequi*, ou *tenere curſum.*

REBANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tenſus, extenſus.*

RÉBANE. ſ. f. Nom propre d'un village du Comté de Queens, en Irlande. *Rebana.* Il eſt à deux lieuës de Queenſlowne, vèrs le levant, & on croit qu'il eſt la petite ville appellée autrefois *Rheba*, ou *Rhaba.* MATY.

REBApTISANT, ANTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Hérétique qui rebaptiſe ceux qui ont déja été baptiſez. C'eſt la même chôſe qu'Anabaptiſte. Voyez ce mot. *Anabaptiſta, Catabaptiſta. Rebaptiſans.* Jovet a dit *Rebaptiſeurs*, T. I. p. 378. où il traite de ces hérétiques, mais ces mots ne ſont point en uſage.

REBApTISATION. ſ. f. *Rebaptiſatio.* L'action de rebaptiſer. Saint Ciprien & le Pape Étienne eurent de grands differends touchant la *Rebaptiſation* des hérétiques. Jovet a dit *Rebaptiſement.*

REBApTISER. v. act. & rédupl. Réïterer le Baptême. *Rebaptizare.* L'Égliſe ne ſouffre pas qu'on *rebaptiſe* les Hérétiques. On peut *rebaptiſer*, quand il ſe trouve que le Baptême a été défectueux en ſes parties éſſentielles. Donat fut condamné à Rome dans un Concile pour avoir *rebaptiſé* quelques perſonnes tombées dans l'idolatrie.

REBARBATIF, IVE. adj. Qui a l'humeur bourruë, fantaſque, & rebutante. *Procax, protervus, reſtitans, moroſus.* Cet homme eſt de commèrce difficile, il eſt rude, *rebarbatif* & peu complaiſant, C'eſt un grand défaut à un Juge d'être *rebarbatif.* Remarquez ce vieillard avâre, & *rebarbatif* dans Térence, qui s'aviſe de devenir tout-un-coup careſſant, & libéral. LE P. LE B.

Ménage dit que ce mot vient de *rubarbe.* Il eſt du ſtile ſimple & familiér.

REBARDER. Vieux vèrbe, qui ſignifioit autrefois chanter une repriſe ou refrein de chanſon: comme les Bardes Gaulois, ou Chantres, ſelon le Roman du Tournoyement de l'Antechriſt. BOREL.

REBAſTER. v. act. & rédupl. Remettre le bât ſur un âne, ſur un mulet. *Clitellas aſino reponere.* On dit auſſi qu'on les a *rebâtez*, quand on leur a fait faire des bâts neufs.

REBAſTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterùm clitellis inſtructus.*

REBAſTIR. v. act. & rédup. Bâtir une ſeconde fois. *Denuò readificare.* Le Temple de Salomon a été détruit & *rebâti* pluſieurs fois. Il coûte autant à *rebâtir* une maiſon, qu'à l'achetter. On a *rebâti* ſur les vieux fondemens, ou de fonds en comble.

REBAſTI, IE. part paſſ. & adj. Une maiſon *rebâtie*, c'eſt-à-dire, neuve. *Readificatus.*

REBAſTEMENT. Tèrme de Muſique, Voyez RÉPÈRCUSSION.

REBATTEMENS. ſ. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de divèrſes figures qui ſe font à fantaiſie, & qui ſont peu en uſage en France

ce, & beaucoup en Allemagne. *Repercuſſio.* Les principales ſont une dextre, une pointe, une plaine, une champagne, une pointe en pointe, des gouſſèts, une gorre, une billette couchée, un écuſſon renvèrſé dans un aûtre, &c. On le dit auſſi de pluſieurs aûtres diviſions de l'Écu éxtraordinaires qui ont été appellées *rebattemens*, à caûſe que les figures ſont oppôſées, & qu'elles ſemblent ſe rebattre l'une l'aûtre.

REBATTRE. v. act. & réduplicatif. *Je rebas. Je rebattois. Je rebattis. J'ai rebattu. Je rebattrai. Que je rebatte.* Battre une ſeconde fois. *Repercutere.* Il faut *rebattre* les matelas de tems en tems pour être couché mollement. On *rebat* les cartes, quand on a mal donné.

REBATTRE, ſignifie figurément en Morale, Redire pluſieurs fois la même chôſe. *Repetere, recantare, recenſere.* Cet Auteur eſt importun, parcequ'il *rebat* trop les mêmes raiſons. *Rebattre* les mêmes ſentimens. ABLANC. Un conte uſé & *rebattu.* FONT.

Faut-il vous le rebattre,
Aux oreilles cent fois, & crier comme quatre? MOL.

REBATTU, ÜE. part. paſſ. & adj. *Iteratus, recantatus, recenſitus.* Cela eſt ſi commun, que j'en ai les oreilles *rebattuës.* Il avoit l'éſprit *rebattu* des plaintes de ſa mère. VAUG.

REBAUDIR. v. act. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit, lorſque les chiens ont la queuë droite, le balai haut, & qu'ils ſentent quelque chôſe d'éxtraordinaire. *Arrigere ſe.*

REBAUDI, IE. part. paſſ. & adj. Joyeux. *Nicod.* BOREL. *Latus, hilaris.*

REBEC. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois violon à trois cordes, qui eſt, à vrai dire, un violon imparfait. Ses cordes ſont accordées de quinte en quinte. *Barbitus, fidicula.* On menoit autrefois les épouſées à l'Égliſe avec le *rebec* & le tabourin. Il ſe dit encore en riant, & dans le ſtile burleſque. O Muſe! je t'invoque, bande les nèrfs de ton *rebec.* RÉGN.

Me rendre en me torchant le bec
Le ventre creux comme un rebec, RÉGNIÉR.

Et vos parolles non pareilles
Réſonnent doux à nos oreilles
Comme les cordes d'un rebec. ID.

Car elle avoit viſage de rebec. RABELAIS.

A tel Meneſtrier tel rebec,
Tenant toûjours le vèrre au bec. SATYRES CHRÉST.

Ménage tient que ce mot vient de l'Éſpagnol *rabel*, qui eſt pris de l'Arabe *rebab* ou *rebaba*; qui ſignifie la même chôſe. Borel dit qu'il vient de l'Hébreu *rebiac*; qui ſignifie *ſiſtrum.* Mais plutôt il vient de *reber*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *violon*, & *rebeter*, *ſonner du violon.*

RÉBEL. ſ. m. Nom propre d'une ville du haut Languedoc. Ce mot vient du Roi Philippes Le Bel, qui la fit entourer de murailles ſuivant l'inſcription qui eſt ſur ſa porte.

——— *qua dudum Vauri Baſtida vocabar*
Dicta Rebellus ero Regis honore mei. BOREL.

RÉBEL, eſt auſſi une potite ville ou bourg du Duché de Meckelbourg, en Baſſe-Saxe. *Rebela, Rebellio.* Il eſt ſur le bord méridional du lac de Murits, environ à quatre lieuës de Waren, vèrs le midi. MATY.

RÉBELLE. adj. m. & f. & ſ. Qui ſe révolte contre ſon Souverain; qui réſiſte à ſes ſupérieurs; qui ne veut pas obéïr aux loix. *Protervus, refractarius.* Le péché rend l'âme *rébelle* à Dieu. La ville eſt *rébelle* à vos ordres. On fait le procès aux *rébelles*, on râſe leurs châteaux. Il laiſſa le châtiment des *rébelles* à ſes Lieutenans. ABLANC.

RÉBELLE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Rebellis.* L'appetit ſenſuel eſt ſouvent *rébelle* contre la raiſon, & ne reconnoît plus ſon empire. La Reine ne fut point *rébelle* à mes vœux. G.G. c'eſt à-dire, qu'elle ne fut point cruelle.

RÉBELLE, ſignifie auſſi, Opiniâtre, & ſe dit des maux, ou des maladies. *Obſtinatus.* Quand un ulcère eſt *rébelle* aux remédes topiques, cela marque qu'il vient d'une caûſe intèrne, que la maſſe du ſang eſt corrompuë.

RÉBELLER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se révolter, mépriſer l'autorité des loix & du Prince, tirer l'épée contre lui. *Pravaricari.* Les Provinces de Hollande ſe ſont *rébellées* contre l'Éſpagne, dont le joug étoit devenu inſupportable. Souvent les ſens ſe *rébellent* contre la raiſon.

RÉBELLION. ſ. f. Félonie, révolte d'un vaſſal, d'un ſujèt, contre ſon Seigneur, ſon Souverain. *Rebellio, ſeditio.* Les Poëtes ont feint une *rébellion* de Géans contre le Ciel: ou plûtôt, c'eſt un reſte de l'ancienne Tradition touchant les Géants, dont parle l'Écriture. Gen. VI. 4. qui ſe révoltèrent contre Dieu par leur crimes. Les Hérétiques ont l'éſprit porté à la *rébellion.* On décrete ſur le procès vèrbal d'un Huiſſiér, quand il y a *rébellion* à Juſtice. On dit, Couver une *rébellion.* ABLANC. Étouffer une *rébellion.* ID. Et dans la Poëſie, Égorger une *rébellion.* MÂIT. On dit au figuré, La *rébellion* des ſens contre la raiſon. L'ACAD.

REBÉNIR. v. act. & redupl. Bénir une ſeconde fois. *Iterum benedicere.* Il faut *rebénir* une Égliſe, quand elle a été prophanée par éffuſion de ſang, ou de ſemence; un calice, quand il a été prophané, quand on a donné deſſus un coup de marteau.

REBÉQUER. v. n. Il eſt bas, & ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Se revolter, ou pèrdre le reſpect contre l'autorité d'un ſupérieur domeſtique. *Reſiſtere, refragari.* Il eſt malhonnête à un enfant de ſe *rebéquer* contre ſon pere; à un Moine contre ſon Prieur. On ne croit pas qu'il ſoit vrai que ce vèrbe ne ſe diſe qu'avec le pronom pèrſonnel. On doute même ſi parmi ceux qui le diſent, *rebéquer* à ſon père, n'eſt pas plus ordinaire que *rebéquer* contre ſon père. C'eſt-à-dire, le contredire, lui répondre peu réſpectueûſement.

Ce mot, ſelon quelques-uns, vient de *rebechat*, qui en langage Cèltique ou Bas-Breton, ſignifie *reproche.*

REBÈS, ou REBAIS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Resbacis.* Il eſt dans la Brie. Le Monaſtère de *Rebès*, *Resbacenſe monaſterium.* Il y a une petite rivière, ou torrent de même nom, c'eſt de là que ce lieu s'eſt appellé *Rebais* qui s'eſt formé du Celtique *bec*, ou *bach*, & *pach*, qui ſignifie un ruiſſeau. Vallois, *Not. Gall. p.* 471.

REBIFFÉR. v. act. Vieux mot. Relevér en haut, retrouſſer. BOREL. *Erigere, arrigere.*

Son nez rebiffoit *contre mont.* PÈRCEVAL.

REBINER. v. act. En Bèrry & en Nivèrnois c'eſt donner un troiſiême labour à une vigne. *Iterum redarare. Arare tertium.* Cela s'appelle auſſi Tièrcer. On rebine les vignes pour faire mourir les hèrbes, afin qu'elles n'offuſquent pas le frûit & ne l'empêchent pas de bien meurir.

REBIS. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt un compôſé de deux chôſes; ſçavoir le mèrcure philoſophal, lequel contient l'eau & le feu, le corps & l'éſprit, le fixe & le volatile, le ſouphre & le mèrcure, le mâle & la femelle; ou bien, c'eſt une chôſe qui a reçu de la nature une double propriété occulte, qui fait qu'on lui donne le nom d'hèrmaphrodite. DICT. H.

On appelle encore *Rebis*, l'union de l'eau & de la tèrre, lorſque le noir très-noir paroît & s'épaiſſit. ID.

REBLANCHIR. v. act. & rédupl. Blanchir une ſeconde fois. *Denuo dealbare, lavare.* On donne ſon linge à *reblanchir* à la Blanchiſſeûſe, à l'Empeſeûſe. On *reblanchit* de la vaiſſelle d'argent, en la faiſant rougir ſur le feu, ou avec une leſcive de quelques ſèls. On *reblanchit* les murailles, en les regrattant, ou en y mettant un enduit de chaux.

REBLANCHI, IE. part. paſſ. & adj. *Dealbatus, lotus iterùm.*

REBLANDIR. v. act. Tèrmes de Coutumes, qui ſe dit, quand un vaſſal va trouver le Seigneur ou ſes Officiérs pour retirer ſon aveu & dénombrement, & lui demander civilement & avec ſoumiſſion les caûſes de ſaiſies qu'il a faites, ou des difficultez ou empêchemens qu'il a à lui oppôſer. *Iterùm blandiri. Blande dominum adoriri.* On dit *Reblandir* & retirer ſon aveu & dénombrement de ſon Seigneur; *Reblandir* le bétail pris en dommage. *Reblandir* le Seigneur Feudal ou Juſticiér.

REBLANDISSEMENT. ſ. m. Action de Reblandir. Acte par lequel on reblandit, quand le vaſſal ou ſujèt vient par devant ſon Seigneur, ou à ſon Sénéchal ou Bailli pour ſçavoir la caûſe d'une ſaiſie. *Blanda Domini compellatio.*

REBOIRE. v. act. & rédupl. Boire pluſieurs fois. *Bibere, & rebibere.* Quand un homme n'a pas beu une ſanté dans la régle des débauchez, on l'oblige à *reboire.* Cet Ivrogne n'attend pas qu'il ſoit deſſaoulé pour *reboire* & ſe ſaouler de nouveau.

On dit auſſi qu'il ne faut pas laiſſer *reboire* ſa ſueur, pour dire, la laiſſer rentrer dans le corps, & qu'il faut s'éſſuyer, ſe faire froter, changer de linge. *Repercutere.*

REBONDIR. v. neut. Faire un ou pluſieurs bonds. *Reſilire.* Un balon *rebondit* deux ou trois fois.

REBONDI, IE. part. & adj. Il ſe dit auſſi figurément des chairs qui ſont grâſſes, fèrmes, potelées en quelques parties du corps, comme le viſage, les tetons, les feſſes, le ventre, &c. *Redundans, excreſcens.*

REBONDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle un corps rebondit & ſe réflechit, après avoir touché la tèrre. *Reſilium, vel reſultus.* Le *rebondiſſement* d'un balon.

REBONDRE. v. act. Mot Languedochien. Enſevelir. *Sepelire.* Voyez REPONDRE.

REBOnNER.

REBOUTONNER. v. act. Vieux mot. Renouveller. *Mehun au Teſtam.* Borel.

REBORD. ſ. m. Partie qui avance, qui s'éleve, ou qui ſe replie ſur le bord d'un autre. *Margo.* Le *rebord*, ou le parapet du Pont neuf. Le *rebord* de la cheminée. Son livre paroit demi-rongé par les *rebords*. Boil. Le *rebord* d'une chappe, d'une manche, d'un chapeau. Ce n'étoit qu'un ſimple *rebord* couvert qui régnoit tout autour. *Limbus.* Vaug.

REBORDER. v. act. Border une ſeconde fois une chôſe qui avoit été bordée; remettre un bord neuf. *Limbo denuo inſtruere.* Une juppe *rebordée*.

Reborder, eſt auſſi un terme de Jardinier, qui ſignifie, Retirer avec le râteau le milieu d'une planche pour la relever tout autour, & pour y retenir l'eau de la pluye & des arroſemens. *Limbo iterum cingere.* Il faut *reborder* toutes ſes planches. La Quint.

Reborder, ou Raborder. Terme de Marine. v. act. Tomber une ſeconde fois ſur un vaiſſeau. Aubin. *Iterum aggredi, aſſilire inſilire.*

REBOTTER. v. act. & rédupl. Remettre ſes bottes. *Ocreas reponere, reſumere.* Ces cavaliers ne furent pas ſi tôt débottez, qu'on leur commanda de ſe *rebotter*.

REBOUCHEMENT. ſ. m. Action par laquelle une chôſe ſe rebouche. *Obturatio.* Le *rebouchement* du trenchant de ce coutelas montre qu'il n'eſt pas de bon acier.

REBOUCHER. verbe act. Boucher une ſeconde fois ce qu'on avoit débouché. *Reobturare.* Il faut *reboucher* la bouteille, quand on a verſé du vin. Il faut *reboucher* ce mur, cette porte, cette fenêtre, il vient par là trop de vent.

Reboucher, ſe dit auſſi, quand la pointe, ou le taillant des inſtrumens pointus ou trenchans s'émouſſe, au lieu de pénétrer dans les corps durs & ſolides. *Retundere, obtundere.* Les cognées ſe *rebouchent* en abattant des bois qui ſont trop durs, comme le buis, le gayac. L'acier de Damas ne ſe *rebouche* point, il couppe tout. Un fer qui n'eſt pas bien trempé ſe *rebouche* contre le marbre, contre le fer.

Il ſe dit figurément en ce ſens, mais il ne ſeroit guère bien aujourd'hui.

> *Puiſſe être à ta grandeur le deſtin ſi propice,*
> *Que ton cœur de leurs traits* rebouche *la malice.* Régn.

Rebouché, ée. part. paſſ. & adj. *Obtuſus, retuſus, obturatus.*

REBOUILLIR. v. n. & rédupl. Faire bouillir de nouveau. *Iterum fervefacere.* Ce ſyrop eſt trop clair, il le faut faire *rebouillir*. Cette viande n'eſt pas cuite, faites la *rebouillir*.

REBOURCIÉ, ée. adj. m. & f. Vieux mot. Retrouſſé. Borel. *Recurvus, arrectus.*

> *Rechignée eſtoit & froncie,*
> *Avoit le nez &* rebourcie,
> *Hideuſe eſtoit & ſoulée.* R. de la Rôse.

REBOURGEONNER. v. n. Pouſſer de nouveaux jets ou bourgeons. *Novas gemmas agere, iterum progemmare, repullulare.* La vigne *rebourgeonne* au printems. Ceux qui ſont ſujets aux boutons & aux puſtules, les ſentent *rebourgeonner* au renouveau.

REBOURS. adj. Revêche, difficile à gouverner, à perſuader. *Moroſus, contumax, intractabilis.* Cet homme eſt ſi *rebours*, a un eſprit ſi *rebours*. L'Acad. Il devroit avoir au féminin *rebourſe*; mais il n'eſt point en uſage.

Ce mot vient du Latin *reburrus*, ſelon Ménage, ou *reburſus*.

Rebours. ſ. m. Le contrepoil. Prendre le *rebours* d'une étoffe pour la nettoyer. *Retroagere.* Il n'a plus guère d'uſage au propre. Il ſe dit plus ordinairement au figuré; pour dire, Le renverſement de l'ordre, & le contrepied, le contreſens. C'eſt un diſſimulé qui dit tout le *rebours* de ce qu'il penſe. Il y a des vers où l'on trouve les mêmes mots, quand on les lit au *rebours*, comme, *Roma tibi ſubito motibus ibit amor.* Il fait le *rebours* de ce qu'on lui dit.

A Rebours. adv. Au contraire. Cet homme fait toutes chôſes *à rebours* de bien, *à rebours* de ce qu'on lui dit. *Præter quod illi dictum fuerat præpoſterè agit.* Le drap, le velours ſe gâtent, quand on les nettoye *à rebours*, à contrepoil. Les Sorciers diſent leurs prières *à rebours*, il decline ſon nom à rebours en rétrogradant. Il a pris cette affaire *à rebours*, à contreſens.

REBOURS. ſubſt. m. ou Rebus de Picardie. C'eſt une écriture énigmatique, venuë de ce que jadis les Clercs de la Bazoche faiſoient une ſatire, intitulée *de rebus quæ geruntur*, & ce, tous les ans. *Ménage.* Borel.

> *Car en* rebus *de Picardie,*
> *Une faux, une eſtrille, un veau,*
> *Cela fait eſtrille fauveau.* Marot. Voyez Rébus.

REBOURSER. v. act. Terme d'Artiſans qui apprêtent des draps. Relever le poil du drap à tondre, le frotter à rebours. *Avertere retro.* L'Académie dit *rebrouſſer*. Voyez plus bas.

REBOURSOIR. Voyez Rebroussoir.

REBOUTONNER. v. act. & rédupl. Boutonner une ſeconde fois, après s'être déboutonné; regarnir un habit de boutons. *Iterum veſtem globulis adſtringere.*

REBRAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois le rebord, le repli de quelque habit. *Replicatio.* Le *rebras* des manches, le *rebras* d'un manteau, c'eſt ce qui ſe retourne ſur le bras, ſur l'épaule, où l'on met d'ordinaire des paremens. Un pourpoint à double *rebras*, à doubles manches. Il n'eſt en uſage qu'en ces phrâſes: Il a pouſſé cette balle à double *rebras*: il lui a donné un ſoufflet à double *rebras*; pour dire, de toute ſa force.

REBRASSER. v. act. Rehauſſer, retrouſſer ſes manches. *Replicare, reflectere.* Cet Ouvrier, pour avoir plus de liberté de travailler, s'eſt *rebraſſé* juſqu'au coude. On diſoit autrefois *rebraſſer* ſon manteau, ſon chapeau, ſon bonnet; pour dire, le replier, en retrouſſer les bords.

Rebraſſer, eſt auſſi un verbe rédupl. qui ſignifie, Réitérer le braſſage, le mouvement des bras: ce qui ſe dit chez les Braſſeurs, les Monnoyeurs, les Pêcheurs, qui font braſſer pluſieurs fois. *Brachia nudare ad cubitos uſque.*

REBRASSÉ, ée. adj. Terme de Blâſon, qui ſe dit du repli des habits lorſqu'il eſt d'un autre émail que le corps du vêtement.

REBRÊSCHE. ſ. m. Vieux mot. *Deſſein, propos. Propoſitum res propoſita*, ou *res inſtituta.* Leſpleigny.

> *Et pour venir à mon* rebrêche. (à mon deſſein.) Borel.

REBRÊSCHER. Vieux v. act. Cenſurer. Borel. *Carpere, reprehendere.*

REBRICHE. Vieux terme de Coûtume. ſ. f. Ce nom ſe dit des Écritures que les parties donnent & fourniſſent l'un contre l'autre. *Scripta litigantium in ſe invicem.* Voyez Beaumanoir, ſur les Coûtumes du Beauvaiſis C. VI. p. 39.

REBRICHER. v. act. Terme de Coûtume. Répéter, renouveller, recoler. Dans l'ancienne Coûtume de la Baillie de Bouches non imprimée, art. 40. *Rebricher* une Enquête, c'eſt la répéter. *Repetere, renovare, recolere.* Voyez les Coûtumes de Bourges par de la Thaumaſſière, p. 265.

REBRIDER. v. act. & rédupl. Remettre la bride à un cheval, ou à une autre bête de ſomme. *Frænos equo rurſus injicere, addere.* Il faut *rebrider* un cheval, quand il eſt débridé. On *rebride*, quand on veut ſe remettre en chemin, ou quand il vient une alarme dans un camp.

REBRODER. v. act. Ajoûter quelque nouvel ornement en broderie à une chôſe qui eſt déja brodée. *Acu iterum pingere.* Il ſe dit particulièrement des dentelles. Un point *rebrodé*.

Rebrodé, ée. part. & adj. *Iterum acu pictus.*

REBROUILLER. v. act. & rédupl. Brouiller de nouveau. *Denuò permiſcere.* Ce procès s'eſt vû déja deux fois en train d'accommodement, mais le Procureur a toûjours *rebrouillé* les affaires. J'avois mis en ordre mes livres, mes papiers, il eſt venu quelqu'un qui les a *rebrouillez*.

REBROUSSER. v. act. Il ne ſe dit guère au propre qu'en parlant de cheveux, de poil, lorſqu'on les releve du ſens contraire à celui dont ils ſont naturellement couchez. *Erigere. Rebrouſſer* les cheveux. *Rebrouſſer* la barbe. L'Acad.

Rebrouſſer, ſe dit auſſi pour, Retourner ſur ſes pas. *Iter relegere.* Les Poëtes diſent que le Soleil *rebrouſſa* chemin pour ne voir pas le cruel feſtin d'Atrée & de Thyeſte. Il s'employe quelquefois abſolument. On alla à la rencontre des ennemis en ſi bon nombre, qu'on les fit *rebrouſſer*. Un nouvel avis qu'il reçut en ſa marche le fit *rebrouſſer* tout court.

Rebrouſſer, ſignifie auſſi, Aller, remonter contre ſon cours naturel. *Retro ire.* La rivière *rebrouſſa* plus vite que ne roule un torrent dans une vallée. Vaug. *Retro fluere.*

> *On a beau faire des prières;*
> *Les ans, non plus que les rivières*
> Ne rebrouſſent *jamais leurs cours.*
> Recueils de Poësies.

A rebrouſſe poil. adv. A contre-poil. *Præpoſterè, adverſis pilis.* Nettoyer un chapeau *à rebrouſſe poil.*

REBROUSSOIR. ſ. m. Peigne ou outil pour relever à rebours le poil du drap. *Adverſus pecten.* Quelques-uns diſent *rebourſoir.*

REBROYER. v. act. & rédupl. Broyer de nouveau. *Rurſus terere.* Ce Peintre a employé toutes ſes couleurs, il en fait *rebroyer* d'autres. On *rebroye* pluſieurs fois la moutarde.

REBRUNIR. v. act. & rédupl. Brunir une ſeconde fois. *Repolire.*

lire. Ce baſſin n'eſt pas aſſez bien bruni à ma fantaiſie, il le faut *rebrunir*, y repaſſer le bruniſſoir.

REBUBE. Voyez TROMPE, inſtrument de Muſique, c'eſt la même chôſe.

Ce mot vient de l'Arabe *rababa*, qui ſignifie un inſtrument de Muſique.

REBUFFADE. ſ. f. Action par laquelle le ſupérieur traitte avec mépris ou injure un inférieur, qui lui demande ou qui lui préſente quelque chôſe. *Faſtidioſa rejectio.* un homme de cœur ne ſe hazarde pas à demander, de peur de ſouffrir des *rebuffades*. Les gueux enrichis traittent les gens avec orgueil & *rebuffades*.

Ce mot vient de *rebouſſer*, qui n'eſt plus en uſage, & qui ſignifioit *chaſſer avec mepris*; ou bien de *buffe*, qui ſignifioit autrefois un *ſouflet*. MÉNAGE. De *re* & *buffe*, c'eſt à-dire ſouflet. BOREL.

RÉBUS. ſ. m. Jeu d'éſprit. *Dicterium joculare.* Les *rébus* ſont des équivoques ſur des mots couppez, ou joints enſemble, ou ſur quelques peintures qui les répréſentent. Menage dit que les *rébus* ſont des équivoques de la peinture à la parole. Marot dans ſon coq-à-l'âne a dit, qu'en *rébus* de Picardie, une *étrille*, une *faux*, un *veau*, cela fait, *Etrille Fauveau*. Il s'en eſt conſervé beaucoup dans les Armoiries & cris de guèrre; comme dans la maiſon de Savoye Raconis, qui porte des choux cabus dans ſes Armes; ils ont pour cri & pour deviſe, *Tout n'eſt* : & ils veulent dire par là, *Tout n'eſt qu'abus.* On les appelle communément *rébus de Picardie*, parce qu'il n'y a pas long tems que les Clèrcs de Picardie faiſoient tous les ans au Carnaval cèrtains libelles qu'ils appelloient, *De rebus quæ geruntur*, c'eſt à dire des railleries de ce qui ſe paſſoit dans la ville, où ils faiſoient de ces èquivoques : ce qui a été déffendu à caûſe du ſcandale. MÉNAGE. Voyez Borel ci-deſſus au mot REBOURS. Les *rébus* ne ſont plus en uſage que dans des enſeignes, ou parmi le peuple, comme pour dire, *A l'aſſurance*, on peint un *A* ſur une *ance*. Le Sieur Des Accords a fait un Recueil des plus fameux *rébus* de Picardie.

RÉBUS, ſignifie auſſi, Folie, bagatelle, ſottiſe. *Ineptiæ, nugæ* Vous me comptez là des *rébus*.

REBUT. ſ. m. Ce qui eſt de moindre prix & valeur; ce qu'on mépriſe, & qu'on rejette. *Rejectanea.* En toutes ſortes de marchandiſes il y a toûjours du *rebut*. Cet homme eſt un infâme; c'eſt le mépris, c'eſt le *rebut* du genre humain. Ces peuples ont toûjours été le *rebut* des nations. ABLANC. Il a choiſi le plus beau & le meilleur, il ne m'a laiſſé que le *rebut*.

> *Triſte avorton !* rebut *du néant, & de l'être.* S.ÉVR.
> *Et moi triſte* rebut *de la nature entière,*
> *La mort eſt le ſeul Dieu que j'oſois implorer.* RACINE.

REBUT, ſignifie auſſi, Rebuffade; action de mépris, & de dédain. *Repulſa.* L'humilité Chrétienne conſiſte à ſouffrir tranquillement le mépris, & le *rebut* des aûtres. Se fâcher du *rebut* d'un ſot arrogant que la fortune méne par la main, c'eſt une preuve qu'on ne ſçait pas faire de juſtes réfléxions ſur ce qui arrive. LE CH. DE M. La vie fatigante des Courtiſans, & les *rebuts* qu'ils ſouffrent, ne les dégoûtent point de la Cour. M. ÉSP.

> *Si je pèrds à la Cour les brillants avantages,*
> *Je n'ai point à ſouffrir mille* rebuts *cruels.* MOL.

REBUTANT, ANTE. adj. Orgueilleux, dégoûtant, rebarbatif, difficultueux. *Faſtidioſè repellens, rejiciens, ſuperbus, arrogans.* Cet homme eſt fort *rebutant*; il n'écoute aucunes offres ni propoſitions. Pourquoi pèrdre le mérite d'une bonne action par des manières hautaines, & *rebutantes*? BELL. La Reine ne pouvoit s'accoutumer à la ſévérité *rebutante* des Éſpagnols. ST. RÉAL. Une fauſſe modeſtie n'eſt guères moins *rebutante* qu'une ſotte vanité. BELL. On dit auſſi, qu'un travail eſt fort *rebutant*, qu'il n'eſt point agréable, qu'il dégoûte, lorſqu'on s'y applique peu volontiérs.

REBUTER. v. act. Mépriſer, rejetter quelque chôſe. *Contemnere, ſpernere, rejicere.* Ce Receveur m'a *rebuté* ſur un ſac de mille francs une piéce légère. Vous pouvez choiſir le plus beau & le meilleur & *rebuter* le reſte, le laiſſer. Il ne faut pas qu'un Rapporteur *rebute* les parties, qu'il refuſe de les entendre. Ce n'eſt pas là un homme d'acommodement, il *rebute* toutes les offres qu'on lui fait, tous les moyens qu'on lui propôſe. Ils imploroient l'aide d'un traître qui les *rebutoit* inſolemment. ABLANC. Le deſſein capital que vôtre Société a pris pour le bien de la Religion, eſt de ne *rebuter* pèrſonne. PASC.

REBUTER, ſignifie auſſi Dégoûter, empêcher de pourſuivre quelque deſſein. *Avertere, deterrere, avocare.* Les difficultez qu'on lui a fait dans cette affaire l'ont *rebuté*, il n'y penſe plus. Les épines de la Grammaire ont *rebuté* pluſieurs écoliers de l'étude. Le refus qu'on lui a fait d'une telle grâce l'a *rebuté* de la Cour. Quand on vient ſur l'âge on ſe *rebute* du monde & de ſes vanitez. Cet évenement ne *rebuta* point les chèfs. ABLANC. On dit auſſi, qu'un cheval ſe *rebute*, quand on lui donne trop de coups de fouët & d'éperon, il ſe câbre, & n'avance point.

REBUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repulſus, rejectus.* On appelle un oiſeau *rebuté*, celui qui ne veut plus voler, ayant pèrdu courage.

Nicod dit que ce mot vient de *bouter*, & de la particule *re*, qui ſignifie *arrière, retro*, & que c'eſt comme ſi on diſoit, *bouter en arrière*. Ménage le dérive de *but*, comme ſi on diſoit *éloigner du but*.

REC.

RECA. ſ. f. Nom propre. Bourg de la Carniole, ſitué ſur la petite rivière d'Idria, prés du Comté de Gorice. *Reca.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Larix*, ou *Larices*, petite ville du Norique, que d'aûtres mettent à Larfeld, village de la même contrée. MATY.

RECACHER. v. act. & rédupl. Cacher une ſeconde fois. *Rursùs abſcondere, recondere.* Le ſoleil ſe va *recacher* dans cette nuée. Cet homme ne ſe trouvoit pas bien caché en cet endroit là, il s'eſt allé *recacher* ailleurs. Cette Dame ne s'eſt démaſquée qu'un moment, & a incontinent *recaché* ſon viſage.

RECACHÉ, ÉE. part paſſ. & adj. *Abditus, abſconditus.*

RECACHETER. v. act. & rédupl. Remettre le cachet à une lettre décachetée. *Litteras denuò ſignare, obſignare.* On n'eſt pas tenu de recevoir des lettres *recachettées*. Ce paquet a été ouvèrt & *recacheté* fort proprement, il n'y paroit pas.

RECACHETÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Signatus, ſigillatus.*

RECAIGNER. v. n. Recaner, voix d'un âne. BOREL. Aujourd'hui on dit Braire. *Rudere.*

RECALBUTO. Voyez BAJALBUTO.

RECALCITRER, Vieux mot. v. neut. dit *reculcitrare*, C. regimber.

RÉCALCITRANT, ANTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Recalcitrans.* C'eſt à dire Regimbant. Les Recalcitrans ſont une des trente neuf ſectes ſorties du Luthéraniſme. *Jovet. T. I. p.* 475.

RÉCALER. v. act. Tèrme de Menuiſerie. C'eſt, Unir, & polir le bois avec la varlope, après qu'il a été ébauché & dégroſſi. *Polire, expolire.* Les varlopes à *récaler* ont le fèr moins long que les varlopes à ébaucher. *Récaler* eſt auſſi un tèrme de Charpenterie, qui ſignifie de même ôter du bois avec une varlope, ou un aûtre outil à fût après que le riflard ou aûtre prémiér & plus groſſier outil y a déja paſſé. AUBIN.

RECAMER. v. act. Enrichir un Brocard d'or ou d'argent, d'un nouvel ouvrage en forme de broderie élevée de fleurs ou d'arabeſques, en y ajoûtant ſur le métier de nouvelles chaînes & trêmes d'or & d'argent, qui le rélevent & le rendent plus riche.

Il vient de l'Italien *ricamare*, ou de l'Éſpagnol *ricamar*, & originairement de l'Arabe & de l'Hébreu *racam*, qui ſignifie *peindre avec l'aiguille*.

RECANATI. ſ. m. Nom d'une petite ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe. *Recinetum.* Elle eſt dans la Marche d'Ancône, ſur une montagne, à deux lieuës de Lorette, à l'Évêché de laquelle le ſien a été uni. *Recanati* s'eſt accruë des ruines de l'ancienne *Ælia*, ou *Helvia Recina*, dont la place qui eſt ſur le Muſone, porte encore le nom de *Recina Rovinata*. On voit dans la grande Égliſe de *Recanati* le tombeau du Pape Grégoire XII. dépôſé au Concile de Piſe. MATY.

RÉCAPITULATION. ſ. f. Sommaire d'un diſcours faiſant mention en abrégé de ſes principaux articles. *Orationis enumeratio, recapitulatio, reſumptio.* La *récapitulation* ſe fait d'ordinaire dans l'épilogue, pour faire reſſouvenir l'auditeur des principaux points qu'on a traittez.

RÉCAPITULER. v. act. & rédupl. Reprendre ſommairement ce qu'on a dit dans une harangue, dans un plaidoyé, &c. *Res diſperſè & diffuſè dictas ſigillatim cogere.* Les Juges ne pourroient pas ſe ſouvenir de ce qu'on a plaidé en pluſieurs Audiances, ſi l'Avocat ne *recapituloit* ſes principaux moyens.

RÉCAPITULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Collectus, enumeratus, repetitus.*

RÉCARRELER. v. act. & rédupl. Carreler de nouveau. *Iterùm pavimento ſternere.* Il faut *recàrreler* cette chambre tout à neuf. On dit auſſi, *récàrreler* des bottes; pour dire, les remonter, y mettre de nouvelles ſemelles.

RECAſSER. v. act. Tèrme d'Agriculture. Donner le prémier labour à une tèrre après qu'elle a porté du bléd. *Arare.*

RÉCAſSIS. Tèrme d'Agriculture. Tèrre qu'on a caſſée après que le blé en a été moiſſonné. *Terra arata.*

RÉCÉLLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on recéle les chôſes volées, ou les criminels. *Receptio.*

RÉCELER. v. act. Cacher, détourner quelque chôſe d'une maiſon, d'une ſucceſſion, d'un bien qu'on a eû en maniément. *Furta*

ta recipere, occultare, condere. Les femmes qui ont *recelé* quelques effèts en faiſant inventaire, pèrdent la part qu'elles auroient pû prétendre en la communauté. On paye auſſi une amande pour avoir *recelé*, quand on n'a pas déclaré dans la huitaine au Seigneur les acquiſitions qu'on a faites dans ſon fièf.

RECELER, ſignifie auſſi, Être complice d'un vol, garder & cacher les chôſes volées, les vendre ou acheter ſciemment. *Participem eſſe.*

RECELER, figurément ſignifie auſſi, Cacher, empêcher de voir. *Abſcondere, occultare.*

Ennemis des thréſors que recele *la tèrre*
D'un avâre avec moi plains l'aveugle fureur;
L'or n'eſt un bien qu'autant que l'on ſçait s'en défaire
Et qu'on s'en fait honneur. TRADUCT.
De la 2e Ode du II. L. D'Horace.

La tèrre *recéle* en ſes entrailles une infinité de tréſors.

Il peut, dans un jardin tout peuplé d'arbres vèrds,
Receler *le Printems au milieu des hivèrs.* BOIL.

RECELER, ſe dit auſſi en tèrmes de Vénerie. Lorſqu'une bête faûve eſt demeurée dans ſon fort ſans en ſortir, on dit qu'elle ſe *recéle* ſur ſoi.

RECELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il eſt auſſi ſubſt. & ſignifie, Vol; ſouſtraction. *Subſtractus.* On donne une action civile de *recelé* entre le mari, & la femme, & non pas de larcin. Si la veuve a commis le *recelé* après ſa renonciation elle eſt ſeulement obligée à la reſtitution des chôſes *recelées*: ſi le *recelé* eſt fait avant la renonciation, la veuve pèrd la part qu'elle auroit pû prétendre aux chôſes *recelées*, & s'oblige aux dettes de ſon mari. C. B.

RECELÉE. ſ. f. Vieux mot. Cachette. *Latebra. A recelée*; c'eſt à dire, en cachette. *Pèrceval.* BOREL. *Clam.*

RECELEUR, EÛSE. ſubſt. Complice de voleurs, qui garde leur vol, & leur en facilite le debit. *Receptor, receptrix.* On punit les *receleurs* du même ſupplice que les voleurs.

RÉCEMMENT. adv. Fraîchement, depuis peu. *Recenter, recens, noviſſimè.* Voilà des épiceries qui ſont bonnes, elles ſont *récemment* arrivées. Ces fleurs ſont *récemment* cueillies, ne ſont point fanées. Voilà des nouvelles que j'ai reçuës tout *récemment.*

RÉCENSEMENT. ſ. m. Tèrme de Procédure. Répétition; audition de témoins qui ont révélé en conſéquence de la publication d'un monitoire. *Recenſio, repetitio, auditio.* C'eſt une procédure qui ſe fait en matière criminelle, lorſque les témoins ſur la publication des monitoires vont à révélation au Curé, & dépôſent ce qui eſt à leur connoiſſance. Alors le Juge ordonne que ces témoins ſeront aſſignez devant lui pour être récenſez, & répétez; c'eſt à dire, qu'ils ſeront entendus de nouveau ſur la dépoſition qu'ils ont faite devant le Curé. G. G.

RÉCENSER. v. a. Vieux mot. Raconter, dans le Roman de la Rôſe. BOREL. *Recenſere*, d'où il vient.

RÉCENSER. v. act. Tèrme de procédure. Répéter, entendre les témoins qui ſont venus à révélation. *Teſtes iterato audire, teſtes repetere, iterare.*

RÉCENT, ENTE. adj. Ce qui eſt arrivé depuis peu. *Recens, novus.* Cette hiſtoire eſt toute *récente*, eſt arrivée de nouveau. Cette playe eſt ſi *récente*, qu'elle ſaigne encore.

On le dit auſſi de la mémoire. J'ai lû ce livre depuis peu; j'en ai la mémoire toute *récente*, j'en ſuis tout frais émoulu. *Recenter memoria mea refricata eſt.*

RÉCÉPAGE. ſ. m. Tèrme qui ſe dit en matière d'arbres & de bois. C'eſt l'action de récéper. *Collucatio.*

RECÉPER. v. act. Tèrme de Jardiniér, ou d'aûtres gens qui ont ſoin des bois. C'eſt coupper les arbres par la tête, ou pour les enter, ou pour leur faire pouſſer de nouvelles branches. *Collucare.* Il faut *recéper* ces arbres. LA QUINT. On *recépe* les bois rabougris, pour les rétablir.

RÉCÉPISSÉ, ou RÉCÉPIſSÉ. ſ. m. Tèrme du Palais. Billet ou acte ſous ſeing-privé, par lequel on ſe charge de quelques papiérs qu'on reçoit en dépôt, ou dont on vient prendre la communication. *Récépiſſé.* On diſpute fort pour ſçavoir ſi ce mot a un plurier, ou non. Corneille dans ſes remarques ſur Vaugelas, aſſûre qu'on ne dit point au plurier, il m'a mis trois *recépiſſez* entre les mains, mais trois *recépiſſé.* Richelet qui dit avoir conſulté là-deſſus des pèrſonnes éclairées, prétend qu'on peut & qu'on doit dire *récépiſſez.* L'Académie eſt du ſentiment de Richelet, puiſqu'elle rapporte pour éxemple, quand vous m'aurez rendu mes *récépiſſez*, je vous rendrai tous vos papiers. On donne des *récépiſſez* aux Clèrcs des Rapporteurs, envèrs leſquèls on ſe charge des procès qu'ils communiquent, pour y faire des contredits, ou aûtres écritures. Il lui a confié un tel dépôt ſur ſa bonne foi, ſans en prendre de *récépiſſé.* Ce mot eſt purement Latin, & ſignifie *avoir reçu.* Il eſt demeuré, ainſi que pluſieurs aûtres, dans la pratique, parce qu'autrefois toutes les expéditions ſe faiſoient en Latin. L'ACAD.

RÉCÉPTACLE. ſ. m. (Prononcez le *p.*) Lieu où s'amaſſent pluſieurs chôſes. *Receptaculum.* La mèr eſt le *récéptacle* de toutes les eaux. Le bas ventre eſt le *récéptacle* de toutes les impuretez du corps. Ce quartiér eſt décrié, c'eſt le *récéptacle* de tous les filous & les mauvais garnemens de la ville. Rome étoit le *récéptacle* de toute ſorte d'ordure & de corruption. ABLANC. Solon appelloit les villes, le *récéptacle* de la miſère humaine. ID.

RÉCÉPTACLE, ſe dit en particuliér d'un Baſſin ou pluſieurs canaux d'aqueduc, ou tuyaux de conduite, ſe viennent rendre pour être enſuite diſtribuez en d'aûtres conduits. On nomme auſſi cette éſpéce de reſèrvoir, conſèrve, comme le Baſſin rond qui eſt ſur la Bute de Mont-boron près Vèrſailles. DAVILLÈR.

RECÉpTE, ou RECÉtTE. ſ. f. Action par laquelle on reçoit ce qui eſt dû, ou les deniers d'un maniement. *Pecuniarum coactio, exactio, quæſtura.* Le Commis eſt allé ce matin à la *recétte*, il payera demain. La *recétte* de ce Collecteur n'a monté aujourd'hui qu'à tant. Ce Seigneur fait lui-même la *recétte* du revenu de ſa tèrre, il tient ſa *recétte* par ſes mains. Dans tous les comptes il y a les chapitres de *recétte*, & les chapitres de dépenſe. Les omiſſions de *recétte* ſont punies du quadruple. Quand la *recétte* éxcéde la dépenſe, le comptable eſt reliquataire.

RECÉPTE, eſt auſſi la Charge du Receveur, & le Bureau où il en fait l'éxèrcice. *Privata quæſtura.* Les *Recéttes* génerales des Finances en châque Province furent établies par François I. 1543. au nombre de ſeize, & Henri II. y en ajoûta une dix-ſeptième. La *Recétte* génerale des Décimes eſt une belle Commiſſion. Il faut que les Collecteurs portent leurs deniers à la *Recétte*, au Bureau établi par le Receveur.

RECÉPTE, ſe dit auſſi des petits ſecrèts que pluſieurs particuliers, & ſur tout des Charlatans, ſe vantent d'avoir pour guérir quelques maladies. *Remedium ſpeciale.* Il n'y a pèrſonne qui aille voir un goutteux, un hydropique, &c. qui ne lui enſeigne quelque *recétte* pour ſon mal. Tout le breuvage n'étoit qu'un peu de jalouſie; uſe de cette *recétte*, & tu t'en trouveras bien. ABLANC.

Ce mot en ce ſens vient du Latin *recepta.* MÉNAGE.

RECÉPTE, en tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Procédez ou Mémoires pour faire le grand œuvre; on les appelle ainſi, parcequ'ils commencent comme les ordonnances des médecins, par le mot Latin *Recipe*, c'eſt-à-dire, *prenez.* DICT. HÈRMÉT.

On dit provèrbialement pour mépriſer quelque pèrſonne, ou quelque chôſe, qu'on n'en fait ni *recétte*, ni miſe.

On appelle *Recéptes* dans les Païs-Bas, les repas que les parens donnent à leurs parens nouveaux mariez, & aux nôces deſquels ils ont été invitez.

RÉCÉPTION. ſ. f. Action par laquelle on reçoit quelque pèrſonne, ou quelque chôſe. *Acceptio, exceptio, receptio.* Ce Gentilhomme fait un bon accueil, une honnête *récéption* à tous ceux qui le viennent voir. La *récéption* des Sacremens ſe doit faire avec une grande humilité, & pureté d'âme. La *récéption* à foi & hommage eſt néceſſaire pour avoir mainlevée d'une ſaiſie féodale. Il a éxécuté les ordres du Roi incontinent après la *récéption* du pacquet.

RÉCÉPTION, ſe dit auſſi des ſolemnitez qui ſe font, quand on reçoit avec cérémonie. *Solemnis apparatus, receptio.* La *récéption* de la Reine de Suéde ſe fit à Paris avec une magnifique entrée. La *récéption* des Ambaſſadeurs ſe fait avec pompe & éclat. On doit éxaminer les Officiérs le jour de leur *récéption* en charge. Pluſieurs traittent leurs confrères le jour de leurs *récéption* en quelque office, Prélature, ou dignité. Châcun prend ſon rang ſelon l'ordre de ſa *récéption*, l'ancienneté de ſa *récéption.*

RECEPTION. Tèrme d'Aſtrologie judiciaire. Les Aſtrologues diſent que deux planétes ſont en *récéption* de maiſon, lorſqu'elles en ont fait un échange, & que le Soleil par éxemple eſt dans le cancer maiſon de la Lune, & que la Lune à ſon tour eſt dans la maiſon du Soleil. Ils diſent en même ſens que deux planétes ſont en *récéption* d'éxaltation, lorſqu'elles ont échangé leurs éxaltations.

RECÈRCELÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Recoquillé comme un cèrceau. BOREL.

RECÈRCELÉ, ÉE. Tèrme de Blâſon, ſe dit de la croix ancrée, tournée en cèrceau ou en volute, & de la queuë des cochons & des lévriers. *Circulatus, circulatio, volutatio.*

RÉCESSUS. ſubſt. m. Mot Latin dont on ſe ſèrt en parlant des affaires d'Allemagne & des Diétes de l'Empire. *Receſſus Imperii*, ou *Receſſus de l'Empire.* Un *Receſſus* de l'Empire, les *Receſſui*

ceſſus de l'Empire. Le Traducteur de Severinus de Mozambano de l'État de l'Empire de *Recez*. Voyez ce mot.

RECET. Vieux mot qui ſignifioit autrefois retraite. *Gauvain.* Borel. *Receptus.*

RECÉTEUR. ſ. m. Qui s'eſt dit autrefois pour Recéleur, Celui qui reçoit une chôſe volée. *Receptor. Occultator.* Voyez Beaumanoir ſur les Coutumes de Beauvaiſis C. 69. p. 350.

RECÉTIÈRRE. ſ. f. Vieux mot. Receleûſe. D'où vient *recatadouire*, mot de Languedoc, ſignifiant la même chôſe. Borel. *Receptrix.*

Receu, ou Reçu, ue. part. paſſ. & adj. *Acceptus, exceptus, admiſſus.*

Receu. ſ. m. Acquit, quittance, acte par lequel il paroît qu'une chôſe a été payée. *Cautio, acceptilatio, apocha.* Un débiteur n'eſt pas obligé de payer, quand on ne lui veut pas donner un *reçu*. Ce Marchand a écrit le *reçu* ſur ſon livre.

RECEVABLE. adj. m. & f. Qui a les qualitez qu'il doit avoir; ce qu'on ne peut refuſer, ni rejetter. *Admittendus, accipiendus.* L'or ou l'argent qui ſont décriez, qui ne ſont pas de poids; ne ſont pas *recevables*. Du blé gâté ou corrompu n'eſt pas *recevable* en payement.

Recevable, en tèrmes de Palais, ſe dit de ce qui eſt valable, admiſſible, contre quoi on ne peut objecter des fins de non recevoir. *Admiſſibilis, acceptabilis.* Cette raiſon, cette éxcuſe n'eſt pas *recevable* en Juſtice. Un homme noté n'eſt pas *recevable* à dépôſer. Un mari n'eſt pas *recevable* à accuſer ſa femme d'adultère après cinq ans; un Religieux à reclamer contre ſes vœux. On l'a déclaré non *recevable*, & ſubordinément mal fondé en ſa demande. C'eſt la vérité des faits qui rend les bulles *recevables*. Pasc.

RECEVEUR. ſ. m. Qui reçoit pour autrui. *Coactor, exactor.* Les Fèrmiérs des tèrres ſeigneuriales s'appellent des *Receveurs. Villicus.* Ce Commis eſt *Receveur* de la fabrique, du bureau des pauvres. *Ædis curator.* Les Grippeſous de l'Hôtel de ville ſont ceux qui reçoivent des rentes pour les particuliérs.

Receveur, eſt auſſi un Officiér titulaire qui a droit de recevoir les deniérs du Roi, & de les diſtribuer ſuivant l'ordre ou l'état qui lui en eſt donné. *Tribunus ærarius.* Il y a des *Receveurs* Généraux des Finances établis en châque Généralité; des *Receveurs* des Tailles, du Domaine, des Décimes, des *Receveurs*, des reſtes de la Chambre des Comptes; des *Receveurs* & Payeurs des rentes de la ville, & une infinité d'aûtres.

Receveur des hôtes. Tèrme uſité parmi les Auguſtins déchauſſez. C'eſt celui qui dans le Couvent a le ſoin de recevoir les Religieux de l'Ordre qui voyagent. *Hoſpitalarius.*

Receveur dans l'Ordre de Malthe, eſt un Chevaliér qui réſide dans une Commanderie pour en recueillir les revenus. Les Receveurs dans l'Ordre de Malthe joüiſſent de tous les droits & privilèges de la Réſidence conventuelle. *Macri.*

RECEVOIR. v. act. *Je reçois. Je recevois. Je reçus. J'ai reçu. Je recevrai. Que je reçoive. Que je reçuſſe, ou je recevrois. Recevant.* Accepter ce qu'on nous donne, ce qu'on nous préſente, ce qu'on nous paye, ou qu'on nous met en main pour quelque caûſe que ce ſoit. *Quod datur accipere, recipere.* Il a *reçu* de grands dons, de grands bien-faits de la Cour. C'eſt une baſſeſſe aſſez ordinaire que d'aimer à *recevoir*. Bell. Tout homme qui *reçoit* s'engage viſiblement à quelque réſtitution, & il eſt bien heureux s'il en eſt quitte pour des ſentimens. Tour. Nous nous plaiſons plus à donner qu'à *recevoir*. Ablanc. Ce Juge a *reçu* un placet, un factum en faveur d'un tel. Il a *reçu* ſon tèrme, ſon quartiér par avance. Il a *reçu* ma lettre, on la lui a donnée en main propre.

Recevoir, ſignifie auſſi, ſouffrir, endurer. *Pati, excipere, ſufferre.* Ce brâve a *reçu* pluſieurs coups à l'armée. Il fut porté par tèrre d'un coup de mouſquet qu'il *reçut* à la tête. Sar. Il demanda ce qu'il vouloit pour *recevoir* un ſoufflet. Il répondit un caſque. Ablanc. Ce criminel a *reçu* la peine qu'il méritoit. Les galeriens *recoivent* ſouvent des coups de bâton. J'ai *reçu* un grand dommage de la grêle, du paſſage des gens de guèrre. Dès que l'homme a *reçu* la lumière, il eſt ſujet à *recevoir*, à ſouffrir mille maladies.

Recevoir, ſignifie auſſi, recueillir, amaſſer, recouvrer des deniérs publics, ou particuliérs. *Recipere, colligere, congerere, coacervare, recuperare.* On a créé des Officiérs pour *recevoir* les tailles, les décimes. Ce Commis a été chargé de *recevoir* les reſtes, les deniérs des francs-fiéfs. On ne reçoit prèſque rien de ces Fèrmiérs, ils ſont chicaneurs ou inſolvables. Le Tréſoriér d'un Prince *reçoit* ſes revenus. Un Tréſoriér du Sceau *reçoit* les émolumens du ſceau.

Recevoir, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. *Recipere, accipere.* La mèr *reçoit* toutes les rivières en ſon ſein. La Seine *reçoit* l'Yonne, la Marne, l'Oiſe, &c. La lune n'éclaire que parce qu'elle *reçoit* & réfléchit la lumière du ſoleil. L'âme ne connoît rien que par les éſpéces qui ſont *reçues* dans ſes organes. Le ſang eſt *reçu* dans les veines, & y circule.

Recevoir, ſignifie auſſi, Faire un bon ou mauvais accueil; traitter doucement ou rudement; donner à la vûë de quelqu'un des témoignages de l'éſtime ou du mépris qu'on fait de lui. *Benè vel male excipere, ſummum honorem, vel magnum dedecus aſſequi.* On *recevoit* en triomphe à Rome ceux qui avoient conquis des Provinces. L'enfant prodigue fut *reçu* à bras ouvèrts par ſon père, nonobſtant ſa faute. Un honnête homme *reçoit* fort bien ſes amis, il leur fait bonne chère. Un Gouvèrneur eſt *reçu* dans ſa place au ſon des trompettes & des tambours, au bruit du canon. Les ennemis qui vouloient ſurprendre la place, furent *reçus* à grands coups de canon. Ils avancèrent un pas tout haraſſez pour trouver un ennemi tout frais qui les venoit *recevoir*. Vaug. Il fut *reçu* de ſa Maîtreſſe avec grande froideur, indifférence. Ayant à *recevoir* le Roi, il fit dreſſer un grand feſtin. Vaug. Elle *recevoit* bien tous ceux qui la venoient voir. Ablanc.

Recevoir, ſe dit auſſi pour, Agréer, accepter, ne pas refuſer, trouver bon. *Probare, acceptum habere, approbare.* Il pèrmet non ſeulement de *recevoir*, mais auſſi d'offrir le duël. Pasc. *Recevoir* les éxcuſes de quelqu'un. Ablanc. *Recevoir* agréablement les offres qu'on nous fait. Scar. On dit auſſi *recevoir* à compoſition, pour prendre à compoſition. Ablanc.

Recevoir, ſignifie auſſi, Avoir, ſentir, reſſentir. *Doloris ſenſu affici, pungi, ſentire.* *Recevoir* de grands honneurs, de grands avantages. Ablanc. *Recevoir* un ſenſible déplaiſir de la mort d'un ami. Arn. *Magnum dolorem ex morte amici percipere, concipere.*

Recevoir, ſignifie auſſi, Mettre en poſſeſſion de quelque charge, ou dignité, &c. *Munus, aut dignitatem inire, munus ſuſcipere.* On *reçoit* les Officiérs d'armée à la tête des troupes, des Régimens. Le Chapitre a *reçu* & inſtallé ce Chanoine en la poſſeſſion de ſa Prébende. Ce Conſeiller a été *reçu* avec éloge après un ſévère éxamen. Ce jeune homme a été *reçu* Maître és Arts, Bacheliér, Docteur. Cet Apprentif a été *reçu* Maître de ſon métier. On ne *reçoit* point d'Échevin qui ne ſoit natif de la ville. Ce Vaſſal s'eſt fait *recevoir* à foi & hommage par ſon Seigneur.

Recevoir, ſignifie encore, Approuver, demeurer d'accord, déférer à quelque chôſe. *Approbare, conſentire, aſſentire.* On n'a pas voulu *recevoir* en France le Concile de Trente, l'Inquiſition d'Éſpagne, les opinions des Canoniſtes Ultramontains. Le Droit Romain n'eſt *reçu*, n'a lieu qu'en quelques Provinces. Les véritez géométriques ſont *reçues*, paſſent par tout, ce ſont des chôſes qui ne *reçoivent* aucune difficulté. Quand le principe de Neſtorius conforme au vôtre de ne rien *recevoir*, qui ne fût écrit, vous donneroit quelque penchant à ne pas condamner ſon èrreur, n'eſt il pas vrai qu'après un éxamen ſoumis & modeſte vous forcerez ce penchant? Péliss.

Recevoir, ſe dit au Palais en pluſieurs occaſions. Fin de non *recevoir*. *Præſcriptio, exceptio.* La fin de non *recevoir*, eſt un reméde de Droit qu'on a trouvé pour obvier à pluſieurs procès, en éxcluant les négligens, ou les incapables d'agir, d'intenter quelques actions. *Præſcriptio rei aſſerentis, petitorem ab actione prohibendum.* La préſcription eſt la prémière des fins de non *recevoir*, qui éxclud les actions contre les poſſeſſeurs de dix ans entre préſens, & de vingt entre abſens, ou de trente ans ſans titre. Il y a des fins de non *recevoir* annales, d'autres de ſix mois. Une femme qui agit ſans autorité de ſon mari, un mineur ſans celle de ſon Tuteur, ſont éxclus par une fin de non *recevoir*. Un homme contre qui il y a decret de priſe de corps, n'eſt pas *reçu* à ſe purger, s'il n'eſt en état, s'il n'eſt priſonniér. Ce Fèrmier a été *reçu* à compter de Clèrc à Maître. On dit auſſi au Palais, Faire *recevoir* un appointement à l'Audience, quand on le fait prononcer par le Préſident. *Recevoir* une intèrvention; *recevoir* une enquête, une caûtion; *recevoir* en ſes faits juſtificatifs, être *reçu* à plaider en refondant les dépens, quand on fait des procédures pour parvenir à ces chôſes. On dit auſſi, *Recevoir* en procès ordinaire un accuſé, quand on convèrtit un procès criminel en un civil, quand on ne juge pas qu'il y ait lieu à une peine afflictive, & quand on renvoye les parties à ſe pourvoir pour leurs dommages & intérêts.

Recevoir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Accipere, recipere.* Les Apôtres *reçurent* le S. Éſprit le jour de la Pentecôte. On *reçoit* la grâce, quand on *reçoit* dignement les Sacremens. Il a *reçu* une grande joye en *recevant* cette nouvelle. Un Chrétien doit *recevoir* les affronts avec patience. Dieu a promis de *recevoir* les Saints en ſon Paradis, il *reçoit* les pécheurs à pénitence.

Recevoir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt plus beau

beau de donner que de *recevoir*. *Satius, vel nobilius eſt dare quam accipere*. On dit populairement, Il ſera bien venu, & le mal *reçu*. Il fut *reçu* comme un chien dans un jeu de quilles.

RECÈZ. ſ. m. Qui ſe dit en cette phrâſe. Un *Recèz* de l'Empire. Les *Recèz* de l'Empire. *Receſſus Imperii*. C'eſt le Recueil, le Cahièr des Délibérations d'une Dièrte. A la fin des Dièttes, & avant que de ſe retîrer on ramaſſe toutes les délibérations, qu'on y a priſes, & on les rédige par écrit. Cet Acte qui les contient, c'eſt ce qui s'appelle *Recèz* de l'Empire. *Receſſus Imperii*, de *recedere*, parcequ'il ſe fait lorſqu'on eſt ſur le point de ſe retîrer. N'ayant plus l'article des ſecours pour la guèrre contre les Infidéles, qui formoit autrefois la plus grande partie du *Recèz* de l'Empire, l'on eſt embarraſſé aujourd'hui de trouver de quoi le remplir, & de quelle manière l'on le devroit dreſſer. Traduct. de Mosambano. *De l'Etat preſent de l'Empire. p.* 117. Pour avoir une connoiſſance éxacte de la Juriſdiction de la Chambre de Spire, il faut lire le Réglement de cette Chambre inſéré dans le *Recèz* de l'Empire. Id. Les déſordres de cette Chambre furent caûſe qu'en 1654. l'on fit pour y rémédier pluſieurs Réglemens qui ſont employez dans le *Recèz* de l'Empire. Id. Dans la Convèrſation on ſe ſèrt ſouvent du mot Latin & & l'on dit le *Receſſus* de l'Empire, les *Receſſus* de l'Empire. Je ne ferois pas même difficulté de l'écrire. *Recèz* eſt pourtant mieux dèſlors qu'il eſt établi. C'eſt ainſi que de *regeſſus*, l'uſage a fait regrèz. Il ſeroit mieux d'écrire *Recès*, comme *regrès*, & *accès*, *procès*, formez de même de noms Latins tèrminez en *eſſus*.

RÉCFAGE. ſ. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt une réſolution humide dans le corps, qui eſt ſeche dans l'éſprit. Dict. Hèrmét.

RÉCHABITE. ſ. m. Prononcez *Recabite*. Sorte de Religieux anciennement chez les Juifs. *Rechabita*. Jonadab fils de Réchab, fit de ſa maiſon & de ſa poſtérité une éſpéce d'Ordre Religieux, & de Société, à laquelle il préſcrivit trois chôſes. 1°. De ne point boire de vin. 2°. De ne ſe point bâtir de maiſons, mais d'habiter ſous des tentes. 3°. De ne point ſemer de bléds, & de ne point planter de vignes. Les *Réchabites* gardèrent ces obſèrvations avec beaucoup d'éxactitude, comme il paroît par Jérémie XXXV. 6. & ſuiv. C'eſt ce qui a fait que S. Jérôme appelle les *Réchabites* des Moines dans ſon Épître XIII. à Paulin.

Jonadab: l'Auteur de cette Inſtitution, vivoit ſous Joſias Roi de Juda, & ſous Jéhu Roi d'Iſraël. Cela paroît par le 4e Liv. des Rois XV. 15. Quant à Réchab père de Jonadab, de qui ſa poſtérité prit ſon nom, il étoit fils d'Hémath, qui tîroit ſon origine de Raguel, ou Jéthro beau père de Moïſe, Éxod. III. 1. & qui étoit Cinéen. ou de la race de Cin, Jug. I. 16. De là vient que ſouvent dans l'Écriture Cinéen & *Réchabite* ſont ſynonimes, comme au 2e L. des Paralip. VII. 55. Il paroît par Jérémie à l'endroit cité que ces obſèrvances des *Réchabites* furent agréables à Dieu, comme Bécan l'a montré dans ſon Analogie du vieux & du nouveau Teſtament, C. IX. Voyez auſſi Tormel à l'an du monde 3151. & à l'an 3429.

RÉCHAFAUDER. v. act. *Rurſus tabulata extruere*. Faire de nouveaux échaffaux. Pour raccommoder ce bâtiment, il a fallu *réchaffauder* tout de nouveau.

RECHAITER. v. act. Vieux tèrme de Coutume. Receler, recevoir & cacher une chôſe volée. *Recipere, occultare, ſervare*. Cil qui *rechaite* côſe emblée & la toillent ſont coupables de larrechin. *Traduction ancienne des Inſtitutes*.

RECHANGE. ſ. m. Tèrme de Négoce. C'eſt un ſecond droit de change qu'on doit pour les lettres de change qui reviénnent à protêt, lorſque le porteur a été obligé, faûte d'être acquittées, de prendre de l'argent ſur les lieux, ou des lettres de change ſur d'aûtres Marchands & en d'autres places. *Permutatæ pecuniæ iterata uſura*. Le *rechange* eſt dû pour les remiſes d'argent de place en place, lorſque les lettres de change ſont tîrées ſur celui-là même qui les avoit données. C'eſt ce qu'on appelle proprement *échange*. Par la dèrnière Ordonnance le *rechange* n'eſt point dû pour le retoûr des lettres de change, s'il n'eſt juſtifié qu'il a été pris de l'argent ſur les lieux où elles auroient été tîrées.

Rechange, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine, des agreils, ou aûtres nécéſſitez pour la manœuvre, qu'on a en réſèrve pour en changer au beſoin. *Mutatio, mutatorium*. On le dit des voiles, des vèrgues, du funin, &c. qu'on a tout prêts pour mettre à la place de ceux qui ſont rompus. Voiles de *rechange*, vèrgue, funin de *rechange*. Rames de *rechange*. Agrez & appareaux de *rechange*. Je prends cela pour l'avoir de *rechange*. Aubin. Les Lévantins diſent voile, vèrgue de réſpect, voile, vèrgue de répit. Id.

RECHANGER. v. act. Changer une, ou pluſieurs fois. *Mutare, permutare ſæpiùs*. Cet homme change & *rechange* d'avis à tout moment. Il eſt ſi paûvre, qu'il n'a pas une chemiſe à *rechanger*, un habit à *rechanger*.

RECHANTER. v. act. Redire ſouvent la même chanſon. *Cantitare, cantum crebriùs iterare*. Il a chanté & *rechanté* cent fois le même couplet, le même air. Il *rechante* la fin quatre ou cinq fois de ſuite. Mol.

Rechanter, ſignifie auſſi, Répéter pluſieurs fois à une pèrſonne la même chôſe par manière d'avis, ou d'inſtruction. *Recenſere, repetere, inculcare*. On lui a chanté & *rechanté* pluſieurs fois qu'il devoit s'abſtenir du vin, qu'il lui en arriveroit quelque malheur.

RÉCHAPPER. *Evadere, effugere*. Voyez Réſchapper.

RÉCHARGE. ſ. f. Réïtération d'un ordre, d'une recommandation, d'une demande, d'une ſollicitation *Reiteratio*. Il a déjà écrit en vôtre faveur à ce Préſident, il faut le prier de lui faire une *recharge*. On avoit chargé ce Commis de payer cette partie, il faut avoir un nouvel ordre portant *recharge*.

Recharge, en parlant des armes à feu ſignifie auſſi une ſeconde charge. *Catapultæ altera*, ou *iterata fartura*. Il ne faut pas que la *recharge* des armes à feu ſoit ſi forte que la prémière charge, de peur qu'elles ne crevent étant échauffées.

Recharge, ſe dit auſſi des impoſitions. *Iterata impoſitio*. On avoit dejà bien du mal à payer la taille, lorſqu'il eſt venu une nouvelle *recharge*.

RECHARGER. v. act. & rédupl. Charger une ſeconde fois. *Denuo onerare*. Il faut *recharger* ce Crochetteur, ce mullet, cette charrette.

Recharger. En tèrme d'Artillerie. Recharger un mouſquet, un canon, un mortièr, c'eſt y mettre une nouvelle charge de poudre & de balle. *Catapultam, tormentum bellicum pulvere & glande iterum farcire, confarcire, inſtruere*.

On le dit auſſi en tèrmes de guèrre, pour ſignifier un nouveau choc, une nouvelle attaque, &c. *Iterùm inſtruere*. De nouveaux éſcadrons ſont venus *recharger* ſur nous.

Rechargé, ée. part. paſſ. & adj. *Oneratus, inſtructus denuo*.

RECHAſSER. v. act. & rédupl. Chaſſer une ſeconde fois. *Iterùm expellere, propellere*. Ce Général a *rechaſſé* les ennemis qui étoient rentrez dans le Royaume. Ce maître a *rechaſſé* ce valet qu'il avoit repris.

Rechaſser, ſignifie auſſi, Repouſſer une chôſe d'un lieu à un aûtre. *Iterùm inceſſere, urgere, vexare*. Il a pris la balle au bond, & l'a *rechaſſée* vigoureûſement. Le vent *rechaſſe* la fumée dans la chambre. Quand un chien s'approche pour mordre, il le faut *rechaſſer* avec un bâton. Cet avâre *rechaſſe* bien loin ceux qui lui viennent emprunter quelque chôſe. On a beau *rechaſſer* les mouches & les écorniſleurs, ils reviennent toûjours.

Rechaſser, en tèrmes de Chaſſe ſignifie, Faire rentrer dans les forêts les bêtes qui en ſont ſorties & écartées dans les buiſſons. *Recogere, repellere*. Il y a eu des charges de Rechaſſeurs des bêtes faûves, qui étoient données per le Roi à des Gentilshommes ou vieux Chaſſeurs avec des gages pour nourrir des chiens courans, qui avoient ſoin de les *rechaſſer* dans les forêts, & qui après cela devoient rompre les chiens ſans les pourſuivre d'avantage.

Rechaſsé, ée. part. paſſ. & adj. *Repulſus, compulſus*.

RECHAſSEUR. ſ. m. Voyez l'article precédent Rechaſser, tèrme de Chaſſe.

RÉCHAUfFER. Voyez Réſchauffer.

RÉCHAUfFOIR. Voyez RÉſCHAUfFOIR.

RECHAUſSER. v. act. & rédupl. Se chauſſer après s'être déchauſſé. *Iterùm ſe caligare*. Cette partie de paûme eſt rompuë, vous pouvez vous *rechauſſer*.

On dit auſſi, *rechauſſer* des arbres; pour dire, leur mettre de la tèrre nouvelle au pied, ou du fumier. *Arbores aggerare, exaggerare*.

Rechauſser, ſignifie auſſi dans les Méchaniques, Remettre des dents, ou des alluchons aux rouës, & aux machines dentées, comme à celles des moulins, des vis infinies, &c. *Palmulas refigere*.

Rechauſser, en tèrmes de Monnoye & d'Orfévrerie, c'eſt rebattre une piéce de métal, afin de la rendre plus épaiſſe, & de moindre volume. *Rudes nummos rotundare*. Et on appelle *rechauſſoir*, l'inſtrument qui ſèrt à lui donner cette façon, que quelques-uns appellent *martelet*. *Rotundatorium*. Il pèſe deux livres, & eſt fait comme les marteaux des Tonnelièrs, qui eſt d'un côté long & recourbé, & de l'aûtre côté court & petit. La cinquième façon qu'on donne aux monnoyes au marteau eſt de lès *rechauſſer*; c'eſt-à-dire, arrondir & rabattre les pointes des carreaux.

Rechauſsé, ée. part. paſſ. & adj. *Caligatus iterùm*.

RECHAUſSOIR. ſ. m. Voyez le dèrnièr article de Rechauſser. *Rotundandis nummis malleus*.

RECHBERG. ſ. m. Le Comté de *Rechberg*, en Latin *Rechbergenſis*

genſis Comitatus. Petit païs du Cèrcle de Souabe, renfèrmé entre les Tèrres de Wurtenberg, le Tèrritoire d'Ulm, & le Comté d'Oeting. Ce païs a été érigé en Comté par l'Empereur Fèrdinand II. Il a ſes Comtes particuliérs, & Hohen-Rèchbèrg en eſt le lieu principal. Gémund, qui s'y trouve enclavée, étant une ville Impériale, qui n'en dépend pas. MATY.

RECHeOIR. v. n. Tomber une ſeconde fois, retomber. *Relabi, iterùm reincidere.* On dit figurément, *Rechoir* dans une maladie. On dit auſſi *Rechoir* dans les mêmes faûtes, dans les mêmes èrreurs; mais il n'eſt guère en uſage ni au propre, ni au figuré.

RECHU, UË. part. paſſ. & adj. *Relapſus, reciſus.*

RECHÈRGHE. ſ. f. Pèrquiſition: ſoin qu'on prend de chèrcher, de trouver, ou de raſſembler quelque chôſe. *Conquiſitio, inquiſitio, perquiſitio, inveſtigatio.* On ne s'en ſèrt point au propre. BOUH. C'eſt-à-dire, pour ſignifier une ſeconde pèrquiſition. J'ai fait une éxacte *rechèrche* dans tous mes papiérs. Ce Curieux à fait *rechèrche* de tout ce qu'il y a d'anciennes médailles. Il autoriſoit la *rechèrche* des treſors de la tèrre, HIST. DE L'ACAD. Le Père Malbranche a fait un livre d'une profonde méditation, qui a pour titre, la *Rechèrche* de la vérité. Le motif de tous les diſcours, & de toutes les controvèrſes de Socrate, étoit la *rechèrche* de la vérité. PORT-R. Le plaiſir que l'on prend dans les connoiſſances humaines ne conſiſte pas dans la poſſeſſion: l'eſprit ne ſe divèrtit que par la *rechèrche* même. ID. Nous épuiſons bien ſouvent toute nôtre induſtrie à la penible, & opiniâtre *rechèrche* d'un bien, qui ſe dérobe à nos pourſuites. LE P. GAIL. Les Anglois font des *rechèrches* trop profondes; ils creûſent encore où il n'y a plus rien à trouver. S. ÉVR.

RECHÈRCHE, ſe dit auſſi quelquefois pour une chôſe curieûſement rechèrchée. *Res præſcrutata, perquiſita.* Ce livre eſt plein de belles *rechèrches.* L'ACAD. Paſquiér a fait un Livre des *rechèrches* de la France, qui contient pluſieurs notables Antiquitez.

RECHÈRCHE, ſignifie auſſi l'enquête, l'éxamen, la pèrquiſition qu'on fait des actions, ou de la qualité d'une ou de pluſieurs pèrſonnes. *Perquiſitio, inquiſitio.* On a fait la *rechèrche* des faux monnoyeurs, des faux Nobles, des empoiſonneurs.

RECHÈRCHE, ſignifie auſſi la pourſuite amoureûſe qu'on fait d'une fille, ou d'une femme pour l'épouſer. *Prenſatio, inveſtigatio, quæ fit à proco.* Il y a long tems que ce jeune homme fait la *rechèrche* de cette fille. On dit que cette *rechèrche* tend à bonne fin, qu'elle n'a pour but que le mariage.

RECHÈRCHE, en tèrmes de Muſique. C'eſt une éſpéce de prélude, ou de fantaiſie qu'on joüe ſur l'orgue, le Claveſſin, le Théorbe &c, où il ſemble que le Compoſiteur *rechèrche* les traits d'harmonie qu'il veut employer dans les piéces réglées qu'il doit joüer dans la ſuite. Celà ſe fait ordinairement ſur le champ & ſans préparation, & par conſéquent cela demande beaucoup d'habileté. BROSSARD. Quand dans un Motet le Compoſiteur prend la libèrte d'y employer tout ce qui lui vient dans l'éſprit, ſans y appliquer aucune parole, ou s'aſſujettir à en éxprimer le ſens ou la paſſion, les Italiens l'appellent pour lors *Fantaſia, Ricercata*, & les François Fantaiſie, *Rechèrche* &c. ID.

RECHÈRCHE, en Architecture, c'éſt la réparation de quelque chôſe ruinée. *Reparatio, reſtauratio. Rechèrche* de couvèrture, c'eſt la réparation d'une couvèrture, où l'on met quelques tuiles ou ardoiſes à la place de celles qui manquent; & la réfection des Ruilées, Solins, Areſtières & aûtres plâtres. On dit auſſi, Faire une *rechèrche* de Pavé, pour en racommoder les flaches & mettre des pavez neufs à la place des briſez. DAVILER.

RECHÈRCHER. v. act. & redup. *Inquirere, perquirere.* J'ai cherché & *rechèrché* pluſieurs fois ce paſſage dans cet Auteur, & je ne l'ai point trouvé. On n'a pas bien chèrché par tout, il faut *rechèrcher.* REM. NOUV.

RECHÈRCHER, ſignifie auſſi, Chèrcher avec ſoin, avec éxactitude; tâcher de découvrir, trouver quelque chôſe de nouveau, de curieux dans la nature, dans les ſciences, dans l'antiquité, en faire un recueil, un amas. *Inquirere, indagare.* Mr de Peyreſc avoit *rechèrché* ce qu'il y avoit de plus curieux dans l'Europe pour mettre en ſon cabinet.

RECHÈRCHER, ſignifie encore, Faire une enquête éxacte des biens, mœurs & qualitez des pèrſonnes. *Inveſtigare, perquirere, indagare, conquirere.* Si on *rechèrche* la vie de cet homme, il eſt pèrdu, il y a eu pluſieurs décrets rendus contre lui. Si on *rechèrche* les Financiérs, cet homme eſt ruiné. Il fit *rechrècher* & mourir tous les coupables. ABLANC. Il avoit ſtipulé en ſe retîrant qu'il ne ſeroit *rechèrché* d'aucune chôſe. ID.

RECHÈRCHER, ſignifie encore, Briguer, vouloir obtenir quelquelque chôſe. *Ambire, prenſare.* Un ambitieux ne *rechèrche* que la gloire; un goulu que les bons morceaux; un Courtiſan que la faveur de ſon maître. Un amoureux *rechèrche* les bonnes graces de ſa Maîtreſſe. Il a *rechèrché* cette fille en mariage. Vous ne devriez pas ſeulement accorder la paix, mais la *rechèrcher.* VAUG. Il diſoit qu'il ne falloit pas *rechèrcher* après un ſi long divorce. ABLANC. Il a fallu que vous ayez *rechèrché* de faire condamner Janſenius, ſans l'éxpliquer. PASC. On dit auſſi, *Rechèrcher* de paix une pèrſonne. *Pacem petere.* VAUG. *Rechèrcher* quelqu'un d'accord. ABLANC.

RECHÈRCHER, ſignifie auſſi, Pèrfectionner une chôſe, en corriger ſoigneûſement les défauts. *Corrigere, perficere, abſolvere.* On le dit auſſi de ce qui eſt de plus fin, de plus ſecret, de plus râre dans les ſciences, dans les anciens monumens. Toutes les pieces de ce Recueil ſont des titres fort curieux, & des paſſages fort *rechèrchez.*

RECHÈRCHER, en Sculpture, c'eſt, Réparer avec des outils, & finir un ouvrage avec art, & avec propreté, enſorte que les moindres parties en ſoient bien tèrminées. *Exquiſitiùs ſimulacri ſingulas partes elaborare.* Cette ſtatuë eſt bien finie, bien *rechèrchée.*

RECHÈRCHÉ, ÉE. part. paſſ. *Elaboratus, abſolutus, perfectus.*

On dit qu'un paſſage, ou quelqu'autre chôſe eſt bien *rechèrchée*, lors qu'on les fait venir de loin, qu'on a de la peine à les appliquer au ſujet, ou qu'il y a de l'affectation. *A longo quæſitus, petitus.* Être *rechèrché* dans ſon ajuſtement. LA BRUY. Ce qui paroît ſi *rechèrché* paſſe aiſément pour creux, & pour chimérique. S. RÉAL. Je n'aime pas un éxorde ſi *rechèrché.* BOUH. Une penſée trop *rechèrchée* ne plaît point. ID.

RECHÈRCHEUR. ſ. m. Celui qui fait des rechèrches. *Indagator, inveſtigator, ſcrutator, perquiſitor.* Il ne ſe dit guères qu'odieûſement des *rechèrcheurs* de droits alienez & litigieux.

RECHeUTE. ſ. f. Nouvelle chûte, ſeconde chûte; mais il n'eſt pas uſité au propre. *Prolapſio, iteratus lapſus.* Il ſe dit au figuré du retour d'une maladie, dont on n'étoit pas bien gueri. La *rechûte* eſt à craindre. Les *rechûtes* ſont mortelles.

Il ſe dit encore figurément du retour dans le péché. *Lapſus iteratus, prolapſio, recidiva, relapſus.* Confeſſer ſes *rechûtes.* PASC. Déclarer ſes *rechûtes* à un Confeſſeur. ID. Les fréquentes *rechûtes* menent à l'endurciſſement. L'ACAD. *Rechûte* amoureûſe. SCAR. Les *rechûtes* en amour ſont toûjours à craindre. M. SCUD. Les ſoupirs d'un penitent intèrrompu par des *rechûtes* continuelles, ne ſont point capables d'appaiſer la colère de Dieu. CL.

RECHIÈRT, Vieux mot, qui ſignifioit autrefois retomba. BOREL. *Recidit*; C'étoit l'aoriſte du Vèrbe *Rechoir.* Le peuple dit aujourd'hui *rechut.* Il *rechut.*

RECHIGNER. v. n. Faire mauvaiſe mine, mauvais accueil à quelqu'un; témoigner par une froide mine ſa mauvaiſe humeur, le dégoût ou répugnance qu'on a pour quelque chôſe qu'on doit faire. *Ringere, repugnare.* Quand on prête de l'argent à ſes amis, quand on leur fait quelque plaiſir, il faut que ce ſoit ſans *rechigner.* La plupart des gens ne font leur devoir qu'en *rechignant.* *Gravatè, invito animo.*

Contrecarroit Caton, critique en ſes diſcours
Qui toujours rechignoit, *& reprenoit toujours.* RÉGNIÉR.

Qui fait en rechignant *auſſi maigre viſage*
Qu'un renard que Martin porte au Louvre en ſa cage.
RÉGNIÉR.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *rixinare*, & *rechin* de *rixinus*, & que *rechin* en vieux François ſignifioit *rude*, ſuivant la remarque de du Haillan.

RECHIGNER, Tèrme de Jardiniér. Il ſe dit des plantes & des arbres qui languiſſent, qui ne pouſſent pas vigoureûſement. *Languere, elanguere.* Mes artichaux *rechignent.* Cet arbriſſeau commence à *rechigner.* LA QUINT.

RECHIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Moroſus.* La vieilleſſe eſt accompagnée d'aſſez de laideur, ſans ſe tenir encore mal propre & *rechignée.* MOL.

RECHIGNÉ, ÉE. Eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un vieux *rechigné*, une vieille *rechignée*, qui gronde ſans ceſſe, qui eſt toujours de mauvaiſe humeur. *Delirus, natura moroſa ſenex, indignabundus.*

Trois vieilles rechignées
Vinrent à pas contez comme des araignées. RÉGNIÉR.

Quoiqu'on en diſe ce mot n'eſt pas plus ſubſtantif ici que dans l'éxemple de l'article précédent. Mais ſi l'on diſoit, c'eſt un *rechigné*, il ſeroit ſubſt.

RECHIN, IGNE. adj. Chagrin, mélancholique, de mauvaiſe humeur, qui fait mauvaiſe mine, mauvais accueil à ceux qui l'abordent, qui le viſitent. *Melancholicus, moroſus, cogitabundus.* Foulque Comte d'Anjou a été appellé le *Rechin*, à caûſe de

de ſon humeur mélancholique & de ſes mœurs farouches. Borel dit *Rechin*, c'eſt à dire, *rude*, & cite du Haillant.

RECHINER, Vieux v. neutre, de *ricina* ou *ricinus*, ou de *re* & *canis*, c'eſt à dire, faire comme un chien qu'on fache. BOREL. Aujourdhui on dit *rechigner*. Voyez ce mot.

RECHOIR. Voyez RECHEOIR. *Relabi, recidere.*

RÉCIDIVE. ſ. f. Rechûte ſeconde chûte, ſoit en maladie, ſoit en faute. *Iterata lapſio, relapſus, recidiva.* Un convaleſcent doit manger peu, de peur de la *récidive*. On n'accorde guères des grâces pour les *récidives*. La bonté de Dieu eſt grande, de pardonner aux pécheurs après tant de *récidives*.

RÉCIDIVER. v. neut. Tomber une ſeconde fois. Il ſe dit particuliérement des fautes. *In eandem culpam, vel morbum relabi.* Un pénitent qui *récidive* toûjours eſt en danger de faire de mauvaiſes confeſſions. Ce faquin *récidive* toûjours. SCAR.

RÉCIF. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec une Citadelle. *Reciffa.* Il eſt dans la Capitanie de Pèrnombouc, au Bréſil, près de la ville d'Olinde. Les Hollandois l'ont poſſédé quelque tems; mais les Portugais s'en ſont de nouveau rendu les maîtres l'an 1654. MATY.

RÉCIF. Tèrme de Mèr. Voyez RESSIF.

RÉCINER. vèrb. act. Vieux mot qui ſignifie *faire collation*, & étoit en uſage chez les valèts & petites gens. *Merendam ſumere.* On a dit auſſi *retionner* & *retion*.

Ces mots viennent du Latin *ratio*, d'où l'on a fait auſſi *ration* de pain.

RÉCIPÉ. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une ordonnance qui contient le remède que doit prendre un malade. *Adhibendi medicamenti formula.* Il eſt ainſi nommé, parceque toutes ces ordonnances commencent par ce mot que les Médecins abrègent, & marquent par une R trenchée ainſi, ℞.

Et qui plus eſt, ce mal qui m'afflige au mourir
S'obſtine au récipez & ne ſe veut guérir. RÉGNIÉR.

RÉCIPIANGLE. ſ. m. Inſtrument de Mathématique qui ſert à meſurer la grandeur des angles. *Recipiangulum, angulometrum.* Il eſt fait en forme d'équerre, ou d'un long compas de proportion, & compoſé de deux règles mobiles ſur un centre, qui ſont diviſées ſuivant l'étenduë des cordes des angles. Voyez encore SAUTERELLE.

RÉCIPIENDAIRE. ſ. m. Tèrme de Palais. Celui qui eſt pourvu d'une charge, & qui ſollicite ſa réception. *Recipiendus.* On examine les *Récipiendaires* ſur une loi, le plus ſouvent pipée.

RÉCIPIENT. ſ. maſc. Tèrme de Chymie. C'eſt une partie de l'alembic; le vaiſſeau qu'on attache à ſon bèc pour recevoir les liqueurs diſtillées. *Aqua excipulum vitreum, excipularia ampulla.* On appelle auſſi *récipient*, un vaiſſeau qui ſert dans la machine du vuide, dont on tire l'air par le moyen d'une pompe.

RÉCIPROCATION. ſ. f. Action par laquelle on reçoit la pareille. *Reciprocatio.* Entre les relatifs il y a de la *réciprocation*; il y en a entre l'agent & le patient. Le flux & le reflux de la mèr ſont en continuelle *réciprocation*.

RÉCIPROQUE. adj. m. & f. & ſ. Mutuel; ce qui ſe fait mutuellement de part & d'autre. *Mutuus, reciprocus.* La ſociété des hommes eſt établie pour ſe donner un ſecours *réciproque*. Il y a des devoirs *réciproques* entre le Roi & les ſujèts, le père & les enfans, le mari & la femme. Les amitiez qui ne ſont par *réciproques* ne ſont pas de longue durée. Il la porta à un divorce avec ſon mari, ſous une promeſſe *réciproque* de s'épouſer. ABLANC. Un honnête homme n'eſt jamais ingrat, il rend toûjours le *réciproque*. Nôtre propre raiſon nous engage à pluſieurs devoirs *réciproques*. M. SCUD. La peine du talion eſt établie pour rendre une éſpéce de *réciproque* dans la Juſtice. Le don, ou le teſtament mutuel eſt une donation, ou une inſtitution *réciproque*. On confond aujourd'hui *mutuel* & *réciproque* contre la remarque de Vaugelas. CORN. Voyez MUTUEL.

RÉCIPROQUE, en Logique, ſe dit des tèrmes qui ont la même ſignification, qui ſe peuvent convèrtir, comme *animal raiſonnable* & *homme*. *Reciproca.* En Grammaire il y a des vèrbes *réciproques*, comme *s'entreaimer, s'entrebattre*, &c. de pronoms *réciproques*, *vous-même*. On les appelle *réciproques*, parcequ'ils font rentrer la troiſième pèrſonne dans elle-même: le pronom relatif *lui-même*, rapporte Caton, à Caton même.

Les vèrbes *réciproques* ſont une éſpèce de ceux que M. L'Abbé Dangeau appelle Pronominaux, & qu'il diviſe en identiques, *réciproques*, Neutriſez, & Paſſivez. Voici ce qu'il dit des *réciproques*. J'appelle vèrbes *réciproques* des vèrbes dont le nominatif eſt pluriel & ſignifie des pèrſonnes qui agiſſent *réciproquement* les unes ſur les autres: *Ces quatre hommes s'entrebattoient. Pierre & toi vous vous loüez l'un l'autre. Mon frère & moi nous nous aimions fort. Ces femmes ſe diſent des injures.* Comme il y a pluſieurs occaſions où l'on pourroit être en peine ſi ces vèrbes ont une ſignification identique, ou une ſignification *réciproque*, il eſt ſouvent néceſſaires d'ajouter les mots *moi-même, toi-même, lui-même, ſoi-même*, pour reſtraindre la ſignification de la phrâſe au ſens identique, & d'ajouter les mots l'un *l'autre*, ou la particule *entre*, ou l'advèrbe *réciproquement*, pour reſtraindre la phrâſe au ſens *réciproque*. Si je dis, *ces deux hommes ſe loüent à tout moment*, on pourra croire que je veux dire que chacun de ces hommes ſe donne des loüanges à lui-même ou pourra croire auſſi que je veux dire, qu'ils ſe donnent des loüanges l'un à l'autre. Pour ôter toute équivoque je n'ai qu'à dire, *Ils ſe loüent eux mêmes à tout moment*, & l'on vèrra qu'alors le vèrbe ſe loüer a un ſens identique; & ſi je veux qu'il ait un ſens *réciproque*, je dirai, *ils ſe loüent l'un l'autre.* Quoique j'aye dit que ces vèrbes réciproques ne ſont qu'au pluriel, il en faut excepter ceux, qui ont pour nominatif un nom collectif, comme, *tout le monde, tout le peuple*, & l'on dira fort bien, tout le monde s'entretuoit, ou ſe tuoit, tout le monde s'entrebattoit, ou ſe battoit. Il en eſt de même quand on employe le pronom *on*, & qu'il ſignifie pluſieurs pèrſonnes indéfiniment, *on ſe battoit à toute outrance, on ſe tuoit les uns les autres, on ſe diſoit toutes ſortes d'injures*, en ces occaſions quoique le pronom *on* ſignifie pluſieurs pèrſonnes, cependant le vèrbe *réciproque* ne s'employe qu'au ſingulier. On voit que les vèrbes *réciproques* gardent toûjours leur nature d'actif, & marquent & un ſujèt qui fait l'action, & un ſujèt ſur qui l'action tombe; mais il faut remarquer que les pronoms *me, te, ſe*, ſont employez avec les vèrbes *réciproques* quelquesfois comme des datifs & quelquefois comme des accuſatifs; *Ces deux femmes ſe loüent & s'entreloüent*, le pronom *ſe* eſt mis comme un accuſatif; *ces deux femmes ſe diſent des injures*, le pronom *ſe* eſt mis comme un datif & ſignifie la même chôſe que *diſent des injures l'une à l'autre.* C'eſt de la différence des cas, ou ſi vous voulez des ſens, dans leſquèls on prend le pronom qui vient, la manière dont ſe forment les parties compôſées des vèrbes *réciproques*. Quand le pronom eſt pris à l'accuſatif, les ſecondes ſections du vèrbe reciproque marquent le nombre & le genre dans le participe; par exemple. Ces hommes ſe ſont bleſſez l'un l'autre, ces femmes ſe ſont bleſſées l'une l'autre. Mais ſi le pronom eſt pris au datif le participe qui ſert à former les ſecondes ſections demeurera toûjours indéclinable & l'on dira, ces hommes ſe ſont donné des loüanges l'un à l'autre: ces femmes ſe ſont données des loüanges l'une à l'autre. On ne peut rien dire de plus exact. Voyez les tâbles des vèrbes qu'a fait cet illuſtre Académicien.

En Poëſie on appelle vèrs *réciproques*, *récurrens* ou *retrogrades*, qui ſe trouvent les mêmes en les liſant à rebours.

En Géométrie il y a des problêmes & des véritez *réciproques*. *Problemata reciproca.* Comme ſi ces deux triangles ſemblables ſont couppez par des lignes paralléles, les ſections des lignes ſeront proportionnelles; & au *réciproque*, ſi les côtez ſont couppez proportionnellement, les triangles ſeront ſemblables.

RÉCIPROQUEMENT. adv. D'une manière mutuelle & réciproque. *Viciſſim, mutuo, invicem.* Les mariez ſe peuvent donner *réciproquement* leurs biens par un don mutuel, pour en joüir par uſufruit après la mort du prédécédé.

RÉCIPROQUER. v. n. Rendre la pareille, le reciproque. *Mutuum rependere, referre.* Si vous faites quelque plaiſir, ou quelque injure à cet homme-là, il a la mine de *réciproquer*.

RÉCIRER. v. act. & rédupl. Repaſſer de la cire ſur une chôſe cirée. *Denuo cerâ illinire.* On fait *récirer* ſes bottes pour les amollir, & empêcher qu'elles ne pèrcent. *Récirer* une toile, un paraſol.

RÉCISE. ſ. f. Plante appellée autrement *Bènoite*. *Caryophillata.* Voyez BENOITE.

RÉCIT. ſ. m. Narration d'une avanture, d'une action qui s'eſt paſſée. *Narratio, expoſitio.* Il m'a fait un *récit* diffus, & de point en point de tout ce qui s'eſt paſſé en cette cérémonie, en cette négociation. Tout le monde fut ému de compaſſion au triſte *récit* de cette funeſte avanture. Les Voyageurs ſont ſouvent importuns par les longs *récits* qu'ils font de leurs voyages. Que je hais ces *récits* amples, exacts, & où l'on n'oublie pas une circonſtance. LA BRUY. Je connois des gens dont toute la convèrſation, n'eſt que de longs *récits* pitoyables & funeſtes, extrémement ennuyeux. M. SCUD. Certaines gens font paroître plus d'éſprit en gardant le ſilence, que d'autres par des longs *récits*. BELL. Vous m'avez fait un magnifique *récit* de tous vos beaux exploits. SCAR.

RÉCIT, en tèrmes de Muſique, ſe dit de ce qui eſt chanté par une voix ſeule, & ſur tout par un deſſus. *Monophonia.* Une belle muſique doit être entremêlée de *récits* & de chœurs.

RÉCITATEUR. ſ. maſc. Qui récite qui déclame. *Recitator.* Ce Prédicateur s'eſt mis en vogue, parce qu'il eſt excellent *récitateur*. Balzac appelle des *Récitateurs*, ces gens qui viennent préparez dans une convèrſation, & qui allèguent à tous propos quelque

quelque ſentence qu'ils ont appriſe par cœur. Malhèrbe étoit le plus mauvais *récitateur* de ſon tems. Balz.

RÉCITATIF. adj. La manière de réciter les chôſes. *Recitativus, modus recitandi.* Les Italiens ſe vantent de mieux réüſſir dans le *récitatif* de leurs Opéra, que les François. Le *récitatif* ordinaire ennuye extrémement. S. Évr.

RÉCITATION. ſ. f. Déclamation, *récitation* en public. *Declamatio, recitatio.* Ce Comédien à la *récitation* agréable. C'eſt une des parties des plus néceſſaires à l'Orateur, que le geſte & la belle *récitation*.

RÉCITER. v. act. Raconter, faire une rélation de quelque chôſe. *Recitare, narrare.* Il m'a fidellement *récité* & rapporté ce qu'il avoit appris de l'affaire dont je l'avois chargé. Cet écolier a fort bien *récité* ſa leçon par cœur.

Réciter, ſignifie auſſi, Faire une lecture de quelque Ouvrage. *Recitare, exponere.* Les Poëtes ſont ſujets à aller *réciter*, lire leurs pièces dans des compagnies de femmes, pour briguer de l'approbation, & prévenir le jugement du public. Il y en a peu qui ſoient exempts du vice de *réciter* leurs vèrs à tous venans.

Réciter, ſignifie auſſi, Déclamer. *Declamare.* Ce Comédien *récite* bien, il a ſe geſte beau, la voix belle, il entend bien ce qu'il dit.

RÉCITEUR. ſ. m. Faiſeur de récits. *Recitator, narrator.* Il eſt vrai que les *réciteurs* éternèls ſont fort à craindre, & fort incommodes. M. Scud. Ces *réciteurs* ſont proprement des Acteurs qui répètent leur rôlle. S. Évr.

RECKLINGHAUSEN, ou RECLINCHUSEN. ſ. m. Nom d'une petite ville avec une bonne Citadelle. *Reclinchuſa.* Elle eſt Capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & ſituée entre la ville d'Hırn, & celle de Rhynbèrg, à huit lieuës de la prémière, & à dix de la dèrnière. Maty.

RÉCLAIN. ſ. m. Tèrme de Coutume. Demande & pourſuite qui ſe fait en Juſtice. *Petitio, Poſtulatio a Judice. Libellus Reclamationis, petitionis* &c. *Reclain* d'Arrêts.

RÉCLAMATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Revendication d'un meuble. *Reclamatio, revendicatio, petitio, perſecutio.* On ordonne que les meubles ſeront vendus pour payer les loyers de la maiſon qu'ils ont occupée, nonobſtant la *réclamation* du Fripier qui les a loüez.

La *Réclamation* d'un Seigneur c'eſt la pourſuite qu'il fait pour ravoir de ſes ſèrfs qui ſont allez demeurer ailleurs ſans ſa pèrmiſſion.

RECLAME. ſ. f. Tèrme de Coutume, qui ſe dit quand le détenteur d'héritage cenſuel le dit être ſien. *Reclamatio, Profeſſio.*

Reclame. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie. Le prémier mot d'un cahier qu'on imprime au bas de la dèrnière page du cahièr précedent, pour en marquer la ſuite, & la continuation. *Index ſequentis paginæ.* Ces cahiers ſont broüillez, il faut les ranger ſuivant la ſignature, & la *reclame*.

Reclame, en tèrme de Chaſſe, ſe dit des pipeaux, ſiflèts, ou autres inventions avec leſquelles on *reclame*, on fait revenir ou amaſſer les oiſeaux par un ſon qui les trompe. *Illex avis fiſtula, vel illicii aviarii fiſtula.* On le dit auſſi des oiſeaux de proye, quand on les reprend au poing avec le tiroir & la voix, ainſi qu'on fait les autours & les épreviers; mais à l'égard des faucons, qui ne reviennent qu'au branle du leurre, il faut dire, *leurre*, & non *reclame*.

RÉCLAMER. v. act. Invoquer, appeller quelqu'un à ſon ſecours. *Reclamare, invocare, appellare, implorare.* On *reclame* dans l'affliction toutes les puiſſances du ciel & de la tèrre. Il a *reclamé* l'autorité du Roi pour ſe mettre à couvèrt de l'oppreſſion. Elle eut beau *reclamer* la mémoire de Gèrmanicus, on l'étouffa. Abl. En vain je *reclame* le ſecours de ma foible raiſon. Voit.

Reclamer, ſignifie auſſi, ſe défendre, ſe targuer de la protection de quelqu'un. *Alicujus nomen uſurpare, reclamare.* Il s'eſt *reclamé* d'un tel pour empêcher qu'on ne le mît priſonnièr, il s'eſt dit appartenir à un tel Miniſtre.

Reclamer, ſignifie auſſi, s'oppôſer à quelque chôſe, y refuſer ſon approbation, empêcher qu'elle ne paſſe. *Reclamare, reſiſtere, reluctari.* Cette opinion a paſſé tout d'une voix, pèrſonne n'a *reclamé* contre.

Reclamer, en tèrmes de Palais ſignifie, révendiquer, prétendre la propriété de quelque meuble. *Recuperare, aſſerere, redimere.* Comme on alloit faire vendre ce cheval, il a été *reclamé* par celui à qui on l'avoit volé. Quand les chôſes trouvées ne ſont point *reclamées* dans le tems, elles appartiennent au Seigneur.

Reclamer, en tèrmes de Coûtumes, c'eſt demander & pourſuivre, c'eſt auſſi appeller. *Reclamer* de Cour inférieure en Cour Suzeraine. *Reclamer* droit par proximité. *Reclamer* l'éſpave. *Reclamer* ſon homme, ou femme de corps, c'eſt à un Seigneur à pourſuivre ou faire pourſuivre de ſes gens de ſèrvile condition, qui ſont allez demeurer hors la Province ou tèrre dont ils ſont hommes, ſans congé de leur Seigneur. Un Seigneur peut *reclamer* ſes gens de ſèrvile condition qui ſont allez demeurer dans une autre Seigneurie ſans ſon congé, c'eſt à dire, les revendiquer.

Reclamer, ſignifie auſſi, revenir contre quelque acte. *Reclamare, reluctari.* On peut *reclamer* contre ſes vœux dans les cinq ans. Un majeur doit *reclamer* dans les dix ans de majorité contre les actes faits en ſa minorité. Il eſt difficile de marquer le point fixe où le peuple peut *reclamer* contre l'oppreſſion. S. Évr. Ils *reclament* contre cette nouveauté. Mauc. En ce ſens *reclamer* eſt une éſpéce de vèrbe neûtre.

Reclamer, en tèrmes de Vénerie, ſignifie, Rappeller un oiſeau de proye pour le faire revenir ſur le poing. *Emiſſum accipitrem accire, revocare.* On dit auſſi des pèrdrix, qu'elles *reclament* leurs petits, quand ils ſont écartez, c'eſt-à-dire qu'elles les rappellent.

Reclamé, ée. part. & adj. *Accitus, revocatus, reclamatus.* Bêtes non *reclamées*, qui ne ſont point demandées. *Quæ Dominum non habent.* Tèls ſont les éſpaves. Héritages non *reclamez*.

RÉCLAMPER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt raccommoder un mât, ou une vèrgue rompuë. *Malum reſarcire.*

RÉCLINANT. adj. Tèrme de Gnomonique, ſe dit d'un cadran qui n'eſt pas à plomb, mais qui eſt incliné ſur l'horizon. *Reclinatus.* Il faut remarquer que quand cette inclinaiſon eſt égale à la hauteur du pôle du lieu, on l'appelle alors *équinoctial.* Un cadran *déclinant* & *réclinant*, eſt celui qui n'eſt ni à plomb, ni vis-à-vis un des points cardinaux du monde.

RECLINCHUSEN. ſ. m. Nom d'un Comté. *Reclinchuſanus Comitatus.* Petit païs du cèrcle de Weſtphalie. Il eſt entre le Duché de Cléves, le Comté de la Marck, & l'Évêché de Munſter. Ce Comté dépend de l'Archevêché de Trèves, il peut avoir ſept ou huit lieuës de long, & trois ou quatre de large, il comprend deux Baillages dont *Reclinchuſen*, & Dorſten ſont les Capitales. Maty.

RÉCLINER. Pancher en arrière. *Retro inclinare.* Il ſe dit en tèrmes de Gnomonique: voyez-en la ſignification ci-deſſus au tèrme de *Réclinant.* Ce plan *récline* de 30. dégrez, & par conſéquent eſt incliné à l'horizon d'un angle de 60. degrez.

RECLOUER. v. act. rédupl. Cloüer une ſeconde fois. *Iterum clavo figere, affigere.* Il faut *recloüer* ce tableau dont les clous ſont détachez.

RECLURE. v. act. Enfèrmer dans une clôture très-étroite, dans une cellule, dans un hèrmitage, hors de tout commèrce du monde. *Intercludere, includere, recludere.* Il ſe dit particulièrement de ceux qui s'enfèrment ainſi par dévotion pour faire pénitence. On le dit auſſi des femmes mal vivantes qu'un mari fait *reclure* dans un Couvent, dans une priſon pèrpétuelle.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *reclus* dans ſa chambre. *Cella interclusus, vel clauſus.* Pour dire, qu'il demeure chez lui ſans voir compagnie, ſoit pour étudier à ſon aiſe, ſoit parcequ'il y eſt retenu par maladie, ſoit pour être ennemi de toute ſocieté & convèrſation.

Reclus, use. part. paſſ. & adj. *Clauſus, intercluſus.* Il a la ſignification de ſon vèrbe.

Reclus, eſt auſſi quelquefois ſubſt. *Clauſus, recluſus.* C'eſt un *Reclus.* Il y avoit autrefois grand nombre de *Reclus.* Le *Reclus* du Mont Valérien. Les *Reclus* étoient des ſolitaires, qui s'enfèrmoient dans une cellule, & faiſoient vœu de n'en ſortir jamais. Aucun n'y étoit admis qu'après des épreuves ſuffiſantes, & par la pèrmiſſion de l'Évêque, ou de l'Abbé du Monaſtère où il s'enfèrmoit: Car les cellules des *Reclus* devoient toujours être jointes à quelque Monaſtère. Après la pèrmiſſion du Prélat, on les éprouvoit un an dans le Monaſtère d'où pendant ce tems ils ne ſortoient point: Puis ils faiſoient leur vœu de ſtabilité, dans l'Égliſe devant l'Évêque, & après que le *Reclus* étoit entré dans ſa cellule l'Évêque faiſoit mettre ſon ſceau ſur la porte. La cellule devoit être petite & exactement fèrmée. Le *Reclus* devoit avoir dedans tout ce qui lui étoit néceſſaire, même s'il étoit prêtre, un oratoire conſacré par l'Évêque; avec une fenêtre qui donnât ſur l'Égliſe, par où il pût donner ſes offrandes pour la meſſe, entendre le chant, chanter lui même avec la communauté & répondre à ceux qui lui parleroient. Cette fenêtre devoit avoir des rideaux dehors & dedans, afin que le *Reclus* ne pût voir ni être vû. Il pouvoit avoir audedans de ſa Recluſion un petit jardin pour prendre l'air, & planter des hèrbes. Audehors, mais tenant à ſa cellule, étoit celle de ſes diſciples, avec une fenêtre, par où ils ſe ſervoient, & recevoient ſes inſtructions.

Quand on jugeoit à propos qu'il y eût deux ou trois *Reclus* enſemble, alors leurs cellules ſe touchoient avec des fenêtres de communication. Si des femmes vouloient les conſulter ou ſe confeſſer à eux, ce devoit être dans l'Égliſe, & en préſence de tout le monde.

monde. On recommandoit aux *Reclus* l'étude de la Ste Ecriture, & des Auteurs Ecléſiaſtiques ; pour ſe conduire eux mêmes & réſiſter aux tentations, & pour inſtruire ceux qui les venoient conſulter. S'ils étoient deux *Reclus*, ils ne devoient ſe parler qu'en conférence ſpirituelle, & dire leur coulpe l'un à l'aûtre. Celui qui étoit ſeul ſe la diſoit à lui même, faiſant ſoigneûſement l'éxamen de ſa conſcience. Tous ces points ſont tirez d'une régle qu'un Prêtre nommé Grimlaïc fit à la fin du IX. ſiécle pour les *Reclus*. Il leur récommande encore particuliérement l'Oraiſon mentale & la communion, ou la meſſe tous les jours, pourvû qu'ils y apportent les diſpoſitions requiſes, & il ordonne le travail des mains dans les intèrvalles de la prière & de la lecture. Si le *Reclus* tomboit malade, on ouvroit ſa porte pour l'aſſiſter, mais il ne lui étoit pas pèrmis de ſortir pour quelque prétexte que ce fût. Ils pouvoient avoir une baignoire dans leur cellule, & s'ils étoient prêtres s'y baigner, quand ils le jugeoient à propos. Car on jugeoit cette propreté extérieure convenable pour approcher des ſaints myſtères. Cette Régle de *Reclus* eſt prèſque toute tirée de celle de S. Benoît, & compôſée de divèrs paſſages des Pères.

RECLUSAGE. ſ. m. Vieux mot. Recluſion. Priſon. Lieu où l'on eſt renfèrmé. *Carcer, locus recluſus.* Ovide MS. fait ainſi parler Uliſſe à Achile.

Damoiſiau, dit-il, Gentis hom,
Que fais-tu en cette priſon?
Trop y a rendu le muſage,
Viens t'en, laiſſe ce recluſage.

RECLUSE. ſ. f. Fille ou femme qui ſort peu. *Clauſa, recluſa.* Il ſe dit auſſi pour Religieuſe, mais en riant.

Belle Iris, charmante Recluſe.
Ne me demandez plus à quoy
Dans ma retraite je m'amuſe:
Je ſuis certain objet trop à craindre pour moi:
Ce n'eſt point une vaine excuſe;
De mon ſort & du vôtre on ſçait la dure loi.
REC. DE POESIES.

Il y avoit autrefois des *Recluſes* qui menoient à proportion la même vie que les *Reclus*. Ste Viborade née en Suabe de parens nobles vécut *Récluſe* à Saint Gal proche de l'Égliſe de Saint Magne, & fut Martyriſée par les Hongrois en 825. Voyez au mot RECLUSION les cérémonies pratiquées pour enfèrmer une *Recluſe*.

RECLUSION. ſ. f. Demeure d'un Reclus, ſa cellule & toutes ſes appartenances. *Recluſi, domus.* Mr. Fleury s'eſt ſervi de ce mot. Voyez RECLUS. La Mère de Cambry iuſtitutrice de l'ordre de la Préſentation de Notre-Dame en Flandre, ſe ſentant portée à la ſolitude, ſollicita l'Évêque de Tournai de lui pèrmettre de vivre dans une *Recluſion*; mais elle ne put obtenir ſa demande que quatre ou cinq ans après. Ce Prélat lui fit bâtir une *Recluſion* dans l'un des fauxbourgs de la ville de l'Iſle, à côté de la paroiſſe de S. André, où elle fut enfèrmée en cette manière le 25. Novembre de l'an 1625. La Mère de Cambry vétuë d'une robbe griſe de laine naturelle & non teinte, accompagnée de deux Religieuſes, qui portoient ſur leurs bras l'une un manteau bleu, & l'autre un voile noir & un ſcapulaire violet, ſur lequel il y avoit l'image de la Sainte Vièrge, tenant l'Enfant Jeſus entre ſes bras, alla à l'Égliſe de S. André, où l'Évêque de Tournai l'attendoit à la porte. Elle ſe proſtèrna aux pieds de ce Prélat, qui après lui âvoir donné ſa bénédiction la conduiſit juſqu'au grand autel. Il y benit le manteau le voile le ſcapulaire, & en revétit la Mère de Cambri à laquelle il donna le nouveau nom de Sœur Jeanne de la Préſentation. Elle fit entre ſes mains vœu de clôture pèrpétuelle après quoi l'Évêque fit un diſcours au peuple à la louange de la nouvelle Recluſe qui fut enſuite conduite proceſſionnellement juſqu'à ſa *Recluſion*, le Clèrgé chantant *Veni ſponſa Chriſti*, &c. l'Évêque la conſacra deréchef, benit la *Recluſion*, & l'y enfèrma en pèrpétuelle clôture. P. HELYOT. *T. IV. p.* 339.

RECOËFFER. v. act. & redupl. Coëffer une ſeconde fois. *Iterum caput implicare.* Cette femme étoit toute défriſée, elle s'eſt allé *recoëffer*.

On le dit auſſi des bouteilles. Il faut *recoëffer* cette bouteille pour la garder pour une aûtre fois. *Lagenam obturare.*

RECOGNER. v. act. & rédupl. Cogner de nouveau. *Figere.* Ce clou n'étoit pas aſſez avant, il a fallu le *recogner*. On *recogne* une cheville, un boulon, qui ſortent de leur trou.

RECOGNER, ſignifie auſſi, Combattre vigoureûſement un ennemi qui s'avance, le rechaſſer bien loin. *Hoſtem adigere, fundere, repellere, compellere.* Les Barbâres avoient aſſemblé une groſſe armée pour faire une irruption, mais ils ont été bien *recognez* en leur païs. *Recogner* les ennemis avec courage. ABLANC.

RECOGNER, ſe dit auſſi, au figuré en matière de doctrine. Ce

Docteur avança une telle propoſition, mais il fut bien *recogné*; on lui montra qu'elle étoit hérétique.

RECOGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Retuſus, refixus.*

RECOIN. ſ. m. Tèrme réduplicatif de *coin*. Lieu étroit, caché & obſcur. *Angulus retruſus, obſcurus.* On l'a chèrché par tous les coins & *recoins* de la maiſon, par tous les coins & *recoins* de la forêt, ou du Royaume. Il deſcendit dans les villages qui étoient épars çà & là dans le *recoin* des vallons. ABLANC.

RECOIN, s'employe auſſi figurément, mais dans le ſtile comique. *Loci abſtruſiores, ſecretiores.* Il pourſuit un raiſonnement juſques dans les dèrnièrs *recoins* de la Logique. MOL.

RECOIRDIE. ſ. f. Vieux mot. C'eſt à mon avis une ſorte de vèrs, ou chanſon à apprendre par cœur. Thebaut de Champagne, ſelon Paſquièr.

Et maint ſonant, & mainte recoirdie.

Ainſi on dit recorder, pour dire réciter & répéter. BOREL.

RECOITER. vieux v. act. Tèrme de coutumes. Receler. *Recipere, occultare.* Chil qui *recoite* la chôſe emblée, à eſcient, & ſait qu'elle fut emblée & par quel conſentement & Chil qui partit la chôſe emblée, tout ne fut-il pas au larrecin fere, tuit chil ſont coupables du fait. BEAUMAN. *Coutum. de Beauv. C.* 31. *p.* 265.

Ce mot vient de *recipere*, recevoir, & c'eſt de *recoiter* que notre vèrbe *recevoir* tient quelques-uns de ces tems comme le préſent de l'indicatif. *Je reçois, tu reçois, il reçoit.*

RECOLER. vieux v. act. Rapporter par cœur; de recorer. BOREL. *Recordari, memoriter recitare, referre.*

RÉCOLLECTION. ſ. f. Tèrme de devotion. Réflexion qu'on fait ſur ſoi même, éxamen de ſes actions qu'on fait après avoir quitté toutes les penſées du monde & des affaires, pour s'appliquer à la méditation. *Recollectio, animi revocatio.*

RÉCOLLECTION. ſ. f. Dans quelques maiſons à Communautez ce mot ſignifie Retraite. Un temps où l'on ſe retîre de toute autre occupation pour ne vacquer qu'à la prière & à la méditation. *Recollectio.* Un tel Père eſt en *récollection*. On ne ſçauroit lui parler. La *Récollection* commencera dans deux jours.

RÉCOLLECTION, ſe dit auſſi en tèrme de ſpiritualité, pour Recueillement, Attention à Dieu & aux chôſes divines & ſpirituelles, & éloignement de tout ce qui peut en diſtraire. *Attentio ad Deum & divina.*

RÉCOLLECTION. La Réforme de Religieux déſchauſſez de la Mèrci en Eſpagne s'appelle les Pères de la *récollection*. Voyez MERCI. Il ſe dit encore en France & ailleurs de quelques aûtres Congrégations, Réformes & Communautez Religieûſes. Ainſi les Réligieux Réformez de l'ordre de la Mèrcy s'appellent auſſi de la *Récollection*. Voyez le P. Hélyot. T. III. C. 36. p. 284.

RECOLLEMENT. Quelques uns diſent *recol.* ſ. m. C'eſt une procedure que l'on fait en un procès criminel, lors qu'on relit à un témoin la dépoſition qu'il avoit faite auparavant, pour voir s'il y veut pèrſiſter, y ajoûter, ou diminuer. *Iterata teſtium interrogatio.* Le *récollement* ſe fait avant la confrontation. Un témoin ne peut plus varier, depuis qu'on en a fait le *récollement*, autrement il eſt puni comme faux témoin.

RECOLLEMENT, ſe dit auſſi de la conférence qu'on fait des meubles ou papièrs qui ſont en nature, avec l'original de l'inventaire qui en avoit été fait quelque tems auparavant. *Collatio.*

RECOLLEMENT, ſe dit auſſi du procès vèrbal de viſite que font les Officièrs des Eaux & Forêts ſix ſemaines après le tems de vuidanges, des bois abbatus, pour voir ſi on aura fait la couppe conformément à leur procès vèrbal d'aſſiette. *Recenſio.*

RECOLLER. v. act. & rédupl. Coller une ſeconde fois une chôſe qui étoit décollée. *Iterum glutinare.* Il faut *recoller* ce livre, cette image.

RECOLLER, en tèrmes de Palais ſignifie auſſi, Répéter les témoins, leur lire la dépoſition qu'ils ont faite, lorſqu'ils ont dépôſé, pour voir s'ils y pèrſiſtent, s'il n'y veulent rien ajoûter ni diminuer. *Teſtes repetere.* La dèrnière ordonnance veut qu'on *recolle* les témoins en Cour Souveraine; ce qu'on ne faiſoit autrefois qu'aux Sieges ſubaltèrnes. Quels témoins ont été ouys, *recollez*, confrontez? MASCUR.

RECOLLER, ſe dit auſſi des inventaires des meubles & papièrs, & ſignifie, Conferer les meubles & papièrs qui ſont en nature, avec l'inventaire qui en a été fait quelque tems auparavant, pour voir s'il n'y en a point qui manquent. *Conferre.* Cette femme eſt morte deux mois après ſon mari. Il n'a point fallu faire de nouvel inventaire, on a ſeulement *recollé* celui qui avoit déja été fait. On *recolle* auſſi le procès vèrbal de l'aſſiette de la vente des bois après leur couppe.

RECOLLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repetitus.*

RECOLLECT, ECTE. ſ. m. & f. Religieux ou Religieûſe réformé de l'Ordre de S. François, qui va déchauſſé, & qui porte le

ſoc ou hautes ſandales. *Franciſcani recollecti.* Les *Recollêts* s'appellent auſſi frères Mineurs de S. François de l'étroite obſèrvance; mais dans l'uſage Ordinaire on ne dit que *Récollêts.* Cette Congrégation fut établie vèrs l'an 1530. Quelques Religieux de S. François voulant garder ſa régle à la lettre, Clement VII. en 1531. leur fit donner des maiſons où il puſſent ſe retîrer & & recevoir ceux qui voudroient les imiter. Il approuva l'année ſuivante cet établiſſement. Vèrs l'an 1584. quelques Religieux François apportèrent d'Italie cette réforme. Tulles en Limouſin & Murat en Auvèrgne furent leurs prémières maiſons. Voyez Sponde à l'an 1532, & Mézeray.

RECOlLIGER. v. act. qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel, & qui n'eſt en uſage que dans le ſtile de dévotion. Se recueillir, rentrer en ſoi-même, quitter les penſées mondaines, pour méditer & faire des réflexions ſur ſa conduitte. *In ſe reverti.*

RECOlLIGÉ ÉE. part. paſſ. & adj. *Recollectus.*

RECOLTE. ſ. f. Moiſſon, dépouille des fruits de la tèrre. *Frugum perçeptio.* Il ſe dit particulièrement des blez & des grains; mais on étend auſſi ſa ſignification aux foins, aux vins, & aux aûtres fruits de la tèrre. Ce Fèrmiér a eu cette année une bonne *recolte.* Il a fait déjà deux *recoltes* pendant deux années de joüiſſance de ſon bail.

RECOLTE, ſe dit auſſi quelquefois d'une quête ou cueillete d'aûmônes, ou d'aûtres chôſes qu'on reçoit de divèrſes pèrſonnes. *Collecta.* Cette Dame a fait ce matin une bonne *recolte* en quêtant. Le Banquièr de la Baſſette a fait un coup de bonheur, dont il a eu une bonne *recolte.*

RECOmMENCER. vèrbe act. & rédupl. Commencer une ſeconde fois, reprendre ce qui avoit été intèrrompu. *Reſumere.* On *recommence* à travailler au Louvre. La tempête étoit ceſſée, mais elle *recommença.* Il avoit mal débuté dans cet ouvrage, il l'a jetté au feu, & il l'a *recommencé.* On a beau lui faire des inſtructions, c'eſt toûjours à *recommencer.* Voulez vous *recommencer* nos brouilleries? PASC. *Recommencer* un diſcours. ABLANC.

RECOMMENCER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Reiterare; reincipere.* On dit qu'un homme *recommence* ſur nouveaux frais; pour dire, après s'être repoſé, & avoir pris de nouvelles forces, avoir fait de nouvelles proviſions. On dit que la pluye, l'orage *reccomencent* de plus belle; pour dire, plus fortement. On dit encore, Vous ne ſçauriez mieux dire, ſi vous ne *recommencez*; pour dire, qu'une pèrſonne a dit d'abord ce qu'il falloit dire. On dit auſſi, C'eſt la chanſon de Ricochet, qui *recommence* toûjours.

RECOmMENDABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être éſtimé, & conſidéré par ſes bonnes qualitez. *Prædicabilis, commendabilis, laudandus.* Ce Prince s'eſt rendu *recommandable* par ſa douceur, par ſa juſtice. Cicéron s'eſt rendu *recommandable* par ſon éloquence, Archiméde par ſes inventions. Il a cela de *recomendable* qu'il ne ſe pique pas d'honneur. PASC.

RECOmMENDARESSE. ſ. f. Femme qui a des Lèttres portant pèrmiſſion de tenir une boutique, une eſpéce de bureau d'adreſſe, où l'on va chèrcher des Sèrvantes & des Nourrices. *Commendatrix.* Les payſannes qui n'ont point de connoiſſance s'adreſſent aux *recommendareſſes* pour trouver condition, ou des nourriſſons. Par déclaration du Roy enregiſtrée au Parlement le 14. Févr. 1715. le Lieutenant de Police doit connoître de ce qui concèrne les fonctions des *recommandareſſes*, au lieu du Lieutenant Criminel du Châtelet de Paris. Il doit y avoir quatre bureaux pour les *Recommandareſſes*, & dans châque Bureau un Regiſtre Paraphé par le Lieutenant Genéral de Police. Châcun de ces Bureaux doit être ſous l'inſpection d'un des Commiſſaires du Châtelet.

RECOmMENDATION. ſ. f. Éxhortation, ou prière, qu'on fait à quelqu'un pour avoir ſoin de quelque affaire. *Commendatio, exhortatio, ſollicitatio.* On a chargé ce Couriér d'un tel paquet, avec une forte *recommendation* de le rendre en diligence. On le dit auſſi des prières & des ſollicitations en faveur d'autrui. Je dois mon emploi à la *recommandation* de mes amis: & non point à mon mérite. Ce plaideur a des puiſſantes *recommendations*, de fortes brigues. Agéſilaüs preſſé de donner des lèttres de *recomendation* pour un Juge de ſes amis, répondit que ſes amis n'avoient point beſoin de *recommendation* pour rendre Juſtice. ABL. Quelle horrible peine à un homme qui eſt ſans cabale, & qui n'a que beaucoup de mérite pour toute *recommandation*, de ſe faire jour à travèrs l'obſcurité où il ſe trouve! LA BR. Platon diſoit que la beauté étoit une lèttre de *recommendation*, très-preſſante.

RECOMMENDATION, ſignifie auſſi la vénération qu'on a pour le mérite; l'éſtime qu'on fait d'une chôſe loüable. *Veneratio fama.* Ce Prélat eſt en grande *recommendation* dans ſon Diocéſe, à caûſe de ſa ſainteté. Les écoliérs de Pythagôre avoient le ſilence en grande *recommendation.* Une fille doit avoir ſur toutes chôſes ſon honneur en *recommendation.* C'eſt une chôſe qui mérite de la *recomendation.* Nouv. REM. DE VAUG.

RECOMMENDATION, eſt auſſi une prière que l'Égliſe fait à Dieu pour l'âme des agoniſans, dont le formulaire eſt à la fin du Breviaire ſous ce titre, *Ordo commendationis animæ, Commendatio.*

RECOMMENDATION, eſt auſſi une civilité par laquelle on témoigne à ſes amis abſens qu'on ſe ſouvient d'eux; mais en ce ſens il ne ſe dit qu'au pluriér. *Salutatio.* Faites mes baiſemains, mes très humbles *recomendations* à un tel. Ses lettres ſont pleines de *recommendations* pour tous ſes amis. *Litteræ commendatitiæ.*

RECOMMENDATION, ſe dit en tèrmes de Palais, des nouveaux arrêts qu'on fait de la pèrſonne d'un priſonniér dans une geole. *Nova commendatio.* L'écroüe de ce priſonniér eſt déchargé, mais il tient encore pour deux ou trois *recommendations.*

RECOMMENDATION, ſe dit auſſi des avis que les Curez & les Prédicateurs font dans leur chaires, qui éxcitent à faire quelques œuvres charitables, comme de donner des aumônes à un tel Hôpital, à une paûvre famille ruïnée, ou à prier pour les bienfacteurs de l'Égliſe, pour des malades ou agoniſans. *Monitum, invitatio, exhortatio parænesis.* La *recommendation* au prône eſt un droit honorifique des Seigneurs Hauts-Juſticiérs & Patrons.

RECOMMENDATION, ſe dit auſſi des billets qu'on fait porter par le Clèrc des Orfévres, Frippiérs ou aûtres Communautez, pour retrouver des chôſes volées, & avèrtir les Marchands d'arrêter ceux qui les éxpoſeront en vente. *Monitum.*

RECOmMENDER. v. act. Donner ordre à quelqu'un de prendre ſoin de quelque pèrſonne, ou de quelque chôſe. *Commendare.* On *recommende* aux Ambaſſadeurs de ſuivre ponctuellement leurs inſtructions. On a bien *recommandé* à ce Précépteur de veiller ſur les actions de ce jeune homme dont on lui a confié la conduitte.

RECOMMENDER, ſignifie auſſi, Prier, ſolliciter quelqu'un en faveur d'un aûtre pour le ſèrvir, & le protéger dans quelque affaire. *Commendare, ſollicitare.* Ce procès a été *recommendé* de bonne part. Il n'y a guères d'affaire qui ne ſoit *recommandée* & ſollicitée. Il leur préſenta ſon fils, & le leur *recommenda.* ABLANC.

RECOMMENDER, ſignifie encore, Inſpirer de l'éſtime pour quelque chôſe. *Æſtimationem conciliare.* La vèrtu ſe *recommende* d'elle-même. Les Éſpagnols *recommendent* à leurs enfans la gravité, & puis l'honneur de Dieu.

RECOMMENDER, ſe dit auſſi en tèrmes de dévotion. *Commendare.* Il faut le ſoir & le matin ſe *recommender* à Dieu & à ſon bon Ange. Les matelots dans la tempête ſe *recommendent* à tous les Saints & Saintes de Paradis. On a fait *recommender* ce malade aux prières de ceux de la Confrairie. On a *recommendé* au prône l'Hôpital Général.

RECOMMENDER, ſe dit auſſi en tèrmes de civilité. *Commendare.* Deux amis qui ſe ſéparent diſent, Adieu, je me *recommende* à vous; je vous *recommande* de vous bien porter. *Recommendez*-moi bien à tous nos amis de delà.

RECOMMENDER, ſignifie encore, Recharger un priſonniér par un nouvel écrou. *In commentarium cuſtodis denuo inſcribere.* Si ce priſonnier couche en priſon, il ſera arrêté & *recommendé* par une douzaine de créanciers.

RECOMMENDER, ſe dit auſſi des avis qu'on donne pour arrêter des chôſes volées. *Monere, commonere.* Cet Horlogeur a retenu une montre qu'on lui éxpôſoit en vente, parcequ'elle lui a été *recommandée.*

On dit provèrbialement & ironiquement, qu'un homme étoit bien *recommendé* au prône, quand il lui arrive pluſieurs coups de malheur de ſuite, comme en joüant au Lanſquenet, & ayant tîré ſa carte, s'il en voit d'aûtres enſuite qui le faſſent auſſi pèrdre. *Mala fortuna commendatus, expoſitus.*

RECOMMENDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Commendatus, inſcriptus.*

RÉCOMPENSE. ſ. f. Prix, ſalaire, don qu'on fait à quelqu'un; avantage qu'on lui procure pour des ſèrvices qu'il a rendus, ou pour quelque bonne action. *Merces, remuneratio, opera pretium.* Dieu a promis aux bons Chrétiens le ciel pour *récompenſe*, une *récompenſe* éternelle. Les Payens on dit que la vèrtu ſe ſèrt à elle-même de *récompenſe.* La mort lui ôta la *récompenſe* de ſes ſèrvices. SAR. L'éloquence n'eut de ſuccès à Rome que par les glorieûſes *récompenſes* qu'on lui propoſoit. LE P. RA. La vèrtu eſt mépriſée dès qu'elle eſt ſans *récompenſe.* MÉZ. Les honneurs ſont la juſte *récompenſe* de la vèrtu. M. ESP.

Je meurs pour vos divins appas.
Et viens vous demander pour toute récompenſe
Que vous n'en doutiez pas. QUIN.

RÉCOMPENSE, ſe prend dans le même ſens pour un payement qui eſt dû à un domeſtique. *Præmium.* Avoir un valèt à *récompenſe.* Faire apprendre un métier à un laquais pour ſa *récompenſe.*

RÉCOMPENSE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, pour ſignifier un châtiment.

timent. *Pæna, mulcta.* Ainſi Corneille a dit dans le Cid en faiſant donner un ſoufflet à Dom Diègue

- - - - - ton inſolence ,
Téméraire vieillard , aura ſa récompenſe.

RÉCOMPENSE, eſt auſſi une eſpéce de compenſation, de troc ou de chôſe qu'on donne pour dédommager un autre en valeur équipolente. *Compenſatio.* Il a eu, il a tiré *récompenſe* de ſon Bénéfice. Le droit des francs-fiéfs d'indemnité qu'on paye au Seigneur, eſt une *récompenſe* pour le dédommager quand un bien paſſe en main morte.

EN RÉCOMPENSE. Ces mots ſe prennent quelquefois advèrbialement, & ſignifient. En revanche, d'aûtre côté, d'ailleurs. *Eâ lege, invicem, aliundè.* Je vous prie de me rendre ce bon office, & *en récompenſe* je vous ſèrvirai en quelque aûtre occaſion. Il m'a bien ſèrvi en cette affaire, mais en *recompenſe* je l'ai bien ſèrvi d'ailleurs. Cette femme eſt fort belle, mais *en récompenſe* elle eſt fort coquette.

RÉCOMPENSER. verb. act. Reconnoître les bons offices, faire un don à quelqu'un, ou lui procurer quelque avantage pour quelque bonne action qu'il a faite, ou quelque ſèrvice qu'il a rendu. *Beneficii accepti gratiam referre ; reponere.* Le monde *récompenſe* plûtôt les apparences du mérite que le mérite même. ROCHEF. Le dogme fondamental de toutes les Religions, c'eſt qu'il y a un Dieu qui *récompenſe*, & qui punit. MALEB. On ſèrt froidement un Prince qui ne ſçait pas *récompenſer*. S. ÉVR. Si j'ai été aſſez heureux pour vous faire plaiſir, je ſuis aſſez payé & aſſez *récompenſé* de mes ſoins.

RÉCOMPENSER, ſe dit auſſi en mauvaiſe part. Cette condamnation le *récompenſe* de ſes crimes. *Dignas facti luere pœnas.*

RÉCOMPENSER, ſignifie auſſi, Dédommager, réparer les pèrtes paſſées. *Damna reſarcire, vel ſatisfacere, remunerare.* Ce Marchand avoit bien pèrdu, mais il lui eſt arrivé un vaiſſeau qui l'a bien *récompenſé*. Il faut *récompenſer* le tems pèrdu, & étudier mieux que par le paſſé. Non content de ſes gages, il vola ſon maître pour ſe *récompenſer*. PASC.

RÉCOMPENSER, ſe dit particuliérement en matière bénéficiale lorſqu'on pèrmute des Bénefices, & qu'on en donne pareille valeur en aûtres titres. *Compenſare, reſarcire.* Ce Prieur a dequoy *récompenſer* une bonne Chanoinie.

RÉCOMPENSÉ, ÉE. part. paſſ. *Reſarcitus, compenſatus.*

RÉCOMPÔSER. v. act. & rédupl. Compôſer une ſeconde fois. *Denuò componere vel ſcribere.* Par l'art de Chymie on décompôſe & on *recompôſe* les mixtes plusieurs fois, & ſurtout les métaux. Cet écolier a pèrdu ſon thême, il a été obligé de le *recompôſer*.

RECOMPÔSER, ſe dit plus ordinnairement en Imprimerie. Quand un Auteur corrige ſa copie, les Compoſiteurs ſont ſouvent obligez de *recompôſer*, de remanier toute une feuille. *Iterum componere, vel caracteres diſponere.*

RECOMPÔSÉ, ÉE part. paſſ. & adj. *Iterum compoſitus, reſtauratus, reſcriptus.*

RECOMPTER. v. act. & rédupl. (Prononcez *Reconter*). Compter une ſeconde fois ce qu'on a déja compté, pour voir ſi on ne s'eſt point trompé la prémière. *Denuo ſupputare, vel numerum rurſus inire.* La monnoye d'or mérite bien qu'on la *recompte*, qu'on la compte deux fois. Pour faire *recompter* un Normand, il faut lui dire, Il me ſemble que vous me donnez trop.

RECONCILIABLE. adj. m. & f. Qui peut être accommodé, reconcilié. *Reconciliandus.* Quand on a offenſé les pèrſonnes à l'honneur, les chôſes ne ſont guères *reconciliables*.

RECONCILIATEUR. ſ. m. Celui qui reconcilie & racommode les gens qui ſont mal enſemble. *Conciliator.* Ce Prélat eſt devenu le *reconciliateur* de toute la Nobleſſe de ſon Diocèſe. S. Paul dit que Dieu a propôſé ſon Fils pour être le *Reconciliateur* des hommes par la foi, qu'ils ont en ſon ſang.

RECONCILIATION. ſubſt. f. Renouëment d'amitié, racommodement. *Reconciliatio.* On a déja fait pluſieurs fois la *reconciliation* de ce mari & de cette femme. Il voulu célébrer la réjoüiſſance de leur *reconciliation* VAUG. La *reconciliation* avec nos ennemis n'eſt qu'une crainte de quelque mauvais évenement. LA ROCHEF.

RECONCILIATION, ſe dit auſſi de l'abſolution qu'on reçoit de ſes péchez au Sacrement de Pénitence, laquelle fait rentrer le pécheur en grâce, & le reconcilier avec Dieu. *Peccatorum abſolutio.*

RECONCILIER. v. act. Raccommoder ; remettre d'accord des pèrſonnes ennemies, ou qui avoient rompu enſemble, qui avoient de la froideur l'un pour l'aûtre. *In gratiam reducere, reconciliare.* Les vrais Amans ſe *reconcilient* d'eux mêmes. Je ſerai peu content de moi juſqu'à ce que vous ayez oublié le tort que j'ai, & que vous m'ayez par là *reconcilié* avec moi-même. S. ÉVR. Il eſt difficile de *reconcilier* ceux qui ont des haines invétérées.

L'Évangile ordonne de laiſſer ſon offrande devant l'autel pour s'aller *reconcilier* avec ſon ennemi. Je croirai que la fortune ſe veut *reconcilier* avec nous, ſi &c. VOIT.

RECONCILIER, ſe dit auſſi en tèrmes de dévotion, des Hérétiques qui abjurent leur héréſie, qui rentrent dans le giron de l'Égliſe ; & des pecheurs qui rentrent en grâce par le moyen du Sacrement de Pénitence. *Reconciliare.* La bonté de Dieu nous donne des grâces pour nous *reconcilier* avec lui.

RECONCILIER, ſe dit auſſi d'une ſeconde confeſſion qu'on fait pour être plus pur & plus nèt, avant que de ſe préſenter à la communion, ſoit en s'accuſant de quelques légèrs péchez obmis, ſoit qu'on les ait commis de nouveau depuis ſa dèrnière confeſſion. *Reconciliare.* Dans l'ancienne Égliſe il falloit avoir accompli le tems de ſa pénitence, pour être *reconcilié* par l'impoſition des mains & l'abſolution de l'Évêque. Ceſa s'entend de la Pénitence publique.

RECONCILIER, ſe dit auſſi d'une Égliſe, quand on la rebénit, pour quelque pollution, ou éffuſion de ſang, ou quand elle eſt reconquiſe ſur des Hérétiques. *Iterum eccleſiam benedicere.*

RECONCILIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Conciliatus, reconciliatus,* &c. Les Italiens tiennent pour maxime, qu'il ne ſe faut jamais fier à un ennemi *reconcilié*.

RECONDUCTION. ſ. f. n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe : il a occupé ce logis, cette fèrme, par tacite *reconduction* ; c'eſt-à-dire, qu'après le tems de ſon bail éxpiré, il a entendu le retenir au même prix & conditions du précédent bail. *Reconductus.*

RECONDUIRE. v. act. Faire la civilité, & l'honneur à quelqu'un de l'accompagner juſqu'à la porte, quand il eſt venu rendre viſite. *Reducere, deducere.* Le Maître des Cérémonies a conduit & *reconduit* cette compagnie qui eſt venuë ſaluer le Roi. Cet homme eſt tellement civil, qu'il m'a *reconduit* juſqu'au carroſſe.

RECONDUIT, ITE. part. & adj. *Reductus, deductus.*

RECONFORT. ſ. m. Ce qui conſole, qui ſoulage une affliction. *Solatium, ſolamen.* La dévotion eſt le *reconfort* des bonnes âmes. Le vin eſt un ſur *reconfort* dans les pèrtes, dans les revèrs de fortune. Son âme fut dépourvuë d'eſpoir & de *reconfort*. GOMB. Hors de tout éſpoir du ſalut de la ville, Priam reçut du *reconfort*. MALH.

RECONFORTER. v. act. Conſoler, ſoulager l'affliction de quelqu'un. *Focillare, refocillare, vires reficere, recreare animum.* Un tel étoit dans le deſeſpoir, mais par cette convèrſation il a été tout *reconforté*.

La place, elle laiſſa de parfum toute pleine
Qui tombant en roſée aux lieux les plus prochains
Reconforta *le cœur & l'éſprit des humaines.* RÉGNIÉR.

RECONFRONTATION. ſ. f. L'action de reconfronter. *Reconfrontatio, iterata compoſitio teſtium cum reis.*

RECONFRONTER. v. act. *Componere teſtes cum reis.* Il ſignifie quelquefois ſimplement, Confronter : quelquefois, mais rarement, il eſt réduplicatif, quand on confronte pluſieurs fois les accuſez les uns aux aûtres. Cet accuſé a demandé qu'on lui *reconfrontât* les témoins. Il en eſt de même de *reconfrontation*. Ce criminel a tout nié à la prémière confrontation, mais à la *reconfrontation* il a tout avoué.

RECONNOISSABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut aiſément connoître. *Facilis notu, vel agnoſcibilis, quod agnoſci poteſt.* Les viſages difformes & marquez ſont plus *reconnoiſſables* que les aûtres. Il a été ſi malade, qu'il n'eſt plus *reconnoiſſable*. La bonne fortune l'a tellement changé, énorgueilli, qu'il n'eſt plus *reconnoiſſable*.

RECONNOISSANCE. ſ. f. Idée qui revient en la mémoire d'une chôſe qu'on a autrefois connuë. *Agnitio, idea, reminiſcentia, cognitio.* On lui a réprèſenté le cheval volé pour en faire la *reconnoiſſance*.

RECONNOISSANCE, eſt auſſi un denouëment fort commun dans les Romans, les Comédies, ou Tragédies, quand par quelque accident imprévu on vient à reconnoître une pèrſonne dont on avoit juſque là ignoré le nom, ou la fortune, ou la qualité. *Cognitio, repentina minimèque expectata cognitio.* La plus bèlle de toutes les *reconnoiſſances* eſt celle qui ſe trouve avec la péripétie ; c'eſt-à-dire lorſqu'elle produit ſur le champ dans les principaux pèrſonnages, le changement de fortune qui fait le dénouëment, & l'achevement de la piéce. Car une *reconnoiſſance*, qui fait paſſer tout d'un coup les Héros du Poëme de la félicité dans la miſère ou de l'abîme de la miſère au comble de la félicité, produit un grand éffet dans l'eſprit du ſpectateur. On n'a point mis ſur le theâtre de plus belle *reconnoiſſance* que celle d'Édipe dans Sophocle. Dès qu'Édipe reconnoît le mari de Jocaſte ſa propre mère, du plus heureux de tous les hommes il ſe trouve le plus malheureux. La *reconnoiſſance* peut être ſimple, ou double.

La

La *reconnoiſſance ſimple* eſt quand une pèrſonne eſt reconuë par une aûtre qu'elle connoiſſoit déjà : & la *reconnoiſſance double* eſt lorſque deux pèrſonnes, qui ne ſe connoiſſoient pas viennent à ſe reconnoître. Dac. D'Urfé, Héliodôre, ont fini leurs Romans par de belles *reconnoiſances*.

Reconnoiſsance, ſignifie auſſi, Gratitude ; ſouvenir ; reſſentiment qu'on témoigne d'un bienfait, ou d'une faveur reçuë. *Grata beneficii memoria, vel grati animi interior ſenſus.* Les cœurs généreux ont le plus de *reconnoiſſance*. La *reconnoiſſance* eſt une éſpéce de tribut que nous devons pour les bons offices qu'on nous a rendus. Bell. La *reconnoiſſance* doit avoir je ne ſçai quoi de libre ; rien de forcé, ou de contraint. Id. Il ne faut point ſubtiliſer en matière de *reconnoiſſance* ; elle s'évapôre en ſubtiliſant. Nic. La *reconnoiſſance* agit plus froidement que l'éſpérance. Bell. Ce qui fait qu'on ſe trompe dans la *reconnoiſſance* d'un bienfait, c'eſt que celui qui donne & celui qui reçoit ne conviennent point du prix du bienfait. Rochef. Quand on ſe hâte de rendre un ſèrvice pour un aûtre qu'on a reçu ; c'eſt que le cœur chèrche à ſe décharger du poids de la *reconnoiſſance* qui le bleſſe. M. Scud. Il eſt plus ſur de compter ſur le beſoin que les gens ont de nous, que ſur leur *reconnoiſſance* ; l'éſpérance n'oublie jamais ; & la *reconnoiſſance* oublie fort ſouvent. Bouh. Châcun ſe fait une régle de *reconnoiſſance* toûjours commode pour lui ; toûjours incommode pour les aûtres : la raiſon eſt que nôtre *reconnoiſſance* s'exèrce à nos dépens, & celle d'aûtrui à nôtre profit. S. Évr.

Reconnoiſsance, ſe dit auſſi pour l'Aveu, pour l'action d'une pèrſonne qui reconnoît ſa faute. *Confeſſio, declaratio.* Cette humble *reconnoiſſance* de leur faute leur en obtint le pardon. Vaug.

Reconnoiſsance, ſignifie encore le ſalaire, la récompenſe d'un ſèrvice ; le prix d'un bon office qu'on nous a rendu, lorſqu'il n'eſt point fixe, & qu'il dépend de nôtre diſcrétion. *Mercedis ſolutio.* Je lui ai fait un plaiſir, j'en ai reçû une honnête *reconnoiſſance*.

Reconnoiſsance, en tèrmes de Pratique eſt un acte par lequel on demeure d'accord qu'on doit quelque chôſe, ou qu'on en eſt chargé. *Conſenſus, ſcriptum, apocha.* Les Seigneurs peuvent obliger leurs ténanciérs à paſſer titre nouvel & *reconnoiſſance* des droits qui leur ſont dûs toutes fois & quantes. On l'a aſſigné pardevant le Juge en *reconnoiſſance* de promeſſe. Je lui ai confié un dépôt ſur ſa parole, je n'en ai point de *reconnoiſſance*. Paſſer une *reconnoiſance* à quelqu'un devant Notaire. Le Mait.

RECONNOIſSANT, ante. adj. Qui a de la gratitude, qui eſt ſenſible. *Accepti beneficii memor.* Un enfant ne ſçauroit être trop *reconnoiſſant* de la bonne éducation qu'il a reçuë. Rien n'eſt plus cruel à une âme *reconnoiſſante* que la néceſſité d'être ingrate. S. Évr. Il y a des gens qui pour ſe diſpenſer d'être *reconnoiſſans*, feignent d'avoir reçu quelque injure de ceux qui les ont ſèrvis. M. Scud. Quand on n'eſt *reconnoiſſant* que par une éſpéce de devoir, l'on s'en acquitte de mauvaiſe grâce. Bell.

Reconnoiſsant. ſ. m. Suivant l'ancienne Coûtume de Normandie c'eſt une enquête d'établiſſement, qui eſt faite de toutes les matières contenuës aux brèfs de nouvelle déſſaiſine, de mort d'anceſſeur, d'eſcaéte, de mariage encombré, de douaire, de préſentement d'Égliſe, de fièf & de gage, de fièf & de fèrme, d'eſtablie, de ſurdemande, de fièf lay & d'aumône, de lignage nié, & d'héritage. De Laurière. *Recognitio.* Voyez Du Cange à ce mot. Mais prenez garde que *recognitio*, dans deux Chartres qu'il cite ne ſignifie pas *réconnoiſſance d'Ecriture*, comme l'a crû cet illuſtre Auteur, mais il ſignifie, *Enquête d'établiſſement.* Id.

RECONNOÎſTRE. v. act. *Je reconnois. Je reconnoiſſois. Je reconnus. J'ai reconnu. Je reconnoitrai. Que je reconnoiſſe. Que je reconnûſſe*, ou *je reconnoîtrois.* Trouver qu'une pèrſonne ou une chôſe eſt la même que celle que nous avons vuë autrefois, ou qui nous a été déſignée. *Agnoſcere iterum, in rei notitiam venire.* J'ai *reconnu* cet homme à ſa voix, à ſa démarche, quoiqu'il ſoit d'ailleurs bien changé. On a *reconnu* ce voleur ſur la frontière ſuivant les marques qui en avoient été données. Le bœuf *reconnoit* l'étable de ſon maître, dit l'Écriture. *Bos agnovit poſſeſſorem ſuum.*

Reconnoîſtre, ſignifie auſſi, Avoir de la gratitude. *Accepta gratia memorem eſſe, accepti beneficii gratiam habere.* Il y a du plaiſir à obliger les honnêtes gens ; ils *reconnoiſſent* toûjours les ſèrvices qu'on leur a rendus. Bien des gens aiment mieux obliger que de *reconnoitre.* S. Évr.

Reconnoîſtre, ſignifie auſſi, Payer à diſcrétion, récompenſer un ſèrvice rendu. Si vous me faites cette affaire, je vous *reconnoitrai* d'un beau préſent. *Tua in me beneficia remunerabor, beneficia beneficiis compenſabo.*

Reconnoîſtre, ſignifie auſſi, Faire quelque préſent, quelque offrande à ſon Seigneur, à ſon Paſteur, en vèrtu de ſa ſupériorité. *Profiteri prædia & fonctiones clientelares.* Il faut *reconnoitre* ſon Paſteur par le baiſemain, par l'offrande. Les peuples *reconnoiſſent* leur nouveau Roi, en payant le droit du joyeux avenement à la Couronne.

Reconnoîſtre. Avoüer, confeſſer, tomber d'accord. *Agnoſcere, fateri, confiteri, conſentire.* Il ne veut pas *reconnoitre* que c'eſt la grace qui opère. Pasc. Je *reconnois* mes crimes, & mon péché eſt toûjours devant moi. Port-R. Il *reconnoit* que tout ce qu'on lui demande eſt entre ſes mains. Pat. On dit auſſi dans une ſignification approchante de celle-là, Ne *reconnoître* ni Juge ni loi. Ablanc.

Reconnoîſtre, en tèrmes de Palais ſignifie, Avoüer, déclarer par écrit qu'on eſt obligé à payer ou à faire cèrtaine chôſe. *Declarare, fateri, ſcripto profiteri.* On l'a aſſigné en Juſtice pour *reconnoitre* ou nier la promeſſe. Il a été condamné à paſſer titre nouvel, & à *reconnoitre* cette rente.

Reconnoîſtre, ſignifie auſſi, Découvrir, éclaircir la vérité de quelque chôſe. *Dilucidare, explicare, dignoſcere.* L'innocence de cette pèrſonne a été enfin *reconnuë*, malgré la calomnie de ſes ennemis.

Reconnoîſtre, en tèrmes de Guèrre ſignifie, Aller voir l'état des chôſes pour en faire le rapport. *Loci naturam, ſitum, munitiones explorare, indagare, obſervare.* Un général doit aller *reconnoitre* en pèrſonne la place qu'il veut aſſiéger, pour en *reconnoître* l'aſſiéte, le foible & le fort. On a envoyé des trouppes pour *reconnoitre* l'armée ennemie, pour *reconnoitre* leur camp, le tèrrain propre pour la marche, les guez, les rivières. *Reconnoître* la côte, les ports. Ablanc.

De même en tèrmes de Marine *reconnoitre* un vaiſſeau, une flote, c'eſt s'approcher aſſez d'un vaiſſeau pour examiner ſa groſſeur, les forces qu'il peut avoir, & de quelle nation il eſt. Nous envoyâmes trois pirogues pour *reconnoitre* le bâtiment. *Reconnoitre* une tèrre, c'eſt en obſèrver la ſituation, afin de ſçavoir qu'elle tèrre c'eſt. Aubin.

Reconnoîſtre, avec le pronom pèrſonnel ſignifie auſſi, Faire réflexion ſur ſoi, réprendre ſes ſens pour ſonger à ce qu'on doit faire. *Secum reputare, vel animo volvere, verſare.* J'ai été tellement accablé d'affaires depuis huit jours, que je n'ai pas eu le loiſir de me *reconnoitre.* Dès qu'ils ſe furent *reconnus*, le dépit d'avoir lâché le piéd, les ramena à la charge. Sar. En approchant de ce ſens il ſignifie, Se repentir, Faire pénitence. *Pœnitere, pœnitentiâ duci.* Quand les pécheurs ſe *reconnoiſſent*, fût-ce à l'article de la mort, Dieu leur fait miſéricorde.

Reconnu, uë. part. paſſ. & adj. *Agnitus, cognitus, indagatus, explicatus.* Sèrvices mal-*reconnus.* Ablanc. Pardonnez moi Seigneur, afin que vous ſoyez *reconnu* fidelle dans vos promeſſes. Port-R. Il a auſſi toutes les aûtres ſignifications de ſon vèrbe.

RECONQUÉRIR. v. act. & rédupl. *Je reconquiérs. Je reconquerois. Je reconquis. J'ai reconquis. Je reconquerrai. Que je reconquiére. Que je reconquiſſe. Je reconquérrois.* Conquérir une ſeconde fois ; regagner par la force des armes un païs qu'on avoit pèrdu. *Denuo populos armis ſubigere, domare.* Ils penſoient à *reconquérir* la Lydie. Vaug. Il uſa d'une extrême diligence à *reconquérir* la Bohême. Sar.

Reconquis, ise. part. paſſ. & adj. *Subactus, domatus, occupatus.* Le Boulonnois & Calais s'appellent le païs *reconquis.*

RECONSTRUIRE. v. act. & rédupl. Conſtruire de nouveau. *Readificare, rurſus conſtruere.* Il contera plus à faire réparer cette maiſon, qu'à la *reconſtruire* tout à neuf.

RECONSULTER. v. act. & rédupl. Conſulter pluſieurs fois. *Iterùm conſilium capere, conſulere.* Il a conſulté ſon affaire en Province, on l'a trouvée bonne ; il l'a *reconſultée* à Paris, on a trouvé qu'elle ne valoit rien.

RECONTER. v. act. & rédupl. Conter une ſeconde fois un conte, une hiſtoire, un fait. *Denuo narrare, enarrare, recenſere.* Je ne me puis laſſer d'ouïr *reconter* cette avanture, tant elle eſt plaiſante. Quand on dit *raconter*, on entend parler de la prémière fois qu'on a conté le conte ou l'hiſtoire.

RECONTRACTER. v. n. & rédupl. Contracter de nouveau. *Iterùm fœdus inire, ferire, percutere.* Les parens avoient fait caſſer ce contrat de mariage, mais les parties ont *recontracté* & réïtéré leur mariage, dès qu'elles ont été en âge.

RECONVENIR. v. act. Tèrme de Palais. Former une demande incidente contre quelqu'un, ſoit pour une compenſation, ſoit pour une garentie. *Litis acceſſionem facere.* Un déffendeur peut *reconvenir* ſa partie, & lui demander par ſes déffenſes la déduction de ce qu'elle lui doit d'ailleurs, lui demander la garentie de la chôſe dont elle lui demande le prix.

RECONVENTION. ſ. f. Action par laquelle on demande à celui qui demandoit. *Mutua actio, relatio actionis.* Une *reconvention*

vention bien fondée emporte de droit la compenſation. *Recon-vention* n'a point de lieu en Cour laye. C'eſt une maxime de la Coûtume de Paris, Art. 106.

Reconvention, ſignifie auſſi un nouveau marché ou traitté. *Iterata conventio, pactio.* Le prémiér prix de cette fèrme étoit de tant, mais il y a eu depuis une *reconvention* entre nous qui l'a augmenté. On dit auſſi, une tacite *reconvention*, au lieu d'une tacite reconduction.

RECONVOQUER. v. act. & réduplicatif. Convoquer de nouveau; raſſembler. *Denuò convocare.* Le Roi d'Anglетèrre avoit prorogé ſon Parlement, mais il a été contraint de le *reconvoquer*, de le raſſembler.

RECOPIER. Copiér une ſeconde fois. Tranſcrire de nouveau. *De novo tranſcribere. Recopiez* cela.

RECOQUILLEMENT. ſ. m. Action de ce qui ſe recoquille. *Convolutio.* Le *recoquillement* d'une feuille, d'un vèr, &c.

RECOQUILLER. v. act. & rédupl. Retrouſſer par les bords, & mettre en rond. *Sinuoſis orbibus convolvere.* Les chapeaux ſe *recoquillent*, ſe retrouſſent par galanterie. Les tulippes & leurs fleurs ſe *recoquillent* par la ſécheresſe, quand elles ſont fanées. Les vèrs de tèrre ſe *recoquillent*, & ſe retrouſſent en rond. Les feuillèts d'un livre ſe *recoquillent*, quand il eſt trop manié. Ce mot vient de ce que les chôſes ainſi retrouſſées reſſemblent en quelque façon à une coquille.

Recoquillé, ée. part. paſſ. & adj. *Collectus, procinctus.*

RECORD. ſ. m. Tèrme de Coûtume. Témoin qui ſe ſouvient d'une chôſe qui s'eſt paſſée. *Teſtis, qui rei actæ meminit.*

Record. ſ. m. Tèrme de Palais & de Pratique qui ſignifie Atteſtation. *Teſtimonium, Teſtificatio.* Quand la partie ou ſon advocat dit quelque chôſe en plaidant qui n'a point été écrit, & qui peut ſèrvir à la partie advèrſe elle en demande *record* aux Juges.

Record. Autre Tèrme de Coûtume. Raccontement, récit, narration d'une chôſe qui a été faite. *Narratio. Recordatio, Teſtimonium. Record* d'éploits, *record* d'hommes, *record* de Juges vivants, *record* de Loy, *record* de la Cour. C'eſt lorſqu'on appelle en témoignage ceux qui étoient préſents à la chôſe, ou qu'on la prouve aux Juges par des actes. Loy faite par *record* dans l'ancienne Coûtume de Normandie c'étoit une Enquête qui ſe faiſoit pour prouver ce qui avoit été decidé en jugement. *Record* de mariage, c'étoit le témoignage des proches parents qui avoient été préſens au mariage, & qui cèrtifioient les conventions matrimoniales. De Laurière. La Coûtume de Normandie parle du *record* de mariage, Art. 386. il ſe fait par les parents & amis, qui ont été préſents au mariage pour la connoiſſance du doüaire de la femme.

RECORDER. v. act. & rédupl. Corder encore une fois, réfaire une corde dont les cordons étoient ſéparez. *Funem reſarcire.*

Recorder, ſignifie auſſi, Répéter & remettre en ſon éſprit quelque chôſe, pour ne la pas oublier. *Recordari, meminiſſe. Recorder* ſa leçon. On diſoit auſſi autrefois, Quand je me *recorde*; pour dire, Quand je me ſouviens.

Recorder, en tèrmes de Pratique ſignifie, Atteſter un éxploit, le faire ſigner par des témoins pour le rendre plus ſolennel. *Teſtari, atteſtari, vel teſtes adhibere.* L'Ordonnance enjoint aux Sèrgens de faire *recorder* leurs éxploits, afin qu'on leur ajoûte foi en Juſtice. Un éxploit de criées, en retrait lignager eſt nul, s'il n'eſt pas bien *recordé*. Ce mot ſe dit proprement des témoins, quand on les répéte, & qu'on leur fait faire leur dépoſition ſur quelque chôſe douteûſe, à caûſe qu'ils diſent, qu'ils ſe *recordent* & ſe reſſouviennent des chôſes dont ils dépoſent. *Recorder* les devoirs de loi, c'eſt-à-dire les ſolemnitez requiſes pour transférer la propriété d'un fond, ou pour conſtituer deſſus une hypothéque.

Recordé, ée. part. paſſ. & adj. Criées recordées, c'eſt-à-dire, rapportées ou reconnuës aux plaids par le Sèrgent qui les a faites. De Laur.

RECORDEUR. ſ. m. Tèrme de Coûtume. Témoin qui a été préſent à une chôſe & qui s'en ſouvient. *Teſtis oculatus & memor rei geſtæ. Recordator. Recordans.*

Recors. part. & adj. Se diſoit autrefois en cette phrâſe: J'en ſuis *recors* & mémoratif; pour dire, Je m'en ſouviens: *Recordatus*: mais il eſt vieux.

RECORRIGER. v. act. & rédupl. Corriger pluſieurs fois. *Iterùm corrigere, emendare.* Un Auteur ne ſçauroit garder trop longtems ſon Ouvrage pour le *recorriger*. Il faut *recorriger* les feuilles, après qu'elles ont paſſé par les mains du Correcteur d'Imprimerie.

Recorrigé, ée. part. paſſ. & adj. *Correctus, emendatus iterùm.*

RECORS. ſ. m. Aide de Sèrgent, celui qui l'aſſiſte, lorſqu'il va faire quelque éxploit, ou éxécution, qui lui ſèrt de témoin, & qui lui prête main forte. *Teſtis ſtipator.* Cet éxploit eſt ſigné d'un Sèrgent & deux *Recors*. Il a été arrêté par pluſieurs Sèrgens & *Recors*. On l'appelle d'un nom odieux un *pouſſecul*. Originairement le mot de *Recors* ſignifioit un témoin, *qui rei actæ meminit & ejus dat teſtimonium.* Voyez Record.

Recors, ou Recorps. Vieux mot qui ſignifioit autrefois Mémoratif. Borel.

RECORVELÉ, ée. Vieux adj. Recourbé. R. de la Rôſe MS. De là vient le mot de Languedoc, regourbillat. Borel. *Recurvus, a.*

RECOUCHER. v. act. & rédupl. Remèttre au lit. *Lectum repetere, recubare.* On leve ce malade pendant quelques heures, & puis on le *recouche*. Il s'eſt levé trop mâtin, il s'eſt allé *recoucher*.

Recoucher, ſe dit auſſi à la lutte, au jeu, &c. *Iterùm nummos exponere, reponere.* L'ennemi qu'il avoit abbatu s'eſt relevé, il l'a *recouché* par tèrre. Il avoit couché d'abord une piſtole, il en a *recouché* trois.

Recouché, ée. part. paſſ. & adject. *Recubatus.*

RECOUDRE. v. act. & rédupl. *Je recous. Je recouſis. J'ai recouſu. Je recoudrai. Que je recouſe.* Rejoindre, rattacher avec du filet ce qui s'étoit decouſu. *Recoudre* des bas, des ſouliérs, une playe. *Reſuere.*

Recousu, ue. part. paſſ. & adj. *Reſutus.* Habit *recouſu*. Juppe *recouſue*. Il ſe dit auſſi au figuré. Je pourrois, dans mes vèrs *recouſus* mettre en piéces Malhèrbe. Boil.

RECOUPPE. ſ. fém. Son que l'on remet au moulin pour en tîrer une ſeconde fois de la farine. *Furfurea reſegmina.* Les paûvres gens dans la famine ne mangent que du pain de *recouppe*.

Recouppes, au plur. ſont de menus morceaux qui tombent des pièrres, quand on les couppe, quand on les taille. *Lapidum ſegmina.* On appelle *recoupes*, ce qu'on abbat des pièrres qu'on taille pour les équarrir. Quelquefois on mêle du pouſſier ou poudre de *recoupes* avec de la chaux & du ſâble pour faire du mortier de la couleur de la pièrre, & le plus gros des *recoupes* particulièrement des pièrres les plus dures, ſèrt à affèrmir le ſol des câves, & à faire des aires dans les allées des jardins, afin que l'hèrbe n'y vienne pas ſi facilement. Ces *recoupes* ſèrvent auſſi à mettre ſous les carreaux des planchers. Davilèr.

On appelle auſſi *recouppes*, des chapeleures de pain, des croûtes, & des petits morceaux qui reſtent ſur les bonnes tâbles après les repas, dont les paûvres font du potage. *Cruſtarum panis deciſio.*

RECOUPPEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. On nomme ainſi des retraittes fort larges faites à châque aſſiſe de pièrre dure, pour donner plus d'empatement à de cèrtains ouvrages conſtruits ſur un tèrrein ou pente roide; ou à d'aûtres fondez dans l'eau, comme les piles de pont, les digues, les maſſifs de moulin, &c. Davilèr. *Contractio, coarctatio.*

RECOUPPER. v. act. & redupl. Coupper une ſeconde fois pour corriger le défaut d'une prémière couppe. *Denuò reſecare.* Cet habit a été mal couppé d'abord, il l'a fallu *recoupper*. A l'égard des bois, on dit *receper*. Au jeu, quand on n'a pas couppé net, on fait *recoupper*.

Recouppé, ée. part. paſſ. & adj. *Reſecatus.*

En tèrmes de Blâſon, on appelle un Écu *recouppé*, quand après avoir été couppé une fois, il eſt couppé derechef. *Reſectus.*

RECOURBER. v. act. Courber ou tourner une chôſe en arc, la mettre hors de la ligne droite; courber un peu davantage; courber en rond par le bout; plier d'une manière courbe. *Recurvare.* Il faut *recourber* ce fèr. Sa corne commence à ſe *recourber* dès le milieu.

Recourbé, ée. part. paſſ. & adj. *Curvatus, recurvatus.* Un tuyau *recourbé* s'appelle un *ſyphon* en tèrmes d'Hydrauliques. Une retorte en Chymie eſt un vaiſſeau qui a le cou *recourbé*. Les Ouvriers ſe ſèrvent quelquefois de régles *recourbées*; les Tourneurs de compas à pointes *recourbées*. Leurs épées étoient un peu *recourbées*. Vaug. Les cornes de l'élan ſont *recourbées*. Fléch.

RECOURIR. v. n. rédupl. Courir pluſieurs fois. *Curſitare, recurrere.* Le métier des poſtillons eſt de courir & de *recourir* ſans ceſſe. Ce valet a oublié cette lèttre qu'on lui avoit donné charge de porter, *recourez* après. Il ſe dit plus ordinairement dans les ſignifications ſuivantes.

Recourir, ſignifie auſſi, Se refugier en un lieu ſaint ou reſpecté, ou en lieu fort, qui met en ſûreté contre les pourſuites de la Juſtice, ou la violence de ſes ennemis. *Confugere.* Les Temples ont été de tout tems des aſyles ou *recourent* les criminèls. Cet homme a été contraint de *recourir* à ſon château pour ſe mettre en lieu ſûr.

Recourir, ſignifie auſſi figurément, Implorer l'aide, la faveur, la bonté; la protection de quelqu'un qui peut aſſiſter dans le beſoin. *Auxilium, opem implorare, appellare, invocare.* Il a fallu *recourir* à la clémence du Prince pour obtenir rémiſſion

de ce crime. Il faut *recourir* à Dieu & à la Philoſophie pour ſe conſoler dans ſes afflictions. Toutes les requêtes aboutiſſent à ces mots, Le ſuppliant eſt obligé de *recourir* à l'autorité de la Cour, pour lui être ſur ce pourvû.

On dit en ce ſens, *Recourir* aux remédes, *recourir* aux armes, à la force, à la ruſe; pour dire, Être obligé de s'en ſervir pour ſa guériſon, & pour ſa deffenſe. *Recurrere, confugere.* Pour entendre ce paſſage, il faut *recourir* aux Commentaires, aux Manuſcrits, aux Originaux. *Recourir* à l'Écriture ſainte. Pasc. Il faut paſſer pour des calomniateurs, ou *recourir* à vôtre maxime, que cette ſorte de calomnie n'eſt plus un crime. Id. Oſez-vous *recourir* à ces ruſes groſſières?

On dit ſur mèr, *Recourir* ſur une manœuvre; c'eſt la ſuivre dans l'eau. *Armamentum navis percurrere.* Faire *recourir* une manœuvre, c'eſt la pouſſer juſqu'où elle doit aller.

Recourir *ſur une manœuvre.* Tèrme de Marine. C'eſt la ſuivre dans l'eau avec une chaloupe, la tenant à la main. Aubin. *Funem ſequi.* Faire *recourir* une manœuvre. C'eſt la pouſſer juſqu'où elle doit aller. Faire *recourir* l'écoute, la bouline, le couet de revèrs, c'eſt pouſſer ces manœuvres hors du vaiſſeau & en avant, afin de leur donner du balant. *Recourir* les coutures d'un vaiſſeau, c'eſt y repaſſer légèrement le calfat.

RECOURRE. v. act. Reprendre, retirer, ſauver, ratraper ce qui a été pris ou enlevé, ſoit d'adreſſe, ſoit de force. *Recuperare, recipere, eripere.* On a pris ce voleur, mais on n'a pû *recourre* qu'une partie de ſon vol. Nos gens ont *recouru* tout le butin & les priſonnièrs que les ennemis avoient fait. Nôtre vaiſſeau échoüa, on n'en pût *recourre* qu'une partie des marchandiſes. Il étoit accouru avec un peu de gens pour *recourre* le bagage. Vaug. Ménage prétend que *recourir* vaut mieux que *recourre*: mais l'Académie ne connoît point *recourir* dans cette ſignification. *Recourre* eſt le ſeul qu'elle employe. Il monta à cheval pour *recourre* le bétail. L'Acad. Il *fut recous* d'entre les mains des Sèrgens. Id. Il a diſſipé tout ſon bien au jeu, en procès, tout ce qu'il en a pû *recourre*, c'eſt ce petit fonds dont il vit fort pauvrement.

Recourre. Voyez Recouſſe.

RECOURS. ſ. m. Réfuge, aſyle où l'on court; faveur, protection qu'on implôre; remède, ſoulagement qu'on rechèrche. *Perfugium, refugium.* Il faut avoir *recours* aux autèls pour y trouver la ſûreté & la conſolation. Celui qui ne peut pas payer, doit avoir *recours* aux prières pour appaiſer ſa partie. Il ne faut pas attendre à l'éxtrémité pour avoir *recours* aux remédes, aux Médecins ſpirituèls & corporèls. Avoir *recours* à l'Écriture Sainte. Pasc. Avoir *recours* au menſonge. Id. Molière a dit en parlant des coquettes que le monde abandonne;

Dans un ſi noir chagrin leur ſombre inquiétude,
Ne voit d'autre recours *que le métier de prude.*

Recours, en tèrmes de Palais, ſignifie, Garentie, action par laquelle on peut ſe fare dédommager par un tièrs d'une condamnation qu'on a ſouffèrte, ou qu'on eſt en danger de ſouffrir. *Cautio, præs.* L'acheteur qui eſt évincé du fonds qu'il a payé, a naturellement ſon *recours* contre ſon vendeur. L'arrêt porte, Sauf ſon *recours*, ou ſans préjudice de ſon *recours* contre qui il appartiendra.

Recours, en tèrmes de Monnoye, eſt une pèrmiſſion de foiblage ſur le poids de l'éſpéce; & en cela il eſt différent du *remède*, qui eſt une ſemblable pèrmiſſion ſur le poids de marc. *Juſti monetæ ponderis imminutio.* Ces remédes commencèrent prémièrement par *recours*, & ont continué par remédes, qui ont été pèrmis enſemble juſqu'au tems de Charle VII. depuis lequel on s'eſt ſèrvi ſeulement du mot de *remède*.

Recours, eſt auſſi la relation de l'éſpéce. *Æquum monetæ pondus.* Par éxemple, il y doit avoir tant d'écus, tant de piſtoles au marc: c'eſt ce qu'on appelle *recours*.

Recous, ouſse, ou Recouru, ue. part. paſſ. & adj. *Recuperatus, receptus.* Un priſonnièr *recous*, du butin *recous*. Une femme *recourue* d'entre les mains d'un raviſſeur. L'Acad.

RECOUS, ouſse, ou RESCOUABLE. adj. m. & f. Tèrme de Coutume. Rachetable. *Qui redimi poteſt.* Rente *recouſſe* ou à recouſſe. La rente *recouſſe* ou reſcouable eſt différente de la rente pèrpétuelle & a toujours.

RECOUSSE. ſ. f. Action par laquelle on rattrape, on reprend ce qui avoit été enlevé, où l'on ſauve une partie de ce qui étoit en danger de ſe pèrdre. *Recuperatio, receptio.* On a été trop tard à la *recouſſe* de ce priſonnièr, de ce butin, les ennemis l'avoient dejà mis en lieu de ſûreté. On a bien ſauvé quelques marchandiſes de ce vaiſſeau échoüé, mais c'eſt une pauvre *recouſſe*. En quelques Coutumes, comme en celles de Tours & d'Angers, on appelle le retrait lignager, *recouſſe*; & les rentes rachetables, rentes à *recouſſe* Aller à la *recouſſe*, courir à la *recouſſe*. L'Acad. *Recouſſe* ou Éſcouſſe ſe dit auſſi quand les bêtes ou gages pris par Officièrs, Sèrgents Meſſièrs Foreſtièrs ou par le Seigneur de l'héritage, ou ſon Commis & député, leurs ſont ôtez par ceux qu'ils avoient dégagé, les ayant trouvez en dommage, ou qu'ils avoient exécuté. De Laurière. *Recouſſe* par grâce, c'eſt quand il eſt traité de la faculté & grâce de pouvoir racheter un héritage vendu. Cette grâce s'appelle auſſi faculté de *recouſſe*, & réméré. De Laurière. Rente à *recouſſe*. Voyez Recouſſe. adj.

Recouſſe. Tèrme de Marine. Faire la *recouſſe* d'un navire. Voyez Reprise.

RECOUVRABLE. adj. de tout genre. Tèrme de Finance. Qui ſe peut recouvrer. *Quod recuperari poteſt.* Denièrs, fonds *recouvrables*, non *recouvrables*. L'Acad.

RECOUVREMENT. ſ. m. Action qui rétablit en la poſſeſſion d'une chôſe pèrduë. On félicite ſes amis ſur le *recouvrement* de leur ſanté. *Sanitatis amiſſæ recuperatio, reſtitutio.* C'eſt le hazard qui eſt caûſe du *recouvrement* du vol qui lui a été fait.

Recouvrement, ſignifie encore, Repriſe, répétition. *Repetitio.* Il n'a pu être payé de ſa dette ſur cette tèrre, mais on lui a donné ſon *recouvrement* à prendre ſur d'aûtres biens.

Recouvrement, eſt auſſi l'action ou la rechèrche pour faire payer des droits, des taxes, des impôts dûs par divèrs particulièrs. *Perquiſitio.* Ce Traitant s'eſt chargé du *recouvrement* des droits de francs-fiefs & nouveaux acquêts. Les Aſſéeurs & Collecteurs font le *recouvrement* des tailles dans les Paroiſſes.

RECOUVRER. v. act. Retrouver. ce qu'on a pèrdu, être rétabli en ſon prémièr état. *Recuperare.* Il a été ſi heureux, qu'il a *recouvré* ſon argent. Cette femme a *recouvré* ſon embonpoint, ſon teint, ſa beauté. Il les fit réſoudre à *recouvrer* ce qu'ils avoient pèrdu. Vaug. Il eut envie de *recouvrer* l'Arménie. Abl. On dit au prétérit indéfini il *recouvra*. Refl. Il fut guéri, & *recouvra* la vuë. Fléch. Il *recouvra* ſa ſanté, & non pas il *recouvrit*, On trouve rârement recouvrir pour *recouvrer*. Pat. Le Roman de la Rôſe eſt le prémièr qui a dit;

Le tems pèrdu pleureras;
Mais recouvrir *ne le pourras.*

Ce mot vient du Latin *recuperare*.

Recouvrer, ſignifie encore, Recueillir, chèrcher, & faire payer des droits & taxes dûs par divèrſes pèrſonnes. *Cogere.* On aura bien de la peine à *recouvrer* ſes denièrs il y aura bien des nonvaleurs.

Recouvrer, ſignifie auſſi, Répéter, reprendre ſur aûtre chôſe. *Recuperare, recipere.* On a révoqué ce traité; & pour les avances, on les a données à *recouvrer* ſur d'aûtres fonds.

Recouvrer une manœuvre, en tèrmes de Mèr, c'eſt la haler dans le vaiſſeau. *Armamentum navis recipere.* Ainſi on commande, *Recouvre* le grelin; *Recouvre* la hanſière, pour dire de les haler & de les tîrer dans le vaiſſeau. Aubin.

Recouvré, ée. part. paſſ. & adj. *Recuperatus.* L'uſage a introduit *recouvèrt* pour *recouvré*, contre la raiſon. Mais parcequ'il n'eſt pas ſi généralement reçu, que la plûpart de ceux qui ont étudié ne le condamnent, je voudrois dire tantôt *recouvré* avec les gens de lèttres, pour ſatisfaire à la régle, & à la raiſon, & tantôt *recouvèrt*, avec toute la Cour. Vaug. Il y a des occaſion où il eſt néceſſaire de préférer *recouvré*, car ſi l'on dit j'ai *recouvèrt* mon tableau, cela fait une ambiguité, & l'on peut douter ſi je veux dire, que j'ai retrouvé mon tableau, ou ſi j'ai tîré le rideau qui le couvroit. Bouh. On dit plus ſouvent au bârreau, piéces nouvellement *recouvèrtes* que nouvellement *recouvrées*. Patru. On dit, pour un pèrdu deux *recouvèrts*. Cependant Mrs de l'Académie tâchent de maintenir *recouvré* Contre l'abus de l'uſage; il ſemble auſſi que les bons Auteurs préférent *récouvré*.

RECOUVRIR. v. act. & rédupl. *Je recouvre. Je recouvrois. Je recouvris. J'ai recouvèrt. Je recouvrirai. Que je recouvre Que je recouvriſſe, ou je recouvrirois.* Couvrir une ſeconde fois. *Iterum tegere, obtegere, operire.* Il faut *recouvrir* cette galère d'un bout à l'aûtre. Le tems n'a été ſerein qu'un moment, il commence à ſe *recouvrir*. Vous vous enrumerez, ſi vous ne vous *recouvrez* bientôt.

Ce mot vient du Latin *recooperire*.

Recouvèrt, èrte. part. paſſ. & adj. *Opertus denuo, tectus, obtectus.* Ce toit a été *recouvèrt* tout à neuf.

On appelle en Menuiſerie, paneaux *recouvèrts*, lorſqu'ils ſont plus épais que les piéces de l'aſſemblage, & qu'ils débordent. On dit auſſi en Maçonnerie, des joints *recouvèrts* & cachez.

RECOUX. *Recouſſe.* Tèrme de Marine. Navire *recoux*. Faire la *recouſſe* d'un navire. Voyez Reprise.

A RECOY. adv. D'une manière douce, tranquille, paiſible. *Tranquillè, quietè, pacatè.* Cet homme s'eſt retîré des affaires, & vit doucement & *à recoy* à la campagne. Cette maiſon eſt *à recoy*, on n'y entend point de bruit, on n'y reçoit point de viſites importunes.

portânes. Ce valèt ſe tient à *recoy*, les bras croiſez, quand on ne le regarde point. Ce mot vieillit.

RECRACHER. v. act. & rédupl. Cracher pluſieurs fois, ou rejetter ce qu'on a pris dans la bouche. *Sepius ſpuere*. Quand on a mis de l'aloés, ou quelque chôſe d'amèr dans ſa bouche, on eſt bientôt obligé de le *recracher*, on ne crache pas pour une fois, on *recrache* tant qu'on ſent de l'amèrtume.

RECREA. ſ. f. nom propre d'un Bourg de la Romanie, ſitué près de la mèr de Marmora, à cinq lieuës de la ville de Radiſto, du côté du Nord. *Recrea* Quelques uns croyent que c'eſt l'ancienne *Heraum*; ville de la Thrace. MATY.

RECRÉANCE. ſ. f. Jugement de proviſion en matière bénéficiale, qui maintient, ou envoye en la joüiſſance d'un Bénéfice litigieux pendant le procès, celui des contendans qui a un droit, ou un titre coloré, & le plus apparent. *Sententia proviſoria*. On adjuge d'ordinnaire la *recréance* préférablement à celui qui poſſéde actuellement depuis an & jour. La *recréance* ne doit point être donnée à un dévolutaire. En matière de Régale ce jugement s'appelle *état*.

Ce mot vient de *recredentia* Latin, qui ſignifioit *remiſe en poſſeſſion*.

RECRÉANCE, ſe diſoit autrefois de toute ſorte de jouiſſance qu'on adjugeoit par proviſion, ſoit en matière de complainte & de réintégrande à l'égard des héritages, ſoit en matière de ſaiſie pour les fruits des loyérs, des penſions, du bétail, ou même des pèrſonnes arrêtées; & on diſoit *recréancer* ou *récroire*, quand on rendoit à l'éxécuté les biens ſur lui pris par éxécution, & lorſqu'on l'en reſaiſiſſoit. *Recréance* de bétail pris au dommage d'autruy. *Recréance* & délivrance des loyérs, penſions ou fruits de la chôſe obligée qui avoit été arrêtez & empêchez par un créanciér. C'eſt la délivrance faite à l'oppôſant, des fruits & de l'héritage, qui avoient été ſaiſis ſur lui & empêchez par le Seigneur Cenſier pour les arrérages du cens qui lui ſont dûs, ou aûtres devoirs féodaux.

RECRÉANCE, ſe dit auſſi de la joüiſſance éffective du Bénéfice. *Vindiciarum addictio*. Ce Curé ne joüit que par *recréance*, il pourſuit le jugement de la pleine maintenuë.

RECRÉANCER. v. act. Tèrme de Pratique de Palais. Il ſe dit des Sèrgens & c'eſt mèttre à délivrance à caution ſuffiſante les corps ou biens des bourgeois oppôſans, qui ſont arrêtez ou empêchez par les Officiers de quelque Seigneur ſubaltèrne.

RECRÉANDIE. ſ. f. Vieux mot Recréation. *Pèrcevał*. BOREL.

RECRÉATIF, IVE. adj. Qui divèrtit, qui réjouït. *Amœnus, jucundus*. Ce livre eſt plein de traits agréables & *recréatifs*. Ce jeu eſt fort varié & fort *recréatif*.

RECRÉATION. ſ. f. Délaſſement de l'éſprit, agréable divèrtiſſement. *Animi relaxatio*. Il faut après les repas prendre quelque *recréation*. On tient que le jeu des échècs eſt une occupation, plûtot qu'une *recréation*.

RECRÉATION, ſe dit auſſi de quelques ouvrages qu'on a compôſé pour divèrtir les aûtres. *Animi relaxatio, oblectatio*. Les *Recréations* Mathématiques ſont pleines d'agréables problêmes. Les heures de *recréation* de Guichardin ſont pleines de bon contes, de beaux apophthegmes.

RECRÉDENTIAIRE. ſ. m. Bénéficier qui joüit par recréance d'un Bénéfice. *Recredentiarius*.

RECRÉER. v. act. Divèrtir, ſe délaſſer. *Oblectare, reficere, recreare animum*. Les petits jeux *recréent* une compagnie. Les Réligieux dans leurs Cloîtres ont une heure pour ſe *recréer* après le repas.

RECRÉER, ſignifie encore, Avoir des qualitez agréables, conformes à nôtre nature, qui nous éveillent, qui nous plaiſent. *Exhilarare, oblectare*. L'émail des prairies *recrée* nos yeux. Le vin *recrée* l'âme, reveille les éſprits. Il nous a fort *recréez* pendant le repas avec mille plaiſanteries.

RECRÉER, ſignifie auſſi, Créer une ſeconde fois. *Iterum creare*. Ces Offices ont été ſupprimez par l'Édit d'un tel mois; mais ils ont été *recréez* par un Édit ſubſéquent.

RECRÉÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recreatus*.

RECREPIR. v. a. *Parietem iterum trulliſſare*. Ce mot pour dire crepir de nouveau, n'eſt pas uſité, & les habiles maçons diſent *crepir*, & jamais *recrepir*.

RECREUSER. v. act. & rédupl. Creuſer de nouveau ou plus avant. *Fodere iterum, refodere*. On n'a point trouvé d'eau en cet endroit-là, il a fallu *recreuſer* ailleurs. Les foſſez de ce château n'ont pas été jugez aſſez profonds, il a fallu les *recreuſer*.

RECREUSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Foſſus denuò, refoſſus*.

RECRIBLER. v. act. & rédup. Cribler pluſieurs fois. *Sepius cribrare*. Pour avoir le blé bien net, il le faut *recribler* ſouvent, de peur qu'il ne ſente la poudre.

RÉCRIER. Voyez RESCRIER. *Reclamare*.

RÉCRIMINATION. ſ. f. Accuſation poſtérieure que fait un accuſé contre ſon accuſateur ſur le même fait. *Recriminatio*. Quand deux parties ont fait leur plainte en même tems, on juge prémièment qui demeurera l'accuſé, ou l'accuſateur, c'eſt-à-dire ſur qui tombera la *récrimination*. On n'a point d'égard aux reproches qui ſont faits par *récrimination*. La *récrimination* n'a point lieu en France jusqu'à ce que le criminel ſoit purgé, afin qu'on ne puiſſe pas éluder les pourſuites ſous prétexte de quelque aûtre crime.

RÉCRIMINATION, ſe dit auſſi en convèrſation ordinaire, des reproches qu'on fait, ou des injures qu'on dit le dèrnier & après coup. Tout ce qu'on a dit contre lui n'eſt que du ſecond bon, & par *récrimination*. *Recriminatio*.

RÉCRIMINER. v. neut. Accuſer ſon accuſateur. *Accuſantem recuſare*. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phrâſe, *en récriminant*. Il a fait informer le dèrnier; toute cette procédure eſt faite en *récriminant*. Il s'employe auſſi dans la convèrſation. Je ne veux pas chicaner ſur ce mot en *récriminant*. VAUG. NOUV. REM.

RÉCRIRE. *Reſcribere*. Voyez RESCRIRE.

RECROIRE. v. a. Tèrme de Coûtume qui a deux ſignifications. 1°. C'eſt rendre, délivrer. *Reddere, liberare*. Rendre les nampes à pleiges. 2°. *Recroire* ſignifie reſaiſir. *Recredere, iterum occupare apprehendere*.

RECROISETÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de la croix, lorſqu'à l'extrémité de ſes branches il y en a une aûtre petite qui la travèrſe; ce qui forme quatre petites croix, ou croiſettes. Il porte d'argent à ſix croix *recroiſetées* de gueules. *Crucibus repetita crux, brachiata*.

RECROÎTRE. v. n. & rédupl. Prononcez *recrêtre* ou *recroître*. Croître de nouveau. *Denuò creſcere, accreſcere*. La rivière étoit diminuée; mais elle *recroit*. Ce bois a été couppé il n'y a pas aſſez long tems il lui faut donner le loiſir de *recroitre*.

SE RECROQUEBILLER. v. n. paſſif. Tèrme de Jardiniér. Il ſe dit des feüilles des plantes & des arbres. C'eſt ſe ramaſſer au lieu de s'étendre, & devenir jaûnâtres & galeûſes. *In orbes ſinuari, convolvi*. Les feüilles de cet arbre ſont toutes *recroquebillées*. Elles commencent à *ſe recroquebiller*. LA QUINT.

RECROTTER. v. act. & rédupl. Crotter de nouveau. *Iterùm ſe luto inſpergere, conſpergere*. On a beau ſe décrotter, on ne ſçauroit faire un pas en cette ville ſans ſe *recrotter*.

RECROYAUMENT. Vieux adv. A regret, par force. BOREL. *Ægrè, Coactè*. Le Chêtelain de Coucy.

> *Car qui le ſien donne* recroyaument,
> *Son gré en pèrt & ſi couſte enſement.*

RECRU, UË. adj. Fatigué de travail corporel, d'une marche trop longue, d'un combat. *Feſſus, defeſſus, fatigatus*. Il parut des trouppes fraîches à la place de celles qui étoient *recruës*. Ils avancèrent un pas; mais tout *recrus* & haraſſez. VAUG. Les animaux qui ſont trop las & *recrus* ont de la peine à manger. Il faut donner des quartiérs de rafraîchiſſement, des journées de ſéjour à des ſoldats qui ſont *recrus*. Scaligèr dit qu'on appelle un cheval *recru*, *quaſi recruduerit*.

RECRU. ſ. m. Tèrme de chaſſe. Voyez REVENU.

RECRUË. ſ. f. Levée de gens de guèrre pour augmenter une Compagnie, ou remplacer les ſoldâts qui ont déſèrté, ou qui ſont morts. *Militum collectio, acceſſio*. Ce Capitaine eſt allé faire ſa *recruë* en ſon païs. On lui a donné 500. livres pour ſa *recruë*.

> *De trois Héros nouvellement*
> *La gloire a fait une* recruë;
> *Compiegne eut le plaiſir charmant*
> *De voir comme ſi fièrement*
> *Le ſoldât François ſe remuë.* Balade à Monſeigneur.

RECRUTER. v. act. Tèrme de guèrre. Faire des recruës. *Supplere legiones*. Ce Capitaine a bien promptement *recruté* ſa Compagnie. Ce mot n'eſt pas du bel uſage.

RECTANGLE. adj. & ſubſt. Figure qui a un ou pluſieurs angles droits. *Rectangulum*. On le dit du triangle qui a un angle droit; alors il s'appelle triangle *rectangle*. On le dit auſſi du quarré qui a quatre angles droits: le barlong, ou le parallélogramme qui a tous les quatre angles droits s'appelle *rectangle*. Il eſt par-là évident que tout quarré eſt *rectangle*; mais que tout *rectangle* n'eſt pas quarré. Les aûtres figures régulières n'en peuvent avoir aûcun.

RECTANGULAIRE. adj. Qui a pluſieurs angles droits. *Rectangularius*. Les quarrez & les cubes ſont des figures & des corps *rectangulaires*.

RECTEUR. ſ. m. Le Chèf, & le prèmiér Officiér électif de l'Univèrſité. *Rector, praſes*. Il porte la ceinture violette tant qu'il eſt revêtu de cette dignité: la garniture de ſes gens eſt auſſi violette, ſon habit de cérémonie eſt une robe violette, avec une ceinture de ſoye avec des pendans d'or, & une bourſe à l'antique, appellée

appellée l'*eſcarcelle*. Sa fourrure d'hèrmine blanche déſcend juſqu'à la moitié du bras. Le *Recteur* s'élit tous les trois mois; on l'éliſoit autrefois toutes les ſix ſemaines : cela fut changé en 1278. par le Légat du Pape Nicolas III. Il eſt choiſi du corps de la Faculté des Arts; d'autant que ſon prémiér établiſſement ſe fit au tems que la Faculté des Arts fut ſeparée de la Faculté de Théologie, & que celles du Droit & de la Médecine n'étoient pas encore établies. Auparavant il n'y avoit qu'un Chancelier, qui avoit l'inſpection ſur l'une & l'aûtre Faculté; c'eſt-à-dire, celle des Arts, & de Théologie. On ne créa un *Recteur*, que quand ces deux Facultez ſe ſéparèrent. La proceſſion du *Recteur* ſe fait quatre fois l'année, & ce jour-là on ne prêche point, & on n'ouvre point les Claſſes dans aucun Collége. Dans cette marche le *Recteur* eſt précédé de ſes Bédeaux portant leurs maſſes d'argent, & ſuivi des Docteurs, & Bacheliérs, tous en fourure.

Il marche à pas comptez
Comme un Recteur *ſuivi des quatre Facultez*. Boil.

Recteur, ſignifie auſſi à Bourdeaux, & en quelques Provinces, un Curé qui gouvèrne une Paroiſſe; & dans pluſieurs Communautez, Couvens & Hôpitaux, celui qui gouvèrne la Maiſon. *Rector.* Les Chanoines Reguliérs de Conventry en Anglerèrre, & les Hôpitaux qui en dépendoient appelloient Maître, ou *Recteur* les Supérieurs qui gouvèrnoit un hôpital. Voyez le Père Helyot. P. II. C. 38. Les *Jéſuites* donnent auſſi le nom de *Recteur* au Supérieur de celles de leurs Maiſons, qui ſont ou Colléges, ou Séminaires. Il y a des *Recteurs* à l'Académie de Peinture, qui la gouvèrnent par quartiér, & ſont au-deſſous du Directeur.

Recteur, ſe dit auſſi en parlant de la République de Veniſe. *Rector, gubernator, præſes.* C'eſt un titre qui eſt commun au Podeſtat & au Capitaine des armes de Veniſe. Il ſignifie, celui qui gouvèrne les villes de l'État. Amelot.

RECTIFICATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Diſtillation ou ſublimation pluſieurs fois réitérée pour rendre une ſubſtance plus pure, & plus dégagée de ſes parties aqueûſes & tèrreſtres. *Diſtillatio, ſublimatio.* La réctification, eſt la dépuration réitérée de l'humeur diſtillée ſur ſon propre marc ou matière. Dict. Hèrm.

RECTIFIER. v. act. Corriger quelque manquement; remettre les chôſes dans la régle; redreſſer, rendre meilleur. *Digerere, corrigere.* Cette procédure eſt mauvaiſe, il la faut *rectifier*. La plûpart des gens liſent les Ouvrages de morale, plus pour orner leur éſprit, que pour *rectifier* leurs mœurs. S. Évr. La Fortune *rectifie* les fautes des gens heureux. B. Rab. On a plus de ſoin de déguiſer ſes vices, que de les *rectifier*. Bell. Châcun chèrche à éclaîrer ſon éſprit plûtôt qu'à *rectifier* ſon cœur. S. Évr.

On peut rectifier *le mal de l'action*
Avec la pureté de nôtre intention. Mol.

Rectifièr, en tèrmes de Chymie, c'eſt, réitérer des diſtillations ou ſublimations des chôſes déjà diſtillées ou ſublimées, comme eaux de vie, éſprits & huiles, pour les avoir plus pures & plus fortes; c'eſt diſtiller de nouveau les éſprits pour les rendre plus ſubtils, & en éxalter les vèrtus. Glas. *Stillata iterum exſtillare.* On *rectifie* les ſèls fixes par la calcination, diſſolution, ou philtration. Charas. On *rectifie* auſſi les métaux par la coupelle, les régules par des fuſions réitérées, & les aûtres ſubſtances par des opérations convenables. On dit auſſi, *rectifier* les humeurs déréglées. Deg.

Rectifier: En tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt diſtiller les éſprits, afin d'en faire ſéparer ce qu'ils peuvent avoir enlévé avec eux des parties hétérogène. Dict. Hèrm.

Rectifié, ée. part. paſſ. & adj. De l'éſprit de vin *rectifié*, c'eſt celui qui a été diſtillé pluſieurs fois. *Stillatus, purgatus, expreſſus.*

RECTILIGNE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. C'eſt une figure tèrminée par des lignes droites. *Rectilinea.* Lorſque deux lignes ſe couppent, il ſe fait entre ces lignes un angle qui s'appelle *rectiligne*, ſi les deux lignes ſont droites. Le quadrilatère eſt une figure *rectiligne*. Un triangle *rectiligne* eſt oppôſé à un triangle *ſphérique*. La prémière partie de la Trigonométrie enſeigne la réſolution des triangles *rectilignes*.

RECTITUDE. ſ. f. Ce mot ſe dit de la vûë. La *rectitude* de la vûë complette vient de l'œil droit. La Chambre. *Rectum.*

Rectitude, ſe dit principalement & bien plus ſouvent au figuré, & ſignifie, droiture, intégrité, raiſon. *Integritas, ratio, æquitas.* Ce Juge a beaucoup d'intégrité, il vit & agit avec une grande *rectitude* d'éſprit, ou de mœurs. La *rectitude* de l'intention eſt ce qui donne le mérite aux bonnes œuvres. L'intégrité & la *rectitude* de mon cœur me garderont. Port-R. Seigneur donnez-moi la *rectitude* de vos jugemens. Id.

Mais cette rectitude,
Que vous voulez en tous avec exactitude,
Cette pleine droiture, où vous vous renfermez,
La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez? Mol.

RECTORAT. ſ. m. Qualité de Recteur d'une Univèrſité. *Rectoratus, vel rectoris munus.* On a dit d'un ſemblable Officiér,

Que comme au grand Pontificat,
Il parvint juſqu'au Rectorat.

Rectorat, ſe dit auſſi chez les Jéſuites de la charge de Supérieur dans les Colléges, les Séminaires, & les maiſon de Noviciat. Ce Supérieur s'appelle Recteur, & ſon Office *Rectorat*. Les *Rectorats*, ne durent ordinairement que trois ans. Le *Rectorat* du Père tel a été de quatre ans.

RECTORERIE. ſ. f. Cure, direction de Paroiſſe. *Cura, parochiæ directio, rectio, gubernatio.* C'eſt un mot dont on ſe ſert dans ce ſens en pluſieurs Provinces.

RECTUM. ſ. Tèrme d'Anatomie; nom d'un boyau. *Rectum.* Le troiſième & derniér des gros boyaux eſt le *rectum* ou droit, ainſi nommé à caûſe qu'il déſcend en ligne droite de l'ôs ſacrum au fondement, où il ſe tèrmine. Dionis. Voyez Droit.

Ce nom eſt Latin; *Rectus, a, um.* Droit.

REÇU. Voyez Recevoir.

RECUEIL. ſ. m. Collection, ramâs, aſſemblage de pluſieurs chôſes. *Epitome, epitoma.* Le cabinèt du Roi eſt un *recüeil* de ce qu'il y a de plus beau, de plus râre dans la curioſité. Il a fait un *recüeil* des plus belles médailles, des plus beaux tableaux, des plus belles éſtampes de l'Europe.

Recueil, ſe dit auſſi figurément des remarques, de Littérature. *Collectio, conſcriptio.* Un Prédicateur ſe ſert utilement de ſes *recüeils*. Faire un *recüeil* des plus belles penſées des Poëtes anciens, & modèrnes.

On ne voit point mes vèrs à l'envi de Montreüil
Groſſir impunément les feüilles d'un recüeil. Boil.

Recueil, ſe dit auſſi de l'aſſemblage de pluſieurs Ouvrages compilez & rèliez enſemble. *Excerptio, compilatio, ſelectio.* Faire un *recüeil* de divèrs Auteurs. Ablanc. La Bibliothéque des Pères eſt un beau *recüeil*. On a fait un *recüeil* des Poëtes Grècs en trois Tomes. Fontanon a fait un *recüeil* des Ordonnances de nos Rois. Tournet, Papon, le Prêtre, & une infinité d'aûtres ont fait des *recüeils* d'Arrêts. Polyanthea, Lycoſthêne, le Théatre de la vie humaine de Zuinger, ſont de beaux *recueils* de lieux communs. L'Art eſt un *recüeil* de divèrs précéptes, qu'on met en pratique pour une fin utile à la vie de l'homme. Abl.

RECUEILLEMENT. ſ. m. Tèrme de dévotion. *Animi collectio, ab aliis occupationibus ad cæleſtia cogitanda revocatio, converſio.* Action par laquelle on détache ſon éſprit entièrement des chôſes mondaines, pour n'être occupé que de la contemplation des grandeurs de Dieu. La pèrfection du Chrétien eſt de vivre dans un grand *recüeillement* d'éſprit. La Reine ne ſe diſtinguoit de la foule que par ſon *recüeillement*, & ſon application à la piété. Fléch. Les mondains prennent le *recüeillement* des gens de bien, pour mélancolie. Id. Le bruit confus d'une Cour tumultueûſe ne troubla jamais ſon *recüeillement*. Id. L'éſprit de *recüeillement* eſt le partage de la vie monaſtique. Le P. Mab. Les Quakèrs ſe tiennent dans un grand *recüeillement* pour être plus attentifs aux impulſions du Saint Éſprit. S. Évr.

RECUEILLIR. v. act. *Je recüeille. Je recüillis. J'ai recüeilli. Je recueillirai* (& non pas je *recüeillerai*, comme l'a prétendu Vaugelas.) Faire la récolte, la cüeillette des fruits, des revenus d'une tèrre. *Fruges colligere, percipere, cogere.* Il y a cèrtaines années où l'on ne *recüeille*, ni blé, ni vin en cèrtaines tèrres. On dit auſſi *recüeillir* une ſucceſſion. L'homme amaſſe, & il ne ſçait pas qui *recüeillira*. Port-R. On a beau dire, dans l'uſage ordinaire, on dit je *recüeillerai* peu de blé cette année; mais en récompenſe je *recüeillerai* beaucoup de vin. Vôtre maître *recüillera* beaucoup de fruit à cet éſpaliér & Vaugelas à raiſon.

Recueillir, ſignifie auſſi, faire une recette, une cuillette d'aumônes, ou de contributions volontaires pour quelque déſſein pieux, ou public. *Cogere, colligere.* Cette dame a *recüeilli* cent piſtoles pour les paûvres dans ſon voiſinage.

Recueillir, ſe dit figurément en chôſes morales. Un Avocat, un Médecin, *recüeillent* dans leur vieilleſſe le fruit des études de leur jeuneſſe. *Studiorum fructus percipere.* Ce Conquérant a *recüeilli* le fruit de ſes peines, & de ſes fatigues, c'eſt la gloire. Après cette ſaiſon de larmes, il en viendra une de joye, & nous *recüeillirons* une grande moiſſon de gloire. Mauc. Il mérite qu'on lui faſſe *recüeillir* le fruit de ſa continence. Vaug. *Recüeillir* le fruit de ſa toilette. La Bruy. Après avoir pèrdu Darius, elles avoit trouvé qui les avoit *recüeillies*. Vaug.

Pour fruit de mon amour j'aurai le triſte emploi,
De recüeillir *des pleurs qui ne ſont pas pour moi.* Racine.

Recueillir, ſignifie auſſi, profiter, retenir quelque chôſe d'un diſcours, d'une lecture, en tîrer quelque conſéquence. *Proficere, retinere, fructus percipere.* Un jeune homme doit *recüeillir* tous les plus beaux endroits qu'il trouve dans tous les livres qu'il lit. Stobée a *recüeilli* beaucoup de ſentences des Anciens qu'on ne trouve point aîlleurs. Ce Sèrmon eſt trop fondé ſur le dogmatique, on n'en *recüeille* pas grand fruit. Il m'a fait un grand diſcours, tout ce que j'en ai pû *recüeillir*, c'eſt qu'il veut être payé de ſon dû.

Recueillir, ſignifie auſſi, Hebèrger, loger, accüeillir, traiter favorablement ceux qui viennent demander par charité le couvèrt, un azyle. *Excipere hoſpitio, recipere.* La veuve qui *recüeillit* le Prophête fut bien récompenſée de ſa charité. C'eſt une grande ingratitude à un homme, de trahir celui qui l'a *recüeilli*, qui lui a donné un azyle chez lui.

Recueillir, ſignifie auſſi, ramaſſer pluſieurs chôſes égarées ou diſpèrſées. *Colligere. Recüeillir* les débris d'une armée, d'un naufrage.

Recueillir, en ce ſens ſignifie auſſi, compiler, ramaſſer en un corps pluſieurs Ouvrages de même nature. *Compilare, deligere.* André du Chêſne a *recüeilli* les anciens Hiſtoriens François. Le Père Coſſard a *recüeilli* les Conciles après pluſieurs aûtres. Courat a *recüeilli* les plus beau vèrs de ſon tems, de Malhèrbe, Racan, Maynard, &c.

Recueillir, ſe dit auſſi des voix, des ſuffrages. *Colligere opiniones, ſuffragia*, C'eſt au Préſident d'une Aſſemblée à *recüillir* les Voix. C'eſt un homme de loiſir, qui va *recüeillir* tous les bruits, toutes les nouvelles de la ville.

On dit auſſi, *recüeillir* ſes éſprits; pour dire, revenir à ſoi après quelque émotion, quelque trouble cauſé par quelque peur, colère, bleſſure. *Colligere ſe, animum revocare, ad ſe redire.* Après qu'on a *recüeilli* ſes éſprits, il faut faire réfléxion ſur ce qu'on a dit, ou ce qu'on a fait, pendant que l'imagination étoit égarée. Je ne trouve rien de plus malhonnête en compagnie que d'être *recüeilli*, & comme enfoncé en ſoi-même. Le Chev. de M.

Il ſignifie auſſi, rappeller tous ſes ſens, les détacher de toutes aûtres penſées, pour appliquer ſon éſprit tout entier à quelque étude. *Animum avocare, ab omnibus cogitationibus & ad ſtudia incumbere.* Le matin eſt la meilleure ſaiſon pour étudier, parceque les éſprits ſont plus *recüeillis*.

Il ſe dit en ce ſens plus particulièrement en tèrmes de dévotion. *Mentem ad cæleſtes cogitationes revocare.* Il faut qu'une âme ſe détache des penſées du monde, qu'elle ſe *recüeille* toute entiére en elle-même pour vaquer à la contemplation, & à ſon ſalut. Il eſt difficile de ſe *recüeillir* dans la rétraite, & de retrouver ſon cœur, après l'avoir laiſſé èrrer d'objèt en objèt dans le monde. Fléch. Il étoit ſi *recüeilli* en priant Dieu, qu'il demeuroit des heures entières immobile. Bouh.

Recueillir, avec le pronom pèrſonnel ſe dit auſſi pour, abréger & conclure. *Orationem ſummatim repetere.* Après qu'un Avocat a plaidé pluſieurs Audiences, il faut enfin qu'il ſe *recüeille*, qu'il faſſe une brève récapitulation de ce qu'il a dit, & qu'il conclüe. Pour me *recüeillir* en trois paroles, je vous ai fait voir que &c. Pat.

Recueilli, ie. part. & adj. *Collectus, recollectus, compilatus, ſelectus.*

RECUEILLOIR. ſ. m. Tèrme de Cordiér. C'eſt un morceau de bois pour tortiller, & pour recüeillir la ficelle. *Ligneum inſtrumentum intortum.*

RECUIRE. v. act. & rédupl. *Je recuis, tu recuis, il recuit, nous recuiſons. Je recuis. J'ai recuit. Je recuirai. Que je recuiſe. Que je recuiſiſſe. Je recuirois.* Cuire encore une fois. *Recoquere denuò coquere.* Il faut faire *recuire* ces confitures qui ſont décuites. On a conſumé tout le pain, il faut *recuire* au plûtôt.

Recuire, ſe dit auſſi des métaux qu'on remet au feu pour les rendre plus maniables, moins aigres & plus ductiles, & particulièrement des flans des monnoyes & des médailles. *Rudes nummos ad temperamentum excoquere, vel igne temperare.* On le dit auſſi des vèrres & émaux qu'on remet au feu pour faire fondre, & faire tenir les couleurs minérales qu'on y applique. On *recuit* les flans de monnoye dans une poële de fèr avec du charbon qu'on remuë en l'air, comme les Calvaniérs qui vannent le blé, juſqu'à ce qu'ils ſoient blancs ou rouges, & on les néttoye avec un plumeau qui eſt fait de cinq ou ſix aîles d'oiſeau adoſſées & couſuës enſemble. Cette recuite ſe fait ordinairement par les apprentifs qu'ils nomment *recuiteurs.* L'Ordonnance veut que les Ouvriérs *recuiſent* les flans & carreaux à toutes les façons qu'ils donnent à l'ouvrage; autrement il s'ouvriroient par les carnes & s'étoileroient, comme ils diſent.

Recuit, ite. adj. Qui ſe dit des humeurs épaiſſes & demi ſeches qui ſont dans le corps; des excrémens *recuits*, quand ils ſont durs ou ſecs, & quand ils marquent une grande chaleur d'entrailles. *Recoctus.*

Recuit, ou Recuite. ſ. m. & f. Action par laquelle on *recuit*, on remet au feu les métaux, les émaux, & le vèrre. *Rudis nummi iterata coctio.* On dit, porter, ou mettre un moule au *recuit*, c'eſt le remettre dans la foſſe deſtinée à le recuire. On dit que la *recuite* s'avance lorſque le vèrre ſe parfond.

RECUITEUR. ſ. m. Nom qu'on donne aux ouvriérs des monnoyes pendant leur apprentiſſage. *Monetalis coctor.*

RECUL. ſ. m. Mouvement en arrière. Il ne ſe dit guères que de celui que fait le canon par l'éffort de la poudre quand il tîre. *Motus averſus.* Le *recul* du canon eſt de dix à douze piéds; mais pour le rendre moindre, on donne un peu d'élévation par dèrrière à la platte-forme de la batterie. Le mortiér n'a prèſque point de *recul.*

RCULÉE. ſ. f. Action par laquelle on ſe retîre en arrière. *Receſſus.* On ne le dit guère qu'en cette phrâſe: Faire un feu de *reculée*, qui oblige à ſe reculer.

RECULEMENT. ſ. m. Retardement, ce qui recule quélque chôſe. *Mora, retardatio.* Le *reculement* de ce payement eſt venu par la faute des aſſignations. Le *reculement* de ce procès ne vient que par la chicane des parties advèrſes.

Reculement, eſt auſſi une partie du harnois du cheval de charrette ou de carroſſe, qui ſèrt à faire reculer. *Regreſſus.*

Reculement, ou rallongement d'arêtier en Architécture, c'eſt la ligne diagonale depuis le poinçon d'une crouppe juſqu'au piéd de l'arêtier qui porte ſur l'encognûre de l'entablement. *Retroceſſio tigni angularis declivis.* On le nomme auſſi Trait rameneret. Daviler.

RECULER. v. act. Éloigner quelque chôſe d'un lieu où l'on eſt, ſoit en le pouſſant en arrière, ou à côté. *Amovere, ſubmovere, ſecedere, recedere.* Il faut faire *reculer* tout ce peuple qui nous preſſe, qui nous échauffe. Ce bâtiment eſt trop près de la rivière, il le falloit *reculer* de cinq ou ſix toiſes. Le canon *recule*, quand on le tîre.

Reculer, ſignifie à la guèrre, S'ébranler, fuir, tourner le dos. *Cedere, retrocedere, terga vertere.* Les brâves ſoldats ne *reculent* jamais. Quand on fait un déffi à ce brâve, il ne *recule* point, il accepte le combat. Il vaut mieux endurer la mort en repouſſant l'ennemi, que de ſe ſauver en *reculant.* Ablanc. Voyez ce faux brâve, il eſt tout poſſedé des jugemens qu'on feroit de lui s'il *reculoit*, & ces jugemens le prêſſent comme l'ennemi. Nicod.

Reculer, ſignifie encore, Éloigner. *Removere.* Ce Prince étoit hérîtiér préſomptif de la Couronne; mais il eſt né des enfans au Roi qui l'ont beaucoup *reculé.* Un noble qui s'eſt méſallié *recule* beaucoup ſes enfans des Prélatures, & dignitez où il faut faire preuve de Nobleſſe. Ces gens-là ſont parens; mais c'eſt en un degré fort *reculé.* Il s'eſt allé loger en un endroit de la ville fort *reculé*, fort éloigné du commèrce.

Reculer, ſe dit figurément en chôſes morales. *Repellere, remittere.* Ce Courtiſan étoit bien auprès du Roi, mais par quelque rapport il a été bien *reculé.* Il a laiſſé paſſer ſa caûſe au rolle, voilà le jugement de ſon affaire bien *reculé.* Bien loin que cet écoliér profite, il *recule*, au lieu d'avancer. On n'a point envoyé le fonds des rentes, les payemens ſont *reculez* de trois mois.

Reculer, ſignifie encore en ce ſens, Refuſer; éviter la diſpute; tèrgivèrſer: chèrcher des délais, des échappatoires. *Recuſare, tergiverſari, differre.* J'ai déffié ce fanfaron à la diſpute, & il *recule*; il n'accepte pas le parti. Il y a des gens qui font toûjours le bien en *reculant.* Bell. Quand on preſſe cet homme-là de payer, il *recule* toûjours. On a mis garniſon chez lui, il ne peut plus *reculer.* Si l'on *recule* d'un ſeul pas devant vous, vous en devenez plus fièr, & plus intraitable. Port-R. Les Chrétiens travaillent toute leur vie pour bien mourir; & cependant ils *reculent* dès que la mort ſe préſente. Dac. Vous *reculez*, lui dis-je en l'intèrrompant, vous *reculez.* Pasc. Il n'y a plus moyen de *reculer*, il faut paſſer pour des Calomniateurs. Id. Quand on m'attaque d'amitié je ne ſuis pas homme à *reculer.* Mol.

On dit auſſi figurément qu'un Capitaine a *reculé* les bornes de l'Empire; pour dire, qu'il a fait des conquêtes qui l'ont aggrandi. *Diſtendere.* Nous avons avancé nos garniſons, & *reculé* les frontières. Ablanc.

On dit provèrbialement, qu'il faut *reculer* pour mieux ſauter; pour dire, qu'il faut différer une entrepriſe, quand on ne voit pas de conjonctures favorables pour la faire réüſſir, & attendre un aûtre tems. *Ad melius differre.* On dit auſſi en beaucoup d'occaſions, quand on n'avance pas on *recule.*

Reculé, ée. part. paſſ. & adj. *Repulſus, recuſatus, diſtentus.*

ARECULONS. adv. Arebours, d'un ſens contraire. *Præpoſte-*

rè, ratione præpoſtera. Il a retenu cent noms propres, & les répéte tous de ſuite & *à reculons* ſans broncher.

Ce mot vient de *re* & *culus.*

Il ſignifie auſſi, en retournant en arrière. Les écrevices marchent *à reculons. Averſo gradu incedere.* On dit que quand on ſaluë le Grand Seigneur, il s'en faut retourner *à reculons*, & ſans lui tourner le dôs. Dancer *à reculons.* Ablanc.

Il ſignifie encore, de mal en pis, à rebours de bien. Depuis qu'il a chaſſé ce Facteur, tout ſon négoce va *à reculons. Res omnes ruunt in pejus.*

On dit provèrbialement de ceux qui ſont mal en leurs affaires. qu'ils ſont comme des Cordiérs, qu'ils gagnent leur vie *à reculons, In deterius ruere.*

RECULVÈRS. ſ. m. Nom propre de lieu *Regulvium.* C'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un petit village du Comté de Kent, en Angletèrre. Il eſt ſur l'embouchure de la Tamiſe, à deux lieuës de Cantorbery. Maty.

RECURER. v. a. Tèrme d'Agriculture. Rebiner, donner un troiſième labour à une vigne. *Iterum redarare. Arare tertiùm.* Ce tèrme eſt en uſage dans le Nivèrnois. Il ſe trouve au moins dans la Coutume de cette Province. Ch. XIII. Art. 5.

RÉCURRENT. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un nèrf qui jette pluſieurs petits rameaux dans les muſcles du larinx. *Recurrens.* On l'appelle *récurrent*, parcequ'il remonte & recourt du thorax en haut. Il y a le *récurrent* droit & le *récurrent* gauche. Le *récurrent* droit eſt fait par le rameau éxtèrne du vague droit, & le *récurrent* gauche par le rameau extèrne du vague gauche. Le *récurrent* droit déſcend & vient embraſſer l'artère axillaire comme une corde fait une poulie, & remonte en haut juſqu'aux muſcles éxtèrnes du larinx, à qui il donne pluſieurs rameaux & c'eſt là où il finit. Le *récurrent* gauche déſcend plus bas que le droit; car il vient embraſſer le tronc de la groſſe artère, & puis il remonte aux muſcles gauches du larinx. Dionis.

On appelle auſſi vèrs *récurrens*, les vèrs qui ſe liſent à rebours, & autrement *réciproques* ou *retrogrades.*

RECUSABLE. adj. Juge contre lequel on a de juſtes caûſes de ſuſpicion. *Ejuratus.* La trop grande familiarité d'un Juge avec ſa partie le rend ſuſpèct & *recuſable.* Il y a des pèrſonnes *recuſables* de droit.

RECUSATION, ſ. f. Acte par lequel on prie un Juge de s'abſtenir du jugement d'un procès. *Judicis rejectio, recuſatio.* La parenté, l'inimitié capitale, ſont de juſtes caûſes de *recuſation*; il y en a quelques aûtres énoncées dans le XXIV. Titre de l'Ordonnance de 1667. La parenté s'étend juſqu'au quatriême degré incluſivement; c'eſt à dire, juſqu'aux couſins iſſus de gèrmain. L'alliance dans le même degré eſt un ſujèt légitime de *recuſation.* De même ſi le Juge eſt compère, ou parrain de l'une des parties.

RECUSER. v. act. Propôſer contre un Juge des caûſes ſuffiſantes pour montrer qu'il ne doit pas connoître du différend des parties. *Recuſationis cauſas afferre*, Ce Juge à interêt dans l'affaire, il le faut *recuſer.* Un Juge ſe doit *recuſer* lui-même, quand il ſçait qu'il y a de juſtes caûſes de recuſation contre lui.

Recusé, ée. part. paſſ. & adj. Un Procureur Général ne peut être *recuſé. Rejectus, recuſatus.*

RED.

RÉDACTION. ſ. f. Tèrme de Palais, qui ſe dit des Coutumes rédigées par écrit auſquelles on a donné force de loix. *Redactio.* Les uſages des lieux étoient incèrtains, avant que le Roi eût nommé des Commiſſaires pour la *rédaction* & réformation des Coutumes.

Rédaction, ſignifie auſſi, Compilation de pluſieurs Livres, Traittez, ou aûtres chôſes ramaſſées enſemble. *Correctio, coactio, compilatio.* Ceux qui ont fait la *rédaction* des Poëtes Grècs en un corps, la *rédaction* des Ordonnances en deux Volumes, ont fort obligé le public.

REDANS. Voyez Redens.

REDANSER. v. act. & rédupl. Danſer de nouveau. *Iterùm ſaltare, ſaltitare.* La loi du bal veut qu'on faſſe *redanſer* ceux qui nous ont pris pour danſer. Ce jeûne homme ne ſçait qu'une courante, il la *redanſe* toûjours. Deſaccords fait un plaiſant rebus de ces mots, *J'ai danſé & redanſé*, en mettant un *G* dans un *C*, & un *R* dans un *C*.

RÉDARATOR. ſ. m. Nom d'un Dieu de l'Agriculture chez les Romains. *Rédarator.* C'étoit le Dieu qui préſidoit à la ſeconde façon que l'on donnoit aux tèrres. Il faut ſe ſèrvir de ce nom tout latin qu'il eſt dans nôtre langue. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 724. Il vient de *redarare*, labourer une ſeconde fois, donner une ſeconde façon, un ſecond labour à un champ. Cela s'appelle en pluſieurs endroits biner.

RÉDARGUER. v. act. Tèrme qui ſe dit au Collége, lorſque les Maîtres reprennent leurs écoliers. *Redarguere.* Ce vieux Pédant ne fait que *rédarguer*, il trouve toûjours quelque chôſe à *rédarguer* ſur tout ce qu'on fait. Ce mot eſt bas.

REDDER. Vieux v. neut. c. rêſver en dormant. Borel. *Somniare.*

RÉDDING, RÉADING. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du Comté de Barck, en Anglетèrre. *Radinga.* Ce lieu ſitué ſur la Tamiſe, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Windſor, a une célébre Abbaye de l'Ordre de Cluny, fondée l'an 1125. par le Roi Henri I. qui y mourut, & y fut inhumé l'an 1135. Maty.

RÉDDITION. ſ. f. Action par laquelle on rend. Il ne ſe dit qu'en cèrtaines phrâſes. *Deditio.* Tout homme, qui reçoit les deniers d'autrui, eſt tenu de droit à *réddition* de compte. C'eſt toûjours aux dépens des loyaux coûts que ſe fait la *réddition* de compte. Le manque de vivres ou de munitions eſt la caûſe de la *réddition* des places. La mort d'une partie arrivée auparavant la *réddition* d'un arrêt, le rend nul, met le procès hors d'état.

Réddition de lumière. Tèrme d'Aſtrologie judiciaire. Lorſqu'une planéte à laquelle on a tranſporté la lumière eſt brûlée, ou retrograde, & trop foible pour la retenir, pour lors ils diſent, qu'elle rend ſa lumière.

REDÉBATTRE. v. act. & rédupl. Débattre de nouveau. *Denuò conteſtari.* On n'eſt pas reçu à *redébattre* les articles d'un compte qu'on a déjà débattus, quand les débats ont été jugez.

REDÉCLARER. v. act. & rédupl. Déclarer de nouveau. *Iterùm explicare, declarare.* Ce n'eſt pas aſſez de lui avoir déclaré vèrbalement mon intention, je la lui ai *redéclarée* par écrit.

REDÉCROIſTRE. v. a. Vieux mot qui ſe trouve dans Joinville décroiſtre, diminuer. *Decreſcere.*

REDÉDIER. v. act. & rédupl. Dédier de nouveau. *Denuò dedicare, benedicere.* On *redédie* les Égliſes, quand elles ont été polluës, violées ou profanées, quand il y a eu éffuſion de ſang.

REDÉFAIRE. v. act. & rédupl. de *déffaire.* Déffaire de nouveau. *Iterum deſtruere.* Pénélope a pluſieurs fois fait, déffait & *redéffait* ſa toile pour amuſer ſes Amans.

REDÉJEUNER. v. act. & rédupl. Faire un ſecond déjeûner. *Rurſus jentare.* Nous étions à la fin de nôtre déjeûner, quand il eſt venu de nouveaux amis qui nous ont obligé à *redéjeûner* pour leur tenir compagnie.

REDÉLIBÉRER. v. act. & rédupl. Remettre une chôſe en délibération. *Iterùm deliberare, conſultare.* On avoit arrêté au Conſeil de guèrre une telle entrepriſe, mais il eſt ſurvenu un avis qui a obligé à *redélibérer* de nouveau.

REDÉLIVRER. v. act. & rédupl. Cet homme s'eſt fait mettre deux ou trois fois priſonnier, éſpérant que les Dames de la Charité le *redélivreront* encore une fois. *Denuò in libertatem vindicare.*

REDÉMANDER. v. act. & rédupl. Demander à quelqu'un ce qu'on a eu autrefois. *Iterato repetere.* On a raiſon de *redémander* ſon argent, quand le tèrme du billet eſt échû. Il *redémandè* ſa femme qu'on lui a enlevée.

Redémander, ſignifie auſſi, Demander pluſieurs fois. *Sæpius interrogare.* On *redémande* aux criminels pluſieurs fois la même chôſe, pour voir s'ils ne ſe coupperont point dans de différens intèrrogatoires.

REDEMENT. Vieux adv. *Rudement.* Borel. *Vehementer.*

REDÉMEURER. v. n. & rédupl. Demeurer de nouveau. *Remanere, iterùm manere.* On vouloit chaſſer ce valèt, mais il a tant prié, qu'on l'a laiſſé *redémeurer* au logis.

REDÉMOLIR. v. act. & rédupl. Démolir de nouveau. *Denuò demoliri.* On a *redémoli* trois ou quatre fois ce pavillon pour ſatisfaire l'humeur fantaſque de celui qui l'a fait bâtir.

RÉDEMPTEUR. ſ. m. Il ne ſe dit qu'en cette phrâſe: Nôtre Seigneur Jésus-Christ eſt nôtre Sauveur & *Rédempteur*, celui qui nous a rachetez de l'Enfèr aux dépens de ſon ſang. *Redemptor hominum.*

Dans l'Ordre de la Mercy dès les commencemens on appella & on appelle encore aujourd'hui *Rédempteurs* ceux, qui vont chez les Infidéles racheter des captifs.

RÉDEMPTION. ſ. f. Rachat, remiſe en libèrté. *Redemptio, liberatio.* Jésus-Christ a opéré le myſtère de nôtre *rédemption* ſur l'arbre de la croix. L'Ordre des Mathurins, & celui de la Mèrci, ſont établis pour la *rédemption* des captifs d'entre les mains des infidéles.

REDENS. ſ. m. (L'Académie dit *Redan.*) Davilèr écrit *Redens.* Tèrme de Fortifications. Ce ſont des ouvrages à angles rentrans, & ſaillans, dont les faces ſe flanquent l'une & l'aûtre. *Munimentum angulis extantibus & recedentibus diſtinctum.* On s'en ſèrt pour fortifier les murailles où il n'eſt pas néceſſaire de faire la dépenſe des baſtions, comme quand elles ſont ſur des rivières, ſur la mèr, &c. Souvent le parapèt du corridor eſt en *redens.* On les appelle quelquefois *ouvrage à ſcie.*

Redens, ce ſont auſſi dans la conſtruction d'un mur ſur un tèrrein en pente, pluſieurs reſſauts qu'on fait d'éſpace en éſpace à la retraitte pour la conſèrver de niveau par intèrvalles. Daviler. *Receſſus muri varii.* Ce ſont auſſi dans les Fondations divèrſes retraites cauſées par l'inégalité de la conſiſtence du tèrrein, ou par une pente fort ſenſible. Id.

REDENT, eſt auſſi un tèrme dont on ſe ſèrt dans le meſurage de bois ouvragez. *Ramus major.* Quand un arbre a pluſieurs branches au haut de ſa tige, on laiſſe la plus convenable, & on couppe les aûtres, & cette branche s'appelle le *redent*; ce qui fait qu'on trouve deux ſortes de groſſeurs dans la même piéce.

REDENTS. ſ. m. & plur. Tèrme de Marine & de Charpentiér. Ce ſont les entailles & dents des piéces d'un vaiſſeau, qui dans l'aſſemblage entrent les unes dans les aûtres. Que les mâts de pluſieurs piéces ſoient bien mis en œuvre, que les jointures & les *redents* ſoient fort juſtes. Aubin.

REDÉſCENDRE. v. act. & neut. paſſ. & rédupl. *Je redéſcend. Je redéſcendis. J'ai redéſcendu*, quand il eſt actif. *Je ſuis redéſcendu*, quand il eſt neutre-paſſif. *Je redéſcendrai. Que je redéſcende.* Deſcendre une seconde fois. *Iterùm deſcendere.* Un manœuvre remonte & *redéſcend* continuellement à l'échelle. On dit auſſi, Dès que vous aurez monté la montagne, il faudra *redéſcendre.*

Redéſcendu, uë. part. paſſ. & adj. *Qui deſcendit.*

REDEVABLE. adj. m. & f. Reliquataire, débiteur d'un reliqua de compte, ou pour aûtre caûſe. *Debitor.* Ce comptable s'eſt trouvé *redevable* de telle ſomme, pour avoir plus reçu que payé. Il m'eſt *redevable* par quatre ou cinq promeſſes.

Redevable, ſe dit auſſi en Morale de toutes ſortes d'obligations qu'on a à quelqu'un; & ſe dit par éxaggération en pluſieurs rencontres de ſimple civilité. *Devinctus, obſtrictus, obligatus.* Il vous eſt *redevable* de toute ſa fortune. Je vous ſuis bien *redevable* de vôtre ſouvenir. Je ne ſuis *redevable* quà mon éſprit de l'avancement de ma fortune. Ablanc. Saint Paul dit que nous ne ſommes point *redevables* à la chair, pour vivre ſelon la chair; mais que nous ſommes *redevables* à l'Éſprit, afin que nous vivions ſelon l'Éſprit.

On en fait quelquefois une éſpéce de ſubſtantif tant au propre qu'au figuré. Vous êtes mon *redevable* de 400. livres. Vos bons offices me rendent vôtre *redevable* à jamais. Mais au figuré il eſt un peu vieilli.

REDEVALER. v. act. & rédupl. Déſcendre de nouveau. *Denuò excendere.* On a remonté ce vin pour le relier, & on l'a *redevalé* auſſi-tôt. Ce manœuvre n'a pas ſi-tôt porté de l'eau au haut de ce bâtiment, qu'il *redevale* pour en porter de nouveau. On lui a fait *redevaler* les montées quatre à quatre.

REDEVANCE. ſ. f. Charge qu'on doit payer annuellement, à l'occaſion de quelques fonds qu'on poſſéde, ſoit en argent, ſoit en grains, ſoit en corvées, en offices pèrſonnels. *Clientelare munus prædiatorium.* Ce qui fait éſtimer une Seigneurie, c'eſt quand on lui doit pluſieurs ſortes de *redevances.*

REDEVANCIÉR. ſ. m. Vaſſal, tenanciér d'héritages, ſujèt à payer des redevances. *Cliens beneficiarius addictior.*

REDEVENIR. v. n. paſſ. & rédupl. *Je redeviens, Je redevins. Je ſuis redevenu. Je redeviendrai.* Recommencer d'être ce qu'on étoit auparavant. *Redire, reverti, revertere, fieri, mutari, exiſtere.* Ce jeûne homme ſembloit être revenu de ſes débauches, mais il eſt *redevenu* méchant.

Redevenu, uë. part. paſſ. *Factus, reverſus.*

REDEVIDER. v. act. & rédupl. Dévider de nouveau. *Iterùm in volumen explicare.* Les Artiſans ſont obligez de *redevider* leurs laines & leurs ſoyes ſuivant les différens ouvrages où ils les appliquent.

REDEVOIR. v. act. & rédupl. *Je redois. J'ai redû. Je redûs. Je redevrai. Que je redoive.* Devoir beaucoup. *Debere, eſſe in ære alieno.* Cet un homme qui doit & *redoit.*

On le dit encore de ce qui eſt dû de reſte d'un compte; après avoir payé une partie de la dètte. Toute dépenſe déduite ce comptable *redoit* tant à ſon maître.

REDGEB. ſ. m. Tèrme de Calendriér & de Relation. Nom d'une lune ou mois des Turcs. Les Moſquées ne ſont ouvèrtes que pendant trois lunes, celle de *Redgeb*, de Chahban, & de Ramazan. Duloir. *p.* 145.

RÉDHIBITION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Action qu'on donne en Juſtice pour faire caſſer & annuller la vente d'une chôſe mobiliaire, quand il y a eu de la léſion, du dol pèrſonnel ou de la mauvaiſe foi. *Redemptio, reſtitutio.* La *rédhibition* a lieu dans pluſieurs cas contenus dans le corps du Droit.

RÉDHIBITOIRE. adj. m. & fém. Cas où la rédhibition a lieu. *Redhibitorius.* L'action *rédhibitoire* tend à obliger celui qui a vendu à reprendre une chôſe vicieûſe. Courtin. Si on vend un cheval qui a la pouſſe, la morve, ou la courbature, ce ſont des cas *rédhibitoires*, on le peut faire reprendre au vendeur dans les neuf jours.

RÉDICULE. ſubſt. m. Nom propre de faux Dieu des Romains. *Rediculus.* C'étoit un Dieu de nouvelle Création, comme Feſtus nous l'apprend, Il ne fut fait que pendant la ſeconde guèrre Punique. Car Annibal étant près de la porte Capêne fut épouvanté de quelques viſions qu'il eut, à ce qu'on crut alors, & ſe retira de devant Rome, au lieu de l'attaquer & de la prendre comme il le pouvoit. Les Romains ne doutèrent point qu'ils ne fuſſent redevables de ce bonheur à quelque Dieu, ils lui bâtirent un temple au lieu où Annibal avoit campé & appellèrent ce Dieu *Rediculus*, de *redire*, s'en retourner, parcequ'Annibal s'en étoit retourné delà. C'eſt donc une èrreur de croire qu'il s'appellat *Ridicule.* Car c'étoit manifeſtement une faute de Copiſte dans Feſtus que *Ridiculus.* Voyez auſſi Struvius *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 162.

RÉDIFICATION, (ou **RÉÉDIFICATION**, ſelon l'Académie.) ſubſt. fém. Seconde conſtruction d'un bâtiment. *Reædificatio, vel iterata conſtructio.* On a quêté par tout pour la *rédification* de l'Égliſe qui avoit été brûlée.

RÉDIFIER, (ou **RÉÉDIFIER**, ſelon l'Académie.) v. act. Rebâtir. *Denuò conſtruere.* Quand il faut *rédifier* une Parroiſſe, le chœur ſe *rédifie* aux dépens du Patron, & la nèf aux dépens du peuple.

RÉDIGER. v. act. Compiler, mettre par écrit & en ordre. *Redigere, compilare, inſcribere, cogere.* On a nommé de tems en tems des commiſſaires pour *rédiger* les Coutumes. Euclide n'eſt pas l'Auteur de ſes Élémens, il n'a fait que *rédiger* & mettre en bon ordre les propoſitions qui avoient été inventées par divèrs Géométres. Les Anciens ont *rédigé* en art toutes les ſciences, la Grammaire, la Logique, & ils en ont donné des préceptes. Gratien a compilé & *rédigé* le Droit Canon; Tribonien a fait *rédiger* le Civil, en l'état qu'ils ſont. Le marché de cette tèrre eſt conclu, mais le contrat n'eſt pas encore *rédigé* par écrit.

Rédiger, ſignifie auſſi, Mèttre en peu de mots. *Rédigez* vos raiſons par écrit, donnez-en un mémoire dans un Factum. Tout un procès doit être *rédigé* en peu de mots.

Ce mot vient du Latin *reducere*, comme qui diroit *in coactam formam reducere quod agitur.*

Rédigé, ée. part. paſſ. & adj. *Redactus, reductus.*

RÉDIMER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se rachetter de quelque peine, travail, ou affliction. *Liberare ſe, eximere.* Il a accordé à la partie tout ce qu'elle lui demandoit, pour ſe *rédimer* de procès, de priſon. Il fit cette donation pour ſe *rédimer* de ſon vœu. Pat. Se *rédimer* d'une cruelle véxation. Id. On ſouffre des créations de penſions ſur les Bénéfices, afin qu'un titulaire ſe puiſſe *rédimer* de véxation. J'allois chez vous pour vous voir, mais puiſque je vous trouve, vous m'avez *rédimé* de cette peine.

Ce mot vient du Latin *redimere.*

Rédimé, ée. part. paſſ. & adj. *Redemptus.*

REDIRE. v. act. & rédupl. *Je redi. Je redis. J'ai redit.* Répéter; dire une ſeconde fois. *Repetere, iterare.* On lui a dit & *redit* cent fois qu'il ſe corrigeât d'un tel vice. Il y a mille gens qui ne veulent pas ſçavoir les chôſes pour les ſçavoir; mais ſeulement pour les *redire.* M. Scud. Combien de malheureux qui n'ont d'aûtre conſolation que celle de *redire* ennuyeûſement leur miſère. Fléch. Les plus belles chôſes à force d'être *redites* ne piquent plus, & ceſſent d'être belles. Bouh. Obéïſſez, c'eſt trop vous le faire *redire.* Racin. Il ſignifie auſſi, Répéter après un aûtre. Ce pèrroquet *redit* nettement tout ce qu'on lui apprend. Cet écho *rédit* tout ce qu'on chante.

Redire, ſignifie auſſi, Révéler, divulguer; rapporter aux aûtres ce qu'on a entendu. *Revelare, publicare, referre, divulgare.* Il ne faut rien dire devant un indiſcret, il va tout *redire* auſſitôt. Vous allez *redire* ce qu'on vous a dit en ſecret. Mol.

Redire, ſignifie auſſi, Trouver mauvais, reprendre. *Arguere, reprehendere.* On ne trouve point à *redire* à vos plaiſirs, mais ne perdez pas vôtre fortune. Un livre a beau être parfait, un Critique y trouve toûjours à *redire.* Il y a des gens qui font profeſſion de n'éſtimer rien, & de trouver à *redire* à tout. Bouh. Momus trouvoit à *redire* que le Taureau eût les cornes au deſſus des yeux, & diſoit qu'il les devoit avoir au deſſous, afin qu'il vît où il frappoit. Ablanc.

Redit, ite. part. *Revelatus, publicatus, reprehenſus.*

REDISEUR. ſ. m. Qui répéte ce qu'il a deja dit, ou ce qu'il a oüi dire à d'aûtres. Qui va redire, rapporter aux aûtres ce qu'on dit d'eux. *Relator.* Ne diſons rien devant cet homme-là, c'eſt un *rediſeur.* Un long *rediſeur* de chôſes fatiguantes. Bens.

REDISTRIBUER. v. act. & rédupl. Diſtribuer de nouveau. *de novo diſtribuere.* Il vient beaucoup d'argent au Tréſor Royal, mais de là il ſe *rediſtribue* au peuple, aux ſujèts du Roi.

Rediſtribuer, ſe dit auſſi au Palais des procès qui ſont remis au Gréffe, lorſqu'un raporteur eſt mort, ou recuſé, ou ne veut plus être Juge, quand le Préſident en commet un aûtre. Les plaideurs ont grand ſoin de briguer un Rapporteur, quand ils font *rediſtribuer* les procès.

REDISTRIBUTION. ſ. f. Nouvelle diſtribution. *Nova diſtributio, iterata.* Il ſe fait une *rediſtribution* des eaux de fontaine à un tel regard. Ce Préſident a fait la *rediſtribution* de ce procès ſur un placet.

REDITE. ſ. f. Répétition de ce qu'on a dit dejà. *Repetitio, iteratio.* Cet Avocat eſt ennuyeux à caûſe de ſes continuelles *redites.* C'eſt le propre de la paſſion d'uſer de *redites*, & d'éxprimer la même penſée avec toutes les paroles qui ſe préſentent. Bouh. Il faut éviter les *rédites*; on n'aime point à entendre ce qu'on ſçait dejà. S. Évr. Les *redites* ſont différentes des répétitions: les répétitions regardent les chôſes, & les *redites* regardent les mots. Réfléx. Les *redites* vicieûſes gâtent encore plus le diſcours que les mauvaiſes répétitions, parce que les *redites* des chôſes ſont plus ennuyeûſes que les répétitions des mots. Id.

Redite, eſt auſſi un rapport qu'on fait de ce qu'on a dit. *Relatio.* Les *redites* ſont caûſe de la plupart des querelles. On doute fort de l'uſâge de ce mot en ce ſens.

RÉDNITZ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de Franconie. *Radiantia.* Elle prend ſa ſource à la ville de Weiſſenbourg, dans l'Évêché d'Aichſtet, travèrſe le Marquiſat d'Ohnſpach, & l'Évêché de Bambèrg, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge peu après dans le Meyn. Maty.

REDOMpTER. v. act. & rédupl. Dompter de nouveau. *Iterùm domare, ſubmittere, ſubigere.* Les Allemans ont ſecoüé pluſieurs fois le joug de la domination Romaine, mais ils ont été toûjours *redomptez.*

REDON. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye de Bénédictins. *Roto.* Il eſt dans la Brétagne, province de France ſur la Villaine, à neuf lieuës de Vannes, vèrs l'orient. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 481.

REDONDANCE. ſ. f. Vice du diſcours qui naît de la ſupèrfluité des paroles. *Redundantia, exuberantia.* La *redondance* des tèrmes ou des phrâſes rend un ſtyle foible & languiſſant.

REDONDANT, ANTE. adj. Ce qui ne ſignifie rien, & qu'on peut retrancher comme ſupèrflu. *Redundans, exuberans.* Les mots parfaitement ſynonymes ſont *redondans.* Il faut ôter dans le ſtyle ce qui eſt *redondant.* Vaug. Rem. On le dit auſſi des phrâſes entières, dés chapitres d'un livre, des claûſes d'un contrat qui ſont inutiles.

REDONDER. v. n. Qui eſt inutile & ſupèrflu. *Redundare.* On ne peut ſouffrir dans les vèrs & dans le beau ſtyle les mots qui *redondent*, qui ne ſèrvent de rien, & dont on ſe peut paſſer.

REDOnNER. v. act. & rédupl. Donner une ſeconde fois. *Iterùm donare.* La donation qu'il avoit obtenuë de cette tèrre étant nulle, il ſe l'eſt fait *redonner* une ſeconde fois.

Redonner, ſignifie auſſi, Donner à pluſieurs repriſes. *Viciſſim donare.* Cette femme donne & *redonne* tous les jours à ſa fille cent bijous.

Redonner, ſe dit encore de la rétrocéſſion qui ſe fait d'une donation. *Dono acceptum dono dare.* On lui avoit donné une maiſon à des conditions onéreûſes, il l'a *redonnée* à celui de qui il l'avoit euë, il la lui a renduë.

Redonner, ſignifie auſſi, Revenir à la charge. *Invehi, incurrere.* On avoit mis les ennemis en déroute, mais ils ſe ſont raliez & ont *redonné* de nouveau. On dit auſſi, que la pluye *redonne* de plus belle, quand elle redouble.

On le dit auſſi en Fauconnerie des oiſeaux qui ſe remettent de nouveau à la pourſuite du gibier, qui ſe reguindent en l'air. *De integro prædam impetere.*

Redonner, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se livrer, s'abandonner entièrement. *Seipſum deſtituere, ſe dedere, tradere.* Son amour ſe ralluma, & il ſe *redonna* tout à elle. Vaug.

Redonné, ée. part. *Deditus, donatus iterum.*

REDORER. v. act. & rédupl. Dorer une ſeconde fois une chôſe. *Secundo inaurare.* Il faut de tems en tems *redorer* ce qui a été dédoré & effacé par les injures de l'air.

Redorer, ſe dit auſſi pour, Éclaircir de nouveau, répandre la lumière ſur quelque chôſe. *Novam lucem afferre, ſpargere.* Mais en ce ſens il ne ſe dit qu'en Poëſie, ou dans les Romans.

> *Comme lorſque le jour* redôre *les collines*
> *Une rôſe étincelle au milieu des épines;*
> *Ainſi &c.* God.

Redoré, ée. part. paſſ. & adj. *Iterùm inauratus.*

REDORTE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une branche de frêne ou aûtre arbre, retortillée en anneau les uns ſur les aûtres. *Ramalia retorta, in circulos efformata.* Il y a des *redortes* feuilluës & les aûtres ſans feuilles.

Ce mot vient de *retorta*, en changeant le prémiér *t* en *d*, comme nous l'avons fait ſouvent dans nôtre langue.

REDOUBLEMENT. ſ. m. Augmentation. *Augmentatio, duplicatio.* Anthée avoit un *redoublement* de forces en touchant la tèrre. Cette nouvelle lui a caûſé un *redoublement* de chagrin, de joye.

Quand on le dit abſolument, il s'entend des accès de fiévre qui ſont plus violens que la fiévre continuë dont on eſt malade. *Febris ingraveſcentis acceſſus.* Les accès ne lui viennent pas par friſſons, mais par des *redoublemens.* Il a des *redoublemens* tous les jours. La Chamb.

REDOUBLER. v. act. & rédupl. Réïtérer, faire une chôſe pluſieurs fois. *Duplicare, reduplicare.* Il avoit aſſez menacé & battu, mais il a *redoublé* deux ou trois fois ſes menaces, ſes coups. Il *redoublera* ſes recommandations toutes les fois qu'il ſera beſoin. On dit auſſi *redoubler* des Couriers; pour dire, Envoyer Courier ſur Courier. Il demandoit conſeil par des Couriers *redoublez.* Sar.

Redoubler, ſignifie auſſi, Augmenter. *Augere, duplicare, reduplicare.* Il faut *redoubler* l'ordinaire, quand il vient des ſurvenans; *redoubler* la dôſe, quand le remède n'opère pas bien. Un avis reçu a fait *redoubler* la garde. La violence qu'on ſe fait pour cacher l'amour ne ſèrt qu'à le *redoubler.* S. Évr. *Redoubler* la tèrreur des ſoldâts. Ablanc. La rigueur des parens *redouble* une amitié fidelle. Mol.

Redoubler, eſt auſſi une ſorte de vèrbe neutre. Sa colère *redouble* à la vuë de l'ennemi. *Excandeſcere.* La fiévre lui *redouble* tous les jours ſur le ſoir. *Febris ingraveſcit, recrudeſcit.* On dit auſſi que le mal *redouble*, que le vent *redouble*; pour dire, ſe renforce, ou devient plus fort.

Redoubler, ſignifie encore, Remettre une doublure à un habit. *Novum textum adſuere, ſupplere.*

Redoublé, ée. part. paſſ. & adj. *Adſuetus, reduplicatus.*

REDOUTABLE. adj. de tout genre. Qui eſt fort à craindre. *Metuendus, formidandus, terribilis.* La mort éxèrce par tout ſon redoutable empire. S. Évr. Les médiſans ſe rendent *redoutables* à tout le monde. Bell. La puiſſance du Turc eſt *redoutable* à toute la Chrétienté. Vôtre nom eſt *redoutable* à vos ennemis Ablanc.

REDOUTE. ſ. f. Petit fort quarré qu'on fait dans des lignes de circonvallation, tranchées, & lignes d'approche, pour flanquer des lignes, & placer des corps de garde, ou pour déffendre quelques paſſages. *Excurrens foſſæ munitio.* Elles ont dix à quinze toiſes de face, avec un foſſé de neuf à dix piéds de largeur, & de profondeur. Emporter une *redoute.* Ablanc. Quelques-uns l'ont appellée *réduit*, & ce mot vient de *reductus.*

> *On les voit à l'envi dans ces nouvelles routes*
> *De branches & d'argile élever des* redoutes. Bréb.

REDOUTER. v. act. Craindre avec raiſon. *Metuere, timere, formidare, vereri.* La colère de Dieu eſt bien à *redouter.* Le Roi s'eſt fait *redouter* de toute l'Europe. Qui veut n'avoir point de ſujèt de *redouter* la puiſſance des Princes, n'a qu'à bien faire. Pasc. Hà! pèrfides, qui nous aviez donné vôtre foi, ne *redoutez* vous point les Dieux? Ablanc. Il vaut mieux n'avoir point d'éſprit, que de ne s'en ſèrvir que pour ſe faire *redouter.* S. Évr.

Redouté, ée. part. paſſ. & adj. *Veritus.* Ce Prince eſt fort *redouté* de ſes ſujèts.

REDREſSEMENT. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. *Rem curvam corrigere.* Travail qui remet un plancher de niveau, ou aûtre ouvrage. Les *redreſſemens* des planchers ſe toiſent à trois toiſes pour une. On dit auſſi le *redreſſement* d'une régle fauſſée, d'une piéce de bois courbe, &c.

REDRÉſSER. v. act. Remettre droit, relever, ſe tenir droit. *Corrigere, arrigere, erigere, dirigere.* Cette régle eſt fauſſée, il faut la *redreſſer.* *Redreſſer* des lignes d'Imprimerie. Cet arbre eſt tombé, il faut le *redreſſer.* Un maître à danſer a grand ſoin de *redreſſer* les gens qui ſe courbent. Il n'attend pas pour ſe *redreſſer* que ſon compagnon ait jetté le palet. Ablanc. On dit auſſi, *redreſſer* du linge, le repaſſer.

Redreſser, ſignifie auſſi, Remettre debout. *Erigere, reſtituere.* Le Pape a fait *redreſſer* cette aiguille, cet obéliſque, cette ſtatuë. Pour donner plus de réputation à ſon parti, il fit *redreſſer* les ſtatuës de Galba. Ablanc.

Redreſser, eſt un tèrme de Gantier, qui ſignifie, Rafraîchir les gans, & leur donner la dèrnière façon avec les mains. *Chirotecas perficere.* *Redreſſer* un gant. *Redreſſer* les étavillons; c'eſt, les ouvrir en large, & les étendre en long.

Redreſser, ſignifie auſſi, Faire l'orgueilleux; tenir ſa morgue, ſa gravité. *Superbire, altius ſe extollere.* Depuis que cet homme

homme a fait fortune, il ſe *redreſſe*, il fait le Seigneur. Il n'y a guères que cette fille n'étoit qu'une griſette, aujourd'huy elle eſt bien *redreſſée*, bien parée, quelqu'un l'a miſe ſur le bon piéd.

REDREſSER, ſignifie auſſi, Remettre dans le droit chemin. *In rectum iter dirigere, deducere.* Nous nous ſommes égarez dans le bois, nous n'avons trouvé pèrſonne qui nous pût *redreſſer*. En ce ſens on appelle *radreſſes*, de petits chemins, ou ſentiérs qui ſont dans la campagne, qui remettent dans le grand chemin.

REDREſSER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, remettre dans les bonnes voyes, corriger, rectifier les mœurs, ou la doctrine. *Errantem, peccantem, corrigere, corripere.* Il eſt de la charité Chrétienne de *redreſſer* ceux qui s'égarent, qui ſont dans le chemin de pèrdition. Ce jeune homme ſe débauchoit; mais on l'a mis entre les mains de gens qui l'ont bien *redreſſé*. Combien de fauſſes vèrtus que ſes corrections ont *redreſſées*? FL. On ne ſe ſoucie guères d'être *redreſſé*: on veut être flatté, & applaudi. BELL. La raiſon *redreſſe* les mauvaiſes inclinations & les corrige. M. SCUD. Il eſt impoſſible de *redreſſer* un ignorant; il ne comprend pas les raiſons de ſe corriger. S. ÉVR. La ſcience *redreſſe* l'éſprit. MONT. Il faut *redreſſer* le jugement de bonne heure. M. SCUD. Quand un maître ne ſonge pas à ce qu'il fait, une ſèrvante bien ſenſée eſt en droit de le *redreßer*. MOL. Qui voudra par ſa propre grâce ſans preuves *redreſſer* la grâce de l'Égliſe ſi bien prouvée, fera à peu près comme celui qui avec ſa montre voudroit *redreſſer* le cours du Soleil. PÉLISS.

REDREſSÉ, ÉE. part. *Correctus, correptus.*

REDREſSEUR. ſ. m. Vieux mot fort en uſage dans les Romans des Chevaliérs èrrans, qui s'appelloient *redreſſeurs de torts*; c'eſt à-dire, qui réparoient les injures, & les violences qu'on faiſoit aux pèrſonnes affligées, ou opprimées. *Reparator, reſtitutor.*

REDREſSOIR. ſ. m. Tèrme de Potiér d'étain. Inſtrument au bout duquel il y a une manière de balle, & dont on ſe ſèrt pour redreſſer la vaiſſelle lorſqu'elle eſt boſſuée. *Arrectorium inſtrumentum. Redreſſoir* bien fait.

RÉDUCTIBLE. adj. m. & f. Qui peut être reduit. *Reductibilis* Les corps ſont *réductibles* en poudre, en chaux, en de très-menuës parties, mais il ne ſont pas *réductibles* juſqu'à leurs prémiérs principes, juſqu'à leurs atômes.

REDUCTIBLE, ſe dit auſſi en tèrmes de Palais. Les donations plus fortes qu'il n'eſt pèrmis par la coutûme ne ſont pas nulles, mais ſeulement *réductibles*.

RÉDUCTIF, IVE. adj. Les Chimiſtes appellent ſel *réductif*, un ſel qui aide à réduire. *Sal reductivum.*

RÉDUCTION. ſ. f. Action de réduire. *Reductio, imminutio.* On a fait la *réduction* des Sécretaires du Roi en un Collége, en un petit nombre. La Chymie fait la *réduction* des remédes en petit volume. On a fait une *réduction* des monnoyes, on les a diminuées de valeur.

RÉDUCTION, Tèrme de Juriſprudence. L'action de réduire une chôſe. Aux tèrmes d'une ordonnance ou d'une coutûme, comme une donation ou un leg, &c. COURTIN.

En Logique on appelle *réduction ad abſurdum*, lorſque dans la diſpute celui contre lequel on argumente ſe trouve tellement preſſé qu'il eſt réduit ou à ſe rendre, ou à tomber dans l'abſurdité. Et réduction à l'impoſſible, lorſqu'on le réduit à ne pouvoir repondre & ſe tirer d'affaire.

RÉDUCTION, eſt encore un tèrme d'École, & un moyen dont on ſe ſèrt pour rendre un tèrme, ou une propoſition oppôſez à d'aûtres, équivalentes à ceux là. Ce qui ſe fait par l'addition ou le retranchement de la particule négative. Par éxemple, je veux rendre cette propoſition: *nul homme n'eſt animal*, équivalente à celle-cy qui luy eſt oppôſée: *Tout homme eſt animal*, & je le fais en la réduiſant par le retranchement de la négative, en diſant *l'homme eſt animal*. Je puis pareillement réduire le tèrme de *Tout homme* en ajoutant la négative & diſant: *Il n'y a point d'homme*. Ainſi dans cette propoſition, *Il vaut mieux faire mourir un ſcélérat que le laiſer vivre, ou mourir*, il faut réduire le tèrme *vaut mieux* à une èxpreſſion négative, & dire; *faire mourir n'eſt pas un ſi grand mal*; Car dire icy qu'une chôſe *vaut mieux* qu'une aûtre, & dire qu'*elle n'eſt pas un ſi grand mal*, équivalent en ce qu'un moindre mal vaut mieux qu'un grand. COURTIN.

RÉDUCTION, ſe dit auſſi en parlant de nombres. L'Arithmétique fait la *réduction* des entiérs en fractions, & des fractions en entiérs, la *réduction* des livres en ſous & des ſous en livres. *Deductio, diminutio, ſubductio.*

REDUCTION, en tèrmes de Chymie; ſe dit du rétabliſſement des mixtes en leur état naturel, comme celle des métaux, qui étant détruits par divèrſes calcinations, corroſions, ſublimations & diſſolutions, ſont réduits en leur prémiér état. *In priſtinum ſtatum reductio.* La révivification du mèrcure eſt une véritable *réduction*.

RÉDUCTION EN LA PRÉMIÈRE MATIÈRE. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Les Philoſophes nomment *Réduction en la prémière matiere* lorſqu'ils voïent arriver la putréfaction & la noirceur, parceque les confections ſont renduës liquides & réduites en Semence, & ſe circulent dans l'œuf. Autrement c'eſt réduire un corps dur & ſec en ſubſtance liquide, ou en eau, qui eſt la prémière matière de toutes chôſes, & s'appelle encore. *Réſolution* ou *Solution*. Mais il ne faut pas ignorer qu'il eſt impoſible de réduire les métaux en leur prémière matière, ou à leurs principes, que par le Mèrcure des Sages, & ce Mèrcure eſt l'unique moyen qui peut délivrer le ſouphre fixe des corps métalliques dans lequel il eſt enchaîné. DICT. HÈRM.

RÉDUCTION, ſe dit auſſi de la priſe des villes & de leur ſoumiſſion. *Deditio, redactio.* Le Parlement aſſiſte à deux Proceſſions ſolemnelles de la *réduction* de Paris, dont l'une ſe fit du tems des Anglois, l'aûtre du tems de la Ligue.

RÉDUCTION, ſe dit auſſi d'une conformation, égalité & proportion qui ſe fait de pluſieurs chôſes à une. *Conformatio, proportio.* Il ſeroit à ſouhaiter qu'on fit la *réduction* de toutes les meſures, poids, monnoyes & coutûmes à une ſeule. Ce qui embarraſſe le plus les Marchands eſt la *réduction* des poids, meſures & monnoyes à celles de leur pays.

RÉDUCTION, en tèrmes de Chirurgie, eſt une opération par laquelle on remet & on réduit les ôs en leur place. *Reductio.* Quand il y a diſlocation, luxation ou fracture, il faut faire la *réduction* des ôs, avant que d'appliquer aucun remède ſur la partie.

RÉDUIRE. v. act. & n. paſſif. *Je réduis, Je réduiſois. Je réduiſis. J'ai réduit. Je réduirai. Que je réduiſe. Que je réduiſiſſe*, ou *je réduirois*. Faire changer de nature, ou de figure à quelque corps. *Redigere, immutare.* Tous les métaux ſe *réduiſent* en chaux en grenaille par le moyen du feu, ou des eaux fortes. La cire ſe *réduit* en maſſe, en pain; l'argent en lingôts; le plomb en ſaûmons. Le mèrcure s'évapôre, ſe *réduit* en atômes. Pour prendre pluſieurs médicamens, il les faut *réduire* en poudre. Le bois ſe *réduit* en cendre. On dit auſſi, *Réduire* un Royaume en République. *Réduire* un État en Province. *Réduire* l'Oligarchie en Monarchie.

RÉDUIRE, ſignifie auſſi, Amoindrir, diminuer. *Minuere, imminuere.* Il faut faire bouillir cette décoction, & la *réduire* au quart. Tout le bien d'un ſouffleur ſe *réduit* en fumée, ſe *réduit* à rien.

RÉDUIRE, ſignifie auſſi, Dompter, vaincre, ſubjuguer. *Domare, vincere, ſuperare*, Le Roi a *réduit* ſous ſon obeïſſance pluſieurs places fortes & des Provinces entières, il a *réduit* cette ville à l'extrémité, il a *réduit* les peuples dans l'impuiſſance de ſe révolter. Il envoya Éphéſtion avec une partie des trouppes pour *réduire* ceux qui n'obéïroient pas VAUG. On dit auſſi d'un homme ruïné, qu'on l'a *réduit* à la mendicité, a l'hôpital à l'aumône, à la beſace; & d'un malade, qu'il eſt *réduit* à l'agonie, qu'il eſt *réduit* aux abbois, qu'il eſt *réduit* au lait, à la mammelle. Vous le *réduiſez* dans la pauvreté. PASC.

RÉDUIRE, ſignifie auſſi, Réformer, régler à un cèrtain nombre, ou quantité. *Reformare* On a *réduit* les Compagnies d'Infanterie à 50. hommes. On a *réduit* le nombre trop grand des Conſeillers d'État. On a *réduit* les Réformez fort à l'étroit, à une petite quantité. Le Roi a *réduit* les rentes au denier vingt.

RÉDUIRE, ſe dit figurément en chôſes morales. Il faut ſoumettre ſes paſſions & les *réduire* à la raiſon. *Domare, ſubigere.* Il eſt difficile de *réduire* la jeuneſſe libèrtine, de la faire obéïr. On dit auſſi, *Réduire* un cheval, pour dompter un cheval. Cet homme a quitté le monde, il s'eſt *réduit* à un petit train, à un petit ordinaire. Un dévot ſe *réduit* par humilité à ſèrvir dans un Couvent, à laver les écuelles.

RÉDUIRE, ſignifie auſſi, Comprendre, renfèrmer, reſſèrrer. *Comprehendere.* L'Égliſe a *réduit* ce tems là à un très-grand nombre d'années. PASC. Cet Orateur a *réduit* tout ſon diſcours à trois points. Tout ce grand circuit de paroles ſe *réduit* à dire que vous n'en voulez rien faire.

RÉDUIRE, ſe dit auſſi pour, Obliger, forcer, contraindre, pouſſer. *Cogere, adſtringere.* Ne me *réduiſez* point à cela, je vous prie?

Gardez-vous de réduire *un peuple furieux*,
A prononcer ... entre vous & les Dieux. RACIN.

RÉDUIRE, ſe dit auſſi en pluſieurs arts. En Peinture, on dit *réduire* une figure du petit au grand, ou du grand au petit: ce qui ſe fait par le chaſſis ou le parallélogramé. *Redigere.* En Arithmétique, *réduire* des entiers en fractions; *réduire* des poids, des monnoyes à une meſure ou éſtimation commune.

RÉDUIRE UN DEſSEIN; c'eſt en faire la copie plus ou moins grande que l'original par le moyen d'une échelle qui porte les

mêmes diviſions plus grandes ou plus petites. DAVILER. On dit auſſi *reduire* en art, en méthode. Il a réduit toute la morale en tâbles.

On dit provèrbialement, *Réduire* quelqu'un au petit piéd; pour dire le rendre paûvre, miſérable; le mettre dans un état plus bas que celui où il étoit. *In anguſtum redigere, adigere, vel bonis omnibus ſpoliare.*

RÉDUIT, UITE. part. paſſ. & adj. *Domatus, ſubactus, redactus.*

RÉDUIT. ſ. m. Petit logement; retranchement d'un plus grand éſpace. *Locus ſecretus.* Il a trouvé un *réduit* au bout de la ville, où il s'eſt logé. On le dit auſſi à la guèrre, d'un petit logement où l'on eſt à couvèrt. Ce château abandonné eſt un *réduit* de voleurs, de Sorciers, de hiboux.

RÉDUIT; En tèrmes d'Architecture, c'eſt un petit lieu retranché d'un grand, pour le proportionner, ou pour quelque aûtre commodité, comme les petits cabinets à côté des cheminées & des Alcôves. DAVILER.

RÉDUIT, ſe dit auſſi d'un lieu où s'aſſemblent pluſieurs pèrſonnes pour ſe divèrtir & s'entretenir. *Locus amœnus, ſecretus.* La ruelle de cette Dame, ſon alcôve eſt un agréable *réduit*, où beaucoup d'honnêtes gens ſe rendent. Corneille en ſe moquant des ſuffrages qu'on mendie, a dit,

Et mon ambition pour faire plus de bruit,
Ne les va point quêter de réduit *en* réduit.

RÉDUPLICATIF. Tèrme de Grammaire, qui ſe dit des môts qui marquent la réïtération des actions. *Reduplicatio.* *Refaire, redire, redoubler*, ſont des vèrbes *réduplicatifs*.

REE.

RÉE, ou RIE le lac de *Rée* ou de Rie. *Rienſis lacus.* Ce lac eſt formé par le Shannon, ſur les confins de la Lagénie, & de la Connacie, en Irlande, un peu au deſſus de la ville d'Athlone. MATY.

RÉÉDIFICATION, RÉÉDIFIER. *Readificatio, iterata conſtructio.* Voyez RÉDIFICATION, RÉDIFIER.

RÉEL, ELLE. adj. Solide exiſtent, effectif. *Realis, reipsâ conſtans, exiſtens.* Cette dot a été payée en deniers comptans, *réels* & effectifs. Pourquoy amuſer les gens par des complimens ſtériles, quand on n'eſt pas en état de leur rendre des ſèrvices *réels*? BELL. L'amour eſt peut-être le plus ſenſible, & le plus *réel* de tous les biens. M. SCUD. Il lui faut faire comprendre ce que la grandeur a de *réel*. PORT. R. Nous nous formons pluſieurs idées qui ne ſont pas *réelles*, qui ne ſubſiſtent que dans nôtre imagination. On appelle un homme *réel*, & effectif, celui qui eſt éxact, ponctuel, vrai ami; qui ne manque point au beſoin. On dit dans le même ſens, que les offres pour un retrait doivent être *réelles*; c'eſt à-dire en deniers effectifs, & en argent découvèrt.

RÉEL, ſe dit en tèrmes de Pratique des chôſes qui regardent un fonds, un héritage. Une ſaiſie *réelle*; *Realis bonorum obſignatio.* Une ſervitude *réelle*. On dit que les coutûmes ſont *réelles*: c'eſt à-dire qu'elles ordonnent de tous les héritages qui ſont dans l'étenduë de leur reſſort, enſorte qu'on n'en peut diſpôſer qu'aux conditions pèrmiſes par les coutûmes où ils ſont ſituez.

RÉELLEMENT. adv. Vrayement: d'une manière réelle, & effective. *Realiter, effectualiter, verè.* Il a été mis en priſon *réellement* & de fait. JÉSUS-CHRIST eſt *réellement* & corporellement au S. Sacrement. On n'a rembourſé que les deniers qui ſont entrez *réellement* dans les coffres du Roi.

RÉELLEMENT, ſe dit en tèrmes de Pratique des fonds qui ſont ſaiſis en Juſtice. Cette maiſon eſt ſaiſie *réellement*. *Reipsâ ſub manum tradere.*

RÉEMBRER. Vieux vèrbe actif. Délivrer, Racheter. *Redimere.* C'eſt de ce mot latin qu'il s'eſt formé *Redimrer, redemrer rédembrer, réembrer.*

Du biau fils du bon du ſage;
Celui qui pour l'humain lignage.
Réembre *de mort & délivre.* OVIDE, MS.

On trouve auſſi *Réambrer.*

RÉENGENDRER. v. act. Ce mot ne s'employe guères que dans les matières de la piété, & veut dire, Engendrer de nouveau. *Réengendrer* en JÉSUS-CHRIST, *In Jeſu Chriſto iterum parturire.* On dit plutôt *régénérer.* Depuis que vous m'avez *réengendré* avec eux j'ai pris un aûtre éſprit. VOIT.

RÉER. Vieux v. a. RASER. *Tondere.* Ils *réent*, c'eſt-à-dire, ils râſent le poil. BOREL. râcler, râſer les cheveux. ID.

Mais li Barbiers qui le veoit,
Quand ſa barbe & ſes crains réoit OVID, MS.

Comme un navet qu'on rée *ou pelé.* FR. VILLON.

RÉER, ou RÈRE, ou RAIRE. v. n. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du cri que font les cèrfs, dains, & chevreüils, lorſqu'ils ſont en rut, pour appeller les fémelles. *Bramare.*

REÉS. ſ. m. nom propre d'une ville du Duché de Clèves, en Weſtphalie. *Reeſium* Elle eſt ſur le Rhin, entre Wéſel & Émerick, à cinq lieuës de la prémière, & à trois de la dèrnière. Nous la prîmes l'an 1672. & on la rendit à l'Électeur de Brandebourg l'an 1674. après en avoir démoli les fortifications.

REF.

REFAILLIR, vieux vèrbe & réduplicatif. Faillir une ſeconde fois, manquer. BOREL. *Peccare, Labi iterum, Relabi.*

REFAIRE. v. n. & réduplicatif. *Je refais Je refaiſois. Je refis. J'ai refait. Je referai. Que je refaſſe* Faire une ſeconde, ou troiſiême fois. *Reficere, reſtaurare.* Il faut refaire ce mur, tout ce bâtiment, qui ont été mal faits. C'eſt toûjours à *refaire* avec cet homme là, il ne trouve jamais rien de bien. Sa deviſe eſt faire & *refaire.* Il n'y a rien de plus ennuyeux que de *refaire* un conte pluſieurs fois.

REFAIRE, ſignifie auſſi, Perfectionner; ajoûter quelque chôſe de nouveau à une chôſe faite. *Perficere, conſummare.* Il n'y a rien à *refaire* à ce bâtiment, à cet ouvrage, il n'y a rien à dire. Ce cheval eſt ſans défaut, il n'y a rien à *refaire.* Ce marché eſt conclu, achevé, il n'y a rien à *refaire*, à y ajoûter.

REFAIRE, ſignifie auſſi, Racoutrer, réparer. *Reſarcire.* Il faut porter mes bas à *refaire.* Il y a un trou à ce mur qu'il faut *refaire.* Il faut *refaire* toûjours quelque chôſe à un moulin.

REFAIRE, ſe dit encore des hommes & des animaux qui ſe rétabliſſent en ſanté & en vigueur par le repas & les bons alimens. *Reficere, reſtaurare* Cet homme a de la peine à ſe *refaire* après une ſi longue maladie. Ils trouvèrent abondance de vivres, & ſe *refirent* après les miſères qu'ils avoient ſouffèrtes. VAUG. Il faut laiſſer repôſer quelque tems ces chevaux pour les *refaire.* En riant on dit de celui qui mange beaucoup à un repas, qu'il tâche à ſe *refaire*, qu'il s'eſt bien *refait* le nez.

REFAIRE, eſt auſſi un tèrme de Cuiſiniers, qui appellent *refaire* la viande, quand ils la mettent un peu de tems ſur le gril, pour la rendre plus propre à être lardée, ou aſſaiſonnée. *Carnem inſtaurare.*

REFAIRE, en tèrmes de Joüeurs, c'eſt, Recommencer à battre les cartes, quand on les a mal données, ou lorſque la partie eſt demeurée en un état qu'elle ne peut ſe décider, & qu'il en faut recommencer une aûtre. *Folia luſoria iterum permiſcere.*

REFAIRE, eſt auſſi un tèrme de Taneur, qui ſignifie, Remettre le cuir avec du tan. *Reponere.* On leve le cuir pour le *refaire.*

On dit provèrbialement qu'à une vieille maiſon, il y a toûjours à *refaire.* *Semper reficiendum.*

REFAIT, AITE. part. paſſ. & adj. Mur *refait*, habit *refait*, homme *refait*, viande *refaite.* *Reſtauratus, reſtitutus, reconcinnatus, reſarcitus.* Il s'employe auſſi avec une négative pour ſignifier, Qui n'eſt pas en meilleur état, qui n'eſt pas plus heureux: mais alors il a quelque chôſe de bas & de comique.

Son corps étique & ſa mine affamée
N'en ſont pas mieux refaits *pour tant de rénommée.* BOIL.

On appelle un cheval *refait*, un cheval qui avoit quelques défauts, que l'art du Maquignon s'eſt efforcé de couvrir, comme la pouſſe, la morve, la courbature, qu'ils arrêtent pendant quelque tems; ou l'âge qu'ils cachent en limant leurs dents, &c. *Reparatus* On appelle auſſi du beurre *refait*, qui eſt relavé & repaitri.

En tèrme de Charpenterie Bois *refait* & remis à l'équèrre, c'eſt du bois bien équarri, quand les piéces de bois ſont bien équarries de tous côtez, on dit qu'elles ſont refaites & dréſſées ſur toutes les faces.

REFAIT. ſ. m. ſe dit au jeu de Dames, lorſqu'on a un avantage égal à la fin de la partie, & qu'il eſt impoſſible de la tèrminer, qu'il en faut recommencer une aûtre. On le dit auſſi aux Échecs. Quand on eſt pat, c'eſt un *refait.* *Reincipere, reſumere.*

REFARDER. vieux vèrbe *Pathelin.*

Une autre fois il en ira,
En tout quant que vous refardez. BOREL.

REFAſCHER. v. act. & rédupl. Fâcher de nouveau. *Denuò irritare, exaſperare, provocare.* Il lui a fait réparation en des tèrmes captieux qui l'ont *refâché* plus que jamais. Il eſt de ſi mauvaiſe humeur, qu'il n'eſt pas ſi-tôt appaiſé qu'il ſe *refâche.* On doute de l'uſage de ce mot, quoyqu'il en ſoit, *ſe fâcher* de nouveau eſt mieux dit.

REFAUCHER. v. act & rédupl. Faucher encore une fois. Les prez à deux hèrbes ſe fauchent au mois de Juin, & *ſe refauchent* en Septembre. *Sicilire iterum. Secare, tondere*; Et ce que l'on en tire alors s'appelle du regain ou du revivre.

RÉFECTION.

RÉFÉCTION. ſ. f. Rétabliſſement, réparation d'un bâtiment. *Readificatio, reparatio, reſtauratio.* C'eſt une groſſe réparation, qu'une malfaçon, caducité, incendie ou innondation a obligé de faire. DAVILER. Il coûtera tant pour la *réféction* de cette Égliſe, de ce pont, de cette chauſſée.

Ce mot vient du Latin *reficere*, dont Pline s'eſt ſèrvi dans le même ſens.

RÉFÉCTION, ſignifie auſſi parmi les Moines & les Ecléſiaſtiques, les repas ſobres qui ſe prennent ſeulement pour la ſuſtantation de la vie. *Refectio, eſus, comeſtio, refectus.*

RÉFÉCTOIRE. ſ. m. C'eſt ainſi que l'Académie l'écrit : cependant Richelet aſſûre que tous les Religieux qu'il a conſultez ſur ce mot, diſent *Réfectoir*, en prononçant l'*r*, mais ſans *e* finale. *Refectorium, cœnaculum, triclinium.* L'Auteur des obſervations ſur la Langue, les ſoûtient tous deux également bons. *Refectoir* eſt le meilleur, RÉFL. On lui donna le ſoin du *Réfectoir* BOUH. Ainſi quelque parti que l'on prenne, on ne ſçauroit mal parler. Le ſentiment de l'Académie paroit pourtant préférable & conforme au meilleur uſage. Selon lequel l'*e* ſe fait ſentir comme dans *acceſſoire* & ſemblables. *Refectoire* donc, ou *Refectoir* eſt un lieu public & ſpacieux où l'on prend les repas dans les Couvens, ou dans les Communautez. C'eſt une grande ſalle où l'on mange en communauté. *Le Réfectoire* des Pères Bénédictins de S. Georges Major à Veniſe, du deſſein de Palladio, eſt un des plus beaux qui ſe voyent, & celuy de S. Denis en France, un des plus hardiment bâtis. DAVILER.

RÉFÉCTORIAIRE. ſ. f. C'eſt ainſi que les Religieûſes appellent, Celle qui a ſoin du linge & de la vaiſſelle du Réféctoire, & qui donne ordinairement le pain & le vin aux ſœurs. *Refectrix.*

RÉFEND. ſ. m. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des grôs murs qui font des ſéparations dans la longueur d'un bâtiment, ſoit pour diviſer des appartemens, ſoit pour appuyer des éſcaliers, &c. *Murus diſterminatus.* Les murs de *refend* ſont toûjours dans œuvre, & les grôs murs ſont ceux qui font la face des bâtimens. Il y a auſſi des cloiſons de *refend* qui ſont de charpente, & qui font le même effet.

REFEND, ſe dit auſſi des pièrres de taille qui font les encognûres des grôs murs, ou les chaînes qui ſèrvent à les lier, & à les ſoûtenir. *Lapis angularis.*

REFEND, en tèrmes de Menuiſerie, c'eſt un morceau de bois ou triangle ôtée d'une planche, ou d'un ais trop large. *Segmentum.* Voyez REFENDRE.

REFENDRE. v. act. & rédupl. Fendre derechef. *Securi iterum ſcinder, reſcindere.* Il faut faire *refendre* ces buches à ce Bûcheron ; elles ſont encore trop grôſſes.

REFENDRE, chez les Artiſans ſignifie, Fendre du bois en long avec la ſcie. *Serrâ in longum ſerrare, vel in obliquum.* C'eſt en charpenterie, débiter de groſſes pièces de bois avec la ſcie, pour en faire des ſolives, chevrons, membrures, planches, &c. ce qui s'appelle encore ſcier de long, & ce qui ſe pratique auſſi en menuiſerie ; c'eſt pourquoi les Menuiſiérs nomment *refend*, un morceau de bois ou tringle ôtée d'un ais trop large. DAVILER. Les Menuiſiérs ont des ſcies qu'ils appellent à *refendre*. En Sèrrurerie, *refendre* c'eſt coupper le fèr à chaud ſur ſa longueur. En Couvèrture, *refendre* c'eſt diviſer l'ardoiſe par feuillêts avant que de l'équarrir. En tèrmes de Paveur, *refendre* c'eſt partager de grôs pavez en deux pour en faire du pavé fendu.

RÉFÉRENDAIRE. ſ. m. Officiér créé dans les petites Chancéleries, pour faire le rapport des lettres à ſceller devant le Maître des Requêtes qui tient le ſceau, qui les fait ſceller, ou qui les rebute. *Referendarius.*

Il y a auſſi des *Référendaires* en la Chancélerie Romaine. Ce ſont les douze plus anciens Prélats, qui ont droit de rapporter les ſuppliques des parties, comme en France les Maîtres des Requêtes au Conſeil. *Referendarius.* Gomez ſoutient que les *Référendaires* ont été établis par Juſtinien.

Pendant la prémière Race de nos Rois, le Grand *Référendaire* étoit celui qui avoit la garde de l'an[illegible] ou cachet royal, qui ſouſcrivoit & ſcelloit les patentes du Roi ; qui lui faiſoit rapport des placêts, & requêtes qu'on lui préſentoit, & qui portoit les ordres & commiſſions aux Juges. C'étoit comme le Chanceliér ou le garde des ſceaux aujourd'hui.

RÉFÉRER. v. act. Faire le rapport ou relation d'une chôſe à une aûtre ; avoüer qu'on tient tout de quelqu'un, le lui attribuer. *Referre, renunciare.* Un Chrétien doit *référer* à Dieu toutes ſes actions. La Nature aime à recevoir les honneurs, mais la Grâce eſt fidelle à les *référer* à Dieu. IMIT. DE JÉSUS CHRIST. Toutes les concluſions ſe doivent *référer* aux prémiſſes.

En Grammaire on dit qu'un vèrbe, qu'un nom ſe *réfèrent* à un aûtre ; pour dire, qu'il y a de cèrtaines conſtructions à faire entre-eux, quelque concordance à obſèrver. *Referri.* On dit plus ordinairement qu'ils ſe *rapportent*. Pour entendre ce paſſage, il le faut *référer* à ce qui precede, ou à ce qui ſuit. Ces paroles ne doivent pas ſe *référer* où vous voulez qu'elles ſe *réfèrent*. PAT.

RÉFÉRER, en tèrmes de Palais, ſe dit des rapports que les Conſeillers en particuliér, ou des Commiſſaires font à leur Compagnie des difficultez qui ſe forment dans les procès vèrbaux de levée de ſcellez, récéptions de cautions, &c. ſur leſquelles ils ordonnent qu'il en ſera par eux *référé* à la Chambre. *Referre.* On dit auſſi *référer* l'option de ſèrment, quand on ordonne qu'une partie optera, ou affirmera dans un tel tems, à faute dequoi l'option ſera *référée* à ſa partie advèrſe, le ſèrment lui ſera *référé*.

RÉFÉRER, dans la Coutume de Mons Ch. XII. c'eſt Enchérir. *Contra liceri, majori pretio licitari.* Le Darrain *référant* & enchériſſant. *Ch. XII. art.* 3.

RÉFÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Relatus, renunciatus.*

RÉFÉRÉ. ſ. m. Rapport que fait un Conſeiller, ou Juge commis d'une difficulté, d'une conteſtation qu'il s'eſt formée devant lui en faiſant quelque procès vèrbal de ſcéllé, de déſcente, récéption de caution, ou aûtre chôſe ſemblable, pour y être fait droit par ſa Compagnie. On a rendu un arrêt ſur ſon *référé* confirmatif de ſon ordonnance.

REFÈRMER. v. act. & rédupl. Fèrmer une ſeconde fois. *Recludere, occludere.* Cet avâre a fèrmé & *refèrmé* ſes portes ſur lui. A peine a-t-il ouvèrt ſon coffre, qu'il l'a *refèrmé*. On dit auſſi, qu'une playe ſe *refèrme*, quand elle ſe guérit, quand ſes lévres ſe rejoignent. Il ne faut pas laiſſer *refèrmer* une playe, avant qu'elle ait bien ſuppuré, de peur qu'il ne s'y faſſe un ſac.

REFÈRMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recluſus, obductus.*

REFÈRRER. v. act. & rédupl. Remettre des fèrs. *Iterum ferro inſtruere.* Cette porte n'a pas été bien fèrrée, il la faut *referrer*. Ce cheval eſt guéri de ſa bleſſure, il le faut *refèrrer*.

REFÊſTER. v. act. *Diem feſtum reſtituere.* Rétablir la fête d'un Saint que l'on avoit retranchée.

On retranche les Saints, on les refête *après ;*
L'on plaide au châtelet, quand on fête au Palais.

REFEUILLER. v. act. Tèrme d'Architecture. Faire deux feüilles en recouvrement, ſoit pour recevoir les volêts d'une croiſée, ou les ventaux d'une porte, ſoit pour loger un dormant. *Folia extendere, prolongare.*

REFICHER. v. act. & rédupl. Ficher de nouveau. *Denuò figere, configere.* Il faut *reficher* cette cheville dans ſon trou. Les fiches ſe ſont détachées, il les faut *reficher*.

REFICHER, Tèrme de Maçonnerie, ſe dit lorſqu'on remaçonne les joints d'une vieille muraille. *Calcem vel gypſum reponere, refigere in juncturas.* On dit auſſi *rejointoyer* ; pour dire, boucher les joints.

REFIGER. v. act. & rédupl. Figer de nouveau. *Coagulare.* Il fait ſi froid, que ſi tôt qu'on a ôté les ſaûces de deſſus le feu, elles ſe *refigent*.

REFIXER. v. act. Fixer une ſeconde fois, rendurcir, redonner de la conſiſtence. *Iterum durare.* Les parties les plus ſubtiles des matières où ces coquillages (amenez par le déluge) ſe ſont trouvez embaraſſez, ayant pénétré ces mêmes coquillages pendant l'éſpace de pluſieurs ſiécles, qu'elles ont été à ſe *refixer*, ont un peu dérangé leurs parties ſans changer leur figure. *Mém. de Tr.* 1713. *p.* 60.

REFLAtTER. v. act. & rédupl. Flatter de nouveau. *Iterùm blandiri, adulari.* On a beau battre un chien, il vient toûjours *reflatter* ſon maître.

RÉFLÉſCHIR. v. act. & neut. Faire qu'un corps qui en touche un aûtre ſoit renvoyé d'un aûtre côté. *Repercutere, reflectere.* La muraille d'un tripot fait *réfléchir* la balle. Un corps poli & opaque *réfléchit* la lumière. Un miroir ardent de métal *réfléchit*, & unit les rayons en un même point.

RÉFLÉſCHIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. La gloire ou la honte qui viennent d'une affaire *réfléchiſſent* ſur ceux qui en donnent le conſeil. *Redundare.*

RÉFLÉſCHIR, ſignifie encore figurément, Méditer ſur quelque chôſe, & l'examiner meurement. *Meditari, animo perpendere.* L'homme doit ſans ceſſe *réfléchir* ſur ce qu'il a à faire, ou à dire. Ceux qui *réfléchiſſent* beaucoup laiſſent ſouvent échapper l'occaſion, tandis qu'ils délibèrent. S. ÉVR. Il n'eſt pas de la nature des paſſions violentes de *réfléchir* ſur elles-mêmes. LE CH. DE M. Il ſeroit bon qu'on accoutumât les jeunes gens à *réfléchir*, afin de former des hommes, & non pas des pèrroquêts. S. RÉAL. Une conduite ſage, & *réfléchie*, & qui eſt l'ouvrage de la raiſon, vaut mieux que le vain éclat de la réputation. FONT.

RÉFLÉſCHI, IE. part. paſſ. & adj. *Reflexus, repercuſſus, reciprocus.* Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe, mais outre ce-

la, les Grammairiens appellent vèrbes *réfléchis*, ceux qui ſignifient une Action qui retourne ſur l'agent qui la produit.

RÉFLÉſCHIſSEMENT. ſ. m. Action de réfléchir. *Reflectio.* Le *réfléchiſſement* d'une balle, d'un rayon de lumière.

REFLET. ſ. m. Tèrme de Peinture, qui ſe dit des endroits d'un tableau éclairez de quelque lumière réfléchie par quelque corps poli peint dans le même tableau. *Reflexus*; *repercuſſus.* C'eſt ce qui eſt éclairé dans les ombres par la lumière que renvoyent les objèts éclairez & voiſins. De Pile.

REFLEURIR. v. n. Fleurir de nouveau. *Reflorere*; *refloreſcere.* Au printems on voit *refleurir* les arbres; toute la nature *refleurit.* Les plantes *refleuriſſent* en divèrſes ſaiſons.

Refleurir, ſe dit figurément en chôſes morales. *Reſtaurare, redintegrare.* Les ſciences & les arts *refleuriſſent* en Occident dans ces dèrnièrs ſiécles. Cette grande maiſon étoit prèſque éteinte, mais elle commence à *refleurir.* La gloire de l'Empereur *refleurit.* Vaug. Ce Marchand avoit pèrdu ſon crédit ſur la Place, mais il commence à *refleurir* plus que jamais. La paix *refleurit* dans nos champs, & la juſtice dans nos villes. Chap.

RÉFLÉXE. adj. m. & f. Tèrme de Mathématiques. L'Optique traitte de la viſion directe; & la Catoptrique de la viſion *refléxe.* *Viſio directa & reflexa.*

RÉFLÉXION. ſ. f. Action de réfléchir; rejailliſſement, révèrbération, retour, renvoi. *Radiorum repercuſſus.* La *réfléxion* d'un corps ſolide ſe fait lorſqu'il eſt renvoyé par un autre corps qui lui réſiſte. La *réfléxion* de la lumière ſe fait ſur tous les corps polis qu'elle ne peut pénétrer. C'eſt un axiôme en Phyſique, que les angles d'incidence ſont égaux à ceux de *réfléxion.* Mr Déſcartes en a fait le prémièr la démonſtration. L'angle d'incidence eſt celui que fait le rayon d'incidence avec la partie de la touchante qui eſt du côté de l'objèt. L'angle de *réfléxion* eſt celui que fait au point de *réfléxion* le rayon de *réfléxion* avec la partie de la touchante qui eſt du côté de l'œil. On appelle *rayon de réfléxion*, la ligne droite par laquelle ſe fait la *réfléxion.* Le *point de réfléxion* eſt le point où le rayon d'incidence rencontre la ſurface du miroir, & où ſe fait la *réfléxion.* Le *rayon d'incidence* eſt la ligne droite qui tombe de quelque point d'un objèt ſur la ſurface d'un miroir. Le P. Pardies a traitté des régles de la *réfléxion*, ſoit que le corps rebrouſſe en droite ligne, ſoit qu'il retourne obliquement à la rencontre d'un corps immobile, & impénétrable. Rohaut définit la *réfléxion*; le détour ou le changement de détèrmination qui arrive à un corps qui ſe meut à la rencontre d'un aûtre qu'il ne peut aucunement pénétrer. Les miroirs concâves brûlent par la *réfléxion* des rayons du ſoleil, parcequ'elle les rend convèrgens.

Réfléxion, ſignifie auſſi au figuré, Éxamen; attention, méditation qu'on fait ſur quelque chôſe. *Examen, ſcrutinium, attentio, meditatio, animi volutatio.* La *réfléxion* n'enrichit pas tant la mémoire, qu'elle forme le jugement, elle rend plûtôt à rendre capable de penſer ſagement, que de parler beaucoup. S. Réal. Il faut faire bien des *réfléxions* ſur un Ouvrage avant que de le mettre au jour. C'eſt une des plus fines productions du ſiécle que les *Réfléxions* morales de Mr de la Rochefoucaut. Tacite éxcelle en *réfléxions.* Bouh. Les *réfléxions* de Tacite ſont quelquefois trop fines. Id. Les faiſeurs de *réfléxions* politiques ſont la plûpart des viſionnaires qui ſophiſtiquent toutes chôſes. Id. Le bon ſens ne ſe forme que par de profondes *réfléxions.* S. Évr. Ce qui fait que les hommes ne ſe corrigent point, c'eſt qu'ils vivent ſans *réfléxion.* Bell. Rien n'eſt plus agréable que des faits éxpôſez d'une manière qu'ils portent leur *réfléxion* avec eux. Font. Volages, paſſagères, inéfficaces *réfléxions*, qui n'arrêtent point les paſſions, & qui ne corrigent rien dans les mœurs. Le P. Gail. La plûpart des gens vivent ſans *réfléxion*, & ne ſe conduiſent que par les yeux. Bell. Dans un diſcours réguliér les *réfléxions* doivent être placées dans un tel ordre, que les plus fortes, & les plus ſenſibles ſoient les dèrnières, afin que le diſcours aille toûjours en croiſſant. Cl. Hécube fait de trop belles *réfléxions* dans Senéque: elles ſont plus dignes de la tranquillité d'un Philoſophe, que conformes à l'état douloureux où ſes malheurs l'avoient reduite. Le P. le B. Cette *réfléxion* eſt bien triſte; il faut doubler le pas pour s'en éloigner. M. de S. Pour vivre heureux il faut faire peu de *réfléxion* ſur la vie; mais ſortir ſouvent comme hors de ſoi. S. Évr. Il faut ſe remplir de ces judicieûſes *réfléxions*, qui fortifient l'éſprit contre les fauſſes opinions du monde. Fléch. Pourquoi la *réfléxion* me déſabuſe-t-elle d'une illuſion qui m'eſt ſi agréable? L. Port. La raiſon ne ſèrt qu'à nous affliger par ſes *réfléxions*, & par ſes remontrances. Il vaut mieux ſe remplir la tête de *réfléxions* que de ſciences. Id.

> *Adieu ſages* réfléxions;
> *Le cœur s'échappe & s'émancipe*,
> *Entrainé par ſes paſſions.* P. Du Cèrc.

Réfléxion, s'employe auſſi figurément au prémièr ſens; & ſignifie, Retour, conſéquence, contrecoup: *Repercuſſus, conſequentia, reflexio.* Cette ſatire ne frappe pèrſonne que par *réfléxion.* Mol. C'eſt-à-dire, par conſéquence.

REFLUER. v. neut. Qui ſe dit de la liqueur, quand elle retourne en coulant d'un côté contraire à celui dont elle étoit venuë. *Refluere.* La mèr fluë & *refluë* deux fois par jour. *Bis in die fluxum & refluxum patitur mare.* Quand un bateau remonte la rivière, il fait *refluer* les eaux vèrs ſes bords. On prouve la circulation du ſang par la ligature des veines qui le fait *refluer* vèrs le cœur.

REFLUS, ou REFLUX. ſ. m. Retour des eaux de la mèr. *Fluxus & refluxus, vel æſtus maris.* On n'a pu encore ſçavoir au vrai la caûſe du flus & *reflus* de la mèr. Les Philoſophes Modèrnes en attribuent la caûſe au preſſement de l'air par le corps de la lune. La Méditèrranée n'a point de *reflus* ſenſible. Il y a quelque *reflus* dans le Golfe de Veniſe. On dit que l'Euripe a un flus & *reflus* ſept fois par jour. Voyez Flus.

On dit figurément en parlant des changemens & des retours qui ſe voyent dans les affaires & les fortunes du monde. Toutes les chôſes d'ici-bas ont leur flus & leur *reflus.* *Accretio & decretio.*

REFOILIR, vieux v. n. Jetter des feüilles. Le Roman de la Rôſe, parlant de deux forêts dit:

> *L'une eſt braheigne qui rien ne porte,*
> *L'aûtre en fruit porter ſe déporte,*
> *L'aûtre de* réfoilir *ne fine,*
> *L'aûtre eſt de feuille orpheline.*

REFONDER. v. act. Tèrme de Palais, qui ne ſe dit que des dépens ou frais préjudiciaux qu'il faut que des parties rembourſent quand elles ont fait quelque défaut ou contumace, avant que d'être reçuës à pourſuivre. *Refundere, rependere.* On ne ſe peut pourvoir contre les arrêts du Conſeil donnez par forcluſion, qu'en *refondant* 100. livres. Il faut qu'un condamné par contumace *refonde* les dépens des défauts & contumaces, devant que d'être reçu à ſe purger.

Refondé, ée. part. paſſ. *Refuſus, repenſus.*

REFONDRE. v. act. & rédupl. Fondre une ſeconde, une troiſiéme fois, &c. *Refundere, vel denuò fundere.* Cette cloche eſt caſſée, il la faut *refondre.*

Refondre, ſe dit auſſi des ennemis, quand ils viennent une ſeconde fois à la charge. *Iterùm in hoſtes irruere.* On croyoit que l'armée étoit retîrée, quand tout d'un-coup elle vint *refondre* ſur nous. L'uſage de ce mot dans ce ſens eſt douteux.

Refondre, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Refaire, rajuſter, donner une nouvelle forme; recommencer entièrement. *Reformare, corrigere, emendare.* *Refondre* la Grammaire. Main. Il faut *refondre* cet Ouvrage; pour dire, on ne le peut pas corriger, il le faut refaire, & lui donner une aûtre forme. Il eſt bien difficile de *refondre*, & de changer ſon naturel. Bell. Pour être heureux, il faut qu'on ſe *refonde.* Bens.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne incorrigible, qu'il la faudroit *refondre.* *Recoquere.* Qu'il faudroit qu'elle changeât entièrement de naturel.

REFORCER. v. act. Solliciter, preſſer de prendre, d'uſer de quelque chôſe. *Urgere, cogere, compellere.* Il y a mille gens cérémonieux, qui veulent être *reforcez.* Je ne ſçaurois *reforcer* les gens, ni les pèrſécuter pour les faire manger. Ce mot ſi commun en quelques Provinces n'en eſt point encore ſorti, & n'a point été placé dans les Dictionnaires, & encore moins dans les livres. L'Auteur des *communions forcées* eſt peut-être le ſeul qui s'en ſoit ſèrvi: Il eſt dit en parlant d'un Prêtre qui éxhortoit un Nouveau-Réüni à communier, qu'il le *reforçoit* de ſon Dieu. C'eſt un trait de raillerie.

REFORGER. v. act. & rédupl. Forger une ſeconde fois. *Iterùm fabricare.* Le fèr s'adoucit, & ſe raffine plus on le *reforge.* Ce Maréchal a *reforgé* ces fèrs, & de deux il n'en a fait qu'un.

RÉFORMATION. ſ. f. Correction d'une èrreur, d'un abus. *Emendatio, correctio, reformatio.* On a donné des Commiſſions pour la *réformation* des coutumes, pour la générale *réformation* des Maladreries. La Chambre de la *Réformation* des Eaux & Forêts, &c. Le Pape Grégoire XIII. a fait en 1582. la *réformation* du Calendrièr Romain. Il y a dans les Conciles beaucoup de decrets pour la *réformation* des mœurs. Il furent épouvantez de la *réformation* de la diſcipline. Ablanc. Tout le monde a loüé une *réformation* ſi utile aux parties. Pasc.

Les Proteſtans appellent *Réformation* en général, le changement qu'ils ont fait dans le culte, & dans les dogmes de la Religion au commencement du XVIe ſiécle. On dit *Réforme* plus ordinairement que *Réformation*, & l'on ne dit point *Réforme* tout court, mais *Prétenduë Réforme.*

RÉFORMATEUR

RÉFORMATEUR. ſ. m. Celui qui réforme. *Reformator, corrector.* Saint Bèrnard a été le prémiér *réformateur* de l'Ordre de Ciſteaux. Les Critiques veulent s'ériger en cenſeurs & *réformateurs* publics. Il n'y a point de plus ſotte manie que la ſageſſe de ceux qui s'érigent en *réformateurs* du ſiécle ; il n'y a point de vie aſſez pure qui puiſſe donner ce privilége. S. Évr. Combien voit-on de ces *réformateurs* paſſionnez qui par un motif de Religion attaquent la Religion même. Le P. Gail. Vous tranchez ici du maître, & du *reformateur.* G. G. Dans l'intempérance de leur repos, ils s'érigent en *réformateurs.* Fléch. Ne prenez point les airs ſupèrbes d'un *réformateur* du genre humain. S. Évr.

Réformateurs. On appelle *Réformateurs*, ou *Prétendus Réformateurs*, les Sectaires qui prétendîrent réformer la Religion dans le XVIe ſiécle. *Reformatores.* Les prémiérs *Réformateurs* n'ont pas attîré les yeux des hommes par l'éclat d'une ſainteté extraordinaire. Nic.

RÉFORME. ſ. f. Rétabliſſement de la Diſcipline, correction des abus. *Reformatio, reſtauratio, vitiorum extirpatio.* Il ſe dit des Monaſtères, du luxe, dans le même ſens que le vèrbe. L'Ordre de Saint Bèrnard n'eſt qu'une *réforme* de celui de Saint Benoît. Nous ne travaillons à nôtre convèrſion que par quelque *réforme* extérieûre, & quelques froides prières. Fléch.

Réforme, ſe dit du changement que les Hérétiques, Calviniſtes firent au XVe ſiécle à l'ancienne & véritable Réligion pour former leur ſecte, d'où vient que les Catholiques y ajoûtent toûjours le mot de *Prétenduë*, diſant non point ſimplement *la Réforme*; mais comme en éffèt il convient de dire, *La Prétenduë Réforme*; ou bien *La Réforme de Calvin.* Un tel Prince établit la *Prétenduë Réforme* dans ſes États, pour groſſir ſon domaine des biens des Égliſes. Une telle ville embraſſa la *Prétenduë Réforme* une telle année. On l'écrit quelquefois par les ſeules lettres initiales *P. R.* Voyez les éffèts de cette *P. R.* dans Heiſſ. L. IV. C. 1.

Droit de Réforme. Droit prétendu de réformer l'Égliſe que les Princes d'Allemagne Luthériens ſe ſont attribuez. *Jus reformationis.* Les Princes d'Allemagne (Luthériens) ont dans leurs États la puiſſance ſpirituelle, auſſi bien que la temporelle, à caûſe du droit de *Réforme*, qui accompagne celui de Tèrritoire. Pluſieurs d'entre eux pèrſuadez des ſentimens de Luthèr, s'attribuèrent ce droit de *Réforme* ſous le régne de Charles-Quint, & le mettant en uſage embraſſèrent la Religion Proteſtante, obligèrent leurs ſujèts à la recevoir, abolirent le Clèrgé Catholique, dont ils joignîrent les revenus à leur domaine; en inſtituèrent un nouveau, &c. Jovet, *Tome* 1. *p.* 534. 535. En un mot le droit de *Réforme* leur attribuë la libèrté de conſcience, la diſpoſition des chôſes civiles, qui concèrnent la Religion & la poſſeſſion des biens Ècléſiaſtiques ſelon qu'ils en joüiſſoient au tèrme de Réſtitution. Id. *p.* 537.

Réforme, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des Compagnies, ou Régimens mal complets qu'on caſſe, pour en mettre les ſoldats en d'autres Corps. *Exauctoratio, miſſio, amandatio.* La *Réforme* des troupes eſt différente de la caſſation. Celle-ci eſt injurieûſe & l'aûtre non.

Réforme, en tèrmes de Négoce, ſe dit lorſqu'on marque ſur le billet, ou numéro, qui eſt attaché à la piéce d'étoffe, ce qu'on en a vendu, ou levé, après l'avoir aunée. *Subductio, deductio.*

RÉFORMER. v. act. & neut. Rétablir la Diſcipline relâchée dans quelque Maiſon Religieûſe; donner une meilleure forme au culte divin; renouveller l'ancienne doctrine dans la Religion, en banniſſant les èrreurs, retrancher, & abolir les abus de l'État, ou de la Juſtice. *Reformare, emendare.* Il faut de tems en tems *réformer* les Monaſtères. Les abus de la chicane ſe *réformeront* difficilement. Ce Miniſtre a *réformé* les abus des Finances. C'eſt une éſpéce de ſédition dans un État politique, que d'en vouloir *réformer* les déſordres, quand on n'eſt pas dans un rang qui en donne le droit. Nic. Les hérétiques vouloient ruiner l'Égliſe ſous prétexte de la *réformer.* Fléch. S'il appartient au particuliér, & au petit nombre de *réformer* l'Égliſe, pourquoi non de *réformer* l'État? Et quel Prince ſi mal conſeillé, quelle Républi-que ſi mal gouvèrnée, quelle tèrre, & quel païs ſi barbâre vous recevra avec de pareils ſentimens? Pélisson.

Réformer, ſignifie auſſi, Remettre dans le devoir: corriger les mœurs. *Corrigere, retundere, emendare.* On a *réformé* le luxe. Cette femme s'eſt *réformée*, & s'eſt vétuë en dévote. Ce libèrtin s'eſt bien *réformé* depuis quelque tems. On ne prend les dehors de la dévotion que pour *réformer* ſon prochain, & crier hautement contre tout le genre humain. De Vill. Aſſez de gens ſe chargent de *réformer* le monde; mais prèſque pèrſonne ne commence par ſoi même. Dac. Laiſſons aller le monde comme il va, & ne nous mêlons point de *réformer* le genre humain. Mol.

Réformer, ſignifie auſſi, Changer, corriger une chôſe en quelque partie, en réparer les faûtes; la rajuſter. *Reformare, corrigere, emendare.* Le Pape a *réformé* le Calendriér. Cet Archevêque a *réformé* le Breviaire de ſon Diocêſe. Il y avoit bien des faûtes dans ce livre, mais l'Auteur l'a *réformé* en cent endroits. Ce plaideur a fait *réformer* l'arrêt qu'on avoit obtenu contre lui. Les Juges d'appel *réforment* les jugemens des ſubaltèrnes. On a *réformé* les coins des monnoyes: pour, dire on les a changez.

Réformer, en tèrmes de Guèrre, c'eſt Supprimer, caſſer des Compagnies, des Régimens, & en incorporer les ſoldats dans d'aûtres Corps. *Exauctorare, dimittere.* On le dit auſſi du plein licentiement des trouppes.

Réformé, ée. adj. Qui a pris la réforme. *Réformatus.* Ce Moine eſt un des anciens, il n'eſt pas *réformé.* Religion *Réformée.* Un Capitaine *réformé.*

Officiér *réformé* eſt un Officiér dont la charge a eté ſupprimée dans la réforme des troupes, & qui eſt oppôſé à l'Officiér en piéd qui ſubſiſte. *Exauctoratus, dimiſſus.* Les Capitaines *réformez* en piéd, ſont à la ſuite d'une Compagnie, & ſèrvent de Capitaines en ſecond, & ſoulagent l'Officiér en piéd, en conſèrvant leur qualité & ancienneté de ſèrvice. Il en eſt de même du Lieutenant. Un Meſtre de Camp dont le Régiment eſt *réformé* en Compagnie franche, prend la qualité de *Capitaine Réformé en piéd.*

Réformé, ée. Ce mot s'employe auſſi ſubſtantivement & abſolument. *Réformatus, prætenſus.* Ainſi quand on dit les *Réformez*, cela s'entend des Proteſtans de France, d'Allemagne, d'Anglètèrre, de Hollande, & de Suiſſe. La Religion *Prétenduë Réformée*, c'eſt le Calviniſme. Par les Nouveaux Traittez faits en Allemagne depuis deux ſiécles la Religion y eſt diſtinguée en trois; ſçavoir en celle des Catholiques, en la Confeſſion d'Auſbourg que ſuivent les Luthériens, & en la Religion *Prétenduë Réformée* que profeſſent les Calviniſtes. Heiss. *T. I. p.* 3. Loüis le Grand a aboli la Religion *Prétenduë Réformée* en France par la révocation de l'Édit de Nantes. Quoiqu'on diſe quelquefois *Réformé*, plus ſouvent on dit *Prétendu réformé.* Les Égliſes *Prétenduës Réformées.* Les *Prétendus Réformez* de France. Il y a eu une Apologie pour la Réformation, pour les Réformateurs, & pour les *Réformez*, & une réponſe à l'Apologie pour la Réformation, pour les Réformateurs & pour les *Réformez*, imprimée à Paris en 1685. ſouvent on n'éxprime ces mots que par P. R.

RÉFOUETTER. v. act. & rédupl. Foüetter pluſieurs fois. *Iterum virgis excipere, flagris plectere.* Cet écolier a été *refoüetté* pluſieurs fois pour la même faûte, on ne l'en peut corriger.

REFOUILLER. v. act. & rédupl. Foüiller une ſeconde fois. *Excavare, iterum ſcrutari, perveſtigare.* Ce champ a été foüillé & *refoüillé*, on n'y a trouvé ni mines, ni minéraux.

REFOUIR. v. act. & rédupl. Foüir de nouveau. *Denuò fodere.* On n'a point trouvé d'eau en foüiſſant ce puits, il a fallu *refoüir* ailleurs. Le puits s'étoit rempli par l'éboulement des tèrres, il a fallu *refoüir* de nouveau.

REFOULER. v. act. & rédupl. Fouler de nouveau ou une ſeconde fois. *Recalcare, iterùm proterere. Refouler* la vendange; *refouler* un chapeau; *refouler* des étoffes, les remettre au moulin à Foulon. Quand on charge un canon, on *refoule* la poudre, on la bat avec le refouloir.

Refouler, en tèrmes de Mèr, ſe dit lorſque la marée déſcend. *Refluere. Refouler* la marée, c'eſt aller contre la marée. La marée *refoule* en un tel endroit.

Réfoulé, ée. part. paſſ. & adj. *Recalcatus, refluxus.*

REFOULOIR. ſ. m. Tèrme de Guèrre. C'eſt un long bâton garni d'un gros bouton plat, qui ſèrt à charger le canon, & à battre la poudre, comme la baguette en ſèrt pour le mouſquet. *Calcarium.* Le manche s'appelle la *hampe.* On dit quelquefois *fouloir.*

Refouloir de Cordes. C'eſt un bouton de *refouloir*, qui eſt emmanché de cordes. On ne s'en ſèrt que ſur mèr quand on eſt obligé de charger une piéce de canon par dedans le vaiſſeau. Aubin.

REFOURBIR. v. act. & rédupl. Fourbir de nouveau. *Iterum polire, repolire.* On a laiſſé roüiller cette lame dans le fourreau, il la faut faîre *refourbir.* Il a fait *refourbir* ſon harnois, ſa cuiraſſe, pour aller à l'armée.

REFOURNIR. v. act. & rédupl. Se fournir de nouveau. *De novo ſe munire, ſubminiſtrare.* Ce marchand eſt allé aux Foires pour ſe *réfournir* des marchandiſes qui manquoient à ſa boutique. Ce bois n'eſt plus guères fourni, il faut laiſſer croître les beaux brins pour le *réfournir.*

RÉFRACTAIRE. adj. m. & f. Qui eſt rebelle, qui refuſe d'obéir aux loix, aux ordres des ſupérieurs. *Rebellis, contumax.* On

doit punir ſévèrement ceux qui ſont *réfractaires* aux ordres de la Juſtice.

RÉFRACTION. ſ. f. Tèrme d'Optique & d'Aſtronomie, eſt la briſure du rayon de lumière, ou de l'eſpéce lumineûſe, lorſqu'il change de milieu, & qu'il paſſe par un aûtre qui eſt ou plus râre, ou moins denſe : plus diaphane, ou moins tranſparent. *Refractio.* Rohaut définit la *réfraction*, le detour, le changement de détèrmination qui arrive a un corps, quand il paſſe d'un milieu dans un aûtre, qui le reçoit plus ou moins facilement : ce qui eſt la caûſe que ce corps devient oblique, & ſe détourne de ſa rectitude. On appelle *rayon de réfraction*, ou rompu, la ligne droite par laquelle le rayon d'incidence change ſa rectitude, ou ſe rompt en travèrſant le milieu plus râre, ou plus denſe. L'*angle de réfraction* eſt celui qui eſt fait par le rayon d'incidence directement prolongé au dedans du ſecond milieu, & par le rayon de *réfraction. L'axe de réfraction* & la continuation en ligne droite de l'axe d'incidence au dedans d'un milieu plus denſe, ou plus râre. L'*axe d'incidence* eſt une ligne droite tirée pèrpendiculairement à la ſurface rompante. Le *rayon d'incidence* eſt le rayon de lumière qui part en ligne droite d'un point d'un objèt viſible dans un même milieu, juſqu'à ce qu'il rencontre un ſecond milieu en un point qu'on appelle *point d'incidence*, ou point de *réfraction*, parceque c'eſt en ce point où ſe fait la *réfraction.* L'*angle d'incidence* eſt celui qui fait le rayon d'incidence, avec la ligne de *réfraction.*

On appelle *réfraction Aſtronomique*, une *réfraction* caûſée par l'atmoſphère, par laquelle un aſtre paroît plus élevé au deſſus de l'horiſon qu'il ne l'eſt en éffet. Cette *réfraction* eſt peu conſidérable lorſque l'Aſtre eſt élevé ſur l'horiſon de 45 degrez. La *réfraction horizontale* eſt la *réfraction* qui fait paroître le ſoleil & la lune au bord de l'horiſon lorſqu'ils ſont encore au deſſous. On appelle *lieu briſé* du ſoleil & de la lune, le lieu où le ſoleil, & la lune paroiſſent à cauſe de la *réfraction.* C'eſt par la même raiſon qu'un objèt qui ne peut être vû dans un vâſe vuide à caûſe de la hauteur du bord, ſera appèrçû. Si l'on met de l'eau dans le vâſe, il ſe fait une *réfraction* qui fait paroître l'objèt plus élevé. C'eſt encore pourquoi un bâton paroît rompu dans l'eau. Auſſi le mot de *réfraction* ſignifie-t-il *rupture.*

Quand un rayon entre dans un milieu plus denſe, en ſortant d'un milieu plus râre, comme de l'air dans l'eau, il s'approche de la pèrpendiculaire ; & quand il ſort d'un milieu plus denſe pour entrer dans un plus tranſparent, il s'éloigne de cette pèrpendiculaire, qu'on ſuppôſe tirée du point d'incidence à angles droits juſqu'à la ſurface de l'eau où ſe fait la *réfraction.* La *réfraction* eſt differente ſelon la divèrſe inclination des rayons. Un rayon pèrpendiculaire ne ſouffre point de *réfraction.* Par ce qui a été remarqué ci-deſſus, on voit pourquoi le Père Riccioli a mis de la différence entre les *réfractions* qu'il appelle optiques, & aſtronomiques. C'eſt ſur cette obſèrvation qu'eſt fondée toute la Dioptrique, & l'invention des lunettes, qui ont été inconnuës aux Anciens, & dont M. Deſcartes a fait un très-beau Traitté. Le Sr Mariote a obſèrvé que dans les Iris caûſées par les *réfractions* ; le rouge & le jaûne paroiſſent toûjours vèrs les éxtremitez des convexitez des courbures, & le bleu & le violet vèrs les extrémitez des concavitez, ſoit que le rayon ſe rompe dans l'air, dans l'eau, ou dans le vèrre, ſoit qu'il ſe rompe du vèrre ou de l'eau dans l'air. M. Caſſini a découvèrt que les *réfractions* s'étendent juſqu'au Zénit.

M. De la Hire a commencé ſes Tâbles Aſtronomiques, en remarquant que les *réfractions* ſont toûjours les mêmes, & qu'il n'y a jamais trouvé de différence.

Après des expériences éxactes faites à la ſainte Baûme & au S. Pilon, le P. Laval a conclu, que la *réfraction* varie de moitié plus dans un lieu qui n'eſt élevé que de 24 toiſes au-deſſus de la ſurface de la mèr que dans un lieu qui eſt élevé de 600 toiſes ; c'eſt-à-dire, que la ſubſtance de l'air étant plus pure à-peu près dans la proportion de 24 à 600 toiſes, doit faire moins rompre le rayon viſuel & rendre cette variation moins ſenſible, que lorſqu'il y a de la brume à l'horiſon cauſée par le vent de nord-oueſt ; que la *réfraction* eſt plus grande ; & cela, plus ou moins ſelon que le vent a été plus ou moins frais ; que la chaleur ou la peſanteur de l'air ne contribuent en rien à la *réfraction.* Que quoiqu'il y ait de la brume à l'horiſon, cependant lorſque le vent n'eſt pas frais, la *refraction* n'eſt pas ſi grande. Mais de détèrminer dans quelle proportion tout cela ſe fait, c'eſt ce qui n'eſt pas facile, tant il y a de différentes caûſes qui influent à ces variations, & qui y influent divèrſement. Il reſte ſeulement conſtant que dans un air plus élevé dans l'athmoſphère au deſſus de la tèrre, la *réfraction* eſt moins grande, & que par conſéquent les lits d'air voiſins de l'obſèrvateur étant plus purs, la *réfraction* qui y eſt moins grande, ne le devient davantage que quand le rayon de lumière paſſant à des lits d'air plus voiſins de la tèrre, ſe rompt davantage dans une matière hétérogène, & continuellement hétérogène. Il faut dire le contraire lorſque le rayon de lumière paſſe en montant à des lits d'air toûjours plus délié : ce qui devroit faire naturellement conclure, que dans une matière homogène & également fluide il ne devroit point y avoir de *réfraction.* Ce qu'on ne connoiſſoit autrefois que lorſque le rayon de lumière paſſoit par des milieux groſſièrement hétérogènes, tels que ſont l'air & l'eau, devient par les obſèrvations & les expériences fort ſenſible, eu égard aux matières, dont on n'appèrçoit pas à l'œil la différence.

RÉFRACTION. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la convèrſion d'action élémentaire, ſuivant les Philoſophes Hèrmétiques. DICT. HÈRM.

REFRAIN, ou REFREIN. ſ. m. Repriſe de quelque vèrs qu'on répéte au bout du couplet d'une Chanſon, d'une Balade, d'un Chant Royal, Triolet, ou aûtre Poëſie ſemblable. Les Italiens l'appellent dans leurs airs *ritournelle.*

Ménage dit que *refrain* vient de l'Éſpagnol *refran*, ſignifiant *provèrbe*, parceque tous les *refrains* doivent contenir quelque chôſe de notable, ou de ſententieux, ou de *referaneus cantus*, qui revient toûjours. L'un & l'aûtre viennent plutôt du Latin, *ex eo quod ſæpius feratur & referatur.*

REFRAIN, ſe dit figurément, & dans le ſtile familiér, des importuns qui répétent toûjours la même chôſe, ou qui réïtèrent la même demande. *Eadem cantilena, intercalaris verſus.*

Vous font un ſot diſcours, puis au partir de là,
Vous diſent ; Mais, Monſieur, me donnez-vous cela ?
C'eſt toujours le refrein *qu'ils font à leur balade.* RÉGNIÉR.

REFRAIN, en tèrmes de Mèr, eſt le retour des houles, ou groſſes vagues de la mèr qui vont ſe briſer contre les rochérs. *Fluctus repercuſſus.* Les *refrains* de cette mèr ſont ſi violens, que les bords éſcarpez en ſont à demi rongez.

REFRANCHIR. Tèrme de Marine qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel, *ſe refranchir.* C'eſt quand l'eau de pluye, ou des vagues qui ſont entrées dans le vaiſſeau s'épuiſe & diminuë comme on le connoît à l'archipompe.

REFRANCORE. ſ. m. Nom d'un ancien village du Duché de Milan. *Francorum Rivulus.* Il eſt dans l'Aléxandrin, à deux lieuës d'Aſt, vèrs le levant. MATY.

REFRAPPER. v. act. & rédupl. Frapper de nouveau. *Iterum percutere, repercutere.* Vous n'avez pas frappé aſſez fort en heurtant à cette porte, il faut *refrapper* deux coups.

REFRAPPER, ſe dit auſſi en tèrmes de Monnoye. *Denuò typis monetariis exponere.* Il faut *refrapper* les monnoyes, quand elles ne ſont pas bien venuës d'abord. On le dit auſſi des monnoyes décriées ou uſées par le frai, qu'on remet ſous de nouveaux coins pour leur donner une aûtre marque, & éviter les frais de la fonte, enſorte qu'il y paroiſſe quelque reſte de la vieille empreinte. On a fabriqué de nos jours des liards à Nimes *refrappez* ſur des quartilles d'Éſpagne. On trouve pluſieurs médailles refrappées.

REFRAYER. v. act. Tèrme de Potiér. c'eſt rendre la vaiſſelle de tèrre plus unie avec le doigt. *Linire, polire. Refrayer* une tèrrine.

RÉFRÉNER. v. act. Tenir en bride, réprimer ſes paſſions, ſes déſirs. *Frenare, refrenare, premere, cohibere.* La bonne Morale veut qu'on *réfréne* ſa colère, ſes paſſions, ſes déſirs éffrénez, qu'on ne ſe laiſſe pas emporter à tous ſes appétits. Il eſt impoſſible de *réfréner* le luxe des femmes, leur vanité. Les anciens Romains ont *réfréné* la licence des Poëtes. LOMBÈRT. Il faut *réfréner* le faux zèle. BEN.

RÉFRÉNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Refrenatus, edomitus.*

REFRESTELIER. Vieux v. n. c. rejoüer du freſtel. BOREL.

Puis met en cymbales ſa cure,
Puis prend freſteaux & refreſtelle,
Et chalumeaux & chalemelle. OVIDE MS.

RÉFRIGÉRANT, ANTE. adj. Qui réfroidit, qui rafraîchit. *Refrigerans.*

RÉFRIGÉRANT. ſ. m. Tèrme de Chymie, eſt un vaiſſeau dans lequel on met la chappe, ou la partie ſupérieure de l'alembic pour le rafraîchir, & pour faire que les vapeurs qui ont été élevées par le feu, retournent en liqueur, & s'écoulent par le béc. *Refrigeratorium.* Il eſt rempli d'eau froide qu'on change de tems en tems. Quelquefois on ſe contente d'un linge mouillé.

RÉFRIGÉRATIF, IVE. adj. Qui rafraîchit les parties intérieures du corps. *Refrigeratorius, refrigerativus.* Il ne ſe dit que des alimens & médicamens, comme tiſanes, lavemens, potions, &c.

RÉFRIGÉRATION. ſ. f. Action qui rafraîchait ou réfroidit. La diſtillation ſe fait par éxhalation & *réfrigération. Refrigeratio.*

REFRIRE.

REFRIRE. verb. act. & rédupl. Ce vèrbe n'a pas tous ſes tems; ni toutes les pèrſonnes de chaque tems. Ainſi il faut conjuguer, *Je refri*, ou *je refris*, *tu refris*, *il refrit*, *nous faiſons refrire*. *Je faiſois refrire*. *Je refris*. *J'ai refrit*. *Je refrirai*. *Que je faſſe refrire*. Frire de nouveau. *Iterum frigere*. Cette carpe n'eſt pas aſſez frite, il la faut remettre en la poële pour la *refrire*.

REFRISER. v. act. & rédupl. Friſer de nouveau. *Recriſpare*, *iterum capillos intorquere*. Cette Dame s'eſt allé *refriſer* pour aller au bal. Il faut envoyer cette pèrruque au Pèrruquier pour la *refriſer*.

REFROGNER, ſe REFROGNER, ou ſe RENFROGNER. v. n. paſſ. L'Acad. Se faire ſur le viſage des rides, des plis, qui marquent du mécontentement, du chagrin. *Vultum contrahere*; *corrugare*. A l'abord de cèrtaines pèrſonnes, il *ſe refrogne*, il ſe *renfrogne* toûjours. L'Acad.

L'un ſe refrogne *& ne dit mot,*
L'autre nigaude, & fait le ſot. S. Amant.

Quoy! Vous vous refrognez *voyant cette avanture.* Voit.

Refrogné, ée. adj. *Corrugatus*. Tibère étoit *refrogné*. Ablanc.

Un aûtre refrogné, *rêveur, mélancholique,*
Grimaſſant ſon diſcours, ſemble avoir la colique. Régniér.

REFROIDIR. v. act. & n. & rédupl. Rendre froid, ou devenir froid. *Refrigerare*, *frigefacere*, *refrigeſcere*. Le vent de biſe *refroidit* l'air. Le ſalpêtre *refroidit* la nége; & la rend dix fois plus froide. On ſouffle ſur ſa ſouppe pour la *refroidir*. Le tems ſe *refroidit*. *Tempus refrigeſcit*. Laiſſez *refroidir* cette tiſanne.

Refroidir, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Ralentir, modérer avoir moins d'ardeur, & de chaleur. *Relaxare*, *remittere*, *moderari*. L'amour & l'amitié ſe *refroidiſſent* avec le tems. Toutes les paſſions ſe *refroidiſſent* avec l'âge. Le mariage *refroidit* les plus paſſionnez. H. S. de M. Par maints hivèrs déſirs ſont *refroidis*. Des-H. Les plaiſirs, & les vanitez du ſiécle obſcurcirent un peu ſa raiſon, & *refroidirent* ſa piété. Fléch. On voyoit leur amitié envèrs les Grècs ſe *refroidir* de jour en jour. Ablanc. Cet homme m'avoit promis monts & mèrveilles; mais aujourd'hui je l'ai trouvé tout *refroidi*. La prémière impétuoſité des François eſt fort violente; mais avec le tems leur courage ſe *refroidit*. Le lendemain le courage de ceux d'Othon s'étant *refroidi*, ils dépêchèrent vèrs les Vitelliens. Id. Et parce que l'iniquité ſera venuë à ſon comble, la charité de pluſieurs ſe *refroidira*. Bouh. *Matth. XXIV*. 12.

Refroidi, ie. part. paſſ. & adj. *Remiſſus*, *relaxatus*.

REFROIDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on refroidit, ou une chôſe ſe refroidit. Cette pluye douce a cauſé un notable *refroidiſſement* dans l'air. C'eſt le prompt *refroidiſſement* du fèr dans la trempe qui lui acquièrt ſa dureté.

Refroidissement, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie Diminution d'amitié, de zéle. *Ardoris remiſſio*, *languor*, *debilitatio*. Le peuple étoit fort échauffé à demander la guèrre; mais on voit un grand *refroidiſſement* dans les eſprits. La joüiſſance cauſe bien du *refroidiſſement* en amour. Cela faiſoit ſoupçonner quelque *refroidiſſement*. Ablanc. Ce qui le fit découvrir davantage, fut le *refroidiſſement* qui parut du Duc d'Anjou pour le Duc de Guiſe. De la Fayette.

REFROTTER. v. act. & rédupl. Frotter de nouveau. *Denuò tergere*, *vel detergere*. Pour entretenir du meuble, des planchérs bien clairs & bien polis, il les faut *refrotter* ſouvent.

Refrotter, ſignifie auſſi, Battre, attaquer. *Oppugnare*. Les ennemis ont été ſi bien battus par ce Capitaine, qu'ils ne s'y viendront pas *refrotter*; s'ils retournent, ils ſeront bien *refrottez*.

REFUGE. ſ. m. Lieu de retraite où un homme qu'on pèrſecute va chèrcher ſa ſûreté; appui; protecteur; protectrice. *Refugium*, *perfugium*. Moïſe avoit établi des villes de *refuge*. L'Allemagne, l'Anglètèrre, la Hollande, ſont le *refuge* pour les Réformez de France, que la révocation de l'Édit de Nantes a contraint d'abandonner leur Patrie. C'eſt en la miſéricorde de Dieu qu'on doit chèrcher ſon *refuge*. Le Seigneur eſt mon *refuge* & mon libérateur. Arn. La Vièrge Marie eſt appellée, dans l'Égliſe Romaine, le *refuge* des pécheurs. Au jour du Jugement où ſera nôtre *refuge*? Vous ne trouverez pas indigne de vous d'être le *refuge* des lions affligez. Voit. Saluſte dit que Céſar étoit le *refuge* des malheureux, & Caton le fleau des méchans. Les hôpitaux ſont les *refuges* de toutes ſortes de beſoins, & d'infirmitez. Fléch. Une fable ſur le Roſſignol, dit,

Honteux, éxclus de tous ſes droits,
Il ſe retire dans les bois,
Ses plus agréables refuges;
Où depuis il a dit cent fois,
O Nature! ôtez-moy la voix,
Ou donnez-moy de meilleurs Juges.

Ce mot vient du Latin *refugium*.

Il y a un Hôpital à Paris qu'on appelle le *Refuge*, où l'on enfèrme les filles de mauvaiſe vie. *Xenodochium refugii*.

Refuge, ſe dit auſſi d'un réduit ou d'un lieu où s'aſſemblent pluſieurs pèrſonnes de même ſorte. *Confugium*. Cette maiſon eſt ouvèrte à tout le monde, c'eſt le *refuge* de ceux qui veulent ſe jouer, ſe divèrtir, qui n'ont que faire. La baſſecour de cet Hôtel eſt un *refuge* de Banqueroutiérs, de gens qui ont de méchantes affaires. Vôtre maiſon eſt le *refuge* ordinaire de tous les fainéans de la Cour. Mol.

Refuge, ſe dit figurément en Morale, pour, Éxcuſe, prétexte. *Effugium*, *cauſa*, *prætextus*. Quand on prèſſe un Hérétique ſur quelque point de la doctrine, ſon *refuge*, ſon échapatoire eſt de nous attaquer ſur la vie licentieûſe de pluſieurs des nôtres. Le *refuge* d'un chicaneur, c'eſt la dénégation des faits, c'eſt l'inſcription en faux. Vous voulez dire que la Cour ne ſe connoît point à ces chôſes-là, & c'eſt le *refuge* ordinaire de vous aûtres, Meſſieurs les Auteurs. Mol.

RÉFUGIER. v. act. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Se retirer en quelque lieu, ou auprès de quelque pèrſonne pour y trouver un aſyle, du ſecours, de la protection. *Aliquo*, *vel in aliquem locum confugere*, *perfugere*. Ce Prince dépouillé s'eſt allé *réfugier* chez ſes voiſins. Les païſans ont été obligez de ſe *réfugier* dans les Égliſes, à cauſe du paſſage des gens de guèrre. Près de là il y avoit une pyramide large de cent piéds, & haute de deux cens, où s'étoient *réfugiez* quelques Barbares. Ablanc. Se *réfugier* en quelque lieu. Vaug.

Réfugié, ée. adj. & ſ. m. & fém. Qui s'eſt ſauvé en quelque refuge, ou aſyle. *Receptus*, *qui confugit*. Le Roi Jaques eſt *réfugié* à la Cour de France.

On appelle abſolument les *Réfugiez*, les Calviniſtes de France qui depuis la révocation de l'Édit de Nantes ſe ſont retirez en Allemagne, en Suiſſe, en Hollande, en Anglètèrre, pour ne point quitter leur Religion, ou pour reprendre leurs èrreurs qu'ils avoient abjurées la plûpart.

REFUIR. v. n. Tèrme de Vénerie, qui ſe dit des cèrfs & aûtre gibiér qui fuyent devant les Chaſſeurs. Souvent le cèrf ruſe, & *refuit* ſur ſoi, c'eſt-à dire, retourne ſur ſes pas. *Ad decurſam redire ſemitam, & eodem pedum poſitu*.

REFUITE. ſ. f. Tèrme de Vénerie. Ruſe que fait un cèrf pour ſe ſauver, quand il eſt pourſuivi par les chiens. On le dit auſſi, quand il reprend les voyes de ſon buiſſon. *Agitatæ feræ refugium*.

On le dit figurément de tous les mauvais artifices dont un chicaneur ſe ſert pour ne point payer, ou pour éloigner ſa condamnation. *Effugium*, *perfugium*.

Refuite, en Architecture, c'eſt le trop de profondeur d'une mortoiſe, d'un trou de boulin &c. *Nimia loculi profunditas*. On dit qu'un trou a de la *refuite*, quand il eſt plus profond qu'il ne faut pour encaſtrer une piéce de bois, ou de fèr qui ſèrt de linteau entre les deux tableaux d'une porte. Daviler.

REFUS. ſ. m. Dénégation de quelque chôſe qu'on demande; rebut d'une offre qu'on fait. *Denegatio*, *recuſatio*. La plûpart des éxcuſes ſont d'honnêtes *refus*, c'eſt pour adoucir ce que les *refus* ont de rude, & de fâcheux. Je ne demande rien, pour n'avoir pas la honte d'éſſuyer un *refus*. J'ai reçu un *refus* abſolu, & aſſez incivil. Il y a des *refus* obligeans par les manières obligeantes dont on les accompagne. S. Évr. Mon amour ſe ſont offenſé de vos *refus*. Racin. Un *refus* tempéré par cèrtains adouciſſemens, ne choque point les pèrſonnes raiſonnables. Bell. Il faut aſſaiſonner un *refus* & le faire goûter peu à peu. Amelot. Les grâces accompagnent juſqu'à vos *refus*. Fléch. On ne s'offenſe point d'un *refus* de vèrtu. Mont.

On dit populairement pour accepter quelque chôſe, Cela n'eſt pas de *refus*. *Non eſt rejiciendum*. *Accipio quod offers*, *utar ſuo tempore*. Les Sèrgens mettent dans leurs exploits, Laquelle réponſe j'ay pris pour un *refus*.

Refus, ſignifie quelquefois, Rebut. *Repulſa*, *rejectio*. Je ne veux pas avoir cette fille, c'eſt le rebut, le *refus* d'un aûtre.

Refus. On dit en tèrmes d'Architecture, qu'on enfonce des pieux juſqu'à *refus* de mouton; pour dire, juſqu'à ce que le mouton ne puiſſe plus les enfoncer davantage, & qu'on eſt obligé d'en couper la couronne. Daviler. *Palos uſque ad repulſam figere*.

REFUSER. v. act. Ne pas accorder ce que l'on éxige de nous, ou ne vouloir point de ce que l'on nous préſente, rejetter une demande

demande, ou une offre qu'on nous fait. *Negare, denegare, abnuere.* Il ſe dit des perſonnes & des choſes. Il s'offrit d'abord, mais on le *refuſa*. La bonté de la Reine alloit juſqu'à ne rien *refuſer*, ou à ne *refuſer* qu'avec regrèt. Abl. Quand on *refuſe* il faut du moins contenter de mines, & de paroles. Bell. Si vous *refuſez*, laiſſez voir ſur vôtre viſage que vôtre cœur réſiſte, & ſouffre en *refuſant*. M. Scud. Une âme ſeroit heureûſe qui pourroit ſe *refuſer* à cèrtaines paſſions, & ſe pèrmettre ſeulement à d'aûtres. S. Évr.

S'il faut ne vous rien déguiſer,
Vous demandez ſi bien qu'on ne peut refuſer. Pell.

Son âme tient encore à ſa chaine briſée,
Se refuſe à la Parque, & par de vains combâts,
Fait vivre ſa douleur & languir ſon trépas. Brébeuf.

Les Marchands diſent toûjours, qu'ils ont *refuſé* davantage de leur marchandiſe, que ce qu'on leur en paye.

En tèrmes de Marine on dit qu'un vaiſſeau a *refuſé* lorſqu'il a manqué à prendre vent devant. Aubin.

Ce mot vient du Latin *refutare*. Ménag.

On dit provèrbialement, Tel *refuſe*, qui après muſe. *Qui ſpernit, ſtertit.* Et particulièrement des filles qui demeurent à marier, après avoir *refuſé* de bons partis.

Refusé, ée. part. paſſ. & adj. *Negatus, denegatus.*

REFUSION. ſ. f. Tèrme tout pur du Palais. Rembourſement des frais prejudiciaux, des dépens, des défauts & contumaces. Voyez Refonder.

RÉFUTATION. ſ. f. Preuve, ou argument contraire qui détruit ce qu'un aûtre a allégué. *Refutatio, confutatio.* La *réfutation* eſt une des parties d'une piéce d'éloquence, qui ſuit la confirmation. C'eſt elle qui répond aux objections de la partie advèrſe. La *réfutation* doit être vive & animée. Je ſuis obligé d'employer une partie de ma lèttre à la *réfutation* de vos maximes. Pasc.

RÉFUTER. v. act. Répondre à des objections, à des faits ou propoſitions qu'a voulu établir un advèrſaire, les détruire par raiſon. Bèllarmin & les aûtres Controvèrſiſtes ont tâché de *réfuter* les dogmes des Réformez.

Ce mot vient du Latin *refutare*, dont le ſimple, ſelon Feſtus, ſignifie *argumenter*. Ménag.

Réfuté, ée. part. paſſ. & adj. *Confutatus, refutatus.*

REFUY. ſ. m. Vieux mot. Refuge. *Perfugium.* Blâſon des fauſſes Amours.

Son dèrniér refuy *ce ſont larmes.* dans Borel.

REG.

REGA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Poméranie Ducale. *Rega.* Elle naît dans la nouvelle Marche de Brandebourg, entre dans la Poméranie, y baigne Regenwolde, Greiffenbèrg, & Treptow, & peu après ſe décharge dans la mèr Baltique. Maty.

REGAGNER. v. act. & rédupl. Gagner une ſeconde fois, ou gagner ce qu'on a pèrdu au jeu, à la guèrre, dans le commèrce. *Amiſſum recuperare, recipere.* Les Eſpagnols ont employé toutes leurs forces pour *regagner* la victoire. Sar.

Regagner, ſignifie auſſi, Arriver en quelque lieu avec peine. *Locum aliquem repedare.* Nos galères ont *regagné* le port à force de rames. Quelque lâs qu'il fût, il a enfin *regagné* le logis. Il *regagna* le fleuve où ſon armée navale l'attendoit. Vaug.

Regagné, ée. part. paſſ. & adj. *Recuperatus, receptus.*

REGAILLARDIR. v. act. & rédupl. Réjouïr, rendre gaillard, de bonne humeur. *Exhilarare.* Le beau tems *regaillardit* le monde. Le vin *regaillardit* les vieillards. On dit auſſi d'un vieillard qui ſe porte bien, & qui eſt gai, qu'il eſt tout *regaillardi*.

Regaillardir, ſe dit auſſi ſur mèr d'un vent frais qui ſe renforce. *Reflare.* Sur le ſoir d'un tel jour le vent ſe rafraîchit & ſe *regaillardit*.

Regaillardi, ie. part. paſſ. & adj. *Exhilaratus.*

REGAIN. ſ. m. Seconde hèrbe qui revient dans les prez après qu'on les a fauchez. *Fœnum autumnale, vel fœnum cordum.* Les *regains* ſont bons quand l'été a été pluvieux. On ne laiſſe point entrer les beſtiaux dans les prez, avant que les *regains* ſoient enlevez.

Ce mot vient de *gain*, qui en vieux François ſignifioit *recolte*. On nommoit auſſi l'automne *gain*, & le *regain* étoit une eſpéce de ſeconde recolte. Les Normands diſent *revoin*, & Ménage dit, que c'eſt le véritable mot, comme venant de *refoin*, qui veut dire un ſecond foin. En quelques endroits on dit du Revivre. Regain. Les ouvriers diſent qu'il y a du *regain* à une pierre, à une piéce de bois, &c. lorſqu'elle eſt plus longue qu'il ne faut pour la place à laquelle elle eſt deſtinée, & qu'on en peut couper. Davilèr. *Recrementum.*

REGAIRES. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence en Bretagne qui ſe dit de la Juriſdiction temporelle des Évêques. *Epiſcoporum civilis Juriſdictio.* Dans une Déclaration des États de Bretagne de 1315, il eſt dit que les neuf Évêques du Duché ſont compris en ce Parlement comme membres des États dudit Duché & qu'ils doivent y être aſſemblez par cauſe de leurs tenuës, fiéfs & *Regaires* de leurs Égliſes. De plus ils reconnoiſſent le Duc leur Prince & Souverain Seigneur, & que à lui & non à aûtre Prince ſéculiér leurs *Regaires* & Chapitres ſont en temporel; & que la garde & ſauvegarde deſdites Égliſes & Chapitres lui appartiennent & la jouiſſance des fruits temporels deſdits *Regaires* les Siéges vacants & deveſtus &c. *Hiſt. de Bret. T. II. p.* 464. La Juriſdiction des *Regaires* appartient au Juge & Sénéchal de l'Évêque, & reſſort nuement en la Cour de Parlement de Bretagne, qui en a ſeule connoiſſance par appel. De Laurière.

RÉGAL. ſ. m. L'Académie dit *régale*. Richelet dit auſſi *régale*. Molière a dit *régal* au ſinguliér, & *régals* au pluriér, choiſiſſez. Le *régal*, ou *régale* eſt un feſtin, une fête, une réjouïſſance, un appareil de plaiſir pour divèrtir, ou honorer quelqu'un. *Regales epulæ, opipara cœna.* Le Roi a fait un grand *régal* à Vèrſailles, il y a eu bal, ballet, Comédie, grand ſoupé, illumination, &c. Il a donné un grand *régal* aux Ambaſſadeurs d'un tel Prince. L'amour n'eût pû faire donner un *régal* mieux entendu que celui que vous venez de donner à vos illuſtres amis. M. Scud.

Ce mot vient de l'Eſpagnol *regalo*, ou du Latin *regalis*.

Régal, ſe dit auſſi d'un préſent de rafraîchiſſement, & aûtres choſes qu'on donne à des étrangérs, ou paſſagérs, pour leur faire honneur. *Munus magnificum, illuſtre donum.* On a coûtume en Italie, lorſqu'il paſſe, ou qu'il arrive quelque pèrſonne notable, de lui envoyer un *régal* de fruits, de confitures, & aûtres rafraîchiſſemens.

Régal, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt agréable, & qui plaît. *Amœnitas, jucunditas.* C'eſt un grand *régal* pour un friand qu'un bon mélon. Ce n'eſt pas un grand *régal* pour un ſourd que la muſique. C'eſt un *régal* pour une coquette, de lui donner la Comédie.

Et la plus glorieûſe (eſtime) à des régals *peu chèrs,*
Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'Univèrs. Mol.

RÉGALE. ſ. f. Eſpéce de Garde-Noble Royale; droit qui appartient au Roi ſur les Benéfices. *Jus Regium, jus Regaliorum.* Il conſiſte à jouïr des revenus des Évêchez durant que le Siége eſt vacant, & de pourvoir aux Benéfices qui viennent à vaquer pendant ce tems-là, & juſqu'à ce que le ſucceſſeur ait prêté ſèrment de fidélité, & obtenu lèttres patentes de mainlevée de la *Régale*. Pour finir la *Régale* il faut encore que l'acte du ſerment de fidélité du nouvel Évêque ſoit enregiſtré à la Chambre des Comptes. Un Benéfice vaque en *Régale*, & il y a ouvèrture à la *Régale*, quand il n'eſt pas rempli de droit & de fait; quand il eſt litigieux; quand il n'y a point de titulaire actuel & paiſible poſſeſſeur. La promotion au Cardinalat donne ouvèrture à la *Régale*. Tous les fruits qui échéent durant la *Régale* appartiennent au Roi, c'eſt-à-dire, pendant la vacance du ſiége Épiſcopal. Cela s'appelle la *Régale temporelle*; & le droit de conférer les benéfices vacans s'appelle *Régale ſpirituelle*. Charles VII. & ſes ſucceſſeurs avoient fait don de la *Régale temporelle* à la Sainte Chapelle de Paris; mais par un Édit de 1641. le Roi a retiré le droit de *Régale*, & en a fait remiſe à ceux qui viendront à ſuccéder aux Évêchez: enſorte qu'il n'a plus que l'œconomie, & l'adminiſtration des fruits & revenus temporèls, ſans profit. Il n'y a que la Grand'Chambre du Parlement de Paris qui connoiſſe en prémière inſtance de la *Régale*. Le Roi peut admèttre des réſignations en faveur durant l'ouvèrture de la *Régale*. Par une Déclaration de 1673. tous Archevêchez & Évêchez ſans exception ont été declarez ſujèts à la *Régale*: & par un Édit de 1682. le Roi déclare qu'il n'entend conférer en *Régale* que les Benéfices que les Évêques ſont en poſſeſſion de conferer. Le Roi a auſſi un droit de *Régale* ſur les Benéfices dont le droit de Patronage eſt en litige entre deux Patrons, & juſqu'à ce que le procès ſoit fini. Voyez Litige. Les Préſidens le Maître, & Guymiér; Chopin, Ruſe, Probus, & Paſquiér, ont traité de la *Régale*. Les uns rapportent l'origine de la *Régale* à Clovis, & diſent que le Clèrgé lui accorda ce privilége, après qu'il eut défait les Viſigots. Mais il n'en eſt fait aucune mention dans le Concile qui fut tenu alors. D'aûtres diſent que ce fût le Pape Adrien qui en gratifia Charlemagne dans un Concile tenu à Rome. Quoiqu'il en ſoit, c'eſt un droit très-ancien, & dont on ignore le commencement. On prétend que la *Régale* n'étoit originairement qu'un droit de garde, & d'adminiſtration, & que les Rois étant ſeulement les dépoſitaires des fruits des Évêchez, ils prépôſoient des œconômes

mes pour les adminiſtrer pendant la vacance. On prétend qu'en éffet les Rois de la I. & de la II. Race n'ont jamais joüi de ce droit, parce que les decrêts des Conciles y étoient oppôſez, & que la *Régale* ne commença à s'introduire que dans le XII. ſiécle à la faveur des Inveſtitures. On regarda la *Régale* comme une ſuite des Inveſtitures, & avant le Concile de Lion tenu en 1274. où préſida le Pape Grégoire X. il n'y a aucun titre formel pour la *Régale*. La prémière Conſtitution qui approuve la *Régale* eſt celle que ce Pape fit en ce Concile. On y dreſſa un Canon éxprès pour maintenir dans ce droit ceux qui en étoient en poſſeſſion. On dit au contraire que les Évêchez ſont de grands Fiéfs rélevant de la Couronne, qui n'étant point héréditaires, retournent au Roi pour en pèrcevoir les fruits juſqu'à ce que l'Évêque nommé lui ait rendu hommage, & prêté le ſèrment de fidélité. C'eſt un droit tellement affecté à la Royauté, qu'èncore qu'un Prince Régent eût une puiſſance ſouveraine, néanmoins il ne pouvoit cônférer les Bénéfices vacans en *Régale*. Du Cange dit qu'on appelloit des héritages en *Régale*, les biens qui appartenoient aux Égliſes par la concéſſion & libéralité de nos Rois; d'où vient qu'à la mort des Évêques, les Rois s'en remettoient en poſſeſſion, & conféroient tous les Bénéfices en dépendans, éxcepté les Cures. Paſquiér dit que c'eſt un point d'Hiſtoire très-obſcur que l'origine de la *Régale*. Voyez Auberi. Dans une lettre à Philippe Auguſte, Innocent III. marque qu'il étendoit les *régales* non ſeulement ſur les maiſons, mais encore ſur les dixmes, les oblations & tout le reſte, & qu'en quelques Égliſes il conféroit même les prébendes; mais il lui dit qu'il eſt cèrtain que tout cela ne doit pas être compris ſous le nom de *régales*.

RÉGALE, ſe dit auſſi du droit qu'a un Seigneur feudal de prendre & appliquer à ſon profit les fruits des héritages de fiéf ou Cotiérs, à faute de les rélever, & droiturer. Voyez les Coûtumes d'Artois, l'ancienne Art. 17. & la nouvelle art. 23. & 24.

RÉGALE *de Théroane*. Se dit en la Coûtume de cette ville, parce que l'Évêque étoit Seigneur temporel, & y avoit Juſtice haute moyenne & Baſſe en amortiſſement réal.

RÉGALE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémône qui eſt rouge mêlée de blanc, principalement en ſes grandes feüilles. MORIN.

RÉGALE, eſt auſſi un des plus conſiderables jeux de l'orgue, qu'on appelle autrement *voix humaine*, parce qu'il imite en quelque façon la voix de l'homme. *Regalis tuba*. Il eſt accordé à l'uniſſon de la trompette, & a la longueur d'un demi-piéd avec une boëte qui ſe ſoude au bout, longüe de deux poûces. On fait auſſi des épinettes organiſées, qui ne conſiſtent qu'en un jeu de *régales*.

Les Flamans appellent auſſi *régale*, un inſtrument compôſé de pluſieurs bâtons enfilez enſemble, & ſéparez par des grains de chapelet, qui rend une aſſez agréable harmonie, étant bien touché avec une boule qui eſt au bout d'un bâton. On l'appelle autrement *claquebois*.

RÉGALE. adj. On appelle *eau régale*, une éſpéce d'eau forte qui diſſout l'or. *Aqua regalis*. Elle ſe fait en ajoûtant du ſel commun, ou du ſel armoniac à l'éſprit de nitre, ou à l'eau forte ordinaire, qui eſt faite avec le nitre & le vitriol. Ce nom lui a été donné, parce qu'elle diſſout l'or qu'on appelle le Roi des métaux.

RÉGALEMENT. ſ. m. Partition ou diſtribution d'une taxe ou d'une ſomme impôſée, par laquelle on régle ce que châcun des contribuables en doit porter à proportion de ſes forces. *Partitio, diſtributio*. On travaille au *régalement* des tailles, au *régalement* de la ſomme impôſée par le Clèrgé pour le don gratuit. Les Annates ſe payent ſelon le *régalement*, ou la taxe qui en a été faite autrefois.

RÉGALEMENT. En Architecture c'eſt la réduction d'une aire, ou de toute aûtre ſupèrficie à un même niveau, ou ſelon ſa pente. DAVILÈR. *Ad libellam æquatio*.

RÉGALER. v. act. Faire des fêtes, donner des repas, des divèrtiſſemens à ceux qu'on veut honorer, ou réjoüir. *Lautiſſimè accipere, ſplendidiſſimè tractare*. Les Grands Seigneurs de la Cour ſe ſont *régalez* pendant ce Carnaval, ils ſe ſont donnez tour-à-tour des feſtins, des bals & des Comédies. Cet homme reçoit fort bien ſes amis à la campagne, il *régale* fort bien ceux qui le viennent voir.

RÉGALER, ſignifie auſſi, Faire de petits préſens; faire bonne chère à quelqu'un, le bien traitter. *Levi munere donare, afficere, ornare*. Il a *régalé* ſa Maîtreſſe le jour de ſa fête d'un bouquet, & d'un préſent de gants, de rubans & d'éſſences. Les Princes & les Magiſtrats *régalent* les grands Seigneurs qui paſſent, ils leur envoyent le vin de la ville, des fruits, des rafraîchiſſemens. C'eſt un honnête homme qui *régale* volontiers ſes amis. On nous a *régalez* d'un éxcellent pâté. S. AMANT.

RÉGALER, ſe dit auſſi en parlant de ce qu'on trouve agréable, châcun ſelon ſon humeur. *Exhilarare*. Qui veut bien *régaler* cet homme là, il faut lui donner du vin de Champagne, il faut lui faire voir de beaux tableaux, de belles curioſitez. Cet homme vous *régalera* d'embraſſades & de baiſers; mais c'eſt tout. BELL. Je vous veux *régaler* d'une mèrveille du païs. ABLANC. Je te conjure de me *régaler* de ce conte. ID. Je les veux *regaler* d'un mot de loüange. SAR.

RÉGALER, ſe dit auſſi en mauvaiſe part. *Malè excipere*. Un Prieur Clauſtral *régale* d'ordinaire un nouvel Abbé d'un procès qu'il lui fait. Ce donneur de ſérénades fut *régalé* en ſon chemin d'un pot de chambre ſur la tête.

> *Nous allons* régaler, *mon père, vôtre abord,*
> *D'un incident tout frais, qui vous ſurprendra fort.* MOL.

RÉGALER, ſignifie auſſi, Diſtribuer une ſomme avec égalité, ou avec proportion ſur pluſieurs contribuables, afin que châcun en paye la part qu'il en peut porter. *Æqualiter partiri, diſtribuere, dividere*. Quand les tailles ſont mal *régalées*, un cottiſé ſe peut oppôſer en ſurtaux.

RÉGALER, ou APLANIR. En tèrmes d'Architecture. C'eſt après qu'on a enlevé des tèrres maſſives, mettre à niveau ou ſelon une pente réglée, le tèrrein qu'on veut dreſſer. *Complanare*. DAVILÈR.

RÉGALEUR, ſ. m. *Complanator*. On appelle *Regaleurs* ceux qui étendent la tèrre avec la pêle à meſure qu'on la décharge, ou qui la foulent avec des battes. DAVILÈR

RÉGALIEN. adj. m. Qui ne ſe dit que des droits qui appartiennent aux Rois & aux Princes comme Souverains. *Jura regia*. Les droits de battre monnoye, de donner des grâces, de faire des loix, ſont des droits *regaliens*.

RÉGALISTE. ſ. m. Qui eſt pourvû d'un Bénéfice en Régale. *Regaliſta*. Dans les conteſtations ſur les Bénéfices vacans en Régale, on adjuge l'état au *Régaliſte*; c'eſt-à-dire, la joüiſſance pendant le procès: ce qu'on appelle dans les aûtres cas, *recréance*.

REGAR, ou REGARD. ſ. m. Regars ſe trouve dans la Coûtume de Hainault, C. CV. Art. dèrniér pour Inſpecteurs.

REGARD. ſ. m. Coup d'œil; action par laquelle on voit. *Aſpectus, oculorum intuitus, contuitus*. On tient que le baſilic tuë par ſes *regards*. Quel pécheur pourra ſoutenir les *regards* d'un Dieu irrité? L'aigle a le *regard* fixe, fèrme & vif. Ces Barbâres lançoient des *regards* farouches, tèrribles, & affreux. Les Amans jettent des *regards* doux, tendres & paſſionnez. La Belle avoit pour ſes Amans des *regards* propices. GOD. Ces affectations de voir, & d'être vuës, ſont un trafic, & un commèrce continuel de *regards* impurs, & de penſées criminelles. FLÉCH. Il avoit un *regard* furieux, & un air menaçant, & farouche. M. ÉSP.

> *Tous les yeux, qu'on voyoit venir de toutes parts,*
> *Confondoient ſur lui ſeul leurs avides* regards. RAC.

> *Dans une Iſle déſerte eſt un valon affreux,*
> *Qui n'eût jamais du ciel un* regard *amoureux*. CERISY.

> *Alors dans le plaiſir ſon cœur enſeveli,*
> *Ne prêtoit à ſes yeux qu'un* regard *affoibli*. S. ÉVR.

Les Rois gênez par les *regârds* curieux de la foule qui les environne, n'ôſent guères déſcendre de la gravité attachée au faſte de la Majeſté Royale. *Aſpectus, contuitus*. S. ÉVR. Je n'ai point cette beauté touchante qui conſûme un cœur d'un *regard*. VILL. Vous captivez les cœurs par les moindres *regards*. MÉNAGE.

> *Vos* regards *ſont mortèls, leurs coups ſont redoutables,*
> *En faiſant des Amans ils ſont des miſerables*. LA SUZE.

> *Un* regard, *un ſoupir, un mot de votre bouche;*
> *Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien*. RAC.

Malhèrbe s'eſt ſèrvi de *regards*; pour dire, les *yeux*. La blancheur éblouït les *regards*. Celà eſt hardi. MÉN. Ronſard a dit auſſi;

> *De ſon* regard *mainte vive éteincelle*
> *Sortoit menu comme flâme des cieux*.

Il y a pluſieurs lieux qu'on appelle *Beauregard*, parcequ'ils ſont en fort belle vuë. *Loca amœna & pulchra aſpectu*.

On appelle en Peinture un *regard*, deux portraits de même grandeur l'un l'aûtre, dont l'un eſt tourné à droite, l'aûtre à gauche. *Aſpectus imaginum mutuus*. J'ai un *regard* de Notre Seigneur & de la Vièrge.

REGARD, en tèrmes d'Aſtrologie, ſe dit de l'aſpect, ou de la ſituation de deux aſtres qui ſe regardent ſelon cèrtain angle, ou qui ſont en diſtance d'un cèrtain nombre de degrez. *Aſpectus*. Un *regard ſextile*, c'eſt lorſque les aſtres ſont diſtans de 60. degrez; un *quadrat*, lorſqu'il le ſont de 90. degrez; & un *trigone*, de

de 120. l'*oppoſition* eſt de 180. degrez. On dit auſſi un quintile. Voyez ce mot.

Retenir ſon REGARD. Au ſtile de procéder de Normandie, c'eſt retenir la faculté d'aſſiſter en caûſe, pour voir ou regarder ce qui s'y paſſe. Lorſqu'il y a pluſieurs clamans ou retrayans, & qu'un laiſſe la pourſuite de la clameur à un aûtre, celui qui a laiſſé ainſi la pourſuite, peut retenir ſon *regard*; & ſi l'aûtre à qui la pourſuite a été délaiſſée, commet quelque fraude avec le tenant, celui qui a retenu ſon *regard* peut retourner à la pourſuitte de ſa clameur, & reprendre ſon procès au même état qu'il étoit lorſqu'il le laiſſa. De ſorte que la pourſuite étant adjugée à un des clamans il doit procéder avec le tenant, & les aûtres clamans qui ont retenu leurs *regard* ſont regardans & aſſiſtent à toutes les journées s'ils veulent, pour voir s'il n'y a point de colluſion. Voyez Tèrrien Commentaire ſur la Coutume de Normandie L. VIII. C. 16.

REGARD, ſe dit figurément des vuës, des réfléxions de l'eſprit. *Animi reflectiones.* Ceux qui ſe citent à tout propos donnent lieu à ceux qui les écoutent, de ſoupçonner que ce *regard* ſi fréquent vèrs eux-mêmes ne naiſſe d'une ſecréte complaiſance, qui les porte ſouvent vèrs cet objèt. LOG.

AU REGARD, éſpéce de prépoſition; & ſignifie, Ce qui touche, ce qui intérreſſe. *Quantum ad. Au regard* de Mævius, ou quant à lui, il ne prétend rien en cette affaire. Un arrêt rendu entre deux parties n'a point de force *au regard* d'un tièrs. On dit auſſi advèrbialement, *Au regard*; pour dire, A comparaiſon. L'homme n'eſt qu'une fourmi *au regard* de Dieu. On dit auſſi, Pour le *regard*; pour dire, En conſideration. mais ces deux façons de parler commencent à vieillir.

REGARD, en tèrmes d'Hydrauliques. C'eſt une éſpéce de Pavillon, où ſont renfèrmez des robinêts de pluſieurs conduits d'eau avec un petit baſſin pour en faire la diſtribution. C'eſt auſſi un petit caveau ſèrvant à même uſage, où l'on déſcend par un chaſſis de pièrre en Latin *Caſtellum* ſelon Vitruve. DAVILER. C'eſt encore un réſèrvoir d'eaux de ſource, ou de fontaine, où elles s'amaſſent pour en faire enſuite la diſtribution, & où l'on place les cléf, ou robinêts pour les faire couler, ou élever en haut. *Aſpectorium.* Le *regard* des fontaines de Paris eſt à la porte Saint Michel. On fait auſſi des *regards* de diſtance en diſtance; pour obſèrver la conduite des eaux, & faciliter le rétabliſſement des tuyaux.

REGARDANT, ANTE. adj. & ſ. Spectateur; qui regarde, qui obſèrve éxactement. *Aſpiciens, intuens, proſpiciens.* Le plus beau de cette cérémonie; c'eſt le nombre infini des *regardans*, Ceux qui ſont ſi *regardans* ne concluent jamais une affaire. Être trop près *regardant*, c'eſt-à-dire, être un peu avâre.

REGARDANT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un animal qui ne montre que la tête & quelque petite partie du cou, mouvant de quelque diviſion de l'Écu. *Adſpiciens.* Sèrvient porte d'azur à trois bandes d'or au chèf d'argent chargé d'un lion *regardant* de gueules.

REGARDANT. Tèrme de Pratique & de Palais en Normandie. C'eſt celui qui retient ſon regard. Voyez REGARD.

REGARDER. v. act. Voir, enviſager, contempler. *Intueri, contemplari.* L'homme a été créé la tête levée pour *regarder* le ciel. Le loup qui ſort du bois *regarde* de tout côtez pour voir s'il n'y a rien à craindre. Un ingrat n'oſe *regerder* en face ſon bienfaiteur, ni un criminel ſon Juge. Le ſoleil ni la mort ne ſe peuvent *regarder* fixement. LA ROCHEF. Aléxandre ne *regarda* jamais les filles de Darius que comme un père *regarde* ſes enfans. ABL. L'envie *regarde* de travèrs les belles actions. La pudeur ne ſouſſre pas qu'une fille *regarde* un homme fixement. On approuve aiſément ce qu'on *regarde* avec plaiſir. NICOD. Un glorieux *regarde* les gens de travèrs, de haut en bas, ne daigne pas *regarder* les gens. Un éffronté *regarde* les gens ſous le nez. Un charitable *regarde* les paûvres d'un œil de pitié, les aſſiſte. Les Amans ſe *regardent* tendrement, languiſſamment. Cette femme a de grands yeux qui ne ſèrvent qu'à *regarder*; ils n'ont point ces tours fins que donne l'envie de plaire. LE CH. D'H.

REGARDER, ſignifie auſſi, Éxaminer, obſèrver, conſidérer attentivement. *Oſervare, contendere ad, contemplari.* Un criminel ſur la ſelette doit bien *regarder* à ce qu'il va dire, & y prendre bien garde. Lorſqu'on *regarde* attentivement toutes les grandeurs de ce monde, on trouve que ce n'eſt que vanité & que folie. La plupart des dévots ne le ſont que pour ſe faire *regarder*: ceſſez de les admirer & il ceſſeront d'être dévots. LOG. Ceux qui ont plus ſujet de croire que les hommes les *regardent*, ſont plus remplis de la vûë des jugemens qu'on porte d'eux, & en ſont plus vivement touchez, parcequ'ils ont plus d'honneur à pèrdre ou à acquérir. LOG. Les brâves n'ôſeroient reculer: ils veulent mériter l'éſtime de ceux qui les *regardent*. LA PL.

REGARDER, ſe dit figurement en chôſes ſpirituelles. *Cogitare, animo perpendere, recogitare.* Songe, pécheur, que Dieu te *regarde*, & te voit. Dans toutes nos actions il faut *regarder* la gloire de Dieu, l'utilité du public, & en dèrnier lieu notre intérêt. Un Martyr *regardoit* la mort, les ſupplices, ſans en être effrayé.

REGARDER, ſignifie auſſi, Concèrner, toucher; appartenir à quelque chôſe, y avoir de la relation. *Pertinere, referre, ſpectare.* Cette quéſtion *regarde* la Phyſique. Ces raiſons *regardent* le fonds, & ne concèrnent point la proviſion. J'ai à traiter une chôſe qui *regarde* ſes intérêts. SAR. L'affront qu'on fait à la femme, *regarde* le mari. Il y a deux ſucceſſions collatérales qui le *regardent*. Il a un indult ſur une telle Abbaye, il y a des bons bénefices qui le *regardent*.

REGARDER, ſe dit auſſi en parlant de la ſituation des lieux, de ce qui eſt à l'oppoſite. *Mutuo, vel invicem reſpicere.* C'eſt être tourné vèrs un cèrtain lieu ou cèrtain endroit d'un païs. Ces deux pavillons ſe *regardent*, & font une belle ſymmétrie. Cette chambre *regarde* ſur la Cour, & ſur le jardin. Ce phâre eſt bien élevé pour *regarder* de loin ſur la mèr. Les Anciens vouloient que les Égliſes *regardaſſent* toûjours l'Orient. L'aiguille aimantée *regarde* toûjours le Nord. Ceux qui *regardent* l'Éſpagne ont la couleur baſanée. ABLANC.

REGARDER, ſignifie encore, Chèrcher quelque chôſe. *Scrutari, intueri. Regardez* dans vos livres, ſi vous ne trouverez point un tel Auteur. *Regardez* à vôtre montre quelle heure il eſt. *Regardez* bien où vous avez mis mes papiérs. On dit auſſi, qu'il ne faut pas *regarder* de ſi près; pour dire, éxaminer les chôſes trop ſèvèrement, être avâre & ménager juſqu'aux moindres chôſes.

REGARDER, ſignifie auſſi, Attendre qu'un aûtre commence. *Reſpicere, adſpicere, conſpicere.* Deux armées en bataille ſe *regardent* & ſe marchandent, pas une ne veut quitter ſon poſte. On a propôſé en plein Conſeil une entrepriſe fort hardie, tout le monde s'eſt *regardé* & pas un ne s'eſt offèrt à l'éxécuter. Les chiens ſe *regardent* long temps, avant que de ſe mordre.

REGARDER, en tèrmes d'Aſtrologie, ſe dit de la ſituation des aſtres les uns à l'égard des aûtres. Mars & Vénus ſe *regardent* par un trigone, par un quadrat. *Reſpicere.*

REGARDER, ſe dit auſſi de la divination qui ſe fait par la Chiromance, ou plutôt par la charlatanerie. *Inſpicere, proſpicere.* Cette femme *regarde* dans la main, c'eſt-à-dire, dit la bonne avanture, affronte les ſimples.

REGARDER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un chien *regarde* bien un Évêque; pour dire, qu'on ne ſe doit point offenſer d'être *regardé*. On dit auſſi un chien *regarde* bien un Évêque & s'il n'eſt pas une ſi grôſſe bête. Il faut plutôt *regarder* à ſes mains, qu'à ſes piéds, pour taxer un homme d'être lârron. On dit qu'un homme n'y *regarde* pas de ſi près, c'eſt-à-dire, qu'il ne fait pas les chôſes avec beaucoup d'attention, ni d'éxactitude. On dit auſſi à un valet qu'on menace, Vous n'avez qu'à *regarder* la porte; pour dire, on vous chaſſera. Il y a auſſi un jeu qu'on appelle, Se *regarder* ſans rire.

REGARDURE. ſ. f. Vieux mot. Action de regarder. Regard. Aſpect.

> *Lors vey qu'envye en la peinture,*
> *Avoit trop laide* regardure:
> *Car el ne regardaſt neant*
> *Que de travèrs en lorgnoyant.* R. DE LA RÔSE.

REGARNIR. v. act. & rédupl. Garnir une ſeconde fois. *Iterum inſtruere, ornare. Regarnir* une chambre, une place, une tapiſſerie. On le dit auſſi d'un plan d'arbres, de vignes. Ce bois eſt garni, il le faut *regarnir*, y replanter de nouveau plant.

REGATES. ſ. f. Courſes de barques qui ſe font ſur le grand canal de Veniſe, en forme de Carouſſel, pour gagner le prix qui eſt déſtiné au vainqueur. *Cymbarum vel liburnarum concitatio.*

REGAYER. v. act. Tèrme de Chanvrier. Paſſer le chanvre par le ragayoir. *Pectinare, carminare. Regayer* le chanvre.

REGAYOIR. ſ. m. Utencile de campagne qui ſèrt à préparer le chanvre, & eſt un éſpéce de ſeran, par les dents duquel on le paſſe pour le purger de ſes ordures. *Pecten ferreus.*

REGAYURE. ſ. f. Ce qui demeure dans le ragayoir lorſqu'on regaye le chanvre. *Pectinamentum.* Otez ces *regayures* du regayoir.

RÉGEANE. ſi f. Nom de lieu. *Regenna.* Il eſt dans l'Autunois, Belleforeſt le place ſur la Cure. Valois *Not. Gall. p.* 468.

REGÉHIR à Dame Dieu, c'eſt lui chanter louanges. BOREL.

RÉGEL. Voyez RIGEL.

REGELER. vèrb. neut. & rédupl. Geler une ſeconde fois. *Regelare.* Il avoit dégelé hiér, mais aujourd'huy il *régele* plus fort que jamais.

REGEMENT. ſ. m. Vieux mot. Dans la Préface des aſſiſes de Jéruſalem il ſignifie Gouvèrnement. *Regimen adminiſtratio.*

REGEN. ſ. m. Nom propre d'une Rivière d'Allemagne. *Reginus.* Elle a ſa ſource dans la Bohême, travèrſe une partie du cèrcle de Bavière y baigne Chamb, & va ſe décharger dans le Danube, vis à-vis de Ratiſbone. MATY.

REGENCE. ſ. f. Gouvèrnement d'un État pendant la minorité, ou l'abſence du Roi. *Regni adminiſtratio.* Les Reines mères ont la *Régence* du Royaume, quand les Rois de France ſont mineurs. Le Portugal a été mis en *Régence* pendant l'imbécillité du Roi. Edoüard III. Roi d'Anglètèrre, après la mort de Charles Le Bel Roi de France, diſoit que pèrſonne ne lui pouvoit diſputer la *régence* du Royaume. Cependant il fut éxclus de la *régence*; & elle fut donnée à Philippe de Valois; mais ſa *regence* dura peu. CHOISI.

RÉGENCE, ſe dit auſſi en quelques villes, ou Républiques, du Corps des Officiérs ou Magiſtrâts qui en ont l'adminiſtration. *Regimen.*

RÉGENCE, ſe dit auſſi d'une place de Régent, de la qualité de ceux qui enſeignent les Lèttres & les Arts dans les Colléges. *Scholæ adminiſtratio.* Il a obtenu la *Régence* d'une telle clâſſe dans un tel Collége; ſa *Régence* lui vaut tant. La *Régence* eſt un métier bien pénibles. Le Conſeil de *Régence* eſt un Conſeil compôſé de quelques Grands Seigneurs & Miniſtres où préſide M. le Duc d'Orléans Régent, & où ſont décidez toutes les affaires que le Roi décideroit dans ſon Conſeil privé.

RÉGÉNÉRATION. ſ. f. Action de régénérer. *Regeneratio.* La *régénération* ſe fait par le lavement du Saint Éſprit, dont le Baptême eſt le ſigne. Quand un Payen ſe convèrtit on lui adminiſtre le Baptême, comme ſigne de ſa *régénération.* Une nouvelle cérémonie fut inſtituée pour la *régénération* du nouveau peuple. BOSSUET.

RÉGÉNÉRER. v. neut. Tèrme de Théologie. *Regenerare, Initiare*, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe : Il a été *régénéré*, pour dire, Il a été rengendré de nouveau ſpirituèllement, il eſt devenu enfant de Dieu.

RÉGENSPURG. Voyez RATISBONE. C'eſt la même chôſe.

REGENT, ENTE. adj m. & f. Qui régit, qui gouvèrne un Royaume au nom du Roi. *Procurator, vel procuratrix regni.* La Reine Mère eſt la Reine *Regente.* En Portugal il y a un Prince *Régent.* Philippe de Valois, malgré toutes les brigues d'Edoüard, fut déclaré *Régent* du Royaume. MÉZERAI. Ils s'attachoient à Pèrdicas qu'on venoit de faire *Régent.* VAUG. Quelques uns ont prétendû que les femmes ne pouvant ſuccéder à la Couronne, elles ne pouvoient auſſi être *Régentes* du Royaume. Mais l'uſage a décidé en leur faveur, & l'on défère toûjours cet honneur aux Reines Mères. C'eſt M. Le Duc d'Orléans qui eſt *Régent* du Royaume, pendant la minorité de Loüis XV.

RÉGENT, ſignifie auſſi un Profeſſeur public des Arts, ou des Sciences, qui tient une claſſe dans un Collége. *Doctor, profeſſor. anteceſſor.* L'Univèrſité eſt compôſée de Docteurs, Profeſſeurs & *Régens.* Les *Régens* qui ont régenté pendant ſept ans continuèls dans un Collége de l'Univèrſité de Paris ſont préferez aux Graduez pour la requiſition des Bénéfices, à l'éxception des Docteurs en Théologie de l'Univèrſité de Paris. L'écoliér & le *Régent* ſont des tèrmes rélatifs. On dit un *Régent* de Rhétorique, & des baſſes claſſes : ceux de Philoſophie s'appellent plutôt *Profeſſeurs.*

RÉGENT, ſe dit figurément de ceux qui veulent gouvèrner, & dominer les aûtres. *Præceptores.* Cachez les talens qui vous font regarder comme un *Regent* incommode. BELL.

RÉGENTER. v. act. Tenir, éxèrcer la Régence. *Regere.* Il y a pluſieurs années qu'un Prince *régente* le Portugal avec la ſatisfaction des peuples.

RÉGENTER, ſignifie auſſi, Faire le maître; dominer; vouloir commander par tout où l'on eſt. *Dominari.* Cet homme eſt altier & impérieux; il veut *régenter* en tous les lieux, en toutes les compagnies où il ſe trouve. Il ne faut point s'aviſer de *régenter* le monde. MONT. Pèrſonne ne doit s'ériger en Pédagogue, ni prétendre *régenter* les aûtres. BELL. Il a beaucoup d'amis & de créatures dans un tel Parlement; il y *régente.*

RÉGENTER, ſignifie encore, Être Régent; Profeſſeur dans un Collége, y tenir une claſſe. *Profiteri, docere.* Un tel *régente* en une telle claſſe en tel Collége. Il doit bien ſçavoir le Latin, il a *régenté* toute ſa vie.

RÉGENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Doctus, adminiſtratus, rectus.*

REGÈRMER. v. act. & rédupl. Gèrmer de nouveau, ou renaître. *Regerminare, repullulare.* On ne le dit que des plantes & des graines qui renaiſſent, qui repouſſent.

REGGE, ou **RÉGGIO.** En François nous diſons toûjours *Réggio.* Nom propre d'une ville de la Lombardie, Capitale du Duché de Regge, & ſituée ſur une petite rivière, entre Parme, & Modéne, à cinq lieuës de la prémière & à ſix de la dèrnière. *Regium Lepidium. Reggio* a été ſouvent ruinée par les Barbâres; Charlemagne la rétablit. Elle eſt aſſez grande; on y compte vingt-deux mille âmes. Elle eſt riche par le grand commèrce de ſoye qu'on y fait, fortifiée & défenduë par une bonne Citadelle, & elle a un Évêché ſuffragant de Boulogne. MATY. M. Harris met *Réggio* en Italie à 42 d. 15 min. de latitude, & à 31 d. 35 m. de longitude.

Le Duché de RÉGGIO. *Regienſis Ducatus.* Province des États de Modéne, de Mantouë, de Parme, & la Carfagnana. Ce païs eſt abondant en ſoye. *Réggio* Capitale, & Bréſelo ou Bèrſello en ſont les lieux principaux. MATY.

RÉGGIO, ou REGGE. Voyez RHEGE.

RÉGIE. ſ. f. Oeconomat, garde, adminiſtration & direction d'un revenu. *Miniſtratio, adminiſtratio, procuratio.* Les Fèrmiérs Généraux mettent en *régie* les droits qui ſe pèrçoivent à Paris, & affèrment ceux des Provinces. Cet homme a la *régie*, l'œconomat d'une telle Abbaye. La garde-noble eſt une éſpéce de *régie* des biens d'un mineur. Il ſe dit auſſi en parlant de Monnoye. Toutes les Monnoyes de France ſont aujourd'hui en *régie*, BOISSARD, pour dire, ſont ſous la main du Roi.

RÉGIFUGE. ſ. f. Nom d'une fête qui ſe célébroit dans l'ancienne Rome le 6ᵉ des Calendes de Mars, c'eſt-à-dire, le 24ᵉ de Févriér, en mémoire de ce que les Rois avoient été chaſſez, & de ce que Tarquin avoit fui de Rome ce jour-là. *Regifugium.* Quelques-uns diſent que ce nom fut donné à cette fête à caûſe que le Roi des ſacrifices s'enfuyoit des Comices, ou du lieu de l'aſſemblée dès que le ſacrifice étoit achevé, ce qu'il faiſoit par imitation de la fuite de Tarquin le ſupèrbe, Voyez Auſone, *Eccl. de Feriis Romanis, v.* 13. Plutarque, *Queſt. Romaines, Q.* 62. Struvius, *Antiq. Roman. ſyntagma C. VIII. p.* 354. dans ſon Calendriér, & *p.* 372. & *C. IX. p.* 440.

REGIMBEMENT. ſ. m. Action d'une bête qui regimbe. *Recalcitratio.* Le *regimbement* d'une mule eſt dangereux.

REGIMBER. v. n. Ruer des piéds de dèrrière, n'obéïr pas à l'éperon, au foüet, à la gaûle. *Recalcitrare.* Il ne ſe dit au propre que des chèvaux, mulets & ânes, qui au lieu d'avancer, ſe câbrent, reculent ou ruënt. Il ſe dit quelquefois au figuré des hommes qui réſiſtent, qui ſe ſoulevent; qui ne veulent pas obéïr aux commandemens des ſupérieurs. Le ſouvenir de la pèrte de vôtre libèté, vous fera *regimber* quelquefois. ABLANC. Il *regimbe* contre l'éperon, il ne ſouffre point l'inſtruction, la diſcipline.

> *Non, que tu ſois pourtant de ces rudes éſprits,*
> *Qui* regimbent *toûjours quelque main qui les flatte.* BOIL.

Borel dérive ce mot du Grèc ῥιμβειν, qui ſignifie *irriter* ou *ruer*, ou plûtôt du mot Celtique *ruat.* Du Cange témoigne qu'on diſoit autrefois *regiber*, & dérive ce mot de *gibet*, parceque les pendus qu'on ſecouë *regimbent* des piéds.

REGIME. ſ. m. Tèrme de Médecine. L'art de conſèrver la ſanté par une manière de vie convenable à la diſpoſition du corps. *Diæta, victus ratio, modus.* Les jeunes gens qui ſont d'une compléxion robuſte vivent ſans aucun *régime.* Les vieillards, les valetudinaires, doivent vivre d'un grand *régime*, uſer de *régime*, faire diette, s'abſtenir de pluſieurs chôſes, prendre de cèrtains remédes. Le *régime* de vivre eſt différent ſuivant les nations. Bartolin dit qu'en Dannemarc on donne à celui qui avoit une grôſſe fievre une trenche de jambon, au lieu d'un œuf frais. Ce mot & le ſuivant viennent du Latin *regimen.*

RÉGIME, ſe dit auſſi en parlant de cèrtaines Maiſons Religieûſes, & veut dire Gouvèrnement. *Regimen. Régime* annuel, triennal, pèrpétuel. Le *régime* pèrpétuel ruïne, & déſole les Monaſtères. PAT.

RÉGIME, en tèrme de Philoſophie Hèrmétique, du Latin *Regimen*, gouvèrnement. Ainſi l'on dit le *régime* du feu; c'eſt-à-dire, la manière de faire & de conduire le feu. DICT. HÈRMET.

RÉGIME DE L'OUVRAGE DES PHILOSOPHES. Il eſt appellé par les ſages, Ouvrage de patience. Il y a trois chôſes à obſèrver dans le *régime* de l'ouvrage Philoſophique; la prémière, d'adminiſtrer un feu convenable au commencement de la cuiſſon, qui eſt celui du prémiér degré dont la chaleur eſt douce & bénigne : car la nature ne feroit rien ſi on violentoit ſon mouvement.

La ſeconde, eſt de continuer ce même feu éxtèrne ſuivant la ſaiſon de l'ouvrage, obſèrvant quatre ſaiſons comme dans l'année commune & aſtronomique : le commencement étant l'hyvèr, la ſuite le printems, & après l'été, & enfin l'automne, qui eſt le tems de la parfaite maturité & pèrfection de la pièrre, augmentant la chaleur ſelon que la nature l'augmente en châque ſaiſon.

Surquoi il faut être avèrti que l'on peut commencer en tout tems le travail, ſans être obligé de ſe conformer aux ſaiſons de la nature, d'autant que l'hivèr de l'ouvrage peut ſe trouver dans l'été ou

ou l'automne de la nature, & ainſi des aûtres ſaiſons : c'eſt le ſentiment de quelques Philoſophes, qui n'eſt pas à rejetter ; ce qui pourtant doit s'entendre du jour que le mèrcure eſt mis dans l'œuf philoſophal, & non dès qu'on commence à le mettre en libèrté des priſons ou la nature l'avoit enfèrmé.

La troiſiême, c'eſt que dans l'augmentation du feu il ne faut pas augmenter d'un degré tout d'un coup, d'autant que les éſprits ne pourroient pas ſouffrir cette violence ; mais il faut partager le dégré en quatre parties, & ne l'augmenter que d'un quart de degré à châque fois. Arnaud de Ville-neuve ne veut pourtant aucune augmentation de feu ſinon au blanc, tems auquel les éſprits ſont fixez & ne craignent plus rien ; & cette augmentation pour lors ſe doit faire par un quart de degré à châque fois, depuis le blanc parfait, juſqu'au rouge auſſi parfait & accompli.

Toutes les opérations du prémiér *régime*, juſqu'à la putréfaction ſont toutes occultes & inviſibles ; elles ont pèrdu leurs prémières qualitez & formes, & en ont acquis une aûtre ſi conſidérable, qu'il n'y a chôſe au monde à laquelle on puiſſe la comparer. Il eſt à remarquer qu'au ſecond *régime* auquel ſe fait la putréfaction, la couleur noire paroît, & cette opération eſt viſible & extèrne. DICT. HÈRMÉT.

RÉGIME, en tèrmes de Grammaire, eſt la ſyntaxe ou concordance que des mots doiveut avoir les uns avec les aûtres, ſuivant les régles de la Grammaire, ou l'uſage de la langue. *Concordantia, convenientia.* Le *régime* d'un vèrbe actif eſt l'accuſatif. Les prépoſitions ont divèrs *régimes*, ſuivans les différentes langues, &c. Voyez RÉGIR.

RÉGIME DE BANANES. C'eſt ainſi que les François dans les Iſles de l'Amérique appellent la grappe, ou l'amas de fruits que produit le Bananiér, ou le Plâne. Voyez ces deux mots. Les Éſpagnols la nomment Tete, *Cabeça.*

RÉGIMENT. ſ. m. Tèrme de Guèrre. Corps de trouppes faiſant partie d'une armée. *Legio, phalanx.* Les *Régimens* de Cavalerie ſont commandez par un Meſtre de Camp, & ont d'ordinaire ſix Compagnies. Un *Régiment* d'infanterie eſt commandé par un Colonel, & à quelquefois un grand nombre de Compagnies. Le *Régiment* des Gardes eſt fixé à trente Compagnies de 150 ſoldats châcune. Celui de Picardie a eu juſqu'à 120 Compagnies & plus. C'eſt un beau poſte d'être à la tête d'un *Régiment.* Quelques-uns prétendent qu'avant l'année 1636. ou 1637. Il n'y avoit point de *Régimens* de Cavalerie. Les Compagnies étoient détachées, & ne faiſoient point enſemble les corps de trouppes, qu'on appelle *Régimens.*

RÉGIMENT, dans le diſcours ordinaire, ſignifie pluſieurs pèrſonnes. *Turba.* J'avois invité quatre pèrſonnes à dîner, ils ſont venus un *régiment.* On eſt aſſaſſiné en cette Égliſe d'un *régiment* de paûvres.

REGINA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Regina.* Il eſt dans la Calâbre Citérieure, entre Coſenze & Riſignano, à trois lieuës de châcune. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Erimum, Erinum*, ou *Herinum*, petite ville des Brutiens, que d'aûtres placent au village de la Reina, qui eſt entre Coſenze & Citrarn. MATY.

REGINGLETTE. ſ. f. Ce mot eſt dans les Fâbles de la Fontaines, Liv. I. fâble 8e, & ſignifie une ſorte de piége pour attraper les oiſeanx. Les Oiſeliérs de Paris ne connoiſſent pas le mot de *reginglette*, qui apparemment eſt un mot de Château Thièrri où étoit né La Fontaine.

> *Quand* reginglettes *&* *rèſeaux*
> *Attraperont petits oiſeaux,*
> *Ne voles plus.*

Les Oiſeliérs de Paris au lieu de *reginglette* diſent Trébuchet, colet, lacet, las.

RÉGION. ſ. f. Diviſion particulière de la tèrre ; étenduë de païs. *Regio, plaga, tractus.* Une *région* ſe diviſe en haûte, & baſſe, ou en *région* ultérieure, & citérieure, ou en *région* intérieure, & extérieure, ſelon leur divèrſe ſituation. Cet homme a voyagé en pluſieurs contrées & *régions.* Il a vu les *régions* brûlantes & les *régions* glacées, hypèrborées. Racan a dit en parlant de Dieu qui regarde la tèrre du haut de ſon ciel :

> *Il voit comme fourmis marcher nos Légions,*
> *Dans ce petit amas de pouſſière & de bouë,*
> *Dont nôtre vanité fait tant de* région.

RÉGION, ſe dit auſſi des diviſions de l'air, & du ciel. *Aëris & cæli regio.* L'air eſt diviſé en haute, moyenne, & baſſe *région.* Voyez AIR.

On appelle *région élémentaire*, une ſphère tèrminée par le concâve du ciel de la lune. *Regio elementaris.* Cette ſphère comprend les quatre élémens, & tous les corps inférieurs. On appelle *région éthérée* toute la vaſte étenduë de l'Univèrs, & tout cet éſpace immenſe dans lequel roulent tous les cieux. Les étoiles fixes ſont en la plus haute *région* du ciel. Les nouveaux Aſtronômes ont partagé la lune en divèrſes *régions*, ou Provinces auxquelles ils ont donné leur nom ; comme on voit dans la Sélénographie d'Hévélius. On appelle auſſi le Paradis, la céléſte *région.*

RÉGION, ſe dit auſſi des diviſions du corps de l'homme. *Regio.* Les Médecins diviſent le corps de l'homme en trois *régions*, qu'ils appellent auſſi *ventres* & *capacitez.* La haute ou ſuprême *région* eſt la tête, qui s'étend juſqu'à la prémière vèrtébre, où ſont contenus les organes animaux, le cèrveau, qui eſt la ſource du mouvement & du ſentiment & le domicile de la raiſon. La ſeconde *région* eſt le ventre moyen ou le thorax, la poitrine qu'Hippocrate appelle le ventre ſupérieur, qui s'étend depuis les clavicules juſqu'au diaphragme, & c'eſt là où ſont les parties vitales déſtinées à la réſpiration, le cœur, les poumons. La troiſiême *région* eſt le bas ventre, où ſont les parties naturelles deſtinées à la digeſtion, purgation & génération.

RÉGION. Ce mot s'employe figurément pour ſignifier le plus haut point de quelque art, de quelque ſcience. *Apex.* Son courage le porteroit dans cette haute *région* de la critique, s'il avoit aſſez de force pour ſoutenir ſon courage. BALZ.

> *Habitez par l'éſſor d'un grand, & beau génie,*
> *Les hautes* régions *de la Philoſophie.* MOL.

RÉGIONNAIRE. adj. m. Titre que l'on a donné dans l'Égliſe depuis le Ve ſiécle à ceux à qui on confioit le ſoin de quelque région, ou l'adminiſtration de quelque affaire dans un cèrtain diſtrict. Il y avoit autrefois à Rome ſept Diâcres *régionaires* qui gouvèrnoient des Hôpitaux ou Bureaux pour la diſtribution des aumônes, & que l'on nommoit Diaconies. Il y avoit auſſi des Soudiâcres *régionaires*, des Notaires *régionaires*, des Défenſeurs *régionaires.* Saint Samſon étoit Évêque *régionaire* & Abbé à Dol en Brétagne. Un Évêque *régionaire* étoit un Miſſionaire Évangélique avec le caractère Épiſcopal, mais ſans ſiége particuliér, auquel il ſoit attaché, afin qu'il puiſſe aller prêcher, & faire les autres fonctions du S. miniſtère par tout où l'éſprit de Dieu & le beſoin des peuples le conduira.

E RÉGIONE. Tèrme d'Imprimerie dont on ſe ſèrt fort ſouvent en parlant des chôſes qui s'impriment les unes vis-à-vis des aûtres, ſoit en divèrſes langues, ſoit lorſqu'on met quelques matières en parallêle. *E regione, juxta.*

RÉGIR. v. act. Conduire, gouvèrner. *Regere, adminiſtrare.* Le Pape Innocent XII. *régit* l'Égliſe. Les peuples mutins ſont difficiles à *régir* & à gouvèrner. C'eſt cet Intendant qui *régit*, qui gouvèrne toute la maiſon de ce Prince. Il n'eſt pas poſſible de *régir* un ſi grand Empire. VAUG. Cupidon *régit* tout ici bas. S. ÉVR.

RÉGIR, ſignifie auſſi, Avoir ſoin de recevoir un revenu, d'adminiſtrer les affaires qui le concèrnent. *Adminiſtrare.* Un Oeconome eſt établi dans une Abbaye vacante pour la *régir*, pour en recevoir le revenu. Un Commiſſaire aux ſaiſies réelles, un Curateur aux biens vacans, ſont établis pour avoir ſoin des biens ſaiſis ou abandonnez. Quand on ne trouve pas des gens qui veulent prendre une fèrme à forfait, on eſt obligé de la faire *régir.*

RÉGIR, en tèrmes de Grammaire, ſe dit de la conſtruction des noms, & des vèrbes qui ont un cèrtain régime. *Regere.* Le vèrbe actif *régit* l'accuſatif. Les neûtres *régiſſent* ordinairement le datif. Les prépoſitions *régiſſent* cèrtains cas : & c'eſt ce qui les rend différentes des advèrbes qui ne *régiſſent* rien. Nos excellens Écrivains n'approuvent point que deux vèrbes qui *régiſſent* deux cas différens, ſoient mis enſemble pour ne *régir* qu'un ſeul cas. Par éxemple, Après avoir *embraſſé*, & *donné* la bénédiction à ſon Fils : or *embraſſé*, *régit* l'accuſatif & *donné*, *régit* le datif : ainſi l'on n'en ſçauroit faire la conſtruction avec le ſubſtantif qui ſuit : & pour écrire purement, les deux vèrbes, doivent *régir* un même cas ; cela ne s'obſèrve point en parlant : mais le ſtile doit être plus éxact. Cette même régle doit s'obſèrver pour les noms. Par éxemple, Je l'ai conjuré par *la mémoire*, & *par l'amitié qu'il avoit* pour ſon père. *La mémoire* ne s'accommode point avec le vèrbe *qu'il avoit.* Cette conſtruction eſt vicieûſe, & elle eſt également condamnable. VAUG. CORN. RÉFL. Il eſt plus régulier d'obſèrver toûjours le régime des vèrbes. Pour être éxact il faut encore prendre garde quand un vèrbe *régit* un ſubſtantif dans le prémiér membre d'une phrâſe, il ne doit pas *régir* un *que* dans le ſecond. Par éxemple, Céſar apprit *la vérité* par ſes coureurs, & *que* le déſordre s'étoit mis dans l'Armée ennemie. Le vèrbe *apprit*, *régit* là un ſubſtantif, & enſuite un *que.* Cela eſt irrégulier. RÉFL. Quand un vèrbe *régit* un infinitif dans un membre de la phrâſe, il ne doit point *régir* un ſubſtantif dans l'aûtre. Par éxemple,

ple, il n'eſt point néceſſaire d'apprendre à *tirer* de l'arc, ni le *maniment* du javelot. Ce régime eſt défectueux. Réfl.

RÉGISTRATA. Tèrme de Palais. C'eſt l'extrait de l'arrêt d'enregîtrement qu'on met ſur le repli des Édits & aûtres Lèttres de Chancèlerie, quand elles ont été vérifiées & enregiſtrées. *Regiſtrata.* Le *Régiſtrata* de la Cour de Rome eſt marqué par une grande R, qui tient toût le revèrs de la ſignature.

RÉGISTRATEUR. ſ. m. Tèrme de Chancèlerie Apoſtolique. Il y a 24 *Régiſtrateurs* des Bulles & Supliques de la Cour de Rome. *Regiſtratores, à commentariis.*

RÉGISTRATION. ſ. f. Vieux mot. Droit de *Régiſtration* dans la Coûtume de Liége, c'eſt la même chôſe que droit de Régiſtre. Voyez ce mot.

REGÎSTRE. ſ. m. Livre public qui ſèrt à garder des mémoires, ou des actes ou minutes pour la juſtification de pluſieurs faits dont on a beſoin dans la ſuite. *Acta, actorum tabulæ, vel commentarius.* Le *regitre* d'un Banquiér, le *regitre* de la Geolle doivent être numérotez & paraphez de la main du Juge. On appelle *Regitre des gros fruits*, un *regitre* que tient le Gréffier des Villes & Bourgs, où il y a marché, ſur lequel on couche le prix de châque éſpéce de grains, & ce qu'ils ont valu châque ſemaine. On marque le plus haut, le moyen, & le plus bas prix. En Cour Romaine on appelle Officiér du *Regitre*, le Vice-Chancelier, le Collége des Scripteurs des Brèfs, les douze Maîtres du *Regitre*, & les Régiſtrateurs. Tous les Arrêts ou jugemens qui ne ſont point en forme portent pour titre, Extrait des *Regitres* du Parlement, du Conſeil, de la Chambre des Comptes, des Requêtes du Palais, &c. Tous *regitres* publics ſont ſujèts à être compulſez. L'Ordonnance veut que les Curez tiennent des *regitres* des Baptêmes & des mariages; & des *regitres* mortuaires. La Cour prononce quelquefois, qu'il en ſera délibéré ſur le *Regitre*, lorſqu'elle ne veut pas juger à l'Audience, ni auſſi prononcer un appointement; mais ſeulement revoir les piéces ſur le Bureau, & juger à huis clos.

Ménage tient que ce mot vient de *regiſtrum*, qu'on a dit par corruption au lieu de *regeſtum*, qui ſignifioit un livre qui contenoit les mémoires des aûtres livres & des épîtres ramaſſées enſemble: & *dicitur regiſtrum, quaſi iterum geſtum.* Iſo Magiſter *in Gloſſis.*

Au reſte Meſſieurs de l'Académie en diſant que quelques-uns ne prononcent point l'*s* du mot *regitre*, font aſſez entendre que la plûpart la prononcent. Ce n'eſt pas le ſentiment de Richelet, ni de Pomey qui écrivent toûjours *regitre*, ſans marquer qu'il y ait là-deſſus divèrs ſentimens. Ménage dit auſſi que préſentement tout le monde prononce *regitre*, & qu'on prononçoit même ainſi dès le tems de Marot, qui fait rimer *regitre* à *épître*. Il ajoûte ſeulement que dans le Chapitre de Nôtre-Dame de Paris on dit *regiſtre*, & non pas *regitre*; *Enregiſtrer*, & non pas *enregitrer*.

REGÎSTRE SEXTÉ. Tèrme de Finances. C'eſt un regître contenant les noms, qualitez & emplois des habitans des Parroiſſes, les ſommes auxquelles ils ſont impôſez à la taille, le nombre des perſonnes dont châque famille eſt compôſée, & la quantité du ſel qu'ils ont levé au greniér. *Commentarius relatorius vel catalogus numeratorius.* L'Ordonnance des Gabelles fait ſouvent mention de ce *regitre ſexté.*

Droit de REGÎSTRE, ou Contentor qui appartient aux Audienciérs & Contrôleurs des Chancelleries, en l'Édit du Roi Henri II. de l'an 1551. C'eſt auſſi dans la Coutume de Vimeu art. I. un droit dû au Seigneur pour être enſaiſiné de l'héritage cottiér, il eſt de quatre deniérs. Au ſtyle de Liége C. V. art. 9. il eſt appellé droit de Régiſtration, & il eſt dû pour inſinuer en Juſtice un tranſport d'héritage, de cens ou rente, ou pour l'approbation d'une ſaiſine. De Laurière.

On dit provèrbialement de ceux qui ſavent toutes les nouvelles d'un quartiér, de ce qui ſe paſſe dans le monde, qu'ils en tiennent *regitre. Servare catalogum.* Marot a dit d'un homme qui avoit une heureûſe mémoire, que c'étoit le copieux *regitre* des beaux éſprits.

REGÎSTRES, en tèrmes de Chymie, ſont les rampons, ou couliſſes qui bouchent les ouvertures qui ſont aux fourneaux à vent des Verriérs, des Éſſayeurs, &c. qui ſèrvent à meſurer le feu, car on les bouche, ou on les ouvre, ſelon qu'on veut avoir un feu plus doux, ou plus violent.

REGÎSTRES, en tèrmes d'Organiſte, ſont les bâtons qu'on tire pour faire jouër les differens jeux de l'orgue, parce qu'ils ouvrent le paſſage au vent, pour entrer du ſommiér dans le porte-vent des tuyaux. *Opercula.* Les noms des *regitres* ſont marquez au bas de la montre au deſſus du clavier, & ſont les mêmes que ceux des jeux de l'orgue.

Les Imprimeurs appellent *regitre*, la diſpoſition de la prèſſe, qui eſt de telle ſorte, que les pages reviennent juſtes les unes ſous les aûtres. *Diſpoſitio.*

REGÎSTRER. v. act. Écrire quelque chôſe dans un regître. *Inſcribere, deſcribere.* On ſe ſèrt plus ordinairement du mot *enregitrer*, qui ſignifie la même chôſe. Cet Édit, ces Lettres ont été luës, publiées & *regitrées.*

RÉGLE. ſ. f. Inſtrument qui ſèrt à tracer une ligne droite. *Regula.* La *régle* ſèrt aux Géomètres, aux Écrivains, aux Déſſinateurs, aux Maçons, Ménuiſiérs, & à tous les arts où l'on a beſoin de dreſſer, ou de meſurer quelque chôſe. Deſmarêts a fait un joli Poëme des amours du compas & de la *régle*. Il y a auſſi des *régles* de proportion, qui ſont diviſées comme celles du compas de proportion, & qui ſont prèſque le même effet. La *régle* eſt un inſtrument le plus ſouvent de bois dur, mince & étroit, avec lequel on trace des lignes droites, & qui ſert mécaniquement à tous les Ouvriérs. Davilèr.

On dit figurément en ce ſens d'un homme prudent & circonſpect, qu'il ne marche, qu'il n'agit qu'avec *régle* & compas. *Cum pondere, & menſurâ.*

Régle d'Apareilleur, celle qui eſt ordinairement de quatre piéds, & diviſée en piéds & poûces. Davilèr.

Régle de Pôseur, celle de douze ou quinze piéds de long, qui ſèrt ſous le niveau, pour régler un cours d'aſſiſe, & pour égaler des piédroits ou des premiéres retombées. Toute *régle* ou table, qui ſèrt à établir un niveau, eſt nommé en Latin *Amuſſis.* Davilèr.

Régle de Charpentiér, celle qui eſt piétée de ſix piéds de long, c'eſt-à-dire qui eſt diviſée en autant de piéds. Davilèr. La *régle* des Charpentiérs eſt diviſée en ſix piéds de long. Ils ont une grande & une petite *régle.* Aubin.

Régle, ſe dit dans les arts & dans les ſciences des précéptes, & de cèrtains principes conſtans qu'on a établis après beaucoup de raiſonnemens, & d'expériences, par leſquèls on ſe doit conduire pour y réüſſir heureûſement. *Principia, axiomata.* Il faut faire paſſer le plus vite qu'il ſe peut les jeunes gens par les *régles* générales, & les mettre tout d'un coup dans la pratique. On n'apprend par les *régles* qu'avec confuſion, & avec dégoût: mais comme les *régles* donnent entrée à l'uſage, l'uſage auſſi confirme les *régles*, & rend très-clair ce qui paroiſſoit obſcur. Cela eſt particuliérement vrai dans la Grammaire, où les *régles* ſont prèſqu'infinies. L'uſage va ſouvent contre les *régles*, & ce ſont deux chôſes fort différentes que de parler bien, & de parler grammaticalement. Le Vayer. La multitude infinie des *régles* grammaticales opprime l'éloquence. Id. Voiture mépriſoit ſouvent les *régles* de la Poëſie; mais en maître qui ſe croit au deſſus d'elles, & qui ne daigneroit pas ſe contraindre pour les obſèrver. Pel. Les libèrtez qu'on ſe donne pour plaire, doivent être préférées à des *régles* exactes, dont un Auteur ſtérile & languiſſant ſe fait un art d'ennuyer. S. Évr. La *régle* de toutes les *régles* eſt de plaire. Mol. Ceux qui s'attachent ſi fort aux *régles* n'ont que bien peu de goût; c'eſt pourtant le bon goût qui doit faire les bonnes *régles*. Le Ch. de M. Les *régles* ne peuvent redreſſer ceux qui n'ont reçu qu'une meſure médiocre de ſens commun. S. Évr. Le précepte qui donne pour *régle*, de ne point garder quelquefois de *régle*, eſt un miſtère de l'art. Boil. Il faut ôter à la *régle* toute contrainte qui gêne, & qui ne laiſſe rien de libre, de naturel. S. Évr. S'il étoit vrai que les piéces qui ſont ſelon les *régles* ne plaiſent pas, & que celles qui plaiſent ne ſont point ſelon les *régles*, il faudroit que les *régles* euſſent été mal faites. Mol. Pour moi quand les chôſes me touchent, & me divèrtiſſent, je ne vais point demander ſi j'ai eu tort, & ſi les *régles* d'Ariſtote mé défendent de rire. Id. Les *régles* contraignent toûjours le ſtyle, & le rendent moins libre, & moins agréable. Le Ch. de M. Il y a je ne ſçai quelle vivacité de goût & de ſentiment que l'étude des *régles* ne ſçauroit produire. S. Évr.

Quelquefois dans ſa courſe un eſprit vigoureux,
Trop reſſerré par l'art, ſort des régles préſcrites,
Et de l'art même apprend à franchir les limites. Boil.

Régle, ſe dit de même des maximes, des loix, & des précéptes qu'il faut obſèrver dans tous les Arts. *Leges, præcepta, canones, decreta, præſcripta, theoremata.* Le 50e livre du Digeſte contient les anciennes *régles* de Droit. On dit au Palais, qu'une procédure eſt dans les *régles*, quand elle eſt faite ſelon les arrêts, les réglemens & les ordonnances.

En Médecine, *régle* ſe dit d'une méthode ordinaire qu'on ſuit pour guérir les maladies. Ce malade a été traitté dans la *régle*, ſelon les *régles* de l'art.

Le théatre a auſſi ſes *régles*; la *régle* des 24. heures, de l'unité de lieu, d'action. Cette piéce eſt bien dans les *régles*, ſelon les *régles*.

En Arithmétique il y a les *régles* qu'on appelle par excellence les quatre *régles*, l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication, la Diviſion. Il y a auſſi la *régle* de Trois ou de Proportion, ou

régle d'or, la *régle* de Compagnie, d'alliage, la *régle* de fauſſe poſition, &c.

RÉGLE, ſe dit auſſi des loix que Dieu a établies dans la nature, de l'ordre des cauſes ſecondes. *Leges, ſtatuta, præſcripta.* Un miracle eſt contre les *régles* de la nature.

RÉGLE, ſe dit en Morale d'une conduite juſte & raiſonnable, Régularité, loi, modéle, exemple. *Norma, conſtitutiones, inſtituta, ſanctiones.* La Religion nous ſert de *régle* cèrtaine pour bien vivre. Les hommes au lieu de redreſſer leurs inclinations corrompuës ſelon la *rectitude* de la *régle* divine, ont tâché de courber la *régle* même, pour l'ajuſter à leurs inclinations. NIC. Il crut qu'il devoit donner ſes actions pour *régle* de la juſtice, plutôt que de prendre la juſtice pour *régle* de ſes actions. ABLANC. On ne peut pas toûjours accommoder les *régles* du devoir avec nos inclinations. NIC. Ébranler les *régles* plus ſaintes de la Morale Chrétienne. PASC. Cette femme vit bien dans les *régles* de l'honnêteté & de la bienſeance. Il y a de la *régle* dans cette maiſon, c'eſt à dire, que tout y eſt en bon ordre. Il n'y avoit ni *régle* ni meſure dans toute la conduite du Prince. MÉZ. La vie de cet homme eſt ſi ſage, & ſi auſtère, qu'elle peut ſervir de *régle*, de modèle.

RÉGLE, ſe dit auſſi des manières de vivre établies ſimplement par l'uſage, & par la coutume : de l'ordre, de la manière de vivre ordinaire ; de la civilité, de la régularité. *Conſtitutiones, officia præſcripta.* Le bal a ſes *régles*, auſſi bien que les autres chôſes. Cet homme n'a pas rendu la courante à cette Dame, cela n'eſt pas dans les *régles*. Il a donné un repas, il s'eſt aſſis le prémier à table, cela eſt contre les *régles* de la civilité.

RÉGLE, ſe dit particulièrement de cèrtaines conſtitutions ſur leſquelles ſont établies des maiſons Religieuſes, qu'on fait vœu d'obſerver quand on y entre. *Vitæ Religioſæ formula, inſtitutio.* Il eſt bon d'être contraint à la pratique de ſes devoirs par la coutume & la *Régle* du Monaſtère. NIC. Les *Régles* Monachales doivent être approuvée par le Pape. La *Régle* de Saint Benoît, que quelques Auteurs ont appellée *Régle Sainte*. La *Régle* de Saint Bruno, de Saint François, ſont fort auſtères, quand on veut obſerver la rigueur de la *Régle*. Il n'a pas pû ſupporter les auſtéritez de la *Régle*, il a demandé diſpenſe de la *Régle*.

On appelle une Abbaye en *Régle*, celle qui ne peut être poſſédée que par un Religieux, ou un Cardinal. *Abbatia regularis.* Toutes les Maiſons Chef d'Ordre ſont des Bénéfices en *Régle*, comme Clugni, Ciſteaux, Clervaux, Pontigni, &c. On a de la peine à faire paſſer en Commende une Abbaye qui eſt en *Régle*, qui eſt poſſédée par un Religieux.

RÉGLE, ſe dit auſſi des maximes vrayes ou fauſſes que chacun ſe fait à ſa fantaiſie pour raiſonner, & pour ſe conduire. *Axiomata, præcepta.* Il s'eſt fait une *régle* de ne point ſoupper. Il faut obſerver quelque *régle* dans ſes études, dans ſes divèrtiſſemens.

On dit provèrbialement, Il n'y a point de *régle* ſi générale qui n'ait ſon exception.

RÉGLE *de veriſſimili notitia.* Tèrme de Chancellerie de la Cour de Rome. Cette *régle* porte que les proviſions d'un Bénéfice ſur vacance par mort, feront nulles, ſi du jour de la mort, au jour de la datte de ſes proviſions, ou du jour que le Courier eſt arrivé à Rome, il n'y a pas aſſez de tems pour faire que du lieu où la perſonne eſt décédée, la vacance ait pû vraiſemblablement venir à la connoiſſance du Pape. Les proviſions mêmes ſeroient nulles, s'il étoit bien prouvé que l'ont eût fait partir le Courier avant la vacance, ce qui s'appelle une courſe ambitieuſe. Cette *régle* eſt exactement obſervée en France, & le Pape n'y peut déroger. Elle n'a point de lieu à l'égard des Bénéfices donnez par le Roi en Régale, ou autrement. Il faut pour le moins ſept jours de Paris à Rome pour la vraiſemblance. Cette *régle* ne s'obſerve pas à la rigueur à l'égard des Ordinaires.

RÉGLE des vingt Jours, ou *de Infirmis. Regula viginti dierum.* Tèrme de la Chancellerie de Rome. Suivant cette *régle*, ſi un Eccléſiaſtique malade réſigne ſon Bénéfice, pour faire valoir ſa réſignation, il faut que le réſignant ſurvive 20. jours après qu'elle aura été admiſe en Cour de Rome. Si le Réſignant meurt dans les 20 jours la réſignation eſt nulle & caduque, & le Bénéfice vaque par mort. Cette *régle* n'a point lieu pour les proviſions des Collateurs ordinaires, & pour les réſignations pures & ſimples faites entre les mains de l'Ordinaire, mais ſeulement pour les proviſions du Pape, qui y déroge très-ſouvent : enſorte même que cette dérogation eſt du ſtile ordinaire des proviſions qui s'expédient ſur des réſignations en faveur. Cette *régle* ne s'obſerve point non plus à l'égard des réſignations admiſes par le Roi pendant la Régale. La *régle des 20. jours* anciennement regardoit ceux qui réſignoient en bonne ſanté auſſi bien que les malades. C'eſt le Pape Boniface VIII. qui l'a reſtreinte au cas de maladie. C'eſt pourquoi on l'appelle plus communément la *Régle de infirmis reſignantibus.* Le jour de la réſignation, & le jour de la mort ne ſont point comptez dans les 20. jours. Il faut 20. jours francs. Cette *régle des 20. jours* a été vérifiée au Parlement 1493. Elle a été faite en faveur des Ordinaires contre la Cour de Rome, qui admettant ſouvent les réſignations des Bénéficiers mourans, fruſtroient par là les Ordinaires, à qui de droit commun appartient la collation des Bénéfices.

RÉGLE *de Publicandis.* Tèrme de matière Bénéficiale. Par cette *régle* le réſignataire d'un Bénéfice pourvu en Cour de Rome eſt obligé de publier ſa réſignation, & de prendre poſſeſſion dans les ſix mois, & le pourvû par l'Ordinaire dans le mois du jour de ſes proviſions : autrement ſi le réſignant meurt dans les ſix mois, ou après le mois, ſans avoir été dépoſſédé, la réſignation demeure nulle, & ſans effet. La *régle de publicandis* s'obſerve en France à la rigueur, & le Pape lui même n'y peut déroger ; s'il y dérogeoit, l'on en pourroit appeller comme d'abus. Si le réſignant vit après ſa réſignation, le réſignataire peut prendre poſſeſſion dans les trois ans du jour de ſes proviſions, & pourvu que le réſignataire ne ſoit point prévenu de la mort ; mais après les trois ans les proviſions demeurent nulles, même pendant la vie du réſignant.

RÉGLES du Quartier en tèrme de Marine, c'eſt la manière de naviger par le quartier de réduction. AUBIN.

RÉGLEMENT. ſ. m. Ordre préſcrit par des ſupérieurs pour être obſervé, afin que les chôſes ſoient uniformes, & ſelon la raiſon & la juſtice. *Præſcriptio, formula.* Les Ordonnances ont fait divèrs *réglemens* pour l'ordre de la procédure, pour la Police, pour la Diſcipline militaire, pour les Finances. On fait de tems en tems des Édits pour le *réglement* des monnoyes, pour en fixer le prix & le poids. Les Statuts des arts & des métiers ſont des *réglemens* ſelon leſquels ceux d'un même Corps doivent travailler.

RÉGLEMENT, ſe dit auſſi des arrêts qui ſe donnent entre des Officiers qui diſputent ſur les droits & les exèrcices de leur charges. *Formula, præſcriptio, norma.* Le Préſidial & le prévôt ont une inſtance de *réglement* en la Cour ſur leurs fonctions, ſur leurs préſéances.

RÉGLEMENT DE JUGE, ſe dit des inſtances où il s'agit de la juriſdiction, quand deux Juges veulent connoître de la même affaire, & la juger. *Judicum conſtitutio.* Les *réglemens de Juges* entre les Cours Souveraines ſe pourſuivent au Conſeil Privé du Roi. Entre des Préſidiaux & un Prévôt des Maréchaux, & aûtres Juges ſubaltèrnes, ils ſe pourſuivent au grand Conſeil.

RÉGLEMENT, ſignifie en tèrmes de Palais un appointement, un jugement par lequel les Juges ordonnent que les parties mettront leurs piéces pardevant un Rapporteur pour leur être fait droit à ſon rapport. *Ex edicto, de ipſo jure diſceptatio.* Le mot de *réglement* comprend tous appointemens en droit, appointemens à mettre, à ouïr droit, &c. La conteſtation en cauſe n'eſt établie que par le *réglement.* Pour voir ſi un procès eſt en état, il faut voir ſi on a ſatisfait à tous les *réglemens*, ſi toutes les forcluſions ſont acquiſes ſur les *réglemens* de tous les incidens.

RÉGLÉMENT. adv. D'une manière réglée, ponctuelle. *Regulariter, certo ordine, certis temporibus.* Cet homme vit fort *réglément*, d'une même manière, ſelon les loix. Le Meſſager part *réglément* tous les Vendredis à telle heure. Cette horloge va fort *réglément*, eſt fort juſte.

RÉGLER. v. act. Tirer des lignes le long d'une régle. *Lineas ad regulam deſcribere, exarare.* Il ne ſe dit guères que du papier, & des livres qu'on régle pour en marquer les marges, afin de n'écrire qu'entre quatre régles ; & auſſi du papier propre pour recevoir des notes de Muſique, ou de la tablature : ce qui a donné lieu au provèrbe : Cela eſt *réglé* comme un papier de Muſique, c'eſt à dire, ſe fait toûjours d'une même ſorte. Chez les Imprimeurs on appelle *régler* le coup, lorſque l'on marque avec de la craye ſur le timpan l'endroit où l'on doit pôſer la platine.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Ordonner, faire des réglemens pour maintenir les chôſes dans l'ordre. *Statuere leges, condere, ſancire.* Il eſt de la police de *régler* le prix des denrées, d'y mettre un taux cèrtain. Le Roi a *réglé* les fonctions, les prééminences des charges de ſa Cour, des Officiers de ſon armée. Les Républiques ſe vantent d'avoir des États mieux *réglez*, mieux policez que les aûtres.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Juger, liquider. *Judicare, expedire.* Ces parties ſe ſont pourvuës au Parlement pour faire *régler*, juger leurs differens. La Cour renvoye les parties au Parquet pour être *réglées.* On a renvoyé pardevant un ancien, pour *régler* & liquider ces dépens, ces frais.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Appointer, donner un réglement. *Pronunciare, diſceptandum eſſe præſcriptis actis.* Les parties ont été *réglées* à écrire & produire. Il y a deux inſtances d'intèrvention qui ne ſont point *réglées*, ſur leſquelles il faut obtenir des réglemens.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Compter entre des parties, tranſiger. *Rationes*

tiones cum aliquo putare, tranſigere. Ces aſſociez ont *réglé* tous leurs comptes, ils ont fait une tranſaction qui a *réglé* toutes leurs affaires.

RÉGLER, ſignifie encore, Maintenir la diſcipline, faire obſérver un bon ordre, tant en public, que dans le ménage particulier. *Diſciplinam, leges ſervare, obſervare.* Les Romains étoient fort habiles pour bien *régler* & diſcipliner leurs armées. Les Prélats doivent bien *régler* leur Diocêſe. Un bon Oeconome doit bien *régler* ſa maiſon, ſon train. Il faut avoir un ordinaire *réglé*, *régler* ſa dépenſe ſelon ſon revenu. Il ne ſe fera plus de nouveaux Édits que pour *régler* le luxe. VOIT. Un Supérieur d'un Monaſtère doit bien *régler* ſon Couvent, y bien maintenir ſa Régle.

RÉGLER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. *Excolere.* Cet homme a l'éſprit bien *réglé. Ingenium politum, limatum, excultum.* Il a le jugement bon. *Vir benè ſenſatus.* Il raiſonne juſte. *Juſtè raciocinatur.* Il faut *régler* ſon ambition. ABL. *Régler* ſa douleur. ARN. *Régler* ſes deſirs, c'eſt à dire, les modérer. La Morale apprend à *régler* ſes mœurs. Tout ce qu'il dit & qu'il fait eſt bien *réglé*, bien compaſſé. Il n'agit ni par caprice, ni par paſſion. Nous n'avons pas été du Conſeil de Dieu, quand il *régloit* la plume de ſes Écrivains ſacrez. PÉLISSON.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Prendre éxemple, ſe former ſur un cèrtain modèle. *Exemplum ſibi proponere, imitari.* JÉSUS-CHRIST eſt un modèle ſur lequel il ſe faut *régler*, qu'il faut imiter. Il ne faut pas que les bourgeois ſe *réglent* ſur l'éxemple des grands Seigneurs. Il ne faut pas *régler*, meſurer tout le monde à ſon aûne.

RÉGLER, ſignifie auſſi, Aſſigner une cèrtaine ſomme ou ration pour vivre, pour ſubſiſter. *Vivendi modum ſibi proponere, præſcribere.* On a *réglé* aux ſoldâts tant de rations de pain, aux matelots tant de biſcuits, de légumes. On lui a *réglé* tant par jour pour vivre, pour ſon voyage. Les vacations d'un Commiſſaire de la Cour qui fait une déſcente, ſont *réglées* à dix écus par jour. Ils ont voulu *régler* le gain légitime des Sorciérs. PASC.

RÉGLER, ſe dit auſſi pour, Conduire, faire aller juſte. *Dirigere. Régler* une horloge. BOIL. Seroit-il poſſible que le mouvement des cieux ſi juſte, & ſi *réglé*, n'eût pas une intelligence pour principe. S. ÉVR. C'eſt au jugement à modérer, & à *régler* les ſaillies de l'imagination. Il faut *régler* ſa vie par la vuë de la mort, qui eſt inévitable. S. ÉVR.

RÉGLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Servatus, obſervatus.*

Outre les aûtres ſignifications de ſon vèrbe, on appelle des troupes *réglées*, celles qui ſont enrollées, par oppoſition à des milices de bourgeois, & des communes de païſans armez qui ne ſèrvent qu'à la paſſade, & en cèrtaines occaſions. *Copiæ veteranæ inſtructæ.*

On appelle auſſi Compagnies *réglées*, des Cours de Juſtice, tant ſouveraines que ſubaltèrnes, qui vivent avec cèrtains ordres & réglemens, par oppoſition à ces Aſſemblées populaires & tumultueûſes qui ſont pleines de confuſion, où tout le monde parle enſemble. *Societas ordinata, præſcripta, regulata.*

On appelle auſſi une heure *réglée*, une heure préciſe & cèrtaine, comme ſont celles du mouvement du ciel & des aſtres, du flux & reflux de la mèr. *Hora certa & præciſa, condicta.* On dit en ce ſens, qu'une fiévre eſt *réglée*, quand les accès en reprennent à un jour fixe, & à la même heure.

On appelle une diſpute *réglée*, une diſpute qui ſe fait dans les formes, & avec un déſſein prémédité; par oppoſition à une diſpute que le hazard fait naître. *Diſputatio moderata, præſcripta ſecundum regulas diſſerendi.* On dit un commèrce *réglé*; pour dire, un commèrce établi. En parlant d'un Orateur, l'on dit, il a du feu, mais un feu mal *réglé*, un geſte mal *réglé*; c'eſt à dire qu'il le ménage mal, & qu'il s'échauffe trop. On dit encore qu'un Ouvrage eſt bien *réglé*, quand il eſt raiſonnable & méthodique. Un bon Auteur a remarqué, que les manières d'agir d'un Poëte doivent ſans doute s'élever au deſſus des manières d'agir ordinaires, mais il faut qu'il y ait quelque différence entre une invention *réglée*, & les viſions de la fiévre chaûde. BOUH. On dit mener une vie *réglée*, c'eſt à dire, avoir une conduite ſage, régulière, vivre avec ordre, & ſobrement.

On dit auſſi qu'un homme a ſes heures *réglées*, quand il a un cèrtain travail, ou aſſignation où il ſe doit occuper pendant châque heure. *Horæ præſripta.*

On dit auſſi, qu'on a mis des bois en couppes *réglées* quand on les a partagez enſorte, qu'on en couppe tant d'arpens tous les ans, & en cèrtains temps. *Ligna cædua, ſecundum præſcripta tempora.*

En tèrmes d'Architecture, On dit qu'une piéce de trait eſt *réglée*, quand elle eſt droite par ſon profil, comme ſont quelquefois les Larmiérs, Arrière-vouſſures, Trompes, &c. DAVILER.

RÉGLÊT. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt une petite régle de bois qu'on met entre deux rangées de plomb, pour éſpacer davantage les lignes. *Lin[illegible]ris bracteola typica, lineis interjecta laminula.* On le dit auſſi des lignes droites qu'on marque ſur le papiér, ſoit à la fin d'un Chapitre, ſoit en d'autres occaſions. Les Menuiſiérs appellent auſſi leurs régles, des *réglêts*, ils ont des *réglêts* plats, & des *réglêts* à piéd: ceux ci ſont des régles montées des deux côtez ſur quelques piéces de bois également hautes.

RÉGLÊT, en tèrme d'Architecture, eſt une petite bande, étroite, ou petite moulure platte en ſaillie, qui dans les compartimens, & panneaux ſèrt à en ſéparer les parties, & à former des guillochis & des entrelas. DAVILER. On l'appelle autrement *filet* ou *liteau. Inſtructa regula.* Le *réglêt* eſt different du Filet ou Liſtel, en ce qu'il ſe profile également, comme une régle. On l'appelle en Latin. *Tæniola.* DAVILER.

REGLÊT PLAT. C'eſt une régle de Menuiſiér.

REGLETTE. ſ. f. Les Imprimeurs appellent *réglettes*, cet éſpace blanc qu'on met entre les additions, & la matière.

RÉGLEUR, EÛSE. ſubſt. m. & f. Celui ou celle qui régle le papiér, *Lineator, exarator.* C'eſt un paûvre métier que celui de *régleur*. Envoyer un livre à la *régleûſe*.

RÉGLISSE. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds. Ses feüilles ſont oblongues, d'un vèrd brun, viſqueûſes; rangées par paires le long d'une côte tèrminée par une ſeule feüille, d'un goût acèrbe tîrant ſur l'acide. Ses fleurs ſont légumineûſes, purpurines, elles ſont ſuivies de gouſſes courtes, relevées, applaties, qui renfèrment trois ou quatre ſemences, petites, rondes, dures. Ses racines ſont longues, rampantes, s'étendant de tous côtez dans la tèrre, de couleur noirâtre en dêhors, jaûne en dedans, d'un goût fort doux & agréable. En Latin *glycyrrhiſa ſiliquoſa vel Germanica.* C. BAUH. La racine de *régliſſe* eſt pectorale, propre pour le rhume, pour la toux, pour les ulcères des reins & de la veſſie.

Ce mot vient de deux mots Grècs γλυκεῖα, *Dulcis*, & de ῥίζα, *radix*, qui ſignifie, *racine douce.*

RÉGLURE. ſ. f. ſe dit en tèrmes de Libraires des régles qu'on fait ſur le papiér & ſur les livres, *exaratio, deſcriptio.* Les Banquiérs en Cour de Rome ſont obligez à la *réglure* de leurs regîtres, & ne doivent écrire qu'entre les régles.

RÉGNABLE. Voyez REINABLE.

RÉGNANT, ANTE. adj. Qui eſt en poſſeſſion d'un Royaume, de la Royauté. *Regnans, imperans.* Les Croiſades, les Ligues Saintes ſe ſont faites entre les Rois *regnans* en ce tems là dans l'Europe. On fait des priéres pour le Roi *régnant*, & la Reine *regnante*.

RÉGNANT, ANTE. Ce mot ſe dit auſſi de ce qui paroît le plus, & que l'on a toûjours. *Adhærens, inhærens.* Dans Virgile la pitié d'Énée eſt ſa qualité toûjours *régnante*; elle obſcurcit toutes les aûtres. LE P. LE B. Ne choquez point ouvèrtement les ópinions *regnantes*. BELL. La paſſion du jeu eſt aujourd'hui la paſſion *régnante*.

RÉGNE. ſ. m. Tems pendant lequel un Roi gouvèrne; ſon gouvèrnement, ou ſa domination même. *Regnum, regium imperium.* Nous vivons ſous un heureux *régne*. Le Roi dans ſes Lettres, outre la datte de l'année, met encore celle de ſon *regne*. Il Il y a eu bien des guèrres civiles en France dans les *régnes* paſſez.

RÉGNE, ſe dit dans le même ſens de l'Empire de JÉSUS CHRIST. *Regnum.* Pourquoi Dieu a-t il voulu que le *régne* ſpirituel, & inviſible de ſon Fils, fût caché ſous le voile de la promeſſe d'un *régne* temporel, & viſible? NIC.

RÉGNE, ſe dit auſſi de ce qui eſt à la mode, qui eſt éſtimé. *Vigor, principatus, Dominium, præſtantia, excellentia.* Les ſciences ne ſont en *régne* en France que depuis le *régne* de François I. Les bouts-rimez ne ſont plus en *régne*. Les duels ne ſont plus en *régne*. Le *régne* de la fanfaronnade eſt paſſé.

On appelle auſſi *Régne*, la Tiâre ſacrée du Pape, qui eſt ceinte de trois couronnes, qu'on lui met ſur la tête le jour de ſon couronnement, ou lorſqu'il va à Saint Pièrre, laquelle il pôſe ſur l'autel, quand il y arrive; car pendant les Offices divins il porte ſeulement la mitre. *Regnum, dominatio, tiara triplici corona ornata.* Ce *Régne* dénote la dignité & la puiſſance ſacèrdotale & impériale. Clovis envoya préſenter ſur l'autel de Saint Pièrre de Rome, au rapport de Flodoart, une couronne d'or couvèrte de pièrreries qui fut nommée *Régne*, pour montrer qu'il ne tenoit ſon Royaume que de Dieu. Ce mot de *régne* pour ſignifier *couronne* étoit aſſez ordinaire, particulièrement à Rome ſous les Papes Innocent III. & Léon III. Grégoire IV. comme témoigne Anaſtâſe dans la vie de pluſieurs Papes. Le *Régne* n'étoit autrefois qu'une couronne d'or que portoient les Rois. Enſuite les Papes en mirent une ſur leur mitre, où ils en ont mis depuis juſqu'à trois. En cette cérémonie on mit ſur la tête du Pape ſuivant la coutume le *Régne*, c'eſt à dire, la mitre ronde & pointuë en cône entourée d'une couronne. FLEURY, *hiſt. Eccl. T. XV. p.* 78. On appelle auſſi *Régne*, ces courones qu'on a ſuſpenduës ſur le maître Autel des Égliſes. Quelques Auteurs l'appellent en Latin *Phrygium*, à cauſe de ſa broderie

RÉGNES DE LA NATURE, Tèrme de Philoſophie hèrmétique. Par les trois *régnes* de la nature, on entend l'animal, le végétal, & le minéral, leſquels ne peuvent aller ni paſſer de l'un à l'aûtre que par la réduction en leur prémière matière univèrſelle; qui eſt le limbe & le cahos de la nature DICT. HÈRMÈT.

RÉGNE, ſ. f. Vieux mot; reſne. *Habena*, R. d'Aic d'Avignon, & Garnier.

Et li chevaux s'enſuit
La régne abandonnée.

RÉGNER. v. n. Régir, gouvèrner, commander ſouverainement. *Regere, imperare, gubernare.* Ce Prince eſt heureux, il *régne* longtems. *Régner* ſur la tèrre & ſur la mèr. L'art de bien *régner* ne peut être parfait ſans l'art de bien choiſir. M. SCUD. Qui ne ſçait pas diſſimuler, ne ſçait pas *régner.* Les Romains qui ne *régnent* plus par la force de leurs armes, *régnent* encore par la juſtice de leurs loix. Qui fait toutes ſortes de baſſeſſes, & d'actions ſèrviles pour *régner* ABL. J'ignore les régles que préſcrit le grand art de *régner.* TOUR. La timide équité détruit l'art de *régner.* CORN. Galba eût toûjours été crû digne de *régner* s'il n'eût jamais *régné.* ARN. La foi ne *régne* plus où *regne* plus d'un maître. BRÉB.

RÉGNER, ſignifie auſſi, Environner, s'étendre, être continu. *Circumire, ambire.* Cette galerie *régne* tout autour de ce bâtiment. Le corridor *régne* autour de la contreſcarpe. Un parapet *régne* tout le long d'un retranchement. L'Apennin forme une longue chaîne de montagnes qui *régnent* à travers toute l'Italie. Une baluſtrade *régne* ſur cette tèrraſſe; pour dire, s'étend tout du long. On ſe ſért de ce tèrme en Architecture pour éxprimer qu'une chôſe, comme un Ordre, une Corniche, un Impoſte, &c. eſt continuée dans l'étenduë d'une Façade, & dans le pourtour du dehors ou du dedans du Bâtiment. DAVILER.

On dit qu'une telle ou une telle figure *régne* dans un diſcours; pour dire, qu'elle y eſt employée fort fréquemment. L'hypèrbole *régne* dans tout ce qu'il dit. Le déſordre, & la confuſion *régnoient* dans toute ſa harangue.

RÉGNER, ſignifie auſſi, Avoir du pouvoir, de l'autorité; dominer, commander. *Dominari, auctoritate valere, præſtare.* Le ſage *régne* ſur ſes paſſions. L'ambition *régne* dans mon cœur. Le ſilence *régnoit* ſur la tèrre. Funeſte état où l'amour propre *régne* paiſiblement dans l'âme. DISC. D'ÉL. L'amitié *régne* ſur bien peu de cœurs. PER. Vos yeux aſſez longtems ont *régné* ſur ſon âme. RAC. Que de fauſſes opinions *régnent* parmi les hommes. LA PL.

Vous fuyez ce paiſible ſéjour,
Où regnent pour jamais l'innocence, & l'amour. VILL.

RÉGNER, dans le même ſens ſignifie, Être le maître être ſupérieur aux aûtres. *Præſtare, præcellere.* Vous *régnez* dans les Compagnies: vous *régnez* dans cette maiſon-là.

RÉGNER, ſignifie encore, Être en crédit, être en vogue, être à la mode. *Florere, vigere.* L'hypocriſie *régne* par tout. C'eſt à Rome que *régnent* le luxe & la débauche. ABL. Cette mode bizarre ne *régnera* pas longtems. Éloignez-vous d'un lieu où le vice *régne*, & où la vèrtu eſt mépriſée. MAIN.

RÉGNICOLE. ſ. m. & f. Qui eſt établi & domicilié dans un Royaume, qui a deſſein d'y finir ſes jours: Sujèt du Roi. *Externus, incola vel advena, Regnicola.* Les étrangérs ne ſont point réputez *régnicoles*, s'ils n'ont obtenu des lettres de naturalité bien vérifiées. Les Suiſſes, les Savoyards, les Hollandois, ſont reputez *régnicoles* par un privilége particuliér, ils ne ſont point ſujèts au droit d'Aubeine.

REGNOBÈRT. Voyez RAIMBÈRT.

REGNON. ſubſt. m. Vieux mot. Renom, renommée. BOREL. *fama.*

REGNSTAT, RENOWOOD. Voyez RINGWOOD.

REGONFLER. v. n. Qui ſe dit des eaux qui remontent contre leur ſource; quand elles trouvent quelque obſtacle qui les empêche de couler. *Intumeſcere, refluere.* Les conſtructions qu'on a fait ſur cette rivière en ont reſſèrré le canal, & font *regonfler* l'eau, comme qui diroit, *contra fluere.*

REGORGEMENT. ſ. m. Action de ce qui regorge, & de ce ce qui eſt trop abondant, qui ſurmonte les bords d'un vaiſſeau où il eſt enfermé. *Exundatio, inundatia, redundatio.* Le *regorgement* de la bile eſt dangereux. Le *regorgement* de l'eſtomac. DEG.

REGORGER. v. n. Retourner vèrs la ſource. *Exundare redundare.* Il ſe dit prémièrement des eaux & des humeurs. Les écluſes arrêtent le cours de l'eau, & la font *regorger* dans les prairies, la font inonder la campagne. Le ſang *regorge* dans les veines, *redundare, effluere.*

Il ſe dit auſſi figurément de ce qui vient en un lieu en grande abondance. *Abundare, affluere.* Cette maiſon *regorge* en biens, ſes celliérs *regorgent* de vins, ſes greniérs *regorgent* de blez. Les femmes de la Cour, qui *regorgent* de ſplendeur, & de dignitez, ſe délaſſent volontiérs avec la Philoſophie, ou avec la vèrtu. LA BRUY. Les maiſons des Satrapes *regorgent* d'or. VAUG.

Ce n'eſt plus un honneur, que de ſe voir loüé:
D'éloges on regorge, à la tête on les jette. MOL.

REGOULER. v. act. Tèrme populaire. Rabroüer quelqu'un lui dire des paroles fâcheûſes, ou piquantes. *Objurgare, vel durius tractare, rejicere, repellere.* Quand on propoſe des paradoxes à des ignorans, on eſt ſouvent *regoulé.*

REGOULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Objurgatus, rejectus, repulſus.*

REGOURMER. v. act. & rédupl. Gourmer derechef. *Iterùm pugnos alicui infligere, intendere.* Ces deux écoliers ſe haïſſent tant, qu'ils ſe gourment & *regourment* tous les jours.

RÉGOUTER. v. act. & rédupl. Gouter de nouveau. *Reguſtare, iterùm guſtare. Regoûter* du vin, *régoûter* à la ſouppe.

REGRACIER, vieux v. act. Remèrcier. *Froiſſard. Gratias agere, referre.*

REGRAT. ſ. m. Éxercice de celui qui regratte, qui revend en détail ce qu'il a acheté en grôs *Interpolatæ mercis propola.* Il ſe dit plus particuliérement de ceux qui vendent du ſel au peuple à la petite meſure, & qui achetent ce droit des Fèrmiérs des Gabelles. La fèrme des *regrats* eſt d'un revenu conſidérable.

REGRATTER. v. act. Ratiſſer quelque chôſe de vieux, le racommoder pour le faire paroître neuf, ou prolonger ſa durée. *Repumicare, repolire.* En tèrme d'Architecture & de Tailleur de pièrre, c'eſt emporter avec le marteau & la ripe, la ſupèrficie d'un vieux mur de pièrre de taille pour le blanchir, en Latin *Renovare.* DAVILER. On a *regratté* & reblanchi l'Hôtel de Ville. Cette planche a été *regrattée*, retouchée avec le bûrin. Cette maiſon paroît neuve, & cependant elle n'eſt que *regrattée.* On *regratte* avec la ripe les fèrs à retondre, &c.

REGRATTER, ſe dit auſſi des meubles & des hardes. *Veſtes obſoletas renovare, interpolare.* Les Frippiérs & les Revendeûſes gagnent leur vie à *regratter* des meubles, des habits.

REGRATTER, ſignifie auſſi, Vendre en détail au peuple ce qu'on a acheté en grôs. *Mercem ſummatim emptam minutim divendere.* Il eſt déffendu par la police de *regratter* la plûpart des marchandiſes.

REGRATTER, ſe dit auſſi figurément de ceux qui trouvent à faire quelque profit en une affaire, après qu'elle a paſſé par les mains des aûtres. *Interpolare.* Ce nouveau Fèrmier a trouvé encore à *regratter* dans la fèrme que les aûtres avoient abandonnée.

REGRATTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Interpolatus, repolitus, repumicatus.*

REGRATTERIE. ſ. f. Marchandiſe de regrat, commerce de petites denrées qu'on revend en détail, pour régagner. *Interpolatio, mangonium.* La *regratterie* n'eſt pas grand' chôſe. Les pauvres revendeûſes vivent de *regratterie.* Suétone parle des ventes & des *regratteries* de l'Empereur Veſpaſien. *Maſcur.* Voyez Suét. *in Veſpaſ. c. 5.*

REGRATTIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Celui qui éxerce le regrat. *Mango, Interpolatrix, propola.* Il eſt déffendu par la police aux *Regrattiérs* d'achetter des marchandiſes juſqu'à ce que le Bourgeois ſoit fourni. Ils ne peuvent enlever ſur les ports plus de ſix ſeptiers d'avoine à la fois, ni en avoir en magazin plus de deux muids; & d'autres grains en acheter plus de deux ſeptiérs, ni en garder plus de huit; & il leur eſt déffendu d'aller au devant des marchandiſes, ou d'en achetter ailleurs que ſur les ports; & ils ne peuvent vendre qu'à la petite meſure, qui eſt le boiſſeau au deſſous. Le Roi déffend aux *regrattiérs* & *regrattières* de vendre le ſel ni au poids, ni à la balance, ſur peine de deux cens livres d'amande. Ordonnance de la ville de Paris.

REGRATTIER, IÈRE, ſe dit auſſi de celui ou de celle qui, en rendant ou en recevant un compte, prend garde à une bagatelle. *Interpolator, interpolatrix.* Il n'y a point de plaiſir à avoir à faire à lui; ce n'eſt qu'un *regrattiér.*

REGRATTIÉR, ſe dit auſſi en riant de celui qui, ſans être Libraire, achette des livres pour les revendre, & pour y gagner. *Librarius interpolator.*

REGRÉFFER. v. act. & rédupl. Grèffer, enter de nouveau. *Iterùm inſerere.* Quand des grèffes n'ont pas bien pris une année, on peut *regrèffer* l'année ſuivante.

REGRER, Vieux v. a. Recréer. *Recreare, Oblectare.* Se *regrer Delectari, Genio indulgere.*

Se regrer n'eſt pas péché,
Chacun en priſe la façon. COQUILLARD.

REGRÈS. ſ. m. Tèrme de Droit Canon. Révocation; action qu'on a pour rentrer en poſſeſſion d'un Bénéfice réſigné, ou pèrmuté,

muté, quand on a manqué à tenir les conditions du concordat, ou quand il y a une léſion, ou fraude viſible.

Ce mot vient du Latin *regreſſus*, qui ſignifie *retour*. Il faut payer les penſions ſtipulées au réſignant; ſinon le *regrès* a lieu, & on a l'action en *regrès* pour y rentrer. Le *regrès* a lieu ſur tout en faveur des mineurs qui ont réſigné un Bénéfice, & ils n'ont pas même beſoin de léttres de réſtitution. Les Canoniſtes exceptent ſeulement cèrtains cas, où les mineurs ſont exclus du *regrès*. Par éxemple, ſi le mineur eſt au deſſus de 18. ans, s'il a d'aûtres Bénéfices, ſi les chôſes ne ſont plus entières, ſi la réſignation eſt admiſe, & conſommée, le mineur ne peut rentrer dans ſon Bénéfice par forme de *regrès*, parceque les Eccléſiaſtiques ſont cenſez majeurs pour ce qui concèrne leurs Bénéfices. Mais ſi un mineur de 18. ou 20. ans réſigne un Bénéfice unique, ſimple, & ſans charge d'âmes, & s'il y a ſoupçon de fraude, ou de ſéduction, l'on admet le *regrès*. On fait la même grâce à ceux qui ont réſigné à l'éxtrémité, & dans la crainte d'une mort prochaine. Alors il ne ſont point cenſez s'être démis abſolument de leur Bénéfice, & il y a lieu au *regrès* s'ils retournent en convaleſcence. Le *regrès* n'eſt point admiſſible, quand la réſignation eſt pure & ſimple entre les mains de l'Ordinaire, lequel a conféré en conſéquence. Il faut que le *regrès* ſe faſſe *rebus integris*.

REGRÈT. ſ. m. Douleur, triſteſſe, déplaiſir, affliction, chagrin qu'on a d'avoir fait, ou d'avoir pèrdu quelque chôſe. *Dolor, triſtitia, moleſtia, animi dolor, ægritudo*. Pourquoi nous tourmenter vainement, & nous épuiſer en *regrès* pous les morts? S. ÉVR. Les cuiſans *regrès* du pécheur lui tiennent lieu de ſupplice. Un Chrétien doit avoir un vif *regrét*, un *regrèt* mortel, d'avoir offenſé Dieu. On a un ſenſible *regrèt* d'avoir pèrdu les occaſions de faire fortune. Ces troubles, ces remords de conſcience, & ces *regrèts* qui dévorent l'âme, ſont figurez par le vautour de la fâble qui déchiroit inceſſamment le cœur de Prométhée. LE MAIT. Les faux ſoupirs, ni les fauſſes larmes, n'ont rien qui ſente un profond *regrèt*. LE CH. DE M. Sa mort nous a laiſſé un *regrèt* éternel. BOSS. Un homme raiſonnable peut-il conſidérer la vanité de ſes *regrèts* ſans rougir d'une longue & violente affliction? S. ÉVR. Nos *regrèts* pour les morts ſont *regrèts* ſupèrflus. LE CH. DE M.

A REGRÈT. adv. Avec répugnance; mal volontiers. *Ægrè, invitè, invito animo, haud libenter*. Il a fait cette affaire *à regret*, malgré lui. Un hypocrite ne donne l'aumône qu'*à regrèt*, & ne paye ce tribut à Dieu que pour tromper les hommes. S. ÉVR.

Je m'arme d'autant plus, que mon cœur en ſecrèt
Voudroit ſe laiſſer vaincre, & combat à regrèt. CORN.

On dit provèrbialement il fait cela *à regrèt* comme les Chiens qu'on feſſe. *invitus hoc agit, vel odioſè*.

REGREtTABLE. adj. m. & f. Qui mérite qu'on ait regrèt à ſa pèrte. *Dolendus plangendus*. Un Prince qui a gouvèrné doucement ſes peuples eſt toujours *regréttable*.

REGRÉtTER. vèrb. act. Être fâché, être touché d'avoir fait quelque pèrte, d'avoir manqué quelque occaſion. *Dolere, moleſtè ferre*. Les hommes paſſent toute leur vie à déſirer ce qu'ils n'ont pas, & à *regrétter* ce qu'ils n'ont plus. M. SCUD. *Appetere & lugere præterita*. Si je vous *regrette*, méchante, quel déplaiſir aurois-je de ne vous plus voir, ſi je vous croyois devenuë bonne? VOIT. On ne ſçauroit trop *regrétter* une bonne femme, quand la mort nous l'enléve. Il faut *regrétter* le tems qu'on à pèrdu au Collége. Un brâve *regrétte* de ne s'être pas trouvé à une occaſion de ſe ſignaler. Les bons Princes ſe font toûjours *regrétter*. Les Hébreux dans le deſèrt *regréttoient* les oignons d'Égypte.

REGRÉtTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Qui magnum ſui deſiderium reliquit*.

REGUINDER. vèrb. act. & rédupl. Guinder une ſeconde fois. *Surſum attollere*. On *reguinde* ſouvent les ſoldâts au haut de l'éſtrapade.

REGUINDER, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau qui fait une nouvelle pointe au deſſus des nuës.

RÉGULARITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fait dans l'ordre, & dans les régles; ſoin, ponctualité, éxactitude, aſſiduité. *Regularitas, impenſior diligentia, aſſiduitas, æqualitas, æquabilitas*. La *régularité* d'un bâtiment, d'une fortification, d'une place, d'un Poëme. Les mouvemens des aſtres ſe font dans une extrême *régularité*. Cet Officiér eſt aſſidu à ſa charge, il vit dans une parfaite *régularité*. Cet Auteur écrit avec juſteſſe & *régularité*. Cette femme a grand ſoin de ſon ajuſtement, il eſt dans la dèrnière *régularité*. Ce Magiſtrat a un éſprit de *régularité* & d'ordre. La *régularité* ne plaît pas toûjours; il y a un déſordre & une irrégularité qui ont peu d'agrémens. Les anciens Grècs ſe piquoient d'une grande *régularité* dans leurs amitiez. S. RÉAL. Il en eſt d'un bel éſprit comme d'un galant homme, à qui une éxacte *régularité* ſeroit un défaut. Un Poëte avec trop de *régularité* eſt froid, & languiſſant. S. ÉVR.

RÉGULARITÉ, ſe dit particulièrement dans l'état monaſtique, de l'obſèrvance éxacte de la Régle, & de l'inſtitut de l'Ordre. *Ordinis & religionis cuſtodia*. On a réformé ce Monaſtère, on y a rétabli la *régularité*. Cette Abbaye eſt demeurée dans la *régularité*, & s'eſt oppôſée à la ſéculariſation qu'on en vouloit faire.

RÉGULE. ſ. m. Tèrme de Chimie. C'eſt la partie pure du métal, qu'on fait précipiter au fond du creuſèt, lorſqu'on fond la mine métallique. *Stanni ſpecies*. Ainſi le *régule* d'antimoine eſt de la poudre de la mine d'antimoine qui eſt fonduë, & qui au fond du creuſèt fait un culot. Les Maîtres du grand Art diſent que le *régule* d'Antimoine eſt ainſi appellé *régule* ou *petit Roi*, comme l'enfant prémiér né du ſang royal métallique, qui eſt véritablement fils, mais non pas homme parfait; c'eſt-à-dire qu'il n'eſt pas vrai métal, ne pouvant l'être qu'avec le tems & la nourriture convenable; leſquels manquans, il demeure toujours dans ſon enfance, volage, froid & ſuffoqué de l'abondance de ſes ordures, qui ne peuvent engendrer que puanteur par la divèrſité de leur nature. DICT. HERM. Le nitre & le tartre ſont employez pour ſéparer les *régules* des métaux. On appelle *régule martial*, du *régule* d'antimoine mêlé avec des pointes de clous qu'on fait fondre enſemble par le moyen du nitre. On fait auſſi du *régule* d'arſenic.

RÉGULIER, IÈRE. adj. Ponctuel, éxact; qui vit avec régularité, & ſelon les précéptes de la Morale: qui ne dit & ne fait que ce qu'il faut; qui eſt éxact à obſèrver ſon devoir. *Diligens, regularis, exactus*. On fait grand état d'une homme, quand il eſt *régulier*, éxact & ponctuel; d'une femme qui mene une vie *régulière*, qui ne donne point lieu à la médiſance.

RÉGULIÉR, ſe dit plus particulièrement de ceux qui ont fait des vœux dans une Maiſon Religieûſe. *Religioſæ vitæ adſtrictus*. Il eſt oppôſé à *Eccleſiaſtique ſéculiér*. On a mandé le Clèrgé Séculiér, & *Regulier* à cette cérémonie. Quand on parle des *Réguliers*, on entend tout le Corps des Moines. Il y a pluſieurs Cures *Régulières* poſſédées par des Chanoines *Réguliers* de S. Auguſtin.

RÉGULIER, ſe dit auſſi des Bénéfices & des chôſes qui les regardent. *Regulare beneficium*. Un Bénéfice *régulier* eſt celui qui ne peut être impétré que par un Moine, ou un Religieux, ou *pro cupiente profiteri*. C'eſt une régle de Droit, *regularia regularibus*, c'eſt-à-dire, que les Bénéfices *réguliers* doivent être conférez aux *Réguliers*, & les Séculiers aux Séculiers. Toutes les Abbayes Chéfs d'Ordres ſont *régulières*, & ne peuvent être poſſédées que par un Moine, ou un Cardinal, qui eſt réputé *Régulier* & Séculier. Tous Bénéfices ſont préſumez ſéculiers, à moins qu'on ne juſtifie qu'ils ſont *réguliers*. Anciennement les Bénéfices *réguliers* étoient prèſque toujours conférez comme des adminiſtrations; parceque les Religieux titulaires étoient toujours *ad manum* de leurs ſupérieurs, qui les pouvoient révoquer quand bon leur ſembloit. De là vient que les Canoniſtes diſent ſi ſouvent, *omne beneficium regulare, manuale*. Les *Réguliers* peuvent être promus aux Évêchez, & Archevêchez, auſſi bien que les Séculiers ſuivant le Concordat; leur promotion les ſéculariſe, parceque la dignité épiſcopale les diſpenſe de l'obſèrvation de la régle dont ils ont fait profeſſion. Ils peuvent auſſi être pourvus des Cures au défaut des Prêtres ſéculiérs. Les Bénéfices affectez aux *Réguliers* ſont, les Abbayes, les Prieurez conventuèls, les Prieurez ſimples, & les Offices clauſtraux. Les Abbayes, & les Prieurez, tant ſimple que conventuels, peuvent être conférez à des Séculiers; non en titre; mais en commende.

On appelle les lieux *réguliers*, ceux qui ſont dans la clôture du Couvent; le Cloître, Dortoir, Chapitre, Réfectoire, à la diſtinction de ceux qui ſont pour les hôtes, & pour le ménage de la maiſon, réputez hors de la Clôture. *Loca regularia*.

RÉGULIER, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont conformes aux régles de l'art. *Secundum regulas artis, vel ad normam exactus*. Une fortification *régulière* eſt celle dont toutes les faces & les angles ſont égaux. Il n'y a que cinq corps *réguliers*, le tétraëdre, l'octaëdre, le cube, le dodécaëdre, & l'icoſaëdre. Un bâtiment *régulier*, qui eſt bâti avec ſymmétrie & proportion. Une procédure *régulière* eſt celle qui eſt dans les formes de la Juſtice. Un Poëme *régulier*; un ſtile *régulier*; un viſage *régulier*; des traits *réguliers*: une beauté *régulière*. Il ne faut pas ſe fatiguer à faire des oraiſons méthodiques, & *régulières*. NIC. Ce vèrbe a une conjugaiſon *régulière*. On dit auſſi, que les aſtres ont un mouvement *régulier*, quoiqu'il s'y trouve quelque irrégularité qu'on appelle *anomalie*.

RÉGULIÈRE, ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt colombin clair, rouge & beaucoup de blanc. MORIN.

REGULIÈREMENT. adv. D'une manière régulière. *Ex norma, vel ex ratione normæ*. Cet homme vit fort *régulièrement*; il va fort *régulièrement* à la Meſſe; il éxerce ſa charge fort *régulièrement*

ment. Ce Poëte a des belles penſées, mais il n'écrit pas *régulie-rement.* Cette ville n'eſt pas fortifiée *régulierement.* Le hazard n'agit point ſi *régulièrement*; c'eſt-à-dire, avec tant d'ordre. On dit qu'une chôſe eſt vraye *regulièrement* parlant, c'eſt-à dire, ordinairement, communément, le plus ſouvent.

RÉGULO. ſ. m. Tèrme de Relation, nom que l'on donne à la Chine aux fils de l'Empereur. *Regulus.* Le fils aîné de l'Empereur, que nous nommons prémier *Regulo*, étoit le ſeul de tous ſes enfans qui fut dans ſes bonnes grâces: mais les chôſes prirent tout à coup une face bien differente. De nouvelles lumières qu'eut l'Empereur, lui découvrîrent l'innocence du Prince héritier, qu'il avoit depoſé, & les artifices qui avoient été employez pour le pèdre. Il ſçut que pour y réüſſir, le *Régulo* avoit eu recours à la magie & à divers preſtiges; & que par l'inſtigation de cèrtains Lamas ou Prêſtres Tartâres, il avoit fait enterrer une ſtatuë en Tartarie, en accompagnant cette cérémonie de pluſieurs opérations magiques. L'Empereur envoya ſur le champ ſaiſir ce Lamas, & déterrer la ſtatuë: Le *Régulo* eut ſon Palais pour priſon & fut condamné à un châtiment, qui marquoit aſſez l'indignation de l'Empereur. *Let. Edif. & Cur. Rec. X. p.* 122.

REGULUS. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Étoile de la première grandeur, dans le ſigne du Lion, & qu'on appelle autrement Baſilic. Cœur du Lion. *Regulus*, *Rex Baſilicus*, *Baſilica*, ou *Regia ſtella Regia Tuberoni. Kalbeleced*, *Kalbeleceid*, *Kalbeleſait.* Elle a ce nom des Chaldéens, qui diſoient que cette étoile dominoit ſur les chôſes céleſtes comme nous l'apprend Théon. M. Harris donne à *Regulus* pour l'année 1710. 25. d. 49. m. 35. ſecondes de longitude. 28. min. 45. ſecondes de latitude N. 148. degrez 14. min. 23. ſecondes d'aſcenſſion droite & 13. degrez 24. min. 9. ſecondes de déclinaiſon N.

R E H.

RÉHABILITATION. ſ. f. Action par laquelle le Pape, ou le Roi, par des diſpenſes, ou Lèttres patentes, remettent des gens qui ont failli, qui ont dérogé en l'état, où ils étoient avant leur faute, leur dérogeance. *In integrum reſtitutio.*

RÉHABILITER. verb. act. Rétablir quelqu'un en ſon prémier état, nonobſtant qu'il ait failli, qu'il ait dérogé, qu'il ſoit devenu irregulièr. *Ordine minutum in integrum reſtituere.* Le Roi ſeul peut *réhabiliter* un Officier qui a été noté, condamné, dégradé, ou un Gentilhomme qui a dérogé à nobleſſe. Le Pape *réhabilite*, rend capables des Bénéfices & des Ordres ceux qui étoient tombez en héréſie, en irregularité. Un Eccléſiaſtique qui a aſſiſté à un jugement de mort doit être *réhabilité*, & obtenir une abſolution qu'on appelle *à ſævis.*

RÉHABILITÉ, ÉE. part. & adj. *Reſtitutus*, *redditus.*

RÉHABILITEUR. v. act. & redupl. Reprendre une habitude qu'on avoit perduë. *Conſuetudinem priſtinam reſumere.* On a de la peine à ſe *réhabituer* à la fatigue, quand on a vécu long tems dans la molleſſe.

REHACHER. v. act. & rédupl. Hacher de nouveau. *Carnem iterum minutatim concidere.* Cette viande n'eſt pas hachée aſſez menu, il la faut *rehacher.*

REHANTER. v. act. & rédupl. Se hanter ou fréquenter de nouveau. *Denuò frequentare*, *familiaritet uti.* Ces deux amies ont été long tems fort brouillées, mais j'apprens qu'elles commencent à *ſe rehanter.*

REHASARDER, ou REHAZARDER v. act. & rédupl. Remettre au hazard. *Iterum ſe periculo exponere.* On ſe doit étonner que des matelots qui ont failli à périr ſe *rehazardent* de ſe remettre en mèr. Un joueur ne feint point de *rehazarder* l'argent qu'il a gagné.

REHAUſSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rend plus haut. *Muri in majorem altitudinem extractio*, *elevatio.* Il a coûté tant pour le *rehauſſement* de ce mur. Depuis le *rehauſſement* des monnoyes la piſtole vaut onze livres, & en a valu quatorze depuis quelques années.

REHAUſSER. v. act. Rendre plus haut. *Altius tollere*, *attollere*, *educere.* On ne ſçauroit *rehauſſer* ce mur à caûſe de la ſervitude des vuës du voiſin. Il a fait *rehauſſer* les talons de ſes ſouliers. Il faut *rehauſſer* cette tapiſſerie qui déſcend trop bas.

REHAUſSER, ſignifie auſſi, Faire augmenter de prix. *Pretium augere.* La grande ſechereſſe du printems fait *rehauſſer* le foin & l'avoine. Le blé *rehauſſe* toûjours pendant la moiſſon. Le Roi a *rehauſſé* le prix des monnoyes.

REHAUſSER, ſe dit figurement en chôſes morales, & ſignifie, Augmenter, donner un nouveau luſtre. *Splendorem addere*, *afferre*, *adjicere*, *illuſtrare.* Depuis qu'il eſt héritier il a *rehauſſé* ſon train, ſa dépenſe, ſa vanité. Ce bon ſuccès lui a *rehauſſé* le courage. Le Cardinal de Richelieu crut *rehauſſer* l'éclat de ſa pourpre, & de ſa vie, par le titre de Protecteur de l'Académie. VAUG. Châcun tâche de *rehauſſer* ſa propre idée. NICOL. Une expreſſion bien choiſie *rehauſſe* le prix d'une penſée. BOUH.

REHAUſSER, ſignifie auſſi, Faire paroître davantage. Une laide ſuivante *rehauſſe* l'éclat d'une belle maîtreſſe. *Contraria*, *contrariis magis elucent.* Les couleurs ſombres *rehauſſent* les aûtres. On *rehauſſe* les tapiſſeries avec de la ſoye, de l'or, & de l'argent. On *rehauſſe* les bas-reliefs avec des filets d'or. On dit auſſi *rehauſſer* les endroits ſombres d'un tableau par des couleurs vives & éclatantes. *Quæ obſcura ſunt in tabula vivis coloribus illuſtrare.*

REHAUſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Illuſtratus*, *auctus.* On le dit ſur tout d'une broderie qu'on *rehauſſe* d'or, d'argent & de ſoye. Quand l'ouvrage eſt de ſoye, on le *rehauſſe* d'or, & d'argent; & quand l'ouvrage eſt d'or, ou d'argent, on le glace & émaille avec de la ſoye.

REHAUTS. En tèrme de peinture, ſe dit des endroits les plus éclairez d'un tableau, & où ſont les plus vives couleurs. *Partes tabellæ clariores.*

REHEURTER. v. act. n. & rédupl. Heurter de nouveau. *Iterum oſtium pulſare.* vous n'avez pas heurté aſſez fort à cette porte, il faut *reheurter*, *reheurtez* deux coups. Ce vaiſſeau avoit reſiſté au prémier heurt, mais il a *reheurté plus fortement*, & il s'eſt ouvèrt.

REHOB, ROHOB. ſ. m. C'étoit anciennement une ville du païs de Canaam. *Rehoba.* Elle fut dans la Tribu d'Aſer, au piéd du Liban, à huit lieuës de Tyr, vèrs le levant. Nomb. XIII. 21. MATY.

REHORDER, ou Horder. Vieux v. act. Remparer. BOREL.

R E J.

REJAILLIR. v. n. qui ſe dit proprement des chôſes liquides qui ſortent avec violence du lieu où elles ſont enfermées, & en ce ſens c'eſt la même chôſe que *jaillir. Reſilire.* Quand on lui a ouvèrt la veine, le ſang a *rejailli* juſqu'au piéd du lit. Dans un ſens un peu figuré, il ſignifie ſimplement, Retomber. Son infidelle ſang *rejaillit* ſur Julie RACIN.

REJAILLIR, ſe dit auſſi de tous les corps qui ſe réfléchiſſent, quand ils ſont pouſſez contre d'aûtres corps ſolides. *Reflectere*, *ſalire.* Ce courier a fait *rejaillir* de la bouë ſur mes habits. Les rayons qui tombent dans cette fontaine *rejailliſſent* contre mes yeux. Ce boulet de canon a fait *rejaillir* une pièrre contre lui, qui l'a tué.

REJAILLIR, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Retourner, retomber. *Redundare.* Toute la gloire d'une victoire gagnée par la valeur des ſoldats *rejaillit* ſur le Général. L'Infamie d'un homme ſupplicié *rejaillit* ſur toute ſa famille. Il faut que ſur mon front ſa honte *rejailliſſe.*

REJAILLISSANT & REJAILLI, ſont des adjectifs vèrbaux qui ont la ſignification de leur vèrbe. *Saliens*, *reſiliens.*

RAJAILLIſSEMENT. ſ. m. Réflexion, mouvement des corps qui rejailliſſent étant pouſſez contre d'aûtres. *Reflexio*, *ſaltus.*

REJAUNIR. v. act. & rédupl. Redevenir jaûne, ou rendre jaûne, *Flaveſcere.* La campagne reverdit au printemps, & *rejaunit* en été. La mode eſt venuë de *rejaunir* les portes des vieilles maiſons; autrefois c'étoit une marque d'infamie.

REICHENAW. ſ. m. nom propre d'une petite Iſle de la Souabe. *Richenovia*, *Augia Major*, ou *Augia dives.* Elle eſt dans le lac de Zell, à une lieuë de Conſtance, vèrs le couchant. Cette Iſle n'a que trois Paroiſſes, & une riche Abbaye, unie à l'Évêché de Conſtance. Elle appartient à l'Evêque de Conſtance, à titre de Baronie, de laquelle dépendent pluſieurs lieux du Thurgaw. Elle a même pluſieurs Gentilshommes pour Vaſſeaux. MATY.

REIDE-SCHANS, C'eſt-à-dire, le fort de Reide. *Arx Reida.* C'eſt un fort des provinces unies. Il eſt ſitué dans celle de Groningue, ſur une petite pointe de tèrre qui s'avance dans Dollèrt, vis à vis de l'embouchure de l'Embſ. MATY.

REIDERLAND. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée du Comté d'Embde, en Weſtphalie. *Reideria*, *Rideria.* Elle eſt entre l'Emland, la rivière d'Embs, le Dollèrt, & le Marais de Bortange. Il n'y a rien de diſtingué que le Bourg de Wenèr. MATY.

REJET. ſ. m. Renvoi qu'on fait d'une partie d'un compte ſur un aûtre. *Rejectus*, *remiſſus.* Il n'y a point de fonds pour payer une telle partie dans le compte d'une telle année, il en faut faire le *rejèt* ſur la ſuivante.

REJET, ſignifie auſſi la réimpoſition qu'on fait d'une taxe, d'une ſomme deja impoſée. *Taxationis tranſlatio*, *remiſſio.* Cette Paroiſſe a été déchargée de ſa taille, à cauſe de la grêle, il en faut faire le *rejet* ſur le reſte de la Généralité.

REJET, ſignifie auſſi, Rebut, *Rejectanea.* On a ordonné le *rejèt* de cette piece hors de ce procès, on en a conſenti le *rejèt.* On le trouve

trouve dans la Coutûme de Herly, art. 4. en cette phraſe. Tèrres demeurées à *rejets*. C'eſt-à-dire, abandonnées, incultes & comme rejettées. DE LAURIÈRE.

REJET, ſe dit du nouveau bois que pouſſent les arbres, & des jeunes abeilles que les vieilles chaſſent de leurs ruches.

REJETTABLE. adj. m. & f. Qui mérite d'être rebutté, rejetté. *Rejiciendus*. La ſeule propoſition de cette affaire la rend *rejettable*

REJETTER. v. act. & rédupl. Jetter une autre fois. *Iterum jacere, rejicere*. Le jeu de la paûme & du volant conſiſte à jetter & *rejetter* une balle, un volant pluſieurs fois. On *rejette* pluſieurs fois la leſcive ſur le chartier quand on la coule. On lui jetta force dards qu'il *rejettoit* contre les ennemis. VAUG.

REJETTER, ſignifie auſſi, Pouſſer un nouveau jèt. *Repullulare, regerminare*. Quand on a enté un arbre, il en *rejette* mieux. Il faut garder les bois, de peur des beſtiaux, tandis qu'ils *rjettent*, quand ils ſont nouvellement couppez.

REJETTER, ſignifie encore, Ôter d'un lieu pour mettre en un aûtre. *Tranſportare*. Il faut *rejetter* la tèrre de ce foſſé ſur le rempart pour le hauſſer. Il y a trop de meubles dans cette chambre, il en faut *rejetter* la moitié dans une aûtre. On *rejette* d'un vaiſſeau en un aûtre pluſieurs drogues dans la Pharmacie.

REJETTER, ſe dit en ce ſens des parties d'un compte qu'on *rejette* dans un aûtre. *Transferre, differre*. Il faut *rejetter* cette dépenſe ſur le compte de l'année prochaine.

On dit auſſi, *Rejetter* une impoſition, une taxe, quand on reimpôſe de nouveau des nonvaleurs ſur la même Parroiſſe, ou ſur une voiſine.

REJETTER, ſignifie encore, Pouſſer hors de ſoi. *Repellere, reſpuere, vomere*. Cet enfant *rejette* le lait, ſa nourrice en a trop. Ce malade *rejette* les bouillons qu'on lui donne. La mèr *rejette* les corps morts. La baleine *rejetta* Jonas après avoir été trois jours dans ſon ventre.

REJETTER, ſe dit encore du rebut qu'on fait d'une chôſe qu'on croît mauvaiſe, parmi une quantité de meillures qu'on en tire. *Rejicere, reſpuere, repudiare*. Ce Financier *rejette* toutes les piéces qui ne ſont pas de poids, toutes les piéces étrangères.

REJETTER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie Déſapprouver & condamner. *Improbare*. Cette propoſition a été *rejettée* des Écoles, a été *rejettée* par l'Égliſe comme hérétique. Il a été *rejetté* du nombre des élus. Cet enfant a été *rejetté* de la maiſon de ſucceſſion de ſon père, à cauſe de ſes vices.

REJETTER, ſignifie encore, Refuſer. *Recuſare, rejicere, reſpuere*. Il *rejette* toutes les propoſitions d'accord qu'on lui propoſe. Il *rejette* tous les bons avis qu'on lui donne pour ſon ſalut. Mon Dieu, vous ne *rejettez* pas un cœur percé de douleur & de regrèt. PORT-R.

On dit au Palais, qu'une piéce doit être *rejettée* du procès, quand on n'y doit point avoir égard pour être fauſſe & abandonnée, ou n'être pas authentique. *Inſtrumentum rejiciendum*. Qu'une requête a été *rejettée*, quand on ne l'a pas voulu répondre.

REJETTER un crime ſur quelqu'un; c'eſt l'accuſer du crime dont on étoit accuſé. *Culpam in aliquem transferre*. Il faloit punir les Miniſtres, qui, après s'être enrichis de leurs crimes, en *rejettoient* la faute ſur les aûtres. ABLANC.

On dit provèrbialement, qu'on *rejette* ſouvent la faute ſur qui n'en peut mais; pour dire, qu'on ſoupçonne quelquefois les gens d'avoir failli quoy que ce ſoit à tort.

REJETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recuſatus, rejectus*.

REJETTON. ſ. m. Nouveau bois que jette un arbre; ce qu'une plante pouſſe de nouveau de ſa racine. *Arboris pullus, ſurculus*. Les ceriſiers pouſſent pluſieurs *rejettons* tout à l'entour d'eux. On vit renaître l'arbre l'année ſuivante, & repouſſer des *rejettons* ABLANC.

REJETTON, ſe dit figurément en chôſes morales. *Surculi*. Cette maiſon eſt illuſtre, & pouſſe tous les jours de nouveaux *rejettons*. Il fit prêter ſerment qu'on reconnoîtroit pour Roi ce *rejetton* d'Alexandre. VAUG. Licentieuſe jeuneſſe, jettez les yeux ſur ce *rejetton* de Héros. PAT. Une héréſie n'eſt jamais ſi bien éteinte, qu'elle ne pouſſe toûjours de nouveaux *rejettons*.

REIFF. Voyez RIVA.

REILBON. ſ. m. Nom d'une plante du Chili, dans l'Amérique Méridionale. C'eſt une eſpéce de garence qui a la feuille plus petite que la nôtre. Les habitans du Chili ſont, comme nous, cuire la racine dans l'eau pour la teinture en rouge. FRÉZIER. P. 72.

REILHAGE ou REILLAGE. ſ. m. Tèrme de coutûme. C'eſt le Charruage, le Traînage, & ſuite de diſme. Coutûme de la Marche. Art. 332. Ce n'eſt pas le droit de Tèrrage, Champart ou Agrier. DE LAURIÉRE. Voyez l'Étymologie de ce mot, & des ſuivans au vèrbe RAYONNER une tèrre.

REILHE, ou REILLE ſ. m. Ancien mot. Soc de Charruë, en quelques Provinces. Voyez REILHAGE. *Aratrum*.

REILHER. ou REILLER. v. a. Labourer, faire des rayes ou rayons ſur la tèrre avec le Soc de la Charruë. *Sulcare, ſcindere aratro*. Voyez REILHAGE.

RÉIMBER. Vieux vèrbe act. Irriter, ou tuer de ῥιμβεῖν. BOREL. *Irritare, Concitare*, ou *occidere*.

RÉIMBRER. Ancien vèrb. act. *Mebum, au Codicile*. Qu'il me fit Chrétien, & qu'il me daigna *reimbrer*. BOREL.

REIMPÔSER. V. act. & rédupl. Prononcez *Rimpôſer*. Impôſer de nouveau. *Iterum imponere*. Il y a eu beaucoup de nonvaleurs ſur les tailles de l'année dernière, on les a *reimpôſées* cette année avec les nouvelles.

REIMPOSITION. ſ. f. Action de reimpôſer. *Iterata impoſitio, deſcriptia, diſperſio*. Cette *reimpoſition* a été faite par arrêt & commiſſion du Conſeil.

REIMPRESSION. ſ. f. Seconde édition ou impreſſion d'un livre. *Secunda editio*. Les livres ſont plus corrects, quand on en fait une *reimpreſſion* du vivant de l'Auteur.

REIMPRIMER, ou RIMPRIMER. V. act. & rédupl. Imprimer de nouveau. *Typis de novo mandare*. Un bon livre ſe *reimprime* pluſieurs fois. Ce Libraire a *reimprimé* le Saint Auguſtin.

REIMPRIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Denuò typis mandatus, excuſus*.

REIMS. Voyez RHEIMS.

REIN. ſ. m. Rognon, partie de l'animal où ſe fait la ſéparation de l'urine, pour s'écouler dans la veſſie. *Ren*. Voyez ROGNON. La pièrre dans les *reins* eſt la plus dangereuſe. Laurent Dellini a fait un traité des *reins*. *Exercitatio Anatomica. De Structura & uſu Renum*. Il prétend que les *Reins* qui avoient paſſé juſqu'alors pour un parenchyme, & une chair ſolide ne ſont qu'un tiſſu & un aſſemblage d'une infinité de petites fibres qui s'étendent depuis la ſupèrficie des *reins* juſqu'à la cavité, qu'on nomme *pelvis*, où elles portent l'urine. Bien que ces fibres ſoient très-déliées il ſoutient qu'elles ont une cavité par laquelle l'urine coule dans le *pelvis* & que ſi on les preſſe avec les doigts, par le moyen du microſcope, on en voit ſortir une liqueur qui a les mêmes qualitez que l'urine; que ces fibres s'entrelaſſant les unes avec les aûtres, environnent de tous côtez le *pelvis*, où elles viennent enfin aboutir. Que les vaiſſeaux émulgents qui s'inſèrent dans les *reins*, & que les Anatomiſtes croyoient ſe perdre dans leur ſubſtance, après s'être diviſez en pluſieurs rameaux; que ces vaiſſeaux, dis-je, paſſent juſqu'à la ſupèrficie des *reins*; ce qu'il prouve, parceque ſi l'on jette avec une ſeringue quelque liqueur colorée dans ces vaiſſeaux, non ſeulement on la voit ſe répandre dans toute la ſubſtance du *rein*, mais encore dégouter par toute ſa ſupèrficie, pourvû qu'on ôte la membrane propre dont cette ſupèrficie aſt couverte. L'uſage des *reins* eſt la ſeparation des ſéroſitez ſupèrfluës d'avec le ſang. Voyez Borelli. Ce mot, ſelon Varron, vient du Grèc ἀπὸ τῦ ῥεῖν *quaſi rivi obſcæni humoris ab iis oriantur*. En Grèc on l'appelle νεφρὸς du vèrbe νέφρειν, qui ſignifie *neiger & pleuvoir*.

Les *reins* ſuccenturiaux ſont des glandes ainſi nommées parcequ'elles ont pour l'ordinaire la figure de *reins*; & qu'ainſi ce ſont comme de ſeconds *reins*; *Succenturiatus* ſignifie en Latin, qui eſt mis à la place d'un aûtre. Voyez RÉNALE.

REINS, ſe dit en général de la force de l'homme. *Vires, fortitudo*. Les Lutteurs anciens ſe piquoient d'une grande force de *reins*, de ſe donner des tours de *reins*. Les Crocheteurs ſont forts des *reins*.

REINS, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet homme n'a pas les *reins* aſſez forts pour faire une telle entrepriſe; pour dire, il y ſuccombera. *Elumbis, delumbis*. On dit auſſi, qu'il a bons *reins*: pour dire, qu'il eſt capable de ſoutenir de grandes dépenſes.

REINS, en tèrmes de l'Écriture, ſignifie l'intérieur de l'homme & ſa penſée. Dieu eſt appellé ſcrutateur du cœur & des *reins*. *Scrutator cordium & renum Deus*.

REINS, en tèrmes d'Architecture, ſe dit des côtez d'une voute qui commencent à ſe courber, & qui ſont près de l'impoſte; ou de l'extrados d'une voute juſqu'à ſon commencement. *Cornicis partes imæ incumbis impoſitæ*. Les *Reins de voute* ſont La Maçonnerie de moilon avec plâtre, qui remplit l'extrados d'une Voute juſqu'à ſon couronnement. On appelle *Reins Vuides*, ceux qui ne ſont pas remplis pour ſoulager la charge; ainſi qu'il a été pratiqué à preſque toutes les Voutes Gothiques, ou ſur les piles des ponts de pièrre qui portent des maiſons, pour y ménager des Caves, comme à ceux de Paris. DAVILER. On appelle *reins vuides* ceux qui ne ſont pas remplis pour ſoulager la charge.

REINS, ou RAINS, ſignifie les bords ou côtez d'une forêt. *Latera*. L'Ordonnance veut qu'on faſſe un procès vèrbal des places vuides qui ſeront dans l'enclôs & aux *reins* des forêts du Roi. On croit que ce mot vient par corruption de *rains*, qui a été fait de *rinceaux*, qu'on diſoit autrefois pour *rameaux*.

REINBECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Holſthein en Baſſe Saxe. *Reinbeca*. Elle eſt ſur la petite rivière de

Bille, entre Hambourg & Lawenbourg, à huit lieuës de celle-cy, & à quatre de celle-là. *Reinbeck* eſt capitale d'un Bailliage, qui appartient au Duc de Holſthein-Gottorp. MATY.

REINCRUDER. v. a. Tèrme de Philoſophie Hermétique. Redevenir crud, ou faire redevenir crud; du mot Latin Barbâre *Reincrudare. Crudum reddere. Rurſum efficere erudum facere ut recrudeſcat.* Il faut reincruder les corps; c'eſt-à-dire, qu'il faut faire revenir l'humide & reveler le caché; c'eſt à dire, les cuire & les amollir juſqu'à ce qu'ils ſoient privez de leur corporalité dure & ſeche, d'autant que le ſec n'entre & ne teint point. DICT. HERM.

REINE. *Regina.* Voyez REYNE.

REINECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Franconie, capitale du Comté de *Reineck*, & ſitué ſur le Syn, près du Meyn, à huit ou neuf lieuës de la ville de Wurtzburg, vers le nord. *Reinecum.* Elle appartient à l'Évêque de Wurtzburg. MATY.

REINECK, Comté. *Reineccenſis*, ou *Reinicanus Comitatus.* C'eſt un petit païs de la Franconie. Il eſt entre les Diocéſes de Mayence & de Wurtzburg, l'Abbaye de Fulde, & le Comté d'Hanaw. *Reineck* a eu ſes Comtes particuliers, dont la poſtérité s'étant éteinte, il a été partagé entre l'Archevêché de Mayence, l'Évêque de Wurtzburg, & les Comtes d'Erpach, & d'Hanaw. *Reineck* & Lohr, qui lui donne quelquefois le nom de Comté de Lohr, en ſont les lieux principaux.

REINEILE. Voyez RENEILE.

REINETTE. ſ. f. Sorte de pomme dont la chair eſt ferme, & de très-bon goût. *Pomum rainaltium.* Il y a une *rainette* blanche, & une *rainette* griſe. Voyez REYNETTE.

REINFREW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté Cuningham, en Écoſſe. *Renfrona*, autrefois *Randuaria.* Elle eſt ſur le Cloyd, à deux lieuës au-deſſous de Glaſquo. *Reinfrew* eſt capitale d'une Baronie qui porte ſon nom, & qui eſt une partie du Comté de Coninghum. MATY.

REINFECTER. v. act. & rédupl. Infecter de nouveau. *Denuò inficere.* La peſte étoit entièrement ceſſée dans cette ville, il eſt venu un navire étranger qui l'a *reinfectée*; qui y a rapporté du mauvais air. Les nouveaux Hérétiques ont *reinfecté* les eſprits des erreurs condamnées par les Anciens Conciles.

REINGRAVE. Voyez RHINGRAVE.

REINGRAVENSTEIN. ſ. m. Nom d'un Comté & petit païs du Palatinat du Rhin. *Reingraveſtenius Comitatus.* Il eſt près de la rivière de Nahe, & de la ville de Creutznach. On n'y voit rien de conſidérable que le Château de *Reingravenſtein*, ſitué ſur une montagne au confluent de l'Altzens & de la Nahe. Les Reingraves poſſèdent encore un autre petit païs dans le Comté de Sponheim, au nord de la ville de Birekenfeld, & aux ſources de la Nahe, Kirn & Thaun en ſont les lieux principaux. MATY.

REINSTEIN. ſ. m. Nom d'un Comté. C'eſt un petit païs de la Baſſe-Saxe. *Reinſtenius Comitatus.* Il eſt entre les Principautez d'Anhalt, d'Halberſtat, & le Duché de Brunſwick. Ce païs a ſes Comtes particuliers, dont la maiſon s'étant éteinte, les Électeurs de Brandebourg en ſont entrez en poſſeſſion, comme d'un fief de la Principauté d'Halberſtat, à la reſerve du petit Comté Blanckenbourg, qui a été réüni aux États de Brunſwick pour la même raiſon. MATY.

REINTÉGRANDE. ſ. f. Tèrme de Palais. Action poſſeſſoire pour être mis en la joüiſſance d'une chôſe dont on étoit en poſſeſſion, & dont on a été expulſé de force, & de fait. *In integrum reſtitutio.* La *Reintegrande*, ou Arrêts de recouvrement étoit, ſelon les Romains, les Arrêts que donnoient les Commiſſaires récupérateurs, quand il y avoit quelque chôſe qui devoit être rendu entre des villes étrangères & Rome. Maintenant un Arrêt de *Reintégrande*, eſt un jugement par lequel, avant toutes chôſes, on rétablit en poſſeſſion d'un bien, celui qui en avoit été expulſé ou chaſſé de force par ſa partie. COURTIN. En matière poſſeſſoire il faut juger la *reintegrande* avant que de prendre connoiſſance du fond, avant que d'entrer dans le principal. Il faut demander la *reintégrande* dans l'an & jour de la ſpoliation. La ſentence de *reintégrande* s'éxécute nonobſtant l'appel.

REINTEGRATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Action de remettre en poſſeſſion celui qui en a été ſpolié ou dépoüillé. *Redintegratio.* Celui qui a été ſpolié de ſa poſſeſſion ſe peut pourvoir par *reintégrande* ou action dans l'an & jour de la ſpoliation, afin d'être remis & reintégré en ſa poſſeſſion. DE LAURIÈRE.

REINTÉGRER. v. act. Rétablir quelqu'un en la poſſeſſion dont il a été évincé. *Reintegrare.* C'eſt une maxime de Droit, qu'il faut avant toutes chôſes *reintégrer* celui qui a été dépoüillé, & chaſſé de ſa poſſeſſion. Il a été *reintégré* dans ſes biens, après en avoir eu mainlevée.

REINTÉGRER, ſe dit auſſi des Officiers interdits ou chaſſez de leurs charges. *In munus reſtituere.* En pleine connoiſſance de cauſe il a été abſous & *reintégré* en la fonction de ſa charge.

REINTÉGRER, ſe dit particulièrement des priſonniers qu'on fait mettre en priſon. *Denuò incarcerare.* Cet homme étoit ſorti à caution, ou par un arrêt ſurpris, on a ordonné qu'il ſeroit *reintégré.*

REINTÉGRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reintegratus, reſtitutus.*

REINTERROGER. v. act. & rédupl. Interroger de nouveau. *Iterum interrogare.* Un bon Juge Criminel doit *reinterroger* pluſieurs fois les criminels, pour voir s'ils varient.

REINVITER. v. act. & rédupl. Inviter de nouveau. *Iterum invitare.* On n'a pû faire ce mariage, cette cérémonie au jour qu'on avoit pris, il faudra *reinviter* les parens, la compagnie au jour dont on conviendra.

REJOINDRE. v. a. & rédupl. *Je rejoins, tu rejoins, il rejoint, nous rejoignons, &c. Je rejoignis. J'ai rejoint. Je rejoindrai. Que je rejoigne. Que je rejoigniſſe*, ou *je rejoindrois.* Joindre une ſeconde fois ce qui avoit été joint. *Rejungere.* Le bras de cette ſtatuë a été caſſé, on l'a *rejoint* fort proprement.

REJOINDRE, ſignifie auſſi, rattraper, atteindre. *Aſſequi, conſequi.* Ce corps détaché a *rejoint* l'armée. Aprés avoir *rejoint* toutes ſes forces, il paſſa la rivière. VAUG. Les troupes s'étant *rejointes* campèrent dans de bons villages. ABLANC. Attendez-moi là un moment, je vous y viendrai *rejoindre*; allez, je vous *rejoindrai* bien-tôt. Nous nous *rejoindrons* à Paris; c'eſt-à-dire, nous nous y retrouverons.

REJOINDRE, avec le pronom perſonnel, ſignifie, ſe revoir, ſe raſſembler, ſe réünir. *Se rurſus adjungere, unire, convenire, aggregare.* Philis, ſouffrez que mon corps ſe *rejoigne* à mon âme. VOIT.

> *Apprenez que des cœurs ſéparez à regrèt,*
> *Trouvent de ſe* rejoindre *aiſément le ſecrèt.* CORN.

REJOINT, OINTE. part. paſſ. & adj. *Adjunctus, conjunctus.*

REJOINTOYER. v. act. Tèrme d'Architecture. C'eſt lors que les joints des pierres d'un vieux bâtiment ſont cavez par ſucceſſion de tems ou par l'eau, les remplir & ragréer avec le meilleur mortier, comme de chaux & de ciment, ce qui ſe fait auſſi avec du plâtre ou du mortier aux joints des voutes, lorſqu'ils ſe ſont ouvèrts; parceque le bâtiment étant neuf, a taſſé inégalement, ou qu'étant vieux, il a été mal étayé en y faiſant quelque repriſe par ſous-œuvre. DAVIL. *Rimas parietis implere, replere.*

REJOUER. v. act. & rédupl. *Rurſus ludere.* Joüer de nouveau. Il a rejoüé & a regagné ce qu'il avoit perdu.

RÉJOUIR. v. act. Donner & recevoir de la joye. *Exhilarare, oblectare.* Le vin *réjoüit* le cœur de l'homme. *Lætificat cor hominis.* Il eſt allé *ſe réjoüir* à la campagne, c'eſt-à-dire, ſe divèrtir. Je me viens *réjoüir* avec vous de vôtre heureux mariage; c'eſt-à-dire, vous en féliciter. On s'eſt bien *réjoüi* à la Cour, il y a eu collation, bal & Comédie. La nouvelle de cette victoire a *réjoüi* toute la France.

On dit d'un homme qui fait des plaiſanteries, qui raconte des avantures incroyables, qu'il *ſe réjoüit.* Quand on veut taxer une femme de faire trop ouvèrtement l'amour, on dit en tèrmes honnêtes, qu'elle *ſe réjoüit.*

RÉJOÜI, IE. part. paſſ. & adj. *Lætus, hilaris, oblectatus.*

On dit proverbialement, c'eſt un bon gros *réjoüi*, en parlant d'un homme gras & en ſanté, qui ne cherche qu'à rire & à ſe divèrtir. *Feſtivus, hilaris.*

RÉJOUISSANCE. ſ. f. Action par laquelle on réjoüit, ou la chôſe même qui donne de la joie. *Lætitia, gaudium.* Le Carnaval eſt un tems de *réjoüiſſance* pour les gens du monde. Alleluya eſt un chant de *réjoüiſſance* dans l'Égliſe. On fait des *réjoüiſſances* publiques à la naiſſance d'un Dauphin, aux mariages des Rois.

RÉJOÜISSANCE, ſe dit populairement d'une âme de fagot qu'on met au feu, quand le bois a de la peine à brûler. *Faſciculus.*

RÉJOÜISSANCE. Ce n'eſt point, comme on l'avoit dit dans la première édition de ce Livre, une carte que l'on donne à celui qui a perdu la première, pour lui donner lieu de réparer ſa pèrte; cette carte s'appelle *carte de repriſe*, comme on l'a dit en ſon lieu: mais la *réjoüiſſance* eſt une carte que le coupeur qui a la main tire immédiatement après la ſienne, & ſur laquelle les joüeurs, & careteurs, ou carabineurs mettent ce qu'ils veulent. Si la carte du joüeur vient la première, tous ceux qui ont mis à la *réjoüiſſance* tirent leur rétribution; mais s'il amene la *réjoüiſſance* la première, il gagne tout ce qu'on y avoit mis. Les *réjoüiſſances* ruïnent ou enrichiſſent les coupeurs. *Folium luſorium, lætificans dictum.*

RÉJOUISSANT, ANTE. adj. Qui réjoüit. *Lætificans, exhilarans, oblectans.* On nous a donné un régal qui n'étoit guères *réjoüiſſant.* Le jeu des Échecs eſt mélancolique, n'eſt point *réjoüiſſant.*

joüiſſant. La nouvelle que je viens d'apprendre eſt fort *réjoüiſſante*. Voilà un conte fort *réjoüiſſant*.

REJOUſTER. verb. actif & réduplicatif. Joûter de nouveau. *Denuò luctari*. Ce cavaliér a eu du malheur à ſa prémière joûte ; il eſt venu *rejoûter* pour réparer ſon honneur.

REJOUVENIR. Vieux vèrbe n. Rajeunir. Borel. *Iterum juveneſcere, repueraſcere, ad juventutem redire*.

REIPOLTZKIRK. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Palatinat du Rhin. *Reipoltzkirkia*. Il eſt à deux lieuës de Lautereck, & il eſt chèf d'une Baronie, qui appartient au Prince de Vaudemont. Maty.

REIS, ou RAIS. ſ. m. Tèrme de Rélation. Capitaine de galères chez les Turcs. *Ricaud*. Ce tèrme eſt purément Arabe & ſignifie Chèf, de l'hébreu ראש *roſch*.

Reis. ſ. m. Nom d'une monnoie de Portugal. Le Roi de Portugal entretient ordinairement 200. hommes de troupes à Augra. (ville de l'iſle Tercère ;) mais il leur donne ſi peu de paye qu'ils ſont tous mal équippez & miſérables. En effet on dit qu'ils n'ont par an que 7000. *Reis*, c'eſt à-dire, à peu près 36. livres de nôtre monnoie. *Frézier, p*. 287. Il faut donc près de 200. *reis* pour faire 20. ſous de France, & par conſéquent à peu près 10. *reis* ne valent qu'un ſou de nôtre monnoye. 9. à 10. *reis* valent un ſou.

RÉIſTRE. ſ. m. Cavaliér Allemand. *Eques Germanus, ſive Teutonicus*. On les appelloit ainſi le ſiécle paſſé. Une Compagnie de *Reitres*, un Régiment de *Reitres*, le paſſage des *Reitres*, la défaite des *Reitres*. Les *Reitres* vinrent en France durant la Régence de Catherine de Médicis. Préſentement le mot de *Reitre* n'a plus d'uſage que dans cette phrâſe burleſque : c'eſt un vieux *reitre* ; pour dire ; c'eſt un homme fin, ruſé, & expérimenté au fait de la guèrre. On le dit par extenſion de ceux qui ſont ruſez, & qui ont de l'expérience en pluſieurs aûtres chôſes, comme à plaider, à joüer, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *Reitter*, qui ſignifie *Cavalier*.

REISWICK, ou RYSWICK. ſ. m. Nom propre d'un village des Provinces-Unies. *Riſvicum, Reſvicum*. Il eſt dans le Comte de Hollande, à une demi lieuë de la Haye. Il y a dans ce village un Palais du Prince d'Orange, autrefois Roi d'Anglетèrre, dans lequel les Plénipotentiaires de l'Empire de France, d'Éſpagne, d'Anglеtèrre & de Hollande s'aſſemblerent le 9. May 1697. pour traiter la paix ; qui fut concluë le 10. Septembre, entre la France d'un côté, l'Éſpagne, l'Anglеtèrre, & les Provinces-Unies de l'aûtre, & le 21. Octobre entre l'Empereur & la France. Maty. C'eſt ce qu'on appelle la paix de *Riſwick*, le traité de *Riſwick*.

RÉITÉRATION. ſ. f. Action par laquelle on fait une chôſe une ſeconde fois. *Iteratio, reiteratio*. L'Égliſe ne ſouffre pas la *réitération* du Baptême. Le *re*, qui eſt dans le vèrbe *rejaillir*, ne marque ni répétition, ni *réitération*. Vaug. Rem. S. Grégoire dit, en parlant des Sacremens, que ce n'eſt pas *réitération*, quand on manque de preuves que la chôſe ait été bien faite.

Réitération de destruction. Dans la Philoſophie Hèrmetique. C'eſt lors que du blanc parfait on veut paſſer au rouge, il faut détruire la blancheur, en augmentant un peu le feu. Dict. Herm.

RÉITÉRER. v. act. Faire une ſeconde fois, ou pluſieurs, quelque chôſe. *Iterare, reiterare*. Les exploits d'exécution portent toûjours, en *réitérant* pluſieurs commandemens ci-devant faits. Les Médecins pour guérir les pleuréſies, font *réitérer* la ſaignée huit ou dix fois. Ces Amans ont paſſé outre au mariage, nonobſtant les déffenſes *réitérées* de la Cour. Je vous *réitére* les prières que je vous ai faites pluſieurs fois en faveur d'un tel.

Réitéré, ée. part. paſſ. & adj. *Iteratus, reiteratus*.

REIVAN. Voyez Erivan. Tom. II. p. 1295.

REK.

RÉKIET. ſ. m. Tèrme de Relation. Inclination que font les Turcs dans leurs Moſquées. *Inclinatio*. Dans toutes les prières, il y a des inclinations qu'ils appellent *Rekiet*, & ils en font au moins deux pour châque oraiſon. Duloir. p. 142. Toutes leurs oraiſons conſiſtent en pluſieurs *rekiets*. Ils en font ſix le matin, huit à midi, ſix au Kimdi, huit au ſoir, & huit la nuit. Id. *p*. 144.

REL.

RELAIS. ſ. m. Équipage, qu'on envoye devant, ou qu'on a ordonné de tenir prêt pour changer de chevaux, ou de voiture, quand on veut faire diligence. *Veredi recentes, laxiores*. Le Général des Poſtes ſe dit Surintendant des Poſtes & *relais* de France. Ce Prince voyage en *relais*, il envoye & trouve par tout des *relais*. A la chaſſe on a pluſieurs *relais* de chiens & de chevaux, qu'on donne aux cèrfs l'un après l'aûtre aux lieux & refuites où ils ont été envoyez. On appelle la meute de *relais*, la meute de ſecours.

Relais, ſe dit auſſi du lieu où l'on pôſe les chevaux & les chiens de *relais* à la chaſſe, pour ſoulager les chiens recrus. *Statio ſubſidiariorum equorum & canum venaticorum*. Il faut aller attendre la chaſſe au prémier, au ſecond *relais*.

Relais, ſignifie auſſi, loiſir, faineantiſe, manque d'emploi ou d'occupation. *Ceſſatio, otium, vacatio ab operâ*. Tandis que vous êtes de *relais*, faites pour moi ce petit méſſage. On trouve toûjours à Paris des Maçons & des compagnons de toutes ſortes d'Artiſans, qui ſont de *relais*, qui chomment.

Relais, eſt auſſi une retraitte qu'on fait ſur un mur qu'on éleve, & particuliérement au deſſus du cordon, au piéd du parapet. *Margo vallaris*. On l'appelle autrement le *pas de la ſouris, berme, retraite*, ou *liſière*.

Relais, en Tèrmes de Tapiſſerie, eſt une ouvèrture qu'on laiſſe dans les tapiſſeries, lorſqu'il faut changer de couleurs & de figures, parce qu'en ces occaſions on change ſouvent d'ouvriérs, ou on les laiſſe à faire à la fin de l'ouvrage. *Intervalla, incompleta*. Les tapiſſeries qui ſont longuemênt tenduës ſe découſent, & il faut faire reprendre les *relais*. Il eſt déffendu de coudre des *relais* avec du fil blanc, & enjoint de les coudre par l'envèrs.

Relais, eſt auſſi une malice, ou mauvais traitement que font les pages & les laquais à des paſſans, ou à des niais qui tombent entre leurs mains. *Decipula & laqueus*.

Relais, eſt auſſi un tèrme de mèr, qui ſignifie les tèrres que la mèr a laiſſées au rivage. On dit plus communément *laiſſes*. *Rejectamenta*.

RELAIſSER. Tèrme de chaſſe, qui ſe dit lorſqu'un liévre eſt tellement couru, qu'il s'arrête étant laſſé, & ne va point au gîte. *Laſſare, defatigare*.

RELANCER. v. act. & rédupl. Tèrme de Chaſſe. Lancer de nouveau une bête. *Feram latibulo iterùm exigere, excitare*. Quand ce cèrf eſt venu à ce relais, les chiens frais l'ont *relancé*. C'eſt auſſi, relever un défaut, & faire repartir le liévre, quand il eſt relaiſſé.

Relancer, s'employe auſſi figurément en parlant des hommes, & ſignifie, repouſſer, recogner avec force quelque ennemi. *Ferire adverſarium excipere atque exagitare*. Darius diſoit qu'il s'en iroit faire ſortir Aléxandre de ſa tanière, & le *relancer* dans ſon fort. Vaug.

Relancer, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, rabroüer quelqu'un, le faire taire, le repouſſer fièrement & fortement. *Aliquem impetu invadere, irruere*. Quand quelqu'un vient faire une médiſance, un mauvais rapport, il le faut bien *relancer*.

RELANT. Voyez Relent. *Situs*.

RELAPS, aps. ſ. & adj. & ſ. Qui eſt recombé dans une héréſie qu'il avoit abjurée, dans un crime, dans un péché dont il avoit eu rémiſſion, ou abſolution. *Relapſus*. Les hérétiques *relaps* ſont fort odieux à l'Égliſe. Les criminèls *relaps* ne méritent point de grâce. Les pécheurs *relaps* ont beſoin d'une rude pénitence.

RELAſCHE. ſ. m. Repos, ceſſation de travail. *Laxatio, relaxatio, remiſſio*. Il faut donner quelque *relâche* à ſes Ouvriérs, à ces pauvres galériens, les laiſſer un peu repôſer. On travaille à la fortification de cette ville ſans *relâche*, on relaye les travailleurs. Il n'eut pas ſi-tôt un peu de *relâche*, qu'ils s'abandonna aux voluptez. Vaug.

Relaſche, ſe dit auſſi des maladies intèrmittentes. *Rélaxatio, remiſſio*. Avec la févre tièrce on a un jour de *relâche*, avec la févre quarte on a deux jours. Si la goutte ne donnoit quelque *relâche*, elle ne ſeroit pas ſupportable. La paix a donné du *relâche* à nos miſéres.

Relaſche, ſe dit figurément en chôſes Morales. Il faut donner quelque *relâche* à ſon éſprit, ne pas s'appliquer toûjours à l'étude. *Animi remiſſio, relaxatio, intermiſſio*. Les Euchites ont crû qu'il falloit prier Dieu continuellement & ſans *relâche*. Il a affaire à un chicaneur qui ne lui donne aucun *relache*, qui ne veut pas diſcontinuer ſes pourſuites.

Relaſche. ſ. m. Tèrme de Marine. Lieu du *relâche*. C'eſt le lieu où eſt arrivé le vaiſſeau qui a relâché. Aubin. *Statio*. Le port de Baldivia à la côte du Chili par les 39. deg. 36. min. de latitude auſtrale, n'eſt pas une bonne *relâche* pour les vaiſſeaux qui ont beſoin de ſe rafraîchir de vivres. Frézier. *p*. 40. La Conception (port du Chili) eſt ſans contredit la meilleure *relache* de la côte, pour les beſoins d'un navire. Frézier. *p*. 47. Lorſqu'on eſt en *relâche* à Talcaguana (port du Chili) on va ſenner dans l'Eſtere, qui eſt une petite rivière au fond de la baye du même côté. Id. *p*. 75.

RELAſCHEMENT. ſ. m. Diminution de force, de tenſion. *Relaxatio, laxamentum, diminutio, imminutio*. Il y a du *relâchement* dans la chaleur, dans le froid, il n'eſt plus ſi rude qu'il étoit. Le *relâchement* des cordes ſur les inſtrumens de Muſique change leurs tons & les déſaccorde.

Relaſchement, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie

gnifie, affoibliſſement; déréglement, corruption, ou dans les mœurs, ou dans la diſcipline. *Solutio, remiſſio.* Les Novices ont une dévotion fèrvente, mais peu-à-peu, ils tombent dans le *relâchement.* Le tems a apporté bien du *relâchement* à la vie monaſtique, ou à la diſcipline militaire. Bien des gens ſe ſont écriez contre le *relâchement* de quelques nouveaux Caſuiſtes. Si d'un côté le zéle outré veut tout porter à l'extrémité, le *relâchement* de l'aûtre tend à affoiblir la vigueur des loix. Le P. Gail. Ce qu'on veut faire paſſer pour une conduite prudente, & proportionnée à la foibleſſe humaine, n'eſt dans le fond qu'un *relâchement* politique, & flatteur, pour s'accommoder aux paſſions. Pasc. Les abus, & les *relâchemens* ſemblent être juſtifiez dès qu'ils ſont ordinaires. Disc. d'Él. Il ne faut pas appeller *relâchement* de diſcipline, une condéſcendance de charité. Fléch. Si nous ſouffrons quelque *relâchement* dans les aûtres, c'eſt plûtôt par condéſcendance, que par deſſein. Pasc. Dieu pardonnera plûtôt quelques *relâchemens* en faveur de la paix, que ſes excès que le zéle amèr des controvèrſiſtes leur fait commettre tous les jours. Le Cl. On dit auſſi, prendre d'honnêtes *relâchemens*; c'eſt-à-dire, d'honnêtes plaiſirs, d'honnêtes amuſemens.

RELASCHER. v. act. & quelquefois neûtre. Détendre, débander, rendre lâche. *Remittere, laxare, relaxare.* Un arc ſe *relâche*, ſe gâte, quand il eſt toûjours bandé. Vous avez monté trop haut vôtre chanterelle, il la faut un peu *relâcher.* On dit auſſi, que le tems ſe *relâche*, quand il s'adoucit, quand le grand froid, ou le grand chaud diminuënt.

Relaſcher, en tèrmes de Marine ſignifie, céder au vent contraire, & chèrcher quelque port, ou quelque rade pour ſe mettre à l'abri, & laiſſer paſſer le mauvais tems. *In aliquem locum ſe recipere, concedere vi tempeſtatis. Relâcher* c'eſt diſcontinuer le cours en droiture pour moüiller ou dans le port, d'où l'on eſt parti, ou dans quelque aûtre parage qui ſe rencontre ſur la route y étant forcé par le vent contraire, ou par quelque accident arrivé au vaiſſeau. Aubin. Les Hollandois qui faiſoient voile vèrs l'Eſpagne ont été obligez de *relâcher* en Anglètèrre. Le vent étant contraire nous fûmes obligez de *relâcher* à Livourne. Aubin. C'eſt ce qu'on appelle *faire eſcale* ſur la Méditèrranée.

Relaſcher, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie quelquefois, Se modérer, devenir moins violent. *Remitti, moderari, defervéſcere.* L'âme accablée par la douleur ſe ſoulage, & ſe *relâche* par les larmes, & par les cris. Mont. La violence de ſon mal ne ſembloit s'être *relâchée* qu'en ce qu'il commençoit à la ſentir. Vaug.

Relaſcher, ſignifie encore, S'affoiblir: céder, ſe laiſſer aller, rabattre de ſa ſévérité, de ſa rigueur ou dans ſa conduite, ou dans les ſentimens. *Elanguere, elangueſcere, concedere.* La fèrveur de la dévotion ſe *relâche* tous les jours. La volupté *relâche* la force, & la vigueur de l'éſprit. Herman. Les Dames ſe ſont un peu trop *relâchées*: elles ſçavoient mieux ſe faire reſpecter autrefois. Bell. La moindre bonté à quoi une Maîtreſſe ſe *relâche*, regagne un Amant. B. Rab. Se *relâcher* à d'honnêtes amuſemens. M. Scud. L.... qui s'érigeoit en Caton, a beaucoup *relâché* de ſa ſévérité. La paix ſe fera, ſi chaque Prince ſe *relâche* d'une partie de ſes prétentions.

On dit auſſi dans le propre, On a *relâché* tous les priſonniers qui ont été faits de part & d'aûtre; pour dire, on les a mis en liberté. *Captivi ex utraque parte dimiſſi ſunt, &c.*

Relaſché, ée. part. paſſ. & adj. *Relaxatus, dimiſſus, remiſſus, laxatus.* Corde *relâchée.* Partie *relâchée.* Deg. Point de ces Directeurs *relâchez* qui excuſent tout, & qui épargnent le pécheur & le péché tout enſemble. Fléch.

RELATER. v. act. & rédupl. Later de nouveau. *Laterariis regulis inſtruere.* Ce toit eſt ſi mal couvert, qu'on n'en ſçauroit refaire la couvèrture, ſi on ne la *relate* tout à neuf.

RELATER. Vieux v. a. Rapporter. *Referre.* Coûtume de Bourbonn. Art. 159.

RELATIF, ive. adj. Qui ſe rapporte à un aûtre. *Relativus.* Le propre du pronom *relatif* eſt de joindre la propoſition dans laquelle il entre, à une aûtre propoſition qui ſuit. En général on ne doit jamais ſéparer le *relatif qui* du ſubſtantif auquel il ſe rapporte. Les Grammairiens ont des pronoms *relatifs*, des tèrmes *relatifs*, qui ont enſemble de la concordance, de la relation, du rapport. On dit auſſi en Logique, que des tèrmes ſont *relatifs*, quand ils ont entr'eux une éſpéce d'oppoſition, telle que l'un ne peut être ſans l'aûtre, comme *pére & fils, mari & femme,* &c.

RELATION. ſ. f. Récit de quelque avanture, hiſtoire, bataille. *Relatio, relatus, renunciatio.* On m'a envoyé une fidelle *relation* de ce qui s'eſt fait en cette négociation, en ce combat; la *relation* extraordinaire de la gazette contenant les cérémonies du couronnement de l'Empereur.

Relation, ſe dit plus particuliérement des avantures des Voyageurs, des obſèrvations qu'ils font dans leurs voyages. *Enarratio, obſervatio.* Il y a un très-grand nombre de livres de *Relations.* On a inſéré dans le préſent ouvrage pluſieurs tèrmes de *Relations* pour en faciliter l'intelligence aux lecteurs. Je ne ſçai lequel eſt le plus à plaindre, ou d'un voyageur qui donne trop aiſément des *Relations* au Public, ou de celui qui les lit ſans précaution & ſans diſcernement. Ce genre d'écrire n'eſt pas tout à fait ſi facile qu'on ſe l'imagine. Pour y réüſſir, il faut non ſeulement de l'éſprit & du goût; mais encore de la bonne foi, de l'exactitude, un ſtile ſimple, naturel, & qui pèrſuade. Il faut même de l'érudition: & comme un Peintre, pour être parfait en ſon Art, ne doit rien ignorer de tout ce qui peut être exprimé par les couleurs; de même celui qui entreprend de peindre les mœurs des peuples, & de répréſenter les Arts, les Sciences, les Religions du nouveau monde, ne peut toucher avec ſuccès tant de matiéres différentes, ſans une grande étenduë de connoiſſance, & ſans avoir en quelque ſorte un éſprit univèrſel. Tout cela même ne ſuffit pas, s'il n'a de plus été témoin de la plûpart des évenemens qu'il raconte; s'il ne s'eſt inſtruit des coûtumes & de la langue des habitans, s'il n'a eu ſoin de lier commèrce avec les honnêtes gens; & s'il n'a même pratiqué les pèrſonnes d'une qualité diſtinguée. Enfin pour parler ſeurement de l'abondance qui ſe trouve dans un Empire, de ſa beauté, de ſa puiſſance; il eſt néceſſaire de conſidérer de ſes yeux la multitude des peuples, le nombre, & la ſituation des villes, l'étenduë des Provinces; c'eſt-à-dire, qu'il faut employer une partie de ſa vie dans des courſes continuelles, & dans une recherche curieuſe de ce qu'il y a de plus râre dans le païs; ce qui ſans doute coûte un peu plus que de ſe trouver ici dans les aſſemblées des Sçavans; ou même ſans ſortir de ſon cabinet, de parcourir en repos & à loiſir toute l'antiquité.

Cependant il y a peu de gens à qui on ſçache moins de gré de leur travail qu'aux Auteurs des *Relations.* Quelques uns peu touchez des nouvelles étrangères, ne s'arrêtent guère qu'à ce qui ſe paſſe ſous leurs yeux; d'aûtres n'ont point de foi à ce qui vient de ſi loin; ils ſe font un mérite & une maxime de ne rien croire, amis de la vérité, juſqu'à n'en vouloir connoître aucune. Il y en a qui ne peuvent ſouffrir dans les *Relations*, ni miracle, ni évenement éxtraordinaire, ni tout ce qui paſſe les préjugez les plus communs; comme ſi la nature épuiſée à nous enrichir ici, n'avoit rien pû produire ailleurs de râre; ou ſi Dieu étoit moins puiſſant dans les nouvelles Égliſes de l'orient, qu'il ne l'eſt encore aujourd'hui parmi nous. Enfin il en eſt d'un caractère tout oppoſé, qui ne liſent ces ſortes d'ouvrages que pour y trouver du mèrveilleux; ils ne ſont jamais contens qu'ils n'admirent. Ce qui eſt naturel leur paroît inſipide & indigne d'être écrit; & ſi on ne les réveille par des avantures inoüies, & des prodiges continuels, ils s'endorment ſur les hiſtoires les mieux écrites & les plus raiſonnables: de ſorte que pour leur plaire, il faudroit, ce ſemble, faire des peuples d'une nouvelle éſpéce, & créer exprès pour eux un nouveau monde.

Il n'eſt pas aiſé de contenter tant de goûts différents; & les voyageurs qui reviennent en leurs païs n'ont guères moins de peine à ſe faire écouter de leurs Compatriotes, qu'ils en avoient eu peu de tems auparavant, à ſe faire entendre parmi les étrangers. Il eſt vrai qu'ils ne méritent pas toûjours d'être écoutez; le vuide, le peu d'ordre, qui ſe trouve ſouvent dans leurs *Relations*, la paſſion qui y régne par tout, & qui fait quelquefois d'une hiſtoire, une ſuite continuelle de calomnies, mais ſur tout la hardieſſe avec laquelle on y débite, même dans les matiéres indifférentes, des fables ridicules pour des véritez conſtantes, rebutent, avec raiſon, les honnêtes gens, & rendent même ſuſpècts les Auteurs les plus diſcrèts & les plus ſincères. P. Le Comte. Les voyages de M. Spon. Les Mémoires de la Chine du P. Le Comte, le voyage de Du Loir, celui de M. de Tournefort, celui du P. Feuillée, pluſieurs lettres de celles qui ſe trouvent dans les lettres édifiantes & curieuſes ſont des modèles en matiére de *Relation.*

Relation, en ſtile de Pratique, ſe dit d'un référé, du témoignage d'une pèrſonne publique. *Relatio, declaratio.* Dans tous les contrats en forme, le Juge dit, Nous à la *relation* des Notaires avons fait appôſer à ces préſentes le ſcéel, &c. *Relation* libellée. Cout. d'Auvèrgne. *C. II. Art.* 10 *&* 11. *Relation* d'ajournement au procès vèrbal de la Coûtume de Bèrry. *Relation* de Sèrgent, c'eſt l'exploit par lequel le Sèrgent rapporte au Juge qu'il a ajourné un tel, à la requête de tel, pour telle cauſe, ou qu'il a fait telle ſaiſie arrêt, éxécution, ou criée. C'eſt la même chôſe que *rapport.*

Relation, ſignifie encore, Intelligence, corréſpondance qui eſt entre deux ou pluſieurs pèrſonnes. *Conſenſio, Convenientia.* Ce Banquier a *relation* avec pluſieurs Prélats d'Italie. Les deux accuſez

accuſez n'ont jamais eu aucune *relation* entr'eux. *Procuratio mutua.*

RELATION, en tèrmes de Logique, eſt un des accidens de la ſubſtance, auquel on donne place dans les dix Catégories. *Relatio.* Il y a une *relation* entre le fils & le père. Châque ſubſtance peut recevoir une infinité de *relations.* On diſpute en Philoſophie, pour ſçavoir ſi la *relation* eſt formellement, ou réellement diſtinguée de ſon fondement.

RELATIVEMENT. adv. D'une manière relative. *Relativè.*

RELAVER. v. act. & rédupl. Laver de nouveau. *Relavare, iterùm lavare.* On *relave* la vaiſſelle, les vèrres; & quand on parle du linge *relavé*, on entend du linge qu'on n'a pas mis à la leſcive, mais qu'on a ſimplement mouillé, & puis ſéché. La plûpart des draps d'hôtelerie ne ſont que *relavez.*

RELAVER, parmi les Artiſans de Paris ſe dit d'une cérémonie ou éſpéce de demi récéption que font les Maîtres d'un métiér, quand ils entrent des fauxbourgs dans la ville, ou de la ville dans les fauxbourgs; ils font prêter un nouveau ſèrment en Juſtice, & traittent les Jurez & Anciens. *Denuò initiare, juramentum præſtare.* La réunion des Juſtices au Préſidial a abrogé cette coutume.

RELAYER. v. n. & act. Se ſèrvir de relais, changer de chevaux; en prendre de frais & qui n'ont point travaillé. *Equos integros & recentes conſcendere.* Ce Seigneur *relaye* deux fois de Paris à Fontainebleau. On dit auſſi à la chaſſe *relayer*, quand on lâche les chiens du relais après la bête.

RELAYER, ſignifie auſſi, Travailler, & ſe repôſer altèrnativement dans les travaux continuèls, comme ceux de faire des vèrres, de vuider des bâtardeaux, de tourner des pompes. *Laboranti aut defatigato ſuccedere.* Il faut que les Ouvriers ſe *relayent* & travaillent les uns après les aûtres ſur la mèr. Les matelots ſe *relayent* de ſix heures en ſix heures, & font châcun leur quart. Il croit que tous les yeux ſont ouvèrts pour lui, & que les hommes ſe *relayent* pour le contempler. LA BRUY.

RELAYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Subſidiarius, recens.*

RELAXATION. ſ. f. Tèrme de Palais, qui ſe dit du conſentement qu'on donne à la délivrance d'un priſonnier. *Relaxatio.* On a empriſonné cet homme pour un aûtre, mais la partie a conſenti auſſi-tôt à ſa *relaxation.*

RELAXATION, ſe dit auſſi en Juriſprudence Canonique en cette phrâſe. *Relaxatio, diminutio.* Les Indulgences portent *relaxation* ou diminution des peines de Purgatoire.

RELAXATION, ſe dit auſſi en Médecine, lors qu'il s'eſt fait quelque extenſion de muſcles, de nèrfs ou de tendons en quelque partie du corps, ſoit par ſa foibleſſe, ou par violence. *Relaxatio, extenſio.* Les hèrgnes ſont des deſcentes, des *relaxations* de boyau.

RELAXER. v. act. Relâcher un priſonniér, conſentir à ſa ſortie. *Dimittere, relaxare.*

RELAXÉ, ÉE. adj. Les Chirurgiens appellent nèrf *relaxé*, un nèrf qui n'a pas ſa tenſion, ſa ſituation ordinaire. *Dimiſſus, relaxatus, extenſus.*

RÉLÉGATION. ſ. f. Éſpéce d'éxil qui ſe fait par l'autorité du Prince, qui envoye ordre à quelqu'un d'aller en un lieu qu'il lui marque, & d'y demeurer juſqu'à ce qu'on le rappelle. *Relegatio.* A Rome la *rélégation* ne faiſoit point pèrdre le droit de Citoyen. La *Rélégation* eſt un banniſſement en un cèrtain lieu & pour quelque tems. C'étoit parmi les Romains une moindre peine que la déportation, en ce que le relégué ne pèrdoit point les droits de Citoyen Romain, ni ceux de famille, comme les droits d'un père ſur ſes enfans. COURTIN.

RÉLÉGUER. v. act. Éxiler, envoyer un ordre à quelqu'un de demeurer dans une ville qu'on lui aſſigne. *Relegare, exulare.* On a *relégué* cet homme à Quimpèrcorentin.

RÉLÉGUER, ſe dit auſſi d'un éxil volontaire qu'on s'impôſe à ſoi même par l'amour de la retraitte, de la vie privée. *Voluntariò ſecedere, amandare.* Cet homme s'eſt *relegué* dans un deſèrt, il s'eſt *relégué* dans un Monaſtère.

RÉLÉGUÉ, ſe dit figurément en Morale. *Amandatus.* La pieté, la vèrtu ſont bannies des villes. *Pietas & virtus ab urbibus amandata ſunt* Sont *reléguées* dans les Cloîtres & les deſèrts. Ariſtote eſt *relégué* dans les Colléges & chez les Pédans.

RÉLÉGUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Relegatus, exulatus.*

RELENQUIR. Vieux vèrbe actif. Laiſſer, abandonner. Délaiſſer. D'où vient *arrelanquit* en Languedoc, c'eſt à-dire, haraſſé, recreu de chemin & qui ſe rend. BOREL. *Incarnat. de Jeſus-Chriſt en vèrs.*

Pourquoi ſont ils de leurs mères naquis,
S'ils doivent être à jamais relenquis.

Et dans la vieille Traduction manuſcr. d'Ovide en vèrs.

Tous ceux qui auront par des loy,
Relenqui *la divine loi.*

RELENT. ſ. m. Mauvaiſe ôdeur provenant d'un air ou de quelques corps humides corrompus pour avoir été enfèrmez long tems. *Situs.* Ces confitures, ces jambons, ſentent le *relent.* Le linge qui eſt dans un coffre qu'on n'a ouvèrt de long-tems, ſent le *relent.* Quelquefois on l'employe à l'adjectif. On doute de cette dèrnière remarque.

RELEVAILLES. ſ. f. pl. Petite cérémonie qu'on fait à l'Égliſe, quand une femme relève de couche, & lors qu'elle y entre la prémière fois. *Caremonia purificationis.* Philippe prémiér, Roi de France, raillant ſur la grôſſeur & l'embonpoint de Guillaume Le Conquérant, demandoit s'il accoucheroit bien tôt. Guillaume lui fit répondre qu'ouy, & qu'à ſes *relevailles*, il l'iroit viſiter avec dix mille lances en forme de chandelliérs.

On le dit auſſi d'un féſtin qui ſe fait quelquefois en cette occaſion au retour.

RELEVÉE. ſ. f. L'après-dînée, ou le tems d'après midi. *Pomeridianum tempus.* On donne des aſſignations chez des Commiſſaires à deux ou trois heures de *relevée.* Il n'eſt guères en uſage qu'au Palais, où l'on appelle auſſi les Audiences de *relevée*, celles qui ſe donnent après midi. La Cour n'entre point aujourd'hui de *relevée.* On ne juge point les procès criminèls de *relevée* quand les concluſions des gens du Roi vont à la mort, ou aux galères, ou au banniſſement. Art. 9. tit. 25. de l'Ordonnance de 1670. Ce mot s'employe auſſi de même dans les Actes des Aſſemblées du Clèrgé.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on faiſoit la méridienne ſur des lits de ſales qu'on nommoit *grabats*, & on nommoit *relevée*, le tems où l'on ſe relevoit pour retourner à ſon travail.

RELÉVEMENT. ſ. m. Action par laquelle on relève. *Sublatio, elevatio.* Il a fait marché pour le *relévement* des murs de ſon parc. Cette femme n'a point eu de ſanté depuis ſon *relévement* de couche.

RELÉVEMENT, en tèrmes de Marine eſt la hauteur d'un vaiſſeau, eu égard à une aûtre partie du vaiſſeau qui eſt plus baſſe. *Altitudo.* Un vaiſſeau qui n'a pas aſſez de *relévement.* Un vaiſſeau qui n'a point de *relévement* à l'avant. Un vaiſſeau, dont le *relévement* eſt bien proportionné. C'eſt la différence qu'il y a en ligne droite du pont à ſon avant & à ſon arrière. AUBIN.

RELÉVEMENT. Dans la Coûtume, de Mèts eſt un droit par lequel un rentiér poſtérieur peut dejeter de l'héritage hypothéqué, un rentiér antérieur, à qui l'héritage a été aſſuré, en offrant & payant au rentiér antérieur ce qui lui eſt dû. DE LAURIÈRE.

RELEVER. v. act. & rédupl. Lever une ſeconde fois. *Elevare denuò.* Le ſouhait d'Enée étoit de *relever* les murailles de Troye. Il coutera bien à *relever* cette tèrraſſe que les pluyes ont abattuë. Les foſſez de ce château étoient prêſque comblez, il les a fallu *relever* à neuf.

On dit auſſi *Relever* un contrat, un arrêt; pour dire, en lever une ſeconde grôſſe.

RELEVER, ſignifie auſſi, Redreſſer. *Reſurgere, ſe erigere, exurgere.* On n'eſt pas honteux de chéoir, mais bien de ſe *relever.* Cette croix avoit été abattuë, mais on l'a *relevée*, redreſſée.

RELEVER, ſignifie encore, Élever plus haut. *Attollere, exaltare.* Il a *relevé* ſa muraille pour m'ôter la vuë. J'ai *relevé* ma maiſon d'un étage. Ce planchér étoit trop bas, il l'a fallu *relever.* On dit auſſi, *Relever* les cârreaux d'un planchér, quand on les léve pour le racommoder, ou le mettre de niveau.

RELEVER, ſignifie encore, Ramâſſer. *Colligère.* Il ne s'eſt pas daigné baiſſer pour *relever* ce qu'il avoit laiſſé chéoir. Cet habit eſt ſi vieux, qu'il ne vaut pas le *relever* de tèrre.

RELEVER, ſignifie quelquefois, Sortir du lit pour quelque néceſſité. *Surgere.* Cet homme a été obligé de ſe *relever* pour ouvrir à ſon camarade. Il s'eſt *relevé* trois fois la nuit à caûſe d'un flux de ventre. Les Religieux ſe *relevent* la nuit pour aller chanter Matines. Cette affaire m'eſt ſi peu importante, que je ne m'en *releverois* pas la nuit.

RELEVER. vèrb. neut. Se dit auſſi d'un convaleſcent, quand il ſort de maladie, & en ce ſens il eſt neutre. *Convaleſcere, recreari, refici.* On dit d'un homme fort malade; qu'il n'en *relevera* pas, qu'on ne croît pas qu'il en *releve.* Il *relevoit* d'une grande maladie. ABLANC. On dit qu'une femme *releve* de couche, quand elle commence à ſortir; & qu'un Prêtre la *releve*, quand il la va recevoir à la porte de l'Égliſe avec de l'eau benite la prémière fois qu'elle y entre.

Il ſe dit auſſi d'une chûte, & d'un malheur, d'un revèrs de fortune, d'une pèrte ou de bien ou de réputation. On a decrié cet homme par de ſi étranges calomnies qu'il ne s'en eſt jamais *relevé.* On lui a fait de ſi mauvaiſes affaires qu'il ne s'en *relevera* jamais

jamais. Les Barbâres réduiſirent l'Empire dans un tèl état, qu'il n'a jamais pû s'en *relever* depuis.

Il reçbit ſous les eaux une atteinte cruelle,
Et ne peut relever *de ſa chute mortelle.*

Relever, ſignifie auſſi, Retrouſſer. *Recolligere, cogere, ſublevare.* Il a toujours une releve-mouſtache en main pour *relever* ſa barbe. *Relevez* vôtre manteau, il traîne.

Relever. Se dit pour aſſembler, ramaſſer en un tas. *Colligere in cumulum, coacervare.* Les Boüeurs ont des gens qui vont devant eux *relever* les boües, les aſſembler en un monceau contre la muraille pour les emporter.

Relever, ſignifie encore, Soulager. *Sublevare.* Vôtre arrivée me *releve* d'une grande peine, d'une grande inquiétude.

Relever, en tèrmes de Guèrre ſignifie, Prendre le poſte d'un aûtre corps de trouppes; & ſe dit des corps de garde, des ſentinelles qu'on change, quand ils ont été en garde ou en faction un tems raiſonnable. *Stationem ad excubias aliorum diſcedentium loca ingredi.* On eſt allé *relever* la tranchée; c'eſt à dire, monter la garde, à la tranchée. On *releve* la garde du Roi tous les jours à midi. C'eſt un tel Capitaine qui *releve* une telle Compagnie. Le Caporal a été trop long-tems à *relever* cette ſentinelle. On dit auſſi, *Relever* des trouppes; pour dire, en lever de nouvelles.

On dit de même en tèrmes de Marine. *Relever* le timonier, *relever* le quart, c'eſt le changer. Aubin. *Mutare vices, mutare excubias.*

Relever, en tèrmes de Manége, c'eſt obliger le cheval à porter en beau lieu, & lui faire bien placer ſa tête. *Caput attollere.* Il y a de cèrtains mords propres à *relever* un cheval, comme ceux qui ſont faits en branche à genouil. On appelle auſſi les airs *relevez*, les mouvemens d'un cheval qui s'éleve plus haut que le tèrre à tèrre, quand il manie à courbettes, à la balotades, à croupades & à caprioles.

Relever, en tèrmes de Mèr a différens uſages. *Relever* un vaiſſeau c'eſt le remettre à flot, lorſqu'il a été échoué, ou qu'il a touché. Aubin. *E brevibus aut cotibus navem in altum impellere.* On dit auſſi qu'un vaiſſeau échoué ſe reléve, quand la marée le remet à flot. *Relever* un vaiſſeau c'eſt encore le *relever* lorſqu'il eſt à la bande. *Relever* l'ancre c'eſt la changer de place, la mettre dans une aûtre ſituation. *Anchoram tollere, & aliò demittere.* *Relever*, ou ſaiſir les branles, c'eſt attacher les branles par le milieu, près du pont, afin qu'ils ne nuiſent point, & qu'ils n'empêchent pas de paſſer entre les ponts. Aubin. *Surſum tollere & alligare.* *Relever* une pointe ou un cap c'eſt le doubler. *Præter vehi, præter navigare.* Le ſoir nous relevâmes encore une pointe au S. E. ¼ E à neuf ou dix lieuës, & une au N E ¼ N du compas environ huit lieuës. Frézièr. *p.* 39. Se *relever* c'eſt s'éloigner de la tèrre. En cas qu'on fût trop abatu à tèrre & qu'on ne pût s'en relever, on a la reſſource de pouvoir mouiller à une lieuë vèrs le S. Id. *p.* 153.

Relever, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit de la bête qui ſort le ſoir de ſon buiſſon pour aller viander, après avoir dormi tout le jour. *E cubilibus, ad nocturna paſcua prodire, egredi, procedere.* On dit auſſi, *Relever* le défaut; pour dire, Redreſſer des chiens qui ſont en defaut.

En tèrmes de Billard *relever* une bille c'eſt ne faire que friſer une bille, & la faire dans une bille qui paroiſſoit au deſſous.

Relever, en tèrmes de Juriſprudence féodale, ſe dit en parlant de la mouvance ou dépendance des fiefs à l'égard les uns des aûtres. *Apud clientelæ Dominum, cenſui cenſendo prædia dedicare, intermiſſa profeſſione.* Les Souverains ne *relevent* que de Dieu & de leur épée. Les Duchez & Pairies *relevent* immédiatement du Roi. Un fièf ſèrvant *releve* d'un fièf dominant. On dit auſſi, *Relever* un fièf; pour dire, Payer le droit de rélièf ou de rachat dans cèrtaines mutations établies par les Coûtumes des lieux.

Relever, en tèrmes de Chancelerie, ſe dit des Lettres ſcellées que le Prince accorde pour faire caſſer des contrâts & aûtres actes pour léſion ou aûtre nullité de fait ou de droit. *In cauſâ victum, diplomate regio admittere ad referendam rem judicatam.* Les mineurs ſe font *relever* des actes paſſez en minorité. On *réléve* les majeurs en cas de léſion énorme & d'outre moitié de juſte prix, en cas de dol ou de violence. L'Égliſe ſe *releve* en quelque tems que ce ſoit de tous les actes paſſez à ſon préjudice. Le Roi par ſes Lettres de grâce *reléve* de la peine, du lâps de tems & aûtres chôſes en ces tèrmes. Dont nous avons *relevé* & *relevons* l'impétrant par ces préſentes. On dit auſſi, *relever* ſon appel, quand on obtient des Lèttres de Chancelerie pour faire intimer une partie, & procéder ſur l'appel qu'on a intèrjetté d'une ſentence. *Provocatio ad ſuperiorem judicem.* On *releve* auſſi ſon appel par une requête, quand on obtient un arrêt qui reçoit un appellant, & le tient pour bien *relevé*. Les déſèrtions d'appel s'obtiennent, quand on a laiſſé paſſer trois mois ſans *relever* ſon appel.

Relever le mineur de bail ſe dit dans la Coûtume d'Amiens lorſque le Bailliſte *reléve* le fièf de ſon mineur du Seigneur dont il eſt tenu. *Relever* & droituret ſon fièf. *Relever* & payer droiture, c'eſt payer au Seigneur féodal le rélièf ou rachapt & ſes droits & devoirs. *Relever* le fièf de main & bouche. *Relever* la propriété, c'eſt-à-dire le droit dû au Seigneur par le propriétaire. *Relever* de bouche c'eſt reconnoître tenir un héritage de quelque Seigneur. Dans la Coûtume de Bèrry un mineur de 25 ans eſt *relevé*, quand ayant été deçu ou circonvenu, il eſt reſtitué en entièrs par Lèttres Royaux entérinées en Juſtice.

Relever, ſe dit auſſi en parlant du rèſſort où il faut plaider en caûſe d'appel. *Subjici juriſdictioni.* Les appellations des Duchez & Pairies ne ſe *relevent* qu'au Parlement. Le Limoſin *releve* du Parlement de Bourdeaux.

Relever, ſe dit auſſi en pluſieurs ſortes d'Arts. On dit d'un Sculpteur, d'un Fondeur, qu'il fait des ouvrages *relevez* en boſſe, qu'ils ſont de rélièf, lors qu'ils ſortent en dehors, qu'ils repréſentent les corps au naturel. *Anaglypha conſtruere.* On dit en Peinture, qu'un Peintre a bien *relevé* ſon tableau, quand il y a mis des couleurs vives & éclatantes. On appelle auſſi une broderie *relevée*, quand elle éclate d'or ou d'argent, ou lorſqu'elle n'eſt pas toute platte. On dit qu'un Tailleur *reléve* bien un habit, quand il y met des garnitures ou d'aûtres ornemens qui le font paroître & éclater. *Ornare.* On dit auſſi en cuiſine, que le poivre, l'échalote *relévent* le goût; que des choux-fleurs ſont fades, ſi on ne les *reléve* par des aſſaiſonnemens. Ce ſervice de rôti a été *relevé* par quatre plats d'entremêts.

Relever, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Sublevare, conſolari, liberare, recreare.* Le juſte tombe ſept fois par jour dans l'affliction & autant de fois Dieu le *reléve*; c'eſt-à-dire, Dieu le conſole, le délivre. La bonté de Dieu nous donne le tems de nous *relever* de nos fautes, de nous reconnoître, de faire pénitence. On dit qu'un homme a bien *relevé* ſa maiſon, ſa fortune, qu'il a *relevé* ſes affaires, ſon trafic, ſa boutique; c'eſt à dire, qu'il l'a rétablie: & au contraire, qu'il eſt abîmé par ſes pèrtes, qu'il n'en ſçaroit jamais *relever*. On dit qu'il a *relevé* ſon nom, ſa gloire, ſa charge, ſon train; pour dire, qu'il les a remis en meilleur état; qu'il leur a donné un nouveau luſtre. La politeſſe *reléve* infiniment le mérite. Bell. Vous ajoûtez aux Conquêtes d'Aléxandre une pèrſonne qui les *réléve* plus que la femme & la fille de Darius. Voit. c'eſt-à-dire, qui leur donne plus d'éclat, & de ſplendeur. La joye, la proſpérité *reléve* les courages abattus. *Gaudium, proſperitas, proſtratum extollunt, ſublevant.* Cette diviſion *releva* le courage & les éſpérances des Anglois. Ablanc. C'eſt-à-dire l'éxcita, le ranima. On dit auſſi, qu'un ſtile eſt bien *relevé*, qu'une penſée eſt bien *relevée*; pour dire ſublime, éxcellente. Des ſentimens *relevez*, c'eſt-à-dire nobles.

Relever, ſe dit auſſi pour, Faire valoir. *Extollere.* Vous avez entendu de quelle ſorte on a *relevé* cette circonſtance. Pat. Châque parti *releve* les belles actions de ſes Héros, & ravale celles du parti ennemi.

Relever, ſignifie auſſi, Reprendre, corriger. *Reprehendere corrigere.* Il n'eut pas ſitôt avancé cette propoſition, qu'il fut *relevé* par ſon antagoniſte. Cette parole avoit été dite en parlant & ſans mauvais deſſein, elle ne méritoit pas d'être *relevée*.

Relever, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On le *relevera* bien de ſentinelle; pour dire, qu'on prendra garde à ſes actions, qu'on ne le laiſſera pas faillir impunément. *Inſidiosè obſervare.* On dit auſſi, *Relever* mangerie; pour dire, Recommencer à manger par goinfrerie, après avoir fait un grand repas.

Relevé, ée. part. paſſ. & adj. *Exaltatus, elevatus.* Un goût *relevé*. *Guſtus exquiſitus.* Une mine haute & *relevée*. Une femme *relevée* de couche. Un appel *relevé*, &c.

RELEVEUR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Qui reléve, qui tire en haut. *Levator.* C'eſt une épithéte que les Anatomiſtes donnent a différens muſcles. Il y a les *releveurs* des paupières, le *releveur* de l'omoplate, les *releveurs* de l'anus. Le *releveur* de la paupière prend ſon origine du fond de l'orbite, au deſſus du trou par où ſort le nèrf optique, & vient s'attacher par une large aponéurôſe, au bord de la paupière ſupérieure; en ſe raccourciſſant il la tire en haut, & par ce moyen découvre l'œil. Dionis. Le *releveur* de l'omoplate prend ſon origine des apophiſes tranſvèrſes des quatre vèrtébres ſupérieures du cou par des principes différens, qui ſe réüniſſant vont s'inſérer à l'angle ſupérieur de l'omoplate, qu'il tire en haut. Id. L'anus à trois muſcles un ſphinctèr & deux *releveurs*. Id. Les *releveurs* de l'anus naiſſent de la partie inférieure & latérale de l'ôs iſchion, & s'inſèrent au ſphinctèr de l'anus pour le relever après la ſortie des éxcrémens. Id.

RELEVOISON. Tèrme de Juriſprudence & de Coutume. *Relief. Clientelaris præſtatio annuorum fructuum ad ſingulas poſſeſſoris mutationes. Relevoiſon à plaiſir*, c'eſt celle par laquelle le revenu de l'héritage pour un an eſt dû au Seigneur cenſuel. *Relevoiſons du denier ſix*, quant au Seigneur de la cenſive ſont dûs ſix deniérs pour châque deniér du cens à toutes les mutations de ceux au nom deſquels le cens ſe paye, & a accoutumé être payé. Ventes & *relevoiſons*, quand le nouveau vaſſal releve de ſon Seigneur féodal, & lui paye cèrtaine ſomme taxée par la Coutume.

RELHEU. ſubſt. m. Vieux mot qui ſe dit dans le For de Béarn, pour rélief.

RÉLIAGE. ſ. m. Application de nouveaux cèrcles ſur des cuves, des tonneaux, & aûtres vaiſſeaux ſemblables. *Vietura.* Il a donné tant au Tonneliér pour le *reliage* de ſa cuve, du cent de futailles.

RELICTE. ſ. f. Vieux mot, & tèrme de Coutume. Veuve. *Vidua relicta.* On appelloit auſſi une veuve, déguèrpie.

RELIÈF. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence féodale. C'eſt un droit qu'un fièf doit au Seigneur dominant prèſqu'en toutes mutations, & qui conſiſte en une année de revenu, ou l'éſtimation. *Clientelaris præſtatio annuorum fructuum, ad ſingulas ejus mutationes.* On l'appelle autrement *rachat*. Par l'art. 3. de la Coutume de Paris le *relièf* n'eſt point dû pour ſuccéſſion en ligne diréćte. Par la Coutume de Normandie Art. 163. le *relièf* eſt dû par mort, ou mutation de vaſſal pour les rotures auſſi bien que pour les fièfs. Ce droit eſt fort diffèrent ſuivant les Coutumes. On trouve des *relièfs* ſimples, doubles; des *relièfs* de propriété, qui ſe payent par des héritiérs; des *relièfs* de bail ou tutelle, qui ſe payent par un tuteur pour ſon mineur, ou par un mari pour les fièfs de la femme qu'il épouſe, &c. En quelques lieux on l'appelle *relevoiſon*.

Relièf de bail, *relièf* de bouche, *relièf* de chambellage, c'eſt celui que le mari doit, quand durant le mariage un fièf échet à ſa femme. *Relièf* de cheval & armes. *Droit de relief*, par la Coutume d'Amiens il eſt de 60 ſ. pariſis pour châque fièf noble tenu en plein hommage, & de 10. ſ. pariſis pour châque fièf tenu en pairie. On dit dans la Coutume de Paris, *profit* ou *droit de relièf*. *Relièf héritiér*, ſignifie *relièf* de propriété. *Relièf à mèrci*, c'eſt la même chôſe que *relevoiſon à plaiſir*. Voyez ce mot. *Relièf* de plume. *Relièf* de rente dû au Seigneur à la mort du tenant cottiér. *Relièf* ſimple, c'eſt quand il n'eſt dû que *relièf* de propriété par la femme, & non *relièf* de bail; ou bien quand il n'eſt dû aucun chambellage à la diffèrence du *relièf* double. Tèls cens, tèls *relièfs* à la diffèrence du pur cens, qui eſt dû ſans aucun *relièf*. Ventes & *relièfs*.

Relièf, en tèrmes de Chancellerie, ſe dit des Lettres qu'on y obtient pour relever un appel intèrjetté, & faire intimer pardevant le Juge ſupérieur ſa partie qui a obtenu ſentence à ſon profit, pour la voir infirmer; & on les appelle un *relief d'appel*. *Diploma experiundæ in jure reſtitutionis.* Il y a auſſi des *reliefs d'illico*, & des *relièfs d'adreſſe*, pour être relevé d'une adreſſe qu'on avoit fait faire par quelqu'aûtre lettre à un Juge qui n'étoit pas compétent. *Relièfs d'illico*, ſont des Lettres de Chancellerie, par leſquelles celui qui n'avoit pas interjetté appel d'une ſentence au moment qu'elle avoit été prononcée, étoit relevé de cette omiſſion & du laps de tems.

Relièf de cuisine, ſont des reſtes de pain, ou de chair qui demeurent après que la maiſon eſt nourrie, & dont les pauvres gens s'accommodent bien.

> *Vôtre ſalaire*
> *Sera force* relièfs *de toutes les façons:*
> *Os de poulèts, os de pigeons.* La Font.
>
> *Autrefois le Rat de ville*
> *Invita le Rat des Champs*
> *D'une manière fort civile*
> *A des* relièfs *d'Ortolans.* Id.

Ce mot en ce ſens vient de *reliquiæ*.

Relièf, en tèrmes de Sculpture, ſe dit des figures en ſaillies, & en boſſe, ou élevées; ſoit qu'elles ſoient taillées au ciſeau, fonduës, ou moulées. *Integra effigie toreuma.* *Relièf*, c'eſt la ſaillie de tout ornement. Dans un bâtiment elle doit être proportionnée à la grandeur de l'édifice qu'il décore, & à la diſtance d'où il doit être vû. On appelle figure de *relièf*, ou de ronde-boſſe, celle qui eſt iſolée & tèrminée en toutes ſes vuës. *Opus anagliphon.* Davilèr. Il y en a de trois ſortes. Le *haut relief* ou *plein relièf*, eſt la figure taillée d'après nature. *Solidum anaglyphum.* Le *bas relièf* eſt un ouvrage de ſculpture qui a peu de ſaillie, & qui eſt attaché ſur un fonds: *Dimidia eminentia.* On y répréſente des hiſtoires, des ornemens, des rinceaux, des feuillages; comme on voit dans les friſes. Lorſque dans les *bas reliefs* il y a des parties ſaillantes, & détachées on les appelle *demi-boſſes*. *Extantia.* Le *demi-relièf*; quand une repréſentation ſort à demi corps du plan ſur lequel elle eſt pôſée. On peut appeller colonne de *bas relièf*, toute colonne qui a de la ſculpture ſur ſon fût.

On dit auſſi en platte Peinture, qu'une figure a bien du *relièf*, que le Peintre lui a donné bien du *relièf*, qu'elle paroit de *relièf*, quand elle eſt ſi bien ombrée, & relevée de couleurs, qu'il ſemble qu'elle ſorte du tableau. *Extantis picturæ ſpecies.* On dit auſſi, des broderies en *relièf*, par oppoſition à celles qui ſont plattes, qui ne ſont point élevées.

Relièf. Ce mot s'employe figurément pour ſignifier, Tout ce qui ſèrt à relever une chôſe, à la faire valoir, à lui donner plus de luſtre & d'éclat. *Splendor, fulgor, lumen, illuſtratio.* Les Poëtes médiocres croyent ſe donner du *relièf* en critiquant les Ouvrages des aûtres. Bell. La valeur d'oſtentation donne plus de *relièf* aux actions qu'elle anime, & éblouit davantage les ſpéctateurs, qu'un caractère modeſte. le P. le B. Quel *relièf* peuvent vous donner les loüanges que les ſots vous donnent? Bell.

RELIER. v. act. & rédupl. Lier une ſeconde fois ce qui étoit délié. *Denuò illigare, iterato vincire.* On *relie* des gèrbes, du foin, des fagôts. On *relie* ſes nœuds, ſes bas, ſes rubans.

Relier, ſe dit particulièrement des livres & des cahiérs qu'on aſſemble, & qu'on couvre afin d'empêcher que les feüilles ne s'en diſſipent, ne ſe gâtent. *Codices compingere, ſtruere, concinnare.* Les livres ſe *relient* en parchemin & en veau pour l'uſage, en marroquin pour faire des préſens.

Relier, ſe dit auſſi des vaiſſeaux qui ſont aſſemblez avec des cèrcles. *Dolium circulis ligare, illigare, vincire, cingere.* *Relier* une cuve, un tonneau, une baignoire, un baril. Les Imprimeurs ſe ſèrvent du mot *relier*, lorſqu'ils mettent en reſèrve leurs caractères, quand il y en a trop en voye.

Relié, ée. part. paſſ. & adj. *Illigatus, cinctus.*

RELIEUR. ſ. m. Artiſan qui relie les livres, & qui eſt du Corps des Libraires & Imprimeurs. *Librarius concinnator, ſtructor.* Paſquier a obſèrvé qu'en l'an 1492. la Chambre des Comptes en recevant un *relieur* de livres, & comptes, le fit jurer qu'il ne ſçavoit ni lire ni écrire, afin qu'il ne pût découvrir les ſecrêts de la Chambre.

RELIeURE. ſ. f. Art ou manière de relier des livres, & leur couvèrture même. *Librorum concinnatio, compactio, conſtructio.* Il y avoit pour vingt mille écus de *reliûre* en la Bibliothéque de Monſieur de Thou. Les *reliûres* de Hollande ſont fort propres. On fait des *reliûres* avec des compartimens, & autres ornemens. La *reliûre* de la Chine a ſon agrément, quoique fort éloignée de la pèrfection de la nôtre. On ne dore point ſur la tranche, on n'y jette pas même de couleurs. Les livres ordinaires ſont couvèrts d'un carton gris aſſez propre. On relie les aûtres, ſi l'on veut, avec un ſatin fin, ou une éſpéce de petit taffetas à fleurs, qui eſt à grand marché, & qu'on fait ordinairement pour cet uſage. J'en ai vû quelques uns couvèrts d'un brocard rouge à fleurs d'or & d'argent, ſa forme en eſt toûjours la même, mais on fait de la dépenſe ſelon la matière qu'on y veut employer. P. le Comte.

RELIGIEUX, eûse. adj. & ſ. Pieux, dévot, qui craint Dieu; & qui a de profonds réſpects pour la Religion. *Devotus, pius, religioſus, religionis cultor eximius.* Un Prince *religieux* a toujours Dieu devant les yeux.

Religieux, eûse. Qui regarde la Religion; qui appartient à la Religion, ou à l'état monaſtique. *Religioſus, inſtituti religioſi ſectator, alumnus.* Culte *religieux*. Maiſon *religieûſe*. Sous des habits *Religieux*, ils couvrent des âmes fort irréligieûſes. Pasc. S. Athanâſe porta le prémiér à Rome l'éſtime de la vie *religieûſe*, qui juſques là avoit été vile & mépriſable. Hèrman. La pénitence de la vie *religieûſe* eſt un martyre continuel. S. Évr.

Religieux, eûse. ſ. m. & f. ſe dit auſſi de ceux qui ſe ſont engagez par un vœu ſolemnel; qui ont embraſſé la vie monaſtique; qui ſe ſont enfèrmez dans un Monaſtère, pour mener une vie pieûſe & plus auſtère, ſous quelques régle & inſtitution. *Religioſus profeſſus.* Le déſir de ſe conſacrer à la condition de *Religieux*, n'eſt quelquefois qu'une fèrveur paſſagère, & une ſaillie indiſcréte de dévotion. C. B. S. Loüis avoit réſolu quand ſon fils aîné ſeroit en âge de lui céder entièrement la couronne, & de ſe faire *Religieux* dans l'Ordre de S. Dominique, ou dans celui de S. François. Mais la Reine ſon épouſe n'y voulut jamais conſentir, & lui apporta des raiſons ſolides pour l'en détourner. Il ordonna par ſon Teſtament que les deux fils, qui lui étoient nez pendant ſon voyage d'outremèr, Jean Triſtan & Pièrre, étant venus en l'âge de diſcrétion, ſeroient élevez à Paris dans des maiſons *Religieûſes*, l'un chez les Jacobins, l'aûtre chez les Cordeliérs: & il leur fit préparer pour cet éffèt des logemens convenables. C'étoit afin qu'ils y fuſſent inſtruits dans la piété & dans

les lettres, éſperant qu'avec le tems Dieu leur inſpireroit le déſir d'embraſſer la vie *religieûſe* dans ces ſaintes Communautez. Il en uſa de même à l'égard de ſes deux filles Iſabelle & Blanche. Voyez l'Hiſtoire Écclésiaſtique de M. l'Abbé Fleury Confeſſeur du Roi.

Si l'état de *Religieux* ne nous délivre pas de la concupiſcence originelle, il la reſſèrre du moins dans un bien petit nombre d'objèts. Nicol. Avant que d'embraſſer la profeſſion de *Religieux*, il eſt bon d'éxaminer ce que pourront un jour ſur le cœur l'ennui de la retraite, les regrèts du monde, & l'auſtérité du Convent. S. Évr. Quelques chagrins domeſtiques, & l'orgueil qui veut ſe ſouſtraire à une figure déſagréable que l'on fait dans le monde, font autant de *Religieux* que la piété. C. B. Il faut qu'une fille ſoit *Religieûſe*, pour cela ſeulement qu'on ne peut pas la marier ſelon ſa condition. Nicol. Un *Religieux* Profès ne peut teſter. Par le Concile de Trente un *Religieux* peut réclamer contre ſes vœux dans les 5 ans. Anciennement les *Religieux* étoient laïques, & il leur étoit même déffendu de ſe faire promouvoir aux Ordres Sacrez. Baluze. En 1557. le Parlement de Paris fit difficulté de recevoir un Évêque de Laon, qui étoit *Religieux*, au ſerment de Duc & Pair. D'ailleurs un *Religieux* peut être promu à l'Épiſcopat, & dès là il eſt diſpenſé de ſa régle, aux tèrmes du Concordat. Voyez Régulièr. Les Chartreux ſont de bons *Religieux*. Les *Religieux* de Clugni, de Prémontré, de Grammont, &c. Il y a un grand nombre d'Ordres *Religieux* en Europe. La plûpart des Ordres Militaires ſe prétendent auſſi *Religieux*: comme ceux de Malthe qui font des vœux. On dit, C'eſt un *Religieux* Profès, un *Religieux* Réformé, un *Religieux* renté, un *Religieux* Mendiant.

Le véritable *Religieux*, dit l'Abbé de la Trappe, eſt un homme qui ayant renoncé par un vœu ſolennel au monde & à tout ce qu'il y a de ſenſible & de périſſable, ne vit plus que pour Dieu, & n'eſt plus occupé que des chôſes étèrnelles. Dom Maſſon Général des Chartreux rejette cette propoſition comme outrée & même fauſſe, en ce qu'elle veut que le *Religieux* ait renoncé à tout le ſenſible & qu'il ne ſoit occupé que des chôſes étèrnelles, comme par vœu. Les âmes, dit-il, les plus épurées ne peuvent s'éxempter tant qu'elles vivront ſur la tèrre, d'être ſujèttes à des penſées & à des ſentimens d'affection pour les chôſes ſenſibles. De ſemblables propoſitions, ſpécialement quand elles ſont avancées par quelque pèrſonne qui s'eſt acquis beaucoup d'éſtime, ſont capables, prémièrement d'inquiéter, enſuite de déſoler, & enfin de décourager les meilleures âmes. Dom Innoc. Maſſon dans l'éxplication de quelques endroits des anciens Statuts de l'Ordre des Chartreux pag. 123.

Le *Religieux* devenu le Sanctuaire du S. Éſprit, & le Temple de Dieu, dit encore l'Abbé de la Trappe, doit l'avoir inceſſamment devant les yeux, & il ne peut plus s'en diſtraire avec deſſein pour s'occupper des chôſes viſibles & périſſables, ſans commètre une éſpéce de ſacrilége. Dom Maſſon répond: Ceci eſt outré d'une manière capable de caûſer de grandes inquiétudes & de grands troubles aux âmes les plus fidelles. Le tèrme de *Sacrilége* enchérit encore par deſſus tout.

Religieux, ſe dit auſſi de celui qui eſt réguliér & ponctuel à faire ſon devoir; éxact à garder ſa parole, & à vivre dans les régles de l'honnêteté, juſqu'à s'en faire une éſpéce de Religion. *Regularis, devotus.* Les Princes doivent être fort *religieux* obſèrvateurs de leur parole, de leur ſèrment. Cet homme eſt fort *religieux*, fort éxact à payer. En matière de ſecrèt je ſuis *religieux* juſqu'au ſcrupule, & juſqu'à la ſupèrſtition. Bouh. Sophocle n'eſt pas moins *religieux* qu'Euripide; c'eſt-à dire, qu'ils avoient également ſoin de ne rien mettre ſur le théatre qui pût bleſſer la pudeur.

RELIGIEUSEMENT. adv. D'une manière religieûſe, ou éxacte. *Religiosè, piè, egregio pietatis ſtudio, eximia pietate.* Ces filles ſont en clôture, & vivent fort *religieûſement*. Il faut garder fort *religieûſement* le ſecrèt qui nous eſt confié, le dépôt qu'on a mis entre nos mains. Obſèrver *religieûſement* les loix. Éxécuter *religieûſement* les Ordres du Roi.

RELIGION. ſ. f. Culte qu'on rend à Dieu, ſentiment, créance de la divinité. *Pietas, cultus, veneratio, religio.* Il en eſt bien peu à qui la *Religion* ſoit le fruit de l'étude, & de la réfléxion. Nous ſommes plus inquiétez que pèrſuadez de la *Religion*, qui ne tombe point ſous l'évidence des ſens. S. Évr. Ce n'eſt pas un acte de *Religion* que de contraindre à la *Religion*. Bay. La *Religion* ne ſçait ce que c'eſt que d'appeller la fraude & la violence à ſon ſecours. Cl. La *Religion* ſe pèrſuade, & ne ſe commande pas. Id. Les femmes font conſiſter la *Religion* dans cèrtaines pratiques à quoi elles attachent toute la pèrfection de la piété. S. Évr. Pour ſoutenir l'honneur de la *Religion*, bien ſouvent nous nous diſpenſons de ſes loix. Disc. d'Él. Combien voit-on de ces Réformateurs paſſionnez, qui par un motif de *Religion* attaquent la *Religion* même? Id. Juſques où les hommes ne portent-ils pas l'intérêt de la *Religion* qu'ils pratiquent ſi mal? La Bruy. A parler populairement on peut dire d'une ſeule Nation, qu'elle vit ſous un même culte, & qu'elle n'a qu'une ſeule *Religion*: mais à parler éxactement prèſque châcun y a la ſienne. Id. La chaleur, & l'entêtement des Théologiens ont convèrti la *Religion* en faction, & en parti. S. Évr. Les Siamois tiennent que la divèrſité des *Religions* plaît à Dieu, & que les divèrſes manières de l'honorer lui ſont agréables, puis qu'auſſi-bien elles ont un même objèt, & tendent à une même fin. Cl. Bien des gens ne pouvant plus reconnoître la *Religion* déchirée par tant de ſectes, ſont allez chèrcher un funeſte repôs dans l'indifférence des *Religions*. Fléch. La *Religion* nous contraint, & ne nous aſſujettit pas aſſez. S. Évr. Il n'y a point de témérité égale à celle qui porte la plûpart des hommes à ſuivre une *Religion* plutôt qu'une aûtre; ils n'apportent pas d'ordinaire beaucoup d'attention à un choix ſi important. Nic. La *Religion* qui devoit être un lieu de charité entre les hommes, n'eſt plus que la matière de leurs conteſtations, & de leur aigreur. S. Évr. La *Religion* commande des chôſes difficiles: mais elle n'eſt ni affreûſe, ni farouche, ni cruelle. Ben. On ſouffre le martyre pour la *Religion*, & on ne laiſſe pas de pratiquer tranquillement tous les vices qu'elle défend. Le Magiſtrat ne peut pas en conſcience ſouffrir divèrſité de *Religion*, dit un Proteſtant de Roſtoch dans un Traité ſur la ſouveraine puiſſance. En fait de *Religion*, de Médécine & de Gouvèrnement, châcun ſe picque d'être ſçavant. Mascur. M. Jovet Chanoine de Laon, a fait l'hiſtoire des *Religions* de tous les Royaumes du monde. Ce n'eſt guères qu'un ramas de Davity & de quelques Relations.

Tous les cultes des faux Dieux, ne s'appellent *Religion* qu'abuſivement. *Falſa religio.* En ce ſens abuſif on dit la *Religion* Mahométane, la *Religion* des Gaures & des Bramins, des Bonzes. Les Idolâtres ont cent ſortes de *Religions*. Les libèrtins ſe font des *Religions* à leur mode; autant de têtes, autant de *Religions*.

Religion, ſe dit auſſi des héréſies. *Hæreſis ſecta.* La *Religion* des Ariens, des Sociniens, des Anabaptiſtes, des Schiſmatiques, & généralement de tous ceux qui nient quelque point fondamental de *Religion*. L'apoſtaſie eſt caûſe du changement de *Religion*. On appelle dans les Édits le Calviniſme, la *Religion prétenduë Reformée*. On appelle guèrres de *Religion*, celles que les Catholiques allumèrent contre les Réformez en France. On dit quelquefois abſolument les gens de la *Religion*; pour dire, les *Prétendus* Réformez. Ablancourt étoit de la *Religion*, pour dire, faiſoit profeſſion de la Religion Réformée. François I. ſe plaignant du Pape Clément à ſon Ambaſſadeur, dit que ſi le Pape ne le contentoit, il pèrmettroit la nouvelle Religion de Luthèr dans ſon Royaume, auſſi bien qu'avoit fait le Roi d'Anglетèrre. L'Ambaſſadeur lui repartit qu'il s'en repentiroit le prémiér, & qu'il y pèrdroit plus que le Pape, une nouvelle *Religion* demandant un nouveau Prince. Le Roi y fit réfléxion, & aima toujours depuis ce Nonce. Brantôme.

Religion, ſignifie quelquefois, Piété, juſtice, éxactitude. *Pietas, juſtitia, religio, ſedulitas.* On a ſurpris la *Religion* du Prince, ſa juſtice, en lui faiſant ſigner telles lettres. C'eſt choquer la *Religion* de la Cour, que de lui vouloir imputer de telles maximes. Quand le peuple eſt prévenu qu'un homme a de la *Religion* il n'y a rien de ſi hardi, & même de ſi irreligieux, que cet homme ne puiſſe tenter impunément. S. Réal. Il n'eſt rien de plus commun que de voir les ambitieux faire ſèrvir la *Religion* à l'établiſſement de leur autorité. Id. Défiez-vous de cette vaine & faſtueûſe *Religion*, qui ſe répand toute au dehors, & qui n'a que la ſupèrficie des bonnes œuvres. Fléch. Il n'entroit ni oſtentation, ni raiſon humaine dans la *Religion* de cette Princeſſe. Id. On ramaſſe toutes les auſtéritez de la *Religion* pour s'en faire des difficultez contr'elle. Id. Tel croyoit ſignaler ſa *Religion* à la Tèrre Sainte, qui ſeroit demeuré chez lui s'il avoit ſçu ſa *Religion*. De Vill. Les Infidelles mêmes obſèrvent la *Religion* & la ſainteté du ſèrment.

Religion, ſe dit auſſi pour, Fidélité, regularité, éxactitude à garder ſa parole. *Fides in obſervandis promiſſis.* Il faut garder le ſecrèt avec beaucoup de fidélité & de *Religion*. M. Ésp. L'avèrſion du menſonge eſt ſouvent une ambition inpèrceptible d'attirer à nos paroles un reſpect de *Religion*. La Rochef.

Religion, ſe dit encore d'une profeſſion plus étroite du Chriſtianiſme, ſous une Régle qui eſt différente, ſuivant les divèrſes inſtitutions des Fondateurs. *Ordo religioſus.* On a mis cette fille en *Religion*. Ce jeune homme eſt entré en *Religion*, il a pris l'habit de la *Religion*, l'habit de S. Auguſtin, de S. Benoit. Les vœux de la *Religion* ſont pauvreté, chaſteté, & obéiſſance. Quand on a 50 ans de *Religion* on eſt Religieux Jubilé. S. Loüis étant encore outre mèr écrivit à la Princeſſe Iſabelle ſa fille une lettre de ſa main, où il l'éxhortoit

l'éxhortoit fortement au mépris du monde & à l'entrée en *Religion.* Fleury. *Hiſt. Eccl. L.* 84.

Religion, ſe dit auſſi des Ordres Militaires compôſez de Chevaliérs qui vivent avec cèrtaines régles, & qui portent un cèrtain habit. *Religioſi militares.* La *Religion* de Malthe, d'Alcantara, de Calatrava, &c. Les galères de Malthe s'appellent les galères de la *Religion.*

Religion, ſe dit auſſi du Couvent où habite cèrtain nombre de gens qui profèſſent une même Régle. *Monaſterium, conventus, cœnobium.* Il y a des *Religions* d'hommes & des *Religions* de filles. Tous les jours il s'établit à Paris de nouvelles *Religions*; on y bâtit de nouveaux Monaſtères. Cette Parroiſſe eſt deſèrte à caûſe qu'il y a trop de *Religions* autour d'elle.

On dit provèrbialement, qu'une pèrſonne veut être de la *Religion* Saint Joſeph; pour dire, qu'elle veut s'établir dans le mariage.

RELIGIONNAIRE. ſ. m. & f. Qui eſt de la Religion qu'on appelle Prétenduë Réformée. *Religionarius.* Les *Religionnaires* ont été l'occaſion de pluſieurs troubles en Europe. Ce mot étoit l'avèrſion de Balzac. Il dit qu'il n'eſt ni Latin, ni François, ni plaiſant, ni ſérieux; qu'il a été fabriqué dans un coin du Périgord, & qu'il faut le renvoyer d'où il eſt venu. Il n'eſt pourtant pas ſi barbâre & ſi monſtrueux; il a été reçu à la Cour. Bouh. L'Académie l'admet, & remarque ſeulement qu'il n'eſt guères en uſage qu'au pluriér. On dit pourtant c'eſt un *Religionnaire*, mais depuis la révocation de l'Édit de Nantes ce tèrme s'employe peu. On dit Nouveaux Convèrtis, en parlant de ceux qui ſont en France & Réfugiez en parlant de ceux qui ſont ſortis de France.

RELIMER. v. act. & rédupl. Limer de nouveau. *Iterum limare.* Ce fèr n'eſt pas encore aſſez poli, il le faut *relimer*, y paſſer une lime plus douce.

Relimer, ſe dit figurément des ouvrages d'éſprit. *Perpolire.* Cet Ouvrage eſt beau, & il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût eu le loiſir de le *relimer* un peu, de le polir davantage.

RELIQUA. ſ. m. Tèrme du Palais purement Latin, qui ſignifie le reſte, ou débet dont le rendant compte ſe trouve débiteur, toute ſa dépenſe déduite par la clôture & l'arrêté d'un compte. Quand un compte eſt appuré, on donne un éxécutoire pour le payement du *reliqua*, qu'on nomme à la Chambre *debet de clair.*

RELIQUAIRE. ſ. m. Petit vaiſſeau prétieux & portatif où l'on enfèrme les Reliques. *Capſula reliquiarum.* Cette femme dévote porte à ſon bras un *reliquaire.* On orne les chapelèts de *reliquaires.*

RELIQUATAIRE. ſ. m. Le Débiteur d'un reliqua de compte. *Debitor.* On le dit auſſi de tous ceux qui ſont en demeure de payer, ou qui ne payent que ſur & tant moins, encôre qu'on n'ait point compté avec eux. Un mauvais payeur eſt toûjours *reliquataire* envèrs ſon créanciér. Nous devons redouter le jugement définitif par lequel Dieu prononcera ſur la fraude de ceux qui ſont demeurez *reliquataires* envèrs ſa juſtice. Le P. Gail. Ce mot de *reliquataire* eſt employé là au figuré.

RELIQUE. ſ. f. Ce qui nous reſte d'un Saint, & qu'on garde avec reſpect pour honorer ſa mémoire. *Reliquiæ, ſanctorum oſſa.* On porte les *reliques* aux Procèſſions. Le Tréſor de la Sainte Chapelle eſt précieux en *reliques.* On baiſe les *reliques* avec dévotion. Dans les Meſſes de cérémonie on encenſe les *reliques.* Les Catacombes de Rome ont été un fonds inépuiſable de *reliques*, & de Saints. Le P. Mab. On expôſe ſur les autels des *reliques* très-ſuſpectes, & ſur leſquelles on n'a tout au plus que des conjectures mal aſſurées. Id. Si l'on faiſoit la révision des *reliques* avec une éxactitude rigoureûſe, il ſe trouveroit qu'on propôſe à la piété des Fidelles bien de fauſſes *reliques* à révérer, & que l'on conſacre des oſſemens qui bien loin d'être d'un Bienheureux, ne ſont peut être pas même d'un Chrétien. Voyez le P. Mab. *Diſſertation des Saints inconnus.* Les Manichéens en haine de la chair, qui étoit du mauvais principe, ne vouloient point qu'on honorât les *reliques* des Saints, & traitoient cela d'idolatrie. Preuve que les Catholiques les faiſoient dès les prémiérs ſiécles. C'eſt une ancienne coutume de garder des *reliques* dans les Autels ſur leſquels on conſacre le corps de Nôtre Seigneur. On faiſoit, & on fait encore un trou dans le milieu de l'Autel; il eſt quârré, & petit, c'eſt-à-dire, à peine aſſez grand pour que la main y puiſſe entrer, on enveloppe les *reliques* dans une étoffe de ſoye rouge, on les met ainſi enveloppées dans une boëte de plomb, & la boëte dans le trou dont je viens de parler. Cette coutume ne commença proprement que ſous Conſtantin, parcequ'on ne commença qu'en ce tems-là d'avoir des Autels fixes, & où l'on put garder ces ſacrez dépôts, les pèrſécutions n'ayant point pèrmis juſqu'alors qu'on en conſtruiſiſt. S. Sylveſtre fut le prémiér, dit-on, qui ordonna qu'on les fiſt de pierre. Voyez Autel. L'uſage de faire toucher des linges aux *reliques* des Saints eſt très-ancien. On le remarque dès les prémiérs ſiécles, comme il paroit dans l'invention de celles des quaranre Martyrs à Conſtantinople. Car il y avoit à leur cèrcueil, une petite ouvèrture, pratiquée pour faire toucher des linges à leurs *reliques.* Ce fut dans l'XIe ſiécle la coutume d'éprouver les *reliques* douteûſes par le feu. Celle qui ne conſumoient pas étoit réputées vrayes. Nous en trouvons un éxemple dans la Chronique du Mont Caſſin L. II. C. 33. & un aûtre dans la vie de S. Meinvère rapportées par les Bollandiſtes. T. I. de Juin page 549. n. 111.

Ce mot vient du Latin *reliquiæ*, qui ſignifioit les reſtes des corps morts. Les Anciens les conſèrvoient réligieûſement dans les urnes.

> *Dans ces tombeaux antiques*
> *Où des Rois vos ayeuls ſont les froides* reliques. Racine.

Reliques. ſ. f. plur. Reſtes. *Reliquiæ.* Énée ſauva une partie des triſtes *reliques* de Troye. On voit encore quelques *reliques* de l'ancienne Babylone, & du Palais de Darius, qu'on appelle *Chilminar.* Les enfans de Pompée formèrent encore une armée des *reliques*, & du débris du naufrage de leur père. Il rentra dans Babylone avec les triſtes *reliques* de l'armée. Vaug. Nous ſommes obligez à Arrian de nous avoir ſauvé des *reliques* de la Philoſophie d'Épictète. Balz. Il rechèrche les *reliques* précieûſes de ſes ancêtres. S. Évr. On montre encore aujourd'hui les ſupèrbes *reliques* de la magnificence des Romains. Id. *Monumenta.* Balzac appelloit M. de Peireſc, les *reliques* du ſiécle d'or. Il avoit pourtant décidé que le mot de *reliques* ne ſe diſoit jamais dans la ſignification de *reſtes.* Mais quoiqu'il en ſoit du tems de Balzac, il eſt cèrtain qu'aujourd'hui on ne le diroit point.

On dit provèrbialement d'un homme qui fait grand état de quelque chôſe, qu'il en fait une *relique, magni facere.* Il garde ſa femme comme une *relique.*

RELIQUER. v. n. Vieux mot hors d'uſage. Retarder. *Pathelin.* Borel. *Tardare, Ceſſare, morari.*

RELIRE. v. act. & rédupl. *Je reli, tu relis, il relit, nous reliſons, &c. Je reliſois. Je relus. J'ai relu. Je relirai. Que je reliſe. Que je reluſſe*, ou *je relirois.* Lire deux ou pluſieurs fois un écrit. Un Auteur doit lire & *relire* pluſieurs fois ſon Ouvrage, il en corrige toûjours quelque chôſe. Les Auteurs fondamentaux des ſciences ſe doivent *relire* plus d'une fois. *Relegere.*

Releu, uë. part. paſſ. & adj. *Lectus iterum, relectus.* S'il n'eſt fait mention dans un teſtament, qu'il a été lu *relu* au teſtateur, il eſt nul.

RELIURE. Voyez Relieure. *Compactio.*

RELODS. ſ. m. & plur. Tèrme de Juriſprudence. C'eſt la même chôſe que *lods* en vente d'héritage cenſuèls. Les *relods* ſont de dix deniérs pour livre en Chaſtellenie de Montereau, quand le vendeur doit avoir ſon argent franc.

RÉLOGER. v. act. & rédupl. Retourner loger en un lieu qu'on avoit quitté. *Ad primum domicilium reverti.* Je *reloge* en la maiſon où vous m'avez vû ci-devant loger. On le dit auſſi de ceux qu'on remet en priſon. Ce priſonniér s'étoit évadé, mais ſa partie l'a fait *reloger.*

RELOUER. v. act. & rédupl. Loüer une ſeconde fois. *Iterum conducere.* Il ſe dit tant à l'actif qu'au paſſif. J'avois loüé ma maiſon à des gens inſolvables, je les ai chaſſez, & je l'ai *reloüée* à d'aûtres. Le bail de ma maiſon étoit éxpiré, j'ai été à mon hôte & je l'ai *reloüée* de lui.

Reloüer, ſignifie auſſi, Loüer une partie de ce qu'on a pris à loüage. *Subducere.* Cet Artiſant a pris une maiſon entière, mais il en *reloue* la meilleure partie à de ſous-locataires.

RELUIRE. v. n. Réfléchir la lumière, jetter quelque lueur. *Relucere, vel emicare.* Tous les corps bien polis *reluiſent*, parcequ'ils réfléchiſſent toute la lumière. Les diaphanes *reluiſent* auſſi, quoiqu'ils n'en réfléchiſſent qu'une partie. Les diamans, les pièrreries, n'ont l'avantage de *reluire* que parceque leur dureté leur fait recevoir un plus beau poli. Tout *reluit* en cette maiſon, parceque tout y eſt bien propre, bien poli, bien frotté. L'or bruni eſt fort *reluiſant.*

Reluire, ſe dit auſſi figurément en Morale, des chôſes qui brillent, qui éclatent; qui ont quelque avantage ſur les aûtres. *Elucere, fulgere.* La doctrine, la vèrtu, *reluiſent* à l'envi en ce ſaint Prélat. On voit *reluire* en ce jeune homme l'ancienne bravoure de ſes ancêtres. Elle diſoit qu'elle ne voyoit *reluire* qu'en lui les qualitez d'un Souverain. Ablanc. L'homme ſe porte au crime dès qu'il y voit *reluire* quelque utilité. Cl. Il y a mille caractères de divinité qui *reluiſent* dans l'Écriture. La Pl.

On dit provèrbialement, Tout ce qui *reluit* n'eſt pas or. *Quod lucet* non

non præſtat. Pour dire, qu'il y a pluſieurs hommes qui paroiſſent riches & gens de bien, qui ne le ſont pas en éffet.

RELUISANT, ANTE. adj. Qui reluit *Relucens*, *elucens*, *emicans.* L'aciér bien poli eſt plus *reluiſant* que tout autre métal. Il a vû des hommes & des chevaux tout *reluiſans*, non pas d'or, mais d'aciér. VAUG.

REM.

REMACLE. Voyez RIMAIL. C'eſt ainſi qu'il faut dire.

REMAÇONNER. v. act. & rédupl. Réparer par le moyen d'un Maçon. *Reſtaurare*, *reficere*, *iterum ſtruere*, *cæmentis.* Dans une vieille maiſon il y a toujours à *remaçonner*.

REMAIGNE.
REMAINS.
REMAINT. } *Voyez.* { REMANOIR.

Le REMANANT. ſ. m. Vieux mot. Le réſidu. BOREL. Le reſte, le reliqua. *Reliquum.*

REMANDER. v. act. & rédupl. Mander de nouveau ; mander une ſeconde fois. *Iterum mandare*, *ſcribere.* Je lui ai mandé & *remandé* qu'il eût à ſe défier des faux dévôts. Il ſignifie auſſi, Faire revenir. Je vais *remander* mes gens que j'avois renvoyez. Il faut *remander* une nouvelle procuration, celle-là eſt ſurannée

REMANGER. v. act. & rédup. Manger de nouveau. *Comedere*, *manducare*, *edere vel eſſe iterum.* Ce paraſite eſt goulu & inſatiable, quoiqu'il ait mangé à crever en dînant, il *remange* une heure aprés comme ſi de rien n'étoit.

REMANIEMENT. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit lors qu'on réduit les pages de petit en grand, ou de grand en petit. *Reformatio*, *retractatio.*

REMANIER. v. act. & rédupl. Manier une ſeconde fois. *Iterum contrectare.* Les Marchands font *remanier* leurs étoffes pour en faire connoître la bonté. On les gâte quelquefois à force de les *remanier*.

REMANIER, ſignifie quelquefois, Refaire un Ouvrage, le raccommoder prêſque tout. *Reſtaurare*, *reſarcire*, *reficere.* Ce Poëte a *remanié* ſa Comédie, & l'a prêſque toute changée. Un Auteur en corrigeant une épreuve oblige ſouvent un Imprimeur à *remanier* toute une forme.

REMANIER A BOUT, eſt un tèrme de Couvreur, qui ſignifie, Réparer & remanier une couvèrture d'un bout à l'autre. *Reparatio in integrum.* On paye tant pour la toiſe de *remanie à bout.*

REMANOIR. Vieux vèrbe. Demeurer. *Manere*, *remanere.* Je *remains*, je demeure ; de là il *Remaint*, ou il remaigne. Il demeure. Ovide. MS.

O que ſon fils erres, remaigne.

De *remanet*, & à l'impératif. *Ne remaigne* pour ne demeure, dans Pèrceval & à l'imparfait du ſubjonctif. Je remarrois de *remanerem*, & à la troiſiéme pèrſonne du pluriel ils remarroient. Apparemment que de *remanerem*, on a dit *je remanerois*, *je remanrois*, *je remarrois.* De là encore *Remanſiſt*, Il reſtaſt. Fabli eut de la robe vèrmeille.

Miez voudroi que fuſſiez rez
Sans aiguë la teſte & coul,
Que ja m'y remanſiſt *chevoil.* dans BOREL.

REMANSURER. Vieux v. n. Demeurer, Reſter. *Remanere*, & de la *Remanſurent*, Ils demeurent. BOREL.

REMARCHANDER. v. act. & rédupl. Marchander de nouveau. *Pretium mercis denuò expetere.* Je croyois qu'il eût quitté le deſſein d'acheter ma maiſon, mais il la *remarchande* tout de bon.

REMARCHER. v. act. & rédupl. Marcher une ſeconde fois. *Iterum incedere*, *iterum remeare.* L'homme n'a pas ſi tôt pris ſa réfection, qu'il *remarche* mieux que devant. L'armée ſembloit marcher vèrs la Lorraine, mais on l'a fait *remarcher* en Flandres.

REMARIER. v. act. & rédupl. Refaire un mariage, ou paſſer à de ſecondes nôces. *Altero conjugio conjugare*, *ad ſecundas nuptias convolare.* Ce mariage a été caſſé comme clandeſtin, les parties ont été obligées de ſe *remarier* dans les formes. Il étoit déffendu par le Droit de ſe *remarier* dans l'année de viduité. Quand une vielle ſe *remarie*, elle mérite un charivari. Celui qui ne ſe *remarie* pas eſt rèſponſable au public de tout le tems qu'il perd en viduité. BAY. Une femme ne doit point ſe *remarier* durant l'abſence de ſon mari, ſi elle n'a des nouvelles aſſurées de ſa mort. LE MAIT.

REMARQUABLE. adj. m. & f. Éxtraordinaire, ſingulier, qui mérite d'être obſèrvé, conſidéré attentivement. *Notabilis*, *inſignis.* Un aſtre *remarquable* ; un homme *remarquable* ; un paſſage, un incident *remarquable.* Action, *remarquable.* ABLANC.

REMARQUE. ſ. f. Obſèrvation qu'on fait d'une chôſe ſingulière ou notable. *Obſervatio*, *notatio.* Les Saints Pères ont fait des *remarques* ſur pluſieurs paſſages de l'Écriture. Vaugelas & le P. Bouhours ont fait de belles *remarques* ſur la Langue Françoiſe. Vaugelas par ſes *remarques* trop rafinées reduit nôtre langue à la mendicité. LE VAYER. La Phyſique n'eſt riche que des *remarques*, & des obſèrvations qu'on a faites ſur pluſieurs éxpériences.

REMARQUE, ſe dit quelquefois malicieûſement des critiques qu'on fait ſur un Ouvrage d'un Auteur. *Critica*, *cenſura.* Il ne paroît guères de livre qui ait la vogue, qu'on ne faſſe auſſi-tôt des *remarques* contre. La *remarque*, eſt juſte, c'eſt à dire, que la critique en eſt bonne.

On appelle auſſi un homme de *remarque*, celui qui eſt fort diſtingué des aûtres par ſa naiſſance ſa qualité, ſon courage, ou ſon ſçavoir. *Vir ortu*, *animo*, *ſcientia illuſtris*, *ſpectabilis.*

REMARQUER. v. act. Obſèrver & conſidérer ce qui a quelque chôſe de ſingulier, d'extrordinaire, de notable. *Obſervare*, *notare*, *animadvertere*, *advertere*, *attendere.* Le ſoleil & la lune ſe font *remarquer* dans le ciel, les Rois ſur la tèrre, les Sçavans dans les Écoles. On dit encore en ce ſens, qu'un brâve s'eſt fait *remarquer* en une telle occaſion ; pour dire, qu'il s'eſt fait diſtinguer des aûtres par une bravoûre éxtraordinaire. Le Roi ſe faiſoit *remarquer* à ſes armes & à ſa bonne mine. VAUG.

REMARQUER, ſignifie auſſi, Appèrcevoir, reconnoitre de petites chôſes. *Animadvertere*, *perſpicere*, *intueri.* On a *remarqué* des taches dans le ſoleil, des inégalitez dans la lune, des phâſes dans Vénus, des Satellites autour de Jupitèr & de Saturne. Le microſcope a fait *remarquer* une infinité de petites parties, de piéds, de veines dans la plus petite vèrmine. On a *remarqué* bien des chôſes dans l'Anatomie qui ont été ignorées des Anciens.

REMARQUER, ſignifie auſſi, Noter & faire réflèxion ſur quelque chôſe qui nous pourra ſervir dans la ſuite. *Notare*, *obſervare.* Pour profiter de la lecture d'un livre, il en faut *remarquer* lès plus beaux endroits, les plus beaux paſſages, en faire des éxtraits. *Remarquer* des défauts dans un Ouvrage. ABLANC. Les fautes qu'on *remarque* en autrui nous doivent ſèrvir à régler mieux nôtre conduite.

REMARQUER, ſignifie auſſi, Prendre garde à quelque ſignes ou marques dont nous avons beſoin, *animadvertere*, *reſpicere.* Il faut bien *remarquer* le chemin quand on paſſe dans une forêt pour le retrouver au retour. On *remarque* fort bien l'endroit où l'on a entèrré ſon tréſor. *Remarquez* l'endroit de cette diſpute où nous ſommes demeurez. On a *remarqué* ce voleur, on l'a reconnu aux ſignes qu'on en avoit donné en l'indiquant.

On dit provèrbialement, *Remarquez* bien la chaſſe ; *Notare metam*, pour dire, Souvenez-vous de l'injure que vous me faites aujourd'hui, dont je me reſſentirai en tems & lieu.

REMARQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Notatus*, *obſervatus.*

REMARQUEUR. ſ. m. Ce mot ſe dit par mépris, pour dire, un faiſeur de remarques. *Notator*, *obſervator*, *adnotator.* Cèrtain *remarqueur* dit &c. AMELOT DE LA H.

REMARQUEURS, en tèrmes de Fauconnerie, ſont ceux qu'on mene à la chaſſe pour remarquer les pèrdrix ; & *remarque* eſt le mot que crie celui qui mene les chiens quand les pèrdrix partent. *Inſtigatores*, *obſervatores.*

REMARROIS. *Remarroient.* Voyez REMANOIR.

REMASCHER. v. act. & rédupl. Mâcher de nouveau. *Remandere.* Les animaux qui ruminent, *remâchent* l'aliment qu'ils ont avalé.

RÉMASCHER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Repaſſer pluſieurs fois dans ſon éſprit. *Animo perpendere.* Il faut *remâcher* longtems une penſée, un ouvrage, avant que de les donner au public. Il fut longtems à *remâcher* ſa douleur. ABLANC.

Et danſant tout ainſi qu'un barbe encaſtelé
Me dit en remâchant *un propos avalé*
Que vous êtes heureux &c. RÉGNIÈR.

REMASQUER. v. act. & rédupl. Remettre ſon maſque. *Paropidem iterum aſſumere.* Cette Dame s'eſt démaſquée un moment, mais elle s'eſt *remaſquée* auſſitôt, je n'ai pu me la remettre en ſi peu de tems.

REMBAILER. v. act. Remettre en balle ſes marchandiſes. *Reſarcinare*, *vel merces colligere.* On a ouvèrt les balles de ce Marchand à la Doüane, il les faut *ramballer.* Il n'a pu vendre ſes marchandiſes à la Foire, il les faut *remballer.*

REMBAILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Collectus*, *reſarcinatus.*

REMBARQUEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rentre dans un vaiſſeau. *Conſcenſio.* L'armée depuis ſon *rembarquement* fit une heureuſe route.

REMBARQUER.

REMBARQUER. v. act. Rentrer dans un vaiſſeau, s'embarquer une ſeconde fois. *Iterum navem conſcendere.* Après avoir fait aiguade nous nous *rembarquâmes* dans nôtre vaiſſeau.

REMBARQUER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, Rengager. *Iterum negotio implicari.* Il s'étoit bien tiré de cette affaire, de cette fêrme, mais il s'y eſt *rembarqué* tout de nouveau. Il s'étoit acquitté de toutes ſes pêrtes du jeu, mais il s'y eſt *rembarqué* plus que jamais. J'avois raiſon de dire qu'il falloit faire ſortir les violons & qu'il ne falloit rien pour ſe *rembarquer.* VOIT.

REMBARQUÉ, ÉE. participe. *In navem denuò conſcenſus.*

REMBARRER. v. act. Repouſſer vigoureuſement ſe deffendre dans un retranchement, empêcher les ennemis de paſſer les barrières ou autres fortifications qu'on a faites contre eux. *Confutare, repellere, refellere.* Les ennemis vouloient paſſer; mais on les a bien *rembarrez.*

REMBARRER, ſe dit figurément en Morale de cette deffenſe qu'on fait avec des paroles, & qui ſe fait ordinairement d'un ton rebarbatif, *Repellere, amandare.* Quand quelqu'un nous ſollicite de faire quelque vilaine action, il le faut bien *rembârrer.* Je voudrois qu'il y eût ici quelqu'un de ces Meſſieurs pour vous tenir tête, & *rembârrer* un peu ce que vous venez de dire. MOL. *Rembârrer* quelqu'un. ABLANC. Sénéque a fort bien *rembârré* toute cette canaille d'Écrivains. MASCUR.

REMBARRÉ, ÉE. part. & adj. *Confutatus, retuſus, expulſus.*

REMBLAI. ſ. m. Têrme de Maçonnerie. Travail pour faire une levée, ou applanir un têrrain, avec des têrres rapportées. *Agger.* C'eſt un travail de têrres rapportées & battuës, ſoit pour faire une levée, ſoit pour aplanir ou régaler un têrrein, ou pour garnir le dêrrière d'un révêtement de têrraſſe, que l'on aura déblayée pour la conſtruction de la muraille. DAVILER.

REMBLAVER. v. act. & rédupl. Reſemer de blé une terre. *Seminare, inſerere.* Il y a de ſi bonnes têrres, qu'on les peut *remblaver* deux années de ſuite, y ſemer deux fois du blé.

REMBOËTEMENT, ou REMBOÎTEMENT. ſ. maſc. Action par laquelle on remboëte, on remet un ôs en ſa place. *Luxatorum oſſium reſtitutio.* Ce Chirurgien réüſſit fort bien au *remboetement* des ôs

REMBOËTER, ou REMBOITER. v. a. Remettre un ôs diſloqué dans ſa boëte & ſituation naturelle. *Os in ſuum acetabulum collocare, reponere.* C'eſt ce qu'on dit à Paris que fait le Bailleul.
On le dit auſſi des piéces de charpenterie déſaſſemblées qu'on remet dans leurs mortoiſes.

REMBOËTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *In ſedem collocatus.*

REMBOUGER. Vêrbe. C'eſt remettre de la liqueur dans un vaiſſeau.

REMBOURREMENT. ſ. m. Action par laquelle on rembourre. *Refertio cum tomento.* Il faut avoir grand ſoin du *rembourrement* des bâts des mulets.

REMBOURRER. v. act. Mettre de la bourre dans une ſelle, dans un bât. *Clitellas tomento infarcire.*
On le dit auſſi de ce qu'on a garni de quelque autre chôſe pour le rendre plus fêrme, ou plus mollet. Les boſſuës font *rembourrer* leur corps de juppe.

REMBOURRÉ, ÉE. part. & adj. *Tomento refertus.*
On dit provêrbialement, qu'on s'eſt bien *rembourré* le ventre, ou qu'on a bien *rembourré* ſon pourpoint; pour dire, qu'on a fait un bon repas. On dit auſſi, qu'un homme eſt *rembourré* comme un bât de mulet, quand il eſt bien garni d'habits contre le froid. *Refertus, repletus, plenus, ſatiatus.*

REMBOURSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on paye, on rembourſe ce qui étoit dû, où ce qui avoit été reçu. *Summæ alicujus ſolutio, præſtatio.* Les Édits portent qu'on joüira des domaines aliénez juſqu'à l'actuel *rembourſement.*

REMBOURSER. v. act. Rendre à quelqu'un l'argent qu'il a débourſé, ou avancé. *Rependere, refundere.* Celui qui veut être ſubrogé à des criées, en doit *rembourſer* les frais.

REMBOURSER, ſignifie auſſi, Rendre le prix qu'une chôſe avoit coûté à ſon acquereur pour y rentrer. *Præſtare pretium emptori.* En matière de retrait lignager il faut *rembourſer* le prix de la vente, les frais & loyaux coûts. *Rembourſer* une rente, c'eſt la racheter, payer le principal & les arrérages.

REMBOURSÉ, ÉE. part. & adj. vêrbal. *Refuſus, præſtitus, repenſus.*

REMBRASER. v. act. & rédupl. Embrâſer de nouveau. *De novo inflammare, reaccendere.* Un grand vent eſt venu qui a *rembrâſé* & rallumé cet incendie.

REMBRASSER. v. act. & rédupl. Embraſſer de nouveau. *Rurſus amplexari, amplecti.* Ces amis ont été quelque tems broüillez enſemble, mais on les a reconciliez, & ils ſe ſont *rembraſſez.*

REMBROCHER. v. act. & rédupl. Embrocher de nouveau. *Carnem veru refigere.* Cette viande tourne à la broche, il la faut *rembrocher.*

REMBRUNIR. v. act. Rendre plus brun. *Expolire, lævigare, fuſcare.* Les nuances de cette tapiſſerie ſont trop claires, il les faut *rembrunir.* Le fonds d'un tableau *rembruni* détache mieux les figures. On *rembrunit* auſſi l'or avec la ſanguine & le bruniſſoir.

REMBRUNI, IE. part. & adj. *Expolitus, lævigatus, fuſcatus.*

REMBRUNISSEMENT. ſ. m. Ce qui rembrunit. *Lævor, politura.* Ce *rembruniſſement* fait un bel effet dans cette peinture.

REMBUSCHEMENT. ſ. m. Têrme de Chaſſe. Ce mot ſe dit lorſqu'une bête eſt entrée dans le fort, que vous briſez ſur les voyes haut & bas de pluſieurs briſées, SALN. *In latibulum regreſſus, reditus, luſtri repetitio.* Faux *rembûchement*, c'eſt lorſqu'une bête entre dans un fort dix ou douze pas, & revient tout court ſur elle, pour ſe rembûcher dans un autre lieu. ID.

REMBUSCHER. v. neut. Têrme de Vénerie. Se remettre dans le bois. *Latibulum repetere.* Il ne ſe dit que du gros gibiér, quand il entre dans le bois. Ce cêrf ayant été couru dans la plaine, s'eſt *rembûché* dans la forêt, les chiens l'ont fait *rembûcher* dans le bois.

REMÉDE. ſ. m. Qualité ou vêrtu ſalutaire qui eſt enfêrmée en quelque corps, qui en détruit une contraire & nuiſible. *Remedium, medicina, medicamen.* Les vrais *remédes* ſe font par des qualitez contraires. Le *reméde* à un incendie, c'eſt d'y jetter beaucoup d'eau. Le *reméde* aux innondations, c'eſt de préparer de fortes digues. Le *reméde* contre le froid, c'eſt de ſe bien vêtir.

REMÉDE, ſe dit particulièrement des médicamens, de ce qui eſt appliqué ou préparé par l'art du Médecin pour guérir une maladie, une douleur. *Medicina, medicamen, medicamentum.* Les emplâtres, onguens, cataplâmes, ſont des *remédes* topiques qu'on applique ſur la partie affligée. Le mêrcure, le quinquina, font des *remédes* ſpécifiques pour cêrtaines maladies. Les ſaignées, les potions ſont des *remédes* dont uſent les methodiques. Les eaux minérales, le lait, ſont les dêrniers *remédes* des Médecins. L'émétique & les *remédes* chymiques ſont violens & dangereux, quand on les donne mal à propos. On appelle le grand *reméde*, la ſalivation; & alors on dit qu'un homme ſe met dans les *remédes*, quand il eſt réſolu d'en uſer. On appelle un petit *reméde*, un lavement qu'on prend ſouvent par délicateſſe, & pour ſe rafraichir le teint. Il y a trois *remédes* généraux, la diette, la Chirurgie & la Pharmacie. Il ne faut pas trop charger les *remédes* d'ingrédiens, qui ne ſêrvent qu'à fatiguer l'éſtomach, par un mucilage épais, qui gonflent, embarraſſent, nuiſent plus qu'ils ne ſêrvent.

REMÉDE, ſe dit auſſi de ce qui ſêrt à ſe garentir de toutes les chôſes fâcheuſes & incommodes. *Remedium, preſervatio.* Quand un fils eſt libêrtin, il y a un bon *reméde*, c'eſt de l'enfêrmer à S. Lazare. Quand un tonneau s'enfuit, le Tonneliér y apporte du *reméde.*

REMÉDE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Soulagement; reſſource, expédient, tout ce qui ſêrt à prévenir, à ſurmonter, à faire ceſſer quelque diſgrâce, quelque inconvenient, quelque malheur. *Solatium, levamen, recurſus, confugium.* Nous nous ennuyons facilement de la pratique de nos devoirs, & nous en chêrchons le *reméde* dans la diſſipation. NIC. Ce ſera peut-être un *reméde* à mes malheurs que de ſçavoir qu'il n'y en a point. VOIT. La raiſon contre les paſſions n'eſt pas un ſûr *reméde.* DES-H. Une émotion populaire demande un prompt *reméde.* On ne peut pas apporter du *reméde* à tous les déſordres, à tous les inconveniens. On dit, Le mal eſt fait, il n'y a point de *reméde*; c'eſt un accident ſans *reméde.* On dit auſſi, que la Philoſophie eſt un bon *reméde* contre tous les accidens de la vie; que la mort eſt un *reméde* à tous nos maux.

Au Palais on appelle *reméde de droit*, l'appel, l'oppoſition, la requête civile, qui ſêrvent à réparer les torts & griefs que les parties peuvent avoir ſouffêrts par de précédens jugemens. *Remedia juris, &c.*

REMÉDE, en têrmes de Monnoyeurs, eſt une indulgence qu'on a accordée aux fabricateurs des monnoyes pour faire recevoir leurs éſpéces où il y a quelque écharſeté, quand il s'en manque fort peu qu'elles ſoient du poids ou du titre qu'elles doivent être par l'Ordonnance, parceque difficilement l'adreſſe humaine peut-elle atteindre toûjours à cette dêrnière préciſion. *Metalli legitimi promiſſa indigentia, vel inopia.* L'écu d'or eſt de 23 carats & $\frac{1}{8}$ & il a un huitiême de carat de *reméde*; ce qui eſt le *reméde* de loi. On donne ſur l'argent deux grains de *reméde* de poids, & quelquefois huit grains, On n'uſoit point de ce têrme quand on travailloit ſur le fin. Néanmoins cet uſage avoit lieu dès l'an 1253. comme prouve M. Poulain. Les Ouvriérs en ont uſé avant qu'on leur en accordât la pêrmiſſion, mais on diſſimuloit la faute, ſur l'incêrtitude des eſſais, qui ne ſe faiſoient alors qu'à

la touche. Il leur a été accordé depuis par les Ordonnances : mais ce qui n'étoit d'abord qu'une indulgence du Prince & une éſpéce de pardon, a été uſurpé comme un droit par les Maîtres des Monnoyes, comme remarque Mᵉ Charles du Moulin. Il y a des *remédes* de loi qui regardent le titre, ou la bonté de la monnoye ; & d'autres *remédes* de poids, qui regardent ſa peſanteur ou légèreté : & on appelle *écharſeté dans les remédes*, quand la piéce eſt défectueûſe en tître ou en poids, quand il n'excéde pas les *remédes* pèrmis par le Prince ; & *écharſeté hors des remédes*, quand on a excédé cette pèrmiſſion, ce qui mérite punition pécuniaire ou corporelle. Le *reméde* de poids pour l'or eſt toûjours de deux felins pour marc : que l'on compte pour 14 $\frac{2}{7}$ grains : & pour l'argent, 43 grains pour marc, qui eſt la valeur d'une piéce de cinq ſous.

On dit provèrbialement, qu'on trouve *reméde* à tout, fors qu'à la mort. On appelle auſſi une femme laide ou vieille, un *reméde* d'amour. *Remedium amoris.*

REMÉDIER. v. n. Il ſe dit au propre & au figuré. C'eſt, Apporter du reméde à un mal, à un inconvénient. *Mederi, ſublevare, medicari.* Le grand ſecrèt pour guérir, c'eſt de *remédier* de bonne heure à un mal, & empêcher ſes progrès. Un bon politique *remédie* à tous les inconvéniens d'une affaire. Ils ſe moquoient de tous les préparatifs que nous faiſions pour *remédier* à cette ſurpriſe. VOIT. Quand il pleut dans un grénier, le Couvreur y *remédie*.

En tèrmes de Marine, bien des gens diſent *Remédier* à des voyes d'eau, pour dire les boucher. AUBIN.

REMEMBRANCE. ſ. f. Repréſentation de quelque chôſe qui la met en mémoire. *Repreſentatio, rememoratio.* Ce fils eſt la vraye *remembrance* de ſon père. Ce mot eſt vieux, & hors d'uſage. Il vient d'un vieux mot Gaulois *membrer*, qui ſignifioit *ſe reſſouvenir*. On l'employe encore quelquefois dans le burleſque.

> *Jadis en étoit* remembrance,
> *Cent ans avant qu'il vint en France.* VOIT.

REMEMBRER, Vieux vèrb. neut. Se reſſouvenir. BOREL. *Recordari, Meminiſſe.*

REMÉMORER. v. act. Faire reſſouvenir quelqu'un de quelque chôſe, ou s'en reſſouvenir ſoi même. *In memoriam revocare, recordari.* Il ſe faut ſans ceſſe *remémorer* toutes les grâces que nous avons reçuës du Ciel.

Ce mot eſt vieux, & vient du Latin *rememorare*.

REMENANT. Vieux mot. part. act. Le *Remenant* le reſte. *Pathelin.*

> *Qui riens n'a plus que ſa cornette,*
> *Guères ne vaut le* remenant. Dans BOREL.

On a dit auſſi le remanant. *Reliquum, Reſiduum.*

REMENÉE. ſ. f. Tèrme de Maçonnerie, eſt une éſpéce de petite voute qu'on fait quelquefois au deſſus des portes & des fenêtres. On l'appelle autrement *arriere-vouſſure. Camerula.* Une *remenée* eſt une éſpéce de petite voute en manière d'arrière vouſſure au deſſus de l'embrâſure d'une porte ou d'une croiſée. DAVILÈR.

REMENER. v. act. Tranſporter quelqu'un, ou le reconduire au lieu d'où il étoit venu. *Reducere.* Il a *remené* cette Dame chez elle par la main ; il l'a *remenée* dans ſon carroſſe. On a *remené* cet yvrogne chez lui par deſſous les bras. Le Méſſager l'a *remené* en ſon païs. On l'a envoyé *remener* par un laquais avec un flambeau. Je n'ai plus que faire de ce cheval, *remenez* le.

REMENOIR, Vieux v. n. Demeurer. BOREL. *Remanere.* De la *Remendnt* & *Remez.* Je *remès* ou je *remanſi*, je demeurai ; *remiſtrent* ; demeurent. BOREL.

REMÈRCIER. v. act. Rendre grâce : témoigner à quelqu'un de bouche, ou par écrit, ſa reconnoiſſance d'un bon office, d'un bienfait qu'on a reçu de lui. *Grates rependere, gratias agere.* Il faut *remèrcier* Dieu à tous momens de ſes grâces. Je vous *remèrcie* de vos biens, de vôtre bonne chère. Il peut *remèrcier* l'avantage qu'il a de vous appartenir. MOL. Il y a gens qui ſe *remèrcient* à tout propos de leur propre mérite. BELL.

REMÈRCIER, ſe dit quelquefois à ceux qu'on congédie, qu'on dépoſſéde d'une charge. *Dimittere, remittere.* Ce nouvel Évêque a *remèrcié* l'Official qui étoit établi par ſon prédéceſſeur, & en a mis un aûtre en ſa place.

REMÈRCIER, ſignifie auſſi, Refuſer honnêtement quelque chôſe. *Modeſtè ; honeſtè amandare.* Cet homme a propôſé ſa fille en mariage à un tel, mais il l'a *remèrcié*. Je vous *remèrcie* de vos bons conſeils, mais je ſuis réſolu de n'en rien faire.

On dit provèrbialement en menaçant, Il peut bien *remèrcier* Dieu de ce que je n'étois pas au logis, quand il y a fait ce vacarme ; pour dire, je l'aurois bién repouſſé, bien battu.

REMÈRCIÉ, ÉE. part. & adj. *Cui gratiæ actæ ſunt.*

REMÈRCIMENT, ou REMÈRCIEMENT. ſ. m. Compliment qu'on fait à quelqu'un en témoignage de reconnoiſſance de quelque bienfait qu'on a reçu de lui, de quelque bon office qu'il a rendu. *Gratiarum actio.* Le *remèrciment* de Patru pour ſa reception à l'Académie eſt imprimé avec ſes plaidoyez.

REMÉRÉ. ſ. m. Tèrme de Palais. Faculté de rentrer dans un héritage qu'on vend, en rembourſant le prix & les frais légitimes. Les contrats à faculté de *reméré* ne ſont que des contrats pignoratifs. On limite un tems pour exèrcer la faculté de *reméré*, Elle ne dure que trente ans. C'eſt le rachapt de rente aſſignée ou d'héritage vendu, qui s'appelle auſſi grâce ou faculté de *reméré*, ou de rachapt, ou de ravoir & reméerer. DE LAURIÈRE. *Reméré* ſignifie rachapt, lorſqu'un vendeur rend l'argent qu'il a reçû, & rentre dans ce qu'il a vendu. Alors la vente aura été faite à la charge du *reméré*. COURTIN. Voyez encore RECOUſSE.

Ce mot vient du Latin *redimere, racheter.*

REMÉRER. v. act. Tèrme de Coûtume. Racheter. *Redimere.* Grâce ou faculté de ravoir & *reméerer*. DE LAURIÈRE.

REMES. ſ. m. plur. Vieux mot. Rameaux. *Merlin.* BOREL. *Rami.* De *Ramus* on a fait *Rame, reme.*

REMÊLER. v. act. & redupl. Mêler de nouveau. *Remiſcere, iterum miſcere.* On a *remêlé* cet écheveau de fil. *Remêlé* les cartes. On a *remêlé* ces deux ſortes de grains. On dit auſſi qu'un brâve s'eſt *remêlé* pluſieurs fois parmi les ennemis.

REMEſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adject. Vieux mot. Ceſſé, remis. D'ou *remeſſez*, ceſſées ou remiſes. *Merlin.* BOREL. Du Latin *remiſſus*.

REMESURER. v. act. & redupl. Méſurer de nouveau. *Remetiri.* Quand on *remeſure* pluſieurs fois le grain, on trouve toûjours du déchet à la meſure. J'ai *remeſuré* cette étoffe chez moi, je n'y ai pas trouvé l'aunage du Marchand.

REMETTRE. v. act & redupl. *Je remets. Je remettois. Je remis. J'ai remis. Je remettrai. Que je remette. Que je remiſſe, ou je remettrois.* Mettre une ſeconde fois. *Reponere.* Il a preſque toutes les ſignifications de ſon ſimple. Il faut *remettre* toutes chôſes en leur ordre. Il faut que châcun ſe *remette* en ſa place. On a *remis* ce criminel entre les mains de la Juſtice. Il ſe *remet* ſur ſes gens de la conduite de ſon ménage. Il a *remis* tout ſon bien à ſes enfans. Les Ambaſſadeurs lui *remirent* tous ſes États VAUG. *Remettre* quelqu'un à la mèrci de ſes ennemis. VOIT. On a *remis* cette queſtion ſur le tapis, &c. On dit à la chaſſe, *Remettre* les chiens ſur les voyes ; & à la guèrre, Demi-tour à gauche, & *remettez*-vous. Il ſe dit auſſi chez les Maîtres d'Armes, pour dire, ſe mettre en garde comme l'on étoit avant que d'avoir porté. Portez & *remettez* vous.

REMETTRE, ſignifie auſſi dans le jeu, Recommencer. *Partem reſumere.* A la Paûme, quand la balle eſt entrée dans la galerie, on dit que la chaſſe eſt à *remettre*, il faut rejoüer une aûtre fois. Aux Échecs, quand un homme eſt pat, la partie eſt à *remettre*, on n'a ni pèrdu, ni gagné.

REMETTRE. Tèrme de jeu d'hombre. C'eſt faire faire la bête ſans codille. Lorſqu'un des joüeurs fait autant de mains que l'hombre, on dit qu'elle eſt *remiſe*.

REMETTRE, ſignifie encore, Renvoyer à un aûtre jour. *Remittere, differre, prorogare.* On a fait *remettre* la caûſe au lendemain de la Saint Martin. Les mauvais payeurs *remettent* leurs créanciérs de jour en jour. C'eſt me *remettre* aux Calendes Grécques. Lorſqu'il faut payer, ils n'ont pas un ſou ; & ils nous *remettent* à la montre. ABLANC. Il ne faut point *remettre*, differer ſa convèrſion. Il ne faut pas *remettre* des ſupplices à une ſaiſon deſtinée à la joye. VOIT. Je *remettrai* à une aûtre fois à vous déclarer mes ſentimens ſur ce paſſage. PASC.

REMETTRE, ſignifie encore, Pardonner, faire grâce ; & en ce ſens il ne ſe dit ordinairement que dans les matières de piété. *Condonare, parcere, remittere.* Dans le Sacrement de Pénitence on *remet* les péchez, on en donne l'abſolution. Les péchez contre le Saint Éſprit ne ſe *remettent* ni en ce monde, ni en l'aûtre. On *remet* les péchez à un véritable pénitent. PORT-R. Seigneur vous avez *remis* l'iniquité de vôtre peuple. ID.

REMETTRE, ſignifie auſſi, Relâcher de ſes droits, de ſes prétentions. *De ſuo jure cedere, relaxare.* J'ai *remis* la moitié de ma dette pour être payé comptant du reſte. On ne fait guères de tranſaction ſans *remettre*, ſans relâcher quelque chôſe. Il faut *remettre* tant au Banquiér pour avoir une telle léttre de change. On dit auſſi, qu'un Banquiér fait *remettre* de l'argent d'un lieu à un aûtre ; pour dire, le fait tenir par une léttre de change où reſcription.

REMETTRE, ſe dit auſſi [illegible] Palais ; pour dire, Reſtituer, rétablir en ſon prémiér état. *Reſtituere in priſtinum ſtatum.* Une requête, civile tend à *remettre* les parties en un tel & ſemblable état qu'elles

les étoient auparavant. Les mineurs obtiennent des léttres de reſtitution, afin qu'on les *remette* en l'état où ils étoient auparavant la vente de leurs immeubles.

Remettre, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, Revenir en ſanté. *Revaleſcere, convaleſcere.* Il faut encore un mois à ce convaleſcent pour ſe *remettre*, pour ſe rétablir tout-à-fait.

Remettre, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *In mentem revocare.* Je me *remêts* dans l'éſprit, dans la mémoire une telle affaire. J'ai de la peine à me *remettre* ce viſage, à reconnoître qui c'eſt. Il a eu de la peine à ſe *remettre* d'une telle affliction, à ſe *remettre* de cette tèrreur panique. Il faut quitter le ſacrifice pour s'aller bien *remettre* avec ſon ennemi, ſe reconcilier avec lui. *Remettre* bien enſemble des gens qui ſont brouillez. B. Rab. Pour le détourner, il lui *remettoit* ces nouvelles nôces devant les yeux. Ablanc. *Remettez* vôtre conduite entre les mains de Dieu, & éſpérez en lui. Port-R. Ce jeune homme s'eſt *remis* dans le bon chemin, il s'eſt *remis* à étudier. Se *remettre* à l'étude de la Philoſophie. Ablanc.

Remettre, ſignifie encore, s'en rapporter au jugement de quelqu'un. *Arbitrio committere.* J'ai *remis* mon affaire entre les mains des arbitres, je m'en *remets* à leur jugément. Je me *remets* au Ciel de la vengeance de cette injure. *Remettre* au ſort la déciſion d'une affaire, d'une élection.

Remettre, ſe dit auſſi en Chirurgie, des ôs diſloquez. *Luxata oſſa in acetabula ponere, collocare.* Il faut aller au Bailleul pour faire *remettre* ce bras qui eſt démis.

REMEUBLER. v. act. Acheter de nouveaux meubles, ou regarnir une chambre dont on avoit ôté les meubles. *Iterum ſupellectile domum inſtruere.* On avoit ſaiſi & vendu tous ſes meubles; mais il lui eſt venu de l'argent, il s'eſt *remeublé.* Voici le printems, *je remeublerai* ma maiſon de campagne. Corneille a dit dans l'illuſion Comique: Cette condition l'a *remeublé* d'argent.

Remeublé, ée. part. paſſ. & adj. *Iterum ſupellectili inſtructus, munitus.*

REMEZ. Vieux participe paſſif. C. Demeuré. Borel.

RÉMI, ou RÉMY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Remigius.* Saint *Rémy* l'Apôtre de la nation Françoiſe, tiroit ſon origine d'une famille noble & ancienne dans les Gaûles. S. *Rémy* n'avoit que 22 ans, ſelon Fortunat, lorſqu'il fut élevé ſur le Siege Épiſcopal de Rheims après la mort de l'Évêque Bennade. S. *Rémy* baptiſa Clovis l'an 496. Saint *Rémy* Évêque de Reims eſt fété le 13e Janviér dans tout le Diocèſe de Reims, & non le prémiér jour d'Octobre. En 470 S. *Rémy* fut fait Évêque de Reims. En 496 il baptiſa Clovis le propre jour de Noël comme le dit S. Alcime Avite Évêque de Vienne en la léttre qu'il en écrivit à ce Prince, pour l'en féliciter & que le P. Sirmond a imprimée au I. T. des Conciles de France. S. Sidoine Apollinaire en une de ſes léttres à S. *Rémy* le loue de ſa doctrine, & de l'éloquence de ſes Déclamations. Ce fut S. *Rémy*, qui établit l'Évêché de Laon. Les Compilateurs de Légendes mettent la mort de S. *Rémy* en 545. mais on ne peut la mettre plus tard qu'en Janviér 533, encore faut-il pour cela ne donner qu'un an d'Épiſcopat à Romain que Flodoard place entre lui & Flave. Le Teſtament de S. *Rémy* a été donné plein de faûtes par le Tanneur en ſon livre de la Sainte Ampoulle, & plus correct par le P. Labbe en ſon *Nova Bibliotheca*, tout à la fin du prémiér Tome, & par le P. Le Cointe en ſon hiſt. Ècclèſ. des François. Le commencement n'y eſt pas: car ces mots s'y liſent à la fin, *die & Conſule ſupra ſcriptis*, ſans que le Conſul, ni le jour du mois paroiſſent à la tête: ce qui fait voir que l'*In Nomine Patris*, & l'*Ego Remigius* par où il commence ſont une addition de Copiſte. Voyez M. Chaſtelain au XIIIe Janviér. p. 223. & ſuivant.

La S. *Rémy* eſt la Fête de ce Saint qui ſe fait le prémiér d'Octobre. *Remigialia.* Dans l'Univèrſité de Paris les claſſes & l'année ſcholaſtique commence à la Saint *Rémy.*

Saint *Rémy* l'un des plus ſçavans hommes du IXe ſiécle étoit Grand Maître de la Chapelle de l'Empereur Lothaire, lorſqu'il fut élevé ſur le Siége de l'Égliſe de Lyon après la mort de l'Évêque Amolon. On croit qu'il mourut en 875.

Il y a un S. *Rémy* Archevêque de Roüen au VIIIe ſiécle. *Remigius*, ou *Remedius.*

Saint Rémi. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Remigii*, anciennement *Fretum, Clanum, Glanum, Glanum Livii.* Elle eſt dans la Provence, à quatre lieuës d'Arles, vèrs le couchant. On voit à S. *Rémi* un arc de Triomphe, un beau Mauſolée, & pluſieurs aûtres reſtes d'antiquité, qui marquent qu'elle a été beaucoup plus conſidérable qu'elle ne l'eſt maintenant. Maty. Voyez encore Remo.

RÉMILLY. Voyez RUMILLY.

RÉMINISCENCE. ſ. f. Mémoire qui revient des chôſes paſſées & oubliées. *Memoria reminiſcentia, recordatio.* Les Platoniciens ont cru qu'on n'étoit ſçavant que par *reminiſcence*, & ils appelloient *réminiſcence*, le ſouvenir des connoiſſances qu'ils ſuppôſoient être dans les âmes avant qu'elles fuſſent unies aux corps. L'Acad. Pythagôre fit accroire au peuple qu'il avoit de la *réminiſcence* de ce qu'il avoit été autrefois un aûtre pèrſonnage. S. Évr. Les Poëtes ont inventé le fleuve d'Oubli pour donner lieu à la *réminiſcence.*

RÉMINISCÉRÉ. Tèrme de Bréviaire. Le ſecond Dimanche de Carême, qui eſt marqué ſous ce nom dans l'Almanach. Ce nom lui eſt donné du prémiér mot de l'Introïte de la Meſſe qu'on dit ce jour-là. *Reminiſcere miſerationum tuarum.* Il y a des arrêts du Parlement de l'année 1309. dattez du Samedi après le Dimanche de *Reminiſcere.*

REMIRÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romaricus.* Saint Romaric que quelques-uns appellent Saint *Remiré*, & d'aûtres Saint Rombèrt, qu'on ne doit point confondre avec le mot de Rombèrg, pour Romaricbèrg, qui ne veut dire aûtre chôſe que Remiremont, Saint *Remiré*, dis-je, étoit de la prémière Nobleſſe d'Auſtraſie. Baillet, *au 8e de Déc.* En 620, S. *Remiré* fut Fondateur du double Monaſtère d'hommes & de filles qui de ſon nom a été appellé chez les Allemans Romberg, & parmi nous Remiremont. Saint *Remiré* mourut en 653.

REMIREMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine, ſituée au piéd du Mont de Vauge, & aux confins de la Franche Comté, ſur la Moſelle, environ à quatre lieuës au deſſus d'Éſpinal. *Romaricus, Rumericus mons, Rumerici mons*, anciennement *Avendi Caſtrum.* Il y a dans *Remiremont* une Abbaye de filles Nobles, qui portent le titre de Chanoineſſes, & peuvent ſe marier, à la reſèrve de leur Abbeſſe. Les Allemans l'appellent *Rumesbèrg. Maty.* Valois, *Not. Gall. p.* 48. Les Religieûſes de *Remiremont* étoient autrefois en Acoemetes, & diviſées en ſept bandes qui ſe relevoient les unes les aûtres pour chanter l'Office.

REMIS, ÎSE. part. paſſ. & adj. *Remiſſus, condonatus.* Jésus-Christ dit à la Magdelaine, que tous ſes péchez lui étoient *remis.* Cette affaire, cette partie a été *remiſe.* A l'hombre on dit, que la partie eſt *remiſe*, où ſimplement *remiſe*, lorſque l'hombre fait la bête. Les parties ont été *remiſes* en leur prémiér état. Il avoit l'éſprit altéré, mais il eſt un peu *remis.* Il eſt bien *remis* de ſa maladie. C'eſt un homme doux, poſé, & *remis.* Ce Capitaine avoit été réformé, mais il eſt *remis* en charge. Les Légions furent *remiſes* ſur piéd en un inſtant. Ablanc. L'affaire fut *remiſe* à la déciſion de l'Empereur. Id.

REMISE. ſ. f. Relâchement d'une partie de ſon droit, de ſa dette. *Debitæ pecuniæ vel juris ceſſio, condonatio.* On lui a fait *remiſe* des arrérages pour être payé du principal.

Remise, ſe dit auſſi du commèrce d'argent de ville en ville, & de place en place. *Pecuniæ tranſmiſſio.* Il eſt aiſé à Paris de faire des *remiſes* d'argent en toutes les villes de l'Europe. Ces *remiſes* ſont difficiles à trouver dans les Provinces. Le trafic des Banquiérs conſiſte en traitte & *remiſe* d'argent.

Remise, ſe dit encore de la ſomme qu'on donne au Banquiér tant pour ſon ſalaire, que pour la târe de l'argent, & la différente valeur des éſpéces dans les divèrs lieux. *Pretium permutationis, vel permutatæ pecuniæ uſura.* La *remiſe* de l'argent en Italie eſt forte: cela s'appelle entre Marchands *change & rechange.* On le dit auſſi des intérêts illégitimes. Les uſuriérs ſe font faire de grôſſes *remiſes* ou éxcomptes.

Remise, ſe dit auſſi à l'égard des traittans, d'ûne partie du revenant-bon d'une affaire, pour les ſoins & les frais du recouvrement, & l'intérêt de leurs avances. *Relaxatio.* Il a traitté des francs-fiéfs, & a eu trois ſous pour livre de *remiſe.*

Remise, ſignifie encore, Suite, dilayement, délai, renvoi à un aûtre jour. *Dilatio, procraſtinatio, prolatio.* Ce chicaneur qui a mauvaiſe caûſe ne chèrche que des fuites & des *remiſes.* La caûſe a été enfin jugée après trois *remiſes.* Un créanciér ne ſe paye pas de *remiſe*, il ſe laſſe de *remiſes.* Une adjudication par décret ne ſe doit faire qu'après trois ou quatre *remiſes.* On dit auſſi, Payer la *remiſe* du procès, quand on paye le Clèrc d'un Rapporteur pour remettre un procès au Greffe. Ses *remiſes* firent naître un ſoupçon dans l'éſprit. Vaug.

Remise, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit du lieu où s'arrête le gibiér, après qu'il a été une fois levé. *Fugitivæ alitis dumetaria latebra.* On attend les pèrdrix à la *remiſe*, après leur prémiér vol. On attend à l'affût les lapins à la *remiſe*, quand ils rentrent dans le bois.

Remise, ſe dit auſſi des lieux où l'on met les carroſſes & les chariots à couvèrt dans les maiſons; c'eſt un renfoncement ſous un corps de logis, ou un Angar dans une cour, pour y ranger le carroſſe. Il y en a de ſimples & de doubles pour un ou deux carroſſes. *Cella Rhedaria.* Daviler. *Rhedæ receptaculum.* Dans les baſſecourts on bâtit les écuries & les *remiſes.* Les Bourgeois ont leur *remiſe* ſous la porte cochère.

REMISE DE GALÈRE. C'eſt dans un Arcenal de Marine un grand Angar ſéparé par des rangs de piliers qui en ſupportent la couvèrture, où l'on tient à flot ſeparément les Galères des armées, comme dans l'Arcenal de Veniſe. DAVILER. Du Loir dans ſon voyage de Levant, p. 43. en décrivant le Sèrrail, dit auſſi *remiſe* pour un endroit où ſe retirent des Bâtimens dans un port. Du côté du port ſont les portes ſecrettes, qui ne ſervent qu'à l'uſage du Grand Seigneur, & de ſes femmes, & les *remiſes* de ſes Brigantins & de ſes Cayques. DU LOIR. On a fait un Angard pour ſervir de *remiſe*.

RÉMIſSIBLE. adj. m. & f. Pardonnable. *Remiſſibilis.* Il faut pour obtenir des Lettres de grâce que le cas ſoit *rémiſſible*.

RÉMIſSION. ſ. f. Pardon d'une offenſe. *Criminis, culpæ, vel pœnæ remiſſio, gratia, venia, condonatio.* On obtient à confeſſe la *rémiſſion* de ſes péchez.

RÉMISSION, ſe dit auſſi des lettres de grâce expédiées en la grande Chancellerie, que le Roi accorde à ceux qui ont fait quelque meurtre, ou aûtre crime, quand on lui expôſe un cas où elles puiſſent avoir lieu. *Criminis gratia, remiſſio.* Elles ſont ſcellées en cire vèrte en lacs de ſoye, & ſont adreſſées à tous préſens & advenir. Elles ne s'accordent que pour les cas qui requièrent peine de mort, & en cela elles diffèrent du pardon, qui s'accorde pour des cas où il échet une moindre punition corporelle; & celles-ci ſe ſcellent en cire jaûne à double queuë. Le nom de *grâce* eſt général aux lettres de *rémiſſion*, & de pardon.

RÉMISSION, ſignifie auſſi dans un ſens plus étendu, Relâche, modération. *Relaxatio, moderatio.* C'eſt un homme ardent qui pourſuit ſes ennemis, ſes parties ſans *rémiſſion*, ſans grace, ſans relâche. Ce Médecin trouve quelque *rémiſſion* à ſa fiévre, quelque modération, quelque relâchement. On dit auſſi abſolument, Point de *rémiſſion*.

RÉMIſSIONNAIRE. ſ. m. Celui qui eſt porteur de Lettres de rémiſſion. *Remiſſarius.* Tout *rémiſſionnaire* doit ſe mettre en état, doit être à genoux, quand il préſente à l'Audience les Lettres de rémiſſion, leſquelles doivent être conformes aux informations.

REMMAILLOTER. v. act. & rédupl. Remettre un enfant dans ſon maillot. *Iterùm pannis & faſciis involvere.*

REMMANCHER. v. act. & rédupl. Mettre un nouveau manche à quelque outil ou utencile de ménage. *Manubrio denuò inſerere.* *Remmancher* un balai, un couteau, une coignée, un marteau, une ſerpe. Quand une faulx eſt *remmanchée* à l'envèrs, c'eſt une arme très dangereûſe.

REMMENER. v. act. Remettre quelqu'un ou quelque chôſe au lieu d'où il étoit venu. *Reducere.* Ce Marchand n'a rien vendu à cette Foire, il a été obligé de *remmener* toutes ſes marchandiſes. Le même carroſſe qui vous a amené vous *remmenera*.

REMMENÉ, ÉE. part. & adj. *Reductus, conductus.*

REMMON. Voyez DIMON.

SAN REMO, ou SAINT REMI. Petite ville de l'État de Génes. *Fanum S. Romuli.* Elle eſt ſur la côte, à trois lieuës de Vintimiglia, vèrs l'orient. *San Remo* a un bon port, & un tèrroir ſi fèrtile en oranges, citrons, olives, & aûtres fruits, qu'on l'appelle le Paradis de l'Italie. MATY.

RÉMOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Champagne. *Remi, Remenſis Ager, Remptianus pagus.* Elle prend ſon nom de la ville de Rheims, qui en eſt la capitale. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 468. 469. 470.

REMOLADE. ſ. f. C'eſt un remède qu'on applique aux chevaux qui ont des foulures, enflures ou aûtres maladies, qui eſt fait avec de la lie du vin, du miel, de la térébenthine, de la graîſſe, & aûtres drogues dont on fait une eſpéce d'onguent. On l'appelle quelquefois *charge*. *Medicamentum equinum emolliens.*

REMOLAR. ſ. m. Tèrme de Mèr. C'eſt l'Officier qui a la charge des rames d'une galère, pour les tenir en état. *Remorum præpoſitus.*

REMOLE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un contournement d'eau, dangereux, qui engloutit quelquefois le vaiſſeau. *Vorago.*

RÉMOLLIENT, ENTE. adj. Tèrme de Médecine. Qui ramollit, qui adoucit & reſout les duretez. *Emolliens, remolliens.* Les clyſtères ſont la plupart des remédes anodins & *rémolliens*.

RÉMOLLITIF, IVE. adj. C'eſt la même chôſe que *rémollient*. *Remolliens.*

REMONſTRANCE. ſ. f. Humble ſuplication qu'on fait au Roi, ou à un Supérieur, pour le prier, de faire réflexion ſur les inconveniens, ou les conſequences de ſes Édits, ou de ſes ordres. *Supplicatio, repræſentatio.* Le Parlement eſt allé en corps faire de très-humbles *remontrances* au Roi ſur une telle Déclaration. J'ai cru qu'il vous ſeroit moins fâcheux d'entendre leurs *remontrances* que de vous rapporter leurs plaintes. VAUG.

REMONſTRANCE, eſt auſſi un avis, un conſeil; une légère, & honnête correction; ou un avèrtiſſement qu'on fait en général, ou en particulièr, pour avèrtir, ou corriger de quelques défauts. *Conſilium, monitum.* Les Préſidens font des *remontrances* aux gens du Barreau à l'ouvèrture du Parlement. Une mère fait des *remontrances* à ſa fille. Au lieu de mettre les *remontrances* à profit, on tâche de cenſurer ceux qui les font. S. ÉVR. L'orgueil a plus de part que la bonté aux *remontrances* que nous faiſons à ceux qui commettent des fautes; nous ne les reprenons pas tant pour les en corriger, que pour leur pèrſuader que nous en ſommes exempts. ROCHEF. La colère eſt ſourde aux *remontrances* de la raiſon. M. ÉSP. C'eſt la marque d'un grand mérite que de recevoir modeſtement les *remontrances*. BELL. La fièrté humaine n'aime point à être importunée de *remontrances*. AB. DU J. On juge des *remontrances* d'un Prédicateur par ſa conduite, & par ſes mœurs.

REMONſTRANCE, ſe dit auſſi au Palais, d'une excuſe qu'un Avocat vient faire au Bârreau, quand une caûſe eſt appellée pour la faire remettre par quelque raiſon qui le déſire. *Expoſitio.* Cet Avocat n'a pas plaidé, il n'a fait qu'une *remontrance*.

REMONſTRANCE. Se dit auſſi dans la coutume de Valencienne, art. 182. pour la repréſentation qu'on fait en Juſtice d'une pèrſonne qu'on a bleſſée.

REMONſTRANS. *Remonſtrantes.* Les *Remonſtrants* ſont les Arminiens qui ſe donnent le nom de *Remontrants*, à caûſe des Remonſtrances qu'ils firent en 1610. contre le Synode de Dordrecht, où ils fûrent condamnez. Voyez CONTRE REMONSTRANS. Voyez auſſi Jovet *Hiſt. des Religions du Monde Tom. I. p.* 108. *& ſuivantes.*

REMONſTRER. v. act. & rédupl. Montrer de nouveau. *De novò palam proferre.* On a été quelque tems qu'on ne montroit point ce Tréſor, on le *remontre* à préſent.

REMONſTRER, ſignifie auſſi, enſeigner une ſeconde fois. *Iterùm inſtruere.* Il avoit oublié l'Arithmétique, il ſe la fait *remontrer*. J'ai oublié le chemin, venez me le *remontrer*.

REMONſTRER, ſignifie auſſi, Prier humblement un ſupérieur de faire réflexion ſur ſes ordres, ſur ſes jugemens, d'avoir égard aux raiſons qu'on lui propôſe, aux conſéquences d'une affaire. *Humiliter exponere.* Le Parlement a *remontré* au Roi la miſère du peuple. Un Avocat *remontre* à la Cour le bon droit de ſa partie, ſon intèrêt, l'injuſtice qu'on lui fait. Un Procureur du Roi commence ainſi ſes requêtes, Vous *remontre* le Procureur du Roi, &c.

REMONſTRER, ſe dit auſſi d'un ſupérieur à un inférieur, quand il l'avèrtit doucement de ſon devoir. *Admonere, commonere.* Un Général prêt de combattre *remontre* à ſes trouppes qu'il s'agit de l'honneur de l'Empire, &c. Il eſt de la Charité Chrétienne de *remontrer* à ſon fière avec modéſtie, de le remèttre dans le bon chemin.

REMONſTRER, ſe dit auſſi ſimplement pour, Repréſenter; faire conſidérer. *Exhibere, exponere.* Il *remontra* que pèrſonne ne pouvoit prétendre cet honneur. ABLANC.

REMONſTRER, dans la Coutume de Valenciennes, art. 181. 182. c'eſt repréſenter en Juſtice une pèrſonne que l'on a bleſſée, en lui faiſant par ire ou courroux une playe ouvèrte. DE LAURIÈRE. *Socium exhibere Judici.*

REMONſTRER, en tèrmes de Vénerie, c'eſt donner connoiſſance des Voyes de la bête, qui eſt paſſée. SALNOVE. *Feræ viam indicare.*

REMONſTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Admonitus, exhibitus, expoſitus.*

REMONTANT. Participe du vèrbe. REMONTER. *Aſcendens.*

REMONTANT. ſ. m. Tèrme de Ceinturier. C'eſt l'extrémité de la bande du baudrier qui eſt fenduë en deux, & qui tombe ſur les pendans. *Enſipendulum.*

REMONTE. ſ. f. Action de remonter. Il ne ſe dit qu'à la guèrre, lorſqu'on fournit de nouvelles montures à des cavaliers démontez. *Equi ſuppeditatio, vel nova inſtructio.* Il a tant coûté à ce Capitaine pour la *remonte* de ſa Compagnie.

REMONTER. verb. act. neut. paſſ. & rédupl. *Je remonte. Je remontai. J'ai remonté.* (quand il eſt actif.) *Je ſuis remonté.* (quand il eſt neut. paſſ.) *Je remonterai.* Monter de nouveau, parvenir à un lieu élevé. JÉSUS-CHRIST eſt *remonté* au ciel le jour de l'Aſcenſion. L'âme des juſtes *remonte* au ciel d'où elle eſt venuë. Dans le païs de montagnes on n'eſt pas ſi-tôt deſcendu, qu'il faut *remonter*. Ce Sonneur eſt *remonté* au clocher pour carillonner. L'eau dans un libre canal *remonte* juſqu'à ſa ſource.

REMONTER, ſe dit auſſi des aſtres, quand ils commencent à paroître ſur l'Horizon. *Aſcendere, girare ad meridiem.* Le ſoleil *remonte*

remonte juſqu'à midi. Quand la lune *remonte* avec le ſoleil, elle ne paroît point.

REMONTER, ſignifie auſſi, Aller contre le fil de l'eau. C'eſt naviger ſur une rivière en allant de la mèr vèrs ſa ſource. AUBIN. *Adverſo flumine ferri.* Les bâteaux de ſel *remontent* la rivière. Les ſaumons *remontent* par les rivières juſqu'à leur ſource. *Remonter* un fleuve. ABLANC. Nous avons *remonté* à la faveur du flot.

REMONTER, ſignifie auſſi, Se remettre à cheval. *Equum rurſus aſcendere, conſcendere.* A peine la Cavalerie avoit mis piéd à tèrre, qu'on la fit *remonter*.

REMONTER, ſignifie auſſi, Se remettre en équipage de chevaux, de caroſſes, & même de meubles. *Rebus omnibus ſe inſtruere.* Cet Officier eſt venu à Paris pour ſe *remonter*; il lui a fallu *remonter* ſa Compagnie, donner des chevaux à ſes cavaliers. *Equos ſuppeditare, ſufficere, præbere.* Il a bien *remonté* ſon écurie, il a acheté des chevaux, des chariots & du bagage. On dit auſſi, qu'une pèrſonne eſt bien *remontée*, quand elle paroît avec de plus beaux habits & un plus bel équipage qu'auparavant.

REMONTER, ſignifie auſſi, Élever en l'air avec des machines. *Attollere, extollere.* On a *remonté* la groſſe cloche de la Cathédrale. On a *remonté* cette poûtre de trois piéds, on l'a élevée plus haut. On a *remonté* le canon ſur ſon affût. On dit auſſi, *Remonter* une horloge, un tournebroche, une montre, non ſeulement quand on en éleve les poids, mais auſſi, quand on en reſſèrre le reſſort pour les faire aller.

REMONTER, ſe dit auſſi des inſtrumens, lorſqu'on les racommode, & qu'on y met des cordes neuves. *Aptare, diſponere ad concentum.* Les cordes de ce luth ſont fauſſes, il le faut *remonter* tout à neuf. On dit auſſi qu'il le faut *remonter* d'un ton, lorſqu'il eſt trop bas, & qu'on bande d'avantage les cordes.

REMONTER, ſe dit auſſi des piéces d'aſſemblage qui ont été démontées, lorſqu'on les rejoint enſemble. *Adaptare, conjungere.* On a *remonté* la charpente de ce logis, qu'on avoit découvèrt pour le rehauſſer. Il a fallu *remonter* toutes les tablettes de cette Bibliothéque, quand on a déménagé. On démonte & on *remonte* les gruës toutes les fois, qu'il les faut changer de place.

REMONTER, en tèrmes de Fauconnerie ſignifie, Voler de bas en haut. *Surſum advolare.* On dit auſſi, qu'on *remonte* l'oiſeau, lorſqu'on le jette ou qu'on le lâche du plus haut d'un côteau. On le dit auſſi, quand étant maigre & trop bas, on le remplit & on l'engraiſſe.

REMONTER, ſe dit encore en ces phrâſes. Une femme dit que ſon habit ou ſon corps de juppe *remontent* lorſqu'ils ſont trop hauts, & qu'ils lui rendent la taille enfoncée. *Altiùs elevari.* L'article 312. de la Coutume de Paris dit qu'un héritage propre ne *remonte* point; pour dire, que les aſcendans ne peuvent être héritiers de leurs enfans que pour des meubles. On dit en Médecine, que les goûttes *remontent*, lorſque la nature n'eſt pas aſſez forte pour repouſſer l'humeur maligne ſur les extrémitez du corps, & qu'elle ſe jette ſur les parties nobles.

REMONTER, ſe dit figurément en chôſes morales. Pour bien entendre ce diſcours, il faut que je *remonte* plus haut, que je *remonte* juſqu'à la ſource & à l'origine de cette Monarchie. *Altius repetere.*

Un Roy victorieux
Qui voit juſqu'à Cyrus remonter *ſes ayeux.* RAC.

Dans les Généalogies, quand on *remonte* au delà de trois ou quatre races, on ne trouve plus que confuſion. *Aſcendere, repetere.* S. Matthieu ne *remonte* que juſqu'à Abraham, & S. Luc *remonte* juſqu'à Adam en la Généalogie de JÉSUS-CHRIST. En Logique on *remonte* juſqu'au genre généraliſſime.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *remonté* ſur ſa bête, non ſeulement au jeu, quand il a regagné la bête, qu'il avoit payée, mais auſſi quand il a retabli ſa fortune qui étoit fort altérée, ou quand il eſt rentré en quelque charge ou affaire dont il avoit été éloigné. *Ab afflictâ, jacente fortunâ erigere ſe.*

REMONTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Erectus, aſcenſus, repetitus.*

REMORDRE. v. act. & rédupl. Mordre encore une fois. *Iterum mordere.* Cette poire eſt ſi âpre, que quand on y a mordu une fois, on n'y veut point *remordre*.

REMORDRE, ſe dit auſſi figurément des employs dont on eſt dégoûté. *Reſumere.* Ce jeune homme a tâté de la guèrre, on ne le fera plus *remordre* à l'hameçon. Il n'y a rien à *remordre* en cette affaire, rien à profiter, rien à corriger. On dit auſſi, que la conſcience *remord* à quelqu'un, quand elle lui reproche quelque méchante action. Sa conſcience lui *remord*. ABLANC.

REMORDS. ſ. m. Reproche que la conſcience fait à un criminel; regrèt, repentir d'un crime, ou d'une action contraire à la droite raiſon. *Conſcientiæ ſtimulus, angor, morſus, ſollicitudo.* Être preſſé de *remords*. VAUG. Avoir l'éſprit combattu de mille cruels *remords*. RACIN. Un pécheur qui n'a point de *remords* de conſcience eſt en état de réprobation. Les *remords* dont Oreſte étoit cruellement déchiré après ſon inceſte, étoient des reſſentimens de la nature offenſée. S. ÉVR. Le *remords* inſéparable du crime eſt un éffet du ſentiment que Dieu a imprimé en nous, & qui en eſt le prémiér vengeur. S. ÉVR. Celui qui péche ſans *remords* eſt incorrigible. FLÉCH. Il ſentoit les *remords* qu'on ſent lorſqu'avec beaucoup de vèrtu l'on eſt ſur le point de commettre un grand crime. VILL. Grâces à la bonté de ſa conſcience, il vit ſans *remords*. S. ÉVR. Un bien dont on ne peut joüir ſans *remords*, eſt un mal. S. ÉVR.

D'irriter tes remords, *de déchirer ton cœur*
Et t'arracher les noms de Grand & de Vainqueur. BRÉBEUF.

L'abſence des remords *eſt dans un cœur coupable*
D'un Tyran achevé la marque indubitable QUIN.

Je ſens au fond du cœur mille remords *cuiſans.* CORN.

De funeſtes remords *il a l'âme rongée.* GOD.

REMORE, ou REMORA. ſ. f. Petit poiſſon en forme de hareng, ayant une crête & des écailles. *Remora.* Les Grècs l'appellent *echeneis.* Pline liv. 32. & tous les Anciens après lui, ont crû qu'il avoit la force d'arrêter en ſa courſe un vaiſſeau qui navige à pleines voiles, & ils l'ont appellé ainſi à *remorando.* Mais les modèrnes tiennent que c'eſt une fâble, n'en ayant rencontré aucun, quoi qu'ils ayent fait des navigations bien plus fréquentes par toutes les mèrs.

REMORENTIN, ROMORENTIN, mais prononcez toûjours *Remorantin* ſ. m. Nom d'une petite ville de France. *Remorentinum, Remorantinum.* Elle eſt dans le Blaiſois, ſur la Sauldre, à huit lieuës de Blois, vèrs le midi. MATY. Les draps de *Remorentin.*

REMORQUE. ſ. f. Tèrme de guèrre. Mouvement, allure d'un vaiſſeau à voiles, tîré par un vaiſſeau à rames. *Tractio.* Prendre la *remorque*, quitter la *remorque*, c'eſt ſe faire tîrer, ceſſer d'être tîré, ou de ſe faire tîrer par une galère ou par un aûtre vaiſſeau à rames.

RÊMORQUER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt tîrer un vaiſſeau après ſoi à force de rames. *Remorquer* c'eſt faire voguer un vaiſſeau à voiles par le moyen d'un vaiſſeau à rames. AUBIN. *Remulco navem ſubmerſam abducere, abſtrahere.* On *remorque* les vaiſſeaux à voile avec des galères. On les fait auſſi *remorquer* par les chaloupes, galiottes & aûtres vaiſſeaux à rames. *Remorquer* un navire. ABLANC.

Dejà je voi cent fregates
Expôſer tous les tréſors
Que l'Ibère aux Indes pille,
Et remorquer *les grands corps*
Des galions de Seville. SAR.

Touer marque la même action; mais l'on touë à l'aide du cabeſtan ou par la Hauſière, & l'on *remorque* par un vaiſſeau à rames. AUBIN. Nôtre Amiral voyant le vent tombé ſe fit *remorquer* par deux galères & ordonna aux aûtres galères de *remorquer* les vaiſſeaux de la dèrnière diviſion. AUBIN. *Remorquer* ſe dit auſſi pour tîrer en ouaiche. Voyez OUAICHE.

Ce mot vient du Latin *remulcare.*

REMOUCHER. v. act. & rédupl. Moucher de nouveau. *Iterum emungere.* Les enrhumez ſont obligez de ſe *remoucher.* Il faut ſouvent *remoucher* cette chandelle, elle va bien vîte.

REMOUILLER. v. act. & rédupl. Mouiller de nouveau. *Denuò irrorare, madeſacere.* Il faut *remouiller* ce linge pour l'empeſer. Ce Méſſager s'eſt allé *remouiller*, il eſt reparti par la pluye.

REMOUILLER, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine. A peine eût-on levé l'ancre, qu'un vent contraire obligea de relâcher dans le même port, & d'y *remouiller.* *Anchoram jacere, mittere.*

REMOUX. ſ. m. Tèrme de mèr. Ce ſont de cèrtains tournoyemens d'eau qui ſe font quand un navire paſſe. *Aquarum circulatio.*

REMPAQUETER. v. act. & rédupl. Remettre en un paquet, en balot. *Iterum in ſarcinam colligere, ſarcinare.* On a *rempaqueté* ces lèttres après les avoir vuës. Les Marchands *rempaquetent* leurs marchandiſes, la Foire eſt finie.

REMPAREMENT. ſ. m. Tèrme de guèrre, dont s'eſt ſèrvi, & peut-être qu'a fait Brébeuf. Rempart, tèrraſſe, défenſe, qui couvre des attaques ou des travailleurs. *Munitio. Agger.*

Ils couvrent de boucliers des brandons allumez
Font voir dans un moment des torches attachées
A ces remparemens *qui bordent les tranchées.* BRÉBEUF.

REMPARER, v. act, qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel.

Se tèrraſſer, ſe fortifier par un rempart, ou aûtre déffenſe. *Vallare ſe.* Les ennemis ſe ſont bien *remparez*, leur camp eſt bien fortifié. Ils ſont *remparez* par des forêts ou par des fleuves. Ablanc.

On dit au figuré de celui qui s'eſt mis ſous une protection puiſſante, qu'il s'eſt *remparé* de l'autorité de ſon nom. Il nous faut *remparer* de l'oraiſon contre de ſi formidables ennemis. Pat. *Munire ſe.*

REMPART. Quelques-uns écrivent RAMPART. ſ. m. Levée de tèrre qu'on fait autour d'une place de guèrre pour la déffendre, & qui eſt à l'épreuve du canon. *Agger, propugnaculum, vallum.* Il a d'ordinaire un parapèt, un tèrreplain, & un talus intérieur, & éxtérieur. Pour fortifier un *rempart*, il faut le revêtir d'une muraille, ou d'une chemiſe de pièrre, ſinon il a une bèrme. Le talus intérieur du *rempart* doit avoir une pente douce, & un angle de 45. degrez au plus. Saper un *rempart.* Abl. L'ennemi deſèrte de ſes *remparts*. Boil.

Ce mot vient de l'Éſpagnol *amparo*, qui ſignifie *déffenſe, couverture.*

Rempart, ſe dit auſſi d'une ville, d'un retranchement, & de tout ce qui ſèrt de déffenſe. *Munimentum.* Ils ont ruïné une ville qui étoit le *rempart* de toute la Gréce. Ablanc. L'Hidaſpe & l'Araxe étoient comme autant de *remparts* de ſon Empire. Vaug. L'Iſle de Malthe eſt le *rempart* de la Chrétienté, le boulevard qui la déffend contre les Infidéles.

Je l'ai vu tout ſanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart *de mille funerailles.* Corn.

Mes ſoldats raſſemblez près de mon étendart
Vous offrent de leur rang l'invincible rempart. Racin.

Rampart. Ce mot ſe prend en Architecture civile pour l'éſpace qui reſte vuide en dedans la muraille d'une ville, juſqu'aux plus proches maiſons. C'eſt ce que les Romains appelloient Pomærium, où il étoit défendu de bâtir, & où l'on plantoit des allées d'arbres pour le plaiſir du peuple, comme le cours qui a été fait depuis quelques années à Paris, & qui commence à la porte S. Antoine & finit à celle de S. Honoré. Davilèr. Allons faire un tour ſur le *rampart*. La promenade du *rampart* eſt incommode en été à caûſe de la pouſſière qu'éxcitent les caroſſes.

Rempart, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Deffenſe, aſyle, appui. *Azilus, refugium, confugium.* La crainte de Dieu eſt un *rempart* aſſuré contre les tentations. Les écrits des Saints Pères ſèrvent de *rempart* contre les Hérétiques. Contre la médiſance il n'eſt point de *rempart*. Il ſe faut faire un *rempart* de mépris contre la fièrté des Favoris. Balz. Mon nom ſèrt de *remparts* à toute la Caſtille. Corn. Sa modeſtie ſe fit un *rempart* contre les loüanges. Boss. Loüis XI. ſe faiſoit contre la mort comme un *rempart* d'images & de reliques. Fléch. Quelle cachette ou quel *rempart* trouvera-t-il contre la vengeance des Dieux? Ablanc.

On appelle provèrbialement une coureûſe de *rempart*, une femme qui eſt dans la dèrnière proſtitution. *Proſtibulum.*

REMPE, Vieux mot. Un rot. Borel. *Ructus.*

REMPHAM. ſ. m. Nom que la Vulgate donne à une Idole, ou à un faux Dieu, où S. Étienne cite le Prophète Amos v. 25. *Remphan.* L'Aſtre de vôtre Dieu *Remphan*. Port-royal. Les Septante dans Amos diſent Ραιφαν, *Ræphan*; dans les Actes le Grèc dit Ρεμφὰν, *Remphan.* M. Simon écrit *Rempham*, apparemment parcequ'il a crû comme bien d'aûtres que ce mot venoit de l'Hébreu רפים *Réphaim* qui ſignifie des Geants. Le texte Hébreu dans Amos appelle ce Dieu *Chiun*. Voyez ce mot. T. I. p. 1775. C'eſt le Dieu Saturne. Simon.

REMPLACEMENT. ſ. m. Action de remplacer. *Collocatio.* On ſtipule dans un contrat de mariage le *remplacement* des propres qui ſeront aliénez.

REMPLACER, v. act. & rédupl. Remettre en la place d'un aûtre. *In alterius locum reſtituere.* Il faut qu'un mari *remplace* les deniérs dotaux, le prix des propres aliénez, qu'un Tuteur *remplace* les deniérs de ſes mineurs qu'il a divèrtis ou pèrdus. Cette ſucceſſion eſt venuë bien à propos à ce jeune homme pour *remplacer* ce qu'il avoit diſſipé de ſon bien. Sa femme eſt accouchée d'un fils qui *remplacera* celui qui vient de mourir.

Remplacer, s'employe auſſi figurément & ſignifie, Mettre en la place, ſuppléer, tenir lieu. *Vices ſupplere, ſuppeditare.* Une femme qui eſt ſur le retour, tâche de *remplacer* par d'aûtres moyens ce qu'elle pèrd par l'âge. Bell. La bienſéance oblige un jeune mari à *remplacer* par quelques dehors le peu d'amour qu'il a pour une vieille épouſe. Bell. De tant d'amis déguiſez, un ſeul m'eſt reſté, qui me *remplace* tous les aûtres. Idem.

Rien remplace *t il le bonheur*
Dont la douce union des Amans eſt ſuivie? Des-Houl.

Remplacer, ſignifie auſſi, Placer ailleurs. *Alibi collocare.* On a fait à ce Tuteur le rachat d'une rente, il a *remplacé* auſſitôt ſon argent en l'achat d'un fonds. Il avançoit ſeulement cet argent pour le *remplacer*. Pasc.

REMPLAGE, ou REMPLISSAGE. ſubſt. m. La quantité qu'il faut pour remplir un tonneau de quelque liqueur où il y a eu du déchet, ſoit par la fèrmentation, ſoit par le tranſport ou aûtre accident. *Expletio, completio.* On le dit auſſi du moilon ou blocage dont on remplit le vuide que laiſſe les paremens de pièrre de taille dans les murs fort épais; ou de la maçonnerie des reins d'une voute. On appelle auſſi en Charpenterie chevrons, pôteaux de *remplage*, fèrmes de *remplages*, & aûtres piéces ſemblables, les pôteaux ou fèrmes qui ſe mettent pour remplir les vuides ou intèrvalles qui ſont entre les pôteaux corniérs, ou les maîtreſſes fèrmes. L'Ordonnance des Eaux & Forêts déffend de donner aux Marchands aucuns bois par forme de *remplage* ou dédommagement des places vuides qu'ils ont trouvées dans leurs couppes. Voyez auſſi *rempliſſage*.

Remplage, ſe dit de la Maçonnerie des Reins d'une voute. Davilèr.

REMPLIER. v. act. Tèrme de Tailleur & de Couturière. Rendoubler. *Complicare. Remplier* l'étoffe.

REMPLIR. v. act. & rédupl. *Je rempli, tu remplis, il remplit, nous rempliſſons. Je rempliſſois. Je remplis. J'ai rempli. Je remplirai.* Que *je rempliſſe*, ou *je remplirois. Rempliſſant.* Emplir de nouveau. *Implere, complere iterum.* Quand une bouteille eſt vuide on l'envoye à la câve pour la *remplir. Remplir* une couppe. Vaug. Il *remplit* ſon vèrre ſi tôt qu'il a bû. Ce ſeroit mal parler que de dire, *remplir* un tonneau, pour l'*emplir* la prémière fois. On dit ſeulement *remplir* un tonneau, quand on *remplace* ce qui en a été tiré. Vaug. Corn. Cependant l'Académie prétend que *remplir* ſe prend le plus ſouvent dans la ſimple ſignification d'*emplir*; ainſi que dans l'article qui ſuit, & l'uſage eſt pour l'Académie.

Remplir, ſignifie auſſi, Rendre plein, faire occuper toute la capacité d'un vaiſſeau. *Complere, explere.* Il faut 240. pintes pour *remplir* un muid de Paris. *Remplir* un vâſe. L'Acad. pour dire l'*emplir. Remplir* ſes gréniers. Vaug. Rem. *Remplir* ſes coffres d'or & d'argent. Vaug. Ce Financiér a *rempli* ſes coffres d'uſures, du ſang du peuple. On dit auſſi, *remplir* un foſſe, un creux, un puits; *remplir* des fondemens de moilon, de blocaille. Il y avoit de grandes fondrières qu'il falloit ſe réſoudre à *remplir*. Vaug.

Remplir, ſe dit auſſi des chôſes qui abondent dans un corps, quoique toute ſa capacité n'en ſoit pas occupée. *Farcire.* Les Médecins diſent qu'un corps eſt bien *rempli* d'ordures, quand il a beſoin de pluſieurs purgations. Un goulu ſe *remplit* du vin & de viande, il s'en gorge.

Remplir, ſe dit en Juriſprudence, de ce qu'on écrit à l'endroit qu'on avoit laiſſé en blanc. *Supplere.* On a *rempli* ce blanc ſigné d'une tranſaction. On donne les procurations *ad reſignandum* en blanc pour les *remplir* en les éxécutant. On donne des quittances en blanc, dont la ſomme n'eſt point *remplie*. Un Notaire ne doit délivrer aucun acte dont la datte & les ſommes ne ſoient *remplies*.

Remplir, ſignifie auſſi, Rendre complet. *Complere.* Il faut *remplir* le nombre de ces Chanoines. Il y a une place vacante à *remplir* à l'Académie. *Remplir* le nombre des Sénateurs. Abl.

Remplir, ſe dit auſſi en droit canon, quand on parle de ceux qui ont des grâces éxpéctatives, comme les Graduez & les Indultaires. *Explere.* Le plus grand défaut d'un Gradué, c'eſt quand il eſt *rempli* de Bénéfices en vèrtu de ſon grade. Il faut 600. livres de revenu pour *remplir* un Gradué. Ci-devant un Indultaire étoit *rempli* d'un Bénéfice de 200. livres: maintenant il eſt en la même condition d'un Gradué.

Remplir, ſignifie auſſi, Occuper dignement une place, ſoit dignité, ſoit charge, ſoit aûtre emploi. *Deffungi officio.* Le Roi a *rempli* toutes les Prélatures de dignes Officiers. Ce Préſident *remplit* bien ſa charge, il en fait fort bien les fonctions. Il a dignement *rempli* la place de prémiér Magiſtrat. Vaug.

Remplir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Explere, occupare.* J'ai l'éſprit encore tout *rempli* des belles idées qu'il m'a données. Cet homme ſçait beaucoup, il a la mémoire bien *remplie*. La plupart des hommes & des femmes en Éſpagne, *rempliſſent* leur éſprit d'avantures bizarres & éxtraordinaires. S. Évr. On dit auſſi d'une période bien nombreûſe, d'un bon concèrt, qu'ils *rempliſſent* bien l'oreille, qu'ils la frappent agréablement. Un orgueilleux eſt *rempli* de la bonne opinion qu'il a de lui même. On dit auſſi, qu'un livre eſt bien *rempli*, lorſqu'il contient beaucoup de bonnes chôſes, qu'il n'ennuye point. On dit auſſi, qu'un bon Prince a bien *rempli* l'attente de ſes Sujèts, qu'ils ſont tous *remplis* de joye de le poſſéder, *remplis* d'admiration

ration de ſes grands exploits. Les gémiſſemens des bleſſez *rempliſſoient* tout d'épouvante. Durier.

Remplir, eſt auſſi un tèrme de Faiſeûſe de point & de dentelle. *Reſarcire.* Ainſi *remplir* du point, des dentelles, ſe dit quand on raccommode ces ouvrages, lorſqu'ils ſont rompus, ou qu'ils ont changé de mode, & lorſque de clairs qu'ils étoient on les rend plus pleins & plus ſèrrez.

Rempli, ie. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Repletus, refertus, plenus.* Vaſe rempli. Place *remplie*, &c. Éſprit *rempli* de bonnes chôſes. Elle demeura peu occupée du changement qui ſe préparoit, & *remplie* de ſes propres penſées, elle avoit toute la liberté de s'y abandonner. P. de Cl. L'Univèrs eſt *rempli* du bruit de ſon nom. La Font.

Rempli, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une piéce honorable de l'Écu, qui dans le milieu de ſa longueur eſt d'une aûtre émail que le reſte de la piéce. *Plenus, refertus.* Il porte d'azur au chevron potencé & contrepotencé d'or, *rempli* d'argent. il eſt difficile de le diſtinguer du *chargé* & du *bordé*.

REMPLIſSAGE. ſ. m. Travail de celle qui remplit des points, des dentelles. *Reſarcinatio.* Il a tant coûté pour le *rempliſſage* de cette cravate. En ce ſens on ne dit que *rempliſſage*; mais il y a d'aûtres ſens où l'on dit auſſi *remplage.* Voyez Remplage.

Rempliſſage, ou Garni. Se dit en Architecture de la maçonnerie, qui eſt entre les carreaux, & les boutiſſes d'un gros mur. *Cœmenta interjecta.* Il y en a de moilon, de briques, &c. Il y en a auſſi de caillou, ou de blocage employé à ſec, qui ſert dèrrière les murs de tèrraſſe, pour les conſèrver contre l'humidité, comme il a été pratique à l'orangerie de Vèrſailles. Davilèr.

REMPLIſSEUSE. ſ. f. Fille qui fait métier de remplir des dentelles. *Tæniarum ſarcinatrix.*

REMPLOI. ſ. m. Nouvel emploi, remplacement. *Rei emptæ in locum rei venditæ ſubſtitutio.* On ne ſçauroit racheter ſurement des rentes duës à des mineurs, ſi on oblige un Tuteur à en faire en même tems le *remploi*, le remplacement des dénièrs. On ſtipule dans les mariages les *remploi* des propres alienez.

REMPLOYER. v. act. & rédupl. Employer de nouveau. *De novo occupare.* On avoit révoqué ce Commis, mais on le *remploye* à préſent. Il a *remployé* les deniers de la vente de ſa charge en l'achat d'une tèrre.

REMPLUMER. v. act. & rédupl. qui ſe dit des oiſeaux à qui il revient de nouvelles plumes. *Novis plumis induere.* Quand on a ôté les plumes des oyes, il leur en revient d'aûtres, ils ſe *remplument.*

Remplumer, ſe dit figurément avec le pronom pèrſonnel. Regagner ce qu'on avoit pèrdu, ſe dédommager de ſes pèrtes. *Amiſſam pecuniam recuperare.* Ce joüeur a pèrdu pluſieurs coups, mais il en eſt venu un qui l'a bien *remplumé.* Ce ſous-Fèrmier avoit bien pèrdu dans ſa ſous-Fèrme, mais il eſt devenu Fèrmier Général, & il s'eſt bien *remplumé.* Il eſt du ſtile familier & bas.

Remplumé, ée. part. paſſ. & adj. *Plumis inſtructus denuò.*

REMPOIſSOnNER. v. act. & rédupl. Repeupler de poiſſon un étang, un viviér. *Stagnum propagare.* Les Fèrmiérs ſont obligez de *rempoiſſonner* les etangs à la fin de leur bail, d'y remettre du peuple.

REMPORTER. v. act. & rédupl. Emporter de nouveau. *Referre, reportare.* Ce marchand n'a point vendu ſes marchandiſes à la Foire, il a été obligé de les *remporter* chez lui. Cet homme a *remporté* ſes préſens, on n'a pas voulu les recevoir. On l'a *remporté* mort de ce combat. Ce cavalier a eu bien de la peine à *remporter* ſes oreilles de cette mêlée. La mèr *remporte* le ſable qu'elle amene dans ce port.

Remporter, ſignifie auſſi, Emporter, gagner, obtenir; avoir quelque avantage ſur autrui; avoir pour fruit de ſes travaux. *Referre, reportare.* Aléxandre *remporta* la victoire en trois batailles ſignalées. Cet écolier a *remporté* le prix de l'Académie. Ce Prince a *remporté* toute la gloire de ce[illegible]ion. *Remporter* la gloire des armes. Abl. *Remporter* de conſidérables avantages. Id. Il a *remporté* tout l'honneur de la guèrre. Id. Vos ſoldats ne *remportent* chez eux que des bleſſures pour toute récompenſe. Vaug. Cet Auteur n'a *remporté* aucun fruit de ce grand travail, il n'en a eu aucune récompenſe.

Remporté, ée. part. paſſ. & adj. *Relatus, reportatus.*

REMPOſNER, ou REMPONER. v. act. Vieux mot, ſe moquer de quelqu'un, le rembârer. *Irridere, objurgare.* Un ancien Poëte anonyme cité par Borel au mot *Dèrvé.* Dit;

Ceneus rempoſna *par dis*
Femme, dit-il, eſt-tu dèrvée
Quel rage t'a la amenée.

Peut-être ſignifie-t'il ſimplement *Répondre* du Latin *Reponere.*

REMPRISOnNER. v. act. & rédupl. Remettre en priſon. *Iterum incarcerare.* Il étoit à peine ſorti de priſon, qu'on l'a *rempriſonné* en vèrtu d'un aûtre decrèt.

REMPRONANT. ſ. m. Vieux mot. Rapporteur ou répéteur d'une chôſe. Ovide MS.

Ne ja ne ſoyes nouveliers,
Ne rempronans, *ne fox Vantèrrès,*
Site garde d'être mentièrres,
Jolis & renvoiſiez dois être.

C'eſt-à dire joyeux, bien enviſagé. Borel.

REMPRONER. Vieux v. act. C'eſt-à-dire répréſenter, & tancer. Ovide MS.

Feloneſſement la reſone,
Et par paroles l'a remprone. Borel.

REMPRUNTER. v. act. & rédupl. Emprunter de nouveau. *Iterum mutuum accipere.* Il eſt impoſſible de rendre cet homme quitte, on n'a pas ſi-tôt payé ſes dettes, qu'il *remprunte* de nouveau.

REMU. ſ. m. Tèrme de Coutume. Remiſe, délai. *Dilatio, induciæ.* En l'ancienne coutume de Bretagne art. 777. octroyer. *Remu.*

REMUAGE. ſ. m. Action par laquelle on remuë. *Motio.* Les matelots ſe peuvent faire payer pour le *remuage* & l'évent des grains qui ſont dans un navire.

Remuage, Droit ancien. Voyez M. Galland, en ſon Franc-Aleu. Borel.

REMUANT, ante. adj. Qui eſt ſujet à ſe remuer. *Movens.* On dit des anfans éveillez & qui ſont toujours dans l'action, qu'ils ſont vifs & *remuans.* On le dit auſſi au figuré d'un peuple, quand il eſt ſéditieux. Les Herétiques ſont ſujèts à être *remuans*, à exciter des guèrres civiles. Cromwel étoit un de ces éſprits *remuans* & audacieux qui ſemblent être nez pour changer le monde. Boss. Parmi des éſprits *remuans* l'amour du repos paſſe pour lâcheté. Ablanc.

REMUCIER. Vieux v. act. D'où *Remucié* part. paſſ. & adj. qui ſignifie caché dans Borel.

REMUeMENT. ſ. m. Action qui fait changer un corps de place. *Motio, commotio, agitatio.* Quand on déménage, on fait un *remûment* de tous ſes meubles. Il y a des ſourds qui ſe vantent de connoître ce qu'un aûtre a dit, en voyant le *remûment* de ſes lèvres.

Remuement, ſe dit auſſi au figuré. Cette province eſt ſujette aux *remûmens*, aux troubles, aux ſéditions. *Seditio. Motus.*

REMUER. v. act. Changer un corps de place; le mouvoir. *Movere.* Archiméde ſe vantoit qu'il *remueroit* le globe de la tèrre, ſi on lui donnoit ailleurs un point fixe. Dans les ſieges il ne ſe faut point épargner à bien *remuer* la tèrre. Le blé ſe gâte, ſi on ne le *remuë* ſouvent; & le vin, ſi on le *remuë* trop. On dit qu'un homme ne *remuë* ni piéd ni pattes; pour dire, qu'il eſt mort. Il y a des chôſes qu'il faut toujours *remuer* en cuiſant. Une femme n'eſt point ſûre d'être groſſe, qu'elle n'ait ſenti *remuer* ſon enfant. On étoit ſi preſſé en cette cérémonie, qu'on ne ſe pouvoit *remuer.* Les Galères, où l'on ſe jette en foule, ſont ſi pleines qu'on ne peut s'y *remuer.* Vaug. J'ai vû *remuer* un gros ſèrpent auprès de ce buiſſon.

Compiegne eut le plaiſir charmant
De voir comme ſi fièrement
Le ſoldat François ſe remuë:
Le Vainqueur généreûſement
Faiſoit quartièr criant qu'on tuë;
Le vaincu diſoit plaiſamment
Un peu de honte eſt bientôt beuë.
Balade à Monſeigneur

Ce mot vient de *removere* Skinner.

Remuer, ſignifie auſſi, Déménager. *Supellectile tranſportare.* Un hôte dira à ſon locataire, Si vous n'êtes bien ici, *remuez*-vous, allez-vous-en loger ailleurs. Les meubles de cette femme doivent être bien nèts, elle ſe *remuë* à chaque tèrme.

En tèrmes de Guèrre, *Remuer* ſon camp, c'eſt décamper, mais cette phrâſe ne ſe dit plus. Les François demeurèrent ſur le Champ de bataille, toute la nuit, & le jour ſuivant au lieu que les Impériaux furent obligez de *remuer* leur camp. *Larrey.*

Remuer, ſe dit auſſi de l'argent, quand il rentre dans le commèrce. *Diſſeminare.* Durant la paix l'argent ſe *remuë*, parce que le commèrce ſe rétablit avec les etrangèrs. On dit d'un homme fort riche, qu'il a des écus à *remuer* à la pelle.

Remuer, ſe dit auſſi des enfans en maillot, quand on les change de linge. *Curare.* Cette Nourrice a bien du ſoin de tenir proprement ſon enfant, elle le *rumuë* ſouvent.

Remuer, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Sollicitèr fortement une affaire, agir, toucher, émouvoir, agiter, mettre en

action, en mouvement. *Rem proſequi, ſollicitare, promovere.* J'ai à faire à un homme puiſſant qui a *remué* ciel & tèrre contre moi. Cet homme eſt un indifférent, qui ne ſe *remuë* pour quoi que ce ſoit, il ne ſe met en peine de rien. L'amitié qui a un peu de vivacité n'attend pas qu'on la ſollicite pour ſe *remuer.* AB. DE M. L'image de la mort, & la crainte des jugemens de Dieu venant à *remuer* nos cœurs, éxcitent en nous la fèrveur de la pénitence. FLÉCH. L'éſprit d'une femme de la Cour eſt plus *remué* que celui d'une païſanne. NIC. Le feu de l'amitié échauffe le cœur ſans le conſumer, & le *remuë* ſans le troubler. VILL. Il y a des gens qui ſe *remuënt* ſans rien avancer. NIC. Pour plaire il faut *remuer* le cœur, & laiſſer l'éſprit tranquille. LE CH. DE M. Un objèt touchant *remuë* ce que nos mouvemens ont de plus tendre. S. ÉVR. Les grandes figures *remu[ë]nt* le cœur. VILL. Il ne faut pas *remuer* ces ſortes de quéſtions. Il ſeroit mieux de laiſſer dormir cette affaire, que de la *remuer* : c'eſt-à-dire y toucher, la reveiller. Il eſt bon de ne *remuer* jamais les loix établies. MONT. C'eſt-à-dire de ne les point changer.

REMUER, ſignifie encore, Se ſoulever, éxciter des ſéditions. *Prævaricari, ſeditionem excitare, machinari.* Il vaut quelquefois mieux vivre dans un déſordre établi; que de hazarder à *remuer* tout un État, pour le mieux régler. M. SCUD. Tout ſe *remuë* parce que vous faites entendre que tout eſt menacé. PASC. Il eſt auſſi quelquefois une éſpéce de vèrbe neutre. Ayant appris que les Triballiens vouloient *remuer*, il paſſa en Thrace. ABLANC. Ils étoient ſoupçonnez d'avoir voulu *remuer* pendant que le Roi étoit aux Indes. VAUG. Les Princes ont ſouvent *remué* en France, & éxcité bien des troubles.

On dit, que c'eſt *remuer* les cendres des morts, quand on parle mal d'un défunt, quand on veut faire le procès à ſa mémoire. *Mortuum exaſperare.*

REMUER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Quand je *remuë* tout branle. *Ad motum omnes contremiſcunt.* On dit qu'on a *remué* la vaiſſelle de quelqu'un, quand on lui a envoyé des Sèrgens qui l'ont ſaiſie. On dit auſſi, qu'on a *remué* les puces à quelque enfant; pour dire, qu'on lui a donné le foüet. On dit encore, Plus on *remuë* l'ordure plus elle put; c'eſt-à-dire, qu'il ne faut point parler d'une mauvaiſe action; qu'il la faut laiſſer oublier.

REMUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Motus, commotus, agitatus.*

On appelle un couſin *remué* de gèrmain, celui qui eſt fils ou iſſu d'un couſin gèrmain, *A germano cognatus.*

REMUEUR. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle en quelques lieux où l'on fait de grands magaſins de blé, & entre aûtres à Chartres, des gens qui n'ont d'aûtre métier que de remuer le blé des bourgeois, pour empêcher qu'il ne ſe corrompe. *Frumenti agitatores.* Il faut faire venir les *remueurs* dans mon greniér.

REMUEUSE. ſ. f. Celle qui remuë un enfant. *Puſionum vagientium procuratrix.* On le dit particulièrement d'une femme qu'on donne pour aide à une nourrice dans les grandes maiſons. Portez l'enfant à la *remueûſes.*

REMUGLE. ſ. m. Ôdeur déſagréable qu'éxhale un corps qui a été long tems enfèrmé, ou dans un air corrompu. *Situs, mucor.* Les viandes qu'on laiſſe dans un lieu ſoutèrrain & ſans ſoupirail, ſentent bien-tôt le *remugle.*

REMU-MÉNAGE. ſ. m. Jeu d'enfant où l'on met tous les meubles d'une chambre en déſordre. *Permixtio, confuſio.* On le dit auſſi d'un déménagement. Quand il faut changer de logis, c'eſt un étrange *remu-ménage.*

REMU-MÉNAGE, ſe dit figurément en Morale, des grands changemens qui arrivent dans le monde. *Mutatio, viciſſitudo, varietas, inconſtantia.* Quand les ennemis entrent dans une Province, ils cauſent un grand *remu-ménage.* Les ſéditions, les incendies, ſont d'étranges *remu-ménages.* Ce mot eſt bas.

RÉMUNÉRATEUR. ſ. m. Tèrme de Théologie, qui ſe dit de Dieu, qu'on appelle le juſte *rémunérateur* des bonnes & des mauvaiſes actions; c'eſt-à-dire, qui les récompenſe, ou qui les punit. *Remunerator.*

RÉMUNÉRATION. ſ. f. Action par laquelle Dieu récompenſe les bons, ou punit les méchans. *Remuneratio.*

RÉMUNÉRATOIRE. adj. m. & f. Tèrme de Palais. Qui tient lieu de récompenſe. *Remunerationis loco factus.* Un contrat *rémunératoire*, une donation *rémunératoire.*

RÉMUNÉRER. v. act. Rendre juſtice à châcun ſelon ſes œuvres, récompenſer ou punir ſelon ſes mérites ou démérites. *Remunerari, rependere.* Il ne ſe dit que de la juſtice divine.

REMY. ſ. m. & nom propre d'hommes. *Remigius,* ou *Remedius.* Voyez REMY.

REN.

RENAIſSANCE. ſ. f. Nouvelle ou ſeconde naiſſance. *Secundus exortus.* Il ne ſe dit qu'au figuré, encore ne le trouve-t-on point dans le Dictionaire de l'Académie. Reſſouvenez-vous de vôtre divine *renaiſſance* en JÉSUS-CHRIST. PORT-R. C'eſt-à-dire, de vôtre régenération. La *renaiſſance* des beaux Arts.

RENAIſSANT. ANTE. adject. Qui eſt reproduit de nouveau. *Oriens iterum, renaſcens.* Prométhée avoit un foye *renaiſſant* pour ſèrvir de pèrpétuelle pâture au vautour qui le déchiroit. Rome *renaiſſante.* ABLANC. Il ſent dans ſon cœur une flamme *renaiſſante* pour celle qu'il avoit quittée. Je prendrai les plaiſirs en foule *renaiſſans.* BOIL.

RENAÎſTRE. v. n. Naître une ſeconde fois : reparoître; revenir au monde. *Denuò naſci, renaſci.* Pas un mortel ne *renaît*, & ne revient au monde que par miracle. Les Fâbles ont fait *renaître* Hypolite ſous le nom de Virbius. Quelques Naturaliſtes ont cru que le phœnix *renait* de ſa cendre. Les pères ſemblent *renaître* dans leurs enfans. Un malade croit *renaître*, quand il revient en ſanté. Quand les dents de lait ſont tombées, il en *renaît* d'aûtres.

RENAÎſTRE, ſe dit auſſi des plantes, & de quelques chôſes inanimées. *Reviviſcere.* Les fleurs, les feüilles, *renaiſſent* au printems. Le fleuve Guadiana *renait*, après avoir été caché dix lieuës durant ſous la tèrre. Le ſoleil meurt, & *renaît* tous les jours. Les louppes, les dattes *renaiſſent*, lorſqu'on les croit tout-à-fait guéries.

RENAÎſTRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. *Denuò naſci, renaſci.* JÉSUS-CHRIST dit à Nicodéme qu'il faut *renaître* pour entrer au Royaume de Dieu. *Renaître* en JÉSUS-CHRIST. S. CYRAN. Nous *renaiſſons* en JÉSUS-CHRIST, quand nous renonçons à nos paſſions, & nous adonnons à l'étude de la ſanctification. En ce ſens il ſignifie, Régénérer, ſanctifier, devenir nouvelle créature.

RENAÎſTRE, ſignifie encore, Rallumer, faire revenir, réſſuſciter, réveiller. *Excitare, ſuſcitare, reſuſcitare, reſurgere.* Faire *renaître* l'amour des ſçiences prèſqu'éteint. Voir *renaître* les jours de Saturne, & de Rhée. BOIL. On vit *renaître* toutes les têtes de l'hydre. PAT. C'eſt-à-dire toutes les diſſenſions, qu'on croyoit aſſoupies, & étouffées. Tous les ſcrupules, & toutes les frayeurs *renaiſſent* à la vûë de la mort. NIC. Vous faites à châque moment *renaître* les mêmes difficultez. BOSS. Dès que ma flame éxpire un mot la fait *renaître.* CORN.

RENÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Renatus, iterum natus.* Il ne ſe dit guères que de S. *René.* Voyez ce mot.

RÉNALE. adj. & ſ. m. & f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de quelques parties du corps humain, voiſines des reins. *Renalis.* La prémière vèrtébre des lombes s'appelle néphrêſes ou *rénale.* Voyez NÉPHRETES. Les grandes *rénales* ſont les capſules attrabilaires ainſi appellées, parce que l'on trouve toujours dans leur cavité une liqueur noire, d'aûtres les nomment Reins ſuccenturiaux, parcequ'elles ont pour l'ordinaire la figure de reins; enfin, d'aûtres les appellent glandes *rénales*, à caûſe qu'elles ont la ſubſtance de glandes & qu'elles ſont ſituées proche des reins. DIONIS. On doit à Barthelemi Euſtache natif de San-Sévérino en Italie, la découvèrte des glandes *rénales.*

RENARd, ARDE. ſ. m. & f. Petit animal à quatre piéds, ſauvage, fin, malicieux & fort nuiſible. *Vulpes.* Le *Renard* eſt une éſpéce de chien ſauvage. SALNOVE. Un vieux *renard* a le poil argenté. On dit que les poumons du *renard* ſèrvent à guérir l'aſthme. Les *renards* ſe cachent dans leurs tèrriérs, La plus plaiſante chaſſe du *renard* eſt de les prendre vifs, en les détèrrant avec des baſſèts, de leur ciller les yeux, & de les laiſſer courre par la campagne. Le *Renard* n'a rien de bon que le poumon, qui, préparé, ſèrt aux pulmoniques & la peau ſèrt aux fourrures. SALNOVE.

Ce mot vient de l'Allemand *reinard.* MÉNAGE. Le *renard* eſt le ſimbole de la ruſe, & de la ſubtilité. Éſope l'a ſouvent introduit dans ſes fâbles aves ce caractère-là.

> *Un vieux* renard, *mais des plus fins,*
> *Grand croqueur de poulêts, grand prenneur de lapins;*
> *Sentant ſon* renard *d'une lieuë,*
> *Fut enfin au piége attrapé.* LA FONT.

RENARd, ſe dit figurément & baſſement en Morale, pour ſignifier un homme fin & ruſé qu'on ne peut ſurprendre, & qui attrape les aûtres. *Callidus vulpes.* Ce Capitaine fait la guèrre en *renard*, il uſe de ſtratagêmes de guèrre. Ce chicaneur eſt un vieux *renard* qui ſçait toutes les ruſes du Palais.

RENARd, en matières de canaux, ſe dit des trous ou des fentes qui ſe trouvent dans le tèrrain par où l'eau ſe pèrd, & des tèrres qui ne retiennent point l'eau. *Hiatus, rima.* Cet endroit du canal a bien coûté, parcequ'il s'y eſt trouvé des *renards*, il y a fallu mettre du courroi, du ciment de la maçonnerie.

RENARd, en tèrmes de Mèr, eſt une petite palette de bois attachée au mât d'artimon, où l'on a figuré les trente-deux vents.

Planiſpherium

Planiſpherium ventorum. Elle a pluſieurs rayons, & à châque rayon il y a ſix trous, ſur leſquèls le timoniér marque avec des chevilles ce qui s'eſt écoulé de tems ou d'horloges pendant le ſillage du vaiſſeau ſous un même vent. C'eſt ſur cette obſèrvation qu'on fonde l'éſtime pour pointer les cartes & conjecturer le lieu où l'on eſt.

Renard, Tèrme vulgaire, qui dans l'art de bâtir a pluſieurs ſignifications. Les Maçons appellent ainſi les petits moilons qui pendent aux bouts de deux lignes attachées à deux lattes & bandées, pour élever un mur de pareille épaiſſeur dans toutes ſa longueur. *Norma, perpendiculum.* Ils donnent auſſi ce nom à un mur orbe décoré pour la ſymmétrie d'une Architecture pareille à celle d'un bâtiment qui lui eſt oppôſé. Les Fontainiérs appellent encore *renard* un petit pèrtuis ou fente, par où l'eau d'un baſſin ou d'un réſèrvoir ſe pèrd. Enfin ce mot ſe dit pour ſignal entre des hommes qui battent enſemble des pieux ou des pilotis à la ſonnètte; de ſorte qu'un d'entr'eux criant *au renard*, ils s'arrêtent tous en même tems, ou pour ſe repôſer après cèrtains nombre de coups, ou pour ceſſer au refus du mouton. Il crie auſſi *au lard*, pour les faire recommencer. Davilèr.

Renard, eſt encore en tèrmes de Marine une éſpéce de croc de fèr avec lequel on prend les piéces de bois, qui ſèrvent à conſtruire les vaiſſeaux pour les tranſporter d'un lieu à un aûtre. Aubin.

Il y a auſſi un jeu qui s'appelle du *Renard*, où l'on met une dame qui doit attaquer & prendre douze pions qu'on appelle *poules*. *Vulpinus ludus.*

Au Renard. adv. Qui ſe dit de ceux qui ont été trompez, qui croyoient avoir trouvé quelque bonne fortune, ou qui vouloſent attraper les aûtres. *Falſus eſt.* On tend des piéges à des gens pour avoir le plaiſir de crier après eux *au renard*. Voyez encore cette phrâſe à l'article des Renards dans les Arts Méchaniques.

Renard, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un *renard* n'eſt pas pris deux fois à un piége. *Non bis in idem incidit, per ellipſim.* Un bon *renard* ne mange point de poules de ſon voiſin. On dit que tous les *renards* ſe trouvent chez le Pelletiér: & de là vient un aûtre provèrbe qu'on dit en ſe quittant, à ſe revoir chez le Pelletiér; pour dire, que quelque fin qu'on ſoit, la mort nous attrape, & que nous irons tous au même lieu. On dit auſſi de celui qui mépriſe une chôſe qu'il ne peut avoir, autant en dit le *renard* des mûres, elles ſont trop vèrtes. On dit encore de celui qui prend une chôſe pour une aûtre, qu'il prend martre pour *renard*. Si je ne prenois bien garde à moi tu me ferois ſouvent paſſer martre pour *renard*. Mascur. C'eſt à-dire prendre le change. On dit de ceux qui demeurent dans une maiſon qui fume, qu'ils ſont enfumez comme des *renards*. On dit qu'il faut coudre la peau du *renard* à celle du lion; pour dire, qu'il faut uſer de fineſſe pour vaincre un ennemi plus fort. On dit d'un faux délicat, qu'il ſe donne la diſcipline avec une queuë de *renard*. On dit, ſe confeſſer au *renard*, pour dire, découvrir ſon ſecrèt à celui qui tîre avantage, ou qui a intérêt d'empêcher l'affaire. On dit auſſi populairement, écorcher le *renard*, en parlant d'un yvrogne qui rend gorge & vômit ce qu'il a mangé. On dit auſſi, que le *renard* cache ſa queuë; pour dire, que les gens adroits cachent leurs fineſſes. On dit auſſi, le *renard* eſt pris, lâchez vos poules; pour dire, il n'y a plus de danger à ſortir. On dit auſſi, que le *renard* prêche aux poules, lorſqu'un ſignalé impoſteur déniaiſe quelque lourdaut. On appelle une toux de *renard* qui conduit au tèrriér, une toux envieillie & qui dure juſqu'à la mort. On dit auſſi, que le *renard* a piſſé ſur du raiſin, quand le raiſin blanc eſt dévenu roux pour avoir été éxpôſé au ſoleil.

Renard marin, eſt un gros poiſſon du genre des cétacées, cartilagineux, non plats, que les Auteurs appellent *galeodi* dont les Anciens ont fait ſix éſpéces, *canicula*, *acanthias*, *muſtelus*, *galexias*, *aſterias*, & *alopecias*, qui eſt le *renard marin*. Leur différence générique, c'eſt d'avoir deux foyes, cinq ouïes ou bronchies de châque côté, & des pointes pendantes aux nageoires, qui ſont ſous le ventre du côté du nombril. La différence ſpécifique d'un *renard marin* ſe prend de ſa queuë, qui repréſente parfaitement une faulx. On en a diſſéqué un à l'Académie Royale des Sciences, dont la longueur étoit de huit piéds & demi, & ſa plus grande largeur de quatorze poûces. Sa queuë étoit auſſi longue que tout le reſte du corps. Il avoit une grande crête élevée ſur le milieu du dôs, & une petite vèrs la queuë; trois nageoires de châque côté, ſemblables aux aîles d'un oiſeau plumé; ſa peau liſſée & ſans écailles, d'un gris fort brun; ſes crêtes & nageoires dures, compôſées d'arêtes couvèrtes de peau. Il avoit cinq ouïes de châque côté, les yeux grôs comme ceux d'un bœuf, & prèſque point de cèrvelle. L'ouvèrture de ſa gueule étoit de cinq poûces, armée de deux ſortes de dents. Sa mâchoire ſupérieure juſqu'à l'endroit où ſont les canines des aûtres animaux avoit un rang de dents pointuës en forme de ſcie, qui

étoient toutes d'un ſeul ôs. Le reſte de cette mâchoire & toute l'inférieure avoient ſix rangs de dents par tout, qui étoient mobiles & de figure triangulaire & aiguë. Sa langue étoit adhérente à la mâchoire inférieure, & étoit âpre & rude, revêtuë de petites pointes luiſantes, compôſées de pluſieurs ôs fèrmement articulez enſemble par une chair fibreûſe. Il avoit le goſiér large, auſſi-bien que l'œſophage, & le ventricule, dans lequel ce poiſſon cache ſes petits, quand ils ont peur, en les avalant pour les revomir enſuite, comme diſent quelques Auteurs. Élien écrit qu'il ſe défait de l'hameçon en le vomiſſant avec ſon ventricule qu'il retourne comme un habit. Quelques-uns ont pris ce poiſſon pour *l'accipenſer*.

On appelle *queuë de renard*, cèrtaine plante qui vient dans les lieux humides, & qui reſſemble à une queuë de renard. *Cauda vulpina.* Ce pré eſt plein de *queuë de renard*.

On appelle auſſi, *queuë de renard*, cèrtains amas de racines en forme de *queuë de renard*, qui ſe forment dans les tuyaux des fontaines, & qui les bouchent. *Muſcus.* Vôtre fontaine ne va pas, il faut qu'il y ait quelque *queuë de renard* qui l'en empêche.

Renard, arde. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Alopecius, a.* Les *Renards* ſont un peuple de Canada qui habite dans la partie occidentale de ces vaſtes contrées, & au midi du lac ſupérieur. Il y a un an ou deux qu'on alla dompter la nation des *Renards*.

L'iſle des Renards. *Alopece, Alopecia, Tanais.* C'eſt une petite iſle, ſituée à l'embouchure du Don, dans la mèr de Zabache. Maty.

RENARDEAU. ſ. m. diminutif. Petit renard. *Vulpecula.*

RENARDIÈRE. ſ. f. Lieu que le renard creûſe ſous tèrre pour s'y loger, ſa demeure ou ſa tanière. *Fovea vulpina.* L'entrée ou l'ouvèrture s'appelle la *mère*.

RENASQUER. v. n. Tèrme populaire. Témoigner ſa colère ou ſon impatience en naſillant, ou jurant. *Irâ exſcandeſcere, efferri.* Tandis que vous amuſez ici ce valèt, ſon maître jure & *renaſque*.

RENAUD. ſ. m. Nom propre d'homme, *Reginaldus, Raynaldus, Renaldus.* Ce mot s'eſt fait de *Reginaldus*, *Reginalde*, *Regnalde Regnault*, *Renauld*, ſaint *Renaud* Évêque de Nocera en Ombrie eſt appellé *Ragenaldus*.

RENCAIſSER. v. act. Tèrme de Jardiniér. Remettre dans une caiſſe. *In capſulam vel capſam reponere.* Il faut *rencaiſſer* ces figuiérs. Quand on *rencaiſſe* un orenger, on lui ôte une partie de ſa motte.

RENCHAÎſNER. v. act. & rédupl. Remettre à la chaîne. *Denuò catenare.* On *renchaîne* le matin les grôs chiens qui gardent la maiſon. Ce forçat s'étoit ſauvé de la chaîne, on l'a repris & *renchaîné*.

RENCHÉRIR. v. act. & n. Devenir plus chèr, augmenter de prix. *Pretium augere, exaugere, carius fieri.* Le blé *renchérit* toûjours un peu avant la moiſſon, & après il diminuë.

Renchérir, ſignifie encore, Faire une enchère ſur un aûtre. *Augere pretium, auctioni adjicere.* On alloit adjuger cette tèrre à ce Procureur, mais un aûtre eſt venu *renchérir* ſur lui.

Renchérir, ſe dit auſſi de ceux qui éxaggérent, qui augmentent, ou qui pèrfectionnent quelque chôſe. *Exaggerare.* Vous *renchériſſez* beaucoup ſur celui qui nous a fait le premiér rapport de cette nouvelle. *Renchérir* ſur le ridicule. Mol. Willis, Sténon, & aûtres Anatomiſtes de ce tems, ont beaucoup *renchéri* ſur les anciens, ſur Galien & du Laurens, &c.

Renchérir, ſignifie encore figurément, réhauſſer le prix, la valeur. *Pretium augere.* La nouvelle élévation de ce favori n'a ſèrvi qu'à *rencherir* ſes bienfaits.

Renchéri, ie. part. & adj. *Auctus, exauctus.*

On dit qu'un homme fait le *renchéri*, quand il eſt de difficile convention; ou quand il éſtime trop ſa peine, ſes paroles. *Homo moroſior, difficilior.* Qu'une femme fait fort la *renchérie*, quand elle eſt vaine, & dédaigneûſe. A-t-on jamais vû deux péques Provinciales faire plus les *renchéries*? Mol.

RENCHERIſSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on renchérit. *Pretii exaggeratio.* Le mauvais tems qu'il a fait a été caûſe du *rencheriſſement* des denrées.

RENCHIER. ſ. m. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un animal, ou éſpéce de grand cèrf, qui eſt de plus haute taille, & d'un bois plus long que les ordinaires, plus plat & plus large que celui d'un daim. *Cervus major.* C'eſt apparemment le même que celui qui eſt commun en Laponie ſous le nom de *renne* ou de *ranne*, que quelques-uns appellent auſſi *rengier*: ce qui ſe confirme par ce que dit Philippes de Commines, que le Roi Loüis XI. envoya chèrcher en Dannemarc une ſorte de bête qui s'appelloit *regiers*, de corſage & couleur de daim, fors qu'elle avoit les cornes beaucoup plus grandes. Le Maréchal de Montigny portoit d'azur à trois *renchiers* d'or.

RENCLOUER. v. act. & rédupl. S'enclouër de nouveau. *Fundo clavum*

clavum pedi iterum inſigere. Ce cheval n'a pas été ſi tôt guéri de ſon encloüeûre, qu'il s'eſt *rencloüé* de nouveau.

RENCONTRE. ſ. f. Aſſemblage, jonction de deux chôſes qui ſe mêlent enſemble, ou qui ſe touchent ſimplement. *Compages, contignatio.* Les Épicuriens tenoient que tous les corps étoient faits par la *rencontre*, par l'aſſemblage des atômes. Le pot de tèrre craint la *rencontre*, le choc du pot de fèr. On appelle en Chymie un vaiſſeau de *rencontre*, comme cucurbite, matras, &c. quand leurs ouvèrtures ſont propres à entrer l'une dans l'aûtre, & à ſe bien joindre & bien boucher.

RENCONTRE, ſe dit auſſi du choc de deux petits corps de troupes. *Concurſus, conflictuſque manipulorum.* Il y eut une furieûſe *rencontre*; un choc furieux entre les Anglois & les Hollandois. Ce n'eſt pas une bataille, ce n'eſt qu'une *rencontre.* VAUG.

Dans les combats ſinguliérs on l'oppôſe à duel, & quand deux pèrſonnes ſe ſont battuës en prenant querelle ſur le champ, & ſans avoir prémédité le combat de ſang froid, cela s'apelle une *rencontre.* Ce n'eſt pas un duel, c'eſt une *rencontre.* VAUG.

RENCONTRE, ſignifie auſſi l'arrivée fortuite de deux pèrſonnes, ou de deux chôſes en un même lieu; tout ce qui s'offre & ſe préſente à nous ſans être prévû. *Occurſus, obviatio.* C'eſt une mauvaiſe *rencontre*, de trouver ſon ennemi en ſon chemin. C'étoit un crime de s'être trouvé avec quelqu'un des conjurez, la *rencontre* même en étoit criminelle. ABLANC. Éviter, fuir la *rencontre* d'une pèrſonne. ID. Cette fille a fait une bonne *rencontre* en ſe mariant. J'ai eu ce cheval à bon prix, je l'ai eu de *rencontre* par *rencontre.* En parlant d'un bon marché on dit c'eſt un *rencontre*, au maſculin, & non pas une *rencontre.* RÉFL. La *rencontre* de Saturne & de Mars, en la Maiſon de la Mort, eſt un mauvais ſigne.

On dit auſſi; aller à la *rencontre* d'un Courier, d'un Ambaſſadeur; pour dire, aller au devant de lui. *Ire obviam, occurrere.* Ceux qui font profeſſion de bien écrire, n'approuvent point, *aller à la rencontre.* Du moins il ne ſe dit que d'égal à égal: car quand on veut marquer de la déférence, l'on ſe ſèrt, *d'aller au devant.* VAUG. CORN. Il eſt deffendu aux Marchands d'une ville d'aller à la *rencontre* des Marchands forains pour acheter leurs marchandiſes, il faut qu'ils les viennent lottir au Bureau.

RENCONTRE, ſignifie auſſi, conjoncture, occaſion. *Occaſio, conjunctura.* Quelques-uns font *rencontre* maſculin en ce dèrnier ſens; mais mal. Vous avez payé pour moi aujourd'hui, je payerai pour vous à la prémière *rencontre.* Il y a de cèrtaines *rencontres*, de cèrtaines conjonctures où le plus brâve eſt obligé de ſe ſoumettre. Il a eu beaucoup de gloire en cette *rencontre.* PORT ROYAL. Dans cette *rencontre* il a fait tout ce qu'il pouvoit faire. ABLANC.

RENCONTRE, ſignifie auſſi, cas, éſpéce. *Caſus, ſpecies.* En cèrtaine *rencontre* cette loi eſt bonne, en d'aûtres non.

RENCONTRE, ſignifie auſſi une équivoque, alluſion, une pointe d'éſprit, quelque mot facetieux dit à propos, une turlupinade. *Dicterium facetum, dictum feſtivum & jocoſum.* Les faiſeurs de *rencontres* en font ſouvent de très-fades. C'eſt une piéce pleine de jeux d'éſprit dont la *rencontre* ne conſiſte que dans les mots. ABLANC.

RENCONTRE, ſe dit auſſi en parlant de langage & de ſtile. *Concurſus, concurſio.* C'eſt un concours de voyelles dans la prôſe, ou dans les vèrs. Les Poëtes modèrnes ſont éxacts à éviter la *rencontre* des voyelles au commencement dès mots.

RENCONTRE, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux, comme à l'Oye, aux Dez, &c. lorſqu'on amene le même nombre, ou qu'on arrive au même point. *Concurſio numerorum.*

RENCONTRE, en tèrmes de ſcieurs de long eſt l'endroit où à deux ou trois poûces près les deux traits de ſcie ſe rencontrent, & où la piéce ſe ſépare. AUBIN. On l'appelle auſſi trait de ſcie. Voyez TRAICT.

Les Horlogers appellent roüe de *rencontre*, celle qui eſt ſituée perpendiculairement dans une montre. *Rota libramenti.*

RENCONTRE. ſ. m. En tèrmes de Blâſon, ſe dit des animaux qui préſentent une tête de front, & dont on voit les deux yeux, à la réſèrve du cèrf, qui s'appelle *maſſacre*, & de celle du léopard qui eſt ſa repréſentation naturelle. *Occurſus.* Il porte de ſâble au *rencontre* de belièr d'or.

RENCONTRE. Tèrme de Marine. Impératif du vèrbe rencontrer. C'eſt un commandement qu'on fait au Timoniér, afin qu'il pouſſe la barre du gouvèrnail du côté oppôſé à celui où il l'avoit pouſſée. AUBIN.

RENCONTRER. v. act. Trouver la chôſe dont on a beſoin, ſoit qu'on la chèrche, ſoit que le hazard nous la préſente. *Nanciſci.* J'ai tant chèrché ce livre, qu'à la fin je l'ai *rencontré.* Le hazard a voulu qu'il ait *rencontré* ſon fait. Ce jeune homme a bien *rencontré* en ſe mariant, il a *rencontré* une fille qui a beaucoup de bien. Qu'il eſt cruel de ſçavoir qu'on ne peut *rencontrer* en aucun lieu ce qu'on aime! L. PORT. *Rencontrer* la fin de ſes travaux. ABLANC. On dit auſſi, qu'un torrent entraîne tout ce qu'il *rencontre*; qu'une armée pille, ravage tout ce qu'elle *rencontre.* Les ennemis ne ſe *rencontrent* guères ſans ſe choquer, ſans ſe battre.

RENCONTRER, ſignifie auſſi, faire une pointe, une alluſion, faire ſur le champ une plaiſante repartie. *Argutè dictum, ſcitè pronunciatum.*

RENCONTRER, ſignifie auſſi, réüſſir en ſes affaires, en ſes conjectures. *Res ad optatum finem perducere, obtatum aſſequi.* Il n'a pas mal *rencontré*, d'avoir choiſi un tel Rapporteur, ç'a été le gain de ſon procès. Je ne pouvois croire, qu'il fût poſſible, qu'elle eût ſi bien *rencontré* à écrire de cette ſorte. VOIT. Cet Aſtrologue a bien *rencontré* dans ſes prédictions. Il y a des gens qui éſſayent de déviner, mais ils *rencontrent* mal. PASC. Ce Médecin a fort bien *rencontré* en la cure de ce malade.

On dit provèrbialement, que les montagnes ne ſe *rencontrent* jamais, & que les hommes ſe *rencontrent.* *Non ſibi montes, ſed homines occurrunt*; Pour dire, qu'il ne faut offenſer pèrſonne, & que tôt ou tard on ſe retrouve. On dit auſſi, que les beaux éſprits ſe *rencontrent*; & de ceux qui ſe ſont *rencontrez* à avoir la même penſée en même tems on dit, Voilà dequoi faire un Pape.

RENCONTRÉ, ÉE. part. & adj. *Obviam factus.*

RENCORSER. v. act. Racommoder une robbe de femme, y mettre un corps neuf, au lieu d'un aûtre déja uſé. *Novum tunicæ thoracem aſſuere, & reſarcire.* Cette Dame eſt bonne ménagère, elle fait *rencorſer* ſes habits.

RENCOURAGER. v. act. & rédupl. Redonner de la hardieſſe, du courage à ceux qui avoient le cœur ou l'éſprit abattu. *Animum addere.* La harangue de ce Général *rencouragea* les ſoldats épouvantez. La loüange qu'on a donné à cet Auteur l'a *rencouragé*, lui a fait reprendre l'ouvrage qu'il avoit abandonné.

RENCURA. Vieux mot. Se plaindre. *Queri.* Le Comte de Poitou.

Et non mi voc plognen ni rencuran. BOREL.

RENDABLE. adj. m. & f. Qui en tèrmes de Coutumes ſe dit des Fiéfs, que les vaſſaux ſont tenus de livrer à leurs Seigneurs pour s'en ſèrvir dans leurs guèrres. On les appelloit auſſi Jurables, non ſeulement parceque les vaſſaux devoient jurer qu'ils les livreroient quand ils en ſeroient requis; mais encore par ce que les vaſſaux ne les livroient à leurs Seigneurs qu'après que les Seigneurs avoient fait ſèrment de les leur rendre en auſſi bon état qu'ils avoient été livrez. DE LAURIÈRE.

RENDAGE. ſ. m. Tèrme de Monnoyeur, qui ſe dit de la diminution de la valeur des monnoyes, qui ſe fait par le moyen de l'alliage, pour ſupporter les frais de la fabrication des monnoyes, des droits de braſſage & de ſeigneuriage, & des Officiérs des Monnoyes. *Valoris monetæ imminutio.* On le dit auſſi de ce qu'il faut que les Officiérs rendent au Roi pour le défaut des monnoyes mal fabriquées. Le *rendage* du marc d'or eſt dix livres dix ſous, ſçavoir ſept livres dix ſous pour le ſeigneuriage, & trois livres pour le braſſage. Le *rendage* d'un marc d'argent eſt de 28. ſous $\frac{12}{23}$ ſçavoir 10. $\frac{12}{23}$ pour le ſeigneuriage, & 18. ſous le braſſage.

En tèrmes de Coûtumes on dit loüage paſſe *rendage.* Rentes par *rendage* ſont des rentes foncières ou réſèrvées lors de la tradition & de l'aliénation du fond à la différence de celles qui ſont conſtituées à prix d'argent. DE LAURIÈRE. On dit auſſi rente *rendable.* Voyez RENTE.

RENDETTER. v. act. & rédupl. S'endetter une ſeconde fois. *Nova nomina ſibi imponere.* Son beau père avoit acquitté ſes dettes, mais depuis ſon mariage il s'eſt *rendetté.*

RENDEUR, EÛSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui rend. *Redditor.* Ce mot eſt un de ceux que les Auteurs célébres ſe donnent libèrté de faire, ſelon le beſoin qu'ils en ont pour éxprimer plus naïvement leurs penſées. Une belle Dame prioit Dieu tous les matins de lui donner le moyen de deffendre ſon cœur des *rendeurs* de petits ſoins. S. ÉVR. pour dire, de ces gens qui pour gagner les bonnes grâces d'une Dame, lui rendent toutes ſortes de petits ſèrvices.

RENDEZ-VOUS. ſ. m. Lieu où l'on ſe doit trouver à cèrtain jour & heure aſſignée. *Condictus locus.* Ce mot a été trouvé ſi commode que la plûpart des nations s'en ſèrvent en François, leur langue manquant de cette éxpreſſion. On donne un *rendez-vous* général à l'armée, des *rendez-vous* particuliérs à des Régimens, qu'on appelle *quartiers d'aſſemblées.* On donne en ville un *rendez-vous* pour parler d'affaire, pour faire quelque partie de plaiſir. Les Tuilleries ſont le *rendez-vous* du beau monde. Les Amans ſe donnent des *rendez-vous* ſecrèts. La vèrtu d'une femme eſt déja bien ébranlée quand elle donne des *rendez-vous.* Manquer au *rendez-vous.* SCAR. Se trouver au *rendez-vous.* ABLANC.

Les

Les Temples aujourd'hui ſervent aux rendez-vous.
RÉGNIÉR.

RENDEZ-VOUS. Ce mot s'employe auſſi au figuré. On diroit que ſon âme n'eſt pas épriſe d'une ſeule paſſion ; mais que ſon âme eſt le *rendez vous* de toutes les paſſions. BOIL. *Receptaculum, ſcopus.*

RENDIMA. Rivière. Voyez STROMONA.

RENDINA. ſ. f. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de la Macédoine. *Rendina*, anciennement *Ejon, Ejone, Anactoropolis.* Elle doit être à l'embouchure de la rivière de Stromona, dans le Golfe de Conteſſa, à une lieuë au-deſſus d'Empoli. MATY.

RENDORMIR, SE RENDORMIR. v. act. & rédupl. Dormir un ſecond ſomme, après avoir été éveillé. Une nourriſſe *rendort* ſon enfant en lui donnant le teton. Je me ſuis *rendormi* ſur le matin. *Iterum obdormire, ſopire.*

RENDORMISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſe rendort. *Sopitus, iteratus ſopor.* Les fréquens *rendormiſſemens* ſont les ſymptômes de la léthargie.

RENDOUBLER. v. act. Mettre le bord d'une étoffe en double. *Reduplicare, vel conduplicare.* Quand un habit eſt trop large, pour le rétrécir, il vaut mieux *redoubler* l'étoffe que de la rogner.

RENDRE. v. act. *Je rends, tu rends, il rend. Je rendois. Je rendis. J'ai rendu. Je rendrai. Que je rende. Que je rendiſſe.* On doit dire *ren* à l'Impératif, puiſque Malhèrbe a dit, *Pren* ta foudre, Louis. S'acquitter envèrs quelqu'un de ce qu'on lui doit. *Reddere, retribuere.* Il faut *rendre* ſes vœux à Dieu ; *rendre* ſes devoirs, ſes reſpécts à ſes ſupérieurs. Il faut *rendre* la foi & hommage à ſon Seigneur. Il faut que les mariez ſe rendent le devoir du mariage. Il faut *rendre* honneur à qui il appartient. J'ai été lui *rendre* mes obéïſſances. Il lui envoya ſon fils pour lui rendre ſes devoirs. ABL. *Obſequia praſtare, exhibere.*

Et ſans parler de tes bienfaits,
J'ai mille grâces à te rendre
Pour les refus que tu m'as faits. L'AB. TÉTU.

Vous rendez *fort ſoigneuſement;*
Une viſite, un compliment,
Une grace qu'on vous a faite;
Vous rendez *tout, Monſieur Clément,*
Excepté l'argent qu'on vous préte. N. CH. DE VERS.

RENDRE, ſignifie auſſi, payer ce qu'on a emprunté. *Mutuum reddere, ſolvere, reſtituere.* Je lui ai *rendu* ſon argent en mêmes éſpéces. Un ingrat emprunte à jamais *rendre*. Les ingrâts *rendent* le mal pour le bien. Les ſociétez ſont établies pour ſe *rendre* un ſecours réciproque. Il faut *rendre* le pain benit, quand on a reçu le chanteau.

RENDRE, ſignifie auſſi, donner à chacun ce qui lui appartient. *Reddere unicuique quod ſuum eſt, retribuere.* La juſtice eſt la vèrtu qui *rend* à chacun le ſien. Nos Pères *rendent* la juſtice aux pauvres auſſi bien qu'aux riches, ils la *rendent* même aux pécheurs. PASC. Vous ne *rendez* pas juſtice à cet homme-là, de le croire capable de cette lâcheté. Un Commis doit *rendre* bon compte à ſon maître.

RENDRE, ſignifie auſſi, reſtituer ce qu'on a pris, volé, mal acquis. *Male vel furto parta reſtituere, reddere.* On a fait *rendre* gorge aux Traitans, aux voleurs publics. Le Procureur Général s'eſt *rendu* partie contre ces voleurs. On ne peut obtenir d'abſolution, ſi on ne *rend* ce qu'on a pris injuſtement. On a condamné cet homme à *rendre* & reſtituer les fruits de ce Bénéfice, de cette tèrre. Un homme qui ſe mêle de deviner eſt obligé de *rendre* l'argent qu'il a gagné par cet exèrcice. PASC.

RENDRE, ſignifie auſſi, recompenſer, donner, rapporter. *Reddere, referre, efferre, remunerare, afferre, retribuere.* Dieu *rend* le centuple de ce qu'on donne en ſon nom. Ses miracles ont *rendu* la vûë aux aveugles, la parole aux muëts, la ſanté aux infirmes. Le Parlement a *rendu*, a donné un arrêt en cas ſemblable. Ce Fèrmier *rend* tant à ſon maître de ſa fèrme. La Gabelle *rend* tant au Roi. Les vignes fumées *rendent* beaucoup plus que les aûtres. La meilleure viande eſt celle qui *rend* le plus de jus. Les blez ne *rendent* rien cette année.

RENDRE, ſignifie, éxhaler, vuider, faire ſentir au dehors. *Reddere, exhalare, bene olere, vel male olere.* Ce malade *rend* le ſang tout clair, il n'a pû *rendre* ce remède. Il a *rendu* ſon âme à Dieu, il a *rendu* l'éſprit.

Je ſçai bien qu'un homme d'Egliſe,
Qu'on redoutoit fort en ce lieu
Vient de rendre *ſon ame à Dieu;*
Mais je ne ſçai ſi Dieu l'a priſe. CHEV. DE CAILLY.

Cet homme eſt ſi ſaoul, qu'il *rend* le vin par les yeux. Les luths de Boulogne *rendent* un beau ſon. Le ſel d'urine *rend* une odeur fort puante. Les vèrs luiſans *rendent* une lumière fort vive. Le ſel en trop grande quantité *rend* une ſauce amère.

RENDRE, ſignifie encore, acquérir quelque qualité nouvelle, changer d'état. *Novum honoris gradum ſibi comparare.* Le vèrbe *rendre* dans ce ſens, eſt un écueil contre lequel il eſt aiſé de heurter ſi l'on n'y prend garde. On a blâmé l'uſage que Benſerade en a fait dans ces vèrs :

Job de mille douleurs atteint,
Vous rendra *ſa douleur connuë.*

Une proſpérité continuelle *rend* les gens plus fiers & moins ſages. PORT R. *Aſſidua & perpetua proſperitas homines reddit elatiores & raro ſapientiores efficit.* Les gens concèrtez *rendent* mon éſprit gêné. S. EVR. Se *rendre* coupable. ABLANC. Se *rendre* ridicule. MOL. Se *rendre* conſidérable. ABLANC. Sa bonne & ſa mauvaiſe fortune ont ſèrvi à le *rendre* également illuſtre. ID. La trop grande méditation peut *rendre* fou. L'excès de boire *rend* malade. L'affliction *rend* les gens ſages, l'âge les *rend* dévôts. Il s'eſt *rendu* complaiſant auprès de ſa Maîtreſſe, elle l'a *rendu* heureux, il l'a épouſée. Ce valèt s'eſt *rendu* néceſſaire. Il ne faut pas ſe *rendre* trop familièr auprès des Grands. Il eſt dangereux de ſe *rendre* caution. Le bris des priſons *rend* un accuſé criminel. C'eſt la noix de gale qui *rend* l'encre noire, la gomme la *rend* luiſante. Cette raiſon l'a *rendu* muet, lui a fermé la bouche. Un Orateur doit d'abord ſe *rendre* favorable ſes Juges. Cet homme s'eſt *rendu* Hèrmite, Capucin, Réligieux, &c.

RENDRE, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, ſe confeſſer vaincu, ſe livrer à ſon ennemi, avoüer ſa foibleſſe. *Se dedere, ſe tradere, adverſario cedere, fateri ſe victum, arma ponere, deponere.* Ce Gouvèrneur a *rendu* la place après trois mois de ſiége, il s'eſt *rendu* à compoſition ; il a été contraint de ſe *rendre* à diſcretion, il s'eſt *rendu* à l'extrémité, il s'eſt *rendu* priſonnier de guèrre, il s'eſt *rendu* à des conditions fort honorable ; fort dûres, très-honteûſes.

RENDRE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, céder, acquieſcer, ſe livrer, ſe laiſſer vaincre. *Cédere, acquieſcere, aſſentiri.* Cet Hérétique enfin s'eſt *rendu* à la raiſon. Il s'eſt *rendu* à l'avis de ſes amis. Il n'y a que les opiniâtres qui ne ſe *rendent* jamais. Si vous ne voulez vous *rendre* qu'à l'Ecriture, j'y conſens. PASC. Il a *rendu* les armes à cette belle ; il s'eſt confeſſé vaincu par ſes attraits.

Ha! mon cœur je croi vous entendre,
Puiſque vous conſultez ſi vous devez vous rendre,
Helas! vous êtes tout rendu. VILL.

Enfin cette beauté m'a la place renduë,
Que d'un ſiége ſi long elle avoit défenduë. MOL.

On dit auſſi en débauche, qu'un homme ſe *rend*, qu'il avoüe ſa foibleſſe, quand il ne peut plus boire ni manger. *Fateri ſe victum potu.* On dit auſſi, qu'un homme s'eſt *rendu* aux civilitez, aux prières, aux larmes, à la pitié ; pour dire, qu'il s'eſt laiſſé vaincre, fléchir.

RENDRE, ſe dit au contraire de la victoire, de la ſupériorité qu'on obtient ſur quelque aûtre. *Suæ poteſtati ſubjicere, redigere, domare.* Se *rendre* maître d'un Roy aume. ABLANC. Le Roi s'eſt *rendu* maître de pluſieurs Provinces. Cet homme eſt facile, on ſe *rend* abſolument maître de ſon éſprit. Un Rapporteur ſe *rend* maître d'une affaire. Ce Conquérant s'eſt *rendu* rédoutable, puiſſant, odieux, il s'eſt *rendu* l'arbitre de la paix & de la guèrre.

SE RENDRE, ſignifie auſſi, ſe trouver en un lieu, y arriver. *Praſto eſſe, ad eſſe præſentem, ſe ſiſtere, accedere.* Se *rendre* en quelque lieu. VAUG. Je me ſuis *rendu* au logis à l'heure de l'aſſignation. Il a eu ordre de ſe *rendre* auprès du Roi, à la Cour, à ſon Régiment. Il s'eſt *rendu* fort aſſidu auprès de ce Miniſtre.

On dit auſſi en choſes inanimées, qu'un chemin *rend* en un tel endroit, pour dire qu'il y aboutit. *Tendere, terminare, ducere.* Cette maiſon *rend* par dèrrière ſur le rempart, elle y a une iſſuë. Fleuve qui ſe va *rendre* dans la mèr. ABLANC. Il y a bien des rivières qui ſe *rendent* dans la Loire, qui y affluent. Ce vin revient à tant *rendu* & conduit à Paris, *rendu* dans la câve, c'eſt à dire, tous frais faits.

En tèrmes de Marine, on appelle *rendre* le bord, quand on arrive, & qu'on vient moüiller en quelque port ou rade ; quand on revire le bord, & qu'on porte le cap ſous un aûtre vent. *Appellere.* Le vaiſſeau eſt venu *rendre* bord à la Rochelle. Les Capitaines des navires de guèrre ne *rendront* le bord ſans ordre qu'après avoir conſumé tous leurs vivres. AUBIN. Un Vaiſſeau qui a *rendu* le bord, c'eſt-à-dire, qui a déſarmé.

En

En tèrmes de Manége, on appelle *rendre* la main, quand on lâche la bride. *Laxare habenas.*

RENDRE, ſe dit auſſi en pluſieurs phrâſes particulières. On dit, *rendre* viſite à quelqu'un, encore qu'on n'en ait point reçû de lui. *Adire, convenire.* Lui *rendre* ſa parole, pour dire, le dégager de ce qu'il avoit promis. On dit auſſi, *rendre* les paroles à quelqu'un, lorſqu'on le combat en mêmes tèrmes, qu'on lui fait les mêmes reproches qu'il a faits. On dit auſſi que l'écho *rend* les ſens, les paroles; pour dire, qu'il les répète. On dit auſſi, que les faux Dieux *rendoient* des oracles, *rendoient* réponſe ſur ce qu'on les conſultoit. Un Philoſophe doit *rendre* raiſon de tout ce qu'il avance. Un inferieur doit *rendre* raiſon de ſa conduite à ſes ſupérieurs. On dit auſſi, *rendre* témoignage tant en Juſtice, que dans des Écrits. On dit auſſi, *rendre* de bons ou de mauvais offices; pour dire, ſervir ou deſſervir quelqu'un. On dit auſſi, *rendre* une lettre, pour dire, la faire tenir à ſon adreſſe. J'ai bien des grâces à vous *rendre*, pour dire, je vous ſuis fort obligé. On dit auſſi, ce paſſage a été *rendu* mot pour mot, pour dire fort bien traduit. Il y a des expreſſions ſi fines qu'on ne les peut *rendre* qu'imparfaitement d'une langue en une autre. CAIL.

RENDRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il faut *rendre* à Céſar ce qui appartient à Céſar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu. *Reddite quæ ſunt Cæſaris, Cæſari, & quæ ſunt Dei, Deo.* Ce qui eſt bon à prendre, eſt bon à *rendre.* Amis au *prêter*, ennemis au *rendre.* Du dérober au *rendre* on gagne trente pour cent. Ce provèrbe vient de l'Italien, *Dal robar al reſtituir ſi guadagna trenta per cento.* On dit auſſi, cet homme a bon cœur, il ne *rend* rien. On dit auſſi, ville qui parlemente eſt à demi *rendue.* On dit auſſi, grand mèrci juſqu'au *rendre.* Dieu vous le *rende* en Paradis chaud comme braiſe. On dit auſſi, ce n'eſt pas un prêté, c'eſt un *rendu*, quand quelqu'un fait une prompte riſpoſte, & rend à un autre le change, lui *rend* la pareille. On appelle auſſi, un Tréſorier ſans *rendre* compte, un homme qui gouvèrne abſolument ſon maître.

RENDU, UË. part. paſſ. & adj. On appelle un ſoldat *rendu*, un déſerteur du parti ennemi. *Partis adverſæ deſertor, transfuga.*

RENDANT, ANTE. adj. & ſ. Tèrme de Palais. Celui qui rend un compte. *Rationem referens, audiens.* On dit par oppoſition, le *rendant* compte, & l'oyant compte.

RENDSBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la baſſe Saxe, ſituée dans le Holſtein propre, aux confins du Duché Sleſwick, & à cinq lieuës de la ville de ce nom vèrs le ſud. *Rensburgum.* Rensbourg, Capitale d'un grand Bailliage, n'eſt pas une grande ville; mais elle eſt une des plus importantes, de celles que poſſede le Roi de Danemarc. Elle eſt forte par ſa ſituation dans une iſle formée par la rivière d'Eider, en un tèrrain marécageux. Elle eſt environnée de bons baſtions, & de bons ouvrages de dehors, revêtus de brique, & elle eſt défenduë par un bon château. MATY.

RENDUIRE. v. act. & rédupl. *Je renduis, tu renduis, il renduit, nous renduiſons. Je renduiſois. Je renduiſis. J'ai renduit. Je renduirai. Que je renduiſe. Que je renduiſiſſe, ou je renduirois.* Enduire de nouveau. *Rurſus inducere, linire, illinire.* Cette maiſon paroit neuve, quoi qu'elle ne ſoit que *renduite* de plâtre. Cette toile, cette ménuiſerie, a beſoin d'être *renduite* d'une nouvelle couche de couleur. *Iterum illinire, oblinire, inducere.*

RENDUIRE, ſignifie quelquefois, appliquer le prémier enduit. *Obducere, trulliſſare.* La conſtruction des murs de ce bâtiment eſt achevée, il n'y a plus qu'à les *renduire.* Aux lieux où il n'y a pas beaucoup de plâtre, on ne *renduit* guères les maiſons.

RENDURCIR. v. act. & rédupl. Endurcir de nouveau, rendre plus dur. *Indurare, durius facere, firmius reddere.* La trempe *rendurcit* le fer & l'acier. Il y a des viandes, des légumes qui ſe *rendurciſſent* en cuiſant.

RENDURCIR, ſe dit figurément en chôſes morales. Ce pécheur ſe *rendurcit* tous les jours contre la grâce. *Dureſcit, indureſcit, obdureſcit, obfirmatur.* Pharaon avoit le cœur *rendurci* contre les Iſraëlites.

RÊNE. *Lorum, habenæ.* Voyez RÊSNE.

RENE, Vieux mot. Le ventre. *Lypſe. Tatran.* BOREL. *Venter, alvus.*

RENÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Renatus.* En 1408. naquit à Angers le 16 Janviér *René* le Bon Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou, Comte de Provence, &c. ſecond fils de Loüis II. Roi de Naples & d'Yolande d'Arragon. S. *René* eſt le Patron d'Angérs. L'Égliſe d'Angérs croit avoir reçu d'Italie le corps de S. *René.* BAILLET au 12e *de Nov.* On dit que S. *René* Évêque d'Angérs, revint au monde ſept ans après ſa mort pour recevoir le Baptême par les mains de S. Maurille. Sur quoi Jean de Lannoy a fait une docte Diſſertation. Déſcartes s'appelloit *René*, c'eſt de lui que parle ſa niéce lorſqu'elle dit la Relation de la mort de ſon oncle.

Voi l'illuſtre René,
Seul entre les mortels, il peut finir ta peine;
Conçu chez les Bretons, il nacquit en Touraine, &c.
Mlle DESCARTES.

Et plus bas.

Telle aux yeux de René ſe voyant découvèrte,
La nature s'irrite & conjure ſa perte.
Et d'un torrent d'humeurs qu'elle porte au cèrveau,
Accable ce grand homme, & le met au tombeau.

RENÉE. ſ. f. Nom propre de femme. *Renata.* La Ducheſſe de Fèrrare, *Renée* de France, fille de Loüis XII. & d'Anne de Bretagne, & née à Blois le 25e Octobre 1510. donna dans les èrreurs de Calvin, & favoriſa ceux qui en étoient infectez. C'eſt elle à qui Marot adreſſe quelques-unes de ſes piéces.

Ces deux noms viennent de *Renatus*, qui ſignifie *Né une ſeconde fois.* C'eſt ſur cette ſignification que ſont fondez ces vèrs de Marot ſur la Ducheſſe de Fèrrare après qu'il eut quitté le ſervice de la Reine de Navarre pour s'attacher à cette Ducheſſe.

Mes amis, j'ai changé ma Dame;
Une autre a deſſus moi puiſſance,
Née deux fois de nom & d'ame,
Enfant de Roi par ſa naiſſance, &c.

RENÉGAT. ſ. m. Qui a renoncé à la Foi de JÉSUS-CHRIST pour embraſſer une autre Religion. *Deſertor ſacrilegus, apoſtata.* On le dit proprement de ceux qui ſe rendent Mahométans. Ce ſont les *renégats* qui ſont les plus cruëls aux Chrétiens, lorſqu'ils ſont leurs éſclaves.

RENEIGER. v. n. & rédupl. Neiger de nouveau. *Iterum ningere.* Le tems n'eſt pas déchargé, il va encore *reneiger.*

RENEILE. ſ. f. Nom propre de femme. *Reineldis, Rainaldis.* Reinelle que nous appellons vulgairement Ernelle, ou comme on prononce ſainte *Renelle*, étoit fille du Comte Wirger, & de S. Amalbèrge. BAILLET, 16e *Juillet.* Elle fut martyriſée au païs de Cléves vèrs l'an 680. Il y a une autre ſainte *Renelle* ſœur de ſainte Hèrlinde. Sainte *Renelle* ſœur de ſainte Hèrlinde & Abbeſſe comme elle du Monaſtère d'Eike en Hainaut, vivoit au VIIIe ſiécle. Elle ſe nomme en Latin non ſeulement *Reineldis* comme la précédente, mais encore *Renula, Relindis, &* *Reinila.*

RENELLE. ſ. f. Nom d'une petite rivière de France. *Marrona.* Elle ſe jette dans la Seine à Rouën, du côté du couchant. Ce mot vient du Latin *Marrona*, ou *Marronella* diminutif, ou bien de *Ranula*, ou *Ranella* diminutif de *Rana* grenoüille, à cauſe de la multitude de grenoüilles qu'il y avoit dans cette rivière. Valois, *Not. Gall. p.* 482.

RENETTE. ſ. f. Tèrme de Manége, eſt un inſtrument d'acier qui ſert à trouver une enclouëure dans le piéd du cheval. *Radiolus.*

RENETTOYER. v. act. & rédupl. Nettoyer de nouveau. *Iterum tergere, detergere.* Les chambres, les maiſons, les ruës ne ſont propres qu'à force de les *renettoyer.* Il faut penſer à *renettoyer* des habits, quand ils ſont crottez.

RENFAÎTER. v. act. & rédupl. Raccommoder le faîte d'une maiſon, y remettre des faîtières, au lieu de celles qui ſont rompuës. *Faſtigium, culmen reſarcire, imbrices reaptare.*

RENFÈRMER. v. act. & rédupl. Fèrmer une ſeconde fois, reſſèrrer. *Recludere, rurſus abdere, includere.* On a repris ces priſonniérs qui avoient briſé leurs priſons, & on les a *renfermez* plus étroitement. Il ſe dit auſſi ſimplement pour, Enfèrmer. Ils ſe *renfèrment* dans leurs hâvres. VAUG. C'étoit la coutume des Princes d'Orient de *renfermer* leurs tréſors dans leurs ſépulcres. ABLANC.

RENFÈRMER, ſignifie auſſi, Comprendre, contenir. *Comprehendere, continere.* La tèrre *renferme* bien des tréſors dans ſon ſein. Le genre *renferme* ſous ſoi pluſieurs éſpéces. Ce chapitre de l'Écriture *renferme* pluſieurs myſtères, pluſieurs ſens, pluſieurs inſtructions morales.

RENFÈRMER, ſe dit figurément en Morale, & en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Se reſtraindre, ſe reſſèrrer, ſe borner, retenir, contenir. *Se cohibere, refrænare, reprimere, comprimere, continere, recolligere, moderare.* Il a *renfermé* ſon ſèrmon à prouver ſeulement cette propoſition. Il faut ſouvent ſe *renfermer* en ſoi même pour faire réflexion ſur ſes actions paſſées. C'eſt un mal que de ſe *renfermer* en ſoi ſeul, pour ne ſonger qu'à ſoi. PORT-R. Les gens d'une humeur douce & paiſible ſe *renfèrment* en eux mêmes, & chèrchent ſans ambition du plaiſir dans la vèrtu. DISC. D'ÉL. On ne *renferme* pas aiſément l'amour, il ſe trahit lui-même. S. ÉVR. Le génie de la Poëſie eſt trop libre pour le *renfermer* dans les bornes des préceptes, & des régles. ID. L'éſprit qui ſe plaît à ſe pèrdre dans ſes

ſes vaſtes penſées, s'ennuye dès qu'il ſe trouve obligé à être *renfermé* en lui-même. Fléch.

Renfermé, ée. part. paſſ. & adj. *Repreſſus, compreſſus, refrænatus, incluſus.*

RENFILER. v. act. & rédupl. Enfiler une ſeconde fois ce qui s'eſt défilé. *Rurſus contexere, intexere, conſerere. Renfiler* ſon chapelèt, ſon aiguille, ſon colliér, ſon bracelet.

RENFLAMMER. v. act. & rédupl. Rallumer, enflammer de nouveau. *Iterum accendere, incendere, inflammare.* On croyoit cet incendie éteint, un vent s'eſt levé qui a *renflammé* la maiſon de nouveau.

Renflammer, ſe dit auſſi au figuré. La ſédition s'eſt *renflammée* plus que jamais. *Iterum excitare, movere, commovere.* Un Amant ſe *renflamme* quand il ſe rencontre avec ſa Maîtreſſe. Mon cœur ſe *renflamma* plus que jamais. M. Scud. *Exardeſcere, flagrare.*

Renflammé, ée. part. paſſ. & adj. *Excitatus, commotus, incenſus.*

RENFLEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit en parlant de la partie des colonnes où elle ſont les plus groſſes, & les plus enflées. *Adjectio, quod adjicitur in mediis columnis.* Cette augmentation ſe fait au tiers du fût de la colonne, qui diminuë inſenſiblement juſqu'aux extrémitez.

RENFLER. v. act. & rédupl. Enfler de nouveau, ou rendre plus gros, en plus gros volume. *Intumeſcere.* Le pain ſe *renfle*, quand on le fait mitonner dans la ſouppe. Le bois ſe *renfle* dans le dégel & l'humidité. Il faut *renfler* ſa cornemuſe, y remettre du vent, *Inflare, ſufflare.*

Renflé, ée. part. paſſ. & adj. *Inflatus, ſufflatus.*

On appelle *colonne renflée*, celle qui a un renflement proportionné à la hauteur de ſon fût. *Columna inflata, tumeſcens.* On ne voit prèſque point de colonnes *renflées* dans l'Antiquité. Tous les bons Architectes n'approuvent pas le renflement.

RENFONCEMENT. ſ. m. Profondeur; ce qui fait paroître une chôſe enfoncée, & éloignée. *Profunditas, receſſus.* Le *renfoncement* d'une pèrſpective ſur un théâtre eſt ſa plus grande beauté.

Renfoncement, eſt auſſi un tèrme de Doreur ſur bois, qui ſignifie, Creux, endroit enfoncé; partie plus enfoncée. Il faut mettre de l'or dans ces *renfoncemens. In his concavis, vel concavitatibus, ſinubus.*

Renfoncement, en Architecture, ſe dit d'un parement au dedans du nud d'un mur, comme d'une tâble foüillée, d'une arcade, ou d'une niche feinte. C'eſt ce que Vitruve nomme *Entaſis*; c'eſt-à-dire augmentation, &c. *Loculamentum fictum.*

Renfoncement de Sofite. Tèrme d'Architecture. C'eſt la profondeur qui reſte entre les poûtres d'un grand planchér, leſquelles étant plus près que les travées, cauſent des compartimens quârrez, ornez de corniches architravées, comme aux Sofites des Baſiliques de Saint Jean de Latran, de Sainte Marie majeure à Rome, &c. ou avec de petites coupoles dans ſes éſpaces, comme à une des Salles du Château de Maiſons. C'eſt ce que Daniel Barbaro entend par le mot de *Lacus*, qui peut auſſi ſignifier les *renfoncemens* quârrez d'une voute, comme ceux de la coupe du Panthéon à Rome. Davilèr.

Renfoncement de Théatre. C'eſt la profondeur d'un Théâtre, augmentée par l'éloignement que fait paroître la pèrſpective de la décoration. Davilèr.

RENFONCER. v. act. & rédupl. Remettre des fonds à des tonneaux. *Dolia circulis & tabulatis, iterum inſtruere, vel reſarcire.* Quand on eſt près des vandanges, il faut faire *renfoncer* ſes tonneaux, y remettre les fonds qui y manquent. En ce ſens on dit plûtôt Refoncer, que *renfoncer*, du moins en cèrtains païs de vignobles.

Renfoncer, ſignifie auſſi, Pouſſer vèrs le fond. *Demergere.* Ce matelot étoit prêt de ſe ſauver à la nage, mais une vague l'a *renfoncé*, l'a replongé dans la mèr.

Renfoncé, ée. part. paſſ. & adj. *Demerſus, immerſus.*

RENFORCEMENT. ſ. m. Augmentation de force. *Affirmatio, confirmatio.* Le *renforcement* d'un mât ſe fait par le moyen des jumelles qu'on lui applique.

RENFORCER. v. act. & rédupl. Rendre plus fort, plus épais. *Obfirmare iterùm.* On a *renforcé* ce mur. Cet arcboutant, ce canon eſt *renforcé* ſur la culaſſe. Depuis qu'il a pris un homme en penſion, il a *renforcé* l'ordinaire. On dit auſſi, *Renforcer* une garniſon, une armée; pour dire, l'augmenter de nouvelles troupes qui la rendent plus forte. *Renforcer* l'aîle droite. Vaug. Il *renforçoit* ſa voix pour être oüi d'un plus grand nombre de ſoldats. Ablanc. La ſédition ſe *renforçoit* à toute heure. Id. On dit encore, qu'un malade ſe *renforce*; pour dire, que ſa ſanté revient, qu'il reprend de nouvelles forces. On dit auſſi, qu'un écolièr s'eſt bien *renforcé*, lorſqu'il a beaucoup étudié, qu'il eſt devenu plus ſçavant qu'il n'étoit.

Renforcé, ée. part. paſſ. & adj. *Denuò firmatus, obſirmatus.*

RENFORMIR, ou RENFORMER. v. act. Tèrme d'Architecture. Réparer un vieux mur, en mettant des pièrres ou des moilons aux endroits où il en manque, & en boucher les trous de boulins. C'eſt auſſi lorſqu'un mur eſt trop épais en un endroit & foible en un autre, le hacher, le charger & l'enduire ſur le tout. Davilèr. *Reſarcire, reſtaurare, linire, illinire, reparare, interpolare.*

RENFORMIS. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. Réparation d'un vieux mur, à proportion de ce qu'il eſt dégradé. Enduit ou crépi, qu'on fait ſur une vieille muraille, & qui eſt beaucoup endommagée. *Illinitus, rimarum interpolatio, adſtructum.* On taxe quelquefois le *renformis* à trois toiſes pour une, ou ſept pour deux: ce que les Expèrts appellent *médioner*. Les plus forts *Renformis*, ſont éſtimez pour un tièrs de mur. Davilèr.

RENFORT. ſ. m. Secours qui vient pour renforcer. *Subſidium, auxiliares copiæ.* Cette garniſon étoit fort dépérie; mais il y eſt venu du *renfort*. Ce fut un *renfort* venu tout à propos. Vaug.

On s'en ſèrt auſſi en cette phrâſe: Nous n'avons pas aſſez à dîner pour ces ſurvenans, il faut du *renfort. Augmentum, acceſſio.* Le peuple dit auſſi des écornifleurs, que c'eſt du *renfort* potage.

Renfort. Tèrme d'Artillerie. Groſſeur qui ſèrt à renforcer le canon. *Spiſſitudo.* Il y a deux *renforts*: Le prémiér, qui forme la prémière circonférence de la pièce, eſt depuis l'aſtragale de la lumière juſqu'à la platte-bande, & moulure, qui eſt ſous les anſes. Le ſecond *renfort* eſt la ſeconde circonférence, & s'étend depuis cette platte-bande, & moulure, juſqu'à la platte-bande & moulure que l'on trouve immédiatement après les tourillons.

RENFREW. Voyez REINFREW.

RENFROGNER. On dit auſſi *Refrogner*. v. act. Se rider le front, & montrer un viſage ſévère, chagrin & fâché. *Vultum corrugare, contrahere, obducere, rugis aſperare.* Ceux qui ſe *renfrognent* font paroître des rides ſur le viſage. Les vieillards, les bourrus, ont toûjours un air *renfrogné*, une mine *renfrognée*.

Renfrogné, ée. part. paſſ. & adj. *Corrugatus, contractus.*

RENGAGER. v. act. & rédupl. Engager une ſeconde fois. *Irretire, implicare, oppignerare.* Il a les mêmes ſignifications que ſon ſimple, tant au propre, qu'au figuré. On a *rengagé* ce Prince dans le parti de la France. Ce Seigneur a *rengagé* le favori dans ſes intérêts. Il eſt malheuſement *rengagé* dans ſes liens, dans les chaînes, dont il s'étoit dégagé. Il s'eſt *rengagé* dans ce mauvais commèrce, dans ces habitudes criminelles. Il alloit ſe *rengager* dans cette affaire, dans cette ſociété. Voyez Engager.

RENGAÎNER. v. act. Remettre dans ſa gaîne, ou dans ſon fourreau. *Abdere, mittere, demittere in vaginam, recondere. Rengainer* ſon épée. Il ſe dit d'ordinaire par raillerie & abſolument. Ils étoient dejà aux mains, mais il eſt ſurvenu de leurs amis, il a fallu *rengainer*.

Rengaîner, ſignifie auſſi, Reſèrrer, cacher. *Recondere, abſcondere.* Il avoit tiré de l'argent de ſa bourſe pour faire un tel préſent, mais il a *rengainé*, quand il a vu l'affaire rompuë. Il avoit eu la penſée de mettre cet ouvrage au jour, mais il a pris conſeil, il a *rengainé. Rengaine* ta Rhétorique. Mait. Hé, Monſieur *rengainez* vôtre compliment. Mol. *Rengainez* vos rodomontades. Ablanc. Tout cela eſt du ſtile burleſque.

Le compliment fut court, le Maire le rengaîne.
Sénecé.

RENGAÎNE. ſ. m. Mot tout-à-fait bas & de petit peuple de Paris. Il a eu un furieux *rengaine*: pour dire, un fâcheux refus. *Repulſus.*

RENGENDRER. v. act. & rédupl. Engendrer de nouveau. *Rurſus procreare, regenerare.* On a beau tuer & chaſſer la vèrmine, il s'en *rengendre* toûjours on ne ſçait comment. On a taillé cet homme deux fois, il ſe *rengendre* toûjours des pièrres dans ſa veſſie. Il ſe *rengendre* de mauvaiſes humeurs dans le corps.

RENGIER. Voyez Renne.

RENGORGER. v. act. Se dit ſeulement avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Approcher ſon menton auprès de ſa gorge pour la faire paroître plus belle & plus graſſe. *Tumere, turgere, intumeſcere.* Cet homme ſe *rengorge*, & fait paroître un double menton. Une femme qui ſe *rengorge* paroît plus belle & plus droite.

C'eſt auſſi quelquefois une marque d'orgueil. Quand on va ſolliciter ce Conſeiller, il change de contenance, & ſe *rengorge. Vultum mutat, novum vultum induit, inflatur.*

RENGRAÎſSER. v. act. & rédupl. Engraîſſer de nouveau. *Saginare iterum, opimare, obeſare, farcire, refarcire.* Les bons pâturages refont, *rengraiſſent* les chevaux, les beſtiaux qui ſont dépéris & amaigris. Ce malade a été fort exténué de la fiévre, mais il commence à ſe *rengraiſſer*, à réprendre ſon embonpoint. Ce bourgeois a un riche penſionnaire qui *rengraiſſe* ſa marmite.

Rengraîſser, ſe dit auſſi au figuré. Ce Marchand a eu des banqueroutes qui l'avoient rendu bien ſèc, mais il commence à ſe *rengraiſſer. Damna reſarcire.*

RENGRÉGEMENT. ſ. m. Augmentation de mal ou de douleur. *Mali exauctio, exaggeratio, mali gravitas.* Il a ſenti du *rengrégement* à ſon mal depuis qu'on lui a appliqué ce reméde. Il ſe dit auſſi au figuré. *Rengrégement* de mal : ſurcroît de déſeſpoir. Mol.

RENGRÉGER. v. act. Augmenter le mal. *Malum exaugere, acuere, exaſperare.* Ce reméde eſt trop cauſtique, il *rengrége* la playe, au lieu de la guérir. La maladie ſe *rengrége*, s'augmente tous les jours.

Rengréger, ſe dit figurément en Morale. Il y a des gens qui penſant conſoler un affligé, *rengrégent* & renouvellent ſa douleür. *Augere, ingraveſcere.* Telle colère ſe *rengrége*, lorſqu'on penſe l'adoucir. Il ne ſe dit guèro que dans ces ſortes de phrâſes : encore n'eſt-ce que dans le ſtile bas & familiér.

Ma douleur ſe rengrége *& mon cruel martyre,*
S'augmente & devient pire. Régniér.

Rengrégé, ée. part. paſſ. & adj. *Exauctus, exaſperatus.*

RENGRÉNEMENT. ſ. m. Tèrme de Monnoye. Action de rengréner. *Auctio, exauctio.* Il faut que le *rengrénement* ſoit juſte. Bouterouë.

RENGRÉNER. v. act. & rédupl. Remettre du grain dans la trémie d'un moulin. *Frumentum in infundibulum immittere.* Il y a aux moulins une petite clochette, qui ſonne pour avèrtir le Meûniér qu'il faut *rengréner*, remettre du grain dans la trémie, afin qu'il ne tourne pas à vuide.

Rengréner, ſe dit auſſi des machines à rouë, dont les dents engrenent ou entrent l'une dans l'aûtre. *Inſerere.* Cette rouë engraine dans le pignon, qui porte une rouë qui *rengréne* dans une aûtre.

Rengréner, ſe dit auſſi en tèrmes de Monnoyeur, quand on remet une monnoye, ou une médaille ſous la prêſſe, quand elle n'a pas bien reçu l'empreinte, en ſorte toutefois que les grains du chapelet qu'on nomme autrement le *grénetis*, rentrent juſtement dans les creux ſemblables du coin, afin que la figure ne ſoit point différente. *Recudere.*

RENHARDIR. v. act. & rédupl. Pèrdre la crainte, devenir hardi. *Metum deponere & audaciorem fieri.* Quand on a échappé pluſieurs dangèrs, on ſe *renhardit.* Ce cavaliér trembloit autrefois, maintenant c'eſt lui qui *renhardit* les aûtres. Un Orateur trembloit au commencement de ſon diſcours, mais quand il eſt échauffé, il ſe *renhardit.*

RENIABLE. adj. m. & f. Il ne ſe dit guères qu'en ce provèrbe : Tous vilains cas ſont *reniables. Denegandus, abnegandus.*

RENIEMENT. ſ. m. Sorte de blaſphême par lequel on renonce à Dieu. *Religionis ac numinis ejuratio, abdicatio, deſertio, blaſphemia.* Les blaſphêmes & *reniemens* font dreſſer les cheveux à la tête des gens de bien.

RENIER. v. act. Renoncer à Dieu, à ſa foi, à ſa Religion. *Religionem omnem, Deumque ipſum ejurare.* Jésus-Christ avèrtit S. Pièrre qu'il le *renieroit* trois fois, avant que le coq chantât. Tous les Martyrs ont bravé les Tyrans qui les vouloient obliger à *renier* leur Foi. Les joüeurs ſont ſujèts à *renier* le nom de Dieu, à *renier* Chrême & Baptême. Ce Moine eſt un apoſtat qui a *renié*, qui a jetté le froc aux orties.

Renier, ſignifie auſſi, Déſavoüer, ne vouloir pas reconnoître. *Negare, renunciare.* Ce père a *retiré* ſon fils, à caûſe de ſes friponneries. Cette mère *renie* ſa fille à caûſe qu'elle eſt malvivante, elle la deſavouë. Les transfuges qui *renient* leur patrie méritent la corde quand on les prend les armes à la main. Un chicaneur *renie* ſa dette le plus long tems qu'il lui eſt poſſible.

Renié, ée. part. paſſ. & adj. On dit un Moine *renié. Negatus, denegatus.*

RENIERS. Vieux mot ſ. m. C. René, nom d'homme. Borel. *Renatus.*

RENIEUR. ſ. m. Qui jure & qui renie Dieu. *Deſertor numinis & fidei, blaſphemator, renunciator.* L'Ordonnance veut qu'on puniſſe les *renieurs* & blaſphémateurs en leur pèrçant la langue d'un fèr chaud.

RENIFLER. v. act. Pouſſer & retirer ſon halaine à travèrs les obſtructions des narines; attirer en dedans & en réſpirant la pituite, la mucoſité qui étoit prête à s'écouler par le nez. *Reciproco narium ſpiritu pituitam ducere, educere.* Les enrhumez *reniflent* quelque tems, avant que de pouvoir cracher ou ſe moucher. C'eſt une fort mauvaiſe habitude, d'aimer mieux *renifler*, que de ſe moucher.

Quoi toûjours renifler,
Moucher, touſſer, cracher, & toûjours me parler. Scar.

RENIFLERIE. ſ. f. action d'une pèrſonne qui renifle. *Narium pituitæ reſorbitio.* Il ne ſe peut dire, que dans le ſtile comique & burleſque.

N'étoit-ce pas aſſez pour me faire enrager.
De ſon hem, de ſa toux, de ſa reniflerie ? Scar.

RENIFLEUR, euse. adj. Qui renifle, qui eſt accoutumé à renifler. *Sorbitor pituitæ narium.* Scarron a donné à un pèrſonnage bouffon de ſes Comédies la qualité de *Renifleur.* C'eſt un *renifleur* de petun. Scar.

RENIVELER. v. act. & rédupl. Éxaminer ſi un niveau qu'on a pris eſt juſte. *Iterùm librâ explorare, libellâ indagare.* Quand on entreprend une conduite d'eau de long cours, il faut pluſieurs fois *reniveler* le tèrrein.

RENNE. ſ. f. Quelques-uns diſent *Ranne*, & d'aûtres *Rangier. Hippelaphus.* Bête de ſomme qui ne ſe trouve & ne peut vivre que dans des païs froids. Elle reſſemble au cèrf, mais elle eſt plus grande, & moindre que l'Ellend. Elle a trois rangs de cornes, deux ſur le devant, & un ſur le dèrrière. Châque rang a deux pèrches chevillées ſur le devant, comme celles du cèrf, & quelquefois châcune eſt de 25 cors; & ſur le dèrrière elle porte la figure de tête de dain avec cornichons, & pèrches plattes & larges. Elle ſe rend domeſtique & traitable, & ſèrt aux Lapons à tirer leurs traîneaux ſur la glace avec une grande vîteſſe, juſqu'à faire trente lieuës par jour. Elle leur ſèrt auſſi de nourriture, & c'eſt leur principale richeſſe; mais elle eſt de courte vie, & ne paſſe pas quinze ans. Ce qu'on admire le plus, c'eſt qu'elles vont par des chemins qui ne ſont point tracez, & ne manquent jamais d'arriver au lieu où leur maître a deſſein d'aller, s'arrêtant juſtement à la porte des maiſons qu'il chèrche. On dit qu'en partant on leur ſouffle quelque paroles dans l'oreille qu'on n'entend point.

RENNES. ſ. Nom propre d'une ville de France, capitale de Bretagne, & ſituée à dix huit lieuës de Nantes, vèrs le nord, ſur le confluant de l'iſle, & de la vilaine, laquelle la travèrſe, & y fait fleurir le commèrce, en y amenant de groſſes barques de la mèr, quoi qu'elle en ſoit beaucoup éloignée. *Redones, Rhedones*, anciennement *Condate Rhedonum. Redonæ. Rennes* eſt une ville ancienne. Elle a été le ſiége des Ducs de Bretagne. Elle a un Évêché ſuffragant de Tours. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 467. 468. *Rennes* ſelon l'Académie des Sciences eſt 14 d. 55 m. de longitude, & à 48 d. 3 m. de latitude.

RENNOIS. ſ. m. Le tèrritoire de Rennes. *Pagus Redonicus, Territorium Redonicum.* Grégoire de Tours Hiſt. L. V. C. 30. L. IX. C. 24. Valois, *Not. Gall. p.* 468.

RENO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Lombardie. *Renus.* Elle prend ſa ſource dans le Florentin, vèrs la ville de Piſtoie, paſſe dans le Boulonois, où elle baigne Vèrgato & Boulogne, & va ſe décharger dans le Pô, vis à-vis de Fèrrare. Maty.

RÉNOBÈRT. Voyez RAIMBÈRT.

RENOIRCIR. v. act. & rédupl. Noircir de nouveau. *Iterùm denigrare, nigritie inficere.* On *renoircit* les tripots de tems en tems. On *renoircit* les ſouliérs en les nettoyant.

RENOIS. ſ. m. Vieux mot trompeur, criminel, venant de *reus. Villehardouin.* Borel.

RENOM. ſ. m. Réputation; éſtime bonne, ou mauvaiſe qu'on a acquiſe dans l'opinion des hommes. *Fama, exiſtimatio, nomen bonum aut malum.* Athênes, & Lacédémone étoient des villes de grand *renom.* Après avoir défait des gens ſans *renom*, il marcha contre la ville de Niſe. Vaug. Mille ans de *renom* après la mort, ne valent pas qu'on hazarde un moment de la vie. M. Scud. Sans Homère Achille ſeroit confondu avec la foule, & n'auroit pas un *renom* ſi illuſtre, & ſi éclatant. Dac. On choiſit des gens de bon *renom* pour mettre dans les Prélatures. Les Commiſſaires ont droit de chaſſer les femmes de mauvais *renom*, qui ont le *renom* de débaucher les filles.

Ce nom ſelon Skinnèr vient de *re*, prépoſition intenſive & augmentative & de *nom* : comme qui diroit *magnum, nomen*, Un grand nom.

On dit provèrbialement, A beau ſe lever matin, qui a le *renom* de dormir la graſſe matinée.

RENOMMÉ, ée. adj. Voyez plus bas, *Celebratus, prædicatus.*

RENOMMÉE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *renom*; mais ce mot a un plus fréquent uſage. *Fama, gloria, exiſtimatio, nomen.* Tant

d'actions

d'actions de valeur ont bien établi, bien affèrmi ſa *renommée.* Il a porté bien loin ſa *renommée.* Les Conquérans n'ont ravagé le monde que pour acquérir de la *renommée.* Mes malheurs ſont encôre toute ma *renommée.* RAC. Quand on n'a pas de bien, que ſèrt la *renommée?* REG. De tant de grands hommes qui ont fait tant de bruit, il ne reſte plus que la *renommée.* VAUG.

Qu'heureux eſt le mortel!
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée,
N'a jamais enyvré d'une vaine fumée. BOIL.

RENOMMÉE, en Poëſie eſt une éſpéce de Divinité Payenne, & fabuleûſe, qu'on diſoit porter, & publiér par le monde les nouvelles de toutes chôſes. *Fama.* La *Renommée* groſſit toûjours les chôſes chemin faiſant. S. ÉVR. Appréhender les bruits de la *Renommée.* ABLANC. Jamais la *Renommée* ne rapporte les chôſes au vrai. VAUG. Virgile a fait une belle déſcription de la *Renommée* dans le IV. de l'Énéïde. On a feint qu'elle avoit cent bouches, & cent oreilles. On la peint avec des aîles & une trompette; & tout cela n'aboutit qu'à faire entendre que c'eſt le bruit public d'une action qui ſe répand dans le monde.

Ce Monſtre compôſé de bouches, & d'oreilles,
Qui ſans ceſſe volant de climâts en climâts,
Conte tout ce qu'il ſçait, & ce qu'il ne ſçait pas;
La renommée *enfin.* BOIL.

Nymphe qui jamais ne ſommeilles,
Et dont les meſſages divèrs,
En un moment ſont aux oreilles
Des peuples de tout l'univèrs. MALH.

Au Palais on dit qu'on fera l'éſtimation d'une chôſe ſuivant la commune *renommée*, quand on n'en peut pas trouver une preuve ſpécifique & littérale. Quand une femme ne fait point d'inventaire après la mort de ſon mari, il eſt pèrmis aux mineurs de faire preuve du bien qu'il avoit laiſſé ſuivant la commune *renommée. Exiſtimatio, vel communis opinio.*

On dit auſſi par une ancienne formule, qu'on a rétabli une pèrſonne en ſa bonne fame & *renommée*, quand on a reconnu ſon innocence, après avoir donné atteinte à ſa réputation par quelque condamnation précédente. *In priſtinam famam reſtitutus.*

On dit provèrbialement, Bonne *renommée* vaut mieux que ceinture dorée; pour dire, que la vie innocente vaut mieux que les marques extérieures d'honnêteté qu'on pourroit porter. *Melius eſt nomen bonum, quàm divitiæ multæ.* Cela vient de ce que la ceinture d'or étoit autrefois une marque de Chevalerie. Elle n'étoit auſſi portée que par des femmes de grande condition, & de vèrtu, de ſorte qu'elle étoit expréſſément déffenduë aux femmes publiques. Mais comme cette marque étoit quelquefois trompeûſe, on a dit qu'il valoit mieux conſèrver une bonne réputation, que de porter ſimplement cette marque.

RENOmMER. v. act. & n. Rendre célébre, mettre en réputation, bonne, ou mauvaiſe. *Celebrare, prædicare, illuſtrare.* La Morale de Socrate l'a fait *renommer* par tout le monde. Phalaris s'eſt fait *renommer* par ſa cruauté. L'Inde ſe fait *renommer* par ſes tréſors, par ſes épiceries.

RENOMMER, avec le pronom pèrſonnel ſignifie. Employer le nom de quelqu'un pour ſèrvir de recommendation auprès d'un aûtre. *Nomen alterius uſurpare.* Un bon valet ſe peut *renommer* du maître qu'il a bien ſèrvi, pour trouver une condition. J'ai fait un bon accueil à cet inconnu dès qu'il s'eſt *renommée* de vous. Ceci eſt du ſtile populaire.

RENOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Celebratus, prædicatus.* L'Égliſe de Rome étoit du tems de Saint Paul *renommée* par ſa foi. Il croyoit que ſa gloire ſeroit d'autant plus illuſtre, que ceux qu'il avoit vaincus ſèroient plus *renommez.* VAUG. Les vins de Schiras ſont *renommez* par tout l'Orient.

RENONCE. ſ. f. Tèrme de Jeu de cartes. Manque qu'on a de cartes de cèrtaine couleur. *Carere.* C'eſt un beau jeu à la Bête que d'avoir des Rois, des triomphes, & des *renonces.* On dit auſſi, qu'on jouë en *renonce*, quand on jette ſur une carte d'une aûtre couleur que celle qu'on doit joüer, quoiqu'on en aît dans la main; & en ce cas on fait payer la *renonce.*

RENONCEMENT. ſ. m. Action de renoncèr. *Negatio.* Le *renoncement* de Saint Pièrre. PORT-R. L'Évangile n'annonce que l'humilité & la repentance, & prêche par tout le *renoncement* aux plus chèrs attachemens du monde. DE VILLIERS.

RENONCER. v. act. & n. Reniér, déſavoüer quelqu'un, ou quelque chôſe. *Denegare, inficiari, negare.* Après une ſi grande ingratitude, je le *renonce* pour ami. Un vaſſal qui *renonce* ſon Seigneur, qui le deſavouë, confiſque ſon fiéf. S. Pièrre *renonça* Jésus-Christ. Les renegâts *renoncent* à Dieu, à leur Baptême, à leur Foi, à leur Religion. Avant que le coq chante, vous me *renoncerez* trois fois. PORT-R.

RENONCER, ſignifie auſſi, Abandonner, quitter, laiſſer. *Derelinquere, deſerere.* Les Religieux *renoncent* au monde, & à ſes pompes; au fracas de la vie civile. Un bon Chrétien doit *renoncer* à ſoi-même. *Renoncer* aux frivoles vanitez du monde. PASC. Dioclétien renonça à l'Empire pour vivre en Philoſophe, & n'être plus qu'à lui-même. Il y a des gens d'un tempérament dur, qui *renoncent* ſans peine à toute la douceur de la vie. M. SCUD. Aucun bonheur ne me paroît déſirable, ſi pour l'acquérir il faut *renoncer* à l'amour. LET. PORTUG.

Moi, renoncer *au monde avant que de vieillir!*
Et dans vôtre deſèrt aller m'enſevelir. MOL.

Mais voyant de ſes yeux tous les brillans baiſſer,
Au monde qui la quitte elle veut renoncer. ID.

En tèrmes de Palais on dit *renoncer* à une ſucceſſion, à une communauté, quand on paſſe un acte au Gréffe, par lequel on déclare qu'on ne veut pas s'immiſcer en une ſucceſſion, ou profiter d'une communauté, lorſqu'on déclare qu'on en quitte ſa part, que l'on n'y prétend rien. *Hæreditatem ejurare, rejicere, repudiare.* On dit auſſi, *renoncer* à un Bénéfice, à une charge, à un emploi; c'eſt-à-dire, le céder, s'en demettre. *Renoncer* au Palais; pour dire, en quitter la profeſſion, & de même *Renoncer* aux armes, à la guèrre. Je renonce au métier, pour dire, Je *renonce* à cela; je ne veux plus m'en mêler.

On dit auſſi, *Renoncer* à quelque chôſe, lorſqu'on ne la peut plus faire, ou qu'on ne peut plus en joüir avec agrément, & qu'on eſt forcé de la quitter. Il faut *renoncer* à la campagne, quand les pluyes & les neiges viennent. Il faut *renoncer* à l'amour, à la danſe, quand on a les cheveux gris.

RENONCER, en tèrmes de Jeu, c'eſt jetter ſur une carte d'une aûtre couleur que celle qu'on a joüée. Il n'eſt pas pèrmis de *renoncer*, quand on a de la même couleur dans ſon jeu.

On dit provèrbialement, *Renoncer* à la peintûre; Pour dire, Abandonner un ouvrage, un travail commencé, un deſſein qu'on avoit entrepris. *Derelinquere, deſerere.*

RENONCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Derelictus.*

RENONCIATION. ſ. f. Terme de Palais. Acte par lequel on renonce à quelque droit acquis, on prétendu. *Abdicatio.* On fait au Gréffe, ou à l'Audience les actes de *renonciation* à une ſucceſſion, à une communauté, à un Benéfice, à une prétention. On fait auſſi des *renonciations* expréſſes par des contrâts, des *renonciations* tacites par des actes contraires.

RENONCULE. ſ. f. (Quelques-uns diſent Ranoncule & le font maſculin) Plante qu'on appelle en Latin *Ranunculus*, & dont il y a un grand nombre d'éſpéces: les unes ſont cultivées dans les jardins à caûſe de la beauté de leurs fleurs, qui ſont tantôt jaûnes, tantôt blanches, tantôt purpurines, tantôt blanches & purpurines, tantôt pâles, tantôt rouges: les aûtres naiſſent ſans culture dans les bois, dans les champs, dans les prez, dans les marais, ſur les montagnes. La *Renoncule* que C. Bauhin appelle *Ranunculus pratenſis repens hirſutus*, a ſes feüilles découppées profondément en pluſieurs parties, dentelées ſur les bords, veluës, vèrtes-brunes, marquées quelquefois de taches blanches, attachées à de longues queuës. Elle pouſſe pluſieurs tiges, grêles, rondes, veluës, rampantes par tèrre. Ses fleurs ſont à cinq feüilles diſpôſées en rôſe, de couleur jaûne, luiſante. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits arrondis qui contiennent des ſemences noirâtres.

Ce mot vient du Latin *rana, grenoüille*, parceque cette plante croît ordinairement dans des lieux marécageux comme la grenoüille.

RENONCULE ORIENTALE. C'eſt une belle éſpéce de renoncule à gros bouquets de fleurs blanches, que M. de Tournefort a obſèrvée dans ſon voyage d'Arménie entre Trebiſonde & Baybont. *Ranunculus Orientalis, Aconiti Lycoctoni folio, flore magno alb. Coroll. Juſt. Rei herb.* 20. Ses feuilles ſont larges de trois ou quatre poûces, ſemblables par leurs découpures à celles de l'Aconit Tuëloup, vertgay, liſſes, veinées proprement, parſemées de poils ſur les bords, & en deſſous, ſoutenuës par un pédicule long de quatre ou cinq poûces, vèrd pâle, velu, épais de deux lignes, aſſez rond, fiſtuleux, large de quatre lignes à la bâſe, où il eſt plié en manière de goutière. La tige eſt d'environ un piéd de haut, creûſe, auſſi vèrd pâle & veluë, épaiſſe d'environ deux lignes, toute nuë ſi ce n'eſt vèrs le haut, où elle ſoutient un bouquet de ſept ou huit fleurs entouré de quatre ou cinq feüilles, longues ſeulement de deux poûces & demi ſur un poûce de large, découpées en trois principales parties, & recoupées encore à peu-près comme les aûtres feüilles. Quoique le bouquet ſoit aſſez ſèrré, chaque fleur eſt pourtant ſoutenuë par un pédicule long d'environ 15 lignes. Les fleurs ont deux pou-

ces de diamétre, compôſées de 5. où 6. feüilles blanches, d'un pouce de long ſur huit ou neuf lignes de largeur, arrondies à la pointe, mais pointuës à leur naiſſance. Le milieu de ces feüilles eſt occupé par un piſtile ou bouton à pluſieurs graines, tèrminées par un filet crochu & couvèrtes d'une touffe d'étamines blanches de demi poûce de long, chargées de ſommêts jaûnes vèrdâtres longs d'une ligne. Ces fleurs ſont ſans calice, ſans ôdeur, ſans âcreté, de même que le reſte de la plante. Il y a des piéds dont les fleurs tîrent ſur le purpurin. TOURNEFORT. *Voyag. T. II. p.* 245. 246.

RENONCULE DE TRIPOLI. La plante que Charles de l'Écluſe nomme dans ſes livres *Renunculus Aſiaticus gramoſa radice*, eſt ce qu'on appelle en François, *Renoncule de Tripoli.* Il y en a de divèrſes éſpéces, les uns portent des fleurs ſimples, les aûtres de doubles. MORIN. Le renoncule jaûne à feüille de ruë eſt le nom d'une des éſpéces du *Renoncule* de Tripoli, qui porte ſes fleurs plus petites que les aûtres. Le jaûne d'Italie aûtre *Renoncule* de Tripoli, à feüilles d'ache; ſes fleurs reſſemblent à celles des grands baſſinèts doubles. MORIN.

RENONÇULÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une anémone dont la couleur eſt toute de peluches larges, ne portant de grandes feüilles comme les aûtres Anémones; elle eſt de couleur Rôſe ſeche, tîrant au violet. MORIN.

RENOS. adj. Vieux mot fâcheux; d'où vient *renous*, mot de Languedoc. BOREL. *Moleſtus, a. Gravis.*

RENOVATION. ſ. m. Rétabliſſement d'une chôſe en l'état où elle étoit autrefois. *Renovatio, redintegratio.* La *renovation* du monde ſe fit après le Déluge. La *renovation* des Loix, de la Diſcipline, ſe doit faire de tems en tems.

RENOUÉE. ſ. f. *Sanguinaria.* Plante qui pouſſe pluſieurs tiges, quelquefois droites, le plus ſouvent couchées à tèrre, longues d'un piéd ou d'un piéd & demi, fléxibles, grêles, rondes, revétuës de feüilles rangées altèrnativement, oblongues, étroittes, pointuës, attachées à des queuës fort courtes. Ses fleurs ſont petites, compôſées châcune de cinq étamines, ſoutenuës par un calice couppé en entonnoir; elles naiſſent dans les aiſſelles des feüilles. Lorſque la fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde une ſemence à trois côtes, de couleur de châtaigne, aſſez groſſe. Sa racine eſt longue, ſimple, ligneûſe, aſſez groſſe pour la grandeur de la plante, d'un goût aſtringent: En Latin *polygonum latifolium.* C. BAUH. Cette plante eſt fort vulnéraire & aſtringente, on s'en ſèrt dans la dyſſenterie, dans le flux hémorrhoïdal, dans le crachement du ſang & dans toutes ſortes d'hémorragies. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *renouée.*

RENOUëMENT. ſ. m. *Nodi repetitio.* Il ne ſe dit point au propre; mais au figuré il ſignifie, Reconciliation. *Reconciliatio, conciliatio.* Depuis le *renoüement* qu'on a fait de ces pèrſonnes, ils ſont meilleurs amis que jamais.

RENOUER. v. act. & rédupl. Rejoindre, noüer une ſeconde fois une chôſe qui a été dénoüée. *Religare, colligare. Renoüer* ſes ſouliers, ſes manchettes.

RENOÜER, ſe dit auſſi des membres diſloquez, quand on les remet en leur place. *Innodare, reducere.* Ce Chirurgien eſt habile à *renoüer.*

RENOÜER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Se reconcilier, recommencer une chôſe intèrrompuë; reprendre, raſſembler; conclure de nouveau. *Renovare amicitiam, reconciliare.* Ces deux Amans étoient broüillez, mais ils ont *renoüé* enſemble. Les amitiez, qui aprés avoir été intèrrompuës viennent à ſe *renoüer*, ont quelque ardeur que les vieilles, & conſtantes amitiez n'ont pas. VOIT. On a *renoüé* les conférences de la paix qui étoient intèrrompuës. Ils ont *renoüé* la partie qu'on avoit manquée il y a quelque tems. Il begayoit encore, & tâchoit à *renoüer* les miſérables piéces de ſa harangue. VAUG. Il *renoüa* bientôt la convèrſation. SCAR.

RENOÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reconciliatus, copulatus.*

RENOUEUR. ſ. m. Chirurgien qui a l'adreſſe de renoüer les membres diſloquez. *Luxatorum membrorum reductor.*

RENOUILLE. ſ. f. Vieux mot. Grenoüille, il vient de *Rana.* Nèf de Santé. BOREL.

RENOUVEAU. ſ. m. Le printems; la ſaiſon où toute la nature ſe renouvelle. *Ver, vernum tempus.* Il y a bien des plantes qui ne ſe doivent ſemer, ou plantèr qu'au *renouveau.* Il eſt du ſtile ſimple & familiér.

RENOUVEILEMENT. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *renovation*; mais il eſt plus généralement en uſage. *Renovatio, innovatio.* Le *renouvellement* de l'année. *Renaſcentis anni primordia.* Le *renouvellement* des chevaux d'une écurie; le *renouvellement* d'une douleur, d'une paſſion; un *renouvellement* de pleurs. Le *renouvellement* d'un bail, d'une obligation, d'une reconnoiſſance envers le Seigneur, d'un délai. Les déſirs de la gloire renaiſſant toûjours, parceque ils ne ſont point bornez, il ſe fait un *renouvellement* continuel de plaiſirs dans le cœur d'un ambitieux. M. SCUD. La colère des Amans eſt un *renouvellement* d'amour. DAC. Demander le *renouvellement* de la grâce de Dieu. PORT R.

RENOUVÉILER. vèrb. act. Rétablir une chôſe en l'état où elle étoit autrefois, la faire revivre, la reſſuſciter. *Renovare, in priſtinum ſtatum reſtituere, reviviſcere, reſtaurare.* On n'a fait que *renouveller* les anciennes Ordonnances, les remettre en viguour. On *renouvella* en ce tems là les ſanglans Édits de la Reine Éliſabeth. PAT. Les mêmes modes ſe *renouvellent* de tems en tems.

RENOUVELLER, ſignifie auſſi, Remplacer, ſubſtituer une chôſe à la place d'une aûtre. *Subſtituere, ſufficere, reponere, ſubdere, ſubrogare,* Il ne faut que trente ou quarante ans pour voir *renouveller* les Compagnies. Les générations ſe *renouvellent* en pareil tems. Tous les ans il faut *renouveller* ſes troupeaux, mettre de jeunes bêtes à la place des vieilles. On *renouvelle* auſſi les plants des vignes, des vèrgers. On appelle auſſi *renouveller* du vin, quand on paſſe le vin vieux ſur le nouveau.

RENOUVELLER, ſignifie encore, Renaître, paroître de nouveau, recommencer; rallumer; ranimer. *Renaſci, denuò naſci, excitare, exardeſcere.* La maladie contagieûſe qu'on croyoit éteinte s'eſt *renouvellée.* Cette rencontre a *renouvellé* leur ancienne haine, leurs querelles, leurs procès. Les anciennes héréſies ſe ſont *renouvellées* en nos jours. Ils étoient bien aiſes de voir *renouveller* la ſédition. ABLANC. Sa douleur s'eſt *renouvellée* à la vuë d'un ſi triſte objet. ID. Il ſembloit *renouveller* ſon crédit par ſes abſences. FL.

RENOUVELLER, ſignifie auſſi, Confirmer; refaire de nouveau. *Renovare, reficere, reſtituere, reparare.* On *renouvelle* de tems en tems les traittez & les alliances. On oblige les débiteurs à *renouveller* leurs obligations, leurs reconnoiſſances, à en paſſer titre nouvel. Quand un bail eſt expiré, on le doit *renouveller.* On dit auſſi au Palais, *renouveller* un délai; pour dire, en accorder un nouveau.

RENOUVELLER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. *Renovare, regenerare.* Nous ſommes *renouvellez* par la grâce, par la vèrtu du Saint Éſprit. Mon Dieu *renouvellez* l'éſprit de juſtice & de vèrtu au fond de mon cœur. PORT-R.

RENOUVELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Renovatus, refectus, recreatus, reſtitutus.*

RENOYER, Vieux v. a. Renier; *Renoyé*, c. renieur. BOREL. *Negare, abnegare.*

RENSEMENCER. v. act. & rédupl. Enſemencer de nouveau. *Denuò conſerere.* Quoiqu'on eût enſemencé cette tèrre en blé, l'hivèr eſt venu ſi mauvais, qu'il l'a fallu *renſemencer* en avoine. Quand les tèrres portent deux fois l'année, on les *renſemence* deux fois.

RENTAMER. v. act. & rédupl. Entamer de nouveau. *Deſecare, decidere, decerpere iterum.* Quand un pain eſt entamé d'un côté, il ne faut pas le *rentamer* de l'aûtre. On avoit diſcontinué le diſcours que ce Docteur avoit entamé, mais il en eſt venu un aûtre qui l'a *rentamé*, qui l'a repris de nouveau.

RENTAſSER. v. act. & rédupl. Entaſſer de nouveau. *Exſtruere, cogere, aggerere, ſtruere denuò.* Cette pile de bois eſt éboulée, il l'a faut *rentaſſer.* Les gèrbes s'égrenent, lorſqu'on les *rentaſſe*, qu'on les change de tas.

RENTAſSER, ſignifie auſſi, Preſſer, enfèrmer en peu d'éſpace. *Acervatim accumulare, cogere.* Il y avoit tant de foule dans cette cérémonie, que nous étions tous *rentaſſez* les uns ſur les aûtres. Ils ſont logez fort à l'étroit dans cette maiſon, ils ſont tous *rentaſſez.* On dit en ce ſens d'une pèrſonne de petite taille, trapuë & engoncée, qu'elle eſt *rentaſſée.*

RENTAſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Extructus, congeſtus.*

RENTE. ſ. f. Revenu qui vient tous les ans: profit d'argent, fruits annuèls d'une tèrre. *Reditus annuus.* Ce pauvre homme n'a ni *rentes* ni métairie, il vit du travail de ſes bras. C'eſt un bon bourgeois qui vit de ſes *rentes*; qui n'a point d'emploi, ni de charge. Pour vivre avec éclat il faut bien des *rentes*, bien du revenu. Avec cent mille livres de *rente* un homme trouve par tout des déférences qu'on ne rend pas au mérite. Il laiſſera toûjours ceux qui n'ont que de l'éſprit cent pas dèrriére lui. S. ÉVR. Pèrſonne ne fait ce raiſonnement, il a cinquânte mille livres de *rente*; donc il a raiſon: cependant il ſe paſſe quelque chôſe de ſemblable dans l'éſprit de la plûpart des gens. PORT-R.

Un gros âne pourvu de mille écus de rente. RÉGNIÉR.

Ce mot vient du Latin *rendita*, qu'on a dit pour *reddita.* MÉNAGE.

RENTE, ſe dit auſſi d'une charge foncière duë par un héritage aliéné à cette condition. *Praſtatio vectigalis, functio prædiaria.* Les Seigneurs ont donné des tèrres à cens & à *rentes.* C'eſt une rente noble qui porte laods & ventes. Les *rentes* foncières & ſeigneuriales ne ſont point rachetables qu'en Normandie, on les

les appelle *tolerables*, parce qu'on eſt obligé de les ſurporter. Les baux à *rente* ſe font à longues années. Il y a des *rentes cenſives* ou *nobles* oppôſées à *rentes roturieres*, qui ne portent point de profit de fiêf, qu'on appelle autrement *rentes ſeches*. La Marche art. 180. 411. & ſuiv. & art. 432. 437. Comme auſſi en la Coutume d'Acqs, Tit. VIII. art. 7. la *rente ſeche* eſt différente de la *rente* foncière. La *rente* ſeche eſt la penſion, rière-fiêf ou cens annuel que le ſujèt impôſe ſur ſon héritage mouvant d'aucun Seigneur foncier & eſt amortiſſable. *Saint Sever. tit.* 6. La *rente* ſeche eſt la *rente* conſtituée à prix d'argent & volante, *Bayone Tit. IV. art.* 10. *&* 11. *Rente* foncière eſt une *rente* conſtituée ſur un fond, ou un fond donné à *rente* à quelqu'un à pèrpétuité ſi le rachat n'eſt ſtipulé. Courtin. On appelle *rentes ſurfoncières*, ou *arrière-foncières*, des ſecondes *rentes* foncières qu'on appelle autrement *ſurcens*.

Rente cenſive, *rente* cenſuelle ou *rente* rendable. *Rente* héritable ou héréditable, ou héréditale. *Rente* héritière ou Viagière. *Rente* hypothécaire, *Rente* propriétaire ou *rente* enſaiſinée & inféodée, c'eſt un emphyteume. *Rente* réaliſée & nantie. *Rente* ou revenu rendable, elle eſt differente de la *rente* cenſuelle, foncière, coutumière, qui porte directe ſeigneurie & droit de feudalité, & ce n'eſt qu'une *rente* ſeche ou volante, qui ne porte point de profit à ſon Seigneur, & eſt rachetable, comme étant conſtituée à prix d'argent. *Rentes à l'appreci.* Ce ſont *rentes* de grains, payables par deniers ſeulement à cèrtain jour, deſquel les l'appréciation ſe fait ſelon les trois marchez précédents le jour auquel l'apprecy ſe doit faire & a coutume de ſe faire. *Rentes* arrières-foncières & ſurfoncières, Voyez Surfoncières. *Rentes* ou croix de cens. C'étoient autrefois des ſurcens, des *rentes* foncières, ou des *rentes* conſtituées non rachetables, qui ne différoient preſqu'en rien des foncières. *Incrementa cenſuum.* C'étoient les croix ou les augmentations des cens; & Brodeau s'eſt trompé quand il a crû que ce n'étoit aûtre chôſe que le cens même, qui fut ainſi nommé parcequ'avant Henri II. toute la petite monnoye d'oboles, mailles & deniers, qui ſèrvoit à payer le cens étoit marquée à la croix.

Rente requérable. Toutes les *rentes* ſont requérables, ſi le contraire n'eſt ſtipulé, & il faut les demander ſur les lieux. *Rente* roturière c'eſt celle qui n'eſt pas inféodée. *Rente* ſeche, outre ce qui a été dit ci-deſſus c'eſt une *rente* dûë toute ſeule ſans ſèrvice ni aûtre charge.

Rentes conſtituées, enſaiſinées, c'étoient celles qui étoient aſſignées ou impôſées ſur des fonds en roture, & deſquelles les créanciers ou propriétaires avoient été enſaiſinez par les Seigneurs cenſuels de qui les fonds chargez étoient tenus.

Les *rentes* inféodées étoient celles qui étoient aſſignées ou impôſées ſur des fiêfs, & deſquelles ceux qui étoient propriétaires ou créanciers avoient été reçus en foi par les Seigneurs féodeaux, de qui les fiêfs chargez relevoient.

Rentes en freſange c'eſt une rente qui ne ſe paye pas néceſſairement en éſpéce, mais par une freſange, c'eſt-à-dire un pourcel farci, ou un cochon de lait farci, ou par le prix auquel la fréſange eſt appréciée par la coutume.

Rentes à héritage, ſont celles qui ſont deuës ſur le domaine du Roi au lieu des héritages cenſuels ou roturiérs, qui ont été retîrez & unis au domaine.

Rentes tolérables ſont celles qui ſont anciennes & non ſujettes à raquit, de ſorte qu'on eſt obligé de les porter & tolérer, endurer.

Rente, ſe dit auſſi d'un trafic d'argent qu'on fait en aliénant le fonds, moyennant un cèrtain profit ou interêt licite qu'on en retîre tous les ans. *Nummaria fundi penſio.* Les *rentes* conſtituées à prix d'argent ſont rachettables à toûjours, ſe peuvent toûjours amortir en rembourſant le fonds. On ne peut demander que cinq années d'arrérages de *rentes* conſtituées. Les *rentes* de Normandie ſont au denier 14. Le taux du Roi eſt au deniér 20. Il y en a qu'on conſtituë au deniér 24. Il y a auſſi des *rentes viagères* qu'on donne à fonds pèrdu. On appelle auſſi ces *rentes* en pluſieurs lieux *rentes courantes* ou *volages*. L'Ordonnance de Henri II. appelle *rentes volantes*, cèlles qui ſont conſtituées en blé, & portent leur réduction à prix d'argent, & les rend rachetables au deniér douze. *Rente* volage, qui eſt conſtituée à prix d'argent & qu'on appelle *rente* volant; & courant elle eſt rachetable. Il y a auſſi des *rentes viagères* ou *à-vie*, oppôſées aux *héréditaires*. *Rente* viagère à la difference de celle qui eſt pèrpétuelle & héritière des *rentes realiſées & nanties*, qui ont avantage ſur les ſimples hypothécaires.

Anciennement les *rentes* conſtituées à prix d'argent étoient non rachetables de leur nature, & ne différoient des foncières qu'en ce que les foncières étoient réſervées ou retenuës ſur les fonds, lorſque la propriété en avoir été transférée; au lieu que les *rentes* conſtituées à prix d'argent étoient impoſées & aſſignées par les proprétaires ſur leurs fonds, ſans tranſlation de propriété, d'où les foncières étoient appellées. *Cenſus reſervativi.* Et les conſtituées & aſſignées. *Cenſus conſignativi.* Voyez la Diſſèrt. de M. De Laurière ſur le ténement. C. 2. & M. Pithou ſur l'Art. 67e, de la Coûtume de Troyes, p. 190. En Auvèrgne dans le Bourbonnois, & la Marche lorſque le propriétaire d'un fond allodial le donnoit à *rente* foncière, cette *rente* qu'on regardoit comme un véritable cens, emportoit droit de directe Seigneurie, & de lods & ventes au profit du bailleur, parce que c'eſt une maxime établie dans ces Coûtumes, & qui y eſt encore ſuivie que la prémière *rente* conſtituée ſur un héritage allodial s'appelle *rente* foncière & emporte droit de directe Seigneurie & de lods & ventes. Voyez la Coutume de Bourbon. Art. 392, & celle d'Auvèrgne. Tit. XXXI. Art. 2. Mais lorſqu'un créanciér donnoit ſon argent à rente il y avoit diſtinction. Car ou le débiteur avoit promis de faire aſſiétte de la *rente* & alors elle étoit rendable, & n'emportoit pas droit de directe Seigneurie. Le débiteur en ce cas donnoit, au dire de gens à ce connoiſſants, des biens à ſon créanciér ſur leſquèls celui-ci pèrcevoit ſa *rente* par ſes mains, ou dont il jouïſſoit à tître *d'anticréſe*, ou de mortgage. Et s'il étoit dit dans le Contrat que l'aſſiette ſeroit coutumière, les fonds & revenus devoient être cédez au créanciér ſuivant l'éſtimation des Coutumes au tître d'Aſſiettes de *rentes*, ou le débiteur s'étoit obligé de faire aſſiette de la *rente* ſur un fonds allodial, & alors dès que l'aſſiette avoit été faite, le créanciér devenoit Seigneur dirèct du fonds, qui ceſſoit par ce moyen d'être allodial: & cette ſorte de *rente*, quoique conſtitué dans ſon principe à prix d'argent, emportoit droit de lods & ventes, parce qu'elle ſe trouvoit non rachetable, foncière, & la prémière impôſée ſur le fonds. Nos Rois ayant depuis ſtatué par leurs Ordonnances qu'à l'avenir les *rentes* conſtituées à prix d'argent, ſeroient toutes rachetables, on inſera ces diſpoſitions dans toutes les Coutumes. Voyez Le Gloſſaire de M. De Laurière.

Rentes, ſe dit auſſi de celles que le Roi conſtituë à ſes Sujèts qu'on appelle *rentes de l'Hôtel de Ville*, dont il y avoit autrefois pluſieurs parties aſſignées ſur divèrs fonds. *Collatæ in fundo pecuniæ annuum vectigal, reditus.* Les *rentes* du Sel, des Aides, du Clèrgé, des Recettes générales, & des tailles: elles ſont à préſent toutes rembourſées. Il y avoit des Payeurs & des Controlleurs de ces *rentes* ſur châque partie.

Rente, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un écorniſleur, que ſes pourchas lui valent mieux que ſes *rentes*. *Perquiſitiones & mendicationes præſtant ſuis reditibus.* On dit de ceux qui viennent gueûſer, ou importuner en cèrtains tems, comme aux Étreines, à Pâques, qu'ils ſe ſont conſtituez une *rente*. On dit, Deux chappons de *rente*, l'un gras & l'aûtre maigre, quand donne deux chôſes pour pareilles, qui ſont pourtant d'inégale valeur.

RENTER. v. act. Fonder quelque chôſe en lui aſſignant une rente. Saint Louis a fondé pluſieurs Monaſtères & Hôpitaux, il les a bien *rentez*. *Sacris ædibus annua vectigalia attribuere.*

Renté, ée. part. paſſ. & adj. Un Moine *renté*. *Dotatus monachus*, eſt oppôſé à un Moine Mendiant. *Religioſus Mendicans.* Une maiſon bien *rentée*.

Il s'employe auſſi figurément;

Il eſt le mieux renté *de tous les beaux éſprits.* Boil.

RENTERI. ſ. m. Nom propre d'un petit village de Biſcaye, en Éſpagne. *Renteria.* Il eſt ſur la rivière de Bidaſſoa, un peu au deſſus de Fontarabie. On dit que *Renteri* n'eſt habité que par des filles, qui gagnent leur vie à conduire les bateaux qui déſcendent ou qui remontent la rivière, & qu'elles nagent mieux que des hommes. Maty.

RENTÈRRER. v. act. & rédupl. Remettre en tèrre. *Iterum inhumare, terra mandare.* On a *rentèrré* ce corps mort qu'on avoit éxhumé pour le viſiter. Quand on déplante des arbres, il ne faut pas être long tems ſans les *rentèrrer*, ſans les remettre en tèrre.

RENTEUX, eûse. adj. Tèrme de Coutume qui ſe dit des héritages, qui doivent des *rentes*, chargez de *rentes*. *Cenſui annuo obnoxius.*

RENTIER, ère. ſ. m. & f. Celui à qui il eſt dû une rente ſur la ville.

Plus pâle qu'un Rentier,
A la vuë d'un arrêt qui retranche un quartier. Boil.

Rentier, ſe dit auſſi de ceux qui doivent des rentes foncières. *Manceps, colonus.* Cette Seigneurrie a beaucoup de *rentiers* & de *rentières*, de gens qui lui doivent des cens & des rentes.

Rentier, ſe dit auſſi pour, Payeur de rentes dans l'Hôtel de ville de Paris. *Solutor proventuum.* Mais il ne ſe dit qu'en riant & dans le ſtile le plus bas, comme dans les vaudevilles.

RENTOILER. v. act. Regarnir d'une toile neuve une dentelle,

 du

du point. *Iterum telâ novâ denticulatos limbos inſtruere.* Un tablier de toile de ſoye garni de dentelle ſe peut *rentoiler* pluſieurs fois, auſſi bien qu'un rabat, une cravatte.

RENTOILÉ, ÉE. part. paſſ. & adject. *Telâ inſtructus, circumvolutus.*

RENTONNER. v. act. & rédupl. Remettre dans le tonnneau. *Vinum dolio immittere de novo, infundere.* On a tîré le vin de ce tonneau pour le *rentonner* dans une aûtre.

RENTORTILLER. v. act. & rédupl. Tordre de nouveau, ou faire de nouveaux plis & retours. *De novo inflectere, contorquere, involvere.* Les cordes, les cheveux qu'on detortille ſe *rentortillent* naturellement, reprennent leurs anciens plis par la vèrtu élaſtique. On dit d'un écheveau mêlé, des rubans, qu'ils ſont tout *rentortillez.* On dit auſſi des ſèrpens, qu'ils ſe *rentortillent* quand il ſe replient & font pluſieurs tours.

RENTRAIRE. v. act. Ce vèrbe n'eſt pas uſité en tous ſes tems. *Je rentrais. J'ai rentrait. Je rentrairai. Je rentrairois. Rentrayant.* Faire une couture de deux piéces de drap jointes bord à-bord ſans les rendoubler, & qui ne paroit prèſque point. *Planâ ſuturâ ſuere* Les ſèrges ſe couſent, & les draps ſe *rentrayent.*

Ménage aprés Saumaiſe dérive ce mot de *textura*, comme ſi on diſoit faire une tiſſure, au lieu d'une coûture.

RENTRAIRE, en matière de tapiſſerie, eſt remettre de nouvelles chaînes dans une tapiſſerie mangée des râts, où il y a de grands trous, & rétablir ſur les chaînes l'ancien patron ou déſſein. *Aulæum reſarcire.* Les tapiſſiérs ſont obligez de faire ces chaînes de laine, & non de fil. Ils prennent dans leurs qualitez celle de *rentrayeurs.*

RENTRAIT, AITE. part. paſſ. & adj. *Reſarcitus, conductus.*

RENTRAîNER. v. act. & rédupl. Remporter; entraîner de nouveau. *Reducere.* Ce port eſt bon; ſi la mèr y charrie du ſâble, elle le *rentraîne* avec elle. La force des mauvaiſes habitudes *rentraîne* au peché Bouhou.

> *Tantôt l'onde brouillant l'arene,*
> *Gémit & frémit de courroux,*
> *Se roulant deſſus les cailloux,*
> *Qu'elle apporte & qu'elle* rentraîne. St. Amant.

RENTRAITURE. ſ. f. Couture de drap dont les piéces ſont jointes bord-à-bord. *Ad unguem exacta ſutura.* Les Tailleurs font payer à part la *rentraiture* des habits.

RENTRAYEUR, EûSE. ſ. m. & f. Artiſan qui fait métier de rentraire les draps. *Qui latente ſutura ſuit.* On écrit auſſi *Rentreyeur.* Si vous déchiriez une piéce de Mouſſeline, & que vous la donnaſſiez à raccommoder à nos *Rentreyeurs* (des Indes) il vous ſeroit impoſſible de découvrir l'endroit où elle auroit été rejointe, quand même vous y auriez fait quelque marque pour le reconnoître. Letr. édif. et cur. *Rec. IX. p.* 420.

RENTRÉE. ſ. f. En tèrme de Chaſſe, ſignifie le tems que le gibier rentre dans le bois le matin, où l'on ſe met à l'affût pour le tîrer. *Ingreſſus.*

RENTRÉE. ſ. f. Tèrme du Jeu de l'hombre. C'eſt-ce que l'on prend dans le talon après avoir écarté. *Ingreſſio.* La *rentrée* n'eſt pas heureûſe. R*entrée* ſe dit auſſi au Picquet & à tous les jeux où l'on écarte.

RENTRER. v. n. & rédupl. Entrer une ſeconde fois. *Rurſum ingredi, introire, introgredi.* Il étoit ſorti du Conſeil, il y eſt *rentré* pour rapporter encore une requête. Il eſt ſorti des Capucins, il eſt *rentré* dans les Cordeliers; à cauſe que la Régle n'eſt pas ſi auſtère. On dit d'un vieillard décrépit, qu'il *rentre* en enfance. On dit auſſi, qu'un homme eſt *rentré* en poſſeſſion de ſes biens, de ſon Bénéfice, que l'Égliſe eſt touûjours mineure, qu'elle *rentre* en poſſeſſion de ſes biens aliénez, que le Roi eſt *rentré* en ſon domaine, &c.

RENTRER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Se conſidérer ſoi-même; réfléchir ſur ſoi. *Redire ad ſe, colligere ſe, ad ſe reverti, recolligere.* Il faut ſouvent *rentrer* en ſoi même, & pour conſidérer ſon néant, & pour ſe rendre un compte éxact des progrès qu'on fait dans la vèrtu. St. Évr. Il n'y a rien de plus propre à nous faire *rentrer* en nous-mêmes que la penſée de la mort. Nic. Une âme forte, que le déſordre de la paſſion à tirée de ſon aſſiette, doit *rentrer* en elle même auſſi-tôt. St. Évr. Quand les gens pèrdent le réſpect, on les fait bien *rentrer* dans leur devoir c'eſt à-dire, on les y fait bien remèttre. *Rentrer* en ſon bon ſens. Ce diſgracié eſt *rentré* dans les bonnes grâces du Prince. On dit, qu'un Orateur a bien *rentré* dans ſon ſujèt, après une digreſſion, quand il a bien répris la ſuite de ſon diſcours.

RENTRER. *au fort* en tèrmes de Venerie, c'eſt la même choſe que ſe rembucher, Salnove.

RENTRER en tèrmes de Billard ſe dit à la guèrre, lorſque celui qui ... périt, ſoit en ſautant, ou en tombant dans une belouſe, il recommence à jouer, & cela s'appelle rentrer. Lorſque celui auquel il appartenoit de *rentrer* a laiſſé paſſer ſon rang, il ne *rentre* que l'orſqu'il eſt revenu.

On dit provèrbialement, *Rentrer* en danſe; pour dire, *Rentrer* dans une affaire, dans un embarras dont on étoit ſorti. *Denuò ſe implicare negotiis.* On dit auſſi, C'eſt bien *rentré* de piques noires, quand quelqu'un vient intèrrompre une convèrſation, pour parler de chôſes toutes differentes. On dit auſſi, C'eſt le ventre de ma mère, je n'y *rentre* plus; pour dire, je n'ai pas envie de me rengager.

RENTREYEUR. Voyez RENTRAYEUR.

RENTY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois fortifiée, maintenant demi ruinée. Elle eſt dans l'Artois, ſur la Rivière d'Aa, à cinq lieuës de Boulogne vers le levant. Rentica. Maty. Valois *not. Gall. p.* 470.

RENVAHIR. v. act. & rédupl. Envahir de nouveau. *Iterum invadere, occupare, capere.* Les Romains avoient à peine chaſſé les Barbâres qui avoient envahi leurs Provinces, qu'elles furent *renvahies* par de nouveaux peuples qui les ſaccagèrent.

RENVELOPPER. v. act. & rédupl. Remèttre dans un paquet ſous une enveloppe. *Rurſus involvere, obvolvere, complicare.* Les Marchands ont grand ſoin de *renvelopper* leurs marchandiſes, par ce que l'air gâre toutes choſes.

RENVENIMER. v. act. & rédupl. Se gâter, ſe corrompre davantage. *Corrumpere ſe, denuò inficere.* Cette playe étoit en aſſez bon etat, l'emplâtre qu'on y a mis l'a *renvenimée.* le Linge ſale dont on éſſuye une playe eſt capable de la *renvenimer.*

RENVENIMER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Aigrir. *Exulcerare, exaſperare.* Ces deux parties étoient prèſque d'accord, mais un mauvais rapport qu'on leur a fait les a *renvenimées* plus que jamais.

A' LA RENVÈRSE. Advèrbial, ſe dit ſeulement des pèrſonnes qui ſont tombées, ou couchées ſur le dos. *Supinum cadere, ſupinè.* Il fut ſi ſurpris de cet accident, qu'il faillit de tomber *à la renverſe* d'étonnement, d'admiration. Les femmes ſon ſujettes à tomber *à la renverſe.*

RENVÈRSEMENT. ſ. m. Ruïne, déſtruction, déréglement; grand changement, déſordre, boulevèrſement, chûte, décadence. *Everſio, deſtructio, deturbatio, demolitio, ruina, confuſio, perturbatio* Le *renverſement* des Autèls eſt un témoignage de la pèrfidie de l'Antechriſt. Mauc. Le *renvèrſement* des États, des grandes fortunes. Il ſemble qu'Ozius n'étoit monté au comble de la gloire, que pour expôſer davantage ſon *renvèrſement* aux yeux de tout le monde. Hèrman. La guèrre eſt caûſe du *renvèrſement* des loix, de la police. Il étoit étonné du *renverſement* que cette doctrine apportoit dans le monde. Pasc. Quel *renvèrſement*! & qui ne voit à quel excès il peut conduire? Id.

En tèrmes de Marine Charger par *renvèrſement*, c'eſt tranſporter des marchandiſes ou la charge d'un vaiſſeau, dans un aûtre vaiſſeau.

RENVÈRSEMENT ſe dit en tèrmes de Muſique quand on met le deſſus ou la partie ſupérieure en la place de la Bâſſe ou de la partie inférieure. Ce qui arrive ſouvent dans les contrepoints doubles, ou le Deſſus ſèrt de Bâſſe, tandis qu'en mêmes tems la Bâſſe de ce même Deſſus lui ſèrt de Deſſus; & tout cela de manière que l'harmonie, quoique très-différente ſoit néanmoins auſſi correcte après ce renvèrſement que lorſque les parties étoient dans leur ordre naturel. Brossard. Sçavoir comment il faut diſpôſer les parties pour que ce *renvèrſement* ne gâte rien, c'eſt un ſecret, ſur lequel M. Broſſard a promis un Traité particulier.

RENVÈRSER. v. act. Jetter par tèrre avec violence, abattre. *Proſternere, ſubvertere, funditus evertere.* Les ouragans *renvèrſent* les bâtimens, les couvèrtures, arrachent les arbres & les *renvèrſent.* La Province fut déſolée par une tempête qui *renvèrſa* les blés. Ablanc. Le canon *renvèrſe*, abat les murailles, les remparts les plus forts. *Tormentum bellicum mœnia etiam fortiſſimè quatit, concutit, evertit, diverberat; ſubvertit.* Ce lutteur à force de coups a *renvèrſé* & jetté à tèrre ſon antagoniſte. Il *renvèrſoit* tous ceux qui s'oppôſoient à lui. Ablang. L'Empereur fut *renvèrſé* dans la boue. Id. Ce cheval s'eſt câbré, il a *renvèrſé* par tèrre ſon cavalier. Les Martyrs ont *renvèrſé* les idoles des Payens. Ils *renvèrſèrent* ſur eux une machine qui tombant avec un grand fracas, écrâſa tout ce qu'elle rencontra. Id.

RENVÈRSER, ſignifie auſſi, Tourner d'un aûtre côté. *Invertere.* Cette aſſiette eſt ſale de ce côté-là, il la faut *renvèrſer.* Il faut *renvèrſer* ces ſieges l'un ſur l'aûtre pour les garentir de la poudre. Prenez garde de *renvèrſer* la bouteille, l'aiguière. *Renvèrſer* une horloge de ſable.

RENVÈRSER, ſe dit prèſque en ce ſens en Géométrie & en Optique, en parlant des chôſes qu'on met, ou qu'on voit hors de leur ſituation naturelle. *Invertere, ſubvertere.* Un cône *renvèrſé*, une piramide *renvèrſée.* La figure des objèts tombe *renvèrſée* dans l'œil. Les vèrres des lunettes redreſſent les objèts *renvèrſez.*

RENVÈRSER, ſignifie auſſi, Broüiller, mettre en deſordre. *Subvertere, miſcere, permiſcere.* On a fouillé dans mon coffre, on y a *renvèrſé* toutes mes hardes. Pour chèrcher ce titre, j'ai *renvèrſé* tous les papiers de mon cabinet.

On dit en termes de Marine *renverſer* le bord, pour dire tourner d'un autre côté.

Renverser, en termes de Guerre, ſe dit des eſcadrons, & des bataillons qu'on rompt, qu'on met en fuite, qui vont tomber ſur les Corps qui ſont derrière, & les mettent en déſordre. *Fugare, percellere, diſſipare, delere.* La première ligne ſe *renverſa* ſur la ſeconde. Auſſitôt que le milieu plia, les deux aîles ſe *renverſerent*, & prirent la fuite. Ablanc. Les ſoldats voyant leurs Chefs tuez, ſe *renverſerent* ſur leurs trouppes, & mirent la confuſion. Hist. du Roi Jean.

Renverser, en termes de Muſique c'eſt faire le *renverſement* dans l'harmonie, & dans les parties comme nous l'avons dit au mot. Renversement.

Renverser, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Ruiner, détruire, perdre, bouleverſer. *Corrumpere, proſternere, evertere, turbare.* Une grande affliction eſt capable de *renverſer* l'eſprit, la cervelle, de faire devenir fou. La perte d'un vaiſſeau ſuffit pour *renverſer* la fortune d'un Marchand. Le tems a *renverſé* les plus floriſſantes Monarchies. Il ne lui reſte que la honte d'avoir travaillé pour *renverſer* l'État. La Rochef. Cette doctrine *renverſe* toutes les maximes de la Religion & de la Morale. C'eſt une doctrine capable de *renverſer* toutes les familles. Pasc. Ils *renverſent* toute la Morale Chrétienne par des égaremens ſi étranges. Id. Nous avons préparé une bonne batterie pour *renverſer* ce deſſein. Mol.

On dit auſſi figurément, *Renverſer* la table, *renverſer* la marmite, pour dire, Retrancher ſa dépenſe, ne tenir plus table ouverte. *Inanes ſumptus cohibere, coercere, temperare.* On a retranché des rentes, ſupprimé des charges, cela va *renverſer* bien des marmites.

Renverser, mis abſolument avec le pronom perſonnel, ſignifie, Mettre ſon corps à la *renverſe*, & preſque ſans deſſus deſſous. *Pervertere, convertere ſe, ſupinè decumbere.* Il y a de certains ſauts perilleux où l'on ſe *renverſe* pour les faire. Il faut terriblement ſe *renverſer* pour faire un pareil ſaut.

Renversé, ée. part. paſſ. & adj. *Inverſus, perverſus, obverſus.* En terme de Muſique une fugue *renverſée* ou Contrefugue, que les Italiens appellent *per contrarii movimenti*, par mouvemens contraires, c'eſt lorſque la *Guida* deſcend & que l'autre au lieu de l'imiter en deſcendant, l'imite en montant. Fuga *per arſin & theſin.* Brossard. Imitation *renverſée*, c'eſt lorque l'imitation ſe fait par mouvemens contraires. Id. Un chant *renverſé* c'eſt un Deſſus *renverſé* qui après avoir ſervi de Deſſus ſert de Baſſe. Une Baſſe *renverſée* c'eſt une Baſſe qui après avoir ſervi de Baſſe ſert de Deſſus, La ſixiéme *renverſée* devient ſeptiême.

On dit proverbialement, C'eſt le monde *renverſé*, quand on voit quelque chôſe qui eſt contre l'ordre naturel & la raiſon. Mettre la charruë devant les bœufs, c'eſt le monde *renverſé*. Quand une femme veut commander dans la maiſon, c'eſt le monde *renverſé*.

RENVERSEUR. ſ. m. Qui renverſe. *Everſor, deſtructor.* Colletet a dit des faiſeurs d'Anagrammes.

> *Et ſur Parnaſſe nous tenons,*
> *Que tous ces* renverſeurs *de noms,*
> *Ont la cervelle renverſée.*

RENVI. ſ. m. C'eſt l'argent que l'on met pour enchérir au jeu ſur ſon compagnon. *Licitatio.* Il a fait un *renvi* de cent piſtoles.

RENVIER. v. neut. Enchérir ſur ce qu'un autre a fait auparavant. *Clarius illuſtrare, altius attollere, ſublimius efferre.* Platon avoit bien écrit de la Philoſophie, mais Ariſtote a bien *renvié* ſur lui. Les Modernes ont bien *renvié* ſur les Anciens.

Renvier, ſignifie auſſi en pluſieurs jeux, Coucher de l'argent ſur une carte au deſſus de celui qui a déja envié. *Foliis luſoriis exercendam pecuniam proferre, augere.*

RENULE. ſ. f. Nom propre de femme. Sainte *Renule* Vierge eſt honorée à Aldeneic près de Maſeic entre Maſtrik & Ruremonde, où elle fonda un Monaſtere avec ſa ſœur Sainte Herlinde. Son nom qui ſelon les plus anciens, & les plus correcs Manuſcrits de ſa vie eſt *Reinila*, a été mis par quelques Auteurs *Renula*, par d'autres *Reníldis*, & enfin *Relindis* par ceux qui ont voulu y trouver quelque rapport avec celui de Sainte Herlinde ſa ſœur, qui eſt Harelindis. Chastelain. *au 6. Fév. p. 552.*

RENVOI. ſ. m. Retour de ce qu'on a mené en quelque lieu, & dont on n'a plus beſoin. *Remiſſio, reductio.* On trouve ſur les grands chemins des commoditez, des chevaux de *renvoi*, des carroſſes de *renvoi* qui s'en retournent à vuide.

Renvoi, ſe dit quelquefois d'un refus. Quand un ami envoye un petit preſent à ſon ami, le *renvoi* en eſt déſobligeant, c'eſt à dire, le refus. *Oblati recuſatio.*

Renvoi, ſignifie auſſi, Réflexion, rejailliſſement. *Reflexio.* Le *renvoi* de la lumière qui tombe ſur un miroir, ſe fait à angles égaux d'incidence & de réflexion. Le *renvoi* de la balle que fait le tambour d'un jeu de paume eſt fort trompeur.

Renvoi, ſe dit auſſi dans l'écriture d'une certaine marque qui eſt relative à une pareille miſe à la marge ou au bas de la page, où l'on ajoute ce qu'on avoit obmis dans le texte du diſcours, & où il le faut inſérer, ſoit en le reliſant, ſoit en le copiant. *Nota, index, annotatio.* Il faut qu'un habile Copiſte ſçache bien prendre les *renvois*. Un Notaire doit faire parapher aux parties tous les *renvois* qui ſont dans un contrat.

Renvoi, ſe dit auſſi dans un livre des chôſes qu'on explique imparfaitement, mais on indique un autre endroit où l'on en trouvera une plus ample explication. *Remiſſio, reindicatio.* Les Dictionnaires ſont pleins de *renvois* qu'on marque par *Voi*, ou *Vide*. Les Tables ou Indices ne ſont que des *renvois* qui marquent les endrois du livre où les matières ſont traittées. *Index, tabella.* Les Auteurs font auſſi des *renvois* aux autres lieux où ils ont établi leurs principes, & fait leurs démonſtrations.

Renvoi, ſe dit au Palais des changemens de Juriſdiction. *Appellatio ad proprium judicem, provocatio.* Un privilegié fait faire le *renvoi* d'une cauſe qu'il a pardevant un Juge ordinaire en vertu de ſon committimus, pardevant M^rs des Requêtes de l'Hôtel, ou du Palais. Le *renvoi* ſe demandoit au Juge en pleine Audience il n'y a pas longtems : maintenant un Seigneur fait le *renvoi* par un ſimple exploit. Un demandeur en *renvoi*, un déffendeur en *renvoi*. Il faut juger la rétention ſur le *renvoi*. Au Conſeil du Roi on fait auſſi le *renvoi* des procés pardevant des Juges, ou un Parlement non ſuſpect, quand on donne un arrêt ſur un réglement de Juges ; ou ſur une évocation. Les *renvois* ont été reçus afin que les Juges n'entreprennent point les uns ſur les autres. Ragueau.

RENVOYER. v. act. & redupl. Envoyer pluſieurs fois. *Dimittere, remiſſum facere, ſæpius amittere.* On a *renvoyé* Couriers ſur Couriers pour rappeller cet Ambaſſadeur. On *renvoye* les Meſſagers & les Rouliers toutes les ſemaines en une telle ville.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Faire retourner les équipages dont on n'a plus beſoin. *Remittere, dimittere.* Ce Seigneur étant arrivé au pied des Alpes, a *renvoyé* ſes chevaux & ſes montures pour prendre d'autres commoditez.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Rendre. *Reddere, remittere.* Je vous *renvoye* les livres que vous m'aviez prêté. Je vous *renvoye* ce que vous avez oublié chez moi.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Refuſer *Recuſare, rejicere, reſpuere.* Un bon Juge doit *renvoyer* tous les préſens qu'on lui apporte. Un Prince Allemand *renvoye* les lettres toutes cachetées, quand on n'a pas mis dans la ſuſcription toutes ſes qualitez & ſes titres.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Rechaſſer, réfléchir, repercuter, briſer les rayons. *Repercutere, remittere, refrangere.* Un joüeur *renvoye*, la balle avec une raquette ; le mur la *renvoye*, la réfléchit. Une plaque de fer dans la cheminée *renvoye* la chaleur dans la chambre, la repercute. Un miroir *renvoye* & réfléchit les rayons de lumière, une lunette les briſe, & les *renvoye* à ſon foyer.

Renvoyer, ſignifie auſſi, chaſſer d'une maiſon. *Dimittere, mittere, ejicere, detrudere.* Ce Seigneur s'eſt mis en retraitte, il a *renvoyé* tous ſes gens, il les a congédiez. Quand un novice ne peut pas ſoutenir l'auſterité d'une Regle, on le *renvoye* à ſes parens, on le *renvoye* au ſiécle.

Renvoyer, ſignifie auſſi, Adreſſer à quelque autre lieu pour avoir éclairciſſement ou confirmation de quelque propoſition. *Remittere.* Quand un Géometre allégue quelque chôſe ; il *renvoye* aux Élémens d'Euclide, à l'endroit où la chôſe eſt prouvée. Les livres obſcurs ſont pleins de notes pour *renvoyer* le lecteur aux nottes marginales, aux commentaires. Il ſuffit de vous *renvoyer* à Mrs. de S. Roch & de S. Paul, qui vous témoigneront le contraire. Pasc.

Renvoyer, en termes de Palais, ſe dit des affaire qu'on tire d'une Juriſdiction pour les porter en un autre. *Transferre, provocare.* Le Sergent a *renvoyé* une telle cauſe à quinzaine pardevant Mrs. des Requêtes du Palais. Le Conſeil a évoqué ce procès du Parlement de Roüen, & l'a *renvoyé* au Parlement de Toulouſe. La Cour ne *renvoye* jamais l'inſtruction des affaires que par devant des Juges Royaux.

Renvoyer, ſe dit auſſi en pluſieurs prononciations de jugement. *Remittere.* Cet homme a été *renvoyé* quitte & abſous de la demande qu'on lui a faite, de l'accuſation qu'on avoit formée contre lui, on l'a *renvoyé* de l'aſſignation, c'eſt à dire, déchargé. On a *renvoyé* les parties à ſe pourvoir comme elles aviſeront bon être. Ce criminel a été *renvoyé* à ſon premier jugement ; c'eſt à dire, que la ſentence a été confirmée.

Renvoyer, ſe dit proverbialement en ces phraſes. Quand deux perſonnes ſont d'intelligence pour baloter un homme, pour traîner quelque chôſe en longueur, on dit qu'elles ſe *renvoyent* l'éteuf, qu'elles le *renvoyent* de Caïphe à Pilate. *Illudere.* On dit auſſi, qu'un homme eſt *renvoyé* aux Calendes Grecques ; pour dire, à un tems qui ne viendra jamais. *Procraſtinare, tergiverſari.*

verſari. On dit auſſi de celui qu'on a bien rabroüé, qu'on l'a *renvoyé* chez ſon pere grand.

RENVOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Procraſtinatus, remiſſus, illuſus.*

RENURE. Voyez RAINURE.

REO.

RÉOL. ſ. m. Nom d'un ancien bourg des Tréviviens. *Rigodulum.* Il eſt dans l'Électorat de Tréves, ſur la Moſelle, à deux lieuës au deſſous de la ville de Tréves. MATY.

RÉOLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Bazadois, en Gaſcogne, ſur la Garonne, à huit lieuës au deſſus de Bourdeaux. *Regula.* MATY.

Reole ſe nommoit autrefois *ſquirs.* Elle a pris le nom de *Réole* du Latin *Regula*, à cauſe du Monaſtère de l'Ordre de S. Benoît qui y étoit, & où la régle floriſſoit. Valois, *Not. Gall. p.* 468. On joint l'Article à ce nom & l'on dit *La Réole.* Voyez auſſi RIGOL.

REÔME. ſ. f. Nom propre de lieu qui ſe dit avec l'article La *Reôme.* En Latin *Reomaus.* La *Reôme* eſt dans le diocèſe de Langres. Il y a un ancien Monaſtère appellé autrefois Monaſtère de *Reôme*, *Monaſterium Reomenſe* Aujourdhui il porte le nom du fondateur, qui fut un Prêtre nommé Jean qui en fut Abbé & il s'appelle le Mouſtier S. Jean. Valois, *Not. Gall. p.* 470.

RÉOMÉ. ſ. m. & nom d'homme. *Reomaus.* S. Jean l'un des principaux Inſtituteurs de la vie Monaſtique en France avant qu'on y eut oüi parler de S. Benoiſt vint au monde à Dijon vers l'an 450. Il ſe retira dans un lieu aquatique nommé *Réomé*, ou *Reomay*, & aujourd'hui le Mouſtier S. Jean; & du nom de ce lieu il fut appellé S. Jean de *Reomé.* On dit qu'il vécut 120 ans. Voyez Bollandus & Baillet au 28e de Janv.

RÉORDINATION. ſ. f. Cérémonie, action de conférer ou de recevoir les Ordres ſacrez. *Reordinatio, iterata ordinatio.* Conférer la *réordination.* Refuſer la *réordination.* Recevoir la *réordination.*

RÉORDINER. v. act. Conférer une ſeconde fois les Ordres. *Reordinare, iterum ordinare.* Cela ſe pratique en Angleterre à l'égard des Miniſtres Preſbytériens qui ſe réuniſſent à l'Égliſe Anglicane. Les Évêques prétendent qu'eux ſeuls ont droit de conférer les Ordres ſacrez, & que tout Prêtre, ou Miniſtre de l'Égliſe, la doit recevoir de leurs mains, ſans quoi il n'y a point de vocation légitime. Par cette raiſon beaucoup de Miniſtres Preſbytériens refuſent d'être *réordinez*, parcequ'en ſe faiſant *réordiner*, c'eſt en quelque ſorte ſuppôſer que leur vocation étoit nûlle, & qu'ils n'avoient point le droit d'adminiſtrer les Sacremens.

On dit auſſi *Réordonner*, & *Réordonnant*, comme on le va voir.

RÉORDONNANT. ſ. m. Qui réordonne, qui ordonne une ſeconde fois, qui a déja été ordonné, qui a déja reçu les Ordres ſacrez. *Reordinans.* Le vice de la Simonie s'étant renouvellé dans l'XIe ſiécle, pluſieurs tombérent dans cette érreur de croire que les Évêques Simoniaques ne pouvoient plus conférer validement les Ordres, & qu'il falloit réordonner derechef ceux qui avoient reçu ce Sacrement de leurs mains. Ils furent appellez *Réordonnants.* JOVET. *T. I. p.* 61.

RÉORDONNER. v. act. Ordonner une ſeconde fois celui qui l'a déja été. *Iterum ordinare, conſecrare.* Le Sacrement de l'Ordre imprime un caractère ineffaçable, il ne peut donc ſe réïtérer, & l'on ne doit point *réordonner* ceux qui l'ont déja été.

REP.

REPAIRE. ſ. m. Retraite de bêtes farouches & malfaiſantes. *Latibulum, latebra, antra.* Les cavèrnes ſont les *repaires* des lions & des ours. Les vieilles mâſures, les vieux troncs d'arbre, ſont le *repaire* des hibous, des orfrayes. On dit auſſi un faucon de *repaire*, qui eſt vieux & hagard, qui a été longtems à ſoi. On dit auſſi le *repaire* d'une compagnie de pèrdrix.

REPAIRE, ſe dit auſſi des retraittes des voleurs, des ſcélérats, Sorciérs, & aûtres gens mal vivans. *Spelunca latronum.* Cette hôtelerie écartée eſt un *repaire* de brigans, un couppe gorge. La cavalerie eut ordre de ſaccager ce *repaire* de traîtres, & de les faire paſſer au fil de l'épée. VAUG. Ce vieux château déshabité eſt un *repaire* de Sorciérs.

REPAIRE, ſe dit auſſi de la fiente de quelques animaux, comme liévres, lapins, &c. Voilà du *repaire* de liévre. *Stercus.*

REPAIRE, en termes d'Artiſans, eſt une marque que les Ouvriérs font ſur les piéces d'un ouvrage qui ſe démontent ou ſe déſaſſemblent, afin de les remêttre chacune à leur place, quand il eſt beſoin, ce qui fait le même effet que les renvois en matière d'écriture. *Nota.* Ce mot en ce ſens vient du Latin *reperire*, parce qu'il ſert à retrouver l'endroit où chaque piéce doit être placées.

REPAIRE, ſe dit auſſi des marques qui ſe font ſur les tuyaux d'une lunette à longue vuë, afin de les allonger ou rétrecir pour les mettre à leur point convenablement à la portée de la vûë de celui qui s'en ſert ordinairement. *Nota repertionis, vel combinationis.*

REPAIRER. v. n. Être au repaire, au gîte. *Jacere in cubili.* Se retirer en un lieu, y demeurer. Dans la baſſe Latinité *reparare.*

REPAIRER, ſignifioit autrefois, Revenir. *Villehardouin,*

> *Et lors encontrèrent deus nes*
> *Qui* repairoient *de Surie.* BOREL.

Et de là l'on trouve *s'en repaira*, s'en retourna. ID. On diſoit auſſi ſe reparer au même ſens.

REPAISSIR. Voyez RESPAISSIR. *Iterum cogere, denſare, addenſare.*

REPAÎTRE. v. n. & act. mais le plus ſouvent neutre au propre. *Je repais, tu repais, il repait, nous repaiſſons. Je repaiſſois. Je repus. J'ai repu. Je repaitrai. Que je repaiſſe. Que je repûſſe*, ou *je repaitrois. Repaiſſant.* Manger pour ſe nourrir, prendre ſon repas. *Cibum ſumere, cibo ſe reficere.* C'eſt un goinfre qui aime bien à *repaître* aux dépens d'autrui. Cet homme tient table, & *repait* quantité d'écorniflèurs. Il faut faire *repaître* nos chevaux, ils ne peuvent aller plus loin ſans *repaître.* Je ſuis d'avis que nous marchions juſqu'à ce qu'il ſoit heure de *repaître.* ABLANC. Après avoir *repû* l'armée paſſa la rivière. ID.

REPAÎTRE, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles, & ſignifie, Se contenter, s'entretenir, s'infatuer de quelque chôſe, en être rempli. *Paſci, refici, infatuari.* Cet homme eſt un viſionnaire qui ſe *repait* l'éſprit de belles imaginations. Les Courtiſans ſe *repaiſſent* de vent, & de fumée. Il y a longtems qu'il nous *repait* de l'eſpérance d'un accommodement. Dans le monde on ſe *repait* de belles paroles. Les ſages ne ſe *repaiſſent* point des applaudiſſemens du vulgaire: c'eſt reſpirer un air groſſiér. AMELOT. Se *repaître* de ſonges & de chimères. PORT-R. L'amitié qui régne parmi les Italiens n'eſt qu'un phantôme, on s'y *repait* de révérences & de complimens. S. AMANT. On dit auſſi, *Repaître* les yeux & les oreilles, lorſqu'on préſente à ces ſens quelque chôſe qui leur donne de la ſatiſfaction. L'erreur ſe *repait* ordinairement d'idées confuſes, ſur tout dans l'éſprit des peuples, qui ne vont jamais juſqu'au détail. PÉLISSON.

> *Dès l'enfance à l'erreur livrez,*
> *Et de la vérité ſevrez,*
> *Ils ſe* repaiſſent *de chimères.* L'AB. RÉGNIÉR.

REPEU, UË. part. paſſ. & adj. *Paſtus, refectus, infatuatus.*

REPAITRIR. v. act. & rédupl. Paîtrir de nouveau. *Subigere, depſere denuò.* Cette terre à Potiér n'eſt pas aſſez paîtrie, il la faut *repaitrir.* Le pain eſt meilleur, quand la pâte eſt *repaitrie.*

RÉPANDRE. *Fundere, effundere.* Voyez RESPANDRE.

RÉPARABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut réparer. *Reparabilis.* On ne peut juger des chôſes par proviſion, quand le grief n'eſt pas *réparable* en définitive. Cette maiſon eſt tellement en ruine, qu'elle n'eſt pas *réparable*, en état d'être reparée. Un affront à l'honneur n'eſt *réparable* que par la vengeance. Il n'eſt guère en uſage. L'ACAD.

RÉPARATEUR. ſ. m. Qui répare, qui rétablit les chôſes. *Reparator, refector, Reſtaurator.* Nôtre Sauveur JÉSUS CHRIST a été le *réparateur* du genre humain, qui a réparé en nous ce que le péché avoit détruit. La Sorbonne a eu un Robèrt de Sorbonne pour fondateur, & le Cardinal de Richelieu pour ſon *réparateur.*

RÉPARATION. ſ. f. Action par laquelle on répare. *Reparatio, refectio, reſtauratio.* Ce Maçon eſt occupé à la *réparation* d'une telle Égliſe pour trois mois.

RÉPARATION, ſignifie auſſi les chôſes qui ſont à réparer, les ouvrages qui ſont à faire. *Reficienda, reparanda, reſarcienda.* On a arrenté cette métairie, à la charge de faire toutes les *réparations.* Un Patron Écléſiaſtique eſt tenu de faire les *réparations* du chœur, les Paroiſſiens celles de la nef. Les *réparations* des gros murs, des portes, des planchers & des couvertures, ſont à la charge du propriétaire, ce ſont groſſes *réparations.* Le locataire n'eſt tenu que des vitres des ſerrures & aûtres menuës *réparations*, qu'on appelle *réparations locatives.* Les *réparations* viagères ſont toutes les *réparations* d'entretenement hors les quatre gros murs, les poûtres, les couvèrtures entières & les voutes. DE LAURIÈRE.

RÉPARATION, ſe dit auſſi hors les bâtimens, des chôſes qui ont beſoin d'être racommodées ou rétablies. *Reſtitutio, reſtauratio.* C'eſt une reſtauration neceſſaire pour l'entretien d'un bâtiment. Un propriétaire eſt chargé des groſſes *réparations*, comme murs, planchérs, couvèrtures, &c. & un locataire eſt obligé aux menuës, telles que ſont les vitres, carreaux, dégradations d'âtres, de planchers, &c. DAVILER. On dit, *J'ai fait faire* une bonne *réparation*

réparation à mon habit : mais il ne ſe dit qu'en riant. J'ai bien dîné, & mon ventre avoit grand beſoin de cette *réparation.*

RÉPARATION, ſe dit figurément en chôſes morales, des dédommagemens qu'on paye, des ſatisfactions qu'on fait pour les torts qu'on a caûſez, pour les injures qu'on a faites, pour les crimes qu'on a commis. *Incommodorum præſtatio; damni, injuriarum ſatisfactio.* Quand des bêſtiaux ont été en dommage, on condamne à une ſomme cèrtaine pour la *réparation.* Cet homme a été condamné à faire *réparation* d'honneur à cette femme qu'il avoit injuriée, offenſée, de lui donner un acte de *réparation.* Il a été convaincu d'avoir commis un tel crime, pour *réparation* duquel il a été condamné à être pendu & étranglé, & auparavant à faire amande honorable. La ſageſſe de la loi ne commet la *réparation* des injures qu'à ceux qui ne les ont point reçuës. M. Ésp. On ordonne une réintégrande pour la *réparation* du trouble qu'on a fait à un paiſible poſſeſſeur. Il ſe dit auſſi quelquefois en riant. Pour *réparation* de mon honneur, on me dreſſera un grand pavillon de gâze. Voit.

RÉPARER. v. act. Rétablir un bâtiment, le remèttre en bon état. *Reficere, reparare, reſtituere, reſtaurare.* Les ennemis ont *réparé* la brêche, ſi-tôt qu'elle a été faite. Les Tréſoriers de France ont ſoin de faire *réparer*, & entretenir les chemins.

RÉPARER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Culpam admiſſam corrigere, emendare, luere, exolvere.* Il avoit fait une grande faute, mais il l'a bien *réparée* dans la ſuite par ſon adreſſe. Combien de femmes ont recours à l'art pour *réparer* les outrages des années. Bell. Cette ſucceſſion eſt bien venuë à ce jeune homme pour *réparer* les brêches de ſon patrimoine. Il a été longtems fainéant, mais il a bien *réparé* le tems pèrdu. *Réparer* l'honneur d'une fille grôſſe, c'eſt l'épouſer. *Réparer* l'honneur de quelqu'un qu'on a offenſé, ou dont on a flétri la réputation, c'eſt lui faire ſatisfaction ; révoquer ce qu'on a fait. Ce Général a bien *réparé* ſa réputation qu'une fuite, une peur trop précipitée avoit pèrduë.

On dit auſſi, *Réparer* le dommage, tel que celui qu'on fait des bêſtiaux dans une tèrre. *Damna reſarcire, rependere.* Il faut bien du tems à un malade pour *réparer* ſes forces pèrduës. Les alimens *réparent* ce que la chaleur naturelle détruit à tout moment.

RÉPARER, ſe dit auſſi des Artiſans qui ont fondu ou jetté en moule quelque figure, quand ils y touchent avec le ciſeau, le burin, ou aûtre inſtrument, pour y pèrfectionner les endroits qui ne ſont pas bien venus. *Expurgara, perficere, polire, expolire.* On nettoye, on *répare* une ſtatuë, qui a été jettée en moule, quand on en ôte les barbes, & ce qu'il y a de trop dans les joints & dans les jèts. Pomey.

RÉPARER, en matière de médailles, c'eſt, Retoucher des médailles enſorte qu'étant fruſtes, & éffacées, elles paroiſſent nettes, & liſibles. *Retractare, reſtaurare.* Pour cela on enleve la rouille avec le burin, on rétablit les lèttres, on polit le champ, & on réſſuſcite des figures qui ne paroiſſoient prêſque plus. Quand les figures ſont rongées on prend une éſpéce de maſtic ou de ciment que l'on attache au métal, & que l'on retaille enſuite ſi proprement qu'on s'imagine que les figures ſont entières, & bien conſèrvées. Mais rien ne gâte tant les médailles que de les *réparer.*

RÉPARER, ſignifie auſſi ſimplement, Parer, orner. *Ornare, exornare, excolere.* Quand cette femme à ſes habits neufs, cela la *répare* toute.

RÉPARER. Voyez REPAIRER.

RÉPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ornatus, exornatus.*

REPARIER. Vieux v. act. Regagner. Reprendre en tèrmes de guèrre. Par éxemple, *Reparier* l'Oſt, c'eſt regagner le Camp. Villehardoüin. Borel. *Recipere.*

REPARLER. v. act. & rédupl. Parler une ſeconde fois. *Rurſus loqui.* Je vous prie de *reparler* à mon Rapporteur pour lui recommander de nouveau mon affaire ; il en *reparlera* demain à la Chambre. Je vous ai *reparlé* pluſieurs fois de ce deſſein, c'eſt une chôſe à entreprendre.

REPAROÎTRE. v. n. & rédupl. Se remontrer, paroître de nouveau. *Denuò apparere, videri, ſpectari.* Le ſoleil commence à *reparoitre* ſur l'horiſon. C'eſt la même Comète qu'on a obſèrvée au ſiécle paſſé, qui *reparoit* maintenant. Ce Banquiér a été longtems caché à caûſe du déſordre de ſes affaires ; mais il *reparoit* ſur la Place. Il y a des gens qui ſe mêlent de prédire l'avenir, & qui, démentis par des évenemens contraires à leurs prédictions, *reparoiſſent* auſſi hardiment dans les compagnies que s'ils avoient bien rencontré. Bay.

REPARTIE. ſ. f. Replique. *Reſponſio, reſponſum.* Il eſt dangereux d'attaquer ce Satirique, il a d'aigres *reparties*, de promptes *reparties.* Il y a des raiſons ſi convainquantes, qu'elles ſont ſans *repartie.* Quoiqu'une *repartie* vive & prompte faſſe honneur à l'éſprit, il eſt ſouvent plus ſage de ſe retrancher à une *repartie* plus judicieûſe que brillante. Bell. On oublie plus aiſément une réponſe groſſière, qu'une *repartie* fine, & piquante. Id. Il y a bien de la différence entre une *repartie* libre, & ſpirituelle, & un ſarcaſme offenſant. Wicq. Il valoit mieux vous taire, que de faire une *repartie* ſi froide, & ſi plate. S. Évr.

REPARTIR. v. act. *Je repartis, tu repartis, il repartit, nous repartiſſons. Je repartiſſois. Je repartis. J'ai reparti. Je repartirai. Que je repartiſſe.* Subdiviſer une chôſe qui eſt déjà diviſée. *Subdividere, iterum, tertio dividere, partiri.* Il faut coupper cette étoffe en deux, & puis la *repartir* en trois, pour couvrir cette demi-douzaine de ſiéges. Il eſt vieux en ce ſens.

REPARTIR, ſe dit auſſi des ſommes qu'il faut diviſer en quantité d'aûtres & avec cèrtaine proportion. *Diſtribuere, repartiri.* Il y a eu des nonvaleurs ſur cette impoſition des tailles, il en faut *repartir* la ſomme ſur les habitans de la Parroiſſe.

REPARTIR, ſignifie auſſi, Repliquer. *Reponere, reſpondere, referre, replicare.* Alors il ſe conjugue, *Je repars, tu repars, il repart, nous repartons. Je repartois. Je repartis. J'ai reparti. Je repartirai. Que je reparte.* Il croyoit avoir bien répondu à cet argument, mais on lui *repartit* une chôſe qui lui fèrma la bouche. On attaqua de pluſieurs injures ce cavaliér, mais il *repartit* de la main à bons coups d'épée.

REPARTIR, eſt auſſi réduplicatif, & ſignifie, Partir une ſeconde fois. *Denuò proficiſci, diſcedere.* Il ſe conjugue comme dans la ſignification de repliquer. Ce Courriér ne fut pas plûtôt arrivé, qu'on l'obligea à *repartir.*

RÉPARTITION. ſ. f. Diviſion, régalement d'une impoſition ou d'une charge ſur pluſieurs particuliérs pour ſçavoir ce que châcun en doit porter. *Repartitio, diviſio, diſtributio.* Il s'eſt trouvé cette année tant de nonvaleurs ſur les tailles de cette Parroiſſe, il en faut faire la *répartition* ſur les habitans, en faire une nouvelle impoſition. Les Princes d'Allemagne ont fait la *répartition* des quartiérs de leurs trouppes pour les logemens pendant l'hivèr.

REPAS. ſ. m. Nourriture que les hommes prennent à cèrtaines heures du jour pour entretenir leur vie. *Cibus, cibatus, refectio.* Cet homme a bon appetit, il fait ſes quatre *repas* par jour ; c'eſt-à-dire, le déjeûner, dîner, goûter & ſouper. Il ne boit point hors de ſes *repâs.* Il eſt ſobre en ſes *repâs.* On paye en cette aubèrge tant par *repâs.* Il faut loüer Dieu devant & après le *repâs.*

Ménage dérive ce mot de *paſtus.* On dit en Anglois *repaſt*, & en Italien & Éſpagnol *paſto.*

REPAS, ſe dit auſſi d'un régal qu'on fait à ſes amis qu'on invite à manger. *Epulum, epulæ, convivium.* Cet homme nous a donné un grand, un plantureux *repâs*, un magnifique *repâs.* Le bourgeois dit, Venez prendre un mauvais *repas* chez moi. Les *repâs*, dont l'Écriture nous a conſèrvé la mémoire, montrent que les anciens Hébreux n'étoient pas fort délicâts. Abraham donnant à manger à trois Anges leur ſèrt des pains cuits ſous la cendre, un veau gras cuit à la hâte, du lait & du beurre ; mais en récompenſe la quantité étoit grande : trois meſures de farine & un veau entiér pour trois pèrſonnes. Joſeph fit ſèrvir à Benjamin une portion de viande cinq fois plus grande que celle de ſes aûtres frères. *Mém. de Trév.* 1714. *p.* 46.

Dans l'Antiquité ſouvent les *repas* étoient des ſacrifices. C'eſt pour cela qu'on voit les Rois eux-mêmes les préparer.

On dit auſſi en Théologie, que la communion eſt un *repâs* céleſte, un Sèrmon un *repâs* ſpirituel.

On dit provèrbialement, un *repâs* de la cigogne, en parlant d'un *repâs* dont les mèts ſont tellement diſpôſez, qu'il n'y a que le maître qui en puiſſe manger.

LE REPAS D'UN PHILOSOPHE, en tèrme de Philoſophie Hèrmétique, C'eſt lorſqu'il apprend quelque chôſe qui peut lui être utile.

REPAſSER. v. act. & rédupl. Paſſer une ou pluſieurs fois par un même lieu. *Eandem viam ſæpius remetiri; relegere, repetere.* Les Courriérs paſſent & *repâſſent* deux fois la ſemaine par là. Caron ne *repâſſe* pèrſonne dans ſa barque. La chaſſe a paſſé & *repâſſé* dix fois pardevant nous. L'armée d'Italie a *repâſſé* les monts ; c'eſt-à dire, revient en France. Qui paſſe l'Achéron ne le *repâſſe* plus. Des-H.

REPAſSER, ſignifie auſſi, Retoucher un ouvrage, le corriger, le finir, ſoit avec le pinceau, ſoit avec la plume, ſoit avec la lime, le ciſeau, &c. *Recolere, retractare, tangere.* Un Auteur doit *repâſſer* cent fois ſur ſon Ouvrage, avant que de le laiſſer ſortir de ſes mains. *Repâſſez* attentivement ſur vôtre paraphrâſe. Port-R. Cet Artiſan a bien *repâſſé* ſon travail.

REPAſSER, ſignifie auſſi, Donner un nouveau luſtre à pluſieurs chôſes qui ſont uſées ou gâtées, les remettre en bon état. *Illuſtrare, ornare, ſplendidum efficere, reddere.* On fait *repâſſer* les cuirs d'un carroſſe, quand ils ſont ſalis & demi uſez. On *repaſſe* les étoffes par la teinture, quand elles ſont déteintes. Les Boulangérs *repâſſent* leurs pains raſſis, en les remettant dans le four

pour les ratendrir. On *repaſſe* le vin vieux ſur le nouveau, ſur un rapé, pour lui redonner ſa première force. On *repaſſe* les raſoirs ſur la pierre pour leur donner le fil, & les rendre plus trenchans. On *repaſſe* du linge ſur la platine, & avec des fers, quand il n'eſt pas encore ſale, mais ſeulement chiffonné. Les Jardiniers diſent, *Repaſſer* une allée; pour dire, Paſſer le rateau ſur une allée pour la nettoyer, pour la rendre propre.

REPASSER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles; & ſignifie Reflêchir, ſe remettre en la mémoire. *In memoriam revocare, reputare, recogitare, revolvere animo, meditari.* Il faut qu'un Chrétien *repaſſe* le ſoir ſur les actions qu'il a faites durant le jour, pour faire ſon examen. J'ai *repaſſé* cent fois dans mon eſprit cette action, ſans pouvoir découvrir par quel motif elle a été faite. Il *repaſſa* tous les ſervices qu'il avoit rendus à l'État. ABL. On dit auſſi *repaſſer*, lorſqu'on recompte ou qu'on calcule de nouveau quelques ſommes pour voir ſi on ne s'eſt point trompé la prémiére fois.

On dit auſſi, que les Comédiens *repaſſent* une piéce. *Repetere.* Quand ils ſont la répétition entr'eux d'une vieille piéce pour la jouer de nouveau, & voir s'ils ne l'ont point oubliée.

On dit dans un ſens tout-à-fait Burleſque, *Repaſſer* le bufle à quelqu'un, pour dire, le maltraitter. On lui a *repaſſé* ſon bufle à coups de bâtons. *Fuſtibus egregie excipere.*

REPAVER. v. act. Raccommoder le pavé rompu, ou paver de nouveau ce qui avoit été pavé autrefois. *Rurſus pavimento ſternere, conſternere, pavire.* Il avoit fait dépaver ſa cour & la ſabler, mais il s'eſt aviſé de la faire *repaver*. Il faut ſouvent *repaver*, raccommoder les âtres de cheminées.

REPAVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Stratus, conſtratus,*

REPAYER. v. act. & rédupl. Payer une ſeconde fois. *Iterum ſolvere.* Quand on a payé au préjudice d'une ſaiſie, il faut *repayer*, payer une ſeconde fois. Il a payé & *repayé* l'affront qu'il avoit fait à ſon maître, qui s'en eſt vengé en pluſieurs façons.

REPEIGNER. v. act. & rédupl. Peigner de nouveau. *Iterum pectere capillos. Repeigner* une perruque, du chanvre, de la laine. *Lanam, cannabim carminare.*

REPEINDRE. v. act. & rédupl. Peindre de nouveau. *Denuò pingere, depingere.* Il a fait *repeindre* ſa galerie, à cauſe que la peinture en étoit mal faite, vieille & enfumée. On fait *repeindre* les panneaux d'un carroſſe pour en changer le blâſon.

REPENDRE. v. act. & rédupl. Pendre une ſeconde fois. *Rurſus appendere, ſuſpendere.* Ce tableau eſt tombé, il le faut *rependre* au même lieu où il étoit pendu.

REPENDU, UE. part. paſſ. & adj. *Iterum appenſus, ſuſpenſus.*

REPENSER. v. act. n. & rédupl. Penſer pluſieurs fois à une chôſe; la bien examiner. *Perpendere, recogitare, meditari.* Quand je *repenſe* à ce que vous m'avez dit, je trouve que vous avez raiſon. Un homme prudent doit penſer & *repenſer* pluſieurs fois à une chôſe de-conſéquence qu'il veut entreprendre. *Repenſez* mûrement à vos actes tragiques. GOD. Penſer de nouveau, ce que vous aviez déjà penſé & *repenſé.* PÉLISSON.

REPENTAILLES. ſ. f. & pl. Vieux mot. C. Repentir. *Pœnitentia. Rebours de Mathiolus.*

En repentailles, *en latébres,*
Trébuſcha ça ius en ténébres.

C'eſt encore à préſent un terme populaire, mais qui ne ſe dit qu'en cette phraſe, Il en eſt aux *repentailles*; pour dire, il eſt fâché de ce qu'il a fait. *Dolor, pœnitentia, reſipiſcentia.*

On a appellé autrefois *repentailles*, la peine ou amende qu'on faiſoit payer à ceux qui vouloient rompre un mariage contracté, non ſeulement à la partie conteſtante, mais même aux Prélats de l'Égliſe.

REPENTANCE. ſ. f. Action par laquelle on ſe repent, regrêt, douleur qu'on a de ſes péchez. *Pœnitentia, animi dolor.* L'Académie prétend que ce mot vieillit; mais on croit que les Prédicateurs empêcheront qu'il ne vieilliſſe davantage, à cauſe du beſoin qu'ils en ont. Il ne ſe faut préſenter au tribunal de la Confeſſion qu'avec une vive *repentance* de ſes péchez. La *repentance* eſt bien ſouvent un regrêt de mourir, plûtôt qu'une douleur d'avoir mal vécu. FLÉCH. Ce n'eſt pas aſſez qu'une *repentance* ſoit ſincère pour être ſalutaire; il faut outre cela qu'elle ſoit produite par la ſeule douleur d'avoir offenſé Dieu. PORT-R. La *repentance* eſt un état triſte, & mortifiant, & c'eſt un aveu de corruption qui choque trop la fierté humaine. S. ÉVR. Quand on ne voit pas l'énormité du crime, on ne ſent pas les remords qui menent à la *repentance.* ID.

REPENTANT, ANTE. adj. Qui eſt marri; qui a regrêt d'avoir fait quelque chôſe. *Pœnitens, dolens, mærens.* Pour avoir abſolution de ſes péchez, il faut être contrit & *repentant.* Triſte & *repentant* de ſa témérité, il rêvoit à ſa mauvaiſe deſtinée. S. ÉVR. Que ne peut un Amant aimé & *repentant*? H. S. DE M.

REPENTIN, INE. adj. m. & f. Ce mot vient du Latin *repentinus*, & ſignifie, Prompt, ſubit. Mais il ne peut paſſer que dans le ſtile le plus Burleſque.

Ende de frayeur en piſſa;
Comme en viſion repentine,
Ordinairement on urine. SCAR.

REPENTIR. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel, Regretter quelque chôſe, être fâché, être mortifié. *Pœnitere, pœnitentia duci, affici.* Tous les Princes qui ont abdiqué la Couronne s'en ſont *repentis*. Il ne ſe faut jamais *repentir* d'une bonne action. Beaucoup de gens ſe *repentent* de s'être mariez, & ſe *repentent* trop tard. Il y a des gens qui ſe *repentent* de tout ce qu'ils ont fait, & de tout ce qu'ils n'ont pas fait. M. SCUD. Un honnête homme eſt aſſez puni quand il eſt obligé de ſe *repentir*. CLAUD. Un fameux Philoſophe a dit que le ſage ne ſe *repent* jamais: c'eſt plutôt le fou qui ne ſe *repent* de rien; il ne voit pas ſes fautes. M. SCUD.

Mieux vaut faire, & ſe repentir,
Que ſe repentir *& rien faire.* S. GEL.

REPENTI, IE. adj. *Pœnitentiâ, dolore tactus, ductus, perculſus.*

REPENTIR. ſ. m. Regrêt; action par laquelle on ſe repent. *Pœnitentia, dolor animi, reſipiſcentia.* Il y a des gens qui ſe repentent de tout ce qu'ils ont fait, & de tout ce qu'ils n'ont pas fait; cette ſorte de *repentir* eſt inégalité, & irréſolution. M. SCUD. Démoſthène en refuſant les faveurs de Laïs pour dix mille écus, dit qu'il n'achetoit pas ſi cher un *repentir*. Les Amans ſont ſujets à mille *repentirs* frivoles, qui ne les guériſſent de rien. M. SCUD. Les *repentirs* ſuivent l'engagement. DES-H. Lucien répréſente le *repentir* ſous la figure d'une Dame vêtuë de deüil, qui tourne la tête du côté de la vérité, & pleure de regrêt & de honte. Un *repentir* vif & ſincère efface bien des péchez. BOSS. Le dégoût, & le *repentir* accompagnent d'ordinaire les plaiſirs des ſens. S. ÉVR. Le vice laiſſe après lui un long & funeſte *repentir*. FL. Le *repentir* eſt d'ordinaire accompagné de mortification, parce qu'il faut ſe reprocher d'avoir agi imprudemment, ou contre la raiſon. M. SCUD.

Employez bien cette ſaiſon ſi belle
Qu'un tardif repentir *trop vainement rappelle.* S. ÉVR.

On dit, Il n'eſt pas au *repentir* d'avoir vendu ſa charge; c'eſt-à-dire, qu'il s'en repent déjà. *Dolere, pœnitere, moleſtitia affici.* On dit qu'il ne faut qu'un bon *repentir*; c'eſt à dire, qu'une bonne réflexion, un bon retour pour ſe corriger, pour devenir homme de bien.

On appelle Filles *Repenties*, un Monaſtère de femmes malvivantes qui ſe ſont converties, & qui font pénitence. *Feminarum pœnitentium, ſive reſipiſcentium ſeceſſus.*

REPERCER. v. act. & rédupl. Percer encore une fois. *Iterum forare, aperire, perforare.* On a percé ce muid trop bas, il faut le *repercer* plus haut. On a *repercé* le mur pour donner à ces deux maiſons la communication qu'elles avoient ci-devant.

RÉPERCUSSIF. adj. Terme de Médecine qui ſe dit de quelques médicamens qui ſont froids & aſtringens, comme laituës, concombres, &c. qui repercutent en dedans les humeurs. *Repercutiens, retundens.*

RÉPERCUSSION. ſ. f. Action qui réflêchit, qui renvoye les rayons. *Repercuſſus, rejectus, rejectio, repercuſſio.* La *repercuſſion* n'eſt autre chôſe que l'action du rayon qui ayant frappé un corps, en va frapper un autre. Une balle pouſſée contre un corps ſolide fait une *repercuſſion*. La lumière de la lune n'eſt qu'une *repercuſſion* des rayons du ſoleil.

RÉPERCUSSION, ou rebattement, en termes de Muſique, eſt une répetition fréquente des mêmes ſons. C'eſt ce qui arrive dans la modulation où les chordes eſſentielles de châque mode ou de la triade harmonique doivent être rebattuës plus ſouvent que pas une des autres, & entre les trois chordes de cette triade les deux extrêmes, c'eſt-à-dire, la finale & la dominante (qui ſont proprement la *repercuſſion* de châque mode) doivent plus ſouvent être rebattuës que celles du milieu ou la médiante. Mais pour bien faire il faut que les chordes eſſentielles tombent dans les bons tems de châque meſure, & qu'elles ſoient des notes ou longues, ou cenſées longues. BROSSARD.

RÉPERCUTER. v. act. Réflêchir, repouſſer l'action de quelque agent. *Repercutere, retundere.* Un contre-cœur de cheminée *répercute*, réflêchit la chaleur du feu dans la chambre. Ce qui fait la vivacité du feu de revèrbère, c'eſt que le haut du fourneau *répercute* la flamme ſur les vaiſſeaux qui ſont bas. Les Médecins ont des remédes qui *répercutent.*

RÉPERCUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repercuſſus, reflexus.*

REPERDRE. v. act. & rédupl. Perdre ce qu'on avoit gagné, ou

ou

ou pèrdre une ſeconde fois. *Ludo parta amittere.* Il avoit gagné cent mille francs, mais il les a *repèrdus*. Il avoit déja pèrdu la prémière partie, il a *repèrdu* encore en revenche.

Reperdu, ue. part. paſſ. & adj. *Amiſſus denuò.*

REPÈRE. ſ. m. Tèrme d'Artiſan, qui ſe dit des marques ou points que les Ouvriérs font ſur les piéces d'aſſemblage, pour retrouver les joints de celles qui conviennent enſemble. *Notæ, lineæ; puncta.* C'eſt une marque qu'on fait ſur un mur pour donner un allignement, & arrêter une meſure de cèrtaine diſtance, ou pour marquer des traits de niveau autant ſur un jalon que ſur un endroit fixe. Ce mot vient du Latin *reperire*, retrouver, parce qu'il faut retrouver cette marque, pour être ſûr d'une hauteur, ou d'une diſtance. Les Ménuiſiérs nomment auſſi *reperes*, lès traits de pièrre noire ou blanche, dont ils marquent les piéces d'aſſemblage pour les monter en œuvre: & les Paveurs, cèrtains pavez qu'ils mettent d'éſpace en éſpace pour conſèrver leur niveau de pente. Davilèr. Il y a des *reperes* aux lunettes d'approche, pour les allonger, ou les raccourcir. Une horloge à pluſieurs mouvemens qui eſt démontée ſe peut facilement raſſembler, quand les *reperes* ſont bien marquez. L'Académie écrit *repaire*. On appelle piéces *repérées*, celles qui ont ces ſortes de marques pour mieux reconnoître où il les faut raſſembler.

REPERIER, vieux v. n. Retourner au repaire, arriver de déhors. *Pèrceval.* Borel. *Redire, Peregrè advenire.*

RÉPÈRTOIRE. ſ. m. Lieu où l'on trouve ce dont on a beſoin. *Repertorium, index, tabella.* Les indices des livres ſont des *répertoires* qui enſeignent où ſont traittées les matières qu'on chèrche. Les lieux communs ſont des *répèrtoires* utiles aux Sçavans, auſſi-bien qu'aux ignorans.

Répèrtoire, ſe dit auſſi des pèrſonnes ſçavantes ou curieûſes qui ont fait pluſieurs réchèrches. *Annotatio, index, perquiſitio.* Ce curieux eſt un *répèrtoire* de médailles, d'antiquitez. Ce Sçavant eſt un *répèrtoire* d'hiſtoires, d'obſèrvations, de critique. Cet aûtre eſt un *répèrtoire* de nouvelles.

Géraſte eſt un vieux répèrtoire
Des complimens du tems paſſé;
Il en a meublé ſa mémoire,
Pour laver, pour s'aſſeoir, pour inviter à boire. Senecé.

Répèrtoire Anatomique. C'eſt une grande ſalle près l'Amphiteâtre des Diſſections, où l'on conſèrve avec ordre les ſquelêts tant humains que d'animaux, comme le *Répèrtoire* du Jardin du Roi à Paris. Davilèr.

REPÊſCHER. v. act. Retirer de l'eau une chôſe qui y eſt tombée. *Extrahere, educere.* On a été long tems à *repêcher* le corps de cet homme qui s'eſt noyé. Ces bûches s'en alloient avau l'eau, mais on en a *repêché* une bonne partie. C'eſt un grand hazard, ſi on *repêche* le poiſſon qui s'eſt une fois échappé.

REPESER. v. act. & rédupl. Peſer une ſeconde fois. *Rurſus ponderare, librare.* Il faut *repeſer* au logis la viande que le Boucher a peſée à la boucherie, & l'on trouvera ſouvent de la différence au poids. Au figuré on dit, Il faut peſer & *repeſer* pluſieurs fois dans ſon éſprit tous les avantages & les inconvéniens d'une affaire, avant que de l'entreprendre.

Repesé, ée. part. paſſ. & adj. *Ponderatus, libratus.*

RÉPÉTER. v. act. & n. Dire pluſieurs fois une même chôſe. *Repetere, iterare.* On ne ſçauroit trop dire & *répéter* aux hommes ce qui eſt de leur devoir. Les faiſeurs de contes ſont ſujets à *répéter*, auquel cas il ſont fort ennuyeux. Lorſque dans un diſcours on trouve des mots *répétez*, & qu'en éſſayant de les corriger, on les trouve ſi propres qu'on gâteroit le diſcours, il les faut laiſſer. Pasc.

Répéter, ſignifie auſſi; Concèrter & s'éxèrcer à faire pluſieurs fois la même chôſe pour la retenir, ou pour la mieux pratiquer, pour la mieux entendre. *Repetere, recenſere, inter ſe mutuò conferre.* On *répéte* pluſieurs fois les concèrts, les ballêts, les Comédies, pour voir ſi on eſt d'acord. On fait *répéter* aux écoliérs leur leçon pour la bien apprendre, on leur *répéte* on leur éxplique lès écrits qu'ils ont pris ſous les Maîtres.

Répéter, en tèrmes de Palais ſignifie, Avoir une action en Juſtice, par laquelle on prétend & on redemande quelque chôſe. *Repetere.* Un Tuteur a droit de *répéter* contre ſon mineur les ſommes qu'il a avancées pour lui. Un Procureur *répéte* contre ſa partie ſes frais, ſalaires & vacations. Il y a lieu de compenſation, quand les parties ont pluſieurs chôſes à *répéter* l'une contre l'aûtre. *Répéter* quelque chôſe ſur une pèrſonne. Le Mait. par la loi il m'eſt pèrmis de *répéter* ce que j'aurois donné à quelqu'un pour le porter à faire quelque chôſe de loüable, & la loi ſe fonde ſur ce principe, qu'il eſt lui même obligé de la faire; par exemple, ſi je lui donne de l'argent pour ne pas tuer un homme, étant obligé lui même de ne tuer pèrſonne, quand on ne lui donneroit rien, je ſuis recû à le contraindre de me rendre mon argent, quoi que ce ſoit cet argent qui l'ait empêché de tuer. A la vérité à l'égard d'une action mauvaiſe telle qu'elle ſeroit ſi je lui donnois cet argent pour tuer, la loi conſidérant que la turpitude de l'action vient de moi-même, veut que l'argent ſoit pèrdu pour moi; cependant Grotius dit qu'encore que tout cela ſoit loüable, cela néanmoins n'eſt point conforme à l'équité naturelle, qui ne regarde aûtre chôſe pour nous rendre légitimes maîtres de ce qu'on nous donne, ſi ce n'eſt que celui qui donne ait volonté de donner. Courtin.

On dit encore au Palais, *répéter les témoins. Teſtes repetere.* C'eſt une procédure qui ſe fait en matière criminelle. Lorſque l'on a publié des monitoires, & que les pèrſonnes qui ont connoiſſance du fait en queſtion ſont allées à révélation au Curé, la partie intéreſſée peut demander au Juge que ſes pèrſonnes ſoient oüies devant lui par forme d'information. Le Juge ordonne qu'ils ſeront aſſignez, & entendus devant lui. C'eſt ce qu'on appelle *répéter les témoins.*

Répéter, en dogmatique ſignifie auſſi, Réïtérer quelque action. *Contrahere, reiterare.* Les habitudes ſe forment par les actions pluſieurs fois *répétées* ou reïtérées. Les échos *répétent* pluſieurs fois le ſon & la voix. De petits coups de marteau pluſieurs fois *répétez* cauſent à la fin un grand éffet.

Répété, ée. part. paſſ. & adj. *Repetitus, contractus.*

RÉPÉTITEUR. ſ. m. Maître qui donne des leçons à des écoliérs, & qui les faits répéter. *Repetitor.* Les Souffleurs s'appellent des *Répétiteurs* de Droit. Les Hybèrnois ſont propres pour être *Répétiteurs* de Philoſophie.

RÉPÉTITION. ſ. f. Redite. *Repetitio, reiteratio, iteratio.* Un Avocat eſt ennuyeux à cauſe de ſes *répétitions.*

Répétition, Figure de Rhétorique. Il y en a pluſieurs eſpéces dans la Rhétorique, celle qui eſt appellée πλοκὴ, ou envelopement, eſt une figure qui répéte un même mot dans une même phrâſe, & qui pour cette *répétition* donne un caractère, ou une qualité à la pèrſonne ou à la chôſe portée par le prémiér mot qu'elles n'auroient pas ſans le ſecond. Ainſi l'on dit *Coridon eſt toujours Coridon.* Et l'on entend dire par là, que Coridon eſt un homme hors du commun, ſe ſèrvant ainſi de ſon propre nom pour l'éxprimer. Cela eſt pris de la VII. Églogue de Virgile, ou il introduit Coridon diſputant avec Thyrſis, & dont ayant été le vainqueur, le bèrger qui les jugeoit, dit ces mots pour Éloge de Coridon, que depuis ce tems là ils regardèrent Coridon comme Coridon, c'eſt à-dire, comme un homme ſingulier, de meme que ſi nous diſions ſelon la manière ordinaire, il eſt Coridon, c'eſt tout dire. Ainſi le ſecond Coridon rejaillit ſur le prémier & en accomplit l'idée: & c'eſt la meme choſe, que quand nôtre Seigneur dit, *Que vôtre langage ſoit ouy, ouy.* Car il entend que quand on dira *ouy*, cet *ouy* doit demeurer *ouy*, & être inviolable & immuable; le ſecond ouy donnant ce ſens au prémier, parce qu'il porte l'eſprit à la vraye & naturelle ſignification du mot *ouy*, qui ne ſeroit plus *ouy* s'il ſortoit de l'affirmative, & du non de même. Courtin. La *répétition* s'employe avec force, & avec grâce. Une *répétition* eſt vicieûſe ſi elle n'eſt point néceſſaire, & ſi elle ne rend pas le diſcours plus clair, & plus ſoutenu. Les *répétitions* font dans le diſcours ce que font les ſeconds coups de pinceau dans la peinture; ils rendent les couleurs plus vives, & plus fortes. S. Évr. Comme en ces exemples: *Jéruſalem, Jéruſalem* qui tuë les Prophétes; &c. *Mon Dieu! Mon Dieu!* pourquoi m'abandonnez-vous?

Je le pardonne au Roi qu'aveugle ſa colère,
Et qui de mes chagrins ne peut être éclairci:
Mais vous, *Seigneur*, mais vous, *me traitez-vous ainſi?*
Racin.

RÉPÉTITION. Tèrme de Muſique Voyez RÉPLIQUE.

Répétition, ſignifie auſſi la réïtération d'une action. *Iterata actio.* Les habitudes s'acquièrent par la *répétition* des actes. *Per diverſos actus repetitos contrahitur habitus.* De la manière dont vous ſçavez renouveller vos agrémens, vous avez encore pour 20. ans, avant que de tomber dans aucune *répétition* de charmes. Les *répétitions* ſont fort utiles aux écoliers pour leur faire retenir leurs leçons. Les muſiciens doivent faire pluſieurs *répétitions* de leurs concèrts; les Comédiens de leurs comédies, avant que de les faire voir au public.

On appelle pendule à *répétition*, une pendule qui répéte autant de fois que l'on veut, l'heure qu'elle a ſonné la dèrnière fois. *Libramentum reſonans, indicans.* Il y a auſſi des montres à *répétition.*

Répétition, ſignifie auſſi, l'action qu'on a en Juſtice pour redemander ce qu'on a payé de trop, ou avancé. *Retroactio, repetitio.* Quand on a payé plus qu'on ne doit, il y a lieu à la *ré-*

 pétition.

pétition. On a droit de *répétition*, quand on a payé pour un aûtre, pour l'obliger au rembourſement.

RÉPÉTITION *de retrait*. C'eſt la *répétition* qui ſe fait d'une chôſe venduë en vèrtu du droit de retrait lignager. Dans les Coutumes d'Anjou, du Maine, de Touraine & de Lodunois le plus proche parent du côté & ligne du vendeur peut retirer par retrait lignager la chôſe venduë à un aûtre parent du côté & ligne, ſi le parent qui a acquis eſt dans un degré de parenté plus éloigné. c'eſt là ce qui s'appelle *Répétition de retrait*.

RÉPÉTITION DE TÉMOINS. Procédure en matière criminelle. *Teſtium repetitio*. Voyez RÉPÉTER, ou RECENSEMENT.

RÉPÉTITION, ſe dit auſſi des Recueils ou Compilations de Droit, quand on ramaſſe tout ce qui a été dit par les Auteurs ſur une matière. *Collectio*, *excerpta collectanea*. Benedicti a fait un gros Volume de *Répétitions* de Droit ſur le Chapitre Raynutius, *de Teſtamentis*, où il a recueilli tout ce qui a été dit ſur les matières teſtamentaires.

REPÉTRIR. *Rurſus ſubigere*. Voyez REPAISTRIR.

RÊPEUË. ſ. f. Repas. *Menſa*, *cibus*. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part des écorniſleurs, des chèrcheurs de franches *repuës*, qui vont excroquer quelque repas.

REPEUPLEMENT. ſ. m. qui ſe dit du ſoin qu'on a de replanter les forêts, & d'en conſèrver le plant. *Frequentatio*, *ſupplementum*. L'Ordonnance recommande aux Officiers le *repeuplement* des forêts.

REPEUPLER. v. act. Peupler de nouveau ce qui avoit été dépeuplé. *Propagare*. On n'a jamais pû *repeupler* l'Aſie & la Grèce, depuis que les guèrres d'Orient les ont dépeuplées.

REPEUPLER, ſe dit auſſi des animaux & des plantes. *Frequentare iterum*. On a mis des Gardes-chaſſe dans cette plaine qui étoit fort dépeuplée de gibier, pour la laiſſer *repeupler*. Un Fèrmier eſt tenu de *repeupler* un etang qu'il a pêché, en ſortant de ſa fèrme, d'y mèttre du peuple, du norrain, de l'alevin. Il faut laiſſer *repeupler* les forêts. Il faut *repeupler* ce vèrger, y mèttre de nouveau plant.

REPEUPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Propagatus*, *frequentatus*.

REPIC. ſ. m. Tèrme du jeu du Piquet, qui ſe dit quand un joüeur compte 30. points dans le jeu qu'il a en main, ſans jetter de cartes : alors il compte quatre-vingt-dix, & gagne la partie, s'elle eſt en cent. *Sexageni & nonageni*. Quand on a quinte & quatorze & le point, on fait un *repic*.

Il s'employe auſſi quelquefois figurément; pour dire, Avoir le deſſus ſur quelqu'un, l'emporter de beaucoup ſur lui: mais c'eſt ſeulement dans le ſtile Burleſque. Vous allez faire pic, *repic* & capot tout ce qu'il y a de galand à Paris. MOL. *Nullum relinquere punctum*.

REPILER. v. act. & rédupl. Piler une ſeconde fois. *Rurſus tundere*, *contundere*. L'émeril & les poudres ſont pilées & *repilées* juſqu'à ce qu'elles puiſſent paſſer par le tamis.

REPIQUER. v. act. & rédupl. Piquer de nouveaux. *Denuò denſo bombicino interpungere*. On a *repiqué* cette contrepointe, ce matelas, ce corps de juppe. On dit auſſi, *repiquer* du moilon, *repiquer* du grais.

RÉPIT. Voyez RESPIT.

REPLACER. v. act. & rédupl. Remettre une chôſe en la place dont on l'avoit déplacée. *Reponere*. Il avoit fait deplacer ce banc pour refaire le mur de l'Égliſe; ſi-tôt qu'il a été bâti, on l'a *replacé* au même lieu. On ne m'a déplacé que pour me mieux *replacer* ailleurs. La cuiſine étoit incommode en cet endroit, on a bien fait de la *replacer* en cet aûtre endroit.

REPLACÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repoſitus*.

REPLAIDER. v. act. & rédupl. Plaider une ſeconde fois, rentrer en procès. *Iterum litigare*, *renovare*. On avoit accommodé ſes parties; mais il eſt ſurvenu un chicaneur qui les a fait *replaider* de nouveau. Après avoir bien plaidé & *replaidé*, on a mis les parties dos à dos, pas une n'a eu l'avantage. On dit auſſi, On commence à *replaider* au Châtelet; pour dire, On a rouvert les plaids.

REPLANCHEIER. v. act. & rédupl. Faire de nouveaux planchers ou enchâſſis de plancher. *Domum novis tabulatis inſtruere*. Le locataire a fait *replancheier* tout à neuf cette chambre, il y a fait mèttre du parquet, au lieu du plâtre qui y étoit. Il a fallu *replancheier* tout ce bâtiment au bout de dix ans, parceque toutes les poutres & ſolives étoient pourries.

REPLANTER. v. act. & rédupl. Planter une ſeconde fois. *Denuò ſerere*, *reſerere*, *inſerere*. On déplante tous les ans les tulipes, & on les *replante*. Il faut déplanter les laituës, & les *replanter* pour les faire pommer. Il meurt bien des arbres, quand on les *replante*. Les Jardiniers diſent en provèrbe, que ſi le Diable *replantoit* ſa femme, il lui coupperoit la tête.

REPLANTER, ſe dit auſſi au figuré. Je me ſuis retiré deux fois de dèrrière cet homme-là, il s'eſt venu *replanter* devant moi. *Siſtere*, *collocare ſe ante*. Il eſt bas.

REPLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Situs*, *collocatus*, *poſitus*.

REPLASTRER. v. act. & rédupl. Renduire de plâtre, couvrir de plâtre. *Iterum gypſo illinire*, *inducere*. Cette maiſon paroît neuve; cependant elle n'eſt que renduite, & *replâtrée*.

On le dit auſſi au figuré en differentes occaſions. Remarquez le viſage de cette femme qu'elle a *replâtré* avec du blanc, & du rouge. BELL. *Fucare*. Quand on a manqué, on tâche à *replâtrer*, & à couvrir ſa faute.

REPLEIN, EINE. Vieux adj. Plein, remply. *Merlin*. BOREL. *Plenus*.

REPLENI, IE. Vieux part. ou adj. Rempli, ie. BOREL. *Plenus*, *repletus*.

REPLET, ETTE. adj. Qui eſt gras, & bien nourri; chargé d'humeurs, & de cuiſine. *Craſſus*, *perpinguis*, *cibo onuſtus*, *obeſus*. La fièvre trouve à ſe nourrir dans un corps *replet*. Les gens *replêts* ſont ſujèts aux morts ſubites.

Ce mot vient de *repletus*, qui ſignifie quelquefois *gros* & *gras*.

RÉPLÉTION. ſ. f. Trop d'embonpoint; ce qui remplit trop quelque partie. *Repletio*, *obeſitas*, *ſaturitas*. Abondance d'humeurs, & ſur tout de ſang. *Humor*, *copia*. La ſaignée, la diette, ſont des grands remédes, quand on eſt incommodé de *réplétion*. La *réplétion* eſt encore plus dangereûſe que l'inanition.

RÉPLÉTION, ſe dit auſſi de la charge de l'êſtomach, quand on a trop bu & trop mangé. *Nimia ſaturitas*. Quelques Médecins tiennent que toute *réplétion* eſt mauvaiſe, & que celle du pain eſt la pire.

RÉPLÉTION, ſe dit auſſi en Juriſprudence Canonique, du revenu des Bénéfices ſuffiſans pour remplir le droit d'un Gradué, ou d'un Indultaire. Il faut 600. livres de revenu pour la *réplétion* d'un Gradué, quand le Bénéfice eſt obtenu autrement que par ſes degrez; & 400. livres quand il eſt obtenu en vèrtu de ſes degrez. Il faut un Benéfice de 600. livres pour remplir l'Indult. Ci devant la *réplétion* de l'indultaire ſe faiſoit par 200. livres. On ne peut plus rien demander en vèrtu de ſes degrez, ou de ſon indult, quand il y a *réplétion*.

REPLEUVOIR. v. act. & rédupl. Pleuvoir de nouveau. *Iterum pluere*, *compluere*. En Mars & en Avril il pleut ſouvent, en peu de temps on voit *repleuvoir*.

REPLI. ſ. m. qui ſe dit de ce qui eſt mis, ou plié en un, ou en pluſieurs doubles. *plicatura*, *ſinus*, *ruga*, *corrugatio*. Les proviſions & aûtres lettres de Chancelerie ſont ſignées ſur le *repli*. *Diplomatis replicata lacinia*. On écrit les arrêts de vérification & d'enregîtrement, les preſtations de ſerment, ſur le *repli* des Lettres.

REPLI, ſe dit auſſi des chôſes qui vont en tournoyant, & en ſèrpentant. *Gyri varii*. Les ſèrpens n'avançent ſur tèrre qu'en faiſant pluſieurs *replis* de leurs corps. On peint Laocoon embarraſſé par les *replis* d'un ſèrpent.

> *Il arme en ſa faveur mille horribles ſerpens,*
> *Qu'on voit à longs* replis *dans la plaine rampans.* GOD.

On dit auſſi les *replis* du Méandre, & des aûtres rivières qui ſèrpentent dans les plaines. La Seine a bien des plis, & *replis*. *Flexus & reflexus*.

REPLIS, en tèrmes de Manége, ſe dit des ſillons ou inégalitez qui ſont dans la bouche du cheval. On les appelle auſſi *crans*. *Stryges carnea*.

REPLI, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Ce qu'il y a de plus ſecret, de plus caché. *Occultiora*, *ſecretiora*. Les lumières de Dieu découvrent nos défauts juſques dans les *replis* de nos âmes. PORT-R. La Reine faiſoit de ſoigneûſes recherches juſques dans les *replis* les plus ſecrêts de ſon âme, pour y découvrir les moindres déſirs que l'eſprit du ſiécle y pouvoit cacher. FLÉCH. Ceux qui ont tant de plis & *replis* dans le cœur, n'ont jamais l'éſprit juſte; il y a toujours quelque faux jour qui leur donne de fauſſes vuës. LE CH. DE M. Il y a des *replis*, & des recours en nôtre âme qui ſont échappez à Plutarque. S. ÉVR. Comment foüiller dans tous les *replis* de ce cœur impénétrable; S. ÉVR. Déſcartes explique les effèts de la mémoire par pluſieurs plis & *replis* qu'il dit être dans le cèrveau. Colletet a raillé ceux qui veulent chèrcher de la raiſon dans les *replis* d'une Anagramme. Une Épitaphe de la Bruyère dit

> *Sévère & tout enſemble agréable Cenſeur*
> *Il ſonda les* replis *de l'éſprit & du cœur.*

REPLIER. v. act. & rédupl. Plier une ſeconde fois. *Reduplicare*, *Iterum plicare*. On déplie les piéces d'étoffe pour les faire voir, & puis on les *replie* pour les reſſerrer. Quand on fait des peards, on plie, & *replie* pluſieurs fois le papiers où l'on enſerme la poudre.

dre. Vous aurez de la peine à *replier* cette lettre auſſi proprement qu'elle étoit. Il faut *replier* bagage.

Ce mot vient du Latin *replicare*.

Replier, ſignifie auſſi, Redoubler. *Replicare*. On *replie* le devant des manteaux, les bouts des manches qu'on enrichit de paremens; c'eſt à-dire qu'on les rendouble. On dit auſſi, qu'un ſèrpent ſe *replie*, quand il rampe ſur tèrre pour avancer. On dit que la côte ſe *replie* en pluſieurs endroits; pour dire, qu'elle y fait pluſieurs ſinuoſitez.

Il s'employe auſſi figurément, & ſignifie, Revenir, ſe tourner. *Recolligere ſe*. La peine que l'âme a de ſe *replier* ſur elle-même, la rebute. La Chamb.

Il faut qu'en cent façons pour plaire on ſe replie. Boil.

Replié, ée. part. paſſ. & adj. *Recollectus*.

REPLIQUE. ſ. f. Réponſe à une objection, diſcours, ou livre fait pour en deffendre un aûtre qu'on a voulu détruire ou critiquer. *Iterata defenſio, exceptio, refutatio, reſponſio*. On inſtruit un procès par demandes, deffenſes, *repliques* & dupliques. Cet Avocat a demandé la *replique*, à être oüi en *replique*. La critique de ce Livre ne demeurera pas ſans *replique*. Il y a peu de raiſons qui ſoient ſans *replique*. Les meilleurs mots ſont ceux qui ſe diſent ſur le champ en *replique*.

Replique, en tèrmes de Muſique, ſe dit de la répétition des conſonances ou diſſonances, comme la 15. eſt la *replique* ou répétition de l'octave, eſt la double octave ou la ſeconde octave. *Iteratio, repetitio*.

C'eſt lorſqu'une partie après quelque ſilence répéte les mêmes notes, les mêmes intèrvales, le même mouvement, en un mot le même chant, qu'une prémière partie a deja dit pendant le ſilence de celle-ci. C'eſt proprement ce qui fait la fugue. Brossard.

Ce mot ſignifie auſſi le doublement le triplement, &c. d'un intèrvale. Ainſi l'on dit l'Octave & ſes *repliques*. Brossard.

REPLIQUER. v. act. Detruire un argument, une objection, repouſſer un reproche, une injure. *Refellere, refutare, confutare*. L'Avocat a *repliqué*, & a détruit tout le plaidoyé de ſa partie advèrſe. N'allez pas piquer cet homme là, il a l'eſprit vif, il vous *repliquera* quelque chôſe de fâcheux.

Ce mot vient du Latin. *replicare*.

Repliquer, ſignifie auſſi, Faire difficulté d'obéir, ne pas demeurer d'accord. *Renuere, recuſare, perperam obloqui*. Le Maître veut qu'on lui obeïſſe ſans *repliquer*. Il eſt ſi entêté de ſon opinion, qu'il ne ſouffre pas qu'on lui *replique*, qu'on lui faſſe voir qu'il ſe trompe.

Repliqué, ée. part. paſſ. & adj. *Renutus, recuſatus*.

En Muſique *repliqué* ou doublé ſe dit d'un intèrvalle auquel on a ajouté le nombre de 7. comme 5. & 7. font douze qui eſt la *replique* de la quinte. Brossard.

REPLISSER. vèrb. act. & rédupl. Pliſſer de nouveau, remettre des plis en ordre. *Iterum complicare, corrugare*. Il faut *repliſſer* cette juppe, ce bas de robbe, ces manchettes, les plis n'en ſont pas bien faits.

REPLONGER. vèrb. act. & rédupl. Plonger de nouveau. *Immergere*. On *replonge* pluſieurs fois le linge dans l'eau pour le blanchir. On fait *replonger* ſouvent dans la mèr les eſclaves pour pêcher des pèrles. Il y a de ces plongeurs, qui n'ont pas beſoin de prendre haleine, & qui ſe replongent immédiatement après être ſortis de l'eau.

Replonger, ſe dit figurément en Morale. Ce jeune homme paroiſſoit revenu de ſes emportemens, mais il s'eſt *replongé* dans toutes ſortes de vices & de débauches. *Rurſus ſe volutare*. La guèrre civile *replonge* le peuple en de nouveaux malheurs.

REPOLIR. v. act. & rédupl. Polir une aûtre fois ce qui avoit été poli. *Iterato polire, repolire, retractare*. Il faut de tems en tems *repolir* les miroirs d'aciér, à moins qu'ils ne ſoient bien conſervez & garentis des injures de l'air. Il s'employe auſſi figurément. Poliſſez & *repoliſſez* ſans ceſſe vôtre Ouvrage. Boil.

Repoli, ie. part. paſſ. & adj. *Repolitus, retractatus*.

REPOLON. ſ. m. Tèrme de Manege. Demi-volte d'un cheval, la crouppe en dedans fèrmée en cinq tems. *Equi medium in circulum circumactio*. Quelques uns appellent *repolon*, le galop d'un cheval l'eſpace d'un demi-mille.

RÉPONDRE. *Reſpondere, reſponſum dare*. Voyez Respondre, &c.

RÉPONDRE. Vieux mot. v. act. Mettre, & enſevellir. *Reponere, ſepelire*. Du mot de Languedoc, *rebondre* pour enſevelir. *Ovide MS*.

V li Boel ſont repondu. Borel.

Delà à la troiſième pèrſonne du préſent il *repont* il met, de *reponit*. Id. Au reſte cet Auteur ſe trompe, quand il dit que *répondre* vient de *rebondre*. C'eſt *rebondre* au contraire qui vient de *répondre*, & *répondre* vient du latin *reponere*, en retranchant ce qui eſt entre l'*n* & l'*r* & parceque l'*n* eſt trop foible pour ſoutenir la prononciation de l'*r*, on a mis un *d* entre deux, ſelon les principe de M. l'Abbé Dangeau. Enſuite les Languedochiens changeant le *p* en *b* on dit *rebondre*, pour *répondre*.

REPORTAGE. ſ. m. Redevance qui conſiſte en la moitié de la dixme. *Reportagium. Dimidium decimæ*.

REPORTER. v. act. & rédupl. Porter une ſeconde fois. *Iterum portare, reportare*. *Reportez* ce livre à ſa place. Le vin que vous avez apporté ne vaut rien, il le faut *reporter* au Cabaretier, l'obliger à le reprendre. *Reportez* ce préſent à vôtre maître, je ne le veut pas accepter.

Reporter, ſignifie auſſi, Aller dire à un aûtre les diſcours qu'on a tenus de lui. *Referre*. Les gens qui *reportent* ſont caûſe de pluſieurs querelles.

REPÔS. ſ. m. État de ce qui eſt ſans mouvement. *Status immobilis, ſine motu*. Le *repôs* d'un corps eſt ſon application continuelle aux mêmes parties des corps qui l'avoiſinent, & qui le touchent immédiatement. Roh. On conſidère d'ordinaire le *repôs* comme une ceſſation d'action. La matière eſt de ſa nature indifferente au mouvement, & au *repôs*. Le P. Pard. La denſité, la ſolidité des corps vient de ce que leurs parties ſont en *repôs*, & ſans mouvement. Leur fluidité vient d'un mouvement pèrpétuel, qui eſt ſans *repôs*. Les cieux tournent continuellement, tandis que la tèrre demeure immobile & en *repôs*, ſelon Ptolomée.

Repôs, ſignifie quelquefois, Ceſſation de peine, de travail, de fatigue, d'agitation. *Ceſſatio, otium, quies, requies*. Le *repôs* eſt un état dangereux pour l'âme. La Pl. Parmis les eſprits remuans, l'amour du *repôs* paſſe pour lâcheté, & pour moleſſe. Ablanc. Il ne faut pas que le *repôs* ſoit oïſiveté, ou pareſſe, mais ſeulement un relâchement du travail. Nic. Un Général inquiet fatigue ſes trouppes, il ne les laiſſe point en *repôs*. Var. Vous êtes toujours dans le travail, vous êtes ennemi du *repôs*. Le Sabbath eſt le jour du *repôs* des Juifs: chez les Chrétiens c'eſt le Dimanche. Les Juifs obſèrvoient religieuſement le Sabbath, & rien ne troubloit le *repôs* de ces ſaints jours. Boss. La nuit eſt le tems deſtiné au *repôs*, où l'on prend du *repôs*. Le ſommeil eſt donné aux animaux par la nature pour prendre du *repôs*, & de nouvelles forces. On appelle en Architecture *repôs*, le paillier d'un eſcalier où l'on ſe repôſe. On appelle auſſi en tèrmes de Charron *repôs*, une des piéces d'affut d'artillerie.

On dit, le *repôs* des morts; pour dire, l'état où ſont les corps des hommes après leur mort. *Requies*. Et on dit troubler le *repôs* des morts; pour dire, parler contre la mémoire d'un homme mort. L'Acad. On dit auſſi le *repôs* des âmes, le *repôs* étèrnel; pour dire, l'état où ſont les âmes dans la gloire. Id.

Les Romains avoient fait une Déeſſe du *Repôs*. *Quies* eſt féminin en Latin. C'étoit elle qui donnoit aux hommes le *repôs* & la tranquillité. Elle avoit un temple à Rome hors de la porte Collatine. Elle en avoit un aûtre ſur le chemin Lavican.

Repôs, ſe dit auſſi d'une quiétude & tranquillité d'eſprit, ou de corps, d'un état paiſible: ſans trouble, ſans crainte & ſans ſoins. *Quies animi & corporis tranquillitas, ſecuritas, pax*. Il y a des gens inquiets qui ne ſçauroient vivre en *repôs*; qui troublent le *repôs* des aûtres, & le leur, qui ne ſe donnent jamais de *repôs*. Cet homme avoit des remords, & des ſcrupules; ſon Directeur lui a mis l'eſprit en *repôs* de ce côté là. On a accommodé mon procès, je puis dormir en *repôs* maintenant. La paix eſt faite, & les peuples vont goûter un profond *repôs*. Un Hèrmite vit dans la ſolitude dans un plein *repôs*, loin du bruit, & de l'embarras du monde. Épicure a mieux aimé faire des Dieux oiſifs qui joüiſſent de leur nature immortelle dans un bienheureux *repôs*, que de les voir funeſtement occupez à la ruïne des hommes. S. Évr. Il ne faut pas induire les hommes à un faux *repôs* qui les livre à la nonchalance. Boss. Combien eſt-il de maris qui joüiſſent tranquillement d'un faux *repôs*? P. de Cl. En Hollande les femmes ſont aſſez ſociables pour faire l'amuſement d'un honnête homme, & trop peu animées pour en troubler le *repôs*. S. Évr. Le *repôs* eſt une chôſe ſi douce que ceux qui ne le poſſedent pas, tâchent de le goûter par l'imagination, & par la penſée. Nic. La vie s'écoule en croyant chèrcher ſincèrement le *repôs*, & l'on ne chèrche en effet que l'agitation. Pasc. C'eſt moins par bravoure que par ambition qu'on quitte le *repôs* pour chèrcher la guèrre, ou courir aux occaſions de périr. S. Évr. Cet indolent *repôs* qui laiſſe l'homme ſans mouvement, le laiſſe auſſi ſans plaiſir. Val. Le profond *repôs* du cœur eſt bien triſte, & plûtôt que d'y demeurer, il vaut mieux vivre dans les paſſions que peut ſentir une âme raiſonnable. Ch. de M. Le *repos* qu'on va chèrcher dans la ſolitude dépend bien moins de la tranquillité de la retraite, que de nous mêmes. S. Évr.

L'amour chaſſe des cœurs un indolent repôs. S. Évr.

C'eſt au repôs *d'éſprit que nous aſpirons tous ;*
Mais ce repôs *heureux ſe doit trouver en nous.* Boil.

Ah ! le repôs *n'eſt pas auſſi doux que l'on penſe ;*
Rien dans ce triſte état n'occupe , ni ne plaît ;
On fait tout avec nonchalance.

Repôs, ſe dit auſſi des chôſes qui ne ſont pas en un état violent & forcé. *Tranquillitas.* Un fuſil bandé n'eſt pas en ſon *repôs.* Quand une montre n'eſt pas montée, le réſſort eſt en ſon *repôs.* Quand on détourne l'eau du moulin, la rouë eſt en ſon *repôs.*

Repôs, ſe dit en Poëſie de la céſure qui ſe fait dans les grands vèrs à la ſixième ſyllabe, & dans les vèrs de dix à onze à la quatrième ſyllabe. *Ceſura.* Ce vèrs là ne vaut rien, il n'a aucun *repôs,* le *repôs* n'y eſt pas bien marqué. On l'appelle *repôs*, parce que l'oreille, & la prononciation ſemblent s'y repôſer. Ce *repôs* ne doit point tomber ſur des monnoſyllabes où l'oreille ne ſçauroit s'arrêter.

Il ſe dit encore en Poëſie de la paûſe qui ſe fait dans les Stances de ſix ou de dix vèrs : ſçavoir dans celles de ſix après le troiſième vèrs, dans celles de dix après le quatrième, & après le ſeptième vèrs. *Pauſa, ceſſatio, quies.* La ponctuation marque le different *repôs* qu'on doit faire entre les membres d'un diſcours. A la fin de châque ſtance ou couplet, il faut qu'il y ait un plein *repôs,* un ſens parfait.

Repôs, en tèrmes de Peinture, ſe dit de cèrtaines maſſes ou grands endroits d'un tableau qui ſont ſi bien entendus qu'ils empêchent la confuſion des objèts, & attachent tellement la vûë, qu'ils empêchent pendant quelque tems de conſidérer les aûtres parties du tableau, enſorte qu'on conſidère les grouppes l'un après l'aûtre. *Clara, diſtincta, perfecta tabellæ adumbratio.*

REPÔSÉE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe. C'eſt le lieu où les bêtes fauves ſe repôſent, ſe couchent, après avoir couru, où elles ſe mettent ſur le ventre pour y demeurer & dormir peu dans le jour. Salnove. *Cubile.* On va attendre le gibiér à la *repôſée.* Un cèrf mal mené fait pluſieurs *repôſées.* On appelle auſſi *lit & chambre,* le lieu où de jour le cèrf fait ſes *repôſées.*

Repôser. v. act. & n. Qui ſe joint ſouvent avec le pronom pèrſonnel. *Quieſcere.* Diſcontinuer une marche, un travail, une action fatigante. *Ab itinere, labore interquieſcere.* L'Écriture dit que Dieu ſe *repôſa* le ſeptième joûr après la création du monde : elle nous dit auſſi que les bienheureux ſe *repôſent* de leurs travaux. Le peuple croit qu'il y a un Juif èrrant qui marche toûjours ſans ſe *repôſer.* Les Poëtes ont dit du ſoleil quand il ſe couche qu'il eſt allé ſe *repôſer* dans les bras de Thétis.

Repôser, ſignifie auſſi, mettre dans une ſituation tranquille, méttre en état de tranquillité, de quiétude. *Reclinare.* Mais en ce ſèns il n'a guère d'uſage que dans cette phrâſe tirée de l'Écriture : le Fils de l'homme n'a pas où *repôſer* ſa tête. L'Ac. On dit que le ſaint Sacrement *repôſe* dans un tel lieu ; pour dire ſimplement, que le ſaint Sacrement y eſt.

Repôser, ſignifie auſſi, dormir, prendre du repôs, *Dormire, ſomnum capere, ſomno ſe reficere, recreare.* La nuit eſt faite pour dormir, pour ſe *repôſer.* Ce malade a des infirmitez qui l'empêchent de *repôſer.* On dit en raillant, d'un homme veautré ſur un lit, qu'il *repôſe* ſon humanité.

Repôser, ſe dit auſſi des corps morts qui ſont dans le tombeau. *Requieſcere.* On met dans les Épitaphes, cy gît & *repôſe* un tèl. Ici *repôſe* en paix. En cette Égliſe *repôſent* les corps de tèls & tèls Martyrs. Ici *repôſe* qui jamais ne ſe *repôſa.*

Repôser, ſe dit auſſi des chôſes animées. On dit que des tèrres ſe *repôſent*, lorſqu'on les laiſſe en jachère, qu'elles ne ſont point labourées, ni enſemencées : qu'on laiſſe *repôſer* des meubles, des tapiſſeries, des habits, quand on eſt quelque tems ſans qu'on s'en ſèrve : qu'on laiſſe *repôſer* ſon teint, quand on garde le lit, pour l'avoir plus frais.

Repôser, en parlant des liqueurs ſignifie, raſſeoir. *Reſidere, acquieſcere, liqueſcere.* Il faut laiſſer *repôſer* le vin, l'huile, la bière, afin que la lie tombe au fond. Le miel *repôſé* devient plus dur.

Repôser, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles. Il faut laiſſer *repôſer* les éſprits, quand ils ſont agitez de quelque paſſion violente. Un éſprit *repôſé* juge plus ſainement des chôſes. L'éſprit ſe fatigue par l'étude, & a beſoin de *repôſer.*

Repôser, ſignifie auſſi, ſe confier à quelqu'un ; lui commèttre le ſoin d'une affaire. *Credere, confidere, fidem habere ; deponere, committere.* Les Rois ſe *repôſent* ſur leurs Miniſtres de pluſieurs ſoins trop fatiguans. Vous pouvez vous *repôſer* ſur moi, ſur ma parole, je vous rendrai bon compte de cette affaire. Un habile homme ne ſe doit point *repôſer* ſur autrui de ce qu'il peut faire lui-même.

Repôsé, ée. part. paſſ. & adj. *Creditus, commiſſus, repoſitus.*

REPÔSOIR. ſ. m. Lieu où l'on ſe repôſe. *Capienda quietis ſtatio, ſedes.* Il y a dans ce jardin de petits ſiéges de gâzon qui ſont des *repôſoirs* agréables. On a dit que des comparaiſons qu'on met dans un Poëme Épique ſont des *repôſoirs* pour délaſſer le lecteur. Vaugelas dit qu'il faut faire des *repôſoirs* dans les périodes, afin qu'elles ne ſuffoquent pas le lecteur par leur longueur exceſſive ; parcequ'on n'aime pas être conduit trop loin, ſans qu'on trouve à s'arrêter.

On le dit particulièrement des autèls qu'on éleve dans les ruës, qui ſont fort ornez, pour faire repôſer le ſaint Sacrement, quand la Proceſſion paſſe. Le peuple les appelle des *Paradis.* C'eſt une décoration d'Architècture feinte qui renfèrme un Autel avec des gradins qui portent des vâſes, chandeliérs & aûtres ouvrages d'Orfévrerie ; le tout accompagné de tapiſſéries, tableaux & meubles précieux, pour les proceſſions de la Fête-Dieu. Il s'en fait de magnifiques à l'Hôtel des Gobelins à Paris, au Luxembourg, au Louvre avec des meubles de la Couronne. Davil.

Reposoir de Bain ; C'étoit chez les Anciens une partie du Bain en manière de portique, où avant que de ſe baigner on ſe repôſoit, en attendant qu'il y eût place dans le baſſin. Vitruve appelle cette partie. *Schola*, parce qu'on s'y entretenoit de divèrſes chôſes, & qu'on y apprenoit les uns des aûtres. Davilèr.

REPÔST, oste. Vieux part. p. Colloqué. Borel. Mis, placé. *Repoſitus.*

Repôst. ſ. m. Vieux mot. Dans le petit Dictionnaire publié par le Père Labbe dans ſon Livre d'étymologies. Ce mot ſignifie cachette, lieu ſecrèt. *Latebra.* Faire quelque chôſe en *repôſt,* c'eſt la faire en ſûreté, *clam, clanculum, remotis arbitris.*

Ce mot vient de *repoſitus.* Pris au ſens d'écarté, ſecret.

Dans l'ancienne Traduction des Décrétales *Repôſt* & reponailles ſe prennent pour une election clandeſtine ſuivant la remarque de Monſieur de la Thaumaſſière, dans ſon Gloſſaire ſur Beaumanoir.

REPOSTAILLE. ſ. f. Vieux mot. Réponſe, de *riſpoſta.* Borel. *Roman de la Rôſe.*

Car je ſçai trop de reſpoſtaille.

Repostaille, ſignifioit auſſi une apoſtille, une note. *Pèrceval. Borel.*

REPOSTEMENT. Vieux adv. Cachettes. En Cachette. *Clam, ſecretò, clanculum.*

REPOTE. Vieux ſ. f. Cache, lieu où l'on cache quelque chôſe, de *repoſita. Borel.*

REPOTEMENT. Vieux adverb. Secréttement. Borel. *Clam, clanculum, remotis arbitris.*

REPOUS. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt une éſpéce de mortiér qu'on fait avec de la brique, de la tuile, ou aûtre vieille maçonnerie réduite en poudre qu'on mêle avec de la chaux, & qui ſèrt de ſâble & de ciment. *Rudus.* On nomme ainſi les petits plâtres, qui proviennent de la vieille maçonnerie, & qu'on bat & mêle avec du tuileau, ou de la brique concaſſée, pour affermir les aires des chemins, & ſecher le ſol des lieux humides. En Latin. *Rudus.* Davilèr. Voyez auſſi Repouſsoir.

RÉPOUSER. Voyez RésPOUSER.

REPOUſSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on repouſſe. *Depulſio, propulſatio.* Le *repouſſement* de la force par la force eſt pèrmis de droit naturel. *Vim vi repellere licèt.* Quand on tîre un mouſquet, il fait un *repouſſement* en arrière.

REPOUſSER. v. act. & rédupl. Oppôſé à *pouſſer.* Rechaſſer ; faire retîrer. *Repellere, propellere, depellere, propulſare.* Les ennemis ont pouſſé quelque tems nos trouppes, mais ils ont été à la fin bien *repouſſez.* Ils ne ſe contentent plus de *repouſſer* l'ennemi, ils le veulent pourſuivre. Abl. Les bourgeois qui pouſſent pour entrer en une cérémonie ſont *repouſſez* rudement par les Suiſſes. La loi naturelle pèrmet de *repouſſer* la force par la force, une injure par une aûtre injure. Il eſt pèrmis de *repouſſer* celui qui vient pour s'emparer de nôtre bien. Pasc.

Repouſser, ſe dit auſſi des armes à feu qu'on tîre à la main, qui font un éffort en arrière : mais en ce ſens il eſt neûtre, & ſe met ſans régime. *Repercutere.* Ce fuſil ne vaut rien, il *repouſſe* trop. Il faut tenir bien fèrme ce piſtolet, pour empêcher qu'il ne *repouſſe.*

Repouſser, ſe dit auſſi au figuré. *Retundere, refutare.* Je croi être aſſez fort pour *repouſſer* une injure. Ablanc. *Repouſſer* une calomnie. Arn. Il faut *repouſſer* les tentations, les mauvaiſes penſées qui viennent dans nôtre éſprit, les rechaſſer loin de nous.

Repouſser, ſe dit auſſi des Plantes, & ſignifie, pouſſer de nouveau. *Repullulare.* Quand les plantes ne *repouſſent* pas au printems, c'eſt une marque qu'elles ſont mortes. La plûpart des ſéps qui avoient été gelez, ont *repouſſé* par le piéd. Il eſt neutre en ce ſens.

Repouſsé, ée. part. paſſ. & adj. *Repullulatus.*

REPOUſSOIR. ſ. m. C'eſt un nom que les Artiſans donnent à pluſieurs de leurs outils. *Depulſatorium.* Il y a des *repouſſoirs* à chaſſer & repouſſer les chevilles, quand on veut déffaire quelque aſſemblage. En tèrmes de mèr on les appelle *repous. Repouſſoir à clous*, c'eſt une longue cheville de fèr tèrminée un peu en pointe, dont on ſe ſèrt pour chaſſer les clous des endroits, où ils ſont clouez. Aubin. *Repouſſoir* à cheville. Les Sculpteurs appellent *repouſſoirs*, de longs ciſeaux qui ſèrvent à pouſſer des moulures, &c. Les Arracheurs de dents ont auſſi un inſtrument qu'ils appellent *repouſſoir*.

REPRÉHENSIBLE. ſ. m. & f. Qui mérite d'être repris pour quelque faûte qu'il a fait. *Reprehenſibilis, reprehenſione dignus.* Cette faute eſt ſi légère, qu'elle n'eſt pas *repréhenſible*, elle ne mérite pas qu'on la reléve. Un Officiér qui prévarique en ſa charge eſt *repréhenſible* & puniſſable.

REPRÉHENSION. ſ. f. Correction, réprimende d'un ſupérieur. *Reprehenſio, correctio, objurgatio.* Il étoit aigre dans ſes *repréhenſions*. Ablanc. La ſévérité des *repréhenſions* doit être modérée par la charité. Hèrman. Les douces *repréhenſions* profitent beaucoup aux pèrſonnes bien nées. Vous pouvez faire hardiment une telle procédure ſans crainte de *repréhenſion*.

REPRENDRE. v. act. & rédupl. *Je reprens, tu reprens, il reprent, nous reprenons, &c. Je reprenois. Je repris. J'ai repris. Je reprendrai. Que je reprenne. Que je repriſſe*, ou *je reprendrois.* Prendre une autrefois. *Iterum capere, recipere, reſumere.* Une ville frontière & démantelée ſe prend & *reprend* pluſieurs fois pendant une guèrre. Il faut *reprendre* le grand chemin que nous avons quitté. Je vais *reprendre* le chemin du logis. Il faut *reprendre* bien-tôt l'habit d'hivèr. On *reprend* la pane, la mode en revient. Ce mari après avoir bien plaidé contre ſa femme, a été obligé de la *reprendre.* Donnez-lui le loiſir de *reprendre* haleine.

Reprendre, en ce ſens, ſe dit auſſi en tèrmes d'évolutions militaires. *Evolutio militaris.* Par demi-rang *reprenez* vos diſtances; pour dire, remettez-vous dans la même diſtance où vous étiez.

On dit auſſi, qu'un priſonniér a été *repris* après s'être ſauvé. *Iterum comprehenſus.* Qu'un malade *reprend* ſes forces peu à peu; qu'un lâche *reprend* courage. On dit, la fiévre l'a *repris*; il ne peut *reprendre* ſon vent. Reportez ce vin gâté à ce Cabaretiér, & le lui faites *reprendre*.

Reprendre, ſignifie auſſi, rattraper, recouvrer. *Secundò deprehendere.* Les ennemis avoient pris bien du butin & des béſtiaux, mais un parti des nôtres l'a *repris*, l'a ratrapé.

Reprendre, ſignifie auſſi, rejoindre, rattacher une chôſe l'une avec l'aûtre. *Rejungere, religare, revincire, connectere.* On le dit prémièrement des étoffes & des habits. Il s'eſt fait un accroc à ce manteau, il en faut *reprendre* les bords bien proprement. Il y a une maille rompuë à ce bas de ſoye, il la faut *reprendre* délicatement. On le dit auſſi en Maçonnerie. Voilà un mur crevaſſé, il le faut *reprendre* de haut en bas. Ces fondemens ne valent rien, il les faudra *reprendre* par deſſous œuvre. *Reprendre* un mur en tèrmes d'Architècture, c'eſt en réparer les fractions dans ſa hauteur, ou le refaire par ſous-œuvre, petit à petit avec peu d'étayes & chevalement. Davilèr. *Reficere.* On le dit encore des chairs. Les lévres de cette playe ont du mal à ſe *reprendre*, à caûſe du mouvement de la partie. On le dit auſſi des arbres. Les ſaules *reprennent* racine aiſément. Tous les arbres qu'on greffe ne *reprennent* pas.

En tèrmes de Marine *reprendre* une manœuvre ſe dit d'une manœuvre ſur laquelle on travaille, quand ſe trouvant trop longue, on eſt obligé de la replier, & de faire un amarrage au plus haut, ou au plus bas. Aubin. *Funem replicare, complicare reflectere.*

Reprendre, ſe dit auſſi en chôſes morales. Il faut *reprendre* mon diſcours où je l'avois quitté. *Propoſitum, interruptam orationem perſequi.* Pour l'intelligence de cette affaire, il faut *reprendre* les chôſes d'un peu plus haut. *Repetere altius.* Donnez-lui le loiſir de *reprendre* ſes éſprits. Il ſignifie auſſi, répliquer. Après qu'on lui eut fait une telle objèction, mais, *reprit*-il, que répondrez-vous à cette objèction?

Reprendre, ſignifie encore, blâmer, corriger, critiquer, cenſurer, châtier. *Reprehendere, increpare, objurgare, damnare.* Voilà un homme de bien, on ne ſçauroit trouver rien à *reprendre* ſur lui. Cet Auteur n'eſt pas corrèct, on a trouvé mille chôſes à *reprendre* dans ſon livre. Je ſuis de vôtre avis en ce que vous *reprenez* de Quintilien. Voit. Naturellement on aime mieux *reprendre* que loüer. M. Scud. La Comédie eſt un Poëme ingénieux qui, par des leçons agréables, *reprend* les défauts des hommes. Il ne faut point *reprendre* les aûtres avec chagrin, & avec aigreur: c'eſt le langage de la haine. Ab. de V. Voilà un ſcélérat qui a été deux fois *repris* de Juſtice, châtié. On peut *reprendre* ſon prochain par corrèction fratèrnelle, mais il faut que ce ſoit avec une grande diſcrétion. *Corripere.*

Reprendre, ſignifie encore, profiter, tirer avantage de quelque chôſe. *Utilitatem, lucrum, commodum capere.* Cet habit eſt vieux & troüé, il n'y a rien à *reprendre*, on n'en peut faire quoi que ce ſoit. Je ne veux point de cette fèrme, elle eſt trop haute, il n'y a rien à *reprendre*, à profiter. Vous pèrdrez vos peines à plaider contre ce miſérable, vous ne trouverez rien à *reprendre* ſur lui.

Reprendre, en tèrmes de Palais, ſe dit des procès & inſtances indéciſes, pendant le cours deſquelles une des parties eſt décédée. *Litem, cauſam, actionem reſumere, perſequi.* Il faut faire appeller la veuve ou l'héritier d'un déffunt pour lui faire *reprendre* l'inſtance. Avant que de faire aucunes pourſuites, il faut faire un acte au Gréffe pour *reprendre* un procès. On dit auſſi, qu'une veuve a à *reprendre* ſes conventions, ſon préciput ſur la communauté, qu'un comptable a à *reprendre* pluſieurs ſommes dans ſon compte. *Reprendre* un fiéf, c'eſt le relever par la foi & hommage. *Clientelaris officii præſtatione beneficium reſumere.*

Repris, ise. part. paſſ. & adj. *Increpatus, correptus, captus.*

REPRENEUR. ſ. m. Qui reprend, qui trouve à redire à tout. *Obtrectator, reprehenſor, criticus.* Il n'eſt d'uſage que dans le diſcours familiér. Les vieillards ont cela d'incommode, que ce ſont de grands *repreneurs*, quand ils ſont avec la jeuneſſe. Ces *repreneurs* fâcheux me ſont tous en horreur. Théoph.

REPRESAILLES. ſ. f. pl. Droit qu'ont les Princes de reprendre ſur leurs ennemis les chôſes qu'il leur retiennent injuſtement, ou des chôſes équivalentes. *Androlepſia. Pigneratio, direptio, clarigatio, repreſaliæ.* Quand on retient une place à un Prince, il s'empare d'une aûtre à ſa bien-ſéance par droit de *repreſailles.* On prend quelquefois des gens d'un parti ennemi par droit de *repreſailles.*

Represailles, ſe dit auſſi des lèttres que les Rois accordent à leurs Sujèts en grande connoiſſance de caûſe, pour reprendre ſur les prémiérs biens appartenans à quelqu'un du parti ennemi l'équivalent de ce qu'on leur aura enlevé violemment, & dont le Roi ennemi ne leur aura point voulu faire juſtice. *Repreſalia.* Ces Lèttres s'appellent autrement *Lettres de marque.* Ce Marchand a fait ſaiſir des éffèts appartenans à un Éſpagnol, parceque les Éſpagnols lui ont enlevé les ſiens. Les réglemens pour les Lèttres de marque & de *repreſailles*, la manière de les obtenir, & à quoi les impétrans ſont obligez, ſont contenus dans le Titre X. du Livre III. de l'Ordonnance de la Marine.

Ce mot vient de l'Italien *repreſaglia.*

Represailles, ſe dit auſſi dans l'uſage familiér des petites vengeances qu'on prend des torts legèrs qu'on a ſouffèrts. *Jacturarum compenſatio, vindicta.* Cette femme lui a pris ſa montre, par *repreſailles* il lui a pris ſon manchon. J'ai tâché par droit de *repreſailles* de lui faire ce tour. Abl.

REPRÉSENTANT. ſ. m. Celui qui dans une fonction publique repréſente une pèrſonne abſente qui y devoit être. *Vices alterius gerens, procurator.* Le Roi à ſon Sacre doit être aſſiſté de douze anciens Pairs, ou de leurs *repréſentans.* En cèrtaines aſſemblées, les *repréſentans* tiennent le rang de ceux qu'ils repréſentent.

Représentant, ſe dit auſſi de ceux qui ſont appellez à une ſucceſſion comme étant à la place de la pèrſonne dont ils ont le droit. *Repreſentans, in locum hereditarii ſuffectus.* Les *repréſentans* ne peuvent avoir plus de droit à une ſucceſſion que celui qu'ils repréſentent.

REPRÉSENTATIF, ive. adj. Qui figure, qui repréſente. *Repreſentandi vim habens, legatus.* Les cérémonies du Vieux Teſtament étoient des figures *repréſentatives* des myſtères du nouveau.

REPRÉSENTATION. ſ. f. Image qui nous remet en l'idée & en la mémoire les objèts abſens, & qui nous les peint tèls qu'ils ſont. *Effigies, ſpecies, imago, ſimulacrum.* L'Égliſe Romaine a reçu les images, parce que ce ſont les *repréſentations* de Dieu & des Saints. Quelle ſorte d'image pourroit être la *repréſentation* d'un Dieu inviſible? Quand on va voir les Princes morts dans leur lit de parade; on n'en voit que la *repréſentation*, l'effigie. *Effigies.*

Représentation, ſe dit auſſi à l'Égliſe d'un faux cèrcueil de bois couvèrt d'un poile de deuil, autour duquel on allume des cièrges, lorſqu'on fait un ſèrvice pour un mort. *Cenotaphium, vel honorarius tumulus.*

Représentation, ſe dit quelquefois des gens vivans. On dit d'une mine grâve & majeſtueuſe, Voilà une pèrſonne de belle *repréſentation.* *Vir elegantis & eximiæ formæ, præſtantiæ.* Ce fils reſſemble ſi bien à ſon père, que c'eſt ſa vraye *repréſentation.* On doute de l'uſage de ce mot en ce ſens, à moins que ce ne ſoit dans le ſtile familiér ou Bûrleſque. On dit auſſi en Optique, C'eſt dans la rétine que ſe peint l'image, que ſe fait la *repréſentation* des objèts.

REPRÉSENTATION, ſe dit auſſi de la peinture qui ſe fait par le diſcours d'une action, ou d'une hiſtoire vraye, ou fauſſe. *Repreſentatio, rei ante acta perfecta delineatio, effigies, expreſſa rei imago.* Les Députez de la Province on fait une *repréſentation* touchante des miſères qui la déſolent. Le Prédicateur a fait une vive *repréſention* des châtimens que la Juſtice de Dieu prépare aux pécheurs. J'ai vû bien des pèrſonnes ſe paſſionner à mes *repréſentations.*

REPRÉSENTATION, ſe dit prèſque dans le même ſens de ce qu'on joüe, de ce qu'on fait voir ſur le théatre, ou par le geſte, ou par la récitation. *Theatri ſimulacrum, fabulæ actio.* La Comédie eſt une image, & une *repréſentation* de la vie commune. Si les caûſes ſecondes n'ont en elles aucun principe d'action, le monde n'eſt qu'une *repréſentation* de théatre qui n'a rien de réel. S. ÉVR. Toutes les *repréſentations* où l'éſprit n'a point de part, ennuyent à la fin. IDEM. On dit ce Comédien entend bien la *repréſentation*; c'eſt-à-dire, qu'il joüe bien. Il y a déja eû vingt *repréſentations* de cet Opéra. Ce Poëte a donné la prémière *repréſentation* de ſa piéce.

REPRÉSENTATION, ſe dit au Palais de l'éxhibition de quelque chôſe. *Exhibitio, expoſitio.* Quand on s'inſcrit en faux contre une piéce, on ordonne qu'on en fera la *repréſentation.* Quand on fait le procès à un accuſé, on lui fait la *repréſentation* des armes dont il s'eſt trouvé ſaiſi, du corps mort de l'aſſaſſiné, de ſes billêts, ou aûtres indices qui ſont contre lui.

REPRÉSENTATION, ſe dit auſſi du droit qui paſſe à une pèrſonne pour venir à une ſucceſſion avec tous les privilèges d'une pèrſonne morte, tout de même que ſi elle étoit vivante elle-même. *Jus repreſentationis.* La *Repréſentation*, eſt lors qu'un enfant entre en la place de ſon père (ou de ſa mère) morts, pour en recueillir la Succeſſion; ou qu'il le repréſente pour héritiér de quelque pèrſonne, & en conſéquence de cette *repréſentation*, partager avec les cohéritiérs, ou bien avoir toute la ſucceſſion comme auroit pû avoir ſon père. COURTIN. On dit, qu'en ligne directe la *repréſentation* a lieu à l'infini; pour dire, qu'un petit fils hérite de ſon ayeul avec ſes oncles, par *repréſentation* de ſon père qui eſt décédé, & qu'il partage comme ſi ſon père étoit vivant.

REPRÉSENTER. v. act. Faire une image ou peinture d'un objèt, qui nous le faſſe connoître tel qu'il eſt. *Effingere, efformare.* Un miroir *repréſente* les chôſes au naturel. Un Peintre habile *repréſente* toutes ſortes de viſages, d'actions & de paſſions. Il eſt *repréſenté* en paſtel, en cire, en bronze, à mi-corps, à cheval, &c.

REPRÉSENTER, ſe dit auſſi de ce qui fait connoître les chôſes, par les paroles, & par les geſtes. *Significare, declarare, indicare.* Ce Poëte a bien décrit, bien *repréſenté* cette tempête. Virgile a bien *repréſenté* l'amour, la fureur de Didon. Il avoit fait la piéce qu'on *repréſentoit.* ABLANC. Une paſſion qui eſt bien *repréſentée* nous touche & nous émeut. Cet Acteur a bien *repréſenté*, a bien fait ſon pèrſonnage. On dit auſſi abſolument, On ne *repréſente* point aujourd'hui; pour dire; Il n'y aura point de Comédie.

REPRÉSENTER, ſignifie auſſi, Faire connoître par quelque chôſe par quelques figures, par quelques marques. *Prædicare, denotare, ſignigficare, publicare, ex verò effingere.* Le grand nombre d'aſtres, l'étenduë de l'Univèrs, nous *repréſentent* bien la toute-puiſſance de Dieu. Toutes les figures de la vieille Loi nous ont *repréſenté* les myſtères de la nouvelle. Les énigmes, les emblêmes, les fâbles, les allégories, nous *repréſentent* divèrſes véritez & moralitez. Ce Comédien *repréſente* bien, ſçait bien joüer la Comedie.

REPRÉSENTER, ſignifie auſſi, Remontrer, tâchér à pèrſuader, faire voir. *Monere, commonere, ſuadere, exhortari.* Un Confeſſeur doit *repréſenter* à ſon pénitent l'horreur de ſon vice. Le Parlement a *repréſenté* au Roi, a remontré les conſéquences de cet Édit. Un accuſé *repréſente* au Juge ſon innocence. Il leur *repréſenta* qu'il étoit facile de venir à bout de leur entrepriſe. ABL. C'eſt pour vous *repréſenter* combien vous êtes éloignez des ſentimens de l'Égliſe. PASC.

REPRÉSENTER, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit pour, Se figurer, Se mettre devant les yeux, repaſſer dans ſon éſprit. *Animo fingere, pervolvere, ante oculos ponere, proponere.* Quand je me *repréſente* la vaſte étenduë de l'Univèrs, quand je me *repréſente* la puiſſance infinie de celui qui l'a créé & qui le gouvèrne, je &c. Je me *repréſente* le repôs comme la plus grande douceur de la vie.

REPRÉSENTER, ſignifie auſſi, Comparoir en pèrſonne, & éxhiber les chôſes. *Siſtere, adeſſe, exhibere.* On a élargi ce priſonniér, à la charge de ſe *repréſenter* toutes fois & quantes. On a condamné le Gardien à *repréſenter* les meubles ſaiſis; il faut qu'il *repréſente* ſon inventaire, ſes tîtres & capacitez, l'original de ſa promeſſe.

REPRÉSENTER, ſignifie auſſi, Tenir la place de quelqu'un, avoir en main ſon autorité. *Vicem, auctoritatem alicujus obtinere, referre, ſuſtinere, gerere.* Le Roi *repréſente* Dieu ſur la tèrre. Les Ambaſſadeurs *repréſentent* le Prince. Les Magiſtrats *repréſentent* le Roi. On dit auſſi dans la cérémonie du Sacre, Un tel Seigneur *repréſentoit* le Duc de Normandie, le Comte de Champagne. On dit auſſi dans les ſucceſſions, qu'un petit-fils *repréſente* ſon père décédé pour venir à partage avec ſes oncles à la ſucceſſion d'un ayeul.

REPRESENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repreſentatus, exhibitus.*

REPRÊſTER. v. act. & rédupl. Prêter de nouveau. *Denuò commodare, mutuum dare.* On *reprête* volontiérs à ceux qui ont bien rendu ce qu'on leur a une fois prêté. Il y a des gens qui empruntent de l'argent au deniér vingt, pour le *reprêter* au déniér dix.

REPRIER. v. act. & rédupl. Prier une ſeconde fois, ou prier à ſon tour. *Rurſus rogare, ſupplicare.* On fait *reprier* pluſieurs fois ſes Juges de rendre bonne Juſtice. Il a été prié à dîner dans tout ce voiſinage, mais il n'a *reprié* pèrſonne, il n'a point traitté à ſon tour.

RÉPRIMENDE, ou RÉPRIMANDE, ſelon l'Académie. ſ. f. Cenſure; blâme, & corrèction faite par un ſupérieur. *Reprehenſio, objurgatio, caſtigatio.* Les pères, & les maîtres font des *réprimandes* à leurs enfans, à leurs écoliérs, à leurs valèts, quand ils ont failli, & pour les corriger. Il eſt fâcheux de ſouffrir une *réprimande* en Juſtice. Paſteurs indiſcrêts, qui rendez vos *réprimandes* rudes, & publiques, pour faire valoir vôtre autorité, & éclater vôtre zèle. FLÉCH. Je me hâte de m'accuſer moi-même pour arrêter vos *réprimandes.* VOIT.

RÉPRIMENDER, ou RÉPRIMANDER. v. act. Blâmer un inférieur; le châtier par paroles, & par menaces. *Increpare, reprehendere, objurgare, caſtigare. Reprimander* un jeune homme. ABLANC. Quand on voit commettre des fautes à des enfans, à des valèts, il les faut ſévèrement *réprimander*, & les menacer de châtiment. Il a été blâmé, & *réprimandé* en pleine Chambre, nuë tête, & à genoux, & a fait réparation d'honneur à ſa partie.

RÉPRIMANDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Objurgatus, reprehenſus, increpatus, caſtigatus.*

RÉPRIMER. v. act. Empêcher l'éffet ou le progrès de quelque chôſe. *Reprimere, coercere, occurrere, refrænare.* La tiſane *réprime* la grande ardeur de la fiévre. Les remédes topiques *répriment* quelque tems la douleur, s'ils ne guériſſent pas tout-à-fait le mal.

On le dit plus ſouvent en Morale. Il a fallu armer pour *réprimer* l'audace, l'inſolence des Hérétiques, des ſéditieux. *Inſolentiam, furorem, audaciam comprimere, frangere, domare, refrænare.* L'Évangile ne recommande rien plus que de *réprimer* ſes paſſions, les déſirs de vengeance, &c. Dans cette occaſion le courage avoit plus beſoin d'être *réprimé*, que la lâcheté d'être éxcitée. BOSS. La vèrtu eſt naturellement auſtère, par la contrainte qu'elle impôſe au cœur, en *réprimant* ſes déſirs. LE P. RAP. Rien n'eſt plus capable de *réprimer* l'orgueil de l'homme que la crainte de la mort. NIC. *Réprimez* en vous cette facilité que vous avez à juger mal d'autrui. S. ÉVR. Il étoit beſoin de répondre hardiment pour *réprimer* la licence. ABLANC. *Réprimer* le murmure des ſoldats. VAUG.

Ne puis-je réprimer
Cet aſcendant malin qui vous porte à rimer? BOIL.

RÉPRIMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Domitus, fractus, refrænatus, compreſſus.*

REPRIS, ISE. adj. Voyez REPRENDRE.

REPRISE. ſ. f. Action par laquelle on reprend. Il s'eſt trouvé à la *repriſe* d'une telle ville. *Expugnatio.*

REPRISE, ſe dit auſſi en parlant d'une intèrruption d'action. Ce travail eſt trop fort pour le faire tout d'une haleine, il le faut faire à divèrſes *repriſes. Per intervalla, iteratis vicibus.* Il m'a enfin payé à pluſieurs *repriſes.* Il faut craindre la *repriſe*, le retour de la fiévre. Si l'enfant eſt gros, ils s'en délivrent à divèrſes *repriſes.* ABLANC.

REPRISE, ſe dit auſſi en tèrmes de Manége, quand on recommence une leçon, un manége, & qu'on la fait d'une haleine. *Equeſtris exercitatio.* Il a fait maniér ſon cheval ſur les quatre coins de la volte tout d'une *repriſe*, ſans s'arrêter, ni reprendre haleine.

REPRISE, en tèrmes de Marine, c'eſt un vaiſſeau que l'ennemi avoit pris d'abord, & que les vaiſſeaux du parti contraire ont repris enſuite. AUBIN.

REPRISE, ſe dit auſſi dans le diſcours. La *repriſe* d'un même moyen eſt ſouvent néceſſaire pour établir divèrs articles.

Repriſe. En tèrmes de Muſique eſt un ſigne où une marque qu'il faut reprendre ce qu'on a déjà joué ou chanté & le répéter. *Signum repetitionis.* La *repriſe* ſe marque pour ne pas décrire deux fois la même chôſe. Il y a deux ſortes de *repriſe*, la grande & la petite *repriſe*. La grande *repriſe* ſe marque par deux lignes pèrpendiculaires & parallèles, travèrſées de cinq lignes horiſontales, qui ſont entre les deux lignes pèrpendiculaires quatre quârrez, dans châcun deſquèls on met un gros point. On la marque encore par deux lignes pèrpendiculaires & parallèles, qui ſe joignent prèſque, & travèrſées par trois lignes qui débordent de châque côté & entre leſquelles on met deux points à droit & deux à gauche, & de plus deux lignes horizontales l'une deſſus & l'autre deſſous. Ces marques ſignifient qu'il faut répéter ce qui a été joué ou chanté juſque là, ſi c'eſt le commencement d'une piéce; ou tout ce qui a été joué ou chanté depuis une pareille marque ſi c'eſt à la fin d'une piéce. On trouve ordinairement de ces *repriſes* vèrs le tièrs ou environ des gavotes, des menuêts, des Bourrées, des courantes &c. & à la fin, parce que ces ſortes de piéces doivent avoir deux repriſes, qu'on jouë châcune deux fois. Il y en a qui veulent que dans la ſeconde figure décrite ci-deſſus lorſqu'il y a des points des deux côtez, elle ſuffis pour marquer la répétition, tant de ce qui la précéde que de ce qui la ſuit; que lorſqu'elle a des points du côté gauche, c'eſt pour la répétition de ce qui précéde; & que lorſquelle a des points du côté droit, c'eſt la répétition de ce qui ſuit.

La petite *repriſe* eſt lorſqu'on ne répéte que quelques-unes des dèrnières meſures d'une grande *repriſe*. On la marque par une petite croix dont le tronc eſt un peu oblique & courbé de gauche à droit avec deux points horiſontalement pôſez ſur cette petite croix qu'on met ou deſſus, ou deſſous la Note que l'on doit commencer à répéter. Quand on la met deſſous, elle eſt comme on vient de la décrire; quand elle eſt deſſus, on la renvèrſe, enſorte que les deux poils qui étoient deſſus la croix ſe trouvent deſſous, & le haut de la croix en bas.

On appelle auſſi *Repriſe*, non ſeulement ces marques, mais ce qui ſe répéte, ce qui ſe rechante, ou ſe rejouë une ſeconde fois. Jouez la *repriſe*. La *repriſe* d'un air, c'eſt la ſeconde partie. *Reſumptio.* La *repriſe* des Ballades, des Rondeaux, des Chanſons, ce ſont les vèrs qu'on reprend & qu'on répéte pour le refrain.

Repriſe. Tèrme de Lanſquenèt. Une carte de *repriſe*, c'eſt une carte que l'on donne à celui qui à pèrdu la premiére, afin qu'il ait lieu de réparer ſa pèrte.

On dit auſſi, qu'il n'y a point de *repriſe* en quelque chôſe, quand il n'y a rien à ménager. Cette étoffe a ſi peu de largeur, qu'il n'y a point de *repriſe*. *Recuperatio.*

Repriſe de fief. Tèrme de Juriſprudence. La *Repriſe de fief*, ſe fait lorſque l'héritiér du Vaſſal reçoit la poſſeſſion du fiêf dont il hérite, des mains du Seigneur, en lui faiſant foi & hommage & lui payant ſes droits. On appelle auſſi *fiêfs de repriſe* ceux qui ne procédent pas de vraye conceſſion, mais qui ayant été originairement des alleux, ont été cédez par les propriétaires à des Seigneurs, & repris d'eux auſſi-tôt pour être tenus à foi & hommage. De Laurière.

Repriſe d'instance, ſe dit au Palais du renouvellement d'un procès contre une nouvelle partie, après qu'elle en a fait un acte au Gréffe. *Litis, cauſæ renovatio.* On aſſigne des héritiers en *repriſe d'inſtance*. *Diem adeundæ litis vel repudiandæ dicere.*

Repriſe, ſe dit auſſi dans les comptes, des chapitres où l'on employe & on demande à déduire les deniers comptez & non reçus. *Reſumptio.* Les comptes ont trois ſortes de chapitres, ceux de recette, de dépenſe, & de *repriſe*. Pour garder l'ordre du compte, on employe dans la recette une ſomme entière, quoi qu'on n'en ait reçu qu'une partie, mais c'eſt à la charge de *repriſe*, on la met dans le chapitre de *repriſe*.

Repriſe, en tèrmes de Monnoye, eſt un nouvel éſſai de la même piéce de monnoye d'or ou d'argent hors les remédes. *Examen ſpeciminis.*

Repriſe; en tèrmes d'Architecture. C'eſt toute ſorte de réfection de mur, piliér, &c. faite par ſous-œuvre, qui doit ſe rapporter en ſon milieu d'épaiſſeur, l'empatement étant égal de part & d'aûtre, ou dans ſon pourtour. En Latin *Subſtructio.* Daviler.

REPRISER. v. act. & rédup. Priſer une ſeconde fois. *Iterum æſtimare.* La priſée de ces meubles n'a pas été bien faite dans cet inventaire, il les faut faire *repriſer*. Les Expèrts ont mal priſé les héritages qui étoient à partager, il les faut faire *repriſer*.

Repriſé, ée. part. paſſ. & adj. *Rurſus æſtimatus.*

RÉPROBATION. ſ. f. Jugement; réſolution, par laquelle on réjette, on réprouve. *Reprobatio, decretum improbationis.* On ne le dit guères qu'en matière ſpirituelle, du jugement que Dieu a rendu de toute étèrnité contre les pécheurs qui mourront impénitens. Une grande marque de *réprobation*, c'eſt quand un pécheur endurci ne ſent plus aucuns remords. Toutes les queſtions qui roulent ſur la prédeſtination & ſur la *réprobation*, ſont bien difficiles. On dit *réprobation* poſitive & *réprobation* négative. La *réprobation* poſitive ſeroit celle par laquelle Dieu créeroit des hommes avec un decret abſolu & poſitif de les damner étèrnellement. Ce ſentiment eſt injurieux à Dieu, faux, hérétique & condamné pluſieurs fois par l'Égliſe. La *réprobation* négative eſt celle par laquelle Dieu créant tous les hommes avec une volonté ſincère de les ſauvèr, & n'en créant aucun qu'il ne veuille ſincèrement ſauvèr, leur fourniſſant à tous des moyens néceſſaires pour cela, & avec leſquèls ils pourront ſe ſauvèr s'ils le veulent; voit cependant qu'il y en aura pluſieurs qui ne le feront pas, avec les ſecours qu'il leur donnera, quelque ſuffiſans, & quelques forts même qu'ils ſoient; en ſorte que ce ſera uniquement leur faute; mais qu'ils le feroient, s'ils avoient cèrtains aûtres ſecours, qu'il voit dans les tréſors de ſes grâces, & qu'il ne leur donnera pas: ſur quoi il faut ſe récrier avec S. Paul. *O altitudo!* &c.

REPROCHABLE. adj. m. & f. Celui à qui on peut objecter quelque chôſe de honteux, ou qui empêche qu'on n'ajoûte foi à ce qu'il dit. *Probroſus, exprobrandus, vituperandus, damnandus, infamis.* Il y a des vices ſâles & *reprochables* qui ôtent l'honneur des pèrſonnes. Les témoins ſont *reprochables*, quand ils ſont infâmes, notez en Juſtice. On le dit auſſi de ceux qui ſont ſuſpècts, parens, ou alliez.

REPROCHE. ſ. m. Coëffeteau le fait toûjours féminin. Vaugelas a décidé qu'il étoit maſculin au ſinguliér, & féminin au pluriér: cela étoit vrai de ſon tems, mais préſentement il eſt toûjours maſculin. C'eſt un blâme; ou une éſpéce d'injure qu'on fait à quelqu'un, en lui repréſentant en face ſes défauts. *Probrum, dedecus, nota, opprobrium; exprobratio.* On lui a fait *reproche* à l'Audience de ſa naiſſance douteûſe, & illégitime. La lâcheté eſt un ſanglant *reproche* pour un Gentilhomme. Y a-t-il des pèrſonnes ſur qui vous puiſſiez faire tomber un *reproche* ſi abominable avec moins de vrai-ſemblance? Pasc. Il s'emporta en *reproches* contre ſes ennemis. Ablanc. Le remords eſt un *reproche* de la conſcience. Si vous voulez entretenir l'amitié n'en venez jamais à des *reproches* injurieux. Vill. On fait des *reproches* à un Amant: mais en fait-on à un mari quand on n'a qu'à lui *reprocher* que de n'avoir point d'amour? P. de Cl. Les *reproches* trop fréquens éteignent l'amour, bien loin de le réchauffer. Il y a bien de la différence entre des plaintes légitimes, & reſpectueûſes, & des *reproches* groſſiérs, & ruſtiques. Wicq. Il eſt aſſez ordinaire de repouſſer les *reproches* par d'aûtres *reproches*; c'eſt une éſpéce de déffenſe qui tient lieu de raiſon. Ben.

> *On n'aime point à voir ceux à qui on doit trop,*
> *Et leur ſeule preſence eſt un ſecret* reproche. Corn.
>
> *Je le vis; ſon aſpect n'avoit rien de farouche;*
> *Je ſentis le* reproche *expirer dans ma bouche.* Rac.

Bayard étoit nommé le Chevaliér ſans peur & ſans *reproche*. On dit auſſi d'un homme droit, & de bonnes mœurs, que ſa vie eſt ſans *reproche*. Dans l'Égliſe de S. Jean à Paris, il y a une épitaphe bien remarquable d'un Tréſoriér de l'Épargne, conçu en ces tèrmes: *Cy repoſe noble homme Alain Le Veau, celui auquel l'intégrité & fidélité au maniment des finances ſous les Rois François I, Henri II, François II, & Charles IX, à pour heureuſe récompenſe acquis ſans envie ce beau titre de Tréſoriér ſans* reproche. Il decéda le 10e de Juin 1575. Un Marchand pour mieux vendre ſa marchandiſe dit, Si elle n'eſt pas bonne faites m'en *reproche*.

Reproche, ſe dit auſſi des objections qu'on fait aux témoins pour détruire leur dépoſition, & montrer qu'elle ne doit pas être reçuë. *Proboſa teſtis refutatio, depulſio.* Dans la confrontation on avèrtit l'accuſé de fournir de *reproches* contre les témoins avant la lecture de ſa dépoſition, après quoi il ne ſera plus reçu. Selon l'Ordonnance en matière civile on fait des écritures qu'on appelle *reproches* des témoins.

REPROCHER. v. act. Blâmer quelqu'un; lui alléguer ſa turpitude, ſes défauts. *Objicere, exprobrare.* On vous a *reproché* vos inconſtances, & vos bizarreries, & vous ne vous corrigez pas? Ce n'eſt pas aſſez qu'une femme n'ait rien à ſe *reprocher*; il faut que le public ne puiſſe entamer ſa conduite par aucun endroit. Bell. Cotin & Ménage ſe *reprochent* de plaiſantes chôſes dans la Comédie des Femmes Sçavantes, ſous les noms de Triſſotin & de Vadius. On dit, C'eſt un homme d'une vie éxemplaire, & à qui on ne peut rien *reprocher*.

Ce mot vient du Latin *reprobare*.

Reprocher, ſignifie auſſi, Accuſer d'ingratitude. *Ingrati animi vitium exprobrare, objicere.* Un pére peut *reprocher* à ſon fils qu'il lui a donné la naiſſance, l'éducation, qu'il a tort de ne lui pas obéïr,

obéïr, & de n'être pas reconnoiſſant. Il ne faut point *reprocher* un bienfait, ſi on n'en veut pèrdre le mérite.

REPROCHER, en tèrmes dé Palais ſignifie; détruire la dépoſition des témoins, & montrer qu'on ne doit point ajoûter foi à leur témoignage. *Objectis probris fidem teſtis elidere, infirmare, enervare.* On ne doit point lire la dépoſition d'un témoin valablement *reproché*. *Reprocher* & blâmer l'aveu & dénombrement dans la Coûtume de Bretagne, art. 361. c'eſt le débatre & le contredire. *Reprobare, Improbare.*

REPROCHÉ, ÉE part. paſſ. & adj. *Infirmatus, eliſus.*

REPRODUCTION. ſ. f. rédupl. Action par laquelle une chôſe renaît, eſt produite de nouveau. *Iterata productio, reproductio.* La nature ſe conſèrve par de continuelles *reproductions* des corps qui s'engendrent & ſe corrompent.

REPRODUIRE. v. act. & rédupl. Faire naître de nouveau. *Iterum producere, naſci denuò.* Quand on couppe une ſouche d'aſne ou de chêne, elle *reproduit* une grande quantité de rejettons, de nouveaux arbres. Un grain de bléd en tèrre en *reproduit*, en fait renaître 30. 40. 100. On a beau arracher des chardons, la tèrre en *reproduit* toûjours.

Douce chaine des cœurs, digne préſent des Cieux,
Qui répands l'allégreſſe & l'amour en tous lieux,
Qui reproduis *le calme au plus fort de l'orage,*
Prétieuſe Concorde achéve ton ouvrage. BRÉBEUF.

REPRODUIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Iterum productus, reproductus.*

REPROMÉTTRE. v. act. & rédupl. Je *repromêts*, tu *repromêts*, il *repromêt*, nous *repromettons*. Je *repromis*. J'ai *repromis*, Je *repromettrai*. Que je *ropromette*. Que je *repromiſſe*. C'eſt promettre de nouveau. *Rurſus promittere, ſpondere, polliceri.* Je vous promêts, & *repromêts* que je ferai ce que vous voudrez. Après lui avoir promis & *repromis* mille fois de l'épouſer, il l'abandonna.

RÉPROMISSION. ſ. f. Tèrme de l'Écriture, qui ſe dit des promeſſes que Dieu a faites à ſon peuple, à ſes Apôtres, à ſes Fidéles. *Repromiſſio.* Saint Paul dit que les *répromiſſions* que Dieu avoit faites à ſon peuple ont été accomplies, Actes 13. v. 32. les *répromiſſions* faites à Abraham. On doute fort de l'uſage de ce mot.

REPROUVER. v. act. & rédupl. Prouver une ſeconde fois. *Iterum probare, comprobare, evincere.* On a prouvé & *reprouvé* par bons titres, que ce droit ne lui appartenoit pas, il ne laiſſe pas de s'en conſèrver la jouïſſance.

RÉPROUVER, ſignifie auſſi, Rejetter une chôſe, la déſapprouver. L'Égliſe a *réprouvé* le mariage des Prêtres. Les loix civiles *réprouvent* le concubinage. Au ſens de l'Article précédent & réduplicatif, le prémier e eſt muet, à celui-ci il eſt accentué & fèrmé.

Ce mot vient du Latin *reprobare.*

RÉPROUVER, ſe dit ordinairement par oppôſition à *prédeſtiner*. *Rejicere, reprobare.* Dieu a *réprouvé* Satan & ſes Anges; il a *réprouvé* les Juifs, & a admis en leur place les Gentils. Des deux pèrſonnes qui ſont enſemble, il en prendra l'une, & *réprouvera* l'aûtre. Tout cela ſe doit entendre d'une réprobation négative.

RÉPROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reprobatus, rejectus.*

RÉPROUVÉ, ÉE. Eſt auſſi ſubſt. & ſe dit par oppoſition aux prédéſtinez, de ceux que Dieu a réſolu d'abandonner à eux mêmes, & à la malice de leur cœur. *Reprobatus, rejectus, repulſus.* Le nombre des *réprouvez* eſt bien plus grand que le nombre des prédéſtinez. Si par le decrèt étèrnel vous êtes au rang des *réprouvez*, vous vous éfforcerez en vain de changer vôtre malheureuſe deſtinée. S. ÉVR.

On dit provèrbialement d'un méchant homme, que c'eſt un *réprouvé*, qu'il vit en *réprouvé*.

REPTILE. adj. m. & f. Genre d'animaux & d'inſectes qui ſe traînent ſur le ventre. *Reptile.* Dieu a fait le ſèrpent *reptile* par punition, il lui a ordonné de marcher ſur le ventre. Les vèrs de tèrre, les chenilles, les lézards, ſe mettent au rang des *reptiles*.

REPTILE, ſe dit abuſivement des fruits & des plantes qui rampent ſur tèrre, qui n'ont pas la force de ſe ſoutenir ſur leur tige, comme les citrouilles, concombres, &c. *Plantæ vel fructus reptiles, repentes.*

RÉPUBLIQUAIN. ſ. m. Qui eſt paſſionné pour la République; qui eſt amoureux de la libèrté de ſon païs; qui hait le gouvèrnement Monarchique. *Studioſus democratiæ vel reipublicæ.* Les Brutes & les Catons ont été de grands *républiquains*. Ces peuples ont un génie *républiquain*, ils ont de la peine à s'accoutumer au gouvèrnement monarchique. La fièrté de l'âme fait les véritables *républiquains*. S. ÉVR.

Chez ces Républicains *tout eſt de bon aloi.* SENECÉ.

RÉPUBLIQUE. ſ. f. État, ou Gouvèrnement populaire. *Reſpublica.* Les plus floriſſantes *Républiques* ont été celles de Rome, d'Athênes, & de Sparte. Il y a eu anciennement pluſieurs *Républiques*: mais prèſque toutes foibles, languiſſantes, agitées de diviſions domeſtiques, & enfin de très peu de durée, hors la Romaine. M. SCUD. Les Anciens Romains étoient ennemis de la tyrannie, & paſſionnez pour maintenir la *République*. Aujourd'hui il n'y a guères de vraye *République*, & dont le gouvèrnement ſoit abſolument populaire. Les Vénitiens, les Gennois, appellent leurs États *Républiques*, quoique leur gouvèrnement ſoit oligarchique, & entre les mains des Nobles. Si les Hollandois aiment la *République*, c'eſt plus pour l'intérêt de leur trafic, que pour être libres. S. ÉVR. Dans les *Républiques* l'on prend ombrage des vèrtus mêmes qu'on admire. AM. Les honnêtes gens de Rome ſçavoient ſéparer la pèrſonne du Magiſtrat, & donner leurs ſoins à la *République*, en ſorte qu'il leur en réſtoit auſſi pour eux-mêmes. S. ÉVR. La ville eſt partagée en divèrſes ſociétez, qui ſont comme autant de *Républiques*, qui ont leurs loix, & leurs uſages. LA BR. On dit auſſi la *République* des Lèttres, en parlant collectivement de tous les gens d'étude. Il y a un Journal commencé par M. Bayle en Hollande, & qui conſiſte en des éxtraits des livres qui s'inpriment dans le cours de l'année, qu'on appelle *Nouvelles de la République des Lettres.* M. Bèrnard l'a continué. Voyez au mot JOURNAL.

RÉPUDIATION. ſ. f. Action par laquelle on congédie une femme, on fait divorce entièr avec elle. *Repudium, repudiatio.* La *répudiation* eſt pèrmiſe chez tous les peuples qui ne ſont pas Chrétiens. La *répudiation* a été jugée légitime pour cauſe d'adultère dans la Loi de Moïſe, au Deutéronôme, Chap. 24. en Saint Matthieu, chap. 19.

RÉPUDIER. v. act. Abandonner une femme légitime, rompre l'engagement de mariage qu'on a avec elle. *Uxorem repudiare, repudium jubere, nunciare, remittere.* Les Payens, les Infidéles & les Hérétiques *répudient* les femmes, & en épouſent d'aûtres. Les Juriſconſultes marquent les cas où l'on peut *répudier* une femme. Les Catholiques ne peuvent *répudier* leurs femmes en aucun cas pour rompre le lien de mariage; leur divorce n'aboutit qu'à une ſéparation de biens & d'habitation. Le Concile d'Éliberi a fait un Canon fort ſévère contre les Éccléſiaſtiques qui ne *répudioient* point leurs femmes, dont ils ſçavoient les déréglemens.

RÉPUDIER, ſe dit auſſi en païs de Droit Écrit, des teſtamens & des ſucceſſions, quand on ne veut pas ſe porter pour héritièr, accepter une ſucceſſion ou quelque lègs. *Nuncium remittere, renunciare.* En païs Coûtumièr on dit *renoncer* à une ſucceſſion, à un lègs.

RÉPUDIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Repudiatus, remiſſus.*

RÉPUGNANCE. ſ. f. Dégoût, oppoſition, contrariété, peine, difficulté, avèrſion que l'on a à faire une chôſe. *Repugnantia, oppoſitio, faſtidium, contrarietas, difficultas, averſio.* Il faut obéïr volontairement à ſes ſupérieurs & ſans *répugnance*. On ne prend guères de médecine qu'avec *répugnance* & dégoût. Ces deux propoſitions ſe détruiſent, il y a entr'elles de la *répugnance*, de la contradiction. Il n'y a point de *répugnance* à dire que cette propoſition ſoit de Leſſius. PASC. La raiſon doit combattre ſes *répugnances* pour acquiéſcer aux véritez de la Foi. FLÉCH. J'ai de la *répugnance* à déguiſer mes penſées. ABLANC. Il n'avoit point de *répugnance* à ſe rendre. VAUG.

RÉPUGNANT, ANTE. adj. Contraire, oppôſé. *Repugnans, contrarius.* Il ne faut point admettre cette propoſition, qui eſt *répugnante* à la foi, ou à la raiſon.

RÉPUGNER. v. n. Être oppôſé, contraire, incompatible. *Repugnare, obſiſtere.* On dit en Philoſophie, il n'y a rien qui *répugne*, qui empêche que telle chôſe ne ſoit. Cet Édit paſſera aiſément, il n'y a pèrſonne qui y *répugne*, qui s'y oppôſe. Ce qui implique contradiction *répugne* au ſens commun. Ce qui *répugne* à la foi, doit être rejetté & condamné. Cela *répugne* au bon ſens. ABLANC.

RÉPULLULER. v. n. & rédupl. Renaître en grande quantité. *Repullulare.* On a beau échardonner les tèrres, il y demeure toûjours quelque graine qui *répullule*. La vèrmine *répullule* toûjours, quelque ſoin qu'on prenne de l'extèrminer. On dit auſſi au figuré, que des èrreurs, des héréſies *répullulent*, quand il en renaît de nouvelles, lorſqu'on les penſoit tout-à-fait éteintes.

REPULSE. ſ. f. Vieux mot. Expulſion, ſelon M. Galland, au Franc-Alleu, page 3[illegible], où il cite un Acte ancien des Chevalièrs de Malthe, qui dit: Vacque continuellement à la *repulſe* des Turcs. *Expulſio, Repulſio.*

REPURGER. v. act. & rédupl. Purger pluſieurs fois. *Sæpius purgare.* Ce n'eſt pas aſſez d'avoir purgé deux fois ce malade, il faut

faut encore *repurger*. Les ſavonettes de Boulogne ſont de ſavon bien *repurgé*. Les fuſions des métaux & les diſtillations réïtérées que font les Chymiſtes, c'eſt pour *repurger* ces corps de toute leurs impuretez. On a du mal à trouver du mèrcure bien *repurgé*.

REPURGÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *Iterum purgatus*.

RÉPUTATION. ſ. f. Bruit avantageux, opinion que les hommes ont des chôſes, ou des pèrſonnes. *Fama, æſtimatio, exiſtimatio, bonum nomen*. Il ſe prend toûjours en bonne part, quand il eſt mis abſolument, & qu'il n'y a point d'épithéte qui le détèrmine à un ſens contraire. Les plus grandes *réputations* ne ſont pas toûjours les mieux fondées. S. RÉAL. Une heure de vie bien ménagée vaut mieux que de la *réputation*. S. ÉVR. La principale récompenſe des belles actions, c'eſt la *réputation* qu'elles donnent. VOIT. Ces hommes dont toutes les actions ſont concèrtées, ſont des uſurpateurs de bonne *réputation*: c'eſt en eux que le vice ôſe prendre l'air honnête de la vèrtu. M. ÉSP. La *réputation* n'eſt d'ordinaire généralement établie qu'après la mort, & lorſqu'on n'eſt plus en état d'en joüir. On compte pour quelque chôſe cette vie de *réputation* dont on ſe flatte après ſa mort. BOSS. Les pèrſonnes vaines aiment la *réputation* de la vèrtu, & négligent la vèrtu même. FLÉCH. La *réputation* eſt la récompenſe la plus légitime de la vèrtu, & il ne faut pas la négliger. BELL. Sous cèrtains régnes les vèrtus éminentes ſont ſujettes à des jugemens ſiniſtres, & une grande *réputation* n'eſt pas moins périlleûſe qu'une mauvaiſe. BOUH. Othon ſans être ambitieux, ne négligeoit pas le ſoin de ſa *réputation*. TILL. Ces hommes ſi avides de *réputation* la pèrdent prèſque toûjours par la paſſion éxceſſive qu'ils ont d'y arriver. S. ÉVR. La *réputation* eſt onéreûſe à celui qui aime la retraitte, & la ſolitude. BAIL. Il eſt bien plus juſte de conſèrver à tant de pèrſonnes que vous avez décriées, la *réputation* de piété qu'ils ne méritent pas de pèrdre, que de vous laiſſer la *réputation* de ſincérité que vous ne méritez pas d'avoir. PASC. Les vins de Champagne, les melons de Langeais, les jambons de Mayence, ſont en *réputation*. Il ne faut qu'une victoire pour méttre un Capitaine en grande *réputation*, une déroute pour le ruïner de *réputation*. Un femme n'a rien de plus chèr que ſa *réputation*; il ne faut pas bleſſer, ni tèrnir ſa *réputation*. Les Romains étoient autrefois en *réputation* de bravoure, ils ſont bien déçus de leur ancienne *réputation*: Platon, Archiméde, Déſcartes, ſont des Auteurs de *réputation*. Cet homme s'eſt mis en mauvaiſe *réputation*; il eſt pèrdu de *réputation*. Il ne faut point nommer les Auteurs que l'on attaque quand ils ſont vivants, pour ne les point forcer d'aſſiſter aux funérailles de leur *réputation*.

On dit, Faire aſſaut de *réputation*, lorſque deux pèrſonnes illuſtres en quelque art, ou ſcience, diſputent enſemble à qui fera voir plus de capacité. *Certamen, diſputatio exiſtimationis, ſcientiæ concertatio*.

RÉPUTER. v. act. Avoir une cèrtaine éſtime ou penſée de quelque chôſe; éſtimer tel, tenir pour tel. *Putare, æſtimare, exiſtimare, habere*. Les Éſpagnols & les Italiens ſont *réputez* ſages & grâves, ils *réputent* les François pour étourdis. Il y a de l'injuſtice à *réputer* comme un grand malheur d'avoir manqué à une grande proſpérité. VOIT. Cette maiſon eſt *réputée* noble.

RÉPUTER, ſignifie auſſi, Croire, préſumer; regarder & reconnoître comme tel. *Credere, præſumere, agnoſcere, putare, computare, opinari*. Les enfans nez pendant le mariage ſont *réputez* être du mari. Les meubles qu'on trouve en la poſſeſſion de quelqu'un ſont *réputez* lui appartenir. Les offices ſont cenſez & *réputez* meubles, leur prix s'en diſtribuë comme meubles. Les Suiſſes ſon cenſez & *réputez* régnicoles, ils joüiſſent du droit de naturalité. Je l'avois juſqu'ici *réputé* pour mon ami, pour un honnête homme.

RÉPUTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Computatus, putatus*.

REQ.

REQUART. ſ. m. Tèrme de Palais. *Quart* denièr du quatriéme denier du prix ou de l'éſtimation de la vente, donation ou aûtre aliénation d'un héritage cottièr. *Quarta partis pars quarta*.

REQUERANT, ANTE. adj. Qui requièrt, qui demande. *Petens, poſtulans, contendens*. Il y a trois Graduez *requérans* le même Bénéfice. Il y a un Indultaire qui eſt le prémier *requérant*. Il y a pluſieurs requêtes données en ce procès par divèrs *requérans*. Le Procureur Général eſt le *requérant* pour le Roi, la partie *requérante* pour le public. Il y a auſſi à la chaſſe des chiens *requérans*, qui requêtent le gibier.

REQUÉRIR. vèrb. act. & rédupl. Envoyer quérir une ſeconde fois. *Requirere*. Ce vèrbe dans ce ſens, n'eſt en uſage qu'à l'infinitif. Ce Médecin s'en eſt allé trop tôt, il faut l'aller *requérir*. On alla *requérir* la nuit ce que l'on avoit caché. ABLANC.

REQUÉRIR. ſignifie auſſi, Demander, éxiger, vouloir. *Exigere, poſtulare, flagitare, efflagitare*. Et ſe conjuge ainſi: *Je requièrs, tu requièrs, il requièrt, nous requérons, vous requérez, ils requièrent. Je requérois. Je requis. J'ai requis. Je requerrai. Que je requière Que je requiſſe*, ou *je requerois* Je vous veux *requérir* d'une grâce, je vous la *requièrs* à jointes mains. Un honnête homme ſèrt ſes amis au beſoin, avant même qu'il en ſoit *requis*. Il le combla de promeſſes autant que la néceſſité même le *requéroit*. VAUG.

REQUÉRIR, en tèrmes du Palais ſignifie, Former une demande, y conclure, ſupplier. *Petere, concludere, ſupplicare*. On met au bas des requêtes qu'on entérine, Soit fait ainſi qu'il eſt *requis*. Les Procureurs Généraux mettent dans leurs concluſions, Je *requièrs* pour le Roi. Le Promoteur *requièrt* qu'il plaiſe à Monſieur l'Évéque de, &c. PAT.

REQUÉRIR, ſe dit figurément en choſes morales. L'étude des Mathématiques *requièrt* un homme tout entièr. *Exigere, poſtulare, requirere totum hominem*. Cet emploi *requièrt* un homme aſſidu. On juge pendant les vacations les affaires proviſoires, qui *requièrent* célérité.

REQUIS, ISE. part. paſſ. & adj. Rechèrché, néceſſaire. *Poſtulatus, exactus, quæſitus*. La vérité n'étoit pas ſi *requiſe* ici que la beauté. ABLANC.

REQUÊſTE. ſ. f. Demande qu'on fait en Juſtice. *Libellus ſupplex. poſtulatio*. La formule des éxploits donnez au Châtelet eſt telle, On l'a aſſigné pour oüir une *requête* qui eſt, &c. Il a préſenté *requête* à la Cour, tendante à ce qu'il ſoit dit, &c. Les *requêtes* ſe répondent par un Préſident, comme celles de parler ſommaire, de committitur; ou par un Rapporteur, comme celles de, Viennent les parties, Soit communiqué, ou en jugeant, ou par un Gréffier, comme ſont celles où l'on met, Soit partie appellée. Une telle *requête* à été entérinée. Il a été débouté de ſa *requête*. En quelques lieux comme à la Rochelle les *Requêtes* ſont nommées *Admonitions*.

Une *requête vèrbale* eſt celle qu'on fait vèrbalement à l'Audience, & qu'on ne laiſſe pas par après de rédigèr par écrit, pour inſérer dans les qualitez du jugement. *Summatio verbalis, petitio*.

REQUÊſTE CIVILE, eſt un reméde de Droit introduit pour faire caſſer ou retraiter les arrêts qui ont été ſurpris, & où il y a èrreur. *Libellus civilis, ſupplex*. Ce qui ſe fait par le moyen des Lettres de Chancelerie qu'on obtient dans les ſix mois du jour de la ſignification de l'arrêt, avec les conditions, les clauſes, & les ouvèrtures qui ſont contenuës dans la dèrnière Ordonnance de 1667. au Titre 35. Pour les obtenir il faut une conſultation de trois Avocats qui contienne les ouvèrtures de la *requête civile*. Si elle eſt obtenuë contre un arrêt contradictoire, il faut conſigner une amende de 450. livres. Les *requêtes civiles* obtenuës contre les arrêts rendus aux Enquêtes doivent être portées à l'audience de la Grand'Chambre. En procédant au jugement de la *requête civile* les Juges ne peuvent entrer en connoiſſance du fonds; ils ne doivent juger que ſur les moyens, & ouvèrtures de la *requête civile*, ſuivant les articles 34. & 35. du Titre 35. de l'Ordonnance de 1667. Lorſqu'on entérine la *requête civile*; on ne peut juger le principal en même tems. On ſe contente de remettre les parties en tel état qu'elles étoient avant l'arrêt contre lequel on s'eſt pourvû par *requête civile*. On ne peut juger le réſcindant, & le réſciſſoire enſemble. On n'eſt point obligé à prendre une *requête civile* contre les ſentences Préſidiales renduës en dèrnier reſſort, on ſe peut pourvoir par une ſimple *requête*. Autrefois on ſe pouvoit pourvoir par forme de propoſition d'èrreur; mais cette procédure a été abrogée par l'Ordonnance de 1667. Voyez. PLAINTE.

REQUÊſTE HYPOTHÉCAIRE, eſt celle qui a les mêmes concluſions que la *requête* pèrſonnelle, ſi non que l'on demande que tels lieux ſoient déclarez affectez & hypothéquez au payement de telle ſomme, & que le défendeur qui les rétient, ait à déguèrpir, s'il n'aime mieux payer la ſomme. Il n'y a point de difference ſinon que les *Requêtes pèrſonnelles & hypothécaires* peuvent être formées contre l'obligé au payement, ou ſon héritier & bien-tenant. Mais ſi l'on veut agir contre le bien-tenant de l'obligé, c'eſt-à dire contre le détenteur des chôſes hypothéquées au payement dû, & que le bientenant ne ſoit héritier, il faut intenter la *Requête* hyothécaire. Voyez Imbèrt Pratique. L. I. Tit. XVII. p. 102.

REQUÊſTE PERSONNELLE eſt quand l'action pèrſonnelle eſt ſeulement intentée, ſçavoir, eſt que le demandeur propôſe pour avoir payement de ſa dette. IMBERT. DE EAUR.

REQUÊſTE PERSONNELLE ET HYPOTHÉCAIRE eſt quand le demandeur conjoint l'action Hypothécaire avec la pèrſonnelle, comme quand il propôſe à ce que le défendeur ait à payer ou à déguèrpir, & lui délaiſſer par hypothéque ce qu'il tient des chôſes obligées & hypotéquées pour le dû.

Un *Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi*, eſt un de ceux qui étoient autrefois auprès de la pèrſonne du Roi pour recevoir les *requê-*

tes & les placêts qu'on lui préſentoit. *Libellorum ſupplicum magiſter*. Les *Maîtres des Requêtes* aujourd'hui exêrcent la juriſdiction des *Requêtes de l'Hôtel*; là ils connoiſſent de toutes les cauſes pêrſonnelles, poſſeſſoires, & mixtes des Officiers de la Couronne, des commenſaux de la Maiſon du Roi, & de ceux qui on droit de committimus au grand & au petit Sceau, concurremment avec Meſſieurs des *Requêtes* du Palais. Il y a appel de leurs ſentences au Parlement, quand ils jugent à l'ordinaire. Ils connoiſſent auſſi des différens qui arrivent pour le titre des Offices, des taxes de dépens qui ſe font au Conſeil, des privilêges des Imprimeurs, &c. En ces cas ils jugent en dèrnier reſſort & ſans appel; ils prononcent, *Les Maîtres des Requêtes Juges ſouverains en cette partie, &c.* Ils ſont réputez du corps du Parlement où ils ont ſéance au deſſus des Conſeillers, mais il ne s'y peuvent trouver enſemble qu'au nombre de quatre. Dans les Provinces ils ont droit de préſider en tous les Préſidiaux. Par Édit de 1599. ils ont droit de tenir le petit ſceau du Parlement de Paris ſucceſſivement châcun un mois ſelon l'ordre d'ancienneté. Ils ſont rapporteurs des *requêtes* & des procès qui ſe jugent au Conſeil d'État, & privé. Ils ont auſſi des commiſſions extraordinaires dans les Provinces, & dans les Armées, où ils ſont envoyez en qualité d'Intendans de Juſtice, Police, & Finances. Il n'y en avoit autrefois que 72. Le nombre a été augmenté juſqu'à 80. par la création de 1674. Ils ſont diſtribuez en quatre quartièrs, & ſêrvent châcun ſix mois: trois mois aux *Requêtes* de l'Hôtel, & trois mois au Conſeil du Roi. Châque quartier a ſon Doyen qui préſide aux *Requêtes* de l'Hôtel. Au reſte ceux qui ont droit de committimus au grand & au petit Sceau peuvent faire renvoyer leurs procès aux *Requêtes* de l'Hôtel, ou aux *Requêtes* du Palais, à leur choix, excepté que les *Maîtres des Requêtes* ne peuvent plaider qu'aux *Requêtes* du Palais, & Meſſieurs des *Requêtes* du Palais ne peuvent plaider qu'aux *Requêtes* de l'Hôtel. Ordonance de *1669*.

Requêtes du Palais. Juriſdiction qui juge en prémière inſtance les cauſes de ceux qui ont un privilége de committimus du grand & petit Sceau. *Camera Magiſtrorum libellorum ſupplicum*. Il y a deux Chambres des *Requêtes* à Paris: la ſeconde fut érigée en 1580 par Henri III. Il y a une Chambre des *Requêtes* dans les aûtres Parlemens. Ces Juges ſont des Commiſſaires qui achètent des commiſſions ſéparées de leur charges de Conſeiller du Parlement. Leurs ſentences ſont ainſi intitulées, Les Gens tenans les *Requêtes du Palais*, Conſeillers en la Cour, & Commiſſaires en cette partie. Il y a appel de leurs iugemens au Parlement. Les *Requêtes du Palais* ſont venuës des Plaids de la Porte.

Requête, ſignifie auſſi une ſimple prière, demande, réquiſition, ſollicitation. *Supplicatio, rogatus, petitio, poſtulatio*. On fait la plupart des promeſſes d'argent prêté payables à la prémière volonté & *requête* du créancier. Les contrelettres & déclarations portent qu'on n'a fait la chôſe qu'à la prière & *requête* de ſon ami, & pour lui faire plaiſir. Un Sêrgent ne fait des exécutions qu'à la *requête* de quelqu'un qui eſt domicilié. Elle le ſupplia de la vouloir excuſer ſi elle lui faiſoit une très-humble *requête*. Vaug. Elle en donna l'arrêt à la *requête* de Mademoiſelle ſa fille. Voit. Les Pſeaumes de David ſont pleins de *requêtes* & de ſupplications qu'il adreſſe à Dieu pour obtenir le pardon de ſes pechez.

Requêtes eſt auſſi le nom d'un ancien droit Seigneurial, dont il eſt parlé en l'accord du mois de Mai 1220. entre l'Abbé de St. Vaaſt d'Arras & les villes de Mons en Puelle, &c.

Requête, ſe dit auſſi en têrmes de Chaſſe. Lorſque les chiens ont perdu la piſte de la bête, & qu'il la faut requêter, on dit alors, Corner à *requête*. Venir à la *requête*. *Cornu dare ſignum ad redintegrationem veſtigationis*.

On dit provêrbialement, qu'une chôſe eſt de *requête* pour dire, qu'elle eſt râre, qu'on a de la peine à en avoir. *Optandus, optabilis* Le blé ſera de *requête* cette année, il y en a peu. On appelle auſſi pâtez de *requête*, des petits pâtez que l'on mange froids, & faits du menu des volailles.

REQUÊTER. v. act. Têrme de Chaſſe, qui ſe dit lorſqu'on eſt en défaut, & qu'il faut *requêter* de nouveau la bête. *Redire ad novam feræ indagationem*. On appelle plus ordinairement *requêter* une bête, lorſqu'après l'avoir courue & briſée le ſoir, on la quête le lendemain avec le limier pour la reclamer & la redonner aux chiens *Requêter* un cèrf. Saln.

REQUEURE. vieux vêrbe. Têrme de coutûme qui ſignifie Recourir, & pour ainſi dire reprendre & retîrer quelque chôſe en courant aprés. *Revocare, Recipere. Requirere*.

REQUIABTAR ſ. m. Têrme de Relation. Nom du quatrième page de la cinquième chambre de ceux du grand Seigneur, laquelle ſe nomme *Khas Oda*; c'eſt à-dire, Chambre privée. Le *Réquiabtar* eſt celui qui tient l'étrier au Grand Seigneur, quand il monte à cheval. *Duloir p. 92*. *Ramazan* eſt le nom de la Lune pendant laquelle les Turcs font leur carême avec un jeûne plus patient qu'il n'eſt auſtère. Duloir. p. 108.

REQUIEM, ou REQUIN (Car bien des gens écrivent ainſi) *Chien de mèr*. ſ. m. eſt un grôs poiſſon de mèr qui dévore les hommes, qui eſt ainſi nommé, parceque quand on en eſt mordu, il n'y a rien aûtre chôſe à faire qu'à chanter le *requiem*. Il ſe tient à l'embouchure des rivières, & l'on voit à ſa ſuite pluſieurs petits poiſſons qui ne le quittent iamais, que l'on nomme ſes *pilotes*, à cauſe qu'ils vont devant lui; & qu'ils lui ſêrvent de guides pour le conduire dans les lieux où ils découvrent de la proye. On prend le *requin* à l'ameçon, il eſt difficile d'en venir à bout. Tachard. Le *Requin* va en groſſiſſant de la tête iuſqu'au ventre, d'où il commence à diminuer iuſqu'à la queuë. Son dôs eſt brun. Son ventre d'un blanc ſale. Sa tête plate & large. Il a le dôs couvèrt d'un chagrin à gros grains; dans le reſte du corps c'eſt une peau dure, & ſans écailles. Sa machoire ſupérieure avance beaucoup plus que l'inférieure; ce qui fait que lorſque le *Requin* veut mordre quelque chôſe, il eſt obligé de ſe coucher ſur le dôs. Il a trois rangs de dents fort aiguës; en l'un de ſes rangs elles ſont triangulaires & plus longues que celles des deux aûtres rangs. Le *Requin* n'eſt point ovipare, on trouve aux mères les petits tout formez dans le ventre, & ſi on les iette dans la mèr ils nagent très bien tout d'abord. Quelques-uns croyent que c'eſt la véritable rémore. *Galeus, ſqualus*.

En tèrmes de Breviaire, on dit une Meſſe de *Requiem*; pour dire une Meſſe des morts; parce que l'Introïte commence par le mot de *Requiem*.

REQUIN. Voyez REQUIEM.

REQUINQUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel des vieilles qui ſe parent avec affectation, & d'une manière qui ne convient point à leur âge. *Studioſus, curioſius & ultra modum, ætatem, formam excolere*. Les vieilles qui ſe *requinquent* ont quelque amourette en tête. Il ſe dit auſſi quelquefois des vieillards. Il eſt bas.

Requinqué, ée. part. paſſ. & adj. *Nimis reconcinnatus*. Viellard *requinqué* Vieille *requinquée*.

l'Iſle des Requins, ou des Chiens Marins *Canum marinorum Inſula*. C'eſt une petite Iſle nouvellement découvèrte dans la mèr Pacifique, entre la côte du Pérou, & la Tèrre de Quir. Maty.

REQUINT. ſ. m. La cinquième partie d'un cinquième, qui fait avec le quint la quatrième partie du total. *Quinta pars quintæ*. Dans les ventes des fiéfs, on doit les quints & *requints* du prix au Seigneur dominant: comme de 25. mille francs, on doit 5000. francs pour le quint, & mille francs pour le *requint*. Dans les Titres Latins on l'appelle *quintellum*. Voyez Quint.

REQUINTERONE, ona. ſ. m. & ſ. Têrme de Relation. Nom que l'on donne au Perou aux enfans nez d'un Éſpagnol & d'une Quinterona. Les *Requinterones* ſont le dèrnier dégré de génération qui conſêrve encore quelque teinture de noir, ou quelque marque du mélange du ſang Éſpagnol avec le ſang Indien ou Africain. Car les enfans des *Requinterones* ſont entièrement blancs pourveu qu'il n'y ait point d'intèrruption dans les générations.

RÉQUIPPER. v. act. & rédupl. Équipper de nouveau. *Denuò inſtruere, munire*. Les Officiers ont pèrdu tout leur bagage à cette déroute, il a fallu qu'ils ſe ſoient *requippez*, qu'ils ayent fait un nouvel équipage. Quoyque ce Marchand ait perdu un vaiſſeau, il n'a pas laiſſé d'en *requipper* un autre pour ſe mettre en mèr. *Navem armamento inſtruere*. Il faut tous les ans acheter beaucoup de chevaux pour *réquipper* l'artillerie.

Réquippé, ée. part. paſſ. & adj. *Inſtructus, munitus denuò*.

REQUIS. Voyez après Requérir. *Appellatus, requiſitus, commonitus*.

RÉQUISITION. ſ. f. Demande qui ſe fait à l'Audience ſur quelque incident. *Petitio, poſtulatio*. Faiſant droit ſur la *réquiſition* du Procureur du Roi. *Procuratoris fiſci poſtulata*. Un tel Procureur a été intèrdit, à cauſe des paroles inſolentes qu'il a dites.

RÉQUISITOIRE. ſ. m. Demande qu'on fait par quelque éxception, ou ſignification. *Requiſitorium*. Ce Procureur demande copie liſible des piéces de ſa partie, & a proteſté de nullité des défauts qu'on obtiendroit, avant que d'avoir ſatisfait à ſon *réquiſitoire*. L'Évêque ſur le *réquiſitoire* du Promoteur rend ſon ordonnance. Pat.

R È R.

RÈREFIÉF. ſ. m. Tèrme de Palais & de coutûme. Arrière-fief, different du plein fiéf, qui eſt tenu nuement, à pis, & ſans moyen d'un Seigneur feudal. Delauriere. C'eſt une corruption de arrière-fiéf. *Tranſlatitium prædium*. On dit auſſi *Rière fiéf* & *Rière-Vaſſal*.

RÈREVAISAL,

RÈREVASSAL. ſ. m. Tèrme de coutûme. Arrière-vaſſal, qui joüit d'un arrière-fief *Tranſlatitius Cliens.*

RÉRONE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'État de Veniſe. *Rero, Eretanus.* Elle baigne Vicéne, & s'y décharge dans le Bachiglione. MATY.

RES.

RÈS ſ. m. Quelques uns écrivent ainſi au lieu de REZ. Rès de chauſſée, c'eſt le ſol d'un bâtiment. *Ragueau.* BOREL. Voyez REZ.

RES, vieux ſ. f. mot purement latin qui s'eſt dit autrefois pour chôſe. *Res.* On dit encore. *cauque ren*, au bas Languedoc, pour dire quelque chôſe. BOREL. Se li Quens s'apèrçoit que il ait en ce comté nul *Res* aluez, il lez pues prenre, ne n'en eſt tenus anul rendre, pourceque il eſt Sire de s'en droit, de ce qui eſt tenu en aluez en ce Comté BEAUMANOIR. *Cout. de Beauvaiſis.*

RESACRER. v. act. & rédupl. Sacrer de nouveau. *Iteratò inaugurare, conſecrare.* Quand un calice a été profané, il eſt néceſſaire de le *reſacrer*. On *reſacre* les Égliſes polluës, ou du moins on les reconcilie, on y fait des cérémonies pour les faire redevenir ſacrées.

RESAIGNER. v. act. & rédupl. Saigner pluſieurs fois. *Phlebotomiam iterare, vel venam rurſus aperire.* Les Médecins font *reſaigner* juſqu'à huit ou dix fois les malades de pleuréſie. Il y a peu de gens qui paſſent par leurs mains, qu'ils ne faſſent *reſaigner.*

RESAIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterum phlebotomiam paſſus.*

RESAISIR. v. act. & rédupl. Reprendre, ſaiſir de nouveau. *Iterum prehendere, comprehendere.* Le priſonnier s'étoit évadé, mais les Sèrgens l'ont *reſaiſi* de nouveau. Ce Gentilhomme avoit eu mainlevée de ſa tèrre ſaiſie, mais un aûtre créancier l'a fait *reſaiſir*. Il s'eſt *reſaiſi* de ſon argent, ſur l'avis qu'il a eu que ſon débiteur n'étoit pas ſûr.

RESAISI, IE. part. paſſ. & adj. *Prenſus, comprehenſus iterum.*

RESALUER. v. act. & rédupl. Rendre le ſalut, ou ſaluer pluſieurs fois. *Reſalutare, ſalutem referre iterum.* Un homme civil *reſalue* les gens qui l'ont ſalué. Ce Capitaine de vaiſſeau a ſalué deux fois cette place, avant qu'elle *reſaluât*, qu'elle rendit le ſalut.

RESALUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reſalutatus.* —

RESARCELÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'une croix ou bande qui eſt garnie d'un orle approchant des ſes bords. Il portoit d'azur à la bande d'argent *reſarcelée* d'or. *Lateribus tertiatus.*

RESASSER, v. act. & rédupl. Saſſer pluſieurs fois. Cette poudre a été ſaſſée & *reſaſſée*, elle a paſſé pluſieurs fois par le ſas, par le tamis. *Cribratus.*

RESASSER, ſe dit figurément & baſſement en Morale, en parlant des affaires, des réviſions, de procès & de comptes. *Perſcrutari, ſcrutari.* Ce procès a été bien éxaminé, on l'a remis trois fois ſur le bureau, il a été bien ſaſſé & *reſaſſé*. Ce compte a été mis à la correction, il a été *reſaſſé*. Les queſtions que font les Hérétiques ne ſont pas nouvelles, elles ont été ſouvent ſaſſées, & *reſaſſées.*

Un de nos Poëtes a dit très-judicieûſement d'Ovide.

Pour moy j'ay la tête bleſſée,
Lorſque je luy voix tortiller
En cent façons une penſée
A force de la reſaſſer
La pointe au bout du temps s'émouſſe P. DUCERC.

J'ai feüilleté tous mes mémoires,
J'ai reſaſſé *tous mes papiérs*
Et mis dans mes doctes grimoires,
Tout le ciel en douze quartiers. P. DU CERC.

RESASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Scrutatus perſcrutatus.*

RESBAUDIR. Vieux mot. v. act. Encourager. BOREL. *Evitare, Animos addere.*

RESCARE DE FOUR. Tèrme de Coutume. Il ſemble que ce ſoit le droit de Fourbannier.

RESCH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pèrſe. *Reſcha.* Elle eſt Capitale de la province de Kilan, & ſituée ſur la mèr Caſpie, à vingt cinq ou trente lieuës de Caſbin, vèrs le Nord. MATY.

RÉCHAFAUDER. v. act. & rédupl. Faire de nouveaux échafauts. *Rurſus tabulata extruere, ſtruere.* Pour racommoder quelques pièrres qui ont manqué à ce bâtiment, il a fallu *réchafauder* tout de nouveau.

RESCHAPPER. v. n. & rédupl. Échapper de nouveaux, ou ſe ſauver d'un grand danger. *Evadere, effugere.* Ce malade a été à l'agonie, mais enfin il a *réchappé*. *E morbo emergere, convaleſcere.* Ce Cavaliér s'eſt *réchappé* par deux fois, il s'eſt ſauvé des priſons de l'ennemi; il l'a *réchappé* belle, il a été en danger d'être pendu. Le P. Bouhours fait cette diſtinction. On *échappe* d'une bataille, ou d'un naufrage; mais on *réchappe* d'une maladie. C'eſt auſſi le ſentiment de l'Académie qui dit que *réchapper* ne ſe dit guère que du péril de la mort. Je te pardonne à la charge que tu en mourras; mais je me dédis de ma parole, ſi tu *réchappes.* MOL.

Dave gémit & ſent des maux affreux:
Sa femme en ſouffre; ils craignent tous les deux,
Lui, qu'il n'en meure; elle qu'il n'en réchappe. LE BRUN.

RÉCHAUD. ſ. m. Utenſile de cuiſine où l'on met du feu pour cuire; pour ſecher du linge ſur la platine, pour réchauffer les chôſes refrodies. *Foculus, focus.*

RÉSCHAUFFEMENT. ſ. m. Tèrme de Jardiniér. Il ſe dit en parlant du fumiér neuf, & tout chaud, dont on réchauffe les couches refroidies, ou dont on échauffe les planches pour faire pouſſer les plantes qui y ſont. *Recalefactio.* On dit, Remuer, changer, renouveller un *réchauffement*. LA QUINT. L'induſtrie du Jardiniér peut faire venir l'hivèr des aſpèrges par un *réchauffement* de fumier. LE JARDINIER FRANÇOIS.

RÉSCHAUFFER. v. act. Redonner de la chaleur aux chôſes réfroidies. *Recalefacere.* Faites *réchauffer* ce ragoût. Ce malade a un ſi grand friſſon, qu'on ne le ſçauroit *réchauffer*. Par une compaſſion cruelle envèrs lui-même, il mit la couleuvre dans ſon ſein pour la *réchauffer* PORT-R.

RÉSCHAUFFER, ſe dit figurément en chôſes morales; & ſignifie, Éxciter de nouveau; ranimer. *Denuò excitare, promovere, provocare, accedere.* On croyoit que cette ſédition étoit appaiſée, mais maintenant les eſprits ſe *réchauffent* plus que jamais. Aléxandre voyant ſes gens en déroute, les gourmande, les éxhorte & *réchauffe* lui-même le combat. VAUG. Il s'étoit *réchauffé* pour elle. B. RAB.

RÉSCHAUFFÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Excitatus iterum, calefactus.*

Et ſouvenez vous bien,
Qu'un diné réchauffé *ne valut jamais rien.* BOIL.

Quand il s'agit de penſées ou de contes que l'on a oüis pluſieurs fois, on dit, pour marquer le mépris que l'on fait: Ce n'eſt que de la viande *réchauffée*. *Nimis repetita diſplicent.*

RÉSCHAUFOIR. ſ. m. Petit potager près la ſalle à manger, où l'on fait réchauffer les viandes, lorſque la cuiſine en eſt trop éloignée. DAVILÈR.

RÉSCINDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Tèrme purement de Palais. Voye, moyen pour caſſer un acte dont on ſe plaint, & contre lequel on demande à être reſtitué. *Reſcindens, irritum faciens, irritans.* La requête civile eſt le *reſcindant* d'un arrêt qui a été mal rendu. Ce moyen eſt déciſif & *reſcindant*. L'Ordonnance de l'an 1667. veut qu'on juge le *reſcindant* ſeparément du reſciſſoire; c'eſt à dire, qu'on juge à part la requête civile, ſi elle eſt fondée ſur de bonnes ouvèrtures, ſans toucher au fonds, ni éxaminer s'il a été bien, ou mal jugé, qui eſt le reſciſſoire, ou la chôſe qui eſt à reſcinder. Nos Praticiens diſtinguent & cumulent les deux tèrmes de *reſcindant* & *reſciſſoire.*

RÉSCINDER. v. act. Caſſer ou annuler un acte ou contrat, quand il y a cauſe ſuffiſante pour cela. *Reſcindere, irritum facere.* Les Juges ne peuvent *reſcinder* un contrat ſans Lèttres de Chancelerie; car les voyes de nullité n'ont point de lieu en France. Les mineurs font aiſément *reſcinder* les contrats qu'ils ont faits en minorité.

RÉSCINDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reſciſſus.* Un arrêt *reſcindé* eſt de nulle conſidération.

RÉSCISSION. ſ. f. Action qu'on intente pour faire caſſer un contrat, ou aûtre acte en Juſtice. *Reſciſſio.* La léſion énorme & d'outre moitié de juſte prix eſt un bon moyen de *reſciſion* d'un contrat de vente. On délivre en la petite Chancélerie des Lèttres de *reſciſion* qu'il faut faire entériner. Le diſpoſitif des Lèttres de requête civile porte clauſe de *reſciſion* de l'arrêt pourvû qu'il y ait cauſe ſuffiſante, & qu'il en apparoiſſe aux Juges.

RÉCISSOIRE. ſ. m. L'arrêt, ou l'acte qu'il s'agit de caſſer & reſcinder, quand on obtient des Lèttres de reſciſſion ou de requête civile. *Reſciſſorius.* Le *reſciſſoire* eſt la ſuite, & l'effet du reſcindant. J'ai fait juger le reſcindant, & fait entériner ma requête civile; je n'ai plus qu'à faire juger le *reſciſſoire*, & éxaminer le fonds. Voyez RÉSCINDANT.

RÉSCISSOIRE. Eſt auſſi adj. m. & f. *Reſcindens, irritans, irritum faciens.* Action *reſciſſoire*, eſt une reſtitution en entier, par laquelle on remet les chôſes en l'état qu'elles étoient. Ce qui ſe faiſoit, par éxemple, lorſque nôtre partie nous ayant ſurpris par dol, ou contraint par violence, ou ayant abuſé de nôtre

bas âge au deſſous de 25 ans. Ou que de nôtre côté ayant èrré par une juſte ignorance de fait, ou ayant été abſents, &c. nous obtenons lèttres en païs coûtumièr, & non pas en païs de droit écrit, pour nous rélever de tel acte, que nous aurions fait avec quelqu'un de ces défauts là, & ces lèttres nous reſtituent & nous rétabliſſent en nôtre état entièr & prémièr, déclarant cet acte comme non fait. *Action reſciſſoire en vertu du poſtliminie chez les Romains.* COURTIN.

RESCOLS. Vieux mot. Recoux. BOREL.

RESCÔRRE, ou RESCÔRRE. Vieux vèrb. act. Aider, ſauver. BOREL. *Adjuvare, ſervare.*

RESCOſSE, ou REſCOSSE. ſ. fém. Vieux mot. Recouvrement, recouſſe. BOREL. Voyez RECOUſSE.

REſCOUABLE. Voyez RECOUS.

RESCOUERRES, RESCOUEUR, ou REſCOUERRES, &c. Termes de Coutume. Celui qui fait recouſſe en retrayant. Voyez RECOUſSE & RESQUEURE.

RÉSCOW. ſ. m. Nom propre d'une Ville de la Moſcovie. *Reſcovia.* Elle eſt capitale du Duché de *Reſcow*, & ſituée vèrs les ſources du Wolga, environ à vingt lieuës de Biesha, vèrs le couchant. *Reſcow* eſt déffenduë par deux Citadelles, mais qui ne ſont que de bois. MATY.

Le Duché de RESCOW, *Reſcovienſis Ducatus.* Province de la Moſcovie. Elle s'étend beaucoup du levant au couchant, dépuis le Duché de Moſcow, juſqu'à la Principauté de Pleskow & & aux Confins de la Lithuanie. Cette province eſt aſſez grande, & aſſez fèrtile; mais elle eſt ſujette à être ravagée par les Polonois. Le Wolga, le Boriſthène, & la Dzwina y ont leurs ſources. Ses principaux lieux ſont Reſcow Capitale, Wolocz, Tapiecz, & Wyelikieluki. MATY.

RÉſCRIER. v. neut. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. S'écrier hautement, & ſe dit en deux occaſions contraires; l'une en cas de loüange, ou d'approbation. *Exclamare, reclamitare.* Il s'eſt *récrié* ſur tous les beaux endroits de cette Tragédie. C'eſt être ridicule que de ſe *récrier* ſur des fadaiſes, & des fatuitez. BELL. Un flatteur eſt toûjours prêt à ſe *récrier*. BOIL.

> *J'éſtime plus cela, que la pompe fleurie*
> *De tous ces faux brillans où chacun ſe* récrie. MOL.

L'aûtre en cas de mépris, ou d'avèrſion. *Inclamare, reclamare.* Cet Agent s'eſt *récrié* contre une propoſition ſi indigne qu'on lui a faite. Ceux qui étoient intéreſſez, s'étant *récriez* ſur cet avis, Silius le ſoutint. ABLANC.

> *Il a tort en éffet,*
> *Et vous vous êtes là juſtement* récriée. MOL.

RÉSCRIPTION. ſ. f. (L'*s* ſe prononce.) Mandement qu'on donne à un Fèrmièr, à un débiteur, à un corréſpondant pour payer une cèrtaine ſomme au porteur du billet. *Reſcriptio.* On lui a donné une *réſcription* ſur le Fèrmièr des Gabelles. Il a réfuſé de payer cette *réſcription.* Les *réſcriptions* des Banquièrs ſe traittent comme Lèttres de change.

RÉſCRIRE. v. act. & rédupl. *Je récri, tu récris, il récrit, nous récrivons. Je récrivois. Je récrivis. J'ai récrit. Je récrirai. Que je récrive. Que je récrivisse, ou je récrirois.* Écrire une ſeconde fois, ou d'aûtres enſuite; copièr. *Reſcribere, iterum ſcribere.*

RÉſCRIRE, ſignifie auſſi, Faire réponſe à une lèttre, ou une recharge à celui qui n'a point fait de réponſe. *Reſpondere, reſponſum facere, dare.* Les Fèrmièrs ſont lents à *récrire*, quand on leur demande de l'argent, il leur faut *récrire* pluſieurs fois.

On dit provèrbialement d'un homme embarraſſé dans une affaire, qu'il ne ſçait à qui en *récrire. Neſcit ad quem confugiat.*

RÉſCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Reſcriptus.*

RÉSCRIT. ſ. m. Réponſe du Pape, ou des Empéreurs ſur quelque queſtion, ou difficulté de Droit, ſur laquelle ils ont été conſultez, pour ſèrvir de déciſion, & de loi. *Breve diploma, reſcriptum.* Le Droit Civil, & Canon ſont pleins de ſemblables *Réſcrits.* Les *Réſcrits* du Pape ſont une ſorte de Bulle ou de Monitoire qui commence par ces paroles, *Significavit nobis dilectus Filius.* ÉVEILLON. Éxaminer un *Réſcrit* Févret. Les *réſcripts* des Papes ne ſont point reçus en France quand ils ſont contraires aux Libèrtez de l'Égliſe Gallicane. On les déclare abuſifs.

Les parties & les Magiſtrats conſultoient ſouvent les Empereurs ſur le parti qu'il falloit prendre dans cèrtaines affaires délicates. Les réponſes des Empereurs à ces conſultations s'appelloient *réſcripts.* Ils n'avoient pas la force de loi, mais ils formoient un grand préjugé. Juſtinien en a fait inſérer pluſieurs dans le Code, ce qui leur a donné plus d'autorité qu'ils n'en avoient auparavant. L'Auteur de la vie de l'Empereur Macrin, dit que ce Prince vouloit qu'on jugeât ſur les loix, & non pas ſur les *réſcripts*, parce qu'il eſt indigne de prendre pour régle des jugemens, la volonté d'hommes ignorans, comme Commode & Caracalle, & parceque Trajan ne donna point de *réſcripts* de peur qu'on ne tirât à conſéquence, ce que la faveur fait ſouvent accorder dans des affaires particulières. Il avoit même deſſein d'ôter aux *réſcripts* toute leur autorité. M. Schulting n'approuve pas ce deſſein & répond aux raiſons de Trajan. Il ne faut pas recevoir tous les *réſcripts*, il faut rejetter ceux que la faveur a dictez, mais il faut ſuivre avec Juſtinien ceux qui ſont fondez en raiſon & ſur l'équité naturelle. Les plus mauvais Empereurs ont fait des loix & donné des *réſcripts* très-utiles. Voyez ſur cette matière les Diſſèrtations d'Antoine Schulting. La ſeconde eſt ſur les *réſcripts* des Empereurs Romains. Eſt-il bien vrai que Trajan n'ait point donné de *réſcripts*? Qu'eſt-ce aûtre chôſe que des *réſcripts*, que ce qu'il répond à Pline ſur le ſujèt des Chrétiens L. X. Ép. 98. & ſur les Iſélaſtiques. Liv. X. Ép. 120? Il ne faut qu'ouvrir le Digeſte & les Lèttres de Pline pour trouver des *réſcripts* de Trajan.

On le dit auſſi en quelques lieux dans le même ſens que *réſcription.*

RÉSCRIPT, du Sèrgent Éxécuteur. *Réſcript* de ſon exploit, par devèrs le Juge, & rélation, rapport qu'il lui fait de ce qu'il a éxécuté.

RÈSE. ſ. f. Vieux mot. Courſe de gens de guèrre. *Incurſio.* Ce mot eſt dans Bethancourt.

RÈSEAU. ſ. m. Ouvrage de fil où de ſoye tiſſu & entrelaſſé, où il y a des mailles & des ouvèrtures. Il y des lits de *rèſeaux*, d'ouvrages de fil ou de dentelle qu'on fait ſur des *rèſeaux*, qui ſèrvent particulièrement aux gens de campagne. La plûpart des coëffures de femms ſont faites de tiſſus à jour & à claires voyes, qui ſont des éſpéces de *rèſeaux*; dont les modes changent de tems en tems.

Ce mot vient de *retiolum*, diminutif de *rete.*

RÈSEAU, eſt auſſi un nom qu'on donne au ſecond ventricule des bêtes qui ruminent. On l'appelle autrement. *Bonnet.* Voyez BONNET. *Epiploon.*

RESÉCHER. v. act. & rédupl. Sécher de nouveau. *Donuò exſiccare.* Il a beau pleuvoir en été, la tèrre ſe *reſéche* bientôt. Le broüillard a humecté ce linge, il le faut *reſécher* ſur la platine. On n'a point eſſuyé la ſueur de ce malade, il s'eſt *reſéché* tout ſeul.

RESÉCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Exſiccatus, deſiccatus.*

RESÉILER. vèrb. act. & rédupl. Remèttre la ſelle à un cheval. *Equum ſternere, inſternere iterum ephippio.* La Cavalerie n'eut pas ſi-tôt déſéllé ſes chevaux, que le boute-ſelle ſonna, il fallut *reſéller.*

RESÉILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ephippio inſtructus denuò.*

RESÉMELER. v. act. Appliquer de nouvelles ſemelles à une vielle chauſſure. *De novo calceos ſoleis inſtruere.* On porte des bas au Ravaudeur, des bottes au Savetièr, pour les *reſémeler.*

RÉSÉMELÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Soleis inſtructus iterum.*

RESEMER. v. act. & rédupl. Semer une ſeconde fois. *Denuò ſerere, conſerere.* On *reſeme* les champs qui ont été mal ſemez ou mangez par les beſtiaux.

RESEMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterum ſatus, conſitus.*

RESÉPAGE. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts. Nouvelle couppe d'un bois qui a été mal couppé, ou qui n'eſt pas de belle venuë. *Iterata cæſio.* L'Ordonnance ordonne le *réſépage* des bois abougris, broutez & avortez.

RESÉPER. v. act. Recoupper de nouveau un bois qui a été mal taillé, qui a été ébourgeonné par les beſtiaux, ou qui eſt de mauvaiſe venuë. *Iterum cædere, reſécare.* Il a fallu *reſéper* ce bois juſqu'à la racine, parce qu'il avoit été mal couppé, qu'on en avoit abattu les plus beaux brins, parceque les beſtiaux l'avoient trop endommagé.

RESÉPER; Dans les Arts Méchaniques, c'eſt couper avec la cognée, ou la ſcie, la tête d'un pieu ou d'un pilotis, qui réfuſe le mouton, parce qu'il a trouvé de la roche, ou pour le mettre de niveau avec le reſte du pilotage. DAVILER.

Les Maçons diſent auſſi *reſéper* une muraille.

RESÈRRER. *Conſtringere.* Voyez RÉSSERRER.

RÉSÈRVATION. ſ. f. Tèrme du Palais. Action, ou clauſe dans laquelle on réſèrve, & on retient quelque chôſe. *Conditio, ſepoſitus, reſervatio.* Les *réſèrvations* des Bénéfices n'ont point de lieu en France, & elles y ſont odieûſes. C'étoient des réſcrits ou mandats par leſquèls les Papes ſe réſèrvoient la nomination, & la collation de cèrtains Bénéfices lorſqu'ils viendroient à vaquer. On les a regardées comme des entrepriſes de la Cour de Rome pour ſe donner plus de crédit, & d'autorité. Mais l'Égliſe Gallicane à toûjours réſiſté à ces *réſervations* de tous Bénéfices tant électifs, que collatifs, ſoit qu'elles fuſſent générales, ou particulières. On les appelle *ambitioſa reſcripta.* Il n'en eſt point parlé dans le Decrèt de Gratien; ce qui prouve que l'introduction de ces mandâts, ou *réſervations* eſt nouvelle. Les Mandâts Apoſtoliques ſont des éſpéces de *réſervations* qui ne ſont plus en

uſage

uſage depuis l'Ordonnance de Charles VI. de l'an 1385. Voyez MANDAT. On n'admet plus de réſignation avec la *réſervation* de tous les fruits d'un Bénéfice ; mais ſeulement avec une ſimple *réſervation* de penſion.

RÉSÈRVE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que *réſervation* ; mais ce mot eſt bien plus en uſage. *Exceptio*, *reſtrictio*, *reſervatio*. Il a vendu cette tèrre franchement & quittement, il n'a fait aucune *réſèrve*. Il faut faire *réſerve* expreſſe des ſèrvitudes, quand on en veut retenir. On réſigne des Bénéfices avec *réſerve* de penſion. On fait des donations des fonds avec *réſerve* de l'uſufruit. *Réſerve* en matière Bénéficiale eſt la même chôſe que *réſervation*.

RÉSÈRVE, ſignifie auſſi, Garde pour le beſoin, proviſion. *Munitio*, *proviſio*, *conditio*, *ſepoſitus*. Il a mis de l'argent en *réſèrve* pour marier ſa fille. Il a toûjours des confitures & quelque chôſe de *réſerve*, pour recevoir compagnie. Les fruits d'hivèr ſont de garde, on les met en *réſèrve*.

Il ſe dit auſſi des chôſes réſèrvées. Les *réſèrves* de ſa Tèrre montent plus haut que ce qui eſt affèrmé. *Reſervatio*, *excepta*.

On appelle à la guèrre trouppes de *réſerve*, les Corps rangez ſur la dèrnière ligne, qui ſont deſtinez pour ſoutenir les aûtres, qui ne doivent combattre qu'en cas de néceſſité. *Ultima acies*.

RÉSÈRVE, ſignifie auſſi, Éxception. *Exceptio*, *reſervatio*. On a rappellé tous les éxilez, à la *réſerve* de tèls & tèls. Les Prêtres ordinaires n'ont pouvoir d'abſoudre qu'à la *réſerve* de cèrtains cas. Les régles les plus générales ont toûjours quelques éxceptions, quelques *réſerves*.

RÉSÈRVE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Pudeur, retenuë, prudence. *Modeſtia*, *pudor*, *prudentia*, *moderatio*. Cette femme ſe conduit avec beaucoup de *réſerve* & de modeſtie. Il faut juger de ſon prochain avec beaup de *réſerve*, pour éviter le jugement téméraire. Un homme ſage doit agir en toutes chôſes avec *réſerve*, prudence & circonſpection. Parler avec *réſerve*. ROCHEF.

A LA RÉSÈRVE, EN RÉSÈRVE. Façons de parler advèrbiales dont l'on peut voir des éxemples dans les articles qui précédent. *Præter*, *exceptò*.

RÉSÈRVER. v. act. Garder & retenir pardevèrs ſoi une partie des chôſes qu'on abandonne. *Servare*, *condere*, *recondere*. Dieu s'eſt *réſervé* la vengeance, la punition des crimes ſécrèts. Cet homme a vendu ſa tèrre, & il s'eſt *réſèrvé* la faculté de remeré. Il a donné tout ſon bien, mais il s'eſt *réſèrvé* la faculté de teſter pour 20. mille francs. Il s'eſt *réſervé* un Droit de Patronage ſur le Bénéfice qu'il a fondé. On ne peut *réſervér* des penſions ſur des Cures qu'après les avoir deſſèrvies dix ans.

En tèrmes du Palais on dit, quand on fait des rétentions ou des évocations, que le Roi ou la Cour ſe *réſèrvent* la connoiſſance d'une telle affaire, & la retiennent. *Reſervare*. Quand on fait des renvois, on *réſerve* les dépens en définitive. En fait d'intèrlocutoire, la Cour ſe *réſerve* à faire droit ſur les requêtes jointes, & aûtres incidens qui ne ſont pas inſtruits. Les Juriſconſultes diſent que jamais un Souverain ne donne tant de pouvoir dans ſes Lèttres, qu'il ne s'en *réſerve* encore davantage. Le Pape s'eſt bien *réſèrvé* des droits par le Concordat. Quand on donne une quittance pure & ſimple, ſans *réſèrver* ſes aûtres droits & actions, on en induit une fin de non recevoir.

RÉSÈRVER, ſignifie auſſi, Garder, ménager pour le beſoin ; ſe retenir. *Servare*, *ſeponere*, *obſervare*. Il ne faut pas mettre ſes amis à tous les jours, il les faut *réſerver* pour une bonne occaſion. Vous pouvez *réſerver* cet avis à un aûtre tems. PASC. A la guèrre il faut un peu ſe *réſerver*, ſe ménager, ne s'expôſer pas témérairement. Dieu avoit *réſervé* S. Paul comme un vaiſſeau d'élection pour annoncer ſa gloire aux Gentils. Ce Prince donne de grandes eſpérances, il eſt *réſervé* pour de grandes chôſes. Cet Avocat ne s'eſt pas ouvèrt en plaidant, il s'eſt *réſervé* pour la replique. Un homme ſage ſe *réſerve* ſouvent, ne dit pas tout ce qu'il penſe. Cet Auteur eſt fort *réſèrvé* ſur ce qui regarde la pudeur, mais cet aûtre l'eſt bien peu. Il étoit fort *réſervé* à parler de ſoi. TALLEMENT.

RÉSÈRVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Servatus*, *reſervatus*.

On appelle cas *réſèrvez*, ceux dont il n'y a que le Pape, ou l'Évêque qui puiſſent abſoudre. *Caſus reſervati*. Un ſimple Prêtre n'abſout des cas *réſèrvez* qu'à l'article de la mort.

On le dit auſſi figurément & baſſement, de tout ce dont on fait myſtère, que l'on veut faire valoir par ce moyen. Vous ne le ſçaurez pas ; c'eſt un cas *réſervé*. *Secretum*, *arcanum*.

On appelle auſſi un homme *réſervé*, celui qui eſt prudent & circonſpect, *Prudens*, *modeſtus*, *diſcretus*, *verecundus*. Une femme *réſervée*, qui eſt honnête & modeſte. Il s'employe auſſi ſubſtantivement. Cet homme fait bien le *réſervé*. Cette femme fait bien la *réſervée*.

RÉSÈRVÉ, ſe dit abſolument & advèrbialement ; pour dire, Éxcépté, & à la réſerve. Cet homme a toutes ſortes de bonnes qualitez, *reſervé* qu'il eſt un peu ſatirique. *Omnibus animi dotibus præditus vir*, *exceptò*. Cette éxpreſſion eſt peu en uſage ſi même elle ſe dit.

RÉSÈRVOIR. ſ. m. Lieu où l'on réſèrve. Il ne ſe dit guères que des lieux où on amaſſe, où on réſèrve les eaux, pour les faire couler, ou jaillir en quelque lieu ; & des lieux où on réſèrve le poiſſon pour le prendre facilement, quand on en a beſoin. *Receptaculum aquæ*. C'eſt dans un Corps de Bâtiment, un Baſſin ordinairement de bois revêtu de plomb, où l'on *réſerve* les eaux qui doivent être diſtribuées par des Fontaines. C'eſt auſſi un grand baſſin de forte maçonnerie avec un double mur appellé de douve, & glaiſé ou pavé dans le fonds, où l'on tient l'eau pour les Fontaines jailliſſantes des Jardins, comme les quatre *réſèrvoirs* de la Bute de Montboron près de Verſailles, dont chacun à 85 toiſes de longueur ſur 54 de largeur & 12 piéds de profondeur : & celui du Trou d'Enfer ſur le haut de Marly, qui a une profondeur ſuffiſante ſur 50 arpens de ſupèrficie, pour contenir cent mille toiſes cubes d'eau. DAVILÈR.

RÉSÈRVOIR. Se dit par les Médecins, Chirurgiens & Anatomiſtes de quelques cavitez du corps humain. Les *Réſèrvoirs* du Chile. Le *réſervoir* Pequet. Les veines lactées ſécondaires portent le Chile des glandes du méſentère après qu'il y a été rendu plus liquide par la limphe qu'il y reçoit, dans le *réſervoir* de Pecquet. On lui a donné ce nom parceque c'eſt M. Pecquet fameux Médecin qui le prémier en a fait la découvèrte en l'année 1651. Ce *réſervoir* eſt placé entre les deux origines du diaphragme à l'endroit où l'on trouve des glandes que l'on appelle lombaires. DIONIS.

LE RÉSÈRVOIR DES EAUX SUPÉRIEURES ET INFÉRIEURES, où tous les élémens ſe trouvent renfèrmez ; En tèrmes de Philoſophes hèrmétiques. C'eſt le Mèrcure philoſophal, qui contient en ſoi les quatre élémens, ou le monde ſupérieur & l'inférieur. DICT. HÈRM.

RÉSEUIL. ſ. m. Éſpéce de filet ou de rêts. On l'a dit auſſi par éxtenſion de cèrtains ouvrages de fil travaillez à jour, qui ſèrvoient d'ornement à du linge, comme à des pentes de lit, des tavayoles, &c. On en voit encore chez les païſans. *Stragulum lineum*, *tegmèn linteum*.

RESGNE. Vieux ſ. f. La reſne d'un cheval. *Pèrceval*. BOREL. *habenæ*.

RÉSIDENCE. ſ. f. Domicile ; demeure fixe, & établie en un lieu. *Aſſidua commoratio*, *domicilium*, *reſidentia*. Le Roi fait ſa *réſidence* à Vèrſailles. On ne reçoit point de caution qui n'ait une actuelle *réſidence* ſur le lieu, & qui n'y ſoit domicilié.

RÉSIDENCE, ſe dit ſpécialement de la demeure des Bénéficiers ſur leur Bénéfice, & de leur aſſiduité à le deſſèrvir. *Reſidentia*, *aſſidua comoratio*. Tout Bénéfice à charge d'âmes demande *réſidence*, oblige à *réſidence*. Le droit Canon enjoint la *réſidence* aux Bénéficiers ſous peine de privation de leurs Bénéfices. La raiſon originaire eſt, que dans la primitive Égliſe nul n'étoit promu aux Ordres ſacrez ſans avoir un Bénéfice en tître qu'il étoit obligé de deſſèrvir. Ainſi le ſèrvice étoit néceſſairement attaché à l'Ordre, & quiconque en étoit honoré étoit en même tems engagé au ſèrvice & à la *réſidence* pèrſonnelle. Cette éxacte diſcipline n'a pas été longtems obſèrvée. Les Bénéficiers ſe ſont peu à peu diſpenſez de ſèrvir eux-mêmes leurs Bénéfices, & d'y réſider. Mais pour les Curez qui ont charge d'âmes ils ſont obligez à une *réſidence* actuelle, & les Parlemens ont déclaré abuſives les diſpenſes de réſider qui auroient pû être accordées par le Pape, parceque l'obligation de réſider eſt de droit divin. Sous Charles IX. on voulut rétablir la ſévérité de la diſcipline, & en 1561. le Parlement enregîtra une déclaration par laquelle il étoit ordonné aux Évêques, conformément aux anciens canons de réſider dans leurs Évêchez. Le Parlement deffendit auſſi aux Évêques de prendre la qualité de Conſeillers du Roi, parceque cette qualité étoit incompatible avec l'obligation indiſpenſable de la *réſidence* dans leurs Évêchez. M^r le Procureur Général Boudin faiſoit même ſaiſir le temporel des Évêques qui demeuroient plus de 15. jours à Paris, après leur avoir fait dire que s'ils y avoient des affaires, il ſe chargeoit de les pourſuivre en ſon nom. Voyez Du Puy.

> *Mais à l'ambition d'oppôſer la prudence,*
> *C'eſt aux Prélats de Cour prêcher la* réſidence.

RÉSIDENCE, ſe dit auſſi en parlant de celui qui fait les affaires d'un Prince auprès d'un Roi, ou d'un Roi auprès d'une République, ou d'un petit Souverain. *Reſidentia*. On a donné à un tel la *Réſidence* de Raguſe, de Gennes. Les Princes d'Allemagne ont des Envoyez qui éxèrcent la *Réſidence* en la Cour du Roi.

RÉSIDENCE, en tèrmes de Chymie, ſe dit des liqueurs ou ſubſtances qui reſtent dans un vaiſſeau, après qu'on en a vuidé ou

ôté une partie pour changer la manière de l'opération ſur ce qui y eſt demeuré. *Sedimentum*.

RÉSIDENT, ENTE. adj. Qui réſide, qui fait ſa demeure actuelle en un lieu. *Reſidens*, *aſſidens*, *deſidens*, *manens*, *habitans*. Ce Marchand eſt *réſident* à Paris. Un Évêque de Bretagne qui eſt *réſident*, a ſix mois pour conférer les Bénéfices; au lieu que les aûtres n'en ont que quatre.

RÉSIDENT. ſ. m. Celui qui fait les affaires d'un Roi envèrs une République, ou un Prince; ou d'un petit Prince & République en la Cour d'un Roi. *Reſidens*, *agens*. Les *Réſidens* ſont des Miniſtres publics, & ſous la protection du droit des Gens. Le Roi n'a que des *Réſidens* en Allemagne, aux Diétes, chez les Électeurs: & réciproquement ils en ont en la Cour de France. On a revoqué l'Amballadeur, & on a laiſſé un *Réſident* à ſa place.

Dans pluſieurs Coutumes on appelle *Réſidens*, les Tenanciers qui étoient obligez de réſider dans l'héritage de leur Seigneur, & qui ne pouvoient l'abandonner, qu'on a appellé autrement *homme levant* & *couchant*, & en Normandie *reſſeant du fief*. *Manceps*, *clientelaris*.

RÉSIDER. v. n. Être domicilié en quelque lieu, y demeurer ordinairement. *Reſidere*, *aſſidere*, *manere*, *habitare*. Un Thréſorier de France qui ne *réſide* pas ſur le lieu, ne partage point les émolumens du Bureau. Un Procureur Général peut ſaiſir les revenus d'un Évêque qui ne *réſide* point en ſon Diocêſe. Le Roi a envoyé un tel à Ratiſbonne, c'eſt pour y *réſider*, pour y faire ſes affaires.

RÉSIDER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Reſidere*, *inhærere*, *ſiſtere*, *ponere*. Les principales facultez de l'âme *reſident* dans le cèrveau. Le droit de vie & de mort *réſide* en la pèrſonne des Magiſtrâts. La Souveraine puiſſance *réſidoit* en la pèrſonne du Roi. VAUG. La paix *réſide* dans l'âme de ceux qui déſirent la procurer aux aûtres. MORALE DU SAGE.

RÉSIDU. ſ. m. Ce qui reſte à payer, le reliqua d'un compte, d'une obligation. *Reliquum*, *reſiduum*. Il a bien payé la moitié de ſa dette, mais il lui a fallu faire grâce du *réſidu*. Saint Paul nous parle dans ſon Épitre aux Romains d'un *réſidu* ſelon l'élection de grâce; pour dire, un petit nombre de pèrſonnes qui avoient été préſèrvez de la contagion de l'idolatrie, par un effèt de la grâce de Dieu.

AU RÉSIDU. adv. Au reſte, enfin *Caterò*, *caterùm*, *tandem*. Ce mot n'eſt plus du bel uſage.

RÉSIGNANT, ANTE. ſ. m. & f. Qui ſe démet d'une charge ou d'un Benefice en faveur d'un aûtre. *Reſignator*. Un *réſignant* d'une charge doit vivre quarante jours après ſa réſignation, ou avoir payé la Paulette. Un nouveau pourvû doit joüir de tous les droîts dont jouïſſoit ſon *réſignant*. Un *réſignant* ſe conſèrve en ſon Bénéfice, quand il n'eſt point dépoſſédé dans les trois ans par la régle de la poſſeſſion triennale.

RÉSIGNATAIRE. ſ. m. & f. Celui ou celle en faveur de qui eſt faite la démiſſion d'une charge ou d'un Bénéfice. *Reſignatarius*, *is cui muneris aut beneficii Eccleſiaſtici*, *per alterius abdicationem poſſeſſio tranſcripta eſt*. Un *réſignataire* n'a pas plus de droit que ſon reſignant. Cette Dame eſt *réſignataire* de la charge que ſa tante poſſedoit chez la Reine. Il faut qu'un *réſignataire* ait dépoſſédé ſon réſignant, s'il meurt après les ſix mois.

RÉSIGNATION. ſ. f. Démiſſion d'une charge, ou d'un Bénéfice. *Muneris aut beneficii abdicatio*, *demiſſio*, *reſignatio*. Comme les Offices ſont venaux, la *réſignation* n'eſt aûtre chôſe qu'une vente, ou une ſimple démiſſion. A l'égard des Bénéfices les *réſignations* pures & ſimples entre les mains des Collateurs s'appellent auſſi proprement *démiſſion*. On appelle des *réſignations en faveur*, ou conditionnelles, celles qui ne ſe font qu'à la charge qu'un tel en ſera pourvû: enſorte que les proviſions ſont nulles, ſi les conditions de la *réſignation* ne ſont ponctuellement éxécutées. Il n'y a pas deux cens ans que cet uſage eſt bien établi. On y a réſiſté d'abord, parceque ces *réſignations in favorem* étoient regardées comme des ſucceſſions, ou des tranſmiſſions d'un Bénefice, comme d'un patrimoine appartenant à une famille. Auſſi ne ſe peuvent-elles faire qu'entre les mains du Pape, qui ſeul peut les admettre, au lieu que les *réſignations* pures, & ſimples peuvent être admiſes par l'Ordinaire, ou le collateur; parcequ'en ce cas le réſignant s'eſt dépoüillé de tout ſon droit, enſorte que le Collateur peut conférer à qui il lui plaît, & que dans le cas de *réſignation in favorem*, on ſoupçonne qu'il y a de la ſimonie, ou quelque aûtre paction illicite, dont le Pape ſeul peut diſpenſer. La régle *de infirmis*, ou des 20. jours n'a point de lieu pour les *réſignations* pures & ſimples. L'Ordinaire peut admèttre les *réſignations* pour caûſe de pèrmutation. On les appelle auſſi *pures & ſimples*, quand elles ſont ſans condition, & ſans réſèrver de penſion. Les *réſignations en faveur* ne peuvent être admiſes au préjudice, & ſans le conſentement du Patron laïque. Pendant la Régale le Roi peut admettre les *réſignations* pures, & ſimples, & même les *réſignations in favorem*, parceque ſon droit eſt beaucoup plus éminent que celui de l'Ordinaire. Il y a une régle de Chancelerie pour la publication des *réſignations*. Chèrchez *Regle de publicandis*.

RÉSIGNATION, ſignifie auſſi, Déférence entière, ſoumiſſion; abandonnement qu'on fait de ſoi même à la volonté, à la diſcrétion d'aûtrui. *Conſenſio*, *ſubmiſſio*, *reſignatio*, *conformatio*. Un bon Chrétien doit avoir une entière *réſignation* à la volonté de Dieu, & recevoir les afflictions ſans murmure. La *réſignation* n'éteint pas la volonté: elle la captive ſeulement, BOSS. Dieu éprouva ſa patience, & ſa *réſignation* par de longues infirmitez. FLÉCH. La *réſignation* à la mort eſt néceſſaire à un malade. Un Religieux doit avoir une pure *réſignation* aux ordres des Superieurs.

RÉSIGNER. v. act. Se démèttre d'une charge, ou d'un Bénéfice. *Munus*, *vel beneficium alicui tranſcribere*, *reſignare*. Il faut paſſer une procuration *ad reſignandum* le nom en blanc, pour *réſigner* un Office, un Bénéfice.

RÉSIGNER. v. n. ſignifie, S'abandonner à la volonté, ou à la diſcrétion d'autrui. *Ad arbitrium alterius ſe permittere*, *fingere*. Ce patient étoit bien *réſigné*, quand on l'a éxécuté. Ce Courtiſan diſgracié s'eſt enfin *réſigné* à faire tout ce qu'on voudra éxiger de lui.

RÉSIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reſignatus*, *conformis*.

RÉSILIR. v. n. Tèrme de Pratique. Ne vouloir pas éxécuter un contrat, une promeſſe. *A conditione atque pacto reſilire*. Les contrats ſont d'abord de volonté, mais après ils ſont de néceſſité, on n'en peut *réſilir*. Un mineur qui veut *réſilir* d'une obligation qu'il a paſſée, doit obtenir du Prince des lèttres de réſtitution, & les faire entériner.

RÉSINE. ſ. f. Matière huileûſe, qui coule de ſoi-méme, ou par inciſion, du pin, du ſapin & de quelques aûtres arbres. *Reſina*. Le maſtic eſt la *réſine* du lentiſque. Le camphre eſt une eſpéce de *réſine*. La meilleure de toutes les *réſines* eſt la térébenthine, qui doit être blanche & claire, tîrant un peu ſur le pèrs; & après, celle du lentiſque, du pin, du ſapin; & enfin celle de la pèſſe. Le cyprés produit auſſi une *réſine* liquide qui a les mêmes propriétez que les aûtres. Il y a deux ſortes de *réſine*, une liquide & une dure. La prémière eſt la *réſine* telle qu'elle ſort de l'arbre. La ſeconde ne diffère de la prémière qu'en ce qu'elle a été épaiſſie par la chaleur du ſoleil, ou par celle du feu. La poix *réſine*, la colophone, la poix noire, la poix de Bourgogne ſont des éſpéces de *réſines* dures. On mêle la poix *réſine* dans les flambeaux. On fait brûler de toutes les éſpéces de *réſine* pour en tîrer la ſuye qu'on appelle *noir de fumée*.

RÉSINE D'OR, Tèrme de Philoſophie hèrmétique, C'eſt le ſaffran tîré de l'or. DICT. HÈRM.

RÉSINE DE LA TÈRRE. Én tèrme de Philoſophie hèrmétique, C'eſt le ſouphre. On l'appelle auſſi *Réſine Minérale*. ID.

RÉSINE DE LA TÈRRE POTABLE, C'eſt le ſouphre ſublimé réduit en liqueur, huile ou baûme.

RÉSINEUX, EÛSE. adj. qui ſe dit des bois qui produiſent de la réſine. *Reſinoſus*. Dans les montagnes on fait des flambeaux d'une branche de pin & d'aûtres bois *réſineux*.

RÉſIOYER vieux vèrbe act. Réjouir. *Delectare oblectare*. Alain Chartier.

C'eſt ce qui les bons cuers resjoye.

Se *rejoyer*. *Gaudere*, *latari* R. de la Rôſe.

Lors s'eſvertuë & ſe resjoie.

RÉSIPISCENCE. ſ. f. Repentance, réfléxion qu'on fait ſur ſa mauvaiſe conduite; retour d'un pécheur, qui ſe corrige. *Morum in melius mutatio*, *emendatio*, *reſipiſcentia*. Heureux le pécheur qui ſe reconnoît, & qui vient à *réſipiſcence*. La jeuneſſe eſt emportée, mais l'âge la fait venir à *réſipiſcence*. *Reſipiſcere*.

RÉSISTANCE. ſ. f. Action par laquelle on ſe déffend, on réſiſte à une puiſſance qui attaque. *Conatus*, *renutus*. On croyoit emporter cette place d'emblée; mais on y a fait une vigoureûſe *réſiſtance*; on s'y eſt bien déffendu. Quand on vérifie les Édits, on n'y trouve plus de *réſiſtance*, plus d'oppoſition, de difficulté. Un Agent violent augmente ſon éffet, quand il trouve de la *réſiſtance*, comme la foudre, le canon. Dans les machines, quand on a trouvé l'équilibre, il faut encore vaincre la *réſiſtance* de la matière, le frottement des parties.

RÉSISTANCE, ſe dit auſſi des refus d'une Maîtreſſe; de l'éffort qu'on fait contre les paſſions, pour les combattre, ou pour n'en être pas ſurmonté; ou de celui qu'elles font ſur nous. *Conſtantia*, *conutus*. Le temps qui conſume les marbres les plus durs, vient à bout de la *réſiſtance* la plus obſtinée. S. ÉVR. La vérité trouve toûjours de la *réſiſtſtance* dans nôtre cœur, & n'y entre point ſans violence, & ſans éffort. NIC.

Dans

Dans ſes prémiers tranſports l'amour impétueux,
S'irrite par la réſiſtance CORN.

Puis qu'après tant d'éfforts ma réſiſtance *eſt vaine,*
Je me livre en aveugle au tranſport qui m'entraine. RACIN.

RÉSISTER. v. n. S'oppôſer à l'action, à la violence de quelque chôſe; s'en déffendre. *Obſiſtere, reſiſtere, obniti.* Il n'y a point de rempart qui puiſſe *réſiſter* à l'artillerie. Il n'y a que les Pyramides d'Égypte qui ayent *réſiſté* aux injures du temps. Il ne faut point *réſiſter* à Dieu, à la nature, aux Souverains, n'y s'oppôſer à leurs volontez, à leurs ordres. Ce brâve a *réſiſté* long tems, & enfin il a cédé à la force. Toute l'Aſie ne put *réſiſter* à la rapidité des conquêtes d'Aléxandre. Ce mal eſt opiniâtre, il *réſiſte* aux remédes. Publiez parmi les Barbâres que les Romains ne ſont fièrs qu'envèrs ceux qui leur *réſiſtent*. VILL.

RÉSISTER, ſignifie auſſi, Durer long tems; avoir la force de ſupporter quelque attaque. *Durare, ſufferre, diu ſuſtinere, reſiſtere.* Le bourracan *réſiſte* à la pluye, *réſiſte* à la fatigue. Il faut que les hommes & les chevaux ſoient bien vigoureux pour *réſiſter au travail* de la guèrre. Ceux qui travaillent au mines n'y *réſiſtent* pas long-tems, n'y peuvent pas durer beaucoup.

RÉSISTER, ſignifie encore, Appuyer, conſèrver. *Suſtinere.* Cette voute a une grande pouſſée, il faut qu'il y ait de bons arcsboutans pour y *réſiſter*. Il faut une forte digue pour *réſiſter* à l'impetuoſité des flots. Les machines n'agiſſent pas ſi bien dans l'eau que dans l'air, parceque l'eau *réſiſte* davantage.

RÉSISTER, ſe dit auſſi figurément en Morale, & ſignifie, S'oppôſer, arrêter l'éffet. *Repugnare, tendere adverſus.* Il faut s'armer, dit Saint Paul, de toutes les armures de Dieu, pour *réſiſter* contre les embuches du Diâble, pour *réſiſter* aux tentations. En vain le pécheur *réſiſte* à la grâce éfficace. Il ne faut point *réſiſter* aux inſpirations celeſtes. Une beauté prétend qu'il n'y a point de cœur qui lui *réſiſte*, à qui elle ne donne de l'amour. On *réſiſte* quelque temps, & on ſuccombe enfin après avoir bien *réſiſté*. BELL.

RESIXIÊſME, ſ. m. Sixiême du ſixiême denier. *Sextæ partis pars ſexta.* Voyez *Retiers*.

RESIXIÊſMEMENT. ſ. m. Reſixiême. C'eſt la même choſe.

RÉſLARGIR. v. act. & rédupl. Rendre plus large. *Extendere, explicare, protendere.* On fait *rélargir* ſes habits, quand ils ſont trop etroits. On a fait *rélargir* les ruës de Paris. Les chemins de la Champagne qui étoient trop ſèrrez ont été *rélargis*.

RÉSMOUDRE. v. act. & rédupl. Émoudre encore une fois. *Iterum ſamiare, acuere.* On porte chez les Couteliers & les Taillandiers *rémoudre* les couteaux, ciſeaux & aûtres inſtrumens trenchans, quand leur taillant eſt émouſſé.

RÉſMOULU, UË. part. paſſ. & adj. *Samiatus iterum.*

RESNABLE adj. m. & f. Vieux mot qui ſe trouve dans Beaumanoir & ſignifie Raiſonnable. *Rationabilis, Rationi congruens.* On a dit auſſi *Regnable*, & même *Reſnaule*.

RÈſNES. ſ. f. plur. Deux longes de cuir qui ſont attachées d'un côté à la branche de la bride, & de l'aûtre elles ſont dans la main du cavalier, & font agir l'embouchure, & tiennent la tête du cheval ſujette. *Habenæ, lora, freni habena.* Les chevaux de caroſſes ont auſſi des *rènes* pour les conduire à droit, & à gauche. Ajuſter les *rènes*. ABLANC. La plûpart menoient leurs chevaux par les *rènes*. VAUG. Auſſi-tôt Phaëton prend les *rènes* en main. BOIL. Sa main ſur ſes chevaux laiſſoit flotter les *rènes*. RACIN.

FAUſE RÈſNE, eſt une longe de cuir qu'on paſſe quelque fois dans l'arc du banquet pour faire donner un cheval dans la main, ou pour lui faire plier l'encolure. *Lorum falſum; pſeudolorum.*

RÈſNES, ſe dit figurément en Morale, & dans le beau ſtile, pour ſignifier le gouvèrnement. *Imperii habenæ.* Tandis qu'un tel Prince tenoit les *rènes* de l'Empire. *Gubernacula habenæ, clavus.* Pour dire, Tandis qu'il régnoit. Il fut infortuné de n'avoir par atteint cet heureux ſiécle ou Trajan tint les *rènes* de l'Empire. ABLANC. De combien de ſoucis & d'inquiétudes ſont agitez ceux qui tiennent les *rènes* des Monarchies?

Ce mot vient de *retina*, & de *retinaculum*, ſelon Mênage, contre l'avis de ceux qui le veulent dériver de l'Hébru *reſen*.

RÉSOLU, UË. adj. Voyez après RÉSOUDRE. *Conſtans, firmus, fortis.*

RÉSOLU, ſe dit en Muſique d'un Canon ou fugue pèrpétuelle, dont toutes les parties ſont écrites ou en partition, en pluſieurs lignes ſéparées; ou dans des patties ſéparées avec les paûſes que châque partie doit obſèrver au commencement. BROSSARD. Voyez encore SAUVÈR.

RÉSOLUBLE, adj. m. & f. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit des problêmes. *Qui ſolvi, reſolvi poteſt.* Un problême *reſoluble* qui ſe peut réſoudre. M. Parent dans ſon Traité d'Arithmétique Theori-pratique fait voir en traitant des fractions communes, que le rapport de la circonférence d'un cèrcle à ſon diamètre, eſt abſolument inéxprimable en nombre; en ce que toutes les fractions qui approchent indéfiniment de ce rapport, ſont primitives, & ont des éxpôſants, qui croiſſent indéfiniment. Ainſi voilà le problême de la quadrature du cèrcle chèrché depuis ſi long tems, démontré impoſible par une méthode qui l'auroit réſolu, s'il avoit étté *réſoluble*, ce qu'on peut appeler une réſolution réelle. JOURNAL DES SCAV. 1715. P. 217.

RÉSOLUMENT. adv. Abſolument, d'une manière cèrtaine & concluë. *Fidenter, audacter, abſolutè, intrepidè.* Ce père veut marier ſa fille *reſolument* à un tel. Ce Docteur a décidé cette queſtion promptement & *réſolument*. Il faut *réſolument* partir, quand on a ordre pour cela.

RÉSOLUTIF, IVE. adj. Qui eſt prompt à décider. *Qui clarè, facilè, dilucidè difficilia evolvit, explicat, extricat.* Les demi-Savans doutent toûjours, mais ceux qui ſont profonds ſont *réſolutifs* & déciſifs.

RÉSOLUTIF, en tèrmes de Pharmacie, ſe dit des remedes. *Medicamentum diſcutiens.* Il y a des onguens, des emplâtres, des remédes *réſolutifs*, qui diſſipent les humeurs, qui amoliſſent les duretez, & par leur tenuité & chaleur font réſoudre & évacuer les humeurs par les pôres. *Reſolutivum, diſcutiens.*

RÉSOLUTION. ſ. f. Déciſion, ſentiment, action par laquelle on ſe réſout, ou la chôſe réſoluë. *Explicatio ſolutio, dilucida expoſitio.* C'eſt un homme qui a pris ſa *réſolution*, qui s'eſt détèrminé à telle chôſe. Voilà la *réſolution*, de l'aſſemblée. J'ai trouvé la *réſolution* de vôtre problême. C'eſt une étrange *réſolution* à ſon âge, de s'en aller aux Indes. Comme elle connoiſſoit ce que peuvent les occaſions ſur les *réſolutions* les plus ſages, elle ne voulut pas s'éxpoſer à détruire les ſiennes, en revenant dans les lieux où étoit la pèrſonne qu'elle avoit tendrement aimée. P. DE CL. Il eſt de cèrtaines affaires dont on ne ſort que par des *réſolutions* hardies. S. RÉAL. On prend quelquefois un déſeſpoir pour une *réſolution* fèrme & courageûſe. M. ÉSP. L'amour eſt l'écueil des plus fortes *réſolutions*. S. ÉVR. Il eſt difficile que les plus pieûſes *réſolutions* ne ſoient intèrrompuës par quelque foibleſſe. FLÉCH. On ne prend qu'une *réſolution* timide, & forcée aux approches de la mort. LA PL.

RÉSOLUTION, ſignifie auſſi, Fèrmeté, courage. *Fortitudo, animi magnitudo, audacia, fidentia.* Pour rompre un attachement il faut plus de *réſolution* qu'on ne penſe. M. SCUD. Ébranler la *réſolution* des ſoldats. ABLANC. On appelle un homme de *réſolution*, un homme de main, hardi & détèrminé, capable de tout entreprendre & de tout éxécutèr.

On dit auſſi en Phyſique, la *réſolution* des corps dans leur principes; c'eſt-à-dire, la réduction, la diſſolution. *Diſsolutio reſolutio.* En Logique, la *réſolution* d'un argument, c'eſt-à-dire, la réponſe, la ſolution. *Solutio.* En Grammaire, la *réſolution* d'une phrâſe en une équipollente, c'eſt à-dire, la réduction. *Reductio.* On dit auſſi en Pratique, la *réſolution* d'un contrat, d'un matiage; pour dire, la caſſation; l'anéantiſſement. *Diſſolutio, caſſatio.*

RÉSOLUTION. en tèrmes de Muſique ſe dit lorſqu'un canon ou fugue pèrpétuelle n'eſt pas écrite ſur une même ligne, ou partie, mais que toutes les voix qui doivent ſuivre la guida, ou prémière voix, ſont écrites ſéparément avec les paûſes, & dans le ton qui convient à châcune, ſoit que cela ſe faſſe en partition ou en parties ſéparées, &c. BROSSARD.

RÉSOLUTOIRE. adj. m. & f. Tèrme de Juriſprudence. Qui emporte la réſolution. *Diremtorius.* On appelle *claûſe réſolutoire*, une claûſe par laquelle on ſtipule qu'un contrat demeurera nul & réſolu, en cas que l'on n'éxécute point cèrtaines claûſes qui y ſont appoſées Pour la faire valoir, & conſtituer l'obligé en retardement, il faut une ſommation; car les claûſes pénales & *réſolutoires* ne ſont jamais priſes à la rigueur, & ne paſſent que pour comminatoires.

RÉSOMPTE, RÉSOMPTION. *Reſumptio.* Voyez RÉSUMPTE, RÉSUMPTION.

RESONNANT, ANTE. adj. Qui rend un beau ſon. *Reſonans, canorus, ſonorus.* Les luths de Boulogne ſont bien *réſonnans*, on en tire un beau ſon. Les voutes en élipſe, en parabole, ſont bien *réſonnantes*, augmentent le ſon.

RÉSOnNEMENT. ſ. m. Tèrme de Muſique, qui ſe dit d'un ſon que fait l'air enfèrmé dans les corps des inſtrumens de Muſique, ou dans les flûtes ou tuyaux. *Sonorum repercuſſus.* Le *réſonnement* des luths de Boulogne eſt plus agréable que celui des aûtres.

RÉSOnNER. v. n. Produire, augmenter, réfléchir le ſon. *Sonare, reſonare, ſonum edere.* Les chambres vuides, & ſans tapiſſerie *réſonnent* mieux que les aûtres. L'air *réſonne* des cris de joye, des chants de victoire. Les échos & les rochers *réſonnent* des plaintes des Amans malheureux.

RÉSORDEMENT., ſ. m. Vieux mot. Réſurrection. *Ovid. MS.*

Sa mort & ſon réſordement ,
Revelèrent apèrtement.
Il parle de Jéſus-Chriſt. Borel.

RESORT , ſ. m. vieux mot. Reſource Borel.

RESORTIR. v. n. & rédupl. *Je reſors , tu reſors , il reſort , nous reſortons. Je reſortois. Je ſuis reſorti. Je reſortirai. Que je reſorte. Que je reſortiſſe* ou *je reſortirois.* Sortir pluſieurs fois. *Sæpiùs egredi , exire.* Ce bétail eſt entré par la porte Saint Antoine , & eſt *reſorti* par la porte Saint Honoré. Il n'eſt pas beſoin de quitter ſon manteau , quand on veut *reſortir* tout à l'heure. Ce vaiſſeau eſt pèrcé par le bas , il en *reſort* autant qu'on y en vèrſe. Voyez Ressortir.

RESOUDER. v. act. & rédupl. Remettre de la ſoudure aux endroits où il en manque. *Iterum ferruminare.* Ce chandelier n'eſt pas neuf , il a été *reſoudé* Ces tuyaux de fontaine ne gardent pas l'eau, il faut les *reſouder*..

Resoudé , ée. part. paſſ. & adj. *Ferruminatus , agglutinatus.*

RÉSOUDRE. v. act. Ce vèrbe ne garde le *d.* qu'au ſingulier du préſent de l'indicatif futur , *je réſoudrai* , & a l'imparfait du ſubjonctif, *je réſoudrois.* Il a au préſent; *Je réſouds , tu réſous, il réſoud, nous réſolvons , vous réſolvez , ils réſolvent.* On dit , *Je réſolvois. Je réſolus. J'ai réſolu* ; & au participe *Réſolvant.* Vaug. Il ſignifie, Expliquer une difficulté , décider une queſtion , trouver un problême. *Difficultates explicare , expedire ; enucleare.* L'Algébre ſe vante de *réſoudre* toutes ſortes de problêmes & de queſtions en nombre. Il y a des queſtions qu'on ne peut *réſoudre* : comme qui a été le prémier de l'enclume , ou du marteau , de l'œuf , ou de la poule. Il faut aller en Sorbonne pour faire *réſoudre* les cas de conſcience.

Résoûdre , ſignifie auſſi, Conclure après avoir déliberé. *Decernere , concludere.* On a fait réſoudre la guèrre en plein Conſeil. Cette Chambre n'a ſçu que *réſoudre* ſur ce procès , il eſt demeuré partagé. Je ne puis rien *réſoudre* ſur cette affaire , que je n'aye eu nouvelles de mon corréſpondant.

Résoûdre , prèſque en ce ſens ſignifie auſſi , Se détèrminer à faire , à dire , à attendre quelque chôſe , à ſe conſoler des fâcheux accidens. *Statuere , conſtituere , decernere , deliberare.* On donne des Docteurs à des patiens pour les *réſoudre* à la mort , pour les aſſiſter , pour les conſoler. C'eſt un éſprit fort qui eſt *réſolu* à tout , qui met tout au pis. Je me *réſous* à perdre ma dette. Ce libèrtin s'eſt enfin *réſolu* à ſe marier. Autrefois on ne faiſoit point ce vèrbe actif lorſqu'il ſignifioit détèrminer , prendre réſolution : aujourd'huy tout le monde dit , *J'ay réſolu mon ami* à ce que je demandois de lui. Cela eſt aſſez ordinaire aux vèrbes neutres : il eſt aiſé de les convèrtir en actifs à caûſe de la briéveté de l'expreſſion. Vaug.

Résoûdre , en tèrmes de Phyſique, de Médecine & de Chymie, ſe dit des chôſes qui ſe diſſipent , qui ſe réduiſent en leurs plus petites parties *Réſoûdre* , dit le Diction. hèrmétique eſt le même que diſſoudre *Réſolvere , diſſolvere.* L'eau ſe *réſoud* en vapeurs , & les vapeurs ſe *réſolvent* & ſe convertiſſent en eau , comme on voit dans l'alembic : & c'eſt ainſi que ſe forment les brouillards & les pluyes. On met des emplâtres ſur une apoſtume , pour la faire aboutir & *réſoudre. Diſcutere , digerere , diſſolvere.* Cette glande eſt enflée , mais elle ſe *reſoudra* d'elle-même avec le temps. Un Chymiſte *réſoud* tous les corps juſques dans ſes moindres parties par le feu & la calcination. Les réſines ſe *réſolvent* dans l'éſprit de vin. Les ſels ſe *réſolvent* dans l'eau , ils ſi fondent juſqu'à une cèrtaine quantité ſeulement.

Résoûdre , en tèrmes de Logique & de Grammaire ſignifie , Changer , convèrtir. *Mutare , convertere.* Une propoſition négative ſe peut *réſoudre* en affirmative. On *réſout* un argument , on remonte juſqu'à ſes principes. Une phrâſe ſe *réſoud* , ſe convèrtit aiſément en un aûtre.

Résoûdre , en tèrmes de Palais ſignifie , Caſſer , annuler ou détruire un acte par un acte contraire. *Irritum facere , reſcindere.* Ce mineur a fait *réſoudre* un contrat où il avoit été lèzé. Un mariage eſt *réſolu* par l'impuiſſance des parties. Ce bail ou ce marché a été *réſolu* en vèrtu d'une claûſe , ou condition qu'on n'a pu accomplir.

Résolu , uë. part. paſſ. du vèrbe *réſoudre* , & adj. *Reſciſus.* Cet homme eſt bien *réſolu* à la mort. *Paratus , diſparatus.* Cette queſtion eſt *réſoluë* en un tel endroit. *Statuta , decreta.*

On appelle auſſi un *réſolu* , un homme brâve , hardi , détèrminé , qui ne craint aucun péril , qui eſt capable de tout entreprendre. *Fortis , magnanimus , ſtrenuus , audax, egregius.* On dit auſſi d'une femme , que c'eſt une groſſe *réſoluë* ; pour dire , qu'elle eſt brâve & courageûſe , qu'elle n'a point la foibleſſe & la timidité ordinaire aux aûtres femmes.

On dit provèrbialement en ce ſens , qu'un homme , ou une femme

ſont *réſolus* comme Bèrthaud ; pour dire, qu'ils ſont hardis & entreprenans. *Propoſiti tenax , in ſuſcipiendo audacior.* Ce qui ſe dit par corruption au lieu de Barthole fameux Juriſconſulte, qui donnoit de promptes réſolutions ſur toutes les difficultez de Droit qu'on lui propôſoit. Pasc.

RESOUNDER , vieux vèrbe act. *Mèrlin.* Borel.

RÉſPAÎſSIR. v. act. & rédupl. Rendre ou devenir plus épais. La cuiſſon *répaiſſit* les ſyrops , la bouillie. Le brouillard s'eſt bien *répaiſſi* depuis un quart d'heure. Je croyois que le vent diſſiperoit cette nuë , mais il en a amené une aûtre qui l'a *répaiſſie* , renduë plus noire.

Réſpaîſſi , ie. part. paſſ. & adj. *Iterum denſatus , addenſatus , ſpiſſatus.*

RÉſPANDRE. v. act. *Je répand , Je répandois , J'ai répandu. Je répandis. Je répandrai. Que je répande.* Épancher , faire tomber de la liqueur. *Fundere , effundere , profundere.* Les tâbles de bois de rapport ſe gâtent , quand on *répand* de l'eau deſſus. Cette guèrre a bien fait des veuves , a bien fait *répandre* des larmes. Quelle manie de vèrſer dans un vaiſſeau qui *répand* de tous côtez ? Vaug.

Des pleurs que je répand *rien n'arrête le cours ;*
Que je paſſe de triſtes jours ,
Abſente du Berger que j'aime !

Réſpandre du Sang , ſignifie , Tuer , maſſacrer. *Mactare, trucidare , necare.* Les Tyrans ont bien *répandu* , bien vèrſé du ſang Chrétien. Les Éſpagnols ont bien *répandu* du ſang dans les Indes , ſous prétexte de convèrtir les Indiens. Il y eut bien du ſang *répandu* en la bataille donnée par Charles Martel.

Réſpandre , ſe dit auſſi de la diſtribution de pluſieurs chôſes *Profundere.* Les Capitaines Romains *répandoient* de l'argent parmi les ſoldats pour ſe faire élire Empereurs. *Spargere.* Dans les guèrres civiles on *répand* des billèts, des libelles , des manifeſtes pour éxciter le peuple à la ſédition. *Spargere , diſpergere.*

Réſpandre , ſe dit figurément en chôſes morales. *Effundere.* Dieu a *repandu* bien des grâces ſur cette famille. Il s'eſt *répandu* un bruit par la ville , que l'Antechriſt étoit né. les mauvaiſes nouvelles ſe *répandent* bien plûtôt que les bonnes. Le Mahométiſme ſe *répandit* en moins d'un ſiécle dans toute l'Aſie & l'Affrique , & une partie de l'Europe. On dit auſſi , qu'un citoyen doit *répandre* tout ſon ſang pour ſa patrie , c'eſt-à-dire , ſe ſacrifier pour elle en toutes manières. On dit poëtiquement, que le ſommeil *répand* ſes pavôts; pout dire qu'on s'endort ; que l'aurore *répand* des rôſes quand elle ſe leve.

Réſpandre , ſignifie auſſi Diſpèrſer , étendre beaucoup au long & au large. *Protendere , longè lateque diffundere , diſtribuere.* Il avoit coutûme de *répandre* ſes forces en divèrs endroits. Ablanc. Quand la rivière déborde , elle ſe *répand* dans ces prairies , elle inonde ces campagnes. La contagion ſe *répand* en peu de jours dans une Province , ſi on n'y met bon ordre. Cela peut ſe *répandre* par toute la tèrre. Pasc. *Répandre* la guèrre par tout. Ablanc.

On dit auſſi d'un Prince bien fait , qu'il y a un cèrtain air de majeſté *répandu* en toute ſa pèrſonne. *Inſidens , præ ſe ferens.* On dit d'un Poëme , qu'il y a une cèrtaine Vénus *répanduë* par tout l'Ouvrage. La civilité ne doit pas ſe *répandre* ſeulement en paroles , en complimens & en loüanges. Nicol. Il faut *répandre* , s'il eſt poſſible , des agrémens dans toutes nos manières. Bell.

On dit en tèrmes de ſpiritualité ſe *répandre* au dehors , qu'un homme , une femme ſont *répandus* au dehors , pour dire qu'ils ſont diſtraits, qu'ils ſont dans les compagnies, qu'ils ſe mêlent & s'intriguent dans des affaires , qu'ils s'en inſtruiſent ; en un mot qu'ils ſont dans une diſſipation , un état contraire à la retraite & au recuillement que demandent la piété.

On dit provèrbialement , qu'un homme s'eſt laiſſé *répandre* ; pour dire , qu'il eſt mort , ou tombé. *Cecidit.*

Réſpandu , uë. part. paſſ. & adj. *Effuſus , diffuſus.*

RÉSPÈCT. ſ. m. En ce mot on ne fait jamais ſentir le *t* final , pas même devant un mot qui commence par une voyelle. Car alors c'eſt le *c.* qu'on joint à la voyelle ſuivante & non pas le *t.* Ainſi l'on dit des démonſtraions affectées de *réſpe-c* & de ſoumiſſion. Il n'y auroit pourtant point de mal à faire un peu ſentir le *t.* ſur tout dans un diſcours & une prononciation oratoire & ſoutenuë. Après mille proteſtations du *reſpe-ct* & de la ſoûmiſſion la plus ſincère. Déférence, honneur, ſoumiſſion, conſidération, égard. *Ratio , reſpectus , honor , reverentia , veneratio , obſervantia.* Il faut ſèrvir Dieu avec un profond *réſpèct* & avec humilité. Nous devons du *réſpèct* au Roi , aux Magiſtrâts , à nos parens & à nos maîtres. Il ne faut jamais pèrdre le *réſpèct* devant les Dames , leur manquer de *réſpect.* Chapelain dit que , Pèrdre le *réſpect* à quelqu'un , eſt une des plus éxquiſes élégances de la langue ; & je ne ferois point difficulté de m'en ſèrvir. Corn. Cependant Vaugelas le condamne ; & on croit en effet que, Manquer de *réſpect* eſt

eſt le plus ſûr. Aujourd'hui l'un & l'aûtre ſe diſent également bien Les rèſpècts extérieurs que les inférieurs rendent aux grands ne ſont peut-être dans leur origine que des inventions de l'orgueil humain. NICOL. Les loix ont attaché le *rèſpèct* à cèrtaines qualitez extérieures, & non point au mérite ſeulement. ID. Nous ſommes à charge à ceux qui ſont obligez de ſe tenir dans le *rèſpèct* à nôtre égard M. ÉSP. L'éſtime n'égale pas toûjours le *rèſpèct* extérieur; parce que l'un ſe régle par la raiſon, & l'aûtre par l'uſage. PORT-R. Il n'y a que le faux *rèſpèct* d'embaraſſant: c'eſt le *rèſpèct* qu'on doit à la Fortune: celui qu'on rend au mérite n'eſt pas incommode. LE CH. DE M. Pèrſonne n'a mieux pratiqué que vous cet art obligeant, qui ſçait accorder ſi heureûſement la libèrté avec le *rèſpèct*. FLÉCH. A force de *rèſpècts* un Amant devient coupable. S. ÉVR.

Les timides rèſpècts, *la prompte déférence*
Laiſſent en peu de temps rallentir la vaillance. BRÉBEUF.

Un cèrtain amour de rèſpèct,
Amour d'ordinaire ſuſpèct,
Et qui demande davantage,
Qu'il ne montre ſur ſon viſage. SARR.

J'éleve à l'un un trône, à l'aûtre des Autels,
Et jure à tous les deux de rèſpècts *immortèls.* CORN.

RÉSPÈCT, ſignifie quelquefois intérêts, ménagement. *Commodum, ratio, diſpoſitio.* Les *rèſpècts* mondains empêchent bien des convèrſions. Le *rèſpèct* humain eſt la crainte qu'on a de déplaire aux hommes. Je viens d'entendre un beau ſermon ſur le *rèſpèct* humain.

Dans les dèrniérs momens la conſcience prèſſe;
Pour rendre compte à Dieu tout rèſpèct *humain ceſſe.* CORN.

RÉSPÈCT, ſe dit ſur la mèr de Levant, des agreils & des apparaux de réſèrve qui ſèrvent à rechanger des voiles, des vèrgues de *rèſpèct*, ou de répit. *Nautici apparatus, nautica armamenta.*

RÉSPÈCT. Ce mot, pour ſignifier une ſorte de petit tabouret que l'on donne aux pèrſonnes d'un rang inférieur, ou que l'on prend ſoi-même par modeſtie, n'eſt point encore écrit; mais on tâche de l'introduire tous les jours. Donnez un *rèſpèct* à Madame. J'aime mieux un *rèſpèct* qu'une chaiſe à bras. *Sedecula.* Il paroît que les éfforts qu'on a fait pour introduire ce mot ont été inutiles.

AU RÉSPÈCT. adv. relatif. A proportion, à l'égard d'une aûtre chôſe. *Reſpectu, habita ratione.* L'homme eſt un atôme, un néant *au rèſpèct* de Dieu. Qu'eſt-ce que nôtre vie *au rèſpèct* de l'étèrnité?

On dit provèrbialement, Parlant par *rèſpèct*, ſauf vôtre *rèſpèct* ſauf le *rèſpèct* de la compagnie, lorſqu'on veut s'excuſer en diſant quelques paroles hardies, libèrtines, ou puantes en quelque façon. *Pace tuâ, vel ſalvâ adſtantium reverentiâ, gratiâ.* C'eſt un ſot, *rèſpèct* de ſa femme. C'eſt un méchant Prêtre, *rèſpèct* de ſon caractère. Cela eſt faux, *rèſpèct* de ceux qui m'écoutent.

On appelle *porte-rèſpèct*, ces gros mouſquetons qu'on peut charger de pluſieurs poſtes. *Brevior ſclopus.*

RÉSPÈCTABLE. adj. m. & f. C'eſt un mot nouveau; mais il a été bien reçu. *Venerandus, gravis, veneratione dignus, colendus.* Les pèrſonnes les plus *rèſpèctables*, ne ſont pas les plus éſtimables. S. ÉVR. Un homme de bien eſt *rèſpèctable* par lui-même, & indépendamment de tous les dehors dont il pourroit s'aider pour rendre ſa pèrſonne plus grâve, & ſa vèrtu plus ſpécieûſe. LA BRUY. Quand on ſe trouve avec des gens *rèſpèctables* il ne faut pas tomber dans un ſérieux triſte & chagrin. BELL. J'ai voulu vous nommer, pour arrêter par l'autorité d'un nom *rèſpèctable*, la témérité d'une critique précipitée. S. ÉVR. Un éclat qui ſe rend *rèſpèctable* aux Dieux mêmes. RACIN.

RÉSPÉCTER. v. act. Porter du rèſpèct; avoir des égards pour cèrtaines chôſes. *Revereri, colere, cultum & hono*[illegible]*buere.* On ne ſçauroit trop *rèſpècter* les myſtères. Il faut *rèſpècter* les préjugez, & mêmes les èrreurs qui ſont établies par un conſentement univèrſel. BELL. Il faut *rèſpècter* l'âge, la vieilleſſe, avoir des égards pour elle. Une femme doit honorer & *rèſpècter* ſon mari; on doit *reſpecter* le caractère ſacré. *Obſervare, colere, venerari, honorem habere.* J'ai trop long-tems *rèſpècté* ſa colère, & je lui donne le tems d'éteindre l'inclination qu'elle a pour moi. P. DE CL.

RÉSPÉCTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Cultus, obſervatus.*

RÉSPÉCTIF, IVE. adj. Réciproque, de part & d'aûtre. *Reciprocus, mutuus.* Les arrêts contradictoires ſont ceux qui ſont donnez ſur les demandes & déffences *rèſpèctives*, ſur les productions *rèſpèctives*, des parties. Les tranſactions ſe font ſur les prétentions *rèſpèctives*.

RÉSPÉCTIVEMENT. adv. D'une manière rèſpective. *Mutuo, viciſſim, invicem, reciprocè.* Ces gens ont fait informer *rèſpèctivement*, ils ſont tous deux demandeurs & accuſateurs.

RÉSPÉCTUEUX, EÛSE. adj. Soumis, plein de rèſpect. *Officioſus, reverens.* On a bien raffiné ſur la manière la plus *rèſpèctueûſe* d'écrire des lèttres. Il y a trop d'artifice dans une haine ſi *rèſpèctueûſe*. BEN.

Mèr dont les flots impétueux,
Viennent d'un pas rèſpèctueux,
Baiſer les ſables des rivages. GOD.

RÉSPÉCTUEUSEMENT. adv. D'une manière rèſpèctueûſe. *Reverenter, cum veneratione.* Il s'oppôſa *rèſpèctueuſement*. à l'honneur que le Duc lui vouloit faire de le conduire. ROCHEF. Les Princes veulent être reçûs fort *rèſpèctueûſement*.

RÉSPIRATION. ſ. f. Mouvement de la poitrine qui eſt compôſé de deux mouvemens oppôſez, dont l'un s'appelle *inſpiration*, & l'aûtre *expiration. Reſpiratio, halitus, ſpiritus.* Dans l'inſpiration l'air entre dans les véſicules des poumons; & dans l'expiration il en ſort. Voyez ces deux môts dans leur lieu où ils ſont expliquez. Le fœtus vit ſans *rèſpiration* pendant qu'il eſt dans le ſein de ſa mère; mais dès qu'il en eſt ſorti, & qu'il a commencé de rèſpirer, il ne peut plus ſe paſſer de *rèſpiration*. Il y a pluſieurs organes qui ſèrvent à la *rèſpiration*. Les uns conduiſent l'air dans les poumons; comme la trachée artère, les bronches: les aûtres le reçoivent; comme les poumons: les aûtres dilatent la cavité de la poitrine; comme le diaphragme, les muſcles intèrcoſtaux. La *rſépiration* eſt une action en partie naturelle, & en partie ſpontanée. L'uſage de la *rèſpiration* eſt de faire entrer dans le ſang des parties nitreûſes & ſalives de l'air, ce que Lourer & Verhey en prouvent, parceque le ſang prend dans les poumons cette couleur rouge & orangée qu'il porte dans le ventricule gauche du cœur, & de là dans les artères, & qu'il la pèrd inſenſiblement ſe changeant inſenſiblement dans les veines en un rouge foncé. Thruſton, Mayow, Swammèrdam on fait des Traittez de la *rèſpiration*. Maurocordato, habile homme, Grèc de nation & de Religion & Conſeiller d'État à la Porte, natif de Scio, & Docteur en Médecine de Padoüe à compôſé un traité. De la *rèſpiration* & du mouvement du cœur.

RÉSPIRER. v. act. & neut. (Pronocez l'*s*.) Attîrer & repouſſer l'air par l'action de la rèſpiration, & le mouvement des poumons. *Spirare, reſpirare, ſpiritum haurire.* Il y a tel malade qui ne peut guérir, s'il ne *rèſpire* l'air natal. Il y a des plongeons qui ſont un quart d'heure ſous l'eau ſans *rèſpirer*. La douleur violente, les ſanglôts empêchent ſouvent de *rèſpirer*. Habèrt à dit dans le Temple de la Mort.

--- que ſon cruel Empire,
S'étend deſſus les jours de tout ce qui rèſpire.

RÉSPIRER, ſe dit auſſi pour, Vivre encore, n'être pas encore mort. *Ducere animam, ſpiritum.* Il *rèſpire* encore, c'eſt-à-dire, il n'eſt pas encore mort.

RÉSPIRER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des paſſions violentes; & ſignifie, Souhaitter ardemment, aimer avec paſſion. *Efflagitare, ardenter concupiſcere.* Un Tyran ne *rèſpire* que le ſang & le carnage. *Crudelitatem anhelare.* Un homme paſſionné dit qu'il ne *rèſpire* & ne vit que pour l'objèt de ſa paſſion. Un uſuriér ne *rèſpire* que le gain, un homme outragé que la vengeance. La colère eſt une paſſion fougueûſe, qui ne *rèſpire* que ruine, & déſtruction. M. ÉSP.

Il ſe conſtruit auſſi dans ce même ſens avec la prépoſition *après*. Je *rèſpire* après le beau tems. Elle *rèſpire* après le retour de ſon fils. Je ne *rèſpirois* qu'après cela.

RÉSPIRER, ſe dit auſſi pour, Joüir. A peine avoit-il un peu *rèſpiré* la libèrté, qu'il fut remis dans les fèrs. *Vix potitus erat aut guſtaverat libertatem.* Pour dire, à peine en eut-il joüi.

RÉSPIRER, ſignifie auſſi, Prendre, avoir quelque relâche après de grands travaux, de grandes peines ſoit de corps, ſoit d'éſprit. *Reſpirare.* Il eſt ſi fort occupé qu'il n'a pas le tems de *rèſpirer*. *Adeo urgent occupationes ut non ſinant reſpirare.* Les peuples fatiguez d'une longue guèrre, començoient à *rèſpirer* par la paix. Les éſclaves n'ont pas le loiſir de *rèſpirer*, tant ils ſont accablez de travail. Maintenant je *rèſpire*. MOL. Ah de grâce, un moment! ſouffrez que je *rèſpire*. BOIL.

RÉſPIT. ſ. m. Tèrme, délai, tems qu'on accorde à quelqu'un pour ſe reconnoître, pour payer & faire ſes affaires. *Prorogatio.* Un uſuriér ne donne point de relâche, de *répit* à ſes débiteurs, il les pourſuit à outrance. Il lor requeroit *rèſpit* al quart jort, p. 6. VILLEHARD.

Ce mot vient de *reſpectus*. MÉNAGE, BOREL. Comme dépit de *deſpectus*. Du Cange dit qu'il vient de *rèſpirare*, parcequ'en effet ont dit qu'un débiteur rèſpire, quand on lui donne un délai pour payer ſes dettes.

Les Lettres de *répit* ſont des Lettres qu'on délivre en Chancelerie aux débiteurs de bonne foi contre des créanciérs trop rigoureux. *Diploma prolatæ diei pecuniæ.* Les Lettres de *répit* ſont ſujèttes à entérinement. Les Lettres de *répit* ſignées en commandement ne ſont point ſujèttes à vérification. Le *répit* n'a lieu qu'à l'égard des créanciérs auſquels elles ont été ſignifiées. Les *répits* furent introduits par le Pape Urbain II. en faveur de ceux qui ſe croiſoient pour la guèrre ſainte. MÉN. Saint Louïs donna trois ans de *répit* à ceux qui furent avec lui au voyage d'outremèr.

RÉſPIT, en la coutume de Normandie, ſe dit des délais judiciaires qui ſe donnent pour les procédures. *Laxamenta judiciaria.* En matière feodale on appelle *répit*, la ſouffrance que donne le Seigneur au Vaſſal pour lui rendre la foi & hommage, ou pour s'acquitter de ſes aûtres devoirs.

Se mettre en ſes *réſpits* dans les coutumes de Tourraine & de Lodunois, c'eſt ce que la dèrnière coutume de Tourraine appelle ſe mettre en ſon devoir. DE LAURIÈRE.

RÉſPIT, en tèrmes de Marine de Levant, ſe dit des agreils qu'on réſerve pour rechanger au beſoin. On dit auſſi *réſpect* dans le même uſage. *Armamenta mutatoria.*

On dit provèrbialement d'un convaléſcent qui a été fort malade, qu'il a obtenu des lettres de *répit*, qu'il vivra encore quelque tems. *Tempus ſpirandi.*

RÉSPITÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Recoux, Sauvé. BOREL. *Recuperatus, ſervatus.*

Le Chevaliér, quoi qu'on die,
Fut appointé ſur une cloye,
Pour mener pendre droite voye;
Mais le bon Duc en eut pitié
Ainſi fut par ce réſpité.
REBOURS DE MATHIOLUS.

RÉSPITER. Vieux v. act. Donner tèrme, donner du délai, du tems pour payer. Remettre un payement à un aûtre tems. Voyez le Gloſſaire de M. Du Cange ſur Villehardoüin. *Tempus, moram dare, concedere.*

RÉSPITIÉ, ÉE. Vieux adj. Le même que Reſpité. Garanty. Mehun, au Codicille.

Et de maint grand péril ſont par ce réſpitié.

RÉSPLANDIſSEUR. ſubſt. f. Vieux mot. Clarté. BOREL. *Splendor.*

RÉSPLANDRE. Vieux v. n. Reluire. De là il *réſpland*, pour il reluit. *Boece MS.* BOREL. *Reſplendere, Splendere.*

RÉSPLENDIR. v. neut. Éclater, briller avec éclat. *Splendere, reſplendere, fulgere, coruſcare, emicare.* Il ſe dit particulièrement de la lumière qui s'épand, ou qui ſe réfléchit. Le ſoleil *réſplendit*, quand le tems eſt ſerein. On voit la lumière de la lune qui *réſplendit* dans ces fenêtres. Ce diamant *réſplendit* beaucoup, jette bien du feu. Saint Paul dit que Dieu a fait *réſplendir* la lumière des ténèbres dans la création du monde. Quelques Auteurs prétendent que ce mot n'eſt guère en uſage: cependant l'Académie l'admet purement & ſimplement. Il eſt cèrtain qu'on dit briller, éclater, & jamais *réſplendir*. Je ne voudrois pourtant pas le bannir à caûſe de la Poëſie où il peut être utile.

RÉſPLENDIR, ſe dit figurément en Morale. Les Bienheureux *réſplendiſſent* là haut dans la gloire. *Fulgent, emicant.*

En toi l'on remarque,
Un feu qui luit ſeparément,
De celui dont ſi vivement
Réſplendit *nôtre Grand Monarque*. CHAP.

RÉSPLENDIſSANT, ANTE. adj. Qui jette de l'éclat, qui brille. *Fulgens, effulgens, reſplendens, emicans.* Il eſt plus en uſage que ſon vèrbe. Il ſe dit tant au propre qu'au figuré des corps lumineux & brillans, des corps glorieux, & des hommes qui ſont dans les honneurs & les dignitez. Dans la transfiguration, JÉSUS-CHRIST parut tout *réſplendiſſant* de gloire & de lumière. Leurs lampes étoient grandes & *reſplandiſſantes*. ABLANC.

RÉSPOITIÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Differé, dilayé. *Villehardoüin.* D'où vient *réſpoutit*. En Languedoc. BOREL.

RÉSPOITIÉ. ſ. f. Vieux mot. Délai, répit. BOREL. *Mora, tempus, dilatio.*

Et li a dit ſans reſpoitié
Que hat erent Sain & Betié. PERCEVAL.

RÉSPONANT, Vieux part. act. Réſpondant. *Reſpondens.*

RÉSPONDANT, ANTE. adj. & ſubſt. Qui répond d'un valèt, qui le cautionne. *Præs, fidejuſſor.* Il y a quatre Ordonnances du Roi, qui déffendent aux bourgeois de prendre des valèts, ſans avoir des *répondans* par écrit. Un *répondant* doit réparer le tort fait par celui pour qui il a répondu. On dit auſſi, qu'un valèt eſt *répondant*, quand il réplique à ſon maître avec témérité & inſolence. Ce dèrnièr eſt tout à fait bas.

RÉſPONDANT. ſ. m. Celui qui ſoutient des Thêſes en quelque ſcience que ce ſoit. *Reſpondens.* Il a ainſi argumenté contre le *Répondant*. Les diſtinguo ſont extrêmement favorables aux *Reſpondans.*

RÉſPONDRE. v. act. & neut. *Je répond. Je répondois. Je répondis. J'ai répondu. Je répondrai. Que je réponde. Que je répondiſſe, ou je répondrois.* Rendre raiſon; ſatisfaire à la demande de celui qui intèrroge, ou qui appelle; refuter celui avec qui on eſt en quelque conférence, ou diſpute. *Reſpondere, ſatisfacere, refellere, retorquere.* Le plus ordinaire eſt de ne point écrire l'*s* en ce mot, ni dans ſes dérivez, auxquels il ne ſe prononce point. Il faut *répondre* encore plus aux penſées, qu'aux paroles de ceux qui nous intèrrogent. S. ÉVR. On doit *répondre* avec civilité à tous ceux qui demandent quelque chôſe. C'eſt un ſourd qui ne *répond* point, quand on l'appelle. Dans les dialogues & les conférences, chacun *répond* à ſon tour. Les Oracles ſont muèts, ils ne répondent plus. Dans la diſpute l'on s'applique d'ordinaire plus à *répondre*, qu'à chèrcher la vérité, & la raiſon de bonne foi. ID. Cet enfant *répond* bien ſur ſon Catéchiſme. On dit auſſi, *Répondre* à des lettres qu'on a reçuës.

RÉſPONDRE, abſolument, ſe dit des valèts qui repliquent à leurs maîtres, qui leurs parlent inſolemment. *Replicare.* Il ne faut point ſouffrir un valèt qui *répond*. Les Picards ſont ſujèts à *répondre.*

RÉſPONDRE, ſignifie auſſi, Chanter altèrnativement. *Alternatim canere.* Les Choriſtes ſe *répondent*, quand ils chantent altèrnativement les Motèts, les Antiennes, &c. Le Clèrgé chante les Litanies, & le peuple *répond*, *Ora pro nobis.* Quand on a chanté un couplèt au chœur, l'orgue *répond* & en chante un aûtre. Le Prêtre ne chante ou ne dit pas la Meſſe tout ſeul, il faut quelqu'un pour lui *répondre.*

RÉſPONDRE, ſignifie auſſi, Réſoudre une difficulté, l'éclaircir, détruire une objèction, un argument. *Solvere, explicare, explanare, enucleare.* Les démonſtrations géométriques ſont convaincantes, il n'y a rien à *répondre.* M. Arnaud a fait un gros livre pour *répondre* à celui du Miniſtre Claude ſur l'Euchariſte. S. Thomas *répond* à toutes les objèctions qu'on peut faire, article par article. Quand on parle ainſi, ce n'eſt pas *répondre*; pour dire, ſoudre la difficulté.

RÉſPONDRE, ſe dit particulièrement des Juriſconſultes qui étoient conſultez ſur quelque queſtion de Droit. *Reſpondere.* Les cinquante Livres du Digeſte ſont compôſez de ce qu'ont *répondu* Papinien, Ulpien, Scévola, & aûtres Juriſconſultes qui ont été conſultez ſur des queſtions de Droit, dont les avis ont été recueillis par Juſtinien, qui leur a donné enſuite la force de loi.

RÉſPONDRE, ſignifie auſſi, Se déffendre, ſoit en Juſtice, ſoit dehors. *Replicare, abjecta refellere, actori reſpondere.* Il faut *répondre* à une demande par des déffenſes. J'ai *répondu* à ſes griefs, à ſes caûſes d'appel, à ſes moyens de faux, & généralement à toutes ſes écritures & objèctions. Quand on attaque ce hableur, il ſçait bien *répondre*, repliquer à propos. Quand on lui eut fait ce reproche, il fut ſi confus, qu'il ne ſçût que *répondre.*

RÉſPONDRE, ſe dit quelquefois des déffenſes de coups de main. *Pugnis retundere.* Il a dit quelque chôſe de choquant à ce brâve, lequel lui a *répondu* par un ſoufflèt. On a fait ſommer le Gouvèrneur de cette place de ſe rendre, lequel a *répondu* à coups de canon. On le dit auſſi dans les ſaluts militaires. L'Amiral a ſalué cette citadelle de trois volées de canon, elle a *répondu* par la décharge de toute ſon artillerie.

RÉſPONDRE, ſignifie auſſi, Reſſortir, reconnoître une Juſtice ſupérieure. *In aliquod forum convenire, jus petere à Senatu.* La Juſtice des Élus ne *répond* qu'à la Cour des Aides. Les Siéges Royaux & Préſidiaux *répondent* au Parlement. Le Limoſin *répond* au Parlement de Guyenne. Les Rois ne *répondent* de leurs actions qu'à Dieu ſeul. Les Eccléſiaſtiques *répondent* à leurs Prélats, leur doivent rendre compte de leurs actions, ne doivent *répondre* que pardevant un Juge Eccléſiaſtique.

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi en parlant de ceux qu'on éxamine, qu'on intèrroge en Juſtice, qui ſoutiennent des Thêſes en public. *Reſpondere, reſponſum dare.* Un Aſpirant à la Maîtriſe des Arts n'eſt point reçu, s'il ne *répond* fort bien ſur toute la Philoſophie. Un homme qu'un Juge intèrroge, doit *répondre* pèrtinemment & catégoriquement. Pic de la Mirandole à l'âge de vingt-ans *répondit* publiquement ſur toutes ſortes de ſciences.

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. Les Sorciers ſe plaignent que l'enfèr eſt ſourd, qu'il ne *répond* plus à leurs cris. *Obmuteſcere.* Un écho *répond* par l'agitation du ſon pluſieurs fois

fois réfléchi. Les cavèrnes, les creux des montagnes *répondent*, retentiſſent, réſonnent fortement. *Perſonare*, *reſonare*.

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi de ce qui a relation, proportion ou ſymmétrie avec une aûtre, qui y tient, ou qui y conduit, qui y aboutit. *Convenire*. Voilà deux aîles, deux galeries qui ſe *répondent*, qui font une belle ſymmétrie. En Muſique les notes, les parties, les chœurs ſe doivent *répondre* les uns aux aûtres, être de concèrt. Les veines & les artères ſe *répondent* les unes aux aûtres, ont de la communication enſemble pour faire circuler le ſang. Les coups qui ſont donnez à un côté, *répondent* à l'aûtre, s'y reſſentent. Dans les places régulières toutes les ruës *répondent* à la place d'armes qui eſt au centre. Cela va *répondre* à de grandes allées. ABLANC.

RÉſPONDRE, ſignifie quelquefois, Être vis à-vis. *Correſpondere rectâ*. Toutes les portes de cet appartement, de cinq ou ſix chambres ſe *répondent*, ſont vis à-vis l'une de l'aûtre. On dit auſſi, Ces fenêtres *répondent* ſur la ruë, celles-là *répondent* ſur le jardin. En Géométrie on appelle *bâſe*, le côté du triangle qui *répond* à l'angle droit, ou obtus, qui lui eſt oppôſé. En Aſtronomie on dit que les deux pôles *répondent* l'un à l'aûtre, ſont vis-à vis; que le zénith eſt le point qui *répond* ſur nôtre tête.

RÉſPONDRE, ſignifie auſſi, Être caution, être garant, avoir en ſa garde. *Ad promittere*, *fidejubere*. Les cautions, & cèrtificateurs *répondent* de ceux pour qui ils s'obligent, ſont tenus ſolidairement de la dette. Il m'a *répondu* de ce valèt, de ce domeſtique. On a donné le priſonniér en garde à un tel Éxempt, c'eſt à lui d'en *répondre*, il en *répond* corps pour corps, ſa tête en *répond*, en eſt caution. On vous mettra en lieu où l'on *répondra* de vous, c'eſt-à-dire, on vous enfèrmera. Un hôteliér doit *répondre* de ce que les paſſagérs ont apporté chez lui. Un maître doit *répondre* de ſes Commis, de ſes gens. Liez-vous avec des pèrſonnes dont la réputation puiſſe *répondre* de la vôtre. S. ÉVR. Je ne ſuis chargé que de ma propre conduite, & je ne *réponds* qu'à moi même de mes études, & de mon loiſir. FLÉCH. On ne peut pas *répondre* des évenemens, de ce qui dépend de la fortune. Vous faites la guèrre à de fâcheûſes conditions, ſi vous voulez *répondre* des *événemens*. VOIT.

> Répondez-*m'en*, *vous dis-je*, *ou ſur vôtre refus*
> *D'autres me* répondront *& d'Elle & de Burrhus*.
>
> RACINE.

Le mot de *reſpondere* a été dit en Latin en cette ſignification, comme qui diroit, *pro alio ſpondere*.

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi en diſcours familiér, de ce qu'on affirme avec cèrtitude, ſans en être autrement garant. *Polliceri*. Je vous *répons* qu'il a été tué bien des ennemis en cette rencontre. Je vous donnerai le ſuffrage de ce Conſeiller, je vous en *répons* comme de moi-même. On ne peut *répondre* du ſuccès d'une affaire, la prévoir avec aſſurance. Pèrſonne ne peut *répondre* qu'il ſera toûjours fèrme dans ſa foi, dans la vertu. Je ne vous *répons* pas de ce que fera ce brutal, ſi on le pouſſe à bout. Je ne vous puis *répondre* quel jour je partirai, je n'en ſuis pas cèrtain. Le Médecin *répond* de la vie de ce malade. Il pria Aléxandre d'avoir bon courage, & qu'il *répondoit* de ſa guériſon. ABLANC. Ses ſèrvices paſſez vous doivent *répondre* de lui. SCAR. Ce que vous venez de faire pour moi, me *répond* de vôtre cœur. MOL.

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi pour, Égaler, avoir du rapport. *Correſpondere*, *quadrare*. La ſeconde partie de ſon diſcours n'a pas *répondu* à la prémière. Ses forces *répondoient* à ſon courage. VAUG. L'adreſſe des ſoldats *répondoit* à la conduite du Général. ABLANC.

RÉſPONDRE une requête, ſe dit au Palais, lorſqu'on met au bas une ordonnance, un jugement. *Libello ſuplici ſubſcribere*. Cette requête a été *répondue* d'un *Viennent les parties*, d'un *Permis d'informer*. La Cour en *répondant* cette requête a mis *Néant*, *& ſoit ſignifié*. Le Roi *répond* des placèts en faiſant mettre au bas ſa volonté, ſa réſolution ſur la matière dont il s'agit.

RÉſPONDRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales; & ſignifie, Faire réciproquement ce que l'on doit, ou ce que l'on éxige. *Officium præſtare*. La grâce n'abandonne point le pécheur qui a l'éſprit diſpôſé à y *répondre*, qui n'eſt point endurci. Ce Religieux *répond* bien à ſa vocation, fait bien ſon devoir. Le ſuccès de cette affaire n'a pas *répondu* à l'attente qu'on en avoit. On a eu de grands ſoins de l'éducation de ce Prince, mais il n'y a pas *répondu* de ſon côté. Cette femme n'a jamais voulu *répondre* à l'amour de ce Cavaliér, n'a pas voulu recevoir ſes viſites.

RÉſPONDRE, ſe dit auſſi dans un ſens approchant de celui-là, pour, Marquer quelque ſoumiſſion, quelque obeïſſance, quelque ſenſibilité. *Obtemperare*, *obedire*. Ainſi on dit qu'un cheval ne *répond* pas à l'éperon.

RÉſPONDRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Qui *répond* paye, c'eſt à-dire, qu'on fait payer les cautions, les répondans. *Qui ſpondet, ſolvit*. On dit auſſi, qu'un homme eſt le Prêtre Martin, qu'il chante & qu'il *répond*, quand il éxécute lui-même ce qu'il s'eſt propôſé.

RÉſPONDU, UË. part. paſſ. & adj. *Reſponſus*, *ſponſus*, *ſubſcriptus*. Placet *repondu*. Requête *repondue*.

RÉſPONS. ſ. m. Tèrme de Breviaire. C'eſt une éſpéce de Motet que le Chœur chante après que le Lecteur a chanté une leçon de Matines. *Reſponſorium*. Ce ſont des éſpéces d'Antiennes redoublées qu'on dit après les Leçons des Matines & en d'aûtres occaſions, & dont les paroles ſont ordinairement tirées de l'Écriture, & conviennent à la fête qu'on célébre. BROSSARD. Il n'y a point de *répons* à la dèrnière leçon, quand on chante le *Te Deum*. Il y a auſſi de petits, ou brefs *répons*, qui ſe chantent aux petites Heures, à Prime, Tièrce, Sexte, None & Complies, après le Chapitre. *Breve reſponſum*. On les a ainſi appellez, parcequ'après qu'un Choriſte a chanté, tout le Chœur lui répond. Rabanus dit que les *répons* ont été inventez par les Italiens long tems avant les Antiennes.

RESPONS, s'eſt dit auſſi autrefois d'une ſorte de vèrs anciens. *Art de Rhétorique ancien*. Il y en a és Vigiles de Charles VII. BOREL.

RÉSPONSABLE. adj. m. & f. Prononcez l'*s* de la prémière ſyllabe en ce mot. Qui eſt tenu, qui eſt garant, qui doit répondre de quelque chôſe. *Adpromiſſor*, *fidejuſſor*. Environnez de ténébres comme nous ſommes, & livrez aux doutes, & à l'ignorance, devrions-nous être *réſponſables* des èrreurs de nôtre éſprit? DISC. D'ÉL. Vous ſerez *réſponſables* des mauvais effets qui pourront naître de vos opinions inhumaines. PASC. L'art n'eſt point *réſponſable* des faûtes de l'artiſan. ABLANC. On n'eſt point garant, ni *réſponſable* des faits du Prince. Un maître eſt *réſponſable* du fait de ſes gens, de ſes Commis. On proteſte dans tous les actes, de rendre ſa partie-*réſponſable* de toutes pèrtes, dommages & intérêts. Tout contractant eſt *réſponſable* de ſes faits & promeſſes.

RÉſPONSE. ſ. f. Replique, repartie; ce qu'on dit, ou ce qu'on mande à celui qui nous parle, ou qui nous écrit, ou qui nous intèrroge. *Reſponſum*, *reſponſio*, *iterata deffenſio*, *repetita exceptio*. Qu'eſt ce qui n'eſt pas capable de faire quelquefois une *réponſe* vive? BELL. J'ai reçu une favorable *réponſe* ſur le placèt que j'ai donné à la Cour. Il m'a demandé huit jours pour me donner une *réponſe* préciſe, & poſitive. Un honnête homme doit être ponctuel à faire *réponſe* aux lettres de ſes amis.

RÉſPONSE, ſignifie auſſi, Déffenſe, ſolution d'une difficulté, d'un argument. *Reſponſio*, *ſolutio*, *enodatio*. Cette objection porte ſa *réponſe*, ſe détruit d'elle-même. Un déffendeur fournit de *réponſes* aux demandes, aux écritures du demandeur. Des *réponſes* à griéfs, à cauſes d'appel, à des moyens de requête civile, &c. Un Sèrgent qui fait commandement de payer à une partie, dit qu'il a pris ſa *réponſe* pour refus. On ordonne ſouvent de faire des *réponſes* catégoriques par oui ou par non. Il ne faut point lire cette Critique, qu'on n'en liſe auſſi la *réponſe*.

RÉſPONSES DE DROIT, ſont des déciſions ſur quelques queſtions de Droit que font des Juriſconſultes. *Deciſiones juris*. Le Digeſte n'eſt compôſé que des *réponſes de Droit* des Juriſconſultes. Charondas & aûtres Modèrnes ont fait des livres qu'ils ont appellez *Réponſes de Droit*.

On a appellé auſſi les Oracles, Les *réponſes* des Dieux. *Omina*, *oracula*.

RÉſPONSE, ſignifie auſſi, Caution. *Cautio*. Ce paûvre homme avoit du bien, les *réponſes* qu'il a faites l'ont ruiné.

RÉſPONSE. Petite racine. *Repunculus*. Voyez RAIPONSE. M. Lémery dans ſon traité des alimens écrit *Réponſe*. La *réponſe* doit être choiſie jeune, tendre, & qui ait été cultivée avec ſoin. La *réponſe* fortifie l'éſtomac, aide à la digéſtion, eſt apéritive, & propre pour la gravelle, & la pièrre; elle détèrge & réſiſte au venin. La *réponſe* ne produit point de mauvais effèts, à moins qu'on n'en uſe immodérément. Elle contient beaucoup d'acide & de phlegme, médiocrement d'huile; on en retîre auſſi un peu de ſel alkali. Elle convient en tout tems, à toutes ſortes d'âge & de tempéramment. La *réponſe* eſt une petite racine longue, groſſe comme le petit doigt, blanche & d'un bon goût. Elle ſe nomme en Latin *Rapunculum*, quaſi *Rapum parvum*. Il y a une éſpéce de *réponſe* appellée en Latin *Rapuntium majus*. Les racines de cette plante ſont aſſez bonnes à manger, cependant elles ſont peu en uſage.

On dit provèrbialement, A folle demande il ne faut point de *réponſe*. On dit auſſi, qu'un homme s'eſt pèrdu pour avoir mangé des *réponſes*, ou *raiponſes*.

RÉSPONSIF, IVE. adj. Prononcez l'*s* de la prémière ſylla-

 be.

be. Qui contient une réponſe. *Reſponſivus.* On ne le dit guères qu'au Palais, des écritures *réſponſives* à celles qui ont été auparavant produites. Je vous ai écrit une lettre *réſponſive* à la vôtre.

RÉSPONSION. ſ. f. Prononcez l'*s* de la première ſyllabe. Tèrme dont on ſe ſèrt dans les Ordres Militaires, en parlant des penſions, ou charges, que les Chevaliérs, ou leurs Commenderies payent à l'Ordre. *Reſponſio.* Ce Chevaliér de Saint Lazare paye 100. liv. de *réſponſion* à ſon Ordre, à caûſe d'une telle Commenderie. On regarda dans la ſuite cet Ordre (du S. Éſprit de Montpellier) comme militaire. Le nom de Maître que prenoient ceux qui gouvèrnoient les Hôpitaux, & qui en étoient Supérieurs fut changé en celui de Précepteur, ou Commandeur, & l'on ſe ſèrvit du tèrme de *réſponſion* pour marquer les charges que les Commanderies devoient au Grand Maître ou Général, ce tèrme de *reſponſion* n'étant en uſage que dans les Ordres militaires. P. HÉLYOT. *T. I. p.* 203.

RÉSPONT. ſ. m. Vieux mot. Réſponſe. BOREL. *Reſponſio.*

Cil lor a dit à brief réſpont. OVIDE. MS.

RÉſPOUSER. v. act. & rédupl. Épouſer une ſeconde fois. *Ad ſecundas nuptias convolare.* Il ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe. Les parens de ce mineur avoient fait caſſer ſon mariage avec une coureûſe, mais ſi-tôt qu'il a été majeur, il l'a *répouſée* en face d'Égliſe, il a réïtéré ſon mariage.

RÈſRE, ou RÈRE, ou RAIRE. v. n. Ce mot ſe dit pour éxprimer la manière dont les cèrfs crient. *Bramare.*

RÉſSAC. ſ. m. Tèrme de Marine. Choc des vagues de la mèr qui ſe déployent avec impetuoſité contre une tèrre, & s'en retournent de même. *Undarum refluxus.*

RÉSSANA, AREZA. ſ. f. ou RIS. ſ. m. Nom d'un petit lieu de la Valachie. *Reſſana, Areza, Riſa.* On le place dans les cartes ſur le Danube, un peu au deſſous du confluant de l'Alutha; cependant Baudrand le met au deſſus de ce confluant, & il devroit y être pour répondre, comme on prétend qu'il le fait, à l'ancienne *Ratiaria*, ou *Ratiaria Regio* 14e Capitale de la Dace Ripenſe. MATY.

RÉſSAſSER. *Denuò cribrare, colare, cernere, recernere.* Voyez RESASSER.

REſSAUT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt l'avance ou ſaillie d'une corniche, d'un éſcaliér, ou aûtre membre d'Architecture hors de la ligne droite, comme on en voit aux gros pilâſtres des Égliſes, lorſque la corniche commence à s'arrondir. *Projectura excurrentis nova projectio.* C'eſt l'effet d'un corps qui avance ou recule plus qu'un aûtre, & n'eſt plus d'alignement ou de niveau, comme un ſocle, un entâblement, une corniche, &c. qui régne ſur un avant-corps, & arrière-corps. DAVILÈR.

RESSAUT D'ÉSCALIÉR. C'eſt lorſqu'une rampe d'apui n'eſt pas de ſuite, & reſſaute au retour, comme au grand éſcalier du Palais Royal à Paris. DAVILÈR.

REſSE. adj. fém. Vieux mot. Râſe, parlant d'une étoffe uſée. BOREL.

RÉſSÉANT, ÉANTE. ſ. m. & f. Qui réſide, & demeure actuellement en quelque endroit. *Maneus, habitans, manceps. Qui habet domicilium & ſedem in aliquo loco.* Pour faire valoir une tèrre par ſes mains, il faut être *réſſéant* ſur les lieux. Quand on préſente une caution, elle doit être *réſſéante* & ſolvable. Un bon Prélat doit être *réſſéant* en ſon Dioceſe, n'en bouger. *Réſſéant* au païs, ou du païs. *Réſſéant* du fièf. *Réſſéant* en Juſtice. Pèrſonne *réſſéante* & bien aplégée. *Réſſéant* & manant au païs. Pèrſonnage *réſſéant.* Éxoine de mal *réſſéant*; c'eſt celui qui eſt éxcuſé en juſtice de maladie qui le retient en ſa maiſon. Caution *réſſéante.* Sèrgent puiſſant & *réſſéant.* *Quorum ſunt idoneæ facultates*, & qui demeurent au lieu de leur charge.

Ce mot vient de *reſidens.*

RÉſSÉANTISE. ſ. f. Dans la Coutume de Normandie. Synonyme de réſidence, *Reſidentia, Manſio, Habitatio.*

RÉſSEMBLANCE. ſ. f. Égalité, rapport, ou conformité de deux chôſes. *Similitudo, analogia, convenientia.* La *réſſemblance* d'une copie n'eſt jamais parfaite dès qu'on la compare à l'original. Ce Peintre a bien attrapé la *réſſemblance.* On dit, mais ſans fondement, que la *réſſemblance* des enfans avec leurs pères & leurs mères ſèrt à leur faire connoître qu'ils ſont nez d'eux. LE MAIT. Ce ſont des éfféminez qui prennent les vices des femmes auſſi bien que leur *réſſemblance.* ABLANC. Il n'y a point de vice qui n'ait une fauſſe *réſſemblance* avec quelque vèrtu. LA BR. En Géométrie on nomme *réſſemblance*, celle de deux triangles, quand leurs angles ſont égaux, quoique leur côtez ſoient infiniment plus grands.

RÉſSEMBLANT, ANTE. adj. Qui eſt conforme, & ſemblable. *Similis, non abſimilis, conformis.* Un portrait bien *réſſemblant.* Il ne falloit pas me dépeindre ſi bien, & il valoit mieux me faire un peu moins *réſſemblant*, & me faire plus aimable. VOIT.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a rien plus *réſſemblant* à un chat ſur une fenêtre, qu'une chatte. On dit auſſi à ceux qui confondent deux chôſes qui n'ont point de rapport, ni de *réſſemblance*, Il n'y a rien de plus *réſſemblant* qu'un âne à un moulin à vent.

RÉſSEMBLER. v. n. Avoir mêmes traits, même figure, même apparence à nos ſens; les frapper de même manière. *Referre, ſimilare, ſpeciem rei habere.* Ces deux viſages ſe *réſſemblent.* Ce Peintre imite bien les traits d'un viſage, il fait bien *réſſembler*, & fait *réſſembler* en beau. Les enfans d'ordinaire *réſſemblent* plus à leur mère qu'à leur père. Les ſons de ces inſtrumens, le goût de ces deux fruits, ſe *réſſemblent*; c'eſt-à-dire, ont quelque chôſe de conforme. La Nature a peine à faire deux chôſes qui ſe *réſſemblent.* ABLANC. Les vieux Auteurs lui font gouvèrner l'accuſatif. Bèrtaud a dit, mon cœur *réſſemble* l'éſclave fugitif. On ne le fait plus. Ce vèrbe demande toûjours le datif. VAUG. CORN. On dit que je lui *réſſemble*; & je crains de lui *réſſembler* auſſi par ſa malheureûſe deſtinée. P. DE CL.

RÉſSEMBLER, ſignifie auſſi, Imiter, tâcher à ſe rendre conforme. *Imitari, effigiem, ſimilitudinem arripere, aſſimilari.* JÉSUS CHRIST exhorte les Apôtres à *réſſembler* à ſon Père, à être parfaits comme lui. On imite les actions, les vèrtus, le ſtile des grands hommes, & on tâche de leur *réſſembler.* Dieu me garde de *réſſembler* en rien à ce ſcélérat, & d'avoir rien de commun avec lui.

RÉſSEMBLER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il *réſſemble* à Cognefétu; il ſe tuë, & il ne fait rien. *Verberat ictibus auras.* Il *réſſemble* au chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle. On dit que tous les doigts de la main ne ſe *réſſemblent* pas; pour dire, que tous les frères ne ſont pas de même mérite, ni de même tempérament.

RÉſSENTIMENT. ſ. m. Douleur ou maladie dont on ſent encore quelque reſte, quelques retours. *Corporis dolor, tentatio, ſenſus.* Une playe qu'il a reçuë autrefois lui caûſe ſouvent des *réſſentimens* douloureux. Le fort de ſa goutte eſt paſſé, il ne lui en reſte qu'un petit *réſſentiment.* Il a encore quelque légèr *réſſentiment* de fiévre.

RÉſSENTIMENT, ſe dit figurément en Morale des ſentimens de l'âme, quand elle eſt émuë de cèrtaines paſſions. *Animi motus, ſenſus, commotio.* Ce mot ſeul & ſans régime ſignifie d'ordinaire, Reſſouvenir d'une injure, dépit, chagrin, colère, indignation. Je n'ai pû diſſimuler mon *réſſentiment.* Il ſignifie auſſi quelquefois, *reconnoiſſance.* Ce qui précéde, & ce qui ſuit, le détèrmine à une bonne ou à une mauvaiſe ſignification. *Reſſentiment* au pluriér n'a point de régime, & ſignifie la même chôſe que *réſſentiment* tout ſeul: Il eût été bien plus glorieux de donner & de ſacrifier ſes *réſſentimens* aux intérêts de la République. ABL. La reconnoiſſance eſt un *réſſentiment* qu'on a du bien que quelqu'un nous a fait. La colère eſt le *réſſentiment* vif & preſſant d'une injure qu'on a ſouffèrte, & qui ne peut être appaiſée que par la vengeance. M. ÉSP. Avoir un vif & tendre *réſſentiment* des bienfaits qu'on a reçus. Un bon Chrétien ne doit garder de *réſſentiment* contre pèrſonne. Un Amant trahi doit avoir un déſeſpoir tendre, & délicat, & non pas un *réſſentiment* brutal, & vindicatif. H. S. DE M. Je vous ai dérobé au *réſſentiment* de vos ennemis. ID. Foibles *réſſentimens*, ceſſez vôtre murmure. VILL. Vôtre *réſſentiment* ne doit point éclater. MOL.

Il vèrra, le pèrfide, à quel comble d'horreur,
De mes réſſentimens *peut monter la fureur.* CORN.

REſSENTIR. v. act. *Je reſſens. Je reſſentis. J'ai reſſenti.* Être touché vivement de quelque chôſe; ſentir fortement. *Sentire, perſentire.* Ce mari a bien *réſſenti* la mort de ſa femme; il en a été vivement touché. J'ai feint de *réſſentir* une flâme nouvelle. QUIN.

RÉſSENTIR, ſe dit auſſi des reſtes des maladies mal guéries, ou des pèrtes qu'on a faites. *Senſu affici.* Ce débauché ſe *réſſent* maintenant des péchez de ſa jeuneſſe. Il a été autrefois attaqué de la gravelle, mais il ne s'en *réſſent* plus du tout. Il a bien pèrdu au jeu, il s'en *reſſentira* toute ſa vie. *Memorem eſſe.*

RÉſSENTIR, ſignifie auſſi, Participer au bien, ou au mal commun à pluſieurs. *Dolere vicem alterius.* Il y a eu de grands orages, de grandes grêles en Normandie; mais le Pèrche ne s'en eſt guères *reſſenti.* On a fait quelque diminution des tailles à cette Paroiſſe, mais il n'y a eu que les riches qui s'en ſoient *réſſentis*, qui ayent été ſoulagez.

RÉſSENTIR, ſe dit figurément en Morale des différentes émotions de l'âme, ou ſouvenir des bienfaits; ou des injures reçuës. *Beneficii accepti memoria, recordatio.* Je *réſſens* extrêmement vôtre affliction. VOIT. Je ne ſuis pas moins généreux à *réſſentir* cette faveur, que vous avez été à me la faire. ID. Quand *réſſentir*

ſentir ſe conſtruit avec le pronom pèrſonnel ; il ne ſe prend guère qu'en mauvaiſe part. Ils ſe ſont *rèſſentis* du traittement que vous leur avez fait. Un Gentilhomme a bien de la peine à ne ſe *rèſſentir* pas d'un ſoufflet qu'il a reçu, à le pardonner. Les Lacédémoniens châtioient un jeune homme qui avoit enduré un affront ſans s'en *rèſſentir*. Abl. *Je rèſſens* ne ſignifie guères qu'un mouvement qui paſſe ; & *je m'en rèſſens*, ſignifie quelque chôſe de plus établi dans le cœur. Bouh. Ils ſe *rèſſentirent* des outrages qu'ils avoient reçus. Ablanc. On dit auſſi s'en *rèſſentir*, pour s'en vanger. Je m'en *rèſſentirai*.

RÉſSENTI, IE. part. paſſ. & adj. Tèrme uſité en Architecture, comme en Peinture & en Sculpture pour ſignifier le coutour ou le renflement d'un corps plus bombé ou plus fort qu'il ne doit être, comme le contour d'une colonne fuſelée. Daviler. Il n'a guère d'uſage que dans ces Arts, on dit des parties trop *rèſſenties*, des muſcles, des nèrfs trop *rèſſentis* ; pour dire, trop marquez. *Notatus*. Moins le renflement des colonnes eſt ſenſible, & plus il eſt beau, comme on peut au contraire juger de ſon mauvais éffet lorſqu'il eſt trop *rèſſenti*, ainſi qu'aux colonnes corinthiennes du portail de l'Égliſe des filles de ſainte Marie ruë S. Antoine (à Paris). Davilèr. *T. I. p.* 103.

REſSÈRREMENT. ſ. m. Action par laquelle on reſſèrre. *Contractio, compreſſio*. Le *reſſèrrement* des priſonniérs ; le *reſſerrement* d'une corde, d'une ſangle. Il ne ſe dit point par les gens qui parlent poliment. Bouh. Il eſt vrai qu'il n'eſt point en uſage au propre ; mais il peut être employé heureuſement au figuré. Ces objèts produiſent le même *reſſerrement* de cœur qu'ils avoient accoûtumé autrefois d'y produire. Port R. Ce dégoût d'éſprit eſt accompagné d'un cèrtain *reſſèrrement* de cœur. Id. On entend par ce mot *reſſerrement* une cèrtaine triſteſſe qui accable le cœur & le fèrme à toute ſorte de joye.

REſSÈRRER. v. act. Sèrrer de nouveau, ou plus fortement. *Aſtringere, conſtringere*. Ce nœud eſt trop lâche, il le faut *reſſerrer*. Il faut *reſſerrer* le corps de juppe de cette femme, qu'on avoit deſſèrré. Il *faut reſſerrer* les nœuds de cette amitié que l'abſence avoit affoiblie.

Reſsèrrer, ſe dit auſſi ſimplement pour, Sèrrer, conſèrver, garder. *Includere, concludere, ſervare, conſervare, recondere*. Ils font des creux ſoutèrrains pour *reſſerrer* leurs blez. Ablanc. Ils *reſſerrent* dans leurs villes tout ce qu'ils avoient à la campagne. Id.

Reſsèrrer, ſignifie auſſi, ſèrrer une ſeconde fois, remettre une chôſe en lieu ſûr, d'où on l'avoit tiré. *Iterum condere, recondere, abſcondere*. J'ai aſſez conſidéré vos pièrreries, vous n'avez qu'à les *reſſerrer*. On a refuſé ſes offres, il a *reſſerré* ſon argent dans ſa bourſe. On dit un ſalut pour *reſſerrer* le Saint Sacrement.

Reſsèrrer, ſignifie encore, Rétrancher de la libèrté, mettre plus à l'étroit. *Aſtringere, conſtringere*. Ce priſonniér a été *reſſerré*, on l'a ôté du preau pour le mettre en un cachot. Ce Général a *reſſerré* les ennemis dans les montagnes, ils ne peuvent plus faire des courſes. Les Religieux ſont éxtrêmement *reſſerrez*, ils n'ont point la libèrté de ſortir. La crainte des jugemens de Dieu *reſſerre* la cupidité. Fléch. Les faux dévots *reſſèrrent* leur haine ; mais ils ne l'éteignent point. Il ſçait étendre, ou *reſſerrer* ſes ſujèts, ſuivant qu'il le faut pour la beauté de ſon ouvrage. Pél. Plus on a étendu cette grande & importante matière, plus il eſt à propos de la *reſſerrer*. Pélisson. Les étoffes, les toiles ſe *reſſerrent*, s'étréciſſent, quand elles ont été mouillées. Sa vaſte étenduë ſe *reſſèrre* peu-à-peu vèrs le Nord. Ablanc. Les aîles vinrent à ſe *reſſerrer*. Id.

Reſsèrrer, ſe dit auſſi du froid, quand il augmente. Il a fait ſemblant hièr de dégeler, mais il a fort *reſſèrré* aujourd'hui.

Reſsèrrer, ſignifie auſſi, Conſtiper. *Conſtringere, comprimere*. Les coins, les nèfles, *reſſerrent* le ventre : les pruneaux le lâchent.

Reſsèrré, ée. part. paſſ. & adj. *Conſtrictus, compreſſus*.

On dit provèrbialement qu'un homme eſt fort *reſſerré*, lorſqu'il vit en retraite, qu'il ſe communique à peu de pèrſonnes.

REſSIFS. ſ. m. plur. Nom qu'on donne aux écueils ou bancs de ſable qui ſe trouvent aux environs du Cap de Cruz ſur les côtes de l'Iſle de Cube. *Saxa receſſa*.

RÉſSIF, ou RECIF. ſ. m. Tèrme de Marine. Chaîne de rochérs qui ſont ſous l'eau. Ce tèrme n'eſt en uſage qu'en Amérique. Aubin. On n'a mis ce mot qu'au pluriel dans ce Dictionnaire comme s'il n'avoit point de ſingulièr.

REſSORT. ſ. m. Faculté naturelle qu'ont les corps de ſe remettre en leur prémièr état, quand on leur a fait violence pour les en faire ſortir, ſoit en les plians, ſoit en les comprimant. *Elaterium*. Les arcs bandez ne font leur éffèt, quand on les lâche, que par une vèrtu élaſtique, ou de *reſſort*. La caûſe du *reſſort* eſt l'éffort que fait la matière ſubtile pour paſſer dans les pôres de la chôſe courbée, ces pôres ayant été retrécis par la compreſſion de la partie concâve de la chôſe courbée, ne laiſſent plus à cette matière ſubtile la même libèrté de paſſer, qu'elle avoit auparavant : deſorte que faiſant éffort pour paſſer, elle oblige la chôſe courbée à retourner dans ſon prémier état. Voyez Élastique. La puce ne ſaûte ſi haut que par la vèrtu élaſtique d'un petit *reſſort* qu'on appèrçoit avec le microſcope. Un cèrtain Morus, Zimmèrman, & & un nommé Thomaſius, ont ſoutenu que la caûſe du *reſſort* étoit la ſubſtance immatérielle du S. Éſprit. *Nov. Lit. Mar Balt.* 1707. *p.* 4. Qu'elle extravagance !

Reſsort, eſt auſſi une piéce d'aciér trempée, qu'on met dans pluſieurs machines pour les faire mouvoir violemment, lorſqu'on les bande, pour faire agir leur vèrtu élaſtique. *Machinatio, Elater*. Dans les montres, c'eſt une piéce d'aciér enfèrmée dans un barillet, laquèlle en s'étendant fait mouvoir les rouës. Le *reſſort* d'une ſèrrure, d'un piſtolet, d'un fuſil, eſt une piéce d'aciér qu'on bande avec violence, & qui repouſſe le pêne, ou qui fait abattre le chien, quand elle ſe remet en libèrté. Les Artiſans donnent divèrs noms à ces *reſſorts*, & les appellent *reſſorts doubles*, ou *à piéd*, *reſſorts à vis*, *reſſorts à boudin*, *reſſorts de chien*, ſuivant leur divèrſe conſtruction.

Reſsort, ſe dit auſſi de tout ce qu'on croit être cauſe du mouvement dans les machines, & ſur tout dans les automates. *Occultum organum*. La bête eſt une pure machine, qui fait tout ſans choix, & par *reſſorts*. Maleb. Les courtiſans ne ſont que de ſimples *reſſorts*. La Font. Cette machine tourne dès qu'on a lâché un cèrtain *reſſort* ; ou le cran qui tenoit le *reſſort* bandé. La colombe volante d'Architas étoit muë par de ſecrèts *reſſorts*. Les ſouris qu'on fait courir ſur la tâble pour divèrtir les enfans, vont par *reſſort*. On appelle dans l'orgue *reſſort*, le fil de léton qui ſupporte & preſſe les ſoûpapes contre le ſommièr, & le fil de fèr qui ſèrt à accorder les tuyaux d'anche qu'on appelle autrement *raſette*.

Reſsort, ſe dit encore des caûſes inconnuës par leſquelles la nature agit. *Occulta vis naturalis*. La vie animale s'entretient par de ſecrèts, & mèrveilleux *reſſorts*. La nature a des *reſſorts* inconcevables, pour produire tous les éffèts ſurprenans que nous voyons. Dieu anime les *reſſorts* de nôtre âme ; mais il nous cache le ſecrèt admirable qui les fait mouvoir. S. Évr.

Un Dieu tourne le monde,
Et régle les reſſorts *de la machine ronde*. Boil.

Reſsort, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales, & ſignifie, Caûſe, moyen. *Cauſæ, principia*. Pèrſonne ne doit pénétrer dans les ſécrèts & inviſibles *reſſôrts* de la Providence. Fléch. La politique fait joüer bien des *reſſôrts*, ou pour gagner, ou pour opprimer un Prince voiſin. Les grands évenemens ne ſont pas toûjours produits par de grandes caûſes : les *reſſôrts* ſont cachez, & les machines paroiſſent ; & quand on vient à découvrir ces *reſſôrts*, on s'étonne de les voir ſi foibles & ſi petits. Bal. Il eſt ſouvent arrivé que l'envie & l'orgueil ont été les principaux *reſſôrts* qui ont fait remuer les Auteurs, & enſuite ils ont voulu faire paſſer leur chagrin pour un zéle néceſſaire à la vérité. Bail. Le Cardinal de Richelieu étoit une de ces grandes ames créées pour faire mouvoir ces *reſſôrts* dont la Providence ſe ſèrt pour élever, ou pour abattre la fortune des Rois. *Nervi divinæ providentiæ*. Disc. d'Él. Le prétexte de la Religion eſt un *reſſort* très-ſur pour remuer le peuple. S. Évr. L'intérêt, & le plaiſir ſont comme les deux *reſſorts* de la vie des hommes. Bell. Les dévôts remuent mille *reſſôrts*, dont la Religion eſt toûjours le plus apparent. Fléch. Le Pape Paul IV. diſoit que l'inquiſition étoit le grand *reſſort* du Pontificat. Un Ingénieur fait agir tous les *reſſôrts* de ſon eſprit, en bande tous les *reſſôrts*, pour inventer quelque nouvelle machine.

Reſsort, ſignifie auſſi, Juriſdiction, & ſon étenduë, ou diſtrict. *Juriſdictio, ditio juridica*. Le *reſſort* du Parlement de Paris eſt plus étendu que celui de tous les aûtres. Un Juge hors de ſon *reſſort* n'a point de pouvoir. Une partie ou un Procureur d'office ſe peuvent pourvoir en diſtraction de *reſſort*.

Reſsort, ſe dit auſſi du tribunal où on juge des appellations, ou de celui où on juge définitivement, & duquel on ne peut appeller. *Supremum tribunal, ſuprema juriſdictio appellatoria*. Les Cours Souveraines jugent en dèrnier *reſſort*. Les Maîtres des Requêtes jugent à l'extraordinaire, & en dèrnier *reſſort* les affaires qui leur ſont renvoyées du Conſeil. Les Préſidiaux jugent en dèrnièr *reſſort* les criminèls dont les Prévôts des Maréchaux ont inſtruit le procès : ils jugent au civil juſqu'à 250 livres préſidialement, & en dèrnier *reſſort*. On ne vérifie plus les érections en Duchez Pairies, qu'à la charge du *reſſort* ; c'eſt à-dire, de ne point changer le *reſſort* de la Juſtice ordinaire.

REſSORTIR. Sortir de nouveau. *Rurſus prodire, egredi*. Voyez Reſortir, qui ſe conjugue autrement que le vèrbe qui ſuit.

Rèſortir.

REſSORTIR. v. n. Tèrme du Palais. Il ſe conjugue, *Je reſſortis, tu reſſortis, il reſſurtit, nous reſſortiſſons, &c. Je reſſortiſſois. Reſſortiſſant.* Il ſe dit en parlant des tribunaux des Juges ſupérieurs où ſe relévent les appellations des Juges inférieurs. *Habere jus appellationis ad ſupremum ſenatum.* Les Juſtices Royales des anciennes Duchez-Pairies *reſſortiſſent* au Parlement nuement & ſans moyen. Les Juſtices ſubaltèrnes *reſſortiſſent* aux Préſidiaux. Les appellations des Officiaux des Évêques *reſſortiſſent* devant le Métropolitain, le Primat, &c.

REſSOURCE. ſ. f. Éſpérance, ou moyen de ſe relever de ſa chute, de ſa ruïne; de ſe rétablir de ſes pèrtes. *Damni ſarciendi ſuborta ratio.* Ce Marchand a encore du crédit, & des amis, il a de grandes *reſſources*; il n'eſt pas pèrdu ſans *reſſource*. Sa dèrnière *reſſource* a été de ſe jetter dans un Couvent. Un habile homme ne manque jamais de *reſſource*, Nous ne faiſons pas aſſez d'attention, qu'après la mort il n'y a plus de *reſſource*, & que tout eſt décidé pour nous. Nic. Si les naturèls ſenſibles ont de grands égaremens, ils ont auſſi de grandes *reſſources*. Fen. La dévotion eſt la *reſſource* des femmes, que le monde fuit. De Vill. La Providence a des *reſſources* que la prudence humaine ne peut prévoir. Fléch. Le galimatias d'une diſtinction eſt la *reſſource* ordinaire d'un Théologien embaraſſé. Bay.

Skinnèr tîre ingenieûſement ce mot de reſoudre, *iterum ſcaturite, emanare, reſurgere.* Une *reſſource* eſt un moyen qui ſe préſente de nouveau.

REſSOUVENANCE. ſ. f. Action par laquelle on ſe reſouvient. *Memoria, recordatio.* Ce mot vieillit, & on dit à la place *ſouvenance, ſouvenir, reſſouvenir, mémoire.*

REſSOUVENIR. ſ. m. Ce qui demeure en la mémoire. *Remiviſcentia.* Cet homme a eu autrefois de fâcheûſes affaires, dont il gardera étèrnellement le *reſſouvenir.* Un vif *reſſouvenir* vous rend toûjours préſente à mon eſprit, Létt. Port.

Reſſouvenir. v. n. *Je me reſſouviens. Je me reſſouvins. Je me ſuis reſſouvenu. Je me reſſouviendrai. Que je me reſſouvienne. Que je me reſſouvinſſe. Je me reſſouviendrois.* Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. On ne l'employe que lorſqu'on parle de chôſes éloignées, & que le tems ſemble avoir éffacées de nôtre eſprit. *Recordari, meminiſſe.* Ainſi il ſemble que *ſe ſouvenir*, ne ſoit que pour les chôſes qui ſont en quelque ſorte preſentes. Cependant l'on ſe ſèrt indifféremment de l'un & de l'aûtre. Vaug. Les Rois ont beſoin qu'on les faſſe *reſſouvenir* de leur condition mortelle. Il faut à tous momens ſe *reſſouvenir* des grâces que Dieu nous a faites, & l'en remèrcier ſans ceſſe. Je me *reſſouviens* de vous avoir vû quelque part. Je lui dis qu'il falloit ſe *reſſouvenir* qu'ils n'étoient plus enfans. Vaug. Quand je ſonge que vous me faites l'honneur de vous *reſſouvenir* de moi. Voit. Se *reſſouvenir* d'avoir oublié quelque chôſe. Vaug. Rem.

Reſſouvenir, ſe dit auſſi quelquefois pour, Songer, conſidérer. *Conſiderare, advertere.* Les ſoldâts ſe *reſſouvenoient*, qu'ils n'avoient plus de Chèf. Raug. Quelques-uns aiment mieux dire, les ſoldats ſongeant, ou conſidérant qu'ils n'avoient plus de Chef. Corn.

REſSUAGE. ſ. m. Tèrme de Monnoyeurs. *Fornacis ſpecies.* C'eſt une manière de fourneau, de deux à trois piéds de haut, qui a environ deux piéds de long, ſur deux de large en dedans. Il ſèrt à retirer le plomb, l'argent & le cuivre, dont les culots ſont compôſez, & l'un des côtez de ce fourneau eſt en pente, pour laiſſer couler les métaux dans une caſſe qui eſt au deſſous. Boizard.

REſSUER. v. act. Tèrme de Monnoyeur. On dit faire *reſſuer* les creuſèts, faire *reſſuer* les culots. *Argentum extrahere, ſecernere.* Quand un creuſèt de fèr n'eſt plus en état de ſèrvir, on le met le fonds en haut ſur les barreaux d'un fourneau à vent, & on fait grand feu; afin de faire fondre l'argent, qui eſt attaché au creuſèt, ce que l'on appelle faire *reſſuer* le creuſèt; après quoi on le retîre tout rouge du feu, & on l'éxfolie à coups de marteau: c'eſt-à-dire, que l'on en fait tomber la ſupèrficie, en feuilles, que l'on pile enſuite, pour en faire les lavûres, afin d'en retîrer juſqu'aux moindres parties d'argent. Boizard. Quand on veut ſéparer les métaux des culots; ce que l'on appelle, faire *reſſuer* les culots; on fait un feu de charbon pour bien recuire la caſſe, on fait une grille avec des buches au deſſus du Reſſuage, cette grille n'eſt pas de fer, parceque l'ardeur du feu feroit que le cuivre des culots s'y attacheroit. On met les culots ſur cette grille, on fait un feu clair deſſous, qui fait allumer le charbon qui eſt lardé entre les pavez, dont le Reſſuage eſt compôſé, & on modère le feu clair, autant que l'on peut: car bien que le cuivre ſoit plus difficile à fondre que l'argent & le plomb, il pourroit être auſſi fondu, & ainſi ces trois métaux que l'on veut ſéparer ſe trouveroient mêlez dans la caſſe. Quand les culots ſont bien échauffez, le plomb & l'argent ſe fondent prèſque en même tems, & coulent dans la caſſe; mais comme le cuivre eſt plus difficile à fondre, il reſte ſur la grille, & on voit les reſtes des culots pèrcez comme des éponges, aux endroits dont le plomb & l'argent ont été détachez par l'action du feu. On retîre après cela les reſtes des lingots & on les fait fondre, & on les met en lingots. Id.

RÉſSUSCITER. v. act. & n. Redonner la vie, ou retourner à la vie. *Suſcitare, reſurgere, reſuſcitare.* Jésus-Christ a *réſſuſcité* le Lazare, il s'eſt *réſſuſcité* lui-même le troiſiême jour, comme il avoit prédit. Dieu *réſſuſcitera* les morts pour comparoir au jour du Jugement. Pluſieurs Saints *reſſuſcitèrent* au tems de la paſſion.

Réſſusciter, ſe dit hypèrboliquement d'un malade qui revient d'une grande maladie. *Reſurgere.* Ces remédes l'ont guéri, le voilà tout *réſſuſcité*. C'eſt un tel Médecin qui l'a *réſſuſcité*, qui l'a remis ſur pied. Il avoit pèrdu ſes forces de froid ou de laſſitude, ce fagot, ce vèrre de vin l'on tout *réſſuſcité*.

Réſſusciter, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Faire revivre; ranimer. *Reviviſicare.* Ce procès a été longtems pendu au croc, il eſt venu un héritiér chicaneur qui le *réſſuſcite*; qui le fait renaître. On dit que le Printems *réſſuſcite* les fleurs, la nature. Le tems & la ſaiſon feront *réſſuſciter* nôtre amitié paſſée. Voit. *Réſſuſciter* la valeur mourante. Bréb.

> *Ce diſcours d'un Guèrrier que la colère enflame,*
> Réſuſcite *l'honneur déja mort dans leur âme.* Boil.

Réſſuscité, ée. part. paſſ. & adj. *Reſſuſcitatus, ſuſcitatus.* Il faut croire avec Saint Paul en Jésus-Chist *réſſuſcité*. Tèrtullien a dit; le Fils de Dieu a été enſeveli, & il eſt *réſſuſcité*; cela eſt cèrtain, parce que cela eſt poſſible. Bouh.

REſSUY. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. L'endroit où le cèrf ſe ſauve pour ſe délaſſer, & laiſſer ſécher ſa ſueur de l'aiguail ou de la rôſée du matin. *Cervi matutina inſolatio, apricatio.*

RÉſSUYER. v. act. & rédupl. Éſſuyer une ſeconde fois. *Iterum detergere.* Cette tâble a été mouillée encore une fois, il la faut *réſſuyer*. On dit auſſi qu'un homme ſe *réſſuye* tout ſeul, quand il ne ſe fait point frotter, lorſqu'il a ſué, qu'il laiſſe ſécher la ſueur ſur ſon corps. On dit auſſi, que le tems ſe *réſſuye*, quand après avoir plu beaucoup il ſe met au beau.

Réſſuyé, ée. part. paſſ. & adj. *Reterſus.*

RÈST, ou RÈZ. S. Pièrre de *Reſt*, ou de *Rèz*. Nom propre de lieu. *Reſtis.* Il eſt dans l'Anjou, ſur le bord de la Loire, près de Mont Soreau. Valois, *Not. Gall. p.* 471.

RÉſTABLIR. v. act. & rédupl. Remettre en bon état une chôſe qui a été altérée ou ruinée. *Reſtaurare.* On condamne un Fèrmiér à *rétablir* les lieux qu'il a degradez où laiſſé tomber en ruïne; à les remettre en l'état auquel on les lui a donnez. S'il vient faute d'un bâtiment dans les dix ans, l'Architecte eſt condamné à le *rétablir*.

Réſtablir, ſignifie auſſi, Remettre en vogue quelque ancien uſage, ou autre chôſe abolie, ou intèrrompuë. *Celebrare, ad uſum revocare.* On avoit ôté cet impôt, mais la guèrre l'a fait *rétablir*. Le commèrce avoit été intèrrompu par la guèrre; mais la paix l'a *rétabli*.

Réſtablir, ſe dit auſſi pour, Remèttre dans l'état où l'on étoit auparavant. *Reſtituere in priſtinum ſtatum. Rétablir* le combat. Ablanc. *Redintegrare prælium.*

Réſtablir, ſignifie auſſi, Remèttre en poſſeſſion de quelques biens, honneurs & dignitez. *In priſtinam dignitatem, ſtatum, jus, locum, poſſeſſionem reſtituere.* Charles II. Roi d'Anglètèrre a été *rétabli* dans ſon trône. On a *rétabli* ce mineur en la poſſeſſion de ſes biens aliénez. Cet Officiér intèrdit a été *rétabli* dans ſa charge, on l'a *rétabli* en ſa bonne fame & renommée: c'eſt une ancienne formule dont on ſe ſèrt pour remèttre en ſon honneur un homme condamné à tort. Une charité faite à propos eſt capable de *rétablir* un ménage, une famille. Le Roi envoya des Commiſſaires ſur les lieux qui les *rétablirent*. Pat.

Réſtablir, ſignifie auſſi, Remèttre en ſanté. *Convaleſcere, ſanitatem reddere, confirmare.* Cet homme a été long-tems malade, mais le lait l'a *rétabli*, ſes forces ſont bien *rétablies*; & abſolument, Il eſt tout-à-fait *rétabli*, il eſt en pleine ſanté.

Réſtablir, en tèrmes de Palais, ſignifie, Caſſer quelque acte. *Abrogare.* Quand on entérine une requête civile, des Lèttres de réciſion, on *rétablit*, on remet les pèrſonnes au même état qu'elles étoient auparavant l'arrêt, le contrat,

Réſtablir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On a *rétabli* la Diſcipline Monaſtique dans pluſieurs Couvens. *Diſciplinam monaſticam rurſus inſtituere, reſtaurare, reſtituere.* Ce Prince a *rétabli* l'autorité des loix que les guèrres civiles avoient affoiblies. François I. a *rétabli* les Lèttres, les a remiſes en vigueur. Les Critiques des deux dèrnièrs ſiécles ont *rétabli* pluſieurs paſſages corrompus des Auteurs.

Réſtabli, ie. part. paſſ. & adj. *Reſtitutus, reſtauratus.*

RÉſTABLIſSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on rétablit. *Reſtitutio, inſtauratio, reſtauratio.* Quand on met le feu dans une maiſon, on eſt condamné au *rétabliſſement* des lieux. Les deux voiſins ſont obligez à contribuer au *rétabliſſement* d'un mur mitoyèn. On dit le *rétabliſſement* d'un État en déſordre, d'une pèrſonne en quelque charge. Travailler au *rétabliſſement* du commèrce. ABLANC.

RÉſTANT, ANTE. adj. & ſubſt. Ce qui demeure d'un tout, quand on en a retranché une partie. *Reliqua pecunia, reſidua pecunia.* La ſouſtraction enſeigne à trouver le *réſtant* d'un nombre, quand on en a ôté un plus petit. Si de deux lignes égales on ôte deux parties égales, les parties *réſtantes* ſeront égales. Il faut payer le *réſtant* des vieilles parties, afin d'avoir crédit pour de nouvelles.

RÉSTAUR. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt la reſſource, ou le dédommagement que les Aſſûreurs ont les uns contre les aûtres ſuivant la datte de leurs aſſûrances; ou contre le Maître, ſi l'avarie provient de ſon fait, faute de bon guindage, ou de radoub, & de n'avoir pas tenu ſon vaiſſeau bien éſtanc. *Praſtatio incommodorum, cautio ab damno, reſtauratio.* Ce mot eſt auſſi un vieux tèrme de Pratique de Normandie, qui ſignifie le recours qu'on a contre ſon garent, ou aûtre pèrſonne, qui doit indemniſer de quelque dommage ſouffèrt, d'où ſont venus les mots de *reſtaurant* & de *reſtaurer.* On dit auſſi *reſtor* & *reſtour* dans la baſſe Latinité.

RÉSTAURANT. ſ. m. Aliment ou remède qui a la vèrtu de réparer les forces pèrduës d'un malade, ou d'un homme fatigué. *Juſculum delicatum & ſalubre.* Un conſommé, un prèſſis de pèrdrix, ſont de bons *réſtaurans.* Le vin, l'eau de vie, les potions cordiales, ſont de bons *réſtaurans* pour ceux dont les éſprits ſont épuiſez. Il y a des *reſtaurans* diſtillez à l'alembic, qui ſont des éxtraits de chairs ſucculentes & délicates avec mie de pain blanc & des eaux & poudres cordiales, des conſèrves & éléctuaires, & aûtre chôſe de bonne ſubſtance & ôdeur. La gelée eſt une éſpéce de *réſtaurant*, mais elle eſt plus alimenteûſe, & de conſiſtance plus fèrme que le *reſtaurant* qui eſt liquide.

RÉSTAURATEUR. ſ. m. Qui a rétabli, reſtauré quelque chôſe *Reſtitutor, reſtaurator.* Conſtantin a été le *reſtaurateur* de Byzance qu'il fit appeller Conſtantinople. Le Cardinal de Richelieu a été le *reſtaurateur* de Sorbonne. François I. a été le *réſtaurateur* des Sciences & des Arts en France. JÉSUS-CHRIST a été établi de Dieu pour juge & *réſtaurateur* de toutes chôſes. MAUC. Pompée vouloit paſſer pour le *réſtaurateur* du Tribunal. ABLANC. Il fut le *réſtaurateur* de cette obſèrvance. PAT.

RÉSTAURATION. ſ. f. Rétabliſſement en bon état. *Reſtitutio, inſtauratio.* Les Juifs attendent encore une fois la *réſtauration* de leur Temple. Les bons Magiſtrats doivent travailler à la *réſtauration* des bonnes mœurs, des anciennes loix abolies. Travailler à la *réſtauration* de la foi Catholique. MAUC.

RÉSTAURATION, en tèrmes d'Architèćture, C'eſt la réfećtion de toutes les parties d'un bâtiment dégradé & dépéri par malfaçon ou par ſucceſſion de tems, enſorte qu'il eſt remis en ſa prémière forme & même augmenté conſidérablement, comme celle que le Roi Loüis XIV. a fait faire au vieux Château de Saint Gèrmain en Laye bâti par François I. DAVILER. Il eſt évident par les plinthes des colonnes Corinthiennes du Panthéon, qui ſont prèſqu'entèrrez que le pavement de ce temple, n'eſt qu'une *reſtauration* faite du tems de Septime Sévère. ID. *T. I. p.* 354. Ce tèrme ſe dit auſſi en ſculpture quand on répare dans une ſtatuë ce que l'injure des tems y a fait de dommage, ce qui en a été retranché, caſſé, mutilé. Voyez RÉSTAURER.

RÉSTAURER. v. act. Rétablir, remèttre en bon état, en ſanté, en bon ordre. *Reſtaurare, conſtituere, inſtaurare, reducere.* Le Temple fut *réſtauré*, rétabli. Un homme qui fait un bon repas après une longue diette, eſt tout *réſtauré.* Si quelqu'un a froid & qu'il s'approche d'un bon feu, il dira, Ce feu me *réſtaure.* VAUG. NOUV. REM. On dit auſſi, *Reſtaurer* une ſtatuë de marbre, ou de bronze, quand on répare ce qu'il y a de gâté, de rompu, de briſé.

RESTAURER; en tèrmes d'Architećture & de Sculpture, C'eſt rétablir un bâtiment ou remettre en ſon prémier état une figure mutilée. La plûpart des ſtatuës antiques ont été *réſtaurées*, comme l'Hèrcules de Farnèſe, le Faûne de Borghèſe à Rome, les Luiteurs de la Galerie du grand Duc de Florence, la Vénus d'Arles qui eſt dans la galerie du Roi à Vèrſailles: & ces réſtaurations n'ont été faites que par les plus habiles Sculpteurs. DAVILER. Le temple de la Concorde dèrrière le Capitole à Rome ayant été brûlé dans un tems fort éloigné de celui où il avoit été bâti, & ayant des bâſes angulaires différentes des aûtres il ſemble qu'il ait été *reſtauré* du débris de pluſieurs édifices. ID. *T. I. p.* 39.

RESTAURER, ſe dit figurément en chôſes morales. Un bon Prince a ſoin de *reſtaurer* les loix & les bonnes mœurs dans ſon État. *Reſtituere, revocare, rurſum inſtituere leges & bonos mores.* Un grand Capitaine *réſtaure* la diſcipline relâchée parmi ſes ſoldâts. Les Critiques du ſiécle paſſé ont bien *reſtauré* les Lettres, les ont rétablies dans leur luſtre.

On dit provèrbialement à un mauvais payeur qui ne paye qu'une partie de ce qu'il doit, Me voilà bien *réſtauré*; pour dire, Ce payement ne me fait point de profit, n'accommode point mes affaires. *Sanè malè ſum reſarcitus.*

RÉSTAURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Revocatus, reſtitutus.*

RÉSTE. ſ. m. Ce qui demeure de quelque chôſe; le ſurplus, les débris, le *reſte* d'une étoffe, le *reſte* d'une ſomme d'argent. *Reliquum, reſiduum, reliqua, reliquia.* JÉSUS-CHRIST raſſaſia cinq mille hommes avec cinq pains, & il en eut de reſte douze corbeilles. Voilà les triſtes *réſtes* de mon naufrage. S. ÉVR. Profitez du tems, tandis que vous avez encore quelque *réſtes* de jeuneſſe & de beauté. ID. Aléxandre au retour de ſes conquêtes, demandoit ce qu'il feroit le *réſte* de ſa vie. ABLANC. Les pèrſonnes fiéres regardent avec mépris le *reſte* du genre humain. BELL. Loüis XI. traînoit dans une triſte retraite les miſérables *reſtes* d'une vie qu'il avoit paſſée à troubler les aûtres. FLÉCH. Joüiſſez des *réſtes* & des débris de vôtre fortune. Les *reſtes* abondans de ce repas en marquent la magnificence. On dit d'une chôſe mangée des râts, que c'eſt le *réſte* des râts & des ſouris.

RÉSTE, en tèrmes de Marine, ſignifie la fin d'un voyage. Le lieu du *réſte* eſt celui de la dèrnière décharge des marchandiſes. *Locus reliquorum.*

RÉSTES, ſe dit auſſi en matière de Comptes, & de Finances. *Reliqua rationum.* Il y a à la Chambre des Comptes un Receveur des *réſtes*, des débèts des comptables. On a fait un traitté avec le Roi pour le recouvrement de ces *réſtes*, pour l'appurement des comptes. On a remis au peuple les *réſtes* des tailles pendant les troubles. Ce Tuteur a payé moitié argent comptant, & le *réſte* en billets.

RÉSTE, ſe dit auſſi de ce qui eſt encore en nature qui n'eſt pas uſé ni détruit. *Superſtes.* Cette femme a été fort belle étant jeune, elle a encore de beaux *réſtes.* Il a été fort malade, il en ſent encore quelques *réſtes*, quelques incommoditez. Ces paûvres éſtropiez, ces villages ruïnez, ſont les malheureux *réſtes* de la guèrre. Voilà les *réſtes*, le débris de ſon naufrage.

RÉSTE, ſe dit auſſi au jeu de paûme & de volant, quand quelqu'un joüe ſi bien, qu'il renvoye tous les coups, & que c'eſt enfin l'advèrſaire qui fait la faute. *Ad incitas cogere.* Cet homme joüe mieux que vous, il vous donnera vôtre *reſte.* Ils ont joüé un beau *réſte*; pour dire, ils ſe ſont renvoyez pluſieurs fois l'éteuf. Et on dit figurément en ce ſens; qu'on a donné le *réſte* à quelqu'un, quand on lui a fait une ſi vive repartie, qu'il n'a oſé repliquer.

RÉSTE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Reliquum.* Ce libèrtin a encore un *réſte* de pudeur, & de conſcience. Quand un dévot péche, il dit que c'eſt un *réſte* du vieil homme, & de la nature corrompuë. Cet homme n'eſt pas vigoureux, mais il a encore un *réſte* de courage. Il y a des *réſtes* de l'infirmité humaine dans les plus ſaints hommes. CL. Les précieux *réſtes* de l'ancienne ſimplicité étoient mêlez de beaucoup d'artifices, & de fauſſes vèrtus. S. RÉAL. Cette femme n'a pas d'aſſez beaux *réſtes* pour être ſi vaine de ſa beauté. CORN. Une femme qui n'a plus que les *réſtes* d'une pudeur ébranlée ne fait que de foibles éfforts pour ſa défenſe. Je ne ſens plus que des *réſtes* languiſſans d'amour & de tendreſſe,

> *Tandis qu'un ſot tranquillement*
> *Joüit d'une beauté céleſte,*
> *Un honnête homme vainement*
> *Languira pour avoir ſon* réſte. LA SABL.

En tèrmes de Marine on dit la tèrre nous *réſte*, ou un vaiſſeau nous *réſte*, à un tel air de vent. C'eſt-à-dire, que cette tèrre ou ce vaiſſeau ſe trouve dans la ligne d'un tel air de vent, par rapport à la chôſe dont on parle. AUBIN. *Eſſe, jacere, poſitum eſſe ad.* Cette iſle nous *reſtoit* alors a O¼ SO environ huit à neuf lieuës. FRÉZIÉR. *p.* 17.

RÉSTE, ſe dit advèrbialement en ces phrâſes. Au *réſte*, au ſurplus, au demeurant, au delà. *Cæterum, cætera, de cætero, quoad cætera, de reliquo, quoad reliqua, quod ad reliquum.* Au *réſte* vous n'avez rien à craindre. Au *réſte* vous n'êtes chargé de quoi que ce ſoit. Au *réſte* je n'ai rien à vous dire. Au *réſte* il eſt honnête homme. Il ſèrt auſſi de tranſition; pour dire, De plus, outre cela. On s'en ſèrt quand après avoir expôſé un fait, ou traitté une matière, on ajoûte quelque chôſe dans le même genre, qui a du rapport à ce qu'on a dejà dit. Par exemple, Après avoir parlé d'Hypéride qui avoit une facilité mèrveilleûſe à manier l'ironie, & avoir rémarqué qu'il eſt tout plein de jeux & de pointes d'éſprit qui frappent toûjours où il viſe, Longin

ajoûte ; *Au réſte* il aſſaiſonne toutes ces chôſes d'un tour & d'une grâce inimitables. Boil. Mais on employe du *réſte*, quand ce qui ſuit n'eſt pas dans le même genre que ce qui précéde ; & qu'il n'y a pas une rélation eſſentielle. Par exemple, cet homme eſt bizarre, emporté, *du réſte* brâve & intrépide. Bouh. On dit auſſi, qu'un homme eſt en *réſte*, pour dire, qu'il doit, qu'il eſt en demeure de payer, qu'il a conſommé une partie du fonds. *De réſte* eſt encôre une éſpéce d'advèrbe. Il m'en dóit de *réſte*. Il a de la force *de réſte*, c'eſt-à-dire, beaucoup & au delà du néceſſaire.

A toute Réſte. adv. Il eſt féminin dans ce ſeul éxemple. *Totis viribus, toto impetu.* De toutes ſes forces.

Réſte, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Quand on voit venir quelque importun en une compagnie ; on dit, Voici le *réſte* de nôtre écu. *Vir incommodus, importunus, omnium peripſema.* On dit par injure à un méchant homme, que c'eſt un *réſte* de gibèt, qu'il a mérité d'être pendu ; & à une femme, que c'eſt le *réſte* des laquais, des filous. On dit, joüer de ſon *réſte*, coucher de ſon *réſte* ; pour dire, Faire un dèrnier effort, un coup de déſeſpoir, hazarder tout. On dit d'un avâre, qu'il donne un ſou à douze paûvres, & qu'il demande ſon *réſte*. On dit qu'un homme s'en va ſans demander ſon *réſte* ; pour dire, qu'il ſe retîre promptement, après avoir reçû quelque mauvais traittement.

RÉſTEINDRE. v. act. & rédupl. Éteindre de nouveau. *Iterum extinguere.* Cet incendie s'eſt rallumé deux ou trois fois, on a eu du mal à le *réteindre*. Quand on ſent que le feu de la concupiſcence ſe rallume, il faut le *réteindre* par des jeûnes & mortifications.

RÉſTENDRE. v. act. & rédupl. Étendre de nouveau. *Denuò extendere.* Ce linge n'eſt pas ſec, il le faut *rétendre* ſur les cordes, il le faut *rétendre*, repaſſer ſur la platine. Si l'on met une *s* à ce mot il vient de *re*, & *eſtendre*, & il faut accentuer l'*e* de la prémière ſyllabe ; s'il n'a point d'*s*, il vient de *re*, & de *tendre*, & l'*e* de la prémière ſyllabe eſt muet. La raiſon de cette différence eſt que l'*e* de la prépoſition réduplicative *re* eſt muet ; mais lorſquelle ſe joint à un vèrbe qui commence par un *e* accentué comme *eſtendre*, celui de la prépoſition *re* ſe retranche & il ne réſte que celui du vèrbe, ainſi la prémière ſyllabe du vèrbe réduplicatif eſt alors accentuée. Voyez Retendre.

RÉSTER. v. n. Être de ſurplus, être de réſte, ſubſiſter encôre. *Reſtare, ſuperare, ſupereſſe, reliquum eſſe.* Qui de dix ôte ſept, *réſte* trois. L'armée a été entièrement défaite, il n'en eſt *réſté* que celui qui en a apporté la nouvelle. Il *réſte* à traitter le dèrnier point de cette queſtion. L'éſpérance eſt le ſeul bien qui *réſte* aux malheureux. Ce bâtiment eſt *réſté* entier depuis tant de ſiécles. Il ne *réſte* rien de nous après nôtre mort. Fléch. Il parle d'ici bas, ſur la tèrre. Caton pouvoit *réſter* debout ſur les ruïnes de ſon parti. S. Évr. *Réſtent* trois objections. Pélisson.

Il n'eſt pour le vrai ſage aucun revèrs funeſte ;
Et pèrdant toute chôſe, à ſoi-même il ſe réſte. Corn.

Réſter, ſignifie auſſi, Demeurer en un lieu. *Manere, commorari.* Les Normands ne peuvent ſe défaire de leur *réſter*, pour *demeurer* ; ils diſent, *Je reſterai* ici tout l'été, c'eſt mal parler. Vaug. On ne s'en ſèrt guère que dans la convèrſation. On a crû que cet Ambaſſadeur reviendroit bientôt ; mais il a eû ordre de *réſter*. Son bagage eſt *réſté* par les chemins à caûſe du mauvais tems. Sa maladie l'a obligé de *réſter* au lit.

Réſter, en tèrmes de Finances ſignifie auſſi, Être en reſte. Il lui *réſte* tant à payer des années précédentes.

Le mot de *réſter* vient, ſelon Ménage, du Latin *reſtare*, qu'on a dit pour *permanere*.

RÉſTIF, ive. adj. Qui s'arrête, ou recule, au lieu d'avancer. Il ſe dit proprement des chevaux ou mulèts. Un cheval *rétif*. *Equus inobſequens.* Une mule *rétive*. On appelle au manége un cheval *rétif*, qui eſt malicieux, rébelle, qui veut aller où il lui plaît, & quand il lui plaît. Régniér a dit dans ſes Satires :

L'échine j'allongeois comme un âne rétif.

Ce mot vient du Latin *reſtivus*. Ménage.

Réſtif, ſe dit figurément des hommes difficiles, qui refuſent de faire quelque chôſe, ou qui la font de mauvaiſe grâce, & malgré eux. *Reſtans, reluctans.* On aura de la peine à faire un accommodement avec ce plaideur : il eſt fort *rétif*. Vôtre cœur rébelle a beau faire le *rétif*, à la fin l'amour le ſubjuguera. S. Év. Être *rétif* aux remédes. Mol.

Un jeune homme toûjours eſt vain dans ſes déſirs,
Rétif *à la cenſure, & fou dans ſes plaiſirs.* Boil.

Ronſard en ſon métier n'étoit qu'un apprentif
Il avoit le cerveau fantaſtique & rétif. Régniér.

RÉSTITUER. v. act. Rétablir quelqu'un en la poſſeſſion de ce qui lui appartient, lui rendre ce qu'on lui a pris, ou détenu injuſtement. *Reſtituere, reddere.* Cet éxilé a été rappellé, & *réſtitué* en toutes ſes charges & dignitez. On a caſſé l'arrêt de condamnation donné contre lui, on l'a *réſtitué* en ſa bonne fame & renommée, on lui a *réſtitué* tous ſes biens confiſquez. On condamne les injuſtes détenteurs d'une tèrre, d'un Bénéfice, à en *réſtituer* les fruits. Un voleur, un uſurier, doivent *réſtituer* les biens mal acquis, aûtrement point d'abſolution, point de ſalut. Si le Devin eſt ignorant en l'art diabolique, il eſt obligé à *réſtituer*. Pasc.

Réſtituer en entier, ſe dit au Palais des jugemens qui ſe rendent pour caſſer des actes où il y a eu des léſions, ou des nullitez, & par leſquèls on remet les parties au même état où elles étoient auparavant. *In integrum reſtituere.* On *réſtituë* les mineurs contre les actes paſſez en minorité, non pas comme mineurs, mais comme léſez. On *reſtituë* les majeurs contre une vente, quand il y a eu léſion enorme & d'oûtre moitié de juſte prix. On *réſtituë* une partie contre un arrêt, quand il y a de bons moyens de requête civile. On *reſtituë* les Religieux contre leurs vœux, quand ils reclament dans les cinq ans avec juſte caûſe.

Reſtituer, ſignifie auſſi, Rétablir un paſſage d'un Auteur ; corriger les fautes qui s'y ſont gliſſées avec le tems, & par l'ignorance des copiſtes. *Emendare, purgare, corrigere.* Scaligèr, J. Lipſe, Caſaubon, Éraſme, & aûtres ſçavans critiques du ſiécle paſſé, ont bien *réſtitué*, bien rétabli des Auteurs. Je n'aime pas ces gens doctes qui employent toute leur étude à *réſtituer* un paſſage, dont la réſtitution n'eſt pas fort utile. S. Évr.

Les Antiquaires appellent *médailles réſtituées*, celles que les Empereurs ont fait frapper pour renouveller la mémoire de leurs prédéceſſeurs. C'eſt pourquoi on trouve ſur pluſieurs médailles ces lèttres. Rest. Claude eſt le prémiér qui *reſtitua* cèrtaines médailles d'Auguſte. Néron fit le même. Tite à l'éxemple de ſon Père en reſtitua de prèſque tous ſes prédéceſſeurs : mais Gallien ſans y mèttre le Rest. fit battre tout de nouveau la conſèrvation de tous les Empereurs précédents, en deux médailles dont l'une avoit un autel, & l'aûtre une aigle. On les connoit par le volume, & par le métal qui n'eſt que billon. P. Jobert.

Reſtitué, ée. part. paſſ. & adj. *Emendatus, purgatus, correctus.*

RÉSTITUTEUR. ſ. m. Il ne ſe dit guères que de ceux qui ont réſtitué & rétabli les Auteurs, ou quelques-uns de leurs paſſages. Les grands Critiques ont été les *réſtituteurs* des livres anciens. Copèrnic a été le *réſtituteur* de l'opinion d'Ariſtarque.

RÉSTITUTION. ſ. f. Action par laquelle on reſtituë, on rétablit. *Reſtitutio, redditio.* Cet homme a été condamné à la *réſtitution* des fruits de ce Bénéfice, dont il a été évincé. La plupart des biens des chicaneurs eſt mal acquiſe & ſujette à *réſtitution*.

Dans l'Hiſtoire d'Allemagne du XVIIe ſiécle on appelle le 1. Janvier 1624. Tèrme de *Réſtitution*, parceque par la paix de Munſtèr les Princes Luthériens & Calviniſtes furent obligez de réſtituer tout ce qu'ils avoient uſurpé ſur les Égliſes Catholiques depuis ce jour là.

Réſtitution en entier. Réſciſion ; Bénéfice de Droit par lequel celui qui a été lézé, trompé, & circonvenu par quelque acte, ou contrat, eſt remis & réſtitué en tel état qu'il étoit auparavant ; enſorte que ce contrat, ou cet acte ne lui peut plus être objecté. *Reciſio.* Pour l'entérinement des lèttres de *réſtitution* en faveur des mineurs, ils ſuffit qu'ils ayent été lézez. Pour les majeurs il faut qu'il y ait dol, & fraude. Les voyes de nullité n'ont point de lieu en France, il faut obtenir en Chancelerie des Lèttres de *réſtitution*, ou de requête civile, pour être réſtitué contre les contrats, ou contre les arrêts.

Réſtitution, ſignifie encore, Correction. *Correctio, emendatio.* La principale fonction d'un Commentateur, eſt la *réſtitution* du texte de ſon Auteur. La *réſtitution* de quelques paſſages obſcurs fait toute la réputation de bien des Sçavans.

Réſtitution, ſe dit par des Médailliſtes pour Médaille réſtituée. *Nummus reſtitutus.* C'eſt une *réſtitution* de Claude. J'ai pluſieurs *réſtitutions* de Gallien.

RESTOR. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſignifie la même chôſe que Recours pour les avances que l'on fait, & qui ſont à la charge de la partie. *Actio ſubſidiaria.* Par l'Ordonnance, c'eſt à l'intimé à produire ſur l'appel la ſentence originale ; mais faute par lui d'y ſatisfaire, l'appellant la peut lever à ſes frais & prendre un éxécutoire de *reſtor*. Voyez Restaur.

Ce mot eſt du ſtile de Normandie & ſignifie Recours contre ſon garend, ſon ſommé ou aûtre. C'eſt auſſi, Dédommagement & récompenſe dans Beaumanoir ſur la Cont. de Beauvaiſis. C. 67. p. 345. *Reparatio, reſtitutio, reſtauratio.*

Ce mot vient de *reſtaurum* tiré de *reſtaurare*, réparer.

RESTOIRE, Vieux v. a. Brûler. Borel. *Urere, torrere.*

RESTOUR,

RESTOUR. ſubſt. m. Vieux mot. *Retour.* Borel. *Reditus, reverſio.*

RÉſTRÉCIR. v. act. Voyez Étrécir, C'eſt la même chôſe; ſi ce n'eſt qu'il eſt quelquefois réduplicatif, lorſqu'on étrécit pluſieurs fois une chôſe, qu'on retranche de la largeur. *Arctare, coarctare, contrahere.* La mèr ſe *rétrécit* dans les détroits, à l'Hélléſpont, au Pas de Calais. Les quais de Paris ont *rétréci* la rivière. C'eſt où l'Aſie ſe *rétrécit* le plus. Vaug.

RÉſTRÉCIſSEMENT. ſ. m. Action par láquelle on rend plus étroit. *Contractio, contractura.* Il eſt déffendu de faire aucun *rétréciſſement* des ruës. Le *rétréciſſement* de la toile ſe fait à la prémière leſſive. &c.

RÉſTRÉCIſSEMENTS *des Gabarits*, en tèrme de mèr ce ſont les endroits où les allonges, qui ſont dans les gabarits, rentrent & tombent en dedans, & rétréciſſent la largeur du vaiſſeau. Aubin.

RÉSTREINDRE. v. act. & rédupl. Il ſe conjugue. *Je réſtreins. Je réſtregnois. Je réſtreignis. J'ai réſtreint. Je réſtreindrai. Que je réſtreigne. Que je réſtreigniſſe*, ou *je réſtreindrois. Réſtreignant.* Étreindre une ſeconde fois, ou plus fortement. *Reſtringere.* La corde de ce balot s'eſt lâchée, il la faut *réſtreindre*, la lier plus fort.

Réstreindre, ſignifie auſſi, Reſſèrrer, renfèrmer en un moindre éſpace. *Aſtringere, conſtringere.* Ce Prince vouloit uſurper les tèrres de ſes voiſins, mais enfin on l'a *réſtreint* en de juſtes bornes. Quand l'eau eſt *réſtreinte* entre des montagnes, elle en tombe avec plus de précipitation. Il faut ſe *réſtreindre*, ſe renfèrmer au cas particulier. L'uſage a *réſtreint* ce droit avec le tems aux Archevêchez. Pat.

Réstreindre, ſignifie auſſi, Retrancher. *Sumptus coercere, temperare, moderare, exhibere.* Cet homme avoit une grande maiſon, un grand équippage, il a été obligé de ſe *réſtreindre* à un petit lieu, à un petit ordinaire.

Réstreindre, ſe dit auſſi en Médecine; pour dire, Reſſèrrer le ventre. *Aſtringere, conſtringere, comprimere.* Il y a des remédes pour *réſtreindre*, & d'aûtres pour lâcher le ventre.

Réstreindre, ſe dit figurément en chôſes morales. *Reprimere, corrigere, refrænare, emendare.* Il faut *réſtreindre* la licence des mœurs, *réſtreindre* les priviléges dont on abuſe. Un Avocat demande Acte de ce qu'il *réſtreint* ſa demande à une ſomme liquide & modique pour ſortir d'affaire. C'eſt une maxime de Droit, qu'il faut étendre les diſpoſitions favorables, & *reſtreindre* les odieûſes. Ne dites pas que ſon intention ait été de ſe *réſtreindre*. Pat. Il faut qu'un ſujèt ſe *réſtreigne* à l'honneur d'obéïr.

Réstreint, einte. part. paſſ. & adj. *Repreſſus, refrænatus.*

RÉSTRICTIF, ive. adj. Qui réſtreint & reſèrre. *Aſtringens, reſtringens, ſtypticus.* On met dans les contrats des claûſes *réſtrictives* qui renfèrment les diſpoſitions en de cèrtaines bornes. Les éxceptions ſont *réſtrictives* des loix & des maximes, elles les renfèrment en cèrtains cas.

RÉSTRICTION. ſ. f. Modification, limitation; action par laquelle on réſtreint, on reſſèrre une chôſe, on y donne des bornes plus étroites, *Adſtrictio, modificatio, limitatio.* Entendez les loüanges que je donne avec la *réſtriction* néceſſaire. Voit. Châcun ſe fait des *réſtrictions* ſur ſon ſalut, & met toûjours à part ſes péchez de tempérament. Fléch. Les loix générales ſouffrent toûjours quelque *réſtriction*. Les Édits ſe vérifioient autrefois avec *réſtriction*, & quelque modification. Un demandeur peut faire ſignifier une *réſtriction* de ſa demande. *Clauſula.*

Réstriction mentale, eſt une propoſition qui étant priſe ſelon les tèrmes eſt fauſſe, & qui deviendroit vraye ſi elle étoit rejointe à ce qu'on réſtreint dans ſon éſprit. *Reſtrictio mentalis.* Les *réſtrictions mentales* ſont de véritables menſonges, parcequ'elles enfèrment une intention de tromper celui à qui on parle. Port-R. Les faux dévots ne manquent jamais de *réſtrictions mentales* pour accommoder leur conſcience avec leurs intérêts.

RÉſTRILLER. v. act. & rédupl. Étriller de nouveau. *Iterum equum defricare.* Aprés qu'un cheval eſt tombé dans l'ordure, il faut le *rétriller*; on le *rétrille*, quand il a beaucoup travaillé.

Comme eſtriller ſe dit figurément pour battre, châtier, foüetter, *réſtriller* ſe pourroit dire de même pour battre, châtier une ſeconde fois, s'il y retourne je le réſtrillerai encore mieux que la prémière fois.

RÉSTRINGENT, ente. adj. Tèrme de Médecine. Qui a la vèrtu de réſtreindre, de reſèrrer le ventre. *Aſtringens, reſtringens, comprimens.* L'épine-vinette eſt *réſtringente*.

RÉſTUDIER. v. act. & rédupl. Étudier de nouveau. *Iterum ſtudere, litteris, ſtudiis incumbere, operam dare.* Il avoit oublié ſa Philoſophie, il a fallu la *rétudier* pour être Maître aux Arts. Cet écolier a été long tems débauché, il commence à *rétudier*, il ſe rapplique à l'étude.

RÉſTUVER. v. act. & rédupl. Étuver pluſieurs fois. *Sæpiùs calida fovere.* Pour guerir cette playe, cette inflammation, il les faut *rétuver* pluſieurs fois le jour.

REſVAſSER. v. n. Faire quantité de ſonges intèrrompus & éxtravagans. *Noctem inquietam in ſomniis agere, traducere.* Ce malade eſt en danger, il ne fait que *rêvaſſer* toute la nuit. Ce vieillard radote, il ne fait plus que *rêvaſſer*. *Delirare.* Il n'eſt d'uſage que dans le ſtile bas & burleſque.

> *Et là malgré mes dents rongeant &* rêſvaſſant,
> *Poliſſant les nouveaux, les vieux rapetaſſant*
> *Je fais des vèrs.* Régniér.

RÊſVE. ſ. m. Ancien droit & impoſition qui ſe leve ſur les marchandiſes qui entrent dans le Royaume, ou qui en ſortent, qu'on a appellé autrefois *jus regni. Invectionis & evectionis tributum.* On dit ordinairement *rêve & haut paſſage.*

On dit auſſi, Droit de *réſve* Cartulaire. C'eſt-à-dire d'impoſition foraîne, de domaine forain & haut paſſage. Selon M. DuCange ce mot vient de *rogare*, demander, d'où l'on a fait *reuver* ou *ruever*, qui ſignifioit *demander*. Le Mirouer dit : Qui quiert il truer, qui *rueve* on li donne, qui hurte on li ouvre. Enſuite de *reſver* on a fait *rêve*, *reſve* pour ſignifier l'impoſt qu'on demande, qu'on léve pour les marchandiſes qui entrent dans le Royaume.

Du Cange croit que ce mot vient de *roga*, qui ſignifie *demande*, parceque ce tribut étoit accordé autrefois à la priére des Princes & comme un don gratuit, à caûſe qu'en vieux François on diſoit *ruever*, & *reuver*, pour ſignifier *demander*, *prier*. Voyez Traitte Foraine, qui eſt la même chôſe, où ces mots ſont éxpliquez.

Rêſve. ſ. m. Songe. Ce mot eſt bas & de peu d'uſage. Il ne ſe dit guères que des ſonges des malades qui ont le cèrveau altéré. *Delirium, deliramentum, ſomnium.* Il eſt toute la nuit dans de fâcheux *rêves*.

RÉSUEIL, ou RAISEUIL. ſubſt. m. Retz, filet. Du Latin *retiolum.*

> *En vos* raiſeuls, *& vos filéts.* S. Gelais.

On dit auſſi *raſoir* pour *reſueil*. Raquete vient auſſi du même lieu, ſçavoir de *reticula* & de *rete*. Borel.

RÊſVER. v. n. Faire des ſonges éxtravagans, & particulièrement quand on eſt malade, ou en délire. *Per quietem ſomnia volutare.* On craint dans la fiévre le tranſport au cèrveau, quand le malade commence à *rêver*.

Ce mot vient de *repuerare*, ou *repuare*, ſelon Ménage.

Rêſver, en ce ſens, eſt quelquefois actif. *Per quietem volvere.* J'ai *rêvé* une plaiſante chôſe. Voilà ce que j'ai *rêvé*.

Rêſver, ſe dit auſſi de ceux qui en veillant font, ou diſent des éxtravagances. *Rei confuſam ſpeciem animo agitare, mente volutare.* On a dit d'Homère, qu'il *rêvoit* quelquefois. Étes-vous fou, *rêvez*-vous, de vouloir ſoutenir cette propoſition? L'éſprit de ce vieillard eſt uſé, eſt affoibli, il ne fait plus que *rêver* & que radoter. Quand je voi faire, ou dire des chôſes ſi déraiſonnables, il me ſemble que je *rêve*. Je penſe que je *rêve*, quand j'entend des Religieux parler de la ſorte. Pasc. Tous les ſiécles ont *rêvé*, toute la tèrre s'eſt égarée, tous les Saints ont été en de groſſiéres & pitoyables erreurs; châcun de vous ſeul, comme il ſe le veut pèrſuader lui même, châcun de vous eſt ſeul éclairé, ſeul inſpiré, ſeul ayant le don d'éxpliquer les Écritures, ſans s'y pouvoir méprendre, ſeul prédeſtiné, ſeul élu, ſeul favori de Dieu. Pélisson.

Rêſver, ſignifie auſſi, Être diſtrait, inquiet; ſonger, entretenir ſes penſées. *Animo vagari, fluctuari.* Il y a des gens qui *rêvent* au milieu d'une compagnie, qui ne ſongent point à ce qu'on dit, qui *rêvent* à toute aûtre chôſe. Les Amans ſe plaiſent à *rêver* dans un lieu ſolitaire, pour entretenir leur penſées. Non, cet homme ne me fera jamais *rêver*; il n'a point aſſez de mérite pour me donner de la jalouſie. Voit. Je *rêve* à mon ſort inhumain. Scar.

Rêſver, ſignifie auſſi, Méditer; appliquer ſérieuſement ſon éſprit à raiſonner ſur quelque chôſe, à trouver quelque moyen, quelque invention. *Meditari, animum incumbere, ſerio applicare.* Ce problême eſt difficile à réſoudre, il y faut longtems *rêver*. Cette énigme eſt ſi obſcure, qu'elle donnera bien à *rêver*. Il a bien fallu *rêver* pour trouver tant de belles chôſes que nous avons dans les arts & dans les ſciences. Il y a des gens qui *rêvent* magnifiquement, & conçoivent des deſſeins qui ne ſe peuvent éxécuter que par miracle. Bal. Il eſt auſſi quelquefois actif en ce ſens. Il faudroit *rêver* quelque incident. Mol.

On dit provèrbialement, *Rêver* à la Suiſſe, c'eſt-à-dire, Ne penſer, ne *rêver* à rien. *Inania mente volvere.*

RESUER. verb. n. & rédupl. Suer de nouveau. *Iterum ſudare, exſudare,*

exſudare, *ſudorem emittere*. On avoit bien éſſuyé la ſueur de ce malade, il *reſue* de nouveau. On fait *reſuer* des marons bouillis, des truffes, on les couvre pour faire reboire leur ſueur, ou diſſiper leur humidité. Voyez encore Reſuer.

RÊſVERIE. ſ. f. Tranſport au cèrveau; ſonge extravagant; délire, démence. *Delirium*, *dementia*. C'eſt un mauvais ſigne pour un malade, quand il tombe en *rêverie*.

Rêſverie, ſignifie auſſi, Imagination ridicule; action, ou propoſition déraiſonnable; chimère, viſion. *Aberratio mentis*, *abſurda chimera*, *viſio*, *ens rationis*. Les Auteurs nous ont donné pour des véritez quantité de *rêveries*. C'eſt une *rêverie* de croire à toutes les vanitez de la divination.

Rêſverie, ſe dit auſſi des méditations, & des applications, ou des inquiétudes, & des ſoins qui occupent l'éſprit. *Meditationes*, *ſollicitudines*, *cogitationes*, *mentis agitationes*. Les Poëtes nous ont fait part de leurs doctes *rêveries*. J'occupe mon éſprit d'utiles *rêveries*. Boil. Les Amans ſe plaiſent à s'entretenir ſeuls de leur amour, & de leur tendres *rêveries*. Le ſilence, & la ſolitude de la nuit inſpirent une douce *rêverie*. Font. Il ſemble que la vûë des étoiles ſemées confuſément, & diſpèrſées au hazard, favoriſe la *rêverie*, & un cèrtain déſordre de penſées où l'on ne tombe point ſans plaiſir. Id. Il ſe promenoit dans une profonde *rêverie*. Ablanc. Pour une petite diſtraction, je la pardonne; mais pour cet enchaînement de *rêveries* continuelles qu'ont cèrtaines gens, qui ne ſont jamais où on les voit, & qui ne ſont même jamais nulle part, il eſt bon de s'en corriger. M. Scud. Dans mon humeur mélancolique je n'étois point fâchée qu'on vint dérober quelques momens à ma cruelle *rêverie*. H. S. de M. Le ſouvenir de nos plaiſirs occupe ma *rêverie*. Lét. Port.

Il eſt vrai qu'avec toi, dans ces plaines fleuries
J'entretiens quelquefois mes douces rêveries. N. Ch. de Vèrs

RÊſVEUR, eûse. adj. Qui rêve, qui dit ou fait des chôſes éxtravagantes. *Delirans*, *delirus*. Il ne faut pas prendre garde à ce vieux *rêveur*, il ne ſçait ce qu'il dit. Celui qui propoſe une telle entrepriſe eſt un *rêveur*. Va te moquer maintenant, & dire que je ſuis un *rêveur*. Ablanc.

Rêſveur, ſe dit auſſi d'un éſprit diſtrait. *Animus inquietus*. Les humeurs mélancoliques font les éſprits *rêveurs*, & bourrus. Le mauvais état de ſes affaires l'a rendu *rêveur*, & penſif.

Rêſveur, ſe dit auſſi d'un éſprit appliqué à quelque méditation; qui tâche à découvrir quelque chôſe de nouveau dans les arts, & les ſciences. *Cogitabundus*. Il n'y a que les profonds *rêveurs*, qui réüſſiſſent à l'invention des machines, à la réſolution des problêmes. Tous ces *rêveurs* de cabinet, qu'une ſillabe travaille, &c. Main.

RÉSULTAT. ſ. m. Ce qu'on peut recueillir d'une conférence, d'un éxamen, d'une méditation, d'un diſcours, d'une conſultation, ce qui a été conclu, ou arrêté; ce qui s'eſt enſuivi. *Summa*, *fructus*, *collectio*. Cette Aſſemblée a été ſi tumultueuſe, qu'on n'a pu en ſçavoir le *réſultat*. Le *réſultat* en gros eſt qu'on eſt porté à faire la guerre. Le changement de ce Miniſtre eſt le *réſultat*, le fruit de cette conférence, & des promeſſes qu'on lui a faites. Le *réſultat* des diſputes eſt d'ordinaire que châcun demeure plus attaché à ſon opinion. Bay.

RÉSULTER. v. act. & n. Naître d'un diſcours, d'une action, s'en enſuivre. *Naſci*, *oriri*. Cette propoſition eſt abſurde, il en *réſulte* une contradiction manifeſte. Ce ſont des propos vains ou vagues dont il ne *réſulte* rien, on n'en peut rien recueillir. Toutes les miſères de l'homme *réſultent* du péché de nos prémièrs pères, elles en dérivent.

RÉSUMER. v. act. Tèrme dogmatique, qui ſe dit des répondans qui répètent un argument pour y apporter enſuite une ſolution. *Repetere*.

Résumer, ſignifie auſſi, Reprendre ſommairement un diſcours ou ſa ſubſtance pour le contredire, ou le réfuter. *Paucis reſumere*. Dans cette conférence le Préſident a *réſumé* tous les points de la harangue qu'on lui a faite, & a répondu à toutes les objections article par article. Il *réſume* fort bien un procès, il en remet les principaux points. Il *réſume* les points qu'il a éclaircis & finit par des réfléxions. Mém. de Trev. 1713. *p.* 1922.

RÉSUMPTE. ſ. f. Tèrme d'École de Théologie. C'eſt un acte qui a été rétabli en 1676. par les loix de la Faculté. & qui ſe doit faire par le nouveau Docteur pour avoir ſuffrage aux aſſemblées de la Faculté, & joüir des droits de Docteur. *Reſumpta theſis diſputatio*. Cet acte ſe ſoutient dans une des ſix années, immediatement après la Licence, avant l'accompliſſement deſquelles les nouveaux Docteurs ne ſont point admis aux aſſemblées de la Faculté, ni ne ſont point choiſis pour préſider aux théſes. La *réſumpte* ſe ſoutient depuis une heure juſqu'à ſix. On ſoutient cet acte de toute l'Écriture Sainte, de tout ce qui regarde l'hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, & des paſſages, qui s'employent dans les controvèrſes contre les hèrètiques. Faire la *réſumpte*.

RÉSUMPTIF. adj. Tèrme de Pharmacie. C'eſt l'épitète qu'on donne à une éſpèce d'onguent qui eſt propre à réfaire & réſtaurer les pèrſonnes féches & languiſſantes, & qui diſpôſe le corps aride à recevoir de la nourriture. On l'appelle en Latin *unguentum reſumptivum*.

RÉSUMPTION. ſ. f. Récapitulation des chôſes que l'on a dites. *Recapitulatio*. Faire la *réſumption* d'un diſcours, d'une diſpute, d'un argument.

RÉSURE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt un appât fait avec des œufs de moruë & de macreau pour attirer la ſardine. *Ova ſale reſperſa*.

RÉSURRÉCTION, ou RÉSURRECTION. ſ. f. Nouvelle vie où l'on retourne après avoir été mort. *Reſurrectio*, *ad vitam revocatio*. La *réſurréction* du Lazare fut un des plus grands miracles du Seigneur. La Fête de Pâques eſt célébrée en l'honneur de la *réſurréction* de Jésus-Christ. L'Égliſe croit la *réſurréction* de la chair, la *réſurréction* des morts, pour aſſiſter au Jugement univèrſel.

Résurréction, tèrme d'imager. Éſtampe qui répréſente le myſtère de la *réſurréction* de Jésus-Christ. *Imago reſurrectionis typo aneo ſculpta*. Voilà une belle *réſurréction*.

Résurréction des Philosophes. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt faire l'ouvrage de leur pièrre, où la projection de l'élixir parfait ſur les métaux imparfaits, d'autant que par ce moyen on vivifie ce qui étoit mort; mais dans le cours de l'ouvrage des ſages, le Roi qui étoit mort commence de réſuſciter, lorſque la congélation commence, laquelle *réſurrection* dure juſqu'à la fin. Dict. Hèrm.

RÉSURREXI, ie. adj. Vieux mot Réſuſcité. *Mèrlin*. Borel. *Ad vitam revocatus*, *vitæ reſtitutus*.

RET.

RÈT. ou plutôt RÊtS. ſ. m. Filèt, lacis de pluſieurs cordes jointes enſemble par pluſieurs nœuds qui laiſſent de grandes ou de petites mailles. *Retia*, *caſſes*, *plaga*. On tend des *rêts* ou des filèts de pluſieurs façons pour prendre des poiſſons, ou des oiſeaux: L'araignée tend ſa toile comme un *rêts* fort délié pour prendre des mouches. Vulcain enfèrma Mars & Vénus dans un même lit avec des *rêts* de fèr. Bens. Par un ſeul traitté comme par un coup de *rêts* il a pris 30. ou 40. villes. Voit. Il eſt figuré dans ce dèrnière éxemple. A la pêche des pèrles châque plongeur porte un grand *rêts* en forme de ſac ſuſpendu à ſon cou, pour y mettre les huitres qu'on pêche. P. le Comte.

Rêts, en tèrme de chaſſe eſt féminin & l'on dit chaſſer à la *rêts*, chaſſer à la *rêts* ſaillante.

Il y a pluſieurs manières de chaſſer à la *rêts*. La meilleure eſt d'avoir une tonnelle, & que le chaſſeur prenne une toille peinte, avec une tête d'oſier couvèrte de la même toille à l'imitation d'une vache, avec les oreilles, les cornes, & le col, & contrefaire le naturel de la vache, l'ayant ſur ſon dos & portant une ſonnette. L'on s'en peut ſèrvir à toutes les heures du jour, & principalement le matin & le ſoir, mais il faut tâcher que ce ſoit en des lieux où il y ait quelque peu de couvèrt ayant la tonnelle avec ſoi, & la tendant bien contre tèrre, & auſſi-tôt qu'elle eſt tenduë paſſer de l'autre côte tenant une branche bien feüillue à ſa bouche, feignant de la manger, afin qu'elles ne puiſſent découvrir le viſage du chaſſeur, en faiſant ſemblant de labourer ou de paiſtre, chaſſer tout doucement les pèrdrix du côté de la tonnelle, & prendre bien garde de ne les pas laiſſer dèrriére ſoi, voilà la plus cèrtaine manière de les prendre, cela s'appelle tonneler les *pèrdrix*.

Dans le mois de Juin l'on peut commencer à chaſſer à la *retz* aux jeunes linottes & aûtres petits oiſeaux ſemblables, & après que les navettes ſont paſſées, l'on va chaſſer aux fôins à toutes ſortes de jeunes oiſeaux qui vont en ces lieux chercher de toutes ſortes de graines. L'été il eſt néceſſaire d'avoir une nichée de petits paſſereaux, parcequ'ils appelleront ceux des environs, & l'on s'en ſèrvira ainſi que je vais enſeigner, qui eſt, que s'il y a quatre paſſereaux ou moineaux il faut donner ſeulement la bechée à deux à la fois, afin qu'il y en ait toujours deux qui appellent. Il faut prendre ſemblablement une nichée de chardonnerêts, & en uſer de la même façon, & mettre entre les deux *rêts* ceux que vous laiſſez jeûner, & porter les deux aûtres auxquèls vous aûrez donné la béchée dans la cabane que vous aurez pratiquée, ou bien à l'endroit duquel vous tîrez vôtre filèt juſqu'à ce que vous les vouliez changer, pendant l'été vous allez à la chaſſe aux abrevoirs au commencement du mois d'Août vous allez aux [illegible], c'eſt-à-dire aux lieux où il y a des chennevières, où vous [illegible] toutes ſortes d'oiſeaux, & vous vous ſèrvez auſſi

ſi de la *rêts* & de quelques jeunes appellans, ou bons oiſeaux muez, à cet effet.

L'on a auſſi au commencement d'Août le paſſage des ortolans, qui eſt court, il faut chercher les montagnes & lieux hauts, & avoir deux douzaines de bons appellans muez ou bien accoutumez en cage, pour y avoir été nourris de longue main, & en mettre pareillement à deux perchantes à la tête de vôtre *rêts*.

A la ſainte Croix, ſçavoir vers le quinziême Septembre, le paſſage de toutes ſortes d'oiſeaux eſt ouvert, & en ce tems il eſt néceſſaire d'avoir toutes ſortes d'oiſeaux, ſçavoir de ceux principalement qui ſe mettent aux perchantes & dans les cages aux environs de la *rêts*, ou ſi vous en avez de morts les mettre dans l'eſpace des deux battans du filet & en mettre de vivants à tout autant de perchantes que vous en aurez d'eſpéces differentes à la tête du filet, & plus il y en aura ce ſera le meilleur en les arangeant ſur leurs repoſoits, & faiſant en ſorte d'avoir une leve de châque ſorte d'oiſeaux vivans; mais ceux qui ſont dans les cages ſerviront beaucoup plus. Le paſſage commence à la ſainte Croix, ainſi que j'ai dit, & dure juſqu'aux environs de la Saint Martin, après lequel tems il faut chaſſer aux vallées, & que la *rêts* ſoit garnie de verdure, & vous y mettrez une croiſée de pinſons & de chardonnerets avec un chardonneret vivant dans le filet avec les autres léves accoutumées; & ſi vous y mettez toutes ſortes de perchantes, vous ferez une chaſſe admirable, pleine de plaiſir. Il faut ajuſter vos léves en ſorte qu'elles n'ayent aucun déffaut, & qu'elles ne demeurent pas ſuſpenduës lorſque vous les hauſſez, afin que les perchantes ne ſe battent pas, & qu'elles ne remuent que lorſque vous les faites mouvoir, & ne les lévez jamais en face aux oiſeaux lorſqu'ils arrivent, d'autant que cela leur donne de l'épouvente. La croiſée de moineaux n'eſt pas trop bonne, lorſqu'il paſſe beaucoup de pinſons, ſervez-vous plûtôt de deux petits pieux arrêtez, parcequ'ils cherchent à les battre en terre, & ils ne s'y mettent pas volontiers. Pour ceux qui n'auront pas de bons oiſeaux de muë qu'ils prennent une choüette ou hibou & la mettent ſur un petit gabion élevé de terre, & de l'autre côté quatre ou cinq pinſons, & vous ferez une chaſſe fort divertiſſante, les mêmes oiſeaux niais ſervent pour chaſſer à l'abreuvoir avec deux perchantes attachées par l'extrémité des ailes, ou bien ayant les yeux fillez.

Une autre maniére de chaſſer à la *rêts* eſt prémiérement de chercher un lieu auquel on voye fréquenter quelque grande bande d'oiſeaux, comme linottes, chardonnerets, pinſons & autres ſemblables qui fréquentent le païs, vous placerez vôtre *rêts* dans un lieu commode, & vous vous ſervirez d'une petite cage longuette, le long de laquelle vous mettrez d'un côté des linottes, & de l'autre des chardonnerets, leur donnant fort peu à manger, afin qu'ils crient, & lorſque vous leur en donnerez, donnez-en à tous à la fois, afin qu'ils faſſent le bruit qu'ils ont accoutumé de faire, lorſqu'ils rencontrent de la pâture. Il faut que cette petite cage ſoit placée dans le filet avec quatre chardons & de la queuë de renard contre terre, cela ſervira à couvrir la petite cage, ils croiront facilement que ſe ſont leurs ſemblables qui ſont à la pâture, voyant leur mangeaille naturelle, & entendant ce petit bruit qu'ils font en mangeant, il en faut mettre auſſi quelques-uns de morts par-cy, par-là dedans le filet, les couchant ſur le ventre ainſi que s'ils étoient vivans, & en attacher quelques-uns à une croiſée qui ſoient d'eſpéces differentes, puis quelqu'un ira chaſſer tout doucement la bande des oiſeaux, faiſant enſorte de les faire paſſer par deſſus le filet, lequel plus il ſera long, plus il ſera meilleur, il les faut prendre toujours de neuf à dix pas de long, & que les pans ſoient à maille bâtarde, c'eſt ce que les oyſeliers appellent un ménuiſier, en obſervant bien cette façon de chaſſer, on ne manquera pas de prendre quantité d'oiſeaux. L'on peut pratiquer le même aux aloüettes. La plus grande difficulté eſt de ſe bien placer, & que ce ſoit en lieu où il y ait de la pâture, comme des chardons ou autres graines.

RÊTS SAILLANTE. Térme de Chaſſe. Les Italiens l'appellent *Ajolo*. Chaſſer à la *rêts ſaillante*. L'on commence cette chaſſe depuis les fêtes de Noël juſqu'à la mi-Avril, il faut prendre garde où fréquentent pluſieurs ſortes d'oiſeaux, & auprès de quelques arbres ou buiſſons. Il faut préparer un lieu & prendre des revannes des hotons, ou grappins de grain, qui ſerviront à les faire venir de loin, ils ſerviront pareillement à couvrir les filets qui doivent être cachez, on leur pourra donner juſqu'à la my-Mars du miller & de la ſemence de lin & aux lieux où l'on recüeille du cumin, il eſt bon de leur en donner un peu, parceque ſentant ſon ôdeur qu'ils aiment extrémement ils y accourent en troupe & y viennent plus volontiers, & depuis ce tems juſqu'à la my-Avril, il leur faudra donner du chennevy tout ſeul, & avec cela on fera de très-belles chaſſes, bien qu'il pleuve & qu'il faſſe du mauvais tems, parce que c'eſt pour lors que l'on en prend le plus, & à cette chaſſe l'on ne ſe ſert en aucune façon d'appellans, ni de perchantes. Il faut que la *rêts* ſoit au moins de huit pas de long, & de ſix vingt mailles de hauteur, & qu'elle ſoit très fine, quand l'on ne ſe ſert que d'une, il faut qu'elle ſoit de quatre pas avec cent mailles de hauteur.

Les Anatomiſtes appellent *rêts admirable*, un lacis de vaiſſeaux ſitué aux côtez de la ſelle de l'os ſphénoïde. *Rete mirabile*. Willis dit que ce lacis eſt compoſé d'artéres, de veines, & de fibres nerveuſes: mais Monſieur Vieuſſens aſſûre dans ſa Névrographie qu'il n'eſt fait que de rameaux des artéres carotides. Monſieur Vieuſſens aſſûre auſſi avec pluſieurs autres Anatomiſtes, qu'il n'y a point de *rêts admirable* dans l'homme, dans le cheval, dans le chien, ou du moins qu'il eſt fort petit, on le trouve dans le veau, dans la brébis, dans la chévre, &c. Le *Rêts* admirable, *Rete admirabile*, ou lacis rétiforme eſt décrit par Gallien, qui l'ayant trouvé dans pluſieurs animaux qu'il a diſſequez, a crû qu'il étoit auſſi dans l'homme; mais l'homme n'en a point. Il eſt vrai, ſeulement qu'aux côtez de la glande pituitaire, où ils diſent qu'il eſt, on obſerve que les artéres carotides y font une double fléxion en forme de ∽ avant que de percer la dure mére. DIONIS.

RETS. On appelle *rêt* un filet qui eſt couché ſur la mére dans l'Aſtrolabe, & qui ſert à découvrir les étoiles fixes. Ce *rêt* s'appelle auſſi araignée.

RÊTS, ſe dit figurément en Morale, de certains engagemens dont on a peine à ſe développer. *Laquei*. Une âme pécheresſe eſt engagée dans les *rêts* de Satan. L'amour eſt un *rêts* inviſible d'où l'on a péine de ſortir, de ſe développer.

RETABLE. ſ. m. Ornement d'Architécture, ou de menuiſerie, dans lequel on enchaſſe un tableau, ce qui lui ſert de bordure. *Ornatus toreuticus*. C'eſt l'Architécture de marbre, de pierre, ou de bois, qui compoſe la décoration d'un Autel. Et contre-retable eſt le fonds en maniére de Lambris, pour mettre un tableau, ou un bas relief, & contre lequel eſt adoſſé le tabernacle avec ſes gradins. DAVILER. Les tableaux d'un Maître Autel, ou des Chappelles des Égliſes, ſont enfermez d'ordinaire dans des *retables*.

RETAIL. ſ. m. Vieux mot. Térme de Coutume. Gaguerie d'un demi bœuf.

RETAILLE. ſ. f. Rognûres qui ſe font, lorſqu'on rogne ou qu'on taille quelque chôſe. *Præſegmina*. Il eſt plus en uſage au pluriel en cette phrâſe, des *retailles* de moruë, qui ſont de petits morceaux qui reſtent, quand on couppe les moruës, & que mangent les paûvres gens.

RETAILLÉ. ſ. m. Térme de Chirurgie, qui ſe dit des gens qui pour montrer qu'ils ne ſont point Juifs, ni circoncis, ſe ſont fait r'habiller le prépuce par opération de Chirurgie, dont on voit la maniére dans Ambroiſe Paré. On les appelle en Latin *recutiti*.

RETAILLEMENT. ſ. m. Action par laquelle on taille une ſeconde fois. *Reſciſſio, reſectio*. On a été obligé à faire le *retaillement* de cette vigne à cauſe de la gelée.

RETAILLER. v. act. & rédupl. Tailler de nouveau. *Reſecare, reſcindere*. Lorſqu'un Tailleur a mal pris les méſures, qu'il a mal fait un habit, il eſt obligé de le *retailler*. Il faut quelquefois *retailler* les piérres d'un bâtiment.

RETARD. ſ. m. Quelques-uns ſe ſervent de ce mot, mais il n'eſt pas du bel uſage. Il ſignifie retardement. Être en *retard*. *Mora*.

RETARDATION. ſ. f. Délai, retardement. *Dilatio, mora. Retardatio. Prolatio*. Quand une partie au jugement d'un procès inſtruit par écrit, prêt à être jugé, fait une production nouvelle, ou lorſqu'un comptable préſente requête d'oppoſition au jugement d'un compte, qui eſt ſur le bureau; les Juges mettent ordinairement au bas leur Ordonnance en ces térmes, ſoit communiqué à la partie ſans *retardation* du jugement de l'inſtance, ou de la clôture du compte.

RETARDEMENT. ſ. m. Délai, ſuſpenſion, lenteur, négligence; action de differer d'allonger. *Prolatio, retardatio, dilatio, commoratio*. Il a apporté toutes les chicanes, & tous les *retardemens* poſſibles au jugement de ce procès. Affecter des *retardemens*. La néceſſité extrême ne ſouffre point de *retardement*.

RETARDER. v. act. Arrêter en ſa courſe: ſuſpendre, differer; faire venir plus tard. *Morari, remorari, hærere, procraſtinare, differre*. C'eſt le mauvais tems, c'eſt le Gouvernеur qui a *retardé* le Courier. La fiévre de ce malade *retarde* à tous les accès. On a *retardé* l'horloge pour faire achever cette cauſe. La lune *retarde* tous les jours de 13. degrez, & demi. La maladie du Prince a bien *retardé* ſes conquêtes. Dans la plûpart des procès il y a une des parties qui *retarde*, qui empêche le jugement. Il y a de la prudence à *retarder* ſa fortune pour la mieux affermir. S. EVR. *Retarder* un bonheur. VOIT. *Retarder* le cours d'une année victorieuſe. VAUG.

RETARDÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Commoratus, retardatus*.

RETASTER. verb. act. & rédupl. Tâter, manier pluſieurs fois. *Iterum contrectare*. Un Chirurgien *retâte* pluſieurs fois pour

 trouver

trouver la veine, pour découvrir où ſe forme l'abſcès, où eſt la douleur. *Tactu tentare.*

RETAſTER, ſignifie auſſi, goûter de nouveau. *Reguſtare.* Il faut *retâter* pluſieurs fois à une ſauce, pour voir ſi elle eſt faite, ſi elle eſt de bon ſel. *Retâtez* de ce vin maintenant qu'il eſt éclairci.

RETAſTER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Tentare, probare, experiri ſæpius.* Un Orateur doit *retâter* pluſieurs fois un mot, pour voir s'il eſt bon & doux à l'oreille. On ne ſçauroit trop *retâter* un ouvrage, le recorriger. Depuis que ce jeune homme a tâté une fois de la guèrre, il n'en veut plus *retâter*, y retourner. Il eſt du ſtile bas & familier.

RETAſTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Delibatus, tentatus.*

RETAXER. v. act. & rédupl. Taxer de nouveau. *Rurſus taxare.* On *retaxe* les léttres à la poſte, quand le port qu'on a mis deſſus n'eſt pas ſelon la taxe. On *retaxe* les Offices au Conſeil, les Léttres en Chancellerie, lorſqu'elles ont été taxées trop haut, & que pèrſonne ne les veut lever.

RETAXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Iterum taxatus, æſtimatus.*

RETEINDRE. v. act. & rédupl. *Je reteins*, ou *je reteins, tu reteins, il reteint, nous reteignons. Je reteignois. Je reteignis. J'ai reteint. Je reteindrai. Que je réteigne. Que je reteigniſſe*, ou *je reteindrois*. Teindre une ſeconde fois, paſſer pluſieurs fois par la teinture pour rendre les couleurs plus vives. *Sæpius tingere, inficere, imbuere.* Il y a des étoffes qu'il faut *reteindre* pluſieurs fois, avant que de leur donner une parfaite teinture. Quand on *reteint* les étoffes, il faut les mettre en une couleur plus ſombre. Quand l'étoffe teinte en jaûne eſt *reteinte* en bleu, elle devient vèrte. On fait peu d'état des habis, des rubans qui ſont *reteins*.

RETEINT, EINTE. part. paſſ. & adj. *Denuò infectus, tinctus.*

RÉTEL, RÉTHEL. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, Capitale du Rételois en Champagne. *Retelium*, anciennement *Reiteſte. Regiſteſte, Regiteſte.* Elle eſt ſituée ſur l'Aiſne, à huït lieuës de Rheims, du côté du nord. *Rétel* porte quelquefois le nom de Mazarin, & elle eſt célébre par la victoire que le Maréchal du Pleſſis-Pralin y remporta ſur les Éſpagnols l'an 1650. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 468.

RÉTELOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Rétel, *Retelenſis*. Les *Rételois* ont été ſouvent aſſiégez. L'Archiduc Léopold prit leur ville l'an 1650.

RÉTELOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Champagne, en France. *Ager Retelenſis*, anciennement *Regeſtenſis*, ou *Reiteſtinus*. Elle a titre de Duché, eſt ſituée aux confins du Luxembourg, & du païs de Liége. Ses lieux principaux ſont Rétel Capitale, Donchery, Mezières, & Charleville. MATY. *Valois Not. Gall. p.* 468. Loüis XI. érigea le *Rételois* en Comté-Pairie, l'an 1494. Henri III. en fit un Duché-Pairie en faveur des Ducs de Nevèrs. Les ſucceſſeurs de ces Ducs le vendirent au Cardinal Mazarin, & c'eſt aujourd'hui le Duc Mazarin qui le poſſede.

RETENAIL. ſ. m. Vieux tèrme de Coutume *retenuë*.

RETENDRE. v. act. & rédupl. Tendre de nouveau. *Denuò tendere, contendere, intendere.* L'arc a cela de commode, qu'on le *retend* ſi-tôt qu'il eſt détendu. Dès qu'on a marqué l'aſſiette du camp, on *retend* les tentes. Il faut de tems en tems détendre & *retendre* les tapiſſeries pour les conſerver.

RETENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Tentus, intentus.*

RETENIR. v. act. & rédupl. *Je retiens, tu retiens, il retient, nous retenons, vous retenez, ils retiennent. Je retins. J'ai retenu. Je retiendrai. Que je retienne. Que je retinſſe*, ou *je retiendrois*. Tenir encore une fois. *Iterum tenere, retinere, continere.* Il s'eſt ſauvé des priſons des ennemis, s'ils le *retiennent*, s'ils le rattrapent, ils lui feront bonne chère. Je voudrois bien *retenir* ma parole, mon argent.

RETENIR, ſignifie auſſi, ne pas lâcher, arrêter; ne pas laiſſer échapper. *Detinire, diſtinere.* Cet homme ne peut *retenir* ſon urine. Les Pêcheurs de pèrle *retiennent* très long tems leur haleine dans l'eau. La tèrre glaiſe *retient* l'eau. Les Procureurs *retiennent* les ſacs des parties juſqu'à ce qu'il ſoient payez. Tant qu'on *retient* le bien d'autrui, on ne peut obtenir d'abſolution. Un Géolier ne peut *retenir* un priſonnier pour les gîtes & géolages. C'eſt un grand péché de *rètenir* le ſalaire des ſèrviteurs & mèrcenaires.

On dit en cel ſens, donner & *retenir* ne vaut. *Dare & retinere non valet.* Suivant le 173. Article de la Coûtume de Paris, lorſqu'on donne d'un côté, & qu'on *retient* de l'aûtre, qu'on n'abandonne point le titre de ſa poſſeſſion. On peut pourtant *retenir*, ou réſèrver un uſufruit, lorſqu'on fait une donation; *retenir* une penſion, quand on réſigne un Bénéfice; *retenir* pluſieurs denrées, quand on fait des baux; *retenir* des ſèrvitudes, quand on fait des aliénations, &c.

RETENIR, ſignifie auſſi, empêcher qu'une chôſe ne tombe, l'arrêter. *Suſtinere, retinere.* Il faut *retenir* cette charpente avec des liens de fèr; *retenir* cette voute par des arcsboutans; *retenir*

l'eau avec une digue, une chauſſée, des écluſes. On *retient* les vaiſſeaux avec des cordes & des ancres. Il ſeroit tombé dans l'eau, ſi je ne l'euſſe *retenu* par le bras. Un homme qui ſe noye ſe *retient* à tout ce qu'il peut. Le cavalier s'eſt *retenu* aux crins, & ſans cela il fut tombé.

RETENIR, ſe dit auſſi pour empêcher de dire ou de faire quelque chôſe. Cela me parut ſi horrible que j'eus peine à me *retenir*. PASC. *Cohibere, inhibere, continere.* Allons, je ne pourrois me *retenir*, & il vaut mieux quitter la place. MOL. Je ne ſçai qui me *retient* que je ne lui aille faire inſulte. La peur des ſupplices n'eſt pas ſuffiſante pour *retenir* des malfaiteurs. Ceux que la crainte des châtimens ne *retient* pas dans le devoir, ſont retenus par l'eſpérance des honneurs. GOM.

RETENIR, ſignifie auſſi, donner ou prendre des aſſurances, avoir des engagemens à faire quelque chôſe. *Cautionem accipere.* Le Roi donne des brevèts de retenuë pour les gens qu'il *retient*, qui ſont engagez à ſon ſèrvice. Cette femme a *retenu* une Nourrice, une Sage-femme, pour quand elle accouchera. On donne des èrres au coche pour y *retenir* place. J'ai *retenu* une maiſon pour Pâques, je m'en ſuis aſſûré. On dit auſſi, j'y *retiens* part, quand quelqu'un trouve quelque chôſe en la préſence d'un aûtre: je *retiens* croix, quand on joüe à croix, & à pile.

RETENIR, ſe dit en parlant des jumens, des vaches & aûtres femelles qui ont conçu à l'approche du mâle. *Concipere.* Ces cavales ne *retiennent* point; c'eſt à-dire, ſont ſtériles. Les cavales *retiennent* bien mieux lorſqu'elles ſont en chaleur, que lorſqu'on les fait couvrir en main. SOLEISEL.

RETENIR, en tèrmes de Palais, ſignifie, donner un jugement de retention, par lequel une Cour *retient* la connoiſſance d'une chôſe qui lui a été renvoyée, ſoit par le Conſeil, ſoit en vèrtu de committimus, ou d'aſſignations données à la requête des privilégiez. *Inhibere, prohibere.* La prémière procédure qu'on fait ſur un renvoi, c'eſt de *retenir* la cauſe renvoyée.

RETENIR, ſignifie encore, conſèrver quelque qualité qu'on a eûë autrefois. *Servare, conſervare, reſervare.* On a beau ſe tranſplanter, on *retient* toûjours l'accent du païs, & ſouvent les mœurs. Ce vin a *retenu* le goût du tèrroir, le goût du fût. Les venins ont beau être préparez, ils *retiennent* quelque chôſe de leur malignité. Les bêtes féroces apprivoiſées *retiennent* toûjours leur naturelle férocité.

RETENIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Tenere, retinere, cuſtodire, conſervare.* La mémoire *retient* les idées des chôſes qu'on lui a confiées. Il ne peut rien *retenir* par cœur. Ce ſont quelques môts que j'ai *retenus* en liſant les Romans. MOL. Alors il ſignifie, ſe reſſouvenir. Quelquefois il ſignifie, contenir, réprimer. Les juſtes ſont plus *retenus* par l'amour que par la crainte. Il faut *retenir* & réprimer les mouvemens de la colère. Quand les paſſions ſont trop vives, il faut que la raiſon les *retienne*. M. SCUD. Nos paſſions ont beſoin d'un frein pour les *retenir*. TOUR.

RETENU, UË. part. paſſ. & adj. *Moderatus, temperatus, detentus, impeditus.*

On appelle un homme *retenu*, celui qui eſt réſèrvé en ſes paroles, & en ſes jugemens; qui ne donne point ſon avis témérairement; qui eſt diſcrèt, ſage, poſé, circonſpect, modéré en ſes actions, en ſon maintien. Je ſuis plus *retenu* à cette heure. VOIT. Il étoit *retenu* dans les convèrſations. FLÉCH. Il faut être éxtrémement *retenu* à prononcer ſur les Ouvrages des grands hommes. RACINE.

On appelle au Manége un cheval *retenu*, ou *écouteux*, qui ne part pas franchement de la main, qui ſaute au lieu d'avancer, qui ſe fait trop ſolliciter pour aller en avant. *Tardus ad gerendum morem.*

RETENUË. ſ. f. Voyez plus bas.

RETENTER. v. act. & rédupl. Faire une ſeconde tentative. *Iterum tentare, explorare.* Il a *retenté* pluſieurs fois de rentrer dans ſa charge, il n'en a pû venir à bout. On a ſouvent *retenté* d'aller en Orient par le Nord; mais cela n'a pas ſuccédé. Beaucoup d'expériences n'ont pas réüſſi la prémière fois, & ont eu un bon ſuccès, quand on les a *retentées* & réitérées.

RÉTENTIF, IVE. adj. Tèrme dogmatique. Qui retient. *Facultas retentrix.* L'ancienne Philoſophie connoiſſoit une faculté *rétentive*. Il y a des muſcles *rétentifs* à l'anus & au cou de la veſſie, que les Médecins appellent *ſphinctèrs*.

RÉTENTION. ſubſt. f. Réſèrve. *Retentio.* Il a donné tous ſes biens à ſon fils avec la clauſe de *rétention* de l'uſufruit. On peut réſigner un Bénéfice avec *rétention* de penſion, mais non pas avec *rétention* de tous les fruits, ſi ce n'eſt par une grande grâce du Pape.

RÉTENTION, en Médecine, ſe dit des excrémens, ou mauvaiſes humeurs qui ne peuvent ſortir du corps. *Retentio.* Une *rétention* d'urine eſt fort douloureûſe, & dangereûſe. C'eſt une *rétention*,

tention,

tention, & un amas de mauvaiſes humeurs qui eſt caûſe de cette maladie.

Rétention, ſe dit auſſi de ce qu'on garde, qu'on retient, qu'on ne veut pas rendre. *Retentus*, *detenſio*. Un Procureur a action pour ſes frais, mais il ne doit pas uſer de *rétention* des tîtres, ſi ce n'eſt des papiérs qui concèrnent la procédure. On a droit de *rétention* ſur une chôſe donnée en nantiſſement juſqu'à ce qu'on ſoit payé.

Rétention, en tèrmes de Palais, eſt un jugement par lequel les Juges éxtraordinaires ou commis retiennent la connoiſſance de la caûſe pardevèrs eux. *Retentio*. Il faut juger la *rétention* avant toutes chôſes au Conſeil Privé, au Grand Conſeil, aux Requêtes de l'Hôtel & du Palais. On donne des Arrêts de *rétention* dans les Chambres du Parlement, quand les affaires leur ſont renvoyées éxtraordinairement par le Conſeil.

RETENTIR. v. n. *Je retenti*, *tu retentis*, *il retentit*, *nous retentiſſons*. *Je retentiſſois*. *Je retentis*. *J'ai retenti*. *Je retentirai*. *Que je retentiſſe*. *Je retentirois*. *Retentiſſant*. Réſonner, réfléchir, & redoubler le ſon. *Reſonare*, *perſonare*. Un lieu vouté *retentit*, & renvoye le ſon de la voix. Les cavèrnes *retentiſſent* & forment des échos. Les monts & les vallées *retentiſſoient* des voix de tant de milliers d'hommes. Vaug. Tout *retentit* de plaintes & de cris. Abl. De nos cris douloureux la plaine *retentit*. Rac. Mes ſeuls gémiſſemens font *retentir* les bois. Id. Ils faiſoient de leurs cris *retentir* les rivages. Boil.

Retentir, ſe dit auſſi, pour faire un bruit éclatant qui remplit un lieu. *Percrepare*, *reſonare*. Cette trompette *retentit* dans les airs. Ce coup de tonnèrre a *retenti* dans toutes les vallées d'environ.

Retentir, ſe dit figurément des loüanges données par pluſieurs pèrſonnes. *Perſonare*. Toute l'Europe *retentit* des loüanges de ce Prince. Un Poëte ſe vante de faire *retentir* par tout l'Univèrs la gloire de ſon Mécénas. Peuples, béniſſez le Seigneur, & faites par tout *retentir* ſes loüanges. Port-R.

RETENTISSANT, ante. adj. Qui retentit. *Reſonans*, *perſonans*. Les tonnèrres dans les païs de montagnes font un bruit *retentiſſant* & épouvantable.

RETENTISSEMENT. ſ. m. Rédoublement ou réfléxion de ſon; bruit, ſon rendu, renvoyé avec éclat. *Reſonans canor*, *repercuſſus ſonus*. Il y a des lieux ſourds & ſans *retentiſſement*. Quand le canon a tiré, il fait un grand *retentiſſement* dans les vallons, ſur la rivière, &c. Cauſer un *retentiſſement*. Abl.

RÉTENTUM. ſ. m. Tèrme du Palais, & purement Latin, qui ſe dit d'une réſèrve que fait une Cour Souveraine, appôſée au bas de la minute d'un Arrêt. Elle porte modération de la peine d'un accuſé, ou quelqu'aûtre intention des Juges. Dans les grandes éxécutions il y a ſouvent un *rétentum*, que le criminel ſera étranglé avant un plus grand ſupplice. Quelquefois on ne donne qu'un ajournement pèrſonnel, mais il y a un *rétentum*, que l'accuſé ſera arrêté à la comparution.

Rétentum, ſe dit auſſi des penſées qu'on a dans l'éſprit qui contrarient, ou qui altèrent les conventions qu'on ſtipule. *Exceptio*, *reſtrictio*. Il y a de cèrtains éſprits cauteleux avec leſquèls il fait dangereux de traiter, qui ont toûjours quelque *rétentum* dans l'âme.

RETENU, ue. adj. *Detentus*, *impeditus*, *diſtentus*. Voyez après Retenir.

RETENUË. ſ. f. Sageſſe, modeſtie, circonſpection, prudence, diſcretion en ſes paroles, en ſes jugemens, en ſes actions. *Modeſtia*, *moderatio*, *temperatio*, *temperantia*. Il faut parler des chôſes ſaintes, ou des affaires des Princes avec une grande *retenuë*. La modeſtie, & la *retenuë* ſont bienſéantes à la jeuneſſe. Il faut avoir la *retenuë*, & la prudence de ne pas juger témérairement de ce qu'on ne connoît pas bien. On évite bien des inconveniens en gardant une *retenuë* génèrale prèſqu'à l'égard de tout le monde. Nic. La *retenuë* d'une femme qui a du mérite, eſt une éſpèce de frein pour contenir les plus hardis dans le devoir. Bell. La *retenuë* d'une femme ne doit rien avoir de farouche, de hautain, & de rebutant. Id. C'eſt la froideur du tempérammment qui eſt le principe le plus ordinaire de la *retenuë*. M. Esp. Il faut écrire avec tant de *retenuë*, qu'étourdi, comme je ſuis, je ne prend jamais la plume que je ne tremble. Voit. Il faut avec les Grands un peu de *retenuë*. Boil.

Retenuë, ſe dit auſſi pour, manière de vivre réglée; ordre, diſcipline. *Ratio*, *ordo*, *modus*. Ils vivoient dans l'ordre & dans la *retenuë*. Abl.

On appelle brevèt de *retenuë*, un brevèt que le Roi accorde à un Officiér qui entre en charge, pour la conſèrver après ſa mort à ſes hérîtiers, ou pour en retirer une partie du prix, lequel doit être payé par le ſucceſſeur. *Diploma reſervativum*.

Retenuë, en tèrmes de Juriſprudence féodale, eſt le droit qu'a le Seigneur de retenir le fiéf, ou héritage mouvant de lui, quand il eſt aliéné par le vaſſal, en rembourſant le prix de la vente à l'acquéreur. *Jus retinendæ hæreditatis vel retinendi prædii*. Pluſieurs Coûtumes donnent le droit de *retenuë* au Seigneur par puiſſance de fiéf.

Retenuë, chez les Artiſans, ſe dit auſſi d'une chôſe fèrme & ſtable, qui ſèrt à en retenir & à en arrêter une aûtre. *Retinaculum*. Cette piéce de charpente n'a garde de ſe démentir; car elle a une *retenuë* dans le gros mur. Une piéce de bois qui a ſa *retenuë* où elle eſt placée en tèrme de Charpenterie, c'eſt une piéce de bois qui eſt entaillée de telle ſorte, qu'elle ne peut avancer ou reculer de part ni d'aûtre. Aubin.

Retenuë, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine, d'une corde qui ſèrt à relever un vaiſſeau en carene. *Retinaculum*. Une corde de *retenuë*, ou attrape, eſt encore une corde qu'on tient à la main, quand on hiſſe le palon, afin de le conduire du côté qu'il faut. Aubin.

RETER. Vieux v. a. Adjourner un criminel pour eſter à droit. *Reo diem dicere ut ſtet coram Judice*. De *rectum* droit on a fait *rectare*, *retare*; & de *rétare*, *reter*. De Laurière.

RETEU, eue. partic. paſſ. & adj. Retenu. Borel. *Retentus*, *a*.

RETHFESTIN. Vieux mot, qui ſelon *Borel*. ſignifioit autrefois par des juſtifications.

RÉTIAIRE. ſ. m. Éſpéce de Gladiateur. *Ritiarius*. Les *Rétiaires* étoient ainſi nommez d'un rèts, dont ils ſe ſèrvoient contre leur ennemi, que l'on appelloit *Secutor*, comme qui diroit *Suiveur*. Ils avoient ce rèts ſous leur bouclier, ils le jettoient ſur la tête de leur advèrſaire, qu'ils tuoient enſuite d'un trident qu'ils portoient de l'aûtre main. *Juvénal Sat. VIII. v. 203*. Ils combattoient en tuniques & portoient des éponges pour eſſuyer leur ſang & boucher leurs playes. Voyez Vigenère & Lipſe.

Ce mot vient de *Rete* rèts, ou peut-être de *Retejaculum*; car ils appelloient leur rèts *jaculum*, & tout en un mot *Retejaculum*.

RÉTICENCE. ſ. f. Figure de Rhétorique, par laquelle on fait une mention légère d'une chôſe, & on la fait entendre, en diſant qu'on veut l'ométtre, & qu'on n'en veut point parler. *Reticentia*, *præteritio*. Je ne dirai rien de la nobleſſe de ſes ancêtres; je ne m'arrêterai point à parler de ſon courage, je veux ſeulement loüer ſa piété: voilà une *reticence*.

Réticence, ſe dit auſſi pour, Suppreſſion, ou omiſſion volontaire d'une chôſe qu'on devroit dire. *Suppreſſio vel voluntaria omiſſio*. En ce ſens il n'a guère d'uſage qu'en parlant de cèreaines formalitez judiciaires. *Réticence* vicieuſe, *réticence* frauduleûſe. Il n'eſt rien de plus ridicule que d'accuſer un Prédicateur de *réticence* affectée pour cacher quelque èrreur, à moins que la *réticence* ne regardât des chôſes tout-à-fait capitales en elles-mêmes, & éſſentielles à l'égard du téxte.

RÉTICULAIRE. adj. ou ſ. f. Qui ſe dit de la membrane de l'œil appellée rétine. Voyez ce mot, Rétine, ou *réticulaire*. Dionis. Le prémiér eſt plus en uſage.

RÉTIÈRS, ou RÉTIÈRCEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutume. Troiſiême du troiſiême deniér. *Tertiæ partis pars tertia*. Le réſixiême & le *rétièrs*, ou rétièrcement, ſont dûs au Seigneur, quand le prix de l'héritage cottiér ou rentiér vendu, ou chargé de quelque rente, eſt francs deniérs. Autrement on ne doit au Seigneur que le troiſiême, ou le ſixiême.

RÉTIF. *Reſtitans*, *refractarius*. Voyez Restif.

RÉTIFORME. adj. Tèrme d'Anatomie. *Retiformis*, *e*. Qui a la forme d'un rèts. Le lacis *rétiforme*. Voyez Rèts admirable au mot Rets.

RÉTIMO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Candie, ſituée ſur la côte ſeptentrionale, à dix huit lieuës de la ville de Candie, vèrs le couchant. *Rhitymna*. *Rétimo* fut pris par les Turcs ſur les Vénitiens l'an 1646. Il eſt fortifié, défendu par une citadelle, & a un bon port, & un Évêché ſuffragant de Candie. C'eſt la capitale du tèrritoire de *Rétimo*, qui eſt une des quatre Provinces de l'iſle, & qui s'étend depuis la côte méridionale juſqu'à la ſeptentrionale, entre le tèrritoire de la Canée, qui eſt au couchant, & celui de Candie, qui le borne au levant. Maty. *Rétimo* eſt la troiſiême place du païs. Les Turcs la prirent en 1647. & depuis ce tems là elle eſt gouvèrnée par un Pacha ſoumis au Viceroi de Candie. *Rétimo* s'étend ſur le port, & nous paroît plus gaye & plus riante que la Canée, quoiquelle ſoit plus petite & enceinte de murailles plus propres à former un parc, qu'à défendre une place de guèrre. La citadelle n'a été faite que pour garder le port. Elle eſt ſur un écueil éſcarpé, avancé dans la mèr, & ſeroit très forte, ſi elle n'étoit dominée par une roche plate, qui eſt ſur le chemin d'Almyron. Cette citadelle commande un fort que l'on avoit conſtruit à l'aûtre éxtrémité de la ville, pour la ſureté du port: ce fort eſt à préſent ruiné, & le port tout-à-fait négligé. Les vaiſſeaux de guèrre venoient autrefois moüiller dans le darſe au deſſous de la citadelle.

le. Aujourd'hui les barques & les marſilianes peuvent à peine s'y retirer. De Tournefort. *I. p.* 36.

RÉTINE. ſ. f. Tèrme d'Optique & d'Anatomie. C'eſt une des tuniques de l'œil, qu'on appelle auſſi *rétiforme* ou *réticulaire*, parcequ'elle eſt faite en forme de rèts. *Oculi retina*. Elle naît de la ſubſtance moëlleûſe du nèrf optique dilaté. C'eſt pourquoi elle eſt molle & blanche, & reſſemble à de la cèrvelle délayée, ou à du papiér huilé, & elle a la tranſparence de la corne de lantèrnes. C'eſt en cette partie que ſe fait la viſion, ou l'impréſſion des images, des objèts, par le moyen des rayons de lumière qui partent de châque point de l'objèt, qui ſe briſent dans le criſtallin, & ſe vont peindre au fond de l'œil ſur la *rétine*. On fait des *rétines* de papiér huilé, ou d'une glace dépolie dans des yeux artificièls, qui montrent clairement & ſenſiblement comment ſe fait l'action de la vûë, & tournent en ridicule l'opinion de pluſieurs Anciens, qui croyoïent qu'elle ſe faiſoit par émiſſions de rayons. Dans le ſentiment de M. Méry ſur le nèrf optique, tel que nous l'avons expliqué en ſon lieu, la *rétine* n'eſt formée de la moëlle qui eſt dans le nèrf optique, & qui n'eſt qu'un allongement de celle du cèrveau. Ainſi elle ne ſçauroit être l'organe de la vûë. Il eſt pourtant difficile d'en trouver un aûtre.

RÉTINE. Vieux mot. Reſueil. On l'appelle auſſi encore de rèt, en Languedoc. Borel.

RETIRADE. ſubſt. f. Tèrme de Guèrre. C'eſt un retranchement qu'on fait ſur un baſtion ou en un aûtre endroit, où il y a aſſez de tèrrain pour le diſputer pied à piéd à l'ennemi. *Vallum, munimentum interius*. Quand on a fait bréche à un baſtion, les ennemis peuvent faire une *rétirade*, une nouvelle fortification par dèrrière.

RETIRATION. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit du côté oppôſé à celui qui vient d'être imprimé, quand on le tîre. *Charta typis impreſſa pars averſa*.

RETIREMENT. ſ. m. Action de ce qui ſe retîre, qui ſe raccourcit. Il ne ſe dit guères que d'un *retirement*, d'une contraction de nèrfs. *Nervorum contractio*

RETIRER. v. act. & rédupl. Tirer une ſeconde fois, faire une ſeconde décharge. *Iterum ſclopum diſplodere, explodere*. On commence à *retirer*. Il ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Reculer, ſe remettre à quartiér. On fait *retirer* le peuple, la foule, pour faire paſſer le Prince. Les anciens Hèrmites ſe *retiroient* dans les déſèrts. Les Seigneurs mécontens ſe ſont *retirez* de la Cour. Le Confeſſeur eut ordre de ſe *retirer* La Rochef. Heureux eſt celui qui ſe peut *retirer* du vice, de la débauche. J'aï attendu qu'il fut ſeul, que tout ſon monde fût *retiré*. Cette femme ne ſe *retire* qu'à minuit chez elle. On dit aux valèts qu'on congédie, *Retirez*-vous. On dit auſſi, que la rivière ſe *retire*, lorſqu'elle décroît, que la mèr ſe *retire*, lors du reflus. On dit auſſi, que les ennemis ſe *retirent*, lorſqu'ils décampent & reprennent le chemin de leurs païs, de leurs places, ou qui s'éloignent de l'ennemi. Il leur repréſenta l'impoſſibilité qu'il y avoit à ſe *retirer*. Ablanc.

Ce mot vient du Latin *retrahere*.

On dit en ce ſens, qu'un homme eſt bien *retiré*, lorſqu'il demeure chez lui renfèrmé, & qu'il ne veut voir, ni fréquenter pèrſonne. *Solitarius, vel ſolitudinis amans, privatus*. On ſe fait un art de ſe *retirer* quand l'âge commence à refroidir les paſſions, & à ſemer des rides ſur le viſage. Fléch. La rêverie de Mr de Turenne, & ſon éſprit *retiré* en lui-même, l'ont fait paſſer pour timide, & irréſolu. S. Évr. On dit auſſi, qu'un homme eſt *retiré*, lorſqu'il eſt marié, qu'il ne mene plus la vie de garçon. Dans les villes de guèrre, il faut que tout le monde ſe *retire*, s'enfèrme en ſa maiſon, quand on ſonne le couvre-feu.

Retirer, ſignifie auſſi, Donner retraite chez ſoi. *Hoſpitio accipere, excipere*. La veuve qui *retira* le Prophéte Éliſée en fut bien récompenſée. Ce Prince donne aſyle aux affligez, les *retire* en ſon Hôtel. On fait un Hôpital général pour y *retirer* tous les paûvres. On fait murer les maiſons de ſcandale, où l'on *retiroit* toutes ſortes de filous & de mauvais train.

Retirer, ſignifie auſſi, Dégager une chôſe d'un lieu où elle étoit engagée. *Recipere, recuperare, oppigneratum ſolvere*. Il avoit mis ſes meubles en gage, il les a *retirez* avec bien de la peine. Il a *retiré* l'argent qu'il avoit ſur la Place. Il a *retiré* ſon ami de priſon en payant pour lui. Ce brâve étoit engagé bien avant parmi les ennemis, mais ſes camarades l'en ont *retiré*. Ce poulmonique a la poitrine engagée, il ne ſçauroit *retirer* ſon haleine. Il avoit engagé ſa parole, mais il l'a *retirée*, il eſt libre.

Retirer, ſignifie auſſi, Arracher avec peine. *Extrahere*. Quand on encloüe un canon, on ne peut *retirer* le clou. On a trouvé le moyen de *retirer* les canons du fond de la mèr. Il faut *retirer* la balle d'une playe pour la pancer.

Retirer, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont du revenu. *Fructum percipere*. Il *retire* tant du loüage de ſa maiſon, de ſon moulin, de ſa métairie. Il ne peut rien *retirer* de ſes dettes. Quel avantage *retirerez* vous de ce procédé malhonnête ? que vous en revient-il ?

Les Imprimeurs diſent qu'ils *retirent*, lorſqu'ils ôtent les mots imprimez en couleur pour y remettre des quadrâts. *Semovere*.

Retirer, en tèrmes de Palais ſignifie auſſi, Rentrer en poſſeſſion d'une tèrre aliénée : ce qui ſe fait par divèrſes ſortes de retraits, féodal, conventionnel, retrait lignagèr, ou retrait écléſiaſtique, qui ſont éxpliquez à leur ordre. *Abalienata recuperare*. Le Roi *retire* de tems en tems ſon Domaine aliené.

Retirer, ſignifie auſſi, Se rétrecir. *Seſe contrahere*. Dans la grande ſécherеſſe le bois ſe *retire*, il laiſſe des ouvèrtures dans les cloiſons. La toile neuve ſe *retire* à la leſſive. Le cuir & le parchemin ſe *retirent*, quand on les approche du feu. Les nèrfs & les muſcles ſe *retirent*, quand la chaleur ſe concentre, ſe *retire* au dedans.

Retirer, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Amovere, revocare, auferre*. Quand Dieu *retire* ſes grâces, il abandonne le pécheur à ſon ſens réprouvé. Ce Favori ſeroit bientôt détruit, ſi le Prince *retiroit* la main qui lui ſèrt d'appui. Il a bien *retiré* de la gloire de cette action. Cela ſuffit pour les *retirer* de l'ennui. Port-R. *Retirer* ſon éſprit des chôſes du monde. Arn.

Retirer, ſe dit provèrbialement en cette phrâſe : *Retirer* ſon épingle du jeu ; pour dire, Se dégager adroitément d'une entrepriſe, d'une ſociété ruïneûſe. *Rem ſuam periclitantem recipere, ex aleâ ſe ſubducere*.

Retiré, ée. part. paſſ. & adj. *Receptus, acceptus, ſubductus, retractus*. Faut-il que les Cloîtres les plus *retirez* ne ſoient pas des aſyles contre vos calomnies ? Pasc.

RÉTLING. Voyez REUTLINGEN.

RETOÎSER. v. act. & rédupl. Remeſurer avec la toiſe, toiſer de nouveau. *Iterum orgyia metiri*. Quand on nomme de nouveaux Éxpèrts pour faire un ſecond rapport, il faut qu'ils *retoiſent* les ouvrages tout de nouveau.

RETOMBER. vèrb. n. paſſ. & rédupl. *Je retombe. Je retombai. Je ſuis retombé*. Tomber une autrefois. *Recidere, relabi*. Il a les jambes ſi foibles, qu'il n'eſt pas ſi tôt relevé qu'il *retombe*.

Retomber, ſignifie quelquefois ſimplement, Cheoir. *Cadere, recidere*. L'eau élevée dans des jèts de fontaine *retombe* auſſi-tôt. Les vapeurs que le ſoleil éleve de la tèrre *retombent* en pluye, auſſi bien que celles qui ſont élevées dans un alembic. Quand on fait une querelle à ſon Juge, il ne faut pas *retomber* entre ſes mains. *Retomber* en la puiſſance des ennemis. Ablanc.

Retomber, ſignifie encore, Tomber d'un autre côté. *Revolvere, divertere*. Cette fluxion qu'on avoit détournée du bras droit, eſt *retombée* ſur le gauche.

Retomber, ſe dit auſſi en parlant des rechûtes des maladies. *Reincidere*. Il étoit convaleſcent, mais il eſt *retombé* pour la ſeconde fois. Le quinquina guérit la fiévre, mais on *retombe* quelquefois, elle reprend au bout d'un cèrtain tems.

Retomber, ſe dit figurément en chôſes morales. *Revolvi*. La fragilité humaine fait qu'on *retombe* ſouvent dans les mêmes vices dont on ſe croyoit guéri. Il faut *recourir* à la pénitence, dès qu'on eſt *retombé*. Vous croyez avoir droit de *retomber*, parceque vous faites de tems en tems quelque éffort pour vous relever. Fléch. On ne doit pas donner la communion à ceux qui *retombent* toûjous dans le même crime. Arn.

Retomber, ſe dit auſſi de ce qui par un contre-coup tombe ſur une aûtre pèrſonne, ou ſur ſoi-même. *Recidere*. Les condamnations qui intèrviendront contre moi *retomberont* ſur mes garens, ſur mes cautions. Les médiſances, les calomnies *retombent* ſouvent ſur les Auteurs. Vôtre deſſein étoit de faire *retomber* cette condamnation ſur la doctrine de la grâce. Pasc. Cette fille qu'il avoit miſe en Religion lui eſt *retombée* ſur les bras par la ruïne du Monaſtère.

On dit provèrbialement, que qui crache contre le Ciel, il lui *retombe* ſur le viſage ; pour dire, qu'il ne ſe faut point prendre au Ciel des malheurs qui nons arrivent.

Retombé, ée. part. paſſ. & adj. *Reciſus, reinciſus*.

RETOMBÉE. ſ. f. Se dit en Architecture des pentes où chûtes qui ſe trouvent dans les membres d'un bâtiment, comme celle des reins d'une voute. *Declivitas, inclinatio*. On appelle ainſi châque aſſiſe de pièrre, qu'on érige ſur le couſſinet d'une voute ou d'une arcade, pour en former la naiſſance, & qui par leur pôſe peuvent ſubſiſter ſans cintre. Daviler.

RETONDEUR. ſ. m. Qui retond, ou qui tond une ſeconde fois. Nom que prîrent ſous Charles VII. en 1437. des troupes de Brigands qui ravagèrent la France. Voyez Éſcorcheur.

RETONDRE. v. act. & rédupl. Tondre de nouveau. *Retondere, tondere, attondere iterum*. Il faut *retondre* tous les ans les buis des partèrres,

parterres, les palliſſades ; *retondre* les brebis. On *retond* toutes ſortes de drapperies.

Retondre. En termes d'Architecture, c'eſt couper du haut d'un mur ou d'une ſouche de cheminée, ce qui eſt ruiné pour le refaire. C'eſt auſſi retrancher des ſaillies ou ornemens inutiles ou de mauvais goût, lorſqu'on regrate la façade d'un bâtiment. C'eſt encore repaſſer l'Architecture avec divers outils appellez Fers à *retondre*, pour la mieux terminer & en rendre les arêtes plus vives. Daviler. Les Sculpteurs appellent fers à *retondre*, certains outils qui leur ſervent pour finir & polir leurs ouvrages, à repaſſer dans leurs moulures. *Politorium.*

RETORDEMENT. ſ. m. Terme de Manufacture, qui ſe dit des ſoyes qu'il faut retordre. *Torſio, retorſio, intorſio.* Les ſoyes fines doivent avoir ſix points de *retordement*, qui eſt 20 ſous 14. & les communes de point ſur point, qui eſt de 16 ſur 16. & 14 ſur 14.

RETORDRE. v. act. *Je retord. Je retordis. J'ai retordu. Je retordrai. Que je retorde. Que je retordiſſe*, ou *je retordrois.* Aſſembler pluſieurs filets de fil, de ſoye, de laine, pour les redoubler, les rendre plus forts, & en faire une eſpéce de corde. *Torquere, retorquere, intorquere.* Les guipures ſont des dentelles de fil *retorts*, de ſoye *retorſe.*

On dit proverbialement, qu'on donnera bien du fil à *retordre* à quelqu'un ; pour dire, qu'on lui donnera bien de la peine, qu'on lui fera des affaires dont il aura de la peine à ſe démêler. *Negotia faceſſere.*

Retors, orse. part. paſſ. & adj. *Torſus, retorſus, intorſus.*

RÉTORIEN. Voyez RHÉTORIEN.

RETORQUER. v. act. Se ſervir contre quelqu'un du même argument qu'il a fait, faire voir qu'il a la même force contre lui. *Retorquere, rejicere.* Corax le Rhétoricien *retorqua* l'argument que lui faiſoit ſon diſciple contre lui-même.

Retorqué, ée. part. paſſ. & adj. *Rejectus, retortus.*

RÉTORQUUTION. ſ. f. Vieux mot. *Rétorquution* de crime, Récrimination. *Recriminatio.* Voyez la pratique d'Imbert L. III. C. X. n. 10.

RETORSOIR. ſ. m. C'eſt un rouët à faire du bittord. Aubin. *Rota funiculis conficiendis.*

RETORTE. ſ. f. Vaiſſeau de Chymie, de verre ou de terre, qui a un bec recourbé pour ſe joindre au récipient. *Cornuta orca.* On poſe la *retorte* ſur le feu pour faire pluſieurs opérations de Chymie.

RETOUCHER. verb. act. & rédupl. Toucher de nouveau. *Retractare, recognoſcere.* Ce cheval a été pluſieurs fois *retouché* par le Maréchal pour guérir du farcin. *Iterum tactus.*

Retoucher, ſe dit plus ſouvent au figuré, d'un ouvrage, d'un tableau, d'une ſtatuë, d'un marbre. *Recognoſcere, expolire, elaborare diligentius.* Il faut *retoucher* pluſieurs fois une harangue, un Poëme, avant que de les faire voir au public ; pour dire, les polir, les recorriger. Un Peintre n'eſt jamais content de ſon tableau, il y *retouche* toûjours.

On dit auſſi qu'un tableau n'eſt que *retouché*, quand un ſçavant Peintre a mis la derniére main à un tableau qui aura été fait ſur ſon deſſein par ſon éleve. *Elaboratus.* On dit auſſi, qu'une planche a été *retouchée*, quand on y a repaſſé le burin, parcequ'elle étoit un peu uſée.

RETOUR. ſ. m. Action, mouvement pour revenir au lieu dont on étoit parti. *Reditus, reditio, reverſio.* On paye aux Couriers les frais de leur *retour*, auſſi bien que de leur voyage. Je ſuis ſur mon *retour*, je viens prendre congé de vous. J'ai été plus heureux en allant que dans mon *retour*. Hâter ſon *retour*. Voit. Être de *retour*. Ablanc.

Retour, ſe dit auſſi de l'arrivée de celui qui a achevé ſon voyage. *Reditus, adventus.* Tous ſes amis le ſont venus ſaluer à ſon *retour*, à la deſcente de cheval ; on l'a félicité ſur ſon heureux *retour*. A ſon *retour*, il donna un combat de Gladiateurs. Abl. On appelle chevaux, ou carroſſes de *retour*, des chevaux, ou carroſſes qui reviennent à vuide d'un voyage pour lequel on les a loüez, & payez.

Retour, eſt auſſi un mot réduplicatif de *tour.* Il y a dans ce labyrinthe pluſieurs tours & *retours. Flexus & reflexus.* On ſe perd dans cette forêt, dans cette carriere, à cauſe des *retours* fréquens qu'on y trouve. On fait dans les mines & dans les tranchées pluſieurs *retours*, pluſieurs coudes, & obliquitez, afin qu'elles ne ſoient pas vûës & enfilées par ceux de la place.

Retour de marée. C'eſt un endroit de terre où il ſe forme des courans cauſez par une terre voiſine. *Reverſio. Retour de marée*, ſe dit auſſi lorſque le flot, ou le juſſant dont on a beſoin, & qui étoit paſſé revient. Aubin.

Retour. On appelle auſſi *retour* en Architecture, un membre d'un bâtiment qui a deux faces, comme ſont les corniches, & chapiteaux des colonnes iſolées. *Flexus, inflexio.* C'eſt le profil que fait un entablement ou toute autre partie d'Architecture dans un avant-corps. On nomme auſſi *retour* l'encognure d'un bâtiment. En Latin *verſura* ſelon Vitruve. Daviler.

Retour d'équerre, en termes d'Architecture. C'eſt une encognure en angle droit. On dit auſſi, ſe retourner d'équerre, pour ſignifier, établir une perpendiculaire ſur la longueur ou l'extrémité d'une ligne effective ou ſuppoſée. Daviler.

Retour, ſe dit auſſi de ce qui commence à dépérir, à s'uſer, à diminuer de valeur. Il faut vendre les bois, avant qu'ils ſoient ſur le *retour. Deperitio, caducitas.*

Retour, en ce ſens ſe dit figurément en chôſes morales. La jeuneſſe ſe paſſe ; elle eſt ſans *retour* ; c'eſt-à-dire, qu'elle ne revient jamais. *Recurſus, reditus.* Depuis ce malheureux moment tout alla en décadence, & les affaires furent ſans *retour.* Boss. La faveur de ce Miniſtre décline, elle eſt ſur ſon *retour.* Une femme à 40 ans eſt ſur le *retour* ; c'eſt-à-dire, qu'elle commence à vieillir. La dévotion eſt un vernis que les femmes paſſent ſur leur réputation, quand elles ſont ſur le *retour.* La Bruy. Les grandes Monarchies ont leur accroiſſement, & enſuite leur *retour* ; c'eſt-à-dire leur déclin. S'il quitte une fois la Cour, ce ſera ſans eſpoir de *retour.* Ce Prince eſt ferme dans ſes réſolutions, il n'y a point de *retour* avec lui. Je romps avec le meilleur de mes amis ſans *retour* de mon côté, B. Rab. c'eſt-à-dire, ſans eſpérance de raccommodement. Quels *retours* ne fit-elle point ſur elle-même ? & quelles réflexions ſur le paſſé ? P. de Cl. Quand on a deſſein de ſe détacher des plaiſirs, il faut s'en arracher tout d'un coup, & ſans aucun *retour* ſur eux, par les réflexions de l'eſprit. Div. Cu. Les *retours* que l'on fait ſur ſoi-même aident à corriger les extravagances de l'eſprit. Bell. *Recollectio, recogitatio, reflexio.* Ma paſſion ne s'affoiblit point par les *retours* que je fais ſur moi-même pour m'en délivrer. L. d'Ab. a Éloise ; c'eſt-à-dire des réflexions.

On dit d'un homme bizarre, capricieux, difficile à manier, qu'il a de facheux *retours. Reverſio ; reditus.*

Retour, ſe dit auſſi pour, Repentir, recours. *Pœnitentia, reſipicentia.* On eſt ſans *retour*, quand on eſt ſans combats. Quin. Pour des gens de vingt ans, il y a bien du *retour* à la miſericorde. B. Rab.

Retour, en termes de Palais, ſe dit de ce qui eſt ſujet à reverſion. *Reverſio, recuperatio.* Il y a des doüaires préfix qui ſont ſans *retour.* Les apanages ſont donnez à la charge du *retour*, à faute d'hoirs mâles. Pris en méfait doit être puni par le *retour*, c'eſt-à-dire, que celui qui eſt pris en méfait doit être puni par le Juge du lieu où le délit a été commis, & qu'il ne peut pas demander d'être renvoyé au Juge de ſon domicile. *Retour* dans la Coutume de Nivernois, c'eſt reverſion. Voyez Coquille ſur le Ch. V. des Cens & Cenſives, Art. 1.

Retour, ſe dit des chôſes auſſi bien que des perſonnes. *Reditus, reditio.* Le *retour* du printems renouvelle la nature. Les oiſeaux chantent au *retour* de l'aurôre. Toutes les chôſes du monde ont leurs révolutions & leurs *retours.*

> *Juſte* retour, *Monſieur, des chôſes d'ici bas.*
> *Vous ne vouliez pas croire, & l'on ne vous croit pas.* Mol.

Retour, ſignifie auſſi quelquefois, Repartie, ou l'action de retorquer contre quelqu'un ce qu'il a dit. *Retorſio.* Il y a quelquefois de ces *retours* qui ſont juſtes, raiſonnables, ingénieux, mais qui ſont fâcheux. Port-R. Log.

Retour, eſt auſſi un ſupplément de prix, quand on troque des chôſes d'inégale valeur. *Pretii ſupplementum.* Quand on attend quelque *retour* d'un bienfait, ce n'eſt plus liberalité ; c'eſt trafic. S. Évr. Mainard a dit d'un homme vain, que :

> *Pour ſe troquer avec un Prince,*
> *Il demanderoit du* retour.

Un troc de Gentilhomme ſe fait but à but, & ſans demander de *retour. Æqua parte.* On doit des droits ſeigneuriaux dans les partages, quand il y a ſoute, quand on donne de l'argent de *retour.*

On dit communément d'un homme qui, par orgueil, reçoit froidement les civilitez qu'on lui fait, ou ne témoigne pas de reconnoiſſance des ſervices qu'on lui rend ; il ſemble qu'on lui en doive de *retour. Redhibitio.* Si une femme eſt ſage, il ſemble que ſon mari lui en doit bien du *retour* ; c'eſt-à-dire, qu'il lui en eſt fort obligé.

En terme de Vénerie, faire un *retour*, c'eſt quand la bête retourne d'où elle vient ſur ſes voyes. Salnove.

En terme de Muſique, Ritornelle, ou Ritournelle, ſignifie proprement petit *retour.* Voyez Ritournelle.

Retour, ſe dit proverbialement en ces phraſes. A beau jeu beau *retour* ; pour dire, qu'on aura ſa revanche. *Non abibit impune, vel injuriam egregiè ulciſcar.* On dit auſſi, qu'on eſt ſa-

ge au *retour* des plaids, pour dire, qu'on fait des réſolutions de ne plus plaider à l'avenir. On dit auſſi, que le *retour* vaudra pis que Matines, pour dire, que le ſuccès d'une chôſe ne ſera pas heureux.

RETOURNE. ſ. f. Tèrme de jeu de Bèrlan, de l'Homme, & de la Triomphe. *Charta luſoria obverſa.* C'eſt la carte qu'on découvre ſur le talon des cartes. La *retourne* ou la triomphe eſt de cœur. Les bons joüeurs condamnent le tricon de *retourne*.

Retourne. ſ. f. Nom d'une petite rivière de France en Champagne. *Rotumna*, *Rotonna.* Elle paſſe à ville ſur *Retourne*, à Jenevile, à Nouveliſe, au Chaſtelet, à l'Éſcaille, au ſaux S. Remy, à Poilcours, & à Neuf-Chaſtel, où elle tombe dans l'Aiſne.

Ce mot s'eſt formé du Latin en changeant le prémier *o* de *Rotonna* en *e*, & la prémière *n*, en *r*, comme dans borne de bonna. Valois, *Not. Gall. p.* 486.

RETOURNER. v. act. n. & rédupl. *Je retourne. Je retournai. J'ai retourné*, (quand il eſt actif). *Je ſuis retourné*, (quand il eſt neutre). Faire le tour, revenir au lieu dont on eſt parti. *Redire; revenire; remeare, reverti.* La circulation du ſang fait que le ſang *retourne* dans le cœur pluſieurs fois par jour. *Remeare.* Souviens-toi, homme, que tu ès pouſſière, & que tu *retourneras* en pouſſière. L'amour de la patrie fait qu'on *retourne* toûjours en ſon païs. Il s'en eſt *retourné* comme il étoit venu.

Retouner, ſignifie encore, Aller une ſeconde fois, ou pluſieurs aûtres en quelque lieu. *Eandem viam ſæpius relegere.* Tavèrnier a *retourné* ſix fois dans les Indes. Cet éſcadron à *retourné* trois fois à la charge, ce qui ſe dit auſſi au figuré, lorſqu'on importune quelqu'un, qu'on lui demande pluſieurs fois une même chôſe.

Retourner, ſignifie encore, Tourner une chôſe de divèrs côtez. *In hanc vel illam partem vertere.* Ce Juge a tellement tourné & *retourné* ce criminel, qu'il a découvèrt la vérité. Je n'ai fait que me *retourner*, & je n'ai plus trouvé ce que j'avois laiſſé ſur la tâble. Il a *retourné* ſon manteau pour ſe déguiſer. On fait *retourner* ſes habits par bon ménage. La conſtance de S. Laurent lui fit dire à ſes bourreaux, qu'il étoit aſſez grillé d'un côté, qu'ils le *retournaſſent* de l'aûtre.

Retourner, ſe dit abſolument au jeu du Bèrlan, de l'Hombre, &c. *Obverti.* Il *retourne* de pic, de carreau.

Retourner, ſignifie quelquefois, Changer de Religion. Il étoit Proteſtant, il s'eſt *retourné* Catholique. Il a été en divèrs lieux, il s'eſt *retourné* pluſieurs fois. *Ejurare errorem.* En ce ſens il eſt bas.

Retourner, ſe dit figurément en chôſes morales. On promet à ſon Confeſſeur de ne plus *retourner* à ſes fautes, mais on ne lui tient point de parole. *Reincidere, vel relabi in eadem peccata.* Jour de Dieu, ſi vous y *retournez*, on vous apprendra le reſpect que vous devez à vôtre mère. Mol.

Retorner, ſe dit auſſi pour, Retorquer contre quelqu'un ce qu'il a dit. *Retorquere.* Celui qui ſe ſèrt d'un dilême doit prendre gàrde qu'on ne le puiſſe *retourner* contre lui-même. Port-R. Log.

Retourner. Tèrme de Maçon. *Retourner* une pierre; c'eſt lorſque l'ayant dreſſée par un de ſes côtez, on la dreſſe par celui qui lui eſt oppôſé. *Obvertere.*

Retourner. Tèrme de Jardiniér. Il ſe dit en parlant des planches, & ſignifie les labourer de nouveau pour y planter, ou pour y ſemer. Il faut *retourner* ces planches. Quint. *Revolvere.*

Retourner, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Retourner* à ſes moutons, c'eſt reprendre ſon diſcours au lieu où l'on en étoit demeuré. *Eo redire, unde incæpit oratio.* C'eſt le ventre de ma mère, je n'y *retourne* plus, ſe dit d'une chôſe qu'on ſe repent d'avoir faite. On dit auſſi, *Retourner* à ſon vômiſſement; pour dire, Retomber dans la même faute dont on s'étoit repenti. Cette expreſſion eſt priſe de l'Écriture *Prov. XXVI.* 11. On dit auſſi, quand on *retourne* ſon linge, qu'on fait la léſcive du Gaſcon.

Retourné, ée. part. paſſ. & adj. *Reverſus, redux.*

RETOURRER. Vieux v. n. Retourner. *Redire, reverti.* De là venoit *Retourroient*, que Borel cite pour retourneroient. *Redibant.*

RETRACER. v. act. & rédupl. Tracer une ſeconde fois. *Delineare iterum.* Ce deſſein qui n'étoit qu'en crayon eſt tout effacé, il le faut *retracer* de nouveau.

Retracer, ſignifie auſſi figurément, Rafraîchir la mémoire; renouveller l'idée des chôſes paſſées. *Revocare in memoriam; refricare.* On a *retracé* à cet ingrat toutes les grâces que lui a fait ſon bienfaicteur. Il n'eſt point beſoin de me *retracer* le ſouvenir des injures; elles ne ſont que trop bien empreintes dans ma mémoire.

Dans le fond des forêts vôtre image me ſuit:
Tout retrace à mes yeux les charmes que j'évite. Racin.

Retracé, ée. part. paſſ. & adj. *Delineatus iterum, adumbratus.*

RETRACTATION. ſ. f. Action par laquelle on ſe dédit de ce qu'on a dit, ou écrit. *Retractatio, dictorum vel ſcriptorum ejuratio, palinodia, revocatio.* On ne peut abſoudre les Auteurs qui ont fait des livres cenſurez, s'il ne font une *retractation* publique.

Il y a un livre des *retractations* de S. Auguſtin; ce qui ne veut pas dire, qu'il ſe ſoit retracté ou dédit, mais qu'il a traitté une ſeconde fois la même matière, la revoir, l'examiner une ſeconde fois.

RÉTRACTER. v. act. & n. Se dédire d'une propoſition qu'on a avancée; révoquer un acte qu'on a paſſé. *Retractare, dicta vel ſcripta damnare, ejurare.* Il y a eu bien des Hérétiques qui ſe ſont *retractez* de pluſieurs propoſitions qu'ils avoient ſoutenuës. Cet Auteur a été obligé de ſe *retracter* dans la ſeconde édition.

Tache d'ôter aux Dieux, qui flatent ſon ardeur
Le tems de retracter *l'arrêt de ſa Grandeur.* Brébeuf.

Retracté, ée. part. paſſ. & adj. *Retractatus, ejuratus.*

RETRACTION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Racourciſſement, contraction d'une partie. *Membrorum contractio.* La *retraction* des nèrfs ôte l'uſage des membres.

Ce mot vient du Latin *retrahere. Retirer.*

Se RETRAHIER. Vieux mot. Se retîrer; du Latin *rétrahere.* Il eſt dans Alain Chartiér. *Borel.*

RETRAICT. Voyez RETRAIT.

Retrict *de Barre* ou *de Cour.* C'eſt l'évocation que fait d'un affaire le Juge du Supérieur ou de l'inférieur, quand il en veut connoître. *Evocatio.*

RETRAINDRE. v. act. Tèrme d'Argentier, c'eſt battre le lingot ſur l'enclume de manière qu'il devienne concâve, & qu'il forme des taſſes, des écuelles &c. *Argenti maſſam cavare feriendo.*

RETRAIRE. v. act. Tèrme de Juriſprudence Françoiſe. Retîrer un héritage des mains d'un acquereur. La plupart des Coutumes pèrmettent aux lignagérs de *retraire* les anciens propres, pour conſèrver les tèrres, dans leur famille. Les Seigneurs peuvent *retraire* par puiſſance de fièf.

Retraire, Vieux vèrbe act. Qui s'écrivoit auſſi retrère, raconter, & retîrer. *Fontaine des Amoureux.*

Et celle ne te puis retraire,
Sinon que tu l'a voye faire. Dans Borel.

Ce mot vient du Latin *retrahere.*

Retraire, ſignifioit encore autrefois, ramentevoir, raconter. Borel. *Revocare in memoriam, narrare, loqui.* Gerardins d'Amiens.

Qui plus n'a oi de ce conte retraire.

RETRAIT. ſ. m. Action par laquelle on retîre un héritage aliéné. *Retractio, redhibitio gentilitia.* Le *retrait conventionnel* eſt celui qui s'èxèrce en vèrtu d'une ſtipulation appôſée dans le contrat de vente, portant faculté de remeré dans un cèrtain tems. On l'appelle auſſi *retrait coutumier. Retrait lignagér*, ſe dit quand un lignager retîre des mains d'un tièrs acquéreur, ou d'un adjudicataire par décret un ancien propre de ſa famille vendu par ſon parent. Les acquêts ne ſont point ſujèts à *retrait* par la Coutume de Paris: ils le ſont par celle de Normandie. L'action pour *retrait lignager* dure un an à Paris, du jour de la notification du contrat. *Retrait féodal* eſt celui qu'èxèrce un Seigneur dominant, qui par puiſſance de fièf a droit de retîrer un héritage vendu par ſon vaſſal. Le *retrait* des biens Écclésiaſtiques eſt un *retrait* qui s'èxèrce en vèrtu de la faculté que le Roi a accordée à l'Égliſe de rentrer dans les biens qui en avoient été aliénez pour les ſubventions. A Paris le Seigneur eſt obligé d'èxèrcer ſon droit dans les 40 jours que le contrat de vente lui a été notifié, & éxhibé. En Normandie le *retrait lignager*, & ſeigneurial ſe peut faire dans l'an & jour de la lecture, & publication du contrat à l'iſſuë de la Meſſe Parroiſſiale. Il y a en Normandie une quatriême éſpéce de *retrait* qu'on appelle *à droit de lettre luë*; c'eſt quand l'acquéreur d'un héritage a été dépoſſédé par décret pour dette antérieure de ſon acquiſition. Alors il peut retîrer, dans l'an & jour, l'héritage des mains de celui qui s'en eſt rendu adjudicataire, en rembourſant le prix, & les frais. Le *retrait* féodal eſt réputé des fruits de la Seigneurie, & on n'eſt pas tenu de réunir le fièf retiré au fièf dominant. Le Seigneur peut céder ſon droit à Paris. On y préfère auſſi le parent le plus diligent, & non pas le plus proche.

Retrait *Cenſuel*, c'eſt quand le Seigneur du cenſif rètire par puiſſance de Seigneurie l'héritage qui lui eſt tenu de cens ſur le nouvel acquéreur. *Retrait* par puiſſance de fiéf. C'eſt la retenuë de laquelle le Seigneur de fiéf peut uſer par puiſſance de fiéf ſur le nouvel.

Retrait, ſignifie auſſi un privé, le lieu où l'on ſe décharge le ventre. *Forica.* Un Cureur de *retraits*, *Foricarius*.

Retrait, aite. adj. En tèrmes de Blâſon ſe dit des piéces retirées qui n'avancent pas juſqu'au bord de l'Écu. *Retractio.* Il porte d'or au pal *retrait* d'argent. Il ſe dit particulièrement de ces piéces, quand d'un côté ſeulement elles ne touchent pas le bord de l'Écu.

Retrait, aite. part. paſſ. Acourcy. Borel. *Reſciſſus, decurtatus, a*, R. de la Rôle.

Qui étoit bien un piéd retraite.

RETRAITTE. ſ. f. Mouvement pour reculer; action par laquelle on ſe retire. *Receſſus, receſſio.* Le Général a bien ménagé ſa *retraite*, il a aſſuré ſa *retraite*. On connoît l'habileté d'un Général dans les *retraites*. La *retraite* des dix milles de Xénophon a été admirée de toute l'Antiquité. Faire une *retraite* glorieûſe, & honorable en préſence de l'ennemi. Ablanc. Les jeunes gens qui veulent toûjours payer de courage, ne mettent point de différence entre la fuite & la *retraite*. S. Évr. A proprement parler ce qu'on appelle *retraite* dans les armées eſt une fuite; mais une fuite faite à deſſein, & avec adreſſe. Mén. Se battre en *retraite*; c'eſt ſe battre en ſe retirant. Les Maîtres d'armes diſent auſſi, Faire ſa *retraite*, ſonger à une bonne *retraite*. Liancourt.

Retraite, eſt auſſi le ſignal qu'on donne dans les villes de guèrre, & bien policées, pour ordonner aux ſoldats, & aux bourgeois de ſe retirer chez eux. *Receſſus ſignum.* Le tambour a ſonné la *retraite*. On ſonne pareillement la *retraite* chez les Religieux. A l'heure de la *retraite* châcun doit rentrer dans le dortoir. Racan s'en eſt ſervi figurément dans le même ſens.

Tirſis, il faut ſonger à la retraite;
La courſe de nos jours eſt plus qu'à demi faite.

On dit figurément, qu'un homme ſe bat en *retraite*, quand il eſt vieux, quand il ſe retire des emplois, des affaires, ou du commèrce du monde. *Secedere à muneribus.* Il n'y a point de *retraite* à faire devant cette belle. Voit.

Retraitte, ſignifie auſſi, Maiſon, logis où lon demeure. *Seceſſus, commoratio.* Il s'en eſt voulu retourner à ſa tèrre, car il n'avoit point de *retraite* à Paris. Ses amis ſont obligez de lui donner *retraite*. Il s'eſt bâti une petite *retraite* à la campagne.

Retraitte, ſignifie encore un aſile; un lieu retiré, une demeure ſolitaire. *Diverſorium, azylus.* Je chèrche dans les deſèrts une *retraite* paiſible, & éloignée du tumulte du monde. S. Évr. De tant de *retraites* l'Amour ne m'a laiſſé choiſir que les lieux où vous êtes. Rac.

Et le fidelle Amour des villes ignoré,
S'étoient fait dans nos bois des retraites *tranquilles.* Font.

Noires filles des nuits, douces & chères ombres,
Je chèrche un ſûr azile en vos retraites *ſombres.* La Suze.

Retraitte, ſe dit auſſi d'une ſéparation du commèrce du monde, ſoit par principe de piété en s'enfèrmant dans un Couvent, ſoit par amour de la ſolitude pour mener une vie privée, & retirée, &c. *Seceſſus, receſſus.* Les Évêques qu'on va ſacrer, les aſpirans aux Ordres, ſont obligez de faire une *retraite* de dix jours pour s'y préparer. Les dévôts ont accoûtumé de ſe mettre en *retraite* pour ſolemniſer les grandes fêtes. Pour vivre toûjours dans la *retraite*, il faut être quelque chôſe de plus que les hommes, ou du moins que les bêtes. S. Évr. Si l'on voyoit les prémiers Chrétiens dans les ſolitudes, c'étoient à proprement parler des fuites, & non pas des *retraites*: c'étoient des précautions de la crainte, & non pas des fruits de la charité. Fléch. La ſolitude de la *retraite* eſt inſupportable à ceux qui ſont accoutumez à mener une vie tumultueûſe, & diſſipée. S. Évr. L'humeur la plus oppôſée à la *retraite* c'eſt l'ambition. Mont. Comme la compagnie trop fréquente diſſipe l'éſprit, la *retraite* trop longue l'affoiblit. S. Évr. J'aurois voulu que la *retraite* eût été un choix de mon cœur & non pas une néceſſité. H. S. de M. Au lieu de goûter la libèrté dans la *retraite*, il eſt à craindre que l'inutilité du repos ne jette dans l'ennui. S. Évr. Les femmes mondaines dans une *retraite* de bienſéance couvrent les reſtes de leurs paſſions d'un voile de dévotion extérieure. Fléch.

Retraitte, ſignifie auſſi un lieu de refuge où l'on ſe met en ſûreté. *Azylus, refugium.* Cette place eſt une bonne *retraite* pour les débris d'une armée. Ce chateau eſt une *retraite* de voleurs. Ce hâvre eſt une bonne *retraite* aux vaiſſeaux pourſuivis, ou battus de l'orage. Un gouvèrnement eſt une bonne *retraite* en cas de diſgrâce. Au jour du Jugement où ſera la *retraite* des pécheurs? Une *retraite* de pirates. Ce port ſèrt de *retraite* aux Corſaires. Cette forêt eſt une *retraite* de voleurs.

Retraitte. Tèrme de Coutume. Retrait. La *retraite* ſe fait par les créanciérs pour leur dû, quand on eſt obligé par une lèttre envers deux pèrſonnes, qui de lui ſe ſont retraits, & le débiteur doit pour châcune *retraite* ſix deniérs pariſis, s'il demeure en lieu cottiér, & s'il demeure en lieu noble dix ſols pariſis. *Retraites* d'uſufruits & de rentes venduës.

Retraite, en Maçonnerie, ou *relais*, eſt un petit éſpace, qu'on laiſſe ſur l'épaiſſeur d'un mur, ou d'un rempart, à meſure qu'on l'éleve *Receſſus*. C'eſt la diminution d'un Mur en dehors au deſſus de ſon empatement & de ſes aſſiſes de pièrre dure En Latin *Contractio*. Daviler.

On fait deux ou trois *retraites* en élevant de gros fondemens. Les parapêts ſont toûjours bâtis en *retraite*. On laiſſe un petit éſpace ſur le mur d'une ville, qu'on appelle autrement *le pas de la ſouris, la bèrme*, &c.

Retraitte, Tèrme de Charretiér. Éſpéce de longe de cuir attachée à la bride du chéval de devant, & liée à un cordeau, dont on ſe ſèrt pour maniér le chéval. *Habena retractoria.* Prendre la *retraite*. Tîrer la *retraite*.

Retraittes. Tèrme de Mèr. Ce ſont des cordes qui ſèrvent à retrouſſer le hunier. *Funes collectiles.* Aubin les appelle *Retraites des hunes*.

RETRAITTER. v. act. & rédupl. Traitter une ſeconde fois. *Materiam eandem retractare.* Cet Auteur n'avoit traitté cette matière qu'en paſſant; mais il l'a *retraittée* & épuiſée dans un ſecond Volume. Il ne ſe dit guères.

RETRANCHEMENT. ſ. m. Diminution d'un tout, enlèvement d'une partie. *Imminutio, diminutio.* La Réformation du Calendrier s'eſt faite en 1582. par un *retranchement* de dix jours qu'on avoit comptez de trop. On a beau ſe plaindre de la miſère du tems, on ne voit point de *retranchement* au luxe. Le *retranchement* d'un quartiér de gages eſt commun à tous les Officiérs. La frugalité tant vantée des Romains n'étoit pas un *retranchement*; ou une abſtinence volontaire des chôſes ſupèrfluës; mais un uſage groſſier de ce qu'ils avoient. S. Évr. La modeſtie conſiſte dans le *retranchement* de toute ſorte de faſte, & d'excès. M. Ésp. On a accourci nôtre félicité par le *retranchement* de nos jours. Ablanc.

Retranchement, ſignifie encore, Diviſion, ſéparation. *Diviſio, ſeparatio.* Un bon Architecte pratique toûjours quelque *retranchement* en une chambre pour y faire une garderobbe, pour y coucher un valèt. La ſouſtraction n'eſt aûtre chôſe, que le *retranchement* d'un petit nombre d'un plus grand.

Retranchement de lumière. Tèrme d'Aſtrologie, ſe dit lorſque ſur trois planétes en différens degrez, celle qui eſt la moins avancée paſſe par deſſus la ſeconde pour ſe joindre à la troiſiême.

Retranchement, en Architecture, Charpenterie &c. s'entend non ſeulement de ce qu'on retranche d'une trop grande piéce, pour la proportionner, ou pour quelque aûtre commodité: mais auſſi des avances & ſaillies, qu'on ôte des ruës & voyes publiques pour les rendre plus pratiquables, & d'alignement. Daviler.

Retranchement, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de la fortification d'un camp, & de toute ſorte de travail, qui fortifie un poſte contre l'ennemi, ſoit par un foſſé & un parapèt, ſoit par des gabions faſcines, barriques & aûtres chôſe dont on ſe couvre. *Vallum, agger, vel munimenta caſtrenſia.* L'armée ennemie vint pour faire lever le ſiége, mais elle ne put forcer les *retranchements*.

Retranchement, ſe dit quelquefois d'une ſimple retirade ou couppure qui ſe fait ſur un ouvrage à cornes, ou un baſtion, quand on veut diſputer le tèrrein pied à pied *Munitio brevior, ſeptum minus*. C'eſt d'ordinaire un angle rentrant, dont les faces ſe flanquent l'une l'autre, qui ſe fortifient auſſi par des foſſez, parapèts, gabions, &c.

Retranchement, au figuré ſe dit pour, Refuge. *Refugium, profugium.* Voilà, mon Père, le dernier *retranchement* de ceux de vôtre parti. Pasc. On trouve dans la modération un *retranchement* contre la mauvaiſe fortune. Bell.

RETRANCHER. v. act. Diminuer, ôter. *Imminuere, reſecare, ſuccidere.* Il faut *retrancher* le bois ſupèrflu que pouſſent les arbres, la vigne. Si on avoit *retranché* la moitié de la plûpart des livres, ils en vaudroient mieux. Il faut qu'une place ſe rende, quand on lui a *retranché* ou couppé les vivres. On a *retranché* les

lesgages, les rentes. Le mauvais tems oblige les gens de *retrancher* de leur train, de leur dépenſe. Ces puiſſances ſi vaſtes ſont ſujettes à ſe voir *retrancher*. Vaug.

On dit en ce ſens, qu'un Médecin a *retranché* le vin à un fiévreux : pour dire, qu'il le lui a deffendu. *Interdicere, vetare, prohibere.*

Retrancher, ſignifie auſſi. Diviſer, ſeparer. *Separare, dividere, bipartiri.* On a *retranché* le ſecond lot, qui étoit trop fort, pour égaler le troiſiême.

Retrancher, ſignifie auſſi, Faire des retranchemens. *Vallo, foſſâ & aggere munire.* Ce Général a bien *retranché* ſon camp. Les ennemis ſe ſont *retranchez* derriére la bréche.

Retrancher, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Reſcindere, reſecare, ſuccidere.* Quand on éxcommunie un Herétique, on le *retranche* de la communion des fidéles, on le *retranche* comme un membre pourri. Ses ennemis ont réſolu de le *retrancher* de l'Égliſe. Pasç. C'eſt-à-dire, de le ſéparer. Les ſcholaſtiques ſe *retranchent* ſur des diſtinguó où l'on n'entend rien. Se *retrancher* ſur le ſérieux. Rac. C'eſt à dire, ſe réduire. On ne ſçauroit *retrancher* tous les abus, ni *retrancher* les vanitez du monde. Il faut *retrancher* toutes les civilitez non néceſſaires. Port-R. Il *retranche* aux factieux toute éſpérance de changement. Ablan. L'état de Réligieux *retranche* bien des occaſions de tentation. Nic. C'eſt à dire, abolit, ſupprime, enléve.

Retranché, ée, part. paſſ. & adj. *Succiſus, reſciſus.*

RETRAYANT, ante. ſubſt. Qui éxerce une action en retrait. *Retrahens.* Le *retrayant* eſt obligé de faire des offres réelles en tous les actes & appointemens de la cauſe.

RETREMPER. v. act. & redupl. Tremper pluſieurs fois. *In aquam ſæpius intingere, perfundere, imbuere, temperare.* Il faut *retremper* pluſieurs fois le linge dans l'eau pour le bien ſavonner & blanchir. Un Chandeliér *retrempe* pluſieurs fois ſa mêche dans ſon abîme pour faire de la chandelle. Quand l'aciér a été remis dans la forge, il le faut *retremper* de nouveau.

RETRESSER. v. act. & rédupl. Quelques-uns écrivent *Retrecer.* Treſſer de nouveau. *Rurſus decuſſatim implicare.* On a été obligé de *retreſſer* ces cheveux qui avoient été mal treſſez.

RETRESSIR. Voyez Reſtrecir. *Coanguſtare, contrahere, coarctare.*

RÉTRIBUER. v. act. Donner à quelqu'un le ſalaire, la récompenſe qu'il mérite. *Retribuere.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe de l'Écriture : Dieu a promis de *rétribuer* à ſes élus le ſalaire qu'ils auront mérité. Ce mot n'eſt pas François ſelon l'Academie, puis qu'après l'avoir mis dans le corps de ſon Dictionnaire, elle le fait éffacer dans ſes additions.

RÉTRIBUTION, ſ. f. Préſent honnête qui tient lieu de ſalaire à ceux qu'on employe à des chôſes qui ne tombent point en éſtimation, ni en commèrce d'argent. *Mertes, præmium, retributio.* Les Miniſtres de l'Autel vivent de *rétributions* qu'ils reçoivent pour le ſérvice qu'ils rendent à l'Égliſe. On a depuis fixé ces *rétributions* pour des cauſes importantes. Voyez Meſſe.

Rétribution, ſe dit auſſi en matière de dévotion, tant de la récompenſe des bonnes œuvres, que de la punition des mauvaiſes. *Remuneratio, penſatio.* Dieu ne manquera pas de rendre à chacun la juſte *rétribution* de ſes œuvres.

Rétribution, en tèrmes de Mèr, ſe dit auſſi du partage des frais & des avaries qu'il convient faire entre les Aſſûreurs & les Marchands aſſûrez au marc la livre, pour ſçavoir ce que châcun d'eux en doit porter : ce qu'on appelle ailleurs *contribution. Retributio, contributio, refuſio.*

RÉTROACTIF, ive. adj. m. & f. Tèrme de Palais. *Retroactivus.* On dit que les loix nouvelles, les Ordonnances n'ont point d'effet *retroactif* ; c'eſt à dire, qu'elles ne peuvent avoir éffet pour le paſſé, qu'elles ne peuvent être alléguées pour ſérvir de régle à ce qui s'eſt fait avant qu'elles fuſſent publiées. Elles n'ont d'autorité que pour l'avenir *Retrogreſſio, retroactio.*

RÉTROCÉDER. v. act. Rendre à un cédant ce qu'il a cédé, lui en faire une nouvelle ceſſion. *Retroactivus.* Cette dette appartient encore à un tel, au moyen de ce qu'elle lui a été *retrocédée.*

Rétrocédé, ée, part. paſſ. & adj. *Retroceſſus.*

RÉTROCESSION. ſ. fém. Acte par lequel on remet un cédant dans ſes droits, en lui faiſant un nouveau tranſport de la dette qu'il avoit cédée. *Retroceſſio.*

RETROGRADATION. ſ. fém. Tèrme d'Aſtronomie. Action par laquelle on marche, ou on ſe meut en arrière. *Retrogradatio, retrogreſſio, retrogreſſus.* On ne le dit guères que des Planéttes. La *retrogradation* de Mars, de Saturne. Voyez Rétrograde. On appelle *arc de retrogradation*, l'arc que la planéte parcourt lorſqu'elle eſt rétrograde ; c'eſt à dire, lorſqu'elle ſe meut contre l'ordre des ſignes.

RÉTROGRADE. adj. m. & f. Qui marche en arrière, à reculons, ce qu'on compte à rebours. *Retrogradus.* Le mouvement des écréviſſes eſt *rétrograde.* Quand au lieu de dire, 1. 2. 3. 4. on dit 4. 3. 2. 1. on appelle cela un ordre *rétrograde.* Il y a des vèrs *rétrogrades*, où l'on trouve les mêmes mots en les liſant à rebours, comme.

Signa te, ſigna, temerè me tangis et angis ;
Ou :
Roma tibi ſubitò motibus ibit amor.

On les appelle auſſi *recurrens* & *réciproques.* Il y en a pluſieurs éxemples dans Paſquier.

Rétrograde, en tèrmes d'Aſtronomie, & ſelon le ſyſtême de Ptolomée, ſe dit d'un mouvement apparent des Planétes, quand elles ſemblent reculer, au lieu d'avanter. *Retrogradus.* On les appelle *directes*, quand elles vont ſelon l'ordre, la ſuite & la ſucceſſion des ſignes, comme d'*Aries* en *Taurus*, de *Taurus* en *Gemini*, &c. comme lorſqu'elles ſont à l'apogée ; & au contraire, quand elles ſont au périgée, elles ſont *retrogrades*, & paroiſſent aller contre la ſucceſſion des ſignes, de *Gemini* en *Taurus*, de *Taurus* en *Aries*, &c. Vénus, Mèrcure, Mars, Juppitèr, & Saturne, ſont quelquefois *retrogrades.* Ptolomée ſuppôſe que châque Planéte décrit un cèrcle qu'on appelle déferent, ou éxcentrique, & que ce cèrcle porte un épicycle, ou cèrcle dont le centre eſt ſur la circonférence du déferent. La Planéte eſt enchaſſée ſur la circonférence de cet épicycle, lequel eſt emporté d'Occident en Orient par le ciel auquel il eſt attaché, enſorte qu'il corréſpond ſucceſſivement à tous les ſignes du Zodiaque. Pendant que l'épicycle eſt ainſi emporté par ſon déferent, il tourne lui-même ſur ſon centre par enhaut d'Occident en Orient, & par en bas d'Orient en Occident. Ainſi lorſque la Planéte eſt à l'apopée de ſon épicycle, elle eſt emportée d'Occident en Orient par un double mouvement ; c'eſt à dire, par celui de l'épicycle ſur ſon déferent & par celui de l'épicycle même qui tourne ſur ſon centre. C'eſt ce qu'on appelle *planéte directe.* Mais lorſqu'elle eſt au périgée, comme elle eſt emportée d'Orient en Occident, & contre l'ordre des ſignes, par le mouvement propre de l'épicycle, elle paroît *rétrograde*, & ſe mouvoir contre l'ordre des ſignes. Le ſoleil, & la lune ne ſont jamais *rétrogrades :* le ſoleil parcequ'on ſuppôſe ſon ciel concentrique à la tèrre, & ſans épicycle. Pour la lune, c'eſt parceque le mouvement de l'épicycle ſur ſon déferent eſt plus vîte que le mouvement de la lune ſur ſon épicycle ; par conſequent elle va plus vîte ſelon l'ordre des ſignes par le mouvement du déferent qui emporte l'épicycle, que contre l'ordre des ſignes, par le mouvement particuliér de l'épicycle. Remarquez encore à l'égard des trois Planétes ſupérieures, Mars, Juppitèr, & Saturne, qu'elles ſont toûjours *rétrogrades* quand la tèrre eſt intèrpôſée entre elles, & le ſoleil ; & que la grandeur apparente augmente quand elles ſont *rétrogrades :* Mars paroît ſix fois plus grand que quand il eſt direct, Juppitèr trois fois, & Saturne près de deux fois, parcequ'elles ſont au bâs de leur épicycle, & beaucoup plus proche de nous. Au reſte dans le ſyſtême de Copèrnic, ſelon lequel la tèrre tourne ſur ſon centre en 24 heures, & autour du ſoleil en 365 jours, les Planétes ne ſont *rétrogrades* qu'en apparence. Elles nous paroiſſent *rétrogrades* parceque toutes les fois que la tèrre paſſe entre elles & le ſoleil, elle avance beaucoup plus vîte que les Planétes vèrs le même côté. Ainſi nous les devons voir aller vèrs le côté oppôſé à celui dont nous ſommes emportez ; c'eſt ce qu'on appelle *rétrogradation.* Roh.

En tèrmes de Muſique imitation en *rétrogradant* c'eſt lorſqu'une partie imite le Chant d'une aûtre partie, par mouvement contraire, ce qui s'appelle auſſi Imitation renvèrſée. *Imitatio retrograda.* Les Italiens la nomment. *Imitatione cancherizante*, ou *cancherizata.* De quelque manière que cela ſe faſſe il faut que la répétition ſe faſſe ou une 2e, ou une 3e, ou une 6e, une 7e, une 9e, &c. au deſſus ou au deſſous de la Guida, ou première voix. Car ſi elle ſe faiſoit à l'Uniſſon, à la 4e, à la 5e, ou à la 8e, plus haut ou plus bas, ce ſeroit alors une véritable fugue.

RÉTROGRADER. v. n. Retourner, marcher ou ſe mouvoir en arrière ; faire une chôſe à rebours, & contre l'ordre naturèl. *Recedere, retrogredi, retroire.* Les Planétes ſemblent *rétrograder*, après qu'elles ont été ſtationaires. La lune & le ſoleil ne *rétrogradent* jamais. Mars *rétrograde* plus que Juppitèr, & Juppitèr *rétrograde* plus que Saturne, parce que l'épicycle de Mars eſt plus grand que celui de Juppitèr, & l'épicycle de Juppitèr plus grand que celui de Saturne. Voyez Rétrograde. Les faiſeurs d'acroſtiches tâchent de trouver les mêmes mots, ſoit qu'on les liſe de droit fil, ou en *rétrogradant.* Cet écoliér va en *rétrogradant* ; au lieu de monter de Cinquiême en Quatriême, il l'a fallu remettre en Sixiême. Ceux qui font paroître de grands éfforts de mémoire, répétent pluſieurs mots, ou nombres en *rétrogradant* contre l'ordre naturel.

RETROUſSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on retrouſſe. *In modum cochleæ volutio*. Le *retrouſſement* de la barbe étoit autrefois fort à la mode.

RETROUſSER. v. act. Trouſſer une ſeconde fois ce qu'on avoit détrouſſé. *Colligere, recolligere*.

RETROUſSER, ſignifie auſſi, Replier, relever. *Succingere, procingere*. Cet homme a toûjurs un relévé mouſtache pour *retrouſſer* ſa barbe. Les cavaliérs ou les fanfarons *retrouſſent* les bords de leurs chapeaux. On porte des manches & des bas *retrouſſez*, c'eſt-à-dire, repliez, redoublez. On dit même, qu'on ſe *retrouſſe* les bras, quand on reléve les manches de ſa chemiſe.

RETROUſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Collectus, ſuccinctus*. Chapeau *retrouſſé*. Nez *retrouſſé*. VOIT. C'eſt un nez qui reléve.

RETROUſSIS. ſ. m. C'eſt la partie du bord du chapeau qui eſt retrouſſée. *Pars pilei collecta, ſuccinctus*.

RETROUVER. v. act. Trouver de nouveau : recouvrer ce qu'on a pèrdu. *Reperire, deprehendere, recuperare*. Pluſieurs, inventions anciennes étoient pèrduës, & on les a *retrouvées*. J'avois oublié ſon nom mais à force d'y rêver je l'ai *retrouvé*. Cet enfant eſt égaré, il ne ſçauroit *retrouver* ſon chemin, ſon logis. Il a tant fait de pèrquiſitions, qu'enfin il a *retrouvé* ſon vol. C'eſt une èrreur populaire de croire qu'il y ait des Devins qui faſſent *retrouver* les chôſes pèrduës.

RETROUVER, s'employe auſſi figurément. Je ne me *retrouve* plus en moi-même. FLÉCH. *Reperire, deprehendere*. Il faut qu'un Général ſe poſſéde, & qu'il ſe *retrouve* après la pèrte d'une bataille. S. ÉVR.

Je te laiſſe mon fils pour gage de ma foi ;
S'il me perd, je prétend qu'il me retrouve *en toi*. RAC.

RETROUVÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Deprehenſus, iterùm inventus*.

RETROY. Vieux part. paſſ. ou adjectif. Retiré. BOREL.

RETULIT de Notaire. Tèrme latin qui ſe dit pour rapport, relation, lorſqu'un Notaire met en forme & en groſſe les contracts reçus & paſſez par le Notaire défunt, parce qu'il rapporte le nom du Notaire & la minute du contract avec ſa date.

RETZ. Le Duché de RETZ. *Ratiatenſis*, ou *Ratenſis pagus*. C'eſt une contrée de la Bretagne en France. Elle eſt ſituée ſur la mèr de Gaſcogne, entre l'embouchure de la Loyre, & le Poitou. Machécou en eſt le lieu principal. Ce Duché a pris ſon nom d'un bourg qui s'appeloit *Retz. Ratiatenſis Vicus*.

RETZUNS. ſ. m. Nom propre d'un village du païs des Griſons. *Retzuna*. Il eſt dans la ligue Griſe, au confluant du Haut & du Bas Rhin. *Retzuns* eſt une Baronie, dont les Barons furent des prémiérs à établir la République des Griſons. Voyez Ligue Griſe. MATY.

R E V.

REVALOIR. v. n. *Je revaux. Je revalus. J'ai revalu. Je revaudrai*. Rendre la pareille, rendre le change. *Par pari referre*. Il m'a obligé de bonne grâce, je chércherai les occaſions de lui *revaloir*. Cet homme m'a pris à ſon avantage, il m'a fait un affront, je lui *revaudrai* au double.

REVEIL. ſ. m. Action par laquelle on intèrrompt ſon ſommeil, ou on ceſſe de dormir. *Somni ſolutio, interruptio*. On lui porte tous les matins un bouillon à ſon *reveil*. Il a eu une aubade à ſon *reveil*.

REVEILLE MATIN, ou abſolument REVEIL. ſ. m. Horloge qui a une ſonnerie qui bat à l'heure préciſe ſur laquelle on a mis l'aiguille quand on l'a montée. *Suſcitabulum rotatum*. Cette montre a une ſonnerie & un *reveille-matin*.

REVEILLE-MATIN, ſe dit auſſi d'une alarme, d'un accident imprévu, qui fait reveiller plutôt qu'on ne voudroit. *Tumultus, conclamatio*. On a crié au feu chez le voiſin ; il a eu un beau *reveille matin*. Les Sèrgens ſont venus pour l'exécuter, ç'a été un étrange *reveille matin*. Il eſt bas.

On dit auſſi du bruit que font le matin cèrtains artiſans, comme les Maréchaux, les Charrons, les Sèrruriers, &c. que c'eſt un fâcheux *reveille matin*. *Suſcitabulum matutinum*. Tout cela eſt bas.

Reveil-matin, ſe dit auſſi de celui qui ſonne tous les matins la cloche pour le reveil, pour le lever dans une Communauté.

Importun Réveil-matin,
Qui ſonnez ſans miſéricorde,
Que n'avez-vous au cou la corde,
Que vous tenez en vôtre main.

REVEILLER. v. act. Intèrropre le ſommeil de quelqu'un. *Suſcitare, evigilare*. On a *reveillé* ce Miniſtre à cauſe de l'arrivée d'un Couriér. Ce parèſſeux dormiroit juſqu'à midi, ſi on ne le *reveilloit*. On pique, on tourmente les léthargiques pour les *reveiller*, les Moines pour les faire aller à Matines.

REVEILLER, ſe dit auſſi figurément de ceux qui reprennent le ſoin de leurs affaires, après les avoir long tems négligées. *Negocia interrupta reſumere*. Ce Seigneur laiſſoit aller toute ſa maiſon à l'abandon, il s'en repôſoit ſur ſes Intendans ; mais il s'eſt *reveillé* de ſon aſſoupiſſement, il prend connoiſſance de ſes affaires. La trahiſon de Beſſus, & la pèrte de l'armée navale le *reveillèrent* un peu. ABLANC. Le pécheur s'endort dans le vice, mais Dieu lui fait la grâce de ſe *reveiller* & de ſe convèrtir.

REVEILLER, ſe dit auſſi des chôſes qui paroiſſent éteintes & aſſoupies, & qui reparoiſſent de nouveau. *Reſuſcitare*. Tel incendie ſembloit éteint, mais il s'eſt de nouveau *reveillé*. Le tremblement de tèrre avoit ceſſé, mais il s'eſt *reveillé* de plus belle.

REVEILLER, ſe dit auſſi des paſſions de l'âme. *Excitare, vel attentos animos ſibi reddere*. Un Orateur doit de tems en tems *reveiller* l'attention de ſes auditeurs par quelque chôſe agréable qui *reveille* l'éſprit. Cet objèt a *reveillé* ſon amour, ſa douleur, ſa haine. *Reveiller* la tendreſſe juſques dans le fond du cœur. B. RAB. *Reveiller* la faim. GODEAU. Il ne faut pas toûjours être du ſentiment des aûtres, quand ce ne ſeroit que pour *reveiller* la convèrſation. BELL. Éviter de *reveiller* les paſſions éteintes, ou aſſoupies par la pénitence, & la mortification. LE P. MAB. La néceſſité aiguiſe, & *reveille* l'éſprit. Épicure *reveilloit* ſes appetits par l'abſtinence. S. ÉVR. Parmi l'obſcurité ma plainte ſe *reveille*. SAR.

Un jeu d'éſprit n'avoit pas mérité,
Qu'un beau talent dont la fécondité,
Ne trouve rien qui lui ſoit impoſſible,
Par un éloge où je ſuis trop ſenſible,
Vint réveiller *chez moi la vanité*. SENECÉ.

REVEILLER, ſe dit auſſi des actions, des procès, des querelles. *Refricare*. Si vous lui faites d'un côté cette demande, cela *reveillera* les prétentions qu'il a d'ailleurs contre vous. Ce mauvais rapport a *reveillé* la querelle de ces Gentilshommes qui étoient accommodez.

REVEILLER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il ne faut pas *reveiller* le chat qui dort ; pour dire, renouveller une chôſe aſſoupie, un mauvais procès pendu au croc. *Ab invita hoſte ſibi parere incommodum, accerſere*. On dit auſſi à celui à qui on porte une ſanté, A vous, je vous *reveille*. On crie la nuit en pluſieurs villes, *Reveillez*-vous gens qui dormez, priez Dieu pour les trépaſſez.

RÉVEILLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Qui a les ſens de ſon vèrbe. En Muſique il ſe met lorſqu'après avoir chanté languiſſamment ou comme en dormant, on doit tout d'un coup comme réveiller la meſure, & le mouvement en les rendant plus vifs, & plus gays, ce qui dépend de la prudence du Compoſiteur ou Conducteur d'un concèrt, qui doit avoir égard en cela aux différentes expreſſions que demandent ou le ſujèt ou les paroles. BROSSARD.

RÉVEILLEUR. ſ. m. Ce mot ſe dit parmi les Religieux, de celui qui a le ſoin de reveiller les aûtres à cèrtaines heures. *Matutinus excitator*. Il ſe dit auſſi d'un homme qui va par les ruës de cèrtaines villes de France, en cèrtaines ſaiſons de l'année : pour reveiller les gens avec une petite cloche, qu'il porte avec lui, & les exhorte à penſer à la mort, & au jour du jugement, & à prier Dieu pour les trépaſſez. Le *Reveilleur* a paſſé cette nuit.

REVEILLON. ſ. m. Repas qu'on fait au milieu de la nuit, après avoir veillé, danſé, joüé. *Media nox*. On l'appelle à la Cour *media noche* ; à la ville *reveillon*.

REVEL. Vieux mot. Revelation. Rebours de Mathiolus.

Por paroles ou par revel. BOREL.

REVEL. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Languedoc, appellé autrefois la Baſtide de Lavaur. *Rebellum*. Il eſt à deux lieuës de la ville de S. Papoul, vèrs le nord. MATY.

REVEL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Suéde. *Revalia*. Elle eſt capitale de l'Éſtonie, Province de la Livonie, & ſituée ſur le Golfe de Finlande, à quarante cinq lieuës de Narva, vèrs le couchant. *Revel* eſt une ville Hanzéatique ; des plus marchandes & des plus riches du Nord. Elle eſt fortifiée à la modèrne, & défenduë par une citadelle, ſituée ſur un rocher, qui n'eſt acceſſible que du côté de la ville. Au reſte, on dit qu'il y avoit autrefois près de *Revel* un monaſtère double, l'un de Religieux & l'aûtre de Religieuſes, & que ces frères & ces ſœurs ſe parloient par ſignes, & avoient compôſé un Dictionnaire de ce langage muet. MORÉRI, MATY.

RÉVÉLATION. ſ. f. Action par laquelle on déclare, on rend publique une chôſe cachée. *Secreti evulgatio, patefactio*. On le dit par éxcellence, de celles que Dieu a faites à l'Égliſe, à ſes Prophêtes, à ſes Saints. Avoir une *révélation* immédiate. Nous

ne connoiſſons les myſtéres que par *révélation*. Dieu a fait pluſieurs *révélations* à Moïſe, & à ſes Prophêtes. On a deux gros volumes des *révélations* de Sainte Brigide. On dit d'un dévot outré & contemplatif, que c'eſt un homme à *révélations*. On dit auſſi d'un homme qui ſçait une chôſe ſecrette, qu'il ne la peut avoir appriſe que par *révélation*. La *révélation* de la confeſſion faite par un Confeſſeur mérite une punition éxemplaire.

RÉVÉLATION, ſe dit auſſi des déclarations qui ſe font entre les mains d'un Curé, ou d'un Vicaire, après la publication d'un monitoire, de ce qui s'eſt paſſé de ſecret en une affaire. *Revelationes ſimplices ſeu denunciationes*. Ces *révélations* ne font que ſimples mémoires, qui ne font point de foi en Juſtice, juſqu'à ce que les témoins ayent été répétez, & ayent dépoſé devant le Juge. On n'eſt pas toûjours obligé d'aller à la *révélation* en vèrtu d'un monitoire. ÉVEIL.

RÉVÉLER. v. act. Découvrir quelque chôſe de ſecret, le rendre public. *Divulgare, vulgare, enunciare*. En cèrtaines occaſions le ſilence même peut *révéler*, & trahir un ſecret que l'on veut ca cher. S. ÉVR. Les myſtéres de la Foi ſont des véritez que Dieu a *révélées* à ſon Égliſe. Il y a toûjours quelque conjuré infidéle qui *révéle* le ſecret d'une conjuration. Pèrſonne n'a rien *révélé* en conſéquence de ce monitoire.

RÉVÉLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. La foi eſt le juge des chôſes naturelles & *révélées*. PASC. *Divulgatus, enunciatus, patefactus*.

REVELIN. ſ. m. Vieux mot. Sorte de chauſſure. *Perceval*. Il ſe prend auſſi pour un Boulevart. BOREL. En ce dèrniér ſens on dit aujourd'hui *Ravelin*.

RÉVENANT, ANTE. adj. Qui revient. *Rediens, revertens*. Les *révenans* de grands voyages doivent à Dieu de grands remèrciemens. On tient qu'il y a des éſprits *révenans* en cette maiſon. On dit auſſi ſimplement & ſubſtantivement un *Révenant*, pour un éſprit *Révenant*.

Un Revenant *eut fait moins de frayeur*. P. DU CER.

On le dit auſſi advèrbialement en cette phraſe, Du *révenant* bon, en parlant de ce qui revient de clair & de net au profit du Maître, quand ſon Commis ou ſon Officiér a rendu compte. *Solidus, liquidus fructus factis omnibus expenſis*.

REVENCHE, ou REVANCHE. ſ. f. Action par laquelle on ſe venge; on obtient réparation du tort qui a été fait, ou d'une injure qu'on a reçuë. *Par pari redditio*. Diogéne diſoit d'un mauvais Lutteur qui s'étoit fait Médecin, que c'étoit pour avoir ſa *revenche*, & tèrraſſer à ſon tour ceux qui l'avoient tèrraſſé. ABLANC. C'eſt pour avoir ſa *revenche* de ceux qui l'ont maltraité. ID. Cet homme a fait un affront à ſa partie, mais elle en a bien ſa *revenche*; elle lui a fait bien coûter de l'argent en *revenche*.

REVENCHE, ſe prend quelquefois en bonne part, & ſignifie, En récompenſe. *Compenſatio*. Faites moi ce plaiſir là, je vous ſèrvirai en *revenche* dans les occaſions. Il m'a fait préſent d'un tableau, je lui ai donné en *revenche* une belle bague. Vous m'avez bien régalé, je veux avoir ma *revenche*, & vous traiter à mon tour. En *revenche* ils vous donneront à chacun une chemiſe. ABLANC.

REVENCHE, ſe dit auſſi de la ſeconde partie qu'on jouë contre celui qui a pèrdu la premiére, afin de lui donner le moyen de s'acquitter, s'il peut. *Luſionis iteratio ad certandam amiſſam palmam*. Ils ont joüé partie, *revenche*, & le tout; il a gagné la *revenche*. Joüer à couppe cul, c'eſt joüer ſans donner de *revenche*.

Il ſe dit auſſi de toute repriſe de jeu demandée pour ſe racquitter de ce qu'on a pèrdu auparavant. Vous m'avez gagné au piquet, mais je vous demande *revenche* au trictrac. Vous me gagnâtes il y a huit jours mon argent, quand voulez-vous me donner *revenche*?

REVENCHER. v. act. & n. Quelques-uns diſent *revenger*. *Illatam injuriam ſibi, vel alicui ulciſci, perſequi*. Se déffendre contre quelqu'un, lui rendre des coups pour des coups. Un fils ne s'ôſeroit *revencher* contre ſon pére, Un valêt contre ſon maître. Cet homme a bien du cœur; il s'eſt *revenché* contre trois aſſaſſins. Elle ſera bien-tôt en état de ſe *revencher*. VOIT. On dit auſſi, qu'un homme en a *revenché* un autre, lorſqu'il s'eſt mis de ſon côté pour le déffendre, & qu'il a empêché qu'on ne l'outrageât.

REVENCHER, ſignifie auſſi, rendre la pareille, s'acquitter. *Par pari referre*. Je ne ſçai comment me *revencher* de tant de bons offices que j'ai reçus de vous. Je ne puis me *revencher* de toutes les honnêtez que vous m'avez faites. *Parem gratiam rependere*. DOM. QUIX. On dit encore à la table, cet homme n'a point mangé d'abord, mais il s'eſt *revenché* ſur le deſſert; pour dire, qu'il s'eſt récompenſé ſur le deſſert, qu'il en a bien mangé. Ce mot vient du Latin *revindicare*.

REVENCHÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vindicatus, revindicatus*.

REVENDAGE. ſ. m. Tèrme de Coûtume, Fèrmier du *Revendage* du Roi, c'eſt celui entre les mains de qui on met des biens meubles éxploitables pour la ſomme deuë, afin d'avoir trois ſemaines de tèrme pour payer ſon créancier par les mains du Fèrmier, & afin d'avoir main-levée de ſes biens pris par le Sèrgent. DE LAURIÈRE.

REVENDEUR, EÛSE. ſ. m. & f. Qui fait métier de revendre. *Propola, propola mulier*. Les crieûſes de vieux chapeaux ſont des *revendeûſes* de vieilles hardes. Les *revendeûſes* de meubles ſont déffenduës par la Police.

REVENDICATION. ſ. f. Action par laquelle on ſaiſit, on attrape par autorité de Juſtice un meuble qui nous a été volé ou clandeſtinement, ou par force. La *revendication* a lieu ſur celui qui poſſéde une chôſe volée, quoiqu'elle ait paſſé par pluſieurs mains. On dit auſſi, la *revendication* d'une pèrſonne, d'une caûſe, en cas de diſtraction de reſſort. Si la Religion a emprunté beaucoup de cérémonies des Payens, c'eſt une *revendication* plûtôt qu'un emprunt, que la Religion Chrétienne a fait du Paganiſme. Car les Payens avoient pris des Juifs la plûpart de leurs cérémonies, & nous ſommes les ſucceſſeurs de ceux-ci. MÉM. DE TR.

REVENDIQUER. v. act. Saiſir & redemander en Juſtice un meuble volé. *Revendiquer* quelque chôſe eſt la reclamer, demander, ou prendre ſi l'on peut comme nous appartenant. COURTIN. *Alienata bona redimere, recuperare, aſſerere*. Il a reconnu au marché le cheval qu'on lui avoit pris, il l'a ſaiſi & *revendiqué*. On ne peut ſaiſir ni *revendiquer* les meubles vendus à l'encan, en piéce publique, par autorité de Juſtice. Il ſe dit auſſi au figuré. Il n'a pû voir une penſée ſi froide dans Xénophon ſans la *revendiquer*. BOIL.

REVENDIQUER, ſe dit auſſi des pèrſonnes & des caûſes en matiére de juriſdiction. *Vindicare, revindicare*. Un Procureur d'office peut aller *revendiquer* un juſticiable qui a diſtrait la juriſdiction, il peut *revendiquer* ſa caûſe, & en demander le renvoi. Un Official peut *revendiquer* un Ecléſiaſtique qui plaide en Cour Laïque. Un Supérieur d'un Couvent peut *revendiquer* un de ſes Religieux qui ſe ſera échappé. Le Roi a *revendiqué* un ſujet à qui les ennemis vouloient faire le procès, & a reconnu qu'il avoit agi par ſes ordres.

REVENDIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vindicatus*.

REVENDRE. v. act. & rédupl. *Je revend. Je revendis. J'ai revendu*. Vendre ce qu'on a auparavant acheté. *Emptum vendere*. Les Frippiérs font métier d'acheter & de *revendre*. Un bourgeois ne gagne guère à *revendre*. Il faut *revendre* en détail ce qu'on a acheté en gros.

REVENDRE, à la folle enchère de quelqu'un, ſe dit quand un adjudicataire en Juſtice ſe dédit, ou quand il ne peut payer le prix de ſon adjudication. *Iterum ſub haſtâ ſubjicere*. Car alors on *revend* la chôſe une autre fois; & ſi elle eſt moins venduë, le premiér adjudicataire eſt obligé de payer le prix qui s'en manque.

On dit provèrbialement, qu'un homme a du blé, des tèrres à *revendre*; pour dire, qu'il en a beaucoup plus qu'il ne lui en faut; qu'il a de la ſanté, de l'éſprit à *revendre*; pour dire, qu'il ſe porte bien, qu'il eſt fort ſpirituel. *Bonis abundat, affluit*.

REVENDU, UË. part. paſſ. & adj. *Venditus, divenditus*.

REVENIR. v. n. & rédupl. *Je reviens. Je ſuis revenu. Je revins. Je reviendrai*. Venir une ſeconde fois, ou pluſieurs fois. *Redire, revenire, reverti, revertere*. Les ennemis ſont *revenus* trois fois à la charge. Ce Courtiſan eſt *revenu* à la Cour. La fiévre *revient*.

REVENIR, ſignifie auſſi, Se rendre au lieu d'où l'on étoit parti, après avoir fait quelque voyage, quelque tour. *Se recipere*. Allez vîte quérir le Médecin, ne faites qu'aller & *revenir*, ne vous amuſez point. Quand on a long tems voyagé, il faut enfin *revenir* à ſa patrie. Il n'eſt pas néceſſaire qu'il *revienne* quelqu'un de l'autre monde pour nous en dire des nouvelles. La foi nous ſuffit. Les liévres *reviennent* toûjours au gîte.

REVENIR, ſe dit auſſi du retour des chôſes inanimées. Le ſoleil *revient* tous les ans au même point. *Apparere*. Le tems s'écoule & ne *revient* plus. *Fugit irreparabile tempus*. Helas! quand l'âge nous glace, nos beaux jours ne *reviennent* jamais.

Châque ſaiſon nous dit: Nous ſommes revenuës;
Vos beaux jours ne reviendront *pas*. N. CH. DE VÈRS.

REVENIR, ſe dit auſſi pour, Caûſer quelques rapports. *Eructare*. Je ne mange point de cette viande, parce qu'elle *revient* à la bouche, elle caûſe des rapports.

REVENIR, ſignifie encore, Recommencer à paroître. *Apparere*. Cet homme a été caché long-tems, mais le voilà *revenu*; il eſt *revenu* en ſon premiér état. Le ſoleil *revient* ſur l'horiſon, il *revient* vèrs le ſigne du Cancèr, vèrs nôtre Tropique.

REVENIR,

Revenir, ſignifie auſſi, Repouſſer, croître de nouveau. *Pullulare, creſcere, repullulare.* Ce bois couppé *revient* bien, repouſſe beaucoup. Il faut ſe faire râſer, quand on a les cheveux trop clairs, ils en *réviennent* mieux.

Revenir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Cet homme eſt *revenu* en ſon bon ſens. *Animum, ſpiritum recipere.* Les éſprits *reviennent* petit-à-petit après une pâmoiſon, un évanouiſſement. *Ex deliquio ſe recipere.* Il a eu de la peine à *revenir* de cette frayeur. Sa douleur eſt ſi grande, qu'il n'en ſçauroit *revenir.* Enfin il s'eſt aſſûré, il eſt *revenu* à ſoi.

On dit auſſi, que des éſprits *reviennent* en une maiſon, quand ceux qui l'habitent y croyent voir des ſpectres, & des apparitions; c'eſt à dire, quand des valèts ou des gens adroits y font la nuit quelque bruit pour faire peur au maître, & y faire leurs affaires, ou ſe donner du divèrtiſſement. *Apparere.*

Revenir, ſe dit en chôſes morales, & ſur tout dans le diſcours. On dit après avoir fait quelque digréſſion, Pour *revenir* au point où nous en étions: Je *reviens* au fait, à ma caûſe. *Ad rem, ad propoſitum redire, reverti.* J'en *reviens* toûjours à cette propoſition qui eſt cèrtaine. Il m'eſt *revenu* de pluſieurs endroits que vous aviez dit bien du mal de moi; pour dire, j'ai appris de pluſieurs pèrſonnes. Ceux qui ont le plus étudié la langue, trouvent quelque chôſe à dire à cette phrâſe; mais elle ne laiſſe pas d'avoir cours. Bouh. On dit auſſi, Paſſe pour y *revenir*, c'eſt à dire, en ſe réſèrvant encore le pouvoir de joüer. *Tranſeat ad revertendum.*

Revenir, ſignifie auſſi, Changer d'avis. *Mutare concilium.* Ce Juge s'eſt rendu à la raiſon qu'on lui a objectée, il eſt *revenu* à l'avis du Rapporteur, dont il n'étoit pas d'abord. C'eſt un opiniâtre qui ne *revient* jamais quand il eſt une fois préoccupé.

Revenir, ſe dit auſſi du changement de mœurs. *Ad meliorem frugem ſe recipere.* L'âge avancé fait *revenir* des emportemens de la jeuneſſe. Il s'eſt bien convèrti, il eſt *revenu* de la débauche; il eſt *revenu* du jeu, il ne joüe plus. Il eſt bien *revenu* de cette opinion, bien guéri de cette èrreur. Ils ne ſont pas *revenus* de leurs égaremens. Pasc.

Revenir, ſignifie auſſi, ſe remettre bien avec quelqu'un, avec qui on avoit rompu, avec qui on s'étoit broüillé. *Reconciliare ſe.* Cet homme eſt fièr, quand on l'a choqué une fois, il ne *revient* point, il ne pardonne jamais. Les vrais amis ont beau ſe broüiller, ils *reviennent* bien-tôt. C'eſt aſſez qu'elle ſoit femme pour croire qu'elle ne vous peut haïr, & qu'elle *reviendra* bien tôt à vous. Voit. Quand mes amis *reviennent* à moi, ils ſont toûjours les bien-venus. M. Scud. La biſarrerie de vôtre cœur vous a fait *revenir* à moi dans le tems que je m'éloignois de vous. P. de Cl.

Revenir, ſe dit auſſi en parlant du retour des forces naturelles, & ſignifie, reprendre vigueur. *Vires reſumere.* Le vin fait *revenir* le cœur à ceux qui ſont en défaillance. Ce malade a eu de la peine à *revenir* de cette maladie, il a été long tems foible.

Revenir, ſe dit auſſi en parlant de l'avantage qu'on retîre de quelque chôſe, de la part qu'on y prend. *Advenire.* Il y a tant de profit à cette fèrme, il m'en *revient* tant pour ma part. Il *reviendra* un million clair & nèt dans les coffres du Roi d'un tel parti. Il y a des gens qui prennent plaiſir à tourmenter les aûtres, ſans qu'il leur en *revienne* rien. La gloire qui lui en *revient* peſe pour le moins autant quelle brille, dit Balſac.

Revenir, ſignifie auſſi, aboutir à même point, être la même chôſe. *Coincidere.* Tout *revient* à un, l'un *revient* à l'aûtre. Cela *revient* à ce qu'on vous a dit cent fois.

Revenir, ſignifie auſſi, convenir, avoir du rapport. *Convenire, concedere.* Cette garniture *revient* à cet habit, lui ſied bien. Cette tapiſſerie *revient* bien à ce meuble. Le ſecond Volume ne *revient* pas au prémier. C'eſt un homme qui me *revient* fort, ſon humeur *revient* à la mienne; pour dire, nous avons bien du rapport l'un avec l'aûtre. *Convenire.*

Revenir, ſe dit auſſi en parlant de la dépenſe. *Conſtare.* Ce bâtiment me *revient* à tant. Ma dépenſe de bouche *revient* à tant tous les ans.

Revenir, ſe dit auſſi en fait de comptes & de ſupputations. *Summam conficere, ad ſummam aſcendere.* Ajoûtez toutes ces ſommes, & voyez à quoi elles *reviennent.*

Revenir, en tèrmes de Palais, ſe dit des garenties, des actions en ſommation. *Ad aliquem recurrere, ut damnum præſtet, ac reſarciat.* Quand mon acheteur ſera condamné à déguèrpir, il *reviendra* ſur moi. Quand on fait rapporter à un créancier quelque ſomme qu'il a touchée, il *revient* ſur les aûtres qui ont touché après lui. On dit auſſi, qu'un homme *revient* par oppoſition contre une ſentence, par requête civile contre un arrêt, par des Lettres de réſciſion contre un contrat; pour dire, qu'il ſe pourvoit en Juſtice pour les faire caſſer.

Et pour vôtre procès, dont vous pouvez vous plaindre,
Il vous eſt, en juſtice, aiſé d'y revenir. Mol.

Revenir, en tèrmes de Chymie & de Pharmacie, ſe dit de l'ébullition des chôſes liquides. *Reduci.* Il faut mettre deux pintés d'eau dans cette compoſition, & les faire tant boüillir, qu'elles *reviennent*, qu'elles ſoient réduites à une pinte.

Revenir, chez les Cuiſiniérs, ſe dit d'une légère grillade des viandes qu'on paſſe ſur le feu pour les rendre plus propres à être lardées, ou diſpôſées à être aſſaiſonnées. *Reducere, præparare, adaptare.* On en fait auſſi *revenir* dans de l'eau chaûde.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *revenu* d'une chôſe; pour dire qu'elle eſt pèrduë, déſeſpérée pour lui, qu'elle eſt ſans retour. *Amittere.* Cet homme croyoit épouſer cette fille, mais on y a fait oppoſition, il en eſt *revenu.* S'il pèrd une fois ce procès, il en eſt *revenu* pour toute ſa vie. Je croyois aller en Italie; mais m'en voilà *revenu* maintenant que je ſuis marié.

Revenir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On eſt ſage, quand on *revient* des plaids; pour dire, qu'on n'a rien gagné à plaider. *Serò ſapiunt Phryges.* On dit auſſi, à tout bon compte *revenir*; pour dire, qu'il ne faut point craindre de recompter, quand on ne s'eſt point trompé la prémière fois. On dit auſſi, qu'un homme *revient* toûjours à ſes moutons; pour dire, qu'il *revient* toûjours à parler de ce qui le touche. C'eſt un provèrbe tiré de la farce de Patelin, comme remarque Paſquier. On dit auſſi que la jeuneſſe *revient* de loin; pour dire, que les jeunes gens guériſſent ſouvent des maladies les plus dangereûſes. On dit auſſi, qu'un homme *revient* ſur l'eau; pour dire, qu'un banqueroutier recommence à paroître, qu'il rétablit ſes affaires.

Revenu, uë. part. paſſ. & adj. *Reverſus.*

REVENROIS. Vieux préterit imparfait du v. *revenir. Je reviendrois.* Le païſan le dit encore en quelques Provinces. Ils *revenroient* ſe trouve dans Jean de Mehun, au Teſtament.

REVENTE. Voyez REVENTONS.

REVENTE. ſ. f. Vente réitérée. *Iterata venditio.* On fait la *revente* du Domaine du Roi, quand il a été une fois aliéné à trop vil prix, à la charge de rembourſer les prémiérs engagiſtes du prix qu'ils en ont payé. On fait une *revente* à la folle-enchère, d'un tel. On appelle marchandiſes de *revente*, celles qui ne ſont pas neuves, celles qu'on trouve chez les Frippiers & les Revendeûſes, qu'on n'achete pas de la prémière main.

REVENTONS. ſ. m. & plur. Tèrme de Coutume droit outre les lods & ventes dûs par l'acheteur au Seigneur cenſuel, quand il a acheté l'héritage chargé de cens à la charge d'acquiter le vendeur du droit de lods. Ce droit s'appelle autrement *Venterolles,* & *Reventes* & retièrs reſixiême.

REVENU. ſ. m. Rente, récolte annuelle, profit annuel qu'on retîre de quelque chôſe. *Reditus, annuum vectigal.* Cette charge vaut tant de *revenu* clair & liquide, ſans le caſuel. Le *revenu* de cette tèrre conſiſte en beaux droits, en dîmes, cens & rentes. Tous les *revenus* de l'État ont été ſouvent engagez par avance. Ce paûvre homme eſt à l'aumône, tout ſon *revenu* eſt ſaiſi, il n'a rente ni *revenu.*

Revenu, en tèrmes de Chaſſe, eſt une maſſe de chair qui ſe forme de vèrs blancs ſur la tête des cèrfs, qui font tomber leur bois, parcequ'ils en rongent en dedans la racine. *Maſſa carnea vermiculis ſcatens, ad radices cornu cervini.* On tient que le *revenu* diſtillé aide fort aux accouchemons des femmes.

Revenu. ſ. m. Autre tèrme de Chaſſe. On appelle le *revenu* du Pèrdreau, la queuë qui lui revient. *Cauda nova perdicis.* Le *revenu* ſe compte, ou plûtôt ſe meſure par doigts. J'ai vû des pèrdreaux, qui ont deux, trois, quatre doigts de *revenu.* On l'appelle auſſi *Recru.*

REVENUË. ſ. f. Mot vieilli, retour. *Reditus.* Un ancien Noël commence ainſi.

A la revenuë *de Noël*, &c.

REVENVE, C'eſt une ſorte de fièf. Borel. *Feudi, beneficiari fundi,* où *clientelaris terræ ſpecies.*

RÊVER ou RÊpVER. *Réſuer,* de *repuereſcere.* Ménage. Borel. Voyez Reſver.

RÉVÈRBÉRATION. ſ. f. Réfléxion, renvoi; action de révèrbérer. *Repercuſſus, reflexio, reverberatio.* Il faut craindre la *révèrbération* des rayons du Soleil. En Chimie il y a une double *révèrbération*; l'une qui ſe fait à feu ouvèrt, c'eſt-à dire, dans un fourneau de révèrbère dont tous les regîtres ſont ouvèrts; & ce feu que l'on appelle *feu de révèrbère ouvèrt*, ſèrt aux calcinations. L'aûtre *révèrbération* ſe fait à feu clôs, c'eſt-à-dire, dans un fourneau de révèrbère fèrmé, où le feu ſe réfléchit, & frappe la matière ou le vaiſſeau qui la contient, par deſſus & tout autour. Ce feu qui s'appelle *feu de révèrbère clôs,* ſèrt pour les diſtillations.

Révèrbération, ſe dit pour, Répèrcuſſion de la voix. *Repercuſſio, vocis reflexio.* La *révèrbération* du cri dans les vallons, rendit leur cri plus grand. Vaug.

RÉVÈRBÈRE. ſ. m. Tèrme de Monnoyeurs & de Chymiſtes.

Révèrbèration.

Révèrbération. *Repercutio. Réverberatio.* Feu de *révèrbère*, c'eſt un feu qui n'a point d'iſſuë par en haut; mais qui eſt couvèrt d'un chapiteau, ou d'une voute qui repouſſe ſon action en bas, la concentre, & la rend plus fòrte & plus vive. On affine les matières d'argent dans une grande coupelle, que l'on fait dans un grand fourneau couvèrt d'un chapiteau de càrreaux ou de briques, pour détèrminer la flamme à *révèrberer* ſur les matières; ce qu'on appelle feu de *révèrbère*. Boizard. *Révèrbère*, ou feu de *révèrbère*. C'eſt à dire, où la flamme circule & retourne de haut en bas ſur la matière, comme fait la flamme dans un four ou ſous un dôme qu'on met deſſus. C'eſt un *révèrbère* entier, lorſque le feu n'a point de paſſage par haut; & le demi *révèrbère*, quand le milieu du fourneau eſt ouvèrt, & qu'il n'y a que les côtez qui ſoient fèrmez, enſorte que la circulation du feu ne ſe fait qu'à demi dans le four.

RÉVÈRBÉRER. v. act. Réfléchir, repouſſer, renvoyer le feu, la chaleur, la lumière, pour agir avec plus de force. *Reflectere, remittere, rejicere, retundere.* Les rayons du ſoleil qui donnent ſur une muraille blanche & polie ſe *révèrbèrent* ſur les lieux voiſins. Dans les fourneaux de Vèrriers la flamme *ſe révèrbère*, ſe rabat en dedans pour brûler la matière de tous côtez.

REVÈRDIE. ſ. f. Ce tèrme eſt uſité en cèrtains lieux de Bretagne pour ſignifier les grandes marées, qui arrivent au déclin & au plein de la lune. *Æſtus major.*

REVÈRDIE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit autrefois joye. *Gaudium, voluptas.*

REVÈRDIR. v. neut. Redevenir vèrd, pouſſer de nouveaux boutons, de nouvelles feuilles. *Revireſcere.* Il ne ſe dit au propre que des hèrbes, des plantes, des arbres. Toute la nature *revèrdit* au printems. Cet arbre enté commence à *revèrdir*, à repouſſer.

Revèrdir, ſe dit figurément de tout ce qui renaît. *Denuò naſci, apparere, erumpere, repullulare, renaſci.* Il y a des maladies qui commencent à reparoître au printems, & à pouſſer des boutons, des puſtules, comme la galle, la lépre, la vérolle, &c. La gloire ne *reverdit* pas ſeulement, elle refleurit. Vaug.

On dit provèrbialement, qu'on a planté un homme pour *revèrdir*, lorſqu'on l'a laiſſé en quelque endroit, & qu'on manque de l'aller retrouver. *Aliquem morari.* Sorel fait grande vanité d'avoir appliqué ce provèrbe à ſon Bèrger extravagant, quand il ſe crut métamorphôſé en arbre.

REVÈRDISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on revèrdit. *Viroris receptio, revireſcentia.* Le *reverdiſſement* des arbres ſe fait au printems, c'eſt alors que toute la nature revèrdit.

RÉVÉREMMENT. adv. D'une manière reſpectueuſe. *Reverenter, adhibitâ reverentiâ, cum veneratione.* Il faut parler des chôſes ſaintes fort *révéremment*. Il faut oüir la Meſſe *révéremment* & à genoux.

RÉVÉRENCE. ſ. f. Vénération, reſpect qu'on a pour le mérite, pour la vèrtu, pour les chôſes ſacrées. *Reverentia, veneratio, cultus.* Nous devons croire avec *révérence* tout ce que l'Égliſe nous propôſe. On ne tiendra pas demain l'Audience pour la *révérence* de la Fête. La *révérence* qu'on a pour les lieux ſaints empêche d'en violer les aſyles. Cela venoit de la *révérence* particulière qu'ils portoient à leurs Rois. Vaug. Je ne parle point des devoirs que la *révérence* du mariage éxige d'une femme. Pat.

Révérence, eſt auſſi un ſalut par lequel on témoigne ſon reſpect à ceux qu'on aborde, & qu'on rencontre. *Salutatoria veneratio, officioſa ſalutatio.* Le Pape ne fait la *révérence* à nul des mortèls, ſi ce n'eſt à l'Empereur des Romains, pour lequel il ſe ſoulève tant ſoit peu, quand il le reçoit au baiſer de la bouche. La *révérence* ſe fait en France par l'inclination du corps, en tirant le pied en arrière, & en ôtant le chapeau. En Orient on la fait en touchant la tête de la main, & en ſe baiſſant. Les femmes font la *révérence*, en pliant les genoux. On appelle une humble, une profonde *révérence*, quand on fait une grande inclination de corps. Les Grands gagnent le cœur des peuples à force de *révérences*, il ne leur en coute que des *révérences*. Les Provinciaux & les Pédans font de grands faiſeurs de *révérences*. Bell.

On dit qu'on a fait la *révérence* à quelqu'un, lorſqu'on l'eſt allé ſaluer, qu'on lui a fait ſa cour, des offres de ſervice. *Demiſſo corpore alicui honorem habere, adhibere.* Ce Prince étranger a vu le Roi, l'a ſalué, lui a fait la *révérence*.

Révérence, eſt auſſi une qualité, un titre d'honneur qu'on donne aux Eccléſiaſtiques qu'on honnôre, qu'on révère pour leur dignité, pour leur vèrtu, pour leur mérite. *Reverentia, veneratio.* Il n'y a pas juſqu'aux Religieux qui, nonobſtant leurs continuelles humiliations, ne ſe traitent entr'eux de *Révérence*. Cail.

On dit provèrbialement, *Révérence* de parler, Parlant par *révérence*, Sauf vôtre *révérence*; pour dire, Sauf vôtre reſpect, ſauf vôtre correction, quand on dit quelque chôſe d'odieux, ou qui bleſſe l'imagination, ou les ſens. *Dicto ſit venia, ſit honos veſtris auribus, pace veſtrâ liceat dicere.*

Ce Damoiſeau, parlant par révérence,
Me fait cocu, Madame avec toute licence. Mol.

On dit auſſi d'un homme qu'on a repris, ou gourmandé, qu'on a bien parlé à ſa *Révérence*. On dit auſſi qu'un mur fait la *révérence*, lorſqu'il eſt incliné, qu'il fait une boſſe, qu'il menace ruïne.

RÉVÉREND, ende. adj. Qui mérite d'être honoré, & vénéré. *Reverendus, honorandus, venerandus, venerabilis.* C'eſt le titre qu'on donne aux Eccléſiaſtiques qui ont un rang, & du mérite. Le *Révérend* Père en Dieu M^re^ tel. Les *Révérends* Pères Jéſuites, Capucins, &c. Les Abbeſſes & Prieures s'appellent *Révérendes* Mères. On dit d'un Moine glorieux, qu'il fait fort le *Révérend* l'homme d'importance.

RÉVÉRENDISSIME. ſ. m. Titre d'honneur qu'on donne à ceux qui ſont conſtituez dans les prémières dignitez de l'Égliſe, aux Prélats, aux Généraux d'Ordre. *Reverendiſſimus, illuſtriſſimus.* A Monſeigneur l'Illuſtriſſime & *Révérendiſſime* N. Archevêque de Bourges, Primat d'Aquitaine. Le *Révérendiſſime* Abbé de Cîteaux.

RÉVÉRENTIELLE. adj. fém. C'eſt un tèrme qui ſe dit au Palais avec le mot de *crainte*, à l'égard des pèrſonnes qu'on eſt obligé de reſpecter & d'honorer. *Metus Reverentialis, vel timor.* Cette fille eſt entrée en Religion par la crainte *révérentielle*, par le reſpect qu'elle a eu pour ſes père & mère. Cette femme reclame contre une obligation qu'elle a ſignée pour ſon mari par la crainte *révérentielle*.

RÉVÉRENTIEUX, euse. adj. Tèrme burleſque, qui ſe dit de ceux qui affectent de faire trop de révérences ou de complimens. *Homo officiorum nimius, putidus affectator.*

RÉVÉRER. v. act. Honorer; reſpecter, vénérer quelque pèrſonne, ou quelque chôſe. *Venerari, revereri, honore proſequi.* Il faut *révérer* ſes patens, ſes Supérieurs, les Magiſtrats; les gens d'âge, & de mérite. Il faut *révérer* les chôſes ſaintes, les caractères ſacrez. Il faut *révérer* les loix, & les ordres politiques. On *révère* les grands monumens de l'Antiquité, les ruïnes qui nous en reſtent. Aléxandre *révéroit* la vèrtu, & la véritable gloire. Vaug. Les dévôts ſont

D'autant plus dangereux dans leurs âpre colère,
Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on révère. Mol.

Révéré, ée. part. paſſ. & adj. *Honoratus, cultus.*

RÉVÈRMONT. ſ. m. Nom propre de lieu, le *Révèrmont*, autrefois la côte S. André. *Reverſus mons, terra reveſimontis.* C'eſt une contrée de Breſſe en France. Elle s'étend depuis le pont dain, juſqu'à Coligny, qui en eſt le lieu principal. Ce païs appartenoit autrefois à la maiſon de Coligny. Maty.

REVÈRS. ſ. m. Ce qui eſt au dos, qu'on ne voit qu'en le retournant. *Averſa frons, averſa facies.* Le *revèrs* du feuillet, c'eſt la page qu'on voit, quand on le retourne. Il a écrit l'adreſſe au *revèrs* de la lettre.

Revèrs, ſe dit d'un coup qu'on donne de l'arrière-main. *Exterior manus, averſa manus.* Fendre la tête d'un *revèrs*. Ablanc. Les Turcs d'un *revèrs* de leur ſàbre abattent la tête, le bras. Il ſe dit auſſi d'un ſoufflet. Il lui a donné un *revèrs* ſur la jouë. *Averſa manu, vel averſæ manus ictu alapam impingere.*

Pour châtier ſon inſolence extrême,
Il faut que je lui donne un revèrs *de ma main.* Mol.

Revèrs, en tèrme de Médailliſte, eſt la ſeconde face d'une médaille. Il eſt oppôſé à la principale empreinte ou figure. *Pars poſtica numiſmatis.* Le P. Chamillart Jéſuite à fait une diſſèrtation; ſçavoir, ſi les *revèrs* des médailles ont toujours rapport aux Empereurs, ou aux Impératrices, dont les têtes ſont répreſentées de l'autre côté de la médaille. Il dit que juſqu'à préſent les Antiquaires n'avoient point héſité là deſſus; mais que depuis quelques années il y a des Auteurs qui ont pris un autre parti.

Revèrs, ſe dit figurément en Morale d'une diſgrâce, d'un renvèrſement de fortune, ou d'affaires. *Adverſus caſus, vel adverſus fortunæ caſus.* La fortune des Courtiſans eſt ſujette à d'étranges *revèrs*. Il y a de cèrtaines bornes de gloire, & de proſpérité que l'on ne ſçauroit paſſer, ſans éprouver les *revèrs* de la Fortune. Bizot. Les grands *revèrs* ſont la ſeule épreuve de la force de l'âme. S. Réal. Le Roi ébranlé par le moindre *revèrs*, s'abaiſſoit à des empreſſemens qui le rendoient mépriſable à ſes ennemis. Var. Il faut beaucoup de force d'eſprit pour ſoutenir de cèrtains *revèrs*, qui épuiſent toutes les reſſources, & à quoi l'on ne voit point de remède. Bell.

Il

Il n'eſt pour le vrai ſage aucun revêrs *funeſte,*
Et pèrdant toute chôſe à ſoi-même il ſe reſte. Corn.

Revêrs, ſe dit auſſi du bout des manches qu'on retourne. *Obverſa facies manicarum.* Voilà du ſatin qui ſera bon pour le *revêrs* des manches.

Revêrs, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'une batterie qui bat à dôs & par dèrrière. *A tergo.* Ce poſte eſt vû de *revêrs*, eſt battu de *revêrs*. Cette hauteur avoit un commandement de *revêrs* ſur un tel quartiér.

Revêrs, en tèrmes de Marine, ſe dit des écoutes, boulines, bras & aûtres manœuvres, tandis qu'elles ne ſèrvent point. *Vela res funes, poſtici, velum tranſverſarium, nàvigii armamenta.* Qûand on revire le bord, les manœuvres qui étoient de *revêrs* deviennent manœuvres de ſèrvice ou ordinaires. Et au contraire les manœuvres qui étoient de ſèrvice deviennent manœuvres de *revêrs*, quand elle ne ſont plus ſous le vent.

Revêrs ſe dit de tous les membres qui ſe jettent au dehors du vaiſſeau, comme allonge de *revêrs*, *revêrs* d'arcaſſe. Le *revêrs* d'arcaſſe ou voutis eſt une portion de voute de bois faite à la poupe d'un vaiſſeau ſoit pour ſoutenir un balcon pôſé deſſus, ſoit pour un ſimple ornement, ou pour gagner de l'éſpace. Aubin. On donne beaucoup de *revêrs* à l'arrière des flutes qui doivent faire des voyages de longs cours. Id. Allonge de *revêrs*. Genoux de *revêrs*. Ce ſont les genoux qui ſe placent dans les façons du vaiſſeau. Id. *Revêrs* de l'éperon c'eſt depuis le dos du beſtion juſqu'au bout de la cagouille. Id.

Manœuvre de *revêrs*, Écoutes de *revêrs*, ou fauſſes écoutes, boulines de *revêrs*, bras de *revêrs*, ce ſont les écoutes, le boulines, les brâs qui ſont ſous le vent, que l'on a larguées, & qui n'étant point hâlées ne ſont d'aucun uſage juſqu'à ce que le vaiſſeau revire de bord, auquel tems elles ſe mettent au vent, & deviennent de ſèrvice en la place des aûtres qui en ceſſant d'être du côté du vent, deviennent à leur tour manœuvres de *revêrs*.

Revêrs de pavé. Tèrme de Paveur. C'eſt l'un des côtez en pente du pavé d'une ruë depuis le ruiſſeau juſqu'au piéd du mur Davilèr. *Pavimenti pars altera.*

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de médaille qui n'ait ſon *revêrs*; pour dire, il n'y a point d'affaire qui n'ait deux faces, qu'on ne puiſſe regarder du bon & du mauvais côté. *Unaquæque res duplicem cauſam habet vel faciem.*

REVÈRSER. v. act. & rédupl. Vèrſer de nouveau. *Fundere iterum, effundere. Revèrſer* à boire. On a *revèrſé* ce vin dans la cuve. On bat du ſyrop, du ſorbet, en y mettant de l'eau, & le *revèrſant* pluſieurs fois d'un vèrre en un aûtre.

RÉVÈRSIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſujèt à retourner. *Reverſibilis.* Tous les fiéfs de la Couronne aliénez ſont *révèrſibles*. Le doüaire eſt *revèrſible* aux enfans, aux héritièrs du mari.

REVÈRSION. ſ. f. Retour. On donne les appanages, les doüaires, à la charge de *rèvèrſion. Jus abalienati prædii ab emptore aſſerendi ac redimendi.*

RÉVÈRSIS. ſ. m. Jeu de Cartes où le valet de cœur qu'on appelle le *quinola*, eſt la meilleure carte. *revèrſus.*

REVÈRTIR. v. n. Vieux mot. Retourner, revenir. *Reverti, regredi, redire.* MS. des mémoires de Paris.

Le Roi de ce bien avèrti,
T'a mis grande proviſion;
Car à Paris eſt revèrti,
Pour y faire information. Borel.

REVÊſCHE. adj. m. & f. Qui a un ſuc acide, âcre & piquant, qui choque le goût. *acidus, acer, mordicans.* Il ſe dit des fruits qui ont cette qualité, comme les pommes & les poires dont on fait du cidre. On le dit auſſi du vin vèrd & déſagréable.

Revêſche, ſe dit des matières fuſiles, quand elles ne ſont pas bien douces, mais fières & caſſantes. Le vèrre caſſe quelque tems après avoir été tîré du fourneau, particulièrement quand il eſt un peu *revêche*.

Revêſche, ſe dit figurément en Morale des pèrſonnes de mauvaiſe humeur, capricieûſes, chagrines, & intraitables. *Difficilis, intractabilis, impatiens, moleſtus, contumax.* L'infirmité, la vieilleſſe, rendent quelquefois l'humeur *revêche*. Il s'étoit défié de Caliſtène comme d'un éſprit *revêche*. Vaug. Nous avons à faire à des têtes *revêches*. Id.

REVÊſCHE. ſ. f. Étoffe de laine qui n'eſt point croiſée, mais qui eſt une éſpéce de friſe ou de ratine friſée à poil long, & qui eſt moins ſèrrée. *Pannus ex lana criſpatus.* Les meilleures *revêches* viennent d'Anglerèrre.

REVÊſTEMENT. ſ. m. Ce mot s'employe en parlant de fortifications de tèrre, quand on les revêt, ou environne de pièrre ou de brique pour les ſoutenir. *Munitio externa terrea.* C'eſt le mur que le foſſé a du côté de la place, ſoit qu'il ſoutienne la fauſſe braye, ou le rempart. Félibien.

REVÉSTIAIRE. ſubſt. m. Sacriſtie, lieu où les Écclésiaſtiques vont prendre leurs habits ſacèrdotaux, leurs chappes & les aûtres ornemens pour célébrer l'Office Divin. *Sacrarium.*

Revéstiaire. Ce mot ſe dit auſſi d'une cèrtaine ſomme que châque Religieux prend en cèrtaines Communautez pour ſon entretien d'habit, de linge, &c. *Portio veſtiaria.*

REVÊſTIR. v. act. & rédupl. Communément on prononce *revétir*, plutôt que *revêtir* comme bien des gens l'accentuent. Nous prenons le milieu entre ces deux manières de prononcer ce mot, & nous le marquons *revèſtir*, pèrſuadez que c'eſt le mieux. *Je revêts, tu revêts, il revêt, nous revêtons*, (& non pas nous *revêtiſſons*) *vous revêtez, ils revètent. Je revêtois, Je revêtis. J'ai revêtu. Je revêtirai. Que je revète. Que je revêtiſſe*, ou je *revêtirois. Revètant.* Habiller; reprendre ſes habits, les remèttre ſur ſon corps. *Exutam veſtem reſumere, repetere, veſtire.* On dit auſſi, Il eſt *revêtu* tout de neuf; pour dire, Il a pris des habits neufs.

Revèſtir, ſignifie auſſi, Donner des habits, & dequoi s'habiller. *Veſte donare, impertire, inopi veſtem largiri, dare.* Ce teſtateur a ordonné qu'on *revètiſt* douze pauvres à ſon entèrrement. Jésus-Christ dira un jour à ſes Élus, Je n'avois point d'habit, & vous m'avez *reveſtu*.

Revèſtir, Signifie ſimplement, ſe vêtir, ſur tout des habits de dignité, ou de cérémonie. *Cultu Regio, Pontificali, Sacerdotali, ornare, conveſtire, inducere, induere.* Le Roi d'Anglerètre va au Parlement *revètu* de ſes habits royaux. À cette Proceſſion tout le Clèrgé étoit *revêtu* de chappes. L'Évêque étoit *revètu* de ſes ornemens pontificaux.

Revèſtir, ſe dit figurément en chôſe ſpirituelles & morales. *Reſplendere, indui.* Jésus Christ étoit *revêtu* de toute ſa gloire quand il parut ſur le Thabor. Cet homme étoit *revêtu* des dons du ciel, & de la grâce. Quand la vèrtu eſt *revètuë* des apparences du vice, elle n'eſt point différente du vice à l'égard du monde. La Pl. On a *revêtu* la pèrſécution des noms réſpectables de zéle, & d'amour pour la vérité. S. Évr. Ils *revêtent* bien quelquefois leur opinion de tèrmes plus magnifiques. Pélis.

C'eſt un gueux revètu *des depouilles d'Horace.* Boil.

Pourquoi ſe revètir *de nos phrâſes uſées.* Id.

On ne ſçauroit aſſez louer toutes les bonnes qualitez dont cet Auteur eſt *revêtu*. On mépriſe la vérité quand elle n'eſt pas *revètuë* des ornemens qui frappent les ſens. Maleb. Virgile donne une médiocre idée des Immortèls. Il les a *revètus* de toutes nos foibleſſes. S. Évr.

Moi, qui loin des grandeurs dont il eſt revètu,
Aurois choiſi ſon cœur, & chèrché ſa vèrtu. Racin.

Le ſort d'un ſcélérat de ſplendeur revêtu.
Fait gronder le mérite. Mol.

Revèſtir, ſignifie auſſi, Pourvoir, donner des charges, ou des Bénéfices. *Promovere, evehere, provehere ad dignitates & honores.* Ce père s'eſt démis de ſa charge de Conſeiller, & en a *revètu* ſon fils. Il a réſigné ſa Chanoinie à ſon frere, qui en eſt *revètu*. Vous donnez un tître à cet homme dont il n'a jamais été *revètu*.

Revèſtir, ſe dit auſſi des héritages, & des fiéfs. *Inducere in poſſeſſionem beneficiarii prædii*, Les Notaires diſent qu'un donateur s'eſt démis & déſaiſi de ſes biens & héritages, & en a ſaiſi & *revètu* ſon donataire, qu'un Seigneur a *revêtu* un vaſſal de ſa tèrre, quand il a reçu un nouveau vaſſal à foi & hommage. *Revêtir* un vaſſal de ſa tèrre l'en enſaiſiner de nouveau.

En tèrmes de Palais, on dit qu'un acte, qu'un contrat eſt *revêtu* de toutes ſes formes, quand il a toutes les qualitez néceſſaires pour le rendre valable. *Munitus, formatus.*

Revèſtir, c'eſt en Maçonnerie, fortifier l'Éſcarpe & la contreéſcarpe d'un foſſé, avec un mur de pièrre ou de moilon: & faire un mur à une Tèrraſſe, pour en ſoûtenir les tèrres; ce qui s'appelle auſſi faire un revèſtement. *Revèſtir* en Charpenterie; c'eſt peupler des poteaux, une cloiſon, ou un pan de bois. En Menuiſerie, c'eſt couvrir un mur, d'un lambris, qui pour ce ſujet s'appelle, Lambris de revèſtement. Et en jardinage; c'eſt garnir de gazon, un glacis droit ou circulaire, ou paliſſer de Charmille, de filaria, d'if, &c. un mur de Clôture ou de tèrraſſe, pour le couvrir. Davilèr.

Revèſtir, ſe dit de ce qui accompagne une chôſe, des formes phyſiques qu'elle a naturellement. La ſubſtance corporelle eſt ordinairement accompagnée, environnée & *reveſtuë* de ſes accidens. Pélisson.

En tèrmes de Guèrre, on dit qu'un baſtion eſt *revètu*, qu'une contréſcarpe eſt *revètuë*, quand on leur a donné une chemiſe de pièrre, de brique, &c. *Munitus.*

Revèſtir, ſe dit auſſi en pluſieurs arts, pour dire, Couvrir & environner

environner. *Sepire.* Les fondeurs *revêtent* leurs modelles de cire. Les Peintres appellent *revètir* leurs figures, quand ils les habillent; & les Charpentiers appellent *revètir* un pan de charpente, lorſqu'ils en ſont les aſſemblages.

Revèſtu, uë, part. paſſ. & adj. *Septus.* Ouvrage *revètu* de brique. Ablanc. Des côteaux *revètus* de vignes. *Satis vineis.* Vaug. *Revètu* d'une charge. Patru. *Indutus.* Un ſang de glace *revètu.* Voit. *Sanguis frigidus, tepefactus.*

On appelle provèrbialement un gueux *revètu*, un glorieux qui de pauvre eſt devenu riche; un *forvètu*, un homme de néant, à qui on a mis des habits ſur le corps. *Mendicus indutus, incraſſatus; impinguatus.*

REVÈſTIſSEMENT. Se dit en Matière féodale, lorſque le Seigneur reçoit le vaſſal en foi & hommage, par le moyen de quoi il eſt revètu de ſon fièſ. *inveſtitura.*

Revèſtiſsement ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt le don mutuel & égal qui ſe fait entre deux conjoints par mariage, & qu'il convient faire paſſer par loi & en juſtice. De Laurière.

Revèſtiſsement, *de lignes* c'eſt dans la Coutume de Lorraine un droit par lequel les propres ſont déférez par ſucceſſion aux plus proches des côtez & lignes d'où il ſont provenus. Voyez Fabèrt ſur l'Art. 126. de cette Coutume.

Revèſtiſsement, ſe dit auſſi en parlant de muraille. *Inductio, munitio.* Le Duc voyant qu'on avoit prèſqu'abatu le *revètiſſement* de la muraille, ſe contenta &c. Chapelle, Rel. de la Camp. de Roc.

REVeUË. ſ. f. Tèrme de Guèrre. C'eſt une montre qu'on fait faire aux ſoldâts qu'on range en bataille, & qu'on fait enſuite défiler, pour voir ſi les compagnies ſont complettes, ou pour leur faire toucher leur ſolde. *Luſtratio, recenſio, inſpectio.* On a fait paſſer ce Régiment en *revuë.* Le Roi fait la *revuë* de ſes trouppes, avant que de les faire marcher en campagne. Faire la *revuë* de l'armée. Vaug.

Reveuë, ſe dit auſſi de pluſieurs aûtres chôſes qu'on éxamine en détail, & un à un. *Reviſio, recognitio.* Il a fait la *revuë* de ſes livres, de ſes marchandiſes.

Reveuë, ſignifie encore, Pèrquiſition, viſite, rechèrche qu'on fait en quelque maiſon, pour voir ſi tout eſt dans l'ordre, ou pour chèrcher quelque chôſe. *Perquiſitio, inquiſitio, indagatio.* Les Juifs font une *revuë* éxacte dans leur maiſon au tems de la Pâques, pour voir s'il n'y a point de pain levé. Les Supérieurs des Couvents font tous les ſoirs la *revuë* de leurs Maiſons.

Reveuë, figurément ſignifie, Éxamen, pèrquiſition, réflexion. *Examen, perquiſitio, reflexio.* Un bon Chrétien doit faire la *revuë* de ſes actions, de ſes péchez, de ſa conſcience. Après avoir fait une *revuë* éxacte ſur moi-même, j'ai vû que je n'avois rien à me reprocher. La Bruy. Dès qu'on fait une *revuë* un peu ſevère de ſon propre cœur, on tremble à la ſeulē penſée de la mort. Nicol.

Je ne m'étoit point appèrçuë
Que tous vos petits ſoins duſſent m'être ſuſpects,
Et quand j'en faiſois la revuë,
Je les prenois pour dès réſpects. S. Évr.

REUIL. ſ. m. Nom propre d'un Monaſtère ſitué dans la Brie à demi lieuë de Jouarre. *Radolium, Rodolium, Rodolienſe monaſterium.* C'eſt un Prieuré de Clugni. L'hiſtoire de Dagobèrt intitulée *Geſta Dagoberti*, Aimon & Sigebèrt qui l'ont copiée diſent que ce Monaſtère fut fondé par Radon frère d'Adon & de Dadon & Tréſorier de Dagobèrt; mais cette hiſtoire de Dagobèrt eſt pleine de fautes & ſans parler des aûtres raiſons qu'on peut voir dans Valois *Not. Gall. p.* 464. Si ce lieu avoit pris ſon nom de Radon comme on le prétend, il ne ſe ſeroit pas appellé *Radolium*, mais *Radonium.*

REVILLA. ſ. Nom propre d'un village de la Caſtille vieille, en Éſpagne. *Revilla.* Il eſt aux confins de la Biſcaye, & des Aſturies, à deux lieuës de Médina del pomar. On croit qu'il eſt l'ancienne *Rupilia.* Petite ville Épiſcopale de l'Éſpagne Taragonoiſe. Maty.

REVIREMENT. ſ. m. eſt un changement de route ou de bordée, quand après avoir couru quelque tems ſur un air ou rhumb de vent, on tourne le gouvèrnail pour tendre d'un aûtre côté. *Navis converſio, flexio. Revirement* par la tête, *revirement* par la queuë, ſe dit lorſqu'une armée navale, ou une eſcâdre, eſt en ligne ſous les voiles, & qu'elle veut changer de bord, en commençant par la tête ou par la queuë. Aubin.

REVIRER. v. act. Tèrme de marine. Tourner la pointe du navire vèrs quelque endroit. *Revirer*, c'eſt tourner le vaiſſeau par le jeu du gouvèrnail & par la manœuvre des voiles, pour lui faire changer de route. Aubin. *Revirer* ſur quelqu'un, ou ſur un navire. Après avoir réſiſté au vent, il fallut *revirer* le bord. *Revirer* dans les eaux d'un vaiſſeau; c'eſt changer de bord dèrrière lui, enſorte qu'en le ſuivant on court un même aire de vent que lui. *Revirer* par la tête, *revirer* par la queuë. Aubin. Voyez Revirement. C'eſt auſſi *revirer* ou changer de bord dans l'endroit où il doit paſſer. Ozanam. *Navem aliò flectere, convertere, torquere.* Nous *revirâmes* de bord pour nous mettre la nuit au large. Fréz. p. 9.

Il ſe dit figurément dans le ſtyle bas & burleſque.

Puis appèrcevant ton rabat
Reviré *ſans devant dèrrière.*

REVISCOULA. Vieux mot. Réſſuſciter. L'Amoureux tranſi. Borel.

REVISEUR. ſ. m. Tèrme de Chancelerie Apoſtolique. *Reviſor, perſcrutator.* Il y a à Rome trois Officiers appellez *Reviſeurs*, l'un pour les diſpenſes matrimoniales, les aûtres pour les Bénéficiales.

Reviseur, ſe dit auſſi des juges commis pour revoir un procès. *Reviſor, relator.* Les *Reviſeurs* prononcent qu'il y a eu erreur, quand ils réforment l'arrêt contre lequel on s'eſt pourvu. Voyez Revision.

REVISION. ſ. f. Correction, réformation, ſecond éxamen d'un compte, d'un livre, d'un Ouvrage. *Correctio, reformatio, renovatio.* Faire une *reviſion* éxacte, & ſévère. Les *reviſions* de compte ſont fort ordinaires.

On appelle *reviſion* finale d'un compte, lorſqu'il y a des débats formez au tems du prémier éxamen, & qu'on en réforme les articles ſuivant les jugemens qui ſont intèrvenus, pour procéder enſuite à ſon calcul & à ſa clôture. *Iterata putatio, recognitio rationum.*

Léttre de Revision. Ces *léttres de reviſion* ſont à-peu-près en matière criminelle ce que ſont les Requêtes civilles en matiète civile. *Diploma iteratæ recognitionis.* Il y a cette différence, qu'en faveur de l'innocence, les Juges peuvent rentrer au fond, revoir le procès, & abſoudre l'accuſé en entérinant les *léttres de reviſion.* C'eſt par cette raiſon que l'on ôbtient difficilement des *léttres de reviſion*: elles ne s'éxpédient qu'à la Grande Chancellerie, & il faut qu'elles ſoient ſignées par un Secretaire des Commandemens. Art. 8. T. 16. de l'Ordonnance de 1670. Le condamné qui ſe veut pourvoir par *léttres de reviſion* doit préſenter ſa requête au Conſeil, où elle eſt rapportée, & delà elle eſt renvoyée aux Requêtes de l'Hôtel pour avoir l'avis des Maîtres des Requêtes. L'Amiral Chabot condamné par arrêt obtint des *léttres de reviſion*, & par un arrêt de *reviſion* rendu en 1541. en preſence de François I. il fut abſous.

Revision, eſt auſſi une éſpéce de requête civile, ou une voye de ſe pourvoir contre un Arrêt rendu par le Parlement de Bezançon, en matière civile. *Relatio litis judicatæ vel revocatio.* Lorſque la Franche-Comté étoit ſous la domination d'Éſpagne, le Parlement étoit à Dôle; on ſe pouvoit pourvoir par *reviſion* devant le même Parlement, quand il s'agiſſoit d'une ſomme de 5000 livres; & au Conſeil ſouverain de Malines, quand il s'agiſſoit de dix mille livres. Depuis que le Roi a conquis la Franche-Comté, le Parlement a été transferé à Bezançon, & par une Déclaration de 1679. le Roi a nommé 30 des plus anciens Conſeillèrs du Parlement de Dijon pour être les Juges des *reviſions* des Arrêts du Parlement de Bezançon. Dix de ces Reviſeurs compôſent châque année la Chambre où ſe portent ces ſortes de procès. On y joint deux Conſeillers du Parlement de Bezançon, le Rapporteur, & celui qui le prémièr a ouvèrt l'avis contraire à celui du Rapporteur. Apparemment que cette voye de ſe pourvoir contre les Arrêts d'un Juge ſupérieur avoit été introduite par les Ducs de Bourgogne, car elle ſe pratique encore dans les Pays qui ont été ſous leur domination. Par éxemple en Hollande, on ſe peut pourvoir par *réviſion* contre les Arrêts rendus par le Haut Conſeil, qui a ſuccédé au Conſeil ſouverain de Malines. La *réviſion* ſe fait par les mêmes Juges, auſquels on joint ſept aûtres Juges, qui ſont deux Conſeillers de la Cour de Hollande, & d'ordinaire cinq Penſionnaires des villes tous nommez par les États de la Province.

Revision, eſt auſſi un droit que ſe font taxer les Procureurs pour revoir, & relire les écritures des Avôcats, & qui eſt une pure uſurpation; car il ne reliſent jamais ces écritures, & ils ne ſont pas capables de les corriger. *Jus exputandæ rationis.* Ce droit étoit éxceſſif, & montoit à dix ſols par rôlle, qui eſt la moitié de celui des Avocâts. Il a été modéré par l'Ordonnance de 1667. à deux ſous par rolle.

RÉVISIT. ſ. m. Vieux mot de la Chambre des Comptes qui ſignifioit *réviſion. Iterata putatio.* Il eſt employé par Rabelais.

REVISITER. v. act. & rédupl. Viſiter de nouveau. *Reviſere, reviſitare.* On *reviſite* les marchandiſes & baloes à toutes les Doüanes & traites foraines. Ce Médecin n'a point été *reviſiter* ce malade, parce qu'il a été mal ſatisfait de ſes prémières viſites. Un

Juge

Juge Royal en vèrtu de la Police cumulative a droit de *reviſiter*. ceux que l'Officiér ſubaltèrne a viſitez.

REVIVIFIER. v. act. & rédupl. Contribuer de nouveau à l'entretien de la vie. *Neceſſaria ad vitam ſuppeditare, revivificare* Quand un homme eſt prèſque mort de froid, on le *revivifie* par une chaleur lente. *Refovere*.

REVIVIFIER, en Tèrme de Chimie, ſignifie, Rétablir en ſon prémiér état quelque mixte qu'on avoit déguiſé par des ſels ou par des ſouffres. C'eſt faire retourner quelque mixte, qu'on avoit déguiſé par des ſèls ou par des ſouphres en ſon prémiér état. *In priſtinum ſtatum reſtituere, reducere*. Ainſi on *revivifie* le cinabre & les aûtres préparations du Mèrcure, en Mèrcure coulant. Autrement, c'eſt rétablir un mixte altéré & métallique, principalement en ſon prémiér état, par l'entremiſe d'une chaleur naturelle & neceſſaire. DICT. HÈRMÉT. Les Chymiſtes (Indiens) employent le prémiér pot qu'ils trouvent pour *revivifier* le cinâbre & les aûtres préparation du Mèrcure. LÉTR. ÉDIF. ET CUR. *Rec. IX. p.* 425.

REVIVIFIER, ſe dit au figuré de l'âme morte par le péché, qui reçoit la grâce, qui eſt *revivifiée* par la grâce. *Revivificare*.

REVIVIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ad vitam revocatus, vita reſtitutus, revivificatus*.

REVIVRE. v. act. & n. Réſſuſciter, revenir en vie. *Reviviſcere, reſurgere, ad vitam redire*. JÉSUS-CHRIST fit *revivre* le Lazâre qui étoit mort depuis quatre jours. Si les hommes pouvoient *revivre*, ils ſe conduiroient d'une aûtre manière qu'ils n'ont fait.

REVIVRE, ſe dit auſſi d'une ſeconde vie, & glorieûſe qu'on a dans le ciel. *reviviſcere*. Les Bienheureux qui ont vécu ſur tèrre, *revivent* là-haut dans la gloire. Nous éſpérons de *revivre* d'une meilleure vie. Un Poëte ſe vante de faire *revivre* ſes Héros dans le Temple de mémoire.

Nous vendrions bien mieux nos ſons,
S'ils faiſoient revivre *les hommes,*
Comme il ſont revivre *les noms*. VOIT.

REVIVRE, ſe dit de ce qui redonne de la ſanté, de la vigueur. *Reſtituere vires, reparare*. Cette potion cordiale l'a fait *revivre*, lui a fait revenir le cœur. *Hac potio vitam ei reſtituit, reparavit*. Il étoit comme mort d'affliction, cette bonne nouvelle l'a fait *revivre*. La belle ſaiſon le fera *revivre*. Toute la nature *revit* au printems. Si le grain n'eſt mort dans la tèrre, il ne ſçauroit *revivre*.

REVIVRE, ſe dit figurément d'une vie imaginaire qu'on croit avoir dans ſa poſtérité. *Propagari*. Les pères, croyent *revivre* en leurs enfans & petits-enfans. Les Scythes mangent leurs pères, quand ils ſont vieux, pour les faire *revivre* en eux mêmes.

REVIVRE, ſe dit auſſi en chôſes morales, de ce qui paroît de nouveau, qui étoit éteint, ou dont on avoit pèrdu la mémoire. *Vigere, florere, celebrare iterum, reviviſcere*. Copèrnic a fait *revivre* l'opinion d'Ariſtarque pour le mouvement de la tèrre. Tychobrahé a fait *revivre* le ſyſtême de Martianus Capella. Les nouveaux Hérétiques ont fait ſeulement *revivre* les anciennes héréſies. Nous avons pèrdu un Prince en qui toutes ces qualitez-là devoient *revivre*. VOIT.

REVIVRE, en tèrmes de Palais, ſe dit des dettes acquittées qu'on veut faire payer une ſeconde fois. *Repeti*. On ne colloque point ſur des ſecondes groſſes de contrats dans des arrêts d'ordre, par la peur qu'on a que ce ne ſoient des dettes acquittées qu'on fait *revivre*. On a fait *revivre* un ancien procès qui étoit aſſoupi, ou jugé. Le Roi a fait *revivre* des charges qui étoient ſupprimées.

REVIVRE, ſe dit auſſi des couleurs qu'on rend nouvelles avec du vèrnis. *Renovare, illuſtrare*. On fait *revivre* de vieilles écritures éffacées avec de la noix de galle. Quelques Chymiſtes ſe vantent de faire *revivre* les plantes par le moyen du ſel de leurs cendres, au lieu de leurs ſemences, & de faire *revivre* les plantes ſéches depuis pluſieurs années, en les trempant dans cèrtaines eaux minérales.

REVIVRE, ſe dit auſſi des paſſions. *Rurſus excitare, inflammare, accendere*. Le retour de cet homme a fait *revivre* l'amour que ſon abſence avoit éteint. Ce nouveau procès a fait *revivre* la haine qui étoit entre ces deux maiſons.

REVIVRE. ſ. m. En Nivèrnois & en Bèrry au moins dans la partie du Bèrry qui touche le Nivèrnois & qui en eſt ſéparée par la Loire, on appelle *revivre*, le foin que l'on tire d'un pré pour la ſeconde fois d'une même année, le regain. *Fœnum cordum* ou *autumnale*. Le *revivre* ſe couppe, ſe fauche au mois de Septembre.

RÉUNION. ſ. f. Action par laquelle on rejoint, on réunit une chôſe à celle dont elle a été démembrée. *Secunda adjunctio, aggregatio*. Il ſe fait naturellement une *réunion* au Domaine, de tous les apanages qui ont été démembrez, des aliénations qui en ont été faites. On a fait la *réunion* des deux ſemeſtres de ce Parlement. Les Religieux en Congrégation ont fait la *réunion* de tou les offices clauſtraux à leur Manſe.

RÉÜNION, ſignifie auſſi la paix, la concorde qu'on met entre des pèrſonnes qui avoient rompu leur amitié, leur intelligence. *Reconciliatio*. Il faut travailler à la *réünion* des éſprits, avant que de les vouloir faire tranſiger ſur leurs differens. On éſpère la *réünion* des Égliſes d'Orient à celles de l'Occident. La différence des ſentiment ſur les matières de la grâce, eſt le plus grand obſtacle qu'il y ait à la *réünion* des Luthériens avec les Réformez. C'eſt pour cela ſeul que pluſieurs ont travaillé inutilement à cette *réunion*.

RÉUNIR. v. act *Je réünis, tu réünis, il réünit nous réüniſſons. Je réüniſſois. Je réunis. Je réünirai. Que je réüniſſe. Je réünirois. Réüniſſant*. Rejoindre, remèttre enſemble ce qui avoit été disjoint, ſéparé, déſuni. *Recolligere, cogere, congregare*. Les Rois de France ont *réüni* peu-à-peu tous les fiéfs de la Couronne, qui en avoient été démembrez depuis Hugues Capet. *Sparſum patrimonium Regium ſua ditioni reſtituit Rex*. On a *réüni* pluſieurs charges d'altèrnatifs, de triennal, & de quadriennal, à l'ancien. On a *réüni* tous les Bénéfices dépendans de cette Abbaye à leur Chéf. Tous les Colléges des Séretaires du Roi ont été *réünis* en un ſeul.

RÉÜNIR, ſignifie auſſi, Reconcilier. *Reconciliare, conciliare*. On a ſouvent tâché de *réünir* les Égliſes qui s'étoient ſéparées de la Catholique. Le moyen de ſe *réünir* ſur la Religion, n'eſt pas de diſputer toûjours. S. ÉVR. Il eſt difficile de *réünir* les éſprits dans les prémiérs mouvemens de la colère. Cette Communauté a été longtems diviſée, la voilà maintenant bien *réünie*.

RÉÜNIR, ſignifie auſſi, Raſſembler. *Cogere, colligere, aggregare*. Toutes les vèrtus étoient *réünies* en cette illuſtre pèrſonne. Tous ces corps étoient diſpèrſez deçà & delà, les voilà maintenant *réünis*.

RÉÜNI, IE. part. paſſ. & adj. *Aggregatus, collectus, conjunctus*. Amis *réünis*, famille *réünie*.

RÉVOCABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut révoquer, annuller, détruire. *Reſciſſioni obnoxius, qui revocari poteſt*. Un prémiér teſtament eſt *révocable* par un ſecond. Tout ordre, mandement, ou pouvoir donné, eſt *révocable*. Un Prieur clauſtral eſt *révocable*, & amovible à volonté.

RÉVOCATION, ſ. f. Action par laquelle on révoque, on annulle, on détruit un acte qu'on avoit fait auparavant. *Reſciſſio, abrogatio*. La *révocation* d'un Procureur en cauſe n'eſt pas valable, ſi on n'en conſtitue en même tems un aûtre à ſa place. Les *révocations* des réſignations doivent être inſinuées. La *révocation* des offres qui ſont acceptées n'eſt pas valable. La *révocation* d'un Édit, des prêts, ſe fait quelquefois par le Roi.

REVOILA. adv. pour dire, Voilà encore, voilà de nouveau. *En, ecce iterum*. Vous *revoilà* donc en libèrté. M. SCUD.

REVOIN. ſ. m. Regain, Seconde coupe du foin, qui ſe fait au mois de Septembre. *Fœnum autumnale*. Voyez REGAIN. Ce mot s'eſt peut-être fait de refoin, comme qui diroit ſecond foin.

REVOIR. v. act. & rédup. *Je revoi*, (les Poëtes diſent quelquefois *je revois* pour éviter la rencontre de voyelles) *tu revois, il revoit, nous revoyons. Je revis. J'ai revu. Je reverrai. Que je revoye. Que je reviſſe*, ou *je reverrois*. Voir une ſeconde fois, ou pluſieurs aûtres enſuite. *Iterum videre, reſpicere*. Nous nous *reverrons* dorénavant tous les jours. Ce Rapporteur a oublié mon procès qui a été intèrrompu, il ſera obligé de le *revoir*. On a ſéparé, éloigné ces deux Amans, ils n'éſpèrent plus de ſe *revoir*, ils ne ſe *revèrront* qu'en l'aûtre monde.

Que les Dieux conjurez redoublent nos miſeres,
Que Leucade ſous l'onde abyſme nos galères,
Que Pharſale revoye *encore nos bataillons*
Du plus beau ſang de Rome inonder ſes ſyllons. BRÉBEUF.

REVOIR, ſignifie auſſi, Corriger. *Recognoſcere, intueri, examinare*. Il faut *revoir* vingt fois ſon ouvrage, avant que de le donner au public. Les Procureurs ont un droit pour *revoir* les écritures. Cet homme fait ſi bien tout ce qu'il fait, qu'il n'y a rien à *revoir* après-lui, rien à corriger.

REVOIR UN PROCÈS, ſe dit auſſi des procès criminèls qu'on juge tout de nouveau, quand il y a eu quelque grande èrreur dans le prémiér arrêt, & quand on a obtenu pour cela des Léttres du Prince. Il eſt plus ordinaire de *revoir* un compte, de le mettre à la correction. *Recognoſcere, iterum examinare, recenſere, referre*.

REVOIR, ſe dit auſſi de la piſte de la bête qu'on chaſſe *Ex recentibus veſtigiis explorare, periclitari. Revoir* du cèrf par piéd. POMEY. Pour dire, faire revuë de ſes voyes.

REVOIR. ſ. m. Se dit en cette phrâſe provèrbiale : Adieu juſqu'au *revoir*, pour dire, juſqu'à la prémère rencontre. *Brevi una iterum erimus, agemus, verſabimur*.

Reveu, ou Revu, üe, part. paſſ. & adj. Dans les ſecondes éditions d'un livre on met ordinairement à la prémière page, *révû*, corrigé, & augmenté par l'Auteur. *Recognitus, denuò examinatus.*

REVOLER. v. act. & rédupl. Voler de nouveau. *Revolare, rurſus volare.* Cette aigle *revole* vèrs ſon aire. Le Capitan des Viſionnaires dit qu'il vole & *revole* en deux heures ou *trois* de l'un à l'aûtre Pole.

On dit auſſi, qu'on *revole* à Paris, qu'on recommence à voler, dès qu'on ſe relâche à faire le guet. *Iterum furtum incipere.*

REVOLIN. ſ. m. Tèrme de Mèr. C'eſt un vent qui n'étant pas pouſſé droit ne ſe fait ſentir qu'aprés avoir donné, contre quelque chôſe qui le renvoye, ce qui caûſe des tourbillons ſurprenans, dont les navires ſous les voiles, ou à l'encre ſont tourmentez. Aubin, Ozanam. *Subitus undarum turbo, vortex.* Ce ſont de cèrtains orages ſubits ou tourbillons qui tourmentent les vaiſſeaux, ſoit en mèr, ſoit dans les ports. Pomey.

RÈVOLTE. ſ. f. Soulévement, rébellion d'un peuple contre l'autorité légitime; contre ſon Souverain. *Rebellio, defectio.* Les *révoltes* du peuple Romain ont été fréquentes contre le Sénat. La *révolte* des Légions étoit punie par la décimation. Exciter, caûſer des *révoltes*. Les citadelles tiennent les peuples en bride, & empêchent les *révoltes*. La patience de bien des gens n'eſt fondée que ſur l'inutilité de la *révolte*. S. Évr. Étouffer les ſemences d'une nouvelle *révolte*. Ablanc. Les malheurs d'une *révolte* néceſſaire ſont préférables à l'oppreſſion de la tyrannie. Id. Brébeuf fait dire à Céſar en parlant aux députez de Marſeille.

Des peuples dont je puis abâtre la fièrté
J'aime l'emportement & la témérité;
Les timides réſpects, la prompte déférence
Laiſſent en peu de tems rallantir la vaillance:
Tout ce qui la provoque aide à la ſoutenir,
Et j'aime la révolte *où je ſçai la punir.*

Révolte, ſignifie auſſi, Réſiſtance, des obéïſſance à l'égard d'un ſupérieur, comme d'un père, d'un maître. *Inobedientia, prævaricatio.* Le père s'apperçut que ſes enfans méditoient une *révolte* à ſes ordres. Il ſe dit encore du détachement d'une Maîtreſſe, d'une rupture avec elle. Voiture a dit en parlant d'Uranie.

Quelqueſois ma raiſon par de foibles diſcours
M'incite à la révolte, *& me promet ſecours.*

Révolte, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. *Rebellio, rebellium.* Nous éprouvons tous les jours la *revolte* des ſens contre la raiſon. La *révolte* du prémier homme a entraîné la pèrte du genre humain. La *révolte* des ſens eſt inconnuë dans cette pieûſe retraitte, & la paix du cœur y eſt ſolidement affèrmie. M. Scud.

RÉVOLTER. v. act. & n. Soulever; émouvoir à ſédition, porter à la *révolte*. *Rebellare, rebellionem facere, ad rebellandum incitare, vel ad defectionem.* Sa cruauté *révolta* le Royaume contre lui. On dit auſſi fort bien, Sa cruauté fit *révolter* le Royaume contre lui. Il s'employe auſſi ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie ordinairement, Se ſoulever contre ſon Prince légitime. Ils étoient tous ſur le point de ſe *révolter* contre Caligula. Ablanc. Toute la Province ſe *révolta*. Les armées Polonoiſes ſont ſujettes à ſe confédérer & à ſe *révolter*.

Révolter, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Exciter, animer, ſoulever. *Provocare, incitare, inflammare.* Les paſſions *révoltent* les ſens, & les empêchent d'obéïr à la raiſon. Le pécheur ſe *révolte* contre Dieu. Cet Orateur a avancé une propoſition trop hardie, & qui a fait *révolter* tout l'auditoire contre lui. La ſuppreſſion de la pragmatique *révolta* tous les éſprits. Pat. Tous nos ſens ſe *révoltent* contre les ſaintes ſéveritez de l'Évangile. Fléch. La vanité de ceux qui ſe loüent eux-mêmes nous *révolte* contr'eux. Bell. Quand on eſt au deſſus des aûtres il faut les deſintéreſſer par beaucoup de modeſtie: autrement on court riſque de les *révolter* contre ſoi. La Bruy. La chair eſt comme un eſclave toûjours prête à ſe *révolter*. Herman.

On dit provèrbialement & ironiquement, qu'une pèrſonne ſe *révolte*, quand elle ſe pare avec plus d'affectation qu'auparavant, & plus qu'il ne convient à ſon âge, à ſon état, à ſa profeſſion. *Prævaricari.* Voyez comme cette vieille ſe *révolte*, comme elle eſt ajuſtée. Cela ſe dit auſſi particulièrement des dévôts qui prennent des habits trop mondains. Cette *dévote* commence à ſe *révolter*.

Révolté, ée. part. paſſ. & adj. Peuple *révolté*, Provinces *révoltées*. Eſprit *révolté*. *Rebellatus, incitatus, defectus, rebellis.*

Révolté, ée. Eſt auſſi ſubſtantif. *Rebellator, rebellatrix.* Les *révoltez* ſe ſont rendus maîtres de cette place. On a commandé des trouppes pour réduire les *révoltez*.

RÉVOLU, üe. adj. Achevé, fini. *Exactus, expletus.* Il ne ſe dit guères que des tems, & des mouvemens céléſtes. Un jour *révolu* eſt une durée de 24. heures. Le cours de Saturne n'eſt *révolu* qu'au bout de trente ans. Un ſiécle révolu, une année *révolue*.

RÉVOLUTION. ſ. m. Tour, cours, retour, mouvement des aſtres accompli, lorſqu'ils reviennent au même point du Zodiaque. *Mutatio, viciſſitudo, converſio, revolutio.* Les *révolutions* céléſtes ſont éxtrémement juſtes. Toutes les Planétes ſont de grandes *révolutions* autour du ſoleil, & ces *révolutions* ſont inégales entr'elles ſelon la diſtance où elles ſont du ſoleil. Font. Il faut un grand nombre de *révolutions* pour voir la conjonction des trois Planétes ſupérieures qui arriva en 1682. La *révolution* des ſiécles. Ablanc. Une longue *révolution* d'années.

Révolution, ſe dit auſſi des changemens éxtraordinaires qui arrivent dans le monde: des diſgrâces, des malheurs, des décadences. *Publicæ rei commutatio, converſio, calamitas, infortunium, imperii occaſus.* Il n'y a point d'États qui n'ayent été ſujêts à de grandes *révolutions*. Les plus grands Princes ont éprouvé des *révolutions* dans leur fortune. Tous les éſprits étoient inquiêts, à la veille d'une ſi grande *révolution* qui ſe préparoit. P. de Cl. Les *révolutions* continuelles de nôtre éſprit, & l'inconſtance de nos paſſions ne nous laiſſent pas dans une aſſiétte tranquille. S. Évr. C'eſt la condition humaine, d'être aſſujettie à des *révolutions* du bien au mal, & du mal au bien. Fléch. L'amour eſt accoutumé à cauſer de ſubites *révolutions* dans les cœurs qu'il poſſéde. M. Scud. On attribuë d'ordinaire les *révolutions* qui arrivent dans l'Univèrs tantôt aux caprices d'une aveugle Fortune, & tantôt aux intempéries d'une nature deſordonnée. Fléch.

REVOMIR. v. act. Jetter hors de ſon eſtomac quelque chôſe qu'on y a mis. *Revomere, iterum vomere.* On donne de l'huile, de l'eau chaude, pour faire *revomir* le poiſon qu'on a avalé. On eſt bien malade, quand on *revomit* tous les alimens, tous les remédes qu'on prend. La mèr *revomit* les corps qu'elle a engloutis. Les Môres d'Afrique près de Meſſa tiennent que Jonas fut *revomi* par la baleine ſur leur plage, parceque toutes les baleines qui y abordent y meurent: ce qui vient de ce qu'il y a pluſieurs rochérs à fleur d'eau contre leſquèls elles crévent.

La mèr jette ſouvent le reſte des naufrages
Des poupes, des timons, des membres & des corps
Que ce gouffre écumant revomit ſur ſes bords. Brébeuf.

Revomi, ie. part. paſſ. & adj. *Revomitus, iterum vomitus.*

RÉVOQUER. v. act. Retracter ce qu'on a fait, ôter le pouvoir qu'on a donné. *Retractare, revocare.* Il avoit fait un teſtament en ma faveur; mais il l'a *révoqué* par un ſecond. *Révoquer* une donnation. Pat. Il faut *révoquer* ſon Procureur, quand il ne fait pas bien ſa charge. On peut *révoquer* une procuration pour réſigner une charge en Bénéfice, quand elle n'eſt point admiſe & éxécutée. On ne peut *révoquer* les offres faites en Juſtice avant l'acceptation.

Révoquer, ſignifie auſſi, Rappeller près de ſoi. *Advocare, accerſere.* Le Roi a *révoqué* ſon Ambaſſadeur, l'a rappellé en Cour.

Révoquer, ſignifie auſſi, Se dédire, changer de ſentiment. *Dictum revocare.* Le Roi a *révoqué* la grâce qu'il avoit accordée à ce criminel, parcequ'il avoit été ſurpris; il a *révoqué* la condamnation, le jugement qu'il avoit donné contre un tel, il lui a pardonné. Je vous avois donné ma parole, mais je la *révoque*. Les donations ſe *révoquent* pour caûſe d'ingratitude.

Révoquer, ſignifie auſſi, Caſſer annuller. *Legem reſcindere, teſtamentum rumpere, abrogare.* Le Roi a *révoqué* tous les Édits de création d'Offices qui n'étoient point éxécutez; il a *révoqué* les prêts en une telle année. Il y a eu pluſieurs ordonnances *révoquées*, qui n'ont plus de lieu.

On dit auſſi, *Révoquer* en doute; pour dire, Ne croire pas une chôſe qu'on allégue. *In dubium revocare.* La Juriſprudence eſt maintenant fort incèrtaine, on y *révoque* en doute les maximes les mieux établies.

On dit provèrbialement, qu'on ne peut *révoquer* le paſſé, faire qu'une chôſe qui a été faite ne l'ait point été. *Quod factum eſt, infactum eſſe nequit.*

Révoqué, ée. part. paſſ. & adj. *Revocatus.*

REVSER, Vieux v. n. Reculer, venant de us, *huiſ.* Borel. *Retrocedere*

RÉUſSIR. v. n. *Je réüſſis, tu réüſſis, il réüſſit, nous réüſſiſſons. Je réüſſiſſois. Je réüſſis. J'ai réüſſi. Je réüſſirai: Que je réüſſiſſe,* ou *je réüſſirois.* Avoir un heureux ſuccès. *Benè ſuccedere, felices habere exitus, eventus.* Cet homme eſt tellement favoriſé de la fortune, que tout ce qu'il entreprend lui *réüſſit*. Ce joueur portoit

à

à la quinte & au quatorze, tous les deux lui ont *réüſſi*, ſont arrivez. Cette plante *réüſſit* mieux dans une tèrre humide, que dans une ſéche. Cet homme *réüſſit* bien en Poëſie; celui-là *réüſſit* en Éloquence.

RÉUSSITE. ſ. fem. Bon ſuccès. *Succeſſus*, *eventus.* Il faut bien prendre garde à l'uſage que l'on veut faire de ce mot, parcequ'il ne ſe dit que de cèrtaines chôſes. La *réüſſite* de cette affaire vous a tiré d'embarras. Cette piéce de théatre a eu beaucoup de *réüſſite.* Il ne faut pas s'étonner ſi les petites piéces ont une ſi extraordinaire *réüſſite*. Mol. On dit auſſi par la même raiſon, la *réüſſite* d'un livre.

REUTLINGEN, RETLINGE, RIETLINGE. ſ. m. Nom d'une ville du cèrcle de Souabe, ſituée dans le Duché de Wurtenberg, ſur la petite rivière d'Echetz, à trois lieuës de Tubingue, vèrs le levant. *Rutlinga*, *Retlinga*, *Rietlinga*. Reutlingen eſt dans un agréable tèrroir, ornée de beaux édifices publics, & d'un Collége fort fréquenté. Elle eſt Impériale ſous la protection des Ducs de Wurtenbèrg. Maty.

REWARD, ou REUVARD. ſ. m. Vieux mot. Sorte d'Officiér. *Ragueau.* Borel. Ce nom ſe trouve dans la Coutume Locale de la Baſſée en Flandres, & de la ville de Chiſoin. Il ſemble que ce ſoit un Enquêteur, un Receveur. Voyez Rêſve. Il pourroit bien avoir la même origine de *rogare.*

RÉVULSION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une grande chûte & révolution d'humeurs qui ſe fait dans le corps. *Revulſio*, *everſio*, *diſturbatio.* Les maladies ſoudaines ſont cauſées par une grande *révulſion* d'humeurs qui tombent tout à coup ſur une partie. On le dit auſſi, quand on détourne une violente fluxion vèrs une partie contraire ou voiſine, comme il arrive dans les ſaignées, ventouſes & frictions.

REUX. Voyez ROEUX.

R E Y.

Los REYES. Voyez LIMA. C'eſt la même ville.

REYNA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Regina*, *Regiana.* C'étoit anciennement une petite ville des Turdetans, en l'Eſpagne Bétique. *Villa de Reina.* Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Eſtramadure d'Eſpagne, ſituée à une lieuë d'Ellerena, vèrs le midi. Maty.

REYNE, ou REINE. ſ. f. Souveraine Maîtreſſe abſoluë d'un Royaume. *Regina.* L'Égliſe Catholique appelle la Vièrge, la *Reine* des Cieux. Dans les Royaumes qui tombent en quenoüille, les femmes ſont *Reines.* Sémiramis, Tomyris, la *Reine* de Saba ont été de grandes *Reines.* Dans l'Iſle de Borneo il n'y a que les femmes qui ſoient *Reines.* Les Hongrois honteux d'obéir à une *Reine*, appelloient la *Reine* Marie, le *Roi* Marie. Du Tillet. En entrant dans la maiſon de Dieu vous devez oublier que vous êtes *Reine.* Fléch. Toûjours occupé du deſir d'être Chrétienne vous n'avez prèſque pas le tems de penſer que vous êtes *Reine.* Id.

Reyne, eſt auſſi la femme d'un Roi. *Regina.* L'entrée, le couronnement de la *Reine.* La *Reine Regnante*, ou la *Reine Mère*, ſont la femme, ou la Mère du Roi. La *Reine Douairiere*, eſt la Veuve du Roi. La *Reine Régente*, eſt celle qui gouvèrne le Royaume pendant la minorité du Roi. La Maiſon de la *Reine*, c'eſt un nom collectif comprenant tous les Officiérs, & les Dames qui ſont deſtinez au ſervice de la *Reine.*

La *Reine Blanche* eſt un nom qu'on donne aux *Reines* veuves en mémoire de Blanche de Caſtille Veuve du Roi Louïs VIII. & mère du Roi S. Louïs, & de Blanche d'Évreux Veuve de Philippes de Valois, qui ont été en France fort eſtimées, de la même manière qu'on a appellé pluſieurs Empereurs de Rome *Auguſtes*, en mémoire d'Auguſte prémiér Empereur.

Reyne, ſe dit auſſi des pèrſonnes & des chôſes qui ont quelque reſſemblance, ou qualité de Reine; & ſignifie, Qui eſt la première, la plus grande, la plus conſidérable. Cette femme a un port, une majeſté de *Reine.* On dit de celle qu'on veut bien loüer, que c'eſt la *Reine* des femmes. Je loüois ſon cœur de *Reine* & ſa grande beauté. Voit.

Pour trône donnez-moi le beau front de Julie,
Je ſerai la Reine *des fleurs.* Corn.

La Reine *des beautez fait ſa demeure ici.* Voit.

Un Bourgeois appelle ſa Maîtreſſe ma *Reine. Regina*, *Domina.* On appelle la *Reine* du bal, celle à qui on donne le bal, à qui on fait danſer la prémière courante. Une *Reine* de la fève, eſt celle à qui échet la fève du gâteau qu'on partage le jour de la fête des Rois. Les petits enfans ſont auſſi des *Reines* dans les ruës, pour avoir un prétexte de quêter aux paſſans. Il y a auſſi quatre *Reines* au jeu de Cartes, & une *Reine* au jeu des Échècs.

Reyne, ſe dit auſſi pour, Maîtreſſe; pour ce qui domine; qui a un grand pouvoir. *Domina*, *Princeps fœmina.* Son mérite la rend *Reine* de tous les cœurs. La Suze. C'eſt la *Reine* des volontez. Voit.

Cette Reine *des cœurs, qu'on nomme la beauté,*
Aux plus libres eſprits fait aimer ſon empire. God.

Tant qu'ils ne ſont qu'Amans, nous ſommes Souveraines,
Et juſqu'à la conquête ils nous traittent en Reines. Corn.

Ainſi de vos déſirs toûjours Reine *abſoluë,*
Les plus grands changemens vous trouvent réſoluë. Id.

On appelle pain à la *Reine*, une eſpèce de petit pain longuet. *Regius panis*, *vel Regineus.* Le tabac a été appellé *hèrbe à la Reine*, à cauſe que la *Reine* Catherine de Médicis la voulut faire appeller de ſon nom, quand Nicod l'apporta en France. Le *Cours de la Reine* eſt un lieu planté d'arbres par la *Reine* Marie de Médicis.

Ceinture de la Reine, eſt un droit qu'on léve ſur quelques marchandiſes qui arrivent ſur les ports, comme le charbon, & aûtres. *Cinguli Reginei jus.*

On appelle ironiquement une *Reine Gillette*, une *Reine d'Antioche*, une femme altière qui veut prendre avantage ſur celles de ſon rang. *Femina ſuperba.*

Reyne des prez. Hèrbe médicinale autrement appellée *Ulmaria.* Voyez Ulmaria.

Reyne, en tèrmes de Fleuriſte. C'eſt une tulippe amarante, pourpre & blanc d'entrée tirant ſur la robinette. Morin.

Reyne-Claude. ſ. f. Nom d'une eſpèce de prunes. *Prunum Regina Claudia dictum Gallis.* Les *Reines-Claudes* en buiſſon eſt une bonne prune. La Quint. La *Reine-Claude* vient au mois d'Août, & c'eſt une des excellentes prunes. *La Quint. P. III. p.* 265. 266.

Reyne, eſpèce de monnoye d'or fabriquée ſous le régne de Philippe le Bel. *Nummus Regineus.* On n'en ſçait ni le poids, ni le titre, ni la valeur. Il ne s'en trouve plus. Le Blanc.

REYNETTE. ſ. f. (Prononcez *Rénette.*) Eſpéce de pomme fort excellente, & qui ſe garde tout l'hivèr. *Pomum renetinum.* La *reynette* griſe eſt la meilleure. La *reynette* eſt ainſi appellée, parceque c'eſt la Reine des pommes, de *Reginetta*; ou ſelon quelques uns de *rayne*, grenoüille, parce qu'elle eſt tachetée comme le ventre d'une grenoüille. Les Médecins l'appellent *poma renana.*

Reynette, eſt auſſi ſelon Saumaiſe ſur Vopiſcus dans Proculus, C. 33. une eſpéce de jeu de Dames ou de Trictrac. *Reginula*, *Reginetta*, *Reinetta.* On gagnoit à la *Reinette* quand on prenoit toutes les piéces de ſon advèrſaire; ainſi c'eſt une eſpéce de jeu de Dames, ou d'Échêts plûtôt que de Trictrac. Ce jeu prenoit ſon nom d'une des piéces qui s'appelloit *Reinette*, c'eſt-à-dire, *Petite Reine.*

REYNOSA. ſ. f. Nom propre d'un village de la Caſtille vieille, ſitué ſur l'Èbre, à deux lieuës de ſa ſource. *Reynoſa.* La plûpart des Géographes prennent *Reynoſa* pour l'ancienne *Juliobriga Colonia*, ville des Cantabres, laquelle pourtant d'aûtres mettent à Fuentibre, village voiſin. *Maty.*

R E Z.

RÊZ. ſ. m. (L'Académie écrit *Rais.*) Niveau du tèrrain de la campagne qui n'eſt ni creuſe, ni élevée. On fait les fondemens de moilon, de libage, juſqu'au *réz* de chauſſée. *Solum.* Cet homme eſt logé au *réz* de chauſſée; pour dire, à l'étage d'enbas, où il n'y a point à monter, ou fort peu. On appelle ſouvent, le ſol, le *réz* de chauſſée. C'eſt la ſupèrficie de tout lieu conſidérée au niveau d'une chauſſée, d'une ruë, d'un jardin, &c. *Rêz* de chauſſée des caves ou du prémiér étage d'une maiſon, ſe dit improprement. Daviler.

Ce mot vient du Latin *raſum.*

Rêz-mur, en tèrmes de Maçonnerie & de Charpenterie, ſe dit de la ſurface des grôs murs en dedans œuvre. C'eſt le nû du mur dans œuvre. Ainſi on dit qu'une poutre; qu'une ſolive de brin, &c. à tant de portée de *rêz-mur*, c'eſt-à-dire, depuis un mur juſqu'à l'aûtre. Cette poutre a tant de pieds de *rêz-mur*; c'eſt-à-dire, depuis un mur juſqu'à l'aûtre, ſans compter ce qui entre dans l'épaiſſeur des murs.

Rêz terre, ſe doit entendre d'une ſupèrficie de tèrre ſans reſſaut ni dégrez.

On dit auſſi advèrbialement, Les ennemis ont détruit cet édifice, & l'ont mis *réz-pied*, *réz-tèrre. Funditus*, *ſolo penitus.*

RÊZ. La forêt de *Rêz.* C'eſt un bois de l'Iſle de France. *Retia Sylva.* Il eſt dans le Valois, près de Villers-Coſte-Rez, qui en a pris ſon nom. Maty.

RÉZAN. ſ. m. Nom propre de la ville Capitale du Duché de Rézan, en Moſcovie. *Rezania*, *Reſana.* Elle eſt Archiépiſcopale, & ſituée près de l'Occa, environ à quarante-cinq lieuës de

 Moſcow,

Moſcow, vèrs le levant. *Rézan* étoit autrefois une ville conſidérable par ſa grandeur, & par ſes richeſſes; mais ayant été ruinée par les Tartares l'an 1568. Elle n'eſt pas encore parfaitement rétablie.

Le Duché de Rezan. Province de la Moſcovie. *Reſanenſis Ducatus*. Elle eſt ſituée le long des bords de l'Occa, au nord de l'Ocraina, & au midi des Duchez de Moſcow, de Suſdal, & de Wolodimer. Ce païs, où le Tanaïs prend ſa ſource, eſt fort étendu du couchant au levant, mais beaucoup moins du nord au ſud. Il eſt fort fèrtile en blé, & bien peuplé, & il a eu autrefois ſes Princes particuliers, qui furent dépoüillez par Czar Jean Baſile. *Rezan* eſt la ſeule ville conſidérable de ce Duché.

RHA.

RHAA. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar qui devient auſſi grand qu'un noyer. Son bois eſt blanc, & fort ſujet à ſe carier. Ses feüilles reſſemblent à celles du poirier, mais elles ſont un peu plus longues. Ses fleurs ſont d'une belle couleur rouge, de la longueur d'un fèrèt d'aiguillette, & de la même figure. Lorſqu'on fait des inciſions à cet arbre, il en ſort à travèrs l'écorce de ſes branches & de ſon tronc un ſuc ou manière de gomme qui eſt auſſi rouge que le ſang d'un animal, d'où vient qu'on appelle ce ſuc *ſang de dragon*. C'eſt auſſi ce qui a obligé les naturels du païs à donner à l'arbre le nom de *rhaa*, qui ſignifie *ſang*, en leur langue. La décoction de l'écorce eſt aſtringente, propre pour arrêter le flux de ſang. *Rhaus arbor*.

RHABILLAGE. ſ. m. Travail de celui qui rhabille, qui raccommode quelque chôſe rompuë ou gâtée. *Reſarcinatio*. Cet Horloger m'a fait tant payer pour le *rhabillage* de ma montre. Les Pêcheurs ſçavent faire eux mêmes le *rhabillage* de leurs filets.

RHABILLER. v. act. Remettre ſes habits après qu'on s'eſt déshabillé. *Veſtem iterum induere, veſtem reſumere*. Les gens qui ſe baignent ſont obligez de ſe deshabiller, & de ſe *rhabiller*. Les Comédiens ſe *rhabillent* pluſieurs fois pour joüer dans une même Comédie. M. Patris relevant d'une maladie dangereuſe à l'âge de 80 ans, dit comme on le levoit pour la première fois; En vérité ce n'eſt pas la peine de ſe *rhabiller*.

Rhabiller, ſignifie auſſi, Se faire faire des habits neufs. *Novas veſtes ſibi comparare*. Il faut du moins ſe *rhabiller* deux fois l'année, au printems, & en automne. Il a fait *rhabiller* tout ſon train, il leur a donné des habits neufs.

Rhabiller, ſignifie auſſi, Raccommoder quelque chôſe. *Iterum concinnare, ſarcire*. Il y a toûjours quelque chôſe à *rhabiller* aux horloges, aux machines. On dit auſſi au figuré, qu'on *habille* une faute, une affaire, quand on répare le mal qu'on avoit fait. Cette affaire étoit gâtée par la mauvaiſe procedure d'un Procureur, mais cet Avocat l'a bien *rhabillée*. Ce n'eſt pas un petit ſecret d'entretenir une cabale qui *rhabille* vos défauts. Ablanc.

Rhabiller, en tèrmes de Chirurgie, eſt la même chôſe que *renoüer*, ou remettre une partie rompuë ou luxée en ſon lieu. *Reducere, reſtituere*.

Rhabillé, ée. part. paſſ. & adj. *Reductus, reſtitutus, reſarcitus*.

RHADAMANTHE, ou RADAMANTHE. ſ. m. Nom propre de l'un dès trois Juges des Enfèrs, dans la Mythologie des Anciens. *Rhadamanthus*. Il étoit fils de Jupitèr & d'Europe, & fut Roi de Lycie. Parcequ'il étoit ſévère, & qu'il faiſoit obſerver les loix avec beaucoup de rigueur, les Poëtes ont feint qu'il étoit Juge des âmes dans les Enfèrs. Voyez Virgile Enéide L. VI. v. 566. La Cèrda prétend qu'ils avoient tiré cette opinion de Platon. Ce Philoſophe *L. I. & L. XXII. De Legibus*, donne en effet à *Rhadamante* juriſdiction dans les Enfèrs. Dans ſon Minos il eſt ſubordonné à Minos qui avoit été ſon maître & l'avoit inſtruit, non pas de l'art de régner, mais de la manière de Juger ſous le Roi & en ſon nom. Ce qui lui fit donner, dit-il, la qualité de bon Juge; auſſi Minos s'en ſèrvoit-il dans la ville pour être le Gardien des loix: c'étoit le Chancelièr de Minos.

Il paſſoit pour plus ſévère que les deux aûtres Juges des Enfèrs, Minos & Aeaques. Voyez les *Animadverſiones* de Barthius ſur Stace *Theb. L. VIII. v. 27*. *Rhadamanthe* étoit frère de Minos & de Sarpédon ſelon Apollodôre L. III. mais ſelon Homère, Sarpédon étoit fils de Jupitèr & de Laodamie, comme a remarqué le même Appollodôre. Europe ayant été enlevée, Agénos envoya *Rhadamante* avec les aûtres fils d'Europe pour la chèrcher, avec ordre de ne pas remettre le pied dans ſes Etats, qu'ils ne l'euſſent trouvée. N'en ayant pû avoir de nouvelles, il fallut paſſer leur vie en exil hors de leur patrie. *Rhadamante* donna des loix à des Inſulaires qu'Apollodôre ne nomme point; il ſe retira enſuite en Boeotie, & il y épouſa Alcméne.

Ce mot eſt en uſage dans nôtre langue pour ſignifier un homme ſévère, dur, ſans épiquie, rigide, rébarbatif. Quel *Rhadamanthe* que vôtre père! C'eſt un vrai *Rhadamanthe*.

RHAGADES. ſ. m. C'eſt un nom qui vient du Grèc, & que les Médecins donnent aux fentes qui ſe font ſur les lèvres.

Rhagades, ſe dit auſſi des ulcères crevaſſez faits d'une humeur âcre & ſalée, & qui font une grande contraction & étreciſſement de la partie, qui reſſemble à un parchemin qui ſe ſerre & gréſille, lorſqu'on le met trop près du feu. *Rhagas, fiſſura, contractio*. Ce mal arrive au ſiége, au col de la matrice, au prépuce, & même à la bouche, enſorte que le malade ne peut l'ouvrir, ni parler, ni mâcher.

RHAGÈS. ſubſt. Nom de lieu. C'étoit anciennement une ville conſidérable de la Médie. *Rhages, Rhaga, Raga, Rageia*. Il en eſt parlé dans le Livre de Tobie. Quelques Géographes la confondent avec l'*Europus* de Ptolémée, & la placent à Caſſan, ville de l'Erak-Atzem, en Pèrſe; mais d'aûtres la mettent à Reſch, ou Raſt, Capitale du Kilan. Maty.

RHAGOÏDE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la ſeconde peau ou tunique de l'œil qu'on appelle autrement *uvée*, parce qu'elle reſſemble à un grain de raiſin dont on a ôté la petite queuë. *Rhagoides, acini formam habens, ſecunda oculi tunica*. C'eſt en celle-cy qu'eſt le petit trou qu'on nomme la *prunelle*, & qui porte le cèrcle qu'on appelle *iris*. On l'appelle auſſi *choroïde*.

RHAMNUS. ſ. m. Sorte de plante qu'on appelle autrement *nèrprun*. *Rhamnus, ſpina alba*. Voyez Nerprun.

RHAN, vieux ſ. m. Engrais. Mettre un porc en *rhan*, c'eſt-à-dire, à l'engrais.

RHAPHIUS, ou RHAPIUS. ſ. m. Nom ancien d'un animal quadrupéde, ayant la figure d'un loup qui eſt tacheté comme un Léopard: c'eſt le loup cèrvier de France, dit de l'Hébreu *rhaam*, c. *affamé*. *Bochard*. Borel.

RHAPONTIC. ſ. m. *Rhaponticum*. C'eſt une racine ordinairement longue comme le doigt, & quelquefois plus longue, groſſe d'environ deux poûces, jaûne, reſſemblant beaucoup à la rhubarbe en dedans & en dehors, mais plus légère, moins compacte, moins odorante, moins amère; elle diffère encore de la rhubarbe, en ce qu'étant mâchée elle eſt viſqueûſe dans la bouche, au lieu que la rhubarbe ne l'eſt point. Sa plante eſt une eſpéce de lapathum qui croit, à ce qu'on dit, le long du fleuve Tanaïs. Le *rhapontic* eſt aſtringent, propre pour arrêter les cours de ventre. Il a été ainſi appellé comme qui diroit *racine du Pont*, parce qu'on l'apportoit autrefois du Royaume du Pont en Aſie.

RHE.

RHÉDA. ſ. f. Vieux mot. Sorte de char des anciens Gaulois. *Bochart. Grand Atlas*. Borel.

Ce mot vient de *rhedec*, c. *courir*, en Hébreu. Id. Il falloit dire avec E. Guichard *rheda*. *Iter facere, ire, vagari, errare*. דרך, d'où ſe fait דרכה.

RHEDA. ſ. f. Nom propre d'une ville avec un Château, & titre de Comté. *Rheda*. Elle eſt dans le Comté de Téckélenbourg, en Weſtphalie, ſur la rivière d'Embs à trois ou quatre lieuës de la ville de la Lippe, du côté du nord. Maty.

RHEDONA. ſ. f. *Currus*. C'eſt une hèrbe décrite par Pline, L. IV. C. 19. Borel.

RHÉE. ſ. f. Nom propre d'une Divinité payenne. *Rhea*. Héſiode dans ſa Théogonie v. 135. dit que *Rhée* étoit fille du Ciel & de la Tèrre. Le faux Orphée dit que *Rhée* fut la première que Dieu créa. Elle fut femme de Saturne. Héſiode *Theogon. v.* 453. & mère de Jupitèr, ſelon Callimaque. On lui faiſoit des ſacrifices le 9ᵉ jour de la lune. Nicander Alexiphatmac. Apollonius Argonaut. L. I. dit que *Rhée* étoit la Tèrre, ou la vèrtu qu'a la tèrre de produire. On l'appelloit Ops, la Mère des Dieux, La Grande Mère, Cybelle, la Déeſſe Phrygienne, Idæenne, Bérécinthie, Dindyméne, Peſſinuntienne, & Brimo ſelon Théodoret *Therapeut. Serm. I.* Roſin. *Antiqq. Rom. L. I. C.* 4. remarque qu'elle n'avoit point de temple. Elle portoit une couronne murale, & crénelée, & chargée de tours.

Boileau a dit dans la Satire des Femmes,

> ——— *Que dès le tems de* Rhée
> *La chaſteté déja la rougeur ſur le front*
> *Avoit chez les mortels reçû plus d'un affront, &c.*

Il a prétendu donner une traduction du commencement de la VIᵉ Satyre de Juvénal, cependant ces vèrs ne contiennent ni les paroles, ni même le ſens de Juvénal. Voici quel il eſt.

> *Je croi que la Pudeur fut toûjours révérée*
> *Dans les tems bienheureux de Saturne & de* Rhée
> *Lorſqu'un antre Sauvage éclairé d'un faux jour,*
> *Faiſoit de nos Ayeux le plus riche ſéjour, &c.* Perrault.

Quelques-

Quelques-uns prétendent que ſon nom de *Rhée*, venoit de *ῥέω*, *couler*. *Fluo*. Parceque la tèrre a une grande affluence de toutes chôſes. D'autres le tirent de l'Hébreu רעה, *raah*, *nourrir*, *paître*, parceque la tèrre paît, nourrit tous les animaux. L'Auteur de la Chronique d'Aléxandrie, dit que *Rhée* eſt un nom Aſſyrien & que Semiramis l'avoit porté. Le nom *Rhea* ne ſe trouve dans aucune des Inſcriptions de Grutèr. Voyez, outre les Auteurs citez, *Natalis Comes Mythol. L. IX. C.* 5. Paſchalius, *de Coronis. L. III. C.* 3. *C.* 11. *L. IX. C.* 10. Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 54. La figure de cette Déeſſe ſe voit dans les Antiquitez de Boiſſard, T. III. p. 133. & dans Grutèr. T. I. p. 29. de la nouvelle édition.

RHÉGE, RÉGGE, RÉGIO. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale du Royaume de Naples, Capitale de la Calâbre ultérieure, & ſituée ſur le Fâre ou Canal de Meſſine, vis-à-vis de la ville de ce nom, dont elle n'eſt éloignée que de trois lieuës. *Rhége* eſt encore aſſez conſidérable, quoiqu'elle ait été pillée pluſieurs fois par les Corſaires de Barbarie. MATY.

RHEIMAGEN, RIMAGEN, REMAGEN. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Allemagne. *Rigomagum*. Il eſt dans le Duché de Juliérs ſur le Rhin, à deux lieuës au deſſus de Bonn. MATY.

RHEIMS, REIMS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Champagne, ſur la Veſle, à dix lieuës de Soiſſons, vèrs le levant, & à ſept de Chaalons, vèrs le couchant ſeptentrional. *Remi*, *Remenſis Civitas*, *Durocortorum*, *Duricortora Remorum*. *Rheims* eſt une des plus anciennes villes de France, & des plus illuſtres; les Rois de France y ſont ordinairement ſacrez. Elle peut avoir une lieuë de circuit, eſt bien bâtie, pleine d'Égliſes, d'Abbayes, & de Monaſtères. Le portail de ſa Cathédrale paſſe pour le plus beau de France. *Rheims* eſt auſſi une ville fortifiée, & elle a une Élection, un Bailliage, un Préſidial, & un Archevêché, dont l'Archevêque eſt le prémiér Duc & Pair de France, & a l'honneur de ſacrer ordinairement le Roi. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 180. *& ſuiv.* La longitude de *Rheims* eſt ſelon l'Academie de 21 d. 45 min. Sa latitude de 49 d. 15 m.

RHEIMS, ſe dit quelquefois pour du vin de *Rheims*, ſur tout en Poëſie. *Vinum Rhemenſe*. Voilà d'excellent *Rheims*.

> *Si comme moi vous aviez à ſouhait*
> *Meubles de prix, magnifique équipage,*
> *Mêts ſucculents, draps blancs en lit mollet,*
> *Bourgogne ou* Rheims *dans vôtre gobelet,*
> *Vous changeriez peut être de langage.* SENECÉ.

RHEINECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe, ſituée ſur le Rhin, près de ſon embouchure dans le lac de Conſtance. *Rheinecia*. *Rheineck* eſt capitale du Bailliage de Rhinthal, & elle a un château, où le Baillif fait ſa réſidence ordinaire. MATY.

RHEINFELDEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de Souabe. *Rhenofelda*. Elle eſt une des quatre qu'on appelle Foreſtières, & ſituée ſur le Rhin, où elle a un pont, à trois ou quatre lieuës au deſſus de Bâſle. *Rheinfelden* eſt une ville bien peuplée, & bien fortifiée. Elle fut priſe par le Duc de Wèrmar, l'an 1638. & renduë à la Maiſon d'Autriche par la paix de Weſtphalie. MATY.

RHEINFELDS. ſ. m. Nom propre d'une bonne forteresse d'Allemagne. *Rhenofelda*. Elle eſt ſituée dans le Bas Comté de Carzenellebogen, en Wéteravie, au côté occidental du Rhin, ſur une montagne qui domine la ville de S. Goard. *Rheinfelds* conſiſte en deux châteaux, le vieux & le nouveau, tous deux bien fortifiez, & en un retranchement, qui couvre la communication de ces châteaux avec la ville de S. Goard.

RHEINGRAVE. ſ. m. Titre de Seigneurie Allemande, comme celle de *Landgrave*, de *Burgrave*, &c. *Rheingravius*. L'Empereur envoyoit autrefois, avec ce titre, des Juges ou Gouvèrneurs dans les villes ou les Provinces, qui par ſucceſſion de tems s'en ſont rendus Seigneurs, & propriétaires. *Rheingrave* ſignifie en Alleman *Comte du Rhin*. C'eſt le nom d'une famille illuſtre, dont les tèrres étoient le long du Rhin. On prétend que la tige des *Rheingraves* a commencé en Adelhelme, qui vivoit vèrs l'an 670.

RHEINGRAVE. ſ. f. Eſt une culotte, ou haut de chauſſe fort ample, attachée aux bas avec pluſieurs rubans. *Subſtrictum ſubligaculum*, *braccha*. La *Rheingrave* eſt propre pour ceux qui montent à cheval. A la ceinture de la *Rheingrave* il y a des éguillettes, qui ſe paſſent dans les oeillets d'une manière de bas. Une *Rheingrave* bien faite. En François on écrit *Rhingrave*, & même *Ringrave*.

> *Sa* ringrave *étoit courte, & ſon genou cagneux.* SCARRON.
>
> *Eſt-ce par les appas de ſa vaſte* ringrave. MOL.

Ménage dit que Mr le *Rheingrave*, Seigneur Allemand, Gouvèrneur de Maſtricht en 1672. en amena la mode en France, cette mode eſt paſſée.

RHEINLAND. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la Hollande méridionale. *Rhenolandis*. Il s'étend depuis la mèr d'Allemagne, juſqu'à la Seigneurie d'Utrecht, ayant au midi le Delfland & le Schieland, & au nord l'Amſtelland & la Nort-Hollande. Il prend ſon nom du Rhin, qui le baigne, & il renfèrme Leyde, qui en eſt la capitale, Harlem, Woerde, Tèrgow ou Goude, Oudewatèr, & Iſſelſtein. MATY.

RHEINZABERN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin, *Taberna Rhenenſes*. Elle eſt ſituée ſur l'Erlebach, dans l'Évêché de Spire, à une lieuë du Rhin, & à quatre de Wiſſenbourg, vèrs le levant. MATY. Nous diſons Savèrne en François. Valois, *Not. Gall. p.* 542.

RHÉMOBOTE. ſ. m. Éſpèce de faux Religieux du IVe ſiécle. *Rhemobota*. Les *Rhémobotes* demeuroient deux ou trois enſemble, vivant à leur fantaiſie, allant de ville en ville, & par les bourgades. Ils affectoient de porter des manches fort amples, des ſouliérs larges, & un habit groſſiér. Ils avoient ſouvent diffèrend enſemble ſur l'obſèrvance de leurs jeûnes. Ils diſoient du mal des Eccléſiaſtiques, & les jours de fêtes ils faiſoient bonne chère, juſques à rejetter les viandes & le vin qu'ils avoient pris avec excès. S. Jérôme les nomme *Rhémobotes*, & Caſſien Sarabaïtes. L'un *Epiſt. ad Euſtoch.* L'autre Coll. XVIII. Ch. 17. P. Hélyot T. I. p. 30. 31. Diſſèrt. Prælim. §. 5.

RHENEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Rhena*. Elle eſt dans celle d'Utrecht, aux confins de la Gueldre ſur le Rhin, à cinq ou ſix lieuës au deſſus de la ville d'Utrecht. On prend *Rhenen* pour l'ancienne *Grinnes*, petite ville des Bataves; & auſſi pour le lieu de la Baſſe Gèrmanie, nommé *Ad Duodecimum*. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 77.

RHENO. ſ. m. Vieux mot. Sorte d'habit des anciens Gaulois. *Bochart*. C'étoit une éſpèce de mante de peaux non preparées. *Varron*, *Céſar*, *Iſidòre*. BOREL.

RHÉTE, ou RHÉTIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom propre de Peuple. Qui eſt de Rhétie, qui habite la Rhétie. *Rhetus*, *Rhætus*. Nul peuple ne porte aujourd'hui ce nom; mais on le dit des anciens habitans de la partie occidentale de l'Illyrie. Beatus Rhenanus dans ſon I. Liv. *Rerum Germanicarum*, traite au long des *Rhétes*. Voyez auſſi les Notes de Jacques Otton, Conſeiller d'Ulme ſur cet Auteur, édition d'Ulme faite vèrs la fin du dèrniér ſiécle. Les *Rhétes* étoient originairement de Toſcane en Italie. Chaſſez de là par les Gaulois, qui envahirent l'Italie, ils ſe jettèrent dans les Alpes, & occupèrent le païs qu'on a depuis appellé la Rhétie. Le chèf de cette tranſmigration fut un nommé Rhætus, dont ils prirent le nom. Voyez Pline L. III. C. 20. & Juſtin L. XX. C. 5. On dit qu'ils retiennent encore quelques reſtes de la langue Toſcane. M. d'Ablancourt écrit *Rhétiens* dans ſa Traduction de Corneille Tacite.

RHÉTEUR. ſ. m. Qui ne ſe dit que des anciens Maîtres d'Éloquence qui ont fait profeſſion de l'enſeigner, & qui en ont laiſſé des préceptes. *Rhetor*, *ſophiſta*. Les Grècs & les Romains ont eû des *Rhéteurs* fort fâmeux.

> *Aucun* Rhéteur *encore arrangeant le diſcours,*
> *N'avoit d'un art menteur enſeigné les détours.* BOIL.

RHÉTEUR. Ce mot ſe prend quelquefois en mauvaiſe part, pour un homme dont toute l'éloquence ne conſiſte que dans la ſimple pratique des régles de l'art. Cet homme n'eſt point Orateur; ce n'eſt qu'un *Rhéteur*; c'eſt-à-dire, un déclamateur. *Declamator*.

RHÉTIE. ſ. f. Nom propre de Contrée. *Rhætia*. C'étoit anciennement la partie occidentale de l'Illyrie. Elle s'étendoit depuis les ſources du Rhin juſqu'à celle de la Drâve, ayant au midi la Gaule Ciſalpine, & au nord le Danube, qui la ſeparoit de l'Allemagne. On la diviſoit en deux parties; la prémière *Rhétie*, ou la *Rhétie* propre, étoit autour des Alpes Rhétiques & Tridentines. Elle renfèrmoit ce que nous appellons aujourd'hui le Tirol, le Trentin, le Feltrin, le Bélunois, & le païs des Griſons. La ſeconde *Rhétie*, qu'on nommoit auſſi la Vindélicie, étoit au nord de la prémière. Elle comprenoit la partie du Cèrcle de Soüabe, & celle de la Bavière, qui ſont au midi du Danube, entre le Lac de Conſtance & la rivière d'Inn. Il n'y a plus aujourd'hui que le païs des Griſons qui porte le nom de *Rhétie*. MATY.

RHÉTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Rhétes, ou à la Rhétie. *Rhæticus*, *a*. Les Alpes *Rhétiques* étoient celles qui ſont entre les Griſons & la Walteline. Le vin *Rhétique* étoit eſtimé chez les Anciens.

RHÉTORICATION. ſ. f. Ce mot eſt nouveau, & n'eſt pas encore tout à fait établi; il ſe dit pour, Figure de Rhétorique, en y attachant quelque idée de mépris. *Rhetoricatio*, *Rhetoris imitatio*.

imitatio. Mon deſſein n'eſt point d'exaggérer par de vaines *Rhétorications*, les merveilles d'un être ſi ſurprenant. AUT. ANON.

RHÉTORICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui ſçait l'art de bien parler, de haranguer, de perſuader. *Rhetor.* Il faudroit être bon *Rhétoricien*, bon Orateur, pour me perſuader ce paradoxe. On le dit auſſi du Régent qui enſeigne la Rhétorique. Il y a dans ce Collége un habile *Rhétoricien.* Mais il ſe dit plus ordinairement d'un écolier de Rhétorique. Il eſt déjà *Rhétoricien.*

RHÉTORIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Rhetorius, a.* Les *Rhétoriens* ſont des Hérétiques d'Égypte, qui prirent ce nom de Rhetorius leur chef. Cet Héréſiarque approuvoit toutes les héréſies, & diſoit que tous penſoient bien, & que perſonne entre les hérétiques n'erroit. C'eſt ce que Philaſtrius en rapporte C. 44. Cela a paru ſi abſurde, & ſi ridicule à S. Auguſtin, *hæreſ.* 72. qu'il ne pouvoit ſe perſuader que ce que Philaſtrius attribuë à cet Hérétique fut vrai.

RHÉTORIQUE. ſ. f. Éloquence, art qui enſeigne à bien parler, à haranguer; à dire les choſes propres pour perſuader. *Rhetorica, eloquentia, ſeu ars bene dicendi.* La *Rhétorique* a pluſieurs figures pour embellir le diſcours, qu'on appelle auſſi *fleurs de Rhétorique.* Il a employé vainement toute ſa *Rhétorique* à perſuader cette propoſition. Il y a des gens qui perſuadent par une *Rhétorique* naturelle. Les figures, les ornemens entaſſez de la *Rétorique* cachent & étouffent ſouvent la vérité. LE CL. Ne vous laiſſez point éblouir par l'éclat trompeur d'une fauſſe *Rhétorique.* S. ÉVR. Je ſuis fatigué des vains efforts de vôtre *Rhétorique.* BOIL.

> *Je vous écoute dire, & vôtre* Rhétorique,
> *En termes aſſez forts à mon âme s'explique.* MOL.

Ariſtote, Quintillien, Cicéron ont écrit excellemment de la *Rhétorique.*

RHÉTORIQUE, ſe dit auſſi dans les Colléges de la claſſe où l'on enſeigne l'Art Oratoire. *Claſſis Rhetorica.* Cet écolier eſt en *Rhétorique*, va en *Rhétorique.*

RHÉTORIQUE, s'eſt dit autrefois pour poëſie. Art de *Rhétorique* ancien, c'eſt le titre d'un Art poëtique. BOREL.

RHÉTRA. ſ. f. Nom que l'on donnoit aux loix de Licurge, comme on appelloit Anones celle de Solon. *Rhetra.* Ce mot eſt purement Grec ἡ ῥήτρα. Il ſignifie pacte, convention, parole donnée ou convenuë. Permiſſion, liberté de parler. Mémoire, Écrit, & ſelon quelques-uns, Decret, Édit, Arrêt. C'eſt en ce ſens que Lycurge donna ce nom à ſes Loix, ainſi que Plutarque le dit dans ſa vie.

Ce mot vient de ῥέω, *Je dis.*

RHeUBARBE. ſ. f. Plante qui pouſſe des feüilles fort grandes, larges, préſque rondes, épaiſſes, d'un vèrd obſcur attachées à des queües fort longues, & groſſes d'un poûce. Il s'éleve d'entr'elles une tige groſſe & robuſte, revêtuë de feüilles qui ſont de la même figure que celles d'enbas, mais plus petites: cette tige porte en ſa ſommité de petites fleurs blanches formées en campane, découppées ordinairement en ſix pointes. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences triangulaires, grandes, de couleur de châtaigne, luiſantes. Sa racine eſt groſſe, compacte, peſante, de couleur obſcure en dehors, jaûne en dedans, marquetée de rouge, d'un goût amèr & aſtringent, & d'une ôdeur aſſez agréable. En Latin *rhabarbarum officinarum.* P. TOURNEFORT. La racine de cette plante, qu'on appelle auſſi ſimplement *rheubarbe*, eſt fort en uſage en Médecine; elle eſt purgative, propre pour les cours de ventre, pour fortifier l'eſtomac, pour exciter l'appétit. M. Boulduc dit dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, qu'il a tiré de la *rhubarbe* des extraits avec de l'eau & avec de l'eſprit de vin; que la vèrtu purgative étoit beaucoup plus ſenſibe dans les prémières que dans les ſecondes, ce qui marque qu'elle conſiſte plus dans un ſel que dans une huîle; mais que la *rhubarbe* priſe en ſa propre ſubſtance a encore un meilleur effet. Il ajoute que de toutes les opérations qu'il a pû faire, aucune ne confirme l'opinion commune, qui attribuë une qualité aſtringente à la *rhubarbe.*

Ce mot vient du Latin *rhabarbarum* qui eſt fait de *Rha*, rivière de Moſcovie, qu'on nomme aujourdhui *Wolga*, & de *barbarum*, comme qui diroit, racine que les barbâres trouvent aux environs du fleuve *Rha.* Celle dont on ſe ſert maintenant vient de la Chine.

RHeUMATISME. ſ. m. Douleur qu'on ſent en diverſes parties du corps, accompagnée de peſanteur, de difficulté de ſe mouvoir, & ſouvent de fiévre. *Rheumatiſmus.* Il y a un *rheumatiſme univerſel* qui attaque toutes les parties du corps, même les intèrnes; & un *particuliér* qui n'en attaque que quelques-unes. Lorſque le *rheumatiſme* eſt particuliér les douleurs ſont ſouvent vagues, paſſant d'un côté à l'aûtre, quelquefois elles ſont fixes. Le *rheumatiſme* a beaucoup de rapport avec la goûte, & c'eſt pour cela que quelques-uns l'appellent *goûte univerſelle*, il en diffère en ce qu'il n'attaque pas ſeulement les jointures comme la goûte, mais auſſi les muſcles & les membranes qui ſont entre les jointures. Le *rheumatiſme* eſt une maladie fâcheuſe & longue; ceux qui en ſont atteints ne peuvent ſouvent ſe remuer qu'ils ne ſentent des douleurs violentes. Il eſt produit par une ſéroſité âcre qui ſe jette ſur les parties ſenſibles, & qui en les picotant y excite de la douleur. Le froid extèrne auquel on s'expôſe tout-à-coup après s'être trop échauffé en eſt une cauſe extérieure & la plus ordinaire. Il a un *rheumatiſme* ſur l'épaule. Il lui eſt venu un *rheumatiſme* ſur les cuiſſes; ſur les jambes, ſur la moitié du corps.

RHeUME. ſ. m. Éſpéce de catèrre ou de fluxion qui tombe ſur la trachée artère, & ſur les parties voiſines, qui fait touſſer, moucher & cracher, & qui altère la parole. *Rheuma, epiphora, fluens pituita.* Le *rheume* n'eſt pas cauſé par une pituite qui tombe du cèrveau, comme les Anciens vouloient; puiſque rien ne peut tomber du cèrveau ſur ces parties: il vient d'une ſéroſité âcre qui ſort des extrémitez des artères, & des glandes de ces mêmes parties. L'occaſion la plus ordinaire du *rheume* eſt le froid extérieur qu'on ſoufre, ſur tout après s'être échauffé. Les *rheumes* qui tombent ſur la poitrine ſont dangereux. Les aûtres *rheumes* qui ne ſont pas violens, ſervent à décharger la tête. Il a une petite fiévre de *rheume.*

RHÉXIS. ſ. f. Tèrme d'Oculiſte. Rupture de la Cornée. Ce mot eſt purement Grec ῥῆξις, *rupture, fracture*, de ῥήγνυμι, *frango.*

RHEY, ou HREY. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pèrſe, en Aſie. *Rheya.* Elle eſt dans la province d'Erak Atzem, aux confins de celle de Kilan, environ à ſoixante lieuës d'Iſpaham, vèrs le nord. MATY.

RHI.

RHIN, RHEIN. ſ. m. Nom propre d'un des plus célèbres fleuves de l'Europe. *Rhenus.* Il ſéparoit anciennement les Gaûles de l'Allemagne depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure. Il coule aujourd'hui tout entiér dans des païs, partie Allemands, partie François, & partie Belgiques. Il a deux ſources qui naiſſent toutes deux au mont S. Godard, dans le païs des Griſons, la ſeptentrionale porte le nom de *Haut Rhin*, & la méridionale de *Bas Rhin.* Elles s'uniſſent dans le même païs; d'où le *Rhin* étant ſorti, il ſépare le Tirol & la Souabe, qui ſont à la droite de la Suiſſe & de l'Alſace, qui reſtent à la gauche. Enſuite il travèrſe les Électorats du Palatinat de Mayence, de Tréves, & de Cologne, & après cela la ſucceſſion de Cléves & de Juliérs; étant arrivé au fort de Schenk en Gueldre, il s'y partage en deux branches. Celle qui coule à la droite ſous le nom de Nouvel Iſſel, ſe décharge dans le vieux Iſſel à Doeſbourg; la branche qui coule à la gauche de celle-ci, portant le nom de *Rhin* va baigner Arnheim, Wageningen, Wickte, Duerſtede, où elle ſe partage encore; la branche qui coule à gauche, prend le nom de Leck, baigne Viane, & Schonoven, & ſe jette dans la Meûſe au deſſus de Rotèrdam. L'aûtre branche conſèrvant le nom de *Rhin*, baigne Utrecht, & dans les foſſez de cette ville ſe partage encore en deux, celle qui coule à la droite ſe va décharger dans la Zuydèrzée à Muyden, & porte le nom de Vecht, la dèrnière qui a toûjours le nom de *Rhin*, baigne Leyde, & ſe pèrd peu après dans les ſables à Catwick. Cette branche qui eſt aujourd'hui la moindre, étoit anciennement la plus grande. Mais l'an 860. la mèr s'étant extrêmement enflée, & ayant arrêté le cours du *Rhin*, cette rivière ſe fit un nouveau canal qui eſt celui qu'on appelle Leck, à cauſe de cet accident; car Leck au langage du païs, ſignifie une fente, une ouvèrture par laquelle les eaux coulent. Quelques Hiſtoriens mettent ce changement de lit du *Rhin* en l'an 840. & ils diſent qu'il arriva par un tremblement de tèrre, qui renvèrſa les Dunes dans le vieux canal du *Rhin*, & obligea ce fleuve à agrandir celui du Leck. Outre les villes que nous avons déja mis ſur les diverſes branches du *Rhin*, il en baigne pluſieurs aûtres. Coire, & Meyenfeld dans le païs des Griſons, Conſtance & les quatre villes foreſtières en Souabe, Schafouſe & Bâle dans la Suiſſe, ſe précipitant d'un rocher avec grang bruit au deſſous de la prémière, Briſac en Alſace, Philiſbourg, Spire, Manheim, Wormes, Mayence, S. Goar ou Reinsfeld, Coblents, Bonne, Cologne, Keyſerſwert dans les Électorats du *Rhin*, Duſſeldorp, Duyſbourg, Orſoy, Weſel, Rées, & Emmerick dans la ſucceſſion de Cléves & Juliers. Le *Rhin* reçoit un grand nombre de Rivières dont les principales ſont le Néckre, le Mein, le Roer ou la Rure, & la Lippe qui s'y jette du côté droit. La prémière à Manheim, la ſeconde à Mayence, la troiſième à Duyſbourg, & la dèrnière près de Wéſel; du côté gauche elle reçoit la Moſelle à Coblents, l'Ill près de Straſbourg, & l'Aar près de Zurzach en Suiſſe. MATY. Valois *Not. Gall. p.* 472.

Skinner

Skinner prétend que le nom de ce fleuve vient de l'ancien Teutonique, & par conſéquent de l'ancien celtique *rein*, qui ſignifie *pur*, *net*. L'Anglo-Saxon, le Flamand, l'ancien Franc diſoient *rein* au même ſens; En Danois on dit *rien*. Il veut que ce nom ait été donné à ce fleuve, à cauſe de la pureté de ſes eaux.

Le Cèrcle du Bas-Rhin, ou le cèrcle Électoral du *Rhin*. *Circulus Rhenanus inferior*, ou *Electoralis*. C'eſt une des neuf provinces qui compôſent aujourd'hui l'Empire d'Allemagne. Ce cèrcle s'étend depuis le cèrcle de Souabe, qui le borne au midi, juſqu'à celui de Weſtphalie, qui eſt au nord. Il a au levant la baſſe partie du cèrcle du Haut *Rhin*, & celui de Franconie, & au couchant la haute partie du cèrcle du Haut *Rhin*, la Lorraine, & le Luxembourg. Il comprend l'Électorat du Palatinat, avec ceux de Mayence, de Trèves, & de Cologne. L'Électeur de Mayence en eſt le directeur. Maty.

Le Cèrcle du Haut Rhin. *Circulus Rhenanus ſuperior*. C'eſt une des neuf grandes provinces de l'Empire d'Allemagne. Ce cèrcle eſt partagé par le cèrcle du Bas *Rhin* en deux parties, que l'on diſtingue par le nom de haute & de baſſe. La baſſe partie du cèrcle du haut *Rhin* comprend les États des Landgraves de Heſſe Caſſel, de Darmſtat, & de Rheinfeld, les États des Comtes de Naſſaw, ceux de Solms, d'Hanaw, d'Iſenbourg, de Seyn, de Wied, de Wigenſtein, d Hatzfeld, & de Waldeck; Les Abbayes de Fulde & d Hirſchfeld; & les villes Impériales de Francfort, de Fridbèrg, & de Wetzlar; la haute partie du cèrcle du haut *Rhin* eſt au couchant de ce Fleuve; les États qu'elle comprend ſont les Évêchez de Bâle, de Straſbourg, de Spire, & de Wormes, le Duché de Deux-ponts. Les Comtez de Sponheim, de Sarbruck, de Falkenſtein, de Linange & les villes Impériales de Wormes & de Spire. On mettoit dans ce cèrcle l'Alſace, avec pluſieurs villes Impériales qu'elle renfèrmoit, la Lorraine & la Savoye: mais tout cela ne dépend plus de l'Allemagne. L'Évêque de Wormes prétend être ſeul Directeur du Cèrcle du Haut *Rhin*, ne voulant pas admettre pour condirecteur l'Électeur Palatin, qui ayant ſuccédé au Duché de Simmeren, dont il eſt héritier, croit être en droit d'éxèrcer le Directoire, comme le feu Duc de Simmeren l'éxèrçoit avec l'Évêque de Wormes. Heiss, *T. II. p.* 128. Maty dit que le Comte de Sponheim eſt directeur avec l'Évêque de Wormes.

Rhin. ſ. m. Nom propre d'une petite Rivière d'Allemagne. *Rhinus*. Elle a ſa ſource dans le Duché de Meckelbourg, paſſe dans le Comté de Ruppin, où elle forme pluſieurs lacs, qui baignent Rhinſbèrg & Ruppin, & entrent dans la nouvelle Marche de Brandebourg; elle reçoit une petite branche du Hawel, & va ſe décharger dans le grand Hawel, un peu après avoir baigné Rhinow. Maty.

Rhinbèrg, Rhynbèrg. ſ. m. Nom propre d'une ville du Dioceſe de Cologne. *Rhenoberga*. Elle eſt ſur le Rhin à trois lieuës au deſſus de Weſel, dans un païs montagneux, qui en rend l'approche difficile. Les Eſpagnols s'en ſaiſirent pendant les guèrres des Païs-Bas, les provinces unies les en chaſſèrent l'an 1633. & y ont tenu garniſon juſqu'en 1672. que le feu Roi la prit, & la rendit enſuite à l'Électeur de Cologne, auquel elle appartient.

Rhingaw. ſ. m. Nom propre d'une Contrée de l'Électorat de Mayence. *Rhenogavia*, *Rhingovia*. Elle s'étend du couchant au levant le long des deux bords du Rhin. Mayence & Bingen en ſont les lieux principaux. Maty.

Rhinocérot. ſ. m. *Rhinoceros*. Quelques uns écrivent *rhinocéros*, mais c'eſt *rinoceros* qu'il faut dire avec l'Ac. Ablancourt, Voiture, & Danet ſont auſſi pour *rhinocerot*. Bête farouche à quatre piéds, ainſi nommée, à cauſe d'une corne qui lui ſort du nez. Pline dit que c'eſt l'ennemi de l'éléphant; qu'il s'aiguiſe la corne, quand il veut le combattre, tâchant à le frapper au ventre, où il a la peau la plus tendre. Du Bartas a fait une belle déſcription de ce combat, qu'on tient fabuleux. Le *rhinocérot* eſt de la longueur de l'éléphant, mais il a les jambes plus courtes, & les ongles des piéds fendus. Le *rhinocérot* eſt l'un des animaux les plus ſinguliers qui ſoient au monde. Il a quelque chôſe, ce me ſemble, de ſemblable au ſanglier, ſi ce n'eſt qu'il eſt beaucoup plus grands, que les piéds en ſont plus gros, & le corps plus lourd. Sa peau eſt toute couvèrte de larges eſt épaiſſes écailles de couleur noirâtre, & d'une dureté éxtraordinaire, elles ſont diviſées en petits quarrez ou boutons, élevez environ d'une ligne au deſſus de la peau, à peu près comme celle du Crocodile. Ses jambes paroiſſent engagées dans des éſpéces de bottes, & ſa tête envelopée par dèrrière d'un capuchon applati; ce qui lui a fait donner, par les Portugais, le nom de moine des Indes, ſa tête eſt groſſe, ſa bouche peu fenduë, ſon muſeau alongé, & armé d'une groſſe & longue Corne, qui le rend tèrrible aux Tigres mêmes, aux Bufles, & aux éléphans. Mais ce qui paroît encore de plus mèrveilleux en cet animal, eſt la langue que la nature a couvèrte d'une membrane ſi rude qu'elle n'eſt guère differente d'une lime; ainſi il écorche tout ce qu'il veut lécher. Au reſte comme nous voyons ici des animaux, qui ſe font un ragoût des Chardons, dont les petites pointes picotent agréablement les fibres, ou les éxtrémitez des nèrfs de leur langue, de même le *Rhinocerot* mange avec plaiſir des branches d'arbres, hériſſées de toutes parts de groſſes épines. Je lui en ai ſouvent donné dont les pointes étoient très-rudes, & très-longues, & j'admirois avec quelle avidité & quelle adreſſe il les plioit ſur le champ, & les briſoit dans ſa bouche, ſans s'incommoder. Il eſt vrai qu'il en étoit quelquefois un peu enſanglanté; mais cela même en rendoit le goût plus agréable; & ces petites bleſſures ne faiſoient apparemment ſur ſa langue d'autre impreſſion, que celle que fait le ſel ou le poivre ſur la nôtre. P. Le Comte. Les Arabes appellent le *Rhinocérot* Kèrkédan, & leurs Auteurs diſent qu'il eſt plus petit que l'éléphant & plus gros que le Bufle, qu'il a une boſſe ſous le ventre ſemblable à celle que le chameau a ſur le dos; qu'il porte une corne fort groſſe ſur le nez, que les Rois des Indes s'en ſèrvent à table, parce qu'elle ſuë à l'approche de quelque vinin que ce ſoit; que cette corne étant fenduë par le milieu, préſente aux yeux la figure d'un homme, tirée avec des lignes blanches, parmi leſquelles on voit auſſi des figures d'oiſeaux. *D'hèrbelot. Bibl. Orient. p.* 959. Pauſanias aſſûre qu'il a deux cornes; l'une fort grande ſortant du nez, l'autre petite, mais très-forte, qui pouſſe en haut; & quelques-uns diſent que ces cornes ne ſont point arrêtées, mais s'agitent de part & d'autre; & que quand il entre en colère, elles deviennent ſi roides & ſi rudes, qu'elles déracinent un tronc d'arbre, quand elles le heurtent de front. Feſtus croit que c'étoit un bœuf d'Égypte, quoiqu'il ait la tête & le muſeau d'un cochon. On le chaſſe pour avoir ſa peau qui eſt très dure & très forte, étant toute couvèrte d'écailles, & épaiſſe de quatre doigts. On en fait des cottes d'armes, des boucliers & des ſocs de charruë. Les griffes & le ſang du *rhinocérot* ſont des antidotes chez les Indiens, & ont le même uſage en leur pharmacopée, que la thériaque dans la nôtre.

On appelle provèrbialement, un nez de *rhinocerot*, un homme qui a un nez gros & éminent. Les Latins ont dit d'un homme fin & ruſé, qu'il a un nez de *rhinocérot*. *Emunctæ naris homo*, *naſutus*, *naſo*.

Rhinsbèrg. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Ruppin, Contrée du Marquiſat de Brandebourg. *Rhinſberga*. Elle eſt fort ruinée; elle eſt ſituée ſur le bord ſeptentrional d'un grand lac, près de la rivière de Rhin, à quatre lieuës de la ville de Ruppin vèrs le nord. Maty.

Rhinthal. ſ. m. C'eſt-à-dire la vallée du Rhin. *Rhingovia*. C'eſt une contrée de la Suiſſe. Elle eſt le long du Rhin, du côté du couchant, depuis le Comté de Wèrdenbèrg, juſqu'au lac de Conſtance. Rheineck Capitale, & Altelen en ſont les lieux principaux. Ce païs appartient aux ſept prémiers Cantons, & à celui d'Appenſel, à la réſèrve de la Baronnie d'Alt-Sax, qui eſt en particulier au Canton de Zurich. Maty.

Rhitupis. ſ. m. Vieux mot. Gué ſabloneux: C'eſt auſſi le nom d'un Port d'Anglètèrre près de Douvre. Borel.

Rhizophage. ſ. m. & f. Qui vit de racine. Nom d'un peuple ancien de l'Éthiopie. *Rhizophagus*. Les *Rhizophages* étoient ſituez dans l'iſle de Méroe, entre l'Abanwy, & le Tacaſe, deux rivières d'Éthiopie.

Rhizotome. ſ. m. C'étoit chez les Anciens un Apoticaire qui ne vendoit que des remédes ſimples, des hèrbes, des racines, des ſimples. *Rhizotomus*.

RHO.

Rhoa, Rhoas. Voyez Orpha.

Rhodes. ſ. f. Nom propre de la ville Capitale de l'Iſle de Rhodes. *Rhodus*. Elle eſt ſur une Colline au bord oriental de la Mèr, & à l'endroit où il commence à tourner vers le Nord. *Rhodes* eſt fortifiée. Elle a un Évêché & un bon port, dont l'entrée eſt ſèrrée par deux Rochers, ſur leſquels on a bâti deux Tours pour en défendre le paſſage. Ce fut en ce lieu, comme on le croît communément, que fut dreſſé le fameux Coloſſe de *Rhodes* à l'honneur du ſoleil. Il étoit de Bronze, haut de ſoixante dix coudées; il avoit un piéd ſur châcun des deux Rochers dont nous avons parlé, & les jambes ſi hautes qu'un vaiſſeau pouvoit paſſer au deſſous à voiles déployées. Ce Colloſſe que les Anciens mirent entre les mèrveilles du monde, fut abbatu par un tremblement de tèrre, cinquante ans après qu'il eut été dreſſé. Les Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem prirent cette ville aux Sarraſins l'an 1309. & en ayant fait le ſiége de leur ordre, ils furent nommez Chevaliers de *Rhodes*. Soliman Empereur des Turcs s'en rendit maître après un ſiége de ſix mois l'an 1522. & les Chevaliers de *Rhodes* prirent depuis le nom de Chevaliers de Malte, qu'ils portent encore aujourd'hui. Maty. Voyez le ſiége de *Rhodes* par

par Vigenère dans ſa continuation de Chalcondile, & par le P. Bouhours dans la vie du Grand Maître d'Aubuſſon. Item le voyage de Bruyn, p. 174. & ſuiv. M. Harris ſur des obſèrvations aſtronomiques met *Rhodes* à 36 d. 52. m. de latitude, & à 50. d. 50. m. de longitude.

RHODES. ſ. f. Nom d'une Iſle de la mèr méditèrranée. *Rhodus*. Elle eſt entre l'iſle de Candie & celle de Chypre, à quarante-cinq lieuës de la prémière, & environ à quatre-vingt-cinq de la dèrniére, n'étant éloignée de la côte de Natolie que de ſept lieuës. On lui donne du moins trente-ſept lieuës de circuit, l'air y eſt aſſez pur, & le tèrroir aſſez fèrtile. Elle a été autrefois célèbre; elle eſt aujourd'hui enſevelie dans la même obſcurité que la plûpart des beaux païs que poſſèdent les Turcs. Rhodes en eſt le ſeul lieu qui ſoit de quelque conſidération.

La mèr de RHODES. C'eſt la partie de la mèr méditèrranée qui eſt aux environs de l'iſle de *Rhodes* du côté des côtes de la Natolie. Car au midi c'eſt la mèr de Scarpanto.

La RHODES. ſ. f. Nom d'une éſpéce de prune. *Prunum rhodium*, ou *Rhodus Gallis dictum*. La *rhodes* a la chair ſéche. LA QUINT. Elle eſt *longuette*. ID.

RHODIA. ſ. f. Nymphe fille de l'océan & de Tethys. *Rhodia*. Voyez Héſiode *Theog. v.* 351.

RHODIOT, OTE. ſ. m. & f. Qui eſt de *Rhodes*, de l'iſle de *Rhodes*. *Rodius, a*. Soliman voyant que les *Rhodiots* ne s'étoient point émûs pour toutes ſes lèttres, & les ſiens n'ayant point reconnu leurs avantages, s'ennuyant de la longueur du ſiége, & voulant tîrer quelque parole des *Rhodiots*, fit planter une enſeigne ſur l'Égliſe de Sainte Marie de Lémonitre. VIGENÈRE.

RHOMBA. ſ. f. Hèrbe qui eſt une éſpéce de Baûme qui croit à la hauteur de deux coudées dans l'Iſle de Madagaſcar. *Rhomba*. Elle pouſſe de grandes feuilles, & ſent le giroſle & la canelle.

RHOMBE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Parallélogrâmme, ou figure quadrangulaire, qui a les quatre côtez égaux, & compôſez de lignes égales parallèles, & qui a deux angles oppôſez aigus, & les deux aûtres obtus. *Rhombus, parallelogrammus, æquilaterus*. On l'appelle aûtrement *loſange*. Campanus ſur Euclide l'appelle *helmuayn*. C'eſt ûn quadrilatère qui a les quatre côtez égaux, & les angles oppôſez auſſi égaux. Ce mot vient du Grèc ῥόμβος, derivé de ῥομβεῖν, *entourer*.

RHOMBOÏDE. ſ. m. C'eſt une figure quadrangulaire, qui a les angles oppôſez égaux, & les côtez oppôſez égaux, & parallèles; mais dont il y en a deux plus grands, & deux aûtres plus petits. *Rhomboides figura habens duo latera oppoſita æqualia*.

Le *Rhomboide* figure quadrilatère qui a les angles & les côtez oppôſez égaux, ſans être équiangle ni équilatérale.

En tèrme d'Anatomie, on appelle *rhomboïde* un muſcle qui a la figure d'un turbot, qui eſt celui qui fait mouvoir l'épaûle en arrière.

RHÔNE, RHÔſNE. ſ. m. Nom propre d'une des plus grandes rivières de France. *Rhodanus*. Le *Rhône* a ſes ſources au mont de la fourche, qui eſt ſur les Confins des Bailliages des Suiſſes en Italie, travèrſe tout le Valais, le lac & la ville de Genêve, après il ſepare la Breſſe de la Savoye & du Dauphiné juſqu'à Lion, d'où prenant ſon cours droit au midi, entre le Lionnois & le Languedoc qui ſont au couchant, & le Dauphiné avec la Provence qui reſtent au levant, il ſe décharge dans la mèr méditèrranée par pluſieurs embouchures auxquelles on a donné le nom de gras, tîré apparemment du Latin *Gradus*, qui ſignifie échelle, nom qu'on donne à la plûpart des ports de la mèr méditèrrannée. Les principales rivières qui ſe déchargent dans le *Rhône*, ſont la Saône, l'Iſère & la Durance, & les principales villes qu'il baigne ſont Sion, Genêve, au deſſous de laquelle il ſe jette dans un gouffre où il eſt inviſible pendant environ une demi lieuë, après il baigne Seyſſel, où il commence à porter bâtteau, de là il paſſe à Belay, à Lion, à vienne, à Tournon, à Valence, à Viviérs, au Pont S. Éſprit, à Avignon, à Beaucaire, à Taraſcon, & à Arles. MATY.

RHOPALIQUE. adj. Qui s'eſt dit autrefois d'une ſorte de vèrs. *Rhopalicus, a*. Ce mot eſt Grèc & vient de ῥοπαλὸν une maſſuë. On donnoit ce nom à des vèrs qui commençoient par un mot monoſyllabe, & continuoient enſuite par des mots toujours plus grands les uns que les aûtres, juſqu'au dèrnièr qui étoit le plus grand de tous, de même qu'une maſſuë commence par une queuë aſſez petite & augmente toujours juſqu'à la tête qui eſt le plus gros bout. Ce vèrs d'Homère.

Ω' μάκαρ Ἀτρείδη μοιρηγενὲς ὀλβιοδαίμων

Et celui-cy en Latin.

Spes Deus æternæ eſt ſtationis conciliator.

Sont des vèrs *Rhopaliques*.

RHOPOGRAPHE. ſ. m. Nom que l'Antiquité a donné à cèrtains Peintres. *Ropographus*. Les *Rhopographes* étoient les Peintres

qui ne peignoient que des ſujèts petits & bas, des animaux, des plantes, &c. On appelloit auſſi *Rhopographes* ceux qui dans les jardins tailloient des arbuſtes, comme le buis le philéria, les Ifs en forme d'hommes, d'animaux, d'antres, &c.

Ce mot vient de ῥῶπος, qui ſignifie de petite marchandiſe mêlée, de la quinquaillerie & de γράφω je peins.

R H U.

RHUBARBE. Voyez RHeUBARBE.

R H Y.

RHYAS. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la diminution ou conſomption de de la caroncule lacrymale, ſitué au grand coin de lœil, il eſt oppôſé à *l'encanthis*, qui eſt un accroiſſement exceſſif de cette même caroncule. La caûſe du *rhyas* eſt une humeur âcre qui tombe ſur cette partie, & qui la ronge & conſume peu-à-peu.

Ce mot eſt Grèc, & vient de ῥεῖν, *fluere*, couler.

RHYTHME. Voyez RYTHME.

R I.

RI. adj. Vieux mot Celtique, fort, ſelon Cambden: D'où vient *Alric*, tout puiſſant, en Saxon: Actheleric, noble, puiſſant. BOREL.

R I A.

RIACE. ſ. f. Vieux mot. Rieûſe. *Pathelin*. BOREL.

RIAN. Voyez Rain.

RIANT, ANTE. adj. Réjouïſſant, plaiſant, agréable; qui rit, ou qui ſemble rire. *Hilaris, lætus, elegans, jucundus, gratus, renidens*. Cet homme a toujours le viſage ſerein, gai & *riant*. Il nous a fait un accueil fort *riant*. Celui qui aborde une pèrſonne accablée de triſteſſe avec un viſage *riant*, manque de politeſſe: cet enjouëment ne marque pas aſſez de ſenſibilité pour la douleur d'autrui. S. ÉVR. Un viſage auſtère, & mélancolique ſemble condamner l'air *riant*, & ouvèrt des aûtres. ID. Vos *rians* appas. MOL. Avoir l'œil vif & *riant*. Cette maiſon eſt fort *riante*. Ce tableau a quelque chôſe de *riant*, qui donne dans la vûë des curieux. Jamais pèrſonne n'a mieux mis en œuvre ce que la nature a de plus délicat, & de plus *riant* que Voiture. BOUH. Les peintures de la vie paſtorale ont toujours je ne ſçai quoi de ſi *riant*, qu'elles nous flattent plus que les pompeûſes déſcriptions d'une Cour ſupèrbe. FONT.

De figures ſans nombre égayez vôtre ouvrage,
Que tout y faſſe aux yeux une riante *image*. BOIL.

R I B.

RIBA DE SELLA. Nom propre d'un Bourg des Aſturies en Éſpagne. *Salia*. Il eſt ſur l'embouchure de la Sella, dans la mèr de Biſcaye, à neuf ou dix lieuës de S. Vincente, vèrs le couchant. Quelques Géographes prennent ce Bourg pour l'ancienne *Flavia Lambris Bædiorum*, que d'aûtres mettent à Fuenfrias, village de la Galice, voiſin des Aſturies. MATY.

RIBADEO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ſituée ſur la côte de la Galice, à l'embouchure de la miranda, & aux confins des Aſturies. *Rivadium*. On croit que *Ribadeo* eſt l'ancienne Libunca, petite ville des Callaïques Lucenſes. MATY.

RIBADOQUIN, eſt une ancienne piéce d'artillerie, qui ſuivant Hanzelet, a 36. calibres de long, qui tîre une livre & trois quarts de plomb avec autant de poudre. *Tormentum ſeſquilibra ejaculans*. Il y en a un bâtard de 31. calibres, qui tîre une livre & demie; & un aûtre éxtraordinaire de 44. calibres avec pareille charge. Ce nom a été imité de *Ribaudeau*, qu'on trouve dans Froiſſart, qui étoient des broüettes hautes & bandées de fèr à la pointe, qu'on menoit autrefois dans les armées, à cauſe que ces ſortes de canon étoient portez ſur des ſemblables charettes.

RIBAGORCANA. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de l'Aragon. *Ripa curtia*. Elle eſt ſituée aux conſins de la Catalogne, depuis les Pyrennées juſqu'au delà de l'Ébre. Elle a titre de Comté, renfèrme trois cens cinquante villages ou bourgs, mais ſi mal peuplée qu'à peine y compte-t'on 3000. habitans. MATY.

RIBAROLLE, ou RIBEROL. ſ. m. Nom de peuples. Les *Riparolles*, ou *Riberoles*, ſont les mêmes que les Ripuaires, ou Ripuariens. *Riparius, Ripariolus*, de là *Ribuarius, & Ribuerius*, enſuite *Ribarolus*, d'où l'on a fait *Ribarol, & Riberol*. Valois, *Not. Gall. p.* 478. Voyez RIPUAIRE.

RIBAUD, AUDE. adj. & ſ. Qui eſt adonné à la paillardiſe & à la lubricité. *Scortator, rei venereæ deditus*. Quand tèls *ribaûds* ſeroient pendus ce ne ſeroit pas grand dommage. VOIT.

T'accompagnant de paillards & ribauds. MAROT.

Roy des Ribauds, étoit celui qui tiroit dehors de chez le Roi ceux qui n'y devoient coucher ni manger. Paſquier l'explique le Maître d'Hôtel : mais Fauchet y répugne. Borel. On a appellé autrefois *Ribauds* tous les mauvais garçons, & les filles abandonnées ; & parcequ'en pluſieurs occaſions on appelloit *Roi* un ſupérieur & un Juge, cela a donné lieu à Du Tillet d'appeller *Roi des Ribauds*, le Grand Prévôt de l'Hôtel du Roi, qui eſt ainſi nommé en une Ordonnance de 1317. parcequ'il étoit de ſa charge de faire juſtice des crimes qui ſe commettoient à la ſuitte de la Cour, & particulièrement par ces *Ribaûds* ; ce qui l'a fait auſſi appeller en pluſieurs arrêts, *Prévôt des Ribauds*, n'ayant été appellé *Prévôt de l'Hôtel* que vèrs le tems de Charles VI. Il avoit juriſdiction ſur les jeux de Dez, de Bèrlans & les Bordeaux qui étoient en l'oſt, & chevauchée du Roi ; & il prétendoit qu'il lui étoit dû cinq ſols de chaque femme adultère, dont il eſt fait mention dans un Regiſtre de l'an 1380. Ainſi en parlent les vieux Titres. Il aſſiſtoit à l'éxécution des criminèls condamnez par le Prévôt des Maréchaux de France, ſuivant le même Du Tillet. Mais Fauchet dit que ce *Roi des Ribaûds* étoit un aûtre Officièr qui avoit charge de mettre hors de la maiſon du Roi ceux qui n'y devoient ni manger, ni coucher, & qui pour cela devoit faire ſa viſite tous les ſoirs dans tous les recoins de l'Hôtel : en éffet ſelon Carondas le *Roi des Ribauds* étoit un Commiſſaire, ou Sèrgent commis par le Prévôt de l'Hôtel, pour faire les viſites dans les chôſes qui regardoient ſa Juriſdiction, & lui en faire ſon rapport. Loys.

Ribaûd, a ſignifié auſſi un homme fort & robuſte. *Fortis*, *Robuſtus*. Mehun au R. de la Rôſe, dit que de ſon tems on appelloit *ribauds*, les crocheteurs. Borel. *Bajulus*.

Car ſa force ne vaut trois pommes,
Plus que la force d'un ribaûd.
Rom. de la Rôse.

Soit Roix, Chevaliers ou ribaût
Mains ribauls *ont le cuer ſi baut,*
Portans ſac de charbon en Gréve,
Que la peine riens ne leur Gréve ;
Cil en patience travaillent,
Et balent & tripent & ſaillent ;
Puis vont à S. Marcel aux tripes
Et ne priſent treſor trois pipes,
Ains deſpendent en la taverne
Tout leur gaing & leur eſpargne :
Puis revont porter les ſardeaux
Par leeſſé non pas par deaux,
Et loyalement leur pain gaignent ;
Car embler, ne tollir, ne daignent. Id.

Ribaud, ſelon Paſquier, eſt un nom qui n'étoit point ôdieux du tems de Philippe Auguſte, & qui a été donné à des ſoldats d'élite rangez ſous des Capitaines à la ſuite du Roi pour ſa garde, comme ceûx de la Compagnie Prétorienne dans Rome. Il en rapporte pluſieurs témoignages, & entre aûtres un de la Chambre des Comptes, où il ſe trouvoit que leur Capitaine avoit ſix deniers de gages, & une provende par jour : & c'eſt ce Capitaine qu'il prétend être celui qu'on nommoit dans les vieux Titres *Roi des Ribaûds*, comme étant le prémier & le Chef de ces ſoldats. De là vient auſſi qu'on a appellé un puiſſant *Ribaûd*, un homme de taille avantageûſe, dont le corps étoit fort & vigoureux. Sous Philippe Le Bel, il eſt encore fait mention du *Roi des Ribaûds*, comme d'un Capitaine de ſoldats, mais cet office dégénéra tellement, & fut ſi fort ravalé, que Bouteillier qui écrivoit vèrs l'année 1490. dit que le *Roi des Ribaûds* étoit l'éxécuteur de la Haute Juſtice, ou du moins l'éxécuteur des ſentences renduës par le Prévôt des Maréchaux. Il marchoit à la ſuite du Roi quand il alloit à la guèrre. Du Cange dit que ceux qu'on appelloit autrefois *ribaldi*, étoient des Soldats piétons qu'on appelle maintenant *enfans perdus* ; & que depuis ce nom a été donné à des hommes pèrdus, débauchez, larrons, bandis, éxcommuniez, qui ſont appellez *ribaldi* par Matthieu Paris dès l'année 1251. Dans le Roman de la Rôſe, c'eſt une épithete qu'on donne aux Portefaix.

Quelques-uns tiennent que ce mot vient de *rivalis*, & qu'il eſt fort ancien en la Langue, ayant changé pluſieurs fois de ſignification. D'aûtres le dérivent de *baud* Anglois, qui ſignifie *maquereau*, & *bauderie*, *maquerellage*, *obſcénité*. D'aûtres le font venir du vieux mot Gaulois *baûd*, ſignifiant *joyeux*, comme *baude*, *joye*, & *ébaudir*, *ſe rejouir*. Acariſius le dérive *à roubare*, ou de *raub*, *præda*, à caûſe que ces gens-là étoient filous & coquins. *Ribaûds* dans les Auteurs de la Baſſe Latinité *ribaldi* ſont des valèts d'armée. Le Moine de Vaucèrnay dans ſon hiſtoire des Albigeois publiée par Camuſat C. XV. pag. 44. dit, *Servientes exercitus, qui publicâ linguâ dicuntur, ribaldi*. Voyez encore Du Cange ſur ce mot. Et comme ces ſortes de gens ne valent rien, on a donné leur nom à tous les débauchez. *Ribaûd* en Anglois, *Ribald*, & en Italien, *Ribaldo* eſt la même chôſe que *nebulo*, *ſcelus*, *furcifer*, *impudens*, *ſcortator*, & il vient de *re* prépoſition emphatique & intenſive & de *bauld* ou *baud*, en Italien *baldo*, hardi impudent. Skinner. Verſtégan tire ce mot du nom propre de Rabodus Roi de Friſe, fameux par ſon impiété ; c'eſt une étimologie ridicule. Id.

RIBAUDAS. ſ. Nom propre d'une des Iſles d'Hières Voyez Ribaudon.

RIBAUDEL. ſ. m. Vieux mot qui ſe trouve dans le R. de la Rôſe. C'eſt apparemment la même chôſe que Ribaudon un diminutif de Ribaud, un jeune Ribaud. *Latrunculus*.

RIBAUDEQUIN. Tèrme de l'ancienne milice. On l'appelloit auſſi Arbaleſte de paſſe. C'étoit une machine ancienne pour la guèrre, ſemblable, au Scorpion, ainſi appellé à caûſe des bleſſeures qu'il faiſoit. C'étoit un arc de quinze piéds de long, ou du moins de douze, arrêté ſur un arbre large d'un piéd, dans lequel étoit creûſé un canal pour y mettre un javelot de cinq ou ſix piéds de long, fèrré, empenné, & par fois fait de corne. On les dreſſoit ſur les murailles des villes, & avec un tour on les bandoit ; & lorſqu'on les tiroit, les javelôts étoient dardez avec tant de force, qu'un ſeul pouvoit tuer quatre hommes d'un coup. Fauchet & après lui Borel. *Species arbaliſtæ quindecim pedibus latæ*.

RIBAUDIE. ſ. f. Vieux mot dont ſe ſèrt Jean de Mehun dans ſon R. de la Rôſe. Action de Ribaud, conduite de Ribaud. *Scortatio*, *latrocinium*, *ſcelus*, *libido*, *luxuria*.

Après garde que tu ne dies
Ces l'aiſmes & ces ribaudies.

RIBAUDON. ſ. m. Nom propre d'une des iſles d'Hières. *Ribaudona*, anciennement *Sturium*. Elle eſt petite, & ſituée près de celle de Ribaudas, auſſi fort petite, & toutes deux ſont entre l'iſle de Porquerole, & la côte de la Provence, vis-à-vis de la ville d'Hières.

RIBAUPIÈRRE. Voyez Rapostein.

RIBAUX. v. ſ. m. & plur. Corrivaux. *Paſquier*. Borel.

RIBBIL. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Anglètèrre. *Ribbilia*. Elle naît dans le Comté de Northumbèrland, travèrſe celui de Lancaſtre, y baigne prêſton, & ſe décharge dans le petit golfe de *Ribbil*, nommé anciennement *Beliſama*. Maty.

RIBCESGÈR. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Lancaſtre, en Anglètèrre. *Ribceſtria*. Il eſt ſur la rivière de Ribbil, environ à deux lieuës au deſſus de Pleſton. On le prend pour l'ancienne *Rigodunum*, ou *Bremetonacum*, petite ville des Brigantes. Maty.

RIBERIA GRANDE. C'eſt-à-dire Grande Rivière. Nom propre d'une ville Épiſcopale, ſuffragante de Liſbonne. *Ripa magna*, *Riparia magna*. Elle eſt capitale de l'iſle de S. Jacques, une de celle du Cap vèrd. Elle a un bon port avec une bonne citadelle. Maty.

RIBEROT, ote. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Les *Riberots* ſont les mêmes que les Ripuaires. Voyez ce mot *Ripuarius*, *a*.

RIBES. ſ. f. C'eſt un nom que les Apoticaires donnent quelquefois aux groſeilles rouges ; car ils appellent *rob de ribes*, leur ſuc, quand il eſt confit. *Succus groſſularius*.

RIBLEMONT, ou RIBEMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un port ſur l'Oyſe. *Ribodimons*. Il eſt dans la Tièrrache, en Picardie, à quatre lieuës de S. Quentin, vèrs le levant. Maty. On l'appelle communément *Ribemont*, & quelquefois *Riblemont* par corruption. Monſtrelet l'appelle *Ripemont*. Ce nom lui vient de la montagne ſur laquelle il eſt placé, & de *Ribodus*, Nom d'un Seigneur qui en a été le maître. Valois, *Not. Gall. p.* 476.

RIBLER. v. act. Tèrme populaire & vieux, qui ſignifioit *courir la nuit*, comme font les filous, les débauchez, les traineurs d'épée. *Graſſari*, *divagari noctu*.

Ce mot vient de *ribla*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, ſignifie la même chôſe.

RIBLETTE. ſ. f. Ragoût qu'on prépare ſur le gril d'une trenche déliée de viande ſoit de bœuf, veau, ou porc, qu'on ſale & épice. *Laridi*, *bovis*, *vituli lingula*, *vel tenuis ofella*.

Riblette, ſe dit auſſi pour, Omelette faite avec du lard. *Riblette* au lard. Pomey. *Intrita ovorum laridaria*.

RIBLEUR. ſ. m. Filou, fripon, débauché, coureur de nuit. *Graſſator*, *Zonæ ſector*.

RIBNITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Mekelbourg, en Baſſe Saxe. *Ribnitium*. Elle eſt ſur un petit golfe de la mèr Baltique, à cinq lieuës de la ville de Roſtrock, vèrs le levant. Maty.

RIBODAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit quand un navire a été endommagé par un aûtre, ſoit en flotte, ſoit en quai, en changeant de place. *Navium colliſio, alliſio.* L'action en étant intentée, le dommage ſe paye par moitié.

RIBONRIBAINE. Tèrme populaire & burleſque qui ſignifie, A quelque prix que ce ſoit; nonobſtant toute réſiſtance & empêchement. *Quovis pretio, nonobſtante, repugnante, prohibente.*

RIBORD. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le ſecond rang de planches qu'on met au deſſus de la quille, pour faire le bordage du vaiſſeau. *Secundum lateris tabulatum.*

R I C.

RIC A RIC. adv. A la rigueur, éxactement, ſans pardeſſus. *Rigidè, exactè, rigorosè.* Ce Marchand eſt ſi éxact, qu'il ne donne la meſure que *ric à ric*, fort juſte. C'eſt un créancier difficile qui ſe fait payer *ric à ric*, ſans grâce ni compoſition.

Il nous conte ric à ric
Les conquêtes d'Alaric. Pel.

RICA. Voyez RIKA.

RICANER. v. n. Rire avec éclat, à pluſieurs repriſes, & de mauvaiſe grâce, le plus ſouvent ſans ſujèt, rire à demi ſoit par ſottiſe, ſoit par malice. *Cachinnari, cachinnos tollere, ſuſtollere, in riſum vehementum efferri, effundi.* Les ignorans, au lieu de rire à propos, ne font que *ricaner* à tous momens. Voilà-t-il pas Monſieur qui *ricane* déja. Mol.

RICANEUR, eûse. ſubſt. vèrbal. Qui ricane. *Cachinno.* C'eſt un *ricaneur* pèrpétuel, *ricaneur* impèrtinent.

RICCA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec château & tître de Principauté. *Ricca.* Il eſt dans le Comté de Moliſe, province du Royaume de Naples, aux confins de la Capitanate, & à ſix lieuës de Bénevent, vèrs le nord. Maty.

RICCIA. ou *Aricia.* & plus communément *la Riccia.* Village de la Champagne de Rome, près d'Albano & de Vélitri. Il a tître de Duché, c'étoit autrefois une ville conſidérable.

RICETE. Vieux ſ. f. Richeſſe, de rich, mot Allemand, c. fort & riche; d'où vient Chilperic, Vercingentorix, Ambiorix, &c. de rik mot Arabe, qui ſignifie *potens.* Bochart. Ménage. Borel.

RICHARD, arde. adj. & ſubſt. Tèrme ôdieux, qui ſe dit particulièrement des Marchands qui ont beaucoup d'argent, & qui l'ont amaſſé & épargné avec peine, qui le dépenſent à regrèt. *Mercator dives & avarus.* C'eſt un *richard.*

Richard. ſ. m. Nom propre d'homme. *Richardus.*

RICHE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui a beaucoup de bien, qui a abondance de toutes chôſes. *Dis, dives, copioſus, locuples, opulentus.* Il ſe dit prémièrement des pèrſonnes. Les Patriarches n'étoient *riches* qu'en bèſtiaux: aujourd'hui on eſt *riche* en argent, en rentes, en tèrres, en ſeigneuries. Tout le monde convient qu'il vaut mieux être juſte que *riche*: mais nos ſens & nos paſſions l'emportent. Mal. Quiconque eſt *riche* eſt tout. Boil. On eſt *riche* avec peu de bien quand on ſçait ſe paſſer des chôſes ſupèrfluës. Nic. On dit d'un homme fort *riche*, qu'il eſt *riche* comme Crœſus. On appelle un *riche malaiſé*, un homme qui a du bien embrouillé ou ſaiſi; & *mauvais riche*, celui qui ne donne rien aux paûvres.

Tout eſt mis au pillage & l'on voit un ſeul homme
Plus riche *que l'Etat, & plus puiſſant que Rome.*
Brébeuf.

Ce mot vient de *rijk*, vieux Gaulois qui ſignifioit *fort & puiſſant.* Ménage. Ou de l'Allemand *reich*, d'où ſont venu les mots d'*Ambiorix, Sintorix*, d'où eſt auſſi venus le mot *Heinrich*, qui ſignifie *domus fortis.* Ce mot étoit auſſi en uſage chez les Bretons, & prèſque par tout le Septentrion. On a appellé en Éſpagne, & ſur tout en Aragon, *ricos hombres*, ceux qu'on a appellé depuis *Barons, Comtes, Marquis, & Ducs*, qui étoient aſſez *riches* pour entretenir une compagnie de gens de guèrre à leurs dépens. On les appelloit auſſi *de pendon y de caldera.*

Riche, ſe dit auſſi des tèrres & des païs. *Abundans, uber, ferax.* La Bourgogne eſt *riche* en vins. La Beauſſe eſt *riche* en blez. Lion eſt une ville *riche* en argent, à caûſe du commèrce. La France eſt l'État le plus *riche* de l'Europe. Les Indes ſont *riches* en mines d'or & d'argent, en épiceries. Ce païs étoit le plus *riche* de l'univèrs. Vaug.

Riche, ſe dit auſſi des chôſes. Le Tréſor de Saint Denis eſt fort *riche. Ditiſſimus theſaurus, locuples.* Il y a de *riches* ornemens chargez de broderies & de pèrles. Cette bordure de tableau eſt fort *riche*, elle eſt fort bien travaillée. Le thrône du Mogol eſt le plus *riche* du monde. Cette femme eſt de *riche* taille. Ce Prince a la mine *riche*, noble, majeſtueûſe.

Riche, ſe dit figurément en Morale. Cet homme eſt *riche* en amis, en vèrtu. *Locuples, amicis potens, virtutibus clarus, illuſtris.* C'eſt un éſprit *riche*, fécond en inventions. Le Grèc eſt une langue fort *riche*, fort abondante. Cicéron avoit de *riches* éxpreſſions. Avoir une taille *riche*. Un *riche* ornement. *Ornamenta magnifica.* Être *riche* & fèrtile en bons môts. Le régne du Roi eſt une *riche* matière pour éxèrcer l'éloquence, & le génie des Sçavans. Les *riches* & belles narrations que les Évangeliſtes nous ont laiſſées de la vie & de la mort de N. S. Pélisson.

Riche, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Celui-là eſt aſſez *riche*, qui eſt content. On dit, *Riche* Marchand, paûvre Poulailler. Paûvres gens ne ſont pas *riches*; c'eſt l'éxcûſe de ceux qui n'ont pas le moyen de faire de dépenſe. On dit auſſi ironiquement, S'il eſt *riche*, qu'il dîne deux fois.

Autant en ont les *riches* que les paûvres. C'eſt une éſpéce de Provèrbe dans l'Alchymie. Les Philoſophes entendent par les *Riches* l'or & l'argent, & par les paûvres les métaux imparfaits, qui ont auſſi-bien la nature de la pièrre, que les deux aûtres précédens. Il y en a d'aûtres qui lors qu'ils ont rendu la nature de la pièrre ſubtile & ſpirituelle, la diſent vile & de peu de valeur: il ne diſent pas qu'elle l'eſt; mais ils l'appellent ainſi, à caûſe qu'elle eſt eau, & que l'eau eſt commune à tout le monde. Ils la nomment auſſi tèrre, lorſqu'elle eſt congelée; c'eſt pourquoi ils diſent qu'elle eſt également en la puiſſance des *riches* & des paûvres. Dict. Hèrm.

Riche couleur. ſ. f. qui s'eſt dit aûtrefois pour jaûniſſe, & qui ſe trouve en ce ſens dans Déſpleigney. *Borel.* Peut-être l'appelloit-on ainſi à caûſe que le jaûne eſt la couleur de l'or.

RICHEDALE. ſ. f. Les Allemands écrivent *reichdale.* Monnoye d'argent battuë en Allemagne, qui vaut trois livres. *Germanicus nummus.* Les *reichedales* ſont les monnoyes qui ont le plus de cours dans le monde: elles paſſent en Moſcovie, chez le Mogol, & juſqu'au fond de l'Inde.

RICHELIEU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Poitou, près de la Touraine, à neuf lieuës de Poitiers, vèrs le nord. *Richeleum, Ricolocus. Richelieu* bâti par le Cardinal de ce nom, eſt une ville fort régulière. Elle eſt ornée d'un Palais magnifique, & elle a tître de Duché.

Richelieu. eſt auſſi le nom d'un bourg de la nouvelle France, en Amérique. *Richeleum, Ricolocus.* Il eſt au confluant de la rivière de *Richelieu* avec celle de S. Laurens, à vingt trois lieuës audeſſus de Québèc. On y a conſtruit le Fort de Saurel, qui donne quelquefois ſon nom au bourg. Maty.

La rivière de Richelieu, ou de Saurel. *Fluvius Richeleus*, ou *Saurelus.* C'eſt une rivière du Canada. Elle prend ſa ſource aux confins de la nouvelle Anglerèrre, & coulant vèrs le nord, elle forme le lac du S. Sacrement, & celui du Champlain, & va ſe décharger dans la rivière de S. Laurens au bourg de Richelieu. Maty.

RICHEMENT. adv. D'une manière riche. *Copioſè, largè.* Cet homme eſt *richement* paré. Cette femme eſt *richement* laide. *Affatim deformis.* Tous ſes enfans ſont *richement* pourvûs, bien établis. Ce Poëte rime *richement.*

RICHEMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec tître de Duché. *Richmundia, Richemundia.* Il eſt dans le Comté d'Yorck, en Anglerèrre, ſur la Swale, à onze lieuës de la ville d'Yorck, vèrs le nord occidental. Les Rois d'Anglerèrre ont ſur la Tamiſe, à une lieuë au deſſus de Londres, une maiſon de campagne, qui porte auſſi le nom de *Richemont.* Maty.

Richemont, eſt encore le nom d'un bourg avec un Château. *Richemundia*, ou *Reiſeburgum.* Il eſt dans le Luxembourg, ſur l'Orne, fort près de la Moſelle, à une lieuë & demi audeſſus de Thionville. Maty.

Richemont. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte, Tulippe qui a de belles panaches de gris de lin, & rouge ſur du blanc.

RICHENAW. Voyez REICHENAW.

RICHÉſSE. ſ. f. Ce qui rend une chôſe riche, précieûſe; la grande abondance de biens. *Divitiæ, opes, facultates.* Il y a de cèrtaines occaſions où ce mot ſe dit mieux au ſingulier qu'au plurier, & d'aûtres où il ſe dit mieux au plurier qu'au ſingulier. Il n'y a que l'uſage & l'oreille qui puiſſent apprendre cette différence. Seulement remarquera-t-on ici, après l'Académie, que *richéſſes* au plurier & au propre ſignifie toûjours de grands biens. On dit des *richéſſes* & jamais de la *richeſſe.* Le mépris des *richéſſes* n'eſt que vanité, & hypocriſie: il n'y a point de bon ſens à ſe priver des commoditez de la vie pour de vaines loüanges. M. Ésp. Joüiſſons paiſiblement des *richéſſes*; ne les chèrchons pas avec inquiétude: il faut en être le maître, & non pas l'éſclave, & ne nous point impatienter après, ni nous deſeſpérer de leur pèrte. S. Évr. Les *richéſſes* nous échappent par leur propre fragilité. Fléch. Les *richéſſes* ſont néceſſaires aux Grands à proportion du rang où ils ſont élevez, puiſque c'eſt par les *richéſſes* qu'ils ſe conſèrvent la bienſéance néceſſaire à leur condition. Nic. Le mépris des *richéſſes* n'étoit dans les Philoſophes qu'un déſir caché

caché de venger leur mérite de l'injuſtice de la Fortune, par le mépris des mêmes biens dont elle les privoit. Rochef. Ce n'eſt plus aujourd'hui le mérite, ni l'amour, qui donne la préférence auprès d'une Maîtreſſe; c'eſt la *richéſſe*. Désp. Vains honneurs, embaraſſantes *richéſſes!* vous ne m'avez jamais tenté. L. d'Ab. a Éloïse. Les *richéſſes* ſont un moyen facile d'acquérir de la gloire. S. Réal. Ceux qui poſſédent de grandes *richeſſes* ſont plus honorez du vulgaire, que ceux qui ont de grandes vèrtus. M. Ésp.

> *Et genus & ſpeciem regina pecunia donat.*
>
> *Le comique Ménandre aſſuroit la* Richéſſe,
> *Tant elle a de pouvoir, être ſeule Déeſſe.* Rons.
>
> *Ce n'eſt point ſur ſes bords* (du Pèrmeſſe) *qu'habite la* richéſſe.
> *Dès lors à la* richéſſe *il fallut renoncer:*
> *Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en paſſer.* Boil.
>
> *Lucile le prémiér*
> *Vengea l'humble vèrtu de la* richéſſe *altière.* Id.

Richéſſe, ſe dit auſſi des chôſes. La *richéſſe* du Temple de Salomon étoit inéſtimable. *Divitiæ ineſtimabiles, gaza ingens.* La *richéſſe* d'une Province, c'eſt la culture des tèrres, la nourriture des béſtiaux. On admire la *richéſſe* de ces ornemens, de ces meubles. Le Roi fut reconnu à la *richéſſe* de ſes armes. Ablanc. Les Payens ont tous adoré un Dieu des *richeſſes*: il a été appellé chez les Égyptiens *Mamon* ou *Mamona*, comme témoigne Tèrtullien, chez les Grècs *Plutus*, & chez les Latins *Dis*. Les *richéſſes* conſiſtoient autrefois en béſtiaux, d'où vient le provèrbe Arabe, *Il n'a ni moutons, ni brebis*; pour dire, il n'a ni denier, ni maille.

Richéſſe, ſe dit figurément en divèrſes chôſes. L'épargne eſt une grande *richéſſe*. La *richéſſe* du Sage eſt ſa modération. *Sapientis divitiæ moderatio, ſeu moderatus uſus.* La ſcience & la vèrtu ſont les *richéſſes* de l'éſprit. La *richeſſe* d'une langue ne conſiſte pas préciſément dans la multitude des môts; au contraire les langues s'enrichiſſent à meſure qu'elles ſe corrompent. Ce qui arrive par le peu de ſoin qu'on apporte à choiſir les tèrmes propres, & par la libèrté qu'on ſe donne de dire tout ce qu'on veut. Ainſi à meſurer la *richéſſe* de la langue Latine par le nombre des locutions, elle étoit plus *riche* ſous Domitien & ſous Trajan, que ſous les prémiérs Empereurs. Une langue qui n'eſt riche qu'en mauvais môts, eſt une paûvre langue. Cela s'appelle étaler des haillons, & non pas faire montre de ſes *richéſſes*. Bouh. Châque langue a ſes phrâſes: la *richéſſe* & la beauté de châque langue conſiſte principalement à ſe ſèrvir des façons de parler qui lui ſont propres. Vaug. Rem. La *richéſſe* des rimes eſt une beauté néceſſaire dans un Sonnèt.

On dit provèrbialement, Contentement paſſe *richéſſe*; pour dire que ce ne ſont pas les biens de fortune qui rendent heureux. *Satisfactio gaudium præſtant divitiis.*

RICHEVAL. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe, qui eſt très richement panaché de violèt tané ſur du blanc. Morin.

RICIN. ſ. m. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur de ſix piéds ou davántage, groſſe, ligneûſe, creûſe, rameûſe en haut, couvèrte d'une poûdre blanche ſemblable à de la farine. Ses feüilles ſont fort grandes, découppées en ſept, huit ou neuf parties pointuës & dentelées, d'un vèrd obſcur, luiſantes. Ses fleurs ſont à pluſieurs étamines de couleur de ſang & crêpées, & ne laiſſent aucune graine après elles. Ses fruits naiſſent ſéparément ſur le même pied, ramaſſez en grappe & épineux: châque fruit eſt à trois côtes arondies, & compoſé de trois capſules qui renfèrment châcune une ſemence oblongue, de couleur livide & tachetée en dehors, remplie d'une moêle blanche. Quand le fruit du *ricin* eſt bien mûr, il s'y fait des crévaſſes par où ſes ſemences ſortent avec impetuoſité. Sa racine eſt ſimple, longue, groſſe, dure, blanche, garnie de fibres. En Latin *ricinus vulgaris*. C. Bauh. Les grains du *ricin* purgent violemment; on en tîre par expréſſion une huile qu'on appelle en Latin *oleum de kerva*, ou *oleum cicinum*. Il y a d'aûtres éſpéces de *ricin*.

RICLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne, ſitué dans l'Aragon, ſur le Xalo, entre Saragoſſe & Calatajud. Maty.

RICOCHET. ſubſt. m. Jeu d'enfans qui ſe fait avec une pièrre platte ou une ardoiſe, qui revient pluſieurs fois ſur l'eau en la faiſant gliſſer ſur ſa ſurface. *Lapilli ſummam aquam perſtringentis crebri minutique ſubſultus.* S'amuſer à jetter des *ricochèts*. Ablanc. Il ſemble que l'on dit plutôt & que l'on doit plutôt dire, faire des *ricochèts*, que jetter des *ricochèts*. Car *ricochèt* n'eſt pas la pièrre qu'on jette, mais les ſauts qu'elle fait ſur l'eau.

On dit provèrbialement, que c'eſt la chanſon du *ricochèt*, quand on redit toûjours la même chôſe. *Repetitio.*

RICOCHON. ſ. m. Tèrme de Monnoye, eſt le nom que les Monnoyeurs donent à leurs apprentifs, qui ſont obligez de ſèrvir un an & jour les Ouvriers & Monnoyeurs ſans aucun ſalaire, quoiqu'ils ſoient d'éſtoc & ligne pour avoir droit en la Monnoye. *Monetalis coctor, tyro.* Mr. Boiſard dit qu'il n'a pû trouver l'origine de ce mot.

RICOURATI. Gli Ricourati. Les Recouvrez. C'eſt le nom d'une Académie de Padouë en Italie.

RID.

RIDE. ſ. f. Pli; repli; eſpéce de ſillon qui ſe forme ſur la peau des animaux, & particulièrement ſur le front, & le viſage des hommes, quand ils vieilliſſent. *Ruga.* Platon diſoit à la courtiſane Archéanaſſe, que l'amour ſe tenoit en embuſcade dans ſes *rides*. La vieilleſſe trop hâtée améne les remords avec les *rides*. S. Évr. C'eſt une chôſe bien dégoûtante qu'une vieille femme qui remplit de fard les *rides* de ſon front. Bell.

> *L'aûtre une Egyptienne en qui les* rides *ſont*
> *Contreſcarpe, remparts & foſſez ſur le front.* Régniér.
>
> *Les* rides *ſur ſon front ont marqué ſes années.* M. Scud.
>
> *Pour écrire encor bien j'ai trop long tems écrit,*
> *Et les* rides *du front paſſent juſqu'à l'eſprit.* Corn.
>
> *Ses* rides *ſur ſon front ont gravé ſes éxploits.* Id.

Ce mot vient de *ryta* Latin, qui a été fait du Grèc ῥύω. Ménage. Borel le dérive de *ruga*, ou de *ridere*, parceque le viſage *ride* en riant. Borel le tîre encore de *ryta*, qui vient de ῥύω, d'où éſt venu *rytella*, & de là rideau & *ride*. Skinnèr croit que *ride* peut venir de *rudis*, rude, raboteux.

Ride, ſe dit auſſi de ces plis, & inégalitez qui font qu'une chôſe n'eſt pas bien unie. Le crêpe eſt une étoffe pleine de *rides*. *Criſpum rugoſum.* On dit que la mèr a des *rides*, quand elle eſt doucement agitée par quelque zéphyre.

Rides, en tèrmes de Mèr, ſont de petites cordes qui ſèrvent à bander, & à roidir celles qui ſont plus grôſſes, qui ſèrvent à racourcir la voile par le haut, lorſqu'on ne l'ôſeroit porter toute entière, & à pluſieurs aûtres uſages. *Funiculi conſtrictorii.* On le dit auſſi des cordes qui amarent l'éperon & le beaupré.

Ride, ou *riders*, ſorte de monnoye, ſur tout d'Allemagne. Ragueau & Fauchet. Voy Rydder. C'eſt une vieille monnoye d'or battuë en Allemagne, que Nicole Gille dit valoir 50. ſols & peſer deux deniers, 18. grains. *Nummus rugatus.* Elle a d'un côté une croix florencée avec la légende, *Sit nomen Domini benedictum*; & au revèrs un Chevalier, & audeſſous *Fland.* & autour, *Philippus D. G. Dux Burg. Comes Flandriæ.* Elle eſt ainſi nommée de l'Allemand *Ritter*, à caûſe du Chevalier qui ſemble courir. Bodin l'appelle *l'écu de Bourgogne*.

RIDEAU. ſ. m. Voile ou piéce d'étoffe qu'on étend pour couvrir ou fèrmer quelque chôſe. *Velum ductile.* Le *rideau* ou le voile du Temple ſe fendit à la mort de Nôtre Seigneur. On met des *rideaux* aux fenêtres pour empêcher le grand jour. On met des *rideaux* au coin d'un maître autel, des *rideaux* aux couches à hauts piliers, des *rideaux* aux carroſſes, à la face des theâtres.

Ce mot vient de *ridellum*, à caûſe des rides que font les *rideaux*. Borel le tîre des mêmes mots que ride, c'eſt à dire de *ridere*, ou de *ryta*.

Rideau, s'employe auſſi figurément pour tout ce qui empêche une chôſe d'être vûë. *Velum.* L'homme appèrçoit un long avenir dèrrière un *rideau* qui redouble ſes inquiétudes. Abad. On dit tîrer le *rideau* ſur quelque chôſe, pour dire, la cacher à l'éſprit. Il faut tîrer le *rideau* ſur nos malheurs paſſez. Tirons le *rideau* ſur ces tems funeſtes. Que ne m'eſt-il pèrmis de tîrer le *rideau* ſur cette ſanglante tragédie! Méz. Couvrons d'un *rideau* un ſpectacle ſi horrible. S. Évr. La Providence nous a conſèrvé quatre grandes & longues inſtructions données à ceux qu'on venoit d'initier, ou qu'on alloit initier aux myſtères. Le bon ſens ne pèrmet pas de douter que là tous les voiles ne ſoient levez & tous les *rideaux* tîrez. Pélisson.

Rideau, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'une petite éminence étenduë en forme de colline, qui ſèrt à couvrir un camp, ou à donner quelque avantage à un poſte. *Collis, collicula.*

On dit provèrbialement, Tîrez le *rideau*, la farce eſt joüée, tant au propre, qu'au figuré; pour dire, qu'une chôſe eſt faite & conſommée. *Res peracta eſt, conſummata.*

RIDÉE. ſ. f. Tèrme de Venerie. Les *Ridées* ſont les fientes & fumées des bêtes faûves, qui ſont ridées aux vieux cèrfs, & vieilles biches ſeulement. Salnove. *Cervorum ſenum ſtercora.*

RIDELLE. ſ. f. eſt la piéce de bois qui régne le long des côtez d'un chariot, ou d'une charrette, qui ſoutient un petit treillis de bois ſèrvant à arrêter les marchandiſes dont on la charge.

Ce mot vient de *rheda*; ou de *ridica*.

RIDER. v. act. Replier la peau; caûſer des rides. *Corrugare, irrugare,*

irrugare. Le grand âge *ride* le viſage. Un homme chagrin, & rebarbatif *ride* ſon front, fronce le ſourcil. Jupiter ſe *rida* comme un vieux Moine de Clèrvaux. Voit. Ce qui égayoit les aûtres *ridoit* ſon front. Mol. Sénéque tout *ridé*, & tout auſtère qu'il eſt, dévient doux & tendre dès qu'il parle d'amitié. St. Évr.

Je hais ce fat, qui par un front qu'il ride,
Donne à penſer qu'il forme un grand projèt. S. Évr.

La toile ſe ride à l'eau. *Rugare, criſpare.* Le vent *ride* la ſurface des rivières & des mèrs. *Sulcare.* Le moindre petit vent fait *rider* la face des eaux. La Font. c'eſt-à-dire les rend moins unies.

On dit en tèrmes de Marine, *Rider* la voile, quand on l'accourcit par enhaut avec des rides qui ſont à trois piéds au deſſous de la vèrgue: & en général *rider*, c'eſt lier bien fort; roidir une manœuvre. *Complicare, contrahere.*

Rider, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit, lorſqu'un chien ſuit la piſte d'une bête ſans crier. *Tacitè inſequi prædam.*

Ridé, ée. part. paſſ. & adj. *Rugatus, corrugatus.*

RIDICULE. adj. m. & f. & ſ. Riſible, ſot, impèrtinent, objèt de riſée; qui fait rire. *Ridiculus, jocularis, ſtultus, ineptus, inſulſus, facetus.* Voilà une figure, une poſture *ridicule*. Tèrtullien a dit, le Fils de Dieu eſt mort: cela eſt croyable, parceque cela eſt *ridicule*, Bouh. C'eſt un *ridicule*, qui dit mille impèrtinences. L'homme *ridicule* eſt celui qui tant qu'il demeure tel a les apparences d'un ſot. La Bruy. Le plus honnête homme dont pèrſonne n'a beſoin, a de la peine à s'exempter du *ridicule* en vieilliſſant. S. Évr. On ſera *ridicule*, & je n'oſerai rire! Boil. Un trait d'éſprit eſt plus propre à rendre le vice *ridicule*, que les raiſons le plus ſérieuſes. Le P. R. On a tort d'avoir traduit cet homme en *ridicule*, il a ſon mérite. Molière a dit d'un Marquis, que c'étoit un *ridicule* achevé.

Je ne ſçai point au ciel placer un ridicule. Boil.

Ridicule, ſe dit auſſi pour ce qu'il y a de *ridicule* dans une pèrſonne, ou dans une chôſe. *Irridendus, riſu dignus.* Molière avoit l'art de bien trouver le *ridicule* des gens. Ces Sçavans ſont pleins d'un *ridicule*, & d'une impèrtinence à décrier par tout l'éſprit & la ſcience. Mol. Nos vices ne ſont point les vices qu'Horace & Juvénal ont repris: nous devons employer un aûtre *ridicule*. S. Évr. Il eſt difficile d'entrer comme il faut dans le *ridicule* des hommes. Mol. Il faut prévenir le *ridicule* où l'on tombe avec l'âge. S. Évr.

RIDICULE Voyez RÉDICULE.

RIDICULEMENT. adv. D'une manière ridicule. *Ridiculè, inſulsè.* Il s'eſt travesti pour aller au bal, il s'eſt maſqué *ridiculement*, en habit ridicule. Cet homme raiſonne *ridiculement*, ſur un mauvais principe.

RIDICULISER. v. act. Rendre ridicule; tourner en ridicule. *Ridiculiſer* un homme. *Ridiculiſer* l'action la plus ſérieuſe. *Maximè ſeria ridiculo vertere, habere in jocis; de ſeriis jocari.* Ménage approuve ce mot, & il ſe plaint ſouvent que le P. Bouhours le *ridiculiſe*. Il n'eſt pas mal placé dans cette épitaphe.

Ci gît de burleſque mémoire,
Lubin qui mit toute ſa gloire,
A ridiculiſer *autrui.*

RIDICULITÉ. ſ. f. Action ou parole ridicule. *Actio vel verbum ridiculum.* Un ſot dit ſans ceſſe des *ridiculitez*. Il a fait mille *ridiculitez* en cette compagnie. Ce mot n'a point été reçu, & n'a été approuvé de pèrſonne. M. L. T.

RIDRICE. ſ. f. Vieux mot, tromperies, à mon advis. Borel. *Fraus, fallacia.*

RIEN, vieux ſ. m. Rein, roignon. Borel. *Ren.*

R I E.

RIE. Voyez REE.

RIE. ſ. f. Nom de lieu. Valois, *Not. Gall. p.* 477. croît que ce peut être l'ancien *Rigomagus*, ville des alpes maritimes, il penche pourtant plus à croire que c'eſt Rogen. Voyez ce mot.

RIEBLE. Plante, *Aparime.* Voyez Grateron.

RIEDEINGEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Souabe, ſitué ſur le Danube, à huit lieuës au deſſus d'Ulm. Maty.

RIEN. ſ. m. Le néant; le non être. *Nihil.* Dieu a créé toutes chôſes de *rien*. Les Philoſophes Païens diſoient qu'on ne fait *rien* de *rien*. Dans le ſiécle où nous ſommes on ne donne *rien* pour *rien*. Mol. Le livre de . . . . . eſt immédiatement au deſſous du *rien*. La Bruy.

Ce mot vient du Latin *res*; car anciennement il ſignifioit *chôſe*. Ménage après Paſquier. Car les Anciens diſoient *nulles riens & toutes riens*; pour dire, *nulles chôſes & toutes chôſes*; & on dit encore, Ne voulez vous *rien* mander; pour dire, voulez-vous mander quelque chôſe? Les Poëtes le font d'une ſyllabe.

Rien, eſt auſſi une négative, & ſignifie, Aucune chôſe. *Nihil.* Je juge plus à propos de ne *rien* dire de Carthage, que d'en dire peu de chôſe. Ablanc. En matière de galanterie & d'impureté il ne faut *rien* pour faire un crime. Dans les mariages intéreſſez le cœur n'eſt compté pour *rien*. Bell. Il ne doit *rien* du tout. Il n'a *rien* à cette ſociété, il n'y a point de part. C'eſt un ladre qui ne ſent *rien*: les affronts ne le touchent point. Cet homme n'a *rien* vaillant; vous ne dites *rien* qui vaille. Qui vit content de *rien* poſſède toutes chôſes. Boil. Socrate diſoit qu'il ne ſçavoit qu'une chôſe, c'eſt qu'il ne ſçavoit *rien*. S. Évr.

Ici tous ſont égaux, je ne te dois plus rien. Patrix.

C'eſt-à-dire, je ne vous doit plus ni réſpect, ni déférence. On dit, Être Céſar ou *rien*; *Aut Cæſar aut nihil.* C'eſt-à-dire, Faire une grande fortune, ou périr. On dit, Il ne tient à *rien* que je ne vous aſſomme; c'eſt-à-dire peu s'en faut. On dit d'un homme de baſſe extraction, d'un homme de néant, que c'eſt un homme de *rien*. On dit auſſi qu'un homme n'eſt bon à *rien*; pour dire, qu'on n'en peut tirer aucun ſervice. *Inutilis.* Un homme n'eſt bon à *rien* quand il ne ſçait pas ſe taire. Bouh. *Qui ſilere neſcit, ad nullam omino rem eſt utilis, aptus.* Si vous n'êtes bon à *rien* n'attendez *rien* des hommes. Bell. Cela ne ſert de *rien*; pour dire, cela eſt abſolument inutile. Le peuple dit, cela ne ſèrt pas de *rien*. Si l'on condamne les héréſies par l'authorité de l'Égliſe, il faut donc ſçavoir vous dit on, qu'elles ont été ces héréſies, en quel temps, comment & pourquoy l'Égliſe les a condamnées; ce qui eſt infini. *Rien moins.* Il n'eſt pas même néceſſaire au ſimple de ſçavoir ce que c'eſt qu'héréſie. Il luy ſuffit de bien croire qu'en matière de Religion tout ce que l'Égliſe n'enſeigne pas ou n'approuve pas eſt mauvais. Pélisson.

De pas avec un rien tu fais la récidive,
Et c'eſt, comme on t'a dit, trop d'une négative. Mol.

Rien, ſignifie auſſi une chôſe peu conſidérable; une bagatelle. *Nihil, res parvi momenti.* Qu'on s'ennuye avec ſes grands diſeurs de *riens*. M. Sc. *Nugivendus, gerro.* Quoy, un *rien* vous ſcandaliſe? Mol. Chicaner, conteſter ſur *rien*. Se fâcher pour *rien*. C'eſt importuner ſes amis, que d'éxiger d'eux le ſecret pour des *riens* qui ne valent pas la peine d'être écoutez. Bell. Les Amans s'occupent de mille *riens* amoureux pour eux ſeuls importans. Font. A quoy bon mettre au jour ces *riens* renfèrmez dans des grandes paroles? Boil.

Avec ces riens brillans qu'avec pompe il étale
En tèrmes précieux va prêcher la morale. La Rue

On dit auſſi, Acceptez ce préſent, ce n'eſt *rien*, c'eſt moins que *rien*. *Fere nullius momenti, nihil minus.* Les tèrres ſont maintenant à bon compte, on les vend pour *rien*. On vit en ce païs-là pour *rien*, on n'y dépenſe *rien*. Donnez-moi une goutte à boire, ſi peu que *rien*. Son mal ne ſera *rien*, il en guérira bientôt. On dit, Cet homme ne m'eſt *rien*, c'eſt-à-dire, il ne me touche point; je ne prends point ſes interêts, & ne ſuis point ſon parent. On ſubſtitua aux beautez réelles des *riens* délicats. Massieu.

Sans ceſſe il me demande aujourd'hui c'eſt un chien
Demain c'eſt un cheval; enſuite quelque ſomme;
Et dit toujours, c'eſt moins que rien.
Enfin par les menus il auroit tout mon bien:
Mais l'importun qu'il eſt m'a fourni mon éxcuſe
Si tu demande moins que rien
C'eſt moins que rien *que je refuſe.* Senecé.

Rien, ſignifie ſouvent quelque chôſe que ce ſoit. *Quidquid ſit, advenerit.* Pour *rien* du monde un brâve ne doit faire une lâcheté; je ne vous abandonnerai pour *rien* du monde.

Rien, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un mauvais ménager, qu'il fait de cent ſous quatre livre; & de quatre livres *rien*, que ſon bien eſt réduit à *rien*. *Ad nihilum redactus.* On dit auſſi, Ce que vous dites & *rien*, c'eſt tout un; pour dire, ce ſont des paroles inutiles qui ne prouvent *rien*. La deviſe d'Enguèrrand de Marigni étoit cette éſpéce de provèrbe;

Châcun ſoit content de ſes biens,
Qui n'a ſuffiſance, il n'a riens.

RIENS, Vieux mot. ſ. f. Une chôſe; de *res*. *Percèval.* Quelque chôſe. *Mebun, au Teſtament.*

Sur toutes riens gardes ces points,
A donner ayez les clos points,
En celui temps délicieux.

L'avoit plus aimé que riens née. R. De la Rôse. Le porterai-je rien quelconques. Pathelin.

Riere,

Rière, Vieux adv. Arrière, de *retrò*. Borel.

RIÈREFIEF. ſ. m. Tèrme de Coutumes & de Juriſprudence, C'eſt la reme ſeiche, la penſion ou aûtre cens annuel, que le ſujèt impôſe ſur ſon héritage mouvant d'un Seigneur foncier, & qui eſt amortiſſable. *Retrofeudum, Retrocenſivum.* Le *rièrefief* eſt différent du fief ou prinfief.

Le rierefief ou rièrefied ſe prend auſſi pour arrièrefief. Voyez ce mot.

RIÈREBAN. Voyez Arrièreban.

RIÈREVAſSAL. Voyez Arrière-Vaſsal.

RIÉTI. ſ. m. Nom propre d'une Ville de l'État de l'Égliſe. *Reate.* Elle eſt dans le Duché de Spoléte ſur le Vélino, & les confins de l'Abruſſe, à ſept ou huit lieuës de la ville de Spoléte, vèrs le levant. *Riéti* a un Évêché dépendant immédiatement du Pape, & elle donne le nom au lac de *Riéti*, en latin *Reatinus Lacus*, qui eſt un peu au couchant de cette ville. On appelle auſſi ce lac le lac de Sainte Suſanne. Maty.

RIETS ou RIEZ. Vieux mot qui dans l'ancienne Coutume d'Artois art. 39. & 62. ſe trouve en cette phrâſe Tèrres laiſſées en *riets*. Ce ſont des tèrres incultes & non labourées. Riez & pâturages dans la Coutume de Boulogne art. 133. Héritages en friche, *riets* ou dégâts.

RIEU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Riocus.* Saint *Rieu* eſt honoré à Landevenec. Dans ſa Légende, dont il y a des MS. à Douglas, & à Landevenec, il eſt nommé diſciple de S. Guingalois, ou comme ils diſent en Bretagne, de S. Guignolé. Chast. *Mart. T. I. p. 631. au 12. Février.*

RIEUL, ou Rieule comme écrit M. De Tillemont. ſ. m. Nom propre d'homme. *Regulus.* Les Actes de S. Rieul dont les plus anciens ne ſont faits qu'après Hilduin, diſent qu'il vint de Rome avec S. Denis, & que de Paris il alla prêcher à Senlis, où il fit un très grand progrès, & mérita d'en être fait Évêque par S. Denis. Ces mêmes Actes que les Bollandiſtes ont tìrez d'un MS. de S. Omèr, diſent qu'il étoit *Argolicâ derivatus & exortus nobiliter proſapiâ*; d'ou quelques-uns ont écrit qu'il étoit d'Argos; mais 1°, Argolicâ ne ſignifie rien aûtre chôſe apparemment que grecque en général. 2°. Les Bollandiſtes doutent s'il ne faut point lire *Gallicâ*, au lieu d'*Argolicâ*. Quoiqu'il en ſoit il paſſe pour le Fondateur & le prémier Évêque de Senlis. Ses Actes ajoutent qu'après le martyre de Saint Lucien il fut à Beauvais pour y conſoler & y fortifier les fidèles, & qu'enfin il ſe répôſa en paix le 30e. Mars, après avoir gouvèrné l'Égliſe de Senlis pluſieurs années; quelques-uns diſent durant 40 ans. Voyez les Acta Sanct. des Jeſuites d'Anvèrs au XXXe. de Mars Tom. III. p. 816. & ſuivantes.

Ce mot s'eſt fait du Latin *Regulus, Régule, Réiule Riule Rieule* ou *Rieul.*

RIEULE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour Régle *Rieule* de Droit Régle de Droit. *Regula.*

RIEVLÉ, ÉE. Vieux adj. Réguliér. Chanoine *rieulé.* Cronique de S. Denis MS. Borel.

RIEUR, EUSE. adj. Qui rit beaucoup; qui aime à rire, moqueur qui ſe divèrtir, qui raille. *Riſor, Irriſor.* Il y a des gens naturellement *rieurs*, qui rient de rien. Riez, belle *rieuſe*. Mol. Caliſte eſt une fort grande *rieuſe*. Sar. On s'ennuye avec ces *rieuſes* étèrnelles, & qui éclattent ſur tout. M. Sc. Les Poëtes ſatiriques ſont des *rieurs* qui ſe moquent de tout, qui raillent de tout le monde. Les agréables débauchez ſont des *rieurs*, des gens de plaiſir, qui n'aiment qu'à paſſer le tems, qu'à ſe divèrtir. Il n'y a point de petite ville qui n'ait ſon *rieur*. Scar. C'eſt à dire ſon plaiſant. Les acclamations des *rieurs* ne ſont pas toûjours des marques bien ſûres d'approbation pour celui qui fait rire. S. Évr. Je doute que les *rieurs*, dont il affecte tant le ſuffrage, ſoient de ſon côté. Ménage.

Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire
De ſes propres rieurs *ſe fait des ennemis.* Boil.

On dit qu'un homme a les *rieurs* de ſon côté, quand ſes affaires proſpèrent, *Fortunâ utitur, proſperâ, ſecundâ.* Ou quand il eſt favoriſé de quelque puiſſant protecteur, qui autoriſe, ou qui approuve ce qu'il dit, ou ce qu'il fait.

Rieur. Tèrme d'Anatomie, nom d'un muſcle nommé autrement le Zigomatique. Voyez Zigomatique.

RIEUX. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale du Haut Languedoc. *Rivi, Rivi caſtrum. Rivena.* Elle eſt au confluant de la Rize & de la Garonne, à ſept lieuës au deſſus de Thoulouſe, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. Maty. *Valois Notit. Gall. p. 26. 27.*

Riez. ſ. pl. guerêts, ou tèrres labourées, comme qui diroit *reſides.* Ménage. Borel.

RIEZ. ſ. maſc. Nom propre d'une ville Épiſcopale, ſuffragante d'Aix. *Reii, Reii Apollinares, Regium; Rejus Alebece Reiorum Apollinarium Segorei, Ligures, Civitas Regienſium*, ou *Rejenſis.* Elle eſt dans la Provence, ſur un petit ruiſſeau à huit lieuës de Siſteron, vèrs le midi. *Riez* eſt une ville agréable, & bien peuplée, mais petite. On dit qu'elle a été autrefois incomparablement plus grande, & que quatre grands piliers d'une pièrre châcune, diſpôſez en quârré, aſſez près l'un de l'aûtre pour être joints par d'aûtres pièrres travèrſantes; que ces quatre piliers dis-je, qui ſe trouvent à un quart de lieuë de la ville, étoient autrefois au milieu. Maty. Valois *Not. Gall. p. 9. & 10.*

R I F.

RIFFER à Vieux mot Arracher. De là *Riffantes*, c'eſt à dire, arrachantes. *Blâſon des fauſſes Amours.*

Riffantes, *puis tournant le dos.* Borel.

RIFLARD. ſ. m. Outil d'Artiſans. *Runcina.* Les Menuiſiers appellent *riflard*, un gros rabot qui ſèrt à dégroſſir le bois. Les Sculpteurs ont des *riflards* brettez ou ciſeaux dentelez pour travailler en pièrre.

RIFLER. v. act. Tèrme populaire & de goinfre, qui ſe dit de ceux qui mangent goulument. *Vorare, divorare.* Les écoliers ont bon appétit, ils ont en moins de rien *riflé* tout ce qu'on met devant eux.

Riflé, ée. part. paſſ. & adj. *Voratus, pervoratus.*

Tapez, trompez, tourmentez, troudelez,
Briſez, riflez, *tempeſtez, triboulez,*
Pelez, coulez, épantez, épèrdus
Rongez, penſifs, tondus, patibulez,
Pris & ſurpris, pillez & pételiez.
MS. Ancien. *cité par Borel.*

R I G.

RIGA. ſ. f. Nom propre d'une ville qui eſt capitale de la Livonie, & ſituée dans une belle plaine, ſur le bord de la rivière de Dzwine, où elle a un fort bon port, environ à une lieuë de la mèr Baltique, & à ſept de Mittaw, vèrs le nord, *Riga* a été une ville Archiépiſcopale, & la réſidence du Grand Maître des Chevaliers de Livonie. Elle ſe donna aux Polonois l'an 1561. & Guſtave Adolphe la leur prit l'an 1621. Les Moſcovites s'en ſont emparez dans la dèrnière guèrre, avec la Suéde. Elle eſt grande, bien bâtie, Anzéatique, riche par ſon grand Commèrce, bien fortifiée, & défenduë par une bonne Citadelle. Maty. En 1255. Innocent IV. pèrmit à l'Archevêque de Lituanie & de Pruſſe de fixer ſon ſiége en telle Cathédrale de ſa dépendance qu'il jugeroit à propos: c'eſt pourquoi le ſiége de *Riga* étant venu à vaquer, l'Archevêque choiſit cette Égliſe pour ſa Métropolitaine & le Pape Alexandre IV. ſucceſſeur d'Innocent confirma ce choix par ſa Bulle du 20e Janv. 1255. *Riga* fut donc dès-lors métropole de Livonie, d'Éſtonie & de Pruſſe.

Le Golfe de Riga ou de Livonie. *Sinus Rigenſis*, ou *Livonicus*, anciennement *Clilipenus ſinus.* C'eſt un golfe de la mèr Baltique. Il eſt entre les iſles d'Oeſel, & de Dagho, & les côtes de la Curlande, la Rivière de Dzwina s'y décharge.

RIGEL ou REGEL. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Nom d'une étoile de la Conſtellation d'Orion. *Rigel, Elgebar, Keſil.* M. Harris la nomme encore la Brillante du piéd, parceque c'eſt une étoile de la prémière grandeur, qui eſt au bout du piéd droit d'Orion. Il lui donne pour l'année 1710. 12 degrez 49 min. 41 ſec. de longitude; 31 d. 9 min. 26 ſec. de latitude Sud: 75 d. 13 min. 3 ſec. d'aſcenſion droite, & 8 d. 31. min. 58 ſec. de déclinaiſon S. C'eſt dans ſa Table de la Longitude, latitude, Aſcenſion droite & declinaiſon d'environ 50 des principales étoiles; Car au mot Regel il lui donne 72 d. 19 m. de longitude & 30 d. 10 m. de latitude. *Rigel* eſt une étoile commune au Fleuve & à Orion.

RIGI. Voyez S. FIORENZO. *T. II.* p. 1832.

RIGIDE. adj. maſc. & fem. Auſtère, ſévère, exact obſèrvateur des régles, de la diſcipline. *Rigidus, ſeverus, gravis, auſterus, ſtrictus.* Caton, étoit un *rigide* cenſeur: c'étoit une vèrtu *rigide*, infléxible, farouche. Il ne faut pas qu'un Directeur de conſcience ſoit trop *rigide*.

RIGIDEMENT. adv. D'une manière rigide & ſévère. *Rigidè, ſeverè, ſtrictè.* Les Moines réformez vivent fort *rigidement*, dans la ſévérité de leurs Régles.

RIGIDITÉ. ſ. f. Sévérité, auſtérité de mœurs: *Severitas, gravitas.* La *rigidité* extrême de la Morale n'eſt pas moins dangereûſe que le relâchement. La P l. Les Moines réformez vivent dans une grande *rigidité*. La douceur ſied mieux à un Prince, que la *rigidité*. La raiſon autrefois rude & auſtère, s'eſt civiliſée avec le tems, & ne conſèrve prèſque rien de ſon ancienne *rigidité*. S. Évr.

RIGLE. ſ. f. Vieux mot. Régle. Analogie. Borel. *Regula.*

RIGNANO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Faliſques. *Arinianum.*

Arinianum. Il eſt dans le Patrimoine de S. Pierre, fort près du Tibre, à ſept lieuës au-deſſus de Rome. *Rignano* à titre de Duché, mais peu d'habitans. MATY.

RIGOBAGE. ſ. m. Vieux mot, apparemment, réjoüiſſance.

Pour moi mener tel rigobage,
Pour moi menez-vous cy babent
Cuidez-vous aler ſi lobant. R. DE LA RÔSE. BOREL.

RIGÔDON. ſ. m. Sorte de danſe qui vient de Provence, & qui ſe danſe en figure; c'eſt-à-dire, par un homme & une femme. Le *rigôdon* eſt gai, il y a plaiſir à le danſer. *Saltatio faceta jucunda.*

RIGOL. ſ. m. Nom de lieu. C'eſt l'ancien *Rigodulum*, dont parlent Tacite, *Hiſt. L. IV. C.* 71. & Ammien Marcellin, *L. XVI.* Il le met au confluent de la Moſelle & du Rhin. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village ſitué vis-à vis de Pfaltz. Brouver dit qu'on l'appelle *Reoll.* Valois, *Not. Gall. p.* 477.

RIGOLAGE. ſ. m. Vieux mot. Ris, raillerie. BOREL. *Riſus, Jocus, facetiæ.*

RIGOLE. ſ. f. Petit canal pour écouler, ou pour conſerver de l'eau. *Incile, canalis incilis.* C'eſt une ouvertûre longue & étroite foüillée en têrre, pour conduire l'eau, comme il ſe pratique, lorſqu'on veut faire l'éſſay d'ûn Canal, pour juger de ſon niveau de pente: ce qu'on nomme Canal de dérivation. Les *rigoles* de pièrre font un grand ornement dans les allées d'un jardin. On fait des *rigoles* & des ſaignées dans les prez pour leur conſerver de l'eau & de la fraîcheur. On a fait l'éſſai du Canal de Languedoc par le moyen d'une longue *rigole* appellée le Canal de dérivation. Durant l'été on voit (à la Chine) tous les païſans, avec leur chapelèts, occupez à élever cette eau (des canaux) dans une infinité de petites *rigoles*, qu'ils pratiquent au travêrs des champs. P. LE COMTE.

Ce mot vient de *rivola*, diminutif de *rivo*, MÉNAGE, ou ſelon Du Cange de *rigus*, *rigulus*, ou *rivus* & *rivulus*, & ſelon Davilèr, de *rigare* arroſer.

RIGOLE, ſe dit auſſi des tranchées, ou petits foſſez qu'on fait pour planter des arbres, entourer des prez, ou pour faire le creux des fondemens d'une muraille de clôture. *Foſſa, vallum.* La *rigole* eſt différente de la tranchée, en ce que pour l'ordinaire elle n'eſt pas creuſée quarrément, DAVILÈR.

RIGOLE DE JARDIN, C'eſt une éſpéce de tranchée foüillée le plus ſouvent quarrément de ſix pieds de large ſur deux pieds & demi de profondeur, pour planter une platebande de fleurs, & des arbriſſeaux dans un Jardin. DAVILÈR.

RIGOLER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Faire une petite débauche, manger & ſe réjoüir entre amis. *Animum relaxare, cum amicis oblectare ſe, genio indulgere.* Ce tèrme eſt populaire.

Autrefois il ſignifioit railler. *Pathelin.* Il ſignifioit auſſi ſe ſaouler. Mehun, au Codicille. En Languedoc s'arrigoula. BOREL.

RIGOMÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ricmirus.* Saint *Rigomer* Tourangeau, Prêtre & Abbé, honoré le 17e. Janvier eſt le même que celui que Belin, Molan, Caniſius & Fèrrarius ont mis le 24e. d'Août ſous le nom de *Rigomarus.* Il eſt nommé *Ricmirus* ſans *h*, dans tous les manuſcrits qu'on a trouvé de ſa vie juſqu'à préſent. Voyez ſur ce ſaint les *Acta Sanct.* des Bollandiſtes & M. Chaſtelain au 17e. Janvier.

RIGOUREUSETTE. ſ. f. Vieux mot. *Rigeur.* BOREL. *Rigor, ſeveritas, auſteritas.*

RIGOUREUX, EÛSE, adj. Qui eſt dur, ſevère, rude, douloureux, inſupportable. *Acerbus, durus, ſeverus, aſper, immitis.* Ce Juge eſt fort *rigoureux* envèrs les ſcélérats: on ne leur ſçauroit faire ſouffrir des ſupplices aſſez *rigoureux.* Il étoit *rigoureux* dans les fautes conſidérables. ABLANC. Les Amans ſe plaignent qu'ils ſouffrent des tourmens *rigoureux*; que leur Maîtreſſe eſt fort *rigoureuſe.* On appelle un créancier *rigoureux*, celui qui ne donne point de quartier, de délai; qui ne fait point de remiſe; qui fait des pourſuites continuelles pour ſe faire payer. Hyver très-*rigoureux.* ABL.

RIGOUREUSEMENT. adv. D'une manière rude & ſévère. *Inclementer, ſeverè, aſperè, durè.* On ne ſçauroit traiter trop *rigoureuſement* les parricides. Pourquoi regarder avec tant d'indignation les chûtes des aûtres, & les juger ſi *rigoureuſement*, puiſque nous avons tant de beſoin de leur indulgence? M. ÉSP.

RIGRI. ſ. m. *Sordidus, triparcus homo.* Ce mot eſt injurieux, & du petit peuple de Paris. C'eſt un *rigri*, c'eſt-à-dire, une éſpece de vilain & de ladre.

RIGUEUR. ſ. f. Dureté, ſévérité. *Severitas, aſperitas, rigor.* Les crimes ne font pas ſi communs quand on les punit à toute *rigueur.* Il faut renouveller la *rigueur* des loix, faire obſerver la diſcipline militaire à la *rigueur.* Il faut quelquefois tempérer la *rigueur* de la loi. TOUR. Saint Auguſtin appelloit *ſalutaires rigueurs*, la pèrſécution qu'on faiſoit ſouffrir aux Donatiſtes. Cette fille n'a pas aſſez de ſanté pour ſouffrir la *rigueur*, l'auſtérité de la Régle.

Aſſouvis ta rigueur, *mais ſuſpens tes menaces*
Et laiſſe nous ſentir ſans hâter nos diſgrâces. BRÉBEUF.

On appelle *œconomie de rigueur*, la Loi de Moïſe, par oppoſition à l'œconomie de grâce, qui eſt celle de l'Évangile.

RIGUEUR, ſignifie auſſi, exactitude, précision. *Rigor, preciſio.* Ce texte, ce paſſage ſe doit ainſi interpréter à la *rigueur*, & ſans entendre le ſens. *Rigoroſè, ad litteram.* Dans les cas odieux, on doit obſerver la diſpoſition des loix à la *rigueur.* Dans les cas favorables, on les peut étendre & adoucir. Les Juges ſubaltèrnes ſont Juges de *rigueur.* Les Géomètres prouvent les chôſes avec la dèrnière *rigueur*, la dèrnière exactitude.

On appelle *mois de rigueur* à l'égard des Gradüez, les mois de Janvier & de Juillet: parce que les Collateurs ſont obligez de conférer aux plus anciens Graduez les Benéfices vacans dans ces mois là. *Menſes rigoroſi.* Voyez GRADUÉ.

RIGUEUR, ſe dit auſſi du tems rude & fâcheux. *Aſperitas, rigor, acerbitas, vis.* Il faut ſe tenir clôs & couvèrt durant la *rigueur* de la ſaiſon. La *rigueur* du froid chez les Lappons eſt inſupportable aux étrangers. Tout le monde ſe plaint de la *rigueur* du tems, de la miſère du peuple.

RIGUEUR, en tèrmes de Médecine, ſe dit du ſentiment d'une chôſe forte, âcre, & piquante, & telle que ſi on ſentoit quelque chôſe aiguë qui poignit par tout le corps, comme fait la bile quand elle eſt violemment agitée. *Rigor, aſperitas, acerbitas.*

RIGUEURS, en tèrmes de Juriſprudence. C'eſt le ſcel authentique & rigoureux, qui donne au créancier éxécution parée, non ſeulement ſur les biens du débiteur, mais auſſi contre ſa pèrſonne, qui peut être arrêtée & empriſonnée. DE LAURIÈRE. Voyez auſſi le ſtyle de Niſme de l'an 1659. *p.* 180. & 182. avec les Notes.

On dit poëtiquement la *rigueur* du deſtin, en parlant de la mauvaiſe fortune. *Fatorum neceſſitas, fatalis neceſſitas, inclementia.* Déſarmer la *rigueur* des deſtins ennemis. S. ÉVR. Je brâve la fortune & toute ſa *rigueur.* CORN. On ſçait de mes chagrins l'inflexible *rigueur.* RAC. On dit auſſi les *rigueurs* d'une Maîtreſſe, pour dire, ſa ſévérité, ſa vertu; le refus qu'elle fait de ſon cœur, de ſes faveurs. La *rigueur* d'une Maîtreſſe eſt ennuyeuſe; mais peut-être que la facilité l'eſt encore plus. MONT. Pourquoy Madame, auriez-vous des *rigueurs* pour lui, ſi vous ne ſçaviez pas bien qu'il diſtingue vos *rigueurs* de l'incivilité? P. DE CL. Une femme ne doit pas ſe garder par ſes *rigueurs*; mais par le reſpect qu'elle imprime. M. ÉSP.

L'une & l'autre fortune à d'égales rigueurs,
Et l'affront des vaincus eſt un crime aux Vainqueurs.
BRÉBEUF.

Dès long-tems je connois ſa rigueur *infinie.* VOIT.

RIH.

RIHHA. Voyez JÉRICO.

RIJ.

RIJSWYCK. Voyez REISWICK.

RIL.

RILLE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Normandie, en France. *Riſela, Riſetta, Riſla.* Elle naît vèrs les confins du Pèrche, baigne Aigle, & Ponteau-de-mèr, & ſe va décharger dans l'embouchure de la Seyne. MATY. La *Rille* à ſa ſource près de Séez & non loin de celle de l'Orne, & coule entre le Diocèſe d'Évreux & celui de Liſieux. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 479.

RILLY. ſ. m. Nom d'un bourg de France. *Reguliacum, rigulia-gum.* Il eſt dans le tèrritoire de Vouzi, ſur l'Aiſne, vis-à-vis Von; & peu éloigné de Rheims en Champagne de ſix ou ſept lieuës. Valois, *Not. Gall. p.* 477. 478. & 621.

RIM.

RIMAC. ſ. m. Nom d'une Idôle, des Péroüans. Ce nom ſignifie *Parleur. Rimac* étoit adoré dans la vallée, où eſt la ville de Lima, & de *Rimac* que les Éſpagnols ont fait Lima, par corruption. L'idôle *Rimac* étoit ainſi appellé, parceque les habitans du Pérou prétendoient qu'il rendoit des oracles.

RIMAC. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Pérou qui paſſe à Lima. *Frézier p.* 181.

RIMAGEN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Rigomagus.* Il eſt près de Bonne entre Coblentz & Cologne. *Valois, Not. Gall. p.* 477.

RIMAIL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Remaclus.* Saint Rémacle vulgairement ſaint *Rimail*, que les uns font originaire du Bèrry, les

les autres du Limouſin, étoit né cèrtainement dans une des Provinces de l'Aquitaine de parens nobles & qualifiez dans le païs, & dont la naiſſance étoit ſoutenuë par de grands biens. Baillet, *au* 3e. *de Sept.* Saint *Rmail* fut ami de ſaint Éloy, qu'il connut à la Cour de Clotaire II. Diſciple de ſaint Sulpice le pieux, Abbé de Cougnon dans le Diocèſe de Maeſtricht, & en 652. Évêque de Maeſtricht. Il mourut en 664. Selon quelques Auteurs, & en 668. ſelon d'autres. Pourquoi dire *Rémacle* en François, puiſque l'uſage eſt de dire *Rimail.* J'aimerois autant dire ſaint Stéphane vulgairement ſaint Étienne, ou bien ſaint Égidie, vulgairement ſaint Gille. Qui jamais s'eſt aviſé de parler ainſi ?

RIMAILLE. ſ. f. Méchans vèrs, méchante Poëſie, où il n'y a que la rime. *Rythmi inſulſi.*

> *Foible ennemi des bons éſprits,*
> *Il n'eſt cenſure ni mépris,*
> *Dont ta* rimaille *ne ſoit digne.* Mait.

RIMAILLER. v. n. Faire de méchans vèrs, qui ne ſont réputez vèrs, que parce qu'ils ont des rimes. *Verſus utcumque vernales ſcriptitare.*

RIMAILLEUR. ſ. m. Méchant Poëte, qui ne ſçait que rimer, & méttre des rimes au bout des vèrs. *Inconcinnus ſcriptor Poeticæ vernaculæ.* Marot dans un Monorime a bien joüé ſur les mots de *rimailler*, de *rimailleurs*, de *rimaille*, & autres ſemblables.

RIMAIRIE. ſ. f. Ancien mot. *Rime.* Il ſe trouve dans les Épîtres du Travèrſeur. Borel.

RIMASSER. v. n. Faire des vèrs. *Verſus utcumque condere.* Ce tèrme eſt burleſque.

> *Avant que de* rimaſſer,
> *Banniſſons de nôtre penſer,*
> *Tout ſouvenir qui le travaille.* Scar.

RIMASSEUR. ſ. m. Mauvais Rimeur, mauvais Poëte. *Malus Poeta, miſer verſificator,* ou *verſifex. Ineptus Poeta.*

> *Ce n'eſt pas que je croye en ces tems éfrontez,*
> *Que mes vers ſoient ſans pere, & ne ſoient adoptez,*
> *Et que ces* rimaſſeurs *pour feindre une abondance,*
> *N'approuvent impuiſſans une fauſſe ſemence.* Regniér.

RIME. ſ. f. Tèrme rélatif, qui ſe dit de deux mots qui ont un même ſon, & une même tèrminaiſon. *Similes exitus habentes, eodem rhythmo finientes.* Les *rimes* n'ont point de grace dans la proſe ; elles choquent l'oreille, ils les faut éviter. Voyez Vèrs.

> *Je ne puis pour loüer rencontrer une* rime,
> *Maudit ſoit le prémier dont la verve inſenſée,*
> *Dans les bornes d'un vers renferma ſa penſée,*
> *Et donnant à ſes vers une étroite priſon,*
> *Voulut avec la* rime *enchaîner la raiſon.* Boil.

La Noüe, Frémont & Richelet, ont fait des Dictionnaires de *rimes.*

On prétend que les *rimes* ont paſſé de la langue Latine à la langue Françoiſe. Les Orateurs Grecs qui chèrchoient à chatouiller les oreilles du peuple, affectèrent une cèrtaine cadence de périodes compaſſées, qui finiſſoient par une même conſonance, & une même tèrminaiſon. Ils les appelloient ὁμοιοτέλευτα. Les Latins qui les imitèrent, nommoient ces phraſes ainſi meſurées, *ſimiliter deſinentia.* Cette affectation augmenta dans le déclin de la langue Latine, & il n'y a rien de plus commun que ces périodes *rimées.* La langue Gauloiſe conſèrva cette cadence de *rimes*, qui parut plus douce, & plus agréable que les vèrs meſurez des Grecs & des Romains. Il arriva même que les Poëtes qui compôſoient en Latin, ajoûterent la *rime* à la meſure ancienne des vèrs, qu'ils appellerent *Leonins.* Ce genre de Poëſie Latine avec des *rimes* étoit fort en vogue dans le XIIe. ſiécle, & l'on en a conſèrvé quelques échantillons adreſſez au Pape Adrien IV. & Alexandre III. par un Chanoine nommé *Leoninus*, qui a peut être laiſſé ſon nom à ces ſortes de vèrs, en quoy il excella. D'aûtre côté les Poëtes François abandonnant la *rime*, voulurent introduire la méthode des Latins, & faire des vèrs compôſez de ſyllabes longues, & bréves. Mais leur deſſein échoüa, & l'on revint à la cadence des *rimes.* Pasq. Quelques-uns croyent que la Poëſie des anciens Gaulois étoit rimée. Quoiqu'il en ſoit elle eſt très ancienne ; & c'étoit prèſque l'unique régle que les Poëtes obſèrvoient. Ils ne ſongeoient point à l'arrangement des *rimes* : bien loin de les divèrſifier, c'étoit une éſpéce de beauté, que de faire un grand nombre de vèrs ſur les mêmes *rimes.*

> *Durant les prémiers ans du Parnaſſe François,*
> *La* rime *au bout des mots aſſemblez ſans meſure,*
> *Tenoit lieu d'ornemens, de nombre, & de ceſure.* Boil.

Ce ne fut que du tems de ſaint Loüis que la vèrſification devenant plus exacte, on méla réguliérement des *rimes* maſculines, & féminines. Cependant cette méthode n'a été bien exactement pratiquée que ſous le régne de Charles IX. Quelques uns attribuent l'invention du mélange des *rimes* maſculines, & féminines à Marot ; c'eſt Ronſard qui l'a pratiqué réguliérement le prémier. Voyez ſur les incommoditez de la *rime*. Les Reflexions de feu M. l'Archevêque de Cambrai ſur la Grammaire, la Rhétorique, la Poëſie, &c. *p.* 59. *& ſuiv.*

La *rime féminine*, eſt celle de tous les mots dont la dèrnière ſyllabe ſe tèrmine par un *e* féminin, comme *belle*, *j'aime*. La *rime maſculine*, eſt celle de tous les aûtres mots, comme *libèrté*, *faveur*, *groſſir*, *endurer.* Remarquez que les *rimes* maſculines tèrment mieux la période que les féminines ; mais dans les ſujèts triſtes les *rimes* féminines, comme plus languiſſantes, finiſſent plus agréablement que les maſculines. Mén. La *rime riche*, eſt celle de deux mots tèrminez de même par toute la dèrnière ſyllabe, ſi elle eſt maſculine, & par toute la dèrnière, & la pénultieme, ſi elle eſt féminine : comme *belle*, *eſcabelle.* Les *rimes* plattes, ſont celles de deux vèrs de ſuite tèrminez de même, c'eſt à dire, de deux maſculins & deux féminins toûjours continuez de même. On s'en ſèrt dans la haute Poëſie. Les *rimes croiſées*, ou entremêlées, ſont celles qui ſont diſpôſées enſorte, que la prémière eſt de même tèrminaiſon que la troiſiéme, & la ſeconde que la quatriême. *Rimes* Normandes. Voyez Er. *Rimes* Pariſiennes. Voyez In. Un même mot qui a une ſignification differente ne fait point une *rime* vicieûſe. Comme *manie* ſubſtantif peut rimer avec *manie* vèrbe. Mén. On appelle *rime* vicieûſe, deux *rimes* qui ſe répondent mal, & dont le ſon ne frappe pas également l'oreille. Une *rime* heureûſe rend la cadence du vèrs plus harmonieûſe.

> *Que toûjours le bon ſens s'accorde avec la* rime ;
> *La* rime *eſt une eſclave, & ne doit qu'obeïr.* Boil.

Rime, ſignifie quelquefois les vèrs, & la Poëſie même, parce que le plus grand agrément des vèrs François conſiſte dans la *rime* par laquelle ils ſont tèrminez. *Rythmus, ſimiles exitus.* Les *rimes* de Pétrarque.

> *L'un en vain ſe laſſant à polir une* rime. Boil.

Rien ne peut m'arracher une *rime.* Id. Corneille a dit dans l'Excuſe à Ariſte :

> - - - *& la parfaite éſtime,*
> *Que ce divin éſprit faiſoit de nôtre* rime ;

C'eſt-à dire, de ſes vèrs, de ſa Poëſie. Les *rimes* qui étoient autrefois en uſage portoient des noms aſſez barbâres, & peu intelligibles aujourd'hui. Par exemple la *rime Kirielle*, qui conſiſtoit à répéter un même vèrs à la fin de châque couplet. La *rime batelée*, qui conſiſtoit à faire rimer le repôs du vèrs qui ſuivoit avec la fin du vèrs précédent. La *rime fraterniſée*, qui conſiſtoit à répéter le dernier mot du vèrs précédent au commencement du vèrs ſuivant dans un aûtre ſens. La *rime ſenée* conſiſtoit à faire commencer tous les mots d'un vèrs par une même lèttre. La *rime briſée* conſiſtoit à coupper un vèrs immédiatement après le repôs, en ſorte que tous ces hémiſtiches, ainſi ſéparez faiſoient un ſens différent de celui qu'ils faiſoient étant entiers. La *rime annexée* conſiſtoit à faire commencer le vèrs ſuivant par la dèrnière ſyllabe du vèrs précédent. La *rime équivoque* conſiſtoit à reprendre la dèrnière ſyllabe du vèrs précédent dans le vèrs qui ſuivoit, &c.

On dit provèrbialement d'un galimathias, d'un diſcours éxtravagant, qu'il n'y a ni *rime* ni raiſon : *Dictorum nullus eſt nexus, nulla conſecutio, vel ordo.* Et d'un fou, ou d'un bourru, qu'il n'entend ni *rime* ni raiſon. On dit des méchans vèrs, S'il n'y a de la raiſon, il y a de la *rime.*

RIMER. v. neut. & act. Méttre enſemble deux mots de même tèrminaiſon, ou les méttre au bout de deux vèrs qui ſe rapportent l'un à l'aûtre. *Duos verſus ſimili ſyllabarum ſono terminare.* Avoir le même ſon, s'accorder dans la même tèrminaiſon. Ces deux vèrs *riment* mal. Celui-là eſt ridicule,

> *C'eſt proſer de la rime &* rimer *de la proſe.* Regniér.

> *Qui pour* rimer *des mots penſe faire des vèrs.* Boil.

> *Dante nous a* rimé *l'hiſtoire,*
> *De l'Enfer & du Purgatoire.* Senecé.

Nos anciens Poëtes *rimoient* plus licentieûſement qu'aujourd'hui ; ils n'étoient pas ſi ſévères ſur la rime ; il faut *rimer* aux yeux, auſſi bien qu'aux oreilles.

Rimer, ſignifie auſſi, Faire des vèrs plûtôt méchans que bons. *Imperite & inconcinnè verſificare.* Corneille dit que c'eſt l'amour qui lui a appris à *rimer* ; c'eſt-à-dire, à faire des vèrs.

Muſe, s'il faut rimer, rimons *quelque loüange.* Boil.

Un tel Poëte n'a point d'invention, & de génie; il ne fait que *rimer.* On ne peut réprimer en lui la fureur de *rimer.*

N'allez pas ſur des vèrs en vain vous conſumer,
Ni prendre pour génie un amour de rimer. Boil.

Mais dans l'art dangereux de rimer, *& d'écrire,*
Il n'eſt point de degrez du médiocre au pire. Id.

On dit provèrbialement, quand on ſe veut moquer de quelque réponſe extravagante, Voilà bien *rimer.* Il *rime* richement en Dieu. Scar. Pour dire, il jure de divèrſe manière le nom de Dieu. *Ejurat nomen Dei.*

Rimé, ée. part. paſſ. & adj. *Eodem rythmo finitus.* Ce ne ſont pas là des vèrs: c'eſt de la prôſe *rimée.* Voſſius a remarqué que les Arabes, les Pèrſans, les Tartâres, les Chinois, &c. ne connoiſſent d'aûtre Poëſie que la Poëſie *rimée.* Monſieur le Clèrc dit que les vèrs des Hébreux ſont *rimez*, Bouts-*rimez.* Voyez Bouts.

RIMEUR. ſ. m. Méchant Poëte, dont les vèrs ne ſont conſidérables que par les rimes. *Jejunus æmulatur vernaculi poematis.* Un vieux *rimeur* a mauvaiſe grâce. S. Évr. Il y a peu de Poëtes qui inventent bien; mais il y a un nombre infini de *rimeurs.* La facilité que Malhèrbe affecta dans ſes vèrs, remplit la Cour de *rimeurs.*

Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,
Pour mes péchez, je croi, fit devenir rimeur. Boil.

Faut-il d'un froid rimeur *dépeindre la manie?* Id.

Petit rimeur *ſans penſion,*
Petit Prêtre ſans bénéfice,
J'en appelle de ta juſtice,
Grand Prince, à ta compaſſion.

RIMINI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, ſituée à l'embouchure de la Maréchia, dans le Golfe de Veniſe, à huit lieuës de Ravenne, vèrs le levant. *Ariminium. Rimini* eſt une ville fort ancienne, qui tint conſtamment le parti des Romains, & qui leur donna du ſecours contre Annibal de Cartage. On y voit les reſtes d'un amphitéatre, un Arc de triomphe dreſſé à l'honneur d'Auguſte, un fort beau pont de marbre ſur la Marechia, & pluſieurs beaux édifices bâtis par les Malateſtes qui en ont été quelque tems les maîtres. Elle a un Évêché ſuffragant de Ravenne, & elle avoit autrefois un beau port, qu'on a laiſſé boucher par les ſables. Le Concile de *Remini* ſe tint ſous l'Empereur Conſtance l'an 359. Il étoit compôſé de plus de quatre cent Évêques, qui ſoûtinrent le Concile de Nicée, & éxcommunièrent les Ariens. Mais après que le Concile fut fini, l'Empereur les fit ſi maltraîter qu'ils ſe relachèrent, & qu'à la réſèrve de vingt, ils ſignèrent tous une Confeſſion de Foy Arienne, ce qui fit dire que le monde s'étonnoit & gémiſſoit de ſe voir Arien.

RIMOYER. Vieux v. a. Rimer, mettre en vèrs. *Borel. Canere, pangere carminibus.*

Or vueil ce ſonge rimoyer. R. de la Rôse.

RIN.

RINAIRE. adj. maſ. Tèrme de Médecine. Épithéte qu'on donne au vèr qui s'engendre dans la racine du nez. Andry. Il vient du Grèc ῥὶν, *naſus*, qui ſignifie *nez.*

RINCAN. ſ. m. Nom propre d'un village du Chili a deux lieuës de Sant Jago capitale de ce Royaume, vèrs l'ONO. Voyez Limache.

RINCEAU. ſ. m. Voyez Rainceau.

RINCER. v. act. (L'Académie écrit *Rinſer.*) Laver, nettoyer quelque vaiſſeau. *Lavare, eluere.* La plus grande propreté de la table, c'eſt de bien *rincer* des vèrres, de les rendre bien nèts. On *rince* les marmites, les muids, les cuves, quand on s'en veut ſèrvir. On va *rincer* ſa bouche au buffèt après le repâs.

Et les doigts des laquais dans la craſſe tracez,
Temoignoient par écrit qu'on les (les verres) avoit rincez. Boil.

Ce mot vient des Anglois, ou ils l'ont pris de nous, ayant chez eux la même ſignification. Mén.

RINCEURE, ou RINSURE. ſ. f. Eau qui a ſèrvi à rincer. On dit d'un vin trop foible, & qu'on a noyé d'eau, que c'eſt de la *rinceure* de pot.

RINGSTED. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Danemarc. *Ringſtadium.* Ce lieu ſitué vèrs le milieu de l'iſle de Zélande, eſt fort ancien, il a été autrefois le lieu de la réſidence, & la ſépulture des Rois de Danemarc. Maty.

RINGWOOD. ſ. m. Nom propre de lieu. *Regnum.* C'étoit anciennement la ville capitale des Régnes, peuples de la Grande Bretagne. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg du Comté de Hant, ſitué ſur l'Avon, à cinq lieuës de Salesbury, vèrs le midi. Maty.

RINJOT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'extrémité de la quille, le lieu où elle s'aſſemble à l'éſtrâve. *Spina navis vel ſtereobatæ pars poſterior exurgens.*

RINKIOPING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Jutie Septentrionale, en Danemarc. *Rinkiopia, Ringcopia.* Elle eſt ſur la mèr d'Allemagne, où elle a un aſſez bon port, à ſeize lieuës de Rypen, vèrs le nord. Maty.

RINOCÉROT. Voyez Rhinocérot.

RINSTRUIRE. vèrb. act. & réduplicatif. Inſtruire de nouveau. *Iterum inſtruere.* La peine où l'on eſt, quand on change de valèts, de gens d'affaires, c'eſt qu'ils les faut *rinſtruire* de nouveau, leur apprendre ce qu'il faut faire. Un habile Agent ſe peut *rinſtruire* tout ſeul ſur les papièrs qu'on lui met en main.

RINTELEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Univèrſité *Rintelia.* Elle eſt dans le Comté de Schawenbourg, en Weſtphalie, ſur le Wéſèr, environ à cinq lieuës au deſſous de Minden. Maty.

RIO.

RIO. ſ. m. Mot Éſpagnol qui ſignifie rivière *Rivus.*

Le Cap Rio ou de Patras. *Rhium promontorium.* Cap de la Morée, ſitué au nord de la ville de Patras, vis-à-vis du Cap Antirio, ou de Molicria, avec lequel il forme le détroit des Dardanelles de Lépante, qui ſépare le Golfe de Lépante de celui de Patras. Maty.

RIO DOLCE. ſ. m. *Fluvius dulcis.* Rivière de l'Audience de Guatimala en Amérique Septentrionale. Le *Rio dolce* à ſa ſource près de la ville de Verapax, travèrſe toute la Province de ce nom, dans laquelle elle forme deux lacs, qui portent l'un & l'aûtre le nom de *Lago dolce*, lac doux & ſe décharge dans le Golfo dolce, qui eſt la partie méridionale du Golfe de Guanajos.

Rio dolce ſont deux noms Éſpagnols, qui ſignifient *Rivière douce.*

RIO GRANDE. C'eſt-à dire la grande rivière. C'eſt en éffèt une grande rivière de la tèrre fèrme, en l'Amérique meridionale. *Fluvius magnus.* Elle eſt formée par deux aûtres; la rivière de Cauca ou *Rio Grande* de S. Martha, qui à ſa ſource dans le Popayan, baigne la ville de ce nom, Cali, Santa Fé d'Antioche, & pluſieurs aûtres; l'aûtre eſt *Rio Grande* de la Mudalena, qui naiſſant dans le nouveau Royaume de Grenade, baigne plaſencia, El Puerto, & quelques aûtres lieux. Ces deux rivières s'étant unies, ſe vont décharger dans la mèr de nord, entre Cartagéne & Sainte Marthe. Le *Rio Grande* eſt fort utile pour le commèrce des Provinces qu'il arrôſe, étant facile à déſcendre, & pouvant être rémonté à force de rames ou de bras.

Rio Grande de Darien. Voyez Darien. *T. II. p.* 50.

Rio Grande. C'eſt encore l'embouchure la plus méridionale du Fleuve Nigèr. *Fluvius magnus*, anciennement Scachir. Elle eſt ſéparée de l'embouchure de Saint Domingo par le Cap de *Rio Grande* qu'on prend pour le *Ryſſadium Promontorium* de Ptolémée. Maty.

Rio Grande, ou Potengi. ſ. m. C'eſt une rivière du Bréſil. *Fluvius magnus*, ou *Potengius.* Elle prend ſa ſource dans les tèrres inconnuës, travèrſe la Capitanie de *Rio Grande*, & ſe décharge dans la mèr du Bréſil, à Natal los Rayes. Maty.

Rio Grande, la Capitanie de *Rio Grande*, ou de Potengi, *præfectura Potengiana*, ou *Fluvii magni.* C'eſt un des Gouvèrnemens des Portugais dans le Bréſil. Il eſt autour du coin qui joint la côte ſeptentrionale avec la méridionale, entre la Capitanie de Paraiba & celle de Siara. Natal los Reyes en eſt le lieu principal. Nos François ont été maîtres de ce Païs, mais ils en furent chaſſez par les Portugais l'an 1601. Maty.

RIOJA. Voyez RIOXA.

RIOLE. ſ. m. Tèrme bas & burleſque, qui ſignifie une honnête débauche. Il aime à faire la *riole* avec ſes amis. *Honeſtè cum amicis convivari, epulari.*

RIOLÉ, ée. adj. Rayé de divèrſes couleurs. *Coloribus variis diſtinctus.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe provèrbiale: *Riolé* & piolé comme la chandelle des Rois: ce qui ſe dit de ceux qui ont des habits ou des garnitures de pluſieurs couleurs différentes & mal aſſorties, parcequ'on faiſoit autrefois des chandelles des Rois fort bariolées de couleurs.

Ce mot vient du Latin *radiolatus*; & *piolé* de *piculatus*, c'eſt-à-dire, *piqué.* Mén. Borel.

RIOM. ſ. m. Nom propre d'une Ville de France. *Ricomagus. Riomum, Ricimagum.* Elle eſt dans la Limagne d'Auvèrgne, à deux lieuës de Clèrmont, du côté du nord. La ſituation & les environs de Riom ſont ſi agréables qu'on la nomme le jardin & le partèrre de l'Auvèrgne. Il y avoit autrefois une Viguerie de *Riom.*

Riom. Il en eſt fait mention dans des Lèttres de Pepin données en faveur des Moines de Moſac.

Ce mot s'eſt formé de *Ricomagus* , qui en Celtique ſignifioit une demeure riche. Valois , *Not. Gall. p.* 476. 477.

RION. ſ. m. Qui ſe dit des quartiers de Rome. *Urbis regio.* Lamentinus Mancinus avoit été Prieur des Caporions , ou pour mieux dire chêf & colonel des quatorze *Rions* , ou quartiers de la ville de Rome. MASCURAT.

RIONNE. ſ. f. Nom d'un bourg de France ſitué ſur la Vigenne. *Rionava.*

RIONS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Reontium*, *Riuntium.* Il eſt dans la Guienne propre ſur la Garonne , à trois lieuës au deſſus de Bourdeaux. Quelques-uns prennent *Rions* pour *Sirion*, anciénne ville de l'Aquitaine. MATY. Valoís. *Not. Gall. p.* 470.

RIOTIER. ſ. m. Nom propre de lieu. *Retortorium* , *Caſtrum. Reorterium. Roortorium.* Il eſt dans la Principauté de Dombes, ſur le rivage gauche de la Saône , vis-à-vis de Villefranche. Il eſt appellé dans quelques anciens titres par corruption. *Riozterium. Riotter* & *Riozter.* Valois , *Not. Gall. p.* 471.

RIOTTE. ſ. f. Petite querelle ou difficulté qui arrive ſouvent dans le ménage , ou dans les ſocietez. *Altercatio* , *conventio.* Ces gens vivent aſſez bien enſemble , quoiqu'ils ayent ſouvent quelques *riottes.* N'ayez entre vous aucun démêlé , de peur que d'une ſimple *riotte* , il ne s'en faſſe une haîne toute formée. PAT.

Ménage dit que *riots* en Anglois ſignifie des aſſemblées illicites par des mutins pour nuire à quelqu'un. A l'ordinaire il ſignifie *luxe.* Du Cange dit que *riota* ſignifie une action illicite qui eſt faite du moins par trois pèrſonnes, comme quand on s'aſſemble pour maltraitter , pour prendre poſſeſſion de quelque chôſe avec violence. Dans une ancienne Vèrſion de la Bible Gauloiſe, citée par Skinnèr , *riot* ſe prend pour s'abandonner à la débauche. *Luxuriari* , *laſcivire* , *vino & veneri indulgere* ; ce qui eſt ordinairement accompagné de querelles.

RIOTTER. v. n. Quereller. *Jurgari.* Voyez RIOTTE.

RIOTTEUX , EUSE. adj. Qui eſt difficultueux , de mauvaîſe humeur , pointilleux , ſujèt à quereller , à ſe fâcher pour des chôſes légères. *Jurgioſus* , *rixoſus* , *altercator. Riottoux* & quelellous , c'eſt Plaideur , Chicaneur.

RIOXA , RIOIA. ſ. f. Nom propre d'une petite contrée d'Eſpagne. *Ruconia* , *Rivogia.* Elle eſt entre la Caſtille vieille , la Navarre , & l'Alava ; S. Domingo de la Calcada , Nagera , & Logrono en ſont les lieux principaux. Ce païs étoit autrefois une partie de la Navarre , il eſt maintenant uni à la Caſtille vieille. MATY.

R I P.

RIPA-TRANSONA. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Ripa Tranſonis.* Elle eſt dans la Marche d'Ancône , à trois lieuës de Fèrmo , vers l'orient méridional. *Ripa Tranſona* n'eſt pas grande ; mais elle eſt fortifiée , bien peuplée , & Épiſcopale, ſuffragante de Fèrmo. Elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne *Cupra Moritana* , petite ville du *Picenum.* MATY.

RIPAILLE. ſ. f. Faire Ripaille. Tèrme populaire qui ſignifie , Faire Grand' chère ; débauche. *Convivari* , *epulis liberaliter indulgere.* Rions , chantons , faiſons *ripaille.* On dit que ce provèrbe a pour Auteur Amédée VII. du nom , dèrniér Comte & prémiér Duc de Savoye , qui fut Antipape ſous le nom de Félix V. lequel âgé de 56 ans prit réſolution de quitter le monde , & ayant remis ſes États entre les mains de Louïs ſon fils aîné l'an 1439. ſe retira avec 12 Chevaliérs à *Ripaille* , lieu ſolitaire ſur le bord du Lac de Genêve. Il prit l'habit d'Hèrmite de l'ordre de Saint Maurice , & s'y fit traitter de viandes très-éxquiſes , & de vins fort délicieux le reſte de ſes jours , & de là eſt venuë cette façon de parler , Faire *ripaille.* C'eſt ainſi qu'en parle Enguèrrand de Monſtrelet. Mais cela eſt détruit par Ænéas Silvius témoin oculaire de l'auſtérité de la vie de ce Prince , comme le rapporte Jean de Laët en ſa République de Savoye. En éffet cette façon de parler eſt inconnuë en Savoye , & en Piémont. D'aûtres diſent que dans le voiſinage du Lac de Lauſanne , on recueille du vin qui s'appelle *ripaille* , & qu'ainſi on a dit faire *ripaille* ; pour dire, boire d'éxcellent vin.

RIPAILLE. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Chablais , en Savoye. *Ripaillia.* Il eſt ſur le lac de Genêve , entre Thonon & Évian , & il eſt fameux par la retraite qui y fit Amé VIII. Duc de Savoye , après avoir laiſſé ſes États à ſes enfans , ce qui ne l'empêcha pas d'accepter la Couronne Papale que le Concile de Baſle lui offrit l'an 1440. à laquelle pourtant il renonça l'an 1447. en faveur de Nicolas V. qui le fit Doyen des Cardinaux & Légat d'Allemagne. MATY.

RIPALTA. Voyez RIVA BIANCA.

RIPE. ſ. f. Outil de Maçon ou de Sculpteur , qui ſèrt à gratter

une muraille ou une figure. *Radula.* Il y en a en forme d'une petite truelle , d'aûtres en forme de ciſeau dentelé.

RIPER. v. act. Ratiſſer ou gratter la pièrre avec la ripe. *Radere* , *deradere.*

RIPEUX , EÛSE. ſ. m. & f. Vieux mot , c. Roupieux. BOREL. *Stiriatus naſus.*

> *Car elle devint tant* ripeûſe ,
> *Corbe , boſſuë & tripeuſe* ,
> *Défigurée & contrefaite* ,
> *Que ſembloit une contraicte.*
>
> REBOURS DE MATHIOLUS.

RIPHÉE. Les Monts *Riphées.* C'étoient des montagnes de la Scythiè ſeptentrionale , qu'on nommoit ainſi dans l'Antiquité. *Riphæus mons* , *Riphæi montes.* On croit qu'ils ſe nommoient ainſi de ῥιπὴ vent, à caûſe des vents qui en venoient. Ils étoient dans la Province de Moſcovie qu'on nomme Petzora , & c'étoient eux qu'on appelle *Monts Stolp.* Les Cartes de Ptolémée placent ces montagnes à la ſource du Tanaïs , où il eſt cèrtain qu'il n'y a point de montagnes. On les confond ordinairement avec les monts Hypèrboréens de ces mêmes Géographes , & on les prend pour ceux qu'on nomme maintenant les montagnes d'Oby , ou de Stolp. Mr. Witſen dans ſa grande Carte de la Tartarie , les met dans la Sibérie , au côté gauche de la rivière d'Irtiſch , & au midi de la ville de Tobols , & il les appelle les montagnes de Vèrgotur , ou de Pojas Semeno. MATY. Rudbeeks au Ch. XXV. de ſon *Atlantica* prétend que ces monts ſont en Suéde.

RIPHÉE. ſ. m. *Ripheus* , eſt le nom d'un Centaure. *Virgile En. L. II. v.* 426.

RIPOL. ſ. m. Nom propre d'un bourg qui a eu autrefois un Évêché. *Ripola.* Il eſt dans la Catalogne , ſur le confluant du Tèr & du Fréſèr , à quatre lieuës au deſſous de Campredon. MATY.

RIPOPÉ. ſ. m. Tèrme populaire , dont on ſe ſèrt pour éxprimer du méchant vin gâté , mêlé , frélaté , ou qui eſt demeuré de reſte dans les pots & les bacquêts. *Vinum mixtum* , *putidum.* Dans les méchans cabarêts on ne boit que du *ripopé.*

RIPOSTE , ou REPUESTA. adj. f. Tèrme du Jeu de l'Hombre. C'eſt la même chôſe que remiſe. C'eſt lorſque l'Hombre fait la bête , & que l'un des deux aûtres joüeurs ne gagne pas Codille.

RIPOSTE. Voyez RISPOSTE.

RIPPON. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Angletèrre. *Uripontium.* Il eſt dans le Comté d'Yorck , ſur l'Youre , à ſept lieuës au deſſus de la ville d'Yorck , & à deux de Borougbrige. MATY.

RIPUAIRE. ſ. m. & f. & adj. ou RIPUARIEN , ENNE. Ce nom s'eſt dit des peuples de l'Antiquité qui habitoient entre le Rhin la Moſelle & la Meûſe , & ſur leur bords. *Ripuarius* , *a.* de *ripa*, rive , bord d'une rivière. Les *Ripuaires* occupoient la partie du Duché de Cléves qui eſt en deçà du Rhin , l'Électorat de Cologne , en deçà du même fleuve , le Duché de Juliers & le Luxembourg. Quelques-uns croyent que les *Ripuaires* ſont nos anciens François , ainſi nommez parcequ'ils habitoient ſur les rivages du Sal & du Mein. D'aûtres diſent qu'on appelloit ainſi les peuples qui habitoient en deçà des rives du Rhin , de l'Eſcaut & de la Meûſe , comme ceux de Hollande , de Luxembourg , de Gueldres , de Juliérs , &c. comme a obſèrvé Pontanus. Los anciens François appelloient ces peuples *Ruiers* ou *Riviers.*

Ce mot ſe dit auſſi adjectivement des chôſes qui appartenoient à ces peuples. Les loix *Ripuaires* ſont les loix par leſquelles ces peuples ſe gouvèrnoient. *Ripuariæ leges.*

Les loix *Ripuaires* ou *Ribuaires* , mais on dit plus communément *Ripuaires.* On croit que ces loix *Ripuaires* , ou *Ribuaires* , doivent leur origine à Théodoric fils de Clovis.

R I Q.

RIQUERAQUE. ſ. f. Nom d'une ſorte de longue chanſon ancienne , de cèrtains vèrs à couples , de ſix ou ſept ſyllabes châcun , avec divèrſes croiſées. *Art de Rhétorique* , *ancien.* BOREL. *Cantilena.*

RIQUIER. ſ. m. & nom propre d'homme. *Richarius.* Saint *Riquier* vint au monde vèrs la fin du VIe ſiécle ou le commencement du VIIe. Il fut Fondateur & Abbé d'un Monaſtère dans le village de Centule au Ponthieu , à deux grandes lieuës d'Abbeville au delà de la Somme. Il mourut de la mort des juſtes l'an 645. ſelon le P. Mabillon, & l'an 674. ſelon le P. le Cointe. Voyez les Bollandiſtes , *April. T. III. p.* 441. où le le P. Henſchenius parle de ce Saint , & Mabillon *ſæc. Bened. IV. p.* 563. Baillet *Avril* 26.

SAINT RIQUIER. Nom d'un bourg avec Abbaye. *Sanctus Richarius* , anciennement *Centula.* Il eſt dans le Ponthieu , en Picardie, ſur le Gardon , à deux lieuës d'Abbeville , vèrs l'orient ſeptentrional.

trional. Maty. L'Abbaye de S. *Riquier* étoit autrefois compôſée de 300 Religieux, & 100 enfans qu'on y enſeignoit, & qui portoient auſſi l'habit monaſtique. Ces trois cens Religieux & ces enfans étoient Acoemétes & partagez en trois chœurs qui pſalmodioient continuellement jour & nuit dans l'Égliſe de cette Abbaye, & en trois chapelles differentes.

R I R.

RIRE. v. neut. *Je ris, tu ris, il rit, nous rions. Je riois. Je ris. J'ai ri. Je rirai. Que je rie. Que je riſſe*, ou *je rirois. Riant.* Donner des témoignages d'une joye intérieure par des ſignes extérieurs, ſoit par l'éclat de la voix, ſoit par les mouvemens du viſage, ou l'un & l'aûtre tout enſemble. *Ridere, riſum edere, movere.* L'homme a ſeul la propriété de *rire*. Le Sage dit qu'il y a tems de *rire* & tems de pleurer. *Tempus ridendi, & tempus flendi.* Il ne ſuffit pas de *rire* pour ſoi : il faut que les aûtres ne puiſſent pas nous reprocher de *rire* mal à propos. M. Scud. Les aiſes de la vie & le calme de la proſpérité font que les Princes ont de la joye de reſte pour *rire* de tout ; mais les gens moins heureux ne *rient* qu'à propos. La Bruy. Cette plaiſanterie les fit éclater de *rire*. Nous *rimes* à gorge déployée de ſa naïveté, nous nous tenions les côtez à force de *rire*. Il faillit à nous faire crever de *rire*, à nous faire mourir de *rire* ; nous étions pâmez de *rire*. *Riſu emori, concidere, corruere, exanimari.* Il ſiéd mal de *rire* avec des éclats éxtravagans qui étourdiſſent l'aſſemblée. Bell. *Stultus dum ridet exaltat vocem ſuam.* A 20 ans on *rit* pour la moindre chôſe : à 40 on ne *rit* plus que du bout des dents. Mén. *Rire* éxceſſivement, eſt un emportement contre la bienſéance. Bell. Loüis Vivez a écrit comme une chôſe fort remarquable, que lorſqu'il avoit été longtems ſans manger, les prémiérs morceaux qu'il mettoit dans ſa bouche l'obligeoient a *rire*.

Pluton Prince du Noir Empire
Où les tiens ne rient *jamais,*
Reçois aujourd'hui Rabelais
Et vous aurez tous dequoi rire.

Faire la belle main, mordre un bout de ſes gants,
Rire *hors de propos, montrer ſes belles dents.* Régniér.

Rire, ſignifie auſſi, Se moquer de quelqu'un ; le railler, ou le mépriſer. *Irridere, illudere, deridere.* Dieu ſe *rit* des folles entrepriſes des hommes. Jupitèr ſe *rit* des ſèrmens amoureux. Entre les Philoſophes, Démocrite ne faiſoit que *rire* des hommes ; & Heraclite que pleurer. Hypéride éxcelle à peindre les mœurs, & ſa maniére de *rire* & de ſe moquer eſt fine, & a quelque chôſe de noble. Boil. Un Satirique *rit* aux dépens du genre humain ; il le raille, il s'en moque, il mord en *riant*, il pince ſans *rire*. Un libèrtin ſe *rit* de toutes les remontrances, de toutes les menaces qu'on lui fait. C'eſt une injure que d'aller *rire* au nez de quelqu'un, ſe moquer de lui à ſa barbe. Horace dit qu'il n'y a rien qui empêche de dire la vérité en *riant*. Apprêter à *rire*. Montagne s'eſt ſèrvi de cette phrâſe qui eſt préſentement fort en uſage ; pour dire, Donner ſoi même ſujèt de ſe faire moquer, de ſe faire railler. Cette folle action a apprêté à *rire* à bien des gens, leur a donné occaſion de s'en moquer. On dit auſſi, qu'un homme *rit* ſous cappe, quand il ſe mocque d'un aûtre, ſans lui en rien témoigner au déhors.

Rire, ſignifie auſſi, ſe réjoüir, badiner, ſe divèrtir, paſſer le tems à dire, ou à faire des chôſes agréables. *Oblectare, delectare, recreare, lætari.* Les jeunes gens ne demandent qu'à *rire*, à folâtrer. Ils ſont allez *rire* à la campagne pour ſept ou huit jours. Nous *rirons* comme des fous ; nous *rirons* tout nôtre ſaoul. Du matin juſqu'au ſoir, qui nous déffend de *rire* ? Boil. Les bouffons ne ſont nez que pour faire *rire*, pour divèrtir. C'eſt un plaiſant qui a toûjours cent contes pour *rire*, qui a le mot pour *rire*, qui fait étouffer de *rire*. On dit en ce ſens, qu'une pèrſonne veut *rire*, quand il cajolle une fille ; pour dire, qu'il lui a pris quelque tentation d'amour impur.

Laiſſons là le monde en ſes humeurs,
Et ſi ſelon ſon goût, un châcun en peut dire,
Mon goût ſeroit, Bèrtaud, de n'en faire que rire. Régniér.

Rire, ſignifie auſſi, Ne parler pas ſérieuſement & ſelon ſa penſée, mais ſeulement par jeu, par raillerie. *Jocari, cavillari.* Quand vous dites une chôſe ſi peu croyable, c'eſt que vous voulez *rire*. Les loüanges que vous me donnez, c'eſt pour *rire*, pour vous divèrtir. Je n'ai dit cela que pour *rire*, je n'ai pas eu deſſein de vous offenſer. Il eſt malade tout de bon, il n'y a point à *rire*. Je ne ſçai pas où eſt le mot pour *rire* de cette affaire, j'en parle ſérieuſement.

Rire, ſe dit figurément des chôſes inanimées, & en Morale, en parlant de ce qui plaît, de ce qui eſt agréable, de ce qui réüſſit. *Ridere, arridere.* Cette maiſon de campagne eſt fort belle, elle

rit aux yeux des regardans. Tout *rit* dans cet appartement. Abl. *Hic læta, jucunda, amœna ſunt omnia, rident univerſa.* Dans la jeuneſſe nous n'aimons que le joli & l'agréable ; nous ne courons qu'après ce qui *rit* à l'imagination. Tour. Le prémiér éxemple qu'on donne des métaphôres, c'eſt, les prez *rient*. Molière a dit des oiſeaux. Tout leur *rit*, tout chèrche à leur plaire. La fortune *rit* aux gens qui ſont en faveur. La rôſe *rit* au ſoleil. Voit. Pour dire, s'épanoüit, s'étale. La mèr étoit très calme, & néanmoins les plus doux zéphirs qui la faiſoient *rire* nous importunoient. Du Loir. *p.* 328.

Rire, ſignifie auſſi burleſquement, Se fendre, s'entrouvrir. *Hiare, rimas agere.* Voilà un habit qui créve de *rire*, qui eſt troüé. Cette muraille eſt fenduë, ruïneûſe, elle créve de *rire*. Mairet a dit dans la Sylvie, d'un chêne entrouvèrt, Il faut croire plûtôt qu'il s'éclatte de *rire*, &c.

Rire, eſt quelquefois ſubſt. maſc. Cette femme a le *rire* agréable. Il lui paroît de petites foſſettes ſur les joüës. *Riſus ſuavis, modeſtus, jucundus.* Elle avoit un *rire* charmant qui alloit reveiller la tendreſſe juſques dans le fond des cœurs. B. Rab. Le *rire* demeſuré eſt indécent. Un grand *rire* ſans ſujèt eſt une forte conjecture d'impèrtinence. M. Scud. *Ridere ſine re, eſt ſignum ſtultitiæ.* Il eſt vrai que le *rire* eſt quelquefois contagieux, & je me ſuis trouvée avec ces rieûſes étèrnelles qui m'inſpirèrent ſi fort leur *rire*, que je riois prèſque juſqu'aux larmes, ſans ſçavoir pourquoi. M. Scud. Les Indiens tiennent le *rire* pour une grande indiſcrétion, & incivilité ; ils ne *rient* prèſque jamais, & regardent bien devant qui, lorſqu'ils en ont un grand ſujèt.

Rire, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Marchand qui pèrd ne peut *rire*. *Lætari.* On dit de celui qui *rit* ſans ſujèt, qu'il *rit* aux Anges ? & ironiquement, *Ri*-t'en Jean, on te frit des œufs. On dit au contraire, Il ſeroit bon à vendre vache foireûſe, il ne *rit* point. On dit le *rire* de Saint Médard ; pour dire, *Rire* du bout des dents, mal volontiérs. Voyez Médard, au IIIe Tome. *Rire* jaûne comme farine. On dit auſſi d'une plaiſanterie uſée, C'eſt le vieux jeu, on n'en *rit* plus. On dit auſſi Il *rira* bien qui *rira* le dèrnièr, en parlant à ceux qui ſe réjoüiſſent de cèrtains avantages qui ne leur dureront pas longtems. On dit auſſi, qu'un homme ſe chatoüille pour ſe faire *rire*, quand il tâche à *rire* ſans en avoir du ſujèt, qu'il *rit* de ſouvenance. *Titillare ſe ad ridendum.* On appelle auſſi un Comte pour *rire*, celui qui prend la qualité de Comte, & qui ne l'eſt pas véritablement. *Comes ridiculus, deridendus.* On dit auſſi, Il feroit *rire* un tâs de pièrres ; pour dire, qu'un homme eſt fort plaiſant. On dit auſſi, en ſe mocquant d'un enfant qui pleure, Il *rit* comme on pleure à Paris. On dit de deux innocens qui manquent d'entretien, qu'ils ſe regardent ſans *rire*.

R I S.

RIS. ſ. m. Tèrme de Boucherie. C'eſt une glande qui eſt ſous l'éſophage, que l'on appelle *ris de veau*, qui ſe trouve aux veaux dans le quartiér de devant. *Corrugatio vitulina.* Elle a deux parties, l'une qu'on appelle autrement la *fagoue*, & l'aûtre la *gorge*. Les Médecins dans le corps humain l'appellent *thymus*. Les meilleurs ragoûts ſe font avec des *ris* de veau, qui ſont fort délicats. Quelques-uns diſent que ce mot vient de ce que la fagouë étant blanche & grenuë, reſſemble aux grains de *ris*. Ménage le fait venir de *rides*, parceque les *ris de veau* ſont ridez. C'eſt la plus vraiſemblable étymologie ; le concours de deux *de de* a fait qu'on en a retranché un, & que de *ride de veau*, on a dit *ri de veau*, & enſuite *ris de veau*.

Ris. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds, plus groſſes & plus fèrmes que celles du blé, noüées d'éſpace en éſpace. Ses feüilles ſont longues, charnuës, ſemblables à celles de la canne ou du poireau. Ses fleurs naiſſent au ſommèt des tiges, & ſont à pluſieurs étamines, aſſez ſemblables à celles de l'orge ; mais ſes graines ſont diſpôſées en bouquet, enfèrmées châcune dans une capſule jaunâtre, rude, tèrminée par un filet. Ces graines ſont aſſez courtes, prèſque ovales, blanches. En Latin *oryza*. Le *ris* vient dans les lieux humides & marécageux, on le cultive dans les Indes Orientales, dans la Gréce, en Italie. On ſe ſèrt de ſes graines principalement pour les alimens, & quelquefois en Médecine.

Ris, ſe dit auſſi des graines du *ris. Oriza.* Le *ris* eſt propre pour adoucir pour épaiſſir les humeurs, il modère le cours de ventre ; on le mange bouilli avec de l'eau & du lait. Les peuples du Nord mangent les poules & les aûtres viandes avec du *ris* & du ſafran. Autrefois on n'ôſoit faire une nôce, s'il n'y avoit du *ris* jaûne, c'eſt à dire, ſafrané. Tous les peuples des Indes ne vivent que de *ris* cuit dans l'eau. La boiſſon ordinaire des Chinois eſt le vin de *ris* qui eſt d'un blanc qui tire ſur la couleur d'ambre, & d'un goût auſſi bon que le vin d'Éſpagne.

Ris. Tèrme de Marine. Rang d'œillèts qui ſont au travèrs d'une voile,

voile, & juſqu'à une cèrtaine hauteur. *Veli contractio.* On y paſſe des garcettes. *Prendre un ris*, c'eſt-à-dire, rappetiſſer, raccourcir la voile. *Vela contrahere.* Par les 40 dégrez nous eûmes un coup de vent arrière du nord & nord-nord-eſt, qui nous permettoit à peine de porter la mizaine un *ris* dedans. Frézièr, *p.* 5. Nous fumes contraints de mettre à la cape ſous la grande voile, un *ris* dedans, dans une inquiétude tèrrible de nôtre vie, nous ſçachant ſi près de tèrre & vèrs le vent. Id. *p.* 30.

Ris. ſ. m. Témoignage éxtérieur de joye, émotion ſoudaine de l'âme, caûſée par un objèt plaiſant; action de rire. *Riſus, riſio.* Quand ces gaillards ſont enſemble, on entend des *ris* continuëls. M. diſoit d'un ſot qui rioit groſſièrement; il n'y a pas juſqu'à ſon *ris* qui ne ſoit une ſottiſe. S. Évr. Qu'eſt-ce que des *ris* immodérez & ſtupides, en comparaiſon d'un ſouris ſpirituel? Ch. d'H. Non ſeulement on doute de nos myſtères; mais ſouvent d'un *ris* dédaigneux & moqueur, on ſe jouë de la ſimplicité de ceux qui les croyent. Fléch. Les gens ſoupçonneux intèrprétent tout de travèrs, & s'imaginent que tous les *ris* ſont myſtérieux, & qu'on y entend toûjours fineſſe. Bell. Je ne pus retenir ce *ris* dédaigneux qu'éxcite la crédulité des pèrſonnes ſimples. Boss. Cette femme *rit* de tout: la colère lui donne un cèrtain *ris* amèr, & le mépris lui met ſur le viſage un *ris* moqueur. M. Scud. Il eſt de la ſageſſe de ſçavoir contenir les *ris* immodérez, & les joyes folles & emportées. M. Ésp.

Vos geſtes, vos regards, vos ris *& vos diſcours,*
Font mourir mille Amans, & naître mille amours. Voit.

Laurent Joubèrt Médecin a fait un Traitté du *ris.* On appelloit autrefois *Ris de Pâques*, un bon conte que les Prédicateurs avoient accoutumé de faire le jour de Pâques. *Riſus Paſchalis.*

Ris Sardonien, eſt un ris forcé & amèr qui ne paſſe pas le nœud de la gorge. *Sardonius riſus.* C'eſt un provèrbe Latin fondé ſur ce qu'il y a une hèrbe venimeûſe en Sardaigne, qui fait une telle contraction des muſcles du viſage de ceux qu'elle tuë, qu'ils ſemblent rire en mourant.

Ris canin, eſt auſſi une éſpéce de *ris* qui ſe fait par une telle contraction des lévres, qu'on montre toutes les dents. *Riſus caninus.*

Les *Ris* étoient honorez comme un Dieu chez les Lacédémoniens, & c'étoit Lycurge qui lui fit ériger des ſtatuës comme à une divinité. Les habitans d'Hypata en Théſſalie lui faiſoient tous les ans des ſacrifices & des Fêtes qu'ils paſſoient en grandes réjoüiſſances. Apulée a décrit la Fête du *Ris.* Il y avoit encôre un aûtre Dieu qu'on appelloit *Rideus Jocus, le jeu riant.* Stace en fait mention *L. I. Sylva VI. v.* 6.

Ris, en tèrmes Poëtiques, ſe dit des agrémens, des gayetez des pèrſonnes belles, & de bonne humeur. *Sales, feſtivitates.* Les Grâces, les Jeux, les *Ris* & les Amours accompagnent toûjours cette belle. Les Grâces & les *Ris* parlent par vôtre bouche. Voit.

Cèrtains fripons de l'iſle de Cythère
. . . .
Ris *on les nomme engeance réveillée*
Trouppe attentive à vous déshonorer;
Lorſque vôtre âme en ſera chatouillée
Rappellez-vous tout ce qui fait pleurer. Senecé.

On dit provèrbialement, C'eſt un *ris* qui ne paſſe pas le nœud de la gorge; c'eſt-à-dire, qu'on ne *rit* pas de bon cœur. Un *ris* de Saint Médard, eſt un *ris* forcé, & du bout des dents. Ainſi Régniér a dit:

Et ſentant au palais mon diſcours ſe confondre
D'un ris *de S. Médard il me fallut répondre.* Régniér.

RIS. Voyez RESSANA.

RISANO. ſ. m. Nom propre d'une rivière qui ſéparoit anciennement la Carnie de l'Iſtrie. *Riſanus fluvius*, anciennement *Formio.* Elle coule maintenant dans cette dèrnière, & ſe décharge dans le Golfe de Trieſte, environ à une lieuë de Capo d'Iſtria, vèrs le nord. Maty.

Risano, eſt auſſi le nom d'une petite ville Épiſcopale, mais prèſque ruinée. *Roſa, Roſanum.* Elle eſt dans la Dalmatie, ſur le bord ſeptentrional du Golfe de Cattaro. Son Évêché eſt ſuffragant de Raguſe, & la plûpart des Géographes la prennent pour la ville nommée anciennement *Rhizana, Rizana, Rhizinium,* & *Rhizon.* Maty.

RISDALE. Voyez Richedale.

RISÉE. ſ. f. Éclats de rire. Cette propoſition éxtravagante éxcita une grande *riſée* dans la compagnie. *Effuſus riſus, immoderatus, vehementior.* Il eſt éxpôſé au mépris & à la *riſée* publique. Vaug. Un ſot fait des chôſes dignes de *riſée.* Le conſeil de N. Seigneur lui-même pour la pauvreté volontaire eſt tourné en *riſée* (par les Calviniſtes) Pélisson.

Irois-je honteûſe, & mépriſée,
D'un peuple qui me hait ſoûtenir la riſée? Racin.

Il en revint couvèrt de honte & de riſée? Boil.

Risée, ſe dit auſſi des pèrſonnes, & ſignifie, mépris, raillerie. *Irriſus, irriſio.* Cette femme s'eſt renduë la fâble, & la *riſée* de toute la ville. C'eſt un objèt de *riſée.* Vous êtes la *riſée* de tout le monde. Ablanc. S'en aller couvèrt de honte, & de *riſée.* Boil. S'immoler à la *riſée* publique. Ablanc.

RISENBÈRG, RIESENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une fameûſe montagne de la Siléſie, ſituée entre le Duché de Jawèr, & la Bohême, près des bourgs d'Hirſbèrg, & de Schmiedebèrg. *Giganteus mons.* Cette montagne eſt la plus haute de la Siléſie. Elle a des mines d'étain, d'airain, de fèr, de vitriol; on y trouve même quelques veines d'or & d'argent, de beaux grenats, des diamans, des rubis, des améthiſtes, des topâſes, des agathes, & du criſtal; & quantité de ſimples fort utiles pour la Médecine. On y voit les ſources du Robèr, de l'Upawa & de l'Elbe, qui n'ont pas un bon pas de largeur. Les habitans qui ſont au piéd de cette montagne diſent, qu'il y a au ſommet un ſpectre qu'ils appellent Ribenzal, qui la couvre ſubitement de nuages, & qui éxcite de tèrribles tempêtes; mais il n'eſt pas néceſſaire que les Démons s'en mêlent pour produire ces effets, la ſeule hauteur de la montagne, qui arrête les vapeurs que les vents y pouſſent, peut être la caûſe de ces évenemens. *Beeman, Hiſtoire du monde.*

RISIBLE. adj. m. Qui peut rire. *Riſibilis, ridiculus.* L'homme ſeul a la puiſſance, la faculté *riſible. Riſus, in unum duntaxat hominem cadit.*

Risible, ſignifie auſſi, Plaiſant, ridicule; ce qui apprête à rîre, ou qui donne ſujèt de rire. *Ridiculus.* Voilà une Comédie fort *riſible.* Il fit une action fort *riſible*, & fort ridicule.

Tel rit d'une ruſe d'amour,
Qui doit devenir à ſon tour,
Le riſible *ſujèt d'une ſemblable hiſtoire.* La Font.

RISO CARPASSO. Nom d'un Cap de l'iſle de Chypre. *Riſum Caput*, anciennement *Elaa Extrema.* Il eſt à dix ou douze lieuës de la ville de Famagoſta, vèrs le levant. Maty.

RIPOSTE. ſ. f. Prompte réponſe ou replique. Cet homme a l'éſprit vif, il eſt prompt à la *riſpoſte. Promptus ad refutandum, replicandum.* Il replique aiſément aux traits piquans qu'on lui dit. Rimeur prompt à la *riſpoſte.* S. Amant. Être prompt à la *riſpoſte. Par pari referrè.*

Risposte, eſt auſſi un tèrme d'Éſcrime, & ſe dit de l'action de celui qui en parant un coup allonge une botte. *Retuſa adverſarii impetitione ictum illi inferre.* Il y a quatre ſortes de *riſpoſtes* & de parades, de même qu'il y a quatre ſortes de gardes & d'attaques.

Risposte, ſe dit auſſi de l'action du cheval qui ruë, quand il ſent l'éperon. *Recalcitratio.*

RISPOSTER. v. n. Tèrme de Maître d'Armes. C'eſt pouſſer après avoir paré. *Retuſa impetitione ictum inferre.* Allons, vîte, *riſpoſtez.*

Risposter, ſe dit auſſi pour répondre, répliquer. Il lui a *riſpoſté* d'un grand ſoufflet. *Validam illam alapam impegit.*

Ce mot & le précédent s'écrivent & ſe prononcent *Ripoſte, ripôſter,* ſans *s* à la prémière ſyllabe.

Mais j'ai tort & vôtre coutume
Le prend ſur le plus ſage ton;
L'un ne répond qu'avec la plume,
L'aûtre ripoſte *du bâton.* Senecé.

RISQUE. ſ. m. & f. L'Académie prétend qu'il eſt toûjours maſculin, éxcépté dans cette ſeule phrâſe: toute *riſque.* Danet le fait féminin; & Richelet eſt de l'avis de Furetière, ſi ce n'eſt qu'il croit qu'on le fait un peu plus ſouvent féminin que maſculin. Les éxemples que l'on va voir, en pourront décider. Il ſignifie, Hazard qui peut caûſer de la pèrte, danger, péril. *Periculum, diſcrimen, alea.* Ne courre nulle *riſque* de la vie. Pasc. Ils ne couroient nul *riſque.* Vaug. Il n'a couru aucune *riſque.* Sar. Il a couru de grandes *riſques.* Nouv. Rem. Un ſoldat, un matelot, un voyageur, ont bien des *riſques* à courir. J'en prends le *riſque* ſur moi, j'en veux bien courir le *riſque.* Il y a des hommes qui mettent une ſorte de bravoure, & d'intrépidité à courir tout le *riſque* de l'avenir. La Br. Après tout, je croi qu'aujourd'hui on ne fait plus *riſque* maſculin. Selon Skinnèr ce mot vient de l'Éſpagnol *riſco*, qui ſignifie élevé & éſcarpé. Covarruvias le tire de *rigco*, mais mal ſelon Skinnèr. En Grèc barbâre on dit ῥιζικάρω, pour *periclitor. Etre en danger;* ῥιζικάρης, & καλοριζικός, *un homme heureux,* & ῥιζικόν, *le deſtin, le ſort.* Sur

cela

cela il paroit à Skinnèr que l'on pourroit tirer ces mots & celui de *riſque*, de ῥίπτω, pour ἀναῤῥίπτω τὸν κύβον, *jetter le dé*.

RISQUE, en tèrmes de Palais, ſe dit en cette formule : Il a pris cela à ſes *riſques*, périls & fortunes, & ſans garentie. *In proprium diſcrimen.* Un homme aſſigné pour déguèrpir fournit des déffenſes aux *riſques*, périls & fortunes de ſon garent, de ſon vendeur. Un dépoſitaire ne court point de *riſque*, il n'eſt point tenu de la pèrte de la chôſe dépôſée : l'emprunteur eſt au contraire.

RISQUER. v. act. Mettre au hazard, en danger. *Verſari in diſcrimine ; venire, adduci in diſcrimen.* Les brâves *riſquent* hardiment leur vie. Les joüeurs *riſquent* leur argent. Il faut qu'un Général prenne garde à ne rien *riſquer*. *Riſquer* une bataille, c'eſt *riſquer* tout l'État. Il *riſque* ſa réputation. En ce monde il faut *riſquer*, mettre quelque chôſe au hazard pour faire fortune. Un Auteur *riſque* beaucoup, quand il donne un Ouvrage au public. Il faut des démonſtrations pour *riſquer* l'étèrnité. M. DE P. Quand les vèrtueûſes ont *riſqué*, & mal placé leur ſecrèt, elles n'épargnent quelquefois rien pour le mettre hors de danger. H. S. DE M.

Sçachez que d'une fille on riſque *la vèrtu*,
Lorſque dans un hymen ſon goût eſt combattu. MOL.

RISQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *In diſcrimen adductus, conjectus.*

RISSO. Voyez ERISSO. *T. II. p.* 1295.

RISSOLE. ſ. f. Sorte de pâtiſſerie faite de viande hachée & épicée, enveloppée dans la pâte déliée. *Minutal toſtum.* On l'appelle auſſi *oreille de Pariſien*, parçequ'elle eſt faite en forme d'une oreille.

Ce mot vient de l'Italien *ritelle*. On les a appellé autrefois *friſſoles*.

RISSOLER. v. act. Cuire les viandes ou aûtres mêts juſquà ce qu'on leur donne une couleur rouſſe. *Torrere, retorrere.* Faites cuire cette aumelette au beure roux, & la faites bien *riſſoler*. Ce pain a les pâles couleurs, il n'eſt pas aſſez *riſſolé*.

RISSOLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Toſtus, concoctus.* On dit auſſi, qu'un Voyageur, un Laboureur ont un viſage *riſſolé*, quand ils l'ont hâlé, brûlé ou noirci par les ardeurs du ſoleil.

RISSON. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt une ancre à quatre bras, qui ſèrt aux vaiſſeaux de bas bord. On l'appelle auſſi *hériſſon* ou *grapin. Inſtructa quatuor uncis anchora.*

RISTE, vieux mot qui ſignifioit colet. Ce mot vient des Reiſtres, qui s'en ſèrvoient. Ainſi on appelle une carabate, ou cravate, une aûtre ſorte de colet. D'autres font venir ce mot *riſte*, de ruſtre ; mais j'eſtime qu'il ſe faut tenir à la prémière éthymologie. BOREL.

RISTER, v. a. Vieux mot. c. Preſſer. BOREL. *Urgere, impellere.*

Li valet fièrt de l'eſperon
Et s'embronchant de chaperon
Son deſtrier riſte *à grand randon*,
Li giroyant de rond en rond. J. DE MELANGERIS
En ſon Doctrinal Royal.

RIT.

RIT. ſ. m. Tèrme dogmatique. Manière de faire les cérémonies de l'Égliſe. *Ritus, ordo, mos.* Les Orientaux, les Arméniens célèbrent le ſèrvice divin ſuivant le *Rit* Grèc, les Occidentaux ſuivant le *Rit* de l'Égliſe Romaine.

RIT. Tèrme de Juriſprudence c'eſt une chôſe accoutûmée en une ville ou en une contrée, entre la communauté d'Illec, comme on diroit par la manière du pays, il eſt accoutûmé de porter armures plus en un pays qu'en un aûtre, comme en Flandres plus qu'en France ; ou en Hénault plus de tuer hommes qu'en Arthois, & toutefois combien qu'ainſi ſoit fait communément, ce n'eſt pas coutûme ni ſtile à proprement parler BEAUMONOIR. *Somme. L.* 1. *Tit. II. p.* 7. Voyez Charondas ſur cet endroit.

RITBÈRG, RETBÈRG, ou RIETBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un Château. *Ritberga.* Il eſt dans la Weſtphalie, ſur l'Embs, à quatre lieuës de Paderborne, vèrs le couchant. *Ritbèrg* eſt chèf d'un Comté qui porte ſon nom, il eſt au couchant de l'Évêché de Padèrborne, & il a environ ſix lieuës de long, & deux de large. Il appartient aux Comtes d'Embde. MATY.

RITOURNEILE ou RITORNEILE ſ. f. *Ritournelle* eſt le plus ordinaire & le meilleur. M. Broſſard le dit toûjours. ſ. f. Repriſe qu'on fait des prémiers vèrs d'une chanſon, qu'on répéte à la fin du couplèt. *Intercalaris verſus, intercalata cantilena, clauſula iteratio, repetitio.* Les Italiens diſent *Ritornello* ſ. m. qui veut proprement dire un petit retour, ou une courte Répétition, telle que le ſeroit celle d'un Écho, ou des dèrniers ſons d'un chant, ſur tout quand cette répétition ſe fait après les voix, par un, deux ou pluſieurs inſtrumens : mais l'uſage a étendu ce tèrme, non ſeulement à toutes les ſymphonies, qu'on joüe avant que les voix commencent, & qui ſèrvent comme d'introduction & de préparation à ce qui va ſuivre, ſur tout ſi ces ſymphonies ſont des trio à violons ou à flutes ſeules, &c. On trouve ſouvent dans les partitions des Italiens les *Ritournelles* marquées par ces mots, *ſi ſuona*, pour marquer que l'orgue ou le claveſſin doivent répéter ce que la voix vient de chanter. BROSSARD. Les violons jouèrent des *ritornelles*. B.RAB. Ce mot eſt venu d'Italie, & ſignifie la même chôſe à-peu-prés que ce qu'on a toûjours en France appellé *refrain*.

RITH. ſ. m. vieux mot paſſage : D'où vient *Rithumagus* ou *Rothomagus*, c'eſt-à-dire ville de paſſage. *Camboritum*, ou candbrige, *Auguſtoritum*, *Darioritum*, & le port *Rhitupis*. BOREL.

RITORBIO, RETORBIO. ſ. m. Nom propre d'un ancien Bourg de la Lombardie. *Litubium.* Il eſt dans le Tèrritoire de Pavie, ſur une montagne, à ſix lieuës de Tortone, vèrs le levant. Il y a des Bains Chauds. MATY.

RITUEL. ſ. m. Livre qui contient l'ordre & la manière des cérémonies qu'on doit obſèrver dans la célébration du ſèrvice divin en un Diocêſe, en un Ordre Religieux. *Ritualis, liber ſacrorum rituum, vel ceremoniarum.* Le *Rituel* eſt compris ſous le nom des Livres d'Égliſe, auſſi bien que le Proceſſional. Le Miſſel ; &c.

Les Anciens Payens avoient auſſi leurs *Rituèls*, qu'ils appelloient *Rituales libri.* Ceux des Hétruriens ſont célébres. Ces livres contenoient les cérémonies, les Rits qu'il falloit obſèrver lorſqu'on bâtiſſoit une ville, qu'on conſacroit un autel ou un temple, lorſqu'on diviſoit les Curies, les Tribus, les centuries & en général toutes les cérémonies de la Religion Il y a pluſieurs morceaux dans les livres de Caton *De Re Ruſtica*, qui nous peuvent donner une idée des *Rituèls* des Anciens.

RIV.

RIVA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Évêché de Trente. *Riva.* Ce lieu eſt ſur le bord Septentrional du lac du Guarda, environ à ſept lieuës de la ville de Trente, vèrs le midi Occidental. MATY.

RIVA, lac. Voyez WALLENSTAT.

RIVA BIANCA, RIPALTA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg ou petite ville de la Barbarie. *Ripa Alba*, anciennement *Leucogaus, leuce Acte.* Cè lieu eſt ſur la côte du Royaume de Barca, vèrs les confins de l'Égypte. MATY.

RIVADAVIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Galice. *Rivadavia.* Elle eſt ſur le Minho, à huit lieuës au deſſus de la ville de Tuy. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Flavia Lambris Badiorum*, que d'aûtres mettent à Fuenfria, bourg ſitué dans la Galice, vèrs les confins des Aſturies.

RIVADEO. Voyez RIBADEO.

RIVAGE. ſ. m. Rive ; bord de la mèr, ou d'un fleuve. *Littus, ripa, ora.* Les flots de la mèr viennent baiſer le ſablon des *rivages*. La mèr jette quantité de pièrres précieûſes ſur les *rivages* VAUG. Un *rivage* bordé de ſaules. ABLAN. Ils ne purent aborder à cauſe des *rivages* éſcarpez, qui deffendent l'entrée de ce lieu là. ID. Faire retentir les *rivages*. Revoir les charmans *rivages* du Méandre DAC.

De cent vives clameurs les rivages *mugiſſent.*
BREBEUF.

Pourquoy ces vaiſſeaux prêts à quitter le rivage ? BOIL.

Le Tybre écumeux, & bruyant,
De ſa courſe fougueûſe étonne ſon rivage. S. ÉVR.

Malhèrbe appelle poétiquement le *rivage* du Cocyte, le *rivage bléme*.

Un cèrtain breuvage,
Lui fit voir le noir rivage. LA FONT.

Sous le nom de *rivage* eſt compris le chemin, qui doit être entretenu le long des côtes & rivières navigables pour le hâle des bateaux, qui doit être de 24. piéds de lé ou de large par l'Ordonnance. *Spatium littoris.*

DROIT DE RIVAGE. C'eſt un droit dû pour le vin & aûtres marchandiſes, qui entrent en l'eau par bateaux, ou qui en ſortent. *Ripaticum.* Il eſt fait mention de ce droit dans les Ordonnances de la Prevoſté & Échevinage de Paris. Dans les Ordonnances de la ville de Paris il eſt fait mention d'un droit de *rivage*, qui eſt dû ſur les marchandiſes qui abordent au *rivage* de la ville, ou qui en ſortent.

RIVAL, ALE. adj. & ſ. m. & f. Tèrme relatif, qui ſe dit de deux pèrſonnes qui ont la même prétention. *Corrivalis, æmulus, Rivalis.* Il ſe dit proprement d'un concurent en amour, & figurément d'un Compétiteur, & d'un concurrent en toute ſorte de

pourſuites

pourſuites. Vaug. Céſar & Pompée étoient d'illuſtres *rivaux*, de l'Empire, & de la gloire. Ethéocle & Polynice étoient deux *rivaux* qui prétendoient à la Royauté. J'aurai pour *rivales* toutes les femmes qui ont de la délicateſſe, & du goût. Flech. Les intrigues des Romans & des Comédies roulent d'ordinaire ſur la jalouſie des *rivaux* qui ſe diſputent la même maîtreſſe. Entre *rivaux* la haine eſt naturelle. Corn. Nous nous regardâmes dédaigneuſement tout-à-tour, & avec la jalouſie qui anime d'ordinaire deux *rivales*. H. S. de M. Enée ſemble un peu effacé par l'éclat, & le brillant de Turnus ſon *rival*. Le P. le B. Les femmes ne peuvent ſouffrir de *rivales* ſur le Chapitre de la beauté, ni les hommes des *rivaux* ſur le mérite de l'eſprit. Bell.

Eſt-il douceur égale,
A celle de ſe voir immoler ſa rivale. Corn.

Un Rival *n'eſt pas inutile,*
Il réveille l'ardeur, &c. S. Évremont.

La puiſſance des Grands ne veut point de rivaux. Bréb.

Les Juriſconſultes diſent que ce mot vient de *rivalis, quod ab eodem rivo aquam hauriant.*

RIVALTA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Duché de Milan. *Ripa Alta.* Il eſt dans le Milanois propre, ſur l'Adda, à cinq lieuës de Milan, vers le levant. Ce lieu eſt connu par une grande victoire que Louis XII. Roi de France y gaigna contre les Vénitiens. Maty.

RIVE. ſ. f. Bord, ou rivage d'un lac, d'un fleuve, ou de la mèr. *Ripa, litus.* Les *rives* du Scamandre. La plupart des avantures de l'Aſtrée ſe ſont paſſées ſur les *rives* du lignon, ſur les *rives* de la Loire. Malhèrbe a dit les *rives* du Boſphôre.

Rive, ſe dit auſſi des bords de pluſieurs aûtres chôſes. On dit la *rive*, ou l'orée d'un bois; *Ora ſylvæ, latus.* La *rive* du lit. L'un étoit couché à la ruelle, l'autre ſur la *rive.* On appelle un pain de *rive*, celui qui eſt bien cuit ſur les bords, qui étoit placé à la *rive* du four.

On dit provèrbialement d'un myſtère impénétrable, d'une affaire fort embrouïllée, qu'il n'y a ni fond ni *rive. Negotium implicatum.* Tous ceux qui connoiſſent vôtre éſprit, avouënt qu'il n'y a en vous ni fond, ni *rive.* Voit.

RIVER. Vieux mot qui ſe trouve dans Coquillard.

River *& habiter de hait.* Borel.

RIVER. v. act. Rabattre la pointe à un clou, à une vis, à un boulon, & y faire une ſorte de nouvelle tête pour les retenir dans les lieux où ils ont paſſé. *clavi mucronem retundere.* Le plus ſûr eſt de *river* les vis des ſèrrures. Le clou qui joint ce compas eſt *rivé* fort proprement.

On dit provèrbialement, qu'on a bien *rivé* le clou à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a répondu fortement, & avec quelque ſorte de correction & d'avantage. *Refellere, retundere, valide refutare.*

RIVERAIN. ſ. m. Celui qui habite, qui a des tèrres auprès d'une forêt ou d'une rivière. *Oram maris vel fluminis inhabitantes.* Dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts il y a pluſieurs articles concèrnans les *Riverains.* On a obligé les *Riverains* des forêts du Roi à faire des foſſez à leurs dépens de quatre piéds de large, & de cinq piéds de profondeur, pour faire la ſeparation de leurs bois. Les *Riverains* des rivières ſont tenus de laiſſer dix-hüit piéds ſur les bords de la rivière, pour la facilité de la navigation.

RIVESALTES. ſ. m. Sorte de vin muſcat. *Vinum apianum Riveſaltinum.* On l'appelle ainſi du Bourg de *Riveſaltes* dans le Rouſſillon.

RIVET. ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt l'extrémité du clou qui eſt rivée, ou retrouſſée ſur la corne, & qui paroît, quand on a fèrré le cheval. *Clavi pars extans.* Les plus petits *rivets* ſont les meilleurs.

Rivets, chez les Sèrruriérs, Couteliérs & autres Artiſans, ſont des clous qui ſont rivez pour tenir quelque piéce. *Fibula cultri.*

Rivet, ſe dit auſſi chez les Cordonniérs, de ce qu'on nomme autrement *tranchefile. Calcei ſutura interior.*

RIVURE. ſ. f. Tèrme de Sèrrurier. C'eſt la broche de fèr qui entre dans les charnières des fiches, pour en joindre les deux aîles. Pomey. *Fibula cardo.*

RIVIÈRE. ſ. fém. Courant de pluſieurs eaux amaſſées qui vont à la mèr. *Amnis, fluvius, flumen.* Quand un ruiſſeau eſt fort groſſi, on l'appelle *rivière.* Voyez au mot fleuve la différence qu'il y a entre fleuve & *rivière* pour la ſignification. Quand la *rivière* a fait un long cours, & reçu beaucoup d'eau on l'appelle *fleuve.* La *rivière* aime ſi fort un ſi charmant païs, qu'elle ſe diviſe en mille branches, & fait une infinité d'Iſles, & de tours, afin de s'y amuſer davantage. Bal. Sanſon a fait une carte de la France ſelon les *rivières.* Le Loiret eſt une *rivière* navigable dès ſa ſource. La *rivière* de Loire eſt guéable en cent endroits, & celle qui reçoit le plus d'eaux. Les Italiens appèllent les bords de la mèr Liguſtique, la *rivière de Gennes.*

Du Cange dérrive ce mot de *ripa* ou *riparia*, qui dans la baſſe Latinité a ſignifié le *bord de la mer.*

Le reſte n'eſt bon qu'à noyer
Ainſi j'opine à l'envoyer
Par le plus court à la rivière. L'Ab. Rég.

On appelle une *rivière marchande*, quand on y peut naviger commodément, ſans danger de s'engraver, ni de périr. *Flumen navigabile commodum, tranquillum.* Le Tigre & l'Euphrate ne ſont pas des *rivières marchandes*, à caûſe de leurs ſauts. On dit que la *rivière* charie, lorſqu'elle porte des glaces, qu'elle eſt prête à ſe prendre tout-à-fait. On appelle *confluent* d'une *riviere*, le lieu où deux *rivières* ſe joignent. Une *riviere* débordée eſt celle qui eſt hors de ſon lit. Il y a des *rivières* ſi rapides, qu'on ne les peut remonter.

Rivière, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Les petits ruiſſeaux font les grandes *rivières*; c'eſt à dire, qu'en amaſſant peu-à-peu on devient riche. *Ex variis rivulis fit ingens fluvius.* On dit, de celui qui ne trouve pas des chôſes faciles, qu'il ne trouveroit pas de l'eau à la *rivière.* On dit auſſi, Porter de l'eau à la *rivière*, ou à la mèr; pour dire, Porter une chôſe en un lieu où elle abonde. On dit auſſi de la *rivière* d'Armençon, Méchante *riviere* & bon poiſſon. De Grand Seigneur, Grande *Rivière* & grand chemin fuis ſi tu peux d'être voiſin.

Le Baillage de Rivière, *Riparia præfectura.* C'eſt un des Bailliages des Suiſſes dans le Milanois. Il eſt entre ceux de Belinzone & de Val-Brune, de peu d'étenduë & de peu de valeur. Il appartient aux trois vieux cantons, & ſes lieux principaux ſont Molano, & Poleſe, qu'on nomme auſſi Rivière, d'où eſt venu le nom du Baillage. Maty.

RIVIÉREUX, adj. m. Tèrme de fauconnerie. *Fluvialis.* Ce mot ſe dit des faucons propres à voler ſur les rivières. Car il y a des faucons *riviereux* & des faucons champêtres, les uns propres à voler ſur les *rivieres* & les aûtres dans les campagnes.

RIVOLES, RIVOLI. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un magnifique Château du Duc de Savoye. *Rivolium, Ripulæ.* Il eſt dans le Piédmont propre, ſur la Doire, à deux lieuës & demi de Turin, vers le couchant.

RIVOUR. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Ripatorium.* Il eſt dans la champagne à deux lieuës de Troyes, vers le levant. Maty.

RIX, adj. Vieux mot celtique, fort: d'où viennent les noms des Gaulois d'un Norix, Eporedorix, Cingentorix, Vividorix: Chilperic, c'eſt à dire, *adjutor fortis*, ſelon le Poëte Fortunatus, livre 8, Orgentorix. Borel.

RIZ. Voyez RIS.

RIZOPHAGE. Voyez RHIZOPHAGE.

RIZOTOME. Voyez RHIZOTOME.

RO.

RO, vieux adj. Celtique, qui ſignifioit Rouge. Voyez Robert. & Rolland.

ROA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Caſtille Vieille, en Eſpagne. *Roa.* Elle eſt ſur le Douro, à quatre lieuës au deſſous d'Aranda de Douro.

ROABLE, ſ. m. Tèrme de Boulanger. Tire-braîſe. *Bible Hiſtoriaux. Roables* pour aſſembler les cendres, ou pour nettoyer le pavé. En Languedoc on dit un brioch. Borel.

ROANE. Voyez ROUANE.

ROB.

ROB, vieux adj. rouge; de *robeus*, qui en vieux Gaulois ſignifie *rouge*, d'où vient Robèrt. Borel. *Robeus* s'eſt dit anciennement pour *rubeus.*

ROB. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt un nom qu'on donne aux ſucs de fruits dépurez & cuits juſqu'à la conſomption des deux tiers de leur humidité. *Succus decoctus & defæcatus.* On fait des *robs* de coins, de meures, de bayes de ſureau, d'aloës, d'acacia, de régliſſe, de bèrberis, & pluſieurs autres pour divèrſes maladies. Le ſuc des groſeilles rouges confit s'appelle *rob de ribes.* A l'égard du ſuc des raiſins dépurez, il s'appelle particulièrement *ſapa*, quand il eſt cuit juſqu'à la conſomption des deux tiers; & ce *ſapa* eſt preſque en conſiſtence de ſyrop: mais quand il n'eſt cuit que juſqu'à la conſomption du tiers, on l'appelle *defrutum*; & c'eſt ce que le peuple appelle *vin-cuit*; & quand on le cuit juſqu'à une conſiſtence approchante des electuaires mols, c'eſt ce qu'on appelle *réſiné*; & alors on l'employe à diverſes confitures. Ce mot eſt en uſage dans les boutiques des Apothicaires, quoy qu'originairement il ſoit purement Arabe, où il ſignifie un ſimple ſuc deſſeché au ſoleil ou ſur le feu, afin qu'il ſe puiſſe garder longuement

longuement ſans corruption. On le prend quelquefois pour une compoſition de quelque ſuc avec du miel ou du ſucre, & on le confond avec looch. D'aûtres le dérivent de *rob*, vieux mot Breton qui ſignifie *rouge*, d'où eſt vênu auſſi le nom de *Robert*, ou comme on diſoit autrefois *Robard*, qui ſignifioit *Chantre rouge*.

ROBA, ou au plur. ROBÉ. Tèrme de Marine du Levant, qui ſignifie, Biens, richeſſes, marchandiſes, & généralement tout ce qu'on appelle en Latin *res*.

Ce mot eſt Italien, dont on a fait *robare*, & nous *dérober*. Il eſt fort en uſage parmi les Provençaux, Catalans & aûtres qui trafiquent ſur la mèr du Levant. C'eſt ce que les Éſpagnols appellent *caudal*, & les Picards *cateux*.

ROBALO. ſ. m. Nom d'un poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes du Chili. Il eſt à peu près ſemblable à une alôſe.

ROBARd, ou Robèrt Vieux mot, ſelon quelques-uns chantre rouge, & ſelon d'aûtres, barbe rouge. BOREL.

ROBBE. ſ. f. vétement ample qui couvre tout le corps, & qui eſt différent ſelon les pèrſonnes qui le portent. Une *robbe* de chambre eſt celle qu'on vêt à l'aiſe, & qui ſèrt durant qu'on ſe peigne, qu'on s'ajuſte, qu'on garde la chambre. On vêt les enfans d'une *robbe*, quand on leur ôte le maillot. Les femmes font leurs viſites de cérémonie en *robbes* détrouſſées: elles ont un corps de *robbe*, & un bas de *robbe*. Quand on ſaluë les Princeſſes, on leur baiſe par reſpect le bas de la *robbe*. Henri IV. Roi d'Anglетèrre ayant fait mourir Milord Scrop Archevêque d'York révolté contre lui, pour appaiſer Innocent VII. il lui envoya l'habillement de guèrre de cet Archevêque, avec une lèttre qui commençoit par ces mots des fréres de Joſeph à Jacob; *Voyez ſi c'eſt la la robe de vôtre fils*. Le Pape y répondit par ceux-ci. *Je ne ſçai ſi c'eſt la robe de mon fils; mais je ſçai qu'une bête féroce la dévoré*.

Ce mot vient de *raupa* ou *rauba*; qui ſignifioit en Latin un *habit*, auſſi bien que *deſrober*; pour dire, *voler*. Quelques-uns croyent qu'il a été fait de l'Alleman *raüben*. MEN. Skinnèr croit qu'on le pourroit tîrer de λῶπος écorce; la robbe envelope le corps de l'homme comme l'écorce enveloppe un arbre, ou bien de λῶπος & λῶπη une robbe.

ROBBE, à l'égard des hommes, ne ſe dit que du vétement que portent les gens de Juſtice, & les Graduez, qu'on appelle pour cela *gens de robbe* ou de *robbe longue*. *Toga, promiſſa veſtis*. C'eſt un ample vétement qu'on met par deſſus l'habit ordinaire, qui décend juſqu'aux talons, & qui a les manches fort larges à l'égard des Laïques, & fort étroites à l'égard des Écléſiaſtiques. Les Conſeillers de Cour Souveraine, & les Médecins portent la *robbe* rouge. Les Docteurs ſont toûjours en *robbe*, & en bonnet dans la Sorbonne. On dit qu'un homme porte la *robbe* au Palais; pour dire, qu'il eſt Avocat, qu'il ſuit le Barreau.

> *D'une* robbe *à longs plis balayer le Barreau.* BOIL.

> *D'un Magiſtrat ignorant,*
> *C'eſt la* robbe *qu'on ſaluë.* LA FONT.

Les Échevins & les Bedeaux ont des *robbes* mi-parties. *Togæ bicolores*. Prèſque tous les corps ont des *robbes* de cérémonie. JÉSUS-CHRIST chaſſa du feſtin celui qui n'avoit pas la *robbe* nuptiale.

A Rome on appelloit *robbe virile*, une *robbe* ſimple que prenoient les Romains en ſortant de la pubèrté, c'eſt à-dire, à l'âge de 20. ans. *Prætexta*.

En général la *robbe* ſe prend pour la Magiſtrature, profeſſion oppôſée à celle des armes. *Toga*, Être de *robbe*. A la fin j'ai quitté la *robbe* pour l'épée. MOL. La Nobleſſe d'épée ſe met au deſſus de celle de *robbe*. Le crédit de la *robbe* eſt bien diminué. Ce coup eſt bien hardi pour un homme de ſa *robbe*, de ſa profeſſion.

> *Et le ſoin où la* Robbe *attache ſes vieux ans*
> *Rallentit cette ardeur, qui fait les conquérans.* BRÉBEUF.

On appelle un Lieutenant Criminel de *robbe courte*, un Juge qui porte l'épée, qui donne la chaſſe aux brigans & malfaiteurs, qui eſt comme les Prévôts des Maréchaux. *Præfectus, judex capitalis togæ ſubducta*. On diſtingue auſſi entre quelques Officiers, ceux de *robbe courte*, qui ne ſont pas éxaminez ſur la Loi. On appelle auſſi un Chirurgien de *robbe longue*, celui qui a été ſur les bancs, qui a été reçu avec éxamen, qui ne tient point boutique, & qui a des boëtes à ſon enſeigne, au lieu des baſſins qu'ont les Chirurgiens Barbiers. Maintenant ces corps ſont confondus, & ces diſtinctions n'ont plus de lieu.

ROBBE, ſe dit par éxtenſion de quelques animaux. Chat qui a une belle *robbe*; pour dire, belle peau. *Pellis diverſi coloris, vel verſicolor*. La *robbe* du paon. VOIT. Et des chôſes qui environnent. La *robbe* des fêves eſt la peau qui les couvre. On appelle auſſi la *robbe* des avelines, des noiſettes & des glands, cette petite partie qui les couvre à demi, & par laquelle elles ſont attachées à l'arbre. *Robbe* d'andoüille eſt le gros boyau qui enfèrme les aûtres.

LA ROBBE TÉNÉBREUSE DE LA PIERRE. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt la noirceur qui paroît dans l'éſpace de quarante deux jours au plus tard: c'eſt ſigne que la putrefaction ſe fait; & cette putrefaction eſt une des clefs de l'œuvre, & une marque aſſûrée que le vrai degré du feu lui à été adminiſtré.

ROBBE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes: Ventre de ſon, & *robbe* de velours, ſe dit des femmes qui épargnent ſur leur bouche pour être bien parées. *Eſca macilenta & veſtis heteromalla*. On dit auſſi, Belle fille & vieille *robbe*, trouvent ſouvent qui les accroche. On dit auſſi de celui qui fait vânité de quelque chôſe, qu'il s'en pare comme de ſa belle *robbe*. On dit encore. Selon le drap la *robbe*, en parlant des chôſes qui ont du rapport ou de la proportion entr'elles. On dit auſſi, Cela ne vous déchire pas la *robbe*; pour dire, vous n'avez pas lieu de vous en offenſer. On diſoit autrefois, on lui a couppé la *robbe* au cul; pour dire, on l'a déshonorée, parceque c'étoit le traitement qu'on faiſoit aux femmes de mauvaiſe vie. On dit encore de celui qu'on a fort preſſé de demeurer, de dîner, ou de faire quelque chôſe, qu'on a failli à lui déchirer ſa *robbe*. On dit encore d'une belle femme; ou de tout aûtre chôſe qu'on éſtime, que c'eſt une bonne *robbe*: ſuivant une phrâſe Italienne, *bona roba*, car en cette langue *roba* ſignifie toute ſortes de meubles ou de chôſes.

En Juriſprudence on dit que la *robbe* de l'ennemi confiſque la *robbe* de l'ami. La *robbe* de l'ennemi, c'eſt à-dire, ce qui appartient à l'ennemi confiſque la *robbe*, ou ce qui appartient à l'ami. L'on s'eſt ſèrvi divèrſement de cette maxime, que la *robbe* de l'ennemi confiſque celle de l'ami, & l'on ne doit pas y prendre piéd pour en établir une loi fixe du droit des gens. Ainſi ni les marchandiſes ennemies ne confiſquent les navires amis, ni les navires ennemis les marchandiſes amies, ſi ce n'eſt que les trafiquans ne s'y ſoumettent par quelque traité. C'eſt auſſi le ſens qu'il faut donner aux ordonnances, qui portent cette confiſcation, telles que ſont celles de François Prémiér l'an 1543. art. 42. de Henri III. l'an 1584. au mois de Mars art. 69. & la loi de Portugal Liv. I. Tît. XVIII. COURTIN.

Régniér dit provèrbialement:

> *Ainſi ſelon le corps on doit tailler la* robbe.

ROBBES NEUVES. C'étoit autrefois l'uſage que les Princes donnoient à leurs officiers aux grandes fêtes des habits que l'on appelloit les *robbes neuves*. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L.* 82. Saint Louis donnant les *robes néuves* à la fête de Noël en 1245. fit coudre la nuit des croix d'une broderie délicate d'or & de ſoye ſur les épaules des chapes, ou manteaux, & en ayant fait faire plus qu'il n'en falloit pour ſes officiers, il ordonna que les Gentilshommes revétus de ces chapes vinſſent à la Meſſe avant le jour. Quand il fit clair ils ſe virent tous croiſez & ne voulurent point en dédire le Roy.

ROBBIN, ſe dit pour un homme de Robbe, ou de Palais; mais c'eſt un tèrme un peu mépriſant, c'eſt un *Robbin*. Les gens d'épée diſent. Voyez un peu ces *Robbins*.

ROBEC. ſ. m. Nom d'une petite rivière, qui paſſe à Roüen. *Rodebeccus, Rodebecus* & enſuite *Robecius*. Valois, *Not. Gall. p.* 482.

ROBECHON. ſ. m. Vieux mot, petite robe, *gonnelle*. BOREL.

ROBELIE. Vieux ſ. c'eſt une hèrbe, ſelon le jardin de ſanté, & Iſac. BOREL.

ROBEOR. ſ. m. Dérobeur, voleur, larron. BOREL. Hebèrs, au R. des ſept ſages.

> *Riens tant ne gréve menteor*
> *A larron ne à robeor,*
> *Com véritez quand la receoit.*

ROBER, vieux v. a. dérober. Songe du vèrger. Fontaine des Amoureux de Science.

> *Comment penſe-t-il faire l'or,*
> *S'il ne me* robe *mon tréſor*, dans BOREL.

Et Guarin de Loherane.

> *L'arrière garde fet le païs* rober
> *Et les grans proyes charger & arrouter.*

ROBÈR. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Archevêché de Trèves. *Roberais*, anciennement *Erubris* ou *Erubrus*. Elle ſe décharge dans la Moſelle, à la ville de Trèves. MATY.

ROBERIE. ſubſt. f. Vieux mot, vol, larcin. BOREL. *Furtum, ſubreptio*.

Ovide MS.

> *De fraude ne de tricherie,*
> *De tolte ne de* roberie.

ROBÈRT. ſ. m. & nom propre d'homme fait de Rupèrt ou Rudpèrt. *Robertus.* Cependant on ne dit pas indifféremment *Robert* ou Rupèrt. Saint *Robert* Abbé de Moleſme, prémiér Auteur de l'Ordre de Citeaux, naquit vèrs l'an 1024. Il renonça au ſiècle dès l'âge de 15 ans & ſe fit Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans l'Abbaye de Montier la Celle, près de la ville de Troye. Il mourut l'an 1108. le 21. de Mars jour de S. Benoît, & auquel il avoit été fait prémiér Abbé de Ciſteaux, après avoir vécu environ 84 ans. Les Bollandiſtes April. T. III. p. 662. & ſuiv. & Baillet au 29ᵉ d'Avril traitent de la vie de ce Saint. Voyez auſſi au mot CISTEAUX. Le Roi *Robèrt* compôſa pluſieurs hymnes qu'on chante à l'Égliſe. *Mém. de du Tillet. Robèrt* d'Arbriſſelles eſt le fondateur de l'Ordre de Frontevraux, *Robèrt* de Courtenay Empereur de Conſtantinople étoit fils de Pièrre de Courtenay II. du nom & d'Yoland de Hainault ſa ſeconde femme. Il ſucceda à ſon Père l'an 1224.

Ce nom, ſelon quelques Auteurs, vient de *ro*, qui en Celtique ſignifioit rouge, & de *ber*, montagne. BOREL. Voyez ROBARD.

ROBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme qui s'eſt dit auſſi pour Rigobèrt. *Rigobertus.*

MUSCAT ROBÈRT. Voyez MUSCAT.

ROBBETTE. ſ. f. Tèrme de Chartreux. Sorte de chemiſe de ſèrge ou d'aûtre étoffe, qui eſt ſur la chair. *Lanea ſubucula.*

ROBBIÈRE. ſ. f. Tèrme de cèrtaines Religieûſes. C'eſt celle qui a ſoin des habits, des robbes, des chauſſures, des garnitures de lit, &c. *Supellectilium ſeu veſtium curatrix, veſtiaria.*

ROBIGALES, ou RUBIGALES. ſ. m. & plur. Nom d'une fête que les Romains célébroient à l'honneur du Dieu Robigus, ou de la Déeſſe Robigo, dont il ſera parlé dans les articles ſuivants. *Robigalia, Rubigalia.* Les *Rubigales* fûrent inſtituez par Numa l'onzième année de ſon regne. Ils ſe faiſoient le ſeptième devant les Calendes de Mai, c'eſt-à-dire, le 25ᵉ d'Avril, parceque c'eſt vèrs ce tems-là que la roüille, ou la nielle a coutume d'endommager les bléds. Car c'étoit pour la nielle qu'on invoquoit Robigo; ce que Varron fixe au tems où le ſoleil entre dans le 10ᵉ. degré du taureau, mais la véritable raiſon eſt que le 18ᵉ jour après l'équinoxe, c'eſt-à-dire, ſelon l'obſèrvation de différentes nations le 4ᵉ devant les Calendes de May où le 28ᵉ d'Avril la conſtellation du chien ſe couche, qui eſt une conſtellation malfaiſante, & qui marque que la canicule eſt couchée, parcequ'elle précède le chien. Or on ſacrifioit un chien à Robigo. *Louis Vivez ſur la Cité de Dieu L. IV. C.* 21. Ovide dit que l'on ſacrifioit à Robigo les entrailles d'un chien & celles d'une brebis Faſt. L. IV. v. 907. Columelle dit L. X. qu'il falloit que ce fut un chien à la mamelle, & Feſtus inſinuë que cette victime devoit être rouſſe. Struvius dans ſon Calendrier Romain p. 357. marque les *Robigales* au 25ᵉ d'Avril; il dit qu'outre la brebis & les entrailles du chien on offroit encore à Rubigo ce jour là de l'encens & du vin. Voyez Varron *de Re Ruſt. L. I. c.* 1. *de Ling. Lat. L. V.* Ovide *Faſt. L. IV. v.* 395. *& ſuiv.* Pline *L. XVIII. C.* 28. *&* 29. Columelle cité, Saumaiſe ſur Solin p. 433. Voſſius *de Idolol. L. III. C. II.* Struvius *Synt. Antiqq. Roman. C.* 9. *p.* 430.

ROBIGO, ou RUBIGO. ſ. f. Nom d'une Déeſſe de l'ancienne Rome. *Robigo, Rubigo.* Ce nom ſignifie *Rouille*, C'eſt une maladie qui vient aux bléds, & les fait périr en changeant les grains en une pouſſière noire, ce qu'on appelle autrement Nielle. La Déeſſe à laquelle ils attribuoient le pouvoir de détourner cette maladie des bléds, s'appelloit auſſi *Robigo* ou *Rubigo*, & il faut l'appeller ainſi dans nôtre langue. Plûtôt que de dire la Déeſſe rouille, ou Nielle. Varron & Aulu-Gelle en font un Dieu, comme on le vèrra dans l'Article ſuivant; & Sᵗ Auguſtin une Déeſſe. *De Civit. Dei L. XVIII. C.* 29. M. De Ceriſiers dans ſa Traduction de la Cité de Dieu, dit. *Rubigo* ou *Roüillure*. On ne prieroit pas la Déeſſe. *Rubigo* ou *Roüillure*, qu'elle ne vint point.

ROBIGUE ou ROBIGUS & RUBIGUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu de la Campagne & de l'Agriculture chez les anciens Romains. *Robigus.* C'étoit ce Dieu qui défendoit les bléds de la roüille ou nielle en Latin *robigo* ou *rubigo*, ou plûtôt celui qu'on invoquoit pour cela. C'eſt de là qu'il avoit pris ſon nom. Il n'eſt pas néceſſaire de le diſtinguer de la Déeſſe Robigo. Ce n'eſt pas la prémière divinité que les Anciens ayent fait les uns mâle & les aûtres fémelle; ou que le même Auteur ait fait tantôt Dieu & tantôt Déeſſe. Voyez Varron *De Ling. Lat. L. V. Aulu-Gelle L. V. C.* 12. Numa Pompilius inſtitua des ſacrifices à ce Dieu Voyez P. ROBIGALES. Onuphrius Panvinius dit qu'il avoit à Rome un temple & un bois, dans la Vᵉ. Region ou Vᵉ. quartier de la ville. Il avoit encore un Temple ſur le chemin Nomentan hors la porte Capéne. Les Rhodiens avoient auſſi une divinité qu'ils invoquoient contre la nielle, c'étoit Apollon auquel ils donnoient le nom de *Eryſibius*, de ἐρυσίβη, qu'ils diſoient au lieu d'ἐρυσίβη, qui ſignifie la nielle des bléds. Varron *De Re Ruſtica. L. I. C.* 1. joint Robigus avec Flôre.

ROBILLARE. ſ. m. Mot du petit peuple de Paris, qui ſignifie, Réjoüiſſance. Après Pâques *robillare. Exultatio, tripudium.*

ROBIN. ſ. m. Nom propre d'homme qui eſt demeuré en ces phraſes provèrbiales. Il ſouvient toûjours à *Robin* de ſes flûtes. *Robinus eſt ſemper fiſtulæ memor.* Il fit comme *Robin* fit à la danſe, tout du mieux qu'il put. On dit auſſi par mépris à un homme, vous êtes un plaiſant *Robin*. Ménage dit qu'il ignore l'origine de ces façons de parler.

ROBINE. ſ. f. Nom d'une ſorte de poire. La *Robine* eſt comme en differens lieux, tantôt ſous le nom d'Averat, tantôt ſous le nom de Muſcat d'Aouſt, &c. Et même a la Cour ſous le nom de Royale. On la peut regarder comme une poire parfaite. Elle eſt à peu près de la groſſeur, & même de la figure d'une petite Bèrgamotte, c'eſt-à-dire entre ronde & plate. Sa queuë eſt longuette, aſſez droite & un peu enfoncée; l'œil auſſi eſt un peu en dedans; ſa chair eſt caſſante ſans être dure; ſon eau ſucrée & parfumée charme tout le monde. Son coloris eſt blanc jaunâtre, & la peau en eſt douce; elle ne molit preſque point, qualité importante & preſque unique en fait de poires d'été. Son mérite ne ſe tèrmine pas à être mangée cruë, elle eſt outre cela admirable en pâtes & en compotes. Elle fait un très beau & très grand buiſſon, & réüſſit bien par tout: ſon bois eſt ſujet à devenir chancreux, & d'ordinaire elle eſt difficile à ſe mettre à fruit. Elle meurit avec le rouſſelet & les prémières groſſes pêches. LA QUINT. T. I. P. 307. 308. La Quintinie met la *Robine* au ſecond rang des bonnes poires qui ſont celles, qui ont la chair caſſante avec une eau douce & ſucrée, & quelque fois un peu parfumée. *P. III. p.* 253. A la fin d'Aouſt on commence à avoir des *Robines* ID. *p.* 265.

ROBINE, ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe amarante & qui a peu de blanc. MORIN.

ROBINET. ſ. m. Cléf d'une fontaine, d'une canelle, qui ſert à en ouvrir ou fèrmer le tuyau. *Roſtellum, canaliculus, ſilvanus.* L'eau s'écoule, quand on a lâché le *robinet*. Ce muid s'enfuit par la canelle, parce qu'on n'en a pas bien ſèrré le *robinet*. Il y a pluſieurs *robinets* dans les regards pour la diſtribution des eaux publiques.

ROBINETTE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe amarante, rouge, pourpre & blanche non d'entrée. MORIN.

ROBISCH. ſ. m. Nom propre d'un village de la Stirie, ſitué entre la ville de Cilley, & celle de Pettaw. On le prend pour l'ancienne *Ragundona*, petite ville de la Haute Pannonie. MATY.

ROBLE ſ. m. Nom d'un arbre, qui croit au Chili, & le meilleur qu'on y trouve pour ſervir à la conſtruction des vaiſſeaux. C'eſt une eſpéce de Chêne, dont l'écorce comme celle de l'hieuſe eſt un liége, il eſt dur & de durée dans l'eau. FRÉZIER. p. 73.

ROBORATIF, IVE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la faculté d'un médicament, qui a pouvoir de conſèrver & de fortifier le corps. *Roborans, corroborans.*

ROBUCONNER. Vieux mot. R. de la rôſe.

> *D'autre part ne puis celler*
> *Entre vous & cel Bachelier,*
> Robuçonnet *au vert chapel,*
> *Que ſi tôt vient à nôtre appel.* dans BOREL.

ROBUSTE. adj. m. & f. Qui eſt vigoureux & fort de corps. *Robuſtus, validus, firmus.* Samſon étoit un homme bien *robuſte*. Hèrcule, Milon le Crotoniate ont eû des corps extraordinairement *robuſtes*. Le Paraſite a le viſage vèrmeil, l'œil vif, le teint frais, & en un mot il eſt *robuſte* de corps & d'éſprit. ABLANC. Cette femme a une ſanté *robuſte*, & à l'épreuve de tout. P. COM. Il faut être de complexion *robuſte*, avoir une ſanté *robuſte*, pour ſouffrir les fatigues de la guèrre. Saint Chriſtophle eſt le Patron des gens *robuſtes*, des Portefaix.

ROBUSTEMENT. adv. D'une manière robuſte. *Robuſtè, validè, pervalidè. Athleticè, pancratice.* Les Athletes anciens ſe choquoient fort *robuſtement*.

ROC.

ROC. ſ. m. Maſſe de pièrre très-dure, qui a ſa racine en tèrre. *Rupes, petra.* Le château de Pierre Enciſe eſt ſur un *roc*. Cette ville eſt difficile à aſſiéger, tout le tèrrain eſt de *roc*, on n'y peut creûſer de trenchées. Le *roc* vif eſt la pièrre la plus ſolide de la carrière, qui n'en a point été détachée. La ſource du fleuve Marſias eſt au ſommet d'une montagne, d'où il tombe ſur un *roc*. VAUG.

Ce mot vient du grèc ῥὼξ, qui ſignifie une fente & peut être, un rocher coupé & eſcarpé, & ῥὼξ vient de *ῥήγνυμι rompre*. D'où s'eſt fait auſſi ῥαχία, un rivage plein de pièrres & de rochers. *Skinnèr.*

ROC, ſe dit figurément en chôſes morales. L'éſprit, la conſtance de cet homme eſt un *roc* dont la fèrmeté a été inébranlable. *Conſtantia,*

tantia, animi robur, firmitas, rupes eſt invincibilis, inexpugnabilis. Plus grâve qu'un *roc*. Voit. Ce dèrnier eſt bas.

Roc, eſt auſſi le nom d'une piéce au jeu des Échècs, qu'on appelle autrement la *Tour*, qu'on pôſe aux extrémitez du jeu, & qui ne ſe remuë qu'à angles droits. *Turris.* On donne échèc & mat avec le Roi & le *Roc*.

En tèrmes de Marine on appelle *roc d'iſſas*, ce qui eſt la même chôſe que le *ſep de driſſe*. Voyez à ſon ordre.

Roc, en tèrmes de Blâſon, ſe dit auſſi d'un meuble dont on charge les Écus, qui répréſente un *roc* d'Échècs, à le réſèrve que la partie d'enhaut eſt figurée avec deux crocs en forme de crampons, qui ont leurs pointes tendantes vèrs le bas. *Latrunculari rupes.* On l'appelle auſſi *Roc d'échiquier*, parceque les tours des échècs, que les Éſpagnols nomment *Roque*, ont la même forme. Le P. Meneſtrier dit que le *Roc*, eſt de fèr morné d'une lance de Tournoi, ou recourbé à la manière des extrémitez des croix ancrées. De Roquelaure porte d'azur à trois *rocs* d'argent.

ROCAGLIA. ſ. f. Nom propre d'un village du Mantouan, en Lombardie. *Rocalia.* Il eſt à quatre lieuës de Mantouë, vèrs le Nord: On le prend pour l'ancienne Colicara, petite ville de la Gaule Ciſalpine. Maty.

ROCAILLE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs coquillages avec des pièrres inégales & mal polies, qui ſe trouvent autour des rochers, & qui les imitent. C'eſt une compoſition d'Architecture Ruſtique, qui imite les Rochers naturèls, & qui ſe fait de pièrres trouées, de coquillages, & de pétrifications de divèrſes couleurs, comme on en voit aux Grotes & Baſſins de Fontaine. *Saxula.* On embellit les grottes de toutes ſortes de *rocailles*.

Rocaille, eſt auſſi un tèrme de Vitrier, qui ſignifie de petits grains ronds, vèrds ou jaûnes, dont on ſe ſèrt pour mettre les vitres en couleur. *Scrupea vitra. Rocaille* jaûne. *Rocaille* vèrte.

Colonne de Rocaille, en Architecture, eſt une colonne dont le noyau de tuf, de pièrre, ou de moilon, eſt revêtu de pétrifications, & coquillages. *Columna ſcrupea, cochleis obſita.*

ROCAILLEUR. ſ. m. Ouvrier qui met les *rocailles* en œuvre, & qui fait des grottes. *Scruparius.* On appelle *Rocailleur*, celuy qui compôſe, qui conduit, ou qui travaille aux *Rocailles*. D'Aviler.

ROCAMBOLE. ſ. f. C'eſt le fruit des aulx qu'on cultive en Éſpagne. La *rocambole* ſèrt à faire des ſauſſes, & n'eſt pas ſi forte que l'ail. On l'appelle autrement *échalotte d'Eſpagne*. *Capula Aſcalonia.* Les Rocamboles ont les même vèrtus que l'ail. Lémery.

ROCANTIN. ſ. m. Chanſon compôſée de pluſieurs vieilles chanſons, en prénant un morceau de châcune, enſorte que le tout enſemble faſſe un ſens parfait, s'eſt comme les centons en Poëſie.

ROCCA. ſ. f. Nom Italien qui ſignifie fortereſſe & qui eſt devenu le nom de pluſieurs lieux, ou qui entre dans leurs noms. *Arx. Rupes.*

ROCCA. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples, ſitué dans la Tèrre d'Otrante, entre la ville d'Otrante, & celle de Brindes. *Rocca.* On croit que la *Rocca* eſt l'ancienne ville de la Meſſapie, nommée *lupia, tupia, & lipia*, qui eut un ſiege Épiſcopal, maintenant uni à celui de Lecce. Maty.

Rocca d'Angitola, ou *Angitola*. ſ. f. Nom d'un bourg de la Calâbre ultérieure, au Royaume de Naples. Il eſt ſitué ſur la rivière d'Angitola, qui ſe décharge peu après dans le Golfe de Sainte Euphémie. La *Rocca d'Angitola* eſt éloignée à peu près de deux lieuës au nord de la ville Monte Leone. On croit qu'*Angitola* eſt la petite ville des Brutiens, qu'on nommoit *Criſſa*. Maty.

Rocca Guillelma. Nom d'un Bourg du Royaume de Naples. *Rupes Guillelma.* Il eſt dans la Tèrre de Labour, entre Aquino & Gajete. Maty.

Rocca Impériale. Nom d'un Bourg du Royaume de Naples. *Arx Imperialis.* Il eſt dans la Baſilicate, aux confins de la Calâbre, près du Golfe de Tarente, où l'on a bâti la Tour de *Rocca Imperiale*, pour défendre la côte contre les Corſaires. Maty.

Rocca de Mondragone. Nom d'un Bourg du Royaume de Naples. *Rupes Mondragonis.* Il eſt ſur la côte de la Tèrre de Labour, environ à deux lieuës de la petite ville de Carinola. Il a été bâti des ruines de l'ancienne *Sinueſſa*, ou *Soeſſa*, qui fut une ville Épiſcopale de la Campanie. On voit près de ce bourg le Cap de Mondragone, & les bains de Mondragone, le prémier appellé par les Anciens. *Maſſicum Promontorium*, & les dèrnièrs. *Aqua Sueſſana.* Maty.

Rocca di Papa. Nom d'un Bourg avec un château. *Rupes Papalis, Arx Pontificia*, ou *Pontificis*. M. Il eſt dans la campagne de Rome, à cinq lieuës de Rome, du côté du levant. Maty.

Rocca Piana. Roche plate. Nom d'un village de l'iſle de Corſe. *Rupes Plana.* Il eſt près de la côte méridionale, au couchant de Bonifacio, on le prend pour la petite ville nommée anciennement *Albiana*. Maty.

Rocca Secca. Roche ſéche. Bourg de l'État de l'Égliſe. *Rupes ſicca.* Il eſt dans la campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à trois lieuës de Tèrracine, vèrs le nord. Maty.

Rocca de Sintra. Nom d'un Cap. *Promontorium Olyſipponenſe*, ou *Magnum*, ou *Promontorium Lunæ*. Cap du Portugal. Il eſt à ſept lieuës de Liſbonne, vèrs le couchant, ſur l'embouchure du Tage, du côté du nord. Maty.

Rocca di Val di Marino. Roche du Val Marin. Nom d'un Bourg de l'État de Veniſe. *Rupes Marina, Marinum.* Il eſt dans le Treviſan, aux confins du Padoüan, & à ſix lieuës de Trévigni, vèrs le couchant. Maty.

ROCELLA, ou la Roche Calabroise. Bourg du Royaume de Naples. *Rupella*, anciennement *Amphiſſia, Amphiſia*. Il eſt défendu par un château fort, & ſitué ſur la mèr Ionienne, à quatre lieuës de Girace, vèrs le nord. Maty.

ROCH. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rochus.* Prononcez Roc. S. *Roc* plus connu par la dévotion du peuple que par l'hiſtoire de ſa vie écrite pour le moins 160 ans après ſa mort, nacquit à Montpellier d'une famille noble vèrs la fin du XIIIe ſiécle, ſous Philippe Le Bel. Ayant pèrdu ſon père & ſa mère à l'âge de 20 ans il alla à Rome, & ſur le chemin s'employa en pluſieurs villes au ſèrvice des peſtiférez, auſſi bien qu'à Rome où la peſte faiſoit de grands ravages. Il fit le même à Pérouſe en revenant. Il y fut frappé du mal, & obligé de ſortir de l'hopital & de la ville pour ne point infecter les aûtres. Il guérit, revint à Montpellier ſa patrie où il mourut le 16 Août 1327. On invoque Saint *Roch* contre la peſte.

On dit provèrbialement donner des bénédictions de S. *Roch*, pour dire maudire quelqu'un, dire du mal de lui. Naudé a employé ce provèrbe dans ſon Maſcurat, p. 9.

ROCHE. ſ. f. Signifie ſouvent la même chôſe que *roc*, ou *rocher*. Il ſe dit de la pièrre la plus ruſtique & la moins propre à être taillée, comme de celles qui tiennent de la nature du caillou, d'aûtres qui ſe délitent par écailles. D'Aviler. *Rupes, petra, cautes.* On dit que du vin eſt clair comme eau de *roche*, comme l'eau qui ſort d'un rocher. On appelle criſtal de *roche*, celui qui ſe fait par la congelation des ſucs lapidifiques qui tombent dans les *roches* & cavèrnes. *Cryſtallus nativa, genuina.* On dit auſſi un diamant de la vieille *roche*; pour dire, un diamant très-fin. Il y a pluſieurs pièrreries dont on ne connoît pas la mine, ni la *roche*; ce qui les rend plus précieûſes que les aûtres. Il y a des *roches* cachées ou ſous l'eau, & des *roches* au deſſus de l'eau. Les *roches* molles ſont la même chôſe que les Cayes. Voyez ce mot.

Scaligèr dérive ce mot du Grèc ῥώξ, & Ménage du Latin *rupes*, ou plutôt de la langue Celtique *roch*, qui ſignifie un gros rocher, Du Cange de *rocha*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

Roche, ſe dit auſſi de groſſes pièrres de grais qui pèrcent la tèrre ou qui ſont dans des ſâbles. *Rupes.* Le Gâtinois eſt un païs plein de *roches*. Le pavé ſe fait de *roches* de grais, qui ſe caſſent aiſément. On a l'art d'entèrrer les *roches*, quand on ne les peut pas tranſporter.

Roche, eſt auſſi une éſpéce de minéral jaûne qui ſèrt de borax, qui eſt plus commun & à plus vil prix, dont on ſe ſèrt pour ſouder, *Borax mineralis*, que les Ouvrièrs conſèrvent dans un vaiſſeau appellé *rochoir*.

Roche, ſe dit figurément en chôſes morales: & prémièrement on dit, un homme, un éſprit, un cœur de la vieille *roche*; pour dire, éxcellent, fèrme, & de la vèrtu acienne. Il eſt du ſtile bas & familier. On appelle auſſi un cœur de *roche*, celui qui n'eſt point émû d'amour, de pitié, de compaſſion, qui n'a aucune des paſſions tendres. *Ingenium ſolutum, acre, inflexibile.*

On dit provèrbialement, qu'il y a angille ſous *roche*, qu'on a trouvé anguille ſous *roche*; pour dire, qu'il y a quelque chôſe de captieux dans une affaire qu'on propôſe; ou qu'on a trouvé quelque bonne rencontre, ou ſecrèt profit dans celle qu'on a entrepriſe. *Latet anguis in herba.* On dit auſſi populairement d'un libèrtin, qu'il ne s'enquête, il s'appelle la *Roche*,

Roche. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Savoye. *Rupes.* Elle eſt ſur une éminence, à une lieuë de l'Arve, & à cinq ou ſix de Genêve, vèrs le midi.

Roche a feu. Tèrme d'Artillerie. C'eſt une ſorte de compoſition, qui ſe fait de trois parties de ſoufre, qu'on fait fondre, après qu'on y a jetté deux parties de poudre, une de ſalpêtre, & une aûtre de charbon pilé, que l'on mêle enſemble. La roche de feu entre dans la charge des bombes, & ſèrt à froter les fagots ardents. Aubin.

Roche-au-Moine. Nom d'un lieu ſitué dans l'Anjou ſur le bord de la Loire, non loin de Chalonne ſur le chemin de Rochefort à Angers. *Rupes Monachi.* Ce lieu fut d'abord une forterèſſe que bâtit Guillaume des Roches Sénéchal d'Anjou, pour la ſureté du chemin

min de Rochefort à Angers, où les payſans commettoient de grands déſordres. Valois, *Not. Gall. p.* 489.

Roche Calabroise. Voyez Rocella.

Roche en Ardenne, ou en Faméne, ou La Roche sur Wels. Petite ville des Païs-Bas. *Rupes*. Elle eſt dans le Luxembourg ſur l'Ourſe, à neuf lieuës de Liége, vers le midi. La *Roche* eſt fortifiée, & a titre de Comté. Maty.

ROCHECHOUART. Ancien bourg de France. *Rupes Cavardi, Rocca Cavardi*. Il eſt dans le Poitou, près de la Vienne, & de la ſource de la Charente, à ſix lieuës de Limoges, vers le couchant. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 489. Qui eſt de *Rochechouard. Roccacavardenſis, Roccacardenſis*. Valois. Id.

ROCHE-COURBON. ſ. m. Nom d'une Eſpéce de prune. Le *Rochecourbon* eſt violet tirant au rouge. La Quint. Elle vient au mois d'Août, & c'eſt une des meilleures prunes. Id. *P. III. p.* 265. 266. Les *Rochecourbon* qui ſont les prunes les plus ſucrées que nous ayons, ne le quittent nullement. Id.

ROCHEFORT. ſ. m. Nom propre d'une ville nouvellement bâtie & fortifiée. *Rupifortium*. Elle eſt dans la Saintonge, en France, ſur la Charente, à trois lieuës de la mèr, & à ſix de la Rochelle, vers le midi. *Rochefort* a un bon port, & un bel Arcenal pour la Marine.

Rochefort en Ardennes. Eſt un Bourg avec un Château & titre de Comté. *Rupifortium*. Il eſt dans le Luxembourg, aux confins du païs de Liége, & du Duché de Boüillon, & à ſix lieuës de Dinant, vers le couchant. Maty.

ROCHEFORT. ſ. f. Tèrme de Fleûriſte. Tulippe rouge, Iſabelle & gris. Morin.

ROCHEFOUCAUT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château & titre de Duché. *Rupes Fucaldi, Fulcandi*, ou *Focaldi. Rupefucaldum*. Elle eſt dans l'Angoumois, Province de France, ſur la Tardoucre, à cinq lieuës d'Angouleſme, vers le levant. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 488.

ROCHE GUYON. Nom de lieu. *Rupes Widonis*, ou *Guidonis. Rocca Guidonis*, ou ſimplement *Rupes Rocca*. La *Roche Guyon* eſt ſur la Seine entre Paris & Roüen. C'eſt un Bourg de Normandie, avec titre de Comté, Château & Haute-Juſtice. Il eſt ſitué à trois lieuës au deſſous de Mante, & au deſſus de Vèrnon, entre Véteuil, Villarceaux, Gâſny & Givèrney. Corn. Valois, *Not. Gall. p.* 489, 490.

ROCHE SUR YON. Petite ville de France. *Rupes ad Yonem*. Elle a titre de Principauté, & elle eſt ſituée dans le Bas Poitou, à douze lieuës de Nantes, vers le midi. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 488.

ROCHELLE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, capitale du païs d'Aunis, & ſituée ſur la mèr de Gaſcogne, à dix lieuës de Saintes, vers le nord occidental, vis-à-vis de l'iſle de Ré. *Rupella, Rochella, Roccula, Roccella*. Valois, *Not. Gall. p.* 488. La *Rochelle* eſt une ville aſſez grande, & fort marchande. Elle a un bon Port, un Préſidial, une Cour Souveraine pour les Salines du ponent, une Cour des Monnoyes, & un Évêché, qui fut transféré de Maillezais l'an 1649 & qui eſt ſuffragant de Bourdeaux. Loüis XIII. Roi de France l'ayant priſe après un long ſiége l'an 1628. la fit démanteler, mais on l'a fortifiée de nouveau. Meſſieurs de l'Académie des Sciences mettent la *Rochelle* à 16 d. 37 m. de longitude & à 46 d. 10 m. de latitude.

ROCHEMADOUR. Voyez ROQUEMADOUR.

ROCHEMAURE. Voyez ROQUEMAURE. On écrit pourtant & l'on dit *Rochemore. Roquemaure* eſt la prononciation Languedochienne.

ROCHEMEAU. ſ. m. Nom de lieu. *Rocca Meltis*. C'eſt un bourg ſur la Charante près de Charroux. Valois *Not. Gall. p.* 130.

La Rochepozé. Nom de lieu. ſ. f. *Rupes Poſeii*, ou *de Poſeio*. Il eſt ſur les confins du Poitou au bord de la Creûſe. On écrit auſſi La *Rocheposay*. Valois *Not. Gall. p.* 489. Ce lieu donne ce nom à une famille illuſtre & ancienne, qui s'eſt diviſée en pluſieurs branches dès le XIIe ſiécle.

ROCHER. ſ. m. C'eſt ſouvent la même chôſe que *roc* & *roche*. *Rupes, petra*. Moïſe fit ſortir de l'eau du *rocher* qu'il frappa de ſa vèrge. Vous voyez dans ce deſert des *rochers* éſcarpez, qui menacent d'écraſer les ſpectateurs par leur chûte. S. Évr. Les Nymphes épriſes de ſon amour faiſoient leur demeure dans ce *rocher*. Vaug. Un Amant malheureux ſe plaint aux *rochers* plutôt que de ne ſe plaindre pas. M. Scud.

> Rochers, *vous êtes ſourds, vous n'avez rien de tendre,*
> *Et ſans vous émouvoir, vous m'écoutez ici.*

Rocher, ſe dit plus particuliérement de ces maſſes ou pointes de pièrres dures qui ſont dans la mèr, & ſur tout vèrs les côtes & les Iſles, qui ſont dangereux aux vaiſſeaux, & les cauſes des naufrages. *Pravia ſaxa*. La mèr des Maldives eſt dangereuſe, à cauſe d'une infinité de *rochers* qui y ſont. Les *rochers* à fleur d'eau, ou ſous l'eau, ſont les dangereux. Ariadne fut laiſſée ſur la pointe d'un *rocher*. Le vaiſſeau d'Ajax fut briſé contre un *rocher*. Le Cardinal Mazarin avoit pris pour deviſe un *Rocher* battu des vagues, avec ces mots du Pſeaume ſecond : Avec quel bruit, & combien vainement ?

Rocher, ſe dit auſſi d'une conſtruction faite à l'imitation d'un *rocher*, de coquillage & de pièrres ou curioſitez maritimes. *Rupes efficta*. On a expôſé en vente un *rocher* factice d'un très grand prix. On appelle auſſi chez les Confiſeurs un *rocher* de confitures, pluſieurs filèts confits d'écorce de citron & d'orange mêlez & joints enſemble, qui font quelque image d'un *rocher*.

Rocher d'eau. Tèrme de Fontenier. Éſpéce de Fontaine adoſſée ou iſolée, & cavée en manière d'Antre, d'où ſortent des bouillons & napes d'eau par pluſieurs endroits, comme la Fontaine de la place Navone à Rome, qui eſt un *Rocher* fait de pièrre de Tevèſtin, & pèrcé à jour en ſes quatre faces qui porte à ſes encôgneures quatre figures de marbre avec leurs attributs, qui repréſentent les quatre plus grands Fleuves de la Tèrre, & ſur lequel eſt élevé un Obéliſque antique de Granit, tiré du Cirque de Caracalla. Cet ouvrage mèrveilleux a été fait par le Cavalier Bèrnin, ſous le Pape Innocent X. On appelle auſſi *Rocher d'eau*, une éſpéce d'Écueil maſſif, d'où ſort de l'eau par divèrs endroits, comme celui de la Vigne d'Eſte à Tivoli près de Rome. Daviler.

Rocher, ſe dit figurément des gens durs, inſenſibles ; que rien ne touche. *Durus homo, cor lapideum*. Cet homme a un cœur de *rocher*. *Rochers*, je ſuis plus *rocher* que vous n'êtes. Malh. L'ingrat dont je me plains eſt un *rocher* auſſi. La Suze.

Le Rocher des Philosophes : Tèrme de Philoſophie hermétique. C'eſt leur fourneau, dans lequel ſe fait le travail de leur pièrre. Dict. Herm.

Rochester. ſ. m. Nom propre d'une ville du Comté de Kent, en Anglètèrre. *Roffa*, anciennement *Durobrus, Durobrovæ, Durobrivis*. Elle eſt ſur la rivière de Medway, environ à deux lieuës de ſon embouchure dans la Tamiſe, & à ſept lieuës de Londres, & huit de Cantorbéry. *Rocheſter* eſt bien bâti, fort marchand, il a un des meilleurs ports d'Anglètèrre, où l'on a fait un arcenal de marine, & où l'on conſtruit des vaiſſeaux de guèrre. Il a un Évêché ſuffragant de Cantorbéry, & on y voit un pont de pièrre qui paſſe pour une des mèrveilles d'Anglètèrre. Il eſt fondé ſur deux Rochers fort hauts, & bordé de baluſtrâdes de fèr à hauteur d'appuy.

ROCHÈT. ſ. m. Ornement d'Évêque, ou d'Abbé, qui eſt un ſurpelis à manches étroites, comme celles d'une aûbe, lequel eſt d'ordinaire bien empeſé, & garni de riches dentelles. *Supparum, lineum ſupparum*. Les Évêques prêchent en camail & en *rochèt*. Les Chanoines Réguliers de S. Auguſtin portent auſſi des *rochèts* ſous leurs chapes.

Ménage dit que ce mot vient de *rochettus*, diminutif de *rocchus*, qui ſe trouve employé pour *tunica* chez les Écrivains de la baſſe Latinité, & qui a été fait de l'Allemand *rock*.

On appelle auſſi *rochèts* ou Roquèts les Mantelèts que portent aux jours de cérémonies les Pairs ſéans au Parlement d'Anglètèrre. Ceux des Vicomtes ont deux bordures, & demie ; Ceux des Comtes trois, ceux des Marquis trois & demie, & ceux des Ducs quatre. *Larrey T. II. p.* 75.

En Baſſigni on appelle *rochèt*, un habit de toile tant pour l'homme que pour la femme.

Chez les Marchands on appelle *rochèts*, les bobines ſur leſquelles on dévide la ſoye, qui ſont plus courts & plus gros que les bobines ordinaires. *Fuſus major*. Il eſt déffendu aux Teinturiers de huiler ou engraiſſer les ſoyes ſur les mêmes *rochèts*, ou bobines ſur leſquels elles auront été dévidées. Les Tireurs d'or ont auſſi de grands *rochèts* larges & plats, qui leur ſervent à tirer & à devider leur or.

ROCHO. Voyez ÉRETRIA.

ROCHOIR. ſ. m. Petite boëte où l'on met la roche néceſſaire à tous les Ouvriers en métal, pour faire couler & appliquer leur ſoudure. *Loculamentum ferruginis*. Cette boëte eſt de figure cylindrique, & a au bas un petit canal ou goulet par où s'écoule & tombe la roche. Ce canal a une petite crête dentelée, par le moyen de laquelle le moindre mouvement de l'ongle qu'on paſſe deſſus fait que la roche ſe diſtribuë lentement, & ſeulement aux endroits où l'on en a beſoin. Les Orfévres s'en ſervent auſſi à mettre leur borax qui ſèrt au même effet de ſouder, mais qu'on ménage davantage que la roche qui a donné le nom à la boëte. M. Felibien écrit *Rochoner*, ou *Rochoir*, le prémier eſt ſelon la mauvaiſe prononciation des Ouvriers.

ROCK. ſ. m. Vieux mot. Une robe : D'où vient le mot de roquèt. Borel, ou Rochèt. *Rock* qui ſignifie une tunique & qui ſe dit auſſi en Anglois & en Flamand. C'eſt le ſentiment de Skinner.

ROCOUB. *Alcacousag*. C'eſt à dire, La Cavalcade du vieillard. *Senis depilis equitatio*, *decurſio*. C'eſt le nom d'une fête que les anciens Perſans célébroient à la fin de l'hivèr, dans laquelle un vieillard chauve & ſans poil, monté ſur un âne, & tenant en l'une de ſes mains un corbeau, couroit par la ville & par les places, en frappant d'une baguette tous ceux qu'il rencontroit. Cette maſcarade répréſentoit l'hivèr. D'Herbelot. *pag.* 718.

ROCOULER. v. n. qui ſe dit du bruit ou ſon que font les pigeons dans le colombier, ou ſur les toits. Les pigeons *roucoulent*, comme les poules glouſſent. *Columbi canunt, rauciunt; gallinæ glaucitant*.

ROCOURT. ſ. m. Eſt une drogue étrangère qui ſèrt à faire une couleur plus chère & moins aſſûrée que celle qu'on fait avec la bourre. Elle eſt déffenduë dans les teintures. Elle vient de l'Amérique, & les Sauvages de Cayenne s'en peignent tout le corps. On n'en voit guères qui ne ſoit falſifiée. Voyez Roucou. *Roucoucius color*.

ROCQUET. ſ. m. mot vieilli. Une caſaque courte. Borel. C'eſt de là que s'eſt fait *Rochet* qui ſe dit aujourd'hui.

ROCROCÉDÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte Tulippe qui eſt panachée de colombin ſur du blanc. Morin.

ROCROY, ROCROIX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte & importante. *Rupes Regia*. Elle eſt dans la Champagne, en France, aux confins de la Picardie & du Haynaut, & à quatre lieuës de Mézières, vèrs le nord. *Rocroy* eſt fameuſe par la grande victoire que le Prince de Condé y remporta ſur les Éſpagnols l'an 1643.

ROD.

RODA, RHODA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Éſpagne. *Roda*. Elle eſt dans la Catalogne, ſur le Tèr, à deux lieuës de la ville de Wich, vèrs le Nord. On prend communément *Roda* pour l'ancienne *Bacula*, petite ville des Auſétans. Maty.

RODAGE. ſ. m. Tèrme de coutume. Rouage. *Rodaticum* dans les Capitul. L. VI. art. 219. *Rotaticum* dans des Chartres anciennes. C'eſt le droit que le Seigneur péager prend pour une charette vuide ou chargée de marchandiſes paſſant par le chemin public & royal, outre le péage dû pour raiſon de la marchandiſe. De Laurière.

RODAUN. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Pomérélie, en Pologne. *Eridanus*. Elle ſort d'un petit lac, baigne Prauſt, & ſe décharge dans la viſtule à Danzic. Maty.

RODE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit ſur la Méditèrranée. *Trabs arcuata ad proram*. La *rode* de prouë eſt la même chôſe que l'*éſtrave*; & *Rode* de poupe eſt la même chôſe que l'*eſtambord*, qui ſont les piéces de charpente qui ſoutiennent les châteaux de prouë & de pouppe.

RODER. v. n. Aller, venir çà & là, & le plus ſouvent ſans déſſein, ſans nécéſſité, par fainéantiſe. *Concurſare*. On enfèrme les gueux qui *rôdent* par les ruës. Il y a des voleurs, des Sèrgens qui *rôdent*, qui tournoyent autour de cette maiſon. Ce voyageur a *rôdé* par pluſieurs païs en cent lieux differens. Il *rôdoit* avec les trouppes autour de la ville. Ablanc.

O Lune ! ſans faire de bruit
Vous avez bien rôdé *la nuit*. Bens.

Ce mot vient de *rotare*.

RODESTO, ou RODOSTO. Voyez RUDISTO.

RÔDEUR, adj. m. Celui qui rôde, qui va par la ville. Les *rôdeurs* de nuit ſont ordinairement des gens de débauche, ou de mauvaiſe vie. *Vagabundus*, *curſitator*.

RODEZ. ſ. m. *Segodunum*, *Ruteni*. Nom propre d'une ville de France, Capitale du Rouèrgue, & ſituée ſur l'Aveirou, à quinze lieuës de Mendes, vèrs le couchant. *Rôdez* eſt aſſez grand, fort, c'eſt une ville Épiſcopale, ſuffragante d'Alby. Il y a une Sénéchauſſée. On aſſeure que le Clocher de ſon Égliſe Cathédrale eſt le plus haut & le mieux travaillé de France. Maty. *Rhodez* eſt à 20 d. 14 min. de longit. & à 44 d. 20 m. 40". de lat.

RODIA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Rodia*, *Hyrium*, *Hyria*, *Hurium*. Il eſt ſur la côte de la Capitanate, à cinq lieuës de Vieſte, vèrs le couchant. Il y a près de ce bourg le golfe de *Rodia*, en Latin *Sinus Hyras* ou *Rodienſis*. Maty.

RODIFOCANO. Voyez RACICOFANI.

RODOGUNE, ou RHODOGUNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Rhodogyne*. Rodogune étoit fille de Phraates Roi des Parthes, & elle épouſa Démétrius Nicanor Roi de Syrie. Corneille a fait une Tragédie de Rodogune. Il écrit toujours ce mot ſans *h*.

Apellez ce devoir, haine, rigueur, colère.
Pour gagner Rodogune *il faut vanger un père*. Corn.

RODOLPHE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rodolphus*, *Rodulphus*. *Rodolphe I.* Comte d'Hapſbourg, qui vivoit à la fin du XIIIe ſiécle & fut élû Empereur en 1278. eſt le chef de la maiſon d'Autriche. *Rodolphe* II. d'abord Roi d'Hongrie, enſuite Roi des Romains, & puis Empereur, succéda à Maximilien II. ſon père l'an 1576.

RODOMONT. ſ. m. Fanfaron, faux brâve qui ſe vante à faux de pluſieurs exploits, qui fait des menaces vaines, qui veut imiter le *Rodomont* des Romans. *Traſo*, *ſeſqui-briareus*, *bellator rodomontius*. Les gens de cœur ne s'étonnent guères des menaces de ces fiers *Rodomonts*. Suward Duc de Northumbrie en 1058. croyant qu'il étoit indigne de ſon courage de mourir dans un lit, voulut mourir les armes à la main. Comme il ſentit aprocher ſa dèrnière heure, il commanda à ſes gens de l'armer de toutes piéces & de le mètre dans un fauteuil, où tenant l'épée nuë, il défioit la mort en *Rodomont* plutôt qu'en héros. *Larrey*. Il y a eu un Louïs de Gonzague ſurnommé *Rodomont*, à cauſe de ſa force démeſurée qui alloit juſqu'à rompre aiſément un fer de cheval en deux piéces avec ſes mains. Ce même *Rodomont* ſe trouvant un jour provoqué par Charles-Quint à combattre à la lute contre un geant More, que cet Empereur tenoit à ſa ſuite, jetta auſſitôt la cape & l'épée; & ſans rien répondre courut au Geant, qu'il étouffa entre ſes bras. Ce fait eſt tiré de Vigenère, & rapporté par Mr. du Mont, page 34. du dèrnièr volume de ſes voyages. *Rodomont* eſt un pèrſonnage de l'Arioſte.

RODOMONTADE. ſ. f. (On prononce ordinairement *rodemontade*. Ménage écrit *rodemontage*, mais mal.) Vanterie, ou menace vaine & ſans fondement. *Vana*, *ſtulta*, *ridicula jactatio*, *oſtentatio*. C'eſt le propre des Capitans de faire des *rodomontades*. Les poltrons qui ſont les brâves font des *rodomontades*. Les gueux qui font les riches font des *rodomontades*. On a fait des livres de *rodomontades* Éſpagnoles. Rengaînez vos *rodomontades*. Port-R.

RODOUL, eſt un petit arbriſſeau, des feuilles duquel les Teinturiers ſe ſèrvent pour teindre en noir. *Rodulus arbor*.

RODRIGUE ou RODRIGUEZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rodericus*. Ce mot nous vient de l'Éſpagnol, & les Éſpagnols l'ont fait du nom Goth *Roderic*, en *Rodericus*, en rendant l'*e* muet, & changeant le *c* en *g*. Il ne faut pas dire indifféremment Rodrigue ou Rodriguèz. Il faut ſuivre l'uſage. Quand on parle du Jéſuite Éſpagnol qui eſt Auteur de l'Ouvrage intitulé *De la Perfection Chrétienne & Religieuſe*, il faut dire Rodriguèz. Les Traitez de la Pèrfection Chrétienne de *Rodriguez* ſont d'excellens Livres Spirituèls. La Traduction de *Rodriguez* faite par feu M. l'Abbé Régnier eſt une des plus belles Traductions que nous ayons en nôtre langue, & ainſi de quelques autres. Quand on parle du Cid, du Héros de la Tragédie du Cid, il faut dire *Rodrigue*, & de même de prèſque tous les aûtres qui ont porté ce nom.

Rodrigue *as tu du cœur ?*
R. *Tout autre que mon père l'éprouveroit ſur l'heure*.

Ce mot eſt devenu dans nôtre langue un tèrme railleur, & burleſque, qui ſe dit quelquefois d'un vieillard encore vèrd & vigoureux, & qui eſt plaiſant. Voyez ce vieux *Rodrigue !*

ROE.

ROE. adj. m. & f. Vieux mot. *Rouge*, ou *roux*. *Pèrceval*. Borel.

Roe. ſ. f. Vieux mot. *Roüe*. Borel. *Rota*.

ROELER. Vieux vèrbe n. & act. *Rouler*. Borel.

Les vif déſor les morts roëllent,
Qui s'entrefollent & occient,
Laidement s'entrecontrellient. Christ. de Troyes.

ROER. ſ. m. ou ROURE, ou RURE, ſ. f. Nom propre d'une rivière du Cèrcle de Weſtphalie. *Rura*. Elle travèrſe le Duché de Weſtphalie, & y baigne Arenſbèrg, enſuite ayant paſſé dans le Comté de la Mark, elle va ſe décharger dans le Rhin, à Duyſbourg. Maty.

Roer, ou Roure, ou Rure. Autre Rivière du Cèrcle de Weſtphalie. *Rura*. Elle baigne Juliers, Capitale du Duché de ce nom, Ruremonde en Gueldre, & peu après elle ſe décharge dans la Meuſe. Maty. C'eſt de cette rivière que Ruremonde a pris ſon nom. Valois, *Not. Gall. p.* 490.

ROEUX ou ROEULX. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bas. *Rodium*. Elle eſt dans le Haynaut, environ à trois lieuës de Mons, vèrs l'orient ſeptentrional. Le *Roeulx* eſt un lieu fortifié, & qui a titre de Comté.

ROG.

ROGALES. ſ. plur. Ce nom ſe donnoit autrefois aux jours deſtinez aux diſtributions nommées *rogue*. Voyez ce mot. Et Suicèr

au mot Ρογάλια. *Rogalia*. On donnoit encore ce nom au Livre, ou rôle, ou regiſtre, dans lequel on écrivoit les noms de ceux auxquèls la rogue ſe diſtribuoit, ſelon l'ordre qu'on les devoit appeller pour la recevoir, & où l'on marquoit auſſi la quantité de ce qu'on leur devoit donner.

ROGAT. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence, & d'Officialité. C'eſt un droit pétitoire, qu'un Officier d'Égliſe, ou aûtre Juge d'Égliſe envoye à un aûtre pour faire ajourner à répondre pardevant le diocéſain, le Sujèt d'un aûtre diocèſe, pour raiſon de mariage commencé au diocèſe, & avec pèrſonne du diocèſe du requérant, & il ſe fait en ces tèrmes. *In juriï ſubſidium requirimus & rogamus.* Et celui à qui telle Lettre s'adreſſe le peut bien ſans offenſe refuſer.

ROGATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence Romaine. *Supplicatio, rogatio.* Demande que les Conſuls ou les Tribuns faiſoient au peuple Romain quand il s'agiſſoit d'établir quelque Loy, elle ſe faiſoit en ces tèrmes. *Voulez & ordonnez-vous que l'on déclare,* (par exemple) *la guèrre à Philippe?* C'étoit-là la *rogation*, & ce que le peuple répondoit en diſant, *le peuple Romain ordonne de faire la guèrre à Philippe*, étoit le Decrèt; mais on prend ſouvent le mot de *rogation* pour le Decrèt même du peuple, afin de le diſcèrner du Decrèt du Sénat. Et ordinairement même *rogation* ne ſignifie que Loy, parce que jamais il n'y avoit de Loy chez les Romains qui n'eût été faite par cette ſorte de *rogation*, ou autrement elle étoit nulle. Courtin.

Rogations, ſ. f. plur. Fête d'Égliſe qui dure trois jours, & qu'on célébre avant l'Aſcenſion: auquel tems on fait des prières & des Proceſſions pour les biens de la tèrre. *Stativæ ſupplicationes, Rogationes.* Les *Rogations* s'appellent auſſi *Litanies.* Voyez Ce mot. Le Lundi des *Rogations* eſt une des grandes Féries, qui a des rubriques particulières. Le prémiér qui fit célébrer les *Rogations* fut Saint Mamèrt Évêque de Vienne, en 474. qui fit aſſembler les Évêques pour implorer la miſéricorde de Dieu par un jeûne de trois jours, à caûſe de l'incurſion qui ſe fit en ce tems-là de pluſieurs bêtes nuiſibles, comme dit Alcuin: ce qui s'eſt établi depuis en coutume par toute la France. Quelques-uns diſent que les *Rogations* furent inſtituées l'an 468. par ſaint Mamèrt de Vienne à l'occaſion des calamitez publiques qui ſe firent ſentir en ce têms-là, & non pas en 474. Voyez la Chronique de Sigebèrt. Au milieu du Xe. ſiécle on jeûnoit encore les *Rogations.* Car le Concile de Tolède tenu l'an 948. ordonne, Canon ſixiême, que l'on jeûnera la grande Litanie comme les *Rogations.*

ROGATOIRE. Adj. m. & f. Tèrme de Palais. On appelle une Commiſſion *rogatoire*, celle d'un Juge adreſſée à un aûtre Juge ſon égal, pour faire quelques enquêtes & intèrrogatoires, parceque les témoins ne ſe peuvent tranſporter ſur les lieux, par incommodité, ou trop grand éloignement. *Mandatum cum precatione conjonctum.*

On dit auſſi Commiſſions *rogatoires* dans l'Ordre de Malthe, de celles qui ſe donnent pour faire des preuves ſous un aûtre Grand-Prieuré que celui où l'on a été admis.

ROGATON, ou ROGATUM. ſ. m. Pèrmiſſion de quêter, ou placet pour demander l'aumône. *Facultas, permiſſio, licentia ſtipem erogandi.* Il vient des étrangers, des Religieûſes de dehors avec des *rogatons*, pour quêter dans les maiſons.

Rogaton, ſe dit auſſi des bribes & aûtres chôſes quêtées. *Reſegmina.* Les beſaces des quêteurs ſont pleines de *rogatons.*

On appelle provèrbialement un porteur de *rogatons*, celui qui porte des vèrs, des Sonnèts, des Placèts à de grands Seigneurs pour tâcher de tîrer d'eux quelque préſent. *Æruſcator.*

On dit auſſi *rogatons* en général, de tout diſcours vain, ſans raiſon, importun.

ROGE. adj. m. & f. Vieux mot. *Rouge.* Le livre de l'amoureux Tranſi.

> *Ainſi qu'Aurore laiſſe la* roge *couche,*
> *Du Roy Titon, & que la terre touche.*

ROGEN. ſ. m. Nom propre de lieu. Il eſt ſur le bord d'une petite rivière appellée en Latin *Iſſoletus*, qui ſe jette dans la Durance. *Rogen* n'eſt pas loin de Senez. Valois, *Not. Gall. p.* 477. croit que c'eſt l'ancien *Rigomagus.*

ROGER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rogerius. Roger* de Sicile, fils de Robèrt Guiſcard, chaſſa les Sarazins de Sicile, & mourut en 1101. Il avoit la taille avantageûſe, & l'on dit que c'eſt pour cela qu'il fut ſurnommé *Boſſo*, ou peut-être de l'Italien *Aboſſo*, qui ſignifie quelquefois modèle. Voyez le caractère qu'a fait de lui le P. Buffier dans ſon hiſt. de Sicile & de Naples. *L. II. p.* 121. & *L. VI. p.* 195. 196. 197.

ROGERBONTEMPS. *Otioſus, genio indulgens.* Ce provèrbe vient d'un Seigneur nommé *Roger* de la maiſon des *Bontemps*, fort illuſtre dans le païs du Vivarès, dans laquelle le nom de *Roger* eſt toûjours affecté & propre à l'aîné depuis pluſieurs ſiécles. Et parceque le chèf de cette Maiſon fut un homme fort eſtimé pour ſa valeur, ſa belle humeur & ſa bonne chère, on tint à gloire en ce tems là, de l'imiter en tout; & pluſieurs ſe firent par honneur appeller *Rogerbontemps*: ce qui, par corruption, a été étendu à tous les fainéans & aux débauchez. Paſquier dérive ce mot de *Rougebontemps.* Cette étymologie eſt ridicule: il vient d'un appellé *Roger* qui ſe donnoit du bon tems. Mén.

ROGIANO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Brutiens. *Rogianum, Verga, Vergianum.* Il eſt dans la Calabre Citérieure Province du Royaume de Naples, ſur l'Iſauro, environ à trois lieuës de Beſignano vèrs le couchant. Maty.

ROGNE. ſ. f. Éſpéce de galle qui caûſe une ulcération légère du cuir avec un grand prurit venant d'une pituite nitreûſe & ſalée, mêlée d'une mélancolie qui ſe pourrit ſous le cuir, & qui le rend âpre & rude. Elle eſt très difficile à guérir. *Scabies.*

Ce mot vient de *rougn*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *galle*, & *rougneûſe, galleûſe.*

ROGNER. v. act. Retrancher, diminuer le tour, ou la longueur, ou la largeur de quelque chôſe. *Circuncidere.* Les gens qui *rognent* les monnoyes ſont punis comme faux Monnoyeurs. *Monetarum corraſores.* On *rogne* les aîles d'un oiſeau pour l'empêcher de voler. *Pennas incidere.* Il eſt de la propreté de *rogner* ſes ongles. Les Relieurs *rognent* leurs livres proprement dans une preſſe. Quand le grand deüil eſt paſſé, on *rogne* ſon manteau.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *rodere.*

Rogner, ſignifie auſſi, retrancher à quelqu'un de ce qui lui eſt dû. *Præcidere, reſecare.* Un mauvais payeur *rogne* toûjours quelque chôſe à ſon créancier, quand il lui apporte de l'argent. On a bien *rogné* l'écuelle à ces Moines depuis leur réforme, on leur a retranché leur portion. On a *rogné* les gages des Officiers, en leur retranchant un quartier. *Rogner* ſon ordinaire, pour dire en retrancher. Voyez Ordinaire.

Rogner. En tèrmes d'Agriculture ſe dit des vignes. *Rogner* la vigne c'eſt coupper tous les bouts des bois qui ſont nouvellement produits. *Ramos recentes ac teneros præcidere.* Cette vigne eſt *rognée*; j'aurai bien tôt *rogné* ma vigne. Liger. On *rogne* la vigne pour l'ordinaire au mois de Juin.

Rogner, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On a bien retranché de l'autorité, du pouvoir des Parlemens, on leur a *rogné* les ongles, les aîles de bien près. *Exarmare, reſcindere.*

Rogner, ſe dit provèrbialement en cette phrâſe: Taillez & *rognez* comme il vous plaira; c'eſt à-dire, je vous laiſſe le maître abſolu. *Age omnia pro tuo arbitrio.* C'eſt un homme qui taille & qui *rogne* dans cette maiſon; pour dire, qu'il a tout pouvoir dans la conduite, dans l'adminiſtration des affaires d'une famille. Il eſt le maître, il taille, il *rogne.* Bens. pour dire, il en uſe comme il lui plaît.

Rogné, ée. part. paſſ. & adj. *Circunciſus, inciſus.*

ROGNEUR. ſ. m. Celui qui a rogné. *Reſector.* Les *rogneurs* de piſtoles ſont punis de mort. Ces *rogneurs* de pitances qui font les bons œconomes, ſont fort odieux dans les Communautez.

ROGNeURE, ou ROGNURE. ſ. m. Ce qui a été retranché ou rogné de quelque chôſe. *Reſegmen, ſegmen.* Il a fait rogner ſon manteau long, & de la *rognûre* il a fait faire un haut-de-chauſſe. Les *rognûres* de papier ſèrvent à faire du carton; celles de parchemin, de cuir, & de gands, à faire de la colle.

ROGNEUX, eûse. adj. Qui a de la rogne. *Scabioſus.* Cheval *rogneux*, farcineux.

> *Ce* rogneux *las d'aller ſe frottoit à mes bas.* Régniér.

ROGNON. ſ. m. Partie double de l'animal où ſe fait la ſéparation de l'urine. *Ren.* On l'appelle autrement le *rein.* Ils ſont ſituez ſur les muſcles des lombes des deux côtez de l'artère aorte & de la veine câve, l'un ſous le foye, & l'aûtre ſous la rate. Dans l'homme le droit eſt plus bas que le gaûche, mais le contraire arrive le plus ſouvent dans les quadrupédes. Ils ſont attachez au lombes & au diaphragme par leur membrane extérieure, & à la veſſie par les uretères; le droit eſt auſſi attaché à l'inteſtin *cæcum*, & le gaûche au colon & à la rate. Leur figure reſſemble à une phaſéole, ou à un croiſſant; car ils ſont courbes du côté de la veine câve, & par dehors ils ſont gibbeux. Il n'y a d'ordinaire que deux *rognons*, cependant on en a trouvé quelquefois trois, & même quatre; quelquefois on n'en a trouvé qu'un. Leur ſubſtance eſt compôſée de glandes & de conduits fort petits: les glandes en occupent la circonférence, & ſèrvent à la ſéparation de l'urine; les conduits forment la partie intérieure, ils ſortent des glandes, & portent l'urine dans une cavité qu'on nomme le baſſin, d'où elle paſſe par les uretères dans la veſſie. Les *rognons* ſont couvèrts de deux membrânes; ils ont châcun une artère & une veine, qu'on appelle *emulgentes*: les artères viennent de

l'aorte

l'aorte, & les veines vont ſe rendre à la veine câve. Ils ont auſſi des nèrfs qui prennent leur origine du plexus renal forme des rameaux du nèrf intèrcoſtal & des nèfs lombaires. Les uretères ſont des vaiſſeaux aſſez grôs & nèrveux qui viennent des reins, & qui ſe tèrminent à la veſſie.

Ayant ainſi qu'un pot les mains ſur les rognons. Régniér.

On appelle auſſi un *rognon de veau*, la partie antérieure de la longe où eſt le *rognon*, *Ren vitulinus.*

Rognons, ſignifie quelquefois, Teſticules. *Teſticul.* Des *rognons* de bélier. Les *rognons* de coq ſont fort bons dans les ragoûts.

Rognon de Coq. Sorte de prune qui reſſemble à un rognon. *Prunum alectoroides.*

Rognon de Coq. Nom d'une éſpéce de prune. *Prunum dictum ren galli gallinacei.* Le *rognon de coq* eſt long. Laquint. Il s'eſt ainſi nommé parce qu'il a paru avoir la figure & la groſſeur d'un *rognon* de coq. C'eſt auſſi une éſpéce de raiſin.

On dit provèrbialement, mettre la main ſur les *rognons*, ſur les côtez, faire le pot à deux anſes: ce qui ſe fait par les gens du peuple qui ſe querellent ou menacent. *Anſatum ſe præbere.* Voyez cy-deſſus le vèrs de Régniér.

ROGNONER. v. n. Gronder entre ſes dents. *Grunnire.* Quand on commande quelque chôſe à cette vieille, elle *rognone* toûjours. Ce mot eſt bas & populaire.

ROGOSNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe-Pologne. *Rogoſnia.* Elle eſt dans le Palatinat de Poſnanie, à huit ou neuf lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. Maty.

ROGUE. adj. m. & f. Supèrbe, fièr, altiér, mépriſant, péu courtois. *Arrogans, ſuperbus, inurbanus, inſolens.* L'éſprit le plus bas eſt ſouvent le plus *rogue*. Scar. Un Marchand qui eſt *rogue* déchalande bien-tôt ſa boutique. On ne s'attache guères aux femmes *rogues* & fières, qui ont l'air dédaigneux. Il n'a d'uſage que dans le ſtile familiér.

Il ſe peut bien, ſans faire ici le rogue,
Que c'eſt ma faute. Ainſi dans l'Apologue,
Diſoit renard, &c. Senecé.

Suivent de près ces brillants dialogues,
Qui ſont des morts chérir les entretiens,
Docteurs polis, enjoüez Pédagogues,
Et devant qui l'ennemi des Chrétiens,
Feu Lucien, bien qu'il fut des plus rogues,
Le pavillon feroit baiſſer aux ſiens. Id.

Rogue. ſ. f. S'eſt dit autrefois des donatifs ou préſens, & diſtributions que les Auguſtes, ou les Empereurs faiſoient faire, aux Seigneurs, aux Magiſtrats, & même au Peuple, les Papes ou les Patriarches à leur Clergé. *Roga, donativum munus.* Les Empereurs diſtribuoient autrefois les *rogues* au premiér jour de l'an, & au jour de leur naiſſance, ou au natale des villes. Les Pâpes & les Patriarches les faiſoient diſtribuer la ſemaine Sainte. Cette coutume commença par les Tribuns du Peuple qui pour le gagner, & le mettre de leur parti, lui faiſoient des largeſſes. Les Empereurs les imitèrent dans la ſuite, & firent de ces ſortes de diſtributions au Peuple & aux Soldats, que les Auteurs Grècs du moyen âge appellent à cauſe de cela ΡΟΓΑΤΟΡΕΣ. Le mot de *rogue* ſe trouve auſſi pour la paye même des Soldats.

Ce mot vient ſelon quelques uns d'*erogare*, donner, diſtribuer; ſelon d'aûtres de *rogo*, je demande, d'où vient, diſent-ils, que ſaint Grégoire le Grand, L. X. Ép. 6. appelle ces diſtributions *precarium*, parce qu'il falloit les demander, pour les avoir. Enfin d'aûtres le tirent du Grèc ῥογὸς, qui ſignifie du *bléd*, parce qu'elles ſe faiſoient anciennement de bléd, que l'on donnoit aux ſoldâts.

ROH.

ROHACZOW. ſ. m. Nom propre d'une Ville de Lithuanie. *Rohaczovia.* Elle eſt ſur le confluent de l'Odrwa avec le Boriſthène, à vingt huit lieuës au-deſſous de la ville de Mohilow, & à vingt cinq au-deſſus de celle de Rziczica. *Rohaczow* eſt capitale d'un grand Tèrritoire, que quelques uns mettent dans le Palatinat de Minsko, & d'aûtres dans celui de Mſeiſlaw. Maty.

ROI.

ROI. *Rex.* Voyez Roy.

ROIDE. adj. m. & f. Qu'on ne peut ployer. *Rigidus, inflexibilis.* Cette branche eſt trop groſſe, trop *roide*, on ne la peut plus ployer pour faire un bèrceau. Ce linge eſt *roide* comme un bâton.

Roide, ſe dit auſſi d'un reſſort, d'une corde, qui ſe plient bien avec éffort, mais qui ſe remettent en leur état naturel, dès qu'on les lâche. *Rigidus.* Le reſſort de cet arc eſt trop *roide*, trop difficile à bander. Cette montre avance, parceque ſon réſſort eſt trop *roide*. Une corde ſe caſſe; quand on la veut tendre trop *roide*.

Roide, ſe dit auſſi de cette tenſion des chôſes qui leur ôte le mouvement. *Intenſus.* Cet homme a été tué tout *roide*, a été jetté *roide* mort ſur le carreau. *Decidit exanimis, corruit.* Le froid engourdit les membres, les rend tout *roides*. *Frigore rigens, torpens.* Ce cheval a les jambes *roides*, il ne ſçauroit plier les jarrèts.

Roide, ſe dit au contraire de ce qui a un mouvement violent & précipité. *Rapax, rapidus.* Le mouvement d'un boulet de canon eſt plus *roide* que celui d'une fléche. Le cours du Rhône eſt plus *roide* que celui de la Saône. L'aigle eſt l'oiſeau qui a l'aîle la plus *roide*, le vol le plus *roide*. Il a reçu un *roide* coup d'une pièrre qu'on lui a jettée.

Roide, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont âpres, difficiles; qui ont cèrtains défauts, qui donnent de la peine, ou qui les rendent déſagréables. *Aſper, difficilis, arduus.* Cet éſcalier eſt trop *roide*, eſt trop droit. Cette montagne eſt trop *roide*, trop âpre, trop rude à monter. C'étoit l'endroit le plus *roide* de la montagne. Ablanc. Cet homme eſt un glorieux qui ſe tient *roide* & droit, quand on le va ſaluer; qui ne fait aucune ſoumiſſion. On dit auſſi, qu'une ſouppe eſt *roide* de ſel, quand on l'a trop ſalée; d'une toile, qu'elle eſt trop *roide*, quand on l'a trop empeſée, ou gommée.

Roide, ſe dit figurément en chôſes morales; pour dire, opiniâtre, infléxible. *Sententiæ, vel propoſiti tenax, inflexibilis, obſtinatus, pervicax.* Le naturel de l'homme eſt *roide*, & rébelle. M. Ésp. La véritable vèrtu eſt *roide* ſans dureté, & infléxible ſans opiniâtreté. Id. Caton étoit un éſprit *roide* & farouche, qu'on ne pouvoit gagner, ni fléchir. L'Écriture Sainte dit en parlant des Juifs rébelles, que c'étoit une Nation de col *roide*. Je ne veux plus acheter à ce Marchand, il eſt trop *roide*, il ne rabat rien. C'eſt une bonne qualité à un Capitaine, d'être *roide* & ſévère.

Roide, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il l'a fait ſortir de chez lui *roide* comme la barre d'un huis; & ſe dit de toutes chôſes qui ſe font avec promptitude & éxactitude. *Rigidè, auſterè, cito, ſine morâ.* On dit encore, auſſi *roide* qu'un matras, qu'un trait d'arbalête.

ROIDEMENT. adv. D'une manière roide & violente. *Rigide, violenter.* La corde de l'arc pouſſe fort *roidement* la fléche.

ROIDERA. Voyez ſur GUADIANE.

ROIDEUR. ſ. f. Violente tenſion de quelque chôſe. *Rigiditas, rigor.* L'homme ne ſe tient debout, que quand ſes muſcles & ſes nèrfs ſont tendus avec *roideur* par la compreſſion des éſprits. La *roideur* d'un reſſort eſt un vice dans une montre. La *roideur* des jambes eſt un vice dans un cheval. Les Maréchaux battent ſur l'enclume avec une grande *roideur* de bras, & une grande violence. La *roideur* de ſon bras n'eſt pas concevable.

Roideur, ſe dit auſſi de la vigueur; de la force; de la viteſſe, de la violence du mouvement. *Impetus, rigor.* La *roideur* d'un coup eſt proportionnée à la *roideur* de ſon mouvement. L'aigle ſe jette ſur le gibier avec grande *roideur*. Ils lançoient des fléches en haut avec une extrême *roideur*. Abl. Les conquêtes d'Aléxandre ſe firent avec grande *roideur* & impétuoſité. Il faudroit courir de grande *roideur* pour attraper ce Baſque.

On dit auſſi, la *roideur* d'une montagne; pour marquer qu'elle eſt roide & difficile à monter. *Arduus & aſper aſcenſus montium, arduitas.*

Roideur, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, infléxibilité, dureté, fèrmeté. *Rigor, rigiditas, inflexibilitas.* La *roideur*, & infléxibilité de l'éſprit d'un Magiſtrat le met hors de ſoupçon de corruption. Ceux qui ont l'éſprit mou ne ſont pas capables de gouvèrner; il faut de la *roideur*, & de la fèrmeté. Cette immobilité, & cette *roideur* infléxible qui paroît en quelques actions, n'eſt que de la dureté. Nic. Il y a dans les manières des Sçavans de profeſſion une *roideur* & une dureté qui les font redouter aux pèrſonnes polies. Bell. Ne déffendez pas vos ſentimens avec trop de *roideur*. Id.

Cette grande roideur *des vèrtus des vieux âges,*
Choque trop nôtre ſiécle, & les communs uſages. Mol.

ROIDIR. v. act. Rendre roide. *Contendere, intendere.* Déſcartes en ſon Traitté de l'homme éxplique comme les éſprits *roidiſſent* les muſcles & les nèrfs, pour cauſer le mouvement. Le froid engourdit & *roidit* les membres. Une longue corde a de la peine à ſe *roidir*, à être bien tenduë, ſi on ne s'aide du tour, du cabeſtan. Les Maîtres d'armes diſent, *Roidir* bien la jambe; pour dire, l'étendre & la tenir droite & fèrme.

Roidir, eſt auſſi quelquefois neûtre, & ſignifie, devenir roide. *Torpere, rigere.* Il *roidiſſoit* de froid.

Roidir, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Tenir fèrme, réſiſter, s'opiniâtrer. *Reſiſtere, animum obfirmare, obniti, reniti.* Les Martyrs ſe ſont *roidis* contre les Tyrans pour ſoutenir la vérité

rité de leur foi. Il ne faut pas qu'un Marchand ſe *roidiſſe* trop; il doit ſçavoir ſe relâcher à propos. Se *roidir* contre la raiſon. Mol. C'étoit un courage à ſe *roidir* contre les difficultez. Vaug. Il faut tous les jours ſe *roidir* contre la coutume, pour maintenir la raiſon. Flêch. Nous devons nous *roidir*, & nous élever contre la mauvaiſe fortune avec d'autant plus de fièrté qu'il eſt aiſé de la mépriſer. Bouh. La Philoſophie me doit mettre les armes à la main pour combattre la mauvaiſe fortune, & me *roidir* le courage pour fouler aux piéds les advèrſitez humaines. Mont. La force de l'éſprit ne conſiſte pas à ne croire rien, n'y à ſe *roidir* contre les véritez établies. Bouh. L'éſprit humain ſe *roidit* naturellement contre la force, & la violence. Cl.

L'âme doit ſe roidir, *plus elle eſt menacée*,
Et contre la Fortune aller tête baiſſée. Corn.

Roidi, ie. part. paſſ. & adj. *Rigidus*, *obſirmatus*, *intenſus*.

ROIE. ſ. f. Vieux mot. Ligne, raye : d'où vient le mot de déroyé, c'eſt-à-diré dévoyé, & peut-être celui de ruë. Borel.

Roie, s'eſt dit auſſi pour voye. Borel. Ruë. *Via*.

Et s'arroſta à lé la plaine roie. Mèrlin.

ROIGNER. v. act. Vieux mot. Rogner, tondre. Cronique S. Denis MS. Et ſe fit *roigner* comme Moine. Borel. *Tondere*, *amputare*. Aujourd'hui on écrit *rogner*. Voyez ce mot.

ROILEIS. ſ. m. & plur. Des troncs d'arbres : d'où vient qu'on les appelle en Languedoc, de rouls. Borel. *Trunci arborum*.

ROILLE. Voyez Roiller. En Languedoc on dit : Es villen que rollie, c. fort méchant. Borel.

ROILLÉ, ée. adj. Vieux mot. Haïſſable. Borel. *Odio dignus*, *odioſus*, *peroſus*.

ROILLER. Vieux v. act. Regarder à l'entour ; & on dit en Languedoc, *roudilla*. Borel.

Lors leva li villains la bure
Fronce les yeux par gran le dure,
Fronce le neis des yex roille. R. de la Rôse.

Ains fiert frappe, roille *& maille*. Id.

ROINE. Voyez ROYNE.

ROINEtTE. Voyez ROYNEtTE.

ROINSSE. ſ. f. Vieux mot. Une ronce. Borel. *Rubus*, *ſentis*.

ROISSOIR. ſ. f. Vieux mot, Roüille, rouſſeur. Borel. *Robigo*, *rubigo*.

Les dents ot pleines de roſſoir
Et de pulente pourriſſoir. Ovide MS *de Borel*.

ROISTE. Vieux mot. Droite. *Pèrceval*. Borel.

ROIT. Vieux vèrbe à la troiſiéme pèrſonne du preſent de l'Indicatif. Il rayonne. *Pèrceval*, Borel.

ROITEAUL, & au plur. ROITEAULX. ſ. m. Roitelet. Borel. Voyez Roytelet.

ROITELET. Voyez ROYTELET.

R O K.

ROKING. ſ. m. Nom propre d'un village du Duché de Bavière. *Rokinga*. Il eſt à trois lieuës de Ratiſbonne, vèrs le midi, & on le prend pour l'ancienne *Regium Germanicum*, petite ville de la Vindélicie. Maty.

R O L.

ROLAND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rolandus*. Ce nom ſelon quelques uns ſignifie *tèrre rouge*. Borel. C'étoit donc à peuprès en Cèltique la même chôſe qu'Adam en Hébreu.

ROLAND. ſ. m. Nom propre d'homme. Ce mot s'eſt introduit dans la Langue pour ſignifier un grand Capitaine, un brâve. *Rollandus*, *dux ſtrenuus*.

On le couche dans la barque.
Côte-à-côte de Roland. Mait.

ROLDUC. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Château & Abbaye. *Rodia Ducis*. Il eſt dans le Duché de Limbourg ſur la Worme, à deux lieuës d'Aix la Chapelle, vèrs le nord. *Rolduc* eſt chèf d'une grande Seigneurie. Maty.

ROLIM. Tèrme de Relation. ſ. m. Nom que les habitans du Pégu donnent au chèf de leur Religion, à leur ſouverain Pontife. *Summus*, ou *Maximus Peguanorum Pontifex*.

RÔLLAT. Obligé en *rollat* dans la Coutume de Bayone Tit. XVI. C'eſt celui qui eſt obligé par un inſtrument garantigioné ; ou par un contract qui a éxécution parée. Dans la Coûtume de Labour Titre XIIIe au lieu de rollat, il y a aorollat, & il y eſt dit que l'obligé en aorollat eſt celui qui eſt ſous la rigueur de la Cour du Baillif. De Laurière.

ROLLE. ſ. m. L'Académie écrit *Rôle* ; & c'eſt ainſi qu'on doit écrire, pour marquer que la prémière ſyllabe eſt longue; ce que l'on marquoit autrefois en écrivant *Roolle*. État, ou liſte des noms de pluſieurs pèrſonnes qui ſont de même condition, ou dans le même engagement. *Index*, *album*, *libellus*. Dès que le le nom d'un ſoldat eſt écrit ſur le *rôlle* ; c'eſt pour lui un crime capital de déſèrter. Le Commiſſaire à faire les montres tient les *rôles*, arrête les *rôles*. On appelle les Ouvriérs dans les atteliérs trois fois le jour ſur le *rôle* ; on les paye ſuivant qu'ils ſont marquez ſur le *rôle*.

Ce mot vient de *rutulus*, ou *rotulus*, qui ſignifie un *rouleau*, parcequ'autrefois on rouloit ces *rôles*, & toutes les expéditions de Juſtice, qui étoient écrites en des parchemins ou papiers couſus & collez enſemble, d'où l'on a fait auſſi *enroler*, *controler*. Mén. Du Cange dit qu'on a dit auſſi *rollus* pour *rotulus*. De *rotulus* on a fait *rotelus*, *rotlus*, *rollus*, *rôlle*.

Rolle, eſt auſſi un état de pluſieurs taxes ou droit dont le recouvrement eſt à faire, de ce que châcun en doit porter ſuivant le regalement qui en eſt fait par les Officiérs. *Recenſio*, *deſcriptio*, *repartitio*. Le *rôle* des tailles ſe fait par les Aſſeeurs & Collecteurs, & doit être vérifié par les Élus. Le *rôle* des taxes des francs fiefs, du huitiême deniér, des aiſez. On a ordonné que ce faux Noble ſeroit compris au *rôle* des tailles, que cet Officier privilégié en ſeroit rayé.

Rolle, ſe dit au Palais, de l'état des caûſes enregitrées, qui doivent être appellées & plaidées en leur ordre. *Decurſus ex judicis ordine*. Les *rôles* ordinaires des Provinces ſe plaident à la Grand' Chambre les Lundis & Mardis matin, depuis la Saint Martin juſqu'au 14 d'Août. Il y a des *rôles* extraordinaires les Jeudis matin, & les Mardis de relevée. Il y a de petits *rôles* pour les appointemens & caûſes ſommaires. Les défauts donnez à tour de *rôle*, quand la caûſe eſt appellée au *rôle*, emportent profit. L'amende ordinaire du *rôle* eſt de douze livres. Les Préſidens donnent des avancez ſur le *rôle*, pèrmettent d'ajoûter au *rôle*. On dit qu'une caûſe eſt appointée ſur le *rôle*, quand elle demeure à plaider, après que le tems des Audiences de châque *rôle* eſt paſſé ; car alors on donne un appointement général ſur ce qui reſte.

Rôlle, dans la nouvelle Coûtume de Bretagne eſt un extrait d'un Rentier, ou Papier tèrrier, lequel extrait contient ſeulement les noms des Sujèts ou tenanciérs, & la rente qu'ils doivent. Voyez d'Argentré ſur l'Art. 81e.

Rôlle d'Oleron. On appelle ainſi des Réglemens pour la Marine faits par Éléonor Ducheſſe de Guyenne & Comteſſe de Poitou, qui furent reçûs en France, & qui ſèrvirent de modéle aux villes Anſiatiques, pour dreſſer les Ordonnances de Viſbui. Voyez Mèrville, Ordonnance de la Marine du mois d'Août 1681. commentée & conférée, &c.

Rôlle, ſe dit des régitres des oppoſitions, qu'on fait à la vente des offices, ou des rentes ſur l'Hôtel de Vile, qui ſont reçuës par des Officiérs qu'on appelle *Garde-rôles*. *Judicum ſervatores*, *vel alborum*. Il y a quatre *Garde-rôles* des Offices de France ſervans par quartiér. C'eſt entre leurs mains que ſe font toutes les oppoſitions au ſceau, ſoit pour l'hypothéque, ſoit pour le titre. Ces *Garde-rôles* en doivent tenir Regître, & demeurent réſponſables ſi les Offices ſont ſcellez au préjudice de ces oppoſitions. Il y a de même quatre Conſèrvateurs des hypothéques ſur les rentes dûës ſur la maiſon de Ville. Leur fonction eſt de faire à l'égard des rentes ce que les *Garde-rôles* font à l'égard des Offices.

Rôlle, en tèrmes d'Écriture, ſignifie un feuillet ou deux pages d'écriture. *Folium*, *duæ paginæ*. Les Avocâts font payer leurs écritures au *rôle*. On paye 20 ſous pour châque *rôle* de groſſe au Parlement, & 40 ſous au Conſeil Privé. Il vaut mieux faire écrire un Copiſte à la tâche qu'au *rôle*. Autrefois les *rôles* étoient faits de pluſieurs feüilles de papiér ou de parchemin, qu'on attachoit enſemble, ou que l'on colloit bout-à-bout, & qu'on rouloit.

Rôlle, eſt auſſi une cèrtaine quantité d'écriture de vèrs, ou de prôſe, qu'on donne à réciter, à déclamer, ou à joüer ſur un théatre. *Album*, *partes ſcenicæ*. Ce *rôle* eſt de 800 vèrs. Il faut du tems pour apprendre ce *rôle*. Voilà un petit *rôle* qui n'a que 20 vèrs.

Rôlle, ſe dit dans les piéces de théâtre du pèrſonnage qui eſt répréſenté. *Perſona*, *partes*. Cet Acteur a un beau *rôle* ; il joüe toûjours le prémiér *rôle* ; c'eſt à dire, celui du Héros de la piéce. Faut-il que je faſſe vôtre *rôle* ? Mol.

On dit auſſi figurément dans le même ſens, qu'un homme a bien joüé ſon *rôle* ; pour dire, qu'il s'eſt bien acquitté de ſon emploi, de ſa commiſſion ; qu'il ſçait bien joüer ſon pèrſonnage dans le monde, dans la conduite de la vie. *Recte partes ſuas obire*, *ſuis partibus defungi*. On le dit de même de la figure, & de la conduite de tous les hommes dans les divèrſes conditions où ils ſe trouvent

trouvent placez. C'étoit autrefois le *rôle* des Amans, de ſoupirer, & de faire les avances; les femmes à leur tour ſe ſont chargées de ce *rôle*. LA BRUY. Un Miniſtre d'État ne doit jamais oublier ſon *rôle*, ni mettre le maſque bas. WICQ. Un honnête homme ne chèrche point à monter ſur le théatre du monde: mais ſi la naiſſance, ou la Fortune l'y appelle, il joüe parfaitement bien ſon *rôle*. S. ÉVR. C'eſt un *rôle* bien triſte que celui d'importun. BELL. Les femmes ne prennent d'ordinaire dans la Comédie de l'amitié que le *rôle* des plaintes, & des lamentations. M. ÉSP. Ne t'approche jamais de ce qui peut t'éclipſer: Le plus accompli aura toûjours le prémier *rôle*. AMELOT. Souvenez-vous que vôtre *rôle* eſt d'être plaiſant. VOIT. La plûpart des femmes ne prennent le parti de la dévotion que quand elles ne peuvent plus joüer un aûtre *rôle*. BELL. Le monde eſt une Comedie où châcun joüe ſon *rôle*. S. ÉVR. Si les femmes médiſantes ſçavoient combien elles déplaiſent aux pèrſonnes raiſonnables, elles ne ſe chargeroient point d'un ſi vilain *rôle*. BELL. Celui qui s'efforce à faire paroître une paſſion qu'il n'a pas dans le cœur, fait la moitié de grimaces, tant il a peur de mal joüer ſon *rôle*. COST. Auguſte demanda en mourant à ceux qui l'environnoient, s'il avoit bien joüé ſon *rôle* ſur le théâtre du monde.

Rentre chez le Marchand dont on le voit ſortir,
Pour aſſembler un fonds de deux mille piſtoles
Combien nouveau Protée a t-il joüé de rôles.

RÔLLE, eſt auſſi le nom d'une petite ville du païs de Vaud, en Suiſſe. *Rotulum*. Elle a titre de Baronie, & le Siége d'un Bailliage des Bèrnois, & elle eſt ſituée dans un païs fort fèrtile, ſur le bord du Lac de Genêve, à quatre lieuës de Lauſanne, vèrs le couchant. MATY.

RÔLLER. v. n. Écrire des rôles. *Alba inſcribere*. Ce Clèrc, ce Copiſte *rôle* bien, il fait 50 rôles d'écritures par jour. Un Gréffiér ne ſépare pas des gens qui ſe querellent, mais tant plus il les voit battre, & tant mieux il *rôle*.

RÔLLET. ſ. m. Qui ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe provèrbiale. Il eſt au bout de ſon *rôlet*, il ne ſçait plus que répondre. *Ad metas non loqui*. Il ne ſçait plus où trouver dequoi vivre.

Ainſi que l'un deſcend on voit que l'aûtre monte
Selon ou plus ou moins que dure le roollèt
Et l'habit fait, ſans plus le maître, ou le valèt. RÉGNIÉR.

Malade au lit d'une doûleur aiguë
Acambe au bout de ſon rôllet
Pour mourir en Socrate ordonne à ſon valèt
De lui vèrſer de la cigue. SENECÉ.

Adieu, je ſuis vôtre valèt,
Je ſuis au bout de mon rôlèt.

ROM.

ROM. ſubſt. m. Nom propre d'une petite iſle de la Mèr d'Allemagne. *Roma*. Elle eſt ſur la côte du Duché de Sleſwick, au nord de celle de Silt. Cette iſle n'a que des villages, & elle appartient au Roi de Danemarc. MATY.

ROM, ou RON. ſ. m. Nom d'un bourg de France, ſitué dans le Poitou, ſur la Dive, à cinq lieuës de S. Maixant, vèrs le levant. On croit que ce lieu eſt celui que l'on appelloit anciennement *Rauranum*, *Raraunum*, & *Rarauna*. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 54.

ROMAGNE, ou ROMANDIOLE. ſ. f. Le prémiér eſt le plus uſité en nôtre langue. C'eſt une Province de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Romandiola*, *Romanula Eccleſiaſtica*. Elle eſt entre le Golfe de Veniſe, qui la baigne vèrs le nord, & le mont Apennin, qui la ſépare du Florentin, du côté du midi. Le Boulonois ou le Fèrrarois la confinent au couchant; & le Duché d'Urbin au levant. Ses villes principales ſont Ravenne Capitale, Fayence, Sarcina, Imola, Forli, Rimini, Ceſena, Cervia, & Bèrtinoro. Au reſte, la *Romagne* avoit autrefois une plus grande étenduë; elle renfèrmoit le Boulonois, le Fèrrarois, & la Poléſine de Rovigo. On dit qu'elle prit le nom de *Romagne*, parceque Charlemagne la donna à l'Évêque de Rome MATY.

ROMAGNE FLORENTINE. C'eſt une petite partie de la Romagne. *Romandiola Florentina*. Elle appartient au Grand Duc de Toſcane, & ſes lieux principaux ſont Citta de Sole, & Fiorenzuola. MATY.

ROMANAGNO. ſ. m. Nom propre d'un bon & ancien village du Duché de Milan. *Romanianum*. Il eſt ſur la Seſſia, dans le Navarrois, à cinq lieuës de Vèrceil, vèrs le nord. C'eſt en ce lieu que les Romains défirent une partie des Cimbres. MATY.

ROMAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Romain. *Romanus*, *a*. Les *Romains* ont été maîtres du monde. Les *Romains* furent plus longtems à conquerir l'Italie qu'à conquérir le reſte du monde.

Et ce qui fit de Rome autrefois l'opulence
Fenoit d'un ſeul Romain *la honte & l'indigence*. BRÉBEUF.

ROMAIN, eſt auſſi adj. Qui appartient à Rome. *Romanus*. Le peuple *Romain*. La République *Romaine* dura depuis la fuite des Tarquins juſqu'à la bataille de Pharſale 460 ans. L'Empire *Romain* depuis Jules Céſar & la bataille de Pharſale juſqu'a Conſtantin, & la dédicace de Conſtantinople en 330. a duré 378 ans. Un Citoyen *Romain* ce n'étoit d'abord qu'un Bourgeois de Rome: dans la ſuite on donna le droit de Bourgeoiſie non ſeulement a des particuliérs, mais à des villes & des peuples entiers d'Italie & des Provinces, & on les appella auſſi Citoyens *Romains*. C'eſt ainſi que S. Paul étoit Citoyen *Romain*, Act. XVI. 21. 37. 38. XXII. 25. 26. 27. 29. XXIII. 27. parceque Tarſe en Cilicie, qui étoit ſa patrie, avoit le droit de Bourgeoiſie. Un Sénateur *Romain*. Le Senat *Romain*. Voyez SENAT.

A ces ſoins décevans d'une bonté cruelle
Céſar ajoute encòre une feinte nouvelle,
Déſarme ſes ſoldáts, prend un air plus humain,
Et marche enfin vèrs Rome en Cytoyen Romain. BRÉBEUF.

Romain ſe dit de même aujourd'hui. Le Pontife *Romain*, la Cour *Romaine*. La pourpre *Romaine*, c'eſt-à-dire, la dignité de Cardinal. La foudre *Romaine*, les condamnations que fait le Pape des èrreurs & des héréſies. L'Égliſe Catholique, Apoſtolique & *Romaine*, eſt la ſeule véritable Égliſe ainſi appellée, parceque le Siége de ſon chèf viſible a été placé à Rome par S. Pièrre.

En Imprimerie on appelle du gros *romain*, entre le petit Parangon, & le Saint Auguſtin, du petit *romain* entre le Cicéro, & le petit Texte. On donne auſſi ce nom à du papiér d'une cèrtaine grandeur. L'Égliſe *Romaine* ſe dit par oppoſition à l'Égliſe Prétenduë Réformée, ou Proteſtante. On dit le Bréviaire *Romain*. Faire le ſèrvice à la *Romaine*; pour dire, à l'uſage de Rome, ſelon ſes cérémonies. On appelle le Droit *Romain*, ce qu'on appelle auſſi le Droit Écrit, compilé par l'ordre de Juſtinien, dont on ſe ſèrt en Languedoc, en Guienne, en Lyonnois. Voyez DROIT. On dit une beauté *Romaine*, un viſage *Romain*, des portraits qui ont quelque chôſe de grand, & de majeſtueux. Une vèrtu *Romaine*, eſt une vèrtu auſtère, farouche, & qui n'épargne pas même ſes plus proches.

Mais enfin je renonce à la vèrtu Romaine,
Si &c. CORN.

Les Peintres appellent une Charité *Romaine*, un tableau d'une femme qui alaitte un vieillard. *Charitas Romana*.

ROMAIN, ſe dit auſſi des dignitez de l'ancienne Rome. *Dignitates*, *honores Romani*. Empereur *Romain*; Dictateur, Conſul, Sénateur & Chevaliér *Romain*. On appelle aujourd'hui Roi des *Romains*, un Prince qui eſt élû & déſigné ſucceſſeur à l'Empire, & le Pontife *Romain*, le Pape.

ROMAIN. ſ. m. eſt auſſi un nom propre d'homme. *Romanus*. Il y a quatre Empereurs de Conſtantinople qui l'ont porté. Prudence a décrit le Martyre du Diacre *Romain*, qui ſouffrit en 304. à Céſarée ſous Diocletien.

ROMAIN. a été auſſi le nom d'un mois du Calendrier des habitans de Paphos. C'étoit le mois de Septembre qu'ils appelloient ainſi. L'Empereur Commode ayant auſſi entrepris de changer les noms des mois, donna celui-ci au mois de Novembre. Voyez Dion L. LXXVII. p. 824. Hérodien L. I. C. 14. Suidas au mot ΚΟΜΜΟΔΟΣ, Aurelius Victor, Eutropius Zonaras Saumaiſe & Caſaubon ſur Lampridius au C. XI. de la vie de Commode.

ROMAIN, ſ. m. étoit auſſi anciennement le François. Le langage de France. Selon Mèrlin. BOREL. *Lingua Francica*, ou *Gallica*. Voyez ROMAN & ROMANS.

JEUX ROMAINS, Jeux, combats inſtituez par le vieux Tarquin à l'honneur de Jupitèr, de Junon & de Minèrve. *Ludi Romani*. Paul Manne dit qu'ils ſe célébroient au mois de Septembre, la veille des Nones, c'eſt à-dire, le quatrième du mois, ſelon Struvius dans ſon Calendrier. *Syntagm. Antiqq. Rom. p.* 355. On les appelloit les grands jeux. Il paroit par Tite-Live L. I. C. 35. que ces jeux furent établis par Romulus & que Tarquin les fit plus magnifiques qu'on ne les avoit encore vûs, profitant du butin qu'il avoit fait dans la guèrre contre les Latins. Au tems de la République ce fut dabord les Conſuls, enſuite les Édiles du peuple, puis les Édiles curules qui les donnoient. Voyez Antiqq. Rom. L. V. C. 19. Scalig. Poet. L. I. C. 28. THOMAS Godwin Authol. Rom. L. II. S. III. C. 6.

SAINT ROMAIN, Nom d'un cap, qui eſt dans l'iſle de Madagaſcar. *Promontorium S. Romani*. Il joint la côte orientale de l'iſle

l'iſle avec la Méridionale, & l'on voit tout auprès deux petites iſles, qu'on appelle les deux iſles de *S. Romain*. MATY.

ROMAINE. ſ. f. Éſpéce de balance. *Trutina, ſtatera*. Les Bouchers ſe ſèrvent de la *romaine*. La *romaine* eſt compôſée de neuf piéces eſſentielles. 1. De la vèrge vulgairement appellée la *branche*. 2. Du crochet ſur lequel ſe charge la marchandiſe qu'on veut peſer. 3. De la garde foible. 4. De l'anneau où tient la garde foible, où ſe paſſe un bâton pour ſoutenir la balance. 5. De la garde forte. 6. De l'anneau de la garde forte. 7. De trois broches qui paſſent au travèrs de la vèrge pour ſoutenir les deux gardes & le crochet. 8. De l'anneau coulant qui ſe meut le long de la branche. 9. De la maſſe ou boulon attaché à l'anneau coulant qui ſèrt de contrepoids. La *romaine* eſt de grand uſage dans les Foires & villes de commèrce pour peſer tout ce qui eſt en grand volume, juſqu'à des charretées de foin ou de blé; & l'on y peſe juſqu'à deux mille livres à la fois. On l'appelle autrement *crochet* ou *peſon*.

ROMAN. ſ. m. qui ſignifioit autrefois le beau langage, & étoit oppôſé à *Wallon*, qui étoit le vieux & originaire Gaulois. *Lingua Romana, Gallica mixta*. Voyez le mot GAULOIS. On diſoit alors que les gens de la Cour parloient *Roman*. Ce langage étoit compôſé moitié de la langue des Conquérans, qui étoit la Romaine; & moitié de Gaulois; qui étoit celle du peuple conquis. C'étoit une corruption de la langue Latine; c'eſt pourquoi un vieux Auteur l'appelle *ruſtique Roman*. La langue a beaucoup changé depuis, & ſur tout après & ſous le regne de François I. Juſques là les Hiſtoires les plus ſérieûſes étoient appellées *Romans*, comme écrites en *Romans*; parceque c'étoit le langage le plus poli qu'on parloit à la Cour des Princes. Enſorte que parler *Roman* n'étoit aûtre chôſe que parler François. C'étoient deux mots ſynonymes. PASQ.

ROMAN, aujourd'hui ſignifie les livres fabuleux, qui contiennent des hiſtoires, ou des aventûres d'amour, & de Chevalerie, inventées pour divèrtir & amuſer agréablement les Lecteurs. *Liber ſeu hiſtoria fabuloſa, narratio, rapſodia*. Comme les *Romans* depuis longtems ſont des hiſtoires amoureûſes ou de galanterie. On rapporte l'origine des *Romans* à l'origine des hiſtoires amoureûſes, & l'on dit que Dearque diſciple d'Ariſtote, qui écrivoit le prémiér de ces matières eſt l'Auteur des *Romans*. Photius croît que le Livre d'Antoine Diogène ſur les Erreurs & les amours de Dinias & de Deocyllis a donné naiſſance à la plûpart de ces ſortes d'ouvrages. Quoiqu'il en ſoit il eſt cèrtain que les Anciens ont eû leurs *Romans* auſſi bien que nous. Tels ſont les Amours de Rhodanis & de Sinonides décris par jambiques. Tel eſt le *Roman* de Leucippe & de Clitophon compoſé par Achilles Tatius, ou Statius. Les quatre Livres des chôſes incroyables, par Damaſcius qui ne contiennent à la vérité aucune intrigue amoureûſe, mais qui ſont un tiſſu d'une infinité de menſonges ou de fictions ſur différentes chôſes. Les Éthiopiques d'Heliodore, où il raconte les amours de Théagène & de Cariclée. Enfin on peut mettre en ce rang les fables de Parthénius Nicénus, d'Athenagoras, de Théodôre Prodrome, d'Euſtathius & de Longus. Du reſte l'antiquité a eû de la peine à ſouffrir ces ſortes de piéces & les a regardées comme des abominations. Photius dans ſa Bibliothéque, Cod. LXXXVII. fait avec raiſon un portrait affreux de celle de Tatius V. voyez encore ce qui ſera dit un peu plus bas des Éthiopiques d'Héliodôre, qui ſont pourtant la piéce la plus réſèrvée & la plus ſage qu'on ait fait en ce genre. M. Huet croît que les Orientaux ſont les Auteurs des Romans. Les *Romans* ſont des poëmes en proſe. FONT. Les *Romans* ſont des menſonges vraiſemblables, & des fictions ingénieûſes, pour occuper les honnêtes oiſeux. HUET. La lecture des *Romans* inſpire la moléſſe & l'amour. ID. Héliodôre a fait autrefois le *Roman* de Théagène & Cariclée. Il étoit Évêque de Tricca dans le quatriême ſiecle. Nicéphôre rapporte qu'un Synode voyant le péril où la lecture de ce *Roman*, autoriſé par la dignité de ſon Auteur, pouvoit jetter la jeunéſſe, lui propôſa; ou de ſupprimer ſon livre, ou de quitter ſon Évêché, & qu'il péféra le dèrnier parti. Cette hiſtoire eſt un peu douteûſe. Quoiqu'il en ſoit Héliodôre à ſèrvi de modéle à tous les faiſeurs de *Romans*, & l'on a dit que du mariage de Théagène, & de Cariclée ſont ſortis tous les *Romans* du monde. A l'imitation de l'Archevêque Turpin qu'on croyoit l'Auteur du *Roman* des *faits de Charlemagne, & de Roland*, on vit naître une foûle de pareilles hiſtoriettes, où les Auteurs renchériſſoient à l'envi ſur le mèrveilleux. La plupart étoient écrites en *Roman*, & apparemment c'eſt de là qu'elles ont été appellées *Romans*. Les Provençaux ſe diſtinguèrent par la fèrtilité de leur imagination, & tranſporterent cette paſſion à l'Éſpagne, & à l'Italie. Les François ſur tout s'appliquèrent fort à ces ſortes d'Ouvrages, ſoit par le goût de la Nation, ſoit à cauſe de la libèrté de la politeſſe avec laquelle on vit avec les femmes. Depuis on a fait divèrs *Romans* de Chevalerie, comme Amadis de Gaule en XXIV. volumes; Palmelin d'Olive, & Palmerin d'Anglerèrre; de douze Pairs, du Roi Artus, & tant d'aûtres, dont il y a une agréable Critique dans Dom Quichot. Ces *Romans* ont commencé à ſe mettre en vogue ſous le regne de Philippes Le Bel. Guarin de Loherence eſt le plus ancien *Roman* que nous ayons en nôtre langue.

Nos Modèrnes ont fait des *Romans* plus polis, & plus inſtructifs. *Condidere fabuloſas narrationes politiores & doctiores*. Comme l'Aſtrée de d'Urfé, Cyrus, & Clelie de Mademoiſelle de Scuderi; Poléxandre de Gombèrville; Caſſandre & Cléopatre de la Calprenede, &c. mais qui n'en ſont que plus dangereûſes. En un mot on a donné le nom de *Romans* à des Hiſtoires remplies d'intrigues amoureûſes, & d'avantures galantes. CHARP. Les meilleurs *Romans* François ſont l'Aſtrée, Francion, Cléopatre, Caſſandre, Ariane, Cyrus, Clelie, Télémaque ce dèrnier n'eſt point une hiſtoire amoureûſe, & n'a rien qui puiſſe gâter les mœurs, rien qui ne puiſſe beaucoup inſtruire. C'eſt un poëme en prôſe,

Les Allemands ont auſſi leurs *Romans*. Ils loüent ſur tout Hèrcules & Hèrculiſque, la Syriaca Aramena, l'Octavie, Arminius & Thuſnelda, Proſérpine, Ottbert & Dianée.

L'Arcadie de Barclay eſt auſſi un *Roman*. L'Argenis du même Auteur eſt plutôt une Satyre qu'un *Roman*. En Italie on a l'Éromene de Biondi, le Combat des deſeſpérez de Marin, & les œuvres du Lorédani & de pluſieurs aûtres. En Eſpagne La Diane, les Amadis, & Dom Quichot.

Les jeunes pèrſonnes qui n'ont rien vû, s'imaginent que le monde eſt fait ſur le modéle des *Romans* qu'elles ont lus; mais peu de femmes conſèntiroient au rétabliſſement de la diſcipline amoureûſe *des Romans*. CH. D'H. Cette ſage Princeſſe mépriſoit les froides & dangereûſes fictions des *Romans*, & leurs fades Héros. BOSS. L'amour eſt la paſſion dominante des *Romans*, & ſans elle tout y languîroit. G. G. Les *Romans* amuſent le cœur par un enchaînement de paſſions agréablement éxprimées, & nourriſſent dans l'eſprit une vaine & frivole curioſité. FLECH. Il y a dans le Sèrmon du P. Bourdalouë ſur les divèrtiſſemens du monde, P. I. un fort bel endroit contre la Lecture des *Romans*.

> *Bientôt l'amour fèrtile en tendres ſentimens.*
> *S'empara du theatre ainſi que des Romans*. BOIL.
>
> *Un* Roman *ſans bleſſer les loix, ni la coutume,*
> *Peut conduire un Héros au douziéme volume*. ID.
>
> *Dans un* Roman *frivole aiſément tout s'excuſe;*
> *C'eſt aſſez qu'en courant la fiction amuſe*. ID.

En général, & dans le diſcours, on appelle toutes les Hiſtoires fabuleûſes, ou peu vraiſemblable, des fictions, des *Romans*. *Fabuloſa, ficta narrationes*. On dit même d'un récit éxtraordinaire qu'on fait en compagnie, Voilà un *Roman*. C'eſt une avanture de *Roman*, une intrigue de *Roman*. Elle a pû s'entretenir de ſon *Roman* dans les ruelles. PAT. C'eſt à dire, de ſes chimères, de ſes viſions. Prendre le *Roman* par la queuë. MOL. Pour dire, ne faire l'amour qu'en débutant par le mariage. C'eſt le *Roman* de la Médecine. ID. Pour dire, c'eſt la fable de la Médecine. Borel ajoute un *t* à la fin de ce mot, mais ſans néceſſité. On l'y ajoutoit pourtant anciennement, & l'on écrivoit *Romant*. Voyez ce mot.

Ce mot vient de *Romanus*. *Romain*, parceque c'étoit le language des Romains, c'eſt à dire, le Latin. Comme les Romains avoient auſſi établi leur langue en Éſpagne depuis qu'ils s'en étoient rendu maîtres, on dit auſſi en Éſpagnol *Romance* pour ſignifier le langage ordinaire & uſité. Deſorte que *Libro en Romance* ſignifie en Éſpagnol un livre écrit dans le langage ordinaire.

ROMAN MOUſTIER. Nom d'un Monaſtère & d'un village du Diocêſe de Lauſâne. *Romanum Monaſterium*. Valois *Not. Gall. p.* 142. Le païs ROMAN, Voyez VAUD.

SAN ROMAN. Cap. *Promontorium S. Romani*. Cap du Gouvèrnement de Vénézuela, en l'Amérique Méridionale. Il eſt dans la prêſqu'iſle de Paragoana, au Midi de l'iſle d'Oruba. MATY.

ROMANA. ſ. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne, ſitué dans l'Aragon, ſur l'Aquas, près de ſon confluant avec l'Ebre, à dix lieuës au deſſous de Saragoſſe. *Romana*. MATY.

ROMANCE. ſ. f. Ancienne langue Romaine un peu corrompuë, ſoit en François, ſoit en Éſpagnol. *Lingua Romanica*. Les François ont écrit autrefois en langue *Romance*.

On appelle auſſi *romance* une piéce de vèrs, une hiſtoire écrite en vèrs par la même raiſon, & parceque ce langage devint celui des gens d'éſprit & polis, & dans lequel ſeul on écrivoit, enſorte que *Romance* ne ſignifie qu'une Compoſition ingénieûſe & polie. Les plus belles Poëſies Éſpagnoles ſont appellées encore aujourd'hui *Romances*.

ROMANCIER. ſ. m. Qui a fait, ou écrit de vieux Romans, comme ceux des douze Pairs, d'Ogier le Danois, des Quatre

fils Aimond, &c. *Autor fabularum.* C'eſt le nom que l'on donna au Xe ſiécle aux Poëtes & aûtres Écrivains fabuleux qui inventèrent cet art d'écrire, qu'on appella la *ſcience gaie*, & qui de France paſſa en Italie, où les Normands la portèrent auſſi bien qu'en Anglet̀èrre. Les Provençaux furent les prémiers de ces *Romanciers.* On prétend même que l'Éſpagne n'a commencé à bien écrire ſes Romans qu'aprés avoir lû ceux des François.

Villon ſçut le prémier dans ces ſiécles groſſiers,
Débroüiller l'art confus de nos vieux Romanciers. Boil.

Quelques-uns appellent auſſi *Romanciers*, les vieux Paladins qui étoient les Héros de ces livres de Chevalerie. *Veteres Paladini.*

ROMANESQUE. adj. m. & fém. Qui tient du Roman, qui eſt extraordinaire, peu vraiſemblable, *Romanicus, romanenſis.* Cette avanture eſt *romaneſque* & incroyable. Il écrit en ſtile *romaneſque.* Un héros *romaneſque*; une Hiſtoire *romaneſque.*

ROMANESQUE. ſ. f. Tèrme de Danſe, dont l'air eſt prèſque toûjours en triple. C'eſt la même chôſe que la Gaillarde que l'on nommoit ainſi autrefois parcequ'elle nous eſt venuë de Rome, ou d'Italie Brossard. *Romana Saltatio.*

ROMANIE. ſ. f. Nom d'une Contrée qui s'appelloit autrefois la Thrace. *Romania, Thracia.* C'eſt une Province de la Turquie en Europe. Elle eſt bornée au Nord par la montagne d'Argentaro, qui la ſépare de la Bulgarie du côté du Nord, & en partie de l'occident, où elle confine encore avec la Macédoine; l'Archipel la baigne au midi, & la mèr de Marmara, le Pont Euxin, avec les détroits de Conſtantinople & de Gallipoli, vèrs le levant. La *Romanie* eſt fort grande & fort fèrtile, elle eſt baignée par la Mariza, & par la Lariſſa. Ses villes principales ſont Conſtantinople Capitale de toute la Turquie, Andrinople, Trajanopoli, Philippopoli, Sélivrée, Rudiſto, Gallipoli, & Marognia.

Romanie de Morée, ou la petite *Romanie.* Voyez Sacanie.

ROMANIN. ſ. m. Ancienne éſpéce de monnoye qui étoit en uſage, tandis que les Papes réſidoient à Avignon, qui étoit de la même valeur que le grôs de Tours. *Romanica moneta.* Il en eſt parlé dans l'Éxtravagante du Pape Jean XXII.

ROMANISER. v. n. Faire des Romans. *Fabuloſas narrationes effingere.*

ROMANISTE. ſ. m. & f. Faiſeur de Romans. *Fabularum romanicarum autor.* Un *Romaniſte* ne doit point affécter les tèrmes d'un Art qui n'éſt pas le ſien. Hüet.

ROMANS. Langage *Romans.* Langue qu'on pàrloit autrefois en France. *Lingua Romana, Sermo Romanus.* Les Romains ayans ſubjugué la Gaûle, y inſinuèrent le Latin, d'où ſe fit un langage mêlé, dit *Roman*, *Romans*, ou *Romance.* Et le Vulgaire l'appelloit Teudeſque Roman, c'eſt à dire, compoſé d'Allemand & du Latin; comme on en voit en de vieilles Croniques. Fâbles d'Éſope anciennes, par une fille dite Marie.

Au finement de cet eſcrit
Qu'en Romans *ai tourné & dit.*

Et plus bas:

M'entremis de ce livre faire,
Et de l'Angloìs en Roman *traire.*

C'étoit le langage Courtiſan, & l'aûtre s'appelloit Valon. Ménage. Li Conteor, Jugleor, Jougleurs, Trouvèrres & Chantèrres, étoient les poëtes qui inventoient les Romans. Il vient ſelon quelques-uns; de *Romanſero* en Éſpagnol, c'eſt à dire *invenio.* Or Trouvadours, nom des poëtes Provençaux, dénote la même chôſe, c'eſt à dire, Inventeurs. *Fauchet.* Borel. Le *Romans*, étoit le langage le plus poli. R. d'Aléxandre de Lambet li Cous

Veſtu comme François, & ſot parler Romans.

Dans le R. d'Aléxandre, fait par le Clère Simon, ce mot ſe trouve auſſi; Dans le Roman de la Charité on lit

Voelt Virlaumes en Romans *traire.*

Et Adam de Guiency, en ſon Caton, traduit, deſpondre Caton en *Romans.* Giraldi fait venir les Romans, de Rheims. R. de Garin de Loberane.

Tant qu'il ſot & Romans *& Latin.*

Pèrceval parlant de ſon hiſtoire dit,

Qui ce riche Romans *lira,*

Hébèrt, au R. des 7. Sages.

Qu'en bons Romans *peuſſe mettre*
Une Eſtoire auques ancienne.

Ce mot *Romans* vient de *Romanus* en changeant l'*u* en e muet qui s'eſt enſuite retranchée. De là on diſoit Enromancer pour mettre en *Romans*, écrire en *Romans.*

ROMANS. ou St. Romans dit Valois. Nom d'une ville de France. *Romanum, Monaſterium Romanum, Romanenſes, Romanis.* Il eſt dans le Dauphiné, ſur l'Iſère, environ à douze lieuës de Grenoble, & à cinq de Valence. *Romans* eſt une ville ancienne, médiocrement grande, peuplée & marchande. Elle a un beau pont de bois couvèrt, qui la joint avec un fauxbourg, ſitué au côté gauche de la rivière. Maty. Valois, *Not. Gall. P.* 480.

Romant. ſ. m. *Roman*, *Romans*, Langue qu'on parloit aûtrefois en France. *Lingua Romana.* Bibl. Hiſt. au prologue, dit avoir trait ſon livre du Latin en *Romant.* l'Art de Rhétorique, dit;

Et ja ſoit que toutes dictions
Latines ayent parfaits ſons,
Toûjours en langage Romant *qui l'enſuit, &c.*
Idem. *Que dites vous de nôtre Amant?*
Ne ſcet-il Latin ne Romant.

C'eſt le langage de la Cour Gauloiſe, après que les Romains s'en furent rendus maîtres; parce que ceux qui goûvernoient l'état étoient Romains, il fallut ſe conformer à leur langue; & ainſi il ſe fit un mélange de Gaulois & de Romain, qu'on appelle *Romant*, duquel on ſe ſèrvit dans les livres d'Hiſtoires, appellez Romans à caûſe de cela, & enfin dans la plû part des aûtres: C'eſt pourquoy on trouve divèrs livres dont les Traducteurs diſent qu'il les ont traduits du Latin en *Romant.* On appelloit ce langage *Romanica lingua.* Elle fut en uſage ſelon les ordonnances, juſqu'à l'an 1539.

D'aûtres le dérivent du mot Éſpagnol *romanſero*, qui ſignifie je trouve, à caûſe des inventions & fixions qui ſont dans les Romans & livres de Poëſie; c'eſt pour la même raiſon qu'on appelloit les anciens Poëtes Provençaux, troubadours, C. trouveurs ou inventeurs. Ces Poëtes ont été fort éſtimez, comme on peut voir dans le livre de leur vie, fait par Céſar Noſtradamus. Pétrarque ne les a pas peu loüez auſſi.

Romant, ſignifioit auſſi Hiſtoire, ce que nous appellons un *Roman.* Le cœur des ſecrèts de Phie, dit: pareillement a été fait *Romant* du Roy d'Aléxandre. On le peut voir encore dans beaucoup d'Auteurs, & ſur tout dans Paſquier.

On diſoit auſſi *Enromançer*, pour dire fâire une Hiſtoire.

ROMARÉ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romareus.* Saint *Romaré* Confeſſeur eſt marqué au 16. de Janvier dans les très-anciens & très authentiques Martyrologes manuſcrits de Solignac, & de S[t]. Étienne de Limoges, comme fêté au prieuré de S[t]. Savin ſur la rivière de Gartempe en Poitou; car il y eſt ſpécifié que c'eſt ſon natal, c'eſt-à dire, ſa fête. Bollandus n'a eu aucune connoiſſance de ce ſaint. Chast. *Mart. T. I. p.* 296.

ROMARIC Voyez REMIRÉ.

ROMARAIN. *Roſmarinum.* Voyez Rosmarin.

ROMBALIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit des planches de bordage qui ſont le revêtement des membres d'une galère; de ſa partie éxtérieure. *Aſſerum triremis ordo exterior.*

ROMBÈRT. Voyez REMIRÉ.

ROMBLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romulus.* M. Chaſtelain appelle *Romule* les Saints qui ont porté en Latin le nom *Romulus.* Et il ſe peut faire qu'en quelques endroits ce ſoit l'uſage de dire Romule, ou bien n'y ayant point d'uſage, il a traduit *Romulus* par Romule. Mais il eſt cèrtain qu'il y a des lieux où de *Romulus* on a fait *Romble*, & l'on a dû le faire ſuivant les ſçavantes & judicieûſes obſèrvations de M. l'Abbé Dangeau. Car l'*u* qui ſuit l'*m*, dans *Romulus*, étant devenuë muette, & s'étant enſuite retranchée, comme il eſt arrivé très-ſouvent dans nôtre langue; & l'*m* étant trop foible pour ſoutenir la prononciation de la liquide *l* qui la ſuivoit, l'uſage a inſéré entre deux un *b*, comme dans comble de *cumulus*, tremble de *tremulus*, humble, d'*humilis*, enſemble de *ſimul*, &c. Saint *Romble* Solitaire en Bèrry eſt honoré a Sancèrre, où il y à près de la ville une Chapelle de ſon nom.

ROME. Ville Capitale de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Roma.* Elle eſt dans la campagne de Rome, ſur le Tibre, à 8. ou 10. lieuës de ſon embouchure dans la mèr de Toſcane. Cette ville eſt très-ancienne, elle fut fondée par Romulus & Remus frères, 750. ou 751. ans avant Jéſus Chriſt, & elle devint la plus fameûſe ville du monde. Elle fut d'abord gouvèrnée par des Rois, dont l'Empire avoit des bornes fort étroites; mais lorſqu'elle eut chaſſé Tarquin le Supèrbe, & qu'elle eut pris la forme de République, elle conquit la meillure partie de l'Europpe, de l'Afrique, & de l'Aſie, & ſe vit la maîtreſſe du plus grand & du plus floriſſant

Empire

Empire du Monde. Jules Céſar opprima la libèrté de la République, & elle prit une troiſiéme forme de Gouvèrnement ſous les Empereurs, en conſèrvant néanmoins toûjours quelque ombre & quelque reſte de ſon Gouvèrnement Républicain.

Iſaac Voſſius a fait un traité de la grandeur de l'ancienne *Rome*, dans lequel il prétend que l'enceinte de ſes murailles contenoit au temps d'Auguſte 30000 pas, quoiqu'elle n'enfèrmât point la partie de la ville ſituée ſur les bords du Tibre, laquelle contenoit 20000 pas. Sur ce piéd là l'enceinte de Rome auroit été de plus de 50000 pas, ſans y comprendre les fauxbourgs. En les y comprenant Voſſius trouve qu'elle a contenu 72000 pas, de ſorte que ſon aire ſurpaſſoit de 1/1 celle de Babylone, qui étoit une ville quarrée de 60000 pas de tour. Que ſera-ce ſi l'on joint a ceci la partie de Rome qui étoit au déla du Tibre? Le Palais de Neron entouroit Rome de ce coté la, & il étoit d'une étenduë ſi prodigieûſe, dit Voſſius, qu'il n'y a aujourd'huy dans l'Europe aucune ville auſſi grande. Cela paroît bien incroyable. Le même Auteur donne une longue liſte des dénombrements du peuple Romain. Le prémier luſtre ou dénombrement donne 130000 citoyens. Celuy de l'an 667. en fournit plus de 460000. Pour le nombre des habitans, Voſſius prétend qu'il a été bien plus grand que Lipſe ne l'a cru. Celui-ci le fait monter pour l'an 682. de Rome à 910000. Sous Auguſte à quatre millions ſoixante & trois mille, & ſous Claude à ſix millions neuf cent ſoixante & quatre mille. Mais ſi la proportion des Éſclaves aux citoyens étoit la même à Rome qu'à Athènes, ou pour 20000 Bourgeois on contoit 400000 éſclaves, il ſenſuit, dit Voſſius, qu'il y avoit à Rome huit millions d'éſclaves. Il aſſure qu'avant la tyrannie de Sylla, Rome ſeule contenoit autant d'habitans, que la moitié de l'Europe en contient aujourd'huy. Aûtre ſupputation de Voſſius. Paris & Londres jointes enſemble occupéroient une aire de 16000 pas en quârré. Rome avec ſes fauxbourgs & le quartier d'audelà du Tibre occupoit un éſpace vingt fois plus grand. Il n'y a que 600000 habitans dans Paris & autant dans Londres. Donc il y en auroit eu dans Rome 14. milions en ne la ſuppôſant pas moins peuplée que ces deux villes à proportion.

Rome demeura toûjours la Capitale de l'Empire, juſqu'au temps de Conſtantin le grand, qui en transfera le ſiége à Conſtantinople. Rome renfèrmoit douze montagnes, dont les ſept principales luy firent donner le nom de la ville à ſept montagnes: mais ayant été priſe, pillée & brûlée pluſieurs fois par les Gots, les Vandales, les Hérules, les Oſtrogots, une ſeconde fois par les Goths, & enfin par Charles-Quint. Elle a beaucoup pèrdu de ſon ancienne ſplendeur. Elle eſt pourtant encore une des plus grandes, & des plus belles villes de l'Europe; on lui donne quatre lieuës & demi de circuit, dix-huit portes, trois cent Égliſes, trente Hôpitaux, ſoixante quatre Couvents, plus de quarante de Religieûſes, quatre vingt treize Parroiſſes, qui contiennent trois cent mille Chrétiens, & huit ou dix mille Juifs qui ont leur quartier particulier. On y voit pluſieurs antiquitez aſſez entières, entr'autre le Capitole le Panthéon changé en Égliſe, & un plus grand nombre de Palais modèrnes & magnifiques qu'en aucune ville de l'Europe. Le Pape y en a trois, le Vatican, celui de S. Jean de Latran, & celui de Monte-Cavallo, auxquèls on peut ajoûter le Chateau S. Angel, qui eſt la Citadelle de la ville, & une des meilleures forteresses de l'Italie. Ses Égliſes ſont fort magnifiques, & celle de S. Pièrre paſſe pour la plus ſupèrbe du monde. Rome eſt très bien policée, rien ne ſe vend aux marchez qui n'ait été apprécié par les Magiſtrâts; elle a une Univèrſité célèbre, & un grand nombre de Colléges, mais elle n'eſt pas forte, n'étant entourée que d'une ſimple muraille, flanquée de trois cent ſoixante Tours. C'eſt la réſidence de la plupart des Généraux des Ordres Religieux, grand nombre de Cardinaux; mais ce qui la rend infiniment plus conſidérable que tout cela, c'eſt qu'elle eſt le Siége du Souverain Pontife Chef de toute l'Égliſe Catholique Apoſtolique & Romaine. Cet avantage qui luy a fait donner le nom de Rome la Sainte, en fait la Capitale du monde Chrétien. Outre que le Pape eſt Chef de l'Egliſe, & Patriarche d'Occident, il eſt Évêque du Diocèſe particulier de Rome. Ce Diocêſe particulier n'a pas beaucoup d'étenduë. Dans le Concile de Rome tenu en 1049. le Pape confirma à l'Evêque de Porto le droit de faire toutes les fonctions Épiſcopales au delà du Tibre, ce qui marque que le Diocèſe de *Rome* étoit borné à la ſeule ville. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L.* 59e.

Rome a été priſe 5, ou 6. fois. Elle le fut par les Gaulois commandez par leur Général Brennus l'an 364. de ſa fondation. Alaric Roy des Gots la prit & la ſaccagea l'an de J. C. 410. Genſeric Roy des Vandales. l'an 455. Odoarre Roy des Hérules l'an 467. Totila Roy des Gots, l'an 546. & enfin l'année de Charles V. l'an 1527. auſſi-tôt repeuplée cependant, toûjours grande & toûjours magnifique. M. Harris ſur des Obſèrvations Aſtronomiques met *Rome* à 41. d. 51. m. de latitude & à 30. d. 50. m. de longitude. Et MM. de l'Académie des Sciences à 30. degré 20. m. de longitude & à 41 d. 54. m. de latitude.

Quant à l'origine du nom de Rome il y a differens ſentimens, dont quelques uns ſont fabuleux. On dit qu'Enée amena avec lui en Italie une Dame Troyenne, qui ſe nommoit Rome, *Roma*, qu'elle épouſa Latinus Roy des Aborigenes, qu'elle en eut Romulus & Rémus, & que ſe fut à ſa mémoire & en ſon honneur que ſes deux frères ayant conſtruit leur ville, lui donnèrent le nom de Rome. L'opinion commune eſt pourtant que Romulus & Remus ſont fils de Rhea Sylvia. D'aûtres tîrent ce mot du Grèc. ΡΩΜΗ, force, en Latin, *Valentia*, nom qui ſe trouve ſur pluſieurs médailles. & d'aûtres de Remus, fils d'Émathion, ou d'un Roy des Latins de même nom.

Rome fut adorée comme une divinité. Martial, L XII. Épigr. 8. & Frontin De Aquæduct. L. II. lui donnent le titre de Déeſſe de la tèrre. Rome paroît ſouvent ſur les médailles, caſquée, cuiraſée, une pique en main ou debout ou aſſiſe ſur un tas d'armes & de boucliers. Les Provinces d'Aſie furent les prémières qui érigèrent des temples à Rome. Tite-Live L. XLIII. C. 6. Tacite Annal. Liv. IV. C. 56. Enſuite Hadrien en dédia un à Rome dans Rome même, comme l'écrit Spartien dans la vie d'Hadrien C. 19

La nouvelle ROME. Conſtantin donna ce nom à Conſtantinople, qu'il avoit bâtie; & qui lui eſt reſté avec le nom de Conſtantinople, tant que les Grècs en ont été maîtres; Car au Concile de Florence le Patriarche Joſeph s'appelle Archevêque de Coſtantinople, la nouvelle Rome.

ROME, eſt encore le nom d'une petite Iſle du Congo, en Éthiopie. *Roma* elle eſt dans la Rivière de Zaire, à vingt lieuës au deſſus de ſon embouchure. Nous y avons une Colonie.

ROMÉLIE. Voyez GRÉCE.

Le Beglèrbeglic de ROMÉLIE, ou de Rumélie. *Romania Praefectura.* C'eſt le prémier en ordre, en étenduë, & en forces de tous les Gouvèrnemens Généraux de l'Empire du Turc. Il renfèrme toute la Gréce, la Romanie, la Bulgarie & la Beſſarabie. Quoi que Conſtantinople ſoit dans l'étenduë de ce Gouvèrnement, Sophie en eſt pourtant la Capitale & la réſidence du Gouvèrneur.

ROMÉRSWALL. ſ. m. Nom propre de lieu. *Romerſvallia.* C'étoit autrefois une petite ville de la Zeelande. Elle étoit dans le Zuid-Beveland, ſur le bord Oriental de l'Eſcaut, à une lieuë de Tolen, & un peu davantage de Bèrg-op-Zoom. Elle a été ruinée par les inondations.

ROMESCOT. ſ. m. Droit que les Anglois payoient au S^t^. Siége & qu'on appelle plus communément le deniér S^t^. Pièrre. Voyez DENIÉR.

ROMETTE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Vallée de Demona, en Sicile. *Rometta.* Elle eſt ſur une Colline, à une ou deux lieuës de Meſſine, vèrs le couchant MATY.

ROMEY. Le Val ROMEY. *Veromei Vallis*, *Vallis Romana.* C'eſt un fort petit païs du Bugey, en France. Il eſt entre le mont de S. Sulpice, & celuy d'Arvières. Seiſſel ſur le Rhône en eſt le ſeul lieu un peu conſidérable. MATY.

ROMIEN. Voyez RAMIER.

ROMIER. ou ROMIEU. ſ. m. Vieux mot, qui ſe diſoit autrefois de ceux qui avoient fait vœu d'aller à Rome en pélerinage, aux tombeaux des Saints Apôtres, à la différence de ceux qui alloient à la Tèrre Sainte. *Romi peta.* Calixte II. dans un Concile tenu à Rome vèrs le commencement de l'XIe Siécle ordonna que les biens des Romieux ſeroient *in treuga & pace.*

ROMINAGROBIS. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſe dit d'un homme qui eſt gros, fièr, ou riche, ou qui tient ſa gravité. *Homo craſſus, tumens, gravitatis affectator.* C'eſt un vieux mot François fait par corruption de *domine grobis.* Ce mot *grobis* ſignifioit autrefois *Seigneur* ou *Milord.* BOREL. Rabelais fait une plaiſante déſcription de *Rominagrobis*, & ſous ce nom il entend parler, & ſe moquer d'un nommé Guillaume Crétin Tréſorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, méchant Poëte qui avoit fait l'Hiſtoire de France en vèrs François, à ce que dit Paſquièr.

ROMINAGROBIS, ſignifie auſſi, Un maître matou; un gros chat. *Rominagrobis*, qui eſt le Prince des Châts, ne ſçauroit avoir meilleure mine. VOIT. *Felium princeps*, *primarius.*

S'il vient auprès de vous en Rominagrobis, SAR.

ROMION, ſ. m. Nom d'un Cap. *Romionum Caput*, anciennement *Ancyraeum promontorium.* C'eſt un Cap de la Natolie. Il s'avance dans la mèr Noire, à l'entrée du Canal de Conſtantinople. MATY.

ROMMOIS. ou ROUMOIS. ſ. m. C'eſt une petite contrée de la Normandie. *Veliocaſſes*, *Ager Rotomagenſis* ou *Rothomenſis.* *Et Rotmenſis.* Elle eſt au tour de la ville de Roüen, dont apparemment elle a pris ſon nom. MATY. Valois *Notit. Gall. P.* 481.

Les Archevêques de Rouen battoient autrefois une monnoïe qu'on appelle en Latin *Rodomenſis* Un *Rommois* ou *Roumois*.

ROMONT, ou ROMMONT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec Château & Comté. *Rotundus Mons.* Il étoit autrefois au Duc de Savoye, & maintenant il eſt dans le canton de Fribourg en Suiſſe. MATY. Valois, *Not. Gall. p. 486.*

ROMORANTIN. Voyez REMORENTIN.

ROMPEIZ. ſ. m. Vieux tèrme qui ſe trouve dans la coutûme de Nevèrs Tit. XII. art. 6. Tèrre nouvellement cultivée, en laquelle il n'y a apparence ou mémoire de culture faite autrefois *Terra rumpenda. Rupticium.* Voyez Du Cange à ce mot & Coquille ſur la Cout. de Nevèrs à l'endroit cité.

ROMPEMENT. ſ. m. qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe: C'eſt un grand *rompement* de tête: ce qui s'entend de ce qui fait un grand bruit, une grande importunité, ou une grande application d'eſprit. *Tumultus, ſtrepitus obtundens, ſollicitudo, cura.*

ROMPRE. v. act. & quelquefois neut. *Je romps. J'ai rompu. Je rompis. Je romprai. Que je rompe. Que je rompiſſe.* Séparer les parties d'un corps par violence en deux, ou en pluſieurs piéces. *Rumpere, frangere, confringere.* On a trouvé l'adreſſe de *rompre* un bâton ſur deux vèrres ſans le caſſer. Quand on *rompt* une larme de vèrre par la pointe, elle ſe ſépare en mille piéces. Voilà un mur trop chargé, qui ſe *rompt*, qui créve.

ROMPRE, en fait de Jardins ſe dit des arbres extraordinairement chargez de fruit, ſi bien que les branches en rompent, ne pouvant porter un ſi peſant fardeau à moins qu'on n'ait ſoin de les étayer avec des pèrches. DE LA QUINT. Ce pommiér a tant de fruit qu'il en *rompt*. L'an paſſé les arbres *rompoient* de fruit; cette année il n'y en a prêſque point. Les arbres *rompent*, tant ils ſont chargez de fruits. Ces arbres *rompront*, ſi on ne les étaye. ID.

ROMPRE, ſignifie quelquefois ſimplement, Déchirer, uſer. *Scindere, conſcindere, lacerare, dilacerare.* Vôtre bas eſt *rompu*, faites-y reprendre une maille. Ce pourpoint eſt *rompu*, il y a un trou au coude. Cette tapiſſerie eſt *rompue*, on y a fait un acroc, il la faut raccommoder. Il s'eſt *rompu* l'eſtomach à force de crier.

ROMPRE, ſignifie auſſi, Détruire, abattre, ruïner, renvèrſer. *Deſtruere, evertere, ſubvertere.* Les gens de guèrre *rompent*, briſent tout. On *rompt* les portes d'une ville avec un petard. Quand la mèr *rompt* les digues de la Hollande, tout le païs eſt inondé en peu de tems.

ROMPRE, en tèrmes de Guèrre ſignifie, Déffaire, pèrcer, enfoncer. *Perrumpere; perfringere acies hoſtium.* Dès le prémiér choc ce bataillon fut *rompu*, ouvèrt & mis en fuite. Les Romains furent *rompus* & déffaits par Annibal en la journée de Cannes. Autrefois les cavaliérs faiſoient des défis de *rompre* une lance, de *rompre* en lice. Le Général a *rompu* ſon camp, c'eſt-à-dire, a décampé, a changé de poſte. Il a fait *rompre* les ponts, il en a fait abattre, ou enlever une arche; il a *rompu* ces paliſſades.

ROMPRE, ſe dit auſſi en parlant des chûtes, des bléſſures. *Frangere, infringere.* Il eſt tombé de bien haut, il s'eſt *rompu* le cou. *Cervices ſibi cadendo fregit, infregit.* Il s'eſt tué, il s'eſt *rompu* les reins, il s'eſt *rompu* un bras, une jambe; pour dire, il s'eſt démis un bras, une jambe. Ce fanfaron ne fait que menacer qu'il *rompra* bras & jambes, il veut tout *rompre*. On dit en ce ſens au figuré, qu'un Rapporteur a *rompu* bras & jambes à quelqu'un; pour dire, qu'il l'a fait condamner le plus ſévèrement qu'il a pu.

ROMPRE, ſignifie auſſi, Roüer, faire endurer le ſupplice de la rouë. *Ferreo vecte frangere.* On doit *rompre* deux hommes ce ſoir, on leur caſſera les ôs.

ROMPRE, ſignifie auſſi, Ôter une clôture, une ſéparation. *Amovere, diruere.* On a *rompu* ce mur de ſéparation pour aggrandir ſa cour. Il a *rompu* ſon parc, c'eſt-à-dire, il a fait faire pluſieurs ouvèrtures pour paſſer à travèrs, il en a ôté la clôture.

Rompre ſa table, *rompre* ſa maiſon, ſon train, *rompre* ménage; c'eſt-à-dire, ne tenir plus table ouvèrte, donner congé à ſes gens, pour vivre en particulier & en retraite, ou en penſion. *Sumptus inanes coërcere, temperare, reformare.*

ROMPRE, ſe dit auſſi des chôſes où il y a diſcontinuation, ſoit par fracture, ſoit par aûtre obſtacle. On dit que les poſtes ſont *rompuës*, quand on n'eſt pas aſſuré de trouver des chevaux aux lieux des poſtes. *Stationes veredorum interruptæ ſunt.* Les chemins ſont *rompus* quand ils ſont dépavez ou enfondrez par le charroi, par les pluyes, les bourbiers, la gelée, ou par des foſſez, ou travèrſes qu'on y a faites. Les chemins ſont tous *rompus* des torrens. VAUG. On fait des machines, des conſtructions pour *rompre* le vent, le fil de l'eau. Les flots bruyans ſe *rompoient* en pluſieurs endroits. ID.

On dit *rompre* l'eau à un cheval, pour dire, l'empêcher de boire tout d'une haleine, lui lever la tête pour le faire boire à divèrſes repriſes. *Equum ab aquâ prohibere.* On dit auſſi au Manége, *rompre* un cheval au trot, au galop, à la courſe; pour dire, l'exèrcer peu-à-peu à trotter, à galopper, à courir.

ROMPRE la meſure tèrme d'Eſcrime. C'eſt reculer en arrière. *Retrocedere.*

En tèrmes d'Optique on dit que la lumière ou le rayon viſuel ſe *rompt*, lorſqu'il paſſe d'un milieu à un aûtre plus râre, ou plus denſe, & c'eſt l'effet qu'on appelle *refraction*, & qui eſt le fondement des lunettes. *Frangi, infringi.*

ROMPRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Un Géométre ſe rompt la tête à chèrcher la quadrature du cèrcle. *Caput allidere, defatigare.* En Muſique, en Poëſie, à la Danſe, on dit qu'on *rompt* la meſure, la cadence, quand on ne ſçait pas bien les régles préſcrites.

Or, va, romps-toi la tête & de jour & de nuit,
Pâlis deſſus un livre, à l'appetit d'un bruit,
Qui nous honore après que nous ſommes ſous tèrre. RÉGNIÉR.

On dit en amour, qu'on a *rompu* ſes liens, ſes fèrs, ſes chaînes, quand on s'eſt dégagé d'une paſſion violente. *Amoris vincula ſolvere, confringere, conterere.* Un généreux dépit vient de *rompre* ma chaîne. M. SCUD. On dit auſſi, qu'on a *rompu* amitié, ſocieté, commèrce avec quelqu'un. Toutes les amitiez humaines ſeront anéanties, & toutes nos attaches ſeront *rompues* par la mort. NIC. Vous chèrchez à rompre les doux *liens* qui doivent nous unir. S. ÉVR.

On dit auſſi abſolument, qu'on a *rompu*; pour dire qu'on s'eſt ſéparé d'avec lui, ou qu'on eſt devenu ſon ennemi. *Fœdus infringere, confringere.* Le moyen le plus ſûr de *rompre* avec un homme, c'eſt de l'obliger. TOUR. Cela donna ſujet de *rompre* avec les Parthes. ABLANC. On dit en ce ſens, *rompre* une ligue, une alliance, un traitté; *rompre* la paix, *rompre* un marché, un mariage, un accord, c'eſt s'en dédire, ou manquer à les conclurre. On dit auſſi, *rompre* l'aſſemblée, la convèrſation, la conférence. LA ROCHEF. pour dire, en empêcher la continuation. *Rompre* ſon voyage, ſon deſſein; pour dire, Changer de réſolution. On dit encore, qu'on a *rompu* ſon jeûne. VOIT. Qu'on a *rompu* le Carême, quand on n'a pas obſèrvé la régle préſcrite pour jeûner, qu'on a *rompu* ſes vœux; VOIT. ſon ſèrment, ſa parole, quand on a manqué à ce qu'on avoit promis à Dieu, ou aux hommes. On dit auſſi, qu'un Religieux a *rompu* la clôture, quand il s'eſt échappé du Couvent. On dit auſſi *rompre* des enchantemens.

ROMPRE ET DÉROMPRE, En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, veut dire faire la diſſolution, qui eſt la contrition des Philoſophes, laquelle ne ſe fait pas avec les mains, mais avec le feu. *D. H. ſolvere, diſſolvere.*

ROMPRE. Les Marchands de vin font un uſage bien ſingulier de ce mot. Quand ils veulent éprouver du vin, ils en mettent dans un vèrre qu'ils laiſſent quelques tems découvèrt, & s'il ne change point de couleur, il diſent voilà de bon vin, il ne *rompt* point. *Alterari, ſe corrumpere.* Ce vin a été toute la nuit dans le vèrre ſans qu'il ait *rompu*. Ce vin garde bien ſon eſſai; car il ne *rompt* point; c'eſt-à-dire, garde bien ſa force & ſa couleur, quoiqu'il ait été expoſé à l'air.

En tèrmes de Chaſſe; Rompre les chiens, c'eſt les tirer des voyes de la bête qu'ils pourſuivent, les en détourner, les leurs faire pèrdre. *Abducere, Deducere.* Il ſe dit de la faûte d'un piqueur, ou d'un chaſſeur, qui paſſent à travèrs des chiens lorſqu'ils courent.

Il ſe dit figurément pour intèrrompre un diſcours, détourner la convèrſation à un aûtre matière. *Mutare ſermonem, abrumpere & ad rem aliam convertere.* Il alloit entamer ce diſcours & il vouloit vous ſonder cette affaire, mais vous avez habilement *rompu* les chiens.

De vive voix & par meſſages,
Tu me demande mes ouvrages,
Blaiſe, & je romps toûjours les chiens;
Mais ſçais tu pourquoi je marchande?
Entre nous, c'eſt que j'apprêhende
Que tu ne me donne les tiens. SENECÉ.

A TOUT ROMPRE. adv. Tout au plus, au pis aller. *Ad ſummum.* Cette dépenſe ne peut aller que juſqu'à telle ſomme *à tout rompre*. J'aurai toûjours mon recours contre un aûtre *à tout rompre*, au pis aller.

ROMPRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme a *rompu* la glace, pour dire, qu'il a le prémier entrepris une chôſe hardie & pèrilleuſe ou difficile, & qu'il a montré le chemin aux aûtres. *Difficultates quæ in re occurrunt perrumpere, perfringere.* On dit auſſi, On vèrra beau jeu, ſi la corde ne *rompt*, lorſqu'on fait de grandes promeſſes, qu'on donne de belles eſpérances de quelque chôſe. On dit ironiquement d'un fanfaron,

ron, qu'il *rompra* tout, ſi on ne le marie. On dit Auſſi, *rompre* l'anguille au genou, pour dire, Faire une chôſe impoſſible, ou prendre un mauvais moyen pour faire réüſſir une affaire. On dit auſſi, que des gens ont *rompu* la paille, pour dire, que des amis ou aſſociez ſe ſont broüillez ou ſeparez. Voyez l'origine de ce provèrbe à PAILLE. On dit encore parlant d'une femme groſſière, elle n'en *rompra* pas ſi tôt. On dit auſſi, Il vaut mieux ployer que *rompre*, pour dire, qu'il vaut mieux céder, obéïr, que de ſe pèrdre entièrement. On dit auſſi, *rompre* en viſière à quelqu'un, pour dire, lui faire une querelle de gayeté de cœur, l'attaquer par des paroles offenſantes. On dit auſſi, *Rompre* les chiens, pour dire, Détourner ailleurs la convèrſation. Voyez ci-deſſus. *Rompre* le dez à quelqu'un, *rompre* ſes meſures, pour dire, Travèrſer ſes deſſeins, *rompre* quelque coup qu'il vouloit faire.

ROMPU, UË. part. paſſ. & adj. *Fractus, confractus.* Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. Bras *rompu*. Jambe *rompuë*. Tête *rompuë*. Oreilles *rompuës*, &c. Chemins *rompus*. Flots *rompus*, &c. Le ſtile de Sénéque eſt un ſtile *rompu*, ſans nombre, & ſans liaiſon. BOUH. Il faut éviter la briéveté de Salluſte, & ce genre d'écrire concis & *rompu* qu'il affecte quelquefois. ID.

On appelle en Arithmétique un nombre *rompu*, une unité diviſée en pluſieurs fractions. *Numerus fractus, fractio.*

Bâtons rompus, ſe dit d'un deſſein de tapiſſerie, ou ornement de quelques gravûres, qui ſe fait par l'aſſemblage & la diſpôſition de pluſieurs bâtons enſemble. *Commiſſi baculi, vel radii.*

En Peinture on appelle *couleur rompue*, celle qui eſt diminuée & corrompuë par le mélange d'une aûtre. *Color refractus.*

ROMPU, ſe dit auſſi de celui qui eſt habile en quelque profeſſion, pour s'y être fort appliqué, pour l'avoir long tems éxèrcée. *Expertus, exercitatus, verſatus, expers.* Pour faire des Tables Aſtronomiques, il faut être *rompu* au calcul; s'être bien éxèrcé dans la ſupputation. C'eſt un vieux Miniſtre qui eſt *rompu* dans les affaires, habile en négociation. Ce Facteur eſt *rompu* dans le commèrce.

ROMPU, ſe dit auſſi de celui qui s'eſt laſſé par quelque éxèrcice violent, qui ſent de grandes douleurs dans les membres. *Defatigatus, defeſſus, labore confectus.* Un homme qui a trop joüé à la paûme, à la boule, qui a couru la poſte, dit qu'il eſt tout *rompu*, tout briſé. On dit auſſi, qu'un jeu eſt bien *rompu*, quand on a bien des cartes qui ne ſont pas de ſuite.

ROMPU, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des armes ou des piéces briſées, & des chvrons dont la pointe d'enhaut eſt couppée. *Commiſſus.* Voyez BRISURE.

A bâtons rompus. Phrâſe advèrbiale & provèrbiale, qui ſe dit des chôſes qu'on fait négligemment ou avec intèrruption. *Temerè, ſine coharentia.* Il ne travaille à cet ouvrage qu'*à bâtons rompus*, de tems en tems. Je n'ai entendu parler de cette affaire qu'*à bâtons rompus*; pour dire, je n'en ſçai pas la ſuite, les particularitez. Il y a auſſi un jeu qu'on appelle de propôs *rompus*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a les bras *rompus*, quand il ne veut point travailler quand il eſt payé d'une beſogne. *Negligenter, otioſè, perfunctoriè.* Ce que l'Éſpagnol dit agréablement, *A dineros pagados braços quebrantados.*

ROMPTURE. ſ. f. Vieux mot, tèrme de Coutumes, qui ſe dit lorſqu'il s'agit de vendre le ſeul fonds qui reſte à un débiteur, de tous ſes biens; ce qui s'appelle cas de *rompture*, & autrement, cas de déconfiture. *Diſtractio prædii quod debitori reliquum eſt ex omnibus facultatibus.* Dans le cas de *rompture*, ſi l'héritage eſt cottièr, c'eſt-à-dire, redevable de rente, le Seigneur précéde pour une année d'arrerages de ſa rente, & les aûtres créanciérs viennent enſuite châcun ſelon ſon ordre d'hypothéque auſſi pour une année; & quant au réſidu du prix, s'il y en a tous les créanciérs du débiteur, duquel l'héritage eſt ſaiſi & ſubhaſté, qui ſe ſont oppôſez, contribuent au prix châcun à proportion de leur dette. Voyez les Cout. de Boulenois Art. 106. 142. d'Artois, Art. 166. &c.

ROMUALD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romualdus.* S. *Romuald* Fondateur de l'Ordre de Camaldule, mourut l'an 1027. âgé de 120 ans dont il en avoit paſſé 100 dans la ſolitude.

ROMULE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romulus.* A Concorde les S. Martyrs, Donat, Secondien, & *Romule*, avec quatre-vingt ſix aûtres, qui furent participant de la gloire du martyre. CHASTELAIN. *Au dix ſeptiéme Févriér.* On dit auſſi ROMBLE. Voyez ce mot.

ROMULUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Romulus.* Ce nom ſe conſèrve dans nôtre langue quand on parle de *Romulus* Fondateur de Rome, & de quelques aûtres Romains, ou Latins. Mais s'il s'agit de quelques Saints, qui ont porté ce nom dans le Chriſtianiſme on dit *Romule*, ou *Romble*, comme nous l'avons dit à ces mots. *Romulus* étoit fils de Mars & d'Ilia fille de Numitor. *Romulus* fut éxpôſé avec Rémus ſon frère jumeau, ſur le Tibre, mais le bèrgér du Roi nommé Fauſtule les retîra, & les donna à ſa femme qui s'appelloit Laurentia, & qui les nourrit. Cette femme étoit une proſtituée qui pour ſes débauches portoit le nom de *Lupa*, qui ſignifie une Louve & une femme de mauvaiſe vie. C'eſt ce qui fit dire que ces deux frères avoient été allaictez par une louve, prenant *lupa* au ſens propre au lieu du figuré. Dans la ſuite *Romulus* & Rémus aſſemblèrent des bèrgérs & des brigans, & bâtirent une ville à laquelle *Romulus* dônna le nom de Rome. Il fut prémiér Roi & Fondateur du Royaûme des Romains, & après ſa mort il fut mis au nombre des Dieux & invoqué ſous le nom de Quirinus. Voyez Roſin, L. V. C. 32.

RON.

RONCE. ſ. f. Arbriſſeau épineux qui vient dans les lieux déſèrts & incultes, qui ſèrt à faire des hayes. Il pouſſe des branches longues, foibles, anguleûſes, garnies d'épines fort piquantes. Ses feüilles ſont oblonguës, pointuës, dentelées en leurs bords, rudes au touchér, blanchâtres par deſſous, noirâtres par deſſus, d'un goût aſtringent, attachées pluſieurs ſur une queuë. Ses fleurs ſont petites, blanches, compôſées de cinq feüilles diſpoſées en rôſe & ſoutenuës par un calice découppé en cinq parties. Lorſque la fleur eſt paſſée, il paroît un fruit rond, ou ovale, fait comme une petite meure, compôſé de pluſieurs bayes pleines de ſuc, entaſſées les unes proche des aûtres, rouges au commencement, mais qui en meuriſſant deviennent noires, elles renfèrment chacune une ſemence. En Latin *rubus vulgaris, ſive rubus fructu nigro.* C. BAUH. La *ronce* eſt aſtringente & déterſive; la décoction de ſes branches arrête le cours de ventre, & les fleurs blanches des femmes: les feüilles mâchées nettoyent les ulcères des gencives & de la bouche. Son fruit qu'on appelle *meure de renard*, en Latin *morum batinum*, eſt auſſi aſtringent & déterſif.

•La poudre à canon faite avec le charbon de *ronce* eſt plus prompte & a plus de force que la poudre ordinaire. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *ronces*; il y en a une qui croiſſoit autrefois abondamment ſur le Mont Ida, & qu'on appelle *Frâmboiſier*, en Latin *rubus Idæus, ſpinoſus.* C. BAUH. Voyez FRAMBOISIER.

Ce mot vient de l'Italien *ronca*, que quelques-uns dérivent du Syriaque *romcha*. MÉN. Du Cange le dérive de *runchi*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification de *ronce*. On a dit auſſi *runcare*; pour dire, *purgare agrum à ſentibus*, dont on a compôſé le Latin *averruncare*; pour dire, *arracher*.

RONCE, ſe dit figurément en Morale des difficultez qui ſe trouvent dans les études & dans les affaires. *Difficultates.* Les précéptes de la Grammaire ſont les *ronces* & les épines des ſciences. Le chemin de la vèrtu eſt plein de *ronces*. Avant que vous ayez déffriché cette affaire, vous trouverez bien des *ronces*.

RONCEN. ſ. m. Nom d'un lieu dans le Hainault. *Rotnacum, Rodnacum, Rodenacum.* Il eſt au confluent de la Haine & de l'Éſcaut. Nous le nommons Érnay.

RONCEROY. ſ. m. Une haye ou foſſé plein de ronces. *Gauvain.* BOREL. *Spinetum.*

RONCEVAUX. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Navarre, en Éſpagne. *Roncevallis.* Il eſt entre Pampelune & S. Jean de Piéd-de-Port, dans la Vallée de *Roncevaux*, où l'armée de Charlemagne, trahie par Ganelon, fut défaite par les Saraſins. MATY.

Chanoine Réguliér & Hoſpitaliér de RONCEVAUX. L'Hoſpital de *Roncevaux* dans les Pyrénées, au Royaume de Navarre a été fondé par Charlemagne, ſelon quelques-uns. D. Prudence de Sandoval prétend néanmoins qu'il le fut par Dom Sanche Évêque de Pampelune vèrs l'an 1131. Il ajoûte qu'il donna l'adminiſtration de cet Hôpital à un Chanoine de la Cathédrale de Pampelune, qui devoit y demeurer; & avoir la qualité de Prieur des Chanoines de *Roncevaux*: mais le Docteur Navarre eſt du prémiér ſentiment. Cet Hoſpital eſt principalement établi pour recevoir les pélerins qui vont à S. Jacques. Ils y ſont ſèrvis ſplendidement par les Chanoines Réguliérs qui y demeurent; & s'il ſe trouve quelque pèrſonne diſtinguée, on lui défère cet honneur, comme on fit au Cardinal de Bourbon lorſqu'il conduiſit la Reine Iſabelle fille d'Henri II. & femme de Philippe II. Roi d'Éſpagne. Le Prince Dom François de Navarre, qui a été Archevêque de Valence étant Prieur de cet Hoſpital l'an 1531. en diviſa les biens en trois parties du conſentement des Chanoines; l'une pour l'Hôpital, & les réparations; l'aûtre pour le Prieur, & la 3e pour les Chanoines. Clément VII. approuva ce partage en 1532. les Lettres en furent éxpédiées par Paul III. ſon ſucceſſeur, l'an 1534. De Creſcenze dit que les Chanoines de *Roncevaux* étoient diſciples de S. Jean de l'Ortie, qui vivoit au même tems que Dom Sanche Évêque de Pampelune réſtaurateur de cet Hôpital.

RONCIGLIONE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un Comté de même nom, enclavé dans le Patrimoine de S. Piérre. *Roncilio.* Il appartenoit autrefois au Duc de Parme, de même que le Duché de Caſtro; le Pape eſt le Maître de l'un & de l'aûtre depuis l'an 1649. La ville eſt ſituée ſur le lac de *Ronciglione*, nommé par les Latins *Ciminius lacus.* Maty.

RONCIN, ou RONCIIN. ſ. m. Cheval de ſervice bon à la guère, venant de *roſſ*, c. en Allemand, un cheval. Rageau. Voyez Roussin. Ou de *runcinus*, ou de *roſſ*, cheval Allemand. Borel.

ROND, onde. adj. Ce qui eſt de figure circulaire, ou qui en approche, ſoit en lignes, ſoit en ſolides. *Rotundus, orbicularis globoſus.* Un glôbe eſt *rond*, parce que toute ſa ſurface eſt compôſée de cèrcles qui ont un même centre. Un cylindre eſt *rond*, parceque ſa ſurface eſt compôſée de pluſieurs cèrcles qui ont même diamétre & différent centre. Un cône eſt *rond*, quoique ſa ſurface ſoit faite de cèrcles qui ont des centres & des diamétres différens. On appelle poëtiquement, la machine *ronde*, ce qu'en prôſe on appelle *le monde.* Sar. Un vilbrequin fait un trou *rond.* Un chapeau a la forme *ronde.*

Rond, ſe dit auſſi à l'égard de la taille, quand elle eſt grôſſe & courte & voutée; ou ventruë. *Globoſus, ſphæricus, circularis.* Cette femme eſt grôſſe & *ronde*, elle eſt *ronde* comme une boule, elle a les épaules *rondes*, pour dire, elle eſt boſſuë, voutée. Cet homme a le ventre *rond*, il eſt *rond*; pour dire, il eſt bien ſaoul. Cette fille a les bras *ronds*, comme ſi on les avoit faits au tour.

Rond, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qui ont relation au cèrcle, à la figure *ronde.* *Numerus rotundus, ſolida ſumma.* On appelle un compte *rond* en Arithmétique, un nombre ſans fraction; & un nombre parfait quârré, cube, &c. Dans le commèrce on appelle un mot *rond*, un nombre où l'on vient par cèrtaines gradations de nombres ordinaires & naturèls, comme par dizaines & centaines, de 25 à 30. de 50 à 100 livres. On appelle une période *ronde*, celle qui eſt nombreûſe, qui a une agréable cadence, & une voix *ronde*, celle qui eſt pleine, unie & égale. On dit qu'une toile eſt *ronde*, qu'un camelot eſt *rond*; pour dire, qu'ils ſont bien unis, ſans nœuds, ni inégalitez. On dit que du fil eſt *rond*, eſt bien *rond*, pour dire, qu'il eſt grôs. On appelle de l'oſeille *ronde*, celle qui a la feüille *ronde.* Les Chevaliers de la Table *ronde.*

Rond, en tèrme d'Anatomie ſe dit de pluſieurs muſcles. Le quatriéme muſcle du bras eſt le grand *rond*, ainſi nommé pour le diſtinguer d'un aûtre, qui eſt *rond* & plus petit. Il prend ſon origine de la partie extérieure de l'angle inférieur de l'omoplate, & va s'inſérer avec le latiſſimus à la partie ſupérieure & intèrne de l'humérus, un peu au deſſous de ſa tête qu'il tire en bas. Dionis. Le huitiéme eſt le petit *rond*, ainſi appellé, parcequ'il eſt auſſi *rond*, mais plus petit que celui dont nous venons de parler; il part de la côte inférieure de l'omoplate proche ſon angle inférieur & va s'inſérer comme le précédent à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'hume.us, pour la tirer en arrière. Id. Le prémiér muſcle des pronateurs du coude ſe nomme auſſi le *rond*, à cauſe de ſa figure; il prend ſon origine de l'apophiſe intèrne de l'humerus par un principe fort & charnu, & va ſe tèrminer obliquement par un tendon membraneux à la partie extèrne & plus que moyenne du radius. Id.

En tèrmes de Muſique les Italiens appellent *b rond*, ce que nous appellons *b* mol, à cauſe de ſa figure *ronde*, nommant *b* quârré par la même raiſon ce que nous appellons *b* quârre.

Il y a auſſi des notes qu'on nomme *rondes*, c'eſt la même chôſe que les ſemibréves. Elles ſe marquent par un quârré en l'oſange traverſé de deux lignes horizontales, l'une ſur l'angle d'en haut, & l'aûtre ſur l'angle d'en bas. La *ronde* eſt d'une meſure. Il y a des *rondes* pointées & des *rondes* non pointées. La *ronde* ſeule & ſans le ſecours du point valoit autrefois les trois tems de la meſure en cèrtains rencontres, & en d'aûtres elle devoit être ſuivie d'un point d'augmentation, pour remplir les trois tems de la meſure. Voyez Broſſart, *Dict. de Muſique au mot Tripola. Olaſſ. I. n. 2. eſpéce.* Triple de *rondes*, c'eſt la triple majeure, ou grande triple, ou triple de trois pour une. Voyez Broſſard. *Ib. 1. eſpéce*, & Triple, ci-deſſous.

Rond, ſe dit figurément en chôſes morales. On appelle un homme franc & *rond*, celui qui eſt ſincère, qui va droit en beſogne, qui ne chèrche point de fineſſes. *Integer, probus, ſincerus.* Je ſuis homme fort *rond* de toutes les maniéres. Mol.

Rond, eſt auſſi ſ. m. On dit un *rond* de boëte, le *rond*, ou le diſque du ſoleil, un *rond*, ou un cèrcle qu'on trace ſur tèrre. *Diſcus, cyclus, circulus.* Molière décrit un ridicule qui crachoit dans un puits pour faire des *ronds*; parceque la ſurface de l'eau quand elle eſt tranquille, ſe meut en *rond* ſi-tôt qu'on y jette quelque chôſe. Les femmes appellent auſſi un *rond*, le bourrelet qui leur ſert à relever leurs cheveux en ſe coëffant.

Rond, ſignifie auſſi, tour, enceinte. *Orbis terrarum, gyrus.* Le *rond* de la tèrre à 8800. lieuës de tour, ou environ. Ce Voyageur a vû tout le *rond* de la tèrre. Il a meſuré le *rond*, l'enceinte de la ville. Ton nom a rempli le *rond* de la tèrre. Mait.

Rond, en tèrmes de Manége, eſt la piſte circulaire, qu'on appelle aûtrement la *volte.* *Circum actus, circum actio.*

Rond d'eau. Grand baſſin d'eau de figure ronde, pavé de grais ou revêtu de plomb, ou de ciment, & bordé d'un cordon de gâzon, ou d'une tablette de piérre, comme le *rond d'eau* du Palais-Royal à Paris. Quelquefois ces ſortes de Baſſins, ſervent de décharge ou de réſervoir dans les Jardins. Daviler. *Orbiculatus crater, circulare labrum.* C'étoient des poiſſons qu'on avoit jettez dans le *rond-d'eau.* Maric.

Rond de plomb. C'eſt une grande plaque de plomb qui a la figure d'un chapeau ſans forme, de laquelle on ſe ſert pour tenir un chapeau en état. *Diſcus plumbeus.*

RONDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Grenade, en Eſpagne. *Arunda.* Elle eſt aux confins de l'Andalouſie, ſur la riviére de Guadiaro à dix lieuës de Gibraltar. On voit près de cette ville, *Ronda la Veja*, que l'on prend pour l'ancienne *Acinippo*, petite ville de l'Eſpagne Bétique. Maty.

Ronda, Siérra de *ronda* montagnes de la Grenade, en Eſpagne. *Arundæ montes.* Elles ſont aux confins de l'Andalouſie, entre la ville de *Ronda*, & celle d'Antequera. On y voit vèrs la ville de *Ronda*, les ruines de l'ancienne *Succubo*, patrie des Anceſtres d'Antonin le Philoſophe. Maty.

RONDACHE. ſ. f. Eſpéce de bouclier dont ſe ſervent encore les Eſpagnols quand ils courent la nuit. *Certa.*

Qui jette un pain, un plat, une aſſiette, un couteau,
Qui pour une rondache *empoigne un eſcabeau.* Régniér.

RONDE. ſ. f. Viſite que les gens de guèrre font la nuit, pour voir ſi on fait bonne garde dans un camp, dans une place. *Circuitio vigilum, luſtratio cuſtodiarum.* Faire la *ronde.* Régler l'heûre de la *ronde.* Il ſe prend quelquefois pour la troupe même qui fait la *ronde.* La *ronde* va paſſer. Le chemin qui eſt ſur la muraille, qui régne en dehors le long du parapèt, s'appelle le chemin des *rondes*, & il eſt large environ de deux piéds.

Ronde, ſignifie auſſi, tournée, les pas qu'on fait en divèrs lieux de la ville pour faire ſes affaires, pour exèrcer ſa commiſſion, ſes viſites. *Circuitio, luſtratio.* Ce Solliciteur part le matin pour faire ſa *ronde*, & ne revient qu'à midi. Les râts de câve vont faire leur *ronde* dans les cabarèts.

Ronde, ſignifie auſſi le tour. *Orbis menſæ.* Ce bûveur a fait la *ronde*, il a bû toutes les ſantez de la table; il a recommencé une ſeconde *ronde* pour la ſanté des inclinations.

En rond, à la ronde, ſont des phrâſes advèrbiales. *Orbiculatim.* Se mouvoir en *rond.* Abl. Les cieux tournent en *rond.* Quand on danſe aux chanſons, on danſe *en rond*, en ellipſe, & en pluſieurs aûtres figures. On boit *à la ronde.* C'eſt la plus grande beauté qui ſoit à cent lieuës *à la ronde*, aux environs. Il commande que l'on vèrſe du vin *à la ronde.* Vaug.

ROND-D'EAU. ſ. m. C'eſt le baſſin d'une fontaine, quand il eſt de figure ronde. Voyez Rond.

RONDEAU. ſ. m. Eſt une eſpéce de Poëſie ancienne. *Rhythmus orbicularis*, Le commun eſt compôſé de treize vèrs, dont il y en a huit d'une rime & cinq de l'aûtre. Il eſt diviſé en trois couplèts, & à la fin du ſecond & du troiſiéme, le commencement du *rondeau* eſt répété en ſens équivoques, s'il eſt poſſible. Le ſimple a dix vèrs ſur deux rimes, & ſur trois couplèts, avec deux chûtes. Un *rondeau* eſt très-méchant dès qu'il n'eſt pas très-beau. P. Rap. Il y a de fort beaux *rondeaux* dans Marot & dans Voiture. Dans tous les anciens *rondeaux* le vèrs qui précéde la chûte a toûjours un ſens fini, qui ne laiſſe pas de ſe joindre agréablement à celui de la chûte, ſans qu'il en dépende néceſſairement. Cette régle bien obſèrvée rend le *rondeau* plus ingénieux, & l'on ne doit pas négliger cette fineſſe. Mén.

. Villon le prémier,
A des refrains réglez aſſervit les Rondeaux. Boil.
Le Rondeau *né Gaulois à la naïveté.* Id.

Rondeau redoublé, eſt une aûtre Poëſie compôſée de ſix quadrains, ſur deux rimes, & une chûte. *Rhythmus orbicularis duplex.* Les vèrs du prémiér ſont entiérement répétez à la fin des quatre quadrains ſuivans, & à la fin du dèrnier eſt répété le prémiér mot du *rondeau.* Il y en a auſſi des éxemples dans Marot. Les Eſpagnols appellent cette ſorte de Poëſie des *gloſes.*

Ménage dit que *rondeau* a été ainſi nommé de ſa forme, & parce qu'on retourne toûjours au prémiér vèrs, comme dans un rond, ou cèrcle, en revenant ſans ceſſe au commencement.

Rondeau, en Muſique, eſt une eſpécé de refrain, quand à la fin d'un couplèt on en répéte le commencement. Mais ce n'eſt qu'improprement

qu'improprement que cela ſ'appelle *rondeau. Intercalaris cantilena.*

RONDEAU, en Architècture eſt la même chôſe, que l'aſtragale, ou la baguette. *Aſtragalus.*

RONDEAU. C'eſt auſſi le nom que les Pâtiſſiers donnent à un ais couppé en rond, ſur lequel ils mettent leur pâtiſſerie. *Magis, magida.* Nous n'avons pas aſſez de *rondeaux* pour mettre toute cette pâtiſſerie.

RONDELER, vèrbe n. Qui ſ'eſt dit autrefois pour faire des rondeaux. BOREL. *Rythmos orbiculares componere.* Art de Rhétorique ancien.

> *Cette manière de rondeler*
> *Sert aux Chanſons de Muſique.*

RONDELET, ETTE. Adjectif, diminutif de *rond.* Il ſe dit des tailles qui commencent à ſe gâter, & à groſſir un peu trop. Cette femme commence à être *rondelette. Orbiculatus. Craſſiculus.*

RONDELET. ſ. m. Tèrme de Poëſie Éſpagnole. C'eſt une ſorte de couplet qui contient un cèrtain nombre de vèrs. On l'appelle *rondelet* parce qu'on a coutume de chanter les *rondelets* dans les aſſemblées où l'on danſe. TEMPO. ARTE POET. Il y a de grands & de petits *rondelets.* RENGIFO. *Cantilena circularis.*

RONDELLE. ſ. f. Éſpèce de bouclier rond dont étoit autrefois armée l'infanterie. *Parmula.* Il y a à Paris une ruë qu'on nommoit autrefois de la *rondelle*, où l'on faiſoit ces ſortes de boucliers, & par corruption on la nomme à préſent *de l'hirondelle.*

RONDELLE, eſt auſſi un ciſeau arrondi dont on ſe ſèrt en Sculpture. *Scalper orbiculatus, vel ſemicircularis.*

La *rondelle* eſt auſſi une éſpèce de virole. FÉLIBIEN. Il y a des *rondelles* de cuivre ſèrvant pour les moules des plombiers.

RONDELLIER. ſ. m. Soldat qui portoit à la guèrre le bouclier qu'on nommoit rondelle. *Peltatus miles. Parmulâ armatus miles.*

RONDEMENT. adv. En rond, d'une manière ronde. *Rotunde.* La plus grande difficulté d'un Tourneur eſt de tourner bien *rondement.*

RONDEMENT, ſe dit auſſi au figuré, pour dire, franchement & ſincèrement. *Preciſe, ingenue, candidè.* C'eſt un brâve homme qui va *rondement* en beſogne, qui ne ſubtiliſe, qui ne finaſſe point.

RONDEMENT, ſignifie encore, Uniment, d'une égale force. *Æqualiter, libère.* Un homme qui marche *rondement* & ſans s'arrêter, avance bien du païs. Un maître aime bien un compagnon qui travaille *rondement*, qui ne chomme point, qui ne quitte point ſon travail.

RONDEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rond. *Rotunditas.* Il y a des *rondeurs* de differentes figures, des *rondeurs* ſphériques, des *rondeurs* cylindriques, coniques, ſpirales, &c. Cette colonne a tant de *rondeur* & tant de longueur. On dit auſſi la *rondeur* d'une lettre, la *rondeur* d'un marteau.

RONDIN. ſ. m. Bâton rond, ou buche ronde qui n'eſt point fendu en quartiers. *Lignum rotundum.* Les *rondins* ſont plus prompts à brûler que le bois de quartier.

RONDIN, ſe dit auſſi des bâtons ronds & cylindriques qui ſèrvent à pluſieurs Ouvriers pour faire des tuyaux de plomb, ou ſèrvir de noyaux à leurs moules. *Cylindrus.*

RONDINER. v. act. Ce mot eſt bas & ne ſ'écrit point. C'eſt donner à quelqu'un des coups de rondin. On le *rondina* comme il faut. *Egregie fuſtigatus.*

RONDINI. ſ. m. Eſt une éſpèce de poiſſon qu'on trouve au Bréſil, qui eſt le même que le poiſſon volant. *Rondinius piſcis.*

RONFLE. ſ. f. C'étoit autrefois une éſpèce de jeu. On appelloit auſſi *ronfle* au jeu de piquet ce qu'on appelle aujourd'hui *point.* Ainſi on diſoit compter ſa *ronfle*; pour dire, compter ſon point. Ce mot n'eſt demeuré en uſage qu'en cette phrâſe proverbiale: Joüer à la *ronfle*; pour dire, dormir profondément & en ronflant. *Ronchatio.*

RONFLEMENT. ſ. m. Bruit de ceux qui ronflent; réſpiration qui ſe fait avec bruit lorſque l'on dort. DEG. *Ronchorum emiſſio.* Le *ronflement* de cet homme empêche de dormir tous ceux qui couchent dans ſa chambre. *Ronflement* ne me ſemble pas mauvais, & il ne doit pas être mis au nombre des barbariſmes. CORN. On le dit particulièrement des vents & de la mèr. On entendoit le *ronflement* des vents & de la mèr, qui faiſoit trembler les plus aſſûrez.

RONFLER. v. neut. Réſpirer en dormant avec bruit; ce murmure eſt cauſé par quelque obſtruction, ou aûtre diſpoſition des narines. *Stertere, ronchizare.* Il eſt incommode de coucher avec des gens qui *ronflent.* Ils *ronflent* ſur des ſachets d'ambre. MAI. Mon mari *ronfle* comme il faut. MOL. Les chevaux *ronflent* auſſi par vivacité, par colère, par peur, ou en ſentant les cavales. Roſſinante & Griſon *ronflent* après l'avoine. COMÉDIE DE DON QUICHOT.

Ce mot vient de *runculare*, diminutif de *runcare*, qui ſignifie la même chôſe.

RONFLER, ſe dit par extenſion, & dans le diſcours familiér, du bruit que font les canons dans une batterie; de pluſieurs violons aſſemblez dans un bal; des grôs tuyaux d'une orgue qui joüe, d'un vent impétueux qui paſſe par de petites ouvèrtures, & de pluſieurs aûtres bruits qui imitent celui des gens qui *ronflent. Ronchos emittere, buccinare.*

Faire *ronfler* des vèrs. MOL. pour dire, les prononcer avec emphâſe. *Verſus emphaticè buccinare.* Mais cela ne peut être d'uſage que dans le ſtile comique, ou de convèrſation familière.

RONFLEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui ronfle. *Cornicen, jugiter ronchizans.* Ce *ronfleur* ſe fait entendre d'un bout de la maiſon à l'aûtre.

RONGE. ſ. m. Tèrme de Vénerie. On dit que le cèrf fait le *ronge*, quand il rumine. *Ruminatio.*

RONGER. v. act. Rogner avec les dents; ôter la chair d'autour d'un ôs avec les dents; coupper avec les dents à pluſieurs & fréquentes repriſes. *Rodere, corrodere.* Les chiens *rongent* les ôs. Il y avoit ſi peu à dîner à ce feſtin, qu'il a fallu repaſſer les ôs, & les *ronger.*

RONGER, ſe dit auſſi du dommage que fait la vèrmine, ſoit avec ſes dents, ou autrement. *Abrodere.* Les râts *rongent* le grain & les hardes. Les vèrs *rongent* les étoffes, le bois, les livres.

RONGER, ſe dit auſſi d'un corps qui en uſe ou conſume un aûtre petit-à-petit. *Corrodere, erodere.* La gale le *ronge.* S. AMANT. La mèr *ronge* ſes bords inſenſiblement. La lime, l'eau forte, la roüille, *rongent* le fèr, & les aûtres métaux. La ſalure de la mèr *ronge* les pièrres. Les poudres cauſtiques *rongent* la chair. Le tems *ronge* tout.

RONGER, S'eſt dit autrefois pour ruminer. *Bible Hiſt. Bêtes deſfenduës.* Le pourceau ne *ronge* mie, encore qu'il ait le pie fendu. BOREL.

RONGER, ſe dit figurément des chôſes qui *rongent*, qui inquiétent; qui tourmentent, ou qui conſument l'éſprit, ou le bien. *Exedere, prærodere.* La jalouſie *ronge* cruellement l'éſprit. Le vèr de la conſcience *ronge* éternellement le cœur. Il eſt homme à réflexions profondes! & il a dans l'éſprit de cèrtaines chimères rafinées qui lui donnent ſujét de ſe *ronger le cœur.* LE CH. D'H. Les ſoucis des avâres, les *rongent* toute leur vie. M. ÉSP. Plus d'un remords nous *ronge.* DES H. Il fut long tems à ſe *ronger* l'éſprit de ſoucis. ABLANC. Rédoutez les ſoins *rongeans* de la pauvreté. S. ÉVR. De funeſtes remords il a l'âme *rongée.* GOD. Les flatteurs, les paraſites *rongent* les Grands. Ces neveux ont *rongé* leur oncle juſqu'aux ôs. Les Sèrgens *rongent* le bon homme. Les Procureurs *rongent* leurs cliens, ne les laiſſent point ſortir d'affaire tant qu'ils trouvent dequoi *ronger.*

RONGER SES ONGLES. C'eſt mordre ſes ongles, & en détacher même quelque chôſe à force de rêver profondément. *Ungues rodere, obedere.* Ce ſont ordinairement les Poëtes qui ſont ſujéts à ſe *ronger* les ongles. Ce Poëme ſent bien ſes ongles *rongez*, dit Pèrſe: *demorſos ſapit ungues.* Nargue, c'eſt trop rêver, c'eſt trop *ronger* ſes ongles. S. AMANT.

RONGER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cet homme eſt contraint de *ronger* ſon frein. *Iras decoquere, ſupprimere animi ægritudinem.* D'attendre une occaſion favorable de ſe venger, d'obtenir quelque emploi, &c. On lui a donné un ôs à *ronger*; pour dire, on lui a ſuſcité quelque affaire qui l'occupe fort, qui l'amuſe & l'empêche de ſonger à nuire à autrui. *Negotia faceſſere.* On dit auſſi de celui qui n'a point d'emploi, ou qui n'a pas dequoi manger, qu'il *ronge* ſon râtelier, qu'il *ronge* ſa litière.

RONTEIZ. ſ. m. Vieux mot. C'eſt dans la Coutume de Nevèrs. Tit. XII. Art. LX. Une tèrre qui n'a point été labourée depuis long-tems; mais en laquelle il y a apparence ou mémoire de culture ancienne. Voyez Coquille ſur cet Article.

RONTQILES. Vieux mot. *Villon.*

> *Je fus battu com à r[illegible]oiles,*

C'eſt à dire, tout nud. BOREL. *Nudus.*

RONVILLE. ſ. m. Nom d'une poire. Le *ronville*, eſt une poire d'hyvèr. *La Quint. P. III. p. 369.*

RÔNY, ou RÔSNI. ſ. m. Nom de lieu. *Rodonium, Ronetum.* Il eſt dans l'Évêché de Chartres, ſur la Seine, entre Mante & Vèrnon. Valois, *Not. Gall.* p. 479.

ROO.

ROOMBOURG. ſ. m. Nom propre de lieu. *Pretorium Agrippina.* C'eſt un village de Hollande, près de Leyde.

ROOUS, ROUS. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Orcades. *Rouſa.* Elle n'eſt éloignée que d'un mille de celle de Mainland.

Elle

Elle n'a qu'une lieuë de long & autant de large; mais elle eſt fèrtile en bléd, & en orge. Maty.

ROP.

ROPO, OROPO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Oropus.* C'étoit anciennement une petite ville de l'Achaïe. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie, en Gréce. Il eſt ſur le bord Oriental de la rivière d'Aſopo, à une lieuë & demi du golfe de Négrepont. Maty.

ROQ.

ROQUE DE NON, ou Anone. Nom de lieu. *Annona.* C'eſt un bourg du Duché de Milan en Italie. Il eſt dans l'Aléxandrin ſur le Tanaro, environ à trois lieuës au deſſus de la ville d'Aſti.

ROQUEMADOUR, ou ROCHEMADOUR. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Quèrcy, en France. *Rupes Amatoris.* Il eſt près de la Dordogne, à huit lieuës de Cahors, vèrs le Nord. Quelque petite conformité de nom fait conjećturer qu'il pourroit être l'ancienne *Rocomagorius*, petite ville de la Gaule Aquitanique. Maty. Il a pris ſon nom de S. Amateur, qui y a vécu. Valois *Notit. Gall. p.* 488.

ROQUEMORE, ROCHEMAURE. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg du bas Languedoc, ſitué ſur un Rocher eſcarpé, dont le Rhône lave le pied, à cinq lieuës d'Uzèz, vèrs le couchant. Le Pape Clément V. mourut à *Roquemaure* l'an 1314.

SAN ROQUÉ, C'eſt à dire, *Saint Roch.* Baixes de *San Roquo*, c'eſt à dire, les Baſſes de *S. Roch. Syrthis S. Rochi.* C'eſt un grand banc de ſable, ſitué dans la mèr du Bréſil, fort près de la Capitanie de Rio grande. Maty.

Roquentin. ſ. m. Tèrme Burléſque qui ſe dit des vieillards, qui radottent. Tous ces vieux *Roquentins* là. Mascur. *parlant de Scipion & d'Ennius, d'Antigone & d'Ariſtippe, &c.*

ROQUER. v. act. Tèrme du jeu des Échècs. C'eſt approcher le Roc auprès du Roi, & paſſer le Roi par dèrrière pour le placer à l'aûtre caſe joignante. *Turrim ad regem latrunculorum admovere.* Pour *roquer* il faut n'avoir point remué le Roi, & ne point paſſer en échec. On ne *roque* qu'une fois.

ROQUES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rocho. S. Rocques* Évêque d'Autun avoit été moine à Luxeu ſous S. Euſtâſe. C'eſt ainſi qu'on le nomme & à Autun, & à Baſle où il mourut, dans le VIIe ſiécle. *Chaſtelain Martyr. T. I. p.* 400. & 407.

ROQUET. ſ. m. Eſt une éſpéce de manteau qu'on portoit autrefois, qui n'alloit que juſqu'au coude, & qui n'avoit point de collet. *Palliolum.* Le *roquet* a paſſé des maîtres au laquais, & enfin il eſt demeuré aux bouffons Italiens.

Borel le dérive de *rock*, vieux mot François qui ſignifie une *robbe.*

Ce mot vient de *rochus*, *tunica.* Borel. Voyez Rochet.

Roquet, eſt auſſi un petit chien qui a les oreilles droites, & le poil court. *Catellus.*

ROQUETTE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ deux piéds, un peu veluës. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de la moutarde blanche, mais plus petites, tendres, ſans poil. Ses fleurs ſont à quatre feüilles diſpôſées en croix, de couleur bleuë, ou plûtôt jaûne tirant ſur le blanc, rayées de noir, ſoutenuës par des calices velus. Il leur ſuccéde des ſiliques longues qui ſe diviſent en deux loges remplies de quelques ſemences prèſque rondes, jaûnes. Sa racine eſt menuë, ligneûſe, blanche. En Latin *eruca latifolia alba ſativa Dioſcoridis.* C. Bauh. On cultive cette plante dans les jardins; elle eſt d'un goût âcre; on en mêle dans les ſalades: elle eſt propre pour éxciter à l'amour, pour garantir de l'apopléxie, pour faire éternuer. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *roquette.* Il y en a de ſauvage qui croît contre les murailles aux lieux incultes & ſabloneux. La *roquette* eſt une éſpéce de creſſon à la noix, qui ſe mange en ſalade, mais a le goût plus fort que le creſſon. Laquint.

ROQUEVAIRE. Petit bourg de Provence. *Rupes varia.* Il eſt ſur la Vaune, un peu au-deſſus d'Aubagne, à deux lieuës de Marſeille. Maty.

ROQUILLE. ſ. f. La moitié d'un demi-ſeptiér, qui eſt la plus petite des meſures de vin. *Octava quadrantis.*

ROR.

ROREILE. ſ. f. Plante à laquelle on a donné ce nom, parcequ'on trouve toûjours dans le creux de ſes feüilles des goutes d'eau, comme ſi c'étoit une rôſée. On l'a auſſi appellée *ros ſolis* par la même raiſon. Voyez Ros solis.

ROS.

ROS, ou ROT. ſ. m. Nom propre de lieu. Ç'a été une petite ville de la Vindelicie, maintenant ce n'eſt qu'un village de la Bavière, ſitué ſur l'Inn, vis-à-vis de Ried, & près de Waſſerbourg. *Roſa*, anciennement *Auruſium.* Maty.

Ros. Eſt encore une petite ville autrefois Épiſcopale. *Rhoſus.* Elle eſt dans la Syrie, ſur la côte, entre Antioche & Aléxandrette.

ROS, osse. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Ruſſe, ou Ruſſien, enne. *Ruſſus.* Vèrs l'an 860. Les *ros*, c'eſt-à-dire, les *Ruſſes*, nation de Scytes très cruelle firent des incurtions à l'entrée du Pont-Euxin: pillant tout, & tuant tous les hommes qu'ils prenoient juſqu'aux iſles les plus voiſines de C.P. Fleury, *hiſt. Eccl. L.* 50.

RÔSA. ſubſt. f. Nom propre d'un Bourg avec un petit port. *Rôſa.* Il eſt dans la Livadie, ſur le golfe de Lépante, vèrs le détroit. On le prend pour l'ancienne *Sipha*, petite ville de la Boétie. Maty.

ROSACE. ſ. f. Tèrme d'Architècture. M. Félibien écrit *roſaſſe.* Grande rôſe qui ſe fait de différentes manières, & dont on orne, & on remplit les caiſſes des compartimens des voutes, platfonds, &c. Davilèr. On dit autrement *roſon. Acantha flos.*

ROSAGE. ſ. m. ou ROSAGINE. ſ. f. Plante qu'on appelle autrement *Laurier-rôſe*, en Grèc & en Latin *nerium*, ou *rhododendrum.* C'eſt un poiſon violent non ſeulement aux hommes; mais auſſi aux animaux. Voyez Laurier-rose.

ROSAPHAR. ſ. m. Nom d'un Cap. *Roſapharium*, anciennement *Porthenium promontorium.* Cap de la Tartarie Crimée. Il s'avance dans la mèr de Zabache, & il comprend les petits Caps de Podigo, de Taro, & de la pointe blanche. Maty.

ROSAIRE. ſ. m. Chapelèt compôſé de cinq ou quinze dixaines de grains, pour réciter autant d'Ave Maria à l'honneur de la Vièrge. *Beatæ Virginis roſarium.* Les Jacobins ont établi la Confrairie du *roſaire*, dont ils font la Fête les premiérs Dimanches du mois. Mais le Pere Luc d'Achery prouve que le *roſaire* étoit dejà en uſage dès l'an 1100. & qu'ainſi l'Ordre de S. Dominique n'a ſèrvi depuis qu'à le rendre plus célébre. On ne ſçait pas cèrtainement qui en eſt l'Inſtituteur. Les uns diſent que c'eſt Paulus Lybicus; D'aûtres veulent que ce ſoit ſaint Benoît; d'aûtres le Vénérable Bede; d'aûtres l'attribuent aux Chartreux, ou à Pièrre l'Hèrmite, ou enfin à ſaint Dominique, qui cependant ſelon ce qu'on vient de dire n'en peut-être que le reſtaurateur. Ceux qui l'attribuent à ſaint Dominique varient ſur le tems de ſon Inſtitution, les uns la mettant en l'année 1208. lorſqu'il prêchoit contre les Albigeois; d'aûtres prétendant que ce Saint avoit déja établi cette dévotion dans le cours des Miſſions qu'il avoit faites en Éſpagne avant qu'il paſſat en France.

Ordre du St. Rosaire ou de Nôtre Dame du *Roſaire.* Schoonebeck & le P. Bonanni Jéſuite attribuent à Saint Dominique l'établiſſement d'un Ordre de Chevaliers qui portoient ce nom: mais ce Saint n'a point établi d'Ordre ſous le nom du Roſaire, & ces Auteurs ont fait ſans doute un Ordre militaire de l'armée des Croiſez, qui ſous la conduite du Comte de Montfort, combatit contre les Albigeois. Car il prétend que ce Comte étoit de cet ordre. Favyn y confond auſſi l'ordre de la Milice de Jéſus Chriſt dont nous avons parlé en ſon lieu T. II. p. 881. & T. III. p. 899. avec cette armée des Croiſez il donne à cet ordre pour marque une croix fleurdeliſée. L'Abbé Juſtiniani & M. Hèrmant diſent que l'Inſtituteur de cet Ordre fut un Archevêque de Tolède nommé Frederic, qui l'établit après la mort de S. Dominique, qu'il lui donna la regle de ce Saint & pour marque une croix blanche & noire, tèrminée aux extrémitez en fleur de lys, & au milieu de laquelle étoit un ovale où l'image de la Sainte Vièrge étoit répréſentée ſoutenant d'une main l'enfant Jéſus ſon fils, & de l'aûtre tenant un roſaire. Le P. André Mendo dit que ces Chevaliers portoient l'image de la Sainte Vièrge non pas dans le milieu de la croix, mais audeſſus, & que cette croix étoit blanche & noire, comme celle que portent les Officiers de l'inquiſition, qu'ils étoient obligez de réciter le *roſaire* à cèrtains jours. Deux chôſes font douter le P. Helyot ſi cet ordre eſt véritable. 1°. c'eſt quon dit qu'il avoit la régle de S. Dominique, & que ce Saint n'a point fait de régle & a donné à ſes Religieux celle de S. Auguſtin. 2°. C'eſt que les Hiſtoriens de l'Ordre de S. Dominique n'ont pas dit un mot de cet Ordre. Cette raiſon eſt convainquante. La prémière n'eſt pas ſi bonne. Par régle de S. Dominique on entend celle qu'il a laiſſée à ſon Ordre quelle qu'elle ſoit. P. Helyot T. III. C. 30.

Collier céléste du rosaire. Nom d'un Ordre de filles devotes, inſtitué, ſi l'on en croit le P. François Arnoul Jacobin, à la ſollicitation d'Anne d'Autriche mère de Loüis XIV. l'an 1645. Le Collier de cet Ordre, & duquel il prenoit ſon nom devoit être compôſé d'un ruban blû enrichi de rôſes blanches, rouges & incarnates entrelaſſées de chifres ou létres capitales de l'*Ave* & du nom de la Reine Anne d'Autriche. La croix devoit être d'or, d'argent ou aûtre émail, ſelon la qualité & les facultez de celles qui la devoient porter. Cette croix devoit être à huit rais, ou d'un côté il y auroit eu l'image de la S. Vièrge & de l'aûtre celle de S. Dominique, chàque rayon pommeté,

té, avec une fleur de lys dans chacun des angles de la croix, qui devoit être attachée à un cordon de ſoye & pendre ſur la poitrine. Cet Ordre devoit être compôſé de 50. filles dévotes, ſous une Intendante ou Supérieure. Quand la nobleſſe du ſang ſe rencontroit avec la vèrtu & la piété dans les filles qui ſe préſentoient, elles devoient être preferées à celles qui n'étoient pas nobles. On pouvoit les recevoir dès l'âge de dix ans, après un mois d'épreuve, mais avant que d'être admiſes, elles devoient être aſſociées à la confrérie du *roſaire*. On pouvoit établir cet Ordre dans tous les lieux où il y a une confrérie du *roſaire*, & prendre des filles des environs, ſi l'on n'en trouvoit pas 50. dans le lieu même; à condition néanmoins que dans chaque Égliſe il y en eût dix. La Reine, ou celle qui tenoit ſa place, recevoit les filles, en leur donnant le collier que nous avons décrit ci-deſſus. Le P. Arnoul, prétend avoir obtenu des lètres patentes pour l'établiſſement de cet Ordre, mais quoiqu'il en ſoit, cela n'a pas eû de ſuite. Voyez *L'Inſtitution de l'Ordre du Collier celeſte du S. Roſaire par le P. F. Arnoul Relig. de l'Ord. de S. Dom. à Paris* 1645. & le P. Hélyot. *T. III. C.* 30.

Rosaire, eſt auſſi un vaiſſeau de Chymie qui ſert à la diſtillation. Il y a auſſi un livre de Pièrre Philoſophale fort eſtimé, qu'on appelle le *Roſaire des Philoſophes. Roſarium ſtillatorium, Philoſophicum.*

Rosaire. *Roſarius* eſt le nom d'une ancienne monnoye d'Angletèrre qui fut décriée en 1299 & en 1300. Elle étoit ainſi nommée, parcequ'il y avoit une rôſe frappée ſur ſon revèrs. *Hoffman.* C'eſt apparemment la même chôſe que le Noble à la *rôſe*.

ROSALINDE. ſ. f. Nom que les Fleuriſtes donnent à un œillet qui a la même reſſemblance que l'Iſabelle, ſauf quelle ne fleurit pas ſi large ni ſi bien. Morin.

ROSARNO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Roſſarnum*, C'étoit anciennement une ville des Brutiens, nommée *Medama*. Elle fut Épiſcopale, & s'agrandit des ruines de *Sounnus*, aûtre petite ville des Brutiens, détruite par les Saraſins; elle n'eſt maintenant qu'un village ſitué dans la Calâbre ultérieure, près de la rivière de Métramo, au levant de Nicoterra, où ſon Évêché a été transféré. Maty.

RÔSAT. adj. m. Ce qui eſt compôſé de rôſes. *Roſaceus, rhodinus.* On fait du vinaigre *rôſat* pour les ſalades. Les Apotiquaires font du miel *rôſat*, du ſyrop, de l'onguent *rôſat*, pour divèrs remédes.

ROSCHILD, ROSKILD. ſ. m. Nom propre d'une ville du Danemarc, ſituée dans l'iſle de Zéelande, au fond d'un petit golfe, où elle a un port, à ſix lieuës de Copenhagen, vèrs le couchant. *Roſchildia. Roſchilde* a un Évêché, elle eſt célébre par la paix qu'on y fit entre la Suéde & le Danemarc l'an 1658. Et elle eſt le lieu de la ſépulture des Rois de Danemarc. Maty.

ROSCIUS, ROSCIA. Tèrme d'Antiquaire, Nom d'une famille Romaine. *Roſcius, a.* La famille Roſcia étoit plébeïenne. Car L. Roſcius Otho Tribun du peuple qui porta la loi théatrale en étoit. Patin ne rapporte qu'une ſeule médaille de la famille *Roſcia*.

ROSCOMEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Connacie, en Irlande. *Roſcomenum.* Il eſt chéf du Comté de *Roſcomen*, & ſitué à ſix lieuës de la ville d'Athlone, vèrs le ſeptentrion occidental, *Roſcomen* a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande, & il a eu un Évêché, qui a été transféré à Elphin. Maty.

Comté de Roscomen, *Roſcomenſis Comitatus.* Contrée de la Connacie en Irlande. Elle eſt ſéparée de la Lagénie par le Shannon, & bornée ailleurs par les Comtes de Galloray, de Mâyo, de Slégo, & de Létrim. Sa longueur du nord au ſud eſt de vingt trois lieuës, & ſa plus grande largeur de dix. *Roſcomen*, qui lui donne le nom, Tulsk, & Elphin en ſont les lieux principaux. Maty.

RÔSE. ſ. f. *Roſa.* Sorte de fleur qui croît ſur un arbriſſeau qu'on appelle *rôſier*. Il y en a de pluſieurs éſpéces, les unes cultivées & les aûtres ſauvages. Les *rôſes* ordinaires ſont les *rôſes* pâles. Les *rôſes* de Provins ſont fort rouges. Il y a des *rôſes* blanches, des *rôſes* muſcates, des *rôſes* de Damas. En Latin *roſa*, en Grèc ῥόδος. La *rôſe* eſt ordinairement à cinq feüilles; il y en a qui portent cent feüilles. On appelle *l'ongle* de la *rôſe*, la partie blanche de ſa feüille qui eſt la plus proche de ſa queuë. On appelle *hymen*, la petite peau qui envelope ſon bouton, & qui s'ouvre quand elle s'épanouït; & le bouton qui reſte après que les feüilles ſont tombées, ſe nomme *gratecu*. Les *rôſes* pâles ſont purgatives; on en fait un ſyrop qui eſt fort en uſage. Les *rôſes* blanches & les muſcates ſont auſſi purgatives. Les *rôſes* rouges ſont aſtringentes, propres pour arrêter le vômiſſement & les cours de ventre. La fable ancienne ou modèrne dit que le Dieu d'Amour fit préſent au Dieu du ſilence Harpocrate, d'une belle fleur de *rôſe*, lorſque pèrſonne n'en avoit encore vû; & qu'elle étoit toute nouvelle, afin qu'il ne découvrît point les ſecretes pratiques, & convèrſations de Vénus ſa mère, & que l'on a pris de là occaſion de pendre une *rôſe* ès chambres où les amis & parens ſe feſtinent & ſe réjouiſſent, afin que ſous l'aſſurance que cette *rôſe* leur donne, que leurs diſcours ne ſeront point éventez, ils puiſſent dire tout ce que bon leur ſemble. Mascur. Voyez l'épigramme latine de Guillaume Stuckius rapportée par Naudé *Ib. p.* 88. C'eſt pour cela que l'on dit que la *rôſe* eſt le ſymbole du ſilence, & que l'on eſt *ſubroſa*, quand on eſt en lieu ſûr, où l'on n'a point à craindre les faiſeurs de rapports. S. Baſile dit qu'à la naiſſance du monde les *rôſes* étoient ſans épines, & qu'elles eûrent des pointes, à meſure que les hommes mépriſèrent leur beauté.

La *Rôſe* a ſervi à bien des comparaiſons des énigmes, des deviſes & des penſées ingénieuſes. Pour exprimer le malheur de la naiſſance & la beauté des vèrtus d'Édithe, fille de Godwin, laquelle épouſa S. Édouard, on fit ce vèrs Latins.

> *Gignat ſpina roſam, genuit Godwinus Editham.*
>
> *D'Édithe & de la* Rôſe *admirons l'origine,*
> *L'une naît de Godwin & l'aûtre d'une épine.*

Rôſe vient de ῥόδον, *rôſe*. P. R.

Il y a pluſieurs ſortes de *rôſes*; la *rôſe* odorante & la *rôſe* ſans ôdeur. La *rôſe* d'Hollande a cent feüilles, les *rôſes* blanches de lait, la blanche rouſſe, que pluſieurs appellent *rôſe* de virginie. La blanche tachée, les rouges pâles, les *rôſes* de couleur de chair, les rouges couvèrtes appellées de provins. Les *rôſes* panachées, les *rôſes* ſimples de couleur de velours rouge, le deſſous des feüilles de couleur de jaûne ſale, & des *rôſes* de tous les mois, qui eſt une éſpéce de muſcades rouges, portant ſes fleurs par bouquêts. La *rôſe* jaûne, qu'on appelle la grande. Les *rôſes* de Damas ou muſcades.

La Rôse de la Chine, qui d'abord a eu le nom de *Barbâra de Fuye*, eſt appellée aujourd'hui par quelques uns, *Mauve d'Inde*, & *Mauve du Jappon*, mais elle eſt plus connuë par le nom de *Rôſe de Sienne*. Elle s'éléve avec le tems à la hauteur d'un arbre dont l'écorce du tronc eſt pâle & de la couleur du figuier & les feüilles toutes ſemblables. Elle jette pluſieurs branches, qui ſe chargent par le bout de pluſieurs boutons ronds de la groſſeur d'une noix, qui s'ouvrent & s'étendent à la largeur d'une *rôſe* à cent feüilles, & elle eſt aſſez fournie de feüilles crêpuës & friſées. Elle fleurit dans l'automne, & ſa fleur ne dure que deux ou trois jours, mais elle a des couleurs ſi belles & ſi variées, qu'on ne la peut voir ſans l'admirer. Au commencement elle eſt blanche, puis elle rougit, & enfin elle ſe charge & devient d'un beau couleur de pourpre. Pour en pèrpétuer la race, il en faut ſemer la graine, ou en planter les branches.

On dit qu'en la Chine, il y a des *rôſes* qui changent de couleur deux fois par jour, & qui ſont tantôt de couleur de pourpre, & tantôt blanches.

Rôse de Jéricho, eſt un fort petit arbriſſeau qui pouſſe pluſieurs jêts à la hauteur d'environ quatre doigts, ligneux, de couleur cendrée, ſe diviſant en grand nombre de rameaux entrelacez les uns dans les aûtres, & ſe ramaſſant vèrs leur ſommet en forme de globe. Ses feüilles ſont longues d'un poûce, ou d'un poûce & demi, larges d'un demi poûce, découppées, veluës. Ses fleurs ſont petites, blanches, diſpoſées comme en grapes. Sa ſemence eſt ronde, rougeâtre, d'un goût âcre. Sa racine eſt ſimple, ligneuſe, aſſez groſſe. En Latin *roſa Hiericunthea vulgò dicta.* C. Bauh. Cette plante a été appellée mal à propos, *Rôſe de Jéricho*; puiſque ce n'eſt pas une éſpéce de *rôſe*, & qu'on n'en trouve point autour de Jéricho; elle croît dans l'Arabie déſèrte ſur le rivage de la mèr. En quelque tems qu'on la mette tremper dans de l'eau, elle s'épanouït; quelques Impoſteurs voudroient faire accroire que ce n'eſt que le jour de Noël. Les femmes ſupèrſtitieuſes ſe ſèrvent de cette *rôſe* pour connoître l'heure qu'elles doivent accoucher, car étant miſe dans l'eau, elle ne s'ouvre point, à ce qu'elles diſent, que l'heure de l'enfantement ne ſoit venuë.

Rôse. En tèrme de Fleuriſte ſe dit d'aûtres fleurs que de la *rôſe*, comme on le va voir aux mots ſuivants.

Rôse blanche. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un Œillet, c'eſt une véritable *rôſe* blanche, parcequ'il n'eſt rien plus large, ni plus feüillu que la *rôſe* blanche; ſa plante eſt foible; mais ſa fleur ne caſſe point lui laiſſant 5. boutons. Morin.

Rôse de Gueldres, ou Suſeau Royal. Cette plante s'étend de toutes parts avec ſes branches d'une manière qu'il eſt très-aiſé de la réduire à la grandeur d'un arbre; il produit des fleurs, qui ont chacunes cinq petites fleurs blanches, & quelquefois, ſoit par nature ou par hazard, il s'en trouve d'une couleur vineuſe. Ces petites parcelles des fleurs s'amaſſent toutes enſemble, font comme de grôſſes balles rondes, qui ſont ſur l'arbre comme autant de globes ſoutenus par un Atlas. Id

Rôſe d'Hollande, ou Rôſe de Jéricho. Nom d'un œillet. Sa couleur eſt fort pâle, mais ſon blanc de lait; il ne créve point avec 5. boutons. Morin.

Rôſe d'Istrie, Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. *Roſa Iſtria.* c'eſt une couleur de rôſe pâle, ou de chair ſur un fin blanc. Comme ſes panaches ſont d'une couleur fort pâle, ils ne paroiſſent pas beaucoup ſur un ſi grand blanc, ſa fleur eſt large, garnie de beaucoup de feüilles: ſa plante qui paroît robuſte ne l'eſt pourtant pas, parceque les marcottes qui ſont atteintes de gale, ne prennent que difficilement racines: Il ne créve point avec 5. boutons. Morin.

Rôſe Pèrmanante. Nom d'un œillet, c'eſt une fleur fine, pas beaucoup large, mais délicate: elle ne caſſe pas en lui laiſſant 5. boutons: Elle demeure toujours de couleur de *rôſe*, ne changeant pas ſa couleur, ſa fleur dure long-tems, elle ſe trouve à l'Iſle. Id.

Rôſe pivoine, c'eſt un nom qu'on donne à la fleur de la pivoine, parcequ'elle reſſemble à la rôſe. *Pæonia.* Voyez Pivoine.

Rôſe Royale. Tèrme de Fleuriſte, nom d'un œillet, c'eſt une très-groſſe fleur, d'un blanc très-fin & régulièrement tranché, ſa plante eſt vigoureûſe, fèrtile en Marcottes & d'un beau vèrd: il vient de l'Iſle, cinq boutons feront éclôrre de belles fleurs, elle n'eſt pas hâtive. Morin.

On appelle eau de *rôſe*, celle qui ſe fait de *rôſes* diſtillées. On fait des conſèrves de *rôſes*, des ſyrops, des ſachêts de *rôſes*, des teintures de *rôſes* avec divèrſes préparations de *rôſes*.

Rôſe, en tèrmes de Blâſon, s'appelle *ſoutenuë*, quand elle eſt figurée avec ſa queuë. *Roſa gentilitia.* Elle eſt quelquefois d'un même, & quelquefois d'un différent émail, mais toûjours épanouïe, & tantôt avec les pointes de la chaſſe d'un émail différent des feüilles.

Noble à la rôſe, eſt une ancienne monnoye d'Angletèrre qui étoit d'or, & marquée d'une *rôſe*. *Nummus aureus roſa inſignitus.* C'eſt apparemment la même qu'Hoffman appelle *Roſarius*, roſaire.

La *Rôſe d'or*, eſt une rôſe que le Pape à coutume de bénir à la Meſſe du Dimanche de Carême, où l'on chante, *Lætare Hieruſalem*, qu'il porte après la Meſſe en procéſſion, & qu'il envoye après à quelque Prince Souverain. *Roſa aurea.*

Les factions de la *rôſe blanche* & de la *rôſe rouge* ont été fameûſes en Angletèrre. Elles commencèrent en 1454. ſous Henri VI. entre la maiſon de Lancaſtre, & celle d'York, & finirent au régne de Henri VII. qui réünit ces deux branches. La prémière avoit pour ſymbole une *rôſe* blanche & la ſeconde une *rôſe* rouge.

Rôſe des vents, ou du compas. Tèrme de Marine. C'eſt un inſtrument compôſé d'un carton mince, coupé en rond, où les trente deux airs de vents ſont réprêſentez par trente deux pointes de compas qui ſortent d'un même centre, & qui ſe prolongent audelà d'un petit cèrcle décrit pour diſtinguer châque vent; ce qui a quelque rapport à la figure d'une rôſe. Dans les Cartes Hydrographiques, dans les Cartes des Routiers il y a quantité de *rôſes* des vents, qui y ſont figurées. Il y a auſſi des *rôſes* des vents faites de corne tranſparente pour le pointage des cartes. Aubin. Guillet.

Rôſe, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait à l'imitation d'une *rôſe*, & qui lui reſſemble en quelque façon. *Rhodoides.* Les *rôſes* des Égliſes ſont les vitraux de figure ronde, avec croiſillons & nèrvûres, qui ſont d'ordinaire aux aîles & aux pignons des grandes Égliſes. Davilèr les appelle *Rôſes* de Modèrnes & c'eſt dit-il, dans une Égliſe à la Gothique, un grand vitrail rond, avec croiſillons & nèrvûres de pièrre, qui forment un compartiment en manière de *rôſe*. Celles de S. Denis en France, ſont des plus belles qui ſe voyent. Davilèr.

Des *rôſes* de diamans ſont des joyaux compôſez de pluſieurs diamans, ou d'aûtres pièrreries diſpôſées en rond. Une *rôſe* de luth, ou d'un aûtre inſtrument, eſt une ouvèrture ronde qui eſt au milieu de la tâble, & d'ordinaire ouvragée, par où ſort le ſon. Les *rôſes* ſont auſſi des ornemens d'Architecture, ou de Sculpture, qu'on met dans les friſes, aux corniches, & aux voutes des Égliſes. Et ſur tout on appelle *rôſe*, celle qui eſt au milieu de l'abaque du chapiteau Corinthien. C'eſt un ornement taillé dans les caiſſes qui ſont entre les Modillons ſous les Plafonds des Corniches, & dans le milieu de châque face des Tailloirs des Chapiteaux Corinthien & Compoſite. Davilèr.

On appelle *Rôſe* de Compartiment, tout compartiment formé en rayons par des platebandes, guillochis, entrelas, étoiles, &c. & renfèrmé dans une figure circulaire, duquel on orne un Cûde-four, un Plafond, un pavé de marbre rond ou ovale, &c. On appelle auſſi *rôſes* de Compartiment, cèrtains Fleurons ou bouquets ronds, triangulaires ou lôſanges, qui rempliſſent les renfoncemens de Sofite, de voute, Davilèr.

Rôſe de pavé eſt un compartiment rond de pluſieurs rangées de pavé de grais, de pièrre noire de Caën, & de pièrre à fuſil mêlées altèrnativement, dont on orne les Cours, Grotes, Fontaines, &c. Il s'en fait auſſi de pièrre de marbre de divèrſes ſortes. Davilèr. *Rôſe* de Sèrrurerie, Ornement rond, ovale ou à pans, qui ſe fait ou de tôle relevée par feüilles, ou de fèr contourné par compartimens à jour, & qui entre dans les Dormans des portes cintrées, & dans les panneaux de Sèrrurerie. Davilèr.

On appelle auſſi des nœuds de jartières, de ſouliérs, des *rôſes*. Il y a telle *rôſe* de ſouliér qui vaut mieux que neuf cornettes. Voit. On appelle encore *rôſes*, de petits ouvrages de fil qu'on fait dans les trous d'une toile qu'on veut réparer; des *rôſes*, des colifichets d'écolier.

Rôſe minérale: en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt la poudre rouge qui ſe produit en la ſublimation de l'or & du mèrcure, qui eſt lorſqu'on agit à la confection de l'Arbre végétal des Philoſophes. Dict. Hèrm.

Rôſes, ſe dit figurément en chôſes morales, de ce qui eſt doux & agréable. *Flores, ſales.* Balzac dit qu'il ne ſe veut pas déffendre d'un ennemi qui ne lui jette que des *rôſes* à la tête. On dit qu'on eſt couché ſur des *rôſes*, qu'on ne marche que ſur des *rôſes*; pour dire, qu'on eſt couché mollement, qu'on marche dans un beau chemin. On dit pour bien loüer une femme, qu'elle a un teint de lis & de *rôſes*. Voit. pour dire mêlé de blanc & de rouge; que ſa bouche eſt une *rôſe*, un bouton de *rôſe*; pour dire, qu'elle eſt vèrmeille. Les œillèts & les *rôſes* couvroient la neige de ſon teint. Voit.

Elle avoit ſur ſon teint cent rôſes *contre un lis;*
Et de mille déſirs paroiſſoit enflammée. Montr.

On dit auſſi d'une étude, d'une affaire dont on a eſſuyé les plus grandes difficultez, Ce n'eſt plus que *rôſes*: après les épines on cueille les *rôſes*. On dit auſſi d'une fille qui a pèrdu ſa fleur de virginité, qu'elle a pèrdu la plus belle *rôſe* de ſon chapeau. On dit d'un Auteur qui écrit très poliment, & très élégamment qu'il change tout en *rôſes*, que les lys & les *rôſes*, les fleurs naiſſent ſous ſa plume; que tout ſe change en *rôſes* entre ſes mains.

Rôſe, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il n'eſt point de *rôſes* ſans épines; pour dire, qu'il n'y a point de plaiſir qui n'ait ſes chagrins. Il n'y a point de ſi belle *rôſe* qui ne devienne grattecu; pour dire, que tout enlaidit avec l'âge. On dit, comparer la *rôſe* au pavot; pour dire, comparer des chôſes qui ne ſont pas comparables. On dit qu'un homme a decouvèrt le pot aux *rôſes*, pour dire qu'il a decouvèrt le ſecrèt d'une affaire où il y avoit de l'ordure. Régniér a dit d'un Pédant: il ſentoit bien plus fort, mais non pas mieux que *rôſes*.

Rôſe, ou Roſette. Tèrme de Tourneur. C'eſt une manière de cheville tournée, qui eſt grôſſe par un bout, que l'on met à un ratelier avec pluſieurs aûtres, & qui ſèrt à mettre des habits ou des armes. *Limbus.*

Bois de Rôſe. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une éſpéce d'Aſpalathe. *Aſpalathum, lignum roſeum.* Voyez Aspalathe.

Rôſe. ſ. f. eſt auſſi un nom propre de femme. *Roſa.* S[te]. *Rôſe* Religieûſe du tiers-Ordre de S. Dominique au Pérou, canoniſée par Clément X. étoit de Lima & s'appelloit Iſabelle mais ſa mère lui donna le nom de *rôſe* à caûſe du coloris de ſon viſage. Elle ſe fit Religieûſe en 1606. & mourut en 1617. le 24. Août.

ROSE-CROIX. Les frères de la *Roſe-croix* C'eſt le nom que prirent une compagnie de gens qui ſe ſauva au commencement du dèrnier ſiécle en Allemagne. Ils ſe juroient mutuellement un ſecrèt inviolable, & promettoient de garder inviolablement les régles de leurs corps. Ils ſe vantoient de ſçavoir toutes les Sciences & principalement la Médecine, dont-ils prétendoient être les Reſtaurateurs. Ils publioient qu'ils avoient beaucoup de ſecrêts importants, & entre autres celui de la pièrre Philoſophale; qu'ils l'avoient reçû par tradition des anciens Philoſophes, Égyptiens, Chaldéens, Mages & Gymnoſophiſtes. Leur chef étoit, diſent-ils, un Gentil-homme Alleman, qui fut élevé dans un Monaſtère, où il apprit le Latin & le Grèc. En 1378. il alla à la Tèrre-Sainte, étant tombé malade à Damas, il conſulta les Philoſophes & les ſçavants Arabes, de qui il apprit cet art merveilleux. Étant de retour en Allemagne, il aſſembla des compagnons auquels il communiqua les ſecrêts qu'il apportoit d'Orient & mourut en 1484. C'eſt une Secte d'Empiriques. On leur a donné different noms; parce qu'ils promettent de faire vivre juſqu'à 140 ans; on les nomme Immortels, Illuminez, parce quils ſe ventent de ſçavoir tout; & inviſibles, parce que depuis un cèrtain tems ils ſe cachent. Cette fameûſe Cabale d'Alchymiſtes s'appelloit auſſi *de la Roſée cuite.* Guillaume Naudé a écrit une ſçavante Diſſèrtation ſur eux.

RÔSE. Voyez Léro, nom de lieu.

ROSE-CASTLE. ſ.m. Nom propre d'un village avec un Château de l'Evêque de Carlile. *Roſa Caſtellum.* Il eſt dans le Cumbèrland,

bèrland en Angletèrre, à deux lieuës de Carlile, vèrs le Midi. On croît qu'il eſt l'ancienne *Congavata*.

RÔSÉ. adj. m. qui ne ſe dit guère qu'en cette phrâſe : Vin *roſé*, qui eſt rouge & vèrmeil. *Vinum rubrum*.

RÔSEAU. ſ. m. Plante marêcageûſe qui eſt aûtrement appellée *Canne*. *Arundo*, *canna*. Voyez CANNE. Le gibier aquatique ſe cache dans les *rôſeaux*. Les Païſans couvrent en pluſieurs endroits leurs maiſons de *rôſeaux*. Les Poëtes & les Peintres repréſentent les fleuves environnez de *rôſeaux*, ou couchez ſur des faiſceaux de *rôſeaux*.

Le Danube en trembla, caché dans ſes rôſeaux,
Et ſaiſi de frayeur précipita ſes eaux. MÉN.

Aux piéds du mont Adulle entre mille rôſeaux,
Le Rhin dormoit couché ſur ſon urne panchante. BOIL.

Ménage dérive ce mot de *rauſellum*, ou de *rauſeum*, qui vient de l'Allemand *raus*.

RÔSEAUX. Ornemens en forme de bâtons, ou de cannes, dont ont remplit juſques au tiers les cannelures des colonnes rudentées. *Arundines columnarum*.

RÔSEAU, ſe dit figurément en Morale, de tout ce qui eſt foible. *Fragilitas*, *inconſtantia*, *inſtabilitas*. Les fortunes de ce monde ſont fragiles, ne ſont appuyées que ſur un *rôſeau*. C'eſt un éſprit foible, qui plie comme un *rôſeau*.

RÔSÉE. ſ. f. Petite pluye & menuë qui tombe le matin ſur la tèrre, ſur les hèrbes, ſur les fleurs, & ſur les feüilles des arbres, laquelle eſt caûſée par la froideur & l'humidité de la nuit, qui condenſe les vapeurs. *Ros*. Dans les Diſſèrtations de M. Huet. Il y a une létre pour montrer que la *rôſée* ne tombe pas du Ciel, que c'eſt une vapeur qui ſort de la tèrre.

Rôſée vient de δρόσος, *ros*. P. R.

La *rôſée* de Mai blanchit bien la toile & la cire. La *rôſée* d'Automne ſe convèrtit en gelée blanche. La *rôſée* brûle les ſouliérs, quand on marche le matin dans les prez. De la *roſée* putréfiée au ſoleil il ſe forme pluſieurs inſectes, qui ſe changent d'une éſpéce en une aûtre, & elle ſe réduit en un ſel blanc & ménu, qui a des angles pareils en nombre & en figure à ceux du ſalpêtre, après avoir été évaporée à ſiccité, broyée, calcinée & filtrée pluſieurs fois.

On fait de l'éſprit de *rôſée* de Mai, qui a dit-on des vèrtus mèrveilleuſes. Voici la manière dont Loüis Hanneman Médécin de Kiel veut qu'on s'y prenne. Il faut ramaſſer avec des linges qui n'ayent jamais ſèrvi au corps humain 14 livres de *roſée* de Mai, l'expôſer au ſoleil dans des fioles de vèrre bien fèrmées afin qu'il ne puiſſe rien s'évaporer. Enſuite la diſtiller à un feu très lent, puis la rejetter ſur le *caput mortuum*, car il reſte toûjours un peu de tèrre dans l'alambic. Il faut continuer cette infuſion long-tems & juſqu'à ce que cette tèrre, qui eſt rougeâtre, s'uniſſe avec l'eſprit de la *rôſée* & devienne liquide, ce qui ſe fait à la ſept, huit, où neuviême cohobation, ou diſtillation réïtérée. Alors vous aurez un éſprit très-rouge & très-odoriférant. Mais il faut obſèrver que cette tèrre, qui demeure dans la diſtillation, comme le *caput mortuum*, doit être deſſechée trois fois à un petit feu; puis une 4e fois il faut la brûler à un feu violent, ce qu'il faut faire encore une cinquiême, une ſixiême, & une ſeptiême fois, juſqu'à ce qu'elle reſſemble à un charbon tout rouge, ce qui ſe fait à la ſeptiême aduſtion. Alors cette tèrre eſt parfaitement volatile, ainſi elle s'unit à l'éſprit. Plus il y a de cette tèrre, plus l'éſprit eſt éxcellent. Pour cela on en ramaſſe beaucoup en diſtillant de l'eau de pluye; le mieux eſt de ramaſſer de la *rôſée* de Mai en aſſez grande quantité pour qu'elle vous puiſſe fournir une quantité ſuffiſante de cette tèrre. Stolterfotls Médecin de Lubec croit qu'on peut auſſi ramaſſer la *roſée* de Mai dans des plats de vèrre, ſur tout quand le Ciel eſt ſerain, & pourveu qu'on le faſſe avant le lever du ſoleil. C'eſt auſſi le ſentiment d'Ethmuler, qui veut encore qu'il n'aît point plû depuis quelque jours. On pourroit encore la ramaſſer avec un entonnoir de vèrre éxpôſé à l'air, & dont le tuyau recourbé entreroit dans une chambre & conduiroit la *roſée* dans une phiole de vèrre à laquelle il aboutiroit. Fr. Bacon de Vérula. *Hiſtor. Not. Cent. VIII.* croit qu'il faut ramaſſer cette *rôſée* ſur les montagnes. La meilleure eſt celle du mois de Mai, ou du commencement de Juin. Voyez les Auteurs qui en ont traité. *Dan. Ludovicus Pharmac. Diſſert.* 1. *& in Ephem. Natur. Curioſ. Dec.* 1. *A.* III. *obſer.* 259. Rhumel. *Antidotar. Chimic. Frider.* Hoffman, Clar. p. 142. Ethmuler, *Colleg. Pharmaceut. Tranſact. Philoſoph.* 1665 *m. Mai.* C'eſt apparemment de la préparation, & ſi l'on peut ainſi parler, de la Cuiſſon de cette *rôſée* de Mai que les Frères de la Rôſe-croix s'appelloient auſſi Frères de la *Rôſée* cuitte.

RÔSÉE, ſe dit auſſi d'une pluye agréable & ménuë qui rafraîchit le tems. *Levis pluvia*. Il n'y a pas eu d'orage, il n'eſt tombé qu'une petite *roſée*.

RÔSÉE, ſimplement & ſans addition, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique. C'eſt le Mèrcure. DICT. HÈRM.

RÔSÉE DES PHILOSOPHES. C'eſt l'ouvrage de la pièrre des ſages, lorſque l'Artiſte la travaille, & principalement dans les circulations qui ſe font dans l'œuf. ID.

LA RÔSÉE BLANCHE CÉLESTINE DES SAGES. C'eſt la pièrre Philoſophale parfaite au blanc. ID.

RÔSÉE CUITTE. Les Frères de la *roſée cuitte*. Ce ſont les Frères de la Rôſe-Croix. Voyez RÔSE-CROIX.

RÔSÉE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt couleur de rôſe, incarnat & blanc ſale. MORIN.

On dit figurément, que la grâce tombe dans nos âmes comme une douce *rôſée*. *Rorat*, *irrorat*. Le Saint par des vœux ardens, & d'efficaces prières fit pleuvoir de céleſtes *roſées* ſur des âmes ſeches & ſtériles. FLÉCH.

On dit d'une chôſe fort tendre, que c'eſt de la *rôſée*. Cette viande eſt tendre comme *rôſée*, c'eſt de la *rôſée*. *Tenera caro ut ros*. Marot a dit d'une Bèrgère :

Hé bien, dit-il, tendre rôſée,
Vous ay-je fait du mal ainſi ?

RÔSEL. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit pour roſeau; roſiel s' dit auſſi au même ſens.

ROSELINE. ſ. f. Nom propre de Femme *Roſſolina*. Sainte *Roſeline*, Vièrge Chartreuſe, étoit proche parente de S. Elzéar mort à Paris. Selon les éxactes Rechèrches de Gaſſendi, cette Sainte Religieuſe eut pour père Giraud fils de Raymond, & pour mère Burgole fille d'Elzear de Sabran Seigneur d'Uſez & de Cécile d'Agour & ſœur de Guillaume Évêque de Digne, & d'Ermengaud père de S. Elzear Comte d'Arian mort à Paris. Dans les Mémoires dreſſez par Dom le Vaſſeur, & par Dom Le Couteux, pour l'Hiſtoire de l'Ordre des Chartreux, il paroit qu'elle fut recûë pour être Chartreuſe dans la maiſon de S. André de Ramirete au Diocêſe d'Orange. Elle fit ſon Noviciat à Parvalon au même Diocêſe, & ſa profeſſion à la Chartreûſe de Bèrtaud; d'où elle fut tirée pour être prieûre de la Chartreûſe de Sallobrand. Au bout de quelque tems elle abdiqua le priorat, & mourut le 17e Janvier 1329. Voyez Les Bollandiſtes & Chaſtelain à ce jour.

On la répréſente tenant des rôſes à caûſe de ſon nom qui ne vient pourtant pas de *roſa* mais de *Roſſola*, qui ſignifie *Petite Rouſſe*. CHASTELAIN.

ROSEILE. Voyez MOSCONA.

ROSERAYE. ſ. f. Tèrroir planté de roſiérs. *Roſetum*. En quelques lieux on dit *roſoy*.

RÔSES. ſ. f. & ſing. Nom propre d'une petite ville de la Catalogne, en Éſpagne. *Rhodia*, *Rhodopolis*. Elle eſt ſur un petit Golfe, où elle a un bon port, à ſix lieuës de Colioure vèrs le midi, & à huit de Gironne, vèrs le nord. Nos troupes la prirent après neuf jours de tranchée l'an 1693, & l'ont renduë par la paix de Reiſwich. MATY.

RÔSÉTTE. ſ. f. Encre rouge dont on ſe ſèrt particulièrement dans les Imprimeries pour marquer les tîtres de rouge. *Purpuriſſum*. C'eſt du tripoli, ou de la craye blanche teinte en rouge, qui ſèrt à peindre.

RÔSÉTTE, eſt auſſi le nom qu'on donne au cuîvre pur & net, tel qu'il eſt lorſqu'il vient des mines en grandes plaques, ou lames, qu'on appelle *plattes*, ou de ſa prémière fonte, & lorſqu'il n'eſt point mêlé de calamine qui le rend jaûne. *Æs prima fuſura*. Les Chymiſtes l'appellent *piloſum*. La meilleure *rôſétte* pour l'artillerie eſt celle qui vient de Norvège.

On appelle auſſi *rôſéttes*, de petites plaques de métal qui ſont en forme de rôſes, que les Couteliérs employent pour ſoutenir le rivèt des raſoirs ou des lancettes. *Coronis*. Les clous des Selliérs qui ſont bordez de petits points en forme de rôſes, s'appellent auſſi des *rôſéttes*.

RÔSÉTTE, tèrme de Tourneur. Voyez RÔSE.

RÔSÉTTE, en tèrmes d'Agriculture. Se dit des vignes. Les vignes ſont déjà toutes en *rôſéttes*, c'eſt-à dire, que les bourgeons étant prèſque tous épanouïs, forment avec leurs feüilles fort bien arrangées, comme une éſpéce de petites rôſes, ce qui eſt une bonne marque. LIGER. Il croît qu'on peut appeller cela *debiſcere* en Latin.

RÔSÉTTE, ou RASCHID. Que l'on prononce vulgairement. RASCHIT. Ville de la Baſſe Égypte. *Roſetum*, anciennement *Metelis*. Elle eſt aſſez peuplée & aſſez marchande, défenduë par une bonne Citadelle, & ſituée ſur la côte, à vingt-lieuës d'Aléxandrie, vèrs le levant. *Rôſétte* à un bon port ſur le bras du Nil, qui porte ſon nom, & que les Anciens appelloient *Heracleoticum oſtium*.

cleoticumoſtium. Maty. M. D'Hèrbelot ne la met qu'à une journée d'Aléxandrie, ſur les bords du Nil aſſez près de ſon embouchure.

ROSHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale, & Libre, maintenant dépendante de la France. *Roſenheimium, Roſenheimum.* Elle eſt de la Prévôté d'Haguenaw, en Alſace, & ſituée ſur le Mogel, à quatre lieuës de Straſbourg, vèrs le couchant. Maty.

ROSIEnNE. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale de la Samogitie, en Pologne. *Roſienna, Roſiema, Roſienia, Roſa.* Elle eſt mal peuplée, & ſituée ſur la rivière de Dubiſſa, à onze lieuës de Midnick, vèrs le levant. Maty.

RÔSIER. ſ. m. Arbriſſeau qui porte des rôſes. *Roſa.* Il y en a de pluſieurs éſpéces, de cultivez & de ſauvages. Le *rôſier* en général pouſſe des branches dures, ligneûſes, garnies le plus ſouvent d'épines fortes & mordantes. Ses feüilles ſont oblongues, rudes au toucher, dentelées en leurs bords, rangées cinq ou ſept par paires ſur une côte tèrminée par une ſeule feüille. Il y a pluſieurs ſortes de *rôſiers.* Le *rôſier* de Hollande, le *rôſier* muſcat, le *rôſier* du Gueldres, &c...... On fait des hayes, des paliſſades de *rôſiers.* Sa fleur eſt ordinairement à cinq feüilles diſpôſées en rôſe, quelquefois à douze, quelquefois à vingt, & quelquefois même à cent, elles ſont ſoutenuës par un calice dont le haut eſt découppé le plus ſouvent en cinq parties : leur couleur eſt différente, il y en a de blanches, de rouges ; de couleur de chair, de panachées. Lorſque cette fleur eſt pâſſée, le calice devient un fruit prèſque rond, ovale, ou de la figure d'une olive ; ſon écorce eſt un peu charnuë, & ſa cavité eſt remplie de pluſieurs ſemences pour l'ordinaire anguleûſes & veluës. Ses racines ſont dures, ligneûſes. En Latin, *roſa.*

ROSIÈRES. ſ. m. Nom propre d'un village du Limoſin, près de la ville de Tulle. *Roſeria.* Il a donné la naiſſance au Pape Clément VI. Maty.

Rosières. Eſt encore le nom d'une petite ville de la Lorraine. *Roſariæ.* Elle eſt ſur la Meurte, à quatre lieuës au deſſus de Nancy. Maty.

ROSKILD. Voyez Roschild.

ROſMARIN. ſ. m. *Ros marinus.* Arbriſſeau ligneux, d'une ôdeur fort agréable, haut d'environ trois ou quatre piéds, pouſſant pluſieurs ramaux grêles, durs, cendrez, garnis de feüilles longues, étroites, dures, roides, d'un vèrd brun par deſſus, blanches par deſſous. Ses fleurs ſont en gueules, petites, mêlées parmi les feüilles ; châque fleur eſt un tuyau découppé par le haut en deux lévres, de couleur bleuë pâle, ou tîrant ſur le blanc. Lorſque ces fleurs ſont paſſées ; il leur ſuccéde des ſemences menuës, prèſque rondes. *Roſmarinus hortenſis anguſtiore folio.* C. Bauh. Les feüilles & les fleurs du *romarin* ſont en uſage en Médecine ; on s'en ſèrt dans les maladies du cèrveau & des nèrfs, dans l'apoplexie, la paralyſie, le vèrtige. On fait des éſſences & des eaux de *romarin.* L'eau de la Reine d'Hongrie ſe fait avec l'éſprit de vin & les fleurs de *romarin.* On taille le *romarin* en pluſieurs figures agréables dans les jardins. Il y a quelques aûtres éſpéces de *romarin.*

ROSMARINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la vallée de Démona, en Sicile. *Roſmarinus Fluvius,* anciennement *Chyda, Chyſa.* Elle naît au mont Aériens, reçoit la Trajana, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, ou bourg de *Roſmarino,* entre Patti & Cifalu. Maty.

ROSOY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Roſetum.* Elle eſt dans la Brie, ſur l'Yèrre, à ſept ou huit lieuës de Meaux, vèrs le midi. Maty.

ROSOYANT, ante. adj. Qui tombe du Ciel en rôſée. *E cœlo roris inſtar decidens.* Ce mot eſt vieilli.

> *De la douce liqueur* roſoyante *du Ciel,*
> *L'une en fait le venin & l'autre en fait le miel.* Régnier.

ROSS. ſ. m. Nom d'un Comté. *Roſſia.* C'eſt uue Province de l'Écoſſe ſeptentrionale. Elle comprend le petit Comté d'Aſſint, & elle eſt bornée au nord par le Strathnavèrn & le Southèrland, & au midi par le Murray & Locquabyr ; la mèr d'Écoſſe la baigne au couchant & au levant. Elle a vingt-trois lieuës d'un côté à l'aûtre ; ſa largeur eſt beaucoup moindre, particulièrement vèrs le levant. Ce païs eſt inculte en pluſieurs endroits ; mais on pêche quantité de harangs le long de ſes côtes. Ses lieux principaux ſont Chanonry, Cromarty, & Tayn.

ROSSA. Voyez ROSA.

ROSSA. ſ. f. Nom de lieu. *Roſſa* anciennement *Caunus.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Carie. Elle eſt maintenant dans la Natolie, ſur le Golfe de Macri, au nord de l'iſle de Rhodes, & à treize lieuës de la ville de Macri, vèrs le couchant. Maty.

Rossa. Eſt encore une iſle de la mèr noire. *Roſſa,* anciennement *Roſphoduſa.* Elle eſt dans le Golfe de Nigrepoli, ſur la côte des Tartares de Nogais. Maty.

ROSSANE. ſ. m. Nom qu'on donne à toutes les pêches, & pavies qui ſont de couleur jaûne. *Ruſciana.* La Quint. Il y a des *roſſanes* hâtives, & des *roſſanes* tardives. Il y en a de mâles, il y en a de femelles.

ROSSANO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Roſcianum, Ruſcianum.* Elle eſt aſſez grande, bien peuplée, Archiépiſcopale, ornée du Titre de Principauté, & ſituée dans la Calâbre citérieure, ſur une éminence environnée de Rochérs, à onze ou douze lieuës de Coſence, & à une du Golfe de *Roſſano,* qui eſt une partie de celui de Tarente, & a été appellé anciennement *Thurinus ſinus.* Maty.

ROSSARNO. Voyez ROSARNO.

ROſSE. ſ. f. Méchant cheval uſé, qui n'eſt point ſenſible à l'éperon, ni à la gaûle. *Strigoſum jumentum.* Ce maquignon vous a vendu un chéval refait, il a apparence, & ce n'éſt qu'une *roſſe.*

> *Et la poſtérité d'Alfare, & de Bayard,*
> *Si ce n'eſt qu'une* roſſe *eſt vendue au hazard.* Boil.

Ce mot vient de l'Allemand *roſſ,* qui ſignifie *cheval.* Ménage. Borel. Les François ont emprunté des Allemans le mot de *roſſe,* non pour ſignifier toute ſorte de chevaux comme en Allemagne, mais ceux là particulièrement, qui ſont recreus, *& qui jam alia ducunt,* en les appellant *roſſes,* & vieilles *roſſes. Maſcur. p.* 172.

On dit figurément, quand on charge quelqu'un d'un trop grand travail, Il n'eſt ſi bon cheval qui n'en dévînt *roſſe,* qui ne ſuccombât ſous le faix.

On dit provèrbialement, qu'un bon cheval ne devient jamais *roſſe ;* pour dire, qu'il témoigne toûjours du courage & de la vigueur. *Equus generoſus nunquam ſtrigoſus efficitur.*

Roſse, eſt auſſi un poiſſon que Geſnèr appelle en Latin *rutilus,* qui approche de la vandaiſe ; mais qui n'a pas la chair ſi ſavoureûſe.

ROſSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale, ſuffragante de Caſshel. *Roſſa.* Elle eſt dans la Momonie, en Irlande, ſur la côte du Comté de Corke, & à douze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant méridional. Maty.

Roſse. Aûtre ville de la Lagénie, en Irlande. *Roſſa, Roſſium.* Elle étoit autrefois aſſez conſidérable, mais maintenant elle eſt prèſque ruinée. On la trouve ſur le Barrow, dans le Comté de Wexfort, & à ſept lieuës de la ville de ce nom vèrs le couchant. Idem.

ROSSÉNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville, capitale d'un petit Comté de même nom. *Roſſena.* Elle eſt dans les États de Parme, en Lombardie, à cinq lieuës de la ville de Parme, & à quatre de celle de Regge, vèrs le midi. Id.

ROſSER. v. act. Tèrme populaire. Bâtonner rudement quelqu'un, le traitter en roſſe ; & ſe dit par éxtenſion de toutes ſortes de mauvais traittemens. Ce Capitaine fut bien *roſſé* & étrillé en une telle occaſion. *Fuſtibus egregiè exceptus.* Ce ſatirique ne ſe vante pas qu'il a été bien *roſſé.* N'avez-vous point de honte, de vous *roſſer* comme des coquins ? Scar.

ROSSIA, Capo Rossia. *Roſcianum,* anciennement *Atheneum* promontorium. Cap de la Calâbre citérieûre. Il eſt ſur le golfe de Roſſano, à une lieuë de la ville de ce nom. Maty.

ROſSIGNOL, ole. ſ. m. & f. On trouvera ce féminin dans les déſcriptions d'un habile Fauconniér, que nous rapporterons ci-après. Petit oiſeau de paſſage, qui vient au printems, & qui chante agréablement. *Luſcinia, vel philomela.* Un des grands plaiſirs de la campagne, c'eſt d'ouïr chanter le *roſſignol :* Cet oiſeau admirable qui n'eſt rien que voix, & dont la voix n'eſt rien qu'harmonie. M. de la Ch. Un Poëte Italien l'appelle *atomo ſonante,* un atôme reſonnant. On dit d'un homme qui chante bien, qu'il chante comme un *roſſignol.*

Le Roſſignol eſt un oiſeau connu par tout le monde, ſon chant eſt ſi agréable que c'eſt à juſte tître qu'il mérite d'obtenir la prémière place d'entre tous les oiſeaux qui donnent du plaiſir & du divèrtiſſement à l'homme. Il vient des parties orientales, & arrive en ce païs environ le huitième d'Avril, continuant ſon paſſage juſqu'au vingt-cinquième du même mois ou environ, & ce ſuivant que la ſaiſon eſt froide ou chaûde ; lorſqu'elle eſt avancée l'on trouve leurs nids avec leurs petits à la fin de Mai. Ils en font pour l'ordinaire quatre ou cinq. Cet oiſeau ſe plaît dans les bois frais, épais & ombrageux aux endroits les plus feüilles dans leſquels la *roſſignole* conſtruit ſon nid, elle le fait pareillement dans des têtes d'arbres ou branches d'épines bien couvèrtes de feüilles. Ils font des petits juſqu'à la fin d'Août. Aldrovand dit que le *roſſignol* fait ſon nid au printems, au mois de Mai, & quelques-uns au commencement de l'été ſous des buiſſons contre tèrre, & proche des troncs d'arbres, quelquefois dans les

arbriſſeaux

arbriſſeaux vèrds & touffus, ou dans les épines blanches, ils le compôſent de feüilles, de pailles & de mouſſe, & le conſtruiſent un peu en long. Ceux qui naiſſent au mois d'Août ſont éſtimez les meilleurs, parcequ'ils ſont plus chauds. Ils font juſqu'à deux nids par an, lorſqu'ils ne ſont pas tourmentez; il eſt néceſſaire de les tenir étant jeunes auprès d'un bocage, afin qu'ils apprennent leur chant naturel, autrement ils s'en formeroient d'éxtravagans, lorſque vous les voudrez lever du nid, il les faudra mettre dans le cul d'une bouteille, ou quelque chôſe de ſemblable dans leur même nid, ou quelque matière approchante, les couvrant de crainte qu'ils ne ſortent, & prenez bien garde de leur plier les pattes doucement, & vous les éleverez ainſi en leur donnant du cœur de mouton taillé par petits morceaux de la groſſeur d'une plume à écrire, & leur en préſenterez huit ou dix fois le jour. Il les faut tenir dans cette bouteille couvèrts juſqu'à ce qu'ils ſe puiſſent ſoulever & tenir fèrmes ſur leurs piéds, vous les mettrez enſuite en cage, & vous vous appèrcevrez qu'ils mangeront ſeuls lorſqu'ils levront le cœur d'eux mêmes avec leur bec, vous leur donnerez du cœur hâché, duquel vous ôterez les peaux, les nèrfs & la graiſſe, environ la groſſeur d'une noix que vous attacherez à leur cage.

Le *roſſignol* eſt un peu plus petit que le moineau commun, encore qu'il paroiſſe plus long; ſon bec eſt longuet, foible & délicat, l'ouvèrture en eſt fort grande, & ſon gôſiér paroît fort ample; ſa tête, ſon cou, & ſon dos ſont d'un rouge tîrant en quelque façon ſur le cendré: dans les aîles & la queuë cette couleur rougeâtre eſt plus vive, & paroît un peu davantage; mais tous les *roſſignols* ne ſont pas toujours ſemblables, & il s'y rencontre quelquefois de la différence: ſon gôſier, ſa poitrine, ſon ventre & ſon croupion ſont d'un cendré un peu blanchâtre; ſes jambes ſont aſſez longues, ſes ongles ſont délicats & un peu courbez. Pour diſcèrner le mâle d'avec la fémelle vous vous appèrcevrez qu'incontinent après que le mâle aura mangé, il ſe retîrera au haut de la cage ſur quelque bâton, & là commencera à gazoüiller remuant le deſſous de la gorge, & quelquefois il parcourera toute la cage de grande viteſſe; mais la fémelle eſt plus pôſée & ne fait rien du tout au commencement, l'on n'a pas de ſigne plus cèrtain pour ceux qui ſont pris niais. Pour connoître le mâle de paſſage, il faut remarquer que depuis la mi-Avril juſqu'à la fin du mois de Juin, on lui voit le fondement fort élevé, l'œil grôs, la tête grôſſe & ronde, le béc grôs & long, les jambes grôſſes, le croupion large avec une ligne au milieu, laquelle ſemble le partager en deux. Pour la fémelle elle a la tête platte, le bec court & menu, l'œil petit, le croupion plus étroit & le fondement plat, outre que pour le plus ſouvent ſon pennage tîre d'avantage ſur le cendré, ce qui établit encore la difference des jeunes d'avec ceux qui ſont déja avancez en âge.

Pour diſtinguer le *roſſignol* de la fauvette ou de la gorge rouge, qui étant pris dans le nid ont beaucoup de rapport & de reſſemblance au *roſſignol* par la couleur de leurs plumes, il faut ſçavoir que le *roſſignol* ſemble prononcer ces paroles *criſera ciſera*, ce que les aûtres oiſeaux ne font jamais.

Sitôt que le *roſſignol* arrive dans un païs, il s'établit dans un cèrtain petit canton, & ne pèrmet pas qu'aucun aûtre *roſſignol* y habite que ſa fémelle; & lorſqu'il y en ſurvient d'aûtres, ils ſe mettent à chanter au milieu du païs qu'ils ont choiſis; ils font leur nid environ un jèt de pièrre loin du lieu auquel ils chantent, & ne chantent jamais auprès, craignant que les hommes, les ſèrpens, ou les aûtres animaux ne le découvrent. Si on les prend lorſqu'ils ſeront ſortis de leurs nids avec le filèt ou le trébuchèt, ils ſeront beaucoup meilleurs que les niais, & s'aprivoiſeront de même qu'eux, & chanteront tout l'hyvèr.

Ils aiment éxtraordinairement les vèrs qui viennent dans la farine, que l'on en trouve en grande quantité chez les Pâtiſſiérs & chez les Boulengérs & plus encore chez les Tiſſerans qui font des toiles de lin & de chamvre, d'autant qu'ils ſe ſèrvent d'une cèrtaine drogue compôſée de ſon, de vinaigre & de vieux oin, laquelle tombant en putréfaction il s'y forme quantité de vèrs que l'on peut reſèrver dans du ſon ou de la farine pour la nourriture des *roſſignols*, & pour ſèrvir d'apas à les prendre. Les œufs de fourmis leur ſèrvent de remède lorſqu'ils ſont indiſpoſez, car auſſitôt qu'ils en mangent ils ſont guéris.

Aldrovand fait mention d'un *roſſignol* blanc duquel il répréſente la figure dans ſon traité. Pline rapporte qu'un *roſſignol* qui étoit un peu blanc fut acheté ſix ſextèrces, qui ſont ſix cens écus, lequel fut donné à l'Impératrice Agrippa, femme de l'Empereur Claudius à caûſe de ſa rareté.

Tout le monde connoît le *roſſignol* par ſon chant & par ſon plumage: mais peu ſçavent que cet oiſeau devient très gras. On le mange en Gaſcogne avec les meuriérs ou fauvettes, & on préfère un *roſſignol* à tout, éxcepté aux becquefigues. Sa graiſſe eſt blanche, & auſſi agréable à manger que celle de l'ortolan. Lémery. Il contient comme les becquefigues beaucoup d'huile & de ſel volatile. Id.

Pour prendre les *roſſignols*, il faut avoir un trébuchet à prendre les *roſſignols* avec des vèrs, dont on a parlé ci-deſſus; mettez-le ſous quelque arbre, ou bien attachez-le au même arbre auquel il a accoûtumé de chanter, ou mettez-le en tèrre au lieu découvèrt, & l'entèrrez de manière qu'il ſoit plus en tèrre que déhors au lieu où vous l'entendez le plus ſouvent chanter, & où il fréquente davantage, & pour le faire venir plus promptement vous vous cacherez un peu loin du trébuchet, & vous ferez avec une feüille de lière le ſifflement que l'on a accoûtumé de faire quand on fait la pipée, c'eſt ce que les pipeurs appellent *froüer*, vous le vèrrez incontinent venir toujours chantant juſqu'à ce qu'il s'apperçoive du trébuchet, auquel ſont attachez ces petits vèrs; & ſans ſe défier aucunement de vous, il ſe mettra dedans le trébuchet. Cette chaſſe eſt bien éprouvée.

Après que vous l'aurez pris, vous lui lierez le bout des aîles & le mettrez dans une cage environnée de papiér ou parchemin, puis vous lui mettrez du cœur dans le bec cinq ou ſix fois le jour, juſqu'à ce qu'il commence à manger de ſoi-même, & pour cet éffèt vous lui mettrez du cœur battu, après en avoir ôté les peaux, les nèrfs, & la graiſſe; vous mettrez auſſi dans ſa mangeoire deux ou trois petits vèrs coupez par morceaux, en faiſant deux ou trois de châque vèr, & pour lui ôter le papiér de ſa cage, vous le ferez quand il vous plaira; & quand même vous ne lui ôteriez pas, il en chantera plûtôt & plus aſſeurément.

Quant à la petite rêts, elle ſèrt auſſi à prendre les *roſſignols*, elle ſera chargée de vèrs; mais le trébuchet eſt plus propre, parcequ'il ſe peut mettre en l'air où en tèrre, & à l'endroit où l'on voudra. Ces deux ſortes de chaſſes ſe pratiquent depuis le commencement de Mars juſqu'à la mi Avril, & pendant le mois d'Août lorſqu'ils s'en retournent.

La manière d'élever & de nourrir les *roſſignols* pris au mois de Mai & d'Août eſt telle. Prémièrément, auſſitôt que vous l'aurez pris il lui faut lier le bout des aîles ainſi que j'ai dit, & le mettre dans une cage ſans bâton, afin qu'il ne ſe puiſſe jucher, & qu'elle ſoit entièrement environnée de papiér. Il le faut apâteler tous les jours cinq ou ſix fois avec le plus d'adreſſe qu'il vous ſera poſſible, en lui préſentant quelquefois des mouches vives ou de petits vèrs qui éxcitent l'oiſeau par leur remuement à les becher, & pour mieux faire vous aurez une taſſe de vèrre ſemblables à celles qui ſèrvent à mettre des confitures, & qu'elle ſoit ſans patte, afin qu'elle ne puiſſe tomber, puis vous y mettrez les vèrs vifs pour la prémière fois ſeulement, pour ce qui eſt des aûtres fois vous les couperez par morceaux & les mélerez avec du cœur de mouton néttoyé de ſes nèrfs, de graiſſe & de peaux, bien battu & haché comme ſi c'étoit de la pâte, que vous lui mettrez dans ſa cage. Il ne faut pas s'étonner de le voir quelques jours ſans manger, ne ceſſez pas pour cela de l'apâteler, & lorſqu'il mangera bien de lui-même & chantera, vous ôterez peu-à-peu le papiér duquel ſa cage étoit environnée, ſçavoir un peu châque jour, en ſorte que l'oiſeau ne s'en appèrçoive pas, recouvrant en même tems l'endroit duquel vous aurez ôté le papiér avec de la mouſſe ou aûtre vèrdure, en telle ſorte que le papiér étant ôté entièrement & ſa cage étant couvèrte de feüilles, vous l'accoutumiez peu-à peu à voir l'air quand il commence à chanter, c'eſt ſigne pareillement qu'il mange ſeul. Il y en a qui ſont huit jours ſans chanter, d'aûtres quinze, d'aûtres juſqu'à un mois, mais s'ils paſſent ce tems-là, ce ſont des fémelles, ou ces *roſſignols* ne vaudront jamais rien. Bien qu'Élien aſſûre, ſuivant en cela l'opinion d'Ariſtote, qu'il eſt très-difficile d'accoutumer un oiſeau à chanter, lorſqu'il n'a pas été pris dans ſon nid, nous expérimentons tous les jours le contraire, puiſque nous voyons que ceux qui ſont pris de paſſage ſont les meilleurs, parcequ'ils ſçavent leur chant naturel.

Pour faire chanter le *roſſignol*. Il eſt néceſſaire que les bâtons qui environnent la cage ſoient garnis de revêche vèrte ou de mouſſe, parcequ'il a accoutumé de fréquenter les lieux auxquèls il y a de la mouſſe. J'ai expérimenté qu'en mettant un grain de muſq avec du coton dans les petites cannes garnies, que cette ôdeur l'émouvoit de telle façon à chanter qu'il en quitoit le manger, mais il eſt dangereux de lui en donner continuellement lorſqu'il eſt en amour, parceque cela lui feroit du mal. Lorſque vous le vèrrez trop gras, vous lui donnerez ſouvent des vèrs deux ou trois à la fois, & non davantage, crainte de le rendre malade, il en mangera volontiers. Vous pourrez lui en donner trois fois la ſemaine, juſqu'à ce qu'il maigriſſe. L'hivèr on le doit tenir plus gras, afin qu'il puiſſe mieux réſiſter au froid.

Pour faire la pâte à nourrir le *roſſignol*, vous prendrez en prémiér lieu de la farine de pois deux ou trois livres, ſelon la quantité d'oiſeaux que vous avez à nourrir. Si vous la voulez fine, vous

prendrez demie livre d'amandes, quatre ou cinq onces de beurre, & quatre jaûnes d'œufs durcis dans la cendre chaûde, & bien pilez, & après que les amandes ſeront mondées & pilées délicatement, vous prendrez les chôſes ſuſdites & les mêlerez & incorporerez avec la farine de pois dans une poêſle, ainſi que celles qui ſervent à faire des confitures, avec un feu de charbon ſur un trépied, prenant garde à la fumée, & maniant bien la pâte juſqu'à ce que vous éſtimiez qu'elle ſoit bien cuite; puis prenant une livre de miel & trois onces de beûrre, vous les mettrez dans un pot de tèrre qui n'ait point ſervi, vous les ferez fondre, & en ayant levé l'écume, & voyant le tout bien fondu, après l'avoir laiſſé un peu boüillir, il faut que celui qui aura ſoin de la pâte, prenne une ſpatule de bois, & qu'une aûtre pèrſonne prenne un cuillièr troüé en un ou deux endroits ſeulement, & avec ce cuillier elle prendra le miel cuillerée à cuillerée, le mettant deſſus la pâte, le miel étant bien boüilli ſortira plus facilement des trous; celui qui aura ſoin de la pâte la remüera cependant continuellement juſqu'à ce qu'il voye qu'elle ſoit incorporée & grenuë, cela ſert pour l'été; mais en hyvèr il y faudra augmenter pour un double de ſaffran, pour être plus chaûde & apéritive, afin qu'elle tienne l'oiſeau plus guay. La pâte étant bien grenuë & jaûne, on l'ôtera du feu, puis prenant un crible, duquel les trous ſoient ronds, vous la paſſerez à force de la remuer avec la main, ſi elle a difficulté à paſſer d'elle-même; il faut que les trous du crible ſoient comme à paſſer de la veſſe, faiſant tomber la pâte ainſi paſſée ſur une table, ſur laquelle il y aura une ſèrviette blanche où vous l'étendrez, afin qu'elle ſéche plus facilement; quand elle ſera ſéche vous la mettrez dans un pot, & vous vous en ſervirez à nourrir les *roſſignols*.

Les vieux *Roſſignols* ſont ſujèts aux gouttes & ſpaſmes, ou oppreſſion de poitrine, au trop de graiſſe, à la mélancolie, à l'Étiſie & aux apoſtumes. Le *Roſſignol* eſt quelquefois tourmenté de trop de graiſſe, quand cela arrive, il le faut purger deux fois la ſemaine lui donnant deux ou trois vèrs de colombier l'éſpace de quinze jours. S'il eſt mélancolique vous lui couperez avec les ongles une petite veſſie qu'il aura ſur le croupion, & vous mettrez du ſucre candit, des panicles ou de la pâte de ſucre la groſſeur d'une noiſette; & ſi vous voyez qu'il ſe trouve mal, mettez du ſaffran dans ſon abrevoir la quantité de cinq poils ou environ, à proportion de l'eau qu'il y a, ne laiſſant de lui donner de la pâte & du cœur; s'il empire donnez lui un œuf dur. Le *Roſſignol* ayant été deux ou trois ans en cage devient gouteux; lorſque vous vous en appèrcevrez graiſſez-lui les pâttes de beurre ou de graiſſe de poule, & vous éprouverez que c'eſt un très excellent remède. Il eſt pareillement ſujèt à avoir des apoſthumes autour des yeux & du bec; pour y remédier vous vous ſervirez auſſi de beure ou de graiſſe de poule. Quelquefois il devient trop maigre, auquel cas vous luy donnerez à manger des figues fraîches; ſi c'eſt la ſaiſon, & en aûtre tems des ſéches bien machées; puis vous lui donnerez de ſa viande ordinaire. Il lui ſurvient quelquefois une oppreſſion de poitrine, qui procéde d'avoir mangé quelque viande grâſſe ou rance, ce qui ſe connoit par le battement qui ſe fait en cette partie; & quand on lui voit ouvrir ou fèrmer ſouvent le Gôſier & le bec, ce mal peut auſſi venir de quelque nèrf ou fil du cœur de mouton, qui n'aura pas été ôté avant que le hacher, qui lui ſera demeuré au goſier; pour en être éclairci vous lui ouvrirez adroitement le bec; & ſi vous voyez quelque chair corrompuë dans ſa gorge vous l'ôterez adroitement avec une épingle, & vous lui donnerez enſuite du ſucre candit, & vous vèrrez que ce remède le guérira: tous les oiſeaux qui mangent du cœur ſont ſujèts à cette maladie.

Rossignol de Muraille. *Phœnicuras ſive Ruticilla.* Aldrovand raporte qu'il en a obſèrvé de quatre eſpèces differentes, entre leſquelles il fait mention de deux, dont a parlé un Auteur Allemand: il y joint encore un aûtre, qu'il dit approcher de leur eſpèce. Bellon parle auſſi d'un qui a encore le champ du pennage d'aûtre façon que ceux là, ce qui me fait croire qu'ils ſont différens en couleur de pénnage, ſuivant la divèrſité des païs auxquels ils habitent. Voici la déſcription de toutes ces ſix eſpèces l'une après l'aûtre.

L'Auteur Allemand dont nous avons parlé dit, que le *Roſſignol* de muraille eſt plus petit que l'aûtre *Roſſignol*; que ſa tête, ſon cou & ſon dôs ſont de couleur plombée, ou d'un cendré brun, que ſon bèc eſt grêſlé, ſa gorge & ſa poitrine noirâtres; ſon ventre approchant de l'éſtomac d'un cendré brun; que le bas du ventre & de la queuë ſont d'un jaûne rougeâtre; ſes jambes & ſes pieds ſont grêſles & noirs; les petites plumes de ſes aîles ſont noires; celles de deſſus les pennes ſont blanches par le milieu; les aûtres ſont toutes noires. La fémelle a les couleurs plus lavées & plus pâles, & tire davantage ſur le cendré; & à peine lui voit-on de la noirceur ſous le bèc & ſur les aîles; les plumes qui ſont blanchâtres au mâſle ſont d'un blanc plus éclatant à la fémelle.

Il y a un aûtre *Roſſignol de muraille* qui a une tâche blanche fort rémarquable ſur le dèrrière de la tête; les plumes de deſſous ſon bèc ſont noires; ſa tête & ſon dôs ſont cendrez ou de couleur brune; les pennes de ſes aîles ſont brunes ſemblablement & tirent un peu ſur le roux; ſa poitrine, ſon ventre, & ſa queuë ſont de couleur rouſſe à l'exception du bas du ventre qui eſt plus blanchâtre; ſa queuë eſt compôſée de huit plumes; ſon bèc eſt noirâtre, menu & longuet.

La troiſiéme éſpéce de *Roſſignol de muraille* a beaucoup de reſſemblance à celuy dont nous parlerons cy-après. Il y a cette différence que cette tâche blanche qu'il a ſur le dèrrière de la tête eſt faite comme une ligne longue; ſon dèrrière eſt cendré & n'a pas le cul blanc comme l'aûtre, du reſte il luy eſt ſemblable.

La quatriême éſpéce de *Roſſignol de muraille* a une ligne, ou pour mieux dire une tâche blanche qui travèrſe ſes aîles, qui eſt d'un rouge obſcur, ſon dôs & ſa tête ſont de couleur brune, les grandes pennes de ſes aîles ſont noirâtres ainſi que quelques unes du dôs; ſon bèc & ſes jambes ſont brunes, le haut de ſes aîles eſt d'une couleur tirant ſur le rouge ſale, ſa poitrine & ſon ventre ſont blanchâtres; il a pareillement une partie du tour de ſes yeux blanchâtre.

Le *Roſſignol de muraille* de Bellon, qui eſt la cinquiême éſpéce, a le bèc noir, long, grêſlé & compoſé de la même manière que celui d'une Lavandière, ſon pénnage eſt d'une couleur deſſus & deſſous, mais la couleur de ſa queuë eſt fauve & comme la couleur de datte, excepté les deux plumes des deux côtez du croupion qui ſont noires; il a la langue quaſi fourchuë & ſans bout comme le *Roſſignol* de bois; ſes jambes & ſes pieds ſont noirs; & ſes ongles aſſez robuſtes. Le mâle a la tête plus noire & la queuë plus faûve que la fémelle.

Enfin la dèrnière & ſixiême eſpéce de *Roſſignol de muraille* a la poitrine bleuë; l'intèrvalle qui eſt entre la poitrine & le ventre eſt d'un jaûne tirant ſur le roux, qui eſt auſſi la couleur qui régne deſſus les plumes de ſa queuë, non toutefois juſqu'à leur extrémité, mais aux environs du croupion; ſon bèc eſt un peu court, ſon ventre eſt cendré & non pas blanc comme le quatriême cy-deſſus; ſes jambes ſont brunes ſans aucune rouſſeur, les plumes de deſſous ſon bèc ne ſont pas bleuës, mais brunes & divèrſifiées. Il fait ſa demeure ordinaire auprès des chemins & le long des champs y chèrchant des vèrs, comme il eſt à conjecturer; l'on en voit grande quantité en Allemagne, ainſi que rapporte un Auteur Alleman: ce *Roſſignol*, dit-il, demeure tout l'été avec nous, & s'en va à la fin de l'Automne, ou ſe cache & revient au printemps nous retrouver. Il eſt difficile d'en tenir en cage, il fait ſon nid dans le creux des arbres, & le plus ſouvent dans les fentes & les crevaſſes des murs des maiſons de dèrrière, & aux lieux où les hommes fréquentent le moins, il fait deux ou trois œufs. Quelques Auteurs raportent qu'il nourrit le petit du coucou, mais à caûſe de ſa petiteſſe & de la grandeur du coucou, je trouve que cela eſt très difficile à croire, d'autant que c'eſt ordinairement dans le nid des Ramiers qu'il va pondre.

Nicod dit que ce mot *Roſſignol* vient de *luſcinia* ou *luſcinio a.*

Rossignol de l'orgue, eſt un jeu qui imite le *roſſignol*, lequel n'eſt plus guères en uſage. *Organorum aëdon.*

On appelle ironiquement & par antiphrâſe un âne, un *roſſignol d'Arcadie. Arcadia philomela*, i. e. *aſinus.*

Rossignol, eſt auſſi un crochèt ou inſtrument de Sèrrurier qui leur ſèrt à ouvrir les portes, & qui eſt deffendu. *Uncus aperiendis ſeris.*

Rossignol, eſt auſſi un coin de bois que l'on fait entrer à force dans des mortoiſes qui ſont trop longues, quand on veut ſèrrer quelque piéce de charpente. *Cuneus.*

ROSSIGNOLER. v. n. Imiter le chant du roſſignol. *Philomelam imitari.*

ROSSO, *Capo Roſſo*, c'eſt-à-dire le Cap Rouge. *Erythræum promontorium.* Ce Cap eſt dans la Natolie, en Aſie, au couchant de la ville de Smirne, & vis-à-vis de l'Iſle de Scio. Il a pris ſon nom de l'ancienne Érithrée, ville de l'Ionie. Maty.

Monte Rosso, ou monte di Mezzo. *Roetius, Rhoetius Mons.* Montagne de l'Iſle de Corſe. Elle commence vèrs le milieu de l'iſle, & finit à la côte Occidentale, entre le Golfe de Ginèrca, & celui d'Adjazzo. Maty.

ROS-SOLIS. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs queuës longues, veluës par en haut, auſquelles ſont attachées des petites feüilles préſque rondes, concâves, ayant la figure d'un cure-oreille, de couleur vèrte-pâle, garnies de poils rouges, fiſtuleux, d'où tranſſudent quelques gouttes de liqueur, enſorte que ces feüilles ſont toûjours moüillées comme de rôſée, même pendant la plus grande ardeur du ſoleil. Il s'éléve d'entre ces feüilles deux ou trois tiges rondes, menuës, ſans feüilles, portant en leurs ſommitez

mitez de petites fleurs à pluſieurs feuilles diſpoſées en roſe, blanches, ſoutenuës par des calices formez en cornet dentelé, & attachées à des pédicules fort courts. Quand ces fleurs ſont paſſées il leur ſuccéde de petits fruits qui ont à peu-près la groſſeur & la figure d'un grain de blé, renfermant pluſieurs ſemences. Ses racines ſont déliées & fibrées. En Latin *ros ſolis folio rotundo*. C. BAUH. Cette plante, ſelon quelques Botaniſtes, eſt propre pour la peſte, pour la phtiſie, pour les playes, pour l'épilepſie. D'autres deffendent de s'en ſervir intérieurement, parce qu'elle eſt cauſtique, & qu'étant appliquée ſur la peau, elle l'ulcère. Il y a quelques autres eſpéces de *ros ſolis*. Ce nom lui a été donné à cauſe des gouttes d'eau qui coulent au travers des poils de ces feuilles, & qui ſont ramaſſées en roſée.

ROSSOLIS, ſe prend communément pour une liqueur agréable qu'on ſert à la fin du repas, qui aide à la digeſtion. *Roſſolium, potio aromatica*. Elle eſt compoſée d'eau de vie brûlée, de ſucre, de canelle, & quelquefois parfumée. Le *roſſolis* de Turin eſt le plus eſtimé. Preſque tout ce qu'on boit de *roſſolis* eſt contrefait & falſifié, & il n'y entre point de cette hèrbe apellée *ros ſolis* qui lui a donné ſon nom, & qui faiſoit autrefois toute ſa compoſition.

Il y a un *Roſſolis* qui s'appelle *Roſſolis du Roy*, parce que le feu Roy en a uſé pendant un tems conſidérable, & s'en eſt très bien trouvé. Il ſe fait en cette maniére. On prend une pinte d'eau de vie faite avec du vin d'Eſpagne, dans laquelle on met infuſer pendant trois ſemaines, des ſemences d'anis, de fenoüil, d'anet, de chèrvi, de carrottes, & de coriandre, de chacune demi once; on y ajoûte après l'infuſion une demi livre de ſucre candi, diſſout dans l'eau de camomile, & cuit en conſiſtence de julep & on paſſe le tout par la chauſſe: on en prend une cuillerée le ſoir en ſe couchant. Ce remède eſt excellent contre les cruditez, & les coliques d'eſtomac; car il diſſipe les matières indigeſtes & les vents, & il fortifie les organes de la nourriture. DIONIS.

Le Rébus de *Roſſolis* eſt un méchant cheval, bien maigre couché dans un lict. *Roſſe au lict*, *Roſſoli*.

ROSSON. ſ. m. Nom de deux lieux differents. *Roſſon* le long. *Roſſontum*. *Roſontum*, eſt un village ſitué ſur l'Aiſne, entre Soiſſons & Viz ſur l'Aiſne, en Picardie. *Roſſon* ſur Aronde eſt dans le Beauvaiſis ſur la petite rivière d'Aronde, qui ſe rejette dans l'Oiſe, vis à vis Compiégne.

ROST. ſ. m. Viande rôtie à la broche. *Aſſum, toſta vel aſſa caro*. On appelle un bon ordinaire, quand on a du *rôt* à dîner & à ſouper. Le *rôt* ſe ſert au milieu du repas. Le gros *rôt*, eſt la groſſe viande rôtie. Menu *rôt*, eſt la volaille, le gibier, les petits piéds.

Borel, dérive ce mot de *ruſticus*, à cauſe que le feu noircit & brûle la viande, comme le ſoleil hâle le viſage des Payſans. Boxhornius dit que *rôt* eſt un vieux mot Breton.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt à pot & à *rôt* dans une maiſon; pour dire, qu'il y eſt fort familier, qu'il y hante, qu'il y mange matin & ſoir. *Potu & menſa alicujus uti familiariter, vel commenſalis*. On dit auſſi, Manger ſon pain à la fumée du *rôt*; pour dire, Envier quelque chôſe de bon qui eſt apprêté pour autrui.

ROSTAMITE. ſ. m. & fém. Nom d'une Dynaſtie qui régna en Afrique environ 130 ans, & qui finit ſous Obedallah Almahadi, qui ſe rendit maître abſolu de ce pays-là. D'HERB.

ROSTER. v. a. Tèrme de Marine. Surlier. Lier quelque chôſe tout autour, bien uniment, avec une petite corde. AUBIN. *Circumligare, funiculo circumdare*.

RÔSTI. ſ. m. C'eſt la même chôſe que rôt. *Toſta, aſſa caro*. Il a du *rôti* & du bouilli à ſon dîner.

On dit provèrbialement, qu'on a accommodé un homme tout de *rôti*; pour dire, qu'on l'a maltraité. *Male exceptus, acceptus*. Quand on veut mépriſer une viande, on dit, *Rôti*, bouilli, traîne par les cendres.

RÔSTIE. ſ. f. Tranche de pain qu'on fait ſécher en le rôtiſſant. *Segmen toſti panis, toſta panis, plagula*. On fait des *rôties* au beûrre, à l'huile; on les trempe dans l'hypocras, & autres vins de liqueur. On fait des *rôties* pour mettre dans des ſauces, dans des étuvées, pour mettre ſous un rognon, ſous des bécaſſes. Davilèr écrit. *Rôtie*.

On dit provèrbialement, qu'un homme fait des *rôties* d'une chôſe, lorſqu'il en mange ou qu'il en boit avec avidité, ou avec profuſion. *Avide vorare*. On dit au jeu, qu'un homme va aux *rôties*, lorſqu'il a perdu, qu'il quitte le jeu, comme s'il alloit vèrs le feu faire des *rôties*.

RÔSTIR, Tèrme d'Architecture. C'eſt un exhauſſement ſur un mur de clôture mitoïen de la demie épaiſſeur de ce mur, c'eſt à dire d'environ 9. poûc. avec petits contreforts d'eſpace en eſpace qui portent ſur le reſte du mur, qu'on fait ou pour ſe couvrir de la vûë d'un voiſin, ou pour paliſſer les branches d'un Eſpalier de belle venuë, & en belle expoſition. Cet exhauſſement, avec la hauteur d'un mur, ne doit pas excéder dix piéds ſous le chaperon, ſuivant la coûtume, à moins de payer les charges. DAVILER.

RÔSTIR. v. act. & n. Cuire de la viande en la tournant à la broche autour du feu, ou en la mettant ſur le gril. *Torrere, torrefacere*. Cette viande eſt trop *rôtie*, on l'a laiſſée trop longtems à la broche. On met *rôtir* ſur le gril un quarré de mouton, des côtelettes, des pigeons. On *rôtit* des marrons ſous la cendre, dans une poële, du poiſſon.

Ce mot vient de *roſtire*, qu'on a fait du vèrbe *torreo*. MÉNAGE. Quelques-uns le dérivent de l'Allemand *roſter*, qui ſignifie la même chôſe; d'autres du Latin *rotare*, ou plutôt du mot Celtique *roſta*.

RÔSTIR, ſe dit auſſi en parlant d'une chaleur exceſſive qui incommode les pèrſonnes. Le feu de cette chambre eſt trop âpre, il *rôtit* le viſage. *Æſtuare*. On *rôtit* ſous la Ligne. Les ſables de Libye *rôtiſſent*, brûlent les piéds. Voilà du vin de côte *rôtie*, brûlée du ſoleil. Ce jardin eſt ſans ombrage, on y *rôtit* en été.

RÔSTIR, ſignifie auſſi, Brûler. *Adurere, comburere*. On *rôtit* les Hérétiques à l'Inquiſition. Il court danger d'être *rôti*, d'être condamné au feu. Il eſt bas en ce ſens.

RÔSTIR ET FONDRE LE CORPS; En tèrme de Philoſophie hèrmétique, C'eſt à dire, le compôt ou la matière juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite en eau. DICT. HERM.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'eſt bon ni à *rôtir* ni à bouillir, quand il n'eſt bon à rien, incapable de toutes chôſes. *Inutilis*. On dit auſſi *rôtir* le balai; pour dire, paſſer ſa vie ou pluſieurs années en quelque emploi, ſans y faire fortune. Il y a longtems qu'il *rôtit* le balai à la Cour. On dit auſſi d'un grand feu, que c'eſt un feu à *rôtir* un bœuf.

RÔSTI, IE. part. paſſ. & adj. *Combuſtus, aſſus, aſſatus*.

RÔTISSERIE. ſ. f. Lieu où l'on vend les viandes rôties à la broche, prêtes à manger. *Coquinarium forum*. Un Patriarche Italien ne trouvoit rien de plus admirable à Paris que les *rôtiſſeries*. De voir (chez les Turcs) dans les places publiques des *rôtiſſeries* de poûlmons, & d'autres viandes délicates qui ſe vendent pour les châts, & que des hommes de qualité les achetent pour leur donner par leurs mains à l'heure préciſe de leur déjeûnez, c'eſt ce que je trouve tout à fait ridicule. DUBOIS. p. 193.

RÔTISSEUR, EUSE. ſ. m. & fém. Marchand qui apprête les viandes, & qui les vend rôties. *Aſſarius, coquus*. Il y a des *rôtiſſeurs* en blanc qui vendent ſeulement les viandes lardées & cruës.

ROSTOCK. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Baſſe Saxe. *Roſtochium, Rhodopolis, Roſarum urbs*. Elle eſt dans le Duché de Meckelbourg, ſur un petit Golfe, formé par la Riviére de Warne, qui, environ à trois lieuës au deſſous, ſe décharge dans la mer Baltique. *Roſtock* eſt grande, & belle, elle étoit devenuë une des plus puiſſantes villes Anzéatique par ſon commèrce, mais elle eſt beaucoup déchûë, depuis que les Suédois ſont maîtres du fort de Warnemunde, ſitué à l'embouchure de la Warne, où ils levent des impôts ſur toutes les marchandiſes, qui entrent dans cette riviére, ou qui en ſortent. Il y a dans *Roſtock* une Univèrſité, fondée par l'Empereur Sigiſmond l'an 1490. Cette ville au reſte ſe gouvèrne par elle même, en forme de République, quoi qu'elle reconnoiſſe les Ducs de Meckelbourg pour ſes ſouverains. MATY. Les Obſèrvations aſtronomiques montrent que *Roſtock* eſt à 54 d. 10 m. de latitude & à 30 d. 35 m. de longitude, *Harris*.

ROSTOU, ROSTHOU. ſ. m. Nom propre d'une Ville capitale du Duché de *Roſtou*, en Moſcovie. *Roſtovia*. Elle eſt grande, Siége d'un Métropolitain, défenduë par une citadelle de bois, & ſituée ſur la riviére de Cotorea, environ à trente-huit lieuës de Moſcow, vèrs le Nord. MATY.

Duché de ROSTOU, *Roſtovia Ducatus*. Province de la Moſcovie. Elle eſt entre celles de Moſcow, du Suſdal, de Jéroſlow, & de Twer. Cette province eſt aſſez fèrtile. Elle a eû ſes Princes particuliers; le Czar Jean Baſile en fit maſſacrer le dèrnier, & s'empara du païs. Ses lieux principaux ſont Roſtou capitale, Pereſlaw, & Uglitz. MATY.

ROSTRALE. adj. f. C'eſt une épithète, que les Romains donnoient à des couronnes relevées de prouës, & de pouppes de navire, dont on honoroit un Capitaine, ou un ſoldat qui le prémier avoit accroché un vaiſſeau ennemi, ou ſauté dedans. On voit ſur les tombeaux des Amiraux de Hollande des couronnes *roſtrales* pour marque de leur dignité. *Corona roſtralis*.

En Architecture on appelle *colonne roſtrale*, une colonne ornée de pouppes, & de prouës, élevée en mémoire d'une victoire navale. *Columna roſtralis*.

ROSTURE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un endroit qui eſt roſté, c'eſt à dire, ſurlié de pluſieurs tours de corde. AUBIN. *Circumligamentum*.

ROT.

ROT. ſ. m. Ventoſité qui ſort par la bouche avec un bruit déſagréable. *Ructus*, *eructatio*. Il y a des *rots* de réplétion, & d'aûtres d'inanition. Les *rots* viennent ordinairement d'un acide mêlé avec une matière viſqueûſe, & groſſière, qui fèrmentent enſemble dans l'éſtomac. Les hypochondriaques, & les femmes hyſtériques ſont fort ſujètes aux *rôts*. Les Allemands font des *rôts* au lieu de ſoupirs. S. Évr. J'ai ſouvent éprouvé la vèrtu ſingulière des pilules iliaques de Rhaſis dans les *rots* fâcheux Burnet. On recommande ordinairement dans les *rôts* le vin d'abſynthe, mais le ſel & l'éſprit d'abſynthe ſont meilleurs. Id.

> *Et ſoupirs ſa bouche éxhaloit,*
> *Qui tenoit du* rôt *quelque chôſe;*
> *Mais ſa fureur en étoit caûſe.* Scar.

ROT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Franconie. *Rota*. Elle eſt dans le Marquiſat d'Anſpach, au confluant du *Rôt* & du Rednitz, entre la ville de Nuremberg & celle de Weiſſembourg. Maty.

Rot, Vieux mot. C'eſt la troiſième pèrſonne du prétérit indéfini. Il recouvra, comme ſi on diſoit reçut. Borel.

ROTA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Éſpagne Bétique. *Rota*, anciennement *Virgao*. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Andalouſie, ſitué ſur le Golfe de Cadiz, entre la ville de Cadiz & celle de S. Lucar. Maty.

ROTATEUR. adj. Eſt une épithète que les Médecins dònnent aux muſcles obliques de l'œil, qu'ils appellent autrement *circulaires & amoureux*; parceque leur mouvement eſt une marque de tendreſſe & de paſſion. *Muſculus circularis & amatorius*.

ROTATION. ſ. f. Action des muſcles rotateurs, mouvement qu'ils impriment aux parties auxquelles ils ſont attachez & par lequel ils les font tourner. Il y a deux muſcles, le grand oblique & le petit oblique pour faire la *rotation* de l'œil. On dit auſſi la *rotation* de la cuiſſe. Deux muſcles, l'obturateur intèrne & l'obturateur éxtèrne font la *rotation* de la cuiſſe, en lui faiſant faire ce mouvement qu'on appelle piroüeter. *Dionis*.

ROTE. ſ. f. Vieux mot, Inſtrument de muſique. *Ovide* MS.

> *Les nôces furent grans & belles,*
> *Trompes, tabours, cors & viellès,*
> *Salterions, guignes &* rotes,
> *Y rendoient divèrſes notes.*

ROTE. ſ. f. *Rota*. Juriſdiction de Rome, compôſée de douze Docteurs, qu'on appelle Auditeurs de *Rote*, & pris dans les quatre nations d'Italie, France, Éſpagne, & Allemagne : il y en a trois Romains, un Toſcan; un Milanois, un Bolonois, un Fèrratois, un Vénitien, un François, deux Éſpagnols, & un Allemand : Châcun d'eux à quatre Clèrcs, ou Notaires ſous lui. Ils jugent de toutes les caûſes béneficiales, & profanes, tant de Rome, que des Provinces de l'État Écclésiaſtique en cas d'appel, & de tous les procès des États du Pape au deſſus de cinq cens écus. Ils s'appellent auſſi Chapèlains du Pape, ayant ſuccédé aux anciens Juges du Sacré Palais, qui jugeoient dans ſa Chapelle.

Ce mot de *Rote* vient, dit-on, ou de ce que les Juges ſèrvent tour-à-tour, ou de ce que les plus importantes affaires du monde Chrétien roulent devant eux. Du Cange le dérive de *rota porphyretica*, à caûſe que le pavé de la chambre étoit aûtrefois de porphyre, & taillé en forme de roüe : ce qui a donné lieu à nommer ainſi la Juriſdiction qui s'y tient. Ce fut le Pape Jean XXII. qui l'établit. Il y a un Recueil fameux de leurs jugemens, qu'on appelle Déciſions de la *Rote*. Il y a auſſi une *Rote* à Gènnes, & en quelques aûtres villes d'Italie.

Rote. ſ. f. Vieux mot Ronte, tote rote, c. à la fois. *Pèrceval*. Borel,

Rote, à *rote*. Vieille phrâſe advèrbiale. Rutebeuf Méneſtrel.

> *Li rois a mis en un repaire,*
> *Mais je ne ſçai pas pourquoi faire,*
> *Trois cens aveugles* rote *à* rote.

Saint Loüis les amaſſa, &c. Borel.

ROTENBERG. ſ. m. Nom propre d'une bonne & grande Forteresſe de la Franconie. *Rotenberga*. Elle eſt ſituée ſur une montagne, dans le Tèrritoire de Nuremberg, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le Levant. Maty.

ROTENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville Impériale de la Franconie. *Rotenburgum*, *Tuberum*. Elle eſt près du Taubèr, enclavée avec quelques villages de ſa dépendence, dans le Marquiſat d'Anſpach, & ſituée ſur une Montagne, à cinq ou ſix lieuës de la ville d'Anſpach, vèrs le couchant. *Rotenbourg* a pris ſon nom de ſes tours de brique rouge, & on aſſure que ſa ſituation eſt fort ſemblable à celle de la ville de Jéruſalem. Maty.

ROTENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Souabe. *Rotenburgum*. Elle eſt dans les tèrres de la maiſon d'Autriche, à deux lieuës de Tubinge, vèrs le couchant. Le Néckre la partage en deux, dont une partie retient le nom de *Rotenburg*, & l'aûtre porte celui de d'Élinge. Cette ville étoit aûtrefois ſur une montagne voiſine, où l'on voit ſes ruines, appellées Alt-*Rotenbourg*, c'eſt-à-dire, le vieux *Rotenburg*. Elle fut détruite par un tremblement de tèrre, & elle fut rebâtie l'an 1271. au lieu où elle eſt maintenant. Maty.

ROTENBURG ou RODENBURG. Aûtre petite ville avec une Citadelle. *Rotenburgum*. Elle eſt dans le Duché de Fèrden, en Baſſe-Saxe, ſur la rivière d'Hamma, à trois lieuës de la ville de Fèrden, vèrs le nord. Maty.

Rotenburg. Eſt encore une petite ville avec une bonne Citadelle. *Rotenburgum*. Elle eſt dans la Heſſe ſur la Fulde, à trois lieuës au-deſſous de la ville d'Hirſchfelt. Maty.

ROTENBY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Golhie, en Suéde. *Rotenbya*, *Rotenbyum*. Elle eſt ſur la côte de la Province de Bléking, où elle a un aſſez bon port, à douze lieuës de Chriſtianopel, vèrs le couchant. Maty.

ROTENTHURN. Voyez Sarwar.

ROTER. v. n. Faire un rot. *Eructare*. Il eſt naturel de *roter*; mais il ne faut pas *roter* au nez des gens. Et s'il vient à *roter*, il lui dit, Dieu vous aide. Mol. Quand un homme *rote*, on dit provèrbialement, *Deo gratias*, les Moines ſont ſaouls.

Roter vient de ῥοχθεῖν, *Stridorem edo*, dont la racine eſt ῥόθος, *nudarum ſtrepitus*. Ou de ἐρεύγομαι, dont on aura fait ἐρευκτὸς, *ructus*, *rot*, *roter*. P. R.

RÔTIE. Voyez Rôstie. *Segmen toſti panis*.

Roter. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt lier quelque chôſe bien uniment avec une corde. *Colligare*, *religare*.

ROTERDAM. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Roterodamum*. Elle eſt dans la Hollande méridionale, ſur la Meûſe, à l'embouchure de la Rote, d'où elle a pris ſon nom, qui ſignifie *la digue de la Rote*. Elle eſt entre Dort & Delfft, à quatre lieuës de la première, à droit de la dèrnière, & à cinq de la Haye. Après Amſtèrdam, *Roterdam* eſt la plus conſidérable ville de la Hollande pour la grandeur, pour la beauté des bâtimens, pour le commèrce & pour les richeſſes. Elle a un port fort grand & fort ſûr, ſur la Meûſe, & l'on peut dire que toute la ville eſt un port, étant travèrſée par un grand nombre de canaux, ſi larges & ſi profonds, que les plus grands navires peuvent y entrer, & aller décharger à la porte des magazins. Elle a donné la naiſſance au fameux Éraſme, & elle a honoré la mémoire de ce ſçavant homme d'une ſtatuë qu'elle lui a élevé dans une de ſes places. Monſieur Miſſon aſſure dans ſon voyage d'Italie, qu'il n'y a guères que quatre cens ans que *Roterdam* eſt environnée de murailles. Maty. Monſieur Harris par obſèrvations Aſtronomiques place *Roterdam* à 51. d. 55. m. de latitude & à 22. d. 5. m. de longitude.

ROTEUR. ſ. m. Lieu où l'on fait roüir le chanvre. *Rothorium*. *Locus in quo linum vel cannabis aquâ maceratur, ad maturandum ponitur*. Comme le chanvre corrompt l'eau, par l'article 209. de la Coutume de Normandie, *roteurs* ne peuvent être faits en eau courante, & ſi quelqu'un veut détourner l'eau pour en faire, il doit vuider l'eau dudit *roteur*, enſorte que l'eau d'icelui *roteur* ne puiſſe retourner au cours de la rivière.

ROTHER. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Anglètèrre. *Rotherus*, anciennement *Linienus*. Elle prend ſa ſource dans le Comté de Suſſex, travèrſe celui de Kent, & ſe décharge dans le canal, à Rye. Maty.

ROTIER. Voyez ROUX.

ROTIÈRE. ſ. f. Lieu où l'on met rouïr le Chanvre. Borel. Voyez Roteur.

ROTIL ou ROtTEL. ſ. m. Nom de lieu. *Rutina*, *rutila*. Il eſt près de Tréves & plus près encore de Sirck ſur la Moſelle.

ROTING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Franconie. *Rotinga*. Elle eſt dans l'Évêché de Wurtzburg, ſur le Taubèr, à trois ou quatre lieuës au-deſſus de Mariental. Maty.

ROTIRY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ruſticus*. Saint Ruſtic ou Ruſtique dont l'uſage a fait le nom de *Rotiry* qu'on lui donne communément, fut fait Évêque d'Auvèrgne au ſixième ſiécle après ſaint Vénérand, mort la veille de Noël, l'an 423. Voyez Baillet au 24e. de Septembre.

ROTONDE. ſ. f. Qui eſt édifié en rond. Tèrme vulgaire pour ſignifier tout bâtiment rond par dedans & par dehors, ſoit une Égliſe, ou un Salon, un Veſtibule, &c. La plus fameûſe *Rotonde* de l'Antiquité, eſt le Panthéon de Rome, qui fut dédié à Cibéle, & à tous les faux Dieux par Agrippa gendre d'Auguſte; mais qui depuis a été conſacré par le Pape Boniface IV. à la Sainte Vièrge & aux ſaints Martyrs. La Chappelle de l'Éſcurial, qui eſt la Sepulture des Rois d'Éſpagne, eſt appellée à cette imitation, le Panthéon

Panthéon, parce qu'elle eſt bâtie en *rotonde*. La Chapelle des Valois à ſaint Denis, eſt encore une *rotonde*, auſſi-bien que l'Égliſe de l'Aſſomption à Paris. Davilèr. Le Panthéon dont on vient de parler s'appelle, Nôtre Dame de la *rotonde*. A ſon imitation on fait quelques *rotondes* en France.

Rotonde, eſt auſſi un collet empeſé que les hommes portoient autrefois, monté ſur du carton qui le ſoutenoit en l'air & en état. *Collare rugatum*, *rotundum*. Les galans avoient grand peur qu'on leur gâtât leur *rotonde*. Qui eût dit en me voyant avec ma *rotonde*, que je courois fortune de ramer? Voit.

Puis rechangeant de note, il montre ſa rotonde
Cet ouvrage eſt-il beau? Que vous ſemble du monde?
Régniér.

ROTONDITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique qui ſignifie, rondeur. *Rotunditas*. Il eſt aiſé de prouver la *rotondité* de la tèrre & des aûtres aſtres.

LE ROTONEAU. ſ. m. Nom de l'une des Stoechades, ou des Iſles d'Hières. C'eſt celle que les Anciens nommoient *Prote*, c'eſt à dire, *Prima*. Valois, *Not. Gall. p.* 532.

ROTTA. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Comté de Nice, en Italie. *Rotta*, *rodoria*, anciennement *Rutuba*. Elle baigne Tende, & va ſe décharger dans la mèr de Gênes, à Vintimiglia. Maty.

ROTTE. ſ. f. Vieux mot. Compagnie de gens de guèrre. Les Coutumes de Pérouſe imprimées par la Thaumaſſière, entre les anciennes Coutumes de Bèrry, C. 99. diſent, Li Sires ne doit mettre *rottes* ne gens étranges ſans l'accord des coſſors.

ROTTEMBURG. ſ. m. Nom propre d'un village avec Château, titre de Comté, & Bailliage. *Rottenburgum*. Il eſt dans le Canton de Lucèrne, en Suiſſe, ſur la rivière de Ruſſ, à deux lieuës de la ville de Lucèrne. Maty.

ROTTENFELDS. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg de la Souabe, chèf d'une Seigneurie qui porte ſon nom, & ſitué à quatre lieuës de Kempten, vèrs le midi. *Rottenfeldia*. La Seigneurie de *Rottenfelds* appartient à la maiſon Konigſeck, & elle eſt entre les tèrres d'Autriche, d'Auſbourg, de Kempten, & de Walburg. Maty.

ROTTENTHURN. ſ. m. Nom propre d'un lieu de la Dace. *Rubea Turris*, anciennement *Rontas*. C'eſt une bonne fortereſſe de la Tranſylvanie. Elle eſt ſur une éminence, près de la rivière d'Aluta, à trois lieuës d'Hèrmanſtat, vèrs le Levant. *Rottenthurn* eſt la clèf d'un paſſage important de Tranſylvanie en Valaquie. Maty.

ROTULA. ſ. f. Vieux mot, ou mot Latin qui s'eſt dit autrefois pour rôle, *introtulare* enrôler, comme ſi on écrivoit rotle. Ménage. Ou bien de *ro*, rouge en ancien François, parce qu'on écrivoit en rouge les rôles & tables; d'où vient qu'on les appelle auſſi rubriques, de *ruber*. Borel.

ROTULE. ſ. f. Petit ôs rond ſitué à la rencontre de l'articulation de la cuiſſe & de la jambe pardevant. *Os orbiculare*. Il eſt un peu convéxe en dehors, ſemblable à un bouclier circulaire, il eſt enduit d'un cartilage poli pour le rendre plus mobile; il eſt couvèrt de ligamens & des tendons des muſcles. La *rotule* ſèrt à augmenter la largeur & l'article de la jambe, & à éloigner la puiſſance de l'appui, en allongeant le bras du leviér, elle ſèrt encore de poulie aux tendons des muſcles qui paſſent par-deſſus.

Ce mot vient du Latin *rotula*, *roulette*, parce que cet ôs reſſemble à une roulette. On l'appelle autrement *meule* ou *palette*, à caûſe qu'il leur reſſemble en quelque façon.

ROTUNDE ou ROTUNDES. ſ. f. Nom de lieu. *Rotunda*. Ce lieu eſt ſur l'Aiſne, en Picardie. Quelques Cartes de Géographie l'appellent Retuade. *Ritunda*.

ROTURE. ſ. f. Héritage qui n'eſt pas noble, ou tenu noblement. *Plebeius*, *ignobilis fundus*. Les tèrres en *roture* payent cens & rentes, des laods & ventes: les fiéfs peyent des quints & requints. Cette maiſon n'eſt pas un fiéf, ce n'eſt qu'une *roture*. Les *rotures* ſe partagent également.

Ce mot vient de *ruptura*, que dans la baſſe Latinité on a dit pour *culture* de tèrre; & l'on dit encore en pluſieurs lieux, *rompre* la tèrre; pour dire, la *cultiver*. Ce ſoin qu'on a donné aux païſans les a diſtinguez des Nobles. Voyez dans Ménage une ſçavante obſèrvation de Buſſi ſur ce mot. Borel le dérive de *rota*, parcequ'on ſe ſèrvoit de païſans aux travaux pénibles, comme de faire tourner les rouës des moulins, voiturer par des chariots, &c.

Roture, ſe dit auſſi des pèrſonnes, & ſignifie, qui eſt d'une naiſſance obſcure, d'une naiſſance qui n'eſt pas noble. *Plebeia conditio*, *ſtatus plebeius*, *ignobilis*. Il y a de cèrtaines Républiques, où il faut faire preuve de *roture* pour être admis dans les charges.

Roture, Ce mot ſe prend auſſi collectivement, pour tous les Roturiers. *Ignobiles*, *infirmæ conditionis homines*. Le beſoin d'argent a reconcilié la Nobleſſe avec la *roture*. La Bruy.

Roture. Tèrme de Marine. On appelle ainſi un endroit qui eſt lié de pluſieurs petites cordes. *Funiculis intextus*, *innexus*.

Roture, s'employe auſſi dans un ſens figuré. Avec les tîtres de Comte, de Marquis: on a ſouvent bien de la *roture* dans l'âme. Bell. *Ignobilitas*.

Mais enfin par le tems le mérite avili,
Vit l'honneur en roture, *& le vice ennobli.* Boil.

ROTURIER. adj. & ſ. Qui n'eſt point Noble. *Ignobilis*. Dans la baſſe Latinité *ruptarius*, & *rupturarius*. En Provence, en Languedoc, les Nobles payent la taille pour tous les héritages *roturiers*. Un Noble qui a dérogé devient *roturier*. Croyez vous que je pardonne la laideur d'un viſage, parcequ'il ſera déſcendu de vingt Ducs? Point du tout: je compte toutes les laides pour *roturieres*. Ch. d'H.

Ce mot vient de *rupturarius*, qui ſignifie un Laboureur qui rompt & cultive la tèrre, par la même raiſon que deſſus.

On appelle dans pluſieurs Coutumes, *gens coutumiers*, *hommes & femmes de pote* ou de *poſte*, les pèrſonnes *roturieres Uſuarius*. Condition *roturiere*, pèrſonne *roturiere*, femme *roturiere*, main *roturiere* & d'homme non noble. Enfans *roturiers*. Une fille *roturiere* ne joüit point en Allemagne des honneurs de la nobleſſe pour être alliée dans la ſimple nobleſſe, ſi elle n'eſt annoblie par le Prince. *Ludolf. Trait. Noma pol.*

Roturier, ère. Se dit auſſi des biens que l'on tient en roture. Héritage *roturier*, Doüaire *roturier*, maiſon, logis, ou manoir *roturier*, mariage *roturier*. Biens, fonds, héritages *roturiers*. Ce ſont les chôſes qui ſont tenuës à cens, rentes, corvées, & aûtres devoirs non nobles, ou qui ſont tenuës par des gens *roturiers*, chôſes *roturières* & cenſives. Immeubles *roturiers*. Les fonds, terres, maiſons, rentes, doüaires, droits *roturiers*, & tout ce qui eſt tenu à cens ou à rente d'un Seigneur en roture, & qui n'eſt point noble. *Plebeio jure prædium*. On appelle même fiéf *roturier*, celui qui ne doit point de foi & hommage; mais un ſimple cens. C'eſt le ſens que ce mot a dans la Coutume de Bretagne, Art. 305. 343. 400. & 566. Ailleurs, dit Monſieur De Laurière, c'eſt un fiéf tenu par un *roturier*. Sèrvitude *roturière*. Le Mait. Naiſſant *roturier* dans la Coutume de Laon, art. 60. C'eſt le propre héritage, qui eſt en roture & non en fiéf. Emphitéuſe *roturière*, rente *roturière*, ſucceſſion *roturière*, qui eſt de chôſes *roturières*, à la différence de la ſucceſſion noble ou feudale. Subventions *roturières*. Tèrres *roturières*, devoirs *roturiers*. Tèrtes *roturières* ſont celles qui payent au Seigneur, cens, rentes, & aûtres redevances Seigneuriales à la difference des tèrres Nobles qui ſont érigées en Fiéf & ne payent que quand elles changent de main: ſçavoir le quint, ou le quint & requint, c'eſt-à dire, le cinquième deniér de leur valeur, & le cinquième de ce cinquième, ou le reliéf ou revenu d'une année, ſelon les différentes Coûtumes & cas. Courtin.

ROTURIÈREMENT. adv. D'une manière roturière. *Plebeia lege*, *jure*, *vel conditione*; *ignobiliter*. Cette tèrre a toûjours été poſſédée *roturierement*. Cette famille a toûjours vécu *roturièrement*; on y a partagé *roturièrement*. Combien y a-t-il de nobles qui vivent *roturièrement*, pendant que pluſieurs roturiers vivent noblement?

ROTWEIL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Souabe, ſituée ſur le Néckre, à l'entrée de la forêt noire, & à neuf lieuës de Schafouſe, du côté du nord. *Rotevilla*, *Rubea villa*. Conrad Duc de Suabe, étant parvenu à l'Empire, déclara Rotweil, ville libre, & y établit une chambre Impériale l'an 1147. Le Maréchal de Guébriant la prit, & il y mourut de la bleſſure qu'il avoit reçuë l'an 1643. Cette ville eſt fortifiée à l'antique, elle ſuit la Religion Catholique Romaine, & eſt alliée avec tous les Cantons Suiſſes depuis l'an 1513. On voit à demi lieuë de *Rotweil* l'Abbaye de Rotten-Munſter, & l'on n'y reçoit que des filles nobles. Maty.

ROU.

ROUABLE. ſ. m. C'eſt ainſi qu'en Province, les Boulangers appellent un cèrtain inſtrument dont ils ſe ſèrvent pour manier la braiſe dans le four: à Paris on l'appelle *rable*. *Contus furnarius*. Pour planter des fleurs, on crible la tèrre audeſſus de la planche, juſqu'à ce qu'elle ſoit revenuë à la hauteur (requiſe) & l'ayant bien unie avec un *rouable* ou le dos du râteau, on y place les oignons dans une diſtance proportionnée. Morin.

ROUAGE. ſ. m. La partie d'une machine qui conſiſte en rouës. *Rotarum inſtructus*, *armamentum*, *inſtrumentum*. Il faut de grandes réparations à ce moulin, tout le *rouage* n'en vaut rien. On dit auſſi le *rouage* des montres. Il y a des bois particuliers pour

faire le *roüage* des machines qui roulent, comme l'orme & le chêne.

ROUAGE, en tèrmes de Coutumes, eſt un droit ſeigneurial qui ſe prend ſur le vin vendu en gros, & tranſporté par charroi, avant que la roue tourne. *Jus rotarium.* Payer le droit de *roüage*. RAGUEAU.

Ce mot vient de *rodagium* ou *rotagium*. BOREL.

ROVALO. ſ. m. Nom d'un poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes du Chili, dans la mèr du ſud. On y prend des *rovalos*, poiſſon délicat fait comme un brochet, qui a une raye noire ſur le dôs. FRÉZIÉR. *p.* 75.

ROUAN. adj. qui n'eſt en uſage qu'au maſculin. Tèrme de manége. C'eſt la couleur, ou le poil d'un cheval, qui a du poil gris, ou blanc ſemé fort épais, & prèſque dominant ſur un poil bai, alezan, ou noir. *Equus ex badio, vel fulvo, vel nigro leucophæus, vel albus.* Quand ce poil domine ſur un alezan chargé, on l'appelle *roüan vineux*. *Roüan* cavèſſe de more, c'eſt le cheval qui a la tête & les extrémitez noires. SOLEISEL.

Ce mot vient du Latin *ravus*, ſelon Scaligèr, & de l'Italien *roano*.

ROUANE, ROANNE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Forez, en France. *Rodumna.* Elle eſt à ſeize lieuës de Lion, vèrs le couchant, ſur la Loyre, qui commence en ce lieu à porter bâteau. *Rouanne* a un Collége de Jeſuites, quelques couvents, & elle eſt capitale d'un petit païs, qu'on appelle le Duché de Rouanez, erigé par Charles IX. l'an 1566. MATY.

ROUANE. ſ. f. Inſtrument de fèr aceré, concâve comme une tariere, & coüppant deſſus, & deſſous. *Radius ferreus verſatilis.* La *rouane* de pompe ſèrt à *rouaner* le trou de la pompe. *Rouane* eſt la même chôſe que Roynette. *Aubin.*

ROUANÈR. v. act. Marquer les tonneaux avec la roüanette. *Radio ferreo verſatili notare.* *Rouaner* une pompe, c'eſt en aggrandir le trou avec la roüane.

ROUANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Radio ferreo verſatili notatus.* Il eſt deffendu par l'Ordonnance des Aides aux Tonneliers, d'ôter les fonds ou douves des futailles qui auront été *roüanées*, & de les mettre en d'aûtres muids.

ROUANETTE. ſ. f. eſt un inſtrument de Charpentiérs, qui leur ſèrt à marquer leurs bois. *Radius ferreus verſatilis.* Il ſèrt auſſi aux Commis des Aides, qui vont dans les câves, à marquer les tonneaux des Cabaretiers.

ROUANOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Rouane. *Rodumnenſis.* Les *Rouanois* ont un patois, un accent qui n'eſt pas déſagréable. Une grande partie des Cabanes qui paſſent ſur la riviè re de Loire ſont conduites par des *Rouannois*.

ROUANT. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit d'un paon repréſenté ſur un Écu, quand il leve & étend ſa queuë. *De pavone explicatam caudam habente.*

ROUBLIER. v. a. *Iterum oblivisci.* J'avois rapris le Grèc, mais je l'ai *roublié*. Ce mot, pour dire oublier de nouveau, n'eſt pas approuvé.

ROUCHE. ſ. f. Tèrme de Marine. La carcaſſe d'un vaiſſeau, lorſqu'il n'a ni mâts ni agreils. Quelques-uns diſent *ruche*. *Primaria navis compages, carena.*

ROUCIN. Voyez ROUſSIN.

ROUCOU. ſ. m. Arbre des Iſles Antilles qui ne croît pas plus haut qu'un petit Oranger. *Roucouvius arbor.* Ses feüilles ſont oblongues, pointuës, ayant la figure d'un cœur, rangées altèrnativement. Ses fleurs naiſſent par bouquets aux extrémitez des branches; elles ſont blanches mêlées d'incarnat, compôſées de cinq feüilles qui ont la forme d'une étoile, & la largeur d'une rôſe. Il leur ſuccéde de petites ſiliques hériſſées de pointes délicates & non piquantes, qui contiennent châcune plus de 30. ou 40. grains de la groſſeur d'un petit pois, leſquels étant parvenus à leur maturité ſont couvèrts d'un vèrmillon le plus vif & le plus éclatant que l'on puiſſe voir. Cette teinture qui eſt enfèrmée dans cette écoſſe, eſt ſi molle & ſi gluante qu'elle s'attache aux doigts auſſitôt qu'on la touche. Pour avoir cette couleur on ſecouë, dans un vaiſſeau de tèrre, les grains ſur leſquèls elle eſt attachée, on vèrſe de l'eau tiéde deſſus, & on les lave dans cette eau juſqu'à ce qu'ils n'ayent plus de vèrmillon. Après qu'elle a repôſé quelque tems, on fait ſécher à l'ombre la lie épaiſſe qui ſe trouve au fonds du vaiſſeau, & l'on en forme des tablettes ou de petites boules; qu'on appelle auſſi *roucou*, & dont les Peintres & les Teinturiers font beaucoup de cas, lorſqu'elles ſont pures & ſans mélange. Le bois de cet arbre ſe briſe aiſément; il eſt très propre pour entretenir le feu, & s'il eſt entièrement éteint, & qu'on en frotte quelque tems deux piéces l'une contre l'aûtre, elles jettent des étincelles comme feroit un fuſil, qui allume le coton, ou toute aûtre matière ſuſceptible de feu, que l'on a miſe auprès pour le recevoir. Son écorce ſèrt à faire des cordes qui ſont de durée. Sa racine donne un bon goût aux viandes; & quand on en met dans les ſaûces, elle leur communique la couleur & l'ôdeur du ſafran. Les Caraïbes ont de ces arbres dans tous leurs jardins; il les entretiennent ſoigneûſement & les priſent beaucoup, à caûſe qu'ils en tîrent ce beau vèrmillon dont ils ſe rougiſſent le corps. Ils s'en ſèrvent auſſi à peindre, & à donner du luſtre à la plus belle vaiſſelle de leur petit ménage. Les habitans du Bréſil appellent cette plante *urucu*. On la nomme auſſi *achiotl*.

ROUCOULER. vèrb. n. Pomey & Danet diſent *roucouler*. Furetière & Richelet diſent *rocouler*. Choiſiſſez; & voyez ROCOULER. *Minurire.*

ROUË. ſ. f. Piéce de bois, ou de métal tournée en rond qui ſe meut ſur un éſſieu. *Rota.* Elle eſt compôſée d'un moyeu ſur lequel ſont attachez des rais ou rayons par un bout; & de l'aûtre ils ſont contenus par les jantes. C'eſt l'aide la plus conſidérable des forces mouvantes, & le fondement des Méchaniques. Les moulins ne ſe meuvent qu'avec des *roues*. Les chariôts, & carroſſes ont quatre *roues*. Les charrettes & charruës n'ont que deux *roues*. Les horloges ont pluſieurs *roues*, la grande *roue*, la *roue* moyenne, la *roue* de champ, la *roue* de rencontre. Plus on multiplie les *roues*, plus on retarde le mouvement, & plus on multiplie la force. Les mouffles conſiſtent en pluſieurs *roues* attachées enſemble. On dit, embatre des *roues*; pour dire, les fèrrer.

ROUË, en tèrmes de Blâſon, quand elle eſt répréſentée avec des raſoirs & fèrs trenchans, s'appelle *roue de Ste. Catherine*. *Rota Sanctæ Catharinæ.*

On appelle en Géométrie *roue d'Ariſtote* la difficulté qu'il y a d'expliquer comment il ſe peut faire qu'un cèrcle déferent comme la roüe d'un carroſſe tournant autour de ſon centre & avançant en même tems en ligne droite ſur un plan, & décrivant ſur ce plan une ligne droite égale à ſa circonférence; s'il emporte avec lui un petit cèrcle qui lui ſoit concentre, comme le moyeu de la *roue* de caroſſe, & qui n'ait de mouvement que celui qu'il tient du déferent, le petit cèrcle ou moyeu d'écrive une ligne droite égale non à ſa circonférence, mais à celle de la *roue*. La raiſon de ce nom eſt qu'Ariſtote eſt le prémiér que l'on ſçache qui ait ſenti & propôſé cette difficulté. Voyez ſur cela l'Académie des Sciences 1715. p. 30. & ſuiv.

ROUË, ſe dit figurément en Morale. On peint la Fortune ſur une *roue*, pour montrer ſon inconſtance. *Fortunæ rota.* Tel ſe voit au haut de la *roue*, qui s'en voit précipité un moment après. SAINT ÉVR.

> *Qu'à ſon gré déſormais la fortune me jouë,*
> *On me verra dormir au branle de ſa* rouë. BOIL.

> *Alors je vous vèrrai ſur la mouvante* rouë,
> *Tantôt au firmament, & tantôt dans la bouë.* VILL.

On dit, attacher un clou à la *roue* de la fortune; pour dire, trouver moyen de fixer l'inſtabilité de la fortune. *Fortunam ſtabilire, conſtabilire.* On fait auſſi de cèrtains jeux & divinations en tournant une *roue* de Fortune. Les déchiffreurs ont une *roue* marquée de pluſieurs lèttres, pour en faire la combinaiſon, & découvrir le ſecrèt caché ſous un chiffre à double clèf. Cette *roue* eſt bien décrite dans le livre des chiffres de Jean-Baptiſte Porta. Paſcal a auſſi compôſé un inſtrument pour faire aiſément toutes les régles d'Arithmétique par le moyen de pluſieurs *roues*.

ROUË, ſe dit auſſi de l'extenſion de la queuë d'un paon, ou d'un poulet d'Inde, quand ils ſe mirent dans leur queuë, parceque leurs plumes ſont diſpôſées en rond comme une *roue*. *Pavoninus caudæ circumactus.* C'eſt une belle chôſe à voir qu'un paon qui fait la *roue* qui ſe mire dans ſa queuë.

En Chymie on appelle feu de *roue*, un feu qu'on diſpôſe en rond autour d'un vaiſſeau, & qu'on en approche peu-à-peu. *Ignis in orbem compoſitus circularis.*

ROUË, ſe dit auſſi d'un ſuplice qu'on fait ſouffrir à de grands criminèls, à qui on briſe les ôs avec une bârre de fèr ſur un échaffaut, & puis on les expôſe, & on les laiſſe expirer ſur une *rouë*. *Rota capitalis, panaria, noxialis.* On condamne à la *rouë* les parricides, les aſſaſſins, les voleurs de grand chemin. Ce ſupplice étoit inconnu aux Anciens, comme l'a obſèrvé Cujas. On ne ſçait point qui a été l'inventeur de ce cruel ſupplice. Il a été inventée en Allemagne, & on l'a appellé le ſupplice de la *roue*, ou parcequ'on expôſe les ſuppliciez ſur la *roue*, ou parcequ'en Allemagne on les rompt avec une *roue*. On le pratiquoit rârement en France avant François I. qui ordonna de l'infliger aux voleurs de grand chemin par ſon Édit de l'année 1534. Richelèt dit 1538. & cite Brodeus.

On dit, pouſſer à la *roue*, pour dire, exciter quelqu'un à faire ou entreprendre quelque chôſe pour lui aider. *Incitare, provocare.*

LA ROUË ÉLÉMENTAIRE DES SAGES: C'eſt dans le grand Art l'année entière: c'eſt auſſi la convèrſion des élémens les uns dans les aûtres. DICT. HÈRM.

TOURNER LA ROUË, OU FAIRE LA CIRCULATION DE LA ROUË: En tèrmes du grand Art, ou de Philoſophie Hèrmérique, C'eſt recommencer les opérations précédentes; ce qui ſe fait aux multiplications, & même dès le commencement du travail. DICT. HERM.

ROVELENT, ENTE. adj. Vieux mot, rouge, brillant; de *rutilans*. BOREL.

ROUEILE. ſ. f. Petite rouë. *Rotula*. Il ſe dit de celles d'une charruë. Les Laboureurs diſent: J'ai acheté une paire de *roüelles*, qui eſt d'un bon bois. LIGER.

ROUEILLE. ſ. f. Trenche de quelque viande ou aûtres mèts. *Teſſella, deciſus orbiculus*. *Roüelle* de veau eſt la partie charnuë de la cuiſſe du veau qui eſt vèrs le jarrèt. On trenche les raves, panèts, concombres & aûtres fruits en *roüelles* déliées pour faire des ſalades, des fricaſſées. Pour ôter la rougeur des yeux, on y applique une petite trenche ou *roüelle* de veau. Coupper par *roüelles*. ABL. Mettre en *roüelles*. S. AMANT.

ROUEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Rhotomagus*, *Rotomagus*, *Rothomagus Veliocaſſium*. Elle eſt ſur la Seyne, à ſeize lieuës de ſon embouchûre, & du Havre de Grâce. Cette Ville, qui eſt fort ancienne, paſſe pour une des plus grandes & des plus conſidérables de France. On lui donne ſept mille, c'eſt-à-dire, deux lieuës & un tièrs de circuit; elle eſt environnée de ſix fauxbourgs, & l'on compte ou dans la ville, ou dans les fauxbourgs trente cinq Paroiſſes, & vingt-quatre Couvents de Religieux, ou de Religieûſes. Elle eſt bien bâtie, & fort marchande; la marée y amenant des vaiſſeaux de deux cent tonneaux. On y voit un pont d'une ſtructure particulière, il eſt de bois, pâvé, & diſpôſé enſorte qu'il ſe baiſſe & ſe hauſſe à proportion que la marée baiſſe ou hauſſe. Elle a été le ſiége des anciens Ducs de Normandie; & on y voit encore leur Palais. Elle eſt maintenant le ſiége du Parlement de Normandie, appellé autrefois l'Échiquier, d'une chambre des Comtes, d'un bureau de Tréſoreries de France, d'une Cour des Monnoyes, d'un Préſidial, & d'un Archevêché qui porte le titre de Primat de Normandie, & qui eſt exempt de la Juriſdiction du Primat des Gaules depuis l'an 1457. Cette ville n'eſt pas forte, elle avoit autrefois une Citadelle, qui eſt maintenant ruinée. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 482. *& ſuiv.* Ordericus Vitalis au Ve. L. de ſon hiſtoire dit que *Roüen* fut bâtie par Jules Céſar. *Roüen* étoit déja célébre ſous Théodôſe le Grand. Le Parlement de *Roüen* fut établi en 1286. par Philippe Le Bel, il a long-tems porté le nom d'Échiquier. *Roüen* eſt à ſeize degrez 45. min. de longitude & à 49. d. 27. m. trente ſecondes de latitude.

On dit que ſon nom latin *Rothomagus*, ſignifie la ville de *Roth* & que *Roth* étoit une idôle qu'on y adoroit.

ROUEN. ſ. f. Se dit ſimplement parmi les Marchands pour toile de Rouen comme on dit Hollande, Bretagne, Cambray pour toile de Hollande, de Bretagne, de Cambrai. *Tela Rhotomagenſis*. Une aulne de *Rouen*, deux vâres de *Rouen*.

Petit ROVENT, ſorte de danſe. *Coquillard*. BOREL.

ROUER. v. act. Rompre un criminel; & l'expôſer ſur une rouë. *Rota ſupplicio reum plectère, reum in rotam agere*. Le peuple accourt, quand on va *roüer* quelqu'un.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *rotare*.

ROÜER ſignifie auſſi, Faire ſouffrir à quelqu'un beaucoup de douleur ſur les chairs & les os, battre exceſſivement; écraſer. *Cruciare, excruciare, diſcruciare; moleſtiam, dolorem creare*, Ce pauvre homme a été *roüé* de cent coups de bâton Je veux l'attendre ici; & le *roüer* de coups. SCAR. Un méchant cheval de poſte *roüe* un Courier. Un homme qui n'eſt pas accoûtumé à coucher ſur la dure, eſt tout *roüé*, quand il ſe leve. Il a tant joüé à la paûme, qu'il en eſt las, il en eſt tout *roüé*. J'ai failli à être *roüé* d'une charrette, à être briſé par ſa rouë. Je me mèts au hazard de me faire *roüer*. BOIL.

ROÜER, une manœuvre, en Tèrmes de Mèr, c'eſt le plier en rond. *In orbem volvère, circumvolvere*. La *roüer à tour*, c'eſt *roüer* de gaûche à droit. La *roüer à contre*, c'eſt *roüer* de droit à gaûche. *Roüe* manœuvres, c'eſt un commandement pour faire plier les manœuvres quand elles ont ſervi. AUBIN.

ROUER. v. a. Se dit du Chanvre qu'on fait maceret dans l'eau, *Aquâ macerare cannabin*. Il eſt tems de *roüer* nôtre chanvre.

ROÜÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Rotatus, circumvolutus*.

En tèrmes de Venerie, Tête *roüée* ſe dit des têtes de cèrf, dain & chevreuil, dont les pèrches ſont peu ouvèrtes mais ſerrées. SALN.

ROUER. ou ROBER. ſ. m. Nom d'une rivière, qui ſe jette dans la Moſelle, à un village qui s'appelle auſſi *Roüer*, vis-à-vis d'Erang, au deſſous de Tréves. Valois, *Not. Gall. p.* 141.

ROVÉRÉDO, ROVÉREID. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Tirol. *Roboretum*, *Roveretum*. Elle eſt dans l'Évêché de Trente ſur l'Adige à quatre lieuës de la ville de Trente, vèrs le midi. MATY.

ROUÈRGUE. ſ. m. Nom propre d'une Province du Gouvèrnement Général de la Guienne, en France. *Rutenenſis Provincia*. Elle eſt bornée au nord par l'Auvèrgne, au couchant par le Quèrcy, au ſud par le Languedoc, & au levant par le Gévaudan. Cette Province n'eſt pas fort fèrtile, mais elle nourrit beaucoup de bétail, & on y trouve des Mines de Cuivre, de fèr, d'Alun, de Vitriol, & de Souffre. On la diviſe en trois parties. Le Comté de *Rouèrgue*, qui eſt vèrs le nord, dont Rodez eſt la Capitale, & même de toute la Province; la Haute marche de *Rouèrgue*, qui eſt vèrs le midi, & Amilhaud ſa Capitale, & Vabres; la Baſſe marche du *Rouèrgue* eſt au couchant, & Ville-Franche en eſt Capitale. MATY.

ROUÈRGOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Rouèrgue. *Rutenus*, *a*. Ce mot ſe trouve dans Valois mais on doute qu'il ſoit en uſage. Ceux de Rouèrgue ſeroit mieux.

ROUEſSE. ſ. Nom propre d'un lieu, ſitué dans le Maine, *Ruceium*. Valois, *Not. Gall. p.* 328.

ROUET. ſubſt. m. Petit inſtrument qui a une rouë, qui ſert à filer de la laine, de la ſoye & du fil. *Torquendi ſtaminis rota verſatilis, rhombus*. On fait plus de beſogne en filant au *roüet*, qu'au fuſeau.

ROÜET, ſe dit auſſi de la petite rouë attachée ſur l'arbre d'un moulin, qui eſt de huit à neuf piéds de diamétre, qui a environ 48. chevilles ou dents de quinze poûces de long, qui entrent dans les fuſeaux de la lantèrne du moulin, pour faire tourner les meules. Et généralement on le dit de toutes les rouës dentées qui ſèrvent aux machines, dont les dents ou alluchons ſont pôſez à plomb. *Denticulata rotula*.

ROÜET, ſe dit auſſi d'une petite rouë d'acier qu'on applique ſur la platine d'une arquebuſe, d'un piſtolèt, ou aûtre arme à feu, qu'on bande avec une cléf, & qui en ſe lâchant avec violence, fait du feu par le moyen d'une pièrre qu'on trouve dans les mines de cuivre. *Rotula*. Les armes à *roüet* ne ſont plus guères en uſage, quoy qu'elles ſoient les plus ſûres. Les Allemans ont été inventeurs du *roüet* au petit reſſort, & les François du *roüet* au grand reſſort, qui ne ſont plus guéres en uſage depuis l'invention du mouſquet & du fuſil, qui ont décrédité l'arquebuſe, l'eſcopéte, la carabine, le poitrinal, &c.

ROÜET, ſe dit auſſi du petit fèr rond qui fait la principale garniture d'une ſèrrure, dans lequel paſſe la prémière ouvèrture de la cléf. *Orbiculus*.

ROÜET, en Tèrmes de Maçonnerie, eſt la piéce de bois ronde qui eſt au fond du puits, ſur laquelle s'éleve la maçonnerie. *Orbiculus* C'eſt un aſſemblage circulaire à queüe d'aronde de quatre ou pluſieurs Plateformes de bois de chaîne, ſur lequel on pôſe en retraite la prémière aſſiſe de pièrre ou de mollon à ſec, pour fonder un puits ou un Baſſin de Fontaine. On appelle auſſi *Roüet*, la grande ou petite enrayeure ronde ou à pans d'une Fléche de clocher de bois. DAVILER. Les puits ſe toiſent depuis la margelle juſqu'au *roüet* qui eſt au fond, ſuivant leur pourtour.

ROUET DE POULIE. C'eſt une petite rouë de bois, de fèr, ou de cuivre, canelée à ſa circonférence, & que l'on pôſe dans une piéce auſſi de bois, ou de fèr, & qui par le moyen d'une corde poſée ſur ſa canelure ſèrt à élever des fardeaux. On lui donne auſſi le nom de poulie, quoi que ce ſoit celui de la machine entière. *Roüet de poulie de chaloupe*, on appelle ainſi une poulie de fonte, ou de fèr, qui ſe met à l'avant ou à l'arrière de la grande chaloupe, pour lever l'ancre d'afourché, ou une aûtre ancre que l'on ne veut pas lever avec le vaiſſeau.

On dit provèrbiallement, qu'on a mis un homme au *roüet*; pour dire, qu'on l'a déconcèrté, qu'il ne ſçait plus que faire, ni que dire. *Ad incitas redigere, adigere*.

ROUETTE. ſubſt. f. C'eſt une menuë branche de bois ployant qu'on fait tremper dans l'eau, pour ſèrvir enſuite à lier enſemble des bois pour en faire des trains & radeaux, ou des hâres de fagots & de falourdes. *Vimen*.

ROUFFEC. ſ. m Nom. d'un ancien Château Situé en Bèrry ſur la Creûſe. *Rufiniacum*.

ROUGE. adj. m. & f. & ſ. Couleur éclatante qui eſt propre à répréſenter le feu.

Ce mot vient de *rubius*, *rubeus*, *ruber*. MÉN.

Les Teinturiers reconnoiſſent ſept ſortes de bon *rouge*. Le prémier ſe nomme *écarlate de France* ou *des Gobelins*, qui ſe fait avec de l'agaric, du paſtel, & de la graine d'écarlatte. Quelques-uns y ajoûtent la cochenille & le fenugrèc. *Coccus Gallicus*. Le ſecond eſt le *rouge cramoiſi*, qui ſe fait avec tartre, cochenille, meſteque ou teſcalle, qui vient des Indes, & qui eſt la plus chère drogue de la teinture. *Rubor Chremiſinus*. Le troiſiéme eſt le *rouge de garence*, qui ſe fait avec de la racine de garence, du réagal & de l'arſenic dans le bouillon. *Erithrodanus rubor*. Le quatriéme *rouge* s'appelle *demi-graine*, qui ſe fait avec moitié graine d'écarlate, & moitié garence. *Ex grano cocciueo & rubea confectus*. Le cinquiéme, *demi-cramoiſi*. *Semichremeſinus*. Le ſixiéme, *rouge* ou *nacarat de bourre*. *Rubeus color*. Le ſeptiéme, *écarlate de cochenille*, ou

façon de Hollande. Le *rouge* de Bréſil eſt défendu dans les teintures, parceque c'eſt une couleur fauſſe. La nuance du *rouge* de garence eſt la couleur de chair, de peau ou pelûre d'oignon, flamête, iſabelle, couleur de tuile, incarnat & ginjolin. Celle du *rouge* cramoiſi ou de la bourre, qui eſt la même chôſe, eſt la fleur de pommier, de pêcher, couleur de rôſe, incarnadin, Incarnat rôſe. Celle du *rouge* ou écarlate de Hollande fait auſſi la couleur de chair, de fleur de pêcher & de rôſe, d'incarnadin, & encore la couleur de ceriſe, nacarat, ponceau, couleur de feu, &c.

En Peinture il y a le *rouge brun*, le *rouge violet*. Le *rouge brun*, *Brun rouge*, ou ocre, eſt une tèrre naturelle. Le *rouge violet* eſt auſſi une tèrre naturelle, qui vient d'Anglетèrre, & qu'on employe au lieu de lacque. Félibien.

Il y a auſſi du rouge pour émailler.

En Phyſique on remarque trois ſortes de *rouge* en général. L'un tient du bleû, comme le colombin, le pourpre, le cramoiſi. L'aûtre tient du jaûne, comme le couleur de feu & l'orengé. Entre ces extrémitez il y en a un qui ne tient ni de l'un ni de l'aûtre, qu'on appelle proprement le *rouge*.

Chez les Vèrriers le beau *rouge* clair ſe fait avec quelque mélange d'or dans la teinture, dont le vèrre eſt impregné, qui étant fondu fait un beau *rouge* de rubis. *Oſtrinus dilutus*.

L'acide fait devenir *rouge* le noir, le bleu & violet; il change le *rouge* en jaûne, & le jaûne en jaûne très-pâle. L'alkali change le *rouge* en violet ou en *rouge* de pourpre, & le jaûne en feüille morte. Les matières tèrreſtres & ſulfurées deviennent *rouges* par une grande chaleur; & quelques-unes deviennent enfin noires, comme on voit à la brique, au bol *rouge*, à la ſanguine, à l'ardoiſe, à la pièrre ponce, qui par le moyen d'un grand miroir ardent ſe vitrifient en un émail noir. Les écreviſſes deviennent *rouges* à un feu médiocre, & à un grand elles deviennent noires. Le ſoufre & le mèrcure mêlez & pouſſez au feu font un fort beau *rouge* qu'on appelle *cinábre artificiel*. Si l'on vèrſe dans la ſolution bleuë du tourneſol un éſprit acide, comme jus de citron, elle deviendra d'un beau *rouge*, & ſi l'acide eſt bien fort, ce *rouge* tirera ſur l'orengé, ou ſur la couleur de feu. L'alkali la remettra en ſa prémière couleur bleuë ou violette. Lorſqu'on filtre du vin fort *rouge* il pèrd prêſque toute ſa couleur. Il y a de petites boulettes *rouges* dans le ſang, que ſi on les ôte par le moyen du filtre, il n'aura plus de couleur. Les aſtres qui ſe levent dans les nuées paroiſſent *rouges*, à cauſe des refractions. La couleur de feu eſt le *rouge* le plus foncé. C'eſt une beauté des lèvres d'être bien *rouges*, & un grand défaut des yeux.

En tèrmes de Blâſon, le *rouge* s'appelle *gueules cinábre*, *belic* ou *belif*, *&* *riche couleur*. *Ruber*. Voyez Gueules.

On appelle au Palais le livre *rouge*, ou livre couvèrt de baſane *rouge*, où l'on enregîtroit autrefois les défauts obtenus aux préſentations, leſquèls on délivroit après les trois jours d'enregîtrement ſur ce livre. *Liber rubicundus*. Et figurément on a dit qu'on étoit écrit ſur le livre *rouge*, quand on étoit en danger de ſouffrir quelque condamnation, ou quelque aûtre mal, comme il arrivoit; lorſqu'on avoit offenſé quelque pèrſonne puiſſante qui s'en pouvoit venger dans l'occaſion. On faiſoit auſſi autrefois la preuve de ſon innocence par l'attouchement du fèr *rouge*, dont la manière eſt amplement décrite dans les notes à la fin des Capitulaires de Charlemagne avec les prières & les cérémonies qui s'y faiſoient. On appelle auſſi des arrêts en robbes *rouges*, les arrêts qui ſe donnoient autrefois en la Grand' Chambre ſolemnellement & avec les habits de cérémonie, pour ſèrvir de loi à l'avenir ſur une queſtion de Droit ou de Coutume dépouillée des circonſtances du fait.

Rouge, ſe dit auſſi pour faire la déſignation de pluſieurs chôſes qui ont du rapport avec cette couleur. On appelle un Cardinal un chapeau *rouge*, un bonnet *rouge*, une calotte *rouge*, parceque ce ſont les marques de ſa dignité. Les enfans *rouges* ſont les paûvres d'un Hôpital vêtus de cette couleur; & par alluſion on l'a dit des Mouſquetaires qui ſont vêtus de *rouge*. On appelle des robbes *rouges* à la Proceſſion des Conſeillers de Cour Souveraine. Le vin *rouge* eſt le vin clairet. On dit auſſi de la bière *rouge*, quand elle eſt double & ſimplement rouſſe. On appelle ſur tout en Poëſie, un *rouge bord*, un vèrre de vin *rouge* plein juſqu'au bord.

Et d'abord
Un laquais effronté m'apporte un rouge bord. Boil.

Rouge trogne, un homme qui a le viſage *rouge* & bourgeonné à force de boire. *Naſus*, *vultus rubeo colore tinctus*, *rubicundus*. On appelle œufs *rouges*, des œufs durs & rougis dont on faiſoit autrefois des préſens au tems de Pâques. Pèrdrix *rouge*, eſt la meilleure nature des pèrdrix, qui a les piéds, le bec, le bord des yeux & le jabot *rouges*, qui eſt plus grôſſe que les griſes, & qui a un aûtre chant. L'ancre *rouge* eſt la roſette avec quoi on écrit ou on imprime les titres des livres. On appelle de même nom le cuivre *rouge*. Boulet *rouge*, boulet de canon qu'on a fait rougir dans une forge, & dont on charge le canon, pour mettre le feu aux lieux où il tombe, quand il y trouve des matières combuſtibles. Aubin.

Rouge. ſubſt. maſc. Eſt un fard dont les femmes ſe colorent les jouës & les lévres. *Purpuriſſum*. Cette femme ſe met du *rouge*. *Purpuriſſum adhibet*. Il y a du *rouge* en feüille qu'on appelle *rouge d'Eſpagne*; d'aûtre *rouge* en liqueur, qui eſt un extrait de teinture d'écarlate. Il n'y a plus que le *rouge* qui ſe met à la toilette, qui marque la pudeur de la plûpart des femmes d'aujourd'hui. Com.

Nature déſavouë
Tout ce rouge *acheté*, *qui deſſus vôtre jouë*,
Fait l'office de la pudeur. Bens.

Rouge, ſe dit auſſi de cette couleur *rouge* qui paroît naturellement ſur le viſage des pèrſonnes étonnées, ou irritées, & qui eſt un ſigne de pudeur, ou de colère. *Rubor*.

Au viſage ſur l'heure un rouge *m'eſt monté*,
Que l'on me vit connu d'un pareil éventé. Mol.

Rouge, tèrme de l'Art par lequel les Philoſophes appellent la teinture de leur élixir, lorſqu'elle eſt dans ſa pèrfection pour donner la véritable couleur de l'or au mèrcure des métaux imparfaits. Dict. Hèrm.

Rouge sanguin, ou très-hautain, ou pour mieux dire, très-haut en couleur. C'eſt l'ouvrage de la Pièrre Hèrmétique, ou l'élixir parfait au *rouge*. Dict. Hèrm.

Rouge, eſt auſſi une ſorte d'oiſeau de rivière, qui reſſemble à un canard, & qui a les piéds rouges. *Anas pedibus rubris*.

Rouge-gorge. ſ. f. Petit oiſeau, qui a la gorge rouge. On dit que la *rouge-gorge* eſt fort jalouſe, & qu'elle ne peut ſouffrir que dans les lieux où elle demeure ordinairement il y ait d'aûtres oiſeaux qu'elle; de là vient le provèrbe Latin: *Unicum arbuſtum non alit duos erithacos*, Jonston.

Rouge-queuë. ſ. f. Petit oiſeau qui a la queuë rouge. *Avis caudâ rubra*. La *rouge-queuë* vit 7 ou 8 ans. Olina.

Rouge vulgaire. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui eſt toute rouge, & fort commune. Morin.

Rouge; la Mèr *rouge*. Voyez Arabique, Golfe & Mer.

Rouge, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'une pèrſonne qui rougit, qu'elle eſt *rouge* comme un Chérubin, comme une écreviſſe, comme un coq, comme du feu. *Rubet velut cherubinus*, *&c*. On dit d'un enfant mutin, qu'il eſt méchant comme un âne *rouge*. Ce mot vient de ce que *rouge* en vieux François ſignifioit *malin*. Il a ſignifié auſſi *traître*, *&* *artificieux*; & on trouve dans Cotgrave cet aûtre provèrbe, Les plus *rouges* y ſont pris; c'eſt-à-dire, les plus fins & les plus malicieux. Les Latins on dit auſſi dans le même ſens, *crine ruber*, comme on voit dans Martial. On dit auſſi, *Rouge* au ſoir, blanc au matin, c'eſt la journée du Pélerin; c'eſt-à-dire, que ce ſont les ſignes du beau tems.

ROUGeAſTRE. adj. m. & f. Qui tire ſur le rouge. *Subruber*. Nuage *rougeâtre*. Ablanc.

ROUGeAUD, aude. adj. Qui a les jouës rouges, & le viſage un peu haut en couleur. *Subrubicundus*.

ROUGeOILE. ſ. f. Maladie qui vient particulièrement aux enfans, & qui reſſemble fort à la petite vérole, dont elle ne diffère que du plus au moins. *Rubentes puſulæ*. La *rougeolle* conſiſte en de petites taches rouges, ſemblables à des piquûres de puce: ces taches s'élevent très-peu au deſſus de la peau, & ne ſuppurent point comme les puſtules de la petite vérole, elles ſe diſſipent bientôt, & il n'en paroît plus le huitième jour. Cette maladie eſt accompagnée d'inquiétude, de fiévre, de ſoif, d'une petite toux, de peſanteur de tête, d'aſſoupiſſement, du flux continuel d'une humeur qui vient des narines & des yeux, d'étèrnûment, de diarrhée, de vomiſſement. La caûſe de la *rougeolle* eſt une fèrmentation particulière & légère de la maſſe du ſang, excitée par la mauvaiſe conſtitution de l'air, ou par quelque aûtre caûſe extérieure. La plûpart des Médecins veulent qu'il y ait d'ailleurs dans nos corps un mauvais levain que nous contractons dans le ſein de nos mères. On appelle la *rougeole*, en Latin *morbilli*. Voyez *petite vérole*.

ROUGET. ſ. m. Eſpéce de poiſſon de mèr qui étoit fort éſtimé des Anciens à caûſe de ſa délicateſſe. *Rubellio*. Ils en ont connu de trois ſortes; l'un qu'ils ont nommé *mullus*, l'aûtre *cuculus*, & le troiſième *lyra*. Le *rouget* eſt armé ſur le dôs de pluſieurs pointes piquantes. Il ſe nourit de chair, il mange les petites écreviſſes, & d'aûtres petits poiſſons. Il eſt plus éſtimé en hyvèr qu'en été, ſoit parcequ'en hyvèr il nage en pleine mèr, au lieu

quen

qu'en été il approche du rivage ; ce qui fait qu'il ſe nourrit dans ces deux ſaiſons d'alimens différens ; ſoit parcequ'en *été*, à ce que quelques Auteurs rapportent il fait ſes petits. Le *rouget* doit être choiſi grôs, récent, bien nourri, & d'une chair fèrme. Sa chair ſe digère facilement. Elle produit un bon ſuc ; elle nourrit beaucoup, elle réſtaure, elle rétablit les forces ; elle éxcite l'humeur ſéminale, elle eſt éſtimée propre pour arrêter le cours de ventre. On ne remarque point qu'elle produiſe de mauvais éffèts. Le *rouget* contient en toutes ſes parties beaucoup d'huile & de ſel volatile, & médiocrement de phlegme. Il convient principalement en hyvèr à toute ſorte d'âge & de tempérament. Lémery.

Le *rouget* eſt ainſi appellé en Latin *erytrinus*, ou *rubellio*, parcequ'il eſt rouge. Lémery.

ROUGEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rouge. *Rubor*. Ce mot n'a point de plurier en ce ſens. La *rougeur* du viſage vient de l'abondance, ou de la trop grande agitation du ſang. La honte, la pudeur, caûſent & répandent ſur le viſage une petite *rougeur*, qui a été appellée par un Ancien *la couleur* ou le vèrmillon *de la vèrtu*. *Pudor*. Sa *rougeur* ne diminuoit rien de ſa beauté. P. de Cl.

Hâ ! garde toi de nommer mon vainqueur,
Ma rougeur *trahiroit le ſecret de mon cœur.* Corn.

Rougeur, ſe dit auſſi des bourgeons ou taches rouges qui viennent au viſage & ſur la peau. *Puſulæ rubentes.* L'ébullition du ſang caûſe des *rougeurs*.

ROUGIR. v. act. & n. Colorer de rouge. *Ruborem inducere, vel colore rubro inficere.* On n'a pas ici l'art de *rougir* le marroquin auſſi beau qu'en Levant. On a des ſeps de vignes qu'on appelle *teinturiérs* pour *rougir* le vin blanc. Un homme ſobre ne fait que *rougir* ſon eau. Les plaintes, les rivières ont *rougi* du ſang répandu par ce Conquérant. Les métaux *rougiſſent* avant que de ſe fondre. *Rougir* en coloriſſant, c'eſt un tèrme de ceux qui peignent en émail. *Rougir* le fèr en couleur de ceriſe. Félibien.

Rougir, ſe dit figurément en Morale, en parlant de la couleur qui caûſe la honte, & la confuſion. *Rubeſcere, erubeſcere.* Un père *rougit* de la faute de ſes enfans. C'eſt un éffronté qui ne *rougit* de rien. Un homme de bien *rougira* plûtôt que le coupable. Vaug. Ce livre ne fera point *rougir* ſon Auteur. Ce jeune homme a *rougi*, c'eſt bon ſigne. On ne voit plus rien de hònteux dans les paſſions dès qu'elles ont été déguiſées ſur le théatre, & embellies par l'art : on y apprend à ſon cœur à ne *rougir* de rien. Nic. On ne *rougit* pas de commèttre des faûtes : mais on *rougit* de les avoüer. Fléch. Aléxandre refuſa de ſurprendre les ennemis ; réſolu de tout pèrdre, plûtôt que de ſe mettre au hazard de *rougir* de ſa victoire. Le Ch. de. M. On fait dire par Agamemnon à Iphigénie ;

Montrez en éxpirant de qui vous êtes née :
Faites rougir *ces Dieux qui vous ont condamnée.* Rac.

Où penſes-tu, Ceſar ? tu vois que tes ſoldats
Rougiſſent *de ton crime, & tu n'en* rougis *pas?* Bréb.

Rougir, ſe dit encore plus figurément de cèrtaines chôſes. *Delere, moleſte ferre, erubeſcere.* La raiſon *rougit* d'avoir pèrdu ſon empire, & de le voir uſurpé par les ſens. M. Ésp.

Son ſort de ſplendeur revêtu
Fait gronder le mérite, & rougir *la vèrtu.* Boil.

Rougi, ie. part. adj. On appelle de l'eau *rougie*, l'eau où il n'y a que fort peu de vin. *Aqua vino rubro tincta, aqua rubella.*

ROVIGNO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Iſtrie. *Rovinium, Rubinium, Ruvinium.* Elle eſt ſur une prèſqu'iſle de la côte occidentale, à trois lieuës de Parenzo, vèrs le midi. *Rovigno* n'eſt pas une grande ville, elle eſt âſſez bien peuplée, & elle a deux ports. On voit près de cette ville le Monte Auro, qui eſt la place de l'ancienne *Arupinum*, des ruines de laquelle *Rovigno* s'eſt agrandie. Maty.

ROVIGO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de Veniſe, en Italie. *Rhodigium.* Elle eſt capitale de la Poléſine de *Rovigo*, & ſituée ſur l'Adigeto, entre Fèrrare & Padouë, à huit lieuës de châcune. Elle eſt la Patrie du Sçavant Coelius Rhodiginus ; l'Évêque d'Adria y fait ſa réſidence. Maty.

La Poléſine de Rovigo, *Territorium Rhodiginum, Poleſinum Rovigii*, ou *Rhodiginii.* Province de l'État de Veniſe en Italie. Elle eſt aux confins du Fèrrarois, entre le Pô & l'Adige, qui avec le Golfe de Veniſe en font une prèſqu'iſle. Ce païs étoit autrefois une dépendance du Duché de Fèrrare. Il peut avoir ſeize lieuës de long, & ſix de large ; il eſt bien arroſé, & on l'appelle la petite Pouille, à caûſe de ſa grande fèrtilité en grains & en pâturages. Rovigo Capitale, Adria & Londenaro en ſont les lieux principaux. Maty.

ROUILLE. ſ. f. Corruption des métaux, & particulièrement du fèr & du cuivre, qui ſe fait par l'humidité, par l'acidité. *Rubigo.* Il faut peindre ou vèrniſſer le fèr pour le garentir de la *rouille*. Avec le tems tout le fèr ſe tourne en *rouille*. La *rouille* du cuivre fait le verdet ou le vèrd de gris. La céruſe ſe fait de la *rouille* de plomb par l'acidité du vinaigre. L'or n'eſt point ſujèt à la *rouille*.

Ce mot vient de *ribigilla* & de *rubigo*.

Il s'employe auſſi figurément.

Ceſſe de t'étonner, ſi l'envie animée,
Attachant à ton nom ſa rouille *envenimée,*
La calomnie en main quelquefois te pourſuit. Boil.

Rouille des Philosophes. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la même chôſe que Rouge sanguin. Voyez ce mot.

ROUILLER. v. act. Se *rouiller*, faire venir de la rouille, ſe tourner en rouille. *Rubiginem contrahere, vel æruginem.* Le fèr bien poli ſe *rouille* difficilement. L'humidité de l'air *rouille* les armes.

Rouiller, ſe dit figurément en Morale du courage, de l'éſprit, qui s'altèrent, qui ſe corrompent dans la paix & dans la faineantiſe, faute de leur donner de l'éxèrcice. *Depravari, corrumpi, imminui.* L'éſprit ſe *rouille* dans la ſolitude. Ablanc. L'étude *rouille* l'éſprit en cultivant le jugement. S. Évr. Les procès *rouillent* l'éſprit. La Bruy.

On dit abuſivement *rouiller* les yeux dans la tête ; pour dire, les rouler, les remuer affreûſement, en ſigne de dépit, & de colère. *Oculos volvere, interquere.*

Rouillé, ée. part. paſſ. & adj. *Volutus, intortus.*

ROUILLURE. ſ. f. *Rubigo, ærugo.* La *rouillure* n'eſt aûtre chôſe que le dérangement de quelques parties inſenſibles d'un métal qui ont été enlevées par la force de quelque liqueur qui en a pénétré les pôres. Regis. M. De Ceriziérs dans ſa Traduction de la Cité de Dieu, appelle Robigol, ou *Rouillure*, la Déeſſe Robigo. Voyez ce mot.

ROUIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rodingus, Chrandingus, Chrodingus.* Saint *Rouin* étoit né en Irlande dans le tems que ce païs portoit encore le nom d'Écoſſe, & vèrs l'an 594. Il fut prémiér Abbé de Beaulieu en Argonne entre la Champagne & la Lorraine, & mourut l'an 680. Voyez *Baillet au* 17e *Sept.*

ROUIR. v. n. S'altérer en demeurant dans l'eau. *Corrumpi, depravari.* Quand on laiſſe la viande dans le pot longtems ſans la faire bouillir, elle *rouit*, ſe corrompt, s'altère, prend un mauvais goût. On met le chanvre, le lin *rouir* dans des eaux mortes, pour en détacher plus facilement la filaſſe, quand il eſt à demi pourri. *Cannabim, linum diluere, macerare, aquâ ſubigere.* Dans l'Ordonnance de l'Empereur Frédéric, qui compôſe le titre XXXV. du IIIe Livre des Conſtitutions de Sicile, cela s'appelle *linum vel cannabum maturare.* Il eſt déffendu de faire *rouir* le le chanvre dans des eaux vives, parceque cela fait mourir le poiſſon.

Plutôt que faire approuver ma doctrine,
On fileroit chanvre ſans le rouïr. Des-Houl.

Quelques-uns dérivent ce mot de *ros*, à caûſe qu'en quelques lieux on expôſe le chanvre à la rôſée pour le faire *rouir*. Dans la baſſe Latinité on a dit *robiare* en la même ſignification ; & *rothorium*, pour ſignifier le lieu où l'on met *rouir* le chanvre. Du Cange.

ROULADE. ſ. f. qui ſe dit des promptes infléxions de la voix & du chant, & particuliérement de celui des oiſeaux. *Vocis crebra inflexio.* Il y a du plaiſir à entendre les *roulades* que le roſſignol fait en ſa gorge. Voyez Roulement.

ROULAGE. ſ. m. Facilité de rouler. *Vectura, vectio, ſubvectio.* Il faut bien choiſir les chemins, & les redreſſer pour le *roulage* du canon.

ROULANT, ante. adj. Qui roule. *Rotans, volvens, pervolvens.* Une chaiſe *roulante*, c'eſt un petit carroſſe légèr. On dit qu'un homme a un carroſſe bien *roulant* ; pour dire, bien entretenu. On dit qu'un chemin eſt *roulant*, bien *roulant* ; pour dire, qu'il eſt beau & commode pour le charroi. Godeau a appellé les cieux, Voutes d'or, miracles *roulans*.

ROULEAU. ſ. m. Piéce de bois de figure cylindrique, qu'on met ſous les grôſſes machines pour faciliter leur mouvement. *Palanga.* Les poûtres, les cloches, les grôs fardeaux ſe remuent, ſe conduiſent ſur des *rouleaux*.

Rouleau ſans fin, ou Tours tèrrières. Aûtre tèrme de Marine, ce ſont des *rouleaux* aſſemblez avec des entretoiſes, & des moiſes. On les fait rouler par le moyen de leviérs ; ils ſervent à mener de groſſes piéces & ſont fort néceſſaires dans les atteliérs. Aubin. On les remuë auſſi avec des *rouleaux* ſans fin, joints

avec des entretoiſes, qu'on nomme autrement *tours tarières*. On les nomme ſans fin, ou tours tèrrières; parce qu'on les fait tourner par le moyen de Leviérs, & qui ſont aſſemblez ſous un poulin aveo des entretoiſes ou des moiſes. La calendre ne ſe meut que ſur des *rouleaux*. On applique les étoffes ſur des *rouleaux* pour les tabiſer. Les éſtampes s'impriment entre les deux *rouleux* d'une preſſe. Les flans des monnoyes ſe font entre deux *rouleaux* de fèr qui les applatiſſent.

Rouleau, eſt auſſi un inſtrument pour polir, applatir. *Cylindrus*. Les Pâtiſſiérs ſe ſèrvent de *rouleaux* pour applatir leur pâte; les Lingères pour unir & liſèr leurs dentelles. Les Laboureurs paſſent un gros *rouleau* ſur les tèrres pour doulcoyer les avoines, pour applanir les allées.

Les Imprimeurs appellent *rouleaux*, l'endroit de la preſſe où eſt attaché la corde pour en faire mouvoir le train. *Cylindrus*.

Rouleau, en tèrmes d'Architecture, ſe dit auſſi des enroulemens, des volutes, des conſoles, des modillons, & aûtres ornemens, & même ceux des panneaux & ornemens répétez de Sèrrurerie.

Il vient du Latin *rotulellum*.

Rouleau, ſe dit auſſi de cèrtains vâſes de fayancé, ronds, en forme de colonne, & plus larges par le haut que par le bas. *Vaſa faventina rotunda*. Les *rouleaux* ſèrvent à orner les cheminées.

Rouleau, ſe dit auſſi des chôſes roulées & empaquetées. *Sarcina complicata, circumvoluta*. Un *rouleau* de tabac. Les cartes ſe conſèrvent mieux en *rouleau*, qu'étant pliées. Les enſeignes des Mèrciérs ſont de grôs *rouleaux* de fil, de ruban, pendus à leurs boutiques. Un *rouleau* de doubles, de cinq ſous, de dix ſous.

Les Anciens donnoient à leurs livres la figure de petites colonnes, ou *rouleaux*, & au ſiécle de Ciceron, les Bibliothéques n'étoient compôſées que de ces *rouleaux*. *Volumen, ſpira*. La chèrté du parchemin, & le bon marché du papiér dont on faiſoit les *rouleaux*; étoient caûſe qu'on n'en voyoit prèſque point d'aûtres. Voſſius dit qu'on colloit pluſieurs feüilles les unes au bout des aûtres, quand elles étoient remplies d'un côté ſeulement, on les rouloit toutes enſemble, en commençant par la dèrnière, qu'on appelloit umbilicus, & à laquelle on attachoit un bâton d'ivoire, ou de bouïs, afin de tenir tout le *rouleau* en état. On colloit à l'aûtre éxtrémité un morceau de parchemin pour couvrir le *rouleau*, & pour le conſèrver. En plaçant les *rouleaux* dans les bibliothéques on leur donnoit une ſituation pèrpendiculaire à l'horizon. Les Juifs obſèrvent encore aujourd'hui cet ancien uſage des *rouleaux* pour les livres qu'ils liſent dans leurs Synagogues.

Depuis Anaſtâſe l'on voit dans la main des Empereurs (ſur les médailles) une éſpéce de ſachet, ou de *roulleau* long & étroit, dont il n'eſt pas aiſé de deviner le miſtère. Les uns diſent que ce n'eſt qu'un mouchoir plié, que jettoit de ſa loge celui qui préſidoit aux jeux, pour les faire commencer. Et que c'eſt pour cela que les Conſuls, dont nous avons les figures, en tiennent un ſemblable. D'aûtres diſent que c'eſt ce ſachet plein de cendre & de pouſſière, que l'on préſentoit à l'Empereur à la cérémonie de ſon ſacre nomme AKAKIA, comme qui diroit un moyen de ſe conſèrver dans l'innocence, par le ſouvenir de la mort, que cette pouſſière renouvelloit. Peut-être que ceux qui diſent ſimplement, que ce n'eſt qu'un *rouleau* de papiérs, & de mémoires, que l'on préſentoit aux Princes & aux Conſuls, & qu'ils tenoient à la main pour les répandre; ſont auſſi bien fondez que les aûtres dans leurs conjectures; d'autant plus que lorſque les Statuës ſont entières, l'on voit ordinairement au piéd une petite caſſette faite, ce ſemble, pour ſèrrer ces papiérs. P. Jobert, *p*. 283.

Rouleau, en tèrmes d'Imager & de Graveur, ſe dit de cèrtaines bandes chargées d'écriture, qu'on fait ſortir de la bouche des figures, quand on leur veut faire dire quelque chôſe. *Volumen*. L'ancienne peinture & gravûre étoit chargée de pluſieurs *rondeaux*, qui ne ſont plus guères en uſage.

ROULEMENT. ſ. m. Se dit en Muſique de pluſieurs infléxions de voix qui ſe font ſur une ſyllabe. *Vocis, inter canendum, celerrima vibratio, inflexio, volutatio*. Cette voix eſt fort fléxible, & fait pluſieurs *roulemens*, & diminutions. Les roſſignols font auſſi pluſieurs *roulemens* de gorge. Quelques-uns diſent *roulades*. Il y en a qui nomment les Tirades, des *Roulades*, ou des *Roulements*, mais barbârement & fort improprement. Brossard.

On dit auſſi *roulement* d'yeux, quand on les tourne en mille manières pour faire le dévot, & le paſſionné. *Oculorum interſio*.

Et ſes roulemens *d'yeux, & ſon ton radouci,*
N'impôſent qu'à des gens qui ne ſont point d'ici. Mol.

ROULER. v. act. & n. Faire mouvoir une chôſe circulairement. *Volvere, verſare, in orbem agere*. Les cieux *roûlent* ſur leurs pôles. Conſidérez ces globes mèrveilleux qui *roûlent* ſi majeſtueûſement ſur nos têtes. Ablanc. Un boulet de canon *roûle* long tems ſur la tèrre. Les joüeurs de boule diſent qu'ils vont *roûler* le bois. Il a aſſez de bien pour faire *roûler* un carroſſe. Il fait beau *roûler*, le tems, les chemins ſont beaux.

Ou les Aſtres dit-il, roûlent *à l'avanture*,
Et les loix du hazard gouvèrnent la nature. Bréb.

Ou ſi quelque Demon, &c.

Ce mot vient du Latin *rotulare*.

On dit, Faire *roûler* le canon; pour dire, mener le canon en campagne, *Tormenta ducere*, &, Faire *roûler* la prêſſe; pour dire, faire imprimer.

Roûler, ſe dit auſſi parmi les Laboureurs: pour dire, caſſer les motes avec le rouleau. *Æquare, adæquare*. *Roûler* les avoines.

Roûler, ſignifie auſſi, Se mouvoir le long d'un penchant. *Volvere*. Une pelotte de neige groſſit toûjours en *roulant*. Cet enfant eſt *roulé* du haut en bas des montées. Les ennemis faiſoient *rouler* ſur leur bréche de grôs quartiérs de pièrres, des chevaux de friſe, &c.

Brébeuf a dit ce mot, dans le ſens de *quaſſare, vibrare, torquère*, pour éxprimer le mouvement qu'on donne à une chôſe que l'on tient en main en la tournant avant que de la lancer, pour mieux prendre ſa ſecouſſe & aſſurer ſon coup.

Une furie armée & d'ongles & de dents,
Fait à l'entour des murs ſiffler mille ſerpens,
Et roulant *de ſa main une torche allumée,*
Empoiſonne les airs de ſa noire fumée. Brébeuf.

On dit auſſi, Se *rouler* ſur le lit, ſur l'hèrbe; pour dire, s'y mouvoir, s'y agiter en rond. *Agi, volvi, circumagi*.

On dit auſſi, que les flots *roulent* dans la mèr les uns ſur les aûtres. *Volvi, revolvi*. L'eau des ruiſſeaux *roule* ſur des cailloux. Le fleuve ſe précipite ſous tèrre, où il *roule* caché. Vaug. Le fleuve *rouloit* avec rapidité. Ablanc. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau *roule*, lorſqu'il ſe tourmente, & qu'il penche, ou ſe renvèrſe inceſſamment ſur un de ſes côtez: ce qui vient du déffaut de ſa conſtruction, de ſes vèrgues, ou de ſes mâts. On dit auſſi de ceux qui ſont dans le vaiſſeau, qu'ils *roulent*. Nous avons fort *roulé* cette nuit, parce que le vent diminuë. L'Ab. de Choisi. La mèr *roule*, lorſque ſes vagues s'élevent & ſe déployent ſur un rivage uni. Aubin.

Rouler, ſignifie auſſi, Plier en rond. *Convolvere, in volumen complicare, componère*. On *roule* les feüilles de tabac, on en fait des rouleaux. On *roule* les éſtampes & aûtres grands papiérs qu'on veut conſèrver proprement. On *roule* le ſatin, & les étoffes, de peur qu'elles ne ſe couppent dans le pli. On dit auſſi, *rouler* les yeux, & abuſivement *rouiller*, comme la plûpart le diſent dans le diſcours familiér; pour dire, les tourner de côté & d'aûtre, enſorte que la vuë en paroiſſe égarée. On le dit auſſi au neutre; Les yeux lui *rouloient* dans la tête.

A voir de quel air éffroyable,
Roulant *l'œuil, ſe tordant les mains,*
Santeüil lit ſes cantiques vains,
Diroit-on pas que c'eſt le Diable,
Que Dieu force à loüer les Saints? Poët. Anonym.

Rouler, ou *roller*, ou *crouler* un bateau, ſe dit lorſque les gens qui ſont dedans ſe donnent des mouvemens de côté & d'aûtre, ſoit par jeu ou par beſoin, en ſorte que le bateau balance de côté & d'aûtre.

Rouler, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Animo verſare, volvere, meditari, agitare*. Le Prince *roule* de grands deſſeins dans ſa tête. Il attend la réponſe d'une telle négociation, tout *roule* là-deſſus. Il eſt agité de divèrs mouvemens, de divèrſes penſées qui *roulent* dans ſon éſprit. Il *rouloit* dans ſon éſprit toutes ſortes d'éxpédiens. Vaug. Les affaires humaines ne *roulent* pas à l'aventure. Id.

Rouler, ſignifie auſſi, Subſiſter, vivre avec quelque peine. *Vitam ſuam trahere ægrè*. Quand Diogéne *rouloit* ſon tonneau, il diſoit qu'il *rouloit* ſa vie comme les aûtres. Cet homme n'a pas beaucoup de bien; mais il *roule* tout doucement; il va dîner deçà & delà, il *roule* comme il peut. Un galant fait *rouler* tout le ménage de ſa Maitreſſe, entretient toute ſa famille. Il y a long tems que cet homme *roule* par le monde, qu'il voyage, qu'il ère çà & là.

Rouler sa vie, ſe dit auſſi ſimplement pour Paſſer ſa vie. *Vitam ducere*. De ſorte que la manière, dont on la paſſe, doit être marquée par ce qu'on y ajoûte.

Puiſſe-tu,

Puiſſe tu, comme Auguſte, admirable en tes faits.
Rouler *tes jours heureux en une heureuſe paix.* RÉGNIÉR.

Cher ami roulons *nôtre vie*
Parmi l'amour & le vin. POËTE ANON.

ROULER, ſe dit auſſi de l'argent, lorſqu'il ſe remuë, qu'il s'en fait grand commèrce. *Circumvolvi.* Il n'y a que l'argent comptant qui faſſe *rouler.* On dit encore en parlant d'un homme fort riche, que les ſacs d'or & d'argent *roulent* dans ſa maiſon, qu'il ſe *roule* ſur l'or & ſur l'argent.

ROULER, en tèrmes de Guèrre, ſe dit de deux ou de pluſieurs Commandans qui commandent tour à tour, qui ont chacun leur jour. *Viciſſim imperare.* Ces deux Maréchaux de Camp *roulent* enſemble, un tel étoit de jour.

ROULER, ſe dit en ce ſens des Officiérs qui ſont en concurrence de commandement ou égalité de charges, qui obéïſſent les uns aux aûtres ſuivant la datte de leurs commiſſions ou leur ancienneté. *Viciſſim imperare, regere.*

On dit provèrbialement, Pièrre qui *roule* n'amaſſe jamais de mouſſe; pour dire, qu'il faut être conſtant dans une profeſſion pour s'y enrichir.

ROULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Les Ouvriérs appellent bois *roulé*, celui d'un arbre qui a été battu des vents, tandis qu'il étoit jeûne & en ſéve. *Lignum vento vitiatum, læſum, exagitatum.*

ROULÈRS. Voyez ROUSELARE.

ROULET. ſ. m. Vieux mot. Inſcription, ſelon une Épitaphe qui ſe voit dans la Cronique de S. Denis MS. de M. Juſtel Sécretaire du Roi. BOREL.

ROULETTE. ſ. f. Petite rouë qui ſupporte un fardeau qui le fait rouler. *Rotula ſuppoſita.* Les canons des vaiſſeaux ſont pôſez ſur des *roulettes.*

ROULETTE, eſt auſſi une petite couchette qui roule ſur des roües pour la tranſporter, & la cacher ſous un aûtre lit quand on veut. *Lectus verſatilis.* Un mari qui couche dans la *roulette*, tandis que ſa femme couche au grand lit, eſt un grand ſot.

ROULETTE. Tèrme de Géomètrie. Ligne courbe, aûtrement appellée *cycloïde*; parce qu'elle fait prèſqu'un demi cèrcle. *Cycloïdes.* L'invention en eſt duë au Père Mèrſenne.

ROULETTE, eſt auſſi un tèrme de Doreur ſur cuir, qui ſignifie un inſtrument de fèr en manière de petite rouë à manche de bois, dont on ſe ſèrt pour faire le bòrd des livres. *Denticulata rotula.*

ROULIER. ſ. m. Voituriér par tèrre qui tranſporte les marchandiſes de ville en ville, de Province en Province ſur des charettes. *Carrucarius vector.* Il eſt allé d'Orléans à Paris par les *Rouliérs.* Les *Rouliérs* prennent tant par livre pour le tranſport d'un ballot.

ROULIS. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'agitation & le balancement d'un vaiſſeau d'un côté à l'aûtre, lorſqu'il ſe panche ſans ceſſe ſur l'un & ſur l'aûtre de ſes côtez tantôt à babord & tantôt à ſtribord, ce qui arrive, ſoit par le défaut de ſa conſtruction, ou par celui de ſa mâture, de ſon envèrgûre, ou de ſa charge mal arrimée. *Navis vacillatio, agitatio.* Nous fumes fort fatiguez par le *roulis* du vaiſſeau. Cette manœuvre produit dans le batteau un *roulis* continuel. P. LE COMTE.

ROULONS, ſont de petits barreaux ronds, ou morceaux de bois travaillez qui ſe pôſent de travèrs ſur les montans des échelles, & des rateliérs, & qui forment les échelons. *Scanſula, gradus.* On nomme encore *roulons*, les petits baluſtres des bancs d'Égliſe. Il ſe dit auſſi des bâtons des ridelles.

ROUMARE. ſ. m. Nom d'un poiſſon. La vèrge de ce poiſſon eſt oſſeûſe, longue de trois paûmes, & grôſſe de deux poûces, ayant à ſes deux éxtrémitez une boſſe ſpongieûſe. L'ôs de cette partie eſt un reméde ſinguliér & éxpérimenté pour le calcul: réduit en poudre, il facilite l'accouchement; & ſi on ſucce de la bièrre avec les éxtrémitez ſpongieûſes, la ſtrangurie s'arrête auſſitôt. BURNET.

ROUMIER. Voyez RAMIER.

ROUMOIS. Voyez ROmMOIS.

ROUPEAU. ſ. m. Autrement Bihoreau. C'eſt une éſpéce de Héron plus grand qu'une aigrette, mais plus petit qu'un héron; ſes yeux ont l'iris rouge, & la prunelle noire; ſon béc eſt noir, creux & trenchant comme celui du héron, le deſſus de ſa tête & de ſon dôs eſt de plumes colorées, ainſi que le dôs d'un vanneau avec une ligne blanche, qui commence depuis l'œil juſques à l'aûtre part. Du devant du front; & entre les plumes noires de deſſus ſa tête ſortent d'autres petites plumes blanches longues & déliées & très belles à voir, ſes aîles ſont de belle couleur cendrée, comme le héron, & ſa queuë de même; mais tout le deſſus & le deſſous du col, deſſous le ventre, les cuiſſes & les plumes de deſſous la queuë ſont blanches, ſes jambes ſont longues; il a la cuiſſe dé[illegible]e bien haut au deſſus du genoüil, cette partie de la cuiſſe & la jambe ſont de couleur jaûne paillé, ſes ongles ne ſont pas longs: l'on voit plus communément de ces oiſeaux autour des mèrs qu'ailleurs, ils font leurs nids dans des rochérs éſcarpez & de difficile accès.

ROUPIE. ſ. f. Goutte de pituite qui dégoutte du cèrveau par le nez, lorſqu'il fait froid, ou qu'on eſt enrhumé. *Stiria.* Les enfans ont ſouvent la *roupie* au bout du nez, ils n'ont pas ſoin de ſe moucher.

ROUPIE, ou ROUPIAS, en tèrmes de Relations, eſt une monnoye de l'Indoſtan fort commune dans les Indes, qui eſt d'argent, & vaut 28 ſous, ſelon Tavèrnier; mais Thomas Rhoe dit qu'elle vaut un écu cinq ſous de nôtre monnoye. *Roupius nummus.* Il faut qu'il veuille parler du double de la *roupie*; car d'aûtres diſent que la plus haute ne vaut que 42 ſous. Il y en a qui ne valent que 15 ſous, & d'aûtres quatre ſous. Le trafic chez le Mogol ſe fait principalement en *roupies.* On y compte les richeſſes par des lecks de *roupias.*

ROUPIÈRE. ſ. f. Rapière, ſorte d'épée. BOREL. *Enſis. Gladius. machæra.*

ROUPIEUX, EUSE. adj. Qui a la roupie au bout du nez. *Stirioſus.*

ROUPILLE. ſ. f. Éſpéce de petit manteau, vieille ſorte d'habillement qui étoit une ſorte de hongreline ſèrrée & courte. *Adſtrictius ſagulum.*

ROUPT, OUPTE. Vieux part. paſſ. & adj. Rompu. Mehun, au Codicille.

Qui autrement ſeroit roup *ou débareté.*

Ce mot venoit du Latin *ruptus.*

ROURE. ſ. m. Éſpéce de chêne. *Robur, robus, robor.* POMEY RICHELET. Cependant on croît avec Danet & Furetière, qu'il faut dire *rouvre.* Voyez donc ROUVRE.

ROUſSeAſTRE. adj. m. & f. Qui tire ſur le roux. *Subrufus.* La toile de ſoye eſt toûjours un peu *rouſſatre*, ne ſe blanchit pas ſi bien que de la Hollande.

ROUſSeAU. ſ. m. Qui a le poil roux. *Rufus, rutilus, fulvus.* On tient que Judas étoit *rouſſeau:* c'eſt pourquoi on haït beaucoup les *rouſſeaux.*

ROUSELARE, ou ROULERS. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Chaſtèlenie d'Ypres en Flandre. *Roſilaria, Rollarium.* Il eſt ſur la petite rivière de Mandel, à quatre lieuës de la ville d'Ypres, vèrs l'orient ſeptentrional. MATY.

ROUſSELET. ſ. m. Poire qui eſt fort petite, qui a le goût fort ſucré, & qui eſt des plus hâtives. *Muſetum.* Il y a de grôs & de petits *rouſſelets.* Le *rouſſelet* de Rheims eſt le plus renommé. Il n'y a guères de poires au monde plus éſtimées que le *Rouſſelet.* C'eſt une poire médiocre en groſſeur, bien faite dans ſa figure, qui eſt plus longue que ronde, la queuë en eſt peu groſſe & peu étendue, le coloris gris, rouſſâtre d'un côté & rouge obſcur de l'aûtre, avec quelques endroits vèrdâtres qui jaûniſſent à propos, pour marquer le tems de la maturité. La chair en eſt & tendre & fine, & ſans marc, & l'eau agréablement parfumée, mais d'un parfum qui ne ſe trouve qu'en elle; c'eſt d'ordinaire à la fin d'Aoûr & dans les prémiérs jours de Septembre qu'elle meûrit; & nulles poires alors ne peuvent être miſes au rang des éxcellentes qu'à proportion qu'elles approchent de la bonté du *Rouſſelet.* Soit qu'elle ſoit cruë, ou qu'elle ſoit cuite; en compôte liquide, ou en confiture ſéche, elle ſe ſoutient également bien par tout: qu'on la mette en toutes ſortes de tèrres, elle y réüſſira, ſoit qu'elle ſoit en éſpaliér, ou en buiſſon, ou en grand arbre, & ce qui ne convient qu'à ce fruit, quoiqu'on en voye de meilleures les unes que les aûtres, jamais cependant il ne s'en voit aucune qu'on puiſſe dire abſolument mauvaiſe, pourvû qu'elle ſoit dans ſa juſte maturité; celles qui ne l'ont point, & encore plus celles qui en ont trop, ne plaiſent nullement. LA QUINT. *P. III. p.* 304. Rien ne lui eſt plus contraire pour être éxcellente que l'éſpaliér, elle y pèrd aſſurément une partie de ſon parfum; mais auſſi elle y devient belle & groſſe, & abondante; par où elle répare ce défaut de bonté. ID. Il y a une chôſe ſingulière pour le *Rouſſelet*; c'eſt que quoique la plûpart des fruits ne réüſſiſſent nullement aux éſpaliérs du nord, cependant celle-ci y conſèrve raiſonnablement de bonté, en ſorte qu'il n'eſt pas mal d'en mettre quelques arbres à ces éxpoſitions, qui ſont d'ordinaire ou inutiles, ou miſérables. ID. Il ſeroit à ſouhaiter que le *Rouſſelet* pût durer un peu plus long-tems qu'il ne fait, mais il eſt fort ſujèt à mollir, c'eſt ſon unique défaut, & on y eſt ſouvent trompé, quand on n'y prend pas garde de fort près. ID. La Quintinie met la poire de *Rouſſelet* dans le prémiér ordre des bonnes poires, qui ont la chair beurrée ou tout au moins tendre & délicate avec une eau ſucrée & de bon goût, & un peu de parfum. *P. III. p.* 253. On ne laiſſe pas de faire cas du *Rouſſelet*, & de la Robine dans la ſaiſon des pêches, quelque grande que ſoit l'abondance de celle-ci; auſſi comme d'ordinai-

re

re les pêches ſont plus fautives que les poires, & que de plus les pêches venuës dans un fond humide ſont d'un très-petit mérite, il eſt néceſſaire à ceux dont le terrein n'eſt pas trop bon, de ſe précautionner au moins par le moyen du *rouſſelet*, qui manque peu, & n'eſt jamais à rejetter. LA QUINT. *P. III. p.* 306.

Il y a un *Rouſſelet* hâtif, qui vient au mois de Septembre. *La Quint. P. III. p.* 465. La Poire ſans peau ſe nomme auſſi *Rouſſelet* hatif. ID. *III. p.* 328. A l'égard du *rouſſelet* je ne fais aucune différence du grôs au petit comme font cèrtains curieux; Ce n'eſt aſſurément qu'une même chôſe; un même arbre en fait d'ordinaire des unes & des aûtres. Il eſt vrai cependant que celles qui n'ont qu'une médiocre groſſeur, ſont communément meilleures que les plus belles. Les groſſes poires de *rouſſelet* ſont ſans doute venuës dans un fond gras, ſoit en buiſſon, ſoit en eſpalier, & les aûtres dans un fond ſec, ou en arbre de tige. LA QUINT.

ROUSSELET D'HIVER. Voyez MARTIN SEC.

ROUSSETTE. ſ. f. Petit oiſeau brun ſemé de pluſieurs petites taches, qui a le bec pointu, & noirâtre, les jambes, & les pieds tirant ſur le blanc. *Alcedo minor.* BELON. On appelle auſſi *rouſſette* le plus petit de tous les chiens de mèr, qui eſt roux, & ſemé de petites tâches noires. RONDELET.

ROUSSETTE D'ANJOU. Voyez PETIT-OIN.

ROUSSETTE. Voyez Petit MOUCHET, & TOUQUET.

ROUSSEUR. ſ. f. Couleur rouſſe. *Color rufus, rutilus.* On aura de la peine à ôter la *rouſſeur* de ce linge. On le dit abſolument de ces taches rouſſes qui viennent ſur le viſage, qu'on appelle autrement *bran de Judas. Lenticulæ.* On fait des eaux pour ôter les *rouſſeurs* du viſage. *Italice Roſſore, lentigine.* En Latin *lentigo.* Les *rouſſeurs* s'éfacent quelquefois l'hivèr, & reviennent l'été; quelquefois elles reſtent toujours, elles viennent d'un ſang brûlé repandu dans la peau. BURNET.

ROUSSI. ſ. m. Odeur déſagréable de ce qui brûle. *Olere, redolere empireuma.* Je ſens le *rouſſi*; c'eſt-à-dire qu'il y a du drap, du cuir, ou aûtre chôſe ſemblable qui commence à brûler, & qui jette une fumée & une ôdeur puante. On appelle abuſivement de la vache de *Rouſſi*, du cuir de *Rouſſi*, au lieu de dire de *Ruſſie*, qui vient d'une contrée de Pologne appellée de ce nom.

ROUSSILLON. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Catalogne. *Sardones, Sardonum regio. Ruſcinonenſis Comitatus* Elle eſt ſéparée du reſte de cette Province au midi & au couchant par les Monts Pyrennées, les Antipyrennées la ſéparent au nord du Languedoc, & le Golfe de Lyon la baigne au levant. Ce païs, auquel on a annexé la Viguerie de Conflans, & la Serdagne Françoiſe, a été cédé à la France par la paix des Pyrennées, il peut avoir dix lieuës de largeur, & vingt de longueur du couchant au levant. Il eſt baigné par le Tet, le Tech, & l'Égly. Il eſt aſſez fertile, particulièrement dans le *Rouſſillon* propre. Ses lieux principaux ſont Pèrpignan Capitale, Elne, Collioure, Bellegarde, le Fort de Salſes, & Mont-Loüis, bâtie par Loüis XIV. l'an 1678. MATY.

ROUSSILLON. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec titre de Comté. *Rouſſillo, Urſoli, Urſcolæ, Oſſilio.* Il eſt dans le Dauphiné, près du Rhône, à quatre lieuës au deſſous de Vienne. On prend ce lieu pour celui qui étoit nommé anciennement *Figlinæ*, ou pour la ville de la Gaûle Narbonoiſe qui portoit le nom d'*Urſeola* & d'*Urſeolis.* MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 624.

La Tour de ROUSSILLON. Ce ſont les ſeules reſtes de l'ancienne ville appellée *Ruſcino*, qui a donné le nom au *Rouſſillon*. Elle eſt à demi lieuë de Pèrpignan, qui s'eſt formé de ſes débris. Valois, *Not. Gall. p.* 490.

ROUSSIN. ſ. m. Cheval épais & entièr, comme ceux qui viennent d'Allemagne & de Hollande. *Equus ſtrigoſus.* Dom Quichot changea le nom de ſon *rouſſin* & l'appella *roſſinante.* En la plupart des Coutumes les vaſſaux doivent à leur Seigneur à chaque mutation un *rouſſin* de ſervice. Un *rouſſin* de ſervice étoit un bon & puiſſant cheval pour ſervir en guèrre, un cheval d'armes, un cheval de guèrre. *Equus ad rem militarem idoneus.* DE LAURIÈRE. L'éſtimation d'un *rouſſin* de ſervice eſt la cinquième partie de la valeur du revenu du fièf; mais d'ordinaire il eſt abonné à 60 ſous.

ROUSSIN, en quelques Coutumes qui écrivent ROUCIN, C'eſt la monture de celui qui n'eſt point chevalièr, & la monture du Chevalièr s'appelle Cheval. Voyez l'ancienne Coutume de Normandie, Ch. 85. Selon Brunet dans ſon Tréſor. Le *Roucin* eſt un cheval de ſomme. Il y a dit-il, chevaux de pluſieurs manières, à ce que li un ſont d'eſtrièr, grant pour le combat; li aûtre ſont palefroi, pour chevaucher à l'aiſe de ſon corps, li aûtres ſont roucis pour ſommes porter. Voyez le P. Labbe, abbrégé Royal de ſon alliance Chronologique, T. I. p. 631.

Six grands rouſſins *efflanquez ſous la charge,*
Sont en ſueur, &c. SENECÉ.

Du Cange dit que le *Rouſſin* étoit le cheval de l'Écuyer, comme le palefroi étoit celui du noble, appellé Miles.

Ménage dit que ce mot vient de *runcinus*, qui ſignifie pourtant un cheval hongre ou châtré, parce qu'en langage Teutonique *ruin* & *ruinen* ſignifient *châtrer.* Il peut auſſi venir de *ruſſ*, & de *rous*, & de *rouſſin*, Allemand, qui ſignifie *cheval*; ou de *roux*, qui ſignifioit la même chôſe en vieux François; & il le ſignifie encore en Bas Breton.

On dit provèrbialement d'un homme ſujèt aux ventoſitez, qu'il pete comme un *rouſſin.* Rabelais a fait un Apologue de l'âne & du *rouſſin.*

ROUSSIR. v. act. & n. Faire devenir roux. *Rufeſcere, rufum fieri.* Tout ce qui eſt blanc *rouſſit* à l'air. L'eau de puits *rouſſit* le linge en le ſavonant. On *rouſſit* le beurre, en le tenant un peu ſur le feu. Les cheveux blonds *rouſſiſſent* avec l'âge. Le vin blanc *rouſſit*, quand il eſt tiré, quand il eſt au bas.

ROUSSI, IE. part. paſſ. & adj. *Rufus factus, rufatus.*

ROUSY, ou ROUCY, ſ. m. Nom propre de lieu. *Rauciacum, Roceium, Ruſciacum, Ruſſiacum, Ruciacum.* Il a titre de Comté. Il eſt en Champagne, ſur la rivière d'Aiſne. Valois, *Not. Gall. p.* 466.

ROUTE. ſ. f. Chemin public connu, & frequenté, pour aller d'une ville, ou d'une Province à l'aûtre. *Via, iter publicum.* Sanſon a fait des cartes des *routes*, des poſtes, des grands chemins de France. Ces Voyageurs ſe ſont rencontrez ſur la *route.* On a volé le Meſſager ſur la *route* de Flandres.

Ce mot de *route* en toutes ſes ſignifications vient de *rupta*, ou de *ruta*, ou de *roux* qui ſignifie *cheval* en vieux François. Voyez dans Ménage une ſçavante Diſſèrtation là-deſſus au mot de *roture.* Néanmoins il y a plus d'apparence qu'il vient de *rout*, qui eſt un vieux mot Celtique & Bas Breton qui ſignifie *chemin*, & qui même dans le figuré ſignifie *exemple.*

ROUTE, ſignifie encore, Ordre, cours de la nature. *Ordo, curſus naturæ.* Étudiér les *routes* de la nature. *Arcanis naturæ ſtudere.* Le ſoleil recommence ſa *route.* Les étoiles ſuivent conſtamment leur *route.* L'onde ſe fait une *route.* QUIN.

ROUTE, ſe dit auſſi des grandes allées qu'on couppe dans un parc, dans une forêt, tant pour l'ornement, que pour la commodité de la chaſſe, & le paſſage des Voyageurs. *Silva variis ſemitis conciſa, interciſa.* Dans les bois de Monceaux il y a pluſieurs grandes *routes* qui aboutiſſent à une étoile.

ROUTE, ſe dit auſſi des ordres qu'on expédie pour la marche d'un Régiment. *Itineris ordo, conductus.* Ce Meſtre de camp outre ſes appointemens a obtenu une bonne *route*, ſa *route* lui vaudra beaucoup. Il eſt deffendu aux ſoldâts de ſortir hors de leur *route.*

ROUTE, en tèrmes de Marine, eſt le ſillage ou le rumb de vent ſur lequel il faut naviger pour arriver à un cèrtain lieu, & que le Pilote ſuit en obſèrvant toûjours ſa bouſſole. *Index, venti linea.* Le vent ou les courans ont fait dériver le vaiſſeau, & l'ont éloigné de la *route* de tant de lieuës. Un ſçavant Pilote eſt obligé en ces occaſions de corriger ſa *route*, & d'y avoir égard, quand il fait l'éſtime. On appelle, Porter à *route*, & faire droite *route*, lorſqu'on navige droit & ſans obſtacle au lieu où l'on veut aller, ſans dériver, ni louviér, ni relâcher. C'eſt le Général qui donne la *route*, qui preſcrit la *route.* On dit qu'on fait pluſieurs *routes*, lorſqu'on a le vent contraire, qu'on eſt obligé de louviér, d'aller tantôt d'un côté tantôt de l'aûtre. On dit auſſi, qu'on fait fauſſe *route*, lorſqu'on feint d'aller en un endroit, & qu'on relâche à l'aûtre. Faire *route* c'eſt naviger, ou cingler où l'on veut aller. Nous fimes *route* au N. E. Aller à *route* c'eſt la même chôſe que faire *route.* En changeant de bord, nous porterons à *route.* Commander à la *route*; c'eſt preſcrire celle que doivent tenir tous les vaiſſeaux de flote. En parlant de galères on dit donner la prouë, au lieu de donner la *route.*

On appelle parmi les vaiſſeaux marchands, Chèf de *route* celui que l'on choiſit pour donner les ordres & qui eſt à peu près comme le chèf d'eſcadre dans des vaiſſeaux de Roi. Nous mîmes à la voile pour nous en retourner en France en compagnie, du Bèrger, du Prince des Aſturies, & du S. Eſprit, que l'on reconnut pour chèf de *route.* FRÉZIÉR, *p.* 159. Faire la même *route* qu'un aûtre vaiſſeau, c'eſt aller au même endroit, & courir ſur le même air de vent. A la *route* c'eſt un commandement qu'on fait au timoniér, afin qu'il gouvèrne au rumb de vent qu'on lui a ordonné de ſuivre. Es tu à la *route*? queſtion qu'on fait au timoniér pour ſçavoir s'il gouvèrne à l'air de vent qu'on lui a marqué Gouvèrner au N. E. afin que la *route* vaille N. Gouvèrner à l'Eſt, afin que la *route* vaille Eſt-Sud-Eſt, c'eſt corriger les déchêts qui arrivent dans la navigation par la force des marées, par celle des courants, & par l'inconſtante variation de l'aiguille, remettant le vaiſſeau dans ſa droite route, quand quelqu'un de ces accidents la fait abbatre ou dériver. La *fauſſe*

route

route eſt la dérive d'un vaiſſeau qui s'écarte, & qui ne fait point ſa *route* en drditure. *Fauſſe route*, ſe dit auſſi quelquefois d'un changement de courſe qu'on fait volontairement de nuit pour éviter un ennemi.

Route, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit des ſentiérs qui travèrſent les forts, par oppoſition à *voyes*, qui ſe dit des grands chemins. *Semita, callis, trames, veſtigium.*

Route, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Voye, chemin, ſentiér, trace, exemple. *Via, iter, ſemita, trames.* Suivre la *route* de la vèrtu. Marcher dans la *route* du ciel, & du ſalut: c'eſt une *route* épineûſe & difficile à tenir.

Tracer vèrs la richeſſe une route *facile.* Boil.

Ce Gentilhomme ſuit la *route* de ſes ayeuls, il marche ſur les pas de ſes ancêtres. Sainte Thérêſe quitta les voyes battuës pour aller à Dieu par des *routes* nouvelles, & inconnuës. Fléch. Nos actions & nos penſées doivent prendre des *routes* ſi différentes, ſelon que nous avons des biéns étèrnèls à éſpérer, ou non, que nôtre prémiér intérêt c'eſt de nous aſſûrer. Pasc. Où ſont les hommes qui ſoient touchez ſérieûſement de la crainte de s'égarer, & de prendre une mauvaiſe *route* pour arriver à l'étèrnité? Nic. Ceux que l'èrreur aveugle ſont incèrtains de la *route* qu'ils doivent tenir. M. Ésp. Un homme formé au goût de Térence ne s'écarte point de la *route* du bon ſens. S. Évr. Le Roi dans la *route* de la gloire s'eſt choiſi un guide fidelle. Fléch. En chèrchant la vérité il faut s'arrêter où l'on ne voit goutte, & héſiter dans les *routes* obſcures, & inconnuës. Le P. L. S. Jean nous ouvre des *routes* toutes nouvelles. Pélisson.

De cette paſſion la ſenſible peinture,
Eſt pour aller au cœur la route *la plus ſûre.* Boil.

Route, ſignifie auſſi, défaite, diſſipation d'une armée: mais il eſt vieux en ce ſens. *Exercitûs clades, ſtrages, internecio.* Les Sèrgens tâchent de rallier les ſoldâts dans une *route.* Voilà la ſeconde *route* qui arrive à ce Général.

A-vau-de-route. Façon de parler adv. Qui ſignifie, précipitamment & en déſordre. *Funditus fuſi, fugatiſque copiis, confuſè.* Il ne ſe dit que d'une troupe de gens de guèrre, & ne s'employe qu'avec le mot de fuïr, ou quelque aûtre qui marque fuite. Ils s'enfuïrent *à vau-de route.* Ils s'en allèrent *à vau de-route.*

Route, en vieux langage, ſe diſoit autrefois d'une Compagnie de cent Gendarmes. *Turma equitum leviter armatorum.* Et quand on parloit des Chevaux Legèrs, on diſoit *bandes.*

ROUTE. La forêt de *route.* *Rigetius ſaltus, rigetium nemus, ribetius ſaltus*, Nom d'une ancienne forêſt près de Vèrzy & de Rheims.

ROUTIER. ſ. m. Qui ſçait bien les routes & les chemins. *Viarum peritus.* Il ſe dit proprement en Marine d'un Pilote éxpérimenté qui ſçait bien conduire un vaiſſeau, qui ſçait bien tenir, obſèrver, reconnoître ſa route.

Routier, eſt auſſi un livre de cartes marines où ſont marquées les côtes, les ports & les rades, les bancs, rochers, les aſpècts, & les baſſes, & aûtres obſèrvations néceſſaires pour conduire ſûrement un vaiſſeau. *Liber de navium curſu per diverſas oras moderando.* Il y a pluſieurs *routiers*, comme Daleixo, Damota Portugais, le Telliér & aûtres qui ſont dans des Recüeils de Voyages de Thévenot & d'aûtres Auteurs. Le *routier* Portugais, *Roteiro Portages* eſt un fort bon Livre de mèr en forme de Journal. Il eſt fort utile à ceux qui navigent dans les mèrs du Bréſil, parce qu'il eſt d'une extrême éxactitude à marquer le moindre écüeil.

Routier, ſe dit auſſi des vents. Un vent *routier* eſt un vent qui ſèrt pour aller & pour venir en un même lieu. Aubin.

Routier, ſe dit figurément en Morale des gens prudens, qui connoiſſent les chôſes par pratique, & par éxpérience. *Expertus, peritus, exercitatus, verſatus.* Ce Capitaine eſt un vieux *routier*, qui ſçait toutes les ruſes de guèrre. Ce Procureur eſt un vieux *routier*, qui ſçait toutes celles de la chicane.

Dans cette demeure ſauvage,
Habitoit cèrtain vieux routier,
Dans l'art de ſoulager les douleurs du veuvage. Vill.

Soyez Amant, vous ſerez inventif:
Tour ni détour, ruſe, ni ſtratagême
Ne vous faudront: le plus jeune apprentif
Eſt vieux routier *dès le moment qu'il aime.* La Font.

Routier, eſt auſſi un vieux mot qui ſe trouve dans l'Hiſtoire, pour ſignifier des ſoldâts brigands & peu diſciplinez, qui briſoient tout ce qu'ils rencontroient. *Graſſatores milites.* Borel dit que ce nom leur vient de *ruptus*, ou de *roturiers.* C'étoient des païſans armez, ainſi appellez parce qu'ils briſoient tout ce qu'ils rencontroient. Ce mot vient de *ruptus*: d'aûtres le dérivent de *roturiers*, c'eſt-à-dire, laboureurs, de *rota.* Borel.

Routier, étoit auſſi un Garde ou Sèrgent dangereux & travèrſier, qui étoit établi pour la garde des forêts, dont la fonction a été ſupprimée par la dèrnière Ordonnance. *Saltuarii cuſtodes damnoſi.*

ROUTINE. ſ. f. Art, ou ſcience appriſe par pratique, & par un èxèrcice particulier, qui n'eſt fondée ſur aucunes régles, ni principes. *Diuturnus uſus, longa conſuetudo, peritia, exercitatio, habitus.* Cet écolier a appris le Latin par *routine*, , à force de l'entendre parler & n'a jamais étudié la Grammaire. La pratique, la ſcience des Banquiers, & des Marchands, ne s'apprennent que par *routine*; il n'y a point de régles cèrtaines. Les femmes de Province n'ont point la *routine* du monde, l'air de la Cour. Bien de gens diſent leur Breviaire par *routine*, & ſans aucûne attention.

Sans livre ils chantent par routine,
Un jargon qu'à peine on devine. Bois-R.

ROUTINER. v. act. Apprendre par routine, par une pratique continuelle. *Uſu diſcere, capere, percipere.* A force de *routiner* une langue, on l'apprend à la fin. Il eſt bas, & on ne le trouve encore nulle part.

ROUTON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Rutunium.* C'étoit anciennement une petite ville des Cornaviens, en la grande Brétagne. C'eſt maintenant un Village du Comté de Shrop, en Angletèrre. Il eſt ſur la Savèrne, au couchant de la ville de Shrowesbury. Maty.

ROUVERAIN. adj. m. Eſt une épithéte qu'on donne au fèr qui eſt difficile à forger, & qui eſt caſſant, même lorſqu'il eſt chaud, & qu'on le bat ſur l'enclume. *Ferrum fragile, friabile.* M. Félibien écrit *rouverin* du fèr *rouverin.*

ROUVRAY. La Forêt de *Rouvray.* Nom d'une ancienne forêt ſituée dans le Pariſis, près de la Seine, & du Roule. *Roveritum nemus.* C'eſt ce que nous appellons aujourd'hui le bois de Boulogne au couchant, entre Paris & ſaint Cloud. Valois, *Not. Gall. p.* 487.

ROUVRE. ſ. m. Pomey & Richelet diſent *roure*; mais on croit qu'il eſt mieux de dire *rouvre* avec Danet & Furetière. C'eſt une éſpéce de chêne qui eſt moins haut que le chêne ordinaire; mais grôs & tortu. Son bois eſt fort dur, robuſte, d'où vient que les Latins l'ont appellé *robur.* Ses feüilles ſont découppées à ondes aſſez profondes, couvèrtes d'une laine molle. Ses fleurs ſont des châtons, & ſes fruits des glands plus petits que ceux du chêne commun. En Latin *robur primum.* Clus. ou, *quercus foliis molli lanugine pubeſcentibus.* C. Bauh. Ses fleurs, ſes fruits & ſon écorce ont la même vèrtu que ceux du chêne ordinaire.

Ce mot vient du Latin *robur.*

ROUVRES. ſ. m. Nom propre de lieu. *Robur.* C'étoit anciennement un bon bourg des Carnutes, auquel les Druides faiſoient leurs ſacrifices. Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'iſle de France, ſitué près d'Anet, à trois lieuës de Dreux, vèrs le Septentrion Oriental. Maty.

ROUVRIR. v. act. & recipl. Ouvrir une ſeconde fois. *Rurſus aperire, reſerare.* Il eſt reſſorti, il lui faut aller *rouvrir*, le faire rentrer.

On dit auſſi d'une playe, qu'elle ſe *rouvre*, quand aprés avoir été quelque téms guérie en apparence, elle recommence à ſaigner, à s'ouvrir une ſeconde fois. *Denuò aperire, pateſieri.* Cela arrive particulièrement à ceux qui ont des canules.

Les bleſſures du cœur ſe rouvrent *aiſément.* Corn.

Je ſçai que vos regards vont rouvrir *mes bleſſures.* Racin.

Rouvèrt, èrte. part. paſſ. & adj. *Denuò apertus, patefactus.* Cette playe s'eſt *rouvèrte* au bout de deux ans.

ROUX, Rouſſe. adj. & ſubſt. Couleur jaûne un peu ardente, qu'on appelle autrement *poil de Judas. Rufus, rufus color.* Les *roux* & les *rouſſes* ſont ſujèts à ſentir le gouſſèt, le piéd de Méſſager. Les Italiens aiment ceux qui tîrent ſur le *roux*, qui ont un poil blond doré. Les bonnes fritures ſe font au beurre *roux.* La toile, le papier & aûtres chôſes deviennent *rouſſes*, ſi on les laiſſe au grand air. A la chaſſe les cèrfs, les daims, les chevreüils ſont bêtes *rouſſes.*

Ce mot vient de *ruſſus*, Ménage. On a dit auſſi *ruſſeus.* Du Cange dit qu'il vient de *ruſſus*, qui eſt une hèrbe propre à la teinture, qu'on nommoit autrement *ros* chez les Goths.

ROUX-VENTS. Nom que les Jardiniers donnent aux vents du mois d'Avril, qui ſont froids, & ſècs & gâtent les jèts tendres des arbres fruitiers. *Venti notii verſatiles.* C'eſt pourquoi le peuple appelle la lune d'Avril la *lune rouſſe.*

On dit provèrbialement, à barbe *rouſſe* & noirs cheveux, ne t'y fie

ſi tu ne veux. *De ruſo noli eſſe ſine metu, ne confidas.* Le proverbe Eſpagnol dit, homme *roux*, & femme barbuë, de loin les ſaluë avec trois pierres à la main.

ROUVROY. ſ. m. Nom d'un lieu ſitué dans la Beauſſe. *Rubridum.* Valois, *Not. Gall. p.* 546.

ROUX. ſ. m. Signifioit cheval, en vieux François; de *roſſ.* Voyez ROSSE. D'où vient *routier* & *rotier*; & *route* de *ruta*, bande de ſoldâts. De là vient auſſi *arrouter* pour mettre en train. BOREL.

> *Hues en retorne ſor le roux Arabi.* G. DE LOHER.
>
> *Bien fu armé ſor le rox Arabi.* ID.

C'eſt-à-dire, le cheval Arabe; ou il vient de *rota.* BOREL.

ROW.

ROW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Podolie, en Pologne. *Rova.* On la prend pour l'ancienne *Etractum*, *Heractum*, ville de la Sarmatie Européenne. MATY.

ROWEY, RAVEY. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière du Mogoliſtan, en Aſie. *Raveus*, ou *Roweus Fluvius.* Elle baigne Naugracut & Lohor, & ſe décharge dans l'Inde à Suckor. On la prend pour l'ancien *Hydaſpes*, qui fut le tèrme où Aléxandre le Grand borna ſes Conquêtes. MATY.

ROX.

ROXA. Voyez ROSA.

ROXBURG, ROXBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Tivedaille, en Écoſſe. *Roſburgum.* Il eſt ſur le Tivet, près de Twéde, à cinq lieuës de Bèrwick, vèrs le couchant. Il y avoit autrefois un bon Château en ce lieu; Jacques II. Roi d'Écoſſe fut tué en l'aſſiégeant. Au reſte, quelques Géographes prènnent *Roxbourg* pour la petite ville nommée anciennement *Marchemium*, & *Ripa Alta.*

ROY.

ROY, ou ROI. ſ. m. Souverain, maître abſolu. *Rex.* C'eſt la qualité qu'on donne à Dieu, qui eſt le *Roi*, le ſouverain Créateur du Ciel & de la tèrre, le *roi* des *rois.* *Rex regum & Dominus Dominantium.* Tout le Vatican retentit des loüanges du *roi* des *rois.* PAT. On a donné à JÉSUS-CHRIST ſur la tèrre la qualité de *roi*, des Juifs.

ROY, ſignifie auſſi, Monarque; Potentat; Prince qui commande ſeul, & ſouverainement à une région de la tèrre. *Rex, Monarcha, Princeps Potentiſſimus.* Un *roi* n'eſt pas à ſoi; il ſe doit tout entier à ſon peuple. Les *rois* ſont toûjours enveloppez d'une fâcheuſe preſſe. MONT. Le plaiſir d'un *roi*, eſt de l'être quelquefois moins, & de joüer un rôle plus familier. LA BRUY. Dieu n'a pas établi les *rois* ſeulement pour donner aux peuples le vain ſpectacle d'une grandeur, & d'une magnificence mondaine, ou pour recevoir, comme des idôles, l'encens & les vœux de leurs Sujèts dans une oiſiveté ſupèrbe. FLÉCH. Un grand *roi* n'eſt ni mari, ni père; il regarde ſon trône, & rien plus. CORN. Les Chinois diſent que les *rois* doivent avoir dans l'Empire toute la tendreſſe d'un pere, & les pères dans leur famille toute l'autorité des *rois.* Le *roi*, & celui qui régne, ſont quelquefois deux pèrſonnes différentes. BAL. Il ne manque rien à un *roi* que les douceurs de la vie privée. LA BRUY. La hauteur d'un *roi* le met hors du commèrce de l'amitié. MONT.

> *Mais un* Roi *vrayment* Roi, *qui ſage en ſes projèts,*
> *Sçache en un calme heureux maintenir ſes Sujèts,*
> *Il faut pour le trouver courir toute l'hiſtoire.* BOIL.
>
> *La tèrre compte peu de ces* Rois *bienfaiſans;*
> *Le ciel à les former ſe prépare long-tems.* ID.

Un *Roi* que toutes les Nations nous envient, un *Roi*, nous le ſçavons, tèl que vous le feriez vous même, hors vôtre èrreur, ſi vous aviez à le faire par vos ſouhaits; ſage, juſte, magnanime, bienfaiſant juſque dans la rigueur ſalutaire dont vous vous plaignez, qui n'ait en effet qu'une affection de père pour tous ſes peuples: un *Roi* enfin qui tire ſes plus grandes loüanges de la propre bouche de ſes ennemis, & dont l'envie même fait tous les jours le panégyrique, quand elle l'accuſe d'être trop grand, trop puiſſant, trop redoutable par ſon application, par ſa vigilance, par ſa conduite, par ſon courage, par la bonne volonté de ſes Sujèts, par ſes forces, par ſes tréſors, par ſes grandes vûës, par ſes conquêtes, qu'il étendra encore dit elle, auſſi loin qu'il lui plaira. Voilà ſes défauts & tout ce qu'on lui reproche ſans ceſſe. PÉLISSON. Parlant de Loüis Le Grand. Les *Rois* ne ſont qu'uſufruitiers. WICQUEFORT. Il n'y a lieu au monde où le Prince abſolu ſoit moins diſpenſé du droit commun que les *rois* le ſont en France. On les plaide, on les cite & adjourne, on les condamne à payer ce qu'ils doivent au tiers & au quart, à Pière & à Guillaume, & l'on exèrce contre eux toutes les procédures de juſtice deſquèlles on ſe pourroit ſèrvir contre les plus miſérables & abandonnez de leur Royaume. MASCUR. Hincmard au ſujèt du divorce de Lothaire avec Thietbèrge que Lothaire pour être *roi* n'eſt pas moins ſoumis aux Loix de l'Égliſe: mais que ſes pechez ſont plus dangereux par le ſcandale. Il ſemble même dire qu'un *roi* n'eſt *roi* que tant qu'il fait ſon devoir, & qu'on ne doit point obéir à un Prince criminel. FLEURY. *Hiſt. Eccléſ. L.* 50. Ces dèrniers mots ſont une de ces propoſitions outrées qui ſe diſent en ſtile oratoire, & que l'on ſçait réduire à leur juſte valeur, & que celui même qui les avance ne veut pas qu'on prenne à la lèttre. Aléxandre faiſoit plus d'honneur à Cratérus, & aimoit davantage Épheſtion; parceque, diſoit-il, Épheſtion aime Aléxandre, & Cratérus aime le *roi*; c'eſt-à dire ſa faveur, & ſa puiſſance. ABL. Marot a dit, *roi* le plus *roi* qui fut oncq couronné; c'eſt-à-dire, le plus grand, le plus abſolu.

> *En ce monde il n'eſt rien d'admirable & de grand,*
> *Que l'eſprit dédaignant une choſe bien grande,*
> *Et qui* Roi *de ſoi-même à ſoi-même commande.* REGNIÉR.
>
> *Les* Rois *ne veulent point de refus, ni d'excuſes.* PÉLISS.
>
> *A tous ſes ennemis avoir donné la loy,*
> *C'eſt être au plus haut point de la grandeur ſuprême,*
> *Pour ſauver ſes Sujèts juger contre ſoi-même,*
> *C'eſt être le meilleur des* Rois.

Chriſtien Henri Poſtel, prétend que le nom Éſpagnol *rey*, *roy*, le Latin *rex*, le Scytique *reiks*, le Punique *reſeh* viennent également du mot hébreu, ראש, *roſch*, qui ſignifie *tête*, *chef.* Si cette étymologie eſt reçûë il en faudra dire autant du nom François *roi.* Mais après tout il ne faudra pas dire avec Poſtel que *roy* & *rey* viennent immédiatement du Punique, ראש, ou ריש, *reſeh*; mais que de ce mot Punique s'eſt formé *rex* en Latin, & de là le François *roi*, & l'Éſpagnol *rey.* M. Spèrlingius ſçavant Danois a fait une Diſſèrtation ſur la majeſté du nom *Konning*, *roy*, dans laquelle ſur la foi d'une Chronique Norvégienne, il prétend que les Danois ont donné ce nom à leurs Princes 1038. ans avant JÉSUS-CHRIST.

Les Grècs appelloient le *Roi* de Pèrſe, *le Grand Roi. Magnum Regem appellabant.* On appelle le *Roi* de France, le *Roi très-Chrétien.* Le *Roi* d'Éſpagne eſt appellé le *Roi Catholique.* Le *Roi* des Romains, eſt un Prince déſigné Empereur, qui eſt une éſpèce de Coadjuteur à l'Empire. Les Hongrois ont appellé autrefois leur *Reine*, le *Roi Marie*, pour éffacer la honte que la loi du païs leur faiſoit d'obéir à une femme, comme remarque du Tillet.

ROY d'Ivetot. Les Seigneurs de la tèrre d'Ivetot dans le païs de Caux en Normandie ont eû pendant quelques ſiécles le titre de *Roi.* Un Arrêt de l'échiquier de Normandie en l'an 1392. donne le titre de *Roi* au Seigneur d'Ivetot. On trouve pluſieurs autres actes où l'on donne la qualité de *Roi* au Seigneur d'Ivetot, & celle de Reine à la Dame d'Ivetot. Ces vèrs ſont aſſez connus.

> *Au noble païs de Caux,*
> *Sont quatre Abbayes Royaux,*
> *Six Prieurés Conventuaux*
> *Et ſix Barons de grand arroy,*
> *Quatre Comtes, trois Ducs, un* Roi.

On lit dans les relations de la principauté d'Ivetot écrite par Pinſon de la Martinière, que Henri IV. étant prêt de donner bataille à ceux de la ligue, ſe trouva proche du moulin d'Ivetot, & que s'étant retiré dans ce moulin, il dit par raillerie à ceux qui étoient auprès de lui, qu'il prenoit par avance poſſeſſion du Royaume d'Ivetot. Le Seigneur de cette tèrre ne prend plus aujourd'hui que la qualité de Prince d'Ivetot. Le Bourg de ce nom s'eſt toûjours maintenu dans l'indépendance & dans l'éxemption des tailles & autres impoſitions. Les Seigneurs d'Ivetot pèrçoivent les droits de quatriême dans leur tèrre de la même manière que les Fèrmiers du *Roi* les pèrçoivent en Normandie. Il y a eû là deſſus pluſieurs arrêts des Cours Souveraines. Ce qu'on dit communément de l'origine de ce titre de *Roi* d'Ivetot eſt une fable. Il y a bien plus d'apparence que cette tèrre ayant été affranchie de tout hommage & de toute ſèrvitude ne relevant de pèrſonne, on aura donné au Seigneur d'Ivetot le titre de *Roi* pour marquer ſon indépendance.

Careſinus, Thwroczius & d'autres ont remarqué une choſe ſingulière de Marie de Hongrie fille aînée de Loüis Roi d'Hongrie. C'eſt qu'après la mort du *Roi* ſon père les Grands du Royaume lui conſèrvèrent le nom de *Roi* & l'appellerent *Roi* d'Hongrie & non point Reine d'Hongrie. Ce qui a fait dire à Thwroczius que c'étoit un *Roi* femelle *Rex fœmineus.* Elle porta cette qualité juſqu'à ſon mariage avec Sigiſmond de Luxembourg: Car alors elle lui céda le titre de *Roi* & ne prit plus que celui de Reine. C'eſt la ſeule femme qui ait été *Roi.*

ROY,

Roy, ſe dit auſſi des pèrſonnes qui ſont de veines images ou répréſentation du *Roi* : comme celui qu'on fait au jour des *Rois*, qu'on nomme le *Roi de la fêve*. *Rex fabariæ electionis, vel ſortitionis.* C'eſt celui qui a trouvé la fêve au gâteau dans ſa part. On va faire les *Rois*, *Fabario libro regnum ſortiri*. Crier le *Roi boit* en un tel lieu ; pour dire, y faire la cérémonie de cette réjouïſſance, qu'on célébre en l'honneur de la Fête des *Rois* ou de l'Épiphanie, qui eſt pourtant une imitation des Saturnales des Payens, parcequ'en quelques lieux on mettoit un enfant ſous la tâble qui repréſentoit Appollon, pour le conſulter comme un oracle ſur la diſtribution du gâteau, en criant *Phœbe Domine*. Un Théologien de Senlis a fait un livre contre la *Fête du Roi boit*, montrant que c'étoit un reſte du Paganiſme. Un Avocat de Senlis lui répondit en 1664. par un livre intitulé, *Apologie du banquet ſacré de la veille des Rois*. Tacite parle auſſi des *Rois* des Feſtins qui ſe faiſoient dans les Fêtes Saturnales, & qui s'éliſoient au ſort des dez, qui avoient droit de commander tout ce qui leur plaiſoit.

> *Ou j'étois réſolu, faiſant autant que trois*
> *De boire & de manger, comme au jour des Rois.* Régniér.

On appelle auſſi *Roi*, celui qui doit payer pour tous les aûtres un repas qu'on a joüé, & on dit alors qu'on a fait un *Roi*. On appelle auſſi le *Roi* du bal, celui qui en fait les frais, & qui danſe la prémière courante. Un *Roi* de théatre, eſt un *Roi* en répréſentation, ou un *Roi* qui laiſſe toute ſon autorité entre les mains de ſes Miniſtres.

Roy, ſe dit auſſi entre les animaux, de celui qui eſt le plus éxcellent en leur éſpéce. Le Lion eſt appellé le *Roi* des animaux, à caûſe de ſon courage. Le phénix eſt le *Roi* des oiſeaux, à caûſe de ſa rareté, qui eſt encore plus grande qu'on ne penſe. On appelle auſſi l'Aigle le *Roi* des oiſeaux, le *Roi* des airs. Le baſilic eſt appellé le *Roi* des ſèrpens, à caûſe qu'il tuë de ſes regards, à ce que diſent les Naturaliſtes, qui ne l'ont jamais vû. Les abeilles ont auſſi leur *Roi*, qu'on dit être fémelle & ſans aiguillon.

Roy, ſe dit auſſi de ce qui eſt éxcellent en chaque chôſe, de ce qu'on veut loüer, de ce qui eſt le prémièr dans ſon genre, & quelquefois même en chôſes odieûſes & mauvaiſes. *Princeps, Coryphaus.* Cet homme a mille bonnes qualitez ; c'eſt le *Roi* des hommes. Voilà un manger de *Roi*, un plaiſir de *Roi* ; pour dire, éxcellent. La vengeance eſt un morceau de *Roi*. Font. Quand ce ſeroit pour le *Roi*, il ne ſeroit pas plus chaud, il ne ſeroit pas meilleur. C'eſt un homme qui a un cœur de *Roi*, qui eſt vaillant, libéral, magnifique, qui fait une dépenſe de *Roi*, qui traite en *Roi*, c'eſt à dire, fort bien.

> *Avec Criſpin ſur le Quay des Orfévres*
> *Je marchandois deux petits chandeliers,*
> *Et j'entendis ce* Roi *des Uſuriers*
> *Qui murmuroit tout bas entre ſes lévres, &c.* Senecé.

Roy *des Chôſes Saintes* ou *Roi des Sacrifices*. C'étoit chez les anciens Romains le nom ou titre d'un Prêtre ou Miniſtre de leur Religion. *Rex Sacrorum*. Le *Roi* des Sacrifices étoit au deſſus du Flamen Dialis, ou Prêtre de Jupitèr, mais inférieur au Souverain Pontife. Ce Prêtre fut établi après que les *Rois* eurent été chaſſez pour faire les ſacrifices & les cérémonies qu'il étoit du devoir des *Rois* de faire par eux mêmes. Voyez Tite-Live L. II. C. 2. & Denys d'Halicarnaſſe L. V. Le *Roi* des Sacrifices étoit créé par les Commices ou Aſſemblée des Centuries. D'abord il fut tiré du nombre des Patrias. Il ne pouvoit éxèrcer en même tems aucune aûtre charge, ni haranguer le peuple. *Plutarque Queſt. Rom. q. 63.* C'étoit lui qui indiquoit les fêtes, & tout ce qui concernoit le ſèrvice des Dieux. Il préſidoit à tous les ſacrifices. Quelquefois on l'appelloit *Roi* tout court. Voyez encore Ciceron *De Aruſpic. Reſp. n.* & *Pro domo ſua n.* 37. Aulu-Gelle L. X. C. 15. L. XV. C. 27. Macrobe Saturn. L. I. C. 15. Roſin. *Antiqq. Roman. L. III. C.* 25. Struvius *Antiqq. Rom. ſynt. C. XII. p.* 193. 194. La femme du *Roi* des chôſes ſacrées portoit auſſi le tître de Reine & avoit quelque fonction dans les cérémonies de Religion. *Macrobe cité.*

Roy, ſe dit auſſi au jeu des Cartes, des quatre prémières peintures. *Quatuor folia luſoria primaria vocantur Reges.* Et on appelle ironiquement un jeu de cartes, le livre des *Rois*. Aux Échêcs le *Roi* eſt la principale piéce du jeu, à qui il faut donner échec & mat pour gagner. L'Auteur du Poëme de la Magdeleine dit,

> *Allons à la maiſon,*
> *Pour voir après cela ſi ma rime a raiſon.*
> *Les Livres que j'y vois de divèrſe peinture*
> *Sont les* Livres des Rois, *non pas de l'Ecriture, &c.*

On dit auſſi qu'aux échets, les fous ſont les plus près des *Rois*, pour montrer qu'il n'eſt pas nouveau que les fous ayent ſouvent l'oreille du *Roi* ; la faveur du *Roi*.

Pied de Roi, poûce de *Roi*, c'eſt la meſure publique des longueurs, ſur laquelle on étalonne les aûtres. Le piéd de *Roi* a 12 poûces Le poûce de *Roi* 12 lignes, ou grains d'orge. Voyez Piéd.

Roy, ſe dit auſſi en pluſieurs phrâſes qui regardent la pèrſonne, ou le ſèvice du *Roi*. On appelle Maiſon du *Roi*, non pas ſeulement ſon Palais, mais tous ſes Officiers qui ſèrvent à ſa Cour, & qui ſont couchez ſur l'État. *Regia domus quæ etiam & palatium & omnes Miniſtros regios continet.* A la Guèrre on appelle Maiſon du *Roi*, tous les gens de guèrre qui ſèrvent à ſa garde, tant cavalerie qu'infanterie. En général on dit, Aller ſèrvir le *Roi* ; pour dire, S'entoller, prendre parti dans ſes trouppes. La Juſtice s'éxèrce ſous le nom & autorité du *Roi*, ſous les ordres du *Roi*, de par le *Roi*. Tous les Officiers Royaux de Judicature s'appellent Conſeiller du *Roi* mêmes les Notaires & les Sécretaires. On dit que les chôſes ſaiſies ſont miſes ſous la main du *Roi* & de Juſtice. Les Édits & Déclarations du *Roi*, arrêt du Conſeil d'État du *Roi*, donné le *Roi* étant en ſon Conſeil. On appelle dans les priſons le pain du *Roi*, celui qui eſt pris ſur le fonds des amendes, que le *Roi* donne pour la ſubſiſtance des priſonniers, qui n'ont pas le moyen de ſe nourrir. On n'entend dans les réjouïſſance que des cris de Vive le Roi. On appelle dans un ſiége le quartier du *Roi*, celui où eſt campé le Général. On appelle dans les grandes maiſons, ou dans les hôteleries, la chambre du *Roi*, celle où il a couché une fois en allant par païs.

Roy, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Maître, libre ; qui a un pouvoir abſolu. *Præfectus, dominator.* Un Philoſophe Stoïcien dit, que le ſage eſt ſon propre *Roi* ; pour dire, qu'il eſt maître de ſes paſſions. Tout homme qui ne craint rien eſt *Roi*, S. Évr. Quiconque veut demeurer chez ſoi ſans querelle, & ſans procès, eſt libre, & *Roi* de lui-même. Mont.

> *Ce* Roi *des animaux (l'homme) combien a-t'il de* Rois.
> *L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine*
> *Tiennent comme un forçat ſon eſprit à la chaîné.* Boil.

Roy, s'eſt dit auſſi autrefois de celui qui étoit le ſupérieur, le prémier, ou le Juge en quelque Corps & Compagnie. *Judex electus, primarius, primas.* Ainſi on appelloit le *Roi* des Mèrciers, celui qui avoit l'œil ſur les poids, aûnes & meſures des Marchands ; le *Roi* des Barbiers, celui qui avoit droit de viſite ſur les aûtres : le *Roi* des Arbalêtriers, celui qui étoit le prémier des Maîtres. On trouve des Lettres Patentes du Roi Charles VI. de l'an 1411. qui portent, qu'il a reçu la ſupplication des *Rois*, Connétable & Maître de la Confrairie des 60. Arbalêtriers de Paris. Il y avoit auſſi un *Roi* de la Baſoche pour les Clèrcs ; un *Roi* des Arpenteurs, &c. Il y a encore maintenant un *Roi* des Violons, qui eſt le Chef de la Maîtriſe. Aux Jeux Floraux on appelloit le *Roi* des Poëtes, celui qui avoit emporté le prix, & qui l'année ſuivante jugeoit des Poëſies des aûtres. *Poetarum Rex, Athlophorus.* Ainſi Oger le Danois a dit,

> *Ici endroit eſt cil livre finez,*
> *Qui dès enfance. Oger eſt appellez :*
> *Or veuille Diex qu'il ſoit parachevez,*
> *En tel maniere qu'eſtre n'en puiſſe blaſmez*
> *Li* Roi *Adams par ki il eſtrimez.*

Et au R. de Cleomédes.

> *Ce livre de Cleomédes*
> *Rimé je le* Roi *Adenes*
> *Meneſtré au bon Duc Henry.*

Il y a eû auſſi un grand Officier à la Cour qu'on nommoit *Roi des Ribauds*, Il eſt expliqué à Ribaud.

Le *Roi d'armes* étoit autrefois un Officier fort conſidérable dans les armées & dans les grandes cérémonies. *Caduceatorum præfectus.* Il commandoit aux Hérauts. Il préſidoit à leur Chapitre ; & avoit juriſdiction ſur les Armoiries. Quelques uns diſent que ce fut Clovis qui inſtitua ces ſortes d'Officiers, & qui les baptiza du nom de ſon cri, *Saint Denys Mont-joye*. D'aûtres diſent que ce fut Dagobèrt. La Colombière prétend que ce fut le *Roi* Robèrt, & que le prémier qui eut cette charge, fut un nommé Robèrt Dauphin, noble & vaillant Chevalier. Charlemagne les appella, *Compagnons des Rois*, & les reçut entre ſes principaux Conſeillers. Leur établiſſement en cette charge ſe faiſoit avec de grandes cérémonies, qui, parcequ'elles ſont curieuſes, ſèront ici rapportées. Celui, qui étoit élû par le Chapitre des Hérauts, étoit préſenté au Roi, qui lui donnoit des habits royaux d'écarlate fourrez de menu vair, qu'il lui faiſoit vêtir pas ſes Valets de Chambre. Enſuite il étoit conduit par le Connétable, & pluſieurs Chevaliers, & tous les Hérauts & Pourſuivans d'Armes deux à deux, juſqu'au lieu où le Roi devoit entendre la Meſſe. Là on le plaçoit devant l'autel dans une chaiſe ſur un tapis velu, ayant à ſes deux lez ou côtez des Chevaliers qui portoient les honneurs

comme la couronne, la cotte d'armes & l'épée. Le Roi arrivé, lui faiſoit faire ſérment ſur les Évangiles, & lui donnoit le cri de *Mont-joye St. Denys*, avec pluſieurs articles concèrnans ſes fonctions. Enſuite le Roi le faiſoit Chevalier, en lui donnant l'épée qu'il lui faiſoit ceindre par le Connétable, & le Roi lui mettoit ſa cotte d'armes, lui accrochoit à la poitrine le blâſon émaillé des Armes de France, & lui mettoit la couronne ſur la tête. Puis le *Roi d'armes* étoit aſſis dans la chaiſe du Roi vis-à-vis de lui pendant le ſérvice, & le Roi le faiſoit dîner au bas bout de ſa tâble, & ſérvir par ſes mêmes Officiers. Il lui faiſoit un grand préſent dans une couppe d'or, & enſuite il étoit reconduit en ſon Hôtel avec la couronne ſur la tête & la cotte d'armes ſur l'habit royal, par deux Maréchaux de France & pluſieurs Chevaliers en grande cérémonie. Voyez dans Louvan Gélio pluſieurs aûtres particularitez.

Le *Roi d'armes Mont-joye* a l'avantage de tenir le prémiér rang ſur les aûtres *Rois* d'armes des Marches ou Provinces; leſquels avoient ſous eux châcun des Hérauts & deux Pourſuivans, qui compôſoient un Collége, dont le Chapitre ſe tenoit à Paris en l'Égliſe du Petit S. Antoine. Il eſt diſtingué des aûtres par ſa cotte d'armes de velours violet cramoiſi, ornée devant & dèrriére de trois grandes fleurs de lis en broderie d'or, ſurmontées & ouvèrtes d'une couronne royale frangée & galonnée d'or; ſur la manche droite trois fleurs de lis, & le nom & le titre de *Mont-joye* écrit en broderie d'or, & *Roi d'armes de France* ſur la gauche. Anciennement il portoit ſur ſa poitrine un camayeu ou émail de criſtal rehauſſé d'or, garni & bordé de pièrreries fines, où étoient peintes les armes du Roi. A préſent il porte un cordon large, d'où pend une médaille d'or avec l'effigie du Roi. Son bonnet eſt une toque de velours noir avec un cordon d'or ſemé de deux rangs de pèrles, & des touffes ou aigrettes de Héron. Il porte à la main droite un ſcéptre couvèrt de velours violet ſemé de fleurs de lis d'or en broderie, orné au bout d'une fleur de lis maſſive, chargée d'une couronne royale de même. Favin dit que la cotte d'armes des *Rois d'armes* de Province étoit appellée *tunique*, ayant les manches courtes & arrondies par en bas, ſur leſquelles étoient marquez les noms de leurs Provinces.

Les *Rois d'armes* ont eû divèrs noms en divèrs lieux. Celui du *Roi d'armes de France* s'appelloit *Mont-joye S. Denys*. Celui de l'Empereur eſt appellé *Arche-roi*, qui eſt créé par l'Empereur, après que le Marquis du Saint Empire le lui a nommé. Celui du Roi d'Éſpagne s'appelle *Toiſon d'or*, à cauſe de l'Ordre de la Toiſon, dont le Roi d'Éſpagne eſt le Chéf. Jean de S. Remy fut le prémiér *Roi d'armes* ſous le nom de *Toiſon d'or*, qui a laiſſé un Traité de l'an 1463. où il rapporte les Ordonnances faites par les anciens Dûcs de Bourgogne ſur les Armoiries.

En Anglètèrre il y a trois *Rois d'armes* dont le prémiér porte le nom de Garter; c'eſt-à-dire, jarretière; le ſecond de Clarence, & le troiſiéme de Norrey. Ils ſont Chevaliérs. En Écoſſe il eſt appellé *Léon*.

Ils prennent auſſi leurs noms des Ordres de Chevalerie, dont ils ſont *Rois d'armes*, comme celui du *Roi* Loüis XI. *Mont S. Michel*, celui des Ducs d'Orléans, *Porc-Epic*, celui d'Anjou, *Croiſſant*, celui de Bretagne, *Hermines*, &c.

Maintenant les *Rois d'armes* ſont bien déchûs de leur ancienne élevation & autorité. Le Grand Écuyer prétend que la qualité de *Rois d'armes* eſt comme annéxée à ſa Charge. Il en fait pluſieurs fonctions, & en prétend les plus beaux droits. En la Cour des Ducs de Normandie les *Rois d'armes* s'appelloient *Ducs d'armes*.

ROIS. Les livres des *Rois*, ſont des livres de l'Ancien Teſtament. *Libri regum veteris teſtamenti.* Il y a dans l'Écriture quatre livres, qui contiennent l'hiſtoire des Rois, ou l'hiſtoire du peuple de Dieu, pendant près de 600 ans, & qui ſont des livres Canoniques, & Protocanoniques. Dans le texte Hébreu les deux prémiérs s'appellent le prémiér & le ſecond livre de Samuel; les deux aûtres ſont intitulez, prémiér & ſecond des Rois. Les Septante & la Vulgate ne donnent qu'un même titre à ces quatre livres. Ceux-là les appellent *livres des Régnes*; & celle-ci *livres des Rois*. Ce qu'il y a de plus probable, & de plus communément reçu ſur les Auteurs de ces livres, c'eſt que Samuel l'eſt des 24 premiérs Chapitres du prémiér livre. On attribuë le reſte de ce livre & le ſecond tout entiér aux Prophétes Nathan & Gad. Dans les deux dèrniérs, on croit que ce qui regarde Salomon a été écrit par Nathan, Abia, & Addo, qui prophétiſérent de ſon tems. Les Auteurs du reſte de ces deux livres ſont encore moins connus; mais leur canonicité a toûjours été reconnuë, & par l'Égliſe Juive, & par l'Égliſe Chrétienne.

Les ROIS, ſont auſſi la Fête des *Rois*, qui ſe fait le 6 Janviér, en mémoire des Mages qui vinrent adorer JÉSUS-CHRIST. L'adoration des *Rois* eſt un tableau, ou une éſtampe qui répréſente ce myſtère.

ROY, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un Dieu, un *Roi*, une Loi. *Unus Deus, unus Rex, una Lex.* On dit auſſi, Souhait de *Roi*, fils & fille. On dit d'un homme de bonne maiſon, qu'il eſt noble comme le *Roi*: & on dit pour affirmer une chôſe. Cela eſt vrai, ou le *Roi* n'eſt pas noble. On dit de celui qui a obtenu une chôſe qu'il ſouhaitoit fort, Maintenant le *Roi* n'eſt pas ſon couſin. On dit parlant des chôſes qui ſont hors d'uſage, Cela étoit bon du tems du *Roi* Guillemot. On dit d'une aſſemblée tumultueûſe, C'eſt la Cour du *Roi* Pétaut, où châcun eſt maître.

> *Châcun y contredit, châcun y parle haut;*
> *Et c'eſt tout juſtement la Cour du* Roi *Pétaut*. MOL.

Voyez l'origine de ce provèrbe à *Maître*. On dit à tâble, quand on prend du ſel avec les doigts. J'ai vû le *Roi*. On appelle, Joüer au *Roi* dépoüillé, quand pluſieurs pèrſonnes ſont après quelqu'un pour le piller, le ruïner, pour en tîrer châcun ſa piéce. On dit, Aller où le *Roi* va à piéd; pour dire, à ſes néceſſitez. On dit, Qui aura de beaux chevaux, ſi ce n'eſt le *Roi*? quand on s'étonne de voir un homme riche bien meublé. On dit, Qui mange la vache du *Roi*, à cent ans de là en paye les os; pour dire, que celui qui a manié les deniérs du *Roi*, qui a fraudé les droits du Roi, en eſt rechèrché tôt ou tard. Pour ſe mocquer de celui qui dit abſolument, Je le veux, on répond, Et le *Roi* dit, Nous voulons. On dit d'un opiniâtre qui s'eſt placé quelque part, qu'il n'en ſortiroit pas pour le *Roi*. On dit, Au Royaume des aveugles les borgnes ſont *Rois*; pour dire, que ceux qui ont le moins de défauts ſont les plus éſtimables. On dit encore, Nous vèrrons cela avant qu'il ſoit trois fois les *Rois*; pour dire, dans quelque tems d'ici.

ROY dans la Philoſophie hèrmétique, ou en tèrme du grand Art. Ce mot a pluſieurs uſages, & entre en différentes phrâſes.

LE ROI, dit ſimplement, C'eſt le ſouphre; autrement l'or minéral.

LE ROI ET LA REINE. Ce ſont le fixe & le volatil, le mâle & la femelle, le ſouphre & le mèrcure qu'il faut cuire juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus noirs.

LE ROI DE CET ART. C'eſt le mèrcure philoſophal, car tout roule ſur lui, & rien ne ſe fait ſans lui.

LE ROI EST NÉ. C'eſt-à dire, le compôt eſt animé & végéte.

LE ROI RETOURNANT DE LA FONTAINE. C'eſt la Médecine bien inſérée.

LE ROI HÉRODES fait tuer des enfans, dont le ſang eſt récueilli par des ſoldats. Le ſens de cette façon de parler s'éxplique ainſi. Ce Roi eſt l'Artiſte; les ſoldats & leurs épées ce ſont les feux qu'il faut employer pour tîrer l'humidité mèrcuriale & métallique; & ceux qui récueillent le ſang, ſont les récipient.

ROY, en tèrmes de Fleuriſte, ſe dit de quelques œillets rouges. *Roy* d'Algèr, eſt un rouge tîrant ſur le cramoiſi, portant de beaux panaches ſur un fin blanc & nullement confus. La fleur eſt large, mais tardive, ſe trouve à l'iſle, & graine. La plante produit beaucoup de marcotes; mais elle eſt fort ſujette au blanc. Il ne lui faut laiſſer que quatre boutons. *Roy* d'Anglètèrre, eſt un œillet très-râre, d'un très-beau rouge cramoiſi ſur un blanc de lait; ſa fleur eſt aſſez large, mais ronde au dèrniér degré, ſa plante eſt vigoureûſe, qui ne produit pas beaucoup de marcottes. Il faut lui laiſſer quatre boutons. *Roy* de Flandre, c'eſt un rouge, mais d'une grôſſeur prodigieûſe; ſon blanc n'eſt pas bien fin, mais ſa fleur porte le plus ſouvent quatorze poûces de tour: ſes panaches ſont grôs, ſa plante forte, mais qui ne produit pas beaucoup de racines, elle ne créve pas lui laiſſant cinq ou ſix boutons. MORIN.

Les Iſles des ROIS. Iſles de la mèr du ſud, ſur la côte du Gouvèrnement de Tèrre fèrme. *Regum Inſulæ.* La grande Iſle des *Rois* eſt très-belle, & très pleine de bois. Elle n'eſt habitée que par des Négres qui ſont aux Bourgeois de Panama, qui l'ont en rente du Roi d'Éſpagne, & y font la pêche des pèrles, & la recolte du maïs, & aûtres légumes. Il y en a encore une vingtaine d'aûtres de différentes grandeurs, toutes très-bien revétuës de bois, & fort agréables. On les nomme auſſi Iſles des pèrles, parcequ'on y en pêche. La Pacheca eſt la plus ſeptentrionale.

ROYAL, ALE. adj. & au plurier *Royaux*. Ce qui regarde, ce qui concèrne le Roi. *Regius, regalis.* On fait des priéres pour le Roi & toute la Maiſon, la Famille *Royale*, pour tous les Princes du Sang *Royal*. Le Frère du Roi s'appelle ſon Alteſſe *Royale*. La Ducheſſe de Savoye s'appelle Madame *Royale*. Il y a un fonds déſtiné pour l'entretien des Maiſons *Royales*. Le Palais *Royal*. La Place *Royale*. Un Hiſtoriographe des Maiſons *Royales*. Le Roi dans ſon Sacre eſt revétu de ſes ornemens *royaux*. On appelle auſſi Lettres *royaux*, les lettres qui s'éxpédient en Chancellerie au nom du Roi. *Diplomata, codicilli.* Un appartement *royal*, eſt une ſale, antichambre, chambre, cabinet, & galerie.

Ce

Ce mot vient du Latin *regalis*, comme *Roi* vient de *Rex*.

ROYAL, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt grand, pompeux, magnifique, excellent en ſon genre. *Regius, regalis, baſilicus, magnificus.* Cette place eſt entourée de douze baſtions *royaux*; c'eſt-à-dire, grands & forts. Ce Seigneur a fait une dépenſe *royale* à ce bâtiment; il a l'âme *royale* & magnifique; c'eſt un *royal* homme, il eſt fort accompli.

ROYAL, ſe dit auſſi de tous les Officiers de Juſtice établis par le Roi, & des Siéges où elle ſe rend en ſon nom. *Cauſarum forenſium judices, cognitores regii.* Un Siége, un Baillage *royal*. Un Juge, un Notaire, un Sergent *royal*. Les cas *royaux* & prévôtaux ſont ceux qui ſont réſervez aux Officiers *royaux*, dont les Juges des Seigneurs ne peuvent pas connoître, comme rapt, fauſſe monnoye, &c.

On appelle *Tréſor royal*, ce qu'on appelloit autrefois *l'Eſpargne*, le lieu où toutes les finances du Roi ſont apportées par tous les Receveurs Généraux ou Traittans. *Ærarium.* Les contraintes pour deniers *royaux* vont par corps. On a appellé *droit royal*, une taxe faite pour l'hérédité des Offices. *Jus regale.* La Chambre *royale*, celle qui a été établie pour la réunion des Maladeries.

On appelle armée *royale*, celle qui eſt capable d'aſſiéger une grande place, qui marche avec du gros canon. *Regius exercitus.* On pend un Gouverneur qui a eu la témérité de tenir dans une bicoque contre une armée *royale*.

On appelle Abbaye *royale*, celle dont la fondation eſt faite par un Roi, ou par quelque Prince, auquel le Roi a ſuccédé. *Abbatia inſtitutionis regia.* Le Roi nomme à toutes les Abbayes de fondation *royale*.

Chant *royal*, eſt une ancienne Poëſie, où l'on obſerve les mêmes régles qu'à la Ballade, excepté que le ſujet doit être grand & ſérieux. *Cantus regius, ſeu rythmus, homæoteleuton.* Le Chant *royal* eſt encore en uſage aux Palinodes de Roüen.

Le fort ROYAL. *Arx Regia.* Ce fort qui appartient à la France, eſt en la côte méridionale de la Martinique, une des Antilles. Il eſt ſitué ſur le bord ſeptentrional de la Baye Royale, où nous avons quelques habitations Françoiſes. Il y a un autre fort de même nom ſur la côte méridionale de la Guadaloupe, lequel appartient auſſi à la France.

Le port ROYAL. *Regius portus.* Bourg avec un port. Il eſt ſur la côte occidentale de l'Acadie, Province de la nouvelle France. Il y a un port de même nom dans la Floride Françoiſe, à l'embouchûre de la rivière de Caroline. MATY.

ROYAL. ſ. m. Monnoye d'or battuë ſous le régne de Philippe Le Bel. *Nummus aureus dictus regius.* C'eſt la plus ancienne monnoye d'or dont il ſoit fait mention dans les Regitres de la Cour des Monnoyes. Les *petits royaux* valoient 11 ſols Pariſis, ou environ ſix livres. Les *gros royaux* valoient le double des petits. Cette eſpèce de monnoye a eu long-tems cours en France. On en voit du régne de Charles VII. On l'appelloit *royal*, parceque le Roi y étoit répréſenté vêtu de ſes habits Royaux. LE BLANC. Les Comtes de Provence ont eu auſſi une monnoye qu'on appelloit *royaux d'or couronnez*.

ROYALE. ſ. f. On appelloit ainſi une ſorte de culote que l'on portoit il y a quelques années. *Femorale regium ſemniſcatum.* La *royale* étoit large : elle avoit au bas des canons lacez de rubans, enjolivez de points de France, & enrichis de broderie de drap découppé à jour, & de pluſieurs touffes de rubans.

ROYALE, eſt auſſi le nom d'une eſpèce de Prune. Les *Royales* ſont de bonnes prunes en buiſſon. La *Royale* a la figure ronde & preſque quarrée & platte. LA QUINT. Elle eſt violette tirant au rouge. ID.

A LA ROYALE. adv. A la mode, à l'imitation du Roi. *More Regio, vel Regium in modum.* Les barbes *à la royale* ſont fort en vogue. On dit du bœuf *à la royale*, qui a certain aſſaiſonnement.

ROYALEMENT. adv. D'une manière noble, généreuſe & magnifique. *Regiè, regaliter, baſilica.* Ce Prince vit *royalement* & en grand Seigneur.

ROYALISTE. ſ. m. Qui ſoutient bien les droits & les intérêts du Roi, qui combat ſous ſes enſeignes. *Regius aſſecla.* Les Souverains Magiſtrats ſont toûjours *Royaliſtes*. Du tems des troubles de la Religion il y avoit des *Royaliſtes* & les Ligueurs. *Royaliſtes* en Angleterre dans les troubles du régne de Jacques I. étoient ceux qui tenoient pour le Roi, oppôſez aux Parlementaires.

ROYAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville démantelée, avec un port. *Novioregum.* Elle eſt dans la Saintonge, en France, à l'embouchure de la Garonne, & à dix lieuës au deſſous de Blaye. MATY. Valois *Not. Gall.* p. 502. col. 2. & p. 503. col. 1.

ROYAUME. ſ. m. Païs qui eſt ſous l'obeïſſance d'un Roi, d'un Monarque. *Regnum*, *Monarchia.* Les Romains ſe vantoient d'ôter & de donner des *Royaumes*. Le banniſſement hors du *Royaume* emporte confiſcation de corps & de biens. L'Eſpagne eſt compôſée de quatorze *Royaumes*. L'Empire du Mogol contient pluſieurs *Royaumes*. Chaque *Royaume* a ſes loix fondamentales. Les Doüannes ſont établies vers les frontieres du *Royaume*. Le Seigneur a dit, que tout *Royaume* diviſé ſera deſolé.

ROYAUME, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Il faut tâcher de parvenir au *Royaume* céleſte. *Regnum cæleſte*, *regnum cælorum.* Le bon Larron pria le Seigneur de ſe ſouvenir de lui, quand il ſeroit dans ſon *Royaume*. Ton *Royaume* nous avienne, eſt une prière qu'on fait tous les jours au Seigneur.

On dit je n'irois pas là, je ne ferois pas cela pour un *Royaume*, pour un Empire; pour dire, je ne le ferois pour quoi que ce ſoit. *Pro quovis pretio.*

On dit proverbialement, envoyer quelqu'un au *Royaume* des taupes, aux *Royaumes* ſombres, au *Royaume* des morts; pour dire, le faire mourir. *Mortem inferre, vitam eripere, aliquem interimere.*

ROYAUMONT. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de l'iſle de France, ſituée près de l'Oyſe, & du bourg de Beaumont. *Regalis Mons.* L'an 1404. le tonnerre brûla une partie de l'Égliſe de cette Abbaye, fondit ſes cloches, & le plomb dont elle étoit couverte. MATY. L'Abbaye de *Royaumont*, Ordre de Cîteaux fut fondée par S. Loüis, dans le Diocèſe de Beauvais, pour 114 Moines.

ROYAUTÉ. ſ. f. Dignité de Roi. *Regia, vel regalis dignitas*, *majeſtas.* Agathocle, de Potier qu'il étoit, parvint à la *Royauté*. Les Romains étoient ennemis de la *Royauté*. S. Chryſoſtôme dit que la *Royauté* eſt un aſſemblage de ſoins, & d'inquiétudes pour le repos & le bonheur des peuples. Ceux qui déſirent la *Royauté*, la rechèrchent pour eux-mêmes, & non pas pour le peuple. FEN. La *Royauté* n'eſt pas un métier de fainéant : elle conſiſte toute dans l'action. PÉRÉFIXE. Les honneurs que les Rois reçoivent ſont des honneurs qu'on rend à la *Royauté*, & non pas à leur perſonne. MONT.

M. Larrey dans ſon hiſtoire d'Henri VIII. a dit *Royauté* pour régne. Abregé de ſa *Royauté*; Abregé de la *Royauté* d'Henri IV. Roi d'Angleterre, eſt mal dit il faut dire Abregé de ſon régne.

On appelle *Royauté de la féve*, celle qui ſe fait par élection le jour des Rois. *Regnum libi fabarii.* On fait payer la *Royauté* à celui qui a été Roi. La beauté eſt la *Royauté* des perſonnes privées. M. ÉSP.

ROYE, ou RAYE. ſ. f. Champ labouré, labour. *Ager aratus. Aratio.* C'eſt un vieux terme de coutume, qui ſe trouve dans Beaumanoir C. 27. & dans la ſomme de Bouteiller L. II. Tit. 40. p. 860. faire *roye* ouverte le long des chemins c'eſt faire des ouvertures le long des chemins en labourant les terres, qui ſont auprès, à raiſon de quoi il eſt dû une amende de 60 ſous en quelques coutumes.

ROYE. ſ. Nom propre d'une petite ville de la Picardie, en France. *Rodium*, *Rauga.* Elle eſt ſur la petite rivière d'Auvergne, à quatre lieuës de Noyon, vers le couchant ſeptentrional. On la prend pour l'ancienne *Rodium*, ou *Rodrina*, ville de la Gaule Belgique. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 466.

ROYETTE. ſ. f. Vieux-terme, Puiſſance, uſufruit. *Poteſtas*, *uſusfructus.* Les Aſſiſes de Jéruſalem Chap. 273. Ne moi, ne ma femme ne avons que la *royette* des biens à nôtre vie.

ROYNE. ſ. f. Vieux mot. Reine. *Regina.* On appelloit autrefois *Roines blanches* les Reines veuves, ou à cauſe de leur coëffure comme nous l'avons dit au mot BLANC. T. I. p. 1060. ou en mémoire de Blanche de Caſtille veuve de Loüis VIII. & de Blanche d'Évreux veuve de Philippe de Valois, qui ont un très-bon nom en France comme prétend Du Tillet p. 258. & après lui M. De Laurière.

ROYNE. ſ. f. Vieux mot. Grenoüille; de *rana*. R. de la Roſe.

Cil a robe religieuſe
Donques eſt-il religieux;
C'eſt argument eſt trop fieux,
Il ne vaut une vieille roine
La robe ne fait pas le moine. Dans BOREL.

ROYNETTE. ſ. f. Petit inſtrument qui ſert aux Charpentiérs à marquer leur bois. *Graphium.* Les Commis qui vont marquer le vin dans les câves ſe ſervent de *roynettes*. Les Tonneliérs, les Courtiers de vin ont de même des *roynettes* pour marquer les tonneaux. Quelques-uns diſent *roüane*, *roüanette*, & *roüaner*; pour dire, Se ſervir de la roüane.

ROYNETTE. ſ. f. Nom d'un jeu ancien. *Coquillard*, page 46. BOREL.

ROYTELET, ou ROITELET, ſubſt. m. Roi, ou Souverain d'un petit païs. *Regulus.* C'eſt bien à un *Roitelet* à le prendre ſur un ſi haut ton.

Roytelet, eſt auſſi un oiſeau fort petit, vif & plein de feu, qui niche dans les murs, qui chante prèſque toute l'année. *Trochilus, regulus. Cladorinchus, Rex avium.* Le *Roitelet*, vulgairement appellé le Roi des oiſeaux, eſt d'un naturel fort chaud, il n'y a guère d'oiſeau qui ſoit plus petit; il parcourt volontiérs toutes ſortes de lieux, & n'en a point de cèrtain ni d'aſſeuré auquel il faſſe ſon ſéjour, & retourne ordinairement, ſi ce n'eſt celui qu'il a choiſi pour faire ſon nid. Il ſe nourrit la plûpart du tems d'aragnées & de mouches; il fait ſon nid dans quelque trou de mur, ou vieille maſure, ou dans quelque couvèrture de chaûme, & le compôſe en ovalle, ne laiſſant qu'une très-petite entrée. Il s'en rencontre auſſi quelquefois dans les forêts, dans les fortes hayes ou buiſſons, ſelon le lieu où il ſe plaît. On trouve dans ſon nid juſqu'à huit petits, & quelques pèrſonnes aſſeurent en avoir trouvé juſqu'à quinze, ce qui eſt difficile à croire, vû ſa petiteſſe; néanmoins les Méſanges, qui ne ſont guère plus grôſſes en font bien juſqu'à dix-huit ou vingt. Ceux qui s'en veulent ſèrvir & les tenir en cage, doivent ſçavoir qu'ils ne ſont pas bons s'ils ne ſont niais. Il faut que leur cage ſoit garnie autour de revêche vèrte, ou de mouſſe, ou de quelque chôſe qui les tienne chaûdement, avec une petite cachette ſemblablement garnie de revêche, afin qu'ils ne périſſent pas en hivèr. Il leur faut donner du cœur, leur donnant huit ou dix fois le jour la béchée, lorſqu'ils voudront manger ſeuls, vous vous en appercevrez lorſqu'ils leveront la mangeaille d'eux-mêmes. Il leur faut nettoyer le cœur que vous leur donnerez de peaux, de nèrfs, & de graiſſe, le bien battre, & en attacher la groſſeur d'une noix à leur cage, vous leur donnerez quelquefois des mouches à bécher pour les réjoüir & apprivoiſer, & en aurez grand ſoin. Ils ſe rendent tout à-fait domeſtiques, & viennent prendre ce qu'on leur préſente à la main.

Le *Roitelet* eſt fort petit; ſon bec eſt aſſez longuet, menu & rond, & en quelque façon noirâtre & un peu courbé à l'éxtrémité, il a une crête ſur le front qui s'éléve, laquelle eſt d'un jaûne doré, & qui ne paroît plus en façon quelconque, lorſqu'il eſt mort; ſa tête, ſon col, ſon dos, & le milieu de ſes aîles ſont d'un vèrd jaûnâtre; les pennes de ſes aîles ſont noirâtres, & néanmoins jaunâtres à leurs côtez, & à l'endroit de leur naiſſance il a une tache blanche remarquable; ſa queuë eſt de ſemblable couleur que les grandes pennes de ſes aîles, ſa gorge & ſa poitrine ſont d'un blanc jaûnâtre, ſon ventre eſt jaûnâtre, ſes piéds ſont bruns, & aſſez robuſtes pour un corps ſi petit.

La fémelle a la tête couvèrte de plumes plus pâles que le mâle, au lieu de la huppe dorée qu'il a, elle ne laiſſe d'en avoir une dont les plumes ſont moins élevées, outre ce elle a une ligne noire aſſez épaiſſe, qui environne ſa tête, & fait comme une jolie couronne; elle a auſſi deux tache blanches dans les aîles, dont l'une eſt petite & l'autre longue, & au mâle il n'y a que la longue qui paroiſſe. Vous reconnoîtrez encore le mâle à ceci, c'eſt qu'environ un mois aprés qu'il aura commencé à manger ſeul, il ſe retîrera en haut pour chanter, & s'il y a une fémelle avec lui, il la tourmentera en montant deſſus à toute heure; le mâle ſera auſſi plus rougeâtre, & aura la poitrine marquetée.

Quant à la pâte qu'il lui faut donner, elle doit être de même que celle du Roſſignol, il ne fait point de paſſage ainſi que pluſieurs aûtres oiſeaux, mais il demeure toûjours dans le païs, il remuë & change inceſſamment, & a la queuë toûjours fort élevée. Il vit l'éſpace de cinq ans. Prenez garde de lui laiſſer manger des mouches au commencement, parcequ'elles le rendroient ſtipptique.

Il y a une aûtre éſpéce de *Roitelet* qui n'a point de crête, qui eſt un peu plus grand que celui duquel nous venons de parler, mais en toutes les aûtres chôſes il lui eſt tout à fait ſemblable, éxcepté qu'il n'a point de plumes dorées à la tête, & n'a pas auſſi de taches blanches aux aîles.

ROYTELETTE. ſ. f. C'eſt la fémelle du Roitelet. *Regalioli fœmina.*

> *On dit que vôtre Roitelet,*
> *Eſt bien ſou de ſa* Roitelette;
> *Que ce petit drôle ne fait*
> *Des ſoupirs, que pour la Fauvette.* Rec. de P. G.

ROZ.

ROZAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtellenie. *Rozanum.* Elle eſt dans la Mazovie, en Pologne, ſur le Narew, environ à vingt lieuës de Warſovie, vèrs le nord. Maty.

RU.

RU. ſ. m. Canal d'un petit ruiſſeau. La Juſtice de S. Gèrmain s'étend le long de l'eau depuis l'abbrevoir Maſcon vèrs le pont Saint Michel, juſqu'au *ru* de Sévre vèrs Saint Cloud. La ruë de Biévre à Paris s'appelloit autrefois *Ru* de Biévre, à caûſe que la rivière de Biévre ou des Gobelins paſſoit par là, avant qu'on eût détourné ſon cours hors la ville.

Ce mot vient du Latin *rivus, ruiſſeau.* Borel le dérive du Grec ῥύω, qui ſignifie *fluo, je coule*; ou de *ritha*, qui ſignifie *torrent* en ancien Allemand, ſelon Juſte Lipſe.

RUA.

RUADE. ſ. f. Déffenſe de cheval, de mule, ou aûtre animal ſemblable, élancement des piéds de dèrrière. *Calcitratus.* Ce n'eſt pas un bon ſigne, quand un cheval va à bonds, à *ruades*, & à petarades.

Ruade, en tèrmes de Danſe, ſe dit lorſque le danſeur fait un mouvement élevé d'un piéd en arrière; & quand il ſe fait à côté, on l'appelle *ru de vache. Saltatoria calcitratio.*

RUAGE. ſ. m. Tèrme de coutume. Uſage. *Uſus, conſuetudo.* Voyez M. Jaunaux dans ſon Commentaire ſur la Coutume de Cambrai, Titre XI. art. 2.

RUB.

RUBAN. ſ. m. Tiſſu plat fort mince, dont la largeur ne paſſe pas trois ou quatre doigts, & qui ſèrt à noüer, à lier, & ſèrrer quelque chôſe. *Vitta, tænia.* Il ſèrt auſſi à orner les habits. On fait des *rubans* de fil pour noüer des caleçons; des *rubans* de laine, de padouë, pour border des habits; des *rubans* de ſoye, pour faire des garnitures, des ceintures; des *rubans* d'or & d'argent, pour des nœuds d'épée, &c. On fait du *ruban* large, demi-large, & de la nompareille, qu'on appelloit autrefois *faveur.* Les François aiment à porter de grôſſes touffes de *rubans.* A Paris on éſtime les *rubans* d'Anglетèrre, à Londres ceux de Paris. Les meilleurs *rubans* ſont ceux qui ſont doubles en lice; des *rubans* de Tours, des *rubans* à double lice.

Ruban. Eſt auſſi un nom que l'on donne à un vèr qui s'engendre dans le corps humain. On le lui donne à caûſe de ſa figure platte, & de ſa longueur éxtraordinaire. *Tænia.* Mr Andry dans ſon Traité de la Génération des vèrs dans le corps humain. C. 2. & 3. traite fort éxactement de la génération de ce vèr; on l'appelle auſſi vèr plat, & le ſçavant Spigélius a fait un Traité du vèr plat. Le vèr plat eſt un vèr des inteſtins. Le vèr plat ſe nourrit dans le pilore de l'éſtomac, ou dans les inteſtins grêles, & ſe nomme *tænia*, à caûſe qu'il reſſemble à un ruban, ce mot ſignifiant en Grèc toute ſorte de cordon plat & long. M. Andri l'appelle auſſi *ſolitaire*, parcequ'il eſt ſeul de ſon éſpéce dans les corps où il ſe trouve. Ce vèr eſt blanc, fort long, quelquefois de pluſieurs aulnes, & il a le corps articulé. M. Andri qui conſèrve dans de l'eau de vie un grand nombre de ces vèrs qu'il a fait ſortir du corps de divèrs malades, remarque qu'il y en a de deux éſpéces différentes qu'il décrit avec beaucoup d'éxactitude. C. III. Art. 2. Cet endroit eſt digne de la curioſité des Naturaliſtes. Cet Auteur dit, que comme on ne voit nulle part, ſoit dans la tèrre, ſoit dans l'eau, des vèrs ſi longs, pour croire que les gèrmes en puiſſent être étrangèrs à l'homme, il y a lieu de conjècturer que ces gèrmes ont été créez dans ceux de l'homme, avec l'homme même, ainſi que l'on peut penſer des gèrmes des poux, qui ne ſe trouvent qu'à l'homme, & dont l'éſpéce ſeroit détruite ſi celle de l'homme venoit à manquer; enſorte que ce vèr ne ſe produit peut-être en nous, que parcequ'il y a déja ſon gèrme tout créé dans la matière même qui produit l'homme, ſemblable à ces plantes qui croiſſent ſur d'aûtres de différente nature, & qu'on ne voit jamais venir ailleurs, comme le gui, par éxemple: car il y a bien de l'apparence qu'elles ont leur ſemence renfèrmée dans celle des arbres même où elles s'engendrent. Lors donc que cet inſecte trouve dans le fœtus une nourriture convenable, il parvient en peu de tems à une étenduë éxtraordinaire: auſſi voit-on des enfans nouveaux nez en rendre d'éxtrêmement longs: Or il n'y a pas d'apparence qu'un inſecte d'une telle grandeur puiſſe croître en auſſi peu de tems qu'il le faut pour ſortir ſi long du corps d'un enfant nouveau né, s'il n'y avoit été introduit dès le ventre de la mère, c'eſt le raiſonnement d'Hipocrate dans le quatrième livre des maladies, où il parle au long de ce vèr, & ce raiſonnement paroît fort conforme à la raiſon. On a vû des enfans très jeunes en rendre qui avoient plus de quatre aûlnes, & Wolpius dans ſes obſèrvations cite l'éxemple d'une petite fille à la mammelle, qui en rendit un de cette longueur. Mr Andry dit, qu'il n'eſt pas difficile de comprendre que ce vèr ſe puiſſe engendrer dans le fœtus, ſi l'on fait réfléxion à l'abondante nourriture que l'enfant

fant reçoit au ventre de ſa mère, puiſqu'il s'y nourrit par le cordon umbical, par la bouche, & par les pôres de la peau; enſorte qu'il eſt difficile qu'une nourriture ſi abondante ne ſoit ſujette à ſe corrompre, pour peu que le fœtus manque des conditions néceſſaires pour la digérer. Il eſt vrai, ajoûte-t-il, que l'enfant croiſſant dix mille fois plus vîte au ventre de la mère, qu'après qu'il eſt né, il ne lui faut pas moins que cette quantité de nourriture pour fournir à un accroiſſement ſi prompt; mais auſſi il faut que l'enfant la puiſſe digérer parfaitement, ſans quoi le ſupèrflus de ce ſuc nourriciér ſe tournant en corruption, peut donner lieu à la génération du vèr dont il s'agit, & ſuffire enſuite pour le nourrir, quelque long qu'il devienne. Quand ce vèrs eſt une fois ſorti du corps, il ne s'y en engendre plus de ſemblable, c'eſt ce qui a été remarqué par le ſçavant Spigélius, dans ſon Traité du vèr plat, & par tous les Médecins qui ont éxaminé avec ſoin la nature de cet inſecte.

RUBANS, ſont auſſi des ornemens d'Architecture qui paroiſſent des *rubans* tortillez; on les met ſur des baguettes & ſur des rudentures, & on les taille de bas relief, ou évidez. *Intorta tania.*

RUBANIER. ſ. m. Ouvriér qui fait des rubans. *Vittarius.* Il fait auſſi des franges, des gances, de la toile de ſoye, &c. & on appelle le Corps de ces Ouvriérs, les *Maîtres Tiſſutiérs Rubaniérs.*

RUBARBE. *Rhubarbarum.* Voyez RHEUBARBE, ou RHUBARBE.

RUBE. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt une monnoye de Moſcovie qui vaut environ 108 ſols de la nôtre. *Ruba moneta Moſcovitana.*

RUBÈBE. Vieux mot. ſ. f. Rebec. Violon. *Barbitus.*

Harpes, gigues & rubebes,
Conques n'euſt Aphion de Thébes. R. DE LA RÔSE.

RUBEILE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt une eſſence ſpirituelle qui par ſa vèrtu ſolutive tire la teinture des corps. DICT. HÈRM.

RUBELLIVS, RUBELLIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Rubellius, a.* Les médailles de la famille *Rubellia* ne ſont pas communes. On ne ſçait ſi les *Rubellius* étoient Patrices, ou Plébeïens. *Patin.*

RUBEMPRÉ. ſ. m. Nom de lieu. *Ramberti pratum.* Il eſt dans l'Amiénois en Picardie. Valois, *Not. Gall. p.* 464. *col.* 2.

RUBEN. ſ. m. Nom propre d'un des fils de Jacob. *Ruben. Ruben* étoit fils aîné de Jacob; ſa mère étoit Lia.

La tribu de RUBEN, étoit une des douze tribus d'Iſraël, compoſée des déſcendans de *Ruben*, c'étoit la famille, la poſtérité de *Ruben*. Dans le dénombrement que Moïſe fit du peuple de Dieu dans le déſèrt de Sinaï la tribu de *Ruben* fut trouvée de quarante-ſix mille cinq cens hommes, au deſſus de vingt ans, & dans celui que Moïſe fit 37 ou 38 ans après dans les plaines de Moab, 43730.

La tribu de RUBEN eſt auſſi la partie de la Tèrre de Chanaan qui fut donnée à la famille de *Ruben* & où elle habita. La tribu de *Ruben* étoit à l'orient du Jourdain au midi de celle de Gad, près de l'endroit où le Jourdain ſe pèrd dans la Mèr morte; c'étoit le païs des Moabites.

RUBÊTE, vieux mot adj. m. & f. Fort, robuſte. Hues Piancelles, au Fabel de Sire Hains & Dame Avieûſe.

Que cil qui a femme rubeſte;
Eſt garnis de mauvaiſe beſte. Dans BOREL.

RUBICAN. adj. C'eſt une couleur du poil du cheval, lorſqu'ayant du poil bai, alezan, ou noir, il a du poil gris, ou blanc ſemé fort clair ſur les flancs, en telle ſorte néanmoins que ce blanc ou gris ne domine pas: Cheval *rubican* ou poil *rubican*: & ſelon que ce poil domine, on l'appelle *rubican vineux. Equus ex albo fulvus.*

RUBICON. Voyez LUSO. Rivière.

RUBICOND, ONDE. adj. Tèrme burleſque, qui ſe dit de celui qui a le viſage en feu, rouge, & enluminé. *Rubicundus, rubens.* On reproche aux ivrognes d'avoir la face *rubiconde*, le nez *rubicond.*

RUBIFICATION. ſ. fem. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, Rougiſſement, action par laquelle on rougit quelque chôſe, ou que l'on a fait devenir rouge; du Latin *rubificatio*, rubifier, faire rouge. DICT. HÈRMET.

RUBIGALES.		ROBIGALES.
RUBIGO.	*Voyez.*	ROBIGO.
RUBIGUE.		ROBIGUE.
RUBIGUS.		ROBIGUS.

RUBINUS SULPHURIS. Tèrme d'Alchimie. C'eſt le baûme de ſouphre. DICT. HÈRMET. *Sulphuris balſamum.*

RUBIS. ſ. m. Pièrre rouge, qui tient un des prémiérs rangs entre les pièrres précieûſes. *Carbunculus, pyropus.* Il a la dureté du ſaphir. Son prix éxcéde aujourd'hui celui du diamant; car il eſt devenu fort râre. Les Grècs ont appellé les *rubis*, ἀπυρώτοι, c'eſt-à-dire, *réſiſtance au feu.* Le *rubis* ſe nourrit dans la mine, où prémièrement il blanchit, & en ſe meuriſſant il contracte ſa rougeur: d'où vient qu'on en voit de moitié blancs, & moitié rouges, comme qui diroit, moitié ſaphir, & moitié *rubis.*

Il n'y a que de trois ſortes de *rubis*, le *rubis balais. Pyropus.* Le *rubis ſpinelle. Spinellus.* Et le *rubis oriental. Orientalis.* Ce dèrnier eſt d'un feu fort vif; c'eſt le plus dur, & celui qui paſſe pour le vrai *rubis.* Le *rubis balais* naît d'une matière pièrreûſe de couleur de rôſe, qu'on appelle *mere* ou *matrice* du *rubis.* Il eſt de couleur d'un rouge de rôſe vèrmeille. Le *rubis ſpinelle* eſt de couleur de feu, & plus rouge que le *rubis balais*, & n'a pas l'éclat du vrai *rubis*, ni tant de dureté. Il eſt appellé la femelle du vrai *rubis.* Les *rubis* viennent du Pégu & de l'Iſle de Céylan. On dit que le plus grôs a été vû chez le Roi de cette Iſle. Il étoit long d'un palme, & épais comme le bras d'un homme, & il éclairoit comme une grôſſe flamme de feu: mais on tient celui-là fabuleux. L'Empereur Rodolphe en avoit un grôs comme un petit œuf de poule, & il l'achera 60 mille ducâts. Uſumcaſſan Roi de Pèrſe en avoit un qui étoit un véritable parangon, grôs d'un doigt, du poids de deux onces & demie, comme témoigne Vigenère. On en a vû à Paris de 240 carâts. Saumaiſe prétend que le *rubis* eſt l'hyacinthe des Anciens.

RUBIS PRÉCIEUX. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la pièrre philoſophale arrivée au rouge parfait. DICT. HÈRM.

RUBIS, ſe dit de la couleur vèrmeille du vin. Voilà un vin charmant avec ſes *rubis. Vinum rubellum.* Les Poëtes appellent auſſi les raiſins, les grains de raiſin des *rubis* de Bacchus.

Et Bacchus cultivant ſes thyrſes revèrdis
N'ôſe encore à nos yeux étaler ſes rubis.
NOUV. CH. DE VÈRS.

Il ſe dit auſſi des grôs bourgeons rouges qui viennent ſur le viſage, & particulièrement à celui des yvrognes. Ainſi Régniér a dit du nez d'un Pédant:

Où maints rubis *balais tout rougiſſans de vin,*
Montroient un hac itur *à la pomme de pin.*

Les Chymiſtes font pluſieurs préparations de corps naturèls qu'ils appellent *rubis*, à caûſe de leur couleur rouge, comme *rubis* d'arſenic, & aûtres. *Ruber, rubrificatio.*

On dit provèrbialement, Faire *rubis* ſur l'ongle, lorſqu'en débauche on vuide ſi bien un vèrre, qu'il n'en reſte qu'une goutte qu'on vèrſe ſur l'ongle, & qui eſt ſi petite, qu'elle ne s'écoule point, quoiqu'on renvèrſe le poûce. *Potare uſque ad minimam guttulam.* On dit auſſi, payer *rubis* ſur l'ongle, quand on paye éxactement, juſqu'au dèrniér denier, par alluſion à cette manière de boire juſqu'à la dèrnière goutte.

RUBORD. ſ. m. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit du prémiér rang des planches, ou bordages d'un bateau foncet, ou aûtre qui ſe joint à la ſemelle, & qui eſt la pémière piéce du fond du bâtiment. *Primum tabulatum exterius.* Le ſecond rang de ces planches s'appelle le deuxième *bord*, le troiſième rang le troiſième *bord*; & le dèrniér qui joint le deſſous du platborb, s'appelle *ſousbarque.*

RUBRICHE. ſ. f. Vieux mot. Tèrre rouge, bol. Songe du vèrgèr. C'eſt auſſi la tâble d'un livre ancien, tels que ſont les vieux livres en Droit, qu'on appelle Fradins, à caûſe de leur Imprimeur. Or ces tâbles étoient écrites en encre rouge, & de là leur eſt venu ce nom de rubrique. BOREL.

RUBRICHE. ſ. f. Demande. Voyez REBRICHE.

RUBRIQUE. ſ. f. Eſt une tèrre fort rouge qu'on trouve dans des carrières en Cappadoce. *Terra rubra, vel ſinopica.* Il y en a de pluſieurs éſpéces, les unes ſont d'une ſeule couleur, les aûtres ſont tachées: quelques-unes ſont tendres & graiſſeûſes, les aûtres ſont dures & ſeches: elles ſèrvent aux ouvriérs pour crayonner & tîrer des lignes; d'où vient qu'on les appelle *craye rouge*, ou *crayon rouge.* Le nom de *rubrique* leur a été donné à caûſe de leur couleur rouge; on les nomme auſſi *tèrre ſinopique*, parce qu'on en vendoit autrefois dans une ville appellée Sinope.

RUBRIQUE, eſt auſſi le nom qu'on donne au tître d'un livre du Droit; on le nomme ainſi, à caûſe que les tîtres étoient autrefois écrits en léttre rouge. *Rubrica.* Vous trouverez cette loi ſous une telle *rubrique*, c'eſt-à-dire, ſous un tel tître. Autrefois on diſoit *Rubriche.* Voyez ce mot.

RUBRIQUE, ſe dit auſſi de ce qui contient l'ordre, & les régles pour bien célébrer l'Office Divin, qui eſt contenu dans la Préface du Breviaire, ſous le nom de *Rubriques générales. Rubricæ generales.* Il y a une *Rubrique* pour Matines, Laudes, &c. une pour la concurrence de l'Office, la tranſlation des Fêtes, les

commémorations,

commémorations, &c. Il y a auſſi des *Rubriques* pour la Meſſe qui ſe trouvent & toutes enſemble ramaſſées au commencement du Meſſel, & chacune en particuliér à l'endroit où on doit l'obſérver, écrites en lettres rouges.

RUBRIQUES, ſe dit auſſi de cèrtaines petites régles qui ſont imprimées ordinairement en rouge dans le corps du Breviaire, & qui marquent ce qu'il faut dire dans les divèrs tems de l'année, à châcune des Heures Canoniales. *Lineæ rubræ.*

RUBRIQUE, ſe dit figurément & baſſement pour, Ruſe, détour, adreſſe, fineſſe. *Aſtutia, dexteritas.* Il s'eſt ſérvi là d'une bonne *rubrique.* Il ſçait toutes les vieilles *rubriques.* Il n'y a point de *rubriques* qu'il ne ſçache. Il n'a pas à faire à un ſot, & vous ſçavez des *rubriques* qu'il ne ſçait pas. MOL. On dit auſſi, il entend la *rubrique*; pour dire, il eſt habile, & intelligent dans les affaires. On dit par mépris d'une vieille loi, d'un vieux titre, que c'eſt une vieille *rubrique.*

RUBRIUS, RUBRIA. ſ. m. & f. Nom de famille Romaine. *Rubrius, a.* La famille *Rubria* étoit Plébéïenne. Les médailles des *Rubrius*, qui ne ſont pas râres, marquent des Victoires à leurs revèrs.

RUBUS CANIS. ſ. m. Éſpéce de rôſier ſauvage qui ne diffère de celui qu'on appelle *églantier,* ou *cynorrhodon*, qu'en ce que ſes feüilles ſont odorantes; d'où vient que C. Bauhin l'appelle *roſa ſylveſtris foliis odoratis.* Voyez ÉGLANTIER.

RUC.

RUCHE. ſ. f. Panier en forme de cloche, fait d'oſier, de paille, de jonc, &c. & déſtiné à nourrir & ſérrer des mouches à miel. *Alveus.* On fait auſſi des *ruches* de vèrre pour avoir le plaiſir de voir travailler les abeilles.

Ce mot vient de *rupes*, à caûſe que les abeilles, ſe mettent quelquefois dans des roches. MÉN. D'aûtres le dérivent de ῥυτικὸν, ἀπὸ τοῦ ῥύεσθαι qui ſignifie *cuſtodire*, parcequ'elle ſért à garder le miel. Borel croit que ce mot vient de Languedoc, où l'on dit un buc ou ruche à miel, de l'écorce des arbres, dont on les y fait toutes d'une piéce, dite la ruſque : car on creûſe un tronc d'arbre à ce deſſein.

RUCHE, ſe prend auſſi pour les mouches, le miel & la cire qui ſont dedans. *Alvearia, examina.* Il m'a vendu tant de *ruches.*

RUCHE, en tèrmes de Médecine, ſe dit de la cavité qui eſt auprès du conduit de l'oreille, en laquelle s'amaſſent les ordures qu'on tîre avec le cure-oreille, qu'on appelle *ſuif*, & quelquefois *cire.* *Auris concavitas.*

RUCHE, en tèrme de Marine, c'eſt le corps d'un vaiſſeau ſans ſes agreils, lorſqu'il eſt tout nud, & déſtitué de mâts & cordages. *Carena.*

RUCHE, eſt auſſi un engin à pêcher, fait à-peu près comme une *ruche* à mouches. *Alvearius vimineus.* Voyez ROUCHE. l'Ordonnançe de Marine Liv. V. Titr. III. art. 16. porte ; faiſons défenſe à toutes pèrſonnes de ſe ſérvir de bouteux, ou bout de-quiévres ; *ruches*, panniers, & aûtres engins pour prendre erevettes, Grenades ou Salicots depuis le prémiérs Mars, juſqu'au derniér de May.

RUCHÉE. ſubſt. fém. Plein une ruche. *Alvei unius anniannona mellaria. Ruchée* de miel. POM.

RUD.

RUDAſNIER. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſe dit des gens groſſiers & rebarbatifs, qui rabroüent fortement les aûtres, & qui ne connoiſſent aucune civilité. *Aſinarius, agreſtis.* Il eſt compôſé de *rude* & d'*ânier*, comme qui diroit, un ânier qui eſt trop rude à ſes ânes.

RUDE. adj. m. & ſ. Corps qui a une ſurface inégale, & raboteûſe ; qui a une qualité qui bleſſe, qui offenſe les ſens, & particulièrement celui du toucher. *Aſper, ſcaber.* Les pays de montagnes ſont rudes, âpres & raboteux *Aſper.* Il fait un tems *rude*, un froid *rude* & piquant. *Frigus ſæviens, acerbum.* Cette voix eſt *rude*, & écorche l'oreille. *Aſpera vox, injucunda.* Ces vins ſont *rudes*, ils écorchent la langue, le palais, le goſier. Des yeux *rudes* ſont hagards, farouches ; ils n'ont rien de doux & d'engageant. Une peau *rude*, une chair d'oiſon.

RUDE, ſe dit auſſi de ce qui eſt violent, pénible, difficile, *Res ardua, aſpera, pœnoſa, difficilis, operoſa, laborioſa.* Voilà une beſogne un travail bien *rude.* Le métier de la gu rre eſt bien *rude* & pénible. Il y a eu un *rude* choc entre ces partis, ils ont fait un *rude* effort ; pour dire, fort violent. Il ſe plaignent qu'ils ſoûffrent un tourment très *rude.*

RUDE, ſe dit figéurment en chôſes ſpirituelles & morale, & ſignifie, Fâcheux, dur, difficile, cruel. *Moleſtus, durus, difficilis, immanis, ferox.* Éſſuyer une *rude* réprimende. Les Catons étoient d'une humeur *rude*, & farouche. La ſérvitude eſt *rude* & inſupportable. La civilité ne ſouffre pas qu'on uſe de *rudes* paroles,

de *rudes* traittemens. Un Confeſſeur ne doit pas impôſer des pénitences trop *rudes*, ni trop difficiles à éxécuter. Le Sage ne ſe laiſſe point ébranler par les *rudes* coups de la Fortune. S. ÉVR. Il eſt des éſprits *rudes* qui s'imaginent être ſeulement fèrmes. S. ÉVR. J'ai ſenti tout ce qu'a de plus *rude* un amour tendre & malheureux. Il faut que l'art poliſſe ce que la nature a laiſſé de *rude* dans l'éſprit. S. ÉVR. Il eſt bien *rude* d'être réduit à la néceſſité de ſérvir ceux à qui on devroit commander. Il fut ſurpris de recevoir une lettre ſi *rude*. B. RAB. Ce vèrs eſt trop *rude*; il faut le limer encore. La Poëſie ne ſouffre point de mots *rudes*, & raboteux.

On dit auſſi, qu'un cheval a le pas, le trot *rude* ; pour dire, qu'il fatigue ſon cavalier. *Gradus equi ſucuſſarius.* On dit encore, qu'un caroſſe eſt *rude*, qu'il eſt mal ſuſpendu, quand il donne de *rudes* ſecouſſes dans les cahots.

On dit provèrbialement qu'un homme eſt bien *rude* aux paûvres gens ; pour dire, qu'il prend avantage de ſa qualité pour maltraitter un inférieur. *Immitis in pauperes.* On dit auſſi, qu'il eſt *rude* joüeur, quand ſous prétexte de jeu il bat, il bleſſe les gens.

RUDEMENT. adv. D'une manière rude, ſévère & rigoureûſe. *Acerbè, aſperè, durè, ſeverè, acriter.* Le vin ébranle trop *rudement* les fibres du cèrveau. Le maître a réprimendé *rudement* ſon valet, il l'a traitté fort *rudement.* Cet ouvriér va *rudement* en beſogne, il fait beaucoup d'ouvrage. Les armées ſe ſont choquées fort *rudement.*

RUDENTÉ. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des colonnes dont les cannelures ſont remplies par le bas d'une figure de bâton, ou d'un câble. *Columna rudentibus ornata.* On les appelle cannelures *rudentées.* On les appelle auſſi *rembatonnées*, & le mot de *rudenté* vient de *rudens*, qui veut dire *câble.* Quelques Ouvriers diſent *redentées*, mais il faut dire *rudentées.* FÉLIBIEN.

RUDENTURE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Corde, ou bâton dont on remplit juſqu'au tiers les cannelures d'une colonne. *Rudentatio* du Latin *Rudens*, un câble. On appelle ainſi cèrtain bâton ſimple ou taillé en manière de corde ou de rôſeau, dont on remplit juſqu'au tièrs les cannelures d'une colonne, qui pour ce ſujèt ſont appellées cannelures *rudentées.* Il y a auſſi des *rudentures* de relief ſans cannelures ſur quelques pilaſtres en graine, comme il s'en voit aux pilaſtres compôſez de l'Égliſe de la Sapience à Rome, DAVILÈR.

Il y a des *rudentures* plates, des *rudentures* a bâton, des *rudentures* à baguette, des *rudentures* à feüilles de refend, des *rudentures* à cordelette.

RUDÉRATION. ſ. f. Tèrme d'Architecture. S'entend dans Vitruve. Liv. VII. ch. I. de la plus groſſière maçonnerie, qui ſe fait pour hourder un mur. DAVILÈR. La plus groſſe maçonnerie d'un mur. *Ruderatio.*

Ce mot vient du Latin *rudis*, qui ſignifie inégal, & rabouteûx. DAVILÈR. Les Maçons l'appellent *hourdages.*

RUDESHEIM, RUDISHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, ou bon bourg de l'Électorat de Mayence. *Rudeſheimum.* Ce lieu eſt dans le Rhingow, ſur le Rhin, environ à vingt lieuës, à une lieuës au deſſus de Bingen. MATY.

RUDEſSE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt rude, & rabouteux, dureté, âpreté, ſévérité, *Duritia, ſeveritas, aſperitas, rigiditas.* La *rudeſſe*, l'aprêté d'un païs. *Aſperitas.* La *rudeſſe* d'une voix, d'un chant ; c'eſt ce qui choque, ce qui bleſſe l'oreille. *Vocis raucitas.* Il faut éviter la *rudeſſe* des mots, du ſtile; la *rudeſſe* des mœurs des Sauvages. Il faut polir, & limer un Ouvrage, afin d'en ôter cette prémière *rudeſſe* qui ſent le travail de la compoſition. S. ÉVR. La fièrté a des bornes, au delà c'eſt dureté, & *rudeſſe* d'éſprit. ID. Il y a chez les Hollandois plus de *rudeſſe* dans les éſprits, que de fièrté dans les âmes. ID. Il eſt des complaiſances auſſi éloignées de l'adulation que la *rudeſſe.* ID. Le commèrce des pèrſonnes polies ôte une cèrtaine *rudeſſe* qui naît avec nous, & qu'on entretient quand on ne voit que des pèrſonnes groſſières. BELL. La *rudeſſe* vient d'un naturel ſauvage. REFL. J'ai pouſſé la vèrtu juſqu'à la *rudeſſe.* RAC.

RUDEſSE, ſe dit auſſi d'un Traittement rude, facheux, incivil, malhonnête, difficile à ſupporter. *Acerbitas, aſperitas, ſeveritas, auſteritas.* Il lui a dit, il lui a fait cent *rudeſſes.*

Il me ſouvint Philis de toutes vos rudeſſes. VOIT.

RUDIAIRE. ſ. m. On appelle ainſi les Gladiateurs Vétérans, qui avoient eû leur congé, parceque pour marque qu'on le leur donnoit, on leur mettoit en main un fleuret de bois ou un baton, appellé en Latin *Rudis*, d'où ſe fait *Rudiarius.* On les nommoit auſſi ſpectateurs.

RUDIMENT. ſ. m. Le prémier livre qu'on donne aux enfans pour apprendre les principes de langue Latine. *Rudimentum, vel linguæ latinæ prima elementa.* Les enfans en ſont au *rudiment*, ils étudient

étudient bien leur *rudiment*. Ils l'appellent auſſi leur *Donet*, par corruption de *Donat*, qui a écrit les prémiérs principes de la Grammaire.

RUDIMENT, ſe dit auſſi des prémiérs principes des ſciences, & aûtres Arts Libéraux, mais il n'a point de ſingulier en ce ſens: *Principia, vel prima elementa, tyrocinium.* Ne parlez point à cet homme de Géométrie, il n'en ſçait pas les prémiers *rudimens*. A peine ſçait-il les *rudimens* de la Grammaire. S. Paul reproche aux Hébreux, qu'ils ont encore beſôin qu'on leur enſeigne les *rudimens* de la parole de Dieu.

RUDISTO, RODESTO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Redæſtum, Rhadeſtum, Radeſtum.* On l'appella anciennement *Reſiſton, Riſanthe*. Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr de Marmara, à ſeize lieuës de Selivrée, vèrs le midi. *Rudiſto* eſt fort peuplé, & marchand, il a un bon port, & un Évêché Suffragant de Périntho. MATY.

RUDKOPING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemark. *Rudcopia.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Langueland, dont elle eſt capitale. MATY.

RUDOLWÈRD. ſ. m. C'eſt à dire, l'Iſle de Rodolphe. *Rodolphiverda.* Ville de la Carniole. Elle eſt dans le Windiſch-Mark, ſur la rivière de Gurek; à huit lieuës de Cilley, vèrs le midi. Elle eſt ſituée dans une prèſqu'iſle; & porte le nom de l'Empereur Rodolphe II. qui en eſt le Fondateur. MATY.

RUDOYER. v. act. (Prononcez Rudeyer.) Traiter rudement quelqu'un, & principalement de paroles. *Aliquem durius accipere, excipere.* Les beaux génies ne veulent pas être *rudoyez*. Les païſans doivent être *rudoyez*, traitez à la rigueur. Il les *rudoyoit* d'une main & les careſſoit de l'aûtre. VAUG.

RUDOYER, ſe dit auſſi d'un cheval, quand on le méne trop rudement de l'éperon, de la houſſine, &c. *Efferare, durius exaſperare.* Quand on *rudoye* trop un cheval, cela lui gâte la bouche.

RUDOYÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Efferatus, exaſperatus.*

RUE.

RUË. ſ. f. Plante dont il y a deux éſpéces générales, une cultivée & l'aûtre ſauvage. La *ruë* cultivée a des tiges groſſes comme le doigt, ligneûſes, rameûſes. Ses feüilles ſont diviſées en pluſieurs piéces, petites, oblongues, un peu graſſes, de couleur de vèrd de mèr, rangées par paires ſur une côte tèrminée par une feüille. Ses fleurs naiſſent aux ſommitez des branches, petites, ordinairement à quatre feüilles & quelquefois à cinq, de couleur jaûne pâle. Il leur ſuccéde un fruit compôſé prèſque toûjours de quatre capſules, qui renfèrment châcune pluſieurs ſemences noires, le plus ſouvent de la figure d'un petit rein, ou anguleûſes. Sa racine eſt ligneûſe, jaûne, garnie de pluſieurs fibres. Toute la plante a une ôdeur fort déſagréable, & un goût âcre & amèr. En Latin *ruta hortenſis latifolia*. C. BAUH. Il y a une *ruë* ſauvage qui diffère de la précédente en ce qu'elle eſt plus petite, & que ſes feüilles ſont diviſées en parties plus longues, plus étroites, d'un vèrd obſcur, d'une ôdeur plus forte. En Latin *ruta ſylveſtris major*. ID. Ces éſpéces de *ruë* ſont propres pour réſiſter au venin, pour fortifier le cèrveau, pour abattre les vapeurs, pour les morſures des ſèrpens. Il y a quelques aûtres éſpéces de *ruë*.

Ce mot vient du Grèc ῥύω, *tueor, je conſèrve*, parceque cette plante ſèrt à conſèrver la ſanté.

Ce mot *ruë*, hèrbe, vient de ῥυτὴ, qui ſe trouve dans Nicandre. P.R.

RUË. ſ. f. Éſpace qui eſt entre des maiſons pour ſèrvir de paſſage au public. *Vicus, via, ſemita.* C'eſt dans une ville un chemin libre bordé de maiſons ou de murs, pavé ordinairement de pièrre dure, comme du grais, du caillou, &c. Les plus belles ſont les plus droites & les plus larges, qui ont leur pente d'environ un pouce par toiſe pour l'écoulement des eaux. Les moindres ont un ruiſſeau, & les plus larges une chauſſée entre deux revèrs. Les *ruës* chez les Romains étoient de deux ſortes ſelon Ulpien, grandes où publiques, & petites ou particulières. Ils nommoient les prémières, Royales, Prétoriennes, Conſulaires, ou Militaires: & les aûtres Vicinales, c'eſt à dire, *ruës* de travèrſe, par leſquelles les grandes ſe communiquoient les unes aux aûtres. DAVILÈR. Il eſt déffendu de faire des ſaillies, des avances ſur la *ruë*, d'encombrer les *ruës*. On fait des taxes pour le nettoyement des *ruës*. A Paris on a ouvèrt les *ruës* paſſantes & étroites, on les a renduës plus larges. Pour marcher ſûrement, il faut aller par les grandes *ruës*. Cette place a tant de toiſes ſur *ruë*. On a bârré, barricadé les *ruës*. Les alignemens des coins des *ruës* ne ſe donnent qu'en préſence des Officiérs de Juſtice.

Ce mot vient de *rua*, dont quelques Auteurs latins ſe ſont ſèrvis en la même ſignification. MÉN. Borel croit qu'il peut venir de *roye*, vieux mot François qui ſignifioit *ligne* ou *raye*. Du Cange dit qu'on a dit *ruata, ruta, ruda*, & *ruga* dans la baſſe Latinité; pour ſignifier une *ruë & place marchande*. Le mot *ruë* vient de ῥύμη, *vicus*, dont la racine eſt ῥέω, ou ῥύω, fluo. P.R. Il vient de *Rudus*, Aire pavée de mortier, de chaux & de ciment. DAVILÈR.

RUË DE CARRIÈRE. Ce ſont dans les carrières, le long des montagnes, des chemins de quatre à cinq toiſes pour le paſſage des charrois. *Via lapicidina.*

On dit qu'un cheval a pris un clou de *ruë*; pour dire, qu'en marchant il a rencontré un clou qui lui eſt entré dans le piéd, & qui l'a rendu boiteux. *Clavum pedi infigere*

RUË, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cela eſt vieux comme ces *ruës*, n'eſt plus à la mode. *Obſoleſcit, veteraſcit.* C'eſt un fou à lier, qui court les *ruës*. On dit auſſi, qu'une chôſe court les *ruës* l'orſqu'on a de la peine à la vendre, l'orſqu'on la porte de maiſon en maiſon, ou qu'on la crie par les *ruës*. On dit qu'un homme a pignon ſur *ruë*; pour dire, qu'il a du bien en évidence, qu'il peut hypotéquer. On dit auſſi pour ſe mocquer d'un homme qui parle en galimathias, le bout de la *ruë* fait le coin. On dit auſſi, que les *ruës* ſont pavées de quelque chôſe; pour dire, qu'elle eſt fort commune.

RUË. ſ. f. Nom propre d'un Bourg autrefois fortifié. *Rua, Rugua.* Il eſt dans le Ponthieu en Picardie, ſur la petite rivière de Maye. à quatre lieuës d'Abbeville, vèrs le nord Occidental. MATY.

RUEILE. ſ. f. Petite ruë par où les charrois ne peuvent paſſer; dégagement d'une grande ruë. *Viculus, angiportum.* Il y a toûjours pluſieurs *ruelles* vèrs la rivière pour aller commodément à l'eau.

RUEILE, ſe dit auſſi de l'éſpace qu'on laiſſe entre un lit & la muraille. *Spatium, ſemita lectum inter & parietem.* Ce lit a des *ruelles* des deux côtez; la grande & la petite *ruelle*; le devant & la *ruelle*. On l'a fait coucher à la *ruelle*, au côté le moins honorable. On l'a fait cacher dans la *ruelle*.

RUEILE, ſe dit auſſi des alcôves, & en général des lieux parez où les Dames reçoîvent leurs viſites, ſoit dans le lit, ſoit ſur des ſiéges. *Alcova, ſeu locus vel thalamus præclarum in modum ſtratus.* Les jeûnes gens ſe piquent d'être aux *ruelles*, & d'aller faire de jolies viſites. Les Poëtes vont lire leurs Ouvrages dans les *ruelles* pour briguer l'approbation des Dames. Il eſt ridicule d'aller de *ruelle* en *ruelle* diſtribuer vos galanteries ſans aûcun deſſein formé. M. SC. Vous vèrrez courir mes vèrs dans les *ruelles* MOL.

RUEILE, ſe dit auſſi populairement, au lieu de *roüelle*, du morceau de veau charnu qui eſt après le jarret vèrs la longe. *Rotula.*

RUEILER v. act. Tèrme d'Agriculture, qui ſe dit des vignes. *Rueller* la vigne, c'eſt avec la pane de la pioche enlever la tèrre du milieu, d'une pèrchée de vigne, & la relever de côté & d'aûtre contre les ſeps; On commence ordinairement ce travail par le haut bout de la pèrchée en continuant juſqu'en bas, de telle maniere que le milieu de cette pèrchée devient une rigole, & la tèrre miſe comme j'ai dit, forme un dôs de bahu tout le long de châque pèrchée & cette façon qu'on donne aux vignes ne ſe pratique que dans celles qui ſont plantées au cordeau.

Ce mot vient de *ruelle*, petite ruë petit chemin, parce qu'on fait par là dans une vigne autant de petites ruës, ou de petits chemins entre deux pèrchées.

RUER. v. act. & n. Jetter des pièrres, ou aûtres chôſe offenſantes contre quelqu'un. *Jacere, emittere, conjicere.* Goliat fut tué d'un coup de pièrre que lui *rua* David avec ſa fronde. Les Anciens avoient de belles machines pour *ruer* de gros quartiers de pièrres dans les villes; on dit auſſi abſolument, Ce frondeur *ruë* d'un bord de la rivière à l'aûtre fort loin. *Ruer* d'une pièrre deux coups. MASCUR.

Il s'employe auſſi figurément; ou plutôt il s'eſt employé autrefois figurément; aujourd'hui il ſeroit bas & burleſque.

Belle, dont les yeux m'ont tué,
Par un benin regard qu'au cœur ils m'ont rué. RON.

RUER, avec le pronom pèrſonnel, ſignifie, Se jetter ſur quelque chôſe avec impétuoſité; mais en ce ſens il eſt du ſtile ſimple & familier. *Involare, irruere, invadere, irrumpere.* Les Sèrgens ſe ſont *ruez* ſur cet homme-là, & l'ont entraîné en priſon. Ils ſe *ruèrent* ſur les meubles. MAUC. Le peuple dans les ſéditions ſe *ruë* ſur les Maltotiers; Il s'eſt *rué* en deſeſpéré au milieu des ennemis. Toutes les Dames ſe ſont *ruées* ſur la fripperie de ce médiſant. Quand ce goinfre eſt à tâble, il ſe *ruë* ſur les meilleurs morceaux. On ſe *ruë* d'abord ſur la grôſſe viande pour appaiſer la grôſſe faim. Quand cet enfant eût reconnu ſa nourrice, il s'alla *ruer* à ſon cou.

RUER EN CUISINE, ſe dit pour, Goinfrer. *Ganeonem, helluonem agere.*

RUER, ſe dit auſſi des chevaux, mulêts, & ânes qui pour ſe déffendre élancent les piéds de dèrrière. *Calcitrare, calces jactare.* C'eſt une mauvaiſe qualité à un cheval de *ruer*. N'approchez pas de ce cheval, il *ruë*.

RUER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes Voilà une chôſe qui ne

ne mord, ni ne *rue*; pour dire, qui ne peut faire ni bien, ni mal. *Res innocua indifferens ſive ad bonum ſive ad malum.* On dit d'un vieillard, que ſes plus grands coups ſont *ruez*; pour dire, qu'il devient impuiſſant, que ſes plus grands éfforts ſont faits. Quand un ôs eſt carié, s'il eſt poſſible de le *ruginer*, il ne faut point s'attâcher à en procurer l'exfoliation, par les poudres catagmatiques, ni par le cautère actuel, parce qu'il y va trop de tems. SCULTET.

RUÉ, ÉE. part. paſſ. & adject. *Jactatus, projectus.*

RUEIL. ſ. m. Nom propre de lieu *Rotoialum. Rodolium.* Il eſt dans le Rommois en Normandie. A quatre lieuë de Rouen au Mydi Et à une du Pont de l'Arche. De là le *Vau de reuil. Vallis Rotoialenſis, Vallis Rodolia.* C'eſt une belle & fèrtille vallée auquel ce lieu donne ſon nom. La Vallée du *Vaudreuil*, ou de *Vaudreuil.* Vaudreuil eſt un Bourg qui a deux Paroiſſes & un fort beau Château & qui eſt ſitué ſur l'Eure à une lieuë de ſon confluent avec la Seine. Ce lieu s'appelle communement le *Vaude Reuil*, & non pas ſimplement *Reuil*, & eſt du Diocèſe d'Évreux. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 481.

RUEUR, EUSE. adj. & ſubſt. Qui ruë. *Conjector, ejector, projector.* Ce *rueur* de pièrres a une grande vigueur au bras. C'eſt un vice à une mule, à une bête de ſomme, d'être *ruëuſe.* Ces mots ne ſont pas encore fort en uſage.

RUF.

RUF ſ. m. Nom propre d'homme. *Rufus.* Sᵗ *Ruf* qui vivoit dans le IIᵉ. Siecle de l'Égliſe fut martyriſé à ce que l'on croît à Philippes. Sᵗ. Polycarpe en parle dans ſa lettre aux Philippien & lui donne deux compagnons Sᵗ. Zozime & Sᵗ Ignace d'Antioche.

RUFFA, mot de Languedoc qui ſignifie. Froncer, Rider. BOREL.

> *Un gous que,* ruffabo *le naz*
> *Que me ſaguet biarda defore* GOUDOULI,
> *en ſon Ramelet monudi.*

C'eſt à dire un chien qui ridoit, qui fronçoit le nez, qui me fit ſortir dehors BOREL.

RUFFACH. ſ. m. nom propre d'une petite ville autrefois Imperialle, maintenant dépendante de l'Évêque de Straſbourg. *Ruffiana, Rufaum, Rubearum.* Elle eſt dans le Mundat, en Alſace, ſur le Rotbach, à trois lieuës de Colmar, vèrs le midi. Le Maréchal de Turenne y gaigna une bataille contre les Allemands l'an 1673. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 487.

RUFFEC. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France. *Ruffacum, Roffiacum.* Il eſt dans l'Angoumois, ſur la Charente aux confins de Poitou, & à ſix lieuës d'Angoulême, vèrs le nord MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 487.

RUFFEY. ſ. m. Nom propre d'un Château de Franchecomté à trois ou quatre lieuës de Beſançon, ſur l'Oignon. *Rufiacum,* ou *Rufeium Caſtrum.* Quelques uns diſent auſſi *Rufacum.*

RUFFIEN. ſ. m. Debauché; galant; qui a un commèrce d'amour avec les femmes. *Leno, ſtuprator, adulter, ſcortator.* Cette femme adultère ſuit par tout ſon *ruffien.* C'eſt un vieux *ruffien* qui hante les mauvais lieux, qui prépare les plaiſirs des aûtres.

Menage dérive ce mot d'un manquereau Italien qui s'appelloit *Rufo*; d'aûtres de *Rufus*, qui eſt un valet introduit par Térence; qui faiſoit le même métier. D'aûtres l'ont nommé par mépris du nom d'une pèrſonne vile, comme un valèt d'étable, *quòd eruat fimum.* Du Cange dit que c'eſt un mot Italien, qui vient de ce que les femmes publiques portoient des cheveux roux ou blonds; au lieu que les matrônes affectoient d'en avoir de noirs.

RUFIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rufinus.* Le Prêtre *Rufin* fit bien parler de lui ſur la fin du IVᵉ ſiécle. C'étoit le plus célèbre des Moines d'Aquilée. S. Jérôme y lia une étroite amitié avec lui. Il voyagea en Égypte, & à la Tèrre Sainte, & demeura 25 ans à Jeruſalem. Il y publia différens ouvrages, & retourna à Rome en 397. Il y publia les Livres d'Origéne des Principes, l'éſtime, l'attachement qu'il marqua pour cet Auteur le broüilla avec S. Jérôme. Il traduiſit Joſeph, l'hiſtoire Écclés. d'Euſébe, & beaucoup d'aûtres ouvrages.

RUFISQUE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Nigritie, en Afrique. *Rufiſcum.* Il eſt à l'embouchure du Sénéga, qui eſt la branche la plus ſeptentrionale du Nigèr, & il appartient à la France. MATY.

RUG.

RUGEN. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de la Mèr Baltique. *Rugia.* Elle eſt à mille pas de la côte de la Poméranie Suédoiſe, dont elle dépend. Elle a tître de Principauté, & elle a eu autrefois ſes Princes particulièrs; ſon étenduë eſt de huit ou neuf lieuës de long & de large. On aſſûre qu'elle a été plus grande, & qu'elle ne faiſoit qu'un continent avec la petite iſle de Ruden, qui eſt à l'embouchûre du Pène. Il y avoit la ville d'Arcona, puiſſante & forte, qui fut ruinée par Waldemar, Roi de Danemarc en 1168. Ses lieux principaux ſont Pèrgen, Putbus, & Wick. Les Danois s'en rendirent les maîtres l'an 1678. Mais ils la rendîrent aux Suédois, par le traité de S. Gèrmain l'an 1679. MATY. Les Danois, les Brandebourgeois & les Moſcovites l'ont priſe cette dèrnière guèrre. L'iſle de *Rugen* fut convèrtie à la Foi vèrs le milieu du XIIᵉ ſiécle.

RUGENWALDE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Vandalie, en la Poméranie Ducale. *Rugenwaldum.* Elle eſt ſur le Wippèr, à une lieuë de la mèr Baltique, & à douze de Colbèrt, vèrs le levant. On croit que *Rugenwalde* eſt l'ancienne *Rugium*, capitale des Rugiens, anciens habitans du païs. MATY.

RUGIEN. ENNE. ſ. m. & f. Habitant de l'Iſle de Rugen. *Rugianus, a.* Valdemar Roi de Dannemarck leva des troupes & arma des vaiſſeaux pour ſubjuguer les Sclaves *Rugiens.* FLEURY, *Hiſt. Ecclèſ. Tom. XV. p.* 178. Voyez encore RUSSIEN.

RUGINE. ſ. fém. Inſtrument dont les Chirurgiens ſe ſèrvent pour applanir un ôs qui eſt raboteux & carié, & pour le racler quand il y a fracture, pour voir juſqu'où la fente pénétre. *Runcinula.* Anciennement on ſe ſèrvoit de *rugine* quand on trouvoit une fente au crâne, avant que de recourir au trépan; & il y avoit des *rugines* pointuës, de rondes, d'ovalaires & de plattes, dont on ſe ſèrvoit altèrnativement. A preſent on ne ſe ſèrt plus de *rugines* lorſqu'il y a une fente, parce qu'en tel cas, il y a toujours ſur la duremère du ſang épanché que la *rugine* ne peut faire ſortir, & qui demande abſolument le trépan pour avoir iſſuë. Il y a des *rugines* plates, il y en a qui ſont aiguës. Galien fait mention de trois ſortes de *rugines*; il appelle la prémière *cycliſcon*, qui eſt câve & trenchante; il appelle la ſeconde *phaeoton*, à caûſe d'une lentille qu'elle a à ſon éxtrémité; la troiſiême qu'il appelle *Xyſtera*, & le vulgaire *raſpatoire*, eſt celle dont on ſe ſèrt ordinairement pour découvrir & *ruginer*, où racler les fentes capillaires du crâne. SCULTET. Toutes les *rugines* doivent être fortes & faites d'un très bon acièr; car plus le trenchant de la *rugine* coupe bien, moins l'opération dure & moins le patient ſouffre.

RUGINER. v. act. Tèrme d'Arracheur de dents. C'eſt ôter avec une rugine la carie d'une dent. *Ruginer* une dent. *Dentem evellere.* Les Chirurgiens s'en ſèrvent auſſi. Quand il y a une fente au crâne, on ne pèrd plus à *ruginer*, un tems qu'on doit employer à ſoulager le malade. DIONIS. Voyez RUGINE.

RUGIR. v. n. Qui ne ſe dit que pour éxprimer les cris des lions. *Rugire, fremere.* Il n'y a pèrſonne qui ne s'éffraye d'entendre *rugir* un lion. Le lion *rugit* d'amour. CORN. Les lions *rugiſſent* après la proye. PORT R.

> *Il attache ſur l'un ſes griffes meurtrières,*
> *Dans le ſang d'un ſecond ſes dents vont ſe rougir,*
> *Et pour glacer d'éffroi les bêtes les plus fières,*
> *De loin même il n'a qu'à* rugir. POËTE ANON.

Ce mot vient du Latin *rugire.*

RUGIR, ſe dit figurement du bruit que fait un puiſſant qui menace, qui eſt en colère, & de quelques aûtres bruits étonnans. *Rugire, objurgare.* Cet homme eſt prompt & *rugit* comme un lion, quand on le choque. La mèr irritée; les vents & les flots *rugiſſent.*

RUGISSANT, ANTE. adj. Qui rugit. *Rugiens, fremens.* Les Barbâres viènnent à la charge comme des lions *rugiſſans*, avec des cris épouvantables.

RUGISSEMENT. ſ. m. Cri du lion en colere. *Rugitus, fremitus.* On entendoit dans cette forêt d'éffroyables *rugiſſemens.* Quand le lion eſt en colère & qu'il rugit, il éffraye ceux qui ne ſont pas accoutumez à ſes *rugiſſemens.* ABLANC.

> *Puis ſe battant le flanc, hériſſant ſa crinière,*
> *Et de* rugiſſements *étonnant la frontière.* BRÉB.

RUGLAN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Cluydeſdale, en l'Écoſſe méridionale. *Rugranum.* Il eſt ſur la rivière de Cluyd, à une lieuë au deſſus de Gluſquo. Il y avoit autrefois en ce bourg une célébre Abbaye de Bénédictins de la Congrégation de Cluny. MATY.

RUGLES. ſ. f. Nom propre de lieu. *Rugula.* Il eſt ſur la Rille, rivière de Normandie. Valois, *Not. Gall. p.* 479.

RUI.

RUILLE. ſ. f. Vieux mot c. meſure, régle. *Songe du Vèrger.* BOREL. *Regula, menſura.*

RUILLÉE. ſ. fém. Tèrme de Couvreur, qui ſignifie l'enduit de plâtre, qui ſe met ſur les tuiles pour boucher les joints de la

la couvèrture aux murailles, & pour racorder la tuile, ou l'ardoiſe avec les murs, ou les joüées de lucarne. *Gypſi obductio, inductio.*

RUILER, ou Cuilir, c'eſt faire des repaires pour dreſſer toutes ſortes de plans & ſurfaces. Félibien.

Ruiler. Le Songe du Vèrger ſe ſèrt de ce mot, lorſqu'il dit *ruiller* ou juger. Borel.

RUIMER. Vieux v. n. & ruëment, c. rugir & rugiſſement. Rabelais, & la Cronique de Charles VIII. Ménage. Borel.

RUÏNE. ſ. f. Décadence, chûte, déſtruction d'un bâtiment, ſoit par la longueur du tems, ſoit par la négligence du poſſeſſeur, & faute d'être entretenu. *Labes, deſtructio, ruina.* Les vieilles *ruïnes* ſont belles à peindre dans un paſſage. Les bâtimens tombent bientôt en *ruïne*, ſi on ne les répare. On prouve le dépôt par témoins, en cas de *ruïne*, d'incendie, ou de naufrage.

Ruïne, ſe dit auſſi des matériaux, & débris de la chôſe ruïnée, démolie, & détruite : mais en ce ſens il n'a point de ſingulier. *Parietina, ruina, ædificii deſtructi reliquiæ, rudera.* Ce mot ſe dit des bâtimens conſidérables dépéris par ſucceſſion de tems, & dont il ne reſte que des matériaux confus, comme les ruïnes de la Tour de Babel ou Tombeau de Bélus à deux journées de Bagdat en Syrie, ſur les bords de l'Euphrate, qui ne ſont plus qu'un monceau de Briques cuites & cruës, maçonnées avec du Bitume, & dont on ne reconnoît que le plan qui étoit quarré. Il y a auſſi près de Schiras en Pèrſe, les *ruïnes* d'un fameux Temple ou Palais, que les Antiquaires diſent avoir été bâti par Aſſuérus, & que les Pèrſans nomment aujourd'hui Tchelminar, c'eſt-à-dire les quarante Colonnes ; parce qu'il en reſte quelques-unes en pied avec les veſtiges des autres, & quantité de bas-reliefs, & de caractères inconnus, qui ſont connoître la grandeur & la magnificence de l'Architecture antique. Voyez les Voyages de Piétro de la Valée. Davilèr. Prèſque tous les habitans de Raguſe furent englo utis ſous ſes *ruïnes*. Les Romains amoureux de la libèrté, ſe voulurent enſevelir ſous les *ruïnes* de la République. Le Stoïcien ſe vante que le ciel, & la tèrre ne pourroient l'entraîner dans leur chûte, & qu'il demeureroit fèrme ſur les *ruïnes* de l'Univèrs. La Bruy. On a pour les grands hommes après leur chûte les mêmes égards que pour les temples démolis, dont on révère juſqu'aux *ruïnes.* Bouh.

Ruïne, en tèrmes de Guèrre, & de combats. *Excidium, exitium, clades, ſtrages.* Battre en *ruïne* ; c'eſt-à-dire, Détruire, défaire, mèttre en déroute. Nous avons battu les ennemis en *ruïne.*

On dit figurément en ce ſens, qu'un Avocat, un Auteur, battent leur advèrſaire en *ruïne*, quand ils apportent de ſi fortes raiſons, qu'on ne peut déffendre la cauſe, ou l'opinion contraire. *Deſtruere, ad incitas redigere.*

Ruïne, ſe dit auſſi de la pèrte, de la déſtruction des pèrſonnes, & des chôſes. *Ruina infortunium, adverſus caſus, pernicies.* L'Empire Romain courant à ſa *ruïne*, entraîna avec lui celle des belles lèttres. Bail. La colère uniquement attentive à ſatisfaire ſa rage, s'enveloppe ſouvent dans la *ruïne* de ceux qu'elle veut pèrdre. M. Ésp. Il n'y eut que l'exceſſive grandeur de Rome qui fut cauſe de ſa *ruïne.* Bouh. Chimène dit à Rodrigue dans le Cid : Il me faut travailler moi-même à ta *ruïne* ; pour dire, pourſuivre ta mort. La puiſſance de l'un étoit la *ruïne* de l'autre. Roch. La rupture entre les Couronnes eſt la *ruïne* du commèrce. Le luxe cauſe la *ruïne* des États. C'eſt ce Procureur qui a cauſé la *ruïne* de cette grande maiſon. Pâris fut la *ruïne* de ſa patrie.

On dit auſſi abſolument, C'eſt une *ruïne* que le jeu, que le changement de modes ; pour dire, que cela cauſe bien de la dépenſe. *Pernicies, exhauſtio.*

Ruïne, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet homme a bâti ſa fortune ſur les *ruïnes* de celle de ſon maître. *Ruinis aliorum fortunam ſtabilire, ædificare.* Caton prèſqu'accablé ſous les *ruïnes* de ſon parti, paroiſſoit fèrme, & intrépide. La foi ne doit point s'élever ſur les *ruïnes* des ſens. Cl. Je ne puis plus vous offrir qu'un éſprit uſé, & qui à peine ſe peut ſoutenir ſur les *ruïnes* d'un mauvais corps. Bal. Si vous vous élevez ſur les *ruïnes* d'autrui, un plus puiſſant que vous s'élevera à ſon tour ſur les vôtres. Fléch. Quand le tems n'a plus laiſſé que de triſtes *ruïnes* ſur le viſage, les femmes chèrchent à s'en dédommager par la dévotion. S. Évr. Après avoir ſi long-tems ſoutenu l'État, il ne vous reſte plus déſormais ſinon que vous teniez fèrme parmi ſes *ruïnes.* Boss. Son éſprit, malgré le poids des affaires & des années, conſèrva ſa force & ſa vigueur dans les *ruïnes* mêmes du corps. Fléch.

Les ruïnes *d'une maiſon*
Se peuvent réparer ; que n'eſt cet avantage,
Pour les ruïnes *du viſage ?* La Font.

Ruïne, ſe dit auſſi en tèrmes de Maçonnerie, des cloiſons de charpente, ou des planchèrs dont les ſolives ont des rainures, ou creux que les Ouvrièrs appellent *ruïne*, dans leſquelles on fiche à force de groſſes chevilles, ou tampons pour ſoutenir le plâtre des cloiſons, & des entrevoux ; & on appelle ces pièces de bois, *ruïnées* & *tamponées. Taleæ cuſpidatæ.*

RUINER. v. act. Détruire, déſoler, abattre. *Vaſtare, evertere, delere, diruere, proſtrare.* Les Pèrſes ont *ruïné* cent lieuës de païs pour empêcher que les Turcs ne les vinſſent attaquer. Les Conquérans *ruïnent*, démoliſſent les villes qu'ils ne peuvent pas garder. Les Turcs ont *ruïné* Athènes, Lacédémone, & toutes les villes fameuſes de la Gréce.

Ruïner, ſe dit auſſi des pèrſonnes & des chôſes à qui on cauſe du dommage. *Spoliare, damnum inferre, in præceps dare.* Ce Marchand eſt *ruïné* de fond en comble par la benqueroute qu'on lui a faite. Il ne faut qu'une mauvaiſe procédure pour *ruïner*, pour pèrdre une affaire. La pèrte d'une bataille *ruïne* la réputation d'un Général. La fortune *ruïne* ſes éſpérances. Vaug. *Ruïner* un deſſein. Pasc. Cela acheva de *ruïner* leur liaiſon. La Rochef. *Ruïner* quelqu'un dans l'éſprit d'un autre. Ablanc. *Ruïner* les principes de la foi. Pasc. Ce Fèrmièr s'eſt *ruïné* à plaider contre ſon Maître. On s'eſt fait un art de ſe *ruïner* les uns les autres par la chicane. Fléch. Les débauches *ruïnent* la ſanté. Ce cheval a les jambes *ruïnées.*

Oui, mon cœur, détruiſons un don qui nous accuſe,
Chèrchons dans les hazards la mort qu'on nous refuſe,
Et que d'un trait perçant le fèr officieux,
Ruïne *d'un tyran le préſent odieux.* Brébeuf.

Ruïner et tamponner, en tèrmes d'Architecture & de Maçonnerie. C'eſt hacher des poteaux de cloiſon par les côtez, & y mettre des tampons, ou groſſes chevilles, pour retenir les panneaux de maçonnerie. Davilèr.

Ruïné, ée. part. paſſ. & adj. *Devaſtatus, depopulatus.*

Ruïné et tamponné. Tèrme de Maçonnerie. Voyez Ruïner. *Deſtructus & obſtructus.*

RUINEUX, euse. adj. Qui menace ruïne. *Ruinoſus, in ruinam propenſus.* Cette maiſon eſt *ruïneuſe*, il la faut étayer en attendant qu'on la rebâtiſſe.

Ruineux, ſe dit auſſi au figuré, de ce qui cauſe du dommage. *Damnoſus.* Cette entrepriſe eſt *ruïneuſe*, l'Architecte n'y trouve pas ſon compte. Cet emploi eſt *ruïneux*, on y pèrd, au lieu d'y gagner. Il n'y a rien de plus *ruïneux*, que le jeu, que la débauche, tant pour le bien que pour la ſanté.

RUINURE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt l'entaille faite avec la coignée aux côtez des poteaux, ou des ſolives, pour retenir les panneaux de Maçonnerie dans un pan de bois, ou une cloiſon, & les entrevoux dans un planchèr. *Inciſura. Sulcus.* Davilèr.

RUISSEAU. ſ. m. Creux, pente ; endroit où deux revèrs de pavé ſe joignent, & par où s'écoulent les eaux pluviales, tant dans la ville que dans la campagne. Les ravines ſont cauſes des grands *ruiſſeaux* dans les ruës, des torrens à la campagne. Le lieu le moins honorable eſt le côté du *ruiſſeau.*

Ce mot vient de *rivicellus*, diminutif de *rivus.*

Ruiſſeau, ſe dit auſſi des eaux qui coulent de ſource ou autrement dans un lit ou canal. *Rivulus ductus à capite.* Ce pré eſt entouré d'un *ruiſſeau.* Ce petit *ruiſſeau* fait moudre trois moulins au ſortir de ſa ſource. Les Amans vont faire leurs plaintes ſur le bord d'un *ruiſſeau* ; enflent, groſſiſſent, augmentent un *ruiſſeau* de leurs larmes. L'amour ne trouve plus dans les bois, les charmes qu'il y trouvoit autrefois, & prend plus de plaiſir au ſon des violons, qu'au murmure d'un *ruiſſeau.* S. Évr. Les forêts & les *ruiſſeaux* ont je ne ſçai quoi qui inſpire de la tendreſſe. Corn.

Petit ruiſſeau *qui cours après toi-même,*
Et qui te ſuis toi-même auſſi,
Arrête un peu ton cours ici,
Pour écouter mon mal extrême ;
Et ſi par mes regrets j'ai bien pu t'arrêter,
Voilà des pleurs pour te hâter. S. Amant.

Ruiſſeau, en tèrmes de paveur ſe dit de l'endroit où deux revèrs de pavé ſe joignent par leurs morces, & qui ſèrt pour écouler les eaux. Les *ruiſſeaux* des pointes ſont fourchus. On appelle *ruiſſeau en biſeau*, celui qui n'a ni caniveaux, ni contre jumelles pour faire liaiſon avec les revèrs, comme dans les ruelles, où il ne paſſe point de charois. *Pavimenti Incile.* Davilèr.

Ruiſſeau, ſe dit auſſi hypèrboliquement de toutes les liqueurs qui s'écoulent. *Profluvium.* Il couloit des *ruiſſeaux* de ſang ſur le champ de bataille. Il ſauroit avec ſes Ménades tandis que de tous côtez couloient des *ruiſſeaux* de vin. Ablanc. Des *ruiſſeaux* de

de larmes couloient des yeux de cette veuve. Les pleurs qu'il verſe à grands *ruiſſeaux*. Sar.

Ruiſſeau, ſe dit figurément en chôſes morales. Il faut puiſer dans la ſource, plutôt que dans les *ruiſſeaux*. *In ipſo fontis exordio haurire, non ex rivulis.* Pour dire, qu'il vaut mieux prendre dans les Auteurs originaux, que dans les Copiſtes.

On dit proverbialement, Le voilà bien chaudement la téte au *ruiſſeau*. On dit auſſi, Les petits *ruiſſeaux* font les grandes rivières. *Ex rivulis confluentibus fiunt flumina.*

RUISSELER. v. neut. Couler en forme de ruiſſeau. *Fluere, interfluere, profluere, dimanare.* On voit pluſieurs ſources dans cette vallée qui *ruiſſelent* dans la prairie. On dit figurément, que le ſang *ruiſſeloit* de ſa playe; pour dire, en couloit en abondance. Il y eut grande boucherie, & le ſang *ruiſſeloit* de tous côtez. Ablanc. *Cruor undique diffluebat.* Le ſang ſur leur harnois *ruiſſelle.* Sar.

Pourroi-je voir une fontaine,
Entre des cailloux ruiſſeler,
Sans m'imaginer que ma veine
S'en va tout de meme couler.

RUISTE. Vieux adject. m. & f. C'eſt à-dire rude. *Ovide MS.*

Tant mar fu ta ruiſte fierté. Dans Borel.

RUIT. Vieux mot, bord ou ruiſſeau. Borel. *Ora, litus, margo,* ou *Rivulus.*

Sor le ruit d'une fontenelle. Perceval.

Il vient de *ritha*, c. torrent en ancien Allemand. *Lipſe.* Borel. Ainſi il ſignifie plutôt ruiſſeau que bord.

RUIT, S'eſt dit autrefois pour ruth. Villon.

Retournez-ci quand vous ſerez en ruit,
En ce bordeau où tenons nôtre état.

De *rugitus*, ou de *ruo, ob impetum quo bruta amoris æſtu percita in feminas erumpunt.* Coquillard.

Ferme comme ſanglier en ruit. Ménage.

RUM.

RUM, ou RUMB. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un éſpace qu'on prépare dans le fond de câle d'un vaiſſeau pour les marchandiſes de ſa cargaiſon. *Spacium excipiendis mercibus in ima navi.* On dit auſſi *reum*; & *aruner* ou *arrumer*; pour dire, ranger les marchandiſes; & il y a des Officiers exprès ſur les ports pour cela. On confond ſouvent les tèrmes de *rum*, & de fond de cale, & ce dèrnier même eſt plus uſité que l'autre. Aubin. Être de bon *rum* c'eſt être de bon ôrdre. Tenir ſon *rum* c'eſt garder ſon rang. Avoir du *rum* à fond de câle, c'eſt y avoir de l'éſpace. Donner *rum* à une pointe de tèrre, ou à une roche; c'eſt s'en éloigner à diſcretion. Id.

Rum. ſ. m. Éſpéce d'eau de vie que l'on tire des cannes de ſucre. *Aqua ex ſacchari arundinibus extracta vi ignis.* Dans les lieux où ſe fait le ſucre, on retire par la diſtillation beaucoup de liqueur ardente & inflammable des cannes à ſucre, ou cannamelles. Elle eſt appellée *rum* en langage barbâre. Les gens du pays en font un auſſi grand uſage que nous faiſons de l'eau de vie. Lémery.

RUMATISME. Voyez Rheumatisme, ou Rhumatisme.

RUMB. Tèrme de Mèr; Aire de vent; ligne, ou rayon d'un grand cèrcle vèrtical tracé ſur le Globe, qui diviſe l'Horiſon en trente deux parties. *Index venti linea.* Le *rumb* eſt une ligne qui repréſente ſur le globe tèrreſtre, ſur la bouſſole, & ſur les cartes marines, un des trente deux vents, qui ſervent à la conduite d'un vaiſſeau. Ainſi le *rumb* que ſuit un vaiſſeau eſt conçu, comme ſa route, ſon cours, ſon ſillage, ſon eau & ſa trace navale. Aubin. Sur les Cartes les *rumbs* ſont tracez en ligne droite. Ce ſont des traits d'un vent à l'autre. C'eſt une diviſion que les Pilotes les plus exacts ont faite des vents qui ſont marquez ſur la rôſe de la bouſſole ou compas de mèr, & qui ſert à marquer la route d'un vaiſſeau pour aller d'un lieu à un autre. Châque ligne ou pointe déſigne un vent. On les diviſe & ſubdiviſe. Le *rumb* entier ou quart de vent eſt celui qui ſouffle d'un des quatre points cardinaux. Le demi-*rumb* eſt celui qui ſouffle entre les points cardinaux, & fait avec eux un angle de 45 degrez. Le quart de *rumb* eſt celui qui fait un angle de 22 degrez, 30 minutes; & le demi quart de *rumb* en fait un de 11 degrez, 15 minutes. Ce mot au reſte dans ſa propre ſignification ſe prend pour la partie du monde vèrs laquelle on dreſſe ſa route: de ſorte que quand on dit qu'un navire ſuit le *rumb* du Nord, on ne veut pas dire que le vent du Nord ſouffle, mais que la prouë du vaiſſeau eſt tournée vèrs le Nord, a le cap au Nord. Les *rumbs* font la même diviſion ſur le Globe, que les azimuts ou les cèrcles vèrticaux.

Les Indiens n'obſèrvent que les huit principaux *rumbs* de vent, qu'ils placent comme nous à l'horiſon. Or ils prétendent que dans châcun de ces endroits un demi-Dieu a été porté par Brama, pour veiller au bien général de l'univèrs. Dans l'un, le Dieu de la pluye, dans l'autre, le Dieu des vents dans un troiſième, le Dieu du feu, & ainſi des autres qu'ils appellent les huit gardiens. Létr. édif. et cur. *Rec. X. p.* 10.

Rumb, ſignifie auſſi entre les Mariniers, Rang, ou ordre. Être en bon *rumb*, c'eſt à-dire, Être en ordre. Tenir ſon *rumb*, c'eſt garder ſon rang. C'eſt en ce ſens qu'il eſt employé dans la dèrnière Ordonnance de la Marine. *Series, ordo, collocatio, diſpoſitio.*

RUME. Voyez Reume, ou Rhume. *Rheuma.*

RUMÉLIE. Voyez Romélie.

RUMEUR. ſ. f. Bruit & murmure ſourd qui tend à querelle, ou ſédition; ſorte d'alarme. *Rumor.* Cette nouvelle doctrine a excité bien de la *rumeur* dans l'Égliſe. Si cette affaire paſſe, il y aura bien de la *rumeur* dans la ville. Cette nouvelle n'eſt pas cèrtaine, mais j'en ai ouï quelque *rumeur*, quelque bruit ſourd qui en court par le monde. Cette nouvelle mit toute la Cour en *rumeur*. Ablanc. Par tout il ſe fait grand *rumeur*. Bens.

Rumeur vient de *rumor*, & *rumor*, ſelon le jardin des racines Grécques, vient de ῥέω, ou ῥόω, *fluo*, ῥῦμα, ou ῥεῦμα *fluxus*, la *rumeur* n'étant, dit-on, autre chôſe, qu'un bruit de paroles qui ſe répand parmi le peuple.

Rumeur, ſe dit auſſi de la querelle même, de la ſédition. *Tumultus, tumultuatio.* J'entends bien du bruit dans la ruë, il faut qu'il y ait quelque *rumeur*, quelque querelle. Il y a grande *rumeur* dans l'Hôtel de Ville. Tout le monde prend les armes. La contrarieté d'opinions excita une grande *rumeur* dans l'Aſſemblée.

RUMILLY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Savoye. *Rumilliacum.* Elle eſt ſur la Borne, où elle a un pont, à cinq ou ſix lieuës de Genêve vèrs le midi. Maty.

RUMINANT, ante. adj. Animal qui remâche ce qu'il a mangé. *Ruminans.* La Loi de Moïſe ne permettoit de manger des animaux quadrupédes que ceux qui étoient *ruminans*, & qui avoient le pied fourché. Joan. Con. Peyerus a fait un Traité *de Ruminantibus & Ruminatione*, qui a été imprimé à Baſle in 4°. Il y montre qu'il y a réellement & véritablement des animaux qui ruminent; tels ſont les bœufs, les moutons, les cèrfs, les chévres, & de toutes les éſpéces, les chameaux, les liévres, & les écureüils. Il ajoute que généralement parlant, ces animaux pour cette fonction ont trois ventricules ou eſtomachs. Quant aux animaux, qui ſemblent ſeulement imiter la rumination, & ne ruminent pas effectivement, il les appelle faux *Ruminans. Ruminantia ſpuria.* De ce nombre ſont les taupes, les grillons, les abeilles, les éſcarbots, les crâbes, les écriviſſes de mèr, les mulèts ou ſurmulèts, & pluſieurs oiſeaux. Peyerus aſſûre que tous ces animaux ont leurs eſtomachs compôſez de fibres muſculaires par le moyen deſquelles les alimens ſont broyez deſſus & deſſous à peu près comme dans les animaux *ruminans*.

RUMINATION. ſ. f. C'eſt l'action de remâcher, qui eſt propre à quelques animaux. *Harris. Ruminatio.* Peyerus dans ſon Traité *De Ruminantibus & Ruminatione*, définit la *rumination*, un mouvement naturel de l'eſtomach, de la bouche & des autres parties, qui ſuccéde à une autre action des mêmes parties; enſorte que par le moyen de ces deux actions, l'aliment mangé d'abord à la hâte, eſt de nouveau reporté à la bouche, où il eſt remâché, puis avalé une ſeconde fois, & cela au bien & à l'avantage de l'animal. Burnet traite de la *rumination* humaine dans ſon tréſor de la Prat. de Médecine L. XV. Sect. XV.

RUMINE. ſ. f. Nom d'une déeſſe des anciens Romains. *Rumia.* La Déeſſe *Rumia* avoit ſoin de fournir du lait aux nourrices, & on l'invoquoit pour que leurs nourriçons n'en manquaſſent pas. On l'appelloit *Rumia, Rumilia*, ou plutôt *Rumina*, comme on lit dans S. Auguſtin *De Civitate Dei L. IV. C.* 11. d'où vient que Ceriziers l'appelle *Rumine* en nôtre langue. L. Vivèz ſur l'endroit de S. Auguſtin que j'ai cité dit, qu'on faiſoit à *Rumine* des libations de lait, & qu'on jettoit du lait ſur les victimes qu'on lui offroit. Le même auteur l'appelle la Déeſſe des mamelles.

Ce nom venoit de *ruma* comme écrit S. Auguſtin à l'endroit cité, ou plutôt de *rumen* comme dit Vivèz après Pline & Feſtus. *Ruma*, ou *rumen* étoit un vieux mot qui ſignifioit autrefois mamelle.

RUMINER. v. act. Mâcher une ſeconde fois ce qu'on a mangé. *Ruminare, vel manſa remandere.* Ils s'employe preſque toûjours abſolument. Les animaux qui *ruminent* ſont les bœufs, les vaches, les brebis. Ils ont quatre ventricules, le prémiér eſt appellé *pance* ou *herbier*, en Latin, *magnus venter*; le ſecond, *bonnet*, en Latin *reticulum*; le troiſiéme, *millet*, en Latin *omaſum*; le quatriême *caillette*, en Latin *abomaſum*. Ils n'ont qu'un œſophage. On a vû des hommes qui *ruminoient* Burnet dans ſon Tré-

ſor

ſor de la Pratique de Médecine en rapporte pluſieurs éxemples au mot rumination, tîrez de Samuthus. *Obſer.* 100. *cent.* 1. De Rhodius *Obſer.* 59. *cent.* 1. & de l'épître de Burgarver à Horſtius. *Obſerv.* 9. *L. IV. des Obſerv. de Greg. Horſtius.*

RUMINER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie. Réflechir ſur ſes prémières penſées ; rêver, méditer ſur la rechèrche de quelque deſſein, invention, ou problême. *Recogitare, meditari.* Les belles chôſes ne ſe trouvent pas d'abord ; il faut long tems *ruminer* pour y reüſſir. Il *rumine* quelque chôſe de grand. SCAR.

RUMINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Recogitatus, perpenſus.*

RUMNEY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Anglet̀erre. *Rumnea.* Elle eſt ſur la côte du Comté de Kent, entre Rye & Hyth, à trois lieuës de la prémière & à deux de la dèrnière. *Rumney* eſt un des cinq ports de mèr qui ont ſéance & voix au Parlement d'Anglet̀erre. Son port étoit un des meilleurs du Royaume lorſque la rivière de Rothèr s'y déchargeoit ; il eſt beaucoup moins conſidérable depuis l'an 1250. qu'une grande inondation détourna à Rye, l'embouchure de cette rivière. MATY.

RUMON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rumonus.* Guillaume de Malmeſbury dit que c'eſt un Saint célèbre à Taveſtoch ; qu'il étoit Évêque, & que l'hiſtoire de ſa vie a été pèrdue par les guèrres. Le culte de S. *Rumon* eſt très ancien puiſque, comme Vilſon le remarque. Ordulf Comte de Devonshire lui bâtit une Égliſe dès l'an 960. *Chaſtelain Martyr. T. I. p.* 74.

R U N.

RUNCAIRE. ſ. m. & f. On a donné ce nom aux Sectateurs des Vaudois, & des Patarins, ſoit parce qu'ils s'aſſemblèrent d'abord dans un lieu près du Pô, appellé *Runcalia*, ou parce qu'ils le firent dans un village nommé *Runcaria* ; ou peutêtre parce qu'ils tenoient leurs aſſemblées dans des broſſailles, appellées dans la baſſe Latinité *runcaria* de *runcare* arracher les mauvaiſes hèrbes. Voyez Du Cange.

RUNCINE. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des Romains *Runcina.* On invoquoit *Runcine* lorſque l'on enlevoit, l'on arrachoit les bleds de tèrre. Voyez S. Auguſtin *De Civitate Dei. L. IV. C.* 8. & Vivez ſur cet endroit, où il cite Varron dans le Livre *de Ling. Lat.* Ce mot vient de *runcare*, arracher, ôter.

RUNCKEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle & un Comté de peu d'étenduë. *Roncalia.* Elle eſt enclavée dans l'état de Naſſaw, entre la ville de Dietz & celle de Weilbourg ; Ils ſont diviſez en deux branches qui ſe diſtinguent par les noms de Newenwied, & de Dirdorf. MATY.

RUNES. C'eſt le nom que les Goths donnoient aux lèttres dont ils ſe ſervoient. *Littera vel caracteres Runes, ſeu Gothici.* On prétend que l'Évêque Gulphila en 370. inventa ces lèttres *Runes* ou Gothiques.

RUNIQUE. adj. m. & f. qui ſe dit des lèttres & de la langue des anciens Gots, Danois & aûtres peuples du ſeptentrion. *Runicus.* Quelques uns prétendent que Gulphilas, ou Ulphilas Évêque des Danois qui vivoit vèrs l'an 370. fut l'inventeur des lèttres *Runiques*, mais Olaüs Vormius a montré fort au long, que Ulphilas n'avoit fait que les faire connoître aux Étrangers, & qu'elles étoient plus anciennes que lui. Le même Auteur prétend que les lèttres que Chilpéric ajouta à l'alphabet françois étoient des charactères *runiques.* Voyez le *litteratura runica* de cet Auteur. On dit qu'elles s'appelloient ainſi, parceque elles étoient myſtérieuſes comme les Hiéroglyphes des Prêtres Égyptiens. Voyez encore M. Hickès dans ſon Tréſor des Langues anciennes du ſeptentrion, imprimé à Oxford en 1703. en trois Vol. in fol. Il y a quelques médailles *runiques* dans les Cabinèts. Il y a des médailles plus modèrnes de Dannemarck, d'Anglet̀erre, dont les inſcriptions ſont latines, & les caractères *runiques.* Il y en a qui ont d'un côté un'figure d'homme aſſis, la tête couronnée d'un Nimbe, à la droite un globe, répréſentant le monde, à la main gauche un ſceptre. Au revèrs l'inſcription en lèttres *runiques* Thorgut Luntis, ou quelque aûtre ſemblable. Un Antiquaire du nord a cru que c'étoient des Taliſmans, mais M. Kédèr a très bien montré par la croix qui précède l'inſcription & l'explication qu'il a donnée de cette inſcription que c'eſt la figure de J. C. & non celle du Dieu Thor, & au revèrs le nom du Monétaire & celui de la ville de Londres où cette monnoye a été frappée. S. Sabas avoit bâti un monaſtère où les beſſes (ce ſont ceux qui étoient du ſeptemtrion) faiſoient l'Office *rhunique* c'eſt-à-dire en Éſclavon. CHASTELAIN. *Martyrol. T. I. p.* 810. Cet Auteur fait mal de mettre un *h* à ce mot, comme s'il étoit grèc.

RUNOGRAPHIE. ſ. f. Traité, diſcours ſur les lèttres runiques. *Runographia.* La *Runographie* de Vérélius eſt éſtimée. L'ouvrage de M. Hickès, dont nous parlions à l'article précédent eſt auſſi une *Runographie.*

R U P.

RUPEL. ſ. m. C'eſt le nom que prend la Néethe après ſon confluant avec le Demèr. Voyez NÉETHE. MATY.

RUPELMONDE. ſ. f. Nom propre d'un bourg, avec un ancien château. *Rupelmonda.* Il eſt dans la Flandre, ſur l'éſcaut, vis à vis de l'embouchure du Rupel, & à deux lieuës au deſſus d'Anvèrs. MATY.

RUPELA. ſ. f. ou IRI. ſ. m. Nom propre d'un village de la Sacanie, en Morée. *Rupela.* Il eſt près de la ſource de l'Arbon, à ſix lieuës de Corinthe. On le prend pour l'ancienne *Philus*, petite ville de la Sicyonie. MATY.

RUPÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Rudpertus, Rudbertus.* L'Abbé *Rupèrt* étoit Impanateur, Bellarmin l'a montré. D'aûtres l'ont défendu. L'Abbé *Rupèrt* mourut l'an 1135. Ses ouvrages ont été imprimez à Paris en 1638. Voyez Voſſius *de Hiſtor. Lat. L. II. C.* 40. Il étoit Abbé de Tuits, *Tuitienſis Abbas.* Saint *Rupèrt* ou Robèrt, ou Rudbèrt, ou même Ruotbèrt & Chrodabèrt Évêque de Vormes, puis de Saltzbourg étoit fils d'un Seigneur François, de race ancienne & illuſtre parmi les Francs. BAILLET. Voyez les Bollandiſtes au 27. de Mars *T. III. p.* 699. *& ſuiv.*

RUPPIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville que quelques cartes nomment RAPPIN, *Ruppinum.* Elle eſt du Marquiſat de Brandebourg, capitale du Comté de *Ruppin*, & ſituée à dix lieuës de la ville d'Hawelbèrg, vèrs l'orient, ſur la petite rivière de Rhin, qui la diviſe en vieille & nouvelle ville. MATY.

Comté de RUPPIN, *Ruppinenſis Comitatus.* C'eſt une contrée du Marquiſat de Brandebourg. Ce Comté eſt entre la Seigneurie de Pregnitz, le Duché de Méckelbourg, la Marche Vékerane, & la moyenne Marche. Il peut avoir douze lieuës de long, & environ ſix de large, & il eſt fort embaraſſé de lacs & de forêts. *Ruppin*, Capitale, Wuſtèrhauſſ, Lindow, & Rinſbèrg en ſont les lieux principaux. L'Electeur Joachim I. acquit ce païs l'an 1524. par la mort de Wichman, Comte de *Ruppin* dèrnier de ſa race. MATY.

RUPTOIRE, ſubſt. m. Tèrme de Chirurgie. C'eſt un cautère potentiel, lequel par ſa vèrtu cauſtique brûle & fait éſcarre. *Cauterium potentiale.* On l'applique aux piquûres des bêtes venimeuſes, aux bubons vénériens & peſtiférez, pour attirer & faire évacuer les humeurs.

RUPTURE. ſ. f. Qualité ou état d'une chôſe rompuë ou briſée. *Fractura, ruptio, fractio.* Voilà une *rupture* à ce mur, à cette clôture. Il y a une *rupture* à ce bas, à ce pourpoint. On a eu permiſſion d'entrer dans ce château par bris & *rupture* de portes. Souvent il ſe fait des *ruptures* de veines par un grand éffort, des *ruptures* ou déſcentes de boyau. *Hernia ilium procidentia, ramex.*

RUPTURE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, brouillerie, diſſenſion, diviſion ; intèrruption, infraction. *Diſſociatio, violatio, diremptio.* Il y a danger de *rupture* entre les deux Couronnes. La *rupture* de la paix emporte la *rupture* du commèrce. La mort eſt pour l'âme un déchirement cruel, par la *rupture* douloureuſe de toutes ſes attaches. NIC. Il y a *rupture* ouvèrte entre le mari & la femme. Ils étoient d'accord par une tranſaction, & je ne ſçai ce qui en a cauſé la *rupture.* L'éclat d'une *rupture* a je ne ſçai quelle violence oppôſée à mon humeur. ST. ÉVR. Il ne faut jamais en venir à une *rupture* d'éclat avec ſes amis. VILL.

Eprouve avec quel art une rupture *feinte,*
Sçait ranimer l'ardeur, par le temps preſqu'éteinte. VILL.

R U R.

RURAL, ALE, adj. Qui concèrne la campagne. *Ruſticus, Ruſticanus.* Les mandemens des Évêques s'adreſſent aux Doyens *ruraux.* Les Doyens *ruraux* ne ſont pas pèrpetuels ; mais pour un temps. *Rurales Decani.* ÉVEILLON. Les biens *ruraux* n'ont pas les mêmes privilèges que les maiſons de la ville. La Somme *rurale* de Boutillier.

On dit héritages & biens *ruraux*, à la différence des biens & héritages gentioux & nobles, en la coûtume d'Acqs & aûtres. Le Fièf eſt noble ou *rural.* Le Fièf eſt celui auquel il y a juſtice, ou maiſon notable, édifice, motte, foſſez, ou aûtres ſemblables ſignes de nobleſſe & d'ancienneté. Tous les aûtres ſont réputez *ruraux*, & non nobles. Voyez la Coûtume de Nivèrnois Tit. IV. art. 27. 28. 29. Dans l'art. 16. du Ch. I. du ſtile de Liége, on dit plaids *ruraux*, à la différence de la Cour feudale, à ce que croit M. de Laurière.

R U S.

RUSCO. ſ. m. Nom propre de l'une des Iſles Surlingues qui ſont au midi de l'Irlande, & au couchant de l'Anglet̀erre. *Ruſcovia.* MATY.

RUSE. ſ. f. Adreſſe ; fineſſe, artifice, moyen ſubtil dont on ſe ſèrt pour tromper quelqu'un, *Aſtus*, *aſtutia*, *verſtutia*. Une *ruſe*, ou un ſtratagême de guèrre. Se ſèrvir de *ruſes* pour attîrer l'ennemi au combat. *Stratagema*. ABLANC.

> - - - - *Qu'importe, ſi l'on uſe*
> *Contre ſes ennemis de vaillance, ou de* ruſe.

C'eſt ainſi que Bèrthaut a traduit ce mot de Virgile, *Dolus an virtus quis in hoſte requirat ?* Les gens d'honneur n'uſent ni de *rûſe*, ni de ſupèrcherie.

> *Oſez-vous recourir à ces* rûſes *groſſières ?* MOL.

> *Tel rit d'une* rûſe *d'amour,*
> *Qui doit devenir à ſon tour,*
> *Le riſible ſujet d'une ſemblable hiſtoire.* LA FONT.

Nicod dérive ce mot de *uſus*. Les Anglois s'en ſèrvent en la même ſignification.

On le dit auſſi en tèrmes de chaſſe, d'un gibier qu'on pourſuit, qui fait divèrs détours pour tromper les Chaſſeurs. Le renard ſçait pluſieurs *rûſes*. *Rûſes* des cèrfs & *hourvaris*, c'eſt la même chôſe. *Cervi fraus*. *Le bout de la rûſe*, c'eſt quand on trouve au bout du retour qu'a fait une bête, que ſes voyes ſont ſimples, & qu'elle s'en va & pèrce. SALNOVE.

CONTRE-RÛSE. ſ. f. Rûſe qu'on oppôſe à une aûtre rûſe. Il a uſé d'une *contre-rûſe*. *Aſtutia in aſtutiam, vafricies contra vafriciem*.

On dit provèrbialement d'un homme rûſé, adroit, ſubtil, qu'il a un ſac tout plein de *rûſe*. *Plenus dolis & fraudibus*.

RUSES DES PHILOSOPHES, pour cacher leurs myſtères, & faire prendre le change aux ignorants. Les Sages ont toûjours été d'humeur à vouloir cacher leur ſcience ; car oûtre leur manières de parler qui ne ſentent que l'embarras & la métaphôre, ils confondent à plaiſir toutes les parties du grand ouvrage ; ils mettent le commencement à la fin, & la fin au commencement ; & ſouvent ils mêlent le milieu avec les deux extrêmes. Après avoir donné cent noms differens à une même chôſe, ils éxpriment par le même mot cent chôſes tout-à-fait oppôſées, ou du moins différentes. Ce qui donne encore plus de dégoût dans la lecture de leurs ouvrages, c'eſt qu'ils avancent pluſieurs chôſes non pas ſeulement iuutiles ; mais qui paroiſſent ſouvent contraires. Du vrai & du faux ils en font un cahos ſi mal-aiſé à débroüiller, que j'ôſerois dire (ſi je n'avois un grand reſpect pour les Docteurs de cé mèrite) qu'ils employent ſouvent le vrai & le faux, pour cacher le but où les curieux de l'Art portent toutes leurs prétentions. Le remède à toutes ces chôſes eſt, ſi l'on veut travailler de la main, de rapporter toûjours ce qu'ils diſent au pouvoir de la nature ; & ſi leurs paroles quelles qu'elles ſoient, paroiſſent au-delà de ſes forces ; tenez pour cèrtain qu'en cette occaſion ils tendent un piége, & qu'ils veulent faire prendre le change. DICT. HÈRMÉT.

RUSER. v. n. Employer la rûſe & l'artifice. Dans les contrâts de bonne foi il n'eſt pas honnête de *rûſer*, de tâcher à ſurprendre ſon compagnon. *Verſipelles quaſvis artes adhibere, uti dolis & fraudibus*. Il eſt pèrmis à la guèrre de *rûſer*. *Stratagematibus uti*.

RUSER, en tèrme de chaſſe ; c'eſt quand une bête qui eſt chaſſée, va & vient ſur ſes mêmes voyes, dans un chemin ou aûtres lieux, à deſſein de ſe défaire des chiens SALNOVE. *Fallere, decipere*. Les cèrfs & les liévres *rûſent* ſouvent, abûſent les chiens & les Chaſſeurs, & tâchent d'ôter la connoiſſance de leur piſte. *Urgentes vehementius venatores, ut eludat cervus, ad notas ſtrophas ſe convertit*.

> *Voyez ce Bourgeois qu'un Garde peu traitable*
> *Dans ce ballet a trois fois colleté*
> *Il* rûſe *en liévre & n'eſt point rebuté*
> *A ſon deſſein la foule eſt favorable.* SENECÉ.

RÛSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vafer, verſipellis*. On ſe tient ſur ſes gardes, & l'on ſe défie d'un homme *rûſé* comme d'un frippon. BELL.

RÛSÉ, ÉE, s'employe auſſi ſubſt. C'eſt un vieux *rûſé*. *Callidus veterator*. C'eſt une fine *rûſée*. Il n'y a point de vèrtu dont ce *rûſé* d'amour n'emprunte la figure : il ſe ſèrt de tout, juſqu'à la dévotion. VILL.

On dit provèrbialement, Un *rûſé* matois, un *rûſé* manœuvre. *Vafre callidus, verſute aſtutus*. Il eſt *rûſé* & adroit comme un ſinge. On dit ironiquement d'une fille fine & diſſimulée, que c'eſt une petite *rûſée*.

RUSINE. ſ. f. Déeſſe des Romains qui avoit ſoin des champs. *Ruſina*. C'eſt de St. Auguſtin que nous l'apprenons. *De Civit. Dei. L. IV. C.* 8.

Ce mot vient de *rus* champ.

RUSOR. ſ. m. Surnom que les Anciens Romains donnoient à Pluton fait de *rurſus*, derechef, parce qu'il attiroit derechef tout à lui. Voyez *Roſin. Antiqq. Rom. L. II. C.* 15.

RUſS. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de la Suiſſe. *Urſa*. Elle prénd ſa ſource au Mônt S. Godard, fort près de la ſource du Téſin, & peu loin de celles du Rhin, du Rhône, & de l'Aar. Elle travèrſe le lac de Lucèrne, & ſe décharge dans l'Aar, au-deſſous d'Arow, aprés avoir baigné Lucèrne, Méllingen, & Bremgarten. MATY.

RUſSE. ſ. m. & f. Qui eſt de Ruſſie. Ruſſien. *Ruſſus, Ruthenus, a*. Un jeune Allemand Luthérien, & une femme *Ruſſe*, firent profeſſion de la Foy Catholique. MÈM. *des Miſſ. de Lev.* 1715.

M. Fleury dit ſouvent *Ruſſes* au lieu de Ruſſiens ; quoi qu'il avouë qu'on les a appellez *Ruſſiens*. Saint Adalbèrt, prémier Évêque de Magdebourg prêcha aux *Ruſſes*. Olga Reine de cette nation étant allée à Conſtantinople du temps de l'Empereur Conſtantin, Porphyrogénéte y reçût le baptême & le nom d'Héléne. Elle envoya des Ambaſſadeurs en 959. au Roy Otton, pour lui demander un Évêque & des Prêtres, ce qu'il accorda avec plaiſir, & choiſit pour leur Évêque Libutius, Moine de S. Aban de Maïence, qui l'année ſuivante 960. fut ſacré par Adaldagane Archevêque de Brême, pour être Évêque des Rugiens, ou Ruſſiens ; car on leur donne l'un & l'aûtre nom. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L. VI*. Les *Huſſes* avoient embraſſé le Chriſtianiſme vèrs le commencement de l'XIe. ſiécle, ou la fin du Xe. Ils ſuivoient le Rit grec comme ils font encore, & furent engagez dans le Chiſme. Vèrs le milieu du XIIIe. ſiécle, ſous Innocent IVe. Ils rentrèrent ſous l'obéiſſance du Pape, mais ils n'y demeurèrent pas longtemps. Il y a une Lettre de ce Pape à la nation des *Ruſſes*, du 3e. Mai. 1246.

RUſSIE. ſ. f. Nom propre d'une vaſte Région de l'Europe, qui comprend une partie de la Pologne, de la Lithuanie, avec toute la Moſcovie. *Ruſſia*. Quelques Géographes la diviſent en deux parties, la grande & la petite *Ruſſie*, dont ils appellent celle-ci la *Ruſſie* noire, & l'aûtre la *Ruſſie* blanche. Mais Starovolſci diviſe la *Ruſſie* en trois parties, qui ſont la *Ruſſie* blanche, la noire, & la rouge. On marquera la raiſon de ces noms aux mots ſuivants.

RUſSIE BLANCHE. Elle comprend tout ce que les Moſcovites poſſédent au couchant des ſources du Don & du Boriſthêne, avec la *Ruſſie* Lithuanique. On l'appelle *Ruſſie blanche*, ou parce que ſes campagnes ſont longtems couvèrtes de neige, ou à caûſe de la blancheur de ſes habitans, ou même de ſes animaux, ours, liévres, loups & renards. Ce païs dépendoit anciennement de la Moſcovie, & c'eſt apparemment de là qu'on a pris occaſion d'appeller la Moſcovie la *Ruſſie blanche*.

RUſSIE LITHUANIQUE. C'eſt une partie de la *Ruſſie* blanche, & elle comprend toute la partie orientale de la Lithuanie. *Ruſſia Lithuanica*. Elle eſt diviſée en ſept contrées, qui ſont les Duchez de Novogrodeck, de Minſko, de Poſoczko, de Witebſko, & de Mſciſlaw, & les tèrritoires de Rohaczow, & de Rziczica. Le Duché de Smolenſkoy y étoit autrefois renfèrmé, mais maintenant il appartient aux Moſcovites.

RUſSIE NOIRE. C'eſt la partie de la Moſcovie qui s'étend depuis les ſources du Boriſthène & du Don juſqu'à la grande Tartarie. *Ruſſia nigra*. C'eſt un vaſte païs, qui a pris ce nom, ou de l'épaiſſeur de ſes forêts, ou de ce que ſes habitans travaillant autrefois aux mines & aux forges, en étoient noircis, comme des demi Maûres. Ce païs donne à la Moſcovie le nom de *Ruſſie noire*.

GRANDE RUſSIE. Voyez MOSCOVIE.

RUſSIE ROUGE. C'eſt une des grandes parties du Royaume de Pologne. *Ruſſia rubra, roxolania*. Elle eſt bornée au couchant par la haute Pologne, au nord par la Lithuanie, au levant par les petits Tartâres, & au midi par la Moldavie, la Tranſylvanie, & une partie de la Hongrie. Elle comprend la *Ruſſie* rouge particulière, la Volhynie & la Podolie. Son étenduë du couchant au levant eſt de deux cent ſoixante lieuës, ſa largeur varie beaucoup de ſoixante à cent lieuës. Ce païs conſiſte prèſque tout en des vaſtes campagnes, peu cultivées, à caûſe des fréquentes courſes des Tartâres, & auſſi parce qu'on ne ſçait où tranſporter les denrées ſurabondantes. Il a pris le nom de *Ruſſie rouge*, de la couleur des cheveux de ſes habitans, a eu ſes Princes particuliérs, redoutables aux Polonois & aux Moſcovites ; mais Caſimir le Grand l'incorpora à la Pologne l'an 1841. Au reſte, on trouve prèſque toûjours ce païs ſur les Cartes ſous le nom de *Ruſſie noire*.

RUſSIE ROUGE PARTICULIÈRE, ou la petite Ruſſie. *Ruſſia rubra*, ou *parva*. C'eſt la partie occidentale de la Ruſſie rouge, priſe en Général. Quelques Cartes lui donnent improprement le nom de Ruſſie noire ; elle renfèrme les Palatinats de Lembourg, de Belcz, & de Chelm. Lembourg capitale ; Belcz, Chelm,

Chelm, Kroſnoſlaw, Jeroſlaw, Premiſlie, & Halicz en ſont les lieux principaux.

Le Golfe de Ruſsie, ou Mèr Blanche, ou *Bella-More*, *Mare album Granduicus*, *Ruſſicus ſinus*. Grand golfe de la mèr de Moſcovie, renfèrmé entre les Provinces de Dwina & de Kargapol, & la Laponie Moſcovite. Archangel eſt ſitué ſur ce Golfe.

RUſSIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Ruſſus*, *Ruthenus*, *a*. Il y a des Moines *Ruſſiens* dans les deux Ruſſie, ils ſont Grècs, & les Polonois leur permettent de vivre ſelon leur rit. Vèrs le milieu du dèrniér ſiécle pluſieurs ſe convèrtirent. Urbain VIII. en étant informé leur fonda un Collége. Les Moines *Ruſſiens* obeïſſent à un prémiér Archimandrite, ou Général de toute la Ruſſie, qu'ils éliſent eux mêmes par un privilége que leur accorda Urbain VIII. en 1624. le 4e Octobre. L'Archimandrite & les Religieux dépendent néanmoins en quelque façon du Métropolitain, qui eſt auſſi Religieux, auſſi bien que les aûtres Évêques. Leur principal emploi eſt de prêcher, d'adminiſtrer les Sacremens, d'enſeigner les cérémonies de l'Égliſe aux jeunes Clèrcs, de défendre la foi contre les Hérétiques &c. Ils ont des Colléges à Olmutz, à Vilna, & en d'aûtres endroits. Ils ſuivent le rit Grèc, & diſent l'Office en Éſclavon. *P. Helyot*. Voyez Ruſse.

RUSSIOTE. ſ. m. Langue Ruſcienne, ou des Ruſciens. *Rhuſſica lingua*. Outre le Grèc vulgaire, il parloit Turc, Arabe, Italien, *Ruſſiote* & Provençal. De Tounefort. *Voyag. T. II. p.* 170.

RUSTAN. ſ. m. Nom propre d'un fort petit païs du Bigorre, en Gaſcogne. *Ruſtanus Tractus*. S. Sévèr de *Ruſtan*, & Tournai en ſont les lieux principaux.

RUSTARIN, ine. adject. Vieux mot. Ruſtre. *Coquillard*. Borel.

RUSTAUD, aude. adj. & ſ. Qui eſt rude, incivil & mal poli, qui ſent le païſan, l'homme de campagne. *Agreſtis*, *inurbanus*, *impolitus*, *agricola*. Il y a des endroits où le peuple eſt plus *ruſtaud* qu'en d'aûtres. Ce coquin eſt un *ruſtaud*, dont il ne faut attendre ni civilité, ni honneur. Mine *ruſtaude*.

Skinner prétend que ce mot vient du François Reiſtre, qui vient de l'Allemand *Reiter*, qui ſignifie un Cavaliér Allemand, & que ce mot s'eſt dit en France pour un homme petulant & inſolent, parceque les Cavaliérs Allemans qui vintent autrefois en France y commirent beaucoup de déſordres, comme il paroit, dit-il, par l'hiſtoire de Comine.

RUSTIC, ou RUSTIQUE. Voyez ROTIRY.

RUSTICAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. Saint *Ruſticain* eſt honoré à Breſſe comme Évêque. Galéſinius l'a nommé *Ruſticinianus*, Fèrrarius & Martinengus *Ruſticianus*; mais Ughel qui eſt venu depuis, & qui avoit des manuſcrits l'a nommé *Ruſticanus*. *Chaſtelain Martyr. T. I. p.* 88.

RUSTICITÉ. ſ. f. Groſſièreté, rudeſſe; qualité de ce qui eſt ruſtique, qui a l'air groſſier, incivil, & mal poli. *Ruſticitas*, *inſulſitas*, *ſtupiditas*. La *ruſticité* ſe remarque dans les paroles, auſſi bien que dans les actions. Il y a de la *ruſticité* à ſe ſèrvir de tèrmes ſâles, ou obſcénes; à débiter de fades plaiſanteries; à prendre d'inciviles familiaritez; à intèrrompre mal à propos ceux qui parlent; à contredire hors de ſaiſon; à vouloir toûjours avoir raiſon, & à quelque prix que ce ſoit; à ſe fâcher de tout, & à contre tems; à avoir une contenance malſéante, trop familière, ou indécente. Voilà une légère idée de la *ruſticité*. Refl. Ces manières ont beaucoup de *ruſticité*; elles ſentent une mauvaiſe éducation. La brutalité, & la *ruſticité* peuvent être les vices d'un honnête homme. La Bruy. L'innocence, & la *ruſticité* ſe trouvent aſſez ſouvent enſemble. M. Scud.

RUSTICLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Ruſticula*. Sainte *Ruſticle* Abbeſſe de S. Céſaire d'Arles au VIe & VIIe ſiécle.

RUSTIQUE. adj. m. & f. Qui concèrne la campagne; champêtre, qui appartient aux champs. *Campeſtris*, *agreſtis*. La Maiſon *Ruſtique* eſt un livre d'Agriculture, qui contient tout le ménage des champs.

Les Dieux *Ruſtiques* chez les Romains étoient les Dieux de la campagne, & qui préſidoient à l'Agriculture. *Dii Ruſtici*. Varron dit que les Dieux Conſentes étoient principalement des Dieux *Ruſtiques*, & il en compte douze, qui ſont Jupitèr, la Tèrre, le Soleil, la Lune, Cerès, Bacchus, Robigus, Flore, Minèrve, Vénus, l'Eau, ou la Lymphe, & le bon événement. *De Re Ruſt. L. I. C.* 1. Outre ces douze grands Dieux il y avoit une infinité d'aûtres petits Dieux *Ruſtiques*, comme Bubone, Colline, Devèrrone, Fauna, ou Fatua; Fornax, l'Éclair, Hippone, Hoſtiline, Jugatin, Lactucine, ou le Dieu Lactens, Mellone, Nodin ou Nodot; Pales, Pan, Patalene, Picumnus, Pilumnus, Pomone, Populonie, Priape, Pute, Runcine, Ruſine, Ségeſte ou Ségetie, Seia, & Sera, Spineûſe, Stèrcutius, Sylvain, le Tèrme, Tulline, ou Tuteline. Tuton ou Tutiline, Vallonie, Vertumne, Voluttrine &c. dont nous parlons en leur place. Voyez Roſin *Antiqq. Rom. L. II. C.* 20. & Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 61. Struvius dans ſon *Syntagma Antiqq. Rom. C. I. p.* 69. y met auſſi les Satyres, les Faunes, les Silénes, les Nymphes, & mêmes les Tritons; & donne l'Empire, ſur tous les Dieux *Ruſtiques* au Dieu Pan.

Rustique, ſignifie auſſi, Inculte, ſauvage, ſans art. *Incultus ſilveſter*. Ces bois, ces rochérs ont quelque chôſe de *ruſtique* fort agréable. Il ajoûta la politeſſe de l'art aux agrémens *ruſtiques* de la nature. Flech. L'agrément de l'Éclogue n'eſt pas attaché aux chôſes *ruſtiques*; mais à ce qu'il y a de tranquille dans la vie de la campagne. Font. Cette grotte eſt fort *ruſtique*, a lair *ruſtique*. La Tragédie a commencé par des chanſons *ruſtiques*. Dac.

> *Ce n'eſt pas mon humeur, je ſuis mélancholique,*
> *Je ne ſuis pas entrant, ma façon eſt* ruſtique. Régniér.

> *J'ai deux vâſes antiques,*
> *Embellis de feſtins, & de danſes* ruſtiques. Sar.

> *Ma Muſe* ruſtique
> *Ne prétend point enfler la trompette héroïque.* Font.

En tèrmes de Muſique une danſe *ruſtique* s'appelle Villanelle. Voyez ce mot.

Rustique, ſe dit auſſi en Architecture, du prémiér des cinq Ordres. Voilà un bâtiment d'ordre *ruſtique*, ou Toſcan. *Ordo ruſticus*, *Tuſcus*. On appelle colonne *ruſtique*, une colonne de proportion Toſcane, & qui a des boſſages unis, & *ruſtiques*.

Rustique, eſt un nom qu'on donne aux membres d'Architecture, quand le travail, ou l'ordre eſt *ruſtique*, & que l'on a plûtôt imité la nature que l'art; ou bien quand les pièrres ne ſont que picquées, au lieu d'être polies. *Ordo ruſticus*. Voyez Rustique.

Rustique, ſignifie auſſi, Groſſiér, rude, mal poli. *Rudis*, *impolitus*, *inurbanus*. Cette Démoiſelle eſt *ruſtique*, a un air de païſanne, on voit bien qu'elle eſt élevée au village. Valens n'avoit rien que de *ruſtique*, & de rebutant en toute ſa pèrſonne. Flech. Le génie des anciens Romains étoit *ruſtique*, & farouche. S. Évr. Caton avoit un air *ruſtique* & ſauvage. Id. Je ſuis *ruſtique* & fièr, & j'ai l'âme groſſière. Boil. Les pèrſonnes *ruſtiques* reſſemblent à ces arbres ſauvages, qui n'ont point été cultivez. Réfléx. Celui qui parle de trop bonne foi paſſe aujourd'hui pour *ruſtique*, & groſſiér. Bell. Ce mot vient du Latin *ruſticus*, qu'on a ainſi nommé *à rure*, comme on a dit *villicus*, *à villa*, & *agreſtis*, *ab agro*.

Rustique, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Il y a dans ce païſage un cèrtain *ruſtique* qui plaît fort. *Agreſte quoddam amœnum*.

RUSTIQUEMENT. adv. D'une manière ruſtique & groſſière. *Ruſticè*, *ruſticano more*.

RUSTIQUER. v. act. Tèrme de Maçonnerie. *Ruditer polire*. *Ruſtiquer* une pièrre. C'eſt piquer une pièrre avec la pointe du marteau entre les ciſelures relevées. Daviler.

Rustiqué, ée part. paſſ. Un ouvrage *ruſtiqué*, ou ordre ruſtique en tèrme d'Architecture, c'eſt quand les pièrres ſont taillées ruſtiquement, & que l'on n'obſèrve pas exactement les parties des cinq ordres ordinaires de l'Architecture. Félibien. On dit auſſi *ruſtiqué*, quand le travail eſt piqué, au lieu d'être travaillé poliment & uniment. Id.

RUSTIUS, RUSTIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Ruſtius*, *a*. Il y a peu de médailles de la famille *Ruſtia*; mais les deux qui ſont connuës ont quelque chôſe de ſinguliér. L'une a au revèrs un béliér, que Patin croit être tel qu'il étoit ſur la prémière monnoye, & d'où elle prit le nom de *pecunia*. L'aûtre eſt un vœu fait par Auguſte à la Fortune d'Antium. Voyez Patin p. 244.

RUSTRE. adj. de tout genre. Qui eſt fort ruſtique, fort groſſier. *Ruſticanus*, *inurbanus*, *agreſtis*. Il a l'air *ruſtre*, la mine *ruſtre*.

Rustre, s'employe auſſi ſubſtantivement. *Agrarius*, *ruſticus*, *plancus*, *planus*. Ce *ruſtre*, ce piéd plat m'eſt venu marcher ſur le piéd.

> *Ah! que n'ai-je un mari d'une auſſi bonne mine;*
> *Au lieu de mon pelé, de mon* ruſtre.... Mol.

Rustre. ſ. f. en tèrmes de Blâſon, eſt un meuble dont on charge quelques Écus. *Rhombus in orbem foratus*. Elle diffère de la loſenge, en ce que la loſenge eſt pleine, & que la *ruſtre* eſt pèrcée en rond par le milieu.

Ce mot vient de *raute* Alleman, qui ſignifie ces loſenges pèrcées, qui

qui ſervent à arrêter les grôs clous à vis des ſerrures, & des harpes des portes. Pluſieurs ouvriérs appellent encore ainſi les piéces de cette figure dont ils ſe ſervent.

Ruſtre, eſt encore une éſpéce de lance ancienne qui ſervoit à combattre dans les lices, dont le bout étoit comme une navètte pèrcée d'un bâton. *Haſta antiqua ſpeciei cum foramine ad cuſpidem.*

RUT.

RUT. ſ. m. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des cèrfs & aûtres bêtes rouſſes qui ſont en amour. *Cervi cervam expetentis venereus æſtus.* Les cèrfs ſont dangereux dans le tems du *rut*. Le *rut* des bêtes rouſſes eſt depuis la mi-Septembre juſqu'à la fin de Novembre; & celui des noires eſt au commencement de Décembre.

Jamais la biche en rut *n'a, pour fait d'impuiſſance,*
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience. Boil.

On le dit auſſi de quelques aûtres animaux, & même on l'étend aux hommes qu'on veut taxer de paillardiſe. Il ſe dit auſſi de la troupe des biches, après leſquelles le cèrf court en ce tems-là. Les cèrfs entrent en *rut* au commencement du mois de Septembre, & le finiſſent à la mi Octobre, tant les vieux que les jeunes; car ils n'y ſont châcun que trois ſemaines, Ce ſont les vieux cèrfs qui y entrent les prémiérs. Le *rut* des chevreüils commence en Octobre, & ne dure que douze ou quinze jours. Le *rut*, ou plûtôt l'amour des liévres, ou autrement le bouquinage, ſe fait d'ordinaire dans les mois de Décembre & de Janviér; mais le tems n'en eſt pas ſi cèrtain que pour les aûtres bêtes. Voyez *Salnove C.* 2. de la chaſſe pour liévre. Le *rut*, & chaleur des loups ſe tient dès la fin de Décembre juſqu'au commencement de Févriér, mais non pas comme l'écrit le Sieur du Fouilloux, ce que je fais connoître dans un Chapitre au Traité pour loup, *Ch. I. pour loup.* Salnove. Le *rut* des ſangliérs ſe tient tout le mois de Décembre, & quand ils manquent de leurs fémelles, ils en viennent chèrcher de domeſtiques. *Rut*, ou amour des renards ſe tient en Décembre & Janviér. Id.

On dit encore en ſtile badin, & burleſque, *mettre une femme en rut*; c'eſt à-dire l'échauffer, lui donner de l'amour. *Excitare, commovere, inflammare, accendere ad venerem.*

Ce mot vient de *rugitus*, qui s'eſt dit en Latin des cèrfs, auſſi bien que des lions, en parlant du bruit qu'ils font, quand ils ſont en chaleur. Borel le dérive de *ruo*, à cauſe de l'impétuoſité des bêtes qui ont le *rut*. Voyez Ruit.

RUTH. ſ. f. Nom propre d'une femme Moabite qui épouſa Booz, dont elle eut Obed père d'Iſaï, & ayeul de David, & dont par conſéquent Jeſus-Chriſt déſcendoit ſelon la chair. L'hiſtoire de cette femme a été décrite par Samuel, à ce que quelques-uns conjecturent, ou du tems des Juges ſelon d'aûtres. C'eſt ce qu'on appelle le livre de *Ruth*, qui n'a que quatre Chapitres. C'eſt un des livres de l'Ancien Teſtament, placé entre le livre des Juges, & les livres de Samuel. *Ruth unus ex libris judicum veteris teſtamenti.* Il s'appelle *Ruth*, parcequ'il eſt déſtiné à nous faire voir comment *Ruth* Moabite, & par conſéquent Idolâtre, fut amenée à la connoiſſance du vrai Dieu; & comment ayant épouſé Booz en ſecondes nôces, elle lui enfanta Obed, ayeul de David.

RUTHIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Principauté de Galles, en Anglètèrre. *Ruthina.* Il eſt ſur la rivière de Cluyd, à deux ou trois lieuës de la ville de Denbigh, vèrs le midi oriental. Maty.

RUTILIUS, RUTILIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Rutilius, a.* La famille *Rutilia* étoit illuſtre & patricienne. On ne connoit qu'une ſeule médaille de cette famille, au revèrs de laquelle eſt une victoire dans un bige. Voyez Patin p. 245.

RUTLAND SHIRE, C'eſt-à-dire, le Comté de Rutland. *Rutlandia.* Contrée d'Anglètèrre. Elle étoit autrefois une partie du Comté de Northampton. Le Roi Richard II. en fit un Comté particuliér, il n'a pas davantage de quatre lieuës de long & de large. Le bourg d'Oukham ou Okeham en eſt le lieu principal. Maty.

RUTOIR. ſ. m. Ce tèrme n'eſt pas fort connu. Il eſt des gens des champs d'autour de Paris. C'eſt le lieu où l'on fait rouïr le chanvre. Mon chanvre eſt au *rutoir*. Tîrer le chanvre du *rutoir*. *Macerarium.*

RUTULE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Rutulus, a.* Les Rutules étoient anciennement un des peuples du Latium. Ils occupoient une petite partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la campagne de Rome. Ardée étoit leur capitale.

RUV.

RUVO. Petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Rubi, Rubus.* Elle eſt dans la tèrre de Bari, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Son Évêché, ſuffragant de Bari n'a pas plus d'étenduë que les murailles de la ville.

RUY.

RUYER. ſ. m. Voyez, dans quelques Coutumes. *Viarum curator. Viocurus.*

RUYS. ſ. m. Nom d'une Contrée de Bretagne, Province de France. *Reumviſius, Reuviſius pagus.* C'eſt auſſi le nom d'une montagne qui eſt dans cette contrée. S. Gildas s'y retira & y bâtit un Monaſtère qu'on appelle S. Gildas de *Ruys*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 471. *col.* 2.

RYD.

RYD, ou RIT. Vieux mot. ſ. m. Un gué. *Bochart.* Borel.

RYDDER. Vieux vèrbe neutre. Courir; d'où vient le mot de Languedoc, *raida*, fuïr: de là vient auſſi une *rydde*, monnoye d'Allemagne où il eſt répréſenté un Cavaliér courant. *Fauchet.* Borel.

RYE.

RYE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Anglètèrre. *Rium, Ripa.* Elle eſt à l'embouchure du Rother, dans le Suſſex, aux confins de Kent. Elle eſt un des cinq ports de Mèr, qui ont ſeance & voix au Parlement d'Anglètèrre, & elle a un bon port, où l'on s'embarque ordinairement pour paſſer en Normandie. Maty.

RYEN. ſ. m. Nom propre d'une Contrée du Brabant. *Rienſis*, ou *Renenſis Tractus.* Elle eſt dans le quartiér d'Anvèrs, & n'a rien de conſidérable que la forteteſſe de Lillo, & celle de Sandvliet. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 21. *col.* 2. les Flamans l'appellent Het-land Van Ryen.

RYM.

RYMAGEN. Voyez RHEIMAGEN.

RYP.

RYPEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Jutie, en Dannemarc. *Ripa.* Elle eſt Capitale de l'Évêché de *Rypen*, & ſituée ſur la côte occidentale, à neuf lieuës de Koldingue, vèrs le couchant. *Rypen* eſt la plus ancienne ville de la Jutlande; elle a une bonne citadelle, & un port fréquenté. Les Suédois la prirent l'an 1645. & ils la rendirent par la paix de Bronsbroo. Maty.

Le Diocèſe de RYPEN. *Ripenſis Diœceſis.* C'eſt une des quatre contrées de la Jutlande ſeptentrionale. Elle eſt entre le Duché de Sleſwick, les Diocèſes d'Arhus & de Wiborb, la Mèr d'Allemagne & le petit Belt. Ce païs eſt diviſé en trente Bailliages, qui ne renfèrment que deux cent quatre-vingt deux Parroiſſes. *Rypen* Capitale, Coldingue, Fridéricks-Ode en ſont les lieux principaux. Maty.

RYPTIQUE. ſ. m. Médicament propre à détacher & à entraîner les humeurs viſqueûſes & corrompuës adhérentes à quelque partie du corps. On l'appelle autrement *déterſif. Deterſivum.*

Ce mot vient du Grèc ῥύπτω, *tergo, nettoyer.*

RYT.

RYTHME, ou RHYTHME. ſ. m. Nombre, cadence. Il déſigne généralement la proportion que les parties d'un mouvement ont les unes avec les aûtres. En Proſodie *Rythme* ſignifie la cadence, la meſure des vèrs *Rythmus, numerus, menſura.*

RYTHMIQUE. adj. & ſ. C'eſt un nom que les Anciens ont donné à un art qui conſidère les mouvemens, & qui régle leur ſuite & leur mélange pour éxciter les paſſions, les entretenir, les augmenter, diminuer, ou appaiſer. *Rythmicus.* C'eſt auſſi le nom que les Auteurs donnent à l'ancienne danſe des Grècs, laquelle répond à ce qu'on pratique maintenant dans nos airs de balet. Les Modèrnes ont appellé les vèrs *rythmiques*, ceux qu'on a appellez autrement *Leonins*, ou ayans même tèrminaiſon.

La Muſique *rythmique*, C'eſt l'harmonie, ou la cadence des mots qui compôſent la prôſe; ou bien c'eſt un champ compôſé ſur de la prôſe. Brossard.

RZE.

RZECZICA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Lithuanie. *Rzeczica.* Elle eſt Capitale du grand tèrritoire qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Boriſthène, à vingt-cinq lieuës au deſſous de la ville de Rohaczow. Maty.

S

S.

S Subſt. fém. (Prononcez Esse.) Lettre conſone, & la dix-huitième de l'Alphabet.

Même en ce moment j'entens S,
Qui fait là bas de la diableſſe. Voit.

L'*s* eſt une des quatre conſones ſifflantes qui ſont *Z*, *S* & *J. CH.* L'*s* répond au *z*, l'*s* eſt forte & le *z* eſt foible. Voyez Sifflante. L'*s* eſt une des lettres qu'on appelle ſémivoyelles, parcequ'indépendamment d'aucune voyelle elle forme un ſon imparfait. L'*s* ſe prononce comme un *z* lorſqu'elle eſt entre deux voyelles. Ainſi *oiſon*, *maiſon* ſe prononcent comme *oizon*, *maizon*. On éxcépte pourtant quelques mots compôſez où l'*s* ſe prononce comme un *c*, quoi qu'entre deux voyelles: comme *reſentir*, *reſouvenir*; mais il eſt mieux d'écrire *reſſentir*, *reſſouvenir*, &c. Car la double *ß* ne ſe met prèſque dans nôtre langue que pour ôter à l'*s* le ſon du *z*, & lui donner ſa prononciation propre & forte; & il ne faut point faire ſentir les deux *ſſ*, ſi ce n'eſt dans quelques noms étrangérs; ainſi *aſſiſter* ſe prononce *a-ſiſter*, & non pas *aſ-ſiſter*. *Paſſer* ſe prononce *pâ-ſer*, & non *paſ-ſer*, & de même *pou-ſer*. *De-ſein*, *cou-ſin*, *fo-ſé*, *gro-ſir*, & non pas *pouſ-ſer*, *deſ-ſein*, *couſ-ſin*, *foſ-ſé*, *groſ-ſir* &c. quoiqu'on écrive *pouſſer*, *deſſein*, *couſſin*, *foſſé*, *groſſir* &c. Quand il n'y a qu'une *ſ* qui ſe prononce, nous marquons l'aûtre en petit caractère dans ce Dictionnaire. Il faut remarquer encore que l'on ne fait ſonner l'*s* finale, que lorſque le mot qui ſuit commence par une voyelle, ou par une *h* qui n'eſt point aſpirée: ainſi *j'ai touché de mes propres mains*, ſe prononce, *j'ai touché de mes propre mains*, au lieu que, *J'ai vu de mes propres yeux*, ſe prononce, *j'ai vû de mes propre-z-yeux*. De même: *Que vous êtes hardis!* ſe prononce, *que vous ête hardis!* parceque l'*h* eſt aſpirée dans le mot *hardi*; au lieu que, *Que vous êtes heureux!* ſe prononce, *que vous ête-Z-heureux!* parce que l'*h* n'eſt point aſpirée dans le mot *heureux*. Enfin, il faut remarquer, que ſuivant la vieille orthographe, que l'Académie a ſuivie dans ſon Dictionnaire, l'*s* qui précéde une conſone ne ſe prononce pas toûjours, mais elle ſignifie ſeulement que la ſyllabe eſt longue; comme en *albaſtre*; *tempeſte*, *huiſtre*, *oſter*, *fluſte*, qu'il faut prononcer *albâtre*, *tempête*, *huître*, *ôter*, *flûte*. Il y en a d'aûtres où l'*s* ſe prononce, comme dans *chaſte*, *inceſte*, *piſtache*, *poſte*, *buſte*, & en pluſieurs aûtres, que nous avons eu le ſoin de diſtinguer dans ce Dictionnaire à meſure qu'ils ſe ſont rencontrez. Le P. Buffier a auſſi marqué dans ſa Grammaire, n. 896 & ſuivans les mots où elle ſe prononce. Pour la prononciation de l'*s* finale, voyez ce qui a été dit de ce mot. Hormisdas.

Les vèrbes ont toûjours une *s* à la ſeconde pèrſonne de l'Indicatif, & il n'eſt pas même pèrmis aux Poëtes, pour la commodité du vèrs, de la retrancher. Par éxemple, tu ſouffr*e* un importun; il faut écrire tu ſouffr*es*. Ménage. On la peut retrancher de la prémière pèrſonne, je croi*s*, je di*s*. Il eſt pèrmis de dire, je *croi*, je *di*. Quoique M. de Vaugelas ne l'approuve point. On peut dire auſſi, au Prétérit indéfini, je couvri pour je couvri*s*. Men. On peut auſſi la ſupprimer dans les noms propres Charle*s*, Jacque*s*. Id.

On appelle *eſſe*, un petit clou ou morceau de fèr tortu ou courbé qu'on met au bout des eſſieux pour y arrêter les rouës. *Fibula camerata, inflexa.* Quand on va en voyage, il faut avoir des *eſſes* dans ſon carroſſe, pour méttre à la place de celles qui ſe peuvent pèrdre par les cahots. On appelle auſſi l'*eſſe* d'une louve, un double crochet de fèr fait en forme d'une *S*, qui s'accroche d'un côté au câble de la gruë, & de l'aûtre dans l'œil de la louve qui enleve la pièrre. On le dit encore de ces figures ou crochéts qui ſont au bout du fleau d'une balance.

On dit provèrbialement qu'un homme qui a trop bû fait des *eſſes*; pour dire, qu'il va en ſerpentant à la manière d'une *eſſe*, qu'il ne ſe peut ſoutenir, ni marcher droit. *Titubare.* On dit auſſi, Allonger les *s*; pour dire, Faire une tromperie dans un compte. Car autrefois on finiſſoit tous les articles par des *s*, qui ſignifioient des ſous; & quand on les allongeoit par enbas, ils formoient une *f*, qui ſignifioit des francs.

S, chez les Anciens, étoit une lettre numérale qui ſignifioit *ſept*, ſuivant ce vèrs:

S verò ſeptenos numeratos ſignificabit.

SA. SAA. SAB.

Dans les livres de Marine, *S* ſignifie ſud; *SO*, ſud oueſt; *SSO*, ſud-ſud-oueſt; *SE*, ſud eſt; *SSE*, ſud ſud-eſt.

S A.

SA. Pronom pèrſonnel féminin. *Sa* maiſon, *ſa* ſageſſe, *ſa* femme. On dit au maſculin *ſon*. *Suus*, *ſua*, *ſuum*. Mais il faut remarquer que *ſon* ſe dit auſſi au féminin, quand il eſt ſuivi d'une voyelle, comme *ſon* épée; parcequ'il ſeroit trop rude de dire *ſa* épée. Il faut dire *ſa* harangue; mais c'eſt parceque l'*h* du mot *harangue* eſt aſpirée: autrement il faut dire *ſon*, comme *ſon* habitude.

SA. Septième ſyllabe ajoûtée en Muſique aux ſix d'Aretin. Voyez Sy.

S A A.

SAADA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureûſe. *Saada.* Elle eſt dans la Principauté de Théma, ſur une rivière, environ à quarante trois lieuës d'Almacharana, vèrs le Nord oriental. Maty.

SAANA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureûſe. *Saana.* Elle eſt dans la Principauté de Théma, ſur une rivière, environ à trente-huit lieuës d'Almacharana, vèrs le nord occidental. Maty.

Saana, eſt auſſi le nom d'une rivière du Cèrcle d'Autriche, en Allemagne. *Sanus.* Elle baigne Saaneck dans la Carniole, & Cilley dans la Stirie, & quelques lieuës au deſſous elle ſe joint à la Sare.

SAANANIM. ſ. m. Nom d'une petite contrée de la Tribu de Nephtali. Elle eſt aux confins de cette Tribu. *Joſ. XIX.* 33. Adrichomius la confond avec la vallée de Sennim, & les Septante ſemblent en faire une ville.

SAANECK. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Carniole, ſitué ſur la rivière de Saana, à ſept lieuës au deſſus de Cilley. *Saaneckum.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Sianticum*, ou *Santicum*, petite ville du Norique, que d'aûtres mettent à Sanckins, village de la même Contrée. Maty.

SAARAÏM. ſ. m. Nom d'une ville donnée d'abord à la Tribu de Juda, & enſuite à celle de Simeon. *Joſ. XV.* 36.

S A B.

SABA. ſ. f. Nom propre d'une petite Iſle de l'Amérique. *Saba.* C'eſt une des Antilles de Barlovento, qui appartient aux Danois, & on la trouve à ſept lieuës de celle de S. Chriſtophle, vèrs le Nord occidental. Maty.

Saba, eſt auſſi le nom que l'Écriture donne au païs des Sabéens dans l'Arabie. Bochart dans ſon Phaleg. L. II. C. 25. compte quatre peuples différens appellez *Saba* dans l'Écriture, parcequ'il y a cinq patriarches, ou chéfs de peuples qui portent ce nom. Le prémiér fils de Chus, le ſecond ſon petit fils & fils de Regma Gen. X. 7. Le troiſième fils de Jéctan, Gen. X. 28. Le quatrième fils de Jecſan, Gen. XXV. 2. Le nom du prémiér s'écrit par un *ſamech* סבא, les aûtres par un ש. Les Sabéens qui ſortirent des trois prémiérs furent des peuples addonnez au commèrce; les déſcendans du quatrième furent des brigands qui ne vivoient que de rapine. Ils habitoient tous dans l'Arabie heureûſe les deux prémiérs & le quatrième du côté du Golfe Pèrſique, & le troiſième plus près de la Mèr rouge.

Saba, eſt encore dans l'Écriture le nom d'une ville d'Égypte ſupérieure, ou de l'Éthiopie. *Saba.* Elle étoit ſur le bord du Nil. Elle ſe nommoit auſſi Siris. Ziégler dit qu'elle s'appelle aujourd'hui Aſna.

Saint Saba, Duché. Voyez Herzégowine.

SABAH. ſ. m. Tèrme de Relation. L'heure du *Sabah* chez les Turcs eſt le point du jour. *Du Loir*, *p.* 138.

SABAÏSME. ſ. m. Éſpéce d'idolâtrie fort ancienne. Culte des Aſtres. C'eſt une des prémières éſpéces d'idolatrie qui ſe ſoit introduite dans le monde. Et parceque l'Écriture appelle les Aſtres צבא שמים, *tſeba ſchamaim*, ou *ſeba ſchamaim*, la milice du ciel. Quelque modèrnes appellent *ſabaiſme*, le culte de la *ſeba*, ou milice du Ciel, c'eſt-à-dire l'adoration des aſtres, & Sabéens ceux qui les adoroient. Ce mot qui vient de l'Hébreu, comme on la dit, s'écrit dans cette langue par un צ *tſade*, que les uns éxpriment dans nos langues d'occident par un *s*, les aûtres par un *z*, ou par un *tſ*, ou par un *tz*. De là viennent les

différentes manières, dont on trouve ce mot écrit dans différens Auteurs. Les uns diſent Sabéens, les aûtres Zabiens, ou Zabéens, ou Zabaïſtes comme Buxtorfe, les aûtres Tſabéens, ou Tſabiens, & quelquefois Tzabéens. Maïemonides parle ſouvent de cette ſecte dans ſon *More Nebuihim*. Il dit, P. I. C. 63. que cette idolatrie étoit fort étenduë au tems de Moïſe, que les Sabéens adoroient les étoiles & les ſimulacres des étoiles; il dit, C. 70. que les Sabéens enſeignoient que Dieu étoit l'éſprit de la ſphère, c'eſt-à-dire, l'âme du monde, P. III. C. 29. qu'Abraham avoit été élevé dans les opinions des Sabéens, qui n'admettoient point d'aûtre Dieu que les étoiles; que dans leurs livres qui avoient été traduits en Arabe, & dans leurs hiſtoires ils diſoient expreſſément que les étoiles ſont divines, c'eſt à-dire, comme l'éxplique Buxtorfe, des dieux inférieurs, que le grand Dieu eſt le ſoleil, que les cinq petites planétes ſont des Dieux, mais que les deux grandes ſont de plus grands Dieux. Qu'Abraham s'oppoſant à ces èrreurs, leur diſoit qu'il y avoit un Créateur different du ſoleil, qu'à l'objèction qu'ils lui faiſoient des éffèts mèrveilleux du ſoleil dans le monde, il répondoit que ces éffèts étoient véritables, mais que le ſoleil n'étoit que l'inſtrument avec lequel Dieu les produiſoit. Que le Roi des Cuthéens fit mettre Abraham en priſon pour cela; mais comme il ne ceſſoit point de ſoutenir ſa doctrine dans les fèrs, ce Prince craignant qu'il ne troublât ſon État, en voulant en changer la Religion, le fit chaſſer aux extrémitez de l'Orient, après avoir confiſqué tous ſes biens; que ce conte ſe trouve dans un livre intitulé העבודה הנבטיה, c'eſt-à-dire, *La Religion des Nabathéens*. Il en rapporte d'aûtres touchant Adam, Noé, Seth, qu'il a pareillement tirées de leurs livres. Il fait mention de pluſieurs de ces livres, dont il rapporte les titres & le ſujèt. Qu'un de ces livres eſt attribué, mais fauſſement, à Ariſtote, & un aûtre à Hèrmès; apparemment c'eſt Mèrcure Triſmégiſte: qu'il ne parle que de ceux qui avoient été mis en Arabe, mais qu'il y en avoit beaucoup d'aûtres, ou qui n'avoient point été traduits en cette langue, ou qui avoient péri par l'injure des tems. P. III. C. 30. Il dit qu'ils joignoient l'Agriculture à l'adoration des Aſtres; qu'ils faiſoient grand cas des bœufs & des troupeaux, à caûſe de l'utilité qu'on en retire pour la culture de la tèrre; qu'ils enſeignoient qu'il n'étoit pas pèrmis de les tuer. Au ch. 46e, il aſſûre que les Sabéens adoroient les démons ſous la forme de boucs; qu'ils mangeoient le ſang des animaux, quoi qu'ils le cruſſent immonde, parcequ'ils s'imaginoient que c'étoit la nourriture des démons. Voilà un précis de ce que Rabbi Moïſe fils de Maïemon rapporte des Sabiens. On voit par là s'il eſt vrai de dire en général que le *Sabaïſme* eſt un mélange du Chriſtianiſme, du Judaïſme, du Mahométiſme & du Paganiſme. Le *Sabaïſme* eſt le culte des Aſtres, culte établi non ſeulement avant le Mahométiſme & le Chriſtianiſme, mais même avant la Loi de Moïſe. Il eſt vrai que dans la ſuite il y a eu des Sabéens qui ont pris quelque chôſe de toutes ces Religions. Voyez encore le mot SABÉEN.

SABAÏTE Voyez SABÈEN.

SABAMA. ſ. f. Nom propre d'une ville que les Rubenites bâtirent. *Sabama.* Elle étoit dans la tribu de Ruben; & S[t]. Jerôme aſſure qu'elle n'étoit éloignée que d'une demi lieuë d'Héſébon.

SABARDI ou CIBARDI. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la petite Tartarie. *Sabardia*, *Cibardia.* On le place vèrs le milieu de la côte Septentrionale de la mèr de Zabache, & on croît qu'il eſt l'ancienne *Hygris*, petite ville de la Sarmatie Européane. MATY.

SABARIM. ſ. m. Nom d'un lieu qui étoit près de la ville d'Haï, dans la Tèrre Sainte. *Sabarim.* Il étoit de la Tribu de Benjamin.

SABARIM. Eſt encore une viſſe ou un lieu du territoire de Damas. *Sabarim.* dans Ézéchiel XLI. 16.

SABATÉE. ſ. f. Ancien mot. faiſeur de Sabots, *ligneorum calceorum faber.* Ce mot ſe trouve en ce ſens dans le fort de Navarre Titre XXVIII. art. 33.

SABAZIE, ou SABAZÉE. ſ. f. Fête des Payens inſtituée par Denys Roy d'Áſie à l'honneur de Bacchus. *Sabazia ſeu Bachanalia.*

SABAZIEN. Adj. *Sabazius* c'étoit un ſurnom de Bacchus. Il étoit ainſi nommé des Sabes; peuples de Thrace, où il étoit particulièrement honoré. Ses Sacrifices & ſes Fêtes s'appelloient auſſi *Sabaziennes*, *Sabazia Sacra* Voyez Selden, *De Diis Syris Proleg. C.* 3. & l'Ariſtarque Sacré d'Heinzius C. 1. On donnoit auſſi ce nom à Jupitèr. Quelques uns confondent *Sabazius* avec *Sabus*: mais mal, & ſans raiſon.

SABBAT. ſ. m. Le ſeptième jour de la ſemaine, qui étoit Fêté par les Juifs en mémoire de ce que Dieu ſe repoſa le ſeptième jour, après l'ouvrage de la création. *Sabbathum*, *dies quietis.* Les Juifs ſe ſcandaliſoient de ce que les Apôtres épluchoient des épis le jour du *Sabbat*. Ce mot eſt conſacré dans les matières de piété: cependant comme il ne donne pas une fort belle idée en nôtre langue, on l'accompagne ordinairement de quelque épithéte favorable, ou bien l'on fait ſuivre immédiatement après le mot de *repôs*. Entrer dans le *Sabbat* ſpirituel, & ſe repôſer en Dieu. PORT-R. Il reſte encore un *Sabbat* & un *repos*, pour le peuple de Dieu. ID. Dans le Bréviaire on appelle encore *Sabbat*, la ſeptième Férie, où l'on fait l'Office de la Vièrge. C'eſt le jour qu'on appelle autrement le *Samedi*. Les Italiens appellent *la noce di Benevento*, La nôce de Benevent, & les Allemans *ludus Dianæ vel herodiadis*, le jeu de Diâne ou d'Hérodiade, ce que nous appellons le Sabbath. *Maſc. p.* 314. Voyez dans le même livre toutes les différentes ſortes de *ſabaths*, & ce qui ſe peut dire contre les ridicules opinions du peuple ſur cela. Ce mot eſt purement Hébreu, & ſignifie *ceſſation* ou *repos*.

SABBAT, ſignifie auſſi l'aſſemblée nocturne qu'on croît que les Sorciers font le Samedi, où l'on dit que le Diâble paroît en forme de bouc, autour duquel ils font pluſieurs danſes & cérémonies magiques, amplement décrites dans les livres de Démonomanie. *Magorum conventus*. Les vieilles croyent aller au *Sabbat* ſur un manche de balai, & ſortir par la cheminée, après s'être graiſſées de quelques drogues ſoporatives.

SABBAT, ſe dit auſſi populairement & par éxtenſion, d'un grand bruit, d'une crierie telle qu'on s'imagine qu'on fait au *Sabbat*. *Tumultus.* Voilà les châts qui commencent leur *ſabbat* dans les goutières. Quand cet yvrogne revient du cabaret, il bat ſa femme; il fait un beau *ſabbat*. Si vôtre femme découvre cette galanterie, elle vous fera un beau *ſabbat*. Ils font un Diâble de *ſabbat*. S. AMANT.

SABATAIRE. ſ. m. & f. *Sabbatharius*, *a.* Quelques anciens ſont donné ce nom aux Juifs à caûſe de l'obſèrvance du *Sabbat*. Voyez Martial, Liv. Ép. 4.

SABBATAIRE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte de Proteſtans. *Sabbatharius*, *a.* Les *Sabbataires* font le ſabbat avec les Juifs. Ils n'approuvent point la guèrre, les loix politiques, ni les jugemens. Ils croyoient qu'il ne falloit adreſſer ſes prières qu'à Dieu le Père, & qu'il n'étoit pas pèrmis de prier le Fils, ni le S[t]. Éſprit. *Jovet. T. I. p.* 469.

SABBATHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte d'Hérétiques, qui furent ainſi nommez de Sabathius leur chèf, qui vivoit ſous Dioclétien. *Sabbatianus*, *a.* C'étoit des Quartodécimains. Voyez ce mot. Ils avoient en horreur leur main gaûche, & ne recevoient rien de cette main. Cette coutûme, qui paſſe aujourd'hui pour politeſſe & honnêteté, & qui paſſoit alors pour ſupèrſtition leur fit auſſi donner le nom d'Ariſtèrs c'eſt-à-dire *Siniſtres*, *Gauchers*. Voyez Suicèr au mot Ἀριστερὸς & au mot. Πασχα n. I. 2. & n. II. 3. Sabbathius chèf des *Sabbatiens* étoit Juif, il ſe convèrtit & fut fait Prêtre par Marcien, Evêque Novacien. Il ſe ſépara de cette ſecte, à cauſe de la célebration de la Pâque qu'il prétendoit qu'on fit le 14e. de la Lune, & il ſe fit conſacrer Evêque par ceux de ſa communion. Les Juifs les appellent משבותאי, *Maſboutai*, d'où Euſébe a fait le nom de *Maſbothaus* qu'il leur donne. *Hiſt. Eccl. L. IV. C.* 22.

SABBATHIEN, ou SABBATHAIRE, s'eſt dit auſſi d'une ſecte d'Anabaptiſtes, qui dans le XVIe Siécle prétendirent qu'on devoit obſèrver le Samedy comme les Juifs. Voyes SABBATHAIRE.

SABBATINE. ſ. f. Petite thêſe que les écoliers ſoutiennent le Samedi ſans ſolennité, en forme de tentatives, pour s'éxèrcer, & pour en ſoûtenir d'aûtres publiquement. *Sabbathina theſis.*

On appelle la Bulle *Sabbatine*, celle qui contient les priviléges du Scapulaire, accordez à Simon Stoc. *Bulla ſabbathina.* Elle promet tous les Samedis la délivrance d'une âme de Purgatoire. De Launoi a fait une curieûſe Diſſèrtation là-deſſus.

SABBATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Sabbat. On appelloit année *ſabbatique* chez les Juifs, *Sabbaticus annus*, la ſeptième année pendant laquelle ils étoient obligez de donner la libèrté à leurs éſclaves, & de laiſſer repôſer la tèrre. Joſeph parle d'une rivière de la Syrie, qui après avoir coulé durant ſix jours en grande abondance, & d'un cours aſſez rapide, ſe ſéche pendant le ſeptième, ſans jamais changer cet ordre; c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *ſabbatique*. Ceci eſt fabuleux.

SABBATO. ſ. m. Nom propre d'une Rivière du Royaume de Naples. *Sabatus.* Elle a ſa ſource dans la Principauté Citérieure, travèrſe l'Ulterieure, reçoit le Calore un peu au deſſous de Bénevent, & va ſe joindre au Volturno, dans la Tèrre de Labour. MATY.

SABÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre-Sainte. *Sabée.* Elle étoit dans la Tribu de Simeon. Joſ. XIX. 2. Nicolas Samſon croit que c'étoit la même que Bèrſabée, & le P. Lubin, que c'eſt Sama dont parle Joſ. XV. 16. parceque là, & Joſué XIX. 2. il joint Mola à cette ville.

SABÉEN, ENNE. ſ. m. & f. *Sabæus*, *a.* Il y a eu anciennement pluſieurs peuples de ce nom. Les Sabéens, qui enlevèrent les troupeaux de Job étoient ſans doute dans l'Arabie Déſèrte. On en met encore dans l'Arabie Heureûſe; d'aûtres encore dans

l'iſle

l'iſle de Mèroe en Éthiopie. On prétend, quoy qu'avec fort peu d'apparence, que la Reine de Saba qui vint viſiter Salomon, étoit de ce païs. On met enfin des *Sabéens* dans la Mauritanie, en Afrique & on dit que c'eſt d'eux dont il eſt parlé Pſ. LXXII. V. 10. MATY.

SABÉEN, ENNE, ou *Sabien, Sabaite, Zabéen*, ou *Zabien*, ou *Zabaïſte*, ou *Tzabéen*, ou *Tſabéen*, *Tſabien*, *Tſabaïſte*. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte. *Sabæus*, *Sabius*, *Zabæus*, *Zabius*, *Zabaiſta*, *Tſabæus*, *Tzabæus*, *Tzabaiſta*. Nous avons dit au mot SABAÏSME d'où viennent ces différences de noms. Les *Sabéens* ſont proprement les Adorateurs des Aſtres comme nous l'avons expliqué au même endroit. C'eſt une des prémières ſortes d'idolatrie, plus ancienne que Moyſe & que la Loy Judaïque. Cette ſecte étoit fort étenduë en Orient. Ils ont meſlé à leurs ſupèrſtitions quelque chôſe du Chriſtianiſme; ils éſtiment beaucoup le Baptême de Saint Jean, c'eſt ce qui a fait qu'on les a appellez Chrétiens de Saint Jean; Quelques uns pourtant doutent s'il faut confondre les *Sabéens* avec les Chrétiens de Saint Jean; mais le Père Ange de Saint Joſeph Miſſionaire Carme du Levant, & Marraci dans ſes notes ſur l'Alcoran, Sure II. l'aſſurent. Quoi qu'il en ſoit Mahomet, dans ſon Alcoran, & les Auteurs Arabes depuis lui, en ont beaucoup parlé. Abu Joſeph Aſchæus dit que c'étoient des Charraniens ou des gens originaires de Charan. C'eſt-à-dire, de Charres en Méſopotamie. Beidave dans ſon Commentaire ſur l'Alcoran p. 53. dit, que c'étoit un peuple mitoyen entre les Chrétiens & les Maguſiens, qui ſont les Pèrſes Sectateurs des Mages; qu'ils ſe vantent d'avoir la Religion de Noé; que quelques un diſent qu'ils adorent les Anges, & les aûtres qu'ils adorent les Aſtres, nous avons vû au mot SABAÏSME que Maïémonides leur attribuë l'un & l'autre. Keſſœus place auſſi les *Sabéens* à Charres & à Ghezire dans la Méſopotamie. Cela ſe peut confirmer par leur livres qui ſont en langue Chaldéenne, quoi qu'en caractère, dit-on, fort différent de ceux des Chaldéens. Keſſæus adjoute qu'ils ſe vantent d'avoir conſèrvé, par une tradition fidele, les livres de Seth & d'Édris, c'eſt à-dire d'Hénoch. Ils ne connoiſſent point les livres de l'Écriture à ce que dit Maïémon. Le P. Ange de S[t]. Joſeph dit qu'ils s'appellent Mendai, c'eſt-à-dire, ſelon leur intèrprétation Bendehai. Créatures du Vivant, ou plûtôt fils du Vivant, c'eſt-à-dire de Dieu. ces noms ſon Chaldéens, מן דחיי, Men de hhai, de Dieu, Qui eſt de Dieu, בני דחיי, Bene de hhai, fils de Dieu. C'eſt donc une idée ſans fondement que de prétendre que *Mendai* eſt un nom Chaldéen qui ſignifie Gnoſtique, comme ſi les *Sabéens* étoient un reſte des anciens Gnoſtiques. Et pour moi j'avouë que je ne voy point ce mot dans le Chaldéen. Il ſeroit trop long de rapporter toutes les ſupèrſtitions des *Sabéens*. On peut les lire dans l'hiſtoire Orientale d'Hottinger L. I. C. 8. Les aûtres Auteurs qu'on peut conſulter ſur les *Sabéens* ſont Abraham Eckellenſis Eutychius Vindicatus P. II. C. 27. M. Thevenot Voyage du Levant. Le P. Vanſleb, Relation de Pèrſe. Le P. Ange de S[t]. Joſeph Diſſèrt. ſur la Religion des *Sabaites*, & les aûtres qui ont été citez ici & au mot SABAÏSME. On dit qu'il y a des livres des *Sabéens* dans la Bibliothéque de M. Colbèrt; Ce ſont des manuſcrits apportez du Levant. Jovet les nomme *Sabis* au lieu de *Sabéens*. Voyez ſon Tome II. p. 576.

J'ay dit au mot SABAÏSME que *Sabéen* venoit de צבא, qui ſignifie, *ordre*, *milice*, & qui ſe dit des Aſtres dans les langues Orientales, & je ne croy pas qu'on puiſſe douter de cette étymologie, quand on fait réflexion à ce qu'on rapporte conſtamment, que les *Sabéens* adoroient les Aſtres, Baidave ſemble inſinuer cette étymologie quand il dit, que quelques uns aſſurent que les *Sabéens* adorent les Aſtres, & d'aûtres les Anges. Car צבא, ſe dit & des Anges & des Aſtres; mais, dit-il, ſi ce mot eſt Arabe il vient de צבא, *exivit*, *deflexit*. Et leur a été donné parce qu'ils s'étoient éloignez de toutes les aûtres religions & avoient fait Schiſme, ou bien parcequ'ils s'étoient éloignez de la vérité pour courir après le menſonge. Hottinger traite cette étymologie de fadaiſe, & prétend que *Sabéen* n'eſt point nom de Religion, mais nom de peuple & d'origine, que ce ſont les *Sab[illegible]* peuple de l'Arabie heureûſe deſcendans de *Saba*, fils de Chus, & petit fils de Cham. Et parce qu'en ce cas ce nom devroit s'écrire par un ס, & non par un צ, il dit que c'eſt une ignorance de Mahomet, qui dans ſon Alcoran a ainſi changé ce nom l'écrivant par un צ au lieu d'un ס, comme ſi Mahomet qui étoit de l'Arabie heureûſe & qui y écrivoit avoit pû ignorer comment on prononçoit le nom des *Sabéens* & comment on l'écrivoit, ou comme ſi parmi tous les aûtres Arabes, Juifs, Syriens, ou Chaldéens, qui ont écrit de ces peuples, il n'y en avoit point qui l'eût pû ſçavoir. De plus ils conviennent tous que c'étoient des Chaldéens, des habitans de la Méſopotamie, & pas un, que je ſache, ne dit que ce fuſſent originairement des peuples de l'Arabie.

SABELLIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens hérétiques, qui réduiſoient la Trinité à trois noms, ou plutôt à la ſeule pèrſonne du Père, enſorte que le Vèrbe & le Saint Éſprit, ne fuſſent que des vèrtus ou fonctions volontaires. Sabellius qui étoit leur chef publia cette Héréſie au 3. ſiécle dans une ville de Lybie appellée Ptolémaïde. Il enſeignoit, dit Fèrrand Diacre, que celui qui dans le Ciel eſt le Père de toutes les créatures, deſcendit dans la Vièrge, & naiſſant d'elle ſe rendit fils, & qu'après avoir accompli le Myſtère du ſalut, il ſe répandit ſur les Apôtres en langues de feu, & il fut alors appellé Saint Éſprit. Nous apprenons de S. Épiphane *hær*. 62. que les *Sabelliens* faiſoient une Divinité, qu'ils diſoient être le Père, ſemblable au Soleil qui n'eſt qu'un ſeul ſuppôſt; le Fils en étoit la vèrtu illuminative, & le Saint Éſprit la vèrtu *échauffante*. Ils diſoient que le Vèrbe avoit été lancé comme un Rayon divin, pour accomplir l'œuvre de l'Évangile & de la rédemption; & qu'étant remonté au ciel comme le rayon remonte à ſa ſource, la chaleur du Père s'étoit communiquée de la même manière aux Diſciples. Le Concile d'Antioche tenu par les Euſébiens l'an 345. dit dans ſa formule de foy appellée Macroſtiche, que l'on appelloit à Rome Patropaſſiens ceux que l'on nommoit en Orient *Sabelliens*.

SABIA. Le cap de SABIA. *Sabium Promontorium*. Anciennement *Drepanum*. Ce cap eſt en la côte de la Barbarie, dans le Royaume de Tripoli, au fonds du Golfe de Sidra, & aux confins du Royaume de Barca. MATY.

SABIEN. Voyez SABÉEN.

SABIN ou SAVIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sabinus*. Saint *Sabin* ou Saint *Savin* Évêque d'Aſſiſe en Italie fut martyriſé à Spoléte, luy quatriême, pendant la pèrſécution de Maximien le 7e de Décembre.

SABINE, eſt auſſi un nom propre de femme. *Sabina*. La petite niéce de Trajan nommée *Sabine* épouſa l'Empereur Hadrien. Une médaille de *Sabine*.

SABINE. ſ. f. & nom propre de femme qu'on prononce auſſi SAVINE. Voyez ce mot.

SABINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe panachée d'un beau gris ſur du blanc MORIN.

SABIN, INE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Sabinus*. c'étoit un ancien peuple qui habitoit près de l'endroit où Romulus bâtit Rome. Pline L. III. C. 12. & Feſtus diſent qu'ils furent ainſi appellez à cauſe de leur religion, & du culte qu'ils rendoient aux Dieux. Deſorte que ſelon ces Auteurs ce nom vient du Grèc *σέβεσθαι*, *adorer*, *honorer*. D'aûtres prétendent que c'eſt de *Sabinus* ou *Sabus* leur chef qu'ils prirent ce nom. Les *Sabins* habitoient entre l'Apennin au nord, le Tibre & le Teverone au midi, & le Velino les diviſoit en deux parties. L'enlevement des *Sabines*. Romulus n'ayant point de femmes dans ſa nouvelle ville & les peuples voiſins ne voulant point lui en donner, il donna le ſpectacle d'une eſpéce de carrouſel, ou courſe de chevaux; on y vint des environs, la curioſité y amena les jeunes filles des peuples voiſins, comme Romulus ſe l'étoit promis, & il les fit enlever. C'eſt ainſi que Florus & Tite-Live le rapportent. Quoiqu'il y eut bien d'aûtres que des *Sabines* enlevées, on dit cependant l'enlévement des *Sabines*. On voit l'enlevement des *Sabines* ſur quelques médailles.

SABINE. ſ. f. Nom propre d'une Province de l'état de l'Égliſe. *Sabina*. Elle eſt bornée au levant par l'Abruſſe, & au nord par le Duché de Spoléte; le Tibre & le Tévérone la tèrminent aux aûtres endroits, le prémier la ſéparant du Patrimoine de S. Pièrre, & l'aûtre de la Campagne de Rome. La Tèrre *Sabine* n'a pas plus de neuf lieuës de long & de large; elle eſt arrôſée de pluſieurs petites rivières, qui la rendent fort fèrtile. Magliano Capitale, & Veſcovio en ſont les lieux principaux. Anciennement le pays des Sabins avoit plus d'étenduë que la *Sabine* d'aujourd'hui, il occupoit une petite partie de l'Abruſe, & toute la partie du Duché de Spoléte qui eſt au midi du Nar. MATY.

SABINE. ſ. f. ou SAVINIER. ſ. m. Arbriſſeau bas, qui s'étend plus en largeur qu'en hauteur, & qui ſe diviſe en beaucoup de branches. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du tamariſc; mais plus dures & plus piquantes, toûjours vèrtes, d'une ôdeur forte, d'un goût âcre. Ses fruits ſont des bayes groſſes comme celles du génévre, vèrtes au commencement, & qui en meuriſſant acquièrent une couleur bleuë noirâtre. En Latin *ſabina foliis tamariſci Dioſcoridis*. C. BAUH. Il y a une aûtre éſpéce de *ſabine* qui devient aſſez grande & aſſez haute, ayant le tronc plus grôs que le cyprès. Ses feüilles reſſemblent à celles du cyprès. Ses bayes ſont rondes, vèrtes au commencement, puis après noires. En Latin *ſabina folio cupreſſi*. ID. La première éſpéce de *ſabine* eſt la plus employée dans la Médecine; elle eſt fort inciſive, apéritive, propre pour éxciter les mois aux femmes, & pour hâter la ſortie de l'arrière-faix. On s'en ſèrt auſſi éxtérieurement en poudre, pour détèrger les playes & pour conſumer les chairs. Monſieur de Tournefort a trouvé en Arménie des forêts remplies de *ſabines* auſſi hautes que des peupliers. Voyage *T. I. p.* 328.

SABINIEN. ſ. m. & nom propre d'homme *Sabinianus.* Nous ne ſçavons prèſque rien de ſaint *Sabinien* de Troyes en Champagne & martyr. On place communément ſon martyre en 275. ſous Aurélien; mais ſi ce Prince le jugea lui même, il faut le mettre en 1273. ou 1274. qui ſont les deux années auxquelles ce Prince fit ſes deux voyages dans les Gaûles. BAILLET. On dit auſſi SAVINIEN, comme nous dirons en ſa place. C'eſt même l'ordinaire.

SABIONCELLO, ſ. m. ou SABIONEIRA. ſ. f. Nom propre d'une prèſqu'iſle de l'État de Raguſe, en Dalmatie *Sabioncella*, anciennement *Hyllis.* Elle eſt entre les iſles de Leſſina, de Corzola, de Méléda, & la tèrre Fèrme. Elle peut avoir dix lieuës de circuit & on y met Stagno Grande,& Zuliana. MATY.

SABIONETTA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec une bonne Citadelle & tître de Duché *Sabuloneta.* Elle eſt entre le Mantouan, & le Crémonois, à huit lieuës de Crémone, vèrs le Levant. MATY.

SABIOTA. ſ. Nom propre d'un village de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Sabiota.* Il eſt à trois lieuës d'Ubéda, vèrs le nord. Quelques-uns le prennent pour la ville nommée anciennement *Salaria Baſtetanorum*, que d'aûtres placent à Cacorla. MATY.

SABIS. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Arabes. *Sabis.* Les Arabes payoient la dixme au Dieu *Sabis.* Pline, *L. XII. C.* 14. Hornius, *Hiſtor, Philolog. L. II. C.* 9. prétend que c'eſt le même Dieu qui s'appelloit *Sabazius* & *Sabus*, & que ce mot vient du mot Punique *Suphès*, auſſi bien que le σόφος des Grècs.

SABLE. ſ. m. Arène menuë, gravier qui ſe trouve particulièrement aux bords, ou au fond de la mèr ou des rivières. *Arena.* Dieu promit à Abraham de multiplier ſa race comme les *ſâbles* de la mèr. Les bancs de *ſâble* ſont dangereux, & font échoüer les vaîſſeaux. Il y a des *ſâbles* mouvans dans les rivières, où les cavaliers enfoncent quand ils s'arrêtent. Le *ſâble* de rivière eſt bon à faire du mortier pour bâtir à chaux & à *ſâble.* Le *ſâble* de tèrrain, ou de ſablonnière, demande moins de chaux. *Sâble noir*, C'eſt le *ſâble*, noir, gras, qui ſe trouve dans les marais, dans les prairies, dans les lieux voiſins des rivières & ruiſſeaux. *Sâble* vaſard, c'eſt du *ſâble* mêlé de vâſe que l'on trouve à la ſonde. AUBIN. Philibèrt de Lorme dit que le *ſâble* de Pouzzol eſt le meilleur *ſâble* du monde pour les édifices, & particulièrement pour les maritimes. Le *ſâble* eſt une tèrre graveleûſe qu'on mêle avec la chaux, pour faire le mortier. Il y en a de câve, qui eſt noir, de rivière qui eſt jaûne, de rouge & de blanc ſelon les diférens tèrreins. On appelle *ſâble* mâle, celui qui dans un même lit, eſt de couleur plus forte qu'un aûtre, qu'on nomme *ſâble* fémelle. Le gros *ſâble* s'appelle graviér, & on en tire le *ſâble* fin & délié, en le paſſant à la claye ſèrrée, pour ſabler les aires battuës des allées de Jardin. DAVILER. Il ſe fait du vèrre avec du *ſâble* blanc & de la fougère.

Ce mot vient de *ſablum*, qui a été fait du Latin *ſabulum*, dont on a dérivé *ſâblon* & *ſâble.* NICOD.

SABLE, ſe dit auſſi des tèrres menuës & ſeches, qui n'ont aucune graiſſe ni liaiſon, & que le vent éleve facilement en menuë pouſſière. *Terra arenoſa, vel ſolum ſabuloſum.* Les campagnes étoient couvertes de *ſâble* d'une hauteur effroyable. VAUG. Les caravanes d'Afrique périſſent ſouvent par des tourbillons de *ſâble* qui les couvrent, & dont il ſe fait des montagnes. Les déſerts de Libye ne ſont que des *ſâbles*; ce qui rend ces Provinces ſtériles. Les *ſâbles* d'Olonne ſont fameux en France. JÉSUS CHRIST a fait une parabole de ceux qui bâtiſſent ſur le *ſâble*: ce qui ſe dit figurément de ceux dont les éſpérances ne ſont pas fondées ſur des fondemens ſolides.

Le bien de la fortune eſt un bien périſſable;
Quand on bâtit ſur elle, on bâtit ſur le ſâble. RACIN.

Par rapport à l'Agriculture, il y a pluſieurs éſpéces de *ſâble*, les uns entièrement arides & ſtériles, comme ceux de la mèr, des rivières, des ſablières, &c. Les aûtres gras & fertiles, & de ceux-ci les uns le ſont plus, & c'eſt ce qui fait les bonnes tèrres; les aûtres le ſont moins, ou ne le ſont point du tout, & c'eſt ce qui fait les tèrres médiocrement bonnes, ou les tèrres mauvaiſes, & ſur tout les tèrres légéres, arides & ſabloneûſes. De plus les uns ſont plus doux, & ceux là ſont ce qu'on appelle terre douce & meuble; les aûtres ſont plus groſſiers, & ceux-ci ſont ce qu'on appelle une tèrre rude & difficile à gouvèrner; enfin il en eſt d'onctueux & d'adhérans les uns aux aûtres, dont ceux qui le ſont médiocrement font les tèrres fortes, ceux qui le ſont un peu plus font les tèrres franches; & ceux qui le ſont extrêmement font les tèrres argilleûſes, & les glaiſes, tèrres incapable de culture. LA QUINT. *P. II. p.* 139.

Il y a auſſi un *ſâble* foſſile qui ſe tire aſſez avant dans la tèrre, qui eſt fèrme, & dont on ſe ſèrt pour bâtir en le mêlant avec de la chaux. On l'appelle *ſâble de câve*, parcequ'il faut câver dans la tèrre pour l'en tirer. *Arena foſſilis.*

SABLE, ſe dit auſſi d'un gravier engendré dans les reins, & dans la veſſie, qui caûſe cette maladie qu'on appelle la *gravele. Calculus.* Ce malade jette du *ſâble*, piſſe du *ſâble.*

SABLE, eſt auſſi une éſpéce d'horloge ou clepſydre qui meſure le tems par l'écoulement du *ſâble* enfèrmé dans de petits vaiſſeaux de vèrre. *Horologium arenarium.* Les bons *ſâbles* ſe font avec des coquilles d'œufs ſéchées au four, bien pulvériſées & bien tamiſées. Il faut tourner le *ſâble* quand il eſt écoulé. On ſe ſèrt de *ſâbles* dans les navires pour meſurer le tems.

En tèrmes de Marine on dit manger ſon *ſâble* pour dire tourner l'horloge avant que le quart ſoit fait & que tout le *ſâble* ſoit écoulé, ce qui eſt une friponnerie puniſſable du matelot, qui veut faire lever le quart avant le tems limité. AUBIN.

SABLES en tèrmes de Blâſon, ſignifie le noir. *Color ater, pullus, fulvus.* La maiſon de Coſſé porte de *ſâble* à trois faſces danchées ou dentelées d'or. Le *ſâble* ſe répréſente ſur les Écus gravez par des doubles hachûres de lignes qui ſe croiſent à angles droits. Ce mot ne vient pas de *ſâble, pouſſière*, mais des màrtes zibelines, qui ſont fort noires, & que quelques Latins ont appellé *ſabulinas*, de *ſabelum*, ſelon Ménage, Spelman & Borel, qui appellent ces peaux *ſabellina*, & Paul Venitien *zebelines.* Mais les aûtres veulent qu'il vienne du *ſâble*, ou tèrre noire & humide, qui doit être diſtinguée du *ſâble* blanc & ſèc qu'on appelle *arène*, d'autant plus qu'il y a du *ſâble* de forge qui ſèrt aux Peintres pour le grôs noir, après qu'il a été ſouvent cuit, moüillé & ſeché.

SABLE, en tèrmes de Fonderie, ſe dit de ce qui eſt jetté dans de petits moules faits de *ſâble*, ou poudre d'ardoiſe, d'ôs de ſeche, de pieds de mouton, de cendres & aûtres chôſes ſemblables. *Proplaſma arenatum.* Cet écu vient d'un faux-monnoyeur, il eſt jetté en *ſâble.*

Feu de *ſâble* en Chimie. Voyez FEU.

Bain de *ſâble.* Voyez BAIN.

On dit provèrbialement d'une pèrſonne qui s'endort, que le petit homme lui a jetté du *ſâble* dans les yeux, comme ſi cela l'obligeoit à les fèrmer.

SABLÉ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sabolium.* Elle eſt dans le Maine, ſur la Sarte, à dix lieuës d'Angers, vèrs le nord. MATY. Monſieur Ménage a fait l'hiſtoire de *Sâblé.*

Le Cap de SABLE. *Arenæ*, ou *Arenoſum promontorium.* Ce cap eſt le plus méridional de l'Acadie, Province de la nouvelle-France. Il eſt au midi de la petite ville de Port-Royal. MATY.

L'iſle de SABLE. *Arenæ*, ou *Arenoſa Inſula.* Cette iſle eſt dans la mèr de Canada, à quinze lieuës du cap Breton, & des côtes de l'Acadie. Cette iſle a quinze lieuës de circuit, & les François s'y étoient établis; mais ils l'ont abandonnée, parce qu'elle manque d'eau douce. MATY.

La mèr de SABLE. *Mare Arenoſum.* Ce ſont des vaſtes Sablonnières de l'Arabie pétrée. Elles ſont entre l'Égypte, & la Paleſtine, vèrs la mèr méditèrranée. Les voyageurs qui travèrſent ce païs y ſont en danger, non-ſeulement d'y périr par la ſoif, mais auſſi d'y être accablez ſous des monceaux de *ſâble*, dont les vènts font ſouvent de hautes montagnes. Ce lieu eſt celui que les anciens appelloient *Barathron* ou *Barathra.* On trouve auſſi une mèr de *ſâble* dans l'Arabie Déſèrte, & on donne encore ce nom au Saara, vaſte déſèrt de l'Afrique.

SABLES D'OLONE. Voyez Olone.

SABLER. v. act. Mettre du ſâble dans une allée pour empêcher que l'hèrbe n'y vienne. *Ambulacrum arenâ conſpergere.* Le ſâble de rivière eſt le plus propre pour *ſâbler* un jardin. *Arena fluviatica, fluviatilis.*

SABLER. v. act. Se dit d'un vèrre de vin, *ſâbler* un vèrre de vin, c'eſt le boire tout d'un coup d'une ſeule gorgée. *Uno hauſtu cyathum ingurgitare.*

SABLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Arenâ obſitus, conſperſus.*

On appelle une piſtole *ſâblée*, celle qui a été moulée & jettée en ſâble, qui n'a point été faite à la Monnoye, au moulin, ou au marteau. *Nummus aureus in ſabulo fuſus.*

SABLESTAN, SABLISTAN. ſ. m. Nom propre d'une Province du Royaume de Pèrſe. *Sableſtania, Sabliſtania.* C'eſt un païs tout entouré de montagnes. On le place ordinairement entre le Choraſan & le Kèrman; mais il y a des Cartes qui l'avancent d'avantage vèrs l'Orient, le mettant entre le Sitziſtan, le Choraſan, le Mawarulnahra, & le Candahar. Ses lieux principaux ſont Buſt ou Boſt capitale, Zarans & Necbeſaat. MATY.

SABLIÈRE. ſ. f. Lieu creûſé dans la tèrre duquel on tire du ſâble pour bâtir. *Foſſa, vel fodina arenaria.* Voilà une *ſablière* bien abondante. Grande *ſablière.* Les ſâbles des *ſablières* ſont entièrement arides & ſtériles. La Quint. *P. II. p.* 139.

SABLIÈRE, ſe dit auſſi en tèrmes de Charpenterie, d'une piéce de bois qui ſe couche de champ, ou de niveau, ſur un poitrail, ou ſur une aſſiſe de pièrre dure, & dans les mortoiſes de laquelle ſont pôſées à plomb les colonnes, ou poteaux qui compoſent

les

les pans de charpente. *Tignum, trabes, tabulati trabes.* La *ſablière* eſt de même une piéce de bois qui, à châque étage d'un pan de bois, en reçoit les pôteaux, & porte les ſolives du plancher. Les *ſablières* des cloiſons ſont d'ordinaire de quatre à ſix poûces de gros, peuplées de pôteaux de pareille groſſeur, éſpacez d'un pied d'entre-voux. La *ſablière* de plancher eſt une piéce de bois de ſept à huit poûces de gros, qui étant ſoûtenuë par des Corbeaux de fér, ſért à porter les ſolives d'un plancher. On appelle auſſi *ſablières*, des éſpéces de membrures qu'on attache aux côtez d'une poûtre pour n'en pas altérer la force, & qui reçoivent par enclaves les ſolives dans leur entailles. Davilér. *Sablieres* eſt auſſi la même chôſe que plate formes. Id.

SABLON. ſ. m. *Arenula.* Menu ſâble qui eſt d'ordinaire blanc, comme le *ſablon* d'Étampes, qui ſért à écurer la vaiſſelle d'étain, de cuivre & aûtres uſages.

SABLONCEAUX. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Sabloncella.* Il eſt dans la Saintonge, à cinq lieuës de Saintes, vèrs l'occident méridional. Maty.

SABLOnNER. v. act. Écurer la vaiſſelle d'étain, les utenciles de cuiſines avec du ſâblon. *Vaſa ſtannea coquinaria, menſaria, arenulâ detergere.* La vaiſſelle d'argent s'uſeroit trop, ſi on la *ſablonnoit.*

SABLOnNEUX, euse. adj. Lieu où il y a beaucoup de ſâblons. *Sabuloſus, arenoſus.* Chapelain a dit dans ſes Odes:

Ainſi le haut Olympe à ſon pied ſablonneux,
Laiſſa fumer la foudre.

Sablonneux, euse. Se dit auſſi des fruits, comme pièrreux. Un défaut pour une poire, c'eſt d'avoir la chair *ſâblonneuſe*, comme celle de la vallée muſquée de la plûpart des Doyenné, &c. *La Quint. P. III. p.* 254.

SABLOnNIER. ſ. m. Homme qui crie & vend par la ville du ſâblon. *Arenulæ propola, ſabularius.* Un *Sablonnier* d'Étampes. Quand les enfans commencent à s'endormir le ſoir avant qu'on les couche, on leur dit communément que le *ſablonnier* a paſſé par-là, & leur a jetté du ſâble dans les yeux.

SABLOnNIÈRE. ſ. f. Lieu abondant en ſablons, d'où on tire du ſâblon. *Arenaria, ſabuletum.* En quelques Provinces on dit *ſablière.* L'Académie le dit auſſi. Davilér appelle auſſi *ſablonière* un lieu d'où l'on tire du ſâble. La *ſablonière* de grôs ſâble eſt appellée *Sabuletum* par Pline, & celle de menu ſâble, *Arenaria* par Vitruve. Davilér.

SABON. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Océan Indien. *Sabona.* Elle eſt près de la ville de Camper, dans l'iſle de Sumatra. Le canal, qui eſt entre ces deux iſles, s'appelle le détroit de *Sabon*, & il eſt une partie de celui de Malacca. Maty.

SABORD. ſ. m. Tèrme de Marine. Ce ſont les embraſures, ou canonières dans le bordage du vaiſſeau; par où l'on tire le canon; c'eſt le trou par où ſort la pointe d'un canon dans un vaiſſeau. Pomey. *Emiſſarium navale ænei tormenti.* On les nomme auſſi *portaux* & *fenêtres.* Les grands vaiſſeaux ont trois rangs de *ſabords* ou de batteries, dont châcune eſt ordinairement de quinze *ſabords.* On fèrme les *ſabords* dans les tempêtes, de peur que l'eau n'entre par-là. Ils ont environ trois piéds en quarré d'ouvèrture, & ſont pôſez entre les prémières précintes: & les liſſes d'enhaut entre deux points. Leurs appuis s'appellent *ſeüillets.* Leurs fèrmetures ſont attachées en haut dans les vaiſſeaux de France, d'Angleterre & de Hollande; mais en ceux d'Éſpagne ils ſe fèrment de côté. Fèrmer les *ſabords*, c'eſt laiſſer tomber les mantelêts deſſus. *faux ſabord*, c'eſt un quâdre de bois garni d'une toile gaudronnée. On y fait une ouvèrture avec une petite manche par laquelle la volée du canon paſſe. On s'en ſért à couvrir un *ſabord* lorſqu'on ne le veut pas fèrmer d'un mantelêt. C'eſt auſſi la figure d'un *ſabord* faite dans le bois, ou avec de la peinture; Aubin. On dit il y a tant de *ſabords* par bande. *Sabords* de l'arrière dans la Chambre du Canonier. *Sabords* pour le leſt. Id.

SABOT. ſ. m. Chauſſure faite d'un bois creuſé, dans lequel on met le piéd. *Calceus ligneus, calopodium, calones, ſoleæ ligneæ.* Le *ſabot* eſt la chauſſûre des villageois, des pauvres gens. Les Dames en Limoſin portent des *ſabots* mignons & ouvragez pour ſe tenir chaudement. Les Bouchers mettent l'argent qu'ils reçoivent dans un *ſabot.*

Ce mot vient de *ſaputus*, diminutif de *ſapus*, qu'on a dit pour *ſapa*, dont on a fait *ſavate.* Mén. Borel le dérive de *bot*, vieux Gaulois qui ſignifioit un *trou en terre*, à cauſe qu'il lui reſſemble par ſa cavité dans laquelle on fourre le piéd.

Sabot, en tèrmes de Manége, eſt toute la corne du piéd du cheval au deſſous de la couronne, ce qui renfèrme le petit piéd, la ſole, & la fourchette. *Cornu.* Ce cheval a fait piéd neuf, le *ſabot* lui eſt tombé.

Sabot, ſe dit auſſi d'une éſpéce de toupie qui n'a point de fér, avec quoi les enfans ſe joüent, en le faiſant tourner ſur ſa pointe à force de le foüetter avec des lanières de cuir. *Turbo.*

Et la fait tourner en ſabot. Gon.

Virgile compare une Reine en colère à un *ſabot* que les enfans foüettent dans un veſtibule.

Sabot, eſt auſſi un tèrme de Cordier, qui ſe dit d'un outil de bois à pluſieurs coches, dont le Cordier ſe ſért pour câbler le cordage en trois ou quatre. *Striatum lignum quo torquentur funes.*

Sabot, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes: Cet homme qui eſt ſi riche eſt venu à Paris avec des *ſabots* chauſſez; pour dire, il y eſt venu gueux & en payſan. *Pedibus nudis qui nuper venit in urbem.* On dit qu'un homme dort comme un *ſabot*; pour dire, qu'il dort profondément: par alluſion au *ſabot* des petits enfans, qui croyent qu'il dort, quand il eſt quelque tems à tourner ſans qu'on le foüette. On dit auſſi par menace aux enfans, qu'on les foüettera comme un *ſabot*; pour dire qu'on les châtiera rigoureuſement. On dit auſſi ironiquement à un fainéant qui n'a qu'un métier imaginaire: C'eſt Guillemin Croqueſolle Carreleur de *ſabots.*

SABOTER. v. act. Faire tourner un ſabot avec un foüet. *Turbinem flagello agitare, verſare.* Les pères ſont ſouvent ſi coëffez de leurs enfans, qu'ils *ſabotent* avec eux.

Saboter, ſignifie auſſi, Marcher rudement & peſamment, faire du bruit avec des ſabôts. *Nimio pedum ſtrepitu incedere.* Il eſt logé avec des gueux qu'on entend tout le jour *ſaboter* ſur le plancher, ſur les montées, qui l'incommodent fort.

SABOTIER. ſubſt. m. Ouvrier qui fait des ſabots. *Calopodiorum opifex.* L'Ordonnance des Eaux & Forêts enjoint aux *Sabotiers* de tenir leurs atteliérs à demi lieuë des forêts.

Sabotier, ière, ſe dit auſſi des paûvres gens qui font bien du bruit en marchant avec leurs ſabots. *Calopodiarius.*

SABOU. ſ. m. Nom propre d'une ville & petit Royaume de même nom. *Sabum.* Elle eſt dans la côte d'or, en Guinée, à quelques lieuës du fort Moûre, vèrs le Nord. Maty.

SABOULER. v. act. Tèrme populaire, qui ſe dit de ceux qui ſe tournent le corps, qui ſe renvèrſent à tèrre, ſe roulent, ſe houſpillent, ou foulent aux piéds comme font les petites gens, quand ils ſe joüent. *Volvere, volutare ſuper arenam, gramen.* Voiture a dit dans un Rondeau,

Saboule *& met la trippière par bas.*

Saboulé, ée. part. paſſ. & adj. *Volutus, volutatus.*

SABRE. ſ. m. Cimetèrre, gros & peſant coutelas, qui eſt un peu recourbé vèrs la pointe, qui a un trenchant fort acéré, & dont le dôs a beaucoup d'épaiſſeur. *Acinaces.* C'eſt une arme de main, & qu'on porte au côté comme une épée. Les Turcs ſe ſçavent fort bien aider de leur *ſâbres*: ils couppent un homme en deux d'un coup de *ſâbre.*

Ce mot vient de l'Allemand *ſabel*, tiré du mot Hongrois ou Sclavon *ſabla*, qui ſignifie *coutelas.*

Sabre, ſe dit auſſi de toute ſorte d'épée extrémement large. *Acinaces.* Les Cavaliers ont ordinairement des *ſâbres.*

SABRER. v. act. Donner des coup de ſâbre. *Acinacibus petere,* On l'avoit *ſâbré.* Ce mot eſt aſſez nouveau.

SABUrRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Groſſe arène qu'on met au fonds des navires pour les tenir fèrmes. On l'appelle maintenant le *leſt*, *balaſt* ou *quintelage.* *Saburra, glarea.*

SABUS. ſ. m. Nom propre d'un Roi des Aborigines, qui fut mis au nombre des Dieux. *Sabus.* Il étoit fils de Sabatius, que Saturne vainquit & chaſſa de ſon païs, & il fut le prémier Roi des Aborigènes. Il ne faut point le confondre avec Sabazius comme a fait Hornius, hiſt. Philoſ. L. II. C. 9. puiſqu'il convient que les Romains rejettèrent Sabazius, comme un Dieu étranger; & qu'il eſt cèrtain que les Romains & les Sabins s'étant unis & n'ayant fait qu'un peuple, ils eurent les mêmes Dieux. S. Auguſtin appelle le prémier Roi des Sabins Sangus: mais Silius diſtingue Sangus de *Sabus* & Voſſius croit qu'il faut le ſuivre. Voyez *De Idolol. L. I. C.* 12. C'eſt de *Sabus* que les Sabins prirent leur nom.

SABUT. ute. part. paſſ. & adj. Vieux mot qui ſe trouve dans la Coutume de Bearn. Rubr. des Bocages art. 10. ſçu, connu. *Cognitus, compertus, notus.* Des bedats *ſabuts*, c'eſt à dire des lieux vetez ou défendus qui ſont ſçus & connus. *Bedat* vient de *vetare* mais ſabut ne vient pas de *Scire*, comme le dit M. De Laurière, mais de l'Italien *Saputo* ſçu, connu, participe paſſif de *ſapere*, ſçavoir, connoître. Les Gaſcons ont changé le p en b & de *ſaputo* ont fait *ſabut* comme nous l'avons changé en v, & que de *ſapere* nous avons fait *ſavoir.*

SAC.

SAC. ſ. m. Sorte de poche faite d'une piéce de toile, de cuir, ou d'aûtre étoffe, que l'on coûd par le bas & par les côtez, laiſſant

ſeulement le haut ouvèrt pour mettre dedans ce que l'on veut. *Saccus*, *ſacculus*, *funda*. Grand *ſac*, petit *ſac*, *ſac* tout neuf. Remplir un *ſac*, vuider un *ſac*, lier un *ſac*. Joſeph le Patriarche fit mettre à la gueule, à l'entrée du *ſac* de Benjamin ſa couppe pour mettre en peine ſes frères. On dit *ſac* à blé, *ſac* à charbon, *ſac* à avoine; pour dire, *Sac* à mettre du blé, du charbon, de l'avoine. On dit, un *ſac* de blé, de farine, de noix, de charbon, de plâtre; pour dire, un *ſac* plein de blé, de farine, de noix, de charbon, de plâtre. Dans le même ſens on dit, un *ſac* d'argent, un *ſac* de piſtoles, un *ſac* de doubles, un *ſac* de mille francs. On dit auſſi, un *ſac* de dragées.

Ce mot vient de l'Allemand, ou Flaman *ſcaeken*, qui ſignifie *rapt* ou *rapine*, d'où les Auteurs de la baſſe Latinité on fait *ſcachus*. Mén. Ce mot eſt purement Hébreu שק, *ſac*, un *ſac*, ou un *ſchac* comme on prononce en Normandie & en Picardie. On a déja ſouvent remarqué que ce mot Hébreu a paſſé dans toute les langues.

On appelle un *ſac* de nuit, un *ſac* où l'on met ſes hardes de nuit, quand on fait quelque voyage. *Pera*. Les Dames appellent *ſac* aux Heures, un ſac de velours ou de quelque aûtre étoffe, où elles mettent leurs livres de dévotion ou de prières. L'Auteur des *Obſervationes Eugenialogicæ* imprimées à Cologne en 1678. tîre l'origine des *ſacs* dans leſquels on porte à l'Égliſe les heures des Dames, des petits ſacs dans leſquèls un Éſclave portoit autrefois les Livres des enfans des Senateurs & des aûtres pèrſonnes de qualité à Rome. Les Enfans portent encore dans les petite écoles leur livre dans un ſachet de toile.

Sac a tèrre, en tèrmes de Fortifications, ſe dit d'un grand *ſac* plein de tèrre, qui ſèrt à faire un retranchement, un épaulement à la hâte, un parapet & des embraſûres, pour ſe couvrir, ou faire feu ſur l'ennemi: ce qui ſe pratique lorſque le tèrrain eſt de roche, & qu'on a de la peine à y remuer la tèrre: *Sacculus terrâ, lanâ refertus*.

Sac, ſignifie auſſi un habit de toile groſſière qu'on porte par pénitence. *Sagum ſilicium*. Les Juifs vètoient le *ſac* & le cilice dans les calamitez publiques. On dit que S Hilarion ne lava jamais, ni ne quitta le *ſac* dont il étoit vètu. On dit auſſi d'un habit trop large ou mal taillé, que c'eſt un *ſac*, qu'on y entre comme dans un *ſac*.

Sac, en tèrmes de Palais, ce dit de celui où l'on met les pieces d'un procès. *Sacculus*. Cette partie a chargé un tel Avocat de ſon *ſac*. Ce Conſeiller aime le *ſac*, il ne ſonge qu'à vuider ſon *ſac*, c'eſt à dire, à gagner beaucoup d'épices. Ce procès contient tant de *ſacs* enfèrmez dans un *ſac* commun, On appelle auſſi *ſac commun* chez les Procureurs, celui où ſont les piéces de rebut d'une partie qui n'ont pas été produites. On appelle Gréffier *gardeſacs*, celui qui a le dépôt du Gréffe, qui eſt chargé de productions. Il coûte à mèttre les *ſacs* au Gréffe, & à les retîrer.

Sac, en tèrmes de Chirurgie, ſe dit du fond d'une playe qu'on a laiſſé aſſez ſuppurer, enſorte qu'il y eſt demeuré du pus, qui dans la ſuite s'eſt tourné en abcès. *Sacculus*. Il faut fort dilater une playe de peur qu'il ne s'y forme un *ſac*. *Abceſſus*.

En Anatomie on dit, Le *ſac* nazal, le *ſac* lacrimal. Le bord des paupières eſt pèrcé de deux petits trous, que l'on nomme points lacrimaux, qui ſont les ouvèrtures d'un petit *ſac* membraneux, qu'on appelle *ſac* lacrimal; ce *ſac* eſt proprement l'entrée du canal, par où paſſe la liqueur, qui vient de la glande lacrimale, pour ſe décharger dans la cavité du nez: C'eſt l'ulcération de ce *ſac* qui cauſe la fiſtule lacrimale, & qui empêche le paſſage des larmes dans le nez. Dionis.

Sac, en tèrme de Guèrre, ſe dit auſſi du pillage d'une ville priſe d'aſſaût, qu'on abandonne à la fureur des ſoldâts. *Direptio urbis*. Les Turcs mèttent à *ſac* les villes qu'ils forcent. Le *ſac* de Troye, de Rome, &c. L'avarice s'aſſouvit au *ſac* de Pèrſepolis. Vaug. Quelques-uns croyent que cette façon de parler vient de *mettre à ſec*.

Sac, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Juger un procès ſur l'étiquètte du *ſac*, c'eſt à dire, ſans voir les piéces, décider une chôſe ſans s'en vouloir bien inſtruire. *Litem incognitam dijudicare*. Il faut voir le fond du *ſac*; pour dire s'inſtruire d'une affaire à fonds, ou aller juſqu'à la concluſion.

Sans voir le fond du ſac ils prononcent l'arrêt,
Et rangent leurs diſcours au point de l'interêt. Régnier.

On dit qu'une affaire eſt dans le *ſac*; pour dire, qu'on eſt aſſûré qu'elle réüſſira. On appelle un yvrogne, un *ſac à vin*, & un ſcélérat, un homme de néant, un homme *de ſac & de corde*. Ce Provèrbe vient du mot *ſak*, qui, chez les vieux François, ſignifioit *forfait*, & *ſacha*, une peine ou amende judiciaire: ce qui venoit du mot Saxon *ſach*, ſignifiant un *procès*. Du Cange. On dit de ceux qui diſent beaucoup d'injures & de ſaletez, ou qui en général parlent mal à propos, ou qui ne parlent prèſque point, & dont on ne ſçauroit rien tîrer. Il ne ſçauroit ſortir du *ſac* que ce qui y eſt. On dit auſſi, Tîrer d'un *ſac* deux moutures; pour dire, Se faire payer deux fois d'une même chôſe, en vouloir profiter des deux côtez. On dit auſſi, qu'on a donné à quelqu'un ſon *ſac* & ſes quilles: pour dire, qu'on lui a donné ſon congé, qu'on l'a chaſſé. On dit auſſi, Se couvrir d'un *ſac* mouillé; pour dire, ſe ſèrvir d'une méchante excuſe. On dit auſſi, qu'un homme a pèrdu la meilleure piéce de ſon *ſac*; quand il a pèrdu celui qui lui donnoit une puiſſante protection. On dit encore d'un prodigue, que c'eſt un *ſac* pèrcé, qu'on ne le ſçauroit enrichir. On dit auſſi, Autant péche celui qui tient le *ſac*, que celui qui met dedans; pour dire, que les receleurs & les voleurs méritent une égale punition. On dit auſſi d'un homme qui a fait beaucoup de crimes, que le *ſac* eſt plein, qu'il eſt temps qu'il ſoit puni de ſes démérites. On dit qu'il faut trois *ſacs* à un plaideur, un *ſac* de papier, un *ſac* d'argent, & un *ſac* de patience.

On appelle cul de *ſac*, une ruë qui n'a qu'une iſſuë ou une ouvèrture, comme le fond d'un *ſac*. *Fundula*, *angiportus*.

Ordre du Sac. Voyez Sachet.

SACAGE ou SACCAGE. Voyez SACQUAGE.

SACANIE. ſ. f. Ou petite Romanie. *Sacania*, *Romania minor*. C'eſt une des quatre Provinces de la Morée. Elle eſt entre la Zaconie, & le Duché de Clarence, l'Iſthme de Corinthe, & les golfes de Lépante, d'Égine, & de Napoli. Elle comprend trois pays de l'ancien péloponnêſe, l'Argie, la Corinthie & la Sicyonie. Ses villes principales ſont Napoli de Romanie, Argos & Corinthe. Maty.

SACAY. ſ. m. Nom propre d'une grande ville qui a un fort grand port. *Sacania*. Elle eſt dans l'Iſle de Niphon, ſur la côte du Jetſengo, au midi de la ville de Maéco. Maty.

SACBÉNI. ou SAC BÉNIT. ſ. m. Eſt un ſac ou vètement de toile qu'on donne aux condamnez à mort par l'Inquiſition. *Amictus benedictus*. En Latin on l'appelle *habitello*, en Éſpagnol, *ſacribenito* ou *Zamaretta*. C'étoit autrefois un habit qu'on donnoit aux pénitens publics en la primitive Égliſe. Celui dont ſe ſèrvoient les Éſpagnols étoit en forme de ſcapulaire. Pluſieurs Conciles en parlent, même auparavant l'établiſſement de l'Inquiſition. Sa couleur a été détèrminée au Concile de Beziers, de couleur jaûne ſafranée, avec deux croix, comme eſt aujourd'huy celui de l'Inquiſition, & l'on peint deſſus des Diâbles & des flammes. On trouve encore que cet habit eſt appellé, *Samarra*, & *ſamarretta*. *Sanbénito*, ou *ſambénito*.

SACCA. Vieux v. au prétérit indefini 3e. pérſ. ofrit, abrégé de ſacrifia. *Bible Hiſt.* Borel.

SACCA. Voyez XACCA.

SAcCADE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt une ſecouſſe violente que le cavalier donne au cheval, en tîrant tout-à-coup les rénes de la bride, quand le chèval péſe à la main: ce qui eſt une éſpéce de châtiment, dont il faut uſer rârement, de peur de gâter la bouche du cheval. *Subita & violenta freni adductio*.

Saccade, ſe dit auſſi comiquement d'une ſecouſſe violente qu'on donne à quelqu'un. *Sucuſſus*; *quaſſatio* Il le prit par la cravate, & lui donna deux ou trois *ſaccades*. On le dit auſſi au figuguré d'une rude & forte réprimande. Il eut alors une furieûſe *ſaccade*. On dit auſſi, Donner la *ſaccade* à quelqu'un, pour, ſupplanter quelqu'un.

SAcCAGEMENT. ſ. m. Pillage d'une ville, déſordre qu'on fait dans une maiſon. *Urbis vel domus explicatio*, *depopulatio*, *graſſatio*. Le paſſage des gens de guèrre coûte mille écus à ce bourg, ſans le *ſaccagement* qu'ils y ont fait. La pèrte fut augmentée par le *ſaccagement* de ſes biens. Ablanc.

SAcCAGER. v. act. Piller une ville, la mèttre à ſac; ravager, déſoler un païs. *Urbem diripere*, *vaſtare*, *diruere*, *funditus evertere*, *delere*. Rome a été *ſaccagée* pluſieurs fois. Les Tartâres qui courent une Province, la ruinent & *ſaccagent* entièrement. *Saccager* les villes, & faire rougir la campagne de ſang, c'eſt le chemin pour arriver à l'immortalité. M. Ésp. Ils tuënt, ils *ſaccagent* tout ce qu'ils rencontrent. Voit.

Saccager, ſe dit auſſi en parlant des dèſordres, des boulvèrſemens, des dégats, & des déſtructions qui ſe font dans les rencontres, particulières. *Perturbare*, *depopulari*, *vaſtare*, *direptione exhaurire*. Les Sèrgens ſont venus en cette maiſon, & y ont tout *ſaccagé*; ils y ont fait un grand dèſordre.

Saccagé, ée. part. paſſ. & adj. *vaſtatus*, *dirutus*, *deletus*.

SAcCELLAIRE, ou SACELLAIRE. ſ. m. Nom d'un Office dans la Cour des Princes, Tréſorier, celui qui avoit ſoin de leur bourſe, ou comme nous parlerions aujourd'huy de la caſſete du Prince, & qui donnoit à la Cour, aux Soldats, aux Ouvriérs, aux Officiérs du Prince, & dans l'Égliſe aux paûvres, &c. leur gages, ou les aumônes que le Prince leur faiſoit, *Sacellarius*. Dans quelques Monaſtères on l'appelloit *Burſarius*,

Bourſier. Hincmare diſtingue ces deux offices à la Cour de nos Rois où l'un & l'aûtre étoit très-conſidérable. Le Pape a eu auſſi un Sacellaire, juſqu'à Hadrien I. & il avoit ſoin du Tréſor du Pape.

Ce mot vient de *Saccus*, un ſac, une bourſe.

SACCOMEUSE. ſ. f. *Saccomuſa*. On appelloit ainſi aûtrefois l'inſtrument que nous appellons Cornemuſe.

SACCOPHORE. ſ. m. & f. Nom d'anciens Hérétiques, qui étoient une branche des Encratites. *Saccophorus*, *a*. L'Empereur Théodôſe fit une Loy contre les *Saccophôres* & les manichéens. Ils furent ainſi nommez de *σάκκος*, *un ſac*, *φέρω*, *je porte*. *Saccophôre* un Porte-ſac. Ils ſe couvroient en effet de ſacs, & affectoient de grands airs de pénitence. Il y a bien de l'apparence que ce ſont les Maſſaliens, auxquels on a donné ce nom pour la raiſon qu'on vient de dire, & qu'il ne faut point en faire deux Sectes différentes.

SACCULAIRE. ſ. m. On appelloit aûtrefois de ce nom, ceux qui ſe ſervoient de magie & de maléfices, pour dérober l'argent aux aûtres, & le tirer de leur bourſe. *Saccularius*. Voyez Ulpien *leg.* 41. §. 17. *ff. De fidei comm. libertat.*

SACÉES. ſ. f. & plur. Nom d'une Fête que les Anciens Pères & les Babyloniens faiſoient aûtrefois à l'honneur de la Déeſſe Anaïtide. *Sacæa feſta*. Les Sacées étoient en Orient ce qu'étoient à Rome les Saturnales, une fête pour les Éſclaves. Une des cérémonies de cette fête étoit de choiſir un priſonnier condamné à mort, & de lui pèrmettre de ſe donner, avant que d'être conduit au ſupplice, tous les plaiſirs qu'il pouvoit ſouhaiter. Voyez Voſſius *De Idolol. L. II. C.* 22.

On doute ſi ce mot vient de Seſach, ou de la victoire des Babyloniens & des Arméniens ſur les *Sacæ*, peuples d'Aſie, ſituez entre la Scythie au nord, & l'Inde au midi.

SACELLAIRE. ſ. m. Nom d'un Officièr de l'Égliſe de Conſtantinople. *Sacellarius*. Il avoit ſoin des lieux ſujèts à clôture, comme les priſons du Patriarche, & les monaſtères de filles. Voyez auſſi SACCELLAIRE. Le Pape Étienne envoya au Roy Pepin Georges Évêque, & Jean *Saccelaire* avec l'Abbé Fultad, & les chargea d'une lèttre où il leur rend compte de l'élèction de Didier Roy des Lombards. Fleury.

SACERDE. Voyez SERDOT.

SACERDOCE. ſ. m. Ordre & caractère de Prêtriſe, qui donne pouvoir dans l'Égliſe Romaine de conſacrer des hoſties, & d'abſoudre des pénitens. *Sacerdotium*, *Sacerdotalis dignitas*, *gradus*, *ordo*. Combien voit-on de Prêtres indignes du *Sacerdoce* où ils ſe ſont jettez précipitamment, & ſans épreuve? Fléch. Le *Sacèrdoce* étoit tombé en opprobre. Id. Dieu nous commande de reſpecter ſes Miniſtres, parce qu'ils portent le caractère de ſon *Sacèrdoce* Royal. Id.

Sacèrdoce, ſe dit auſſi de ceux qui parmi les Payens offroient les ſacrifices aux faux Dieux. *Sacerdotium*. Le *Sacerdoce* ſe trouvoit quelquefois uni avec l'Empire, avec la Royauté. L'Épiſcopat eſt le grand *Sacèrdoce*, & la Prêtriſe le petit *Sacèrdoce*. Il ſe dit auſſi du miniſtère de ceux qui dans l'ancienne Loi avoient le pouvoir d'offrir à Dieu des victimes pour le Peuple. Les Prêtres de l'ancienne Loi recevoient leur *Sacèrdoce*, par le droit d'une naiſſance charnelle. God. Le *Sacèrdoce* de Melchiſédech & d'Aaron n'étoit que la figure du vrai *Sacèrdoce* de Jésus Christ.

SACERDOTAL, ale, adj. Qui appartient au Sacèrdoce. *Sacerdotalis*. Il y a des Bénéfices, des Chapelles *ſacèrdotales*, qu'on ne peut poſſeder ſans être Prêtre. Les Cures & les premières dignitez des Égliſes ſont des Bénéfices de leur nature *ſacèrdotaux*. Les Chapelles le ſont ſeulement par leur fondation. Les habits *ſacèrdotaux* ſont ceux dont ſont revêtus les Prêtres, quand ils célébrent. Les fonctions *ſacèrdotales* ſont celles d'adminiſtrer les Sacremens. Ordination *ſacèrdotale*. God.

SACEZENG. Voyez SÉKIZINGI.

SACHACHA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, dans la Tèrre-Sainte. *Sachacha*. On la nomme auſſi *ſacha* ou *ſchacha*. Voyez Joſué XV. 61.

SACHALAD. Voyez FACALBAD.

SACHE. ſ. m. Vieux mot. Un fourreau: Ce qui vient de ſac, mot qui eſt ſemblable en toutes langues. Borel. *Vagina*.

Et de l'Eſpée li enſeigne,
Que le ſache & pendant la ceigne. Perceval.

SACHÉE. ſ. f. Plein un ſac. *Sacculus plenus*. J'ai acheté une *ſachée* de pois, de noix. *Sachées* de drapeau pour faire du papièr.

SACHER. Vieux Vèrbe act. Tirer. *Educere*, *evaginare*. *Sacher* ſon épée, c'eſt la tirer de ſon ſac ou fourreau. Beaumanois. De Laurière.

Des plaies ſacha hors la tente. Perceval.

Sacher le glaive, & évaginer. C. Le dégainer. Songe du Vèrger. Ce mot vient de l'Éſpagnol, Sacar.

Sacher s'eſt dit auſſi pour mèttre en ſac, ſerrer, *ſacha*, l'épée la fourra dedans: la nuit dans ſon ſac, c'eſt-à-dire dans ſon fourreau d'où vient ſaca de cops, en Languedoc, c. battre; & de Sacal. c. des coups. Borel. Cacher peut bien s'être formé de là. Ce mot, vient de *Saccus*, ſac.

SACHER, ſe trouve pour chaſſer venaiſon pour ſuivre des bêtes Ovide. *MS.*

Li un pechent, li aûtre ſachent. Borel.

Sacher, ſignifie auſſi tuer. Borel. Cela ſe doit entendre des vieux Auteurs. *Occidere*.

SACHET. ſ. m. Petit ſac ou carreau bien parfumée qu'on met ſur du linge, ſur des lits. *Sacculus aromaticus*, *odoratus*, *gratiſſimum odorem exhalans*, *aromatarius*. On emplit des *ſachets* de rôſes, de violettes, de jaſmins & aûtres chôſes odorantes. Depuis Anaſtâſe on voit à la main des Empereurs, ſur les médailles un eſpéce de ſachet ou de rouleau, long & étroit, dont il n'eſt pas aiſé de deviner les myſtéres, P. Jobert. Voyez ROULEAU.

Sachet, eſt auſſi un remède topique qu'on met ſur quelque membre douloureux, compôſé d'hèrbes ou de drogues enfèrmées dans un petit ſac de toile. *Sacculus topicus*. Il eſt fait d'ordinaire des mêmes matières dont on fait les fomentations. Il leur attacha des *ſachets* aux piéds. Ablanc.

Sachet. ſ. m. Nom que l'on donne aux Religieux d'un Ordre qu'on appelle l'Ordre de la Pénitence de J. C. l'Ordre du Sac, & les Religieux *ſachets*. Ces deux dèrniers noms leur ont été donnez parcequ'ils étoient vétus de robbes faites en forme de ſacs: en Latin on les appelle *Fratres de ſacco*, ou *Fratres ſaccorum*. Matthieu Pàris *Fratres ſaccati*. S. Antonin *Fratres ſaccitæ*, Samſon de la Haye *Fratres ſaccarii*. On ne ſçait pas bien l'origine de cet ordre. Marquez prétend qu'un homme de Mantoüe quitta ſa femme avec laquelle il s'accordoit mal, & alla demander à S. Jean Bon l'habit de ſon ordre, qu'il le lui accorda, mais qu'ayant ſçû qu'il étoit marié, il le renvoya: quelque-tems après, le mari & la femme vinrent le prier de les recevoir comme Servans ou Oblats de ſon Ordre; qu'il les mit dans l'Ordre de la Pénitence, diviſé en deux Congrégations, l'une d'hommes & l'aûtre de femmes. Il ajoute qu'il ſe peut faire que le nombre de ces Pénitens s'étant augmenté, ils demandèrent au S. Siége la confirmation de leur Inſtitut, & une régle qui leur fut donnée enſuite par Léon X. & qui fut apparemment celle de S. Auguſtin. Quoiqu'il en ſoit, cet Ordre eſt plus ancien que l'union générale des Hèrmites de S. Auguſtin.

Zurit a dit dans ſes Annales d'Aragon que les *ſachets* avoient un Monaſtère à Saragoſſe ſous Innocent III. & d'Outreman dans ſon hiſtoire de Valenciennes dit, qu'ils y avoient une maiſon long tems avant l'an 1251. avec la direction des Beguines de la ville. Quelques-unes de leurs maiſons entrèrent dans l'union des Hèrmites de S. Auguſtin. En 1261. S. Loüis les établit à Paris, à Poitiérs, à Caën &c. Ils entrèrent en Angletèrre ſous Henri III. & firent un établiſſement à Londres. Ils avoient encore des maiſons en Flandres & en Allemagne. Mais ils en pèrdirent une grande partie après la publication du Decret du Concile de Lion en 1274. qui ſupprimoit beaucoup d'Ordres Religieux, principalement ceux qui n'avoient point de rentes. Ils ont pourtant ſubſiſté pluſieurs années après. Ils ne cédèrent leur maiſon de Paris aux Auguſtins qu'en 1293. Ils étoient encore à Majorque en 1300. Leur Couvent de Parme ne fut donné aux Sèrvites qu'en 1326. Quelques-uns diſtinguent les Bons hommes d'Anglétèrre des *ſachets*. Le P. Hélyot prétend que c'eſt la même chôſe. Monſieur Huet dans ſes origines de Caën dit que l'habit des *ſachets* étoit bleu, leur ſcapulaire de pareille étoffe dont on fait les ſacs, que c'étoit à cauſe de ce ſcapulaire qu'on les appelloit Frères du ſac; mais ce n'étoit point d'une branche des Franciſcains, comme il le dit. Les *ſachets* étoient très-auſtères dans les commencemens, ils ne mangeoient point de viandes, & ne beuvoient point de vin. Pour la forme, leur habit étoit comme celui des Capucins. Ils étoient nuds piéds, & avoient des ſandales de bois. Voyez Jean Marquez *Origen de los frayles, Ermit. de la Ord. de S. Aug.* Luigi Torelli, Secoli Agoſtiniani T. IV. M. Huet Orig. de Caën C. X. C. XVI. & les Antiquitez de Paris de Du Breüil. Et le P. Hélyot T. III. C. 10. M. Huet écrit au pluriel *ſachez*, comme s'il falloit dire ſaché au ſingulier, mais les aûtres écrivent *ſachets*, & le féminin montre qu'il faut dire & écrire *ſachet*. On les appelloit auſſi les Religieux *ſachets*, parcequ'ils étoient vétus de robes faites en forme de ſacs, en Latin *Fratres de ſacco*, ou *Fratres ſaccorum*, ou *Fratres ſaccitæ*. Dans Matthieu Paris, *Saga de Pœnitentia Chriſti*, dans Ciaconius, dans le livre de Samſon de la Haye, de la vérité de la vie & de l'Ordre de S. Guillaume *Fratres ſaccarii*.

SACHETTE. ſ. f. Religieuſe de l'Ordre de la Penitence ou du ſac ou des ſachets. *Soror de ſacco*, ou *ſaccata*, ou *ſaccaria*. Les *ſachettes* avoient une maiſon à Paris proche de S. André des Arts, dans

dans une ruë qu'on appelle encore la ruë des *ſachettes*. P. HÉLYOT. *T. III. C.* 20.

SACHION. ſ. m. Nom propre d'une ville de la grande Tartarie. *Sachion.* Elle eſt dans le Royaume de Tangut, au nord du lac de Chiamay, & au couchant ſeptentrional de la ville de Suchur ou Succuir. MATY.

SACIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte Hérétique. *Sacianus, a.* Les *Saciens* ſont les mêmes que les Antropomorphites. Voyez *Facundus hermianus,* L. VIII. C. 7. & les Notes du P. Sirmond ſur cet Auteur.

SACILE. ſ. Nom propre d'une petite ville, autrefois Épiſcopale, & ſuffragante d'Aquilée. *Sacilum.* Elle eſt dans la marche Treviſane, Province de l'État de Veniſe, en Italie, à trois lieuës de Céneda, vèrs le nord. MATY.

SACIZIANG. Voyez SÉKIZINGI.

SACLER. v. act. Tèrme de Jardinier. Ôter les méchantes hèrbes. *Sarculare, vel ſarculo purgare.* Beaucoup de gens diſent ſacler; mais c'eſt mal parler. Il faut dire *ſarcler.*

SACLÈS. ſ. m. Nom que l'Héréſiarque Manes donnoit au mauvais Dieu, ou mauvais principe. *Sacles, a.*

SACÔME. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Moulure en ſaillie. *Toreuma, anaglyphum.* Il vient de l'Italien *ſacoma.* Ce tèrme eſt tîré du parallele de l'Architecture, & traduit de l'Italien *Sacoma*, qui ſignifie le vif profil de tout membre & moulure d'Architecture. Quelques-uns le prennent auſſi pour la moulure même. DAVILÈR.

S'ACCOPER. Vèrbe pronominal. S'enfèrrer ſoi-même. BOREL. *Ipſum ſe transfigere, tranſverberare.*

SACOTTAY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Inde de-là le Gange. *Saccotaum, Sucotaum.* Elle eſt ſur la rivière de Ménan, dans le Royaume de Siam, vèrs les confins de celui de Pégu. MATY.

SACQUAGE. ſ. m. Nom d'un droit. Le droit de *ſacquage* eſt un droit de minage qui ſe prend ſur un ſac de grain. DE LAURIÈRE. Voyez la Cout. de Théroanne Art. 7. *Vectigal e ſaccis frumenti venalibus, aliorumque ſeminum.* Il ſeroit mieux d'écrire *ſaccage*, ou *ſacage.*

SACQUIÉR. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt un petit Officiér établi en quelques ports de mèr, dont la fonction conſiſte à charger & décharger les vaiſſeaux de ſel & de grains, en les tranſportant dans des ſacs, comme il y a des Meſureurs de ſel, & des Compteurs de poiſſon. *Saccularius.* Ces Offices ſont fort anciens; car il eſt parlé au Code Théodoſien *de Saccariis portûs Romæ.*

SACRAIRE. ſ. m. Petit temple, oratoire, lieu déſtiné au culte des Dieux, ou d'un Dieu. *Sacrarium.* Naudé a employé ce mot dans ſon Maſcurat, & quoique ſon autorité ne ſoit pas grande en fait de la langue françoiſe, je ne ferai pas difficulté de m'en ſèrvir en matière d'érudition. Au *Sacraire* de Neptune à Mantinée, il ne manquoit jamais de s'élever une grande tempête, ſoudain qu'un aûtre que les Prêtres le vouloient ſeulement œillader. MASCUR.

SACRAMENTAIRE. ſ. m. Qui ſe dit des Hérétiques qui ont publié de mauvaiſes doctrines touchant le S. Sacrement, tèls que ſont ceux qui ont paru en France du tems de Charles VI. Les Luthériens, Calviniſtes & Anabaptiſtes. *Sacramentarii heretici.* Ce que Zuingle nous prêche avec ſa ſuite de *Sacramentaires*, ne peut compatir avec les principes de la Religion Chrétienne, tèls qu'on les a vûs en tous les ſiécles, & en tous les climats du monde. PELISSON. Rien au monde n'eſt plus éloigné du bon ſens que ce ſens ſi nud & ſi miſérable des *Sacramentaires.* ID.

SACRAMENTAIRE. ſ. m. S'eſt dit encore autrefois d'un livre Écléſiaſtique, qui comprenoit toutes les priéres & les cérémonies qui ſe pratiquoient en célébrant la Meſſe, & dans l'adminiſtration des *Sacramentaires. Sacramentarium.* Le Pape Gelâſe eſt le prémiér Auteur du *Sacramentaire.* S. Grégoire enſuite le revit, le corrigea, & l'abrégea. C'étoit ce qu'on appelle Euchologe dans l'Égliſe Grécque; & il réüniſſoit ce que comprennent nos Miſſels & nos Rituels. Voyez M. Du Cange à ce mot. M. Baluze dans ſes Notes ſur Agobard. Le *Sacramentaire* de S. Grégoire contient, comme l'Ordre Romain, tout ce qui regarde l'Euchariſtie, la Meſſe, l'adminiſtration du baptême, & l'Ordination.

SACRAMENTAL, ALE. adj. Qui appartient au Sacrement. *Sacramentalis.* Les paroles *ſacramentales* ont, ſelon l'Égliſe Catholique, la vèrtu de convèrtir le pain & le vin au corps & au ſang de JÉSUS-CHRIST: il n'y demeure que les éſpéces *ſacramentales.* Les éſpéces *ſacramentales* demeurent ſuſpenduës. PASC. L'enfant qui n'aura jamais mangé (la chair de N. S. en l'Euchariſtie) ni de la bouche, ni du cœur, ni de la manducation *ſacramentale*, ni de la manducation ſpirituelle, ſera ſauvé. PELISSON.

On appelle figurément & abuſivement les paroles *ſacramentales*, celles que dit un ſupérieur, qui ſont déciſives & éſſentielles, qui rendent une affaire concluë & inébranlable. *Verba irrefragabilia.*

SACRAMENTALEMENT. adv. D'une manière ſacramentale. *Sacramentaliter, modo ſacramentali.*

SACRAMENTEL, ELLE. adj. C'eſt la même chôſe que ſacramental, & l'un & l'aûtre ſe peut dire également bien. Quelques uns même préfèrent ce dèrniér, à caûſe qu'il leur paroît plus doux. Éſpéces *ſacramentelles. Sacra Euchariſtiæ exteriora ſigna, ſeu ſpecies ſenſibiles.* Abſolution *ſacramentelle. Abſolutio ſacramentalis.*

SACRE. ſ. m. Oiſeau de proye qui eſt court empiété. *Circus, falco, ſacer.* Le *ſacre* eſt la femelle, & *ſacret* eſt le mâle. Le faucon eſt le prémiér des oiſeaux de proye, le gèrfaut le ſecond, & le *ſacre* le troiſiéme. C'eſt un oiſeau fort éxcellent & courageux pour la volerie des champs; mais difficile à traitter. Il eſt propre au vol du milan, du héron, des buſes, & des aûtres oiſeaux de montée. Il eſt toûjours paſſager, & vient du côté de la Gréce. Le *ſacre* eſt hardi, & on ne ſçait où il fait ſes petits. BELON

On appelle auſſi Faucon *ſacre. Falco ſacer, hierax,* Il y en a de trois éſpéces; la prémière eſt appellée ſaph, & ſe trouve en Égipte, & en Babilone, il prend lièvres & biches. La ſeconde éſpéce eſt nommée ſeury, qui prend dains & chevreüils. La troiſiéme éſpéce eſt appellée ſinaire, & pélerin; il eſt dit de paſſage, parceque l'on ne ſçait où il naît, & qu'il fait ſon paſſage vèrs les Indes, & vèrs le midi; il eſt pris ès Iſles de Levant, en Chypre, Candie, & Rhôdes, parcequ'il vient, dit-on, de Ruſſie, de Tartarie, & de la mèr noire. Le *ſacre* pris après la muë eſt le meilleur; il eſt plus grand que le pélerin, laid de pannage, court empiété, & hardi.

Le meilleur eſt celui qui a couleur rouge tannée ou griſe, & qui a la forme ſemblable au *faucon*, qui a groſſe langue & piéd legèr, ce qu'on trouve en peu de *ſacres*, doigts gros, tîrant ſur le bleu lavé; le *ſacre* eſt le plus laborieux, le plus paiſible & traitable des oiſeaux de proye, & celui qui fait meilleure digeſtion de gros paſt. La proye du *ſacre* ſont grands oiſeaux, comme oyes ſauvages, gruës, hérons, butors, milans, & particuliérement bêtes à quatre piéds, comme Chevreüils, Dains, & aûtres bêtes ſauvages.

Le *ſacre* eſt un peu plus grand que le pélerin; il eſt de grande force, & bon à toute volerie, ainſi que le pélerin & le tartarot; il n'eſt pas ſi franc néanmoins pour faire de grands éfforts comme le pélerin, il eſt de paſſage; l'on ignore le lieu où il aire; il eſt d'une nature plus portée au vol pour les champs que pour rivière; comme il eſt plus facile à ſa nourriture, il ne laiſſe pas d'être bon pour rivière avec d'aûtres *faucons*; il veut être toûjours ſur le poing, & avoir une pèrche garnie, à caûſe qu'il eſt ſujet au froid ainſi que le pélerin.

Les *faucons ſacres*, dit, Carcan Vicentin, ſont plus grands que le plus grand faucon pélerin, ils ont la tête éxtrêmement creûſe, le ſommet plat, tout-à-fait ſemblable à la tête du milan, leur queuë eſt à deux fourchons, les yeux noirs & grands, le bèc bleu, les nazeaux étroits, & pour la plûpart ils ont la taille éſclame, & les taches de la poitrine obſcures, ainſi que le dos & le haut des mahuttes. Les cuiſſes blanches en dedans, la queuë divèrſifiée de taches à demi circulaires, & faites comme des feurolles en long, le vol grand, longuet & bien affilé, les jambes & les mains prèſque toutes de couleur bleuë, mais petites à proportion de la grandeur du reſte du corps; ceux qui n'ont qu'un an, que nous appellons vulgairement ſors, ne ſont pas beaucoup différents de ceux qui ont mué; ceux-ci ont les marques, deſquelles la poitrine eſt divèrſifiée, un peu plus noires & plus rondes que ceux d'un an; ils ont auſſi la main un peu plus blanchâtre, & quelques-uns l'ont marquetée de jaûne; ils ont prèſque tout le dos tîrant ſur le cendré, ainſi que les tourterelles; quelques-uns néanmoins, tant des ſors que des muez, ont le dos & le haut des mahuttes en telle ſorte qu'il eſt difficile & prèſque impoſſible de les diſtinguer, ſi ce n'eſt à ceux qui ont acquis une longue éxpérience.

Lorſqu'on veut avoir le divèrtiſſement de le faire combattre avec le milan, il faut avoir un duc, qui eſt un oiſeau de nuit & de rapine aſſez connu, aux piéds duquel l'on attache une queuë de renard, & lorſque le milan l'appèrçoit du haut des nuës, où il ſe tient en été à cauſe de la fraîcheur qu'il rencontre dans la moyenne région de l'air, il deſcend comme pour admirer une figure ſi éxtraordinaire, & s'approche de lui ſans lui faire aucun mal, pendant lequel tems on lâche le *ſacre*, qui va à mont avec le milan à pèrte de veuë dans le plus haut des nuës, & juſqu'à ce que le *ſacre* s'en ſoit rendu le vainqueur & le maître, & l'ait amené toûjours battant juſques en tèrre en fondant deſſus à coups d'aîles & d'éſthomac.

Son tièrcelet, qui eſt appellé ſacret eſt tout au contraire des aûtres, d'autant que le ſacret eſt femelle, & le *ſacre* eſt le mâle,

le, & tous les tiercelèts des aûtres oiſeaux de proye ſont lès mâles.

Les bons doivent avoir la taille éſclame, la tête & les yeux gros & à fleur de tête, le col long, bien affilé, qui ne croiſſe point, les mahuttes bien relevées & déliées, les nazeaux grands, le champ de ſon pennage brûn & de groſſes mailles par devant.

Prenez le ſacret le plus grand que vous pourrez de même figure & pennage que le *ſacre*. Le ſacret vole pour milan, pour héron, pour corneille, pour courlis, pour chathuans & pour les champs; il eſt facile à gouvèrner & eſt de bonne priſe; il endure grande faim, & n'eſt pas ſi ſujet aux maladies que le *ſacre*, & ſa volerie eſt plus agréable, le *ſacre* eſt timide & froid, mais quand il eſt échauffé à ſa volerie pour milan, ou pour héron, il eſt chaud & furieux & de longue haleine, ſon combat eſt très-agréable, il eſt ſujèt à être pillart, il lui faut bien faire connoître le pennage de ſon gibier pendant le tems de la muë, qui eſt en Mars; le *ſacre* & le ſacret doivent être mis en lieu retîré & éloigné du grand bruit, où il y ait peu d'air, & ſoient ſéchement.

Selon quelques-uns les *ſacres* ſont nommez oiſeaux mâles, pource qu'ils peuvent plus ſouffrir de peine & de travail que nul aûtre oiſeau, & font meilleure digeſtion de groſſe viande; ils ſont très-éxcellens pour la gruë & aûtres oiſeaux de grande force, & de leur naturel ils ſont propres pour les champs & pour rivières & ſont très-nobles & très-bons de quelque région qu'ils ſoient, & de meilleure diſpoſition; ſi vous trouvez un *ſacre* qui ait les plumes toufuës & les doigts gros tîrant à coûleur pèrſe, la langue noire & le col rouge ou roux, ou jaûne, ou bien de couleur vive ou griſe, ce qui eſt râre; il n'en eſt point de meilleurs.

Ménage dérive ce mot de l'Arabe *ſacron*, qui eſt une éſpéce d'épreviér. D'aûtres croyent que ces oiſeaux ſont ainſi nommez, parcequ'ils ne doivent pas être touchez de toutes ſortes de gens. M. de Thou l'appelle *Hierax*, & quelques Auteurs *Britannicus*.

Sacre, ſe dit figurément des avâres, corſaires, concuſſionnaires, qui vivent de proye, de rapine, de vols & d'uſures. *Avarus, prædo, exactor, prædator.* Je ne veux point avoir à faire avec cet homme-là, c'eſt un *ſacre*, un Arabe.

Sacre, eſt auſſi une éſpéce de demi canon, ou quart de coulevrine, qui a 34 calibres de long, qui tîre cinq livres de fèr avec cinq livres de poudre fine. *Tormentum bellicum minus.* La bâtarde qu'on appelle autrement *pelican* à 29 calibres, tîre ſix livres de fèr avec ſix livres de poudre.

Sacre, ſignifie auſſi une cérémonie ſolennelle, en laquelle on donne une ſainte onction aux Rois de France avec une huile qui leur a été envoyée éxprès du Ciel dans la Sainte Ampoule. *Regiæ inunctionis ſolemnitas.* Le *Sacre* des Rois ſe fait ordinairement à Rheims. Le Roi jure dans ſon *Sacre* d'obſèrver les loix de l'Égliſe & de l'État. On dit auſſi, le *Sacre* d'un Évêque. Le prémiér éxemple d'un *Sacre* de Roi avec de l'huile bénite; & avec l'onction, eſt, à ce que prétend M. l'Abbé Fleuri, celui de Vamba Roi des Goths en Éſpagne élu en 672.

Sacre, ſe dit auſſi en pluſieurs endroits de la Proceſſion ſolennelle qui ſe fait le jour de la Fête du Saint Sacrement, comme à Angers, & ailleurs. *Sacrum.*

SACRÉ, ée. adj. Qui eſt Saint, qui a été offèrt & dédié à Dieu ſolennellement avec cérémonie, bénédictions & onctions. *Sacratus, conſecratus, inauguratus, dedicatus.* Les Rois, les Prélats & les Prêtres ſont des pèrſonnes *ſacrées*. Les Ordres *ſacrez* ſont le Sous Diaconat, le Diaconat & la Prêtriſe, qui impriment un caractère *ſacré* & indélébile.

Sacré, ſe dit auſſi de tout ce qui appartient à Dieu & à l'Égliſe. *Sacer.* Les biens & poſſeſſions de l'Égliſe ſont *ſacrez*, on n'y ôſeroit toucher. Le *Sacré* Concile, la *Sacrée* Faculté de Théologie. Le *Sacré* Collége eſt celui des Cardinaux. On dit par èxcellence, la *Sacrée* Vièrge Marie. Les calices, corporaux, pièrres d'autel, les Égliſes, ſont *ſacrez* & dédiez à Dieu. Le Pape envoye auſſi des pains *ſacrez* ou bénits, auſquels il a attribué quelques indulgences.

Sacré, ſe dit auſſi des chôſes pour leſquelles on a du réſpect, de la vénération. *Venerandus, veneratione dignus.* On appelle l'Empereur, *Sacrée* Majeſté; ſa maiſon, le *Sacré* Palais; ſon Conſeil, le *Sacré* Conſiſtoire. Loyſeau dit que c'eſt un blaſphême. Les dévôts aſſaſſinent avec un fèr *ſacré*. Mol. Les Anciens regardoient un lieu frappé de foudre comme une chôſe *ſacrée*. En Droit on appelloit un lieu *ſacré*, celui où l'on avoit entèrré un mort. En Médecine on appelle *os ſacrum*, celui où aboutit l'épine du dos, & ſur lequel on s'affiéd. Voyez Ôs.

On dit qu'une chôſe eſt *ſacrée*; pour dire, qu'on n'y ôſeroit toucher. *Conſecrata.* Le dépôt d'un ami eſt une chôſe *ſacrée*, dont on ne peut diſpôſer. Voilà une chôſe que j'ai miſe à part pour la néceſſité, c'eſt une chôſe *ſacrée* pour moi, je n'y toucherai pas. Ce Juge a reçu des déffenſes du Conſeil de connoître de cette affaire; c'eſt une chôſe *ſacrée* pour lui, il ne fera rien au contraire.

On appelle veine *ſacrée*, une veine, qui vient de l'ôs ſacrum, & qui ſe tèrmine d'ordinaire à la veine iliaque, & quelquefois à l'endroit où les deux veines iliaques ſe joignent à la veine câve aſcendante. *Vena ſacra.*

Il y a auſſi une artèrè *ſacrée*, qui eſt une branche de l'iliaque intèrne. Car cette artère jette quatre artères, qui ſont la *ſacrée*, la muſculaire inférieure, l'umbilicale, & l'hypogaſtrique.

Un muſcle des lombes s'appelle encore le *ſacré*, c'eſt le prémiér des extenſeurs des lombes, il ſe nomme *ſacré* parce qu'il prend ſon origine de la partie poſtérieure de l'ôs ſacrum; il naît auſſi de l'extrémité poſtérieure, & ſupérieure des ôs des îles: il va s'inſérer aux épines des vèrtébres du dôs qu'il tîre en arrière. Dionis.

SACREMENT. ſ. m. Les Théologiens le définiſſent en général, Signe d'une chôſe ſacrée. *Sacramentum ut definiunt Theologi, eſt ſignum rei ſacræ.* En ce ſens ils y comprennent les *Sacremens* de la Loi naturelle, qui eſt la ſaine morale conforme à la droite raiſon, avec la manière d'offrir le pain & le vin comme fit Melchiſedech; ceux de la Loi Moſaïque, comme la Circonciſion, l'Agneau Paſchal, la conſécration des Prêtres, les Purifications. Mais à l'égard de l'Égliſe Chrétienne, *Sacrement* eſt un ſigne viſible ou ſenſible d'une chôſe ou cérémonie ſacrée inſtituée de Dieu, dont l'uſage confère la ſainteté & la grâce. Il y a deux objèts dans les *Sacremens*: l'un eſt le ſigne matériel, & voilà l'objèt des ſens: l'aûtre la chôſe ſignifiée, & voilà l'objèt de la foi. Ainſi Dieu a voulu donner comme un corps à ces myſtères ſpirituels, afin que nôtre foi fût aidée, & fortifiée par ces ſignes viſibles & matériels. Cl. L'Égliſe Catholique reconnoît ſept *Sacremens*: le Baptême, la Confirmation, l'Euchariſtie, la Pénitence, l'Éxtrême onction, les Ordres, & le Mariage. Les Proteſtants n'en reçoivent que deux: le Baptême & l'Euchariſchariſtie. Tout *Sacrement* conſiſte en matière & en forme. Les gens de bien fréquentent les *Sacremens*, les hypocrites en abuſent.

Ce môt vient de *Sacramentum*, qui, chez les Anciens, ſignifioit un *ſerment*, & particulièrement celui que les ſoldats prêtoient entre les mains de leur Capitaines.

On appelle par éxcellence l'Euchariſtie, le S. *Sacrement*. *Per excellentiam Euchariſtia appellatur Sacramentum.* Éxpôſer le S. *Sacrement*, c'eſt mettre ſur l'autel une hoſtie conſacrée pour la faire adorer. *Hoſtiam conſecratam fidelibus exponere adorandam.* Le ſalut du Saint *Sacrement*, c'eſt la prière qu'on fait le ſoir quand on le reſsèrre; la Proceſſion du Saint *Sacrement*, celle où on le porte par l'Égliſe, ou par la ville. La Confrairie, l'Office du Saint *Sacrement*; les ſocietez, où prières établies en ſon honneur.

La fête du S. *Sacrement*, *feſtum ſanctiſſimi Euchariſtiæ Sacramenti.* C'eſt une fête qui ſe célébre dans l'Égliſe Catholique, le jeudi qui ſuit la fête de la ſainte Trinité, qui eſt toûjours le Dimanche d'après la Pentecôte ou l'Octâve de la Pentecôte. On l'appelle auſſi *Fête-Dieu*. Voyez Tome II. p. 1756. L'Octave du S. *Sacrement*, ſe dit & du Jeudi ſuivant, & de tous les huit jours qu'il y a depuis la fête du S. *Sacrement* juſqu'au jeudi ſuivant. Voyez Feſte-Dieu.

La Congrégation du S. Sacrement, ou de la Primitive Obſèrvance de l'Ordre des frères Prêcheurs. Ceſt une réforme de l'Ordre de S. Dominique faite en France, par le P. Antoine le Quien dit du S. *Sacrement*. Il la commença en 1636. au bourg de Lagnès à cinq lieuës d'Avignon. L'année ſuivante il fit un ſecond établiſſement à Thor dans le Comté Venaiſſin. L'éſſence de cette réforme conſiſtoit à renoncer à toute ſortes de rentes, & de poſſeſſions, comme avoient fait les prémièrs Dominicains dans le prémiér Chapitre Général, tenu par S. Dominique à Boulogne l'an 1220. & dans celui de Pâris, tenu huit ans après. Le P. le Quien voulut y ajouter la nudité des piéds, mais un Chapitre Général tenu l'an 1644. par ordre d'Urbain VIII. le lui défendit. Sa reforme fut approuvée par le P. Jean Thomas de Rocabèrti Général de l'Ordre l'an 1675. & par le P. Antoine de Monroy ſon ſucceſſeur. Voyez le P. Hélyot. T. III. c. 27.

Les filles, ou les Religieuſes du S. Sacrement, ſont des Religieuſes dont la fin principale eſt le culte & l'adoration du très-*Saint Sacrement* de l'Autel. L'Adoration pèrpétuelle eſt en uſage chez les filles du *S. Sacrement*, c'eſt à dire, qu'il y en a toûjours quelqu'une jour & nuit en prières devant le *S. Sacrement*. Simplement je m'en vais au *S. Sacrement* entendre le ſèrmon, pour dire aux filles du *S. Sacrement*.

Le lac du Saint Sacrement. *Lacus Sanctiſſimi Sacramenti.* Ce lac eſt dans la nouvelle France en Amérique, le long de la rivière de Richelieu, au deſſus du lac de Champlain. Maty.

On dit qu'un malade a reçu tous ſes *Sacremens*, pour dire, qu'il a été confeſſé, communié, & qu'il a eû l'Extréme-Onction, qu'on l'a aſſiſté de tous ſecours ſpirituèls & corporèls. *Munitus omnibus ſacramentis.* On le dit auſſi abuſivement des affaires où on a appliqué tous les ſoins imaginables pour les mettre en bon état, des rhabillages qu'on a fait à des maiſons, à des habits, pour les faire encore durer; & l'on dit en ce ſens, qu'ils ont eu tous leur *Sacremens*, qu'on leur a donné leur dèrnier *Sacrement.*

Sacrement, ſe prend quelquefois abſolument pour le mariage. *Uxorem duxit.* Ce libèrtin s'eſt mis à la fin dans le *Sacrement*; pour dire, il s'eſt marié. Cette fille ne ſoûpire qu'après le *Sacrement.* Cet enfant a été fait ſous le voile, ſous le prétexte du *Sacrement.*

Ils s'adorent l'un l'aûtre, & ce couple charmant,
S'unit long tems, dit on, avant le Sacrement. Boil.

Sacrement, ſelon Borel, s'eſt dit pour ſèrment; du Latin *Sacramentum.*

SACRER. v. act. Dédier à Dieu une chôſe, ou une pèrſonne, la dévoüer à ſon ſèrvice avec cèrtaines prières, onctions & ſolennitez, qui les diſtinguent des chôſes ou des pèrſonnes profanes. *Sacrare, conſecrare, inaugurare, inungere, dedicare.* On *ſacre* les Rois & les Évêques: les Abbez & les Abbeſſes ſont ſeulement bénits. Les Égliſes ſe dédient, les calices ſe *ſacrent.* On *ſacre*, on bénit des pains, des pâtes, des médailles. La coûtume de *ſacrer* les Rois avec une huile béhite, vient ſelon Gutlingius dans la vie d'Henri l'Oiſeleur, des Hébreux, chez qui il croit avec Grotius qu'elle n'a été en uſage qu'à l'égard des Rois, qui n'avoient pas un droit évident à la ſucceſſion. Il dit que les Empereurs Chrétiens ne l'ont point pratiquée juſqu'à Juſtin le jeune, & de là elle paſſa, ſelon lui aux Rois Goths & François.

Sacré, ée. part. paſſ. & adj. *Deo ſacer, conſecratus, dicatus, dedicatus.*

SACRET. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt le tièrcelet, ou le mâle du ſacre, qui eſt propre à voler les pèrdrix. *Tertiarius circus.* Voyez Sacre.

SACRIFICATEUR. ſ. m. Prêtre qui offre à l'Autel des ſacrifices, des oblations pour le peuple. *Sacrificus, immolator.* Chez les Juifs il y avoit un Grand, ou Souverain Prêtre ou *Sacrificateur. Pontifex ſupremus.* Qui étoit figure de nôtre Seigneur Jésus-Christ nôtre grand & véritable Sacrificateur. Ceux de la famille de Lévi étoient *Sacrificateurs* dédiez au ſèrvice du Temple. Tous les idolâtres ont eû auſſi leurs *Sacrificateurs.*

SACRIFICATURE. ſ. f. Dignité ou caractère de Sacrificateur. *Sacerdotium.* La *Sacrificature* étoit héréditaire chez les Juifs. On dit mieux le Sacèrdoce, que la *Sacrificature.*

SACRIFICE. ſ. f. Offrande qu'on fait à Dieu ſur les aûtels par le moyen de ſon légitime Miniſtre, pour reconnoître ſa puiſſance, & lui rendre hommage. *Sacrificium, immolatio, cultus latriæ.* Quand Agamemnon ſacrifia ſa propre fille pour appaiſer la colère des Dieux, ce *ſacrifice* barbâre fut regardé comme une pieûſe obéïſſance. S. Évr. Le *ſacrifice* diffère de la ſimple *oblation*, en ce que dans le *ſacrifice* il faut qu'il y ait réelle déſtruction ou changement dans la chôſe offèrte; au lieu que l'*oblation* n'eſt qu'une ſimple offrande du don. Les Théologiens diviſent les *ſacrifices* en *ſanglans*, comme ceux de l'ancienne Loi; & *non ſanglans*, comme celui de la nouvelle. Ils diviſent auſſi les *ſacrifices* en *ſacrifice impétratoire*, qu'on fait pour obtenir de Dieu quelque grâce, ou pour l'en remèrcier; & en *propitiatoire*, qu'on offre pour la rémiſſion de ſes péchez. Abraham fut prêt d'offrir à Dieu ſon fils en *ſacrifice.* Jéphté lui fit un ſacrifice éffectif de ſa fille. Les Payens ont fait des *ſacrifices* à leurs idôles. Les Méxiquains ont fait des *ſacrifices* aux leurs d'un nombre infini d'hommes. On tient que ce ſont les Phéniciens qui ont inventé les *ſacrifices.* Dans l'Antiquité & profane & même ſacrée les *ſacrifices* n'étoient ordinairement que des banquêts ſacrez.

On dit figurément en Morale, Faire à Dieu le *ſacrifice* d'un cœur contrit & humilié. *Offerre Deo ſacrificium cordis contriti & humilati.* Nôtre cœur eſt le ſeul *ſacrifice* digne des Dieux. S. Évr. Les mortifications, & les ſaintes auſteritez d'une âme dévote, ſont d'amoureux *ſacrifices* d'elles-mêmes. S. Évr.

Sacrifice, ſe dit auſſi fort ſouvent dans l'uſage du monde, de toutes les chôſes conſidérables, & agréables, auxquelles on renonce, pour l'amour de quelqu'un. *Devovere.* Je vous fais un *ſacrifice* de tous mes intérêts. Elle ſe repentit du *ſacrifice* qu'elle venoit de faire. B. Rab. Pour ne rien pèrdre dans le *ſacrifice* que l'homme fait de ſon interêt à ſon devoir, il tâche d'ordinaire de regagner d'un côté ce qu'il abandonne de l'aûtre. Disc. d'Él. Faire un *ſacrifice* de ſon reſſentiment, de ſa vengeance, de ſa paſſion.

On dit provèrbialement, Obéïſſance vaut mieux que *ſacrifice. Melior eſt obedientia, quam victima.* Et on dit auſſi, Faire un *ſacrifice* à Vulcain de quelque chôſe; pour dire, la jetter au feu. *Projicere in ignem.*

SACRIFIER. v. act. Offrir en ſacrifice. *Sacrificare, immolare, operari ſacrum.* Les Martirs ont ſouffèrt toutes ſortes de tourmens, plûtôt que de *ſacrifier* aux idôles.

Sacrifier, ſignifie auſſi, Se dévoüer abſolument à quelqu'un, endurer toutes chôſes pour lui, acquérir ou conſèrver une chôſe par la pèrte d'un aûtre. *Se ſuaque omnia pro amore alicujus devovere.* Se *ſacrifier* à Dieu dans un monaſtère. Les brâves ſoldâts ſe *ſacrifient* pour leur Prince. Ce père s'eſt *ſacrifié* pour ſes enfans, & pour leur amaſſer du bien. Cet homme *ſacrifie* tout à ſon interêt; il a *ſacrifié* ſes amis, ſa maîtreſſe à ſa nouvelle paſſion. Je *ſacrifie*, mes plus tendres affection à ma raiſon. S. Évr. Il eſt râre que l'homme *ſacrifie* de bonne foi ſes interêts à ſon devoir. Disc. d'Él.

Sacrifier, ſe dit pour; Abandonner, expôſer témérairement; livrer, trahir. *In diſcrimen ſe offerre, Conjicere, periculo ſe committere, exponere.* Ce ſage Capitaine craignoit d'être *ſacrifié* aux ſoupçons & aux inquiétudes du Roi. Bizot. Il ſe retira avec le déplaiſir d'avoir *ſacrifié* ſon infanterie. La Chapelle. Nous voyons bien que la pèrfidie nous a *ſacrifiez.* B. Rab. Elle *ſacrifie* la lèttre du Comte à ſon rival. Id. On doit donner & *ſacrifier* ſes plus juſtes reſſentimens au bien de l'État. Méz.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a pas *ſacrifié* aux Grâces, quand il fait toutes chôſes déſagréablement, de mauvais air, & qu'il n'a pas le don de plaire. *Non litavit gratiis.*

SACRILÉGE. ſ. m. Crime par lequel on profane les chôſes ſacrées, ou dévoüées à Dieu. *Sacrilegium, impium facinus, profanatio.* Battre, ou maltraiter un Prêtre; abuſer d'une Religieuſe; profaner une Égliſe; voler des vaiſſeaux ſacrez, ſont autant de *ſacriléges.* Une communion indigne, & faite avec mépris eſt un vrai *ſacrilége.*

Sacrilége, ſe dit auſſi de la pèrſonne qui commet le *ſacrilége. Sacrilegus, ſacrilegii reus.* Les *ſacriléges* ſont condamnez à faire amende honorable, à avoir le poing couppé avant leur éxécution.

Sacrilége, eſt auſſi adj. m. & f. *Sacrilegus.* Une action *ſacrilége.* Un commandement *ſacrilége.*

Il veut par un honneur ſacrilége *& tragique*
En faire à ſon fils mort, une offrande publique.
P. Le Moine.

SACRILÉGEMENT. adv. Avec ſacrilége. *Sacrilegè, per ſacrilegium.* On communie *ſacrilégement*, quand on ne quitte pas une habitude qui engage au péché.

SACRISTAIN. ſ. m. Officièr Eccléſiaſtique qui a le ſoin & la garde des vaiſſeaux, & des ornemens ſacrez. *Æditunus, ſacrarii cuſtos, curator.* Le Père *Sacriſtain* des Cordelièrs, le *Sacriſtain* de Nôtre Dame. Il y a auſſi dans les Couvents des Religieûſes, des Sœurs *Sacriſtaines. Æditua.* On dit & on écrit plus ordinairement *Sacriſtines.* Dans les conſtitutions de Port-Royal on dit *Sacriſtine.* En quelques lieux ce mot ſignifie la même chôſe que *Treſorier.*

L'Office de *Sacriſtain* de la Chappelle du Pape eſt amené à l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin. L'on trouve un Auguſtin Novelli, qui l'éxèrçoit dès l'an 1287. Ange de Lunois fut fait *Sacriſtain* par Jean XXII. l'an 1319. & éxèrça cet office ſous ſon Pontificat & ſous celui de Benoît XII. & de Clément VI. Raymond de Pamièrs ſous le même Clément, Innocent VI. & Urbain V. Pièrre Amalie ſous Urbain V. Grégoire XII. & Urbain VI. Pièrre de Pamièrs ſous Urbain VI. & Boniface IX. Paul de Boſſis étant *Sacriſtain* ſous Sixte IV. obtint l'Abbaye de S. Sébaſtien hors des murs de Rome, de l'Ordre de Cîteaux & paſſa dans cet Ordre ſans quitter ſon Office de *Sacriſtain.* Les Auguſtins appréhendèrent d'autant plus que cet Office ne fût donné à quelqu'aûtre Ordre, que ſous Innocent VIII. il parut un Traité des Cérémonies de la Chapelle du Pape, où il étoit marqué que l'Office de *Sacriſtain* n'étoit pas affecté à un Ordre particulier, mais Aléxandre VI. pour ôter tout ſujèt de crainte aux Auguſtins donna une bulle l'an 1497. par laquelle il ordonna que l'Office de *Sacriſtain* de la Chapelle du Pape, ne pourroit être conféré qu'à un Religieux de l'Ordre des Hèrmites de Saint Auguſtin, quand même il ne ſeroit pas dans la Prélature. Il y en a eu pluſieurs qui n'ont point été Évêques, mais depuis long-tems, le Pape donne un Évêché *in partibus* à celui auquel il confère cet Office; & quand même il ne ſeroit point Évêque, il porteroit néanmoins le mantelet & la Moſette; à la manière des Prélats de Rome.

Ce *Sacriſtain* prend le titre de Préfet de la Sacriſtie du Pape. Il a en ſa garde tous les ornemens, les vâſes d'or & d'argent, les Réliquaires & aûtres chôſes précieûſes de cette Sacriſtie. Quand le Pape dit la meſſe ſoit pontificalement, ſoit en particulièr il fait en

en ſa préſénce l'eſſai du pain & du vin en cette manière. Si le Pape dit la meſſe en particuliér, Sa Sainteté avant l'offèrtoire lui pré ſente deux hoſties dont il en mange une, & un Camériér lui vèrſe, dans une taſſe de vèrmeil doré, de l'eau & du vin des burettes. Si le Pape dit la meſſe pontificalement, le Cardinal qui lui ſèrt de Diacre préſente au Sacriſtain trois hoſties, dont il en mange deux. Il a ſoin d'entretenir toujours une hoſtie conſacrée de la grandeur de celles dont on ſe ſèrt à la meſſe dans la principale Chapelle du Palais, ou le Pape demeure, & il doit la renouveller tous les ſeptiêmes jours. C'eſt pour ſèrvir de viatique au Pape à l'article de la mort, & ce Sacrement lui eſt adminiſtré par le *Sacriſtain*, auſſi bien que l'Éxtrême-Onction, comme étant le Curé du Pape. Lorſque le Pape fait un voyage deux éſtafiérs, l'un domeſtique du Pape, & l'autre domeſtique du *Sacriſtain*, tiennent par la bride la mule, qui porte le S. Sacrement; ces éſtafiérs ſont préſentez au Pape par le *Sacriſtain*, & Sa Sainteté les confirme dans cet emploi par un Brèf. Le *Sacriſtain* éxèrce auſſi une éſpéce de Juriſdiction ſur tous ceux qui accompagnent le Pape dans ces ſortes de voyages, & pour marque de ſa Juriſdiction, il porte un bâton à la main. Il diſtribuë auſſi aux Cardinaux les meſſes qu'ils doivent célébrer ſolemnellement, après avoir fait voir au prémiér Cardinal Prêtre la diſtribution qu'il en a faite. Il diſtribuë auſſi aux Prélats aſſiſtants les meſſes qu'ils doivent dire dans la Chapelle du Pape. S'il eſt Évêque, ou conſtitué en dignité, il tient rang dans cette Chapelle parmi les Prélats aſſiſtans, ſi c'eſt en préſence du Pape; & ſi le Pape n'y eſt pas, il a ſéance parmi les Prélats ſelon ſon antiquité, ſans avoir égard à ſa qualité de Prélat aſſiſtant. S'il n'eſt pas Évêque il prend ſon rang après le dèrniér Évêque, ou après le dèrniér Abbé mitré. Après la mort du Pape il entre dans le Conclâve en qualité de prémiér Concloviſte. Il dit tous les jours la meſſe aux Cardinaux & leur adminiſtre les Sacremens, comme aux Conclaviſtes. Autrefois il étoit auſſi Bibliothéquaire du Vatican. C'eſt Sixte IV. qui ſépara ces deux Offices & donna celui de Bibliothéquaire à Platine Auteur de la vie des Papes. *P. Helyot. T. III. C. 3. p. 17 & 18.*

SACRISTIE. ſ. f. Lieu où l'on ſèrre les reliques, les vaiſſeaux ſacrez, & les ornemens d'une Égliſe. C'eſt, au plein piéd d'une Égliſe, une éſpéce de ſalle, où l'on ſèrre les chôſes ſacrées & les ornemens, & où les Prêtres ſe préparent & s'habillent pour officiér. Elles doivent être revêtuës d'un Lambris avec armoires & tâbles. Celle des Prêtres de l'Oratoire de la Chieſa nova à Rome, du deſſein du Baromini, eſt une des plus magnifiques. DAVILÈR. *Sacrarium.* Les Prêtres ſe vont revêtir de leurs ornemens ſacèrdotaux à la *Sacriſtie.*

SACRISTIE, eſt auſſi en pluſieurs anciennes Abbayes un Office clauſtral, qui eſt un tître de Bénéfice, auquel ſont affectez cèrtains revenus. *Beneficium ædituí.* Il a été pourvû de la *Sacriſtie* de Marmouſtier. La *Sacriſtie* d'un tel lieu vaut tant de revenu.

SACRISTINE. ſ. f. *Æditua, ſacrarii curatrix.* Voyez au mot SACRISTAIN.

SACROLOMBAIRE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle qui ſèrt à reſſèrrer la poitrine, il eſt ainſi nommé parcequ'il prend ſon origine de la partie poſtérieure de l'ôs ſacrum, & des épines des vèrtébres des lombes; il va s'inſérer à la partie poſtérieure des côtes. *Muſculus ſacrolombarius.*

SACRUM. L'*ôs ſacrum.* Tèrme d'Anatomie, dans lequel il faut faire ſentir l'*s* du nom *ôs*, parcequ'il eſt Latin comme *ſacrum. Os ſacrum.* C'eſt un grôs ôs large & immobile, qui ſèrt de bâſe & de piéd-d'éſtal à l'épine. Je ne ſçai pourquoi on l'appelle ainſi: les uns diſent que c'eſt parceque les Anciens l'offroient en ſacrifice aux dieux; les aûtres à caûſe qu'il eſt grand, & d'aûtres parcequ'il enfèrme les parties honteûſes, ſa figure eſt triangulaire; il eſt câve par dedans, ce qui aide à former cette cavité qui eſt au bas de l'hypogaſtre, & que l'on appelle le baſſin. Il eſt poli & égal par ſa partie antérieure, ce qui empêche que les parties qu'il contient ne ſoient bleſſées; il eſt convéxe & inégal par ſa partie poſtérieure, ce qui fait que les muſcles s'y attachent facilement. *L'ôs ſacrum* a trois différentes articulations, la prémière qui eſt la dèrnière des vèrtébres des lombes, eſt ſemblable à celle de toutes les vèrtébres. La ſeconde eſt avec le coccix, elle ſe fait par ſyncondrôſe: & la troiſiéme avec les ôs des hanches ſe fait par engrainure. C'eſt pourquoi il y a, à la partie ſupérieure de cet ôs, deux apophiſes aſcendants, dont châcune a une cavité glénoïde qui reçoit les deſcendantes de la dèrnière vèrtébre des lombes, & qui fait la prémière articulation; à ſa partie inférieure deux petites apophiſes deſcendantes, qui ſe joignent au coccix & font la ſeconde, & à ſes parties latérales, pluſieurs ſinuoſitez entre-mêlées d'éminences, qui reçoivent les ôs des hanches, & qui en ſont reçûës, font la troiſiéme articulation. Dionis. On diviſe *l'ôs ſacrum* en cinq parties qui ſont miſes au nombre des vèrtébres, la ſupérieure eſt la plus grande, elles

diminuent à meſure qu'elles déſcendent. Ces vèrtébres ſe diviſent facilement aux enfans, parceque les cartilages qui les joignent n'étant pas encore oſſifiez, s'en vont par l'ébullition; mais aux adultes elles ſont ſi fortement unies qu'elles ne ſont plus qu'un ſeul ôs. C'eſt à *l'ôs ſacrum* que finit la cavité qui conduit la moëlle de l'épine. Les trous qui y ſont pour la ſortie des nèrfs, ne ſont pas ſituez latéralement, comme aux aûtres vèrtébres; mais en devant & en dèrrière, parce qu'étant articulé par ſes parties latérales aux ôs des hanches, il ne pouvoit pas être pèrcé. ID.

SACTIN. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le vitriol. DICT. HÈRMET.

SAD.

SADATA. Bourg d'Éſpagne, ſitué ſur la rivière de Riguel, dans l'Aragon, aux confins de la Navarre, & à dix lieuës de Jaca, vèrs le nord. *Sadata.* On le prend pour l'ancienne Atilia, petite ville des Vaſcons. MATY.

SADE. adj. Vieux mot, & hors d'uſage qui ſignifioit autrefois *de bon goût*, & *agréable. Suavis, jucundus, gratus.* Il a encore ſon compôſé en uſage, qui eſt *mauſade*, déſagréable, & dégoûtant.

Avocâts & Phyſiciens
Sont tous liez de tels liens,
Tant ont le gain & doux & ſade
Qu'ils voudroient pour un malade
Qu'il y en eût plus de cinquante. R. DE LA RÔSE, cité par Paſquier, Tripaut de Bardis, & Borel.

Il n'eſt rien au monde plus ſade. COQUILLARD.

Il eſtoit viſte, gent & ſade. ID.

Diex com bonne fontaine & ſade. R. DE LA RÔSE.

Livre des pardons. S. Trotet.

Et prêchent en maintes ſornettes,
En quelles ſont ſi ſadinettes,
Friſques, ſi ſades, *ſi belles,*
Il a mal fait de parler d'elles. Dans BOREL.

Ce mot vient de *male ſatus*, ou *natus*. BOREL. C'eſt-à-dire, *mal né.*

SADINET, ETTE. Adj. diminutif de ſade. Ce mot eſt vieux, & ne peut entrer que dans le ſtile comique & burleſque, & même dans le ſtile le plus ſimple, comme dans les Rondeaux, Épigrammes, Vaudevilles, &c. Il n'eſt proprement uſité qu'au féminin, parce qu'il ne ſe dit d'ordinaire qu'en parlant des pèrſonnes du ſexe, & il ſignifie *jolie*, *gentille*, *proprette* & c'eſt ce qu'on rendroit en Latin par ces mots *bellula* ou *bellatula*. Elle eſt *ſadinette.*

Si l'une a plus d'éclat, l'aûtre eſt plus ſadinette. RÉGNIÉR.

Ses ſages reins, le ſadinet,
Aſſis ſus groſſes fermes cuiſſes,
Dedans ſon joly jardinet. FR. VILLON.

Telles hanches que les telles du ſadinet. ID.

Sa chambre étoit fort ſadinette. COQUILLARD.

C'eſt-à-dire, propre, nette.

Tant de propos, tant de minettes,
Et tant de façons ſadinettes. ID.

C'eſt-à-dire, mignardes. Vèrger d'honneur. BOREL.

SADROC. Voyez SARDOS & SÈRDOT.

SADUCÉEN. ſ. m. Nom d'Anciens Hérétiques Juifs qui étoient plûtôt des Athées & des Épicuriens que de véritables Juifs, quoiqu'ils aſſiſtaſſent à toutes les cérémonies qui ſe faiſoient dans le Temple de Jéruſalem. *Saducai.* Saint Épiphane les fait venir de Doſithée Sectaire Samaritain. Tèrtullien a été auſſi de ce ſentiment. Saint Jérôme & pluſieurs aûtres anciens Écrivains ont crû que les *Saducéens* convenoient en éffet en pluſieurs chôſes avec les Samaritains, & qu'ils ne recevoient avec eux de toute l'Écriture, que les cinq livres de Moïſe. Le Jéſuite Sérarius a auſſi embraſſé cette opinion, qui ſemble être appuyée ſur l'autorité de Joſéphe. Mais Joſéphe dit ſeulement, qu'ils recevoient tout ce qui étoit écrit; c'eſt-à-dire, tous les livres de l'Écriture ſainte, ayant voulu marquer par-là, qu'ils ne recevoient point les traditions non écrites des Phariſiens. Et en éffet, ſaint Épiphane a été obligé de reconnoître, qu'ils n'étoient point Samaritains; mais de véritables Juifs, puiſqu'ils aſſiſtoient avec eux aux ſacrifices dans le Temple de Jéruſalem; au lieu que les Samaritains ſacrifioient ſur la montagne de Garizim. Pluſieurs font

auteur de cette Sècte un cèrtain *Sadoc* Diſciple d'Antigonus Sochæus, qui diſoit ſouvent à ſes Écoliers, qu'il falloit ſèrvir Dieu pour lui-même, & non point dans la vûë d'en recevoir la récompenſe en l'aûtre monde, comme les Éſclaves ſèrvent leur maîtres, dans la ſeule vûë de la récompenſe. *Sadoc* donnant une intèrprétation fauſſe aux paroles d'Antigonus, publia qu'il n'y avoit point de récompenſe à attendre des bonnes actions qu'on faiſoit en ce monde, ce qui fit naître la ſècte qui fut appellée *Saducéenne*, du nom de ſon Auteur. Saint Épiphane, & ſaint Jérôme, qui ont été ſuivis par quelques Auteurs modèrnes, ont crû que les *Saducéens* ont été ainſi nommez du mot hébreu *Sadic, juſte*, ou *Sedec*, *juſtice*, parcequ'ils affectoient de paroître juſtes dans toutes leurs actions.

eſt dit au chapitre 23. des Actes des Apôtres, v. 8. que les *Saducéens diſent, qu'il n'y a ni réſurrection, ni Ange, ni éſprit; mais que les Phariſiens croyent l'un & l'aûtre.* Ces mots, l'un & l'aûtre, ſemblent inſinuer qu'*éſprit* & *ange* ne ſoient qu'une même chôſe. Mais, comme les Apôtres, dit Œcuménius ſur cet endroit, ne ſe ſèrvent pas toûjours de tèrmes éxacts, on peut entendre par *éſprit* toute ſubſtance ſpirituelle, comme ſi les *Saducéens* avoient crû, que Dieu même fût un corps. Ce n'eſt point là ce que dit Oecuménius. Il demande pourquoi l'Écriture dit *l'un & l'aûtre*, quoiqu'elle parle de trois chôſes, *réſurrection*, *ange & éſprit*: & il répond que c'eſt ou bien parce qu'*ange* & *éſprit* ne ſont qu'une même chôſe, ou parceque *l'un & l'aûtre*, qui proprement ne ſe dit que de deux chôſes, eſt peut-être dit là de trois: & qu'il ne faut pas pointiller ſur l'éxacte propriété des mots, dans des Livres écrits par des Pêſcheurs ſimples & ſans Lèttres. Il eſt vrai, qu'en éxpliquant ce qui précéde, il a dit que les *Saducéens* étant fort groſſiérs ils ne croyoient peut-être point de Dieu, & que c'eſt pour cela qu'ils nioient la réſurrection. Mais ils ne dit point que par éſprit on peut entendre toute ſubſtance ſpirituelle. Il y a de l'apparence que les *Saducéens* ont ſeulement entendu par ce mot l'immortalité de l'âme, parceque les *Saducéens* croyoient que l'âme mouroit avec le corps, ne reconnoiſſant rien d'immortel dans l'homme. Il eſt auſſi marqué dans les Évangéliſtes, que les *Saducéens* nioient la réſurrection des corps. Et ainſi ils ne reconnoiſſoient point d'aûtre félicité que celle dont on joüiſſoit en cette vie, croyant que tout ce que l'on diſoit de l'aûtre monde avoit été inventé par les Phariſiens, c'eſt pourquoi ils nioient auſſi la Providence de Dieu, attribuant toutes chôſes au libre arbitre, en quoi ils combattoient la Doctrine des Phariſiens qui admettoient une éſpéce de deſtin ou fatalité dans toutes nos actions.

S A E.

SAENS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sidonius* Saint *Saens* que nous prononçons *Sanſe*, & qui s'appelloit *Sidonius* en Latin étoit d'Irlande. Saint *Saens* fut Abbé d'un monaſtère du païs de Caux en Normandie & mourut en 689. Voyez Baillet au 14e de Novembre.

SAEFTINGEN, SAESTINGEN. ſ. m. Nom propre d'un fort de la Flandre Hollandoiſe. *Saſtinga Arx.* Il eſt ſur l'embouchure occidentale de l'Éſcaut, au nord de la ville d'Hulſt. MATY.

SAETTA. Nom d'un Cap. *Saetta caput*, anciennement *Brutium promontorium.* Ce Cap eſt ſur la côte méridionale de la Calâbre Ultérieure, à l'une des extrêmitez du mont Appennin, entre le Cap Delli Armi, & celui de Spartivento. MATY.

SAETTE. ſ. f. Vieux mot. Fléche. *Sagitta.*

S A F.

SAFAR, ou *Safer*, & *Saphar*. ſ. m. Tèrme de Calendriér & de Rélation. Second mois des Arabes & des Turcs, qui répond au mois d'Octobre. On dit auſſi *Tſéphara*, *Saphara*, *Sapharo*, *Sefèr*. Voyez *Eutych. T. II. p.* 378. 468. & 431. Fabricius, *Menolog. p.* 78.

SAFFIR. Voyez FAUCON SAFFIR.

SAFRA. ſ. Nom propre d'un petit bourg de l'Éſtramadure d'Éſpagne. *Saphara.* Il eſt aux confins du Portugal, & on l'a fortifié depuis quelque tems, pour l'oppôſer aux entrepriſes des Portugais. MATY.

SAFRAN. ſ. m. Plante qui pouſſe quelques feüilles longues, fort étroites, canelées; il s'éleve d'entr'elles un pédicule, qui ſoutient une ſeule fleur diſpôſée comme celle du lis, mais plus petite, diviſée en ſix parties, de couleur bleuë mêlée de rouge & de purpurin; il naît en ſon milieu une manière de houppe partagée en trois cordons découppez en crêtes de coq, d'une belle couleur rouge, & d'une ôdeur agréable; c'eſt cette houppe qu'on appelle auſſi *ſafran*; quand elle eſt dans ſa vigueur on la cueille avant le lever du ſoleil, afin de la faire ſécher. Quelques jours après il en vient une aûtre ſemblable ſur la même plante, on la ramaſſe de même, on la met ſécher. Ces houppes ou cordons ſe dévelopent ou ſe diviſent en filamens, comme nous voyons le *ſafran*. Le fruit vient du calice de la fleur, il eſt oblong, relevé de trois coins, partagé en trois loges remplies de ſemences prèſque rondes. Sa racine eſt un tubèrcule grôs ordinairement comme une aveline, charnu, barbù dans ſa partie inférieure & ſurmonté par un aûtre tubèrcule plus petit. En Latin *crocus ſativus.* C. BAUH. Le *ſafran* eſt employé dans les alimens & dans les remédes, pour fortiſier, pour réſoudre, pour adoucir. Les Enlumineurs s'en ſèrvent pour faire du jaûne doré. On fait du ris jaûne avec du *ſafran*. On fait grand trafic de *ſafran* vèrs les païs ſeptentrionaux. Le *ſafran* épanouit le cœur. On dit que les mulèts n'en ſçauroient porter une charge bien loin, & qu'il les faut relayer pour cela. Quand on veut loüer du beurre, on dit qu'il eſt jaûne comme *ſafran*. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *ſafran*. Le *ſafran* fleurit au printems & en Autonne, il eſt auſſi changeant dans ſa fleur que dans ſes couleurs; car quelquefois il devient ſimple, & d'autrefois il eſt rempli de feüilles. MORIN.

Ce mot vient de l'Arabe *zapheran.* On le dit en cette ſignification en Turquie & en Italie, & en Allemand, d'où le François eſt dérivé. MÉN. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellé *zafframen.*

SAFRAN BATARD, eſt une aûtre genre de plante, qu'on appelle aûtrement *cartame*. Les plumaciers ſe ſèrvent du *ſafran bâtard* pour teindre leurs plûmes en incarnadin d'Éſpagne, en mêlant dans ſon ſuc du jus de citron. Le *ſafran bâtard* ou ſa fleur, fait auſſi l'écarlate batarde. En Latin *onicus ſativus*, ou *carthamus officinarum.* Voyez CARTAME.

SAFRAN D'INDE. Plante qu'on appelle autrement *curcuma* Voyez CURCUMA.

SAFRAN, eſt auſſi un nom que les Chymiſtes ont donné à pluſieurs préparations à caûſe de leur couleur. Ils appellent l'or fulminant *ſafran d'or*. Voyez OR FULMINANT. Le *ſafran de cuivre* eſt du cuivre calciné pluſieurs fois & réduit en poudre. Le *ſafran de Mars apéritif*, eſt de la limaille de fèr rouillée à la rôſée ou à la pluye, ou calcinée avec le ſoufre. Le *ſafran de Mars aſtringent*, ſe fait avec le *ſafran* de Mars apéritif lavé cinq ou ſix fois avec du vinaigre fort, & calciné enſuite dans un plat à grand feu pendant cinq ou ſix heures. Le *ſafran des métaux* eſt une préparation d'antimoine. Voyez ANTIMOINE.

SAFRAN DE MARS DES SAGES. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique c'eſt l'or en éſprit. DICT. HÈRMÉT.

SAFRAN DES PHILOSOPHES: dans le même art c'eſt l'ouvrage de la pièrre. ID.

SAFRAN. Tèrme de Mariñe. C'eſt une piéce de bois qu'on applique ſur le gouvèrnail, pour en faciliter le mouvement. *Hypomoclium.* Cela s'appelle *ſafran* de gouvèrnail. *Safran de l'étrâve* eſt une aûtre piéce de bois qu'on attache depuis le deſſous de la gorgère, ou couppe gorge, juſques ſur le rinjot, & qui ſèrt à faire venir le vaiſſeau au vent, lorſque par le défaut de ſa conſtruction il refuſe & n'y vient pas bien. On appelle cela, donner de la pince à un vaiſſeau. AUBIN. *Safran* eſt auſſi la planche qui eſt à l'extrémité du gouvèrnail d'un bateau foncet. Les barres qui ſoutiennent les planches du remplage ſont appuyées ſur celle là. *Safran* eſt encore une groſſe piéce de bois qu'on ajoute au bas du gouvèrnail d'un yacht & qui y fait une aſſez grande ſaillie en dehors. ID.

SAFRAN, en tèrmes de Charpenterie, eſt la planche qui eſt à l'extrémité du gouvèrnail d'un bateau foncet, ſur laquelle ſont attachées les barres, qui ſoutiennent les planches de remplage. *Hypomoclium.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt allé au *ſafran*, lorſqu'il eſt mal dans ſes affaires, qu'il eſt obligé à faire banqueroute. *Homo bonis ſpoliatus, orbatus, privatus.* Car on ſuppôſe que ſon chagrin lui doit donner la jaûniſſe: & on dit de ceux qui ont cette maladie, qu'ils ſont jaûnes comme *ſafran*. On dit auſſi, Rire jaûne comme *ſafran*, par une antiphrâſe; pour dire, qu'on n'a guères envie de rire.

SAFRANER. v. act. Peindre en jaûne, ou avec du ſafran. *Croco illinire, reſpergere.* Autrefois on *ſafranoit* ou on peignoit de jaûne les maiſons des banqueroutiers, ou de ceux qui avoient été condamnez en Juſtice.

SAFRANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Peint de ſafran. *Croceus, croco illinitus.* On appelle l'urine, *ſafranée*, quand elle eſt bien jaûne.

SAFRANIER, IÈRE. ſ. m. & f. Banqueroutier qui n'a plus de bien. *Fraudulentus æris alieni decoctor.* On nous a voulu préſenter pour caution un *ſafranier*, un homme ruiné. Quelques-uns diſent que ce mot vient de *ſafre*, goulu qui a mangé ſon patrimoine; d'aûtres du mot de *ſafran*, parceque le chagrin d'un homme goulu qui a mal fait ſes affaires, le rend jaûne & ſec, & l'on dit qu'il trafique en *ſafran*. Il peut venir auſſi de ce qu'il n'y a pas long tems qu'on peignoit de jaûne & de couleur de *ſafran* les maiſons des banqueroutiers, ou de ceux dont les biens étoient confiſquez avec note d'infamie.

SAFRE. ſ. m. Quelques-uns écrivent *Zafre.* C'eſt un minéral de couleur bleüâtre, tirant ſur le gris-noir, qui en petite quantité fait le vèrre très-clair; & en grande le fait très bleu; d'où vient qu'ils ſèrt à contrefaire les ſaphirs, ce qui lui a donné le nom de *ſafre. Cautes metallica.* Les Potiérs l'ayant réduit en poudre, en enduiſent leurs ouvrages, qui paroiſſent noirs étant cruds, & qui ſont d'un très-beau bleu, quand ils ont paſſé par le fourneau.

SAFRE. adj. m. & f. Apre ſur ſa bouche, gourmand, qui aime les bons morceaux. On appelle auſſi ces pèrſonnes *ſafredans.* Les écorniſſeurs ſont gens *ſafres* & goulus.

Ce mot vient du Latin *exavorus*, comme on a auſſi appellé un *ſafredent*, *dentivorus.*

SAFFRE. adj. m. & f. Vieux mot. Mignon, agréable. Voyez Coquilles, Antitêſes de Jéſus-Chriſt, & de l'Antechriſt.

Après marchoit en ſafre *courtoiſie.*

Et Coquillard.

Femme riant ſaffre *de chière,*
Bande, alaigre, de belle monſtre.

SAFRE, ſe prend auſſi pour ruſe. BOREL.

S A G.

SAG. ſ. m. Le Comté de SAG. *Sagienſis* ou *Hotenſis Comitatus.* Contrée de la haute Hongrie. Elle eſt entre les Comtez de Gomèr, de Baeſod, de Novigrad, de Bars, & de Biſtricz. Filleck en eſt la capitale, & le bourg de *Sag* lui donne le nom.

SAGA. ſ. f. Vieux mot. Narration. BOREL. Ce mot eſt de la langue Celtique & Teutonique. *Saga.* Les anciennes Hiſtoires du nord, ſont intitulées *Saga. Narratio, hiſtoria.* Le P. Souciet dans ſa Diſſèrtation ſur les Médailles Hébraïques en réfutant Spèrlingius, qui les croyoit toutes fauſſes dit, p. 15, il n'eſt pas ſurprenant que l'on traite de faux les ſicles & généralement toutes les monnoyes ou médailles Hébraïques, quand on préfère, comme lui, le *landnama ſaga* & toutes les aûtres *ſaga* ces ouvrages informes & fabuleux des prétendus Hiſtoriens du nord, à l'Hiſtoire Grécque & Romaine, & à tous les monumens incomparables qui nous en reſtent.

SAGACITÉ. ſ. f. Pénétration, diſcèrnement fin; ſubtilité d'éſprit, pour pénétrer dans la connoiſſance des chôſes. *Sagacitas, ſolertia, ingenii acumen.* Ce Philoſophe a une cèrtaine *ſagacité,* qui lui fait toûjours découvrir quelque chôſe de nouveau dans la nature. Quelques animaux comme le chien, le renard, l'éléphant, ont une *ſagacité* naturelle qui va au delà de l'inſtinct ordinaire des animaux. C'eſt dommage que ce mot de *ſagacité* ne ſoit pas bien établi, & bien entendu dans nôtre langue: il a un ſens profond, & éxprime la pénétration, & le diſcèrnement d'un éſprit qui chèrche, & qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les chôſes. Les Sçavans s'en ſèrvent librement. BOUH. Cette pratique continuelle de méditation, & d'obſèrvation des chôſes du monde, l'avoit élevé à un tel point de *ſagacité*, que ſes conjectures paſſoient pour des Prophéties. S. RÉAL. Employez là deſſus la faculté divinatrice de Mr. Ménage, autrement ſa *ſagacité* Scaligérienne. BAL. Ce mot eſt préſentement du bel uſage. RÉFL. L'Académie l'a adopté, ſans aucune difficulté.

SAGAN ou ZEIGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Siléſie, ſituée ſur le Bobèr, à neuf lieuës audeſſus de Croſſen. *Saganum, Zeganum. Sagan* eſt capitale d'un Comté, ou d'une Principauté qui porte ſon nom, & qui eſt entre celle de Glogaw, & la Luſace. MATY.

SAGAPÉNUM. ſ. m. Sorte de gomme rouſſe en dehors, blanchâtre en dedans, d'une ôdeur forte & déſagréable, & d'un goût âcre: elle ſort par inciſion d'une plante férulacée qui croît en Médie. Le *ſagapenum* eſt apéritif & purgatif, il eſt propre pour l'hydropiſie, pour l'aſthme, pour la paralyſie; on l'employe auſſi extérieurement pour appaiſer les douleurs, & pour réſoudre les tumeurs. On l'appelle autrement *ſerapinum.*

SAGDE, ou SAGDECH. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie heureûſe. *Sagdecha*, anciennement *Sabathra, Sabatha.* Elle eſt dans les États du Chérif de la Mécque, ſur le Nangéran, environ à vingt lieuës de ſa ſource, & de la ville de Nangéran. MATY.

SAGDU. ſ. m. Tèrme de Relation. Pain qui ſe fait avec la moëlle d'un cèrtain arbre. *Panis ex arboris cujuſdam medulla.* C'eſt les Moluques, & dans pluſieurs aûtres iſles d'Orient qu'on fait, & qu'on mange du *Sagdu.* Lémery, *Traité des Alim.*

SAGE. adj. m. & f. & ſ. Philoſophe qui par l'étude de lui-même des hommes, de la nature, & des évènemens paſſez, a appris à ſe connoître, & à bien conduire ſes actions. *Sapiens.* Plutarque a fait un Traitté du Banquet des ſept *Sages* de Gréce. Les Stoïciens ſoutenoient que le *ſage* n'a beſoin de rien, qu'il eſt toûjours libre, riche, heureux, & Roi. M. SCUD. On voudroit que le *ſage* fût éxempt de toute paſſion, & inſenſible aux plaiſirs & aux maux: enfin qu'il ceſſat d'être homme. Cette idée du *ſage* eſt chimérique. S. ÉVR. Le *ſage* des Stoïciens eſt un vèrtueux inſenſible. S. ÉVR. *Prudens inſenſibilis.* Empédocle répondit à quelqu'un qui ſe plaignoit de ne trouver point de *ſage*, c'eſt qu'il faut être *ſage* pour le trouver. ABLANC. Le *ſage* vivroit bien, quand même il n'y auroit point de loix. ID. C'eſt une folie de vouloir être *ſage* tout ſeul. LA ROCH. Il a plu aux Stoïciens d'appeller *ſage*, le phantôme de vèrtu & de conſtance qu'ils ont imaginé. LA BRUY. Le *ſage* n'eſt pas moins obligé à avoir des ſentimens honnêtes & vèrtueux, que des ſaines opinions. M. ÉSP. Socrate vous dira que le Dieu qui l'a nommé le plus *ſage* des mortels, lui donne une loüange qui ne lui appartient point, à moins qu'on ne doive nommer le plus *ſage*, celui qui avouë qu'il ne ſçait rien. S. ÉVR. Le *ſage* a des paſſions & les modère. Je me figure le prétendu *ſage* des Stoïciens avec un air ſupèrbe, grâve, plein d'orgueil, & qui dans ſa bienheureûſe tranquillité mépriſe tout ce qu'il croit ſenſible à quelque chôſe. M. SCUD. Un homme *ſage* ceſſeroit de l'être, s'il agiſſoit toûjours comme les *ſages* du tems paſſé ont agi. P. LE COMTE. *Maxime de Confucius.*

Le ſage *s'accommode aux changemens divèrs.*
Et l'homme généreux ſe doit à l'univèrs. BRÉBEUF.

Le plus ſage *eſt celui qui ne penſe point l'être.* BOIL.

Il n'eſt pour le vrai ſage *aucun revèrs funeſte;*
Et pèrdant toute chôſe, à ſoi-même il ſe reſte. MOL.

Ce mot vient de *ſagax*, ſelon Nicod.

SAGE, ſe dit auſſi de pluſieurs bonnes qualitez, par rélation aux pèrſonnes. Si c'eſt un homme fait, *ſage* ſignifie, Prudent, qui agit avec circonſpection qui donne de *ſages* conſeils & prudens. *Prudens, circumſpectus, cautus, cordatus.* Il ne faut pas attendre l'éxtrémité de l'âge pour devenir *ſage*, ſi l'on veut que le public nous en tienne compte. BELL. Il eſt plus aiſé d'être *ſage* pour les aûtres que pour ſoi. S. ÉVR. Charles V. diſoit que les François ne paroiſſoient pas *ſages* & l'étoient, que les Éſpagnols paroiſſent *ſages* & ne l'étoient pas; que les Allemans ne paroiſſent pas *ſages*, & ne l'étoient pas non plus; & que les Italiens non ſeulement paroiſſoient *ſages*, mais qu'ils l'étoient en éffet. CORNEILLE. *Dict. Gogr.*

Tous les hommes me ſont à tel point odieux,
Que je ſerois fâché d'être ſage *à leurs yeux.* MOL.

S'il s'agit d'un enfant, *ſage* ſignifie, modeſte, poſé, bien inſtruit. Si c'eſt une femme, il ſignifie, Chaſte & honnête.

J'aime qu'avec douceur nous nous montrions ſages*;*
Je ne ſuis point du tout pour ces prudes ſauvages
Dont l'honneur eſt armé de griffes, & de dents. MOL.

On appelle *ſages* du ſiécle, ou *ſages* mondains, les politiques qui ne raiſonnent que ſur des principes temporels, & qui ne conſidèrent point les chôſes étèrnelles, ni les principes de la bonne Morale, *Prudens ſæculi.*

SAGE, eſt auſſi une qualité ou titre d'honneur que les Notaires donnoient aux gens d'Égliſe & de robbe, dans les actes & contrâts. *Sapiens, diſcretus, venerabilis.* Fut préſent *ſage* & ſcientifique pèrſonne, Monſieur tel. Quand on cite abſolument le *Sage*, on entend parler de Salomon. Comme dit le *Sage* en l'Écléſiaſte. Les Hébreux, les Juifs appellent leurs Docteurs les *Sages*, en Hébreu חכמים, *Hhachamim.* Et dans les Univèrſitez les Étudians, les Bacheliers appellent les Docteurs nos *Sages* Maitres

SAGE, ſignifie quelquefois, Habile, ſçavant. *Peritus, cordatus, conſultus.* Un provèrbe Latin dit, Envoyez un *ſage*, & ne lui dites rien; c'eſt à dire, que quand on met une affaire entre les mains d'un habile homme, il ne lui faut pas grande inſtruction. Tout ce que vous m'avez dit ne me rend pas plus *ſage*, c'eſt-à-dire, mieux inſtruit.

SAGE, ſe dit auſſi des chiens, lorſqu'ils ont un ſentiment éxquis, & qu'ils ne prennent point le change. *Sagax.*

SAGE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt tems d'être *ſage*, quand on a la barbe au menton. *Tempus ſapiendi.* On eſt *ſage* au retour des plaids; pour dire, qu'on devient *ſage* à ſes dépens, que cela apprend à être *ſage*, rend plus *ſage*, plus modéré, plus prévoyant. Cet homme m'a fait *ſage*, m'a rendu *ſage* pour l'avenir. On dit qu'un homme eſt plus heureux que *ſage*, quand une affaire lui reüſſit par hazard, quoiqu'il l'eût entrepriſe imprudemment. On dit qu'un fou aviſe bien un *ſage.* On dit auſſi qu'une fille eſt *ſage* comme une image, quand elle eſt bien modeſte & bien retenuë. Les Aſtrologues diſent auſſi, que

le *Sage* commande aux aſtres, pour ſauver toutes leurs mauvaiſes prédictions. *Sapiens dominabitur aſtris.*

SAGE-GRAND. Magiſtrat de Veniſe. *Sapientes majores.* Il y a ſix *Sages-grands:* & on les appelle ainſi, parcequ'ils manient toutes les grandes affaires de la République, & que pour cela on ſuppôſe qu'ils ont plus de ſageſſe, & d'expérience que le commun des Nobles. Ils éxaminent entr'eux toutes les affaires qui doivent être portées au Sénat, à qui ils les propôſent toutes préparées, & toutes digérées. Leur pouvoir ne dure que ſix mois. On appelle *Sage de la ſemaine* celui qui à châque ſemaine reçoit les mémoires, & les requêtes qu'on préſente à leur Collége pour les propôſer au Sénat. Il y a encore *cinq Sages de tèrre ferme*; leur fonction eſt d'aſſiſter aux revûës des gens de guèrre & de les payer. On les traitte d'Éxcellence comme les aûtres. Il y a de plus, le *Conſeil des Dix Sages.* C'eſt un Collége où l'on eſtime, & où l'on taxe le bien des particuliers lorſqu'il ſe fait des levées éxtraordinaires. Voyez Amelot. Il y a de plus les *Sages des ordres*, qui ſont cinq jeûnes hommes de la prémière qualité, à qui on donne entrée au Collége, où ſe traittent les affaires de la République, pour écouter & pour ſe former au gouvèrnement ſur l'éxemple des aûtres *Sages.* AMELOT.

SAGE-HOM, ou bien SAGE-HOMME. Se diſoit autrefois pour Juriſcônſulte, homme de Conſeil. *Juris* ou *Legum Conſultus.* Desfontaines dans ſon Conſeil, Ch. XXI. n. 64. Celſus qui fut *Sage hom* des loix. Voyez *l.* 1. §. 2. *in fine D. de Juſtitia & Jure.* DE LAURIÈRE.

SAGE-FEMME. ſ. f. Matrône; celle qui eſt appellée pour aſſiſter des femmes groſſes, & pour leur aider à ſe délivrer de leur fruit. *Obſtetrix.* On nomme auſſi des *ſage-femmes* pour viſiter les filles déflorées, pour être juges du congrès. Il y a bien de la différence entre une *ſage-femme* & une *femme ſage. Mulier ſapiens.* On équivoque ſouvent dans la convèrſation ſur ces deux mots. La Reine mère de Louis XIV. raillant un Seigneur, qui étoit fort gros, & lui demandant quand il accoucheroit, il répondit; Quand j'aurai trouvé une *Sage femme,* Madame. Il faut écrire *ſage-femmes* au plur. & non pas *ſages-femmes.*

SAGE-FEMME, ſe dit figurément de ceux qui contribuent à la production d'un ouvrage, à le former, & à le mettre au jour. *Productores, auctores.* Socrate dit que l'art de ſèrvir de *ſage-femme* aux éſprits, conſiſte à les faire enfanter, & à fouiller dans eux-mêmes, pour y découvrir les tréſors de lumière, & de ſageſſe que la nature y a cachez. S. RÉAL. Vous reçûtes ce beau Sonnet, & vous en fûtes la *ſage femme.* COST.

SAGEMENT. adv. D'une manière ſage, & prudente. *Sapienter, cautè, conſultè, ſobriè, cordatè.* Cet Ambaſſadeur s'eſt gouvèrné *ſagement* dans cette négociation. Ce Député a parlé *ſagement* au Prince.

SAGEN. Vieux vèrbe. Annoncer. BOREL. *Annuntiare, nuntiare.*

SAGÉNA DISTRUCTA. C'eſt-à-dire, *Sagéne détruite.* Nom d'une ville de l'iſle de Corſe. *Sagona.* Elle étoit près de l'embouchure du Limone, entre Calvi & Adjazzo. Cette ville eſt ruinée. Elle a pourtant tître d'Évêché, & ſon Évêque fait ſa réſidence au bourg de Vico où eſt l'Égliſe Cathédrale. MATY.

SAGEſSE. ſ. f. Pleine connoiſſance, parfaite ſcience de toutes chôſes. *Sapientia, ſal, ſagacitas.* On le dit par éxcellence de Dieu. Tout le monde eſt l'ouvrage de la *ſageſſe* infinie de Dieu. Appelez Deſtin, Nature, Divinité, ce qui gouvèrne tout ici bas, c'eſt toûjours une *Sageſſe* infinie. S. ÉVR. On a appellé auſſi le Vèrbe, la *Sageſſe incarnée.*

SAGEſSE, ſe dit auſſi de la prudence des hommes; de la ſcience des mœurs, du jugement. *Prudentia, ſcientia morum, gravitas.* La *ſageſſe* n'eſt aûtre chôſe que la raiſon éclairée de l'éxpérience & de la Morale, dont l'emploi principal eſt de donner des préceptes pour régler les paſſions. La *ſageſſe* eſt l'art de bien uſer de la vie. S. ÉVR. La *ſageſſe* n'eſt point farouche: elle eſt faite pour les hommes; & doit être une vèrtu de ſocieté. VILL. La vraye *ſageſſe* eſt l'art de ſe rendre heureux. ID. La triſteſſe eſt une paſſion qui n'a rien d'éſtimable, & cependant on en habille la *ſageſſe* & la vèrtu. MONT. La paſſion entraîne, & la *ſageſſe* conduit. P. LE COMTE. *Maxime de Confucius.*

Qu'eſt-ce que la ſageſſe *? une égalité d'âme,*
Que rien ne peut troubler, qu'aucun déſir n'enflâme. BOIL.

N'en déplaiſe à ces fous nommez ſages de Gréce,
En ce monde il n'eſt point de parfaite ſageſſe. ID.

On définit la Philoſophie, l'étude de la *ſageſſe*, l'amour de la *ſageſſe. Studium & amor ſapientiæ.* Le plus grand pas vèrs la *ſageſſe* c'eſt de la déſirer, & de la chèrcher ſincèrement. NIC. Dieu confond la *ſageſſe* des hommes. PORT-R. La *ſageſſe* ſeule nous rend capables de réſiſter à la Fortune, & d'acquérir la tranquillité & la quiétude. S. ÉVR. Les Philoſophes ont fait conſiſter la *ſageſſe* en un détachement de toutes chôſes. M. SCUD. Les Philoſophes mettoient autrefois toute leur *ſageſſe* dans la connoiſſance d'eux-mêmes: mais ils ne pouvoient tirer de cette vaine conſolation que le triſte avantage de ſe connoître miſérables. FLÉCH. La *ſageſſe* ne doit point être triſte, ni accompagnée d'une cèrtaine peſanteur ennuyeûſe & incommode, qui eſt aſſez ordinaire aux gens qui n'ont que du jugement. S. ÉVR. La *ſageſſe* mondaine eſt une *ſageſſe* inſenſée, ingénieûſe à ſe tourmenter, qui s'égare dans l'avenir, & qui ſe conſume vainement pour des chôſes périſſables. BOSS.

Aux Conſeillers d'Etat je laiſſe la ſageſſe,
Pour m'en ſervir comme eux, lorſque je ſerai vieux. DES-H.

Il faut parmi le monde une vèrtu traittable;
A force de ſageſſe *on peut être blamable.* MOL.

Socrate, Sénéque, & les Stoïciens ont donné des leçons d'une *ſageſſe* un peu outrée. *Turgida ſapientia.* Charron a écrit trois livres de la *ſageſſe*: Cardan en a écrit cinq.

SAGEſSE, à l'égard des femmes & des enfans ſignifie, Modeſtie, pudeur, retenuë. *Modeſtia, pudor, continentia.* Les filles doivent toûjours vivre avec beaucoup de *ſageſſe.* Dans les vieilles gens la *ſageſſe* n'eſt aûtre chôſe que l'éxtinction des paſſions. S. ÉVR.

SAGEſSE, ſe dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, des chiens qui ont une cèrtaine retenuë & juſteſſe dans leurs mouvemens, néceſſaires pour bien chaſſer. *Sagacitas.* On attribuë la *ſageſſe* aux chiens Anglois, & la *gaillardiſe* aux François.

On dit provèrbialement, que la *ſageſſe* des hommes eſt folie devant Dieu. *Sapientia humana eſt ſtultia ante Deum.* On dit auſſi, que toute la *ſageſſe* n'eſt pas enfèrmée dans une tête; pour dire, qu'il faut que les plus habiles prennent conſeil.

SAGEtTE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit Fléche. Il ne ſe dit plus qu'en riant & dans le ſtile tout à fait comique & burleſque. *Sagitta,* d'où il s'eſt formé en changeant le *g* en *j* conſonne.

Si que de nuit ne craindra point
Chôſe qui épouvante,
Ni dard, ni ſajette *qui point*
De jour en l'air volante. MAROT.

Que Cupidon, l'enfant audacieux
Tendit ſon arc, ençocha ſa ſajette,
Les yeux bandez deſſus ſon cœur la jette
Si rudement, voire de façon telle
Qu'il y créa une playe mortelle. ID.

Quelques-uns écrivent *ſajette*, d'où l'on fit auſſi *Saëtte.*

En diſant ces mots, il ſe jette
Sur l'arc qui ſe détend, & fait de ſa ſagette
Un nouveau mort. FÒNT.

SAGEtTE, eſt auſſi une hèrbe de marais aiguë & pointuë, ainſi nommée, parcequ'elle reſſemble à une fléche, qu'on appelloit autrefois *ſagette.* C'eſt une éſpéce de renoncule que M. Tournefort appelle *ranunculus paluſtris folio ſagittato.*

SAGICTON. ſ. m. Vieux mot. C. dard. Mehun, au Codicille. BOREL.

SAGITTA. ſ. f. Plante. Voyez SAGEtTE.

SAGITTAIRE. ſ. m. Archer. *Ovide MS.*

Li autre Archer & Sagittaire.
Et ailleurs: *Fils Michaille l'enchantereſſe*
Vèrs les Sagittaires *s'appreſſe.* Dans BOREL.

SAGITTAIRE. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt le IXe des douze ſignes du Zodiaque. *Sagittarius.* Cette conſtellation eſt compôſée de 31 étoiles: 2 de la ſeconde grandeur; 9 de la troiſième; 9 de la quatrième; 8 de la cinquième; 2 de la ſixième, & une nébuleûſe. Dans la Fâble quelques-uns diſent que le *Sagittaire* eſt Chiron le Centaure, & d'aûtres que c'eſt Crocus fils d'Eupheme nourrice des Muſes; qu'il demeuroit ſur le parnaſſe, & faiſoit ſon plaiſir & ſon occupation de la chaſſe, qu'après ſa mort à la prière des Muſes il fut mis dans les Aſtres.

SAGITTAIRE. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoye de Pèrſe. *Sagittarius.* Elle étoit ainſi nommée parcequ'elle étoit marquée d'une fléche.

SAGITTALE. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la ſeconde des ſutures vrayes du crâne, qui s'étend le long de la tête. Elle eſt ainſi nommée, parcequ'elle eſt droite comme une fléche, que l'on appelle en Latin *ſagitta.* On l'appelle autrement *rabdoide. Rabdoides.*

SAGORA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Romanie. *Sagora*, anciennement. *Thynias, Thinias.* Ce lieu eſt

entre

entre Siſopoli & Stagnara, ſur le Golfe de *Sagora*, nommé anciennement *Thyniacus Sinus*. Maty.

SAGOUIN. ſ. m. Eſt le nom qu'on donne aux jeunes ſinges. C'eſt une éſpéce de guenon qui a une longue queuë. On appelle quelquefois par injure un homme *ſagouin*, pour lui reprocher qu'il eſt ſâle, ou qu'il mange mal proprement. *Sordidus*, *ſpurcus*.

SAGRE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Tartarie Crimée. *Sagaris*, *Agarus*. Elle prend ſa ſource à trois lieuës de Mancup, vèrs le nord, & coulant vèrs le couchant; elle ſe décharge dans le Golfe de Nigrepoli. Maty.

SAGUENAY. ſ. m. Nom d'une Contrée de la nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale. *Saguenaa*. Elle eſt au nord de la rivière de S. Laurens, & les François y ont Tadouſſac, avec quelques aûtres Colonies. Elle prend ſon nom de la rivière de *Saguenay*, qui a ſa ſource près de l'Éſtotilande, & vient ſe décharger dans la rivière de S. Laurens à Tadouſſac, après avoir formé quelques lacs dans ſon cours.

SAGUENCE. Voyez MORVEDÈRE.

SAGUM. ſ. m. Mot Latin qu'il faut néceſſairement employer dans nôtre langue. Habillement de guèrre. *Sagum*. Le *Sagum* ſèrvoit à couvrir les cuiſſes, & à ſoutenir l'épée, & il s'attachoit à l'extrémité de la cuiraſſe. *Dodwel*. Jour. des Sçav. Le *Sagum* étoit un vêtement des anciens Gaulois. *Bochart*. C'étoit une éſpéce de ſaye: ſur quoi il eſt à remarquer que les ſayes de laine des Gaulois étoient faits à fuſeaux de loſanges, de divèrſes couleurs, comme l'a remarqué Davity en ſes États & Empires du monde. Borel.

S A H.

SAHAGUN. S. Jean de *Sahagun*. *Joannes à ſancto Facundo*. C'eſt un Saint Éſpagnol qui vint au monde en 419. entra dans l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin en 1463. & mourut l'onziême de Juin 1479.

Sahagun eſt une corruption Caſtillane pour *San-facundo*. Car les Caſtillans changent l'*f* en *h*, ainſi de *fames* ils ont fait *hambre*; de *fabulari*, *hablar*; de *ferror*, *herror*; de *fax*, *hez*; *de filum*, *hilo*; de *ferrum*, *hierro*, & cent aûtres; de même de *facundus*, *hagundo*, *ſan-hagundo*, *ſa-hagundo*, *ſahagund*, *ſahagun*.

SAHMI, ou SAHAMI. ſ. m. Nom d'un mois des Arméniens. Quelques-uns diſent que c'eſt le prémiér de leur année. D'aûtres diſent que c'eſt le troiſiême. Voyez la Diſſert. de Schroeder à la tête de ſon *Theſaurus Ling. Armen.* Scaligèr *De Emend. Temp.* p. 215. 218. 350. Le P. Pétaud *Doctr. Temp. L. III. C.* 17. Étienne le Moine *Var. Sacr. p.* 462. Il répond au mois de Décembre. *Fabr. Menol. p.* 82.

SAHS. ſ. m. Vieux mot. Un couteau. Borel. *Culter*.

S A I.

SAIAU, & Sagel, vieux mot. Un ſceau. Borel.

SAÏD. ſ. m. Ou Haute Égypte. *Ægyptus Superior*. C'eſt la partie méridionale de l'Égypte. Voyez Égypte. Maty. Le *Saïde* eſt le païs de l'ancienne Thébes à cent portes. Fénel.

SAIE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un habillement militaire, ou une caſaque des gens de guèrre, dont uſoient les Grècs & les Romains, elle étoit propre aux Gaûlois comme témoigne Varron & Diodôre Sicilien. *Sagum*, *ſagulum*. Il étoit fait de laine, & de forme quârrée, & il y en avoit d'hivèr & d'été. On appelloit auſſi en France, il y a quelque tems, un *ſaie*, un pourpoint à longues baſques. On l'appelloit en Latin *ſagum*, ou *ſagus*, d'où eſt venu le mot *ſaie*.

Saie, chez les Orfèvres, ſe dit d'une petite poignée de ſoyes de porc liées enſemble, qui leur ſèrt à nettoyer & épouſſetter la beſogne. *Scopula*.

SAIETTE. ſ. f. Petite ſèrge de ſoye ou de laine venant d'Italie. Il y a auſſi des *ſaiettes* ou revêches de Flandres, ou d'Anglètèrre, qui ſont des éſpèces de ratine. On l'a nommée en Latin *ſagum*, *ſaga*, *ſagia*, *ſaya*, *ſayum*. Du Cange.

SAJETTE. Voyez SAGETTE.

SAIETTER. v. act. Tèrme d'Orfèvre. Nettoyer ou épouſſetter la beſogne avec la ſaie. *Scopulâ detergere*.

SAIETTEUR. ſ. m. Faiſeur de ſaie. Ce mot n'eſt en uſage qu'en Picardie, où l'on fait de ces ſortes d'étoffes. *Sagarum propola*, *opifex*, *textor*.

SAIGNANT, ante. adj. Qui ſaigne encore, qui eſt frais tué. *Sanguinem mittens*, *emittens*, *fundens*. On le dit en cette phrâſe provèrbiale, Bœuf *ſaignant*. *Bos recenter mactatus*. Mouton bêlant. *Ovis balans*. Porc pourri. *Sus recoctus*. Tout n'en vaut rien, s'il n'eſt bien cuit. On dit encore, que la playe eſt toute *ſaignante*; pour dire, qu'elle eſt nouvellement faite, tant au propre, qu'au figuré.

SAIGNÉE. ſ. f. Opération de Chirurgie qu'on fait avec une lancette pour tîrer le ſang corrompu ou ſupèrflu qui eſt dans les veines. *Miſſio ſanguinis*; *venæ inciſio*, *ſanguinis detractio*, *Phlebotomia*. Les Médecins méthodiques uſent de *ſaignée* pour reméde principal. La *ſaignée* étoit fort râre chez les Anciens. Une *ſaignée* du bras, *ſaignée* du piéd. On tient que c'eſt l'hippopotame qui a enſeigné aux hommes l'uſage de la *ſaignée*, parcequ'étant trop chargé de ſang, il ſe frotte contre un roſeau pointu, & s'ouvre une veine: puis ſe ſentant déchargé de ſa plénitude, il ſe veautre dans la bouë pour étancher ſon ſang.

Saignée, ſe dit auſſi du ſang même qu'on tîre par l'ouvèrture de la veine. *Sanguinis detractio*. Comment vous portez vous depuis vôtre *ſaignée*? Abondante *ſaignée*. Grande *ſaignée*. *Copioſa ſanguinis detractio*.

Saignée, ſe dit figurément de tout ce qui épuiſe. Je me trouve incommodé de la veine poëtique, pour la quantité de *ſaignée* que j'ai faites ces jours paſſez. Mol. *Exhauſtus poëticus*. Cela ne ſe peut dire qu'en riant.

Saignée, ſe dit auſſi figurément en parlant des corps politiques. *Strages*; *vel clades infeſta*, *cruenta*. La bataille de Cannes fut une grande *ſaignée* que ſouffrit la République Romaine; elle fut bien affoiblie par cette *ſaignée*.

Saignée, eſt auſſi une rigole, un petit foſſé qu'on fait dans un pré pour y amener de l'eau, & y entrenir la fraîcheur. *Incile*, *canalis incilis*. On a affèrmé ce pré à la charge d'en rafraîchir les *ſaignées*, & de les entretenir en bon état.

Saignée, eſt auſſi une ouvèrture & un canal qu'on creûſe en pente pour vuider l'eau d'un foſſé, deſſécher un marais, affoiblir une rivière. *Tubus*, *vel canalis*. Le Rhin a été affoibli par pluſieurs canaux & *ſaignées* qu'on a fait vèrs ſon embouchure. On met les foſſez d'une ville à ſec par des *ſaignées*, quand on trouve de la pente.

Saignée, ſe dit figurément en ce ſens, des moyens qu'on trouve de tîrer de l'argent de la bourſe de quelqu'un. *Pecuniæ derivatio*. Ce gendre fait de tems en tems des *ſaignées* à la bourſe de ſon beau père. Cette Province a dejà ſouffert pluſieurs *ſaignées* par des taxes & emprunts.

On dit provèrbialement en ce ſens, Selon le bras la *ſaignée*, quand on fait une taxe, un emprunt proportionné aux biens de celui à qui on les demande. *Pro viribus phlebotomia*. On dit auſſi, que les valets des Voituriérs ont fait une *ſaignée* à un muid de vin, quand ils en ont tîré avec un forèt & un faucèt.

SAIGNEMENT. ſ. m. Fluxion ou pèrte de ſang. *Sanguinis emiſſio*, *effluxio è narribus*. Il y a des gens qui meurent par un *ſaignement* de nez, par une fluxion qu'on ne peut arrêter. Les fréquens *ſaignemens* ſont des marques de répletion. Un crapaut ſec tenu dans la main arrête le *ſaignement* de nez, & appaiſe la douleur des dents. Charas.

SAIGNER. v. act. & n. Ouvrir la veine avec une lancette pour tîrer du corps le ſang corrompu, ou qui péche par éxcez. *Sanguinem extrahere*. Les Médecins de Paris font trop *ſaigner*. Ce Chirurgien eſt fort éxpèrt à *ſaigner*. On l'a *ſaigné* au bras, à la céphalique, à la médiane; on l'a *ſaigné* le piéd en l'eau. Quand les Bramines ſont maladés, ils ne ſe font jamais *ſaigner*; mais ils jeûnent. Hist. des Bra. Les Médecins Chinois ne *ſaignent* point. P. Le Comte.

Saigner, à l'actif, Se dit parmi les Charcutiérs pour, Tuer. *Saigner* un porc. *Suem jugulare*, *mactare*.

Saigner, au neutre, ſignifie, Répandre du ſang. *Sanguinem effundere*. On lui a donné un coup de poing ſur le nez, il *ſaigne* comme un bœuf. Quand on s'eſt picqué ou couppé, il faut faire *ſaigner* la playe. On lui a donné mille coups, il *ſaigne* de tous côtez. C'eſt une èrreur populaire de croire que les playes *ſaignent* en préſence d'un meurtriér.

Saigner, ſe dit encore en parlant d'un marais, d'un foſſé, d'une rivière, quand on fait des canaux pour les vuider, deſſecher ou affoiblir, pour en faire couler les eaux dans un lieu plus bas. *Incidere*, *derivare*.

Saigner, ſe dit figurément du cœur, quand il eſt émû d'une grande tendreſſe, ou touché de compaſſion. *Commoveri*, *agitari*, *palpitari*, *miſericordia tangi*, *moveri*. Le cœur me *ſaigne*, quand je vois la miſère du peuple, le triſte état de ce paûvre homme qui n'a pas du pain; quand je vois opprimer un innocent.

Croi, qu'il m'en a coûté, pour vaincre tant d'amour,
Des combats dont mon cœur ſaignera *plus d'un jour.*
Racine.

Saigner, ſe dit auſſi en chôſes morales, & en parlant des Corps politiques. Le meurtre du Duc de Bourgogne eſt une playe qui a *ſaigné* long-tems, qui a eu de fâcheuſes ſuites. *Homicidium Ducis Burgundiæ diu fuit infeſtum*. L'héréſie a fait bien des maux dans l'Europe, la playe *ſaigne* encore.

Saigner, ſignifie auſſi, Tirer de l'argent de la bourſe de quelqu'un

qu'un, ou par force, ou volontairement. *Pecuniam corrogare.* Ce Partiſan a été rudement *ſaigné* à la Chambre de Juſtice. Il faut que châcun ſe *ſaigne* pour ſubvenir aux néceſſitez de l'État. Un débiteur fait fort bien de ſe *ſaigner*, de faire un éffort, pour contenter ſes créanciers. Lui as-tu dit qu'il falloit qu'elle s'aidât un peu, qu'elle fiſt quelque éffort, qu'elle ſe *ſaignât* pour une occaſion comme celle-ci? Mol. Il eſt bas en ce ſens.

On dit provèrbialement qu'un homme *ſaigne* du nez, lorſqu'il manque de réſolution, quand il faut éxécuter quelque entrepriſe, par timidité, quoiqu'il eût promis de le faire. *Tergiverſari, recuſare.* On dit auſſi d'une piſtole qui paroît rognée depuis peu; qu'elle *ſaigne* encore.

SAIGNEUR. ſ. m. Qui fait ſaigner beaucoup. *Magnus extractor ſanguinis.* Il ne ſe dit qu'odieûſement en cette phrâſe, Je ne me veux point ſervir de ce Médecin, c'eſt un trop grand *ſaigneur*.

SAIGNEUX, euse. adj. Qui eſt taché ou ſoüillé de ſang. *Sanguinolentus.* Voilà un mouchoir, un linge qui eſt tout *ſaigneux*. On le dit particulièrement de la partie du mouton & du veau qui contient les vèrtébres du cou, parceque c'eſt par là qu'on fait écouler le ſang, quand on les tuë. Cette partie s'appelle le *bout ſaigneux*.

SAILLANS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Dauphiné, ſitué ſur la Drome, entre Die & Creſt. *Saillanum.* On conjecture que ſon nom vient des Ségalauniens, qui étoient les anciens habitans du païs. Maty.

SAILLANT, ante. adj. Qui ſort, qui avance en dehors. *Angulus excurrens & recurrens.* En tèrmes de fortification il y a deux ſortes d'angles, les uns ſont *ſaillans*, les aûtres ſont rentrans, comme on voit aux ouvrages qui ſont tracez en étoiles, ou en tenailles. Les angles *ſaillans* ſont ceux qui préſentent la pointe en dehors. Dans les Provinces du midi les toits ſont *ſaillans* fort avant ſur la ruë en forme d'auvens. Les balcons ſont des membres *ſaillans* en un bâtiment.

En tèrmes de Blâſon on dit que la licorne eſt *ſaillante*, au lieu de dire *rampante*, quand elle ſe câbre, & éleve les jambes de devant comme pour ſaillir. *Saliens, repens.* On le dit auſſi d'une chévre, d'un mouton, ou bélier en pied.

SAILLE. Tèrme de Marine. C'eſt un mot en uſage parmi les matelôts, qui eſt prononcé par pluſieurs enſemble en élevant ou pouſſant quelque fardeau.

SAILLIE, ou PROJECTURE. ſ. f. Partie d'un bâtiment qui avance ſur la ruë, qui n'eſt pas à plomb ſur les fondemens. C'eſt l'avance qu'ont les moulures & membres d'Architecture, au delà du nû du mur, & qui eſt proportionnée à leur hauteur. C'eſt auſſi toute avance portée par encorbellement au delà du mur de face, comme Fermes de pignons, Balcons, Ménianes, Galeries de charpente, trompes, &c. Davilèr. *Eminentia.* Il y a eu une ferme domaniale pour les auvens & *ſaillies*. Les *ſaillies* ſur les voyes publiques, ſont réglées par les Ordonnances. Davilèr. Toutes les *ſaillies* doivent un droit au Voyer. On ne pèrmet plus de faire maintenant des *ſaillies* ſur les ruës. Les trompes ſont des bâtimens en *ſaillie*, qui ſont des chefs-d'œuvres d'Architecture. On dit auſſi, qu'une corniche a trop ou trop peu de *ſaillie*, quand on n'y a pas bien obſèrvé les proportions.

Saillie, ſe dit figurément en ce ſens d'une penſée un peu trop marquée, & qui n'eſt pas du diſcours ordinaire. *Ingenii prominentis ſubitarius impetus.* Une ſentence eſt pour ainſi dire en *ſaillie*, & ſort du corps du diſcours. P. le Boss. Notez qu'il y a là un correctif.

Saillie. Sortie avec impétuoſité, irruption. Il eſt vieux en ce ſens. Il ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, mouvement vif, & ſubit, emportement, fougue, tranſport. *Eruptio, impetus.* Il ſe prend ordinairement en mauvaiſe part, à moins qu'il ne ſoit accompagné de quelque épithéte favorable. Pour arrêter de pareilles *ſaillies* on donna des gardes aux Prédicateurs. Mauc. Il n'eſt pas queſtion ici de *ſaillie*; tout dépend de la conduite. Vaug. Les beaux éſprits ont quelquefois des *ſaillies* ingénieûſes, d'heureûſes penſées. Ce fou a des *ſaillies* de fureur qui lui font faire mille éxtravagances. Pluſieurs Poëtes ne réüſſiſſent que dans leurs boutades, & leurs *ſaillies*. Quelquefois dans nos *ſaillies* d'humeur bienfaiſante nous prodiguons nos bienfaits ſans choix. Tour. En contraignant le génie du Poëte par les régles de l'art, l'on éteint, & l'on arrête les plus vives *ſaillies* de l'imagination. S. Évr. Bien des gens préfèrent les ſages emportemens de Malhèrbe, aux *ſaillies*, & aux éxcès Pindariques. Boil. Elle réprima par une ſage ſévérité les vivacitez de ſon éſprit, & les *ſaillies* naturelles d'une fièrté encore naiſſante. Fléch. La plûpart de nos actions ne ſont que des *ſaillies*, & des emportemens, ſelon que les différentes circonſtances de la vie nous agitent. S. Évr. Les *ſaillies* dans l'enjoüement, & dans la paſſion ſont naturelles à tout le monde. Bell. Il ne marche que par vives & impetueûſes *ſaillies*. Boss.

SAILLIR. v. n. Ce vèrbe eſt aſſez éxtraordinaire. Il ſe conjugue différemment ſelon ſes différentes ſignifications. Quand il ſignifie, S'avancer, ſe jetter, paroître en dehors. *Extare, proſtare, eminere.* On dit je *ſaille*; ce balcon *ſaille*; cette fenêtre *ſailloit* trop. Il fait au futur, je *ſaillerai*. M. L. T. On le dit des parties d'un bâtiment qui ne ſont pas à plomb ſur les fondemens. On a fait trop *ſaillir* ce balcon, ce corridor. On fait *ſaillir* davantage les corniches Corinthiennes, que celles des aûtres ordres.

Saillir, ſe dit auſſi des eaux & autres chôſes liquides, qui s'élevent en l'air, & ſignifie Jaillir, ſortir avec impétuoſité. *Salire, erumpere.* Dans ce ſens, & les ſuivans, il faut conjuguer, Je *ſaillis*, tu *ſaillis*, il *ſaillit*. Les eaux *ſailliſſent* de tous côtez. Le ſang *ſailliſſoit*. Au futur je *ſaillirai*. M. L. T. On voit *ſaillir* mille ſources d'eau vive dans cette prairie, qui eſt au pied de cette montagne. On fait *ſaillir* l'eau juſqu'à une grande hauteur par la compreſſion qu'on en fait dans les pompes. Quand on lui a ouvèrt la veine, ſon ſang a *ſailli* juſques ſur le viſage du Chirurgien.

Saillir, ſignifie quelquefois, Sauter. *Salire.* Ce brâve éſcalada la muraille, & de là il *ſaillit*, il ſe jetta dans la ville. Quand on fait quelque reproche à cet homme-là, on le met en colère, on le fait *ſaillir* ou ſauter aux nuës. En ce ſens il eſt vieux.

Saillir, ſe dit auſſi en parlant de l'accouplement de quelques animaux. *Salire.* On a mené cette cavalle à un haras pour la faire *ſaillir* par un Barbe. On le dit auſſi des vaches & des taureaux.

Saillir. Vieux v. n. Sortir ou ſauter. D'où vient qu'en Languedoc, ſali ſignifie ſortir. Borel. *Exire.*

Sailli, ie. part. paſſ. & adj. *Salitus.*

SAIN. ſ. m. Éſpéce de graiſſe molle qui ſe tire particulièrement du porc, & ſur tout celle qui ſe fond dans la poële. *Porcinus adeps.* Le *ſain* vient aux animaux qui ſont tout-à-fait tèrreſtres, mais la graiſſe s'engendre en ceux qui ſont mols & humides. Pluſieurs Médecins confondent ces noms. On fricaſſe des bignets avec du *ſain* doux. Le *ſain* ſe trouve particulièrement au méſentère, & vaut mieux pour la ſanté que la graiſſe.

Sain, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, de la graiſſe des bêtes mordantes. *Axungia.* Mais à l'égard des bêtes rouſſes, on l'appelle *ſuif. Sebum.*

SAIN, Saine. adj. Qui a le corps bien conſtitué, & bien diſpôſé, faiſant bien ſes fonctions; celui dont les humeurs ſont dans un juſte tempérament. *Sanus, conſtitutus, compoſitus.* Galien diſoit qu'il n'avoit vû pluſieurs hommes tempérez; mais qu'il n'en avoit vû pas un tout-à-fait *ſain*. Un homme valétudinaire eſt celui qui a le corps mal *ſain*, ſujet à pluſieurs maladies, ou déréglemens. Il eſt revenu *ſain* & ſauf de ſon voyage.

Sain, ſe dit auſſi au ſubſtantif, mais il ne ſe dit guère qu'au plurier. Les *ſains* n'ont pas beſoin de Médecin, mais les malades. Port-R. *Bene habentes.*

Sain, ſe dit auſſi des plantes & des chôſes inanimées. Les arbres de cette forêt ont été ſondez, on les a trouvez *ſains* juſques dans le cœur, *Sanus, integer, incorruptus.* Ces fruits ſe ſont bien conſèrvez, ils ne ſont ni pourris, ni entichez, ils ſont fort *ſains* dans l'arrière-ſaiſon. On a viſité les fondemens de ce logis, on les a trouvez *ſains* & entiers. On a collationné cet acte à ſon original, il a été reconnu *ſain* & entier par les Notaires.

Sain, ſe dit auſſi de ce qui contribuë à la ſanté. *Salubris.* La promenade eſt *ſaine* après le repas. Il y a des païs où l'air eſt mal *ſain* & corrompu. Les melons, les concombres, les abricots ſont des fruits mal *ſains*.

Sain, en tèrmes de Marine, ſe dit des côtes & endroits de mèr qui ſont ſûrs, & où il n'y a ni bancs, ni briſans. *Tutus, apricus.* Ce parage, ce hâvre eſt *ſain* & net. Cette rade eſt bonne & ſûre, elle eſt *ſaine* & nette. Nous rengeâmes le petit rocher (de l'iſle S. Vincent) à la portée du fuſil, pour gagner au vent; il eſt fort *ſain*. Frézièr. p. 10. Cette pièrre eſt fort *ſaine*, car nous avons vû un vaiſſeau en calme à longueur de chaloupe près, ſans toucher. Idem. p. 82. Ce rocher eſt *ſain* à longueur de chaloupe. Idem. p. 117. Un parage *ſain*, eſt celui où il n'y a point de rocher, ni bancs aux environs. Une roche *ſaine*; c'eſt-à-dire, qu'il n'y a rien de dangereux que ce qui paroît. Aubin.

Sain, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Un Notaire fait toûjours mention qu'un teſtateur eſt *ſain* d'entendement, quoique malade de corps. *Sanus.* Cette opinion eſt conforme à la *ſaine* & à la droite raiſon. Vous n'aviez pas l'eſprit *ſain* quand vous fites cette entrepriſe. Cela a paſſé par l'avis de la meilleure & de la plus *ſaine* partie du Chapitre. Cet Auteur a toûjours ſuivi la *ſaine* doctrine de l'Égliſe. J'admire que vous ayez

ayez de ſi *ſaines* opinions de ce qui a accoûtumé de tromper les hommes. VOIT.

On dit proverbialement & ironiquement, Cette année les maladies ne ſont pas *ſaines*, en ſe moquant de ceux qui s'efforcent de prouver une chôſe claire & conſtante. *Morbus multum à ſanitate diſcrepat hoc anno.*

SAINEMENT. adv. D'une manière ſaine. *Sanè*, *incolumiter*. Il faut s'abſtenir des débauches pour vivre *ſainement*, & n'engendrer point de mélancholie. On le dit auſſi au figuré. A vous en parler *ſainement*; c'eſt à dire, judicieuſement & raiſonnablement. Il faut être ſans préoccupation pour juger *ſainement* des chôſes. Cicéron penſoit & jugeoit *ſainement*.

SAINFOIN. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges longues d'environ un piéd, rougeâtres, ſe couchant à tèrre. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la veſſe, vèrtes par deſſus, blanches & veluës par deſſous, pointuës, attachées par paires ſur une côte terminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont légumineuſes, rouges, diſpoſées en épis longs & ſerrez. Il leur ſuccéde de petites gouſſes coupées en crête de coq, hériſſées de pointes rudes, renfermant chacune une ſemence qui a la figure d'un petit rein. Sa racine eſt longue, médiocrement groſſe, noire en dehors, blanche en dedans. En Latin, *onobrychis foliis viciæ, fructu echinato major.* C. BAUH. On cultive le *ſain-foin* pour nourrir & pour engraiſſer les beſtiaux; les vaches & les brebis qui en mangent, ont beaucoup de lait. Il y a une aûtre éſpéce de *ſainfoin* qui diffère de la précédente en ce qu'elle eſt plus petite en toutes ſes parties, excepté en ſes gouſſes. On l'appelle *onobrychis fructu echinato minor.* C. BAUH.

SAINT, AINTE. adj. & ſ. Qui eſt exempt de tout péché, de toute corruption, qui a une pureté parfaite par ſon eſſence. *Sanctus*, *religioſus*, *vacuus à peccato*. En ce ſens il ne ſe dit proprement que des Pèrſonnes Divines. Dieu eſt le *Saint* des *Saints*. Il veut que nous ſoyons saints, parce qu'il eſt *ſaint*. Le vèrbe incarné eſt appellé *Saint*, S. Pièrre l'appelle le *Saint* & le Juſte. Le *Saint* Éſprit, la *Sainte* Trinité.

SAINT, ſe dit auſſi des créatures, des Anges, des Bienheureux que Dieu a admis à la participation de ſa gloire étèrnelle, ou qui ont été canoniſez, & reconnus pour tels par le Pape & par l'Égliſe Romaine, après pluſieurs informations, & cérémonies. *Sanctus*; *beatus*. La Fête des *Saints* Anges Gardiens, des *Saints* Innocens. Les *Saints* Patriarches. Dieu eſt admirable dans ſes *Saints*. Les *Saints* Apôtres, Martyrs, & Confeſſeurs, la *Sainte* Vièrge. Nous appellons *Saints* ceux que Dieu a conſacrez par ſa grâce, qu'il a fait briller comme des aſtres dans ſon Égliſe, & qu'il fait triompher dans le ciel. FLÉCH. Le Père Papebrock compte 17. ou 1800. *Saints* ſur le prémier de Juin ſeulement. Le P. Mabillon a fait (en 1698.) une diſſertation ſur le culte des *Saints inconnus*. On rend des honneurs à des *Saints*, qui peut-être, n'ont pas été Chrétiens, & dont on ignore le nom. On eſt obligé de leur impôſer des noms, & à caûſe de cela on les appelle des *Saints baptiſez*. LE P. MAB. Pourquoi prodiguer des reſpècts pour des *Saints* ſans nom, & ſans vèrtu. ID. On s'adreſſe tous les jours à des *Saints* pour intèrcéder auprès de Dieu, & l'on peut douter s'ils ſont eux-même dans le ciel. ID. On ne devroit déférer le titre & le rang de *Saint* dans le Martyrologe que ſur des preuves inconteſtables: mais l'avarice éleve à la dignité de *Saint*, des *Saints* très-douteux, pour tirer un tribut de l'ignorance, & de la crédulité des Peuples. ST. ÉVR. C'eſt deſhonorer l'Égliſe que de ſuppoſer que pour un gain vil & ſordide; elle s'eſt aviſée de forger, & de créer des *Saints*, pour tromper le peuple, & fomenter la ſupèrſtition. REP. AU P. MAB. L'Égliſe Catholique invoque, révère, & reclame les *Saints*; chante les Litanies des *Saints*, & *Saintes* de Paradis: les Proteſtans tiennent qu'il ſuffit de propôſer l'éxemple des *Saints* à imiter. La *Touſſaints* eſt la Fête de tous les *Saints*. L'honneur eſt un vieux *Saint* que l'on ne chomme plus. REGN. Surius, & Ribadéneira ont écrit la vie des *Saints*. On appelle auſſi ce Recueil, les Fleurs des *Saints*. Le P. Papebrok travaille (1702.) encore à la compilation des *Actes des Saints*: il les a rangez ſur chaque jour de l'année où ils ſont morts. Les ſix premiers mois de l'année, & juſqu'au mois de Juin incluſivement, contiennent déja 24 volumes *in folio*. Depuis, les Succeſſeurs du P. Papebrock ont ajoûté deux Tomes qui comprennent un éloge & une vie du P. Papebrock mort en 1714. le 29ᵉ Juillet, âgé de 87 ans; une Appendice du mois de Juin, des Tâbles pour les ſix prémiers mois de l'année qui ſont finis & ils y ont joint le Ménologe d'Uſuard, par le P. du Solier: Ces deux volumes ajoutez, cela fait 26 volumes *in folio* pour ces 6. prémiers mois.

On peut dire qu'il en va des Écrivains des vies des *Saints* comme des Prédicateurs des Fêtes de Parroiſſes, qui employent toutes les figures de leur Rhétorique pour relèver le mérite du *Saint* dont ils écrivent, ou dont ils parlent. Dom Innocent Maſſon Général des Chartreux dans ſa réponſe à Mʳ l'Abbé de la Trappe. page 47.

On appelle par éxcellence les *Saints* Pères, *Sancti Patres*, les prémiers Docteurs de l'Égliſe Grécque ou Latine, qui ont écrit ſur les myſtères de la doctrine de la Region, comme *Saint* Chriſoſtôme, *Saint* Auguſtin, *Saint* Jerôme, *Saint* Ambroiſe, *Saint* Grégoire, &c.

SAINT, ſe dit auſſi des hommes qui ſur la tèrre mènent une vie chrétienne & éxemplaire, *Juſtus*. C'eſt un *ſaint* homme. Cet homme eſt mort comme un *Saint*, c'eſt un *Saint* qui fait des miracles.

En écrivant au Pape, les Rois même lui donnent le titre de *Très St.* Père. *Sanctiſſime Pater*, ou *Beatiſſime Pater*, en Latin, mais en François, toûjours *Très Saint* Père. *Très-Saint Pere*, La foi de Pièrre qui ne défaut jamais, déſire, avec grande raiſon, que cette coûtume reçûë & autoriſée dans l'Égliſe ſoit conſèrvée, qui veut que l'on rapporte les cauſes majeures au Saint Siége Apoſtolique. *Lettre des Evêques de France à Innocent X. en* 1645. *Très-Saint* Père, j'ai toûjours beaucoup éſpéré de l'Éxaltation de vôtre Sainteté au Pontificat pour les avantages de l'Égliſe & l'avancement de nôtre Sainte Religion. *Lettre de Louis IV. à Innocent XII. en* 1693. En parlant à la troiſiéme perſonne, on l'appelle le *Saint Père*.

Les Empereurs Grècs de Conſtantinople portoient le titre de *Saint* & de Sainteté, à cauſe de l'onction de leur ſacre, témoin le différent de Michel Paleologue avec le Patriarche Joſeph, qui dans ſon teſtament ne lui avoit point donné le titre de *Saint*, comme on le peut voir dans Pachymère C. 31. C'eſt ainſi que nous donnons le titre de ſacré à nos Rois pour la même raiſon & que nous diſons. La ſacrée pèrſonne du Roi.

SAINT, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont conformes à la Loi de Dieu. *Juſti*, *conformes legi divinæ*. Une *ſainte* vie, une *ſainte* action, une *ſainte* penſée, de *ſaintes* œuvres, une *ſainte* inſpiration, un *ſaint* mouvement. Ce fut par l'effet d'une *ſainte* colère que Moïſe caſſa les tâbles de la Loy.

SAINT, ſe dit auſſi des chôſes ſacrées, ou qui appartiennent à l'Égliſe, pour leſquelles on doit avoir une grande vénération. *Sacer*, *Deo dedicatus*. Le théatre pèrd tout ſon agrément dans la répréſentation des chôſes *ſaintes*; & les chôſes *ſaintes* pèrdent beaucoup de la religieuſe opinion qu'on leur doit, quand on les répréſente ſur le théatre. S. ÉVR. La *Sainte* Égliſe; le *Saint* Concile; les *Saintes* Reliques; la *Sainte* Meſſe; les *Saintes* Huiles; la *Sainte* Ampoulle; le *Saint* Siége, pour dire, le Siége de Rome; le *Saint* Office; pour dire, le Tribunal de l'Inquiſition. On jure ſur les *Saints* Évangiles, ſur la *Sainte* Bible, ſur les *Saintes* Écritures. Les *Saints* Canons. La Semaine *Sainte*. C'eſt la dèrnière ſemaine du Carême, en laquelle on célébre les myſtères de la paſſion de Nôtre Seigneur. On appelle auſſi une Semaine *Sainte*, un Livre qui contient l'Office de ces *Saints* jours. Le Jeudi *Saint*, le Vendredi *Saint*. L'année *Sainte* eſt celle du grand Jubilé. Il a été entèrré en tèrre *ſainte*; c'eſt à dire, dans une Égliſe ou dans un cimetière. On appelle par éxcellence la Tèrre *Sainte*, la Paleſtine. Tel Prince croyoit ſignaler ſa Religion à la Tèrre *Sainte*, qui ſeroit demeuré chez lui, s'il avoit ſçû ſa Religion. DE VILL. Jéruſalem eſt nommée la *Sainte* Cité, à cauſe que Dieu y a opéré les myſtères de nôtre Rédemption. On appelle auſſi les *Saints lieux*, les Lieux de la Judée & de la Paleſtine, où JÉSUS-CHRIST a operé quelque myſtère, ou quelque miracle, &c. C'étoit autrefois la grande dévotion des Chrétiens, d'aller viſiter les *Saints lieux*. Il viſita les *lieux ſaints*, & les viſita plus d'une fois, toûjours avec une profonde révérence, & une ſenſible piété. BOUHOURS.

Il y avoit dans le Tabèrnacle, & enſuite dans le Temple de Salomon deux lieux particulièrs, dont l'un s'appelloit le *Saint lieu*. *Sanctorum*. Et l'aûtre qui étoit le plus reculé, s'appelloit le lieu *Très-ſaint*. *Sancta ſanctorum*. L'Arche de l'alliance étoit dans le lieu *Très-ſaint*. Un voile ſéparoit le *Saint lieu* d'avec le lieu-*Très-ſaint*. Il n'y avoit que le Souverain Sacrificateur, qui pût entrer dans le lieu *Très-ſaint*, & une ſeule fois l'année. Ce lieu *Très-ſaint* s'appelloit auſſi le *Sanctuaire*; & par là étoit figuré le Ciel où JÉSUS-CHRIST, le véritable Souverain Sacrificateur, eſt monté pour y intèrceder pour nous.

On dit auſſi, l'Hiſtoire *Sainte*, en parlant de celle des Juifs, & de celle de l'Égliſe. *Hiſtoria ſancta*. Le Père Cauſſin a fait un livre intitulé la Cour *Sainte*. *Curia ſancta*.

SAINT, eſt auſſi une épithéte qu'on donne à pluſieurs maladies, à cauſe qu'on en a été ſouvent guéri par l'invocation de quelques *Saints*, *Morbus ſacer*, comme l'épilepſie, qu'on appelle le mal de *Saint* Jean; la gâle qu'on appelle le mal de *Saint* Main, ou de *Sainte* Reine; le feu *Saint* Antoine; la folie qu'on appelle des trenchées de *Saint* Mathurin.

Quoique *ſaint*, ſoit maſculin, on dit pourtant *la Saint* Jean, *la Saint*

Saint Pièrre; *la Saint* Martin, &c. parceque l'on ſouſentend le mot de *fête*. Ainſi on dit *la Saint* Jean, pour dire, la Fête de S. Jean. *Dies feſtus ſancti Joannis, per ellipſim.*

SAINT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il ne ſçait plus à quel *Saint* ſe vouer; pour dire, Ses affaires vont mal, il ne ſçait plus quel rémede y apporter. *Neſcit ad quem confugiat.* Il vaut mieux parler à Dieu qu'à ſes *Saints*: pour dire, Il faut s'adreſſer plutôt au Maître qu'à ſes Officiers, quand on veut obtenir quelque grâce. On dit auſſi, A châque *Saint* ſa chandelle; pour dire, qu'il faut intéreſſer tous ceux qui peuvent aider à faire réüſſir une affaire. On dit auſſi, C'eſt un *Saint* qu'on ne chomme plus, un *Saint* qui ne guérit de rien, en parlant d'un homme diſgracié, qui n'a plus de pouvoir de nuire ni de ſèrvir. On dit auſſi, On l'a enlevé comme un corps *ſaint*. Voyez-en l'origine à BANQUIER. On dit auſſi d'un hypocrite, qu'il fait bien la *Sainte* Nitouche, ou Mitouche; que c'eſt un petit *Saint* de bois; & iroquement, qu'il eſt *ceint* de ſa ceinture. On dit au contraire pour le faire valoir, Il y a de pires *Saints* en Paradis. On dit auſſi, qu'un homme eſt à la priſon de *Saint* Crèſpin; pour dire, qu'il eſt chauſſé trop étroitement. On appelle auſſi *Saint* Crèſpin, tous les outils d'un Cordonnier; & figurément tout le bien d'un pauvre homme. Il a pèrdu tout ſon *Saint* Crèſpin. On dit de deux pèrſonnes qu'on voit toûjours enſemble, que c'eſt *Sainte* Géneviéve & *Saint* Marceau; que c'eſt *Saint* Roch & ſon chien. On appelle le vin de la *Saint* Martin, un préſent qu'on fait aux valêts & aux Artiſans le jour de la Fête de *Saint* Martin pour la célébrer. On dit auſſi, quand on a appliqué tous ſes ſoins pour guérir une pèrſonne, pour faire réüſſir une affaire, qu'on y a employé toutes les hèrbes de la *Saint* Jean. On appelle des *Saints* de Gréve, des filous, des couppes-jarrêts qu'on exécute à la Gréve, qui pour ſe déguiſer prennent des ſurnoms de *Saints*, comme *Saint* Ange, *Saint* Gèrmain, &c.

SAINT-AGNAN. Nom d'une petite ville de France. *Fanum S. Agnani.* Elle eſt dans le Bèrry, au confluent de la Saûdre & du Chèr, à trois lieuës de Remorentin, vèrs le couchant. *Saint Agnan* avoit autrefois le titre de Comté, il a maintenant celui de Duché pairie. MATY.

SAINT-AGRÉVE. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans le Vivarèz, à ſept lieuës d'Annonay, vèrs le Couchant. *Fanum Sancti Agrippæ* ou *Agripani*, anciennement *Chinacum.* MATY.

SAINT-ALBAN. Nom propre d'une petite ville du Comté d'Harford, en Anglerèrre. *Fanum S. Albani.* Elle eſt à deux ou trois lieuës de la ville d'Harford, du côté du Midi. On voit près de cette ville le lieu nommé Vérulam, où il n'y a que quelque reſtes des murailles de l'ancienne *Verolamium*, *Verulamium*, ou *Vrolamium*, ville des Cattieuchlans, & une des plus conſidérables de la Grande Bretagne, des ruines de laquelle Offa, Roi des Mèrciens, fit bâtir l'an 793. le Monaſtère de *Saint Alban*, à l'honneur de *Saint* Alban, qui y avoit ſouffèrt le Martyre, & autour duquel la ville de *S. Alban* fut conſtruite. MATY.

SAINT AMAND. Nom d'une petite Ville avec une Abbaye. *Amandopolis*, *Fanum S. Amandi*, anciennement *Elno.* Elle eſt dans le Tourneſis en Flandres, à quatre lieuës de Tournay, vèrs le midi. Elle eſt ſéparée de Valencienne vèrs le midi, par une forêt qu'on nomme le bois de S. Amand.

SAINT AMAND. Iſle. Voyez OSTREVENT.

SAINT AMAND. Nom d'une petite Ville de France. *Amandopolis*, *Fanum S. Amandi.* Elle eſt dans le Bourbonnois, près du Bèrry, à dix lieuës de Bourges, vèrs le midi. MATY.

SAINT AMARIN. Nom propre d'une petite ville de la Haute Alſace. *Amarinum*, *Fanum S. Amarini*, ou *Fanum S. Marini.* Elle eſt ſur la rivière de Thur, dans l'Abbaye de Murbach, à deux lieuës & demi de la Ville de ce nom, vèrs le couchant. MATY.

SAINT AMOUR. Nom d'une petite Ville du Comté de Bourgogne. *Fanum S. Amatoris.* Elle eſt aux confins du Duché, & à neuf lieuës de S. Claude vèrs le couchant. MATY.

SAINT ANDIOL, ou le bourg S. ANDIOL. *Burgus*, ou *Fanum S. Andioli*, *Vivarienſe Monaſterium.* Petite ville de France. Elle eſt dans le Vivarez, au confluent de l'Ardéche & du Rhône à deux lieuës de Viviers, vèrs le midi. On aſſûre que cette ville portoit anciennement le nom de *Gento*, *Gentibo*, *Gentibus*, & qu'elle a pris celui qu'elle a maintenant de *S. Andiol*, qui y ſouffrit le Martyre l'an 190. MATY.

SAINT ANDRÉ, SAN ANDERO. Ville de la Biſcaye, en Éſpagne. *Andreapolis*, *Fanum S. Andreæ*, anciennement *Flavionavia* & *Flavion-Avia.* Elle a un fort bon port, & elle eſt défenduë par deux Citadelles. Sa ſituation eſt ſur une petite prèſqu'iſle, à dix huit lieuës de Bilbao, vèrs le couchant. On aſſeure qu'elle fut appellée autrefois *Larabota*, & enſuite *Fanum S. Trudonis*, & que de ce dèrnier nom s'eſt formé, par corruption, celui de *S. André.* MATY.

SAINT ANDRÉ. Nom d'une petite ville Épiſcopale d'Allemagne *Andreapolis*, *Fanum S. Andreæ*, *Lavantum.* Elle eſt dans la Carinthie ſur le Lavant, à trois lieuës au deſſus de Lavamynd, & de la Drave. *S. André* appartient à l'Archevêque de Saltzbourg, qui en nomme l'Évêque, dont il reçoit le ſerment de fidélité. C'eſt l'ancienne *Flavium*, ville du Norique, & elle s'eſt agrandie des ruines de l'ancienne Solva, ville du même pays. MATY.

SAINT ANDRÉ ou SAINT ANDREWS, anciennement Kirkreuil, & Rigmund. *Andreapolis*, *Fanum S. Andreæ*, *Fanum Reguli*, *Rigmundia.* Ville de l'Écoſſe méridionale, voyez ANDRÉ.

SAINT ANDRÉ. Eſt auſſi le nom d'un village de la Baſſe Hongrie, ſitué ſur le Dânube, un peu au deſſus de Bude. *Fanum S. Andreæ.* Quelques Géographes eſtiment, qu'il eſt le lieu de la Haute Pannonie nommé anciennement *Quatuordecima legio Germanica.* MATY.

SAINT ANDRÉ, le Fort de S. ANDRÉ, *Arx Andreana*, ou *Sancti Andreæ.* Ce fort eſt des Provinces Unies. Il eſt ſitué dans l'iſle de Bomel, entre Tiel & Creve-cœur, les François le prirent l'an 1672. & le ruinèrent. MATY.

SAINT ANDRÉ, Iſle. *Inſula S. Andreæ.* Petite iſle du Royaume de Naples. Elle eſt dans le petit Golfe, qui fait le port de Brindes, & l'on croit qu'elle eſt celle que les anciens nommèrent *Bara & pharos.* MATY.

SAINT ANDRÉ, Le Cap de S. ANDRÉ. *Promontorium S. Andreæ.* Ce Cap eſt le plus oriental de l'iſle de Chypre, les Anciens l'ont appellé *Promontorium Dinaretum*, *Carpaſium*, *Clides*, On donne auſſi le nom de *S. André* au Cap de Molieria. Voyez Molieria. MATY.

SAINT ANTOINE. Nom propre d'un bon Bourg avec une Abbaye, chef d'ordre. *Fanum S. Antonii.* Il eſt dans le Dauphiné, province de France, à deux lieuës de S. Marcellin, vèrs le couchant.

SAINT ANTOINE. Les Baſſes de S. ANTOINE. *Syrtis S. Antonii.* C'eſt un écüeil de la mèr du Bréſil. On le trouve au levant de la Capitanie de Porto Séguro, ſous le nom d'Abrolhos. MATY.

SAINT ANTOINE. Le canal de S. ANTOINE. *Lacus S. Antonii*, *Salapina Palus.* C'eſt un lac du Royaume de Naples. Il eſt dans la Capitanate, près du Golfe de Veniſe, & de la petite ville de Salpe. MATY.

SAINT ANTOINE. Le Cap de S. ANTOINE. C'eſt le Cap le plus occidental de l'iſle de Cuba, une des Antilles. Il y a un autre Cap de ce nom, à l'embouchûre du Paraguay, du côté du midi, & un troiſiéme ſur la côte occidentale des Caffres, entre le tropique, & le Cap de bonne Éſpérance. MATY.

SAINT ANTOINE. Iſle de l'Océan Atlantique. *Inſula S. Antonii.* Elle eſt la plus ſeptentrionale de celles du Cap vèrd, elle a environ trente trois lieuës de circuit. On l'a cruë déſèrte; mais les Hollandois y trouvèrent l'an 1622. plus de cinq cent pèrſonnes, tous Négres. MATY.

SAINT ANTOINE. Rivière. *Fluvius S. Antonii.* Il y a deux Rivières de ce nom dans la Capitanie de Fèrnambuco, Province du Breſil. Le Grand *S. Antoine*, ou Guaraiguazu, & le petit *S. Antoine*, ou Guaraimiri. MATY.

SAINT ANTONIN. Nom d'une petite ville de France, ſituée dans le Roüèrgue, au confluent de l'Aveirou & de la Bonnette, entre Ville-Franche & Montauban. *S. Antonin* eſt rénommée pour ſes prunes, & elle a été autrefois fortifiée. MATY.

SAINT ARNOUL. Nom propre d'un bourg de France. *Fanum S. Arnulphi.* Il eſt dans la Beauce, à ſix lieuës de Chartres, vèrs le levant. MATY.

SAINT ASAPH. Nom d'une petite ville du païs de Galles en Anglerèrre. *Aſaphopolis*, *Fanum S. Aſaphi*, *Elwva.* Elle eſt dans le Comté de Tlint, au confluant de l'Elwin & du Cluyd, à deux lieuës de Denbigh, vèrs le Nord. *S. Aſaph* a un Évêché ſuffragant de Cantorbery; mais elle eſt ſi fort déchuë que ce n'eſt plus qu'un petit village. MATY.

SAINT AUBIN DU CORMIÉR. Nom d'une petite ville ou bourg de France. *Fanum S. Albini.* Ce lieu eſt dans la Bretagne, à ſix lieuës de Rennes, vèrs le nord. MATY.

SAINT-AUBINET. ſ. m. Tèrme de Marine. Pont de corde que ſupportent des bouts de mâts poſez en travèrs ſur le plat-bord, à l'avant des vaiſſeaux marchands. Il couvre les marchandiſes, & les cuiſines. *Crates funales.*

SAINT AUGUSTIN. Nom d'une Colonie, & d'un fort des Éſpagnols. *Fanum S. Auguſtini.* Ce lieu eſt dans la Floride, ſur la côte orientale de la prèſqu'iſle de Tégeſta, environ à vingt lieuës de S. Matheo, vèrs le midi. MATY.

SAINT AUGUSTIN; Baye. *Sinus S. Auguſtini.* C'eſt un petit Golfe de l'iſle de Madagaſcar, vèrs la méridionale. MATY.

SAINT AUGUSTIN, Cap. *Caput S. Auguſtini.* Ce Cap eſt au Bréſil, dans la Capitanie de Pèrnambuco, près de Recif. MATY.

SAINT AVO, ou S. AVAUD. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célébre. *Fanum S. Naboris*, *Novacella*. Ce lieu eſt dans la Lorraine, ſur la petite rivière de Louter, à neuf lieuës de Mêtz, vèrs le levant. *S. Avaud* étoit autrefois fortifié. MATY.

SAINTE BARBE. ſ. f. Tèrme de Marine. Lieu où le Maître Canoniér tient une partie de ſes utenciles, pour le ſèrvice de l'Artillerie. *Tormentariorum camera*.

SAINT BARTHELEMI. Nom d'une des Antilles de Barlovento. *Inſula S. Bartholomæi*. Cette iſle eſt entre celles de S. Martin & de S. Chriſtophle, & appartient aux François. Elle a douze lieuës de circuit, & on y recüeille quantité de tabac & de manioc, dont on fait la caſſave, qui eſt le pain le plus ordinaire de l'Amérique méridionale. MATY.

SAINT BARTHELEMI, Montagne. *Mons S. Bartholomæi*. Montagne du Méxique. Elle eſt renommée à caûſe de ſa hauteur, & ſituée à deux lieuës de la ville de Tlaſcala. MATY.

SAINT BÉAT. Nom d'un bourg de Gaſcogne, ſitué dans le Conſerans, ſur la Garonne, à deux lieuës au deſſus de S. Bèrtrand. *Fanum S. Beati*. MATY.

SAINT BENOIST SUR LOYRE. Voyez FLEURY.

SAINT BÈRNARD. Il y a deux montagnes de ce nom dans les Alpes. *Mons S. Bernardi*. Ce ſont deux paſſages célébres. Le Grand *S. Bernard* eſt entre le Duché d'Aouſte en Piémont, & le Vallay. Le petit *S. Bernard* eſt entre ce même Duché & la Tarentaiſe. Le prémiér étoit appellé anciennement *Grajus Mons*. MATY.

SAINT BÈRTRAND DE COMINGES. Voyez COMINGES. Tom. II. p. 13.

SAINT BLAISE. Voyez SAINT BRAS.

SAINT BORONDON. L'iſle de *S. Borondon*, nommée par les Portugais l'*Encubierta*, *la non Trouvada*, l'*Incantada*, la *Fortunada*, c'eſt-à-dire, l'iſle Couvèrte, non trouvée, Enchantée & Fortunée; parceque, diſent-ils, étant ou couvèrte de broüillards, ou environnée de courans, qui en éloignent les vaiſſeaux, on ne la trouve jamais quand on la chèrche, quoi qu'on puiſſe y être porté par hazard. On la place à quarante lieuës des Canaries, vèrs le couchant, on la nomme en Latin *Inſula S. Blandani*, *Inſula inacceſſibilis*, & on y place l'*Ombrios*, ou *Aproſitos* des Anciens. Cependant il y a beaucoup lieu de douter qu'elle ait jamais été. MATY.

SAINT BRAS. Le Cap de S. *Bras*, ou de S. Blaiſe. *Promontorium S. Blaſii*. Il y a deux Caps de ce nom dans la Cafrerie, en Afrique; l'un ſur la Côte occidentale ſous le Tropique; l'aûtre ſur la méridionale, au levant du Cap de bonne Éſpérance. MATY.

SAINT BURIEN. Nom d'un village d'Anglerèrre. *Fanum S. Buriana*. Il eſt dans le Comté de Cornouaille, à trois lieuës du Cap de ce nom. On le prend pour le petit bourg nommé anciennement. *Bolerium*. MATY.

SAINT CALÈZ, SAINT CALAIS DU DESÈRT. Nom d'un boug avec un Monaſtère. *Aninſula*, *Fanum S. Carilephi*. Il eſt dans le Maine, en France, ſur la petite rivière d'Aniſle, à onze lieuës du Mans, vèrs le levant. MATY.

La SAINT CARLE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe d'un blanc ſâle & rouge vèrs le fond: ſa peluche eſt fort déliée. MORIN.

SAINT CHAUMONT. Nom d'une petite ville, bien peuplée. *Fanum S. Chanemundi*, ou *S. Anemundi*. Elle eſt dans le Lyonnois, Province de France, ſur le Giez, à neuf lieuës de Lyon, vèrs le midi occidental. MATY.

SAINT CHRISTOPHLE. Nom propre d'un bourg de France. *Fanum S. Chriſtophori*. Il eſt dans la Touraine, aux confins du Vendomois, du Maine, & de l'Anjou, & à ſix lieuës de Tours, vèrs le nord occidental. MATY.

SAINT CHRISTOPHLE, Iſle. Voyez CHRISTOPHLE.

SAINT CLAUDE, ou OYEN DE JOUX. Nom d'une petite ville avec un Monaſtère célébre. *Fanum S. Claudii*, ou *S. Eugenii*, *Jurenſe Monaſterium*. Elle eſt dans la Franche Comté, ſur la petite rivière de Liſon, aux confins du païs de Gex, & à cinq lieuës de Genêve, vèrs le couchant ſeptentrional. *S. Claude* eſt fortifiée, & a le ſiége d'un Bailliage. MATY.

Le mont SAINT CLAUDE. *Mons S. Claudii*. C'eſt une partie du mont Jura. Il eſt entre la Franche Comté, le païs de Gex, & une petite partie de celui de Vaud. MATY.

SAINT CLÈR. Nom propre d'un petit bourg du Gouvèrnement de l'Iſle de France. *Fanum S. Clari*. Il eſt dans le Véxin François, aux confins du Normand, & à une lieuë de Giſors, vèrs le midi. MATY.

SAINT CLOU, anciennement Nogent. *Fanum S. Clodoaldi*, anciennement *Novigentum*. Bourg de l'iſle de France, ſitué ſur la Seyne, à deux lieuës au deſſous de Paris, & à l'occident de cette ville. Il y a dans ce bourg un ſupèrbe palais du Duc d'Orléans. Le Domaine de *S. Clou* a été érigé en Duché pairie, en faveur des Archevêques de Paris.

SAINTE-CROIX. Voyez HOLY CROSSE.

SAINT CYPRIEN, iſle. *Inſula S. Cypriani*. C'eſt une fort petite iſle de la Mèr d'Éſpagne. Elle eſt prés de la Côte de la Galice, & de l'iſle de Siſarga. MATY.

SAINT DAMIEN. Nom propre d'un bourg fortifié, ou petite ville du Montfèrrat Savoyard. *Fanum S. Damiani*. Ce lieu eſt dans l'Albeſan, à trois lieuës d'Albe, vèrs le nord, & un peu moins d'Aſt, vèrs le couchant. MATY.

SAINT DAVIDS. Nom propre d'une ville de la Principauté de Galles. *Fanum S. Davidis*, anciennement *Menevia*. Elle eſt dans le Comté de Pembrock, à onze lieuës de Caèrmarthen, vèrs le couchant. *S. Davids* eſt une petite ville, & mal peuplée, quoiqu'elle ait un Évêché ſuffragant de Cantorbery. Le Cap *de S. Davids*, ſur lequel elle eſt ſituée, étoit appellé par les Anciens *Octopitarum promontorium*. MATY.

SAINT DENIS. Voyez DENIS.

SAINT DIE. Nom propre d'un bon bourg de France. *Fanum S. Deodati*. Il eſt dans le Blaiſois, ſur la Loyre, entre Blois & Beaugency. MATY.

SAINT DIEY. Nom d'un bon bourg de la Lorraine, ſitué ſur la Meurte, à quinze lieuës au deſſus de Nancy. *Fanum S. Deodati*. Il y a dans ce bourg un célébre Monaſtère, appellé le Val de Galilée, d'où l'on appella anciennement le village *Vallis Galilea*. MATY.

SAINT DIZIÉR. Nom propre d'une petite ville de France. *Fanum S. Deſiderii*. Elle eſt fortifiée, & ſituée dans la Champagne, ſur la Marne, à ſeize lieuës au deſſus de Langres. MATY.

SAINT DOMINGUE, ou SAINT DOMINIQUE. Voyez DOMINGUE.

SAINT EDMONDS BURYE, ou ſimplement BURYE. Nom propre d'un bourg d'Anglerèrre. *Fanum S. Edmundi*. Il eſt dans le Comté de Suffolk, entre Ély & Ipſwiche, à ſix lieuës de la prémière, & à huit de la dèrnière. On prend ce bourg pour l'ancienne *Villa Fauſtina*, ou *Fauſtini*, petite ville des Icéniens. MATY.

SAINT ERINI, SANTORINI, SANTERINI, ou SANTORIN. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Inſula ſancta Helena*, *Therаſia*. Elle eſt à douze lieuës de celle de Candie, a environ dix lieuës de circuit, quelques bourgs & quelques villages dont Scaro, ou Siaro eſt le principal. Il y a dans cette iſle, qui eſt ſous la domination des Turcs, un Évêque Grèc, & un Latin. Au reſte *Sant Erini* étoit autrefois plus grande. L'an 1507. un tremblement de tèrre la ſépara en deux, la plus petite, qui eſt au couchant, porte encore l'ancien nom de Tireſia. MATY.

SAINT ÉSPRIT, ou LE PONT SAINT ÉSPRIT. *Fanum*, ou *Pons Spiritus Sancti*. C'eſt une ville de Languedoc, ſituée ſur le Rhône, à trois lieuës au deſſous de Viviérs. Cette ville eſt de moyenne grandeur, mal bâtie, & défenduë par une aſſez bonne Citadelle; mais ce qu'elle a de remarquable eſt ſon pont. Il paſſe pour un des plus beaux de l'Europe. Il conſiſte en vingt-deux Arcades; ſa longueur eſt de mille pas communs, & ſa largeur de quinze. MATY.

SAINT ESTIENNE DE FURENS. Nom propre d'une petite ville de France. *Furanium*, *Fanum Stephani*. Elle eſt dans le Forèz, ſur la petite rivière de Furens, à deux lieuës de la Loyre, & à dix de Lyon. *S. Eſtienne* eſt célébre pour les armes qu'on y fait, & pour ſa coutelerie.

SAINT EUSTACHE, Iſle. *Inſula S. Euſtachii*. C'eſt une des Antilles de Barlovento. Elle eſt près de la Côte ſeptentrionale de l'iſle de S. Chriſtophle, ſon circuit eſt environ de neuf lieuës, & elle appartient aux Hollandois dépuis l'an 1635. MATY.

SAINT FRANÇOIS. Le lac de S. FRANÇOIS. *Lacus S. Franciſci*. Ce lac eſt dans la nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale, le long de la rivière de S. Laurens, entre le lac Ontario, & celui de S. Pièrre. MATY.

SAINTE-FRIQUE. Voyez EFRIQUE, ou AFRIGNE, ou FRIQUE.

SAINTE SUSANE, lac. Voyez ſur RIETI.

SAINTES MARIES. Les ſaintes *Maries*, ou les Trois *Maries*. C'eſt un bourg de la Provence, ſitué dans la Camargue, ſur l'embouchure du Rhône, nommée le Gras d'Orgon, au midi de la ville d'Arles. *S. Mariæ*, *Tres Mariæ*. On dit que ce lieu eſt celui auquel les Marſeillois bâtirent anciennement un temple à Apollon, & qui fut appellé *Templum Delphicum*. On ajoûte que les Trois *Maries*, Madelaine, Jacobé, & Salomé, avec Lazare, & quelques Chrétiens, ayant été expôſez à la mèr par les Juifs dans un vaiſſeau ſans voiles & ſans rames, vinrent aborder en ce lieu, qui doit avoir pris de cet événement le nom qu'il porte. MATY.

Voyez au nom propre des Saints les aûtres noms de lieu qui commencent par Saint.

L'iſle des Saints. *Sanctorum inſula*. C'eſt une petite iſle de France. Elle eſt au midi de celles d'Oueſſans, & au couchant de la Bretagne, dont elle n'eſt ſéparée que par le paſſage de Ras. Maty.

SAINTEMENT. adv. D'une manière ſainte. *Sanctè, piè, religiosè*. Il faut vivre & mourir *ſaintement* & chrétiennement.

SAINTES, ou XAINTES. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, Capitale de la Saintonge, & ſituée ſur la Charente, à ſept lieuës de Brouages, vèrs le levant, & à vingt de Bourdeaux vèrs le nord. *Santones, Mediolanum Santonum, urbs Santonica. Saintes* eſt une ville ancienne; on y voit un Amphithéatre, des Aquéducs, un arc de triomphe, & un pont ſur la Charente, qui doit avoir été bâti du tems de Céſar, à qui il fut dédié, comme on le juge par une inſcription Latine qu'on y lit. Elle eſt aſſez grande, mais elle n'eſt pas bien peuplée. On y fond continuellement des canons de fonte vèrte, & il y a un Préſidial, & un Évêché ſuffragant de Bourdeaux. Maty.

SAINTETÉ. ſ. f. Qualité ou état d'un homme ſaint. *Sanctitas*. Ce bon Religienx a ſi bien vécu, qu'il eſt mort en opinion, en ôdeur de *ſainteté*. Douze ans de pèrſévérance au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevé à un dégré éminent de *ſainteté*. Boss.

Saintelé, ſe dit auſſi des chôſes ſacrées & religieûſes, qui méritent de la vénération dans l'Égliſe. *Sanctitas, pietas, reliogioſitas, ſanctitudo, ſanctimonia*. La *ſainteté* du lieu demande du reſpect. La *ſainteté* des reliques de la Sainte Chapelle rend fort recommandable ſon Tréſor.

Sainteté, eſt auſſi un titre d'honneur & de vénération qu'on donne au Pape, comme celui de *Majeſté* aux Rois. *Sanctitas*. On va baiſer les piéds, la mule de ſa *Sainteté*. Autrefois le titre de *vôtre Sainteté* ſe donnoit à tous les Évêques, comme on voit dans S. Auguſtin, Fortunat, Nicolas I. Adrien II. & Caſſiodôre. S. Grégoire même en a appèllé quelques uns *vôtre Béatitude* & *vôtre Sainteté*. Et originairement on appelloit *Saints*, tous ceux qui vivoient dévotement dans la Religion Chrétienne. Du Cange dit qu'on a auſſi donné le nom de *Sainteté* aux Empereurs de Conſtantinople, & à quelques Rois d'Anglетèrre; & que les Orientaux l'ont ſouvent refuſé au Pape.

SAINTEUR. ſ. m. Vieux mot qui ſe trouve dans la coutûme de Hainaut, Ch. 83. où il eſt traite du rachapt de ſèrrage, pour lequel eſt dûë quelque redevance; à celui par lequel la pèrſonne à été affranchie. C'eſt un Sèrf d'Égliſe, un oblat, un homme qui s'eſt fait ſèrf d'un Saint. Car tout ſèrf ne fut pas appellé *Sainteur*, mais ſeulement ceux qui ſe donnoient à des Égliſes; Car ils ſe faiſoient ſèrfs des Saints ou Saintes, patrons de ces Égliſes, en ſe paſſant la corde des cloches au cou, & mettant ſur leur tête & quelquefois enſuite ſur l'autel quelques deniers de chevage, comme on l'a dit au mot Oblat. Et parce que c'étoit des Saints ou Saintes, qu'on ſe faiſoit ainſi ſèrf par dévotion, ces ſèrfs des Égliſes s'appelloient *Sainteur* ou *Saintiers*. Voyez Beaumanoir dans ſes coutûmes de Beauvoiſis, Ch. des Aveus & Déſaveus. *Sanctuarius homo, ſervus Eccleſiæ alicujus. Homo Eccleſiæ, Sancto*, ou *Sanctæ alicui mancipatus*. Les perſonnes de noble lignée & de franche origine n'ont aucuns *Sainteurs*, & n'eſt dû à leur trépas droit de meilleur Cattel. En cet exemple *Sainteur* eſt pris pour ſèrrage, ſèrvitude, & non pas pour ſèrf. *Mancipatio alicui Sancto facta*. Comme les ſèrvitudes étoient différentes, tous ceux qui étoient *Sainteurs* ou *Saintiers* des Égliſes n'étoient pas ſèrfs mainmortables & mortaillables, ni homme de corps. De Laurière.

SAINTIER Voyez SAINTEUR.

SAINTIME adj m. & f. au ſupèrlatif. Vieux mot Sanctiſſime, très-Saint. *Sanctiſſimus, a*. Les *Saintimes* Écritures. Pour les très-Saintes Écritures.

SAINTIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sanctinus*. Saint Sanctin, ou comme dit le vulgaire, Saint *Saintin*, que l'on fait paſſer pour prémier Évêque de Meaux avoit au IXe. Siécle une Abbaye de ſon nom dans cette ville, & l'on croit que c'eſt l'Égliſe collégiale que l'on y voit encore. Baillet *au* 22e. *Septembre*. Saint *Saintin* étoit Diſciple de S^t^. Denys & du IIIe. Siécle.

SAINTISME, adj. m. & f. au ſupèrlatif de *Sanctiſſimus*. Très-Saint. *Perceval*. Borel.

SAINTONGE. ſ. f. Nom propre d'une Province de France, bornée au nord par l'Aunis & par le Poitou, au levant par l'Angoumois, & par le Périgord, & au midi par la guinée propre. *Santones, Santonia*. On donne à la *Saintonge* vingt cinq lieuës du couchant au levant, & douze du nord au Sud; C'eſt un pays très-fèrtille en blé, en vin, & en fruits; on y fait auſſi quantité de ſel. Ses villes principales ſont Saintes Capitale, Saint Jean d'Angely, Brouages, & Taillebourg. Cette Province, demeure des Anciens Santons, a eu ſes Comtes particuliers. Elle appartint enſuite aux Anglois, & enfin elle a été réunie à la Couronne de France. Maty.

SAINTONGEOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Saintonge. Habitant, originaire de Saintonge. *Santo, onis*. Quelques jours après mourut (en 1368.) Simon de Buſſi prémier Préſident du Parlement de Paris; ſa charge fut deux ans vacante, & le Roy (Charles V.) la donna à Guillaume de Seris *Saintongeois*, qui y fut inſtallé par le Cardinal de Beauvais Chancelier de France. Abbé de Choisy, *Hyſt. de Charles V. p.* 127.

SAINTRE. Droit de *Saintre*, ou de Cheintre, ou de Chambre. Droit qu'ont quelques Seigneurs ſur les lieux non cultivez, qui ſont en chaûme, en friche, en bruyères ou buiſſons, Ce droit conſiſte à y faire paître leur bétail à l'excluſion de toute aûtre, qu'ils peuvent en faire chaſſer.

SAIPUBISTUH. ſ. m. Tèrme de Relation & de Calendrier, Dixiême mois des Georgiens. Il répond au mois d'Octobre. *Fabr. Menol. p.* 152.

SAIQUE. ſ. f. C'eſt le nom d'un navire Turqueſque, fort propre à porter des marchandiſes. *Saica, gaulus græcus*. Il a des voiles quarrées au mât du milieu. Il n'a ni miſaine, ni pèroquet, ni haubans; mais ſeulement un grand mât, avec, ſon hunier fort hauts, avec un beaupré, & un petit artimon. La hauteur du grand mât des *ſaiques*, fait qu'on le découvre de fort loin. La forme de leur conſtruction les empêche de prendre le vent de côté, & d'aller à la bouline: mais quand elles ont le vent dèrrière, il eſt impoſſible de les âtteindre. La plupart n'ont point de canon.

SAÏQUIDA. ſ. f. Nom d'un oiſeau qui ſe trouve à l'iſle de S^te^. Cathetine, ſur les côtes de l'Amérique méridionale. C'eſt une éſpéce de pêſcheur; plus petit que ceux qu'on appelle Ouaras, & qui ſont d'un mélange très-agréable des plus vives couleurs. Frézier. p. 26.

SAISIE. ſ. f. Acte de Juſtice, éxploit de Sèrgent, par lequel on dépoſſede un propriétaire de la poſſeſſion de ſes meubles, ou héritages, pour payer ce qu'il doit. *Bonorum obſignatio*. On procéde quelquefois par voye de *ſaiſie*, qu'on appelle *ſimple gagerie*: comme l'orſqu'on n'a pour titre qu'une ſimple promeſſe non reconnuë, on ſaiſit les meubles d'un débiteur ſans les déplacer, ni tranſporter. C'eſt un privilége accordé aux propriétaires pour les loyers d'une maiſon: ils peuvent procéder par voye de gagerie ſur les meubles de leur locataires, ſans contrat ou obligation authentique, & ſans une ſentence de condamnation. Car en général on ne procéde par voye de *ſaiſie* & éxécution ſur des meubles, que quand on a une éxécution parée, comme un contrat, obligation, ou ſentence ſcelée, & en bonne forme: autrement la *ſaiſie* ſeroit nulle. On peut de même procéder par *ſaiſie*, & arrêt ſur les denièrs qui ſont dûs à ſon débiteur, dont on n'eſt point payé, afin que le débiteur ne s'en puiſſe deſſaiſir que du conſentement du créancier ſaiſiſſant, ou à ſon profit. On procéde auſſi par *ſaiſie* réelle, par *ſaiſie* & criées, lorſqu'on s'attaque aux immeubles, & qu'on les veut faire vendre par decret. Il y a des Commiſſaires aux *ſaiſies* réelles, d'aûtres aux *ſaiſies* mobilliaires. *Saiſie* ſur *ſaiſie* ne vaut rien. La ſeconde *ſaiſie* ſe convèrtit en oppoſition. Une *ſaiſie féodale* eſt celle que fait le Seigneur des tèrres de ſon vaſſal, faute de foi & hommage, de droits & devoirs non payez, pendant laquelle il fait les fruits ſiens.

SAISINE. ſ. f. Tèrme du Palais, qui ſe dit d'une poſſeſſion actuelle, en laquelle un vendeur met l'acheteur d'un héritage, & qui fait le même éffet en matière d'immeubles, que la *tradition* en matière de meubles. *Poſſeſſio; poſſeſſionis aditus*. Ainſi tous les contrats de vente portent, qu'on a mis l'acheteur en poſſeſſion & *ſaiſine* des héritages à lui vendus; & quand on eſt troublé en cette poſſeſſion après an & jour, on fait aſſigner en complainte, en cas de *ſaiſine* & de nouvelleté, celui qui a cauſé le trouble pour le réparer, & on demande la réintégrande contre celui qui a dépoſſédé par voyes de fait. La ſimple *ſaiſine* pèrſonnelle eſt l'action qu'on intente contre celui qui trouble en ſa poſſeſſion d'une rente dont on jouït.

Saisine, ſe dit auſſi de la notification d'un contrat d'acquiſition d'un héritage au Seigneur dont il releve; ou de l'inveſtiture que donne le Seigneur pour laquelle lui eſt dû un droit. *Clientelare vectigal inductionis in poſſeſſionem*. L'article 82. de la coutûme de Paris porte, Ne prend *ſaiſine* qui ne veut; & quand on la prend, on paye douze deniers pariſis pour droit de *ſaiſine*. La preſcription contre le retrait lignager ne court que du jour de la *ſaiſine*, ou de l'enſaiſinement du contrat.

Saisine. Tèrme de Marine c'eſt une petite corde qui ſèrt à en ſaiſir une aûtre. Aubin.

SAISIR. v. act. Livrer, mettre en poſſeſſion, entrer en jouïſſance *Occupare, vindicare*. La Coutûme dit, que le mort *ſaiſit* le vif, ſon plus prochain héritier habile à lui ſuccéder; c'eſt-à-dire, qu'il

qu'il ne faut point demander en Juſtice la délivrance d'une ſucceſſion, comme on fait celle d'un légs ; on la peut prendre de ſa propre autorité. Ce donateur a *ſaiſi* ſon donataire de ſon vivant des tèrres qu'il a données à ſon neveu. Cet homme eſt mort vêtu & *ſaiſi* d'une telle charge, d'un tel Benéfice. Un créancier qui eſt *ſaiſi* & nanti d'un meuble, eſt cru à ſon ſèrment ſur la quantité de la ſomme qu'il a prêté deſſus. Le piéd *ſaiſit* le chèf, ſignifie que l'on peut élever ſon bâtiment ſi haut qu'on veut, parce que celui à qui eſt le ſol, à lui eſt auſſi l'éſpace qui eſt au deſſus.

Ce mot vient de *ſaiſire*, ou *ſaſire*, qu'on trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité. L'ancien Latin diſoit *ſaccire*. MÉNAGE après SAUMAISE.

SAISIR ſe dit auſſi pour, Prendre tout d'un coup & avec éffort. *Arripere, uſurpare.* Les Archers l'ont *ſaiſi* au collet, lui ont ſaiſi ſon épée, la lui ont arrachée. On lui *ſaiſit* d'abord la bride de ſon cheval. Le garde-chaſſe lui a *ſaiſi* ſon fuſil. On a *ſaiſi* les voleurs.

SAISIR, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, S'emparer, ſe rendre maître de quelque chôſe, l'occuper. *Occupare, capere.* On a cru qu'il étoit bon de s'aſſûrer, de ſe *ſaiſir* de la pèrſonne de cet homme-là. La Juſtice ſe *ſaiſit* des meubles, des papiers des criminels. Cet heritiér a détourné les principaux éffêts de cette ſucceſſion, il s'eſt *ſaiſi* de l'argent & des pièrreries. Les *ennemis* ſe ſont *ſaiſis* d'un tel poſte, d'un tel paſſage, d'un tel château, ils l'ont occupé les prémiers. Se *ſaiſir* des montagnes. ABLANC.

SAISIR, ſe dit auſſi des maladies, des paſſions, des ſentimens de l'âme qui attaquent un homme, qui l'agitent, qui le tourmentent, ſoit à l'égard du corps, ſoit à l'égard de l'éſprit ; qui s'emparent de l'un ou de l'aûtre, qui le dominent. *Afficere* Il fut *ſaiſi* d'un froid & d'un tremblement, qui précédèrent une fiévre violente. L'accès d'un poſſedé, ou d'un épiléptique, ne le *ſaiſit* que par intèrvalles. La frayeur le *ſaiſit* ſur le point qu'il vouloit faire ſon coup. Il y a des gens dominans qui ſe *ſaiſiſſent* d'abord du réſpect des aûtres. AMBLOT. La vanité ſe *ſaiſit* d'ordinaire des jeûnes éſprits. FLÉCH. Quel prodige eſt ceci ? je ſuis *ſaiſi* d'horreur. RACINE. Ah ! vous vous *ſaiſiſſez* d'un prétexte frivole. MOL. Ce Poëte fait des vèrs à mèrveilles, quand ſa vèrve & ſa fureur poëtique le *ſaiſiſſent*. S. ÉVR. Être *ſaiſi* de douleur & de triſteſſe. Mes ennemis n'ont pas manqué de *ſaiſir* l'occaſion d'inſulter à ma diſgrâce. B. RAB. Le principal avantage de la Poëſie conſiſte à nous dépeindre vivement les chôſes qui nous intéreſſent, & à *ſaiſir* avec force ce cœur qui prend plaiſir à être remué. FONT.

On dit auſſi figurément d'un homme qui a l'appréhenſion & la conception vive & forte, qu'il a un éſprit qui *ſaiſit* tout d'un coup les chôſes. *Concipere, capere.*

On dit abſolument, Être *ſaiſi*, pour dire, Être frappé, touché de déplaiſir, de douleur. *Affici.* Il eſt mort de s'être *ſaiſi* en apprenant une ſi triſte nouvelle. On dit auſſi ſe *ſaiſir* dans le même ſens. Elle ſe *ſaiſit* tellement en apprenant la mort de ſon fils, qu'elle en mourut.

SAISIR, en tèrmes de Palais, ſignifie, Arrêter les biens d'un débiteur ; lui en ôter la poſſeſſion pour la ſureté du payement de ſes dettes. *Alicujus bona obſignare ; vel ſub cuſtodis manum tradere.* On *ſaiſit* & on arrête les ſommes mobiliaires entre les mains des débiteurs. On *ſaiſit* & on éxécute ſes meubles, on y établit un gardien. On *ſaiſit* & on annote ſes immeubles ; on y établit un Commiſſaire pour les régir, & en recueillir les fruits, & c'eſt ce qu'on appelle *ſaiſir réellement*. La formule dont on ſe ſért eſt, J'ay *ſaiſi* & annoté, & mis ſous la main du Roi & de Juſtice. Voyez SAISIE.

SAISIR, ſignifie encore, Engager une affaire en une Juriſdiction. *Provocare ad juriſdictionem.* Les Juges ſont jaloux des entrepriſes qu'on fait ſur leur juriſdictions, quand ils ſont une fois *ſaiſis* de la connoiſſance d'une affaire : il faut intèrjetter appel de la ſentente, afin qu'il y ait quelque chôſe qui *ſaiſiſſe* la Cour. Le Conſeil eſt *ſaiſi* ; il y a eu arrêt de retention, d'évocation.

SAISIR, eſt auſſi un tèrme de Maître d'armes, qui ſignifie, Prendre, empoigner. *Arripere, manu capere, apprehendere.* *Saiſir* l'épée de ſon ennemi. *Saiſir* la garde de ſon ennemi.

En tèrme de Marine *Saiſir* une manœuvre, c'eſt la bien amarrer. *Saiſir* l'ancre contre le bord, c'eſt l'amarrer à ſa place AUBIN.

SAISI, IE. part. paſſ. & adj. *Arreptus, captus, occupatus.*

SAISI. ſ. m. Le débiteur ſur lequel on a *ſaiſi* un héritage. *Debitor.* Il faut faire toutes les procédures d'un decret avec le pourſuivant criées, & le *ſaiſi*, & le plus ancien Procureur des oppôſans.

SAISISSANT, ANTE. adj. Qui ſaiſit, qui ſurprend tout d'un coup. *Occupans.* Froid *ſaiſiſſant*.

SAISISSANT, eſt auſſi ſubſtantif. Et alors c'eſt un tèrme de Palais, qui ſignifie le créancier à la requête de qui ſe pourſuit une ſaiſie. *Creditor.* Les effêts mobiliaires ſaiſis s'adjugent au prémiér *ſaiſiſſant*. Le *ſaiſiſſant* d'un immeuble s'appelle le *pourſuivant criées*.

SAISISSEMENT. ſ. m. Ce mot n'eſt point en uſage au prope, mais ſeulement au figuré. *Praeoccupatio.* Il ſignifie, Mouvement ſubit ; trouble d'éſprit qui ſurprend, qui caûſe quelque altération à la vuë de quelque accident fort touchant, ou au récit de quelque mauvaiſe nouvelle. Le *ſaiſiſſement* caûſe ſouvent une maladie mortelle. Un *ſaiſiſſement* de cœur l'a fait évanoüir, tomber en ſyncope. Ce diſcours lui donna une ſi grande confuſion de penſées, qu'il lui fut impoſſible d'être maître de ſon viſage, & lui caûſa un *ſaiſiſſement* qui ne lui pèrmit pas de répondre. P. DE CL.

> *Son malheur n'eſt-il pas écrit ſur ſon viſage ?*
> *Voi-je pas au travers de ſon* ſaiſiſſement
> *Un cœur dans les douleurs ?* RAC.

SAISISSEMENT. Tèrme de Maître d'armes. Il conſiſte à prendre & à empoigner l'épée de ſon ennemi. *Arreptio, manucaptio.* Le *ſaiſiſſement* eſt bon après la parade & la riſpoſte. LIANCOURT.

SAISISSEMENT. Tèrme de Bourreau. Ce ſont les cordes dont il lie les mains & les bras du patient. *Funes conſtrictorii.*

SAISON. ſ. f. Partie de l'année diſtinguée par les divèrſes températures de l'air, & par les travaux differens qu'on y fait pour la culture de la tèrre. *Tempeſtas, tempus.* Quand j'étois jeune toutes les *ſaiſons* m'étoient bonnes. LA FONT. L'année eſt diviſée en quatre *ſaiſons*. Le printemps eſt la belle *ſaiſon*, la *ſaiſon* tempérée ; la *ſaiſon* nouvelle, la vèrte *ſaiſon*, où toutes choſes fleuriſſent, ſe renouvellent ; où l'on ſeme les mars, & pluſieurs menus grains. L'été eſt la *ſaiſon* chaûde & brûlante ; l'ardente *ſaiſon*, celle où l'on moiſſonne. L'automne éſt la *ſaiſon* des vendanges, & de la recolte des fruits. L'hivèr eſt la froide *ſaiſon* ; le temps des glaces, des neiges, & des frimâts.

> *Alors pour ſe couvrir durant l'âpre* ſaiſon,
> *Il fallut aux brebis dérober leur toiſon.* BOIL.

On dit que la *ſaiſon* eſt morte, quand on n'a pas l'abondance des vivres qu'on déſireroit, ou quand on ne trouve pas l'occaſion de travailler tant ſur mèr que ſur tèrre : que la *ſaiſon* eſt avancée, quand il a fait chaud, quand la recolte ſe fait de bonne heure.

Ce mot vient de *ſtatio*, Latin, dont les Italiens ont fait auſſi *ſtagione*. MÉNAGE. Nicod dit qu'il vient de *ſatio, tempus ſationis*. Il faut obſèrver que les commencemens des *ſaiſons* ont été autrefois differens des nôtres, tèmoins ces deux vèrs :

> *Dat Clemens hyemen, dat Petrus ver cathedratus,*
> *Æſtuat Urbanus, autumnat Bartholomaeus.*

Les Poëtes employent le mot de *ſaiſon* pour ſignifier le tems. L'ingénieux Dedale en l'antique *ſaiſon*. BERTAUD. C'eſt-à-dire, les anciens tems.

SAISON, ſe dit auſſi du tems où quelques fruits ſont en maturité, ou quelques animaux ſont bons à manger. *Tempeſtas.* Dans la *ſaiſon* des melons, des figues. La *ſaiſon* des poids vèrds, des artichauds. La *ſaiſon* des dindons, des poulêts de grain, des canârds. On appelle *fruits précoces*, ceux qui viennent avant la *ſaiſon* ordinaire.

SAISON, en matière de labourage, ſe dit de cèrtaine portion de tèrre qu'on laboure châque année, tandis qu'on laiſſe repôſer les aûtres, ou qu'on les ſeme de menus grains. *Certa pars terræ cultilis.* Les tèrres de France ſe partagent d'ordinaire en trois *ſaiſons* : en une année on y ſéme du blé, en la deuxième de ménus grains. La troiſiéme on les laiſſe repôſer. Il y a des *ſaiſons* plus fortes les unes que les aûtres, où il y a quelque arpent de tèrre de plus.

SAISON, ſe dit auſſi du tems convenable pour faire quelque chôſe, pour la faire à propos. *Tempeſtas conveniens.* Un bon ménager doit faire ſes proviſions en tems & en *ſaiſon*. Châque chôſe a ſa *ſaiſon*.

En ce ſens on le dit figurément en Morale. La propoſition que vous avancez eſt hors de *ſaiſon* ; c'eſt-à-dire, mal à propos. *Intempeſtivus.* On vous dira le ſecret de cette affaire en tems & en *ſaiſon*. Éxécuter un conſeil hors de *ſaiſon*. VAUG. Ce n'eſt pas la *ſaiſon* de demander de l'argent au Roy, quand il va commencer la guèrre. A 40. ans une femme n'eſt plus de *ſaiſon* Il y a des gens qui ſont toûjours de *ſaiſon*. BAL.

> *Puiſque vous repondez à mon amour extrême,*
> *Vos ſcrupules, Iris, ne ſont plus de* ſaiſon.
> *Tout ce qu'on donne à la raiſon,*
> *On le dérobe à ce qu'on aime.* LA SABL.

> *Croi moi, la ſévère raiſon*
> *Eſt quelquefois hors de* ſaiſon. M. SCUD.

On dit auſſi, qu'un homme eſt dans la vèrte *ſaiſon*, quand il eſt jeune. *Ætas virilis, vegeta.* Les plaiſirs de l'amour ne nous touchent en nulle *ſaiſon* ſi ſenſiblement que dans la jeuneſſe, ou ſur le déclin de l'âge. VOIT. La jeuneſſe eſt la *ſaiſon* déſtinée à la joye. VOIT. Il aime en ſa jeune *ſaiſon*. SCAR.

Mourir d'un coup de lance, ou du choc d'une pique
Comme les Paladins de la ſaiſon *antique.* RÉGNIÉR.

Employez bien cette ſaiſon *ſi belle,*
Qu'un tardif repentir trop vainement rappelle.

SAÏTE. ſ. m. Nom d'une Dynaſtie des Rois d'Égypte, ainſi appellé, parceq'u'ils tinrent le Siége de leur Empire à Saïs. *Saita.* Le prémier des *Saites* fut Stephanathis.

SAÏTE. ſ. f. Ville de Syrie appellée autrefois Sidon. Monſieur Fleury dit Saïette. S^t. Loüis ayant achevé les fortifications de Jaffe réſolut de fortifier auſſi *Saiette*; c'eſt à-dire Sidon. Voyez ce mot. Nous prononçons communément Seïde. Cependant nos meilleures Cartes écrivent *Saite*.

S A L.

SAL. ſ. m. Surnom d'homme, Inſenſé, éxtravagant, *Salus*, Σάλος, *inſanus, demens.* M. Baillet s'eſt ſèrvi de ce mot, ou l'a fait pour éxprimer le ſèrmon donné à un ſaint nommé Siméon. Saint Siméon ſurnommé *Sal*, c'eſt à-dire, l'*Inſenſé* ou l'*Extravagant*, fils de parens qualifiez & fort riches, étoit né à Édeſſe, ville de cette partie de la Méſopotamie, qui étoit compriſe dans la Syrie, d'audelà l'Euphrate. BAILLET. 1. Juillet. Il vivoit vèrs le milieu du VIe. ſiécle.

Ce nom vient du grée σάλος, qui ſignifie tumulte, trouble, & le mouvement, & l'agitation des flôts; figurément, trouble & agitation d'eſprit; ou bien du Chaldéen & du Syriaque שלה, *ſchala*, qui ſignifie *Errer*, *pécher par imprudence*; & qui ſemble venir même de l'Hébreu, au même ſens, puiſque של, *ſchal* ſe trouve au ſecond Livre des Rois VI. 7. pour *erreur*, *imprudence*, *témérité*, *faute*. Ce Saint vivoit dans un pays, dont la langue naturelle étoit le Syriaque. Il y a un ſaint Thomas, à qui Évagrius donne le même ſurnom. Voyez cet Auteur. *Hiſt. Eccl. L. IV. C.* 34. & 35

SAL. Vieux adj. m. Sauf, venant de *Salvus*. BOREL.

SAL, *Ilhua do Sal*, c'eſt-à dire, l'Iſle du Sel. *Inſula ſalis*, Iſle de l'Océant Atlantique. C'eſt une de celles du Cap vèrd. Sa ſituation eſt au levant de celle de St. Nicolas. Son circuit eſt environ de quinze lieuës; & ſon nom eſt pris de la quantité du ſel qui s'y fait naturellement par l'eau que la mèr y laiſſe de tems en tems.

SALA. ſ. f. Tèrme de Relation. Nom d'une oraiſon des Turcs. Le Vendredi, qui eſt leur jour de ſabat & de repos, les Turcs font une oraiſon de plus que les autres jours appellée *ſala*, à neuf heures du matin. Après cette oraiſon, les gens de condition s'amuſent aux éxèrcices des armes & des chevaux; & les artiſans & les néceſſiteux peuvent ouvrir leur boutique & travailler pour gagner leur vie. DULOIR. *p.* 139.

SALA, Ville & golfe. Voyez SALE.

SALA, rivière. Voyez SALE.

SALA, mèr. Voyez CASPIENNE, Mèr.

SALA DI PARTHÉNICO. Nom d'un ancièn bourg de la Sicile. *Parthenicum* Il eſt dans la vallée de Mazara, environ à une lieuë de la Tyrréne, entre Palèrme & Caſtel à Mar, à dix lieuës de chacune MATY.

SALABONI. ſ. m. Nom de lieu. *Salaboni.* On ne ſçait où ce lieu étoit ſitué. L'Auteur du 2. L. des Rois en fait mention XXIII. 32. Salabonite, qui eſt de *Salabon*, en latin *Salabonites*. Paral. XI. 32.

SALACE. adj. m. & f. Qui a en ſoi beaucoup de ſel. *Perſalſus.* Les ſinges ſont des animaux *ſalaces*. Il y a pluſieurs viandes *ſalaces*, qui éxcitent à luxure. *Salax, luxurioſus.*

SALACIE. ſ. f. Déeſſe de l'antiquité Payenne, *Salacia.* Feſtus dit que c'étoit la Déeſſe de l'eau; que l'on croyoit que c'étoit elle qui donnoit le mouvement à la mèr, & que les Poëtes prenoient *Salacie* pour l'eau, & il en rapporte un éxemple de Pacurius; un vieux Gloſſaire éxplique *Salacie* par Amphytrite & Nèréïde. Enfin S^t. Auguſtin, *De Civit. Dei, L. VII. C* 22. dit que *Salacie* étoit femme de Neptune, comme Veurlie.

SALADE. ſ. f. Éſpéce d'entremêts qu'on ſèrt ſur la tâble pour accompagner le rôti. *Acetaria.* Il eſt compoſé d'ordinaire d'hèrbes cruës, aſſaiſonnées avec du ſel, de l'huile & du vinaigre. On y met quelquefois des œufs durs & du ſucre. Une *ſalade* d'hèrbes, de laituës, de céleri, de chicorée, d'éſtragon & d'autres menuës hèrbes, qu'on appelle de la *fourniture*. On en fait auſſi avec des fruits, des olives, & des câpres; quelquefois avec des fruits ou hèrbes confites au vinaigre, comme concombres, côtes de pourpier, pèrcepièrre; quelquefois avec des anchois, &c.

A côté de ce plat paroiſſoient deux ſalades;
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'hèrbes fades. BOIL.

Les Jardiniers diſent auſſi *ſalade* des hèrbes encore en piéd, déſtinées à faire de la *ſalade*. Mes *ſalades* ſont déja levées; j'ai ſemé hièr des *ſalades*, c'eſt-à-dire, des hèrbes propres à compôſer des *ſalades*. LIGER.

Ce mot vient du latin *ſalata*, à *ſale*. MÉNAGE. D'autres diſent de *ſalcedo*. Du Cange le dérive de *ſalgama*, qu'on trouve dans le même ſens dans Auſone & Columelle.

On appelle auſſi *ſalade* le pain & le vin qu'on donne aux chevaux, quand on leur fait faire une grande traitte ſans les faire entrer dans l'écurie. *Panis vino mixtus, ſeu eſca equina.*

SALADE, en tèrmes de Guèrre, eſt un légèr habillement de tête que portent les Chevaux-Legérs, qui diffère du caſque, en ce qu'il n'a point de crête, & n'eſt prêſque qu'un ſimple pot. *Plana galea, depreſſa caſſis.* Il n'eſt en uſage qu'en parlant des guèrres des ſiécles paſſez; car pour aujourd'hui, il ne ſe dit qu'en riant & dans le ſtile burleſque. On l'a auſſi appellée *Bourguignote*; & figurément on l'a dit du cavalier. Il y avoit 200. *ſalades* dans ce parti, c'eſt-à dire 200. Chevaux-Legérs. Pour les gens de piéd on l'appelle *morion*.

Et le muſle du monſtre en ſalade *formé,*
Et d'un double rubis au dedans allumé,
Semble du feu qu'il jètte, & des dents qu'il avance,
Des plus braves François défier la vaillance. P. LE MOINE.

Nicod dit que ce mot vient de *ſila*, qui a ſignifié la même chôſe chèz les Latins. D'autres le dérivent de *ſaladinus*, & que c'eſt une arme venuë des Orientaux; d'autres de l'Italien *celata*, *ſic dicta, quòd ea caput indutus miles celetur*; d'autres, qu'il vient de *celada*, Éſpagnol, qui ſignifie un petit caſque. De Canſeneuve le tire de *ſalata*, qui ſignifioit, dit-il, ou un caſque, ou les armes complétes; ce qu'il prouve par le paſſage d'Iſidôre, *Salatarius portitor armorum.*

SALADE. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois dans le ſtile bruleſque, pour la tête.

Que la tigne avec la pelade
Se jètte deſſus ma ſalade,
Si j'y ſonge tant ſeulement. ST. AMANT.

On appelle provèrbialement une corde de pendu, une *ſalade* de Gaſcon. *Acetaria Vaſconica.*

SALADIER. ſ. m. Plat aſſez large & profond, qui ſèrt à aſſaiſonner & à manger des ſalades. *Acetarius diſcus.* On les fait d'ordinaire de fayence, & on ne s'en ſèrt que chez les bourgeois.

SALADIER, ſe dit auſſi d'un panier à jour pour ſecouer la ſalade. *Crates viminea.*

SALADINE. adj. m. Qui ſe dit d'une dixme qui fut impôſée en France & en Anglетèrre en 1188. pour amaſſer les fonds néceſſaires à la croiſade que Philippe Auguſte, & Richard d'Anglетèrre entreprirent alors contre Saladin, Sultan d'Égypte, qui venoit de prendre Jéruſalem. *Decima ſaladinia.* La dixme *ſaladine* conſiſtoit en ce que ceux qui ne ſe croiſoient pas étoient obligez de donner, une fois payé, la dixme de leur revenu, & le prix de leurs meubles, ſans cependant y comprendre leurs habits, leurs livres, leurs armes & les ornemens ou vâſes ſacrez; les Chartreux, les Bèrnardins & les Religieux de Fontevrault fûrent éxemptez de la dixme *ſaladine*.

SALAGE. ſ. m. Action de ſaler, & la quantité de ſel qui s'y conſomme. *Salarium, congiarium ſalarium.* Il faut tant de minôts de ſel pour le *ſalage* d'un cochon. Le *ſalage* ou le ſel dont on a beſoin pour le ſaler, coûte plus que l'achat de la bête. Il y a auſſi en quelques lieux un droit de *ſalage*, qui eſt un droit de prendre du ſel ſur chaque bateau qui arrive en cèrtains ports.

SALAGE. ſ. m. Droit de *ſalage*. C'eſt le droit de prendre cèrtaine quantité de ſel ſur chaque bateau de ſel qui paſſe en cèrtain lieu.

SALAIRE. ſ. m. Prix, ou récompenſe du travail, des ſèrvices qu'on a rendus, des bonnes actions qu'on a faites. *Merces, pretium, remuneratio.* C'eſt un péché qui crie vengeance à Dieu, de retenir le *ſalaire* des pauvres ouvrièrs & mèrcenaires. Si vous faites de bonnes œuvres, Dieu vous en rendra le *ſalaire* en Paradis. Quand on oblige un ingrat, on en reçoit des injures pour ſon *ſalaire*. Corneille à dit dans le Cinna,

Le fils tout dégoutant du meurtre de ſon père,
Et ſa tête à la main demandant ſon ſalaire.

SALAIRE, ſe dit auſſi du châtiment, de la punition que mérite une mauvaiſe action. Il a eu le *ſalaire* de ſes crimes. *Pretium criminis, pœna.* Ménage après Turnébe dérive ce mot de *ſalarium*, qui a été fait à *ſale*.

SALAISON. ſ. f. Saiſon où l'on a coûtume de ſaler. *Inſalatio.* Au temps de la *ſalaiſon* des harengs, des moluës, des cochons, on débite bien du ſel.

SALA-

SALAMANDRE. ſ. f. (Quelques-uns diſent *Salemendre*. Richelet dit que *Salamendre* eſt auſſi en uſage, parmi ceux qui parlent bien.) C'eſt un inſecte du genre des lézards, ou petits ſerpens. *Salamandra*. Elle fait mourir non ſeulement par ſa morſure, mais même par ſa bave, dont elle infecte les fruits, & les hèrbes par où elle paſſe, qui alors ſont dangereux, & ſouvent mortèls. Son venin eſt ſi froid, qu'il ne diffère point de l'aconit, ſelon Dioſcoride. Elle eſt de différentes couleurs, & ſur tout noire, ſemée de grandes taches jaûnes en forme d'étoiles ſi vives, qu'elles ſemblent avoir été brunies, & liſſées. Elles ſont pourtant ſi vilaines, qu'elles font vômir ceux qui les regardent. Elle a demi aûne de long, le muſeau aigu, de gros yeux, le dôs uni & long, avec une longue queuë & fourchuë par le bout quoi qu'elle ſoit plus courte que celle du lézard, lequel a auſſi la tête & le ventre plus grôs. Elle a quatre grands ongles aigus, & étendus à chaque piéd: mais elle eſt peſante à marcher; au lieu que le lézard s'enfuit fort vîte. Son dôs eſt figuré de croix, outre deux lignes qui courent du col à la queuë. Les Anciens ont crû que la *Salamendre* vivoit dans le feu; mais cela eſt faux: elle en ſouffre quelquefois les atteintes. Mais ce qui les a trompez, c'eſt qu'elle jette une liqueur ſi froide, qu'elle l'éteint, quand il n'eſt pas trop violent. Stenon dit en avoir vû une, qui dura deux heures dans le feu, & qui ayant d'abord éteint les charbons par ſa bave, les éteignit une ſeconde fois, quand ils furent rallumez. Il dit qu'elle vécut onze mois ſans prendre d'aûtre nourriture que de lécher une cèrtaine tèrre ſur laquelle on l'avoit apporté des Indes, laquelle elle humectoit de ſon urine, quand elle étoit ſéche. Trois jours après qu'on l'eut miſe ſur de la tèrre d'Italie, elle mourut. Depuis peu on a obſèrvé dans la *ſalamandre* aquatique, & dans d'aûtres inſectes la circulation du ſang. La *ſalamandre* étoit la deviſe de François I. On en a fait une aûtre fort belle pour une Dame inſenſible à l'amour, avec ce mot Eſpagnol, *Mas yelo que fugeo*. Pline dit que c'eſt une inſecte qui n'eſt ni mâle ni femelle, qui n'engendre point, & qui eſt procrée du limon de la tèrre, qui ne vient que durant les grandes pluyes, & qui ſe pèrd dans le beau temps. Il dit auſſi qu'en quelque partie du corps que tombe ſa bave, fût-ce à la plante du piéd, tout le poil du corps tombera; & que pluſieurs ſont morts pour avoir mangé du pain cuit en un four échauffé du bois infecté de la *ſalamandre*, ou rôti ſur du bois qu'elle avoit touché, ce qui n'eſt pas vraiſemblable. Mais les Modèrnes aſſûrent que des maiſons on été dépeuplées pour avoir bû de l'eau d'un puits où une *ſalamandre* étoit tombée. Sa morſure eſt mortelle comme celle des vipères, & eſt encore plus venimeuſe, puiſque ſa chair réduite en poudre eſt un poiſon; au lieu que celle de la vipère eſt un remède. Il y a dans le Frioul une *ſalamandre* aquatique qui a une queuë d'anguille, le dôs noir, le ventre roux, marquetée de taches jaûnes, qui a la tête plus ronde & plus courte que la *ſalamandre* tèrreſtre. En Latin *Salamandra*.

L'aûtre tient d'aûtre part l'écu de ſa déviſe
Où d'un feu pur & clair la salamandre *épriſe*
Dit d'un mot Grenadin en Arabe exprimé,
Que le feu glorieux autour d'elle allumé
Sans rien diminuer du tour de ſa couronne
En augmente le prix par le jour qu'il lui donne.

P. Le Moine.

Les cabaliſtes admettent pluſieurs ſortes d'eſprits, dont les uns appellez *ſalamandres* gouvèrnent ces petits animaux venimeux qui portent le même nom. Vign. de Marv.

La Salamandre qui est conçuë, et qui vit dans le feu. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt l'élixir, ou la pièrre parfaite au rouge: quelquefois c'eſt le mèrcure Philoſophal, & quelquefois le ſouphre incombuſtible. Dict. Herm.

Sang de Salamandre. Tèrme de Chimie. Ce ſont les vapeurs rouges, qui dans la diſtillation de l'eſprit de nitre, vers la fin, rempliſſent le récipient de nuées rouges. Ce ſont les parties les plus fixes & les plus fortes de l'eſprit. Ce tèrme eſt chimérique; car le nitre ne donne point de vapeur dans la diſtillation. *Harris*.

SALAMANQUE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Léon, en Eſpagne. *Salamantica*. Elle eſt ſur la rivière de Tormes, à quatorze lieuës de Cludad Rodrigo, vèrs le nord oriental. *Salamanque* eſt aſſez grande. Elle eſt ornée d'un Évêché, ſuffragant de Compoſtelle, & d'une Univerſité qui eſt la plus fameuſe d'Eſpagne. On aſſure qu'il y a toujours quatrevingt Profeſſeurs qui enſeignent, dont une partie ſont gagez, & les aûtres ſont prétendans, aſpirans aux charges des premiers, & ſèrvant pour rien, juſqu'à ce que quelqu'un des gagez leur faſſe place par ſa mort. Pour la ville, Moreri dit qu'elle eſt aſſez bien bâtie, & Baudrand aſſeure qu'à la réſerve des Égliſes, des Couvents, & des Monaſtères, tout le reſte n'eſt rien. Peut-être trouveroit-on la vérité en évitant ces deux extrémitez. Maty. Vèrs l'an 1239. Saint Fèrdinand Roi de Caſtille & de Léon tranſporta à *Salamanque* l'École de Palencia, fondée par ſon Pèrè Alphonſe Roi de Léon, parceque *Salamanque* eſt dans une ſituation plus agréable & plus commode. Alphonſe X. ſurnommé l'Aſtrologue ou le Sage, fils aîné & ſucceſſeur de S. Fèrdinand, érigea cette École de *Salamanque* en Univèrſité, & lui donna de grands revenus. Le Pape Alexandre IVe confirma cette érection l'an 1255. D'aûtres diſent que cette tranſlation ſe fit l'an 1217.

Salamanque nouvelle, petite ville de l'Audience du Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale. *Salamantica Nova*. Elle eſt dans le Jucatan près du Golfe d'Honduras. Elle eſt peu conſidérable, & prèſque réduite en village. Maty.

SALAMBO. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe des Babyloniens. *Salambo*. C'étoit la Vénus des Babyloniens. Ce nom n'étoit pourtant ni Babylonien, ni Syrien. C'étoit les Macédoniens qui le lui dirent depuis qu'Aléxandre eut établi leur Empire en Aſie. Ils le formèrent de σάλος, agitation, parcequ'elle met l'eſprit dans une agitation continuelle, & encore parcequ'elle couroit de tout côtez pleûrant ſon Adonis. C'étoit la quatrième Vénus dont Cicéron parle *De Nat. Deor. L. III.* adorée à Tyr & en Syrie, & nommée Aſtharte. Voyez Saumaiſe ſur Lampridius C. 7. de la vie d'Élagabale, & Seldenus *De Diis Syris Syntagm. II. C. 4. p. 285*.

SALAMBRIA, SALEMBRIA, ou Agriomela. ſ. f. Rivière de Gréce. *Sperchius*. Elle a ſa ſource au mont Mezzoro, coule dans la Theſſalie près des frontières de la Livadie, & ſe décharge au fond du golfe de Négrepont, au lieu qu'on appelle le golfe de Zeïton.

SALAMEA. ſ. f. ou villa Nuova della Serena. *Salamea*, *Zalamea*. Petite ville ou bourg de l'Eſtramadure d'Eſpagne. Ce lieu eſt près de la Guadiane, à cinq lieuës au deſſus de Mérida. Maty.

Salamea, ou Calamea del Arbiſcop. *Salamea Archiepiſcopi*. Bourg de l'Andalouſie, en Eſpagne. Il eſt entre les rivières de Tinio & d'Odier, à douze lieuës de Seville, vèrs le couchant ſeptentrional. Maty.

SALAMINE, Iſle. *Salamis*, *Salamin*. Iſle de Gréce, dans le golfe d'Égine, près de l'Achaïe, entre Athènes & Mégare. On la nomme aujourd'hui Coluri, du nom d'un bourg que l'on y trouve.

Salamine. ſ. f. C'étoit autrefois une ville de l'iſle de Cypre. *Salamis*, *Salamin*. Elle fut Archiépiſcopale, & ſituée ſur la côte orientale de l'iſle. Elle fut ruinée par les Sarraſins, & le lieu où elle étoit, nommé aujourd'hui Porto Conſtanzo, ſe trouve près de Famagoſta, du côté du nord. Cette ville a été célébre par la conſtance d'Anaxarque. On dit que ce Philoſophe étant pilé dans un grand mortier par les ordres du Tiran Nicocréon, lui tint ce langage: Pile, pile fort, ô Nicocréon, le ſac d'Anaxarque, car il eſt impoſſible de piler Anaxarque ni ſa vèrtu; & qu'après ces paroles il coupa ſa langue avec ſes dents, & la jetta au viſage du Tiran. Il y a bien de l'orgueil & de la férocité dans cette conſtance Philoſophique; la vraye conſtance eſt plus humble & plus modeſte. Maty.

SALOMON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salomon*. Il ſignifie Pacifique.

Salomon. Cap. *Samnonium*, *Samonium Promontorium*. Ce cap eſt le plus oriental de l'iſle de Candie. Il eſt près du bourg de Paleo Caſtro, & à onze lieuës de la ville de Setia. Maty.

SALANA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Crateis*, *Crathais*. Elle coule dans la calâbre ultérieure, & ſe décharge dans le Fare de Meſſine, au cap de Sciglio, & un peu au nord du bourg de ce nom. Maty.

SALANDRA. ſ. f. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie. *Acalandra*. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans la Baſilicate, ſur la Salandrella, à trois lieuës de Tricarico, vèrs le levant méridional. Maty.

Salandra, ou Salandrella. Nom d'une rivière du Royaume de Naples. *Acalandrus*. Elle coule dans la Baſilicate, baigne S. Mauro, *Salandra*, & quelques aûtres bourgs, & ſe décharge dans le golfe de Tarente, entre l'embouchure du Baſiento, & celle de l'Agri. Maty.

SALANGA. L'Iſle de *Salanga*. Iſle de la mèr du ſud ſur la côte du Pérou à 5 lieuës au ſud de l'iſle de la Plata & à 12 lieuës du nord de la pointe de ſainte Hélene.

SALANKEMEN. Voyez SALANKOMEN.

SALANT. adj. m. Épithéte qu'on donne aux marais où l'on fait le ſel. *Palus ſalaria*, *lacus aqua ſalaria*. Les bords de la mèr du bas Poitou ſont prèſque tous marais *ſalans*, dont les ſources ſont ſalées. Voyez Marais, où l'on a donné une deſcription

tion très-éxacte d'un marais *ſalant*. On dit auſſi, le ſel noir; le gros ſel eſt plus *ſalant* que le ſel blanc; pour dire, qu'il ſale mieux, qu'il en faut une moindre quantité pour ſaler.

SALARIER. v. act. Payer le ſalaire. Il eſt vieux, & ne ſe dit guères qu'en cette phrâſe: Au jour du Jugement châcun ſera *ſalarié* ſelon ſes mérites ou démérites: ou plutôt il ne ſe dit point du tout. *Reddetur unicuique ſecundum opera ejus.*

SALATTO. *Monte Sallato.* Montagnes de CIRCASSIE, qui ſont une partie du Caucâſe.

SALAWAR. Voyez ZALEWAR.

SALAYA. Voyez CONCEPTION. *de Salaya.*

SALCES. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château fort. *Salſulæ.* Il eſt dans le Rouſſillon, près du lac de *Saces*, ou de Leucate, à trois lieuës de Pèrpignan, vèrs les confins du Languedoc. MATY.

SALDAIGNE. ſ. f. Nom d'une Baye. *Saldaniæ* où *Saldanhæ ſinus.* Cette Baye eſt ſur la côte occidentale de la Cafrerie, en Afrique, à quelques lieuës du cap de Bonne Éſpérance. Elle porte le nom d'Antonio de Saldania Portugais, qui la découvrit l'an 1503. MATY.

SALDITS. ſ. m. Plante très-agréable qui ſe trouve dans l'iſle de Madagaſcar, & qui tient de la nature de l'arbriſſeau. *Saldia.* Elle porte de fort belles fleurs de couleur d'écarlate, qui forment une manière de panache. Sa graine n'eſt pas plus groſſe qu'un pignon, & a le même goût; c'eſt un puiſſant & un dangereux vomitif: la racine de cette même plante en eſt le contrepoiſon.

SALE, ou SAILE, (ainſi que l'écrit l'Académie.) ſ. f. La première partie d'un appartement dans un logis. C'eſt la plus grande piéce d'un bel appartement: & chez les Miniſtres d'État & les Magiſtrats, c'eſt le lieu où ils donnent audiance. *Aula, Atrium.* Le mot de *ſala* chez les Italiens, s'entend auſſi de la plus belle & plus grande piéce de l'appartement de cérémonie, où ſe tiennent les gens de livrée. Chez le Roi, & chez les Princes le lieu de leur appartement où ſont leurs Gardes, s'appelle auſſi la *ſale* des Gardes. Les appartemens royaux conſiſtent en *ſale* des Gardes. *Aula prætoriana.* Antichambre. *Procamera.* Chambre. *Camera.* Cabinet. *Conclave.* Et Galerie. *Porticus.* Vitruve Liv. VI. C. 5. rapporte de trois ſortes de *ſales.* La Teſtraſtyle ou à quatre colonnes, qui ſoutenoit un ſofite ou plafond. La Corinthienne, qui avoit des colonnes à l'entour engagées dans le mur, avec ou ſans piédéſtal, & qui étoit voutée en arc de Cloître. Et l'Égyptienne, qui avoit dans ſon pourtour un périſtyle de colonnes Corinthiennes iſolées, qui portoient un ſecond ordre avec un plafonds. Elles ſe nommoient *Oeci.* DAVILER. Les *ſales* ſont d'ordinaire au bas étage au rez de chauſſée. Il y a auſſi des *ſales* hautes, des *ſales* à donner le bal, à faire nôces, des *ſales* à manger, des *ſales* d'audiance, &c. d'aûtres pour les aſſemblées ou cérémonies. Il y en a auſſi dans les Hôpitaux où ſont dreſſez pluſieurs petits lits de rang pour mettre les malades. La *Sale* du Palais. *Aula baſilica.* De l'Archevêché où l'on fait les ordres. *Aula Archiepiſcopalis.* La *Sale* des antiques eſt un endroit au bout de la galerie du Louvre de Paris, où l'on voit les bains & le cabinet de la Reine, quelques tableaux, pluſieurs figures de marbres qu'on nomme des *Antiques*, & la ſtatuë de Henri IV. qui eſt fort bien faite, & qui eſt ce qu'il y a de plus curieux à voir.

Ce mot vient de l'Allemand *ſaal*, *ſahl*, qui ſignifie la même chôſe. MÉNAGE. D'aûtres le dérivent du Latin *aula*; Du Cange de *ſala*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une *maiſon*, & qui ſe dit encore en Gaſcogne pour ſignifier la maiſon des Gentilshommes.

SALE A MANGER. Piéce au rez de chauſſée près du grand éſcalier, & ſéparée de l'appartement. *Triclinium.* Ces ſortes de *ſales* étoient appellées Cyzicenes chez les Anciens. DAVILER. En Sorbonne on l'appelle ſimplement la *ſale*, & l'on dit manger en *ſale*, par oppoſition à manger dans ſa chambre en particuliér.

SALE DU COMMUN. Piéce près de la cuiſine & de l'office, où mangent les doméſtiques. *Cœnaculum domeſticum.* ID.

SALE D'AUDIENCE. Piéce du grand appartement d'un Prince, pour recevoir & donner audiance à des Ambaſſadeurs & aûtres Miniſtres des Princes étrangérs. *Aula oratoria.* ID.

SALE DE BAIN. C'eſt la principale piéce de l'appartement du bain, où eſt le baſſin ou la cuve pour ſe baigner. ID.

SALE DE BAL. Grande piéce en longueur, qui ſèrt pour les concèrts & les danſes, avec tribunes élevées pour la muſique, comme celle du grand appartement du Roi à Vèrſailles. *Aula ſaltatoria.* ID. Il y a auſſi des *ſales* de balets, des *ſales* de comédie, des *ſales* de machines.

SALE, ſe dit auſſi des lieux où les Maîtres à danſer, ou en fait d'armes, reçoivent leurs écoliérs, & leur donnent des leçons. Ce Maître à danſer tient *ſale* en un tel endroit. *Saltatoria aula.* Les Maîtres d'éſcrime ont ſous eux un Prévôt de *ſale* qui fait aſſaut contre tous venans. *Aula rudiaria.*

SALE D'ARMES. Éſpéce de Galerie ſèrvant de Magazin d'armes rangées en ordre, & bien entretenuës, pour armer cèrtain nombre d'hommes, comme celle qui eſt à Rome ſous la Bibliothéque du Vatican. *Armentarium.* On nomme auſſi *ſale* d'armes, le lieu où l'on fait l'éxèrcice des armes dans une Académie. *Rudiaria Paleſtra.* DAVILER.

SALE DE JARDIN. C'eſt un grand éſpace de figure régulière, bordé de treillage, & renfèrmé dans un boſquet, pour ſèrvir à donner des feſtins, ou à tenir bal dans la belle ſaiſon; comme la *ſale* du bas du petit Parc de Vèrſailles, qui eſt entouré d'un amphithéâtre avec ſiéges de gazon, & un éſpace ovale au milieu un peu élevé, & en manière d'arène, pour y pouvoir danſer la nuit à la lumière des flambeaux. ID.

SALE D'EAU. Éſpéce de fontaine plus baſſe que le rez de chauſſée, où l'on déſcend par quelques degrez, & qui eſt pavée de compartimens de marbre avec divèrs jeux d'eau, & entourée d'une baluſtrade, comme la *ſale* d'eau de la vigne du Pape Jules à Rome. ID.

On dit provèrbialement au Collége, Donner la *ſale*, quand on foüette un écoliér en public pour donner l'éxemple aux aûtres. *Publicum aulæ ſupplicium.* Cela vient de ce que dans les Colléges: il y a un endroit où tous les ſamedis ſe doivent trouver à une cèrtaine heure les petits écoliérs, & où l'on punit ceux qui ont fait quelque faûte.

SALE, ſignifie Maiſon de Gentilhomme, en Baſſe Navarre; de *aula.* BOREL.

SALE, ou SALA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière d'Allemagne. *Sala, Salas.* Elle a ſa ſource dans la Franconie, près des ſources du Mein, & du Naba, travèrſe une partie de la Miſnie, de la Thuringe, & de la Principauté d'Anhalt, & ſe décharge dans l'Elbe, aux confins du Comté de Barby. Elle baigne Jéne, Naumbourg, Merſbourg, Hall, & Bèrnbourg, & reçoit l'Ilm, & l'Unſtruct du côté du couchant, l'Elſtèr & le Pleiſſ du côté du levant. MATY.

SALE. adj. m. & f. Gâté, mal propre, plein d'ordure & de villenie; qui n'a pas été néttoyé, ni blanchi. *Spurcus, immundus, ſordidus, fœdus.* Quand il a plu, les ruës, les chemins ſont *ſâles.* Les Chambres des Colléges ſont *ſâles*, & mal propres. Les Bouchérs, les Épiciérs, ont des habits *ſâles*, gras & craſſeux. Cette vaiſſelle, ces vèrres ſont *ſâles*, ne ſont pas nêts, bien rincez.

Il s'employe quelquefois ſubſtantivement: comme quand on dit, Il fait fort *ſâle* dans les ruës, à la campagne. *Vicus vel campus ſordeſcit.*

On appelle, un gris *ſâle*, un gris un peu brun & foncé, qui n'eſt pas ſi ſujet à ſe tacher, à ſe ſâlir. *Color cinereus.*

SALE, en tèrmes de Marine, ſe dit des mèrs & des côtes dangereûſes pleines de bancs ou baſſes ou briſans. *Mare ſcopuloſum, ſalebroſum.* Toutes les mèrs & côtes de Hollande ſont *ſâles*, & pleines de battures & de ſâbles.

On dit auſſi les vaiſſeaux ſont *ſâles* quand ils ont été longtems à la mèr & qu'il s'y eſt attaché des filandres & des cravans. AUBIN.

SALE, ſe dit figurément en chôſes morales, des chôſes qui ſont trop libres, deshonnêtes, ou obſcenee. *Verba obſcæna, turpia, ſordida, impura, inquinata.* Cet homme n'a que des paroles *ſâles*, & impudiques à la bouche. Il n'y a que les gens mal polis ou les faux plaiſans qui penſent ſe rendre agréables par cette libèrté, qui éxpriment groſſièrement les chôſes *ſâles.* CAIL. Les paroles *ſâles* bleſſent également la politeſſe, & la raiſon. M. ESP. Avoir une avarice *ſâle*; c'eſt-à-dire, ſordide, & honteûſe. On dit d'un homme qui a commis une action mauvaiſe, ou infame, que ſon cas eſt *ſâle.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt curieux en linge *ſâle*, qu'il porte le deüil de ſa Blanchiſſeûſe, quand il ne change pas ſouvent de linge. *Nitiditatis negligens.*

SALÉ. ſubſt. maſc. Viande qui a trempé quelque tems dans la ſaumure, & ſe dit particulièrement du porc, ou du bœuf. *Sale conditus.* Le *ſalé* ne vaut rien à ceux qui ſont ſujèts à la gravelle.

Le *petit ſalé* ſe dit des piéces de devant d'un jeune pourceau qu'on met au deſſus du ſaloir, pour les manger les prémières, & avant qu'elles ayent pris trop de ſel. *Salſuta.* Elles ſont entrelardées de chair & de graiſſe.

Le *franc-ſalé* eſt un droit qu'ont quelques Officiérs ou Communautez, de prendre du ſel au greniér franc d'impôt. *Salarium immune.* Les Secretaires du Roi ont le *franc-ſalé*, ont leur *franc ſalé.*

On dit provèrbialement, Autant de frais que de *ſalé*; pour dire, ni de l'un, ni de l'aûtre.

SALÉ. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Sala.* Elle eſt dans la Province de Fèz, à l'embouchure du Baragrag, vis-à-vis de la ville de Rabat. *Salé* eſt une ville aſſez grande, diviſée en ville vieille & nouvelle par la rivière de Guéron, bien bâtie, fortifiée, défenduë par une bonne citadelle, & pourvûë d'un bon hâvre, dans lequel pourtant il ne peut entrer que de petits bâtiments. Elle a été République; mais elle eſt maintenant ſujette du Roi de Fèz & de Maroc. Il s'y fait beaucoup de commèrce. Ses habitans ſont de fort fameux Corſaires, & ſe diſent Andalouſiens. MATY. Marmol écrit *Salé*, ou *Celé*, & dit qu'elle n'a pû ſe rétablir depuis l'an 1263. Voyez ſon L. IV. C. 14.

Golfe de SALÉ. *Salæ ſinus.* C'eſt un petit golfe de l'océan Atlantique. Il baigne la ville de *Salé*, dont il prend ſon nom, de même que le cap de *Salé*, qui eſt à l'entrée du golfe, du côté du midi. On prend ce golfe pour l'*Emporicus ſinus* de Ptolémée. MATY.

SALÉBIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la tribu de Dan, dans la Tèrre Sainte. *Salébim.* Les Septante la nomment *Salabim.* Voyez le Livre des Juges I. 35. & Joſ. XIX. 42. 1. des Rois IV. 9.

SALÉCHA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Salecha.* On la nomme auſſi Selcha. C'étoit une ville du Royaume de Baſan, dont Moïſe & les Iſraëlites chaſſèrent le Roi Og. Elle étoit aux confins de la tribu de Gad, & de la tribu de Manaſſé, d'audelà du Jourdain. Ainſi il ne faut pas la placer au nord de cette demi tribu de Manaſſé, comme a fait Adrichomius, mais à ſon midi.

SALÉCHIA. Voyez SÉLÉUCIE.

SALEM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Salem, Salemum, Salenia.* C'étoit anciennement une petite ville de la Judée. Elle étoit ſur le Jourdain, à deux lieuës au deſſous de Bethſan. Il y a eu une aûtre Salem, dont Melchiſedec fut Roi. On croit que c'eſt la même, qui fut enſuite appellée Jéruſalem. MATY.

S. Jérôme dans ſon Livre *De Locis Hebraicis*, montre que *Salem* n'eſt point Jéruſalem, qu'elle étoit près de Scythopolis, que de ſon tems elle conſèrvoit encore le nom de *Salem*, & qu'on y montroit le Palais de Melchiſedec. Les habitans de *Salem* s'appellent Salamites. C'eſt la ville que le 1. L. des Rois IX. 9. appelle *Salim*, & que celle dont il eſt parlé dans S. Jean III. 23. Elle étoit dans la demi tribu de Manaſſé d'endeçà du Jourdain.

SALEMENT. adv. D'une manière ſâle & mal propre. *Sordidè, fœde, ſpurcè.* Cet homme vit *ſâlement.* On tient ces enfans fort *ſâlement*, on ne leur change guères de linge ni d'habits. Il parle *ſâlement*, il dit des ordures.

SALEMI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville aſſez bien peuplée. *Sâlemis*, anciennement *Alicia, Halicia.* Elle eſt dans la vallée de Mazara, en Sicile, près des ſources de la rivière de Salemi, à ſix lieuës de la ville de Mazara, vèrs le nord.

SALÉMI. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la vallée de Mazara, en Sicile. *Salemius, Alicius*, ou *Alicus Fluvius.* Elle prend ſa ſource près de la ville de Salemi, & ſe joint à la rivière d'Arena du côté du levant. MATY.

SALEMQUE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour Theſſalonique. BOREL. *Theſſalonica.* Aujourd'hui *Salonki.*

SALER. v. act. Aſſaiſonner les chôſes qu'on mange avec du ſel, les laiſſer tremper quelque tems dans de la ſaûmure, pour les conſèrver, ou les rendre de plus haût goût. *Eſcam ſale condire* On *ſale* le pain en pluſieurs endroits. On a trop *ſalé* le pot. Cette ſèrvante *ſale*, fait des ſauces de trop haut goût. Cela eſt *ſalé* comme mèr. On a trop *ſalé* & épicé ce pâté. On *ſale* le beûrre, le lard, le cochon, les harangs, & les moruës pour les conſèrver. Ces parolles de N. S. *Châcun ſera* ſalé *de feu*, ne ſont rapportées que par S. Marc. *Péliſſon.*

SALER, ſignifie auſſi, Éſtimer trop quelque chôſe qu'on veut vendre, en vouloir avoir trop d'argent. *Cariori pretio divendere.* Ce Marchand a de bonne marchandiſe, mais il la *ſale* bien. Ce payſan vous vendra volontiers cet arpent de tèrre, mais il vous le *ſalera.*

On dit provèrbialement & baſſement, Tuez, il fait bon *ſaler. Macta, tempus enim eſt ſaliendi.*

SALÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Salitus, ſale perfuſus.* Chairs *ſalées*, beûrre *ſalé.* Rabelais a fait un chapitre du bœuf *ſalé* à neuf leçons. Je ne trouve plus de viande qui ne ſoit trop *ſalée*, ni d'homme qui ne le ſoit trop peu. VOIT.

On appelle *Bourguignon ſalé*, par ſobriquet, à caûſe qu'on dit que les Bourguignons ont eu beaucoup de guèrres & de differens pour leurs ſalines. *Burgundus ſalitus.* Voyez BOURGUIGNON.

On appelle un obit *ſalé*, un annivèrſaire, dont la fondation conſiſte en quelque franc-*ſalé.* *Obitus, vel anniverſarium ſale remuneratum.* Il y a une fèrme du Roi, du poiſſon frais, ſèc & *ſalé.* Il y a de eaux *ſalées*, des ſources *ſalées.*

En Poëſie *ſalé* ſe dit de la mèr qu'on appelle les campagnes ou les plaines *ſalées.* Malhèrbe a dit:

Il faut dans la plaine ſalée,
Avoir lutté contre marée.
Ainſi quand des Autans les forces redoublées
Agitent à leur gré les campagnes ſalées. BRÉB.

Mèr SALÉE. L'Écriture appelle quelquefois ainſi, la mèr Morte, ou le lac Aſphaltite. Les Hébreux diſent Mèr de ſel. Voyez Joſ. III. 16. &c. *Mare ſalſiſſimum.* En Hébreu Mèr de ſel.

SALÉRNE. ſ. f. Nom propre de ville, *Salernum, Salèrna.* C'étoit anciennement une ville des Picentins. Elle eſt maintenant Capitale de la Principauté Citérieure, & ſituée ſur le Golfe de *Salèrne*, à huit lieuës de Naples, vèrs l'orient méridional. *Salèrne* eſt eſſez grande & aſſez peuplée. Elle a un Archevêché, une Univèrſité célébre pour la Médecine, un bon port & une citadelle. Elle avoit autrefois ſes Princes particuliérs, & après qu'elle fut unie au Royaume de Naples, les fils aînez des Rois de Naples portèrent le titre de Princes de *Salèrne.* L'École de *Salèrne.* Voyez ÉſCOLE. T. II. p. 1342.

Golfe de SALÈRNE. *Sinus Salernitanus*, anciennement *pæſtanus poſidoniates.* Ce Golfe eſt une partie de la Mèr Toſcane. Il s'avance dans les côtes de la Principauté Citérieure, entre le Cap de la Minèrve, & celui de Palinure. Il prend ſon nom de la ville de *Salèrne*, comme il le prenoit autrefois de celle qu'on appelloit *pæſtum* & *poſidonia.* Ce Golfe porte auſſi le nom d'Agropoli, qui eſt celui d'une petite ville ſituée ſur ſes bords. MATY.

SALERON. ſubſt. maſc. Tèrme d'Orfévres. C'eſt la partie ſupérieure d'une ſalière, celle où l'on met le ſel. *Salini pars ſuperior.*

SALESBURY. Voyez SALISBURY.

SALETÉ. ſubſt. f. Ordure, vilenie, malpropreté. *Spurcitia, immunditia, fœditas.* La *ſâleté* du linge, de la vaiſſelle, eſt dégoutante. Une bonne Nourrice ne laiſſe pas croupir ſon enfant dans ſa *ſâleté*, dans ſon ordure.

SALETÉ, ſe dit figurément en chôſes morales. Cet homme n'eſt pas innocent, comme il s'en vante; il y a de la *ſâleté*, de l'ordure dans ſon fait. *Turpitudo, nequitia, improbitas.* C'eſt un libèrtin qui ne dit que des *ſâletez*, & des ordures. La langue Françoiſe eſt chaſte juſqu'au ſcrupule, & ne peut ſouffrir les moindras *ſâletez.* CHARP. Les ſatires mêmes qui avoient été un égoût de *ſâletez*, ont pris un caractère de pudeur. BAY.

J'abhorre un faux plaiſant à groſſière équivoque,
Qui pour me divertir n'a que la ſâleté. BOIL.

SALETTE. ſ. f. diminutif. Petite ſale. *Minor aula.* Il faut ménager en cet appartement une *ſalette* pour manger.

SALEUR. ſ. m. Celui qui ſale le poiſſon. *Salitor. Saleur* de hareng, *ſaleur* de moruë. Il y a des *ſaleurs* en titre d'office. Voyez l'Ordonnance pour le ſel, page 100 & 101.

SALEURE. ſ. f. Qualité de la chôſe ſalée. *Saligo, ſalſugo.* Les Philoſophes n'ont pû encore découvrir la caûſe de la *ſalûre* de la mèr. Les uns ſoutiennent que cette *ſalûre* eſt un éfet des exhalaiſons ſéchés, & brûlées, que le ſoleil éleve de la tèrre, & que les vents portent dans la mèr. De là vient qu'elle eſt plus ſalée en ſa ſurface que dans ſon fond. D'aûtres diſent que le ſoleil tîrant continnellement des eaux ce qu'elles ont de plus ſubtil, ce qui reſte de groſſiér étant cuit par ſa chaleur, contracte peu-à-peu la *ſalûre.* D'aûtres que Dieu leur a communiqué cette *ſalûre* dès le commencement du monde, non ſeulement afin qu'elles ne ſe corrompiſſent point, mais encore afin qu'étant plus fortes, elles puſſent porter de plus grands fardeaux. BOUH. La *ſalûre* de la mèr, n'eſt que le ſel de la tèrre que les eaux ont diſſous. BERNIER. La *ſalûre* de la mèr ronge les pièrres. VITRUVE. Les fleuves & les rivières prennent la *ſalûre* de la mèr en entrant dans l'Océan. PAT. Il faut tant de ſel pour la *ſalûre* d'un cochon.

M. Le Comte Marſilli a obſèrvé, en Provence que le fond de la mèr eſt de pièrres & une continuation des montagnes des Cévennes & de même diviſé en divèrſes couches, entre leſquelles il y a du ſel & du charbon de tèrre qui cauſent la *ſalure* & l'amèrtume de l'eau de la mèr. Ce fond eſt couvèrt de vâſe, de ſâble, de coquillages, & de divèrs autres corps, liez par une matière viſqueûſe, le charbon de tèrre étant une éſpéce de bitume.

SALFÉLD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Miſnie, en Haute Saxe. *Salfeldia.* Elle eſt ſur la Sala, à ſept lieuës au deſſus de la ville de Iene. MATY.

SALFÉLD. Aûtre petite ville de la Pruſſe Ducale. *Salfeldia.* Elle eſt dans la Poméſanie, ſur un petit lac, à cinq lieuës de la ville d'Holland, vèrs le midi. MATY.

SALGANICO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Salganea.* C'étoit anciennement une petite ville de la Béotie. C'eſt maintenant un

village de la Livadie en Gréce. Il eſt ſur le Golfe de Négrepont, près de l'Euripe, & de la ville de Négrepont. Maty.

SALICOT, ou SALICOQUE. ſ. m. Tèrme de Marine. Éſpéce d'Écreviſſe. *Aſtacellus.* Voyez Crevette, c'eſt la même chôſe.

M. Lémery dans ſon Traité des Alimens écrit *Sallicoques.* Les *Salicoques* ou chevrettes, dit-il, dont l'uſage eſt fort commun dans quelque païs, ſont des éſpéces d'écreviſſes de mèr, qui n'ont pourtant pas les pattes en tenailles, mais droites & pointuës. Il y en a beaucoup d'éſpéces qui diffèrent en grandeur & en couleur, & qui ſont décrites par Jonſton & par pluſieurs autres Auteurs. Leur chair eſt d'un bon goût, pectoral, fortifiante, & plus aiſée à digérer que celles des aûtres écreviſſes de mèr. Lémery.

SALIEN. ſ. m. Nom que les Romains donnoient aux Prêtres de Mars. *Salius.* Mars avoit douze *Saliens*, ils étoient de l'invention & de l'inſtitution de Numa. Ils portoient des habits d'étoffes peintes & bigarrées, avec un plaſtron d'airain ſur la poitrine. On les appelloit *Saliens*, parce qu'ils portoient les anciles par la ville en danſant & ſautant. Il y avoit deux ſortes, ou deux bandes des *Saliens*. Les anciens établis par Numa, qu'on nommoit *Saliens* Palatins, & de plus nouveaux établis par Tullus Hoſtilius, & appellez Collins, ou Agonales. *Collini, Agonales.* Sèrvius en met de deux ſortes inſtituez par Numa, les Collins & les Quirinales, ou Quirinaux; & deux ſortes établis par Tullus Hoſtilius, les Pavoriens & les Palloriens. Ils chantoient une chanſon qu'on nommoit vèrs des *Saliens. Saliars carmen.* On leur donnoit des repas qui s'appelloient feſtins des *Saliens*, & qui avoient paſſé en provèrbe pour ſignifier de bons repas, Horace L. I. Od. 37. Feſtus *Saliares epulæ*, *Saliares dapes.* Le chef des *Saliens* qui étoit un d'eux s'appelloit *Præſul.* C'étoit lui qui conduiſoit la bande & qui commençoit la danſe, dont les aûtres imitoient les pas & tous les mouvemens. Il s'appelloit auſſi maître des *Saliens. Magiſter Saliorum.* Et toute la troupe ſe nommoit *Collegium Saliorum*, le Collége des *Saliens.*

Sextus Pompeïus parle auſſi des Vièrges *Saliennes* ou *Saliares*, qu'on loüoit, & qu'on joignoit aux *Saliens*, elles portoient des éſpéces de hocquetons, ou habit de guèrre appellé *paludamentum*, avec des bonnets élevez comme les *Saliens*, & faiſoient comme eux des ſacrifices avec les Pontifes dans le Palais des Rois. *Virgines Saliares.* Voyez Roſin *Antiq. Rom. Liv. III. C.* 6. 20. Patin croit que ſur une médaille de la famille Saquinia, il y a une figure d'un *Salien*; outre l'ancile qu'il tient de la main gauche, il porte de la droite un caducée; mais il eſt dans une poſture fort tranquille & fort grave. D'ailleurs le bouclier qu'il tient ne paroit pas un ancile, il eſt tout rond, & n'eſt point échancré. Et pourquoi un prêtre de Mars, Dieu de la guèrre porteroit-il un caducée ſigne de la paix? Ainſi on peut douter ſi c'eſt un *Salien*, comme Patin l'a cru.

Les Vièrge de Veſta, les Sçavants Titiens
Les Epulons joyeux, & les fièrs Saliens. Brébeuf.

Salien, enne, où c'étoit anciennement un peuple de la Baſſe Allemagne, qui habitoit dans le païs, qu'on appelle encore aujourd'hui Sallandt, c'eſt-à-dire, le pays des *Saliens.* On prétend que ce ſont ces *Saliens* qui ont fondé la Monarchie Françoiſe, parceque la loi fondamentale de cet État porte le nom de loi Salique. Mais cela n'eſt pas ſans conteſtation, y ayant des hiſtoriens qui prétendent que cette loi a été appellée Salique, parce qu'elle a été faite ſur les bords de la *Sala*, rivière de la Franconie: & d'autres, que le nom de Salique ne ſignifie, ni peuples, ni rivières: mais qu'il eſt pris du mot Allemand *Salich*, qui ſignifie *Salutaire*, & qu'ainſi le titre de loi Salique ne veut dire aûtre chôſe que loi utile & ſalutaire à l'État. Au reſte il y avoit d'aûtres *Saliens* dans les Gaules, qui s'étendoient le long des côtes de la Provence, depuis Aix juſqu'à Nice. Quant à ceux-ci on écrit auſſi Salyen: Voyez Vigenère ſur Céſar. p. 146. col. 4.

SALIÈRE. ſ. f. Utencile de ménage, qui ſèrt à mettre du ſel ſur la nappe. Une *ſalière* d'argent, d'étain, de fayence. Une *ſalière* d'argent doit être marquée au collet & ſaleron, aux platines, baſſinets & branches. Il y a des *ſalières* à pans, d'aûtres écollettées, qui ſont rondes & étroites par le milieu. Bien des gens s'imaginent que c'eſt un mauvais préſage ſi on renvèrſe une *ſalière*: les Romains avoient la même ſupèrſtition, & ils avoient pris ce ſcrupule des Grècs, qui avoient une grande vénération pour la *ſalière.* Dac.

Ce mot vient du Latin *ſalaria* & *ſalinum.* Du Cange.

Salière, ſe dit figurément de cèrtain creux qui ſe font dans les chairs, quand on maigrit, & ſur tout à la gorge. *Cavitas.* Une femme n'a jamais la gorge belle, tant qu'elle y a des *ſalières. Rimula.* On le dit auſſi des creux qui viennent aux yeux des chevaux quand ils ſont vieux. *Cavum juxta equi tempora.*

On dit provèrbialement, qu'une pèrſonne ouvre des yeux grands comme des *ſalières*, quand elle regarde attentivement & avec avidité quelque chôſe. *Diſtentis oculis inſpicere.*

SALICARIA ORNITHOLOGI. Nom d'un oiſeau très-petit; ſon pennage eſt divèrſifié de quatre couleurs, le devant eſt brun, le deſſus eſt jaûnâtre, les côtez ſont blanchâtres ainſi que la partie voiſine du col, ſes jambes ſont rouſſâtres. Il n'a point de nom dans nôtre langue, il faut ſe ſervir du Latin.*

SALIGAUT, aude. adj. Tèrme bas & populaire, qui ſe dit des petites gens ſalopes & mal propres. *Sordidus, ſqualidus.*

SALIGNON. ſ. m. Pain de ſel blanc fait d'eau de fontaine ſalée, cuit & formé dans une écliſſe comme un fromage. *Panis ſalis albi.* Dans les lieux francs de gabelle on met des *ſalignons* dans les colombiers pour y attirer les pigeons.

SALIGOTS. Voyez Chastaigne.

SALIM. Voyez SALEM.

SALIN, ine. adj. Qui contient du ſel. *Salinus.* Le ſel *ſalin* eſt proprement un ſel qui a une ſaveur de ſel commun. Éſprit *ſalin* eſt une liqueur qui ſemble tenir de la ſaveur du ſel commun. L'urine a une qualité *ſaline.*

SALIN. ſ. m. Tèrme de vendeûſe de ſel. C'eſt une ſorte de baquet couvèrt d'une figure ovale, où les vendeûſes de ſel qui ſont aux coins des ruës de Paris, renfèrment leur ſel. *Vas ſalinarium.* Le *ſalin* eſt vuide, il faut remplir le *ſalin.*

SALINAS. ſ. & nom propre d'un ancien bourg des Cantabriens, en Éſpagne. *Saleni.* Il eſt dans le Guipuſcoa, au piéd de la Montagne de S. Adriano, ſur la Deva, à trois lieuës de Vittoria, vèrs le Nord. Maty.

Las Salinas. *Salinarum Tractus.* Contrée du Pérou. Elle eſt dans la Province de Pacamores; & Valladolid, nommée autrement S. Juan de *Salinas*, en eſt le lieu principal. Maty.

Cap de Salinas. *Salinarum promontorium.* Ce Cap eſt dans la nouvelle Andalouſie, en l'Amérique méridionale, il eſt ſitué à l'orient de la ville de Comana, vis-à-vis du détroit nommé Bocca del Drago, & de l'iſle de la Trinidad. Maty.

Salinas. Il y a trois Golfes de ce nom dans l'Amérique ſeptentrionale, les deux prémiers ſont des branches du golfe de Méxique, ils s'avancent dans les côtes de la rivière de Panuco, l'un au Nord de la rivière de ce nom & l'aûtre au ſud; le troiſième eſt une partie de la mèr du ſud. Il eſt ſur les côtes de Coſtarica, vèrs le bourg de Nicoya. Maty.

SALINE. ſ. f. Chair, ou poiſſon qu'on a ſalé pour les conſèrver. *Salſamenta.* On dit que le ſcorbut vient d'avoir été trop longtems ſur mèr à ne manger que de la *ſaline.* Les Marchands de *ſalines* vendent de la moruë, du maquereau, du hareng ſalé, & aûtre poiſſon ſeulement.

Salines, au plurier, ſe dit des lieux où l'on fait le ſel. *Salinariæ paludes.* Les *ſalines* de Marans & de Broüage, de l'Iſle de Ré. Il y a pluſieurs *ſalines* en Lorraine, des puits ſalans, des eaux ſalées.

La Vallée des *Salines*, c'eſt une campagne de la Tèrre Sainte, dont il eſt fait mention dans l'Écriture. 1. Paral. XVIII. 12. Quelques-uns ont cru que c'étoit la place où eſt le lac Aſphaltite, ou la Mèr Morte. C'eſt le ſentiment de S. Épiphane, *Hæreſ. XIX.* Mais au tems de David, il y avoit long-tems que ce Lac étoit formé; & depuis la deſtruction de Sodôme & des aûtres villes voiſines, il n'eſt plus parlé de cette vallée. De plus elle ne s'appelle point vallée des *Salines*, mais vallée de champs, עמק השדים, *Emek haſſidim.* D'aûtres le placent ſur les bords de la mèr morte, mais l'en diſtinguent. Saumaiſe ſur Solin p. 614. prétend que ce ſentiment eſt auſſi faux que l'aûtre. Sa raiſon eſt que l'Idumée étoit fort éloignée de la mèr morte, puiſqu'elle commençoit aux confins de l'Égypte. Mais 1°, il eſt faux que dans l'Écriture, ou au moins dans l'Ancien Teſtament, l'Idumée commençât au mont Caſius, appellé aujourd'hui la montagne de Lariſſa, & au Golfe de Téneſe, autrefois *Serbonis lacus.* 2°. Quand elle y eût commencé, eſt-ce une preuve que de l'aûtre côté & par l'Orient elle ne touchoit pas à la pointe de la mèr morte? 3°. Où eſt ce qu'il eſt dit que la Vallée des *Salines* fut de l'Idumée? Ce ſecond ſentiment eſt donc mal combatu par Saumaiſe, mais de plus il eſt vrai; car il y a à l'extrémité méridionale de la mèr morte, & beaucoup devant, de grandes plaines & des montagnes de ſel. C'eſt le P. Nau, qui nous en aſſûre dans ſon voyage de la Tèrre Sainte L. IV. p. 381. Il l'avoit appris de l'Abbé du Monaſtère de S. Sabas nommé Daniel, qui avoit long-tems vécu en ce païs, & qui, quelques années auparavant, avoit fait le tour de la Mèr Morte avec des Arabes. Ce ſont ces plaines & ces vaſtes campagnes que l'Écriture appelle la *Vallée des Salines.* Ces vaſtes campagnes par le ſud touchoient à l'Idumée, ou même en faiſoient partie. C'étoit une entrée pour pénétrer de la Tèrre Sainte dans l'Idumée, & de l'Idumée dans la Tèrre Sainte, qui ailleurs

leurs eſt bornée, comme on le ſçait, & fermée par les montagnes de Seïs. David & Amaſius purent donc donner bataille contre les Iduméens dans ces plaines, puiſque c'étoient les confins des deux États. 2. *Reg. VIII.* 13. & 4 *Reg. XIV.* 7. C'eſt encore pour cela qu'au Ch. III. du 4e L. des Rois, les Rois de Juda, d'Iſraël & d'Idumée voulant aller faire la guèrre au Roi de Moab, le rendez-vous de leurs armées fut dans ces campagnes.

Saline. ſ. f. Nom d'une iſle de la Mèr Toſcane. *Salinarum inſula*, anciennement *Didyme. Didyma.* Elle eſt du nombre des Lipares; ſon circuit n'eſt que de quatre lieuës, elle a beaucoup d'Alun, & produit beaucoup de vin; on y fait quantité de ſel, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom. Maty.

Le SALINÉ. ſubſt. m. *Salinæ*, anciennement *Maritimæ ſtationes.* Bourg du Royaume de Barca, en Barbarie. Il eſt ſur un petit golfe près du Cap de Kaſaotin, entre l'embouchure du Nachel, & le port du Patriarche. Maty.

SALINELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Salinellus fluvius*, anciennement *Helvinus*, *Helvinum.* Elle coule dans l'Abruſſe ultérieure, entre le Tronto, & le Tordino, baigne Civitella & S. Omero, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe. Maty.

SALINO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Salinus fluvius*, anciennement *Suinus.* Elle coule dans l'Abruſſe ultérieure, baigne Civita di Penna, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, au bourg de Civita S. Angélo. Maty.

SALINS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Bourgogne. *Salinæ, Salinenſe Caſtrum*, anciennement *Scudingum.* Elle eſt ſur la petite rivière de Forica, entre deux montagnes, à ſix lieuës de Beſançon, du côté du midi. *Salins* eſt une ville fortifiée, défenduë par deux Citadelles. C'eſt le Siége d'un Bailliage, & elle a pris ſon nom de ſa fontaine ſalée, dont on fait du ſel extrêmement blanc. Maty.

SALIQUE. adj. Eſt une épithète qu'on donne à une Loi ancienne, & fondamentale du Royaume de France, qu'on prétend avoir été faite par Pharamond, ou du moins par Clovis. *Lex ſalica.* Il y a eu des Juges appellez *Rhatimbourgs* dès l'origine des François, expréſſément déſtinez pour décider les difficultez qui ſe préſentoient ſur la Loi *Salique.* Du Haillan, après avoir examiné la Loi *Salique* en Critique, a décidé, que c'étoit une invention de Philippe Le Long en 1316. pour exclure la fille de Louïs Hutin de la Couronne. Le P. Daniel ſoutient qu'elle eſt citée par des Auteurs plus anciens que Philippe Le Long, & que Clovis en eſt l'Auteur. Le ſtile qui n'eſt préſque pas intelligible, & qui eſt un langage latiniſé, eſt une marque d'antiquité. Cette Loi *Salique* ne regarde point la Couronne de France ſpécialement. Elle porte ſeulement en général; *En la tèrre Salique aucune portion d'héritage ne vient à la fémelle, ains que le ſéxe viril acquièrt la poſſeſſion.* Ainſi c'eſt une èrreur de croire que la Loi *Salique* fût établie particulièrement pour la ſucceſſion royale; car elle étoit faite également pour les particuliérs. On appelloit autrefois tèrres, ou héritages *ſaliques*, toutes les tèrres, tant fiefs, que rotures, de la ſucceſſion deſquelles les femmes étoient éxcluſes par la Loi *Salique*, enſorte qu'elles n'héritoient que des meubles & acquêts, quand il y avoit des mâles. Un Allemand nommé Eccard a recouvèrt, dit-on, un manuſcrit de la loi *Salique* plus ample que tous ceux que nous connoiſſons, & qui contient la troiſième partie de cette loi fameûſe, avec une chronologie de la même loi fort curieûſe & inconnuë juſqu'ici. Il croit que ce manuſcrit eſt du tems de Charlemagne. Il y avoit d'abord chez nous des tèrres *ſaliques* diſtinguées des aûtres tèrres, & déſtinées aux Militaires de la nation. Fénelon.

Quelques-uns, comme Guillaume Poſtel, tiennent que cette Loi a été appellée *Salique*, comme qui diroit *Gallique*, à caûſe qu'elle eſt particulière aux Gaulois. Jean Cénal croit que c'eſt à caûſe que cette Loi étoit ſeulement ordonnée pour les *Sales* & les Palais Royaux. Claude Seiſſel dit qu'elle eſt ainſi nommée, à caûſe du *ſel*, & de la prudence dont elle eſt pleine. Fèrrarius Montanus dit que c'eſt à caûſe que Pharamond étoit autrefois appellé *Salique*; d'aûtres, comme l'Abbé d'Uſpèrg, de *Salogaſt* ſon principal Conſeiller. D'aûtres croyent que c'eſt à caûſe de la fréquence des articles de cette Loi, qui commencent par *Si aliquis*, & *Si aliqua.* Génébrard dit qu'on l'a appellée *Salique*, pour *Salomonique*, à caûſe que Salomon le prémiér en a montré l'éxemple. Daviſſon le dérive des mots Alemands *Salts*, & *Lik*, qui ſignifient *ſemblable au ſel.* La plus probable opinion eſt celle qui dérive ce mot des Anciens François nommez *Sali*, *Salici*, & *Salingi*, à caûſe de la rivière de *Sala*, qui eſt un fleuve de l'ancienne Gèrmanie, comme dit Rhénanus Hiſtorien Allemand, Paul Émile & pluſieurs autres qui l'ont ſuivi, & après eux Ménage, Paſquier, Borel & Chrétien Juncker. Bouteroüe en donne une aûtre origine aſſez probable, diſant que ce mot vient du mot *ſalich*, qui en vieux langage Teuton ſignifioit *ſalutaire*, parceque les François firent cette Loi en voulant imiter la police des Romains, qui avoient fait des Loix Salutaires, que le Magiſtrat devoit avoir dévant lui en rendant la juſtice. Il le trouve par une figure curieûſe tirée du livre intitulé *Notitia Imperii*, où ſont dépeints l'armoire & le livre couvèrts d'or, qui ont pour inſcription *Leges Salutares.* Elle a auſſi été dite *lex ſalega*, d'un Salego François, ſelon un acte ancien cité par M. Galland, au Franc-Alleu, p. 317. *Eod. anno* 25. *Imp. Illud Salego, ex natione Francorum, &c. & vendidimus ſecundum meam Salegam legem per feſtucam & andelaginem, & per guaſionem, & per eulaggo; & per cultellum & per ramos arborum tradidi, &c. curtem meam.* Et à la ſignature: *Ego ſaligo in hâc cartulâ à me facta*, &c. Borel. Les Loix *Saliques* ont été données au public par M. Pithou, & depuis par M. Bignon Avocat Général, qui y a fait de ſçavans Commentaires. Voyez le mot Coutume. Chiflet a fait auſſi un Commentaire ſur les Loix *Saliques* qu'il intitule *Natale ſolum Legum Salicarum*, & un Lexique *ſalique* des mots Aruatiques. Il prétend que les Loïx *Saliques* ont été faites dans les Païs-Bas, parceque ç'a dû être dans un païs pécunieux tel qu'étoit alors le *Belgium*, ou Païs-Bas.

SALICOQUE. Voyez SALIC[illegible]

SALIR. v. act. Gâter quelque chôſe, la ſoüiller, la faire devenir ſâle. *Inquinare, coinquinare, maculare.* Le blanc & les couleurs éclatantes ſe *ſâliſſent* aiſément. On ne ſçauroit maniér du beûrre, de la poix, ſans *ſâlir* ſes doigts, ſes habits; les pieds-plâts qui entrent crottez dans les chambres les *ſâliſſent.* Cet homme eſt ſi propre, qu'il porte long-tems ſon linge ſans le *ſâlir.*

Salir, ſe dit figurément en Morale. Le péché *ſalit*, ſouille nôtre âme. *Coinquinat, maculat animam noſtram.* Les vilaines paroles qui donnent de vilaines idées, *ſâliſſent* l'imagination. La dèrnière action qu'il a faite a *ſâli*, a tèrni ſa réputation.

SALISBURY, SARISBURY, SALESBURY. Ville Capitale du Comté de Wilt, en Angletèrre. *Salesburia*, *Saliſburia*, *Sariſburia.* Elle eſt ſur l'Avon, à quatre lieuës de Wincheſter, du côté du couchant. *Saliſbury* eſt grand, bien peuplé, & remarquable par la beauté de ſes bâtimens, & particulièrement de ſon Égliſe Cathédrale qui eſt une des plus magnifiques d'Angletèrre. Il y a un Évêché qui y fut transféré de Shirborne l'an 1075. On voit dans la plaine de *Saliſbury* une antiquité que l'on nomme les gonds de pièrre. Il y en a entr'aûtres trois rangées, faits de trois pièrres châcun, dont deux ſont droites, & l'aûtre eſt enchaſſée en haut de ces deux là, enſorte que les trois font une éſpéce de porte. Elles ont châcune ſept pieds de large en quarré, & vingt-huit de haut. Quelques-uns ont cru que ces pièrres étoient là depuis la création; d'aûtres qu'elles ont été fonduës ſur le lieu; il n'eſt pas impoſſible, nonobſtant leur énorme groſſeur, qu'elles y ayent été tranſportées d'ailleurs. Ce que nous liſons dans l'Écriture des pièrres & des colonnes du Temple, & ce que l'on rapporte de cèrtains édifices du Pérou & des pièrres énormes qui les compôſent, le peut rendre croyable.

OLD SALISBURY, c'eſt à-dire, l'ancienne Saliſbury. *Saleſburia vetus*, anciennement *Sarum*, *Sorviodunum*, *Sorbiodunum.* C'étoit anciennement une ville des Belges, dans la Grande Bretagne. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village, ſitué ſur une colline, à un mille de la ville de *Saliſbury.* Elle fut ſaccagée par les Danois, & ſes habitans bâtirent de ſes ruïnes la ville de *Saliſbury.* Maty.

SALISSA. ſ. f. Nom d'un lieu ſitué entre la montagne d'Éphraïm & la ville de Salim, & apparemment dans la Tribu d'Éphraïm.

SALIſSON. ſ. f. Tèrme bas & populaire qui ſe dit d'une petite ſèrvante de cuiſine ou de Cour ſâle & malpropre, qui ſèrt aux plus bas offices d'une maiſon. On le dit auſſi de toute petite fille mal propre. C'eſt une petite *ſaliſſon*, une vraye *ſaliſſon.*

SALIſSURE. ſ. f. Tache, graiſſe, ordure, ou crotte qui rend une chôſe ſâle. *Sordes, inquinatio, conſpurcatio.* Il faut porter cet habit au Dégraiſſeur pour ôter cette *ſaliſſure.* Le ſtuc ne ſçauroit ſouffrir la moindre *ſaliſſure.* Ab. de Vit.

SALIVAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de cèrtains petits conduits depuis peu découvèrts, par où la ſalive tombe dans la bouche. *Meatus ſalivarius.* Il y a le *conduit ſalivaire inférieur* qui vient des glandes maxillaires ſituées ſous la mâchoire inférieure, & qui ſe tèrmine dèrrière les dents inciſives. Thomas Wharton Anglois l'a décrit le prémier dans ſon traitté des glandes qu'il mit au jour en 1656. Il y a le *conduit ſalivaire ſupérieur* qui a été découvèrt en 1660. par Nicolas Stenon Danois; il vient des glandes parotides, & aboutit au milieu de la jouë. Gaſpar Bartholin le fils en a découvèrt un aûtre en 1682. qui vient des glandes ſituées à côté de la langue: Rivinus Médecin de Leipſic en avoit parlé dans une Diſſèrtation imprimée en 1679. Antoine Nuck, Profeſſeur de Leide, en a trouvé un quatrième qui tire ſon origine d'une glande ſituée dans l'orbite de

de l'œil entre le muſcle abducteur & la partie ſupérieure de l'os jugal. Tous ces conduits ſont doubles, y en ayant un de châque côté, mais on prétend que les deux dèrniers ſe trouvent ſeulement dans quelques brutes, & non pas dans l'homme.

SALIVAL, ALE. adj. C'eſt la même chôſe que ſalivaire. Les conduits *ſalivaux*. ROH. *Meatus ſalivarii.*

SALIVATION. ſ. f. Provocation du cours de la ſalive par le moyen du mèrcure. *Salivatio.* Les Médecins ſe ſèrvent de ce mot pour flater ceux qu'ils condamnent au flux de bouche. C'eſt le plus ſûr remède qu'on ait trouvé pour la maladie vénérienne. L'uſage qu'on en fait eſt dû au hazard, de même que celui de la plupart des aûtres remèdes. Jaques Carpi, Médecin de Boulogne, ayant lû dans Avicenne & dans Méſué Auteurs Arabes, que le mèrcure convenoit à quelques puſtules & à la gale, voulut s'en ſèrvir pour des gales vèroliques. La *ſalivation* ſurvint, & le malade fut guéri non ſeulement de ſes gales, mais auſſi de la vérole. Cette méthode dont il ſe ſèrvit enſuite pour la vérole même, lui ayant réüſſi, & lui ayant fait gagner beaucoup de bien, pluſieurs aûtres la ſuivirent; & c'eſt à-préſent la plus commune & la plus aſſûrée. On a voulu depuis tenter la cure de pluſieurs maladies opiniâtres par le moyen de la *ſalivation*, mais à moins qu'elles ne dépendent d'une cauſe vérolique, cette voye ne réüſſit pas. On donne le mèrcure pour exciter la *ſalivation*, en deux manières, éxtérieurement, en les mêlant dans des onguens, dans des emplâtres, ou dans des parfums; & intérieurement, en le faiſant prendre par la bouche préparé. Par l'un ou par l'aûtre de ces deux moyens le mèrcure s'inſinuë dans la maſſe du ſang & ſe mêle avec le virus vérolique: ces deux corps étant ainſi joints ſont entraînez avec la ſéroſité dans les glandes ſalivaires, où ils ſe ſéparent, parcequ'ils trouvent les pôres de ces glandes proportionnez à leurs figures, & propres à les recevoir. Cette *ſalivation* eſt appellée *univèrſelle*, parceque'elle vuide les humeurs de tout le corps. Il y en a une *particulière* qu'on excite en mâchant quelque chôſe d'âcre qui irrite les glandes de la bouche, comme ſont les racines de pirèthre, & de gingembre, le tabac, le maſtic. On ſe ſèrt de celle-ci dans les affections catarreûſes & dans les maux de dents.

SALIVE. ſ. f. Liqueur aqueûſe & un peu ſalée qui ſe ſépare dans les glandes ſalivaires, & qui tombe dans la bouche pour divèrs uſages. *Saliva.* Elle eſt compôſée de beaucoup d'eau, & d'un éſprit ſalin volatile & ſulphureux. Les glandes où ſe fait la ſéparation de la *ſalive*, ſont les parotides, les maxillaires, celles du palais, celles qui ſont ſous la langue, les amygdales. La *ſalive* ſèrt à mâcher & à détremper les alimens, & à en faire la premiére digeſtion. Ses aûtres uſages ſont d'humecter la langue, afin de rendre ſon mouvement plus prompt, de lubrifier la gorge & l'œſophage pour faciliter la déglutition, d'empêcher la ſoif, & de procurer la pèrception des ſaveurs par la diſſolution qu'elle fait des ſêls.

M. Gaſtaldy a imprimé une queſtion de Médecine ſur la *ſalive*. La *ſalive*, dit-il, tire ſon nom du ſel qu'elle contient, & ce ſel eſt partie alkali, partie acide volatil: elle contient auſſi des parties oléagineûſes, & en a peu de tèrre. Compôſée de tant de différentes parties, elle devient un diſſolvant propre aux différens alimens dont nous nous nourriſſons. L'état naturel & loüable de la *ſalive* eſt qu'elle ſoit un peu plus viſqueûſe que l'eau commune, & beaucoup moins que le lait. Elle ſe maintient en cet état par le moyen des éſprits & des particules d'air qui s'y inſinuënt. Il eſt probable que la *ſalive* vient du ſang des artères, car les artères fourniſſent aux glandes comme aux aûtres parties, le ſang qui les nourrit; une partie de ce ſang ſèrt à les nourrir; une aûtre partie retourne dans les veines, & continuë la circulation; une troiſième partie qui eſt la ſéroſité, ſe ſépare dans ces glandes, & leur communiquant une qualité un peu acide, elles en font la *ſalive*. *Harris.* Quelques Auteurs prétendent que le ſuc nèrveux contribuë à la compoſition de la *ſalive*; principalement parce qu'un plus grand nombre de branches des nèrfs ſe communiquent plus aux glandes, qu'aux aûtres parties; d'où vient qu'elles ont un ſentiment ſi vif. Mais le Docteur Nuck Anglois a refuté ce ſentiment par pluſieurs éxpériences. Voyez le Dictionnaire des Arts de M. Harris au mot *ſaliva*, *T. I.*

SALL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Weſtmanie, en Suéde. *Sala.* Elle eſt à huit lieuës d'Upſal, vèrs le couchant. Il y avoit autrefois des mines d'argent à *Sall*, de même qu'à Aroſen, qui eſt à quatre ou cinq lieuës de *Sall*; mais on n'y travaille plus maintenant. MATY.

SALLANDT. ſ. m. Nom propre d'une Contrée des Provinces Unies. *Sallandia.* Elle eſt la principale partie de l'Overiſſel, & elle eſt ſituée entre le païs de Drente, le Comté de Benthem, le païs de Twente, le Comté de Zutphen, le Véluve, & la Zuydèrzée. Ses villes principales ſont, Deventer, Zwol, Campen, & Vollenhoven. Ce païs eſt celui des anciens Sallens, que quelques-uns croyent Fondateurs de la Monarchie Françoiſe. Voyez SALIEN.

SALLICOQUE. Voyez SALICOT.

SALLUSTE, SALLUSTIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Salluſtius*, *ſalluſtia.* Puiſque nous avons *ſalluſte* au maſculin, il ne faut point retenir le nom Latin *ſalluſtius*, à moins qu'on n'y joignît le pronom latin ou ſon ſurnom, ou l'un & l'autre C. Saluſtius Criſpus. Il n'en eſt pas de même du feminin *ſalluſtia*. *Salluſte* eſt un Hiſtorien incomparable, & le modéle de tous les Hiſtoriens. A la vérité, il paroît dans le ſtyle de *Salluſte* un peu d'affectation de vieux langage, mais la ſimplicité élégante & noble dont il écrit, ne ſçauroit être aſſez imitée. L'Abbé de S^t. Réal paſſe dans l'eſprit de bien des connoiſſeurs, pour le *Salluſte* François; c'eſt au moins un éxcellent imitateur de *Salluſte*. *Salluſte* a écrit avec une nobleſſe & une grâce ſingulière: mais il s'eſt trop étendu en peintures des mœurs, & en portraits de pèrſonnes dans deux hiſtoires très-courtes. FÉNELON. *Salluſtia* Barbia Orbiana étoit femme de l'Empereur Aléxandre ſévère. J'ai une belle médaille de cette Impératrice.

SALM. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Électorat de Trèves. *Salmona.* Elle a ſa ſource près de Mandèrſcheyt, & ſe décharge dans la Moſelle, à 3. lieuës au deſſous de la ville de Trèves.

SALM. Voyez SALME.

SALMANSWYLER. ſ. m. aûtrement *Salomonſwylèr.* Bourg avec Abbaye. *Salmanſweileria*, *Salomonſweileria.* Il eſt dans le cèrcle de Souabe, ſur la petite rivière d'Ach, à deux lieuës de la ville d'Ubèrlingen, vèrs le Nord-eſt. L'Abbaye de *Salmanſweiler* eſt un État immédiat de l'Empire; elle eſt de l'Ordre de Citeaux, & la plus riche de celles que cet Ordre poſſède en Allemagne. MATY.

SALMAS. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Adirbeitzan, en Pèrſe. *Salmaſa.* Elle eſt ſur les confins du Diarbeckir, à quarante lieuës de Tauris, vèrs le couchant. MATY.

SALME. ſ. f. ou SALM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Salma*, *ſalmona.* Elle eſt dans la Lorraine, près de l'Alſace, à la ſource de la Sâre, & à huit lieuës de la ville de Straſbourg vèrs le couchant. *Salme* eſt Capitale d'un ancien Comté, qui a titre de Principauté de l'Empire depuis l'an 1622. MATY.

SALME. ſ. f. Nom propre d'un Bourg, chèf d'un Comté de même nom. *Salma*, *Salmona.* Il eſt dans le Duché de Luxembourg, aux confins de l'Évêché de Liége, & à ſix lieuës de la ville de Limbourg, vèrs le midi. On voit près de *Salme* un petit village, qui porte le nom de *Salme* le château. MATY.

SALMICH. ſ. m. Tèrme d'Alchimie. C'eſt le mèrcure Hèrmétique; aûtrement, la matière de la pièrre des Sages. DICT. HÈRMÉTIQUE. *Mercurius*, *Materia auri conficiendi.*

SALMIGONDIS. ſ. m. Éſpèce de ragoût qu'on fait des viandes déja cuites, & d'ordinaire rôties, auſquelles on fait une ſauce après les avoir dépecées. *Salſamenta acetaria.*

SALMONA. ſ. f. Nom propre d'un lieu de l'Arabie, où les Iſraëlites firent leur trente-cinquième campement. Il étoit aux confins de l'Idumée, entre la montagne de Hor & Phunon. Nombre. XXXIII. 41.

SALMONE. ſ. f. Ancien nom d'un cap de l'Iſle de Créte. *Salmone.* St. Paul y paſſa en allant à Rome. Act. XXVII. 7. C'eſt apparemment le cap qu'on nomme aujourd'hui *Salomon*, ou *ſalomoni*, par corruption de ſon ancien nom. Il eſt vèrs le milieu de la Côte orientale de l'Iſle de Candie. Le P. Montereul dit que c'eſt une Ville, & l'appelle *Salmo.* La Traduction de P. R. dit *Salmone.* Le P. Amelot, & M. Simon le diſent auſſi, & ce dernièr l'appelle le cap, ou le promontoire de *Salmone*, & le Grèc qui l'appelle Σαλμώνη, montre qu'il faut dire ainſi, & que le P. Montereul s'eſt trompé.

SALMONÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salmoneus.* Sèrvius dit, que *Salmonée* étoit fils d'un Éole Roi de l'Élide, different, d'Éole Roi des vents. Les Poëtes diſent que non content de régner dans l'Élide, il voulut s'ériger en quelque ſorte en Dieu, & imiter Jupitèr. Il fit donc faire un pont d'airain qui couvroit prèſque toute l'Égliſe, il couroit deſſus en chariot, pour imiter le tonnèrre, & lançoit des torches ardentes, ordonnant qu'on tuât tous ceux ſur qui il les auroit lancées. Jupitèr indigné de ſon arrogance, le précipita dans les Enfèrs d'un coup de foudre. Voyez Virgile Énéide. *L. VI.* v. 535. Homére l'appelle pourtant un homme ſans reproche, ſur quoi Euſtathius dit que c'étoit un éxcellent méchaniſte qui inventa le ſecret d'imiter la foudre, comme Archiméde trouva le miroir ardent. Le rèſte eſt une fâble.

SALMORIAC. ſ. m. Nom propre d'un tèrritoire entre Vienne & Grenoble, en Dauphiné, Province de France.

SALMYDI, ou *Halmydis.* ſ. m. Petite Ville ou Bourg de la Turquie en Europe. *Salmydiſſus*, *Halmydeſſus*, *Almydeſſus.* Ce lieu

lieu eſt dans la Romanie, ſur la mèr Noire, entre Gatopoli, Stagnara, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Halmydeſſus.* Maty.

SALNYCH. ſ. m. Nom propre d'une petite Rivière de l'Albanie en Gréce. *Salnichus Fluvius*, anciennement *Celydnus*, *Pepylychnus.* Elle a ſa ſource dans les montagnes de la Chimère, & elle ſe décharge dans le golfe de Veniſe, à deux lieuës de Valona, vèrs le nord. Maty.

SALO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Veniſe, *Salodium.* Elle eſt dans le Brèſſan, ſur le bord occidental du lac de Guardia, à ſept lieuës de Breſſe, vèrs le Nord. Maty.

SALOBRENNA. ſubſt. f. Nom propre d'un Bourg d'Éſpagne, ſitué ſur la Côte de la Grenade, à treize lieuës de la ville de Grenade, vèrs le midi, *Salobrenna*, anciennement, *Salambina*, *Selambina*, *Sagalbina.* *Salobrenna* a une bonne Citadelle, ſituée ſur un rocher environné des eaux de la mèr. Maty.

SALOIR. ſ. m. Vaiſſeau de bois où l'on garde le ſel dans les maiſons, qu'il faut tenir en lieu ſec. *Vas ſalinarium.*

Saloir, ſe dit auſſi du vaiſſeau qui ſèrt à ſaler les viandes, & à les laiſſer tremper dans leur ſel pour s'en impregner. *Salſamentarius cadus.* Il faut ôter les viandes du *ſaloir*, quand elles y ont été ſuffiſamment, pour les faire ſécher enſuite.

SALOMON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salomon.* C'eſt le nom du troiſiéme Roi du Peuple de Dieu, qui étoit fils de David & Bèrſabée. *Salomon* reçût de Dieu un don de ſageſſe très particuliér. Le Temple de *Salomon.* Le *Salomon* d'Anglетèrre ; c'eſt le Roi Charles VII. ainſi ſurnommé pour ſa ſageſſe.

Les Iſles de Salomon. *Inſulæ Salomonis.* Ces Iſles ſont dans la mèr Pacifique, au levant de la nouvelle Guinée, & près de la Tèrre de Quir. On en compte juſqu'à vingt, dont les plus conſidérables ſont, S. Iſabelle, S. Jacques & S. Chriſtophle. Elles ont été découvèrtes en 1567. par Alvarès de Mendana. Il n'y a aucune Colonie d'Européans. Maty.

SALON. ſ. m. Grande ſale fort élevée, & couvèrte en cintre, qui a ſouvent deux étages ou rangs de croiſées ; Grande piéce au milieu d'un corps de logis, ou à la tête d'une Galerie, ou d'un grand Appartement, laquelle doit être de ſimétrie en toutes ſes faces ; & comme ſa hauteur comprend ordinairement deux Étages, & a deux rangs de croiſées, l'enfoncement de ſon plafond doit être cintré, ainſi qu'on le pratique dans les Palais d'Italie. *Atrium majus.* La mode des *ſalons* nous eſt venuë d'Italie. On reçoit d'ordinaire les Ambaſſadeurs dans un *ſalon.* Il y a des *ſalons* quârrez, comme celui de Clagny ; d'octogones, comme celui de Marli, & d'aûtre figure. Davilèr.

Salon de treillage. Éſpéce de grand Cabinet rond ou à pans, fait de treillage de fèr, & de bois, & couvèrt de vèrdure dans un jardin. Davilèr.

Salon. ſ. m. Nom d'une petite ville de France, ſituée dans la Provence, entre Aix & Arles, à cinq lieuës de la première, & à huit de la dèrnière. *Salona*, *ſalum.* *Salon* eſt la patrie de Michel Noſtradamus, qui y mourut le 2ᵉ. Juillet 1568. après avoir publié en 1555. ſes Centuries qui ſont des Propheties. Il eſt entèrré dans le Couvent des Cordeliérs. Son Épitaphe le louë de ſa connoiſſance qu'il avoit de l'avenir par les influences des Aſtres. Nous avons encore de lui une hiſtoire de Provence in folio.

SALONA. ſ. f. C'eſt le nom de la Ville Capitale des Locres Ozolans, en Achaïe. *Salona*, anciennement *Amphyſſa. Amphiſa.* Elle eſt maintenant dans la Livadie, ſur une montagne, au ſommet de laquelle il y a une Citadelle. Elle eſt à neuf lieuës de la ville de Lépante, vèrs le nord oriental, & elle a un Évêché ſuffragant d'Athêne, elle eſt peuplée de Chrétiens & de Turcs qui ſont prèſque en nombre égal, mais les Juifs n'ont pas la pèrmiſſion d'y demeurer. Maty.

Golfe de Salona, *Sinus ſalonæ*, anciennement *Criſſæus.* Ce Golfe eſt une partie de celui de Lépante ; il eſt au midi de la ville de *Salona*, & à 2 lieuës de celle de Lépante, vèrs le levant. Maty.

Salona. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Barbarie. *Salona.* Elle eſt ſur la côte du Royaume de Barca, où elle a un port. Cette ville qui eſt environ à trente lieuës d'Albèrton, vèrs le couchant eſt priſe communément pour l'ancienne *Catabathmus*, ou pour *Selinus portus*, lieux de la Marmarique. Maty.

Salona, eſt encore le nom d'une petite rivière de la Dalmatie. *Salona*, *Jader.* Elle baigne Cliſſa, & ſe décharge dans un petit golfe qui eſt au Nord de Spalato. Maty.

SALONE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Salona*, *ſalo*, *ſalona.* C'étoit anciennement une ville conſidérable de l'Illyrie ; & la patrie de l'Empereur Dioclétien ; elle eſt maintenant détruite, & ſes ruines que l'on trouve à deux lieuës de Spalato en Dalmatie, vèrs le nord, marquent qu'elle avoit trois ou quatre lieuës de circuit. Maty.

SAN SALONI. Nom d'un Bourg de la Catalogne, en Éſpagne. *Fanum S. ſalonis*, anciennement, *Sacerra.* Il eſt ſur la Tordera, entre Barcelone & Girone, à dix lieuës de chacune. Maty.

SALONICHI, ou SALONIKI, ou SALONIQUE. ſ. f. Et anciennement Theſſalonique. *Theſſalonica.* Ville de la Turquie en Europe ; elle eſt ſituée ſur le fond du golfe de *Salonichi*, à trente lieuës de Lariſſa, du côté du Nord. Theſſalonique eſt fort ancienne. S. Paul y planta l'Évangile, & écrivit deux de ſes Épîtres à l'Égliſe qu'il y avoit fondée. Elle eſt encore fort conſidérable. On lui donne environ quatre lieuës de circuit ; elle eſt fort marchande, & bien peuplée, principalement de Chrétiens Grécs, & de Juifs. Les prémiérs y ont un Archevêque & trente Égliſes ; les dèrniérs trente Synagogues, & les Turcs quelques Moſquées. Elle n'eſt environnnée que de murailles flanquées de Tours ; mais elle eſt défenduë du côté de la tèrre par une Citadelle qui la domine ; & du côté de la mèr par trois Forts qui regardent ſon port, qui eſt un des meilleurs de la Gréce. Les Vénitiens achetèrent cette ville d'Andronich Paleologue, frère de Conſtantin, le dèrniér Empereur des Grècs, l'an 1423. Mais Amurath II. Empereur Turc la conquit l'an 1431. & ſes ſucceſſeurs l'ont toûjours poſſedée depuis. Au rèſte, on croit qu'elle a été appellée anciennement *Therme & Halia.* Maty. *Salonique* eſt à 40. d. 48. m. de longitude, & à 40. d. 41. m. 10. ſec. de latitude.

Golfe de Salonichi. *Theſſalonicæ ſinus*, anciennement, *Thermaicus*, *Macedonicus.* C'eſt un grand Golfe de l'Archipel ; il s'avance beaucoup dans la Macédoine du Sud-Eſt au Nord-Oueſt, depuis les Caps Caniſtro, & de S. George, juſqu'à la ville de *Salonichi*, dont il a pris ſon nom. Maty.

SALONKEMEN. ſ. m. On dit auſſi *Salankomen*, *Salonkomen*, Bourg avec un château ; il eſt dans l'Éſclavonie, en Hongrie, ſur le Danube, vis à vis de l'embouchure de la Teiſſe. Ce bourg a été rendu célébre par la grande victoire que le Prince de Bade, Géneral des Impériaux y gagna ſur les Turcs l'an 1691. Quelques Géographes prennent *Salonkomen* pour l'ancienne *Ritium*, & d'aûtres pour l'ancienne *Acumincum*, petites villes de la baſſe Pannonie. Mais d'aûtres placent la prémière de ces villes à Batza, & la dèrnière à Kamenec, deux petits bourgs de l'Éſclavonie. Maty.

SALOPE. adj. m. & f. Malpropre en ſon manger, en ſes habits, en ſon logement. *Sordidus, ſpurcus.* On n'aime point à ſe ſèrvir de valêts *ſalopes*, à aller viſiter, ou à recevoir chez ſoi des gens *ſalopes.* Il eſt auſſi ſubſtantif. C'eſt un *ſalope* ; c'eſt une *ſalope.*

SALOPERIE. ſ. f. Saleté, malpropreté ; chôſe ſâle & vilaine. *Spurcitia.* Il n'y a pas moyen de manger dans cette aubèrge, c'eſt une *ſaloperie* inſupportable.

SALORGES. ſ. m. Amâs de ſel. *Salis congeries*, *cumulus.* Il eſt déffendu par claûſe expreſſe des baux des Gabelles, à toutes pèrſonnes de tenir *ſalorges* à cinq lieuës près des limites des gréniers contenus en la Fèrme.

SALPE. ſ. f. C'étoit anciennement une ville de la Poüille Daunie. *Salpe*, *Salapia*, *Salapiæ*, *Salpia.* Elle fut Épiſcopale. Elle eſt maintenant détruite, & l'on en voit les ruines dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, entre le Canal de Saint Antoine, & l'Embouchure de l'Offanto. *Maty.*

Salpe, le lac de *Salpe*, ou Canal de S. Antoine au mot Saint.

SALPÊſTRE. ſ. m. Sel artificiel, & lèxivial qu'on tire des pièrres, ou de cèrtaines tèrres. L'air eſt plein par tout d'une ſorte de *ſalpêtre* volatile qui s'attache ſur le plâtre, & ſur le mortier. La rôſée, & la pluye en portent beaucoup dans la tèrre pour la rendre fèrtile, ſans quoi elle ne pourroit produire de végétables. De la tèrre dont on a tiré le *ſalpêtre*, étant bien ſechée, on en retirera d'aûtre au bout de 12. ou 14. ans. C'eſt la même chôſe que le *nitre*, & *halinitre*, ſelon Cardan & Longius. Mais Matthiole & Belon diſent qu'il y a de la différence, & que le nître des Anciens eſt à préſent inconnu. Il y a beaucoup de *ſalpêtre* aux environs de Wiſbaden, en Podolie, en Moravie, en Valaquie : mais la plus grande quantité vient des Indes, & les vaiſſeaux Hollandois en une ſeule voiture au mois d'Août 1706, en apportèrent 2175870 peſant. La ſeule province d'Aſner, d'ailleurs ſtérile, fait au grand Mogol par année trente deux ou trente trois millions qui proviennent du débit du *ſalpêtre.*

On appelle auſſi *ſalpêtre*, le ſel qui diſtille dans les cavèrnes, qu'on appelle *ſalpêtre de roche*, que Pline appelle *aphronitre. Sal-nitrum.* On appelle auſſi *ſalpêtre*, le ſel de vèrrerie ou ſel de pièrre. Les Chymiſtes l'appellent *Dragon*, *Cerbere*, ou *ſel d'enfer*, à caûſe des éffèts violens qu'il fait. L'éſprit de nître ou de *ſalpêtre* s'appelle par les Auteurs *le ſang de la ſalamandre.* Les Ouvriers appellent *mere de ſalpêtre*, une huile jaûne & graſſe qu'on en ſépare, quand on le rafine. C'eſt ſa partie cruë, & non mûre.

Il y a du *ſalpêtre* mineral. *Sal-nitrum minerale.* Il s'en trouve en pluſieurs endroits du Royaume de Pégu autour d'Agra dans des villages maintenant deſèrts. Il eſt tiré de trois ſortes de pièrres, noires, jaunes & blanches. Le meilleur eſt celui de la tèrre noi-

re, car il eſt ſans ſel commun, au lieu que l'aûtre ſe doit enco-re rafiner en France, pour le rendre propre à faire de la poudre à canon. On le fait en Égypte dans des réſèrvoirs, ou l'on fait entrer l'eau du Nil, comme on fait en France le ſel commun. En Europe on le fait de cendre de bois de chêne, où on l'extrait de cèrtaines tèrres nîtreûſes, comme de vieilles démolitions; & de ce qu'on trouve dans les pigeonniérs, câves, granges, ma-gaſins & écuries, où s'eſt amaſſé quantité de fumier & d'urine; mais il faut qu'il ſoit à couvèrt de la pluye qui le lave, & du ſoleil qui le fait éxhaler. On le fait léſſiver, & après cuire & diminuer, & condenſer. La manière de tîrer le *ſalpêtre* de la tèr-re, comme on le fait à préſent, eſt une invention modèrne, mais d'un Auteur inconnu.

Le *ſalpêtre* a une mèrveilleûſe qualité pour ſe rarefier. *Salnitrum habet vim rarefactivam.* Ce qui fait la force de la poudre à ca-non, dont il eſt le principal ingrédient; juſques-là qu'on dit qu'il occupe dix mille fois plus de place étant enflammé, qu'il n'avoit auparavant. Ses menuës parties ſont faites en aiguilles, comme celles de l'alun en triangles, & celles du ſel commun en cubes. Néanmoins quelques-uns attribuent aux criſtaux de *ſalpêtre* une figure ſexangulaire; & quand il eſt pouſſé comme il faut, il eſt fiſtuleux, & creux comme une canule.

Le beûrre du nître ou *ſalpêtre* vitriolé eſt un caillé, ou beûrre fort blanc fait de nître, de tartre crud, & de vitriol, dont la prépa-ration a été inventée par Jean Fabre. *Butyrum nitroſum.*

On dit provèrbialement, qu'un homme n'eſt que feu & que *ſalpêtre*, quand il eſt prompt à ſe mettre en colère, quand il eſt fort em porté, *Homo ad iram promptiſſimus.* On dit auſſi, qu'on a bien fait peter le *ſalpêtre* quand on a bien tîré des coups d'artillerie.

SALPÊſTRIER. ſ. m. Ouvrier qui fait du *ſalpêtre*, qui le tîre par la leſſive, & qui le cuit, ou en fait évaporer l'humidité. *Salis ni-tri opifex vel propola.*

SALPÊſTRIÈRE. ſ. f. Lieu où l'on fait le *ſalpêtre. Officina ſalis nitri.* Il y a une belle *ſalpêtrière* dans le petit Arſenac. Ce qu'on appèlle communément la *Salpêtrière* à Paris eſt l'Hôpital Géné-ral, ſitué hors la ville du côté du Faux-bourg S. Marceau. C'é-toit là qu'étoit aûtrefois la *ſalpêtrière.* Une *ſalpêtrière* eſt ordi-nairement dans un Arcenal, une grande ſalle au rez de chauſſée, où ſont pluſieurs rangs de Cuves & de Fourneaux pour faire le ſalpêtre, comme la *ſalpêtrière* de l'Arcenal de Paris. DAVILER.

SALSADELLA. ſ. f. Nom propre d'un Village du Royaume de Valence, en Éſpagne. *Salſadella.* Il eſt à douze lieuës de Ségor-be, vèrs l'orient ſeptentrional. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Ildum* ou *Ildus*, petite ville des Illercons. MATY.

SALSBOURG. Voyez SALTZBOURG.

SALSEPAREILLE, ou SARCEPAREILLE. ſ. f. Plante qui croît au Pérou, & qui s'attache aux murailles ou le long des ar-bres voiſins. Elle pouſſe une tige ſarmenteûſe, ligneûſe, épineû-ſe, pliante. Ses feüilles ſont longues de cinq ou ſix doigts, & même de douze, large de trois, de quatre ou de cinq, pointuës, nerveûſes. Ses fleurs naiſſent en grapes, diſpôſées châcune en étoile, de couleur blanche. Il leur ſuccéde des bayes grôſſes comme des ceriſes médiocres, rondes, vèrtes au commence-ment, puis rouges, & enfin noires. Sa racine eſt de la grôſſeur d'une plume à écrire, longue de ſix ou ſept piéds, ronde, li-gneûſe, ſans nœuds, de couleur griſe obſcure en dehors, blan-che en dedans. En Latin *ſmilax aſpera Peruviana, ſive ſalſaparilla.* C. BAUH. La racine de *ſalſepareille* eſt ſudorifique & déſiccati-ve, on s'en ſèrt pour les gonorrhées & pour les aûtres maux vé-nériens, pour le rhumatiſme, pour la ſciatique.

SALSES. Voyez SALCES.

SALCÉTE. ſ. f. Nom propre d'une petite Iſle de l'océan In-dien. *Salſeta.* Elle eſt ſur les côtes du Décan, près de la ville de Goa, & elle appartient aux Portugais. MATY.

SALSIFIS. ſ. m. (Quelques uns diſent *ſalſifie*, & le font fémi-nin. L'ACAD.) C'eſt la racine d'une éſpéce de *tragopogon* ou barbe de bouc, dont les feuilles reſſemblent à celles du poireau. Ses fleurs ont une couleur purpurine, tîrant ſur le bleu ou ſur le noir. La racine eſt droite, groſſe comme le doigt, tendre. Tou-te cette plante rend un ſuc laiteux. En Latin *Tragopogon purpuro cæruleum porri folio, quod ſalſifis vulgò.* C. BAUH. On mange le *ſalſifis* cuit avec du ſel & du vinaigre, & on le confit avec du ſucre pour le conſèrver.

SALSIFIS D'ÉSPAGNE, ou SALSIFIE D'ÉSPAGNE. C'eſt la racine d'une éſpéce de ſcorſonnére que C. Bauhin appelle *ſcorzonera latifolia ſinuata.* Cette racine eſt bonne à manger, étant cuite. Voyez SCORSONNÉRE.

SALSO. ſ. m. Nom propre de l'une des plus grandes rivières de la Sicile. *Salſus Fluvius*, anciennement *Himera.* Elle prend ſa ſour-ce dans la vallée de Démona, près de Gangi Nuovo, travèrſe la vallée de Noto, où elle reçoit la patraglia, & elle ſe déchar-ge dans la mèr Méditèrranée par deux embouchures, entre leſ-quelles eſt la petite ville d'Alicate. On dit que ſes eaux de cette rivière ſont ſalées, & que c'eſt pour cette raiſon qu'on l'appelle *Salſo.* Il y a une autre rivière de ce nom dans la vallée de Maza-ra. Elle eſt fort petite, & ſe décharge dans la Platina. MATY.

SALSO, Lac Andoria, ou Laco *ſalſo*, c'eſt à dire, Lac ſalé. Lac du Royaume de Naples. *Lacus ſalſus*, ou *Andurianus.* Il eſt dans la Capitanate entre les rivières de Candalaro & de Coropello, environ à un quart de lieuë du Golfe de Venize & à une bonne lieuë de Manfrédonia. Apparemment que ſes eaux ſont ſalées.

SALSONE. Voyez SOLSONE.

SALTAIRE. Voyez SALTUAIRE.

SALTIMBANQUE. ſ. m. Danſeur de corde, Bouffon, Charlatan qui jouë en place publique pour divèrtir le peuple. *Funambulus.*

Ce mot vient de l'Italien *ſalta in banca*, à cauſe que la Banque ſe tenoit autrefois dans le lieu le plus public.

> *Il n'eſt* ſaltimbanque *en la place*
> *Qui mieux ſes affaires ne faſſe.* SAR.

On appelle auſſi dans les compagnies *ſaltimbanque*, un plaiſant ou-tré, qui fait des poſtures, des ſauts, des tours de paſſe-paſſe, & même celui qui fait des tours d'adreſſe pour tromper les aûtres. *Hiſtrio pantomimus.*

SALTATRA. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Qui ſaute en arrière, qui récule. C'eſt le nom qu'on dônne au Pérou, aux enfans ve-nus d'un triſayeul Éſpagnol & d'une triſayeule Indienne, ou Négreſſe, quand dans les générations ſuivantes, il y a encore eu du mélange. Voyez au mot PÉROU.

SALTO. Voyez TURANO.

SALTUAIRE, ou SALTAIRE. ſ. m. Nom d'Officiér chez les Lombards. *Saltuarius, ſaltarius Orophilax. Finium Cuſtos.* Dans les loix Lombardes le *Saltuaire* eſt le Commandant des frontières, celui qui garde les frontières. Mais dans les loix Romaines, le *Saltuaire* eſt un éſclave qui a ſoin d'une maiſon de campagne, ou d'une tèrre, qui veille à la conſèrvation des fruits, qui en garde les bornes, &c. *Saltuarius, Agrophilax.* Dans Néhémie, ou 2e L. d'Éſdras II, 8. Il eſt fait mention d'un Garde d'une maiſon Royale, *Cuſtos ſaltus Regis*, que Saci intèrpréte grand Maître de la forêt du Roi. C'eſt ce que les Romains appel-lèrent *Saltuaire.* Mais ce n'étoit pas ſeulement le Garde d'une forêt, mais d'une maiſon Royale, où il y avoit un bois. Car *ſal-tus* s'eſt dit pour cela, comme *horti*, s'eſt dit pour maiſon de Plaiſance, parce que les Jardins en ſont la principale partie. C'eſt ainſi que nous diſons un parc, le Parc de Vincennes. Voyez la Loy 60. §. 3. *ff. de Legat.* 3. *Laurent. Pignorius Comment. de Ser-vis*, vèrs la fin & *Popma. De Operis ſervorum.*

Ordination *per Saltum.* Voyez ORDINATION. Cy-deſſus. *p.* 331.

SALTZ. Bourg de la Baſſe Saxe. *Saltza.* Il eſt près de l'Élbe, dans le Duché de Magdebourg, à trois lieuës au-deſſus de la ville de ce nom. Il y a un aûtre *Saltz* nommé *Langen-Saltz* dans la Thu-ringe, ſur l'Inſtruit au deſſus de Mulhauſen. MATY.

SALTZ, ou Saltzach. Rivière du cèrcle de Bavière. *Saltza*, an-ciennement *Juvavius.* Elle travèrſe prèſque tout l'Archevêché de Saltzbourg, baigne la ville de ce nom, & ayant paſſé à Burc-hauſen en Bavière, elle ſe décharge dans l'Inn. MATY.

SALTZBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Nover-gue. *Saltzberga.* Elle eſt dans le Gouvèrnement d'Aggerhus, ſur la rivière de Drammen, à cinq lieuës de la ville d'Anſlo, vèrs le couchant. MATY.

SALTZBOURG. Prononcez *Salsbourg.* Souvent même nous l'écri-vons ainſi en François. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Bavière, en Allemagne. *Saliſburgum*, anciennement *Juvavia.* C'eſt la capitale de l'Archevêché de *Saltzbourg*, ſituée ſur le Saltz, à dix-ſept lieuës de Paſſaw, vèrs le midi. *Saltzbourg* eſt une grande ville, bien peuplée, & bien bâtie, le Palais de l'Ar-chevêque eſt magnifique, & l'Égliſe Cathédrale paſſe pour une des plus belles de l'Europe. Le Châpitre de *Saltzbourg* eſt com-pôſé de vingt-quatre Chanoines, qui ſont preuve de Nobleſſe, & qui éliſent leur Archevêque, lequel eſt Prince de l'Empire, Legat né du Pape en Allemagne, & Primat de la Gèrmanie, dont il eſt le plus riche Prélat. *Saltzbourg* eſt bien fortifié, déf-fendu par une bonne Citadelle, & orné d'une Univèrſité. Quel-ques Géographes la prennent pour l'ancienne *Gamanodurum*, *Gavanodurum*, *Gabanodurus*, ville du Norique, que d'aûtres pla-cent à Lamèrding, Bourg du Diocèſe de *Saltzbourg*, & d'aûtres encore à Judenbourg en Stirie. *Maty.* Le ſiége de *Salsbourg* étoit d'abord à Lorc, Il a été transféré à *Salsbourg* depuis le Xe ſiécle. En 798. Valderic, Archevêque de Paſſau étant mort, le Roi Charles fit rendre au Siége de *Salsbourg* la dignité de Métropoli-tain de Bavière, qu'il avoit auparavant. FLEURY. Léon VII. déclara en 948. que l'Archevêque de *Salsbourg* étoit Métropoli-tain de la Pannonie occidentale. Voyez T. IX. des Conciles du P. Labbe p. 618.

Archevêché

Archevêché de SALTZBOURG. *Saliſburgenſis Archiepiſcopatus.* C'eſt un des États du Cèrcle de Bavière, en Allemagne. Il s'étend le long des deux bords du Saltz, depuis ſa ſource, prèſque juſqu'à ſon embouchure, étant borné par le Duché de Bavière, l'Autriche, la Carinthie, & le Tirol. Ce païs eſt fort montagneux, il ne laiſſe pas d'être aſſez fèrtile. Il y a de bonnes Salines. Ses lieux principaux ſont Saltzbourg capitale, Rauris, Wèrffen, & Lauffen. MATY.

SALUADE. ſ. f. Révérence qu'on fait aux pèrſonnes qu'on veut honorer. *Salutatio.* Les Juges veulent avoir bien des *ſaluades* & des bonnetades. A la campagne on fait des *ſaluades* à tous les honnêtes gens qu'on rencontre, on leur ôte le chapeau. Il ne ſe dit guère que dans la convèrſation & avec une épithète. Il me fit une grande *ſaluade*, une *ſaluade* èxtraordinaire.

SAN-SALVADOR. Deux mots Éſpagnols maſculins, qui ſignifient *Saint Sauveur.* Nom d'une petite ville de la Province de Guatimala, en l'Amérique ſeptentrionale. *Soteropolis.* Elle eſt à ſept lieuës de la mèr pacifique, & à quarante de la ville de San Jago de Guatimala. *San Salvador* eſt une Colonie d'Éſpagnols, & elle a ſon Gouvèrneur particuliér. Il y a dans le Gouvèrnement de cette ville une montagne qui vômit des flammes. On l'appelle le Vulcan *San-Salvador.* MATY.

SAN-SALVADOR, eſt encore ville de l'Amérique méridionale. *Fanum S. Salvatoris.* Elle eſt capitale du Bréſil Portugais, & ſituée dans la Capitanie de Bahia, ſur la Baye de tous les Saints, où elle a un bon port. Elle eſt Archiépiſcopale, & défenduë par une bonne citadelle. Le tribunal de la Juſtice de tout le Bréſil y fait ſa réſidence, de même que le Gouvèrneur. Les Hollandois ſurprirent *San-Salvador* l'an 1623. mais ils le rendirent par compoſition environ un an aprés. ID.

La ville que nos Cartes & nos Relations appellent du nom de *Saint-Salvador*, ou Saint Sauveur, s'appelle ſimplement en langage du païs *Cidad da Baya*, ville de la Baye. Elle eſt ſituée par les 12 d. 45 m. de latitude auſtrale ſur une hauteur d'environ 100 toiſes, qui forme la côte orientale de la Baye de tous les Saints. Les Hollandois ayant pris cette ville en 1624. ſur les Éſpagnols, la fortifièrent du côté de la campagne par un rempart, ou plûtôt par un grand retranchement de tèrre qui enfèrmoit le corps de la haute ville d'environ un tiers de lieuë, ce qui n'empêcha pas que les Éſpagnols ne la repriſſent l'année ſuivante 1625. Voyez M. Frézièr p. 272. & ſuiv.

Étant à midi à deux lieuës ½ au ſud du cap de S. Antoine, j'obſèrvai 13 d. 0 min. de latitude, d'où je conclus qu'il eſt ſitué environ par 12 d. 50 m. & la ville par 12 d. 45 m. Et ſuivant l'obſèrvation d'Olinde marquée dans la Connoiſſance des tems de 1712. elle devroit être par 41 d. 30 min. de longitude occidentale, ou de diférence du méridien de Paris; ce qui eſt diférent des Cartes Hollandoiſes qui la mettent de 6 d. plus oüeſt; car au lieu de 336 d. 50 m. elle eſt ſituée par les 343. du méridien de Ténérif, FRÉZIÈR. p. 280.

SAN-SALVADOR, ou BANZA. Ville de la Baſſe Éthiopie, en Afrique. *Fanum S. Salvatoris, Banza.* Elle eſt capitale du Royaume de Congo, & ſituée dans la Province de Pemba, ſur une éminence près de la rivière de Lélunda, environ à cinquante lieuës de la mèr de Congo. *San-Salvador* étant la réſidence du Roi de Congo, qui eſt fort puiſſant; cette ville ne peut pas manquer d'être grande. Elle n'a pourtant pour toute défenſe qu'une muraille de bois, enduite de bouë, & ſes maiſons ſont toutes bâties de cette manière, parceque le païs manque de pièrres propres pour bâtir. MATY.

SAN SALVADOR. Iſle. Voyez GUANAHANI.

SALVAGE, ou SAUVELAGE. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit qui appartient à ceux qui ont aidé à ſauver les marchandiſes & autres chôſes périſſantes par naufrage. C'eſt ordinairement la dixième partie de ce qu'on ſauve. *Jus recuperationis.*

Lettres de *ſalvage* étoient autrefois des lettres par leſquelles le Roi mandoit à ſes Officiérs de mettre en ſa protection & ſauvegarde les ſexagénaires & les veuves avec leurs familles & leurs biens. DE LAURIÈRE.

SALVAGES. ſ. f. & plur. Nom de deux petites iſles, dont l'une étoit anciennement appellée *Heras*, & l'autre *Autolola.* *Silveſtres Inſulæ*, anciennement *Junonis Inſula.* Elle ſont entre l'iſle de Madère, & les Canaries. Elles n'ont point d'habitans, mais elles nouriſſent une ſi grande quantité de ces petits oiſeaux qu'on nomme des canaries, que ceux qui vont y en prendre, peuvent à peine marcher ſans écraſer quelques-uns de leurs œufs. MATY. *Salvages* ſe dit pour Sauvages, pleines de bois.

SALVATEILE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom qui a été donné à un rameau fameux de la veine céphalique qui s'étend ſur la partie extérieure du métacarpe, entre le doigt annulaire & le petit doigt. *Salvatella.* Pluſieurs Médecins ſuivant la doctrine des Arabes prétendent que la ſaignée de la *ſalvatelle* eſt très-propre dans les fièvres tièrces & quartes, & dans les maladies mélancholiques.

SALVATÈRRA, ou SALVATIÈRRA. ſ. f. Nom d'une petite ville d'Éſpagne. *Salviaterra.* Elle eſt dans la contrée d'Alava, au piéd de la montagne de Sant Adriano, & à trois lieuës de Vittoria, vèrs le levant. MATY.

SALVATION. ſ. f. Tèrme de Palais, qui ſe dit des dèrnières écritures qu'on fournit dans un procès pour répondre aux contredits, & objections de la partie advèrſe, & défendre les piéces qu'on a produites, & les inductions qu'on en a tirées. *Adverſæ informationis refutatio.* Tout appointement en Droit contient un réglement à écrire & produire, bailler contredits, & *ſalvations.* On dit auſſi *ſalvations* de témoins, quand on détruit les reproches donnez contre les témoins. On dit encore *ſalvation* quand un rendant compte ſoutient les articles de ſon compte contre les débats & contradictions qu'on lui fait.

SALUBRE. adj. m. & f. Tèrme Dogmatique. Qui contribuë à la ſanté. *Saluber.* Les Médecins tiennent que les eaux minérales ſont *ſalubres*, guériſſent pluſieurs maladies.

SALUBRITÉ. ſ. f. Qualité, vèrtu de ce qui eſt ſalutaire; ce qui rend une chôſe ſalutaire. *Salubritas.* Ce mot eſt formé du Latin, comme *Sécurité, ſagacité, aménité* & autres. Il n'eſt pas encore dans l'uſage ordinaire, mais il eſt néceſſaire pour éxprimer la qualité des eaux & de l'air, qui contribuë à la ſanté, & l'on peut s'en ſèrvir ſur tout dans des diſcours d'érudition. M. Moreau de Mautour dans une Diſſèrtation ſur l'ancienne Bibracte, en parlant de la ville de Beaune a dit; l'abondance & la *ſalubrité* des eaux & des fontaines qui l'arroſent &c.

SALUCES, SALUſSES. ſ. f. Nom propre d'une ville des États de Savoye, capitale du Marquiſat de *Saluſſes*, & ſituée ſur le Pô, à huit lieuës au deſſus de Turin. *Salutiæ, ſalinæ.* Cette ville eſt défenduë par une citadelle, ſituée ſur une colline, qui domine la ville. Elle a un Évêché ſuffragant de Turin, & une Égliſe Cathédrale très-magnifique & très riche. On la prend pour l'ancienne *Auguſta Vagienorum*, que Cluvier néanmoins croit avoir été près de Carmagnole. *Maty.* Voyez le Théatre de Savoye T. I. p. 113.

Le Marquiſat de SALUSSES, *Salutiarum Marchionatus.* C'eſt une petite Province des États du Duc de Savoye. Elle eſt entre le Comté de Nice, le Piédmont propre, le Comté de Lucèrne, & le Dauphiné, dont il étoit autrefois un fièf. Henri. IV. Roi de France échangea ce Marquiſat pour la Breſſe, avec Charles Émanuel Duc de Savoye l'an 1600. Ses lieux principaux ſont *Saluſſes* capitale, Révèl, Dronèr, Rocque, Sparvières, Carmagnoles, Central & Bargues; ces trois dèrnières enclavées dans la Principauté de Piédmont. Ce Marquiſat eſt le païs des peuples appellez anciennement *Vagienni.* Le Pô prend ſa ſource dans ce Marquiſat, au piéd du Mont Viſo, que quelques uns croyent être le plus haut des Alpes. MATY.

SALVE. ſ. f. Salut militaire qui ſe fait par la décharge tout à la fois de pluſieurs coups d'artillerie ou de mouſqueterie pour faire honneur à quelqu'un. *Catapultaria vel tormentaria conſalutatio.* On fait des *ſalves* de mouſqueterie, quand le Roi ou le Général paſſent, quand on fait l'éxercice. On fait des *ſalves* d'artillerie à l'entrée des Rois. Quand les vaiſſeaux paſſent devant une citadelle, ou place maritime, ils ſont tenus de faire des *ſalves* pour les ſaluer. On en fait auſſi dans les grandes réjoüiſſances, quand on boit des ſantez, &c.

SALVE, ſe dit auſſi des mêmes décharges qui ſe font tout à la fois dans un combat, ou dans un éxercice, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la déffenſe. *Tormentorum explosio.*

On dit que le canon tire en *ſalve*, quand pluſieurs piéces de canon tirent en même tems. *Uno ſimul ſtrepitu ſalutare.*

SALVE. Éſpéce de ſoucoupe en ovale. *Vas ſubrotundum.* On préſente au Roi cèrtaines chôſes, comme des mouchoirs ſur une *ſalve* de vèrmeil doré.

SALVÉ. ſ. m. Eſt le prémier mot d'une prière, ou ſequence Latine, qu'on fait à la Vièrge, & qu'on chante ſur le point de l'éxecution des criminels: ce qui l'a mis en uſage en cette phraſe provèrbiale, Il faut chanter le *Salvé*; c'eſt-à-dire, qu'une afaire eſt abandonnée, qu'il n'y a plus d'éſpérance à la faire réüſſir. Durandus dit que cette prière à été compôſée par Pièrre Évêque de Compoſtelle. La coutume de chanter le *Salvé Regina* après complies a commencé par l'Ordre de S. Dominique, & d'abord par la maiſon de Boulogne vèrs l'an 1237. De là cet uſage s'étendit à toute la Province de Lombardie, & enſuite à tout l'Ordre. L'Auteur de la vie de Grégoire IX dit que ce Pape ordonna que le vendredi après qu'on auroit achevé tout l'office, on chanteroit cette antienne; & il rapporte cela avec ce que le Pape fit en 1238, d'où l'on peut inférer qu'il établit cette dévotion

tion à l'imitation des Dominicains. S. Bèrnard y a ajouté la fin, *O dulcis ! o pia !* &c.

SALUER. v. act. Faire honneur & civilité à quelqu'un ; ou lui donner quelques tèmoignages d'amitié, en le rencontrant, ou en l'abordant. *Salutare, conſalutare.* La plûpart des gens ne diſtinguent pas les hommes, ils ne *ſaluent* que les chevaux & les équipages. Com. D'un Magiſtrat ignorant c'eſt la robe qu'on *ſalue.* La Font. Les peuples ont divèrſes manières de *ſaluer.* On *ſalue* Dieu, la Vièrge, les Saints par des adorations, des génuflexions, & par des prières. Les François ſe *ſaluent* en ſe découvrant, en mettant la main au châpeau ; les Orientaux en mettant la main ſur la poitrine, & en s'inclinant ; les ruſtres en ſe diſant bon jour, & en ſe donnant quelques coups ſur le dôs, & dans la main. Les Grands gagnent l'affection du peuple en *ſaluant* tout le monde. A la campagne on *ſalue* tous ceux qu'on rencontre.

A l'armée les Officiers *ſaluent* avec cèrtains mouvemens artiſtes, & compaſſez de la pique.

Sur mèr on *ſalue* avec une décharge de canon plus grande, ou plus petite, à bale, ou ſans bale, ſuivant le plus ou moins d'honneur qu'on veut rendre à la chôſe qu'on *ſalue.* Cela s'appelle *ſaluer* du canon. Les navires *ſaluent* à nombre impair, & les galères par un nombre pair. Le vaiſſeau qui eſt ſous le vent d'un aûtre eſt obligé de *ſaluer* le prémièr. *Saluer* de la mouſqueterie, c'eſt tìrer une ou trois ſalves de mouſqueterie, c'eſt une manière de *ſaluer* qui a coutume de précéder le ſalut du canon, & qui ſe fait ſeulement à l'occaſion de quelque fête. *Saluer* de la voix c'eſt crier une ou trois fois vive le Roi, ce que tout l'équipage fait étant tête nuë. Ce ſalut ſe fait après celui du canon ; ou lorſqu'on ne peut ou qu'on ne veut pas tìrer du canon. *Saluer* du pavillon ſe fait en deux manières, ou en l'embraſſant & le tenant contre ſon bâton, enſorte qu'il ne puiſſe voltiger, ou en l'amenant & le tenant de telle manière qu'il ſoit impoſſible de le voir, c'eſt là le plus grand ſalut de tous. *Saluer* des voiles, ce ſalut ſe fait en amenant les huniers à mi mât, ou ſur le ton. Il n'y a que les vaiſſeaux qui ſont ſans canon qui *ſaluent des voiles. Saluer* à boulet.

Saluer, ſe dit auſſi de cèrtaines marques de réſpèct qu'on donne à des chôſes inanimées dans de cèrtaines occaſions de cérémonie. *Salutare, reverentiam exhibere. Saluer* l'autel. *Saluer* la repréſentation. *Saluer* le deüil. *Saluer* les armes. *Saluer* le lit du Roi. *Saluer* la nèf.

Saluer, ſe dit quelquefois des animaux & des chôſes inanimées. *Salutare.* On dit que les éléphans *ſaluent* tous les matins le ſoleil, comme le Dieu viſible de la nature. On a dit auſſi, que la ſtatuë de Memnon en Égypte *ſaluoit* l'Aurôre, parcequ'étant creûſe, la chaleur du matin raréfioit l'air qui ſortoit par un conduit étroit qui faiſoit un doux murmure, & imitoit la voix d'une pèrſonne qui voudroit *ſaluer.*

On dit en tèrmes de Marine, que la mèr *ſaluë* la tèrre ; pour dire, que les vaiſſeaux ſaluent les fortereſſes en paſſant. *Navis arcem ſalutat.*

Saluer, ſe dit auſſi en parlant du prémier compliment qui ſe fait à quelque pèrſonne conſidérable, & de la révérence qu'on va faire à quelque ſupérieur, ou pour ſe faire connoître à lui, ou pour lui donner une nouvelle marque de ſon réſpect. *Reverenter, & obſequioſe ſalutare.* Quand on *ſaluë* les Princeſſes, on leur baiſe le bas de la robbe. Loſqu'on va en campagne, ou qu'on en revient, on *ſaluë* les Dames en les baiſant à la jouë. Il a eu l'honneur de *ſaluer* le Roi. Tous les Officiérs de la garniſon ont été *ſaluer* le Gouvèrneur.

Saluer, ſe dit auſſi quelquefois pour, Proclamer, reconnoître, & c'eſt lorſqu'il s'agit de l'élévation des anciens Empereurs Romains à l'Empire. *Proclamare, ſalutare.* Véſpaſien fut *ſalué* Empereur par toute l'armée.

Saluer, ſe dit auſſi des honneurs & civilitez qu'on fait par meſſages & par lettres. *Salvum eſſe jubere, poſtulare.* L'Ange Gabriel fut envoyé pour dire à la Vièrge, Je vous *ſaluë* Marie pleine de grâce. Je vous prie de *ſaluer* un tel de ma part, de lui faire mes baiſemains, de lui aller donner le bon jour. Je *ſaluë* Madame vôtre femme, Mademoiſelle vôtre fille.

Saluer, ſe dit auſſi de la prémière action, même offenſante, qu'on fait quand on ſe rencontre. *Salutare.* Les ennemis ſe ſont *ſaluez* de mille injures. Il l'a *ſalué* d'un coup de piéd. Les deux vaiſſeaux ſe ſont *ſaluez* à grands coups de canon. On dit auſſi poëtiquement d'un enfant qui meurt jeune, à peine avoit-il *ſalué* la lumière, &c.

On dit provèrbialement, Nous nous *ſaluons*, mais nous ne nous parlons pas ; pour dire, Nous ſommes en froideur. *Salutamus invicem, ſed non amamus.*

Salué, ée. part. paſſ. & adj. *Salutatus.*

SALVI. Voyez SALVY.

SALVIATI, ou TRITOLINO. ſſ. mm. Noms propres d'une petite montagne du Royaume de Naples. *Tritolinus Mons.* Elle eſt entre la ville de Naples & celle de Pouzzol. On y trouve deux anciens bains, ceux de *Salviati*, qu'on prend pour le lieu nommé anciennemment *Caeſaris Dictatoris villa*, & ceux de Tritolino, qu'on prend pour le lieu nommé anciennement *Villa Ciceronis.* Maty.

Salviati. Nom d'une ſorte de poires. La Quintinie met les poires de *ſalviati* au prémièr rang des poires éxcellentes qui ſont celles qui ont la chair beûrrée, ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée & de bon goût, & ſur tout quand il s'y rencontre un peu de parfum. Voyez *P. III. p.* 253.

SALVIUS, SALVIA. ſ. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Salvius, Salvia.* La famille *Salvia*, quoiqu'elle déſcendit des Princes d'Étrurie n'étoit pourtant d'abord que Plébéienne ; c'eſt l'Empereur Claude qui la fit Patricienne, comme dit Suétone dans la vie d'Othon, qui étoit de cette famille. Il y a des médailles d'Auguſte, avec le revèrs d'un Q. SALVIUS IMP. COS. DESIG. un foudre. D'aûtres en plus grand nombre d'une M. SALVIUS OTHO III. VIR AAA FF. C'eſt-à-dire, *auro, argento, aere flando, feriundo.* Ce qui marque un Triumvir Monétaire, ou *monetalis.*

SALUS. ſ. f. La Déeſſe *Salus.* Voyez SANTÉ.

SALUT. ſ. m. Conſèrvation d'une chôſe dans un état heureux & convenable, félicité, ſûreté. *Salus, incolumitas.* Il ſe dit par éxcellence de la béatitude étèrnelle. Nos ſoins les plus importans doivent être ceux de nôtre *ſalut.* Jésus-Christ s'eſt incarné, & eſt mort pour le *ſalut* des hommes. Cet Hérétique eſt opiniâtre, on déſeſpère de ſon *ſalut.* On a de la peine à faire ſon *ſalut* en cèrtains genres de proféſſions. Il y a des gens qui ſe damnent à force de ſe tourmenter pour le *ſalut* des aûtres. On a pouſſé les ſciences à un grand point de rafinement, juſques à celle du *ſalut*, que l'on a réduite en régle, & en méthode. La Br. Les femmes mondaines ne donnent au ſoin de leur *ſalut* que ces vieux jours, qui malgré elles ne ſont plus propres à la vanité. Fléch. Nous nous imaginons mériter le *ſalut* par quelque réforme éxtérieure, par quelques froides prières, par quelque retraite de bienſéance, & par quelques éxèrcices apparens d'une piété ſupèrficielle. Id. Le ſoin de nôtre *ſalut* n'occupe que nos momens inutiles. Boss. Je vous parlerai des douceurs de la vie, qu'ils pèrmettent pour rendre le *ſalut* aiſé. Pasc. Dans ce dèrniér éxemple le mot de *ſalut* eſt mis pour le chemin du *ſalut.*

Salut, ſe dit auſſi des chôſes mondaines. Je l'ai cent fois avèrti de ſon *ſalut* ; c'eſt à dire, Je lui ai donné de bons conſeils pour ſa ſûreté, pour la conduite de ſa vie. *Monita ſalutis.* Le *ſalut* de l'Empire, le *ſalut* public eſt toûjours préférable à celui des particuliérs. Le *ſalut* du peuple, eſt la ſouveraine loi. Si vous choquez cette Paiſſance, il n'y a point de *ſalut* pour vous ; c'eſt-à-dire, point d'aſyle, point de grâce.

On dit en parlant de Commèrce & de Marine, qu'un vaiſſeau eſt arrivé au port de *ſalut* ; pour dire : qu'il eſt arrivé à bon port. *Ad optatum portum.*

Salut, ſe dit auſſi des témoignages de réſpect, d'honneur, ou d'amitié, qu'on ſe rend reciproquement dans les rencontres, ou dans les viſites. *Conſalutatio.* C'eſt une grande marque d'orgueil, de ne rendre pas le *ſalut.* On doit le *ſalut* aux armes en paſſant dans un corps de garde. Les *ſaluts* militaires ſe font par un cèrtain manége des armes. Faites le *ſalut* de la pique.

Salut, en tèrmes de Marine, ſe dit des mêmes témoignages de réſpect & de ſoumiſſion, ou de joye & d'honneur, qui ſe font à la rencontre des vaiſſeaux de même ou de différente nation ; ou dans leur paſſage devant quelques places ou châteaux qui ſont ſur les côtes. *Salutationes, congratulationes.* Il y a eu divèrs Réglemens faits par les Ordonnances pour les *ſaluts* de mèr. Ils ſe font en pluſieurs manières. Ils conſiſtent à ſe mettre ſous vent, à fèrler les voiles, & ſur tout le grand huniér, à faire plus ou moins de décharges d'artillerie, à envoyer des Officiérs à bord du parti le plus puiſſant, &c. Quand il y a pluſieurs vaiſſeaux de guèrre enſemble, le ſeul Commandant fait le *ſalut.* Le *ſalut* Royal eſt de quinze coups d'artillerie. Le P. Fourniér a fait des traittez des *ſaluts* & ſignaux de mèr. Rendre le *ſalut*, c'eſt faire ce qu'à fait celui qui a ſalué le prémiér, ou lui rendre quelques coups de canons moins. Aubin.

Salut, ſe dit auſſi de ces témoignages ou civilitez qui ſe font par écrit. *Salus.* La prémière partie de toutes les Lettres de Chancellerie commence par le *ſalut* ; & les Édits portent, A tous preſens & avenir *ſalut.* Les ſentences & contrats en forme portent, A tous ceux qui ces préſentes Lettres vèrront, *ſalut.* Les Bulles du Pape portent, A tous Fidéles *ſalut* & bénédiction Apoſtolique. Les proviſions ou mandemens des Évêques, *ſalut* en Nôtre Seigneur. Les ſimples commiſſions portent, Au prémiér

Huiſſiér

Huiſſiér ou Sèrgent ſur ce requis, *ſalut*. Les Épîtres ou Préfaces portoient autrefois ſouvent, Au Lecteur, *ſalut*.

SALUT, eſt auſſi une partie de l'Office divin qui ſe dit par dévotion le ſoir après Complies en l'honneur du S. Sacrement, & de la Vièrge, ou pour quelque Fête fort ſolennelle. *Salutatio ſacra veſpertina*. On fait des *ſaluts* les neuf dèrniérs jours de l'Avent, en l'attente des couches de la Vièrge, où l'on dit des Antiennes majeures qui commencent par *O*, de ſorte que le peuple les appelle auſſi des *O*. L'*O* de S. Thomas, l'*O* de la Vièrge, &ç.

SALUT. ſ. m. Ancienne monnoye d'or. *Salus nummarius*. Ainſi nommée, parçeque ſa légende portoit, *Salus populi ſuprema lex eſto*. Les *ſaluts* aux Armes de France, battus en 1422. ſous Charles VI. étoient du poids de trois deniérs un grain, valant 25 ſous tournois. Charles VI. eſt le ſeul des Rois de France qui ait fait faire des *ſaluts* d'or. On les appella *ſaluts* à caûſe de la ſalutation Angélique qui eſt répréſentée d'un côté. LE BLANC. Il y en avoit 63 au marc. Ils portoient d'un côté un écu avec trois fleurs de lis entre un Ange & la Vièrge, & *Ave* dans la légende; aux revèrs une croix pleine entre deux lis, & au deſſous la lettre *K*. Rabelais fait mention de cette monnoye. Henri VI. pendant qu'il étoit le maître de Paris, fit auſſi battre des *ſaluts*.

SALUT. ſ. f. Déeſſe de la ſanté. *Salus*. Voyez SANTÉ. On l'appelloit auſſi Hygiée.

SALUT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A bon entendeur, *ſalut*, quand on veut faire un reproche à quelqu'un en paroles couvèrtes. On dit auſſi, Hors l'Égliſe il n'y a point de *ſalut*. *Extra Eccleſiam nulla ſalus*. Non ſeulement au propre, pour dire, qu'on ne peut être ſauvé hors de la communion de l'Égliſe; mais auſſi au figuré, pour faire réüſſir une affaire, ſi on ne ſe ſert de cèrtains moyens, ſi on n'a cèrtaine protection.

SALUTATION. ſ. f. Révérences, civilitez. *Salutatio*. C'eſt un homme careſſant, qui fait de grandes *ſalutations*, de grandes civilitez à tous ceux dont il a beſoin.

La *Salutation Angelique*, eſt une prière qu'on fait à la Vièrge, qu'on nomme autrement, l'*Ave Maria*, qui contient les mêmes paroles que l'Ange lui dit, quand il lui annonça le myſtère de l'Incarnation. *Salutatio Angelica*. Elle a été introduite par l'Ordonnance de Loüis VI. comme dit Robèrt Gaguin dans ſes Chroniques. Elle ne ſe fit d'abord qu'à midi; mais depuis elle s'eſt faite auſſi au ſon de la cloche qu'on ſonne au point du jour, & à ſept heures du ſoir, qu'on nomme le *couvrefeu*, & par corruption *carfou*. Cromvel deffendit d'enſeigner dans l'Égliſe Anglicane la *Salutation Angelique*. MAUC.

SALUTAIRE. adj. m. & f. Qui contribuë au ſalut, utile, néceſſaire aux intérêts, ou à la conſèrvation tant de l'âme, que du corps. *Salutaris*. La fréquentation des Sacrements eſt fort *ſalutaire*; elle nourrit la foi & la piété. Le quinquina eſt un remède fort *ſalutaire* pour la fièvre. Je lui avois donné un conſeil fort *ſalutaire*, s'il l'eût voulu ſuivre. D'un bonnet vèrd le *ſalutaire* affront. BOIL. Cette avanture vous doit donner une frayeur *ſalutaire* des forces de l'amour, & vous apprendre que quand un amant eſt d'une cèrtaine pèrſévérance, il n'eſt pas facile de réſiſter. LE CH. D'H. La penſée de la mort nous frappe d'une crainte *ſalutaire* des jugemens de Dieu. NIC. Dieu mêle ſagement aux douceurs du monde, des amèrtumes *ſalutaires*. FLÉCH. Il n'y a point de réflexion plus *ſalutaire*, ni plus propre à humilier l'homme, que la penſée de la mort. LA PL.

SALUTAIREMENT. adv. D'une manière ſalutaire. *Salutariter*, *utiliter*. On donna ce reméde fort à propos, & fort *ſalutairement*.

SALVY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Salvius*. Saint *Salvy*, que quelques-uns appellent Saint Sauge, & d'aûtres Saint Sauve, étoit Évêque d'Alby au Ve ſiécle. Il fut ſacré vèrs l'an 574. & mourut en 584. ou 585. Saint *Salvy* eſt le nom d'un Monaſtère de Vallombreuſe, dans le Florentin en Italie. Voyez le P. Hélyot T. V. C. 28. p. 306.

SALYEN, ENNE, ou SALLYEN. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple des Gaules. *Salyus*, *Sallyus*. *Salyes* ou *Salyis*. Les *Salyens* habitoient ſur la méditèrranée depuis Marſeille juſqu'à la Durance. Voyez SALIEN.

SAM.

SAMA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda, Joſ. XV. 20. *Sama*. Le P. Lubin prétend que c'eſt la même que celle de Sabée.

SAMAËL. ſ. m. Nom propre d'un ancien village des Païs-Bas. *Zammale*. Il eſt dans le Brabant, ſur le Démèr, à deux lieuës au deſſus d'Arſchot. MATY.

SAMAGUAR. ſ. m. Nom de lieu. *Samagaria*, *fines*, *Ad fines*. C'étoit anciennement une petite ville de la Pannonie Savienne; c'eſt maintenant un village de la Croatie, ſitué au confluant du Kulp & de la Save. MATY.

SAMANA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Amérique ſeptentrionale. *Samana*. C'eſt une des Lucayes, & elle eſt ſituée au nord de celle de Majagnana. Elle eſt encore au pouvoir de ſes anciens habitans. MATY.

SAMANDAR. Voyez ZITRACH.

SAMANDRACHI. ſ. m. SAMOTHRACE. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Samos*, *Samothracia*. Elle eſt entre celle de Stalimène, & la côte de la Romanie, à cinq lieuës de l'embouchure de la Mariza. Elle a ſept lieuës de circuit, & aſſez bien cultivée; mais il n'y a aucun lieu conſidérable.

SAMARAÏM. ſ. Nom propre d'une ville de la tèrre Sainte. *Samaraim*. Elle étoit dans la Tribu de Benjamin. Joſ. XVIII. 21. Quelques-uns la confondent avec Sabarim, mais ſans raiſon.

SAMARATH. La ſecte de *Samarath* eſt une ſecte de Banianes des Indes. Elle eſt compôſée d'Artiſans, de Soldats & d'aûtres pèrſonnes ſemblables. Ils reconnoiſſent une prémière caûſe qui à créé l'Univèrs, le gouvèrne & le conſèrve. Il n'y a point de ſecte dont les femmes ſe brûlent ſi gaïement après la mort de leur maris que celles de la ſecte de *Samarath*. Voyez Jovet. *T. III. p.* 152. *& ſuiv.*

SAMARCAND. ſ. m. Nom propre d'une ville de la grande Tartarie, en Aſie. *Samarchanda*. Elle eſt capitale du Mawaraſnahra, & ſituée ſur la rivière d'Al-Sog, dans une fort agréable vallée, entre la rivière de Jéhon, & celle de Chéſel. *Samarcand* eſt défendu par une bonne Citadelle; ç'a été le ſiége ordinaire du grand Tamèrlan Empereur des Tartâres, & on prend cette ville pour l'ancienne *Maracanda*, ſituée dans la Sogdiane, & capitale de toute la Bactriane. MATY.

SAMARIE. ſ. f. Nom propre de lieu *Samaria*, *Sebaſtè*, *Sebaſtopolis*. C'étoit anciennement une ville de la Judée. Elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm, à douze lieuës de Jéruſalem, du côté du nord. Amri Roi d'Iſraël fit bâtir cette ville, lui donna le nom de *Samarie*, qui étoit celui de la montagne ſur laquelle il l'a fit conſtruire. Il en fit la Capitale de tout le Royaume d'Iſraël. Joſeph dit qu'elle s'appella auſſi Iréniade, Marcône & Marion. Jean Hircan la ruina entièrement, & Hérode le Grand l'ayant rebâtie, lui donna le nom de *Sebaſte*, c'eſt à dire, d'*Auguſte*, à l'honneur de l'Empereur Auguſte. Elle fut enſuite Épiſcopale, Suffragante de Céſarée, mais maintenant elle eſt entièrement détruite, & Naplouſe s'eſt agrandie de ſes ruines. MATY.

LA SAMARIE. C'étoit anciennement une grande contrée de la Judée priſe en Général. *Samaria*. Elle étoit entre le Jourdain, & la mèr Méditèrranée, ayant la Judée propre au midi, & la Galilée au nord. Elle prenoit ſon nom de Samarie, ſa ville Capitale, & comprenoit la Tribu d'Éphraïm, & la demi Tribu de Manaſſé qui étoit au couchant du Jourdain. Ce païs fut habité par des Peuples Infidelles, que Salmanazar envoya en la place des Iſraëlites qu'il avoit emmené en Captivité. Quoyque ces nouveaux habitans de la *Samarie* étant punis de Dieu, à caûſe de leurs idolâtries, ſe fuſſent ſoumis à la Loy de Moïſe, ils ne laiſſèrent pas d'être des plus violens ennemis des Iſraëlites, & d'en être à leur tour ſouverainement haïs & mépriſez. C'eſt de ce païs qu'étoit la fameûſe Samaritaine que JÉSUS-CHRIST convèrtit. *Joan.* 4.

La Montagne de SAMARIE, 3. *Reg. XVI.* 24. C'eſt une partie des montagnes d'Éphraïm, ou plûtôt toutes ces montagnes.

SAMARITAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de peuple & d'une ancienne Secte, qui ſubſiſte encore aujourd'hui en pluſieurs endroits du Levant ſous le même nom. *Samarita*, *Samaritanus*, *a*. Il arriva ſous Roboam fils de Salomon une diviſion parmi les Iſraëlites qui les ſépara en deux Royaumes. Un de ces Royaumes qui ſe nomma Juda renfèrmoit ceux qui demeurèrent attachez à Roboam & à la famille de David. Les aûtres gardèrent l'ancien nom d'Iſraëlites ſous la conduite de Jéroboam. La capitale de leur Royaume étoit Samarie, d'où ils furent nommez *Samaritains*. *Samaritani*. Salmanaſar Roi d'Aſſyrie ayant conquis la Samarie envoya en captivité tout le peuple dans des tèrres éloignées, & il mit en leur place des Colonies de Babyloniens, de Cuthéens & d'aûtres idolâtres. Ceux-ci ſe voyant dévorez par les bêtes ſauvages demandèrent un Sacrificateur Iſraëlite pour leur enſeigner la loi & les coûtumes du païs qu'ils habitoient. Ce qui leur fut accordé, & ils ne furent plus incommodez des bêtes qui les dévoroient auparavant. Ils gardèrent néanmoins avec la loi de Moïſe quelque chôſe de leur ancienne idolâtrie. Voyez le recüeil de Diſſèrtations du Père Soucièt, p. 68. & 69. Les Rabins diſent qu'ils adoroient la figure d'une colombe ſur le mont Garizim. Mais quoiqu'il en ſoit de ces anciens *Samaritains*, ceux d'aujourd'hui ſont tout à fait éloignez de l'Idolâtrie: les plus ſçavans Docteurs Juifs avoüent qu'ils obſèrvent la loi de Moïſe avec plus de rigueur & plus à la léttre que les

les Juifs. Ils ont un éxemplaire Hébreu du Pentateuque qui diffère peu de celui des Juifs; il eſt néanmoins écrit en d'aûtres caractères qu'on appelle communément *Samaritains*, & qu'Origéne, ſaint Jérôme & pluſieurs aûtres Écrivains tant anciens que modèrnes ont prétendu être les prémières lèttres des Hébreux. L'Auteur des Diſſèrtations que nous venons de citer prouve ce ſentiment par les médailles, ſur tout dans ſa premiére Diſſèrtation. Ces *Samaritains* ſont aujourd'hui en très-petit nombre, & il n'y a pas encore long tems qu'ils prétendoient avoir des Pontifes déſcendus de la race d'Aaron. Ils étoient à Gaza, à Napolouſe qui eſt l'ancienne Sichem, à Damas, au Caire & en quelques aûtres lieux. Ils avoient une éſpéce de temple, ou chapelle ſur la montagne de Garizim, où ils faiſoient leurs ſacrifices. Joſeph Scaligèr, étant curieux de ſçavoir leurs uſages, écrivit aux Samaritains d'Égypte & au grand Sacrificateur de toute la Secte, qui demeuroit à Sichem ou Napolouſe. Ils firent deux réponſes à Scaligèr qui ſont dattées de l'année 998. de l'Hégire de Mahomet. Ces réponſes qui ſe trouvent en original dans la Bibliothéque du Roi, & qui ne ſont jamais tombées entre les mains de Scaligèr, ont été traduites en Latin par le Père Morin de l'Oratoire, & elles ont été imprimées dans le Recüeil des lèttres de ce Père *in octavò* en Angletèrre l'an 1682. ſous le tître de *Antiquitates Eccleſiæ Orientalis*. Monſieur Simon en avoit inſéré une traduction Françoiſe dès l'année 1674. dans la prémière édition des *Cérémonies & coûtumes des Juifs*, par forme de ſupplément au livre de Léon de Modéne. Dans la prémière de ces réponſes écrite au nom de l'Aſſemblée d'Iſraël qui eſt en Égypte, ils témoignent qu'ils célèbrent tous les ans la Pâque le quatorze du prémier mois ſur la montagne de Garizim, & que celui qui faiſoit alors parmi eux la fonction de grand Sacrificateur ſe nommoit Éléazar fils de Phinées fils d'Aaron. Ils n'ont plus aujourd'hui de grand Sacrificateur. Dans la ſeconde réponſe, qui eſt au nom du grand Prêtre Éléazar & de la Synagogue de Sichem, ils diſent qu'ils obſèrvent le Sabath dans toute la rigueur marquée dans l'Éxode, pèrſonne d'entr'eux ne ſortant que pour aller à la Synagogue; qu'ils ne couchent point cette nuit là avec leurs femmes; qu'ils commencent la fête de Pâques par le ſacrifice qui eſt ordonné pour cela dans l'Éxode, & qu'ils ne ſacrifient que ſur la montagne de Garizim; ils marquent auſſi les Fêtes de la moiſſon, de l'éxpiation & des tentes, & comment ils les obſèrvent. Ils diſent de plus qu'ils ne diffèrent jamais la Circonciſion au-delà de huit jours; qu'ils n'épouſent point leurs niéces, comme font les Juifs, & qu'ils n'ont qu'une femme. Ils ajoûtent qu'ils ne font rien que ce qui eſt commandé par le Seigneur dans la Loi; au lieu que les Juifs abandonnent ſouvent la Loi pour faire ce que leurs Docteurs ont inventé. Les *Samaritains* comptoient au tems de Scaligèr. 122. grands Sacrificateurs, dont ils gardoient le catalogue. Ils ſoutiennent que les Juifs n'ont point de Sacrificateurs de la race de Phinées, & que les Juifs mentent lorſqu'ils appellent *Cuthéens* les *Samaritains* qui ſont ſortis de la Tribu de Joſeph par Éphraïm. On remarquera que les Juifs impôſent en pluſieurs chôſes aux *Samaritains*. Ils les confondent avec les Saducéens; comme s'ils étoient infectez des mêmes èrreurs. Rabbin Benjamin qui vivoit au douziême ſiécle confirme dans ſes voyages la meilleure partie de ce qu'on vient de dire touchant les *Samaritains*. Il obſèrve qu'ils avoient des Sacrificateurs de la race d'Aaron, qui ne ſe marioient qu'avec des femmes de leur famille. Qu'ils ſacrifioient ſur le mont Garizim; où ils avoient un Autel fait de pièrres que les Iſraëlites avoient élevé après avoir paſſé le Jourdain. Il ajoûte que ces mêmes *Samaritains* ſont de la Tribu d'Éphraïm, & qu'ils ont le ſépulcre de Joſeph fils de Jacob; qu'ils changent d'habit pour aller à la Synagogue, & qu'ils ſe lavent avant que de le prendre. Voyez Monſieur Simon dans ſon Suplément au livre de Léon de Modéne, où il parle plus au long de la Secte des *Samaritains*, & de leur Pentateuque. Il en a auſſi parlé dans ſon Hiſtoire critique du vieux Teſtament & dans ſes réponſes.

Il y a des médailles qu'on appelle communément *Samaritaines*. Elles ont des Inſcriptions hébraïques, en caractère qui n'eſt pas le caractère de l'hébreu de nos Bibles, qu'on appelle de l'hébreu quârré. Bien des Auteurs ont écrit ſur ces médailles. Parmi les Juifs, R. Alaſchker eſt le prémiér qui les ait éxpliquées. De Bartenora en parle auſſi dans ſon Commentaire ſur la Miſchne. Trait. Jadain, C. IV. §. 5. p. 194. comme R. Azarias, dans ſon *Meor Enaim*, & Rabbi Moïſe fils de Nahhuman à la fin de ſon Commentaire ſur la Loi. Parmi les Chrétiens le Père Kirkèr eſt un des prémiers qui en ait ramaſſé pluſieurs & qui ait tâché de les éxpliquer. *Oedip. Ægypt. T. II. P. I. p.* 102. Il a même réüſſi en quelques-unes. Avant lui Villalpandus en avoit parlé, T. III. Waſerus a fait un Traité, *de Antiq. Num. Hebr.* Conringius, *Paradoxe de Nummis Hebr.* & Hottinger une Diſſèrtation, *de Nummis Orientalium*. Voyez encore le Père Morin dans ſes Éxercitations ſur le Pentateuque *Samaritain*. Walton dans ſes Prolégomenes *Supplementum de ſiclor formis*. Le Père Hardoüin dans ſa Chronologie. Monſieur Spanheim dans ſon prémiér Tome imprimé à Londre, p. 67. 68. Bouterouë dans ſon Introduction aux rechèrches des monnoyes de France, ou plûtôt Bochart de qui Bouterouë avoit appris ce qu'il en dit. Le Père Souciet Jéſuite en a fait auſſi une ample Diſſèrtation qui eſt la prémière de ſon Recüeil de Diſſèrtations, imprimé à Paris en 1715. Il rejette d'abord, comme fauſſes, toutes les médailles hébraïques, dont les Inſcriptions ſont en hébreu quarré. Celles dont les Inſcriptions ſont du caractère qu'on appelle communément *Samaritain* ſont vrayes. Il y en a de quatre ſortes. La prémière porte éxpreſſément le nom de Simon & le ſujèt pour lequel elles ont été frappées, qui eſt la délivrance de Jéruſalem. Celles de la ſeconde éſpéce n'ont point le nom de Simon; mais ſeulement la délivrance de Sion, ou de Jéruſalem, y eſt marquée. La troiſiême éſpéce n'a ni le nom de Simon, ni la délivrance de Jéruſalem, mais ſeulement les époques *année prémière, année ſeconde*. On en remarque dans cette troiſiême éſpéce, qui n'ont jamais éxiſté, & que Waſerus ſeulement a imaginées ſur la forme de celles que nous avons. Il en avèrtit lui-même. Conringius & le Père Morin l'ont remarqué. Il eſt étonnant qu'après cela des Sçavans du prémier ordre s'y ſoient laiſſé tromper, & les ayent priſes pour de vrayes médailles. Enfin le Père Souciet met dans la quatriême éſpéce celles qui n'ont rien dans leurs Inſcriptions, qui puiſſe faire juger du tems où elles ont été frappées. Les trois prémières éſpéces l'ont conſtamment été depuis le retour de la captivité de Babylône & au tems de Simon Machabée, après que Jéruſalem eut été délivrée du joug des Grècs, comme il eſt rapporté au I. L. des Machabées, C. XIII. v. 49. & ſuiv. Mais quoique frappées après la captivité, l'Auteur dont nous parlons, ſoutient qu'elles montrent que le caractère de leurs Inſcriptions eſt le prémiér caractère hébreu, dont on ſe ſèrvoit avant la captivité & dont l'uſage ſe pèrdit, pendant le ſéjour du peuple dans Babylône & la Chaldée; que l'on reſtitua tout au retour ſur le même piéd qu'il étoit auparavant; que les Inſcriptions ſont de pur hébreu, tel qu'on le parloit avant la captivité; que le caractère eſt donc auſſi le vrai caractère ancien de cet hébreu; que c'étoit la coûtume d'écrire châque langue de ſon caractère propre; que ſi l'on ſe fût éloigné de cet uſage, on auroit pris le nouveau caractère qu'on avoit apporté de Babylône; qu'il ne peut y avoir d'aûtre raiſon que celle de rétablir tout ſur le même piéd qu'il étoit avant la déſtruction de Jéruſalem, qui ait pû obliger à prendre ce caractère ſur les monnoyes; que ces monnoyes au reſte ne ſont point fabriquées par les *Samartains*, mais par les Juifs, & dans Jéruſalem. Il développe fort au long tous ces points, & a ces preuves tîrées des médailles, il en ajoûte deux qui leur ſont étrangères: la prémière tîrée de la reſſemblance des lèttres Grécques apportées par Cadmus Phénicien, avec ce caractère hébreu, qui étoit le même que celui des Phéniciens, comme la langue de ces peuples étoit la même que celle des hébreux: la ſeconde priſe de pluſieurs variantes de l'Écriture, qui ne ſe peuvent bien éxpliquer qu'en ſuppoſant que les Livres faits avant la captivité ont été écrits de ce caractère des médailles, & qui montrent que c'eſt la conformité que quelques lèttres ont dans ce caractère qui a trompé les Copiſtes. De tout cela il conclut que ce caractère des médailles eſt le vrai & l'ancien caractère hébreu, qu'ainſi pour juger de la véritable caûſe des variantes du Texte Hébreu, & de la différence des anciennes Vèrſions grécques & latines, ou entre elles, ou avec le texte, il faut avoir recours à ce caractère, & que ſur ce principe on jugera des variantes & on rétablira la véritable leçon plus ſûrement que ne fait Capelle dans ſa critique.

SAMASTRO, ou FAMASTRO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Paphlagonie, contrée de l'Aſie mineure. *Amaſtris*, *Amaſtrum*. Elle eſt maintenant dans la Natolie, à l'embouchure du Dolap, dans la mèr noire, entre Pendérachi & Sinopi. Maty.

SAMBALI, ou SAMBALL. ſ. m. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Sambalium*. Elle eſt ſur le Gange, au-deſſus de l'embouchure du Pèrſely; & elle eſt capitale du Royaume de *Sambal*, qui eſt entre ceux de Bakar, d'Agra, de Narrar, de Bengale, & de Patna, duquel le Gange le ſépare. Maty.

SAMBARAME. ſ. m. Éſpéce de ſantal, que l'on voit rârement en France. *Sambaramus Santalis*.

SAMBAS. ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes Orientales. *Sambaſſum*. Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Borneo, vis-à-vis de la pointe de la prèſqu'iſle de Malacca. Maty.

SAMBIE, SAMLANDE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe-Ducale. *Sambia*. Elle eſt entre la Nadravie, le Prégel, le Friſch-Haff, le Curiſch-Haff, & la mèr Baltique. Ses lieux principaux ſont Konigſbèrg, Capitale de la Pruſſe-Ducale, Fiſchauſen

chauſen & Pilau. On pêſche une grande quantité d'ambre jaûne ſur les côtes de la Sambie. Elle donne ſon nom à un des trois Cèrcles de la Pruſſe Ducale ; lequel, outre la Sambie, comprend encore la Nadravie & la Sclavonie. Maty.

SAMBIEU. ſ. f. Jurement & mauvais tèrme qui a vieilli. Par la *ſambieu*. C'eſt une corruption de *par le ſang de Dieu*.

> *Qui bruſquement eut dit, avec une* ſambieu,
> *Oüi bien pour vous, Monſieur, qui ne croyez en Dieu.* Régnier.

SAMBRE. ſ. f. Nom propre d'une rivière des Païs-Bas. *Sabis*. Elle a ſa ſource dans le Haynaut, baigne Landrechies, Maubeûge, Thun, Charleroy, le Chaſtelet, & ſe décharge dans la Meûſe, à Namur. Maty.

SAMBUCA. ſ. f. Nom propre d'un bon Bourg de la vallée de Mazara, en Sicile. *Sambuca*. Il eſt ſur la rivière de Carabi, environ à trois lieuës de Xacca, vèrs le nord. Maty.

SAMBUË. ſ. f. Vieux mot. C'eſt quelque harnois de cheval. Pèrceval. *Gauvin*. Borel. R. de Mèrlin manuſcrit.

> *Un palefrois bien enſelez,*
> *D'une moult riche* ſambuë.

SAMBUQUE. ſ. f. C'étoit un ancien inſtrument de Muſique, ou éſpèce de flûte, peut-être ainſi nommée, à cauſe qu'il étoit fait de ſureau appellé *ſambucus*. C'étoit auſſi une ancienne machine de guèrre dont ſe ſervit Marcellus pour aſſiéger la ville de Syracuſe. Elle étoit ſi grôſſe, qu'il falloit deux navires pour la porter, comme témoigne Plutarque en ſa vie.

S'AME. Contraction qui ſe faiſoit autrefois de *ſa âme*, ou ſon âme. *Anima ſua, anima illius*.

> *Par amour tant qu'il ſit partir*
> S'ame *du corps, ſans départir.* R. de la Rôse.

SAMECH. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt un ſel de tartre. Dict. Herm.

SAMEDY. ſ. m. Nom du ſeptième, ou dèrnier jour de la ſemaine. On l'appelloit *Sábbath* chez les Juifs. *Sabbathum*, & chez les Payens c'étoit le *jour de Saturne*. Le *Samedy* Saint eſt le *Samedy* de Pâques. Le *Samedy* grâs, c'eſt le *Samedy* devant le jour des cendres, non pas qu'on mange grâs ce *Samedy*-là plus que les aûtres, mais parceque les jours qui ſont huit jours avant le carême s'appelle les jours grâs.

SAMEQUIN. ſ. m. Sorte de vaiſſeau Turc. *Samequinum navigium*. On ne s'en ſèrt que pour aller tèrre à tèrre.

SAMIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle de Samos. *Samius*. Les *Samiens* vivent aſſez heureuſement & ne ſont pas maltraitez des Turcs. Tournefort, *L*. 408. Les *Samiennes* ſont malpropres, mal tournées & ne prennent de linge blanc qu'une fois le mois. Leur habit conſiſte en un ſolimam à-la Turque, avec une coëffe rouge, bordée d'une leſſe jaûne ou blanche, qui leur tombe ſur le dos de même que leurs cheveux, qui le plus ſouvent ſont partagez en deux treſſes, au bout deſquelles pend quelquefois un trouſſeau de petites plaques de cuivre blanchi, ou d'argent bas. Id.

SAMIENNE. adj. m. Eſt une Épithète qu'on donne à une tèrre qui vient de l'Iſle de Samos, dans la mèr Égée. *Terra ſammia*. La meilleure eſt appellée par Dioſcoride *collyrium*, parcequ'on s'en ſèrvoit autrefois dans les collyres. Elle eſt blanche, très-légère, molle, friable, de bon goût, & un peu gluante à la langue. Il y a une aûtre éſpèce de tèrre *Samienne* qui eſt crouteûſe & dure, ayant néanmoins quelque onctuoſité ; on l'appelle *aſter Samius*, parcequ'on y trouve quelques paillettes luiſantes diſpôſées en petites étoiles. Ces deux éſpèces de tèrres *Samiennes* ſont aſtringentes, propres pour déſſécher & aglutiner les playes.

Il y a auſſi une *pierre Samienne* qu'on retire des mines en l'Iſle de Samos ; elle eſt blanche, & s'attache à la langue quand on la met deſſus. Les Orfèvres s'en ſèrvent pour brunir l'or & pour le rendre plus luiſant : elle eſt aſtringente & rafraichiſſante. *Lapis ſamnius*.

SAMIR. ſ. m. Nom d'une ville de la Tribu de Juda, ſituée dans les montagnes. Joſ. XV. 48.

Il y en avoit encore une de même nom dans les montagnes d'Éphraïm, dont parle le Liv. des Juges X. 1. Elle étoit de la Tribu d'Éphraïm.

SAMIS, ou SAMILIS. Tèrme de négoce. C'eſt une étoffe fort riche qui vient de Veniſe, qui eſt lamée ou tremée de lâmes d'or & d'argent. *Samilis pannus, laminulis aureis intertextus*. Ce mot eſt fort ancien. Dans les Regîtres de la Chambre des Comptes, il eſt fait mention de pluſieurs armes du Roi couvèrtes de *ſamis vèrmeil*. En Latin *auri ſamitum*, ou *examitum*, qu'on trouve en pluſieurs anciens Titres. L'Oriflame étoit faite d'un *ſamis vèrmeil* ; ſelon quelques-uns. Il y avoit auſſi un *ſamis*, qui étoit une étoffe toute de ſoye ; & quand c'étoit du drap d'or, on l'appelloit *auri ſamitum*.

Ce mot vient du Grèc ἑξάμιτος, c'eſt-à-dire, *compoſé de ſix fils* en long ou en lice, comme on dit auſſi, *opus polimitum*, qui eſt fait de pluſieurs lices, ou couvèrts de pluſieurs fils.

SAMIT. ſ. m. Vieux mot. C'eſt une ſorte d'étoffe ou peau. Borel. Voyez Samis, à l'article précédent ; car c'eſt ſans doute la même chôſe.

> *Robe d'hèrmine & de* Samit. Pèrceval.
>
> *Lors fait mettre devant un lit,*
> *Une grande coute de* ſamit. Id.
>
> *En celle chambre avoit deux lits*
> *Couvèrts de deux riches* ſamis. Id.
>
> *Veſtuë d'un vèrmeil* ſamit,
> *Qu'onques n'us ſi riche, ne vit.* Id.

SAMMACHI. Voyez SCAMMACHI.

SAMO. Voyez SAMOS, car nous diſons toujours ainſi.

SAMOGIA. ſ. f. Nom propre d'un village de Lombardie. *Samogia*. Il eſt entre Boulogne & Modéne, à trois lieuës de l'une & de l'aûtre. On voit au tour de ce village, à l'entrée de la nuit la campagne remplie de mouches luiſantes, qu'on appelle *luciola*. Elle ſont faites comme un hanneton, mais beaucoup plus petites. Elles ont le bas du corps rempli d'une matière prèſque liquide & de couleur de citron, & à châque coup d'aîle que donne cette mouche, cette matière jette un trait de feu qui ſemble l'étincellement d'une étoile. *Miſſon, voyage d'Italie*. Il y a de ſemblables mouches dans la Vallée de Pragella, à trois ou quatre lieuës au deſſus de Pignerol. On dit qu'il y en a encore de plus grandes dans l'iſle Barbade, & dans les aûtres Antilles.

SAMOGITIE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la Lithuanie, en Pologne. *Samogitia*. Elle eſt entre la Lithuanie propre, la Curlande, la Pruſſe Ducale, & la Mèr Baltique. Ce païs eſt fait en forme de pyramide. Il peut avoir cinquante lieuës du nord au ſud, & ſoixante-dix du couchant au levant. Il eſt fort entrecoupé de bois & de montagnes ; nourrit entr'aûtres beſtiaux, quantité de chevaux qui ne ſont pas de grande taille ; mais qui ſont éſtimez par leur vigueur & par leur viteſſe. La *Samogitie* eſt diviſée en trois Gouvèrnemens particuliérs, dont Roſienne ; Midruchk, & Poniewieſſ ſont les Capitales. Elle a auſſi ſon Gouvèrneur Général, qui porte le titre de Staroſte, & qui a rang parmi les Grands Sénateurs de Pologne.

SAMOGUAR. Voyez SAMAGUEAR.

SAMOÏÉDE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple de la Tartarie Moſcovite. *Samoieda, Samoiedia*. Il eſt le long de l'Océan ſeptentrional, autour de l'embouchure de l'Oby. M. Witſen dans ſa Carte des parties ſeptentrionales de l'Aſie, & de l'Europe, donne une plus grande étenduë au païs des *Samoïédes*, qu'on n'a accoutumé de faire, il le pouſſe vèrs le couchant beaucoup au deçà de l'embouchure du Pèrzora, & vèrs l'orient, juſqu'à l'embouchure du Jenizei. Quoiqu'il en ſoit, les *Samoïédes* ſont Tartares, ſujets des Moſcovites, dont ils ont embraſſé la Religion, & auxquels ils payent un tribut en péleteries. Ils aiment extrêmement leur païs, quoique ce ne ſoit que forêts & montagnes, où ils ne vivent que de la pêche & de la chaſſe. On y voit de grands troupeaux de cerfs dont les *Samoïédes* apprivoiſent quelques-uns, qui tirent leurs traineaux avec une viteſſe incroyable. On a dit des *Samoïédes* qu'ils mangeoient leurs ennemis en guèrre ; & les corps de leurs parens, & de leurs amis décédez ; mais l'éxpérience a fait voir le contraire. Maty.

SAMOLICO. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg du païs des Griſons. *Samolicum, ſummus lacus*. Il eſt dans le Comté de Chiavenne, au midi de la ville de ce nom, près de l'embouchure de la Mera, dans le lac de Côme. Maty.

SAMOREUX. ſ. m. Tèrme de Mèr. C'eſt un bâtiment extrêmement long & plat, qui navigue ſur le Rhin, & ſur les eaux internes de Hollande, où les *Samoreux* apportent ordinairement du bois, le maſt en eſt de deux pièces & fort haut : il eſt tenu par des cordages à l'arrière & aux côtez. Aubin.

SAMOLUM, ou SAMOLUS. ſ. m. Vieux mot, ou mot Latin. Nom d'une hèrbe que les anciens Gaulois cueilloient avec la main gauche. *Bochart, en ſon Phaleg*. Borel. C'eſt une hèrbe appellée *anagallis*, ſelon quelques-uns, de laquelle les Druydes ſe ſervoient à guérir les bœufs & pourceaux. *Pline, L. XXIV. C.* 2. Id.

SAMOS, ou SAMO. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Samos ſonica, Samus*. Elle eſt près de la côte de la Natolie, environ à deux lieuës d'Éphèſe. L'invention de la poterie de tèrre eſt duë à cette iſle. Son circuit eſt environ de vingt-ſept lieuës, & elle a une ville Épiſcopale, qui porte ſon nom, & qui eſt ſuffragante d'Éphèſe. Il y avoit anciennement un temple fameux de

Junon.

Junon. Maty. Voyez la déſcription que M. De Tournefort a fait de l'iſle de *Samos* dans la Xe lettre de ſon voyage. Les muſcâts de *Samos* ſont les plus beaux & les meilleurs fruits de l'iſle, & dites toûjours *Samos* en François. Les habitans de l'iſle s'appellent *Samiens*.

Samos. Rivière du Royaume de Hongrie. *Samus*. Elle a deux ſources, toutes deux en Tranſilvanie, le grand *Samos* vèrs les monts Krapachs, & le petit *Samos* vèrs la ville d'Huniade. Celle-ci paſſe près de Clauſenbourg, & rencontre l'aûtre près des bourgs de *Samos*, & de Does, renfèrmez dans deux petites iſles que ces rivières forment; cette rivière étant réünie paſſe dans la Haute Hongrie, y baigne Zatmar, & ſe décharge dans la Teiſſe, à quelques lieuës au deſſus du petit Waradin.

SAMOSATE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Samoſata*. C'étoit anciennement la Capitale de la Comagène en Syrie. Elle étoit ſur l'Euphrate, aux confins de la Méſopotamie, & de la grande Arménie, & de la petite. Elle fut Épiſcopale, & donna la naiſſance à Lucien, fameux Athée, & à Paul de *Samoſate* Héréſiarque. Elle eſt maintenant détruite, & ſes ruines portent le nom de Scempſat. Maty.

SAMOSATÉNIEN, enne. ſ. m & f. Nom d'anciens Hérétiques Antitrinitaires qui ont été ainſi appellez du nom de leur chef Paul de Samoſate Évêque d'Antioche, ſous les Empereurs Aurélien & Probus. *Samoſatenus, a*. Il renouvella l'Héréſie d'Artemon ayant auſſi des ſentimens communs avec Sabellius & Aven Noët, quoiqu'il différât d'eux dans la manière de s'expliquer. Il reconnoiſſoit, que le Père, le Fils & le S. Éſprit n'étoient qu'un ſeul Dieu, mais il nioit que le Fils & le S. Éſprit euſſent une véritable ſubſiſtance, ils ne ſubſiſtoient ſelon lui que dans le Père, comme le vèrbe de l'homme ſubſiſte dans ſon entendement. Les *Samoſaténiens*, dit S. Épiphane, étoient de véritables Juifs, qui n'avoient que le nom de Chrétiens, ſe ſèrvant des mêmes preuves que les Juifs pour ruiner le myſtère de la Trinité, ſous prétexte d'établir l'unité de Dieu, quoiqu'ils n'obſèrvent point avec eux les cérémonies de la Loi. Ils convenoient entiérement avec les Juifs dans la manière d'expliquer ce que c'étoit que Vèrbe en Dieu. Voyez S. Épiphane *hær*. 65. où il réfute au long cette Héréſie. Il eſt auſſi parlé de cet Héréſiarque & de ſes mœurs dans l'Hiſtoire Écclêſ. d'Euſèbe Liv. VII. Ch. 29. & 30. Il fut condamné dans un Concile tenu à Antioche où ſe trouvèrent juſqu'à ſoixante & dix Évêques, & il fut dépôſé de ſon Évêché.

SAMOSATENSE. ſ. m. & f. *Samoſatenſis*. Jovet appelle *Samoſatenſes* une ſecte de Luthériens qui ont renouvellé les erreurs de Paul de Samoſate.

SAMOTHÉE. ſ. f. Prémiér nom de l'Iſle de la Grande Brétagne, ſi l'on en croit quelques hiſtoires. Voyez Samothès, qui ſuit.

SAMOTHÈS. ſ. m. Si l'on en croit les hiſtoires fabuleûſes d'Anglétèrre, *Samothès* eſt le même que Moſoch ou Meſech, dont elles le font fils aîné de Japheth, quoique des ſept enfans de ce Patriarche ce ne ſoit que le ſixième dans Moïſe Gen. X. 2. Ce fut le Fondateur des Celtes. Il pôſa le ſiége de ſa domination le long du Pont Euxin, & ſur les bords du Thèrmodoon: il l'étendit dans cette partie de l'Europe qui portoit le nom de Gaule Cèltique, & que bornoient le Rhin & les Pyrenées, & comprenoit auſſi l'Iſle de la Grande Bretagne, dans laquelle il conduiſit les prémières Colonies qui les peuplèrent, & qui pour cela fut appellée *Samothée*. C'eſt encore le Dis, ou le Pluton des anciens Payens. Car Céſar au VIe Livre de la Guèrre des Gaules rapporte que les Gaulois ſe diſoient fils de Dis, & que c'étoit la tradition des Druïdes.

SAMOTHRACE. ſ. f. Nom d'une iſle & d'une ville. *Samothrace*, *Samothracia*. C'eſt une iſle de l'Archipel ſituée au nord, ou au nord-eſt de celle de Lemnos, ſur la côte de la Thrace, aujourd'hui la Romanie, & vis-à-vis l'embouchûre de l'Hébrus, qui ſe nomme à préſent la Mariſa, l'iſle s'appelle *Saumandraki*, ou *Saumandrachi*. Voyez ce mot.

SAMPIONE, *Monte Sampione*, en Latin *Sempronius Mons*. C'eſt une montagne des Alpes, & un des paſſages d'Allemagne & d'Italie. Elle eſt aux confins des Suiſſes, du Valais, & du Milanois, à la ſource de la rivière de Toſa. Maty.

SAMPOGNE, ou SAMPOGNA. Voyez ZAMPOGNA.

SAMPSÉEN, enne. ſ. m. & f. Anciens Sectaires qui étoient les mêmes, ſelon S. Épiphane, *hær*. 53. que les *Elceſaïtes*. Voyez Elcésaïtes. *Sampſæi*. Ils n'étoient proprement ni Juifs, ni Chrétiens, ni Gentils. Ils furent appellez *Sampſéens* du mot Hébreux, *Semes*, qui ſignifie *Soleil*, comme s'ils avoient adoré le Soleil: & ainſi *Sampſéens* eſt la même chôſe que *Solaires*. Ils reconnoiſſoient un ſeul Dieu, qu'ils adoroient, & ils ſe lavoient ſouvent. Ils étoient attachez en toutes chôſes à la Religion des Juifs. Il y en avoit auſſi parmi eux qui ne mangeoient jamais de viande. Scaligèr dans ſa réponſe au *Tribæreſ*. de Sérarius, ch. 28. prétend, après S. Épiphane, que les *Sampſéens* étoient les mêmes que les *Eſſéniens*, dont le même S. Épiphane a parlé au long *hær*. 19. Voyez *Eſſéniens*, *Maſſaliens*, *Elceſaïtes*: Car tous ces noms ſont les noms de divèrſes branches d'une ſeule & même Secte, ſignifiant toute la même chôſe, ſi ce n'eſt que les *Elceſaïtes* ont ajoûté quelque chôſe aux uſages des anciens *Eſſéniens*. Voyez le P. Pétau dans les notes ſur S. Épiphane. *hær*. 19.

SAMS. ſ. m. ou SAMIS, & SAMIT. Vieux mot. Nipe précieûſe. *Villehardouin*, Borel. Voyez Samis.

SAMSECHE. ſ. f. Nom d'une Principauté tributaire de Turc. *Samſea*. Elle eſt dans la Géorgie en Aſie, entre la Turcomanie, le Guriel, l'Imeretti, & le Carduel. Il n'y a aucun lieu conſidérable. Maty.

SAMSOE. ſ. f. SAMSOY. ſ. m. Nom propre d'une iſle du Danemarc. *Samſea*, *Samus Danica*. Elle eſt entre l'iſle de Sèelande, & la côte de Jutie, de laquelle elle n'eſt éloignée que de trois lieuës. *Samſoe* eſt petite, mais fort agréable, & fort fèrtile. Elle fut compriſe dans les Tèrres que l'on donna en appanage au Roi Chriſtian II. lorſqu'il fut dépôſé. Maty.

SAMSON. Nom propre d'homme. *Samſon*, *Sampſon*. C'eſt le quatorzième des Juges du peuple de Dieu qui le jugea 20 ans durant. *Samſon* eſt célèbre pour ſa force éxtraordinaire. C'eſt pour cela que nous diſons, il eſt fort comme un *Samſon*, pour dire, il eſt très fort. L'hiſtoire de *Samſon* eſt décrite au L. des Juges C. XIII. & ſuiv.

Sampson, Iſle. *Sampſonis Inſula*. C'eſt une des Sorlingues, qui ſont au couchant de l'Anglétèrre, & au midi de l'Irlande. Maty.

SAMSONDGI BACHI. ſ. m. Officiér de la Maiſon du Grand Seigneur. Le *Samſondgi Bachi* a ſoin des drogues. Du Loir, *p*. 97.

SAMUEL. ſ. m. *Samuel*. Nom d'homme qui ne ſe donne guères aux enfans que dans la Religion Proteſtante. *Samuel* étoit un grand Prophète. Les Livres de *Samuel*. Ce ſont les deux prémiérs Livres des Rois que le Texte Hébreu appelle ainſi. Les Proteſtans & quelques Hébraïſans le font auſſi en nôtre langue. Voyez au mot Roy. Livres des Rois.

SAN.

SAN. adj. m. Nom Éſpagnol, qui entre dans pluſieurs noms de lieu, & que nous retenons en nôtre langue. Il ſignifie Saint. *Sanctus*. *San* Salvador, *San* Phelipe, *San* Juan de Porto Rico. Saint Sauveur, S. Philippe, Saint Jean de Porto Rico.

San. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Pologne. *Sanus*. Elle a ſa ſource dans les monts Krapachs, travèrſe la Ruſſie Rouge, où elle baigne Sanock & Prémiſlie, & va ſe décharger dans la Viſtule, un peu au deſſus de Sandomir. Maty.

SANAA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureûſe, en Aſie. *Sanaa*. Elle eſt dans la Principauté de Téhama, ſur une petite rivière, à huit lieuës au deſſus d'Almacharana. Maty.

SANAN. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda dans la Tèrre-Sainte. *Sanan*, Joſ. XV. 37. Saint Jérôme l'appelle *Senan*.

SAN-BENITO. ſ. m. C'eſt le nom que l'on donne vulgairement en Éſpagne & en Portugal à l'habit dont on revêt les hérétiques condamnez par l'Inquiſition. Quelques-uns ont cru que ce nom venoit de S. Benoiſt Patriarche de l'Ordre de Citeaux, dont les Abbez, ſelon eux, ont été les prémiérs Inquiſiteurs; mais il vient de *Sacco benedetto*, qui veut dire, Sac bénit, qui eſt le ſac dont le Tribunal de l'Inquiſition revêt les Hérétiques à l'éxemple de la Primitive Égliſe, où l'on revêtoit les criminels d'un ſac, qui étoit appellé bénit, à cauſe d'une bénédiction particulière, dont on le béniſſoit. Voyez encore Sac-benit. Mais *San-benito* eſt plus ordinaire.

SANCERRE. ſ. m. Ville qui a titre de Comté. *Sancerra*, *Sacrum Cereris*, *Sacrum Cæſaris*, *Sacro Cæſariarum*. Elle eſt dans le Bèrry, en France, ſur une montagne auprès de laquelle paſſe la Loire, à 10 ou 12 lieuës de Nevèrs, du côté du nord. *Sancerre* eſt célèbre par le Siége que les Proteſtans y ſoûtinrent l'an 1573. où ils ſouffrirent les dèrnières rigueurs de la faim avant que de ſe rendre. Ses fortifications & ſon Château ont été raſez. *Sancerre* appartient à la maiſon de Condé.

SANCHE, ou SANCHEZ, & SANCTIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sanctius*. Ces trois mots ſont la même chôſe, mais on ne les dit pourtant pas indifféremment. Dom *Sanche*. Les Livre de Sanchez *de Matrimonio*, & non pas de *Sanche*, ou de *Sanctius*. Et au contraire. Les Commentaires de *Sanctius* ſur l'Écriture ſont éſtimez.

SANCIAN, Quelques-uns diſent SANCHOAN. Mais le prémiér eſt le nom François, ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de la Chine. *Sanchoanum*, *Sancianum*. Elle eſt près de la côte du Quantung, entre l'iſle de Macao, & celle d'Hainan. *Sancian* eſt

eſt le lieu, où mourut S. François Xavier, un des prémiérs Jéſuites, Apôtre des Indes. En François nous diſons toujours *Sancian*. Les Portugais de *Sancian* P. Bouh. Ce ſont trois iſles ſi proche l'une de l'aûtre, qu'à les regarder d'un peu loin, elles ſemblent n'en faire qu'une, & c'eſt pour cela que les Chinois les appellent en leur langue *Sanceu*; mot compoſé de *Sam*, qui ſignifie trois, & de *ceu*, qui veut dire iſle. La principale de ces iſles que les Portugais ont appellée *Sancian*, a un très bon port tout couronné de montagnes en forme d'un demi cércle à la pointe qui regarde Macao. Elle a peu d'habitans naturels, prèſque rien des commoditez de la vie, & eſt d'elle même ſi ſtérile, ſi inculte & ſi ſauvage, qu'elle ſemble plus un lieu de banniſſement que de commerce. P. Bouhours.

SANCIR. vèrb. n. Tèrme de mèr. Couler & déſcendre à fond, *Peſſum ire, demergi, immergi*. Navire qui a *ſanci* ſous ſes amarres, c'eſt un vaiſſeau qui a coulé bas & qui s'eſt pèrdu tandis qu'il étoit à l'ancre. Aubin.

SANCTIFIANT, ante. adj. *Sanctificans*. Pluſieurs prononcent & écrivent *ſantifiant*, & Richelet eſt de ce nombre : mais on croit que cela n'eſt ſupportable que dans la convèrſation, & que dans un diſcours grâve, il faut prononcer *ſanctifiant* en faiſant ſentir un peu le *c*. Ce que l'on dit ici de *ſanctifiant*, on le dit auſſi de *ſanctification*, de *ſanctifier*, & de *ſanctuaire*. *Sanctifiant* ſignifie, Qui ſanctifie, qui rend ſaint. L'éſprit *ſanctifiant*. La grâce *ſanctifiante*.

SANCTIFICATION. ſ. f. Action par laquelle on bénit, on rend ſaint. *Sanctificatio*. La *ſanctification* du Sabbath chez les Juifs, du Dimanche chez les Chrétiens, eſt de droit divin. La *ſanctification* du Nom de Dieu eſt ſa loüange, ſa bénédiction. Les Paſteurs ſont obligez de travailler à la *ſanctification* des âmes.

SANCTIFIER, v. act. Rendre ſaint. *Sanctificare, deo conſecrare*. S. Jean fut *ſanctifié* dès le ventre de ſa mère. La grâce *ſanctifié* ceux en qui elle opère. Il y a un uſage de charité qui *ſanctifie* les richeſſes. Fl. Se *ſanctifier* par le débris de ſa propre chair. Id.

Sanctifier, ſignifie quelquefois, Loüer, bénir, déclarer ſaint, célébrer. *Celebrare, beatificare, laudare*. L'Oraiſon Dominicale dit d'abord, Vôtre nom ſoit *ſanctifié*. Il faut *ſanctifier* le Dimanche, l'employer aux prières, & non point aux œuvres ſèrviles. Dieu commanda aux Juifs de *ſanctifier* la cinquantième année. Port-R.

Sanctifié, ée. part. paſſ. & adj. *Sanctificatus, ſacratus, conſecratus*.

SANCTIN Voyez SAINTIN.

SANCTION. ſ. f. Conſtitution dreſſée ſur les canons, au Concile de Bâle pour la diſcipline de l'Égliſe en 1438. *Sanctio*. Elle renouvelle la liberté des élections pour les Bénéfices, & confirme l'établiſſement des Graduez, & des Prébendes Théologales, &c. Elle a été abrogée par le Concordat fait entre Léon X. & François I. On l'appelloit *Pragmatique Sanction*. Voyez Pragmatique.

SANCTIUS Voyez SANCHE.

SANCTUAIRE. ſ. m. Le lieu le plus ſaint, & le plus retiré du Temple de Jéruſalem, où l'on conſèrvoit l'Arche de l'Alliance, & où il n'étoit pèrmis d'entrer qu'au Grand Prêtre. *Sanctuarium*. Quelques-uns croyent que tout le Temple étoit appellé *Sanctuaire*, & que l'Arche étoit dans le ſecrèt Oratoire. Voyez au mot Saint.

On appelle auſſi dans l'Égliſe le *Sanctuaire*, le lieu du Chœur fèrmé par le chancel, où eſt le Tabèrnacle, & où repoſe le Saint Sacrement. *Sanctuarium, presbyterium*. C'eſt dans le Chœur d'une Égliſe l'endroit où eſt l'Autel, renfèrmé d'une Baluſtrade: & même la Chapelle du S. Sacrement, qui eſt dans l'enceinte du Chœur d'une paroiſſe dèrrière le Maître Autel, comme à Saint Euſtache à Paris. On peut encore appeller particulièrement de ce nom la Chapelle de San Salvator, qui eſt au haut de l'Échelle Sainte à Rome, & qu'on nomme *Sancta Sanctorum*; parce qu'elle renfèrme l'image de Nôtre Sauveur & quelques Reliques de l'Ancien Teſtament. Daviler.

On dit, Examiner quelque chôſe au poids du *Sanctuaire*. *Æquare ad pondus ſanctuarii*, pour dire, à un poids juſte & exact, parceque chez les Juifs c'étoient les Prêtres qui gardoient des poids de pièrre, qui ſèrvoient d'un original & d'un étalon pour régler & étalonner tous les aûtres, mais qui n'étoit point différent du poids royal ou profane.

Faire du bien ſeulement pour le faire
Etre équitable aux poids du Sanctuaire. Senecé.

Du Cange dit que le nom de *Sanctuaire* a été donné tant aux Égliſes qu'aux cimetières & aux azyles des Égliſes Anglicanes, devant qu'ils fuſſent abrogez par Henri VIII. aux châſſes des reliques, & généralement à tous les biens Eccléſiaſtiques.

SANCUS, ou SANGUS. ſ. m. Nom d'une divinité des anciens Romains. *Sancus, Sangus*. Le Dieu *Sancus* étoit honoré à Rome; il y avoit un temple, une place, & un Oratoire. Feſtus, L. XIV. dit que c'étoit Hèrcule. Denys d'Halicarnaſſe, L. II. dit que c'étoit un Dieu des Sabins, père de Sabus, qui avoit donné ſon nom à ce peuple. Lactance eſt du même ſentiment. *Divin. Inſtit. L. I. C.* 15. Caton dans ſes origines diſoit que *Sancus* étoit parent de Sabus; il ajoute que les Sabins prononçoient Sangius, les Romains Sanctus, & les Barbares Saga. Le culte de ce Dieu paſſa des Sabins à Rome ſous le Roy Tatius, avec celui de Fidius. Voyez Dempſtèr dans ſes additions à Roſin, L. I. C. 13. à la ſixiéme région de Rome. Une ancienne Inſcription rapportée par Grutèr pag. XCVI. n. 8. montre que ce Dieu étoit honoré ſpécialement à Reate ville des Sabins, aujourd'hui Rieti, où elle a été trouvée & que c'étoit un Dieu du païs. *Deus patrius*.

SANCO DEO
PATR. REATIN.
SACRVM.

Elle a été faite ſous Auguſte comme il paroît par ces mots qui s'y liſent ob honorem et .... augus .....

SAND. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Orcades, ſituées au nord de l'Écoſſe. *Sandia*. Elle eſt entre celles de North Ranals & de Stromſa. Sa longueur eſt de quatre lieuës, & ſa largeur environ de trois. On croît que la qualité de ſon tèrroir ſablonneux lui a fait donner le nom de *Sand*, qui ſignifie du *ſable*. Maty.

SANDAL. ſ. m. Bois des Indes, dont on ſe ſèrt pour faire une couleur, une teinture rougeâtre qui porte le même nom. Bois de *ſandal*, couleur de *ſandal*. Voyez Santal. *Sandale lignum*. On trouve auſſi Cendal & Sendail. Voyez ce dèrniér mot.

S'il fut Evêque de Bourges,
Du cendal *eut, mais il eſt cher.* Villon.

SANDALE, ſ. fem. Chauſſûre de Religieux Réformez, qui ne conſiſte qu'en des ſemelles de cuir attachées avec des boucles, le reſte du piéd demeurant nud. *Sandalium, ſolea*. Les Capucins portent des *ſandales*; les Recolèts des ſocques. Celles-là ſont de cuir, celles-ci de bois.

Sandales, chez les Anciens, étoit une riche chauſſûre d'or & de ſoye, ou d'une étoffe précieûſe, qu'on appelloit *ſandal*, dont on faiſoit les bannières: telle étoit la chauſſûre de Judith, quand elle alla voir Holofèrne, que l'Écriture nomme *ſandalia*.

On appelle auſſi *ſandales*, la chauſſûre du Pape & des Évêques, quand ils officient, telles qu'on croit avoir été portées par S. Barthelemi. *Sandalia*. Il y avoit autrefois de la différence entre les *ſandales* des Évêques, des Prêtres & des Diâcres, comme témoigne Alcuin. Il n'étoit pèrmis aux Moines de porter des *ſandales* qu'en voyageant. Voyez Du Cange, Saumaiſe, &c.

Sandale. Ce mot ſe dit auſſi parmi les Maîtres d'Armes, d'un ſouliér qui n'a qu'une demi empeigne, & qui n'a point de talon; on le met ordinairement au piéd droit. *Sandaliolum*.

Sandale. Tèrme de Marine. Éſpèce de bâtiment du levant, qui eſt fait pour l'allége des gros vaiſſeaux. Aubin. *Navis ſubſidiaria*.

SANDALIE. ſ. f. Nom d'une éſpèce de pêſche. *Species mali Perſici*. L'admirable jaûne tardive eſt auſſi nommée pêſche d'abricot & *Sandalie*, elle eſt une mirlicotonne, comme la pavie jaûne eſt un mirlicoton; elle reſſemble entièrement par ſa figure & par ſa groſſeur à la pêſche admirable; ſi bien qu'on la pourroit fort bien nommer l'admirable jaûne, & nommer l'aûtre ſimplement l'admirable, mais elle eſt différente par le coloris jaûne qui eſt dans ſa peau & dans ſa chair. La Quint. *P. III. p.* 441.

SANDALIER. ſ. m. C'eſt parmi les Capucins & quelques aûtres Religieux, celui qui fait les ſandales. *Sandalarius opifex*.

SANDALIO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Paleſtine. *Sandalium*. Il eſt ſur la côte, à quatre lieuës de Ptolémaïs ou Acre, vèrs le nord. On aſſûre que l'ancienne Ecdipa, ou Achazib étoit fort près de ce bourg. Maty.

SANDAON. Voyez ZADAON.

SANDARAQUE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. *Sandaracha*. Il y a la *ſandaraque* des Grècs, & la *ſandaraque* des Arabes. La *ſandaraque* des Grècs eſt l'arſenic rouge, qu'on appelle autrement *réalgal*, ou *orpiment rouge*. C'eſt un poiſon corroſif. La *ſandaraque* des Arabes eſt la gomme du genèvrier dont on fait le vèrnis, lequel a tiré ſon nom de cette gomme que les Latins appellent *vernix*, parcequ'elle ſort de l'arbre, principalement au printems. Les Arabes l'appellent *ſandarax*, d'où vient qu'on l'a nommée *ſandaraque*. Quelques-uns appellent auſſi *ſandaraque* le ſandix

 dix

dix ou vèrmillon qui eſt fait de ceruſe brûlée, à cauſe qu'il eſt fort rouge.

SANDECK. ſ. m. Nom propre d'une ville du Palatinat de Cracovie, en Pologne. *Sandecum*, *Sandecia*. Elle eſt ſur la rivière de Dunaiec, à douze lieuës de la ville de Cracovie, vèrs le midi. *Sandeck*, capitale d'une Chaſtellenie, eſt bien fortifié, & à des mines de cuivre & d'or dans ſon Tèrritoire. On le prend communément pour l'ancienne *Aſanca*, villle de la Sarmatie Européanne.

SANDERA. ſ. m. Racine rougeâtre du Pérou, dont les Indiens ſe ſèrvent pour mettre dans le chocolat. *Sandera*.

SANDIE. ſubſt. f. Melon d'eau, du Pérou. *Melo Peruvianus*. On nomme ce fruit melon d'eau parcequ'il renfèrme beaucoup d'eau; au Pérou on les nomme auſſi *Sandies*. Les *Sandies* ſont rondes, groſſes comme des potirons. Leur chair eſt ſemée de pepins qui ſont prèſque ronds, les uns rouges, les aûtres noirs, & d'aûtres jaûnes. Ce fruit rafraîchit beaucoup & ne fait point de mal. Il y en a auſſi au Bréſil. Il y a quantité de *Sandies* (à l'iſle de S^te^. Catherine) Fréziér. *p.* 23.

SANDIOIA. ſ. f. Nom propre d'un village ſitué vèrs le milieu de l'iſle de Candie. *Sandioia*. On le prend pour l'ancienne *Subrita* ou *Subritum*, qui étoit une ville Épiſcopale. Maty.

SANDO. ſ. m. Nom propre d'une iſle qui a une ville de même nom. *Sandum*. Elle eſt de celles du Japon, & ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'Ochio, contrée de l'iſle de Niphon. Maty.

SANDOMIR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale du Palatinat de Sandomir, en Pologne. Elle eſt ſituée ſur une hauteur, dont le piéd eſt baigné par la Viſtule, environ à quarante lieuës audeſſous de Cracovie. *Sandomiria*. *Sandomir* eſt fortifié & dominé par un château qui paſſe pour une place régulière. Les Suédois la prirent l'an 1655. & les Polonois la recouvrèrent l'an 1656.

Palatinat de Sandomir, *Sandomirienſis*, *Sendomirienſis Palatinatus*. C'eſt une des trois provinces de la petite Pologne. Elle eſt entre les deux aûtres, qui ſont le Palatinat de Cracovie, & celui de Lembourg. Son étenduë eſt aſſez grande, & ſon tèrroir fort fèrtile, étant baigné par la Viſtule, & par quelques aûtres rivières. On y trouve auſſi quelques mines. Ses lieux principaux ſont Sandomir capitale, Corezin, Viſlliczca, Rodom, Zarnaw, Malogocz, Polaniez, Zawichoſt, & Opoczno. Maty.

SANDIX. ſ. m. Eſt la céruſe calcinée au feu juſqu'à ce qu'elle ſoit devenuë rouge; on l'appelle autrement *minium*, ou *mine de plomb*.

SANDOU, ou SANDOUX, ou SENDOU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sindulfus*. Saint *Sandou*, eſt un prêtre du diocèſe de Rheims, qui vivoit au VIIe ſiécle de l'Égliſe. D. Mabillon a rapporté ſa vie écrite par un Anonyme. *Acta SS. BB. Sac. I. p.* 368. Saint *Sendou* étoit né en Aquitaine. Il mourut vèrs la fin du VIe ſiécle ou le commencement du ſuivant. Baillet. au 20e. *d'Oct*. Saint Sindulſe ou *Sandoux* Archevêque de Vienne. Fleury.

SANDULIET. Voyez SANFLIT.

SANDWICH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Angletèrre. *Sanduicus*. Elle eſt ſur la côte du Comté de Kent, à deux lieuës de Cantorbery, vèrs le levant. C'eſt un des cinq ports de mèr qui ont ſeance & voix au Parlement d'Angletèrre. Son port eſt ſi gâté par les ſables qu'il n'y a que les petits vaiſſeaux qui puiſſent y moüiller; il a été autrefois célèbre ſous le nom de *Rituparportus*. Maty.

SANE Voyez SENÉ.

> *Amours va par avanture*,
> *Chacun y pèrt & guagne*
> *Par outrage & par meſure*,
> Sane *chàcun & mehagne*
> *Eurs & meſavanture*, &c. Rob. de Reims.

SANÉ, ée. part. paſſ. Borel.

SANÉDRIN. Voyez Sanhédrin. Cependant en François on écrit le plus ordinairement *Sanédrin*. Caïphe avoit dans le *Sanédrin* un tître qui le rendoit comme le ſecond Président. Fleury.

SANER. Vieux v. a. guérir; du Latin *Sanare*. Gauvin. Borel.

SANFLIT, ou SANDULIET. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Sanflita*. Il eſt dans le Brabant Éſpagnol, ſur l'Éſcaut, entre Anvèrs & Berg-opzoom, à trois lieuës de chàcune. Maty.

SAN-FRIC. Voyez EFRIQUE ou AFRIGNE.

SANG. ſ. m. La plus noble des quatre humeurs qui ſont dans le corps de l'animal, & qui entretient ſa vie. *Sanguis*. Il y a dans le *ſang* la partie rouge, & la partie blanche. Celle ci eſt compôſée de la ſéroſité, & d'un ſuc fibreux, mollaſſe, glaireux, qui s'allonge & ſe dilâte aiſément. La partie rouge eſt différente de la ſéroſité & du ſuc moëlleux; ſelon quelques modèrnes, c'eſt une poudre rouge. C'eſt un ſentiment commun que le *ſang* eſt compôſé de petites boules rouges qui nagent dans une ſéroſité.

Harvée eſt celui qui a découvèrt en nôtre tems la circulation du *ſang* par les veines & les artères, par le cœur & par le foye. Voyez Circulation. Le P. Fabér Jéſuite l'a enſeignée avant Harvée. Il y a dans le *ſang* un mouvement inteſtin, qui loin d'être incompatible avec la circulation, en eſt une ſuite néceſſaire & qui ſe prouve par la chaleur du *ſang*. C'eſt une fèrmentation qui ne peut être l'effet des mouvemens de liquide, de circulation, ni de trituration. Il n'y a que le frottement des ſolides l'un contre l'autre, & un mouvement troublé des liquides qui puiſſent éxciter la chaleur. C'eſt donc celui-ci qui fait la chaleur du *ſang* & c'eſt ſa compoſition qui le rend ſuſceptible de fèrmentation. Louwer eſt celui qui en a fait le prémiér la transfuſion du corps d'un animal dans un aûtre. Voyez Transfusion.

On a diſputé long-tems ſi c'étoit le cœur ou le foye qui faiſoit le *ſang*. La plûpart des Modèrnes croyent que ce n'eſt ni l'un ni l'aûtre, & que le *ſang* même fait le *ſang*, c'eſt-à dire, que le chile étant mêlé & confondu dans la maſſe du *ſang*, ſe convèrtit en *ſang* par le moyen de la fèrmentation qui en ſubtiliſe les parties, & lui donne la couleur rouge, & les aûtres qualitez du *ſang*. Il y a des venins qui tuent en coagulant le *ſang*, & d'aûtres en le diſſolvant. Dans la lépre toute la maſſe du *ſang* eſt corrompuë. Le *ſang* extravaſé cauſe les abſcès & les pleuréſies, ſe convèrtit en pus. On lui a tiré trois palettes de *ſang*. Jacobatius a remarqué après Oſtienſis qu'il n'eſt pas pèrmis à Rome de tirer du *ſang* aux pèrſonnes de qualité, même dans leurs plus grandes maladies, ſans la permiſſion du Pape. Mascur. Les liqueurs rafraichiſſantes tempèrent la chaleur du *ſang*, lorſqu'il fèrmente avec trop de violence; & l'empêchent de circuler avec la même rapidité. Bay. L'au s'inſinuant, & pénétrant juſques dans la maſſe du *ſang* en embarraſſe les parties, & arrête leur mouvement. Id. Si le *ſang* boüillonne ou s'il circule avec plus de rapidité, alors l'imagination eſt plus vive, & plus féconde. Val. Robèrt Boyle a écrit l'Hiſtoire naturelle du *ſang* humain, & dit que ſi on le déſſèche juſqu'à le réduire en poudre, il s'allume à la chandelle & petille comme le ſel marin, & qu'il ſe liquifie en une ſubſtance noire comme de la poix. Il dit que l'éſprit ou le ſel volatile du *ſang* eſt un bon menſtruë pour diſſoudre le cuivre, & prendre les teintures de pluſieurs corps. Quand on regarde le *ſang* avec un bon microſcope, on y remarque de petites boulettes rouges qui nagent dans une liqueur aqueûſe; & ſi en filtrant le *ſang* ces boulettes ne paſſent point, il n'aura plus de couleur. Mr Leewenhoeck qui en a fait l'obſèrvation, dit que ces globules ſont vingt-cinq mille fois plus petits qu'un grain de ſable, afin qu'ils puiſſent paſſer par les veines capillaires. Cependant Vèrheyen doute que ce ſoient les globules du *ſang* qui lui donnent ſa couleur rouge, parcequ'il a vû auſſi dans le lait une aſſez grande quantité de globules. Du *ſang* chaud de bœuf mis dans l'alembic au bain marie, rendit dabord une eau claire, prèſqu'inſipide, d'un aſſez mauvais goût, mais qu'on ne peut dire abſolument être puante: avec un peu de ſel de Saturne, elle prit la couleur & la conſiſtance de lait; d'où il s'enſuit que ce n'étoit pas un ſimple phlegme, mais qu'il étoit mêlé de ſoufre, & d'un peu de ſel. La liqueur qui ſuivit tenoit plus du phlegme, & néanmoins blanchiſſoit un peu par le ſucre de Saturne. Ce qui reſtoit ayant été mis au bain de ſable, & le feu augmenté, il en vint une liqueur impregnée d'éſprit & de ſels volatils, avec une ôdeur d'empyreume ou de bruſlé. Déchargée de ſa trop grande humidité par évaporation, & expôſée dans une cornuë au feu de révèrbère elle donna prémièrement un éſprit vif & pénétrant, & puis un ſel volatil encore plus ſubtile, qui monte le prémiér dans la rectification. L'un & l'aûtre ſont de puiſſants ſudorifiques. Enfin il s'éleva une huile épaiſſe & puante. De ces expériences faites avec toute l'éxactitude poſſible, il y a dans ſept onces de *ſang* d'un homme cinq onces deux drachmes de phlegmes, trois drachmes d'huile ſubtile, ou ſpiritueûſe, environ deux grains d'huile épaiſſe, environ deux drachmes de ſel, & un peu plus de deux drachmes de tèrre. Tout ce qui paroît de ſel eſt alkali: il ne faut pas néanmoins douter qu'il n'y en ait d'acide; ſoit parceque les hommes mêlent ſouvent des acides dans leurs vivres, ſoit parceque l'urine & même le lait contiennent du ſel acide. Voyez Vèrheyen, *Anatomia corporis humani, Liber ſecundus*. Le *ſang* des agneaux & des veaux a fourni à M. Hombèrt dans l'Analyſe un acide plus fort que celui des moutons & des bœufs; & ce qui eſt plus rémarquable, c'eſt, que la liqueur étoit acide & alkali tout à la fois, rougiſſant la teinture de tourneſol, & faiſant effèrveſcence avec l'éſprit de ſel. *Mém. de l'Acad*. 1712.

Un auteur récent dans un Traité Latin de la Purgation, parle dans le

le ſecond Chap. de la dépuration du *ſang* & prétend que ce tèrme de dépuration ne vient que d'un mal entendu, que l'on a cru, ſans fondement, que le *ſang* étoit une liqueur impure, ce qu'il détruit par pluſieurs raiſons tîrées de l'œconomie animale, & entre aûtres par l'extrême petiteſſe des orifices des veines lactées, qui ne pèrmet pas que rien d'impur puiſſe entrer & paſſer dans le *ſang* avec le chyle.

Le *ſang* prend quelquefois divèrs noms, ſuivant les parties où il domine, ou par où il s'écoule. Le *ſang veineux* eſt celui qui ſort d'une veine. *Vena ſanguis.* Le *ſang artériel*, celui qui ſort par l'ouvèrture d'une artèrè. *Arterialis.* Le *ſang hémoroïdal* eſt un *ſang* aduſte & mélancolique, qui ſort par le fondement. *Hémoroidalis.* Le *ſang menſtrual.* eſt le *ſang* qui en cèrtain temps ſe purge par la matrice. *Menſtruus.* La diſſenterie ou flux de *ſang* arrive, quand on vuide le *ſang* tout clair avec les éxcrémens, qu'on nomme autrement la *caqueſangue. Dyſenteria.*

Le *ſang* eſt encore diſtingué par les mouvemens qu'il donne au corps; & à l'âme. Le *ſang* chaud, bouillant, bilieux & petillant, fait les gens brâves, colères, ambitieux, prompts, turbulens. *Calidus, ferveſcens, bilioſus, efficit viros ſtrenuos.* Le *ſang* froid rend les gens doux, ſages, tranquilles. *Sanguis frigidus, homines efficit ſuaves, tranquillos, lenes.* De là viennent toutes ces phrâſes; Il a le *ſang* chaud c'eſt-à-dire, Il eſt vif, pétulant; il s'emporte, Il ſe fâche aiſémeut.

Je l'avoüe entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le ſang *un peu chaud, & le bras un peu prompt.*
Corn.

Au contraire agir de *ſang froid*, ſignifie, Être tranquille. *Tranquillè, vel quietè agere.* Avoir de la préſence d'éſprit: agir ſans chaleur, & ſans emportement. Parlons-en de *ſang froid*. Le *ſang froid* qu'il conſèrva dans la chaleur du combat, fut admirable. La Chap. Ah! Madame, lui répondis je, je ſerois bien inſenſible, ſi je conſervois du *ſang froid* en l'état où je vous voi. B. Rab. Ceux qui font un conte agréable de *ſang froid*, ſont plus plaiſans que les aûtres. Il faut être bien méchant pour quereller les aûtres de *ſang froid*, pour les tuer de *ſang froid*. Quelques-uns diſent *de ſens froid*; mais il faut dire, de *ſang froid*: comme les Italiens *ſangue fredo.* Mén. Réflec. Cependant l'Académie ne condamne pas abſolument, *de ſens froid*. On dit que les Dieux étoient pleins de nectar quand ils firent l'homme; & que quand ils revirent leur ouvrage *de ſens froid*, ils ne purent s'empêcher de rire. Font.

Au milieu de l'XIe Siécle il étoit encore défendu de manger du *ſang* & des viandes ſuffoquées, & c'étoit une ancienne tradition, tant chez les Latins que chez les Grécs, comme il paroît par la réponſe du Cardinal Humbèrt à Michel Cérularius.

Sang, ſe dit auſſi en parlant de meurtre, & de carnage; de la mort, & de tous les éffèts de la cruauté, & de l'inhumanité. *Sanguis, cruor, cædes, ſtrages.* Il y eut une grande éffuſion de *ſang* dans cette bataille; on fit couler des ruiſeaux, des rivières de *ſang*. Si Aléxandre eût eu une probité commune, il n'eût point répandu tant de *ſang* humain pour faire parler de lui. M. Ésp. Songe aux fleuves de *ſang* où t'on bras s'eſt baigné. Corn. Il n'eſt pour s'aggrandir point de *ſang* qu'il ne vèrſe. Bréb. Les Tyrans étoient altérez, affamez du *ſang* Chrétien.

Il ne reſve la nuit que carnage & que ſang,
Sa pique dans le poing & l'eſtoc ſur le flanc,
Il penſe mettre à chef quelque belle entrepriſe Régniér.

Tygre altéré de ſang, *Décie impitoyable,*
Ce Dieu t'a trop long-tems abandonné les ſiens. Corn.

Le *ſang* des Martyrs étoit une ſemence de Chrétiens, diſoit Tèrtulien. *Sanguis Martyrum ſemen eſt Chriſtianorum.* Ils ont cimenté la foi de leur *ſang*; leur *ſang* crie vengeance à Dieu. Les Juges Ecclésiaſtiques ſe retirent quand il s'agit d'infliger une peine de *ſang*: parceque l'Égliſe abhorre le *ſang*, ne condamne pèrſonne à la mort; elle eſt profanée par l'éffuſion du *ſang*. Néron trempa ſes mains dans le *ſang* de ſa mère. A la priſe de cette ville on a mis tout à feu & à *ſang*. Je redemanderai vôtre *ſang*, dit Dieu, c'eſt-à-dire, ſi l'on vous tuë injuſtement. De même quand il dit ſi quelqu'un tuë, ſon *ſang* ſera répandu. On répand le *ſang* d'un aûtre purement & ſimplement, & ſans avoir droit de le répandre, alors cette éffuſion n'eſt qu'un fait pur & ſimple & déſtitué de droit, comme ſeroit un homicide, ſi elle eſt accompagnée de droit; ce droit vient naturellement du crime de celuy qui a le prémiér vèrſé injuſtement le *ſang* d'un aûtre: Ainſi cela ſignifie, ſi quelqu'un vous tuë injuſtement on les tuëra, & ſi vous tuez injuſtement quelqu'un, l'on répandra vôtre propre *ſang*; il eſt clair que Dieu ne défend pas de tuer un homme par les voyes de la Juſtice quand il a mérité la mort. Courtin.

Sang, ſe dit auſſi fort ſouvent en parlant de duel, où il ſe répand toûjours du *ſang*. Se battre au prémiér *ſang*. *Pugnare ad primum cruorem.*

Sang, ſe prend quelquefois pour la vie qui s'entretient par le *ſang*. *Vita.* Il faut donner ſa vie, & juſqu'à la dèrnière goute de ſon *ſang* pour la Religion, & pour ſon Prince. Je ſignerai cette vérité de mon *ſang*. Il a payé de ſon *ſang*, il a lavé cette lâcheté dans ſon *ſang*. Épargner le *ſang*.

Sire, mon père eſt mort, mes yeux ont vu ſon ſang
Couler à gros boüillons de ſon généreux flanc.
Ce ſang *qui tant de fois garentit vos murailles,*
Ce ſang *qui tant de fois vous gagna des batailles.* Corn.

On le dit auſſi des travaux, & des peines éxtraordinaires. Il a ſué *ſang* & eau pour achever cet ouvrage. *Multum laboravit, inſudavit ad hoc opus perficiendum.* Régniér a dit de l'honneur.

Mais ce maître cruel excédant tout pouvoir
Nous fait ſuer le ſang *ſous un peſant devoir.* Régniér.

C'eſt une pèrte qu'il faut pleurer avec des larmes de *ſang*. On dit, Je voudrois qu'il m'eût couté une pinte de mon *ſang* & que cela fût fait. On a foüetté cet écolier juſqu'au *ſang*, c'eſt-à-dire, violemment.

Sang, s'employe figurément, quand on dit de gens irritez les uns contre les aûtres, & qui chèrchent à ſe nuire par toutes ſortes de voyes, qu'il ſe font la guèrre à feu & à *ſang*. *Ferro & igne bellum gerere in invicem.*

Sang, ſe dit auſſi pour vengeance. Abandoner lâchement le *ſang* de ſes proches Pat. *Vitam proximorum ſeu conſanguineorum ignaviter non vindicare, prætermittere.* Cette phrâſe ne montre point que *ſang* ſe prenne pour vengeance, & il ne ſe prend point en éffet pour cela. Il ſignifie le *ſang* des parens répandu, les parens tuez. C'eſt abandonner, qui ſignifie là ne pas venger.

Sang en quelques coutûmes ſe prend pour haute juſtice. *Poteſtas*, ou *Jus vitæ ac necis.* Les Viſcontiers ont le *ſang* & le larron; eſt à ſçavoir connoiſſance de mêlée de débat fait à *ſang* courant & du larron pris en icelle Seigneurie, pôſé qu'il doive être pendu & étranglé. Cout. de S. Omèr. *Art. 7.*

En tèrmes de Théologie, on dit que Jésus-Christ nous a rachetez de ſon *ſang*, qu'il a vèrſé pour nous tout ſon *ſang*. *Redemit nos in ſanguine ſuo.* Il nous donne les ſymboles de ſon corps & de ſon *ſang* dans l'Euchariſtie.

Sang, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. l'Écriture dit, Ce n'eſt point la chair & le *ſang* qui vous ont révélez les myſtères, *Caro & ſanguis non revelavit tibi.* Ceux qui ont lavé leurs vétemens dans le *ſang* de l'Agneau.

Sang ſe prend quelquefois pour le bien. Les chicaneurs, les concuſſionaires, les Maltotiers ſuccent le *ſang* du peuple, vivent de ſon *ſang*. *Exhaurire vitam, facultates.* Tîrer de l'argent de la bourſe de cet avâre, c'eſt lui tîrer le *ſang* des veines.

Sang, ſe dit en quelques lieux pour ſignifier le teint. Cette femme a un beau *ſang*. *Color vividus, vegetus.* Les Italiens diſent de même *bel ſangue.*

Sang, ſe dit auſſi de la parenté, de l'éxtraction, de la race, de la communication du *ſang* par la naiſſance. *Stirps, familia, genus, progenies.* Les Princes du *Sang* ſont ceux qui ſont déſcendus du *Sang* Royal, & les parens du Roi. Tous les Héros de l'Antiquité ſe diſoient iſſus du *ſang* des Dieux. Il eſt de noble *ſang*, d'illuſtre famille. Si vous dites vrai, nous la renonçons pour nôtre *ſang*. Mol. c'eſt-à-dire, pour nôtre enfant. La baſſeſſe du *ſang* ne va point juſqu'à l'âme. Corn. Je reconnois mon *ſang* à ce noble courroux. Id. Il connoît mieux ſon *ſang*, il ſçait mieux ſon devoir. Id. Viens, mon fils, viens, mon *ſang*. Id. Il a trahi ſon *ſang*, ſa naiſſance. Dans cette famille la vèrtu ſe communique avec le *ſang* Fléch.

Sang de dragon. Voyez Dragon. *Sanguis Draconis.*

Sang de Jésus-Christ. L'Ordre du *Sang* de Jéſus Chriſt, eſt un Ordre militaire inſtitué à Mantoüe en 1608. par Vincent de Gonzague IVe du nom Duc de Mantoüe. La deviſe de cet Ordre étoit *Domine probaſti me*, qui ſont les prémiérs mots du Pſ. CXXXVIII[e]. *Seigneur, vous m'avez éprouvé.* Ou bien ceux-ci, *Nihil hoc triſte recepto*, qui veulent dire qu'il n'arrive rien de facheux quand on a reçu cet ordre. Hèrmant parle de cet Ordre C. 67. Le Duc donna à ſon nouvel Ordre le nom de l'Ordre du Redempteur, ou du *Sang Précieux de Jéſus-Chriſt*, parce que l'on conſèrve dans l'Égliſe Cathedrale de Mantoüe quelques goutes du *Sang Précieux de N. S. Jéſus-Chriſt*. Il eut pèrmiſſion de Paul V[e]. de faire vingt Chevaliers outre le Grand Maître, dont la dignité fût attachée à ſa pèrſonne & à celle de ſes Succeſſeurs. Le collier de cet Ordre eſt compôſé de pluſieurs cartouches d'or, dans quelques-uns deſquèls il y a des vèrges d'or dans des creuſets

ſets ſur le feu & dans d'aûtres ces paroles, *Domine probaſti me*. Au bout du collier pend une ovale, où il y a une oſtenſoire, ſoutenuë par deux Anges à genoux, & trois goutes de *ſang* dans l'oſtenſoire avec ces paroles tout autour, *Nihil hoc triſte recepto*. L'habit ſur lequel ce collier ſe porte, conſiſte en une robe de ſoye cramoiſi, ſemée de creuſets d'or en broderie. Cette robbe eſt couvèrte par devant & traînant à tèrre, ayant de grandes manches bordées tout autour de pluſieurs cartouches, de même qu'au collier, & attachée au cou par deux cordons d'or; ſous cette robe les Chevaliers ont un pourpoint & des chauſſes de toile d'argent avec des bandes brodées d'or. Leurs bas ſont auſſi de ſoye cramoiſi. Cet Ordre a un Grand Chancelier qui èſt le Prémicier de l'Égliſe Cathédrale de Mantouë, un Maître des Cérémonies, quatre Rois d'armes ou hérauts un Tréſorier & un Porte-maſſe. Voyez Donnemundi dans ſon hiſtoire Italienne de Mantouë, Le Mire, Favyn, Juſtiniani & le P. Helyot. T. VIII. Chap. 65.

Sang Précieux. Nom d'une Réforme des Religieûſes Bernardines. *Bernardinæ* ou *Ciſtercienſes Moniales a ſanguine Pretioſo dictæ*. La mère de Ponçonas Religieûſe Bernardine reformée de Grenoble, ayant établi un monaſtère à Paris de la même réforme, & y ayant mis pour prémière ſupérieure la Mère Madelaine Thérèſe Baudet en 1636. Cette communauté ſe trouva formée en très-peu de tems, & fournie de filles non ſeulement fort zelées pour les conſtitutions de la Mère de Ponçonas, mais qui portant leur ferveur plus loin, quatorze ans aprés leur établiſſement, formèrent une aûtre réforme de l'Ordre de Ciſteaux Le 8. Mars 1653. Elles en prirent le nouvel habit. En 1654. elles s'engagèrent par vœu à prendre le titre de filles du *Précieux Sang*, des qu'elles pourroient avoir une demeure fixe. Aprés pluſieurs années d'épreuves en 1659. 7e. Janvier & 20e Février une aſſemblée de Docteurs tant réguliers que ſéculiers, le Cardinal de Bourbon Abbé de S^t^. Germain des Prez à leur tête, déclara que les Bulles de leur précédentes réforme obtenuës en 1628 & en 1634. étoient ſubreptices, & données ſur un fauxé xpôſe, ſçavoir, que cette réforme étoit la régle de S^t^. Benoît, & qu'elle ſeroit cenſée de l'Ordre de Ciſteaux, ce qui étoit faux; qu'ainſi leur profeſſion étoit nulle. Libres de leur prémièrs engagemens, elles penſèrent à en prendre d'aûtres. Elles commencèrent à prendre le nom des filles du Précieux ſang de Nôtre Seigneur Jéſus-Chriſt. Les Docteurs de l'Aſſemblée, dont on a parlé, furent chargez de faire des conſtitutions, qui furent approuvées le 14. Aouſt 1661. par l'Abbé de Prières Vicaire Général de l'etroite Obſèrvance, & par l'Abbé de S^t^. Gèrmain des Prez, comme Grand Vicaire du Cardinal de Bourbon, qui en cette qualité reçut auſſi les vœux que firent ces Religieûſes le 27e. Aouſt 1661. jour de l'Octave de S^t^. Bèrnard. Cette réforme ſe borne à la ſeule maiſon de Paris, qu'on appelle Le *Sang Précieux*, ou les Filles, ou les Religieûſes du *Sang Précieux*. Cet Abbé prêche au *Sang Prétieux*. Voyez le P. Hélyot. P. IV. C. 43. T. V. p. 447. & ſuiv.

Le Sang des Philosophes: Tèrme de Philoſophie hèrmétique c'eſt l'éſprit minéral qui eſt dans les métaux, & principalement dans le ſoleil & dans la lune. Ainſi le ſang des petits enfans qu'Hérode fit égorger, dans le livre d'Abraham le Juif, eſt une allégorie, qui veut dire que ce n'eſt aûtre chôſe que l'humidité mèrcuriale métallique extraite de ſon corps, par le moyen du feu, dans laquelle le Roi & la Reine ſe baignent, qui ſont la vèrtu Solaire & la vèrtu Lunaire qui y ſont compris ou contenus. Autrement C'eſt l'ouvrage de la pièrre. Dict. Hèrmét.

Sang de la Salmandre des Chymistes: En Philoſophie hèrmétique c'eſt la rougeur qui eſt dans le récipient lorſqu'on diſtille l'eſprit de ſel de nitre. Dict. Hèrm.

Sang de Dragon des Chymistes: C'eſt la teinture de l'antimoine. Id.

Sang de Mèrcure: C'eſt la teinture de Mèrcure. Id.

Sang, ſe dit provèrbiallement en ces phrâſes. Qui pèrd ſon bien, pèrd ſon *ſang*. *Qui amittit bona, amittit & vitam*. Le *ſang* lui eſt monté au viſage, c'eſt-à-dire, il en a été émû de honte, ou de colère. Cet homme a du *ſang* aux ongles, il a du courage, il ſe ſçait déffendre. On dit auſſi, que bon *ſang* ne peut mentir; pour dire, qu'on a de la peine à faire des actions indignes de ſa naiſſance. On le dit auſſi des enfans qu'on reconnoît par quelque mouvement de la nature. Ces deux frères étoient brouillez, mais quand on en a attaqué un, l'aûtre l'a déffendu, bon *ſang* ne peut mentir. Il ſe dit auſſi en mauvaiſe part, & en raillant: Elle eſt coquette comme ſa mère, bon *ſang* ne peut mentir.

SANGAAR, ou ZUNGAAR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Japon. *Sangarium*, *Zungarium*. Elle eſt ſur la pointe la plus Septentrionale de l'iſle de Niphon, & elle donne ſon nom au détroit de *Sangaar*, qui eſt entre cette poinee & les côtes de l'Yupi, en Tartarie. Maty.

SANGARI, ZAGARI. ſ. m. AJALA. ſ. f. Nom d'une grande rivière de la Natolie propre. *Sangarius*, *Sangaris*, & *Coralius Fluvius*. Elle baigne peſſin, & va ſe décharger dans la mèr noire au couchant de Pendarachi. Maty.

SANGLADE. ſ. f. Grand coup de foüet, de ſangle. *Vibex*. Cet écolier a été bien châtié, il a eu pluſieurs rudes *ſanglades*. Les Comédiens ſe donnent d'étranges *ſanglades* avec leur ſangle.

SANGLANT, ante. adj. Enſanglanté, qui eſt taché, ſouillé de ſang, *Sanguinolentus*, *cruentatus*, *cruore ſuffuſus*. La robe *ſanglante* de Céſar excita le peuple à la vengeance. De mon fils déchiré, je ſuis la *ſanglante* image. Rac. La bataille donnée par Charles Martel eſt la plus *ſanglante* qui fut jamais. Ils ſe font une guèrre *ſanglante*, à feu & à ſang. Il revint tout *ſanglant* de ce combat. Il avoit encore les mains *ſanglantes* de ce meurtre. Les ſacrifices de l'ancienne Loi étoient *ſanglans*.

> *De mon bras tout* ſanglant *il faudra l'arracher*. Rac.
>
> *La place d'alentour étoit toute* ſanglante. Habert.
>
> *Ce liévre eſt tout* ſanglant, *ſe moque-ton de nous*. Senecé.

Pour dire n'eſt pas cuit.

Sanglant, ſe dit figurément de ce qui eſt ſenſible, offenſant, cruel; de ce qui pique & qui outrage au dèrnier point. *Crudelis*, *atrox*, *cruentus*. Un ſoufflet donné à un Gentilhomme eſt un *ſanglant* affront. On a fait courir une chanſon, une ſatire, une médiſance fort *ſanglante*. Contre cette femme; cette raillerie eſt trop *ſanglante*. On lui a joué une *ſanglante* piéce. On a donné un arrêt fort *ſanglant* contre lui. On lui a fait un *ſanglant* réproche, une *ſanglante* réprimende.

M. De S^t^. Gilles a dit dans ſon Ode ſur la chaſſe.

> *Ce n'eſt ni la haine, ni la vengeance*
> *C'eſt le plaiſir & l'innocence*
> *Que réſpirent mes combattans;*
> *Et l'aimable paix qui les aime*
> *Préſide ſouvent elle même*
> *A leurs jeux hardis &* ſanglants. De St. Gilles.

SANGLAYE. ſ. m. & f. Chinois. C'eſt le nom qu'on donne aux Chinois dans les Philippines. *Sina*.

SANGLE. ſ. f. Tiſſu; entrelaſſement de menuës cordes fort préſſées. *Cingulum*. Les Cordiers font des *ſangles*. On ſe ſért de *ſangles* pour garnir des chaiſes & des ſiéges plians. On appelle auſſi un lit de *ſangle*, un bois de lit pliant, qui n'eſt ſuſpendu que par des *ſangles*, ou abſolument une *ſangle*.

Ce mot vient de *ſingulus*, ſelon Nicod; & ſelon Ménage, de *cingula*, & de *cingulare*. En vieux François on diſoit *changle* & *changler*.

Sangle, ſe dit auſſi d'une bande de cuir forte & large de trois doigts; dont les porteurs d'eau & les porteurs de chaiſe, ſe ſérvent pour porter. *Cingulum dorſuarium geſtatorium*.

Sangle, eſt auſſi ce qu'on met par deſſous le ventre d'un cheval, ou d'une aûtre bête de ſomme, pour attacher une ſelle, un bât & les faire tenir ferme. *Cingulum ephippiarium*.

Sangle, eſt auſſi un ceinturon ou petit baudrier de cuir, qu'on attache autour de ſon corps ſur les hanches pour porter bune épée. *Balteus*, *balteum*. Les bourgeois qui n'ôſent porter des audriers portent des *ſangles* ou ceinturons. On fait des *ſangles* de ſimple cuir, d'aûtres en broderie. Ceux qui parlent bien diſent toûjours *ceinturon*.

Sangle en tèrme de marine, c'eſt un entrelaſſement de bittord, qu'on met en différens endroits d'un vaiſſeau, comme ſur les cèrcles des hunes, ſur les prémièrs des grands hautbans, & ailleurs. Ces ſortes de *ſangles* empêchent que les manœuvres ne ſe coupent. Aubin.

SANGLER. v. act. Méttre des ſangles. *Sangler* des chaiſes, un lit; *ſangler* un cheval. *Equum cingula ſubſtringere*.

Sangler, ſignifie auſſi, Sèrrer, appliquer fortement une chôſe contre une aûtre. *Conſtringere*, *aſtringere*, *Sanglez* bien ce nœud, cette corde. On dit auſſi dans le diſcours familier & bas: Cet écolier a eu bien le foüet, on l'a bien *ſanglé*. Il lui a *ſanglé* un ſoufflet, *ſanglé* des coups de piéds au cul, c'eſt-à-dire, donnér de toute ſa force.

Sangler, ſignifie auſſi, Donner à quelqu'un une atteinte, lui faire quelque préjudice notable. *Damnum inferre*. Son rapporteur lui a fait pèrdre ſon procès, il l'a *ſanglé* comme un bandet. Il eſt bas.

Sanglé, ée. part. & adj. En tèrmes de Blâſon on le dit du cheval, & des pourceaux & ſangliers, qui ont par le milieu du corps une eſpèce de ceinture d'aûtre émail. *Conſtrictus*. Il porte d'argent au ſanglier de ſâble, *ſanglé* de gueules.

SANGLIER. ſ. m. *Aper*. Les Poëtes font *ſanglier* de trois ſyllabes. Ménage. Autrefois ils ne le faiſoient que de deux; mais il étoit trop rude à l'oreille, comme on le peut voir par ce vèrs de Raçan.

Le

Le ſauvage ſanglier *par ſa meurtrière dent.*

Et dans celui-ci du P. Le Moine.

Le ſanglier *écumeux que le chaſſeur attend,*
Contre le tronc d'un arbre éprouve ainſi ſa dent.
P. Le Moine.

Aujourd'hui il eſt de trois ſyllabes.

Du ſanglier *au crin horrible*
Il brâve l'yvoire trenchant. De St. Gilles.

Qu'un fièr ſanglier *dans ſa rage,*
Des chiens, des fillêts ſe dégage,
L'aciér tonne, il ſçait l'arrêter. De St. Gilles.

C'eſt un porc ſauvage, qui ſe retîre dans les forêts, & qu'on ne peut jamais apprivoiſer. Quand le *ſanglier* eſt jeune, on l'appelle *marcaſſin.* Lorſqu'il a un an, on l'appelle *bête de compagnie.* A deux ans il ſort de compagnie, & eſt dit ragot. A trois ou quatre ans il eſt dit *en ſon tiers* ou *quart an*; & alors il eſt fort dangereux. A cinq ans il eſt dit *mire*, & alors ſes déffenſes étant tournées, il eſt moins à craindre. A ſix ans il eſt dit *grand ſanglier.* A ſept ans on l'appelle *grand vieux ſanglier.* Une *laye*, c'eſt ſa fèmelle. On appelle *luittes* ſes teſticules. Sa tête s'appelle *hure.* Les os de dèrrière les jambes proche les piéds ſont appellez *gardes.* Les lieux où il repôſe ſe nomment *bauges*, ou ſon *lit*, ou ſon *fort*; ſon grouin *boutoir. Bourbelier* eſt la partie qu'aux aûtres animaux on appelle *poitrine.* On nomme ſa graiſſe *ſain*, comme celle de toutes les bêtes mordantes. *Adeps aprinus.* Le *ſanglier* ne court pas, & ne ſe fie qu'à ſes déffenſes. Il a quatre dents ou déffenſes; deux en haut, qui ne ſèrvent qu'à aiguiſer les deux de la barre de deſſous qui tuent. Les deux d'en-haut s'appellent les *grès*, & les deux d'embas *limes*, *dagues* ou *armes de la barre.* Les dents de ſa mâchoire inférieure ſortent de ſa gueule, & ſe tournent en demi-cèrcle, & ſont à trois pans comme un priſme. Quand il va aux gagnages, on dit qu'il va faire ſes *mangeures.* On dit en parlant du *ſanglier*, *vèrmeiller*, quand il chèrche des vèrs en tèrre avec ſon boutoir; & ces lieux où il a fouillé s'appellent *boutis*: *bèrbeiller*, quand il broute l'hèrbe: *muloter*, quand il fouille les endroits où les mulots cachent leurs glands & leurs blez: & *fouger*, quand il arrache les racines des fougères, de l'épurge, &c. Ce qu'il leve avec le boutoir s'appelle *fouge*, & les foſſes qu'il fait pour cela *affouchies.* On dit que le *ſanglier* ſe *ſouille* ſouvent, *ventrouille* & *nazille* dans la bouë; & on appelle *ſouil*, l'endroit où il ſe veautre. Le ſouil fait connoître ſa grandeur. On dit qu'un *ſanglier* eſt aux abois, quand il ſe déffend & contremord: & on appelle *dentée* ou *atteinte*, le coup qu'il donne de ſes déffenſes, qui découd & éventre les chiens & les chevaux. La chaſſe du *ſanglier* ſe fait à force aux accours avec les levriers, avec le limier en routaillant, avec des aboyeurs, avec des arquebuſes, des amorces, & des toiles dans les enceintes. Il y a un grand équipage entretenu pour courre le *ſanglier*, qu'on appelle *vautrait*, & une charge pour le commander. La curée du *ſanglier* s'appelle *fouaille* & *cuirie*, car elle ſe fait avec du feu.

Ce mot vient du Latin *ſingularis*, parceque le *ſanglier* marche ſeul, à la réſèrve des deux prémières anées. Ménage après Cujas.

On dit provèrbialement, Au cèrf la bière, & au *ſanglier* le Mière ou Barbier; pour dire, qu'on peut guérir plus aiſément de la playe que fait le *ſanglier*, que de celle d'un cèrf. On dit auſſi, Aſſaut de levrier. *Inſultus vertagi.* Fuite de loup. *Lupi fuga.* Et déffenſe de *ſanglier*: *apri dentes falcati*: dont on a fait un provèrbe militaire.

Sanglier, eſt auſſi un poiſſon de mèr, qui eſt couvèrt d'écailles dures, qui a le corps velu & prèſque rond avec un muſeau qui tient de celui du cochon. *Sus marinus.* Rondelet.

SANGLON. ſ. m. Tèrme de Marine les *Sanglons* ſont des piéces de bois triangulaires qui ſe pôſent par l'une de leurs extrémitez ſur la troiſième partie de la quille d'un vaiſſeau vèrs l'arrière au lieu de varangues. *Tigna bifida.* L'autre extrémité ſe joint avec des genoux qu'on appelle *revèrs.* On les appelle auſſi *fours.*

SANGLON. ſ. m. Voyez FOURQUE.

SANGLOT. ſ. m. Petite courroye qu'on attache à la ſelle d'un cheval ou bât des bêtes de ſomme, pour y attacher les ſangles. *Parva cingula.*

Sanglot. ſ. m. Réſpiration violente & entrecouppée, pouſſée par une grande douleur, ou une grande affliction; ſoupir redoublé, pouſſé avec une voix entrecouppée. *Singultus interruptus cum ſtrepitu halitus.* Son plus grand uſage eſt au plurièl. Il ſe fait par une contraction forte & dérèglée du diaphragme. Un Amant pouſſe des ſoupirs & des *ſanglots* dans la violence de ſa paſſion. Les veuves plaignent la pèrte de leurs maris par de continuèls *ſanglots.* Mon cœur ne pouſſe que des *ſanglots* & des cris. Port-Roial.

Je demeurai ſans voix, & n'en repris l'uſage,
Que par mille ſanglots *qui ſe firent paſſage.* Rac.

Ce mot vient de *ſingultus*, & de *ſingultire.* Mén.

En Muſique, pour éxprimer les *ſanglots* & les ſoupirs on ſe ſert de la ſyncope. Voyez Broſſart, Dictionaire de Muſique au mot Syncope.

SANGLOTTER. v. n. Pouſſer des ſanglots, de violens ſoupirs. *Singultire, vel ſingultus edere.* Cette mère ne peut s'empêcher de *ſanglotter* au cruel ſouvenir de l'aſſaſſinat de ſon fils, *Ægrè halitum ducere.*

SANGRO, ou SANGUINE. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Sagrus, Sarus.* Elle travèrſe toute l'Abruſſe Citérieure, paſſe près de Lanciano, & ſe décharge dans le golfe de Véniſe. Maty.

SANGSUË, on prononce, *Sanſuë.* ſ. f. Petit inſecte noirâtre, ou petit vèr aquatique qui ſe trouve dans les païs marécageux, qui ſucce le ſang des animaux. La *ſangſuë* au bout de ſa tête a un trou rond comme celui d'un lamproyon, & trois petites dents ou aiguillons avec quoi elle pèrce la peau non ſeulement de l'homme, mais auſſi d'un cheval, ou d'un bœuf, dont elle ſucce le ſang, & s'en remplit. Il y en a de vénimeûſes qui ont une grôſſe tête de couleur vèrdoyante, & qui réluiſent comme vèrs ardens, & ſont rayées de bleu ſur le dôs, comme auſſi celles qui viennent dans les marais & aûtres eaux bourbeûſes. Celles-ci engendrent inflammation, apoſtumes, fiévres, & malins ulcères, qui ſont quelquefois incurables. Les bonnes *ſanſuës* ſont celles qui ſont de couleur de foye, menuës, rondes, ayant petite tête, le ventre rougeâtre, & le dôs vèrd & rayé de couleur d'or pardeſſus, & qui ſe trouvent dans les eaux claires & coulantes. On les applique aux endroits du corps où les ventouſes & cornèts ne peuvent tenir, comme au fondement, aux veines hémorroïdales, &c. La *ſangſuë* ſe trouve de toutes ſortes de grandeurs, & cet animal ſe colle ſi fort contre un vèrre où il eſt enfèrmé, qu'il eſt difficile de l'en arracher. La plus grande peine de ceux qui voyagent dans les Indes; c'eſt de ſe déffendre des *ſangſuës*, dont il y a un nombre infini. La *ſangſuë* avalée eſt un poiſon, parcequ'elle s'attache à l'orifice de l'eſtomach. Pour la faire ſortir, il faut boire de la ſaûmure. Sébaſtiano Rotari, Médecin de Vérone, a fait un Traité contre l'uſage des ventouſes & des *ſangſuës.*

Ce mot vient du Latin *ſanguiſuga*, à *ſugendo ſanguine.* Mén. On l'appelle auſſi *hirudo.*

La *ſangſuë* eſt l'emblême du ſatirique, *mordendo ſanat*: pour éxprimer qu'un ſatirique corrige les pèrſonnes en les piquant. Bouh.

La déviſe d'un homme intéreſſé faite par l'Abbé Fèrro eſt une *ſangſuë*, avec ce mot: *Et dum ſatiatur adhæret.* Picinelli la rapporte. *L. VIII. n.* 218.

Sangsuë, ſe dit figurément en Morale des uſuriérs, des éxacteurs, des chicaneurs, des Maltotiérs, & aûtres gens qui tîrent le ſang, ou le bien du peuple par des voyes injuſtes, ou indirèctes: qui l'épuiſent, & en dévorent la ſubſtance. *Acerbi tributi exactor, tributarius coactor.* Un Procureur eſt une *ſangſuë* qui ruine les parties. Cette femme eſt une vraye *ſangſuë*; elle eſt inſatiable. Infame *ſangſuë* du peuple. Ablanc.

SANGU. Voyez HALQUE.

SANGUENARES. ſ. f. & plur. Nom de deux petites iſles dont l'une porte le nom de Bizze, & l'aûtre de Speragia. *Cunicularia Inſula.* Elles ſont près de la Sardaigne, & vis-à-vis de la Corſe. Maty.

SANGUINARE. ſ. f. Ce ſont trois petites iſles ſituées à une lieuë de Sardaigne, & à huit lieuës de la ville de Cagliari, vèrs l'orient Septentrional. *Belerida, Belerides Inſulæ.* Maty.

SANGUESA. ſ. f. Nom d'une petite ville avec Châtellenie. *Sangoſſa.* Elle eſt dans la Navarre, en Éſpagne, ſur l'Arragon, à huit lieuës de Pampelune, vèrs l'orient méridional. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Ituriſſa*, petite ville des Vaſcons, que d'aûtres mettent à Sabury, village de la même contrée, ſur l'Agra, entre Pampelune & Roncevaux. Maty.

SANGUIFICATION. ſ. f. Action par laquelle ſe fait le ſang *Sanguificatio.* Les Médecins ont été en doute où ſe fait la *ſanguification*; ſi c'eſt dans le cœur, ou dans le foye. La plûpart des Modèrnes croyent que le chile étant confondu & circulant avec le ſang, il ſe briſe & s'altère peu à-peu, & que par ce moyen il ſe change en ſang. Ainſi le cœur, le foye & les vaiſſeaux ne contribuent pas davantage à changer le chile en ſang, que le tonneau contribuë à changer le moût en vin.

SANGUIN, ine. adj. Qui eſt d'un tempéramment où le ſang & la chaleur prédominent. *Sanguineus.* Les *ſanguins* ſont brâves & de belle humeur. Les *ſanguins* ont beſoin ſouvent d'être ſaignez.

Sanguin, eſt auſſi ce qui appartient au ſang. Il y a des vèrs *ſanguins*, qui s'engendrent dans le ſang. Voyez le Traité de Mon-

ſieur Andry. De la génération des vèrs dans le corps humain.

On appelle auſſi *ſanguin*, ce qui eſt rouge & vèrmeil. Les bons melons ſont d'une couleur *ſanguine* & pourprée.

SANGUINAIRE. adj. m. & f. Cruel qui ſe plaît à répandre le ſang. *Sanguinarius, ſævus, crudelis.* Les Tyrans & les Barbâres ſont d'humeur *ſanguinaires*, c'eſt à-dire, cruëls & ſévères. Le zêle *ſanguinaire* des pèrſécuteurs eſt incompatible avec la charité Chrétienne. SAURIN.

Pèrfides, contentez vôtre ſoif ſanguinaire. RAC.

Dans nos antres fuyons les âmes ſanguinaires. SEGRAIS.

SANGUINAIRE. ſ. m. & f. On appelle ainſi quelques Anabaptiſtes du XVI. ſiécle, parcequ'en faiſant leur ſèrmens, ils beuvoient du ſang humain.

SANGUINARA. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Patrimoine de ſaint Pièrre, en Italie. *Sanguinarius Fluvius*, anciennement *Aleſus*. Elle a ſa ſource près du lac de Bracciano, & ſe décharge dans la mèr Toſcane, à une lieuë du bourg de Palo, vèrs le couchant. MATY.

SANGUINE. ſ. f. Éſpéce de jaſpe qu'on nous apporte de la nouvelle Éſpagne, d'une couleur obſcure, & marquetée de taches de couleur de ſang. Les Indiens font tailler ces pièrres en forme de cœur. Ils s'en ſèrvent dans l'hémorragie, dans les menſtruës immodérées, dans les hémorroïdes & dans les aûtres flux de ſang. Le malade ſèrre dans ſa main droite cette pièrre trempée en eau froide. On la pend auſſi à la partie d'où le ſang ſort. En Latin *lapis ſanguinalis*.

SANGUINE, eſt auſſi une pièrre foſſile fort rouge, qui ſèrt aux Peintres à faire des crayons, & aux Orfévres à brunir & à faire le vèrmeil doré. *Hæmatites, lapis ſchiſtus.* On l'appelle aûtrement *hematite*. Voyez HÉMATITE.

SANGUINE DE MARTELLETI. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui eſt toute rouge, ſa fleur n'eſt pas ſi grande que la rouge vulgaire. MORIN.

SANGUINO, ou SANGUINELLO. ſ. m. Plante qui eſt appellée ainſi à caûſe que ſes vèrges ſont couvèrtes d'une écorce rouge comme du ſang. *Sanguinaria.* On la nomme aûtrement *Cornoüiller femelle*, Voyez CORNOUILLER.

SANGUINOLE. ſ. f. Nom d'une Pêſche. *Species mali Perſici.* La *ſanguinolle* eſt une des dèrnières pêſches du mois d'Octobre, & des moins bonnes de l'année. LA QUINT. *P. III. p.* 418.

SANGUINOLENT, ENTE. adj. Vieux mot qui ſignifioit aûtrefois *ſanguinaire*. *Sanguinolentus.* Il eſt hors d'uſage, ſi ce n'eſt qu'on appelle crachats *ſanguinolens*, phlégmes *ſanguinolens*: pour dire, teints de ſang.

SANGUS. Voyez SANCUS.

SANHÉDRIN, ou SANÉDRIN, ou SYNÉDRIN. ſ. m. Grand Conſeil des Juifs, dans lequel ſe décidoient les affaires d'État, & de Réligion. *Synedrium.* C'étoit le tribunal Souverain de la Republique. Quelques Sçavans prétendent qu'il fut inſtitué par Moïſe, qu'il étoit compôſé de ſoixante-dix pèrſonnes, inſpirées du ſaint Éſprit, & qui jugeoient toutes les affaires en dèrnier reſſort, & que ce Conſeil a eu une durée continuelle depuis Moïſe juſqu'à Éſdras. D'aûtres prétendent que le Conſeil de ſoixante-dix Vieillards établi par Moïſe (Nombre c. XI.) ne ſubſiſta point aprés ſa mort: qu'on ne trouve dans tout l'ancien Teſtament aucune trace de ce tribunal pèrpétuel, & infaillible. Les Juifs défendent l'antiquité de leur grand *Sanhédrin*, & Monſieur Simon en a appuyé les preuves. Monſieur le Clèrc les a combattuës. Quoiqu'il en ſoit de l'origine, & de l'établiſſement du grand *Sanhédrin*, il eſt conſtant qu'il ſubſiſtoit du tems de JÉSUS-CHRIST; qu'il réſidoit à Jéruſalem, & que le jugement des affaires les plus importantes lui appartenoit. Le Préſident de ce Sénat s'appelloit *Naſi*. Il y avoit pluſieurs *Sanhédrins* inférieurs dans la Paleſtine, tous dépendans du grand *Sanhédrin* de Jéruſalem. Ces *Sanhédrins* Inférieurs étoient compôſez de vingt-trois pèrſonnes, & il y en avoit un dans châque ville. Il falloit qu'il y eut au moins 120. habitans dans un lieu pour avoir droit de *Sanhédrin*: quand il y en avoit moins de 120. on ſe contentoit d'y établir trois Juges. On admettoit dans le grand *Sanhédrin*, & dans les *Sanhédrins* inférieurs des Sacrificateurs, des Lévites, & des Iſraëlites de toutes tribus, pourvû qu'ils fuſſent de noble éxtraction, riches, prudens, ſans aucun défaut ſur le corps, habiles dans l'art magique, afin de le pouvoir détruire. Quand on étoit trop vieux, ou Eunuque, on étoit exclus des *Sanhédrins*. Il y avoit dans châque *Sanhédrin*, deux Scribes, l'un pour écrire les ſuffrages de ceux qui condamnoient, & l'aûtre pour écrire les ſuffrages de ceux qui abſolvoient. Jean Selden a fait trois volumes *in quartò, de Synedriis*, imprimez à Londres en 1650. & pleins d'érudition.

Ce mot vient du Grèc *Συνέδριον*, *un Conſeil, une Aſſemblée*, une Compagnie de gens qui ſiégent enſemble, de *σὺν*, *enſemble*, & *ἕδρα ſiége, chaiſe*, dérivé de *ἕζω*, *je place, je fais aſſeoir*, *ἕζομαι*, *je ſuis aſſis*.

SANICLE. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine pluſieurs feüilles prèſque rondes, dures, diviſées en cinq parties, de couleur vèrte luiſante. Sa tige eſt haute d'environ un piéd & demi, liſſe, ſans nœuds, ſoutenant en ſa ſommité de petites fleurs compôſées châcune de cinq feüilles blanches ou rouges diſpoſées en rôſe. Ses fruits ſont compôſez de deux graines jointes enſemble, avant leur maturité, & qui ſe ſéparent enſuite. Châque graine eſt plate d'un côté, voutée de l'aûtre, hériſſée de pointes. Sa racine eſt fibreûſe, noire en dehors, blanche en dedans. En Latin *ſanicula Officinarum*. C. BAUH. Cette plante eſt détèrſive & vulnéraire, on l'employe pour les pèrtes de ſang, pour déboucher & pour fortifier les viſceres; on s'en ſèrt à la manière du thé. La *ſanicle* donne par l'analyſe, après pluſieurs liqueurs acides, un éſprit urineux, & du ſel volatile concrèt, beaucoup d'huile & beaucoup de tèrre, d'où Monſieur de Tournefort conclut qu'elle contient du ſel ammoniac, du ſoufre & des parties tèrreſtres. Elle eſt très-utile dans les pèrtes de ſang, les hémorragies, la dyſſenterie, &c.

SANIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Matière aqueûſe qui ſort des ulcères. Galien la compare à du lait clair; elle eſt différente du pûs qui eſt plus épais & plus blanc. Les Grècs l'appellent *ἰχὼρ*, *ſang meurtri*, & les Latins *ſanies*.

SANIR, ou SENIR. ſ. m. Nom d'une montagne de la tèrre Sainte. *Sanir, ſenir.* Voyez le Deut. III. 9. Elle eſt appellée Sion, Deut. IIII. 48. C'eſt la même que le mont Hèrmon.

SANNES, ou SANNE. ſ. m. Tèrme de Triquetrac, qui ſignifie, deux ſix en dé. *Bis ſenarius.*

Et ſur un vieux cornet ſes malheureûſes dents,
Vengeoient ſon noir chagrin d'un ſanne *à contre-tems.*

POËME DES N.

SANNUTIO. ſ. m. Nom propre d'un village ſitué vèrs le milieu de l'iſle de Corſe. *Sannutio*. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Sermitium*. MATY.

SANOCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Sanocum.* Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, ſur la rivière de Sana, à onze lieuës au-deſſus de Prémiſlie. MATY.

SANONE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr Toſcane. *Simonia.* Elle eſt près de celle de Ponza, du côté de la tèrre de Labour, dont elle dépend. Elle eſt cependant fort petite & déſèrte. MATY.

SANS. Prépoſition excluſive, qui ſe dit de ce qui n'accompagne point quelque chôſe, ou quelque pèrſonne. *Sine, abſque.* Je ſçai bien le chemin d'un tel lieu, j'irai bien *ſans* vous, *ſans* guide, *ſans* flambeau. C'eſt un homme *ſans* bien, *ſans* honte, *ſans* honneur, *ſans* façon, *ſans* cérémonie; il eſt *ſans* malice, *ſans* vanité. Un armée *ſans* Chèf eſt un corps *ſans* âme, *ſans* défenſe. Un Apothicaire *ſans* ſucre, un avengle *ſans* bâton. C'eſt un affaire *ſans* difficulté, une piéce *ſans* contredit, une objection *ſans* replique. Il y a tant d'habitans à une telle Paroiſſe, *ſans* les femmes & les petits enfans. Les chevaux de loüage mangent bien l'avoine *ſans* cribler. Ce goulu mange bien la viande *ſans* ſauce. Il a été deux jours *ſans* boire & *ſans* manger. Il eſt allé là *ſans* débrider. Ce prodigue prend bien de l'argent *ſans* compter. C'eſt la plus belle de toutes les femmes *ſans* éxception. Il faut partir inceſſamment, *ſans* remiſe, *ſans* éxcuſe. On peut voler un muid de blé dans ce greniér *ſans* qu'il y paroiſſe.

SANS, s'employe quelquefois de manière qu'il ſe reſout par, n'étoit que, à moins que, ſi, &c. *Niſi.* J'aurois gagné mon procès *ſans* vous; pour dire, n'étoit que vous avez ſollicité contre moi. Je ne gagnerai point mon procès *ſans* vous; pour dire, à moins que vous ne ſollicitiez, pour moi.

SANS QUE. Sorte de conjonction qui régit le ſubjonctif. *Ut non, etſi non, tametſi non.* Tous furent taillez en piéces *ſans qu'*il s'en ſauvât un ſeul. VAUG.

On dit provèrbialement, c'eſt comme le Bréviaire de Meſſire Jean, cela s'en va *ſans* dire. *Prætermittitur.*

On dit auſſi d'une chôſe néceſſaire, je ne ſçaurois être de *ſans*; pour dire, je ne m'en puis paſſer. *Sine quibus eſſe non poſſum.* Cette phrâſe eſt baſſe, auſſi-bien que celle-ci; *ſans point de faute*. On dit auſſi au Palais, *ſans* s'arrêter à la requête d'un tel jour, *ſans* avoir égard aux arrêts ci-devant intèrvenus, &c. *Nulla habita ratione.*

SANS DESSUS DESSOUS. Voyez SENS DESSUS DESSOUS. *Surſùm, deorſùm.*

SANS. Vieux ſ. m. qui s'eſt dit autre-fois pour du ſang. *Pèrceval* BOREL. *Sanguis.* Ovide manuſcrit.

Li ſans li bouſt tous & reſonne,
Si com li fèrs chaux qui boulonne.

SANS FLEUR. ſ. Nom d'une eſpéce de pomme. La pomme *Sans-fleur* eſt vèrte & ſort de l'arbre, tout de même que les figues ſortent

ſortent du figuier ; Elle ſe garde long-tems, on l'appelle quelquefois Pomme-figue. La Quint. *P. III. C.* 4. p. 393.

SANS-PEAU. ſ. Nom d'une ſorte de poire. *Pyri ſpecies.* La Quintinie dit un *Sans peau* P. III. p. 329. pour dire un Poirier *Sans peau.* La poire *ſans-peau* eſt une poire d'été. Id. *p.* 368. La poire *ſans peau* qu'on nomme autrement fleur de guigne & même rouſſelet hâtif, par quelque reſſemblance qu'elle a avec le véritable rouſſelet dans ſa figure longuette & ſon coloris rouſſâtre, eſt une fort jolie poire, & ſur-tout vèrs le 20ᵉ. Juillet, pour tenir compagnie à la poire de blanquet à longue queuë, elle a l'eau douce ſans aucun mélange de rôſat ou d'aigret & a la chair tendre, ſans aucun marc. La Quint. *P. III p.*328.

SANS-PRENDRE. ſ. m. Tèrme d'hombre, qui ſe dit quand on fait joüer, ſans écarter. Il faut demander le *ſans-prendre*, autrement il ne ſe paye point.

SANQUINIUS, a. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sanquinius, a.* Tacite eſt le ſeul que je ſache qui faſſe mention de la famille *Sanquinia.* Car il parle d'un M. *Sanquinius, Maximus,* qui fut Conſul *ſuffatus* l'an de Rome 781. Les médailles d'Auguſte marquent auſſi un Q. Sanquinius mf. ou ſimplement iiivir ou *Triumvir monetalis.* iiivir. aaa ff. Il y en a une qui dit qu'il fit les jeux ſéculaires d'Auguſte. Augusti divi f. Ludossae.

SANSE. Voyez SAENS.

SAINT SANSON. Voyez ÉſPARGNE, *poire Mirlicoton. Quint. I. p.* 441.

SANSONNET. ſ. m. Oiſeau qui ſifle. Il eſt de la grôſſeur d'un mèrle, & de couleur griſe & noire. *Sturnus.* Le *Sanſonnet* parle & ſifle, mais il a toûjours un ton enrhumé qui fait que ſon ſiflet, ni ſon parler n'eſt pas agréable comme celui du Pèrroquet ; il vit de toutes ſortes de viandes & eſt très facile à nourrir. Le niais eſt le meilleur à tenir en cage, & apprend plus facilement que celui qui eſt ramage. Sa chaſſe commence vèrs la ſaint Jean & finit à la mi-Août, l'on ſe ſèrt des mêmes filèts qui ſèrvent à prendre les étourneaux de paſſage. Il faut ajuſter une vingtaine de répréſentations ou environ avec une pèrchante ou croiſée, où il y ait quatre *ſanſonnèts*, ou étourneaux ; car il n'y a pas beaucoup de différence de ces deux ſortes d'oiſeaux, il vous faut placer entre le beſtial & quelques lieux frais comme des prairies, & cette chaſſe ſe fait au même tems que celle des étourneaux, faites en ſorte s'il eſt poſſible, que ce ſoit en lieu où il y ait trois ou quatre doigts d'eau, proche de quelques arbres ou buiſſons, & qu'il n'y en ait point d'autres aux environs, où ils ſe puiſſent aller laver ; il faut abatre en cet endroit l'hèrbe avec une branche d'arbre, afin qu'ils puiſſent découvrir l'eau plus facilement.

SANT. ſ. m. Arbre qui croît en Égypte, & qui eſt une éſpéce de caſſie qu'on appelle *acacia foliis ſcorpioidis leguminoſa.* C. Bauh. La gomme Arabique ſort du tronc de cet arbre. Voyez Cassie.

SANTAL. ſ. m. (L'Académie dit Sandal.) Bois dur, peſant, odorant, qu'on nous apporte des Indes Orientales. Il y en a de trois couleurs differentes, un citrin, un blanc, & un rouge. Les arbres d'où on les tire ſont de la même éſpéce, & on croit que leur différence ne vient que des différens climats où ils naiſſent. Ils ſont hauts comme nos noyers ; leurs feüilles reſſemblent à celles du lentiſque ; leurs fleurs ſont de couleur azurée tirant ſur le noir ; leurs fruits ſont grôs comme nos ceriſes, vèrds au commencement, & noirciſſans à meſure qu'ils meuriſſent, d'un goût fade. Le *ſantal* citrin eſt le meilleur des trois *ſantaux*, il a une ódeur douce & fort agréable, il nous eſt apporté de la Chine. Le *ſantal* blanc eſt moins ódorant, il nous eſt apporté de l'Iſle de Timor. Le *ſantal* rouge eſt le moins ódorant de tous, il nous eſt apporté de l'Iſle de Tanaſſerin, & des lieux maritimes de la côte de Coromandel. En Latin *ſantalum.* Les *ſantaux* ſont un peu aſtringens, ils fortifient le cœur & le cèrveau, & arrêtent le vômiſſement. Voyez encore Sandal.

SANTAREN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Éſtramadure de Portugal. *Irenopolis*, anciennement *Scalabis*, *Julium præſidium.* Elle eſt ſur le Tage, environ à quinze lieuës au-deſſus de Liſbone. Maty.

SANTÉ. ſ. f. État de celui qui eſt ſain, & qui ſe porte bien ; convenable diſpoſition, bonne conſtitution des humeurs, & des parties d'un corps animé, enſorte qu'il fait bien ſes fonctions. *Valetudo, ſanitas, incolumitas.* La *ſanté* n'eſt autre chôſe qu'une harmonie, une ſymétrie, & un parfait équilibre des parties ſolides avec les fluides. Journ. des Sçav. Les païſans ont une *ſanté* fèrme, & robuſte. Ma *ſanté* s'affoiblit tous les jours : vôtre *ſanté* eſt mal affèrmie, elle ne ſe rétablit point. Ménage dit que *ſanté* n'a point de plurier au propre, & qu'on ne dit *ſantez*, que quand on dit, boire des *ſantez* : mais il ſe trompe. Réfl. On peut dire toutes les *ſantez* ne ſont pas ſi fortes que la vôtre. Il y a des *ſantez* foibles, & qui ſuccombent à la moindre attaque d'une fiévre. La *ſanté*, mère de la joye, ne ſe nourrit que de plaiſir. M. Scud.

Sans l'aimable ſanté *mère de l'allégreſſe,*
En vain la fortune careſſe ;
Santé *paſſe grandeur*, ſanté *paſſe richeſſe.* S. Ussans.

Je craindrois fort que par hazard n'euſſiez
Fait un mécompte à l'égard de mon âge,
Et qu'en faiſant vôtre pacte enchanteur,
Vous ne m'euſſiez invoqué par malheur
Quelque ſanté trop ſeune & trop peu ſage. Verger.
Nouv. Choix de vèrs.

On ſaluë ſes amis en leur ſouhaittant une bonne & parfaite *ſanté* ; en leur demandant comme va leur *ſanté* ; en leur diſant bon jour & bonne *ſanté.* *Vivales.*

On dit d'un homme valétudinaire, & uſé, qu'il n'a pas une heure de *ſanté* ; que ſa *ſanté* eſt ruinée, confiſquée. *Infirma valetudo.* C'eſt un tel Médecin qui a ſoin de ſa *ſanté* : c'eſt-à-dire, qui le gouvèrne.

Santé. Divinité du Paganiſme, qui rendoit ou qui conſèrvoit la *ſanté* aux hommes. *Sanitas.* Le culte de la Déeſſe de la *ſanté* étoit fort ordinaire chèz les Grécs. Les Romains la révéroient ſur le mont Quirinal. Sa ſtatuë étoit couronnée d'hèrbes médécinales. La Déeſſe *ſanté* eſt ſouvent au revèrs des médailles. C'eſt une femme qui porte un ſèrpent étendu ſur ſon bras gaûche, & qui de la main droite lui préſente une patère. Souvent elle a devant ſoi un Autel, autour duquel un ſèrpent eſt entouré, élevant la tête au-deſſus pour prendre quelque chôſe dans la patère qu'elle lui préſente. Quelquefois elle eſt aſſiſe, mais plus ſouvent debout. Les inſcriptions ſont, Salus aug. Les Grécs l'appelloient Hygiée. Nos Poëtes ſont auſſi une Déeſſe de la *ſanté.* Marot a fait un Cantique à la Déeſſe *ſanté* pour le Roi malade.

Douce ſanté *de langueur ennemie,*
De jeux, de ris, de tous plaiſirs amie,
Gentil réveil de la force endormie,
Douce ſanté. Marot.

Sur le ſommet de ce puiſſant globule
Je vis s'aſſeoir la Déeſſe ſanté,
Au teint vèrmeil, à ferme corpulence,
A la dent blanche, à l'œil plein de gaïté,
Et telle enfin qu'au ſiécle d'innocence,
Toûjours les Dieux l'accordoient aux humains.
Vèrger. Nouv. Choix de vèrs.

Santé. Se dit encore d'une marque d'amitié, ou de civilité, ou de ſouvenir, qu'on ſe donne en buvant. *Propinare.* Boire des *ſantez.* Porter les *ſantez* à la ronde. On ne boit point à la *ſanté* de ceux qui ſont fort audeſſus de ſoi. A force de boire des *ſantez* ils pèrdirent la raiſon. On dit, buvez à la *ſanté* qui court ; c'eſt la *ſanté* qu'on a portée, ou à une Pèrſonne qu'on ne nomme point tout haut. C'eſt une cérémonie de tâble, lorſqu'on s'adreſſe avant que de boire à quelqu'un, pour lui dire qu'on va boire à ſon honneur ou à ſon intention, ou de quelque autre perſonne préſente ou abſente, & lorſqu'on l'invite à en faire raiſon, c'eſt-à-dire, à en faire autant. *Invitatio, provocatio ad potandum.* Je bois à vous, à vôtre *ſanté.* Je vous fais raiſon de la *ſanté* que vous m'avez portée, de la *ſanté* qui court. Dans les feſtins d'Allemagne, on boit la *ſanté* des Puiſſances. Répondre aux *ſantez.* Senecé.

Santé, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. La *ſanté* de l'éſprit eſt bien autant à déſirer que celle du corps. *Sanitas mentis & corporis.* L'innocence baptiſmale, l'abſtinence du péché, eſt ce qui établit la *ſanté* de l'âme. La *ſanté* de l'âme n'eſt pas plus aſſûrée que celle du corps. Rochef.

Santé, ou maison de santé, ſe dit auſſi des lieux ou Hôpitaux déſtinez pour recevoir les péſtiférez, & ceux qui viennent des lieux ſuſpects, pour faire quarantaine. *Noſocomium.* Il y a des Officiers qui ont ſoin de ce qui regarde la *ſanté.* On les appelle auſſi Magiſtrats de la *ſanté.* Les Officiers de la *ſanté* ſont venus faire fèrmer cette boutique, & ont enlevé l'hôte pour le faire porter à la *ſanté* avec les péſtiférez. Il faut prendre des bulletins, des cèrtificats de *ſanté* par tous les lieux où l'on paſſe, quand on voyage en temps de contagion ; ſinon on eſt obligé de faire quarantaine.

SANTEN. ſ. m. Nom d'une Ville de Weſtphalie. *Santena, Xanthus*, anciennement *Vetera, vetera Caſtra.* Elle eſt dans le Duché de Cléves, près du Rhin, environ à trois lieuës de Wéſel, de Calcar, & de Gueldre. *Santen* a été plus conſidérable qu'il ne l'eſt, comme cela paroît par pluſieurs veſtiges d'antiquitez qu'on y voit. Maty.

SANTÉRINI. Voyez SAINTERINI. *Santérini* vaut mieux que *Sainterini.* On dit auſſi plus ordinairement *ſantorin.* M. de

Tourneſort dit *ſanterini* & *ſantorin*. Voyez ſon voyage, lèttres VII. & VIII.

SANTÈRNO. ſ. m. Rivière de la Romagne, en Italie. *Santernus Fluvius*, anciennement *Vatrenus* & *Badrinus*. Elle prend ſa ſource au Mont-Apennin, baigne Fiorenzuola, & Imola, & ſe décharge dans le pô d'Argenta. MATY.

SANTÈrRE. C'eſt une Contrée de la Picardie, en France. *Sanguiterſa, Sancterienſis Ager*. Elle eſt entre l'Iſle de France & l'Artois, ayant le Vèrmandois au levant, & l'Amiénois au couchant. Ses lieux principaux ſont Pérone capitale, Nêle, Roye, & Mondidier. MATY.

SANTHIA, SENTINA. ſ. f. Nom propre d'un petit lieu de l'Amaſie, en Natolie. *Santhia, Sentina*. Il eſt ſur la mèr noire, au levant de Trébiſonde. On prend ce lieu pour l'ancienne *Xyline*, petite ville de la Capadoce. MATY.

SANTIA. Autrement Sainte Agathe. Nom propre de lieu. C'eſt une petite ville des États de Savoye. *Agathopolis, ſanctæ Agathæ ſanum*. Elle eſt dans le Vèrcellois, au Nord-oueſt de vèrceil.

SANTIAGO. Voyez S^t. JACQUES.

SANTIER. ſ. m. Valet de ville en quelques Provinces. *Satelles, ſtipator*.

SANTILLANA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne. *Julianopolis, Fanum S. Julianæ*. Elle eſt Capitale de l'Aſturie de Santillana, & ſituée vèrs la Biſcaye, à une lieuë de la Côte, & à cinq de S. André, vèrs le couchant. MATY.

SANTI-QUARANTI. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un port, ſitué ſur la côte de l'Épire, entre Butrinto & Chimèra, vis à-vis de la pointe Septentrionale de l'Iſle de Corfou. On met en ce lieu le port que les anciens appellent *Oncheſmus* & *Onchimus*. MATY.

SANTIS CORNELIS MUNSTÈR. C'eſt à-dire, Monaſtère de S. Corneille. *S. Cornelii Monaſterium*, aûtrefois *Inde*. Bourg avec Abbaye. Il eſt dans le Duché de Juliérs, en Weſtphalie, à une lieuë d'Aix la Chapelle, vèrs le midi. L'Abbé de *S. Cornelis Munſtèr* eſt Seigneur du Bourg, & de pluſieurs aûtres lieux qui ſont aux environs. MATY.

SANTO. Voyez XANTE.

SANTO, *Monte Santo*. Voyez ATHOS.

Le cap de Monte SANTO. *Promontorium Montis Sancti*. Il y a un cap de ce nom dans la Sardaigne, à dix lieuës de Cagliari vèrs l'orient Septentrional, & un aûtre dans la Macédoine, formé par le Mont Athos, un peu au midi d'Agios Laura, celui-cy étoit appellé anciennement *Nymphæum promontorium*. MATY.

Le golfe de Monte SANTO, ou de Faſſio. *Sinus montis Sancti*, anciennement *ſinus Singiticus*. C'eſt un petit golfe de l'Archipel. Il entre dans les côtes de la Macédoine, ayant au nord la préſqu'iſle de Monte Santo, & au midi celle de Caſtel Rampano. MATY.

SANTO, Flumen *Santo*. Voyez TORÈS.

SANTO. Arbre. Voyez GAROË.

SANTOLINE. ſ. f. Nom de plante. Il y a au Chili une eſpéce de *Santoline* qui a une petite fleur jaûne & rouge. On l'appelle *Quinchamali*. *Frézier, p. 71.*

SANTON. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt un nom qu'on donne chez les infidéles à de faux Saints & Prophêtes dans la Religion de Mahomet, ou chez les Idolâtres, qui par leur hypocriſie s'attirent une grande vénération parmi les peuples. *Sancto*. La façon de vivre des *Santons* Mahométans eſt toute contraire à celle des Dèrviches. Il ſemble qu'ils faſſent une profeſſion particulière d'être d'autant plus ſâles & négligez, que les aûtres ſont polis. Ils laiſſent croître leurs cheveux, & bien qu'ils ſoient ſouvent baignez de la ſueur, que leur caûſe le violent éxèrcice de leur religion, ils ne les peignent jamais pour être plus mal propres. Leur dévotion fait autant d'horreur, que celle des Dèrviches donne à rire. Ils n'en font l'éxèrcice que deux fois la ſemaine, & pour le rendre plus éffroyable, ce n'eſt qu'à trois heures de nuit. Après avoir fait leurs prières ils tournent quelque tems à la façon des Dèrviches, & puis ſe prenant la main, comme s'ils vouloient danſer un branle, ils ſecouent la tête qu'ils ont toute nuë en façon de démoniaques, & ils ſe demenent en criant à qui plus horriblement *Allahou*, c'eſt-à-dire, Dieu eſt grand, juſqu'à ce que l'haleine leur manquant, ils ne puiſſent pouſſer de leurs poumons épuiſez, qu'une voix heurlante & meuglante, comme d'une bête qui éxpireroit étant aſſommée. La façon de vivre de ces Religieux répond bien à celle de leurs prières; ils ne ſont point convèrſables; on lit dans leurs yeux la fureur & l'égarement de leur eſprit. Leurs habits ſont de grôs drap blanc, mais ſâle, & ils ne couchent que ſur la natte, & dans une cellule, qui n'a pas plus d'éſpace quil en faut pour l'étenduë du corps. Ils ont un couvent au bas de Pera, & ne ſont pas en éſtime comme les Dèrviches. DULOIR. *p.* 157. 158.

SANTORIN ou SANTORINI Voyez SANTERINI.

SANTORINOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle de Santorin. *Santorinus, Santorinenſis*. Je ne me ſens point encore le courage, pour ne pas dire la temérité, qu'ont eû quelques uns de nos *Santorinois*, d'aller grimper ſur la nouvelle iſle. MÉM. DE TREV.

SANTOS, BAHIA DE TODOS LOS SANTOS. Voyez TOUſSAINTS Baye. Nous diſons la Baye de tous les Saints.

SANUQUI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Royaume de même nom. *Sanuquia*. Elle eſt ſur la côte Septentrionale de l'iſle de Chicock, une de celles du Japon. MATY.

SANVÉ. ſ. f. Plante qui eſt une éſpéce de moutarde, & qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi ou de deux piéds, diviſée en pluſieurs branches. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la rave, mais moins découpées. Ses fleurs ſont à quatre feuilles diſpôſées en croix, de couleur jaûne. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſiliques à pluſieurs angles, le double plus longues que celles de la moutarde ordinaire, un peu enflées, rémplies de ſemences luiſantes, noires. En Latin *ſinapi arvenſe præcox, ſemine nigro*. MOR. PIT. TOURNEFORT. Il y a une aûtre, *ſanvé* dont les feuilles ne ſont point découppées.

SANZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg, avec titre de Principauté. *Sanza*. Ce lieu eſt dans la Principauté citérieure, province du Royaume de Naples, à deux lieuës de Policaſtro, du côté du nord. MATY.

SANZÉNÉLAHE. ſ. m. *Sanzenalaium lignum*. Bois d'une ôdeur à peu près comme la ſemence du cumin, mais qui eſt beaucoup plus forte; ſon écorce qui reſſemble à celle du ſureau eſt encore plus odorante. Il vient dans l'Iſle de Madagaſcar. Ceux du païs ſe ſèrvent de ce bois contre la fiévre, & pour guérir toutes ſortes de playes. Ils le broyent pour cela ſur une pièrre avec de l'eau. Le bois de ſanzenevave qui eſt de même nature, eſt encore meilleur.

S A O.

SAON ou SAONEMENT. ſ. m. Tèrme de coutûme, qui ſe dit quand les témoins ſon réprochez. Il eſt de la coutûme de Normandie. *Reprobatio, rejectio teſtium*. Voyez SAONER.

SAONÉ ſ. f. Nom propre d'une petite Rivière du Royaume de Naples. *Savo*. Elle coule dans la Tèrrre de labour, & ſe décharge dans le golfe de Gaëte, entre le Gariglan, & le Voſturno. MATY.

SAONE, prononcez *Sône*. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de France. *Arar, Araris, Saucona*. Elle prend ſa ſource dans la Lorraine, près du bourg de Darnay, baigne Gray dans la Franche Comté, Auſſone, S. Jean de Laune, Vèrdun, Châlons, & Mâcon dans la Bourgogne, & après avoir ſéparé la Breſſe du Beaujolois & du Lionnois elle ſe jette dans le Rhône à Lyon, Cette rivière en reçoit pluſieurs aûtres, dont le Doux, & l'Ougnon ſont les principales. MATY.

SAONER. v. Tèrme de la coutûme de Normandie. Reprocher les tèmoins. *Teſtes rejicere, reprobare*.

Ce mot vient, à ce qu'il paroît à M. De Laurière, de *Saunis impeditio, impedimentum*, empêchement. Car reprocher dés témoins n'eſt aûtre chôſe que d'empêcher & de faire enſorte que le Juge n'ait pas d'égard à leur dépoſition.

SAOnNOIS. ſ. m. Tèrritoire de Sez en Normandie. *Pagus Sagonenſis*. Valois, *Not. Gall. p.* 314.

SAOrRE. ſ. f. Tèrme de Marine. *Saburra, glarea*. C'eſt ce qu'on appelle ſur l'Océan *leſt*, & ce qui ſèrt à faire enfoncer une Galère, & l'empêche de ſe rendre jalouſe.

SaOUl, SAOULE. La plûpart écrivent *ſoul* ou *ſou*; c'eſt du moins ainſi qu'il faut prononcer, & de même deſſous ſes dérivez. adj. & quelquefois ſubſt. Qui a mangé autant, ou plus qu'il ne faut pour vivre. *Satur*. C'eſt un fort petit mangeur, il eſt *ſaoul* de peu de chôſe. C'eſt un goinfre qui eſt *ſaoul* comme un cochon, comme une grive, comme un dogue; il eſt ſi *ſaoul* qu'il créve. Il a mangé de cette ſouppe tout ſon *ſaoul*, tout ſon crévé *ſaoul*. Ils ne nous éſtiment pas plus heureux, pour avoir tout nôtre *ſaoul* de nectar, d'ambroſie. ABLANC.

Ce mot vient de *ſatullus*; diminutif de *ſatur*. NICOD.

SAOUL, ſe dit auſſi de l'éxcès du vin ou d'aûtre liqueur. C'eſt un yvrogne qui eſt toûjours *ſaoul*. *Ebrius, ebrioſus, vino & cibo ſemper onuſtus*. Il n'y a point de raiſon à lui, il eſt *ſaoul*. Il eſt tombé dans l'eau, il a bû tout ſon *ſaoul*. Ce mot eſt bas; yvre eſt mieux.

SAOUL, ſe dit auſſi de ce qu'on a par éxcès, plus qu'on n'en veut. *Citra ſatietatem, ſatur*. Les ſoldâts ont bien pâti, ils ont eû du mal, de la fatigue tout leur chien de *ſaoul*. Si vous voulez de la beſogne, de la pratique, je vous en ferai avoir tout vôtre *ſaoul*. C'eſt un hableur qui ne parle jamais qu'à demi ſon *ſaoul*. Il vous dira des vèrs, vous fera des contes tout vôtre *ſaoul*. Tout cela eſt bas.

SAOUL, ſe dit auſſi de ce qui raſſaſie l'éſprit, ou de ce qui remplit & fatigue les aûtres organes des ſens. *Expletio, repletio, ſatietas*. Les ambitieux ne ſont jamais *ſaouls* de gloire, ni de flatterie.

rie. On eſt bientôt *ſaoul* de ſucreries. Un amant n'eſt jamais *ſaoul* de regarder ſa maîtreſſe. Je ſuis ſi *ſaoul* d'entendre ces contes, de vos manières, que j'en ſuis rebattu. Je ſuis *ſaoul* de diſputer, de plaider, de conteſter avec lui.

On dit provèrbialement d'un coquin, d'un fripon, que c'eſt un *ſaoul* d'honneur. *Infamis, irverecundus.* Quand je vois cet homme, il me ſemble que je ſuis *ſaoul*, que j'ai dîné. On dit auſſi, Quand je ſuis *ſaoul*, je ne puis rien faire.

SaOULANT, ANTE. adj. Qui ſaoule. *Satians, ſaturans, explens.* Il y a des viandes fort exquiſes, qui ne laiſſent pas d'être fort *ſaoulantes*, comme les cailles, le ſaûmon frais, les confitures, les pâtiſſeries.

SaOULARD, ARDE. adj. & ſubſt. Gourmand, qui a coutûme de ſe ſaouler. *Helluo, phago, gulo, vorago.* Ce mot eſt bas. Sortez d'ici *ſaoulard*.

SaOULAUD, AUDE. adject. Goinfre qui eſt ſaoul, & malpropre, qui rotte, qui dégobille. *Ganeo, guloſus.* Il eſt bas.

SaOULÉE. ſ. f. Repas où l'on ſe ſaoule, où l'on mange par éxcès. *Saturatio, exſaturatio.* Ce goinfre eſt capable de faire tout pour une *ſaoulée*. On tient qu'une *ſaoulée* de loup dure huit jours.

SaOULER. v. act. Raſſaſier; ſe remplir; ſe dégouter; faire faire à quelqu'un un ample repas; le faire manger par excès. *Satiare, ſaturare, exſaturare, explere.* Il eſt dangereux pour la ſanté de ſe *ſaouler*. On ſe *ſaoule* plus aiſément de pèrdrix, que de pain.

SaOULER, ſignifie auſſi, Enyvrer. *Ingurgitare, inebriare, vino obruere.* Il y a des François qui *ſaoulent* les Allemands, qui les enyvrent. Les vieillards ſe *ſaoulent*, s'enyvrent avec une chopine de vin. La bière *ſaoule* auſſi bien que le vin, c'eſt-à-dire, enyvre.

SaOULER, ſe dit auſſi de ce qui remplit les aûtres organes des ſens, & même l'eſprit. *Explere, replere.* Un Amant ne peut *ſaouler* ſes yeux des beautez de ſa Maîtreſſe. En ce monde on ſe *ſaoule* de tout, il n'y a que les nouveautez qui plaiſent. Quand on s'eſt bien *ſaoulé* des plaiſirs du monde, on ſe jette dans la retraite. Il faut nourrir les éſprits ſans les *ſaouler*, ni les dégouter. VAL. La nuit, & la laſſitude du ſoldat *ſaoulé* de carnage, tèrminèrent le combat. ABLANC. Les Conquérans ne ſe peuvent *ſaouler* de carnage. Il ſe *ſaoulent* de ſang & de vengeance. VAUG. Un Philoſophe ne ſe peut *ſaouler* d'admirer les grandeurs de Dieu, l'immenſité du monde, la petiteſſe des atômes, les mèrveilles de la nature.

Ils mangeoient à ſa tâble, avaloient l'ambroſie,
Et des plaiſirs du Ciel ſouloient *leur ſantaiſie.* RÉGNIÉR.

SaOULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Satiatus, ſaturatus, expletus, exſaturatus.*

SAOULEſSE. Vieux ſubſt. fém. Saturité. BOREL. *Satietas.*

SAP.

SAP. Vieux mot. ſ. m. Sapin. BOREL. *Abies.*

Si tient une lance de ſap. PÈRCEVAL.

SAPA. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt du mouſt, ou du ſuc de raiſins meurs évaporé ſur le feu en conſiſtence de miel. On l'appelle autrement *raiſiné. Defrutum.*

SAPAJOU. ſ. m. Éſpéce de ſinge. *Simius minor.* Voyez SINGE.

SAPANA. ſ. f. C'eſt l'hèrbe Anagallis de Dioſcoride. BOREL.

SAPANA. Iſles de la *Sapana.* Voyez LARRON, Iſles des Larrons.

SAPATÉ. ſ. m. Nom d'une éſpéce de fête, en uſage parmi les Éſpagnols qui la font le 5ᵉ Décembre, veille de la S. Nicolas. La cérémonie du *Sapaté* conſiſte à faire à ſes amis des préſens ſans qu'ils ſçachent d'où ils leur viennent, & de les ſurprendre agréablement en les leur faiſant trouver dans leurs maiſons ſans qu'ils ſçachent d'où ni comment ils ſont venus. Le *Sapaté* a paſſé en Savoye, où Catherine d'Éſpagne, femme de Charles Emanuel l'introduiſit.

Ce mot vient apparemment de *Sapato*, mot Éſpagnol, qui ſignifie un ſouliér; mais je ne ſçai pourquoi on le donne à cette éſpéce de fête, ou de galenterie qu'on fait à ſes amis.

SAPER. Voyez SApPER.

SAPHAR, ou *Saphara*, & *Sapharo.* Voyez SAFAR.

SAPHÈNE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une veine qui monte par la malléole intèrne le long de la jambe, & par la partie intérieure de la cuiſſe, elle va ſe rendre environ les glandes de l'aîne dans la crurale. *Saphena.* C'eſt cette veine que l'on a accoutumé d'ouvrir dans la ſaignée du piéd.

SAPHIQUE. adj. Tèrme de Poëſie, qui ſe dit d'une éſpéce de vèrs fort en uſage chez les Grècs & les Latins, inventé par Sapho. *Verſus ſaphicus.* Ces vèrs ſont d'onze ſyllabes, ou de cinq piéds, dont le prémiér, le quatrième, & le cinquième ſont trochées; le ſecond un ſpondée, & le troiſième un dactyle. On met

trois vèrs de cette nature dans châque ſtrophe, qu'on tèrmine par un vèrs Adonique compôſé d'un dactile, & d'un ſpondée. Il y a pourtant des chœurs qui ont beaucoup plus de *ſaphiques* de ſuite. Ils ſont rudes à moins qu'ils n'ayent une céſure après le deuxième piéd.

SAPHIR. ſ. m. Tèrme de Joüailliér. Pièrre précieûſe orientale de couleur d'un bleu céleſte & bel âzur, qui eſt d'égale dureté avec la topâſe. *Saphirus.* L'un & l'aûtre tiennent le prémiér rang après le diamant. La bague Épiſcopale eſt un *ſaphir.* Les Rabbins diſent que la vèrge de Moïſe & les Tâbles qu'il reçut au mont Sinaï étoient de *ſaphir.* On trouve des *ſaphirs* au Puy en Auvèrgne, dont la couleur tire ſur le vèrd. Il y a auſſi un *ſaphir* d'eau qui eſt auſſi tendre que le criſtal, qui ſe trouve en Bohême & en Siléſie. Le *ſaphir* oriental eſt quelquefois blanc, & même le bleu ou violet ſe peut blanchir par le feu, étant mis entre deux creuſets luttez dans de l'or fondu, & il ne reprend jamais ſa couleur. Il y a auſſi un *ſaphir* que les Latins appellent *oculus felis*, *œil de chat*, qui a des divèrſitez de couleurs admirables, & dont la dureté ſouffre un poliment égal au vrai *ſaphir.* Les Indiens croyent qu'il fait leur bonne ou leur maûvaiſe fortune: ce qui le met en grande éſtime chez eux.

Le nom de *ſaphir* vient de ce qu'en Hébreu les plus belles chôſes ſont appellées *ſaphires.* C'eſt pourquoi il eſt dit dans l'Écriture, que le ſiége de Dieu reſſemble au *ſaphir.*

SAPHROIRE. Vieux mot fém. qui ſignifie une fille volage; ἐλαφρος, *Levis.* BOREL.

SAPHON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Saphon.* Elle étoit dans la Tribu de Gad, près du Jourdain.

SAINT SAPHORIN D'OZON. Nom propre d'un petit bourg du Dauphiné, Province de France. *Fanum S. Symphoriani de Auzone.* Il eſt ſur le Rhône, entre Vienne & Lyon, & il eſt connu par cette ſingularité qu'on y court la poſte ſur des ânes. MATY.

SAPIENCE. ſ. f. Tèrme de Théologie, qui ſèrt quelquefois à nommer le Vèrbe étèrnel. *Sapientia increâta.* La *Sapience* incarnée. En vain la *Sapience* nous appellera. PAT. JÉSUS CHRIST dit que la *ſapience* a été juſtifiée par ſes enfans. Aujourd'hui l'on dit toûjours la Sageſſe increée, la Sageſſe étèrnelle. *Sapience* a vieilli.

C'eſt auſſi le titre d'un des livres de l'Écriture Sainte, qu'on nomme la *Sapience de Salomon*, ou *la Sageſſe. Sapientia.* Dans les anciens catalogues le livre de la *Sapience* eſt mis au nombre des livres utiles; mais qui ne ſont pas Canoniques. S. Jérôme ne le met pas non plus au rang des livres ſacrez. DU PIN. Le Concile de Trente l'a déclaré Canonique. Les Proteſtans tiennent qu'il eſt apocriphe. Sageſſe eſt encore mieux ici, & plus uſité aujourd'hui que *Sapience.* On dit le livre de la Sageſſe, où la Sageſſe, la Sageſſe de Salomon.

Les Philoſophes appellent quelquefois *Sapience*, cette vèrtu qui conſiſte en la connoiſſance des chôſes univèrſelles, néceſſaires, & immuables, qui eſt acquiſe par l'étude des ſciences. Elle conſiſte en deux points; l'intelligence des principes cèrtains, & la connoiſſance des éffets par la démonſtration des caûſes. *Sapientia.*

SAPIENCE, ſignifie auſſi, Sageſſe, prudence; & des pèrſonnes délicates dans la langue l'approuvent en ce ſens. RÉFL. *Sapientia, prudentia, moderatio.* Ces anciens Sages que l'Univèrs a réſpectez comme les Légiſlateurs de la *Sapience.* SAR.

En tèrmes de Chymie on appelle lut de *Sapience*, celui qui ſèrt à bien boucher les vaiſſeaux. *Lutum ſapientiæ.*

On appelle à Paris la Normandie, le bon païs de *Sapience*, à caûſe que les habitans y ſont fins & ruſez, & ſur tout à plaider & à ménager leurs intérêts; d'où vient que la Coutume y établit la majorité à vingt ans.

SAPIENTIAUX. adj. m. & plur. Qui ſe dit de quelques livres de l'Écriture. *Sapientiales.* Les livres *ſapientiaux* ſont les Pſeaumes, les Provèrbes, le Cantique des Cantiques, l'Écclésiaſte, la Sageſſe, & l'Écclésiaſtique. Quelques-uns y mettent auſſi Job, que d'aûtres comptent parmi les livres hiſtoriaux. Ce mot ne ſe diroit point au ſinguliér. L'Écclésiaſte eſt un livre *ſapiential*, ne ſeroit pas bien; il faut dire un des livres *ſapientiaux.* Voyez le Journal des Sçavans 1715. p. 498. & les Partitions Théologiques d'Éderus, L. 1. p. 25.

SAPIENZA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la Morée. *Sapientia*, anciennement *Sphagia.* Elle eſt fort près de la côte méridionale, vis-à-vis de Modon, & elle donne le nom de mèr de *Sapienza* à cette partie de la mèr de Gréce, qui eſt entre le cap de Zonchio, & celui de Matapan. Cette iſle eſt petite & mal cultivée; & ce qui la rend célèbre eſt, que les Pirates de Barbarie ſe tiennent cachez dèrrière ſes côtes pour ſurprendre les vaiſſeaux, qui viennent du golfe de Veniſe, ou des côtes de la Sicile. MATY.

SAPIN. ſ. m. Arbre fort haut, fort droit, & toûjours vèrd. Son bois eſt blanc, couvèrt d'une écorce blanchâtre, réſineûſe. Ses branches ſont garnies de feüilles ſemblables à celles de l'if, oblongues, rondes, étroites, dures, naiſſant ſeules le long des branches. Ses chatons ſont à pluſieurs bourſes membraneûſes qui s'ouvrent en travèrs en deux parties, & ſont diviſées dans leur longueur en deux loges remplies de pouſſière menuë. Ces chatons ne laiſſent rien après eux. Les fruits naiſſent ſur le même piéd de *ſapin*, formez par pluſieurs écailles en cône ou pomme de pin, tournez en haut; on les appelle en Latin *ſtrobili* ou *coni*. On trouve ordinairement ſous châcune de leurs écailles deux ſemences. En Latin *abies taxifolio fructu ſurſum ſpectante*. P. Tournefort. Il y a une aûtre éſpéce de *ſapin*, dont les branches & les fruits s'inclinent vèrs la tèrre; ſes feüilles ſont plus menuës, plus noirâtres, moins dures & moins piquantes que celles de la précédente. En Latin *abies tenuiore folio fructu deorſum inflexo*. Id. Il ſort de ces arbres, étant encore jeunes, une réſine liquide qui eſt une éſpéce de térébentine; on l'appelle en Latin *terebinthina*, ou *lacrima abietis*. Il en ſort auſſi une aûtre ſorte de réſine dont on fait la poix. La plûpart des mâts ſe font de *ſapin*. Le *ſapin* eſt bon à bâtir, pourvû qu'il ne ſoit point enfèrmé, & couvèrt de plâtre. On débite le *ſapin* en bois de ſciage équarri, & en planches de differente longueur & épaiſſeur.

Ce mot vient de *ſapinus*, qu'on trouve en quelques Auteurs Latins. Ménage. ou de *ſappus*, ſelon Du Cange.

On dit provèrbialement d'un homme qui ſe tient fort droit, & qui eſt debout, qu'il eſt droit comme un *ſapin*. *Arrectus ſtat*.

SAPINE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Solive de bois de ſapin qu'on ſcelle de niveau ſur des taſſeaux, quand on veut tendre des cordeaux pour ouvrir des tèrres, & dreſſer des murs. *Tignum abietinum*. On fait auſſi des planchérs de longues *ſapines*, & on s'en ſèrt pour des échaffaudages. Davilèr.

SAPINETTE. ſ. f. Tèrme de Mèr. Les *ſapinettes* ſont de petits coquillages qui s'engendrent, & qui ſe forment ſous un vaiſſeau qui a été long tems en mèr. *Carenæ ſordes*.

SAPINIÈRE. ſ. f. Forêt de ſapins, lieu planté de ſapins. *Sapinetum*.

Sapinière. ſ. f. On appelle ainſi ſur la rivière de loire un bateau de ſapin, qui, à proportion de ſa longueur, eſt plus large qu'un chalan. *Linter abiegnus*. Les *ſapinières* ſont fortes de bords. Ma *ſapiniere* portera plus que ton chaland.

SAPITO. Voyez PORAMA.

SAPO. Vieux mot. ſ. m. Savon. *Charron*. Borel.

SAPONARA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Saponaria*. Il eſt dans la Principauté Cirèrieure, près de la Baſilicate, & de la rivière d'Agri, à quatre lieuës au deſſous de Mariſco. Maty.

SAPORIFIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit de ce qui a la force d'agir ſur la langue & d'y produire la ſenſation que nous appellons goût ou ſaveur. *Harris*. Ce qui a la force d'agir ſur le ſens & ſur les organes du goût. *Saporificus*. Les particules *ſaporifiques*, éxcitent différentes ſenſations, ſelon leur differentes configurations & la différente diſpoſition de l'organe.

SAPOTE. ſ. f. Nom d'un fruit qui ſe trouve près de Panama, dans l'Amérique méridionale. La *ſapote* a une écorſe mince & fort fragile, le dedans d'un rouge foncé, un noyau rude & plat. Elle eſt fort agréable, fort ſaine, & paſſe pour un des meilleurs fruits des Indes occidentales.

SAPOTILLO. ſ. m. Moüillez les deux *ll*, comme font les Éſpagnols. Fruit de l'Amérique méridionale, qui eſt de la couleur & de la groſſeur d'une poire de Bèrgamotte. Quand il eſt meur & qu'on l'a cueilli, il ne faut le manger de deux ou trois jours. Quand il eſt ainſi gardé il ſe fond & ſe remplit d'un jus clair comme de l'eau de roche, & très-délicat. Il renfèrme au milieu deux ou trois graines de la groſſeur de celle de la citroüille.

SAPPA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Sappa*. C'étoit anciennement une ville de l'Albanie, en Gréce. Elle fut Épiſcopale, ſuffragante d'Antivari. Elle eſt maintenant ruinée, & on en voit la place à deux lieuës d'Aleſſio, vèrs le couchant. Maty.

SAPPE. ſ. f. Ouvèrture qu'on fait au piéd d'un mur pour le faire tomber tout-d'un-coup faute d'appui. *Ligo*, *cuniculus*. On vient bien plutôt à bout de démolir les murs épais des vieux châteaux par la *ſappe*, qu'avec le marteau.

Ce mot vient de *ſapa*. Voyez Ménage.

Sappe. Ce mot, en parlant de la manière dont les anciens Grècs, & les anciens Romains faiſoient la guèrre, ſe dit de l'action de ſapper, de rompre, de démolir les murailles des aſſiégez avec de cèrtaines machines. Il y avoit une troiſième tour fort ébranlée qui tomba aux premiérs coups de la *ſappe*. Ablanc. Aller à la *ſappe*. *Muro ſuffodiendo ligones applicare*.

Sappe, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un travail qu'on fait ſous tèrre pour la déſcente d'un foſſé, & pour l'attaque d'une place. *Muri fundamentorum effoſſio*, *ſubverſio*. C'eſt un enfoncement qu'on fait dans les tèrres en les taillant par échelons de haut en bas au deſſous du corridor, qu'on pouſſe juſqu'au bas du foſſé, quand il eſt ſec; & juſqu'à fleur d'eau quand il en eſt plein.

SAPPER. v. act. Abbattre par ſous œuvre & par le piéd un mur, avec des marteaux, maſſes & pinces, ou une butte en la chevalant & étreſillonnant par deſſous, avec des étayes & doſſes qu'on brule enſuite par le piéd pour faire ébouler, ou enfin une roche par le moyen d'une mine. On appelle *ſappe*, autant l'ouvèrture, que l'action de *ſapper*. Davilèr. *Subruere*. Travailler avec le pic & la pioche, & aûtres inſtrumens, à détruire les fondemens d'un mur pour le faire tomber; creûſer ſous un mur, en détruire le piéd ou le fondement pour le démolir & le faire cheoir tout-d'un-coup. Quand on ruine les fortifications d'une ville, on en vient bientôt à bout par la *ſappe*. Étant arrivé auprès du mur, il commanda de le *ſapper*, quoi qu'il n'eût ni machines, ni échelles. Ablanc. On *ſappe* les rochers qu'on veut faire ſauter & renvèrſer. On dit auſſi, qu'un ruiſſeau, une rivière ont *ſappé* un mur, quand peu-à-peu ils en ont ruiné ou endommagé les fondemens. *Ima muri ſuffodere*, *diruere*.

Sapper, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Détruire les fondemens de quelque chôſe. *Diruere*, *eradicare*. Si vous détruiſez la Loi Salique, vous *ſappez* les fondemens de la Monarchie. Ceux qui nient l'immortalité de l'âme *ſappent* la Religion par ſes fondemens. On *ſappe* la doctrine des Herétiques, en leur demandant des paſſages formels de l'Écriture qui l'établiſſent. Pardonnez leur, Seigneur; car ils ne penſent pas faire ce qu'ils font, quand ils *ſappent* par le piéd cet ordre divin que vous avez établi dans le monde. Pélisson.

Sappé, ée. part paſſ. & adj. *Dirutus*, *ſuffoſſus*, *eradicatus*.

SAPPEUR. ſ. m. Celui qui travaille à la ſappe. *Suffoſſor*.

SAQ.

SAQUEBUTE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui eſt à vent, & une éſpéce de trompette harmonique differente de la militaire, en figure & en grandeur. *Tuba harmonica*. Elle a ſon embouchure ou ſon bocal & ſon pavillon ſemblables, mais elle a quatre branches qui ſe démontent & ſe briſent à l'endroit des nœuds, & ſouvent un tortil, qui eſt le même tuyau qui ſe tortille deux fois, ou qui fait deux cèrcles au milieu de l'inſtrument; ce qui le fait déſcendre d'une quarte plus bas que ſon ton naturel. Elle contient auſſi deux branches intérieures, qui ne paroiſſent que quand on les tire par le moyen d'une bârre qu'on pouſſe juſques vèrs la potence, & qui l'allongent, comme on veut, pour faire toutes-ſortes de tons. Les branches viſibles ſèrvent d'étui aux inviſibles. La *ſaquebute* ordinairement a huit piéds, lorſqu'elle n'eſt point allongée, & qu'on n'y comprend point ſon tortil. Quand elle eſt tirée de toute ſa longueur, elle va juſques à quinze piéds. Son tortil eſt de deux piéds neuf poûces. Elle ſèrt de bâſſe dans toute ſorte de concèrts d'inſtrumens à vent, comme font le ſèrpent & le fagot, & elle ſèrt de bâſſe-taille aux hautbois.

M. Broſſard écrit *ſacqueboute*, & dit qu'on l'appelle auſſi Poſaune, tèrme qui vient d'Allemagne, & ajoute que c'eſt une éſpéce de trompette propre à jouer la bâſſe qu'on allonge, & qu'on raccourcit ſelon l'acuité ou la gravité des ſons. Les Italiens l'appellent Trombone; en Latin *Tuba ductilis*. Voyez encore cet Auteur au mot *Trombone*. Il y a des Trombones ou *ſaqueboutes* de pluſieurs grandeurs, qui peuvent ſervir à éxécuter divèrſes parties de la Muſique. Il y en a une petite que les Italiens nomment *Trombone piccolo*, & les Allemans *Cleine Alt Poſaune*, qui peut ſèrvir pour la haute-contre; & la partie notée qui lui eſt déſtinée s'intitule ordinairement *Trombone primo*, ou I°. Il y en a une autre un peu plus grande qu'on appelle Trombone maggiore, qui peut ſèrvir pour la taille. On intitule ſa partie Trombone ſecondo, ou II°, ou 2°. Il y en a une troiſième encore plus grande que les Italiens appellent *Trombone groſſo*, & les Allemans *Groſſe Quart-Poſaune*, qu'on pourroit ſuppléer par nos quintes de violons & de hautbois. On intitule la partie, *Trombone terzo* ou III°, ou 3°. Enfin il y en a une qui eſt la plus grande de toutes, qui ſe fait beaucoup entendre ſur tout dans les bas. On intitule ſa partie *Trombone quarto* ou IV°, ou 4°, ou ſimplement *Trombone* ſans aûtre addition. On lui donne ordinairement la clèf de *F*, *ut*, *fa*, ſur la 4e ligne, mais auſſi fort ſouvent ſur la cinquième ligne d'enhaut, à caûſe de la gravité ou profondeur de ſes ſons.

Saquebute, étoit auſſi une arme ancienne ou une éſpéce de lance crochuë pour faire tomber par tèrre un cavaliér. *Lancea adunca*. De là vient que les Picards diſent encore *ſaquer* une épée; pour dire, la tirer du fourreau. *Gladium aut enſem diſtringere*.

gere. Et les Eſpagnols diſent *ſacar* dans le même ſens : ce qu'ils ont emprunté des Arabes.

SAQUER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Tirer l'épée. Il *ſaqua* un coutel. Les Normands diſent encore *ſaquer* la voile, pour dire, la fèrler, la plier. *Vela contrahere, complicare.* Voyez SACHER.

Saquer eſt auſſi un tèrme du commun des matelots, qui veut dire, pouſſer de l'avant, ou de côté. AUBIN.

Ce mot vient du Chaldéen *ſakkin*, ou de l'Arabe *ſekin*, qui ſignifie *couteau, glaive.* On trouve dans les vieux Auteurs François *ſequin*, pour ſignifier une *épée.* Les Eſpagnols diſent auſſi *ſacar* pour tirer.

SAR.

SAR. Tèrme de Marine. *Alga.* Voyez SART, ou VARECH.

SARA, SARAA, ou SAREA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Sara, Saraa, Sarea.* Elle étoit d'abord de la Tribu de Juda : elle fut cédée enſuite à la Tribu de Dan. *Sara* fut la patrie de Samſon. Voyez Joſ. XV. 33. & XIX. 41. Joſeph dit que Samſon y fut inhumé. Elle s'appelle quelquefois Sarga en exprimant le ע par un *g.* S. Jérôme dit que de ſon tems c'étoit un village, près d'Eleutheropolis au nord, en allant à Nicopolis.

SARABAITE. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois à des Moines vagabonds. *Sarabaita.* S. Benoît donne une idée affreuſe de ces *Sarabaïtes* au Ch. 1. de ſa régle. Caſſien n'en parle pas plus avantageuſement dans ſa XVIIIe Conférence C. 7. S. Jérôme les traite encore fort mal dans ſa lettre à Euſtochium, où il les appelle *Remobeth.* Caſſien les appelle *Reunitæ* dans ſa IIIe Conference C. 24e. *Quia jugum regularis diſciplinæ renuunt.* Pour le mot de *Sarabaïte* il vient de l'Hebreu סרב, Sarab, qui ſignifie être rebelle, & qui ne ſe trouve à la vérité qu'une ſeule fois dans l'Écriture. Ézéch. II. 6. mais qui eſt fort en uſage dans le Chaldéen & en Égypte.

SARABANDE. ſ. f. Compoſition de Muſique, danſe qui eſt de meſure tèrnaire, & qui ordinairement finit en levant, à la différence de la Courante, qui ſe tèrmine en baiſſant la main, quand on bat la meſure. *Saltatio numeroſa.* La *Sarabande* n'eſt à le bien prendre qu'un menuet, dont le mouvement eſt grâve, lent & ſérieux. BROSSARD. Les violons ſonnèrent une *Sarabande* fort gaye. VOIT. Monſieur des Yveteaux mourant à Paris à 80 ans, faiſoit joüer une *Sarabande*, afin, diſoit-il, que ſon âme paſſât plus doucement. S. ÉVR. La *Sarabande* eſt venuë des Sarrazins, auſſi bien que la Chacone.

Elle a été ainſi nommée, ſelon quelques-uns, à cauſe d'une Comédienne appellée *Sarabanda* qui la danſa la prémière en France. Quelques-uns croyent que ce nom vient de *ſarao*, qui en Eſpagnol ſignifie *bal.* On la danſe ordinairement au ſon de la guittarre ou des caſtagnettes. Elle a un mouvement gai & amoureux.

SARABAT. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Natolie. *Sarabatbus Fluvius*, anciennement *Hermus.* Elle reçoit le Pactole, baigne Magnéſie, & ſe décharge dans le golfe de Smyrne, près de la ville de ce nom. MATY.

SARABOY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Indes. *Saraboa.* Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Juva, à vingt lieuës de la ville de Materan, vèrs le nord. MATY.

SARACINA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec titre de Duché. *Saracina*, anciennement *Seſtium.* Il eſt dans la Calabre Citérieure, Province du Royaume de Naples, ſur la petite rivière de Garga, environ à trois lieuës de Caſſano vèrs le couchant. MATY.

SARAGOSSE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Eſpagne, capitale du Royaume d'Aragon. *Cæſarea Auguſta, Cæſar Auguſta.* Elle eſt ſituée ſur l'Èbre, tout auprès du confluant du Gallégo, & de celui de Guèrva, entre Balbaſtro & Calatajud, environ à quatorze lieuës de l'une & de l'autre. *Saragoſſe* eſt une ville très-ancienne. Elle a un pont ſur l'Èbre, une Citadelle, une Univerſité fameuſe, un Tribunal ſuprême de Juſtice, un autre de l'Inquiſition, qui occupe le Palais des Anciens Rois d'Aragon, un Archevêché renté de 40 mille écus, & un Hôpital des plus riches de l'Europe. Sa Cathédrale, nommée *Nueſtra Senora del Pilar*, ou Nôtre Dame du Piliér, eſt fort viſitée par les Pélerins.

SARAGOSSE. Voyez SIRACUSE. C'eſt ainſi qu'il faut dire.

SARAIM. ſ. Nom d'une ville de la Tèrre Sainte, ſituée dans la Tribu de Gad. Joſ. XIX 41. I. L. des Rois XVII. 52.

SARAIO. ſ. m. BOSNA SARAIO. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Boſna Saraium, Saralium.* Elle eſt capitale d'un des Sangiacats de la Boſnie, & ſituée ſur la rivière de Boſna, environ à vingt cinq lieuës de Banialuck, vèrs l'orient. MATY.

SARANTACOPA. ſ. f. Nom propre d'un petit golfe du canal de Conſtantinople. *Sarantacopa ſinus*, anciennement *Phidalia ſinus.* Il eſt vèrs la Romanie, environ à deux lieuës de la ville de Conſtantinople, vèrs le nord. MATY.

SARAQUINO. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Saraquina*, anciennement *Peparethus.* Elle eſt parmi pluſieurs autres, ſituée à l'entrée du golfe de Salonichi. Son circuit eſt de ſept lieuës, elle a été peuplée, mais maintenant elle eſt déſerte. MATY.

SARATHASAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Sarathaſar.* Elle étoit dans la Tribu de Ruben à l'orient du Jourdain.

SARATOF, SORATOF. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tartarie Moſcovite. *Saratovia, Soratovia.* Elle eſt dans le Royaume d'Aſtracan, aux confins de celui de Bulgar, ſur le Wolga, à cent cinquante lieuës au deſſus de la ville d'Aſtracan, ſelon les cartes de Sanſon, & environ à cent, ſelon celles de M. Witſen. MATY.

SARBATANE, ou SARBACANE. Le ſecond eſt plus uſité. ſ. f. Tuyau fait ordinairement de vèrre, avec lequel les écoliers jettent des poids malicieuſement à leurs camarades, en les ſoufflant avec la bouche. *Tubulus flatu jaculatorius.* Aux Maldives il ſe ſèrvent de *ſarbatanes* pour tirer des fléches, qui portent fort loin. PYRARD.

Ce mot vient de l'Italien *ſarbacana*, ou de l'Eſpagnol *cebracana.* MÉN.

On le dit auſſi de quelques autres tuyaux par où l'on conduit des paroles. *Tubus interlocutorius.* Dans l'iſle de Borneo pèrſonne ne parle au Roi que par des *ſarbatanes*, à la réſèrve de ſa femme & de ſes enfans. Les Miniſtres mêmes ne parlent aux étrangèrs qu'avec des *ſarbatanes*, lorſqu'ils traittent d'affaires, & c'eſt ainſi qu'on parla à Gonzales Gomez d'Eſpinoſa, l'un des compagnons de Magellan. De là vient cette façon de parler figurée. Parler par *ſarbacane*; pour dire, Parler par pèrſonnes interpoſées. Je ne veux point parler par *ſarbacane* dans cette affaire, je veux traitter avec lui tête-à-tête.

SARBOURG, SAREBOURG. ſ. m. Il y a deux petites villes de ce nom ſur la Sâre, l'une eſt dans l'Archevêché de Tréves, à quatre lieuës de la ville de ce nom. L'autre eſt dans la Lorraine, près des montagnes de Vauge, entre Salm & Sarvèrden. On prend celle-ci pour l'ancienne *Pons Saravi, pons Sarnix*, petite ville des Médiomatrices. Au reſte, ces deux villes ont été toutes deux Impériales & libres, mais elles ont toutes deux pèrdu ce droit. MATY.

SARBRUCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du cèrcle du Haut Rhin, en Allemagne. *Saræ pons, pons Saravi.* Elle eſt ſur la Sârre, vis-à-vis de la ville de S. Jean, & à quatre lieuës au deſſus de Sarloüis. *Sarbruck* a un beau château, & elle eſt capitale d'un Comté qui appartient au Comte de Naſſaw *Sarbruck.* MATY.

SARCASME. ſ. m. Tèrme de Rhétorique. C'eſt une ironie forte, & piquante, par laquelle un Orateur inſulte à ſon ennemi, le raille, & le maltraitte cruellement de paroles. *Sarcaſmus.* Il y a bien de la différence entre une repartie libre & ſpirituelle, & un *ſarcaſme* offenſant. WICQ.

SARCEILE, ou CÈRCEILE. ſubſt. f. Oiſeau aquatique qui tient du canard; mais de plus petite taille. Les *ſarcelles*, & les pluviers ſont des mêts friands. En Latin *querquedula.* La *ſarcelle* eſt miſe au nombre des canards ſauvages, dont elle fait une eſpéce particulière. Il y en a de deux ſortes, une petite, & une plus groſſe. La petite qui eſt la plus en uſage parmi les alimens, reſſemble aſſez en tout au canard ordinaire, excepté qu'elle n'eſt pas ſi grande, mais d'un gout plus agréable, & qu'elle ſe digère plus facilement. LÉMERY. *Traité des Alim.* Willughbey dans ſon Ornithologie dit que les *ſarcelles* appliquées ſur le nombril attirent toutes les malignitez du ventre.

SARCHIO. Voyez MONTE SARCHIO.

SARCK. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Bretagne. *Sarchia.* Elle eſt ſituée entre celles de Jarſey & de Garneſey, & elle appartient aux Anglois. Cette iſle eſt l'*Arica* des Anciens, il y a tout proche la petite *Sarck*, nommée anciennement *Aricaparva.* MATY.

SARCLER. v. act. Échardonner, ôter les chardons & les mauvaiſes hèrbes d'une tèrre; arracher les méchantes hèrbes d'un champ, d'un jardin, avec un inſtrument propre à cet uſage. Il faut *ſarcler* cette tèrre à blé, *ſarcler* les planches, les allées de ce jardin.

Du Cange dérive ce mot de *ſarculare, ſarclare, ſarculare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens. Les Jardiniérs diſent *ſacler* ou *cèrcler* comme écrit La Quintinie. La femme du Jardiniér *cèrcle* ou *ſacle*, comme on dit vulgairement, c'eſt-à-dire nettoye, ratiſſe, ſerfoüit, pendant que le maître & ſes garçons travaillent à des ouvrages plus pénibles. LA QUINT. *I. p.* 63.

SARCLE,

SARCLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sartus, ſarculatus, ſarculo purgatus.*

SARCLEUR. ſ. m. Laboureur ou Jardinier qui ôte les mauvaiſes hèrbes des tèrres & des jardins. *Sarculator, ſarritor.*

SARCLOIR. ſ. m. Outil avec quoi on ſarcle les tèrres. *Sarculum, ſarculus.* C'eſt un petit fèr tranchant en dedans qui fait un angle. On y applique un grand manche pour coupper les hèrbes par le pied.

SARCOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Quelques-uns le font féminin. C'eſt une éxcreſcence de chair dure, indolente, qui s'engendre autour du teſticule, ou ſur la membrane intèrne du ſcrotum, & qui croît peu-à-peu. Elle eſt quelquefois douloureuſe, & alors il eſt à craindre qu'elle ne dégénère en un cancèr. Le *ſarcocéle* vient ordinairement d'une cauſe externe, comme d'un coup, d'un froiſſement, ou de quelque contuſion: ces accidens font que le ſuc nutritif s'arrête & s'amaſſe en trop grande quantité dans les pôres relâchez ou comprimez de ces parties, & ſe change en cette éſpèce de chair qu'on appelle *ſarcocéle*. Cette maladie eſt très-fâcheuſe, & on ne peut fort ſouvent la guérir que par l'amputation du teſticule. Voyez ſur un *ſarcocéle* monſtrueux la lèttre du P. Mazeret Jéſ. à M. Dionis, rapportée dans ſes Opérat. de Chirurg. p. 313. 314.

Ce mot eſt Grèc, il eſt fait de σὰρξ, *caro, chair*, & de κήλη, *tumor, tumeur*.

SARCOCOLLE. ſ. f. Gomme qui ſort d'un arbre épineux qui croît en Pèrſe; elle eſt en très petits morceaux ſpongieux, de couleur jaûnâtre tirant ſur le blanc, ſemblables à la manne d'encens, d'un goût amèr, un peu doux & déſagréable. *Sarcocolla.* La *ſarcocolle* eſt propre pour conſolider les playes, d'où vient qu'on lui a donné ce nom qui eſt fait de deux mots Grècs, σὰρξ, *chair*, & de κόλλα, *colle*, comme qui diroit *collechair*. On l'employe auſſi dans les collyres pour arrêter les fluxions, & éffacer les tâches des yeux.

SARCOLOGIE. ſubſt. f. Tèrme d'Anatomie. Diſcours ſur les chairs, Traité des parties molles du corps humain. *Sarcologia.* L'Anatomie ſe diviſe principalement en deux parties, qui ſont l'Oſtéologie, & la *Sarcologie*. La prémière traite des os & des cartilages; la ſeconde des chairs & des parties molles. DIONIS.

SARCOMA. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une excroiſſance de chair qui vient de l'aliment propre de la partie où elle naît ſans fluxion ni décharge des humeurs des aûtres parties. Que ſi cette chair n'eſt réprimée, elle produit ſouvent des tuyaux en forme de veines & d'artères, par leſquèls elle prend nourriture & accroiſſement, comme l'on voit aux louppes. Elle jette une ſanie fort puante, & vient autour du ſiége, au cou de la matrice, à la fracture du crâne, &c. Les Latins l'appellent *fungus*, & le vulgaire *fil*, ou *fic de Saint Fiacre*.

SARCOMPHALE. ſ. m. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. *Sarcomphalum.* C'eſt une excreſcence charnuë du nombril. *Branchard & Harris.*

Ce mot vient de σὰρξ, σαρκὸς, *de la chair* & ὀμφαλὸς *le nombril*.

SARCOPIPLOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine & de Chirurgie, c'eſt une rupture charnuë, ou une protubérance & tumeur de l'épiploon autour du nombril, ou dans la bourſe. *Harris.*

Le mot *Sarcopiplocéle* eſt compôſé de σὰρξ, σαρκὸς, *chair*, ἐπίπλοον, *l'epiploon*, où *l'omentum*, & κήλη, *tumeur*.

SARCOTIQUE. ſ. m. & adj. Tèrme de Médecine. C'eſt un reméde propre à faire revenir la chair dans une playe ou dans un ulcère. *Sarcoticus.* Les *ſarcotiques* doivent être détèrſifs ſans mordacité, & modérément chauds; tels ſont la ſarcocolle, le ſang de dragon, l'encens, &c. On l'appelle autrement *incarnatif*.

Ce mot eſt Grèc, il eſt fait de σὰρξ, *caro, chair*.

SARCUEIL. ſ. m. Qui s'eſt dit aûtrefois pour cèrcueil; σὰρξ, *Chair. Amoureux Tranſi.* BOREL.

SARCUM, SARCHAN. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Natolie, en Aſie. *Sarcum, Sarchania.* Sanſon & Baudrand la placent ſur l'Archipel, entre le Sarabat & le Mâdre, & ainſi la font répondre à l'ancienne Ionie. Smyrne en eſt la ville capitale. Mais Jean Bunon dans ſes notes ſur Cluvier met le *Sarcum* dans la petite Phrygie des Anciens. MATY.

SARCUS. ſ. m. aûtrement Chercus, Vieux mot, ſépulchre; de *Sarcophagus*. BOREL.

SARD. ſ. m. Vieux mot. Champ. *Campus, ager.* Dans la Chronique de Hainaut; L'Hèrmite avoit labouré un *Sard*, & ſemé du méteil en la tèrre qu'il avoit ſartée, & quand la meuriſon vint. BOREL.

SARDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville au bourg de la Sardaigne. *Sarda.* Ce lieu eſt dans la province de Logudori, à trois lieuës de Terra Nova vèrs l'orient, près du cap de Sarda ou de Tavolara, qui eſt le *Columbarium promontorium* des Anciens. MATY.

SARDAGNE, ou SARDAIGNE. ſ. f. Nom propre d'une des plus grandes iſles de la mèr méditèrranée, & une dépendance de l'Italie. *Sardinia.* Elle a au levant la mèr Tyrrène, au midi celle d'Afrique; au couchant celle de *Sardaigne*, & au nord le canal de Bonifacio, qui la ſépare de la Corſe. La figure de cette iſle approche de celle d'un ovale; on lui donne 57. lieuës du nord au ſud, 32. du couchant au levant, & 150 de circuit. L'air y eſt groſſier & mal ſain; le tèrroir, quoique montagneux, ne laiſſe pas d'être fort fèrtile en bled, en vin, & en huile. On prétend qu'il ſeroit auſſi fèrtile que celui de la Sicile, s'il étoit auſſi bien cultivé. On y trouve des mines d'argent, de ſouffre, & d'alun, on y fait quantité de ſel, & on y nourrit beaucoup de bétail. Il y a des dogues plus puiſſants que ceux d'Anglerèrre. La rivière de Tyrſo, & celle de Cédro, avec une petite ligne tirée de la ſource de la dèrnière au bord le plus proche de la prémière, ſéparent cette iſle en deux grandes provinces, dont la méridionale eſt appellée Capo de Cagliari, & la ſeptentrionale Capo de Logudori, ou de Saſſari. Elle a eu juſqu'à 42. villes du tems des Romains, il n'y en a plus que huit de quelque conſidération, qui ſont Cagliari capitale, Villa d'Igleſias, Oriſtagni, Boſa, Alghieri, Saſſari, Caſtel Aragonéſe, & Terra Nova. La *Sardaigne* a eu pluſieurs maîtres étrangèrs, les Carthaginois, les Romains, & les Sarrazins l'ont poſſédée ſucceſſivement. Les Génois & les Piſans en chaſſèrent les dèrniers; & diſputans à qui elle reſteroit, le Pape Boniface VIII. les mit d'accord en la donnant au Roi d'Aragon, dont les Succeſſeurs la gouvèrnent encore par un Vice-Roi qu'ils y envoyent d'Éſpagne. Il y a quarante quatre petites iſles qui dépendent de la *Sardaigne*, mais à la réſèrve de celles de S. Antiocho, de S. Piétro, de Tavolara, & Aſinara, & quatre moins conſidérables, toutes les aûtres ſont déſèrtes. MATY. L'Empereur s'en étoit emparé, le Roi d'Éſpagne la reprit l'an paſſé 1718.

La Mèr de **SARDAIGNE.** *Sardoum mare.* C'eſt proprement cette partie de la mèr Méditèrranée, qui baigne la côte occidentale de la *Sardaigne*; Cependant on ne laiſſe pas de donner ce nom à la partie de cette mèr qui baigne la côte orientale & la méridionale de la même iſle. MATY. La mèr de *Sardaigne* avoit autrefois la *Sardaigne* au nord, & la Mauritanie Céſarienne, ou plutôt la mèr de Mauritanie au midi.

SARDE, ou SARDES. ſ. f. Nom propre d'une ville fort ancienne de l'Aſie mineure. *Sardis, Sardes.* Elle fut capitale de la Lydie, & le ſiége du Roi Crœſus, ſi fameux pour ſes grandes richeſſes. Elle fut des prémières villes d'Aſie qui reçûrent l'Évangile, & une des ſept auxquelles S. Jean adreſſe ſon Apocalypſe par ordre de Jéſus-Chriſt. *Apocalypſe I. 11.* Elle fut Archiépiſcopale. Elle eſt maintenant preſque ruinée. Les Turcs qui l'habitent ne ſont ni en grand nombre, ni commodes, & les Chrétiens y ſont encore en plus petit nombre, & plus miſérables. On la trouve dans la Natolie propre, au piéd du mont Tmole, ſur la rivière du Pactole, à quinze ou vingt lieuës de Smyrne, vèrs le levant. MATY.

SARDIENNE. adj. qui ſe dit d'une pièrre précieuſe, ainſi appellée, parce qu'on la tiroit autrefois de l'iſle de Sardaigne. On la nomme autrement Cornaline, en latin *ſardius lapis, cornalina*, ou *corneolus*. Voyez CORNALINE.

SARDIN ou JARDIN. ſ. m. Tèrme de Marine que quelques uns donnent aux balcons d'un vaiſſeau qui ſont ouvèrts. AUBIN. *Podium, menianum navis.*

SARDINA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Sardaigne. *Sardinia.* Il eſt dans la province de Cagliari, ſur le Sacro, à cinq lieuës d'Oriſtagni, tirant vèrs Cagliari. MATY.

SARDINE. ſ. f. Poiſſon de mèr qui eſt un peu différent du hareng, qui a la tête dorée, le ventre blanc, & le dos vèrd & bleu; mais qui eſt plus éſtimé. La *ſardine* n'a point de fiel. ROND. Il y a des ſaiſons propres pour aller à la pêche des *ſardines*. Les *ſardines* ſe gardent deux ans ſalées ſans ſe corrompre. En latin *ſardinia*.

SARDINE, s'eſt dit autrefois pour Sardoine, ſorte de pièrre précieuſe. BOREL. *Sardonyx.* N'eſt-ce point la même chôſe que SARDIENNE?

SARDIQUE. Voyez SOPHIE.

SARDO. Voyez MONTE SARDO.

SARDOINE. ſ. f. Pièrre précieuſe qui tient de la pièrre ſardienne, & de l'onyx. Elle eſt rouge tirant ſur le blanc, comme l'ongle de l'homme. Il y en a qui ont un rouge tirant ſur le jaûne. On en apporte des Indes Orientales, d'Arabie, de Bohême. Scipion l'Africain eſt le prémier qui a mis en uſage la *ſardoine* chez les Romains. On en faiſoit autrefois de fort beaux vaiſſeaux. On dit que c'eſt une *ſardoine* que le Tyran Polycrate jetta dans la mèr, & qui fut trouvée cinq ou ſix jours après dans le ventre d'un poiſſon dont un pêcheur lui avoit fait préſent. En latin *ſardonix*.

Ce mot eſt compoſé de *ſarda* & *d'onyx*, qui ſont deux pièrres précieuſes dont la *ſardoine* ſemble être compoſée.

SARDON. ſ. m. Nom propre d'un homme que l'on dit avoir le prémier régné en Sardaigne & raſſemblé les habitans de cette iſle, qui vivoient auparavant ſéparément les uns des aûtres & ſans union. *Sardo*, *Sardopater*. On le faiſoit fils d'Hèrcule, & l'on diſoit que c'étoit lui qui avoit donné ſon nom à la Sardaigne. Solin. C. 4. On lui décèrna les honneurs divins après ſa mort, & on l'appella Sardopatre, *Sardopater*, ajoutant le nom de *pater* au ſien comme on l'adjoutoit à celui de tous les Dieux. Selon la remarque de Sèrvius. Il avoit un temple célèbre dans l'iſle de Sardaigne.

SARDONIEN. adj. m. *Sardonicus*. Qui ſe dit en ce provèrbe, Ris *Sardonien*, c'eſt-à-dire, malheureux & mortel, qui arrive à ceux qui ont mangé d'une hèrbe abondante en Sardaigne, appellée *ſardonia*, autrement *apium riſus*, qui eſt une éſpéce de *renoncule*, ou *grénouillette*; elle rend les gens inſenſez, ou leur caûſe une contraction de nèrfs, qui font retirer les lévres, enſorte qu'il ſemble que le malade rit en mourant. Cette plante nommée *ſardonia* pouſſe pluſieurs tiges cannelées, rameûſes. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du pèrſil ſauvage, marquées quelquefois de tâches, d'un goût âcre & brûlant. C. Bauhin l'appelle *ranunculus paluſtris apii folio lævis*.

SARDOS. ſ. m. & nom propre d'homme. *Sacerdos*. *Sacerdos* par abbréviation *Sardos* ou *Sèrdot*, par corruption Saint Sadroc, que l'on trouve encore appellé vulgairement Saint Sardoû, & Saint Sèrdot, étoit originaire de Bourdeaux, fils de Laban, de l'une des principales familles de cette ville. Baill. On ne ſçait point préciſément le tems auquel S. *Sardos* a vécu, mais il fut Évêque de Limoges. Au reſte le P. Henſchénius remarque que *Sadroc* ne ſe dit point & que c'eſt une beveuë de quelques Écrivains François. Voyez les *Acta Sanct. Maii. T. II. p.* 11. *& ſuivantes.*

SARDOT. Voyez SÈRDOT. & SARDOS.

SARDOU. Voyez SARDOS.

SARE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de Lorraine. *Sara*, *Saravus*. Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Vauge, près de Salm, baigne Sarbourg, Sarvèrden, Sarbruck, Sar-Loüis, Vaudrevange, & entrant dans l'Électorat de Tréves, elle ſe décharge dans la Moſelle, un peu au deſſus de la ville de Tréves. Maty.

SAREA. Voyez SARA.

SARED. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Sared*. C'étoit une ville de la Tribu de Zabulon, placée ſur ſes frontières, entre la Méditèrranée & Celeſeth-Thabor. On croit que c'eſt la même qui eſt appellée *Sarid*.

SARÉDA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Saréda*. Elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm & elle fut la patrie de Jéroboam. Voyez le 1. L. des Rois XI. 26.

SARÉDATHA. ſ. f. Ville de la Tribu de Gad à l'orient du Jourdain & proche de ce fleuve. *Saredatha*. C'eſt la même que Sartham. Liſez 3. *Reg. VII.* 46. *&* 2. *Paral. IV.* 17.

SAREMBE ou SAREMBEMECH. Voyez SCHACHRIARMAH.

SAREPTA. ſ. f. Nom propre d'une ville fort ancienne, ſituée ſur la côte de la Phénicie, entre la ville de Tyr & celle de Sidon. *Sarepta*, *Sarapta*. Les Sidoniens y faiſoient fabriquer le vèrre, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom, tiré de צרף, *Saraph*, qui ſignifie fondre. Le Prophéte Élie s'y retira pendant une grande famine qui affligea le Royaume d'Iſraël, ſous le Régne d'Achab, il y multiplia miraculeuſement un peu de farine & un peu d'huile, qui reſtoient à une veuve, qui le reçût, en ſorte que la veuve avec ſon fils & le Prophéte en furent nourris tant que la farine dura. Élie y reſſuſcita enſuite ce même fils de la veuve qui l'avoit reçû. *Sarepta* qui fut enſuite une ville Épiſcopale, eſt entièrement détruite, & ſes ruines portent le nom de Saphet, Sarphat, & Saraphendi. *Sarepta* étoit entre Tyr & Sidon, à moitié chemin de l'une à l'aûtre, & près du fleuve Éleuthère, ſur le bord de la mèr.

SARGANS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe, capitale du Comté de *Sargans*, & ſituée près du Rhin, à ſix lieuës de Glaris, vèrs le levant. *Sargantia*. Cette ville a de ſi grands priviléges, qu'elle eſt préſque indépendante, cependant le Gouvèrneur du Comté fait ſa réſidence dans ſon château. On voit à trois lieuës de *Sargans*, vèrs le midi, le Monaſtère de Pfaffers, célèbre à caûſe de ſes bains. On croit que *Sargans* eſt l'ancien lieu de la Rhétie, appellé *Sana Caſa*. Maty.

Comté de Sargans, *Sargantia*. Petit païs de la Suiſſe, ſitué vèrs le Rhin, entre le Canton de Glaris, les païs de Gaſteren, de Toggenburg, de Wèrdenbèrg, & les Griſons. Ce païs appartient aux ſept prémiers Cantons des Suiſſes, qui l'achetèrent des Comtes de Wèrdenbèrg l'an 1483. & qui le gouvèrnent par un Baillif, envoyé altèrnativement par chacun de ces Cantons. *Sargans* capitale, & Wallenſtat en ſont les lieux principaux. Maty.

SARGASSO, Mèr de *Sargaſſo*. *Mare Sargaſſum*, ou *Graminum*. C'eſt une plage de l'océan Atlantique. Elle eſt entre les iſles du cap vèrd, les Canaries, & les côtes de l'Afrique. On lui donne environ cinquante lieuës d'orient en occident, & pour le moins quatre-vingt du nord au ſud. Ce que cette mèr a de particulier, eſt, qu'étant fort profonde, & éloignée environ à ſoixante lieuës de la tèrre fèrme & des iſles, elle eſt couvèrte d'une ſi grande quantité d'hèrbes, qu'elle reſſemble un grand pré. L'hèrbe qui la couvre reſſemble au pèrſil de mèr, ou à l'hèrbe qui croit au fonds des puits, & que les Portugais appellent *Sargaſſo* ou *Sargazo*, d'où eſt venu le nom de cette mèr. Cette hèrbe eſt ſi ſerrée, que quand les vaiſſeaux s'y embarraſſent, ils ne peuvent en ſortir que par un vent qui ſoit du moins médiocrement fort. Maty. Voyez l'article ſuivant.

SARGAZO. ſubſt. m. Plante qui croît abondamment autour de la Jamaïque préſque ſur tous les rochers de la mèr, & qui couvre une grande partie de l'Océan ſeptentrional, où l'impétuoſité des courans la tranſportent par le détroit de la Floride. Elle pouſſe pluſieurs rameaux menus, gris, s'emmonçelant; & s'entortillant les uns avec les aûtres. Ses feuilles ſont longues, minces, dantelées en leurs bords, de couleur rouſſâtre, d'un goût approchant de la pèrcepièrre. Son fruit eſt une baye ronde, grôſſe comme un grain de poivre, légère, vuide. Lobel l'appelle *lenticula marina ſerratis foliis*. Le *ſargazo* eſt fort tendre quand on le retire de l'eau, mais il devient dur & caſſant quand il eſt ſéché, il eſt propre pour la difficalté durine, & pour faire ſortir le ſâble des reins. Les Portugais appellent l'étenduë de la mèr qui eſt entre les Iſles du Cap-vèrd, les Canaries & la tèrre fèrme d'Afrique, *Mar d'o Sargaſſo*, parcequ'elle eſt couvèrte de cette plante, qui rend la navigation dangereûſe. Voyez l'article précédent.

SARHOEN. ſ. m. Ville de la Tèrre-Sainte, la même que Saarium. Voyez ce mot.

SARID. Voyez SARED.

SARIETTE. ſ. f. Plante qui pouſſe de petites vèrges à la hauteur d'un pied & demi, & dont les feüilles ſont petites, oblongues, ſemblables à celles de l'hyſope, pèrcées de beaucoup de trous, mais qui ne travèrſent pas, d'une ôdeur approchante de celle du thim, d'un goût piquant. Ses fleurs ſont en gueule, tout-à-fait ſemblables à celles du thim, clairſemées dans les aiſſelles des feüilles, de couleur blanche tirant ſur le purpurin. Il leur ſuccéde des ſemences préſque rondes, & menuës. Sa racine eſt ſimple, ligneûſe. En Latin *ſatureia ſativa*. J. Bauh. La *ſariette* eſt propre pour la foibleſſe d'éſtomach, pour l'aſthme, pour la ſuppreſſion des mois; on l'employe ſouvent dans les ſaûces. Il y a quelques aûtres eſpéces de *ſariette*.

Mr. Ménage dérive ce mot de *ſatureietta* diminutif de *ſatureia*.

SARION. ſ. m. Voyez HERMON. T. III. p. 592. c'eſt la même montagne.

SARISBURY. Voyez SALISBURY.

SARISSE. Vieux mot. ſ. f. Les Sariſſes ſont des Javelines des anciens Gaulois. Borel. *Jaculum*.

SARKAD. ſ. m. Nom propre d'un lac de la haute Hongrie. *Sarcadus*. Il eſt vèrs les confins de la Tranſylvanie, le long de la rivière de Fekies Keres, près de la ville de Guila, qui eſt bâtie ſur ſes bords. Maty.

SARLANDOIS. ſ. m. Nom d'une contrée de France. Tèrritoire de Sarlat. *Ager*, *Pagus Sarlatenſis*. C'eſt une partie du Pétigord aux environs de Sarlat. Voyez ce mot.

SARLAT. ſ. m. Nom propre d'une ville de France ſituée ſur une rivière de même nom. *Sarlatum*, *ſarlatium*. Elle eſt dans le Pétigord, à ſept lieuës de Cahors, du côté du nord. *Sarlat* a un Évêché ſuffragant de Bourdeaux. On y fait voir dans l'Abbaye de Cadoüan un Suaire qu'on dit être celui de Jéſus-Chriſt. Maty. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 313.

SARLOUIS, SARELOUIS. ſ. m. Nom propre d'une bonne Fortereſſe. *Saravus Ludovicaeus*. Elle a été bâtie par le feu Roi Louïs XIV. de glorieûſe mémoire, dont elle porte le nom, & elle eſt ſituée ſur la Sâre, un peu au deſſus de Vaudrevange, & à quatre lieuës au deſſous de Sarbruck.

SARMATE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant de la Sarmatie. Originaire de Sarmatie. *Sarmata*. Les *Sarmates* étoient des peuples fort barbâres, vivants dans les montagnes & les forêts, où n'ayant pour maiſons que leurs charettes, ce qui les fit appeller Amaxobiens. Ils ſe nourriſſoient de ſang de cheval qu'ils méloient avec le lait des cavales. C'eſt pour cela qu'on les nomma *Hippomulgi*. Au reſte grand voleurs. Les *Sarmates* étoient les plus mauvaiſes troupes du monde quand il falloit ſe battre à pied, & les meilleures quand ils étoient à cheval. *Tacite Hiſt.*

L.I.C.79. On les appelloit auſſi *Sauromâtes*; & quelques Auteurs prétendent que c'étoit leur prémièr nom, qu'ils dérivent de σαῦ-ρος, *un lézard*, & ὄμμα, *œuil*, comme qui diroit, *Oeuil de lézard.* Bochart, *Phaleg. III.* 14. croit que ce mot vient de la prémière langue, שאר מדי, *Sar Madai*, c'eſt à-dire. *Le reſtes des Medes*, & en éffet Pline, *L. VI. C.* 7. dit, que l'opinion étoit qu'ils étoient originairement Médes; Mela dit Parthes, L. III. C. 3. Maîs les Parthes étoient eux-mêmes des Médes, comme il paroit par Juſtin, L. XLI. C. 2. & par Æthicus.

SARMATE, ſe dit adjectivement en François pour barbâre. Cela eſt bien *Sarmate*, pour dire cela eſt bien barbâre, bien brutal. Il ſe dit ſur tout des peuples du Septentrion; & qui ſont ou qui approchent de la Sarmatie.

SARMATIE. ſ. f. C'étoit anciennement une vaſte région, ſituée dans la partie ſeptentrionale de nôtre continent. *Sarmatia, Sauromatia.* Elle étoit bornée au nord par l'océan ſeptentrional; au vant par la Scythie au delà de l'Imaüs, dont elle étoit ſéparée par le Wolga, depuis ſon embouchure juſqu'à l'endroit où il commence à ſe recourber vèrs le couchant, & par une ligne tîrée de cet endroit dirèctement au nord juſqu'à l'océan. Elle avoit au midi une partie de la mèr Caſpienne, le mont Caucâſe, qui la ſéparoit de l'Albanie, de l'Ibérie, & de la Colchide; enſuite le Pont Euxin, & enfin la rivière de Tyras, aujourd'huy Turla; & les Monts Krapacks, qui la ſéparoient de la Dace; au couchant elle avoit la mèr Baltique, & la Viſtule, qui la ſéparoit de la Gèrmanie. Aujourd'hui ce pays eſt prèſque tout entier dans les bornes, qu'on donne communément à l'Europe, mais les Anciens Géographes en mettoient une grande partie en Aſie, & ils la diviſoient en *Sarmatie* Aſiatique, & en *Sarmatie* Européanne. *Maty.*

La *Sarmatie* Aſiatique, c'étoit la partie Orientale de la *Sarmatie. Sarmatia Aſiatica.* Elle étoit ſéparée de l'Européanne par le Tanis, & par une ligne tîrée du Sud au Nord, depuis la ſource de cette rivière, juſqu'à l'océan Septentrional. Ce pays renfèrmoit un grand nombre de peuples, fort peu connus, dont les principaux étoient les *Sarmates* propres, le Périèrbides, les Aſturcans, les Mæotes, les Hénioches &c. C'eſt de ce païs d'où les Turcs ſont ſortis. On en fait ſortir les Amozônes. Il répond à ce que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de Circaſſie, & renfèrme encore toute la partie de la Moſcovie, qui eſt au nord de la rivière du Don, avec les parties des Royaumes d'Aſtracan, de Bulgar, & de Caſſan, qui ſont au deçà du Wolga & d'une ligne tîrée du ſud au nord, depuis l'endroit où cette rivière commence à couler vèrs le midi, juſqu'à l'océan ſeptentrional. Id.

La *Sarmatie* Europeanne étoit la partie occidentale de la *Sarmatie. Sarmatia Europæa.* Elle étoit diviſée par le Boriſtène en deux parties générales. Celle qui étoit entre ce fleuve & la viſtule portoit le nom de *Sarmatie Gèrmanique*, l'aûtre au levant du Boriſthène retenoit le nom de *Sarmatie Européanne*, & comprenoit la petite Scythie, qui étoit vèrs le Palu Méotide & le Pont-Euxin. Les principaux peuples de toute la *Sarmátie* Européanne étoient les Vénédes, les Agathyrſes, les Boruſces, les Amaxobiens, les Alains, les Roxolans, les Baſtèrnes, les Peucins, les Tauroſcythes &c. Cette *Sarmatie* renfèrme maintenant toute la partie de la Moſcovie, qui eſt au deçà du Don, la petite Tartarie, la Pologne, & la Lithuanie avec leurs dépendances, juſqu'à la Viſtule & à la mèr Baltique & la Livonie. Id.

La Mèr de SARMATIE ou *Sarmatique* partie de l'Océan ſeptentrionale, ſur les côtes de la *Sarmatie. Mare Sarmaticum.* C'eſt ce que nous appellons aujourd'hui mèr de Moſcovié. Mèr de Petzorke, entre la Moſcovie & la Nouvelle Zemble.

SARMATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux *Sarmates* ou à la *Sarmatie. Sarmaticus.*

SARMENT. ſ. m. Le bois qu'on couppe d'un ſep de vigne, quand on la taille au printemps. *Sarmentum.* On fait des fagots de *ſarment*, pour faire du feu clair. La cendre du *ſarment* eſt fort déliée, & ſèrt aux Chymiſtes & aux Ouvrièrs à faire des coupelles, des moules & aûtres ouvrages. L'œil du *ſarment* eſt ſon bourgeon. *Oculus.*

SARMENT, ſe dit auſſi du petit bout de bois qu'on laiſſe ſur le ſep où vient le nouveau bourgeon. *Pollex, cuſtos, reſex.*

On dit en provèrbe, A la Saint Vincent le vin monte au *ſarment*; & quand il géle, il en déſcend. Lorſque Charles VIII. renvoya Marguerite d'Autriche à Maximilien. Le Maître d'hotel qui le ſèrvoit ſe plaignant un jour des vins de l'année, qui étoient tous aigres. C'eſt, dit la Princeſſe, parceque les *ſèrmens* de cette année n'ont rien valu. Elle faiſoit alluſion aux *ſarmens* de la vigne, & aux *ſèrmens* de la foi qu'on lui avoit fauſſée à la Cour de France.

SARNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Sarnum.* Elle eſt dans la Principauté Citérieure, aux

Confins de la Tèrre de Labour, & à quatre lieuës de Salèrne, vèrs le Nord. Il y a dans *Sarno* un ancien Château, titre de Duché, & un Évêché. ſuffragant de Salèrne. MATY.

SARNO, Eſt auſſi une petite rivière du Royaume de Naples. *Sarnus.* Elle a ſa ſource près de la ville de *Sarno*, coule le long des confins de la Principauté Citérieure & de la Tèrre de Labour, & ſe décharge dans le Golfe de Naples, ſous le nom de Scafati. MATY.

SARON. ſ. m. Ville de la Tèrre Sainte. *Saron.* Elle étoit dans la Tribu de Gad au-delà du Jourdain, & c'étoit la capitale d'un Royaume avant que les Iſraélites s'en emparaſſent. Conſultez Joſ. XII. 18. & 1 des Paral. V. 16.

SARON. Il y a dans l'Écriture un aûtre *Saron* que le Prophête Iſaïe joint au Liban, C. XXXIII. 9. & XXXV. 2. ſur quoi bien des Auteurs ſe ſont imaginez que ce *Saron* étoit une montagne comme le Liban & qu'il étoit de même dans la Tribu d'Aſèr. Mais S. Jérôme aſſûre ſur ces endroits d'Iſaïe que c'eſt le tèrritoire qui eſt aux environs de Joppe & de Lidde, qui s'appelloit *Saron* que ce ſont de grandes plaines & non pas une montagne. Les Septante diſent en éffèt au Ch. XXXIII. d'Iſaïe v. 9. que le *Saron* eſt devenu un marais, ce qui ne ſe peut dire d'une montagne, comme remarque le P. Lubin, mais plutôt d'une plaine, & Symmaque Ib. XXXV. 2. intèrprétoit *des campagnes.* Enfin au 2. L. des Paralipomenes, il eſt parlé des troupeaux, qui paiſſoient dans *ſaron.* C'étoit donc des pâturages & non pas une montagne, dit encore le P. Lubin. Ces raiſons ne ſont pas bien fortes. On paît les troupeaux dans les montagnes, leurs bas ſont ordinairement d'excellens pâturages, & ſont ſouvent inondez par les eaux qui tombent des montagnes, en ſorte qu'on peut les comparer à des marais. Au reſte il n'y a que l'Intèrpréte Grec, qui les y compare, il s'éloigne du texte & on peut l'abandonner. L'autorité de S. Jérôme vaut mieux que les raiſons du P. Lubin. Il faut s'y rendre. M. Reland s'y rend auſſi dans ſa Paleſtine, page 370. Une aûtre difficulté c'eſt qu'aux Patalipomenes L. I. C. V. v. 16. il eſt dit que les gens de la tribu de Gad demeuroient dans Galaad & dans Baſan, dans les villages de cette région & dans les fauxbourgs de *Saron*, juſqu'aux éxtrémitez. M. Reland ne croit pas que cela doive obliger à diſtinguer un aûtre *Saron* à l'Orient du Jourdain. Il croit que les Gadiles, riches en bétail, venoient en deçà du Jourdain paître leurs troupeaux dans les campagnes de *Saron*, & que cela étoit pèrmis dans Joſ. Ch. XL. Voyez cet Auteur, *Paleſtina. p.* 91. 193. 188. 370. 371. 989. Cette contrée étoit aux confins des tribus de Dan & d'Éphraïm.

SARON. ſ. m. Nom d'un Dieu marin. *Saron*, C'étoit un Roi qui avoit régné ſur la côte de l'Achaïe, proche de Corinthe & dont l'on fit un Dieu. Voyez Pauſanias dans ſes Corinthiaques.

SARONE. ſ. f. *Sarona.* Ville de la Tèrre Sainte, ſituée près de Lidde, dans la tribu d'Éphraïm; & à l'entrée des campagnes de *Saron* dont on vient de parler. Adrichomius la place ſur une montagne. Elle s'appelle aujourd'hui, dit-on, Caſtel S. Lamberto. Le Château S. Lambèrt. Voyez encore Bochart *Hieroz. L. II. C.* 31. & 48.

SARONIDE. ſ. m. *Saronides.* Les *Saronides* étoient des Théologiens Gaulois comme les Druydes; & même on croit que ſe ſont les mêmes: car δρῦς, d'où vient Druide, & σαρὼν, d'où vient *Saronide*, ſignifient tous deux chêne. Or les Gaulois ont adoré le guy de chêſne. *Bochart, en ſon Phaleg.* BOREL. Les *Saronides* étoient les Juges de la nation & les Inſtructeurs de la Jeuneſſe. Voyez DRUIDE. *T. II. p.* 956.

SARONIQUE. Le Golfe SARONIQUE. *Sinus Saronicus.* Le Golfe de Sclértine eſt celui qui s'appelloit aûtrefois *Saronique* à cauſe qu'on avoit pôſé ſur ſes bords l'autel de *Saron* heros de Mégare, ou Dieu marin. TOURNEFORT.

SARONITE. ſ. m. & f. Habitant de la contrée de *Saron* dans la Tèrre Sainte. *Saronites.*

SARONYE. Vieux mot. Préſent de l'indicatif du vèrbe ſçavoir, mis pour pouvoir, *Saurois Poſſum.*

SAROZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Sarium.* Elle eſt ſur la Tariza, à deux lieuës d'Épériers, vèrs le couchant. Elle donne le nom au Comté de *Saros*, dont Épériers eſt la capitale. Il eſt au piéd du Mont-Krapach, entre le Comté de Cépus & celui d'Abanwiwar. MATY.

SARPE. Vieux mot, ou plutôt vieille orthographe. ſ. fem. *Sèrpe.* BOREL.

SARPI, ou *Arpi.* ſ. m. Nom d'une ancienne ville de la Poüille Dannienne *Arpi, Argyrippa, Argos Hippium.* On trouve les ruines de cette ville entre Lucera & Manfredonia, dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, & on les nomme encore, *Arpi* ou *Sarpi.*

SARQUIOU. ſ. m. Vieux mot. Cèrcueil, venant de σάρξ, *caro*; parcequ'on y enſevelit la chair: d'où vient qu'on l'appelloit un Sarcophage. Juvenal Satyre X^e^ parlant d'Aléxandre le Grand, dit:

Sarcophago

Sarcophago contentus erit.

SARRACOTIM. ſ. m. Nom de lieu, C'eſt la place d'une petite ville de l'Eſpagne Bétique, nommée *Siarum*, Cette place eſt dans l'Andalouſie, entre Séville & Utrera. *Sarracotimum.* Maty.

SARRAMUESCHE. Vieux mot. R. de la Rôſe.

Largeſſe & robe toute frêche,
D'une robe s'arramuêſche. Borel.

SARRASIN, INE. ſ. m. & fem. Nom propre de peuple qu'on appelle auſſi Agaréniens, & Iſmaëlites. *Saracenus, Agarenus, a; Iſmaelita.* Les Saraſins ſont des peuples deſcendans d'Iſmaël, & par lui d'Agar & d'Abraham; mais pour ſe donner une origine plus noble que celle d'Agar ſervante de Sara femme d'Abraham, ſe ſont appellez *Saraſins*, comme s'ils étoient fils de Sara & d'Abraham, comme veut Sozoméne, Scaligèr reprend ſur cela Sozoméne & prétend que Sarraſin vient de l'Arabe סרק, *Saric*, d'où l'on a fait *Saracenus*, & qui ſignifie un voleur, un brigand; d'autres, comme Stephanus, d'une Religion appellée *Saraca.* D'autres diſent que ce mot Hébreu *ſarak* ſignifie *deſert*, & *pauvreté*; ce qui convient aux brigans, qui vivent dans le déſert. Quelques Auteurs les croyent originaires des Chasluhhim, qui deſcendoient de Caïn. Au VIIe ſiécle leur Prince nommé Térébon, ayant été miraculeuſement guéri d'une maladie, ſe convertit à Jésus-Christ, & toute la nation imita ſon exemple. Mais enſuite ils embraſſèrent le parti de Mahomet, qu'ils ont toûjours ſuivi depuis. Les *Sarraſins* habitoient l'Arabie Heureuſe. Ils étoient aux confins de la Pétrée; & Jatrippa, aujourdhui Médine, étoit leur Capitale. Ils furent les premiers diſciples de Mahomet, & ils conquirent une partie de l'Aſie & de l'Afrique, l'Eſpagne, la partie méridionale de l'Italie, avec les iſles de Candie, de Sicile, & de Sardaigne. Ils ſoutinrent longtems la guèrre dans la Tèrre-Sainte contre les Chrétiens occidentaux, & ils les en chaſſèrent entièrement. L'Empire du Turc en Aſie & en Afrique, & le Royaume de Pèrſe ſe formèrent des débris de l'Empire des *Sarrazins*, dont le nom a été aboli. Au reſte, On les appelle auſſi Agaréniens, & Iſmaëlites, parcequ'ils étoient deſcendus d'Iſmaël, comme on l'a dit. Les Sarrazins n'ont commencé à faire parler d'eux qu'au Ve ſiécle.

Sarrasin, ine. Se dit auſſi adjectivement. La Gent *ſarraſine.* P. Le Moine. L'armée *ſarraſine.*

SARRASIN. adj. & ſ. m. Blé *ſarraſin*, eſpéce de blé qu'on appelle autrement *blé noir. Frumentum ſaracenicum.* C'eſt un blé que Daléchamp dit avoit été apporté d'Affrique. Il a la feuille rondelette d'abord, qui prend enſuite la forme de celle du lièrre, hormis qu'elle eſt plus pointuë & plus molle. Son tuyau eſt frêle, rond, vuide, rouge, feuillu, d'où ſort une fleur blanche, aſſez grande diſpôſée en grappe, compôſée de cinq étamines. Il lui ſuccéde une graine de forme triangulaire, ayant la moëlle de dedans blanche, & l'écorce de deſſus noire. En Latin, *fagopyrum vulgare erectum.* Tournefort. On le ſeme en Avril, & on le moiſſonne en Juillet. En quelques lieux on en fait la moiſſon deux fois l'année. Les Païſans en font du pain qui eſt fort noir.

Sarrasin. ſ. m. Jacques de Vitry, *L. III.* & Mathieu-Pâris à l'an 1123. parlent d'une monnoye qu'ils appellent *ſaraſin*, en latin, *Saracenus, Saracenatus.*

SARRASINE. ſ. f. Tèrme de Fortification. C'eſt une hèrſe qui ſe met au deſſus des portes des villes, & qu'on fait tomber quand on veut, pour empêcher les ſurpriſes. *Cataracta.*

Sarrasine, eſt auſſi le nom d'une plante, qu'on appelle autrement *ariſtoloche. Ariſtolochia.* Voyez Aristoloche.

SARRASINOIS. Tèrme de Tapiſſier, qui ſe dit de tous les ouvrages de tapiſſerie qui ſe font en Orient. Comme les Tapis de Turquie, de Pèrſe, &c. où les Saraſins ont originairement habité. *Sarraſinarius aulearius.* Les Tapiſſiers de Paris ſe qualifient Maîtres Tapiſſiers de haute liſſe, *ſarraſinois* & de rentraiture, Contrepointiers, Neutrez & Coûtiers.

SARRAVALLE. ſ. f. Nom propre d'un bon Bourg de l'État de Veniſe, en Italie. *Sarravallis.* Il eſt dans le Tréviſan, environ à deux lieuës de Cénéda, vèrs le Septentrion Oriental. *Sarravalle* eſt la réſidence de l'Évêque de Cénéda. Maty.

SARRE. Tèrme de Guèrre & d'Artillerie, Paſſe volant. Ce ſont des noms de canons, comme les ſuivans; Serpentines, baſilics, fauconneaux, mouches, mouſquets. On leur a donné ces noms, à cauſe du mal qu'il font. Borel.

SARRETTE. ſubſt. fém. eſt une plante dont la feuille ſert aux Teinturiers pour teindre en jaune, & qui croît en pluſieurs lieux. *Planta luteola.*

SARRIA. ſ. Nom propre d'un Bourg de Galice, en Eſpagne. *Saria.* Il eſt ſur la rivière de Lugos, environ à quatre lieuës de la ville de Lugos, vèrs le midi. On prend *Sarria* pour le bourg des anciens Callaïques, nommé *Aqua Quintiana.* Maty.

SARRITOR. ſ. m. Mot Latin qui ſignifie ſarcleur, Qui ſarcle les champs, ou les Jardins. *Sarritor.* Les Romains donnoient ce nom à un de leur Dieux de l'Agriculture. C'étoit le premier qu'on invoquoit après que les blés étoient levez, parcequ'il préſidoit au travail de ſarcler les champs, c'eſt à dire d'en arracher les mauvaiſes hèrbes, qui naiſſent avec le blé. Voyez Saumaiſe ſur Solin p. 515. 726.

SARSINA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Sarſina.* Elle eſt dans la Romagne, ſur le Savio, à trois lieuës au deſſus de Céſena. *Sarſina* eſt un Évêché ſuffragant de Ravenne; mais elle eſt prêſque ruinée. C'eſt la patrie de Plaute. Maty.

SART, ou *Sar*, ou *Goemon.* Ce ſont des hèrbes qui croiſſent au fond de la mèr, qu'elle arrache en cèrtains tems, & qu'elle rejette à la côte. On s'en ſert à fumer la tèrre. Voyez Varech. *Alga.* & Goëmon. On nomme ces hèrbes goëmon ſur les côtes de Bretagne, Varech ſur les côtes de Normandie, & *Sart* ſur celles du païs d'Aunis, de Saintonge & de Poitou. On dit La Coupe du *Sart* ou du Varech. *Sart* détaché des rochers, *Sart* Fleuri. Aubin.

SARTE. ſ. f. Nom propre d'une Rivière de France. *Sarta, Serta.* Elle naît dans la Normandie où elle baigne Alençon; enſuite ayant baigné le Mans, & Sablé dans le Maine, elle entre dans l'Anjou, & s'étant jointe à la Mayenne & au Loir, à Angers, elle ſe décharge peu après dans la Loyre. Maty. De Valois *Not. Gall. p.* 505.

SARTÉRION. ſ. m. Vieux mot, Inſtrument de Muſique Pſaltérion. Borel. *Pſalterium.*

SARTHAM.
SARTHAN. } *Voyez* { SAREDATHA.
SARTHANA.

SARTIE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit ſur la mèr de Levant de toute ſortes d'agreils, & d'apparaux, qui ſervent à équiper, ou à armer un vaiſſeau. Les cordages en général ſont auſſi nommez *ſarties.*

Ce mot vient de *ſarcia*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité. Les Eſpagnols diſent auſſi *xarcia* dans la même ſignification.

SARWAR ou Rotenthur. ſ. m. Noms d'une Ville de la Baſſe Hongrie, Capitale du Comté de *Sarwar*, & ſituée ſur le Raab, un peu au deſſus de l'iſle de ce nom. *Sarvaria.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Sabaria*, ville de la Haute Pannonie, que d'autres placent à Szombath Hely, autrement Stainam Angern, bourg du Comté de *Sarwar.* Maty.

SARWAR COMTÉ. Contrée de la Baſſe Hongrie. *Caſtriferrenſis Comitatus.* Elle eſt entre les Comtez de Sopron, de Weſprim, de Zalawar, & le Cèrcle d'Autriche. *Sarwar* capitale, Kèrment, & Guncz en ſont les lieux principaux. Maty.

SARWERDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine. *Sarwerda.* Elle eſt vèrs les monts de Vauge, ſur la Sâre, à neuf lieuës au deſſus de Sarbruck. Maty.

SARWITZ. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de la Baſſe Hongrie. *Sarwitza.* Elle ſort du lac Balaton, baigne Albe Royale, & quelque lieux moins conſidérables, & ſe décharge dans le Danube, entre Tolna & Bodrog. Quelques Géographes prennent cette rivière pour celle que les anciens nommoient *Urpanus*, que d'autres prétendent être la rivière de Walpon, qui coule dans la Sclavonie. Maty.

SARZANA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de Gênes, en Italie. *Sarzana, Serezana, Sergianum, Luna nova.* Elle eſt ſur la rivière de Magra, à deux lieuës de Spezza, vèrs le couchant. Cette ville s'eſt agrandie des ruines de l'ancienne *Luna*, elle en poſſède l'Évêché, ſuffragant de Piſe, & elle eſt défenduë par une bonne citadelle. Maty.

SAS.

SAS. ſ. m. Sorte de tamis, Tiſſu de crin attaché à un cèrcle de bois mince & large, & dont on ſe ſert pour paſſer les poudres qu'on veut avoir fort déliées. *Cribrum, incerniculum.* On paſſe la farine au *ſas* dans les huches, & il ſert de blutoir. Les parfumeurs paſſent leurs poudres dans des *ſas* qui ont un couvercle. Les Maçons ſe ſervent auſſi de plâtre au *ſas* pour les cheminées, & autres ouvrages délicats.

Sas vient de *ſetaceum, fait de ſoye.*

On dit faire tourner le *ſas*, quand on fait une cèrtaine divination pour découvrir l'auteur d'un vol domeſtique, avec un *ſas* que le Charlatan tourne ſi adroitement, qu'il le fait arrêter ſur celui qu'il ſoupçonne, lequel ordinairement le découvre luimême. *Sacculum invertere.*

Sas, ſe dit figurément, pour examen, critique, mais il n'eſt que du ſtile familier. *Examen.*

Vèrs manuſcrits ſouffrent des négligences
Qu'à vèrs moulez on ne pardonne pas.
Dans les prémièrs on les nomme licence ;
Là tout s'éxcuſe & ſe paſſe au gros ſâs.
Dans les ſeconds la moindre tache eſt crime. P. Du Cerc.

On dit provèrbialement, quand on veut parler de quelques chôſes qui ont été éxaminées avec peu de ſoin, qu'elles ont été paſſees au grôs *ſâs. Laxiori cribro cribratus.*

Sas de Gand. Nom d'une ville des païs Bâs. *Saſſa Gandavenſis Cataracta,* ou *Agger.* Elle eſt dans la Flandre Hollandoiſe, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Gand, vèrs le nord. Le *Sâs de Gand* n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt très forte. Maty.

SASA. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à la place de l'ancienne *Suaſa*, ville de l'Ombrie. *Saſa.* Elle eſt dans le Duché d'Urbin, ſur la rivière de Céſano, près du village de Mirabel, environ à trois lieuës de Foſſombrone vèrs le levant. Il y a en ce lieu une grande quantité de ruines qui marquent que *Suaſa* étoit une ville conſidérable. Maty.

Saza, eſt auſſi un village du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Saſa.* Elle eſt ſur la rivière d'Hued-el-Harrax, à quelques lieuës de la ville de Tunis, vèrs le levant. On croit que *Saſa* eſt l'ancienne *Tipaſa,* ou *Tipaſſa*, ville Épiſcopale de l'Afrique propre. Maty.

SASENO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Épire. *Saſo, Saſſo.* Elle eſt ſituée dans le Golfe de Veniſe, près de la ville de la Valona. Maty.

SASSAFRAS. ſ. m. Bois jaûne, odorant, d'un goût un peu âcre, aromatique, approchant de celui du fenoüil. On le tire d'un arbre qui croît dans la Floride, appellé par les Indiens *pavame*, & par les François auſſi *ſaſſaffras.* Cet arbre eſt grand, de la figure & de la groſſeur d'un pin médiocre; ſon écorce qui eſt couvèrte d'une peau déliée eſt griſe, & d'une couleur cendrée tirant ſur le noir, plus odorante que le bois, & d'un goût plus aromatique. Il jette en haut des rameaux, garnis de feüilles qui reſſemblent au commencement à celles du poirier, mais qui prennent, à meſure qu'elles croiſſent, la figure de celle du figuier, de couleur vèrte obſcure. Ses fleurs ſont petites, jaûnes, ſemblables à celles du cornoüiller mâle. Ses fruits ſont des bayes petites, noirâtres, ramaſſées pluſieurs en grappe, attachées à de longues queuës. En Latin *ſaſſafras.* Le bois de *ſaſſafras* eſt fort bon dans les maladies vénériennes, dans la goutte, dans la ſciatique, dans les pâles couleurs, on le prend en décoction ou en infuſion. Le *ſaſſafras* eſt ſi commun (à l'iſle de ſainte Cathérine) que nous le coupions pour brûler. Frezier. *p.* 22.

SASSARI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Sardaigne. *Saſſaris.* Elle eſt Capitale du Cap de Logudori, & ſituée près de la rivière de Torre, à ſix lieuës d'Algieri, vèrs le nord. *Saſſari* eſt une ville aſſez grande, quelque peu fortifiée, & défenduë par un château peu conſidérable. *Saſſari* a un Archevêché qui y fut transféré l'an 1441. de la ville nommée *Turris Libiſſonis*, qui eſt maintenant ruinée. Maty.

SASSARI, Capo ou Judicado di *Saſſari.* Voyez Logudori.

SASSE. ſ. f. Tèrme de Marine, Pelle creuſe propre à tirer l'eau. C'eſt l'Ordonnance de Marine, elle même, qui la définit ainſi, Liv. IV. Tit. I. Art. 9. Les maîtres & propriétaires des navires étant dans les ports où il y a flux & reflux, ſeront tenus d'avoir toûjours deux poinçons d'eau ſur le tillac de leur vaiſſeau, pendant qu'on en chauffera les ſoutes, & dans les ports d'où la mèr ne ſe retire point, d'être munis de *ſaſſes* ou pèlles creuſes propres à tirer l'eau.

SASSENAGE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France qui a titre de Baronie. *Saſſenagium.* Il eſt dans le Dauphiné, ſur l'Iſère, à deux lieuës au deſſous de Grenoble. On voit dans ce village deux petites cavèrnes creûſées dans le rocher, & appellées les Cuves ou les Tines de *Saſſenage.* Ces Cuves, dit on, ſont ſeiches pendant toute l'année, à la réſèrve du jour des Rois qu'elles ont quantité d'eau, ſans qu'on ſache d'où elle vient, ni où elle va. On ajoute que les habitans du lieu, jugent de l'abondance ou de la diſette des fruits, par la quantité des eaux de ces Cuves, l'une étant un pronoſtic pour le bléd, & l'aûtre pour le vin. Ces Cuves ſont une des mèrveilles du Dauphiné, mèrveille fabuleuſe, ſelon toutes les apparences, auſſi a-t-on peu de ſoin de conſulter ce pronoſtic dans la province. Maty.

Saſsenage, ſe dit auſſi pour fromage de Saſſenage. *Caſeus Saſſenagienſis*, donnez-moi du *Saſſenage*, Je l'aime mieux.

Ayant toûjours de réſerve en ſa manche.
Un Saſſenage, *un morceau de pâté,*
Un cèrvelas, un vieux reſte d'éclanche. Senecé.

SAſSER. v. act. Paſſer par le ſâs, par le tamis. *Sâſſer* de la farine, *ſâſſer* du plâtre. *Farinam, vel gypſum excernere, ſuccernere, incernere.*

Saſser, ſe dit figurément en Morale, en parlant des affaires qu'on éxamine, qu'on épluche, qu'on a repriſes & diſcutées pluſieurs fois. *Recognoſcere, examinare, inveſtigare, indagare.* Cette queſtion, ce procès, ont été bien *ſaſſez*, & reſâſſez; on les a revûs par trois fois ſur le Bureau. Les Comptables, les Financiers, ont été *ſaſſez*, & reſaſſez, on a revû leurs comptes; on leur a fait pluſieurs taxes.

Saſsé, ée, part. paſſ. & adj. *Excretus, incretus, ſecretus.*

SAſSET. ſ. m. Petit ſâs. *Sacculus, pera.* Il faut acheter un *ſaſſet.*

SASSOFERRATO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Saxumferratum.* Il eſt ſur le Sentino, dans la Marche d'Ancône, aux Confins du Duché d'Urbin, environ à quatre lieuës de Fabriano, vèrs le nord occidental. Maty.

SAſSOIRE. ſ. f. Tèrme de Charron. C'eſt une pièce du train de devant du carroſſe, qui eſt au bout des armons, qui ſoûtient la flêche, & ſèrt à faire braquer le carroſſe. *Circulus rhedarius.* La ſaſſoire de ce carroſſe eſt uſée.

Saſsoire, en tèrmes de Marine eſt la même chôſe que Quart de rond. C'eſt un ornement de Charpenterie, & de menuiſerie, qui fait la quatrième partie d'un cèrcle. Aubin.

SASSOSO Capo. Voyez ſur Fraschea. Tom. II. p. 1011.

SASSO VIVO. Nom d'une Congrégation Religieûſe appellée, la Congrégation de *Saſſo vivo.* Elle fut établie vèrs l'an 1060. ſous Alexandre II. par le Bienheureux Mainard de l'ancienne Congrégation de Saint Benoît. Le prémièr monaſtère fut au pied d'une montagne appellée *Monte del Vecchio.* La montagne du vieillard dans l'Évêché de Foligny, mais l'an 1085. Albèrt fils de Gautier Comte d'Ombrie ayant fait profeſſion dans cette maiſon, le Comte ſon père donna en 1085. au Fondateur la montagne voiſine appellée *Saſſo vivo*, & le palais, la forteresſe & la chapelle qu'il y avoit fait bâtir, ſur le lieu le plus élevé de cette montagne, & Mainard y transfera ſes Religieux. C'eſt de là que cette Congrégation a pris ſon nom. Il y avoit 20 Abbayes, 120 Prieurez, 41 Cures, & ſept hôpitaux, qui reconnoiſſoient l'Abbé de *Saſſo vivo* pour Général; l'obſervance régulière fut en vigueur dans cette Congrégation, juſque dans le XIV. ſiécle, que ſes grandes richeſſes la firent tomber dans le relâchement. On fit de tems en tems des réglemens pour y rétablir la régularité, mais inutilement. Thomas de Foligni XXXIIIe. Abbé étant fort âgé & voyant que ſes Religieux ne lui vouloient plus obéïr, remit ſon Abbaye entre les mains de Paul II. l'an 1467. Ce Pape la donna en commande au Cardinal Philippes de Sarzana, Évêque de Boulogne. Ce Prélat tâcha d'y rétablir la réforme, mais ſans fruit, ce qui fit que le Pape Innocent VIII. à la prière du Cardinal Marc Barbo Vénitien, ſecond Abbé Commendataire de *Saſſo Vivo*, ſupprima cette Congrégation; & ce Cardinal introduiſit dans cette Abbaye des Religieux de l'Ordre du mont Olivet. La plûpart des Monaſtères qui en dépendoient furent donnez à d'aûtres ordres, ou devinrent bénéfices ſimples. Quelques-uns furent entièrement ruinez. Voyez le P. Hélyot. T. V. c. 30.

SASSUOLO, SASSEUIL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Modéne, en Lombardie; *Saxulum, Saxolium.* Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, capitale, d'une Seigneurie ou petite province, qui porte ſon nom, & ſituée à trois lieuës de Modéne, vèrs le midi. Maty.

SASUM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville anciennement Épiſcopale. *Saſima.* Elle doit être dans l'Amaſie, en Natolie, à onze lieuës de Tianée, du côté du Nord. Maty.

SAT.

SATALIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Satalia, Attalia nova, Attalia, Attalea.* Elle eſt ſur la côte de la Caramanie, près des ruines de l'ancienne Attalie, & à cinq lieuës de Pèrge, vèrs le midi. *Satalie* eſt une ville Archiépiſcopale, fortifiée & défenduë par une bonne Citadelle, & elle a un bon port dans le Golfe de *Satalie*, appellé en Latin *Sinus Attalicus* ou *Satalicus.* Maty.

SATAN. ſ. m. (L'Académie écrit Sathan.) Le Chèf, ou Prince des Diâbles.

Ce mot vient du Grèc *σατανᾶς*, mais non pas immédiatement, puis qu'il eſt originairement Syriaque & Chaldéen סטן *Setan, adverſarium eſſe*, qui s'écrit par un *teth* & non par un ת. Ainſi D'Hèrbelot dit & écrit mal, quand il dit au mot *Scheithan*; ce mot Arabe, qui eſt pris de l'Hébreu, *Schathan*, ſignifie non ſeulement le Diâble, mais encore un ſèrpent & un homme fièr & ſupèrbe. Il falloit dire du Syriaque & écrire *Setan* ou *Satan. Satan* ſignifie, Advèrſaire, parcequ'il s'oppôſe aux volontez de Dieu.
L'Écriture

L'Écriture ſe ſert abſolument de ce mot pour parler du Diâble, & de ſes tentations. *Satan* entra dans le cœur de Judas pour lui faire trahir ſon Maître.

Non je ne penſe pas que Satan *en pèrſonne*,
Puiſſe être ſi méchant qu'une telle perſonne. Mol.

On dit auſſi à celui qui veut faire commèttre quelque péché, *Vade, Satana.*

SATANIEN, enne. ſ. m. & f. Nom que l'on a donné à pluſieurs hérétiques, comme aux Euchites aux Maſſaliens aux Sethiens. *Sathanicus.* Ce mot vient de Satan & ſignifie la même chôſe que diabolique, c'eſt plutôt une épithéte qu'on a donnée à différens hérétiques qu'un nom propre d'une ſecte. Il en eſt de même de Satanite. Du reſte il ne faut point écrire Sathanien par un h. שטן en Chaldéen & en Hébreu s'écrit par un teth & non pas par un ח comme on l'a déja remarqué.

SATANITE. ſ.m. & f. Nom d'une ſecte hérétique. *Satanita.* C'eſt aux Maſſaliens qu'on a donné ce lieu. Voyez Massalien.

SATELLITE. ſ. m. Celui qui accompagne un aûtre pour ſa ſûreté, ou pour éxécuter ſes commandemens. Chez les Empereurs d'Orient, c'étoit une dignité ou charge d'un Capitaine des Gardes du Corps. On a donné auſſi ce nom à des vaiſſeaux, & enfin à ceux qui tenoient des fiefs, qu'on appelloit *Sergenteries.* On le prend d'ordinaire en mauvaiſe part pour un Archer, un Pouſſecu, ou quelque mauvais garnement qui ſert aux captures, ou à faire de mauvais traittemens à quelqu'un. Il eſt venu un Éxempt avec pluſieurs *Satellites* faire pèrquiſition en cette maiſon. Étant avèrti de l'arrivée des *Satellites*, il les attendit de pied fèrme Vaug. Cet homme a une méchante affaire, il marche toûjours accompagné de nombre de *Satellites* & de couppe jarrêt. *Satellites, aſſecla.*

Ces barbares ſoldats armez pour ſa querelle,
Satellites *cruèls d'une âme plus cruelle.* Brébeuf.

Satellite, en tèrme d'Aſtronomie ſe dit de cèrtaines planettes, qui paroiſſent toûjours accompagner d'aûtres planettes ou tourner au tour. Ainſi la Lune doit paſſer pour un *Satellite* de la Tèrre, & les aûtres planettes pour des *Satellites* du Soleil. Mais ce nom s'applique principalement à des planettes particulières nouvellement découvèrtes, qui font les révolutions autour de Jupitèr.

Satellites de Jupitèr. Ce ſont quatre Lunes ou planettes, qui ont un mouvement circulaire autour de Jupitèr, comme la Lune autour de la Tèrre. *Harris.* Ces quatre étoiles n'ont été découvèrtes qu'en nos jours, à caûſe qu'on ne les peut appèrcevoir qu'avec de grandes lunettes. *Jovis ſatellites.* La prémière fait ſon cours en un jour & 18 heures 29 minutes; la ſeconde en trois jours & trois heures; la troiſiême en ſept jours, la quatriême en ſeize jours, dix huit heures. Galilée qui les apperçût le prémier les nomma, *Etoiles de Medicis.* Ces *Satellites* ne tournent pas autour de leur axe, non plus que la Lune; car on voit toûjours les mêmes apparences dans les mêmes parties de leurs orbes. Il y en a prêſque toutes les nuits quelqu'une d'éclipſée par l'ombre de cette Planette. M. Caſſini a fait des éphémérides du mouvement de ces aſtres, pour ſèrvir à la découvèrte des longitudes, à caûſe de leurs fréquentes éclipſes, qui arrivent au même inſtant par tout le monde, auſſi bien que celles de la Lune.

Diſtances des Satellites de Jupitèr à Jupitèr, priſes ſur les Obſèrvations.

	1er Satel.	2e Satel.	3e Satel.	4e Satel.	
De M. Caſſini	5.	8.	13.	23.	Demi-diamétre de Jupitèr.
De Borellus	5. $\frac{2}{3}$.	8. $\frac{2}{3}$.	14.	24. $\frac{2}{3}$.	
De Townley avec un micrométre .	5. 51.	8. 78.	13. 47.	24. 72.	
De Flameſtead avec un micrométre .	5. 31.	8. 85.	13. 98.	24. 23.	
Du même par les éclipſes des Satellites	5. 578.	8. 876.	14. 159.	24. 903.	
Par leurs tems périodiques	5. 578.	8. 878.	14. 168.	24. 968.	

Tems périodiques, ou durée des révolutions des Satellites de Jupitèr.

Du prémièr	1 jour,	18 heures,	28 min.	$\frac{1}{3}$	Voyez les Principes de M. Newton, p. 403.
Du ſecond	3.	13.	17.	$\frac{9}{10}$	
Du troiſiême	7.	3.	59.	$\frac{1}{3}$	
Du quatriême	16.	18.	5.	$\frac{1}{3}$	

M. Flamſtead dans les Tranſactions Philoſophiques, n. 154. dit que quand Jupitèr eſt en quadrat avec le ſoleil, la diſtance du prémièr *ſatellite* au bord le plus voiſin, quand il tombe dans ſon ombre, & qu'il eſt éclipſé, eſt d'un demi diamétre de Jupitèr; celle du ſecond, de deux, ou environ d'un diamétre entier; du troiſiéme, de trois demi diamétres; & du quatriême, de cinq demi diamétres, ou un peu plus, lorſque la parallaxe de l'orbe eſt la plus grande. Mais que ces diſtances diminuent par degrez à meſure qu'il approche de ſa conjonction ou de ſon oppoſition avec le ſoleil, & que cette diminution ſe fait à peu prés proportionnellement aux ſinus, mais non pas exactement en la même proportion.

Satellites de Saturne. Il y a auſſi cinq *Satellites* qui tournent autour de Saturne. M. Huygens en a d'abord découvèrt un, & M. Caſſini quatre. Ils ont été nommez les *Etoiles de Louis le Grand.* Il a obſèrvé que le prémièr *Satellite* de Saturne tourne autour de cette Planétte en un jour 21 heures 19 minutes. Le ſecond en deux jours 17 heures 43 minutes. Le troiſiême en quatre jours 12 heures 27 minutes. Le quatriême en 15 jours 23 heures 15 minutes. Le cinquiême en 79 jours 22 heures. On obſèrve encore que ces cinq *Satellites* ſont quelquefois plus, & quelquefois moins grands, & même que le dèrnièr s'éclipſe tout-à-fait pendant quelque-tems; la même chôſe arrive aux *Satellites* de Jupitèr. Ces *Satellites* ne tournent pas non plus ſur leur centre. Les *Satellites* de Jupitèr & de Saturne ſont des Planéttes ſubaltèrnes, auſſi bien que nôtre lune, qui eſt un *Satellite* de nôtre Tèrre. Font. M. Caſſini découvrit le prémièr & le ſecond en 1684 au mois de Mars, avec un excellent vèrre objectif de 70, 90, 100, 136, 155, & de 220 piéds. Il obſèrve que le prémièr étoit éloigné de l'anneau de Saturne d'environ $\frac{3}{5}$ de la longueur apparente de cet anneau, qu'il eſt deux fois en conjonction avec Saturne en moins de deux jours, l'une dans la partie ſupérieure de ſon orbe, & l'aûtre dans l'inférieure. Il eſt éloigné du centre de Saturne de 4 $\frac{1}{3}$ demi-diametres de Saturne. Le ſecond *Satellite* eſt éloigné de l'anneau de Saturne de $\frac{1}{4}$ de la longueur de cet anneau. Sa diſtance du centre de Saturne eſt de 5 $\frac{1}{2}$ demi-diamétres de cette planétte.

Par un grand nombre de belles obſèrvations, on a conclu que l'éloignement du prémièr *Satellite* eſt à l'éloignement du ſecond, en prenant l'une & l'aûtre du centre de Saturne, comme 22 à 17. Et le tems que le ſecond employe à faire ſa révolution, au tems que le prémièr met à la ſienne, comme 24 $\frac{1}{2}$ eſt à 17. Le troiſiême eſt éloigné de Saturne de 8 de ces demi-diamétres. Quelques uns appellent le quatriême *Satellite* de M. Huygens. *Satelles Hugenianus*, parceque c'eſt lui qui l'a découvèrt. Il eſt diſtant du centre de Saturne d'environ 18 demi-diamétres de cette planétte. Le cinquiême eſt diſtant du centre de Saturne de 54 demi-diamétres de Saturne. La grande diſtance entre ce *Satellite* & le précedent a fait ſoupçonner à M. Huygens, qu'il y a un ſixiême *Satellite* entre ces deux-ci, ou que le cinquiême a un *Satellite* qui tourne autour de lui.

M. Halley dans les Tranſactions Philoſophiques, n. 145. corrige la théorie du mouvement du quatriême *Satellite*, & prétend que le vrai tems de ſa période eſt de 15 jours, 22 heures 41 minutes 6 ſecondes: que ſon mouvement journalièr eſt de 22 dégrez, 34 minutes, 38 ſecondes, 18 troiſiêmes. Que la diſtance de ce *Satellite* au centre de Saturne eſt d'environ 4 diamétres de l'anneau de Saturne, ou 9 diamétres de ſon globe, que l'endroit où il ſe meut diffère peu ou point de celle de l'anneau; qu'il coupe l'orbe de Saturne, faiſant avec lui un angle de 23 degrez $\frac{1}{2}$, enſorte qu'il eſt prêſque paralléle à l'équateur de la tèrre. Voyez les hypothêſes & les tâbles des *Satellites de Jupitèr* par M. Caſſini.

Outre tous ces *Satellites* qu'on a découvèrts par le ſecours des lunettes d'approche, l'on en a découvèrt 30 aûtres qui font leur révolution autour du Soleil en 15 jours; on appelle ces 30 *Satellites* les *étoiles de Bourbon. Stellæ Borboniæ.*

Satellite. On donne ce nom à un inſtrument inventé par le Sieur Romer, Mathématicien du Roi, & dont la déſcription ſe trouve dans une lèttre à M. Flamſted Anglois, de l'an 1679.

& qu'on a publiée dans un livre intitulé *Artificial Clock-maker*, l'Horloger artificieux.

SATIIÉNAS. ſ. m. Vieux mot. Satan, le Diâble. *Pèrceval.* BOREL. *Satan*, *Satanas.*

SATIÉTÉ. ſ. f. Réplétion d'alimens qui va juſqu'au dégoût. *Satietas*, *repletio.* Il faut manger & boire pour appaiſer la faim & la ſoif, & non pas juſqu'à la *ſatieté.*

SATIÉTÉ, s'employe auſſi figurément, & ſignifie, Plénitude, dégoût. *Nauſea.* Le Cardinal Commendon prévenoit la *ſatiété* que donne une aſſiduité affectée; & il ſembloit renouveller, & augmenter ſon crédit par ſes abſences. FLÉCH. L'ennui des femmes du monde enyvrées de plaiſirs, eſt un dégoût de *ſatiété.* MONT. La *ſatiété* rend la volupté même ennuyeûſe. ID. On n'arrive jamais à une *ſatiété* de gloire, & d'honneurs. *Nemo unquam gloriâ & honore ſatiatur.* Ce mot eſt élégant & a beaucoup de grâce. REFL.

SATIGAN, ou CHATIGAN. ſ. m. Ville du Royaume de Bengale en Aſie, ſituée ſur le Coſmin. *Satiganum*, *Chatiganum.* Elle eſt vis-à-vis de Bengale. Quelques-uns mettent à *Satigan* l'ancienne *Coſamba.*

SATIN. ſ. f. Étoffe de ſoye polie & luiſante, dont la chaîne eſt fort fine, & fort en déhors, & la trême eſt groſſe & cachée; ce qui lui donne ſon luſtre. *Bombycinum textum denſius*, *terſum denſumque ſericum.* Le plus beau *ſatin* eſt celui de Florence & de Gennes, & puis celui de Lion. Les *ſatins* de Bruges ſont trémez de fil, & la chaîne eſt de ſoye; ce qui l'a fait nommer *caffard.* Le *ſatin plein* eſt celui qui eſt brillant & uni. Il y en a d'aûtre qui eſt figuré, & divèrſifié de pluſieurs couleurs ou figures, auquel on ajoûte de nouvelles chaînes ou trêmes pour faire les façons. On fait des robbes, des juppes, des culottes de *ſatin.* On imprime des images, des Thêſes ſur le *ſatin.* Les Chinois préparent les *ſatins* à l'huile pour leur donner plus de luſtre; mais la pouſſière s'y attache. *P. Le Comte.*

Ménage dérive ce mot de *ſeta*; comme qui diroit *ſetinum*, ou de l'Hébreu *ſadin*, ſignifiant la même chôſe; ou des mots *ſade*, & *ſadinet*, qui ſignifioient en vieux François *propre*, & *gentil*, parceque cette étoffe habille fort proprement. Du Cange dit qu'il vient de *zatoüin*, ou *zatoüi*, vieux mot François ſignifiant la même chôſe.

On dit figurément d'une belle peau blanche & unie, que c'eſt un *ſatin*, qu'elle eſt blanche comme un *ſatin*, douce comme un *ſatin. Alba & lenis ut bombycinum textum.* On le dit auſſi des étoffes, des fleurs, & aûtres chôſes brillantes & polies. Rabelais fait une plaiſante allégorie du païs de *Satin*, pour ſe moquer des Auteurs qui parlent de pluſieurs animaux fabuleux & fantaſtiques, comme le phœnix, la remore, les Harpies, les Satyres, &c. qui n'ont jamais été vûs qu'en peinture.

SATINER. v. act. Faire quelque tiſſu à la manière du ſatin, ou garnir une image de ſatin. *Bombycinum texere.* La mode eſt venuë de *ſatiner* les rubans. Cet écolier ſçait bien *ſatiner* des images.

SATINER, eſt auſſi un vèrbe neutre en uſage parmi les Fleuriſtes. Il ſignifie, tirer ſur le ſatin, Tulipe qui *ſatine. Textura bombycinæ.*

SATINÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Image *ſatinée*, ruban *ſatiné*, tulipe *ſatinée. Bombycino ornatus.* Une tulipe *ſatinée* eſt une tulipe d'un très-beau blanc de ſatin ſur lequel elle ſe panache de rouge. MORIN. Mais en tèrmes de Fleuriſtes *ſatiné* ſe dit principalement des oreilles d'ours, parcequ'elles ont des feuilles qui reſſemblent au ſatin. Entre toutes les oreilles d'ours, celles qui ſont *ſatinées* & bizarres ſont les plus belles. LIGER.

On dit chez les Orfévres, que la couleur des pièrres taillées au cadran eſt *ſatinée*, c'eſt-à-dire, claire & brillante; & que celle des pièrres qui ſont en tâble, ou en cabochon, eſt *veloutée*, c'eſt-à-dire, ſombré & foncée. *Radians*, *illucens*, *emicans.*

SATIRE. Voyez SATYRE.

SATIREL. ſ. m. Satyres, Dieux fabuleux. BOREL. *Satyri.*

> *Et li* ſatirel *& les Fées*,
> *Sont moults dolent en leurs penſées*,
> *Quand ils pardent en leur tretines*,
> *Leurs délicieûſes gaudines.* R. DE LA RÔSE.

SATISFACTION. ſ. f. (Prononcez l'*s*) Contentement qu'on donne à quelqu'un, ou plaiſir qu'on reſſent de quelque chôſe. *Satisfactio.* Ce père a des enfans fort ſages, qui lui donnent beaucoup de *ſatisfaction.* Cet Auteur n'a pas eu grande *ſatisfaction* de ſon Ouvrage. J'ai bien de la *ſatisfaction* de voir punir ce ſcélérat. Je doute que vous ayez *ſatisfaction* du deſſein que vous avez entrepris, qu'il réüſſiſſe.

SATISFACTION, ſignifie auſſi, excuſe, réparation, dédommagement. *Excuſatio*, *purgatio*, *reparatio*, *ſatisfactio.* Mauvaiſe *ſatisfaction.* AMEL. Ce Gentilhomme a été offenſé & il demande *ſatisfaction.* Dans le Sacrement de Pénitence on oblige à la *ſatisfaction*, à la réparation du tort qu'on a fait. La *ſatisfaction* de JÉSUS-CHRIST a été ſurabondante. Nos *ſatisfactions* ne ſont point des conditions ſeulement leſquelles étant pôſées Dieu nous applique la *ſatisfaction* de JÉSUS-CHRIST, ce ſont de véritables *ſatisfactions* par elles-mêmes, mais dépendantes cependant de celles de JÉSUS-CHRIST en ce que c'eſt en vèrtu de ſa *ſatisfaction* que nous avons la grâce par laquelle nous ſatisfaiſons.

SATISFACTOIRE. adj. Ne ſe dit que dans le dogmatique. *Satisfactorius.* Les mérites des ſouffrances de JÉSUS-CHRIST ſont *ſatisfactoires* pour tous les péchez des hommes. Les bonnes œuvres ſont *ſatisfactoires* à la Juſtice de Dieu; c'eſt-à-dire, que l'homme en s'impôſant des peines à ſoi-même, ſe garentit de celles que mérite le péché, & que Dieu entre dans cette compenſation. Cette doctrine eſt fondée ſur l'Écriture & ſur les Pères. *Rachetez vos péchez par des aumônes*, diſoit Daniel à Nabuchodonoſor. *Daniel IV.* 24. Voyez Maldonat dans ſon Traité de la Pénitence à la IVe Partie où il traite de la ſatisfaction, Ch. 2.

SATISFAIRE. v. act. Donner contentement à quelqu'un: payer ce qu'on doit: faire ce qu'on eſt obligé de faire. *Satisfacere.* Je travaille à *ſatisfaire* mes créanciers. *Nomina expedire*, *ſolvere.* Ce n'eſt que par les auſtéritez de la pénitence qu'un pécheur peut *ſatisfaire* à la Juſtice divine. Un mauvais Chrétien croit qu'il ſuffit de *ſatisfaire* au précepte, & ne fait aucune œuvre de ſurérogation. Il eſt bien difficile de *ſatisfaire* à Dieu & aux hommes tout enſemble. Vous avez offenſé cet homme-là, il le faut *ſatisfaire*, lui faire réparation, lui demander pardon. Je ne voi pas que vous puiſſiez *ſatisfaire* à cette objection, & faire une réponſe qui contente. Je ne ſuis pas *ſatisfait* de ſon procédé.

Ce vèrbe, comme on l'a pu remarquer, régit tantôt l'accuſatif, tantôt le datif. Pour diſtinguer en quelles occaſions il régit plûtôt l'un que l'aûtre, l'Académie dit que quand il ſignifie, Faire ce qu'on doit à l'égard des chôſes, il régit toûjours le datif. *Satisfaire* à ſon devoir. *Muneri*, *officio ſatisfacere. Satisfaire* à ſes obligations. *Satisfaire* aux commandemens de Dieu. *Satisfaire* à ſon ambition. On dit pourtant *ſatisfaire* ſes paſſions. Il faut pour cela conſulter l'oreille. RÉFL.

SATISFAIRE, ſe dit auſſi en Morale à l'égard des déſirs, & ſignifie, Contenter, remplir, raſſaſier. *Explere*, *ſatiare.* Un ambitieux, un avare, ne peuvent jamais *ſatisfaire* leurs inſatiables déſirs. Il a *ſatisfait* ſa colère, ſa vengeance, ſon amour, ſa curioſité. *Satisfaire* à nos lâches envies. MALH. Il a *ſatisfait* à tous les dévoirs de l'honneur.

> *Quand on a paſſé ſon printemps*,
> *C'eſt une dangereûſe & difficile affaire*,
> *Que de ſonger à* ſatisfaire
> *Un cœur, & des yeux de quinze ans.* LA SABL.

SE SATISFAIRE, c'eſt, Contenter le déſir qu'on a de quelque chôſe. *Animum ſuum explere*, *animo obſequi*, *morem gerere.* Il y a long-tems qu'il avoit envie de voir l'Italie; enfin il s'eſt *ſatisfait. Se ſatisfaire* ſoi-même, c'eſt tirer ſoi-même raiſon d'une offenſe, d'une injure. Si vous ne le ſatisfaites pas, il trouvera le moyen de *ſe ſatisfaire* lui-même.

On dit qu'une chôſe ne *ſatisfait* pas: pour dire, qu'elle ne plaît pas, qu'on n'en eſt pas content. *Diſplicere.*

SATISFAIRE, ſignifie auſſi, Éxécuter. Il eſt honnête homme. Il a *ſatisfait* à ſa parole. *Promiſſis ſtetit*, *ſatisfecit.* Cet Officier a *ſatisfait* à tous les ordres qu'on lui a donnez. On a fait à ce Procureur un commandement de produire, il y a *ſatisfait.*

SATISFAIT, AITE. part. paſſ. & adj. *Satisfactus*, *contentus.* Cet homme eſt *ſatisfait* de lui-même, eſt fort content de ſa pèrſonne. Un créancier *ſatisfait*, eſt celui qui eſt payé, ou avec qui on a traitté. Le public à été fort *ſatisfait* de ſa conduitte, de ſon diſcours.

SATISFAISANT, ANTE. adj. Qui contente, qui ſatisfait. *Satisfaciens*, *explens.* Cette ſoumiſſion n'eſt guères *ſatisfaiſante* pour une ſi grande injure.

SATNIQUE. ſ. m. Nom d'Office & de dignité autrefois en Croatie & en Hongrie. *Satnicus.* Un *Satnique* étoit un Commandant ou Gouvèrneur d'une petite contrée, qui pouvoit fournir cent homme d'armes. Les Knez, c'eſt-à-dire, les Comtes ont ſuccedé aux *Satniques.*

SATOR. ſ. m. Dieu qui dans l'opinion des anciens Romains préſidoit aux ſemences, aux ſemailles. *Sator.* On pourroit l'appeller Semeur en nôtre langue.

SATRAPE. ſ. m. Gouvèrneur de Province chez les anciens Pèrſes. *Satrapa*, *vel Satrapes.* Le Roi Darius marchoit accompagné de ſes principaux Seigneurs & *Satrapes.* Comme ſes *Satrapes* enfloient ſes éſpérances par leurs flateries ordinaires, il ſe tourna vèrs Carideme. VAUG.

Ce mot eſt originairement Pèrſan, mais il a été tranſporté chez les Grècs, qui on dit σατράπης, en la même ſignification.

Satrape eſt un mot Pèrſan, qui dans ſon origine ne ſignifioit qu'Amiral, Général d'une armée navale, enſuite on l'étendit à tous les Gouvèrneurs des Provinces. Voyez ſur les *Satrapes* Briſſonius *De Regno Perſ. L. I.* & Beneggerus ſur Juſtinien L. V. C. 2. Bochormius, ſur le Miltiade de Cornelius Népos. Borel dit que c'eſt un mot Pèrſan, dénotant une notable dignité, & a été grecíſé.

Il ſe trouve auſſi des Chartres d'Angletèrre ſous le Roi Ethelréde où les Seigneurs, qui ſignent aprés les Ducs, prennent le titre de *Satrapes* du Roi, peut-être veulent-ils dire, Miniſtres du Roi, dit M. Du Cange.

SATRAPIE. ſ. f. Gouvèrnement de Satrape. Les païs des Philiſtins étoient diviſez en cinq *Satrapies*. Le Pere Lubin. Ces cinq *Satrapies* en montant du ſud au nord le long de la Médi-tèrranée étoient Gad, Aſcolon, Azotus, Accaron & Geth. L'Empire des Pèrſes étoit auſſi diviſé anciennement en *Satrapies*. Voyez les Auteurs citez au mot Satrape.

SATRIANO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Satrianum*. C'étoit anciennement une ville de la Lucanie. Elle fut Épiſcopale, ſuffragante de Conza. Elle eſt maintenant détruite, & on en voit la place dans la Baſilicate, entre Marſico & Potenza. Maty.

Satriano, eſt auſſi un Bourg du Royaume de Naples. *Satrianum*. Il eſt dans la Calâbre ultérieure, près du Golfe de Squilace, environ à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. Maty.

SATRIENUS, a. ſ. m. & f. Nom de famille Romaine. *Satrienus, a*. Tout ce que l'on ſçait de cette famille, c'eſt qu'il y a une médaille qui porte d'un côté une tête caſquée, IT. & de l'aûtre une louve, au deſſus ROMA. Dans l'éxèrgue P. SATRIENVS. Et dans Gruter *p*. DCCCLXXXIII. 6. un Publius *Satrienus* Pollio, que Patin n'a pas connu. Il n'y a point de doute que les *Satrienus*, ne fuſſent déſcendus des Sarrius que l'on trouve ſouvent dans les anciennes Inſcriptions.

SATRON. ſ. m. Petit poiſſon qui ſèrt d'appas aux Pêſcheurs.

SATURNALES. ſ. f. pluriel. Fêtes célébrées chez les Romains, en l'honneur de Saturne. *Saturnalia*. Pendant ces fêtes les éſclaves faiſoient les maîtres, leurs maîtres mêmes les ſèrvoient à tâble, & il leur étoit pèrmis de dire impunément ce qu'ils penſoient. Elles duroient trois jours, & commençoient le 16e Décembre. Pendant ces jours-là tout étoit en débauche, & en diſſolution. La ville de Rome ne retentiſſoit que du bruit, & du fracas que faiſoit le peuple abandonné à la joye, & tranſporté de plaiſir. On célébroit les Saturnales en l'honneur de Saturne, & pour conſèrver le ſouvenir du ſiécle d'or où tout le monde étoit égal. Dac. Il n'étoit pas pèrmis de commencer la guèrre, ni d'éxécuter un criminel pendant les *Saturnales*. Ces fêtes ne ſe célébroient pas ſeulement à Rome, mais en Gréce auſſi, & elles étoient bien plus anciennes que Rome. Quelques-uns en attribuoient l'inſtitution aux Pélagiens, qui furent jettez dans l'iſle de Délos, d'aûtres à Hèrcule, & d'aûtres à Janus; Garopius Becanus en fait Noé l'Auteur. *Orig. L. IV*. Il prétend que ce Patriarche dans l'Arche établit une fête au dixiéme mois en mémoire de ce que ce mois là le ſommet des montagnes commença à paroître, & que c'eſt là l'origine des *Saturnales* qui paſſèrent enſuite à tous les peuples. Mais il y a bien de l'apparence que l'année alors commençoit en automne, & que Décembre par conſéquent n'étoit pas le dixiéme mois. Voſſius remonte encore plus haut & il veut que le Saturne en l'honneur de qui ces fêtes ſe célébroient ſoit Adam. Voyez *De Idolat. L. I. C.* 18. Conſultez auſſi Roſin, *Antiq. L. IV. C.* 16. Athénée L. XIV. Dion L. 58. Juſte-Lipſe *L. II. Saturnal.* & les Notes d'Oiſelius ſur Aulu-Gelle. L. XVIII. C. 2.

SATURNE. ſ. m. Dieu du Paganiſme. *Saturnus Deus Paganorum*. Selon les Poëtes, c'étoit le tems. Ils ont dit qu'il étoit fils du Ciel & de Veſta; qu'il dévoroit ſes propres enfans: que ſes trois fils Jupitèr, Neptune & Pluton lui ôtèrent l'empire du monde: qu'il ſe cacha en Italie: & qu'alors il apporta au monde l'âge d'or. Ils en racontent pluſieurs aûtres chôſes amplement traitées dans la Mythologie de Natalis Comès. Selon Platon, *Saturne* étoit fils de l'Océan & de Téthys. C'eſt dans le Timée p. 40. de l'Édit. d'Etienne; mais Héſiode le fait fils du Ciel & de la Tèrre comparez le vèrs 44. de la Théogonie avec le v. 138. Le faux Orphée dans l'Hymne à l'honneur de *Saturne* le fait auſſi fils du Ciel & de la Tèrre. Il épouſa Ops ſa ſœur, dont il eut Jupitèr & Junon jumeaux, Neptune enſuite; puis Pluton & Chama auſſi jumeaux. Héſiode v. 455. & ſuiv. dit que de Rhéa il eut Veſta, Cérez & Junon, Jupitèr, Neptune, & Pluton. *Saturne* étoit fils d'Urane. Il fut fait prémiér Roi des Titans. Sanchoniaton appelle *Saturne Il. Israël*, qui eſt le nom que lui ont donné les Phéniciens; & c'eſt la même chôſe que *El* parmi les Hébreux, qui veut dire, *fort & puiſſant*. Pezron. Urane, c'eſt-à-dire, le Ciel.

Quelques-uns diſent qu'il a été appellé *Saturne*, *à ſatione*, parce qu'il enſeigna le prémiér l'agriculture en Europe. Béroſe dit que *Saturne* eſt le même que *Nembroth* qui édifia la tour de Babel. Il fut appellé Saturne de סתר, *Satar*, cacher, parce qu'ayant été chaſſé du Ciel par ſon fils Jupitèr, il alla ſe réfugiér & ſe cachèr en Égypte. Le nom *Saturne* eſt celui qu'il portoit parmi les Tetans, qui l'appelloient *Sadorn*, c'eſt-à-dire martial & belliqueux. Encore aujourd'hui en langue Celtique ou Bretonne, qui eſt la même que celle des Tetans, *Di Sadorn*, c'eſt le Samedi, d'où les Latins ont fait *dies Saturni*; comme de *di Lun*, & *di Mers*, &c. Ils ont fait, *dies Lunæ*, Lundi, *dies Martis*, Mardi, & ainſi des aûtres planétes, dont tous les mois Latins ſont certainement pris de la langue des Celtes. Cela étant ainſi, c'eſt une pure rêverie, que de tirer le nom de Saturne de l'Hébreu, *Satar*, qui veut dire *cacher*, comme ſi Saturne n'avoit pas ſon nom avant de ſe cacher dans le Latiun d'Italie, où il ne chèrcha une retraite que vèrs la fin de ſes jours. Pézron.

Saturne, eſt auſſi une des ſept Planétes, la plus éloignée de la tèrre, & dont le mouvement paroît le plus lent. *Saturnus unus ex ſeptem planetis, vel Saturni ſtella*. Il eſt placé entre le Firmament & l'orbe de Jupitèr. Quoiqu'il paroiſſe la plus petite des Planétes, c'eſt pourtant la plus grande. *Saturne* eſt, ſelon quelques-uns, 79 fois, & ſelon d'aûtres 91 fois plus grand que la tèrre. M. Harris dit que la proportion de *Saturne* à la tèrre eſt comme 30 à 1. On croit qu'il tourne ſur ſon centre. Il fait ſa révolution dans le Zodiaque en 29 ans, 155 jours, & 8 heures. M. Harris dit qu'elle eſt de 30 années ou de 10950 jours, Par conſéquent ſous les pôles de cette Planéte les nuits ſont de 15 années. Son éxcentricité de la tèrre eſt de 6800. demi-diamétres de la tèrre; puiſque ſa plus grande diſtance de la tèrre eſt de 244000. demi-diamétres de la tèrre, & ſa plus petite diſtance de 176000. Selon M. Caſſini, la plus grande diſtance de Saturne à la tèrre, eſt de 244330 demi diamétres & la moyenne de 210000, & la plus petite de 175670, demi diamétres de la tèrre. Il tourne ſur des pôles diſtans de ceux de l'Écliptique de deux degrez 32 minutes. Ce qui fait ſa plus grande latitude. Le démi diamétre de l'Orbite de *Saturne* eſt à peu près dix fois grand comme celui de l'orbite de la tèrre autour du Soleil, & par conſéquent de 946969690 miles Anglois. *Harris*.

On doute ſi *Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe*: du moins il eſt ſi élevé qu'on a de la peine à y remarquer quelque parallaxe. M. Caſſini dit que dans une obſèrvation qu'il fit le 19e Juin 1692, de la conjonction d'une étoile fixe avec un ſatellite de *Saturne*, il vit clairement avec une lunette de 39 piéds que l'ombre du globe de *Saturne* étoit en ovale ſous la partie poſtérieure de ſon anneau. Le diamétre de *Saturne*, lors de l'obſèrvation, paroiſſoit de 45 ſecondes. Le diamétre de *Saturne* eſt à celui de ſon anneau comme 4 eſt à 9. Le diamétre de l'anneau vû du ſoleil, doit être d'environ 50 ſecondes, & par conſéquent le diamétre de *Saturne* vû du même endroit doit être d'onze ſecondes. Ce ſont des calculs de M. Flamſtead, mais M. Newton ne lui donne que 10 ou 9 ſecondes, parce qu'il ſuppôſe que le globe de *Saturne* eſt peu dilaté par la réfraction inégale de la lumière. Le Capitaine Halley dans la Préface de ſon Catalogue des Étoiles méridionales dit que *Saturne* n'a pas un mouvement ſi rapide que les tâbles Aſtronomiques le marquent. La diſtance de *Saturne* au Soleil eſt à peu près dix fois auſſi grande, que celle de la Tèrre. Grégori dans ſon Aſtronomie dit que le demi diamétre de l'anneau de *Saturne* eſt à celui de la planéte, comme 2 eſt à 1, & que l'eſpace qu'il y a de l'anneau à la planétte eſt comme la largeur de l'anneau. Le même Auteur dans ſon Aſtronomie, L. IV. Propoſit. 69 & 70, montre comment l'anneau de *Saturne* doit paroître tant à ceux qui le regardent de la tèrre, qu'à ceux qui le vèrroient du ſoleil. Il eſt difficile de détèrminer de la tèrre qu'elle eſt la largeur de l'anneau de *Saturne*, à cauſe que ſon épaiſſeur eſt fort petite; M. Huygens la met à peu près de 600 milles d'Allemagne. *Harris*. Voyez dans l'Hiſt. de l'Acad. des Sciences 1715, p. 36, des Obſèrvations de Meſſieurs Caſſini & Maraldi ſur *Saturne*. Item dans les Mémoires p. 11. & p. 41.

M. Huygens en 1659 a découvèrt un anneau dont il eſt entouré comme par une eſpéce de voute; c'eſt comme un grand cèrcle qui l'environne entiérement, & qui étant aſſez élevé pour être hors de l'ombre du corps de *Saturne*, réfléchit pèrpétuellement la lumière du ſoleil. *Saturne* eſt plus pâle, & moins brillant que Mars, & Jupitèr, excepté dans ſes conjonctions, ou dans ſes oppoſitions avec le ſoleil, où il paroît, plus lumineux. L'anneau de *Saturne* eſt un corps opaque & ſolide, qui a la forme d'une voute circulaire, & qui eſt plat, & reſſemble à l'horizon du glo-

be

be de la planette, & qui ne le touche point. Son plan eſt à préſent préſque parallele au plan de l'Équateur de la tèrre. Le diamétre de cet anneau eſt de 2 ¼ diamétres de *Saturne* & la diſtance de l'anneau à la planette eſt égal à la largeur de l'anneau. Galilée eſt le prémiér qui ait découvèrt que la figure de *Saturne* n'étoit pas ronde, & M. Huygens eſt le prémiér qui ait trouvé que l'inégalité qu'on remarquoit dans cette planette avoit la forme d'un anneau. Il le publia en 1659, dans ſon *Syſteme Saturnianum*. C'eſt cet anneau, & ſes différentes ſituations par rapport au Soleil, & à l'œil de celui qui le regarde, qui font les différentes apparences avec des anſes, ou ſans anſes, large, où étroit, &c. *Harris*. Dans le Journal des Sçavans de 1684, & dans celui de Lipſick au mois de Septembre de la même année, il y a un nouveau ſyſteme des Phénomenes de *Saturne* & de ſon anneau par M. Gallet. M. Huygens prétend que l'inclination de l'anneau de *Saturne* par rapport à l'écliptique fait un angle de 31 degrez. On a découvèrt cinq Lunes, où cinq ſatellites qui tournent autour de *Saturne*, Voyez Satellite. Il y a dans les Tranſactions Philoſophiques 1683, Mars, n. 145. Une lèttre de Édm-Halley pour corriger la Théorie du mouvement des Satellites de *Saturne*. Elle eſt auſſi dans le Journal de Leipſick 1684, p. 187. *Saturne* étant à l'extremité du Tourbillon, le Soleil n'eſt à ſon égard qu'une étoile blanche, & pâle, qui n'a qu'un éclat, & une chaleur bien foible. Font. S'il y a des habitans dans *Saturne*, ſelon toutes les apparences, ils ſont bien flegmatiques: il ne ſçavent ce que c'eſt que de rire, & ils euſſent trouvé Caton d'Utique trop badin, & trop fôlatre. Id. Les Aſtrologues appellent *Saturnus*, la *grande infortune*. Sa nature eſt froide & ſéche, & l'on l'accuſe d'être cauſe de tout le mal qui arrive ſur la tèrre. Ses deux maiſons ſont dans le Capricorne, & le Vèrſeur d'eau: & ſon éxaltation dans les Balances.

> Si *Saturne élevé dans le plus haut des Cieux,*
> *Eut joint ſes feux obſcurs aux aſtres pluvieux,*
> *Le Ciel encore un coup eut noyé les campagnes,*
> *Et la mèr inondé la cime des montagnes.* Brébeuf.

Saturne, en tèrmes de Chymie, ſignifie le plomb. *Plumbum.* Voyez Plomb, où il eſt parlé de ſes divèrſes préparations.

Saturne des Philosophes. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt lors que la matière hèrmétique eſt devenuë comme de la poix fonduë, & après devient très-noire, dans laquelle ſe fait l'éclipſe du Soleil & de la Lune, que les Sages nomment boüe & limon, dans l'âme de l'or (qui eſt appellée la fleur de l'or dans la tourbe) ſe joint avec le mèrcure; de ſorte qu'ils appellent *Saturne*, ou plomb, le tombeau où le Roi eſt enſeveli; ou bien *nigredo*, c'eſt-à-dire, la noirceur, qui eſt la tête du corbeau. Quelques-uns l'ont appellé le plomb ſacré, ou des ſages, & ont cru que c'étoit l'antimoine; mais les vrais Philoſophes appellent plomb leur matière, lors qu'elle ſe putrifie, & qu'elle eſt pouſſée à la couleur noire. *Saturne* eſt quelquefois appellé *Tems*, comme celui du Livre d'Abraham le Juif, qui vouloit couper avec ſa faux les piéds à Mèrcure qui voloit en l'air, parce qu'il faut un long tems avant que de parvenir à l'Élixir parfait, qui eſt le ſeul moïen de fixer & arrêter le mèrcure. Le Coſmopolite dit que *Saturne* arroſe de ſon urine la matière qui eſt dans l'œuf pour la blanchir lorſqu'elle eſt devenuë noire: ce ſont les circulations.

Le mèrcure de Saturne eſt différent du mèrcure commun ou vulgaire; la vâpeur du plomb fondu eſt mèrcurielle: car c'eſt la partie qui abonde davantage en ce mètal, puiſque par la grande chaleur il eſt rendu entièrement liquide, & le commun s'évapore & s'enfuit à la moindre chaleur. Dict. H.

Sel de Saturne. Voyez Sel.

SATURNIA. ſ. f. Nom de lieu. *Saturnia, Saturniana colonia.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de l'Hétrurie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Siénois, en Toſcane. Il eſt ſur l'Albenga, à trois lieuës de Sovana, vèrs le couchant. Maty.

SATURNIE. ſ. fém. Tèrme de Philoſophie hèrmétique, qui ſe dit en cette phrâſe *Saturnie* végétable. Ce tèrme de l'Art eſt pris de Flamel dans ſon Sommaire Philoſophique: c'eſt la matière de la pièrre, laquelle contient le mèrcure des Sages, & qui eſt la priſon où la nature l'a enfèrmé. Dict. Hèrmét.

SATURNIEN, enne. adj. Qui eſt mélancolique, d'humeur ſombre; celui ſur qui Saturne domine, ou a préſidé à ſa naiſſance. *Saturnius, moroſus, melancholicus.* Il eſt oppoſé à *jovial.*

SATURNIEN, ou SATURNILIEN, enne. ſ. m. & fém. Nom de Secte. *Saturnianus, Saturnilianus.*

Salurnilien, enne. ſ. m. & f. Anciens hérétiques Gnoſtiques qui ont été ainſi appellez du nom de leur Chèf Saturnil, ou Saturnin, comme le nomme S. Irénée, & qui étoit un dès diſciples de Ménandre fameux Gnoſtique: *Saturniliani.* Il enſeigna les mêmes èrreurs que lui dans la Syrie. S. Épiphane les rapporte au long. *Hær.* 23. Et il les réfute en même tems. Voyez Ménandriens.

SATURO. ſ. m. Torre di Saturo. *Saturum, Satyreum, Satyrium.* C'étoit anciennement une petite ville des Salantins. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village du Royaume de Naples. Il eſt ſur la côte de la Tèrre d'Otrante, environ à trois lieuës de Tarente, vèrs le midi oriental. Maty.

SATYRE. ſ. m. C'étoit chez les Payens un demi Dieu fabuleux, qui préſidoit aux forêts avec les Faûnes, & les Silvains. *Satyrus, Faunus, Silvanus.* Ils les peignoient moitié hommes, & moitié boucs. Hommes par en haut avec des cornes ſur la tête: & en bas une queuë, des piéds de bouc, & tout velus par le corps.

On croit que ce mot vient de *ſathin*; qui en vieux Grèc ſignifioit le membre viril, parce que de leur naturel ils étoient fort enclins à la paillardiſe.

Les Poëtes confondent ſouvent les *Satyres*, les Silénes, les Sylvains, les Faûnes & les Pans. Nonnus liv. 14e des Dionyſiaques dit, que les *Satyres* nâquirent de Mèrcure, & d'une Nymphe Doride nommée Iphtime, & il marque les noms de pluſieurs: ſçavoir, Pœminius, Thyaſus, Hypſicorus, Oriſtas, Apæus, Phlégtæus, Gémon, Lycon, Acropotes, Pétræus, Phèreus, &c. Memnon dans le livre qu'il avoit fait des tyrans d'Héraclée fait venir les *Satyres* de Bacchus & d'une Naïade nommée Nicée. Voyez Vigenère ſur Philoſtrate, & Noël le Comte dans ſa Mythologie.

Satyre, ſe dit auſſi par comparaiſon, d'un homme laid & barbu, qui eſt fort adonné aux femmes. C'eſt un vieux bouquin, un vrai *Satyre. Libidinoſus, ſcortator, rei venereæ deditus.*

SATYRE, ou SATIRE. ſ. f. Éſpéce de Poëme Épique inventé pour corriger, & reprendre les mœurs corrompuës des hommes, ou critiquer les méchans ouvrages, tantôt en tèrmes piquans, tantôt par des railleries. *Satyra, quæ ridendo corrigit mores.* Le nom de *Satire* porte avec ſoi un caractère de malignité. C'eſt une cenſure malicieûſe des défauts d'autrui. Ab. de V. Le but de la *Satire* eſt de corriger les hommes en décriant le vice, & en le rendant ridicule. S. Évr. La *Satire* ne doit pas être trop mordante: mais il faut qu'elle ſoit vive, & agréable. Id. On n'approuve la *Satire* que lorſqu'elle va mordre les aûtres. La Bruy. La *Satire* doit tomber directement ſur les mœurs, & ne frapper les pèrſonnes que par réfléxion. Mol. Je ne crains point les traits de vos *Satires* envenimées. Entre les Anciens, Horace & Juvénal ont éxcellé à faire des *Satires*. Lucilius avant eux, & Perſe en ont fait auſſi. En France, Déſpreaux les a égalez ou ſurpaſſez dans ſes *Satires*. Éſope en attribuant aux bêtes une petite portion de raiſon, a fait une innocente *Satire* de l'injuſtice, & de la folie des hommes. M. Scud. La *Satire* par la hardieſſe de ſes leçons, eſt néceſſaire pour jetter dans le monde un ſalutaire éffroi, & retenir les vicieux dans la circonſpection. Ab. de V. Caſaubon a fait un Traité Latin de la *Satyre*.

> *La* Satire *en leçons, en nouveautez fèrtile,*
> *Sçait ſeule aſſaiſonner le plaiſant, & l'utile;*
> *Et d'un vèrs qu'elle épure aux rayons du bon ſens.*
> *Détrompe les éſprits des èrreurs de leur tems.*
> *Elle ſeule brâvant l'orgueil, & l'injuſtice,*
> *Va juſques ſous le dais faire pâlir le vice.*
> *Et ſouvent ſans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,*
> *Va venger la raiſon des attentâts d'un ſot.* Boil.

Il ſe fait auſſi des *Satires* en prôſe. Le Catholicon d'Éſpagne eſt une *Satire* contre les Ligueurs, & s'appelle *Satire Menipee. Satira Menipea.* Par alluſion à celle qu'avoit écrit un cèrtain Ménippus, dont parlent Macrobe, & Varron, qu'il avoit intitulée de ſon nom. Voyez Catholicon.

Satyre, ſe dit auſſi de toute médiſance, & raillerie piquante: libelle diffamatoire, Chronique ſcandaleûſe, qui bleſſe l'honneur du prochain. *Dicterium, ſcomma, ſanna, carmen mordax.* Los Officiérs de police empêchent tant qu'ils peuvent qu'on ne débite des *Satires*. Régniér a dit de lui-même:

> *Quoy! Monſieur, n'eſt ce pas cet homme à la* Satire,
> *Qui pèrdroit un ami, plutôt qu'un mot pour rire?*

Quelques-uns prétendent que le mot de *Satire* vient de *ſatur*, dont on avoit fait *ſatura*, & enſuite *Satira*, comme de *maxumus* on fait *maximus*. La raiſon eſt que *lanx ſatura* ſignifie un plat rempli de toutes ſortes de fruits, & *lex ſatura* une loi qui contenoit pluſieurs chèfs: d'où l'on concluoit que l'on avoit donné le nom de *Satire* à ces ſortes de poëmes, à cauſe de la variété des chôſes que l'on y fait entrer. Dans le commencement ce poëme étoit plutôt déſtiné à recommander la vèrtu, qu'à cenſurer le vice. Ennius ſçut y mêler quelques traits de raillerie: Lucile y donna nn tour nouveau, & y ajoûta plus de politeſſe, & de ſel. Enſorte que l'on entend d'ordinaire par une *Satire*, un poëme mordant,

mordant, & déſtiné à tour le vice en ridicule. C'eſt peut-être cette redoutable idée qui a fait croire que le mot de *Satire* (qui ſe doit écrire par un *i*) vient de *Satyres*, ces affreûſes Divinitez des bois. Dac.

On appelle provèrbialement, un paûvre *Satyre*, un miſérable qui n'a ni bien ni crédit. *Irus.*

SATYREſSE. ſ. f. M. de Piles, dans ſes Convèrſations ſur la Peinture, s'eſt ſèrvi de ce mot, pour dire, la femme d'un Satyre : mais on ne croit pas qu'il doive être imité en cela. *Satyriſſa.*

SATYRION. ſ. m. Plante qui eſt une éſpéce d'orchis, dont les feüilles ſont larges, graſſes, prèſque ſemblables à celles du lis. Sa tige croît à la hauteur de plus d'un piéd, anguleûſe, portant en ſa ſommité beaucoup de fleurs diſpoſées en épi, de couleur rouge tîrant ſur le purpurin, marquetée de points purpurins. Ses racines ſont deux bulbes pendantes en forme de teſticules. En Latin *ſatyrium primum*. Brunf. C. Bauhin l'appelle *Cynoſorchis latifolia biante cucullo major*. La racine du *ſatyrion* eſt propre pour donner de la vigueur.

SATYRIQUE. adj. m. & fém. & ſubſt. Qui fait des Satires : qui eſt médiſant, qui offenſe par des traits piquans. *Satyricus poëta, vel Satyrarum ſcriptor, Satyrographus.* C'eſt un *Satyrique*, il le faut laiſſer là. Regn. Cet Auteur a le ſtile, le génie *ſatirique*. Les *Satiriques* ſont ſouvent éxpôſez à la vengeance de ceux qu'ils ont attaquez. On compare les *Satiriques*, à ces chiens qui aboyent, & qui mordent tout le monde. S. Évr. Un *Satirique* eſt l'éffroi du Public, & la haine des ſots. Boil. Les *Satiriques* ſemblent avoir le droit du glaive, & la puiſſance de vie, ou de mort ſur la réputation d'autrui. Ab. de V.

Voilà ce qui m'a fait & Poëte & Satyrique,
Réglant la médiſance à la façon antique. Régniér.

Satyrique. adj. m. & f. La *Poëſie Satyrique* des Grècs étoit une éſpéce de pièce Dramatique, qui tenoit le milieu entre la gravité de la Tragédie, & la bouffonnerie de la Comédie. *Satyra.* On întroduiſoit ſur la ſcéne des Satyres avec des Héros, ou des pèrſonnages illuſtres : enſorte qu'on voyoit d'un côté, une avanture remarquable d'un Héros, & de l'aûtre les poſtures, & les plaiſanteries des Satyres, qui mêloient dans leurs chants les loüanges de Bacchus. Ces Satyres ne devoient pourtant pas être impudens, ni éffrontez : mais folâtres, & enjoüez ſans emportement. On croît que les Poëtes inventèrent ce mélange de Tragique, & de Comique pour ſuccéder aux aciens chœurs, qui conſiſtoient d'ordinaire en railleries, & en chanſons à l'honneur de Bacchus. On n'en ſçait pas l'inventeur. Ce genre de *Poëſie Satirique* n'étoit point en uſage chez les Romains. De toutes les piéces *Satiriques* des Anciens il n'en reſte qu'une ſeule : c'eſt le Cyclope d'Euripide. Dac.

On appelle auſſi le *Cabinet Satyrique*, le *Parnaſſe Satirique*, un Recueil de pluſieurs vèrs laſcifs, & obſcénes de quelques Poëtes modèrnes : *Obſcanorum verſuum collectio.*

SATYRIQUEMENT. adv. D'une manière ſatyrique. *Satyricè.* Cet homme ne parle jamais que *ſatyriquement*.

SATYRISER. v. act. Faire des Satires, dire des médiſances, offenſer quelqu'un par des traits ſatiriques. *Satyras ſcribere.* Les Poëtes Comiques *ſatiriſent* auſſi bien ſur les théatres, que ceux qui font éxprès des Satires.

SATZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Bohême. *Satecium, Zatecium, Ziatecum.* Elle eſt capitale du cèrcle de *Satz*, & ſituée ſur l'Égèr, à quatorze ou quinze lieuës de Parague, vèrs le couchant. Maty.

S A V.

SAVAN. Voyez SUAN.

SAVAnNE. ſ. f. C'eſt le nom que les François du Canada donnent aux forêts compôſées d'arbres réſineux, c'eſt-à-dire, de pins, de ſapins, de melêſes, & dont le fonds eſt humide & couvèrt de mouſſe. *Sylva pinifera & humida.* Il y a des *Savannes* fort épaiſſes, & d'aûtres qui ſont claires. Le Caribou habite dans les *Savannes*, & quand elles ſont épaiſſes il s'y fait des routes.

SAVART. ſ. m. Vieux mot Synonyme de friche, ruine, Il ſe trouve dans les Coutumes. *Defectus cultura, deſertio.* Héritage en *ſavart*, friche, ou ruine Cout. de Rheims Art. 264. Héritage en friez & *ſavart*. Cout. de Clèrmont. *Art.* 120.

SAVATE. ſ. f. Vieux ſoulier fort uſé. *Solea detrita.* Les pauvres gens ramaſſent les vieilles *ſavates* qu'on jette dans les ruës. On brûle de vieilles *ſavates* aux nez des femmes qui ont des maux de matrice.

Ce mot a été fait de *ſapata*, diminutif de *ſapa*, qui ſignifie *lame*, à caûſe que les ſouliérs ſont plats, & reſſemblent à une *lame*. Mén. Les Éſpagnols en ont fait de même, leur *ſapato*, ſoulier.

SAVATERIE. ſ. f. Lieu où l'on trafique de vieille chauſſûre, où demeurent des Savetiérs. *Veteramentaria ſutrina.* Il y a à Paris la ruë de la *Savaterie*.

SAVATOPOLI. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Géorgie, en Aſie. *Sebaſtopolis, Dioſcurias.* Elle eſt dans la Mingrelie, ſur la Mèr noire, au coin où ſe joignent la Côte orientale avec la ſeptentrionale. Maty.

Savatopoli, ou Sebastopoli. *Sebaſtopolis.* Autre ville du Royaume de Guriel, en Géorgie : elle étoit à l'embouchure du Phâſe dans la Mèr noire, qui l'engloutit au commencement de ce ſiécle ; on l'a un peu rétablie. Maty.

SAVAVEN. ſ. m. ou LEA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Irlande. *Sauvenum, Lea.* Elle coule dans la Mamonie, baigne Korke, & ſe décharge dans le golfe de ce nom. Quelques Géographes prennent cette rivière pour celle que les Anciens appelloient Dabrona, Daurona, que d'aûtres mettent à Black-Water. Maty.

SAUCE. ſ. f. Quelques uns écrivent *Sauſſe.* Aſſaiſonnement liquide ; liqueur dans laquelle on fait cuire pluſieurs ſortes de mêts ; ou qu'on prépare, quand ils ſont cuits, pour les faire trouver de meilleur goût. *Condimentum, conditura.* Il y a pluſieurs manières de faire des *ſaûces*. Les goinfres ſont ſçavans ſur le chapitre des *ſaûces*. Il ne ſçait faire que la *ſaûce* aux ceriſes, c'eſt de l'eau claire. Les plus fameûſes *ſaûces*, ſont la *ſaûce roèbrt*, avec de l'oignon cuit dans la graiſſe de la viande qui tombe dans la léchefrite, & de la moutarde ; la *ſaûce doûce*, avec du vin & du ſucre ; la *ſaûce au verjus* ; la *ſaûce verte*, qui eſt de bléd vèrd & d'oſeille pilée ; la *ſaûce* au poivre & au vinaigre ; une *ſaûce au paûvre homme*, avec de l'eau & de la ciboule. Dans les anciens Statûts des Épiciérs de Paris on fait mention de ces *ſaû es*, *ſaûce camérine*, *ſaûce rapée*, *ſaûce chaude*, *ſaûce à compoſte* & *ſaûce moutar.* Le poiſſon ſe mange à la *ſaûce* blanche, à la *ſaûce* rouſſe, au beurre noir. Il faut que les champignons ſoient cuits dans leur *ſaûce.* Le gigot de mouton porte avec lui ſa *ſaûce.* Un jus d'orange eſt la *ſaûce* de la pèrdrix.

Saûce a la dodine, ſe fait avec de l'oignon & de la graiſſe qui tombe dans la léchefrite ; enſuite on prend de la farine, & du lait dont on fait une éſpéce de boüillie, où l'on jette l'oignon fricaſſé avec de la graiſſe. Cette ſorte de *ſaûce* eſt ordinairement pour le canard.

Ce mot vient du Latin *ſalſa.* Mén.

On dit, Donner ordre aux *ſaûces* ; pour dire, Aller dans la cuiſine prendre ſoin que tout ſoit bien apprêté. *Embammata curare.*

Saûce, ſe dit figurément & baſſement en Morale, & ſignifie une réprimende, une correction. *Reprehenſio, objurgatio, repreſſio.* Quand il m'eſt venu faire des excuſes, je lui ai bien fait ſa *ſaûce*. Quand vôtre femme aura appris cette nouvelle, vous aurez vôtre *ſaûce*.

Saûce, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il n'eſt telle *ſaûce* que d'appétit. *Non eſt opus famelico condimento.* C'eſt Socrate qui a autoriſé ce provèrbe, & a été fort approuvé par les Lacédémoniens, qui diſoient que le travail, la ſueur, la faim étoient les meilleures *ſaûces* pour aſſaiſonner les viandes. C'eſt ce qu'on a auſſi appellé le *Cuiſinier d'Antigonus.* Si vous ne le trouvez bon de cette manière, faites-y une *ſaûce*. Vous ne ferez jamais rien de bon de cette affaire, à quelque *ſaûce* que vous la mettiez. A quelle *ſaûce* peut-on mettre cela ? Bens. Il a mis cela à toutes *ſaûces*, pour dire, Il a répété cela en pluſieurs manières differentes. On dit d'une chôſe dont l'acceſſoire coûte plus que le principal, que la *ſaûce* coûte plus que le poiſſon. On dit auſſi de celui à qui on fait quelque reproche, ou quelque réprimende ſenſible, qu'il ne ſçait à quelle *ſaûce* manger ce poiſſon. On appelle auſſi un goinfre, un boute-tout-cuire, un écornifleur, un *frippe-ſaûce. Helluo, ganeo.*

SAUCER, ou SAUſSER. v. act. Tremper dans la ſaûce. *Tingere, intingere. Saucer* ſon pain dans le pot, dans la léchefrite, dans le plat. Il aime les viandes ſéches, & il les mange ſans les *ſaûcer*.

Saûcer, ſignifie auſſi, Tremper dans quelque liqueur. *Intingere.* Ces Batéliers, en tîrant l'oiſon, ont bien *ſaûcé* leur camarade, ils l'ont plongé pluſieurs fois dans l'eau. Quand les matélots baptiſent ceux qui n'ont jamais paſſé la Ligne, ils les *ſaûcent*, ils les plongent dans la mèr. *Immergere.* Pour faire des méches, des feux d'artifices, on les *ſaûce* pluſieurs fois dans de l'eau de vie, dans le ſoûfre, dans de la poix, & aûtres matières fort inflammâbles.

On dit figurément, & par manière de raillerie, qu'un homme a été bien *ſaûcé* dans la boüe, dans le ruiſſeau. *Volutari in cano* ; pour dire qu'il eſt tombé dans la boüe, qu'il a été traîné dans le ruiſſeau. Il eſt bas.

On dit dans un ſens moral, qu'un homme a été bien *ſaûcé*, qu'on l'a bien *ſaûcé*, lorſqu'on l'a vèrtement réprimendé, qu'on lui a bien lavé la tête.

Saûcé, ée. part. paſſ. & adj. Pain *ſaûcé*. Viande *ſaûcée*. *Conditus, intinctus*.

Les Médailliſtes appellent *médailles ſaûcées*, celles qui ſont battuës ſur le cuivre ſeul, & puis argentées. *Numiſmata deargentata*. On en fait faire exprès pour avoir la ſuite d'argent complete, par des têtes qu'on ne rencontre point d'argent.

SAUCEUSE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Salicoſa*. Il eſt en Normandie, près de Vèrnon, dans le Véxin, & du Diocèſe de Roüen. Il a pris ce nom de la quantité de ſaûles qu'il y a, ou qu'il y avoit aûtrefois. Il y a à *Saûceûſe* un Prieuré de Chanoines Réguliérs.

SAUCIÈRE. ſ. f. Petit plat dans lequel on ſèrt de la ſaûce ſur la tâble. *Catinulus, acetabulum, paropſis, caliculus*. Voilà un plat de ſouppe trop petit, il ne peut paſſer que pour une *ſaûcière*

SAUCIſSE. ſ. f. Mêts fait de viande hâchée & enfèrmée dans un boyau, comme du boudin. *Lucanica, botulus*. On fait des *ſaûciſſes* de porc, & des *ſaûciſſes* de veau. On rôtit les *ſaûciſſes* ſur le gril, ou on les frît dans la poêle.

Ce mot vient de *ſalſicia*, qu'on a dit pour *ſalſicium*; car on diſoit aûtrefois *ſaulciſſe*. Mén.

Saûciſse, en tèrmes de Guèrre, eſt un petit ſac de toile goudronnée de deux poûces de diamêtre, rempli de bonne poudre, auquel une fuſée lente eſt attachée. C'eſt ce qui ſèrt d'amorce pour faire joüer une mine; car elle s'étend juſques dans la chambre de la mine. Il faut mettre deux *ſaûciſſes* à châque fourneau, pour ne point manquer. *Sulfurati pulveris botulus*.

SAUCIſSON. ſ. m. Saûciſſe groſſe comme le bras, faite de viande le plus ſouvent cruë, & hachée avec des épices, qui la rendent de haut goût. *Botulus, botellus, lucanica*. On le couppe par tranches, & on le mange ſec. On éſtime ſur tous les aûtres, les *ſaûciſſons* de Boulogne.

Saûciſson, eſt auſſi une éſpéce de fuſée dont on garnit les feux d'artifices. Elle eſt ſans étoiles, ni ſerpentaux. On en met enſemble quantité pour faire du bruit. *Saûciſſon* eſt auſſi une eſpéce de boyau de toile rempli de poudre à canon, qui ſèrt dans un brulot à conduire le feu depuis les dales juſqu'aux feux d'artifices. *Pyrobolum*. Aubin écrit Sausisson, mais mal.

Saûçiſson, eſt auſſi un fagot fait de groſſes branches d'arbres, ou de troncs d'arbriſſeaux, qui ſèrvent à ſe couvrir, & à faire des épaulemens. *Grandiores faſces ad munitiones obſidionales*. Ils diffèrent des faſcines, en ce qu'elles ne ſont faites que de ménuës branches, & le *ſaûciſſon* eſt lié par les deux bouts & par le milieu. On en faiſoit autrefois de 46. piéds de long, & de 15. de groſſeur. Depuis on les a fait de 23. piéds de long, & de 12. d'épaiſſeur, & on les lie fortement avec trois cèrcles garnis de fèr.

SAUDRE. ſ. f. Nom propre de deux rivières de France, l'une appellée la Grande *Saûdre*, & l'aûtre la Petite *Saûdre*. En Latin, *Salera*. La Grande *Saûdre* naît dans le Bèrry, dans la parroiſſe d'Humbligny à trois lieuës au S O de Sancèrre, baigne Concreſſaut; Aubigni, puis Remorentin dans le Blaiſois, & ſe décharge dans le Chèr, un peu au-deſſous du pont de *Saûdre*. La Petite *Saûdre* a auſſi ſa ſource dans le Bèrry, près de Paraſi; elle paſſe à Richemont à la Chapelle d'Angillon, à Ménethou ſur *Saûdre*, à Soeſme, & ſe jette enſuite dans la Grande *Saûdre*.

SAVE ou SAW. Mais nous diſons toûjours *Sâve* en François. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière qui a ſa ſource dans la Carniole, qu'elle traverſe du Couchant au Levant; enſuite elle ſépare l'Éſclavonie de la Croatie, de la Boſnie, & d'une partie de la Sèrvie, & elle ſe décharge dans le Danube à Belgrade. *Savus*. Elle baigne Zagrab, Novigrab, Gradiſque, Arki, Sirmiſch, & reçoit le Kulp, l'Unna, la Boſna, la Drina, &c. Maty.

Savé. ſ. Nom d'une vallée de la Terre Sainte, qui eſt la vallée dans laquelle coule le Jourdain, depuis la mèr morte juſqu'au lac de Géneſareth. La Vèrſion Grécque ſuppôſe auſſi une ville de *Sâvé*. Elle comprenoit les deux côtez du Jourdain; car il eſt dit Gen. XIX. 37. que les Moabites chaſſèrent les Éoniens de la vallée de *Savé*, & y habitèrent. Or les Moabites étoient à l'Orient du Jourdain: au ch. XIV. v. 17. il ſemble qu'elle eſt auſſi à l'Occident du Jourdain. On l'appelloit encore, la Vallée du Roi. Id.

SAUEL. ſ. m. Nom que les Portugais donnent à un poiſſon qui ſe pêſche à la Chine dans le grand fleûve appellé Kiang. La pêſche s'en fait aux mois d'Avril, & de May. Un Mandarin y préſide; on entèrre en quelque ſorte ces poiſſons dans de la glace que l'on tient préparée pour cela, & on les tranſporte à Pekin ſur des barques magnifiques. Les Chinois appellent ce poiſſon Xiyu. *Auctor Anonym. Sina & Europ. C. 25. & 42.*

SAVELLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la campagne de Rome, ſitué près de la ville d'Albano; il eſt à demi ruïné, & entièrement dépeuplé. *Sabellum*. Maty.

SAVÈRDUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Languedoc, en France. *Saverdunum*. Elle eſt dans la Comté de Foix, ſur la Lauviége, à trois lieuës au-deſſous de Pamièrs. *Savèrdun* étoit la patrie du Pape Benoît XIII. Maty.

SAVÈRNE. ſ. f. Nom propre d'une des grandes rivières de l'Anglètèrre. *Sabrina*. Elle prend ſa ſource en la montagne de Plymllimon, qui eſt dans le Comté de Montgommery, baigne Shrowesbury, Worceſtèr, Gloceſtèr; reçoit pluſieurs rivières, dont la Wye, la Tene, & l'Avon ſont les principales, & elle forme à ſon embouchure le Golfe de la *Savèrne*, qui eſt le fond de la Manche de Briſtol. Maty.

La Nouvelle Savèrne. Rivière de l'Éſtotilande en l'Amérique Septentrionale. *Sabrina nova*. Elle coule dans le nouveau pays de Galles Méridional, & ſe décharge dans la Baye de Buton, du côté du Levant. Maty.

Savèrne. En Alleman, *Zabèrn*; mais en François nous diſons toûjours *Savèrne*. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Strasbourg, en Alſace. *Taberna Alſatica*. Elle eſt ſur la rivière de Sort, à ſix lieuës de la ville de Strasbourg, vèrs le Couchant. *Savèrne* eſt la réſidence ordinaire de l'Évêque de Strasbourg. Elle avoit aûtrefois une citadelle, mais elle a été démolie. Maty.

Il y a deux aûtres petites villes de ce nom dans l'Alſace, qu'on nomme Bèrgzabèrn; & Rheinzabèrn. Id.

SAVETER. v. act. Travailler à un ouvrage mal proprement, & groſſièrement; le ſalir, le gâter. *Impolitè, inconcinnè laborare, efformare*. Quittez ce Cordonnier, ce Tailleur, ils ne font que *ſaveter*. Cette Ouvrière a ſaveté mon linge, l'a ſali, l'a couſu mal proprement. Il eſt bas.

Saveté, ée. part. paſſ. & adj. *Malè & inconcinnè laboratus, efformatus*.

SAVETIER, ère. ſ. m. & f. On diſoit aûtrefois *ſavatier*. Artiſan qui raccommode les vieilles chauſſûres, ſouliers, bottes, pantoufles, *Veteramentarius*. Le Corps des *Savetièrs* eſt un des plus nombreux de la ville. Il a fait remonter des bottes par le *Savetier*. Dans les anciens Titres on appelloit un *Savetier*, *Sueur de vieil*; ce qui venoit apparemment de *ſutor*.

Savetier, ſe dit auſſi de tout aûtre Artiſan qui travaille mal proprement, groſſièrement, qui ſalit, qui gâte la beſogne. *Rudis, imperitus artifex, opifex, cerdo*. Le Maçon dit à ſon apprentif, Tu ne ſeras jamais que *Savetier*. Le *Savetier* dit au ſien, Tu ne ſeras jamais que Maçon.

SAVEUR. ſ. f. Qualité des corps qui ſe diſcèrne par le goût, & qui eſt différente ſelon le mélange de leurs ſèls. Galien, Ariſtote & Théophraſte diſent que c'eſt une concoction d'humidité en ſiccité faite par la chaleur, laquelle eſt ſentie, & diſtinguée par la langue bien diſpôſée. Selon Rohault, le mot de *ſaveur* ſignifie deux chôſes, ou le ſentiment que nous avons ordinairement quand nous mangeons, & quand nous bûvons, *Guſtus*, ou ce je ne ſçais quoi, qui eſt du côté des viandes, & des liqueurs mêmes, en quoi conſiſte le pouvoir qu'elles ont d'exciter en nous le ſentiment des *ſaveurs*. *Sapor*. Enſuite venant à éxpliquer ce qu'il a appellé le je ne ſçais quoi qui eſt du côté des viandes, & des liqueurs, il dit que la *ſaveur* conſiſte dans la groſſeur, figure, & mouvement des parties du corps ſavoureux, & que c'eſt de la divèrſité que l'on peut imaginer dans ces trois chôſes, que naiſſent les divèrſes *ſaveurs*. Les Médecins reconnoiſſent unanimement neuf *ſaveurs* ſimples. Les trois chaudes, ſont *l'âcre*, *l'amère*, & la *ſalée*. Les trois froides, ſont la *ſtiptique* ou l'*auſtère*, l'*acèrbe*, & l'*aigre*. Les trois tempérées, la *graſſe* ou l'*huileûſe*, la *douce* ou l'*inſipide*. Une viande trop cuite n'a point de *ſaveur*, *Inſulſus*, *inſipidus*, parce que tous les ſèls s'en ſont évaporez. La langue, le palais jugent des *ſaveurs*, comme le nez des ôdeurs, & l'œil des couleûrs. La bonté de l'eau conſiſte à n'avoir aucune *ſaveur*.

SAUF, Sauve. adj. ce qu'on met en ſûreté, qu'on a ſoin de conſèrver, à quoi on ne toûche point; qui n'eſt point endommagé, qui eſt hors de péril. *Salvus, integer*. Il n'eſt en uſage qu'en de cèrtaines façons de parler. Il eſt révenu ſain & *ſauf* de l'armée, de ſon voyage. Les capitulations ſe font d'ordinaire avec la clauſe, Vies & bagues *ſauves*. Voilà un dépôt que je vous rend ſain & *ſauf*. Ce Médecin a remis cet homme-là ſur piéd, le voilà ſain & *ſauf*. Je ferai tout pour vôtre ſèrvice, pourvû que mon honneur ſoit *ſauf*.

Sauf, eſt quelquefois une ſorte de prépoſition qui régit l'accuſatif de la chôſe, & le datif de la pèrſonne. Elle ſignifie, Excepté, à la réſèrve, à la charge, pourvû que, ſans préjudice, ſans bleſſer, ſans intèreſſer, ſans donner atteinte *præter, extra, præterquam, excepto*. Quand on arrête un compte, on ſouſentend toûjours, *ſauf* érreur de calcul. Quand on reçoit une partie d'une ſomme, on entend toûjours, *ſauf* le plus. Quand on joint deux inſtances, on ajoûte, *ſauf* à disjoindre, s'il y échet. Quand on condamne une caution à payer, on ajoûte *ſauf* ſon recours contre le débiteur originaire, *ſauf* ſes aûtres prétentions. Dans les Lèttres Patentes de privilèges & conceſſions, le Roi ajoûte toûjours,

jours, *ſauf* en aûtres chôſes nôtre droit, & l'aûtrui en toutes. *Salvo noſtro jure & alieno. Sauf* au demandeur à ſe pourvoir. Pat.

Au Palais on ajoûte ce mot dans tous les défauts comminatoires qui portent quelque délai. On donne à l'Audience des défauts *ſauf* l'heure; c'eſt-à-dire, au cas que le deffendeur ne comparoiſſe pas avant la fin de l'Audience. Le défaut *ſauf* trois jours, ou *ſauf* huit, précéde le défaut pur & ſimple. Les forcluſions s'obtiennent *ſauf* la huitaine, *ſauf* quinzaine, paſſé leſquelles le procès eſt en état. *Donativa eremodiciorum.*

On dit auſſi, *ſauf* vôtre meilleur avis. *Salvo meliori judicio. Sauf* vôtre grâce. Il eſt vieilli. *Sauf* le réſpect que je vous dois. *Salvâ veſtrâ veniâ. Sauf* le reſpect de la Cour, quand on veut adoucir quelque tèrme trop hardi, quelque parole trop libre, ou déſhonnête, ou de mauvaiſe ôdeur, ou qui pourroit choquer. *Audientium pace liceat dicere.* On dit auſſi dans le même deſſein, *ſauf* correction; mais il eſt un peu bas. Je penſe, *ſauf* correction, qu'il a le Diâble au corps. Mol.

Sauf. Cette Prépoſition ſe conſtruit toûjours avec la particule *à* quand elle eſt jointe à un vèrbe à l'infinitif. *Sauf* à recommencer, *ſauf* à déduire, *ſauf* à ſe pourvoir. Pat. *Ea de re, ea lege ut, cæteris paribus.*

Sauf. ſ. m. Vieux mot. Grange ou Greniér. Lieu où l'on ſèrre les grains. *Granarium, horreum.* En quelques tèrres de la Seigneurie de Tingri & Auguelières, il eſt dit que les droits des tèrrages ſeront portez par les débiteurs au *ſauf* du Seigneur. De Laurière.

SAUF CONDUIT. ſ. m. Aſſûrance qu'on donne par écrit à quelqu'un pour la ſûreté de ſa pèrſonne, pour aller & revenir en libèrté. *Commeatus, ſalvus conductus, publica fides.* Il eſt venu à la Cour ſur la foi d'un *ſauf-conduit.* Il eſt venu à l'Audience avec un *ſauf conduit* dans ſa poche. Ses créanciérs ont violé le *ſauf conduit*, l'ont fait arrêter priſonniér. Les Juges donnent quelquefois des *ſauf-conduits* à des délinquans, ou à des priſonniérs, pour agir en leurs affaires Le *ſauf-conduit* ou ſûreté ſe donne aux ennemis, & le *paſſeport* aux amis.

SAUF-RESPIT. ſ. m. Dans la Coûtume de Bretagne, art. 352. &c. C'eſt la ſouffrance que le Seigneur baille à ſon Vaſſal pour lui faire l'hommage. De Laurière.

Saufeius, a. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Saufeius, a.* Il y a un *L. Saufeius*, & un *C. Saufeius* ſur les médailles. Voyez Patin. Ciceron *Orat. pro Milone*, parle auſſi d'un *M. Saufeius.* Voyez auſſi Pline, Hiſt. Nat. L. VII. C. 53.

SAUGE. ſ. f. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qu'on appelle *grande ſaûge*, jette pluſieurs branches ligneûſes, fort rameuſes. Ses feüilles ſont ridées, rudes, cotonneûſes, longues, larges, épaiſſes, pointuës, vèrtes, ou tîrant ſur le purpurin, d'une ôdeur forte & d'un goût aromatique. Ses fleurs naiſſent comme en épis aux ſômmitez des tiges & des rameaux, vèrticillées, odorantes, de couleur bleuë tîrant ſur le purpurin. Châque fleur eſt un tuyau découppé par le haut en deux lévres. Quand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde à châcune quatre ſemences prêſque rondes, noirâtres. Sa racine eſt ligneûſe, vivace. En Latin, *Salvia major, aut ſphacelus Theophraſti.* C. Bauh. La *ſaûge* eſt employée intérieurement & extérieurement pour la paralyſie, pour l'apoplexie, pour la létargie. Les Hollandois prépatent des feüilles de *ſaûge* de la même maniére qu'on prépare le thé en la Chine, & les portent aux Chinois comme une chôſe fort précieûſe: ce qui leur a ſi bien réüſſi, qu'on leur donne maintenant pour une livre de feüilles de *ſaûge* quatre fois autant de thé, qu'ils revendent fort chèr en Europe. La *ſaûge* eſt fort vantée dans l'École de Salèrne, pour être un remède à tous maux. Cette hèrbe étant vûë avec le microſcope, paroît couvèrte de quantité d'araignées vivantes, & qu'on voit marcher. Les crapauts ſe trouvent ordinairement auprès de cette hèrbe, & ils attrîent tout le venin qu'elle pourroit avoir.

M. de Tournefort a trouvé dans l'iſle de Candie une très-belle éſpéce de *ſaûge. Salvia Cretica fruteſcens, pomifera, foliis longioribus incanis & criſpis.* C'eſt un arbriſſeau fort touffu, haut d'environ deux ou trois piéds; le tronc en eſt tortu, dur, caſſant, épais de deux poûces, rouſſeâtre, couvèrt d'une écorce griſe, gèrſée; diviſé en rameaux, dont les jèts ſont quarrez, oppôſez deux à deux, blancheâtres, cotoneux, garnis de feüilles oppoſées auſſi par paires; longues de deux poûces & demi, quelquefois davantage ſur un poûce ou quinze lignes de largeur, chagrinées, blancheâtres, friſées, vénées fort proprement, roides, dures, pointillées pardeſſous, ſoûtenuëes par un pédicule long de ſept ou huit lignes, cottoneux & ſilloné; les fleurs naiſſent en manière d'épi, long d'un piéd, rangées par étages aſſez ſèrrez; châque fleur eſt longue d'un poûce, ou de quinze lignes: c'eſt un tuyau blancheâtre, gros de 4. ou 5. lignes, évâſé en deux lévres, dont la ſupérieure eſt creûſée en cuilleron velu, bluâtre plus ou moins foncé, longue de 8. ou 10. lignes; l'inférieure eſt un peu plus longue, découpée en trois parties, dont les deux latérales bordent l'ouvèrture de la gorge, qui eſt entre les deux lévres; la partie moyenne s'arrondit, & ſe rabbat en manière de collet, échancrée bleu-lavé, friſée, marbrée, panachée de blanc vèrs le milieu. Les étamines ſont blancheâtres, diviſées à peu près comme l'ôs hyoïde: le piſtile qui ſe couche, & ſe fourche dans la lévre ſupérieure, eſt garni de quatre embryons dans ſa partie inférieure, leſquels deviennent autant de graines ovales, noirâtres, longues d'une ligne. Le calice eſt un tuyau long de demi poûce, vèrd pâle, mêlé de purpurin, découppé irrégulièrement en cinq pointes, évâſé en manière de cloche. Cette éſpéce de *ſaûge* a une ôdeur qui participe de la *ſaûge* ordinaire, & de la lavande. Les jèts de cette plante, picquez par des inſectes, s'élevent en tumeurs dures, charnuës, gris cendré, cotoneûſes, d'un goût agréable, garnies aſſez ſouvent de quelques feüilles en manière de fraiſe. Leur chair eſt dure, tranſparente quelquefois comme de la gélée; ces tumeurs ſe forment par le ſuc nourricier, extravâſé à l'occaſion des vaiſſeaux déchirez par la piqueure. On trouve auſſi de pareilles tumeurs ſur la *ſaûge* ordinaire de Candie. *Salvia Cretica pomifera. Cluſ. hiſt.* 343. On les porte au marché, où on les vend ſous le nom de pommes de *ſaûge.* Tournef. *Voyage, T. I. p.* 77. 78.

Saûge ſauvage, c'eſt-à-dire, l'hèrbe eupatoire. *Jardin de ſanté.* Borel.

Les Sèrruriérs appellent une piéce de la garniture de leurs ſèrrures, la *feüille de ſaûge. Folium ſalviaticum.*

On dit provèrbialement d'une chôſe qui ne ſent rien. Il n'y a ni ſel, ni *ſaûge*; & figurément on le dit des Ouvrages qui ſont inſipides. *Omnia inſulſitatis plena.*

SAUGE. Voyez SALVY.

SAUGRENÉE. ſ. f. Aſſaiſonnement d'un mêts avec de l'eau & du ſel. *Conditura ex aquâ & ſale confecta.* Il ſe dit particulièrement des pois. Manger des pois à la *ſaugrenée*, cuits à l'eau & au ſel ſeulement.

SAUGRENU, ue. adj. ſe dit des paroles obſcures, choquantes ou éxtravagantes. *Verba odioſa, inepta, & inſulſa, obſcura, inconcinna.* Il m'a tenu des diſcours fort *ſaugrenus*, il m'a fait des contes fort *ſaûgrenus*, comme ſi l'on diſoit *mal aſſaiſonnez.* Il eſt bas & populaire.

SAUGUE. ſ. m. Batteau de Pêcheur en Provence. *Navicula piſcatoria.*

SAVIGNANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe. *Savinianum.* Elle eſt dans la Romagne ſur le *Savignano*, entre Rimini & Céſéna. On prend *Savignano* pour l'ancien bourg de l'Émilie, nommée Compita. Maty.

Savignano eſt auſſi le nom d'une petite rivière de la Romagne. *Savinianus Fluvius.* Elle baigne Savignano, reçoit le Piſatello, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, à une lieuë de Luſo, du côté de l'Orient. Maty.

SAVIGNY. ſ. m. Nom de lieu, & de deux Abbayes de France. *Saviniacum, Sabiniacum.* Il y a *Savigny* dans le Lyonnois, près du Bourg de Breſſe, & à quatre lieuës de Lyon; & *Savigny* en Baſſe-Normandie. *Savenneium.* L'Abbaye de *Savigny*, Diocêſe d'Avranches fut fondée l'an 1112. par ſaint Vital de Mortain, diſciple de Robèrt d'Abriſſel. Il donna à ſa Communauté la Régle de ſaint Benoît, avec quelques conſtitutions particulières; & ils prîrent l'habit gris. *Savigny* fut donc chèf d'une Congrégation, & devint un des plus célebres Monaſtères de France. Ce Monaſtère étoit double, l'un d'hommes, & l'autre de femmes. Vèrs le milieu du XII. ſiécle. La Congrégation de *Savigny* étoit compôſée de trente trois Abbayes d'hommes, & de pluſieurs Maiſons de filles. Elle s'unit à Ciſteaux l'an 1148. Voyez le *Neuſtria Pia* d'Asturus de Mouſtier, le *Miſcellanea* de M. Baluze Maurique, Annales de Ciſteaux, ſainte Marthe Gall. Chriſt. Valois Not. Gall. p. 507. & le P. Helyot. P. IV. C. 14. T. VI. p. 109.

SAVILLAN, ou SAVILIAN, comme écrit le Théâtre de Savoye. ſ. m. Petite ville du Piémont, ſituée ſur la rivière de Maire, entre Saluſſes & Foſſan, environ à deux lieuës de châcune. *Savillanum.* Maty. Voyez le Théâtre de Savoye, T. II. p. 97.

SAVIN. Voyez SABIN.

SAVINE. ſ. f. & nom propre de femme, qui s'eſt fait de *Sabine* en changeant le *b* en *v. Sabina.* On honore avec S. Savinien une ſainte Vièrge appellée Sabine ou *Savine*, qu'on prétend avoir été ſa ſœur. Baillet. 29 *Janv.*

Savine. ſ. f. Nom ancien d'une meſure des chôſes liquides. *Savina.* Cencius dans un Cérémonial Manuſcrit cité par Macri dit, que les Sénateurs quand ils mangent doivent avoir une demi *Savine* de vin & une demi *ſavine* d'une aûtre liqueur, qu'il appelle *Claretan* ou *clarettus.* Vèrs la fin du XIIe. Siécle ſous Celeſtin III. dont il étoit Camérier. Il parle auſſi d'une *Savine* de poiſſon, ce qui montre que c'étoit auſſi le nom d'un poids.

SAVINIEN. ſ. m. & nom propre d'homme. *Sabinianus.* S^t. *Sabinien* ou *Savinien* de Troyes en Champagne fût martyriſé au IIIe.

Siécle. Voyez Bollandus & Baillet au 29ᵉ. de Janvier. Saint Sabinien que nous prononçons communément Saint *Savinien*, & Saint Potentien furent envoyez par les Saints Apôtres dans les Gaules pour prêcher la Foy de Jeſus-Chriſt, au peuple de Sens comme nous l'apprenons d'Adon de Vienne. BAILLET. *au* 31. *de Dec.* Saint *Savinien* eſt compté pour le prémiér Evêque de Sens.

SAVIO. ſ. m. Nom propre d'une Riviére d'Italie. *Sapis*, *Iſapis.* Elle prend ſa ſource dans le Florentin, Baigne Saiſina & Celena dans la Romagne, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, à deux lieuës de Cervia, vèrs le couchant. MATY.

SAVINIER. Voyez SABINE. *Cretica cupreſſus, ſabina.*

SAULDRE. Voyez SAUDRE.

SAULE, ou SAULX; *Saule* eſt le meilleur le plus ordinaire, ou même le ſeul qui ſe diſe. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Il y a des *ſaûles* grands qui croiſſent en pèrches, & des *ſaûles* petits qui croiſſent en oſiérs; il y en a de blancs, de noirs, de jaûnes; il y en a qui viennent en des lieux humides, & d'aûtres en des lieux ſecs. On diviſe encore le *ſaûle* en mâle & en femelle. Le *ſaûle* mâle ne porte que des fleurs; & le *ſaûle* femelle ne porte que des fruits. Le *ſaûle* blanc vulgaire eſt un arbre aſſez grand, médiocrement gros. Son bois eſt blanc, pliant, fort difficile à rompre. Ses feüilles ſont longues, étroites, veluës, blanches, molles. Ses châtons ſont des épis longs, compôſez de quelques feüilles, de la bâſe deſquelles naiſſent des étamines. Les fruits commencent par des épis chargez d'émbrions qui deviennent enſuite des capſules membraneûſes, oblongues, contenant des ſemences fort déliées, aigretées. En Latin *ſalix vulgaris alba arboreſcens*. C. BAUH. Cet arbre croît en des lieux humides, ſon bois eſt employé à faire des pieux, des pèrches; la décoction de ſes feüilles eſt bonne pour le crachement de ſang. Le *ſaûle* vient de bouture, de plançon, croît aſſez vîte & ne dure pas long temps. Il y a de petits *ſaûles* dont on fait des corbeilles, des paniérs.

Quand on demandoit à Mylord Pawlet Grand Tréſorier d'Anglèterre ſous Élizabeth comment il avoit pû ſe maintenir au milieu de tant de révolutions, il répondoit: *J'ai été de ſaûle, & non pas de cheſne.* Il vouloit dire qu'au lieu d'imiter la roideur du *chéſne*, dont la réſiſtance irrite le vent, qui le briſe, il avoit ſçu plier comme le *ſaûle*. *Larrey, Elizab.* 238.

SAULE de mèr, *Agnus caſtus.* BOREL.

SAULIEU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou grôs bourg de France. *Sedelocus, Sidoleucum, Sadoleucum.* Il eſt dans le Duché de Bourgogne, à ſix lieuës d'Autun, vèrs le nord. MATY.

SAULSOYE, ſ. f. C'eſt la même chôſe que Sauſſaye. Voyez ce mot.

SAULT. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg, avec un grand Comté *Saltum.* Il eſt dans la Provence, à quatre lieuës de la ville d'Apt, vèrs le nord. Il appartenoit aux Ducs de Leſdiguières, dont les fils ainez en portoient le nom, avant que cette maiſon fût éteinte.

SAULT DE S. MARIE. Nom d'un Détroit du Canada, en Amérique. *Saltus S. Mariæ.* C'eſt le canal par lequel le lac ſupérieur ſe décharge dans celuy de Karegnondi. MATY.

SAULVE. Voyez SAUVE.

SAUMACHE. Aubin écrit SOMACHE. Éſpéce d'adject. qui n'eſt en uſage qu'au féminin. Eau *ſaumache*; c'eſt de l'eau douce un peu ſalée par l'eau de la mèr. *Aqua dulcis ſubſalſa.* On dit auſſi SAUMATE. Voyez ce mot.

SAUMAQUE. ſ. f. Tèrme de Marine. Sorte de vaiſſeau. *Navis ſpecies.* Voyez le voyage d'Iſſini par le P. Loyer Dominicain. Le P. Loyer ſe tira du fort d'Iſſini dans une méchante *Saumaque* Portugaiſe. JOURN. DES SCAV.

SAUMATE adj. Qui eſt un peu ſalé, qui a un goût de ſel, *ſubſalſus, Tantiſper*, ou *aliquantulum ſalſus.* Il y a près de Coquimbo un ruiſſeau qui coule à la mèr, où, quoi qu'on la prenne lorſqu'elle eſt baiſſe, l'eau eſt toûjours *Saumate*; néantmoins on ne s'appèrçoit pas qu'elle ſoit malfaiſante. FRÉZIÉR. *p.* 118. L'aiguade eſt mauvaiſe au port de la Caldera. On le fait dans un creux à quelques 50 pas loin du rivage du fond de la rade, où s'aſſemble un peu d'eau *ſaumate.* ID. *p.* 127.

SAUMÉE. ſ. f. C'eſt ainſi qu'en quelques Provinces on appelle une meſure de tèrre labourable d'environ un arpent. *Jugerum.*

SAUMON. ſ. m. Grôs poiſſon dont la chair eſt rouge, qui naît dans la mèr, & qui au printems remonte dans les riviéres juſqu'à leur ſource. On pêche des *ſaûmons* juſques dans l'Auvèrgne. Une hure de *ſaûmon* frais eſt éxcellente au court-bouillon. Le *ſaûmon* ſalé ſe mange à l'huile & au beûrre. La fémelle du *ſaûmon* s'apelle *beccard.* Voyez BECCARD. En latin *ſalmo.* Quelques-uns l'appellent *anchora*, ou *ancherago.*

SAÛMON, eſt auſſi un grôs lingot de plomb fait en figure de *ſaûmons*, tel qu'il vient de la fonte. On met quelquefois des *ſaûmons* de plomb pour léſter un navire. Les Potiérs d'étain, & les Orfévres ſe ſèrvent auſſi du tèrme de *ſaûmon*, ceux-là pour ſignifier une maſſe d'étain en forme de navette, péſant environ cent, ou cent cinquante livres; & ceux-ci pour ſignifier un grôs morceau d'argent fondu en ovale, qu'ils réduiſent enſuite en pluſieurs lingôts. Un *ſaûmon* d'étain, un *ſaûmon* d'argent. *Maſſa argentea, talea plumbea.*

SAUMONNÉ, ÉE. adject. Qui a la chair rouge comme un ſaûmon. Il vient de groſſes truites *ſaumonées* d'un tel endroit. *Trutta ſalmonia vel decumana.*

SAUMUR. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans l'Anjou, ſur la Loyre, où elle a un pont de pièrre, à huit lieuës au deſſus d'Angèrs. *Salmurium.* Il y avoit aûtrefois à *Saûmur* une Univèrſité ou une Étude pour les Huguenots. Loüis Capelle avoit enſeigné à *Saumur.*

SAUMURE. ſ. f. Liqueur qui ſe fait du ſel fondu, quand on a ſalé des viandes, du beûrre ou aûtres chôſes. Les Latins l'ont appellée *garum*, les Grècs & les Arabes *muria*, qui eſt la *ſaûmure* de chair ou poiſſon ſalé, quoyque Pline diſe que les Anciens appelloient *garum*, la compoſition qui ſe faiſoient des inteſtins d'un poiſſon particuliér nommé *garum*, qu'ils faiſoient réſoudre en ſel. Les Anciens ſe ſèrvoient de *ſaûmure* aigre que les Grècs appelloient ὀξάλμη Elle étoit compoſée de ſel, ou de *ſaûmure* & de vin aigre.

Ce mot vient du Latin, *à ſale & muria.* MEN.

SAUNAGE. ſ. m. Marchandiſe de ſel. Le faux *ſaunage*; c'eſt le trafic du ſel qui n'eſt point gabelé, qui ſe fait en fraude des droits du Roi. *Salis improfeſſi venditio vel negotiatio.* Il eſt ſévèrement déffendu par les Ordonnances. On condamne aux galères pour le faux *ſaûnage.* Il n'eſt uſité qu'en cette phrâſe.

SAUNER. v. act. Faire du ſel. *Sal conficere.* L'Ordonnance des Gabelles oblige les propriétaires des marais ſalans; à les *ſaûner* ſuffiſamment pour y trouver dequoy fournir les greniérs.

SAUNERIE. ſ. f. Lieu où ſe fait le ſel; endroit où ſont les bâtimens, maiſons, ſources, puits, fontaines ſalées, cours, bèrnes, fonds, & très-fonds & tous les inſtrumens pour fabriquer le ſel; où il y a magazin de ſel. *Salina, ſalina.* Le Fèrmier des gabelles qui ſuccédera, ſera obligé de prendre les ſels reſtans des *ſaûneries.* Nous nous réſèrvons la Juſtice des *ſaûneries.* BAIL DES GAB. La plus belle des *ſaûneries* eſt à Salins. On y fait pour plus de quatre mille francs de ſel tous les jours.

SAUNIER. ſ. m. Ouvrier qui fait le ſel, ou qui en trafique. *Salarius, ſalinator.* On l'appelle faux *Saûnier*, quand il le débite en fraudant les droits du Roi. *Illegitimus ſalis venditor.*

On dit provèrbialement, Il ſe fait payer comme un *ſaûnier*; pour dire, tout comptant, parceque ces gens là ne ſont point de crédit. *Numerata pecunia curat ſatisfieri.*

SAUNIÈRE. ſ. f. Eſt une grôſſe ſalière de bois qu'on pend à un des côtez de la cheminée, où l'ont met le ſel pour l'uſage ordinaire de la cuiſine. *Vas ſalarium.*

SAVOCA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Savoca.* Elle eſt dans la vallée de Démona, en Sicile, ſur une petite rivière qui porte ſon nom, & à huit lieuës de Meſſines, vèrs le midi.

SAVOIR. Voyez SÇAVOIR.

SAVOLAX. ſ. m. Nom propre d'une province de la Finlande, en Suéde. *Savolaxia.* Elle eſt entre la Kexhalmie, la Carélie, la Thavaſtie & la Cajanie. Le *Savolax* eſt un grand pays, mais plein de bois, de lacs, & de marais, & prèſque déſèrt, le Bourg de Nyſlot en eſt le lieu principal. MATY.

SAVON. ſ. f. Pâte ou compoſition dont on ſe ſèrt pour blanchir le linge, & à d'aûtres uſages. *Sapo Smegma.* Elle eſt faite de cendres de chêne, & de quelque aûtres végétaux, & de chaux vive. On y mêle de l'huile, du marc d'olives, de la graiſſe, ou du ſuif, dont la différente quantité ou qualité fait la différence des *ſavons* de Caſtres, de Gennes, & aûtres; du *ſavon* blanc, & du *ſavon* noir. Les Teinturiérs ne peuvent employer aûtre *ſavon* que celui de Gennes & d'Alican.

Ce mot vient de *ſapo*, vieux mot François. Les Anciens appelloient *ſapo Gallicus*, le *ſavon* blanc. Quelques-uns le dérivent de *ſoavon*, vieux mot Celtique & Bas Brèton qui ſignifie la même chôſe.

SAVON, ſignifie auſſi l'action de ſavonner. Cette dentelle s'en eſt allée en deux *ſavons*, c'eſt-à-dire en deux blanchiſſages. *Duobus elutionibus detritum eſt textum denticulatum.*

SAVON DES PHILOSOPHES: Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, ce ſont les préparations & purgations Philoſophiques: autrement le Mèrcure Hèrmétique. DICT. HERM. *Sapo Philoſophicus.*

SAVONA, SAONA. ſ. f. Nom propre d'une des Iſles Antilles. *Savona.* Elle eſt petite, mal peuplée, & ſituée ſur la côte méridionale de la Saint Domingue, & elle appartient aux Éſpagnols MATY.

SAVONE.

SAVONE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de Gènes en Italie. *Savona*, *Savo*. Elle eſt ſur la côte, entre Gênes & Albenga, à dix lieuës de châcune. *Savone* eſt la ſeconde ville de l'État, elle donna autrefois de la Jalouſie à Gênes, qui en fit gâter le port, l'un des plus beaux de la mèr de Gênes. *Savone* eſt défenduë par deux Citadelles, a un Évêché ſuffragant de Milan; & elle a donné la naiſſance à trois Papes, Grégoire VII. Jule II. Sixte IV. MATY.

SAVONNAGE. ſ. m. Blanchiſſage par le moyen du ſavon. *Aqua diluta ſapone.* Il faut mettre ces rabâts au *ſavonnage*, laiſſer tremper le *ſavonnage*.

SAVONNER. v. act. Employer le ſavon pour blanchir le linge, pour dégraiſſer une étoffe, pour faire la barbe. *Linteum ſapone eluere*, *abluere*. La ſervante eſt allée *ſavonner* à la rivière. On *ſavonne* le menu linge, encore qu'il eût été à la leſcive.

SAVONNER ſe dit figurément de tout ce qui nettoye. *Purgare*, *Mundare*. L'eau de Bourbon parcourant les viſcères *Savonne* les glandules, & les fibres accablées ſont des viſcoſitez envieillies, & rend aux parties ſolides leur oſcillation & leur prémiér reſſort.

SAVONNER, ſe dit auſſi populairement pour ſignifier, Battre. *Male excipere*. Les écoliérs quand ils ont battu un camarade, diſent, Je l'ai bien *ſavonné*.

SAVONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Intinctus vel elutus ſapone.*

SAVONNERIE. ſ. f. Lieu où l'on fait du ſavon. Grand Bâtiment en longueur avec réſervoir à huile & ſoude, cuve & Fourneaux au rèz de chauſſée, pour faire le ſavon, avec pluſieurs étages, où ſont les miſes pour le figèr, & ſéchoirs pour le ſécher. Une des plus belles *ſavonneries* de France, eſt celle de la Napoule, port de mèr près de Cannes en Provence. DAVILER. A Paris c'eſt un lieu ainſi nommé, où l'on fait des tapiſſeries maintenant. *Saponaria.* Les piéces de toiles qu'on blanchit à la *Savonnerie*. MASCUR.

SAVONNETTE. ſ. f. Petite boule de ſavon préparé pour faire la barbe, & laver le viſage & les mains. *Saponis globulus*. Les *ſavonnettes* les plus eſtimées ſont celles de Boulogne. Les dégraiſſeurs ſe ſervent auſſi de *ſavonettes*.

On appelle ironiquement les charges de Secretaire du Roi, une *ſavonette à vilain*. Voyez Ménage vie du Père Ayrault, page 124. à la marge. *Ignobilium ſapo.*

SAVONNIÉR. ſ. m. Arbre qui croît aux Iſles Antilles & en pluſieurs aûtres lieux de l'Amérique. Il a ſon bois mou & fragile, & ſes branches tortuës. Ses feüilles ſont oblongues, d'un vèrd gai, non dentelées, luiſantes, Ses fleurs ſont petites, ſon fruit eſt rond, jaûnâtre, gros comme une prune, luiſant, tranſparent, ayant une chair lente, glutineûſe, qui tient lieu de ſavon, très-amère; ce fruit renferme un noyau noir, dur, & qui peut ſe polir. Marcgrave l'appelle *quiti*, & C. Bauhin *nucula ſaponaria non edulis*. Le fruit du *ſavonniér* rend l'eau blanche & écumeûſe. On s'en ſert pour blanchir le linge, d'où vient qu'on appelle communément ce fruit, *pomme de ſavon*, & l'arbre *ſavonniér*. Les noyaux ſont employez à faire de fort beaux chapelets qui ſemblent de l'ébéne; ils ſont fort durs; & durent long tems.

SAVOUREMENT. ſ. m. Action qui fait goûter lentement & avec plaiſir la ſaveur des viandes & des liqueurs. *Guſtatio*, *ſaporis probatio*, *guſtationis ſuavitas*. Les goulus ſe privent du plaiſir du *ſavourement* du bon vin. On doute de l'uſage de ce mot.

SAVOURER. v. act. Juger par l'organe du goût de la différente ſaveur des corps; goûter avec attention, & avec plaiſir. *Guſtare ſapere*. Il faut *ſavourer* à loiſir les vins dont on fait l'éſſai, pour en bien connoître la différence. Les goulus avalent les viandes ſans les *ſavourer*.

On dit auſſi figurément, *ſavourer* les plaiſirs. ABLANC. Pour dire, les faire durer long-tems, & en goûter toute la délicateſſe. *Deguſtare*, *libare libidines*. Eſt-il rien de plus doux que d'avoir un ami fidelle qui *ſavoure* toutes vos joyes, & prend part à tous vos chagrins. S. EVR.

> *Là, le Prédicateur entouré de flatteurs,*
> *De cent ſots complimens* ſavouroit *les douceurs.* VILL.

> *Mon âme ſur ma lévre étoit lors toute entière,*
> *Pour* ſavourer *le miel qui ſur la vôtre étoit.* VOIT.

SAVOURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Guſtatus*, *deguſtatus*.

SAVOURET. ſ. m. Os où il y a beaucoup de moëlle, dont les paûvres gens font du potage. *Os medullatum*.

SAVOUREUX, EÛSE. adj. Ce tèrme dans le Dogmatique, ſe dit de tout corps qui a de la ſaveur. *Sapidus*, *guſtui jucundus*, *gratus*. La forme du corps *ſavoureux* conſiſte dans la groſſeur, figure & mouvement de ſes parties. ROH. Un corps *ſavoureux* eſt celui qui eſt capable de produire quelque éſpèce de goût, lorſqu'il touche la langue. Ceux qui n'y produiſent aucune ſenſation s'appellent inſipides. HARRIS. Hors de là, *ſavoureux* ſe dit pour ſignifier; qui a bonne ſaveur, qui eſt d'un goût exquis, qui flatte le goût. Les pèrdrix, les ſoles, les champignons ſont fort *ſavoureux*. Les bons melons ſont les plus *ſavoureux* de tous les fruits. Un baiſer *ſavoureux*. BENS. pour dire, un baiſer délicieux.

SAVOUREUSEMENT. adj. En ſavourant. *Sapidè*. Boire *ſavoureûſement*, manger *ſavoureûſement*.

SAVOYARD, ARDE. ſ. m. & f. Qui eſt de Savoye. *Sabaudus*. Les *Savoyards* ſont laborieux & durs au travail. Les *Savoyards* ſont les déſcendans des Centrons, des Garocelles, des Brannovices, des Antuates, ou Nantuates, des Latobriges, des Fomates, & des Allobroges. CORN. Plus de quatre vingts hiſtoriens, tant François, qu'Allemans, *Savoyards* & Italiens ont écrit que l'Illuſtre maiſon de Savoye vient de Witikind le Grand Duc de Saxe. ID.

SAVOYARDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe d'un Iſabelle couvèrt rouge mort & jaûne. MORIN.

SAVOYE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de l'Europe. *Sabaudia*.

SAVOYE PROPRE, C'eſt une contrée de la Savoye. *Sabaudia propria*. Elle eſt entre le Genevois, le Faucigny, la Tarentaiſe, la Morienne, le Dauphiné, & le Bugey. Chambèry, Capitale Montmélian, Aix, & Rumilly en ſont les lieux principaux. MATY.

Les États de SAVOYE. *Status Sabaudicus*, *Sabaudica Ditio*. C'eſt un État Souverain de l'Europe. Il eſt borné au nord par le païs de Gex, la petite République de Genêve, & le lac de ce nom, qui le ſépare du païs des Suiſſes; il a au couchant le Bugey, le Dauphiné, & la Provence, au ſud la mèr Méditerranée, & au levant les États de Gênes, le Montfèrrat Mantoüan, le Duché de Milan & le païs de Valais. Cet État eſt en partie deçà les Alpes, & en partie delà ces montagnes; il comprend le Duché de Savoye, la Principauté de Piédmont, celle d'Oneille avec ſes dépendances, le Comté de Nice, & le Montfèrrat Savoyard. Il y a dans ces États trois Tribunaux ſuprêmes de Juſtice qu'on nomme Sénats, & ils ont leurs ſiéges à Turin, à Chambéry, & à Nice. Le Duc de Savoye Souverain de cet État, le poſſède par droit de ſucceſſion, le gouvèrne avec un pouvoir abſolu, il porte le titre de Vicaire pèrpétuel de l'Empire en Italie, & celui de Roi de Chypres, quoi qu'il n'ait jamais eu de ce Royaume que le droit ſans poſſeſſion, & on lui donne à caûſe de cet ancien droit le nom d'Alteſſe Royale. ID. & la Ducheſſe s'appelle Madame Royale.

Le Duché de SAVOYE. *Sabaudia*, *Sabaudiæ Ducatus*. C'eſt la partie ſeptentrionale des États du Duc de Savoye: elle eſt ſéparée du Piémont & de ſes Annéxes par les Alpes, & elle renſerme huit petites Provinces, les Duchez de Chablais, de Genevois, de Savoye propre & d'Aoûſte, la Baronie de Faucigny, les Comtez de Tarentaiſe & de Morienne, & la partie du Bugey, qui eſt à l'orient du Rhône. L'air de ce païs eſt aſſez froid, à caûſe des hautes montagnes dont il eſt rempli. Il ne laiſſe pas d'être bien peuplé, & aſſez fèrtile en blé & en vin dans les vallons, & en bons paturâges dans les montagnes. La *Savoye* eſt baignée par le Rhône, l'Iſère, l'Arve, & l'Arc; & ſes villes principales ſont Chambery Capitale, Monſtiers, ſaint Jean de Morienne, Aouſte, Montmélian, Annecy, Évian, Thonnon, Aix, &c. MATY.

Quelques uns croyent que *Savoye* vient de l'ancienne *Sabata* ville de Ligurie.

SAVOYSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Ce mot ſe trouve dans Moreri à l'Article de Genève p. 204. pour Savoyard, arde; mais ce n'eſt pas l'ordinaire de s'en ſervir. *Sabaudus*, *a*. Charles Emmanuel Duc de Savoye tenta de ſurprendre Genève. D'Albigni ſon Lieutenant Général deçà les monts & Gouvèrneur de Savoye en avoit conçu le deſſein. Bèrnolière ou Brunaulieu Gouvèrneur de Bons, acheva de le former. Le prémiér choiſit 1200. hommes le 22. Décembre de l'an 1602. les conduiſit au piéd des murailles, leur fit planter des échelles d'une mèrveilleûſe ſtructure, & en vit monter 300. bien armez. C'étoit ſur les deux heures après minuit. Bèrnolière qui conduiſit l'entrepriſe, ſurprit celui qui faiſoit la ſentinelle, lui arracha le mot du gué, puis le tua & ſe mit à ſa place. Il traita de même celui qui faiſoit la ronde; mais il laiſſa imprudemment échapper le garçon qui portoit la lantèrne. Celui-ci donna l'allarme au corps de garde & à la ville, & les habitans chaſſèrent les *Savoyſiens*, dont il y en eut 500 de tuez. MORERI.

SAUPIQUET. ſ. m. Mèts aſſaiſonné avec du ſel & des épices. pour irriter l'appètit. *Intinctus*, *embamma*. Il ſe dit de toutes ſortes de ſauces qui ſont de haut goût.

> *Ou que l'aûtre qui fit en vèrs un* ſaupiquet. RÉGNIÉR.

SAUPOUDRER. v. act. Jetter du ſel égrugé ou battu ſur quelque viande. *Sale pulverato*, *reſpergere*. On le dit auſſi des aûtres aſſaiſonnemens qui ſe font avec quelques menuës poudres qu'on épand deſſus, comme de la poudre de champignons, du poivre battu,

battu, &c. On *ſaupoudre* les choux de Pâtiſſerie avec de la nompareille de Sedan.

SAUPOUDRER. Tèrme de Jardiniér, c'eſt couvrir légèrement de fumiér ſec. *Leviter ſtercorare.* En *ſaupoudrant* les chicorées, & les laituës, on les garentit du tort que les prémières gelées leur peuvent faire. LA QUINT.

SAUR. adj. m. Qui ſe dit par contraction de *ſaure.* Il ſignifie, qui eſt de couleur jaûne tirant ſur le brun, ou de couleur dorée & obſcure. *Fumigatus, infuſcatus.* Hareng ſalé & ſeché à la fumée. *Harengus infumatus.* On l'appelle auſſi hareng *ſauret*, & on écrit plus ordinairement hareng *ſor*, que hareng *ſoret.* Les Fruitières appellent un *hareng ſaur*, de l'appétit.

Ce mot vient de *ſaur*, qui en vieille langue Gothique ſignifie *couleur rouſſe & enfumée*, comme dit Ménage après Scaligèr. D'aûtres le dérivent de *inſolatus*, comme qui diroit *halé & brûlé du ſoleil.* Borel le dérive de *ſaulrir*, qui ſignifioit *ſaler*; ou bien de *ſaveur*, parce qu'on ſaure le hareng pour le rendre de plus haut goût.

On dit provèrbialement pour reprocher à une pèrſonne ſa maigreur, qu'elle eſt maigre comme un hareng *ſauret*, *Macilentus ut harengus infumatus.*

SAUR, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de l'oiſeau pendant ſa prémière année, où il porte encore ſon prémiér pennage qui eſt roux. *Accipiter hornus.* Il ne ſe dit que des oiſeaux de paſſage, & non des branchiérs & des niais.

SAURA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Iſaura, Iſauropolis, Claudiopolis.* Elle eſt dans la Caramanie, à quinze lieuës de Cogni, du côté du couchant. Elle a un Évêché ſuffragant de Cogni. MATY.

SAURAGE. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit de la prémière année d'un oiſeau quel qu'il ſoit, & qui n'a pas encore mué. *Primus avis annus.* L'oiſeau croît toute l'année du *ſaurage.*

SAURE. adj. de tout genre. De couleur jaûne obſcur, & qui tire ſur le brun. Il ne ſe dit guère que des chevaux. Un cheval *ſaure.* *Equus fulvus.*

SAUREL, rivière. Voyez Richelieu.

SAURER. v. act. Ménage dit *ſaurir.* Faire ſécher des harengs. On *ſaure* les harengs à la fumée. Cela les rend un peu jaûnes & ſaurs. *Harengos rufare, fumigare.*

SAURIR. Vieux vèrb. act. Saler, venant de *ſaulrir* & *ſalire.* C'eſt auſſi boucaner ou mettre à la fumée quelque viande : ou de *ſaeurir*, mettre en ſaveur; mais le prémiér me ſemble meilleur. Ainſi ſaulciſſe, ſaulpiquet, ſaulmuré, &c. viennent de là. BOREL.

SAURLAND. ſ. m. Nom propre d'une des deux contrées qui compôſent le Duché de Weſtphalie. *Sauria, Saurlandia.* Elle appartient à l'Électeur de Cologne. Voyez WESTPHALIE Duché.

SAUROMATE. Voyez SARMATE.

SAUS. ſ. m. Fils de Mèrcure & de Rhené. *Saüs.* Il donna ſon nom à Samos, d'où celui-ci s'eſt fait en inſérant une *m* au milieu.

SAUſSAYE. ſ. f. Quelques-uns diſent *ſaulaye*; mais *ſauſſaye* eſt le véritable mot. Lieu planté de ſaules. Les *ſauſſayes* ſont de fort bon revenu.

La plaine retentit, la ſaulſaye *en reſonne.* P. LE MOINE.

Ce mot vient de *ſalicetum.*

SAUſSENBÈRG. ſ. m. Château fort ancien en Allemagne. *Sauſſenberga.* C'étoit la réſidence des Marquis de Bade-Hochbèrg. La Seigneurie de *Sauſſenbèrg* eſt entre celles de Radenweilèr, & de Rotelen. AUDIFFRET. CORN.

SAUſSILANGES. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un Monaſtère célèbre. *Celſiniacus, Celſinice, Celſiniana.* Il eſt dans l'Auvèrgne, en France, à ſept lieuës de Clèrmont, du côté du Sud. MATY.

SAUSIſSON. ſ. m. Voyez SAUCIſSON.

SAUSTIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Sebaſtia.* Elle eſt Archiépiſcopale, & ſituée dans l'Amaſie, environ à vingt-trois lieuës de Siwa ou Swas, du côté du Levant, & au piéd de la montagne de *Sauſtia*, appellée anciennement *Argæus mons.* MATY.

SAUT. ſ. m. Action de ſauter; mouvement par lequel on ſaûte; élancement qui ſe fait par une prompte & violente ſecouſſe du corps, qui l'éleve ſans qu'aucune de ſes jambes touche à tèrre. *Saltus, ſaltatio.* Il ſe dit des hommes & des animaux. Les Baladins & Danſeurs de corde font des *ſaûts* périlleux, ils imitent le *ſaût* du mouton, le *ſaût* de la carpe, le *ſaût* du crapaut. Les Meûniérs ont un *ſaût* qui leur eſt particuliér pour monter ſur leurs mulèts, qu'on appelle le *ſaût de Meûnier.*

SAUT, ſe dit d'un pas de balèt, des danſes par haut, où l'on éleve en même tems ſon corps & ſes deux piéds en l'air pour friſer la cabriole : ce qui ſe fait ordinairement à la fin d'un couplet, & pour marquer les doubles cadences. *Tripudiatio.* Le *ſaut ſimple*, ou *pas ſaûté*, c'eſt lorſque les jambes étant en l'air ne font aucun mouvement, ſoit qu'il ſe faſſe en avant, en arrière, ou de côté. Le *ſaut battu*, c'eſt lorſque les jambes étant en l'air, les talons battent l'un contre l'aûtre, une ou pluſieurs fois : & quand on paſſe les jambes l'une pardeſſus l'aûtre par trois fois, cela s'appelle *entrechat.* Le *ſaût de Baſque* eſt un couppé ſaûté en tournant. On appelle auſſi le *ſaût majeur, cabriole*, quand on remuë les piéds en l'air, & quelques-uns l'appellent *cadence*; & les Latins *clauſula.* On appelle auſſi une danſe, les *ſaûts de Bourdeaux*, & il y a eu une étoffe de ce même nom.

En tèrmes de Manége un *pas* & un *ſaût* ſe dit d'un air relevé d'un cheval qui manie par haut, qui marque une courbette entre deux *ſaûts*, ou cabrioles; en telle ſorte qu'il leve le devant, & ruë des piéds de dèrrière. Deux pas & un *ſaût* eſt un manége compôſé de deux courbettes tèrminées par une cabriole. On dit auſſi, qu'un cheval va par bonds & par *ſaûts*, quand il va à courbettes & à cabrioles. *Crurum ex orbe glomeratio.*

On dit hypèrboliquement de celui qui eſt allé loger en un lieu fort éloigné, qu'il a fait un beau *ſaût. Longè proſiliit.* Phaéton & Vulcain, quand ils furent précipitez du ciel, firent un beau *ſaût.* Un Baſque pour faire un méſſage ne fait qu'un *ſaût*, c'eſt-à-dire, il revient fort vîte. On dit auſſi d'un homme fort matinal, qu'il le faut prendre au *ſaût* du lit.

SAUT, ſe dit figurément en chôſes morales d'une réſolution qu'on prend enfin ſur une entrepriſe dont l'évenement eſt fort dangereux. *Propoſitum periculoſum.* Il a balancé long-tems s'il entreroit dans cette affaire, mais enfin il a fait le *ſaût.* Il ſe prend plus ordinairement en mauvaiſe part. Céſar au paſſage du Rubicon fit le *ſaût*, il ſe déclara contre ſa patrie.

SAUT, ſe dit auſſi au figuré d'un homme qui a été élevé à une haute dignité, ſans paſſer par les degrez inférieurs, car alors on dit, qu'il y eſt monté tout d'un *ſaût.* *Ad ſummum munus ſubita provectio, per ſaltum promoveri.*

On dit d'un homme, qui ne ſuit que l'impétuoſité de ſon imagination dans ce qu'il dit, & dans ce qu'il écrit, ſans garder aucun ordre, aucune liaiſon, qu'il ne va que par *ſaûts* & par bonds. *Saltuatim.*

SAUT, ſe dit auſſi des caſcades, des chûtes d'eau, ſoit artificielles, ſoit naturelles. *Præceps aquæ lapſus.* Les Cataractes du Nil ſont des *ſaûts* que fait cette rivière de fort haut. Le Tigre, l'Euphrate, la rivière de ſaint Laurent, ne ſont point navigables, à caûſe des *ſaûts* fréquens qui s'y rencontrent. On appelle auſſi *ſaût* de moulin; la chûte d'eau qui le fait aller.

On le dit auſſi de l'inégalité d'un païs où il y a force cahots. *Succuſſus.* Rabelais ne voulut point pardonner à ſa mort aux *ſaûts* de Brie, & aux échaliers de Bèrry.

On dit auſſi, qu'on a fait faire le *ſaût* à une demi-lune, à un baſtion; pour dire, qu'on y a fait jouer un fourneau. *Propugnaculum evertere.*

On dit auſſi, qu'on fera faire le *ſaût* à une tour, à une maiſon qui bouche la vûë; pour dire, qu'il la faudra râſer, démolir. *Subvertere.* En tèrmes de Marine donner un *ſaût* à la bouline, c'eſt larguer d'un piéd ou deux la manœuvre qu'on appelle bouline.

SAUT DE BRETON. C'eſt le *ſaût*, la chûte d'un homme qu'on fait tomber par un cèrtain tour de lute. *Saltus Britonicus.* Il lui a fait faire le *ſaût* de Breton. Cela s'appelle auſſi donner le croc en jambe.

Faire le ſaût d'Allemand. C'eſt aller de la tâble au lit. *Germanicus ſaltus, è menſâ ad lectum.*

On dit provèrbialement, qu'un homme a fait le *ſaût* en l'air; pour dire, qu'il a été pendu.

D'un *prinſaût.* adv. Tout d'abord. Il eſt parvenu de *prinſaût* à cette charge, à cette dignité, ſans paſſer par les degrez. Il vaut mieux dire, de plein *ſaût*, tout d'un *ſaût.* *Unico, vel ex æquo ſaltu.*

SAUT, ſe dit en Muſique. Par *ſaût* ou en ſaûtant, c'eſt quand le chant ne va point par degrez conjoints, mais par degrez disjoints, ou quand entre chaque note il y a intèrvalle de 4e ou de 5e ou de 6e &c. & du moins de 3e. BROSSARD. Il y a deux ſortes de *ſaûts.* Les *ſaûts* réguliérs, & les *ſaûts* irréguliérs. Les *ſaûts* réguliérs ſont ceux de 3e majeure & mineure, ſoit naturellement, ſoit accidentellement, de 4e de 5e de 6e mineure & d'octâve & tout cela tant en déſcendant qu'en montant. Les *ſaûts* irréguliérs ſont ceux de Triton, de 6e majeure, de 7e majeure & mineure, de 9e, de 10e & généralement tous ceux qui paſſent l'étenduë de l'octâve à moins que ce ne ſoit pour les Inſtrumens. Outre ceux-là, il y en a qu'on peut appeller pèrmis, mais dont il faut uſer avec diſcrétion : ce ſont les *ſaûts* de quarte diminuée & de 7e diminuée, mais toûjours en déſcendant & très rârement en montant. En un mot tout intèrvalle dont les ſons peuvent être entonnez aiſément & naturellement par la voix de l'homme ſont bons, réguliérs & pèrmis, & tous ceux qui ne s'entonnent qu'avec peine, avec art, avec réfléxion ſont irréguliérs

liérs, mauvais & défendus, & l'on ne doit les employer dans la ſuite d'un chant que fort rârement, ou à moins qu'il n'y ait entre deux un ſilence aſſez conſidérable pour que l'idée du prémiér de ces ſons ſoit entièrement éffacé avant qu'on entonne le ſecond. BROSSARD.

SAUT. Voyez SAULT.

SAUT. Vieux mot. Troiſiême pèrſonne du préſent de l'indicatif, du vèrbe ſauver. Il ſauve. Pèrceval.

De ce fait-il, ſe Dieu me ſaût. dans BOREL.

SAUT, & SAULX, ſauvé. BOREL. *Sèrvatus.* C'eſt un vieux mot.

SAUTANT. adj. Qui ſe dit en Tèrmes de Blâſon, de la chévre & du bouc, lorſqu'on les répréſente en la même aſſiete que les lions rampans. *In decuſſim trajectus.*

SAUTELANT, ANTE. adj. Qui fait pluſieurs petits ſaûts, comme les pies, les écurieux, les ſinges, qui vont de branche en branche en ſaûtant. *Saltitans.*

SAUTELER, ou SAUTILLER. vèrb. act. Faire pluſieurs petits ſaûts. *Saltitare, ſubſilire, ſubſultare.* Les petits cailloux ne font que friſer le deſſus de l'eau, ou *ſauteler* à petits bonds ſur les vagues. ABL.

Quand un homme change bruſquement de matière dans la convèrſation, & qu'il n'obſèrve aucune liaiſon, aucun ordre dans ſes diſcours, on dit qu'il ne fait que *ſautillèr. Aliud ex alio quærere.*

SAUTEILE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. C'eſt un ſarment qu'on tranſplante avec ſa racine. *Viviradix.*

SAUTER. v. act. & n. S'élever avec éffort, ou s'élancer d'un lieu à un autre, faire un éffort éxtraordinaire pour tranſporter ſon corps d'un lieu à un aûtre par une ſeule ſecouſſe. *Inſilire.* La puce *ſaûte* 200. fois la hauteur de ſon corps par la vèrtu élaſtique d'un petit reſſort qu'on appèrçoit avec le microſcope, comme l'a décrit Monſieur Hook dans ſa Micrographie. Les ſinges, les écurieux *ſaûtent* de branche en branche. Il y a des Bâteleurs qui font profeſſion de *ſaûter* & de danſer. Les anciens s'éxèrçoient à courir, *ſaûter* & lutter. Il a gagé de *ſaûter* ce foſſé à joints piéds, de *ſaûter* tant de ſemelles, de *ſaûter* à cloche-piéd. Les voltigeurs *ſaûtent* en ſelle ſans étriers. On ſe réjoüit fort dans cette maiſon, on n'y fait que danſer, *ſaûter* & baller.

On dit auſſi; *ſaûter* à bas du lit; pour dire, Se lever. *Deſilire. Saûter* en piéds; pour dire, ſe lever, & demander audience. *Saûter* de joye, pour dire, être ému ou ſurpris de quelque bonne nouvelle. Cette mère a *ſaûté* au cou de ſon fils pour le careſſer.

SAÛTER, en tèrme de Marine eſt fort uſité pour aller. Car on dit ordinairement lorſqu'on commande, *ſaûte* ſur ce point; *ſaûte* ſur le beaupré; *ſaûte* ſur la vèrgue pour alléger les cargues-fond.

On dit auſſi le vent *ſaûta*, c'eſt à dire, changea & paſſa d'un rumb à l'aûtre. Le vent qui étoit NOE. *Saûta* au NE, c'eſt à dire, qu'il ſe fit Nord eſt. On dit encore le tems fut très rude, & les vents *ſaûtèrent* tellemeut de rumb en rumb, qu'en dix horloges ils firent le tour de la bouſſole. Le vaiſſeau à *ſaûté* en l'air. *Saûter à* l'abordage. AUBIN. Les vents du NO. ayant *ſaûté* à ENE nous auroient empêché de doubler l'iſle une demie heure plus tard. FRÉZIÉR *p.* 44.

SAÛTER, ſignifie auſſi, Tomber, ou faire tomber, précipiter, chaſſer, arracher. *Extrudere, détrudere.* On lui a fait *ſauter* les fenêtres, *ſaûter* les montées, les degrez. On a fait *ſaûter* la tête de deſſus les épaules de ce Gentilhomme. On a fait *ſaûter* la cèrvelle à ce déſèrteur. On lui a fait *ſaûter* un œil hors de la tête.

SAÛTER, en tèrme de Billard ſe dit d'une bille qui tombe hors du tapis, ou de la tâble du billard, non pas en entrant dans une belouſe, mais en s'élévant par deſſus la bande. *Deſilire*, faire *ſaûter*, c'eſt faire faire ce mouvement là à une bille, *Ejicere.* quelquefois les deux billes *ſaûtent.*

SAÛTER, ſignifie auſſi, S'échapper, ſe ſauver. *Evadere, aufugere.* Cette Religieûſe a *ſaûté* les murailles. Ces priſonniérs ont rompu un bârreau, & ont *ſaûté* par la fenêtre de leur chambre.

SAÛTER, ſignifie auſſi, Aſſaillir, ſe jetter ſur quelqu'un. *Invadere, irruere.* Les Sèrgens ont *ſaûté* au collet de cet homme pour le mettre priſonniér. Si vous dites quelque chôſe à cette femme contre ſon honneur, ou ſa beauté, elle vous *ſaûtera* aux yeux, au viſage. On dit auſſi, qu'une chôſe *ſaute* aux yeux, qu'elle créve les yeux, quand elle eſt claire, viſible & cèrtaine.

SAÛTER, ſignifie auſſi, Détruire, démolir quelque bâtiment. *Diruere, deſtruere, capere.* On fit joüer un fourneau qui fit *ſaûter* ce baſtion. On fit *ſaûter* tous ceux qui étoient ſur ce ravelin. Ce vieux château gâte la ſymmétrie de ce nouveau bâtiment, on le fera *ſaûter*. Ce bois offuſque la vûë de ce Palais, il faudra qu'il *ſaûte*, qu'on l'abatte. Cette place n'eſt pas de déffenſe, ſi on l'attaque, on la fera *ſaûter* en huit jours, on la détruira.

SAÛTER, ſe dit figurément en ce ſens; pour dire, Dépoſſéder. *A poſſeſſione dimovere, expellere, depellere.* Si ce débiteur ne me paye, je lui ferai *ſaûter* ſa tèrre, ſa charge, tout ſon bien, je le ferai vendre, décréter. Ce prodigue avoit un beau patrimoine, il a fait ſi bien, que tout a *ſaûté*, a changé de maître.

On dit, Faire *ſaûter* un mauvais lieu, un brelan, &c. pour dire, Chaſſer du quartier ceux qui tiennent de mauvais lieux, des brelans. *Evertere extrudere.*

SAÛTER, ſe dit auſſi de tous ceux qui paſſent d'une place inférieure à une plus élevée, ſans pâſſer par celle du milieu. *Salire, involare.* Il a *ſaûté* de la charge d'enſeigne à celle de Capitaine. Il a *ſauté* de la troiſiême en Philoſophie.

SAÛTER, ſignifie encore, Pâſſer légèrement ſur quelque chôſe, ne s'y arrêter pas, faire quelques omiſſions. *Prætermittere, obiter tractare, præterire, obmittere.* Quand un Imprimeur *ſaûté* un mot, cela corrompt tout le ſens. Cet écolier a *ſaûte* la moitié de ſa leçon en la récitant. La promotion aux Ordres de ce Bénéficiér eſt vicieûſe, il a *ſaûté* par deſſus le Diaconat. *Promoveri per ſaltum.* Quand on *ſaûte* une propoſition des Élémens de Géométrie, on ne trouve plus ſon compte à la démonſtration des ſuivantes. On dit auſſi ſur mèr que le vent *ſaûte*, lorſqu'il change, & qu'il paſſe d'un rumb à l'aûtre. Le tems fut fort rude, & les vents *ſaûtèrent* tellement de rumb en rumb, qu'en l'éſpace de 24 heures, ils firent tout le tour de la bouſſole. GUILLET.

SAÛTER, ſignifie encore, N'avoir pas de conſtance, de fèrmeté; changer de profeſſion, d'occupation, de propos. *Levis & inconſtantis animi eſſe, mutari.* Ce homme n'approfondit aucune ſcience, il *ſaûte* de l'une à l'aûtre, de la Théologie à la Juriſprudence, ou à la Phyſique. Cet Orateur a un diſcours qui n'a point de ſuite, il *ſaûte* de propos en propos, d'un diſcours à l'aûtre. Il a *ſaûté* trop légèrement à cette nouvelle propoſition, ſa tranſition eſt trop bruſque. Cela s'appelle auſſi *ſaûter* de branche en branche.

SAÛTER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes *Cogere.* Je lui ferai *ſaûter* le bâton; pour dire, Il faudra qu'il faſſe malgré lui une telle chôſe que je déſire.

Un bel éſprit a ſaûté *le bâton.* SENECÉ.

Cela le fera *ſaûter* aux nuës; pour dire, le mettra en colère. *Irâ ſubito excandeſcet.* Cela le fera *ſaûter* comme un Crapaut. On dit auſſi il recule pour mieux *ſaûter*; c'eſt à dire, il temporiſe pour attendre une occaſion plus favorable de faire réüſſir ſon entrepriſe. On dit auſſi de celui qui a hérité de cent mille écus, voilà cent mille écus qui lui *ont ſaûté* au collet.

SAÛTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Saltatus, tripudiatus, detruſus.*

SAUTEREAU. ſ. maſc. C'eſt une petite languette de bois qui touche les cordes des claveſſins ou épinettes avec un petit bout de plume de corbeau, & qui porte par l'aûtre bout ſur l'extrémité des touches du claviér. *Fiditularis organi ſubſultans plectrum.* Il eſt auſſi garni d'un petit morceau de drap qui étouffe le ſon de la corde en retombant, quand on ne veut pas faire de tenuës.

SAUTEREAU, en tèrmes de Guèrre, eſt une piéce d'artillerie qui n'eſt pas renforcée ſur la culaſſe, & qui eſt moins propre que les aûtres à tîrer juſte. *Tormentum bellicum cauda levioris.*

SAUTERELLE. ſ. f. Petit inſecte volant & ſautillant qui gâte les blez & les jardins. *Locuſta.* Les *ſautèrelles* ont ſix piéds. Elles produiſent des petits vèrs ronds comme un œuf, couvèrts d'une taye déliée, d'où les petites *ſaûterelles* s'envolent. Elles font ces œufs dans des tèrres grâſſes & crévaſſées, & on n'en voit point aux montagnes, ni aux tèrres maigres. La *ſauterelle* a des aîles quelquefois rouges, d'aûtres de couleur de pourpre, & d'aûtres tîrant ſur le bleu & ſur le vèrd. Swammèrdam en décrit de 16 ſortes avec les nymphes, les vèrs & les œufs. Il y a peu de diffèrence entre la *ſauterelle*, & la nymphe dont elle provient. Elle ne conſiſte qu'en ce que les aîles de la *ſauterelle* ſont étenduës & couchées le long de ſon corps, & que celles de la nymphe ſont pliées & enfèrmées dans quatre boutons; ce qui l'a fait appeller par Aldrovandus & Jonſton *locuſta impennis*; & quand ſes aîles viennent à pouſſer *attabulus & aſellus.* L'éſtomac des *ſauterelles* eſt triple, & a beaucoup de rapport avec celui des animaux qui ruminent. Leurs œufs ſont d'une ſubſtance à-peu-près comme de la corne. Les mâles n'ont point de queuë, mais la femelle en a une, avec laquelle elle fait un trou dans la tèrre pour y cacher ſes œufs. C'eſt avec leurs aîles que les *ſautèrelles* rendent un ſon, lorſqu'elles ont quitté la forme de nymphes, comme Caſſerius aſſûre; mais il n'y a que les mâles qui chantent. Il s'en trouve une ſorte qui chante avec les aîles ſeulement, & une aûtre qui le fait avec les aîles & les jambes tout enſemble. Il paſſe ordinairement à Balſara ville de Pèrſe quatre ou cinq fois l'année, une ſi prodigieûſe quantité de *ſauterelles*, qu'elles paroiſſent de loin comme un gros nuage, dont l'air eſt entièrement obſcurci. Quelquefois le vent les jet-

re par deſſus l'Euphrate, elles vont mourir dans le déſert. Il en eſt venu auſſi de groſſes nuées d'Afrique en Italie & en pluſieurs aûtres pays. En la Province de Xinſi à la Chine, il en vient en telle abondance, qu'elles déſolent tout, & là on leur fait une ſi cruelle guèrre, que pèrſonne n'eſt diſpenſé d'y aller.

On mange des *ſauterelles* en bien des endroits, par exemple en Paleſtine: S. Jean en mangeoit dans ſon déſert Matth. III. 4. A la vérité quelques Auteurs ſe ſont donné la libèrté de changer en cet endroit, le mot ἀκρίδας, des *ſauterelles*, en ἐγκρίδας, des *gâteaux*, ou en καρίδας, une éſpéce de poiſſon appellée par quelques-uns de nos Auteurs *chevrèttes*, ou *crevette*; ou bien en ἀχράδας, *des poires ſauvages*, mais tous ces changemens & les aûtres, dont nous avons parlé au mot Acridophage ſont de vrayes corruptions. Les Ébionites liſoient dans le faux Évangile qu'ils attribuoient à S. Matthieu; ſa nourriture étoit de miel ſauvage d'un goût ſemblable à celui de la manne comme un gâteau fait avec de l'huile. S. Épiphane qui le rapporte, le condamne & ajoute; *Ils changent ainſi la parolle de vérité en menſonge, & des ſauterelles en des gâteaux faits avec du miel.* Voyez au mot Acridophage. Moyſe au Lév. XI. 22. pèrmet de manger des *ſauterelles*, preuve que c'étoit l'uſage dans les contrées où il écrivoit, & où il conduiſoit le peuple pour lequel il faiſoit cette loi. Un Auteur anonyme a écrit depuis peu que les *ſauterelles*, dont Saint Jean ſe nourriſſoit, étoient peut-être des écreviſſes ou langouſtes. Il s'eſt trompé. Voyez Écrèvisse. Chez les Orientaux c'eſt la coutume de ſèrvir ſur tâble des *ſauterelles*, du moins parmi les gens du commun. En Pèrſe & à la Chine le peuple mange des *ſauterelles* frites au beurre. Si l'on en croit Diodôre de Sicile cette nourriture eſt aſſez mal ſaine, & les peuples qui en uſent ne vivent pas longtems. Cependent Dioſcoride qui avoit voyagé chez ces peuples, & qui étoit né dans leur voiſinage ne remarque rien de tel. On les mange frites au beûrre, tant en Pèrſe, qu'à la Chine, & en un mot les Orientaux en ſont fort friands; Saint Adauman dans ſa Déſcription de la Tèrre Sainte dit qu'au lieu où ſaint Jean vivoit dans le déſert, il y avoit des *ſauterelles*, dont les paûvres vivoient, les faiſant cuire avec de l'huile & des arbres dont les feüilles larges & longues avoient la couleur du lait, & le goût du miel. Les *ſauterelles* par le moyen des muſcles de leurs jambes peuvent ſaûter 200. fois plus haut que la longueur de leur corps. En Latin *ſaltatricula locuſta*. En quelques lieux on l'appelle *l'aouſtrelle*, parcequ'elle vient au mois d'Août.

Sauterelle, eſt auſſi un inſtrument de Géométrie compôſé de deux régles de bois d'égale largeur & longueur, & aſſemblées par un de leurs bouts en charnière, comme un compas; de ſorte que ſes bras étant mobiles, il ſèrt à prendre & à tracer toutes ſortes d'Angles. On l'appelle quelquefois fauſſe équèrre, ou équèrre mobile. Davilèr. *Gnomon*, ou *Norma plicatilis*.

Sauterelle Graduée. La *ſauterelle graduée* eſt celle qui a autour du centre de ſes bras un demi cèrcle gravé, & diviſé en 18. degrez, dont le diamêtre eſt d'équèrre avec les côtez de ce bras; enſorte que le bout de l'aûtre bras étant couppé à angle droit juſqu'auprès du centre, marque à meſure qu'il ſe meut la quantité de degrez qu'a l'ouvèrture de l'angle qu'on prend. On l'appelle autrement *récipiangle*, ou *pantomètre*, parcequ'elle ſèrt principalement à meſurer les angles avec ſes deux branches, comme un compâs de proportion.

On appelle auſſi *ſauterelles*, le zigzag, dont la conſtruction eſt éxpliquée à Zigzag. Elle ſèrt aux Médecins à éxpliquer l'allongement, & la contraction des muſcles. *Machina contractilis.*

SAUTEUR. ſ. m. Sauteuse. ſ. f. Qui s'éxèrce à ſaûter, qui en fait profeſſion. *Saltator*, *ſaltatrix*. Les Danſeurs de corde font toûjours une entrée de *ſaûteurs*.

Sauteur, en tèrmes de Manége, eſt un cheval qui manie aux airs relevez, qui fait des ſaûts avec ordre & obeïſſance entre deux piliérs, qui va à cabrioles, & balotadès, à crouppades. *Equus ex diſciplina palaſtrica ſaltator.* Ce *ſaûteur* fait des ſaûts bien haut & bien ſoutenus, avec juſteſſe, & de même cadence. Guille.

On dit provèrbialement en ſe mocquant d'un hâbleur qui ſe vante de faire plus qu'il ne peut, Vous êtes un habile *ſaûteur*.

SAUTILLER. v. n. Moüillez les deux *ll*. Faire de petits ſaûts. *Subſilire*, *ſaltitare*. Il y a bien des oiſeaux qui ne marchent pas, mais qui *ſaûtillent*. Cette fille eſt fort éveillée, elle eſt toûjours ſur un piéd, elle ne fait que *ſaûtiller*. Voyez Sauteler.

En Muſique il y a une éſpéce de mouvement, qui va toûjours en *ſaûtillant*, ce qui ſe fait prèſque toûjours en triple & pointant la prémière de châque meſure. On appelle auſſi en *ſaûtillant*, en Italien, *In ſaltatello*, lorſqu'on fait trois noires contre une blanche comme dans le $\frac{3}{4}$ ou trois croches contre une noire, comme dans le $\frac{3}{8}$ ſurtout ſi la prémière note de châque tems eſt pointée; c'eſt ainſi que ſont faites les forlanes de Véniſe, les Siciliennes, les Gigues Angloiſes & aûtres danſes gayes dont l'air va en ſaûtant. Brossard.

SAUTOIR. ſ. m. Tèrme de Blâſon. *Decuſſis.* C'eſt une piéce honorable de l'Écu faite en forme de croix de Saint André, qu'on appelle autrement *croix Bourguignote*, ou *de Bourgogne*. Sa largeur ordinaire eſt le tiérs de l'Écu, quand elle eſt ſeule. Quelques-uns l'appellent auſſi *ſauteur*, ou *ſautour*. Il y a auſſi des *ſautoirs alaiſez* & des *ſautoirs en nombre*, qu'on pôſe en differens endroits de l'Écu. Il s'en voit de *chargez*, d'*accompagnez*, d'*engrêlez*, d'*endenchez*, d'*échiquetez* & *de pannes*, comme *vair* & *hèrmines*. C'étoit autrefois une piéce du harnois du Chevaliér, qui étoit attachée à la ſelle de ſon cheval, & lui ſèrvoit d'étriér pour ſauter deſſus; ce qui lui a donné le nom de *ſautoir*. Il étoit fait de cordon de ſoye, ou d'une corde couvèrte d'une étoffe précieûſe. Le *ſautoir* étoit auſſi, ſelon quelques-uns, une paliſſade à fèrmer les parcs & les bois, où l'on tenoit des bêtes fauves, Mais Spelman dit au contraire, que c'étoit un inſtrument pour les prendre, ainſi appellé, *quòd ſit in uſu in ſaltu*, parceque ceſt un nom qu'on donnoit autrefois aux forêts, qui eſt demeuré encore à quelques-unes, comme à Saint Benoît du *Saut*.

SAUVAGE. adj. m. & f. Farouche; qui ne ſe laiſſe pas approcher; qui n'eſt point apprivoiſé. *Ferus*, *ſilveſter*. Les cèrfs, les loups, & prèſque tous les animaux qui habitent les bois, & la campagne, ſont *ſauvages*, en ce ſens ils ſont oppôſez à *domeſtiques*. Ceux qui prétendent parler éxactement ne confondent pas *bête ſauvage* avec *animal ſauvage*. La raiſon eſt que les bêtes *ſauvages* ſont des bêtes féroces; & qu'un animal *ſauvage*, eſt ſimplement un animal qui fuit les hommes, & qui n'eſt point apprivoiſé.

Ce mot vient de l'Italien *ſalvagio*, qu'on a fait de *ſelvaticus*, ou *ſalvaticus*, dont ſe ſont ſèrvis les Auteurs de la baſſe Latinité. Ménage.

Il y a des chevaux *ſauvages* qu'on a de la peine à dompter. *Equi agreſte difficiles cicuratu, Domitu.* Les châts domeſtiques deviennent *ſauvages*, quand ils ſont près des garennes. On appelle auſſi des chats *ſauvages*, ceux qui ne ſe laiſſent pas approcher, qui fuyent ſur les gouttières, &c. Quelques-uns tiennent que les animaux ne ſont ſauvages que par la connoiſſance qu'ils ont du mal que leur veulent faire les hommes. Ainſi on a dit que les prémiérs Voyageurs qui ont abordé aux Iſles de l'Amérique, y ont trouvé des oiſeaux qui ſe laiſſoient prendre avec la main. Il n'y a guères de bêtes ſi *ſauvage* qu'on n'apprivoiſe avec de l'adreſſe & de la patience, quand on les éléve de jeuneſſe.

On appelle des oyes, des canards *ſauvages*, par oppoſition à ceux qu'on nourrit dans les baſſecours. *Anſeres*, *anates ſylveſtres*, *agreſtes*. Des pigeons *ſauvages*, ſont ceux des fuyes & des grands colombiérs, qui vivent à la campagne, par oppoſition à ceux que les bourgeois nourriſſent dans un volet.

Sauvage, ſe dit auſſi des hommes èrrans, qui ſont ſans habitations réglées, ſans Religion, ſans Loi, & ſans police, *Homines efferati*, *ſilveſtres*, *agreſtes*. Prèſque toute l'Amèrique, s'eſt trouvée peuplée de *Sauvages*. La plûpart des *Sauvages* ſont Antropophages. Les *Solitaires* vont nuds, ils ſont velus, & couvèrts de poil.

Sauvage, ſe dit figurément en Morale, d'un homme qui ſçait le monde, & qui chèrche la retraitte. *Solitarius*. On le dit encore de ceux qui ont l'eſprit ou les mœurs fantaſques, ou farouches; qui ne ſe peuvent pas aiſément adoucir, ni civiliſer, ou gagner par la raiſon. *Moroſus*, *ſemiferus*. Un procédé honnête peut apprivoiſer les éſprits les plus *ſauvages*. Bell. Souvent dans la ſolitude on contracte une humeur *ſauvage*: à force d'être loin des hommes, on oublie l'humanité. Fléch. Je m'étois imaginé que vous étiez un *ſauvage* qu'on ne peut apprivoiſer. S. Évr. Une vèrtu ſi *ſauvage* n'eſt point en uſage dans le ſiécle où nous ſommes. Boil. Il n'y a que les Héroïnes de Roman qui faſſent profeſſion d'une pudeur ſi *ſauvage*. S. Évr. Rome a eu des commencemens rudes & *ſauvages*; mais à la fin on y a vû toute la politeſſe des Grècs. S. Évr. Les Prédicateurs ne devroient point faire la piété plus affreûſe, & plus *ſauvage* qu'elle n'eſt en éffet. Le P. R. Il faut avoir l'éſprit noirci de mélancolie pour mener une vie *ſauvage*, & ſe tenir toûjours dans l'obſcurité. S. Évr. Les Sçavans de profeſſion ont dans leurs manières je ne ſçai quoi de *ſauvage*, & de groſſiér. Bell. *Neſcio quid rude & agreſte.*

Je ne ſuis point du tout pour ſes prudes ſauvages,
Dont l'honneur eſt armé de griffes, & dents. Mol.

D'une vèrtu ſauvage *on craint le dur empire.* Corn.

Pourquoi cette vèrtu ſauvage,
Qui court à l'hôpital, & n'eſt plus en uſage, Boil.

Ce chagrin Philoſophe eſt un peu trop ſauvage. Mol.

On dit auſſi, qu'un mot, une phrâſe, ou la conſtruction d'un

discours

diſcours, ont quelque chôſe de *ſauvage*, quand il y a quelque chôſe de rude, à quoi on n'eſt pas accoûtumé, & qui paroît étranger. *Aliquid inconcinnum.*

SAUVAGE, ſe dit auſſi à l'égard des plantes & des arbres, & déſigne celles qui croiſſent naturellement dans les bois, ou à la campagne, par oppoſition à celles qui ſont dans les jardins entes, cultivées. *Planta, vel arbuſcula ſilveſtris, agreſtis.* Un olivier, un figuier, un pommier *ſauvage*; de la chicorée, des laituës *ſauvages*. On dit auſſi, qu'un fruit a un goût *ſauvage*, quand il eſt revêche & âcre, quand il n'a pas été enté pour le rendre doux. On dit auſſi, un païs *ſauvage*, quand il eſt montueux, déſert, ſtérile & point cultivé. J'ai enfin quitté ces climâts où la neige couvre la ſurface de la tèrre, & je ſuis ſorti de ces lieux *ſauvages* pour aller habiter un air pur, & ſerein. LE CH. DE MÉR. Oüi, je l'ai vû ſortir de cet antre *ſauvage*.

LE SAUVAGE, Tèrme de Fleuriſte, Nom d'un œillet incarnat. Le *ſauvage* a pris ſa naiſſance à Paris, il porte le nom de celui qui l'a élevé, quelques uns l'ont nommé le dromadère, d'aûtres l'ont appellé le grand Loüis. C'eſt un œillet admirable; ſon incarnat n'eſt pourtant pas vif, mais ſon blanc eſt éxtrémement fin; les feüilles de ſa fleur ſont larges & épaiſſes, ſes panaches ſont fort grôs & de piéces emportées; ſa rondeur eſt à éſtimer, mais ſa grôſſeur quelquefois de quatorze poûces de tour, & ſa façon de fleurir en forme d'une éſpéce de dôme, le rendent ſans prix: ſa plante eſt forte & robuſte; ſes marcottes prennent facilement racines; ſon déffaut eſt qu'il caſſe ſi on ne lui laiſſe pluſieurs boutons, juſqu'à 6 ou 7, on s'en trouvera bien. MORIN.

SAUVAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, qui ſe dit de l'action par laquelle on ſauve les marchandiſes après un naufrage, ou de celles qu'on retrouve après les avoir jettées. *Salvatio, remigatio.* Par les Us & Coutumes de Mèr, le tiers des marchandiſes ſauvées appartient à ceux qui en ont fait le *ſauvage*. *Sauvage* ſignifie auſſi les frais du ſauvement, le payement qu'on donne à ceux, qui ſauvent quelque chôſe, ou la part qu'ils ont à ce qu'ils ſauvent. AUBIN. *Pretium, merces ſervationis, remigationis.*

SAUVAGEON. ſ. m. Petit arbre qui eſt venu naturellement & ſans culture, ſur lequel on ente des fruits des aûtres arbres. *Inſitiva ſilveſtris arbor.* Les entes reüſſiſſent mieux ſur le *ſauvageon* que ſur le franc. On ente le plus ſouvent ſur un *ſauvageon* d'amandiér ou de coignaſſiér.

SAUVAGIN, INE. adj. Il n'a guère d'uſage. Goût de bête ſauvage priſe à la chaſſe. *Ferinæ redolentia.* On n'aime pas les poules d'eau, parce qu'elles ont le goût trop fort & trop *ſauvagin*.

Il eſt le plus ſouvent ſubſtantif. Cela ſent trop le *ſauvagin*. Cela ſent trop la *ſauvagine*. *Ferinam redolere.*

SAUVAGINE. ſ. f. collectif. Il ſignifie, Tous les oiſeaux, & toutes les bêtes qui ſentent le ſauvagin. *Ferina caro.* C'eſt un païs de lacs & d'étangs, tout y eſt plein de *ſauvagine*.

SAUVAGINE, ſe dit auſſi des peaux de quelques bêtes ſauvages, comme renards, foüines, martres, &c. *Ferarum ſpolia, pelles.* Trafiquer de *ſauvagine*.

SAUVE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Salvius.* Saint Salve Évêque d'Amiens, que le vulgaire appelle ſaint *Sauve*, eſt ſouvent confondu avec ſaint *Salvy* d'Alby, & S. Salvius d'Engoulême. BAILLET. Il mourut le 28e d'Octobre vèrs l'an 615. ID. Voyez SALVY.

SAUVE, ou SAULVE. ſ. f. *Salvia, Salva.* Bourg de France, ſitué dans le Languedoc, ſur la Bidourle, à trois lieuës d'Anduſe, vèrs le couchant. MATY.

SAUVEGARDE. ſ. f. Protection que le Roi, ou la Juſtice donne à ceux qui implôrent leur aſſiſtance contre l'oppreſſion des plus puiſſans. *Clientela, tutela.* Quand un plaideur eſt menacé, on lui donne une ſentence qui le met en la protection & en la *ſauvegarde* du Roi, & de la Juſtice, & de ſa partie advèrſe; c'eſt-à-dire, que s'il lui eſt fait quelque violence, on l'impute à cette partie. Les Lettres de Committimus & de garde-gardienne ne ſont accordées qu'à ceux que le Roi a mis particuliérement en ſa protection & *ſauvegarde*.

SAUVEGARDE, eſt auſſi une éxemption de logemens & paſſage de gens de guèrre, accordées par Lettres ou Brévet du Roi, ou d'un Général d'armée. *Regis diploma tutelare.* L'infraction de *ſauvegarde* eſt un cas royal dont les Prévôts des Maréchaux connoiſſent.

On appelle auſſi *ſauvegarde*, le ſoldat ou cavaliér que le Général envoye dans un château, ou en une tèrre ennemie, pour la préſèrver des inſultes des ſoldats, dans le paſſage ou le voiſinage des trouppes. *Satelles.*

SAUVEGARDE, en tèrmes de Marine, eſt une corde qui ſauve, & qui garentit de quelque chôſe. *Funis tutelaris.* Par éxemple, c'eſt une corde qui ſèrt à marcher en ſûreté ſur le mât du beaupré, lorſqu'on fait quelques manœuvres de la ſivadière, & du tourmentin. *Sauvegarde* du gouvèrnail, c'eſt un bout de corde, qui travèrſe la méche du gouvèrnail, & qui eſt ſaiſie à l'arcaſſe du vaiſſeau. AUBIN. *Sauvegardes* ſe dit encore de deux cordes qu'on fait régner depuis les bouts de l'éperon juſques aux ſouſbarbes des boſſoirs. Elles ſèrvent à empêcher que les matelots qui ſont dans l'éperon pendant la tempête ne tombent à la mèr. ID.

SAUVE-MAJOUR. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sylva-major.* Ce lieu eſt dans le Diocèſe de Bourdeaux, à ſix lieuës ou environ de Bourdeaux, dans le païs qu'on nomme des deux mèrs. Ce lieu s'appelloit Silve Majour, qui ſignifie Grande forêt; de Silve Majour, on a fait *Sauve-Majour*; & il a donné ſon nom à une Congrégation de Benédictins, dont on va parler.

La Congrégation de SAUVE-MAJOUR fut établie vèrs la fin de l'XIe ſiécle par S. Gérard Moine de Corbie, où il fut élevé dès ſon enfance, & où il fit profeſſion l'an 1048. ſous l'Abbé Foulques. Après un voyage qu'il fit à Rome avec ſon Abbé, il fut fait Sacriſtain de Corbie. Enſuite il fut Abbé de Saint Vincent de Laon, puis de S. Médard de Soiſſons. Il en fut chaſſé par un faux Moine nommé Pouce qui uſurpa l'Abbaye, ſoutenu par la Reine Bèrthe, femme de Philippe I. Il ſe retira dans les États de Guillaume VII. Comte de Poitiérs, & Duc de Guienne, qui voyant qu'il ne chèrchoit qu'à vivre dans quelque ſolitude, entiérement ſéparé du monde, & inconnu aux hommes, lui donna *Sauve-Majour*. Gérard s'y rendit en 1077. Il bâtit un Monaſtère par les libéralitez du Duc, & il fut en état d'être habité l'an 1079. Il y reçut un grand nombre de diſciples, auſquels il donna la régle de S. Benoît. Son Monaſtère de *Sauve-Majour* n'étant pas aſſez grand pour contenir tous ceux qui ſe préſentoient, il en fonda d'aûtres, quatre en Arragon, & deux en Anglètèrre; mais tous dépendans de celui de *Sauve-Majour*. Pièrre II. Abbé de *Sauve-Majour*, obtint d'Aléxandre III. l'an 1169. la confirmation de toutes les Égliſes, & des biens qui dépendoient de ce Monaſtère, ce qui fut confirmé par Céleſtin III. l'an 1197. Cette Congrégation avoit environ 30 Prieurez, & un grand nombre de Cures. L'Abbaye de *Sauve-Majour* appartient aujourd'hui aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui y entrèrent l'an 1660. La plûpart des Prieurez qui en dépendoient ſont préſentement des bénéfices ſimples. Le P. Papebrock dit, que ſelon l'ancienne Tradition de l'Abbaye de *Sauve-Majour*, S. Gérard y établit auſſi des Religieûſes. D'aûtres veulent qu'il n'y ait eu que des Oblates. Voyez les Bollandiſtes au 5e d'Avril. Les *Acta SS. BB. Sec. VI. Tom. II.* Baillet. Le P. Hélyot, T. V. C. 31.

SAUVE-RABAN. ſ. m. Tèrme de Marine. Anneau de corde qu'on met près des bouts des grandes vèrgues, afin d'empêcher que les rabans ne ſoient couppez par les écoutes des hunes. *Funium ſcanſilium tutamen.*

SAUVEMENT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit *ſalut*. Il ſe trouve dans la Bible des Noëls: Quand elle porta le fruit de vie, ce fut pour nôtre *ſauvement*. *Salvatio, ſalus.*

Droit de *ſauvement* ou de vingtain, étoit autrefois un droit qui conſiſtoit en la vingtiême partie du bléd & du vin que les habitans ſont tenus de donner à leur Seigneur, à la charge de conſtruire & entretenir à ſes dépens les murailles du bourg ou de l'enclos du château pour leur ſeureté, & la conſèrvation de leurs biens. *Salvaing, Traité de l'uſage des fiefs p. 222. & 231.*

SAUVEMENT, ſe dit auſſi pour Sauvage en tèrmes de Marine. AUBIN.

SAUVEOR. ſ. m. Vieux mot. Sauveur. BOREL. *Servator.*

SAUVER. v. act. Rendre ſain & ſauf; garentir, délivrer, préſèrver de quelque mal, de quelque danger de mort, de déſtruction, empêcher de périr. *Servare, præſtare ſalvum, reddere incolumem.* Ce Médecin a *ſauvé* la vie à ſon malade; ce Rapporteur à ce criminel. Il a *ſauvé* les dépens à cette partie. Le Roi a donné grâce à cet homme, il l'a *ſauvé* de la corde. Ce cavaliér a *ſauvé* la vie à celui qu'il ſecondoit, ou contre qui il ſe battoit. Les Paladins *ſauvoient* l'honneur des Dames à qui on vouloit faire violence. Les écluſes ont *ſauvé* la ville, empêché qu'elle ne fût priſe. Il entra dans la ville qu'il venoit de *ſauver*. VAUG. On a *ſauvé* ce priſonniér, on l'a tiré des mains des Sèrgens. Le vaiſſeau eſt échoüé; mais on a *ſauvé* les hommes & les marchandiſes. *Sauver* ſon nom du naufrage du tems. ABA. *Sauver*, s'il ſe peut, ſa raiſon du naufrage. BOIL. *Sauver* ſa gloire. ABLANC.

SAUVER, avec le pronom pèrſonnel ſignifie auſſi, S'échapper, ſe mettre en ſûreté, en libèrté. *Periculo ſe eximere, expedire, eripere.* Il s'eſt *ſauvé* à la nage, ou par les marais; il s'eſt *ſauvé* de la bataille, dans les bois à la courſe; il s'eſt *ſauvé* heureûſement de priſon. Noé ſe *ſauva* dans l'Arche du Déluge.

Je me ſauve à la nage, & j'aborde où je puis. BOIL.

On dit dans une déroute, *ſaûve* qui peut; pour dire, Se *ſaûve* qui pourra, ſe tîre du péril qui pourra.

Saûver, ſignifie quelquefois ſimplement, Se retîrer. *Abire, aufugere.* Adieu, il eſt nuit, je me *ſaûve. Saûvez*-vous avant qu'il pleuve.

Saûver, ſignifie auſſi, Corriger, éxcuſer. *Corrigere, excuſare.* En Muſique on *ſaûve* une diſſonance par une conſonance qui ſuit. Diſſonance *ſaûvée* naturellement & ſelon les régles. Cela ſe dit en parlant des diſſonances qui ſe font par ſyncope, ou qui ſont liées, & qu'on délie ou *ſaûve*. Les Italiens diſent délié ou réſolu, *riſoluto*, au lieu de *ſaûvé*. Voilà une faute de vèrs qu'on ne peut *ſaûver*, ni éxcuſer. On dit auſſi, *Saûver* une contradiction, quand on concilie deux paſſages contraires. On dit en Aſtronomie, qu'on *ſaûve* les apparences; pour dire, qu'on éxplique tous les phénoménes céleſtes ſur les principes, & l'hypothéſe qu'on a propôſez.

On dit auſſi en Morale, qu'il faut *ſaûver* les dehors, les apparences; pour dire, qu'il faut du moins paroître homme de bien, & vèrtueux, & cacher aux yeux du monde tout ce qui peut caûſer du ſcandale. *Evitare, devitare, ſpeciem rebus dare.* Quand cette fille n'a pas ſon éſprit ordinaire, elle ſe *ſaûve*, elle s'excuſe ſur des vapeurs, ou ſur un mal de tête. Le Ch. d'H. Ne pouvant *ſaûver* ſa conduite, je juſtifiois ſes intentions. B. Rab.

Saûver, ſe dit auſſi dans les jeux. *Servare.* Il m'eſt entré une carte qui me *ſaûve* la partie. J'ai une garde qui me *ſaûve* les cartes. A la paûme, *ſaûver* la grille, le dedans, empêcher que la balle n'y entre.

Saûver, en tèrmes de billard, ſe dit en pluſieurs occaſions pour paſſer une faute à faire, la tenir pour non faite. Ainſi l'on dit, *ſauvez* moi la belouſe, c'eſt à dire, accordez-moi que ſi je me belouſe, cela ne ſera point compté. *Saûver* de manquer à frapper, *ſaûver* un côté, *ſaûver* une belouſe volante, *ſaûver* les ſix belouſes, *ſaûver* le ſaut. *Præſtare periculum aliquod in ludo tudiculari, condonare aliquid.*

Saûver, ſignifie encore, Dédommager. *Damnum compenſare, ſarcire, reſarcire.* Ce Marchand donne ſes étoffes à trop bon prix, je ne ſçai comme il ſe peut *ſaûver*. Ce tailleur fait bon marché des façons, mais il ſe *ſaûve* ſur les fournitures.

Saûver, ſe dit auſſi pour, Épargner, éxempter, mettre à couvèrt. *Eximere, protegere.* Cela me *ſaûvera* des peines & de la dépenſe. B. Rab. *Saûver* l'honneur d'époux, du ſcandale. Vill.

Saûver quelque chôſe à quelqu'un, la lui épargner, l'en délivrer, ne la lui pas envoyer.

> Saûve-*nous ces traits inviſibles,*
> *Qui dans nos âmes inſenſibles,*
> *Font éclipſer la vérité.*

Saûver, s'eſt dit autrefois pour réſèrver, éxcepter. Il ſe trouve en ce ſens dans les Aſſiſes de Jéruſalem Chap. 205.

Saûver, ſe dit auſſi du ſalut du genre humain. Jésus-Christ eſt venu ſur la tèrre pour *ſaûver* tous les hommes, c'eſt à-dire, pour leur ouvrir le chemin du ciel, pour leur procurer la vie étèrnelle. *Salvare, venit ſalvare quod perierat, & vitam aeternam dare.* Il a dit qu'il vouloit que tous les hommes fuſſent *ſaûvez*. Le principal ſoin d'un Chrétien eſt de ſonger à ſe *ſaûver*. Le Prédicateur a *ſaûvé* ce pécheur endurci; c'eſt à dire, qu'il l'a convèrti. Il n'en eſt que trop qui ſont plus ardens, & plus occupez à *ſaûver* les aûtres qu'à ſe *ſaûver* eux-mêmes. S. Évr.

Saûver, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Vous avez bon foye, Dieu vous *ſaûve* la rate. C'eſt un homme qui veut *ſaûver* la chévre & les choux, qui ne veut rien pèrdre, ni mettre au hazard. *Se expedire à periculo.* On dit auſſi, Il s'eſt *ſaûvé* d'un grand naufrage, il s'eſt tîré d'une affaire fort épineûſe qui le devoit faire périr, On dit auſſi, De cent de noyez pas un de *ſaûvé*.

Saûvé, ée. part. paſſ. & adj. *Salvus, incolumis, ſervatus.*

SAUVETÉ. ſ. f. Lieu où l'on met en aſſûrance; état d'une pèrſonne, d'une chôſe miſe hors de péril. *Incolumitas, ſalus, conſervatio, tuitio.* On l'a éſcorté juſqu'à ce qu'il fut en lieu de *ſaûveté*. On a ſaiſi & enlevé ces meubles, on les a mis en *ſaûveté*. Il n'eſt guère en uſage qu'en ces ſortes de phrâſes. Briefs de *ſauveté* en tèrmes de Palais, de Coutume, c'eſt la dixiéme partie de ce qu'on ſaûve. De Laurière.

On a donné autrefois ce nom à différens lieux, & on l'a éxprimé differemment en differentes Provinces. Il y en a un dans le Diocêſe de S. Pons de Tomiérs, qu'on appelle la *ſalvetat*; un aûtre dans le Quèrci de même nom, ou *ſaûvetat*. Un troiſiéme dans le Diocêſe de Toulouſe, appellé la *ſalbetat*. Tout cela du Latin *Salvitas*, comme la fèrté de *firmitas*, parceque c'étoient des lieux forts où l'on étoit ſauf, & où l'on ne craignoit point les ennemis.

SAUVETÈRRE. ſ. m. Éſpéce de marbre qui ſe tîre ſur le tèrroir d'un village nommé *Saûvetèrre. Marmor Salva terra.* Le fond en eſt noir, avec des taches & veines blanches, mêlé auſſi de veines jaûnes. Les ouvriérs de Paris l'appellent *bréche*.

SAUVEUR. ſ. m. Qui ſauve. *Servator.* Il ſe dit par éxcellence du vèrbe incarné qui a racheté le genre humain. *Salvator.* Mon Dieu, mon *Saûveur*. On dit par éxclamation, *Saûveur* du monde! S. *Saûveur*. Pour quel deſſein Dieu s'eſt-il caché à tant de Saints? Afin que Luthèr & Calvin nouveaux *Saûveurs* du monde ne ſaûvaſſent pourtant qu'un cèrtain nombre de gens, qui ſe ſaûvoient fort bien ſans eux, & pèrdiſſent avec plus de facilité qu'auparavant ce grand & infini nombre de ceux qui refuſeroient de les ſuivre; enſorte que leur nouvelle lumière fut plus nuiſible qu'utile à l'Égliſe. Pélisson.

Saûveurs, en tèrmes de Marine, ſe dit de ceux qui ont ſauvé, ou pêché les marchandiſes pèrduës en mèr, ſoit par le naufrage, ſoit par le jèt arrivé pendant la tempête, auſquels en appartient le tiers. *Servatores, conſervatores.*

On le dit abuſivement des chôſes tèrreſtres. Un yvrogne dira d'un bon vin, Après Dieu voilà mon *Saûveur. Salus, vita, incolumitas.* Mais les honnêtes gens n'employent jamais ces ſortes de phrâſes qui ſentent l'impiété.

Saûveur. Se dit de cèrtains fous qui ſe rencontrent en Éſpagne & qui ſe ventent de guérir les maladies avec leur haleine, ou leur ſalive.

Chanoine Réguliér de Nôtre Saûveur. Congrégation de Nôtre *Saûveur*. Le Cardinal de Lorraine, Légat à Latere dans ce Duché, tenta deux fois ſur la fin du XVIe ſiécle de réformer les Chanoines Réguliers de Lorraine. Il n'y réüſſit point, mais l'an 1621. le P. Pièrre Fourrier, Chanoine Réguliér & Curé de Mataincour, ſoutenu de l'autorité du Pape Grégoire XV. & d'un Bref du 10e Juillet, & aidé par Jean de Maillane des Porcelêts, Évêque de Toul, commença cette réforme ſi néceſſaire, & la conduiſit à ſa pèrfection. Le jour de la Purification 1623. ſix pèrſonnes, avec lui, prirent l'habit de la Réforme. En 1628. Urbain VIII. érigea par une Bulle cette Réforme en Congrégation qui porteroit le nom de *S. Saûveur*, & qui ſeroit gouvèrnée par un Général. Le premiér qui fut élu fut le P. Nicolas Guinet. Voyez la vie du P. Fourrier par le P. Bedel, & le P. Hélyot. T. II. C. 62.

Ordre de S. Saûveur. Nom que l'Ordre Religieux fondé environ l'an 1344. par ſainte Brigide, a pris, parceque l'on prétend que Jéſus-Chriſt lui même préſcrivit les Réglemens & les Conſtitutions de cet Ordre. On nomme les Religieux de cet Ordre Birgittains, ou Brigittins. Wilphon Prince de Néricie, à qui ſainte Brigide avoit été mariée, étant mort à Arras en revenant de ſaint Jacques en Galice, la ſainte ne penſa plus qu'à ſe donner toute entière à Dieu. Peu après, & à ce que l'on croit vèrs l'an 1344. elle fit bâtir le Monaſtère de Waſtein dans le Diocêſe de Lincopen au Royaume de Suéde. C'eſt l'origine de l'Ordre de ſaint *Saûveur* ou des Brigittins. Selon les Conſtitutions de cet Ordre il devoit être principalement fondé pour des Religieûſes, qui devoient honnorer la ſainte Vièrge d'un culte particuliér. Les Religieux ne ſont que pour leur donner les ſecours ſpirituels dont elles auront beſoin, & leur adminiſtrer les Sacremens. Le nombre des Religieûſes eſt fixé à 60. dans châque Monaſtère, & celui des Religieux Prêtres à 13. ſelon le nombre des Apôtres, dont S. Paul fait le 13e. Il doit y avoir quatre Diâcres qui repréſentent les quatre Docteurs de l'Égliſe, & huit Convèrs, qui tout enſemble feront le nombre des treize Apôtres & des 72 diſciples de J.C. Pour les vêtemens, les Sœurs ont une chemiſe de bureau blanc, une tunique de bureau gris, une coule de même, & un manteau qui s'attache avec un nœud de bois; l'hivèr il eſt fourré de peaux d'agneaux. Pour coëffures elles ont une guimpe, par deſſus un voile de toile noire; par deſſus ce voile une couronne de toile blanche, ſur laquelle il doit y avoir cinq petites piéces rouges, comme autant de goutes de ſang. Les Religieux portent une chemiſe de bureau blanc, une tunique de bureau gris, une coule de même, à laquelle eſt attaché un capuchon; ils ont un manteau, ſur lequel les Prêtres portent du côté gauche une croix rouge en mémoire de la Paſſion de N. S. & au milieu de la croix un morceau de drap blanc en forme d'hoſtie, en mémoire du ſaint Sacrifice qu'ils offrent tous les jours; les Diâcres un cèrcle blanc qui répréſente la ſageſſe des Docteurs de l'Égliſe, & ſur ce cèrcle quatre piéces rouges en forme de langues de feu; les Convèrs une croix blanche pour marque d'innocence, ſur laquelle il y aura 5 petites piéces rouges en mémoire des cinq playes de N.S. Cet Ordre du reſte eſt ſous la régle de S. Auguſtin. Il a été approuvé par Urbain V. Urbain VI. Jean XXIIIe. Martin V. & Grégoire XV. Le Pape Clément VIII. fit en 1603. quelque changement aux Conſtitutions pour les Monaſtères doubles de Flandre. Les Religieux qui

demeurent

demeurent dans les Couvents ſimples s'appellent Birgittins Noviſſimes de l'Ordre du *Saûveur*. Car l'héréſie de Luther a fait changer cet ordre dans le nord.

SAINT SAÛVEUR. Nom d'une rivière. *Fluvius S. Salvatoris.* Cette rivière coule dans le Canada propre, en l'Amérique ſeptentrionale, & elle ſe décharge dans la Baye des Chaleurs. MATY.

La Congrégation de S. SAÛVEUR, de Boulogne. C'eſt une Congrégation de Chanoines Réguliérs, qui eut pour Fondateur le P. Étienne Cioni né à Sienne l'an 1354. Il prit l'habit de l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin l'an 1368 dans le Couvent d'Illicéto, il obtint en 1408, au mois d'Avril une Bulle de Grégoire XII. qui érigeoit le Monaſtère d'Illcéto en Collége de Chanoines Réguliérs, & il nomma trois Cardinaux pour leur donner des Conſtitutions. L'habit qu'il leur donne par ſa Bulle eſt une ſoutanne de ſerge de couleur tannée, un rochet de toile, un ſcapulaire par deſſus le rochet, & une chappe auſſi tannée à la manière des frères Convèrs des Chartreux. Voyez le P. Hélyot. *T. II. C.* 57. *Congregatio ſancti Salvatoris Bononienſis.* On appelle encore les Chanoines de cette Congrégation *Scopetini*, du nom de l'Égliſe de S. Donat de Scopette qu'ils obtinrent à Florence ſous le Pontificat de Martin V^{e}.

S^{t}. SAÛVEUR DE LATRAN. Voyez Chanoine Réguliér de Latran, au mot LATRAN. *T. III. p.* 1330.

S^{t}. SAÛVEUR DE MESSINE. Nom d'une Archimandrie, ou Abbaye de Baſiliens, qui eſt le Monaſtère le plus célébre, non ſeulement de Sicile, mais de toute l'Italie. Il fut fondé vèrs l'an 1157. par Roger Comte de Calâbre & de la Poüille; ſon fils Roger Roi de Sicile l'embellit beaucoup, le déclara Archimandrital. Quarante Abbayes dependoient de ce Monaſtère; & quoi que la plûpart ne ſoient plus occupez par les Religieux de cet Ordre, on ne laiſſe pas d'y nommer des Abbez titulaires, que le Chapitre de *S. Saûveur* élit, avec le conſentement de l'Archimandrite. Cet Archimandrite doit être élû tous les ſix ans; cependant il arrive ſouvent qu'ils ſont nommez par Brèfs des Souverains Pontifes, & confirmez dans cet emploi pour pluſieurs années ou même à vie. Clement VIII. en 1597. érigea en ce Monaſtère un Noviciat Grèc, auquel appartiennent prèſque toutes les Abbayes qui en dépendoient, le reſte eſt à l'Archimandrite. Voyez le P. Hélyot. T. I. C. 24.

S^{t}. SAÛVEUR DE MONTESA, ou ſelon d'aûtres, De *S. Saûveur de Montréal.* Nom d'un Ordre que l'on prétend avoir été inſtitué en Éſpagne vèrs l'an 1120. ou 1118. par Alphonſe VIIe. Roi de Caſtille, ſelon Dom Joſeph Michieli, & par Alphonſe I. Roi d'Arragon ſelon Ménenius. L'Abbé Juſtiniani dit que l'Alphonſe dont parle Michieli, ne peut avoir été Roi de Caſtille, puiſqu'il prétend qu'il gagna trente ſept batailles, ce qui ſe dit d'Alphonſe I. Roi d'Arragon, qui mérita par ſes victoires le ſurnom de Batailleur ou de Guerriér; que d'un aûtre côté Ménénius s'eſt trompé en donnant à Alphonſe I. le titre d'Empereur des Éſpagnes, de Roi de Navarre & d'Arragon, & de Roi de Léon & de Caſtille à caûſe de ſa femme Urraque; ce qui ne peut être, dit l'Abbé Juſtiniani, parce qu'Alphonſe VIII. qui prit le titre d'Empereur des Éſpagnes, & qui étoit fils de la Reine Urraque, & de Raymond de Bourgogne Comte de Galice ſon prémiér mari, ne parvint à la couronne de Léon & de Caſtille que l'an 1123. par la ceſſion que lui en fit cette Princeſſe, à qui ces Royaumes appartenoient, comme fille unique & ſeule héritière d'Alphonſe VI. ſon père. Or ſelon Ménénius, cet Ordre fut fondé en 1118. Le P. Helyot répond que Michieli & Ménénius ont pû donner le titre de Roi de Caſtille à Alphonſe I. Roi d'Arragon, puiſqu'il régna en Caſtille avec ſa femme Urraque pendant 15 ans, comme l'Abbé Juſtiniani le reconnoit, & qu'il prit le nom d'Empereur des Éſpagnes auſſi bien qu'Alphonſe VIII. Roi de Caſtille. Mariana dit en éffet dans ſon Hiſtoire, L. X. C. 8. qu'Alphonſe Roi d'Arragon prit le titre d'Empereur d'Éſpagne; & de plus il n'eſt pas vrai qu'Alfonſe VIII. de Caſtille ſoit le prémiér qui ſe ſoit donné ce titre; car Mariana dit qu'Alphonſe I. d'Arragon le prit à l'éxemple de ſon beau-père, & par conſéquent Alphonſe VII. Roi de Caſtille, père d'Urraque, & grand père d'Alphonſe VIII. l'avoit pris. Ce fut donc, concluent d'aûtres Auteurs, Alphonſe I. Roi d'Arragon, l'un des plus grands Princes que l'Éſpagne ait eu, qui inſtitua l'Ordre de *S. Saûveur* de Montréal l'an 1118. après qu'il eut chaſſé les Maûres, & pris ſur eux les villes de Sarragoſſe & de Catalajud. Il donna aux Chevaliérs de cet Ordre pour marque de leur dignité l'image du Père Étèrnel qu'ils devoient porter ſur un manteau blanc. Ils l'aidèrent à chaſſer les Maûres de tout le Royaume d'Arragon en 1120. & eurent beaucoup de part à ſes victoires. M. Hèrmant prétend que la ville de Montréal fut donnée aux Templiérs, & que l'Ordre de *S. Saûveur* ne fut établi, & que Montréal ne lui fut donné qu'au XIVe ſiécle, après la ſuppreſſion de l'Ordre des Templiérs. Mais le P. Hélyot ne veut pas qu'on l'écoute. Cependant il paroit qu'il a raiſon, que l'Ordre de *S. Saûveur de Montréal* n'a point été inſtitué par Alphonſe I. Roi d'Arragon; qu'il n'y a même point eu d'Ordre de *S. Saûveur de Montréal*. Mariana n'en dit rien. C'eſt donc l'Ordre de *S. Saûveur de Monteſa*, dont l'Abbé Juſtiniani, le P. Hélyot & les aûtres ont voulu parler, & dont Favyn parle. Mariana L. XV. C. 16. écrit qu'il fut inſtitué par Alphonſe Roi d'Arragon, dans le Royaume de Valence l'an 1317. que les biens des Templiérs leur furent donnez, qu'ils furent unis à l'Ordre de Calatrava; mais enſorte néanmoins qu'ils auroient leur Grand-Maître particuliér; qu'ils porteroient une croix rouge ſur un manteau blanc. Le Moréri parle auſſi fort peu éxactement de cet Ordre aux mots *Monteſa & Montreal*.

SAINT SAÛVEUR LE VICOMTE. Nom d'un bourg de France, ſitué dans la Normandie, à ſept ou huit lieuës de Coutance, vèrs le nord. *Fanum S. Salvatoris.* MATY.

SAVUTO, ou *Campagnano*, ſ. m. Nom propre d'une petite rivière & d'un bourg du Royaume de Naples. *Sabatus Campagnanus, Acheron, Acherus, Ocinarus.* Elle coule dans la Calâbre citérieure, près de Mortarano, baigne les bourgs d'Altella, & de *Savuto*, & ſe décharge dans le golfe de ſainte Euphémie. MATY.

SAVY, YE. adj. Vieux mot. Sage. *Sapiens.* Peire Remond.

> *Non eſt Savy, ni gaire bon après,*
> *Aquel que blaima amour, e mal en dis,* dans BOREL.

SAW.

SAW. Voyez SAVE.

SAX.

SAXANUS. Épithéte ou ſurnom que l'on a donné à Hèrcule. *Saxanus.* Ce mot, s'il vient de *Saxum*, ſignifie Pièrreux. Il ſe lit dans une inſcription ancienne faite ſous Sévère l'année du Conſulat de L. Turpilius Dextèr, & de M. Mœcius Rufus, qui tombe l'an 226. de J. C. Elle commence ainſi.

> HERCVLI SAXANO SA
> CRUM &c.

Voyez le Voyage de Spon. Tom. III. p. 47.

SAXATILE. adj. maſc. & fém. Qui eſt parmi les pièrres & les caillous. *Saxatilis.* On ne le dit guères qu'en ces phrâſes. Le ſcare eſt un poiſſon *ſaxatile*. Il y a des plantes *ſaxatiles*, qui ne laiſſent pas de venir entre des caillous, comme le blé noir, ou ſarraſin.

SAXE. ſ. f. On donne ce nom à une partie fort conſidérable de l'Allemagne, qui s'étend depuis la Pologne & la Bohême juſqu'à la mèr d'Allemagne & au Danemarc. *Saxonia.* On la diviſe en deux cèrcles ou grandes Provinces, qu'on diſtingue par les noms de Cèrcle de la Baſſe Saxe, & Cèrcle de la Haute Saxe.

Le Cèrcle de la Baſſe SAXE, *Circulus Saxoniæ Inferioris*. C'eſt une des neuf grandes Provinces qui compôſent l'Empire d'Allemagne. Elle eſt bornée au levant par le Cèrcle de la Haute *Saxe*, qui la confine encore au midi, avec le Landgraviat de Heſſe; elle a au couchant la Weſtphalie & la mèr d'Allemagne; & au nord la Jutlande & la mèr Baltique. L'étenduë de ce Cèrcle du couchant au levant, depuis l'embouchure de l'Elbe juſqu'au Duché de Stetin, peut être de ſoixante-douze lieuës; il en a environ ſoixante-huit du nord au ſud, depuis les confins de la Heſſe juſqu'à la mèr Baltique. L'air y eſt froid, mais fort ſain, le païs bien peuplé, bien cultivé, & fort fèrtile en grains, en pâturages & en fruits; mais il ne produit point de vin; ſes plus conſidérables rivières ſont l'Elbe, le Wéſer & l'Allèr. Et ſes États ſont les Duchez de Brunſwick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Brême, de Holſtein, de Lawenbourg, & & de Mécklenbourg, les Principautez de Fèrden, & d'Halbèrſtat, les Évêchez d'Hildesheim Catholique Romain, de Lubeck Proteſtant, de Swerin & de Ratzebourg, ſéculariſez en faveur de la Maiſon de Mecklebourg, les Comtez de Reinſtein & de Blanbourg, & enfin les villes libres de Hambourg, de Lubeck & de Goſlar, auxquelles on joint Mulhauſen, & Northauſen, enclavées dans la Thuringe. Ce Cèrcle a trois Directeurs altèrnatifs; le Duc de Brunſwick, le Roi de Suéde, en qualité de Duc de Brême, & l'Électeur de Brandebourg en qualité de Duc de Magdebourg.

Le Cèrcle de la Haute SAXE. *Circulus Saxoniæ Superioris.* C'eſt une des neuf Provinces qui compôſent l'Empire d'Allemagne. Ce cèrcle eſt borné au couchant par celui de la Baſſe *Saxe*; au midi par la Franconie, au levant par les Royaumes de Bohême & de Pologne, & au nord par la mèr Baltique. Ce cèrcle a beaucoup d'étenduë. Il peut avoir environ cent lieuës du ſud au nord,

nord, depuis la Franconie juſqu'à l'iſle de Rugen. Pour ſa largeur elle eſt fort inégale; on pourroit l'éſtimer de cinquante cinq lieuës en compenſant les inégalitez. L'air y eſt froid, & le Tèrroir aſſez fèrtile, à la réſèrve de quelques contrées de l'Électorat de Brandebourg. L'Élbe, l'Odèr, le Sala & le Hawel ſont ſes principales rivières. Les États de ce cèrcle ſont les Évêchez de Meiſſen, de Mèrsbourg, de Naumbourg, de Brandebourg, d'Hawelsbèrg & de Camin, qui ſont tous Séculariſez, l'Électorat de Brandebourg, toute la Poméranie, l'Électorat de *Saxe*, la Miſnie, la Thuringe, & en particulier la Principauté d'Anhalt, les Comtez de Mansfeld, de Schwartzenbourg, de Stolbèrg, de Barby, de Gleichen & d'Hohenſtein, avec l'Abbaye de Quedelinbourg, États qui ſont tous renfèrmez dans la Thuringe priſe en général. L'Électeur de *Saxe* eſt le Directeur de ce Cèrcle.

Les États de l'Électeur de Saxe. *Ditio Electoris Saxonici.* C'eſt un des plus conſidérables États de la *Saxe.* Il eſt borné au nord par la Principauté d'Anhalt & par l'Électorat de Brandebourg; au levant par la Siléſie; au midi par la Bohême & par la Franconie; & au couchant par la Baſſe-Saxe. Ces États renfèrment le Marquiſat de la Haute Luſace, celui de Miſnie, à la réſèrve du Duché d'Altenbourg, le Duché propre de *Saxe*, & prèſque tout le Comté de Mansfeldt. Ces pays dépendent immédiatement de l'Électeur de *Saxe.* On pourroit y ajoûter le Duché de Hall, auquel ſont annéxez un grand nombre de Bailliages de la Thuringe; le Duché de Mèrsbourg, auquel eſt joint le Marquiſat de la Baſſe Luſace; & le Duché de Naumbourg dont la partie Électorale du Comté d'Hennebèrg dépend; parce que les Princes qui poſſedent ces trois États ſont de la branche Électorale de *Saxe*, & qu'ils ne les poſſédent qu'en titre d'appanage. Dreſde eſt maintenant la Capitale de cet État; l'Électeur de *Saxe* y faiſoit ſa réſidence avant l'an 1697, qu'il alla demeurer en Pologne, dont il eſt maintenant Roi.

Le Duché de Saxe. Province des États de l'Électeur de *Saxe. Saxonia ſtrictè ſumpta, Ducatus & Electoratus Saxoniæ.* Elle eſt bornée au levant par la Luſace; au nord par le Marquiſat de Brandebourg; au midi par la Miſnie, elle la confine auſſi au couchant, avec la Principauté d'Anhalt. Ce païs peut avoir treize lieuës de long, & autant de large. Il conſiſte en des belles campagnes baignées par l'Élbe & par l'Élſter, & fort fèrtile en grains, mais il manque de bois qu'on fait venir de la Luſace & du Brandebourg. Ses villes principales ſont Wittenbèrg Capitale, & Torgaw. Ce Duché porte en particulièr le titre d'Électorat; parce qu'il eſt uni inſéparablement à la dignité Électorale. Charlemagne le donna avec le Duché d'Angrie, aujourd'hui de Weſtphalie, & le Burgraviat des Sorabes, qui eſt aujourd'hui la Miſnie, à Witetekind le Grand, Duc ou Roi des Saxons, qu'il ſoûmit, après avoir donné contre lui vingt-quatre batailles ou combats. Enſuite ce Duché paſſa dans la Maiſon de Bavière, de celle là dans celle d'Aſcanie, branche de celle d'Anhalt; & Albert III. de cette Maiſon Duc & Électeur de *Saxe* étant mort ſans enfans l'an 1422. L'Empereur Sigiſmond le donna à Fridéric le Belliqueux, Landgrave de Thuringe & Marquis de Miſnie déſcendant du fameux Wittekind; & ainſi ce païs retourna à ſes anciens Maîtres. L'Électeur de *Saxe* eſt le Grand Maréchal de l'Empereur; Il porte le titre de Palatin, & en cette qualité, il eſt Vicaire général de l'Empire dans tous les pays qui ſuivent le droit Saxon.

La Maiſon de *Saxe*, c'eſt une des plus anciennes maiſon de l'Europe. Elle eſt diviſée en deux branches principales, l'Érneſtine & l'Albèrſtine. L'Empereur Charles Quint dépoüilla la prémière de l'Électorat & en revêtit la dèrnière qui le poſſéde maintenant. La prémière a fait les branches de Veimar & de Gotha, & la dèrnière l'Électorat propre avec celles de Hall, de Mèrſbourg & de Naumbourg ou de Zeitz.

L'ancienne Saxe. *Saxonia Antiqua.* On donna, vèrs le tems de la décadence de l'Empire Romain, le nom de *Saxe* à une grande partie de l'Allemagne. Elle comprenoit le cèrcle de la Haute *Saxe*, à la réſèrve de ce qui eſt à l'orient de l'Odèr, le cèrcle de la Baſſe *Saxe*, celui de Weſtphalie, la Seigneurie de Groningue, la Friſe propre, & l'Overiſſel. Voyez Saxon. Maty. L'ancienne *Saxe* étoit autrefois, c'eſt-à-dire, au IVe ſiécle & depuis, ce que nous appellons aujourd'hui la Baſſe *Saxe* & le Duché d'Holſtein, occupant au midi du Danemarck 80 lieuës d'étenduë d'orient en occident, & 70 du ſeptentrion au midi.

SAXE LAWENBOURG. Voyez Lawenbourg.

SAXIFRAGE. ſ. f. Plante qui pouſſe des feüilles prèſque rondes, dentelées, un peu ſemblables à celles du lièrre tèrreſtre, grâſſes. Il s'éleve d'entr'elles de petites tiges à la hauteur d'environ un piéd, qui portent en leurs ſommitez de petites fleurs à cinq feüilles diſpôſées en rôſe, de couleur blanche. Son fruit eſt prèſque rond, c'eſt une capſule tèrminée par deux cornes, & partagée en deux loges remplies de ſemences fort menuës. Sa racine jette pluſieurs fibres, au haut deſquelles ſont attachez de petits tubèrcules grôs comme des grains de coriandre, de couleur en partie purpurine rougeâtre, en partie blanche: on appelle vulgairement ces tubèrcules *grains*, ou *ſemences de ſaxifrage.* Cette plante que C. Bauhin nomme *ſaxifraga rotundifolia alba*, paſſe pour un grand diurétique; on ſe ſert de l'infuſion de ſes racines en vin blanc, ou de la décoction de ces mêmes parties en eau commune. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *ſaxifrage.*

Ce mot eſt fait de deux mots Latins *ſaxum, pièrre*, & *frangere, briſer*, comme qui diroit *plante qui briſe la pièrre*, & l'on a donné ce nom à cette plante & à quelques aûtres, parce qu'on les croit propres à diſſoudre la pièrre dans la veſſie, ou à caûſe qu'elles naiſſent dans les fentes des rochérs, & qu'elles ſemblent les pèrcer par leurs racines.

Saxifrage. adj. m. & f. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, qui ſignifie tout ce qui peut chaſſer (ou plutôt peut-être, caſſer) le ſable & la pièrre. Dict. Herm.

SAXIFRAGUS. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt Criſtal pâle & citrin. Dict. Herm.

SAXON, one. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Saxo.* Nom d'un Peuple de Gèrmanie, qui occupoit l'ancienne *Saxe*, dont nous venons de parler. Ce pays étoit habité par différentes nations, mais qui portoient toutes le nom commun de *Saxons*, & qui avoient toutes apparemment, comme on le peut juger de là, une même origine. Un de ces noms & de ces peuples particuliérs étoit l'Anglois comme nous l'avons dit en ſon lieu. Les *Saxons* ne ſont point comme avant le quatrième ſiécle. Mais les Auteurs de ce tems là ou voiſins de ce tems là tels que ſont Ammien, Orôſe, & Claudien, en parlent comme d'une nation redoutable aux Romains principalement ſur mèr. Leurs hiſtoires diſent qu'ils ſont originaires de Gréce & de Macédoine. On confirme cela parce qu'il y a dans les loix *Saxones* bien des chôſes priſes de la République de Platon; mais Huldricus Muſicus conjecture que c'eſt qu'elles ont été dreſſées par quelqu'un qui avoit étudié en Gréce. Car au vrai, il n'y a rien de cèrtain touchant la prémière origine de ces peuples, & l'on doute s'ils étoient Goths ou Gèrmains. On croit qu'ils étoient ſortis de la Scythie Aſiatique, & que c'étoit une branche des anciens Géthes, ou Goths, qui entrèrent en Europe, ſans qu'on ſçache préciſément le tems, ſous leur Roi Éric, qui conquit la Scandinavie. Bérig un aûtre de leurs Rois, quelque tems après s'empara de la Chèrſonnèſe Cimbrique, des Iſles de la mèr Baltique, & des côtes de la Gèrmanie ſeptentrionale. Sous le cinquième de ſes déſcendants nommé Fitemar, ils ſe répandirent le long des Palus Mœotides, & du Pont-Euxin, occupèrent la Mœtie & la Thrace, & ſe diviſèrent en Oſtrogoths & en Viſigoths, c'eſt-à-dire, en Goths orientaux & en Goths occidentaux. Avant ces invaſions un aûtre de leurs Princes comme ſous le nom d'Odin ou de Vooden, vint des bords du Tanaïs faire la conquête de la Baſſe Saxe, les uns diſent trois cens ans avant l'Ére Chrétienne, & les aûtres trois cens ans après. C'eſt de ces Goths dont Odin amena les Colonies en Europe que déſcendoient les *Saxons*, & de ceux-ci les Anglois. La conformité du langage le confirme. Car les Sçavants ont remarqué que les tèrmes Anglo-Saxons & Gothiques ont une même racine, qui ſe reconnoit encore en beaucoup de mots de l'Anglois modèrne. Voyez Somandez, *De rebus Gethicis*, Sturlezonius dans l'hiſt. de Norwége. *Larrey hiſt. d'Anglet. P. I.* Ptolemée qui vivoit ſous M. Aurèle eſt le prémièr qui faſſe mention des *Saxons* comme il les place au même endroit où Tacite met les *Foſſiens. De Morib. German. C.* 36. On croit que ce ſont les mêmes peuples. C'eſt au moins l'opinion de Cluviér. *Antiq. Germ. L. I. C.* 21. Dans la ſuite il y eut des *Saxons* qui vinrent s'établir dans les Gaûles & juſques dans l'Aquitaine, qu'on appelle *Saxones Gallicani.* D'aûtres établis dans la Valaquie, la Hongrie &c. ſont appellez *Tranſſylvani Saxones*, mais tous ceux-ci n'ont point conſèrvé leur nom, & aujourd'hui on n'appelle *Saxons* que les Habitans de Saxe. Les *Saxons* ſe convèrtirent ſous Charlemagne, mais ils retournèrent bientôt après à leur ſupèrſtitions. On leur donnoit auſſi le nom de Foſſes. Quelques Auteurs diſent que leur prémière demeure étoit au delà de l'Élbe, dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le Duché de Holſtein. Vèrs le déclin de l'Empire Romain ils paſſèrent l'Élbe, & ils occupèrent tous les pays que nous avons compris ſous l'ancienne Saxe. Ils envahirent conjointement avec les Anglois la meilleure partie de la Grand' Bretagne, & ils y fondèrent trois Royaumes, nommez Eſſez, Suſſez, & Weſtſez; mais l'an 827. Égbèrt ſe voyant Roi de toute la Grand' Bretagne, ordonna à tous ſes ſujèts de prendre le nom d'Anglois, & il abolit celui de *Saxons.* Les ſçavans les appellent néanmoins encore aujourd'hui Anglo-Saxons; & les *Saxons* qui

étoient

étoient au deçà de la mèr, étant attaquez par Charlemagne vèrs l'an 877, furent ſoumis à ſon Empire, & convèrtis au Chriſtianiſme après une guèrre de 33 ans.

L'étymologie du nom de *Saxon* n'eſt pas plus connuë que l'origine de ce peuple. Il y en a qui diſent que c'étoit le nom de cèrtains peuples qui habitoient le long de la mèr Caſpienne, du côté de la Bactriane, & que l'hiſtoire appelle Saces; mais Strabon qui vivoit ſous Tibère long tems avant qu'on parlât des *Saxons*, remarque que les Saces avoient été entiérement détruits par les Pèrſes. D'aûtres diſent que le nom *Saxon* vient du Latin *Saxum*, rocher, & qu'il fut donné à ces peuples à caûſe de leur dureté, & de leur férocité naturelle; & d'aûtres enfin qu'il vient d'une éſpéce d'armes, dont ils ſe ſèrvoient, & qui nous eſt inconnuë; Witichinde de Corbie, *Annal. L.* 1. dit que c'étoient des grands couteaux, c'eſt à-dire, des poignards; qu'on nommoit *Schar*. Reinerus Reineccius, *Commentatio*, *De Saxonum origine*. Croit qu'on peut le tirer de *Sache* Juge, comme ſi on avoit voulu louër leur amour pour la juſtice.

SAXON, ONE. C'eſt encore un des principaux peuples qui poſſédent la Tranſylvanie. *Saxo*. On croit que ces *Saxons*, qui ont le même Langage, & les mêmes mœurs que ceux d'Allemagne en ſont une Colonie; & il n'eſt pas tout à fait hors d'apparence qu'ils ſe ſoient retîrez en Tranſylvanie du tems que Charlemagne faiſoit la guèrre en Saxe. Quoiqu'il en ſoit, ils ſont fort puiſſans, & l'on met ces ſept villes dans le quartier qu'ils occupent: Cronſtat, Hèrmanſtat, Milenback, Megiers, Segeſwar, Clauſenbourg, & Boſtèrze. MATY.

SAY.

SAYCOCK, ou XIMO. ſſ. mm. Nom propres d'une des trois grandes iſles du Japon, ſituées dans l'océan oriental. *Saicoca*, *Saicocum*, *Ximoa*, *Ximum*. Elle eſt au midi de celle de Niphon, & au couchant de celle de Chickock. On donne à cette iſle ſoixante lieuës du nord au ſud, & environ vingt du couchant au levant. Elle eſt diviſée en neuf Royaumes, ce qui eſt éxprimé par le nom de *Saycock*; mais ils ne ſont proprement que des Provinces de l'Empire du Japon. MATY.

SAYD. Voyez SIDON.

SAYON. ſ. m. Saie, habillement militaire, éſpéce de caſaque. *Sagum*. Voyez SAIE.

Et leurs Sayons *de gâze & de ſatin bandez,*
Se voyoient d'argent trait aux jointures bordez.
P. LE MOINE.

SAYRER. Vieux vèrbe. c. ſe courroncer. BOREL. Se mettre en colere. *Iraſci. Excandeſcere*. Il vient de *ira*, colère.

SCA.

SCABELLON. ſubſt. maſc. Tèrme d'Architecture: Éſpéce de piédéſtal ordinairement quarré, ou à pans, haut, & menu, le plus ſouvent en gaine de tèrme, ou profilé en maniére de baluſtre pour porter un buſte, une pendule, &c. *Scabellum*. DAVILER.

SCABIEUSE. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine des feüilles longues, larges, veluës, d'entre leſquelles il s'éleve des tiges à la hauteur de deux ou trois piéds, revêtuës de quelques feüilles plus petites que les précédentes, fort découppées, ſemblables à celles de la grande valériane. Ces tiges ſoutiennent en leurs ſommêts des fleurs diſpôſées en bouquêts ronds, compôſez de fleurons inégaux, de couleur bleuë purpurine. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des maniéres de têtes vèrdâtres, compôſées de capſules qui contiennent châcune une ſemence oblongue, ſurmontée d'une couronne. Sa racine eſt droite, longue. En Latin *ſcabioſa pratenſis hirſuta, quæ officinarum*. C. BAUH. Cette plante eſt ſudorifique, vulnéraire, propre pour l'aſthme, pour la petite vérole; on fait un ſirop avec le ſuc éxprimé de toute la plante, lequel eſt très bon pour les maladies de la peau. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *ſcabieûſe*.

La *Scabieûſe*, que pluſieurs appellent *la fleur de veuve*, eſt de deux ſortes: car il y en a de commune, & c'eſt celle-cy, que par éxcellence on nomme la belle *ſcabieûſe*. Elles n'ont rien de différent dans leurs fleurs, ſinon que celle-cy eſt bien plus couvèrte, & qu'elle eſt comme d'un violet cramoiſi marqueté. Elle a une cèrtaine ôdeur comme de muſc, qui eſt agréable de loin, mais que tout le monde n'aime pas de près.

Ce mot vient du Latin *ſcabies*, *gale*, parce que la *ſcabieûſe* eſt bonne pour guérir cette maladie.

Il y a auſſi une *ſcabieûſe étoilée*, qui vient d'Italie, qui a cela de particuliér, que châque graine à ſon péricarpe à part. Sa figure ſe trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. *Scabioſa ſtellata*.

SCABREUX, EUSE. adj. Ce mot n'eſt plus en uſage au propre. Il ſe dit des chemins rudes, & inégaux, où il eſt facile de broncher, de tomber. *Aſper*, *ſcaber*, *ſalebroſus*. Les chemins des montagnes ſont ordinairement *ſcabreux*. On l'a dit auſſi des bois rudes, inégaux, & mal polis.

SCABREUX, ſe dit plus ordinairement au figuré, des affaires périlleûſes; délicates; difficiles à maniér, & où il eſt aiſé de faire des fautes, de s'égarer & de ſe tromper. *Lubricus*, *ſcaber*, *aſper*. Cette matière eſt trop *ſcabreûſe*; n'en parlons point. La direction de la conſcience d'un Prince eſt fort *ſcabreûſe*. Il connoiſſoit toutes les femmes dont la réputation étoit un peu *ſcabreûſe*. H. S. DE M.

SCAFATI. Voyez SARNO.

SCAGEN. ſ. m. Nom propre d'un Cap du Danemarc. *Promontorium Scagenſe*. Il eſt à la pointe ſeptentrionale de la Jutie, & il prend ſon nom d'un bourg de *Scagen* qui y eſt ſitué. On le prend pour celui qu'on appelloit anciennement *Cimbrorum promontorium*, & on juge qu'il eſt le même qu'on nommoit *Cartris promontorium*. MATY.

SCAGER-RACK. Voyez DANEMARCK. Manche.

SCALA. ſ. f. Nom propre d'une ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Scala*, *Scalis*. Elle eſt dans la Principauté Citérieure, un peu au nord d'Amalſi, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. *Scala* a été une grande ville, mais elle eſt maintenant fort petite. MATY.

SCALA MARMOREA. Voyez LAMIA.

SCALA NUOVA. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Scala nova*. Elle eſt ſur la côte occidentale à une demi lieuë du Méandre. Les Turcs l'appellent *Couch Adaſi*, c'eſt à dire l'*Iſle des oiſeaux*. Et les Marchands *Scala nuova*. C'eſt peut être celle que les Anciens appelloient *Myus*, & le port d'Éphêſe. *Du Loir p.* 33.

SCALEA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Scalea*. Il eſt dans la Calabre Citérieure, à l'embouchure de la riviére de Laino, dans le Golfe de Policaſtro, que l'on appelle auſſi le golfe de *Scalea*. MATY.

SCALÉMURE, ou ANÉMURO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Cilicie. *Anemurium*. Elle eſt maintenant dans la Caramanie, en Natolie, ſur un petit cap qui porte ſon nom, environ à douze lieuës d'Antiochetta, vèrs le levant. *Scalemure* eſt défenduë par une Citadelle, & a un Évêché ſuffragant de *Seleucie*. MATY.

SCALENE. adj. Tèrme de Géométrie. C'eſt un triangle qui a les trois côtez, & les trois angles inégaux. *Scalenus triangulus*. On appelle auſſi figure *ſcalène*, un cylindre dont l'axe eſt incliné.

En terme de Médecine on appelle *ſcalènes*, deux muſcles qui ſèrvent au mouvement du cou, parce qu'ils ont la figure d'un triangle, dont les angles & les côtez ſont inégaux. *Muſculi ſcaleni*.

SCALIN. ſ. m. Petite monnoye dont ſe ſèrvent les Marchands qui trafiquent du côté de Sénega. *Scalenus nummus*. Il y en a de trois ſous neuf deniers, de ſept ſous ſix deniers, de 13. ſous, & de 27 ſous.

SCALLA. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui a les grandes feüilles d'un blanc ſale: ſa peluche couleur de feu. MORIN.

SCALPEL. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie. *Scapellus*. Le *Scapel* ſert particuliérement dans les diſſections, il peut néanmoins être encore utile dans beaucoup d'opérations, comme dans l'amputation où il faut coupper la chair & les membranes qui ſont entre les deux ôs d'un bras ou d'une jambe, avant que de les ſcier. DIONIS. *Oper. de Chir. p.* 21. Il y a deux ſortes de *ſcalpèls*, l'un qui tranche des deux côtez: Il a un manche d'ébène ou d'yvoire qui étant mince & plat par ſon extrémité ſèrt à ſéparer les parties membraneûſes & fibreûſes dans les préparations anatomique. ID. L'autre *Scapel* a un dôs, c'eſt à dire, qu'il ne tranche que d'un côté, c'eſt un couteau dont la lâme eſt courbe: il eſt fort commode pour décharner un corps, lorſqu'on veut l'embaûmer, ou faire un ſquelette. ID. Scultet en diſtingue encore d'aûtres éſpéces dans ſon Arſenal. Un *Scapel* trompeur, parcequ'il trompe le malade en cachant ſon fèr, les Anciens s'en ſèrvoient pour dilater les ſinus, mais comme il peut tromper auſſi le Chirurgien, & qu'il retarde l'opération, il vaut mieux, pour voir ce qu'on fait ſe ſèrvir des ſyringotomes. Un *Scalpel* ou biſtouri courbe, un *ſcalpel* tranchant des deux côtez pour le ſéton. Un petit *ſcalpel* courbe pour ſéparer la cohérence des paupières. Un *ſcalpel* aigu & à double tranchant, avec ſon manche d'ôs pour le retranchement de l'œgilops. Un *ſcalpel* délié; un *ſcalpel* ſéparatoire, des *ſcalpèls* ſemblables aux ſcolopomachairion; & encore differens autres *ſcalpels* pour le retranchement des tumeurs. Le ſcolopomachairion eſt une éſpéce de *Scalpel*. Voyez SCOLOPOMACHAIRION.

SCALME. ſ. f. Eſt le bout de la piéce de bois, qui forme la côte d'un navire, ſur laquelle s'appuyent les rames pour ſe mouvoir, & qui leur ſèrt d'ypomoclion ou de centre.

Ce mot vient du Grec σκαλμὸς, *ſcalmus*, qui eſt le petit pieu ou bâton où l'on attache la rame du vaiſſeau.

Sᴄᴀʟᴏɴᴇ. ſ. f. Ville de Phénicie. Voyez Aſᴄᴀʟᴏɴ.

SCALPTORANI. Voyez LATISSIMUS.

SCAMANDRO ou plutôt SCAMANDRE. Voyez Xᴀɴᴛᴇ. Nous diſons *Scamandre* en nôtre langue, & non pas *Scamandro*. Il y a un moulin à l'embouchure du *Scamandre*, ce fleuve ſi renommé auſſi bien que le Simoïs, qui eſt le plus ſouvent à ſec & qui cèrtainement ne vaut pas la rivière des Gobelins. Dᴜʟᴏɪʀ. *p.* 216.

Quel plaiſir de te ſuivre au rives du Scamandre.
D'y trouver d'Ilion la poetique cendre. Bᴏɪʟᴇᴀᴜ.

O combien rougit le Scamandre!
Que de palais reduits en cendre!
Ilion n'eſt plus qu'un bucher. Pᴇʟʟᴇɢʀɪɴ.

Le Scamandre *voit plus de troupes ſur ſes bords*
Qu'aux rives du ſangar je n'en contois alors. Dᴇ ʟᴀ Mᴏᴛᴛᴇ.

Tout m'y reprocheroit de laiſſer vôtre cendre,
Repôſer ſans honneur aux rives du Scamandre. Iᴅ.

Voyez encore le Xᵉ de ſon Iliade où il décrit le combat d'Achille ſur les bords du *Scamandre*.

SCAMMACHIE. ſ. f. Nom propre de lieu *Sammachia*, *ſumachia*. C'étoit autrefois une grande ville, & fort marchande. Elle eſt dans le Scirwan, en Pèrſe, environ à quinze lieuës de la mèr Caſpienne, vèrs le couchant. Elle a été fort délâbrée par un tremblement de tèrre, qui a renvèrſé environ ſix mille maiſons, ſelon la relation du P. Avril. Quelques Géographes la prennent pour l'àncienne *Cyropolis*, ville conſidérable de la Médie Atropatene. Mᴀᴛʏ.

SCAMMONÉE. ſ. f. Suc concret réſineux, légèr, tendre, friable, gris brun, d'une ôdeur déſagréable. Il découle par inciſion de la racine d'une éſpéce de liſeron qui croît en pluſieurs lieux de l'Aſie. Cette plante pouſſe pluſieurs tiges longues, grêles, rampantes, ſarmenteûſes, s'attachant & s'entortillant autour des corps voiſins. Ses feuilles ſont larges, pointuës, triangulaires, liſſes d'un beau vèrd, attachées à des queuës courtes. Ses fleurs ſont des cloches, de couleur purpurine, agréables à la vûë. Il leur ſuccéde des fruits prêſque ronds, membraneux, contenant dans leur cavité des ſemences anguleûſes, noires. Sa racine eſt longue, groſſe comme le brâs, remplie d'un ſuc laiteux, comme auſſi toute la plante, d'une ôdeur forte. On appelle la *ſcammonée*, en Latin *ſcammonium*, & la plante d'où elle ſort, *convolvulus Syriacus*, & *ſcammonia Syriaca*. Mᴏʀ. Hɪꜱᴛ. P. Tᴏᴜʀɴᴇꜰᴏʀᴛ. La *ſcammonée* eſt un éxcellent purgatif.

SCAMPI. ſ. m. Nom propre de lieu *Scampis*, C'étoit anciennement une ville Épiſcopale, ſuffragante de Durazzo; Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Albanie, en Grèce, ſitué entre Durazzo & Oevida, environ à dix-huit lieuës de l'une & de l'aûtre. Mᴀᴛʏ.

SCANDALE. ſ. m. Dans le langage de l'Écriture, *ſcandale* ſignifie. Tout ce qui nous peut porter au péché, ou qui nous y ſollicite. Lᴀ Pʟ. Mais dans le ſtile vulgaire le *ſcandale* eſt une action, ou une doctrine qui choque les mœurs, ou la commune opinion d'une nation. Il y a un *ſcandale actif*, c'eſt à dire, une induction au mal: & un *ſcandale paſſif*, c'eſt l'impreſſion que fait un *ſcandale actif* ſur la pèrſonne qui eſt induite à pécher. Lᴀ Pʟ. Il y a auſſi un *ſcandale* pris & *ſcandale* donné.

Le Seigneur a dit, Malheur à celui par qui le *ſcandale* arrive. *Va ei per quem ſcandalum venit*. Jᴇ́ꜱᴜꜱ-Cʜʀɪꜱᴛ a dit à S. Pièrre, Tu m'es en *ſcandale*: il n'entendoit pas que Saint Pièrre l'induiſoit en tentation: mais que la foibleſſe de S. Pièrre le choquoit, l'offenſoit, l'affligeoit. Saint Paul a dit que Jᴇ́ꜱᴜꜱ-Cʜʀɪꜱᴛ crucifié étoit un *ſcandale* pèrpétuel aux Juifs & aux Grècs: *Judæis quidem ſcandalum gentibus ſtultitia*: c'eſt à dire, que le ſupplice de Jᴇ́ꜱᴜꜱ-Cʜʀɪꜱᴛ ſoulevoit leur raiſon, & les éloignoit de la foi. Dans ce ſens on peut caûſer du *ſcandale* ſans être coupable. On ne dit point d'une belle femme qu'elle eſt en *ſcandale*, ſous prétexte qu'elle inſpire des déſirs criminèls. Ainſi donner du *ſcandale*, c'eſt faire une chôſe qui bleſſe, qui ſouleve les aûtres: & qui peut être en même tems une occaſion de chûte, & de péché, par l'impreſſion que font les mauvais éxemples. Dans le vice même on doit des égards au public, pour lui en épargner le *ſcandale*. On ôſe dire que la patience de Dieu pour les méchans eſt un *ſcandale* pour les gens de bien. Bᴏᴜʜ.

Ce mot vient du Latin *ſcandalum*, qui a ſignifié, ſelon Papias, une querelle qui ſurvient à l'impourvû, *quæ ſubitò inter aliquos ſcandit vel oritur*. En Bas-Breton *ſcandal* ſignifie *noiſe*, & *ſcandalat*, *debattre de paroles*, ou *tanſer*.

Sᴄᴀɴᴅᴀʟᴇ, ſe dit auſſi de l'indignation qu'on témoigne, ou qu'on a des actions & des diſcours de mauvais éxemple. *Zelus*, *indignatio*. Il avança des propoſitions impies au *ſcandale*, au grand *ſcandale* de tous ceux qui les ouïrent. Cela réveille les calomnies qu'on a publiées contre eux, au grand *ſcandale* des gens de bien. Pᴀꜱᴄ.

Sᴄᴀɴᴅᴀʟᴇ, ſe dit encore du bruit, d'un éclat fâcheux; d'un affront qu'on fait en public à quelqu'un. *Contumelia*, *diffamatio*. Ces breteurs on été dans cette maiſon, ont tout jetté par les fenêtres, y ont fait un grand *ſcandale*. Il eſt arrivé un grand *ſcandale* dans l'Égliſe, il y a eû de la batterie, du ſang répandu. Il y a eû diſpute ſur les préſéances entre les Marguilliers, entre les Prêtres, cela a fait bien du *ſcandale*.

On appelle figurément *pièrre de ſcandale*, la caûſe du mal, de la diſſenſion, du *ſcandale*. *Lapis ſcandali & offenſionis*. Cette femme jalouſe étoit toûjours en divorce avec ſon mari, on a chaſſé la ſèrvante qui étoit la *pièrre de ſcandale*. Les lieux de proſtitution ſont appellez des *maiſons de ſcandale*. Cette façon de parler vient d'une pièrre qui étoit élevée devant le grand portail du Capitole, où étoit gravée l'empreinte d'un lion, ſur laquelle un ceſſionaire crioit à haute voix & tête nuë, *Cedo bonis*, ſur laquelle on le faiſoit heurter par trois fois à cu nud: pour ce ſujèt elle étoit nommée la *pièrre de ſcandale*, car dès lors le ceſſionnaire étoit inteſtable, & incapable de rendre témoignage. Jules Céſar introduiſit cette forme de ceſſion, après qu'il eut abrogé l'article de la Loi des Douze Tâbles, qui pèrmettoit aux créanciers de démembrer leur débiteur inſolvable, & d'en prendre châcun un membre, ou du moins de le réduire en ſèrvitude.

On appelle un amené ſans *ſcandale*, une ordonnance de Juge dècèrnée ſur le ſimple éxpôſé d'une requête, & ſans information, qui pèrmet d'amener un homme pardevant lui doucement, & piéd à piéd pour l'intèrroger. *Adductus*, *prehenſus ſine ſcandalo*. Les amenez ſans *ſcandale* ont été déffendus, à caûſe de l'abus qu'on en faiſoit: parce qu'en vèrtu de ces ordonnances on conſtituoit un homme priſonniér avec la même indignité que s'il y eût eû decret contre lui.

On dit provèrbialement, Il y a *ſcandale* pris, & *ſcandale* donné. *Datur ſcandalum acceptum & datum*.

SCANDALEUSEMENT. adv. D'une manière qui porte ſcandale. *Cum multorum offenſione*, Cet homme a été empriſonné *ſcandaleûſement*, avec grande injure & violence. Ce ſéditieux a parlé *ſcandaleûſement* & fort hautement. S'emporter *ſcandaleûſement*. Pᴀᴛ. Vivre *ſcandaleûſement*. S. Cʏʀᴀɴ. Trahir *ſcandaleûſement* la grandeur de ſa maiſon. Pᴀᴛ.

SCANDALEUX, ᴇᴜꜱᴇ. adj. Qui caûſe, qui porte du ſcandale, qui a une doctrine ou des mœurs corrompuës, & qui choque le génie d'une nation. *Offenſionem habens*, *quod eſt magni ſcandali*. Quand on cenſure une propoſition, on la déclare *ſcandaleûſe*, hérétique, contraire à la Foi & à la morale. On enfèrme aux Magdelonettes les filles qui ménent une vie *ſcandaleûſe* & libèrtine. Un hypocrite eſt plus tolérable qu'un vicieux *ſcandaleux*. Lᴀ Pʟ. On fait faire réparation à ceux qui ont ſemé des libelles *ſcandaleux*, qui ont dit des injures *ſcandaleûſes*. On a donné le titre de *Chroniques ſcandaleûſes*, à une Hiſtoire de Louïs XI. compôſée par un Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, quoiqu'il ne diſe du mal de pèrſonne: mais les Libraires y ont mis ce titre pour le mieux vendre.

SCANDALISER. v. act. Donner du ſcandale, ou en recevoir. *Scandalum præbere*, *dare*. Jᴇ́ꜱᴜꜱ Cʜʀɪꜱᴛ déffend de *ſcandaliſer* juſqu'aux moindres enfans: il déffend aux ſiens de ſe *ſcandaliſer*. Saint Pièrre répond, que quand tous les aûtres ſeroient *ſcandaliſez*, pour lui il ne ſe *ſcandaliſera* jamais. Ceux qui font une profeſſion éxtérieure de vèrtu ſe *ſcandaliſent* de tout, & ſe récrient au ſeul nom de péché. Fʟᴇ́ᴄʜ.

Cèrtes, c'eſt une chôſe auſſi qui ſcandaliſe,
De voir qu'un inconnu céans s'impatroniſe. Mᴏʟ.

Sᴄᴀɴᴅᴀʟɪꜱᴇʀ, ſignifie auſſi, Pouſſer au péché, ou donner occaſion au péché. *Ad peccatum inducere*. Si nôtre œil nous *ſcandaliſe*, & nous fait offenſer Dieu. Jᴇ́ꜱᴜꜱ Cʜʀɪꜱᴛ nous conſeille de l'arrachér.

Sᴄᴀɴᴅᴀʟɪꜱᴇʀ, ſignifie auſſi, Offenſer, choquer. *Offendi*, *irritari*. Un Seigneur de village ſe *ſcandaliſe*, ſi on ne lui donne pas le prémiér l'encens, le pain benit. Cette femme s'eſt *ſcandaliſée* qu'on ne lui a pas rendu ſa viſite en cérémonie, en robbe noire & détrouſſée.

Sᴄᴀɴᴅᴀʟɪꜱᴇʀ, ſignifie encore, Déchirer la réputation de quelqu'un, le blâmer, le diffamer. *Alicujus famam lædere*. Cet impudent va *ſcandaliſer* par tout cette femme, il la décrie, il la calomnie, il lui fait des affronts.

Sᴄᴀɴᴅᴀʟɪꜱᴇ́, ᴇ́ᴇ. part. paſſ. & adj. *Scandalum paſſus*, *offenſus*, *læſus*.

SCANDER. v. a. Tèrme de Grammaire. Meſurer un vèrs, voir s'il a le nombre de ſyllabes qu'il doit avoir avec l'obſèrvation des

des longues & des bréves qui y eſt requiſe. *Scandere.* On le dit particuliérement des vèrs Grècs & Latins, de ceux où la quantité des ſyllabes doit être obſèrvée. Les vèrs héxamétres ſe *ſcandent* autrement que les Ïambes, ou Saphiques.

SCANDER. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un fort. *Alexandria.* Il eſt dans le Royaume d'Iméréti, en Géorgie, ſur le Kur, environ à quarante lieuës au deſſus de Teflis. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Xaliſca*, ville de l'Ibérie. MATY.

SCANDERIA. ſ. f. SCANDARON, SCANDALIO. ſ. m. Nom de lieu. *Scandarium*, *Scandalium*, *Alexandrium.* C'étoit anciennement une forteresſe de la Phénicie. Elle étoit ſur la côte, entre Aëre & Tyr. Aléxandre le Grand la fit bâtir en aſſiégeant la dèrnière de ces villes; Pompée le Grand la ruina, & Baudoin I. Roi de Jéruſalem la fit rebâtir. Ce fut la retraite des Chrétiens d'occident, tant qu'ils poſſédèrent quelque chôſe dans la Tèrre Sainte; maintenant elle eſt de nouveau ruinée.

SCANDERONA. Voyez ALEXANDRETTE.

SCANDIE, SCANDINAVIE. ſ. f. Nom propre d'une grande Région de l'Europe. *Scandia*, *Scandinavia*, *Baltia*, *Baſilia.* Les Anciens croyoient que c'étoit une grande iſle de l'Allemagne, & la Finningie aujourd'hui la Finlande une aûtre iſle: mais on ſçait maintenant que ces deux prétenduës iſles ſont une grande prèſqu'iſle attachée à la Moſcovie par un grand iſthme, qui eſt entre le Golfe de Finlande & la Mèr Blanche. L'ancienne *Scandinavie* étoit une partie du païs des Ingævons. Elle renfèrmoit pluſieurs peuples qui étoient tous compris ſous ces deux ci; les Sitons, placez entre les montagnes de Sevo ou de Daara Fiel & la mèr ſeptentrionale, dans le païs qu'on appella autrefois Nérigo, & qui porte maintenant le nom de Norvége, & les Sujons, qui occupoient les iſles du Danemarc, la Gothie, la Suéde propre, & la Laponie Suédoiſe. Il y a encore aujourd'hui une partie de l'Europe appellée *Scandie.* Elle a beaucoup plus d'étenduë que l'ancienne. On y renfèrme les trois Royaumes du Nord, Danemarc, Norvége, & Suéde.

SCANDIX. ſ. m. Voyez PEIGNE DE VENUS. C'eſt la même chôſe. *Scandix.*

SCANIE. ſ. f. Ancien nom propre d'une Province de Suéde. C'eſt le païs de Schonen. *Scania.* Chriſtophe Roi de Danemarc ayant été chaſſé du Royaume pour ſes violences & ſa mauvaiſe conduite, les habitans de la *Scanie*, ou païs de Schonen ſe donnèrent à Magnus Roi de Suéde pour ſe délivrer de pluſieurs petits tirans qui les opprimoient. Magnus envoya au Pape Benoiſt XIIe, le priant de lui confirmer la poſſeſſion de la *Scanie* à lui & à ſa poſtérité. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 94. C'étoit en 1338.

SCAOPTÊZE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hèrmetique. C'eſt-à dire, flamme. DICT. HÈRMÉT. *Flamma.*

Je ne devine point d'où ce mot peut venir, s'il a une étymologie, & qu'il ne ſoit pas forgé à plaiſir: ſi ce n'eſt peut-être de σκαιὸς, *lævus*, *ſiniſter*, ou *obſcurus*, de σκιὰ, *umbra*; & de ὀπτάω, *torreo*, *aſſo.*

SCAPHISME. ſ. m. Nom d'un tourment en uſage autrefois chez les Pèrſes. *Scaphiſmus.* Ce ſupplicé conſiſtoit à enfèrmer un homme dans deux troncs d'arbres creuſez, & que l'on réjoignoit bien enſemble, enſorte que par cinq trous, qu'on y pratiquoit la tête, les mains & les piéds ſortiſſent en déhors. En cet état on forçoit un homme de manger. On le frottoit de lait & de miel, on l'expoſoit aux rayons du ſoleil, on couvroit les parties de ſon corps qui paroiſſoient de guêpes & de mouches. Ses excrémens renfèrmez entre les deux bois lui pourriſſoit le corps. On dit que ce tourment fut une invention de Pariſatis Reine de Pèrſe, mère d'Artaxèrxès Mnémon & du jeune Cyrus, & qu'elle y fit mourir celui qui lui apporta la mort de Cyrus. On vivoit ſelon quelques Auteurs juſqu'à 40 jours dans ce ſupplice. Voyez Baronius ſur le Martyrol. au 28e de Juin, & Gallonius, *De Cruciat. Martyr.*

SCAPHOÏDE. Tèrme d'Anatomie, nom d'un muſcle. Voyez NAVICULAIRE. C'eſt la même chôſe. Ce mot eſt Grèc, compôſé de σκάφη, ou σκάφος, *une barque*, qui vient de σκάπτω, *je creuſe*, parceque les barques n'étoient d'abord que des troncs d'arbres creuſez, comme ſont encore les canots de pluſieurs Sauvages: & de εἶδος, *forme.* Enſorte que *ſcaphoïde* eſt la même chôſe que ce qui a la forme de barque.

SCAPULAIRE. ſ. m. Partie du vêtement de pluſieurs Religieux qui ſe met par deſſus la robbe, & qui marque une dévotion particulière à la Sainte Vièrge. Il eſt compôſé de deux petits lez de drap qui couvrent le dôs & la poitrine, & qui pendent juſqu'aux piéds aux Religieux Profès, & juſqu'aux genoux aux Convèrs en la plûpart des Ordres. Il y a auſſi une Confrairie du *Scapulaire* pour les gens laïques qui ont dévotion à la Vièrge, & qui en ſon honneur portent un petit *ſcapulaire* ſous le linge, ou en bracelet, qui répréſente le grand. Ils ſont obligez à cèrtaines priéres, & à obſèrver cèrtaines régles dans leur genre de vie. Pluſieurs Bulles des Papes diſent ou ſuppôſent ce qu'on dit de l'inſtitution du *ſcapulaire*, que c'eſt la Sainte Vièrge qui dans une apparition le donna au B. Stock Général des Carmes, qui vivoit au milieu du XIIIe ſiécle. Jean XXIIe ſur tout l'aſſure, & cela eſt rapporté dans l'Office du *ſcapulaire* approuvé par le Saint Siége. De Launoy a néanmoins prétendu que cette apparition étoit fauſſe & que la Bulle Sabbatine qui approuve le *ſcapulaire* eſt ſuppôſée, & il a fait un Livre pour le prouver. Il y a un Rituel de la Confrairie du *ſcapulaire.* Ce ne fut que l'an 1287. que les Carmes commencèrent à porter le *ſcapulaire*, quelques années après le tems auquel ils prétendent que le B. Stock le reçut de la Sainte Vièrge.

SCAPULAIRE, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit de deux artères & de deux veines. *Scapularis.* Il y a la *ſcapulaire* intèrne, & la *ſcapulaire* extèrne. L'une & l'aûtre ſortent de la ſouſclavière. Il y a de même parmi les veines la *ſcapulaire* intèrne & la *ſcapulaire* extèrne, qui toutes deux ſe rendent à l'axillaire ou veine des aiſſelles qui les reçoit.

Ce mot vient du Latin *ſcapulare*, *à ſcapulis*, parceque c'étoit un habit de Moine qui couvroit autrefois ſeulement les épaules, dont ils ſe ſèrvoient, quand ils s'appliquoient à quelque travail corporel, parcequ'il étoit moins embarraſſant que le froc.

SCARA. ſ. f. SCAREN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Weſtrogothie, en Suéde. *Scara.* Il eſt au midi du lac de Wénèr, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Lidkioping. *Scara* a été une ville Épiſcopale, & la réſidence ordinaire des anciens Rois de Gothie. MATY.

SCARABÉE. ſ. m. Petit inſecte, éſpéce d'éſcarbot qu'on appelle autrement *fouille-mèrde.* Il y a un petit inſecte qu'on appelle *cerfvolant*, qui eſt une éſpéce de *ſcarabée. Scarabeus.*

SCARAMOUCHE. ſ. m. Boufon de la Comédie Italienne. *Scaramucus.*

SCARBOROUG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Anglètèrre. *Scarburgum.* Ce lieu a un bòn port ſur la côte du Comté d'York, à dix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. MATY.

SCARBOURG. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt un beau pourpre enfoncé qui porte une fleur large, tracée de gros panaches ſur un fin blanc, ſa plante eſt d'un beau vèrd. Il ne caſſe point, & on peut en eſpérer la graine & lui laiſſer 4 à 5 boutons. MORIN.

SCARDONE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Liburnie. *Sardona*, *Scardo*, *Scardona.* Elle eſt maintenant dans la Dalmatie, ſur le bord occidental de la rivière de Chèrca, à trois lieuës au deſſus de la ville de Sebennico. *Scardone* eſt Épiſcopale, ſuffragante de Spalato: elle a été pluſieurs fois priſe & repriſe par les Turcs & par les Vénitiens; ces dèrniérs ruinèrent ſes fortifications & ſes principaux bâtimens l'an 1537. mais ils l'ont miſe en état de défenſe l'an 1683. MATY.

SCARE. ſ. m. Poiſſon ſaxatile qui dort entre les rochèrs, & qu'on ne prend jamais que de jour. *Scarus piſcium ſaxatilium ſpecies.* Ariſtote a remarqué cette particularité du *ſcare*, qu'il étoit le ſeul qui eût des dents propres à broyer. Les Modèrnes ont reconnu que cela n'étoit pas véritable.

SCARFIA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville des Locriens Épicnémidiens. *Scarfia*, *Scarfe*, *Scarphia.* Elle a été entièrement engloutie par un tremblement de tèrre. Elle étoit au fond du Golfe de Zéïton en Achaïe. La place où elle étoit ſe nomme aujourd'hui *Bondoniza.*

SCARGAINE, ou SARPONE. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Scarponna.* Il eſt dans la Lorraine, ſur la Moſelle, un peu au deſſus du Pont à Mouſſon. MATY.

SCARIFICATEUR. ſ. m. Eſt un inſtrument de Chirurgie fait en forme de boëte, au bas de laquelle ſont dix-huit roues trenchantes comme un raſoir, qu'on bande avec un reſſort, & qui ſe débande avec un aûtre. *Scarificator.* Il ſèrt pour faire évacuer le ſang épandu ſous le cuir, parcequ'il fait dix-huit inciſions à la fois qui font moins de douleur, que ſi on les faiſoit l'une après l'aûtre.

SCARIFICATION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Opération par laquelle on inciſe la peau avec un inſtrument propre, la picquant en pluſieurs endroits. *Scarificatio.* Saumaiſe vouloit qu'on dit *ſcarifatio*, parcequ'il vient du Grèc σκάριφος, voyez ſes notes ſur Solin p. 590. où il prétend qu'il faut lire ainſi dans Pline L. XVII. p. 27. & non pas *ſcarificatio*, comme portent les éditions. Le P. Hardoüin n'a rien changé à l'ancienne leçon. Il avouë pourtant que les manuſcrits ont *ſcariphatio*, mais, ajoûte-t'il, Théodorus Priſcianus L. II. P. II. C. 1. dit *ſcarificatio.* Ce ſera une erreur dans cet Auteur comme dans Pline.

SCARIFIER. vèrb. act. Picquer ou inciſer la peau avec une lancette en pluſieurs endroits, pour en faire ſortir les mauvaiſes humeurs. *Scarificare.*

SCARLINO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Toſcane. *Scarlinum*, anciennement *Scapris*, *Scabris*. Il eſt dans la Principauté de Piombino ſur une coline fort fèrtile, près du Golfe de Piombino du côté du couchant. *Maty*.

SCARPANTO. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de la mèr Méditèrranée. *Carpathus*. Elle eſt à l'entrée de l'Archipel, entre l'iſle de Candie & celle de Rhodes. Lorſque les Chevaliérs de Malte demeuroient à Rhodes, ils étoient auſſi maîtres de *Scarpanto*. Les Turcs la poſſedent maintenant, & de quatre villes qu'il y a eu, il n'en reſte qu'une à demi ruinée; tous les habitans, à la reſèrve de quelques Turcs, ſont Chrétiens Grècs. MATY.

Mèr de SCARPANTO. *Carpathium mare*. C'eſt une petite portion de la mèr Méditèrranée. Elle eſt autour de l'iſle de *Scarpanto*, entre celles de Stampalia, de Candie, de Rhodes, & une petite partie de la côte de la Natolie. MATY.

SCARPE. ſ. f. Nom propre d'une rivière des Païs-Bas. *Scarpa*, *Scarpus*, *Scarbus*. Elle a ſa ſource près d'Aubigny, en Artois, où elle baigne Arras, & Douay, enſuite elle coule ſur les confins de la Flandre & du Haynaut, paſſe à S. Amand, & peu après ſe décharge dans l'Éſcaut. MATY.

SCARRE. ſ. f. Vieux mot. Éſcadre ou eſcadrons de Cavaliérs, dits auſſi Éſchelle. BOREL. *Agmen*, *ala*, *turma equitum*.

SCARSAHI. ſ. m. Vieux mot. Un raſoir. BOREL. *Novacula*, *Culter raſorius*.

SCASSAR. ſ. f. Michel Scot dans ſon Traité De la Phyſionomie, Ch. 56. diſtingue douze différentes éſpéces d'augures, & donne le nom de *ſcaſſar* à deux de ces éſpéces, l'une qu'il appelle *ſcaſſar* nouvelle, *ſcaſſar nova*, & l'aûtre *ſcaſſar* vieille, *ſcaſſar vetus*. La prémière eſt, lorſque vous voyez dèrrière vous un homme ou un oiſeau; & qu'avant qu'il arrive à vous, ou que vous arriviez à lui il s'arrête, vous le regardant. La ſeconde eſt lorſque vous voyez un homme paſſer, ou bien un oiſeau s'arrêter dans un lieu, en ſorte qu'il ſoit à vôtre gauche. La prémière eſt un bon augure & la ſeconde un mauvais. Mais où a-t-il pris ce nom & ces éxplications.

SCAVAL. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du Xe mois de l'année des Hagaréniens & des Turcs. On dit auſſi, *Scaubel*, *Schebal*, *Kabel*, *Schewala*, *Schawala*, *Sciaval*, *Scevel*, & *Schawal*. Il répond au mois de Juin. Voyez le Dictionnaire Italien Turc de Molini p. 253. Eutych. T. II. p. 526, 455. & Fabricius *Menolog. p. 79*.

SçAVAMMENT, ou SAVAMMENT. adv. D'une manière docte & ſçavante, ou cèrtaine. *Docte*, *ſcienter*, *litterate*, *prudenter*, *perdocte*. Pline a écrit *ſçavamment* de l'Hiſtoire naturelle. Je vous parlerai *ſçavamment* de cette action, car j'y ai été préſent.

SçAVANT, ou SAVANT, ANTE. adj. & ſ. Docte, qui a beaucoup lû, & étudié; qui a beaucoup de ſcience, & d'érudition. *Doctus*, *peritus*, *eruditus*, *litteratus*. Le peuple eſt l'ennemi naturel des *Scavans*. S. REAL. Il y a des *Scavans* qui n'ont pas le ſens commun. LE CH. DE M. Les *Scavans* de profeſſion ſont ſouvent fort ſots, & très-ridicules, parcequ'ils affectent trop de faire connoître qu'ils ſont *ſcavans*. BELL. Si le tître de *ſcavant* ne donne pas le privilége de ſe tromper impunément, il donne du moins celui de n'être ni contredit, ni condamné légèrement. CL. Liſez tant qu'il vous plaira; vous deviendrez *ſcavant*, mais non pas habile homme. Chez bien des gens, *ſcavant*, & *pedant*, ſont ſynonymes. LA BR. Combien de *ſcavans* qui pour ſçavoir trop ne ſçavent pas badiner agréablement, & ſe faire aimer par des gens qui ont beaucoup moins d'éſprit qu'eux. LET. D'ÉL. A AB. Les *ſcavans* de profeſſion, & qui ne conſultent que leurs livres, ne ſont point au goût des gens polis. BELL. Je ne ſçai ſi ce n'eſt point un défaut dans un *ſcavant*, que de l'être trop. DISC. D'ÉL. Un ſot *ſcavant* eſt ſot plus qu'un ſot ignorant. MOL. Ce n'eſt pas être *ſcavant* que d'avoir beaucoup de lecture, & d'avoir appris un grand nombre d'opinions qui ne découvrent rien d'aſſûré. CH. DE M. Il n'y a point de plus grands parleurs que les *demi-ſcavans*, parcequ'ils appréhendent de pèrdre l'occaſion de dire le peu qu'ils ſçavent. SEG. C'eſt dommage, diſoit un *Scavant* à un homme d'éſprit, que vous ſoyez ſi peu *ſcavant* avec tant d'éſprit: c'eſt dommage auſſi, repliqua l'aûtre, que vous ayez ſi peu d'éſprit avec tant de ſçavoir. MÉN. Les femmes qui affectent le tître de *ſcavantes* ne ſont pas ſur un bon piéd dans le monde. M. SCUD. Molière a fait une Comédie des Femmes *ſcavantes*, où il les tourne en ridicule. L'Égypte ceſſa d'être *ſcavante* dès que la guèrre la déſola. VAL. La France eſt le païs des *Scavans*. Ce n'étoit point aſſez pour être *ſcavant* d'avoir étudié toute ſa vie, d'avoir lû tous les Auteurs; il falloit avoir lû Janſénius & n'y avoir point lû les propoſitions. RACINE. Piérius a fait un Traitté des malheurs des *Scavans*. George Henri Goetz Surintendant de Lubek a fait une Diſſèrtation ſur les Marchands, qui ont été *ſcavans*.

De Eruditis Mercatoribus. Une aûtre ſur les *ſcavans* qui ont cultivé des jardins. *De Eruditis hortorum cultoribus*. Une aûtre ſur les Païſans *ſcavans*. *De Ruſticis Eruditis*. Une aûtre encore ſur les *Scavans*, qu'une ſanté foible ou uſée n'a pû détourner de leurs études. D'aûtres en ont fait ſur les femmes *Scavantes* comme Eugélken Roſtoch en 1717. Il y a eu pluſieurs femmes *Scavantes*. Sevena, femme de Stilicon, dont parle Claudien, Proba Falconia, Anne Comnéne. Olympia Fulvia Motata, Laura Ceretta, Iſotta Nigaroia, Caſſandra Fidelus, Laura Tèrracina, Moderata Fonte, Vittoria Colonna, Iſabella Sforza, Veronica Franca, Maddalena Acciaoli, Archangela Tarabotti, Chiara Matraini, Lucretia Marinelli, Laura Battiferi, Margarita Savrochia, & beaucoup d'aûtres Italiennes, qui ſont la meilleure partie de la Bibliothéque des femmes du P. Loüis Jacob. Anne Marie de Schurman, Mademoiſelle de Scuderi, Madame Daciér.

A Paris on fait un Journal des *Scavans*. C'eſt le prémiér de tous les Journaux, à l'exemple duquel tous les aûtres ont été entrepris. Voyez au mot JOURNAL.

SçAVANT, ſe dit auſſi d'un homme qui eſt inſtruit de quelque fait particuliér, ou habile, & éxpérimenté dans un Art, ou dans un métiér. *Verſatus*, *inſtructus*. Quand le Juge trouve un accuſé bien *ſcavant* ſur quelque conjuration, il ſoupçonne qu'il en eſt complice. Je vous puis parler comme *ſcavant* de cette affaire: je l'ai conduite & éxaminée. *Scavant* en Architecture, en Peinture. Vous êtes trop *ſcavant* en l'art d'aimer. Ce nouveau marié a trouvé ſa femme plus *ſcavante* qu'il n'eût ſouhaitté. Cette bonne nation eſt peu *ſcavante* dans les plaiſirs delicats, & dans les mœurs polies. S. ÉVR.

SçAVANTAS, ou SçAVANTASSE. ſ. m. *Savantas* eſt le meilleur. Tèrme de raillerie, pour ſignifier un homme dont le ſçavoir eſt confus, & qui affecte de paroître docte: injure qu'on dit à un homme de lèttres mal poli, & plein d'un fatras d'érudition. *Litteris confuſè imbutus*. Le Baron de Féneſte ſe moquoit de tous les *Savantas*. Si vous en croyez des pèrſonnes aigries l'une contre l'aûtre, l'homme docte eſt un *Savantas*. LA BRUY. Je ne puis ſouffrir la ſombre humeur d'un *Savantas*. SCAR.

> *Grands* Sçavantas, *Nation incivile*,
> *Dont Calepin eſt le ſeul uſencile*. DES-H.

SCAUHEL. Voyez SCAVAL.

SçAVOIR. v. act. *Je ſçai*, *tu ſçais*, *il ſçait*, *nous ſçavons*, *&c. Je ſçavois. Je ſçus. J'ai ſçu. Je ſçaurai. Que je ſçache. Que je ſçuſſe. Je ſçaurois*. Connoître, être inſtruit, avoir connoiſſance de quelque chôſe. *Scire*. Il n'y a que ce vèrbe qui ſe mette au ſubjonctifs, ſans qu'aucun aûtre mot le précéde; on dit, *Je ne ſcache* rien de plus fâcheux. Ce qu'il y a de particuliér, c'eſt que cette manière de parler n'a lieu que dans la prémière pèrſonne. CORN. Il ſignifie, Être docte; avoir beaucoup d'érudition; avoir beaucoup de lecture, ou beaucoup de connoiſſance des chôſes. *Scavoir*, c'eſt connoître les chôſes par leurs caûſes. S. RÉAL. Nous avons naturellement un déſir de *ſcavoir*. La Philoſophie nous fait *ſcavoir* les caûſes des éffèts que nous voyons. Il faut *ſcavoir* les chôſes à fond, & non ſupèrficiellement. Quand on ne *ſcait* qu'une ſeule chôſe, on eſt ſouvent réduit à ſe taire. S. ÉVR. Les femmes ſe ſont elles-mêmes établies dans l'uſage de ne rien *ſcavoir*, ſoit par la foibleſſe de leur complexion, ſoit par la pareſſe de leur éſprit. LA BRUY. Parmi des déſirs trop curieux de *ſcavoir* tout, la providence nous a réduits à la néceſſité de ne *ſcavoir* prèſque rien, & de nous ignorer nous-mêmes. S. ÉVR. Socrate diſoit qu'il ne *ſcavoit* qu'une chôſe, c'eſt qu'il ne *ſcavoit* rien.

> Sçais *tu pour* ſçavoir *bien ce qu'il nous faut* ſçavoir.
> *C'eſt s'affiner le gouſt, de connoître & de voir,*
> *Apprendre dans le monde, & lire dans la vie,*
> *D'autres ſecrèts plus fins que de Philoſophie*. RÉGNIÉR.

Ce mot vient de *ſapere*, ſelon Ménage, qui prétend que pour cette raiſon il faut écrire *ſavoir*. Les aûtres le dérivent de *ſcire*, & écrivent *ſçavoir* par cette raiſon: l'Académie eſt pour le dèrnier.

Ce vèrbe ne vient pas de *ſcire*, *ſcio*; mais ſelon le ſentiment de Ménage, de *ſapere*, *ſapio*, comme le *ſapere* des Italiens & le *ſaber* des Éſpagnols. Ainſi il ne faudroit point l'écrire avec un c, & en éffèt bien des gens aujourd'hui écrivent *ſavoir*. Cependant comme ce n'eſt point encore un uſage ſi établi que bien d'aûtres gens habiles auſſi n'écrivent *ſçavoir*, nous n'avons pas encore voulu retrancher ce ç, tout inutile qu'il eſt. *Sçauroit* pour *ſauroit* eſt trop oppôſé à l'étymologie pour pouvoir être ſouffèrt dans un ouvrage éxact: car qui ne ſait que *ſauroit* vient de *ſaperet*, & *ſait* de *ſapit*. Les Italiens & les Éſpagnols qui veillent beaucoup ſur leur ortographe, ne ſe ſont pas encore aviſez de mettre ç, ni à *ſaper*, ni à *ſaber*. Tous nos anciens manuſcrits ſans exception, ont *ſavoir*, & les anciennes éditions auſſi. Quelle ignorance à

ceux

ceux qui vèrs 1614 ont commencé à mettre de ſ? Faute de *ſavoir* que nous avons eu le vieux vèrbe *ſcir*, je *ſcis*, nous *ſciſſons*, &c. de la quatriême conjugaiſon & entièrement hors d'uſage, & dont il ne reſte que *ſcience*; mais non pas *ſavant* qui vient de *ſapience*. J'ai apris d'un ſavant Critique, qui a fort étudié nôtre langue, que vèrs 1614. que nos Imprimeurs ont commencé généralement à mettre un ç, à *ſavoir*, ce qui n'eſt venu que d'ignorance, & d'inéxactitude, puis qu'une pèrſonne d'éſprit, juſte, & éxact vèrra toûjours très-clairement que *ſavoir* vient de *ſapere*, & *ſcience* de *ſcientia*. Et il n'eſt pas ſurprenant que du vieux vèrbe *ſcir* il n'en ſoit reſté que le mot de ſcience; & au contraire du vèrbe *ſavoir* le mot de ſavance n'en ſoit point reſté. Il y a tant d'aûtres éxemples ſemblables. Pèrfection n'eſt-elle pas reſtée ſeule du vieux vèrbe parfaire, pendant que d'achever le mot d'accapitation ne nous eſt point demeuré? VIGN. DE MARV.

SÇAVOIR, ſ'employe quelquefois abſolument. Cet homme-là *ſçait*; pour dire, cet homme eſt docte. *Sapientiſſimus*.

SÇAVOIR, ſe dit auſſi en parlant des connoiſſances qu'on rend publiques par des proclamations, affiches, ou ſignifications: mais alors il ſe conſtruit ordinairement avec le vèrbe *faire*. *Declarare, ſignificare, denunciare, publicare, edicere*. Par les cris publics on fait *ſçavoir* à tous qu'il appartiendra &c. Les Sentences portent, à tous ceux qui ces préſentes vèrront, ſalut, *ſçavoir* faiſons que, &c. On lui a déclaré & fait à *ſçavoir* par une ſignification expreſſe, qu'il eût à déloger; qu'il y avoit eu un tel arrêt, à ce qu'il n'en prétendit caûſe d'ignorance. En beaucoup de lieux les ſentences & les contrats commencent par ces mots, *Sçachent* tous, &c.

SÇAVOIR, ſignifie auſſi, avoir avis, avoir connoiſſance des ſimples faits, & des particularitez: être informé; être inſtruit. *Callere, compertum habere, vel pro certo*. Je *ſçai* ce qui s'eſt paſſé. Je *ſçai* le réſpect qu'on doit aux Puiſſances. Je ne veux rien *ſçavoir* de tout ce qu'il a dit contre moi. Faites-moi *ſçavoir* le détail de cette action. Je *ſçai* tout ce qu'on peut dire là-deſſus. Il n'y a point d'Auteur, que je *ſçache*, qui ait parlé de cette matière. Que *ſçait*-on s'il n'y a point d'hommes dans la Lune? Que *ſçavons*-nous combien nous avons encore à vivre? Je veux bien qu'on *ſçache* tout ce que je fais. Qui peut *ſçavoir* le déſtin qui m'attend? RACIN.

> *Helas! qui, ſans aimer*, ſçait *que le mal extrême*,
> *Eſt d'en* ſçavoir *un aûtre aimé de ce qu'il aime?* SEGRAIS.

SÇAVOIR, ſe dit encore de ce qui ſe fait avec connoiſſance, avec réflexion. *Circumſpecto agere*. Ce Prince *ſçait* bien ce qu'il fait; il ne ſe trompe guères; il *ſçait* bien tenir ſes Sujèts dans le devoir; il a bien montré ce qu'il *ſçavoit* faire. Ce Poëte *ſçait* bien tourner des vèrs, une penſée. Il a été tellement troublé & intèrdit par cet accident, qu'il n'a *ſçû* ce qu'il diſoit, ni ce qu'il faiſoit. JÉSUS CHRIST a demandé pardon pour les Juifs, parce qu'ils ne *ſçavoient* pas ce qu'ils faiſoient.

SÇAVOIR, ſe dit auſſi des connoiſſances qui ſont ſimplement en la mémoire. *Callere memoriter*. Il *ſçait* tout ſon Office par cœur. On dit; il *ſçait* ſa leçon ſur le bout du doigt. Il *ſçait* cela comme ſon Pater.

SÇAVOIR, ſe dit auſſi d'une action, d'un témoignage de la volonté. Quand quelqu'un nous rend ſèrvice, il faut lui en *ſçavoir* gré. *Gratum habere animum*. Je *ſçai* bon gré aux Auteurs qui cenſurent les vices, qui ne flatent point. Je lui *ſçai* mauvais gré d'avoir écrit une telle propoſition. Je me *ſçai* bon gré de lui avoir dit mes ſentimens.

SÇAVOIR, ſignifie auſſi, avoir le pouvoir, l'adreſſe de faire quelque chôſe. *Poſſe, callere*. Je *ſçaurai* bien le ranger à la raiſon. Il *ſçait* bien tourner les chôſes comme il lui plaît. Je ne *ſçai* point gagner le cœur d'une Maîtreſſe. Les gens de cabinet ne *ſçavent* point badiner agréablement. Sa faveur dura peu, parceque il ne *ſçut* pas s'y maintenir. Tous les actes de foi que nous *ſçaurions* faire. PÉLISS.

Il eſt ſur tout en uſage avec la négative dans le tems du prétérit de l'indicatif, & dans ceux du ſubjonctif; & alors il ſignifie, ne pouvoir pas. *Non poſſe, nequire, non potis eſſe*. Il n'a *ſçu* venir à bout de ſon entrepriſe. On ne *ſçauroit* aſſez blâmer le luxe, le libèrtinage du ſiécle. On ne *ſçauroit* lever ce fardeau qu'avec des machines. On ne *ſçauroit* venir à bout de réformer le monde. Vous ne *ſçauriez* réüſſir en cette entrepriſe, il la faut laiſſer là. Remarquez que cet imparfait du ſubjonctif eſt mis pour le préſent de l'indicatif: ainſi je ne *ſçaurois*, ſignifie, *je ne puis*. Il ſemble pourtant que *ſçavoir* en ce ſens & avec la négative, eſt quelquefois en uſage au préſent de l'indicatif: car, ne dit-on pas, par éxemple, c'eſt un homme qui ne *ſçait* rien faire; pour dire, qu'il n'a ni la force, ni l'adreſſe de rien faire? Il y a même un petit jeu de convèrſation, où l'on dit: *Sçait* bien peu faire qui cela ne *ſçait* faire.

SÇAVOIR, ou SÇAVOIR EST, ou à SÇAVOIR, ou C'EST À SÇAVOIR, ſe dit advèrbialement, & ſur tout des chôſes qui ſont diſtribuées par articles. *Nempe, nimirum, quippe*. Dans la dépenſe d'un compte on dit, il a été payé, *ſçavoir*, tant à un tel par telle quittance. Son bien eſt en différente nature, *ſçavoir* en argent, en rentes, en tèrres.

SÇAVOIR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme *ſçait* le tran tran des affaires, qu'il en *ſçait* le pair & la praiſe, pour dire, qu'il en connoît la conduite, qu'il en *ſçait* le fonds ou le fin. *Scire agendi rationem, callere modum*. On dit qu'il *ſçait* le païs, qu'il *ſçait* la carte; pour dire, qu'il *ſçait* ſe conduire prudemment. On dit qu'il *ſçait* plus que ſon pain manger; pour dire, qu'il a de l'éxpérience du monde. On dit auſſi, qui ne *ſçait* ſon métier, l'apprenne, quand on voit un Artiſan qui réüſſit mal en quelque art, & qui ſ'y ruïne. On dit qu'un homme *ſçait* mieux qu'il ne dit, quand on veut l'accuſer de parler contre ſa conſcience. On dit auſſi, qu'il ne *ſçait* rien de rien, quand il n'eſt pas avèrti de ce qui ſe paſſe, de ce qui ſe fait contre lui. On dit auſſi, je ne *ſçai* ce que c'eſt, pour faire une dénégation. On ne *ſçait* qui meurt, ni qui vit. On dit en tèrmes de mépris, un je ne *ſçai* qui; pour dire, une femme de mauvaiſe vie; &, un je ne *ſçai* quoi, des chôſes dont on ne peut pas trouver la vraye éxpreſſion.

SCEU, ou SÇU, UË. parç. paſſ. & adj. *Cognitus, intellectus, ſcitus*.

SCEU, eſt auſſi ſubſtantif. Cela a été fait au vû & *ſçû* de toute la tèrre. *Coram & palam*. Quand on joüit d'un héritage au vû & *ſçû* d'un aûtre, on acquièrt préſcription contre lui.

SÇAVOIR. ſ. m. Science, doctrine, érudition. *Scientia, doctrina, eruditio*. Les deux Scaligèr ont été des gens d'un profond *ſçavoir*, d'une grande lecture. Cet homme fait parade de ſon *ſçavoir*. Le *ſçavoir* n'eſt rien ſi on ne ſçait pas le montrer à propos. LE CH. DE M.

> *En vain par le veiller on acquièrt du* ſçavoir,
> *Si fortune ſ'en mocque*, &c. RÉGNIÉR.

> *Le* ſçavoir *dans un fat devient impèrtinent*. MOL.

> *Dans le ſiécle où nous ſommes*,
> *Eſt-ce au piéd du* ſçavoir *qu'on meſure les hommes?* BOIL.

SÇAVOIR FAIRE, ſe dit auſſi ſubſtantivement de l'adreſſe, de l'habileté, de l'intrigue, de la conduite pour réüſſir à quelque chôſe. *Solertia, induſtria, dexteritas, occulta artes*. Cet homme n'a point de bien; il ſubſiſte par ſon *ſçavoir faire*, par ſon induſtrie. Quoique ce tèrme ſoit aſſez éxpreſſif, les pèrſonnes qui parlent le mieux, ne peuvent ſ'y accoûtumer: il n'y a pas d'apparence qu'il ſubſiſte: je ne ſçai même ſ'il n'eſt point déja paſſé. Auſſi eſt-il très-irrégulièr, & contre le génie de nôtre langue, qui n'a point de ſubſtantifs de cette nature. BOUH. Cependant l'Académie l'admet ſans aucun ſcrupule, & il eſt depuis long-tems dans un uſage commun.

SÇAVOIR VIVRE. Sorte de ſubſtantif maſculin. Il ſignifie, manière de ſe conduire parmi les honnêtes gens. *Multa urbanitate limatum eſſe, honeſta agendi ratio*.

> *Un cèrtain* ſçavoir vivre, *un éſprit agréable*,
> *A la honte du Grèc, & du Latin fait voir*,
> *Combien doit être préférable*,
> *L'uſage du monde au* ſçavoir. DES-H.

On dit, *Faut ſçavoir*, quand on laiſſe à deviner quelque chôſe. Il eſt brâve, galant, *faut ſçavoir*; c'eſt-à-dire, au dèrnier point, en pèrfection. Ce dèrnier eſt bas. *Supra modum*. Il ſe dit ſouvent ironiquement.

On dit auſſi, C'eſt un à *ſçavoir*; pour dire, on n'eſt pas encore réſolu ſi on fera telle chôſe. *Scilicet; nimirum, nempe*. Il attend dix mille écus de récompenſe de ſon travail, c'eſt un à *ſçavoir*, cela eſt fort douteux.

JE NE SÇAI QUOI. Phrâſe dont on a fait un ſubſt. maſc. *Neſcio quid*. Le Père Bouhours a fait un entrètien ſur le *je ne ſçai quoi*, intitulé. Le *je ne ſçai quoi*. Il eſt bien plus aiſé de ſentir le *je ne ſçai quoi*, que de le connoître. Ce ne ſeroit plus un *je ne ſçai quoi*, ſi l'on ſçavoit ce que c'eſt. Sa nature eſt d'être incomprehenſible & inèxpliquable. BOUH.

On peut dire que c'eſt le penchant & l'inſtinct du cœur, que c'eſt un très éxquis ſentiment de l'âme pour un objèt qui la touche, une ſympathie mèrveilleûſe & comme une parenté des cœurs, pour uſer des tèrmes d'un bel éſprit Eſpagnol *un parenteſco de los coraçones*. Mais en diſant tout cela & mille aûtres chôſes encore, on ne dit rien. Un de nos Poëtes a mieux parlé, il décide la chôſe en un mot.

Il eſt des nœuds ſecrèts, il eſt des ſympathies,
Dont par le doux rapport des âmes aſſorties,
S'attachent l'un à l'aûtre & ſe laiſſent piquer,
Par ces je ne ſçai quoi *qu'on ne peut éxpliquer.* Corn.

Le plus grand mérite ne peut rien ſans le *je ne ſçai quoi*. Mais auſſi quelques défauts qu'on ait, le *je ne ſçai quoi* racommode tout.

Sur tout il avoit une grâce,
Un je ne ſçai quoi *qui ſurpaſſe.*
De l'amour les plus doux appas,
Un ris qui ne ſe peut d'écrire,
Un air que les aûtres n'ont pas,
Que l'on voit, que l'on ne peut dire.

Outre ce *je ne ſçai quoi* qui répare tous les défauts, & qui tient lieu de tout, il en eſt un aûtre qui fait un éffèt tout contraire: car il détruit, il gâte, il empoiſonne, pour parler ainſi, tout le mérite des pèrſonnes où il ſe rencontre. Mais pour parler plus chrétiennement du *je ne ſçai quoi*, n'y en a-t-il pas un dans nous, qui nous fait ſentir malgré toutes les foibleſſes & tous les déſordres de la nature corrompuë que nos âmes ſont immortelles, que les grandeurs de la tèrre ne ſont pas capables de nous ſatisfaire, &c. Bouh. Il me ſouvient d'avoir lû dans l'hiſtoire de l'Académie Françoiſe qu'un des Académiciens prononça un jour un diſcours ſur le *je ne ſcai quoi*. Id.

SCAZON. ſ. m. Tèrme de Poëſie Latine. Éſpéce de vèrs qui avoit en ſon cinquiême piéd un ïambe, en ſon ſixiême un ſpondée, ne differant au reſte en rien de l'Iambique. On l'appelloit *Iambe boiteux*: & ce mot vient du Grèc *σκάζειν*, *Claudicare* qui ſignifie *boiter*. La Préface des Satires de Pèrſe eſt faite de ces ſortes de vèrs.

SCE.

SceAU, ou SCEL. ſ. m. (Loiſeau écrit *ſeau*; & pour *ſcel*, il n'a plus d'uſage que dans quelques phrâſes, que l'on vèrra dans la ſuite.) C'eſt un cachet; ou un morceau de métal peu épais, & de figure ronde, ou ovale; un inſtrument public gravé & marqué des armes du Prince, de l'État, du Seigneur, ou du Magiſtrat, dont l'empreinte faite ſur la cire ſèrt à rendre un acte authentique, & éxécutoire. *Sigillum*, *ſignum*. C'eſt auſſi l'empreinte même que fait le *ſceau*. Le *grand Sceau* eſt le *Sceau* du Roi, qui eſt entre les mains de Monſeigneur le Chancelier, ou du Garde des *Sceaux*, dont on ſcelle les Édits, les proviſions des Offices, les Priviléges, les Grâces & Patentes, & tout ce qui ſe fait au Conſeil d'État, ou au Grand Conſeil. Le *grand Sceau* eſt éxécutoire par tout le Royaume. Il porte empreinte l'image du Roi revêtu de ſes habits Royaux. Ceux qui ont droit de committimus au *grand* & au *petit Sceau*, peuvent indifféremment porter leurs caûſes aux Requêtes de l'Hôtel, ou aux Requêtes du Palais. Mais lorſqu'il s'agit de diſtraire le procès d'un Parlement à un aûtre, il faut pour le *grand Sceau* que la ſomme en queſtion ſoit de mille livres, & au-deſſus. Ceux qui n'ont que le droit de committimus au *petit Sceau*, ne peuvent faire renvoyer leurs caûſes que dans l'étenduë du Parlement, dans lequel ont été éxpédiées les lettres du *petit Sceau*; & il faut qu'il s'agiſſe de 200. livres & au deſſus. Voyez l'Ordonnance de 1669.

Les *petits Sceaux* ſont ceux des petites Chancéleries, qui ſont établies près des Parlemens pour ſceller leurs arrêts, & les aûtres Lèttres, & expéditions qui ſèrvent à l'inſtruction des procès. *Signum minus*. Ces *Sceaux* portent, non l'image du Roi; mais ſeulement les armes de France. Ils ſont ſeulement éxécutoires dans le reſſort de leur Parlement, ſi on n'y joint un paréatis du *grand Sceau*. Il y a auſſi des *petits Sceaux* dans les Préſidiaux pour ſceller les Sentences préſidiales; c'eſt-à-dire, renduës aux deux chèfs de l'Édit, les éxécutoires émanez des Juges préſidiaux, & les reliéfs d'appel dont ils ſont compétens. Ce *ſceau* eſt éxécutoire dans tout le reſſort du Parlement où eſt ſitué le Préſidial; il porte les armes de France; mais en plus petite forme que le *ſceau* des petites Chancéleries. Il y a encore les *petits Sceaux de Juſtice*, qui ſèrvent à ſcéller les ſentences, les mandemens, & les éxécutoires des Juges non préſidiaux, & les contrats. Ce *ſceau* porte auſſi les armes du Roi; mais en plus petite forme que celui des Chancéleries préſidiales. Il n'y avoit même anciennement qu'une fleur-de-lis. Il eſt éxécutoire par tout le Royaume pour les contrâts en vèrtu de l'Ordonnance de 1539. & pour les ſentences il n'eſt éxécutoire que dans le tèrritoire du Juge. Loy. Le *Scel* du Châtelet eſt attributif de juriſdiction, enſorte qu'on prétend qu'un contrat paſſé ſous le *Scel* du Châtelet de Paris y attire les Parties de tout le Royaume, quand il s'agit de l'éxécution du contrat, ou qu'il y a procès pour cela: il n'y a qu'une fleur-de-lis. Le *ſcel* authèntique eſt celui des Seigneurs pour les actes de leurs ſeigneuries, que gardent leurs Tabellions. Quelques-uns prétendent que tous les actes paſſez ſous le *ſcel* authentique & non Royal, ne portent point d'hypothéque hors du reſſort.

Les Évêques, les Communautez, & même les particuliérs ont auſſi des *ſceaux* pour marquer les proviſions qu'ils donnent, ou aûtres actes; mais ce ne ſont proprement que des cachêts, *Sigillum*, *ſigellum*.

Les Commiſſaires & les Juges particuliérs ont auſſi leurs *ſceaux*, avec leſquèls ils ſcellent & cachettent les portes, ſèrrures, coffres, & même les corps morts, pour les mettre ſous la main de la Juſtice, & en ſaiſir leur juriſdiction, pour empêcher qu'on n'y touche, & pour la conſèrvation des droits des intéreſſez & des abſens.

Ce mot vient de *ſigellum* pour *ſigillum*. Ménage.

L'uſage des *ſceaux* eſt très-ancien. Il eſt dit en Daniel, Chap. 14. que Darius fit mettre ſon *ſceau* ſur le Temple de Bel. On vèrra plus bas qu'il eſt même bien plus ancien. Les *ſceaux* anciens étoient d'ordinaire gravez ſur le châton des bagues, ou ſur des agathes, émeraûdes, ſaphirs, cornalines, &c. Souvent la figure du Prince y étoit réprêſentée, quelquefois des ſymboles. Celui d'Auguſte avoit l'image d'un ſphinx, parceque c'eſt le ſymbole du ſecrèt. Pline dit que de ſon tems on n'uſoit point de *ſceaux* dans le reſte du monde, & hors de l'Empire. A Rome châcun avoit ſon cachèt, qui ſèrvoit de *ſceau*, & qu'on appôſoit pour marque d'approbation. Un teſtament étoit nul ſans le *ſceau* du teſtateur, & les ſept *ſceaux* des ſept témoins: mais ces *ſceaux* privez n'étoient que des cachêts. Cependant on ne remarque point que les Romains euſſent des *ſceaux* publics, ni que leurs contrâts, ou leurs Édits fuſſent ſcellez, non pas même ſous les Empereurs. En France anciennement au lieu de ſigner, on ſe contentoit de mettre un *ſceau* qui rendoit les actes authentiques. On le peut obſèrver par une infinité d'anciennes chartres qui ne ſont point ſignées. La raiſon pour laquelle on ſe ſèrvoit d'un *ſceau*, c'eſt que peu de gens ſçavoient écrire; il n'y avoit que les Clèrcs qui pûſſent lire, & écrire. Châque Juge avoit ſon *ſceau* particuliér. Mais Philippe Le Long ayant réüni à ſon domaine les *ſceaux* des Juſtices Royales, les *ſceaux* ſont devenus publics, & domaniaux. Loy. Les Empereurs ont ſcellé d'un *ſceau* d'or les actes d'importance. Ainſi la Bulle d'Or de Charles IV. pour l'élection de l'Empereur, a pris ſon nom du *ſceau* d'or qui y pend, & qu'on appelloit *bulle*. Le Pape a deux ſortes de *ſceaux*. Le prémier, dont il ſe ſèrt pour les Brèfs Apoſtoliques, & pour les Lèttres ſecrettes, s'appelle *l'Anneau du Pêcheur*. C'eſt un grôs anneau où l'on voit la figure de ſaint Pièrre qui tire ſes filèts pleins de poiſſons. L'aûtre, dont il ſe ſèrt pour les Bulles, a la tête de ſaint Pièrre à droit; & celle de ſaint Paul à gauche, avec une croix entre-deux; & de l'aûtre côté le nom du Pape, quelquefois avec ſes armes; mais rârement. Le *ſceau* des Brèfs s'imprime ſur de la cire rouge, & celui des Bulles ſur du plomb. Dans les anciens *ſceaux* les Rois ſont réprêſentez aſſis avec majeſté, la couronne en tête, le ſcéptre à la main, & une tunique ou un long manteau, & quelquefois armez & à cheval avec une épée nuë élevée au poing, & un bouclier à la main gauche, armez de piéd en cap, le cheval caparaſſoné, & courant à toute bride. Quelquefois l'oiſeau ſur le poing. Il y a auſſi des Reines à cheval l'oiſeau ſur le poing. Voyez les Livres que nous citerons tantôt. Que voit-on ſur les *ſceaux* de la plûpart de nos anciens Rois? Leurs portraits, des portes d'Égliſes, des Croix, des têtes de Saints. Hugue Capet eſt réprêſenté tenant un globe d'un côté, & de l'aûtre une main de Juſtice; c'eſt le prémier à qui l'on voye cet éſpéce de ſceptre; ſa couronne n'eſt rehauſſée que de fleurons. Loüis VI. dit le Grôs eſt aſſis dans une chaiſe à bras vêtu d'une éſpéce d'aube, tenant un Sceptre à trois pointes & ayant ſur la tête une couronne ornée de croix. Le prémiér *ſceau* où il paroiſſe une véritable fleur-de-lis, eſt de Loüis le Jeune. Le Gendre. Dans le *ſceau* d'une chartre de la fin du XIIe. ſiécle ce Monarque (Louis le Jeune) eſt réprêſenté tenant une fleur-de-lis, ſa couronne en eſt ornée. Id. Les Évêques ſont réprêſentez dans leurs *ſceaux* en habits Pontificaux, la mître en tête, la gaûche tenant la croſſe, & la droite en action de donner la bénédiction. Maintenant leur *ſceau* eſt ſeulement celui de leurs armes. Le *ſceau* des Égliſes & monaſtères eſt ordinairement marqué de l'éffigie du ſaint Patron de ces lieux. Le *ſceau* du Dauphiné eſt écartelé de France & du Dauphiné. Celui du Parlement de Pau eſt écartelé de France & de Navarre. Gorlæus a fait un Traité & un Recueil de pluſieurs *ſceaux* anciens, qu'il appelle *Dactiliotheca*, qui eſt fort curieux. Du Tillet dit que les Rois de France ſe ſont réſèrvez particulièrement le *ſceau* de cire jaûne. Loüis XI. donna comme un grand privilége à René d'Anjou Roi de Sicile, le droit de ſceller en cire jaûne tant en France qu'en Sicile, par Lèttres Patentes du vingt-huitiême Janvier 1468. Cependant on ſcelle de cire vèrte les Lèttres qu'on

qu'on appelle Chartres, Édits, & Rémiſſions, & toutes celles qui ſont intitulées *ad perpetuam rei memoriam*, ou, A tous préſens & avenir. On n'y marque point le jour ni la datte; mais ſeulement le mois & l'année, pour montrer qu'on a été long-tems à les délibérer, & que la chôſe doit demeurer en une pèrpétuelle vigueur. Les aûtres Lèttres ſcellées en cire jaûne commencent par, A tous ceux qui ces préſentes Lèttres vèrront. Les Univèrſitez & les Communautez ſe ſèrvent de cire rouge, auſſi bien que la Provence & le Dauphiné. Les Comtes de Poitou ſcélloient avec de la cire blanche, & maintenant on s'en ſèrt dans l'Ordre des Chevaliérs du ſaint Éſprit. On n'a commencé à mettre les armes dans les *ſceaux* que vèrs l'année 1366. Du Chêne dit que les ſeuls Chevaliers avoient droit d'un *ſceau* pendant, qu'on appelloit *authentique*. On trouve des Actes ſcellez de trois *ſceaux*, *du grand que portoit le Chancelier, du petit ſignet que portoit le Roi même, & du ſcel du ſecré, que portoit le Chambellam*. Tessereau. On appelle *ſceau ſecrèt*, celui qu'on apposoit aux Lèttres clôſes, qui avoit divèrſes inſcriptions rapportées par Du Cange. On l'a depuis appellé *Contreſcel*, parcequ'il étoit appôſé au dôs du *ſcel* authentique.

On n'a commencé en Anglетèrre à mettre des *ſceaux* aux Chartres, qu'en 1004. Mén. *Hiſt. de ſablé*, *L. V. C.* 2.

Nous avons ſur les *Sceaux* un Ouvrage méthodique & ſçavant de Théodorus Hopingk J.C. Alleman. Il contient ſeize Chap. dont le prémier traite du nom de *ſceau*, *ſigillum*, & des aûtres noms qu'on a donné aux *ſceaux*; le ſecond de l'Antiquité des *ſceaux*, qui étoient d'abord des anneaux, dont on trouve l'uſage dans la Genêſe, de leurs inventeurs, les raiſons d'en porter, leurs genres & leurs différences, leur forme, la manière de les porter, leurs ornemens, leur hiérogliphes, leurs fins, leurs uſages, leurs éffèts; les abus qu'on en a fait. Le IIIe. traité des Bulles avec la même méthode & le même détail. Le IVe. des différentes éſpéces de *ſceaux* qu'il diviſe, en public & privé, propre & étranger, propre & commun, grand & petit, avec forme & informe, ordinaire, & député comme il parle, & éxtraordinaire, & non député, connu, & inconnu; vrai & faux, & enfin ratificatif & confirmatoire de l'autorité, de la ſolemnité, du témoignage, du conſentement. Le Ve. eſt de ceux qui ont droit de *ſceau*. Le VIe. De la Garde des *ſceaux*. Le VIIe. Des chôſes auſquelles on appôſe le *ſceau*. Le VIIIe. Des images, figures, armoiries, &c. charactères, inſcriptions, &c. & du lieu où l'on appôſe les *ſceaux* & de l'ordre qu'on y doit garder. Le IXe. Du nombre, de la multitude des *ſceaux* & du profit qu'ils apportent. Le Xe. De leur uſage, leur fin, leurs éffèts, leur force, leur puiſſance. Le XIe. De la preuve des *ſceaux* en général, & en particulier du public & du privé. Le XIIe. Des Préſomptions des *ſceaux*. Le XIIIe. De la Vérification des *ſceaux*. Le XIVe. De la manière dont on attaque les *ſceaux*. Le XVe. Des ſouſcriptions qui ont rapport au *ſceau*. Le XVIe. Des aûtres chôſes qui y ont rapport, ſçavoir du ſeing des Empereurs, & des Rois, celui des Chanceliers, Secretaires ou Notaires & aûtres ſemblables, & tout ce qui le concèrne, toûjours avec le même ordre & la même méthode. Ce Livre fut imprimé *in quartò* à Nuremberg en 1642. ſous ce titre. *De ſigillorum Priſco & Novo Jure Tractatus Practicus*, &c.

Il en a paru depuis un aûtre de Heincuius *in folio*. *De Veteribus Germanorum, aliarumque nationum ſigillis, eorumque uſu & præſtantia ſyntagma hiſtoricum*. A Francfort & à Leypſick, en 1709. Il comprend deux parties, dont la prémière *de la Nature des Sceaux*. La ſeconde *de leur uſage & de leur éxcellence*. La prémière comprend XVII. Chapitres où l'on traite. I°. De l'autorité & de la foi des *Sceaux*. II°. De leurs noms. III°. Des Nations qui en ont uſé. IV°. De la matière des *Sceaux* & d'abord des Bulles d'or. V°. Des Bulles d'argent & de plomb. VI°. Des *Sceaux* de cire. VII°. De la figure, & de la grandeur des *Sceaux*. VIII°. Des images & des inſcriptions en général. IX°. De celles des Empereurs, des Rois des Romains, & des Impératrices. X°. Des *Sceaux* des Rois, Ducs, Princes & Comtes. XI°. De ceux des Nobles, & des villes, XII°. De ceux des Papes, des Conciles, des Cardinaux. XIII°. De ceux des Archevêques, des Évêques, & des Majorsdomes Teutoniques. XIV°. De ceux des Égliſes, des Monaſtères, des Abbez, des Prevôts, des Doyens, XV°. Des *Sceaux* ſecrèts, & des contre-*ſceaux*. XVI°. De la manière d'appôſer le *ſceau*, & de l'attacher. XVII°. Des fraudes & des impoſtures qui ſe ſont commiſes en cette matière. La IIe. Partie en quatre Chapitres. I°. Compare les *Sceaux* avec les Médailles, & préfère les *Sceaux*. II°. Traite de l'uſage Grammatical & critique des *Sceaux*. III°. De leur uſage hiſtorique. IV°. De leur uſage Héraldique ou par rapport aux Armoiries. Celui ci eſt plein de figures de *ſceaux*, il n'y en a point dans l'aûtre. Nous avons encore les *ſceaux* des Comtes de Flandres *Sigilla Comitum Flandriæ*. A Bruges 1639. *in folio*. Il s'en trouve dans la Diplomatique du P. Mabillon & dans l'hiſtoire de Bretagne du P. Lobineau, &c.

Quelques uns ôtent le *c*, de ce mot & écrivent *ſeau*. Touchant les *ſeaux* anciens faut remarquer avec Fauchet, que les anciens Rois de France marquoient leurs monnoyes & lèttres, avec leur image de pourfil, comme ſont les médailles des Grècs & Latins: & cela s'appelloit *imago luſca*, & ſe pratiqua juſqu'à ce que l'écu des fleurs de lis fut rendu héréditaire; car on n'a pas vû qu'on s'en ſoit ſèrvi depuis Loüis le Gros. Borel.

Sceau, ſe dit auſſi du plomb, ou de la cire, & de l'empreinte qui eſt attachée à la chôſe ſcellée. *Lamina ſigillo exarata*. Le *ſceau* des Marchands & des Doüaniérs, qu'on applique aux étoffes & aux marchandiſes, eſt auſſi un plomb. Le *ſceau* des Chevaliérs eſt en cire dure & paîtrie. Celui des Commiſſaires eſt en cire molle. Il y a des *ſceaux* en placard, en queuë, à double queuë, en lâcs pendans de ſoye, qui ſont divèrſes manières d'appliquer le *ſceau* aux Lèttres. Ceux qui font de faux *ſceaux* ſont ſévèrement punis.

Sceau, ſignifie auſſi le tems & les lieux où l'on ſcelle. *Tempus & locus cerarii, vel ſignatura*. Il y aura *Sceau* demain à Vèrſailles chez Monſeigneur le Chancelier. Il y a *Sceau* aujourd'hui chez M. Le Garde des *Sceaux*. On a publié ce réglement, le *Sceau* tenant. Au Parlement de Paris, c'eſt un Maître des Requêtes qui tient le *Sceau*. Il faut porter ces Lettres au *Sceau*, les retîrer du *Sceau*. On n'a point donné de *Sceau* cette ſemaine. Ces Lèttres n'ont pu paſſer au *Sceau*.

On appelle oppoſition au *ſceau*. *Interpellatio ad ſigillum*. Celle qui ſe fait par un créanciér d'un Officiér, ou d'un Rentiér du Roi, entre les mains d'un Garderôlle, pour conſèrver ſon hypothéque ſur l'Office, ou ſur la rente de ſon débiteur, & empêcher qu'on ne ſcelle des proviſions ou des Lèttres de ratification de la vente de l'Office, ou de la rente, qu'à la charge de ſon oppoſition.

Sceau, eſt auſſi un nom collectif qui ſe dit de tous les Officiérs du *Sceau*. *Sigilli præfecti*. Le *Sceau* ſuit la Cour. On a mandé le *Sceau*. Le Tréſorier du *Sceau* eſt celui qui reçoit les droits de tous les Officiérs du *Sceau*.

Sceau, ſe dit auſſi d'une taxe du droit du *ſceau* qui double & redouble pluſieurs fois, ſuivant la qualité des lèttres ou des parties, ſur le piéd d'une Lèttre ſimple. *Taxatio, æſtimatio ſigilli*. Les Lèttres ſimples payent tant pour *ſceau*. Les villes payent ſeize *ſceaux*.

En tèrmes de Chymie, ont dit qu'on a appôſé le *ſceau* d'Hèrmès à un vaiſſeau, quand on l'a ſi bien bouché, qu'il ne s'en peut pas éxhaler le moindre atôme: ce qui ne ſe fait qu'en fondant au feu de la lampe l'éxtrémité du cou d'un matras, & en le tortillant & rejoignant enſemble. Voyez encore cy-deſſous, Sceau des Sceaux.

Sceau, ſe dit figurément en chôſes morales. On confeſſe ſes pechez ſous le *ſceau* de la confeſſion. *Sub ſigillo confeſſionis*. L'emblême du ſecrèt ſe peint avec une figure qui a un *ſceau* ſur la bouche. La nature a mis un *ſceau* à la virginité, qu'on appelle le *pucelage*.

Sceau, ſe dit auſſi des Sacremens qui ſont appellez des ſignes & des *ſceaux* de la grâce. *Signa viſibilia gratiæ inviſibilis*.

Garde des ſceaux, eſt un Officiér auquel le Roi confie ſes *ſceaux*, lorſque le Chanceliér eſt mort, ou en diſgrâce. *Regiæ ſignaturæ præfectus*. Il eſt revêtu de la même autorité que le Chanceliér; avec cette différence que le Roi peut reprendre quand il lui plaît les *Sceaux* du *Garde des Sceaux*. Mais ſi on ôte quelquefois les *Sceaux* à un Chanceliér, on ne lui ôte point ſa charge. Aujourd'hui 1719, il y a un Garde des *ſceaux* depuis la fin de Janviér 1718. C'eſt M. Le Voyer Marquis d'Argençon, cy-devant Lieutenant de Police & Conſeiller d'État.

Garde ſcel, eſt l'Officiér qui tient le petit *Sceau* d'un Préſidial, d'une Juſtice. *Cerarii cuſtos*. Nous *Garde ſcel* établi à un tel lieu: c'eſt l'intitulation des contrâts paſſez en province.

Sceau de Salomon, eſt une plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd & démi ou de deux piéds, revêtuës de pluſieurs feüilles diſpôſées altèrnativement, oblongues, larges, nèrveûſes, de couleur vèrte-brune luiſante par deſſus, & d'un vèrd de mèr par deſſous. Ses fleurs ſont des cloches alongées en tuyau, & découppées en ſix crenelures, ſans calice, de couleur blanche. Il leur ſuccéde des bayes groſſes comme celles du lièrre, prèſque rondes, un peu molles, noires, ou purpurines, ou vèrtes, contenant quelques ſemences ovales, dures, grôſſes comme celles de la veſce. Sa racine eſt de la grôſſeur du doigt, articulée d'éſpace en éſpace par de gros nœuds ou tubèrcules, d'un blanc de marbre. En Latin, *polygonatum latifolium vulgare*. C. Bauh. ou *ſigillum Salomonis*. La racine du *ſceau de Salomon*, eſt bonne pour toutes ſortes de contuſions & pour les déſcentes; ſon eau diſtillée embellit le teint. Il y a quelques aûtres éſpéces de *ſceau de Salomon*.

Sceau des Sceaux. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. *Seau* hèrmétique.

métique, Manière de boucher un vâſe. *Sigillum hermeticum. Occluſio.* C'eſt le *ſceau* d'Hèrmès qui ſe fait en trois manières; ou en fondant le col du vaiſſeau Philoſophique; ou en le bouchant avec un bouchon de vèrre bien juſte, & le luttant pour plus grande aſſeurance; ou en mettant un aûtre œuf renvèrſé ſur le prémiér, qui doit contenir la matière Hèrmétique. DICT. HÈRM.

SÉDULE, ou CÉDULE. ſ. f. Billet, promeſſe, ou aûtre reconnoiſſance ſous ſeing privé. On dit qu'un homme plaide contre ſa *ſédule*, quand il plaide contre ſon fait, contre ſon écriture, quand il a mauvaiſe caûſe. Un Marchand, un Banquiér a tout ſon bien en *ſédules.* Nos Coûtumes & les Gens de Palais écrivent *ſchédule.* C'eſt ainſi que M. De Laurière ortographie dans ſon Gloſſaire. Voyez donc encore SCHÉDULE.

Ce mot vient de *ſchedula.* NICOD.

SCÉDULE, en tèrmes de Coutumes, ſe dit d'un placard & affiche, & ſur tout de celui que fait appôſer un Seigneur pour la publication des hommages qu'on lui doit rendre. *Dica.* On l'a dit auſſi de l'éxploit ou rapport d'un Sèrgent qui fait un ajournement des criées, ou une éxécution.

SCÉDULE, ſe dit auſſi des mémoires ſignez que les Procureurs baillent au Grèffe, ou au prémier Huiſſiér, pour l'éxpédition de leurs caûſes, tant pour les préſentations, que pour les défauts & congez, qui contiennent les noms & qualitez des parties. *Cautio, ſyngrapha, chirographum.* En quelques lieux on le dit auſſi des brevêts d'obligations & minutes des Notaires.

On dit auſſi *ſcédule évocatoire. Cautio evocatoria.* Voyez CÉDULE, qui eſt la même chôſe, à la réſèrve de ce qu'on en a corrompu l'orthographe.

SCÉDULE, en tèrmes de Collége, eſt un petit mémoire écrit ſur une bande de papiér, où l'on marque les écoliérs qui ont manqué à leur devoir, qui ſont abſens, qui n'ont pas donné leur thême, ſçu leur leçon, ou qui ont cauſé. *Scedula.*

SCEL. ſ. m. C'eſt la même chôſe que ſceau. *Sigillum, ſignum. Scel* n'eſt plus en uſage que dans ces phrâſes: ſous le *Scel* du Châtelet de Paris. Le *Scel* ſecrèt du Roi. Sous nôtre *Scel* ſecrèt. Il entre auſſi dans la compoſition de quelques mots, comme *Garde-ſcel, contre ſcel.* Le *contre-ſcel* eſt un petit ſceau, qui s'appôſe au dèrrière du grand ſceau.

SCÉLÉRAT, ATE. adj. & ſubſt. Malin, pèrfide; qui eſt chargé de crimes; qui eſt porté naturellement à les commèttre, qui ne fait point de ſcrupule de rien; méchant, pèrvèrs, qui n'a ni foi, ni probité, ni honneur. *Sceleratus, ſceleſtus, nefarius, omni ſcelere contaminatus.* Il eſt le plus *ſcélérat* de tous les hommes. Ame *ſcélérate.* Les loix ne ſçauroient être trop rigoureûſes contre les *ſcélérats.* Vous avez à faire à un Procureur qui eſt un grand *ſcélérat*, un grand frippon. On trouve d'illuſtres *ſcélérâts*; mais il ne fut jamais d'illuſtres avâres. S. ÉVR. Pèrſonne ne devient *ſcélérât* tout-d'un-coup. S. RÉAL. Les crimes mêmes ſont les bourreaux de châque *ſcélérât.* P. LE BOSS. La plûpart de ce qu'on appelle habiles *ſcélérats*, ne ſont que *ſcélérâts*, & point du tout habiles: le vulgaire ne les honore de ce nom que parcequ'ils parviennent à leurs fins. S. RÉAL. Le peuple Romain ne fut d'abord compôſé que de brigands, & de *ſcélérâts.* S. ÉVR. Tacite apprend à être *ſcélérât*, parce que le crime & la pèrfidie trouvent moins d'avèrſion lorſqu'on les conduit avec tant d'art. AMELOT. On voit tous les jours d'heureux *ſcélérâts* triompher des plus gens de bien. S. ÉVR.

SCÉLÉRAT. Il ſe dit auſſi des actions, & ſignifie, Méchant, pèrfide, noir, atroce, horrible, déteſtable. *Horrendum, execrandum, deteſtandum, infandum.* Voilà un procédé bien *ſcélérat.* Cette action eſt bien noire, & bien *ſcélérate.*

SCÉLÉRATESSE. ſ. f. Méchanceté noire, énorme; pèrfidie. *Scelus.* Un Apoſtat eſt capable de toutes ſortes de *ſcélérateſſes.*

On le dit quelquefois moins odieûſement & en taillerie. Cette femme vous a donné un faux rendez-vous pour ſe mocquer, je ne la croyois pas capable de cette *ſcélérateſſe. Irriſio.*

SCELLANS. ſ. m. Nom d'un petit poiſſon qui ſèrt d'appâts aux Pêcheurs.

SCÉLLÉ. ſ. m. Tèrme de Palais. Application du ſceau d'un Juge particuliér ſur des portes, coffres & ſèrrures, pour ſaiſir la Juſtice des meubles & èffèts qui y ſont enfèrmez, & les conſèrver à ceux qui y ont quelque droit, ou intérêt. *Sigilli appoſitio.* On a appôſé le *ſcellé* chez ce Marchand qui s'eſt abſenté, ſur les èffèts de ce déffunt. Les créanciérs font leur oppoſition à un *ſcellé*, on les appelle à la levée du *ſcéllé.* On dreſſe un procès vèrbal de l'appôſition, & de la reconnoiſſance & levée du *ſcellé.*

SCELLEMENT. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie. Action de ſceller Voyez SCELLER, en tèrme de Maçonnerie.

SCELLER. v. act. Mettre, appôſer le ſceau à une Lèttre de Chancelerie, ou bien de Juſtice. *Sigillum apponere.* Autrefois en France on ne ſignoit point, on *ſcelloit* ſeulement. LOISEAU. On n'éxécute les meubles, ou héritages, qu'en vèrtu des lèttres, arrêts, contrâts & éxécutoires ſignez & *ſcéllez.* On a *ſcéllé* au grand Sceau ſes proviſions, ſa grâce. On *ſcélle* au petit Sceau tous les Mèrcredis & Samedis. On *ſcélle* les bulles en plomb, les Édits en cire vèrte, les Arrêts en cire jaûne, les éxpéditions pour le Dauphiné en cire rouge. Les Lèttres de l'Académie Françoiſe ſont *ſcéllées* en cire bleuë. On *ſcelle* à ſimple queuë les commiſſions ordinaires de Juſtice. On *ſcélle* en lâcs pendans les proviſions ou Lèttres Patentes. On *ſcelle* en lacs de ſoye les Édits. On *ſcélle* les bulles en plomb pendans à des filèts de chanvre.

SCELLER, ſignifie auſſi, Appôſer le ſceau ſur des portes, coffres & èffèts, pour les ſaiſir & les mettre en la main de Juſtice, pour en faire la déſcription, & les conſèrver aux héritiérs, ou créanciérs. *Signum imprimere, obſignare.* Quand on *ſcélle* chez un Marchand, cela lui fait pèrdre tout ſon crédit.

SCELLER, ſignifie auſſi ſimplement, Cacheter. *Signare, obſignare.* Les teſtamens ſe délivrent en Juſtice clos & *ſcellez*: le teſtateur & les témoins les *ſcéllent* de leur cachèt. On envoye une information, un procès criminel au Grèffe du Parlement dans un ſac clos & *ſcéllé.* On faiſoit autrefois la même chôſe des Enquêtes.

SCELLER, en tèrme de Maçonnerie ſignifie Engager une piéce de bois ou de fèr dans un mur avec du plâtre, du ciment, du plomb, ou aûtre liaiſon ſolide. *Obducere, obſignare, communire.* Le plâtre eſt fort commode pour *ſcéller* des gâches, des gonds, des ſolives. Tout ce qui eſt *ſcéllé* en plâtre eſt réputé faire partie de l'immeuble. Davilèr dit que *ſcéller* tout court, c'eſt arrêter avec le plâtre ou le mortiér, des piéces de bois ou de fèr & *ſcéller en plomb*; c'eſt arrêter dans des trous avec du plomb fondu, des crampons ou barreaux de fèr ou de bronze. On dit auſſi faire un ſcéllement, pour *ſcéller.* DAVILÈR.

Les Chymiſtes *ſcellent* leurs vaiſſeaux du ſceau d'Hèrmès, ou hèrmétiquement. *Sceller* la mère dans ou ſur le ventre de ſon enfant qu'elle à enfanté auparavant. C'eſt une éxpreſſion myſtérieûſe, ou plutôt ridicule de l'Alchimie. Par cette façon de parler, on entend lorſque le régime de la Lune eſt fini, & que la matière eſt blanche comme de l'argent vif. Ou bien c'eſt lorſque l'on fait les imbibitions pour les multiplications, on prend le Mèrcure des Sages que les Philoſophes appellent la mère, lequel on met ſur la matière parfaite, qui eſt l'enfant que cette mère à enfanté. DICT. HÈRM.

SCÉLLER, ſe dit figurément en chôſes morales & ſignifie, Confirmer, affèrmir. *Firmare, confirmare.* Nôtre rédemption a été *ſcellée* par le ſang de JÉSUS-CHRIST. La Réligion a été *ſcellée* & cimentée par le ſang des Martyrs. Ce traitté de paix a été *ſcellé* par l'alliance des deux Princes. Ils ont fait un traitté enſemble, & l'ont *ſcellé* par un double mariage de leurs enfans. Il y a cèrtains cas où l'on peut être ſauvé ſans être baptizé, comme quand on *ſcelle* de ſon propre ſang la foi du baptême. PÉLISSON.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe eſt *ſcellée* & bullée, lorſqu'elle eſt concluë & tèrminée, qu'on n'y peut plus toucher. *Inſculpta, communita.*

SCELLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sigillo munitus, obſignatus, obfirmatus.* Une Religion que vous avez vous même apportée au mônde, *ſcellée* de vôtre propre ſang & de celui de tous vos Martyrs ne peut être corrompuë. PÉLISS.

SCELLEUR. ſ. m. Celui qui appôſe le ſceau aux ſentences & contrâts. *Obſignator, conſignator.* C'eſt un Officiér qui a été érigé en 1568, en châque Juriſdiction pour garder les ſceaux, & pour ſceller. LOISEAU. Le *Scelleur* du Châtelet. On le dit quelquefois des bas Officiérs du Sceau qui appliquent èffectivement la cire. Un decrét doit être 24 heures entre les mains du *Scelleur*, pendant leſquelles les oppoſitions à fin de charge ſont encore reçuës.

SCÈNE. ſ. f. Théatre ſur lequel on répréſente des piéces dramatiques, ou aûtres ſpectacles publics. *Scena.* C'eſt la décoration du Théatre, laquelle étoit d'Architecture de pièrre chez les Anciens, avec trois grandes portes, dans leſquèlles paroiſſoient des décorations pèrſpectives, ſçavoir de Palais pour les Tragédies, de Maiſons & de Ruës pour les Comédies, & de Forêts pour les Paſtorales. Ces décorations étoient vèrſatiles, ou tournantes ſur un pivot, comme les décrit Vitruve, ou Ductiles, c'eſt-à-dire, gliſſantes par fcüillèts dans des couliſſes, comme celles de nos Théatres. Le planchér un peu en pente ſur lequel les Acteurs déclamoient, étoit appellé Proſcène & le dèrrière où ils s'habilloient Poſcène, ou Paraſcène. DAVILER. Ne faudroit-il point dire poſtſcène plutôt que poſcène. Au reſte je ne ſçai où Davilèr à pris les mots de poſcène, & de paraſcène dont le prémiér ne ſe trouve nulle part, & dont le ſecond ſignifie tout aûtre chôſe que le dèrrière du théatre; comme on le peut voir dans Bullengerus. Il y a trois ſortes de *ſcénes* ſelon Vitruve,

L. V. C. 8. c'eſt-à-dire, pour les décorations de théatre, mais la *ſcène* ordinairement étoit dans le théatre des Anciens une grande face de bâtimens ornée de colonnes & de ſtatuës, qui avoient trois grandes ouvèrtures, dans leſquelles étoient réprêſentées des bâtimens en pèrſpectives. Il y a pluſieurs chôſes remarquables pour ce qui regarde la *Scène* des Anciens, dont M. Pèrrault a traité dans ſes Notes ſur le 6e Chapitre du Ve Livre de Vitruve. FÉLIBIEN. Les Vénitiens font de grandes dépenſes pour la décoration de la *Scène*, ou du Théatre. Cet Auteur a mis depuis peu un Ouvrage ſur la *Scène*, a donné une piéce de Théatre public. Vitruve a décrit les décorations différentes pour les *ſcènes* différentes. La décoration de la *ſcène* tragique, conſiſte en colonnes, en ſtatuës, & aûtres ornemens d'un Palais. Celle de la *ſcène* comique réprêſente des maiſons particulières, & des bâtimens communs. Celle de la *ſcène* ſatirique ou paſtorale, eſt ornée de bocages, de montagnes, de payſages. Les décorations étoient tournantes, ductiles, c'eſt à-dire, gliſſantes.

SCÈNE, ſe dit auſſi du lieu ainſi réprêſenté, où l'on feint que s'eſt paſſée l'action qu'on éxpôſe ſur le Théatre. *Scena*. La *Scène* du Cinna eſt dans le Palais d'Auguſte. C'eſt une des principales régles, d'obſèrver l'unité de la *Scène*, auſſi bien que celle de l'action. Les Anciens n'étoient pas fort réguliérs ſur l'unité de lieu. La *ſcène* changeoit ſouvent; ils avoient même des *ſcènes ductiles*, & les machines pour changer ſubitement les décorations, ou pour tranſporter la *ſcène* dans une aûtre contrée. Les *ſcènes* d'Éſchyle, de Sophocle, d'Euripide, & de Sénéque ſont pour la plûpart dans les places publiques. MÉN. Il ne faut point enſanglanter la *ſcène*, ni faire mourir quelqu'un ſur le Théatre. On ne peut placer ailleurs qu'à la campagne la *ſcène* d'une vie tranquille, & occupée ſeulement par l'amour. FONT. Qui introduiroit des Saints ſur la *ſcène*, comme les Anciens leurs Dieux, ſcandaliſeroit les dévôts, & paroîtroit imbécille aux libèrtins. S. ÉVR.

SCÈNE, ſe dit auſſi en ce ſens dans les tableaux, des pèrſpectives, ou payſages, où l'on feint que s'eſt paſſée l'hiſtoire qu'on réprêſente. Voilà une belle *ſcène* de tableau. *Pulchra tabulæ ſcena.*

SCÈNE, ſe dit auſſi des parties d'un Poëme Dramatique, lorſqu'un nouvel Acteur entre ſur le Théatre, ou que l'un de ceux qui y étoient en ſort. *Actus dramatici pars.* Il ne faut laiſſer la *Scène* vuide qu'à la fin de l'Acte. Les diviſions d'un Poëme dramatique ſe font par Actes, & les Actes par *ſcènes*. Il y a dans cette piece une *ſcène* qui enléve.

En vain vous étalez une Scène *ſçavante,*
Vos froids raiſonnemens ne feront qu'attiédir
Un ſpectateur toujours pareſſeux d'applaudir. BOIL.

Que le trouble toûjours croiſſe de Scène *en* Scène. ID.

SCÈNE, ſe dit figurément en parlant des pèrſonnages qu'on jouë, des changemens qui arrivent dans les affaires du monde. *Rerum viciſſitudo.* Le favori a été chaſſé; voilà un nouveau Miniſtre qui va monter ſur la *ſcène*. Changeant de *ſcène* vous l'admireriez hors du tumulte de la guèrre, & dans une vie plus tranquille. LE P. BOURD. en parlant du Prince de Condé. Ce phantôme qu'on met ſur la *ſcène*, eſt le fruit honteux d'un aveuglement déplorable. PAT. C'eſt à-dire, ce phantôme qu'on fait paroître.

SCÈNE, ſe dit auſſi d'une avanture particulière: d'un incident; d'un ſpectacle divèrtiſſant, & réjouïſſant. *Novum & lætum ſpectaculum.* Si vous vous fuſſiez trouvé à la querelle de ces deux Auteurs, vous auriez vû une fort plaiſante *ſcène*. Un homme ſage ne donne jamais de *ſcène* au public; c'eſt-à-dire, qu'il ne s'éxpoſe point par ſa conduite aux tailleries du monde. Cette femme eſt accoutumée à donner des *ſcènes* fort divèrtiſſantes au public. LA BR. Pourquoi donnez-vous aux gens des *ſcènes* ſi fréquentes, & ſi ridicules? BELL. On dit la *ſcène* de la vie, parce que la vie de l'homme paſſe bien vîte, & qu'elle eſt mêlée d'avantures, & d'évenemens.

SCÉNIQUE. adj. Qui appartient à la Scene. *Scenicus.* On a fort vanté les réprêſentations *ſcéniques* des Anciens. Les Romains ont paſſé 400 ans ſans aucuns jeux *ſcéniques*. Tite-Live dit qu'ils furent inſtituez l'an 392, de Rome. Voyez cet Auteur L. VII. C. 2. Au reſte ce fut l'an de Rome 389, & non pas 392, que cet établiſſement ſe fit. Car le Conſulat de C. Sulpitius Pœticus, & de C. Licinius Stolon, marqué par Tite-Live, tombe à l'année 389, de la fondation de Rome. Ce fut fort peu de chôſe dans les commencements. On fit venir des Comédiens d'Étrurie, qui ſans rien réciter, danſoient ſeulement au ſon des inſtruments: ainſi ce n'étoit d'abord qu'un ballet. Enſuite on y ajoûta des récits de vèrs, peu-à-peu ils ſe pèrfectionnèrent & la réprêſentation s'en fit avec une dépenſe & une magnificence extraordinaire. Voyez auſſi Valère Maxime L. II. C. 4. Les Pères ont bien crié contre les jeux *Scéniques*. Voyez entre aûtres S. Auguſtin, *L. I. De Civi. Dei C.* 32. *& L. II. C.* 8. Le Prince de Conti a ramaſſé les paſſages de pluſieurs aûtres dans ſon Traité ſur la Comédie. Ces jeux conſiſtoient en danſes au ſon de la flûte, & en poſtures plaiſantes, & ridicules, ſans aucuns récits.

SCÉNITE. ſ. m. & f. Qui habite ſous des tentes. Qui n'a pour maiſons que des tentes. *Scenita.* Ce nom ſe dit de quelques peuples, qui n'ont point de demeures fixes, mais qui changent ſouvent, & qui pour cela, n'ont point d'aûtres maiſons que des tentes qu'ils tranſportent avec eux. On le dit ſur tout de quelques Arabes de l'Arabie Pétrée, dont parle Pline L. V. C. 11. & 24. & Solin, C. 37.

Ce mot vient de σκηνή, une tente.

SCÉNOGRAPHIE. ſ. f. C'eſt la déſcription d'une côte, d'un païs, tel qu'il ſe préſente à nos yeux. *Scenographia, ſeu plagæ aut regionis deſcriptio.* On le dit auſſi d'un bâtiment, d'une place de guèrre telle qu'elle paroît, quand on la regarde par une de ſes faces, quand on en déſſine l'enceinte, les clochérs, & tout ce qui eſt vû en pèrſpective, & qui fait des ombres. Ce mot veut dire auſſi une réprêſentation de réliéf que l'on appelle Modéle. FÉLIBIEN, qui renvoye encore à Ichnographie comme étant la même chôſe.

On le dit auſſi de l'art de faire de telles déſcriptions. Il entend fort bien la *Scénographie*. *Scenographiam callet.*

SCÉNOPÉGIE. ſ. f. Fête des Juifs, c'eſt la fête des Tabèrnacles, qui fut inſtituée après que le peuple d'Iſraël fut en poſſeſſion de la tèrre de Canaan; & cela en mémoire de ce que les Iſraëlites avoient habité ſous des tentes dans le déſert. *Scenopegia.* On la célébroit le 15e de Septembre. Elle duroit huit jours, dont le dèrniér étoit le plus ſolennel, tant par l'affluence des pèrſonnes, que par les marques éxtraordinaires qu'ils y donnoient de leur joye. C'eſt en parlant de ce huitiême jour que Saint Jean dit que JÉSUS-CHRIST ſe trouva à la fête des Tabèrnacles, en ſa dèrnière & grande journée. Quand l'Écriture Sainte dit abſolument *la fête*, cela s'entend ordinairement de la *Scénopegie*.

SCÉPÉNO. Vieux mot. ſ. m. Juge: D'où vient Éſchevin. BOREL. *Judex.*

SCÉPTICISME. ſ. m. Doctrine, ou opinion des Scéptiques, qu'on appelle autrement Pyrrhoniſme, du nom de ſon prémiér Auteur. Le *Scépticiſme* conſiſtoit à douter de tout, n'aſſurer rien, tenir ſon jugement en ſuſpens ſur tout. Quoi qu'il y ait de la différence entre le doute de Déſcartes & ceux des Scéptiques, ce Philoſophe néanmoins a ouvèrt le chemin au *Sépticiſme* dans ce qui regarde les chôſes naturelles, quoi qu'en diſe Le Grand dans ſon Apologie pour Déſcartes. C'eſt ce que ſoutient un Philoſophe de Kiel, qui a fait une diſſèrtation ſur le *Sépticiſme*. *De Scepticorum præcipuis hypotheſibus.* Voyez l'étymologie de ce nom au mot SCÉPTIQUE. On trouve dans les nouvelles littéraires de la Mèr Baltique 1702. Mars, p. 59. un plan de diſſèrtation *De Scepticiſmi Ortu & Progreſſu.* De l'Origine & du Progrez du *Scépticiſme*.

SCÉPTIQUE. ſ. f. & adj. Secte, doctrine d'anciens Philoſophes Grècs, qui a eu Pyrrhon pour fondateur, dont le dogme principal étoit de douter de tout, de n'affirmer rien, & de nier tous les principes. Diogène Laërce fait une ample mention de la Philoſophie *Scéptique*; qu'on nomme *Pyrrhonienne*, & *Epheſtique*. La Mothe le Vayér a fait pluſieurs Traittez ſur les principes des Philophes *Scéptiques*. Molière les jouë dans ſa Comédie du *Mariage forcé*, où il introduit Marphurius diſant: nôtre Philoſophie ordonne de ne point énoncer de propoſition déciſive; de parler de tout avec incèrtitude; de ſuſpendre toûjours ſon jugement, & par cette raiſon vous ne devez pas dire, *je ſuis venu*; mais, *il me ſemble que je ſuis venu.*

Ce nom qui dans ſon origine eſt Grèc Σκεπτικὸς, ſignifie proprement *conſidératif*, un homme qui conſidère, qui pèſe toûjours en tout les raiſons de part & d'aûtre, ſans jamais rien détèrminer, ni décider. Il vient de σκέπτεσθαι, *conſidérer*, *péſer*, *délibérer*. On les nomma encore Ζητητικοὶ, *chèrcheurs*, de ζητέω, *je chèrche*, parcequ'ils chèrchoient toûjours la vérité ſans jamais croire la trouver en rien. On les appelle auſſi Ἀπορητικοὶ, *douteurs*, ou *doutans*, d'ἀπορεῖν, *douter*, & Ἐφεκτικοὶ, du vèrbe ἐπέχειν, qui veut dire *attendre*, *ſe retenir*, *s'arrêter*, parceque le but de toutes leurs rechèrches & leurs conſidérations étoit toûjours de s'arrêter & de retenir ou ſuſpendre ſon jugement, ſans jamais prononcer ſur rien. Quelques Auteurs ont prétendu que Socrate avoit été l'Auteur de cette Secte; parcequ'il avoit coutume de dire, *je ne ſçai rien, ſinon que je ne ſçai rien.* Mais ils ſe ſont trompez, ce n'étoit point par principe de Scépticiſme, mais par modeſtie que Socrate parloit ainſi. Pyrrhon même n'en fut pas le prémiér Auteur; mais parcequ'il traita cette doctrine plus éxactement que

ceux qui l'avoient précédé ; on lui en fit honneur, & on donna ſon nom à la Secte, qu'on nomma Pyrrhoniſme, & Philóſophes Pyrrhoniques. Voyez ces mots. Quelques uns ont demandé ſi Job & Salomon étoient *Scéptiques*, parcequ'ils propôſent quelquefois des queſtions ſans les décider : mais il y a bien de la différence entre propôſer des queſtions ſans les décider, & douter de tout. Il s'en faut beaucoup que ces deux Auteurs ne doutent de tout ; rien n'eſt plus déciſif que la manière dont ils parlent ordinairement, & le tour d'intèrrogation qu'a pris ſi ſouvent l'Auteur du livre de Job, eſt bien plus affirmatif & bien plus fort que la ſimple affirmation.

Le Philoſophe de Kiel dont j'ai parlé au mot Scépticiſme, remonte bien plus haut. Il prétend que le prémiér Auteur du Scépticiſme eſt le Diâble, qui fit douter nos prémiérs pères de la parole même de Dieu, & en fit les prémiérs *Scéptiques*. Pour les caûſes du Scépticiſme, il ſoutient que c'eſt toujours ou vanité ou lacheté. C'eſt au moins le travèrs bien éxtravagant & bien bizarre.

SCÉPTRE. ſ. m. Bâton Royal, qui eſt la marque du commandement, & de l'autorité des Rois. *Sceptrum.* C'étoit autrefois un bâton long de la taille du Prince, comme on prouve par pluſieurs médailles. Les Auteurs l'appellent *virga.* Le *Scéptre* dans les commencemens étoit une haſte. Juſtin l'aſſure L. XLIII. C. 3. Il ajoute que dans l'antiquité la plus reculée les hommes adoroient des haſtes, ou *ſcéptres* pour les Dieux immortels, & que c'étoit pour cela que juſqu'à ſon tems on donnoit encore des haſtes aux Dieux. Les principaux ornemens des Rois, quand ils paroiſſent en cérémonie, ſont les *ſcéptres* & la couronne. Le trident eſt le *ſcéptre* de Neptune. Le *ſcéptre* eſt une marque de Royauté plus ancienne que la couronne. Les Poëtes Grècs Tragiques & aûtres donnent des *ſcéptres* aux plus anciens Rois dont il nous parlent. Tarquin l'ancien eſt le prémiér qui prit un *ſcéptre* chez les Romains, il l'orna d'une figure d'aigle au haut.

Dans la prémière race de nos Rois le *ſcéptre* ou bâton Royal étoit une verge d'or prèſque toûjours de la hauteur du Roi, & courbée comme une croſſe. Aſſez ſouvent au lieu de *ſcéptre*, il portoit une palme à la main. LE GENDRE. Loüis VI. dit le Gros (ſur ſes ſceaux) eſt aſſis dans une chaiſe à bras, tenant un *ſcéptre* à trois pointes. ID. Hugues Capet eſt répréſenté tenant un globe d'un côté, & de l'aûtre une main de juſtice, c'eſt le prémiér à qui l'on voye cette éſpéce de *ſcéptre*. ID. Le *ſcéptre* de l'Empire ſe garde à Nurembèrg ; avec les aûtres ornemens Impériaux. Il eſt d'or. C'eſt l'Électeur de Brandebourg qui le préſente à l'Empereur dans la cérémonie de ſon ſacre.

Ce mot vient du Grec σκῆπτρον, & ſignifioit originairement une *javeline*, dont les Rois uſoient autrefois pour marque de leur autorité avant Romulus, parceque cette arme étoit en grande vénération parmi les Payens. NICOD. Σκῆπτρον, *ſcéptre*, ne ſignifie pas proprement une javeline, mais un appui, un bâton ſur lequel on s'appuye ; de σκήπτω, *innitor*, je m'appuye. Voyez ſur le *ſcéptre* Limnœus Ennel. L. II. C. 10. Saumaiſe dans ſes Notes ſur la vie de Tetricus, par Pollion. C. 25. Du Cange *Diſſert. De Infer. ævi Numiſm. num.* 11.

SCÉPTRE, ſignifie figurément la puiſſance Royale, la Royauté. *Regia poteſtas.* C'eſt un tel Capitaine qui a mis le *ſcéptre* à la main d'un tel Prince, qui a raffèrmi ſon *ſcéptre*, ſon autorité ébranlée.

SCÉPTRE, ſe dit auſſi pour marquer la pèrſonne qui a droit de le porter. *Monarcha.* Les Romains faiſoient vanité de briſer des *ſcéptres*, de renvèrſer des trônes ; c'eſt-à-dire, de détruire des Rois. Il n'épargna jamais ni *ſcéptre* ni couronne. HABERT.

SCÉPTRE, eſt auſſi le nom qu'on donne à l'une des ſix nouvelles conſtellations méridionales proche du Cygne. *Sceptrum.* Elle contient 17 étoiles : une de la quatrième grandeur, huit de la cinquième, & huit de la ſixième.

SCEVEL. Voyez SCAVAL.

SCEVOPHYLAX. ſ. m. Nom d'une dignité dans l'Égliſe Grécque. Tréſoriér, Garde des vâſes & ornemens de l'Égliſe. *Scevophylax.* C'étoit la troiſième dignité du prémiér ordre du Clèrgé. Il avoit à ſa garde tous les vâſes & ornemens d'une Égliſe, & pendant la vacance du ſiége, il faiſoit l'office d'Oeconome. Voyez Macri, Gretſèr, & Goar ſur Codin. Du Cange, dans la Déſcription de ſainte Sophie, & le *Theſaurus* de Suicèr.

SCH.

SCHABAN. ſ. m. Nom du huitième mois de l'année Arabique. D'HÈRBELOT. Fabricius l'appelle *Sc-abân, Scaben, Schaaban, Sahaben, Saabent, Schiaban*, & le donne pour le 8e mois des Arabes Hagaréniens, & des Turcs, qui répond au mois d'Avril.

SCHABATH. ſ. m. Nom d'un mois du Calendriér des Syromacédoniens, qui corréſpond à nôtre mois de Févriér. D'HÈRBELOT. Fabricius l'appelle Aſchbath, en ajoutant l'article, ou ſans l'article Shabat & Xubat, &c. c'eſt, dit-il, un mois des Syriens, ou Syrochaldéens. Cela eſt plus éxact que ce que dit d'Hèrbelot ; car les Syromacédoniens, ou Macédoniens établis en Syrie, avoient les mois Grècs des Macédoniens.

SCHACA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Babyloniens. *Schaca.* C'étoit l'Ops des Romains.

SCHACHRIAR-MAH, ou SCHARIVAR. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Sixième mois de l'année des Pèrſes qui répond au mois de Févriér. On l'appelle encore Scharivar, Scheharis, Σαρεβὰρ, Σαχριὺρ, σχαχρὶρ, σχαχριὰρ. Scheharìz, Rivar, Sarembe, Schaharir, Xahrirma, Sarembemech. *Fabric.* Ménolog.

SCHAFOUSE. ſ. f. Nom propre d'une ville, capitale du Canton de Schafouſe, en Suiſſe. *Scaphuſia.* Elle eſt ſur le Rhin, entre Zurich, Conſtance & Bâſle. *Schafouſe* eſt une ville médiocrement grande, les ruës en ſont larges, & les maiſons bien bâties & prèſque toutes peintes. Elle eſt dominée par une petite citadelle, pour la garde de laquelle la France fournit tous les ans 800 francs ſelon le traitté d'alliance fait avec les Suiſſes. L'Égliſe Cathédrale de cette ville paſſe pour la plus belle de la Suiſſe, & ſon pont pour le plus beau qu'il y ait ſur le Rhin. La Maiſon de ville, ſon Arcenal, & ſa Bibliothéque ſont conſidérables. Il y a une Horloge qui montre le cours du ſoleil & de la lune avec leurs éclipſes. Les habitans de *Schafouſe* ſont diviſez en douze Tribus, les Nobles & les principaux Bourgeois font la prémière, & le reſte du peuple les onze aûtres. Il y a un grand & un petit Conſeil, le prémiér de 86 Conſeillérs, & le dèrniér de 26. Les deux Bourguemeſtres préſident à l'un & à l'aûtre. Quelques centaines de pas au deſſous de *Schafouſe* le Rhin ſe précipite au travèrs des grands rochérs avec un bruit éffroyable, ce qui oblige les vaiſſeaux qui déſcendent du lac de Conſtance de s'arrêter à cette ville, & c'eſt de là qu'eſt venu le nom qu'elle porte, qui ſignifie maiſon des bâteaux. La ville de *Schafouſe* a tîré ſon origine d'un Monaſtère fondé en cet endroit par un Comte Éberard & Ide ſa femme, dans l'XIe ſiécle.

Canton de SCHAFOUSE, *Scaphuſianus pagus.* C'eſt une des treize Républiques qui compôſent le corps des Suiſſes. Ce Canton eſt entre celui de Zurich, le Thurgaw, & la Souabe. Il n'a que huit lieuës du couchant au levant, & environ quatre du ſud au nord. Son tèrroir eſt aſſez fèrtile, il porte quelque peu de vin aux colines qui ſont bien expôſées au ſoleil. Il eſt diviſé en onze Bailliages qui dépendent tous de la ville de *Schafouſe*. Ce Canton eſt proteſtant, & il fut reçu dans la Confédération des Suiſſes l'an 1501.

SCHAGEN, SCHAGER-RACK. Voyez SAGEN, SCAGER-RACK.

SCHALAVONIE. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de la Pruſſe Ducale. *Sclavonia, Slavonia.* Elle a la Nadravie au midi, le golfe de Curiſch-Haff au couchant, & la Samogitie au levant & au nord. Elle eſt baignée par Niement, & par quelques aûtres rivières ; mais elle eſt mal peuplée & mal cultivée ; les habitans en ſont groſſiérs, & paſſent pour des reſtes des anciens Boruſſes. Ses lieux principaux ſont Mémel capitale, Rangaits, Tilſe, & Ruſſe. MATY.

SCHALECHMARCH, SCHOLICHMARC. ſubſt. m. Nom d'une rivière de l'Aladulie, en Natolie. *Tyberis.* Elle baigne Adana, & ſe décharge dans la mèr méditèrranée ou bourg de Malla, un peu à l'orient de l'emmbouchure de la Malmiſtra. MATY.

SCHALHOLT. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de l'iſle d'Iſlande. *Schalholtum.* Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle, & elle a un Évêché ſuffragant de Drontheim, en Norvége. MATY.

SCHAM. Voyez DAMAS.

SCHAMMACHI. Voyez SCAMMACHI.

SCHARAFI. ſ. m. Nom propre d'une monnoye d'Égyte [sic]. Ducat d'or d'Égypte. *Nummus aureus Ægyptiacus.* Ce fut Al Melek, Al Aſchraf qui fit battre le prémiér cette monnoye, & qui lui donna ſon nom. Elle vaut ce que l'on appelle un Sultanin, qui eſt du poids de nôtre écu d'or. Les Arabes l'appellent auſſi *Dinar*, ou *Methcal aldhegeb.* Les Grècs l'ont appellé Bezant d'or.

Les Pèrſans appellent un *Schereſi*, ou *Scharaſi*, une monnoye d'or, qui vaut huit larrins ; de ſorte que châque larrin valant deux réaux d'Éſpagne, le *Schereſi* vaut deux pièces de huit réaux, qui ſont deux écus, monnoye de France, ou deux piéces de huit, ou de 58. ſ. comme nous les appellons. D'HÈRBELOT. Il faut faire attention qu'il écrivoit en 1697. où l'écu valoit 3. livres. Il ajoûte que nos Voyageurs & nos pélérins appellent ordinairement cette monnoye des Séraphins d'or.

SCHARIVAR. Voyez SCHACRIAR-MAH.

SCHAT-EL-ARAB. C'eſt-à-dire, la rivière des Arabes. *Fluvius Arabum.* C'eſt le nom qu'on donne au Tigre & à l'Euphrate, depuis

depuis leur confluant à Gorno ou Quorno, juſqu'à leur embouchure dans le golfe de Balſora. La ville de Balſora eſt ſur cette rivière. Maty. Le Paradis tèrreſtre étoit ſitué ſur le canal du Tigre & de l'Euphrate joints enſemble, entre leur jonction & leur diviſion. Ce canal s'appelle aujourd'hui *Schat-el-Arab*; c'eſt-à-dire, *Fleuves des Arabes*. Huet, Diſſert. ſur le Paradis tèrreſtre p. 65. Aujourd'hui le nom de *Schât-el-Arab* ſe donne à toutes les parties de l'Euphrate qui ſont entre ſa jonction avec le Tigre & la mèr. Id. p. 116. Le *Schat-el-Arab* a deux fois & demi la largeur de la Seine à Paris, quoique très-profond; & une lieuë en approchant de la mèr. Id. p. 91. 92.

SCHAUMBOURG, SCHAWENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la Weſtphalie. *Schumburgicus Comitatus*. Il eſt entré la principauté de Minden, les Comtez de Spiegelberg & de Lemgow, & le Duché de Brunſvick. Ce Comté peut avoir neuf lieuës du nord au ſud, & quatre ou cinq du couchant au levant. Il a eu ſes Comtes particuliérs, qui poſſédoient auſſi le Comté de Pinnenbèrg dans le Holſtein. Leur race s'étant éteinte l'an 1640. le Roi de Danamarc & le Duc de Holſtein-Gottorp héritèrent du Comté de Pinnenbèrg, & le Landgrave de Heſſe-Caſſel de celui-ci. Maty.

SCHAWAL. Voyez SCAVAL.

SCAWALA. Voyez SCAVAL.

SCHBAT. ſ. m. Nom d'un mois des Marchands Arméniens de Sjulfa. *Schbat*. C'eſt le troiſiéme mois de leur année, qui en a douze de 30 jours châcun, & cinq jours qu'on ajoute à la fin. Fabricius s'eſt trompé lourdement ici : car il fait commencer cette année par l'équinoxe d'Automne, & prétend que le mois *Schbat* répond à nôtre mois de Décembre, au lieu que Schroeder qu'il cite, dit dans la Diſſertation qu'il a miſe à la tête de ſa Grammaire Arménienne, que le prémiér mois, qui eſt Shames, commence à l'équinoxe du printems, comme le Neuruz des Pèrſes. Ainſi *Schbat* qui eſt le troiſiéme mois doit commencer le 20e de Juin.

SCHEBAL. Voyez SCAVAL.

SCHEBAT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Le mois *Schebat* eſt l'XIe mois de l'année des Hébreux. *Schebat undecimus Hebræorum menſis*. Le mois *Schebat* ou Schabat répond à nôtre mois de Janviér, ou plûtôt commence dans le mois de Janviér. C'eſt encore le nom du même mois chez les Syrochaldéens.

SCHÉDULE. ſ. f. Dans les Coutumes ce mot s'écrit ainſi, & M. De Laurière a ſuivi cette ortographe dans ſon Gloſſaire de droit; mais l'uſage ordinaire aujourd'hui eſt d'écrire & de prononcer Cédule, ou Scédule. Cette diction ſignifie 1°. Une écriture privée. *Schedula* dans pluſieurs de nos Coutumes. 2°. Dans celle de Touraine art. 114. en celle du Lodunois Ch. XI. art. 7. & en l'ancienne Coutume du Pèrche C. 10. il ſignifie la publication des hommages du Seigneur féudal. *Programma*. La dèrnière Coutume du Pèrche l'appelle *affiche*, art. 46. Il ſignifie encore un placard, ce qui eſt la même chôſe que le ſens précédent. Voyez Froſſard L. I. C. 279. De même *Schédule* ou tableau. Style de Liége Ch. VI. art. 23. 3°. Dans la Coutume de Berry Tit. XIV. art. 8. & dans celle de Bourbelois art. 21. c'eſt l'éxploit & rapport d'un Sèrgent qui fait un ajournement. 4°. En l'Édit de Charles VIII. de l'an 1493. art. 27, 29, 40, 41, 42, 44. & en l'Édit de François I. de l'an 1528. art. 1, 2, 4. & en celui de l'an 1539. pour le réglement de la Juſtice du Grand Conſêil. *Schédules* ſignifient les mémoires ſignez que les Procureurs donnent au Greffe, ou au prémiér Huiſſiér, pour l'éxpédition de leurs caûſes d'appel. 5°. Dans l'Édit de Charles VIII. de l'an 14[illegible] art. 12. *Schédule* appellatoire, eſt celle qui contient l'appel intèrjetté. *Schedula appellatoria*, *Libellus appellatorius*. 6°. Dans l'Édit de Charles VIII. de l'an 1493. art. 45. & de François I. de l'an 1528. art. 8. *Schédules* de défaut & congez. 7°. *Schédule* de faits ſignez au ſtile de Normandie, ſe dit quand les faits ont été mis par écrit. 8°. *Schédules* de caûſes, ſont celles qui contiennent les noms & qualitez des parties, & ſelon l'éffet de l'éxploit du Sèrgent, en l'art. 10. du Chap. III. du ſtile de Liége, & pour aûtre écrit fourni en Juſtice, à la production des tîtres & documents, au Ch. X. art. 27. du même ſtile. 9°. Enfin *Schédule* des Lettres Royaux, c'eſt celle que les Notaires éxpédient en Chancellerie, pour conſèrver l'émolument du ſcel, en l'Ordonnance de Philippes le long de l'an 1320.

SCHÉHARIS, ou SCHÉARIZ. Voyez SCHACHRIARMAH.

SCHEHER, ou SCHAHAR. ſ. m. Tèrme de Relation & de Calendriér, Mois, ou Lune, chez les Arabes. *Schéher Alſabr*, ou *Schahar Alſabr*; c'eſt-à-dire, le Mois, ou la Lune de la patience, c'eſt ainſi que les Muſulmans appellent le Mois ou la Lune de Ramadhan, pendant laquelle ils obſèrvent un jeûne ſolemnel. D'Herbelot.

Ce mot vient de l'Arabe שהר, Schahar, qui ſignifie, manifeſter, publier, mettre au jour, en évidence; & de là *Schéher* eſt proprement la Lune.

SCHÉHÈRÉSUL, ou SCHIAHRAZUL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie. *Schereſulia*. Elle eſt dans le Diarbeck, pris en général, ſur les confins de l'Érak Arzen en Pèrſe. *Schehe ezul* eſt l'ancienne Arbelle, ou du moins elle a été bâtie de ſes ruines. Elle n'eſt pas grande, mais elle eſt aſſez bonne, & capitale d'un Beglèrbéglic qui porte ſon nom, & qui eſt ſitué au delà du Tigre dans l'Aſſyrie particulière des Anciens. Maty.

SCHEIKHALESLAM. Tèrme de Relation, qui ſignifie le Vieillard, ou le Chèf de la Loi. C'eſt le tître que l'on donne ordinairement à un grand Imam, ou à un Mouphti, qui eſt proprement le Pontife de la Loi & de la Religion Muſulmane. *Summus Pontifex Mahométanus*. Toutes les Grandes villes ou Métropoles avoient autrefois des Imams qui portoient ce tître, auſſi bien que celui de Mouphti, quoi qu'aujourd'hui il n'y ait chez les Turcs, que celui de Conſtantinople, à qui on le donne par préférence à tout aûtre. *D'Herbelot*.

Ce mot vient de שאח, *ſenuit*, d'où ſe fait שיך, Scheiks, Vieillard, & de אשלם, *Eſlam*, avec l'article *al*, la Loi. Voyez Eslam. *T. II.*

Les Arabes appellent de même *Scheikh algebal*, le Vieillard de la montagne, le Chèf des Aſſaſſins, mais l'uſage eſt de dire le Vieillard de la montagne, il ne faut point conſèrver les mots Arabes. Ils appellent auſſi les deux prémiérs Kaliſes, *Scheikbein*, les deux Vieillards.

SCHEIKISTUM. ſ. m. Tèrme de Relation. Doyen du Clèrgé Mahométan en Pèrſe. *Mahometanorum Doctorum in Perſide Decanus*. Le *Scheikiſtum* eſt celui que l'on conſulte pour l'éxplication de l'Alcoran.

SCHELESTAT. Voyez SCHLESTAT.

SCHELIN. ſ. m. Monnoye d'Allemagne, d'Anglètèrre, & de Hollande. La valeur en eſt différente ſelon les lieux. En Hollande le *ſchelin* vaut ſept ou huit ſols monnoye de France; en Anglètèrre 13 ou 14 ſols. *Nummus ſchelinus*.

Fréherus dit que ce mot vient du nom corrompu de *ſiliqua*, & le prouve par pluſieurs textes de Droit, & entr'autres par la Loi XXI. *De annuis legatis*.

SCHELLING. ſ. m. Nom propre d'une iſle des Provinces-Unies. *Schellinga*. Elle eſt au devant de la Zuidèrzée, environ à quatre lieuës de la côte de Friſe, entre les iſles d'Ameland & de Ulieland. Il n'y a que quelques villages peu conſidérables. On pêche ſur ſes côtes quantité de chiens marins; ce qui ſe fait par des hommes déguiſez qui ſe mêlent avec eux, & les conduiſent inſenſiblement dans les filêts. Maty.

SCHELME, Vieux adj. m. & f. hors d'uſage il y a longtems. Scélérat; de *Schem* en Allemand, c'eſt-à dire, méchant. Ménage. Borel. *Sceleratus*, *ſceleſtus*, *nequam*, *nefarius*.

SCHÉMATIQUE. ſ. m. & f. *Schematicus*, *a*. S. Jean Damaſcéne donne ce nom aux Monophyſites dans ſon Traitté des Héréſies n. 83. Le P. Pétau dans ſes Dogmes Théologiques T. IV. L. I. C. 17. §. 3. croit qu'on les nomma ainſi, peut-être parcequ'ils enſeignoient que J. C. n'avoit eu un corps qu'en figure; mais S. Damaſcéne dit qu'ils étoient Catholiques en tout, éxcepté en ce qu'ils s'étoient ſeparez de l'Égliſe : d'où le P. Le Quien dans ſes Notes conclut qu'il faut lire, σχισματικοὶ, Schiſmatiques, au lieu de *Schématiques*, σχηματικοὶ; ou bien que S. Jean Damaſcéne a pris *Schematique* pour factieux, ſectaires, comme S. Épiphane prend σχῆμα, *ſchema*, pour une ſecte, une faction.

SCHENKENSCHANS. ſ. m. C'eſt-à-dire, le fort de Schenk. *Schenchii munimentum*. C'eſt une bonne fortereſſe des Provinces-Unies. Elle eſt ſituée dans le Bétuve, en Gueldre, ſur une pointe de tèrre, où le Rhin ſe ſépare en deux grandes branches, dont l'une conſèrve ſon nom, & l'aûtre prend celui de Wahal. Elle eſt environ à une lieuë de Cléves, à trois de Nimégue, & à quatre d'Arnhem. Les François la prirent l'an 1672. mais ils la rendirent à l'Électeur de Brandebourg, qui l'a dérechef remiſe entre les mains des Provinces-Unies. Maty. En François nous diſons *Skenq*, ou *Skinq*, le fort de *Skinq*.

En ce moment il part, & couvèrt d'une nuë,
Du fameux fort de Skinq *prend la route connuë.*
Boileau.

SCHÉPEY. Voyez SHEPEY.

SCHEPTON. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Somerſet, en Anglètèrre. *Schepтonium*. Il eſt à une lieuë de Wèls, vèrs le levant. Ce lieu étoit anciennement une ville Épiſcopale, nommée *Sciréburgia*, *Sciréburnia*, & *Schireburnia*. Son Évêché a été transféré à Salisbury. Maty.

SCHÉRA. ſ. m. Tèrme de d'Aſtronomie. Nom que les Aſtronomes

mes Arabes donnent aux deux conſtellations que nous nommons chien ; & qu'ils ont peut être pris du Grec Σείριος. *Schéra aljémaniah*, & *Schéra* alobout, c'eſt celle que nous appellons *Canis major* ; & *Schera al Schamiah* eſt le Canis minor, c'eſt comme qui diroit le chien de la droite, & le chien de la gauche. D'Hèrbelot. Bayer dit *Scheeraelimini*, *Elſere*, *Elſeiri*. *Sceara*, *ſera*, *Alhabor*, *Elhabor*, *Elchabar*.

SCHÉRIF. ſ. m. Voyez CHERIF. L'origine & l'étymologie de ce mot demanderoit qu'on écrivît *Schérif*, car il vient de l'Arabe שרף, *Scharáfa* qui ſignifie, *celebrare*, *magnificare* ; & les Arabes diſent אשרף Aſchirafon, pour dire, *Proceres*, *Principes* : mais l'uſage eſt d'écrire *Chérif* en François. Le Duc d'Angoulème a fait une hiſtoire des Chérifs que d'Ablancourt a raccommodée & réimprimée à la fin de ſa Traduction de Marmol. D'Hèrbelot écrit pourtant *Schérif*. Ce mot Arabe qui ſignifie en général, Noble, élevé en naiſſance, ou en dignité, eſt un épithète, ou titre particulièr que portent ceux qui déſcendent de Mahomet par Ali ſon gendre & par Fathime ſa fille. Ces gens là prennent auſſi le titre d'Émir ; & de Seïd, qui ſignifient Prince & Seigneur, & ils portent par tout le turban vèrd, pour ſe diſtinguer des aûtres Muſulmans, qui le portent blanc. D'Hèrbelot. Il y a eu pluſieurs de ces *Schérifs* qui ont regné & établi des dynaſties particulières en Afrique. Les Édriſites étoient *Schérifs*, & la race qui régne aujourd'hui à Fèz & à Maroc, porte auſſi le nom de Schérif. Id. Il y a eu auſſi des *Schérifs* à la Mecque & à Médine. Id.

SCHETLAND, ſ. m. Les iſles de *Schetland*, ou d'Hitland, *Inſulæ Schetlandicæ*, ou *Hitlandicæ*, anciennement *Æimoda*, *Hemoda*, *Hemodes*. Ces iſlès ſont dans l'Océan Calédonien, à vingt lieuës des Orcades, du côté du nord, vis-à vis de la Norvège, dont elles dépendent. On compte juſqu'à vingt ſix de ces iſles ; mais il n'y en a que ſix qui ſoient habitées ; les principales ſont Mainland, Wuſt, & Zell ou Yel. Quelques Géographes prennent ces iſles pour celles que les Anciens nommoient *Electrides Inſulæ* ; mais d'aûtres aſſeurent que ces *Electrides* ſont les deux prèſqu'iſles de la Pruſſe nommées Curiſch Nerung ; & Friſch Nerung. Maty.

SCHEVELING. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Hollande. *Schevelingum*. Il eſt ſur le bord de la mèr, à une grande demi lieuë de la Haye. On y va de cette ville par un grand chemin, proprement pavé de briques, & bordé d'arbres de châque côté. *Scheveling* à été plus grand qu'il n'eſt aujourd'huy, parceque l'an 1574. la mèr en engloutit 121. maiſons. Maty.

SCHEWALU Voyez SCAVAL.

SCHIAH, & SCHIAT. ſ. f. Mot Arabe qui ſignifie en général, une troupe, un parti, & une faction de gens confédérez, & qui font une ſecte particulière en matière de Religion. Les Muſulmans Orthodoxes, qui donnent le nom de Sunniach à leur religion & profeſſion particulière, donnent celui de *Schiáh* à la ſecte des partiſans d'Ali, qui les traîtent d'hérétiques, parceque qu'ils ont quelques obſervances, & croyances particulières ; & ils appellent Schiahi, & Schii ceux qui ſuivent cette ſecte Voyez Schiite.

SCHIDLOWIETZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg conſidérable par ſes mines de fèr & d'acier. *Shidlovietza*. Il eſt dans le Palatinat de Sandomir, en Pologne, à la ſource de la rivière de Radon, & à huit lieuës au deſſus de la ville de ce nom. Maty.

SCHIEDAM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, mais aſſez bien peuplée. *Shiedamum*. Elle eſt dans la Hollande mèridionale, ſur la Schie, dont elle prend ſon nom, environ à une lieuë de Rotèrdam, vèrs le couchant. Maty.

SCHIELAND. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée de la Hollande méridionale. *Schielandia* Elle eſt entre la Meûſe, l'Iſſes, le Delfland, & le Rhinland ; & prend ſon nom de la rivière de Schie. Rotèrdam, Shiedam, & Delfhaven en ſont les lieux principaux. Maty.

SCHIÈRMOND, SCHIÈRMONICK-OOGE, SCHIÈRMONKOGH. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle des Provinces unies. *Monicoga*, *Schiermonicoga*. Elle dépend de la Friſe, dont elle n'eſt ſeparée que par un canal de deux lieuës. Il n'y a que quelques villages peu conſidérables. Maty.

SCHIITE, ou SCHIAITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte parmi les Turcs. Ce nom ſe donne parmi les Muſulmans à ceux qui ſont de la faction appellée *Schiáh*, ou *Schiât*, qui ſont les Sectateurs d'Ali gendre de Mahomet. Les Muſulmans diſent *Shiai* & *Schii*, mais en François il faut dire *Schiite* & *Schiaïtes*. *Schiai* & *Schii* eſt celui qui eſt oppôſé au Sunni, & la difference qu'il y a entre ces deux ſortes de pèrſonnes, conſiſte eſſentiellement en ce que les prémiers croyent & enſeignent que le ſouverain Imamat, dignité qui comprend toute l'autorité ſpirituelle & temporelle ſur les Muſulmans, appartient de droit divin à Ali & à ſes déſcendans. Les Pèrſans ſont *Schiites* & les Turcs ſont Sunnites. Cette différence de parti a commencé l'an 363. de l'hégire, ſous le Kalifat de Mothi Billah XXIII. Calife de la race des Abaſſides. Car ce fut ainſi que les *Schiites* ſe rangèrent du parti des Sultans, de la race des Bonides, & les Sunnites prirent celui des Turcs, qui étoient pour lors Très-Puiſſants à la Cour des Califes, & ces diviſions furent caûſe de la ruine de Bagdet & du Kalifat des Muſulmans. Les *Schiites* ne ſe donnent point ce nom, & n'appellent point leur ſecte Alſchiat, nom qu'ils croyent leur être injurieux. Ce ſont les Sunnites qui leur donnent ce nom. Pour eux ils prénnent celui d'Aladeliar, c'eſt-à-dire la Secte des Juſtes. Les *Schiites* ſont encore diviſez entre eux en cinq ſectes différentes, qui ſont comme cinq arbres, qui ſe diviſent en ſoixante & dix branches, qui cependant conviennent toutes en ce point de regarder les Kaliſes Abubekr, Omar, & Othman, que les Sunnites revèrent beaucoup comme des Uſurpateurs du Kalifat, & de l'autorité ſuprême dans le Muſulmaniſme. Pluſieurs *Schiites* croyent la Tranſmigration, qui les appellent *Tenaſoukhiah* & une communication de l'éſprit de Sainteté, qui ſe tranſmet de l'un à l'aûtre ; & qu'ils nomment *Haloulriat*. Voyez d'Hèrbelot aux mots *Ali*, *Schiah*, & *Sunniah*. On donne auſſi aux *Schiites* le nom de Rafadhites Voyez d'Hèrbelot au mot Schoouبiah.

SCHILLI. ſ. m. Nom propre d'un cap. *Schyllæum promontorium*. Ce cap eſt dans la Sacanie, en Morée, près de l'iſle de Sidra, & à l'entrée du Golfe d'Engia. Il y a ſur la côte ſeptentrionale de ce Cap la petite iſle de *Schilli*, qu'on appelloit anciennement *Pythionesus*. Maty.

SCHILTBÈRG ou VERTHES. ſſ. m m. Noms propres de montagnes de la Baſſe Hongrie. *Mons Clipeorum*, *Verthuſius mons*, *Baconii Montes*. Elles s'étendent du ſud au nord dépuis le lac Balaton juſqu'au Danube, dans les Comtez de Veſprin, de Javarin, & de Gran. Maty.

SGHIRAS, ou SIRAS. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pèrſe. *Schiraſium*. Elle eſt capitale de la Province de Fars, & ſituée ſur la rivière de Bendimir, environ à ſoixante treize lieuës de la ville d'Hiſpaham, vèrs le midi. Quelques uns croyent qu'elle eſt l'ancienne *Marraſium* ; & elle s'eſt ſi fort agrandie des ruines de l'ancienne Pèrſepolis qu'on luy donne trois lieuës de circuit. Elle eſt célèbre en Pèrſe pour les excellens vins que ſon tèrroir produit. Maty. Cette ville eſt ſituée ſous la longitude de 73 d. 35. min. & ſous les 29. d. 36. m. de latitude ſeptentrionale, ſelon la plûpart des Géographes, & cependant les tâbles de Naſſireddin & d'Ulog Beg, lui donnent 88. d. de longitude, ce qui vient de la poſition du prémier méridien que ces deux Auteurs reculent plus avant vèrs l'Orient. Elle n'eſt pas ancienne, n'ayant été bâtie que ſous les Ommiades par Mahomet Ben Caſſem. Voyez d'Hèrbelot.

SCHIRO. Voyez Scyro.

SCHIrRE. (Prononcez *ſquirre*, & voyez Scirre. *Squirrus*.

SCHIRWAN. Voyez SCIRWAN.

SCHISMATIQUE. adj. ſ. m. & f. Qui fait ſchiſme, qui eſt dans le ſchiſme. *Schiſmaticus*, *à capite Eccleſiæ ſeparatus*. Il ſe dit en général de tous ceux qui ſe ſéparent d'avec les gens qui ſont d'une même Religion, d'une même créance. Les Tribus *ſchiſmatiques*. Les Grècs *ſchiſmatiques*. Les Turcs regardent les Pèrſans comme *ſchiſmatiques*. La plûpart des *Schiſmatiques* ſont auſſi Hérétiques par rapport à ceux deſquèls ils ſe ſéparent.

SCHISME. ſ. m. Ce mot en général ſignifie, Diviſion ſéparation. Mais il n'a d'uſage qu'en parlant de la ſéparation qui arrive à caûſe de la divèrſité d'opinions entre gens de même Religion, d'une même créance. *Schiſma*, *diviſio*, *ſeparatio*. Fomenter le *ſchiſme* ; étouffer, éteindre un *ſchiſme*. Le *ſchiſme* des dix Tribus d'Iſraël d'avec la Tribu de Juda & de Benjamin. Le *ſchiſme* des Pèrſans d'avec les aûtres Mahométans. On appelle le *grand ſchiſme d'Occident* celui qui arriva entre Clément VII. & Urbain VI. qui partagea la Chrétienté pendant 40. ou 50. ans, & qui ne finit que par l'élection de Martin V. au Concile de Conſtance. On compte juſqu'à 34. *ſchiſmes* dans l'Égliſe de Rome, diviſée par des Antipapes. On appelle le *ſchiſme* d'Anglétèrre, la ſéparation de l'Anglétèrre d'avec l'Égliſe Romaine : & le *ſchiſme* des Grècs, la ſéparation de l'Égliſe Grécque d'avec la Latine ; les Grècs ont conteſté la primauté au Pape.

Quelques Proteſtans appellent *ſchiſme paſſif*, la ſéparation des Proteſtans, parceque l'Égliſe Romaine les a retranchez de ſa communion. Tout hérétique en pourroit dire autant ; & ce ne ſeroit cèrtainement pas une bonne éxcuſe.

Schisme, ſe dit figurément des combats qui ſe paſſent dans l'âme. *Diviſio*. L'homme éprouve un *ſchiſme* pèrpétuel entre la raiſon, & ſes paſſions. Le P. Lamy.

SCHISSO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Vallée de Démona, en Sicile. *Schiſſum*. Il eſt ſur le cap de *Schiſſo*, environ à deux lieuës de Taormina, vèrs le midi. Quelques Geographes le prénnent pour l'ancienne *Naxos*, *Naxus*, ruinée par Denis, Tyran de Siracuſe ; mais d'aûtres croyent que cette ancienne

ville

ville étoit à l'embouchure du Freddo, à quatre lieuës de *Schiſſo* vèrs le midi. Maty.

SCHLESTAT ou SELESTAT. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Prévôté d'Haguenaw, en Alſace. *Seleſtadium*, anciennement *Helvetum*. Elle étoit aûtrefois Impériale; mais elle a été cédée à la France par la paix de Weſtphalie. Elle eſt ſituée près de l'Ill, à quatre lieuës au deſſous de Colmar. Les François ruinèrent ſes fortifications l'an 1673. mais ils la fortifièrent de nouveau deux ans aprés. Maty.

SCHLEUSINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Sluſinga*. Elle eſt dans le Comté d'Hennebèrg, en Franconie, ſur la Nahe, à cinq lieuës de Coburg, vèrs le nord. L'Empereur Ferdinand II. aſſembla à *Schleuſingen* l'an 1623. Le Collége Électoral pour luy faire agréer la tranſlation de la dignité Electorale du Comte Palatin qu'il avoit proſcrit au Duc de Bavière. Maty.

SCHMIDEBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie. *Smideberga*. Elle eſt dans le Duché de Jawèr, au piéd du Mont Riſembèrg, & près de la ſource du Bober. Le nom de cette ville ſignifie la montagne des Maréchaux. On le luy a donné parcequ'elle eſt pleine d'ouvriérs de ce métier, qui ſont une très-grande quantité d'outils & d'aûtres ouvrages du fèr qu'on tire de la Montagne de Riſenbèrg. Les habitans de ce lieu & de quelques voiſins étoient autrefois prèſque tout gouteux; mais on dit que cette maladie eſt éxtrémement diminuée depuis qu'on a fèrmé quelques fontaines, dont on croît que les eaux la produiſoient. *Becman hiſtoire du monde*. Maty.

SCHNAPHAN. ſubſt. m. Prononcez *ſchenapam*. Nom qu'on donne ſur les frontières d'Allemagne à des Payſans qui courent en parti, & qui volent les paſſans. *Prædones, graſſatores ruſtici*.

SCHNEBÈRG. ſ. m. Nom qu'on donne à la partie des montagnes de Crapack qui eſt depuis le confluent de la Morave & du Danube juſque dans la petite Pologne. Ce ſont les plus hautes des montagnes Crapack, & celles qu'on appelloit autrefois *Sarmaticæ rupes*.

Schnebèrg. ſ. m. Nom d'un Bourg avec titre de Principauté. *Scheneberga*. Il eſt dans le Voighland, en Miſnie, ſur la Croupe d'une montagne, à trois lieuës de Zwikaw, vèrs le midi. Maty.

SCHOENANTE. ſubſt. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tuyaux durs, de la groſſeur, de la figure & de la couleur de la paille d'orge. Ses feüilles ſont longues d'environ demi piéd, étroites, roides, pointuës. Ses fleurs naiſſent au ſommet des tuyaux, rangées à double rang, petites, veloutées, de couleur rouge incarnat. Sa racine eſt petite, dure, ſéche, noueüſe, garnie de filamens longs, blancs. Le *ſchœnante* eſt auſſi appellé *jonc odorant*, en Latin, *ſchœnanthum*, ou *juncus odoratus*, Il croit en ſi grande quantité en Nabathée Province d'Arabie heureüſe, qu'on le fait ſèrvir de fourage & de litière pour les chameaux. Toute cette plante eſt fort odorante, d'un goût piquant, aromatique: elle eſt propre dans les obſtructions du foye & de la rate, dans le vômiſſement, dans le hoquet.

SCHOENOBATE. ſ. m. Nom que les Grècs donnoient aux danſeurs de corde. *Schœnobates. Funirepus, Funambulus. Calobates*, ou *Kalobates*. Les *Schoenobates* étoient des éſclaves, dont les maîtres tiroient du profit, en faiſant voir leurs tours, ou en les loüant pour les faire. Voyez Pignorius *Comment. De Servis*. Mercurialis *De Arte Gymnaſtica, L. III. c.* 5. a donné cinq figures de *Schoenobates* gravées d'aprés des pièrres antiques.

SCHOENOBATIQUE. ſ. f. L'Art des Schoenobates, l'Art de danſer ſur la corde. *Schoenobatica. Kalobatica*.

Schoenobatique, adj. m. & f. Qui appartient aux Schoenobates & à la *Schoenobatique*. *Schoenobaticus*. Les éxèrcices *Schoenobatiques*. Ce fils de bâteleur avoit des inclinations *Schoenobatiques* au ſortir du bèrceau.

Ces mots viennent de σχοῖνος, une corde, & βαίνω, je marche.

SCHOINECH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec château, & Bailliage. *Schoinecum*. Elle eſt dans l'Électorat de Tréves, ſur la rivière de Nyms, à huit lieuës de la ville de Tréves, vèrs le nord. Quelques Géographes prennent cette ville pour le lieu de la Baſſe Allemagne, nommé anciennement Auſava, & Auſana Legis VIII. que d'aûtres placent à Palleſcheid, village ſitué à une lieuë de Schoineck, vèrs le midi. Maty.

SCHOLARITÉ. ſ. f. Tèrme de Barreau. On appelle Droit de *Scholarité* la faculté que les Écoliérs des Univèrſitez ont d'évoquer leurs cauſes pèrſonnelles devant le Conſèrvateur de leurs privilèges. *Jus Academicorum, Scholarum Academicarum jus*.

SCHOLASTIQUE. adj. maſc. & f. Qui appartient à l'École. *Scholaſticus*. Ce tèrme n'eſt pas connu parmi le peuple, il eſt renfèrmé dans l'École. Étudier la Théologie *ſcholaſtique*. Ce garçon a encore la mine *ſcholaſtique*, il ſent l'écoliér.

Le titre de *Scholaſtique* a été longtems un titre d'honneur; on le donna d'abord à ceux qui ſe diſtinguoient par l'éloquence, & par la déclamation. *Scholaſticus, titulus honorarius*. Après Néron il fut attribué aux Avocats, & entre aûtres à Socrate, & à Euſébe Hiſtoriens Écléſiaſtiques, Avocats à Conſtantinople; à Agathias Hiſtorien de Juſtinien, Avocat à Smyrne, &c. Conſtantin Harménopule le portoit encore au douziéme ſiécle, & pluſieurs aûtres. Depuis on l'a donné à ceux qui tenoient, ou qui gouvèrnoient les Écoles Écléſiaſtiques établies ſous les prémières races de nos Rois, qui enſeignoient aux Clèrcs de châque Égliſe d'abord les Humanitez, enſuite la Théologie, & la Liturgie. On les a appellez autrement *Primiciérs Eſcolaſtres*, & *Théologaux*. L'Auteur de l'Introduction au Droit Eccleſiaſtique & Canonique dit, *Scholaſtique*. Dans pluſieurs Égliſes Cathédrales, c'eſt celui qui eſt appellé Maître des Écoles, ou Écolâtre: Que ſi l'Égliſe eſt ſituée dans une ville où il y ait Univèrſité, il eſt appellé Chanceliér: c'eſt lui qui a la direction des Écoles de tout le Diocêſe, à ce que nul n'enſeigne aucune doctrine qui ne ſoit Catholique.

Génébrard tèmoigne auſſi que le titre de *Scholaſtique* étoit chez les Grècs un nom d'office & de dignité, répondant à nos *Théologaux*, & qu'il appertenoit proprement à tous les gens de lettre en général, dont l'érudition étoit fort connuë. On ne le donnoit principalement qu'à des pèrſonnes éclairées des lumières de la raiſon, & en qui les dons de la nature ſe trouvoient joints avec l'étude des arts. Ainſi S. Jérôme témoigne que Sérapion fut ſurnommé le *Scholaſtique*, à cauſe de la délicateſſe de ſon éſprit. S. Jean Climaque a été qualifié du même titre, quoiqu'il y eût renoncé expreſſément. Walafrid Strabon appelle le Poëte Prudence, le *Scholaſtique*. Adelman Évêque de Liége a été auſſi appellé le *Scholaſtique*. Oliviér le *Scholaſtique* a été un Théologal qui a écrit l'Hiſtoire des Croiſades au XIII. ſiécle. On a donné à Fortunat le titre de *Scholaſticiſſime*. Voyez M. Baillet en ſon Jugement des Sçavans.

Scholastique. ſ. m. Qui fait profeſſion de la Théologie *Scholaſtique*. *Theologus Eccleſiaſticus*. Les *Scholaſtiques* outrez ont gâté la Théologie. On eut cru d'abord que par la netteté de leurs déciſions, par la clarté de leurs définitions, & par l'évidence de leurs argumens mis en forme probante par une méthode régulière, ils alloient déveloper la vérité de tous les voiles du langage. Mais au contraire ils l'ont obſcurcie par leurs tèrmes barbâres, & par leurs ſophiſmes; & ils ont multiplié les queſtions à force de les diſtinguer. Les *Scholaſtiques* qui s'attachèrent tous à la doctrine d'Ariſtote, ſe formèrent par la lecture des Arabes, où ils prirent cet éſprit ſubtil, & pointilleux, lequel ſe gliſſa dans l'École. Ils firent la dèrnière ſecte des Philoſophes qui ait eu de la réputation. Ils étoient grands Dialecticiens. Voyez le P. Rapin.

Scholastique. ſ. f. La partie de la Théologie qui diſcute les queſtions de Théologie par le ſecours de la raiſon, & des argumens. *Theologia Eccleſiaſtica*. Elle eſt en quelque façon oppôſée à la *Poſitive*, qui ſe fonde ſur l'autorité des Saints Pères, & des Conciles. On ne débite ſouvent dans la chaire qu'une *ſcholaſtique* baſſe & inutile. Nic. La *Scholiaſtique* eut trois différentes périodes, comme l'École de Platon. La *Scholaſtique* ancienne, moyenne & nouvelle. L'ancienne commença ſous Lanfranc Archevêque de Cantorbery, ou pour mieux dire ſous Pièrre Lombard, dura près de 200 ans, & finit ſous Albèrt le Grand. La *Scholaſtique* moyenne commença depuis Albèrt le Grand, & continua pendant cent ans. Durant cette éſpace de tems la doctrine d'Ariſtote fut portée juſques au dèrnier comble de la réputation. Le troiſiéme âge de la *Scholaſtique* fut depuis Durand qui voulut s'élever contre S. Thomas, le chèf de la moyenne, pour ſe mettre en réputation. Il eut peu de ſuccès. Alors les éſprits ſe ſubtiliſèrent encore davantage, & l'École ne s'occupa que de queſtion frivoles. On s'échauffa ſur des formalitez toutes pures, & l'on ſe fit des phantômes pour diſputer. Il ſe forma de cette méthode un fatras d'opinions qui étouffèrent ce qui reſtoit de bon goût pour les belles lèttres. Le P. Rapin. La *Scholaſtique* eſt une ſcience vetilleûſe & pointilleûſe. Le P. Lamy. Daneus a écrit l'hiſtoire des commencemens de la *Scholaſtique*.

SCHOLIE. ſ. f. Commentaire, annotation, ou obſèrvation qu'on fait ſur quelque paſſage d'un Auteur. *Scholia, gloſſema, annotatio, obſervatio, interpretatio*.

En Géométrie, on s'en ſèrt, lorſqu'après avoir demontré une propoſition, on enſeigne encore une manière de le faire d'une aûtre façon; lorſqu'on en tire quelqu'aûtre conſéquence, ou qu'on fait quelques obſèrvations pour prendre des précautions pour empêcher qu'on ne ſe trompe.

SCHOLIASTE. ſ. m. Commentateur. Il ſe dit particulièrement de ceux qui ont fait des Commentaires, ou des obſèrva-

tions ſur les Poëtes, & Auteurs Grècs. *Scholiaſtes, interpres, vel commentarii ſcriptor.*

SCHONEN. ſ. m. ou SCANIE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la Sundgothie, ou Gothie méridionale, en Suède. *Scania.* C'eſt une grande preſqu'iſle bornée au nord par l'Hallande, la Smalande, & le Bleking, & baignée ailleurs par la mèr Baltique, le détroit de Sund, & Cattegat. Elle peut avoir vingt trois lieuës de long, & ſeize de large. Ses principales villes ſont Lunden Capitale, Elſingborg, Landſkron, Malmuyen ou Ellebogen, Udſted, & Engelholm. On prend quelquefois le *Schonen* d'une manière plus étenduë, & on y renfèrme l'Hallande & le Bleking; alors elle répond à la Scandie ou Scandinavie particulière, d'où ſon nom a été tiré. Maty. Le pays de *Schonen* étoit d'abord du Diocèſe de Roſchil. Ce fut dans l'XIᵉ. ſiécle qu'il commença à avoir des Évêchez; on en établit deux; l'un à Lunden, & l'aûtre à Dalbi: étant mort houreuſement ils furent réüſis en un ſeul.

SCHONGA. ſ. f. SCHONGAW. ſ. maſc. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne. *Schongavia*, anciennement *Eſco*. Elle eſt dans la Haûte Bavière, ſur le Lech, à douze lieuës de la ville d'Auſbourg vèrs le midi. Maty.

SCHONHOVEN. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces unies. *Schonhovia.* Elle eſt dans la Hollande méridionale, ſur le Leck, à quatre ou cinq lieuës au deſſus de Roterdam. Maty.

SCHONREIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconie. *Schonreina.* Elle eſt ſur le Mein, aux confins du Comté de Reineck. Elle eſt capitale d'un Bailliage qui étoit autrefois de ce Comté, mais qui appartient maintenant à l'Évêché Wurtburg. Maty.

SCHOOUBIAH. ſ. f. Tèrme de Relation. Nom d'une ſecte qui s'eſt élevée dans le Muſulmaniſme. La créance de ceux de cette ſecte eſt que l'on ne doit point préferer les Sunites aux Schiites, ou Rafadhites, c'eſt à dire, les Orthodoxes, aux Hétérodoxes, & ils regardent les uns & les aûtres également comme bons Muſulmans. d'Herbelot. Ainſi ce ſont les Tolérans du Muſulmaniſme. Cependant les *Schooubiates* ne ſont conſiderez par là, que comme des Gentils ou Payens, ſuivant la ſignification de leur nom. Il y a pluſieurs Muſulmans qui font profeſſion de cette ſecte, mais ſecrétement. Tant il eſt vrai qu'en quelque Religion que ce ſoit, la tolérance ne ſe peut ſouffrir.

SCHORNDORF. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle *Schorndorfium.* Elle eſt dans le Duché de Wurtemberg, en Soüabe, ſur le Reins, à ſix lieuës de Stutgard, vèrs l'orient ſeptentrional. Il y a à *Schorndorf* des fontaines ſalées, dont on tire quantité de ſel. Maty.

SCHOUTEN. ſ. m. L'iſle de Schouten. *Scheuteni Inſula.* Cette iſle eſt dans la mèr pacifique, prés de la nouvelle Guinée. Elle porte le nom de Guillaume Schouten Hollandois qui la découvrit l'an 1616. Maty.

SCHOUWEN. ſ. m. Nom propre d'une des iſles du Comté de Zelande, Province des pays-Bas Proteſtans. Elle eſt au levant de l'embouchure orientale de l'Eſcaut, entre l'iſle de Walcheren, & celle d'Overflanckée. Sa longueur eſt environ de ſix lieuës, & ſa largeur de deux. Ziriczée Capitale, & Brouwerſhaven en ſont les lieux principaux. Maty.

SCHUSSENRIEDT. ſ. m. Nom d'une Abbaye de la Soüabe. *Schuſſenrieta.* Elle eſt ſituée vèrs la Source de la rivière de Schuſſ, entre Biberac & Konigſeck. Ce lieu étoit autrefois un château. Berenger de *Schuſſenriedt* en fit un Monaſtère, dont il fut le prémier Prévôt l'an 1188. Le Concile de Bâſle lui donna enſuite le titre d'Abbaye. Maty.

SCHUT. ſ. f. Nom propre d'une iſle *Inſula Schutia*, *Inſula Citorum.* C'eſt une grande iſle formée par le Danube, dans la Hongrie, vèrs les confins de l'Autriche, entre les villes de Preſbourg, d'Altenbourg, & de Raab. Elle a quatorze lieuës du couchant au levant, & neuf du nord au ſud. Elle eſt diviſée en deux par une branche du Danube. La Grande *Schut* eſt vèrs le nord. Komore & Sumarein en ſont les lieux principaux. La petite *Schut* eſt vèrs le midi, & n'a aucun lieu conſidérable. Maty.

SCHWALBACH. ſ. m. Nom propre de deux bourgs qui ſont dans le Weſtèrwald, en Allemagne; l'un dans les États de Naſſaw, ſur l'Aar, à trois lieuës au deſſus de Dietz; l'aûtre ſur la même rivière, à trois lieuës au deſſus du prémier. Ce dèrnier qu'on nomme Langen Swalbach pour le diſtinguer de l'aûtre, eſt dans le Bas Comté de Calzenellebogen. Il a des eaux minérales fort eſtimées; elles ont un petit goût d'aigre qui approche de celui du vin de Rhin. Maty.

SCHWANDE. ſ. f. Nom propre d'un Boûrg du Canton de Glaris, en Suiſſe. *Schwanda.* Il eſt ſur la rivière de Lint, à une lieuë au deſſus de Glaris. *Schwande* eſt le lieu où ſe tient tous les ans l'aſſemblée Générale du Canton; c'étoit aûtrefois une Baronie & la réſidence de ſes Barons. Maty.

SCHWARSENBOURG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du païs de Vaud, en Suiſſe. *Schwarſenburgum.* Il eſt Chef d'un Bailliage qui appartient en commun à Bèrne & à Fribourg & il eſt ſitué à quatre lieuës de cette dèrnière, vèrs le ſud-eſt.

SCHWARTWATTER. Voyez YECHT.

SCHWARTZBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Thuringe. *Schwartzburgum.* Elle eſt capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Schwartze, à huit lieuës de Weimar, du côté du midi. Maty.

Schwartzburg. ſ. m. Nom propre d'un Comté. *Schwartzburgenſis Comitatus.* C'eſt un des États de la Thuringe, en Haute-Saxe. Il eſt diviſé en deux parties; la ſupérieure ou méridionale eſt entre le Duché de Weimar & celui de Coburg. Elle peut avoir dix lieuës de long & ſix de large, & elle comprend les Bailliages de *Schwartzbourg*, d'Arnſtet, de Konigſée, de Rudelſtet, & de Plankenberg. L'Inférieure ou ſeptentrionale eſt entre les Tèrres de Saxe Hall, & les Comtes de Stolbèrg & & d'Hohenſtein. Elle peut avoir douze lieuës de long, & environ quatre de large, & elle renfèrme les Bailliages de Sunderlhauſen, de Frankenhuſen, de Strauſbèrg, & d'Heringen. Il y a encore dans les États de *Schwartzbourg* le Bailliage de Leutenbèrg, ſitué le long de la Sala, ſur les confins de la Miſnie, & du Marquiſat de Culembach.

La Maiſon de *Schwartzbourg* eſt fort ancienne. L'an 1349. Gunter de *Schwartzbourg* fut élû Empereur dans les formes, mais ſe voyant empriſonné, il céda l'Empire à Charles de Luxembourg, qui avoit été élû contre toutes les régles, pendant la vie de Loüis de Bavière, par quelques membres de l'Empire, ennemis de cet Empereur, & mourut à Francfort ſix mois aprés ſon élection. Les Comtes de *Schwartzbourg* ſont diviſez en deux branches principales, qui ſe diſtinguent par les noms d'Arnſtet, & de Rudelſtet ou Rudolſtat. Maty.

SCHWARTZENBERG. ſubſt. m. Nom propre d'un Comté. *Schwartzenburgenſis Comitatur.* Petit état du Cèrcle de Franconie. Il eſt entre les Évêchez de Wurtzburg, & de Bambèrg, & le Marquiſat d'Ohnſpach. Il a environ ſept lieuës de longueur, & une de largeur. Le Boûrg de *Schwartzenbèrg* en eſt le lieu Principal. Maximilien II. érigea ce païs en Comté l'an 1566. & Frederic III. Créa Prince de l'Empire Jean Adolphe de *Schwartzenbèrg*, l'an 1645. Cette Maiſon poſſéde auſſi la Baronie de Seinſheim, qui eſt contiguë au Comté de *Schwartzenbèrg*, du côté du midi. Maty.

SCHWARTZWALDT. Voyez Forêt Noire. Au mot Noir, ci-deſſus. p. 125.

SCHWATZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Tirol, ſituée ſur l'Inn, à ſix lieuës au deſſous d'Inſprug. *Schwatium.* Quelques Géographes prennent *Schwatz*, pour l'ancienne *Sabatum*, ou *Sevatum*, ville du Norique, laquelle d'aûtres placent à Sunebèrg, village du Tirol, ſur la rivière d'Eiſoco. Maty.

SCHWEIDNITZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Siléſie. *Sevidricium.* Elle eſt ſur la rivière de Weſtritz, à dix lieuës de la ville de Breſlaw, vèrs le couchant. *Schweidnitz* eſt fortifiée, & Capitale d'un Duché ou d'une Principauté, qui eſt entre celles de Jawèr, de Breſlaw, de Brieg, de Monſtèrberg, & de Bohême. Maty.

SCHWEINITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la haute Saxe. *Schweinitium.* Elle eſt dans le Duché de ce nom, ſur l'Elſtèr, à cinq lieuës de Witembèrg, vèrs le midi oriental. Maty.

SCHWEINFURT. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Franconie, en Allemagne. *Schwinfurtum, Swinfordia.* Elle eſt dans l'Évêché Wurtzburg, ſur le Mein, à dix lieuës au-deſſus de Bambèrg. *Schweinfurt* eſt une ville Impériale, & fortifiée; ce qui n'a pas empêché qu'elle ne fut priſe pluſieurs fois pendant la guèrre de Suède. Maty.

SCHWINBORG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Danemarc. *Swinburgum.* Elle eſt ſur la côte de l'iſle de Fyonie, vis-à-vis de l'iſle d'Arroc, & de Langeland.

SCHWITZ. Voyez SUITS.

S C I.

SCIAGE. ſ. m. Action de ſcier, & l'effet qui en provient. *Serraria, ſectio, ſectura, ſciſſura.* Il a coûté tant pour le *ſciage* de ces planches de ſapin. Dans les moulins à ſcie, le *ſciage* ſe fait tout ſeul par la force de la machine. On appelle bois de *ſciage*, celui qui eſt fendu ou équarri par des Scieurs de long. Les ais, les ſolives, ſont des bois de *ſciage*, & ne ſont pas tant eſtimez que le bois de brin.

SCIAGRAPHIE. ſ. f. Voyez SCÉNOGRAPHIE. C'eſt la même chôſe.

SCIAMACHIE. ſ. f. Combat purement d'exèrcice, exèrcice d'armes.

d'armes. *Sciamachia. Pugna umbratilis, Ventilatio.* Je ne voudrois point me ſervir de ce tèrme ſi ce n'étoit dans un Ouvrage d'érudition, ou dans une converſation de gens Sçavans.

SCIANSI. Voyez XANSI.

SCIANTON. Voyez XANTUNG.

SCIATÈRE. ſ. m. Tèrme de Gnomonique. C'eſt un inſtrument par le moyen duquel on peut conſtruire facilement des cadrans qui montrent l'heure par le moyen de l'ombre. *Sciaterium, ſciateras.*

SCIATÉRIQUE. adj. Ce qui montre l'heure par le moyen de l'ombre d'un ſtile. *Sciatericus.* Cadran *ſciatérique* ; cube *ſciatérique* qui a des cadrans en toutes ſes faces.

SCIATI. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Sciathus.* Il eſt près de Magnéſie, en Theſſalie, entre le golfe de Salonichi & celui de l'Armiro. Son circuit eſt environ de neuf lieuës. Elle a eu autrefois une ville de même nom, il n'y a maintenant qu'un Fort pour défendre ſes habitans contre les Pirates. MATY.

SCIATIQUE. ſ. f. adj. Eſpèce de goûte qui ſe fait ſentir non ſeulement à l'ôs iſchion, qui eſt un des ôs des hanches, mais auſſi au haut des feſſes, aux lombes, à l'ôs ſacré, à la cuiſſe, à la jambe, & quelquefois juſqu'à l'extrémité du piéd. *Iſchias.* Elle eſt cauſée par une humeur âcre qui ſe jette ſur ces parties. La goûte *ſciatique* eſt extrêmement douloureuſe ; on l'appelle ainſi parcequ'elle attaque principalement l'ôs iſchion. On y voit rârement de la tumeur, & plus rârement de la chaleur, ou de la rougeur, parceque les humeurs ſe jettent dans des parties profondes & couvèrtes de beaucoup de chairs. TH. BURNET.

Chers Convives, joyeux Auteurs,
De mon infirmité Bachique,
Vous etes des blaſphémateurs,
D'inſulter à ma ſciatique. SENECÉ.

SCIATIQUE. adj. Eſt auſſi un nom qu'on donne à deux veines qui ſe tèrminent à la crurale. *Vena iſchiadica.* Il y a la grande *ſciatique* qui eſt formée de pluſieurs rameaux qui viennent des doigts du piéd, & la petite *ſciatique* qui eſt faite de pluſieurs ramifications qui viennent de la peau & des muſcles qui environnent l'article de la cuiſſe. Voyez ISCHIADIQUE.

SCIAVAL. Voyez SCAVAL.

SCIE. ſ. f. Outil qui ſèrt à pluſieurs Artiſans pour fendre du bois, de la pièrre, & aûtres chôſes. *Serra.* Elle eſt faite d'un fèr qui a des dents & des hoches, qui ronge & mange petit à petit la matière ſur laquelle on l'agite, & qui eſt diverſement emmanchée, ſelon les divers uſages. Il y a des moulins à *ſcie*, qui par leur mouvement ſcient tous ſeuls des poûtres pour faire des ais : des *ſcies* ſans dents pour le marbre : des *ſcies* avec des dents pour la pierre de ſaint Leu : des *ſcies* avec des dents détournées de part & d'aûtre, pour ſcier le bois ; *ſcie à refendre* pour les Scieurs de long. *Scie à debiter* ce ſont les *ſcies* ordinaires. Les *ſcies à main*, ſont des *ſcies* qui n'ont qu'un fèr dentelé, & une poignée pour manche. Les Ouvriers l'appellent *egohine*, & les Sèrruriers *ſcie à guichet*. *Scie* à tenon, qui eſt large fort mince, & qui a de petites dents auſſi fort minces. *Scie* à tourner, qui eſt étroites, avec viroles au bout des bras. *Scie* à curaſer. *Scie* à cheville qui a une poignée comme l'égohine.

Les Chirurgiens ont des *ſcies* pour coupper les ôs. La *ſcie* d'un Chirurgien doit être petite & légère afin qu'on la puiſſe manier avec plus de libèrté & elle a un manche pour être tenuë plus fèrme. Il faut que la lame en ſoit exquiſe & les dents bien aiguiſées, pour ſcier avec plus de douceur, & diviſer dans le moins de tems qu'il eſt poſſible les ôs d'un bras ou d'une jambe quand on en fait l'amputation. DIONIS.

La *ſcie* eſt auſſi un inſtrument de Jardinièr. Pour tailler les arbres, ſoit branches, ſoit racines, on a néceſſairement beſoin de deux bons outils, ſçavoir d'une ſèrpette & d'une *ſcie*. La *ſcie* ſèrt pour ôter le bois qui eſt ſec & vieux & par conſéquent fort dur, & capable de gâter la ſèrpette, ou pour ôter celui qui eſt ſi mal placé, ou celui qui eſt ſi grôs, qu'on ne peut aiſément & tout d'un coup le couper avec cette ſèrpette. LA QUINT. *P. IV. p.* 36. Il ne faut jamais employer la *ſcie* à retrancher des branches qu'un ſeul bon coup de ſèrpette peut couper adroitement. ID. *P. IV. p.* 36. Il faut que la *ſcie* ſoit droite, qu'elle ſoit d'une matière extrêmement dure & bien trempée, les vieilles lames d'épées y ſont très propres ; & il faut qu'elle ait bien de la voye, c'eſt-à-dire, qu'elle ait les dents bien écartées & bien ouvèrtes, l'une allant d'un côté & l'aûtre de l'aûtre & qu'avec cela le dôs ſoit fort mince, tout au moins doit-il être moins grôs & moins matériel que les dents, ou autrement la *ſcie* ne paſſera pas aiſément, parceque les dents en feront tout auſſi-tôt pleines & engorgées, ſi bien qu'à s'en ſèrvir, on ſe laſſe en un moment & on n'avance guères. Il n'eſt point néceſſaire que les *ſcies* pour l'uſage ordinaire de tailler ſoient larges, un bon demi poûce de largeur ſuffit ; il ne faut non plus guères longues ; c'eſt aſſez qu'elles ayent environ cinq poûces de longueur ; & pour ce qui eſt du manche il peut être rond, attendu que c'eſt pouſſer en droite ligne devant ſoi, & qu'ainſi on ne doit pas craindre qu'il tourne dans la main, comme fait une ſèrpette à manche rond, il ſera aſſez grôs pourvû qu'à l'endroit de ſa plus grande groſſeur qui eſt l'extrémité où ſe vient ranger la pointe de l'alumelle, quand on la fèrme, il ait environ deux poûces & ſept ou huit lignes de tour, & que par l'aûtre extrémité il ait un peu moins de deux poûces ; & ainſi on aura des *ſcies* qui ſe plient, & ſans faire aucun embarras ſeront portatives comme des ſèrpettes le trenchant ſe ſèrrant dans le manche, & cela eſt fort commode & même neceſſaire à un Jardinièr. LA QUINT. *P. IV. p.* 38.

On tient que ce fut Icare qui inventa la *ſcie*, en voyant l'arrête d'un poiſſon.

Ce mot vient du Latin *ſecare*, ou du Grèc, ξύειν, *dividère, ſecare*, qui ſignifie *polir, raboter*, ſelon Nicod. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *aſcia*.

SCIE. ſ. f. Nom d'un poiſſon qu'on nomme Eſpadon. *Canis Carcharias, Xiphia, priſtis.* Nous y prîmes un jour une *ſcie*, poiſſon ſingulièr qui porte ſur la tête une éſpèce de lame plate garnie des deux côtez de pointes, qui lui ſèrvent à ſe défendre contre la baleine, comme nous l'avons vû une fois au Chili. Il a encore cela de ſingulièr, qu'il a une bouche, & une aûtre ouvèrture humaine. FRÉZIÉR. *p.* 26. Voyez ESPADON. *Tom. II. p.* 1389.

SCIEMMENT. adv. Avec connoiſſance de cauſe. *Scienter, datâ operâ.* Il n'a pas fait cette action par ignorance, mais il l'a fait *ſciemment*, par malice, & ſçachant bien ce qu'il faiſoit. On dit autrement *à ſon écient*. Ce dernièr vieillit.

SCIENCE. ſ. f. Connoiſſance des chôſes, acquiſes par la lecture, ou par la méditation. *Scientia, doctrina.* Eraſme avoit un grand fonds de *ſcience*, de doctrine. Il y a auſſi une *ſcience* infuſe & relevée extraordinairement & immédiatement, comme celle que le Saint Eſprit répandit ſur les Apôtres. La *ſcience* ſans la charité produit l'orgueil, & la charité ſans la *ſcience* tombe dans l'erreur. FLÉCH. La *ſcience* en rempliſſant l'homme de l'eſtime de lui-même, le rend froid & languiſſant pour Dieu. LE P. MASSOULIÉ. Ce qu'on apprend dans l'étude des Anciens eſt proprement une *ſcience* de mémoire, & non pas une *ſcience* d'eſprit, & de raiſon. MALEB. Une partie de la vraye *ſcience* conſiſte à ignorer ce qu'il eſt inutile de ſçavoir. ABLANC. La *ſcience* qui gâte tant d'eſprits, n'a fait qu'embellir le vôtre. S. EVR. La *ſcience* acheve de polir un eſprit bien tourné ; elle n'a rien de rude, ni de ſauvage. BELL. Il y a des gens que la *ſcience* charge plus qu'elle ne les éclaire. S. EVR. Le Saint Eſprit nous enſeigne, non pas cette *ſcience* qui produit l'orgueil, & la préſomption ; mais celle qui entretient l'humilité. FLÉCH. La *ſcience* commence un honnête homme, & le commèrce du monde l'achève. S. EVR. Mépriſons ces indignes maximes ; que la *ſcience* avilit la grandeur, qu'elle eſt chez les Grands une vèrtu déplacée.... Quel Prince a jamais mieux ſçu l'illuſion de ces vaines maximes que Monſieur le Duc du Maine ? Qui ſçait mieux par de juſtes tempéramment orner la grandeur par la *ſcience*, & annoblir la *ſcience* par la grandeur.... Qu'eſt-ce que protéger les Arts & les *ſciences* ? C'eſt étendre l'empire de la raiſon, embellir à nos yeux le ſpectacle de la nature, diſpenſer l'immortalité, ſe l'aſſurer à ſoi-même. MARIOTTE. *Mém. de Tr.*

J'avois crû juſqu'ici que c'étoit l'ignorance,
Qui faiſoit les grands ſots, & non pas la ſcience ;
Mais j'avois crû fort mal. MOL.

SCIENCE, en Philoſophie, eſt une connoiſſance cèrtaine, & évidente, & fondée ſur une démonſtration. *Philoſophia.* Le doute eſt oppôſé à la *ſcience* ; parceque la *ſcience* ne laiſſe point l'eſprit en ſuſpens, & qu'elle prononce abſolument, & déterminément. LA PL. L'opinion eſt le milieu entre le doute, & la *ſcience*. ID. Selon cette définition il n'y a que la Géométrie qui ſoit une *ſcience*, parcequ'elle eſt fondée ſur des démonſtrations. La *ſcience* eſt une connoiſſance diſtincte & cèrtaine, & comme elle a l'évidence, elle ne peut avoir le mérite de la ſoumiſſion. FLÉCH. Il y a eu des Philoſophes qui ont fait profeſſion de nièr qu'il y eût aucune *ſcience* ; c'eſt-à-dire, que nous euſſions des connoiſſances claires, cèrtaines, & capables de produire une entière conviction. LOG.

SCIENCE, ſe dit plus ſpécifiquement d'un art particulièr, de l'application qu'on a euë à approfondir la connoiſſance d'une matière, de la réduire en régle, & en méthode pour la perfectionner. *Scientia methodica.* L'Arithmétique eſt la *ſcience* des nombres. Il faut être fort réſèrvé à ſe ſèrvir des mots nouveaux qui ſentent la *ſcience*. CAIL. On ne ſçauroit trop égayer les *ſciences* néceſſaires, qui ont l'air ennuyeux. TOUR. La vraye *ſcience* d'une femme, c'eſt d'être belle ; l'étude, & les livres ne ſèrvent qu'à

qu'à la rendre inſupportable. P. Com. On appelle les *ſciences* humaines, la connoiſſance des Langues, de la Grammaire, de la Poëſie, de la Rhétorique, & d'aûtres chôſes qu'on apprend dans les Humanitez. La *ſcience* Héraldique eſt celle qui traite du Blâſon. On peut apprendre les *ſciences* d'une manière baſſe, ou d'une manière relevée; ſi peu de gens ſçavent faire cette différence, qu'il vaudroit mieux les ignorer, que de les ſçavoir baſſement. Nic. Les Alchimiſtes appellent leur Art *ſcience*, Philoſophique, *ſcience* Sacrée, *ſcience* Divine.

Science, ſe dit auſſi en Morale, de ce qui ſert à la conduite de la vie: *Scientia morum*. Cet homme a la *ſcience* du monde, il ſçait vivre avec les honnêtes gens. La civilité eſt la *ſcience* des cérémonies, & des formalitez. S.Évr. La plus néceſſaire des *ſciences* eſt celle du ſalut. L'arbre deffendu à Adam étoit celui de la *ſcience* du bien, & du mal.

Science, ſe dit auſſi de la connoiſſance de quelque fait particulier. *Cognitio rerum ſingularium*. Un homme n'eſt tenu de répondre en Juſtice que ſur ce qui eſt de ſa *ſcience* & connoiſſance. Le Roi dit dans ſes Édits, de nôtre cèrtaine *ſcience*, pleine puiſſance & autorité royale.

Science. Ce mot ſe dit auſſi de Dieu. Les Théologiens poſent en Dieu trois ſortes de *ſciences*. *Theologi admittunt in Deo triplicem ſcientiam, ſcilicet intelligentiæ, viſionis, & mediam ſcientiam.* La première eſt la *ſcience* de ſimple intelligence, par laquelle Dieu ſe connoît lui-même, & toutes les chôſes poſſibles. La ſeconde eſt la *ſcience* de viſion, par laquelle Dieu connoît toutes les chôſes qu'il a réſolu de permettre & de faire, dans le même ordre qu'il a réſolu de les pèrmettre & de les faire. Et la troiſième eſt la *ſcience* moyenne, par laquelle Dieu connoît ce que les Anges & les hommes feroient en cèrtains cas, en cèrtaines circonſtances, s'il avoit réſolu de les y mettre. Cette troiſième *ſcience* eſt appellée *moyenne*, parcequ'elle tient une éſpèce de milieu entre les deux prémières, & qu'elle a quelque chôſe de l'une & de l'aûtre. On diſpute fort parmi les Théologiens pour ſçavoir, s'il y a en Dieu une *ſcience* moyenne. La raiſon pour laquelle tous les Théologiens ne reconnoiſſent pas une telle *ſcience* en Dieu, c'eſt qu'elle ne s'accommode pas avec leurs differentes hypothêſes.

On dit provèrbialement, qu'un homme a plus d'heur que de *ſcience*, quand il réüſſit en des chôſes qu'il ne ſçait que médiocrement. *Magis felix, quàm ſapiens.*

SCIENDUM de la Chancellerie. Nom d'un ancien titre Latin de la Chancellerie, qui en ſoixante & dix articles contient des réglemens pour les gages & le ſalaire des Officiers de la Chancellerie, & des droits qui s'y prennent pour chaque expédition qui s'y fait. On l'a nommé le *ſciendum* de la Chancellerie, parce qu'il commence par ce mot, *Sciendum*. Il faut ſçavoir. Le *ſciendum* de la Chancellerie eſt une de ſes plus authentiques pièces. Les uns veulent qu'il ſoit de l'an 1339. les aûtres de l'an 1394. Mais les preuves en ſont douteûſes. Il ſe trouve dans la Chambre des Comptes, à la fin d'un ancien volume, contenant pluſieurs comptes de l'Audience de France, entre leſquels eſt celui du Chancelièr de Marle, *pour le tems échû depuis le 18e. d'Août 1413. juſqu'au dernier de Decembre de la même année, clôs au bureau le 8e. de Janvier 1415.* Ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il eſt de cette année là. 1415. Teſſereau dans ſon hiſtoire de la Chancelerie. L. I. p. 39. le rapporte à l'année 1413. Cette piéce n'eſt pas informe comme quelques-uns l'ont voulu dire, ſous prétexte qu'elle eſt ſans date. Cela auroit été néceſſaire, ſi c'étoit un Édit, ou une Déclaration; mais comme ce n'eſt qu'une inſtruction aux Secretaires, pour la connoiſſance de leurs droits utiles, le jour & l'année n'y ſerviroient qu'à ſatisfaire un peu plus la curioſité; outre que quantité de titres rapportez par de très bons Auteurs pour la preuve des droits des prémières charges de l'État, ſe trouvent pareillement aujourd'hui ſans date, dans des Recueils faits dans des tems qu'on n'enregiſtroit point encore. Néanmoins ces Recueils ſont très-ſoigneuſement conſervez à la Chambre, qui y donne une autorité entière, & ne pèrmet pas qu'on en puiſſe extraire aucune chôſe ſans ſa pèrmiſſion, ou ſans Arrêt. Tessereau. Cet Auteur donne enſuite le *Sciendum* en François, avèrtiſſant que l'Extrait ſur lequel il l'a pris fut fait par Ordonnance de la Chambre des Comptes du dèrnier Décembre 1571. ſur la Requête des quatre Chauffecires de France.

SCIENS. adj. m. Vieux mot ſçavant. *Livre de la Diablerie*; Borel. *Doctus*, *ſciens.*

SCIENSI. Voyez XENSI.

SCIENTIEUX, euse. adj. Vieux mot. Qui ſignifie ſçavant. Borel. *Peritus*, *doctus.*

SCIENTIFIQUE. adj. m. & fém. Qui eſt plein d'érudition: qui concèrne les ſciences abſtraites & ſublimes. *Scientificus, eruditus.* Les Notaires donnent aux Écléſiaſtiques dans leurs actes la qualité de Vénérable & *ſcientifique* pèrſonnes. On recommande à vos ſaints Sacrifices & à vos prières le repôs de l'âme de Vénérable & *ſcientifique* pèrſonne Meſſire Joachin Trotti de la Chétardie, Docteur en Théologie, & Curé de ſaint Sulpice à Paris. C'eſt le billet d'entèrrement.

On le dit auſſi des chôſes. Cet Ouvrage eſt fort *ſcientifique*, fort plein de ſcience & d'érudition. Cette démonſtration, cette machine ſont fort *ſcientifiques*; c'eſt à dire, ſont faites ſelon les régles de l'art & de la ſcience. Il s'eſt embarraſſé dans des queſtions *ſcientifiques*. Cette oreille eſt deſtinée pour les langues *ſcientifiques*. Mol. Ce dèrnier ſe dit comiquement. En effet on ſe ſert peu de ce mot dans le ſérieux. Faire le *ſcientifique*, c'eſt faire le ſçavant mal à propos.

SCIENTIFIQUEMENT. adv. D'une manière ſcientifique. *Scientificè*. Il a traité cette matière *ſcientifiquement*. Cela n'eſt bon que dans le ſtile familièr.

SCIER. v. act. Coupper du bois ou aûtre matière avec une ſcie. *Serrâ ſecare*, *ſcindere*. On *ſcie* les arbres qui ſont trop grôs pour les abattre plus facilement. Il y a un ſens du bois qui s'éclate, & qu'on ne peut bien fendre, ſi on ne le *ſcie*. On *ſcie* les pièrres, on *ſcie* le marbre, mais avec des *ſcies* différentes. Manaſſé Roi de Juda fit *ſcier* en deux, avec une *ſcie* de bois, le Prophéte Éſaïe. Port-R.

Scier, ſe dit auſſi des blez qu'on abat avec des faucilles, qui ont de petites dents comme des *ſcies*. *Deſecare*. Quelques uns en ce ſens diſent *ſoyer*, ou *ſeier*; mais les honnêtes gens diſent *ſcier*. Cette hèrbe ne remplira jamais la main du Moiſſonneur qui *ſcie* le bléd. Port R.

Scier, en tèrmes de Marine, c'eſt virer un bâtiment de bas-bord à force de rames, & le faire reculer; ou bien c'eſt nager en arrière. *Retrò remigare*. *Scie* à tribord, *ſcie* à basbord.

Scié, ée. part. paſſ. & adj. *Serratus*, *ſerrâ diſſectus.*

SCIEUR. ſ. m. Celui qui ſcie. *Deſecator*. Un *Scieur* de long eſt un homme de journée, qui ſcie des poûtres pour en faire des ais, des ſolives. Des *ſcieurs* de blez ſont Aoûterons. *Meſſor.*

SCIEURE. ſ. f. Action de ceux qui ſcient. *Serraria ſectura*. La *ſciûre* des blez, des planches, des ſolives.

On appelle auſſi *ſciûre*, la poudre qui tombe du bois que l'on ſcie; les limailles qui ſont tombées des métaux qu'on a ſciez. *Scobis.*

SCIGLIO. ſ. m. Nom propre d'une Ville du Royaume de Naples. *Scylla*. Elle eſt dans la Calâbre Ultérieure, à quatre lieuës de Regio, vèrs le nord. *Sciglio* a titre de Principauté, & elle eſt ſituée ſur le Cap de *Sciglio*, en Latin *Scyllæum promontorium*. Maty.

SCILICESTER. ſ. m. Nom propre d'un village d'Anglетèrre. *Scilliceſtria*. Il eſt ſitué dans le Comté de Northumbèrland, à quatre lieuës de Newcaſtle, vèrs le couchant. On met dans ce village ou dans celui de Walwick qui en eſt proche, l'ancienne *Cilurnum*, petite ville des Oſtadins. Maty.

SCILLA. Voyez Scylla.

SCILLE. ſ. f. Plante dont il y a deux éſpèces, une rouge & une blanche. La *ſcille* rouge pouſſe des feüilles longues de plus d'un pied, larges prèſque comme la main, charnuës, fort vèrtes, remplies d'un suc viſqueux & amèr. Il s'éleve de leur milieu une tige à la hauteur d'environ un piéd & demi, droite, portant en ſa ſommité des fleurs à ſix feüilles blanches diſpôſées en rond. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits prèſque ronds, relevez de trois coins, & diviſez intérieurement en trois loges remplies de ſemences noires. Sa racine eſt un oignon grôs comme la tête d'un enfant, compôſé de lamines épaiſſes, rougeâtres, ſucculentes, rangées les unes ſur les aûtres, ayant par deſſous pluſieurs grôſſes fibres. La *ſcille* blanche a ſes feüilles moins grandes que celles de la précedente; ſa racine eſt moins grôſſe & de couleur blanche. Monſieur Tournefort range les *ſcilles* ſous le genre de l'ornithogalum; il appelle la prémière *ornithogalum maritimum, ſeu ſcilla radice rubra*, & la ſeconde *ornithogalum, ſeu ſcilla radice alba*. Les *ſcilles* naiſſent près de la mèr en Éſpagne, en Portugal; leurs racines ſont propres pour inciſer les phlegmes de la poitrine, & pour emporter les obſtructions du bas ventre. On fait des trochiſques de *ſcille* qui entrent dans la Thériaque. On fait auſſi du vinaigre ſcillitique, & de l'oximel ſcillitique.

SCILLITAIN, aine. ſ. m. & f. & adj. *Scillitanus*, *a*. Qui eſt de Scille, ou Scillite, ville ſous la métropole de Carthage en Afrique, dans la Province Proconſulaire. On donne ce nom à ſix martyrs de cette ville trois hommes & trois femmes, qu'on appelle les Martyrs *Scillitains*. Les Martyrs *Scillitains* ſont ſaint Spérat, ſaint Narzale, ſaint Cittin, ſainte Donate, ſainte ſeconde, ſainte Veſtine.

SCILTARO. Voyez Nicopoli.

SCIMASAR, ou SCISMASAR. ſ. f. Nom d'une des douze éſpèces d'augures que Michaël Scotus diſtingue & éxplique dans ſon

ſon Traité de Phyſionomie C. 56. Il l'appelle *ſcimazar* nouvelle, *ſcimaſſar nova* ; & c'eſt, dit-il, lorſque vous voyez un homme ou un oiſeau dèrrière vous, qui vous attrape & vous paſſe, & qui avant que d'arriver à vous ſe repôſe quelque part, vous le voyant à vôtre côté droit ; & alors cela eſt d'un bon augure pour vous. Quelles impèrtinences ! Mais d'où vient ce mot *ſcimazar* ; de quelle langue eſt-il ? Que ſignifie-t-il ?

SCINC, ou SCINQUE. ſ. m. Animal amphibie, ſemblable à un petit crocodile, long comme la main, un peu plus grôs que le pouce, couvèrt de petites écailles de couleur argentine, principalement ſous le ventre, ayant comme des bandes brunes en travèrs ſur le dos. Son muſeau eſt plus pointu que celui du lézard : ſa gueule eſt fort fenduë, garnie de petites dents, blanches & rouges, ſa queuë eſt ronde & courte, il a quatre jambes d'environ un poûce de hauteur. Le *ſcinc* naît en Égypte, dans la Lybie ; il ſe nourrit de fleurs aromatiques ; on s'en ſèrt contre le venin & pour augmenter la ſemence ; il entre dans la compoſition du mithridat. On l'appelle auſſi *ſtinc*, ou *ſtinque marin*, en Latin *ſcincus marinus*, ou *crocodilus minor*.

SCINTILE. ſ. f. Vieux mot. Un brin. BOREL. Apparemment de *ſcintilla*, une étincelle.

SCIOGRAPHIE. ſ. f. Profil des dedans des bâtimens. *Sciographia*. Voyez PROFIL.

SCIOLDRE. ſ. m. C'eſt le nom que les Anciens Danois donnoient à leurs Poëtes. *Scioldrus*. Les *Scioldres* étoient les Bardes, ou les Eubages & les Druydes des Danois. Voyez la *Chorographia Daniæ de Pontanus*, *p.* 779. & 780.

SCIOMANTIE, ou SCIOMANCE. ſ. f. Nom d'une éſpèce de divination, qu'on appelloit autrement Pſychomantie. *Sciomantia, Pſychomantia*. C'étoit l'art d'évoquer les ombres, les manes des morts, c'eſt-à-dire, leurs âmes pour en apprendre les chôſes futures. La Pythoniſſe qui fit revenir l'âme de Samuel pour apprendre d'elle le ſuccèz du combat qui ſe devoit donner, le fit par la *ſciomantie*.

Ce mot eſt formé de σκιὰ, *ombre*, & métaphoriquement, l'*ombre*, *les mains*, *l'âme* d'un mort ; & μαντεία, *divination*.

SCIO. (Car c'eſt ainſi que nos Auteurs écrivent, quoiqu'on trouve auſſi *Chio*. Pour la prononciation, il faut dire *Sio*, ou *Cio*.) ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Chius*. Elle eſt ſur la côte de la Natolie, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal de trois lieuës. Elle a au nord l'iſle de Métclin. En regardant du haut de la forterèſſe de Tine, *Scio* reſte entre le nord-eſt & le nord nord eſt. Les habitans de *Scio* conviennent que leur iſle a 120 milles de tour. Strabon lui donne 900 ſtades de circonférence, c'eſt à dire, 112 milles & demi. Pline va juſqu'à 125 mille pas. Tout cela peut être vrai : car outre que la diſtance de ces meſures eſt peu conſidérable de toutes les manières de déſigner la grandeur d'une iſle, celle d'en méſurer la circonférence eſt la moins éxacte, à caûſe de l'inégalité des côtes, dont on ne juge le plus ſouvent que par éſtimation. L'iſle de *Scio* s'étend du nord au ſud ; mais elle eſt plus étroite vèrs le milieu, tèrminée au ſud par le cabo maſtico, ou de Catoméria, & au nord par celui d'Apanomeria. TOURNEFORT, *Voyage*, *Lettre IX*. Athenée a bien raiſon de dire que *Scio* eſt une iſle montagneûſe & rude : cependant les bois rendoient ces montagnes plus agréables dans ce tems-là : au lieu qu'elles ſont aujourd'hui aſſez ſtériles. La campagne eſt pourtant admirable en cèrtains endroits, & l'on n'y voit qu'orangérs, citroniérs, oliviérs, meuriérs, myrtes, grénadiérs, ſans compter les lentiſques & les térébyntes. Le païs ne manque que de grains ; l'orge & le froment qu'on y réçueille, ſuffiſent à peine à la nourriture de ſes habitans pendant trois mois. On eſt obligé d'en tîrer de tèrre fèrme le reſte de l'année. Pour du vin *Scio* en fournit aux iſles voiſines, il eſt agréable & ſtomacal.

Il n'eſt pas malaiſé de comprendre par là, pourquoi l'on voit dans Goltzius des grappes de raiſin ſur quelques médailles de *Scio* : On y répréſentoit auſſi des cruches pointuës par le bas, & à deux anſes vèrs le col : cette figure étoit propre pour en faire ſéparer la lie, qui ſe précipitoit toute à la pointe après qu'on les avoit entèrrées, enſuite on en pompoit le vin : mais il n'eſt pas ſi aiſé de rendre raiſon pourquoi l'on repréſentoit des ſphinx ſur les revèrs de ces médailles, ſi ce n'eſt que le ſphinx ait ſervi de ſymbole aux Sciotes, de même que la chouette aux Athéniens. ID. On ne recueille pas beaucoup d'huile dans *Scio*. Les François tîrent aſſez de miel & de cire de cette iſle. Ses aûtres denrées ſont la laine, les fromages, les figues & le maſtic.

On diſtingue les villages de l'iſle en trois claſſes ; ſçavoir, ceux del Campo, ceux d'Apanomaria, & ceux où l'on cultive les lentiſques, arbres qui donnent le maſtic en larmes. Les villages del Campo, ou ceux qui ſont aux environs de la ville, s'appellent Baſilionica, Thymiana, Charkios, Neocorio, Berberato, Ziphia, Baſili, Daphnona, Caries, & Petrana. Les villages d'Apanomeria ſont S. George, Lithilimiona, Argori, Anobato, Sieroanta, Piranca, Purperia, Tripez, Sainte Héléne, Caronia, Keramos, Alentopoda, Amarea, Fita, Cambia, Viki, Amalthos, Cardamila, Pythios, Majatica, Voliſſo, Spartonda, Calantra. Les villages aux lentiſques s'appellent, Calimathia, Tholopotami, Mèrminghi, Dhidhima, Onodidhima, Paita, Cataracti, Kini, Nenita, Vounos, Placia, Patrica, Calamoti, Armoglia, Pirghi, Apolychni, Elimpi, Elata, Veſta, Meſta dans le fameux Champ Arvilien. ID.

Nos Rois avoient fait conſèrver aux Sciotes l'éxèrcice public de la Religion Catholique. Il s'y faiſoit ſi librement & ſi ouvèrtement, que les Turcs appelloient cette iſle la petite Rome. On leur a ôté ce privilége ſous prétexte de rebellion.

SCIO. ſubſt. m. Nom d'une ville capitale de l'iſle de même nom. *Chius*. Elle eſt ſur la côte orientale de l'iſle. La ville de *Scio* & le Campo ſont vèrs le milieu à l'eſt ſur le bord de la mèr : cette ville eſt grande, riante, & mieux bâtie qu'aucune ville du Levant : les maiſons en ſont belles, commodes, tèrminées par des combles de charpente couvèrtes de tuiles plates onereûſes ; les tèrraſſes ſont enduites d'un bon ciment ; & l'on connoit bien que les Sciotes ont retenu la manière de bâtir des Génois. Elle eſt mal pèrcée & pavée de cailloux comme nos villes de Provence. Les Vénitiens ont embelli *Scio*, en faiſant râſer les maiſons des environs du château, où l'on voit préſentement une belle éſplanade. Ce château eſt une vieille citadelle conſtruite par les Génois ſur le bord de la mèr, il bat la ville & le port : mais il paroît dominé par une partie de la ville ; on prétend qu'il y a 1400 hommes de garniſon : il en faudroit plus de deux mille par rapport à ſon enceinte défenduë par des tours rondes, & par un méchant foſſé ; le dedans de la place eſt prèſque tout rempli de maiſons fort ſèrrées habitées ſeulement par des Muſulmans, ou occupées par la Nobleſſe Latine il y a plus de 80 ans, comme le marquent encore en pluſieurs endroits les armes des Nobles Juſtiniani, Burgheſi, Caſtelli & aûtres. Le port de *Scio* eſt le rendez-vous de tous les bâtimens qui montent ou qui déſcendent ; cependant ce port n'eſt pas des meilleurs, quoique Strabon aſſûre qu'il peut contenir juſqu'à 80 vaiſſeaux : il n'y a préſentement qu'un méchant mole, ouvrage des Génois, formé par une jettée à fleur d'eau dont l'entrée eſt aſſez étroite, & dangereûſe par les rochérs des environs qui ſont à peine couvèrts d'eau, & que l'on éviteroit difficilement ſans le fanal élevé ſur l'écueil de S. Nicolas. TOURNEFORT. *Voyage*, *L. IX*. *Scio* a un Évêché, l'Évêque Grèc eſt riche, il y a plus de 300 Égliſes dans la ville, & tout le reſte de l'iſle eſt plein de chapelles. Les Monaſtères Grècs y joüiſſent de gros revenus. Celui de S. Minas eſt de 50 Caloyers, & celui de S. George d'environ 25 : le plus conſidérable eſt Néamoni, c'eſt à dire, Nouvelle ſolitude ſituée à 5 milles de la ville. Il renfèrme 150 Caloyérs, Il eſt fort grand, & reſſemble plus à un village qu'à une maiſon Religieûſe. On prétend qu'il poſſède la huitième partie des biens de l'iſle, & il fait de continuelles acquiſitions. ID. Les Vénitiens prirent *Scio* l'an 1694. en cinq jours. L'année ſuivante au mois de Février, ils la pèrdirent avec la même facilité.

SCIOTE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle de Scio. *Chius*, *a*. Théopompe dans Athenée, dit que ce fut Oenopion, fils de Bacchus, qui apprit aux *Sciotes* à cultiver la vigne. Cette iſle a produit autrefois de très-habiles gens ; Jon le Poëte tragique, Théopompe l'Hiſtorien, Théocrite le Sophiſte. Les *Sciotes* prétendent même qu'Homère, reconnu pour le Prince des Poëtes étoit de leur païs. Leo Allatius *Sciote* lui-même n'a rien oublié, dans une Diſſèrtation *De Patria Homeri*, pour prouver que ce grand homme étoit de Scio. Les femmes *Sciotes* ont plus de politeſſe que cèlles des aûtres villes du Levant, quoique leur habit paroiſſe fort extraordinaire aux étrangèrs, leur propreté les diſtingue des Grècques des aûtres iſles. Les *Sciotes* dans l'Archipel n'ont jamais frappé de médailles pour les Empereurs. P. HARD. *dans les Mém. de Trév.*

SCION. Voyez SION.

SCIOPODE, ou MONOPODE. ſ. m. & f. qui ſe dit de cèrtains peuples fabuleux de l'Éthiopie, dont Pline parle, leſquels n'ayant qu'un piéd, s'en ſèrvoient pour ſe faire de l'ombre, ſe mettre à l'ombre du ſoleil, en ſe couchant par tèrre, & levant leur piéd en l'air contre le ſoleil. *Sciopus*, *Monopus*, *Monocolus*, *a*.

Ce mot vient de σκιὰ, *ombre*, & ποὺς, *piéd*.

SCIPION. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe rouge vif & jaûne blanchiſſant. MORIN.

SCIRE. ſ. m. Nom que l'on donne à Arſalus, Dryus & Troſobius, Dieux des Solymes, qui étoit un peuple qui habitoit ſur le mont Taurus. Turnèbe lit σκληροὺς, *cruels*, mais il eſt clair par le Ch. 5. du L. Ve de la Préparation Évangélique d'Euſebe, qu'il faut lire Σκίρους, *Scire*, ou *Skire*. On les nommoit ainſi,

parceque leurs ſtatuës étoient de marbre, ou ſelon d'autres de plâtre. En Grèc σκιρὸς. C'étoient trois Princes dont ils avoient fait des Dieux.

SCIRES, ou SKIRES. ſ. m. & plur. Nom d'une Fête d'Athénes, à laquelle on portoit ſolemnellement par la ville un dais à l'honneur de Minèrve, de Neptune, & du Soleil. Voyez Harpocration, au mot ΣΚΙΡΑ, & Meurſius dans ſa *Græcia Feriata.* D'autres diſent que c'étoit à l'honneur de Minèrve ſeule, qui de là portoit le nom de Scirade, ou Skirade. D'autres à l'honneur de Cérès & de Proſerpine. On trouve auſſi *Skyres.*

Ce mot vient de Σκίρον, *un dais. Umbella.*

SCIRO, SCHIRO. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Scyros.* Elle eſt à l'entrée du Golfe de Zeiton, à treize lieuës de l'iſle de Négrepont, vèrs le nord. On donne à cette iſlé vingt ſept lieuës de circuit. Elle eſt aſſez peuplée, & fèrtile en coton & en vin. On y nourrit dans les montagne une fort grande quantité de chévres. *Sciro,* en eſt la ville Capitale, & elle a un Évêché ſuffragant d'Athènes. MATY.

SCIRON. ſ. m. Eſt un vent particuliér de l'Attique, ſoufflant du côté des rochers Scironiens. Il eſt entre le Maeſtral & la Tramontane. On l'appelle auſſi *Traſcias, Olympias.*

SCIROPHORION, ou SKIROPHORION. ſ. m. Nom du XIIe mois des Athéniens. *Scirophorion,* ou *Skiropborion.* Il répondoit au mois de Mai, & prenoit ſon nom de la Fête des Scires, ou Skires, qui ſe célébroit le 12e jour de ce mois.

Ce mot vient de σκίρον, *un dais,* & φέρω, *je porte.*

SCIRRHE. ſ. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une tumeur dure, indolente, qui réſiſte au toucher, & qui ſe forme peu-à peu dans les parties molles du corps, tantôt dans les intérieures, & tantôt dans les extérieures. Le *ſcirrhe* provient d'une humeur groſſière & viſqueuſe qui s'arrête, & qui ſe durcit dans les pôres & dans les petits conduits de ces parties. Il y a des *ſcirrhes* qui ſont auſſi durs que des pièrres. Il y a auſſi des *ſcirrhes* douloureux & livides, qui tiennent du cancèr.

Ce mot vient du Grèc σκίῤῥος, qui ſignifie *dureté.*

SCIRWAN. Voyez SERVAN.

SCISMASAR. Voyez SCIMASAR.

SCISSILE. adj. m. & f. Qui ſe peut fendre, comme on fend le bois, qui peut ſe ſéparer en lames, ou planches. *Sciſſilis.* L'alun de plume eſt *ſciſſile,* quoique ce ſoit une pièrre.

SCISSION. ſ. f. Séparation, diviſion. *Sciſſio, ſeparatio, diviſio.* Le mot de *ſciſſion* eſt tout nouveau. Il ne ſe trouve encore que dans un livre qui a pour titre. *Hiſtoire de la Sciſſion de Pologne.*

SCITIE. ſ. f. Petit vaiſſeau à un pont, que l'on navigue avec des voiles Latines. *Scitia navicula.*

SCL.

SCLAVE. ſ. m & f. ou SCLAVON, ONE. Voyez ÉSCLAVON. Les *Sclavons* étoient un peuple venu du nord, dans le ſeptième ſiécle, qui ravageoit l'Empire, & qui au VIIIe ſiécle s'étendoit bien avant dans la Gèrmanie. C'eſt Conſtantin ſurnommé le Philoſophe, à cauſe de ſon ſçavoir qui vèrs l'an 866. donna aux *Sclaves* les lèttres, dont ils ſe ſèrvent encore aujourd'hui. Voyez ſa vie dans les Bollandiſtes, *Mart. T. VII. p.* 18.

Vèrs l'an 950 Otton Roi de Gèrmanie ſoumit Boleſlas Roi de Bohême, ce qui produiſit la convèrſion des *Sclaves,* qui promirent de payer tribut & de ſe faire Chrétiens, & on bâtit chez eux pluſieurs nouvelles Égliſes & pluſieurs Monaſtères d'hommes & de femmes. Le païs fut diviſé en 18 cantons qui embraſſèrent tous la foi Chrétienne, à la réſèrve de trois. FLEURY, *hiſt. Eccl. L.* 55.

SCLÉROPHTALMIE. ſ. f. Éſpéce d'ophtalmie dans laquelle l'œil eſt ſec, dur, rouge, douloureux; les paupières ſont auſſi ſeches dures, ne s'ouvrant après le ſommeil que difficilement à cauſe de leur ſechereſſe.

Ce mot eſt fait de deux mots Grècs, σκληρὸς, *durus, dur,* & ὀφθαλμὸς, *oculus, œil.*

SCLÉROTIDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie & d'Optique. C'eſt une des membranes communes de l'œil, ſituée entre la conjonctive & l'uvée; on l'appelle auſſi *membrane ſclérotique.* Elle eſt dure, opaque par dèrrière, & tranſparente par devant. Sa partie tranſparente s'appelle la *cornée.*

Ce mot vient du Grèc σκληρὸς, *durus, dur.*

SCLÉROTIQUE. adj. Membrane de l'œil. Voyez SCLÉROTIDE.

SCLÉROTIQUE, ſe dit auſſi d'un reméde propre à durcir les chairs du corps. Les remédes *ſclérotiques* ſont froids, tèls ſont la jou barbe, le pſyllium, le pourpier, la morelle. *Remedia, ſcleroticæ.*

SCO.

SCOBIES. ſ. m. Sureau. *Dioſcoride.* Je ne ſçai ſi de là ne vient pas *ſcopa, balay.* BOREL. Ce mot n'eſt point en uſage.

SCOCELIN. Voyez GEZELIN.

SCOLOPOMACHAIRION. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. C'eſt un ſcalpel que les Grècs appellent ainſi, c'eſt-à-dire, bec de béccaſſe, à cauſe de ſa figure. *Scolopomachairion.* Il ſèrt à dilater les playes trop étroites de la poitrine, & à ouvrir les grands abcès. Aquapendente le recommande pour l'ouvèrture du ventre des hydropiques au deſſous du nombril pour en épuiſer les eaux. Ce ſcalpel doit avoir un petit bouton de fèr à ſa pointe pour la dilatation de la playe de la poitrine, crainte de bleſſer le poumon. SCULTET. Un *ſcolopomachairion* ſans manche. Voyez le même Auteur, Table XIII. fig. I. & V.

SCOLOPENDRE. ſ. f. Petit ſèrpent d'eau, ou chenille fort vénimeuſe qui eſt grêle & menuë, en Latin *ſcolopendra aquatica, millipeda.* Matthiole dit que les Toſcans appellent *ſcolopendre terreſtre,* de petits vèrs roux qui ont cent piéds, dont les pointures ſont venimeuſes. On les appelle *ophioctones,* parcequ'ils tuent les ſèrpens. Ariſtote dit qu'en couppant une *ſcolopendre* en deux, l'une des parties ira en avant, & l'autre en arrière: c'eſt pourquoi Nicander dit auſſi qu'elle a deux têtes.

SCOLOPENDRE, eſt auſſi un poiſſon de mèr dont parle Pline, qui reſſemble à la *ſcolopendre* tèrreſtre, qui revômit tout ce qu'il a dans le corps, quand il ſe ſent pris à l'hameçon, & ainſi échappe aux Pêcheurs. *Scolopendra marina.* La *ſcolopendre* de mèr eſt plus rouge & plus petite que la tèrreſtre, & a davantage de piéds, ce qui l'a fait appeller par les Italiens *centogambe.*

SCOLOPENDRE, eſt auſſi une plante qu'on appelle autrement *céterac,* en Latin *ſcolopendria,* ou *aſplenium.* Voyez CÉTÉRAC. Il y a une autre plante qu'on nomme *ſcolopendre vulgaire,* ou *langue de cerf.* Voyez LANGUE DE CERF.

SCOMBRERA. ſ. f. Nom propre d'une iſle d'Éſpagne. *Scombraria, ſcombroaria.* Elle eſt à l'entrée du port de Cartagène, en Murcie. Elle n'a qu'une lieuë de circuit, & n'eſt connuë que par la quantité de maqueraux qu'on pêche ſur ſes côtes, deſquelles elle a pris ſon nom. MATY.

SCONE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Pèrth, en Écoſſe. *Scona.* Il eſt ſur la rivière de Tay; environ à une lieuë au deſſus de la ville de Pèrth. Il y avoit autrefois à *Scone* un célébre Monaſtère où l'on couronnoit les Rois d'Écoſſe. MATY.

SCONGA. Voyez SCHONGA.

SCOPELLO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Scopellum,* anciennement *Citaria.* C'a été une petite ville de la Sicile; maintenant ce n'eſt qu'un village ſitué dans la vallée de Mazara, ſur le Golfe de Caſtel-à-Mar, à une lieuë de la ville de ce nom, vèrs le couchant. MATY.

SCOPIA. ſ. f. USCUP. ſ. m. Nom propre d'une ville ancienne. *Scupi.* Elle a été Capitale de la Dardanie, Province de la Haute Moeſſie. Elle eſt maintenant Capitale d'un Sangiacat, ou petit Gouvèrnement qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Vardar aux confins de la Boſnie & de l'Albanie, & à vingt-ſept lieuës de la ville de Sophie, vèrs le couchant. *Scopia* eſt grande, elle a un beau pont de douze Arches ſur le Vardar, & un Évêché. MATY.

SCOPULI. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Scopelos.* Elle eſt à trois lieuës de celle de Sciro. Elle a douze lieuës de circuit, mais point d'habitans. Il y a une autre petite iſle de même nom dans la Mèr Ionienne, au couchant de l'iſle de Corfou, à deux lieuës du Cap qui joint la côte occidentale de l'iſle avec la ſeptentrionale. MATY.

SCORBUT. ſ. m. Maladie qui prend ordinairement ſur la mèr. *Scorbutus morbus.* Elle eſt accompagnée d'un grand nombre d'accidens qui ſurviennent à toutes les parties du corps. Les plus ordinaires ſont le ſaignement, la rélaxation, l'enflûre, la puanteur des gencives, l'ébranlement & la chûte des dents, la puanteur de la bouche, les taches rouges ou livides, ou jaûnes, & les douleurs des bras & des jambes, les laſſitudes, la défaillance, la ſyncope, la douleur de tête. Le *ſcorbut* vient des particules âcres ſalines qu'on reſpire, des viandes ſalées ou gâtées qu'on mange, des méchantes eaux qu'on boit, de mal propreté, de pourriture, des chagrins: il eſt auſſi contagieux. On n'en guérit guères qu'en prenant tèrre, d'où vient que les Mariniérs l'appellent *mal de terre,* ou en ſe frottant du ſang des tortuës de mèr, en uſant du jus d'oranges, de citrons & de cocos, ou d'une hèrbe qu'on nomme hèrbe aux cueillèrs, en Latin *cochlearia.* Les peuples voiſins de la mèr Baltique ſont fort ſujèts à ce mal. La Norvége produit des meûres qui ſont ſouveraines pour le guérir. On envoye les malades dans les bois où elles croiſſent, afin qu'ils y en mangent tout leur ſaoul, & on les y laiſſe juſqu'à tant qu'ils ſe portent bien, à ce que dit Bartholin. En général les pays du Nord ſont beaucoup plus ſujèts au *ſcorbut* & aux maladies ſcorbutiques, que les autres. Pechlin, *L.* 1. *Obſ.* 67. *p.* 170. & Mollenbroch, *Tract. De Varis. C. IV. p.* 49. & *ſeqq.*

ſeqq. en rapportent pluſieurs raiſons. Il y a un Traité du *ſcorbut* par Chameau, imprimé à Londres en 1683.

Ce mot eſt Hollandois, & pris des Danois, qui appellent cette maladie *crobuth*, c'eſt-à-dire, *ventre rompu*; en Allemand *ſcormunt*, c'eſt-à-dire, *os rompu*, ou *bouche rompuë*, parce qu'elle fait ſouffrir les hypocondres & les gencives. MÉN.

SCORBUTIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport au ſcorbut. *Scorbuticus, a.* Les remédes *ſcorbutiques*. Burnet donne la déſcription d'une eau *ſcorbutique*, après Daniël Sennèrt, *Pract. L. III. Pract.* 3. *Sect.* 2. *C.* 6. Quelques-uns ont crû que les fluxions de poitrine dont tant de gens moururent l'année du grand froid 1709. étoient *ſcorbutiques*. Ordinairement dans les ulcères les ôs ne ſont guères cariez, que la maſſe du ſang ne ſoit infectée de quelque qualité, ou ſel *ſcorbutique*, ou chargée d'un acide viſqueux, &c. SCULTET.

SCORBUTIQUE. ſ. m. & f. Malade du ſcorbut. *Scorbuto morbo laborans.* Eugalenus aſſûre qu'il a guéri pluſieurs *ſcorbutiques* par la ſeule décoction de *cochlearia* & de beccabongue dans du lait, ou du petit lait avec la décoction d'abſynthe. BURNET.

SCORDIUM. ſ. m. Plante qui eſt une éſpéce de gèrmandrée, & qui a les tîges quârrées, veluës, rampantes, revêtuës de feüilles ſemblables à celles du chamædris ordinaire, oblongues, ridées, dentelées, molles, blancheâtres. Ses fleurs ſont en gueûle, pétites, de couleur rouge; elles naiſſent dans les aiſſelles des feüilles le long des tîges & des branches; châcune d'elle eſt un tuyau évâſé par le haut, & prolongé en lévre découppée en cinq parties. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde quatre ſemences menuës, prèſque rondes. Sa racine eſt fibreûſe, ſe traînant par tèrre. En Latin, *chamædris paluſtris caneſcens, ſeu ſcordium officinarum.* P. TOURNEFORT. Le *ſcordium* eſt apéritif & ſudorifique, propre pour rétablir l'appétit, pour purifier le ſang, pour faire mourir les vèrs.

Ce mot vient du Grée. σκόροδον, *allium, ail*, parce que cette plante a une ôdeur d'ail.

SCORODOPRASUM. ſ. m. Plante qui tient de l'ail & du poireau, dont elle a le goût & l'ôdeur. Auſſi l'appelle-t on *ail-poireau.*

Ce mot eſt Grée, il vient de σκόροδον, *allium, ail*, & πράσον, *porrum, poireau.*

SCORPIAQUE. ſ. m. Tître d'un Livre de Tèrtullien. Contre-poiſon contre les ſcorpions. *Scorpiace.* Tèrtullien écrivit le *Scorpiaque* après l'Ouvrage contre Marcion; car il y renvoye ſon Lecteur à celui ci. Le *Scorpiaque* eſt un préſèrvatif contre les hérétiques qu'il déſigne par le mot de ſcorpions.

SCORPIOÏDES. ſ. m. Sorte de plante à laquellle on a donné ce nom à caûſe que ſes gouſſes ont quelque reſſemblance avec la queuë du ſcorpion. On l'appelle aûtrement *chenille. Scorpioides.*

SCORPION. ſ. m. Inſecte qui a une veſſie pleine d'un dangereux venin, qui pique par ſa queuë. *Scorpio.* Swammèrdam dit que le *ſcorpion* peut être diviſé en trois parties, la tête, la poitrine & le ventre. La tête paroît jointe & continuë avec la poitrine, où il y a deux yeux au milieu, & deux vèrs l'extrémité de la tête, entre leſquèls ſortent comme deux bras, qui ſe diviſent en deux, comme les pinces ou les ſèrres d'une écreviſſe. Il a huit jambes qui ſortent de ſa poitrine, dont châcune ſe diviſe en ſix parties couvèrtes de poil, dont les extrêmitez ont de petites ongles ou ſèrres. Le ventre ſe diviſe en ſept anneaux, du dèrnier deſquèls ſort la queuë, qui ſe diviſe en ſept petits boutons, dont le dèrnier eſt armé d'un éguillon. Il y en a où l'on voit ſix yeux, & d'aûtres où l'on en découvre huit fort viſibles. Il a le corps en ovale, la queuë longue, faite en manière de patenôtres attachées bout à bout l'une contre l'aûtre; la dèrnière plus groſſe que les aûtres, & un peu plus longue, à l'extrêmité de laquelle il y a quelquefois deux aiguillons, qui ſont creux, remplis de venin froid, par leſquèls il jette ſon venin dans la partie qu'il picque. Il eſt de couleur noirâtre, comme de couleur de ſûye. Il chemine de biais, & il s'attache ſi fort avec le béc, & avec les piéds contre les pèrſonnes, que bien difficilement on le peut arracher. Il y en a qui ont des aîles ſemblables à celles des ſauterelles qui mangent les blez, qui volent de région à aûtres, comme on voit des fourmis volantes, ainſi que diſent Pline & Strabon. Les Anciens en ont connu de pluſieurs couleurs, comme jaûnes, roux, cendrez, vèrds, blancs, noirs, vineux; d'aûtres jaûnâtres & obſcurs comme ſûye: ce qui les a fait diviſer en neuf éſpéces par Pline, Avicenne & Ælian. On dit que la mère fait onze petits, qui ſont de petits vèrs ronds, qui ne ſont guères plus gros que des poux, & quand les petits ſont parfaits, ils tuent la mère qui les a couvez. Ceux qui ont ſept nœuds en la queuë, ſont bien plus dangereux que ceux qui n'en ont que ſix. Ils font plûtôt du mal aux femmes qu'aux hommes, & aux filles qu'aux femmes. On dit qu'un *ſcorpion* mort reprend vie, ſi on le frotte d'ellebôre blanc. Matthiole dit qu'en Italie il n'y a maiſon, ni chambre, ni caves, ni celliérs qui n'en ſoient infectez. Ils ſont fort vénimeux en la Toſcane, & en la Scythie, & en l'Iſle de Pharo; mais à Trente leur piquûre n'eſt pas vénimeûſe. Pour guérir les piquûres des *ſcorpions*, il faut les écraſer ſur la playe, & on y applique auſſi de l'huîle où l'on ait fait mourir des *ſcorpions*. Matthiole dit avoir expérimenté que la ſalive d'un homme à jeun tuë le *ſcorpion.*

Il y a auſſi un *ſcorpion* marin, ainſi appellé, à cauſe qu'il jette ſon venin en piquant, comme le *ſcorpion* de tèrre, qui d'ailleurs ne lui reſſemble aucunement. Il eſt hériſſé de piquans ſur le dos & à la tête, par où il pique & tuë. Il eſt rouge par tout le corps, & a deux cornes à la tête, qui ſont tendres & molles. Il a auſſi de petites dents aiguës. Ses aîles ſont pointuës & épineûſes, & il peſe quelquefois huît à neuf livres. Quelques uns croyent que c'eſt la même chôſe que la *ſcopene* de mèr, quoique celle-ci ſoit plus petite, & tîrant ſur le vèrd. En Latin *ſcorpio, nepa.*

Il y a auſſi un *ſcorpion* d'eau, qui eſt une petite araignée qui a ſon aiguillon dans la bouche, qui eſt décrite par Moufet. La grande eſt décrite par Aldrovandus ſous le nom de *tipula aquatica.*

SCORPION, en tèrmes d'Aſtronomie, eſt le huitième ſigne du Zodiaque depuis Aries. *Scorpius.* C'eſt la maiſon de Mars. Il eſt de nature très maléfique. Il a 21. étoiles, ſelon Ptolomée; 28. ſelon Képlèr; & 29. ſelon Bayèr. De ces étoiles il y en a une de la prémière grandeur, qu'on appelle le cœur du Scorpion, ou Antarès; 13. de la troiſiéme; cinq de la quatriéme; & deux de la cinquiéme, & trois méridionales de la cinquiéme grandeur. Il tient prèſque deux Signes, & occupe la moitié de la Balance; d'où vient que les Anciens ne comptoient qu'onze Signes.

Toi Démon des combats, miniſtre de l'horreur,
Qui viens du Scorpion *irriter la fureur*, &c. BREB.

SCORPION, eſt encore le nom des mois céleſtes de Méton, d'Euctemon, & de Calippe, qui étoient pris des noms des ſignes du Zodiaque. Le *ſcorpion* étoit l'onziéme, ou le mois de Novembre. *Scorpius.* Voyez le P. Pétau, *De Doctr. Temp. L. IV. C.* 16. *Vranolog. L. I.* à la fin. Le Moine, *Varia ſacra, p.* 456.

SCORPION, eſt auſſi une éſpéce d'ancienne étrivière, ou de foüet épineux & fort piquant, faite d'une hèrbe qu'on appelle auſſi *ſcorpion.* Roboam répondit au peuple Juif, que ſon pere ne l'avoit foüetté qu'avec des vèrges, & qu'il le foüetteroit avec des *ſcorpions.* On l'a dit quelquefois d'une éſpéce de diſcipline qui avoit pluſieurs nœuds, & qui étoit plombée par les bouts. *Scorpiones.*

SCORPION, dans l'ancienne milice, étoit auſſi une éſpéce de trait, ou de matras que les Anciens faiſoient pouſſer ſur les ennemis par des machines décrites dans Végéce, & dans Juſte Lipſe. Les Anciens en attribuoient l'invention à ceux de Crete. *Teli jaculatorii ſpecies.* Les *ſcorpions* étoient de grandes arbalêtes, dont les Anciens ſe ſèrvoient pour attaquer & défendre les murailles. On peut voir les Notes de M. Pèrrault ſur le X. Livre de Vitruve. FÉLIBIEN.

SCORSONNÈRE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tîge à la hauteur de deux piéds, ſe diviſant en pluſieurs rameaux longs. Ses feüilles ſont longues, aſſez larges, embraſſant la tîge par leur bâſe, ſinueûſes, nèrveûſes, finiſſant par une pointe longue & étroite, d'un vèrd obſcur. Ses fleurs ſont des bouquêts à demi fleurons jaûnes, ſoûtenus par un calice un peu long, grêle, compôſé de feüilles en écailles, & qui approche de la figure d'un baluſtre. Ses ſemences ſont longues, déliées, blanches, garnies châcune d'une aigrette. Sa racine eſt longue d'un piéd, grôſſe comme le poûce, noire en déhors, blanche en dedans, tendre, charnuë, ſucculente, doûce, bonne à manger. En Latin *Scorzonera latifolia ſinuata.* C. BAUH. Cette plante eſt propre contre les morſures des vipères & des aûtres ſèrpens, contre les affections du cœur, contre la mélancholie, le vèrtige, l'épilépſie. On mange la racine après avoir été cuite & ratiſſée, elle a un goût agréable. Matthiole rapporte que la *ſcorſonère* a été prémièrement trouvée en Catalogne par un éſclave Môre. Pluſieurs Moiſſonneurs ayant été mordus de vipères, cet éſclave qui l'avoit connuë en Barbarie, leur en fit boire le jus; & les guérit tous, ce qui lui fit donner le nom de *ſcorſonère*, de *ſcorzo*, mot Catalan qui ſignifie *vipère.* Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *ſcorſonère.*

M. Lémeri dans ſon Traité des Alimens, écrit *ſcorzonaire*; cependant on prononce *ſcorſonaire.* Il ajoûte que ce mot vient de *Eſcorſo*, mot Catalan qui ſignifie vipère, parce que cette plante paſſe pour guérir la morſure de la vipère. *Eſcorſo* eſt une nouvelle raiſon d'écrire *ſcorſonaire*, & non pas *ſcorzonaire.*

SCOSNA. Voyez SOSNA.

SCOTE. ſ. f. Tèrme de Capucin qui vient d'Italie, d'où les Capucins, auſſi-bien que pluſieurs aûtres Religieux, tîrent leur origine. Ils diſent, Faire la *ſcote*, pour dire, Nettoyer les habits, & les paſſer ſur un feu clair & allumé, pour en faire ſortir la mau-

vaiſe

vaiſe ôdeur & aûtres chôſes. *Veſtimenta purgare*, *detergere.*

SCOTIE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt une cavité ou gouttière ronde de la colonne, qui eſt entre le tôre, & les aſtragales dans ſa bâſe. Cette partie eſt creûſe, & forme un canal ou demi-rond, comme une petite gouttière. *Trochilus*, *Scotia.* C'eſt une moulure concâve & obſcure entre les tôres d'une bâſe de colonne. Elle eſt auſſi appellée nacelle, membre creux, & trochile, du Grèc *Trochilos*, qui ſignifie une poulie, dont elle a la forme. Daviler. Graver une *ſcotie*. Perr. La *ſcotie* inférieure d'une bâſe. C'eſt la plus grande des deux d'une bâſe Corinthiènne; la ſupérieure eſt la plus petite qui eſt au deſſus. On l'appelle auſſi en François *nacelle*, *cavet*, *trochille* ou *rond creux*. Cependant le cavet n'eſt que la quatrième partie d'une *ſcotie*, & comme la quatrième partie d'un canal. Felibien. *Scotie* vient du Grèc σκότος, *obſcurité*, *ténèbres.*

SCOTIN. ſ. m. Nom que les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques ont donné à Photin: *Scotinus.* Comme le nom de Photin ſignifie *lumineux*, les Anciens l'ont quelquefois nommé *Scotin*, qui veut dire *ténébreux*. Fleury, *Hiſt. Eccl. L. XII.* Ils vouloient dire que c'étoit un homme de ténèbres, un enfant du père des ténèbres.

Ce nom eſt Grèc σκοτεινὸς, *ténébreux*, qui vient de σκότος, *obſcurité*, *ténèbres.*

SCOTISME. ſ. m. Secte de Philoſophie Chrétienne, doctrine de Scot, ſecte de ceux qui la ſuivent ou l'enſeignent. *Scotiſmus*, *Scoti*, ou *Scotiſtarum doctrina*, *ſecta*. Le *Scotiſme* eſt plein de ſubtilitez. Il a pris ſon nom de Jean Scot Cordelièr Irlandois, qui a été le chèf de cette ſecte. Le *Scotiſme* eſt la doctrine de l'école des Cordelièrs. Le *Scotiſme* diſtingue dans châque être autant de formalitez, qu'il a de qualitez différentes, diſtinguées de l'être, & entre elles, comme autant d'entitez différentes, mais ſeûlement métaphyſiques, ſurajoûtées à l'être.

SCOTISTE. ſ. m. *Scotiſta.* Philoſophe, ou Théologien qui ſuit les ſentimens du Docteur Scot, qui a ſoûtenu que la Vièrge étoit immaculée, & ſans aucune ſoüillure de pêché originel. Les *Scotiſtes* ſont ſçavans & ſubtils. Tous les Cordelièrs ſont *Scotiſtes.*

SCOTOPITE. ſ. m. & f. *Scotopitus*, *a.* Nom qu'on a donné à d'anciens hérétiques, appellez aûtrement Circumcellions. Voyez ce mot.

SCOTUSA. Voyez LICOSTOMO.

SCOUE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt l'extrêmité de la varangue, qui ſe courbe doucement pour être entée & maniée avec le genou.

SCOVIES. ſ. m. Vieux mot. C'eſt l'arbre appellé ſureau, ſelon le Grand Atlas. Borel. Il dit auſſi Scobies. Voyez ce mot.

SCOURGEON, ou SECOURGEON, ou plus ordinairement ESCOURGEON. ſ. m. *Eſcourgeon* eſt le ſeul uſité, & l'*s* ſe prononce. C'eſt une éſpèce d'orge. *Halicaſtrum.*

Ruellius dit que ce mot vient de *ſuccurſus gentium*, parce qu'on en mange dans la diſette du blé.

SCR.

SCRACHICOW. Voyez SZAHSCHOWA.

SCREUNA. ſ. f. Vieux mot. Éſcrène, lieu ſoûtèrrain, pour ſe tenir l'Été. Borel.

SCRIBE. ſ. m. Homme qui gagne ſa vie à écrire, à copier. *Scriba*, *ſcriptor.* Il a un *Scribe* chez lui pour mettre au net ſes Ouvrages. Les *Scribes* font trafic de copies de Sèrmons.

On appelloit aûtrefois *Scribes*, les Greffièrs & Tabellions; & on appelle encore *Scribes*, les Greffièrs des Cours Eccléſiaſtiques. *Scriptores Eccleſiaſtici.*

Scribe, dans la Loi des Juifs, étoit un principal Officièr qui écrivoit, ou qui intèrprétoit l'Écriture. *Interpres.* Il eſt parlé ſouvent dans la Bible des *Scribes* & Phariſiens. Il n'eſt point parlé des *Scribes* avant Éſdras, c'eſt pourquoi quelques Sçavans conjecturent que le nom, & la fonction ſont venus de Chaldée, & d'aſſyrie, & qu'ils s'établirent chez les Juifs au retour de la captivité de Babylone; ils acquirent une grande réputation parmi les Juifs, & ils étoient au deſſus des Sacrificateurs. Trois ſortes de pèrſonnes portoient le nom de *Scribes.* 1°. Les Notaires publics, ou Sécretaires du Conſeil: c'étoient les moins conſiderables. 2°. Ceux qu'on appelloit *Scribes de la Loi*, c'eſt-à dire, ceux qui avoient le droit de l'intèrpréter au peuple. Leurs déciſions étoient reçûës avec le même réſpect que la Loi de Dieu. 3°. Le titre de *Scribe* eſt un nom de Magiſtrature chez les Juifs, auſſi-bien que chez les Grècs, & ce ſont ces dèrnièrs qu'on appelloit *Scribes du peuple.*

Dom-Scribe. Tèrme de Chartreux. C'eſt le Secretaire du Général. *Dominus ſcriptor*, *ſecretarius. Dom-Scribe* eſt mort.

SCRIBONIUS, a. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Scribonius*, *a.* La famille *Scribonia* étoit une famille du peuple; elle étoit diviſée en deux branches, les Curions, & les Libons.

Les *Scribonius* furent Tribuns du peuple, & conſuls plus d'une fois.

SCRIBSAHES. Vieux mot pl. Tablettes. *Pugillares.*

SCRIEFINNER. ſ. m. Nom de peuples de la Norvège. *Scrifinii*, *Scrithifinni*, *Scritophinii.* Ils ſont dans le Gouvèrnement de Wardhus, vèrs le nord-cap au nord de la Finmarkie, & au couchant des Lappons. Maty.

SCRIPTEUR. ſ. m. Tèrme de Banque & de Chancellerie Romaine, eſt un Officièr du prémièr banc, qui écrit les Bulles qui s'expédient en original Gothique. *Scriba.* Ils ſont au nombre de cent, qui répréſentent les Sécretaires du Roi en France. Ce ſont auſſi eux qui taxent les grâces. Il ſont partie des Officièrs du Régitre. Hincmarc dit dans ſon Inſtruction à Égilon: Ayez ſoin de lire les Lèttres que le Pape fera expédier ſur cette affaire, avant qu'on les envoye ici, de peur que les *Scripteurs* n'y commettent quelque fraude, comme on les accuſe de faire. Fleury, *Hiſt. Eccl. L.* 50.

SCRIPTURAIRE. ſ. m. Nom de ſecte parmi les Juifs. Quelques-uns de nos Auteurs appellent quelquefois de ce nom ceux de la ſecte Juifve que l'on nomme ordinairement Karaïte, ou Caraïte, parce que Caraïte eſt en Hébreu la même chôſe que *Scripturaire* en François, c'eſt-à-dire, Qui ſuit l'Écriture toute ſeule. *Scripturarius*, *Textualis.* Voyez Caraïte.

SCRISSIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Dalmatie. *Scriſſia.* Ce lieu eſt ſitué ſur la côte de la Marlaquie, vis à vis de l'iſle de Pâgo.

SCRIVIA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Duché de Milan. *Scrivia.* Elle coule dans le Tortonois, baigne Tortone, & ſe décharge dans le Pô, au deſſous de l'embouchure du Bormida. Maty.

SCROFULAIRE. ſ. f. Plante qui poûſſe une tige à la hauteur d'environ trois pieds, droite, fèrme, quârrée. Ses fleurs ſont oblongues, larges, pointuës, crenelées, ſemblâbles à celles de la grande ortie, d'un vèrd brun. Ses fleurs ſont formées en petits godèts de couleur purpurine obſcure. Il leur ſuccéde des fruits ronds, diviſez en deux loges qui contiennent des ſemences menuës. Sa racine eſt blanche, grôſſe, noüeûſe. Toute cette plante a une ôdeur puante, & un goût amèr. En Latin *ſcrophularia nodoſa fœtida.* C. Bauh. On ſe ſèrt de ſon ſuc pour mondifier les ulcères les plus ſales, pour réſoudre les tumeurs ſcrofuleûſes, pour adoûcir l'inflammation des hémorroïdes. Le nom de *ſcrofulaire* a été donné à la *ſcrofulaire* commune, parce qu'on l'employe avec ſuccès pour la guériſon des écroüelles, qu'on appelle en Latin *ſcrophula.*

SCROTON. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la membrâne commune des teſticules, que vulgairement on appelle *bourſe*. Les Anciens l'ont ainſi nommée, parce qu'elle reſſemble à un ſac ou bourſe de cuir, qu'ils appelloient *ſcortea*, comme qui diroit *faite de cuir* ou *de peau*. Les Grècs l'appellent ὄσχεος. Diônis, le Traducteur du Tréſor de Médecine de Burnet, le Traducteur de l'Arſenal de Scultet, &c. diſent *ſcrotum*, & non pas *ſcroton*, qui ne ſe trouve point.

SCRUPULE. ſ. maſc. Le plus petit des poids dont ſe ſèrvoient les Anciens. *Scrupulus.* C'étoit chez les Romains la 24. partie de l'once. *Romana uncia vigeſima quarta.* C'étoit auſſi dans l'arpentage cent pieds de tèrre quarrez. En France il eſt tantôt de 20. tantôt de 24. grains. Dans le poids de marc le *ſcrupule* eſt de 24. grains. Les Médecins s'en ſèrvent pour ſignifier le même poids que les Orfévres appellent *denier*: mais les Médecins ne font le *ſcrupule* que de 20. grains, au lieu que chez les Orfévres le denier eſt de 24. grains.

Scrupule, ſignifie auſſi, Inquiétude d'éſprit; doute ſur le jugement qu'on doit faire de quelque chôſe. *Scrupulus*, *dubitatio*, *heſitatio*, *animi anxietas.* Vous n'avez pas bien inſtruit vôtre Rapporteur des difficultez de vôtre procès, il lui eſt reſté quelque *ſcrupule* dans l'éſprit. La ſolution que vous donnez à cet argument ne me leve pas le *ſcrupule* que j'avois dans l'éſprit. Vos raiſonnemens m'ont jetté mille *ſcrupules* dans l'éſprit.

Scrupule, ſe dit particulièrement en matière de conſcience, & ſignifie, Répugnance, trouble, agitation de la conſcience. *Conſcientiæ ſtimulus*, *ſcrupulus*, *morſus.* Les *ſcrupules*, ſont des conſidérations, & des apparences qui arrêtent, & qui inquiétent, enſorte qu'on ne fait les chôſes qu'en tremblant. La Pl. Les *ſcrupules* viennent d'ordinaire d'un excès de timidité, ou de la médiocrité de l'éſprit, qui ſe laiſſe ébranler par de légères raiſons. La Pl. Les Royaûmes ſe gouvèrnent par les maximes d'État, & non point par des *ſcrupules* de conſcience. Bizot. Les gens de Cour regardent les *ſcrupules* comme le partage des petites âmes. Vill. Il ne faut pas donner dans les vains *ſcrupules* d'une conſcience timorée. Am. Le dévot fait *ſcrupule* de tout. Les Directeurs commodes ſçavent guérir les âmes foibles de leurs *ſcrupules*, ſoulager, & lever leurs *ſcrupules*. Les libèrtins ne font

ſcrupule

ſcrupule de rien. Pourquoy ſe remplir la conſcience de vains *ſcrupules*? &c.

SCRUPULE, ſignifie quelquefois, Trop grande exactitude. *Nimia ſeveritas, rigiditas.* La langue Françoiſe eſt chaſte juſqu'au *ſcrupule*. CHARP. Cet Auteur corrige ſes ouvrages avec tant de *ſcrupule*, qu'il ne peut ſouffrir une fauſſe rime, ou une cacophonie. Nôtre ſiécle eſt délicat juſqu'au *ſcrupule*. BOUH. Quand on écrit avec tant de *ſcrupule* on ne fait pas de gros Ouvrages. On ne ſçauroit ménager le ſecret de ſes amis avec trop de *ſcrupule*. AB. DE M.

Nicod dit que ce mot *Scrupulus* ſignifioit autrefois au propre un *grain* ou *caillou* qui entroit dans le ſoulier, ou dans la bouche, d'où il a été tranſporté à ces autres ſignifications qu'il tient figurées.

SCRUPULEUX, EUSE. adj. Qui a des ſcrupules; qui forme trop de difficultez, qui eſt trop exact, qui a trop de délicateſſe. *Religioſus, ſcrupuloſus.* Il ne faut pas qu'un Confeſſeur ſoit ni trop *ſcrupuleux*, ni trop rigide. Un ſentiment *ſcrupuleux* de Religion ne ſubſiſte jamais avec la véritable valeur. S. ÉVR. Le ſeul nom d'amour allarme la modeſtie des femmes régulières & ſcrupuleûſes. Philippe II. qui faiſoit tant de *ſcrupules*, n'étoit pas bien aiſe que les Miniſtres le fuſſent. AM. Fidélité *ſcrupuleûſe*. ABLANC. Cet homme n'eſt pas *ſcrupuleux*, il ſe pèrmet bien des licences.

SCRUPULEUSEMENT. adv. D'une manière ſcrupuleûſe, & exacte. *Scrupuloſe, cum religione.* Agir *ſcrupuleûſement* & avec conſcience. Cet Ouvrage, cette affaire ont été examinez fort *ſcrupuleûſement*.

SCRUTATEUR. ſ. m. C'eſt un tèrme qu'on applique quelquefois à Dieu, pour faire entendre qu'il connoit nos plus ſecrettes penſées. Dieu eſt le *Scrutateur* des cœurs. *Scrutator Cordium Deus.* Il n'eſt en uſage qu'en cette phraſe.

SCRUTATEUR, ſe dit auſſi dans les élections de Prélats, ou de Magiſtrats, de ceux qui ſont commis pour tenir les vaiſſeaux où ſe jettent les billèts, ou ſuffrages, quand elles ſe font par ſcrutin, & empêcher qu'il ne s'y faſſe aucune fraude. *Rogator ſententiarum.*

SCRUTIN. ſ. m. Manière de recueillir les ſuffrages ſecrétement, & ſans qu'on ſçache le nom de celui qui donne ſa voix, ou ſon avis. Il ſe fait par billèts cachetez, ou d'un caractère inconnu, qu'on jette dans quelque vâſe, ou par quelques boules divèrſement colorées, qui ſont des ſignes d'approbation, ou d'excluſion. Les meilleures élections ſe font par la voye du *ſcrutin*. Sans s'arrêter à ce *ſcrutin* criminel, la Supérieure reçoit ſœur Gilette. PAT. Les Religieux chez qui le mot de *ſcrutin* eſt en uſage, diſent, Faire *ſcrutin*, ou faire le *ſcrutin*, Les Papes ſe font par le *ſcrutin*, ou par l'adoration. Voyez le titre des Élections aux Decrétales.

Ce mot vient du Latin *ſcrutinium*, qui ſignifie *recherche & enquête*, particulièrement ſur une chôſe volée, comme on voit dans Apulée. On a appellé *Scrutatores*, les *viſiteurs*; & on a dit *ſcrutari* pour *informer*. On appelloit autrefois la quatrième Férie de la Semaine Sainte, le jour du *ſcrutin*, parceque alors on faiſoit l'inſtruction des Catéchumènes, & l'enquête de leur foi.

SCRUTIN, ſignifioit anciennement, Examen, probation: cela ſe faiſoit par de certaines cérémonies qu'on obſèrvoit pendant les dèrnières ſemaines du Carême à l'égard des Catéchumènes, qui devoient recevoir le baptême le jour de Pâques. *Scrutinium, examen, probatio.* On faiſoit des exorciſmes & des prières ſur la tête des Catéchumènes. On leur donnoit le Dimanche des palmes, le Symbole & l'Oraiſon Dominicale, qu'on leur faiſoit enſuite réciter. On appelloit cela *ſcrutin*, parcequ'on examinoit le cœur des Catéchumènes, afin que le Prêtre pût connoître ſûrement ceux qui devoient être baptiſez. *Scrutabantur corda credentium & dubitantium, ut intelligerent Sacerdotes quis ad Baptiſmum rite admitteretur.* Cette coutûme étoit plus en uſage dans l'Égliſe de Rome qu'ailleurs. On cite quelques Miſſels qui prouvent pourtant que la même chôſe ſe faiſoit dans l'Égliſe Gallicane, cependant elle n'admit cette coutûme qu'aſſez tard; & elle fut bientôt abolie, s'il eſt vrai que le *ſcrutin* ait ceſſé vèrs l'an 860. comme on le croit ordinairement.

SCRUTIN. L'Auteur de l'Introduction au Droit Ecleſiaſtique & Canonique prend auſſi ce mot, pour le billet dans lequel on écrit ſecrétement ſon ſuffrage. L'Élection ſe fait, dit il, par *Scrutin*, lorſque chacun des Électeurs donne ſa voix & ſon ſuffrage ſecrétement à qui il veut de ceux qui ſont propoſez pour être élus, par des billets ou *Scrutins* qui ſe mettent dans une boëte; de ſorte que chacun des Électeurs ne ſçait pour qui les autres ont donné leurs voix; de là vient que cette manière d'élection eſt appellée Élection ſecrete.

SCRUTIN. Ce mot parmi quelques Religieux, comme les Auguſtins, ſignifie le lieu où le Provincial, & les Viſiteurs interrogent les Religieux ſur le fait de leurs viſites. *Scrutinii Camera.* Aller au *ſcrutin*, Être appellé au *ſcrutin*.

SCU.

SCUBICULE. Voyez ÉCOBILLE.

SCULPER. v. act. Graver, tailler quelque figure, quelque image, ſur la pièrre, ſur le marbre, ſur le bois, ſur le fèr, ſur des pièrres précieûſes &c. *Sculpere, ſcalpere.* Voilà qui eſt bien *ſculpé*. Il a fait *ſculper* ſes armes au deſſus de la porte de ſon logis.

SCULPTEUR. ſ. m. Ouvrier qui fait des figures avec le ciſeau, qui taille le bois, la pièrre, & autres matières propres à faire quelques répréſentations. *Sculptor.* Il y a des *Sculpteurs* en bois, & d'autres en pièrre; des *Sculpteurs* en creux, en reliéf, en bas reliéf: les uns font des moules; les autres des ſtatuës. Les *Sculpteurs* anciens ont eû bien de l'avantage ſur les Modèrnes. Oûtre les prémiérs *Sculpteurs* dont nous parlerons au mot SCULPTURE. Les plus fameux en Gréce ont été Calcoſtene Athénien, Démophile, Gorſanus, Polycléte a Sycione; Myron, Lyſippe, Praxitéle, Scopas, Brianis, Timothée, Léochares, Céfiſodorus, Canachus, Dédale, Ruthicus Diſciple de Myron, Niceratus, Euphranor, Phidias, Theodôre, Xénocrate, Phiromachus, Stratonicus, Antigone, qui avoit écrit un traité de ſon Art. Les excellens hommes qui ont fait le laocoon, Agéſandre, Polydôre & Athénodore. Caretès de Lindos qui fit le fameux Coloſſe de Rome, & qui étoit Diſciple de Lyſippe Zénodore qui vivoit ſous Néron.

SCULPTURE. ſ. f. Art de tailler le bois & la pièrre pour faire divèrſes répréſentations. *Sculptura.* La *ſculpture* eſt un art où peu de gens réüſſiſſent. La *Sculpture* eſt un art, par lequel en ôtant, ou en ajoûtant de la matière on forme toutes ſortes de figures; comme lorſqu'on travaille de tèrre ou de cire, ou bien ſur le bois, ſur les pièrres, & ſur les métaux. Ce travail ſe fait auſſi ou en creuſant, de même que l'on fait ſur des métaux, ſur des agathes & ſur d'autres pièrres, ou en travaillant de reliéf, comme ſont les ſtatuës & les bas reliéfs. FÉLIBIEN. Phidias, Praxitéle ont excellé dans la *Sculpture*. Il eſt mal aiſé dans l'obſcurité des ſiécles paſſez, de reconnoître les prémiérs inventeurs de la *Sculpture*. Son antiquité nous paroît dans l'Écriture Sainte par les Idoles de Laban que Rachel enleva, & par le veau d'or que les Iſraëlites dreſſèrent dans le deſèrt. A l'égard des Auteurs profanes qui en ont écrit, les uns veulent que ce fut un potier de Sycîone nommé Dibutade qui fut le prémier Sculpteur. D'autres ſoûtiennent que ce fut dans l'Iſle de Samos que cet Art prît ſon origine, où un Ideocus, & un Theodôre, qui en furent les inventeurs avoient fait des ouvrages long-tems avant qu'on parlât de Dibutade. Et que Demaratus père du prémiér Tarquin fut celui qui le porta en Italie, lorſqu'il s'y retira. Car ayant mené avec lui Eucirape, & Eurygramme excellents ouvriers en cet Art, ils le communiquèrent particulièrement aux Toſcans, qui s'y appliquèrent & y réüſſirent parfaitement. FÉLIBIEN. Dèpuis Phidias la *ſculpture* ne demeura dans ſa grande pèrfection que pendant 150 ans. ID. On dit *ſculpture* en bois, *ſculpture* en marbre & autres pièrres.

SCULPTURE, eſt auſſi l'ouvrage fait par le Sculpteur. *Sculptura, ſtatuaria.* Le chapiteau Corinthien, les ornemens de cette friſe ſont d'une fort belle *ſculpture*. On appelle *ſculpture iſolée*, celle qui eſt en ronde boſſe, & *ſculpture en bas reliéf*, celle qui n'a aucune partie détachée.

SCULTÉNA. Voyez PANARO.

SCHUNEN, SUNEM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu d'Iſſachar, en Judée. *Sunem, Sunam, Suna.* Elle étoit environ à ſix lieuës de Nazareth, vèrs le midi oriental. Le Prophète Éliſée reſſuſcita en ce lieu un jeune enfant, pour recompenſer, en quelque ſorte, la charité de ſes parens qui le logeoint, lorſqu'il paſſoit en ce lieu. *Schunem* n'eſt maintenant qu'un petit village qu'on appelle Torondolos Gabraleris. 1. Rois IV. MATY.

SCURCOLA. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples, ſitué dans l'Abruſſe Ultérieure, au couchant du lac Célano, entre les Bourgs d'Albi, & de Tagliacoſſo. *Scurcola* On prend *Scurcola* pour l'ancienne *Cuculum*, petite ville des Marſes. MATY.

SCURRILE. adj. de tout genre. Il n'a guères d'uſage qu'en parlant d'une plaiſanterie baſſe, & de vâlet. *Scurrilis* Cela eſt *ſcurrile*.

SCURRILEMENT. adv. D'une manière ſcurrile. *Scurriliter, ſcurrilem in modum.*

SCURRILITÉ. ſ. f. Facétie, plaiſanterie, baſſe, & de bouffon. *Scurrilitas.* Il y a de la *ſcurrilité* à cela. Ciceron tomboit quelquefois dans la bouffonnerie & la *ſcurrilité*. AB. TALEMANT. Tous ces mots ſont écorchez du Latin.

SCUTARET, SCUTARI. ſ. f. ou m. Nom propre d'une petite ville de la Natolie, en *Aſie*. *Scutarium*, anciennement *Chryſopolis*. Elle eſt ſur le Canal de Conſtantinople, vis-à-vis de la ville de ce nom. MATY. Je ne croy pas que le trajet de Conſtantinople

tinople à *Scutari*, ſoit plus d'un mille. On remonte un écueil au milieu, ſur lequel eſt bâti une tour quarrée, qu'on appelle la Tour de Léandre. Duloir. *p.* 68. Le Sérail de *Scutari* n'eſt gardé que par des Bouſtangis, & un Baltagri qui les commande. Duloir. *p.* 69.

SCUTARI ou ISCODAR. ſ. ſ. mm. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Scodra*. Elle eſt dans l'Albanie ſur la Bajona, à huit lieuës du Golfe de Veniſe, & à dix d'Antivari, vèrs le couchant. Cette ville qui a été le ſiége des Anciens Rois d'Illirie, eſt encore des plus conſidérables de l'Albanie. Elle eſt bien fortifiée, défenduë par une bonne Citadelle, & elle a un Évêché ſuffragant d'Antivari. Cette ville qui appartient au Turc depuis l'an 1478. donne ſon nom à la montagne qui la domine, & au lac près duquel elle eſt ſituée; la montagne de *Scutari* étoit appellée anciennement *Rhamnuſius mons*, & le lac *Labeatis Lacus*.

SCUTE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un petit éſquif, ou canot déſtiné au ſèrvice d'un vaiſſeau. *Scapha*, *cymba*. Ce mot eſt Flaman.

SCUTIFORME. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un des cartilages du larynx, qui eſt le prémier, le plus large, & le plus grand, ainſi nommé, parcequ'il a la forme d'un écu, & d'un bouclier quarré, qui s'appelle en Grèc θυρεὸς, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *thyréoïde*. *Scutum*. On le nomme auſſi *antérieur*, parcequ'il eſt ſitué ſeulement en la partie de devant. Il eſt gibbeux en dehors, & câve en dedans. Il eſt quelquefois double principalement aux femmes, auſquelles il n'avance pas tant en devant qu'aux hommes. Le peuple l'appelle le *morceau* ou la *pomme d'Adam*.

SCUVICULE. Voyez ÉGOBILLE.

SCY.

SCYLLA. ſ. f. Nom propre de femme, purement Latin, mais nous conſèrvons en nôtre langue *Scylla*. Il y a deux *ſcylla* fameûſes dans la Fâble. L'une fille de Nyſus Roi de Mégare. Elle aima Minos ennemi de ſon père, auquel elle arracha un cheveu d'or qu'il avoit, & dans lequel étoit le déſtin de ſon Royaume. Minos la mépriſa, elle en ſécha de douleur, & fut changée en oiſeau. Voyez Ovide *Métam. L. VIII.* Quelques-uns croyent que cette fâble a été faite ſur celle de Samſon. L'autre *Scylla* étoit fille de Phorcys. Elle aima Glaucus. *Scylla*, qui l'aimoit auſſi jetta des maléfices ſur la fontaine où *Scylla* ſe baignoit. *Scylla* y étant allée, elle crut ſe voir toutes les parties inférieures du corps changées en têtes de chiens. Elle en eut tant d'horreur qu'elle alla ſe précipiter dans le golfe de Meſſine, où elle fut changée en un rochér qui eſt vis-à-vis de celui de Carybdis.

SCYLLA eſt auſſi le nom d'un écueil de la mèr méditèrranée. *Scylla*. Il eſt dans le Fâre de Meſſine, vis-à-vis du Gouffre nommé Charibde. Cet écueil conſiſte en des rochérs qui ſont devant le Cap Sciglio, & qui ſont fort bruyans, & fort dangereux, lorſque la mèr eſt agitée. Maty.

SCYRES, ou SKYRES. Voyez SCIRES.

SCYTALE LACONIQUE. ſ. f. Tèrme de Stéganographie. *Scytale Laconica*. C'eſt une invention dont ſe ſèrvoient autrefois les Lacédémoniens pour écrire à leurs corréſpondans des lettres ſécrettes, afin que ceux qui les auroient intèrcéptées ne les puſſent lire. Ils avoient deux rouleaux, ou cylindres de bois fort égaux, dont l'un ſe gardoit à la ville, l'autre étoit entre les mains du corréſpondant. Celui qui écrivoit tortilloit autour d'un de ces rouleaux une lanière de parchemin fort déliée, & y écrivoit ce qu'il avoit à mander, puis il la détachoit, & l'envoyoit au corréſpondant, lequel l'appliquant ſur le rouleau de même groſſeur, trouvoit les mots & les lignes en la même diſpoſition qu'ils avoient été écrits, & les liſoit facilement. C'étoit une invention qu'ils éſtimoient beaucoup, quoiqu'elle fut aſſez groſſière. On s'eſt bien raffiné depuis ce tems-là en cette manière d'écrire. C'eſt la prémière que décrit Aporta dans ſon livre *De Ciferis*.

SCYTHE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Scytha*. Les *Scythes* étoient des peuples qui habitoient le nord de l'Aſie. Ce ſont les Tartâres d'aujourd'hui. Quelques-uns en mettent auſſi en Europe autour des Palus Mœotides. Ils firent au moins beaucoup d'incurſions en Europe. La harangue des *Scythes* dans Quinte-Curce eſt un chèf d'œuvre. Voyez L. VII. C. 8.

SCYTHIE. ſ. f. Nom propre d'une grande contrée ſituée au nord de l'Aſie, & qui faiſoit partie de celle que nous nommons aujourd'hui Tartarie. *Scythia*. Il y avoit deux *Scythies*. La citérieure qui étoit à l'occident, entre l'aûtre *Scythie* à l'orient, & la Sarmatie Aſiatique à l'occident, la mèr Caſpienne au midi, & l'océan ſeptentrional au nord. Et la *Scythie* ultérieure, ou au delà du mont Imans, qui étoit à l'orient de la prémière. Outre cela, il y avoit encore la petite *Scythie* qui étoit en Europe, & faiſoit la partie méridionale de la Sarmatie Européane, aux environs du Pont Euxin & de la Palu Mœotide. Et La *Scythie* Pontique qui étoit une partie de la Mœſie inférieure, ſur le bord du Pont Euxin. Rudbecks dans ſon Atlantique Ch. 10. prétend que la Suéde eſt la véritable *Scythie* des Anciens, & que s'il y a eu des peuples appellez *Scythes* entre la mèr noire & la mèr Balthique, c'eſt parcequ'ils avoient été ſubjuguez par les véritables *Scythes*, qui habitoient au ſeptentrion de l'Europe.

La mèr de Scythie. C'étoit anciennement une partie de la mèr du ſeptentrion, ou Glaciale, ſur les côtes de *Scythie*, nous la nommons aujourd'hui mèr de Tartarie, & les habitans *Niaren More*.

SCYTHOPOLIS. ſ. f. Nom d'une ville que l'Écriture appelle Bethſan. *Scythopolis*, *Bethſan*. Elle étoit dans la demi Tribu de Manaſſe en deçà du Jourdain, ſur le bord occidental de ce fleuve, à quelques lieuës de la mèr de Galilée ou de Cennèreth, & plus au midi. Elle fut autrefois Archiépiſcopale. Ce n'eſt plus qu'un village. Son Archevêché a été transféré à Nazareth.

S D I.

SDILLES. ſ. f. & plur. Ce ſont deux iſles de l'Archipel. *Sdillæ Inſulæ*, anciennement *Delos*, & *Rhenia*. Elles ſont entre celles de Naſſi & d'Andro, la prémière au levant, & l'aûtre au couchant. Elles ſont toutes deux déſèrtes, & l'on voit dans celle de Délos, d'où eſt venu le nom de *Sdilles*, quantité de débris de bâtiments magnifiques, & d'une ville célèbre anciennement, parcequ'on croyoit qu'Apollon y étoit né. Maty.

S E.

SE. Tantôt datif, tantôt accuſatif du pronom pèrſonnel de la troiſième pèrſonne. *Se*. *Se* donner du mouvement. *Se* retracter.

SE, étoit autrefois une conjonction qui ſe mettoit pour *ſi*, elle ſe trouve dans Pèrceval. *Borel*.

S E A.

SÉAH. ſ. m. Meſure des Hébreux qui contenoit le tièrs d'un Épha.

SÉANCE. ſ. f. Action que fait celui qui s'aſſied; état de celui qui eſt aſſis. *Seſſio*. Il n'a guère d'uſage en cette ſignification.

Séance, ſe dit plus particulièrement de la place où l'on fait aſſeoir. *Conſeſſus*. Nous lui avons donné *ſéance* parmi nous. On lui a fait prendre *ſéance* dans le Chapitre pour ouïr ſa propoſition. Que châcun ſe range comme il pourra ſans préjudice de ſa qualité; une aûtre fois on réglera les *ſéances*. Ablanc.

Séance, ſe dit auſſi du droit qu'on a d'avoir une place honorable dans une Aſſemblée. *Jus ſeſſionis*. Les Ducs & Pairs ont droit de *ſéance* à la Grand'Chambre du Parlement. Il y a des Conſeillérs nez qui ont droit de *ſéance* par leurs charges, ou qualitez, dans des États, dans des Parlemens.

Séance, ſe dit auſſi du tems & du lieu où des Compagnies ſont aſſemblées pour juger ou délibérer d'affaires importantes. *Tempus*, *locus comitiorum*. Durant la *ſéance* des États à Blois, la *ſéance* des Grands Jours à Moulins. Autrefois les Parlemens étoient ambulatoires, ils n'avoient des *ſéances* qu'en cèrtain lieu, & en cèrtains tems, à Pâques, à la S. Martin. Le Parlement va quatre fois l'année à la viſite des priſonniérs; ce qu'on appelle aller à la *ſéance* du Châtelet, de la Conciergerie.

Séance, ſe dit auſſi de châque vacation des Juges occupez à voir & à juger un procèz. *Conſeſſus*, *ſeſſio*. Les Commiſſaires ont éxaminé ce procès, & y ont déjà vacqué pendant trois *ſéances*; il ſera jugé à la prémière *ſéance*.

Séance, ſ. f. Vieux mot. Bienſéance, & non ſcience, comme Fauchet l'a éxpliqué ſur ces mots de Thibaut de Navarre.

De bonne amour vient ſéance *& beauté*.

Car l'amour fait qu'on s'ajuſte & devient propre. Borel. Ailleurs il dit que c'eſt ajuſtement. *Ornatus*.

Bienséance, Messéance. ſ. f. Ces mots ſe diſent de ce qui ſied bien ou mal. *Decentia*, *condecentia*, *indecentia*. Voyez-les à leur ordre.

SÉANT, ante. adj. Qui ſied, qui tient ſes ſéances. *Decens*, *conveniens*, *ſedens*. Le Roi *ſéant* en ſon Lit de Juſtice a fait vérifiér un tel Édit. Les Grands jours ſont *ſéans* à Poitiérs. Les États ſont *ſéans* en Bourgogne. Du tems que le Pape étoit *ſéant* à Avignon.

En tèrmes de Blâſon, on appelle *ſéantes*. *Stemmata ornata*. Les Armoiries qui ſont compôſées de croix, ou de faſces, ou de ſautoirs, ou de ſemblables piéces principales, autour deſquelles on met d'aûtres figures qui les accompagnent.

Séant. ſ. m. État de celui qui eſt aſſis ou à demi couché; poſture d'un homme qui eſt aſſis dans ſon lit. *Sedens*, *aſſidens*. Il ne ſe

ſe met jamais qu'avec le pronom poſſeſſif. Il faut que ce pulmonique ſoit toujours à ſon *ſéant* pour cracher plus facilement. Ce malade eſt ſi foible, qu'il ne ſe peut mettre à ſon *ſéant*, ſi on ne lui aide.

On dit auſſi, *bienſéant & malſéant*, des chôſes qui conviennent, ou qui ne conviennent pas. *Decens; indecens.*

SÉAT, ou SCHÉAT. *Seat Alpheras.* Tèrme d'Aſtronomie. Nom d'une étoile de la ſeconde grandeur, qui eſt la jointure de la jambe avec l'épaule gauche du Pégaſe. Monſieur Harris l'appèlle *Scheat Pegaſi*, & lui donne 25 d. 22 m. 15 ſ. de longitude & 31 d. 10 m. 21 ſ. de latitude nord & 342 d. 27 m. 9 ſ. d'aſcenſion droite, 26 d. 33 m. 32 ſ. de déclinaiſon au nord, tout cela pour l'année 1710.

SeAU. ſ. m. Vaiſſeau fait pour puiſer de l'eau; & la tranſporter. *Situlus, ſitula.* Un porteur d'eau porte deux *ſeaux*. Faire boire un cheval au *ſeau*. Les *ſeaux* de la ville qu'on garde pour les incendies ſont de cuir boüilli. On fait des élevations d'eau par pluſieurs *ſeaux* enchaînez.

Ce mot vient de *ſitellum*. En quelques lieux on dit *ſeille*, qui vient de *ſitula*. MÉNAGE.

SEAU, ſe prend auſſi pour le contenu. Un *ſeau* d'eau. Un *ſeau* de vin. *Situlus aquæ, vini.* Il faudroit un *ſeau* de vin pour le ſaouller.

SEAU, ſe prend quelquefois pour éxpliquer la capacité d'un aûtre vaiſſeau. Cette baignoire; ce cuviér, cette fontaine, contiennent tant de *ſeaux*. *Capacitas, amplitudo, altitudo, profunditas.*

On dit hypèrboliquement, qu'il pleut à *ſeaux*. *Pluit abundanter;* Pour dire, que la pluye eſt bien forte.

SEAUT, vieux vèrbe à la 3e pèrſonne du prétérit indéfini. Il ſçeut. *Pèrceval.* BOREL.

SEB.

SÉBALDES. Iſles *Sébaldes*. Les iſles *Sébaldes* ſont des iſles de la mèr du nord, qui ſont peu connuës. Quelques Voyageurs diſent qu'elles ſont en grand nombre; ſituées au levant de la Tèrre des Patagons, & au nord de l'iſle des États, enſorte que celle-ci ſoit comme la dèrnière & la plus méridionale des *Sébaldes*. M. Fréziér les met bien plus au nord, vèrs le N. O. de l'iſle de l'Aſſomption, la mèr Magellanique entre les 50 degrez 30 m. & les 53 d. 30 m. de latitude ſud, & entre le 317 d. & le 322 de longitude des iſles que l'on ne connoît point bien encore. Celles de l'orient par les 51 degrez de latitude ont été découvèrtes depuis 1700. la plûpart par des vaiſſeaux de S. Malo, ce qui fait que M. Fréziér les appelle iſles nouvelles. Un aûtre ayant découvèrt celles du ſud leur donna le nom d'Anican ſon Armateur. La partie du nord de ces tèrres, qu'on appelle côte de l'Aſſomption a été découvèrte le 16 Juillet 1708. par Poré de S. Malo, qui lui donna le nom du vaiſſeau qu'il montoit. On la croyoit une nouvelle tèrre, éloignée d'environ 100 lieuës à l'eſt des iſles nouvelles; mais M. Fréziér croît qu'elle y eſt jointe, 1°. Parceque les latitudes obſèrvées au nord & au ſud de ces iſles, & le giſement des parties connuës, concourent parfaitement bien au même point de réünion du côté de l'eſt, ſans qu'il reſte du vuide entre deux. 2°. Qu'il n'y a point de raiſons pour éſtimer cette côte de l'Aſſomption à l'eſt des iſles d'Anican, car M. Gobien de S. Jean qui l'a auſſi découvèrte éſtime qu'elle eſt au ſud de l'embouchûre de la rivière de la Plata. La prémière fois qu'ils virent cette côte en venant de l'iſle de ſainte Catherine ils l'éſtimèrent par 329 d. & la ſeconde fois en venant de la rivière de la Plata, où les vents contraires les avoient contraints d'aller relâcher après avoir tenté de paſſer le cap de Horn, ils la jugèrent par 322 d. & ſuivant quelques-uns 324. Sur les cartes de Piéter Goos, dont il faut corriger l'èrreur, qui conſiſte à mettre les tèrres de l'Amérique 4 & 6 degrez à l'oüeſt plus qu'elles n'y ſont éffectivement. Enfin parceque ſi elles étoient ſéparées comme on les ſépare, pluſieurs vaiſſeaux de S. Malo, ſelon leur route & leurs Journaux, auroient dû paſſer par deſſus ces iſles nouvelles & d'Anican, qui cependant ne les ont point veuës, quoiqu'elles ſoient longues d'environ 50 lieuës ESE. & ONO. La partie de l'oüeſt eſt encore inconnuë. Ces iſles, dit M. Fréziér, ſont ſans doute celles que le Chevaliér Richard Hawkins découvrit en 1593. Étant à l'eſt de la côte déſèrte par les 50 d. il fut jetté par une tempête ſur une tèrre inconnuë; il courut le long de cette iſle environ 60 lieuës, & vit des feux qui lui firent juger qu'elle étoit habitée. Juſqu'ici on a appellé ces tèrres les iſles *Sébaldes*, parcequ'on croyoit que les trois qui portent ce nom dans les cartes étoient ainſi marquées à volonté, faute d'une connoiſſance plus parfaite: mais le vaiſſeau l'Incarnation, commandé par le Sr Brignon de S. Malo, les a reconnuës de près par un beau tems en 1711. à la ſortie de Rio de Janeiro. Ce ſont éffectivement trois petites iſles d'environ demi lieuë de long, rangées en triangle comme elles ſont marquées dans les cartes; ils n'en paſſèrent qu'à trois ou quatre lieuës, & ils n'eurent aucune connoiſſance de tèrre, quoique par un tems très-fin, ce qui prouve qu'elles ſont ſéparées des iſles nouvelles, au moins de ſept à huit lieuës. Voyez le voyage de M. Fréziér p. 264. & ſuiv.

SÉBANSCOU. ſ. m. Tèrme de Rélation. Les Éthiopiens préparent avec un cèrtain fruit, qui croit chez eux, une éſpéce de vin, qu'ils nomment *Sebanſcou*. *Æthiopici vini ſpecies.*

SAN SÉBASTIAN. Nom propre de lieu. *Fanum S. Sebaſtiani.* C'eſt la place de l'ancienne Colippo, ville de la Luſitanie, en Éſpagne. Elle eſt dans l'Éſtramadure de Portugal, près de la ville de Leiria, où ſon Évêché a été transferé. MATY.

SAN SEBASTIAN. *Fanum S. Sebaſtiani.* Ville du Bréſil, capitale de la Capitanie de Rio-Janeiro, & ſituée à l'embouchure de la rivière de ce nom. *S. Sebaſtien* eſt défendu par deux citadelles. Il a un Évêché ſuffragant de San Salvador. MATY.

La pointe de SAN SEBASTIAN. *Promontorium S. Sebaſtiani*, anciennement *Cronium, Fanum Saturni.* Cap de l'Andalouſie, en Éſpagne. Il eſt la pointe la plus occidentale de la petite iſle de Cadiz. MATY.

SAN SEBASTIAN. Voyez S. SEBASTIEN.

SÉBASTIEN. ſ. m. *Sebaſtianus.* Nom d'homme. S. *Sébaſtien* natif de Narbonne, fut élevé à Milan qui étoit le païs de ſa mère, il ſèrvit ſous Dioclétien, & ſouffrit le martyre en 287. ſous le même Empereur. Dom *Sébaſtien*, Roi de Portugal paſſa en Afrique contre les Maures l'an 1578. préſenta la bataille à Muleï Maluc Roi de Maroc le 4e d'Aouſt, & fut tué dans le combat. Voyez *Coneſtaggio iſtoria di Portogallo l.* 2e.

SAINT SÉBASTIEN. Nom propre d'une ville d'Éſpagne. *Fanum S. Sebaſtiani.* Elle eſt ſur la côte de Guipuſcoa, à trois lieuës de Fontarabie, & des confins de la France. *S. Sébaſtien* eſt conſidérable, il eſt fortifié, défendu par une bonne citadelle, & il a un fort grand port. On dit que les marchands étrangérs ſont obligez d'y loger chez les Bourgeois, auxquèls ils doivent donner un pour cent de tout ce qu'ils vendent. MATY.

Le cap de SAINT SÉBASTIEN, *promontorium S. Sebaſtiani.* C'eſt la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Madagaſcar. Il y a tout auprès, du côté du levant le port de *S. Sébaſtien*. MATY.

SÉBASTIEnNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Sebaſtiana.*

SÉBASTIONIQUE. ſ. m. *Sebaſtionica.* Ce mot ſe trouve dans une inſcription que rapportent Fabret. *Inſcript. C. I. p.* 112. Spon *Recherch. Cur. Diſſert. XVIII. p.* 244. & *Miſcell. Erud. p.* 24. que Gudius décrivit en 1662. de deſſus une urne de marbre, & qui ſe trouve dans Gruter p. MXXXV. N. 13. C'eſt l'épitaphe d'une Chanteûſe Monodiaire nommée Héria Thiſbe, fille ou femme de Titus Claudius Glaphyrus, CHORAULAE ACTIONICAE ET SEBASTIONICAE. C'eſt à-dire, Joüeur de flute, & non pas Maître Organiſte, comme traduit M. Spon; Actionique, & *Sebaſtionique*. M. Spon dit qu'il n'éxplique point ces deux dèrniérs mots, parcequ'il ne ſçait ce qu'ils ſignifient. Quelqu'un mieux inſtruit que moi dans la muſique des Anciens, ajoûte-t-il, en pourra être informé. Je ne croi pas qu'il ſoit néceſſaire de ſçavoir beaucoup la muſique des Anciens pour éxpliquer ces deux mots. L'un eſt compôſé d'*Ἄκτιον*, *Actium*, & de *νίκη*, *Victoire*, & l'aûtre de *σεβάστιος*, *Auguſtale*, & *νίκη*, *Victoire*. Le prémiér ſignifie un homme qui avoit remporté le prix aux Jeux Actiatiques dont nous avons parlé T. I. p. 120. & l'aûtre, un homme qui avoit remporté le prix aux Jeux Auguſtaux ou aux Auguſtales dont nous avons parlé T. I. p. 726. & cela nous marque que T. Claudius Glaphyrus avoit remporté le prix à ces deux jeux. Au reſte il faut lire *Sebaſtionica*, & non pas *Sebaſionica* qui n'auroit aucun ſens.

SÉBASTOCRATOR. ſ. m. M. Fleury employe ce mot dans ſon Hiſt. Eccl. T. XVIII. *Sebaſtocrator.* C'étoit le nom d'une dignité à la Cour des Empereurs de Conſtantinople. Le *Sebaſtocrator* étoit inférieur au Deſpote; mais c'étoit une charge de faveur qui ne ſe donnoit qu'à des Seigneurs que l'Empereur honoroit d'une éſtime & d'une amitié particulière. Il portoit des ornemens & des vêtemens particuliérs pour marque de ſa dignité. Voyez Nicetas L. III. Codin *De Officiis C.* 4.

SÉBASTOCRATISTE. ſ. f. Femme du Sebaſtocrator. *Sebaſtocratiſta.*

SÉBELIN. ſ. m. Vieux mot. De Marte Zibeline; d'où vient le mot de ſable, couleur noire és armoiries. BOREL. *Zibelinus, a. Ater, Niger.*

Ses manteaux fu & ſes bliaux,
D'une porpre d'or eſtelée,
D'or n'y étoit mie pelée,
La penne d'èrraine fu
D'un Sébelin *noir & chanu,*
Qui n'étoit trop long ni trop les. PERCEVAL.

Penne d'ermine en mantelot,
Et Sebelin noir comme meure,
Et la couverture de ſeure,
Fu d'une eſcarlate vermeille. Id.

SEBEN. Voyez HERMANSTAT, & SIBEN.

SEBENICO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Dalmatie. *Sebenicum*, *Sibenicum*. Elle eſt ſur la rivière de Cherca, à une lieuë & demie de la mer, & à treize de Zara vers le levant. *Sebenico* eſt une des plus fortes places de la Dalmatie; Il eſt défendu par la Citadelle de S. Nicolas, qui eſt très forte, & il a un Évêché ſuffragant de Spalato. Les Turcs ont ſouvent tenté inutilement de ſe rendre maîtres de *Sebenico*, qui appartient aux Vénitiens. *Maty*.

SÉBENIT. ſ. m. SÉBENNITA. ſ. f. C'étoit anciennement une ville de l'Égypte. *Sebennytus*, *Saïs*. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué entre les branches du Nil, préciſément à l'endroit où il commence à ſe diviſer. Maty.

SÉBÉRIE, SÉVÉRIE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Severia*. Elle eſt dans le Palatinat de Cracovie, à quinze lieuës de la ville de ce nom, vers le couchant ſeptentrional. *Sébérie* porte le titre de Principauté, elle a dépendu de la Siléſie; elle appartient maintenant à l'Évêque de Cracovie, & elle a des mines de plomb & d'argent. Maty.

SÉBES KERES. Voyez. KERES.

SÉBESTE. ſ. f. Terme de Pharmacie & de Botanique. *Sebeſtum*. C'eſt un fruit qui reſſemble à une petite prune, qui étant mur eſt verd, tirant ſur le noir, qui eſt fort doux, & a une chair tenace & gluante, dont les Syriens font une glu, qu'on appelle à Veniſe *glu d'Alexandrie*, qui eſt bonne pour chaſſer aux oiſeaux. Le noyau qui eſt au dedans eſt fait en triangle. L'arbre qui le porte n'eſt pas ſi grand que le prunier. L'écorce du tronc eſt blanche, & celle des branches eſt verte. Ses feüilles ſont rondes & fermes. Il a apporté ſon nom d'Arabie, d'où Pline témoigne qu'il eſt venu de ſon tems en Italie.

SÉBILLE. ſ. f. Vaiſſeau de bois fait en rond, & en forme de jatte, qui ſert en vendanges à tirer le vin de la cuve pour l'entonner. *Ligneum vas*. On appelle auſſi *ſebilles*, les jattes dont ſe ſervent les Sculpteurs & les autres Artiſans en diverſes occaſions. *Aquarium ſculptoris vaſculum*.

On dit proverbialement d'une perſonne qui rougit; qu'elle eſt devenuë rouge comme la *ſebille* d'un preſſoir. *Rubicundum ut emiſſarium torcularis*.

SEBOÏM. ſ. m. Nom de l'une des cinq villes de la Pentapole. *Seboim*. *Séboim* étoit une des cinq villes infames, qui furent conſumées par le feu du Ciel du tems d'Abraham, & de Lot. C'étoit la plus méridionale, & elle étoit où eſt aujourd'hui la pointe méridionale de la mer morte. *Seboim* avoit ſon Roi.

La vallée de *Séboim*, L. des Rois XIII. 18. Le P. Lubin, de cet endroit de l'Écriture, tel qu'il eſt dans les Septante, conclut qu'elle étoit ſur les confins de la Tribu d'Éphraïm & de celle de Benjamin, au piéd de la montagne d'Éphraïm, entre Gabaa & Haï. Mais les Septante différent fort du texte Hébreu en cet endroit.

SÉBOU. Voyez SUBU.

SÉBUÉEN, enne. ſ. m. & f. Anciens ſectaires parmi les Samaritains. *Sebuæi*. S. Épiphane qui en a parlé *hær.* 11. les accuſe d'avoir changé les tems marquez dans la Loi pour la célébration des trois grandes Fêtes que les Juifs célébroient pendant l'année. Sérarius conjecture qu'ils ont été ainſi appellez, parcequ'ils célébroient la Fête de Pâque le ſeptiême mois, *ſeba* en Hébreu ſignifiant *ſept*. Druſius a crû qu'ils ont été appellez *Sébuéens* du nom de *Sebaia*, qui a été un chef de ſecte parmi les *Samaritains*, comme ceux qui ſuivirent le parti de Doſithée furent nommez *Doſithéens*. Ces deux ſectaires vivoient en même tems ſelon quelques Docteurs Juifs. Scaliger a tiré le nom de *Sébuéens* de l'Hébreu *ſebua*, qui ſignifie *ſemaine*, comme s'ils avoient été appellez *Hebdomadites*, parcequ'ils célébroient tous les ſeconds jours des ſept ſemaines, qui ſont depuis Pâque juſqu'à la Pentecôte. Scaliger néanmoins n'eſt pas toujours d'accord avec lui même ſur l'interprétation de ce mot. Car dans ſa réponſe au *Tribar*, de Sérarius c. 1. il l'explique d'une autre manière. Et en effet tout ce qu'il rapporte là deſſus ne conſiſte qu'en des conjectures. Voyez S. Épiphane *hær.* 11. & les remarques du Père Pétau ſur cet héréſie. Au reſte il ne faut point les appeller *Sébuſéens*, comme on a fait dans le Moreri, ni en Latin *Sebuani*, comme dans l'Hoffman. S. Épiphane dit Σεβουαῖοι, ainſi il faut dire *Sébuéens*, & en Latin *Sebuæi*.

SÉBURAËN. ſ. m. Nom que les Juifs, donnent à ceux de leurs Rabbins ou Docteurs, qui ont vécu & enſeigné depuis que le Thalmud eut été achevé. *Sebaraus*. Ce nom vient de סבר, *Sabar*, je penſe, d'où ſe forme סברא, *Sebara*; opinion, ſentiment, & de là סבראי, *Sebarai*, un *Sébaraen*, comme qui diroit un *opinatif*, un *opinant*. Ce nom leur fut donné, diſent les Rabbins, parceque le Thalmud étant fini, publié & reçu dans toutes les Écoles & Synagogues, ces Docteurs ne faiſoient plus que diſputer pour & contre ſur le Thalmud & ſes déciſions, & apporter leurs opinions; ou plutôt peut-être parceque leurs ſentimens ne faiſoient plus des loix, ni des déciſions, comme ceux des Docteurs Miſchniques, & des Gémariques des Amoraïms, mais ſimplement des opinions. Quelques-uns, comme l'Auteur du *Schalſcheleth Hakkabala*, ou de la Chaine de la Tradition, diſent que les perſécutions que les Juifs ſouffrirent en ces tems là furent cauſe qu'on ne pût enſeigner tranquillement dans les Académies, de ſorte qu'on ne fit plus que propoſer des opinions ſur la compoſition de la Miſchne. Le prémier & le chef des *Séburaëns*, fut R. Joſi, qui commença à enſeigner l'an 787 de l'ère des contrats, qui tombe ſelon R. David Gautz l'an du monde 4236, & qui ſelon R. Abraham fils de David fut 38 ans Préſident de l'Académie Juifve. Cette ère des contrats eſt l'ère des Séleucides, dont la 787e année doit tomber à l'an 476 de J. C. qui conſéquemment eſt l'époque du commencement des *Séburaëns*, dont le régne ne fut pas long. Buxtorf dit qu'il dura 60 ans; mais R. Abraham, dont nous avons déja parlé & R. Scherira, avec R. David Gentz qui les ſuit, diſent qu'il ne fut que de 50 ans juſqu'à l'an du monde 4349. Le dernièr de leurs Docteurs fut Raf Simona. Les *Gaons* ou *Geonim* leurs ſuccédèrent.

SEC.

SÉC, Séche. adj. & ſ. Qui a peu, ou point d'humidité, qui eſt oppoſé à *humide*. *Siccus*, *aridus*. C'eſt une des quatre prémières qualitez. La terre eſt appellée l'élément *ſéc* & froid. Le feu eſt *ſéc* & chaud. Un arbre *ſéc* eſt celui qui eſt mort; bois *ſéc*, celui dont l'humidité eſt exhalée. Un tems *ſéc*, un été *ſéc*, froid *ſéc*, quand il ne pleut point; & on dit, Il fait *ſéc*, quand il y a long tems qu'il n'a plû. Il y a une ferme du poiſſon frais, *ſéc* & ſalé.

Ce mot vient du Latin *ſiccus*.

Séc, ſignifie auſſi, Aride, ſtérile. *Aridus*, *ſterilis*. L'Afrique eſt un païs *ſéc*, ſablonneux & ſtérile. On appelle auſſi un païs *ſéc*, celui qui manque d'eaux, & qui eſt éloigné des rivières. La Beauce eſt un païs *ſéc*.

Séc, ſe dit auſſi de ce dont on a fait exhaler l'humidité. *Exſiccatus*. Tirez ce rôt, il eſt *ſéc*. Des viandes *ſéches*, ſont des jambons, des cervelas. Des confitures *ſéches*, des fruits *ſécs*, ſéchez au four, ou au ſoleil. Il ne faut pas relier les livres qu'ils ne ſoient bien *ſécs*, de peur qu'ils ne maculent. On s'enrume, quand on couche dans des draps qui ne ſont pas bien *ſécs*.

Séc, ſe dit quelquefois des liqueurs, & des ruiſſeaux où il y a peu d'eau. *Areſcens*. On appelle du vin *ſéc*, celui qui n'eſt point gras, ni onctueux. La meilleure qualité du vin d'Éſpagne c'eſt d'être *ſéc*.

Séc. ſ. m. Eau de liqueur qui ſe fait avec de l'éſprit de vin, un peu de ſucre, & quelques odeurs. Chomel. Le *ſéc* eſt une des liqueurs fortes & violentes, dont l'uſage eſt très pernicieux à la ſanté. Id. Le *ſéc* ſe dit auſſi du vin d'Éſpagne comme on l'a déja remarqué cy-deſſus.

On dit auſſi quelquefois abſolument du *ſéc*; pour dire, du vin d'Éſpagne.

On dit qu'un ruiſſeau eſt *ſéc*, quand il y a peu d'eau; qu'on le paſſe à piéd *ſéc* ſur des pierres, ou en ſe mouillant fort peu. Le marais, que fait le fleuve Simoïs à ſon embouchure dans l'Helleſpont, a peu d'eau, & l'on y eſt quelquefois à piéd *ſéc*. *Du Loir p.* 210.

Séc, ſignifie auſſi, Maigre, décharné. *Macilentus*, *macer*. Son corps eſt plus *ſéc* que du bois. Gon. Son corps *ſéc* & ſa mine affamée. Boil.

En termes de Manége, on dit qu'on remet un cheval au *ſéc*, quand après l'avoir mis à l'herbe, ou au verd, on lui donne le foin & l'avoine. *Ab paſcuis equum ad fœnum & avenam adducere*. Une des bonnes qualitez du cheval, c'eſt d'avoir la jambe *ſéche*, ſans eaux, ni fluxions; & une des mauvaiſes, c'eſt d'avoir la bouche *ſéche*, & ne l'avoir pas fraîche.

En Maçonnerie on appelle un mur de pierres *ſéches*, quand il eſt fait ſans plâtre ni mortier, mais ſeulement de pierres arrangées les unes ſur les autres, comme étoient les grands bâtimens des Anciens, & tel que l'Arc de Triomphe que le feu Roi avoit commencé à bâtir au bout du fauxbourg de S. Antoine. *Lapidibus ſiccis murus conſtructus abſque cæmento*.

On appelle, Foſſé *ſéc*, le foſſé d'un château, d'une place où il n'y a point d'eau, & où il n'y en doit point avoir. *Foſſa arida*.

Une toux *ſéche*; c'eſt une toux qui fait touſſer ſans cracher.

Séc, ſe dit auſſi des métaux, & des étoffes qui ſont caſſantes & difficiles

difficiles à mettre en œuvre. *Siccus, friabilis, fragilis.* La trempe de cet acier le rend trop *ſéc* & caſſant. Il faut choiſir entre les étoffes celles qui ſont moëlleuſes, qui ne ſont point *ſéches* ni caſſantes. Les Artiſans appellent filer *ſéc*, quand ils filent de la laine dégraiſſée avec du ſavon noir, qui eſt propre pour les ſerges & étamines.

En tèrmes de Coutumes, *ſéc* ſe dit de cèrtaines rentes. Une rente rendable *ſéche*, c'eſt une rente conſtituée à prix d'argent, ou la rente foncière, qui n'eſt pas la prémière impoſée ſur un fonds à la différence du cens, ou de la rente foncière qui eſt la prémière impoſée ou aſſignée ſur un fonds allodial, leſquels emportent de leur nature lods & ventes. En un mot la rente foncière eſt celle qui ne produit pas de lods & ventes, à la différence de la noble qui en produit. DE LAURIÈRE.

En tèrmes de Marine, on dit aller à *ſéc*, quand on va ſeulement à mâts & à cordes, ſans aucunes voiles, comme on fait durant les tempêtes. *Sine velis, velis contractis, compoſitis, complicatis navigare.* Demeurer à *ſéc*, c'eſt demeurer ſans voiles appareillées. Les nords nous prirent avec tant de force, qu'un jour dans cette mèr, qu'on nomme Pacifique, nous fumes contraints de mettre à *ſéc* pendant 8 heures de tems. FRÉZIÈR. *p.* 115. *Vela contrahere.* Ce vaiſſeau ne pouvant nous ſuivre, nous fumes obligez de mettre à *ſéc*, & en cet état nous faiſions encore près de trois lieuës par heure. FRÉZIÈR.

On dit qu'un vaiſſeau eſt à *ſéc*, quand il eſt échoüé, & qu'il n'a plus d'eau. On dit auſſi, qu'on met un vaiſſeau à *ſéc*, quand on le met hors de l'eau pour le radouber. *Navem ſubducere in littus, in terram abripere, deducere.*

Au Palais on appelle une conſultation *ſéche*, celle qu'on fait par occaſion à un Avocat ami, ſans lui préſenter de l'argent. *Conſultatio ſicca, conciſa.* On appelle auſſi une viſite, une promenade *ſéche*, lorſqu'on ne fait point de collation, qu'on n'y boit, qu'on n'y mange point.

ARGENT SÉC, ſe dit pour argent comptant. Je lui ai donné deux mille francs d'argent *ſéc*. *Præſente, vel numeratâ pecuniâ.*

SÉC, en tèrme de Billard. Il ſe dit d'une bricole manquée. *Jectus*, ou *reflexio inanis.* Lorſqu'on veut jouër de bricole & qu'on manque à fraper, cela s'appelle une bricole *ſéche*. Un coup *ſéc*, c'eſt donner un coup du billard contre ſa bille & le retirer à ſoi ſur le champ, au lieu de pouſſer ſa bille & de la conduire quelque tems avec le billard, comme on fait ordinairement. On jouë un coup *ſéc* quand il y a danger de billarder. Lorſque la bille tient du fèr on eſt obligé de jouër de bricole ou à coup *ſéc*.

Séc, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. On dit qu'un homme a l'éſprit *ſéc*, *ingenium exiguum, aridum, jejunum*, lorſqu'il eſt ſtérile, qu'il ne produit aucune penſée; que ſon entretien eſt *ſéc*, quand il eſt ennuyeux, & peu agréable; qu'un ſtile eſt *ſéc* & dur, quand il eſt ſans figures, ſans ornemens, ſans fluidité. Il y a quelque chôſe de trop élevé, de *ſéc*, & de rude en ceux qui veulent régler leurs façons de parler ſur ce qu'ils ont lû. M. SCUD. La vérité ne doit pas être propoſée d'une manière *ſéche*, & dégoutante, qui en empêche l'efficace. CL. Sans la lecture le plus beau naturel eſt ordinairement *ſéc* & ſtérile. S. ÉVR. Un hiſtorien *ſéc* & aride ne repréſente que la carcaſſe des chôſes, & ne les dit qu'à demi. LE P. L. Je hais d'un diſcours poli le *ſéc* arrangement. BOIL. Un Auteur *ſéc*, & aride; c'eſt-à-dire ſans éſprit, & ſans génie; qui n'eſt ni abondant en penſées, ni riche en expreſſions.

> *Dans ſon bureau cèrtain vieux Sénateur,*
> *Riche de biens, & pauvre de génie,*
> *A Gui Patin très* ſéc *admirateur,*
> *De ſes écrits montroit la litanie.* SENECÉ.

Séc, ſe dit en tèrmes de Peinture d'un tableau, dont les clairs ſont trop près des bruns, & dont les contours ne ſont pas aſſez mêlez. Tendre & moëlleux ſignifient le contraire. Un ouvrage *ſéc* eſt celui qui n'a point de tendreſſe ſoit dans les carnations ſoit dans les draperies, & qui a quelque chôſe qui tranche dans le deſſein ou dans les couleurs. Selon Davilèr, *ſéc* eſt en général un Tèrme uſité par méthaphore, pour ſignifier ce qui eſt déſtiné dur, & de manvais goût. On dit, enfin d'un ouvrage de peinture, ou de ſculpture, qu'il eſt *ſéc*, quand il n'a pas cet air tendre & poli qui lui donne de l'agrément, quand les clairs ſont trop près des bruns, lorſque les couleurs ne ſont pas aſſez mêlées. *Pictura, vel ſculptura rudis, nuda, jejuna.*

Séc, ſe dit en Muſique des Inſtrumens à archèt. Un coup d'archèt *ſéc*. Les Italiens diſent *ſpiccato* disjoint, ſéparé, ou *ſtaccato*, qui eſt la même chôſe, détaché. C'eſt-à-dire, que ſur tout les inſtrumens à archèt doivent faire leur coups d'archèt *ſecs* ſans traîner, & bien détachez ou ſéparez les uns des aûtres c'eſt préſque ce que nous appellons en François piqué ou pointé. BROSSARD.

On dit auſſi, qu'on a fait un compliment *ſéc*, une repartie *ſéche*, une reprimende *ſéche*; pour dire, forte, bruſque, piquante, ou ſévère. *Reſponſio, reprehenſio, objurgatio auſtera & mordax.* On dit auſſi, Regarder une chôſe d'un œil *ſéc*; pour dire, ſans être émeu de pitié, & de compaſſion. Un Stoïque auroit vû d'un œil *ſéc* la ruïne de ſa patrie, de ſa famille, de l'Univèrs même.

> *Pour pouvoir d'un œil* ſéc *voir mourir ce qu'on aime,*
> *Ah! c'eſt brutalité plus que vèrtu ſupréme.* QUI.

A SÉC. adv. Se dit en ces phrâſes. Mettre à *ſéc*, deſſecher, tirer l'eau entièrement, ou la plus grande partie. *Exhaurire, exſiccare.* Quand on pêche un étang, on lâche la bonde pour le mettre à *ſéc*. On met des marais, des foſſez à *ſéc* par pluſieurs rigoles & ſaignées. On met un puits à *ſéc* pour le curer. Ce mot s'employe auſſi au figuré. On dit d'un homme gueux & qui n'a plus rien, le pauvre homme eſt à *ſéc*. Le vèrs eſt en déroute, & le Poëte à *ſéc*. BOIL. Voyez cy-deſſus dans les tèrmes de Marine.

Séc, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il nous l'a donnée bien *ſéche*. *Inpudenter mentitus eſt.* en parlant d'une bourde, d'une menterie impudente. *Subitum & impudens mendacium.* Il y a employé le vèrd & le *ſéc*; pour dire, Il y a employé toute ſa force & ſon induſtrie. On dit qu'une chôſe eſt *ſéche* comme une allumette, comme bréſil; pour dire, qu'elle brûle bien; & d'un homme maigre, qu'il eſt *ſéc* comme un pendu d'été. On dit auſſi, qu'on a mis quelqu'un à *ſéc*, pour dire, qu'on lui a gagné tout ſon argent, ou qu'on l'a ruïné d'une aûtre manière. On dit d'un méchant homme, Il y a long tems qu'il devroit être *ſéc*; pour dire, qu'il devroit être pendu. On dit auſſi à celui qui croit qu'un homme eſt en vie, quoiqu'il ſoit mort, Il y a long tems qu'il eſt *ſéc*. On dit auſſi, qu'un homme boit *ſéc*, quand il boit de grands coups, ſans rien laiſſer dans le vèrre, ou plutôt quand il boit le vin pur, ſans y mettre d'eau. On dit auſſi, Manger ſon pain tout *ſéc*; pour dire, Faire mauvaiſe chère, n'avoir rien à manger avec ſon pain.

Séc, mot de Languedoc, Voy, Regarde, Conſidère. *Vide, aſpice.* Rondeau de Claude Ligonne, de la Bragarde indigence.

> Séc *qu'in brague noſtre véſine*
> *Am la palandre douſtadine,*
> *Et la cinta de douas coulous*
> *Lé garde col de fin velous,*
> *Que li crubis touta l'eſquine,*
> *Les margots a de ſede fine*
> *Et la gonnelle Dieu ſap quine*
> *Dous pamps plus longue quels talons;* (ſéc)
> *Mais quant à aqueſte famine*
> *N'avem aur, blat, pa, ny farine,*
> *A qui que be ſon las doulous,*
> *Trop mounta de dous eſcalous,*
> *Que faria mais une regine.* (ſéc) dans Borel.

SÉCACUL. ſ. m. Plante qui croît auprès d'Alep en Syrie. *Secacula.* Sa racine eſt liſſe, tendre, de couleur cendrée par dehors, blanche par dedans, groſſe comme le doigt, deux fois plus longue, noüeuſe, d'un goût agréable tel que celui de la carotte. Il ſort de cette racine beaucoup de feüilles découppées en pluſieurs parties. Ses tiges portent en leurs ſommitez des fleurs ſemblables à celles de la carotte, de couleur jaûne. *Secacul* eſt un mot Arabe.

SÉCANCE. ſ. f. Tèrme du jeu de hoc. *Cartarum luſoriarum ſeries.* Ce ſont pluſieurs cartes de ſuite & de même couleur. *Sécance* ſimple, *ſécance* de Roi, de Dame, de valet. Gagner une *ſécance*.

SÉCANIE. Voyez SACANIE.

SÉCANTE. adj. fém. Tèrme de Trigonométrie. *Linea interſecans.* C'eſt la ligne tirée du centre du cèrcle, qui couppant la circonférence va coupper la ligne tangente. Elle paſſe par l'extrémité ſupérieure de l'arc dont elle eſt *ſécante*. Il s'employe le plus ſouvent ſubſtantivement. Une *ſécante*, une tangente; pour dire, une ligne *ſécante*, une ligne tangente. On a fait pluſieurs Tâbles des tangentes & des *ſécantes*.

SÉCCHE DI BARBARIA. Voyez cy-deſſous. Les SÉCHES de Barbarie.

SECCHIA. ſ. f. Nom propre d'une rivière des États de Modène. *Secia, Sicla, Gabellus.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Carfagnanana, coule ſur les confins des Duchez de Modène & de Régio, baignans Saſſuolo & Carpi, & va ſe décharger dans le Pô vis à vis de l'embouchure du Menzo. MATY.

SÉCHE. ſ. f. Poiſſon de mèr long d'environ deux coudées, qu'on dit n'avoir point de ſang, qui n'eſt pas trop bon à manger, mais dont les ôs ſont excellens pour faire de petits moules ou creuſets qui ſèrvent aux Orfèvres & aux Chymiſtes. La *ſéche* eſt ſembla-

 ble

ble au poulpe, excepté que les poulpes ont une infinité de piéds. Elle a un ôs ſur le dôs dur & liſſe, & au deſſous il y a une moëlle ou matiére ſpongieûſe qui eſt rude à maniér, & eſt rayée & compartie par veines. La *ſéche* amaſſe dans une veſſie une liqueur noire qui lui ſért à ſe cacher, & à ſe ſauver des mains des Pêcheurs, ou de la gueule des grands poiſſons qui la pourſuivent. Elle eſt tellement noire, qu'une goutte ſuffit pour noircir un ſeau d'eau, & la rendre opaque. Elle ſe mêle & ſe diſſout en un inſtant; & ſi on la met dans une lampe, elle fera paroître noirs tous ceux de la compagnie. Les *ſéches* n'ont point de dents, mais ont un béc tout-à fait ſemblable à celui du pèrroquet. On l'appelle en Latin *ſepia*, & dans la baſſe Latinité *ſicca*.

M. Lemery écrit *ſeiche*. Voyez ſon Traité des Alimens, p. 411. La *ſeiche* eſt appellée *ſepia*, parce qu'elle jette une éſpéce d'encre ou de ſanie que les Grècs appellent σηπεδόνα.

SÉCHES DE BARBARIE, ou les Baſſes de Barbarie. Ce ſont des écueils formidables qui ſe trouvent dans le Golfe de Sidra, entre les côtes du Royaume de Tunis & de celui de Tripoli en Barbarie. On appelle quelquefois tout le Golfre de Sidra les *ſéches* de Barbarie.

SÉCHEMENT. adv. D'une manière ſéche, ſtérile, ou rude. *Aſpere, dure, auſtere, duriùs, ſicce, jejune.* Il faut tenir les confitures, le papiér & aûtres drogues *ſéchement*, & en lieu ſéc. On dit au figuré, qu'on a repliqué *ſéchement*, c'eſt-à dire vèrtement, & avec dureté: On ne louë que bien *ſéchement* ce qu'on n'aime point, quelque bonne opinion qu'on en ait. Le Ch. de M. On dit auſſi, qu'un Écrivain écrit *ſéchement*; pour dire, d'un ſtile dur, & ſans agrément. On le dit auſſi d'un Peintre, lorſque ſes ouvrages ſont rudes, & que les couleurs n'en ſont pas bien adoucies.

SÉCHER. v. act. & neut. Rendre ſéc, ou devenir aride, & ſec; faire exhaler, tîrer l'humidité. *Exſiccare, deſiccare, areſacere.* Les vents *ſéchent* la tèrre. La chaleur *ſéche* la bouë; les Empeſeûſes *ſéchent* le linge ſur la platine. Vous laiſſerez trop *ſécher* ce rôti. Il faut bien laiſſer *ſécher* le foin, avant que de le ſèrrer dans le fenil.

Sécher, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Languir; mourir de douleur, ou de regret. *Marore tabeſcere, dolore confici, opprimi, obrui.* On dit d'un homme qui a du chagrin, de l'affliction, qu'il *ſéche* ſur le piéd, c'eſt-à dire, qu'il ſe meurt d'ennui.

Comme on voit une fleur que la biſe a touchée,
Languiſſante ſécher *ſur ſa tige panchée,*
Ainſi ſéchoit *Ménalque.* Mén.

Non, non, ſongeons à vivre,
Va maigrir ſi tu veux, & ſecher *ſur un livre.* Boil.

On dit auſſi d'une pèrſonne qui ſe conſole, qui ſçait adoucir ſes ennuis, qu'elle *ſéche* ſes larmes; qu'elle les eſſuye; qu'elle ceſſe de ſoupirer, & de pleurer. *Dolorem levare, lenire, mitigare.*

Séché, ée. part. paſſ. & adj. *Exſiccatus, deſiccatus.*

SÉCHERESSE. ſ. f. Qualite de ce qui eſt ſéc. *Siccitas, ariditas.* La *ſécheresſe* eſt la propre qualité de la tèrre. La *ſécheresſe* fait fendre le bois. L'hygrométre eſt un petit inſtrument pour meſurer les degrez de *ſécheresſe* & d'humidité de l'air, comme le thèrmométre & le barométre pour ſa chaleur, ou ſa gravité. Il eſt décrit dans le Journal des Sçavans de France.

Sécheresſe, ſe dit auſſi de la température de l'air, lorſqu'il demeure long tems ſéc, & ſans pluye, & qu'il eſt éparé de vapeurs, & de parties aqueûſes. *Aeris conſtitutio, temperatura, ſiccitas.* La *ſécheresſe* eſt la caûſe de la ſtérilité, des maladies; elle a fait mourir les arbres, a engendré des chenilles.

Sécheresſe, ſignifié auſſi, Aridité, ſtérilité. *Sterilitas, ariditas.* La *ſecheresſe* des ſables d'Afrique eſt cauſe qu'elle n'eſt point habitée.

Sécheresſe, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Ce Poëte écrit avec une grande *ſécheresſe*, c'eſt-à-dire, il a peu de penſées, de douceur, & d'agrément. *In ſcribendo jejunus.* Traitter les matières avec toute la *ſécheresſe* de l'École. Il eſt à craindre qu'un trop grand attachement à la pureté ne produiſe enfin de la *ſécheresſe*. S. Évr. La *ſécheresſe* ne conſiſte pas tant dans la dureté des tèrmes, que dans le défaut de cèrtains adouciſſemens. Nic. La profonde érudition a trop de *ſécheresſe* pour la Chaire, où il faut de la Pompe, & des figures. Bay. Les Juriſconſultes ne ſortent jamais du ſérieux, & s'aviſent rârement de tempérer la *ſécheresſe* du dogme. Tour. La diction de l'Orateur doit être forte, & ſèrrée, ſans *ſécheresſe*. S. Évr. Mon Dieu! quelle *ſécheresſe* de convèrſation! Mol. *Sécheresſe* de lèttre. S. Evr. Pour dire, une lèttre où il n'y avoit aucune marque d'affection, de tendreſſe. Un dévot myſtique ſe plaint de ſa *ſécheresſe*, quand il a peu de conſolation intérieure, quand ſa fèrveur diminuë; quand il ſe croit abandonné de Dieu, & privé de ſon amour. Les Myſtiques appellent cet état ténébres, ou *ſécheresſe infernale*, ſi l'on y ſuccombe; & ténébres divines, ou *ſécheresſe féconde*, lorſqu'elles ſèrvent à ranimer l'amour de Dieu, & à rendre plus attentif à ſes dévoirs. Il y a un triſte état dans la vie Religieûſe où l'on manque de conſolations, & c'eſt ce qui s'appelle aridité, & *ſécheresſe*, en tèrmes de ſpiritualité. Id. Quand on ſe détache trop du commèrce des hommes, on tombe dans un état de *ſécheresſe*, & de froideur. Nic. Quand le Saint ſe trouvoit dans les ariditez, & les *ſécheresſes*, ſa crainte redoubloit ſon exactitude. Fléch. On dit dans un tableau, qu'il y a de la *ſécheresſe*, quand il eſt dur & peu tendre.

SÉCHERON. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. Pré ſitué dans un lieu ſec, & qui ne peut être abbreuvé que par les pluyes. *Pratum aridum, in ſolo arido.* Les *ſécherons* ont donné cette année; à caûſe des pluyes fréquentes qui ſont tombées. Le foin qui naît dans les *ſécherons*, eſt toûjours bon. Liger.

SÉCHOIR. ſ. m. Prononçez *ſechoi*. Tèrme de Parfumeur. C'eſt un quârré de bois légèr avec des rebords tour autour, où les Parfumeurs mettent ſécher leurs paſtilles, leurs ſavonnettes &c. *Deſiccatorium.*

SECHRONA. ſ. f. Nom de lieu dans la Tèrre Sainte. *Sechrona.* Il étoit ſur les confins de la Tribu de Juda, au ſud d'Accaron; & ſelon Sanſon entre Accaron & Azote.

SECKAW. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Évêché ſuffragant de Saltzbourg. *Secovium.* Il eſt dans la haute Stirie, ſur la rivière de Gayl, à trois lieuës de Judenbourg vèrs le nord. L'Évêché de *Seckaw* eſt établi par l'Archevêque de Saltzbourg, auquel il prête ſèrment de fidelité, & pour cette raiſon il n'eſt pas Prince de l'Empire, & il n'a point d'entrée dans les Diétes. Maty.

SECKINGEN. ſ. m. Nom propre d'une des quatre villes Foreſtières. *Sanctio, Saconium.* Elle eſt dans la Soüabe, ſur une petite iſle formée par le Rhin, entre Lauffembourg & Rheinfeld, à deux lieuës de châcune. Cette ville fut priſe par Bèrnard Weimar l'an 1638. & conſumée en partie avec ſon pont l'an 1678. mais on l'a reparée. Maty.

SECOND, onde. Prononcez *Segond*. Adjectif numéral ordinal, qui marque le rang qui ſuit immédiatement le prémier. *Secundus.* C'eſt la même chôſe que *deuxiéme*. Le *ſecond* banc, le *ſecond* jour du mois, la *ſeconde* pèrſonne de l'État. Les Abbez & les Doyens ſont du *ſecond* ordre dans l'Égliſe. Les gages des Officiérs ſont aſſignez ſur la *ſeconde* partie de l'Épargne. On dit en Morale, Les *ſecondes* penſées ſont les plus ſages. *Secundæ curæ meliores.* En Logique on admet de *ſecondes* intentions. En Phiſique on appelle cauſes *ſecondes* les créatures qui ont quelque cauſalité ou puiſſance d'agir, de produire un effet. En Agriculture on appelle le regain, la *ſeconde* hèrbe. Les Imprimeurs appellent leurs épreuves, prémière, *ſeconde*, & tièrce. On appelle la *ſeconde* tâble, celle des Domeſtiques, qui eſt ſèrvie après celle du Maître. Dans les Communautez la *ſeconde* tâble eſt celle où mangent ceux qui n'étoient point à la prémière, qui ſèrvoient à la prémière, ou que d'aûtres occupations ont empêché d'y venir. On dit en Poeſie, Mèrveille ſans *ſeconde*; beauté ſans *ſeconde*; pour dire, unique, excellente, qui n'a point de pareille. On dit auſſi dans le même ſens. A nulle aûtre *ſeconde*; mais cette dèrnière phrâſe commence à vieillir, & ne ſe dit plus que dans la convèrſation & en badinant.

En Chymie on appelle eau *ſeconde*, de l'eau forte qui a déjà ſèrvi à graver, ou à diſſoudre des métaux.

En Juriſprudence on appelle *ſecondes* noces, des mariages réïtérez. L'Édit des *ſecondes* nôces de Henri II. a auſſi lieu pour les troiſiêmes & quatriêmes.

On appelle, Plume *ſeconde*, ou ſimplement *ſeconde*, la plume qui ſuit immédiatement le bout de l'aîle, & qui, après ce bout d'aîle, eſt la meilleure de toute l'aîle pour écrire. *Secunda penna.* Ce paquet de plumes eſt tout entier de *ſecondes*.

Second, ſe dit auſſi abſolument & ſubſtantivement. On va ſèrvir le *ſecond*, on entend *ſèrvice*. *Secundum obſonium, ferculum.* C'eſt un *Second*; c'eſt à dire, un écolier de la ſeconde Claſſe. On a ſonné le *ſecond*, on entend *coup de Matines*, ou *de Vépres*. A la Paûme on dit, la chaſſe au *ſecond*; pour dire, entre la prémière & la dèrnière diviſion de la galerie.

Second, au ſubſtantif ſignifie auſſi, Celui qui aide à un aûtre, qui le ſèrt. *Adjutor.* Ce Prélat a un bon *ſecond*, en parlant d'un Vicaire, ou d'un Coadjuteur. Cet homme a un bon *ſecond*, en parlant de celui qui a un aſſocié ou une femme habile. On le dit auſſi d'une femme. Cette Dame, qui vous protége à la Cour eſt une bonne amie, eſt un bon *ſecond*. *Auxiliatrix.* Les *ſeconds* dans les duëls ſont d'une invention diabolique. A la Paûme on appelle *ſecond*, le moindre de deux joüeurs, qui ne reçoit pas le ſèrvice, mais qui tient un des coins du jeu.

A la

A la Guèrre on dit advèrbialement, un Capitaine en *ſecond*, en parlant d'un Capitaine réformé qui ſèrt de Lieutenant à un aûtre, dans la Compagnie duquel on l'a incorporé. *Dux ſecundus.*

Second, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine, d'un vaiſſeau qui eſt établi pour en ſecourir un aûtre. *Navis adjutrix, comitatrix.* Il eſt quelquefois adjectif, & quelquefois ſubſtatif. Il y a quelquefois deux vaiſſeaux *ſeconds* pour ſecourir un Amiral, un Vice-Amiral, un Chef d'éſcadre &c. Et l'on dit *ſecond* de l'avant, *ſecond* de l'arrière, pour marquer le poſte qu'ils doivent prendre pendant le combat. Le *ſecond* d'un vaiſſeau s'appelle auſſi le *matelot.*

Second ſe dit en Muſique du 3e & 4e ton ou mode du plein-chant.

On dit provèrbialement, Cela eſt du ſecond bond; pour dire, Cela ne vaut rien, ou eſt fait après coup; par alluſion au jeu de la paûme, où quand une balle a doublé ou fait un *ſecond* bond, le coup ne vaut rien. *Ex ſecundo reſultu.*

SECONDAIRE. Tèrme d'Anatomie, nom que l'on donne à une partie des veines lactées. *Secundarius.* Il y a deux ſortes de veines lactées les unes que l'on appelle prémières & les aûtres *ſecondaires.* Les prémières ſont celles qui portent le chyle des inteſtins à des glandes, qui ſont répanduës en très grande quantité par tout le méſentère, mais principalement vèrs ſon centre. Les veines lactées *ſécondaires*, ſont celles qui portent le chyle de ces mêmes glandes, après qu'il y a été rendu plus liquide par la limphe qu'il y reçoit dans le réſèrvoir de Péquet.

Quelques Aſtronomes appellent Planettes *ſécondaires*, celles que nous appellons ſatellites, comme les ſatellites de Jupitèr & de Saturne. On mande d'Angletèrre qu'on commence (1719) à y voir les planettes *ſecondaires* de ſaturne, qu'on n'avoit vû juſqu'ici qu'à Paris; parce qu'on n'avoit point ailleurs de lunettes propres à cela. M. Huygens ayant laiſſé aux Anglois les ſiennes on les a enfin fait monter, & l'on s'en ſèrt.

SECONDE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie, & de Géométrie. C'eſt la ſoixantième partie d'une minute, ſoit en la diviſion des cèrcles, ſoit en la meſure du tems. *Secunda, minutæ pars ſexageſima.* Châque vibration d'un pendule de trois piéds & huit lignes & demie, meſure de Paris, marque une *ſeconde* de tems. Les montres à trois aiguilles montrent les minutes, & les *ſecondes.* Le période d'un tel aſtre eſt de tant de jours, de minutes, & de *ſecondes.* Cet angle eſt de tant de degrez, de minutes, & de *ſecondes.* On marque les minutes avec un accent aigu ſur les chiffres, & les *ſecondes* avec deux. Quelques-uns diſent *ſeconde minute*, mais l'uſage eſt de dire ſimplement & abſolument & ſubſtantivement *ſeconde.*

Seconde en tèrme de Muſique eſt un des intèrvalles de la Muſique, qui n'eſt proprement que la diſtance qu'il y a d'un ſon à un aûtre ſon le plus proche, ſoit en montant ſoit en déſcendant. Or comme on peut diſtinguer dans l'étenduë d'un ton neuf ſons ſenſiblement differens, qui forment ces petites intèrvalles, qu'on nomme des comma, on pourroit dire auſſi en rigueur qu'il y auroit huit ſortes de *ſecondes*: mais comme ces petites intèrvalles quoique ſenſibles, ne le ſont pas aſſez pour contribuer à l'harmonie, cela fait qu'on n'en diſtingue ordinairement que quatre ſortes; la prémière qu'on nomme *ſeconde diminuée* contient quatre comma; c'eſt la différence par exemple d'un *ut* naturel au même *ut* hauſſé de quatre comma, par le X Chromatique, ce qu'on nomme autrement ſemiton mineur. La ſeconde qu'on nomme *ſeconde mineure* contient cinq comma, elle peut ſe faire ou naturellement comme du *mi* au *fa*, du *ſi* à l'*ut*, ou accidentellement par le moyen du *b* comme du *la* au *ſi bemol*, ou par le moyen du *fa* dieze au *ſol*, c'eſt ce qu'on nomme autrement *ſemiton majeur* ou *ſeconde* imparfaite, en Italien *ſemitono.* La 3e eſt la *ſeconde* majeure, elle contient les neuf comma, qui compôſent le ton, ſoit que cela arrive naturellement comme entre *mi* & *fa dièze* &c. C'eſt ce que les Italiens nomment autrement tono, ou *ſeconde* parfaite. La quatrième enfin eſt la *ſeconde* ſupèrfluë, compôſée d'un ton & d'un ſemiton mineur; comme du *fa* au *ſol dièze* &c. Brossard.

Seconde en tèrme d'Éſcrime ſe dit d'une botte. La botte *ſeconde* eſt celle qui ſe porte à la jointure de la hanche. *Ictus ſecundus, ictus in femore.*

Seconde, ou plume ſeconde. Voyez plus haut. *Secunda pluma.*

SECONDEMENT. adv. En ſecond lieu, deuxiêmement, en deuxiême lieu. *Secundo, ſecundum, ſecundo loco.* Il faut prémièrement aimer Dieu de tout ſon cœur, & *ſecondement* ſon prochain comme ſoi-même. Je vous dis prémièrement que &c. & *ſecondement* que &c.

SECONDER. v. act. Sèrvir de ſecond, & aider à celui qui fait quelque action; le favoriſer. *Favere, ſervire, famulari, obſequi* Ce Général a de bons Officiérs qui le *ſecondent* bien. C'eſt un bon

joüeur en ſecond, qui vous *ſecondera* bien. On le dit auſſi abſolument. Il n'eſt pas bon pour primer, mais il *ſeconde* bien. Le ciel a *ſecondé* mes vœux. Cet homme ira loin, pourvû que la faveur le *ſeconde.* Je parlerai le prémier, promettez moi de me *ſeconder*, Cet enfant ne *ſeconde* pas les bons deſſeins de ſon père, c'eſt à dire, il y répond mal.

Quelque bonheur qui ſeconde *tes vœux*,
Il n'arrêtera pas le tems qui toûjours vole. Mait.

Seconder. Ce tèrme ſe trouve dans Voiture dans la ſignification d'*égaler*; mais il eſt vieux en ce ſens. *Parem eſſe.*

Mais puiſque le reſte du monde
N'a rien de beau qui vous ſeconde. Voit.

SECONDICIER. ſ. m. La ſeconde pèrſonne dans le Clèrgé d'une Égliſe, comme le primicier étoit la prémière. *Secundicerius.* Quand le Pape s'habilloit le Primicier & le *ſecondicier*, ajuſtojent ſur lui tous ſes vêtemens. Voyez le Sacramentaire de S^t^. Grégoire.

Ce mot vient de *Secundus*, ſecond, & de *cera*, cire, tablette enduite de cire. Le *ſecondicier* étoit le ſecond que l'on mettoit ſur les tablettes ou le Catalogue d'une Égliſe.

SECONDINES, ou SECONDES. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des tayes ou membranes, qui enveloppent le fœtus dans le ventre de la mère, qu'on appelle ainſi, parcequ'elles ſortent les dèrnières dans l'accouchement. C'eſt ce que les Matrones appellent l'*arriere-faix.* Hippocrate dit que les jumeaux ſont enveloppez en une même *ſecondine.*

Mr. Grew dans ſon Anatomie des Plantes a appellé *ſecondines*, la quatriême & dèrnière enveloppe des grains, parcequ'elle eſt à-peu près dans les plantes, ce que ſont dans les animaux les mêmbrânes qui enveloppent le fœtus. Pline, Columella, Apulée, &c. ſe ſont ſèrvis du mot de *ſecundina.*

SECORE, vieux vèrbe act. qui s'eſt dit pour ſecourir. *Borel. Adjuvare, ſubvenire.*

SECOUEMENT. ſ. m. Action de ſecoüer. *Concuſſus, ſucuſſus, agitatio, concuſſio.* Le *ſecouëment* continuel des chevaux de poſte rompt les reins de celui qui n'y eſt pas accoutumé. On appelle *ſecouëment* de la tèrre un mouvement qui fait tomber les maiſons, & détruit les villes.

SECOUER. v. a. Imprimer à un corps un mouvement qui ébranle toutes ſes parties. *Concutere, exagitare, commovere ſuccutere.* Le Seigneur commande à ſes Apôtres de *ſecoüer* la pouſſière de leurs piéds contre ceux qui les auront mal reçus. Les chevaux, les barbèts ſe *ſecoüent* au ſortir de l'eau pour ſe ſecher. *Secoüer* des habits, des meubles, des tapis. *Pulverem & veſtes excutere.* Les libèrtins ne font que *ſecoüer* les oreilles, quand on leur fait des remontrances, pour montrer qu'ils s'en moquent. *Secoüer* la bride à un cheval pour le faire avancer. Les ſauteurs dans un manége *ſecoüent* violemment ceux qui les montent. On *ſecoüe* pluſieurs arbres pour en faire tomber le fruit.

Secoüer, ſe dit figurément en Morale en cette phrâſe: Il a *ſecoüé* le joug; pour dire, Il s'eſt délivré de la ſèrvitude, de l'oppreſſion, de la tyrannie, il s'eſt mis en libèrté, il s'eſt révolté contre ſes ſupérieurs. *Servitutis jugum excutere, abjicere.* Les Hollandois ont *ſecoüé* le joug de la domination Éſpagnole. Les jeunes gens ont aujourd'hui *ſecoüé* le joug inſupportable de la conſtance & de la fidélité. M. Scud. On dit auſſi, *Secoüer* le joug de ſes paſſions; pour dire, S'en affranchir, les dompter. On dit auſſi, *Secoüer*, hocher la bride à quelqu'un; pour dire, l'exciter à faire quelque entrepriſe, ou ſonder & preſſentir ce qu'il en penſe.

Secoüer, ſe dit auſſi pour, Mal-mener, maltraitter. *Male mulctare.* J'ai un peu *ſecoüé* mon homme, mais ç'a été à bonne intention. Cotin.

On dit provèrbialement. Il ne l'a guères tenu, mais il l'a bien *ſecoüé*, tant en parlant de ceux qui maltraitent quelqu'un, que des maladies qui en peu de tems mettent une pèrſonne bien bas. *Concutere.*

Secoué, ée. part. paſſ. & adj. *Excuſſus, concuſſus, exagitatus.*

SECOURABLE. adj. m. & f. Charitable, officieux, qui eſt prêt de donner aſſiſtance à ceux qui en ont beſoin. *Officioſus, beneficus, liberalis, munificus.* Il faut être *ſecourable* aux paûvres par ſes aûmônes, & les aſſiſter dans leurs aûtres néceſſitez. C'étoit un homme doux & *ſecourable.* Flech.

Secourable, ſignifie auſſi, Qui peut être ſecouru. Mais en ce ſens il ſe dit plus ordinairement par la négative. *Ad ſubſidium ſuſcipiendum facilis.* Candie aſſiégée n'étoit *ſecourable* que par mèr.

SECOURGEON. ſ. m. Éſpéce d'orge qui eſt plutôt meûre que les aûtres, ainſi nommée *quaſi ſuccurens gentibus.* On dit plutôt *eſcourgeon.*

SECOURIR. v. act. *Je ſecours. Je ſecourois. Je ſecourus. J'ai ſecouru.*

couru. Je ſecourrai. Que je ſecoure. Que je ſecouruſſe. Je ſecourrois. Aider, donner de l'aſſiſtance à quelqu'un; le ſoulager dans ſes beſoins. *Succurrere, ſubvenire, adeſſe, auxiliari, opem ferre.* Les grands Saints ont fait leur capital de *ſecourir* les paûvres. Tous les Princes ſont obligez de *ſecourir* ceux qui font la guèrre aux Infidèles. Cette place a été *ſecourue* fort à propos de vivres & de munitions.

On dit en tèrmes de Manège *ſecourir* un cheval, quand on lui donne les aides à tems & à propos. *Equum juvare, dirigere.*

Secouru, üe. part. & adj. *Adjutus, ſublevatus.*

SECOURS. ſ. m. Aide, charité qu'on fait à quelqu'un; protection, aſſiſtance qu'on lui donne dans ſes beſoins. *Auxilium, ſubſidium, ſuppetiæ.* Il faut dans ſes afflictions implorer le *ſecours* divin. Les paûvres ont beſoin du *ſecours* des riches. Cette veuve eſt dénuée de tout *ſecours* divin & humain. Sans le *ſecours*, ſans la grâce de Dieu, le pécheur ne ſongera jamais à ſe convèrtir.

Donne-moi ces ſecours *puiſſans,*
Qui dégagent l'ame des ſens,
Par une douce violence. L'Ab. Têtu.

Les *ſecours* qu'on donne à une belle pèrſonne, ſont ſouvent des piéges qu'on tend à ſa pudicité. M. Esp. Figurez-vous la joye de relever la fortune d'une pèrſonne que l'on aime, & de donner adroitement quelques petits *ſecours* aux modeſtes néceſſitez d'une vèrtueûſe famille. Mol. Dans les maladies aiguës il faut avoir promptement du *ſecours*. Quand un Médecin demande du *ſecours*, c'eſt à dire, qu'il veut avoir quelqu'un avec qui il puiſſe conſulter. Dans les querelles & incendies on crie au *ſecours*, au *ſecours*. Les alliez ſe doivent un mutuel *ſecours* d'hommes, de vivres, d'argent. Le *ſecours* entre difficilement dans les villes marécageûſes. Il mit ſes navires à l'embouchure du port, pour fermer le *ſecours* dans la mèr. Ablanc. On ferme aiſément les avenues aux *ſecours*, aux trouppes ennemies. On appelle auſſi du *ſecours*, un renfort de trouppes qui vient à une armée.

Secours, ſignifie une Égliſe bâtie pour recevoir une partie des Paroiſſiens d'une Paroiſſe, lorſqu'ils ſont en grand nombre, & qu'ils ne peuvent pas tenir dans l'ancienne Égliſe, ni être aſſiſtez par un ſeul Curé, ou qu'ils ſont trop éloignez. *Eccleſia ſuccurſalis.* L'Égliſe de S. Gèrvais n'eſt qu'un *ſecours* de Saint Jean de Greve. Sainte Marguerite eſt un *ſecours* de Saint Paul. On dit auſſi une ſuccurſale.

SECOUSSE. ſ. f. Mouvement qui ébranle un corps en toutes ſes parties. *Concuſſus, concuſſio.* Les tremblemens de tèrre ſe font à diverſes *ſecouſſes*. Il vint un grand vent qui donna une étrange *ſecouſſe* aux vaiſſeaux. Deux batteries croiſées donnent de fortes *ſecouſſes* à un pan de baſtion. Les ſauts de Brie donnent d'étranges *ſecouſſes* à ceux qui y voyagent en carroſſe.

On dit auſſi, qu'un homme prend ſa *ſecouſſe* pour courir, pour ſauter, c'eſt à dire, qu'il s'y prépare par un grand éffort & ébranlement de ſon corps. *Agitatio, motio, commotio.*

Secousse, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Choc, ébranlement, agitation. *Commotio, agitatio.* Ce Marchand a ſouffert de rudes *ſecouſſes*. Cette maladie vous a donné de violentes *ſecouſſes*. Les Lacédémoniens ont eû de rudes *ſecouſſes*. Ablanc. L'héréſie ne s'eſt affermie en aucun lieu, ſans y recevoir de grandes *ſecouſſes*. Mauc. Je reçois d'étranges *ſecouſſes*, & mon cœur ne tient plus qu'à un petit filet. Mol.

SECQUES. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit des tèrres baſſes, plattes & de peu de cale, où il y a des bancs & des ſyrtes. *Brevia, ſyrtes.*

SECRET, ette. (Quelques-uns prononcent & écrivent même *ſegret*; mais la prononciation la plus ordinaire parmi les honnêtes gens, c'eſt de prononcer *ſecret*. Vaug. Rem. Cependant l'Académie dit que le *c* du mot de *ſecret*, ſe prononce comme ſi c'étoit un *g*.) adj. Caché, ignoré; qui eſt connu de peu ou point de pèrſonnes. *Secretus, arcanus, ſepoſitus, occultus.* On ne peut pénétrer dans les deſſeins *ſecrèts* de la Providence. La nature agit par des voyes *ſecrettes* & inconnuës. Dieu connoît nos plus *ſecrettes* penſées. Les Payens avoient des myſtères *ſecrèts* de la bonne Déeſſe, qu'il étoit déffendu de révéler. Le Roi a tenu un Conſeil *ſecret* pour quelque grand deſſein. Il ne ſe fait point de paix, de négociation, où il n'y ait quelques articles *ſecrets*. Dans la plupart des procès il y a des parties *ſecrettes*, des ennemis *ſecrets*, qui les pouſſent, qui les fomentent. On appelloit autrefois *Secret Royal*, le Tréſor Royal; & *Bailly de la Secrette*, le Tréſorier.

Secret, ſe dit prèſque en ce ſens de ce qu'on tient caché, qu'on ne veut pas découvrir pour quelques cauſes particulières. *Secretum, arcanum.* Il entretient un commèrce *ſecret* avec les étrangers, avec cette femme. D'un feu *ſecret* je me ſens conſumer. Ces gens font des aſſemblées *ſecrettes*, & illicites. Il a fait bien des dépenſes ſourdes, & *ſecrettes*. Des parties *ſecrettes*. Il a des raiſons *ſecrettes* qui l'empêchent d'agir. On dit auſſi, qu'un homme eſt *ſecret*, quand il a de la diſcretion, quand il ne découvre point ce qu'il faut taire, ce qu'on lui a confié, ou recommandé de cacher. Il y a peu de femmes *ſecrettes*. Mr. de T. étoit *ſecret* & profond.

Secret, eſt auſſi une épithète particulière du lieu, Un lieu *ſecret*, c'eſt le privé, la gardérobe. *Latrina, locus ſecretus.* Un éſcalier *ſecret* dérobé, eſt un petit éſcalier par où l'on ſe coule ſans bruit, ou ſans être vû. Un iſſuë *ſecrette*, une potèrne, pour faire des ſorties. Un appartement *ſecret*, eſt celui où l'on ſe retire pour n'être importuné de pèrſonne. La partie *ſecrette* du Temple étoit le Sanctuaire où l'on n'entroit point.

On appelle en tèrmes de Chaſſe un chien *ſecret*, un limier qui pouſſe la voye ſans appeller. On l'appelle auſſi *muet*; & on dit qu'il *vide*, quand il n'abboye pas. *Canis mutus.*

Secret, eſt auſſi dans le même ſens ſubſt. maſculin. C'eſt la choſe même qu'on tient cachée; qu'on ne révèle point. *Arcanum, ſecretum.* Le *ſecret* de la confeſſion doit être inviolable. *Sigillum.* Il ne faut confier ſon *ſecret* à pèrſonne ſans néceſſité: il faut pour ainſi dire l'entèrrer. Bens. Je n'ai point de *ſecret* pour lui; je lui fais confidence de tout. Je n'oſe écouter un *ſecret* que vous ne pouvez confier qu'à moi ſeule. M. Scud. Ses yeux, ſes ſoupirs ont trahi ſon *ſecret*.

Hà! garde toi de nommer mon vainqueur,
Ma rougeur trahiroit le ſecret *de mon cœur.* Corn.

L'Amant le plus diſcret
Laiſſe par quelque marque échaper ſon ſecret. Rac.

Pythagòre dit qu'on ne peut révéler un *ſecret* dont on eſt dépoſitaire ſans commettre un ſacrilége. Ablanc. Les femmes ne ſçavent bien garder qu'un *ſecret*: c'eſt celui de leur âge. La Ch. de M. Il faut étendre la fidélité du *ſecret* à celui même qui la viole à nôtre égard. Nic. On m'a exèrcé de bonne heure au *ſecret*. Fen. C'eſt une éſpéce de pèrfidie que de ſe prévaloir du *ſecret* d'un homme, lors même qu'on a ceſſé d'être de ſes amis. Bell. Il n'eſt pas beſoin de raiſons particulières pour obſèrver le *ſecret*, mais il en faut de très-claires, & de très-preſſantes pour s'en diſpenſer. Nic. La confiance d'un Amant bien traitté ne doit jamais s'étendre juſqu'au *ſecret* de ſon amour. S. Réal. Ne confiez point vôtre *ſecret* à des gens foibles, & qui n'ont pas la force de le retenir. M. Esp. On confie ſon *ſecret* dans l'amitié; mais il échappe dans l'amour. La Bruy. On devient éſclave de celui à qui on confie ſon *ſecret*. La Ch. de M. La coûtume des Pèrſes eſt de celer le *ſecret* avec une fidélité mèrveilleûſe: il n'y a ni promeſſe, ni menace qui le puiſſe arracher de leur bouche. Vaug.

L'homme indiſcret, dont la bouche imprudente,
Dépôſe d'un ſecret *la charge trop peſante,*
Voit bientôt ſon ſecret, *follement confié,*
Par d'indiſcrèts amis à d'autres publié. Vill.

On dit le *ſecret* des bois, le *ſecret* de la nuit, c'eſt à dire leur ombre, leur obſcurité. *Opacitas, umbra, obſcuritas.* Quand les vèrtueûſes ont riſqué & mal placé leur *ſecret*, elles n'épargnent rien pour le mettre hors de danger. Hist. de M. C'eſt à dire leurs faveurs. J'ai ſçû tout le *ſecret* de cette affaire, c'eſt à dire, toutes les particularitez, les intrigues, les motifs &c.

L'Auteur du Dictionnaire Hèrmétique demandant pourquoi les ſages ont caché leur *ſecret*, c'eſt à dire, pourquoi ils écrivent en tèrmes ſi obſcurs & ſi intelligibles répond, qu'outre diverſes raiſons conſidérables dont les livres des ſages ſont remplis, il y en a une très-pèrtinente & ſenſible. C'eſt que le but de leur ſcience n'eſt que la pèrfection, dont la plûpart des hommes ne ſont pas capables: C'eſt pourquoi ils ont très-expreſſément avèrti leurs Sectateurs ou Enfans de leur ſcience, de ménager ſoigneuſement & prudemment leur langue & leur plume ſur une affaire d'une telle conſéquence.

Secret, ſe dit auſſi de ce qu'on ne peut découvrir, de ce dont on ne ſe peut ſervir, ſi quelqu'un ne nous en donne le moyen, & l'adreſſe. *Arcanum.* Il y a des cadenâts compôſez de pluſieurs cèrcles mobiles, & marquez de pluſieurs lettres, qu'on ne peut ouvrir, ſi on ne ſçait le mot, le *ſecret*. Voilà une machine, une ſerrure, dont vous ne ſçauriez vous aider, ſi vous n'en ſçavez le *ſecret*. Les coffres forts, les buffets, ont auſſi des *ſecrets* où l'on met de l'argent en ſûreté, qu'on ne trouve pas facilement.

Secret, ſe dit auſſi de pluſieurs connoiſſances ſoit dans les arts, ſoit dans la nature, qu'on ſe réſerve en particulier, ou qu'on communique à peu de pèrſonnes. *Secretum, machina occulta, arcana præcepta, artis myſteria.* Les Charlatans ſe vantent d'avoir des *ſecrets* pour guérir toutes ſortes de maux, d'avoir le *ſecret* de la Médecine univèrſelle, de la Piêrre Philoſophale, de l'huile de talc.

talc. *Remedium ſingulare.* On a vû l'éffet du Phoſphôre, mais l'inventeur n'en a pas encore voulu dire le *ſecret.* On a trouvé de beaux *ſecrets* poûr teindre les piêrres, affiner les métaux : On trouve tous les jours dans les arts de nouveaux *ſecrêts.* Je lui ai offêrt tant d'un tel *ſecret.* Les Anciens ont eû beaucoup de *ſecrêts* qui ſont pêrdus. Il y auſſi des livres de *ſecrêts* imprimez ; comme de Jean Baptiſte Porta dans ſa Magie Naturelle, d'Alexis Piédmontois, de Wékèr, de Mizauld, &c.

Déchifrer les ſecrêts de nature & des cieux. Régnier.

Secret, ſignifie auſſi le fin d'une chôſe, & cèrtaines adreſſes qu'il faut avoir pour y réüſſir. *Induſtria, ſagacitas.* En amour le *ſecret* eſt de plaire, & vous ne plaiſez pas. Le *ſecret* de la Poéſie & de l'Éloquence, eſt de bien éxprimer, de bien émouvoir les paſſions. Le *ſecret* de bien raiſonner, c'eſt de n'admettre aucuns principes qui ne ſoient cèrtains & démonſtratifs, comme ſont les Géomètres & les Cartéſiens.

Secret, en tèrmes de Guèrre & de Marine, ſe dit de la lumière d'un canon. *Tormenti bellici foramen.* Il faut mettre une platine de plomb ſur le *ſecret* du canon pour le garentir de l'eau ou du feu. Le dégourgeoir ſèrt à nettoyer le *ſecret.* Le *ſecret* d'un brûlot eſt le lieu par où le Capitaine du brûlot met le feu à ſon vaiſſeau.

Secret, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Il ne faut point réſiſter aux inſpirations *ſecrettes* qui nous viennent d'enhaut. *Inſpirationes intimæ, interiores.* J'ai eû un preſſentiment *ſecret* de ce malheur. D'un feu *ſecret* je me ſens conſumer. On appelle ſciences *ſecrêtes*, la Cabale, la Magie, & aûtres qui ne ſe communiquent pas facilement.

Secret, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un homme *ſecret* comme un coup de canon ; pour dire, fort indiſcret. *Indiſcretus.* Il eſt allé reveler le *ſecret* de l'École, c'eſt à dire, ce qu'on a fait en particulier.

On appelle guérir une playe du *ſecret*, lorſqu'on la ſuce avec cèrtaines cérémonies, & qu'elle ſe guérit en 24 heures, ou moins de tems. Cela à tout l'air d'être ſupêrſtitieux.

SÉCRETAIRE. ſ. m. Officiér qui éxpédie par le commandement de ſon maître des lèttres, des proviſions, des brevêts, & qui les rend authentiques par ſa ſignature. *Li[illegible]ius, amanuenſis ſcriba, à manu, ab Epiſtolis, à ſecretis.* Le Roi a quatre *Sécretaires* d'État, ou de ſes commandemens ; Ils ont ſouvent la qualité de Miniſtres, ils éxpédient ſes dépêches, ſes lèttres de cachet, ſes brevêts, les arrêts du Conſeil d'enhaut, & les proviſions qu'ils ſignent en commandement ; ils gardent, & ſignent les minutes des traitez de paix, contrâts de mariage, & aûtres affaires importantes de la Couronne. Ils ſe ſont donner le titre d'*Excellence*, ou de *Grandeur.* Ils ont châcun trois mois de l'année, pendant leſquèls ils doivent éxpédier tous les dons, & toutes les grâces que le Roi accorde dans les mois qui leurs ſont aſſignez. Le Royaume eſt partagé en quatre départemens, pour châcun des quatre *Sécretaires* d'État. *Quatuor ſanctioris conſilii commentarienſes.* Toutes les lèttres qui ſont écrites au Roi, par les Provinces, ou les Parlemens doivent être adreſſées à celui des *Sécretaires d'État* dans le département duquel elles ſont tombées. Les *Sécretaires du Roi* étoient anciennement appellez, *Clercs & Notaires* du Roi. *Regi à commentariis.* Et pour le nom de *Sécretaire,* on l'attribua au commencement à ceux qui étant près de la pèrſonne des Rois recevoient leurs commandemens ; on les appella d'abord *Clercs du ſecré.* Par une ordonnance de 1309. il eſt porté, qu'il y aura à l'avenir trois *Clercs du ſecré* auprès de la pèrſonne du Roi. Depuis on forma le mot de *Sécretaire.* Comme les grands Seigneurs donnèrent auſſi à leurs Clêrcs la qualité de *Sécretaires*, ceux qui ſèrvoient le Roi prirent par diſtinction le titre de *Sécretaire des commandemens. Regi à mandatis.* Cela continua juſqu'au regne de Henri II. Lorſqu'on traita de la paix avec le Roi d'Eſpagne en 1559. les François remarquèrent que les Miniſtres qui negocioient pour Philippes II. ſe qualifioient, *Sécretaires d'État.* Par émulation les *Sécretaires des commandemens* ſe firent auſſi appeller *Sécretaires d'État.* Pasq. C'eſt auſſi ſous Henri II. qu'ils ont été réduits au nombre de quatre, par ſes lèttres patentes de l'année 1547. ſous le tître de *Conſeillers Sécretaires des commandemens & finances.* Les *Sécretaires d'État* avoient été ſupprimez par l'établiſſement des Conſeils au commencement de la Régence de Monſeigneur le Duc d'Orléans, ils ont été rétablis depuis, & les Conſeils dont nous avons parlé au IIe Tome ont été ſupprimez.

Sécretaires du Cabinet. Ce ſont des Officiérs qui écrivent les lèttres particulières du Roi. *Regi ab Epiſtolis.* Il y en a quatre. Ils ſe qualifient Conſeillers du Roi en tous ſes Conſeils. Sur l'État ils ſont qualifiez *Sécretaires de la Chambre & du Cabinet.* Il y a auſſi un *Sécretaire de la maiſon du Roi.*

La Reine & les Princes du Sang ont auſſi leurs *Sécretaires* des commandemens. *Librarii interi.* Les Prélats ont auſſi des *Sécretaires* pour expédier les proviſions des Bénéfices, les lèttres des Ordres qu'ils confèrent, des mandemens qu'ils donnent, &c. L'Aſſemblée du Clèrgé a auſſi ſes *Sécretaires*, & les Chapitres pareillement.

Les *Sécretaires* du Roi ſont des Officiérs qui ſignent toutes les lèttres qui s'expédient dans les grandes ou petites Chancelleries au nom du Roi, & avec ſon paraphe en forme de grille, qu'ils mettent au devant du leur. *Regis ſcriba.* Ils étoient autrefois diſtribuez en pluſieurs Colléges, qui ont été réünis en un ſeul corps au mois d'Avril 1672. Loyſeau obſèrve que bien que les *Sécretaires du Roi* ne ſoient plus Officiérs de la maiſon du Roi pour ſèrvir auprès de ſa pèrſonne, comme ils faiſoient dans leur inſtitution, & qu'ils ne ſoient plus que ſimples Officiérs de la Chancellerie, ils ſont ornez de plus d'honneurs, immunitez, droits, & privilèges, qu'aucune aûtre compagnie. Il ajoûte que maniant la cire il étoit juſte qu'ils la priſſent à bonne meſure, & que pour ne rien oublier ils ſe ſont donné le tître & la qualité de *Conſeillers, Notaires, & Sécretaires du Roi, maiſon & couronne de France.* Un des plus beaux privilèges de la charge de *Sécretaire du Roi*, c'eſt qu'elle annoblit celui qui la poſſéde, & ſa poſtérité. Après 20 ans ils ont auſſi le privilège de vétérans, ſans qu'il ſoit beſoin d'obtenir pour cela des lèttres particulières du Roi. Le Roi eſt le Chèf de leur compagnie, & c'eſt par cette raiſon que dans le partage des émolumens du ſceau, la première bourſe eſt réſèrvée au Roi. Il n'y en avoit d'abord que 60, pour expédier toutes les lèttres de Chancèlerie. On en ajoûta 60 ſous Louis XI. Henri II. en 1554. en créa 80 aûtres. Henri III, en créa encore 54, dont il fit un collége à part : on en fit encore 20 en 1608 : enfin préſentement ils ſont au nombre de 300. Il y a une hiſtoire des *Sécretaires du Roi* par Fauvelet Du Toc, imprimée à Paris en 1668.

Les Grèffiers du Conſeil d'État & des Finances s'appellent *Sécretaires du Conſeil. Scribæ à Conſiliis.* Le Parlement a auſſi quatre *Sécretaires* de la Cour créez en tître d'office, & qui ont pouvoir de ſigner les arrêts, de porter la robbe rouge.

Sécretaire, ſe dit auſſi des domeſtiques de quelques grands Seigneurs, ou des gens de robbe, qui leur ſèrvent à faire leurs dépêches & leurs affaires, qui font les extraits des procès qu'ils ont à rapporter, & qui les avèrtiſſent, quand ils ſont en état. On les appelloit autrefois *Clercs* de Conſeillers, de Maître des Requêtes, de Préſidens.

On appelle auſſi *Sécretaire* d'une Ambaſſade, celui qu'on met auprès d'un Ambaſſadeur pour écrire les dépêches qui regardent la négociation. *Legationis ſcriba, vel commentarienſis.* Il y a une grande différence entre le *Sécretaire de l'Ambaſſade*, & le *Sécretaire de l'Ambaſſadeur.* Le dèrnièr eſt domeſtique de l'Ambaſſadeur, & le premiér eſt Miniſtre du Prince. On appelle *Sécretaires interprêtes des Langues*, les Truchemens qu'on leur donne, ou les Officiérs qui ſont à la Cour gagez pour en ſèrvir. Les Dragons & les compagnies de Suiſſes ont auſſi des *Sécretaires*, qui ſont des Officiérs qui font les affaires de leurs Corps.

On appelle ironiquement *Sécretaires de S. Innocent*, de miſérables Scribes qui écrivent des lèttres pour les valêts, ou le peuple qui ne ſçait pas écrire. *Librarii.* Le *Sécretaire de la Cour* eſt un livre qui contient pluſieurs modéles de lèttres & de complimens, pour ceux qui n'en ſçavent pas faire.

SÉCRÉTARIAT. ſ. m. Charge de Sécretaire. *Scribæ, libellionis officium.* On le dit particulièrement des Sécretaires des Évêques, & des Chapitres, & même du lieu où ils gardent leurs minutes, & où ils délivrent leurs expéditions. Les *Sécretariats* des Conſeils. Les *Sécretariats* des dépêches de Juſtice & de Finances. Gaz. 1717. p. 54. *dans l'article d'Eſpagne.*

SECRÊTTE. ſ. f. eſt une Oraiſon qu'on dit à la Meſſe après l'Offèrte, ainſi nommée, parceque le Prêtre la dit tout bas. *Secreta.* D'aûtres tirent la racine du mot *ſecrette, à ſecernendo*, parceque à cet endroit de la Meſſe les Catéchumenes, & les Penitens ſe retiroient. *Secreta à ſecretis catechumenis & Pœnitentibus.*

SECRÊTTEMENT, ou En Secret. adv. D'une manière cachée, particulière & ſecrette. *Secretò, arcano, clam, occulte.* Il s'eſt abſenté *ſecrettement*, ſans dire adieu, ſans qu'on s'en ſoit appèrçu. On lui a donné avis *ſecrettement* & ſous main. Ceux qui font mal, le font *en ſecret*, en cachètte, dans l'obſcurité. Le moyen de faire réüſſir une affaire, c'eſt de la traitter, de la conduire *ſecrèttement.*

SECROI. ſ. m. Vieux mot. Secret. *Perceval.* Borel. *Secretum, arcanum.*

SECTAIRE. ſ. m. Qui ſuit l'opinion de quelque Docteur, de quelque Maître, qui fait profeſſion d'une même doctrine. *Sectarius, ſectæ aſſecla, vel opinionis ſectator.* Il ſe prend toûjours en mauvaiſe part ; & ſe dit principalement des Hérétiques. Ceux qui tiennent les opinions de Socin, ſont des *Sectaires.* En géné-

ral tous ceux qui profeſſent dans un État une Religion différente de la dominante, y ſont traittez de *Sectaires*. En France ceux qui ſuivent les opinions de Luthèr & de Calvin, y ſont appellez *Sectaires*; au lieu qu'en Hollande, ce ſont les Catholiques, les Arméniens, les Anabaptiſtes &c. qui portent ce nom. Les dèrniérs *Sectaires* lui ont fait des playes ſanglantes & mortelles. La Chamb. Il ſembloit qu'Éliſabeth préférât les dogmes de Luthèr à ceux des autres *Sectaires*. Mauc.

SECTATEUR. ſ. m. Diſciple d'un Maître, ou qui ſuit ſa doctrine, qui la ſoutient, qui la déffend avec ardeur. *Sectator.* Zénon & Épicure ont eu châcun leurs *Sectateurs*. Épictète & ſes *Sectateurs* croyent que Dieu eſt ſeul digne d'être aimé & admiré. Pasc. Les *Sectateurs* de Déſcartes ont des opinions bien différentes des *Sectateurs* d'Ariſtote. Les différentes opinions de la doctrine font de leurs divèrs *Sectateurs* autant de corps ennemis, qui ne réſpirent que le combat. Le P. Gail. En ce ſens il ſe dit en bonne & en mauvaiſe part.

SECTE. ſ. f. Tèrme collectif, qui ſe dit de ceux qui ſuivent les mêmes maximes, les mêmes opinions de quelque Auteur, ou Philoſophe fameux. *Secta, familia, ſchola, factio.* Il y a eu pluſieurs *Sectes* de Philoſophes en Gréce; de Pyrrhoniens, de Platoniciens, de Cyniques. En Théologie il y a la *Secte* de S. Thomas, celle de Scot, &c. On le dit auſſi des Hérétiques. La *Secte* des Manichéens, des Sociniens, des Anabaptiſtes, des Calviniſtes, des Luthériens. Dès que la licence de dogmatiſer n'a plus de frein, les *Sectes* ſe multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté eſt invincible. Fléch. Céſar choiſit la *Secte* d'Épicure, comme la plus douce, & la plus conforme à ſon naturel, & à ſes plaiſirs. S. Évr. L'Angleterre ſe voit inondée par l'éfroyable débordement de mille *Sectes* biſarres. Boss.

SECTEUR. ſ. m. Tèrme de Géométrie. C'eſt un triangle mixte compris entre un arc, & deux rayons, ou demi-diamètres d'un cèrcle. *Sector.* Un *ſecteur* de tant de degrez. Il eſt évident qu'un *ſecteur* de cèrcle eſt moindre, ou plus grand qu'un demi cèrcle. Le *ſecteur* d'une ſphère eſt une partie d'une ſphère, compoſée d'un ſegment de ſphère, & d'un cône droit dont la bâſe eſt la même que celle d'un ſegment, & dont la pointe eſt au centre de la ſphère: ou c'eſt un ſolide tèrminé en pointe au centre de la ſphère, & ayant pour bâſe la ſurface d'un ſegment de ſphère.

SECTION. ſ. f. Partie d'une chôſe diviſée, ou ſa diviſion même. On le dit particulièrement des diviſions d'un Livre, d'un Chapitre, d'un Traitté: ce que d'autres appellent *Articles, Paragraphes*. Cette déciſion eſt dans la IIIe *Section* du prémiér Chapitre d'un tel Livre. Les Anciens n'avoient guere l'uſage des *ſections* par Chapitre. Trad. Nouv. de S. Aug.

Ce mot vient du Latin *ſectio*.

En Architecture on appelle *ſection* d'un bâtiment, d'une fortification, le profil, ou la délinéation qui ſe fait des hauteurs, & des profondeurs qui ſont élevées ſur le plan, comme ſi on avoit coupé le bâtiment pour en voir le dedans. *Delineatio, ichnographia.* Davilèr dit *ſection*; c'eſt la ſupèrficie qui paroît d'un corps coupé. C'eſt auſſi l'endroit, où les lignes & les plans ſe coupent.

En Géométrie on appelle *ſection*, ce qui coupe les lignes, les figures, les ſolides. *Sectio.* On propoſe des problèmes pour faire la *ſection* d'une telle ligne en telle ou telle proportion. La plus grande, la plus petite *ſection*. On a recherché de tout tems la *ſection* de l'angle en trois, ou la *triſection* de l'angle. La plus difficile partie de la Géométrie traitte des *Sections* Coniques. Elle contient les diviſions du cône qui forment le triangle, le cèrcle, la parabole, l'ellipſe, & l'hypèrbole, dont Apollonius Pèrgeus a fait un excellent livre. M. de la Hire a fait auſſi depuis peu de nouveaux Élémens des *Sections* Coniques. Monſieur le Marquis de l'Hôpital en a fait auſſi un Traité François. Les *ſections* coniques, qui ſont elliptiques, paraboliques, ou hypèrboliques, ſervent dans la coupe des pièrres, pour avoir connoiſſance des divèrſes éſpèces d'arcs.

Section Horizontale. Voyez Ichnographie.

En Aſtronomie on appelle *ſection vèrnale*, le point où le Zodiaque couppe l'Équateur, & où commence le Printemps: & *ſection automnale*, le point où le Zodiaque couppe l'Équateur, & où commence l'Automne. *Sectio vernalis, autumnalis.*

SÉCULAIRE. adj. qui ſe fait au bout d'un ſiécle. Il n'a d'uſage que dans cette phrâſe, Jeux *ſéculaires*. *Ludi ſeculares.* Les Payens faiſoient des Jeux *ſéculaires* une fois en cent ans ou 110 ans. Ils duroient trois jours & trois nuits. On en voit l'origine dans Valère le Grand. Le prémiér qui les célébra à Rome fut Valérius Publicola le prémiér Conſul créé après qu'on eut chaſſé les Rois l'an 245. de la fondation de Rome, afin de faire ceſſer la peſte. On trouva les cérémonies qu'il y falloit obſèrver dans un livre des Sybilles. Lorſqu'on les célébroit on envoyoit des hérauts pour inviter tout le monde à venir voir une fête que pèrſonne n'avoit jamais vûë, & que pèrſonne ne vèrroit plus. Conſtantin ne fit point célébrer les jeux *ſéculaires*, dont le tems écheut l'année qu'il fut Conſul avec Licinius pour la troiſième fois, c'eſt-à-dire, l'an de Jésus-Christ 313. & les Payens ne manquèrent pas de dire que les Dieux irritez de cette omiſſion en avoient puni l'Empire, par tous les malheurs qui arrivèrent depuis. Fleury, *hiſt. Eccl. L.* 10.

On ne convient pas du nombre d'années après lequel on célébroit ces jeux, ſoit que l'on convienne de ce que c'étoit qu'un ſiécle chez les anciens, ſoit qu'on n'en convienne pas; quelques-uns prétendent qu'on les faiſoit tous les cent ans, & qu'un ſiécle comprenoit ce nombre d'années. Varron & Tite-Live le diſent en effet formellement. Quelques-uns néanmoins prétendent qu'un ſiécle étoit de 110 ans, & que les jeux *ſéculaires* ſe faiſoient tous les 110 ans, c'eſt-à-dire, au commencement de la 111e année. Horace ſemble confirmer cette opinion dans l'un de ſes Poëmes *ſéculaires*. v. 21. Quoiqu'il en ſoit on ne peut douter que ſouvent l'on n'ait point attendu la 111e ni même la 100e année pour les faire. Auguſte en avoit fait l'an de Rome 736, ſoixante & quatre ans après; l'an de Rome 849. de Jésus-Christ. Caligula en fit auſſi; moins de tems encore après Domitien en fit repréſenter, auxquels Tacite eut part en qualité de Quindecimvir; ainſi qu'il le témoigne lui-même, *Annal. L. XI. C.* 11. c'étoit 40 ans après ceux de Claude, & 103 ans après ceux d'Auguſte. Ce fut la ſeptième fois que Rome vit ces jeux depuis leur inſtitution. L'Empereur Sévère en donna le ſpectacle pour la huitième fois, cent dix ans après Domitien, & par conſéquent l'an 950 de Rome. Zozime dit que ce fûrent les dèrniérs; mais il ſe trompe. L'an 1000. de la fondation de Rome Philippe le Père, donna au peuple les plus magnifiques jeux *ſéculaires* qu'on eut encore vûs. Ils ſont marquez ſur ſes médailles. Les jeux *ſéculaires* s'appellèrent auſſi jeux Tarentins, *Ludi Tarentini*, ſoit parceque Manius Valerieus Tarentinus donna occaſion à leur établiſſement; ayant été avèrti en ſonge de foüir la tèrre dans un endroit près du Champ de Mars, qui portoit le nom de Tarente. Il y trouva un Autel, qui portoit pour inſcription les noms de Dis ou Pluton & de Proſerpine; trois de ſes enfans qui étoient aveugles recouvrèrent la vûë, en reconnoiſſance il fit pendant trois nuits ſur cet Autel des ſacrifices à ces divinitez: ſoit parceque en ce lieu il y avoit un Autel de Pluton enfoncé en tèrre; ou bien que l'eau du Tibre rongeoit la tèrre en ce lieu, *quod terram tereret*. Outre les ſacrifices qui ſe faiſoient alors, & dont les Quindecimvirs avoient la charge, il y avoit des Comédies à tous les théâtres, & l'on donnoit les combâts du Cirque. Onuphrius Panvinius a donné un Traité de ces Jeux. Tous ceux qui ont écrit des Antiquitez Romaines en parlent auſſi, comme Roſin, *L. V. C.* 22. *Alexander ab Alexandro L. II. C.* 30. Coelius Rhodiginus, *Antiq. L. VII. C.* 5. Struvius, *ſynt. Antiq. Rom. p.* 332. Voyez le Traité des jeux *ſéculaires* par le P. Taffin. Meſſieurs Godeau, & De Tillemont ont dit Jeux *ſéculiérs*, mais mal. Honorius reçût les nouvelles de cette Victoire (de Stilicon ſur Alaric) avec une joye égale à la ſeureté qu'elle lui apportoit. Mais au lieu de reconnoître qu'il la tenoit de Dieu, & de donner quelques marques nouvelles de ſa piété, il fit gémir tous les gens de bien, par la pèrmiſſion qu'il accorda aux Gentils de célébrer les jeux *ſéculiérs*, qui ſe faiſoient de cent en cent ans. God. Cela eſt contre l'uſage.

Poëme *ſéculaire*. C'eſt une piéce de vèrs qui ſe chantoit ou ſe récitoit aux jeux *ſéculaires*. Nous en avons un dans les Ouvrages d'Horace qui eſt fort beau. C'eſt une Ode ſaphique, qui eſt à la fin du Livre des Épodes. Pluſieurs éditions donnent encore le titre de Poëme *ſéculaire* à la XXIe Ode du prémiér.

Année *ſéculaire*, c'eſt l'année du Grand Jubilé. Voyez Jubilé.

SÉCULARISATION. ſ. f. Action par laquelle un Religieux, un Bénéfice, ou un lieu régulier, devient ſéculiér. *Ad ſecularem conditionem tranſcriptio.* Les *ſéculariſations* des Abbayes de Cleras, de Vizelay & autres, ont été faites par l'autorité du Pape. Ce Religieux a obtenu un Bref de *ſéculariſation*, qui le diſpenſe de ſes voeux. Il faut pour la *ſéculariſation* des Égliſes régulières, l'autorité du S. Siége, celle du Roi, de l'Évêque du lieu & du Patron, & même le conſentement du peuple, avec l'homologation du Parlement. Févret.

SÉCULARISER. v. act. Rendre ſéculiér ce qui étoit régulièr. *Ad ſeculares referre, tranſcribere.* Preſque toutes les Égliſes Cathédrales étoient autrefois régulières; les Chanoines étoient Religieux, comme ils ſont encore à Uſez; mais on les a *ſéculariſez* tant en chêf qu'en membres. Un Religieux eſt *ſéculariſé* par ſa ſeule promotion à l'Épiſcopat, qui le diſpenſe de l'obſervation de ſa régle. On ne peut *ſéculariſer* un Bénéfice régulièr ſans l'autorité du Pape, le conſentement du Roi, & de l'Évêque. Les Égliſes qu'on *ſéculariſe* conſèrvent leurs anciens droits & leurs anciens privilèges. Févret.

Séculariſé

SÉCULARISÉ, ÉE. part. paſſ. *In ſeculares relatus.*

SÉCULARITÉ. ſ. f. Etat d'une perſonne qui vit dans le monde, ſans avoir fait des vœux. *Secularis Clerici conditio.* On fait auſſi bien ſon ſalut dans la *ſécularité*, que dans la régularité.

SÉCULIÉR, IÉRE. adj. Laïque, qui vit dans le monde. *Laïcus, ſecularis, profanus.* On le dit auſſi d'un Écléſiaſtique qui n'eſt engagé par aucuns vœux, ni aſſujetti aux régles particuliéres d'une Communauté. Il eſt oppôſé à *Réguliér.* Les Réguliérs prétendent que leur état eſt plus parfait que celui des *Séculiérs.* Les Prêtres *ſéculiérs* peuvent être pourvus des Abbayes, & des Prieurez tant ſimples que conventuèls, non en titre, mais en commende. On a mandé à cette cérémonie le Clèrgé *Séculiér*, & Réguliér. Ce Religieux porte maintenant l'habit *ſéculiér.*

SÉCULIÉR, ſe dit auſſi d'un Bénéfice qui peut être poſſédé par un Écléſiaſtique *ſéculiér. Beneficium ſeculare.* Il y a une maxime de Droit qui porte, que les Bénéfices *ſéculiérs* doivent être donnez aux *ſéculiérs*, & les réguliérs aux Réguliérs. C'eſt auſſi une maxime que tout Bénéfice eſt cenſé *ſéculiér*, à moins qu'il ne ſoit juſtifié qu'il eſt régulièr.

SÉCULIÉR, ſignifie auſſi, Tout ce qui eſt temporel, & oppôſé à *Ecléſiaſtique. Secularis.* Les puiſſances *ſéculiéres* ne doivent point entreprendre ſur la juriſdiction Écléſiaſtique. L'Égliſe implôre ſouvent le bras *ſéculiér*, livre les grands criminèls au bras *ſéculiér.* La Juriſdiction *ſéculiére* ne laiſſe prèſque plus rien à faire à la ſpirituelle. FLÉCH. Un bon Religieux ne ſe doit point mêler des affaires *ſéculiéres* & temporelles. Voiture remèrciant une Abbeſſe qui lui avoit donné un chat, lui mande; il n'y a point de chat *ſéculiér* qui ſoit plus libèrtin que le vôtre.

SÉCULIÉREMENT. advèrb. En ſéculiér. *Prophani hominis more, laïci, ſeculari ritu.* Ce Religieux a quitté ſon Monaſtère, & vit *ſeculiérement* dans le monde.

SECUNDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens Hérétiques Gnoſtiques, qui ont été ainſi appellez du nom de Secundus leur Chèf. *Secundianus.* Celui-ci, qui vivoit en même tems que Valentin, convenoit entiérement de ſentimens avec lui, y ayant ſeulement ajoûté de nouvelles ſubtilitez. Voyez Saint Épiphane *hær.* 32.

SÉCURIDACA. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine pluſieurs tiges à la hauteur de plus d'un piéd & demi, rameûſes, ſe couchant à tèrre. Ses feüilles ſont liſſes, ſemblables à celles de la grande lentille, compôſées de ſix ou de huit paires de feüilles rangées ſur une côte tèrminée par une ſeule feüille. Ses fleurs ſont légumineûſes, jaunes, diſpôſées en ombelles. Il leur ſuccéde des gouſſes longues, étroites, plates, relevées d'une bordure, & compôſées de pluſieurs piéces couppées quârrément, & attachées bout-à-bout. Châcune de ces piéces renfèrme une ſemence couppée auſſi quârrément, mais échancrée d'un côté, de couleur rougeâtre & d'un goût amèr. En Latin *ſecuridaca lutea major.* C. BAUH. Sa ſemence eſt propre pour fortifier l'ëſtomac, & pour emporter les obſtructions.

Ce mot vient de *ſecuris*, qui ſignifie un inſtrument propre à coupper.

SÉCURITÉ. ſ. f. Ce mot exprime une confiance aſſûrée, vraye, ou fauſſe dans un tems, dans une occaſion où il pourroit y avoir ſujet de craindre. *Securitas.* Il eſt là-deſſus dans une profonde *ſécurité.* Les femmes ne s'en ſervent guères, parcequ'elles ne ſçavent pas ce qu'il ſignifie. Les meilleurs Écrivains s'en ſervent: & la prédiction de M. de Vaugelas eſt accomplie à cet égard. BOUH. Il ſignifie une perſuaſion d'être en ſûreté: ils mettent toute leur étude à ſe cacher leurs déréglemens, pour ne pas troubler la *ſécurité* trompeûſe où ils ont réſolu de paſſer leurs jours. REFLE. La proſpérité plonge dans la *ſécurité* & dans l'orgueil. PAJON. Il ne faut pas regarder le public avec cette fière *ſécurité* de la plûpart des Auteurs. S. ÉVR. Il ne faut pas que la fèrmeté aux approches de la mort aille juſqu'à l'inſenſibilité: autrement c'eſt une *ſécurité* fatale. BOSS. On n'eſt point excuſable lorſque par une *ſécurité* trop pareſſeûſe, l'on s'endort paiſiblement entre les bras de l'ignorance. D. G. P. Les Prédicateurs en exaltant trop la miſéricorde de Dieu, jettent les hommes dans la négligence, & la *ſécurité.* LA PL. La crainte, & la défiance ſont moins funeſtes que la *ſécurité*, ou la confiance téméraire, & pré[illegible]euſe dans laquelle vivent tant de gens. ID.

SECUTOR. ſ. m. Nom d'une eſpéce de Gladiateur chez les Romains *Secutor.* Les Gladiateurs appellez *Secutores*, étoient ceux qui combattoient contre les Réticaires. Ils étoient armez d'un bouclier pour parer le lacet ou le rêts des Rétiaires, & d'une épée; & ils avoient le caſque en tête. Voyez Juſte-Lipſe *Saturnal. L. II. C.* 7. Quelques-uns confondent les *Secutors* avec les Mirmillons, parcequ'ils avoient les mêmes armes. C'eſt le ſentiment de Vigenère, qui les nomme *Sécuters.*

Ce mot vient de *ſequi*, ſuivre, parceque ces Gladiateurs ſuivoient les Rétiaires, & comme nous ne diſons en François ni *ſuiveur* ni *ſécuteur*; on croit qu'il faut retenir le mot Latin *Secutor* & au pluriel *Secutores.*

SECUTOR, étoit auſſi le nom qu'on donnoit aux Gladiateurs qui prenoient la place de ceux qui avoient été tuez, & qui alloient combattre les vainqueurs. Cela ſe faiſoit au ſort.

On trouve encore dans les anciennes Inſcriptions *Secutor Tribuni*; *Secutor Ducis, Secutor Cæſaris.* C'étoient des Officiers des Tribuns, des Généraux d'Armées, & peut être des eſpéces d'Aides de Camp.

SED.

SÉDADA. ſ. f. Nom propre d'une ville, ou d'un bourg ancien de la Tèrre Sainte; ſitué tout au Septentrion dans la Tribu de Nephthali.

SEDAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Champagne, ſur la Meûſe, entre Mouſſon & Charleville, à quatre lieuës de la prémiére & à cinq de la dèrniére. *Sedanum. Sedan* eſt fort, & deffendu par une fort bonne Citadelle. C'étoit autrefois une Principauté Souveraine, qui appartenoit au Duc de Boüillon. Elle fut remiſe au Roy de France. L'an 1642. Il y a eu une Univerſité proteſtante juſqu'à la révocation de l'Édit de Nantes. MATY.

SÉDANOISE. adj. f. Tèrme d'Imprimeur, qui ſe dit du plus petit caractère de l'Imprimerie. On l'appelle autrement *Pariſienne.* On en a fait le prémiér éſſai à Sédan: c'eſt pour cela qu'on l'appelle *Sédanoiſe. Typus Sedanenſis.*

SÉDEH ou SÉDOUK. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une Fête des Anciens Pèrſans. C'eſt une des plus célébres parmi eux. A cette Fête ils allumoient de grands feux pendant la nuit, & faiſoient des feſtins autour & des danſes. Les Arabes l'appellent *Lailot alromond*, La nuit des feux. *Dhèrbelot au mot fars.*

SÉDENTA. Tèrme de la coutûme de Béarn, qui ſe dit dans cette phrâſe, Poſſeſſion *ſedenta.* C'eſt la poſſeſſion d'un immeuble, & d'un fonds qui a une aſſiette à la différence des meubles qui ſe tranſportent d'un lieu à un aûtre. DE LAURIÈRE.

SÉDENTAIRE. adj. m. & f. Qui eſt ordinairement aſſis & en repos. *Aſſiduus, perpetuæ ſeſſionis homo.* Un Notaire eſt obligé d'être fort *ſédentaire*, aſſidu en ſon étude. Cet emploi eſt fort *ſédentaire*, demande une grande attache. On amaſſe bien des humeurs à être toûjours *ſédentaire*, il faut faire de l'éxércice. On le dit auſſi des Parlemens, qui ſont maintenant *ſédentaires*, au lieu qu'aûtrefois ils étoient ambulatoires. Philippe de Valois rendit le Parlement tout-à-fait *ſédentaire* à Paris, régla le nombre des Conſeillers, & ordonna qu'ils travailleroient toute l'année. L'AB. DE CHOISI.

SEDER OLAM. Ce ſont deux mots Hebreux qui font le titre de deux livres Hebreux qui ſont des Chronologies. *Chronicon. Chronologia, Ordo Mundi.* Car ces deux mots ſignifient l'Ordre du monde. Ils ſont tousdeux fort courts. Il y en a pourtant un plus grand que l'aûtre. C'eſt pour cela qu'il s'appelle *Seder Olam Rabba*, c'eſt-à-dire, le Grand *Seder Olam*, & l'aûtre *Seder Olam Zuta*, c'eſt-à-dire le Petit *Seder Olam.* Ou la Petite Chronique. Le Grand *Seder Olam* commence à la création du monde & va juſqu'à la Guèrre du faux Meſſie Bar Cochbah, ſous Hadrien, 52 ans après la déſtruction du Temple de Jéruſalem, & par conſéquent juſqu'à l'an de J. C. 122e. Tout prèſque eſt tiré de l'Écriture excepté la fin. Cette Chronologie eſt de R. Joſe fils de Hhelpeta, ou Hhilpeta de Tſippora, qui vivoit au IIe Siécle vèrs l'an 130, & qui fut le maître du fameux R. Juda Hakkadoſch le Compilateur de la Miſchne.

Le *Seder Olam Zuta* eſt un Abbregé de l'aûtre, continué juſqu'à Mar Sutra qui vivoit 452 ans après la déſtruction du Temple c'eſt-à-dire, vèrs l'an 522. de J. C. On n'en connoît pas l'Auteur. Le P. Morin déterminé à diminuer l'antiquité des principaux livres des Juifs, prétend qu'il a été écrit vèrs l'an 1124. de de J. C. cela eſt dit au commencement de ce livre mais David Gantz a fort bien réfutée ſentiment dans ſon Tſemahh David, 1°. parceque cette Chronique ne continuë que juſqu'à Mar Sutra, 2°. parcequ'après cela il n'ajoûte que huit générations qui ne peuvent cèrtainement faire 602 ans, comme il le faudroit pour que le livre allât juſqu'en 1124. Enfin parceque l'Auteur n'y parle dans un Écrivain du Xe. XIe. & XIIe. Siécle. Ainſi ce qui ſe lit au commencement eſt une intèrpolation, une addition poſtiche. Ces Chronologies fûrent imprimées à Mantouë en 1514. in 4°. à Bâle chez Froben en 1580. in 8°. A Veniſe en 1545. in 4°. chez Juſtiniani. Génébrard les traduiſit & les fit imprimer à Paris avec ſa Traduction Latine in 12°. On en fit une Édition en Hollande à Amſtèrdan en 1711. Voyez la Bibliothéque Rabbinique de Bartolocci, & la Bibliothéque Hébraïque de Volphius n. 848. p. 492. & ſuiv.

SÉDIMENT. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la lie, ou de la partie craſſe, ou épaiſſe des humeurs, qui étant repôſée tombe au fond du vaiſſeau. Le *ſédiment* de l'urine, le *ſédiment* des humeurs,

humeurs, donnent la connoiſſance des maladies. M. Wodwart prétend qu'au déluge tout le globe terreſtre ayant été diſſous par les eaux & abſolument détruit, il ſe forma une terre nouvelle parfaitement Sphérique, & ſans inégalitez compoſée des diverſes couches que produiſit le *ſédiment* terreux en s'affaiſſant peu à peu. Ce mot vient du Latin *ſedimentum*, que Mathæus Sylvaticus dérive *à diuturna ſede*.

SÉDITIEUX, EUSE. adj. & ſ. Qui émeut le peuple contre l'autorité légitime; qui cauſe du trouble; perturbateur du répos public. *Seditioſus, perturbator*. On ne ſçauroit trop punir les eſprits *ſéditieux*. Les *ſéditieux* ſont ordinairement des gens de la lie du peuple, qui n'ont rien à perdre. On a ſemé des écrits, des manifeſtes *ſéditieux*. Le peuple dans les Républiques eſt d'ordinaire *ſéditieux*. Amour, ce petit *ſéditieux*, ſe mêle de toutes les intrigues, & entre dans toutes les cabales. VILL. On a caché la vérité au fonds d'un puis comme une *ſéditieuſe*. S. ÉVR.

SÉDITIEUSEMENT. adv. D'une manière ſéditieuſe. *Seditioſè, tumultuoſe*. Les Tribuns du peuple à Rome ſouvent le haranguoient fort *ſéditieuſement*. Parler *ſéditieuſement*.

SÉDITION. ſ. fem. Émotion populaire; révolte contre l'autorité du Roi, ou du Magiſtrat. *Seditio, tumultus, rebellio*. On a puni les auteurs de la *ſédition*. On n'a point vu de *ſédition*, qui n'ait été funeſte à ſes auteurs. La *ſédition* ſe prend aiſément pour un effet de l'amour de la liberté. ST. ÉVR. On dit, Exciter, émouvoir une *ſédition*. Allumer la *ſédition*. Appaiſer, étouffer la *ſédition*.

SÉDITION, ſe dit auſſi des troubles, des diviſions qui arrivent dans les ſociétez particulières, & des combats des paſſions. *Seditio, tumultus*. C'eſt une eſpéce de *ſédition* dans une ſociété, que de s'élever contre les ſentimens qui y ſont établis. NIC.

Et quoyque le dehors ſoit ſans émotion,
Le dedans n'eſt que trouble, & que ſédition. CORN.

SÉDRE. ſ. m. Terme de Relation. Souverain Pontife de la Secte d'Ali chez les Perſes. *Pontifex Maximus apud Perſas*. C'eſt le Roi de Perſe qui nomme le *Sédre*, & il confère ordinairement cette dignité à ſon gendre, ou à ſon plus proche parent. La juriſdiction du *Sédre* s'étend ſur tous les biens deſtinez à des œuvres pies, ſur les Moſquées, les Sépulcres, les Hôpitaux, les Colléges, les Monaſtères: il diſpoſe de tous les emplois Eccléſiaſtiques, & il nomme les Supérieurs des Monaſtères. Ses déciſions ſur la Religion ſont reçuës comme autant d'oracles infaillibles: Il juge dans ſa maiſon ſans appel tous les procès en matière civile. Il eſt ſans contredit la ſeconde perſonne de l'Etat: Au reſte cette dignité n'eſt point un état & le *Sédre* la quitte quelquefois pour en prendre une purement ſéculière. L'autorité du *Sédre* eſt balancée par celle du Moudtehitehid, c'eſt à dire, du premier Theologien du Royaume. Le *Sédre* envoye des Cenſeurs viſiter les Colléges, récompenſer les bons Écoliers & chaſſer ceux dont on eſt mécontent.

SÉDUCTEUR. adj. & ſ. m. Corrupteur; qui trompe, qui abuſe les peuples, ou les particuliers. *Seductor, corruptor, impoſtor*. L'Écriture appelle le Diable, l'Eſprit *ſéducteur*. Mahomet a été le *ſéducteur* de tout l'Orient. On punit les *ſéducteurs* des filles, les ſubornateurs, de même que les raviſſeurs.

SÉDUCTION. ſ. f. Tromperie, corruption: engagement dans l'erreur, ou dans le péché. *Seductio, corruptio*. Il faut éviter la compagnie des Hérétiques & des débauchez, pour ſe deffendre de leur *ſéduction*. La *ſéduction* d'une fille, ou d'un fils de famille, eſt une eſpéce de rapt. Voyez RAPT.

SÉDUIRE. v. act. *Je ſéduis, tu ſéduis, il ſéduit, nous ſéduiſons. Je ſéduiſois. Je ſéduiſis. J'ai ſéduit. Je ſéduirai. Que je ſéduiſe. Que je ſéduiſiſſe, ou je ſéduirois*. Ce mot ne ſe dit guère qu'en matière de Religion & de Morale. Il ſignifie, Corrompre; abuſer quelqu'un: le tromper, lui perſuader de faire le mal, ou lui mettre dans l'eſprit quelque mauvaiſe doctrine. *Seducere, fallere, corrumpere, decipere*. Un doux eſpoir nous *ſéduit* aiſément. ST. ÉVR. La femme d'Adam dit pour excuſe à Dieu, que le Serpent, l'avoit *ſéduite*. Eſt-il de la bonté de Dieu de permettre au Démon de *ſéduire* les hommes, & d'abuſer de leur foibleſſe, ou de leur ignorance? BAY. Les jeunes Princes ſont environnez de tout ce qui peut *ſéduire* l'âme & l'amollir. PAT. A la Cour par un commerce fatal au ſalut des âmes, les uns ſe font un art de *ſéduire*, & les autres un plaiſir d'être *ſéduits*. FLECH. Quand les loüanges ſont fines elles *ſéduiſent* les plus auſtères. BELL. La raiſon eſt ſi aiſée à *ſéduire*, que les bonnes inclinations vont toûjours plus droit qu'elle. M. SCUD. Les femmes ſe laiſſent *ſéduire* par l'appas du plaiſir. BELL. *Séduiſantes* erreurs dont ſe flattoit ma flame! VILL. On ſe laiſſe aiſément *ſéduire* à l'apparence.

SÉDUIRE, ſe dit auſſi pour, Corrompre, débaucher. *Corrumpere, ſubornare*. *Seduire* des témoins, *ſéduire* des domeſtiques pour les faire parler contre leur maître. Cette fille ſe laiſſa *ſéduire* ſous promeſſe de mariage. Tant de jeunes gens qui vous témoignent de l'amour, ne cherchent que l'honneur de vous *ſéduire*. P. DE CL.

SÉDUIT, ITE. part. paſſ. & adj. Être *ſéduit* par les plaiſirs. *Seductus, corruptus*. S. ÉVR.

SÉDULE. Voyez CÉDULE, car on l'écrit maintenant ainſi, quoyqu'il vienne du Latin *ſchedula*. Voyez néanmoins. SCHÉDULE.

SÉDUM. ſ. m. Nom d'une petite plante. Voyez JOUBARBE: C'eſt la même choſe. Au reſte nous avons dit au mot CÉDON. qu'il falloit écrire *Sédum* & en effet c'eſt l'uſage, Il y a à l'iſle de Saint Vincent quantité de *Sédum* de différentes eſpéces, dont il y en a qui ont les feuilles groſſes & ſphériques comme une aveline. FRÉZIER. p. 13.

SÉEL. ſ. m. Scel, Sceau. *Sigillum*. Quelques uns écrivent ſéel & contreſéel & ſcellée au lieu de ſcel, contreſcel, ſcellé. Témoin M. de Laurière dans ſon Gloſſaire de Droit Voyez SCELS, SCELLÉ.

SÉELANDE. ou SÉLANDE. ſ. f. Nom propre de la principale des iſles du Danemarc. *Selandia, Zelandia*. Elle eſt entre le Cattégat & la mèr Baltique; ayant au levant le détroit de Sund, qui la ſépare du Schonen province de Suéde, & au couchant le Grand Belt, qui la ſépare de l'iſle de Fyonie. Elle peut avoir vingt lieuës du nord au Sud, & environ douze du couchant au levant. Le tiers de cette iſle n'eſt qu'une forêt, remplie de toute ſorte de gibier, & deſtinée pour le divertiſſement du Roy de Danemarc; le reſte eſt fort peuplé, & très fertile en ſègle, dont on mange communément dans le païs. Ses villes principales ſont Coppenhague Capitale du Royaume de Danemarc, Boſckild & Elſeneur ou Heſſingor. Au reſte, cette iſle étoit appellée anciennement *Codadonia* & *Codania*, & ſes habitans *Codani, Godani, & Dani*, d'où eſt venu le nom de Danois, & celuy de Danemarc. MATY.

SÉELANDE, Comté. Voyez ZÉLANDE.

SÉER, vieux v. n. s'aſſeoir. *Perceval* BOREL. *Sedere*.

SÉETE. ſ. f. Vieux mot. Une ſagette, une flèche, une eſpéce de dard. BOREL. *Sagita* une flèche.

Qui dards & Séetes portoient. PERCEVAL.

SEEZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale ſuffragante de Roüen. *Saii, Sagii, Sagium, Sajorum Urbs*, anciennement *Seſſui, vagoritum Sueſſorum*. Elle eſt dans la Normandie, en France, à la ſource de l'Orne, & à cinq lieuës d'Alençon, vèrs le nord oriental. MATY.

SEF.

SÉFER, *Saphar, Safer, Tzephara, Saphara, Safare*, ou *Saphar*. ſ. m. Nom du ſecond mois des Arabes Hagaréniens. Il répond au mois d'Octobre.

SÉFFAY. ſ. m. Nom propre d'une Rivière du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Seffaia, Savus*. Elle ſe décharge dans la mèr méditerranée, près de la ville d'Algèr, vèrs le couchant. MATY.

SEFSIS. Voyez TEFSIS.

SEG.

SÉGARÉLIEN, ENNE. ſ. m. & f. Diſciple de Gaſpar Ségarel Héréſiarque du XIIIe. Siécle. *Segarelianus. a*. Ségarel étoit de Parme. Il nommoit ſa ſecte la Congrégation Spirituelle, choiſie de Dieu & envoyée en ces dèrniers tems. Il donnoit à ſes Diſciples le nom d'Apôtres. Il diſoit qu'ils étoient la vraye Égliſe, que toute la puiſſance & l'autorité que J. C. avoit donnée à St. Pierre & à ſes ſucceſſeurs les Pontifes Romains, avoit pris fin, & qu'elle étoit transférée en ſa perſonne, & en ceux de ſa ſecte, qu'ainſi ni le Pape ni aucun autre ne pouvoit leur faire aucun commandement, ni fulminer contre eux aucune cenſure. Il enſeignoit encore que les maris pouvoient quitter leurs femmes, & les femmes leurs maris pour entrer en ſa Congrégation, que le véritable moyen d'être ſauvé étoit d'en être; qu'il étoit plus parfait de vivre ſans faire aucun vœu que d'en faire. Il mépriſoit les Égliſes & les lieux deſtinez au ſervice de Dieu, diſant que les étables des pourceaux étoient auſſi propres pour prier Dieu que les temples. Enfin il prétendoit qu'en ſes Sectateurs les actions les plus infâmes étoient des vèrtus. Il fut brûlé à Parme & ſa prétenduë Congrégarion Spirituelle tomba. Voyez Abelly & Jovet. T. I. p. 71. & 72.

SÉGEBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Holſtein, en Baſſe Saxe. *Segeberga*, autrefois *Aelberga*. Elle eſt dans la Wagrie, ſur la Trave, à cinq ou ſix lieuës de Lubeck, vèrs le couchant. *Ségebèrg*, Capitale d'un Bailliage fort étendu, eſt défendu par un château ſitué ſur un rocher éſcarpé. Quelques Géographes prennent cette ville pour celle qu'on nommoit anciennement Litimiris. MATY.

SÉGED, ou SÉGÉDIN. ſſ. mm. Noms propres d'une ville forte de la Haute Hongrie. *Segedinum, Segedunum*. Elle eſt dans le Comté de Bodrog, ſur la Teiſſe, vis-à-vis de l'embouchure du

du Maros. Elle a été priſe par les Allemans l'an 1686. & on croit qu'elle eſt l'ancienne *Singidara*, ville de la Dace. Maty.

SÉGELMEſSE. ſ. m. Nom propre d'une ville du Biledulgerid, en Afrique. *Segellomeſſa*, *Segelomeſſa*. Elle eſt ſur la rivière de Ziz dans le *Ségelmeſſe*, dont elle eſt la capitale. Maty.

SÉGELMEſSE. ſ. m. Nom propre d'une grande région du Biledulgerid, en Afrique. *Segellomeſſa*, *Segelomeſſa*. Elle eſt entre la Barbarie & le Zaara, ayant au levant le Tégorarin, & au couchant le Tafilet. Ce pays eſt baigné par les rivières de Farcala, de Ghir, de Ziz, & de Togda, qui engraiſſent la tèrre par leurs débordemens, comme le Nil. Il eſt abondant en dattes; il y a auſſi des grains & d'aûtres fruits, & des mines de fèr, de plomb & d'antimoine. Cette région renfèrme le *Ségelmeſſe* propre, le Farcala, le Togda, le Queneg, le Bénibéſſera, le Guachda, le Bénigomia, & divèrs aûtres pays, qui ſe gouvèrnent eux-mêmes en forme de Communaûtez, ou qui ſont ſujèts des Arâbes. Maty.

SEGESD. ſ. m. Nom propre de lieu. *Segeſte*, *Segeſtica*. C'étoit anciennement une ville de la Baſſe Pannonie. Ses ruïnes en conſervent le nom, & on les voit dans l'Éſclavonie, ſur la Sâve, vèrs l'embouchure du Kulp, & la petite ville de Siſeg. Maty.

SÉGÉSTA, ou SÉGÉSTE, ou SÉGÉTIE. ſ. f. Divinité des anciens Romains. *Segeſta*, *Segetia*. La Déeſſe *Ségéſta* avoit ſoin des bléds, lorſqu'ils étoient ſortis de tèrre, & tant qu'ils étoient en hèrbe. C'étoit Numa Pompeïus qui avoit fait cette Déeſſe. Pline, *L. X. C. 2. & L. XVIII. C. 2.* Macrobe en parle auſſi, *Saturnal. L. I. C. 16.* & la nomme *Ségétie*, comme S. Auguſtin, *De Civ. Dei*, *L. IV. C. 8.* Mais Pline dit *Ségéſte*.

Elle étoit ainſi nommée du mot *ſeges*, qui ſignifie les bléds.

SÉGÉSWAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Trânſylvanie, ſituée ſur le Kockel, à quinze lieuës d'Hèrmanſtat, vèrs le Nord. *Segeſvaria*, *Segeſus*, *Schiburgium*. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne Sandava, ville de la Dâce, que d'aûtres mettent à Soczowa en Moldavie. Maty.

SÉGEWOLDT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lettonie en Livonie. *Segevoldia*. Elle eſt ſur la Teydera, à onze lieuës de Riga, vèrs l'Orient Septentrional. Maty.

SÉGIADAH, ou SÉGIADEH. ſ. f. Tèrme de Rêlation. Mot Arâbe qui ſignifie proprement l'adoration que l'on doit à Dieu, & en particuliér il ſe dit d'un petit tapis ou natte de jonc que les Muſulmans portent toûjours avec eux, pour s'en ſervir en forme d'agenoüilloir, pour faire les cinq prières auxquelles ils ſont obligez de ſatisfaire châque jour ſelon leur loy. D'Herb.

SÉGIÉ, ÉE. Vieux adj. Aſſiégé. Borel. *Obſeſſus*, *a*.

SÉGMENT. ſubſt. m. Tèrme de Géométrie. C'eſt une portion de cèrcle enfèrmée entre un arc, & la corde d'un cèrcle. *Segmentum*. On le peut dire auſſi des ellipſes & aûtres figures curvilignes. C'eſt un *ſégment* de tant de dégrez. Comme il eſt évident qu'un *ſégment* de cèrcle doit être plus grand, ou plus petit qu'un démi-cèrcle, on appelle *grand ſégment* la plus grande portion du cèrcle qui eſt couppé par la ligne qu'on appelle *corde*. La plus petite portion s'appelle le *petit ſégment*. La corde avec l'arc forme aux deux bouts deux angles qu'on appelle angles du *ſégment*. Le *ſégment d'une ſphère* eſt une partie de la ſphère tèrminée par une partie de la ſurface, & par une ligne qui la couppe hors de ſon centre. Ainſi un *ſégment* de ſphère eſt néceſſairement plus grand, ou plus petit qu'un hémiſphère.

SÉGMOÏDAL, ALE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des valvules de l'artère pulmonaire, qu'on appelle aûtrement ſémilunaire, parce qu'elle reſſemble à une demi-lune, ou au ſégment d'un cèrcle. *Semilunaris*, *ſegmoïdalis*. La ſubſtance des valvules *ſégmoïdales*, ou ſémilunaires eſt membraneûſe. Quand elles ſe ſéparent, elles donnent paſſage au ſang du ventricule du cœur dans l'artère: mais ſi le ſang fait éffort pour retourner, il les fait joindre, & elles lui fèrment le paſſage. *Harris*.

Ce mot a été mal formé du mot Latin *ſegmentum*, ſégment, & du Grèc εἶδος, reſſemblance.

SÉGNA. ſ. f. ou SENG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Croatie. *Senia*. Elle eſt dans la Morlaquie, où elle a un bon fort, vis-à-vis de l'iſle d'Arbe. *Ségna* eſt du Royaume de Hongrie. Elle a un Évêché Suffragant de Spalato, & elle eſt fortifiée & défenduë par une bonne citadelle ſituée ſur un rocher éſcarpé. Ses habitans qui portent le nom d'Uſcoques, ſont les plus grands pirates du golfe de Veniſe. Maty.

SÉGNEILE. ſ. f. Vieux mot. Senelle, fruit. *Jardin de plaiſance.*

Mais qui en prend par trop,
Il a goût de ſegnelle. Dans Borel.

SÉGNI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Signia*. Elle eſt ſur la montagne qui porte ſon nom, dans la campagne de Rome, à onze lieuës de ſa capitale, vèrs le ſud-eſt. *Ségni* a un Évêché, & un titre de Duché. On dit que c'eſt à *Ségni* que les orgues ont été inventées.

Ségni, montagne. *Signia mons*, anciennement *Lepinus mons*. Montagne de la campagne de Rome. Elle la travèrſe toute d'orient en occident, & la diviſe en deux parties, dont la ſeptentrionale porte le nom de Campagna, & la méridionale celui de Marina. Maty.

SEGNORINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Senorina*. Sainte *Segnorine* Abbeſſe de Baſte au Diocêſe de Brague en Portugal, mourut à 58. ans, l'an 982. le 22e. d'Avril. *Act. Sanct.* au 22e. d'Avril. Tome III. p. 74. & les Notes d'Henskenius.

SÉGOLENE. Voyez Sigouleine.

SÉGOR. ſ. m. Nom d'une ville ancienne de la Tèrre ſainte. *Segor*. Elle s'appella auſſi Bala, & elle avoit ſon Roi particuliér. Quelques Auteurs prétendent que ce fut Lot qui lui donna le nom de *Segor*. C'étoit une des cinq villes infames de la Pentapole que Dieu conſuma par une pluye de ſoûfre & de feu. Elle étoit, ſelon le P. Lubin & pluſieurs aûtres, à l'occident de la Pentapole, vèrs les confins de la Tribu de Juda: mais dans ce ſentiment il eſt difficile d'accorder tout ce qu'en dit l'Écriture. On le fera beaucoup mieux, ſi on la met à l'orient, ou au midi. Étienne le Géographe confirme ce que l'on vient de dire; car quoiqu'il mette *Ségor*, qu'il appelle Zoara dans la Paléſtine, il inſinuë pourtant que l'on y parloit Arabe, & conſéquemment qu'elle étoit à l'orient du lac Aſphaltite. Holſtenius & d'aûtres l'appellent *Seor*, parce que c'eſt un aïn en Hebreu. Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme *Ségor* a eû un Évéque. *Reland*.

Ce mot ſignifie en Hébreu, *petit*. Voyez auſſi Seor. Les Proteſtans prononcent *Segor*; mais nous, nous ſuivons l'uſage marqué par les anciennes Vèrſions Grècques & Latines, qui éxpriment en ce mot, comme en pluſieurs aûtres, le ע, aïn par un *g*.

SÉGORAGE, ou SÉGRÉAGE. ſ. m. Nom d'un droit ſur les forêts. Le droit de *ſégréage* eſt ainſi appellé de *ſegregare*, mèttre à part, parce que c'eſt une chôſe miſe à part pour le Seigneur. Ce droit de *ſégréage* conſiſte en la cinquiéme partie des bois qui ſe vendent par les Vaſſaux, laquelle eſt dûë au Seigneur avant la coupe de ces bois, & avant même que de les éxpôſer en vente, le Propriétaire eſt tenu le déclarer à ſon Seigneur, ou à ſes Officiérs, & le prix qui lui en aura été offèrt. Le Receveur de ce droit s'appelle Ségrayer. Voyez M. de Laurière dans ſon Gloſſ. où il cite Mornac. *Quinta pars pretii cæſionis arboraria*, *ſegregationis jus*.

SÉGORBE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale d'Éſpagne. *Segorbia*. Elle eſt ſur le Murviédro dans le Royaume de Valence, à huit lieuës de la ville de ce nom, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. On croit communément que c'eſt l'ancienne *Segobriga*, ville des Celtibériens, quoique quelques-uns mettent cette ancienne ville à Cabezza del Griégo, & d'aûtres à Inieſta, bourgs ſituez dans la Caſtille vieille, entre les rivières de Xucar, & de Gabriël. Maty.

SÉGOVIA LA MENOR. C'eſt-à-dire, *La Petite Ségovie*. C'étoit anciénnement une ville de l'Éſpagne Bétique; c'eſt maintenant un très-petit lieu, où l'on voit quelques reſtes d'antiquité. *Segovia*. Il eſt dans l'Andalouſie, au levant de Séville, & à une lieuë de Carmone. Maty.

SÉGOVIA LA NOVA, ou Cagajon. Nom d'une ville d'Aſie, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Luçon, près du cap d'Eugano. *Segovia nova*, *Cacajona*. Elle a un Évêque ſuffragant de Manille.

SÉGOVIE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne, ſituée ſur une colline, au confluant de trois petits ruiſſeaux, dont l'Éréſme eſt le principal. *Segovia*. *Ségovie* eſt aſſez grande, accompagnée de grands fauxbourgs, & célébre par les beaux draps qu'on y fabrique. On y voit deux ſingularitez, un aqueduc conſtruit par l'Empereur Trajan, qui a deux rangs d'arcades l'un ſur l'aûtre, & qui porte de l'eau à *Ségovie* d'une colline qui lui eſt oppôſée; & un Hôtel de Monnoyes, qui eſt l'ancien palais des Rois de Caſtille. On ſe ſert dans cet Hôtel d'une machine d'eau pour marquer la monnoye, & châque particuliér a le droit d'y faire la monnoye qu'il veut, en payant quelque petit droit deſtiné à l'entretien de l'édifice. Maty.

SÉGRAÏER. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts. C'eſt celui qui poſſéde par indivis la propriété d'un bois avec d'aûtres propriétaires & Seigneurs, qui le tient en ſégrairie. *Sylva communis dominus*.

Ségraïer, ſe dit auſſi du Réceveur des droits dûs au Roi ſur aucuns bois de la Généralité de Tours, & entre aûtres ſur la forêt de Bellepoulle. Mornac *dans le Gloſſ. de M. de Laurière*. Receveur du droit ſégréage. *Exactor juris ſegregationis*.

SÉGRAIRIE. ſ. f. Bois qui eſt poſſédé en commun ou par indivis, ſoit avec le Roi, ſoit avec des particuliérs. *Sylva communis*. Il y a pluſieurs articles de réglement pour les bois tenus en *ſégrairie* dans l'Ordonnance des Eaux & Forêts. La diſpoſition qui regarde les bois du Roi, a lieu auſſi à l'égard de ceux qui ſont tenus en *ſégrairie* avec lui.

Du Cange dérive ce mot du Latin *Segrearius*, qu'on nommoit autrefois *Secretarius*, qui étoit un Officiér des Forêts que l'Ordonnance de Henri II. de 1558. appelle *Ségraier*. Dans la Coûtume de Tours on appelle *ſégréage* & *ſégorage*, ce qu'on appelle maintenant *ſégrairie*.

SÉGRAIS. ſ. m. Tèrme qui n'eſt en uſage que dans les Eaux & Forêts, & ſe dit des bois qui ſont ſéparez des grands bois qu'on couppe, & qu'on exploite à part. *Sylva diſcreta*.

SÉGRAUZ. ſ. f. Nom propre de femme. *Sigrada*. Sainte *Ségrauz* étoit mère de ſaint Légèr. Quelques-uns prétendent que ſainte *Sigrade*, que le vulgaire appelle ſainte *Ségrauz*, & ſainte *Ségrete*, & qui eſt honorée à N. D. de Soiſſons le 4. Août ſous le nom de ſainte *Sigrade*, n'étoit que la mère ſpirituelle de ſaint Légèr. BAILLET. Elle ſervoit Dieu dans le Monaſtère de N. D. de Soiſſons, ſous l'Abbeſſe ſainte Éthérie, vèrs l'an 676.

SÉGRE. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de la Catalogne. *Sicoris*. Elle a ſa ſource dans les Pyrenées, baigne Puicerda, Urgel, Balaguer, Lérida, & Méquinença, où elle ſe décharge dans l'Ébre, après avoir reçû pluſieurs rivières, dont les principales ſont la Cinca, la Noguera Ribargorçana, & la Noguera Pulleresa. MATY.

SÉGRÉAGE. ſ. m. Voyez SÉGORAGE.

SÉGRÉGATION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Action par laquelle on met à part. *Segregatio* Quand un des conjoints a une maladie contagieuſe, on en ordonne la *ſégrégation*, comme en cas de lépre.

SÉGRÉGER. v. act. Séparer, mèttre à part. *Segregare*, *ſeparare*. Le Saint-Eſprit ordonna qu'on *ſégrégeât* St. Paul & St. Barnabé, pour leur donner l'emploi qu'il leur avoit déſtiné, aux Actes, Chap. 13. v. 2. Ces deux mots ſont écorchez du Latin, & on s'en ſèrt rarement, ou point du tout.

SÉGRÉTE. Voyez SIGRADE.

SÉGROI, OIE. Vieux adj. Sacré. *Mèrlin MS.* BOREL. *Sacer*.

SÉGUE. ſ. f. Vieux mot. Ciguë. *Hortus ſanitatis*. BOREL. *Cicuta*.

SÉGUIDOR. ſ. m. Tèrme Béarnois & Éſpagnol, qui vient de *ſeguir*, ſuivre, & qui dans le For de Béarn. Rubri *de Teſtimoni*, *art*. 4. ſe dit d'un témoin qui ſuit. En Béarn, ſelon le For, on fait ſuivre un homme qu'on méne exprès pour le rendre témoin de ce qui doit être fait; & on l'appelle le *Teſtimoni ſeguidor*, le Témoin ſuiveur. Comme ce témoin eſt choiſi, la Coûtume laiſſe à l'arbitrage du Juge de l'admèttre, s'il le juge à propos, & d'y ajoûter telle foy qu'il lui plaît.

SÉGURA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Guipuſçoa, en Éſpagne. *Secura*. Il eſt au piéd du Mont Saint-Adrien, ſur l'Orio, à quatre lieuës au-deſſus de Toloſa. MATY.

SÉGURA, eſt auſſi le nom d'une petite ville de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Secura*, *Tadèr*. Elle eſt dans les montagnes de *Ségura*, ſur la rivière de même nom, environ à huit lieuës de Gueſcar, vèrs le nord. MATY.

SÉGURA, eſt encore une rivière d'Éſpagne. *Secura*, *Tader*, *Seaderus*. Elle prend ſa ſource dans les montagnes de *Ségura*, en Andalouſie; travèrſe la Murcie, & une petite partie du Royaume de Valence, & ſe décharge dans la mèr à Guardamar, après avoir baigné Ségura, Murcie, & Origuéla. MATY.

SÉGURA, SIÈRRA SÉGURA, ou CACORLA. Montagnes d'Éſpagne. *Secura montes*, anciennement *Argentarius*, ou *Argenteus mons*, *Tugienſis ſaltus*. Elles ſont ſur les confins de l'Andalouſie, de la Caſtille nouvelle, de la Murcie & de la Grenade. C'eſt une partie de celles qu'on appelloit anciennement *Oroſpeda*; elles prennent aujourd'hui leur nom ou de la ville de Cacorla, ou de celle de Ségura. Le Guadalquivir & la Ségura y ont leurs ſources. MATY.

SEGURA DE LA FRONTERA. Nom d'une petite ville du Méxique. *Securitas confinium*. Elle eſt dans la province de Los Angeles, au midi de la ville de ce nom. Fèrdinand Cortez, Conquérant du Méxique, la fit bâtir pour la ſûreté de ceux qui féroient le voyage de la Vera Crux au Méxique, & pour tenir en bride les Américains qu'il n'avoit pas encore ſubjuguez. MATY.

SEHESIMA. ſ. f. Nom d'un ancien lieu de la Tèrre ſainte. *Seheſima*. Il étoit aux confins de la Tribu d'Iſſachar, ſur la côte de la Méditerranée.

SEI.

SEIA, ou SEIE. ſ. f. Nom propre d'une divinité payenne des Romains. *Seia*. La Déeſſe *Seia* préſidoit aux ſemailles, & aux ſemences. *Seja*, *Seia*. La Déeſſe *Seja* avoit ſoin des bléds, tant qu'ils étoient ſous tèrre, avant qu'ils fuſſent levez. C'étoit une Déeſſe de la création de Numa Pompilius. Elle étoit ainſi nommée de *ſero*, je ſeme, comme qui diroit *Sera*, & par corruption *Seja* ou *Seia*. Voyez Pline *L. XVIII. C.* 2. & S. Auguſtin *De Civitate*, *L. IV. C.* 8.

SEID. ſ. m. Tèrme de Relation. Seigneur, titre de dignité chez les Alides ou Schiites. Ce mot Arâbe qui ſignifie proprement Seigneur, eſt devenu le titre des chèfs de famille de la poſtérité d'Ali. D'HERBELOT. De là vient qu'ils appellent les deux fils d'Ali, *Seidani*, les deux Seigneurs.

SEID. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Il ſe trouve en Pèrſe une ſorte de gens qu'on appelle *Seid*: ils ſont de la poſtérité d'Aly & de Mahomet, & joüiſſent de pluſieurs privilèges & exemptions particulières; ils ne ſe râſent point comme les aûtres Pèrſes, & ne ſe font coupper les cheveux qu'environ deux doigts; ils ne peuvent pas ſe marier hors de leur famille, parce que les alliances qu'ils féroient en faiſant paſſer leurs privilèges à d'aûtres, diminuëroient les revenus du Roi; ils ſont vêtus de blanc; non ſeulement ils ne boivent point de vin, mais même il leur eſt défendu de ſe trouver dans un lieu, ou dans une compagnie où l'on en boit; l'attouchement d'un chien les rend immondes; un ſeul menſonge les fait déchoir de tous leurs droits; au lieu que tous les aûtres Pèrſans jurent au nom de Dieu, d'Aly, de Schich Sofi, & par le Beyambèr Barembia, c'eſt-à-dire, par la poſtérité d'Aly, ceux-ci n'ont point d'aûtre ſèrment que celui d'Euladémon, c'eſt-à-dire, par ma naiſſance. Les *Seid* qui demeurent dans les villes, ſont ordinairement riches, parce qu'ils poſſédent des tèrres & des villages dont ils ne payent rien au Roi, ce qui les rend fièrs & inſupportables. Il y en a qui prennent la qualité de *Seid*, & vont de ville en ville vivant d'aumônes: ce ſont des fourbes qu'on appelle *Cher Seid*, c'eſt-à-dire, *Saints d'âſne*, pour les diſtinguer des vrays *Seid*, & par mépris.

SEID, SCIVEB. ſ. m. ou SUETA. ſ. f. Nom propre d'une Ancienne petite ville Épiſcopale, ſuffragante de Jéruſalem. *Suitha*, *Capitolias*, *Capitolia*. Elle eſt dans la Judée, ſur le bord oriental du Jourdain, à quatre lieuës au deſſus de la mèr de Galilée. On fait voir près de ce lieu le tombeau de Job; mais il n'y a guère d'apparence que ce Patriarche ait vécu dans ces contrées. MATY.

SEIDA. ſ. m. Sorte d'animal ſauvage à quatre piéds, haut d'une demi-coudée ou environ, qui a les mouſtaches d'un tigre, le muſeau d'un liévre, les oreilles d'un homme, & qui eſt tout couvèrt de piquans ronds, blancs & noirs, dont il ſe défend contre les animaux qui l'attaquent. Le *ſeida* naît en Afrique; il ne boit point, mais il mange de toutes ſortes de chôſes. *Seida animal*.

SEIGNER. Voyez SAIGNER. *Sanguinem extrahere*.

SEIGLE. ſ. m. (Quelques-uns écrivent *ſegle*.) Plante qui a au commencement ſes feüilles rougeâtres, mais elles deviennent enſuite vèrtes comme celles des aûtres bléz, plus longues & plus étroites que celles du froment. Elle pouſſe ſix ou ſept tuyaux, & quelquefois davantage, ſemblables à ceux du froment, mais plus grêles & plus longs. Ses fleurs naiſſent aux ſommitez des tuyaux par paquets, compôſées de pluſieurs étamines jaunes, & rangées en épis. Quand ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des graines oblongues, grêles, de couleur brune en dehors, blanches & farineuſes en dedans. Les épis du *ſeigle* ſont plus longs, plus grêles, plus fèrmes & plus applatis que ceux du froment. Ses racines ſont déliés & fibreuſes. On ſéme cette plante au commencement de l'hivèr. En Latin *ſecale hybernum vel majus*. C. BAUH. Il y a une aûtre éſpèce de *ſeigle* qu'on ne ſéme qu'au printems, & qui eſt plus petite en toutes ſes parties. En Latin *ſecale vernum vel minus*. ID. La paille de *ſeigle* ſèrt à faire les liens des gèrbes. Le *ſeigle* ſe bat ſur le poinçon.

SEIGLE, ſe dit auſſi de la graine du *ſeigle*. Le *ſeigle* eſt propre à faire du pain. Il eſt plus maigre que le froment. Le pain de *ſeigle* tient le ventre lâche. Le blé méteil eſt moitié *ſeigle* & moitié froment.

Ce mot vient du Latin *ſecale* qui eſt fait de *ſecare*, *coupper*, parcequ'on coupe cette plante au tems de la moiſſon. Ménage le dérive de *ſecala*, ou de *ſigele*, qui a été fait par corruption de *ſecale* dont parle Pline.

Il y a du *ſeigle* qui dégénère, dont les grains ſont noirs en dehors, aſſez blancs en dedans, & quand ils ſont ſecs, ils ſont plus durs que les grains naturels. *Aſia*, *ſecale*. Ils n'ont point de mauvais goût, & ils s'alongent beaucoup plus dans l'épi que les aûtres. Il y en a quelques-uns qui ont juſqu'à 13 ou 14 lignes de long ſur deux de large, & l'on en trouve quelquefois ſept ou huit dans un même épi. En Sologne on appelle ces grains des *ergots*, & en Gâtinois du *blé cornu*.

On dit provèrbialement quand on a bien battu quelqu'un, qu'on l'a battu comme *ſeigle* vèrd, parcequ'en cet état le *ſeigle* ſort difficilement de l'épi. *Egregiè exceptus*.

SEIGNÉ, ÉE. Vieux adj. Marqué; du Latin *ſignatus*. Joinville, page 258. Et oüi dire au bon Roi qu'il eut voulu avoir été *ſeigné* d'un fèr tout chaud, & il eut peu tant faire qu'il euſt ouſté tous les juremens de ſon Royaume. C'eſt S. Loüis. BOREL.

SEIGNELAY. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg, avec titre de Marquiſat.

Marquiſat. *Seilliniacum*, *Seigneliacum*. Il eſt dans le Duché de Bourgogne, en France. ſur le Senin, entre Auxèrre & Joigni, à trois lieuës de châcun de ces lieux.

SEIGNEUR. ſ. m. Qui eſt maître, qui commande. *Dominus*, *Herus*. Quand il ſe dit abſolument, il ne ſe dit que de Dieu. *Seigneur*, ayez pitié de nous. Le *Seigneur* ſoit avec nous. Beni ſoit le *Seigneur* en ſes œuvres. Ce fut Énos qui invoqua le prémiér le nom du *Seigneur*. Heureux celui qui craint le *Seigneur*. PORT-R. Le mot de *Seigneur* dans le Nouveau Teſtament ſignifie toûjours JÉSUS-CHRIST. Nous avons vû le *Seigneur*. Le *Seigneur* s'eſt livré à la mort pour nous. Nous contemplons la gloire du *Seigneur* dans ſon Évangile, comme dans un miroir.

SEIGNEUR, ſe dit auſſi des puiſſances temporelles. *Proceres*, *aulæ Principes*, *Primates*, *Dynaſtes*. Le Roi eſt nôtre ſouverain *Seigneur* & maître: il eſt *Seigneur* de nos vies & de nos biens. *Supremus Dominus*, *vitæ & bonorum noſtrorum magiſter*. Fut preſent en ſa pèrſonne haut & puiſſant *Seigneur* Meſſire &c. C'eſt un *Seigneur* titré & qualifié. *Noſſeigneurs* les Prélats. *Noſſeigneurs* du Parlement. On appelle l'Empereur d'Orient, ou Turc, *le Grand Seigneur*. *Turcarum Imperator*.

Ce mot vient de *Senior*, Nicod, Grégoire de Tours, & pluſieurs Auteurs anciens ont appellé *Seniores*, les Gentils-hommes & grands *Seigneurs*. Quelques-uns veulent pourtant que ce mot vienne de l'Hébreu שר, *Sar*, mais il n'y a pas d'apparence; c'eſt de *Senior*.

SEIGNEUR, ſe dit auſſi de celui de qui releve une tèrre ou un fièf qu'on poſſède, & de la qualité de celui qui poſſède un fièf. *Ipſo Dominii jure Dominus*. Ce Gentilhomme eſt *Seigneur* du village. Cet aûtre eſt le *Seigneur* dominant. On doit la foi & hommage à ſon *Seigneur*, la bouche & les mains. Quand on dénie un hommme à ſon *Seigneur*, cela emporte commiſe, ou confiſcation du fièf. Un *Seigneur* Haut-Juſticiér, un *Seigneur* de Paroiſſe. Un *Seigneur* Cenſiér, qui n'a ſous lui que des rotures. On appelle les grands *Seigneurs* du Royaume, ceux qui ont pluſieurs tèrres ou ſeigneuries. C'eſt un *Seigneur* de marque, fort qualifié. Un *Seigneur ſubaltèrne* eſt celui qui poſſède un arrière-fièf. *Seigneur lige*, qui eſt le *Seigneur* immédiat. Le *Seigneur* lige s'appelle auſſi *Seigneur* prochain ou proche, à la difference du *Seigneur* ſupérieur, duquel l'on n'eſt pas en propre fièf, mais en arrière fièf. *Seigneur* plus près du fond, c'eſt le *Seigneur* immédiat. *Seigneur fonciér*, qui eſt maître du fond. *Seigneur* ſubaltèrne, c'eſt le *Seigneur* juſticiér, aûtre que le Roi, duquel il eſt inférieur & vaſſal ou arrière-vaſſal, & qui reſſortit en la juriſdiction Royale. *Seigneur* utile, c'eſt le propriétaire qui poſſède & joint a l'héritage cenſuel, féudal, ou redevable de rente foncière, & qui s'appelle *Seigneur* profitable en la Coutume de Clèrmont art. 108 & 109. parcequ'il joüit du fièf & de ſes fruits à la différence de celui auquel on en doit la foi & hommage, qui s'appelle *Seigneur* direct.

SEIGNEUR, ſe dit en tèrmes de Droit de celui qui eſt maître & propriétaire d'une chôſe. *Dominus*. C'eſt un ſtellionat de vendre quelque bien meuble ou immeuble dont on n'eſt pas *Seigneur* & propriétaire, qui appartient à autrui. On appelle *Seigneur direct*, celui d'où releve la tèrre; celui qui a donné à rente ou à cens ſon héritage feudal ou roturiér. *Seigneur* dominant, c'eſt le *Seigneur* du fièf dominant, & le vaſſal eſt appellé *Seigneur* du fièf ſèrvant. *Seigneur* féudal, ou *Seigneur* du fièf, c'eſt le *Seigneur* du fièf dominant, & *Seigneur domanial*, celui qui en a le domaine utile.

SEIGNEUR des loix s'eſt dit autrefois pour Juriſconſulte, homme vèrſé dans l'étude du droit. Voyez Beaumanoir Ch. XXXVIII. p. 203. l. 28. Les Hébreux employent בעל, *baal*, c'eſt à-dire, *Seigneur* dans le même ſens.

SEIGNEUR, ce mot ſe dit en tèrmes d'Aſtrologie & de Géomance. C'eſt la Planéte qui domine dans une maiſon du ciel. *Dominus*.

SEIGNEUR, en Muſique, ſe dit des quatre tons authentiques que l'on place au deſſus des quatre plagaux, parcequ'on les nomme & qu'ils ſont éffectivement les ſupérieurs, les principaux, les chèfs, les *Seigneurs*, les maîtres, les dominants, &c. BROSSARD.

On dit auſſi de la ſèrge de *Seigneur*, en parlant d'une ſèrge fine & luiſante dont ſe ſont habillez quelque tems des pèrſonnes de qualité. *Raſi denſique fili pannus præſtans*.

SEIGNEUR, Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe qui eſt rouge clair & chamois blanchiſſant. MORIN.

SEIGNEUR, ſe dit quelquefois en riant pour Monſieur. *Dominus*. La jeune Dorimène ſe marie avec le *Seigneur* Sganarel, qui n'a que 55 ans. MOL.

> Seigneurs *Chevaliers Catelans*
> *Vous êtes civils & galans*. VOIT.

SEIGNEUR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A tous *Seigneurs* tous honneurs. *Cui honorem*, *honorem*. Nulle tèrre ſans *Seigneur*. Tandis que le vaſſal dort, le *Seigneur* veille, c'eſt-à-dire, que le *Seigneur* peut ſaiſir & faire les fruits ſiens d'un fièf mouvant de lui, tandis que le vaſſal néglige de lui porter la foi & hommage. On dit auſſi, Tant vaut le *Seigneur*, tant vaut ſa tèrre; pour dire, que le revenu d'une tèrre augmente à proprotion du ſoin qu'en prend le propriétaire. On dit auſſi, qu'un homme fait le grand *Seigneur*, qu'il a un train de grand *Seigneur*; pour dire, qu'il fait le gros Monſieur, ou qu'il eſt glorieux ou ſupèrbe. De Grand *Seigneur*, grande rivière, & grand chemin, fuis, ſi tu peux, d'être voiſin.

SEIGNEURIAGE. ſ. m. Droit qui appartient au Seigneur. *Jus*, *Dominium*. Il ne ſe dit guères qu'en fait de monnoyes, dans la fonte deſquelles il en revient au Roi quelque profit pour le droit de *Seigneuriage*. Sur châque marc de loüis d'or, le droit de *Seigneuriage* eſt de ſept livres dix ſols, ſur le marc d'argent, 12 ſols & 12 denièrs pour châque marc d'argent. On l'appelle quelquefois droit de *rendage*, que le Maître des Monnoyes doit rendre au Roi.

SEIGNEURIAL, ALE. adj. Qui appartient au Seigneur. *Dominus*, *Jure Domini utens*. Les laods & ventes ſont des droits *ſeigneuriaux*. Les cens & rentes *ſegneuriales* ne ſe préſcrivent point. On eſt obligé de porter foi & hommage au manoir *ſeigneurial*. Cette tèrre eſt fort *ſeigneuriale*, elle conſiſte en fort beaux droits.

SEIGNEURIAL, ſignifie auſſi, Noble, grand, magnifique. *Nobilis*, *magnus*, *magnificus*, *illuſtris*. Ce château a l'air fort *ſeigneurial*.

SEIGNEURIALEMENT. adv. D'une manière ſeigneuriale. *Nobiliter*. Cet homme vit *ſeigneurialement*. Cela ſe dit fort peu, ſi cela ſe dit.

SEIGNEURIE. ſ. f. Propriété; joüiſſance. *Dominium*, *Ditio*. On diſtingue deux *ſeigneuries* ſur un héritage: l'une directe, c'eſt celle que le Seigneur féodal ſe retient, en ſe faiſant payer un cens par le vaſſal: l'aûtre eſt la *ſeigneurie* utile, qui eſt celle du propriétaire qui tient l'héritage à cens, & comme vaſſal.

SEIGNEURIE. Tèrme d'un Seigneur, dont relèvent d'aûtres fièfs, & cenſives. *Clientela jura*. La *ſeigneurie* eſt une dignité avec la puiſſance publique en propriété. LOYSEAU. Un tel hameau eſt dans la cenſive d'une telle *ſeigneurie*. En la baſſe Latinité on l'a appellé *ſenioraticum*, *ſenioratus* & *ſeniorale*.

SEIGNEURIE, ſe dit quelquefois du domaine, du tèrritoire d'un petit État, comme la *Seigneurie* de Veniſe, de Gennes. *Dominatus*, *Dominatio*, *ditio*, *juriſdictio*. On le dit auſſi des Officiérs ou Magiſtrats qui les gouvèrnent. Vos illuſtriſſimes *Seigneuries*.

SEIGNEURIE, ſe dit auſſi quelquefois de la pèrſonne, mais ſeulement en diſcours familiér, *Dominatio*. N'en déplaiſe à vôtre *ſeigneurie*. Je ſuis ſèrviteur à vôtre *ſeigneurie*.

SEIGNEURIE. Nom, qualité qu'on prend ou d'une tèrre, ou qu'on imagine, pour diſtinguer les pèrſonnes d'une même famille. *Denominatio*, *titulus*.

> *Que Diáble vous a fait auſſi vous aviſer*
> *A quarante deux ans de vous débaptiſer*,
> *Et d'un vieux tronc pourri de vôtre métairie*
> *Vous faire dans le monde un nom de* Seigneurie? MOL.

SEIGNOR, ou SEGNOR. ſ. m. Vieux mot. Seigneur, venant de *Senior*. BOREL. L'Épitaphe du Comte Raimond de Toloſe porte,

> *Nou ja hom ſur la terra*,
> *Per gran* Segnor *que fous*,
> *Qu'em jettez de ma terra*,
> *Se la Gleiſa nou fous*.

C'eſt-à-dire, il n'y a homme ſur la tèrre, pour grand Seigneur qu'il fut, qui m'eut jetté hors de ma tèrre, ſi l'Égliſe n'eût été.

SEIGNOURIR. Vieux vèrbe. Dominer, venant de *Senior*; parceque les plus vieux ont empire ſur les plus jeunes. BOREL. *Dominari*, *Dominum eſſe*.

SEIHUN, ou SIHUM. ſ. m. C'eſt le bras d'un fleuve de la grande Tartarie, nommé Cheſel. Quand ce fleuve, qui prend ſa ſource aux confins du Thibet, eſt arrivé à Kand ou Cant, il ſe ſépare en deux branches, dont la ſépentrionale prenant le nom de Kand, ou de *Sihum*, ou d'Alshash va ſe décharger dans la mèr Caſpienne, un peu au midi de Carzens. Voyez la carte des parties ſeptentrionales de l'Aſie & de l'Europe par Witſen.

SEILLANS. ſ. m. Nom propre de lieu *Soliniensium*, ou *Saliniensium Civitas*, *Salinæ ſuetriorum*. C'étoit anciennement une ville de la Gaule Narbonoiſe; maintenant c'eſt un bourg de France,

ſitué dans la Provence, à cinq lieuës de Fréjus, du côté du nord. Maty. *Valois p. 528.*

SEILLE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit un *ſeau*, & ſe dit encore en beaucoup d'endroits. Il vient du Latin *ſitula*, & ſelon Du Cange, de *ſellus*, qui étoit une meſure de chôſes liquides. Les Italiens diſent *ſecchia* : ce qui a donné le nom au Poëme Héroï-comique du Taſſoni, de la *Secchia rapita*, traduite élégamment par M. Pèrrault, qu'il a fondé ſur ce qu'on enleva aux Modénois une *ſeille* de bois ſuſpenduë depuis longtems à la voûte de la ſale du Tréſor de la Cathédrale, du tems de l'Empereur Frédéric II. quoique le vrai ſujèt de cette guèrre fût, que ceux de Boulogne réfuſoient de rendre aux Modénois les villes de Nonantola & San Cæſareo.

Seille. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Lorraine. *Salia, Sallia.* Elle à ſa ſource dans le lac de Lindre, baigne Dieuze, Marſal, & Moyenwic, Wic, Nomeny, & ſe décharge dans la Moſèle à Mètz. Maty. Valois, *Not. Gall. p. 496. & 603.*

SEILLURE. ſ. f. Tèrme de Marine, eſt la trace ou le chemin d'un vaiſſeau ſur la mèr. *Sulcatio.* On a fait un ſignal pour ſuivre la *ſeillure* de l'Amiral. On dit autrement *ſillage*, *eau* ou *aiche*, & *hoüage* ou *aquade*. *Liratio*, *veſtigium navis.*

SEIME. ſ. f. Maladie du pied du cheval, qui eſt une fente dans la couronne juſques au fèr, & qui fait boiter le cheval. *Fiſſura ab ima ſuffragine ad ſoleam in equino cornu.*

Seime. ſ. f. Vieux mot. Un filé ou rêts de pêcheur. Borel. *Rete piſcatorium.*

SEIN. ſ. m. Partie du corps humain où ſont les mammelles. *Sinus, pectus, gremium.* S. Jean eut l'avantage de ſe repôſer ſur le *ſein* du Seigneur. Les païſans mettent ſouvent leur bourſe dans leur *ſein* pour la cacher, c'eſt-à-dire, ſous leur chemiſe.

Oui, j'ai vu l'aſſaſſin
Retirer tout fumant le poignard de ſon ſein. Racine.

Sein, ſe dit plus particulièrement à l'égard des femmes, de leur tetons. *Mamma, ubera, mamilla.* Cette fille a le *ſein* plat, n'a point de *ſein*, ſon *ſein* n'eſt pas encore formé, c'eſt-à-dire, elle n'a point encore de mamelle. Cette femme eſt morte d'un cancer qu'elle avoit au *ſein*. Elle a le *ſein* découvèrt, cela eſt bien immodeſte & bien ſcandaleux. Son enfant dormoit ſur ſon *ſein*. Elle cacha un billet dans ſon *ſein*. Académ.

Sein, ſe dit pour l'éſprit & le cœur de l'homme. *Pectus animus.* Il y a longtems qu'il a conçu cette trahiſon dans ſon *ſein*. Il a dépoſé ſes ſecrèts dans le *ſein* de ſon ami. Académie.

Sein, ſe dit auſſi pour les entrailles, le ventre. *Viſcera, uterus.* La ſainte Vièrge porta N. Seigneur neuf mois dans ſon *ſein*. Mon fils ayez pitié de moi qui vous ai porté neuf mois dans mon *ſein*. Saci. 2. *Machab. VII.* 27.

Sein, ſignifie auſſi un creux, une capacité qui peut contenir, enfèrmer quelque chôſe. *Sinus.* La mèr enfèrme en ſon *ſein* pluſieurs monſtres : elle a englouti dans ſon *ſein* pluſieurs vaiſſeaux. Les Poëtes diſent que le ſoleil ſe va coucher dans le *ſein* de Thétis ; pour dire, la mèr. Tous les métaux, & minéraux ſont enfèrmez dans le *ſein*, dans les entrailles de la tèrre. Jônas fut trois jours dans le *ſein*, dans le ventre d'une baleine, & fut la figure de Jésus-Christ, qui fut trois jours dans le *ſein* de la tèrre, dans le tombeau.

Sein, ſe dit quelquefois en ce ſens d'une ouvèrture de la tèrre qui reçoit la mèr dans ſa capacité. *Sinus, mare, hiatus.* Le *ſein* Arabique, ou la mèr rouge. On dit principalement le *ſein* Pèrſique, qui s'étend depuis Ormus juſqu'à Balſora. Il entra dans le *ſein* Pèrſique. Ablanc. C'eſt ce qu'ailleurs on appelle *golphe*.

Sein, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Pectus.* La nouvelle de cette mort lui a mis, lui a plongé un poignard dans le *ſein*, c'eſt-à-dire, l'a cruellement affligé. *Hoc nuncium gladium in ejus pectore defixit.* L'amour entre par les yeux dans le *ſein*, c'eſt-à-dire ; dans le cœur. L'amour de la gloire mit dans le *ſein* d'Alexandre la penſée de la conquête de l'Aſie.

On dit en Théologie, que les Bienheureux ſont dans le *ſein* de la gloire. *In ſinu gloriæ.* Que les anciens Patriarches attendoient la venuë du Meſſie dans le *ſein* d'Abraham. *In ſinu Abrahæ.* Cette expréſſion eſt priſe de S. Luc XVI. 22.

On dit encore figurément, Il eſt retourné, il eſt venu mourir dans le *ſein* de ſa patrie, dans le *ſein* de ſes parens. Platon étoit né dans le *ſein* d'une République. Dac. Il porta la guèrre dans le *ſein* de la Gréce. Ablanc. L'Égliſe eſt une bonne mère, qui reçoit tous les fidelles dans ſon *ſein*. Il faut tâcher de ramener dans le *ſein* de l'Égliſe ceux que le ſchiſme en a ſéparez. Fléch. La vérité ſort peu-à-peu du *ſein* de la diſpute. Id. Rencontrer la diſette au *ſein* de l'abondance. Boil. L'éſprit languit & s'endort dans le *ſein* du repos. S. Évre.

Une Egliſe ſeule à ſes yeux immobile
Garde au ſein *du tumulte, une aſſiette tranquille.* Boil.

Les Canoniſtes diſent que le Pape a tous les droits dans ſon *ſein*, qui n'eſt point ſurpris dans le droit.

SEINCOS. ſ. m. Éſpèce de crocodile, de la groſſeur d'une Salamandre. *Scincoſus ſalamandræ ſtatura crocodilus.* On le trouve en Égypte.

SEINE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sequanus.* Saint *Seine* naquit à Maymont, petite ville aux extrémitez de la Bourgogne vèrs le nord. Il fut Abbé, & l'on place ſa mort vèrs l'an 580. Dom Mabillon rapporte ſa vie dans ſes *Acta SS. BB. Sec. I. p.* 263.

Saint Seine. Nom d'un bourg & Abbaye de France. *Fanum S. Sequani.* Il eſt dans le Duché de Bourgogne, près de la ſource de la Seine, & à quatre lieuës de Dijon. Maty.

SEINE. ſ. f. Nom propre d'une des grandes rivières de France. *Sequana.* Elle a ſa ſource dans le Duché de Bourgogne, au bourg de Chanceaux, & après avoir travèrſé une partie de la Bourgogne & de la Champagne, elle paſſe dans l'Iſle de France, & de là dans la Normandie, où elle ſe rend à la mèr de Bretagne par une embouchure qui a plus de trois lieuës de large. La *ſeine* reçoit pluſieurs rivières conſidérables, qui ſont du côté droit l'Aube, la Marne, & l'Oyſe ; & du gauche l'Yonne, le Loing, & l'Eure. Elle baigne pluſieurs villes, Châtillon & Bar ſur *ſeine* en Bourgogne ; en Champagne Troyes & Nogent ſur *ſeine*, où elle commence à porter bâteau ; dans l'Iſle de France Montereau Faut Yonne, Melun, Corbeil, Paris, Poiſſy, Meulan, & Mante ; & en Normandie Vèrnon, le Pont de l'Arche, Roüen, Caudebec, Harfleur, & le Hâvre de Grâce ; la marée remonte dans la *ſeine* juſqu'à trente lieuës au deſſus de ſon embouchure.

SEINE. ſ. f. C'eſt une éſpèce de filet qui ſe traîne ſur les grèves. *Sagena.* Il ſemble qu'il faudroit écrire *ſenne*. Car on écrit *ſenner*, vèrbe dérivé de *ſenne*, comme on le verra à ſa place. On ſe ſert auſſi dans les petites rivières d'un rêts à pêcher qui a deux grandes aîles, & une longue naſſe que quelques-uns appellent *ſeine*, mais plus ordinairement on l'appelle *ſenne*.

Ce mot vient de *ſagena* Latin, lequel eſt tiré du Grec *σαγήνη*. Ménage.

SEINFOIN. [illegible] SAINFOIN. La Quintinie écrit *ſeinfoin*.

SEINg. ſ. m. Marque qui eſt au bas d'un acte, d'un écrit, qui en confirme la teneur par l'appoſition du nom écrit de la main de celui qui en conſent l'exécution, ou de la pèrſonne publique prépoſée pour en rendre témoignage. *Chirographum.* Ainſi on dit une promeſſe, un billet ſous *ſeing* privé, quand il n'y a que la ſignature de la pèrſonne intereſſée. Le *ſeing* des Notaires, du Tabellion, du Greffier, quand l'acte eſt atteſté par des pèrſonnes publiques. Un billet ſous *ſeing* privé ne porte point d'hypothèque juſqu'à ce qu'il ſoit reconnu.

Ce mot vient du Latin *ſignum*. Du Cange croit que c'eſt à cauſe qu'autrefois on appôſoit le ſigne de la croix au bas des actes avec les ſignatures, comme un ſymbole du ſerment qu'on faiſoit de les obſerver.

On appelle *blanc ſeing*, ou *blanc ſigné*. Une feuille de papièr blanc, au bas de laquelle on met ſon nom pour être remplie à la diſcrétion de ceux à qui on le confie. *Charta alba, pura, chirographo inſtructa.* On met des *blancs ſeings* entre les mains des arbitres convenus pour les remplir d'une tranſaction, & pour empêcher qu'on ne ſe pourvoye par appel contre leur jugement, s'il diſpoſoient une ſentence arbitrale. Du tems de Saint Bèrnard on ne mettoit ni le nom ni le *ſeing* dans les actes & dans les titres. On ſe contentoit d'y mettre le ſcel. Autrefois les Sultans ſe noirciſſoient la paûme de la main avec de l'encre pour appliquer leur *ſeing* ſur un papièr : ce qui vient de ce que ces peuples ne ſçavoient au commencement ni lire, ni écrire.

Seing, en vieux François ſignifioit, cloche élevée dans un clocher, qui n'eſt plus en uſage qu'en ſon compôſé *toxſeing*, parceque on la touche pour aſſembler le peuple ; & on l'appelle ainſi ; parcequ'on en portoit autrefois à la guèrre pour avertir. On voit dans Grégoire de Tours, que ce mot de *ſeing* ſignifie le ſon d'une cloche. *Sonus cimbali.* Et ſelon Tripaut de Bardis en ſon Dictionnaire. *Sex ſunt campanæ diverſa nomina, nempe ſquilla quæ pulſat in triclinio, cymbalum in clauſtro, nola in choro, nolula vel nola in horologio, campana in refectorio, & ſignum in turri.* Borel écrit auſſi *ſein* & dit que de là vient le proverbe, Il n'en fait pas les *ſeins* ſonner.

SEINGLE. ſ. f. Vieux mot. Une ſangle de cheval, & vient de *cingulum*, ceinture. Borel.

SEINSHEIM. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Franconie. *Seinshemium.* Il eſt chef de la Baronie de Seinsheim, ſituée entre le Comté de Schwartzemberg, & le Marquiſat d'Olnſpach. Le Bailliage

Bailliage d'Erlach, enclavé dans l'Évêché de Wurtzburg, dépend de cette Baronie, qui appartient à la Maiſon Schwartzenbèrg. MATY.

SÉJOUR. ſ. m. Demeure, lieu où l'on habite. *Habitatio, manſio, domicilium, ſedes.* Cette maiſon de campagne eſt en belle vuë, c'eſt un agréable, un beau *ſéjour.* Fixez vôtre *ſéjour* à Paris, c'eſt un *ſéjour* commode : châcun y vit comme il veut. Il faut être amoureux pour ſe plaire dans la ſolitude, & en faire ſon *ſéjour* ordinaire. Rome eſt le *ſéjour* du menſonge, & de l'impoſture. ABLANC.

Vous ſuivez le parti de l'aveugle Fortune,
Pour elle vous fuyez ce paiſible ſejour. VILL.

La priſon eſt un triſte *ſéjour. Carcer eſt triſtis habitatio.* Le ciel eſt le *ſéjour* des Bienheureux. L'enfèr eſt le *ſéjour* des damnez. *Sedes beatorum eſt cœlum, infernus locus damnatorum.*

Il a peur que ce Dieu dans cet affreux ſejour,
D'un coup de ſon trident ne faſſe entrer le jour. BOIL.

Regniér l'a dit des pèrſonnes.

Paſſerat le ſéjour *& l'honneur des Charites*
Les délices du Pinde, & ſon cher ornement. RÉGNIÉR.

Ce mot vient de *ſejornum Regis* : c'eſt ainſi qu'on appelloit le lieu où l'on nourriſſoit les chevaux du Roi, où on les laiſſoit repôſer juſqu'à ce qu'il en eût beſoin. Il y avoit un Gouvèrneur ou Garde du *ſéjour*, qui avoit ſous lui des Maréchaux, des Pages, & aûtres Officiérs, ou valèts ; & il y avoit auſſi un Chapelain, qu'on diſoit chanter au *ſéjour* : de là vient qu'on a appellé chevaux *ſéjournez*, ceux qui n'étoient point fatiguez. DU CANGE.

SÉJOUR, ſe dit auſſi du tems qu'on demeure en un lieu. *Commoratio, manſio.* Ce Provincial eſt venu à Paris faire ſon *ſéjour.* On taxe à ceux qui plaident au Conſeil leur voyage & leur *ſéjour. Mora.* Cet homme eſt fort valétudinaire, il ne fera pas long *ſéjour* ſur la tèrre. Nôtre *ſéjour* ſur la tèrre eſt une demeure paſſagère, qui ne vaut pas la peine de faire de grands projèts. S. ÉVR. *Diverſorium.* S. Pièrre appelle la durée de nôtre vie, un *ſéjour* temporel. On donne aux trouppes qui ſont en marche quelques journées de *ſéjour.*

SÉJOURNER. v. n. Demeurer en un lieu. *Habitare, manere, diverſari, commorari.* Quand on a toûjours *ſéjourné* en Province, on eſt bien neuf en arrivant à la Cour. Il a beaucoup voyagé en peu de tems, il n'a guères *ſéjourné* en chaque ville.

SEIR. Montagnes de l'Arabie Petrée. *Seir.* Elles bornoient anciennement la Judée du côté du midi, & la ſéparoient de l'Idumée. Elles portent aujourd'hui le nom de Sardenai.

Quelques-uns, comme le P. Lubin placent encore d'autres montagnes de *Seir*, aux confins des tribus de Dan, de Juda & de Benjamin ; mais on peut douter s'ils ont raiſon.

SEIRA. ſ. f. Nom d'une ville de l'ancienne Idumée. *Seira.* Voyez 4. L. des Rois VIII. 21.

SEIRATH. ſ. f. Nom propre d'un lieu de la Tèrre ſainte. *Seirath.* Il étoit dans les montagnes d'Éphraïm au ſud, du côté de la tribu de Benjamin.

SEISSEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Seſſelium, Siſſum.* Elle eſt dans le Bugey, ſur le Rhône, à ſix lieuës d'Annecy, vèrs le couchant ſeptentrional. Le Rhône commence en cette ville à porter bateau. MATY.

SEIZE. adj. numeral & ſubſt. Nombre compôſé de dix & de ſix unitez. *Sexdecim.* Ce couppon de toile contient une aûne & un *ſeize.* Quatre fois quatre ſont *ſeize.* Pour être Chevaliér de Malthe, il faut prouver ſa Nobleſſe par *ſeize* quartiérs. Les Libraires appellent un livre in *ſeize*, quand la feüille imprimée fait *ſeize* feuillets. *Seize* ſe dit auſſi pour *ſeiziéme.* On dit que dès le *ſeize* Janviér précédent, &c. PAT.

SEIZE. ſ. m. Les *ſeize.* Nom de faction, nom que l'on donnoit pendant la ligue aux chefs des Ligueurs de Paris. Ce n'eſt pas que les chèfs des Ligueurs de cette grande ville ne fuſſent que 16. ils étoient quarante, mais Paris étant diviſé en *ſeize* quartiérs, ils commirent en chaque quartiér un d'eux pour y commander, & y faire éxécuter ce que le Conſeil entiér auroit reglé. Ce fut un nommé Rocheblond bourgeois de Paris qui commença cette faction ſous Henri III. ſous prétexte que ce Prince favoriſoit les Huguenôts. Voyez l'hiſtoire de la ligue par Maimbourg.

Le Catholicon a dit,

A Paris ſeize *Quarteniérs,*
A Montfaucon ſeize *piliérs,*
C'eſt à châcun ſon bénéfice.

Dans le même livre une Épigramme *ſur la penderie de quatre des ſeize* finit ainſi.

De ſeize *ils ſont réduits à douze,*
Et faut que le reſte ſe bouze,
Pour après les quatre prémiérs
Etre pèrchez comme ramiérs.

Dans la déſcription de la Proceſſion des États de 1593. le même Satyre dit : puis les *Seize*, réduits au nombre des Apôtres, & habillez de même. Le Conſeil des *Seize.* Le parti des *Seize* étoit fort puiſſant à Paris pendant la Ligue.

SEIZIÊME. adj. m. & f. ſubſt. Nombre ordinal, qui eſt un rang où il en voit quinze devant lui. *Decimus ſextus.* Il eſt le *ſeiziéme* Conſeiller de ſa Chambre. Le *ſeiziéme* du mois on eſt obligé de déménager.

SEIZIÊME. ſ. f. Tèrme de Muſique, c'eſt la ſeconde triplée, ou la neuviême doublée. BROSSARD. C'eſt la triplique de la ſeconde. ID.

SEKIZINGI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Huitême mois de l'année des Tartâres Chinois. *Sekizingius.* Il répond au mois de Juillet, on dit auſſi *Sacezeng*, & *Saciziang.* Fabricius *Menol. p.* 81.

SEL.

SEL. ſ. m. Tèrme de Chymie. Subſtance acide qui entre en la compoſition de tous les corps, & qui eſt un de leurs principes phyſiques. *Sal.* Les Chymiſtes ne connoiſſent que trois principes, le *ſel*, le ſoufre, & le mèrcure. Il n'y a proprement que deux *ſels* en la nature, l'*acide*, & l'*alkali*, dont tous les corps ſublunaires ſont compôſez. Ce *ſel* des Chimiſtes reſte ordinairement mêlé parmi la tèrre après la diſtillation, & eſt de couleur blanche, & de conſiſtence ſeche & friable. Conringius Médecin & Profeſſeur à Helmſtad a donné un traité ſur les ſels.

Le *ſel* commun eſt de trois ſortes. Le prémier eſt le *ſel gemme*, ainſi nommé par les Arabes, les Chymiſtes & les Apothicaires. *Sal gemma.* Il eſt blanc & foſſile, & a les mêmes qualitez du marin. *Sal foſſilis.* Il eſt ainſi nommé à cauſe de ſa tranſparence. On tient que c'eſt un *ſel* de pièrre. Il ſe lapidifie par le feu ſoutèrrain, ou par le ſoleil, & eſt prêſque dur comme du marbre. Il eſt clair comme du criſtal, & on en fait des vâſes. Il rougit & s'ignifie comme le fèr, & ne petille point au feu. Il y en a des montagnes dans la Pologne, dans la Hongrie, & dans la Catalogne, au Duché de Cardone. C'eſt la ſource de tous les aûtres *ſels.* Celles de Pologne qu'on appelle les mines de *ſel* de Velika ſont à deux lieux de Cracovie. M. le Laboureur dans ſon voyage de Pologne, dit qu'il y a près de trois lieuës à deſcendre par des câbles dans ces mines, à la réſerve d'une échelle de deux ou trois cent marches ; qu'il y a plus de cinq cent ménages établis dans ce goufre, qui ont creuſé dans le *ſel* une eſpéce de ville, où il y a des ruës, & de toutes ſortes de maiſons avec les commoditez des aûtres qui ſont ſur la tèrre ; & qu'il y a beaucoup d'enfans qui n'ont jamais monté en haut, & qui ne peuvent s'imaginer qu'il y ait d'aûtre monde. Il y a une Égliſe & des Prêtres, un Juge, & enfin toutes ſortes d'Offices : l'on y fait des mariages & des enfans, & toute l'occupation de ces Habitans des ténébres, eſt de tailler cette roche de *ſel* en groſſes Colonnes, que les Polonois, Siléſiens, Moraves, Hongrois, & ceux de l'Autriche & d'Allemagne viennent acheter. M. Le Laboureur raconte ces chôſes ſur la foi d'autrui. D'autres Voyageurs qui ont déſcendu dans cette abîme de *ſel*, aſſûrent qu'on y voit un grand nombre de miſerables attachez à ces mines : mais qu'on n'y appèrcevoit aucune trace de cette prétenduë republique ſi dévote, & ſi bien réglée. Ils ne diſent pas non plus qu'il y ait tant à déſcendre. Aux environs de Copiapo à la Côte du Ghili par 27 d. de latitude auſtrale, toute la tèrre eſt pleine de mines de *ſel gemme*, d'où vient que l'eau douce y eſt fort râre. FRÉZIÉR. *p.* 128. Pline dit qu'en la ville de Carrhos en Arabie on fait les murailles & on bâtit les maiſons de *ſel* ; & qu'au lieu de mortiér, on uſe d'eau ſimple. Dans l'Éthiopie le *ſel* tient lieu d'argent ou de monnoye fort courante. On le tire d'une roche qu'on taille en forme de brique longue de huit poûces. Il eſt très-blanc & très-dur, & il s'en tranſporte tant qu'il y a des caravanes de 600 chameaux qui ne ſont chargez d'aûtre chôſe. Il ne ſe trouve que dans le petit Royaume de Dancal, qui ſignifie le *païs du ſel.*

Le ſecond *ſel* eſt fait par l'évaporation de l'eau des fontaines ſalées, comme celles de Salins en Franche-Comté. *Sal elixatum.*

Le troiſiême *ſel*, eſt le *ſel* marin fait de l'eau de la mèr. *Sal marinus.* On la fait entrer par des rigôles dans des marais ſalans, & la chaleur du ſoleil la fait évaporer. Sa figure eſt cubique, comme l'a fort bien fait voir M. Déſcartes. C'eſt le plus parfait de tous les *ſels*, & il ne peut être détruit par aucun aûtre *ſel.* Le *ſel* marin blanchit la ſolution du *ſel* de Saturne. M. Mariotte dit que le *ſel* diſſout dans l'eau ſe remet en *ſel*, lorſqu'on y vèr-

ſe beaucoup d'éſprit de vin, qui empêche l'action de l'eau ſur le ſel.

Selon l'Auteur du Dictionnaire Hèrmétique. Le *ſel* marin eſt compôſé de beaucoup de Mèrcure ou humidité intèrne pour la fuſion de quelque peu de ſouphre ſalineux, volatil, combuſtible, & quantité de ſéc ou tèrre pure pour ſa fixité unis dans ſes principes; que ſa fuſion très-difficile nous manifeſte ſa nature intérieurement froide, que ſes éſprits ſont blancs: & que s'il eſt âcre, déſſechant, & par conſéquent ſéc & chaud, ce n'eſt que par accident, à cauſe du *ſel* volatil & du ſouphre combuſtible ſes oppôſez, avec leſquèls il eſt joint. Il ajoûte que quelques pèrſonnes faiſant profeſſion de ſcience, c'eſt à-dire d'Alchimie, diſent que la mèr ne prend point ſa ſaleure d'ailleurs que du *ſel*, par la tèrre même qui en eſt la matière, comme l'eau ſa nourrice, puis qu'on trouve des Plages maritimes plus ſalées les unes que les aûtres, & qu'il ſe rencontre divèrſes ſources fort éloignées de la mèr, ſemblablement ſalées, tîrant leur amèrtume de la tèrre même & de l'armoniac. D'aûtres diſent que ce n'eſt que le rayon du ſoleil qui fait la ſalûre de la mèr; & qu'à proportion que le ſoleil darde plus vivement ſes rayons ſur les eaux de la mèr, l'eau en eſt plus ſalée, & que où il les darde moins fortement elle l'eſt moins; & que tous les aûtres ſels qui ſe trouvent dans les trois régnes de la nature, tîrent leur origine de celui de la mèr. Ils veulent encore que quand les eaux ſalées de la mèr en ſortent pour faire divèrſes fontaines & rivières, elles paſſent par les pôres, c'eſt à-dire, par pluſieurs petits canaux & veines de la tèrre, dans leſquèls elles ſont philtrées & y laiſſent leur ſalûre; c'eſt pourquoi elles en ſortent dulcifiées: cette ſalûre alors ſèrt à la nature pour produire divèrs ſujèts.

L'écume de *ſel*, ſe fait de l'eau de la mèr, qui ſe congéle avec la rôſée ſur ſes bords & ſur les rochèrs. *Spuma ſalis.*

Fleur de *ſel*, eſt une écume qui nage ſur cèrtains lâcs & ſur le Nil, dont parle Dioſcoride, qui dit que la meilleure eſt la jaûne, qui a une ôdeur fâcheûſe; & que la naturelle ne ſe peut diſſoudre qu'en huile, & la ſophiſtiquée en eau. *Salis flos.* Pline dit que vèrs les portes Caſpies il y a des rivières qui charrient le *ſel* comme des glaces, & qu'elles l'ont entraîné des montagnes. Fuchſius dit que la fleur de *ſel* eſt le ſpèrme de la baleine, mais il ſe trompe lourdement. Voyez Spèrma ceti.

On diſtingue auſſi les *ſels* en *volatils* & *fixes. Sal fixus, volatilis.* Le *volatil* eſt la partie ſalſugineûſe, ſulfureûſe, mèrcuriale & fugitive des corps mixtes, qui s'éléve par la diſtillation, ou qui s'éxhale & ſe fait ſentir à l'ôdorat. Le *ſel fixe* ou *eſſentiel*, eſt celui qui, comme plus matériel, réſiſte au feu, & le ſoutient. Il demeure dans la partie tèrreſtre après la calcination ou diſtillation. Celui-ci ſe fait remarquer par ſon amèrtume & ſa chaleur, ſi on en met dans la bouche. Le *volatil* ſe fait ſentir d'abord par ſa tenuité à la langue, au nez & au cèrveau.

Le *ſel lexivial*, que quelques-uns appellent *lixiviel*, eſt un *ſel* fixe qu'on tîre des minéraux par pluſieurs lotions ou leſſives d'eau chaude, qu'on fait enſuite évaporer, comme le ſalpêtre & aûtres. *Sal lexivius.*

La plus grande propriété du *ſel*, eſt qu'il ne craint aucune corruption, & même il en préſèrve les viandes qu'on en aſſaiſonne, & qu'on y laiſſe tremper. Il réſiſte au feu, & s'y purifie, parce que ſon humidité en ſort; & alors on l'appelle *ſel décrépite.* Même dans un grand feu il ſe mot en fuſion, & ſe convèrtit en eaux fortes. Il donne la fèrtilité aux tèrres, la ſolidité à toute ſorte de ſubſtances, & avance la fuſion des métaux. Il y a eu pourtant des Princes qui ont fait ſemer du *ſel* ſur les tèrres pour marque d'indignation, & craignant les rendre ſtériles. Les Égyptiens croyoient que le *ſel* étoit le crachat ou l'écume du Géant Tiphon ennemi de leurs fauſſes Divinitez: c'eſt pourquoi ils l'avoient en horreur, au rapport de Plutarque.

Le *ſel* a deux qualitez contraires; car par ſon acidité aërienne, ſubtile, rongeante & pénétrante, il briſe & diſſout les minéraux durs, compactes & ſolides; bien que par un éffet contraire il coagule des corps liquides, comme l'eau & le ſang. Il y a de ſes éſprits qui étant mêlez avec de l'eau y produiſent une chaleur éxceſſive; & les mêmes mêlez en petite quantité avec des eaux froides, en augmentent la froideur, comme le ſalpêtre dans la neige.

Tous les *ſels* ſe diſſolvent par l'humidité, mais ils ne ſe fondent dans l'eau que juſqu'à une cèrtaine quantité; & lorſqu'elle eſt impregnée d'un cèrtain *ſel* autant qu'elle en peut porter, elle diſſout encore une quantité d'un aûtre *ſel*, dont les parties ou atômes ſont d'une aûtre figure, & propres à s'inſinuer dans les pôres qui reſtent vuides dans la même eau. Ainſi après que le *ſel* commun ne s'y pourra plus diſſoudre; il s'y fondra encore de l'alun, & puis du ſalpêtre, de l'armoniac & aûtres. Ce ſont les divèrſitez des figures de ces *ſels* qui font les différentes ſaveurs.

Il y a quantité de noms différens de *ſels* qu'on tîre des minéraux, végétaux & des animaux, comme d'*alun*, *vitriol*, *ſalpêtre*, *nitre*, *natron*, *armoniac*, *de Saturne*, *de Mars*, *d'urine*, *de vipère*, *de tartre*, *de polychreſte*, &c. qui ſont éxpliquez à leur ordre alphabétique.

Sel, c'eſt dit ſimplement, en tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le Souphre. Dict. Hèrm. *Sulphur. ſal.*

Sel d'aciér. C'eſt ce qu'on appelle aûtrement Vitriol de Mars. *Harris.*

Sel armoniac des Philosophes. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt leur Mèrcure; car c'eſt lui qui donne l'harmonie aux élémens, & l'éſprit général qui produit toutes chôſes: aûtrement, c'eſt lorſque la pièrre eſt au dèrnièr degré de pèrfection. Dict. Hèrm.

Sel brulé. En Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la noirceur très-ment noire. Id.

Sel fixe de la matière. C'eſt le principe de fixation, aûtrement c'eſt le ſang ou l'éſprit minéral. Id.

La fleur de Sel des Philosophes. Dans la Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'ouvrage de la pièrre des Sages: aûtrement le Mèrcure Hèrmétique qu'il faut cuire. Dict. Hèrm.

Sel fleuri. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt lorſque le noir paroît: ou c'eſt le mèrcure. Id.

Sel honoré. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le mèrcure des Sages. Dict. Hèrm.

Sel des Philosophes. C'eſt le mèrcure des Sages lorſqu'il eſt calciné. Id.

Selpêtre des Philosophes. C'eſt l'éſprit mobile & fèrmentatif du Printems, lequel tîre ſon origine du Soleil. Id.

Le Sel et l'ésprit de sel des Philosophes. C'eſt leur mèrcure qui diſſout parfaitement l'or minéral avec du commun, & s'y joint comme étant de ſa nature; ce que ne fait pas le *ſel* marin & commun: l'humidité qui eſt dans l'or eſt caûſe de ſa fuſibilité, & fait que le Mèrcure entre facilement dans le corps dur de l'or, pour le réduire en eau. Dict. Hèrm.

Sel, ou Sucre de Saturne. *Sal* ou *Saccharum Saturni.* C'eſt le plomb réduit en forme de *ſel* par le moyen de l'éſprit de vinaigre. C'eſt ce qui fait qu'on l'appelle auſſi ſucre de plomb. *Harris.*

Sel Solaire. C'eſt le *ſel* armoniac. Dict. Hèrm.

Sel de Soufre. Voyez Soufre.

Sel de Tartre. Voyez Tartre.

Sel de tèrre, Sel de vèrre, sel de mèr. C'eſt lé mèrcure Philoſophique. Dict. Hèrmét.

Sel végétal. C'eſt le Tartre.

Le Sel Univèrsel. C'eſt une ſubſtance ſolide & compacte diſtinguée de ſon total, qui divèrſement réüni à ſon ſubtil nommé éſprit, conſtitue avec lui toute la variété ſpécifique & individuelle de la nature, cauſant l'éxtenſion ſenſible & la conſtance ſolide de la même nature en ſes compoſitions.

Quant à ce qu'on appelle *Sel* aux métaux, proprement parlant, c'eſt celui de leurs diſſolvans uni avec partie de leurs cendres métalliques, puiſque par la fuſion il peut encore reprendre ſon prémier corps, & que ces cendres ou chaux ſéparées du *ſel* étranger ne fondent point en eau capable de retourner en même *ſel*. Quand je parle de diſſolvant, je n'entens pas parler du mèrcure des Sages, qui les diſſout radicalement, mais des ordinaires & corroſifs.

Le *ſel* pour l'uſage ordinaire ſe diſtingue en *ſel blanc*, & en *ſel noir*, en *gros ſel*, & *menu ſel*; & on dit qu'une chôſe eſt de bon *ſel*, qu'elle eſt cuite dans ſon *ſel*, qu'elle ne ſent ni *ſel*, ni ſauge; pour dire, qu'elle eſt bien ou mal aſſaiſonnée.

C'étoit autrefois la coutume de mettre du *ſel* avec les enfans éxpoſez, au moins en Anglètèrre; Car le Concile d'York tenu en Anglètèrre en 1195. Ordonne qu'on baptizera les enfans éxpoſez, quoiqu'on trouve du *ſel* avec eux, ſans craindre de réïtérer le baptême. Dans la Cérémonie de la Circonciſion, les Turcs mettent d'abord dans la bouche de l'enfant quelques grains de *ſel* en diſant: Plaiſe à Dieu que ſon nom te ſoit toûjours auſſi ſavoureux que le *ſel* que j'ay mais à ta bouche, & qu'il t'empêche de goûter les chôſes de la tèrre. Du Loir. p. 137.

Greniér à *ſel*, eſt un dépôt public où l'on met le *ſel* que le Roi vend à ſon peuple, & on appelle *ſel gabellé*, celui qui a paſſé dans ce greniér, & qui y a demeuré deux ans, qui n'eſt livré que par les Officiers. *Horreum ſalarium.* Voyez Gabelle. Le *faux ſel*, eſt celui qui eſt vendu ſecrettement par des particuliérs qui ont fraudé les droits du Roi. Impôt de *ſel*, eſt le droit que le Roi léve ſur chaque minot de *ſel*. On dit auſſi, qu'on donne le *ſel* par impôt, quand on oblige les peuples à venir prendre aux greniérs du Roi une quantité de *ſel* qu'on leur taxe, & qu'ils peuvent conſommer dans les païs voiſins des ſalines, où on peut aiſément frauder la Gabelle. C'eſt en cet impôt que conſiſte

ſiſte la Fèrme du *ſel*, ou des Gabelles, & ſur lequel ſont aſſignées les rentes du *ſel*.

Greniér à *ſel*, eſt auſſi une Juriſdiction établie aux lieux où il y a de pareils greniers, pour conſèrver les droits du Roi, & décider les differens qui ſurviennent à leur occaſion. *Salarii Juriſdictio, ſive camera*. Elle eſt compoſée d'un Préſident & de pluſieurs Grenetiérs ou Conſeilliérs, d'un Procureur du Roi & d'un Gréffier, avec des Archérs & Gardes. Les appellations en reſſortiſſent à la Cour des Aides.

En pluſieurs Coûtumes on dit que le feu, le *ſel* & le pain partent de l'homme de morte main, ce qui ſignifie que les ſèrfs ou main-mortables ne ſe ſuccédent que lorſqu'ils vivent en commun, ce qui a été introduit afin que les tèrres fuſſent mieux & plus aiſément cultivées. Nos anciens mettoient toûjours le *ſel* au nombre des chôſes qui ſont abſolument néceſſaires à la vie. Voyez Cujas *III. Obſerv.* 31.

Iſle du Sel. Voyez Sal.

La ville de Sel. *Civitas ſalis*. Ville de la Tèrre Sainte dans la Tribu de Juda, & ſur le bord de la mèr morte. Apparemment qu'elle étoit près de ces plaines & de ces montagnes de *ſel* dont nous avons parlé au mot ſalines en expliquant ce que c'étoit que la vallée des ſalines.

Sel, ſe dit figurément en chôſes morales, & n'a point de pluriér en ce ſens. *Sal*. Jésus Christ dit à ſes Apôtres, qu'ils étoient le *ſel* de la tèrre. Les Prélats ſont la lumière & le *ſel* de la tèrre Pat. On dit que dans un Ouvrage il n'y a pas un grain de *ſel*; pour dire, qu'il eſt fade, qu'il n'y a rien qui pique; pas une pointe, ni une penſée d'éſprit. On dit qu'une Épigramme a bien du *ſel*, quand elle a un grand ſens, ou quelque équivoque agréable; qu'elle eſt vive, fine & piquante.

Les Anciens appelloient *ſel*, ce qu'il y a de plus vif & de plus piquant dans les Ouvrages, ou un trait de raillerie ingénieux. *Sales*. Le *ſel Attique* étoit le plus éſtimé. Par le *ſel Attique*, on doit entendre, ſelon l'Académie, la pureté & les graces du langage d'Athènes. Un Ouvrage étoit excellent quand il étoit aſſaiſonné de ce *ſel* précieux, & qui étoit d'un goût ſi éxquis. S. Évr.

Il eſt (un Sonnet) de ſel Attique *aſſaiſonné par tout,*
Et vous le trouverez, je croi, d'aſſez bon goût. Mol.

Le *ſel* de Juvénal eſt trop piquant, & trop mordicant. Le *ſel* de Plaute eſt rude, & groſſiér: celui de Térence eſt plus délicat, & mieux préparé. S. Évr. La raillerie eſt un *ſel* qui rend la convèrſation moins fade, & qui y donne un goût plus piquant. Id. Répandre le *ſel* Attique à pleines mains.

Et bien ſouvent les conteſtations,
Sont tout le ſel *des convèrſations.*

Sel, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit de deux pèrſonnes de différente humeur qui s'aſſocient, qu'elles ne mangeront pas un minot de *ſel* enſemble. *Modium ſalis non ſimul conſummabunt*. On dit au contraire, que pour bien connoître un homme, il faut avoir mangé un muid de *ſel* avec lui. On dit auſſi de celui qui eſt plus fort qu'un aûtre, qu'il le mangeroit avec un grain de *ſel*.

Sel, ele. Vieux adj. Seul. *Solus*. *Sels*, pour ſeuls, ſe trouve dans Pèrceval. *Borel*.

SELA. ſ. f. Nom d'une ville de la Tribu de Benjamin. Joſ. XVIII. *Sela*.

SELAGO. ſ. f. Éſpéce de Camphorata, ou mouſſe tèrreſtre, dont les Druydes faiſoient grand état. Pline, XXIV. 2. Borel.

SÉLANDE. Voyez SÉELANDE. On peut cependant fort bien écrire *Sélande* avec un ſeul *e*.

SÉLASIE, ou SÉLASIENNE. Épithéte, ou nom de Diane, pris du nom d'un lieu de la Laconie, où elle étoit honorée.

Sélastique. adj. m. & f. Sur une ancienne Inſcription faite par les anciens habitans de Puzzolo à l'honneur d'Antonin Pie, cet Empereur eſt appellé Constitutori Sacri Certaminis Selastici. Il eſt naturel de croire que c'eſt une faute & qu'il faut lire Iselastici. Mais Saumaiſe à la fin de ſes Notes ſur la vie d'Hadrien, par Spartien ſoutient que c'eſt l'uſage de ce ſiécle, & rapporte pluſieurs mots Grècs & Latins dont on retranchoit la première lettre ou la première ſyllabe. Du reſte ce nom ſe donnoit à cèrtains jeux dont nous avons parlé au mot Isélastique. Qui eſt leur véritable nom.

SELCHA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville du Royaume de Baſan, & enſuite de la demi Tribu de Manaſſé au levant du Jourdain. *Selcha*, *Salecha*, *Salchuta*. Elle étoit au piéd du Mont Hèrmon, à quatorze lieuës de la ville de Dan, ou Céſarée de Philippe, vèrs l'orient. Maty. Voyez encore Salécha.

SÉLÉNIQUE. adj. m. & f. On donne cette Épithéte aux diſcours que fait un Phyſicien ſur les apparences & ſur les mouvemens de la Lune. *Selenicus*. M. Caſſini a fait un ouvrage intitulé, *Inſtructions Séléniques*.

Ce mot vient du Grèc, Σελήνη, *Seléne*, qui ſignifie la Lune.

SÉLÉNITE. ſ. f. Pièrre de la Lune. C'eſt une pièrre râre qu'on trouve encore à préſent dans la Chine, qui a cette propriété, de croître ou décroître ſelon que la Lune eſt vieille ou nouvelle. *Selenites*. Il y en a dans le Palais de Péking qui ſont d'un prix ineſtimable. Voyage de Martinius.

Dioſcoride a appellé auſſi la pièrre ſpéculaire, *ſélénite*, & en Grèc ἀφροσέληνον, *Petra Lunam repreſentans*, parce que la nuit elle répréſente la Lune, & qu'elle croît & décroît comme elle. Il dit qu'elle eſt blanche & tranſparente, & qu'elle croît en Arabie.

SÉLÉNOGRAPHIE. ſ. f. Partie de la Coſmographie. Science qui fait la déſcription de la Lune & de toutes ſes parties & apparences, comme la Géographie le fait ſur la tèrre. *Selenographia, ſeu deſcriptio Lunæ*. Hévélius grand Aſtronôme de Dantzic a fait le prémier un livre de la *Sélénographie*. A l'Obſèrvatoire du Roi on fait maintenant des Cartes *Sélénographiques*. Les Aſtronômes ont donné des noms à pluſieurs taches ou points de la Lune, comme *Ariſtarque*, nommé aûtrement, *Mons porphyrites*; le *bord de Platon*, ou *Lacus niger*; *Copernic*, ou *Etna*: *Poſſidonius*, *Hyginius* & *Mèrſenne*: *Tycho*, aûtrement. *Sinaï*, *Gaſſendi*, *Dantes*, aûtrement *Athos*, *Mare Adriaticum* & *Apenninus*.

SÉLÉNOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Sélénographie. *Selenographicus*. Des tâbles *Sélénographiques*.

SÉLERING. ſ. m. Nom propre d'homme. *Serenicus*, ou *Cerenicus*. Sérénic ou Cérénic, vulgairement *Sélering* ou Célerin, & quelquefois Sénery étoit Italien de naiſſance, & d'une des meilleures famille de Spoléte en Umbrie. Baillet. Jean Chenu, Claude Robèrt, Les Sainte Marthe, Gille Bry de la Clèrgerie, dans ſon hiſt. des Comtes du Pèrche & des Comtes & Ducs d'Alençon; Bondonney dans ſes Vies des Évêques du Mans, Le P. Le Cointe Annal. de France, aux années 557. n. 39 & 565, n. 15 prétendent que ce Saint vivoit au milieu du VIe ſiécle. Dom Mabillon dans les *Acta Sanct. Bened.* le retarde d'un ſiécle entiér & prétend qu'il n'eſt mort qu'en 669. Henſchenius & Baillet l'ont ſuivi. S. *Sélering* ne fut que Diacre, & vécut réclus au Diocèſe de Séez. Voyez Henſchenius. *Acta Sanct. Maii T. II. p.* 160 *& ſuiv.*

Le Peuple dit provèrbialement d'un grand parleur, d'un indiſcret, qui rédit tout ce qu'on lui a dit, que c'eſt un Saint *Sélering*, ou Célerin par alluſion à céle rien, *nihil celat*.

SÉLEUCIDE. ſ. m. Nom que l'on donne aux Rois Grècs, Succeſſeurs d'Aléxandre qui ont regné en Syrie après lui, comme les Ptolemée en Égypte. *Seleucida*. Ces Rois ſont ainſi nommez de Séleucus Nicator qui fut le prémier de ces Rois, & dont ils déſcendoient. Ce Séleucus étoit fils d'Antiochus & de Laodice Il ſuivit Aléxandre en Pèrſe, & fut un de ſes principaux Généraux. Après la mort de ce Prince il eut le commandement de l'armée, & douze ans après il commença le Royaume de Syrie, ou des *Séleucides* en Syrie. On appelle auſſi les *Séleucides* Syro Macédoniens parce que c'étoient des Macédoniens établis en Syrie.

L'Ère des *Séléucides*, ou Syro-Macédonienne, eſt une ère ou comput & calcul Chronologique qui commence à l'établiſſement du Royaume des *Séleucides*. Cette ère ſe trouve marquées dans les Livres des Machabées & ſur un grand nombre de médailles Grècques des villes d'Orient, comme Antioche, Apamée, Cyrrhus, Damas, Eméſe, Laodicée de Syrie, Orthoſie, Palmyre, Sidon, Tyr, Tripoli. Les Rabbins & les Juifs l'appellent מנין שטרות, *l'ère des contrats*, parce que ſoumis aux Rois Grècs de Syrie, ils étoient obligez de ſuivre leur manière de compter dans les contracts, c'eſt à dire, dans tous les Actes civils. Les Arabes l'appellent, *Therik D'ilkarnain*. L'ère, des deux cornes; Quelques-uns prétendent que cela ſignifie l'ère d'Aléxandre, parce que ce Prince porte deux cornes de beliér ſur ſes médailles, comme Jupitèr Hammon, dont il vouloit paſſer pour le fils: mais d'autres l'entendent beaucoup mieux des deux Royaumes de Syrie & d'Égypte, qui fourchèrent, c'eſt à dire, qui ſe diviſèrent alors & firent d'un ſeul Empire deux Monarchies différentes. Le point capital eſt de ſçavoir en qu'elle année elle commence. Sans rapporter les différens ſentimens il ſuffit de dire que la prémière année de cette ère commence l'an 311, avant Jésus Christ, au mois de Septembre. Car la bataille d'Arbelle ſe donna l'an 331 avant J. C. & cette année là commença l'Empire d'Aléxandre, Darius ayant été tué. Cela ſe prouve par l'Éclipſe de Lune arrivée avant la bataille. Or Aléxandre régna 8 ans & quelques mois en Pèrſe; il mourut donc l'an 322 avant J. C. L'ère des *Séleucides* commença avec le Régne de Séleucus l'année 12e, après la mort d'Aléxandre & par conſéquent l'an 311, avant J. C. au mois de Septembre ſelon le calcul

calcul des Syromacédoniens ou des Grècs ; mais les Juifs qui commençoient l'annee par le mois Niſan, au printems donnent toute cette année là depuis Niſan à la prémière année des *Séleucides*, & commencent la ſeconde au mois Niſan ſuivant. L'Auteur du prémiér L. des Machabées, qui écrivoit à Jéruſalem ſuit le calcul des Juifs, mais l'Auteur du ſecond L. qui étoit un Juif Hellemiſte ſuit la manière de compter des Grècs & commence les années des *Séleucides* au mois de Septembre en Automne. Voyez le P. Pétau De Doctr. Temp. L. X. C. 45. Rat. Temp. P. I. L. III. C. 13. Uſſerius, *Chronolog.* M. Reland, Diſſèrt. *De Nummis Samarit.* Juſtin dit que les *Séleucides* apportoient en naiſſant une ancre empreinte ſur leur corps. Voyez Ancre.

SELEUCIE. ſ. f. Nom de pluſieurs villes anciennes. *Seleucia.* Il y a *Seleucie*. Ville Archiépiſcopale de la Cilicie. *Seleucia Aſpera.* Elle eſt maintenant dans la Caramanie ; en Natolie, à quatre lieuës de la la côte, & à vingt-trois de Tarſe, vèrs le couchant. On l'appelle maintenant *Seleſcha*, ou *Seleuca.* Maty.

Il y en avoit une aûtre dans l'Iſaurie. *Soleucia Ferrea.* Elle étoit Épiſcopale & ſuffragante d'Antioche de Piſidie. Elle eſt maintenant dans la Caramanie, en Natolie, à trente trois lieuës de Pèrge, vèrs le nord-oüeſt. L'Empereur Trajan mourut dans cette ville, qui porte maintenant le nom de Carazaſat. Maty.

Séleucie, ville Épiſcopole de Syrie, ſuffragante d'Antioche. *Seleucia Pieria.* On l'appelle maintenant *Seleuche Jelber*. Elle eſt ſur la côte, à une lieuë de l'embouchure du Farfa, & à trois d'Antioche, vèrs le nord. Maty.

Séleucie, aûtre ville Épiſcopale de Syrie, ſuffragante d'Apamée. *Seleucia ad Belum* ; *Seleucobelus.* Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village appellé *Divertigi*, & ſitué à dix lieuës d'Antioche, vèrs le levant. Maty.

Seleucie en Méſopotamie. Voyez Bagdad.

SÉLEUCIEN, enne. ſ. m. & f. Nom d'une Sècte d'anciens Hérétiques, qu'on nomme auſſi Hèrmiens. *Seleucianus, Hermianus* ; *a*. Séleucus & Hèrmias s'étant joints enſemble pour dogmatiſer, enſeignoient que Dieu étoit corporel : que la matière élementaire lui étoit coétèrnelle ; que l'âme avoit été formée de feu & d'air par les Anges ; Ils nioient que J. C. fut aſſis à la droite de ſon Père dans le Ciel, ils diſoient qu'il avoit quitté cette droite & tranſporté ſon trône dans le Soleil. Ils nioient la réſurrection générale. Ils ne vouloient point baptiſer les enfans avec de l'eau. Ils ne croyoient point qu'il y eut un Paradis viſible ; mais s'en imaginoient un aûtre chimérique & fabuleux. *Philaſtrius, C. 55. Saint Auguſtin, Her. 59. Jovet T. I. pag. 52.*

SELGIUCIDE. ſ. m. Nom que les Orientaux donnent à des dynaſties. *Selgiucida.* Il y a les *Selgiucides* de l'Iran ou de la Pèrſe. Les *Selgiucides* du Kèrman, qui eſt la Caramanie Pèrſienne, & les *Selgiucides* de Roum ; c'eſt-à-dire, de Gréce qui ſont les Turcs.

SÉLIDONI. ſ. m. Autrefois Chélidonie. ſ. f. Nom d'un Cap & de trois petites iſles ſur la côte de la Natolie, à l'occident du Golfe de Satalie. Sanſon dit, *Celidonia. Chelidoniæ Inſulæ. Chelidonium promontorium.*

SÉLIGENSTADT. ſ. m. Nom de lieu en Allemagne. *Seligenſtadium.* Il y a à *Séligenſtad* une Abbaye fondée par Éginard Chanceliér de Charlemagne, & dans laquelle il ſe retîra après la mort de ſa femme Junna ; que quelques-uns diſent avoir été fille de Charlemagne. Éginard fut prémier Abbé de *Séligenſtadt* environ l'an 829. Voyez le *Navurchia Seligenſtadiana.* Imprimé à Francfort en 1714.

SÉLIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tribu de Juda. *Selim.* En comparant Joſ. XV. 32. avec Joſ. XIX. 6. Le P. Lubin s'étoit pèrſuadé que Solin étoit la même chôſe que Sarohen, qu'il prénoit pour Saraïm, dont Joſué parle XV. 36.

SÉLINCOURT. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Selincurtis.* Il eſt dans l'Amiénois, en Picardie, à neuf lieuës d'Amiens, vèrs le couchant. Maty.

SELINGA. ſ. f. SELENGINSKOY. ſ. m. Noms propres d'une ville des Moſcovites, ſituée dans la Grande Tartarie, à l'embouchure de la rivière de Sélenga, dans le lac de Baykal, qui eſt une des ſources de Jéniſeia. *Selinga, Selenga.* Le Père Avril dit qu'elle eſt ſur le chemin de Toboliſ à Péking, & M. Witſen dans ſa grande Carte la met environ au milieu du chemin de ces deux villes. Maty.

SELINGSTAT, SELIGENSTAT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville autrefois Impériale, maintenant dépendante de l'Archevêché de Tréves, & ſituée ſur le Mein ; un peu au deſſus d'Aſchafenbourg. *Selingoſtadium, Seligenſtadium.* Maty.

SELJOUDIQUE. ſ. maſc. & f. Nom d'une famille parmi les Turcs. *Seljudicus, a.* Les Turcs qui s'étoient rendus puiſſans en Orient depuis quelques années, étoient les *Seljoudiques* ; ainſi nommez de Seljonc fils de Décac le prémiér de cette famille qui ſe fit Muſulman. Fleury, *hiſt. Eccl. L. 61*[e].

SÉLIVRÉE, SELIBRIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe, ſituée dans la Romanie, ſur la mèr de Marmora, à dix-ſept lieuës de Conſtantinople, vèrs le couchant. *Selybria, Selymbria. Sélivrée* eſt aſſez grande, & diviſée en Haute & Baſſe. Elle étoit anciennement Épiſcopale, & elle eſt maintenant Archiépiſcople. Maty.

SÉLKIRK. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville de l'Écoſſe méridionale, *Selkirka, Selaricum.* Elle eſt dans la Tuwedale, ſur la rivière d'Ettrict, à dix lieuës d'Edinbourg, vèrs le Sud. *Selkirk* avoit entrée dans le Parlement d'Écoſſe. Maty.

SELLA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière d'Éſpagne. *Salia.* Elle coule dans l'Aſturie de Santillana, & ſe décharge dans l'océan au bourg nommé Riba de *Sella*. Id.

SELLA. ſ. f. Nom d'un lieu, ou d'un quartier de l'ancienne Jéruſalem. *Sella.* Il étoit à la déſcente de la montagne de Sion, proche du lieu appellé Mello. Voyez IVe Liv. des Rois XII. 20.

SELLE. ſ. f. Banc, ſiége, où l'on s'aſſied. *Scamnum.* Marot a dit dans une Épigramme,

> *Ces jours paſſez les Blancs Manteaux,*
> *Ont fait rempart de bancs &* ſelles, &c.

Les courtauts de boutique ſont aſſis ſur de petites *ſelles* de bois à trois piéds. *Scamnum.* Les Clèrcs doivent toûjours être le cul ſur la *ſelle*, être culs de plomb. Il y a auſſi des *ſelles* briſées, ou ſiéges plians, qui ſont d'étoffe ou de tapiſſerie. Une *ſelle* de Sculpteur eſt un piéd ſur lequel il pôſe ſes modéles, où il les travaille.

Selle, ſe dit auſſi d'un ſiége propre à mettre un baſſin de chambre, où l'on ſe décharge le ventre. *Sella foricaria.* Ainſi l'on dit, Il eſt ſur la *ſelle* ; & par extenſion on le dit de la décharge du ventre. Il eſt conſtipé, il ne peut aller à la *ſelle*. Cette purgation a bien opéré, elle lui a fait faire pluſieurs *ſelles*. Les Médecins jugent des maladies par les *ſelles*, par les excrémens.

On appelle batteau des *ſelles*, cèrtains bateaux immobiles qui ſont diſpôſez pour y battre & laver la leſcive, & où il y a des piéces de bois qui les diviſent en pluſieurs carrez. *Lavatoria navis.*

Selle, en tèrmes de Manége, eſt un ſiége qu'on met ſur le dôs d'un cheval pour la commodité du Cavaliér. *Ephippium.* Ainſi avoir le cul ſur la *ſelle*, c'eſt être à cheval. C'eſt un Capitaine fort actif, qui a toujours le cul ſur la *ſelle*. La *ſelle* râſe eſt compôſée de deux arçons, de deux bandes, des battes de devant, des panneaux & contre ſanglots ; & la *ſelle* à piquer a outre cela la batte de dèrrière, & le trouſſequin, ou le demi trouſſequin. L'une & l'aûtre ont un pommeau. C'eſt être bien mauvais Écuyer, que de ſe tenir au pommeau de la *ſelle*, de pèrdre le fond de la *ſelle*. Les Maquignons montent à cheval ſans *ſelle*, à poil, à dôs nud. Il y a auſſi des *ſelles* à limon, pour les harnois. Quand un cheval eſt bleſſé ſous la *ſelle*, il la faut chambrer, rembourrer. Les voltigeurs ſaûtent en *ſelle* ſans étriérs.

Les Romains ne ſe ſèrvoient ni de *ſelles*, ni d'étriérs, ce qui fait que Galien remarque en quelques endroits que les Cavaliérs Romains de ſon tems étoient ſujèts à des maladies ſur les jambes, pour n'avoir pas eu les piéds appuyez à cheval. Et Hypocrate avoit obſèrvé avant lui que les Scythes qui alloient beaucoup à cheval, ſouffroient des fluxions ſur les jambes, à caûſe qu'elles leur pendoient du cheval. Spon. *Rech. Diſſ. XIII*[e]. *p.* 199. L'uſage des *ſelles* eſt fort récent en Irlande. Il y eut une Loi ſous Henri VII. Roi d'Anglетèrre qui ordonnoit à la Nobleſſe de ſe ſèrvir de *ſelles*, quand elle montoit à cheval. *Larrey.* L'invention de la *ſelle* eſt aſſez modèrne. Les anciens Auteurs n'en font point mention avant le tems de Valentinien. Auparavant on ſe ſèrvoit de panneaux quarrez, comme on voit à la ſtatuë d'Antonin au Capitole. Goropius Bécanus en attribuë l'invention aux François Saliens, d'où il dit qu'eſt venu le nom de *ſelle*. On faiſoit autrefois porter une *ſelle* à un condamné d'un Comté à un aûtre voiſin pour marque d'infamie, avant ſon éxécution.

Ce mot ſelon quelques uns vient de l'Alleman *ſattel*, qui ſignifie la même chôſe : mais il y a bien plus d'apparence qu'il vient de *ſella*, un ſiége, parce qu'en éffèt c'eſt un petit ſiége pôſé ſur le dôs d'un cheval, un inſtrument ſur lequel on s'aſſied à cheval.

On appelle une *ſelle à tous chevaux*, celle qui a des arçons mobiles, qui ſèrt à voyager en poſte & en relais, qui ſe peut accommoder à tous chevaux. *Ephippium plicatile.* Et figurément on appelle *ſelle à tous chevaux*, tout ce qui ſèrt à pluſieurs uſages & en pluſieurs occaſions, comme les lieux communs, des vèrs, des harangues, qu'on peut appliquer également bien à divèrſes pèrſonnes.

En tèrme d'Anatomie, on appelle *ſelles* les apophiſes de l'ôs ſphénoïde,

noïde, parce qu'elles forment comme une *ſelle* à cheval. On les nomme plus ordinairement d'un mot Grèc Clinoïdes. Monſieur Harris les appelle *ſelle* à cheval, ou *à la Turque* ou *ſphœnoïdes. Sella Equina*, ou *Turcica*, ou *ſphœnoïdes*. On dit que c'eſt une partie du cèrveau compoſée de quatre proceſſus du corps ſphœnoïde, & du corps cuneïforme, que les Anciens appelloient multiforme, & qu'il contient les glandes pituitaires, & dans les bêtes, le *rete mirabile. Harris.*

Selle, en tèrmes de mèr, eſt une eſpéce de petit coffre qu'on fait de planches dans lequel un Calfat met ſes inſtrumens. *Capſula.*

Selle, eſt auſſi un inſtrument de Sculpteurs, qui leur ſèrt pour modéler. C'eſt un pied, une table de bois quarrée, ſur laquelle on poſe les modèles pour les travailler. *Tabula, tabulatum Sculptorum.* On l'appelle autrement chevalet. Pour modéler ou faire des figures de tèrre, il n'eſt pas beſoin de pluſieurs outils. On met la tèrre ſur une *ſelle* ou chevalet, & c'eſt avec les mains que l'on commence à travailler, & qu'on avance davantage la beſogne. Félib.

On dit provèrbialement, qu'on eſt entre deux *ſelles* le cul à tèrre, lorſqu'on avoit deux moyens de faire réüſſir une affaire, & que tous deux ont manqué.

Selle. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière qui prend ſa ſource dans la Picardie, baigne Château Cambréſis, & ſe décharge dans l'Eſcaut, entre Bouchain & Valencienne. Maty.

Selle, ou Seye. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg de la Baſſe Hongrie, ſitué ſur la Drave, au midi de la ville de Sighet. *Sella, Selya.* On le prend pour l'ancienne *Aqua Beliſſa*, petite ville de la baſſe Pannonie. Id.

SEILER. v. act. Mettre la ſelle ſur un cheval. *Equum ſternere.* Un bon Capitaine doit toûjours avoir des chevaux *ſellez*.

Seller. v. pronominatif. Tèrme d'Agriculture qui ſe dit des tèrres qui ſe ſèrrent & s'endurciſſent. *Dureſcere.* Les tèrres fortes qui ſe coupent à la bêſche comme des tèrres franches, ou comme des tèrres glaiſes, ces ſortes de tèrres ſont ſujettes à ſe *ſeller* comme on dit, c'eſt-à-dire, à ſe ſèrrer & à s'endurcir, enſorte qu'elles deviennent prèſque impénétrables à l'eau des pluyes & des arroſemens, ce qui eſt un inconvénient très-fâcheux & très-pèrnicieux à la culture. La Quint. *P. II. C. III. Sect. 6. p.* 148.

Sellé, ée. part. paſſ. & adj. *Ephippio inſtructus.* Quand il ſe dit d'un cheval. *Et duratus, induratus*, quand il ſe dit de la tèrre en tèrmes d'Agriculture.

On dit provèrbialement, qu'une affaire eſt *ſellée*, & bridée, lorſqu'elle eſt concluë, arrêtée & tèrminée, qu'on ne peut plus revenir contre. *Statuta, dijudicata, terminata.*

SEILERIE. ſ. f. Lieu près d'une grande écurie, où l'on tient en ordre les ſelles & harnois des chevaux, comme les *ſelleries* des Écuries du Roi à Vèrſailles. *Ephippiarium reconditorium.* Davilér. *Ephippiorum apotheca.* Les *ſelleries* de Vèrſailles.

SEILETTE. ſ. f. diminutif. Petite ſelle, *Sedecula, ſellula.* On le dit particuliérement d'un petit ſiége de bois, ſur lequel on fait aſſeoir les criminèls en prêtant leur dèrniér intèrrogatoire devant les Juges: ce qui ne ſe fait que quand il y a contre eux des concluſions des Procureus du Roi à peine afflictive; car hors de cela ils répondent débout dèrrière le Barreau. L'intèrrogatoire ſur la *ſellette* eſt la piéce la plus eſſentielle de l'inſtruction d'un procès criminel.

On dit auſſi figurément de celui à qui on a fait pluſieurs queſtions en quelque compagnie qui l'ont fatigué, qu'on l'a tenu long-tems ſur la *ſelette. Diù detentus in ſedeculâ.*

Sellette. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Bèrnardins. C'eſt un petit banc au milieu du réfectoire, ſur lequel dîne le Religieux qui a fait quelque faute, & qui pour l'ordinaire eſt privé de la portion de vin. Être à la *ſelette. Sedecula.*

Sellette. Tèrme de Maçonnerie. *Sedecula.* C'eſt une partie de l'engin qui ſèrt à élever des fardeaux. Elle eſt poſée au haut du poinçon, & porte les deux liens qui ſoutiennent le fauconneau, ou l'étourneau. C'eſt une piéce de bois en manière de moiſe arondie par les bouts, qui accolant l'arbre d'un engin, ſèrt avec deux liens à en porter le Fauconneau. Davilér.

Sellette. Tèrme de Laboureur & de Charron. C'eſt la partie de la charruë ſur quoi poſe le bout de la haye. *Sedecula.* La *ſellette* eſt un morceau de bois quarré long d'un piéd & large de quatre doigts ſur tout ſens, pèrcé de deux trous preſqu'aux deux extrémitez, dans leſquelles il y a deux chevilles de bois qui le tiennent attaché directement au-deſſus de l'eſſieu de la charruë, & cette *ſelette* eſt la machine ſur laquelle le timon de la charruë eſt appuyé. Liger.

Sellette. Tèrme de Crochetteur. C'eſt le morceau de bois plat qui fait le fond des crochets. *Ima pars ærumnarum.*

Sellette. Tèrme de Gagne-petit & d'Émouleur. *Sedecula.* C'eſt un petit morceau de planche élevé & ſoutenu de quatre eſpéce de bâtons ſur lequel le Gagne petit poſe ſon ſeau.

SELLIA. ſ. f. Nom d'un Comté. *Sellenſis*, ou *Sagorienſis Comitatus.* C'eſt une contrée du Royaume de Hongrie. Elle eſt dans l'Eſclavonie, entre la Save & la Croatie. Ses lieux principaux ſont *Sellia*, qui lui donne le nom, Novigrad & Siſſeg. Maty.

SELLIE. Voyez Zalewar.

SEILIÉR. ſ. m. Ouvrier ou Marchand qui fait & qui vend des ſelles. *Ephippiarius ſutor, vel opifex.* Il y a deux Corps de Maîtres *Selliérs* à Paris, les *Selliérs* Bourreliérs, & les *Selliérs* Lormiérs Carroſſiérs, dont les uns font outre les ſelles, des harnois, & les aûtres des carroſſes.

SELMON. ſ. m. Nom d'une montagne de la tèrre Sainte. *Selmon.* Elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm près de Sichem; & elle étoit couvèrte de bois. *Jug. IX.* 48.

SÉLO, SILARO. ſſ. mm. Noms propres d'une rivière de la Principauté Citérieure, Province du Royaume de Naples. *Silarus, Siller.* Elle a ſa ſource au mont Apennin, & ſe décharge dans le Salèrne, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le Levant. Maty.

SELOMBRIA. Voyez Sélivrée.

SELON. Prépoſition qui régit l'accuſatif, & ſignifie, eu égard à, conformément à; ſuivant. *Juxta, ſecundùm, ex.* Il faut ſe comporter divèrſement *ſelon* les tems & les lieux. C'eſt un fort homme de bien, qui vit tout-à-fait *ſelon* Dieu & raiſon. Lucréce a traité ſa Philoſophie *ſelon* Épicure. Tous les Aſtronomes calculent maintenant *ſelon* l'opinion de Copèrnic. Cette opinion eſt vraye *ſelon* les Dominicains, & fauſſe *ſelon* les Cordeliérs. L'eſprit de cet homme là ſe gouvèrne *ſelon* la lune. Il eſt aujourd'hui le 10. du mois, *ſelon* le ſtile nouveau, & le 20. *ſelon* le vieux ſtile.

Selon, s'employe quelquefois abſolument ſans régime; pour dire, *ſelon* les occurrences, *ſelon* les différentes diſpoſitions des chôſes, des pèrſonnes, &c. Et alors il marque quelque doute, quelque incèrtitude. *Secundum, pro.* Penſez-vous qu'il réüſſiſſe dans ſon entrepriſe? *Selon.* C'eſt *ſelon.* Ou bien il marque qu'il y a diſtinction à faire, qu'il faut diſtinguer, & ce *ſelon*, eſt alors la même chôſe que *je diſtingue*; en Philoſophie, & dans l'uſage des aûtres ſciences ſpéculatives. Réviendrez-vous en Province avant Pâques? C'eſt *ſelon*: ſi mon procès eſt jugé, oüi: s'il ne l'eſt pas, je reſterai à Paris pour le ſolliciter. La pluralité des Bénéfices eſt-elle pèrmiſe? C'eſt *ſelon.* Si un ſeul ne ſuffit pas pour la ſubſiſtance convenable du Bénéficier, il peut en avoir deux. Si un ſeul ſuffit, il ne le peut. Dans la Comédie de l'Impoſteur, Cléante dit à Orgon,

> *Nul obſtacle, je croi,*
> *Ne vous peut empêcher d'accomplir vos promeſſes.*

A quoi Orgon répond, *Selon.* Quand on eſt queſtionné ſur l'avenir, on répond, c'eſt *ſelon*; pour dire, *ſelon* qu'il plaira à Dieu. Ce malade guérira-t-il? C'eſt *ſelon. Secundùm.*

On dit provèrbialement, *ſelon* le drap la robbe; pour dire, qu'il faut faire de la dépenſe ſelon ſa condition, ſelon ſes moyens, ſon pouvoir. *Pro ſua conditione, pro ſuis facultatibus.*

Selon que. Sorte de conjonction qui régit l'indicatif. *Prout.* *Selon que* je vous connois honnête homme, vous ne manquerez pas, je croi, à la parole que vous m'avez donnée.

SELSEY. ſ. m. Nom propre d'une petite prèſqu'iſle du Comté de Suſſex, en Anglетèrre. *Selſeia Inſula*, anciennement *Vitulorum Marinorum Inſula.* Elle eſt au midi de la ville de Chicheſtre. On y voit les ruines d'une petite ville qui étoit Épiſcopale, & dont l'Évêché a été transféré à Chicheſtre. Maty.

SELTZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye. *Saletio, Salſa Rhenana, Saleſia, Eliſatium.* Elle eſt du Palatinat du Rhin, enclavé dans l'Alſace, & ſitué à l'embouchure du Seltzbach dans le Rhin, entre Straſbourg & Philiſbourg, à neuf ou dix lieuës de chacune. Id.

SELVA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle du golfe de Veniſe. *Selba.* Elle eſt au midi de la Morlaquie, entre l'iſle d'Oſero, & celle de Pago. Id.

SELVE. Vieux mot François qui ſignifioit *forêt*, qui n'eſt plus en uſage qu'en ſes compoſez. L'Abbaye de Grand *Selve*, ou pleine *Selve*, & la Seuve Gondeſque, de ſaint Gilles en Languedoc. Borel. Charles du Moulin s'en eſt pourtant ſèrvi, quand il a appellé les Maîtres des Eaux & Forêts, Maîtres des Eaux & des *Selves*; mais un peu après les voulant nommer en Latin, il les appelle *Magiſtri aquarum & foreſtarum.*

> *Li oiſel chantent cler en la ſelve ramée.*
> Guiot de Mant.

Ce mot vient de *ſilva* Latin, qui ſignifie *forêt*.

SEM.

SEMADY. ſ. m. Vieux mot. *Samedy.* Borel. *Sabbathum, dies Sabbathi.* C'eſt une tranſpoſition.

SEMAILLES. ſ. f. plur. Le tems où l'on ſeme les grands blez. *Seminatio, ſationis tempus.* Le blé renchérit toûjours pendant les *ſemailles.*

SEMAINE. ſ. f. Diviſion du tems de ſept jours en ſept jours. *Hebdomas; Hebdomada.* Il y a bien de l'apparence que les quatre quartiers, ou intèrvalles entre les differentes phrâſes de la lune, qui ſont éloignez environ de ſept jours les uns des aûtres, ont donné lieu à ce partage des *ſemaines.* En éffèt les Aſſyriens, les Égyptiens, & prèſque tous les Orientaux ſe ſont toûjours ſèrvis de *ſemaines* compôſées de ſept jours. Cet uſage ne s'eſt établi en Occident qu'avec le Chriſtianiſme. Les Romains comptoient leurs jours par neuvaines, & les Grècs par décades, ou dixaines. Les Juifs diviſoient auſſi le tems par *ſemaines*; mais par un aûtre principe que les aûtres peuples d'Orient. C'étoit Dieu lui-même qui leur avoit ordonné de travailler pendant ſix jours, & de ſe repôſer le ſeptième: afin de leur imprimer plus fortement, par cet ordre pèrpétuel, la mémoire de la création, qui s'étoit faite en ſix jours; Dieu s'étant repôſé le ſeptième. Ils comptoient les jours de la *ſemaine* ſelon leur ordre, & leur rang à l'égard du Sabat: le landemain du Sabat s'appelle le prémiér Sabat: & ainſi pour les jours ſuivans, excepté le ſixième qu'ils nommoient autrement *Paraſceve*, ou préparation au Sabat. Quoiqu'on en diſe l'uſage des peuples de l'Orient pourroit bien être un reſte de la Tradition de la création, qu'ils auroient conſèrvée comme bien d'aûtres. Grotius en convient dans ſon Traité de la vérité de la Religion, L. I. & prouve que non ſeulement dans l'Orient, mais que chez les Grècs, les Itales, les Celtes, les Sclaves, les Romains, les jours étoient partagez en *ſemaines*, & que le 7e étoit en vénération. Cela ſe voit dans Joſeph. *Adv. Apionem II.* Philon dans ſon Livre de la Création. Clement Aléxandrin. *Strom. L. V.* Helmoldus, L. I. C. 84. Philoſtrate, L. III. C. 13. Dion, L. XXXIII. Tibulle, Lucien, Homère, Callimaque, Ariſtobule dans Euſébe, L. XIII. C. 12. Théophile d'Antioche, L. II. *Ad Antolycum.* Suétone dans la vie de Tibère, C. 32. Iſidôre. L. V. C. 30. & 32. Hérodote, L. II. diſent que cette coûtume étoit très ancienne & qu'elle venoit des Égyptiens. Les Payens avoient donné aux ſept jours de la *ſemaine*, le nom des ſept planétes. Les Chrétiens ont conſèrvé les mêmes noms, un peu corrompus; excepté le Dimanche, qui étoit le jour du Soleil. Sans doute que leur jour de châque *ſemaine* a pris le nom de la planete ſous la domination de laquelle il étoit: le Lundi eſt le jour de la Lune, parceque la Lune y préſide, ſelon les Aſtronomes. Il eſt vrai, que l'ordre que les planétes ſuivent dans la *ſemaine* à peu de rapport à celui qu'elles obſèrvent dans le ciel, & que leur rang pour châque jour eſt fort different de l'ordre & de la ſituation de leurs orbes. Ainſi Jupitèr qui préſide au Jeudi, devroit marcher immédiatement après le Samedi, le jour de Saturne, puiſqu'il eſt dans le ciel immédiatement au-deſſous de Saturne. La raiſon pour laquelle les noms des jours de la ſemaine, ne tiennent pas l'ordre que les planétes tiennent dans le ciel, c'eſt que les Aſtrologues prétendent, quoique ſans aucun fondement, que cet ordre eſt fondé ſur le pouvoir que châque planéte a ſur châque heure du jour, en commençant à midi. Pour cela ils ont diviſé un cèrcle en ſept parties égales pour les ſept planétes, qu'ils ont jointes par des lignes droites de trois en trois à droit & à gauche. Par éxemple la ligne qui eſt tirée du Soleil, qui marque le prémiér jour de la *ſemaine*, va à la Lune qui déſigne le Lundi. La ligne de la Lune va à Mars, &c. L'année a 52. *ſemaines.* On dit l'Office de la *Semaine* Sainte: elle ſe nommoit autrefois la *Semaine peineûſe.* Faire ſa *ſemaine*, c'eſt faire l'Office pendant une *ſemaine.* La *Semaine* de du Bartas eſt un Poëme, contenant l'ouvrage de la Création. On compte des *ſemaines* d'années au lieu de *ſemaines* de jours, pour trouver l'accompliſſement de la Prophétie de Daniel.

Ce mot vient de *ſeptimana*, comme *ſemainier*, vient de *ſeptimanarius.*

Semaine Sainte. C'eſt la dèrnière Semaine de Carême, où l'on célébre les myſtères de la Paſſion de nôtre Seigneur Jésus Christ. *Hebdomas Sancta.* On l'appelle auſſi la grande *ſemaine. Hebdomas magna.* L'antiquité de ſon Inſtitution eſt ſi grande que les Proteſtans raiſonnables conviennent eux-mêmes qu'il faut la rapporter aux Apôtres. Ils conviennent encore que la pratique en a toûjours été univèrſelle dans toutes les Égliſes. Tous les jours de cette *ſemaine* étoient comme des Fêtes, on n'y travailloit point, on n'y rendoit point la Juſtice, on délivroit même ſouvent les priſonniérs, on s'aſſembloit châque jour de cette *ſemaine* dans les Égliſes. On s'abſtenoit des plaiſirs même pèrmis, on ne ſe donnoit pas même le baiſer de paix. On pratiquoit pluſieurs ſortes de mortifications, comme de coucher ſur la dure, des veilles, des prières, un jeune plus rigoureux & plus éxact que dans tout le reſte du Carême, que tout le monde obſèrvoit & même les Empereurs.

SEMAINIÉR, ière. Religieux, ou Religieûſe, ou Chanoine, qui a le ſoin de faire l'Office pendant la ſemaine, & qui doit aſſiſter à toutes les heures. *Hebdomadarius.* C'eſt le *Semainiér* qui commence, & qui finit l'Office. C'eſt le plus ſouvent le *Semainier* qui confère les Bénéfices vacans pendant ſa ſemaine. L'Évêque *ſemainiér.* Fleury.

SÉMAK. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Nom d'une Conſtellation que les Arabes appellent encore *Alſemak, Al-Rameh, le Sémak*, qui porte une lance. C'eſt l'*Arcturus* des Grècs & des Latins. Il y a encore un aûtre *Sémak*, auquel on donne l'épithéte d'Aazal, c'eſt-à-dire, déſarmé. C'eſt ce que nous appellons *ſpica Virginis*, de même, & les Aſtronomes Arabes *Sunbula.* D'Hèrbelot.

SÉMAQUE. ſ. f. Vaiſſeau à un mât qui navigue dans les rivières de Hollande, & qui ſèrt à alléger les grôs vaiſſeaux. *Navis unius mali.*

SEMBEIN. Voyez SEMBLEIN.

SEMBIEN, enne. ſ. m. & f. Nom d'une Secte hérétique dont parle ſaint Auguſtin, *Her.* 24. *Sembianus, a.* Sembe, Auteur de cette Secte condamnoit l'uſage du vin, comme mauvais de ſoi, & pèrſuadoit à ſes Sectateurs que la vigne étoit une production de Satan & de la tèrre. Il nioit la réſurrection des morts, & rejettoit toutes les Écritures de l'ancien Teſtament. *Jovet. T. I. p.* 40.

SEMBIN. Voyez SEMBLEIN.

SEMBLABLE. adj. m. & f. & ſ. Tèrme rélatif, qui ſe dit de deux chôſes qui ſont pareilles, qui ſe reſſemblent, qui ſont de même nature, de même qualité, qui ont une entière conformité, qu'on pourroit prendre l'une pour l'aûtre. *Similis, adſimilis, conſimilis, haud abſimilis.* Ces deux jumeaux ſont fort *ſemblables*, on s'y trompe. Ces deux bas ne ſont pas *ſemblables*, on les a dépareillez. Cet accident eſt mèrveilleux, on n'a jamais rien vû de *ſemblable.* Cet homme eſt ſi farouche, qu'il eſt ſeul *ſemblable* à ſoi, qu'il n'a pas ſon *ſemblable.* Je vous donnerai pluſieurs loix en cas *ſemblable.* On dira de vous le *ſemblable.* Dieu vous rendra le *ſemblable.*

Én Géométrie, on dit que deux triangles ſont *ſemblables*, quand ils ont les angles répondant l'un à l'aûtre égaux, quoique leurs côtez ſoient infiniment plus grands, & ſimplement proportionnels. *Trianguli paralleli.*

Semblable, ſe dit quelquefois abſolument & oratoirement, pour commencer une comparaiſon. *Similiter, pariter, ad inſtar. Semblable* à ces feux nocturnes qui ne nous éclairent que pour nous pèrdre.

On dit provèrbialement, châcun aime ſon *ſemblable. Quiſque diligit ſibi ſimilem, par parem quærit.* La conſolation des malheureux eſt d'avoir des *ſemblables.*

SEMBLABLEMENT. adv. D'une manière ſemblable, ou pareille: & ſèrt quelquefois de tranſition. *Similiter, itidem, pariter, æquè, peræquè. Semblablement* je puis dire, &c. Il vieillit fort.

SEMBLABLETÉ. Vieux ſ. f. Reſſemblance. Borel. *Similitudo.*

SEMBLANCE. ſ. f. Qualité d'une chôſe qui reſſemble, qui eſt faite de même. *Similitudo, ſpecies, effigies, ſimulacrum.* L'Ecriture dit que Dieu a créé l'homme à ſon image & *ſemblance.* Généſ. 1. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phrâſe. En toute aûtre, il faut dire *reſſemblance.* Et on le dit au jourd'hui même dans cette phrâſe de l'Écriture.

> *Paſſerat fut un Dieu ſous humaine* ſemblance,
> *Qui vit naître & mourir les Muſes dans la France.*
> Régniér.

SEMBLANT. ſ. m. Feinte; apparence, le plus ſouvent trompeûſe. *Fictio, ſimulatio, fraus mentis, deceptio, diſſimulatio.* Les hypocrites ne ſont pas dévôts, ils n'en font que le *ſemblant*; ils ont un beau *ſemblant*, une belle apparence. On eſt ſouvent la duppe d'un beau *ſemblant* d'amitié. Les coquettes font *ſemblant* d'aimer, elles ne veulent que l'honneur d'avoir des amans. On ne fait *ſemblant* d'aimer la vèrtu que pour s'en faire un mérite dans le monde. Bell. Il faut éviter tout ce qui fait *ſemblant* d'avoir de l'éſprit. Le Ch. de M. Pèrſonne n'étoit pèrſuadé que l'Émpereur Claude eût aſſez d'éſprit pour faire *ſemblant* de n'en avoir point. Till. Un hypocrite a les dehors de la vèrtu, & fait *ſemblant* d'être homme de bien. La Pl.

> *Non, vous dis je, on devroit châtier ſans pitié,*
> *Le commèrce honteux de* ſemblant *d'amitié.* Mol.

On dit, ne faire *ſemblant* de rien; pour dire, diſſimuler, ſe conduire

duire enſorte, qu'on ne puiſſe connoître le deſſein que l'on a. *Diſſimulare, connivere.* Si vous voulez réüſſir dans cette entrepriſe, ne faites *ſemblant* de rien. Obſèrvez tout ce qui ſe paſſe, ſans faire *ſemblant* de rien.

SEMBLANT. S'eſt dit autrefois pour mine. *Facies. vultus.* Gaces Brulez, ſelon du Vèrdiér, en ſa Bibliothéque.

Madame, s'il ne vous fut griez,
Faſſiez-moi autre ſemblant,
Comme vos faire my ſoliez.

SEMBLEIN, ou SEMBIN, ou SEMBEIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Similinus, Similianus.* Grégoire de Tours parle de ſaint *Semblin. L. De Gloria Mart. C.* 60. Saint *Semblein,* fut Évêque de Nantes. On n'a pas ſujèt de croire que ſaint Similien, que nous appellons vulgairement ſaint *Semblein*, ou ſaint *Sembin,* ait été cet Évêque de Nantes, qui, dans les Actes de ſaint Donatien & de ſaint Rogatien martyrs, eſt accuſé d'avoir pris la fuite durant la pèrſécution de Maximien Hèrcules dans les Gaules. BAILLET. 16e. *de Juin.* Le Père Henſchenius. *Act. Sanct. Jun. T. III. p.* 42. 43. Remarque qu'il n'y a pas un mot de ſaint *Sembein*, dans les Actes de ſaint Donatien & de ſaint Rogatien, & refute la Sauſſaye & le Grand; qui diſent que ſaint *Sembein* baptiſa ces Saints, & qu'il les enſevelit après leur martyre.

SEMBLER. v. act. Paroître d'une cèrtaine manière; frapper le ſens, l'imagination ou l'éſprit, pour lui faire connoître les chôſes d'une telle ou telle manière, tantôt fauſſe, tantôt vraye. *Videri, apparere.* Il nous *ſemble* que c'eſt le ſoleil qui tourne, & c'eſt en éffèt la tèrre. Il m'a *ſemblé* le voir en ſonge. Ce mälade eſt dégoûté, rien ne lui *ſemble* bon.

SEMBLER, ſe dit ordinairement à l'impèrſonnel. Il veut le vèrbe qui ſuit tantôt à l'Infinitif, & tantôt à l'Indicatif en prenant un *que. Expedit, neceſſarium eſt, ut.* Il *ſemble* qu'il eſt néceſſaire de tems en tems de remettre les bons livres en uſage. ABLANC. C'eſt un mot dont il *ſemble* que l'on ne ſe peut paſſer. VAUG. REM. Il *ſemble* à un yvrogne que tout tourne. Il me *ſemble* que j'ai dîné, quand je le voi.

Ménage dérive ce mot du Latin *ſimulare*, qu'on a dit en cette ſignification.

SEMBLER, ſe dit auſſi de l'action, de la mine d'une pèrſonne. *Apparere, videri.* Il *ſemble* à le voir, au geſte, aux paroles de cet homme-là, que ce ſoit grand chôſe, & ce n'eſt rien. Il *ſemble* fou, & cependant il eſt ſage. Vous me *ſemblez* tout penſif, qu'avéz-vous?

SEMBLER, ſe dit auſſi en parlant d'un avis, d'un jugement qu'on a dans la penſée. *Putare, arbitrari, exiſtimare.* Un ſage Philoſophe n'affirme jamais poſitivement qu'une chôſe eſt; mais il dit qu'il lui *ſemble.* Cela eſt, ce me *ſemble,* vrai: que vous en *ſemble?* Voyez ſur cela le mot de SCÉPTIQUE. On dit au Palais, Sauf à lui à ſe pourvoir comme bon lui *ſemblera.* Les Apôtres diſoient auſſi, Il a *ſemblé* bon au Saint Éſprit, & à nous; Act. 15. 28.

On dit provèrbialement:

Boire & manger, coucher enſemble,
C'eſt mariage, ce me ſemble.

SÊME. Vieux adjectif de nombre ſixiéme. Pèrceval. BOREL. *Sextus, a.*

SEME. En Anjou, c'eſt un ſèrvice de ſept jours pour les morts; de Semaine & *Septimania.* BOREL.

SEMÉE. ſ. f. C'eſt un devoir, qui conſiſte à donner à un Seigneur une partie d'un animal pris à la chaſſe, comme le quartiér de devant d'un ſangliér & le quartiér de dérrière d'un cèrf. *Jus ſe rendi partem e fera venatione capta.*

SEMELLE. ſ. f. Partie de la chauſſure, qui eſt ſous le piéd. *Calcei ſolea.* Les éſcarpins n'ont qu'une ſimple *ſemelle.* Les groſſes bottes ont trois *ſemelles.* On garnit les bas de chauſſe avec des *ſemelles* de drap, de treillis, de ſoye. Les chauſſons de tripot ont des *ſemelles* de feutre. *Solea compactilis.* On a auſſi des *ſemelles* de crin qu'on met dans les ſouliérs pour les emplir, pour les tenir ſecs.

Ce mot vient de *ſapella*, diminutif de *ſapa*, d'où vient auſſi *ſabot, ſaper*, & *ſavatte.* MÉN.

SEMELLE, eſt auſſi une meſure de la grandeur du piéd, comme on dit *palme* à l'égard de la main. *Pes.* Il a ſaûté tant de *ſemelles.* Les joüeurs de boules meſurent les diſtances en comptant les *ſemelles.*

SEMELLE, eſt auſſi une ſorte de pain d'épice fort plat qui a la figure d'une *ſemelle. Cruſtula mellita ad modum ſoleæ formata.*

SEMELLE, en tèrmes de Monnoye, ſe dit lorſque les Éſſayeurs battent ſur le ſas le bouton d'or ou d'argent qu'on leur a donné à éſſayer, & qu'ils le rendent plat & mince comme une *ſemelle. Solea vel lamella argentea.*

SEMELLE, en tèrmes de Charpenterie, eſt une piéce de bois ſoutenuë d'une potence, qui aide à ſoutenir des poûtres, quand le mur n'eſt pas aſſez fort. On appelle auſſi *ſemelle*, des tîrans qui ne ſont pas ſi épais qu'à l'ordinaire, lorſqu'ils n'ont pas beſoin de ſupporter des ſolives; ni des planchérs. *Fulcimen.* Davilèr la définit une éſpéce de tîrant fait d'une plate-forme, où ſont aſſemblez les piéds de la fèrme d'un comble, pour en empêcher l'écartement. En Lätin *Catena. Semelle* d'étaye, piéce de bois couchée à plat ſous le piéd d'une étaye, d'un chevalement, ou d'un pointal. DAVILÈR.

SEMELLE, dans l'Artillerie eſt une planche de bois aſſez épaiſſe qui ſe place entre les deux flaſques d'un affût, & ſur laquelle la piéce de canon repôſe. *Cuneus.*

SEMELLE, en tèrmes de Marine, ſe dit des planches taillées en *ſemelle* de ſouliér, qui ſèrvent à aller à la bouline à quelques vaiſſeaux, comme aux heux & aux belandes, & qui les empêchent de dériver. *Alæ applicatiles.* On le dit auſſi des planches ou piéces de bois qui font le pourtour d'un fond d'un batteau, & qui ſèrvent à en couturer le rubord.

On appelle provèrbialement un Gentilhomme à ſimple *ſemelle*, celui dont la nobleſſe eſt douteûſe: ce qu'on dit auſſi de toute aûtre pèrſonne qui eſt peu conſidérable dans ſa profeſſion. *Nobilis infimæ ſortis, vel ſpeciei.* On dit que les compagnons de métier vont battre la *ſemelle*, quand ils vont à piéd & de ville en ville pour chèrcher maître & à travailler.

SEMENCE. ſ. f. Matière diſpôſée par la nature pour multiplier les éſpéces, pour engendrer ſon ſemblable. *Semen.* La prévoyante nature a donné à châque chôſe ſa *ſemence,* même bien au delà des beſoins. Les Phyſiciens prétendent que tous les métaux & les minéraux ont châcun leur *ſemence* dans leur propre mine; que toutes les plantes & les moindres inſéctes viennent auſſi de leur propre *ſemence.* Les hommes & les animaux naiſſent d'une *ſemence* prolifique & bien conditionnée reçûë dans un vaiſſeau convenable. Les Médecins définiſſent la *ſemence*, un corps humide, chaud, écumeux & blanc, fait dans les teſticules, de quelques parties du ſang & des éſprits pour la parfaite génération de l'animal. Les Anciens l'ont définie un excrément benin de la troiſiême coction, provenant des reſtes de la dèrnière nourriture. En la Loi Moſaïque on ſéparoit du commèrce des aûtres hommes ceux qui avoient un flux de *ſemence.*

SEMENCE, ſe dit particulièrement du plus beau grain qu'on choiſit pour mettre en tèrre, afin qu'il en produiſe d'aûtre. *Purum putumque granum.* Si-tôt que la moiſſon eſt faite, on commence à battre les *ſemences.* On ne ſçauroit avoir de trop beau grain pour employer aux *ſemences*, car les blez biſent toûjours. On ne peut faire de *ſemence* que du blé nouveau. Quand on dépoſſéde un Fèrmier avant la récolte, il lui faut rembourſer ſes labeurs & *ſemences.* Un arpent de Paris contient environ un ſeptiér de *ſemence.*

On appelle les quatre *ſemences* froides, celle de courge, de citroüille, de mélon & de concombre. *Quatuor ſemina refrigerantia.* Et les quatre *ſemences* chaudes, celles d'anis, de fenoüil, de cumin & de carvi. *Quatuor ſemina calefacientia.*

Les Orfèvres appellent *ſemence* de pèrles, des pèrles fort menuës qu'on vend au poids. *Semen margaritarum.*

SEMENCE DES MÉTAUX. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique; c'eſt le mèrcure univèrſel de la nature, dont le mèrcure des Sages eſt un abrégé, qui contient en ſoi toute la nature: Car la *ſemence* ou le gèrme eſt une coagulation en abrégé très parfait du plus pur qui conſtituë l'individu, & qui le fait paroître tel qu'il eſt dans ſa prémière production; & le mèrcure ou ſemence univèrſelle eſt un diſſolvant univèrſel, ainſi appellé à caûſe de ſon univèrſalité. La *ſemence des métaux* eſt proprement leur chaud inné, c'eſt-à-dire, le feu enclos dans l'humide radical. Dans les mixtes nulle *ſemence* ne peut être appellée véritablement froide, quoiqu'en apparence & extérieurement elle ſemble l'être: Car la chaleur eſt le ſeul artiſte de l'extenſion & nourriture du mixte, & la continuation ou durée de cette chaleur lui ſèrt de vie, comme l'humeur huileûſe des mêmes *ſemences* le témoigne. DICT. HÈRM.

SEMENCE, ſe dit figurément en Morale, de la caûſe des guèrres, des diſſentions, des procès du principe des bonnes, ou des mauvaiſes actions. *Seminarium, cauſa, fons, origo diſcordiarum.* Les formalitez établies en ſi grand nombre, ſont des *ſemences* de procès. Les claûſes nombreûſes des Traitez ſont des *ſemences* de guèrre. La victoire n'eſt pour toi qu'une *ſemence* d'une nouvelle guèrre. VAUG. Étouffer les *ſemences* d'une nouvelle révolte. ABLANC. Les héréſies ſont des *ſemences* de ſéditions. Les partages inégaux ſont des *ſemences* de diſcorde, de jalouſie dans les familles. C'eſt un tel Philoſophe qui a jetté les prémières *ſemences* de cette doctrine. On jette d'ordinaire dans le cœur des enfans des *ſemences* d'ambition qui ne croiſſent que trop avec l'âge. FLÉCH. Elle voyoit gèrmer, & croître ces *ſemences* de gloire

gloire, & de vèrtu qu'elle avoit jettées dans le cœur de ſon fils. Id. Le ſang des Martyrs a été la *ſemence* de l'Égliſe. *Sanguis Martyrum ſemen eſt Chriſtianorum.*

Semence, ſe dit auſſi de la parole de Dieu, de la Prédication de l'Évangile, qui eſt appellée la *ſemence* incorruptible de nôtre régénération. *Semen eſt verbum Dei.* Parceque c'eſt par ſon moyen que le Saint-Éſprit engendre la foi & la ſainteté dans les cœurs.

SEMENCINE. ſ. f. Semence menuë; oblongue, vèrdâtre, d'une ôdeur déſagréable, d'un goût amèr & aſſez aromatique; elle vient de Pèrſe. La plante qui la porte, a les feüilles fort petites, & croît dans les prez au Royaume de Boutan. En Latin *ſemen contra vermes*, ou *ſemen ſantonicum.* Cette ſemence eſt propre pour faire mourir les vèrs, & pour abattre les vapeurs.

SEMENDRIA. ſ. f. SENDEROW, SMIDEROW, SPLENDEROBI. ſſ. mm. Noms propres d'une ville de la Turquie, en Europe. *Semendria, Samandria, Smiderovia, Splenderobis, Senderobis.* Elle eſt dans la Sèrvie ſur le Danube, à dix lieuës au-deſſous de Belgarde. On prend *Semendria* pour l'ancienne *Singidunum*, ville de la Moëſie Supérieure. Elle a été Épiſcopale, Capitale de la Sèrvie, & le ſiége de ſes Déſpotes. Elle eſt aujourd'hui Capitale d'un Sangiacat, & défenduë par une bonne Citadelle. Les Allemans la prîrent l'an 1688. & ils la pèrdîrent de nouveau l'an 1690.

SÉMENTINES. adj. f. & plur. Les Fêtes ou les Féries *Sémentines* étoient des Fêtes que les Romains faiſoient tous les ans, pour obtenir de bonnes ſemailles. *Sementinæ Feriæ.* Elles ſe faiſoient dans le temple de la tèrre, où l'on faiſoit des Sacrifices à la tèrre & à Cérès. Elles ſe faiſoient au mois de Janvier pour l'ordinaire. Car il paroît par Macrobe. *L. I. C.* 16. Que c'étoit une Fête mobile. Voyez Varron. *L. V. De Ling. Lat.* & Ovide. *Faſt. L. I. v.* 657.

SEMER. v. act. Mettre de la ſemence en tèrre pour la faire multiplier. *Semináre, ſerere.* On *ſeme* les grands blez en automne, comme le ſeigle & le froment ſur des tèrres qui ont trois labours. On *ſeme* les petits blez en Mars & en Avril, comme l'avoine, orge, pois & veſſe. On *ſeme* en divèrs tems les graines dans les jardins pour faire venir des fleurs & des fruits, comme melons, concombres, œillèts, piéds d'aloüette, &c. Il ne faut *ſemer* ni trop dru, ni trop au large. Il faut *ſemer* avant que de recüeillir, avant que d'avoir la récompenſe de ſes travaux. Les champignons viennent ſans *ſemer.*

Semer, ſe dit figurément en chôſes morales. *Semer* ſur l'arène, *ſemer* en tèrre ingrate; pour dire, donner des inſtructions, faire des remontrances à des gens qui n'en profitent point, faire du bien à des ingrats qui rendent le mal pour le bien. *Ingrato ſolo mandare.*

Semer, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, répandre, divulguer. *Diſſeminare, ſpargere, Semer* des heréſies, de mauvais bruits, des calomnies. *Semer* la zizanie, la diſſention entre parens; pour dire, mettre la diſcorde dans une famille. C'eſt une des miſéricordes de Dieu de *ſemer* des amèrtumes & des dégoûts parmi les douceurs trompeûſes du monde. Nic. On ſe fait un art de ſe retîrer du monde, quand l'âge commence à réfroidir les paſſions, & à *ſemer* des rides ſur le viſage. Fléch. *Semer* des fleurettes. M. Scud. *Semons*, plantons, arroſons ſans nous rébutter; mais n'attendons que du ciel cette ſecrètte vèrtu, qui peut faire pouſſer & croître. Péliss.

Et comme il n'a ſemé *qu'épouvante, & qu'horreur.*
Il n'en recüeille enfin que trouble, & que tèrreur. Corn.

Semer, ſignifie auſſi, diſtribuer ſecrettement, & ſous main quelque chôſe. *Diſpergere, ſpargere occultè.* Les Chèfs des ſéditieux *ſemoient* ſecrettement de l'argent parmi le peuple, parmi les ſoldâts, pour les éxciter à la révolte; ils *ſement* des libelles, des manifeſtes contre les Puiſſances.

Semer, ſignifie quelquefois ſimplement, Répandre. *Diſpergere* Il *ſemoit* ſon argent le long du chemin, ſans s'en appèrcevoir. On *ſeme* des marques ſur un chemin difficile, pour le reconnoître. À la guèrre on *ſeme* des chauſſetrapes dans les lieux où il doit paſſer de la cavalerie ennemie. Ils *ſemoient* des rôſes ſur le chemin de la belle. Voit.

On dit auſſi dans le même ſens, *Semer* un bruit, *ſemer* une nouvelle.

Déjà de leur abord là nouvelle eſt ſemée. Racin.

On dit provèrbialement, que la crainte des pigeons n'empêche pas de *ſemer*; pour dire, qu'il ne faut pas laiſſer d'entreprendre une affaire, quoiqu'il y ait quelque inconvenient à appréhender. On dit auſſi, Il faut *ſemer* pour recueillir, ou avant que de recueillir; pour dire, qu'on ne doit point eſpérer de recompenſe, avant que d'avoir travaillé. *Nec ſeritur, nec metitur.*

Semé, ée. part. paſſ. & adj. *Satus, diſſeminatus, ſparſus, diſperſus.* Blé *ſemé.* Graine *ſemée.* Il ſe dit auſſi au figuré pour ſignifier, Plein, rempli. La cotte d'armes du Roi Jean étoit toute *ſemée* de fleurs de lis d'or. Ab. de Choisi. Le joug étoit tout *ſemé* de pièrreries. Vaug.

Semé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des meubles dont un Écu eſt chargé, tant plein que vuide, en un nombre incèrtain, & dont quelques parties ſortent de ſes éxtrémitez. *Satus, diſſeminatus, ſparſus, ornatus.* Un Écu *fleurdeliſé*, ſe dit de celui qui eſt *ſemé* de fleurs de lis ſans nombre. Ce fut au Sacre de Philippe Auguſte qu'on commença de *ſemer* des fleurs de lis tous les ornemens d'Égliſe qui ſèrvirent en cette cérémonie.

Semé, ée, en tèrme de chaſſe, ſe dit de la tête du cèrf. On dit qu'une tête de cèrf eſt bien *ſemée*, lorſque les deux pèrches de ſa ramure ſont également chevillées. *Cornua cervi æque ramoſa, ramis paribus inſtructa.*

On dit provèrbialement, que l'argent eſt clair *ſemé* chez quelqu'un; pour dire, qu'il en a fort peu. *Rarus, infrequens.*

SEMÈTRE. ſ. m. Vieux mot. Semeur. Borel. *Sator, ſeminans.*

SEMERON. Voyez SAMARIE. C'eſt la même chôſe.

SEMESTRE. adj. m. Tems de ſix mois. *Semeſtrium, ſemeſtre ſpatium.* Les accouchemens *ſemeſtres* ou au bout de ſix mois font que l'enfant ne peut pas vivre. En ce ſens il n'eſt en uſage qu'en Médecine.

Semestre, ſe dit auſſi de la moitié de l'année, pendant laquelle la moitié d'une Compagnie s'aſſemble, pour tenir la ſéance altèrnativement. *Semeſtris conſeſſus.* La Chambre des Comptes, la Cour des Monnoyes, eſt une Compagnie *ſemeſtre*; tous les Officiérs y ſont *ſemeſtres*: Le Parlement de Mêts eſt *ſemeſtre.* Celui de Bretagne eſt auſſi *ſemeſtre.* Dans le Conſeil d'État il y a douze Conſeillérs d'État qui ſont *ſemeſtres.* On prend une charge *ſemeſtre* pour ſe répôſer ſix mois durant. Henri II. fit le Parlement de Paris *ſemeſtre*; mais ce *ſemeſtre* fut ſupprimé au bout de trois ans.

Semestre, eſt auſſi ſubſtantif, & ſe dit non ſeulement du tems que ſèrvent les Officiérs, mais encore des Officiérs mêmes. *Miniſtri ſemeſtres.* La plupart des *ſemeſtres* commencent en Janviér, & en Juillet, comme celui de la Chambre des Comptes; de la Cour des Monnoyes, & celui du Grand Conſeil. On les appelle *ſemeſtre* d'été, & *ſemeſtre* d'hyvèr. Le prémiér Préſident & le Procureur Général, ſèrvent pendant les deux *ſemeſtres* au Grand Conſeil. Il eſt en *ſemeſtre*, hors de *ſemeſtre.* On aſſemble éxtraordinairement quelquefois les deux *ſemeſtres* au Parlement de Bretagne. On appelle le *ſemeſtre* d'Anjou, les charges d'un *ſemeſtre* qui ne ſont pas affectées à ceux de la Province.

SEMEUR. ſ. m. Laboureur qui ſeme. *Sator, ſeminator.* Il y a dans l'Évangile la parabole du *Semeur.* C'eſt un éſprit broüillon, un *ſemeur* de querelles.

SEMEUR EN AUXOIS, ou SEMUR. ſ. m. Nom propre d'une ville de France. *Semurium, Senemurium.* Elle eſt dans le Duché de Bourgogne, ſur l'Armançon, à douze lieuës d'Autun du côté du nord, Maty.

Semeur en Brienois. Nom d'une petite ville du Duché de Bourgogne, en France. *Semurium.* Elle eſt aux confins du Beaujolois, à une lieuë de la Loyre, & à quatorze d'Autun; vèrs le Midi. Id.

SÉMI. Mot pris du Latin & qui ſignifie, Demi; mais qui n'eſt en uſage que lorſqu'il eſt joint à un aûtre mot. Voyez-en des éxemples plus bas. Outre les compôſez de *ſémi* que l'on marquera ici, on en forme tous les jours d'aûtres du même mot, & l'on en peut former une infinité de ſemblables. Il y a pourtant d'habiles gens qui veulent qu'on diſe en François *demi* & non pas *ſémi.* Le P. Bouhours ne pouvoit ſouffrir *Sémi* Ariens, *Sémi*-Pélagiens, &c. il vouloit qu'on dit Demi-Ariens, Demi-Pélagiens, &c.

En Muſique *ſémi* à trois uſages, 1°. Adjoûtée à quelques notes elle marque une diminution de la moitié de leur valeur préciſément. 2°. Jointe avec les noms des intervalles elle marque une diminution, non de leur moitié, mais d'un demi ton mineur ou quatre comma ſur toute leur étenduë. 3°. Elle ſignifie auſſi ſouvent une impèrfection, par éxemple, *ſemicircolo* ou *circolo mezzo*, ſignifie un demi cèrcle, ou un cèrcle imparfait, qui eſt la marque du tems imparfait ou meſure à deux tems, au lieu que le cèrcle parfait étant un ſigne de pèrfection, marque la meſure à trois tems. Brossard. En ce dèrniér ſens on ne ſe ſèrt point de *ſémi* en François, mais de demi.

SÉMI-ARIEN, enne. ſ. m. & f. Demi-Arien. Nom de ſecte Hérétique. *Semi-Arianus.* Les *Sémi-Ariens* étoient une branche des Ariens. Voyez Demi-arien, T. II. p. 621. Comme ils n'ont point d'autorité légitime qui les réüniſſe, ils ſe diviſent en une infinité de divèrſes branches d'Ariens, ou *Sémi-Ariens*, connus

connus dans la ſuite tantôt ſous un nom, tantôt ſous un autre, Eunomiens, Photiniens, Acaciens &c. ſelon que quelqu'un éclate dans ces mauvais partis. PÉLISS.

SÉMIAXIAIRE. ſ. m. & f. *Semiaxiarius*, *a*. Les Payens donnoient autrefois ce nom aux Chrêtiens, parcequ'ils brûloient les martyrs attachez à un poteau fait de la moitié d'un éſſieu de char. Voyez Macri.

SÉMI-BRÉVE. ſ. f. Tèrme de Muſique. *Sémi-brevis*. C'eſt une note blanche figurée en quarré, ſans queuë, qui eſt pôſée ſur ſes angles ou en loſenge, qui vaut une meſure. La *ſémi-bréve* vaut ordinairement la moitié d'une bréve ou quarrée. BROSSARD.

SÉMI-DIAPENTE. ſ. m. Tèrme de Muſique qui veut dire une quinte diminuée qu'on nomme communément en Italien *falſa quinta*, & en François *fauſſe quinte*. BROSSARD.

SEMI-DIAPASON. ſ. m. ou Diapaſon diminué. Tèrme de Muſique, qui veut dire, une octave diminuée d'un ſemiton ruineur, ou de quatre comma.

SÉMI-DIATESSARON. ſ. maſc. Tèrme de Muſique, c'eſt la quarte diminuée, que quelques-uns appellent auſſi fauſſe quarte. BROSSARD.

SÉMI-DOUBLE. adj. m. & f. Tèrme de Bréviaire, qui ſe dit de l'Office & des Fêtes qui ſe célèbrent avec moins de ſolemnité que les doubles, mais plus grande que les ſimples. *Semiduplex*. L'Office *ſémi double* a les premières & ſecondes Vêpres, & neuf Leçons aux Matines, mais on ne redouble pas les Antiennes. L'Office *ſemi double* ſe fait les Dimanches, & dans les Octaves, & dans les Fêtes qui ſont marquées dans le Calendriér pour *ſemi doubles*.

SÉMIGALLE, SÉMIGALLIE. ſ. f. Nom propre de la partie orientale du Duché de Curlande. *Semigallia*. La rivière de Maſza Muſza la ſépare preſque entièrement de la Curlande propre; la Livonie, la Lithuanie, & la Samogitie la bornent ailleurs. Ses lieux principaux ſont Mittaw Capitale, Bauske, Dobelen, & Egypten. MATY.

SEMILLANT, ANTE. adj. Qui eſt remuant, éveillé, qui ne ſe peut tenir en place. *Acer*, *alacer*, *irrequietus*. Il ne ſe dit guères que des enfans qui ſont toûjours en action, qui font quelque petite malice. Ce n'eſt pas un mauvais ſigne, quand les enfans ſont *ſemillans*, c'eſt une marque d'éſprit, ou de cœur. Ce mot eſt bas & populaire.

SEMILLE. R. de la Rôſe.

Si ont trop eſtrange ſemille. *Dans* BOREL.

SEMILLEUX, EUSE. Vieux adj. Semillant, remuant.

Car s'ils ſont fol & orgueilleux
Répiteux & mal ſemilleux. R. DE LA RÔSE.

Borel prétend que *ſemeur* vient de là.

SÉMILUNAIRE. Voyez SEGMOÏDAL.

SÉMI-MINIME. ſ. f. Tèrme de Muſique. Note qui ne vaut que la moitié d'une minime, ou d'une blanche à queuë. C'eſt ce qu'on nomme en François une note à queuë, ou ſimplement noire. BROSSARD.

SÉMINAIRE. ſ. m. Lieu où l'on inſtruit les jeunes Ecléſiaſtiques des devoirs, des cérémonies & des fonctions des miniſtères ſacrez; congrégations d'Ecléſiaſtiques, dont Saint Auguſtin a été le prémier Inſtituteur. *Seminarium*. THOMASSIN. En ce ſens *Séminaire* eſt une Maiſon de Communauté, où l'on inſtruit pour les Ordres ſacrez les pèrſonnes déſtinées à l'Egliſe, & dont les principales piéces, ſont les ſalles pour les Exèrcitans (ou plutôt pour les Aſſemblées) & les petites chambres ou cellules où chacun ſe retire, couche, étudie, prie en particulier. Tel eſt celui de Saint Sulpice à Paris. *Seminarium*, qui ſignifie auſſi une pepinière. Voyez Davilèr. *Séminaire* ſe prend auſſi pour la Communauté, les Ecléſiaſtiques qui habitent dans ces ſortes de Maiſons. Un tel *Séminaire* eſt très-nombreux. Tout le *Séminaire* de S. Sulpice étoit à la proceſſion dans une grande modeſtie. Le Pape Pie IV. ayant établi à Rome un *Séminaire* en conſéquence du Decret du Concile de Trente le donna aux Jéſuites par l'avis des Cardinaux, ainſi qu'il le dit dans un Bref à Charles IX. de l'an 1565. Preſque tous les Évêques ont établi des *Séminaires* dans leurs Diocèſes, aux dépens de leur Clèrgé. Les *Séminaires* ſont d'une grande utilité à l'Égliſe. Le Concile de Trente ordonne de prendre des enfans au deſſus de douze ans pour les nourrir en commun, & les inſtruire; & les rendre capables de parvenir à l'état Ecléſiaſtique; il eſt enjoint à chaque Égliſe Cathédrale d'avoir au moins un *Séminaire* ſous la conduite de l'Évêque. En France l'établiſſement des *Séminaires* eſt un peu différent de l'Ordonnance du Concile. On prend de jeunes gens prêts à étudier en Théologie, & à être ordonnez; ainſi les *Séminaires* ſont des Maiſons de probation, où l'on examine la vocation des Clèrcs, & où on les prépare à recevoir les Ordres.

Pour la ſubſiſtances de ces *Séminaires* l'on a fait des unions de Bénéfices, où l'on oblige le Clèrgé du Diocèſe à contribuër à les entretenir.

SÉMINAIRE. Ce mot ſe dit auſſi, parmi les Chanoines de Saint Auguſtin, pour ſignifier une ſorte de Collége, où ils tiennent des penſionnaires, & enſeignent les Claſſes. *Seminarium, promptuarium*, *Collegium*. Il y a deux ou trois de ces *Séminaires* aux environs de Paris, où les enfans ſont bien élevez.

Les Maiſons de la Congrégation de la Propagande, ou de la Propagation de la Foi s'appellent auſſi *Séminaires*. Le plus conſidérable & le chèf de ces *Séminaires* établis pour entretenir des Ecléſiaſtiques déſtinez aux Miſſions parmi les Infidéles & les Hérétiques eſt celui de Rome, qu'on nomme Collége Apoſtolique, *Séminaire* Apoſtolique, *Séminaire* Paſtoral, *Séminaire* d'Urbain, *Séminaire* de la Propagande, ou de la Propagation de la Foi. Voyez le P. Hélyot. T. VIII. C. 12. Il y a auſſi un *Séminaire* des Grècs, un *Séminaire*, ou Collége de Maronites, & à Paris le *Séminaire* des Miſſions étrangères.

Les *Séminaires* de l'Union Chrétienne. Ce ſont des *Séminaires* de veuves & de filles vèrtueûſes, projettez par Madame de Polaillon Inſtitutrice des filles de la Providence, & éxécutez après ſa mort par M. Vachet, de Romans en Dauphiné. La fin de ces *Séminaires* étoit la convèrſion des femmes Hérétiques & l'inſtruction des nouvelles convèrties, à laquelle ſe conſacroient les veuves & les filles qu'on y recevoit. Le prémiér de cès *Séminaires* fut établi à Charone, puis transféré en 1685. à l'Hôtel de Saint Chaumont ruë S. Denys à Paris, où il eſt encore. Leurs Réglemens furent approuvez par M. De la Brunetière qui après avoir été Archidiâcre de Paris, & l'un des Adminiſtrateurs du Diocèſe pendant la vacance du Siége, fut enſuite Évêque de Saintes; & enſuite par le Cardinal de Vendôme Légat *à Latere* en France, ſous Clement IX. comme il paroit par ſes Lettres du 15e Mai 1668.

SÉMINAIRE, ſe dit par extenſion des lieux où l'on apprend à bien vivre, à bien faire les fonctions de ſa profeſſion. *Seminarium*. La maiſon de cette Princeſſe eſt un *ſéminaire* de vèrtu, d'honnêteté. L'Hôtel des Mouſquetaires eſt un *ſéminaire* d'Officiérs. La Maiſon des *Gobelins* eſt un *ſéminaire* de bons Ouvriérs en toutes ſortes de manufactures, de beaux arts.

SÉMINAL, ALE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine & d'Anatomie. Spèrmatique, qui appartient à la ſemence. *Seminatis*, *ſpermaticus*. Les véſicules *ſéminales*. JOURN. DES SÇAV.

SÉMINARA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Seminaria*. Il eſt dans la Calabre Ultérieure, à une lieuë du Golfe de Gioia, & à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. Les François y défirent les Éſpagnols l'an 1503. MATY.

SÉMINARISTE. ſ. m. Ecléſiaſtique qui vit dans un Séminaire; qui y eſt inſtruit; ou qui inſtruit les autres à bien vivre dans ſa profeſſion, à en bien faire les fonctions. *Seminariſta*. Le nombre des *Séminariſtes* doit être fixe. Quoi qu'on en diſe ici, *Séminariſte* ne ſe dit point des Ecléſiaſtiques qui dans les Séminaires ſont prépôſez au gouvèrnement de la Maiſon & à l'inſtruction des autres. On les appelle Directeurs du Séminaire, & les *Séminariſtes* ſont ſeulement ceux qui viennent dans les Séminaires pour ſe former à l'état Ecléſiaſtique & pour leurs études.

SÉMINIAL, ou SIMÉNIAL. adj. m. & f. Qui ſe dit du pain fait de fine fleur de farine. *Seminellus*, *è ſimila factus*. Des pains *ſéminaux*, ou *ſiméniaux*. *Seminellus*. *Panis ſimiliaceus*, *ex ſimila*, *Græcis* Σεμιδαλίτης. C'eſt ce qu'on appelle en Picardie *ſéminiaux*, ſelon la remarque de M. Du Cange, à laquelle on peut ajoûter que les Normans qui changent aiſément *ſe* en *che*, diſent *Chemineaux*. VIGN. DE MARV.

Ce mot vient de *ſimilia*. DU CANGE.

SÉMIOTIQUE. ſ. f. Partie de la Médecine, l'indicative. *Sémiotica*. La *Sémiotique* ou l'indicative traite des ſignes & des indications des maladies. La Pathologie, la *Sémiotique*, & la Thérapeutique ſont les principales parties de la Médecine, Voyez MÉDECINE, T. III.

Ce mot qui eſt Grèc Σημιωτικὴ, vient de Σημεῖον, *ſigne*, *indice*, *indication*.

SEMIRAMI. ſ. maſc. Nom propre d'un paſſage des montagnes de l'Adirbéitzan. Il conduit de cette Province à celle d'Erzerum, & ainſi des Etats de Pèrſe à ceux du Turc, & anciennement de la Médie à l'Aſſyrie. Il y a dans ce paſſage un chemin de cinq lieuës taillé dans le roc par les ordres de la Reine Sémiramis, comme on croit, d'où vient le nom qu'on lui donne.

SÉMIPÉLAGIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Nom qu'on a donné autrefois, & qu'on donne même encore aujourd'hui à ceux qui gardent quelque reſte du Pélagianiſme. *Semipelagianus*, *a*. S. Proſpèr dans une lèttre écrite à Saint Auguſtin les appelle *reliquias Pelagii*. Pluſieurs ſçavans hommes qui ne ſuivoient point les

les ſentimens de Saint Auguſtin ſur la Grâce ; principalement dans les Gaules furent accuſez de *Sémipélagianiſme* ; on les appella auſſi *Pretres de Marſeille*, parceque ces erreurs étoient nées dans cette ville. Caſſien qui avoit été Diâcre de Conſtantinople, & qui fut enſuite Prêtre de Marſeille étoit le chéf de ces *Sémipélagiens*. S. Proſpèr qui vivoit en même tems que lui, & qui l'a attaqué d'une manière vive, a prétendu que Caſſien voulant garder je ne ſçai quel milieu entre les Pélagiens & les Orthodoxes ne s'accordoit ni avec les uns, ni avec les autres. Mais il s'eſt trouvé des Théologiens amateurs des nouveautez qui ont prétendu, que le *ſémipélagianiſme* a été une héréſie imaginaire, & que Caſſien qui étoit diſciple de Saint Chryſoſtôme avoit parlé comme ſon maître & comme pluſieurs autres anciens Écrivains; & qu'ainſi on ne pouvoit pas le faire paſſer pour un novateur, quoiqu'il n'ait pas expliqué parfaitement, & avec aſſez d'étendue, ce qui regarde la grâce. Les *Sémipélagiens* reconnoiſſoient le péché originel avec les Orthodoxes : mais ils croyoient que la liberté de l'homme n'avoit pas été tellement bleſſée par ce péché, qu'elle ne pût produire d'elle même quelque chôſe qui fût la cauſe que Dieu donnât plutôt ſa grâce à l'un qu'à l'autre. Ils prétendoient que la grâce qui ſauvoit les hommes ne leur étoit pas donnée ſelon la pure volonté de Dieu, mais ſelon ſa préſcience, parcequ'il prévoyoit ceux qui devoient croire en lui. Ils avoüoient que la vocation à l'Évangile étoit gratuite ; mais ils ajoûtoient en même tems, qu'elle étoit commune à tous, parceque Dieu vouloit que tout le monde fut ſauvé, & que pour ce qui étoit de l'élection elle dépendoit de nôtre perſévérance, enſorte que Dieu choiſiſſoit pour la vie éternelle ceux qui devoient perſévérer dans la foi.

SÉMI-PITE. ſ. f. Eſt la moitié d'une pite ; le quart d'un denier. *Semiquadrans denarioli*.

SÉMI-PRÉBENDE. ſ. f. Petite Prébende dans une Égliſe, qui eſt d'un moindre revenu, & deſtinée le plus ſouvent pour des Chantres. *Semipræbenda*.

SÉMI-PREUVE. ſ. f. Eſt une preuve imparfaite. *Semiprobatio*. La dépoſition d'un ſeul témoin eſt une *ſémi preuve*. Un teſtament de mort ne fait qu'une *ſémi preuve*. Dans les cas énormes la *ſémi preuve* fait ſouvent aller à la queſtion.

SÉMI SÉPARATISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte en Anglètèrre. *Semi ſéparatiſta*. Les *Sémi ſéparatiſtes* s'appellent auſſi Robinſoniens, du nom de leur chéf. Voyez SÉPARATISTE.

SÉMI TON. ſ. maſc. Tèrme de Muſique. La moitié d'un ton, quand il eſt diviſé en deux. Il y a un *ſémi-ton* majeur, & un *ſémiton* mineur. *Semitonus*. *Sémi-ton*, veut dire un ton dont on a retranché cinq comma, & par conſéquent un intèrvalle de cinq comma, qu'on nomme autrement *ſémi-ton majeur*, ou ſeconde mineure. On ſe ſért auſſi du même mot pour marquer l'autre moitié du ton, qui n'a que quatre comma d'étendue, mais on le nomme par cette raiſon *ſémi ton mineur*, ou ſeconde diminuée.

SEMIVULPA. ſ. m. Animal tèrreſtre qu'on voit en Afrique, qui a cela de particulier, qu'il a un ſac attaché au ſtèrnon, d'où ſes petits ſortent pour teter, & où ils rentrent après. *Semivulpa*.

SEMLYM. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Eſclavonie, en Hongrie. *Semlinum*. Il eſt ſur le Danube, un peu au deſſus du confluant de la Save, & de la ville de Belgrade. MATY.

SEMLYM. Voyez ZEMLYM.

SEMNOTHÉE. ſ. m. Nom d'une ſorte de Prêtres Gaulois, comme les Druydes ; & même ſelon quelques Auteurs, ce ſont les mêmes.

Ce mot vient de Σεμνὸς, *vénérable*, & θεὸς, *Dieu*.

SEMOIR. ſ. m. Ce qui ſért au Laboureur à mettre ſon grain quand il ſeme. *Satorium*. En quelque païs il eſt fait en éſpéce de ſac, en d'autres en éſpéce de boiſſeau.

SÉMON. ſ. m. Nom d'un Dieu des Romains. *Semo*. Il ſe nommoit Semo, Sancus, & Fidius. Nous en avons parlé au mot FIDIUS, *T. II. p.* 1787. Mais outre cela on donnoit le nom de *Semon* à tous les Dieux mitoyens entre les Dieux du Ciel & ceux de la tèrre, comme Priape, & Vèrtumnus ; & c'étoit la propre ſignification de ce mot, que l'on prétend avoir été fait de *Semi homo*, Demi homme. Scaligèr *L. I. Lect. Auſonian. C.* 19. cite un diſtyque d'un ancien Poëte qui donna ce nom à Mèrcure.

SEMONCE. ſ. f. Prière qu'on envoye faire à ſes parens & amis d'aſſiſter à une nôce, à un entèrrement. *Invitatio*. C'eſt un valet de Crieur qui fait la *ſemonce* d'un entèrrement. *Vocator*. Un parent ſe charge de la *ſemonce* des nôces.

Ce mot eſt vieux. Il vient du Latin *ſubmonitio*. On le diſoit autrefois de toutes ſortes de convocations des pèrſonnes & des aſſemblées qui ſe faiſoient à cri public, comme pour le ban & arrière-ban, pour les États, & pour la comparution en Juſtice.

SEMONCE, ſe dit encore dans le ſtile Burleſque pour ſollicitation. *Invitatio*.

De tous côtez ſe trouvant aſſaillie,
Elle ſe rend aux ſemonces *d'amour.* POËTE ANON.

SEMONCE, ſignifie auſſi ; Avèrtiſſement fait par quelqu'un qui a autorité. Malgré toutes les *ſemonces* que ſon Curé lui a faites, il ne s'eſt point corrigé. *Monitum, monitio*.

SEMONDRE. v. act. Vieux mot qui ſignifie, Avèrtir, inviter. Il ne ſe dit plus qu'en fait de quelques cérémonies. *Semondre* à un entèrrement, aux nôces. On envoye les Officiers de cérémonies aux Cours Souveraines pour les *ſemondre* aux Proceſſions, aux cérémonies où ils doivent aſſiſter.

Ce mot vient du Latin *ſubmonere*. NICOD. On le diſoit autrefois pour appeller à la guèrre, & il ſignifie *aſſigner*.

SÉMONER, vieux vèrbe act. C. Prier. Pèrceval.

Et li bons Rois l'en ſemonoit.

D'où vient le mot de ſemondre. BOREL. *Rogare, precari*.

SEMONNER. Vieux vèrbe act. C'eſt auſſi appeller. BOREL. *Appellare, vocare*.

SEMONNEUR. ſ. m. Crieur d'entèrrement, qui envoye des billets par les maiſons pour convier les parens & amis d'un défunt de ſe trouver à ſon convoi, ſervice & entèrrement. *Invitator, vocator*.

SEMOTTE. ſ. f. Tèrme de jardinage, qui ſe dit des choux. *Semotte* de choux, c'eſt la même chôſe que brocolis, nouvelle production de choux qui donnent la ſemence, petit rejetton que produiſent les vieux choux après l'hyvèr, lorſque la nature les diſpôſe à leur vouloir faire donner leur graine. *Surculus braſſicæ*, ou *crambes ſemifer*. Ces choux jettent beaucoup de *ſemottes*. Ces *ſemottes* ſont bonnes à mettre au pot. LIGER, qui appelle *ſemote* en Latin *pullus ſemifer*.

SEMOULE. ſ. f. Pâte faite avec de la plus fine farine & de l'eau, & réduite en petits grains gros comme des grains de moutarde. *Maſſa farinacea in modum vermis vel grani efformata*. Les vèrmicelli ſont faits de la même pâte formée en filéts de la figure des vèrs, Voyez VERMICELLI.

SEMOY. ſ. m. Nom propre d'une rivière des Païs Bas. *Semoia*, *Seſmarus*. Elle a ſa ſource dans le Luxembourg, près de la ville de ce nom, baigne Chini, Bouillon, Orchimont, & ſe décharge dans la Meuſe, à deux lieux au-deſſous de Charleville. MATY.

SEMPACH. ſ. m. Petite ville de la Suiſſe. *Sempachum*. Elle eſt capitale d'un Bailliage du canton de Lucèrne, & ſituée au Septentrion occidental de la ville de ce nom, ſur le lac de *Sempach*. ID.

SEMPRÔNE. Montagne. Voyez SAMPIONE.

SEMPITÈRNEL, ELLE. adj. Qui eſt très-vieux, qui vit trop long-temps. *Sempiternus*. Il n'eſt plus en uſage qu'en cette phrâſe : C'eſt une vieille *ſempitèrnelle*, decrépite, qui ne peut mourir.

SEMPITÈRNEL. ſ. m. Nom d'une Chevalerie. *Sempiternus*. La Compagnie des *Sempitèrnels*, eſt une Compagnie de Chevaliérs de l'Ordre de la Chauſſe, qui fut établie l'an 1541. Voyez l'Abbé Juſtiniani, & le P. Hélyot, T. VIII. C. 57. p. 358.

SEMPITERNEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Sempitèrnel. *Vetus, ſenex*. Une ſempitèrnelle, c'eſt-à-dire, une vieille décrépite. Satyres Chrétiennes. BOREL. *Anus decrepita*.

SEMPRONIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sempronius, a*. La famille *Sempronia* étoit originairement Patriciénne, enſuite elle devint Plébéienne. On trouve ſur les médailles trois branches des *Sempronius* : les Atratinus, qui demeurèrent Patriciens ; les Gracques, qui furent Plébéiens ; & les Pitions, dont on ne ſçait pas l'état, mais que l'on croit avoir été Plébéiens, comme les Gracques. Nous avons déja remarqué ſouvent que ces noms Latins ne changent point au plurièl ; c'eſt l'uſage non-ſeulement des Antiquaires, mais même de nos autres Auteurs. Par exemple,

Il ſe déguiſe en vain ; je lis ſur ſon viſage
Des fiers Domitius l'humeur triſte & ſauvage. RACINE.

SEMPSEN. ſ. m. Plante qu'on nomme autrement *Séſame*. Voyez SÉSAME. *Seſamum*.

SÉMY DROIT. Tèrme de la Coutume de Touraine. C'eſt la baſſe voirie, ou la baſſe juſtice. Dans la rédaction de la Coutume de Touraine, qui fut faite en 1460. il y avoit *Sémi droit*, ou *Saymi dret*, au lieu de *Sémi droit*.

SEN.

SEN. ſ. m. Nom de lieu dans la Tribu de Dan, près du rocher appellé le Rocher du ſecours. *Sen*. Voyez I. L. des R. VII. 12.

SENAS, ou CENAS. ſ. f. Prêtreſſes d'un Dieu des Gaulois. C'étoient des Vièrges comme les Véſtales. *Atlas major*. BOREL.

SÉNAT. ſ. m. Aſſemblée, Conſeil des plus notables habitans d'une

d'une République, qui ont part au Gouvèrnement. *Senatus, Curia, Publici ſtatus, Conſilium.* Le *Sénat* de Rome a été le plus célébre. Le *Sénat* ſous la République, & pendant ſa ſplendeur n'avoit point de Juriſdiction contentieûſe. Il commettoit des Juges, tirez ou du *Sénat*, ou d'entre les Chevaliérs; mais il ne s'abaiſſoit pas à juger les procès en corps. Il ordonnoit des affaires de la guèrre, nommoit ceux qui devoient commander les armées, envoyoit des Gouvèrneurs dans les Provinces, manioit les finances, & diſpôſoit des revenus de l'Empire. Toute la puiſſance ſouverâine ne réſidoit pourtant pas dans le *Sénat*; il ne pouvoit élire des Magiſtrats, ni faire des loix, ni décider de la guèrre ou de la paix; mais il falloit conſulter le peuple. Ce ne fut que ſous les Empereurs que le *Sénat* commença à juger les procès. Il commettoit des Juges pour les moindres procès, & jugeoit les aûtres, ſur tout les criminèls, en corps, & ſouvent en préſence de l'Empereur. C'étoit pour lui faire oubliér la connoiſſance des affaires d'État. Néron lui attribua auſſi le jugement des caûſes d'appel; mais cela ne dura pas: on n'en trouve aucun véſtige que dans la Novelle 62. Voyez le Traité de Paul Manuce ſur le *Sénat* Romain, celui de Jean Sarius Zamoſcius en deux Livres, celui de M. Ant. Majoragius *De Senatu Romano*, celui de Guillaume Bellenden, intitulé: *Ciceronis Conſul, Senator, Senatuſque Romanus.* Le Tableau de l'ancien *Sénat* Romain imprimé à Paris pour la ſeconde fois en 1713.

On a donné le même nom à des Compagnies qui avoient une pareille autorité, comme le *Sénat* de Carthage. Le *Sénat* de Veniſe, de Gennes, de Chambéri. Le *Sénat* de Veniſe s'appelle auſſi *Pregadi.* Il eſt compôſé de 300. Nobles.

SÉNAT, eſt auſſi un titre d'honneur que les Avocats donnent quelquefois aux Compagnies Souveraines. *Senatus.* On ne ſçauroit trop loüer la prudence de cet auguſte *Sénat*, qui a rendu un tel arrêt. Cela ne ſe dit guèrès que dans le ſtile oratoire & relevé.

SÉNAT. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois pour le lieu où ſe tient l'aſſemblée. *Senatus.* Céſar fut tué dans le *Sénat.*

Le P. le Moine a dit, en parlant des tombeaux des Rois d'Égypte, embaûmez dans les Pyramides;

De ce muet Sénat, *de cette Cour tèrrible,*
Le ſilence épouvante, & la face eſt horrible. P. LE MOINE.

Il a encore appellé *Sénat* les aſtres, & les étoiles.

Comme dans ce Palais, où les céleſtes feux
Compôſent un Sénat *roulant & lumineux.*

Ces métaphores, ſur tout la ſeconde, ne ſont point aſſez naturelles.

SÉNATEUR. ſ. m. Qui eſt membre du Sénat. *Senator.* Il y avoit deux ordres dans la Nobleſſe Romaine: celui des *Sénateurs*, & celui des Chevaliérs, après quoi venoit le peuple. Romulus inſtitua les cent prémiérs *Sénateurs.* Quoique l'on élevât à la dignité de *Sénateurs* ceux qui avoient le plus de ſageſſe, & de prudence, on eut pourtant égard dans la ſuite au bien, & aux facultez, de peur que cet honneur ne fût avili par la pauvreté. Il falloit avoir un fonds de 800. mille ſéſtèrces, qui reviennent à 70. ou 80. mille francs. C'étoit le double des Chevaliérs. Les *Sénateurs* qui n'avoient pas cette ſomme, étoient dégradez, & éffacez du rôlle des *Sénateurs* par le Cenſeur. On choiſiſſoit d'ordinaire les *Sénateurs* dans l'Ordre des Chevaliérs, ou entre ceux qui avoient géré ces grandes Magiſtratures. Au commencement on ne prenoit les Magiſtrats que de l'Ordre des *Sénateurs*; c'eſt pourquoi Tacite appelle le Sénat, le *ſéminaire de toutes les dignitez.* Mais depuis que les Magiſtratures eurent été communiquées au peuple on tiroit auſſi les *Sénateurs* d'entre ceux qui avoient été Magiſtrâts, & auparavant plébéiens. Les enfans des *Sénateurs* avoient entrée au Sénat à l'âge de 17. ans. Les *Sénateurs* menoient leurs enfans au Sénat pour les former de bonne heure aux affaires. Toute la puiſſance publique ne réſidoit pas dans le Sénat; il ne pouvoit élire les Magiſtrâts, ni faire des loix, ni décider de la guèrre, ou de la paix: il falloit conſulter le peuple. Mais il avoit le ſoin de la guèrre, le maniment des finances, d'envoyer des Gouvèrneurs dans les Provinces, & recevoir les Ambaſſadeurs. On conjecture que Tullius ajoûta cent *Sénateurs*, qui furent appellez, *Patres majorum gentium*, pour les diſtinguer des cent aûtres créez par Tarquin l'ancien, & qui furent nommez *Patres minorum gentium.* Le nombre des *Sénateurs* n'étoit point fixé. Ils étoient 600. du temps de Gracchus. Pendant les guèrres civiles ils furent réduits à 300. Jules Céſar les augmenta juſqu'à 800. ou 900. & Auguſte les réduiſit à 600. Le Sénat s'aſſembloit à cèrtains jours réglez: aux Calendes, aux Ides, & aux Nones. Les Conſuls y préſidoient. On ne pouvoit être *Sénateur* qu'à l'âge de 30. ans. Les *Sénateurs* portoient le Laticlave, qui étoit une robe, ou tunique bordée de morceaux de pourpre taillez en forme de clous larges.

Il y a encore à Rome un *Sénateur* qui demeure au Capitole; c'eſt

un Juge ordinaire des citadins de Rome, pour les cauſes civiles & criminelles; en premiére inſtance, l'appel de ces ſentences ſe releve devant le Capitaine des appellations, qui eſt un aûtre Magiſtrat réſident au Capitole.

En Italie on a appellé *Sénateurs*, pluſieurs citoyens qui avoient obtenu des Empereurs le don & privilége des familles Sénatoriales.

SÉNATEUR, ſe dit dans le même ſens de ceux qui ſont membres de quelque Conſeil Souverain, comme les *Sénateurs* de Pologne, de Veniſe, &c. *Senator, Patricius.* On appelle quelquefois un Conſeiller de Cour Souveraine vieux & grave, un *Sénateur*; mais ce n'eſt que dans le diſcours familiér.

SÉNATORIAL, ALE. adj. Qui appartient au Sénateur. *Senatorius.* La dignité *Sénatoriale.* Pourpre *Sénatoriale.* Gravité *Sénatoriale.*

SÉNATORIEN, ENNE. adj. Qui eſt de race de Sénateur. *Senatorius.* La Maiſon de ... étoit de race *Sénatorienne.*

SÉNATUS-CONSULTE. ſ. m. Délibération, Arrêt du Sénat Romain, qui a prononcé ſur quelque queſtion, ſur quelque point de Droit qui lui a été propôſé. *Senatus-conſultum.* Les *Sénatus-conſultes* faiſoient une partie du Droit, & des Loix Romaines.

SÉNAU. ſ. m. Barque longue dont les Flamans ſe ſèrvent pour la courſe. Elle ne peut porter que 20. ou 25. hommes. *Lembus, liburnica.*

SEND. ſ. m. Nom propre d'une Province de la Pèrſe, en Aſie. *Sindia.* Elle eſt le long de l'Océan, entre le Makéran, le Sigiſtan, & les États du Mogol. Ce pays répond prèſque entiérement à l'ancienne Gédroſie. MATY.

SENDAIL, & SENDAL. ſ. m. Bois rouge des Indes. Voyez SANDAL. C'eſt auſſi quelque étoffe ou linge. R. de la belle Maguelonne, & pièrre de Provence. *Menus propos de Pièrre Gringoire.*

La lance clere ainſi que de criſtal,
Le pannunceau rouge comme Sendal.

Joinville, page 40. Portant ſes armes batuës comme *Sendal.* BOREL.

SENDALLE. ſ. f. Anciennement on écrivoit ainſi au lieu de *ſandale.* Bible Hiſtoriaux MS. Et chauća, chauces d'or & de ſoye, qu'on appelle *Sendalles*, & Saceſma très-noblement parlant de Judith, quand elle alla vèrs Holofèrnes. BOREL.

SENDOMIR. ſ. m. Voyez SANDOMIR.

SENDREW. ſ. m. Voyez SEMENDRIA.

SENE. ſ. f. Nom d'un rochèr ſitué dans la Tribu de Benjamin, à l'orient de Gabaa. Ziéglèr l'appelle Sennah.

SÉNE, ou *Sâne*, ou *Sévi.* ſ. m. Nom du 10ᵉ mois des Éthiopiens. Il répond au mois de Juin. *Fabricius Menol p.* 73.

SÉNÉ, ÉE. Vieux adj. Qui a bon ſens. Pèrceval. BOREL. *Prudens, ſapiens.*

SÉNÉ. ſ. m. Arbriſſeau qui croît en Éthiopie ſur les bords du Nil. Sa tige eſt haute d'une coudée, d'où ſortent pluſieurs petites branches doûces & pliâbles comme un ôſiér. Ses fleurs ſont jaûnes, & ſemblables à celles du chou, ou de la coluthea, mêlée, de cèrtains petits traits rouges. Ses feüilles ſont longues & pointuës, épaiſſes, graſſettes, & reſſemblantes à celles de la regliſſe, & ont le goût de fèves. Leur couleur eſt vèrte-pâle. Il en naît de petites follicules ou gouſſes recourbées comme une faucille, qui ſont ſi plattes, que la peau de deſſus touche celle d'embas. Elles renfèrment une graine noire, tîrant ſur le vèrd, ſemblable à un pepin de raiſin, qui répréſente un cœur. Elles tiennent à une queuë ſi mince, qu'elles tombent au prémiér vent, étant meûres. Il n'y a aucun Auteur Grèc qui ait fait mention du *ſéné*, ni Dioſcoride, ni Galien, ni Æginéta. Matthiole dit qu'il y a du *ſéné* qui croît en Italie, & qu'il ne vit que ſix mois. Le meilleur *ſéné* eſt celui qui eſt le plus nét de bûchettes & de feüilles mortes, qui eſt doux, quand on le manie à poignée, & d'une ôdeur aſſez forte. Le vrai *ſéné* ne ſe trouve que dans les bois d'Éthiopie. Les Négres le vont ramaſſer, & en portent de grands batteaux juſqu'au Caire. Le Conſul François réſident au Caire, en tenoit cidevant le parti, moyennant un préſent de trente mille ducats qu'il faiſoit au nouveau Baſſa. Quand il l'avoit tout amaſſé, il en faiſoit trois lots, dont il en brûloit deux, & envoyoit le troiſiéme en Europe: Mais M. Bèrnièr nous apprend que ce ſont des Juifs qui font maintenant tout ce négoce. Les Médecins d'Europe l'employent en toutes leurs purgations & tiſannes. En Latin *ſenna.*

Enfin d'habiles gens, & des têtes bien ſaines,
N'auroient jamais ici fait venir le ſené,
Que la nature avoit tout éxprès condamné
A prendre ſa naiſſance en des tèrres lointaines,
De peur que nôtre monde en fût empoiſonné. N. CH. DE VERS.

On trouve au Chili une eſpéce de *ſéné* qui reſſemble tout-à-fait à celui qui nous vient de Seyde au levant, faute duquel les Apoticaires de Santiago ſe ſervent de celui-ci, que les Indiens appellent Uño perquen. Il eſt un peu plus petit que le Mayten, arbre du pays. Frézier. *p.* 106.

SÉNÉCHAL, ſ. m. Officiér de robe courte, lequel en quelques Provinces eſt le Chef de la Nobleſſe, & qui la commande, quand on a convoqué l'arrière ban. *Seneſcallus, ſecundaria curia ſummus Prætor.* C'eſt ce qu'on nomme en d'autres lieux *Bailli.* Le *Sénéchal* de Lyon, d'Auvergne, de Poitou. Voyez l'article ſuivant.

Sénéchal, autrefois étoit une Charge dénotant le Maître d'Hôtel. On trouve ſouvent ce mot dans les vieux Romans. Afin qu'on voye en quel ſens ils l'ont pris, j'en mettrai ici quelque citation. Raoul de Cambray.

Son Sénéchal *à Raoul appellé,*
Qui del mangiér le ſervoit mieux à gré.

Et au R. de la Charrette, compoſé par Godefroy de Leigny, après Chrétien de Troyes, qui le commença.

Si Sénéchal *firent cueillir*
Les napes, quand il le convint.

R. de la Roſe :

Porce ont li Sénéchal *haſté*
A la cuiſine la viande.

Et Gauvain :

As Senéchaux, *ſi com moi ſemble,*
Commande à haſter la viande.

Et deréchef, Raoul de Cambray :

Et li Baron ſont as tables aſſis,
Li Sénéchal *s'en ſont bien entremis,*
De bien ſervir chacun fut bien apris.

Les Anciens ont confondu la dignité de *Seneſcallus* avec celle de *Dapifer.* Ainſi il eſt ſûr que c'étoit le Maître d'Hôtel. Borel. Le livre MS. des Aſſiſes dit que le *Sénéchal* doit au jour du Couronnement du Roi ordonner le manger, & doit tenir le Sceptre, & le porter devant le Roi au moutiér, & le tenir juſques le Roi le prenne de ſa main. Item, quand le Roi voudra manger, le *Sénéchal* doit commander au Chambellan qu'il porte l'aigua aux mains; & quand le Roi aura mangé, puis doit le *Sénéchal* manger; & toutes les eſcuëlles, & les greaux en quoi il aura ſervi le corps du Roi du prémiér mêts, doivent être ſervies de telle viande comme le Roi ce jour-là. Item, le *Sénéchal* doit viſiter les Châteaux, & Forteresſes, & faire leur avoir ce que méſtiér leur eſt, & changer & remüer Sergens & Offices qui y ſeront ſous le corps de Châſtelain, ſans commandement du Roi. Borel.

Il falloit pourtant qu'il y eût d'autres ſortes de *Sénéchaux*; car par un paſſage de Raoul de Cambrai lui-même, on prouve que le Grand *Sénéchal* ou Guerrier portoit la Bannière de France, lors qu'il dit :

De tote France le fit Gonfanonier,
Et Sénéchal *pour tenor exaucier.*

Et le R. d'Aubry:

Sénéchaux *jet, m'enſeigne portera.*

R. de Garniér de Nantueil :

De Thiebaut d'Aigremont ot fait ſon Sénéchal,
Por ſes hommes guier en terre mortal.

Cela montre que le *Sénéchal* étoit chef d'Armes & Commandant. Le R. de la Roſe le fait auſſi commandant après le Roi, en diſant:

Qu'il étoit tot en ſa Maiſon,
Commanderes après le Roi. Borel.

Ainſi *Sénéchal* étoit auſſi une Charge de guerre. Le Grand *Sénéchal* ou *Dapifer* ayant intendance ſur le boire & manger du Roi, commandoit auſſi les armes. Cette charge étoit à la Maiſon d'Anjou. Il portoit auſſi S. Martin aux armes. C'étoit la plus haute charge du Royaume. Borel.

Ailleurs il ſe prend pour Maiſtre. R. de Siperis de vineaux.

Je iray avec vos és primerains combaux,
A grands cops de partir veux eſtre Sénéchaux.

Sénéchal, eſt le même au nom duquel ſe rend & s'expédie la Juſtice. *Seneſcallus, Ballivius.* Le *Sénéchal* n'eſt plus qu'un Magiſtrat titulaire & honoraire : le droit de la juriſdiction eſt dévolu à ſon Lieutenant. Le *Sénéchal* eſt la même choſe dans les païs de Droit Écrit, que les Baillis dans les païs de Coutume, où il y a des Baillis. Ce ſont des Juges de même pouvoir, & de même autorité. Les *Sénéchaux* connoiſſent des appellations des Prévôts Royaux, & des Haut Juſticiérs, des cas Royaux, de toutes cauſes concernant les Fiefs, &c. Les appellations de leurs jugemens ſe relèvent au Parlement. Les Baillis & *Sénéchaux* étoient au commencement de ſimples Commiſſaires que le Roi envoyoit dans les Provinces pour informer ſi la Juſtice étoit bien renduë par les Vicomtes, Prévôt, & Viguiérs. On prétend qu'ils ont été érigez en titre d'Office ſous la troiſiéme Race. Ils étoient toûjours d'épée, & juſqu'à Louis XII. en 1496. ils avoient le droit de ſe choiſir un Lieutenant, pour rendre la juſtice en leur abſence. Depuis Henri III. l'on a laiſſé aux Baillis, & aux *Sénéchaux* le commandement des armes, & la conduite du ban, & arrièreban. L'adminiſtration de la Juſtice appartient à leurs Lieutenans, qui ſont gens de robe. Pasq. On ne demeure pas d'accord que les *Sénéchaux* ayent été ſimples Commiſſaires dans leur origine. Les Ducs s'étant emparez de la puiſſance d'adminiſtrer la Juſtice, & ne voulant pas l'exércer en perſonne, établirent les Officiérs pour la rendre en leur nom, & en leur autorité. Ils les appellent Baillis en certains lieux, & *Sénéchaux* en d'autres. Ils étoient révocables à volonté. Mais lorſque les Rois de la troiſiéme Race commencèrent à réünir à la Couronne les villes, qui en avoient été démembrées, particulièrement du tems de Hugues Capet, ils attribuèrent aux Juges ordinaires, c'eſt-à-dire aux Baillis, & *Sénéchaux*, la connoiſſance des cas Royaux, & des cauſes d'appel du territoire des Comtes: ſous la deuxiéme Race c'étoit des Commiſſaires, ou *Miſſi Dominici* que les vieux Hiſtoriens appelloient *Meſſagers*, qui jugeoient ces cauſes d'appel dévoluës aux Rois. Ainſi ces Baillis & *Sénéchaux* ſous la troiſiéme Race furent revêtus non ſeulement du pouvoir des Commiſſaires Royaux, ou *Miſſi Dominici*; mais ils ſuccedèrent en quelque ſorte à toute l'autorité des Ducs, & Comtes; enſorte qu'ils avoient l'adminiſtration de la Juſtice, des armes, & des finances. Sur tout ils jugeoient en dernier reſſort; ce qui a duré juſqu'au tems que le Parlement fut rendu ſédentaire par Philippe Le Bel. Avant cela on ne remarque aucuns arrêts rendus ſur des appellations des jugemens des Baillis, & *Sénéchaux*. Mais toutes les charges étant devenuës perpétuelles par l'Ordonnance de Loüis XI. les Baillis & les *Sénéchaux*, non contens de n'être plus révocables, tâchèrent à devenir héréditaires. C'eſt pourquoi les Rois appréhendant qu'ils n'uſurpaſſent l'autorité Souveraine comme avoient fait les Ducs, & les Comtes, leur ôterent d'abord le maniment des finances; puis le commandement des armes par l'établiſſement des Gouverneurs : on leur laiſſa ſeulement la conduitte de l'arrière-ban pour marque de leur ancien pouvoir. Enfin l'exércice de la Juſtice a paſſé à leurs Lieutenans : il ne leur reſte que la ſimple ſéance à l'audience, & l'honneur que les ſentences & contrats ſont intitulez en leur nom. Loyseau. Voyez l'Édit de Crémieu, & celui de Créſpi, qui régle la compétence des Baillis, & *Sénéchaux*.

Grand Sénéchal, ou *Sénéchal ou Duc. Primarius ſeneſcallus, præcopræſes.* C'étoit un Grand Officiér créé par les Ducs de Normandie, qui jugeoit les affaires pendant la ceſſation de l'Échiquiér. Il revoyoit les jugemens rendus par les Baillis, & les pouvoit réformer. Il avoit le ſoin de maintenir l'exércice de la Juſtice, & des loix par toute la Province de Normandie. Par les lettres qui rendirent l'Échiquiér perpétuel, & l'érigèrent en Parlement, (l'an 1499.) il eſt porté qu'arrivant le décès du *Grand Sénéchal* de Brézé, cette charge demeureroit éteinte, & ſupprimée.

Sénéchal. C'eſt préſentement le nom qu'on donne en Normandie aux Juges des baſſes Juſtices. *Secundaria juriſdictionis prætor.* Le *Sénéchal* tient les plaids; il a la connoiſſance des rentes duës par les vaſſaux, des blâmes d'aveu, & des autres differens qui peuvent naître par rapport au fief. Voyez Art. 25. & ſuiv. de la Coutume de Normandie.

Grand Sénéchal d'Angleterre. C'étoit autrefois le prémiér Officiér de la Couronne. *Primarius Angliæ mareſcallus.* Cette charge fut ſupprimée par Henri IV. qui avoit été lui-même *Grand Sénéchal d'Angleterre*, parce qu'il en trouva l'autorité trop dangereuſe. Aujourd'hui le Roi crée un *Grand Sénéchal* en deux occaſions : l'une pour le jour de ſon couronnement : dans cette Cérémonie le *Grand Sénéchal* porte la Couronne devant le Roi. L'autre lorſqu'il s'agit de juger un Pair du Royaume accuſé de crime capital. On l'appelle *High Steward.* Il préſide à la Chambre des Pairs, où il eſt aſſis ſous un dais, & ſur une eſpéce de thrône. C'eſt lui qui prononce la ſentence; après quoi il rompt ſa baguette, pour marquer que ſon pouvoir ceſſe.

Ce mot de *Sénéchal*, ſelon Turnébe, Fauchet, Ménage, Borel, & c'eſt

c'eſt l'opinion la plus commune) vient de *ſenex & caballus*, ou *chal*, qui ſignifie *vieil Chevaliér*. Loyſeau dit que *Sénéchal* ſignifie, ancien Domeſtique. Fauchèt croît qu'il vient de *Scalco*, ou *Siniſcalco*, qui ſignifie en langage Franc, *Præpoſitus menſæ*, ou *Maître d'Hôtel*, qu'on prétend dérivé du Grèc *κοινάρχος*, ſignifiant la même chôſe, ſuivant Périonius; d'aûtres de *Senogallus*, comme qui diroit *Juge*, ou *Préſident du Sénat*. D'aûtres de *ſenex callens jus & leges*. Quelques-uns croyent que le nom de Grand *Sénéchal* étoit autrefois un nom de dignité dans la Maiſon du Roi, & qu'il s'eſt dit du Grand Maître, & enſuite du Connétable. Du Cange croit, après Lindembrock & Voſſius, que ce mot a été fait du Grèc *ſon*, ou *ſéneſte* & *ſente*, qui ſignifioient *armentum*, & *ſcalchus*, ſignifiant *ſervus*, parce qu'il dit qu'originairement c'étoit un Officiér des Rois & des grands Seigneurs, & même de quelques particuliérs, qui avoient le ſoin de toute leur maiſon, de toute leur famille, de leur tâble, & de leurs revenus. Ces Officiérs commandoient auſſi à la milice des Princes; quelquefois ils étoient Généraux d'armées; quelquefois ils portoient l'Étendart Royal; quelquefois ils étoient Grands Maîtres de la Moiſon du Roi; quelquefois Maîtres d'Hôtel; quelquefois Gouvèrneurs de leurs Domaines & de leurs Finances; quelquefois ils rendoient la juſtice à leurs Sujèts, & étoient au deſſus des aûtres Juges. Ils ſignoient autrefois les prémiérs dans les Lèttres Patentes du Roi. Le nom de *Sénéchal* a été auſſi héréditaire, & attaché à cèrtaines familles & Seigneuries. Chez les Allemands le Comte Palatin eſt pèrpétuel *Sénéchal* & Maître d'Hôtel de l'Empereur. Les Égliſes ont eu auſſi leurs *Sénéchaux*, où c'eſt une dignité élective. Il y en a encore un dans le Chapitre de Rheims. Du Cange explique plus particulièrement leurs fonctions.

Sénéchal. C'eſt auſſi un Pourvoyeur. R. de Mèrlin.

Judas étoit Sénéchaux *des Diſciples.*

SÉNÉCHALE. ſ. f. Femme du Sénéchal. Madame la *Sénéchale* eſt fort reſpectée dans toute la Province. *Seneſcalli uxor.*

SÉNÉCHAUſSÉE. ſ. f. Étenduë de la Juriſdiction d'un Sénéchal. *Seneſcalli curia, Juriſdictio, ſecunda juris curia.* La *Sénéchauſſée* de Nîmes, de Beaucaire. Les Sénéchaux doivent réſider dans leurs *Sénéchauſſées*. Joli.

Sénéchauſsée. Lieu où ſe tient la Juſtice du Sénéchal. *Seneſcalli Tribunal.*

SÉNEÇON, ou SÉNEſSON. ſ. m. Plante qui pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur d'environ un piéd, rondes, canelées, revêtuës de feüilles longues, rangées altèrnativement, attachées ſans queüe, découppées & dentelées, ſe tèrminant en une pointe obtuſe, de couleur vèrte obſcure. Ses fleurs naiſſent au ſommèt des tiges & des branches; châcune d'elles eſt un bouquet à fleurons jaûnes évaſez en étoile par le haut. Lorſqu'elle eſt paſſée, il lui ſuccéde une graine garnie d'une aigrette. Sa racine eſt garnie de pluſieurs fibres blanches. En Latin *ſenecio minor vulgaris*. C. Bauh. On employe cette plante dans les décoctions ordinaires des lavemens, & dans les cataplaſmes que l'on ordonne pour avancer la ſuppuration; ſon ſuc fait mourir les vèrs, & appaiſe la colique. Il y a quelques aûtres éſpéces de *ſeneçon*.

Ce mot vient du Latin *ſeneſcere*, *vieillir*, *blanchir*, & l'on a donné ce nom au *ſéneçon* commun, parce que ſes têtes blanchiſſent ſur la fin à caûſe des aigrettes des ſemences.

SÉNECTAIRE. ſ. m. & f. Nom de famille qui s'eſt formé par corruption de *Saint Nectaire*. Nous prononçons même *Séneterre* ſans faire ſentir le c. La fèrté *Séneterre*.

SENÉE. Rime *ſenée*. Tèrme de l'ancienne Poëſie Françoiſe. C'eſt une éſpéce d'Acroſtiche. Elle ſe fait lorſque tous les vèrs, ou tous les mots commencent par une même lèttre. *A*rdent *A*mour, *A*dorable *A*ngélique. *Verſus in modum acroſtichidis.*

SÉNEFF. ſ. m. Nom propre d'un village du Brabant. *Senefum*. Il eſt à deux petites lieuës de Nivelle, vèrs le midi. Ce lieu a été rendu célèbre par la victoire ſignalée que nos troupes commandées par le Prince de Condé, y remportèrent le 11e d'Août 1674, ſur les Hollandois, que conduiſoit le P. d'Orange.

SÉNÉFIANCE. Vieux ſ. f. Signification. Borel. Comme qui diroit ſignifiance. *Significatio.*

SÉNÉGA. ſ. m. Nom de la branche la plus ſeptentrionale du Nigèr, Fleuve de la Nigritie. *Senega*. On le prend pour le Dara, *Daracus*, ou pour l'*Aſana*, rivières que les Anciens mettoient en Lybie. Quelques-uns même le prennent pour l'ancien *Stachir*, que d'aûtres mettent à Rio Grande, qui eſt la branche la plus méridionale du Nigèr. Maty.

SÉNEGRÉ. ſ. m. Plante qu'on appelle aûtrement *fénugréc*, en Latin *fœnum græcum*. Voyez Fénugréc.

SÉNÉQUE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Seneca*. *Sénéque* le Philoſophe fut Précepteur de Néron. Il y a des piéces qui paſſent pour être de *Sénéque* le Tragique qui n'en ſont pas. Les *Sénéques* étoient originaires de Cordoüe en Éſpagne. Le père du Philoſophe étoit Chevaliér Romain.

> *Entre* Sénéque *& vous diſputez-vous la gloire,*
> *A qui m'éffacera plutôt de ſa mémoire.* Racine.
>
> *Ah! ſi dans l'ignorance il le falloit inſtruire,*
> *N'avoit on que* Sénéque *& moi pour le ſéduire.* Id.

SENER. v. act. Châtrer. *Sener* un porc. *Suem caſtrare. Sener* une truye. On dit auſſi *ſener* une lice, quand on lui ôte les racines.

Ce mot vient du Grèc *ξαίνειν*, *cadere*, qui ſignifie, *châtrer*, *briſer*.

SENERY. Voyez SÉLERING.

SÉNÈS, SÉNÈZ. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale, Suffragante d'Ambrun. *Sanitium*, *Urbs Sanicienſis*. Elle eſt dans la Viguerie de Caſtellane, en Provence, à quatre lieuës de Digne vèrs le midi. *Sénès* eſt une fort petite ville, & fort mal peuplée. Maty.

SÉNESTRE. adj. m. & f. Gauche. Nous avons la main droite & la main *ſéneſtre*. Les enfans de Zébédée demandèrent à Jésus-Christ que l'un fût aſſis à ſa droite, & l'aûtre à ſa *ſéneſtre*, quand il paroîtroit dans ſa gloire. Il ne ſe dit plus dans les diſcours ordinaires.

Senestre, en tèrmes de Blâſon, ſe dit particulièrement de la gauche. *Scuti ſiniſtra*. Et en blâſonnant on ne doit point ſe ſèrvir du mot de *gauche*, mais de *ſeneſtre*, non plus que du *droit*, pour dire la *droite*.

Senestré, ée. En tèrmes de Blâſon, ſe dit auſſi d'une piéce de l'Écu qui eſt accompagnée à gauche ou à ſeneſtre de quelque aûtre. *Ad ſcuti ſiniſtram, vel ad lævam ſuus.* La ville de Narbonne porte de gueules à la croix Patriarchale d'or *ſeneſtrée* d'une clèf d'argent.

SENESTROCHÈRE, auſſi en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la figure d'un bras gaûche qu'on répréſente ſur l'Écu, & qui eſt oppôſé à *dextrochère*, qui ſe dit du bras droit. *Scevola.*

SENEVÉ. ſ. m. Nom qu'on donne à une plante & à ſa ſemence. On l'appelle aûtrement *moutarde*. Il y a pluſieurs éſpéces de *ſenevé*. Le *ſenevé* commun pouſſe une tige à la hauteur de ſix ou ſept piéds diviſée en pluſieurs rameaux. Ses feüilles ſont larges, découppées, ſemblables à celles de la rave. Ses fleurs ſont jaûnes, compôſées de quatre petites feüilles diſpôſées en croix. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſiliques aſſez courtes qui renfèrment des ſemences préſque rondes, rouſſes ou noirâtres, d'un goût âcre & brûlant. Sa racine eſt ligneûſe, fragile, blanche, garnie de fibres. En Latin *ſinapi rapi folio*. C. Bauh. La ſemence de *ſenevé* eſt ſtomacale & antiſcorbutique; elle eſt bonne pour la mélancolie hypochondriaque, pour la cachéxie, pour les affections ſoporeûſes. On en mêle dans du moût à demi épaiſſi, & on en fait une pâte liquide & piquante qu'on appelle *moutarde*, & qui eſt fort en uſage pour éxciter l'appétit.

SENEZ. adj. m. Vieux mot. Senſé, c. ayant bon ſens. Borel. Le Daulphin, le Preux, le *Senez*. Villon.

Senèz. Ville. Voyez Senès.

SENG. Voyez SEGNA.

SENGAMI. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale d'un Royaume, ou plutôt d'une Province de même nom. *Sengamum*. Elle eſt dans le Quanto, Région de l'iſle de Niphon, dans le Japon. Maty.

SENGLER. ſ. m. Vieux mot. Sanglier. Borel. *Aper.*

SENHAU. ſ. m. Tèrme du fôr de Béarn. Signal, marque, ſigne. *Signum*. De cé mot Latin en moüillant le *gn* s'eſt fait *Senhau*.

SENHOR. ſ. m. Vieux mot. Seigneur. Un Acte ancien, cité par M. Gallant page 168, du Franc-Alleu dit, Venen en la préſentia de vous Mouſſur lou Sénéſchal de Carcaſſonne, ou de voſtre Lieutenant, you Philippe de Poumiers Chevaliér *Senhor* de Ruel, Gouvèrnador des Contat de Caſtres, per & en nom de Madonna Marie de Ponthieu, Comteſſe de Vandoſme & de Caſtres. Borel. C'eſt un langage Languedochien.

SÉNIEUR. ſ. m. Nom que les Chanoines de l'Abbaye de Saint Jean des Vignes donnent à leurs Anciens. *Senior*. Le Conſeil de la Maiſon eſt compôſé de quatre Anciens ou *Sénieurs* qui ſont élus dans les Chapitres généraux; ils ſont pris, tant du corps des Bénéficiers que de ceux qui compôſent la communauté. Tous les ans à la S. Martin d'hivèr, ils ſe trouvent à S. Jean des Vignes pour y recevoir les Comptes du Procureur, comme auſſi ceux du Tréſorier des receptes & miſes du revenu de l'Égliſe, & dans cette Aſſemblée ils remédient aux abus qui peuvent s'être gliſſez dans les obſèrvances Régulières. P. Hélyot. *T. II. pag.* 88.

SÉNIGAGLIA. Voyez SINIGAGLIA.

SÉNIOR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Senior*. Il y a vèrs le milieu du IXe ſiécle un *Sénior* Évêque de Saragoce.

Sénior, eſt auſſi le nom qu'on donne dans la Maiſon de Sorbonne au plus ancien Docteur de la Maiſon qui y demeure. *Sociorum Sorbonicorum Senior.* C'eſt une dignité que d'être *Sénior* de Sorbonne. Nôtre *Sénior* eſt mort, nous en avons un nouveau. Il s'eſt dit auſſi pour *Segnor*, ou *Signor*, c'eſt-à-dire *Seigneur*.

SÉNIR. Voyez SANIR.

SENLIS. ſ. m. Nom propre de la ville de l'iſle de France. *Silvanectum*, *Auguſtomagus Silvanectum.* Elle eſt environ à huit lieuës de Paris, vèrs le nord, ſur la petite rivière nommée Nonnette. *Senlis* a un Préſidial, & un Évêché Suffragant de Rheims. On voit à ſes environs pluſieurs belles maiſons de Plaiſance, Vèrneüil, Chantilli, Dreux, Anet, &c.

Le Comté ou le Baillage de Senlis. *Silvanectenſis Comitatus.* Petit païs de l'iſle de France. Il eſt entre la France particulière, le Valois, & les rivières d'Ayſne & d'Oyſe. *Senlis* Capitale, & Compiegne en ſont les lieux principaux.

SÉNNAAR. ſ. m. La Tèrre de *Sennaar*, c'étoit le nom de la partie la plus méridionale de la Méſopotamie, la pointe de la Méſopotamie vèrs le confluent du Tigre & de l'Euphrate; & qui faiſoit partie de la Chaldée ou Babylonie. *Terra Sennaar.* Les Hébraïſans diſent ſelon l'Hébreu *ſinar*.

SENNE. ſ. f. Nom propre d'une rivière des Païs-Bas. *Senna.* Elle a ſa ſource près de Soignies dans le Haynaut, elle paſſe à Bruxelles, & ſe va décharger dans le Démèr, un peu au deſſous de Malines. Maty.

SENNE. ſ. f. Vieux mot. Aſſemblée à ſon de cloche, dite de *Signum*, ſein, c. cloche, d'où vient Tocſein. Rebours de Mathiolus.

> *On dit que femmes tienne* ſenne,
> *Avec Biétrix, Bèrte & Jehanne,*
> *En leur* ſenne *n'a rien celé,*
> *Là eſt le ſecret revelé.* dans Borel.

On dit encore en Languedoc d'une aſſemblée médiſante: tenou lou ſenet. Et Coquillard:

> *Et vont* ſenne *ſon leur mande,*
> *Et le l'endemain à la guerre.* Id.

SENNER. v. n. Tèrme de Marine. Pêcher avec un filet appellé ſenne. *Reti piſcari, Rete jacere in mare.* On ne peut pas *ſenner* aiſément à cette côte, parce que le rivage eſt plein de pièrres, la mèr mâle, & mêlée de goemons. Frézier, *p.* 122. Dans la Baye de S. Vincent, il n'y a qu'une ance qui eſt entre deux petits caps, où lon puiſſe *ſenner*. Id. *p.* 12.

SENNES. ſ. m. & f. Nom d'une nation dont parle fort Mèrlin. Borel.

SENNIM. La vallée de *Sennim.* Nom d'une contrée de la Tèrre Sainte. *Vallis Sennim.* Elle étoit dans la Tribu de Nephthali près des villes d'Aſor & de Cédès, & entre le Château Royal, & le Château de Sabul. Jug. IV. 11.

SENNO. Voyez SINO.

SENON, Conjonction, particule ancienne. *Sinon.* Borel. *Niſi.* Elle ſe ſéparoit quelquefois en deux.

> *Ou il n'a* ſe *bruyre* non. Pèrceval.

SÉNONOIS. ſ. m. Nom d'une petite contrée de Champagne. *Senonenſis Ager.* Elle eſt autour de la ville de Sens, & elle a conſèrvé le nom des *Sénonois*, ſes anciens habitans. Les anciens *Sénonois* occupoient une plus grande étenduë de païs que les *Sénonois* d'aujourd'hui. Une partie de ces anciens peuples paſſa en Italie, ſe plaça le long de la côte du Golfe de Veniſe, depuis le Chiento juſqu'au Fiumeſino, où eſt maintenant la Romagne & une partie du Duché d'Urbin, & fonda divèrſes villes, dont on prétend que Siéne & Sinigaglia portent encore leur nom. Ce ſont ces Gaulois dont une partie conduite par Brennus prit & pilla la ville de Rome, & s'alla établir dans la contrée de l'Aſie mineure, à laquelle elle fit porter le nom de Galatie. Maty.

SENS. ſ. m. Organe corporel ſur lequel les objèts extérieurs faiſant divèrſes impreſſions, cauſent divèrs mouvemens dans l'âme de l'animal. *Senſus.* Julianus Caſſerius né à Plaiſance en 1545, s'eſt fait un nom illuſtre parmi les Anatomiſtes par l'éxactitude avec laquelle il a décrit & fait gravèr les organes des *ſens*. C'eſt Dieu qui a établi que cèrtains ébranlemens des fibres, ou des organes extérieurs, produiſiſſent cèrtaines ſenſations ou cèrtaines émotions dans l'âme. Mal. On ne peut recuſer le témoignage des *ſens* dans les chôſes qui ſont de leur compétence, & de leur reſſort, ni rejetter leur dépôſition, quand leur rapport, eſt conſtant & uniforme. La Pl. Le conſentement unanime des ſens eſt le plus haut degré de cèrtitude dans les chôſes de fait. Id. La nature a donné à l'homme cinq *ſens*; la vuë, l'oüie, le goût, l'odorat, & le tact. *Auditus, guſtus, odoratus, tactus.* Une trop forte impreſſion ſur les *ſens* les bleſſe, leur cauſe de la douleur. Quand elle eſt délicate, elle les chatoüille, & leur cauſe du plaiſir. Le témoignage des *ſens* eſt trompeur, s'il n'eſt redreſſé ou conduit par la raiſon. Dieu qui eſt le Créateur des *ſens*, eſt le garand de leur fidélité. Cl. Il eſt clair que nous ſommes plus aſſûrez de nos pèrceptions & de nos idées, que nous ne voyons que par une réflexion d'éſprit, que nous ne le ſommes de tous les objèts de nos *ſens*. On peut dire même qu'encore que les *ſens* ne nous trompent pas toûjours dans le rapport qu'ils nous font, néanmoins la cèrtitude que nous avons qu'ils ne nous trompent pas, ne vient point des ſens: mais d'une réflexion d'éſprit par laquelle nous diſcèrnons quand nous devons croire nos *ſens*. Log. L'amour qui naît d'ordinaire par les *ſens*, ſubſiſte par eux, & meurt ſouvent quand ils s'affoibliſſent. M. Sc. Quand les *ſens* ne ſortent point des bornes que la nature leur a préſcrites, l'on ne peut point révoquer en doute leur témoignage. Cl. C'eſt aux *ſens* à juger des chôſes ſenſibles, & corporelles, & la foi ne doit point s'élever ſur leur ruïne, en conteſtant la ſincérité de leur rapport, & en condamnant les plus innocentes de leurs fonctions. Id. Châque jour vous apporte de nouvelles richeſſes, & vos *ſens* qui en doivent joüir, diminuent, & s'affoibliſſent tous les jours. S. Évr. Nos *ſens* trop déciſifs emportent facilement nôtre raiſon incèrtaine & irréſoluë. Boss. Dès que nos *ſens* ne ſont plus touchez des objèts, & que l'âme n'eſt plus émeuë des impreſſions qu'ils font ſur elle, ce n'eſt plus qu'indolence. S. Évr.

Sens commun, ſe dit auſſi de ces notions ou idées générales qui naiſſent dans l'éſprit de tous les hommes; de cèrtaines lumières naturelles qui les font juger des chôſes de la même manière. *Communis hominum ſenſus.* La Mothe le Vayer a fait un Opuſcule ſcéptique très-curieux ſur le *ſens commun*. La Comédie Italienne ne plaît que parce qu'on n'en attend rien de bon, & qu'on l'a diſpenſée du *ſens commun*. Il y a des gens qui à force d'avoir de l'éſprit n'ont pas le *ſens commun*. Mén. Le *ſens commun* n'eſt pas une qualité ſi commune que l'on penſe. Log. Quand on veut taxer quelqu'un de n'avoir point d'éſprit, on dit qu'il n'a pas de *ſens commun*.

Sens, ſignifie auſſi le jugement, la raiſon, le bon *ſens*. *Mens, ratio, judicium, rationis uſus.* Il n'y a pas moyen que le bon *ſens* ſe répande dans toutes les têtes, car il eſt trop râre pour le rendre ſi commun. Le Chancelièr de l'Hôpital avoit un grand *ſens*. Mez. c'eſt à dire, étoit judicieux, intelligent, pénétrant, d'une grande capacité. Grâces au bon *ſens*, je n'ai rien approuvé en toute ma vie. G. G. Le bon *ſens* eſt d'ordinaire ſombre & morne. Bou. J'aime une raiſon qui plaît, & un bon *ſens* agréable. S. Évr. Le peuple te tuera s'il entre en fureur, diſoit Démoſthène à Phocion: & toi, s'il rentre en ſon bon *ſens*, répondit Phocion. Ablanc. Les Hollandois ont plus de bon *ſens* pour les affaires, que de délicateſſe pour la convèrſation. B. Rab. Les jeûnes gens regardent le bon *ſens* comme une qualité groſſière. S. Évr. La chaire eſt faite pour le bon *ſens* naturel; mais c'eſt pour le bon *ſens* des honnêtes gens. Cl. On dit qu'un homme n'eſt pas de *ſens* raſſis, qu'il a pèrdu le *ſens*, lorſqu'il a l'éſprit troublé ou égaré. Dieu abandonne les pécheurs endurcis à leur *ſens* réprouvé. On dit à celui qui raiſonne mal, Où eſt le bon *ſens*? On dit d'un homme qui a peu d'éſprit, que c'eſt un homme de petit *ſens*.

Sens, eſt quelquefois oppôſé à la *raiſon*, & ſignifie l'appétit concupiſcible, la ſenſualité, la cupidité. *Appetitus concupiſcibilis, ſenſualitas, cupido.* Les gens mondains donnent tout à leurs *ſens*, ne refuſent rien à leurs *ſens*. On apprend au théatre à ne juger de toutes chôſes que par les *ſens*. Nicole. Les plaiſirs des *ſens* font mépriſer ceux de l'éſprit, comme ſècs, & trop abſtraits; & les plaiſirs de l'éſprit délicats & rafinez font mépriſer à leur tour les voluptez des *ſens*, comme trop groſſières. S. Évr. La raiſon ne réprime pas toûjours l'impétuoſité des *ſens*; au contraire ils l'entraînent ſouvent. Port-R. La raiſon doit avoir l'empire ſur les *ſens*. Les vrais dévôts mortifient leurs *ſens*, c'eſt-à-dire, la chair. Le commèrce des *ſens* eſt plus vif, & touche plus que celui de l'éſprit. Ce qu'on voit ſur le théatre ne s'adreſſe qu'aux *ſens*, & à la cupidité. Nicol. Il faut uſer de toutes chôſes avec modération, & ne lâcher jamais la bride à nos *ſens*, quelque innocens qu'en ſoient les objèts. Id. Les *ſens* n'ont point de part à toutes mes ardeurs. Mol. Les gens groſſièrs ne s'élevent guères au deſſus des *ſens*. S. Évr. Lucain a dit de Caton;

> *Ce qui flatte les* ſens *ne va point juſqu'à lui,*
> *Et leur plus douce amorce eſt ſon plus grand ennui.* Bréb.

Sens, ſignifie auſſi l'opinion particulière d'une pèrſonne; ſon avis, ſon ſentiment; ſa penſée; ſa manière de connoître les chôſes, & d'en juger. *Judicium, opinio, ſenſus.* Il ne faut pas qu'un Juge ſoit trop attaché à ſon *ſens*. Les gens qui abondent en leur *ſens* ſont difficiles à détromper. Le Rapporteur n'a pû

faire

faire entrer le Préſident dans ſon *ſens* : il n'y a eu que 2 Juges qui ayent donné dans ſon *ſens*. L'impatience qui nous porte à contredire les aûtres avec chaleur, vient plutôt de ce qu'ils choquent nôtre *ſens*, que de ce qu'ils bleſſent la vérité. NICOL. La voye la plus courte pour arriver à la faveur des Grands, c'eſt d'entrer toûjours dans leur *ſens*. FLÉCH.

Pour moi, je ne vois rien de ſi ſot à mon ſens,
Qu'un Auteur qui par tout va gueuſer de l'encens. MOL.

SENS, ſignifie encore la ſignification d'un diſcours, d'un paſſage, ce qu'on croit qu'ils veulent dire. *Senſus, ſententia, poteſtas, ſignificatio.* Entrer dans le ſens d'un Auteur. S. ÉVR. Il eſt à mille lieuës du *ſens* de l'Auteur. ABLANC. Une des principales beautez du diſcours eſt d'être pleins de *ſens*, & de donner occaſion à l'éſprit de former une penſée plus étenduë que l'expreſſion; c'eſt au contraire un très-grand défaut d'être vuide de *ſens*, & de renfermer peu de penſées. LOG. La plus noble partie du diſcours eſt le *ſens* des paroles, qui en eſt l'âme, & c'eſt celle qui mérite nos prémiers ſoins. ART DE PARLER.

Si le ſens *de vos vèrs tarde à ſe faire entendre,*
Mon éſprit auſſitôt commence à ſe détendre. BOIL.

Un mot équivoque eſt un mot à double *ſens*, à double entente. *Verbum ambiguum, æquivocum.* La répétition d'un Rondeau doit être faite en trois *ſens* differens.

SENS, ſe dit auſſi d'un myſtère caché ſous le voile de quelque figure. *Myſterium abſconditum.* La Sainte Écriture outre le *ſens* propre & littéral, a encore un *ſens* figuré, myſtique & allegorique. *Senſus proprius, litteralis, figuratus, miſticus & allegoricus.* Si les Prophéties n'ont qu'un *ſens*, il eſt ſûr que le Meſſie n'eſt point venu; ainſi toute la queſtion eſt de ſçavoir ſi elles ont deux *ſens*; c'eſt à dire, s'il y faut chèrcher quelqu'aûtre chôſe que ce qui paroît d'abord, ou s'il faut s'arrêter uniquement à ce prémier *ſens* qu'elles préſentent. PASC. Rien au monde n'eſt plus éloigné du bon *ſens* que ce *ſens* ſi nud & ſi miſérable des Sacramentaires. PÉLISSON. Pourquoi Dieu a-t-il voulu que ces Prophéties euſſent un double *ſens*? NIC. Il ne faut pas recevoir le prémier *ſens* qui ſe préſente à l'éſprit. Il y a des paſſages dont la prémière impreſſion porte à la fauſſeté, & qui ſont capables de jetter les ſimples dans un faux *ſens*. ID. Il n'y a point de fâble qui n'ait un *ſens* moral, & inſtructif. Les emblêmes, & les déviſes doivent enfèrmer un beau *ſens*; elles apprennent toûjours quelque chôſe, quand on en découvre tout le *ſens*, quand on en pénètre bien le *ſens*.

SENS, ſe dit auſſi du biais, de la ſituation; du côté dont on regarde une chôſe. *Ratio, via, modus.* Il y a des perſpectives qui font voir une image agréable, en la regardant d'un cèrtain *ſens*; & un monſtre, quand on la regarde d'un aûtre *ſens*. Un cube eſt une figure égale en tout *ſens*, en longueur, largeur & profondeur. Un Tailleur eſt condamné à l'amende, quand il n'a pas employé une étoffe de bon *ſens*.

En cette ſignification on dit qu'un Juge a tourné un criminel de tous les *ſens*, qu'il l'a pris de tous les biais, pour lui faire avouër la vérité: qu'un Avocat a tourné une affaire de tous les *ſens*, pour la faire voir du bon côté, & la faire paroître bonne. *In omnem partem, aſpectum vertere.*

Oüi en quelque ſens *qu'on la prenne,*
C'eſt une fort belle Chrétienne. VOIT.

SENS, ſe dit auſſi en Grammaire, des parties d'un diſcours qui le rendent complet, ou qui l'intèrrompent. *Orationis partes, intelligentia, notio.* On met un point à la fin d'une période, pour marquer qu'elle contient un *ſens* parfait. C'eſt un vice à une Stance, lorſqu'elle finit avant que le *ſens* ſoit achevé. Les parenthéſes marquent que le *ſens* eſt intèrrompu & entrecouppé. Il n'eſt pas nouveau dans l'uſage des hommes, qu'un mot ſignifie quelquefois le contraire de ſa ſignification naturelle; mais il ne s'enſuit pas qu'en tous lieux on puiſſe le prendre en ce *ſens* extraordinaire & forcé. PÉLISSON.

SENS, ſe dit communément en ces phrâſes. Qui pèrd ſon bien, pèrd ſon *ſens*, c'eſt-à-dire, ſon jugement. *Qui ſua amittit etiam & judicium amittit.* Groſſe tête, peu de *ſens*. Il a appliqué, il a mis tous ſes cinq *ſens* de nature à faire reüſſir cette entrepriſe; pour dire, Il y a fait tout ce qu'il a pû, il n'y a rien épagné. Quelques Philoſophes diſent en forme d'axiôme; Il n'y a rien dans l'éſprit qui n'ait paſſé par les *ſens*. On dit quand on applaudit à quelque propoſition qui nous plaît, Ce que vous dites eſt de bon *ſens*.

SANS DESSUS DESSOUS, phrâſe advèrbiale & populaire, pour marquer de la confuſion & du déſordre, & que ce qui devoit être deſſus eſt deſſous. *Surſùm, deorſùm.* M. de Vaugelas veut qu'on écrive, *ſans deſſus deſſous*: comme qui diroit, que la confuſion eſt telle, & l'ordre tellement renvèrſé, qu'on ne reconnoit plus ce qui devoit être deſſus ou deſſous. D'aûtres écrivent *ſens deſſus deſſous*, croyant que ce mot a été dit par corruption, au lieu de *ce qu'en deſſus deſſous*, à caûſe de cet endroit de Philippe de Comines: De tous côtez ay vû la maiſon de Bourgogne honorée, & puis tout d'un coup choir *ce que deſſus deſſous*. Il faut écrire *ſens deſſus deſſous*. Le mot *ſens* veut dire ici *ſituation, poſture*. Cette façon de parler eſt du ſtile familiér. MÉN. CORN.

Comme après que le Sud, Tyran des mèrs profondes,
A ſens deſſus deſſous *bouleverſé les ondes.* CHAP.

SENS DEVANT DERRIÈRE. Aûtre façon de parler advèrbiale & populaire, qui ſe dit d'une chôſe qui a dèrrière le côté qu'elle devroit avoir devant. *Antrorſum retrorſum.* On dit auſſi, Prendre une chôſe à contre-*ſens*, à rebours de bien.

SENS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Sénonois, en Champagne, & ſituée au confluent de la Venne & de l'Yonne, à quinze lieuës de Troyes vèrs le couchant. *Senones, Agendicum, Agedincum. Sens* eſt une des plus anciennes villes de France. Elle eſt grande & belle; les Égliſes & les Monaſtères y ſont en grand nombre, & Magnifiques; il y a une Archevêché, un Préſidial, un Baillage, & une Élection. MATY. *Sens* eſt à 20 d. 54. m. de longitude, & à 48 d. 11. m. de latitude. Selon Meſſieurs de l'Académie des Sciences.

SENS. Vieux pronom. Ses. *Sui, ſua, ſua. Ses* engins, c'eſt à-dire, Ses engins, ou inventions, & même ſes éſprits. BOREL.

SENSATION. ſ. f. Action des ſens; ou plutôt mouvement de l'âme, qui eſt émuë par l'impreſſion que font les objèts ſur les organes des ſens. *Senſatio.* La plus grande difficulté de la Philoſophie eſt d'expliquer la *ſenſation*, & comment les objèts corporèls peuvent agir ſur l'âme qui eſt ſpirituelle. Tous les hommes n'ont pas les mêmes *ſenſations*. MALEB.

SENSÉ, ÉE. adj. Qui a du ſens, du jugement. Qui eſt fait conformément à la raiſon, au bon ſens. *Sapiens, cordatus.* Cet homme eſt bien *ſenſé*, bien ſage. Ce livre eſt bien *ſenſé*, bien judicieux. Cette réponſe eſt bien *ſenſée*, bien prudente. Les pèrſonnes *ſenſées* ne s'étourdiſſent pas du bruit: il faut leur dire des chôſes *ſenſées*. BELL.

SENSÉMENT. adv. Prudemment; d'une manière ſage, & judicieûſe. *Sapienter, prudenter, cum judicio.* Cet Agent a conduit une telle négociation fort *ſenſément*. Ce Député a harangué fort *ſenſément* dans le Concile. MAUC. Écrire *ſenſément*, c'eſt aller à ſon but ſans s'écarter, ou s'amuſer en chemin; c'eſt expôſer les chôſes avec une éſpéce de ſageſſe, & de retenuë, ſans s'abandonner ni à la chaleur de ſon imagination, ni à la vivacité de ſon éſprit; c'eſt ſçavoir ſupprimer ce qu'il y a de ſupèrflu dans l'expreſſion, ne laiſſer rien d'oiſif, de languiſſant, ou d'inutile. LE P. R. Il vaut mieux écrire *ſenſément* qu'élégamment. LE P. L.

SENSENNA. ſ. f. Voyez HASÈRSUSA. T. III. p. 504.

SENSIBILITÉ. adj. Diſpoſition des ſens à recevoir les impreſſions des objèts; qualité de celui ou de celle qui eſt ſenſible, & facile à émouvoir, à toucher. *Senſus, ſenſibilitas, mollitia, teneritas.* Il ſe dit tant du corps que de l'éſprit. La *ſenſibilité* eſt une qualité propre aux animaux. Il y a des gens d'un naturel ſi dur, & ſi farouche, qu'ils n'ont aucune *ſenſibilité*. Si les gens du monde gémiſſent dans les afflictions, ce n'eſt point une douleur qui les faſſe recourir à Dieu; c'eſt une *ſenſibilité* mondaine qui leur fait regretter les plaiſirs. FLÉCH. Parmi les grandeurs on ſe fait une nouvelle *ſenſibilité* pour les déplaiſirs, dont le coup eſt d'autant plus ſenſible qu'on eſt moins préparé à le ſoutenir. BOSS. Éxaminez la Cour, vous trouverez par tout des intérêts cachez, de jalouſies délicates, qui caûſent une extrême *ſenſibilité*. ID.

SENSIBILITÉ, ſe dit auſſi au figuré & en bonne part, pour marquer le reſſentiment d'un bienfait reçu. *Teneritas, vel beneficii accepti memoria, recordatio.* La *ſenſibilité* eſt la marque d'un bon cœur.

SENSIBLE. adj. m. & f. Qui fait impreſſion ſur les ſens, qui en frappe les organes. *Senſibilis, ſenſilis, ſenſum feriens, percellens.* Il ne faut point trop ſe familiariſer avec les objèts *ſenſibles*. LE P. L. Tous les corps matériels ſont *ſenſibles*: les ſpirituèls ne ſont pas *ſenſibles*, ni palpables.

SENSIBLE, ſe dit auſſi de l'organe même qui reçoit cette impreſſion. *Vivus, tener, mollis, doloris impatiens.* Ce cheval eſt fort *ſenſible* à l'éperon. Le corps n'eſt *ſenſible* que par le moyen des fibres. Les dents, les os, les ongles, ne ſont pas *ſenſibles* par euxmêmes. Dans ce même ſens *ſenſible* ſignifie douloureux, qui fait une vive impreſſion. La gravelle eſt un mal fort *ſenſible*.

Le *ſenſible commun*, ſe dit en Philoſophie de l'objèt qui peut être connu par deux ſens différens. *Senſorium commune.* La quantité eſt

eſt un *ſenſible commun* qui peut être connu par la vuë, & par le toucher. L'âme ne ſe trompe guères en jugeant du *ſenſible commun*, mais bien du *ſenſible* particuliér d'un organe.

Sensible, ſe dit auſſi de ce qui eſt dans la ſphère d'activité, dans l'étenduë de nos ſens, de ce qui tombe ſous nos ſens, de ce qui peut faire ſur eux quelque impreſſion. *Sub ſenſum cadens.* Les étoiles ne ſont *ſenſibles* à nos yeux que juſqu'à la ſixième grandeur. Les atômes ne ſont *ſenſibles* ni à la vuë, ni au toucher. Le mouvement de l'ombre, de l'aiguille d'une montre, eſt à peine *ſenſible*. L'accroiſſement des plantes n'eſt pas *ſenſible*.

Sensible, ſe dit figurément en chôſes morales, & en parlant de l'émotion de l'âme, & des paſſions, & ſignifie, Délicat, tendre, aiſé à toucher; qui ſent les chôſes vivement: touchant: douloureux. *Tener, mollis, flexibilis, contemptus impatiens.* Cet homme eſt fort délicat, & fort *ſenſible* ſur le point d'honneur. Cette femme à l'âme tendre, & *ſenſible*: ce qui ſe dit tant de l'amour, que de la compaſſion. Être *ſenſible* à l'amitié, à la compaſſion. Je ne ſuis point *ſenſible* à vos plaintes. Si les naturèls *ſenſibles* ont de grands égaremens, ils ont auſſi de grandes reſſources. Fen. Quand on a l'imagination vive, & l'eſprit *ſenſible*, les moindres chôſes donnent du chagrin. M. Scud. Vous trouverez les dévôts plus *ſenſibles* aux injures, que les gens du monde. S. Évr. On devient plus *ſenſible* à meſure qu'on eſt malheureux. Bell. Un dévot eſt *ſenſible* juſqu'à la délicateſſe ſur tout ce qui bleſſe ſon orgueil. S. Évr. On dit poëtiquement, que le ciel eſt d'airain, qu'il n'eſt point *ſenſible* à nos cris, à nos maux, à nos plaintes.

Sensible, ſignifie auſſi, Reconnoiſſant, qui a du reſſentiment d'un bienfait reçû. *Beneficii accepti memor.* Je ſuis très-*ſenſible* à toutes vos bontez. On dit dans un compliment; Vous m'avez fait un *ſenſible* plaiſir.

Sensible, ſignifie encore, Touchant, douloureux. *Dolorem efficiens, acerbus, moleſtus.* Le plaiſir de l'amitié eſt d'autant plus *ſenſible*, qu'elle adoucit la contrainte du monde. Ab. de M. La mort de ſon fils lui cauſa un ſi *ſenſible* déplaiſir qu'il mourut accablé de triſteſſe. Boss. Il y a des douleurs ſi *ſenſibles* qu'il ſemble qu'elles nous diſpenſent pour quelque tems de la néceſſité d'être raiſonnables. Disc. d'El. Les cenſures ſont d'autant plus *ſenſibles* qu'elles ſont juſtes. Ben. Faire un *ſenſible* affront; c'eſt-à dire, un affront inſigne, & ſanglant. On dit d'une perſonne, que c'eſt ſon endroit *ſenſible*; pour dire, que c'eſt ce qui la touche le plus.

On le dit auſſi ſubſtantivement. C'eſt ſon *ſenſible*. Vous le prenez par ſon *ſenſible*. *Mollitia, teneritas.*

> *Par ſon* ſenſible *un cœur eſt-il touché,*
> *Le voilà pris.* Bens.

SENSIBLEMENT. adv. D'une manière ſenſible, *Manifeſte, manifeſto, aperte, evidenter.* Le microſcope a fait connoître *ſenſiblement* pluſieurs principes qui ont été inconnus aux Anciens. La Géometrie démontre les chôſes *ſenſiblement.* Un Amant eſt touché *ſenſiblement* de la mort de ſa maîtreſſe.

SENSITIF, ive. adj. Qui a des organes propres à recevoir les impreſſions des objèts. *Senſus compos, particeps, ſenſuivus, ſentiens.* Entre les végétaux, il y a pluſieurs plantes qu'on appelle *ſenſitives*, qui retirent leurs feüilles quand on les touche. Le propre des animaux, c'eſt d'être *ſenſitifs.* A l'égard de l'homme, on dit en Morale qu'il a un appétit *ſenſitif*, oppôſé ou du moins ſubordonné à la raiſon.

SENSITIVE. Plante qui pouſſe une ſeule tige principale à la hauteur d'un piéd & demi, mais qui ſe diviſe proche de la tèrre en pluſieurs rameaux, ligneûſe, luiſante, revêtuë de même que ſes rameaux de feüilles longuettes, polies, étroites, rangées par paires ſur une côte, qui ſe raprochent l'une de l'aûtre quand on les touche, & qui s'écartent enſuite à-peu près comme les feüillèts d'un livre que l'on ouvre après l'avoit fèrmé. Il s'éleve du milieu de ſa racine des pédicules qui ſoutiennent châcun une fleur faite en gôdet, incarnate, agréable à la vuë, pouſſant de ſon fond une touffe d'étamines, & un piſtile, lequel quand la fleur eſt paſſée devient une ſilique qui renfèrme le plus ſouvent quelques ſemences oblongues & plates. Sa racine eſt petite. En Latin *mimoſa ſeu frutex ſenſibilis.* P. Tournef. Il y a pluſieurs aûtres eſpèces de *ſenſitive.* Cette ſorte de plante a été appellée ainſi, parce que ſes feüilles ſe retirent quand on les touche, de ſorte qu'il ſemble qu'elles ayent du ſentiment. Les Anciens appelloient *planta æſchynomena*; les Modèrnes les nomment *planta viva, ſenſitiva*, ou *mimoſa*. A Toqué près de Panama, dans l'Iſthme de l'Amérique, il y a des champs couvèrts de l'hèrbe *ſenſitive.*

SENSUALITÉ. ſubſt. f. Penchant, attachement aux plaiſirs plaiſirs ſenſuèls, & corporèls. *Ad vitæ & corporum commoda nimia propenſio.* Le peché le plus ordinaire, c'eſt la *ſenſualité.* Les dévots ambitieux entretiennent leur *ſenſualité*, ſous le prétexte que la gloire de Dieu eſt attachée à leur conſervation. Vill.

SENSUEL, elle. adj. Qui eſt attaché aux plaiſirs des ſens, à la matière. *Voluptuarius, voluptati deditus.* Les *ſenſuels* s'attachent groſſierement à ce qu'il y a de plus naturel. S. Évr. L'homme charnel, & *ſenſuel* ne goûte point les chôſes qui concèrnent la Divinité. Les libèrtins mènent une vie brutale, & *ſenſuelle.* Il y a des dévôts *ſenſuèls* qui ſuivent une voye douce & commode, & qui n'aiment qu'eux mêmes en croyant aimer Dieu. Disc. d'Él.

SENSUELLEMENT. adv. D'une manière ſenſuelle, qui eſt attachée aux plaiſirs des ſens. *Libidinosè.* On a reproché aux Épicuriens, (peut-être à tort) qu'ils vivoient trop *ſenſuellement.*

SENTA, ou SENTE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Romains. *Senta.* C'eſt la même que la Bonne Déeſſe dont nous avons parlé. T. I. p. 1107. ou Fatua. T. II. p. 1680. & Fauna ou Saune T. II. p. 1699. Voyez ces mots.

SENTELET. ſ. m. Vieux mot, petit ſentier. Borel. *Parva Semita.*

SENTENCE. ſ. f. Dit notable; parole qui porte un grand ſens, une belle moralité; apophthegme; inſtruction morale: ſentiment utile pour la conduite de la vie exprimé en peu de mots. *Sententia, judicium, grave argutumque dictum.* Les Provèrbes de Salomon ſont autant de *ſentences.* Le grand nombre des *ſentences* rend un poëme trop ſerieux, & lui donne une gravité trop dogmatique. Le P. le B. Cet homme ne parle que par *ſentences*; tout ce qu'il dit porte *ſentence.* Vous voyez dans Séneque des chôſes coupées, qui ont l'air, & le tour de *ſentences*; & qui n'en ont ni la ſolidité, ni le bon ſens. S. Évr. Les *ſentences* ſont les provèrbes des honnêtes gens, comme les provèrbes ſont les *ſentences* du peuple. Bouh. Les *ſentences* que l'on mêle dans l'Hiſtoire pour réveiller le lecteur, doivent être délicates: ſi elles ſont communes elles ne piquent plus. Bouh. Il faut ſe ſèrvir rârement de *ſentences* dans la convèrſation: il vaut mieux ſe communiquer plus humainement. Les gens du commun en ſont charmez; mais les honnêtes gens ne les peuvent ſouffrir. Le Ch. de M. Dans le ſtile hiſtorique les *ſentences* ne doivent être ni trop fréquentes, ni trop détachées. Ablanc. Les *ſentences* rendent le poëme plus utile; elles ont auſſi, je ne ſçai quel éclat qui plaît. Le P. le B. Lycoſthène a fait un Recueil des *Sentences* des Anciens en forme de lieux communs. On appelle en Théologie Piêrre Lombard, le Maître des *Sentences.*

Sentence, ſe dit auſſi d'un ſentiment particuliér qu'on exprime au dehors. *Judicium, opinio, ſententia.* Vous avez bientôt dit vôtre *ſentence* là deſſus, on ne vous demande pas vôtre avis. J'appelle de vôtre *ſentence*, c'eſt à dire de vôtre jugement.

Sentence, ſe dit au Palais d'un jugement qui eſt rendu ſur quelque différend par des Juges inférieurs, & dont on peut appeller. *Sententia judicis, judicium.* Une *ſentence* proviſoire, interlocutoire, définitive, par défaut, ou contradictoire. *Sentence* de mort d'abſolution; *ſentence* de récréance; *ſentence* d'ordre, d'adjudication; une *ſentence* arbitrale. Les *ſentences* ſont exécutoires, nonobſtant l'appel, en donnant caution. C'eſt au Juge ſupérieur à infirmer, ou à confirmer la *ſentence.* Il a acquieſcé à la *ſentence.* Il s'eſt pourvû contre la *ſentence.* Il y a auſſi des *ſentences* en dèrnier reſſort, lorſqu'elles ſont renduës préſidialement ſur des cas prévotaux, ou au prémier, & ſecond chèf de l'Édit des Préſidiaux.

Trois ſentences conformes, Tres ſententiæ uniformes, conformes. Dans la Juriſdiction Éccléſiaſtique il eſt pèrmis d'appeller trois fois: ainſi il faut *trois ſentences conformes* avant que les *ſentences* des Juges d'Égliſe ayent force de chôſe jugée. Le prémiér degré de Juriſdiction c'eſt l'Official de l'Évêque: l'appel ſe porte au Métropolitain, & du Métropolitain au Primat, ou au Pape immédiatement: ſi l'appel du Métropolitain va au Pape, le Pape eſt obligé de déléguer des Juges *in partibus*: & alors ſi les trois *ſentences* renduës dans ces trois degrez de juriſdiction ſont conformes, il n'y a plus d'appel. Mais ſi l'une de ces ſentences caſſe l'aûtre, il faut demander d'aûtres Juges au Pape pour obtenir une quatrième *ſentence*, & quelquefois juſqu'à la ſixième ou ſeptième: & tant qu'il n'y en a pas trois conformes. Ces différens degrez de Juriſdiction ſont onéreux aux particuliérs, & préjudiciable au bien public. Car ſouvent l'on aime mieux tolérer les déſordres, que d'être obligé d'éſſuyer tant de *ſentences*, & de pourſuivre ſi longtems la conviction d'un Prêtre vicieux. C'eſt poûrquoi l'on a aûtrefois demandé au Pape l'abolition de cet abus: enſorte qu'il ne fût plus pèrmis d'appeller au delà du deuxième ou troiſième degré de Juriſdiction. Voyez Juriſdiction.

Sentence d'Excommunication. *Sententia excommunicationis.* Tèrme d'Égliſe. C'eſt la ſeconde partie d'un Monitoire. On dit auſſi, *Sentence* d'Anathême. Éveillon.

Sentence,

SENTENCE, ſe dit auſſi du jugement final & univèrſel. *Judicium generale ultimum.* Le pécheur tremblera le jour de la réſurrection, quand il ſera prêt d'oüir prononcer ſa *ſentence* de condamnation.

On dit provèrbialement, De fou Juge, courte *ſentence*. *A ſtulto Judice brevis ſententia.*

SENTENCIER. v. act. Condamner; donner une ſentence contre quelqu'un. *Notare, damnare, condemnare.* Ce pauvre criminel a été *ſentencié* aujourd'hui, il a été jugé. Comment Bridoye *ſentencioit* au ſort des dez. RABELAIS. Un Prêtre *ſentencié*, c'eſt à dire, noté, & condamné.

SENTENCIEUX, EUSE. adj. Qui contient une ſentence, un beau ſens. *Sententioſus, ſententiis frequens.* Ne prenez point un ton *ſentencieux*: cette allure grâve & ſérieûſe ne ſied point en convèrſation. LE CH. DE M. La plupart des provèrbes Eſpagnols ſont *ſentencieux.* Le ſtile de Tacite eſt *ſentencieux.* LE VASSOR.

SENTENCIEUSEMENT. adv. En tèrmes ſentencieux. *Sententioſè.* Il ne faut rien pèrdre de ce que dit ce grand homme, il parle toûjours *ſentencieuſement.*

SENTENTE, Vieux mot qui ſe trouve dans quelques anciens Auteurs pour ſon entente. Ovide MS.

Fox eſt qui ſentente *y a miſe.* Dans BOREL.

SENTEUR. ſ. f. Odeur, qualité qui frappe le nez, le ſens de l'odorat. *Odor.* Les Chymiſtes diſent que toutes les *ſenteurs* ſont cauſées par les ſels volatils qui s'éxhalent des corps. Bonne *ſenteur*, *ſenteur* trop forte. Les maux de mère ſe guériſſent par les mauvaiſes *ſenteurs*, en brûlant des plumes de pèrdrix, du vieux cuir, &c.

SENTEUR, mis abſolument & au plurièr, ſe dit toûjours des bonnes ſenteurs. *Odores, fragantia.* Cette femme aime les *ſenteurs*, craint les *ſenteurs.* On dit pourtant au ſingulièr, des gans de *ſenteur*; pour dire, des gans qui ſentent bon.

SENTIER. ſ. m. ou SENTE. ſ. f. Petit chemin qui ſe fait dans les tèrres pour la commodité des gens de pied. *Semita, callis.* Un *ſentier* ſelon la Coûtume de Senlis art. 194. eſt un petit chemin qui porte quatre pieds de largeur dans lequel on ne doit point mener de charrette. Voyez Beaumanoir C. 25. & M. Salvaing. Tr. de l'Uſage des Fiefs C. 38. Ces deux héritages n'étoient ſéparez que par une petite *ſente*, mais avec le tems il s'y eſt fait un chemin de charroi. On accourcit le chemin par les petits *ſentiers.*

Nous avons par ton ordre, à pas précipitez,
Parcouru de ce bois les ſentièrs *écartez.* BOIL.

Ce mot vient de *ſemitarium*, formé de *ſemita.* MÉNAG.

On appelle auſſi *ſentiers*, de petits chemins qui diviſent les compartimens d'un partèrre, & qui ordinairement ſont de la largeur des plattebandes. *Trames.* DAVILER.

SENTIER, ſe dit auſſi figurément, & ſignifie, Trace, route, chemin qui conduit à quelque chôſe. *Via, iter.* Vous marchez dans ce *ſentier* épineux de la vèrtu, où l'on ne voit que les traces des Héros. PAT. J'ai ſuivi des *ſentiers* qui n'avoient point encore été battus. DAC. Allons par les *ſentiers* que la Providence nous marque, & ne prenons point les *ſentiers* obliques que nôtre imagination nous fait concevoir plus ſûrs que le grand chemin. BAL. Les Héros les plus détèrminez à chèrcher la gloire par les *ſentiers* les plus difficiles, ſe propôſent le repos à la fin de leurs travaux. M. SCUD. Le monde ne peut laiſſer le juſte en repos dans ce *ſentier* rude & ſolitaire où il grimpe plutôt qu'il ne marche. FLÉCH. Il eſt râre qu'un fils marche dans le *ſentier* que ſuivoit un illuſtre père.

Voudrois-je de la gloire évitant le ſentier,
Ne laiſſer aucun nom, & mourir tout entier? RACIN.

SENTIMENT. ſ. m. Senſation; propriété de l'animal dont les organes reçoivent les différentes impreſſions des objèts. *Senſus, ſenſatio.* Le *ſentiment* de la vûë ſe fait dans l'œil. Le feu éxcite en nous un *ſentiment* de chaleur. ROH. Le corps eſt incapable de *ſentiment.* LE P. L. Le *ſentiment* n'eſt point dans les organes des ſens: il eſt dans l'âme. L'impreſſion des objèts ſur les ſens n'eſt que la cauſe occaſionnelle de ce qui ſe paſſe dans l'âme. ID. C'eſt une ſuite des loix de l'union de l'âme, & du corps, que tel mouvement du cèrveau ſoit ſuivi de tel *ſentiment* de l'âme. MALEB.

SENTIMENT, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit particulièrement des chiens; on dit qu'ils n'ont point de *ſentiment*, lorqu'ils ſont en défaut, qu'ils ne peuvent plus ſuivre la piſte du gibier. *Olfactus, odoratus.*

SENTIMENT, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. Ce mot étant ſeul, ſignifie toûjours au ſingulier, Avis, opinion, penſée, jugement. *Sententia, opinio, mens, conſilium, ſenſus, judicium.* C'eſt l'adjectif, ou la matière, qui le détèrmine au cœur ou à l'éſprit. Un *ſentiment* éxtravagant, c'eſt à dire, une opinion de l'éſprit: des *ſentimens* paſſionnez; c'eſt à dire, des mouvemens du cœur. Quand nous parlons en prôſe, & que l'on nous abandonne toutes les éxpreſſions d'une langue, le plus ſouvent nos paroles demeurent beaucoup au deſſous de nos *ſentimens.* PEL. Il ſignifie là les penſées les plus délicates, & les plus ſublimes. BOUH. Il n'eſt rien de plus ordinaire que de voir des gens ſe faire les mêmes reproches, & s'accuſer mutuellement d'être opiniâtres & paſſionnez, parcequ'ils ſont de differens *ſentimens*: mais ceux qui traittent de téméraires les gens qui ne ſont pas de leur *ſentiment*, dévroient conſidérer, que ſi les aûtres ne ſont pas de leur *ſentiment*, ils ne ſont pas eux auſſi du *ſentiment* des aûtres, & que par conſéquent ceux qui ont tort, & ceux qui ont raiſon, parlent le même langage, & ſont de part & d'aûtre les mêmes plaintes. LOG. Quand on propôſe ſes *ſentimens* avec trop de chaleur on les rend ſuſpècts de paſſion, & on y réſiſte, parcequ'on les veut faire entrer par force. NIC. Être dans les bons *ſentimens*; c'eſt à dire, dans les *ſentimens* de la droite raiſon, dans les *ſentimens* de vèrtu. Je ſuis de vôtre *ſentiment.* C'eſt le *ſentiment* de l'Égliſe, & des Saints Pères; c'eſt à dire, leur créance, leur opinion. Les *ſentimens* des aûtres nous bleſſent moins parcequ'ils ſont contraires à la vérité, que parcequ'ils ſont contraires à nôtre ſens. NIC. Il y a des gens qui n'ont de beaux *ſentimens* que par mémoire. S. ÉVR. Les *ſentimens* d'Homère ne ſont jamais ſi beaux que ſes diſcours. LE P. R. Cette échange libre & ſincère de *ſentimens* qui ſe fait dans l'amitié, eſt le plus doux plaiſir de l'éſprit. AB. DE M. Le ſage n'eſt pas moins obligé à avoir des *ſentimens* honnêtes, & vèrtueux, que de ſaintes opinions. M. ÉSP.

SENTIMENT, ſe dit auſſi en Morale des paſſions, & ſignifie, Affection, amour, tendreſſe. *Affectiones animi, paſſiones, animi ſenſa.* Il a de tendres *ſentimens* pour cette Demoiſelle; pour dire, de l'amour. Il n'a que des *ſentimens* d'éſtime, de vèrtu, d'honnêteté pour elle. Le prémièr *ſentiment* que j'ai eû dans le monde a été celui qui m'a touché pour vous. VOIT. Du ſouvenir des vieux *ſentimens* il ſe forme en moi une diſpoſition à la tendreſſe, ou du moins un éloignement de l'indolence. B. RAB. La vie conſiſte à prendre dans ſon cœur, & à rendre des *ſentimens*: car les *ſentimens*, & la vie c'eſt la même chôſe. LE CH. D'H. Elle a pour vous des *ſentimens* plus vifs qu'elle ne penſe elle-même. P. DE CL. Ovide eſt trop ingénieux dans la douleur, il fait voir de l'éſprit quand vous n'attendez que du *ſentiment.* S. ÉVR. De tendres *ſentimens* valent mieux que de belles réfléxions; ils occupent plus agréablement. LE CH. D'H. Fâcheux Empire que celui de la raiſon, s'il nous ôte les *ſentimens* agreables. S. ÉVR. Dans une lèttre il faut plus de *ſentimens* que d'éſprit. M. SCUD.

SENTIMENT, ſe dit prèſque dans le même ſens, des diſpoſitions où l'on eſt à l'égard des aûtres; de ce que l'on reſſent pour eux. *Affectio, propenſio, Inclinatio.* Avoir des *ſentimens* de tendreſſe pour ſa famille: des *ſentimens* de pitié pour les miſérables: des *ſentimens* de reſpect & de vénération pour les chôſes ſacrées: des *ſentimens* de piété, & d'amour pour Dieu.

Je veux que le cœur parle, & que nos ſentimens
Ne ſe maſquent jamais ſous de vains complimens. MOL.

SENTIMENT, Senſibilité; mouvement de l'âme qui la touche, qui l'émeut. *Motio, commotio, ſenſibilitas, teneritudo.* Le ſouvenir d'un bonheur paſſé rend plus vif le *ſentiment* d'une diſgrâce préſente. BOUH. Avoir des *ſentimens* de pitié. Rien ne plaît que ce qu'on ſent, & l'on n'eſt content qu'à proportion de ce que le *ſentiment* eſt plus vif & plus profond. NIC. Le *ſentiment* eſt plus ſubtil, & plus pénétrant que l'éſprit. LE CH. DE M.

SENTIMENT, ſignifie encore une impreſſion intèrne que font les chôſes ſur nous; pèrſuaſion que nous ſentons intérieurement, ſans que l'on en puiſſe rendre une raiſon diſtincte aux aûtres, ni les en convaincre. *Impreſſio, commotio.* Il y a de cèrtains *ſentimens* ſourds qu'il eſt plus aiſé d'éxpérimenter, que d'expliquer. LE P. L. Les chôſes que nous ne connoiſſons que par *ſentiment* plutôt que par raiſon, ſont toûjours un peu douteuſes. LE CH. DE M. Les véritez de *ſentiment* ſont celles où l'éſprit découvre tout d'un-coup, & par la prémière impreſſion, les mêmes marques de vérité que celles qu'on développe peu-à-peu par des réfléxions expreſſes. NIC. On peut connoître la vérité des chôſes auſſi ſûrement par *ſentiment*, que par réfléxion. ID. L'immortalité de l'âme eſt une vérité de *ſentiment.* JU. La foi des ſimples eſt une pèrſuaſion de goût, & de *ſentiment*: un examen d'attention, & non de diſcuſſion. ID. La voye de *ſentiment* & d'impreſſion eſt confuſe, & peut conduire également à l'erreur, & à la vérité, ſans qu'il y ait aucun moyen de diſcèrner quand elle nous trompe, ou ne nous trompe pas. NIC. La Réligion eſt ar-

bitraire, & ne peut être prouvée, dès qu'elle n'a d'aûtre motif de croire que le goût, & le *ſentiment*. SAURIN.

On appelle provèrbialement & ironiquement, un pouſſeur de beaux *ſentimens*, celui qui affecte de dire de jolies chôſes, comme les Héros des Romans, qui en veulent à toutes les Dames. *Præclarorum animi ſenſuum jactator*. On dit, autant de têtes, autant de *ſentimens*.

SENTIN. ſ. m, Nom propre d'un Dieu des Romains *Sentinus*. Le Dieu Sentin avoit pouvoir ſur tout ce qui a du *ſentiment*; c'eſt pour cela qu'on l'invoquoit aux couches des femmes, afin qu'il donnât des ſens bien diſpôſez à leur fruit. S. Auguſtin en parle dans ſon Traité De la Cité de Dieu L. VII. C. 3. & s'en mocque en ces tèrmes. Quelle raiſon a donc obligé tant de Dieux Élûs, à de ſi bas miniſteres, en quoi Vitumne & *Sentin* qu'une réputation obſcure enſevelit, les ſurpaſſe dans ce partage de magnificence. CERIZIÉRS à *l'endroit cité de S. Aug.* Vitumne divinité ſans nom & ſans crédit donne la vie, *Sentin* inconnu & obſcur le *ſentiment*. ID. Voyez encore VITUMNE.

Ce mot avoit été fait de *Sentire*, *ſentio*. Sentir, avôir du ſentiment.

SENTINA. ſ. f. Nom de lieu. *Sentinum*. C'étoit anciennement une petite ville de l'Ombrie. *Sentinum*. Elle fut ruinée par les Lombârds, & n'eſt plus qu'un village de l'État de l'Égliſe, ſitué dans le Duché d'Urbin ſur le *Sentino*, à cinq lieuës au deſſous du Gubio. MATY.

SENTINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'État de l'Égliſe. *Sentinus*. Elle naît dans le Duché d'Urbin prés de Gubio, paſſe à *Sentina*, & ſe va décharger dans le Fiumeſino, au deſſous de Fabriano. ID.

SENTINE. ſ. f. C'eſt le lieu le plus bas du navire, qui eſt ordinairement proche du grand mât. *Sentina*, *fundum navis*. C'eſt là où s'aſſemble l'eau que le vaiſſeau reçoit. On l'appelle autrement *boſſec* ou *vitonnières*. Quand la *ſentine* put extrêmement, c'eſt un ſigne que le vaiſſeau ne fait point eau.

SENTINEILE ſ. f. Tèrme de Guèrre. *Excubitor*, *vigilator*, *excubiæ*, *vigiliæ*. C'eſt un ſoldât tiré d'un corps de garde d'infanterie, qu'on place en quelque poſte pour découvrir les ennemis, pour empêcher les ſurpriſes, & pour arrêter ceux qui paſſent ſans ordre & ſans ſe faire connoître. La *ſentinelle* arrête par un qui va là? Demeure là.

Ménage dérive ce mot *à ſentiendo*. Ce mot eſt modèrne, car du tems de Guillaume de Nangi on diſoit, être aux écoutes, pour ſignifier ce qu'on dit aujourd'hui, être en *ſentinelle*.

SENTINELLE PÈRDUË, eſt une *ſentinelle* qu'on met à un poſte fort avancé & dangereux, qui en revient rârement. *Hoſtilibus caſtris ac periculo proximus vigil*, *conclamatæ ſalutis excubitor*.

SENTINELLE, ſe dît auſſi en diſcours ordinaire de toute pèrſonne qui épie, qui fait le guèt, qui eſt commiſe à la garde de quelque chôſe. *Speculator*. Ce jaloux fait toute la nuit la *ſentinelle*. On l'a pôſé en *ſentinelle* au coin de cette ruë, pour épier quand un tel homme paſſeroit.

On dit provèrbialement; qu'on a bien relevé quelqu'un de *ſentinelle*; pour dire, qu'on l'a fort gourmandé, lorſqu'on l'a ſurpris en quelque faute. *Objurgare*, *carpere*, *bellè ludere*, *arguere*.

SENTIR. v. act. & quelquefois neutre. On conjuge, *je ſens*, *tu ſens*, *il ſent*, *nous ſentons*, *&c. Je ſentois. Je ſentis. J'ai ſenti. Je ſentirai. Je ſentirois*, *que je ſentiſſe*. A l'impératif *ſens*. *Sentire*, *percipere*. On ne peut dire regulièrement *ſente-je*; & *ſens-je*, eſt trop rude: il faut prendre un aûtre tour. CORN. Bèrtaud a pourtant dit, or *ſens-je* combien les plaiſirs ſont durs à la ſouvenance. *Sentir* ſignifie, éxèrcer l'action des ſens; toucher, voir, goûter, flairer, entendre. *Tangere*, *odorare*; *videre*, *guſtare*, *naribus percipere*, *audire*. La douleur ſe fait mieux *ſentir* que la volupté. Le corps ne peut *ſentir*; la matière ne *ſent* rien, le ſentiment eſt dans l'âme. LE P. L. C'eſt parler improprement que de dire mon pied *ſent* de la douleur; il faut dire j'ai mal au pied. ID. Ce qui ſe paſſe dans les organes des ſens n'eſt que la cauſe occaſionnelle de ce que l'âme *ſent*. MALEB. C'eſt l'âme ſeule qui *ſent* la douleur, & le plaiſir. ID. On ne *ſent* quelquefois rien, pour trop *ſentir*. Une miſérable éxpérience me donne aſſez de diſcèrnement pour me faire regretter un tems, où il eſt bien plus doux de *ſentir*, que de connoître. B. RAB. Les plus grandes douleurs non plus que les grandes joyes ne ſe *ſentent* point. VOIT. Il faut ſe détourner de la connoiſſance de ſes maux, afin de les moins *ſentir*. S. ÉVR.

On dit, il a reçû un coup à la guèrre, dont il ſe *ſentira* toute ſa vie. *De vulnere in bello accepto*, *per totum vitæ curriculum dolebit*. On dit auſſi en menaçant, il *ſentira* ce que peſe ma main.

SENTIR, ſe dit plus particulièrement de cèrtains ſens: comme les chiens *ſentent* le gibiér en flairant les lieux où il a paſſé. *Odorari prædam*. Il faut que quelque chôſe brûle, je *ſens* le rouſſi. Ce Muſicien a l'oreille délicate, il *ſent* juſqu'à la moindre diſſonance, ou corde fauſſe. Ce ragoût ſent trop la muſcade, l'orenge. *Redolere*.

SENTIR, ſe dit auſſi de cèrtains inſtincts naturèls qu'ont les animaux pour prévoir ce qui doit arriver, ſoit par l'impreſſion de l'air, ſoit par habitude, ſoit par quelque douleur. *Inſtinctu percipere*. Les hyrondelles volent bas, quand elles *ſentent* la pluye. On dit que les chevaux *ſentent* l'avoine, quand ils ſont vèrs le tems de la dînée, ou couchée. On *ſent* qu'une maladie eſt prochaine, par les laſſitudes & péſanteurs des membres. Le corps des vieillards eſt un barométre, qui leur fait *ſentir* que le tems va changer.

SENTIR, ſe dit auſſi de la pèrſuaſion intérieure; de la conviction où l'on eſt qu'une chôſe eſt véritable, ou fauſſe. *Per intimum animi ſenſum percipere*. Il y a des chôſes qui ſe *ſentent*, & qui ne s'éxpriment pas. Les Juges ont bien *ſenti* qu'il y avoit de la fourbe, & de la calomnie dans ce procès. Ce Traitant ne s'eſt pas *ſenti* aſſez fort pour ſe charger ſeul d'un ſi grand fardeau. J'ai bien *ſenti* que l'orage tomberoit ſur moi. Faire bien *ſentir* la conſéquence d'une propoſition. Malhèrbe liſoit ſes Ouvrages à ſa ſèrvante, parcequ'il croyoit que les vèrs doivent être remplis d'une cèrtaine beauté, qui ſe fait *ſentir* aux pèrſonnes mêmes les plus rudes & les plus groſſières. PÉLISS. On s'ennuye fort avec ces pèrſonnes indolentes, qui ne *ſentent* point ce qu'on dit de fin, & de plaiſant. BELL. Aléxandre dit, qu'on le faiſoit fils de Jupitèr; mais qu'il *ſentoit* bien qu'il étoit fait comme les aûtres. VAUG. Il y a des véritez d'une évidence à ſe faire *ſentir* à tout le monde. NIC. On n'a rien à répondre à celui qui dit, je crois cela, parceque je *ſens* que cela eſt: car le moyen de prouver à un homme qu'il ne *ſent* pas ce qu'il croit *ſentir*? ID.

SENTIR, ſe dit auſſi de la chôſe qui éxale quelque ôdeur, ou qui a quelque ſaveur, auſſi bien que de l'impreſſion qu'elle fait, *Olere*, *redolere*. Cet homme *ſent* le vin, *ſent* le pied de méſſager, *ſent* le gouſſet. Ce fromage *ſent* trop fort. Ces viandes *ſentent* le relent. Ces confitures *ſentent* le chanſi. Ce rôt *ſent* le brûlé. Ces lapins *ſentoient* encore le chou dont ils furent nourris. BOIL. Au contraire on dit que des gans parfumez *ſentent* bon: que le ſel en meulons *ſent* la violette: qu'on *ſent* le jaſmin, la tubéreûſe: qu'un mêts ne *ſent* ni ſel, ni ſauge, quand il eſt mal aſſaiſonné: qu'un vin *ſent* le bas, qu'il *ſent* la framboiſe, &c. On dit qu'un vin *ſent* le fût, *ſent* le tonneau, *ſent* le tèrroir, &c. Quelques gens qui ſe piquent de bien parler, diſent, ce vin *ſent* au fût, *ſent* au tonneau, *ſent* au tèrroir; mais il n'y a que des Gaſcons qui parlent de la ſorte.

Quand on dit abſolument, il *ſent*, cela s'entend en mauvaiſe part. Cette viande *ſent*, c'eſt-à-dire, eſt corrompuë. Son haleine *ſent*. Cette femme *ſent*, c'eſt-à-dire, qu'elle put. *Male olet*.

SENTIR, ſe dit pour connoître, s'appèrcevoir. *Perſpicere*. Il ne *ſent* point qu'il eſt homme. Les malades ſouvent ne *ſentent* pas leurs maux, ne s'appèrçoivent pas du péril où ils ſont. Je *ſens* que la cupidité m'entraîne.

SENTIR, en parlant des mouvemens de l'âme ſignifie, être ſenſible; être touché, être émû. *Moveri*, *commoveri*, *affici*. On *ſent* quelquefois des chôſes qui ſont au deſſus de nos éxpreſſions. BOUH. Quand on dit ſi bien ce qu'on *ſent*, on ne le *ſent* pas auſſi bien qu'on le dit. ID. Rien ne plaît qu'autant qu'on le *ſent*. NIC.

> *Que je* ſens *de rudes combâts!*
> *Contre mon propre honneur, mon amour s'intéreſſe*. CORN.

On ne ſe défie point de l'amour, ou de l'ambition, quand on n'en fait que *ſentir* les mouvemens, ſans en éprouver les inquiétudes. NIC. La grandeur a beſoin d'être quittée pour être *ſentie*. PASC.

> *Peut-on s'accoûtumer à ne* ſentir *plus rien,*
> *Et pour les cœurs enfin le calme eſt-il un bien?* DES-H.

Régniér l'a dit pour penſer, comme le Latin *ſentire*.

> *Qui dit ſans aucun fard ce qu'il* ſent *librement,*
> *Et dont jamais le cœur la bouche ne dément*. RÉGNIÉR.

SE SENTIR, ſignifie, participer à un bien ou à un mal commun à pluſieurs. *Participare*, *participem eſſe*, *conſortem eſſe*. Tout le monde ſe *ſent* des calamitez publiques, de la ſtérilité, de la guèrre, de la contagion. Quand on rabaiſſe la taille, il faut que châcun s'en *ſente*. Les valèts ſe *ſentent* de la bonne fortune de leur maître. Il ſe *ſent* encore de l'accent, des mœurs de ſon païs. Il ſe *ſent* du mauvais air de la Province.

SE SENTIR, ſignifie auſſi, connoître en quel état on eſt, ſçavoir de quoi on eſt capable. *Noſcere ſe*. Ce Prince commence à ſe *ſentir*, à connoître ce qu'il eſt, ſa grandeur, ſon pouvoir. Il ſe *ſentoit* bien, quand il entreprît une affaire ſi difficile. Cette fille

commence

commence à ſe *ſentir*, à voir qu'elle eſt propre au mariage. Il eſt tellement tranſporté de joye, qu'il ne ſe *ſent* pas.

On le dit auſſi des chôſes inanimées. Le vin ſe *ſent* du fût. Le mortiér ſe *ſent* des aux, des drogues qu'on y a pilées. *Redolere.*

Se Sentir, ſe dit auſſi figurément en Morale, de la bonne, ou mauvaiſe éducation, qu'on a reçûë. *Redolere.* Cette famille ſe *ſent* encore de l'héréſie de ſes Pères. Cette morale ſe *ſent* encore de la prémière pureté de l'Égliſe. On ſe *ſent* toute ſa vie des bonnes inſtructions qu'on a reçûës dans la jeuneſſe. *A teneris annis accepta educatio ſemper perſeverat.*

Se Sentir de quelque chôſe; ſe dit; pour dire ſimplement, ſentir quelque chôſe. *Aliquid ſentire.* Depuis quand commence-t-il à *ſe ſentir* de la goutte? Il ne *ſe ſent* point des incommoditez de la vieilleſſe.

Sentir, ſignifie auſſi, avoir l'air, la mine de quelque chôſe; marquer ce qu'on eſt. *Præ ſe ferre, ſpeciem gerere.* Ce Gentilhomme ne *ſent* point ce qu'il eſt, il ne *ſent* point ſon bien; il *ſent* ſon païſan, il en a la mine.

Sentir, s'employe auſſi pour éxprimer les manières. Il n'avoit rien qui ne fût noble, & qui ne *ſentit* la grandeur. Le Chev. de M. Sa harangue *ſentoit* le déſeſpoir. Vaug. *Redolere.*

On dit qu'une tèrre, qu'une maiſon, *ſent* la poudre à canon; pour dire, qu'une tèrre, qu'une maiſon eſt ſur la frontière, éxpôſée aux maux de la guèrre. *Terra, domus hoſtium incurſionibus expoſita.*

Sentir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On ne ſçauroit ſi peu boire, qu'on ne s'en *ſente*: ce qu'on dit à celui qui fait quelque éxtravagance à tâble, ou après avoir un peu beu. *Nemo nimis largius bibit.* On dit en ce ſens par éxcuſe, que ſèrt-il de boire, ſi on ne s'en *ſent*. On dit auſſi, qu'un homme a bon nez, qu'il *ſent* de loin, pour dire, qu'il eſt prudent, qu'il prevoit les chôſes. On dit auſſi d'un homme qu'il *ſent* le ſapin: pour dire, qu'il a la mine de mourir bien-tôt. On dit qu'une doctrine, qu'une opinion *ſent le fagot*; c'eſt-à dire, qu'elle eſt hérétique, dangereûſe, digne du feu. On dit d'un valèt, qu'il *ſent* ſon vieux gratté; pour dire, qu'il ſe relâche, parcequ'il y a longtems qu'on ne l'a châtié. On dit auſſi, que le caque *ſent* toûjours le hareng. *Cadus harengos ſemper redolet.* Pour dire, qu'on ſe *ſent* toûjours de la baſſeſſe de ſa naiſſance, de ſa profeſſion, quoiqu'on ait changé de fortune. On dit auſſi d'une chôſe qui put, qu'elle *ſent* bien plus fort, mais non pas mieux que rôſes; qu'elle *ſent* le faguenas, l'épaule de mouton. On dit auſſi des proviſions de bouche, & ſur tout du vin qui ſe gâte, qu'ils *ſentent* le dommage de leur maître.

Senti, ie. part. paſſ. & adj. *Senſu perceptus.* On a dit autrefois *ſentu* au lieu de *ſenti*.

SENTIUS, a. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sentius, a.* On ne ſçait ſi la famille *Sentia* étoit patricienne, ou plébéïenne. Les *Sentius* portent le ſurnom de Saturninus. Nous connoiſſons deux *Sentius* qui ont été Conſuls. Voyez Patèrculus & Patin.

SENTU, uë. Vieux part. paſſ. du vèrbe ſentir. Senty. Borel.

Les oiſeaux qui tant ſe ſont teus,
Pour l'hyver qu'ils ont tous ſentus. R. de la Rôse.

SENVÉ. ſ. f. Plante. Voyez Sanve.

SEO.

SeOIR. v. n. Fort irréguliér, & qui n'eſt uſité qu'à l'infinitif, & à quelque aûtre tems. *Je ſieds, tu ſieds, il ſied, nous ſeyons, vous ſeyez, ils ſeyent*, ou *ſiéent. Je ſieois. Je ſierai.* Être ſur un ſiége en une poſture où le corps eſt plié en trois, & pôſé plus ſur les cuiſſes que ſur les jambes. *Sedere, aſſidere, conſidere.* Dieu a fait *ſeoir* ſon Fils à ſa dextre. On fait *ſeoir* & couvrir ceux à qui on veut faire honneur. On l'a fait *ſeoir* à tâble. On l'a fait *ſeoir* parmi les Juges, il eſt vieux.

Il ſe dit auſſi avec le pronom pèrſonnel, & on s'en peut ſèrvir en quelques-tems. Ainſi on peut fort bien dire: Faites-le *ſeoir. Fac ut ſedeat. Seyez*-vous, *ſeyons*-nous. *Sied*-toi. Je me *ſierai*, quand on me l'ordonnera. On ſe ſèrt plus ordinairement du vèrbe *s'aſſeoir*.

Seoir, ſignifie auſſi, être aſſemblé pour délibérer, juger, décider. *Conſidere.* En ce tems-là les Grands Jours *ſeoient* à Clèrmont. Le Parlement va *ſeoir* au Châtelet, lors de la viſite des priſonniers.

Seoir, ſe dit auſſi pour, être convenable, ſoit à la pèrſonne, ſoit à la condition, ſoit au lieu, au tems, & aûtres circonſtances. *Decere.* Il ne s'employe que dans cèrtains tems du vèrbe. Il faut voir auparavant ſi cela vous *ſied* bien, ou ne vous *ſied* pas. Cela vous *ſied* à mèrveilles. Cette coëffure ne *ſied* pas bien à cette Dame. Les couleurs trop voyantes ne vous *ſieront* pas. *Dedecet.* Voyez Sied. La gravité *ſied* bien à un Magiſtrat, à un vieillard. *Decet.* Les plumes *ſiéent* bien à un cavalier. Il s'employe auſſi impèrſonnellement. Il *ſied* mal à un homme de qualité de ſe familiariſer avec des valèts. Il *ſied* mal à un Écclésiaſtique d'être libre en paroles. Saint Amant a dit dans ſa Rome ridicule.

Il vous ſied *bien Monſieur le Tibre,*
De faire ici tant de façon, &c.

SIS, ise. part. paſſ. & adj. Il n'a d'uſage qu'au Palais, où l'on dit qu'une maiſon eſt *ſiſe* & ſituée en un tel endroit; pour dire, placée & aſſiſe. *Sita.*

SEON. Autrefois SENON. ſ. m. Ville de la Tribu d'Iſſachar. *Seon, Senon.* Au tems de ſaint Jérôme ce n'étoit qu'un village près du mont Thabor.

SEOR, SEGOR. Voyez Tohar, & SÉGOR.

SEP.

SEP, ou CEP. ſ. m. Tronc ou piéd de vigne qui porte & jette le pampre, & qu'on taille tous les ans. Il y a dans cette vigne tant de *ſeps*, de Morillon, tant de Bar ſur Aube, tant de Chaſſelas.

Ce mot vient de *ſeps*, Latin, qui eſt une éſpéce de ſèrpent, à cauſe que ce bois tortueux lui reſſemble. Quelques uns le dérivent de [illegible], comme Ménage.

Sep de drisse. Tèrme de Marine. C'eſt une groſſe piéce de bois miſe debout à l'arrière du grand mât ſur la carlingue, prenant du fond de cale, d'où elle s'éleve juſqu'au deſſus du prémiér pont, étant garnie par en haut de trois ou quatre ruaux ou roüets de poulies de cuivre pour faire la manœuvre de l'iſſas, dont trois ſèrvent à paſſer la grande *driſſe* pour iſſer ou élever la grande voile; & l'aûtre à la guindereſſe pour iſſer ou élever le grand mât de hune, par le moyen du capeſtan. *Scapus, funis antennæ.* Il y en a un aûtre au mât de miſaine qui n'a que trois ruaux, deux pour la *driſſe*, & un pour la guindereſſe. On les appelle autrement, *bloc*, ou *roc d'iſſas*.

SEPAN, SAYPAN. ſ. m. ZARPANA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan oriental. *Sepania, Saypania, Zarpana.* Elle eſt du nombre de celles des Larrons. Les Éſpagnols lui ont donné le nom d'iſle de S. Joſeph; ils n'y ont pourtant point de colonie. Il y a un bon port, & elle eſt aſſez bien peuplée.

SÉPARATISME. ſ. m. Nom d'une ſecte qui s'eſt élevée contre l'Égliſe Anglicane, & qui en eſt venuë enfin à l'Indépendentiſme. *Separatiſmus.* Voyez Séparatiste.

SÉPARATISTE. ſ. m. & f. Nom d'une Secte en Anglètèrre. *Separatiſta.* Les *Séparatiſtes* ſont ceux qui ne voulurent point ſous Édouard, Élizabeth, & Jacques I. ſuivre le parti de l'Égliſe Anglicane, & que l'on nomma d'abord Puritains, puis Nonconformiſtes, & *Séparatiſtes*, parcequ'ils firent une Égliſe à part. Le prémiér chèf des *Séparatiſtes* fut Robèrt Browne qui ſuccéda à Bolton dans la révolte contre l'Égliſe Anglicane établie par les loix. Il donna ſon nom à la Secte des *Séparatiſtes* qu'on appella Browniſtes, nom qu'ils retinrent, quoique Browne eut fait banqueroute à la ſecte, & qu'il eut abjuré ſes èrreurs à l'exemple de Bolton. Barrow lui ſuccéda, & fut pendu à l'inſtigation des Évêques. Le quatriême chèf fut Johnſon, qui alla établir à Amſtèrdam une Égliſe de *Séparatiſtes* qui ſe diviſèrent encore en différens partis, à la tête de l'un deſquels ſe mit un frère de Johnſon, qui l'éxcommunia, & qui en fut réciproquement éxcommunié. Un cinquiême nommé Smith érigea une pareille Égliſe à Leyde, mais elle tomba à ſa mort. Le ſéparatiſme s'éteignoit ainſi lorſque Robinſon le réléva. Il adoucit les dogmes de Browne, mais il ne réünit pas toute la Secte. Une partie retint les dogmes rigides de Browne, & l'aûtre ſuivit Robinſon: les prémiérs conſèrvèrent les noms de *Séparatiſtes*; les aûtres prirent ceux de *Demi Séparatiſtes*, ou *Sémi-Separatiſtes*, & de Robinſoniens; & enfin dégénérèrent en Indépendants, c'eſt le nom qu'on leur donna & qu'ils portent encore aujourd'hui dans l'ancienne & la nouvelle Anglètèrre. Nous avons expliqué les dogmes des *Séparatiſtes* au mot Brouniste. *T. I. p.* 1260.

Pour les *Sémi-Séparatiſtes*, ils ne différoient en rien, ou différoient peu des prétendus Réformez quand à la doctrine, mais quant aux mœurs ils affectoient une pureté, une ſainteté, & une pèrfection plus grande.

Il y a des *Séparatiſtes* que l'on appelle *Seſqui Separatiſtes*, c'eſt à-dire, *Séparatiſtes* & demi, ſoit que ce ſoient les *Demi-Séparatiſtes*, que quelques Auteurs appellent ainſi, ſoit que ce ſoit une Secte différente des *Demi Séparatiſtes*; ce que je ne croi pas. Quoiqu'il en ſoit ces *Seſqui-Séparatiſtes*, dit-on, faiſant ſemblant de prendre un milieu entre les Browniſtes & l'Égliſe Anglicane, ſont pires & plus furieux que les Browniſtes, & ſous le nom de *Demi-Séparatiſtes*, ils ſont devenus *Séparatiſtes & demi.* Car ils ſe ſéparent ſans raiſon. Les Browniſtes le font parcequ'ils ne peuvent ſouffrir l'Épiſcopat, la Liturgie & les aûtres cérémonies de l'Égliſe Anglicane qu'ils regardent comme des impiétez;

tez ; mais ceux ci avoüent que cette Égliſe eſt une vraye Égliſe , & cependant ils ne veulent point de communion avec elle. Ils enſeignent que quiconque n'embraſſe pas l'Indépendance ou l'Indépendantiſme comme eux , quelque pieux & ortodoxe qu'il ſoit d'ailleurs , ne doit point être reçu à la communion , ni joüir des priviléges de l'Égliſe , à laquelle ils n'admettent pèrſonne qu'il n'ait prouvé à toute leur aſſemblée ſa régénération réelle. Voyez le reſte de leurs dogmes & toute la Police de leur Égliſe dans Géorgius Hornius. *Hiſtor. Eccleſ. Novi Teſtam. Periodo III*[a]. *Art*. 3. §. 49. & ſuivant.

SÉPHAATH. ſ. f. Voyez HARMA. T. III. p. 493.

SÉPHAMAH. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tribu de Nephthali , à l'orient , ſur le bord occidental du Jourdain , entre Enan & Rebla. *Sephamah*. Nombr. XXXIV. 10.

SÉPHAMOTH. ſ. Nom propre de lieu dans la Tribu de Juda , 1. *L. des Rois XXX*. 28. *Séphamoth*.

SÉPHAR. ſ. m. Nom d'une montagne d'Orient. Gen. X. 30. *Sephar*. Sanſon le place au milieu de l'Iémen , ou de l'Arabie Heureûſe.

SÉPHARITE. ſ. m. & f. Nom de Secte parmi les Mahométans. *Sepharita*. Les *Sépharites* ſont ceux des Mahométans qui diſtinguent en Dieu des attributs , l'étèrnité , la ſageſſe , la puiſſance , la bonté &c. Ils donnent même à ce prémiér être une figure viſible , & des ſens comme à l'homme. Ce ſont les Antropomorphites Muſulmans. Ils diſent que cette figure de l'être divin eſt compôſée de parties corporelles & ſpirituelles , & que les organes de ce corps de Dieu , ſont incorruptibles , & inaltérables.

SÉPHARVAÏM. ſ. m. Nom propre d'une ville autrefois Royale en Orient , & de ſon tèrritoire. *Sépharvaïm*. 4. L. des Rois XVII. 24. Sanſon la place à l'occident de la Chaldée.

SÉPHATA. ſ. f. Nom d'une vallée de la Tèrre ſainte. *Séphata*. Elle étoit dans la Tribu de Juda , près de la ville de Mæſa , & au nord ſelon les Septante. On trouve auſſi *Saphata*.

SÉPHELA. ſ. f. Nom propre de région dans l'ancienne Tèrre Sainte. *Séphela*. Elle eſt au milieu de la Tribu d'Éphraïm , ſelon le prémiér L. des Machab. XII. 38. Cependant S. Jérôme dit que la Contrée de *Séphela* étoit dans la Tribu de Dan. Apparamment que ce mot ne ſignifiant autre chôſe que *Campeſtris* , campagne propre à ſemer du bléd , plaine , on l'avoit donné à deux régions différentes. Voyez encore la Paleſtine de M. Reland p. 187. 372.

SÉPHER. ſ. m. Nom d'une montagne de l'Arabie , dont il eſt parlé Nombr. XXXIII. 23. 24. *Sepher*. C'eſt le vingtiême campement des Iſraëlites dans le déſèrt.

SÉPHET. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'ancienne Tèrre ſainte. *Sephet*. Tob. I. 1. Elle étoit tout au haut de la Galilée dans la Tribu de Nephtali , & près de la ville de Nephtali. Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué à l'orient d'Acre , ou Ptolémaïs.

SÉPHIRAH , & au pl. SÉPHIROTH. ſ. m. Nom de la Cabale Judaïque. Ce mot ſignifie ou nombre , ou dénombrement , ou ſplendeur , clarté , éclat. *Sephirah*. Il vient de ספר , *Saphar* , qui ſignifie nombrer , compter , ou éxpliquer , compôſer. Les Rabbins Cabbaliſtes donnent ce nom à des attributs de Dieu , dont ils font une éſpéce d'arbre , ſemblable à l'arbre de Porphyre de nos Philoſophes ; & ils prennent ce nom au prémiér ſens de nombre & dénombrement , d'où vient que Rittangelius qui étoit Juif de naiſſance traduit ספרה , *Sephirah* , par *numeratio*. Les Cabbaliſtes diſtinguent dix *Sephiroth*. Ils appellent la prémière כתר , *Cheter* , couronne , ou כתר עליון , *Cheter elion* , couronne ſuprême. La ſeconde חכמה , *Hochmach* , c'eſt à-dire , *ſageſſe*. La 3e בינה , *Binah* , c'eſt-à-dire , *intelligence*. La 4e גידלה , *Ghedoulah* , c'eſt à-dire , *magnificence* , *grandeur*. La 5e גבורה , *Ghebourah* , qui veut dire , *force*. La 6e תפארת , *Tipheeret* , qui ſignifie *beauté*. La 7e נצח , *Netſahh* , c'eſt-à-dire , *victoire* , *triomphe* , ou *éternité*. La 8e הוד , *Hod* , qui ſignifie , *gloire*. La 9e יסוד *Jeſod* , c'eſt-à-dire , *fondement*. Et la 10e מלכות , *Malchut* , c'eſt-à-dire , *regne* , *empire*. Ces dix *Séphiroth* répondent aux dix noms de Dieu dans l'ordre que les voici אהיה *Ehjah* , יה , *Jah* , יהוה , אלהים *Jehovah Elohim* , אליה , *Eloah* , אלהים , *Elohim* , יהוה , *Jehovah* , יהוה צבאות , *Jehovah Tſebaoth* , אלהים צבאות , *Elohim Tſebaoth* , אל חי , *El hhai* , ארני , *Adonai*. Ils donnent encore beaucoup d'aûtres noms à ces *Séphiroth* , qu'il ſeroit trop long de rapporter ; ils prétendent qu'elles déſcendent les unes des aûtres , & qu'elles en produiſent beaucoup , dont ils font une éſpéce de généalogie , & qui ſont autant de rayons qui font connoître le ſouverain être : car ils prétendent que ces dix *Séphiroth* contiennent & éxpriment toute la nature de Dieu. Lambecius *Prodrom. Hiſt. Litter. p.* 52. croit que la plus grande partie de la doctrine des *Séphiroth* eſt priſe de la Philoſophie de Pythagore. Voyez le Sépher Jetſirah ; c'eſt-à-dire , Livre de la création qu'ils attribuent au Patriarche Abraham avec les Notes de Rittangelius ſur ce livre , & la *Kabbala Denudata*. T. I. aux noms de ces *Sephiroth*.

SÉPHIRATHITE. ſ. m. Rabbin Cabbaliſte , qui traitte des Séphiroth , *Sephirathia* Rabb , Akiba Auteur du *Sepher Jetſirah* , ou du livre de la création que pluſieurs Rabbins attribuent au Patriarche Abraham , étoit un grand *Séphirathite*.

SÉPHORIEN. Voyez SYMPHORIEN.

SÉPHORIS. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine. *Séphoris* , *Diocæſarea*. Elle étoit dans la Galilée , entre Nazareth & Cana. Cette ville étoit très-forte par ſa ſituation ſur une montagne , on l'appella quelquefois Diocéſarée , maintenant elle porte le nom Séphouri , & ce n'eſt qu'un méchant village.

SÉPINO. Voyez SUPINO.

SÉPARABLE. adj. Qui ſe peut ſéparer , mettre à part. *Separabilis* , *diſſociabilis* , *excretilis*. Quand l'étain eſt fondu avec de l'or , ils ne ſont pas *ſéparables*. L'eau & le vin , quoique mêlez , ſont *ſéparables*. Il y a peu de corps dont les parties ne ſoient *ſéparables* par le feu , par la Chymie. Les modes ne ſont pas *ſéparables* de la ſubſtance. Les accidens abſolus ſont *ſéparables* de la ſubſtance.

SÉPARATION. ſ. f. Diviſion , partage. *Separatio* , *diviſio* , *partitio*. On a fait la *ſéparation* des biens de cette ſucceſſion. Il a fallu faire des cloiſons , des murs de *ſéparation*. Les femmes intentent des actions en *ſéparation* contre leurs maris pour vivre dans le libèrtinage. Dans un procès de *ſéparation* , ſi la femme a tort , le mari a tort lui-même d'apprendre au public que ſa femme a tort. S. ÉVR. On met bien de la différence entre une ſimple *ſéparation* de biens , & une *ſéparation* d'habitation. La *ſéparation* de biens rompt toute communauté de biens : la *ſéparation* de lit , & de corps , n'emporte point la diſſolution du mariage , le lien ſubſiſte toûjours. Il n'y a qu'un bras de mèr qui faſſe la *ſéparation* de l'Italie & de la Sicile. La *ſéparation* des Proteſtans d'avec L'Égliſe Romaine a cauſé bien des troubles. Il y a une *ſéparation* négative , qui conſiſte à ne point adhérer aux heréſies , ſans ſe ſéparer de la ſociété Eccléſiaſtique.

En tèrmes de Chymie , *ſéparation* eſt l'union des parties homogènes , qu'on ſépare d'avec les hétérogènes : ainſi on ſépare l'huile avec l'eau par le papiér gris ; car l'eau paſſe , & l'huile demeure. *Secretio* , *disjunctio*.

En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique , la *ſéparation* , ou la convèrſion des élémens , eſt une diſſolution & une congélation , une opération par laquelle on fait le fixe volatile , & le volatile fixe , l'eau tèrre , la tèrre air , & l'air feu ; ce qui ſe fait ſucceſſivement dans l'opération où travail de la piêrre , d'où il eſt évident que la *ſéparation* où la convèrſion des élemens n'eſt pas vulgaire , mais philoſophique. Quelques-uns ont appellé cette opération ſolution ; ou déſunion des parties conjointes. La réduction en prémière matière , & ſa purification eſt compriſe par les Philoſophes ſous le nom de *ſéparation* d'élemens , ou leurs convèrſions , ſublimations , calcinations , diſſolutions , & pluſieurs aûtres tèrmes pareils qui ne ſignifient qu'une même opération de nature. DICT. HÈRM.

SÉPARÉMENT. adv. A part , d'une manière ſéparée. *Diviſim* , *disjunctim* , *ſeparatim*. Ceux qui ſont atteints de maladies qui ſe communiquent doivent être logez *ſéparément*. Les Chartreux vivent *ſéparément* , chacun à part. Il faut traitter ces queſtions , juger ces procès *ſéparément* , l'un aprés l'aûtre.

SÉPARER. v. act. Diviſer , mettre en deux ou pluſieurs parties. *Dividere* , *ſeparare* , *ſejungere* , *disjungere*. Cette ſale étoit trop grande , on l'a *ſéparée* par des cloiſons. Ils ſont ſi voiſins , qu'il n'y a qu'un mur mitoyen qui les *ſépare*. Il a fallu *ſéparer* cette tèrre en quatre pour en donner aux cohéritiérs à chacun leurs part.

SÉPARER. Détacher avec violence des chôſes jointes naturellement. *Divellere*. Je lui *ſéparai* la tête des épaules , d'un coup d'épée. ABLANC.

SÉPARER , ſignifie auſſi , Mettre à part , en lieu différent. *Seponere* , *ſemovere*. Le Sauveur dit qu'il *ſéparera* le bon grain d'avec le mauvais , les brebis d'avec les boucs , c'eſt-à-dire , les juſtes d'avec les pécheurs. On dit auſſi , *ſéparer* des gens qui ſe battent , c'eſt-à-dire , Se mettre entre deux , les éloigner l'un de l'aûtre.

SÉPARER , ſe dit auſſi du divorce , de l'éloignement ou mauvais ménage d'un mari & d'une femme. *Divortium facere*. Dieu ne veut pas que l'homme *ſépare* ceux qu'il a conjoints ; il pèrmet que l'homme quitte ſa femme , s'en *ſépare* , pour cauſe d'adultère. Ces conjoints ſe ſont fait *ſéparer* de biens. Quand il y a preuve de ſévices , on les *ſépare* de biens & d'habitation : le peuple dit de corps & de biens.

SÉPARER , ſe dit auſſi des chôſes qui ſe quittent , qui s'éloignent l'une de l'aûtre. *Separare* , *ſejungere*. Les amis qui ſe *ſéparent* , ſe font de triſtes adieux.

Aprenez que des cœurs ſéparez à regret ,
Trouvent de ſe rejoindre aiſément le ſecret. CORN.

SÉPARER, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. *Dividere.* La Seine ſe *ſépare* en deux en cet endroit-là pour faire une iſle. Le Nil ſe *ſépare* pour tomber en la mèr par ſept embouchûres. Les Pirenées *ſéparent* la France de l'Eſpagne. Le détroit de Gibraltar *ſépare* l'Europe de l'Afrique.

SÉPARER, ſe dit auſſi en parlant des ſchiſmes, des diviſions de l'Égliſe. *Segregare, ſejungere, diſſociare.* Les Grècs ſe ſont *ſéparez* de l'Égliſe Romaine. Les Proteſtans, l'Anglerèrre, ſe ſont *ſéparez* de la Comunion.

On dit provèrbialement, Il n'y a ſi bonne compagnie qui ne ſe *ſépare.* *Omnis cœtus tandem reſolvitur.* C'eſt un compliment de la place Maubèrt, dont ſe ſèrvent les Bourgeois en s'en allant châcun chez eux.

SÉPARÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Separatus, ſegregatus.*

SÉPARÉ, ſignifie auſſi, différent. *Diſtinctus, diſcrepans.* On a disjoint ces deux inſtances, parcequ'elles ſont tout-à-fait diſtinctes & *ſéparées.* Ces deux queſtions ſont des matières *ſéparées*, qui n'ont aucune connèxité.

SÉPEAU. ſ. m. C'eſt un tronc ou ſouche de bois ſur lequel les ouvriérs, quand ils fabriquent les monnoyes, pôſent leur tas ou leur pile pour les frapper & marquer.

Ce mot vient du Latin *cippus.* Quelques-uns l'appellent *ſoupeau*, à câuſe qu'on met quelquefois une peau par-deſſus, quand ils travaillent.

SÉPÉE. ſ. f. Touffe de pluſieurs arbres qui ont pouſſé d'un même tronc ou racine. *Truncus.* Voilà cinq ou ſix chênes aſſez gros qui ne font qu'une même *ſépée.* Il faut avoir ſoin d'arracher d'un pré les aûnes qui viennent en *ſépées*, car en peu de tems elles occupent la moitié du pré.

SÉPELICE. ſ. m. C'eſt apparemment le nom de quelque vétement ou ornement.

Ne pour leur luiſans ſépelices,
Dont eſtes ſemblant hardefices. R. DE LA RÔSE.

SEPS. ſ. m. Eſt une éſpèce de ſèrpent ſemblable à la vipère, quoique Dioſcoride l'ait mis au rang des lézards, & l'appelle *lézard Chalcidique. Seps.*

SEPT. ſ. m. Nombre primitif qui ſuit immédiatement le ſix, qui n'y ajoûte qu'une unité, ainſi marqué en chiffre Romain VII. & en Arabe 7. *Septem.* Il y a dans le ciel *ſept* Planétes. Les *ſept* jours de la ſemaine. Les *ſept* Électeurs de l'Empire.

SEPT FRÈRES, iſles. Voyez IRMANOS. *T. III. p.* 1108.

SEPT ISLES, *Les ſept Iſles.* Ce ſont *ſept* petites iſles de France. *Septem Inſulæ*, anciennement Siadæ & Biadetæ. Elles ſont à deux lieuës de la côte ſeptentrionale de la Bretagne, & à cinq de la ville de Tréguiér. MATY.

SEPTA. Voyez CEUTA. *T. I. p.* 1582.

SEPTAINE. ſ. f. Tèrme de Coutumes, particulièrement en celle de Bèrri. Il ſe dit non ſeulement de l'enclos de la ville; mais auſſi de ſes environs, de ſa banlieuë, & juriſdiction, qu'on appelle en d'aûtres endroits la *bannière*, les *quintes*, la *jugerie*, le *finage*, le *détroit*, &c.

Ce mot vient de *ſeptum, enceinte.* D'aûtres le dérivent de *ſeptem pagis*, ou *vicis.* D'aûtres *à ſeptimo milliario.* M. de la Thaumaſſière dans ſes Notes ſur les privilèges de Dun-le Roi, approuve la première étymologie & rejette les aûtres comme fauſſes. Cependant comme pluſieurs Chartres prouvent que le nom de Quinte a été donné aux banlieuës de pluſieurs villes de Poitou, parcequ'elles étoient de cinq mille pas, le mieux ſeroit peut-être de dire que la banlieuë de Bourges a été appellée *ſeptaine*, parcequ'elle étoit de 7000 pas. DE LAURIÈRE.

SEPTAINE. ſ. f. Nom qu'on donne à Malthe à la punition à laquelle on condamne les Chevaliérs pour quelques fautes plus légères. Si un Chevaliér ſe plaint injuſtement de la pitance, il eſt puni de la *ſeptaine. P. Hélyot T. III. p.* 98. 99. La peine de la *ſeptaine* conſiſte en un jeûne de ſept jours de ſuite, qui eſt au pain & à l'eau le mèrcredi & le vendredi, avec la diſcipline ces jours-là; c'eſt-à-dire, des coups de houſſine que le pénitent reçoit de la main d'un Prêtre de l'Ordre, pendant le Pſeaume *Deus miſereatur noſtri.*

SEPTANTE. ſ. m. Nombre compôſé de ſept dixaines, ainſi marqué, LXX. ou 70. *Septuaginta.* Ce mot eſt fameux par la vèrſion de la Bible faite par les *Septante* Interprétes en éxécution de l'ordre de Ptolomée Philadelphe. Saint Jérôme a cru qu'ils n'ont traduit que les cinq livres de Moïſe. Toute l'Antiquité juſqu'à Saint Jérôme a cru que les *Septante* étoient des Prophètes, & non pas de ſimples Intèrprétes. On n'avoit d'aûtre fondement que l'Hiſtoire fabuleuſe d'Ariſtée ſur la vèrſion des *Septante.* Ariſtée prétend que le Grand Sacrificateur Éléazar avoit choiſi ſix Docteurs de châque Tribu; ce qui feroit le nombre de 72. On appelle *Chronologie des Septante*, un calcul des années du monde fort différent de celui du Texte Hébreu, & de la Vulgate. Ils donnent au monde 1466. années plus que le Texte Hébreu. Baronius a préferé la ſupputation des *Septante*; Iſ. Voſſius en a fait l'appologie. Le P. Pezron Bèrnardin, & le P. Le Quien Dominicain, ont écrit amplement ſur cette matière. Le P. Le Quien pour défendre la Chronologie du Texte Hébreu, & de la Vulgate; & le P. Pezron pour ſoutenir celle des *Septante.* On dit encore les *ſeptante* ſemaines de Daniel: ce ſont des ſemaines d'années, qui marquoient le tems de l'avénement du Meſſie. Hors ces deux cas on ne ſe ſèrt point du mot *ſeptante.* Il n'y a que les étrangers qui diſent *ſeptante*, au lieu de ſoixante & dix.

SEPTEMBRE. ſ. m. Septième mois de l'année à compter depuis l'Équinoxe du printems, & le neuvième, à commencer depuis Janviér. *September.* On vendange ordinairement en *Septembre*: d'où vient que les yvrognes appellent le vin, la *purée* ou le jus de *Septembre.* Le Sénat voulut donner à ce mois le nom de Tibère, mais Tibère s'y oppôſa. Domitien lui donna ſon ſurnom de Gèrmanicus, le Sénat lui donna celui d'Antonin ſous Antonin Pie Commode, ſon ſurnom Hèrculien, & l'Empereur Tacite, ſon nom de Tacite, mais tous ces noms ſont péris.

Ce mot a été ainſi nommé de *Septimus*, Septième. Varron *De Linguâ Lat. L. V.*

SEPTEMVIR. ſ. m. Magiſtrât Romain, qui avoit ſes Collègues dans la même fonction. *Septemvir.* Les *Septemvirs* étoient les mêmes que les Épulons. Voyez ce mot.

SEPTEMVIRAT. ſ. m. M. Larrey s'eſt ſèrvi de ce mot, pour dire les ſept Électeurs de l'Empire. Les Allemans diſent en Latin *Septemviratus* au même ſens; mais en François, *Septemvirat* eſt un mot inconnu. Nous diſons le Collège des Électeurs.

SEPTÉNAIRE. adj. qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe: Le nombre *ſepténaire* convient aux planètes, aux métaux, aux jours de la ſemaine, &c.

SEPTENTRION. ſ. m. Conſtellation céleſte, compôſée de ſept étoiles, que les Aſtronomes appellent la *Petite Ourſe*, & le peuple *le Chariot*, dont l'extrémité eſt une étoile la plus proche de nôtre Pôlle. *Septentrio, vel urſa major.* On le dit auſſi de la grande Ourſe, qui a la même figure, & qui en eſt un peu plus éloignée.

Ce mot vient de *Triones*, ou bœufs attachez à la charruë.

SEPTENTRION, ſe dit auſſi de la partie du Globe tèrreſtre qui eſt depuis l'Équateur juſqu'à nôtre Pôle. *Septentrio, regio Aquilonaris.* Ainſi on appelle le *Septentrion*, toutes les régions qui ſont du côté de ce Pôle, & particulièrement la Suéde, la Norvége, le Dannemarc, &c.

SEPTENTRION, eſt auſſi le vent cardinal qui ſouffle du côté de ce Pôle, qui eſt le plus fort de tous les vents, & qui peut ſouffler en toutes les ſaiſons. *Boreas.* Il eſt froid & ſéc, & s'appelle aûtrement la *Biſe*, *Tramontane* ſur la Méditerranée, & *Nord* ſur l'Océan.

SEPTENTRIONAL, ALE. adj. Qui appartient au Septentrion. *Aquilonaris, Borealis, Septentrionalis.* Le Pôle *ſeptentrional.* Un Signe, un Parallèle *ſeptentrional*, qui eſt en deçà de l'Équateur. Un vent *ſeptentrional.* L'Amérique *ſeptentrionale*; un quadran *ſeptentrional*, qui regarde le Septentrion. Les nations *ſeptentrionales.*

On dit auſſi au ſubſt. *les Septentrionaux*, pour dire, les peuples du Nord. *Populi Septentrionales, Aquilonares.*

SEPTÈRE. ſ. m. Nom d'une cérémonie qui ſe faiſoit tous les neuf ans à Delphes. *Septerium.* Elle conſiſtoit à tendre une tente au milieu du temple de Delphe; enſuite on entroit tacitement dans cette tente; on faiſoit paroître enſuite un enfant qui eût ſon père & ſa mère; il étoit armé de torches ardentes, & mettoit le feu à la tente; on renvèrſoit une tâble qui étoit auſſi là; puis l'on s'enfuïoit à toutes jambes, ſans regarder dèrrière ſoi, & l'on s'échappoit par les portes du temple; enfin l'enfant èrroit çà & là, on le réduiſoit en ſèrvitude; & pour dèrnier acte, on le purifioit à Tempé. Tout cela, dit Plutarque, donne l'idée de quelque grand crime. Voyez cet Auteur, *Quæſt. Grec.* & dans *De Defectu Oracul.*

SEPTERÉE. ſ. f. Tèrre qui contient environ un arpent, un ſeptiér de ſemence. *Jugerum.* Il y a cent *ſepterées* de tèrre à labourer par ſaiſon.

SEPT-FONS. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye en France. *Ad Septem Fontes. Sept-fons* eſt dans le Bourbonnois, à ſix lieuës de Moulins capitale de la Province, & à un quart de lieuë de la Loire, du côté de l'orient. L'Abbaye de *Sept fons* eſt de l'Ordre de Ciſteaux, & de la filiation de Clairvaux. On lui donna le nom de *Sept-fons*, c'eſt-à dire, ſept fontaines, à câuſe qu'il s'y en trouvoit ſept en effet au temps de ſa fondation. Dom Euſtache de Beaufort, Abbé Réguliér de *Sept fons* y établit une réforme auſſi auſtère que celle de la Trappe, l'an 1663. Voyez le P. Hélyot, T. VI. C. 2. & M. Corneille dans ſon Dictionnaire Géographique, au mot *Sept-fons.*

SEPTIÉR. ſ. m. Meſure qui eſt différente ſelon les lieux, ou la nature des chôſes méſurées. En matière de liqueurs, c'eſt la même chôſe que la chopine, ou la moitié d'une pinte. On dit auſſi un demi-*ſeptiér*, ou les trois demi *ſeptiérs*, qui ſont des vaiſſeaux qui tiennent à proportion. Un demi-*ſeptiér* de vin, d'olives. Il paroît qu'aûtrefois le muid de vin n'étoit que de 16. *ſeptiérs*, & châque *ſeptiér* de ſix taſſes, & par conſéquent l'hémine qui contenoit demi-*ſeptiér*, étoit de trois taſſes. *Mabillon, Annal. Bened. T. II. p.* 282. *&* 4660.

Ce mot vient du Latin *ſextarium*.

SEPTIÉR, eſt auſſi chez les Jaûgeurs une méſure de huit pintes. *Sextarium.*

SEPTIÉR, eſt encore une meſure de grains, différente ſelon les lieux. *Frumenti ſextarius.* Il y a douze boiſſeaux, ou quatre minots, ou deux mines, au *ſeptiér* de blé de Paris, & douze *ſeptiérs* au muid, En Bèrri il y a ſeize boiſſeaux au *ſeptiér* de blé, dont les vingt & un boiſſeaux font le muid. Le *ſeptiér* Romain eſt le huitiéme du boiſſeau François, dont la moitié eſt le litron.

SEPTIÉR, eſt auſſi une meſure de tèrre, qui contient environ un arpent de Paris, c'eſt-à-dire, autant de tèrre qu'il en faut pour contenir un *ſeptiér* de ſemence. *Jugerum.* Voilà une tèrre qui contient dix *ſeptiérs* de ſemence.

SEPTIÊſME. adj. numéral ordinal. Qui eſt en un rang où il en voit ſix auparavant lui. *Septimus.* Dieu créa le monde en ſix jours. & ſe repôſa le *ſeptiéme*.

SEPTIÊſME, eſt auſſi ſubſt. maſc. & ſe dit pour la *ſeptiéme* partie d'un tout. *Septima pars.* Il eſt pour ſon *ſeptiême* dans cette affaire.

SEPTIÊſME. ſ. f. Tèrme de Muſique, en Grèc, *Heptachordon*, en Latin *ſeptima*. Il y en a de quatre ſortes. La prémière eſt la *ſeptiême diminuée*; elle eſt compôſée de trois tons, & trois ſémitons majeurs. La ſeconde, eſt celle que Zarlin, & les Italiens nomment ſemiditono condiapente, ou *ſettima minore*, c'eſt-à-dire, *ſeptiême mineure*. Elle eſt compôſée diatoniquement de 7. degrez, & 6. intèrvalles, dont il y en a quatre qui ſont des tons, & deux qui ſont des ſémitons majeurs, comme de *re* à *ut*; & chromatiquement de dix ſémitons, dont il y en a ſix majeurs, & quatre mineurs. Elle tire ſa forme de la proportion ſur quatri partiente cinq, comme 9. à 5. La troiſiéme, eſt celle que Zarlin, & les Italiens appellent Il ditono con la diapente, ou *ſettiata maggiore*, c'eſt-à-dire la *ſeptiême majeure*. Elle eſt compoſée diatoniquement, comme la précédente, de ſept degrez, & de ſix intèrvalles; il y en a ſix qui ſont des tons pleins, & un ſeul qui eſt ſemiton majeur, enſorte qu'il ne faut plus qu'un demi ton majeur pour arriver à l'octave, comme d'*ut* à *ſi*; & chromatiquement douze ſémitons, dont il y en a 6. majeurs, & 5. mineurs. Elle tire ſa forme ou ſon origine de la proportion ſur ſept partiente huit, comme de 15. à 8. La quatriéme, eſt la *ſeptiême* ſupèrfluë, compôſée de 5. tons, un ſémiton majeur, & un ſemiton mineur, comme de *ſi b* au *la*, enſorte qu'elle n'eſt moindre de l'octave, que d'un comma, c'eſt-à-dire, de ce qu'il faudroit pour rendre le ſecond ſémiton majeur: c'eſt ce qui fait que pluſieurs la confondant avec l'octave, prétendent, avec raiſon, qu'il n'y a que les trois prémières *ſeptiêmes* qui puiſſent être de quelque uſage.

SEPTIÉſME, ſe dit auſſi au jeu de piquet, & ſignifie une ſuite de ſept cartes de même couleur: mais alors il eſt féminin. *Septena folia majora.* Une *ſeptiéme* major, une *ſeptiéme* de Roi.

SEPTIÊſMEMENT. adv. En ſeptiême lieu. *Septimò, ſeptimo loco.*

SÉPTIQUE. Voyez SCEPTIQUE. *Scepticus.*

SÉPTRE. Voyez SCÉPTRE. *Sceptrum.*

SÉPTRONISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Septroniſta.* Dans les Décrétales on donne ce nom aux Vaudois appellez aûtrement Paûvres de Lyon, Arnaldiſtes, Patarens Arnaldiſtes. Voyez ces mots.

SEPTIZONE. ſ. m. Tèrme d'Architecture & d'Antiquaire. On appelloit ainſi le Mauzolée de la famille des Antonins, qu'Aurelius Victor rapporte avoir été élevé dans la dixième région de la ville de Rome, & qui étoit un grand bâtiment iſolé avec ſept étages de colonnes, dont le plan étoit quârré; & les étages ſupérieurs faiſant une large retraite, rendoient cette maſſe de figure pyramidale, tèrminée par la ſtatuë de l'Empereur Septime Sévère, qui l'avoit fait conſtruire. Ce Mauzolée fut appellé *Septizone*, du Latin *ſeptem & zona*, c'eſt-à-dire, à ſept ceintures ou rangs de colonnes. Les Hiſtoriens font encore mention d'un aûtre *Septizone* plus ancien que celui de Septime Sévère, & près des Thèrmes d'Antonin. *Septizonium.* DAVILER.

SÉPTUAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui eſt parvenu à l'âge de ſoixante & dix ans. *Septuagenarius.* On ne peut retenir en priſon un vieillard *ſéptuagénaire* pour dette civile. Prononcez le *p*.

SÉPTUAGÉSIME. ſ. f. Fête de Bréviaire. *Septuageſima.* C'eſt un Dimanche de la ſeconde claſſe, qui eſt neuf ſemaines ou 70. jours avant les Octaves de Pâques, auquel jour on ôte les habits blancs des nouveaux baptiſez. C'eſt le Pape Téléſphore qui a inſtitué la fête de la *Séptuagéſime*, auquel temps commençoit aûtrefois le Carême, & où l'Égliſe commence à ſe preparer pour célébrer la fête de la Réſurrection.

SEPTUM. Mot Latin, qui ſignifie cloiſon, ſéparation, ce qui entoure. Les Anatomiſtes donnent ce nom à quelques parties du corps, qui en ſéparent d'aûtres les unes d'avec les aûtres. Les deux ventricules ſupérieurs du cèrveau ſont ſéparez l'un de l'aûtre par une cloiſon mitoyenne, que l'on nomme *Septum lucidum*, à caûſe qu'elle eſt tranſparente. DIONIS. Les deux ventricules du cœur ſont ſéparez par une cloiſon mitoyenne, que l'on appelle *Septum medium*. Le *Septum medium* eſt épais du travèrs d'un doigt, ayant la même épaiſſeur que les parois du ventricule gauche. Il eſt charnu, & de même ſubſtance que le reſte du cœur, étant compôſé de fibres muſculeûſes, qui lui aident à faire ſes mouvemens. Cette cloiſon n'eſt pas pèrcée de pluſieurs petits trous, comme quelques Anatomiſtes l'ont crû. ID. Quelques-uns appellent le diaphragme, *Septum tranſverſum*, parce qu'il ſépare tranſvèrſalement, comme un mur mitoyen, la capacité de la poitrine d'avec celle du bas ventre. ID. Voyez DIAPHRAGME.

SÉPULCRAL, ALE. adj. Qui appartient aux ſépulcres, aux tombeaux. *Sepulchralis.* Les inſcriptions *ſépulcrales*, ſont les plus cèrtains monumens de l'Antiquité. Des lampes *ſépulcrales*, ſont des lampes qu'on trouve dans les tombeaux des Martyrs, & dans les catacombes. Voyez LAMPE. On appelle *colonne ſépulcrale*, une colonne élevée ſur un tombeau avec une inſcription ſur ſon fût.

SÉPULCHRAL, ALE. ſ. m, & f. Nom de ſecte. *Sepulchralis.* Les Hérétiques *ſépulchraux*, ſont ainſi nommez, parce que leur principale èrreur étoit d'entendre par le mot d'enfèr, où la foy nous apprend que J. C. déſcendit après ſa mort, ſon ſépulcre: car ils diſoient que J. C. n'étoit déſcendu aux enfèrs que ſelon ſon corps, que ces enfèrs n'étoient rien aûtre que le ſépulcre, où il avoit été mis, & où ſa ſainte âme ne fut point enfèrmée. Voyez Pratéole.

SÉPULCRE. ſ. m. Tombeau, monument, lieu déſtiné à entèrrer les corps des déffunts. *Sepulchrum, tumulus; monumentum.* Les pyramides étoient bâties pour ſervir de *ſépulcres* aux Rois d'Égypte. Les violateurs des *ſépulcres*, ceux qui foüillent dans les *ſépulcres*, ont été ôdieux chez toutes les nations. Les *ſépulcres* qui ſont les maiſons des morts, doivent être ſacrez, & inviolables. Le Sauveur fut entèrré dans un *ſépulcre*, dans un monument neuf, dont la pièrre fut levée miraculeuſement à ſa réſurrection. Les pélerinages d'Orient ſe font à deſſein de viſiter le Saint *Sépulcre*, c'eſt-à-dire, le tombeau de JÉSUS CHRIST. On n'y entre que les piéds nuds, & avec de grandes cérémonies. Les Turcs éxigent 24. écus de châque Pélerin que la dévotion méne au *Saint Sépulcre*. Voyez encore TOMBEAU.

SÉPULCRE, ſe dit auſſi de la mort & du lieu où l'on reſte après ſa mort. *Sepultura.* La mèr ſèrt de *ſépulcre* aux Pilotes. Les monſtres marins ſont des *ſépulcres* vivans. Ainſi le Pſalmiſte a dit, *ſepulchrum patens eſt guttur eorum.* La ville fut le *ſépulcre* de ceux qui la déffendoient. Godeau s'adreſſant aux vieillards, leur dit:

Troncs ſéchez, ſepulcres *mouvans*,
Qui n'êtes ni morts, ni vivans,
Plaintives ombres de vous-mêmes.

JÉSUS-CHRIST a appellé figurément les phariſiens, des *ſépulcres* blanchis, beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans. pour marquer leur hypocriſie. *Sepulcrum dealbatum.*

SAINT-SÉPULCHRE. Ordre de Chanoines Réguliérs. *Ordo Sancti Sepulcri, Canonici Regulares Sancti Sepulcri.* Les Chanoines Réguliérs prétendent que lorſque Godefroi de Boüillon ſe fut rendu maître de Jéruſalem l'an 1099. il mit des Chanoines Réguliérs dans l'Égliſe Patriarchale du *Saint Sépulcre*. Il eſt vrai qu'il y mit des Chanoines; mais il n'eſt pas vray que ce fuſſent des Chanoines Réguliérs. Arnoul, qui d'Archidiacre de l'Égliſe de Jéruſalem, s'étoit fait élire Patriarche, fut celui qui l'an 1114. obligea ſes Chanoines de vivre en commun, & de ſuivre la Régle de ſaint Auguſtin. Ces Chanoines prétendent avoir pour Fondateur ſaint Jacques le Mineur, Évêque de Jéruſalem: c'eſt une fable. Loüis le Jeune, Roi de France en amena de la Tèrre Sainte, & les mit dans l'Égliſe de ſaint Samſon à Orléans. Jaxa Gentil homme Polonois en amena auſſi l'an 1162. & leur fonda un Monaſtère à Mickou. Les Comtes de Flandres les appellèrent auſſi, & ils ſe répandirent en Allemagne, & en Anglетèrre. A la verité, Innocent VIII. ſupprima cet Ordre, & ſes biens furent unis à celui de Nôtre-Dame de Béthléem, qui ne dura pas, puis à celui des Chevaliérs de ſaint Jean de Jéruſalem en 1484. mais cette ſuppreſſion n'eut point de lieu en Pologne, ni en pluſieurs provinces d'Allemagne, où ils ſubſiſtent encore. Leur Général eſt

eſt en Pologne. Ils étoient habillez différemment en différens endroits. Voyez le P. Hélyot, T. II. C. 17.

Il y a auſſi des Chanoineſſes Régulières du *Saint Sépulcre*, établies depuis long-temps en Éſpagne, en Allemagne & ailleurs, & en France par la Comteſſe de Chaligny, l'an 1620. Voyez le même Auteur au meme endroit.

SAINT SÉPULCRE. Nom d'un Ordre militaire, établi dans la Paléſtine. *Ordo Sancti Sepulchri.* Prèſque tous les Écrivains qui ont écrit de cet Ordre, en font remonter l'origine juſqu'aux temps de l'Apôtre ſaint Jacques Évêque de Jéruſalem, ou au moins à celui de Conſtantin, & prétendent que Godefroi de Boüillon, & Baudouin ſon ſucceſſeur n'en ſont que les reſtaurateurs; mais cette antiquité eſt chimérique. Il n'eſt pas même ſûr que Godefroi, ou Baudouin en ſoient les Fondateurs. De Belloy & Favyn l'attribuent pourtant au dérniér. Il eſt cèrtain qu'il n'y a eû que des Chanoines Réguliérs dans l'Égliſe du *Saint Sépulcre* juſqu'à l'an 1114. Il y a apparence que les Chevaliérs ne ſe ſont élevez que près de 400. ans après, ſur les ruïnes de ces Chanoines, & que ce ne fut qu'Alexandre VI. qui l'inſtitua, pour éxcitèr les pèrſonnes riches & nobles à viſiter les Saints Lieux, en les honorant du titre de Chevaliérs du *Saint Sépulcre*, & en inſtituant un Ordre militaire ſous ce nom, dont il prît la qualité de Grand Maître pour lui, & pour ſes ſucceſſeurs. Léon X. en 1516. & Clément VII. en 1525. accordèrent de vive voix au Gardien des Religieux de ſaint François en Tèrre Sainte le pouvoir de faire de ces Chevaliérs; & Pie IV. confirma par une Bulle de l'an 1561. tous les priviléges accordez à ces Religieux & au Gardien par ſes prédéceſſeurs tant par écrit, que de vive voix. L'an 1558. les Chevaliérs du *Saint Sépulcre* en Flandres, élûrent pour Grand Maître Philippe II. Roi d'Éſpagne, & déférèrent la même qualité à Charles II. ſon fils; mais Philippe, à l'inſtance du Grand Maître de Malthe, renonça à cette qualité. L'an 1615. Charles de Gonzagues, Duc de Nevèrs voulut auſſi ſe déclarer Grand Maître des Chevaliérs du *Saint Sépulcre* en France; mais le Grand Maître de Malthe fit encore enſorte par ſon crédit, & celui de Loüis XIII. que Paul V. confirma la réünion de l'Ordre du *Saint Sépulcre* à celui de Saint Jean de Jéruſalem. Voyez le P. Héliot, T. II. C. 18.

SAINT SÉPULCRE. Nom d'un aûtre Ordre militaire en Anglètèrre, & différent de celui de Paléſtine; mais c'eſt un Ordre ſuppôſé. *P. Hélyot*, *T. II. C.* 18.

Les SÉPULCRES *de la concupiſcence.* Nom que les Iſraëlites donnèrent à un lieu de l'Arabie, où ils firent leur treiziéme ſtation, ou campement. *Sepulchra concupiſcentiæ.* Bèrthius le place fort bien à l'entrée de l'Arabie heureûſe, à 20. lieuës environ de la pointe de Suez à l'orient ſur le même parallèle.

SÉPULCRE PHILOSOPHAL. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le fourneau des Philoſophes dans lequel eſt médiatement enſeveli le mèrcure pour être putrifié, afin de reſſuſciter puis après. Aûtrement c'eſt proprement l'œuf philoſophal, d'autant que la pièrre y eſt immédiatement enſevelie & mortifiée. D'ailleurs c'eſt le lieu duquel le Roi doit ſortir triomphant. DICT. HÈRM.

SÉPULLIUS, A. ſ.m. & f. Nom d'une famille Romaine, qu'on ne trouve, dit Patin, dans aucun Hiſtorien, mais dont quelques médailles, & pluſieurs inſcriptions font mention.

SÉPULTURE. ſ. f. Action par laquelle on enſevelit un mort. *Inhumatio.* C'eſt une des ſept œuvres de miſéricorde corporelle de dónner la *ſépulture* aux morts. Les Payens croyoient que les âmes de ceux qui étoient morts ſans *ſépulture*, étoient èrrantes pendant cent ans.

SÉPULTURE, ſignifie quelquefois la même chôſe que la mort, & le tombeau, ou le lieu où ſont les tombeaux d'une famille, comme la Chapelle des Valois à Saint Denys en France. Les Mahométans ſont curieux de *ſépultures*, qu'ils bâtiſſent en forme de petites Chapelles d'une architecture fort délicate. Ils appellent Tarbé, celles des Fondateurs des Moſquées qui en ſont proches. DAVILÈR. Ce grand Prince eſt maintenant dans la *ſépulture*, c'eſt-à-dire, il eſt mort. *Mortuus*, *defunctus.* Saint Denys eſt la *ſépulture* des Rois de France. PAT. On prive de *ſépulture* les éxcommuniez, on ne leur donne point de tombeau. Les Chrétiens vont prier Dieu ſur la *ſépulture* des Saints, ſur leur tombeau. Il y eut une grande diſpute devant Darius Roi de Pèrſe, pour ſçavoir quelle étoit la plus honorable *ſépulture*, ou celle des Grècs, qui faiſoient brûler les corps morts, pour en garder les cendres éxemptes de pourriture; ou celle des Calatiens peuple de l'Inde, qui mangeoient les corps de leurs pères & de leurs mères, ne croyant pas leur pouvoir donner une plus honorable *ſépulture* qu'en les faiſant revivre en eux-mêmes. Les *ſépultures* héréditaires dans les Égliſes furent défenduës en 845. par le Concile de Meaux, Canon 62. L'uſage contraire a prèvalu.

SÉPULVEDA. ſ. Et nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville des Arevaques dans l'Éſpagne Tèrraconoiſe, maintenant c'eſt un petit bourg de la Caſtille vieille, ſitué au confluant des petites rivières de Duraton & Caſtille, à neuf ou dix lieuës de Ségovie, vèrs le couchant. *Sepulveda*, *Segortialacta*, *Segobriga.* MATY.

SEQ.

SÉQUELLE. ſ. f. Tèrme de Logique, conſéquence tîrée d'une propoſition précédente. *Sequela conſequentia.* Je nie la *ſéquelle*.

SÉQUELLE. Figurément eſt un nom collectif qui ſe dit d'une ſuite de pèrſonnes, ou de chôſes, qui vont ordinairement enſemble, ou qui ſont attachées au parti, aux ſentimens, aux intérêts de quelqu'un. *Sequela*, *comitatus.* Ce mot ne ſe dit guères qu'en mauvaiſe part, & de chôſes baſſes. Je n'ai que faire de cet homme-là, ni de toute ſa *ſéquelle*. Cet Avocat a cité une longue *ſéquelle* d'Auteurs fort inutilement. Fuyez le monde & toute ſa *ſéquelle*. LA FONT.

SÉQUENCE. ſ. f. Tèrme du jeu du Hoc, de l'Impériale, & aûtres jeux de cartes. *Series*, *ſequentia foliorum.* C'eſt une ſuite de pluſieurs cartes de même couleur: ce qu'on appelle au piquet *tièrce*, *quarte*, *quinte*, &c. Une *ſéquence* de dames, de valèt, de cinq cartes, de ſix càrtes, &c.

SÉQUENCE, en vieux tèrmes de Breviaire, ſignifie auſſi la prôſe qu'on dit à la Meſſe après l'Épître en quelques Fêtes ſolennelles. *Sequentia.* Durandus dit qu'elle a été prémièrement compôſée par Notkérus Abbé de Saint Gal, & que le Pape Nicolas fut celui qui commanda qu'on la chantât à la Meſſe. Du Cange dit que le Roi Robèrt de France fit une *Séquence* pour la Pentecôte, qui commence, *Sancti Spiritus adſit nobis gratia.*

SÉQUESTRATION. ſ. f. (Prononcez l'*s.*) Action par laquelle on ſéqueſtre, on ſépare. *Separatio*, *ſequeſtratio.* Pendant le jugement des queſtions de mariage on ordonne la *ſéqueſtration* des femmes, on les met en ſéqueſtre dans un Couvent, ou chez des matrônes.

SÉQUESTRE. ſ. m. (L'*s* ſe prononce.) Dépôt d'une chôſe litigieûſe en main tièrce, afin de la conſèrver à la partie à qui elle appartiendra. *Depoſitum*, *ſequeſtrarium.* Le *ſéqueſtre* a été ordonné d'une tèrre. Il a demandé le *ſéqueſtre* pour dépoſſéder ſa partie. On a mis les fruits de ce Bénéfice en *ſequeſtre*. On met en *ſéqueſtre* dans des Couvens, ou chez des parentes, les filles enlevées, ou auſquelles pluſieurs concurrens prétendent.

Il s'employe figurément dans le ſtile Satirique, & ſignifie l'action par laquelle on abandonne à un aûtre ce que l'on a.

Combien, pour avoir mis leur honneur en ſéqueſtre,
On-t-elles en velours échangé leur limeſtre? RÉG.

SÉQUESTRE, ſe dit auſſi de la pèrſonne à laquelle on a confié le dépôt. *Sequeſter.* Un *ſéqueſtre* eſt obligé de rendre compte des fruits. Un Commiſſaire aux ſaiſies réelles eſt un vrai *ſéqueſtre*. Les parties ont été aſſignées pour convenir d'un *ſéqueſtre*.

SÉQUESTRER. v. a. Mèttre en dépôt, en main tièrce. *Quidpiam ſequeſtro deponere*, *ſequeſtri mandare.* On ordonne que les fruits du Bénéfice ſéront *ſéqueſtrez*, quand il n'y a pas lieu d'adjuger la récréance. Quand une femme ſe plaint des ſèrvices de ſon mari on ordonne qu'elle ſera *ſéqueſtrée* pendant le procès.

SÉQUESTRER, ſignifie auſſi, Mettre à part; ſe retîrer; ſe mettre à l'écart; ſe ſéparer des aûtres. *Seponere*, *ſegregare.* Ce banqueroutiér a *ſéqueſtré* ſes meilleurs éffets pour frauder ſes créanciérs. Se *ſéqueſtrer* du commèrce du monde, de la compagnie des hommes.

La raiſon d'ordinaire,
N'habite pas long tems chez les gens ſéqueſtrez. LA FON.

SÉQUESTRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sepoſitus*, *ſequeſtratus.*

SEQUIN. ſ. m. Éſpéce de monnoye d'or valant environ ſept francs monnoye de France. *Sequinus nummus.* Elle a grand cours dans le Levant. Thévenot dit que le *ſequin Turc* vaut 70 maiadins, & le *ſequin Venitien* 75. Les 75 maiadins font ſix livres 18 ſols de France.

Ablancourt dérive ce mot de *Ciziquin*, ou de *Cizicenique*, à cauſe que c'étoit une piéce d'or de la ville de *Cizique*. Mais Ménage dit qu'il vient de l'Italien *zecchino*, qui eſt un ducat d'or de Veniſe, qui a pris ſon nom du lieu où l'on fait la monnoye, qu'on appelle *Zecca*.

SEQUIN. ſ. m. Vieux mot. Éſpée; de *ſekin* culter, en Arabe: D'où vient qu'on dit en Languedoc, ſeca de cops, c. bailler des coups; & de Sacals, c. de grands coups. BOREL.

SEQUINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Caramanie, en Natolie. *Sequinus Fluvius*, anciennement *Arymagdus*, *Orymagdus.* Elle vient du Mont Taur, ſe décharge dans la mèr Méditèrranée, un peu à l'orient de Scalemure. MATY.

SER.

SÈR. ſ. m. Ville fortifiée de la Tribu de Nephtali dans la Tèrre Sainte. *Ser*. Joſ. XIX. 35.

SÉRA. ſ. f. Déeſſe des ſemailles chez les anciens Romains. *Sera*. Voyez Voſſius. *De Idolol. L. II. C. 61.* & cy deſſus. SÉJA.

SÉRAIL, Voyez SÈrRAIL.

SÉRAIO, ou SÉRAIL. Voyez SARAIO.

SERACENA. Voyez SARACINA.

SÉRANCER. v. act. Paſſer par le ſérans des filaces ou aûtres matières, pour les rendre propres à être filées. *Carminare, pectere, pectinare.*

SÉRANCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Carminatus, pexus, pectinatus.*

SÉRANCOLIN. ſ. m. Sorte de marbre qu'on tîre des Pyrénées. *Marmor ſerancolinum*. Il eſt Iſabelle & Rouge, & couleur d'Agathe. La carrière d'où on le tîre eſt dans la vallée d'or, proche de *Serancolin*, dans l'Évêché de S. Bèrtrand. L'on a été long-tems que l'on ne pouvoit avoir de ce marbre, que par morceaux à caûſe qu'il eſt difficile à avoir des montagnes: mais le Sieur Miſſon ayant trouvé le ſecrèt de ſciér les marbres dans le roc avec de grandes ſcies, qui tournent comme l'on veut, a, par cette induſtrie, trouvé le moyen d'avoir ceux de *Serancolin*, par grandes piéces comme les aûtres. FÉLIBIEN.

SERANS. ſ. m. Outil à préparer le chanvre ou le lin, à les rendre propres pour être filez. *Pecten ferreus*. C'eſt un petit ais chargé de pluſieurs aiguilles de fèr, qui forment des dents en guiſe d'un peigne à pluſieurs rangs.

SÉRAPHIN. ſ. m. Ange de la prémière Hiérarchie des Chœurs ou des Eſprits céleſtes. *Seraphinus*. Ce ſont ceux qui ſont les plus enflammez de l'amour divin, & qui ſe communiquent aux aûtres Ordres inférieurs. *De Seraph.*

Ce mot eſt Hébreu, & ſignifie ardent, enflamé d'amour, & enflamant, formé de la Racine, שרף, *brûler, enflammer, mettre en feu.*

SÉRAPHIN. Nom d'un Ordre de Chevalerie en Suéde. L'Ordre des *Séraphins* eſt le plus ancien des ſix dont les hiſtoriens font mention en Suéde. Il fut inſtitué l'an 1334. par le Roi Magnus IVe. Quelques-uns diſent que ce fut pour conſèrver le ſouvenir du fameux ſiége d'Upſal qu'il dédia cet Ordre à JÉSUS-CHRIST, & qu'il mit un nom de JÉSUS dans un ovale qui pendoit au bas du colliér compoſé de *Séraphins* & de Croix patriarchales altèrnativement. *P. Hèlyot. T. VIII. C.* 43.

SÉRAPHIN D'OR, Monnoye. Voyez SCHARAFI.

SERAPHIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient aux Seraphins. *Séraphicus*. Zele *Séraphique*. Ardeur *Séraphique*. C'eſt auſſi une épithéte que l'on donne à Saint François d'Aſſiſe, le Fondateur des Cordeliérs, & aûtres Religieux de l'Ordre de ce Saint. Ce nom a été donné à ce Saint en mémoire de la viſion qu'il eut ſur le mont Alvèrne, lorſqu'après un jeûne de quarante jours accompagné de beaucoup d'aûtres auſtéritez, il vit dans un éxtâſe un Séraphin en Croix venant du Ciel & fondant ſur lui d'un vol très rapide, qui lui imprima des Stigmates qui répréſentoient les playes que les cloux & la lance firent à JÉSUS-CHRIST ſur la Croix. On a donné ce nom enſuite à tout l'Ordre de ce Saint que l'on appelle l'Ordre *Séraphique*. La régle de nôtre Père *Séraphique* Saint François ne contient que 12 chapitres. Dans l'École on appelle Saint Bonaventure, le Docteur *Séraphique*.

SÉRAPIS. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des Égyptiens. *Serapis*. On trouve auſſi *Sarapis*, en Grèc, mais en Latin les médailles & les inſcriptions antiques diſent toûjours *Sérapis*. Quelques Auteurs prétendent que *Sérapis* n'eſt aûtre que le Patriarche Joſeph dònt les Égyptiens firent un Dieu. Ils croyent que le boiſſeau que *Sérapis* a coutume de porter ſur la tête, comme on le voit ſur les médailles en eſt une preuve, car ce boiſſeau, comme dit Ruffin, *Hiſt. Eccleſ. L. II. C.* 23. marque l'abondance de la récolte, c'eſt à dire, les ſept années de fèrtilité que Joſeph prédit. On confirme ce ſentiment par les étymologies qu'on apporte de ce nom; que l'on tîre de l'Hébreu שור, *ſor*, qui ſignifie un bœuf, & *apis*, de אב, *ab, père*, *Sor* étoit le ſymbole de Joſeph, qu'on appelle Père, à caûſe qu'il nourrit & gouvèrna ſagement l'Égypte; ou bien on le dérive de שר, *Sar*, Prince, & d'Apis, le Prince Apis. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 29. D'aûtres prétendent que ce n'étoit point un Dieu d'Égypte, mais étranger; que ce fut Ptolémée fils de Lagus, qui fut avèrti dans un ſonge de faire venir la ſtatuë de ce Dieu de Synope ville du Pont. Que l'ayant reçuë, il lui fit bâtir un temple magnifique à Aléxandrie; que c'eſt là l'époque du culte de ce Dieu en Égypte, comme Tacite l'a marqué, *hiſtor. L. IV. C.* 83. Les Inſcriptions Grècques l'appellent ΣΑΡΑΡΙΣ ΜΕΓΑΣ, & les Latins SEPARIDI DEO MAGNO, SERAPIDI DEO INVICTO SERVATORI. Voyez Gruter, p. CCCXIV. 1. LXXXV. 3. 4. 8. On ne ſçait pas trop quel étoit ce Dieu. Quelques Auteurs diſent que c'étoit le même qu'Apis, & d'aûtres croyent, comme on l'a dit, que c'étoit

Joſeph que les Égyptiens adoroient ſous ces noms. Bochart dans ſon *Hierozoicon P. I. L. II. C* 34. prétend que cela n'eſt point vraiſemblable. 1°. Parcequ'il n'eſt pas croyable qu'ils ayent adoré un homme que ſous le régne ſuivant on avoit entièrement oublié, comme Moyſe l'aſſûre Éxode I. 8. 2. Le culte de *Sérapis* n'étoit pas ſi ancien en Égypte. Hérodote qui parle beaucoup de l'Égypte & de ſes Dieux, ne dit pas un mot de celui-ci. 3°. La tradition étoit qu'il avoit paſſé du Pont en Égypte, tradition bien fondée, comme il paroit par pluſieurs Auteurs qui montrent que le culte de *Sérapis* étoit univerſel & ancien à Synope & dans le Pont, avant que l'on ſçut ſon nom en Égypte, &c. Voyez cet Auteur. Les déſcriptions qu'on nous a laiſſées de ce Dieu ne donnent aucun lieu de deviner quel il pouvoit être, tant elles ſont différentes & éxtraordinaires. Sur les médailles il eſt ſimplement repréſenté ſous la figure d'un homme avec un boiſſeau ſur la tête. Macrobe *Saturn. L. I. C.* 20. dit qu'on le figuroit comme un animal à trois têtes, celle du milieu étoit de lion, à droite il avoit celle d'un chien, qui flate; à gauche celle d'un loup raviſſant. Ces trois têtes étoient liées par un ſèrpent qui les entouroit & dont la tête retournoit à gauche de ce monſtre. Hadrien & Julien l'Apoſtat firent autrefois venir à Rome des modéles de la ſtatuë de *Sérapis* qui étoit de différens métaux, bois, & pièrres précieûſes. Les Anciens Mythologes confondoient *Sérapis* avec Jupitèr. D'aûtres diſent que *Sérapis* étoit le même que Bacchus; ſur la déſcription de Macrobe quelques-uns le prennent pour Éſculape, & le plus grand nombre pour Pluton. Voſſius croit que par *Sérapis* les Égyptiens entendoient l'Univèrs & les principes de toutes chôſes. Macrobe dit que le paniér qu'il portoit ſur la tête ſignifioit la hauteur du ſoleil. Suidas & Rufin l'appellent un boiſſeau ou meſure de bléd, parcequ'on croyoit que *Sérapis* avoit enſeigné aux hommes les méſures, ou parcequ'il donnoit aux mortels une abondance de fruits par le moyen du Nil, dont les débordemens rendoient l'Égypte fèrtile. Quelques uns même ont cru que le boiſſeau étoit attribué à ce Dieu, en mémoire de Joſeph qui ſauva l'Égypte de la famine, par les meſures de bléd qu'il avoit eu ſoin de ramaſſer pendant l'abondance, comme l'Hiſtoire Sainte nous l'apprend. *Gen. C. XLI. Sérapis*, ſelon le P. Kirkèr étoit encore le même que Canub. Il avoit un fort grand nombre de temples en Égypte, qui n'étoient jamais dans les villes, mais hors les murs, parcequ'ils le regardoient comme un gardien des villes. Les Grècs & les Romains adoptèrent ce Dieu, lui bâtirent des temples & l'honorèrent. Voyez ſur ce Dieu le P. Kirkèr, *Oedip. Ægypt. T. I. & T. III.* Spon, Rechèrch. p. 116. Voſſius, *De Idololatria, L. II. C.* 25. & 29. Saumaiſe ſur le Ch. 8e de la vie de Saturnin par Vopiſcus.

Voſſius croit que ce nom étoit formé de l'Hébreu שר, *Princeps*, ou שור, *bos, ſar*, Prince, ou *ſur*, bœuf, & d'Apis. Voyez l'endroit cité ci-deſſus.

SÉRASKIER. ſ. m. Tèrme de Relations. Il ſignifie, Général d'Armée, en langue Turque, ou Commandant de Trouppes. *Seraskerius. Séraskier* ſignifie Chèf des troupes. Car *Ser* en Pèrſan ſignifie Chèf, & *asker* en Arabe armée. Ce tître ne ſe donne pourtant pas aux ſeuls Généraux des armées Impériales, mais à tout Commandant, ainſi il s'en faut beaucoup que cette charge ne réponde à celle de Généraliſſime, ou à celle de Connétable en France, comme quelque-uns l'ont cru.

SÈRCHIO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Italie. *Sercius, Serculus*, anciennement *Æſaris, Anſer, Auſer*. Elle prend ſa ſource aux Montagnes de l'Appennin, dans l'État de Modéne, travèrſe la vallée de Carfagnana & l'État de Lucques, & ſe décharge dans la Mèr de Toſcane, à deux lieuës de l'embouchure de l'Orno, après avoir reçû l'Oſaro & baigné Caſtel Nuovo de Carfagnana, Barga, & Lucques. MATY.

SÈRCOT. ſ. m. autrement SECOT. ſ. m. Vieux mot. Une chemiſette. BOREL.

Châcun ot ſèrcot *& chemiſe*. GAUVIN.

On diſoit auſſi *ſurcot*, & c'étoit une ſorte de cotte, ou fourreau pour conſèrver les cottes. Comme qui diroit *ſur cottes*, comme nous avons fait *ſur tout*.

SÉREGIPPÉ DEL RE. Nom d'une petite ville Maritime du Bréſil. *Seregippa*. Elle eſt Capitale de la Capitanie de Sérégippe, qui eſt entre celles de Pèrmanbuco & de Bahia. MATY.

SÈRDEAU. ſ. m. Lieu ou Office de la maiſon du Roi, où l'on porte ce qu'on releve de ſa tâble, & où mangent pluſieurs des Officièrs ſèrvans près de ſa pèrſonne. *Apothaca menſaria*. C'eſt proprement la Salle des Gentilshommes ſèrvans. M. le Dauphin a auſſi un *ſèrdeau*. On appelle encore *ſèrdeau* un Officiér chez le Roi qui reçoit tous les plâts de la deſſèrte de la tâble du Roi.

SÈRDELLEAU. ſ. m. Vieux mot. Nom d'un Officiér qui étoit ſous les Fourriérs. Mélanges Hiſtoriques. En l'État des Officiérs

du

du Roi, il dit : combien de Fourriérs il y doit avoir, & des *Sèrdelleaux* ſous eux. Borel. C'étoit apparemment la même chôſe que *Sèrdeau*.

SER-DIEU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Servus Dei*, *Servio-Deo*. Saint Rogel & Saint *Ser-Dieu* furent martyriſez par les Saraſins en Éſpagne l'an 852. *Ser Dieu* n'étoit pas vraiſemblablement le nom de ce Saint, mais une traduction de ſon propre nom. Car apparemment il s'appelloit *Abdalla*, qui ſignifioit la même chôſe que *Sèr-Dieu*, c'eſt-à-dire, ſèrviteur de Dieu. Ce nom pourroit faire ſoupçonner que ce Saint auroit été un Sarazin converti : car il eſt fort commun parmi les Árabes & n'eſt point Éſpagnol, ni Goth, mais Árabe de עבד, *abad*, *ſèrvir*, & עבד, *ſèrviteur*, & אלה, *Alla*, *Dieu*, de même que *Ser-Dieu* vient de *ſervus* & de *Deus*.

SÈRDOT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sacèrdos*. Saint *Sèrdot*, ou Sardot, autrement Saint Sacèrde, appellé encore par pluſieurs Saint Sadroc, qui eſt un tèrme réſèrvé pour un Saint Évêque de Limoges, dont nous avons parlé au mot Sardos, fut élevé ſur le Siége Épiſcopal de Lyon après Léonce. Il étoit né vèrs l'an 486. En 549. il aſſiſta au Ve Concile d'Orléans, & en 551. à celui de Paris où il mourut. Voyez Baillet au 12e de Septembre.

SÈRE. ſ. m. Vieux mot.

Le ſère & le fils aiſnez. Villon.

Peut-être qu'il entend le dèrniér nay. Borel. De *Serus*, tardif.

SEREIN. ſ. m. Humidité froide & inviſible qui tombe vèrs le coucher du ſoleil, qui engendre les rhumes & les catèrres. *Nocturni rores*, *veſpertini vapores*. Le *ſerein* eſt dangereux aux vieillards. Les gens de complèxion robuſte ne craignent point d'aller au *ſerein*. M. Huet à fait une Diſſèrtation où il dit que le *ſerein* ne tombe point d'enhaut, mais qu'il monte de la tèrre & qu'il en ſort.

SEREIN. adj. m. qui ne ſe dit proprement que de la conſtitution de l'air, quand il n'eſt troublé par aucun vent, par aucun nuage; quand il fait beau tems. *Serenus*. En Égypte l'air eſt toûjours *ſerein*, & il n'y pleut jamais. Un jour pur & *ſerein* invite à la promenade. Cet adjectif s'employe auſſi quelquefois au féminin. Pendant une nuit claire & *ſereine*.

Serein, ſe dit figurément en Morale d'un viſage gai, tranquille, ſans chagrin; qui fait un accueil gracieux. *Serenus*, *tranquillus vultus*, *vel frons ſerena*, *tranquilla*. Cette belle a toûjours le front *ſerein*; elle n'aime que le plaiſir & la joye. Il faut recevoir ſes amis avec un viſage gai & *ſerein*. Ce vieillard chagrin, & refrogné, n'a jamais l'air *ſerein*. Il regardoit le péril d'un viſage tranquille, & *ſerein*. G. G.

Serein, ſe dit auſſi quelquefois de l'éſprit. *Serenus*, *tranquillus*, *quietus*, *ſedatus*. Le matin on a ordinairement l'éſprit plus ouvèrt & plus *ſerein*.

Serein. ſ. m. Nom propre d'homme. *Serenus*. Saint *Serein*, ou Séréne, que d'aûtres appellent Siren & Sinèr, étoit Grèc de naiſſance. Baillet. Il ſe retira en Pannonie & eut la tête coupée pour la Foi à Sirmich l'an 307. Voyez le P. Ruinart. *Acta Mart. p.* 546. & Baillet au 23e de Févr.

SEREINE. Voyez GOUTTE SEREINE.

SERENA. ſ. f. ou COQUIMBO. ſ. m. Noms propres d'une ville du Chili, en l'Amérique Méridionale. *Serena*, *Coquimba*. Elle eſt à l'embouchure du Coquimbo, dans la Mèr du ſud; & elle eſt Capitale d'une Province qui porte ſon nom, où l'on voit Porto Copiapo, Porto Guaſco, & les vulcans de Copiapo & de Coquimbo. Maty. La *Serena* eſt parfaitement bien ſituée, ſur une élevation de moyenne hauteur. D'un côté elle a la vûë du port & de la mèr, de l'aûtre un beau vallon où une rivière ſèrpente & porte par tout la fèrtilité. Il y a du côté du levant une belle éſplanade adoſſée aux montagnes, de trois quarts de lieuës de long, ſur deux à trois cents pas de large. Ses ruës ſont bien alignées & longues. Châque maiſon eſt dans un grand enclos, qui fait qu'on ne la voit point de la ruë. Elles ont de grands jardins pleins d'oliviérs, de figuiérs de palmiérs, de pommiérs, de poiriérs, de pêchérs, de ceriſiérs, d'orangérs, de citroniérs; ſur leſquels on voit ſouvent force ramiérs & tourterelles. Le climat eſt le plus beau, le plus ſain & le plus tempéré du monde. Les ruiſſeaux coulent dans les ruës quand on le veut.

Le vin qu'on y recueille n'y eſt pas éxcellent, mais l'huile y eſt très bonne. Les hommes y ſont fort mous & fainéans, les femmes plus laborieuſes & par là moins débauchées qu'ailleurs. Elles font des guêtres de laine de differentes couleurs, aſſez propres; de beaux mouchoirs de laine de vigogne, & de petits ouvrages de ſoye & de duvet d'oiſeaux qu'elles entendent parfaitement mettre en œuvre. Tout cela ſe porte au Pérou. Vèrs le mois d'Octobre & de Novembre, on trouve de l'ambre gris le long de la côte. Il y a des mines de cuivre peu éloignées. À dix lieuës à l'orient eſt la mine d'Andacolla. *Voyage Manuſcrits*. La ville de la *Serena* qu'on appelle autrement Coquimbo, eſt ſituée au bas de le vallée de Coquimbo à ¼ de lieuë de la mèr, ſur une petite éminence de 4 à 500 toiſes de haut que la nature a formée comme une tèrraſſe reguliére qui s'étend du nord au ſud en ligne droite tout au long de la ville l'éſpace d'environ un quart de lieuë. Le P. Feuillée la met par 29 d. 54. m. 10 ſ. de latitude, & par 73 d. 35 m. 45 ſ. de longitude. C'eſt Baldivia qui la bâtit en 1544. Voyez le Voyage de M. Frézier p. 118. & ſuiv.

Le quartier de la Serena. *Serena Tractus*. C'eſt une des trois parties générales du Chili. Elle eſt la plus ſeptentrionale, & elle comprend les Provinces de *Serena*, de Quillata & de S. Jago; qui porte les noms de leurs Capitales. Maty.

SÉRÉNADE. ſ. f. Concèrt qu'on donne pendant la nuit à quelqu'un pour l'honorer ou le divèrtir. Quelquefois il n'y a que des inſtrumens, ſouvent on y mêle des voix, & les piéces qu'on fait pour de pareilles occaſions ſe nomment auſſi *ſérénades*. Brossard. *Nocturnus ad fores concentus*. Les femmes ſont fort aiſes qu'on leur donne des bals & des *ſérénades*.

Sérénade. Ce mot au figuré & dans le ſtile comique, ſe dit d'un bruit qu'on fait la nuit & qui empêche de repôſer. *Rumor nocturnus*.

SÉRÉNE, ou SERÉNE. ſ. m. & nom propre d'homme qui ſe dit par apocope ou retranchement pour Serenéde. *Serenedus*. Saint Serénede, que nous appellons Saint *Seréne*, étoit frère de Saint Selering. *Baillet*.

SÉRÉNE. Voyez SEREIN.

SERENÉDE. Voyez SERÉNE.

SÉRÉNÉGAR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Serenegara*. Elle eſt ſur le Gange dans le Royaume de Siba, vis-à-vis de celui de Pitan. On prend communement *Sérénégar* pour la Canigora de Ptolémée, que quelques-aûtres mettent à Canagó ou Canagigu, lieu de la même contrée. *Maty*.

SÉRÉNIC. Voyez SÉLERING.

SÉRÉNER. v. act. Rendre ſerein, appaiſer. *Pacare*, *ſerenum efficere*, *ſerenare*. La Philoſophie doit *ſéréner* les tempêtes de l'âme. Mont. On doute que ce mot ſoit préſentement en uſage. L'Académie dit, *Raſſéréner*.

SÉRÉNIſSIME. adj. m. & f. Titre d'honneur qu'on donne aux Princes, aux Reines, & aux enfans des Rois, & auſſi à quelques Republiques. *Sereniſſimus*. La *Séréniſſime* Reine d'Anglètèrre; le *Séréniſſime* Cardinal Infant; ſon Alteſſe *Séréniſſime*; la *Séréniſſime* Republique de Veniſe. Le *Séréniſſime* Duc; c'eſt ainſi qu'on appelle le *Dôge*. Le Pape & le Sacré Collége écrivant à l'Empereur, aux Rois & au Dôge ne leur donne que le titre de *Séréniſſime*.

SÉRÉNITÉ. ſ. f. Diſpoſition de l'air, & du ciel; qui fait le beau tems, où il ne paroît point de nuages qui le rendent ſombre, ou obſcur. *Serenitas*, *ſerenum*. La *ſérénité* de l'air eſt néceſſaire pour faire des obſèrvations aſtronomiques.

Sérénité, ſe dit auſſi de la diſpoſition d'un viſage ſerein. *Oris vel vultûs ſerenitas*. Cette jeune Dame montre par la *ſérénité* de ſon viſage, qu'elle a l'éſprit fort content. Ce n'eſt plus la joye, & la *ſérénité* que le ſentiment d'une bonne conſcience étale ſur le viſage : les paſſions triſtes & auſtères ont pris le deſſus. La Br. Aucun nuage ne troubla la *ſérénité* de ſa vie. Fléch. La *ſérénité* de ſon viſage promettoit un accueil favorable à tout le monde. L. P. Gail. Voyez un heureux, & quelle *ſérénité* l'accompliſſement de ſes déſirs répand dans ſon cœur, & ſur ſon viſage. La Br. Les inquiétudes, & les dépits du jeu troublent toûjours cette douceur & cette *ſérénité* qui ſiéd ſi bien à une belle femme. S. Évr. Il n'eſt point de calme plus décevant que celui du viſage des courtiſans : une parole en trouble la *ſérénité*, & y fait paroître des altérations éxtraordinaires. M. Ésp.

Sérénité, eſt auſſi un titre qu'on donne à quelques Princes, & prémiérs Magiſtrats de Républiques. On dit à quelques Princeſſes, Vôtre *Sérénité*. *Serenitas veſtra*. On dit aux Électeurs. Vôtre *Sérénité* Électorale. On traitte de *Sérénité* le Dôge de Veniſe. Les Vénitiens mettent le titre de *Sérénité* au deſſus de celui d'Alteſſe. En 1646. il y eut un démêlé entre la Cour de France, & celle de l'Empereur qui ne vouloit donner au Roi de France que le titre de *Sérénité*. Wicq. Les Rois & les Évêques prenoient autrefois le titre de *Sérénité*. Les Rois de France de la prémière & ſeconde race, en parlant d'eux-mêmes, diſoient *Nôtre Sérénité*. L'Empereur ne donne au Roi d'Anglètèrre que le titre de *Sérénité*, ni même aux aûtres Rois excepté au Roi de France. Le Dôge de Venize prend auſſi le titre de *Sérénité*. Le Roi de Pologne le donne aux Électeurs. L'Empereur en écrivant aux Princes de l'Empire, même Électeurs, ne leur donne que le titre de Dilection; mais quand il traite avec eux, il leur donne celui de *Séré-*

rénité Électorale aux Électeurs & celui de *Sérénité* Ducale, aux aûtres Princes.

SÉRÉQUE. ſ. m. Arbriſſeau qui eſt une eſpéce de genêt, & qui croît quelquefois à la hauteur de trois piéds. Sa tige eſt grôſſe comme le doigt, & ſe diviſe en pluſieurs petits rameaux garnis de quantité de feüilles ſemblables à celles du lin, vèrtes par deſſus, blanches par deſſous. Ses fleurs naiſſent aux ſommitez des rameaux, elles ſont légumineûſes, ramaſſées en épi, de couleur jaûne. En Latin *geniſta tinctoria fruteſcens incana*. C. Bauh. Les Teinturiérs ſe ſèrvent de cette plante pour teindre en jaûne. On l'appelle auſſi *hèrbe à jaûnir*, ou *petit genet*. Les habitans des Canaries les nomment *oricelle*, & les Arabes *ſereth*, d'où vient le mot de *ſereque*.

SERETH. ſ. m. Nom propre d'une riviére de la Turquie, en Europe. *Serethus fluvius*, anciennement *Tiaranthus*. Elle naît dans la Tranſilvanie, & paſſant en Moldavie elle baigne Soczowa & Targorod, d'où elle entre en Valaquie, & ayant reçû le Miſſovo & le Bardalach, elle ſe décharge dans le Danube un peu au deſſus d'Axiopoli.

SÉREUR, Voyez SÉROR.

SÉREUX, eûse. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit du ſang & des humeurs qui ſont mêlez d'eau & de pituite. *Sero plenus*.

SÈRF, Sèrve. adj. & ſubſt. Qui eſt éſclave, qui eſt en la puiſſance abſoluë d'un maître. *Servus, captivus, mancipium*. Il n'eſt point parlé de *ſerfs* avant le déluge, mais immédiatement aprés dans la malédiction de Chanaan. Gen. IX. 25. il eſt à croire que la ſèrvitude commença bientôt aprés ce tems. Car dans les tems qui ſuivent immédiatement aprés ſous Abraham, on la trouve généralement établie. Quelques-uns veulent que la ſèrvitude ait commencé ſous Nemrod, parceque c'eſt lui qui a commencé à faire la guèrre, & par conſequent à faire des captifs & à réduire en ſèrvitude ceux qu'il prenoit dans les combats, ou dans ſes irruptions.

Ce mot s'eſt formé du latin *ſervus*, ſèrve, ſèrfe, ſèrf, en changeant l'*v* conſone en *f*, ce qui eſt très-ordinaire. Pour *ſervus*, il vient de *ſervare* conſèrver, parceque c'étoient ceux que l'on ne tuoit point, que l'on conſèrvoit, pour en tîrer du profit, ſoit en les vendant, ſoit en les faiſant travailler. D'aûtres croyent que le nom de *ſervi* donné aux Éſclaves par les Romains pourroit bien venir de celui des Sèrbes *Serbi* comme celui d'Éſclave vient du nom que ce même peuple porta enſuite, Sclaves. *Mém. de Tr.* 1712. *p.* 2100. Il y a deux Sçavans Traittez ſur cette matière, l'un de Pignorius. *Comment. De Servis*, & l'aûtre De Popma. *De Operis Servorum*. Les *ſerfs* ſont abſolument abolis en France à l'égard de l'éſclavage pèrſonnel. On appelle *ſèrf de peine* celui qui eſt condamné à une peine afflictive, comme aux galères. Les Romains léguoient ſouvent à un *ſèrf* ſa libèrté. Les *ſerfs* ne ſont pas éſclaves, mais des pèrſonnes ſujettes à de cèrtaines ſèrvitudes. De Laur. En Bourgogne & en quelques aûtres Provinces ceux qui ſont ſèrfs ne le ſont qu'à caûſe de leurs héritages, & ils deviennent francs en les abandonnant. Id. En Champagne & en quelques aûtres provinces la condition de ſèrfs eſt différente ſelon la nature des tèrres & ſeigneuries, à caûſe deſquelles ils ſont hommes. Voyez M. De la Thaumaſſière Coutume de Bèrry Part. I. Ch. 4. & 5. Les *ſèrfs* ou Afranchis n'entrent point dans le Clèrgé qu'ils n'ayent reçû de leurs maîtres une entière libèrté. *Concile de Bourges en* 1031. can. 9. Il y a encore en Bourgogne des gens de condition *ſèrve*, & mainmortables, qui ſont dans une grande dépendance de leur maître à l'égard des tèrres qu'ils poſſédent, qu'ils ne peuvent donner ni léguer, qui ſont révèrſibles au Seigneur. On voit des manumiſſions aſſez récentes données à cette éſpéce de *ſèrfs*. Les Papes ſe qualifient eux-même *ſerfs* des *ſèrfs*: c'eſt un tître d'humilité qui ne laiſſe pas d'élever les Papes au deſſus de tous les Chrétiens. Pasq.

Dans la Coutume de la Marche on appelle *ſèrf Coutumier*, celui qui doit à ſon Seigneur pour quelque héritage de l'argent à trois tailles, payable à trois tèrmes, avoine & geline châque année. Voyez la Diſſèrt. de M. De Laurière ſur le tenement C. IV. n. 25. & 26.

Sèrfs piſſenez, ce ſont en Nivèrnois les bâtards des *ſèrfs*.

Les Monaſtères ont eû autrefois des *ſerfs* auſſi bien que les Égliſes. Voyez ce que nous en avons dit au mot Oblat. & le P. Hélyot. T. V. C. 11.

Sèrf, ſe dit auſſi des héritages. Un héritage *ſerf* eſt celui pour lequel il eſt dû au Seigneur laïque dont il eſt tenu, argent à trois tailles, payable à trois tèrmes avoine & geline chacun an Cout. de la Marche. Art. 125. Et ſi ce même héritage eſt transferé à l'Égliſe avec les charges, il ceſſe d'être *ſerf* & il devient mortaillable De Laur. Tout héritage *ſerf* eſt mortaillable ou maintmortable, parcequ'il retourne au Seigneur par mainmorte ou mortaille, c'eſt à dire au défaut d'hoirs communs. Cout. de la Marche art. 152. mais tout héritage mortaillable n'eſt pas *ſerf*. L'héritage mortaillable eſt de meilleure condition que le *ſerf*. Voyez la même Coûtume art. 142. & le Gloſſ. de M. De Laurière. L'homme tenant héritage *ſerf* ne peut porter témoignage pour ſon Seigneur, qui eſt ſouvent homme violent & paſſionné, mais le mortaillable peut porter témoignage pour l'Égliſe, ou le bénéficier, qui eſt réputé juſte. De Laurière.

En tèrmes de Muſique on appelle les tons plagaux des tons *ſerfs*, ou ſèrviles, des tons collatéraux, ſubordonnez, ſubjugaux, dépendants, ſoumis &c. *Broſſard*.

Sèrf de la Sainte Mère de Jésus-Christ. Nom d'un Ordre Réligieux, outre l'ordre des Sèrvites, ou ſèrviteurs de la Sainte Vièrge dont nous parlerons au mot Sèrvite; il y en a encore eû un ſous le nom de Sèrviteurs ou *ſerfs* de la Ste Mère de Jésus-Christ, dont les Religieux ont été appellez à Paris Blancs Manteaux. Cet ordre fut confirmé par Aléxandre IV. le 26e Septembre l'an 1257. qui fut l'année qu'il commença à Marſeille ſans qu'on en ſache le Fondateur. Aléxandre IV. leur donna la régle de S. Auguſtin & Clément IV. confirma encore leur Ordre l'an 1266. Leur établiſſement à Paris eſt de l'an 1238. Voyez le P. Hélyot T. III. Ch. 45.

Le Sèrf rouge: Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la Magnéſie même en laquelle la rougeur eſt cachée; & cette couleur eſt appellée *Sèrf*, parce qu'elle ne paroît pas, & qu'elle demeure comme abſorbée. Dict. Herm.

Sèrf. ſ. m. Nom propre d'homme. *Servilius*, dans Adon au 6e Décembre ou *Servus*. Saint *Sèrf* martyr au Ve ſiécle en Afrique durant la pèrſécution des Vandales ſous le Roi Humeric.

SÈRFINA. Voyez SÈRPHINO.

SÈRFOUETTE. ſ. f. Tèrme de Jardiniér. Petit inſtrument de fèr, dont on ſe ſèrt pour mouver la tèrre autour de cèrtaines petites plantes, & leur donner un peu de labour. *Biſulcum*, *runca ſegetalis*.

SÈRFOUETTER. v. a. Tèrme de Jardinage. Sèrfouir. *Runcare*, *Sarrire*. Biner eſt la même chôſe que bequiller, & ſe dit quand avec un petit outil de fèr emmanché, & ayant deux dents renvèrſées on *ſèrfoüit*, ou *ſerfoüette* les pois, les fèves, les laitues, & chicorées &c. C'eſt à dire qu'on y fait un petit labour, qui ne fait qu'ameublir la tèrre autour de châque piéd ſans l'arracher ni la bleſſer. La Quint. *P. I. p.* 73. Les menuës plantes, par éxemple les fraiſiers, les chicorées, les laituës, &c. demandent d'être ſouvent *ſèrfouées*, ou *ſèrfouettées* pour mieux faire leur devoir. La Quint. *I. p.* 41.

SÉRFOUIR. vèrb. act. C'eſt mouver la tèrre avec la ſèrfoüette; c'eſt donner un petit labour avec la ſèrfoüette autour de quelques plantes. *Sarrire, runcare*. *Sèrfoüir* des poids, *ſèrfoüir* des chicorées, *ſerfoüir* des laituës. La Quint.

SÈRGE. ſ. f. Vaugelas veut qu'on diſe *ſarge*; mais l'uſage eſt contraire. C'eſt une étoffe commune & légére de laine croiſée. *Pannus contextus rectis ac tranſverſis cancellatim filis, pannus levioris textura*.

On trouve dans la Baſſe Latinité *Sarginium* & *Sargium* pour ſignifier une étoffe partie de ſoye & partie de laine. Voyez Du Cange à ces mots. La bonté des *ſèrges* ſe connoît à la croiſure; celle des draps à la filure. Les *ſèrges* ſe font de laine ſeche & dégraiſſée avec du ſavon noir. Les pauvres gens s'habillent de groſſes *ſèrges*, de *ſèrge* d'Aumale, de *ſèrge* à deux envèrs, des *ſèrges* de Limeſtre, de Beauvais. On fait des Habits longs d'été de *ſèrge* de Rome qui ſe manufacture à Amiens; de *ſèrge* de Seigneur, qui ſe fait à Rheims. On fait auſſi des *ſèrges* de ſoye qui ſont fort luiſantes, & travaillées & croiſées comme la *ſèrge*; & par cette raiſon Ménage dérive ce mot de *ſèrica*. Les *ſèrges* qui ne ſont pas de pure laine doivent avoir la liſière bleuë.

Ce mot vient de *Sericum*. Borel.

SÈRGE ou SÈRGIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sergius*. On retient auſſi ſouvent le mot Latin. *Sergius Paulus*. M. Simon a dit Le Proconſul *Sergius* Paul, homme ſage. *Sergius Paulus* eût été mieux; où s'il vouloit mettre Paul, il falloit dire *ſèrge* comme fait la Vèrſion de Mons. Le Proconſul *Sèrge* Paul, homme ſage & prudent. Saint *Sèrge*. Fleury. On retient très-ordinairement le nom latin en nôtre langue. Le Pape *Sèrgius* prémiér du nom fut élevé ſur le ſiége de S. Pièrre en 688.

SÈRGEANTIE. ſ. f. Tèrme de Palais, qui ſe dit en ces phrâſes. Tenir en grande *Sergentie*, tenir en petite *ſergentie*. Tenir en grande *ſergeantie*, c'eſt tenir quelque chôſe du Roi pour lui faire ſèrvice en pèrſonne, comme de porter ſa bannière, ſa lance ſon épée à ſon couronnement, méner ſon hoſt, être ſon maréchal. Tenir à petite *ſèrgentie* c'eſt tenir une terre du Roi à condition de lui donner châque année quelque chôſe ſèrvant à la guèrre, comme un arc, une épée, une lance, des éperons, un cheval, une paire de gancs de fèr &c. Voyez le L. II. Des Tenures C. 5. 8. & 9.

SÈRGENT. ſ. m. Huiſſier, le plus bas Officier de Juſtice, qui ſèrt,

ſèrt à éxécuter ſes ordres. *Apparitor, accenſus. Virgarius, ὁδηγὸς, Viator, Lictor, qui Virga & commotaculo Summovent turbam, ſummotor aditus* dans Tite Live L. XLV. Les ſentences & arrêts en forme, Les Lettres de Chancellerie portent commiſſion ou mandement au prémier Huiſſier ou *Sèrgent* de les mettre à éxécution, de faire tous éxploits, aſſignations & contraintes à ce néceſſaire. Quand on ne peut rien tîrer d'une pèrſonne, on dit qu'il lui faut envoyer un *Sèrgent*, on la menace de *ſèrgens*. Il craint les *ſergens* & les Records.

De trois Sèrgens *pendez en deux,*
Le monde n'en ſera que mieux.

Les *Sèrgens* ne pouvoient éxploiter autrefois ſans porter leurs manteaux bigarrez, & leur vèrge à la main. *Sèrgent* à maſſe dans la Coûtume d'Amiens. *Sèrgent* à maſſe d'argent dans celle de Hainaut. Boutillier fait mention d'un *ſergent* Baſtonier de la ville de Tournay.

Ce mot vient de *ſerviens*, comme étant le ſèrviteur du Juge. Autrefois le mot de *Sèrgent* ſignifioit ſimplement *ſèrviteur*. Nicod. Ménage, aprés Paſquier, réprend Cujas de le vouloir dériver de *Cæſarianus*. Quelques uns diſent qu'il vient de *ſerregens*. On a appellé autrefois *Sèrgens de Dieu*, les devôts, au lieu de dire, *Sèrviteurs de Dieu*, & les pécheurs *Sèrgens* du diable, c'eſt-à-dire, ſèrviteurs de Dieu, ſèrviteurs éſclaves du démon ; preuve que *Sèrgent* vient de *ſerviens*, dont par le retranchement de l'*r* on a fait *ſeriant*, & *ſérient*, comme on le vèrra en leur place, puis de l'*i* voyelle, une *j* conſone, *Sèrjent*, & en changeant cet *i*, conſonne en *g*, *Sèrjent*. Voyez Sérjant & Sérjent.

Le Protocole des *Sèrgens* eſt le modéle ou les formules pour dreſſer toutes ſortes d'éxploits de *Sèrgens*. Un *Sèrgent à vèrge* a le droit particuliér d'être Juré Priſeur & Vendeur de biens. Un *Sèrgent à cheval* eſt celui qui va éxploiter à la campagne. *Apparitor Equeſter*, ou *Eques*. Un *Sèrgent Royal*, eſt celui d'une Juriſdiction Royale. Les *Sèrgens de la douzaine* ſont les Gardes du Prévôt de Paris, qui ſont les anciens *Sèrgens* du Châtelet, qui portent des hoquetons blancs chargez de broderies. Les *Sèrgens* des Juſtices ſubaltèrnes n'éxécutent que dans leur réſſort, ne ſont qualifiez par les aûtres que *Bedeaux*. Les *Sèrgens* du Châtelet de Paris & pluſieurs aûtres ſe diſent *Exploitans par tout le Royaume de France*.

On appelle la barrière des *Sèrgens*, un petit Bureau où l'on va chèrcher les *Sèrgens* dans les places publiques quand on en a beſoin. *Repagulum apparitorum*. C'eſt aujourd'hui un petit couvèrt. Ils étoient autrefois appuyez ſur la barrière qui fèrmoit la porte de la maiſon ſeigneuriale ou de la Juſtice.

La montre des *Sèrgens* eſt une éſpéce d'aſſiſe, ou de revûë qu'on fait deux fois l'année au Châtelet, où les *Sèrgens* comparoiſſent pour ſe déffendre aux plaintes que les parties feront contre eux de leur malvèrſation. *Apparitorum conſeſſus*.

Sèrgent fieffé, eſt un *Sèrgent* qui a la charge de faire les éxploits pour la rechèrche & conſèrvation des droits feodeaux du Seigneur. *Apparitor feodalis*. En cèrtains lieux, comme à Senlis, il a quelque juriſdiction, & il peut commèttre trois *Sèrgens*, deux à cheval, & un à vèrge. Les *Sèrgens fieffez* étoient des gens aſſujettis à cèrtains devoirs à caûſe des fiefs & héritages qu'ils poſſédoient, qu'on appelloit *Sèrgenterie*. M. De Laurière dit auſſi *Sergent* féodé, ou *Sèrgent* du fief.

Sèrgent Fèrmier dans la Coûtume de Bretagne, art. 674 eſt celui qui a pris à fèrme l'office de *Sèrgenterie*, ce qui eſt défendu. De Laurière.

Sèrgent franc, c'eſt un *Sèrgent* que quelques Vaſſaux peuvent avoir pour la garde de leurs bois, ou pour la priſe & la garde du bétail trouvé en dommage. De Laurière..

Sèrgent Meſſilier, dans la Coûtume de Chaumont, art. 97. & de Troyes, art. 122. C'eſt celui qui a charge de garder les bléds ou les vignes avant la dépouille & levée. La dèrnière Coûtume d'Auxèrre l'appelle *Sèrgent* Blavier ou Meſſier. *Meſſium cuſtos*.

Dans pluſieurs Coûtumes il eſt fait mention des *Sèrgens Prairiers*, *Meſſiers* ou *Meſſiliers*, *Blaviers*, &c. qui ſont gens commis par la Juſtice pour la garde des prez, des moiſſons ou des blez. *Cuſtos*. Voyez ci-deſſous.

Les *Sèrgens dangereux* furent inſtituez par Édit de Henri II. de l'an 1552. pour conſèrver le droit du Roi dans les forêts où le Roi a tièrs & dangers, ou ſimplement danger. *Cuſtos ſaltuarius*. Ils ont été revoquez par Charles IX. en 1563. & depuis par la dèrnière Ordonnance des Eaux & Forêts. Il y avoit auſſi aûtrefois dans les forêts des *Sèrgens Travèrſiers*, *Surgardes*, *Routiers*, qui ont été pareillement ſupprimez par cette nouvelle Ordonnance, au lieu deſquels on a établi de ſimples Gardes.

Sèrgens d'Armes, ſont des Maſſiers & Huiſſiers qui portent des maſſes devant le Roi, qui ſèrvoient aûtrefois dans les cérémonies, & qui pouvoient faire office de Sèrgenterie par tout le

Royaume, & ſur tout contre les Princes & grands Seigneurs. *Accenſus, vel apparitor Regius*. Ils devoient ſuivre le Roi à la guèrre, & tenoient lieu des Archers de la Garde, & avoient pour cela pluſieurs beaux privilèges. Du Cange décrit amplement leurs fonctions, & dit qu'ils n'avoient rien de commun avec les *Sèrgens* de Juſtice. C'étoit des éſpéces d'Écuyers ou de vaſſaux.

Sèrgent de l'épée, eſt un *Sèrgent* dont l'office eſt écrit dans la Charte aux Normans, où ſes fonctions ſont amplement déſignées. Il étoit obligé d'aller à la guèrre ſous les Châtelains, & étoit ſouvent commis à la garde des châteaux & fortereſſes. *Accenſus enſifer*.

Sèrgent de la paix, dans la Coûtume de Valencienne, art. 138. ſont les Sergens des Juriſdictions ordinaires, comme Maiſon de paix ſignifie l'Auditoire d'un Juge.

Sèrgent prairier, qui a ſoin des prairies, & de les garder. *Pratorum cuſtos*.

Sèrgent de querelle, c'étoit aûtrefois celui qui ſèrvoit au fait des duels, ou pour le diffèrend des parties. Et le *Sèrgent de la querelle* dans la Coûtume de Normandie, art. 63. eſt ſelon Beraut le *ſèrgent* ordinaire de l'action ou du lieu où eſt le diffèrend des parties. De Laurière.

On appelle auſſi *Sèrgent de querelle*, celui qui ſèrvoit aûtrefois au fait des duels ; & on le diſoit par oppoſition à *Sèrgent de paix*, qui rendoit ſèrvice dans les Juſtices des villes.

Sèrgent Royal, qui eſt pourvû de ſon office par le Roi : Non Royal qui l'eſt par un aûtre Seigneur que par le Roi, par un Seigneur ſubaltèrne.

Sèrgent, S'eſt pris auſſi pour valet. Le Roi de Gundor de Doüay, de la Conquête de Godefroy de Boüillon outre mèr, dit :

Les tables ont ôtées
Sèrgent *& eſcuyer*.

Et Ovide Manuſcrits de Borel :

J'ai puiſſance ſur toutes gens,
Le Seigneur pui faire Sèrgens.

Ce mot de *ſergent* ſe prend enfin pour roturier, & eſt oppôſé à Chevalier, dans le R. de Greal, en prôſe. Borel.

Sèrgent, en tèrmes de Guèrre, ſe dit d'un bas Officier d'Infanterie qui eſt dans châque Compagnie, armé d'une halebarde, & prépôſé pour faire garder les diſtances, & dreſſer les files & les rangs *Turmæ ſtructor, inſtructor*. Le *Sèrgent* eſt le prémier des hautes payes. Châque Compagnie des Gardes a ſix *Sèrgens*. Celles des aûtres Corps en ont deux. Les Compagnies des Dragons en ont auſſi deux.

Sèrgent Major, où Sergent de Bataille, eſt un grand Officier dans un Régiment d'Infanterie, qui ſèrt à cheval, qui a ſoin de faire faire éxèrcice à ſon Corps, de former le bataillon, de le rallier dans une déroute, & d'en avoir ſoin en toutes occaſions. *Struendæ legionis magiſter, pugnæ inſtructor*.

Sèrgent, eſt auſſi un inſtrument de Menuiſerie, ou de Tonnelier, compôſé de deux gros crampons de fèr, dont l'un eſt mobile dans une longue barre de fèr. *Harpago vinctorius, vinctorius uncus*. Il ſèrt à joindre & à tenir ſèrrez les ais d'une porte fraîchement aſſemblez & collez. Le *Sèrgent* eſt une bârre de fèr quârrée, ayant un crochet en bas & un aûtre qui monte & déſcend le long de la bârre, & lequel s'appelle main. Les Menuiſier s'en ſèrvent pour joindre & pour tenir les piéces de bois lorſqu'on les veut coller, & pour faire revenir la beſogne, c'eſt à dire approcher & preſſer le bois l'un de l'aûtre. Les Tonneliers qui ſe ſèrvent beaucoup de cet outil le nomment crochet & chien. Felibien.

Sèrgent. Tèrme de Fleuriſte nom d'une tulippe jaûne & rouge. Morin. Le *ſergent* eſt fort *tardif*.

SÈRGENTER. v. act. Envoyer des Sérgens pour faire payer quelqu'un. *Aliquem vadari, interpellare viatoris opera*. Ce créanciér eſt ſi honnête, qu'il aime mieux pèrdre ſon bien, que de *ſergenter* ſes débiteurs. En quelques Coûtumes il ſignifie, éxèrcer l'office de Sèrgent.

Sèrgenter. v. n. & act. C'eſt auſſi faire l'Office de Sèrgent. Il ſe trouve en ce ſens dans l'Ordonnance de Philippe Le Bel de l'an 1318 ; dans celle de Charles V. de 1376, & dans la vieille Chronique de Flandres C. 81.

Sèrgenté, ée. part. paſſ. & adj. *Ab accenſo interpellatus*.

SÈRGENTERIE. ſ. f. Qualité ou charge de Sèrgent. *Apparitura, accenſi munus. Officium vel Miniſterium Apparitoris, lictoris, Officialis, ſervientis*. Il a obtenu la *Sèrgenterie* d'une telle Seigneurie. On le dit auſſi en quelques lieux de Normandie de la partie d'une Juſtice, ou même d'une éſpéce de fièf noble ſans juriſdiction. On a appellé *grande Sèrgenterie*, celle dont le vaſſal étoit obligé à caûſe de ſon fièf, d'aller ſèrvir en pèrſonne le Roi en ſes armées, ou de mèttre en ſa place pluſieurs pèrſonnes. Elles

ſe tenoient du Roi ſeul, & étoient bien au deſſus des tenemens des Écuyérs. Les *petites Sergenteries* étoient celles qui ne regardoient point le Roi, ni la déffenſe de l'État, mais qui étoient chargées de moindres devoirs, comme d'accompagner le Seigneur, de faire ſes meſſages, d'avoir ſoin de ſes chiens & de ſes oiſeaux, & autres qui ſont expliquez au long par Du Cange. L'Abbaye de Feſcamp poſſéde des Baronies, dix hautes juſtices, & dix *Sergenteries*. Corn. Voyez auſſi le Gloſſaire de M. De Laurière au mot *Sergenterie*.

SÈRGENTIE. ſ. f. La Coûtume de Bretagne, Art. 674, & 677, dit *Sergentie* pour *Sergenterie*. On écrivoit auſſi *Sergeantie*.

SÈRGENTISE. ſ. f. C'eſt dans la Somme Rurale la même chôſe que *Sergenterie*.

SÈRGETTE. ſ. f. Diminutif. Sèrge fort légère & fort mince. *Pannus levis texturæ*.

Sèrgette. Tèrme de Bénédictin Réformé. C'eſt une ſorte de petite robbe blanche que les Bénédictins Réformez portent au lieu de chemiſe *Induſium laneum*. Tunique de ſèrge, chemiſe de ſèrge. *Tunica lanea. Pannoſa tunica, Induſium pannoſum, Camiſia lanea*. Les enfans qu'on élevoit autrefois à Clugny avoient des chemiſes au lieu de *Sèrgettes*, & étoient mieux nourris que les Moines. Fleury. *Hiſt. Eccl. L.* 63. Outre les habillemens marquez par la régle, les Moines de Clugny portoint des pellices ou robes fourrées, mais de mouton ſeulement, & des bottines de feûtre pour la nuit, des *ſergettes* & des calleçons. Id.

SÈRGIER. ſ. m. Ouvriér qui fait de la ſèrge. La Beauce & la Picardie ſont fort peuplées de *Sèrgiérs*. *Lanei texti levioris textor*.

SAN SÈRGIO. ſubſt. maſc. Nom propre d'une ancienne ville Épiſcopale de Syrie. *Sergiopolis*, *Barzalium*. Elle étoit ſur l'Euphrate, au deſſus de Samoſate. Elle eſt maintenant ruinée. *Maty*.

SÈRGNA. Voyez Isernia.

SÈRIANT. ſ. m. Vieux mot qui ſe prend pour ſèrviteur, Officiér de château, ou valet; & il vient de *Sèrviens*. Paſquier, & Borel. *Servus*. Sèriant du Diâble eſclave du Démon.

Ont li ſèriant *la table oſtée*. Perceval.

La Bible Guyot de Provins.

Tuit ſerons d'un parage,
Devant le Roi amant,
N'y aura ancolle ne ſeriant.

Et la Bible Hiſtoriaux dit, ou le Tabèrnacle de l'Alliance Dam Dieu eſtoit, que Moïſe, le *Sergent* Dieu fiſt ou deſert. Et en l'Apocalypſe, l'Ange dit à Jean lors qu'il le vouloit adorer: Garde que tu ne le faſſe, je ſuis *ſèriant* Dieu comme toi.

Ce mot ſe prend auſſi pour ſèrviteur ou amoureux d'une fille. Le Chanoine de S. Quentin Poëte, diſant qu'amour le fait endurer, parle en ces tèrmes:

Seul pour itant qu'ell' ſe puiſſe vanter,
Qu'aucuns amans ſoit mort en ſon ſervise:
Mes ce n'eſt pas loyauté ne franchiſe,
De ſon ſériant *qui loyal la gréver*.

Sériant, étoient auſſi ſoldat. Borel. Vingt mille *ſérians* à pié. Villehard. *Sérians* à cheval & à pié. Id.

SÈRGIUS, A. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaine. *Sergius*, *a*. La famille *Sergia* étoit Patricienne, & ſi l'on en croit Virgile, deſcendoit Sèrgeſte, l'un des compagnons d'Énée. Il y avoit pluſieurs branches de *Sèrgius*, quoiqu'on n'en voye qu'une ſur les médailles, qui même ſont râres. En parlant des Anciens Romains, qui ont porte ce nom, il faut dire *Sèrgius*, en parlant des Chrétiens qui l'ont eu, on dit l'un & l'aûtre; mais *Sèrgius* eſt plus ordinaire. L'Hiſtorien *Sèrge* vivoit dans le IXe ſiécle. Le Pape *Sèrgius* I. improuva les Canons du Concile que les Grècs ont appellé Quiniſexte. *Sergius* II. fut élû après Grégoire IV. le 10e Février 844. Voyez Sèrge.

SÉRIE. ſ. f. Suite, nombre de chôſes diſpôſée de ſuite. *Series*. Ce mot eſt fait du Latin. Nos Géométres s'en ſèrvent comme on le peut voir dans l'Écrit de M. Varignon intitulé *Précautions à prendre dans l'uſage des ſuites ou* Séries *infinies reſultantes, tant de la diviſion infinie des fractions, que du développement à l'infini des puiſſances d'expoſans négatifs entiers*, & imprimé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences 1715, p. 203. Les nombres rationels par leſquels on peut approcher à l'infini de la valeur cherchée, étant diſpôſez ſelon leur ordre, ſont ce qu'on appelle une *ſérie*, ou ſuite. Acad. des Scienc.

SÉRIE. ſ. f. Vieux mot. Soirée. Borel. *Tempeſtas Veſpertina*.

Claire Série *& belle eſtoit*. R. De la Rôse.

On prononce encore en bien des endroits à la campagne *ſérée*. Ces mots viennent de *ſerus*.

SÉRIEUSEMENT. adv. Tout de bon, & ſans raillerie. *Seriò, abſque joco, extra jocum, graviter*. Il faut qu'un Chrétien s'applique *ſérieuſement* aux affaires de ſon ſalut. Il n'étudioit autrefois que par manière d'acquit, maintenant c'eſt *ſérieuſement*, & ſans relâche. Il m'a parlé fort *ſérieuſement* de cette avanture, ce n'eſt point un conte. Ces deux parties plaident *ſérieuſement*, & tout de bon. S'affliger *ſérieuſement*, de quelque déſordre. Pasç. Perſe badine trop *ſérieuſement*.

SÉRIEUX, euse. adj. m. & f. Qui eſt grave, pôſé; qui imprime du reſpect, qui n'eſt ni enjoüé, ni gai. *Serius*, *gravis*. Les Magiſtrats doivent avoir toûjours un air grave, & *ſérieux*. Cette fille eſt toûjours modeſte, & *ſérieuſe*. Celui qui ſe familiariſe perd la ſupériorité que lui donnoit ſon air *ſérieux*. Le Ch. de M. Il ne faut point prendre un air trop ſévere, & trop *ſérieux* avec la jeuneſſe. S. Évr. Toutes les gentilleſſes dans un ſujet *ſérieux* ſont hors de propos. Bouh. Les femmes ont un éloignement naturel pour les chôſes pénibles & *ſérieuſes*. La Br. L'air *ſérieux* de ſon viſage ne laiſſe pas d'être civil. M. Scud. Il faut parler des chôſes *ſérieuſes* ſans faire paroître aucun effort. S. Évr.

Sérieux, ſe dit auſſi de ce qui eſt inſtructif, & oppôſé à *bouffon*. *Gravis*, *ſeverus*. On joüe aujourd'hui une pièce *ſérieuſe*; c'eſt-à-dire, une pièce tragique, & qui n'a rien de comique. Le ſtile burleſque eſt oppôſé au *ſérieux*.

Sérieux, ſe dit auſſi de ce qui eſt ſolide, important; & eſt oppôſé à frivole, légèr, & de peu de conſéquence. *Gravis*, *ſolidus*, *magni momenti*. Parlons de matières plus *ſérieuſes*. Il n'y a point d'affaire ſi *ſérieuſe*, que celle de nôtre ſalut.

Sérieux, ſe dit encore de ce qui eſt ſincère; de ce qui eſt dit, ou fait véritablement, & tout de bon, ou du fonds du cœur. *Candidus*, *ſincerus*, *verus*, *non fucatus*. Je vous dis ma penſée dans le *ſérieux*; je ne raille point. Prendre ſon *ſérieux*; c'eſt quaſi ſe fâcher, ou ne badiner plus. On dit auſſi au Palais, qu'une demande eſt *ſérieuſe*, lorſqu'elle eſt faite par une pèrſonne qui y a un véritable intérêt, & que ce n'eſt point par colluſion, & intelligence avec une aûtre partie à qui on prête ſon nom. On dit auſſi qu'une intèrvention eſt *ſérieuſe*; pour dire, qu'elle n'eſt point mandiée. On dit, Prendre une chôſe dans le *ſérieux*; pour dire, la croire comme vraye, quoi qu'elle n'ait été dite que par badinerie & par jeu. Et prendre une chôſe aux *ſérieux*; pour dire, ſe formaliſer, s'offenſer d'une chôſe qui n'a été dite qu'en badinant.

Sérieux. ſ. m. Gravité; air ſage, & ſévère *Gravitas*, *ſeveritas*. Sous prétexte d'avoir du reſpect, il ne faut pas tomber dans un *ſérieux* triſte & mélancolique. La Ch. Un commèrce trop fréquent fait pèrdre un cèrtain air de dignité que la rètraitte, & le *ſérieux* donne à ceux qui ſe montrent rarement. Bell. On doit à un cèrtain âge la bienſéance d'un *ſérieux* dont on ne peut ſe diſpenſer ſans ſe rendre ridicule. Id. Il ne faut pas prendre un *ſérieux* qui faſſe acheter une convèrſation ſolide par la pèrte de ſa gayeté. S. Évr. Rien n'eſt plus ridicule que de raconter une hiſtoire comique, & burleſque en tèrmes graves, & *ſérieux*: à moins que ce *ſérieux* ne fût affecté pour rendre la chôſe encore plus burleſque. La Font. Le *ſérieux* paſſe pour du jugement chez les vieillards. S. Évr. Je tremble de vous ennuyer par un *ſérieux* fade. Boil. Écouter avec un *ſérieux* ſombre & mélancolique. Mol.

SERIN. ſ. m. Petit oiſeau qui a le béc court, qui eſt jaûne ſous la gorge, qui eſt éſtimé pour ſon chant, & à qui on apprend à ſiffler, à chanter des airs entiérs. Un *ſerin* commun, un *ſerin* de Canarie. En Latin *gryllos*, *achantis*, *ſpinus*, *ligurinus*. Le *ſerin* commun eſt ſemblable au Tarin, ſi ce n'eſt que le Tarin eſt un peu plus gros, le champ de ſon pannage eſt jaûne & vèrd, il eſt fort beau & ſon chant eſt très-agréable, il ſe rend facilement domeſtique, & l'on en tient prèſque par tout en cage, l'on voit quantité de ces oiſeaux en Hongrie, ils ſont de paſſage & viennent tous les trois ans, en très grande abondance, ce n'eſt pas qu'il n'en vienne toutes les années, mais ils ne viennent pas avec tant d'affluence principalement en Provence, en Italie & aux païs chauds. Il y en a qui paſſent auſſi en Anglèterre, & ce ſuivant les vents qui les aménent, l'on en fait plus d'éſtime à cauſe que cet oiſeau eſt étranger.

Le mâle a une tache ſur la tête beaucoup plus noire que la fémelle, ſon corps eſt plus jaûnâtre pareillement, & plus ils vieilliſſent & d'autant plus deviennent-ils jaûnâtres, & ont la tête plus noire, ainſi qu'Aldrouand l'a obſèrvé. Il dit avoir vû une fémelle qui avoit la tête blanche. Ils ſont admirez pour la douceur de leur chant, & ne ſont pas ſi ſauvages que les Chardonnerêts, & ne ſe battent jamais avec les aûtres oiſeaux, ils volent en troupe, l'on en prend en Automne lorſque les prémiérs froids ſe ſont ſentir, & lorſque les prémières neiges arrivent, ils quittent les montagnes & viennent aux plaines, & ſe cachent dans les bois épais chèrchant les lieux tiédes.

Ils

Ils font leurs nids dans les bois des montagnes, parce qu'ils s'y retîrent tout l'Été, ils font quatre ou cinq œufs, aucuns diſent juſqu'à douze, ils vivent de navette & aûtres ſemences.

Le *Serin* de Canarie, *Paſſer Canarienſis. Grillus, Achantis, ſpinus Ligurinus Canarienſis.* Eſt auſſi ſemblable au Tarin, hormis que le Tarin eſt quelque peu plus jaûne & de moindre corpulence, il eſt d'un tempérament très chaud, il naît dans l'iſle de Canarie qui eſt ſituée dans la mèr Athlantique ſur la gauche de la Mauritanie, l'une de celles que les Anciens appelloient fortunées. Ces oyſeaux ont deux fois plus de chaleur que les aûtres, il n'y a point d'oiſeau qui égale leur chant, ils ont une ſi grande force de gorge, qu'elle ſurpaſſe toute créance, ils ſont d'un tempérament très ſain, & vivent pour l'ordinaire dix-huit ou vingt-ans, pourvû que l'on y apporte tous les ſoins néceſſaires. Il eſt facile de les nourrir en leur donnant toûjours d'une même mangeaille, comme du millet de la navette ou du chennevy, & prenant garde de leur continuer toûjours l'une de ces graines, ſçavoir celle à quoi ils ſeront d'abord adonnez, parce qu'en leur changeant de mangeaille ils deviendroient facilement malades, il leur faut ſouvent donner de la poirée qui eſt fort rafraichiſſante, ou bien du laceron ou du mouron, cela les réjouïra beaucoup & les maintiendra en ſanté.

Le *Serein* de Canarie eſt de pareille grandeur que le commun, ſon béc eſt petit & blanc, & finit en pointe, ſes ailes & ſa queuë ſont entièrement de couleur vèrte & tout-à-fait ſemblables à nos *ſereins* communs, ſi ce n'eſt que celui-ci eſt un peu plus grand, à la vûë il eſt tout pareil, hormis néanmoins qu'il eſt un peu plus vèrdâtre, ſon chant eſt très-agréable, mais il eſt aigu & hautain, ceux qui ont la queuë la plus longue, & qui ont le corps le plus menu ſont plus éſtimez que les aûtres.

Le mâle à la poitrine, le ventre & le haut de la tête approchant du béc plus jaûne que la fémelle, il ſe trouve auſſi des *ſereins* bâtards qui ſont iſſus des naturèls de Canarie, leſquèls viennent de l'iſle d'Elbe ou de la Paliné vèrte, ceux là ſont plus grôs & ſont ſujèts à un tournoïement de tête, ainſi que ſi ils étoient fols, ce ſont les pires de tous, ils ſe retîrent dans l'iſle d'Elbe de la manière que l'on va raconter. Il y avoit un navire parti de Canarie pour s'en venir en ce païs, lequel ayant été ſurpris de la tempête, fut pouſſé d'un vent tellement contraire qu'il fut briſé & mis en piéces contre les écuëils de cette iſle, il étoit chargé de quantité de ces oiſeaux, qui ſe ſauvant du débris ſe jettèrent dans l'iſle, où depuis la race s'y eſt toûjours conſèrvée, ils ſont plus jaûnes par le deſſous du béc que les naturels de Canarie. Les mâles de ces bâtards ont les piéds noirs. La navette eſt la meilleure mangeaille que l'on puiſſe donner à ceux de cette éſpéce. M. Hèrvieux a fait un Traité des *ſerins* de Canaries contenant la manière de les élever, les apparier pour en avoir de belles races, avec des remarques ſur les ſignes & les caûſes de leurs maladies & pluſieurs ſecrèts pour les guérir.

Le *Serin* de Canarie eſt ſujèt à avoir des Apoſthumes ſur la tête, qui deviennent jaûnes. M. Hèrvieux les appelle Gallei jaûnes. Il faut les oindre de beurre ou de graiſſe de poule par trois fois, puis l'ayant laiſſé trois jours conſécutifs vous lui couperez délicatement ces apoſthumes avec la même graiſſe, & vous réïtererez l'opération ſi le mal revient. Voyez auſſi M. Hèrvieux, C. 18ᵉ & 19ᵉ.

Cet oiſeau eſt auſſi tourmenté de mélancolie; pour l'en guérir il lui faut couper le petit bout du croupion & l'épreindre, puis il faut donner des hèrbes à manger, comme laictuës, bettes, & aûtres hèrbes ſemblables, ſi ſa mélancolie continuë, nonobſtant cela, vous le pouvez rafraichir avec de la ſemence de melon, lui en baillant à manger, & vous lui mettrez un peu de ſucre candit dans ſon abreuvoir par deux fois durant toute une ſemaine, ce que l'on peut pratiquer deux fois le mois, lors même qu'il ſoit en ſanté.

Lors qu'il muë, car la muë eſt auſſi une maladie du *ſerin*, donnez lui pareillement de la graine de melon, & l'aſpèrgez d'un peu de bon vin deux ou trois fois la ſemaine puis laiſſez le au réſiui au Soleil. Voyez encore le Traité de Monſieur Hèrvieux, C. 18 & 19.

Vous en ferez de même s'il a des poux, afin d'extèrminer cette vèrmine qui le mange, & vous pourrez pratiquer le même pour les aûtres oiſeaux qui en ſeront attaquez. Leurs aûtres maladies ſont l'avalure, un bouton au croupion, reflux de ventre, la langueur, l'évéxie ou le trop de graiſſe & d'embonpoint, le mal caduc, une trop grande échauffaiſon, l'aſme, la peau caſſée, ou éxtinction de voix, &c. Voyez Hèrvieux, C. 18 19 20. On dit *ſerin* éclamé; un *ſerin* avalé, un *ſerin* aſmatique, &c.

Ce mot vient de *Syrene*, à caûſe que cet oiſeau à le chant mélodieux comme les Syrénes. BELON. HÈRVIEUX.

On appelle *Serins* mulets, ou mulet, les *ſerins* qui ſortent de l'accouplement d'un *ſerin* avec un aûtre oiſeau. Voyez Hèrvieux

Traité des *ſerins*, C. XXI. *ſerin* mulet de bruant, *ſerin* mulet de linotte, *ſerin* mulet de Chardonneret, &c. HÈRVIEUX. Les noms des *ſerins* ſuivant leurs couleurs ſont *ſerin* gris commun, *ſerin* gris aux duvèts & aux pattes blanches, qu'on appelle race de panachez, *ſerin* gris à queüe blanche, race de panachez; *ſerin* blond commun. *Serin* blond aux yeux rouges; *ſerin* blond doré; *ſerin* blond aux duvèts race de panachez. *Serin* blond à queüe blanche, race de panachez; *ſerin* jaûne commun; *ſerin* jaûne aux duvèts, race de panachez; *ſerin* jaûne à queüe blanche race de panachez; *ſerin* agathe commun; *ſerin* agathe aux yeux rouges; *ſerin* agathe à queüe blanche, race de panachez; *ſerin* agathe aux duvèts, race de panachez; *ſerin* iſabelle commun; *ſerin* iſabelle aux yeux rouges; iſabelle dorée, iſabelle aux duvèts, iſabelle à queüe blanche; blanc aux yeux rouges; panachez commun; panachez aux yeux rouges; panachez de blond, panachez de blond aux yeux rouges; panachez de noir, panachez de noir jonquille aux yeux rouges, panachez de noir jonquille & réguliérs; *ſerin* plein qui ſont à préſent les plus râres. HÈRVIEUX. Les Suiſſes apportent beaucoup de *ſerins* de leur pays, du Tirol, & des Provinces méridionales d'Allemagne.

SERINE. ſ. f. Quelques-uns appellent ainſi la fémelle du ſerin. *Acanthis*. La *ſerine* ne chante pas ſi bien que ſon mâle.

SERINGUE. ſ. f. Inſtrument qui ſèrt à compreſſer l'air, ou les liqueurs *Syphon*. Il eſt compôſé d'un cylindre concâve, & d'un piſton qui l'emplit éxactement. Son mouvement fait ſortir avec violence par un trou qui eſt à l'extrémité, l'air, ou la liqueur qui y eſt enfèrmée. Les clyſtères ſe donnent avec des *ſeringues*. On enfle les balons avec des *ſeringues* On s'eſt ſèrvi auſſi dans les incendies de groſſes *ſeringues* pour élever des eaux en l'air. On fait de petites *ſeringues* pour faire des injections dans les playes. Elles ſèrvent auſſi à faire entrer des liqueurs colorées dans les vaiſſeaux déſſéchez des parties des animaux, pour en faire voir ſenſiblement l'anatomie & la diſpoſition.

Ce mot vient de *ſyrinx*, *fiſtula*. NICOD.

SERINGUER. vèrb. act. Pouſſer une liqueur avec une *ſeringue*. *Liquorem injicere*. *Seringuer* de l'eau de fleur d'orange ſur un mouchoir pour le parfumer. On dit *ſeringuer* une playe; pour dire, jetter quelque liqueur dans une playe pour la nettoyér. *Clyſtere liquorem immittere*.

SÉRIO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'État de Veniſe. *Serius*. Elle naît aux confins de la Valteline, & coulant vèrs le midi, elle paſſe près de Bèrgame, baigne Crême, & ſe décharge dans l'Addua. MATY.

SÉRIOSITÉ. ſ. f. Air grave, & ſincère qui rend les chôſes ſérieûſes. *Gravitas*, *ſeveritas*. Je ne raille point, je vous dis cela dans la plus grande *ſérioſité* du monde. La *ſérioſité* des Grècs a-t-elle rien qui vaille cette raillerie fière & impérieuſe des Romains? BALL. *Sérioſité* ne ſe dit plus, auſſi l'Académie ne l'a-t-elle point mis dans ſon Dictionnaire. M. de Vaugelas avoit prédit que *ſérioſité* s'établiroit, parce que nous n'avons point d'aûtre mot qui éxprime ce qu'on lui veut faire ſignifier, & que *ſérieux* ſubſtantif déplaît à beaucoup d'oreilles délicates. Cependant *ſérioſité* a été rejetté, & *ſérieux* eſt préſentement au gré de tout le monde.

SÉRIQUE, ou SÉRES. ſ. m. & f. C'étoit anciennement un grand païs de l'Aſie. *Serica Regio*, *Seres populi*. Il étoit au nord de la Chine, entre la Scithie qui le bornoit au couchant, & l'océan oriental qui le baignoit au levant. Il étoit renommé pour les étoffes de ſoye qu'on y fabriquoit. On met communément ce païs dans les Royaumes de Tangut & de Nuche, parties de la Grande Tartarie, & on croit qu'*Iſſedon Serien* qui en étoit la capitale, peut être la Suchur d'aujourd'hui. MATY.

SÉRIS. Vieux ſ. Chicorée. *Leſpleigney*. BOREL.

SÈRMIDO. ſ. m. Nom propre d'un Ancien bourg de la Lombardie. *Serminus vicus*. Il eſt dans le Mantoüan ſur le Pô, entre Mantoüe & Fèrrare, à ſept lieuës de la prémière & à quatre de la dèrnière. MATY.

SÈRMIONE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville au bourg de l'État de Veniſe, en Italie. *Sermio*. Ce lieu eſt dans le Navarrois, ſur une petite prèſqu'iſle, qui s'avance dans le lac de Garde, vèrs le midi de la côte méridionale. MATY.

SÈRMOLOGE. ſ. m. Livre contenant des Sèrmons. Recueil de Sèrmons. *Sermologus*. On appelloit *Sermologes* dans l'Antiquité Écclésiaſtique des Livres qui contenoient des diſcours ou Sèrmons des Papes & des aûtres pèrſonnages conſidérables par leur Sainteté; & on liſoit ces Sèrmons aux Fêtes des Confeſſeurs, tous les jours depuis Noël juſqu'à l'Octave de l'Épiphanie, à la Purification, à la Touſſaints, en quelques aûtres Fêtes.

SÈRMENT. ſubſt. m. Action par laquelle on prend Dieu à témoin de la vérité de quelque affirmation. *Juramentum*. Le *ſerment* eſt d'une telle force, qu'il n'admet plus ni éxcuſe ni éxception, comme qui diroit: *C'eſt mon ennemi, c'eſt un homme de mauvaiſe*

ſoi, c'eſt un voleur: Car le *ſerment* ne regarde pas la qualité des pèrſonnes, mais l'accompliſſement de ce que l'on a promis purement & ſimplement, comme d'une chôſe promiſe à Dieu. Courtin. Le Peuple Romain créoit tous ſes Magiſtrats par des Loix. Or comme il pouvoit en tous tems abolir celle par laquelle il avoit créé, par exemple les Édiles, &c. puis qu'il avoit ſon propre ſupérieur, il pouvoit auſſi en tout tems ſupprimer ces charges. Mais il ne le pouvoit à l'égard des Tribuns; parce qu'outre une pareille loi, par laquelle il les avoit créez, il y avoit le *ſerment*, par lequel le peuple s'étoit lié les mains, & rendu comme inférieur à lui-même, en s'obligeant à Dieu. Id. Un interrogatoire eſt nul, quand on n'a pas fait prêter *ſerment* au témoin, ou à l'accuſé. Eſgarder un *ſerment*, c'eſt en vieux tèrme de Palais déférer un *ſerment*. Déferer le *ſerment* à quelqu'un, c'eſt ſe rapporter à ſon *ſerment*. Quand il n'y a point de preuve, on reçoit le *ſerment* du déffendeur; il ſe purge par *ſerment*, il eſt cru, on le prend à ſon *ſerment*. On s'en eſt rapporté à ſon *ſerment* déciſoire. On fait le *ſerment*, quand on léve la main devant un Juge, qui fait promettre ſur la part qu'on prétend en Paradis, de dire la vérité. Les Prêtres font *ſerment* en mettant la main au pèct ou ſur la poitrine. Celui qui fait un faux *ſerment* eſt un parjure. Si la matière du *ſerment* eſt illicite, l'on eſt diſpenſé de le tenir. La Pl. Les pèrſonnes ſcrupuleûſes ſe font une délicateſſe d'enfreindre un *ſerment* même éxtorqué par force, & par violence. Id. Le criminel épouvantoit ſes Juges par les *ſermens* éxécrables qu'il proféroit pour proteſter de ſon innocence. Méz.

En plein Palais j'en prèterois ſerment,
Si les ſermens *que Juſtice autoriſe*,
N'étoient appas pour tromper hardiment. Senecé.

Ce mot vient de *ſacramentum*, qui eſt là même chôſe que ce que les Payens appelloient *jusjurandum*. On a abrégé ce mot pour en faire *ſerment*.

Sèrment, ſe dit auſſi de la promeſſe ſolemnelle qu'on fait d'éxécuter, d'obſèrver quelque chôſe. Les vœux ſont des *ſermens* & des promeſſes qu'on fait à Dieu. *Vota ſunt juramenta exhibita Deo.* Ceux qu'on marie font *ſerment* entre les mains des Prêtres, de s'être fidéles réciproquement. Dans les traittez de paix, dans les Sacres & Couronnemens, on fait faire *ſerment* aux Rois ſur les Évangiles. Quand on rend la foi & hommage, on fait *ſerment* à genoux entre les mains de ſon Seigneur, de lui être fidéle. Les peuples ſont naturellement engagez par *ſerment* envèrs leur Souverain, ils ne peuvent être diſpenſez par qui que ce ſoit du *ſerment* de fidélité. La Sorbonne déclara le peuple de Paris abſous du *ſerment* de fidelité qu'il devoit à Henri III. Mém. de Henri. Tous les Officiérs qu'on reçoit prêtent le *ſerment* en Juſtice de garder les Ordonnances. Dans ces ſens on appelle tout Officier public, un homme qui a *ſerment* en Juſtice. Les Empereurs & les Rois ne juroient point aûtrefois eux-mêmes les traitez qu'ils faiſoient, mais ils faiſoient faire le *ſerment* par d'aûtres en leur nom. Ainſi l'an 1177. dans l'accommodement de l'Empereur Fréderic Barberouſſe, avec le Pape Aléxandre III. & les villes de Lombardie, & avec Guillaume Roi de Sicile. Le Comte de Dieſſe par ordre de l'Empereur jura ſur l'âme de ce Prince qu'il obſèrveroit fidelement la paix, & Romuald Archevêque de Salèrne, & le Comte Roger jurèrent ſur les Évangiles que quand les arrivez de l'Empereur ſeroient arrivez en Sicile, le Roi feroit jurer pour lui par quelqu'un des Seigneurs.

On appelle au Palais le jour des *ſermens*, le lendemain de la S. Martin; où l'on fait renouveller le *ſerment* aux Avocâts, & aux Procureurs. *Dies jurisjurandi.*

Les Prélats prêtent le *ſerment* de fidélité entre les mains du Roi. *Sacramentum, juramentum.* On appelle même *ſerment* de fidélité, la collation de la prémière Prebende vacante dans l'Égliſe du Prélat qui fait le *ſerment*. Elle appartient au Roi, & il en délivre ordinairement en même tems la proviſion. Voyez Fidélité.

Les *ſermens* des Mariniérs ſe faiſoient aûtrefois ſur le pain, le vin & le ſel; ils ont été déffendus par les Ordonnances de l'Amirauté en 1543.

Sèrment corporel, qui ſe fait en foi ſimple, *ſerment* de fidélité que le vaſſal non lige fait en levant la main, à la difference de celui que le vaſſal lige fait en touchant les Évangiles. Conſultez La Coûtume d'Anjou, Art. 137, 138, & celle Du Maine, Art. 148, 149, & 150.

Sèrment en plaids, c'eſt celui que le juge éxige d'une partie dans un procès. *Jusjurandum, in litem*, ou *in lite.*

Sèrment, ſe dit auſſi des aûtres proteſtations qui ſe font hors de la Juſtice, & dans le commèrce du monde. *Juramentum, juratio.* Dieu ne veut pas qu'on prenne ſon nom en vain; c'eſt à dire, qu'on faſſe des *ſermens* inutiles, ou pour des chôſes légères.

Non ce n'eſt point là comme on aime,
Et je n'en crois plus vos ſèrmens. S. Évr.

Je me ſuis payé de ſes *ſermens*, parceque je n'ai oſé tèmoigner que je n'y ajoûtois point de foi. La Belle s'engagea trop légèrement ſur la foi des *ſermens*. Le vent emporte les *ſermens* des malheureux; ne vous fiez point à leurs *ſermens*.

J'avois promis à ma Maitreſſe
De l'adorer juſqu'au tombeau:
Deſſus la feüille d'un ormeau
J'avois écrit cette promeſſe:
Mais par malheur il fit du vent,
Adieu la feüille & le ſerment.

Jupitèr rit également des *ſermens* des Amans; & des Rois. Bal.

Un ſerment *éxécrable à ſa haine me lie.* Corn.

Ne fais-tu des ſèrmens *que pour les violer?* Rac.

Quoi! vous n'avez plus que des *ſermens* pour me raſſurer ſur vos infidélitez? S. Évr.

Le reſpect, les ſèrmens *ne ſont plus que chimère;*
Des Houlières.

Régniér a dit par une alluſion au ſarment de la vigne.

Les Grands, les vignes, les amans
Trompent toujours de leurs ſermens. Régniér.

Voyez encore au mot Sarment de ſemblables alluſions.

SÈRMENTÉ. adj. m. On appelloit aûtrefois *ſermentez* ceux qui avoient prêté ſèrment de fidelité pour ſèrvir à la guèrre, &c. *Juratus, Sacramento adſtrictus.*

SÈRMON. ſ. m. Diſcours Chrétien prononcé en chaîre, & dans une Égliſe, pour inſtruire le peuple des myſtères de la foi, & des vèrtus morales. *Concio, de rebus divinis oratio.* Les femmes ſont de grandes coureûſes de *ſermons* & d'indulgences. Bay. Les femmes vont au *ſermon* pour voir, & pour être vuës. Id. On court au *ſermon* par coutume, ou par bienſéance, ou parcequ'on n'ôſeroit ne s'y pas montrer. Ju. Le miniſtère de la prédication eſt réſèrvé à l'éxplication des myſtères, où à la pèrſuaſion des préceptes, & non pas à ces *ſermons* d'éclat, où l'imagination a plus de part que la raiſon, & où l'Orateur ſonge moins à édifiér qu'à plaire. Flégh. Un beau *ſermon* eſt un diſcours Oratoire dans toutes ſes régles, conforme aux préceptes de l'éloquence humaine, & paré de tous les ornemens de la Rhétorique. La Bruy. Un *ſermon* froid & languiſſant fait plus de mal que cent bons *ſermons* ne ſçauroient faire de bien. Cl. La marque infaillible qu'un *ſermon* eſt touchant, c'eſt lorſqu'il laiſſe beaucoup à penſer & que le ſouvenir en dure, & ne s'éfface qu'avec peine. S. Évr. En vain tu polis nuit & jour tes *ſermons* hypocrites. Vill.

Ne compte point le tems que ton ſèrmon *te coûte,*
Et toujours préparé, mérite qu'on t'écoute. Vill.

Veux tu d'un bon ſèrmon *l'aſſûré témoignage,*
Va de tes Auditeurs conſulter le viſage;
Va ſur eux du ſèrmon *étudier le prix;*
Et demander aux yeux ce qui plait aux éſprits. Id.

Boileau a dit d'un homme difficile, & trop dégoûté;

Peut on ſi bien prêcher qu'il ne dorme au ſèrmon?

Sèrmon, ſe dit auſſi ironiquement des diſcours importuns, ennuyeux, & particulièrement de ceux qui contiennent quelques remontrances. *Importuna narratio.* Les mères font aſſez de *ſermons* à leur filles ſur la pudeur. Ce plaideur nous a fait un grand *ſermon* pour nous conter ſon procès.

SÈRMONAIRE. ſ. m. Auteur qui a fait imprimer ſes Sèrmons, ou qui a fait une compilation de ſèrmons. *Concionum ſcriptor.* Stapleton, Lanuza, ſont de grands *Sermonaires*, ils ont compilé bien des ſèrmons. Un tel a fait imprimer ſon Avent, ſon Carême, ſes Dominicales, il s'eſt mis au rang des *Sermonaires.*

SÈRMONER. v. n. Faire de grands diſcours pleins de remontrances, ou de chôſes ennuyeûſes. *Concionari fuſius.* Les gens d'âge veulent toûjours *ſermoner*, remontrer à la jeuneſſe. Il n'a guères d'uſage que dans la convèrſation familière, ou dans le ſtile burleſque & ſatirique. Mais c'eſt trop *ſermoner* de vice & de vèrtu. Reg.

Les

Les yeux pleurans & bordez d'écarlate ,
Des Quinze-vingts alloit ſon grand chemin ;
La vieille Barbe , & ſa commère Agathe
La ſèrmonnoit *pour s'abſtènir du vin.* SENEÇÉ.

SÈRMONETA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec titre de Duché. *Sèrmoneta* , *Sèrmineta*. Elle eſt dans la campagne de Rome , à quatre lieuës de Segni , vèrs le midi. *Sèrmoneta* eſt fortifiée , & elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne Sulme , petite ville des Volſques. MATY.

SÈRMONETTE. Anémone qui a les grandes feüilles & la peluche couleur de feu entremêlée de chamois. MORIN.

SÈRMONEUR , EUSE. adj. & ſubſt. Grand parleur qui fait d'ennuyeûſes remontrances , de longs diſcours. *Importunus concionator.* Il n'eſt en uſage que dans la convèrſation familière.

SEROR. ſ. f. Vieux mot. Sœur. BOREL. *Soror.*

De ma Seror *qui m'a battuë.* PÈRCEVAL.

On a dit auſſi *Sereur.*

SÉROSITÉ. ſ. m. Tèrme de Médecine. Liqueur aqueûſe mêlée avec le ſang, ou avec les aûtres humeurs ; bile âcre & ardente qui approche fort du ſang , mais qui étant épanchée ne ſe lie pas comme le ſang. *Seroſitas.* DEGORI. Voyez SERUM. Les malades de la rate ſont fort pleins de *ſéroſitez*. Les reins ſèrvent à purger les *ſéroſitez*. Un éſprit vif eſt quelquefois ſombre, & languiſſant , parceque la moindre *ſéroſité* peut empêcher les éſprits animaux de couler , & en retarder le cours. VAL.

SÉROURGE. ſ. m. Vieux mot. Mari de ma ſœur. Mon beau frère , qui a épouſé ma ſœur. *Sororius* , *ſororis conjux*, *maritus.* Voyez la Chronique de Flandres Ch. 6. & 25. & les Notes de Sauvage. Froiſſard I. Vol. Ch. 6. 27. 29. 33. Monſtrelet L. I. C. 47. Paſquier Rech. L. VIII. Ch. 50. Bry hiſt. du Pèrche p. 192. Le *Sérourge* de par ma femme , eſt celui qui a épouſé la ſœur de ma femme. DE LAURIÈRE. BOREL.

Ce mot s'eſt fait de *Sorórius* , en changeant l'*i* voyelle en *j* conſonne , puis l'*j* conſonne en *g*.

SÈRPA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'Âlentejo , en Portugal. *Serpa.* Il eſt ſur une montagne près de la Guadiane , à cinq lieuës de Beja , vèrs le levant. *Serpa* eſt défenduë par un bon château , & ſes environs ſont fort déſèrts. MATY.

SÈRPAUIT , ou SÈRPOL. ſ. m. Vieux mot. Trouſſeau , ou pacquet d'habits & de hârdes , que les père & mère donnent à leurs filles en les mariant.

SÈRPE. ſ. f. Inſtrument de fèr qui ſèrt à couper les menuës branches des arbres , à tailler quelques ouvrages de bois. *Falx.* Elle eſt faite d'un fèr trenchant. Elle eſt quelquefois recourbée par le bout , comme celle des bûcherons , & elle a environ un pied de long. La *ſerpe* ſe manie avec une main , & la cognée avec les deux.

Quelques-uns dérivent *ſerpe* du mot Hébreu retourné *paras* , qui ſignifie *omiſit* , & veulent qu'on écrive *ſarpe*. Ménage le dérive du Latin *ſarpa* , dont a été fait *ſirpicula* , *à ſerpendo* , *id eſt putando* , car les *ſerpes* ſèrvoient à tailler ou couper le ſarment des vignes. *Falx vineatica* , *falx*.

SÈRPES , en tèrmes de Mèr , ſe dit des tranchans pour coupper les cordages de l'ennemi , lorſque deux vaiſſeaux ennemis s'approchent , & s'accrochent par des grapins pour diſputer à qui le bord demeurera. *Falx.* Ils couppèrent les cordages avec des *ſèrpes*. Voyez HARPONS.

On dit provèrbialement d'une ſtatuë de bois mal taillée , ou d'un autre ouvrage de main groſſièrement fait , J'en ferois autant avec une *ſèrpe*. Un habit fait à la *ſèrpe*. On dit auſſi d'un ouvrage d'éſprit mal fait , mal tourné , qu'il eſt fait à la *ſèrpe*. *Malè* , *inconcinnè conſtructus* , *fabricatus*.

SÈRPELIÈRE , ou ſèrpillière. ſ. f. Groſſe toile dont on couvre les balôts. *Tela craſſior.*

Ce mot vient de éſcharpe , ſelon Ménage. Auſſi le prononce-t-on en divèrs lieux chèrpelière. BOREL.

SÈRPENT. ſ. m. Animal venimeux & reptile long & menu , & reſſemblant à l'anguille. *Serpens* , *anguis*. On comprend ſous ce nom les vipères , les couleuvres , les aſpics , & toutes ces ſortes de reptiles. Le Diâble tenta Ève ſous la figure d'un *ſerpent*. La punition du *ſèrpent* fut de ramper ſur la tèrre , & d'en manger. Il y a des *ſerpens* d'eau , qu'on nomme autrement des *hydres* ; des *ſerpens* de haye , que les païſans âppellent *anguilles de haye*. Moïſe fit élever un *ſerpent* d'airain qui guériſſoit la morſure des *ſerpens*. Il y a un *ſerpent* à deux têtes qu'on appelle *amphiſbene*. On tient que les dragons ſont des *ſerpens* aîlez. Les Anciens ont appellé *ſèrpens* , tous les monſtres venimeux , comme le *ſerpent* de Lèrne , qui étoit l'Hydre à cent têtes fabuleûſes : le *ſèrpent* Pithon que tua Appollon. On tient auſſi pour fabuleux le baſilic , qu'on appelle le *Roi des ſerpens* , qui tuë par ſon regard. Les *ſèrpens* tous les ans changent de peau , & cette peau s'appelle *dépouille de ſerpent*. Les *ſèrpens* de Calécut ſont fort gros & dangereux ; néanmoins on ne les oſeroit tuer ; à cauſe que les Rois & les Bramins les révèrent avec grande ſupèrſtition. Ils croyent que ce ſont des éſprits créez de Dieu pour affliger les hommes & pour les punir de leurs péchez. F. PYRARD. Au Pérou dans la contrée des Antis il y a des *ſèrpens* qui ont 25 ou 30 pieds de long , & prèſque autant de groſſeur. Ils y ont été adorez , auſſi bien que pluſieurs couleuvres , lézards ou crapauds. En Afrique il y a des *ſèrpens* qui viennent à l'heure des repas dans les maiſons manger ce qu'on jette ſous la tâble , & après ils s'en retournent ſans faire mâl. VOYAGE DE RASILLY. Il y a des *ſèrpens* en l'Iſle de Cuba qui reſſemblent à des lézards , ou qui ſont gros comme de petits chiens. On les mange , & la chair a le goût du faiſan. HERRERA. On dit auſſi , que dans le Royaume de Congo il y a des *ſerpens* de 25 pieds de long , qui avalent tout d'un coup une brebis. On a vu avaler une fille de 18 ans à un *ſèrpent* , dont on garde la peau à Batavia.

Il y a un *ſèrpent* appellé *couleſang* , à cauſe que le ſang coule par tous les conduits du corps à celui qui en a été mordu. *Hæmorrhois.* C'eſt un petit *ſèrpent* comme une vipère , ayant les yeux fort ardens , & la peau fort luiſante. Avicenne dit qu'il a le dôs marqueté de taches noires & blanches , & le col fort étroit , & la queuë fort menuë.

SÈRPENT POURISSEUR , eſt un *ſèrpent* dont parle Pauſanias , qui eſt de couleur cendrée , ayant la tête large , le col étroit , le ventre gros , & la queuë courbée. *Putrefactor ſerpens.* Il chemine obliquement à la manière des cancres , ayant des taches ſéparées les unes des autres , riolées , piolées , c'eſt-à dire , de divèrſes couleurs , comme un tapis velu , qui eſt nommé *pouriſſeur* , parceque la partie qu'il a morduë ſe pourrit incontinent avec de grandes douleurs.

Les Nouvelles de la République des Lèttres , (mois de Janviér 1699. page 51.) nous parlent d'une éſpéce de *ſerpent* fort ſinguliér , qui ſe trouve dans le Malabar & qui eſt très-dangereux. Ce *ſèrpent* eſt gros comme le doigt , & long de cinq ou ſix piéds. Il eſt de couleur vèrte , ce qui empêche de le diſtinguer ſur l'hèrbe. Il ne fuit point le monde , & s'élance ſur les paſſans , choiſiſſant prèſque toûjours les yeux , le nez & les oreilles pour s'y attacher. Ce n'eſt pas par ſa morſure qu'il empoiſonne ; mais il a ſous le cou une veſſie de venin ſubtil , qu'il répand où il s'attache , & contre lequel il n'y a point de remède. *Jaculus.*

Il y a un *ſèrpent marin* , qui eſt quaſi ſemblable au congre en groſſeur & en couleur , mais plus noir & plus dangereux. Il ſe cache dans le ſâble en un clin d'œil , en faiſant un trou avec ſon muſeau qui eſt fort pointu. *Hydrus.*

Le *ſèrpent à ſonnettes* eſt un *ſèrpent* très-dangereux , qui ſe trouve en pluſieurs endroits de l'Amérique , ainſi nommé , à cauſe qu'avec le bout de ſa queuë il fait un bruit ſemblâble aux ſonnettes , quand on les remuë. *Serpens* , *tinniens*. *Vipera candiſona.* Marggraw , Piſon , Jonſton , Niérembèrg , &c. la nomment *Boiguninga* , & *Boiquira*. C'eſt ſon nom Brâſilien. Les Portugais l'appellent *Caſcavela* , & *Tangador* ; les Méxiquains *Teutlacocauhqui* ; c'eſt-à-dire , maître *ſèrpent* , ou maîtreſſe des *ſerpentes*. Les Hollandois l'appellent *Raetel-Schlange*. Éduard Tyſon Médecin de Londres , & membre de la ſociété Royale qui en avoit diſſéqué un , qui lui fut envoyé de Virgine , en a fait une déſcription très-éxacte & très-détaillée qui ſe trouve dans les Tranſactions Philoſophiques du mois de Févriér 1683. & dans le Journal de Leypſik 1684. p. 138. & ſuiv. Ce *ſèrpent* eſt prèſque en tout ſemblable à la vipère. Cet animal eſt aſſez gros , long d'environ cinq piéds , & de couleur brune mêlée de jaûne. Il a la langue fourchuë , les dents longues & pointuës , & il ſe remuë avec tant de viteſſe , qu'il ſemble voler. Dans la Virginie on le tuë en lui préſentant des feüilles de pouliot ſauvage écachées qu'on attache au bout d'un grand bâton fendu , qu'on appelle autrement *dictame de Virginie*. Voyez M. Glouer dans la déſcription de la Virginie. Quelque venimeux que ſoit ce *ſerpent* les ſauvages en mangent, le venin ne nuit point quand l'animal eſt mort.

SÈRPENT D'ÉSCULAPE. C'eſt une ſorte de *ſèrpent* fort long , qui n'eſt point venimeux , & qui ne fait point de mal. Il a le deſſous du ventre vèrdâtre , & le deſſus du dôs tîrant ſur le noir. Il y a de ces éſpéces de *ſerpens* en Aſie , en Afrique en Amérique , en Éſpagne , & en Italie. *Eſculapii ſerpens.*

Pluſieurs Auteurs parlent d'une pièrre qu'on nomme de *ſerpent* , de la grandeur d'un double , tîrant un peu ſur l'ovale , épaiſſe au milieu , & mince ſur les bords. *Gemma ſerpentaria.* Les Indiens diſent qu'elle ſe forme dans la tête de cèrtains *ſerpens* : mais la vérité eſt qu'elle ſe fait d'une cèrtaine compoſition. Elle eſt ſouveraine contre la morſure des animaux venimeux ; car étant appliquée ſur la playe , elle n'en tombe point qu'elle n'en ait at-

tîré

tiré tout le venin. Pour la nettoyer, on la met dans du lait, où elle ſe décharge de tout ſon venin, & le lait prend alors une couleur d'apoſtume, ainſi que rapporte Tavèrniér: mais Franciſco Rédi dit qu'il n'a trouvé aucune vèrtu en cette pièrre appellée *cobras de cabello*, l'ayant éxpérimenté ſur pluſieurs mordus de vipères, qu'il n'a pû ſauver. La compoſition s'en trouve dans le Journal d'Allemagne, qui eſt cité par celui de France en 1677.

Le Sèrpent d'airain. Eſt une figure de *ſèrpent*, faite d'airain que Moïſe éleva dans le déſère par ordre de Dieu, & dont la vûë guériſſoit les Iſraëlites mordus de *ſerpents*. *Serpens aneus.* Ce *ſèrpent d'airain* étoit la figure de J. C. Le voici qu'il nous avèrtit qu'il eſt un aûtre *ſèrpent d'airain* prêt à être expôſé aux yeux du peuple pour le ſalut du peuple. Pélisson.

Sèrpent de Mars, qui dévora les compagnons de Cadmus, c'eſt une manière de parler de la Philoſophie Hèrmétique, qui ſignifie le Mèrcure Philoſophal qui avoit devoré Cadmus lui-même, beaucoup plus fort que ſes compagnons; mais à la fin Cadmus pèrcera le *ſerpent* de ſa lance contre un creux de chêne, lorſque par la vèrtu de ſon ſouphre il l'aura coagulé. Dict. Hèrm.

Le Sèrpent vèrt: c'eſt le Mèrcure Hèrmétique. Id.

Le Sèrpent des Philosophes: c'eſt le même Mèrcure, qui étant éxcité par le feu éxtérieur, monte & circule dans l'œuf en ſèrpentant. Id.

Les Sèrpens envoyez par Junon au bèrceau d'Hèrcule, c'eſt la nature métallique, que le fort Hèrcule, c'eſt-à-dire, l'Artiſte, doit étrangler & tuer, pour le faire pourrir & corrompre, & ainſi la rendre capable d'engendrer. Id.

Les Sèrpens attachez à l'entour du caducée de Mèrcure, avec leſquels il ſe transforme comme il veut, ce ſont le fixe & le volatil contenus dans le Mèrcure Philoſophal. Id.

Le Sèrpent volant. C'eſt le Mèrcure Hèrmétique, appellé par quelques-uns le double Mèrcure, Mèrcure de [illegible], & le fils du ſouphre. Id.

Le Sèrpent d'Abraham le Juif, qui eſt mis en croix, C'eſt le même Mèrcure, cuit & parvenu au rouge parfait, nommé élixir complet qu'on met dans un creuſet d'adaption, qui eſt le lieu de ſon tourment, c'eſt-à-dire, pour parler philoſophiquement, que c'eſt le lieu de ſon éxaltation & dèrnière ſublimation. Id.

Le Sèrpent né du limon de la tèrre. C'eſt le Mèrcure philoſophal. Id.

Sèrpent, ſe dit figurément en Morale de ce qui eſt nuiſible, méchant, dangereux, traître, pèrfide. *Omne quod eſt noxium, malignum, damnoſum, proditorium & perfidum.* Le Diâble eſt appellé le *Serpent* infèrnal. Autant d'infidelles, autant d'inſtrumens du vieux *ſèrpent*. Pat. On dit d'un ingrat qu'on a élevé, que c'eſt un *ſerpent* qu'on a nourri dans ſon ſein.

Vous même de vos ſoins craignez la récompenſe;
Et que dans vôtre ſein ce ſèrpent *élevé*
Ne vous puiſſe un jour de l'avoir conſervé. Racine.

Ah! coquine, en venir à cette pèrfidie!
Petit ſèrpent *que j'ai réchauffé dans mon ſein.* Mol.

On dit d'une femme maligne & médiſante, que c'eſt un *ſèrpent*, qu'elle a une langue de *ſerpent*. *Lingua doloſa, ſerpentina, viperina.* On dit auſſi d'un miſérable qui n'a point de fortune, & qui rampe, pour obtenir quelque ſecours, que c'eſt un paûvre *ſerpent*.

Sèrpent, eſt auſſi un inſtrument de Muſique qui ſèrt de baſſe au cornet-à-bouquin, pour ſoutenir un chœur de Chantres dans un grand vaiſſeau. *Muſicum cornu, buccina ſymphoniaca.* Son nom vient de ce qu'il a la figure de *ſèrpent*, ayant pluſieurs replis pour corriger ſa longueur, qui ſeroit ſans cela de ſix à ſept piéds. On le couvre de cuir comme le cornet, pour le renforcer. Il eſt compôſé de trois parties, de ſon bocal, de ſon col, de ſa queuë. Il a ſix trous, par le moyen deſquels on lui donne l'étenduë d'une dix-ſeptième.

Sèrpent, ou Ophiucus. Conſtellation ſeptentrionale, compôſée de 18 étoiles; cinq de la troiſième grandeur; douze de la quatrième; & une de la cinquième. *Ophiucus, conſtellatio ſeptentrionalis.*

On dit provèrbialement, C'eſt un *ſèrpent* caché ſous les fleurs, en parlant d'un déſordre qu'on ne prévoyoit pas, qui arrive en quelque affaire qui paroiſſoit bonne. *Latet anguis in herbâ.* Triſtan a dit dans la Marine, en parlant de la jalouſie:

Sèrpent *couvèrt de fleurs, dangereûſe vipère.*

L'Iſle des Sèrpents. *Inſula ſerpentum*, anciennement *Peuce*. C'eſt une petite iſle de la mèr noire. Elle eſt à l'embouchure du Danube, & quelques-uns lui donnent les noms de Pizina, ou de Barillana.

SÈRPENTAIRE. ſ. f. Plante qui pouſſe une ſeule tige, droite, groſſe comme le poûce ou plus groſſe, haute de trois piéds, marbrée de differentes couleurs comme la peau d'un ſèrpent, d'où elle a tiré ſon nom. Ses feüilles ſont unies, charnuës, luiſantes, découpées profondément en pluſieurs piéces, & attachées à des queuës longues & fougueûſes. Sa fleur eſt d'une ſeule feüille, longue, couppée en langue & roulée en cornet, de couleur hèrbeûſe en dehors, purpurine en dedans, de mauvaiſe ôdeur. Il s'éléve du fond de cette fleur un piſtile noir, chargé dans ſa bâſe d'un tas de jeunes fruits. Châcun de ces fruits eſt une baye qui rougit en meuriſſant, & qui renfèrme une ou deux ſemences prêſques rondes. Sa racine eſt groſſe, prêſque ronde, charnuë, de couleur jaunâtre en dehors, blanche en dedans, d'un goût âcre & brûlant. En Latin *dracunculus polyphyllus.* C. Bauh. Il y a quelques aûtres eſpéces de *ſerpentaire*.

Sèrpentaire, ou Esculape. ſ. m. Conſtellation ſeptentrionale. Elle eſt compôſée de 29 étoiles, ou de 24 ſeulement: cinq de la troiſième grandeur; treize de la quatrième, ſix de la cinquième; outre cinq informes de la quatrième. *Serpentarius Eſculapius, conſtellatio ſeptentrionalis.*

SERPENTARA. ſ. f. Nom propre d'une petit iſle dépendante de celle de Sardaigne. *Serpentara*, anciennement *Ficaria*. Elle eſt à une lieuë du cap Fèrrato, & à ſix de la ville de Cagliari, vèrs le levant. Maty.

SÈRPENTE. ſ. f. C'eſt une ſorte de papiér pour faire des chaſſis. *Charta notâ ſerpentinâ inſignita.* Il y a de la grande & de la petite *ſerpente*.

SÈRPENTEAU. ſ. m. diminutif. Petit ſèrpent qui eſt nouvellement éclos. *Anguiculus, exilis ſerpens.*

Sèrpenteau, ſe dit auſſi de petites fuſées qui ſortent d'une plus groſſe, lorſqu'elle a crévé en l'air. Il y a des fuſées à *ſèrpenteaux*, d'aûtres à étoiles. *Ignita bolis variis circum acta voluminibus, innumeris circumvoluta gyris.* Il y a des *ſerpenteaux* qui ſont des fuſées pliées d'une cèrtaine manière qui fait qu'en tirant elle ſe tourne, & s'élance en pluſieurs manières. *Ardens ſulfurati pulveris anguiculus verſatilis.* *Sèrpenteau* en Artillerie eſt auſſi un cèrcle de fèr muni de petites grenades chargées, & de pointes aiguës, qui ſe jette ſur une muraille.

On dit auſſi, qu'une femme eſt coëffée en *ſèrpenteaux*, quand elle a abattu des cheveux ſur le front & ſur les jouës, qui ſont bien bouclez & annelez. *In modum anguiculi calipтrata.*

SÈRPENTER. v. n. Faire divèrs tours ou replis tortueux. *Fluxuoſo fluxu ferri.* Le Méandre eſt un fleuve d'Aſie qui *ſerpente* beaucoup. *Meander eſt Aſia amnis fluxuoſis recurſibus.* Ruiſſeau qui *ſèrpente* dans la pleine. God. La Seine *ſèrpente* entre Paris & S. Gèrmain. Les chemins des montagnes vont en tournant & en *ſèrpentant*. Le lièrre monte autour d'un vieil arbre en *ſèrpentant*, & non tout droit.

La fiévre en ce beau corps orgueilleûſe & hautaine.
Sur des ruiſſeaux de ſang ſèrpente *& ſe promene.*
Habert.

SÈRPENTICOLE. ſ. m. & ſ. Adorateur de Sèrpent. *Serpenticola.* Ce nom ſe donne aux Juifs qui adoroient le ſèrpent d'airain, ainſi qu'il eſt dit au 1. Liv. des Rois XVIII. 4. Voyez Nohestan.

SÈRPENTIN, ine. adj. Qui a quelque rapport au ſèrpent. *Serpentinus, anguiculus.*

On appelle marbre *ſèrpentin*, ou pièrre *ſèrpentine* une éſpéce de marbre tacheté que les Grècs nomment *ophis* ou *ophites*. C'eſt une pièrre vèrdâtre approchant de l'héliotrope, mais beaucoup plus tendre. On en travaille toutes ſortes d'ouvrages, juſqu'à la vaiſſelle, qu'on tourne au tour comme des vâſes de tèrre. Il y en a d'une ſorte qui eſt fort dure, & qui reçoit un beau poliment. On trouve cette pièrre aux confins de la France & de l'Allemagne. Dioſcoride dit qu'il y en a de noires & de peſantes; d'aûtres cendrées & mouchetées. Elle eſt ainſi appellée, parcequ'on prétend qu'elle eſt bonne contre la morſure des ſèrpens. Nôtre marbre *ſèrpentin* eſt dur comme le porphyre; mais il eſt vèrd obſcur, & marqueté de vèrd gai. Il eſt travèrſé de quelques filèrs jaûnes qui ſe croiſent: c'eſt peut-être ce qui l'a fait nommer *ſèrpentin*. Le *ſèrpentin* eſt d'un fonds noirâtre, avec des taches & rayes vèrtes, & jaûnâtres couleur de ciboule, dur, prétieux & antique. Comme le *ſèrpentin* eſt fort rare on l'employe ſeulement par incruſtation, & les plus grands morceaux qui s'en voyent ſont quelques tâbles dans les compartiments de l'Attique du Panthéon, deux colonnes dans l'Égliſe in Lucina à Rome; & quelques tâbles dans les appartements & magaſins du Roi. Daviler. Il y a dans ſainte Sophie des colonnes de *ſèrpentin* & de porphyre. *Du Loir. p.* 47. Il y a auſſi du *ſèrpentin* tendre,

tendre, qui vient d'Allemagne, & dont on fait des vâſes, mais qui ne ſèrt point pour les ouvrages d'Architecture. DAVILER.

On dit figurément d'une femme médiſante, qu'elle a une langue *ſerpentine*. *Lingua ſerpentina.*

On dit auſſi au Manége, qu'un cheval a une langue *ſèrpentine*, quand elle eſt trop fretillante juſqu'à paſſer quelquefois ſur l'embouchure. *Lingua nimis agitata, volubilis, mobilis.*

On appelle *colonne ſèrpentine*, une colonne faite de trois ſèrpens entortillez, dont les têtes ſèrvent de chapiteau. *Columna ſerpentaria.*

SÈRPENTIN. ſ. m. Fèrrement qui eſt mobile ſur la platine du mouſquet, qui ſèrt à porter la mêche ſur l'amorce, & à lui faire prendre feu. *Catapultaria reſtis admovenda manicula.* Compaſſer la mêche, la mettre ſur le *ſèrpentin*, eſt un des commandemens de l'éxèrcice militaire.

SÈRPENTINE, en tèrmes de Chymie, eſt un tuyau de cuivre, ou d'étain qui monte en ſèrpentant depuis la veſſie ou le bas de l'alembic, juſqu'à ſon chapiteau & réfrigerant, qui ſèrt aux diſtillations des eaux de vie, & des aûtres liqueurs. *Tubus in modum ſerpentis recurvus, vel ſerpens tubus.*

SÈRPENTIN, eſt auſſi une piéce d'artillerie qu'on nomme aûtrement *coulevrine*, & tire 24 livres de boulet. *Tormentum bellicum majus, vel majoris modi.*

SÈRPENTIN, INE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Voyez OPHITE.

SÈRPENTIN. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un hamac de coton dans lequel les gens riches ſe font porter au Bréſil. Ces hamacs de coton s'appellent *Sèrpentins*, & non pas Palenquins, comme diſent quelques Voyageurs. FRÉZ. p. 273. Apparemment que ce nom leur vient de ce qu'ils ſont faits ſur le modéle de ceux dans leſquels les ſauvages dorment après les avoir ſuſpendus à deux arbres pour éviter les ſèrpens.

SÈRPENTINE. ſ. f. Sorte de pièrre fine, tachetée comme la peau d'un ſèrpent. Un vâſe, une taſſe de *ſèrpentine*. *Serpentarius.*

SÈRPENTINE, eſt auſſi une ſorte de plante qu'on appelle aûtrement *langue de ſèrpent*. Les Botaniſtes la nomment *ophiogloſſum*. Voyez LANGUE DE SÈRPENT.

SÈRPENTINE, ſe dit encore d'une aûtre ſorte de plante qu'on appelle autrement *ſerpentaire*, en Latin *dracunculus*. Voyez SÈRPENTAIRE.

SÈRPENTINE. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Couleur *ſèrpentine* rapportée dans la Tourbe, veut dire couleur de ſèrpent, ou cette couleur vèrte, qui eſt ſigne de la végétation. Philaléthe l'appelle la vèrdeur déſirée; & Jehan de Méhun parlant de cette couleur, la nomme le pent. DICT. HÈRM.

SÈRPENTIR. v. n. Fait par corruption pour ſe repentir. Vieux mot. Se repentir. *Mèrlin.* BOREL.

SÈRPER. v. n. Tèrme de Marine qui ſignifie, Lever l'ancre d'une galère ou d'un bâtiment de bas bord. *Anchoras tollere.*

SÈRPES, en tèrmes de Marine. Voyez HARPONS. *Harpago.*

SÈRPETTE. ſ. f. Petite ſèrpe, qui ſèrt aux Jardiniérs & aux Vignerons pour tailler & enter les arbres, & pour faire les vignes. *Falcula, ſerpicula.* Pour tailler les arbres, ſoit branches, ſoit racines, on a néceſſairement beſoin de deux bons outils, ſçavoir d'une *ſerpette* & d'une ſcie... La *ſèrpette* ſèrt à couper tout d'un coup le bois qui eſt jeune, vif, tendre, bien placé, & d'une groſſeur médiocre; ſi bien qu'il ne faut jamais employer la *ſerpette* à l'endroit où ſon trenchant s'émouſſeroit auſſitôt, & où la ſcie feroit mieux qu'elle. LA QUINT. *P. IV. p.* 36. Quelques *ſerpettes* ſont trop courbes, eu égard à leur longueur, & d'aûtres ne le ſont pas aſſez. Il faut qu'elles ayent de la médiocrité entre ces deux figures. Il faut que la matière en ſoit d'un bon aciér, & bien trempé, de ſorte que le trenchant ne ſe rebrouſſe, ni s'égraine, ou ne s'ébrêche pas aiſément. Il faut qu'elles ſoient bien affilées, ſouvent nettoyées de la craſſe qui s'y attache en travaillant, & qu'elles ſoient autant de fois repaſſées qu'on s'apperçoit que le trenchant ne coule pas bien; c'eſt à dire, qu'elles ne paſſent pas aiſément à proportion de l'éffort qu'on fait, & même ſi on a beaucoup d'arbres à tailler, il eſt beſoin d'avoir beaucoup de *ſerpettes* pour en changer ſouvent. LA QUINT. *P. IV. p.* 36. 37. Il faut encore que l'alumelle de ces *ſèrpettes* ſoit d'une médiocre longueur, c'eſt-à dire, qu'elle ne ſoit que d'environ deux poûces juſqu'à l'endroit où la courbure du dôs commence, & enſuite toute la courbure juſqu'à l'extrémité de la pointe doit encore avoir deux poûces; ſi bien que le tour du dehors ne doit être que de quatre pouces en tout: il faut que le manche tire plus au quarré qu'au rond; qu'il ſoit d'une matière un peu raboteûſe: le bois de cèrf y eſt très-propre: il faut que ce manche ſoit d'une groſſeur raiſonnable, enſorte que la main en ſoit pleine; & qu'elle puiſſe tenir bien fèrme ſans qu'il tourne, ou qu'il lui échappe en faiſant éffort; une groſſeur de deux pouces & huit lignes; ou tout au plus de trois pouces eſt celle qu'il faut pour l'uſage d'un homme, qui taille actuellement toute ſortes d'arbres; c'eſt-à-dire, pour couper par-ci, par-là quelques petites branches. C'eſt de ces ſortes-là qu'il ne ſied pas mal aux maîtres de la maiſon d'en avoir quelqu'une pour coupper, en ſe promenant, ce qu'il remarque de branches mal placées. LA QUINT. *P. IV. p.* 37. 38.

SÈRPHINO. ſ. m. SÈRFINA. ſ. f. ZÈRFANTO. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Cyclades. *Seryphus, Seriphus.* Elle eſt dans l'Archipel, entre l'iſle de Pario & le Golfe d'Engia. *Serphino* a dix lieuës de circuit. Son tèrroir eſt ſi pièrreux que les Poëtes ont feint, que Pèrſée en changea les habitans en pièrres, en leur faiſant voir la tête de Méduſe. Elle ne laiſſe pas d'être aſſez bien cultivée. Elle a ſur la côte Méridionale une petite ville qui porte ſon nom, où l'on trouve un aſſez bon port. MATY.

SÈRPILLIÈRE. ſ. f. Grôſſe toile ou canevas de vil prix, qui ſèrt aux Marchands pour emballer leurs marchandiſes. *Segeſtria, ſegeſtre cannabinum.* Les vieilles *ſèrpillières* ſèrvent à faire des torchons. Borel dit *ſerpelière.*

Ce mot vient d'*éſcharpe*, ſelon Borel, & Ménage, parcequ'on dit en divèrs lieux *cherpeliere*. Du Cange le dérive de *ſerpileria*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, pour ſignifier une vieille ſèrge dont on ſe ſèrt pour envelopper les étoffes.

On le dit de ces grôſſes toiles que pluſieurs Marchands laiſſent pendre des auvents de leurs boutiques, pour dérober la plus grande partie de la lumière, qui feroit découvrir les défauts de leurs marchandiſes. *Segeſtria penſilia ad tabernas mercatorum.*

SÈRPOLET. ſ. m. Petite plante qui pouſſe pluſieurs tiges dures, ligneûſes, quârrées, rougeâtres, un peu veluës, rampantes. Ses feüilles ſont prêſque rondes, nèrveûſes, un peu plus larges que celles du thim, d'un goût âcre & aromatique. Ses fleurs ſont petites, diſpoſées en manière de tête, de couleur blanche ou purpurine, elles naiſſent aux ſommitez des tiges: chacune d'elles eſt un tuyau découppé par le haut en deux lévres, ſoutenu par un calice fait en cornet. Quand cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde des ſemences prêſque rondes, enfèrmées dans une capſule qui a ſèrvi de calice à la fleur. Ses racines ſont ligneûſes, garnies de beaucoup de fibres. En Latin *ſerpyllum vulgare minus*. C. BAUH. Cette plante eſt propre pour les vapeurs; elle fortifie le cèrveau, & l'éſtomac; elle emporte les obſtructions. Il y a d'aûtres éſpéces de *ſerpolet.*

Ce mot vient du Grèc *ἕρπω*, *ſerpo*, je rampe, comme qui diroit *hèrbe qui rampe.*

SÈRRAGE, ou SÈRRES. Tèrme de Marine. C'eſt l'aſſemblage des planches qui font le revêtement ou le lambris intérieur du vaiſſeau. On appelle auſſi ces planches *vaigres*. Le revêtement éxtérieur s'appelle *bordage*. *Navis interior contabulatio.*

SÈRRAIL. ſ. m. Tèrme de Relations. *Serrallium.* C'eſt le Palais d'un Prince, ou d'un grand Seigneur en Orient. C'eſt chez les Levantins un Palais ou Hôtel; mais on donne plus particulièrement ce nom au Palais du Grand Seigneur. Ce mot eſt Pèrſan & a la même ſignification. DAVILÈR. A Conſtantinople on dit le *Sèrrail* de l'Ambaſſadeur de France. On le dit par éxcellence du Palais où habite le Grand Seigneur à Conſtantinople, où il tient ſa Cour, où logent ſes Concubines. *Baſilica Othomanica.* Le *Sèrrail* qui eſt un petit triangle de deux milles de circuit compris dans la ville, eſt au bout du promontoire *Chryſoceras*, qui ſe nomme aujourd'hui la pointe du *Sèrrail*. Les bâtimens en ſont reculez juſque ſur le haut de la colline & au deſſus des jardins, qui s'étendent juſqu'au bord de la mèr. L'apparence éxtérieure n'en eſt pas bien belle, parceque l'architecture n'en eſt pas fort régulière, & que ce ſont des appartemens détachez en forme de pavillons & de dômes. DU LOIR, *p.* 42. *& ſuiv.* où il décrit le *Sèrrail*. Pèrſonne n'a pû pénétrer juſques dans les parties intérieures du *Sèrrail*. Ce ſont des Eunuques qui gardent les femmes du *Sèrrail*. Quel appétit ne ſe rebuteroit d'avoir trois cents femmes à ſa mèrci dans un *Sèrrail*? MONT. Quelqu'un a appellé le *Sèrrail*, une bibliothéque de pucelages. Le vieux *Sèrrail* eſt le lieu où on loge les anciennes Maîtreſſes du Grand Seigneur. Le *Sèrrail* de Conſtantinople n'eſt que la copie de celui que Salomon fonda autrefois en Jéruſalem. BAL. C'eſt auſſi dans le *Sèrrail* de Conſtantinople, qu'on éléve les enfans pour les grandes charges de l'Empire. BRIOT.

Ce mot vient de *Sarai*, qui en Turquie, ou plûtôt en langue Pèrſane, ſigniſie *Palais*. Ménage le dérive de pluſieurs mots Hébreux, de *ſchara*, *demeure de grand Seigneur*, de *ſchour*, *muraille*; de *ſur*, *fortereſſe*; de *ſour*, *lieu de retraitte.*

SÈRRAIL, ſe prend auſſi pour les femmes & les concubines des Princes de l'Orient. *Mulieres in ſerrallio incluſæ.* Le Grand Seigneur a marché; mais ſon *Sèrrail* n'a pas ſuivi.

SÈRRAIL, ſe dit auſſi par comparaiſon des lieux de plaiſir & de débauche, des maiſons où quelques grands Seigneurs retirent des

femmes pour ſe divèrtir. Ce vieux débauché a ſon *ſèrrail* en un tel endroit. *Lupanar.* Il y avoit à Méliapor un Gentilhomme Portugais, qui menoit une vie très-ſcandaleûſe. Sa maiſon étoit un petit *Sèrrail*, & rien ne l'occupoit davantage que le ſoin d'avoir de belles éſclaves. BOUHOURS.

SÈRRAIL, ſe dit auſſi de cette partie de la baſſecour des Maiſons Royales où l'on enfèrme les lions, les ours, ou aûtres bêtes farouches. *Locus in quo feræ detinentur.*

SÈRRANE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la Mèr du nord, ſituée entre la Jamaïque & la côte de Nicaragua. *Serrana Inſula.* Elle n'a que deux lieuës de circuit, & elle n'eſt connuë que par deux naufrages. Le prémiér eſt celui de Sèrrano, Gentilhomme Éſpagnol, qui s'y étant ſauvé à la nage, n'y trouva ni fruits, ni hèrbes, ni eau, & y vécut ſeul pendant trois ans, n'ayant pour toute nourriture que la chair des écreviſſes & des tortuës, & pour brévage que l'eau de la pluye. Au bout de trois ans un aûtre homme s'y ſauva encore d'un naufrage, & y vécut encore quatre ans avec Sèrrano, & au bout de ce tèrme un vaiſſeau Éſpagnol les en retîra; le compagnon de Sèrrano mourut dans le voyage, Sèrrano ſurvécut. Il avoit le corps tout velu, la barbe & les cheveux lui déſcendoient juſqu'à la ceinture, & il fut préſenté en cet état à l'Empereur Charles-Quint qui lui donna quatre mille huit cent Ducats à prendre au Pérou, dont il ne jouit pas, étant mort en faiſant le voyage. MATY.

SÈRRANHILAS. ſ. f. & pl. Mot Éſpagnol. Petites Sèrranes. C'eſt un amas de petites iſles, ou plûtôt d'écueils. *Serranillæ.* Elles ſont au nord de l'iſle de Sèrrane, entre la Jamaïque & la Côte de Honduras. MATY.

SÈRRALIONA. Voyez LIONA.

SÈRRAVALLÉ. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de Genes, en Italie. *Serrevallis, Serravallis.* Il eſt aux confins du Milanois, à trois lieuës de Tortone vèrs le midi. Il y a auſſi un bourg de ce nom dans le Treviſan, environ à une lieuë de Cénéda, vèrs le levant. MATY.

SÈRRE. ſ. f. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des griffes, des ongles d'un oiſeau de proye. *Falcati ungues.* Les *ſerres* d'un faucon, d'une aigle.

On dit figurément, qu'un homme a bonne *ſerre*, lorſqu'il eſt bien avâre, qu'il garde bien ſon argent, qu'il a de la peine à lâcher le bien d'autrui qu'il poſſéde. *Homo rapax.* Un Sèrgent a bonne *ſerre.*

SÈRRE, eſt auſſi un couvèrt dans lequel on ſèrre pendant l'hyvèr les orengérs, & les aûtres arbres qui craignent le froid. *Cella reconditoria.* C'eſt une éſpéce de ſalle de trois ou quatre toiſes de largeur ſur cèrtaine longueur au rez-de-chauſſée d'un jardin, expôſée pour le mieux au midi, bien pèrcée pour en recevoir le ſoleil, & clôſe de portes & chaſſis doubles : dans laquelle on ſèrre les arbriſſeaux, les orangérs, & les fleurs & les fruit qui ne peuvent pas ſouffrir la rigueur de l'hyvèr. DAVILÈR. Les grands jardins doivent avoir des *ſèrres* dont les ouvèrtures doivent être expôſées au midi.

SÈRRE, eſt auſſi l'endroit où l'on conſèrve le fruit quand il eſt cüeilli. *Fructuum apotheca.* Ayant une *ſèrre* bien conditionnée contre le grand froid & contre les humiditez, il faut couvrir les planches d'un peu de mouſſe extrémement ſéche, y placer les poires ſéparément l'une de l'aûtre & donner de l'air autant de fois que le beau tems le peut pèrmettre. LA QUINT. *P. III. p.* 297.

SÈRRE-ARGENT, eſt une chambre nommée ainſi chez les Grands Tréſoriérs, qui eſt bien grillée, bien fèrmée, & bien étayée, où l'on ſèrre l'argent, qui eſt en trop grande abondance pour être contenu dans des coffres forts. *Camera argenti reconditoria.*

SÈRRE-FILE. ſ. m. Soldat du dèrniér rang d'un bataillon, qui en tèrmine la hauteur. *Vragus, qui caudam ducit.* Le *ſerre-file* eſt le ſecond rang d'honneur après le chèf de file, car il devient chèf de file, quand on a fait demi-tour à gauche.

SÈRRE-DEMI-FILE, eſt le ſoldat qui eſt au milieu de la hauteur du bataillon, qui eſt devant le demi-file. *Linea militum dimidiæ ductor, anterior vragus.* A un bataillon de ſix de hauteur, le troiſiême rang eſt le *ſerre-demi-file.*

SÈRRE-BOSSES, en tèrmes de Marine, ſont des cordages qui ſèrvent à tenir, & à arrêter les ancres ſur les hanches du vaiſſeau. *Funes anchorarum ſuſpenſiles.*

SÈRRE-BAUQUIÈRES, en tèrmes de Marine, ſont de grôſſes & longues piéces de bois qui régnent autour du vaiſſeau, ſur leſquelles on pôſe le bout des beaux. *Signa trabium portoria.*

SÈRRE-GOUTIÈRES, en tèrmes de Marine, ſont de grôſſes piéces de bois qui font le tour du vaiſſeau en dedans, & qui ſèrvent de liaiſon au vaiſſeau. *Tigna navis conſtrictoria.*

SÈRRÉ. adv. Fortement. *Arctius, ſtrictius.* On le fait ordinairement précéder de *trop*, de *bien*, ou de *ſi.* Ce nœud eſt noüé trop *ſerré.* Cet écoliér a eu le fouët bien *ſerré.* Il a gelé bien *ſerré* cette nuit. Il pleut bien *ſerré*, bien dru & menu. Il ment bien *ſerré*; pour dire, imprudemment. Il dort bien *ſerré*, d'un profond ſommeil. Je te donnerai ſi *ſerré* ſur les oreilles, que tu t'en reſſentiras long-tems.

SÈRREMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſèrre. *Compreſſio.* Un agoniſant témoigne ſa répentance par un *ſerrement* de mains à ſon Confeſſeur.

SÈRREMENT DE COEUR. C'eſt ainſi qu'on appelle l'état où ſe trouve le cœur, quand il eſt ſaiſi de douleur. *Cordis conſtrictio.* Il eſt mort d'un *ſèrrement de cœur.*

SÈRRÉMENT. ad. D'une manière ſèrrée. *Compreſsè, ſtrictè.* Ces trouppes marchent fort *ſèrrément*, ne s'étendent pas dans la campagne. Les avâres vivent fort *ſerrément*, font peu de dépenſe.

SÈRRER. v. act. Liér, étreindre. *Conſtringere.* Il faut bien *ſerrer* les gèrbes, quand on lie les grains. On ſe ſèrt de garrots pour bien *ſerrer* les ballots, quand on les voiture. Quand on nouë un ruban, on y fait un nœud coulant, & un nœud *ſerré.* Ce cheval eſt trop *ſerré* dans ſa ſangle.

Tous ces mots viennent du Latin *ſerrare* & *ſera*; c'eſt-à-dire, *fèrmer avec des ſerrures.* MÉNAGE.

SÈRRER, ſignifie auſſi, Preſſer, s'approcher; faire qu'une chôſe occupe moins de lieu, qu'elle faſſe place à d'aûtres. *Promere, comprimere.* Il ſe faut *ſerrer* pour laiſſer paſſer la cérémonie. Il faut ſe *ſerrer* contre le mur, *ſèrrer* la muraille. *Sèrrez* vos rangs & vos files, ſont des commandemens militaires. On dit auſſi, *Sèrrer* la main à quelqu'un; pour dire, lui donner un témoignage d'amitié.

SÈRRER, ſignifie auſſi, Mettre à l'étroit; ne laiſſer pas la libèrté de s'étendre : preſſer. *In anguſtum claudere, concludere.* Nous étions trop *ſerrez* dans cette maiſon, nous étions tous l'un ſur l'aûtre. L'armée étoit *ſèrrée* par les ennemis, on n'avoit pas le moyen d'aller au fourrage. Ces Moines ſe plaignent que leur Couvent eſt trop *ſerré*, qu'ils ne peuvent s'étendre. Ils faiſoient des portiques dont les colonnes étoient trop *ſèrrées.* On dit auſſi à la guèrre, qu'une ville eſt *ſerrée* de près, quand elle eſt à l'extrémité.

SÈRRER la meſure. Tèrme d'Éſcrime. Avancer ſur ſon ennemi, le prêſſer. *Hoſtem proprius urgere. Sèrrer* le bouton eſt auſſi un tèrme d'Éſcrime qui ſignifie *ſèrrer* la meſure, & *ſerrer* le bouton qui ſe dit figurément & en chôſes morales vient autant de là que du bouton qui coule le long des rênes de la bride d'un cheval.

On dit auſſi qu'un homme eſt *ſerré* de près, lorſqu'on le pouſſe, & qu'on le pourſuit vivement, qu'on lui *ſerre* le bouton, lorſqu'on le veut forcer à faire quelque chôſe. *Urgere, inſtare, perſequi.*

SÈRRER, ſe dit auſſi en parlant de la violente préſſion qui ſe fait par les machines. *Conſtringere, premere. Sèrrer* le préſſoir avec la vis. *Sèrrer* le capeſtan. On dit auſſi, *Sèrrer* les poûces à quelqu'un, pour dire, lui arracher de ſa bouche la vérité par force, par quelque gêne ou torture. On dit auſſi, que de la toile eſt bien *ſèrrée*, quand elle a été bien frappée, bien battuë avec le peigne, ou aûtre outil : ce qui ſe dit auſſi des aûtres étoffes & tapiſſeries. On dit auſſi, qu'un homme eſt *ſerré* dans ſes ſouliérs, dans ſes bottes, quand il eſt chauſſé trop à l'étroit.

SÈRRER, ſignifie auſſi, Renforcer, augmenter. *Augeri, conſtringi.* Le froid augmente & *ſerre* tous les jours de plus en plus. La pluye *ſerre*, & ſe renforce. On dit auſſi, que des fruits, comme des coins & des neſles, *ſerrent* le ventre; pour dire, le conſtipent, le rendent dur.

On dit en tèrmes de Marine, *Sèrrer* de voiles; pour dire, porter peu de voiles. C'eſt le contraire de *Faire force* de voiles. *Vela contrahere.* On dit auſſi, *Sèrrer* le vent; pour dire, S'approcher du vent, prendre l'avantage du vent de côté, bouliner, aller au lof & au plus près du vent.

SÈRRER, ſe dit figurément en chôſes morales, & veut dire, Prêſſer, retrancher le ſupèrflu. *Reſcindere.* Un bon Orateur doit *ſerrer* ſon ſtile, doit dire beaucoup de chôſes en peu de mots. Sénéque eſt beaucoup plus vif, plus piquant, & plus *ſerré* que Cicéron. BOUH. Il faut que le ſtile ſoit *ſerré*; mais d'une manière que la clarté ne diminuë rien de la force, ni la force de la clarté. ID.

Pèrſe en ſes vèrs obſcurs, mais ſerrez, *& preſſans*
Affecta d'enfèrmer moins de mots que de ſens. BOIL.

On dit auſſi, que l'affliction *ſerre* & contriſte le cœur, quelle rend le cœur *ſerré. Coarctare, cogere, comprimere.* J'ai le cœur ſi *ſerré* que je ne puis parler, & croi que j'en mourrai. MOL. c'eſt-à-dire, je ſuis violemment affligé, touché.

SÈRRER, ſignifie auſſi, Enfèrmer, arranger, mettre à couvèrt, en lieu ſûr. *Recondere.* Il faut prendre des gens pour *ſerrer* le bois, pour le taſſer dans la câve, dans le chantiér. *Sèrrer* des blez dans la grange, les foins dans le fenil, les orengérs dans la

la *ſèrre*. *Sèrrer* ſes hardes, ſon argent dans ſa chambre, dans ſon coffre fort.

SÈRRER, en tèrmes de jardinage ſe dit des arbres, qui ne s'étendent point aſſez en déhors. Il faut ouvrir le milieu de cet arbre, il ſe *ſèrre* trop. Ce buiſſon eſt trop *ſèrré*, il faut l'ouvrir; & ſe *ſèrrer* par rapport aux arbres, veut dire que leurs branches s'approchent trop les unes des aûtres. LIGER. *Stipare ſe.*

SÈRRER; en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui s'étreſſit, & ne s'étend pas aſſez d'une main à l'aûtre, qui ne prend pas aſſez de tèrrain. *Coarctare, contrahere*. Quelquefois un cheval marche trop large, & quelquefois trop *ſèrré*. *Sèrrer* la demi-volte, c'eſt faire revenir le cheval ſur le même tèrrain où il a commencé la demi-volte.

SÈRRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Strictus, conſtrictus, coarctatus.* Nœud *ſèrré*. Corps d'infanterie *ſèrré*. ABLANC. Chemin *ſèrré* entre les montagnes.

Nôtre trouppe ſèrrée
Tenoit à peine autour d'une tâble quârrée. BOIL.

On dit d'une écriture, qu'elle eſt fort *ſèrrée*, lorſqu'elle eſt fort menuë, & que les lignes ſont fort preſſées. *Compreſſa, arctata.* On dit qu'un homme eſt *ſèrré* en pluſieurs manières, ou quand il eſt chiche, & avare, ou quand il eſt diſſimulé, & peu communicatif. *Homo parcus, tenax, diſſimulatus.* Une conduite *ſèrrée*, & circonſpecte mene ſouvent à une haute fortune. S. RÉAL. On dit d'un homme qui ne jouë qu'à beau jeu, & qui ne hazarde pas volontiérs, qu'il jouë *ſèrré*.

Sèrré, ſe dit en Muſique pour marquer qu'il faut rendre les tems de la meſure *ſerrez* & courts, & par conſéquent fort vîtes. Mouvement *ſèrré*, meſures *ſerrées*. BROSSARD.

SÈRRES. Nom propre d'une ville de la Turquie en Europe. *Serra*; Elle eſt dans la Macedoine, entre Salonichi, Amphipoli, & Philippi, Cette ville eſt médiocrement grande; c'eſt le Siége d'un Archevêché. On la prend pour l'ancienne *Apollonia Mygdonia.*

SÈRRES, eſt auſſi un gros bourg du Dauphiné, ſitué ſur la rivière de Buech, à ſix lieuës au deſſus de Siſteron, vèrs le nord. *Serra.* On voit au ſommet de la montagne au piéd de laquelle ce bourg eſt bâti, les ruïnes d'un Château qui étoit une des places de ſûreté qui avoient été données aux Proteſtans de France. MATY,

SÈRRURE. ſ. f. Petit inſtrument de fèr fort artiſte qu'on attache à la porte d'une maiſon, au guichet d'une armoire, à un coffre, pour le fèrmer ſi bien, qu'on ne le puiſſe ouvrir ſans avoir la cléf propre à laquelle il a rélation. *Sera.* C'eſt la principale piéce des menus ouvrages de Sèrrurerie, qui a différens noms, garnitures & formes, ſelon les portes qu'elle doit ouvrir & fèrmer, qui eſt au moins compôſée d'un pêne qui la fèrme, d'un reſſort qui la fait agir, d'un foncet qui couvre ce reſſort, d'un canon qui conduit la cléf, & de pluſieurs aûtres piéces renfèrmées dans ſa cloiſon, avec une entrée ou écuſſon au déhors. Il y a des *ſèrrures* à pêne dormant, des *ſèrrures* à boſſe, des *ſèrrures* à trois pênes, une *ſèrrure bênarde*, celle qui ouvre des deux côtez; *ſèrrure tréfſière*, qui n'ouvre que d'un côté; des *ſèrrures à houſſettes*, qui ſèrvent aux coffres ordinaires, & qui ſe fèrment par la chûte du couvèrcle. Les *ſèrrures bênardes*, s'ouvrent des deux côtez: celles à reſſort, ſe fèrment en tîrant la porte, & s'ouvrent en dedans avec un bouton: celles à pêne dormant, de pluſieurs façons, ne ſe fèrment, & ne s'ouvrent qu'avec la cléf: celles à clenche, ſont pour les portes cochères: & celles qu'on nomme paſſe-partout, pour les portes d'entrée de maiſon. DAVILER. Il eſt parlé dans les Nouvelles de la République des Lèttres (mois de Juin 1699. page 653.) d'une *ſèrrure* ſi ſingulière dans ſon invention, que quoiqu'on en eût remis la cléf entre les mains de quelques Sèrruriérs fort habiles, en préſence déſquels on avoit ouvèrt & refèrmé pluſieurs fois la caſſette où cette *ſèrrure* étoit attachée, ils ne la pûrent jamais rouvrir. C'eſt M. Papin Profeſſeur en Mathématiques à Marbourg, qui l'a inventée. Les *ſèrrures* d'Angletèrre ſont fort à la mode aujourd'hui,

Ce mot vient du Latin *ſera*, & on dit que la *ſèrrure* eſt mêlée, quand les gardes en ſont broüillées, ou forcées, & que la cléf ordinaire ne peut plus l'ouvrir.

On appelle provèrbialement l'éſtomac, un coffre ſans *ſèrrure*. *Arca ſine ſerâ.* On dit auſſi, Vous avez la cléf, & nous avons la *ſèrrure*; pour dire, qu'on peut ſe rendre maître du bien d'aûtrui, nonobſtant toutes les précautions qu'il peut prendre.

SÈRRURERIE. ſ. f. Art de travailler le fèr, & particuliérement de faire des ſèrrures. *Fabrilis ferraria.* Il eſt éxpèrt en *ſèrrurerie*.

SÈRRURERIE, ſe dit auſſi bien de l'ouvrage, que de l'Art de travailler le fèr: & Sèrruriér, auſſi bien du maître que du Compagnon. DAVILER.

SÈRRURIÉR. ſ. m. Artiſan qui travaille en fèr, qui en fait divèrs ouvrages, & particuliérement des ſèrrures, & ce qui ſèrt aux clôtures & aux bâtimens. *Ferrarius faber, ferrarius.*

SÈRS. vieux adject. Cèrtain, ou cèrtes. BOREL. *Certus*, ou *Certò.*

SÈRSE. ſ. f. Tèrme de Marine. Modéle qu'on fait pour la conſtruction d'un vaiſſeau. *Navis Conſtruendæ typus, forma; delineatio:* Voyez GABARIT, c'eſt la même chôſe.

SÈRSÉLLY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un port & une bonne Citadelle. *Serſela*, anciennement *Ruſubricari*, & *Ruſicibar.* Elle eſt dans le Tenèz, Province du Royaume d'Algèr, à neuf lieuës de la ville de ce nom, du côté du couchant. MATY.

SÈRTIR. v. act. Tèrme de Joüailler. Enchaſſer une pièrre précieuſe dans un chaton. C'eſt proprement la ſèrrer, en rabattant les petites parties du métal qui la tiennent arrêtée dans le chaton. *Gemmam caveâ includere, valvulo inſerere.* On pèrd ſouvent des diamans faûte d'avoir été bien *ſèrtis*, ils s'échappent du chaton.

SÈRTI, IE. part. paſſ. & adj. *Concinne valvulo inſertus, affabrè cavo incluſus.*

SÈRTISSURE. ſ. f. Manière dont une bague eſt ſèrtie. *Modus inſerendi, ſive includendi gemmas.* Il y a pluſieurs ſortes de *ſèrtiſſures.*

SÈRVAGE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit aûtrefois *éſclavage*, *ſèrvitude*, & qui s'eſt employé pour marquer la captivité, l'attachement d'un Amant. *Servitus, mancipatus.* Mon âme vit en *ſèrvage* arrêtée. RONSARD. Si l'on s'en ſèrt, ce ne peut être qu'en vèrs. Godeau a dit, que le peuple Juif ſortit d'un rigoureux *ſèrvage.*

Son éſprit, ſa douceur, ſa mine & ſon courage,
Aux cœurs les moins ſoumis ſont aimer le ſèrvage. LA SUZE.

Il vaut mieux ſe ſèrvir de *ſèrvitude*, d'*éſclavage*, que de *ſèrvage*, qui vieillit en tout ſens.

SÈRVAGE, ou SÈRVAIGE. ſ. m. Se trouve ſouvent dans les Coûtumes.

SÈRVAIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Servatius.* Saint *Sèrvais* aſſiſta l'an 346. au Concile de Cologne. Avant ce tems-là on ne ſçait rien de lui. Il fut dèrnier Évêque de Tongres, & prémier Évêque de Maſtrich, & mourut l'an 384. Le Père Henſchenius dans les *Acta Sanctor. Maii, T. III. p.* 209. *& ſuiv.* a très-bien débroüillé toute la vie de ce Saint.

SÈRVAN, SCIRWAN, SCHIRWAN. ſ. m. Nom d'une Province de la Pèrſe. *Servania.* La plûpart des Cartes modèrnes la bornent au levant, par la mèr Caſpienne; au nord, par la Géorgie; au couchant, par l'Érivan; & au midi, par l'Araſſe, qui la ſépare de l'Adirbeitzan: mais Baudrand dans ſon Dictionaire y comprend cette dèrnière Province, puiſqu'il y renfèrme les villes de Tauris & d'Ardebil; les aûtres ſont *Sèrvan*, Schammachie, Dèrbent, Bakoera & Baccu. Il y a près de celle-ci une fontaine d'huîle noire, dont on brûle dans toute la Pèrſe. Au reſte, le *Sèrvan* répond, à peu près, à la partie Septentrionale de la Médie, nommée anciennement *Media Atropatia* ou *Atropatena.* MATY.

SÈRVANT, ANTE. adj. m. Qui ſèrt, qui eſt inférieur. *Servus, ſerva, famulus, famula, ancilla.* On ne le dit guères qu'en ces phrâſes. Il a un Office de Gentilhomme *ſèrvant* chez le Roi, c'eſt un Officiér qui porte les plats ſur la tâble. *Nobilis miniſter regius.* A Malthe on diſtingue les vrais Chevaliérs, des Chevaliérs ou Frères *ſèrvans*, qui ne ſont pas obligez de faire des preuves de quatre races. On les appelle *Sèrvans d'armes*, & ce ſont ceux du troiſiême rang dans l'Ordre. Les *Sèrvans d'armes* ne ſont pas nobles de quatre races comme les Chevaliérs. Ils portent l'épée, & il faut qu'ils ſoient ſimplement Gentilshommes. On dit auſſi un fièf *ſèrvant*, à l'égard d'un fièf dominant, & duquel il reléve.

SÈRVANTE. ſ. f. Fille ou femme qui ſèrt dans une maiſon *Ancilla, famula, miniſtra, pediſſequa, cameraria.* Une *ſèrvante* ou fille de chambre. Une *ſèrvante* de cuiſine; une *ſèrvante* aux enfans; une *ſèrvante* à tout. Les *ſèrvantes* de Prêtres s'appellent *chambrières.* Une *ſèrvante* de cour, qui fait le ménage de la campagne. Aujourd'hui on dit ordinairement à Paris gouvèrnante pour *ſèrvante.* Les filles de la charité s'appellent filles de la Charité, *ſèrvantes* des Paûvres. *Père Hélyot T. VIII. C.* 14.

SÈRVANTE, ſe dit auſſi par civilité, lorſqu'une femme dit adieu à quelqu'un, ou le remèrcie de vive voix, ou par écrit. C'eſt vôtre très-humble *ſèrvante. Ancilla.*

Cette façon de parler, je ſuis vôtre *ſèrvante*, vôtre très-humble *ſèrvante*, s'employe quelquefois par raillerie; pour dire, je ne me ſoucie point de cela, je m'en mèts fort peu en peine. Ah! très-humble *ſèrvante* au bel éſprit, ce n'eſt pas là que je viſe. MOL.

SÈRVANTOIS. ſ. m. ou SORVENTOIS. Vieux mot. Tèrme de Poëſie. Sorte de vèrs ou de Satyres, que chantoient les

Trouvèrres, Poëtes Provençaux, ſelon l'invention des Picards: Ce qui vient de ſèrvel, ou cèrveau. Art de Rhéthorique ancien. Borel.

SÈRVE. ſ. f. Vieux mot. Dans la Coûtume de Nivèrnois le poiſſon mis en *ſerve*, c'eſt le poiſſon mis en boutique ou reſèrvoir. De Laurière.

SÈRVÉTISTE. Diſciples ou Sèctateurs de Michel Sèrvet Chèf des Antitrinitaires de ces dèrniérs tems. Quoiqu'il n'ait point eu de véritables Diſciples ayant été brûlé à Genêve avec ſes Livres en 1553. On donne quelquefois le nom de *Sèrvétiſtes* aux nouveaux Antitrinitaires, parcequ'ils ont ſuivi ſes traces. *Servetiſtæ.* Sixte de Sienne appelle auſſi quelquefois les Anabaptiſtes *Sèrvétiſtes*, confondant enſemble ces deux noms. Et en éffet Sèrvet a ſuivi en pluſieurs chôſes les èrreurs des Anabaptiſtes. Comme les Livres qu'il a écrit contre le myſtère de la Trinité ſont très râres. Ses véritables ſentimens ſont peu connus. Monſieur Simon qui avoit un éxemplaire de la prémière édition les éxplique aſſez au long dans ſon Hiſtoire critique des Commentateurs du Nouveau Teſtament. Quoi que cet Héréſiarque ſe ſèrve des mêmes raiſons que les Ariens pour combattre la Divinité du Fils de Dieu, il fait néanmoins profeſſion d'être fort éloigné de leurs ſentimens. Il eſt auſſi oppôſé en pluſieurs chôſes aux Sociniens. Sandius s'eſt trompé, quand il a avancé dans ſon Catalogue des Écrivains Antitrinitaires, que Sèrvet a eu prèſque les mêmes ſentimens que Paul de Samoſate. Sèrvet au contraire témoigne dans les Livres de la Trinité, qu'il eſt fort éloigné des ſentimens de Paul de Samoſate. Il ne paroît cependant pas avoir un ſyſtême de Religion bien arrêté & fixe, au moins dans la prémière édition des ſept Livres qu'il publia en 1531. contre la Sainte Trinité ſous ce titre, *De Trinitatis erroribus libri ſeptem, per Michaëlem Servetum alias Reves ab Arragonia Hiſpanum.* Il publia l'année ſuivante des Dialogues ſur le Miſtère de la Trinité. Dans la Préface qui eſt à la tête de ce ſecond Ouvrage, il fait connoître qu'il n'étoit pas content de ſon Livre. C'eſt pourquoi il travailla à un aûtre ſur la même matière, qui eſt beaucoup plus étendu & qui ne parut qu'en 1553. peu de tems avant ſa mort. Ceux de Genêve s'étant ſaiſis des éxemplaire de cette édition, ils les firent brûler, enſorte qu'il n'en eſt reſté que deux ou trois, dont il y en avoit un à Baſle où le Livre avoit été imprimé. Cet éxemplaire eſt maintenant dans la Bibliothéque de Dublin. Sandius fait mention de cette dèrniére édition dans ſa *Biblitbéque des Antitrinitaires*, & Calvin n'en cite point d'aûtre dans ſa réfutation des èrreurs de Sèrvet. Voyez les Actes de cette Réfutation qui ont été imprimez avec les opuſcules de Calvin. Il y a fait mention de pluſieurs Ouvrages particulièrs de Sèrvet, & entr'aûtres de ſes léttres & d'une Apologie qu'il écrivit à Mélancthon.

SÈRVIABLE. adj. m. & f. Qui ſèrt volontiérs & promptement. *Officioſus, obſequioſus.* Cet homme eſt courtois & officieux à ſes amis, il eſt fort *ſèrviable.* Ce garçon eſt bon vâlet, fort *ſèrviable*, il fait promptement ce qu'on lui commande.

SÈRVIABLEMENT. adv. D'une manière ſèrviable. *Officiosè, obſequiosè.* Quelqu'un a voulu introduire ce mot, mais il a été condamné.

SÈRVICE. ſ. m. Culte, adoration, profond réſpect qu'on rend à Dieu. *Cultus, veneratio, adoratio, reverentia, religio, officium.* Il faut préférer le *ſervice* de Dieu à toutes chôſes. Dieu récompenſera largement les *ſervices* qu'on lui aura rendus. On appelle en ce ſens le *Sèrvice* Divin, l'Office, les prières qu'on fait à l'Égliſe pour l'honorer. Le *Sèrvice* Divin ſe fait plus ſolemnellement aux Fêtes doubles, qu'aux Fêtes ſimples. Les cérémonies donnent plus de majeſté au *Sèrvice* Divin. Boss. Il ne faut pas caûſer à l'Égliſe durant le *Sèrvice.* On fait fèrmer les cabarèts pendant le *Sèrvice*, pendant la Meſſe & les Vêpres. On appelle plus particulièrement *Sèrvice*, les prières qu'on chante le matin le jour du Vendredi Saint. On quête à l'Égliſe pour le *Sèrvice* du ſaint Sacrement, de la Vièrge, des Trépaſſez.

Sèrvice, ſe dit auſſi d'une Meſſe haute qu'on chante pour un mort, auquel on invite les parens & amis. *Feralia, ferales precationes.* Vous êtes priez d'aſſiſter au convoi, *ſervice* & entèrrement d'un tel, au *ſervice* du bout de l'an. On a fait dire des *ſervices* pour lui en pluſieurs Égliſes. Les Crieurs appellent un *Sèrvice complet*, une Meſſe haute, des Vigiles la veille, & ſix Meſſes baſſes.

De là *Sèrvice* ſe diſoit autrefois des lâdres ou lépreux qu'on regardoit comme morts au monde; & *faire le ſervice*, c'étoit la manière de recevoir le ladre, le mettre hors du ſiécle, & le rendre en ſa borde; les cérémonies & les prières qui ſe faiſoient pour cela. Monſieur de Laurière les a décrites dans ſon Gloſſaire de Droit.

On dit, ſe conſacrer au *Sèrvice* Divin; pour dire, embraſſer la profeſſion Ecclèſiaſtique. *Statum Eccleſiaſticum amplecti, eligere.* Un tel a renoncé au monde, il s'eſt conſacré au *Sèrvice* de Dieu. La même chôſe ſe dit auſſi de ceux qui ſe donnent entièrement aux œuvres de piété.

Sèrvice, ſe dit auſſi de ce qu'on fait d'utile, ou de glorieux pour le Roi, pour l'État, pour le public, tant en guèrre qu'en paix. *Obſequium, officium, miniſterium, opera.* Ce Magiſtrat a rendu de grands *ſervices* à l'État dans le Conſeil, dans les négociations. Celui qui éxaggère ſes *ſervices* eſt cenſé en demander indirèctement la récompenſe. S. Évr. Les *ſervices* les plus éclatans ne ſont pas toûjours les plus ſenſibles pour les Souverains. S. Réal.

> *Un* ſèrvice *au-deſſus de toute récompenſe,*
> *A force d'obliger, tient prèſque lieu d'offenſe.* Corn.

Sèrvice, ſe dit auſſi de l'emploi, de la fonction de ceux qui ſèrvent le Roi dans la Magiſtrature, dans les Finances; & particulièrement dans les armées. *Miniſterium, ſervitium, opera,* Ce Gentilhomme s'eſt mis dans le *ſèrvice*, il a pris emploi dans la guèrre. Il a vingt années de *ſervices*; c'eſt-à-dire, il a vingt campagnes ſur la tête. Il a de bons cèrtificats de *ſervice.* Le *ſervice* de l'artillerie; le *ſervice* du canon.

Sèrvice, ſe dit auſſi des ſecours que les hommes ſe donnent les uns aux aûtres, des bons offices qu'ils ſe rendent, ſoit par charité, ou par amitié. *Officium, obſequium.* Cet homme eſt fort officieux; il rend *ſèrvice* à tout le monde, de ſa pèrſonne, de ſa bourſe. On le vouloit calomnier devant le Prince, je lui ai rendu un grand *ſèrvice*, je l'ai juſtifié. Les *ſèrvices* que rendent les amis qui n'agiſſent que par vanité, ont quelque chôſe de languiſſant, & de gêné, qui embaraſſe ceux mêmes qu'ils obligent. S. Évr. La plûpart des hommes ſe ſouviennent bien mieux des *ſervices* qu'ils rendent, que de ceux qu'ils reçoivent. M. Scud. La plûpart des Grands n'éſtiment les *ſèrvices* qu'on leur rend qu'à proportion des raiſons qu'on avoit de n'en rien faire. S. Réal. Il ne faut pas attendre des hommes des *ſèrvices* purs, & ſans retour. Bell. On offenſe les gens en leur rendant des *ſervices* d'un air farouche, & impérieux, qui fait trop ſentir le beſoin, & la dépendance. Id. Les *ſèrvices* ſont comme les diamans dont le prix eſt en eux-mêmes, mais dont l'agrément dépend de la manière qu'ils ſont mis en œuvre. M. Ésp. On gagne le cœur des Dames par de petits ſoins, par de petits *ſèrvices.* Les *ſèrvices* qu'on rend à une belle femme ſont autant de moyens de corruption.

On ne peut dépoſſéder un Officiér pourvû pour récompenſe de *ſèrvices.* Quand une donation eſt faite pour récompenſe de *ſèrvices*, on n'eſt pas obligé de les juſtifier.

Sèrvice, ſe dit auſſi des ſecours mèrcénaires que rendent les valèts à gages, ou les éſclaves qu'on a achetez, & généralement toutes ſortes de domeſtiques. *Famulatus, ſervitium.* Il y a eu pluſieurs laquais qui me ſont venus offrir leurs *ſervices.* Il s'eſt mis au *ſervice* de ce Seigneur en qualité d'Écuyer, de Maître d'Hôtel, de Sécretaire. Il ſignifie même l'état, la condition de celui qui ſèrt. Cet Artiſan a mis ſes enfans en *ſèrvice*, il eſt entré en *ſervice* un tel jour.

Sèrvice. En tèrmes de Juriſprudence eſt le devoir auquel un ſujèt eſt tenu envèrs ſon Seigneur Feudal. *Sèrvice* de Chevaliérs. *Sèrvice* de cheval. *Sèrvice* de compagnon, c'eſt le *ſèrvice* d'un vaſſal, qui eſt obligé de ſèrvir ſon Seigneur en guèrre, avec un ou pluſieurs hommes. De Laurière. *Sèrvice* de cour ou de plaids; c'eſt celui qu'on rend en aſſiſtant aux plaids pour juger les procès. Les Vaſſaux tenus au *Sèrvice* de plaids ſe nommoient hommes de conjure, parcequ'ils ne pouvoient prononcer aucun jugement, qu'ils n'en euſſent été conjurez, c'eſt-à-dire, priez par le Bailly. Voyez Monſieur de Laurière. *Sèrvice* d'oſt, c'eſt *ſèrvice* de guèrre. Le *ſervice* de plaids eſt celui qui eſt dû par les Vaſſaux pour aſſiſter aux plaids du Seigneur Feudal, ou de ſes Officiérs Juſticiérs. *Sèrvice* de Prevôté, c'eſt l'obligation qu'ont dans la Coutume de Normandie les hommes & tenant d'un fief de comparoir en pèrſonne ou par Procureur ſpécialement fondé pour faire faire élection d'un Prévôt châque année, & reconnoître les rentes & redevances par eux dûës; ou plûtôt ſelon M. de Laurière, c'eſt l'obligation où ils ſont tous de faire l'Office de Prévôt, lorſqu'on eſt nommé par ſes conſors. *Sèrvice* de corps, eſt celui que le vaſſal doit en pèrſonne à ſon Seigneur. *Sèrvices* trépaſſez ſont les *ſèrvices* des années paſſées.

Sèrvice, ſe dit auſſi des animaux, & des chôſes inanimées. *Uſus, utilitas, opera.* Cette paire de bœufs m'a rendu bon *ſèrvice*, ils m'ont ſèrvi long tems. Pluſieurs doivent des redevances à leur Seigneur d'un cheval de *ſervice*, d'un bon coureur. Ce vaiſſeau, ces habits, ces bottes m'ont rendu bon *ſervice*, j'ai été long-tems à les uſer.

On le dit auſſi en tèrmes de civilité, pour offrir ſa pèrſonne, ou ce qu'on poſſéde. Je ſuis entièrement à vôtre *ſèrvice.* *In uſum, obſequium.*

ſequium. J'ai mille écus à vôtre *ſervice.* Voilà une belle épée : elle eſt, Monſieur, à vôtre *ſervice*, je vous prie de l'accepter. J'ai une maiſon aux champs qui eſt à vôtre *ſervice*, vous y pouvez venir vous divèrtir.

SÈRVICE, ſe dit auſſi d'un cèrtain aſſortiment de meubles qui ſèrt à la tâble, ſoit vaiſſelle, ſoit linge. *Menſaria ſupellex.* Un *ſervice* d'argent, de vèrmeil doré, c'eſt un cèrtain nombre de plats & d'aſſiettes, baſſins & aiguiéres. Un *ſèrvice* de linge damaſſé, ouvré & uni, c'eſt une douzaine de ſèrviettes & de nappes, pour couvrir la tâble & le buffèt.

SÈRVICE, ſe dit auſſi des plats qu'on ſèrt ſur la tâble tout à la fois pour la couvrir. *Ferculum.* On a traité cet Ambaſſadeur à quatre ou cinq *ſervices*, châque *ſèrvice* étoit de tant de plats & d'aſſiettes, ſans les hors d'œuvre.

SÈRVICE, ſe dit auſſi de l'action même de ſèrvir. Cet Officiér étoit de *ſervice* à la trenchée. *Ex Officio.* Il eſt en quartiér, il eſt en *ſervice.* Il a prié un de ſes camarades de faire le *ſèrvice* pour lui. Ce Conſeiller eſt de *ſervice* à la Tournelle. Il faut appeller l'Huiſſiér de *ſèrvice*, qui eſt de jour.

SÈRVICE. S'entend dans l'Art de bâtir du tranſport des matériaux, du chantiér au piéd du bâtiment qu'on éleve, & de cet endroit ſur le ras. Ainſi plus l'Édifice eſt haut, plus le *ſèrvice* en eſt long & difficile à l'achevant. DAVILÈR.

SÈRVICE, ſe dit, au jeu de Paûme, pour ſignifier le côté où eſt celui qui ſèrt, qui jette la balle. *Obſequium*, *opera.* Il étoit du côté du *ſervice.* Il ſe dit auſſi de l'action de celui qui ſèrt, & jette la balle ſur le toit. Voilà un *ſervice* qui eſt difficile à jouër.

On dit provèrbialement, *Sèrvice* de Grands n'eſt pas héritage ; pour dire, qu'on en eſt ſouvent mal récompenſé, qu'il ne faut pas faire fond là-deſſus. *Obſequium magnatibus præſtitum ſapè, ſapiùs remuneratione caret.*

SÈRVIE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la Turquie, en Europe. *Servia.* Elle eſt bornée au Levant par la Bulgarie, au nord par le Danube & la Save qui la ſéparent de la Hongrie. Elle a au couchant la Boſnie, & au midi l'Albanie & la Macédoine. On lui donne quelquefois le nom de Raſcie, apparemment à caûſe de la rivière de Raſca qui y coule, & on la diviſe en quatre Sangiacats ou Gouvèrnemens particuliérs, qui prennent leurs noms des villes de Belgrade, de Sémendria, de Scopia, & de Crottovo qui en ſont les Capitales ; outre leſquelles on y trouve encore Niſſa, Giuſtandil, Procupie, Novibazar & quelques aûtres. Au reſte la *Sèrvie* a été autrefois un Royaume particuliér, & alors elle avoit incomparablement plus d'étenduë que nous ne venons de lui en donner. Elle étoit diviſée en *Sèrvie* Méditèrranée & *Sèrvie* Maritime ; la prémière comprenoit, outre la *Sèrvie* particulière, toute la Boſnie, & l'aûtre s'étendoit depuis la Boſnie juſqu'au golfe de Veniſe, entre la rivière de Cettina & l'Albanie ; & ainſi elle comprenoit la partie de la Dalmatie qu'on appelle aujourd'hui l'Hèrzégowine, ou le Duché de Saint Saba. Scopia étoit la Capitale de ce Royaume, qui eſt aujourd'hui prèſque tout entiér ſous la domination du Turc. MATY.

SÈRVIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Sèrvie. *Serbus*, *Servus.* Un Polonois & une *Sèrvienne*, nouveaux Catholiques, moururent en demandant les Sacremens avec de grandes inſtances. *Mém. des Miſſ. du Lev.* 1715.

SÈRVIER. Loup *Sèrvier.* Quelques-uns écrivent ainſi au lieu de Cèrvier.

> *Il ſort un loup* ſèrvier *des prochaines broſſailles,*
> *Qui vient pour aſſouvir ſa ſoif dans mes entrailles.*
> P. LE MOINE.

Voyez LOUP. *T. III. p.* 1560.

SÈRVIEtTE. ſ. f. Linge de tâble qu'on met ſur châque couvèrt, pour manger proprement, pour étendre ſur ſes habits, & s'en éſſuyer les mains & la bouche. *Mantile.* Quand on lave les mains, c'eſt un ſèrvice honnête de préſenter la *ſèrviette.* On chauffe des *ſèrviettes* pour mettre ſur le ventre de ceux qui ont la colique. *Sèrviette* de collation, c'eſt une petite nappe. Autrefois la civilité vouloit qu'à la fin du repas châcun pliât ſa *ſerviette.*

SÈRVILE. adj. m. & f. Qui appartient à l'état, à la fonction d'un valèt, d'un Artiſan ; qui eſt bas & méchanique. *Servilis.* Emploi *ſèrvile.* L'Égliſe déffend de travailler aux œuvres *ſèrviles* les Fêtes & les Dimanches. On a vû des gens de néant s'emparer de la conduite des États, & les Empires gouvèrnez par des mains *ſèrviles*, & mèrcénaires. BAL. On dit auſſi, il eſt de condition, de naiſſance *ſèrvile* ; pour dire, qu'il eſt né valèt ou éſclave. *Ex ſervili genere ortus.*

En tèrmes de Muſique on appelle les tons plagaux des tons ſèrfs ou *ſèrviles*, collatéraux, ſubordonnez, ſubjugaux, dépendans, ſoumis, &c. *Broſſard.*

SÈRVILE, ſe dit figurément en Morale de l'éſprit & du courage. *Animus ſervilis.* C'eſt un éſprit abjet, bas & *ſèrvile*, un courage lâche & *ſèrvile.* L'obéiſſance des inférieurs doit être éxacte ſans être *ſèrvile.* FLÉCH. Il faut que la flatterie n'ait rien de fade, ni qui reſſente une âme *ſèrvile*, ou intéreſſée. BELL. Jamais je n'éxigeai ni de circonſpection génante, ni d'aſſiduité *ſèrvile.* FLÉCH.

SÈRVILEMENT. adv. D'une manière lâche & ſèrvile. *Serviliter*, *ignavè.* Les Auteurs ſouvent flattent trop *ſèrvilement* leur Mécénas. Un Traducteur n'eſt pas obligé à s'attacher *ſèrvilement* aux tèrmes de l'original. S. ÉVR. Il vaut mieux s'appliquer directement à la rechèrche de la vérité, que de s'en tenir *ſèrvilement* aux opinions d'autrui. BAIL. Soyez honteux de plier *ſèrvilement* ſous le joug de la tyrannie. M. SCUD.

> *Je vous ai vû cent fois ſous ſa main beniſſante,*
> *Courber* ſèrvilement *une épaule tremblante.* BOIL.

SÈRVILIUS, A. ſ. m. & f. Nom d'une famille Romaine. *Servilius*, *a.* Les *Sèrvilius* étoient originaires d'Albe. Tullus Hoſtilius ayant détruit Albe tranſporta la famille *Servilia* à Rome, & la mit au nombre des patriciennes. Il y a pluſieurs médailles de cette famille.

SÈRVIOTE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une piéce de ſapin qui ſèrt à former l'éperon, & à le tenir en état. *Tignum abietinum.*

SÈRVIR. v. act. & quelquefois neut. Porter honneur, réſpect & affection à quelqu'un. *Colere.* Il faut *ſèrvir* Dieu, l'adorer ; *ſèrvir* la Vièrge & les Saints. *Sèrvir* à Dieu, c'eſt régner. On ne peut *ſèrvir* à deux maîtres, à Dieu, & au monde.

SÈRVIR, ſe dit auſſi dans les cérémonies ſacrées. *Servir* & répondre à la Meſſe. *Miſſæ miniſtrare.* Qui *ſèrt* à l'Autel, doit vivre de l'Autel. *Qui altari inſervit, cum altare participat.*

SÈRVIR, ſe dit auſſi à l'égard du Roi, & de la République. Aller *ſèrvir* le Roi, c'eſt s'enrôller, prendre parti dans les troupes. *In numerum militum conſcribi, militiæ nomen dare.* Cet Officiér a *ſèrvi* tant de campagnes. Il va *ſèrvir* ſur mèr. Il va *ſèrvir* en Flandres, en Italie. Il a *ſèrvi* d'Aide de Camp, de Brigadier, de Major. On condamne un criminel à *ſèrvir* tant de tems le Roi dans ſes galères.

On le dit auſſi dans la robbe. Ce Magiſtrat a bien *ſèrvi* dans un tel Traité, celui-là dans une telle Intendance. *Miniſtrare*, *praeſſe.*

SÈRVIR, ſignifie auſſi, obliger quelqu'un ; lui rendre de bons Offices : lui être utile. *Obſequium præſtare, miniſterium præbere.* Un homme n'eſt bon à rien, s'il ne ſçait *ſèrvir* ſes amis de ſa bourſe ; de ſon crédit. On ne *ſèrt* les aûtres que pour être *ſervi* ſoi-même dans le beſoin. M. ESP. La vanité qui ſe déguiſe ſous le nom d'amitié, n'eſt qu'un amour propre qui ſe *ſèrt* lui-même dans la pèrſonne qu'il fait ſemblant de *ſèrvir.* S. ÉVR. Soit qu'un Auteur réüſſiſſe, ou ne réüſſiſſe pas, on lui doit tenir compte de ſa bonne intention à *ſèrvir* le public. ID. Il eſt aſſez ordinaire de ſe plaindre que nos amis ne nous *ſèrvent* pas avec aſſez de vivacité. BELL.

> *Les Dieux* ſèrvent *Céſar, mais Caton ſuit Pompée.*
> BRÉBEUF.

> Sérs *ma fureur, Oenone & non pas ma raiſon.* RAC.

> *Et la faveur des Dieux pluſ prompte à le* ſèrvir,
> *Irrite ſon orgueil, au lieu de l'aſſouvir.* BRÉBEUF.

On dit entre gens d'épée, qu'un homme a *ſèrvi* un aûtre, quand il a été ſon ſecond en un duel. *In duello adjutor.* On dit qu'un Rapporteur a bien *ſervi* une Partie, quand il a ſi bien tourné ſon procès, qu'il le lui a fait gagner, quoiqu'il fût douteux.

On dit d'un Banquier, qu'il en a bien *ſèrvi* un aûtre ; pour dire, qu'il l'a bien aſſiſté de ſon argent, que ſans lui il auroit fait banqueroute. *Pecuniâ adjuvare, opitulari.* *Sèrvir* la paſſion de quelqu'un, c'eſt lui aider à la ſatisfaire.

SÈRVIR, ſe dit plus particulièrement de l'éſclavage, de la domeſticité. *Servitus*, *famulatus.* Cet homme eſt bien *ſèrvi*, il a pluſieurs domeſtiques, pluſieurs éſclaves. *Optimo uti Famulatu.* Il faut donner récompenſe à ceux qui ont bien *ſervi.* Il *ſèrt* en qualité de Maître d'Hôtel, de Sécretaire, de Laquais, de Cochér, de Palfreniér. On dit d'un valèt à tout faire, qu'il *ſèrt* à tout, à la chambre & à la cuiſine.

SÈRVIR, ſe dit auſſi de l'attachement qu'un homme a auprès d'une Dame, dont il tâche d'acquérir les bonnes grâces. *Obſequi*, *morem gerere.* Ce Cavaliér *ſèrt* cette Maîtreſſe depuis dix ans ; pour dire, il lui fait l'amour.

> Sèrvir *& pèrſévérer,*
> *C'eſt aſſez ſe déclarer.*

SÈRVIR, ſe dit auſſi abſolument ; pour dire, Couvrir la tâble. *cibos apponere.* Les Maîtres d'Hôtel *ſèrvent* l'épée au côté. On

a *ſervi*, il n'y a qu'à ſe mettre à tâble. On a *ſervi* les entrées, le rôt, le deſſèrt. La tâble de ce Général eſt toûjours bien *ſervie*.

Sèrvir, ſe dit auſſi de quelque morceau qu'on préſente à tâble par civilité. *Miniſtrare, impertiri.* Il m'a *ſèrvi* une aîle de pèrdrix, une part de cette tourte. Ce galant ne s'amuſe qu'à *ſèrvir*, & ne mange point. Le Prince de Galles donna à ſouper dans ſa tente, au Roi Jean ſon priſonniér, & le *ſèrvit* pendant le repas, ſans ſe vouloir mettre à tâble avec lui. Ab. de Choisi.

Sèrvir, ſe dit en ce ſens figurément. J'étois ſur le point de faire condamner mon débiteur, mais il m'a *ſervi* de Lèttres d'État, de Lèttres de répit, d'une quittance fauſſe. *Exhibere, porrigere, impertire.* Ce chicaneur m'a *ſervi* un plat de ſon métier. Quand j'ai accuſé une quinte major, il m'a *ſèrvi* d'une ſixiême.

Sèrvir, ſe dit auſſi au jeu de Paûme; pour dire, joüer le prémier une bale, la faire couler ſur le toit. *Pilam miniſtrare.* Ce ſont d'ordinaire les ſeconds, qui ont le ſoin de *ſèrvir*.

Sèrvir, ſe dit des pèrſonnes, & ſignifie, être utile, propre, bon à quelque chôſe. *Uſui eſſe. Sèrvir* de guide à quelqu'un. Abl. L'éſprit de la plûpart des femmes *ſèrt* plus à fortifier leur folie, que leur raiſon. Rochef.

> *Tu* ſerviras *un jour d'objèt à l'Univèrs,*
> *Aux Miniſtres d'éxemple, aux Monarques de guide,*
> *De matière à l'hiſtoire, & de ſujèt aux vèrs.* Chapel.

Sèrvir, ſe dit auſſi des animaux & des chôſes inanimées qui ſont propres à quelque chôſe. *Proficere, prodeſſe.* Un compas *ſèrt* à faire des cèrcles. Une plume *ſèrt* à écrire, un aſtrolabe *ſèrt* à prendre la hauteur des aſtres; une bouſſole à conduire un vaiſſeau. L'argent n'eſt bon que pour s'en *ſèrvir*. *Sèrvez*-vous de mon logis, de mon équipage tant que je ſerai abſent. On dit en Droit, qu'un Juge ſe peut *ſèrvir* de tous moyens pour déffendre ſa juriſdiction. Cet Avocat a allégué pluſieurs loix, pluſieurs raiſons qui ne *ſèrvent* de rien à ſa caûſe. Il s'eſt *ſèrvi* à propos de l'occaſion. *Uſus eſt datâ occaſione.* Il s'eſt *ſèrvi* d'un tel acte maintenu faux. Dans la neceſſité on ſe *ſèrt* de tout ce qu'on peut. La coûtume *ſèrt* de loi. *Conſuetudo habet vim legis.* Cet art de diſcourir & de raiſonner, que les Payens ont fait *ſèrvir* à la vanité & au menſonge, il devoit l'employer à la défenſe de la vérité. Fléch. Cette action *ſèrvira* à ſa gloire & à ſa fortune. Ablanc. Que *ſèrt-il* de vous affliger de cette mort, vous ne ferez pas revivre la pèrſonne?

Sèrvir, ſe dit auſſi, pour être d'uſage. *Uſui eſſe, prodeſſe.* Ces gans, ces ſouliérs vous pourront *ſèrvir*. Cet habit ne me ſçauroit *ſèrvir*. Ce cheval ne me peut plus guère *ſèrvir*.

On dit paſſivement à la guèrre, que le canon eſt bien *ſervi*, quand il ne manque point d'Officiérs, ni de munitions pour le faire joüer continuellement, quand on en a beſoin. *Tormentum bellicum inſtructum, optimè adminiſtratum.*

On dit en tèrmes de Marine, faire *ſèrvir*; pour dire, mettre à la voile, ou porter quelque voile particulière. *Vela dare, pandere, expandère, explicare.* Cet Officiér a fait *ſèrvir* la grande voile, la miſaine; cet aûtre, les baſſes voiles.

Il s'employe auſſi abſolument. Après avoir demeuré en panne tout le matin, nous fimes *ſèrvir* ſur le midi. Guillet. *Explicare vela.*

Sèrvir, ſignifie auſſi, Protéger, aſſûrer, couvrir. *Tueri, protegere, tegere præſidio, vindicare.* Ce Prince m'a *ſèrvi* d'azile dans ma diſgrâce. Il m'a promis qu'il me *ſèrviroit* de père. L'hypocriſie, le manteau de dévotion *ſèrt* de couvèrture à bien de méchancetez. Cette ville *ſèrt* de rempart à toute la Province. On dit auſſi des pèrſonnes, cet homme m'a *ſèrvi* de guide, de témoin, de caution.

Se Sèrvir, ſe dit pour, ſe prévaloir, s'aider de quelqu'un ou de quelque chôſe. Se *ſèrvir* de l'autorité de ſes amis. Ablanc. *Uſurpare, uti amicorum operâ.* Quel avantage peut-on tîrer d'avoir de l'éſprit, ſi on ne ſçait pas s'en *ſèrvir* à ſe faire aimer? Le Chev. de M.

Sèrvir, ſe dit auſſi en matière de fiéfs, lorſque l'un dépend d'un aûtre, & qu'il lui doit quelques rentes & rédévances. *Clientelari obſequio uti.* Un arrière-fiéf *ſèrt* au Seigneur féodal. On dit en ce ſens, qu'un homme eſt bien *ſèrvi* d'une rente, lorſqu'il en eſt bien payé; ou'il y a long-tems qu'il n'en a été *ſèrvi*; pour dire, qu'il lui en eſt dû des arrérages.

Sèrvir, ſe dit auſſi en matière féodale; pour dire, faire la foi & hommage au Seigneur, & lui payer les droits qui lui ſont dûs. *Obſequium clientelare præſtare, exhibere.* Ce fiéf a été *ſèrvi*; c'eſt-à-dire, il eſt acquitté des droits & devoirs. *Sèrvir* le fiéf c'eſt faire la foi & hommage au Seigneur, & lui offrir & jurer le ſèrvice féodal.

Sèrvir. Vieux tèrmes de Pratique en Artois. Les caûſes *ſèrvent*, quand elles échéent & s'expédient. *Sèrvir* ſes faits ou ſes Écritures, c'eſt les fournir en Juſtice. De Laurière.

Sèrvir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cela *ſèrt* comme un clou à ſoufflet; pour dire, ne *ſèrt* de rien. *Inutile.* Il n'y a qu'un mot qui *ſerve*; pour dire, il faut parler nèttement & conclure. On dit auſſi, qu'un homme *ſèrt* de faquin, de marotte: pour dire, qu'il eſt en butte à toutes les railleries. On dit auſſi, que tout *ſèrt* en ménage. Il ſe *ſèrt* de la patte du chat pour tîrer les mârrons du feu; pour dire, il éxpôſe un aûtre au danger, pour venir à bout d'une affaire dont il veut avoir le profit. Il eſt juſte de *ſervir* Dieu devant ſon ventre, d'aller à la Meſſe devant que de déjeûner.

Sèrvi, ie. part. paſſ. & adj. *Miniſtratus, appoſitus, exhibitus, cultus.*

SÈRVIS. ſ. m. Rentes ſeigneuriales. Ce mot ſe joint ordinairement avec *cens*, & ſe dit ſur tout en pays de Droit écrit, & en Lyonnois. *Cenſus & obſequium.* On a fait ſaiſir cette tèrre, faûte de payement des cens & *ſervis*. *Non præſtatis obſequiis vindicare.*

SÈRVIſSABLE. Vieux adj. m. & f. Sèrviable, officieux, ſelon la Cronique d'Auſtraſie. Borel.

SÈRVITE. ſ. m. Ordre de Réligieux ſuivans la Régle de St. Auguſtin, qui s'attachent au ſèrvice de la Vièrge. *Servita.* Saint Philippe Benizi n'eſt pas Inſtituteur de cet Ordre, il n'en eſt que Propagateur.

Cet Ordre fut fondé par ſept Marchands de Florence, Bonfils Monaldi, Bonagiunte Manetti, Amidius Amidei, Manette de Lantella Uguccioni, Solſteginus Solſtegni, & Aléxis Falconiéri; que le P. Giani dans ſes Annales de cet Ordre nomme, Bonfils Monaldi, Jean Manetti, Benoiſt de Lantella, Bartellemi, Amidei, Ricovere, Lippe Uguccion, Gerardin Soſtegni, & Aléxis Falconiéri. Ce fut l'an 1233. qu'ils commencèrent à vivre en commun. Ils s'établirent au mont Sénar ou Sénaire. Le prémiér Aûteur de l'Ordre des *Sèrvites*, fut Bonfilio Monaldi Marchand, qui avec ſix aûtres de ſa profeſſion, ayant quitté le négoce, ſe retîra au fauxbourg de Camars le 8ᵉ de Septembre 1223. & l'année ſuivante, le dèrniér jour de May, veille de l'Aſcenſion, ces ſept laïques, & un Prêtre qui s'étoit joint à eux, ayant reçû la bénédiction d'Arding Évêque de Florence, ſe retîrèrent au Mont Sénaire, à deux lieuës de la ville. En 1239. ils reçûrent de l'Évêque la Régle de S. Auguſtin, avec un habit noir, au lieu du gris qu'ils avoient porté juſqu'alors. En 1251. Bonfilio de ſimple Prieur du Mont Sénaire fut nommé Général. Il mourut en ôdeur de ſainteté, le 1. de Janviér 1262. Le Concile de Latran approuva cet Ordre, nonobſtant le Decret qu'il avoit fait pour empêcher la multiplication des Ordres Réligieux. L'Évêque Ardinghe leur donna un habit qui conſiſtoit en une chemiſe de laine, une petite tunique blanche, & par deſſus une grande tunique noire, une ceinture de cuir, un ſcapulaire, & une chappe. Le Cardinal Raynerius Légat d'Innocent IV. approuva cet Ordre, & le mit ſous la protection du Saint Siége. Cet Ordre a eû juſqu'à 27. Provinces. Les Papes lui ont accordé beaucoup de grâces, ſur tout Aléxandre IV. & Innocent VIII. dans le *Mare magnum* de cet Ordre de l'an 1487. Il y a eû quelques réformes de cet Ordre. Voyez le P. Héliot T. III. C. 39. & 40. Aujourd'hui leur habit eſt une rôbbe, un ſcapulaire, & un manteau noir. Il n'eſt point établi en France, & il eſt devenu fameux en Italie par l'Hiſtoire du Concile de Trente de Fra Paolo Vénitien, qui étoit Réligieux *Sèrvite*. M. Hèrmant donne à cet Ordre le nom de l'Annonciade; ce qui l'a trompé, c'eſt qu'en quelques villes d'Italie on les appelle Réligieux de l'Annonciade, parce que dans ces villes leur Égliſe eſt dédiée à Dieu, ſous le titre de l'Annonciation de la Sainte Vièrge. Le P. Arcange Giani dit que le nom de Sèrviteurs de la Sainte Vièrge vient de ce que l'an 1253. lorſque ces Réligieux parurent la prémière fois avec l'habit qui leur fut donné par l'Évêque Ardinghe, les enfans à la mammelle s'écrièrent: Voilà les Sèrviteurs de la Vièrge. Cet Ordre, comme on le voit, eſt fort différent des Guillemins ou Blancs Manteaux inſtituez à Marſeille.

Sèrvite. ſ. f. Il y a auſſi des Réligieûſes Sèrvites, établies dès le temps des ſept prémiérs Fondateurs, ſi l'on en croit le P. Giani; mais comme le prémiér Monaſtère dont il parle, eſt celui de Porcharia, entre Narni & Todi, il y a de l'apparence qu'elles n'[illegible] commencé que du temps de S. Philippe Benizi, qui ayant convèrti deux fameûſes Courtiſannes, les renfèrma dans un lieu près de Porcharia, où elles obſèrvèrent les régles des Sèrvites. *P. Héliot, T. III. C. 39.*

SÈRVITEUR. ſ. m. Qui révère quelqu'un, qui lui obéït, qui le ſèrt. *Servus, Miniſter.* Les Apôtres ont été de grands, de fidéles *Sèrviteurs* de Dieu. Le Pape, par humilité s'appelle dans ſes Bulles, le *Sèrviteur des Sèrviteurs* de Dieu; *Servus Servorum Dei.* Et les prémiérs qui prirent cette qualité, furent les Papes Damaſe, & Grégoire le Grand, comme dit Joannes Diaconus. On dit que S. Grégoire le prit pour réprimer par ſa modeſtie la vanité de Jean P. de CP. qui prenoit le titre d'Œcuménique. Voyez

Du Cange, qui remarque auſſi que ce titre a été pris par quelques Évêques ; quelques Rois, quelques Princes, & quelques Moines. L'Écriture nous apprend que quoique nous faſſions, nous ſerons toûjours des *ſerviteurs* inutiles. Ce Magiſtrât, ce Capitaine, ſont de bons *ſerviteurs* du Roi, qui ont été toûjours dans ſes interêts. J'ai été de tout tems *ſerviteur* de vôtre famille ; c'eſt-à-dire, J'ai été toûjours ami de vos parens.

On appelle auſſi un *ſerviteur* domeſtique, celui qui eſt aux gages d'un maître, ou qui eſt attaché à lui par l'eſpoir de la récompenſe. *Miniſter, vel ſervus domeſticus.* On le dit auſſi de ceux qui ſervent des Communautez. Les Bedeaux ſont les *ſerviteurs* de l'Égliſe. Les Buvetiers ſont les *ſerviteurs* de la Cour. C'eſt un péché qui crie vengeance, de retenir le ſalaire des *ſerviteurs* & ſervantes.

On appelle parmi le peuple *ſerviteur*, un garçon qui recherche une fille en mariage, & ſe dit même de pluſieurs qui ont la même prétention. *Amaſius.* Cette fille a beaucoup de *ſerviteurs.* Voilà ſon *ſerviteur*, ſon accordé qui la mêne à l'Égliſe.

On ſe ſert auſſi de cette formule pour clôrre toutes les lettres, ou pour faire des complimens & des adieux. Je ſuis vôtre très humble, très-affectionné, & très-obéïſſant *ſerviteur. Tuus Servus humillimus & addictiſſimus.*

SERVITEUR, ſe dit ironiquement en cette phraſe : Je ſuis vôtre *ſerviteur*, pour dire, Je ne ſuis pas de vôtre avis, je ne ferai pas ce que vous me propoſez. *Non tibi aſſentior.* Je ſuis *ſerviteur* à ſes ouvrages, je ne les trouve pas bons. *Serviteur* à la paillaſſe, ou *ſerviteur* à la guerre, ſe dit de celui qui eſt ennuyé de coucher au corps de garde, ou en général de celui qui veut changer de profeſſion.

Jean m'invite à dîner avec cérémonie,
Et me fait une litanie
De trente conviez que je ne connois pas ;
Serviteur *à ſon grand repas,*
J'aime à manger en compagnie. SENECÉ.

On dit auſſi ;

Pour bien ſervir & loyal être,
De ſerviteur on devient maître.

SERVITEUR. Ce mot, en parlant de ce que l'on éxige des petits enfans, ſignifie, Révérence. *Salutatio.* Faites *ſerviteur* à Monſieur, c'eſt-à-dire, baiſez la main, & faites la révérence.

SERVITUDE. ſ. f. Eſclavage, captivité, condition ſervile. *Servitus, ſervitium.* Ceux qui ont été en *ſervitude*, ſçavent mieux le prix de la liberté. On peut compter la *ſervitude* entre les genres de mort, puiſque ceux à qui l'on impoſoit le joug de la *ſervitude*, ceſſoient de vivre pour eux, & ne reſpiroient que pour un autre. TOUR. Le Concile de Verberie décide C. 13. que la *ſervitude* ignorée rend le mariage nul.

SERVITUDE, ſe dit auſſi de toute ſorte de ſujettion, & de dépendance d'un maître. *Subjectio, dependentia, ſervilis conditio.* Les Commis, les Clercs ſont en une perpétuelle *ſervitude*, ils doivent être toûjours à leur bureau, à leur étude : les Portiers à leur porte.

Et quand la ſervitude *a pris l'homme au collet,*
J'eſtime que le Prince eſt moins que ſon valet. RÉGNIÉR.

SERVITUDE, ſignifie encore, Oppreſſion, ſoumiſſion, ſujettion à l'Empire, à l'autorité d'un Prince, ou d'un Tyran qui abuſe de ſon pouvoir. *Oppreſſio, ſummiſſio, ſubjectio.* Les Chrétiens d'Orient gémiſſent ſous la dure *ſervitude* des Turcs. *Dura ſervitus.* Les peuples aident eux-mêmes à ſe mettre ſous le joug, & ſous la *ſervitude* : une partie prête les mains pour aſſervir l'autre. S. ÉVR. Les Romains ſous Tibère couroient à la *ſervitude.* AM. Il y a des âmes nées pour la *ſervitude.* TOUR. Il faut peindre un Romain agité d'une liberté farouche, autrement qu'un flatteur du tems de Tibère, qui s'abandonnoit à la *ſervitude.* S. ÉVR. Il préfére une *ſervitude* paiſible aux miſéres de la fuitte. FLÉCH. Pourroit on s'imaginer que les hommes euſſent d'un côté tant d'ardeur pour la liberté, & de l'autre tant d'inclination pour la *ſervitude* ? FONT. La *ſervitude* même la plus juſtement établie, eſt une eſpéce de priſon, où l'âme décroît, & ſe rappetiſſe en quelque ſorte. BOIL.

SERVITUDE, ſignifie auſſi attachement, aſſujettiſſement, contrainte que forment les devoirs, ou les engagemens de la ſocieté: eſclavage des paſſions. *Addictio, mancipatio, ſervitus, ſervitium.* Une grande fortune eſt une grande *ſervitude.* ABLANC. Une partie de nôtre *ſervitude* conſiſte à ne pas ſentir nôtre eſclavage. PORT-R. La vie de la plûpart des hommes n'eſt qu'une *ſervitude* continuelle. FLECH. L'application à ſe venger eſt une eſpéce de *ſervitude.* LA ROCH. N'appréhendez-vous point tous les égards, tous les devoirs, en un mot, les *ſervitudes* de la Royauté ? S. ÉVR. Les Favoris ſe dédommagent de leur *ſervitude*, en ſe mocquant intérieurement des baſſeſſes de ceux qui les ſuivent. LA BR. Je ne blâme point la poſſeſſion des biens ; je n'en blâme que la *ſervitude.* S. ÉVR. Dieu ſeul nous peut délivrer de la *ſervitude* de l'amour des créatures. NIC. A la Cour chacun ſe plaint de ſa *ſervitude*, & ne craint rien tant que ſa liberté. FLECH. Vous voilà délivrée de la *ſervitude* du mariage. M. SCUD. Ceux-là ſont libres, qui ſe ſont affranchis de la *ſervitude* des paſſions. M. ÉSP. Il y a mille égards, & mille bienſéances du monde, dont on ſe fait une eſpéce de *ſervitude.* BELL. Il ne faut pas convertir l'amitié en *ſervitude.* TOUR. Qu'il eſt doux d'être libre, & que la *ſervitude* eſt honteuſe à celui qui peut être ſon propre Roi ! MAI.

Et ſur tout redoutant la baſſe ſervitude,
La libre vérité fut toûjours mon étude. BOIL.

Sur le déclin de l'Empire fut introduite une nouvelle *ſervitude*, & différente de celle des Romains. Ce fut de laiſſer les terres des nations ſubjuguées aux poſſeſſeurs avec des redevances, & charges ſerviles. Il en eſt parlé dans le titre du Code *De Agricolis & Cenſitis*, d'où ſont venus les noms de *ſervi cenſiti*, *adſcriptitii* & *addicti glebæ*, nommez par les Auteurs François *ſerfs tréfonciérs*, ou *de main morte* : condition dont les uns étoient taillables à la volonté raiſonnable du Seigneur; les autres abonnez ou abornez; les autres mainmortables, qui n'ayant point d'enfans légitimes, ne pouvoient teſter que juſqu'à cinq ſous ; le Seigneur étoit héritier du ſurplus ; d'autres de formariage, & de pourſuite, qui ne ſe pouvoient marier, ni aller demeurer hors de la ſeigneurie : ce qui a encore lieu en quelques Coutumes, comme en celles de Meaux, Troyes, Chaûmont, Bourgogne, Nivernois, la Marche, &c.

SERVITUDE, ſe dit auſſi en Droit des redevances, ou ſujettions, dont les héritages ſont chargez envers d'autres. *Obſequium clientelare.* On diſtingue les *ſervitudes* en trois eſpéces; perſonnelles, réelles, & mixtes. La *ſervitude perſonnelle*, eſt celle qui eſt dûë par la perſonne, comme par un eſclave à ſon maître. Elle ſe réduit préſentement à quelques corvées. La *ſervitude mixte* eſt dûë à la perſonne par la choſe, comme un uſufruit. Les *ſervitudes réelles* ſont ou des *ſervitudes* urbaines, ou ruſtiques. Ces *ſervitudes* ne ſont pas différentes par le lieu, mais par la choſe. La *ſervitude urbaine* eſt celle qui eſt dûë par un bâtiment, ou une maiſon, en quelque lieu qu'elle ſoit ſituée, ou à la ville, ou à la campagne, comme une vûë, un égoût. Les *ſervitudes ruſtiques* ſont dûës par le fonds où il n'y a aucun édifice, comme le droit de chemin, ou de paſſage. Il y a des *ſervitudes naturelles.* Par exemple, ſi l'on ne peut recueillir les fruits de ſon champ, ſans paſſer ſur les terres de ſon voiſin qui l'environnent de tous côtez, en ce cas le voiſin eſt obligé de ſouffrir le paſſage, comme une *ſervitude* naturelle. On ne peut acquerir une *ſervitude* par la voye de la preſcription, ſuivant la loi *Scribonia.* Quelques Juriſconſultes tiennent que les *ſervitudes apparentes* peuvent être preſcrites, parce que pouvant être apperçuës, l'on ne préſume pas que le propriétaire les eût ſouffertes ſans être contraint par le titre, & par le droit légitime du poſſeſſeur.

SERVITUDE *de talb & de dalb* dans le For de Bearn, Tit. des Bocages, art. 3. C'eſt le droit de couper & prendre du bois dans une forêt. *Talb & Dalb* ſont les inſtrumens dont on ſe ſert pour couper du bois dans une forêt. *Servitude de dent.* Ib. art. 9. C'eſt le droit de faire paître ſon troupeau. *Servitude de Jaſilha*, ou *d'attentat.* Ib. C'eſt le droit de le faire coucher ſur une terre pendant deux nuits pour le faire repoſer. *Servitude de pexe.* Ib. art. 10. C'eſt le droit de le faire paître.

SERVITUDE; c'eſt, par rapport à l'art de bâtir, un droit ſur l'héritage d'autrui, pour un paſſage, un jour, un évier, ou quelque autre ſujettion ; ce qui s'appelle *ſervitude* active, qui eſt paſſive à l'égard de celui qui la ſouffre : & quand deux voiſins ont l'un ſur l'autre un pareil droit, on le nomme *ſervitude* réciproque. Il y a des *ſervitudes* pour un temps, & d'autres à perpétuité. Voyez la Coût. de Paris, Titre 9. DAVILER.

SERVIVI. Mot Latin, premiére perſonne du prétérit parfait du verbe *ſervire*, ſervir, qui ſignifie J'ai ſervi, & dont en ſtile de Juriſprudence on a fait un ſ. m. qui ſe dit de l'acte ou certificat du ſervice actuel qu'un Officier a fait ſelon ſa Charge & état, afin d'être payé de ſes gages, & joüir de ſes privileges.

SÉRUM. ſ. m. Liqueur aqueuſe, claire, tranſparente, un peu ſalée, qui s'épaiſſit ſur le feu, & qui fait une partie conſidérable de la maſſe du ſang. Le *ſerum* n'eſt point différent de la lymphe; il eſt porté par les artères dans toutes les parties du corps, d'où il revient en partie par les veines, & en partie par les vaiſſeaux lymphatiques. Le *ſerum* qui eſt dans les artères & dans les veines, eſt mêlé avec le ſang ; mais celui qui eſt dans les vaiſſeaux lymphatiques, en eſt ſeparé. L'uſage du *ſerum* eſt de nourrir les parties

parties du corps, & de rendre le chyle & le ſang plus fluides. L'urine, & la ſueur ne ſont que le *ſérum*, qui en circulant a pèrdu ſes parties nourricières, & qui s'eſt empreint de ſèls uſez, & d'aûtres parties excrémenteûſes, avec leſquelles il s'eſt ſéparé dans les glandes des reins, & dans celles de la peau. L'abondance & le vice du *ſérum* ſont caûſe de pluſieurs maladies. *Seroſitas.*

SÈRVOL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Servulus.* S. Sèrvule vulgairement. S. *Sèrvol* étoit un paûvre mendiant & paralytique à Rome, qui du temps de S. Grégoire le Grand étoit couché pour l'ordinaire ſous le portique qui conduiſoit à l'Égliſe de S. Clément. Voyez S. Grégoire, *Hom. XV. in Evang.* & *Dial. L. IV. C.* 14.

SÈRVULE. Voyez SÈRVOL.

S E S.

SES. Vieux pronom qui s'eſt dit pour *ſon.* BOREL. *Suus.* Aujourd'hui c'eſt le pluriél m. & f. de *ſon*, *ſa*. Ce Prince a de grandes qualitez; mais elles ſont ſi gâtées par la mauvaiſe éducation, que *ſes* vices l'emportent beaucoup ſur *ſes* vèrtus.

SÉSAME. ſ. m. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi, droite, fèrme, grôſſe, revêtuë de feüilles oblongues, pointuës, grâſſes, d'un vèrd rougeâtre, les unes dentelées, les aûtres entières. Ses fleurs ſortent des aiſſelles des feüilles, grandes, oblongues; évâſées par le haut, ayant quelque rapport par leur figure à un dé à coudre, blanches par dedans, de couleur violette par déhors. Il leur ſuccéde des fruits qui ſont des coques anguleûſes, diviſées, châcune en deux loges remplies de ſemences oblongues, huileûſes, jaûnâtres. M. Tournefort met le *ſéſame* entre les éſpéces de digitale; il le nomme *digitalis orientalis ſeſamum dicta.* Quelques-uns l'appellent *jugioline* ou *gingeoline.* Cette plante croît en Syrie, en Aléxandrie; les Égyptiens s'en ſèrvent en fomentation pour l'ophtalmie, pour la toux, pour l'aſthme. On tîre de ſa ſemence, par expreſſion, une huile qui eſt bonne à manger, & réſolutive. Les Arâbes appellent le *ſéſame* שמשם, *Samſon.* Cette graine produit prêſque autant d'huile au Levant, que les oliviérs, & elle eſt meilleure pour la friture, & elle éclaire mieux à la lampe; elle eſt de plus à meilleur prix. טחינה, *tahhina*, eſt le nom du marc de cette huile. קסיבה, eſt le marc du marc; l'un & l'aûtre ſe mangent, & ſont d'un grand ſecours pour les paûvres.

SÉSAMOÏDE. adj. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de pluſieurs ôs fort petits, placez dans les jointures des doigts pour les fortifier, & empêcher qu'ils ne ſe diſloquent. Ils ſont ainſi nommez, parce qu'ils reſſemblent à la graine de ſéſame. *Seſamoides.*

Ce mot vient de *ſeſamum*, ſéſame, & de εἶδος, reſſemblance.

SÉSAMOÏDE. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & démi, ronde, diviſée en rameaux longs comme la main, revêtuë de feüilles fort étroites, ſemblables à celles de la linaire, oblongues, vèrtes. Châcun des rameaux ſe tèrmine en une éſpéce d'épi oblong, où ſont attachées de petites fleurs mouſſeûſes, de couleur pâle jaunâtre. Il leur ſuccéde de petits fruits formez en roſette coupées en étoile: ces fruits ſont remplis de ſemences menuës, pâles. Sa racine eſt blanche, un peu longue. En Latin, *ſeſamoides fructu ſtellato.* P. TOURNEFORT.

SÉSANNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Seſanna*, *Sezania.* Elle eſt dans la Brie Champenoiſe, à treize lieuës de Troyes, vèrs le Nord.

SESANNE. Voyez SÉZANE.

SESANTE. Vieux nom numéral; c. ſoixante. Pèrceval. BOREL, *Sexaginta.*

SÉSARGA. ſ. f. Nom d'une petite Iſle de la Mèr pacifique. *Seſarga.* Elle eſt de celles qu'on appelle les iſles de Salomon, & il n'y a rien de remarquable, que le Volcan de *Séſarga*, qui eſt une de ces montagnes qui vômiſſent des flammes. MATY.

SESBAN. ſ. m. Arbriſſeau qui croît en Égypte, de la hauteur du myrte, & dont le tronc eſt garni d'épines; d'où vient que les habitans le plantent autour de leurs champs pour leur ſèrvir de hayes. *Sesbanus arbor.* Ses rameaux ſont d'un vèrd gai, un peu rouſſâtres, rudes au toucher. Ses feüilles reſſemblent à celles de la ſécuridaca, mais plus longues & plus étroites. Ses fleurs ſont jaûnes, fort ſemblables à celles de l'anagyris, diſpôſées en grappes. Il leur ſuccéde des ſiliques approchantes de celles du fénugrèc, & qui renfèrment des ſemences auſſi ſemblables à celles du fénugrèc. En Latin, *ſesban.* ALPIN. Sa ſemence eſt propre pour fortifier l'éſtomac, & pour arrêter les cours de ventre, & les flux des menſtruës.

SESCAN, SESCHAN, ou SUKA MORZI. ſſ. m m. Noms d'un grand lac de la petite Tartarie, en Europe, *Seſcania palus*, anciennement *Buges*, *Byces*, *Bice.* Il ſépare la Tartarie de Nogais de la Crimée, & ſe décharge dans la Mèr de Zabacha par un canal, qui eſt fort court. Cela n'eſt ſéparé du golfe de Nigropoli que par un Iſthme de demi lieuë, ſur lequel eſt bâtie la ville de Pérécop. MATY.

SÉSÉLI. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne d'ordinaire à une éſpéce de fenoüil qu'on appelle *ſéſéli de Marſeille*, ou *fenoüil tortu.* Cette plante pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi, rayée, pleine de moële blanche, ſe diviſant près de ſa racine en pluſieurs rameaux tortus & fèrmes, aſſez grôſſe, noüée. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du fenoüil, un peu plus grôſſes, & plus courtes, plus dures, en plus petit nombre, d'une couleur approchante de celle de l'aneth. Ses fleurs ſont petites, compôſées châcune de cinq feüilles diſpôſées en rôſe, de couleur blanche, ou quelquefois purpurine. Son fruit eſt fait de deux graines oblongues, arondies ſur le dôs, canelées, applaties de l'aûtre côté, de couleur griſe blanchâtre, d'une ôdeur aromatique, d'un goût fort âcre. Sa racine eſt longue, blanche, aſſez grôſſe, aromatique. En Latin, *fœniculum tortuoſum.* J. BAUH. ou *ſeſeli Maſſilienſe fœniculi folio, quod Dioſcoridis cenſetur.* C. BAUH. La ſemence du *ſéſéli de Marſeille* eſt diſcuſſive, céphalique, propre pour réſiſter au venin. Il y a quelques aûtres plantes auſquelles on a donné auſſi le nom de *ſéſéli.*

SÉSES. ſ. m. Vieux mot. Des pois chiches. *Platine.* D'où vient qu'en Languedoc on les appelle ſéſerons. BOREL.

SESIA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Lombardie. *Seſſites*, *Sicida.* Elle a ſa ſource dans les Alpes, aux confins du Valais, & du Duché d'Aouſte; travèrſe la vallée de *Séſia*, & enſuite elle coule ſur les confins du Piémont & du Milanois, & ſe décharge dans le Pô, entre Caſal & Valence, après avoir baigné Vèrceil, Romagnano, & Borgo de *Séſia.* MATY.

SÉSIA. Borgo di *Séſia.* Nom d'une petite ville d'Italie, ſituée dans la vallée, & ſur le lac de *Séſia*, dont on vient de parler entre le Vèrcellois, & le Novarrois.

SÊSME. ſ. m. Sorte de filet à pêſcher. *Rete.*

> *Et la poureté ils nous prêſchent,*
> *Et les grandes richeſſes pêſchent,*
> *Aux grends* Sêſme, *& aux traiſneaux;*
> *Par mon chief il en yſtra maux.* R. DE LA RÔSE.

SESQUI. Particule Italienne, qui ſelon Zarlin, veut dire un tout. BROSSARD. Cette particule n'eſt point Italienne, mais Latine, & elle ne ſignifie point un tout, mais un tout plus ſa moitié, c'eſt-à-dire, un tout & demi. Les Muſiciens Italiens en la joignant avec *altera*, *terza*, *quarta*, &c. marquent par là une éſpéce de proportion; ils s'en ſèrvent encore plus particulièrement pour déſigner pluſieurs éſpéces du triple, comme on le va voir par les mots ſuivans. La proportion qui ſe marque par la particule *ſeſqui*, & la ſeconde proportion d'inégalité, qu'on appelle proportion du genre, ou proportion ſur-particulière, & qui eſt, lorſque le plus grand nombre contient le plus petit, une ſeule fois, & en outre une des parties préciſément de ce plus petit, comme 3. 2. car trois contient une fois deux, & en outre une unité qui eſt une des parties de deux; Or ſi cette partie reſtante eſt préciſément la moitié du plus petit nombre comme 3. 2. cette proportion s'appelle *ſeſ-qui-altera*, ou *ſeſquialtere.* Si cette partie reſtante eſt la troiſiéme partie du plus petit nombre comme 4. 3. Cela s'appelle *ſeſqui-terza*; ſi elle eſt la 4e partie comme 5. 4. on l'appelle *ſeſqui-quarta.* Et ainſi à l'infini, ajoûtant toûjours à *ſeſqui* le nombre ordinal du plus petit tèrme. En François on dit, *ſeſqui-altère*, *ſeſqui-tièrce*, *ſeſqui-quarte.*

Quant aux éſpéces du triple que l'on déſigne par la particule *ſeſqui*, ce ſont les ſuivantes. 1°. La *ſeſqui-altère majeure parfaite*, qui eſt un triple où la bréve vaut trois tems, ſans même avoir de point. La *ſeſqui-altère majeure imparfaite*, c'eſt un triple, où la bréve pointée vaut trois tems, & deux tems ſans être pointée. La *ſeſqui-altère mineure parfaite*, c'eſt un triple où la ſemi bréve, ou ronde, vaut trois tems, même ſans point, pourvû qu'elle ſoit ſuivie d'une ou pluſieurs aûtres rondes. La *ſeſqui altère mineure imparfaite*, eſt un triple marqué comme, C $\frac{3}{2}$ à côté ou la ronde pointée vaut trois tems, & deux ſans être pointée. On pourroit auſſi nommer *ſeſqui-altère*, les triples $\frac{3}{2}$ & $\frac{3}{1}$ ſelon Bontempi. La *ſeſqui-octave*, eſt une éſpéce de triple marqué C $\frac{9}{8}$ que les Italiens appellent aûtrement Nonupladi Crome, où il entre neuf croches au lieu de huit dans châque meſure, c'eſt-à-dire, trois croches à châque tems. La *ſeſqui quarte douple*, eſt une éſpéce de triple marqué, C $\frac{9}{4}$ à côté que les Italiens appellent aûtrement *Nonupla di ſemi-minime*, où il entre 9 noires par châque meſure, au lieu de quatre, c'eſt à-dire, trois noires à châque tems. *Seſqui-tierce.* C'eſt le nom qu'on pourroit, ſelon Bontempi, donner à la meſure marquée ainſi, $\frac{4}{3}$ $\frac{12}{12}$. Voyez Boiſſard au mot SESQUI, & au mot PROPORTIONE.

SESQUIALTÈRE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie & d'Arithmétique. C'eſt une proportion faite du compôſé d'une fois &

& demi par raport à un nombre ſimple, comme de 6. à 9. de 8. à 12. &c. dont le dèrniér nombre contient le prémiér & la moitié plus. DAVILÈR. Il ſe dit de deux lignes, ou de deux nombres, dont le dèrniér contient le prémiér une fois avec l'addition de ſa moitié. *Seſquialter.* 6. & 9. ſont en proportion *ſeſquialtère*, car 9. contient une fois 6. & encore la moitié de 6. qui eſt 3 : 20. & 30. pareillement, car 30. contient 20. & encore la moitié de 20. qui eſt 10.

SESQUIALTÈRE, eſt auſſi un tèrme de Muſique. Voyez SESQUI.

SESQUISÉPARATISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte *Seſquiſeparatiſta.* Voyez SÉPARATISTE.

SESQUIOCTAVE, SESQUIQUARTE, SESQUITIÈRCE } Tèrmes de Muſique. Voyez { SESQUI.

SÉSSA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tèrre de Labour, Province du Royaume de Naples. *Sueſſa, Sueſſa Aurunea.* Elle a tître de Duché & d'Évêché ſuffragant de Capoüe, dont elle eſt éloignée de cinq lieuës du côté du couchant. MATY.

SEſSE. ſ. f. Bande ou écharpe de toile dont les Orientaux entourent le bonnet de leur turban, & qui leur ceint la tête. Les Émirs ou déſcendants de Mahomet, ont droit de porter ſeuls le Turban avec la *ſeſſe* de laine vèrte. MÉM. DE TR. L'habit des femmes de Samos conſiſte en un Doliman à la Turque avec une coëffe rouge, bordée d'une *ſeſſe* jaûne ou blanche qui leur tombe ſur le dôs, de même que leurs cheveux, qui le plus ſouvent ſont partagez en deux treſſes, au bout déſquelles pend quelquefois un trouſſeau de petites plaques de cuivre blanchi ou d'argent bas. TOURNEFORT. *Voyage, T. I. p.* 409.

SESSIE. ſ. f. *Seſſia.* Tèrtullien dans ſon L. des Spectacles, C. 8. appelle ainſi la Déeſſe que d'aûtres nomment *ſeia*, ou *ſeja.* Voyez ce mot. Voyez auſſi Rhodiginus. *Antiqq. Lect. L. I. C.* 30. Turnébe, *Adverſarior. L. XX. C.* 36. Petrus Crinitus, *de honeſt. diſciplin. L. XXV. C.* 11. & Pamelius ſur l'endroit de Tèrtullien que nous avons cité. Turnébe dit que dans des manuſcrits de Pline cette Déeſſe eſt appellée Sériam, d'où Pamelius conclut qu'il faut probablement lire *ſetia* plutôt que *ſeſſia*, ou *ſeria.* Il y avoit autour de *ſeſſie*, ou ſeties antent de Déeſſes qu'il y avoit de ſemailles différentes. *Setia* viendroit bien de *ſevere*, *ſero*, *ſeri*, *ſatum.* Semer.

SÉſSION. ſ. f. Tèrme de Scholaſtique, qui ſe dit de châque ſéance ou aſſemblée d'un Concile. *Seſſio.* Quand on cite un Concile on dit, En une telle *Seſſion*, en un tel Canon, ou Article. Les *Seſſions* du Concile de Trente ont été long-tems intèrrompuës.

SESSULA, ou SESSOLA. ſ. f. Nom d'une ville d'Italie. *Sueſſula.* Elle étoit dans la Campanie, ſes ruines portent encore le nom de *Caſtel di Sueſſola.* Elles ſont dans la Tèrre de Labour à 3 lieuës au nord de Naples.

SESTERAGE. ſ. m. Tribut que quelques Seigneurs levoient aûtrefois ſur châque ſeptiér de bléd. *Sextariaticum*, *Sextariale.* C'eſt peut-être le même qui eſt appellé Stélage. Voyez encore SEXTÉLAGE.

SÉSTÈRCE. ſ. m. C'étoit une monnoye d'argent chez les Romains. Le petit *ſéſtèrce* valoit le quart de leur deniér d'argent, ou deux as & demi ; & ſelon quelques uns, en monnoye de France dix deniérs tournois, & une maille. Mais ce mot changeoit beaucoup de valeur, ſelon qu'il étoit au maſculin, ou au neûtre ; car le grand *ſéſtèrce* en valoit mille petits : ſur quoi il faut voir Budée, qui en a montré les différences fort au long. Il dit que le *grand ſéſtèrce* valoit environ 42 livres monnoye de France. Le grand *ſéſtèrce* valoit mille petits *ſéſtèrces.* Le petit *ſéſtèrce* valoit 2 as & ½ de cuivre, & étoit la quatriême partie du denier Romain, & ainſi l'as valant, ſelon Budée, 4 de nos deniérs, dont douze font un ſol, & le deniér Romain 40 de nos deniérs ou 3 ſols 4 deniérs, il s'enſuit que le petit *ſéſtèrce* valoit dix de nos deniérs, & que c'étoit juſtement un Carolus. Or comme ce petit *ſéſtèrce* valoit 3 as & demi, le gros valoit 2 livres & demi d'argent, 400 petits *ſéſtèrces* valant une livre d'argent, & 1000, 2 livres & demi. Ce grand *ſéſtèrce* valoit de nôtre monnoye 41 livres 13 ſols 4 deniérs. Au reſte *ſéſtèrce* étoit ainſi appellé pour ſemiſtèrce qui ſignifie deux, & moitié, & la moitié d'un troiſiême : car en diſant la moitié d'un troiſiême, on donne à entendre qu'il y en a deux qui précédent. Les Romains appelloient auſſi communément le *Séſtèrce Numme* ſimplement, ou joignoient les deux noms enſemble *Nume-Séſtèrce.* Avec cela ils appelloient le petit *ſéſtèrce Seſtertius* au genre maſculin, & le grand *Seſtertium* au genre neûtre. C'eſt-ce qui les diſtinguoit. COURTIN.

Quelques Sçavans prétendent que la diſtinction des *petits* & des *grands ſéſtèrces* étoit inconnuë aux Romains. *Seſtertius* étoit adjectif, & ſignifioit *as ſeſtertius*, ou deux as & demi : & quand on le mettoit au pluriér, en diſant *quadraginta ſeſtertium*, ou *ſeſtertia* au neûtre, c'étoit une abréviation, & l'on ſouſentendoit *millia* ; c'eſt-à dire, quatre mille *ſéſtèrces* : cette opinion eſt la plus vraiſemblable. Il falloit quatre cens mille *ſéſtèrces* pour être Chevaliér Romain, & 800 mille pour être Senateur. Autrefois on marquoit le *ſéſtèrce* par *L. L. S.* Les deux *L.* ſignifioient deux livres, parce que l'*as* étoit du poids d'une livre ; & l'*S* faiſoit *ſemi.* Les Libraires depuis en joignant les deux *LL.* par un trait l'ont exprimé avec ce caractère *H. S.* Les deux points joints par un tîret qui fait l'*H.* marquoient l'*as*, & l'*S* le demi. Bouteroüe dit que le *ſéſtèrce* des Anciens valoit deux as & demi, & l'as peſoit une livre de cuivre, il y avoit un aûtre *ſéſtèrce* de cuivre, qui étoit à la taille de 51 à la livre, & de 119 grains au poids ; & il falloit mille de ces *ſéſtèrces* pour faire la valeur d'un *aureus* Romain, comme on voit au Tit. VII. du Liv. III. de Inſtit. Ainſi la proportion étoit alors de l'or au cuivre de 1440. Le *ſéſtèrce* d'argent fin étoit d'abord de 48 à la livre, du poids de 126 de nos grains.

Séſtèrce, s'eſt dit auſſi dans l'Antiquité pour tout ce qui contenoit deux entiérs & une moitié de quelque chôſe que ce fût, comme *As*, ſe prenoit pour un total de quelque chôſe que ce fût.

SESTO. ſ. m. Nom propre d'un village avec un château & tître de Duché. *Sextum.* Il eſt dans le Duché de Milan, ſur le bord ſeptentrional du Téſin, à l'endroit où il ſort du lac majeur, & à deux lieuës d'Arona vèrs le levant. MATY.

SESTOS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Seſtus*, *Seſtor.* C'étoit anciennement une ville de la Thrace. Elle étoit dans la préſqu'iſle, ſur l'Helleſpont, vis-à vis d'Abydos. On croit communément qu'elle étoit au lieu où eſt aujourd'hui le vieux château de Romanie, qu'on nomme auſſi *Seſto* ; mais ſelon les conjectures du Chevaliér Whélèr, cette ancienne ville devoit être à une lieuë de l'endroit où eſt le vieux château de Romanie, du côté du nord, vis à-vis des ruines de l'ancienne Abydos. MATY. Le Château de *Seſtos*, dont la figure eſt triangulaire avec une groſſe tour au milieu, eſt en Europe vis-à-vis d'Abydos qui eſt plus fort que *Seſtos. Du Loir p.* 211.

SESTRE, le Grand SESTRE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Guinée, en Afrique. *Seſtrum magnum.* Il eſt ſur la côte de Mallaguette, vèrs le Cap de Palmas. On nomme quelquefois ce lieu Paris, parce que l'an 1366. Nos François y bâtirent un fort, qu'ils ont depuis abandonné. Il y a ſur la même côte le petit *Seſtre*, au couchant du Grand.

SESTRI DI LEVANTE. Nom d'un Bourg de l'État de Gènes. *Sextum.* Il eſt ſur un petit Cap, où il a un bon port, environ à onze lieuës de Gènes, vèrs le couchant. On le prend communément pour la ville nommée anciennement *Segeſta Tigulio-rum*, ou *Tigulia.* Il y a auſſi *Seſtri di Ponente*, qui eſt un gros village ſitué environ à une lieuë de Gènes, vèrs le couchant.

SESTUPLE. ſ. f. Tèrme de Muſque. C'eſt une éſpéce de triple mixte. On l'appelle auſſi meſure à ſix tems. M. Broſſart croit que c'eſt improprement qu'on lui donne ce nom & qu'on la devroit plutôt nommer *triple binaire.* On n'en trouve que de trois éſpéces dans les Auteurs, mais on peut y en ajoûter deux aûtres. La prémière eſt la *ſeſtuple* de ſemibréve, en François Triple de 6, pour 1, ou ſix un. La ſeconde eſt la *ſeſtuple* de minimes, en François Triple de 6 pour deux ou ſix deux. La troiſiême eſt la *ſeſtuple de ſéminime*, ou ſeſqui-altere, en François Triple de 6 pour 4, ou ſix quatre. La quatriême eſt la *ſeſtuple des croma*, en François Triple de 6 pour 8, ou ſix huit. La cinquiême, eſt la *ſeſtuple* de ſemicroma, en François Triple de 6 pour 16 ou ſix ſeize. Voyez TRIPLE.

S E T.

SÉTE, Cap de SÉTE. *Setius mons*, *ſigium promontorinm.* Ce Cap eſt ſur la côte du Languedoc, en France, au midi du lac de Maguellone, & de la petite ville de Frontignan. On a fait un beau pôrt près de ce Cap ; on l'appelle le Port-Loüis, & c'eſt le commencement du fameux Canal de *Séte*, ou de Languedoc, qui va ſe rendre dans la Garonne à Thoulouſe.

SÉTERÉE. ſ. f. Voyez SÉTINE.

SÉTEVILLE. ſ. f. Nom d'un petit poiſſon, qui ſe prend en cèrtain tems de l'année dans la Seine.

SÉTHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'anciens Hérétiques qui étoient une branche des prémiérs Gnoſtiques. Ils ont été ainſi appellez, parce qu'ils faiſoient gloire de tîrer leur origine de Séth fils d'Adam. *Sethianus.* Quelques-uns diſent auſſi *Sethinianus*, Séthinien. Ils donnoient à Séth le nom de Chriſt & de Jéſus, étant dans cette opinion, que Séth & Jéſus étoient le même homme qui étoit déſcendu du Ciel. Comme ils avoient les mêmes principes de Philoſophie, que les aûtres Gnoſtiques, ils avoient inventé pluſieurs fâbles qu'on peut voir dans S. Épiphane *hær.* 34. Ces Séctaires ſe vantoient d'avoir pluſieurs livres ſous les noms des anciens Patriarches. Ils en attribuoient ſépt à leur grand Patriarche Séth.

Ils en avoient un, ſous le nom d'Abraham, rempli de fauſſetez manifeſtes, auquel ils donnoient cependant le titre d'*Apocalypſe*, ou révélation. Le livre intitulé *la petite Geneſe*, qui a été fort commun autrefois dans les Égliſes d'Orient, étoit à leur uſage. C'eſt de ce livre qu'ils ont appris le nom de la femme de Séth, laquelle s'appelloit ſelon eux Horæa. Ils ont pris dans la même ſource pluſieurs aûtres chôſes qui ne ſe trouvent point dans les livres de Moïſe. Il ſe peut faire qu'ils ne ſoient pas les prémiérs Auteurs de toutes ces fictions, & qu'ils les ayent emprûntées des anciens Juifs Hélléniſtes.

SÉTIA, ou SÉTIE. ſ. f. *Setia*. Voyez SESSIE.

SÉTIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe. *Setinum*. Il eſt dans la Campagne de Rome, entre Sèrmonette & Pipèrno. Elle étoit autrefois célébre par ſes bons vins : mais ſon tèrroir eſt maintenant fort négligé & prèſque inculte. MATY.

SÉTIA. Aûtre ville de l'iſle de Candie. *Setia*, *Cythaeum*. Elle eſt capitale du Tèrritoire qui porte ſon nom, & qui eſt la Province la plus orientale de cette iſle. *Setia* eſt ſur le golfe de *Setia* le long de la côte ſeptentrionale, à vingt ſept lieuës de Candie au levant. C'eſt une petite ville, mais elle eſt forte & a un bon port, & un Évêché ſuffragant de Candie. MATY.

Monte di SETIA, *Setiæ Mons*, anciennement *Dicte*, ou *Dictæus Mons*. Montagne de l'iſle de Candie. Elle s'étend depuis Caſtel Pédiada, juſqu'à la côte orientale, où elle forme les Caps de Salomon, & de Sidero. Cette montagne, où les anciens ont cru que Jupitèr avoit été nourri, porte auſſi le nom de Laſſiti. MATY.

SÉTIE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un nom que les Turcs Orientaux donnent à leurs barques. *Setia navicula*.

SÉTIM. ſ. m. Nom propre d'un lieu de l'ancienne Tèrre Sainte. *Setim*. Il étoit dans la Tèrre de Moab, il échût enſuite aux *Rubénites*, & n'étoit pas loin du Jourdain, ni de ſon embouchure dans la mèr morte.

SÉTINE. ſ. f. Meſure des prez dans le pays de Bugey & de Gex étenduë ou quantité de prez que ſix hommes peuvent faucher en un jour. *Spàtium prati quantum uno die ſex homines falce tondere poſſunt*, *Diurnum ſex falcium penſum*. On éſtime la *ſétine* au païs de Gex douze charretées de foin de vingt quintaux, qui font vingt quatre méaux du païs de Breſſe. A Genéve la *ſétine* ou ſeterée eſt autant de pré qu'un homme en peut faucher en un jour. *Diurnum falcis unius penſum*. Voyez Collet ſur les Statuts de Breſſe. L. III. P. II. p. 80. col. 1.

SÉTINES. C'eſt le nom modèrne de la ville d'Athênes. Voyez ATHÊNES.

SÉTON. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. C'eſt un remède qui ſért comme un cautère à détourner les fluxions qui ſont ſur les yeux, en faiſant une playe à la peau du dèrrière du col, qu'on entretient en ſuppuration par le moyen d'un fil de coton ou de ſoye qu'on y paſſe. On en applique auſſi à ceux qui tombent ſouvent d'épilépſie. *Cauterium filis goſſipiis transfixum*.

SÉTON. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg ou village. *Setonum*, *Moridunum*. Il eſt à l'embouchure de l'Ax, ſur la côte méridionale du Comté de Dévon, en Angletèrre, aux confins de celui de Dorcheſtèr. MATY.

SÉTTENIL. ſ. m. Nom propre d'une Fortereſſe d'Éſpagne. *Arx Setinilia*. Elle eſt dans la Grenade, aux confins de l'Andalouſie, & au nord de la ville de Ronda. MATY.

SÉTTERA. Voyez SESTRE.

SÉTUVAL. ſ. m. ou S. UBES. Nom propre d'une ville de l'Éſtramadure du Portugal. *Cetobrica*, *Catobrix*. Elle eſt ſur la côte, à l'embouchure du Zadaon, & à ſix ou ſept lieuës de Liſbonne vèrs le midi. *Sétuval* eſt fort, défendu par une bonne citadelle ; il a un port fort fréquenté. Les Anglois & les Hollandois tîrent de cette ville une très-grande quantité de ſel. MATY.

SEV.

SEU. Vieux ſ. m. Du ſureau. BOREL. *Sambucus*.

SEU D'URGEL. Voyez Urgel.

SÉVARD. ſ. m. Nom propre d'homme. *Siviardus*. Saint Siviard, que l'on appelle plus communément Saint *Sévard* étoit fils de Saint Siran ou Sigeran Abbé du Monaſtère d'Anille au Maine, qui a depuis porté le nom de Saint Calais, confondu mal à propos avec Saint Siran Abbé de Lonrei au païs de Bréne en Berry. Il étoit né de famille Noble & accomodée dans la paroiſſe de Dablen au Maine. BAILLET. 1. *Mars*. Il fut Abbé de S. Calais au Maine & mourut le 1. Mars en la 8e année du Roi Thièrry c'eſt à dire l'an de J. C. 687. s'il eſt queſtion de Thièrry III. dont la huitième année commence en 686. car s'il falloit entendre Thièrry IV. on ſeroit obligé de reculer ſa mort juſqu'en 728. Ce dernièr ſentiment n'eſt point hors d'apparence, dit M. Baillet, s'il eſt vray que ce Saint ait été Abbé de S. Calais, dans le tems qu'Aiglibèrt ou Engilbèrt étoit Évêque du Mans, comme il eſt marqué dans la vie de ce Prélat, & ſi Aiglibert n'a ſuccédé à l'Évêque Béraire qu'en 681. Mais les Bollandiſtes ſont du prémier ſentiment. Ce Saint eſt appellé en Latin non ſeulement Siviardus, mais encore Senardus, Sevardus, & Sevadius. Voyez les Bollandiſtes Mart. T. I. p. 65. *Senardus* eſt apparemment une faute. Les aûtres peuvent s'être dits véritablement. Quant au François il faut dire Sévard & non Siviard, c'eſt l'uſage non pas le plus commun, mais général.

SEVE. ſ. f. Liqueur enfèrmée dans les plantes & dans les arbres, qui leur ſért de nourriture, & qui monte de la racine juſqu'à l'extremité de leurs branches. *Vernans humor*, *ſuccus arborum*. Les plantes ont deux *ſeves* par année, en Mars, & en Août. Quelques-uns tiennent que c'eſt par la peſanteur de l'air que la *ſeve* monte dans les arbres ; d'aûtres, qu'elle eſt élevée par la chaleur du ſoleil. Il eſt déffendu de coupper les arbres dans leur *ſeve*.

Ce mot vient du Latin *ſapa*. MÉNAGE. D'aûtres le dérivent de *ſapor*. Mais Borel le dérive de *ſebum*, qui ſignifie *ſuif*, car c'eſt en éffet une graiſſe de la tèrre ; ou bien de *ſep*, comme qui diroit *ſepve*, nourriture du ſep, comme qui l'appelleroit ſepuë ; ou comme ſèvrer, de *ſeparare*, ou de ſepuë, C. Venant de ſep.

SEVE, ſe dit auſſi d'une qualité du vin, d'une cèrtaine ſaveur conforme à la nature du cep de vigne, que le cep a communiquée à la grappe, & la grappe au vin, & qui le rend agréable. *Vini humor*, *vel ſuccus*. C'eſt une petite verdeur qui ſe tourne en force, quand il eſt en ſa boite. Les gourmets font grand état du vin qui a de la *ſeve*. Il y a autant de différentes *ſeves*, qu'il y a de differens vins. Il nous a fait boire d'un vin à *ſeve* veloutée. MOL.

Oüi, je gagerois bien que chez le Commandeur
Vilandri priſeroit ſa ſeve, *& ſa verdeur*. BOIL.

SEVÉ. Vieux pronom féminin. Sienne. Ovide MS.

De la ſeve *biauté d'eſcrire*. BOREL.

SEVE, graiſſe de la tèrre qui monte entre les écorces des arbres en telle abondance, que par fois elle ſort déhors, & leurs écorces ſe ſeparent alors aiſément ; de ſorte que les Bèrgérs en font des flûtes. Et vient non de *Sapor*, mais de *Sepum*.

SÉVENT. Vieux mot. Troiſième pèrſ. du plur. du préſ. de l'Indic. du vèrbe ſçavoir, ils ſçavent. BOREL. *Sciunt*, *Norunt*.

SÉVENNES. ſ. f. & plur. Nom d'une Contrée de France. *Gebennicus*, ou *Cemmenius Tractus*. Elle eſt dans le Languedoc, ayant le bas Languedoc au midi ; le Rouèrgue au couchant ; l'Auvèrgne & le Forez au nord, & le Rhône la ſépare du Dauphiné vèrs le levant. Cette contrée renfèrme trois petits pays, le Gévaudan, le Vélay, & le Vivarèz, Mende, le Puy, & Viviérs en ſont les villes principales. MATY.

Les Montagnes des SÉVENNES. *Cemennus Mons*, *Cemenni Montes*, *Gebenna Mons*, *Montes Gebennæ*, *Cebenna*, ou *Gebennici*. Ces Montagnes qui ont donné le nom au pays des *Sévennes* ont environ trente lieuës du nord au ſud-oüeſt, commençant vèrs les ſources de la Loyre, & finiſſant aux confins du Rovèrgue, & du Haut Languedoc, vèrs la ville de Lodève. Elles ſont bien peuplées & bien cultivées. ID. Ces montagnes ſont appellées *Cebennæ* & *Gebenna* ; de *Kenen*, en ancien Breton, le dôs d'une montagne, ou du Syriaque *gebina*, c'eſt-à dire, *montis ſupercilium*, ſelon M. Bochart en ſon Phaleg. BOREL. Cambden le dérive de l'Hébreu, גבן, *gibbus*, une boſſe.

SÉVENSHALE. ſ. m. Nom propre d'un ancien Bourg des Ortadins en la Grand' Bretagne. *Sevenſhalum*, *Hunnum*. Il eſt dans le Duché de Northumbèrland, à ſix lieuës de New-Caſtle, vèrs le couchant. MATY.

SÉVENWALE, ou SÉVENWOLDEN. ſſ. mm. C'eſt-à-dire. Les ſept Forêts. *Septem ſylvæ*. Contrée des Provinces unies. Elle eſt une des trois parties de la Friſe, & elle eſt ſituée entre le Weſtèrgow, l'Oſtèrgow, l'Overiſſel, & la Zuiderzée, à la réſérve de la petite ville de Sloten, on n'y trouve que des villages. Celui de Backeveen fait conjecturer que c'eſt en cette contrée qu'étoit la forêt nommée anciennement *Badubennæ Lacus*. ID.

SAINT SÉVÈR. Nom propre d'une ville de France. *Severopolis*, *Fanum S. Severi*. Elle eſt capitale de la Gaſcogne propre, & ſituée ſur l'Adour, entre Ayre & Dax, environ à ſix lieuës de châcune. MATY.

Carreau de S. SÉVÈR. Éſpéce de Granit qui ſe trouve en Normandie. *Granites Neuſtricus*, ou *Normanicus*. La Baſſe Normandie a des carrières de Granit ordinaire du côté de Granville ; & M. Simon de l'Académie Royale des Sciences, qui m'en apporta quelques piéces en 1704 m'a aſſuré qu'on l'employoit communément dans ce païs-là, ſous le nom de carreau de *S. Sévèr*, pour les chambranles des portes & des cheminées. Ces carrières s'étendent

tendent bien loin, puiſque M. Gaudron habile Apoticaire de S. Malo m'a envoyé pluſieurs plantes marines attachées naturellement à des morceaux de Granit. TOURNEFORT. *Voyage du Levant. T. I. p.* 308.

SÉVERE. adj. m. & f. Éxact, rigide; infléxible; religieux obſérvateur des loix, de la diſcipline & des régles. *Aſper, ſeverus, auſterus, rigidus.* Un Magiſtrat doit être *ſévère* & impitoyable pour les pèrturbateurs du repôs public. Combien de Juges riſquent d'être trop *ſévères* de peur d'être trop indulgens? TOUR. Autrefois c'etoit aſſez d'être *ſévère*, pour être cru vèrtueux. S. ÉVR. Un Général a beſoin d'être *ſévère* à réprimer la licence des ſoldâts. Un Auteur a beſoin d'un *ſévère* cenſeur qui ne lui pardonne point ſes fautes.

SÉVERE, à l'égard des femmes, ſignifie particulièrement, Cruelle, inſenſible, dont le cœur eſt inacceſſible aux Amans. *Auſtera, acerba, difficilis, parum humana.* J'etois en commèrce avec une femme moins belle, & moins *ſévère* que vous. P. DE CL. C'eſt une politique uſée à l'égard des femmes que de contrefaire les *ſévères*, & de ſe parer d'une fièrté ſcrupuleûſe. BELL. Une femme qui a quelque ſoin de ſa réputation, & qui veut être vèrtueûſe ne ſçauroit être trop *ſévère*.

SÉVERE, ſe dit des chôſes auſſi bien que des pèrſonnes. Les loix de Draco etoit fort *ſévères*. *Leges ſeveræ, aſperæ, rigidæ, graves.* Les Romains ſe firent une vèrtu *ſévère*, éloignée de la politeſſe & de l'agrément, & oppôſée à la moindre apparence de corruption. S. ÉVR. La vèrtu, toute *ſévère* qu'elle eſt doit être préférée aux èrreurs flatteûſes. M. ÉSP. On ne ſçauroit trouver des ſupplices trop *ſévères*, ni trop cruèls pour punir le parricide. Cériſy a dit en parlant de la mort;

Et la ſévère *loi*
Qui peut tout ſur mes jours, ne peut rien ſur ma foi.

SÉVERE, ſe dit auſſi en parlant d'une mine auſtère, chagrine, & refrognée, ou d'une conduite grave, & auſtère. *Severus, auſterus, durus; gravis.* On peint les Catons avec un front, un viſage *ſévère*. On reproche à Manlius d'avoir été d'une humeur trop *ſévere*.

SÉVÈREMENT. adv. D'une manière ſévère. *Severè, auſterè, rigorosè, graviter.* On ne ſçauroit punir trop *ſévèrement* les aſſaſſins. les empoiſonneurs. Cette beauté traitte bien *ſévèrement* ſes adorateurs. Il faut juger bonnement d'autrui, & *ſévèrement* de nous-mêmes. NIC.

SÉVÉRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Severianus, a.* Il y a eu deux ſortes d'Hérétiques nommez *Sévériens.* Les prémiérs qui ont été dès le commencement du troiſième ſiécle; étoient une branche de Gnoſtiques impurs. Leur Chèf appellé Sévérus ſoutenoit pluſieurs Dogmes Impies qui ſont rapportez par S. Épiphane, *hær.* 45. Les aûtres Hérétiques appellez *Sévériens* étoient de la Secte des *Acéphales Eutychiens.* Leur Chèf nommé *Sévére* qui étoit un très méchant homme, s'empara du Siége d'Antioche en 513. Il fit tout ſes éfforts pour abolir le Concile de Calcédoine. Voyez *Monothélites.* Hoffman appelle ces dèrniérs Sévérites, *Severitæ.*

SÉVÉRIE. Voyez SEBERIA, & NOVOGROD, SEWIERSKI.

SANTA SÉVERINA. Nom propre d'une ancienne ville de la Grande Gréce. *Sibenena, Siberina.* Elle eſt maintenant dans la Calâbre Ultérieure, ſur la rivière de Néetho, aux confins de la Calâbre Citérieure, & à quatre lieuës de Cotrone, vèrs le couchant. *S. Severina* eſt une petite ville, mais bien peuplée, & qui a un Siége Archiepiſcopal. MATY.

SÉVÉRINO. Voyez ZÉVÉRINAM.

SAN SÉVÉRINO. Nom d'une ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Fanum S. Severini, Septempeda nova.* Elle eſt dans la Marche d'Ancône ſur la rivière de Potenza, à ſix lieuës de Macerata. L'Évêque de *San Sévérino* eſt ſuffragant de Fèrmo. Cette ville fut bâtie l'an 1198, près des ruines de l'ancienne. *Septempeda*, ville du *Picenum*; détruite par les Goths l'an 543.

SÉVÉRITÉ. ſ. f. Infléxibilité, rigueur; éxactitude à obſérver les loix, à en punir les contraventions. *Auſteritas, rigor, rigiditas.* La *ſévérité* des loix, & des peines eſt ce qui conſérve les États en paix. Cet Auteur écrit avec une grande *ſévérité*, il châtie bien ſon ſtile, c'eſt-à-dire, il eſt éxact ſur les régles de la Grammaire, ſur les loix du langage.

SÉVÉRITÉ, ſe dit auſſi d'une cèrtaine vèrtu farouche, & accompagnée de rigidité. *Severitas, morum auſteritas.* Ce vieillard a vécu dans une grande *ſévérité* de mœurs; ſa *ſévérité* eſt peinte ſur ſon viſage. Il faut avoir une *ſévérité* diſcrette, & tempérée par la douceur. FLÉCH. Les regards de cette femme montrent une grande *ſévérité*. Une éxtrême *ſévérité* éteint l'amour. CH. DE M. Elle réprima par une ſage *ſévérité* les vivacitez de ſon éſprit, & les ſaillies naturelles d'une fièrté encore naiſſante. FLÉCH. On peut quelquefois chèrcher un tempérament judicieux, entre l'entière impunité, & la *ſévérité* tout-à-fait éxacte. HERMAN. La gravité peut donner du reſpèct; mais la *ſévérité* n'eſt propre qu'à s'attirer la haine. CH. DE M. Une *ſévérité* trop farouche ſe fait redouter. BELL. Velleïus Patèrculus dit de Séjan qu'il avoit une *ſévérité* agréable, & tempérée par une gayeté des prémiérs tems. BOUH. La *ſévérité* des femmes eſt un ajuſtement & un fard qu'elles ajoûtent à lèur beauté. ROCHEF. La *ſévérité* marque mieux la grandeur des Souverains que la clémence. BIZOT. Il ne faut pas endormir le pécheur par de fauſſes éſpérances, ni l'éffaroucher par des *ſévéritez* indiſcrettes. FLÉCH. Caton s'attira le réſpèct de tous les Romains par ſa *ſévérité*. BOUH. On remarque dans la conduite de cette femme une retenuë, & une *ſévérité* ſcrupuleûſe, qui condamne les moindres libèrtez. BELL. Trop de *ſévérité* rebute; une complaiſance outrée devient fade. Il faut aſſaiſonner ces deux vèrtus, afin que la complaiſance ôte à la *ſévérité* ce qu'elle a d'amèr, & que la *ſévérité* donne quelque chôſe de piquant à la complaiſance. ID.

SEVERONDE. Voyez SUBGRONDE. C'eſt la ſortie d'un toict ſur la ruë, dite en Latin *Subgrundium.*

SEVESTIA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville Épiſcopale de Cilicie, ſuffragante de Tarſe. *Auguſta, Sebaſte.* Elle eſt maintenant ſur la côte de la Caramanie, en Natolie, entre Scalemure & Tarſe. MATY.

SEVI. Voyez SENE.

SÉVICES. ſ. f. plur. Outrages ou mauvais traittemens que fait un Supérieur domeſtique à ceux qui lui ſont ſoumis. *Sævitiæ.* Quand il y a preuve de *ſévices*, une femme peut demander ſéparation d'avec ſon mari. Quand un maître uſe de grandes *ſévices* envèrs ſon apprentif, il y a lieu de réſoudre ſon obligé, on le renvoye aux Jurez pour le pourvoir d'un aûtre maître: Il n'eſt en uſage qu'au Palais.

SEUIL. ſ. m. La marche, la piéce de bois ou de pièrre qu'on met au bas de la porte. *Limen.* C'eſt la partie inférieure d'une porte, ou la pièrre qui eſt entre ſes tableaux & qui ne diffère du pas, qu'en ce qu'elle eſt araſée près le mur. Le *ſeüil* à quelquefois une feüilleure pour recevoir le battement de la porte mobile. DAVILER. Paris étoit autrefois ſi dangereux, qu'on n'ôſoit ſortir le *ſeüil*, le pas de ſa porte, ſans crainte d'être volé. C'eſt un crime capital & irrémiſſible en Tartarie, de marcher ſur le *ſeüil* de la porte en entrant en quelque lieu: témoin Rubruquis en ſon voyage de Tartarie. Tavèrnier dit auſſi, qu'on punit très-ſévèrement en Pèrſe ceux qui marchent ſur le *ſeüil* des Moſquées, ou des Palais du Roi.

Ce mot vient de *ſolum.* MÉNAGE. D'aûtres le dérivent de *ſalio*; d'aûtres de l'Allemand *ſchiwel*, qui ſignifie la même chôſe.

SEUIL, ſe dit auſſi des piéces de bois qui ſérvent à fèrmer les bateaux, tant à l'avant, qu'à l'arrière. *Tigna conſtrictoria.* On appelle encore *ſeuil d'écluſe*, la piéce de bois pôſée de travèrs entre deux poteaux au fond de l'eau, qui ſért à appuyer par le bas la porte ou les aiguilles d'une Écluſe ou d'un pèrtuis. DAVILER.

On appelle auſſi ſur les rivières un *ſeüil* d'ancre, la piéce de bois qui eſt attachée au deſſous de l'anneau, & qu'on appelle *jas* ou *joüet*, ou *eſſieu* ſur la mèr.

SEUIL, ſe dit auſſi d'une groſſe pièrre ou une grôſſe piéce de bois avec feüillure, arrêtée aux bords de la Contréſcarpe d'un Foſſé, pour recevoir le battement d'un Pont-levis, quand on l'âbbaiſſe. On l'appelle auſſi ſommiér. DAVILER. *Fulcrum pontis arrectarii.* Quelques-uns l'appellent *chevet.* M. Félibien écrit *ſeüilles.*

SÉVILLE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne, Capitale de l'Andalouſie, & ſituée ſur le Guadalquivir, à ſeize lieuës au deſſus de ſon embouchure, & à vingt-deux au deſſous de Cordoüe. *Hiſpalis, Hiſpal, Iſpalis. Séville* eſt, aprés Madrid, la plus grande & la plus conſidérable ville d'Éſpagne. Les Éſpagnols en font tant d'état, qu'ils diſent, que qui n'a pas vû *Séville*, n'a rien vû de mèrveilleux, & que quand Dieu, aime quelqu'un il lui donne une maiſon à *Séville*. Il y a dans cette ville une Archevêché, une Univèrſité, un Parlement, un Tribunal d'Inquiſition, & un bureau Général où l'on porte tout l'or & tout l'argent, qui vient des Indes pour l'Éſpagne, & où l'on réduit ces métaux en Monnoye. Il y a dans *Séville* quantité de Couvens & d'Égliſes; Sa Cathédrale paſſe pour la plus grande d'Éſpagne. Elle a un clocher éxtrémement haut, où il y a vingt-deux groſſes cloches, & il eſt ſi large & ſi commode qu'on y monte à cheval, & même en litière. On aſſûre, que l'Archevêque de cette ville a cent mille écus de revenu, & ſon Chapitre ſix-vingt mille. MATY. *Seville* eſt, ſelon M. Harris, à 37 d. 36 min. de latitude & à 11 d. 20 min. de longitude.

SÉVILLE LA VIEILLE. Nom d'un village de l'Andalouſie, ſitué ſur le Guadalquivir, environ à une lieuë de Séville. *Hiſpalis vetus.* La ſituation de ce village, les maſures qu'on y voit, & le

nom de Talca que ſes campagnes portent, font juger qu'il eſt l'ancienne: *Italica*, ville Épiſcopale, ſuffragante de *Séville*, & patrie des Empereurs Trajan, Adrien & Théodôſe le Vieux, & du Poëte Silius Italicus. MATY.

Le Tèrritoire de Séville, *Hiſpalenſis Ager.* Contrée de l'Andalouſie. Elle dépend de la ville de *Séville*, & elle eſt diviſée en quatre parties, qu'on nomme l'Axarâſe, la Sièrra Conſtantina, la Campaypine ou la Vanda Moriſca, & la Sièrra d'Aroche. MATY.

SÉVILLE DE L'ORO. Nom d'une petite ville de l'Amérique. *Hiſpalis.* Elle eſt ſur la côte Septentrionale de la Jamaïque, où elle a un aſſez bon port. Les Éſpagnols l'ont *fondée*; & les Anglois la poſſédent; mais elle eſt prèſque ruïnée. MATY.

SÉUILLET. ſ. m. Tèrme de Marine. Petit ſeüil, ou planche endentée, qui ſe met ſur la partie inférieure du ſabord, pour couvrir l'épaiſſeur du bordage, & empêcher que l'eau n'endommage les membres du vaiſſeau. *Parvum limen.*

SÉVIR. v. n. Punir, châtier. *Sævire, punire, plectere.* Les loix ne ſçauroient trop *ſévir* contre les méchans, les Magiſtrats contre les chicaneurs. Cette procédure mérite que la Cour *ſéviſſe* contre ce Procureur. Il n'a d'uſage que dans le Palais.

SÉVIR, ſignifie auſſi, Uſer de mauvais traittemens envèrs ceux de ſa famille. *Duriùs tractare, agere cum aliquo.* Cette femme s'eſt déja plainte que ſon mari avoit *ſévi* pluſieurs fois contr'elle, qu'il avoit *ſévi* en ſa pèrſonne, qu'il l'avoit battuë & outragée.

SEUL, SEULE. adj. Qui eſt conſidéré en particuliér, qui n'a point d'égal, qui eſt unique. *Solus; unicus, ſolitarius, ſingulus.* Il ſe dit de Dieu par éxcellence. Il n'y a qu'un *ſeul* Dieu en trois Pèrſonnes. Un *ſeul* Dieu tu adoreras, & aimeras parfaitement.

On le dit auſſi des créatures, & ſignifie auſſi, Unique, ſolitaire; qui n'eſt accompagné de pèrſonne. *Unicus, ſolitarius.* Il demeure tout *ſeul* dans un grand logis. Il veut manger *ſeul*. Je l'ai trouvé chez lui tout *ſeul*, ſans compagnie. Il a été *ſeul* de ſon avis. L'Écriture dit, Malheur au *ſeul*, car il n'aura pèrſonne qui le reléve aprés ſa chûte. Faut-il que la proſpérité d'un *ſeul* homme faſſe la calamité publique? TOUR. Il eſt plus ſupportable d'être toûjours *ſeul*, que de ne le pouvoir jamais être. MONT. On a quelque honte de ſe croire, quand on eſt *ſeul* à s'éſtimer, & à s'applaudir. FLÉCH. Il eſt plus juſte qu'un *ſeul* ſèrve à la félicité des peuples, que non pas que les peuples ſèrvent par leur miſère à flatter l'orgueil d'un *ſeul*. FEN. Les hommes vont *ſeuls* lentement à l'obéïſſance, & y courent avec la foule. TOUR. Il vaut mieux être fou avec les aûtres, que du ſage parti ſe voir *ſeul* contre tous. MOL.

SEUL, ſe dit auſſi de ce qui eſt déparié; qui n'a point ſon pareil. *Impar, imparilis.* Voilà un gand qui eſt tout *ſeul*. Un bas tout *ſeul*; c'eſt à dire, qui n'eſt point apparié. Il n'eſt pas honnête à un Réligieux de marcher par la ville tout *ſeul*, & ſans ſon compagnon.

SEUL, ſignifie auſſi, Singulier. *Singularis.* Un combat de *ſeul* à *ſeul*, d'homme à homme. *Singulare certamen, ſeu duellum.*

Hé bien! nous nous verrons ſeul *à* ſeul *chez Barbin.* MOL.

Un Monopoleur eſt celui qui a droit de faire tout *ſeul*, ou de vendre tout *ſeul* quelque marchandiſe. C'eſt un homme ſinguliér, qui eſt le *ſeul* qui vive ainſi.

SEUL, ſe dit auſſi de ce qui eſt unique; qui n'a point de ſuite; qui eſt éxcépté; qui eſt détaché de toute aûtre chôſe. *Unicus, ſolitarius.* Cette caûſe ne conſiſte qu'en un *ſeul* point, en une *ſeule* queſtion. Quand on ne ſçait qu'une *ſeule* chôſe, on eſt obligé de ſe taire trop ſouvent. MÉN. C'eſt la *ſeule* conſolation qui lui reſtoit dans ſon mal. *Hæc erat unicum in malis ſolatium.* C'eſt la *ſeule* pèrſonne que je ſois capable d'aimer. Uranie eſt *ſeule* aimable & belle. VOIT. Il lui a fèrmé la bouche d'un *ſeul* mot. Le *ſeul* remède de ſon mal, c'eſt la patience. *Unicum mali ſui remedium patientia.*

SEUL, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un malheur ne vient jamais tout *ſeul*. *Malum attrahit malum.* Il vaut mieux être *ſeul* qu'en mauvaiſe compagnie. Un Ancien a dit, qu'il n'étoit jamais moins *ſeul*, que quand il étoit *ſeul*, parce qu'il s'entretenoit avec ſes livres. *Nunquam minùs ſolus, quàm cum ſolus.*

SEULE ou SEUILE. ſ. f. Vieux mot qui ſe trouve dans la Coûtume de Nivèrnois & d'Orléans, & qui ſignifie une ſolive Tignum, trabs lacunaria.

SEULEMENT. adv. rélatif, qui marque quelque préciſion, augmentation, ou diminution. *Solùm, tantùm, tantummodò, dumtaxat, non tantùm, ſed etiam.* Il faut non *ſeulement* éviter le mal, mais encore faire le bien. Ils n'étoient pas un nombre ſuffiſant pour faire un Arrêt; ils étoient *ſeulement* ſix. Faites moi *ſeulement* réponſe, & me laiſſez le ſoin du reſte. Il ne m'a pas *ſeulement* préſenté un verre d'eau. Il ne mourra pas de ce coup-là, il en aura *ſeulement* la peur.

SEULET, ETTE. adj. diminutif de *ſeul*, qui ſe dit en des pèrſonnes jeunes, qu'on laiſſe ſans ſecours. *Sola, unica.* Il n'eſt guère en uſage que dans les Poëſies paſtorales, & principalement dans les chanſons.

Un jour la jeune Liſette,
Couchée à l'ombre d'un bois,
Diſoit d'une triſte voix:
Helas! faut-il rêver ſeulette? MOL.
Non, non, je n'irai plus au bois ſeulette,
Sans ma houlette.

SEULLE. ſ. f. Lieu où l'on met des marchandiſes en dépôt. *Mercium Receptaculum.* C'eſt auſſi le lieu où l'on met le ſèl en Magazin. *Salis apotheca*, Voyez l'Article XLI. du Tître XIVe de l'Ordonnance du ſèl.

SEULX. Vieux adj. Seul. BOREL. *Solus.*

SEUMER. Vieux. v. a. Semer. BOREL. *Serere, Seminare.*

SEUR, SEURE. adj. Quelques-uns écrivent *ſûr*. Cèrtain, infaillible. *Certus, tutus, infallibilis, haud dubius.* Les principes de la Géometrie ſont *ſeurs* & démonſtratifs. Le mouvement des aſtres eſt *ſûr* & reglé.

Ce mot vient du Latin *ſecurus*. NICOD.

SEUR, ſe dit auſſi de ce qui agit, de ce qu'on ſçait avec quelque cèrtitude morale, qui n'a pas coûtume de tromper, de manquer. *Certus, firmus, conſtans.* On a mis cet homme en lieu *ſeur*; c'eſt à dire, en priſon. On a transfèré ce criminel ſous bonne & *ſeure* garde. Vous pouvez compter ſur ce Conſeiller, c'eſt une voix *ſeure*. Cette nouvelle eſt *ſeure*, elle vient de bon lieu. Son argent eſt en lieu *ſeur*, bien ſèrré, ou prêté ſous de bonnes cautions. Cette femme ne joüe jamais qu'à jeu *ſeur*. On la trouve au lit à onze heures, c'eſt un coup *ſeur*.

SEUR, ſignifie auſſi, Fèrme, aſſûré. *Firmus, ſtatutus, ſancitus.* Ce plancher n'eſt pas trop *ſeur*, il branle. Cette râde eſt *ſeure*, eſt à l'abri des vents. Ce cheval eſt *ſeur* du piéd, il ne bronche point. Ce garçon a la main *ſeure* pour écrire. Ce Chirurgien à la main *ſeure*, il ne manque jamais dans ſes opérations. Ce valet n'a pas la main *ſeure*, il eſt ſujèt à caution, à vôler. Ce Banquier eſt *ſeur*, on s'y peut fièr. Ce chemin n'eſt pas *ſeur*, on y vôle fort ſouvent. Ce Cavalier tîre juſte, il a la main *ſeure*. Ses armes ſont *ſeures*, il ne manque point ſon coup.

On dit qu'un homme eſt *ſeur* de ſon fait, pour dire, qu'il eſt cèrtain de l'évenement de ce qu'il a entrepris. *Cœpti certus.* On dit qu'un homme eſt *ſeur* d'un aûtre; pour dire, qu'il eſt cèrtain que cet homme-là ne lui manquera pas. On dit en parlant de Muſique, qu'un homme eſt *ſeur* de ſa partie; pour dire, qu'il chante à livre ouvèrt, ſans faire de faûte. On le dit auſſi figurément; pour dire, qu'il a ſi bien pris ſes meſures dans une affaire, qu'il eſt cèrtain qu'elle réüſſira.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a rien de plus *ſeur* que le plancher des vaches, le chemin par tèrre. On dit qu'un homme eſt *ſeur* de ſon bâton, quand il eſt aſſûré que ſon deſſein réüſſira.

SEURE. Vieux mot. Sus, prépoſition. *Deſſeure*, pour deſſus. *Pèrceval.* BOREL. *Super, ſupra.*

SEURE. ſ. f. La ville qu'on nommoit aûtrefois *Seure*, prit le nom de Bellegarde l'an 1620. lorſque Loüis XIII. l'érigea en Duché Pairie. Elle eſt en Bourgogne ſur la Saône, au deſſous de S. Jean de Laûne.

SEURE. ſ. f. Nom propre de deux rivières de France, dont l'une s'appelle la *Seure* Nantoiſe, & l'aûtre la *Seure* Niortoiſe. *Separa.* La *Seure* Nantoiſe. *Separa Nanetenſis*, a ſa ſource dans le Poitou, où elle baigne Mortagne, enſuite entrant dans la Bretagne, elle ſe décharge dans la Loire, vis-à-vis de la ville de Nantes. La *Seure* Niortoiſe. *Separa Niortenſis.* Elle baigne Niort, paſſe fort près de Maillezais, & ſe décharge dans la mèr de Gaſcogne, entre la Rochelle & Luçon.

SEUREMENT. adv. D'une manière cèrtaine & aſſûrée. *Securè, tutò, conſtanter.* On a bien de la peine à placer ſon argent *ſeurement*. On ne parle pas *ſeurement* de cette nouvelle. Il marche *ſeurement*, bien accompagné.

SEVRER. Vieux v. act. Séparer, & de là Deſſevrer; ſéparer. *Separare, diſtinguere.* Il fut pieça fait un nouvel ſtatut en l'Égliſe qui *deſſevra* l'ordre de mariage de la Prêtriſe. ALAIN CHARTIER. Dans la Régle de S. Benoît traduit en vieux langage. Si eſt une bonne envie qui *deſſevre* des vices. BOREL.

Ce mot s'étoit fait de *ſéparare*, en changeant le *p* en *b*, & le *b* en *v* conſone. *Séparer, ſébarer, ſévarer, ſéverer, ſévrer.*

SEVRER. v. act. Empêcher un enfant de tetter, l'accoutumer à prendre d'aûtres alimens que le lait de la nourrice. *Lactenti puero mammam ſubducere.* On doit *ſevrer* l'enfant à l'âge de deux ans, & le *ſevrer* peu-à-peu. VALAM. On a été obligé de *ſevrer* cet enfant au bout de l'an, parce que ſa nourrice n'avoit plus de lait; on l'a *ſevré* en mettant du chicotin ſur la mammelle. Il y

a

a des femmes, chez qui on met les enfans en penſion pour les *ſevrer*.

Ce mot vient du Latin *ſeparare*, parce qu'en vieux langage, *ſevrer* ſignifioit ſeulement *ſéparer*, & en effet les enfans qu'on *ſevre*, on les ſépare de leur nourrice. MÉNAGE. Les uns tirent ce mot de *ſeparare*; mais il me ſemble qu'il peut venir de *exuberare*, tirer de la mammelle. BOREL. La prémière étimologie vaut mieux.

SEVRER, ſe dit auſſi des animaux à quatre piéds. *Sevrer* un veau. *Sevrer* un poulain. SOLEISEL. *Ablactare, à mammâ depellere, disjungere.*

SÉVRER. Ce mot s'employe figurément par les Jardiniérs. *Sevrer* un arbre greffé en approche, *ſevrer* une marcotte; c'eſt ſéparer cet arbre ou cette marcotte, de l'arbre ou de la plante où ils tenoient, & dont ils ſont les enfans. QUINT. *A matre depellere.*

SEVRER, ſe dit figurément en Morale, en parlant des obſtacles qu'on fait aux prétentions de quelqu'un, & ſignifie, Priver, fruſtrer. *Privare, depellere.* Il éſperoit épouſer cette fille, mais il eſt venu un tiers qui l'en a *ſevré*. Celui qui veut faire ſon falut, ſe doit *ſevrer* de lui-même de tout les plaiſirs de la vie. On ſauve la fragilité d'une femme, en la *ſevrant* avec prudence des compagnies qui pourroient corrompre ſes mœurs. VILL. Nous nous *ſevrons* difficilement d'une habitude ſuccée avec le lait. TOUR. Être nouveau *ſevré* ſur le Parnaſſe; c'eſt être encore jeune Poëte.

Je connois peu Phébus & ſes douceurs
Je ſuis nouveau ſevré *ſur le mont des neuf Sœurs.* BOIL.

SEVRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ablactatus, à mammâ disjunctus, depulſus.*

SEURETÉ. ſ. f. Quelques-uns écrivent *ſûreté*. Aſſûrance, précaution qu'on prend lorſqu'on négocie, & que l'on contracte. *Tutum, ſecuritas, cautio, capere fidem ab aliquo.* On ne ſçauroit trop prendre de *ſeuretez*, & de précautions contre la malice, & la chicane des hommes. Le nantiſſement eſt la meilleure *ſeureté*. On donne des ôtages pour *ſeureté* d'une capitulation.

SEURETÉ, en tèrmes de coutumes ſe dit pour aſſurément, aſſeurance, aſſeureté. DE LAURIÈRE. *Cautio.*

SEURETÉ, ſignifie encore, Repos, tranquillité. *Quies, tranquillitas.* Les loix ſont faites pour la *ſeureté* publique. On peut uſer de cette maxime, on peut ſuivre cette opinion en *ſeureté* de conſcience. PASC. C'eſt-à-dire, ſans pécher.

SEURETÉ, ſe dit auſſi d'un aſile; d'un lieu où l'on ne craint rien. *Azylus, locus tutus.* Cette place eſt au milieu de la France, on y eſt en *ſeureté*, & hors d'inſulte. Louïs XIII. enleva aux Proteſtans toutes leurs places de *ſeureté*. Les Égliſes ſont des lieux de *ſeureté*. Sénéque fait dire à Caton prêt à ſe tuer, puiſque les affaires du genre humain ſont déſeſperées, mettons Caton en *ſeureté*. NIC. Un méchant peut bien être en lieu de *ſeureté*; mais il n'eſt jamais en aſſûrance. S. ÉVR.

On dit communément qu'un homme eſt en lieu de *ſeureté*, qu'on l'a mis en lieu de *ſeureté*, pour dire, qu'il eſt en priſon qu'on l'a mis en priſon. *In tuto loco conſtitutus.*

Ce mot vient du Latin *ſecuritas*. La *ſeureté* ou ſauf-conduit ſe donne aux ennemis, & les paſſeports aux amis.

SEURETÉ, ſignifie auſſi, Aſſûrance, fermeté du pied pour marcher, de la main pour écrire, ſaigner, tirer des armes. *Dexteritas, ſecuritas.*

SEUS. Vieux adj. Seul. BOREL. *Solus.*

SEWER. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Momonie, en Irlande. *Suirius.* Elle baigne Clommel. Carick, & Watèrford, & s'étant jointe au Barron, elles forment conjointement le petit golfe, qu'on nomme le Hâvre de Watèrford. MATY.

SEX.

SÉXAGÉNAIRE. adj. m. & f. Qui eſt parvenu à l'âge de ſoixante ans. *Sexagenarius.* Quelques Caſuiſtes diſpenſent les *ſéxagénaires* du jeûne. La loi Pappia Poppæa déffend le mariage aux hommes *ſéxagénaires*; parce qu'à cet âge le ſang eſt préſque glacé dans les veines.

Oh! que cela doit plaire!
De voir un goguenard préſque ſéxagénaire. MOL.

SÉXAGÉNE. ſ. f. Tèrme d'Arithmétique Aſtronomique. *Sexagenarius numerus, ſexagenus,* C'eſt le nombre de 60 degrez du Zodiaque, qui comprend deux ſignes. Le Zodiaque a ſix *ſéxagénes*. On dit auſſi ſextant. Voyez ce mot.

SÉXAGÉSIME. ſ. f. Fête de Breviaire. *Sexageſima.* C'eſt un Dimanche de la ſeconde claſſe, dont on fait toûjours l'Office, à moins qu'il ne ſe rencontre avec le jour de la Fête du Patron: c'eſt celui qui ſuit la Séptuagéſime, & qui précéde le dimanche grâs, qui eſt la Quinquagéſime.

SÉXE. ſ. m. Partie du corps humain qui fait la différence du mâle, & de la fémelle. *Sexus.* Il y a des hèrmaphrodites, qui ont les deux *ſéxes*. Le *ſéxe* viril eſt le plus fort.

SÉXE, ſignifie auſſi les hommes ou les femmes indiſtinctement. *Uterque ſexus.* Le *ſéxe* maſculin; le *ſéxe* féminin. On a tout paſſé au fil de l'épée ſans diſtinction de *ſéxe* ni d'âge. Les Fidéles de l'un & de l'aûtre *ſéxe*. Il eſt expreſſément déffendu par la Loi de Moïſe, de déguiſer ſon *ſéxe*. A mon âge il n'y a plus de *ſéxe*, diſoit une Dame fort vieille; pour faire comprendre qu'elle n'avoit plus rien à craindre de la médiſance. J'aime vôtre pèrſonne plus que vôtre *ſéxe*. LET. D'ÉLOÏSE A AB.

SÉXE, abſolument parlant, ou le *beau ſéxe*, ſe dit des femmes & des filles. *Sexus pulcher muliebris.* La foule des Amans eſt la pièrre de touche des charmes du beau *ſéxe*. LA FONT. C'eſt un homme qui aime le *ſéxe*. Il faut avoir du reſpect pour le *ſéxe*, pour le beau *ſéxe*, pour les Dames. Dieu ne demande aux pèrſonnes de vôtre *ſéxe*, ni une ſublime raiſon, ni une ſcience faſtueuſe: mais une dévotion tendre, & une foi ſimple. FLÉCH. Dans les ſiécles d'ignorance, le beau *ſéxe* étoit ſauvage; il ne l'eſt plus maintenant. LA FONT. Le *ſéxe* aime à joüir d'un peu de libèrté. MOL.

Je renonce à jamais à ce ſéxe *trompeur.* MOL.

Séxe *fatal, que Dieu créa dans ſa vengeance,*
Pour expôſer le nôtre à d'étèrnels tourmens.

S. Auguſtin appelle les femmes le *ſéxe dévot*.

SEXTANT. ſ. m. Tèrme de Mathématique. La ſixiême partie d'un cèrcle; ſegment d'un cèrcle, ou arc de 60 degrez qui ſont la 6e partie des 360 parties dans leſquelles on diviſe le cèrcle *ſextant* de huit piéds de rayon. P. LE COMTE.

SEXTE. ſ. f. Tèrme de Breviaire. *Sexta.* C'eſt la troiſiême des petites Heures Canoniales; Prime, Tièrce, *Sexte*, & None. C'eſt un Office Écléſiaſtique qu'on dit à ſix heures. Grégoire de Tours dit que ce fut un Évêque de Tours qui établit l'Office de Tièrce, & *Sexte* dans l'Égliſe: ce qui a continué juſqu'à préſent.

SEXTE, en tèrmes de Muſique, eſt une conſonance qui provient du mélange de deux ſons qui ſont en proportion de trois à cinq à l'égard de la *ſexte* majeure, & en proportion de cinq à huit à l'égard de la mineure. *Hexachordon.* On les appelle auſſi *ſixiême majeure*, ou *mineure*, ou *héxacorde majeur*, ou *mineur*. Elles comprennent un intèrvale de ſix tons. M. Broſſard prétend que c'eſt traduire fort mal, que d'appeller *ſexte* en François, ce que les Muſiciens Italiens appellent *ſeſta* ou *ſexta*, & il dit toujours *ſixte*. Voyez ce mot.

SEXTE. ſ. m. Tèrme de Droit Écléſiaſtique. On appelle ainſi la collection des *Décrétales* faite par le Pape boniface VIII. *Sextus decretalium liber, vel codex.* On l'appelle *Sexte*, parcequ'elle eſt intitulée *Liber Sextus*, comme ſi c'étoit un ſixiême livre des Décrétales, récueillies par Grégoire IX. en cinq livres. Cette collection de Boniface VIII. contient auſſi cinq livres de *Décrétales*. Le *Sexte* eſt un recueil des Conſtitutions des Papes, publiées depuis la Collection de Grégoire IX. ſçavoir du même Grégoire, d'Innocent IV. d'Aléxandre IV. d'Urbain IV. de Clément IV. de Grégoire X. de Nicolas III. & de Boniface VIII. par ordre duquel cette compilation fut faite. On choiſit entre toutes leurs Conſtitutions celles qui parurent les plus utiles pour être ſuivies dans les jugemens, & enſeignées dans les écoles: on en retrancha, & on changea ce qu'on jugea à propos; & comme les Décrétales de Grégoire IX. étoient diviſées en cinq livres, ce nouveau recueil fut nommé le *Sexte*, c'eſt-à-dire le ſixiême, & toutefois il eſt encore diviſé en cinq. Boniface employa à ce travail Guillaume de Mandegot Archevêque d'Ambrun, Bérenger de Frédol Évêque de Béziérs, & Richard de Sienne, qu'il fit depuis Cardinal en 1298. Voyez la Bulle qui eſt à la tête du *Sexte*, adreſſée aux Univèrſitez de Bologne, de Padouë, de Paris, & d'Orléans. Ce livre fut publié le 3e jour de Mars, à la fin de l'an 1298. c'eſt-à-dire, en 1299. avant Pâques. On a mis dans le même volume cinq livres des Conſtitutions de Clément V. ſucceſſeur de Boniface ſous le titre de *Clémentines*. Il y a auſſi vingt Conſtitutions de Jean XXII. appellées *Extravagantes. Extravagantes ſic dicta quia extra corpus juris antiqui vagantur.* On y a joint quelques aûtres Conſtitutions du même Pape Jean XXII. & de quelques-uns de ſes ſucceſſeurs. La collection de Boniface fut mal reçûë en France, à caûſe des differens de ce Pape avec le Roi Philippe Le Bel.

SEXTÉ. adj. m. Tèrme de Gabelles. Les Receveurs du ſel ſont obligez d'avoir un régiſtre *Sexté*, qui contient le nom & les facultez de ceux, qui ſont ſujèts à leur grenier, & ſur lequel ils

Ppppp iij doivent

doivent écrire tout le ſel que châque particuliér léve, ce qui s'appelle décharger le *Sexté*. On peut l'appeller en Latin *Ratio*, ou *Regeſtum*, *Tabulæ Quæſtorum vectigalis quod e ſale venali colligitur*, ou *Regiorum ſalis venditorum*.

SEXTELAGE. ſ. m. Droit qui ſe paye pour raiſon de grains vendus aux halles. Quelques uns l'ont étendu au bléd vendu dans les greniers & par tout ailleurs. Le *ſextelage* s'appelle ainſi, parcequ'il ſe paye pour châque ſeptiér de grains. Le *ſextelage* eſt un droit ſeigneurial. Le *ſextelage* du Prieur de Doncheri conſiſte en deux écuellées pour châque ſeptiér, dont les douze écuellées valent un quartel à la meſure de bléd, & quatre quartels valent un ſeptiér. Galland, de Laurière. Voyez auſſi Sesterage.

SEXTERÉE. ſ. f. Dans la Coutume de Troy en Bèrry, c'eſt une méſure de tèrre contenant huit boiſſelées. Une *ſeſterée* de tèrre. Voyez les anciennes Coutumes publiées par M. De la Thaumaſſière.

SEXTIL. adj. m. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit de l'aſpect, ou regard de deux aſtres; quand ils ſont éloignez entr'eux de ſoixante degrez. *Sextilis aſpectus*. Un *Sextil* de Mars avec la Lune.

SEXTULE. ſ. m. Poids. Chez les Apoticaires le *ſextule* peſe une dragme, & un ſcrupule. *Sextulum, ſexta pars aſſis, ſeu libræ*.

S E Y.

SEYMEN BACHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Le grand Veneur de l'Empereur des Turcs eſt appellé *Seymen Bachi*, & commande bien à quinze cens hommes, qui portent le même nom, tant piqueurs que valets de chien à piéd. Du Loir, *p.* 97.

SEYNE. Voyez SEINE rivière.

SEYNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Sedena*, *Sazena*. Elle eſt dans la Provence, aux confins du Dauphiné, & du Comté de Nice, entre Ambrun & Digne, à cinq ou ſix lieuës de l'une & de l'aûtre. Maty.

S E Z.

SÉZANE. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg du Dauphiné, ſitué dans les Alpes, entre le Mont Genèvre, & le Mont Seſtières, à trois lieuës de Briançon, & à quatre de Suze. *Sezana*. Quelques Géographes prennent *Sézane* pour le bourg des anciens Brigantiens, nommé Scingomagus, que d'aûtres placent à Suze, petite ville du Piémont. Maty.

SEZÉ. ſ. m. Sorte de fruit particuliér à la Chine. Le *Sezé* croit prèſque dans toutes les Provinces de cet Empire; il y en a, comme des pommes, de pluſieurs éſpéces. Ceux des tèrres méridionales ſont d'un goût fort ſucré, & ſe fondent en eau. Dans le Chanſi, ce fruit eſt plus fèrme, plus gros, mieux nourri, & plus aiſé à conſèrver. La peau de ceux qui viennent au midi eſt délicate, unie, tranſparente, & d'un rouge éclatant, ſur tout quand le fruit eſt bien meur. Quelques-uns ſont ovales comme un œuf, mais ordinairement plus gros; ils ont des pepins noirs & applatis, la chair en eſt glaireûſe & pleine d'eau, de manière qu'en ſuçant par un des bouts, on attire tout le fruit dans la bouche, & c'eſt ainſi qu'on les mange. Quand on les fait ſécher, comme nos figues, ils deviennent farineux, & ſe couvrent peu à peu d'une croute ſucrée qui leur donne un éxcellent goût.

Ceux de Chanſi, comme j'ai dit, ſont plus fèrmes, plus gros, & ont la chair ſemblable à celle de nos pommes; mais la couleur en eſt différente: on les cueille de bonne heure, afin de les laiſſer meurir ſur la paille, ou bien on les met quelque tems dans l'eau chaûde, pour leur ôter un goût âpre & déſagréable qu'ils conſèrvent prèſque toûjours ſur l'arbre. Au reſte, les Chinois ne ſe donnent pas beaucoup de peine pour les cultiver, parcequ'ils viennent d'eux-mêmes, & que toute ſorte de tèrroir leur eſt bon. Que ſi l'on ajoûtoit l'art à la nature, & qu'on prît ſoin de les enter, je ſuis pèrſuadé que le fruit en ſeroit délicieux. P. Le Comte.

SEzZE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville autrefois Épiſcopale. *Setia*, *Setinum*. Elle eſt dans la campagne de Rome, près de la Palu Pontine, à ſix lieuës de Vélitri, vèrs le lévant. Maty.

SÉZILLE. ſubſt. f. Vieux mot. Sicile, iſle de la Méditèrranée. *Sicilia*.

S F A.

SFACCHIA. ſ. f. Montagnes de Sfacchia. *Sfacchiæ Montes*, anciennement *Leuci Montes*, *Leuca Ore*. Ces montagnes ſont dans le Tèrritoire de la Canée, qui eſt la partie occidentale de Candie. Elles ſont vèrs la petite ville de Caſtèl *Sfacchia*, & la demeure des Sfacchiotes. Maty.

S F E.

SFÉTIGRADO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Sphetia*. Elle eſt dans l'Albanie, aux confins de la Macédoine, & à vingt lieuës de Croya, vèrs l'orient méridional. Les Turcs la nomment Siurgice. Maty.

S G A.

SGARZA ODORATA. Nom d'une fleur. Elle éléve quelquefois ſa tige à la hauteur de plus de deux piéds: au bout elle pouſſe quelques boutons longuets, qui renvèrſent des feüilles jaûnes, qui forment comme des lis: du fond il ſort comme de petits brins de la même couleur. Quand cette fleur n'auroit rien de recommandable que ſon ôdeur, c'eſt aſſez pour la faire éſtimer. Elle ſe cultive comme la Scabieûſe dont on a parlé ci-deſſus. Morin.

S G R.

SGRAFIT. ſ. m. Mot tîré de l'Italien *ſgraffito*; ou plutôt du Grèc γράφω. Tèrme de Peinture. C'eſt une manière de peindre de blanc & de noir; mais qui ne ſe fait qu'à fraiſque, & ſe conſèrve à l'air. *Depictum*. Le *ſgrafit* eſt deſſein & peinture tout enſemble. On ne ſe ſèrt du *ſgrafit* que pour embellir les façades des Palais, & autres belles maiſons. Vasari.

S H A.

SHAMS. ſ. m. Nom du prémiér mois de l'année des Marchands Arméniens de Sjulfa. *Schams*. Ce mois commence à l'équinoxe du printems, comme le Neuruz des Pèrſes. *Schroeder. Diſſert. ſur la lang. Armén.* Voyez Schbat.

SHAPOR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Shapor*. Elle eſt dans le Bérar, aux confins du Royaume d'Orixa, & elle eſt éſtimée par conjecture la Sora de Ptolémée. Maty.

S H E.

SHENNON, SHANNON. ſ. m. Nom propre de la plus grande rivière de l'Irlande. *Senus*, *Scena*. Elle a ſa ſource aux confins du Comté de Roſcomen, & de celui de Latrina, en Connacie. Elle coule ſur les confins de cette Province, de la Lagénie & de la Mamonie, & ſe décharge dans la mèr par une fort large embouchure. Elle baigne Létrim, Jameſton, Athlône, & Limerick, & elle forme dans ſon cours un grand nombre de lacs, dont les plus conſidérables ſont ceux d'Allyne, d'Eſc, de Rée, de Dèrg, & d'Agamiſch. Maty.

SHEPE HAVEN, ou SHIPHAVEN. ſ. m. Nom propre d'un port, ou un petit golfe du Comté de Dunghal, en Irlande. *Portus Shepeus*. Ce port eſt en la côte ſeptentrionale, au couchant du lac Swillie, dont il n'eſt ſéparé que par un petit cap.

SHEPYE, SHEPPEY, ou SCHEPEY. ſ. m. Nom propre d'une iſle du Comté de Kent, en Angletèrre. *Shepea inſula*, anciennement *Toliapis*. Elle n'eſt ſéparée de la Tèrre-Fèrme que par une branche de la Tamiſe, & elle n'a que deux lieuës de long & une de large. Quenſboroug en eſt le lieu principal. Maty.

SHÈRBOR, SHIRBURG. ſ. m. Nom propre de lieu. *Clarus fons ſchurburnum*. C'étoit autrefois une viſſe Épiſcopale d'Anglетèrre. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg conſidérable par ſes manufactures de drap, & ſitué dans le Comté de Dorcheſtre ſur l'Il, aux confins du Comté de Sommèrſet. Il y a un aûtre bourg de ce nom dans le Comté d'Yorck, à quatre lieuës de la ville de ce nom vèrs le ſud. Maty.

SHÉRIF. ſ. m. Tèrme de Relation. *Sherivus*, *conſul*, *Scabinus*. C'eſt un Officiér commis dans châque Comté d'Anglетèrre. Sa fonction eſt de faire éxécuter les ordres du Roi, de nommer les Jurez, de faire éxpédier les affaires civiles & criminelles; de prendre ſoin des revenus, des impôts, des confiſcations, pour remettre le tout au tréſor du Roi. Le *Shérif* eſt comme l'âme des Loix & de la Juſtice; & c'eſt le conſèrvateur de la paix & du repos de la Province. La charge du *Shérif* ne dure qu'une année. On nomme trois Gentilshommes au Roi, & il en choiſit un.

Ce mot vient de l'Angloſaxon Shir ou Shire, qui ſignifie, Province, & Gerel-Comte, du Teudeſque Graw. *Skinner*.

S H O.

SHOANG KIANG. Nom de la 13e des 24 parties que les Chinois donnent à leur année. Elle répond à la fin du mois de Novembre.

SHR.

SHREUSBURY, SHREWESBURY, SHROWESBURY. ſ. m. Ville capitale du Comté de Shrops, en Anglerèrre. *Salopia.* Elle eſt ſituée ſur la Savèrne, à dix lieuës de Cheſtèr, vèrs le midi. *Shrowesburi* eſt fort peuplée, riche par le grand débit des draps qu'on y fabrique, & forte par ſa ſituation, étant environnée par la Savèrne de tous les côtez, à la réſerve du nord. Maty.

SHROFIRE. C'eſt-à-dire, le Comté de Shrops. *Salopia.* Province d'Anglerèrre. Elle a au nord, le Comté de Cheſtre; au levant, celui de Stafford; au midi ceux de Worceſter & d'Héreford, & au couchant, la principauté de Galles. Sa longueur eſt de treize lieuës, & ſa largeur de huit. Elle abonde en grains & en bétail, & on y trouve des mines de fèr & de charbon. *Shrowesbury* en eſt la capitale. On y diſtingue encore les bourgs de Bridgenorth, de Ludlow, de Wenlock, de Bishops-Caſtle, qui ont ſéance & voix dans le Parlement d'Anglerèrre. Maty.

SI.

SI. Prépoſition, ou conjonction conditionnelle & dubitative. *Si.* *Si* le ciel tomboit il y auroit bien des allouettes priſes. *Si cælum rueret, multæ caperentur alaudæ.* On ne ſçauroit faire boire un âne, s'il n'a ſoif. Nous vèrrons cela Mardi, *s'il* fait chaud, *Si* ce n'étoit vôtre reſpect. Cela ne reüſſira pas; *ſi* Dieu n'y met la main. Il ne ſera rien de ce marché, *ſi* vous ne voulez. Faut-il demander s'il eſt jour en plein midi? *Si* tant eſt que vous m'aimiez.

Si, en ce ſens ſe prend quelquefois ſubſtantivement dans le diſcours familiér, pour condition, éxcuſe, ou pour doute; il ſe joint à *mais*, qui ſe prend de même. *Conditio, excuſatio, exceptio, dubitatio.* Il a toûjours quelque *ſi* & quelque *mais* à apporter; c'eſt-à-dire, quelque éxcuſe à apporter, quelques difficultez à faire.

On n'écouta ni les ſi, *ni les mais;*
Sur l'étiquette on me fit mon procès. P. du Cèrc.

Si, pèrd ſon *i* devant le pronom *il*, mais il ne le pèrd devant aucun aûtre mot, par quelque voyelle qu'il commence. Il viendra *s'il* peut. *Si.* Ils auront tort *s'ils* ſe fâchent. *Si* elle vient, *ſi* on vous dit, *ſi* un homme, &c.

Si, étant employé au prémiér membre d'une période, peut bien être employé auſſi au ſecond. *Si* je ſuis bien heureux à la loterie, & *ſi* j'ai le gros lot. Mais il eſt plus élégant de changer le *ſi* du ſecond membre en *que*, & de mettre le vèrbe au ſubjonctif. *Si* je ſuis heureux à la loterie, & *que* j'aye le gros lot, je vous ferai un préſent.

Si, ſe dit auſſi d'une altèrnative qu'on offre. On l'a condamné à déguèrpir, *ſi* mieux il n'aimoit payer la dette. *Ni, niſi.*

Si, ſignifie encore, Partant. Ainſi dans cette formule d'Édits & de Chancelerie, *Si* donnons en mandement. *Atqui. Itaque, quare, quamobrem.* C'eſt par où commencent les commiſſions appôſées à la fin des Lettres. En ce ſens il vient de *ſic*, de même qu'au ſuivant.

Si, quand il eſt mis pour *adeo*, & qu'il ſignifie, Tellement, veut un *que* après lui, non pas un *comme*. Je ne le croyois pas *ſi* brâve *qu'*il eſt. Vaug.

Iris fait ſi *mal tant de chôſes,*
Qu'on ne ſçauroit louër ce qu'elle fait de bien. Gon.

Il s'employe quelquefois abſolument. *Adeo, tam, ita ut, &c.* Il eſt *ſi* bon. Je ne connus jamais d'homme *ſi* ſçavant.

Si, en ce ſens, doit être répété à châque épithéte. Il eſt *ſi* généreux, *ſi* honnête, *ſi* bien-faiſant, *que*, &c. *Ita, tam, adeo.* Et non pas il eſt *ſi* généreux, honnête & bienfaiſant *que*, &c.

Si claires & *ſi* prèſſantes que fuſſent ces preuves dans la prémière partie, cette ſeconde y répand une netteté nouvelle. C'eſt M. Pirot qui parle ainſi dans l'approbation du II. Tome de M. Peliſſon. C'eſt une faute il falloit dire; Quelque claires & quelque prèſſantes que fuſſent.

Si, s'employe quelquefois dans le langage familiér, pour, Deplus, avec cela, néanmoins. *Attamen, veruntamen.* Il eſt brave & vaillant, & *ſi* il eſt doux & facile. Elle eſt belle & jeune, & *ſi* elle eſt riche.

Si eſt, *ſi* fait, *ſi* ferai, *ſi* ferai-je, ſont des façons de parler baſſes, dont on ſe ſèrt quand on répond en affirmant. *Sic eſt, ita eſt.*

Si, eſt auſſi une particule dubitative. *Utrum? an?* Je ne ſçai *s'il* ira. Je ne ſçai *ſi* je pourrai faire cela. Vous demandez *ſi* je vous aime.

Si, ou; *ſi eſt-ce que*, ſe diſent pour, Néanmoins, mais ils vieilliſſent. *Attamen, verumtamen.* Quoyque vous puiſſiez dire, *ſi* faut-il que vous en veniez là. Quoyque vous puiſſiez faire *ſi eſt-ce que* vous en paſſerez par là.

Si bien que. Sorte de conjonction qui veut l'indicatif, & qui ſignifie, Tellement que, deſorte que. *Ita ut, adeo ut.* Tu m'as rendu amoureux de toutes les femmes, ſans qu'une ſeule ſoit amoureûſe de moi; *ſi bien qu'il* me faut trouver mille inventions pour en joüir. Ablanc.

Si tant est que. Aûtre ſorte de conjonction qui ſignifie, S'il eſt vrai que. *Si ita eſt, ut. Si tant eſt que* la chôſe ſoit comme vous le dites, il faudra, &c. Il eſt du ſtile familiér.

Si, eſt quelquefois ſubſtantif. Je vous ai vendu ce cheval à tel *ſi*, à telle condition que je le reprendrai, ſi vous y trouvez quelque *ſi*, quelque défaut *Eâ lege, eâ conditione, eo pacto.* Ne me parlez jamais d'un *ſi*, d'un car, ni d'un mais. Cet homme barguigne trop, il met trop de *ſi* & de car, trop de conditions en ce contrat.

Si, ſ. m. en tèrmes de Muſique, eſt une ſeptiéme notte de Muſique ajoutée depuis 50 ou 60 ans par un nommé le Maire aux ſix anciennes nottes inventées par Gui Arétin, Ut, re, mi, fa, ſol, la, *ſi*, par le moyen de laquelle on évite l'embarras de l'ancienne gamme, qui ſe faiſoit de b mol en nature, & de nature en b quârre. La jalouſie des hommes eſt ſi grande, que trente ans durant, le Maire a prêché aux Muſiciens de ſe ſèrvir de ſa méthode, & pas un ne l'a voulu faire: ſi tôt qu'il a été mort, ils l'ont tous ſuivie. Gui Arétin avoit tiré ces nottes de l'Hymne de l'Égliſe, qu'on chante le jour de St. Jean Baptiſte. *Ut queant laxis reſonare fibris, mira geſtorum famuli tuorum, ſolve polluti labii reatum, Sancte Joannes. Si* doit ſouvent être changé en *za*, ou *ſa*, ou *fa. Broſſart au mot Trite* a été employé aûtrefois pour ſon. *Suus.*

Qu'elle ſoit moie & je ſi *ſire.* Perceval.

Et au pluriel pour ſes. *Si* enfans ſont menez en chetifroiſon Bible Historiaux *citée par* Borel.

SIA.

SIAGNE. ſ. m. Cyaneus. Nom d'une petite rivière ou d'un torrent de Provence, qui eſt fort poiſſonneux. Il ſe décharge dans le Golfe qui eſt entre Cap Rous & Cap Garoupe. *Valois Not. Gall. p.* 273.

SIAM. ſ. m. ODIAA, JUDIA. JUTHIA. ſ. f. Ville de l'Inde de là le Gange. *Siamum, Odia, Udia Juthia.* Elle eſt capitale du Royaume de *Siam*, & ſituée dans une iſle formée par la rivière de Menan, environ à trente lieuës au deſſus de l'embouchure de ce fleuve, dans le golfe de *Siam. Siam* peut avoir deux lieuës de circuit, & elle eſt accompagnée de pluſieûrs fauxbourgs, qui ont autant de Maiſons que la ville. Le Ménan, ou les Canaux qu'on en a tirez travèrſent préſque toutes les ruës, enſorte qu'il y a peu de maiſons où l'on ne puiſſe aller en bâteau. Le Palais du Roy eſt grand, magnifique, & très fort. Il y a un grand nombre de Pagodes ou Temples des Idôles, qui ſont toutes ſupèrbes; l'or y brillant de toutes parts. Mais ce qui rend cette ville célébre eſt ſon grand commèrce. On y voit des Chinois, des Japonnois, des Mores, des Arméniens, des Portugais, des François, des Anglois, des Hollandois, & pluſieurs aûtres Nations que le Commèrce y attire. Maty. Les Obſèrvations des Miſſionnaires Jeſuites Mathématiciens du Roy imprimées en 1684. p. 194. & en 1692. p. 12. mettent *Siam* à 120. d. 40. m. 30. ſec. mais on mettoit alors Paris ſelon les hypothêſes de M. Caſſini à 22. d. 3. M. de longitude, au lieu qu'il n'eſt qu'à 20. d. ſelon M. Harris *Siam* eſt à 118. d. 35. m. de long. la latitude eſt celle que Meſſieurs de l'Académie des Sciences ont marquée. Selon Meſſieurs de l'Académie. *Siam* eſt à 18. d. 30 min. de longitude & à 14. d. 18. m. de latitude. Academ. des Sc.

Ce ſont les Portugais qui ont donné le nom de *Siam* à cette ville. Les Siamois la nomment *Crung ſi ayu tha ya*, & non pas Juthia, ou Odia. *Crung ſi* ſignifie ville excellente. Leurs Hiſtoires la nomment encore *Crung theppa, ppra nia hà nâ Kon.* Cela veut dire Ville Angélique, admirable & éxtraordinaire; ils l'appellent Angélique, parcequ'ils la croyent imprenable aux hommes. P. Tachart. Les Jéſuites dans les Obſervations dont ont vient de parler l'appellent Juthia, mot corrompu de la fin du nom Siamois.

SIAM, Royaume. *Siamum Regnum.* Il eſt ſitué dans la prèſqu'iſle de l'Inde de là le Gange. Il eſt borné au couchant par le Royaume de Comboye, & au nord par celuy de Pégu; l'Océan Indien la Baigne aux aûtres côtes. Le P. Tachart dit dans ſon voyage imprimé en 1686. L. VI. p. 363. que le Royaume de *Siam* s'étend depuis la pointe de Malaca, juſqu'aux Royaumes de Pegu & de Laos, qui le bornent du côté du ſeptentrion; qu'il a la mèr des Indes à l'Occident, & celle de la Chine à l'Orient Que ce Royaume eſt entrecouppé de pluſieurs rivières, & arroſé de pluyes ſi fréquentes, que durant plus de ſix moix de l'année elles inondent tout le pays, qui eſt abondant en ris, en fruits & en beſtiaux. P. Tachard. On donne à ce Royaume quatre cent lieuës

du

du nord au Sud, en y comprenant toute la prêſqu'iſle de Malaca, parcequ'à la réſèrve de la ville de ce nom, tout eſt ſujet ou tributaire du Roy de *Siam*, qui l'eſt luy même de l'Empereur de la Chine. L'air y eſt aſſez tempéré, étant rafraichi par les vents, & par les rôſées, & le tèrroir très-fertile en riz, en orge, & en fruits. On y trouve auſſi quantité de poivre, de l'aloés, du Benjoin, & du muſc, des Éléphans & des Chevaux, des mines d'or & d'argent, d'étain & de cuivre. Le Ménan qui eſt la principale rivière, engraiſſe la tèrre par ſes débordements comme le Nil, & il nourrit comme luy des Crocodiles fort grands & fort dangereux, & la tèrre des Sèrpents qui ont vingt pieds de long, & au bout de la queuë une eſpéce de ſeconde tête, mais qui ne s'ouvre point. On y voit auſſi, dit-on, aux environs de Malaca, une éſpéce d'arbres, qu'on appelle l'arbre triſte. Voyez Triste. Le Royaume de *Siam* eſt héréditaire: cependant il ne paſſe pas immédiatement du père au fils, mais de frère en frère, & au défaut de frère, de l'oncle au neveu. Il eſt abſolument deſpotique, & à la réſèrve des Rois qui ne ſont que tributaires, tout le reſte eſt Éſclave du Roy. Il n'y a aucune diſtinction entre le peuple que celle que le Roy y met, en diſtribuant les charges qui ne ſont pas héréditaires. Les principales villes de ce païs ſont *Siam*, Martaban, Lugor, Tanacerim, Juncalaon, Ligor, & Bordelong, Capitales des Provinces du Royaumes de *Siam*; Singora, Patane, Pahang, Ihor, Péra, & Queda, dépendantes des Rois de Patane, & d'Ihor, qui ne ſont que tributaires, & Malaca, que les Hollandois poſſédent en toute Souveraineté. Au reſte; quelques-uns mettent encore entre les tri-tributaires du Roy de *Siam* les Royaumes de Camboia, de Chiampaa, Jancoma, & de Laniang. Maty.

Le golfe de Siam, *Siamæus* ou *Siamenſis ſinus*, anciennement *Perimulicus*. C'eſt un grand golfe de l'Océan Indien. Il eſt entre les côtes du Royaume de *Siam*, dont il prend ſon nom, & celles de Camboia. Maty.

SIAM, rivière. Voyez Ménan.

SIAMOIS, oise. ſ. m. & f. Nom propre de peuple *Siamus*, *Siamenſis*. Les *Siamois* ſont Payens; ils croyent le monde éternel, l'immortalité des âmes, les récompenſes & les peines après cette vie, & un éſpéce de Dieu fort bizarre, s'il en faut croire les rélations qu'on en fait. Ce Dieu eſt l'âme d'un homme, qui s'étant perfectionnée en paſſant & répaſſant par divèrs corps humains, eſt revêtuë d'un corps ſi légèr, qu'il ſe tranſporte en peu de moments dans les lieux les plus éloignés, & ainſi peut gouvèrner toutes chôſes; & après avoir fait cot office pendant quelques centaines ou milliers d'années, ſon corps eſt détruit, après quoi elle va joüir d'un répos pèrpétuel dans le Ciel; & un aûtre Dieu de même fabrique lui ſuccéde au gouvèrnement du monde Maty. Les *Siamois* ne ſont pas magnifiques dans leurs habits. Les hommes & les femmes du menu peuple ſont prêſque habillez de la même manière. Ils ont un longuis, qui eſt un morceau d'une étoffe fort ſimple, long d'environ deux aulnes & demie, & large de trois quarts d'aulne. Ils ſe mettent ce longuis autour du corps, enſorte qu'il fait comme une éſpéce de Jupon, qui leur prend dépuis la ceinture juſqu'au deſſous du genou, celui des femmes déſcend juſqu'à la cheville du piéd Les femmes ont outre cela un morceau de Bétille blanche, long de près de trois aulnes qu'elles ſe mettent en manière d'écharpe pour ſe couvrir le reſte du corps. Les hommes ont pour cela un aûtre longuis, qu'ils ne prennent que lorſqu'il fait froid, qu'il pleut, ou qu'il fait beaucoup de Soleil. Les habits des Mandarins, lorſqu'ils ſont dans leur domeſtique, ne ſont différents de ceux du peuple que par la fineſſe de l'étoffe. Mais lorſqu'ils ſortent ils ont un longuis de ſoye ou de toile peinte de ſix à ſept aulnes, qu'ils ſçavent ſi bien ajuſter autour du corps, qu'ils ne leur déſcend qu'au déſſous du genou. Les Mandarins conſidérables ont ſous ce longuis un calçon étroit, dont les extrémitez ſont bordées d'or ou d'argent. Ils ont même des veſtes, dont le corps & les manches ſont aſſés larges. Ils ont des ſouliérs faits comme ceux des Indiens. Les jours de cérémonie, qu'ils doivent paroître devant le Roi, ils ont un bonnet de Bétille empeſée, qui s'éleve en pointe comme le haut d'une pyramide, & qu'ils attachent par deſſous le menton avec un cordon. Le Roi donne à quelques Mandarins ſelon leur qualité, des couronnes d'or ou d'argent, faites à peu près comme celles de nos Ducs & de nos Marquis, pour mettre au tour de leur bonnet, ce qui eſt une marque de grande diſtinction. P. Tachart. Les *Siamois* ont beaucoup de douceur & d'honnêteté. Ils vivent en bonne intelligence les uns avec les aûtres, & ils ne manquent pas de complaiſance pour les Étrangers. Id. La pèrſuaſion où ils ſont qu'il eſt meſſeant à un homme d'avoir ſes dents blanches comme les bêtes, leur fait prendre un grand ſoin de les noircir. Ils ſe ſèrvent pour cela d'un vèrnis fait exprès qu'ils renouvellent de tems en tems quand il commence à ſe paſſer. Pour donner le tems à la couleur de s'attacher ils ne mangent point pendant quelques jours, & il ſe paſſent même de Bétel & d'Arréque. Id. La nobleſſe parmi les *Siamois* n'eſt point héréditaire. Les charges, dont le Prince diſpôſe, ſont les nobles & la diſtinction qui ſe trouve parmy ces peuples. Quoique leur Religion leur pèrmette la Polygamie, on en voit peû qui ayent plus d'une ou deux femmes. A l'égard des Dames, ils ne croyent pas qu'on puiſſe leur témoigner plus de réſpect qu'en leur tournant le dôs quand elles paſſent pour ne point jetter la vûë ſur elles. Id.

SIANGYAN. Ville de la Chine. *Siangianum*. Elle eſt la troiſiéme de la Province d'Huquam, & elle a ſix aûtres villes ſous ſa Juriſdiction.

SIAO HAN. ſ. m. Tèrme de Calendriér, & d'Aſtronomie. C'eſt chez les Chinois la 23e des 24. parties, qu'ils donnent à leur année. Elle répond au commencement de Février. Les Chinois donnent auſſi ce nom à l'une des 24. parties, dans leſquelles ils diviſent le Zodiaque. *Siao-han* ſont deux mots qui ſignifient *petit froid*. Voyez Andr. Mullerus Greifenhagius *Dioſ. de Cathaia*, & Th. hyde *De Relig. Vec. Perſ. C.* 18. Fabri *Menol.* p. 154.

SIAO MUON, eſt la 8e de ces mêmes parties chez les Chinois, & répond à la ſeconde moitié du mois de Juin. Voyez les mêmes Auteurs. Fabri, p. 153. Ces deux mots ſignifient *petite téplétion*.

SIAO SHU. C'eſt la XIe partie de l'année Chinoiſe. Elle répond à la prémière quinzaine du mois d'Août. Ces mots ſignifient *petite chaleur*. Voyez les Auteurs citez ci-deſſus.

SIAO SIVE. Mots Chinois qui ſignifient *petite neige*. C'eſt le nom que les Chinois donnent à la XXe des 34. parties dans leſquelles ils partagent le Zodiaque, & leur année. En ce dèrniér ſens le *Siao-ſive* répond à la dèrnière quinzaine du mois de Décembre du Calendriér Grégorien. Conſultez les mêmes Auteurs. Jean Graves ſur Ulugbeig, éxprime aûtrement ces quatre noms.

SIAPIN. ſ. m. Nom propre de l'une des iſles Orcades dépendantes de l'Écoſſe. *Siapina inſula*. Celle-ci eſt à demi-lieuë de celle de Minland, vèrs le Nord. Elle a deux lieuës de long, & environ autant de large, & on y trouve le Moüillage d'Elwick, qui eſt aſſez bon. Maty.

SIARA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Breſil. *Siara*. Elle eſt à l'embouchure de la rivière de Siope dans la Mèr du Nord, où elle a un bon port, & un château pour ſa défenſe. Elle eſt capitale d'une Capitanie, ſituée entre celles de Maragnan, & de Rio-Grande, plus étenduë que trois ou quatre aûtres enſemble, mais remplie de Braſiliens les plus barbâres de ceux qu'on trouve le long des côtes. Maty.

SIB.

SIBA. ſ. f. Nom d'un Royaume. *Siba Regnum*. C'eſt une des provinces de l'Empire du Mogol, en Aſie. Elle eſt autour du Gange, vèrs ſa ſource, entre le Royaume de Naugracut, & celui de Pitan. On met dans celui de *Siba* les tèrres de Ratua Manſa, la ville de Sérénégar, qui eſt la réſidence de ce Prince, & celle d'Hardware, capitale de la Province. Maty.

SIBADA. ſ. f. En langage de Béarn, c'eſt de l'avoine. *Avena*. Ce mot ſe trouve dans le For de Béarn. Rubr. I. art. 20. De Laurière.

SIBARI ROUINATA. Nom de lieu. *Sibaris*, *Thurii*, *Thurium*. C'étoit anciennement une ville de la Grande Gréce, en Italie. En parlant de l'Antiquité, il faut dire *Sibaria*. Elle devint ſi puiſſante, qu'elle avoit ſous ſa domination vingt-cinq aûtres villes, avec leurs dépendances; mais elle fut principalement célébre par la délicateſſe de ſes habitans, qui ne pouvoient ſouffrir dans leur ville aucun métiér, qui pût, par ſon bruit, intèrrompre leur repos, & qui avoient même bânni les coqs, pour n'être pas incommodez par leur chant. Cette ville fut ruinée par les Crotoniates. Ses habitans la rebâtirent, lui donnèrent le nom de *Thurii*, dont on voit les ruïnes ſous le nom *Sibari Rouinata*, dans la Calâbre citérieure, entre l'embouchure du Crate, & celle du Cochile, dans le golfe de Roſarpo; à quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Maty.

SIBARITE. ſ. m. & f. Habitant de l'ancienne Sibaris. *Sibarita*. M. La ville de Sibaris ſera décriée à jamais par la molleſſe de ſes habitans, qui prioient les gens à manger un an avant le jour du repas, pour avoir le loiſir de le faire auſſi délicat qu'ils vouloient. S. Tu te moques des *Sibarites*, mais toi, Crotoniate groſſiér, crois-tu que ſe vanter de porter un bœuf, ce ne ſoit pas ſe vanter de lui reſſembler beaucoup? Fontenelle.

SIBBA. ſ. f. Vieux mot. Paix. Borel. Peut être de Sabath, repos.

SIBEN. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit aûtrefois une ville Épiſcopale de la Rhétie. *Sabiena*, *Sabona*. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg du Tirol, ſitué ſur la rivière d'Eiſocko, à trois lieuës au-deſſous de Brixen, qui lui a ſuccédé en la dignité Épiſcopale. Maty.

SIBENGEBIRGE. ſ. m. Nom propre d'une montagne du Duché de Bèrg, en Weſtphalie. *Sibenus mons*, anciennement *Rhetico*,

Rhetico,

Rhetico. Elle eſt près du Rhin, à l'embouchure du Sieg, & vis-à-vis de la ville de Bonne. Maty.

SIBÉRIE. ſ. f. Nom propre d'un fort grand pays de la Tartarie Moſcovite. *Siberia.* Samſon le borne au Nord, par les peuples qu'on nomme en général Samoïedes; au couchant, par les provinces de Petzora, de Codinski, de Pèrmki, de Wiadski, & de Raſcatir; au midi, par le Kalmucks; & au levant, par les Tingoëſes. Ainſi ce pays s'étend du couchant au levant, depuis les ſources de la rivière de Tumen, juſqu'à la rivière de Jéniſcey; & du Sud au Nord, dépuis les ſources de l'Irtiſch & de l'Oby, juſqu'au-deſſus de leur confluant. Ce pays eſt fort chargé de forêts, & habité par des peuples éxtrémement groſſiérs, qui ne vivent, dit on, que du poiſſon qu'ils prennent dans leurs lâcs, & dans leurs rivières, & qu'ils font ſécher pour pouvoir le conſèrver; ils couchent en tout tems à la campagne. Le Père Avril aſſûre dans ſes voyages, que les Coſaques Zoporawes ayant été battus par les Moſcovites, & ne voulant pas ſe ſoûméttre à eux, s'avancèrent en grand nombre juſqu'à la *Sibérie*, dont ils ſe rendirent les maîtres, & y fondèrent la ville de Tobolsk; mais qu'enſuite voyant qu'ils ne pouvoient recouvrer les chôſes néceſſaires à la vie, ni ſe défaire de leurs fourrures que par le moyen des Moſcovites, ils ſe ſoûmirent volontairement à eux. Le grand Duc de Moſcovie gouvèrne la *Sibérie* par un Vice-Duc, ou Vice-Roi, qui fait ſa réſidence à Tobolsk. Il y a pluſieurs aûtres lieux dans ce pays, dont les principaux ſont Sibir, qui apparemment lui a donné le nom, Tumen, Vèrgaturia, Japhanin, Calami, Tara, Lepin, Tom, Gruſtina, Jeniſeskoy, &c. Les parties ſeptentrionales de la *Sibérie* ſont éxtrémement froides. Le Père Avril dit qu'on y a une éſpéce de traînaux, qui vont ſur les glaces à la voile, & auxquèls quand le vent manque, on attelle des cèrfs avec un ou deux chiens dèrrière eux, leſquèls par leur abboyement font courir le cèrf avec une vîteſſe incroyable. Ce pays au reſte eſt la grande ſource des Martes Zibellines, & des aûtres précieûſes fourrures, qui ſont la plus grande richeſſe des Moſcovites. Il éſt défendu aux particuliérs, ſur peine de la vie, d'aller à la chaſſe de ces animaux: cette chaſſe ſe fait pour le grand Duc, & par des criminèls & des éſclaves, qui ſont envoyez en ce pays, comme à une éſpéce de galère. On les diſtribuë en divèrs cantons par troupes, dont châcune a quelque Officiér pour la conduire; & ces Chaſſeurs ſont ſi adroits, qu'ils frappent toûjours les bêtes au nez, pour ne pas gâter les fourrures. Ces Chaſſeurs ſont allez ſi avant vèrs l'Orient, en chèrchant des Martes, qu'ils ſont arrivez juſqu'à la rivière d'Amoër, qui eſt indubitablement le Ghammas de Samſon, & ils ont bâti ſur cette rivière la fortereſſe de Nereſinskoy, qui eſt aux confins de la Tartarie Chinoiſe; de là vient que les Moſcovites ont eû quelquefois des démêlez, & des guèrres avec les Chinois. Comme tous ces pays dans leſquèls les Moſcovites ont conſtruit un grand nombre de forts, ou petites villes, à meſure qu'ils s'y ſont avancez, dépendent tous du Gouvèrnement de *Sibérie*, ce Gouvèrnement groſſit auſſi toutes les années. Maty.

SIBÉRIEN. enne. ſ. m. & f. Qui eſt de Sibérie. *Siberinus, a.*

SIBILOT. ſ. m. C'eſt proprement celui qui contrefait les éſprits & les âmes des déffunts pour ſe moquer de leur apparition, ou pour faire peur aux gens ſimples, & qui ſifle ou parle du ventre. On l'appelle autrement *Gaſtrilogue. Gaſtriloquus*, Il ſignifie auſſi un Bouffon qui tâche à faire rire. *Scurra.* On le dit auſſi des ſots & des ridicules qui ſe rencontrent dans les compagnies, qui en attîrent la riſée, & qui ſe font ſifler par leurs impèrtinens diſcours. Hé quoi! petit *ſibilot*, &c.

Ce mot vient d'un fou de Henri III. qui portoit ce nom. Mén. En pluſieurs endroits on appelle les oiſons, *ſibilots.*

SIBIR, SIBÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Sibérie, en la Tartarie Moſcovite. *Sibiria, Siberia.* Elle eſt environ à quinze lieuës de la ville de Tobolsk, vèrs le levant, ſur la rivière de *Sibir*, qui vient ſe décharger à l'Irtiſch, au deſſous de la ville de Tobolsk. Maty.

SIBYLLE. ſ. fém. C'étoit chez les payens une Prophéteſſe qu'on croyoit inſpirée, ou une fille tranſportée d'un entouſiaſme divin; qui prononçoit des oracles, & prédiſoit l'avenir. *Sibylla.* Voyez Golius, Munſtèr, Peucerus, la Popelinière, Blondel, & Van Dalen qui en ont écrit, & depuis peu le Père Craſſet Jéſuite. Il y a auſſi un Traitté des *Sibylles* publié par Monſieur Voſſius en 1672. & un de Mr Galée en 1688. Les Payens accuſoient de ſuppoſitions les Écrits que les Chrétiens leurs citoient comme venant des *Sibylles*, & où ils trouvoient des prédictions très-formelles pour le Chriſtianiſme: entr'aûtres une Acroſtiche dont les léttres initiales formoient le nom de Jésus-Christ. Juſtin Martyr eſt le prémier qui ſe ſoit ſèrvi des Oracles des *Sibylles*. Après lui Tèrtullien, & Clément Aléxandrin les ont fait valoir contre les Payens. Celſus, & les Philoſophes Payens reprochoient aux Chrétiens qu'ils avoient fabriqué, ou falſifié les vèrs attribuez aux *Sibylles*, & les appelloient *Sibyliſtes* à cauſe de leur prévention pour ces Oracles imaginaires. Blondel, M. du Pin, &c. ne doutent point que les huit livres des *Sibylles* qui nous reſtent ne ſoient ſuppôſez. La fraude en eſt aſſez groſſière: on tient que c'eſt un ouvrage du deuxième ſiécle. Le P. Craſſet a combattu les ſoupçons, & les défiances de M. Blondel. Les Sçavans ſont pour M. Blondel, & ne doutent plus de la ſuppoſition. Du tems de Cicéron il couroit des vèrs acroſtiches qu'on attribuoit aux *Sibylles*; mais qu'on rejettoit comme ſuppôſez, ainſi que tèmoigne Denis d'Halicarnaſſe, à cauſe que le jeu de paroles vient plutôt de méditation, que d'inſpiration. Varron les met au nombre de dix; c'eſt l'opinion la plus commune. Quelques Auteurs prophanes en comptent ſoixante. Il eſt impoſſible d'en fixer le nombre.

Quelques uns ont cru que le nom de *Sibylle* étoit formé de l'aſſemblage de ces deux mots Grêcs σείω, *agiter*, & βύλλος, *plein* à caûſe de la fureur qui agitoit les *Sybiles* quand elles rendoient leurs Oracles. Mr. de Saumaiſe ſans y chèrcher de myſtère, tenoit que le nom de *Sybille* étoit le nom propre de celle qui la prémière ſe mêla de prédire l'avenir.

On appelle provèrbialement une vieille fille, & ſçavante, une *Sibylle. Sibylla, mulier ſapiens.* Ainſi dans ce ſiécle les Poëtes ont appellé la *Sibille* de Gournay, une pèrſonne de grand mérite, fille d'alliance de Mr. de Montagne. Rabelais a auſſi fait mention de la *Sibylle* de Panzout. On dit auſſi d'une chôſe qui eſt facilement broüillée, & mêlée, que ce ſont les vèrs de la *Sibylle* de Cumes qui écrivoit ſes vèrs ſur des feüilles d'arbres, où l'on ne pouvoit plus rien connoître, quand elles avoient été agitées par le vent.

La montagne de la Sibylle, *Fiſcellus mons.* montagne du Duché de Spoléte. Elle a pris ſon nom d'une *Sibille*, qui y avoit ſa cavèrne, donne la naiſſance à la rivière de Néro, & eſt ſituée près de la ville de Norcia. Maty.

SIBYLLINS. adj. *Livres Sybillins* c'étoit les livres qui contenoient les prédictions des Sibylles. *Libri Sibyllini.* Ces livres avoient une grande autorité parmi les Romains. On ne faiſoit rien ſans les conſulter. Ils furent brûlez avec le Capitole en l'an 670. de Rome.

SIC.

SICAIRE. ſ. m. Aſſaſſin. Voleurs de Palèſtine auxquèls on donna ce nom pour la raiſon que l'on dira cy-deſſous. *Sicarius.* Felix ſans y penſer introduiſit les *Sicaires*, ou Aſſaſſins dans Jéruſalem. Fleury. C'étoient des voleurs dont le pays étoit plein. Id. Leurs uniques armes étoient de petits poignards courbez comme les cimetèrres des Pèrſes: & parcequ'en Latin *Sica* ſignifie un poignard: ils furent nommez par les Romains *Sicarii* & ce nom leur demeura. Ces voleurs répandus par tout les pays, éxcitoient le peuple à la révolte & pilloient les maiſons de ceux qui réſtoient dans l'Obéiſſance des Romains. Id. L'année 73. de J.C. préſſez par P. Sylva Gouverneur de Judée, & aſſiégez dans Maſſada, où commandoit Éléazar petit fils de Judas le Galiléen & chêf des *Sicaires*; les *Sicaires* voyant qu'ils ne pouvoient plus réſiſter, ſuivirent le conſeil furieux d'Éléazar; ils tuèrent leurs femmes & leurs enfans, puis s'égorgèrent les uns les aûtres: & ayant tîré au ſort, celui qui demeura le dèrnier mit le feu au palais, & enfin ſe tua luy même. Telle fut la fin des *Sicaires.*

SICAMOR. ſ. m. Tèrme de Blâſon. C'eſt un cèrceau ou cèrcle lié comme celui d'un tonneau. On voit des Écus de ſable à un *ſicamor* d'or. *Sicamorus aureus.*

SICANDRO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Sicandra Inſula*, Elle eſt près de celle de Policandro. On la prend pour l'ancienne *Oenos.* Elle a cinq lieuës de circuit, & point d'habitans. Maty.

SICCITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſéc. *Siccitas, ariditas, ſiccitudo.* La chaleur & la *ſiccité*, ſont les qualitez du feu: la froideur & la *ſiccité*, ſont celles de la tèrre. Pour faire du ſél, on fait cuire l'eau ſalée juſqu'à la dèrnière *ſiccité.*

SICÉLEG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Siceleg.* Les Septante l'appellent Secelæk. C'étoit une ville de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 31. qui fut donnée enſuite à celle de Simeon, *Joſ. XIX.* 5. Les Philiſtins la poſſédoient pourtant encore au tems de David, & Achir leur Roy la donna à ce Prince 1. L. des Rois XXVII. 6. Les Déſmarets la nomment *Tſiklag.* c'eſt la prononciation hébraïque.

SICÉOTE. ſ. m. & f. Qui eſt de Sicée petite ville de Galatie. *Siceotes.* Saint Théodore le *Siceote* Évêque d'Anaſtaſiopolis en Galatie vécut au VI. & au VIIe ſiécle.

SICHAR, & SICHEM. C'eſt la ville de la Tèrre appellée dans l'Écriture *Sichem*, & *Sichima*, & enſuite ſous les Romains *Fluvia-Neapolis*, & par les habitans *Marmorta*, ou *Mabertha.* Elle étoit de la Tribu d'Éphraïm, & ſituée dans les montagnes d'Éphraïm

phraïm ; ou de la Samarie. Ce fut une ville de Refuge & Lévitiqué. On l'appelle aujourd'hui *Naplouſe*. Voyez ce mot.

SICHEN. ſ. m. Nom d'une petite ville du Brabant Éſpagnol, ſituée ſur la rivière de Demèr, entre Arſcot & Dieſt. *Sichemum*, *Sichemium*, autrefois *Sichne*. Valois, *Notit. Gall. p.* 524. On voit un peu au midi de cette ville un Monaſtère célébre nommé Scèrpen Heuvel, en Latin *Aſpera collis*. Maty.

SICIGNANO. ſ. m. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Sicignanum*. Il eſt dans la Principauté Citérieure, entre Cangiano, & Cappacio Nuovo, au piéd de la montagne de *Sicignano*, que quelques Géographes prennent pour l'*Alburnus mons* des Anciens. Maty.

SICILE. ſ. f. Nom propre de la plus grande & la plus conſidérable des iſles de la mèr Méditèrranée. *Sicilia*, anciennement *Trinaeria*, *Triquetra*, *Sicelia*, *Sicania*. Elle eſt au midi de l'Italie, entre le 36 & le 40e degrez de longitude, & le 35 & le 38e de latitude. Elle n'eſt ſéparée de la Calâbre que par un détroit de demi lieüe. Sa figure eſt triangulaire, tèrminée par trois caps principaux, le cap de Faro, & celui de Paſſaro, qui regardent vèrs le levant, & celui de Coco qui regarde du côté du couchant. C'eſt à caûſe de ces trois Caps qu'on la nomma anciennement Trinacria, c'eſt-à dire, l'iſle à trois pointes. On donne à la *Sicile* deux cent lieuës de côtes ; l'air y eſt fort ſain, quoi qu'un peu chaud pour les étrangérs ; le païs eſt chargé de montagnes, dont la plus célébre eſt le mont-Gibel qui vômit des flammes. Elle eſt pourtant ſi fèrtile en grains, en vins & en fruits, qu'on l'appelloit anciennement le grénièr de l'Italie, & la nouricière du peuple Romain. On y recueille auſſi quantité d'huile, du ſucre, du ſafran, de la ſoye, du miel, & de la cire. On y trouve dés agathes, des émeraudes, du jaſpe, du porphire, des mines d'or, d'argent, de fèr &c. & on pêche de fort beau corail vèrs la côte occidentale. La *Sicile* eſt diviſée en trois vallées ou Provinces. La vallée de Mazara, qui eſt au couchant, & celles de Démona & de Noto, ſituées au levant ; la prémiére vèrs le nord, & l'aûtre vèrs le midi. Ses villes principales ſont Palèrme Capitale, Mont-Reale, Trapano, Mazara, Agrigente, Xacca, Noto, Siracuſe, Meſſine, Melazzo, & Patti. La *Sicile* eſt fort ſujette aux tremblemens de tèrre ; il y en eut un l'an 1693. qui s'y fit ſentir pendant trois jours de ſuite, le 9, le 10, & le 11e de Janviér, il renvèrſa entièrement les villes de Catane & d'Agouſto, endomagea beaucoup celles de Siracuſe, de Modica, de Calatagirone, de Leontini, & de Carlentini, & écraſa ſous les ruines cent cinquante mille pèrſonnes, ſans celles qui périrent de faim à la campagne. En 1264, Charles de France, Duc d'Anjou & Comte de Provence, frère de Saint Louïs fut déclaré Roi de Sicile & de Jéruſalem, & après avoir remporté une grande victoire ſur Mainfroi qui y fut tué, il prit poſſeſſion du Royaume de Sicile ; mais les Arragonois qui la lui diſputoient y firent égorger tous les François le jour de Pâques de l'an 1282. à l'heure de Vêpres, & c'eſt cette pèrfide & ſanglante boucherie qu'on appelle les Vêpres Siciliennes. Cette iſle a été depuis ce tems là une dépendance du Royaume d'Aragon. Par la paix de Raſtat elle avoit été cedée au Duc de Savoye : le Roi d'Éſpagne l'a repriſe l'an paſſé 1718. excepté deux ou trois places qui tiennent encore pour l'Empereur, à qui le Duc de Savoye la cédée, parcequ'il ne la pouvoit déffendre. L'Empereur lui a donné en échange la Sardaigne qui eſt entre les mains du Roi d'Éſpagne, ce qui fait que le Duc de Savoye prend aujourd'hui le tître de Roi de Sardaigne au lieu de celui de Roi de *Sicile* qu'il prenoit depuis la paix de Radſtat.

Quelques-uns veulent qu'elle ait pris ſon nom de *Sicilita*, c'eſt-à-dire, *reſecta*, couppée, détachée, parce qu'autrefois elle étoit jointe à l'Italie par le païs des Brutiens qui eſt aujourd'hui le bout de la Calâbre Ultérieure où eſt Régio. D'aûtres diſent qu'elle a pris ſon nom de Siculus fils de Neptune qui y régna après Sicanus, qui lui avoit donné le nom de Sicanie. Voyez Solin C. XI. Bochart dans ſon Chanaan L. I. C. 30. donne deux étimologies du mot *Sicilia*, *Sicile*. Car 1°. il prétend que les Phéniciens la nommèrent *Siclul*, שכלול, c'eſt-à-dire, *Pèrfection*, parceque c'étoit la plus belle & la plus fèrtile des iſles qu'ils connuſſent. L'aûtre eſt אשכל, *Eſcol*, *un raiſin*, & סגול, *Segol*, en Syriaque, ou סגולה, *Segula*, au pluriel סגוליא, *Segulaja*. Ils la nommèrent donc l'iſle des raiſins, parcequ'elle en produit beaucoup & qui ſont éxcellens & font de très bon vin.

Le Royaume des deux Siciles. *Regnum utriuſque Siciliæ*. Ce Royaume formé par Roger Boſſo, dèrniér des douze fils de Tanerede Gentilhomme de Normandie, Seigneur de Haute ville, environ l'an 1125. comprenoit l'iſle de *Sicile*, qu'on nommoit la *Sicile* Ultérieure, au delà du Fâre, & le Royaume de Naples, qui portoit le nom de *Sicile* Citérieure, ou au deçà du Fâre. Le Roi d'Éſpagne donne encore ces anciens noms à ces deux païs dans les Actes publics ; mais dans l'uſage ordinaire on a rendu à l'iſle ſon ancien nom de *Sicile*, & on a donné à la Tèrre Fèrme le nom de Royaume de Naples, à caûſe de la ville de Naples qui en eſt la capitale. Maty. Le prémiér tître du Royaume de *Sicile* eſt une Bulle de l'Antipape Anaclet du 27e Septembre 1130. par laquelle il accorde à Roger Comte ou Duc de Calâbre le tître de Roi de *Sicile*. Quelques-uns qui ne veulent pas que le droit de Légation appellé la Monarchie de *Sicile* ait été accordé par Urbain II. en rapportent l'origine à la Bulle de l'Antipape Anaclet, dont nous avons parlé. Il y a dans les Mémoires de Trévoux 1713. p. 1842. un Catalogue de tous les Hiſtoriens de *Sicile*. *La Sicilia del Paruta*, eſt un livre râre.

La Mèr de Sicile. *Siculum Mare*. C'eſt proprement cette partie de la mèr Ionienne qui eſt au midi de la Calâbre, & qui baigne la côte Orientale de la *Sicile*. Maty.

Fare de Sicile. Voyez Meſſine, Fare.

SICILIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Sicile. *Siculus*, *a*. Cicéron dit que les *Siciliens* ſont ingénieux & agréables, qu'ils ont l'éſprit ſubtil. Les Vêpres *Siciliennes*. Voyez l'article de Sicile.

Sicilienne. ſ. f. Tèrme de Muſique & de Danſe. Éſpéce d'air & de danſe. *Sicula cantio*, *Sicula ſaltatio*. La *Sicilienne* ſe marque ordinairement avec les ſignes. $\frac{6}{8}$ ou $\frac{12}{8}$. Brossard. Les Forlanes de Veniſe. Les *Siciliennes*, les Gigues Angloiſes ſont des danſes gayes, dont l'air va en ſautant.

SICILIQUE. ſ. f. Sorte de poids des Anciens, qui peſoit deux dragmes, ou ſix ſcrupules. *Sicilicum pondus duarum drachmarum cum ſcrupulis ſex*.

Sicilique. Poids. Chez les Apotiquaires le *ſicilique* pèſe un ſextule, & deux ſcrupules. *Sextulum & duo ſcrupuli*.

SICINO, SICHINO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Sicinus*, *Sicynus*, *Sicenus*. Elle eſt à quelque lieuë de celle de Milo, vèrs le levant. Elle n'eſt d'aucune conſidération, n'ayant que quatre lieuës de circuit, & étant déſèrte. Maty.

SICLE. ſ. m. C'étoit une monnoye chez les Hébreux qui valoit quatre drachmes Attiques, ou quatre deniérs Romains, revenant à vingt deux ſous quatre deniérs de nôtre monnoye. *Siclus Hebræus*. L'Écriture l'appelloit autrement *ſolidus* & *ſtater*; les Docteurs Juifs doutent de quel poids étoit le *ſicle*; & ce n'eſt que par conjecture, & ſur le poids des *ſicles* modèrnes que l'on a jugé que les *ſicles* ſont de quatre dragmes Attiques. Voyez Budée. Le Pere Souciet Jéſuite en décrit pluſieurs dans ſa Diſsèrtation ſur les Médailles Hébraïques, p. 20. Il avèrtit, p. 21. que les tièrs de *ſicle* & le quart de *ſicle* décrits par Waſerus dans ſon L. *De Ant. Num. Hebr. L. II. C.* 7. ſont faux, & de l'invention de cet Auteur. Le *ſicle* Hébraïque en poids péſoit 268 grains, ſelon le Père Mèrſenne, & il étoit compôſé de 20 oboles, & châque obole étoit du poids de ſeize grains d'orge. Ce poids eſt juſte; j'en ai peſé un du Cabinet du Roi que j'ai trouvé de 268 grains, un aûtre de 264. S'il s'en trouve de moins peſans, on les a limez ou rognez, ou enfin il y a quelque déchet. Il y a au Cabinet du Roi un quart de *ſicle* d'argent qui ne péſe que 52 grains au lieu de 67 ou environ, mais il eſt troüé; ce qui fait manifeſtement cette différence de 15 grains. Le Docteur Cumbèrland dit qu'il en a peſé pluſieurs, & qu'il les a trouvez à peu-près du poids d'une demie-once Romaine; ſelon ſon calcul le *ſicle* valoit près de 30 ſols monnoye de France. Quelques-uns croyent que les Hébreux ont eu deux ſortes de *ſicles*; le commun, ou profane, qui étoit appellé *didrachme*; & le ſecond du Sanctuaire, qui étoit le double de l'aûtre. Et c'eſt par cette voye que quelques Auteurs prétendent que l'on peut ſortir des difficultez qui ſe rencontrent en quelques endroits de l'Écriture Sainte, où il eſt parlé de cèrtaines chôſes dont le poids paroît incroyable; comme, quand il eſt dit que toutes les fois qu'Abſalom faiſoit coupper ſes cheveux, dont la peſanteur l'incommodoit, on en coupoit le poids de deux cens *ſicles*. Mais Villalpandus ſoutient le contraire. Le Docteur Cumbèrland croit auſſi que cette diſtinction eſt imaginaire. M. Morin & beaucoup de Sçavans tiennent la même chôſe; c'eſt-à-dire, que le *ſicle profane*, ou de quatre drachmes, étoit la même chôſe que le ſacré, dont on gardoit le modéle dans le Sanctuaire. Bouteroüe dit que le *ſicle* peſoit vingt gerahs, ou 320 grains d'orge, & faiſoit juſtement la demi-once Romaine, ou 252 grains poids de marc. Le Rabbin Maïémonides dit la même chôſe; & Monſieur de Compiegne dit qu'il étoit du poids de deux dragmes Hébraïques, qui en valoient quatre d'Athênes. Le poids du Sanctuaire étoit le plus peſant & le plus juſte, ainſi nommé, parcequ'il étoit ſous la direction des Prêtres; mais il n'étoit pas différent du poids royal ou profane. La principale monnoye des Juifs étoit le *ſicle*, qu'ils fabrquoient d'argent pur. Les prémiérs furent fabriquez dans le déſèrt à la taille de 100. à la mine Attique du poids de 160 grains d'orge, qui étoient éxpoſez pour dix gerahs, ou oboles.

Enſuite

Enſuite ils firent un aûtre *ſicle* d'argent qui peſoit le double. On prétend que les Juifs avoient auſſi des *ſicles d'or* du poids de quatre dragmes Attiques, & qui valoient environ dix livres monnoye de France. On tient que le *ſicle* eſt la prémiére monnoye dont on s'eſt ſervi dans le monde, parcequ'il étoit en uſage du tems d'Abraham; alors il n'étoit ni marqué, ni frappé; il n'avoit d'aûtre prix que la valeur intrinſéque, & on le donnoit au poids. Un des *ſicles* qui ſont au Cabinet du Roi a été apporté du Levant par M. le Chevalier Maunier. Le Grand Duc de Toſcane en a un à peu près ſemblable dans ſon Cabinet.

Ce nom vient d'un mot Hébreu qui ſignifie *peſer*, parceque ce mot eſt employé quelquefois pour monnoyé. Avec tout cela les Auteurs ſont ſi différens, qu'on n'en peut faire aucun jugement cèrtain. Du Cange dit que les *ſicles* ont été auſſi en uſage chez les Anglois & les Allemands.

Xénophon, dans l'expédition du jeune Syrus contre ſon frère Artaxèrxès Mnémon parle de *ſicles*, comme d'une monnoye qui avoit cours à Lydia ville de l'Arabie Pétrée ſur les confins de l'Idumée & de l'Arabie déſèrte. C'étoient des *ſicles* des Arabes qui peſoient moins que ceux des Juifs. Selon Héſichius c'étoit une monnoye de Pèrſe qui valoit huit oboles attiques. Ceux de Xénophon n'en valoient que ſept & demi. Voyez la p. 119. de la Diſſèrtation du Jéſuite que nous avons cité.

SICLI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Siclum*, *Sicliſtaſmene*. Elle eſt à trois lieuës de la ville de Noto, vèrs le couchant, à la ſource de la rivière de *Siclo*, qui ſe décharge dans la Mèr d'Afrique après un cours de trois lieuës, & qui portoit anciennement le nom de *Moticanus Fluvius*. Maty.

SICULE, SZEKHELI, ZECKELI. ſ. m. & f. Nom propre d'un des trois principaux peuples de la Tranſylvanie. *Siculi*. Ils ſont vèrs les confins de la Moldavie & de la Pologne. Leurs principales contrées portent les noms de Scepſi, de Keſdi, d'Orbay, de Cſik, de Kaſzon, de Maros, & d'Uduardeles, qu'on appelle les ſept contrées Siculicales. Ils poſſédent encore celles de Gyrgyo, de MarcusZeck & d'Aranias Zeck.

SICULIANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville à demi ruïnée de la vallée de Mazara, en Sicile. *Siculianum*. Elle eſt à l'embouchure de la rivière delle Canne, à quatre lieuës d'Agrigente, vèrs le couchant. Quelques Géographes prennent *Siculiano* pour la ville nommée anciennement *Camicus*, & *Inycus*, bâtie par Dédale. Maty.

SICULICAL, ale. Voyez SICULE.

SICYONE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Péloponèſe. *Sycion*. Elle étoit Capitale d'un petit païs auquel elle donnoit le nom de Sicyonie. *Sicyonia*. Dans la ſuite elle fut appellée *Baſilica*, comme elle l'eſt encore aujourd'hui. Étienne de Bizance dit qu'elle s'appella autrefois Méron & Telchinie. Il en eſt parlé au 1. L. des Machabées XV. 23.

SID.

SIDARISO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Tzaconie, en Morée. *Sidariſa*. Il eſt entre Miſitra & Malvaſia. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Gerennia*, petite ville de la Laconie, & d'aûtres pour l'ancienne *Oenoe*, qui étoit proche de la précédente. Maty.

SIDE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'ancienne Pamphylie, dans l'Aſie Mineure. *Side*, *Sida*. Elle étoit ſur les confins de la Cilicie, & ville maritime, ſituée à l'embouchure de l'Eurymédon, & ſur le bord oriental de ce fleuve.

SIDÉBUREN. ſ. m. Nom, propre d'un village des Provinces Unies, ſitué à deux lieuës de Groningue, vèrs le levant. *Sidebura*. On le prend pour l'ancienne *Siatutanda*, ville de la Gèrmanie. Maty.

SIDÉRATION. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Mortification, mort de quelque partie du corps. On l'appelle autrement ſphacéle, ou Nécroſe. *Mors Necroſis*, *ſphacelus*, *partis alicujus è corpore humano*. Voyez M. Harris au mot *ſpacelos*.

SIDÉRITIS. ſ. f. Sorte de plante qu'on appelle autrement *crapaudine*. Il y en a pluſieurs éſpéces.

Ce mot vient du Grèc σίδηρος, *ferrum*, *fèr*: car on croit que ces plantes ont la vèrtu de guerir les bleſſures faites par le fèr.

Sideritis, ſe dit auſſi d'une ſorte de pièrre qui eſt comme parſemée de petites taches de fèr. *Sideraticus lapis*. L'aiman eſt encore appellé *ſideritis*, à cauſe de la vèrtu qu'il a d'attirer le fèr.

SIDÉROCAPSA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine. *Siderocapſa*, anciennement *Chryſites*, *Chryſitis*. Elle eſt à treize lieuës de la ville de Salonichi, vèrs l'orient méridional. On trouva près de cette ville du tems de Philippe, père d'Aléxandre le Grand, une mine qui rendoit mille talens d'or. Le Grand Seigneur en tire encore neuf ou dix mille ducats par mois, & il y a, dit-on, dans la montagne cinq ou ſix cents fourneaux appartenant à des particuliers qui font travailler à ces mines. Maty.

SIDOINE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sidonius*. Saint *Sidoine* Apollinaire, ſelon Grégoire de Tours fut en Auvèrgne le Xe Évêque du ſiége, qui fut mis dans la ſuite à Clèrmont. *Sidoine*, dit communément *Sidoine* Apollinaire, *C. Sollius Sidonius Apollinaris*, étoit fils d'Apollinaire Préfet du Prétoire dans les Gaules, l'Eſpagne, & les Iſles Britanniques; petit fils d'Apollinaire auſſi Préfet du Prétoire dans les Gaules, le prémier Chrétien de ſon illuſtre famille. Baillet, *au 23e d'Août*. *Sidoine* Apollinaire fut élevé à l'Épiſcopat l'an 470. ou 471. & mourut l'an 482. ou en 484. D'aûtres le font vivre juſqu'en 487. On dit *Sidonius* Apollinaris en François auſſi ſouvent, ou plus ſouvent même que *Sidoine* Apollinaire. Par exemple, Savarron & le P. Sirmond ont fait de ſçavantes Notes ſur les Ouvrages de *Sidonius Apollinaris*, ou ſur *Sidonius Apollinaris*. Ils ont auſſi donné la vie de *Sidonius Apollinaris*.

SIDON, aujourd'hui SEYDE. ſ. f. Nom propre d'une ville fort ancienne, & qui a été fort célébre. *Sidon*. On attribuë à ſes habitans l'invention du vèrre, & celle de la navigation. Elle fut anciennement Épiſcopale & ſuffragante de Tyr; aujourd'hui c'eſt fort peu de chôſe, elle a un bon château, & un port aſſez fréquenté. On la nomme *Sayd*, ou *Seyde*, & on la trouve ſur la côte de la Phénicie, en Syrie, à dix huit lieuës de Damas, vèrs le couchant.

SIDONIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de *Sidonius*. Les *Sidoniens* étoient plus anciens que les Tyriens. Homère parle des *Sidoniens* & ne dit pas un mot des Tyriens. Les Grècs eux-mêmes demeurent d'accord qu'ils ont appris la navigation des Phéniciens, & qu'ils ont appris des *Sidoniens* les ſciences néceſſaires à la bien pratiquer, l'Aſtronomie & l'Arithmétique. Leurs coûtumes de conduire leurs vaiſſeaux, ſuivant le cours de la grande ourſe, ſi différente de celle des Phéniciens, à qui le mouvement de la petite ourſe ſèrvoit de guide, ne marque-t-elle pas dans ceux-ci une bien plus grande pratique, & une bien plus grande ſubtilité dans leurs obſèrvations? Huet *Tr. du Commèrce p. 78*. Les *Sidoniens* étoient Chananéens, Phéniciens, deſcendans de Sidon fils de Chanaan. Pas un peuple n'entendoit l'art de couper le bois comme les *Sidoniens*. 3. *L. des Rois*, *C. V. v. 6*.

Adroites Lesbiennes,
Qui le diſputeroient aux mains Sidoniennes,
Quand, l'aiguille animant la toile ſous leurs doigts,
Mille objets différens y naiſſent à leur choix.
De la Motte.

SIDONISI. Voyez FIDONISI.

SIDRA. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel, ſituée ſur la côte de la Sacanie, entre le golfe de Napoli & celui d'Égine. *Sidra*. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria*, & *Irene*, où Demoſthène fut exilé, & ſe fit mourir par le poiſon; d'aûtres la mettent à Poros, qui eſt ſituée dans le golfe d'Égine, au couchant du Cap de Schilly, & près du bourg de Saronia. Maty.

Le Golfe de Sidra. *Sidra ſinus*, anciennement *Syrtis magna*. C'eſt un grand golfe de la mèr de Barbarie. Il eſt entre les côtes de Tripoli & de Barca, & il prend ſon nom de la petite iſle de *Sidra*, qui eſt au fonds du golfe. On y voit les Seches ou Baſſes de Barbarie, qui ſont des écueils fort dangereux.

SIDRE, ou CIDRE. ſ. m. Boiſſon faite de pommes, ou de poires pilées & preſſurées. Le *ſidre* de pommes s'appelle du *pommé*. *Pomaceum vinum*. Celui de poires du *poiré*. *Vinum pyraceum*. *Sidre* doux, eſt celui qui ſe fait de pommes douces; le picquant de pommes ſauvages. Le meilleur *ſidre* eſt de couleur d'ambre.

Ce mot vient de *ſicera* Latin, ou de *ſechar* Hébreu, qui ſignifie tout breuvage qui peut ényvrer, ſoit qu'il ſoit fait de grains, ou de pommes, de palmes, ou aûtres fruits. Quelques-uns le dérivent du Bas-Breton *ſiſtre*, qui ſignifie la même chôſe. Il faut uſer du *ſidre*, lorſqu'il eſt bien paré, & au milieu de ſon âge; car lorſqu'il eſt ſuranné, & qu'il tire ſur l'aigre, il eſt fort dommageable à la ſanté.

SIDRO. Capo *Sidro*. Cap de la Livadie, en Grèce. *Cynoſura*, *Doriſcum Promontorium*. Il eſt à l'embouchure de l'Aſopo dans le golfe de Négrepont. Maty.

SIE.

SIE. ſ. f. M. Félibien & d'aûtres écrivent ainſi, mais l'uſage le plus autoriſé eſt d'écrire ſcie. Voyez donc SCIE.

Sie. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Païs de Caux en Normandie. *Seda*. La *ſie* a ſa ſource au bourg de S. Maclou. Elle va de là à Auſay, elle reçoit après une petite rivière & continuë ſa courſe par Longueville la Guiffard, Challemeſnil, Neufmeules,

Neufmeules, Pourville, où elle ſe jette dans la mèr. *Valois, Not. Gall. p.* 116.

SIÉCLE. ſ. m. Meſure, éſpace de tems de cent années, ou révolutions ſolaires. *Seculum*. La gloire de Dieu doit durer dans tous les *ſiécles*, c'eſt-à dire, dans tous les tems, à jamais. Nous ſommes à la fin du XVIIe *ſiécle* depuis Jésus-Christ. On voit dans cette Hiſtoire Univèrſelle tous les *ſiécles* paſſez ſe développer en peu d'heures. Boss. Les *ſiécles* s'écoulent plus rapidement pour les heureux, que les heures pour les miſérables. Fen. Vous ſerez l'entretien des *ſiécles* à venir. Des H.

L'hypèrbole plait aux Amans :
Tout eſt ſiécle *pour eux ; ou bien tout eſt momens.* B. Rab.

Un véritable Amant,
Compte châque moment,
Pour un ſiécle *d'abſence.* M. Scud.

On appelle les Auteurs *contemporains*, ceux qui vivent dans le même *ſiécle*. *Coætanei, contemporales.* On dit qu'un homme court le *ſiécle*, quand il eſt né au tems qu'on a commencé à compter un nouveau *ſiécle*.

Siécle, ſe dit auſſi pour marquer les tems en général, préſens, & paſſez. *Tempus præſens, præteritum & futurum.* Les Chétiens des prémiérs *ſiécles* n'étoient pas plus parfaits que ceux du *ſiécle* préſent. Les ſciences & les arts ont été rétablis, dans le XVIe *ſiécle*. Nous vivons dans un heureux *ſiécle*; les gens de ce *ſiécle* ne ſont pas ſi crédules que ceux des *ſiécles* paſſez. Le *ſiécle* s'eſt bien poli, & bien raffiné; pour dire, les hommes du *ſiécle* préſent. Le *ſiécle* d'Auguſte a été parmi les Romains le *ſiécle* du bel éſprit & du bon ſens, & le quatriéme *ſiécle* de l'Égliſe a été un des plus fèrtiles en grands génies. Bouh. L'antiquité des *ſiécles* eſt la jeuneſſe du monde, & à bien compter nous ſommes proprement les Anciens. Font. Ceux qui ont eu à ſe plaindre de leur *ſiécle*, ont donné mille loüanges au *ſiécle*, dont ils n'avoient rien à ſouffrir. S. Évr. Je ne ſuis point de ceux que l'amour de l'antiquité aveugle, & qui s'imaginent qu'on n'a point d'éſprit dans ces dèrniérs *ſiécles*. Bouh. On ne veut jamais pèrdre de vuë ſon *ſiécle* : & on juge de l'antiquité ſur le goût du tems préſent. Dac.

Mais ſon triſte mérite abandonné de tous,
Contre le ſiécle *aveugle eſt toûjours en courroux.* Mol.

Les Anciens ont diviſé les tems en quatre âges, qu'ils ont appellez le *Siécle d'or*; c'étoit le régne de Saturne : les Poëtes l'appellent quelquefois le *Siécle doré* de Saturne & de Rhée. Mén. Le *Siécle d'argent*, étoit celui de Jupitèr; les *Siécles d'airain*, & *de fer*, ceux qui ont ſuccédé à ces heureux *Siécles*. Héſiode eſt le prémiér qui a fait la déſcription de ces quatre *ſiécles* dans ſon Poëme intitulé, *Les Ouvrages & les Jours*. Ovide en a auſſi donné une au commencement de ſes Métamorphôſes. On a appellé le X. & le XI. *ſiécle*, des *ſiécles* de fèr, & de plomb, parce que c'étoient des *ſiécles* d'ignorance, & de groſſièreté. Nôtre *ſiécle* de fèr m'a rendu négligent. God.

Siécle, ſe dit en Morale par oppoſition à *céleſte*, & *ſpirituel*. *Secularis, mundanus.* Cette fille eſt entré en Réligion, a renoncé au *ſiécle*; c'eſt-à-dire, aux pompes, aux vanitez du monde. Les mondains ne chèrchent que les gens du *ſiécle*. Quand on eſt dans la retraitte, il fait dangereux de retourner la tête vèrs le *ſiécle*. Le *ſiécle* eſt bien corrompu; pour dire, les gens du monde. Fatigué du commèrce tumultueux du *ſiécle*, il s'eſt jetté dans un Monaſtère, comme dans un azile, pour y joüir du calme heureux d'une pieûſe oiſiveté. Disc. d'Él. C'eſt autour des Reines que ſe réünit l'éſprit du *ſiécle*; c'eſt à-dire, le déſir de plaire, l'envie de parvenir, le plaiſir de voir, & d'être vûë. Fléch. La dévotion n'exclut point les empreſſemens, ni la prudence du *ſiécle*. La Pl.

Le ſiécle *eſt ſi vicieux,*
Chèr ami, qu'une courte vie,
Eſt une faveur des cieux. Mai.

IL SIÉD. vèrb. impèrſonnel. Il eſt anomal & irréguliér : car il ne ſe conjugue qu'à cèrtains tems. *Decet, decens eſt, decorum eſt, quod decet.* Il a au pluriér, ils *ſiéent*; au Futur il vous *ſiera* : à l'Optatif, il vous *ſiéroit* : au Participe, *ſéant*. Mén. Corn. Il y a des gens à qui la vèrtu *ſiéd* prèſqu'auſſi mal que le vice. Bell. Il *ſiéd* mal à un paûvre d'être glorieux. Vaug.

SIÉG. ſ. m. Voyez SIGE.

SIEGBÈRG. ſ. m. Voyez SIGENBÈRG.

SIÉGE. ſ. m. Meuble qui ſert à s'aſſeoir. *Sedes, ſedile, ſella.* Une garniture de chambre eſt, d'un lit & de douze ou dix huit *ſiéges*. Les *ſiéges* ſont, des fauteüils qui ont un doſſiér & des bras; des chaiſes qui n'ont ſimplement qu'un doſſiér; des placêts & des tabourêts qui n'ont ni l'un ni l'aûtre; des *ſiéges* plians, qui ſont ſoutenus par des ſangles ou de fortes toiles pour être plus mollêts. On les appelle autrement *ſelles briſées*; & quand ils ont un doſſiér, on les nomme *perroquêts*, & ils ſèrvent à s'aſſeoir à tâble. Les éſcabelles & les bancs ſont des *ſiéges* ſimplement de bois, car les aûtres ſont garnis d'étoffe, de vélours, de moquette, de tapiſſerie, &c.

Siége, ſe dit auſſi de tous les lieux où l'on s'aſſiéd. *Sedes, ſedilia.* Il y a dans les jardins des *ſiéges* de gazon, des *ſiéges* de pièrre. Un *ſiége* de Cocher poſé ſur les moutons de devant du carroſſe. Dans les Égliſes il y a les hauts *ſiéges*, & les bas *ſiéges*, qui ſont les hautes, & baſſes chaiſes du Chœur, où ſe placent les Prêtres en haut, & les Clèrcs en bas.

Siége d'aisance. C'eſt la devanture & la lunette d'une aiſance. Davilèr. *Latrinarum ſedile.*

Siége, en tèrmes de Médecine, ſe dit de la partie du corps humain ſur laquelle on s'aſſiéd, & particulièrement du fondement, de l'anus. *Anus, podex.* Il a mal au *ſiége*, une fiſtule au *ſiége*. Les Philiſtins renvoyèrent l'Arche à caûſe des maladies qui leur étoient venuës au *ſiége*.

Siége, ſe dit figurément en chôſes morales. Les Philoſophes n'ont pû encore détèrminer où étoit le *ſiége* de l'âme, de la raiſon, de la vie. *Sedes animæ.* Déſcartes a dit que le *ſiége* de l'âme eſt dans la glande pinéale du cèrveau. Les Médecins attribuent au cœur le *ſiége* de la vie. Conſtantinople étoit le *ſiége* de l'Empire d'Orient; Rome de l'Occident. Vienne eſt preſentement le *ſiége* de l'Empire; Paris celui des Rois de France.

Siége *de néfs*, S'eſt dit autrefois & ſe trouve encore dans les Coûtumes du Vicomte de Liauë, pour un port, un endroit où les vaiſſeaux s'arrêtent. *Sedes navium, ſtatio navium.* En pluſieurs lieux les Seigneurs levent des droits pour les *ſiéges de néfs*. De Laur. Voyez Le Gloſſaire de M. Du Cange.

Siége, ſe prend auſſi pour toute ſorte de Juriſdiction Éccléſiaſtique, ou Séculière, & pour le lieu où elle s'exèrce. *Tribunal, forum.* Quand on a recours au Pape, on dit qu'on reclame l'autôrité du S. *Siége*. Il y a dans les Mémoires Hiſtoriques une Diſſèrtation ſur le S. *Siége* & la vacance du S. *Siége*. Un *Siége* Patriarchal, Archiépiſcopal, Épiſcopal, c'eſt la dignité, la juriſdiction, & la place qui appartient à ces Prélats; & on dit que le *Siége* eſt vaquant, lorſque le Prélat eſt mort, & qu'il n'y a pèrſonne qui occupe ſa place. A l'égard des ſéculiérs, il y a des *Siéges* preſidiaux, des *Siéges* royaux des *Siéges* ſubaltèrnes, qui ſont les Juſtices des Seigneurs; le *Siége* de la Connétablie, des Maréchauſſées, &c. La dignité, l'éminence, & les prérogatives d'un grand *Siége* ſont des tentations dangereûſes de s'énorgueillir. Le P. Gail. Le Conſeil de Barcelone où tous les aûtres *Siéges* reſſortiſſoient, prétendit que &c. Pat. On dit en général, qu'un Juge eſt au *Siége*, qu'il tient le *Siége*, quand il eſt en la prémière place de ces Tribunaux.

Siége, en tèrmes de Guèrre, eſt le campement d'une armée tout autour d'une place qu'elle a envie de prendre, ſoit par famine, en faiſant ſimplement les lignes pour empêcher que rien n'y entre; ſoit par vive force, en faiſant des trenchées, & y donnant des aſſauts. *Obſidio, obſeſſio, circumceſſio, obſidium.* Les plus fameux *ſiéges* des Anciens ſont ceux de Troye, de Tyr, d'Aléxia, de Numance. Ceux des Modèrnes ſont ceux d'Oſtende, de Candie, de Grâve. Ce Capitaine entend bien à faire un *ſiége*. Il a été malheureux, & contraint de lever le *ſiége*. Il a fallu faire un *ſiége* réguliér & dans les formes devant cette bicoque, on ne l'a pû enlever d'emblée.

On dit auſſi d'une femme ſévère & difficile à charmer, qu'on ne la ſçauroit prendre que par un *ſiége* réguliér, qu'il faut beaucoup de ſoins & de longues aſſiduitez.

Enfin cette beauté m'a la place renduë,
Que d'un ſiege *ſi long elle avoit déffenduë,*
Mes vainqueurs ſont vaincus. Malh.

SIÉGE. Nom de ville. Voyez SIGEN.

SIÉGER. v. neut. Occuper un Siége, une Juriſdiction. *Sedere, ſedem occupare.* Ce Pape a *ſiegé* dix ans, a occupé dix ans le S. Siége. Martin V^e *ſiégeoit* en 1418. Mascur. Les Juges ſupérieurs viennent *ſiéger* dans les Juriſdictions ſubaltèrnes, quand ils viennent tenir leurs aſſiſes. Il a peu d'uſage. Il eſt vieux; les gens qui parlent bien ne diſent point *ſiéger*, pour *aſſiéger* une place. C'eſt une faute aſſez commune. Vau.

SIÉGLE. ſ. m. Vieux mot. Siécle. Borel. *Sæculum*. Rois De Cambray, Poëte.

Se li Rois de Cambray viſt,
Le ſiégle *ſi bon comme il fiſt.*

SIEN, Sienne. Pronom poſſeſſif, & rélatif de la troiſième pèrſonne; & quelquefois ſubſtantif. *Suus, ſua, ſuum.* Cet héritage lui a été donné pour demeurer propre à lui & aux *ſiens*. On a ſèrvi trois poulèts à trois pèrſonnes, c'eſt-à-dire, à chacun le *ſien*.

Il

Il a fait de grands biens à un *ſien* neveu. Cette dèrniere façon de parler ne vaut plus rien. On ne dit plus un *ſien* ami. Ce pronom eſt rélatif, & on ne le met ainſi devant & avec le ſubſtantif qu'en ſtile badin, ou comique.

Deux ſiens voiſins ſe laiſſerent leurrer. La Fon.

Je ſuis à Climène, je veux mourir ſien. Malh.

Ce vèrs finit mal par le pronom *ſien*. Mén. Dieu n'abandonne jamais les *ſiens*, c'eſt à-dire, ceux qui lui ſont fidèles. A qui fera-t-on du bien, ſi ce n'eſt aux *ſiens*? On dit qu'on n'eſt jamais riche, ſi on ne mêle de l'argent d'autrui avec le *ſien*. On ne fait tort à pèrſonne, quand on ne demande que le *ſien*. La juſtice eſt une vèrtu qui rend à chacun le *ſien*. On eſt bien-heureux, quand on eſt logé ſur le *ſien*, dans une maiſon qui eſt à ſoi. Mon héritage eſt proche le *ſien*, nous ſommes voiſins. Héritiérs *ſiens*, ſont ceux qui viennent de nous en ligne directe, pourvû qu'ils ſoient en nôtre puiſſance, lors de nôtre decès diſtinguez des étrangèrs. Faire les fruits *ſiens*, c'eſt ſe les appropriér & ſes acquérir légitimement. Courtin. On dit provèrbialement, A châcun le *ſien* ce n'eſt pas trop. *Unicuique quod eſt non redundat.*

SIENNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Toſcane, en Italie. *Sena, Sana, Sena, Colonia Senenſis.* Elle eſt capitale du Siénois, & ſituée à onze lieuës de Florence, du côté du midi. *Sienne* eſt une des plus conſidérables villes de l'Italie. Elle eſt grande, belle, ornée d'un grand nombre de Palais, de belles places, de fontaines, de ſupèrbes Égliſes, dont la Cathédrale eſt preſque toute entière de marbre blanc ou noir. Il y a auſſi un magnifique Hôpital; mais ce qu'il y a de ſingulier à *Sienne*, c'eſt ſa grande place. Elle eſt ronde, entourée de belles maiſons de même ſimétrie, & ſoûtenuës par des arcades ſous leſquelles on peut ſe promener en tout tems; le milieu de cette place eſt enfoncé en forme de coquille, & on peut aiſément le remplir d'eau, & y répréſenter un combat naval avec des petites barques. *Sienne* eſt auſſi une place forte, & elle eſt défenduë par une bonne citadelle; elle a un Archevêché, une univèrſité fort fameûſe, l'avantage de parler fort délicatement la langue Italienne, & d'avoir donné la naiſſance aux Papes Aléxandre III. & VIII. Pie II. & III. Au reſte, *Sienne* étoit autrefois une République. Les Eſpagnols la prirent l'an 1554, & la remirent au grand Duc de Toſcane, qui en eſt encore le maître. Maty.

SIENNOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Sienne en Italie. *Senenſis.* Les *Siennois* prennent la Sainte Vièrge pour Patronne de leur ville, en mémoire de la protection qu'elle leur donna dans la victoire qu'ils remportèrent ſur les Florentins, & dont ils lui rendent graces tous les ans, le jour qu'on célébre ſon Aſſomption. Corn. Quand on parle d'une pèrſonne en particuliér. On dit communément de *Sienne* plutôt que *Siennois*. Sainte Cathérine de *Sienne*, Sixte de *Sienne*.

SIENNOIS. ſ. m. Nom propre d'une Province du Duché de Toſcane, en Italie. *Senenſis Ager.* Elle à le Piſan au couchant; le Florentin au nord, l'État de l'Égliſe au levant; & la mèr de Toſcane au midi. Le Tèrroir de cette Province eſt aſſez fèrtile, ſur tout en Meuriérs, dont on nourrit une grande quantité de vèrs à Soye. On y trouve auſſi pluſieurs eaux minérales. Sienne eſt la ville capitale, les aûtres ſont Groſſeto, Sovana, Pienza, Monte Pulciano, & Monte Alcino. Le petit État delli Préſidii, enclavé dans cette Province, eſt aujourd'hui entre les mains de l'Empereur; & la Principauté de Piombino a ſon Prince particuliér, qui étoit autrefois ſous la protection des Eſpagnols. *Maty.*

SIERRA. ſ. f. Mot Éſpagnol, qui ſignifie Montagne. *Mons.* On le donne aux montagnes & à des contrées pleines de montagnes, eſt une petite contrée de la Caſtille nouvelle, en Éſpagne. *Montanus tractus.* Elle eſt vèrs les confins des Royaumes d'Aragon & de Valence. Cuenca en eſt le lieu principal. *Sierra* eſt encore une petite Province du Pérou. *Provincia Montana.* Elle eſt entre celles de Los Charcas, de Técuman, & de Chaco. On n'y voit rien de conſidérable que S. Crux de la *Sierra*, qui eſt une Colonie d'Éſpagnols. Maty.

Sierra lione. C'eſt à-dire, la montagne des Lions. Voyez Lione.

SIERT. Vieux mot. Si eſtoit. *Pierre de Blois.* Borel. *Si eſſet, Si erat.*

SIET. Vieux mot. *Eſt*, troiſième pèrſonne du vèrbe, je ſuis. *Boëce.* MS. Borel.

SIEUR. ſ. m. (Il n'eſt que d'une ſyllabe.) Éſpèce de titre d'honneur dont l'uſage eſt renfèrmé dans les plaidoyèrs, dans les actes publics, & aûtres écritures de même ſorte. *Domnus, Dominus.* Je plaide pour le *Sieur* Marquis de &c. C'eſt un titre qu'un ſupérieur donne à un inférieur dans les lettres miſſives & aûtres écritures particulières. Vous direz au *Sieur* tel, qu'il faſſe, &c.

En ce ſens, on l'employe ſouvent par modeſtie en parlant de ſoi; ainſi on voit à la tête des livres, Traduction du *Sieur* d'Ablancourt. Œuvres du *Sieur* Déſpreaux, &c.

Sieur, eſt auſſi un tèrme qui marque Seigneurie. *Dominus.* Écuyer *Sieur* d'un tel lieu.

Sieur, (de deux ſyllabes.) Voyez Scieur.

SIF.

SIFANO. Voyez SIPHANTO.

SIFLANT, ante. adj. Qui ſifle. *Sibilans.* Les Grammairiens appellent conſones *ſiflantes*, ces trois lèttres S. X. Z. parce qu'on ne les prononce qu'avec une éſpéce de ſiflement. M. L'Abbé Dangeau qui prétend avec raiſon que nôtre *ch*, tel que nous le prononçons dans *chariot*, *chèrté*, *chicane*, *choque*, eſt une conſonne ſimple, compte quatre lèttres *ſiflantes* Z. S. J. CH. Car quatre conſonnes *ſiflantes*, ont les mêmes rapports entre-elles que les quatre labiales & les quatre palatales. Le *z* ſe change en *s*, & l'*j* en *ch*, tout comme le *b* en *p*, & le *d* en *t*; & le *j* ſe change en *z*, comme l'*v* en *b*; & le *ch* ſe change en *ſ*, comme le *k* en *t*. M. L'Abbé d'Angeau.

SIFLEMENT. ſ. m. Bruit que fait l'air preſſé en ſortant par un conduit étroit. *Sibilus.* Le *ſiflement* des tuyaux d'orgues. Les vents durant la tempête ſont d'horribles *ſiflemens*. Beaucoup d'animaux éxpriment leur colère par des *ſiflemens*, comme les ſèrpens, &c. C'eſt ainſi que Tiſiphoné & Alecto font l'amour, lorſqu'elles ſont en commèrce de galanterie, & que les ſèrpens dont elles ſont coëffées radouciſſent leurs *ſiflemens*. Le Ch. d'H.

Au bruit de leur aſſaut les vents des environs,
De leur longs ſiflemens *leur ſèrvent de clairons.* P. le Moine.

Siflement, eſt auſſi un témoignage de mépris, par une forte riſée qui imite le *ſiflement* de l'air. *Sibilus irriſorius.* Par des *ſiflemens* & des battemens de piéds & de mains, on les chaſſoit de la chaire. Mauc.

SIFLER. v. act. & n. Rendre un ſon aigu par le moyen de l'air comprimé qui ſort par un conduit étroit; & ſe dit tant des hommes que des animaux. *Sibilare, mittere ſibila.* C'eſt un des plaiſirs des laquais, des gens de néant de *ſifler*. Les oiſeaux *ſiflent* des airs, comme les ſanſonnêts, linottes, mèrles, ſérins, &c. Les ſèrpens *ſiflent* de colère.

La Diſcorde à l'aſpect d'un calme qui l'offenſe,
Fait ſifler *ſes ſèrpens; s'excite à la vengeance.* Boil.

Hé bien! Filles d'Enfèr, venez, êtes-vous prêtes?
Pour qui ſont ces ſèrpens qui ſiflent *ſur vos têtes?* Rac.

Sifler, ſe dit auſſi du bruit aigu que fait le vent, une fléche, une balle de mouſquet, une pièrre pouſſée avec force &c. *Sibilare, ſibilum edere.* Écoutez le vent comme il *ſifle*. Il entendoit les balles de mouſquet qui lui *ſifloient* aux oreilles. Il y a des tuyaux d'orgues qui ne font que *ſifler* comme le larigot, la doublette.

Sifler, ſignifie auſſi, donner un témoignage de mépris, & de riſée par des ſiflemens. *Exſibilare, ſibilis conſcindere, conſectari.* Cet homme s'eſt fait *ſifler* en mettant ſon livre au jour. On a *ſiflé* cet Avocat en pleine Audience. Dès qu'on a avancé cette doctrine, elle a été *ſiflée*. Ne m'ennuye pas davantage, ſi tu ne veux être *ſiflé* comme un mauvais Comédien. Ablanc.

Je veux que vôtre livre aille au gré de vos vœux,
Faire ſifler *Cotin chez nos dèrniers neveux.* Boil.

Ses vèrs d'épithètes enflez,
Sont des moindres grimaux chez Ménage ſiflez. Id.

Ce mot vient de *ſifilare*, qu'on a dit pour *ſibilare*, qui ſe trouve chez les Latins, comme *ſifiletus* de *ſifilus*, dont on a fait *ſiflet*. Ménage.

Sifler, ſignifie auſſi, Apprendre à un oiſeau à régler ſon ramage, lui apprendre à chanter en *ſiflant*. *Inſuſurrare cantum, vel garritum.* On *ſifle* les mèrles, les ſanſonnêts, & aûtres oiſeaux.

Sifler, ſe dit figurément en Morale. Suggérer à quelqu'un ce qu'il a à dire en quelque occaſion importante, lui faire le béc, l'inſtruire. *Suggerere, monere.* Un Juge ne ſçauroit rien tirer d'un criminel, quand il a été *ſiflé*, quand il a eu du conſeil.

On dit auſſi en ce ſens, *ſifler* le Droit; pour dire, le montrer en chambre, hors des Écoles publiques; ſuggérer à un récipiendaire tout ce qu'il doit répondre aux objections qu'on lui fera dans ſon examen. *Jus inſuſurrare, ſuggerere.* On dit auſſi ordinairement *ſouſler*.

On dit provèrbialement, qu'un homme a *ſiflé* la linotte; pour dire, qu'il a bien bû, & qu'il y paroît, qu'il eſt à demi yvre. *Potavit, bibit.* On dit auſſi; Il n'a qu'à *ſifler*; pour dire, il n'a qu'à

qu'à marquer ſa volonté, pour venir à bout de ce qu'il ſouhaitte. On dit auſſi, Il n'y a qu'à *ſifler* & remuer les doigts; pour dire que c'eſt une chſôe fort aiſée.

Siflé, ée. part. paſſ. & adj. *Inſuſurratus*, *ſibilatus*, *ſuggeſtus*.

SIFLET. ſ. m. Petit inſtrument avec quoi on ſifle. *Sibilus*, *fiſtula*. Les filous appellent leurs camarades avec un coup de *ſiflet*. Le cri des Chauderonniérs eſt accompagné d'un coup de *ſiflet*; c'eſt une flûte compôſée de ſept petits tuyaux de fèr blanc. On prend les cailles & aûtres oiſeaux avec divèrſes ſortes d'appeaux & de *ſiflets*.

Siflet, ſe dit auſſi du conduit de la réſpiration, tant aux hommes qu'aux animaux. *Larinx*. Le *ſiflet* eſt proprement le nœud de la gorge que les Grècs appellent λάρυγξ, & les Latins *guttur*. Les poulêts qu'on égorge crient toûjours juſqu'à ce qu'on leur ait couppé le *ſiflet*.

On dit provèrbialement, Si vous n'avez point d'autre *ſiflet* que celui-là, vôtre chien eſt pèrdu; pour dire, Si vous n'avez pas d'aûtre moyen de réüſſir en cette affaire, vous ne la gagnerez pas. *Via*, *ratio*, *modus agendi*.

SIFLEUR. ſ. m. Celui qui ſifle. Ce laquais m'étourdit, c'eſt un *ſifleur* pèrpétuel. *Sibilator perpetuus*.

Sifleur, ou Soufleur, eſt un Maître qui enſeigne le Droit en chambre, qui ſifle les récipiendaires, & qui les prépare ſur la Loi. *Inſuſurrator*, *repetitor*.

S I.G.

SIGALION. ſ. m. Nom d'un Dieu des Égyptiens. *Sigalion*. C'étoit le Dieu du ſilence; on le repréſentoit ayant l'index de la main droite ſur ſes lèvres, & on portoit ſa ſtatuë dans les fêtes d'Iſis & de Sérapis. On l'appelloit autrement Harpocrate.

Le mot *Sigalion*, vient de Σιγάω, *Je me tais*.

SIGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Siganum*. Elle eſt capitale de la Province de Xenſi, ſituée ſur la rivière de Guei, & elle a trente cinq villes dans ſon tèrritoire particuliér. Maty.

SIG-CAN. Mot Turc, qui ſignifie une ſouris. La prémière année du cycle des Mogols, ou Turcs Orientaux & Iguriens, portent ce nom. D'Hèrbelot.

SIGE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Siga*. Elle a ſa ſource dans les États de Naſſaw, où elle baigne Sigen. Elle travèrſe enſuite une petite partie des païs de Cologne & de Bèrg, baigne Sigembèrg, reçoit l'Aggèr, & ſe décharge dans le Rhin, à une lieuë au deſſus de Bonne. Maty.

SIGEBALDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sigebaldus*. Ce nom vient du Tudeſque *ſieg*, & *ſige* en Angloſaxon qui ſignifie *Victoire*; & de *bald*, hardi ou vite, prompt, comme qui diroit hardi, prompt à pourſuivre la victoire; ou bien celúi que la victoire rend hardi, qu'elle énorgueillit. *Verſtegan*, *Skinner*.

SIGEBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sigebertus*. *Sigebèrt* I. Roi d'Auſtraſie étoit fils de Clotaire I. & mari de Brunehaut. Il fut tué par ordre de Frédegonde l'an 575. âgé de 40 ans, dont il en avoit régné 14. *Sigebèrt*, Moine de Gemblours écrivoit au XIIe ſiécle une Chronique qu'il a commencée à l'an 379 ou 381. où S. Jérôme avoit fini, & continuée juſqu'à 1112.

Ce mot vient ſelon Nicocles du Tudeſque *Sieg*, & en Angloſaxon *ſige*, victoire, & de béorth, célébre, illuſtre: ſelon Vèrſtegan de *ſige*, & de *beribt*, prudent, ſelon Kilian de *ſige*, *ſieg*, ou *ſighe*, victoire, & de *wert*, digne; *Sigebèrt* digne de la victoire. Adrianus Junius dit qu'il ſignifie, barbe victorieûſe, c'eſt-à-dire, barbe illuſtre, belle barbe. Cela ne vaut rien, *Skinnèr*. *Beard* en Anglois & en Alleman *bart*, ſignifie *barbe*. Borel le tire de *ſige*, victoire, & *barde*, Chantre, Poëtes des Anciens Gaulois, & l'intèrpréte, Chantre vainqueur.

SIGEMÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sigemerus*. Ce mot, au ſentiment d'Adrien Junius, vient de *ſige*, victoire, & *Meyer*, Chèf, Commandant, Gouvèrneur. *Sigemer*, Commandant victorieux. Selon Nicocles il vient de *Sige* & de *mehren*, augmenter, ou de mære célébre, illuſtre. *Skinner*.

SIGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Weſterwald, en Allemagne. *Sigena*, *Siga*, *Sigedunum*. Elle eſt capitale de la Principauté de Naſſaw *Sigen*, eſt ſituée ſur la Sige, à ſix lieuës de Dillenbèrg, vèrs le couchant. *Sigen* a une Univèrſité. Il y avoit un beau château, qui a été conſumé par une incendie, avec une partie de la ville l'an 1694. Maty.

SIGENBÈRG, SEÉGBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célébre. *Sigeberga*. Il eſt dans le Duché de Bèrg, en Weſtphalie ſur la Sige, environ à trois lieuës de Bonne, vèrs le levant. Ce bourg eſt au piéd d'une montagne, & l'Abbaye au deſſus. Maty.

SIGERAM. Voyez SIRAN.

SIGERIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sigericus*. *Sigeric* Roi des Viſigôths en Éſpagne, fut mis par eux à la place d'Arnoul l'an 415. & tué par eux 7 mois après, parcequ'il penchoit à faire la paix avec les Romains.

Ce mot vient de *Sige*, victoire, & rick ou rich, riche, riche en victoire. *Nicocles*, *Skinnèr*.

SIGÈS. ſ. m. Nom propre d'un village d'Éſpagne. *Sigeſa*. Il eſt ſur la côte de la Catalogne, entre Barcelone & Tarragone. On prend ce village pour l'ancienne *Subar*, petite ville de l'Éſpagne Tarragonoiſe. Maty.

SIGET. Voyez Zygeth.

SIGETINCZ. ſ. m. Nom propre de lieu. *Singidonum*. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Baſſe Pannonie. C'eſt maintenant un village, ſitué près de la ville de Syrmiſch, en Éſclavonie. Maty.

SIGILLARIES ou SIGILLAIRES. ſ. f. & pl. Nom d'une fête des Anciens Romains. *Sigillaria*, *Sigillariorum celebritas*. Cette fête ſe nommoit ainſi parceque ces jours là on s'envoyoit les uns aux aûtres de petits préſents, qui conſiſtoient en cachets, petites gravûres, ou ſculptures. Cette fête duroit quatre jours, & elle ſuivoit immédiatement les Saturnales, qui en duroient trois, ce qui faiſoit enſemble ſept jours. Et comme les Saturnales commençoient le 14e devant les Calendes de Janviér, c'eſt-à-dire, le 19e de Décembre, il faut que les *Sigillaries* commençaſſent le 22. & duraſſent juſqu'au 25 incluſivement. Elles furent inſtituées ſelon quelques-uns par Hèrcule, lorſque revenant d'Éſpagne après avoir tué Géryon, il conduiſit ſes troupeaux en Italie, & qu'il bâtit un pont ſur le Tibre à l'endroit où fut depuis, à Rome, le pont nommé *Sublicius*. D'aûtres diſent qu'elles furent établies par les Pélagiens, qui comprirent que par le mot de tête, l'oracle ne leur demandoit pas qu'ils offriſſent en ſacrifice des hommes vivants, ni par celui de φῶς, des hommes, mais des ſtatuës ou figures d'homme, par le prémiér, & des lumières par le ſecond. Ainſi ils commencèrent à offrir à Saturne des bougies, & à Pluton des figures humaines, & de là vint cet uſage. Voyez ſur ces fêtes Aulu-Gelle, L. II. C. 3. Macrobe Saturn. L. I. C. 10. & II. Roſin, Antiqq. XIV. 16. Seneque, Ép. XII. Suétone dans Claude, C. 5. Spartien dans Caracalle, C. 1. & dans Hadrien, C. 17. Turnébe, *Adverſ. L. XXIII.* C. 28. Ant. Thyſius dans ſes Notes ſur l'endroit d'Aulu-Gelle que l'on a indiqué. L'Auteur du Commentaire à la Dauſine ſe trompe ſur ce même endroit, quand il dit que les *Sigillaries* duroient 7 jours.

SIGILLATEUR. ſ. m. Nom d'une partie des Prêtres des anciens Égyptiens. C'étoient ceux qui marquoient les victimes. *Sigillator*. Comme il falloit que l'animal fut entiér, pur, & bien conditionné pour être ſacrifié, il y avoit des Prêtres déſtinez à examiner ceux qu'on déſtinoit à être victime. Ils les langueyoient, ils éxaminoient toutes leurs parties, & juſqu'au poil, pour voir s'il y en avoit un ſeul qui fut noir, quand la bête ſe trouvoit propre aux autels, ils la marquoient, en lui attachant aux cornes de l'écorce de l'hèrbe appellée papyrus, & en imprimant leur cachet ſur de la tèrre ſigillée qu'ils lui appliquoient. On puniſſoit de mort quiconque offroit une victime qui n'avoit pas été ainſi marquée. Voyez Hérodote L. II. C. 38.

SIGILLÉE. adj. f. Eſt un épithéte qu'on donne à une ſorte de tèrre, ou craye, qu'on tiroit autrefois de l'Iſle de Lemnos, qui ſért en Peinture, & en Médecine. Elle eſt graiſſeûſe, argilleûſe, ſéche, blanche rougeâtre, friable. On la trouvoit dans une montagne aux environs d'une ville appellée Hephæſtia. Les Sacrificateurs de Diâne l'alloient prendre en grande cérémonie dans une baûme cavèrneûſe, qui eſt en cèrtain marais: ils la préparoient, & en faiſoient des trochiſques, & les ſcelloient du ſceau de Diâne, ou de l'image d'une chévre, d'où vient que les Grès l'appelloient σφραγὶς, *Sigillum*, αἰγὸς, *Capra*, c'eſt-à-dire, *ſcel de chévre*. On l'apporte préſentement de Conſtantinople, d'Allemagne, de Blois, formée en petits pains orbiculaires, gros comme le bout du pouce, arondis d'un côté & aplatis de l'aûtre, marquez de quelques armes ou de cèrtaines figures. Le Grand Seigneur la fait marquer de ſon ſceau, & il l'envoye en préſent à des Princes. C'eſt la raiſon pourquoi on l'a nommée *tèrre ſigillée*, du Latin *ſigillare*, *ſceller*. La *terre ſigillée* eſt aſtringente, propre pour arrêter les hémorragies & les cours de ventre; on l'éſtime auſſi un antidote contre la peſte & les venins.

On voit dans l'iſle de Staliméne cette montagne célébre par la chute de vulcain, au bas de laquelle étoit bâtie *Epheſtia*, que les habitans du païs appellent Cochyno, & d'où l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la tèrre *ſigillée* avec beaucoup de cérémonie. Galien rapporte qu'une prêtreſſe avant que d'enlever la terre répandoit deſſus de l'orge & du froment, & la mêloit après avec le ſang des boucs, qu'on avoit ſacrifiez à Vénus, pour en faire de petits tourteaux, qu'elle ſcelloit d'une image de chévre, d'où vient qu'ils ont pris ce nom σφραγὶς αἰγὸς.

αἰγὸς. *Cachet d'une chévre*. Et ce ſont encore à préſent des prêtres qui font le même office, le ſixiéme jour d'Aouſt ſelon le Kalendriér Grèc, qui eſt celui qu'on dit que les Vénitiens, pendant qu'ils étoient maîtres de cette iſle, ont dédié à cette cérémonie, quelques Caloyers en préſence du Soubachi, & du Vayvoda, de l'iſle, qui ſont comme le Bailli & le Prévôt des Maréchaux, après avoir dit la Meſſe en une petite chapelle prochaine appellée *Sotira*, font foüir la tèrre par 40 ou 50 hommes, juſqu'à ce qu'ils ayent rencontré la veine, qui n'eſt pas loin de deux ſources, dont l'une tarit en été. Cette tèrre étant tirée les Caloyers la mettent en de petits ſachets qu'ils baillent au Soubachy & au Vayvoda, & puis on refèrme & on recouvre ſi bien la veine, qu'il eſt après impoſſible de la fouiller, ſans qu'on l'apèrçoive. Châcun de ceux qui aſſiſtent à cette cérémonie en peut prendre une petite quantité pour ſon uſage ſeulement. Les Officiérs du Grand Seigneur l'ayant ſcellée du ſçau de ſa Hauteſſe, lui envoyent préſque toute; & ce peu qui leur reſte, ils le peuvent vendre ſeuls aux marchands.

Celle que j'y ai veuë eſt de couleur de tuile, & a quelques petites taches blanches. Quoique veüillent dire quelques Auteurs, la colline d'où l'on tire cette tèrre, n'eſt pas ſi ſtérile, n'y ſi ſéche, qu'on n'y receuille bien du grain, & ſi cela a jamais été vrai, ç'a été ſans doute du tems que Vulcain y battoit l'enclume avec les cyclopes. Du Loir. *p.* 295. 296. 297.

SIGILLO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'État de l'Égliſe. *Sigillum*, anciennement *Helvillum*, *Suillum*. Il eſt dans la marche d'Ancône, ſur la frontière du Duché d'Urbain, entre la ville de Fabriano & celle de Gûbio. Maty.

SIGISMOND. ſ. m. *Sigiſmondus*. Nom d'homme. Pluſieurs Rois de Pologne ont eû ce nom. On a dédié à *Sigiſmond* 3e. les Antiquitez de Rome, & c'eſt un livre aſſez curieux, à cauſe des eſtampes, qui y ſont & qui répréſentent ces Antiquitez.

Ce mot *Sigiſmond*, vient ou de *ſige*, victoire, & *mund*, paix, ſelon Cambden, ou ſelon Junius & Verſtegan de *ſieg*, ou *ſige*, victoire, & *mund*, la bouche, *Sigiſmond*, bouche victorieuſe, c'eſt-à-dire, éloquente. Sigiſmond eſt la même chôſe que Sigimund qui ſe trouve dans Tacite, & qui eſt le nom du fils de Segeſte, chef des Cheruſques. *Skinner*.

SIGISTAN. Voyez SITZISTAN.

SIGLATON. ſ. m. Vieux mot. Étoffe. Borel. *Pannus*.

> *Cil avoit un ſamit veſtu*
> *D'un bon porpoint à or batu*,
> *Et d'un* Siglaton *parti*. Perceval.

On diſoit auſſi ciglaton, ſelon le même. Perceval.

> *D'une grend' chambre portenduë*
> *De* Ciglatons *& de cendaux*.

Et ailleurs.

> *Plus vermeil que nul* Siglaton.

SIGMA. ſ. m. Nom d'une lettre Grécque. *Sigma*. Un grand *ſigma*, un petit *ſigma*. C'eſt la dixhuitiéme lettre de l'Alphabet Grèc, qui a le même ſon que nôtre S. Dans les nombres elle ſignifie 200. Les Anciens ont eu deux caractères pour marquer cette lettre Σ & C, comme il paroît par les médailles: le prémiér eſt l'ancien caractère, qui s'étoit fait du *Schin* de l'ancien Hébreu, ou ce qui eſt la même chôſe du Phénicien, qui n'en différoit que parceque celui-ci avoit ſes jambes tournées en haut W. Le ſecond étoit plus recent, on ne le trouve guère que depuis J. C. Il s'étoit fait du prémiér en l'arrondiſſant.

SIGMARINGE. ſ. m. Nom propre d'un gros bourg de la Souabe. *Sigmaringa*. Il eſt ſitué ſur le Danube dans le Comté de Hohenzollèrn, & il donne le nom à une des branches des Comtes d'Hohenzollèrn. Maty.

SIGMOÏDE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des trois valvules qui ſont à l'orifice de l'artère aorte, parcequ'elles reſſemblent à la lettre Grècque nommée *ſigma*. *Sigmoïdes*. Par la même raiſon les trois valvules qui ſont à l'orifice de l'artère pulmonaire ſont auſſi appellées *ſigmoïdes*. On appelle *cartilages ſigmoïdes*, ceux de la trachée artère, parcequ'ils ſont faits en forme d'anneau, ſans néanmoins achever tout le cercle: ce qui les fait reſſembler à la lettre C, *ſigma*. L'apophiſe coracoïde de l'omoplate, eſt encore appellée *ſigmoïdes*, à cauſe qu'elle a la figure d'un *ſigma*.

Sigmoïde ſe dit des Apophiſes des ôs qui ont la figure d'un *ſigma* Grèc. *Harris*.

Ce mot eſt compôſé de *ſigma*, & de εἶδος, forme, figure. *Sigmoïde*, qui a la figure d'un ſigma.

SIGNAGE. ſ. m. Tèrme de Vitrier; Deſſein d'un compartiment de Vitres tracé au blanc ſur le vèrre, ou à la pièrre noire ſur un ais blanchi, pour faire les panneaux & les Chef-d'œuvres de vitterie. Daviler. *Deſignatio*, *delineatio*.

SIGNAL. ſ. m. Cèrtaine marque dont on convient pour ſe donner quelque avis, quand on eſt hors de la portée de la voix. *Signum*. On a donné un tel *ſignal* pour commencer la bataille, pour donner l'aſſaut. Le *ſignal* ſe donne auſſi avec la trompette & le tambour. Sur mèr les *ſignaux* ſe donnent par des coups de mouſquet ou de canon, par des feux, par des manœuvres, par des pavillons, par des flâmes de diverſes couleurs. Il y a des *ſignaux* de nuit, des *ſignaux* de jour, des *ſignaux* de brume. Le Père Fournier a expliqué les *ſignaux* de mèr dans ſon Hydrographie. Le *ſignal* eſt une indice muet, & une annonce de l'approche des ennemis, & de leur état, contenance & nombre. De tout tems les *ſignaux* ont été en uſage; Apulée en fait mention dans ſon Livre *De Mundo*. Quinte-Curce L. V. de ſon hiſtoire, dit, que la pratique en étoit ordinaire parmi les Arabes & les aûtres peuples Aſiatiques du tems des Guèrres d'Aléxandre; Les Romains s'en ſervoient au rapport de Tite-Live. Dec. III. L. II. & L. VIII. & Céſar en ſes Commentaires L. II. & III.

L'Auteur qui a imprimé & fait des Notes ſur l'Ordonnance de la Marine dit au plùriel *ſignaux* ou *ſignals*. Ce fut par cette ruſe, dit-il, que Beliſſaire Lieutenant Général de l'Empereur Juſtinien défit les Vandales en Afrique, ayant donné par des feux des *ſignals* & fait attaquer en même tems par mèr & par tèrre les ennemis. Il dit encore. Les *ſignals*, ou *ſignaux* de fumée & de feu ſont ſi utiles à la Marine, qu'il n'eſt pas poſſible de s'en paſſer, &c. Peut-être que ſur les vaiſſeaux on dit *ſignals*. Ailleurs on dit toûjours *ſignaux*.

Les Anciens qui n'avoient point de Couriérs ſe ſervoient de *ſignaux* pour avoir bientôt des avis de ce qui ſe paſſoit au loin. Ils plaçoient ſur des hauteurs d'eſpace en eſpace des gens en ſentinelle. Homère lui-même en parle. *Illiad.* Θ. v. 553. *Ill.* Π. 299. *Odyſſ.* Ξ. v. 261. Ces gens ainſi diſpôſez alumoient la nuit des feux *ignem* ou des flambeaux φρυκτὸς. D'où vient que les endroits où ils étoient placez s'appelloient φρυκτώρια, de ὡρεῖον, *Garder*, & φρυκτὸς, *flambeau*, ou l'action d'allumer du feu, comme qui diroit des gens conſtituez pour allumer des feux. Apulée *L. De Mundo* Ciceron, L. V. Contre Vèrres, Appien, *De Bellis Hiſpan.* Cœſar, *De Bello Galb. L. II.* Vegetius, L. III. *Rei milit.* Quinte-Curce, L. V. Frontin, L. II. Euſtathius ſur Homère, *Illiad. P.* & Suidas au mot φρυκτὸς, font mention de cette Coûtume. Dans l'Agamemnon d'Œſchile le Prince, qui en partant pour l'expédition de Troye avoit promis à Clytemneſtre que le jour même que la ville ſeroit priſe, il l'avèrtiroit de ſa victoire par les feux qu'il feroit allumer, lui tient parole, & on vient annoncer à Clytemneſtre que Troye eſt priſe & qu'on en a vû les *ſignaux*. Frontin dit qu'elle étoit en uſage parmi les Arabes, & Bonaventure Vulcanius dans ſes Scholies ſur le Livre *De Mundo* attribuë à Ariſtote que pendant que les Maures étoient maîtres de préſque toute l'Eſpagne, ils avoient bâti une infinité de vedettes ou tourelles ſur le haut des montagnes, qu'ils les appelloient en Arabe *Atalayas*, mot que les Eſpagnols ont retenu & qu'ils diſent encore aujourd'hui; que de ces vedettes ils donnoient en un moment nouvelle que les ennemis paroiſſoient, en allumant des feux. Cet uſage étoit néanmoins plus ancien que les Maures en Eſpagne. Car Tite Live en parle XXII. C. 19. Il en parle encore L. XXVIII. C. 5. & 7. & l'attribuë à d'aûtres peuples. Polydôre Virgile. L. XXV. de l'hiſt. d'Anglete̊rre dit, que les Anglois en ont auſſi uſé, & Bootius dit qu'il y a encore en Anglete̊rre en bien des endroits des mâts qui ont ſervi à cet uſage.

Suidas au mot φρυκτὸς, & le Scholiaſte de Thucidide ſur le II. & III. Livre de cet Auteur diſent, que quand on vouloit faire connoître que c'étoient des troupes ennemies qui s'avançoient, non ſeulement on élevoit en l'air mais qu'on agitoit des flambeaux; & que quand c'étoient des troupes amies, on les tenoit immobiles. Mais parce que cela ne ſuffiſoit point encore, on inventa pluſieurs manières pour faire connoître les chôſes plus diſtinctement & plus en détail. Polybe dans ſon dixiéme Livre, Ch. 42. & 43. en rapporte deux. On plaçoit des gens ſur des hauteurs d'eſpace en eſpace pour ſe donner le ſignal l'un à l'aûtre, & ils ſe le donnoient l'un à l'aûtre par le moyen de flambeaux qu'ils allumoient & qu'ils élévoient en l'air. Enſuite pour marquer en particuliér la chôſe dont on vouloit donner avis, il falloit que tous ces faiſeurs de *ſignaux* euſſent de grands vâſes de tèrre d'égale grandeur, & qui euſſent des ouvèrtures ou canelles parfaitement égales, afin qu'ils ſe vuidaſſent également en même tems. On les rempliſſoit d'eau, & ſur l'eau on mettoit un morceau de liége dans lequel étoit pèrpendiculairement enclavé un bâton qui portoit une Tablette, ſur laquelle étoient écrites en differentes lignes toutes les chôſes qui peuvent ordinairement arriver & dont on veut avoir avis. Quand il en arrivoit quelqu'une, celui qui la découvroit élévoit en l'air un flambeau; on lui répondoit par un flambeau qu'on élévoit auſſi. Quand il avoit connu qu'on étoit attentif à ſon *ſignal*, il baiſſoit ſon flambeau & en même tems tous deux châcun de ſon côté ouvroit

vroit la canelle de ſon vaiſſeau pour en laiſſer écouler l'eau. Comme tout étoit égal & les vâſes & les ouvèrtures des vâſes, l'eau s'écouloit également, & le liége s'enfonçoit également dans l'un & dans l'aûtre. Lorſque la ligne où étoit écrit la chôſe, dont on vouloit avèrtir étoit au niveau du vâſe, celui qui donnoit l'avis levoit une ſeconde fois ſon flambeau, l'autre à ce ſignal regardoit ce qu'il y avoit à la ligne qui ſe trouvoit au niveau du vâſe & connoiſſoit ainſi ce qui étoit arrivé; par exemple, il eſt entré de la Cavalerie ennemie dans le païs. Cette manière étoit de l'invention d'un cèrtain Eneace qui avoit écrit ſur la guèrre Στρατηγικὰ. Mais elle eſt bien imparfaite, & on ne peut donner avis que de très-peu de chôſes & très-généralement. L'aûtre manière qu'on attribuoit à Cléoxéne, ou à Démoclite, ſe peut voir dans Polybe, qui dit qu'il l'a pèrfectionnée. Les Pèrſes faiſoient autrement. Ils plaçoient des gens qui avoient bonne voix ſur des hauteurs aſſez proches l'une de l'aûtre pour qu'ils pûſſent s'entendre, & ils ſe crioient l'un à l'aûtre la chôſe qui étoit arrivée, & ainſi la nouvelle voloit de bouche en bouche par toutes les Satrapies ou Gouvèrnement & juſqu'aux éxtrémitez du Royaume, dit Diodôre de Sicile au L. XIX. de ſa Bibliothéque. Il falloit bien des voix & les nouvelles étoient bien peu ſecrettes. Apulée dans ſon Livre du Monde dit que les Pèrſes uſoient de flambeaux.

SIGNALER. v. act. Tèrme qui ſe dit par les Sèrgens du Régiment des Gardes, & aûtres. C'eſt écrire ſur le livre du Signal les marques qui font reconnoître un ſoldat. *Signaler* un ſoldat. *Deſcribere, Deſignare.*

SIGNALER, ſignifie principalement, Rendre une chôſe remarquable & célébre. *Conſpicuum prabere, illuſtrare.* Ce brâve a *ſignalé* ſa valeur, s'eſt *ſignalé* en cette occaſion, s'eſt rendu illuſtre, il s'eſt fait diſtinguer des aûtres. Il faut ſe confirmer dans la piété avant que de s'y *ſignaler*, & ſi l'on ne peut pas aſpirer aux grandes chôſes de la Religion, s'en tenir à celles qui ſont poſſibles. FLÉCH. Il y a des gens qui ne ſont obligeans que par vanité, & pour ſe *ſignaler* par un bon office. BELL. Se *ſignaler* par d'illuſtres inimitiez. MÉN. Se *ſignaler* dans les occaſions. ABLANC.

> *Par d'illuſtres éxploits tu vas te* ſignaler,
> *Pourſui, tu n'as pas fait ce pas pour reculer.* RACIN.

SIGNALÉ, ÉE. part. paſſ. *Inſignitus, illuſtris & conſpicuus factus.* Ce jour *ſignalé* par tant de victoires.

SIGNALÉ, ÉE. adj. Conſidérable, particuliér; remarquable. *Notabilis, illuſtris, clarus, commendabilis.* Vous leur ferez une faveur *ſignalée.* VOIT. Un ſèrvice *ſignalé*; une vèrtu *ſignalée.* Il ſe dit auſſi des pèrſonnes tant en bonne qu'en mauvaiſe part. Un Orateur *ſignalé*, un *ſignalé* frippon.

SIGNAMMENT. adv. qui marque quelque chôſe dont on fait une particulière recommendation ou ſpécification. *Pracipuè, nominatim, praſertim.* Les témoins dépôſent contre pluſieurs accuſez, & *ſignamment* contre un tel. J'ai beſoin des livres contenus en ce mémoire, & *ſignamment* d'un tel. Ce mot eſt prèſque hors d'uſage. On dit notamment, ſpécialement particulièrement.

SIGNANDAIRE. Tèrme du Palais. Qui ſçait ſigner, ou qui a ſigné. *Signatarius, ſignator.* Dans les actes très-importans, comme teſtamens, donations, criées, &c. il faut des témoins *ſignandaires*, qui ſignent éffectivement les actes, & non pas de ceux qui déclarent qu'ils ne ſçauroient ſigner.

SIGNATURE. ſ. f. Souſcription, appoſition de ſon nom au bas d'un acte, miſe de ſa propre main. *Signatura, chirographum, ſubſcriptio.* Ce n'eſt qu'un billet ſous *ſignature* privée, qui gît en reconnoiſſance. Les Maîtres écrivains ſont Jurez pour la vérification des écritures & *ſignatures.*

SIGNATURE de Cour de Rome, eſt la proviſion en Cour de Rome; la ſupplique répondüë par le Pape, ou la minute originale écrite en abrégé, & en papiér, d'une grâce, diſpenſe ou collation d'un Bénéfice, ſur laquelle le Pape a mis le *fiat* de ſa propre main, ou bien le *conceſſum* eſt écrit en ſa préſence. *Signatura, breve Apoſtolicum.* C'eſt la *ſignature* appôſée au bas de la ſupplique qui donne le nom à l'acte entiér. La *ſignature* contient les claûſes, dérogations & diſpenſes avec leſquelles le Pape accorde la grâce, ou le Bénéfice; avec la commiſſion pour l'éxécution ou in *forma dignum*, ou en *forme gratieûſe.* La *ſignature* de la main du Pape par laquelle il répond *fiat ut petitur*, eſt préferée à celle qui eſt répondüe par le Préfet en ſa préſence, & en ces mots, *conceſſum uti petitur, in praſentia D. N. Papa.* Quelquefois dans les *ſignatures* où il y a *fiat*, le Pape ajoûte le *proprio motu*; c'eſt à dire, de ſon propre mouvement. Cette claûſe y donne plus de force. Mais elle n'eſt point reçûë en France. La datte eſt auſſi une partie eſſentielle de la *ſignature.* Elle ſe prend d'ordinaire du jour que la ſupplique a été miſe entre les mains du Dataire, & non pas du jour qu'elle a été répondüë. La *ſignature* de Cour de Rome ſuffit en France pour faire foi, & pour la priſe de poſſeſſion, ſans qu'il ſoit beſoin de prendre des Bulles, éxcépté pour les Bénéfices Conſiſtoriaux & aûtres qui ſont chèfs de communauté. Pour les collations des Bénéfices ſimples, ou des grâces particulières, on envoye la *ſignature* originale, mais elle eſt ſujètte à vérification, par un cèrtificat de deux Banquiérs. Voyez PROVISION.

Il y a trois ſortes de *ſignatures*: l'une *en forme gracieûſe*, quand elle s'éxpédie ſur une atteſtation de l'Ordinaire: l'aûtre *in forma dignum antiqua*, qui s'éxpédie pour les Curez ou Dignitez, Canonicats des Égliſes Cathédrales, & pour les dévoluts avec une telle claûſe à la fin; & on les appelle *en forme commiſſoire*, c'eſt-à-dire, qu'on ne peut prendre poſſeſſion du Bénéfice, qu'on n'ait auparavant obtenu un viſa de l'Ordinaire dont il dépend: la troiſiéme *in forma dignum noviſſima*, qui eſt une éſpéce de ſeconde *ſignature*, ou lèttre éxécutoriale, qu'on donne quand à faute par l'Ordinaire d'éxécuter dans les trente jours la commiſſion portée par la *ſignature*, on enjoint à ſon réfus à l'Ordinaire plus voiſin de l'éxécuter.

SIGNATURE, en tèrmes d'Imprimerie, eſt une lèttre qu'on met au bas de châque feüille pour marquer l'ordre de châque cahiér qu'on doit obſèrver en le reliant. *Littera in margina inferiori foliorum nota.* Il eſt rélatif aux lèttres de l'Alphabet. On vérifie promptement ſi un livre eſt complet, par le moyen de la *ſignature.*

SIGNE. ſ. m. Marque ou caractère viſible qui dénote, qui fait connoître quelque chôſe de caché, de ſecrèt. *Signum, indicium.* La parole, l'écriture, ſont des *ſignes* de nôtre penſée. Autrefois les Moines dans tous les lieux reguliérs n'oſoient parler, & ne s'éxpliquoient que par *ſignes*, qu'ils apprenoient dans leurs Noviciat. Coelius Rhodiginus & A Porta ont écrit de ces *ſignes* anciens & chiffres qui ſèrvoient à parler & à écrire. Il y a des *ſignes* pour connoître les mines des métaux, des *ſignes* à quoi on connoît la bonté du bois, de la tèrre, d'une drogue. Il y a auſſi des *ſignes* en Médecine qui font connoître la nature, les caûſes, la durée d'une maladie; des *ſignes* diagnoſtiques & prognoſtiques. Il n'a pas un *ſigne* de vie. Voilà un *ſigne* de mort. Il a le *ſigne* de ſanté.

SIGNE. En tèrme de Muſique ſignifie toutes les marques dont on ſe ſèrt dans la Muſique, telles que ſont les Cléfs, les Nottes, les nombres ou Chiffres, les points, &c. peuvent être nommées en général des *ſignes*, mais on ſe ſèrt particulièrement du mot *ſigne.* 1°, Pour nommer ces Figures qu'on trouve immédiatement après la cléf, & qui marquent combien de tems doit avoir châque meſure du Chant qui ſuit, & combien on doit demeurer ſur châque Notte; tèls ſont le Cèrcle & le Demi-cèrcle ou ſimples ou barrez, cèrtaines lignes pèrpendiculaires, les points qu'on voit quelquefois dans le Cèrcle & dans le Demi-cèrcle & enfin les Chiffres 3. ou [illegible]. &c. que les Italiens appellent *proporzioni*, proportions. 2°. On nomme auſſi *ſignes*, mais *ſignes* accidentels, le Bémol, les Dièzes tant enharmoniques que chromatiques, ou le Beccare, &c. mais il faut remarquer que châcun de ces trois ſignes eſt affècté à un des trois genres de la Muſique. Le Dièze eſt proprement un *ſigne* enharmonique; les aûtres ſont des ſignes chromatiques ou diatoniques, &c. 3°. On nomme auſſi *ſignes* ou marques de ſilence, trois pèrpendiculaires qu'on trouve ſouvent dans la Muſique. 4°. Enfin on appelle auſſi *ſignes* éxtraordinaires, les points d'Orgues, les Repriſes, les Paûſes initiales, & finales, les points de ſeparation, les Guidons, &c. BROSSARD.

SIGNE, ſe dit auſſi des types, des figures qui nous marquent quelque chôſe de myſtérieux. *Typus praſagium.* L'arc-en-ciel fut un *ſigne* d'alliance entre Dieu & Noé, lorſqu'il lui promit qu'il n'y auroit plus de déluge. *Signum fœderis.* Les Sacremens de l'Égliſe ſont des *ſignes* viſibles qui confèrent une grâce inviſible.

SIGNE, ſignifie auſſi, prodige, chôſe éxtraordinaire. *Portentum, mirum.* JÉSUS-CHRIST recommande à ſes Apôtres de ne craindre pas les *ſignes* du ciel que craignent les Gentils, comme les Cométes, météôres, &c. il leur dit qu'il y aura des *ſignes* dans le ſoleil & dans la lune, que les étoiles tomberont, quand le jour du Jugement viendra: que quand le ciel eſt rouge, ou blanc, ils croyent que ce ſont de cèrtains *ſignes* de pluye, ou de beau tems. La plûpart des *ſignes* ſont ſupèrſtitieux.

SIGNE, en tèrmes de l'Écriture ſignifie auſſi, mirâcle. *Miraculum.* Les Phariſiens demandoient au Seigneur qu'il leur donnât quelque *ſigne*: il répondit, il n'y a qu'une nation méchante & adultère qui demande des *ſignes*, elle n'aura que le *ſigne*, le miracle de Jonas.

SIGNE, eſt auſſi une marque corporelle & particulière qui ſèrt à faire connoître quelque chôſe. *Signum, nota.* Cet enfant qui avoit été long-tems pèrdu, fut reconnu à un *ſigne* qu'il avoit ſur la cuiſſe. En pluſieurs endroits on prononce *ſein.* Dieu mit un

ſigne

ſigne au front de Caïn, afin qu'il ne fût pas tué par ceux qu'il rencontreroit. L'Apocalypſe dit que de châque Tribu d'Iſraël il y en avoit douze mille qui avoient des *ſignes* au front. *Duodecim millia ſignati in frontibus eorum.*

Signe, ſe dit auſſi des geſtes, actions, ou aûtres marques dont les hommes ſont convenus pour faire entendre les uns aux aûtres quelques penſées particulières. *Signum.* Les Amans ſe font entendre par *ſignes.* Les yeux, la tête, un ſèrrement de main, tout marque leur amour, & leur intelligence. J'ai pris pour un mauvais *ſigne*, & un mauvais augure l'accueil froid du Roi. Méz. Comment pourroit-on ſe garentir des piéges d'un homme qui employe pour vous tromper les *ſignes* mêmes de l'amitié? Bell. Il ne faut pas qu'une honnête femme entende le langage des paſſions, ni les *ſignes* qui font l'office de ce langage. M. Esp.

Ah! ne devroit-on pas par des ſignes *cèrtains,*
Reconnoitre le cœur des pèrfides humains? Racin.

Signe, ſignifie auſſi, ſignal. Les vaiſſeaux ne parlent que par *ſignes* ſur la mèr. *Signum, indicium.* Une cotte d'armes rouge ſur la tente du Général eſt le *ſigne* d'une bataille. Du lièrre, ou un chou à la porte d'une maiſon, eſt le *ſigne* d'un cabarèt. De la paille ou un bouquet eſt un *ſigne* que le cheval ou le meuble ſont à vendre.

Signe, en tèrmes d'Aſtronomie. *Sidus, conſtellatio.* Eſt un aſſemblage de pluſieurs étoiles dans le ciel; que l'on comprend ſous une même figure, pour aider à l'imagination, & à la mémoire. Les *Signes* ſe diſent particulièrement des douze Conſtellations qui font le tour du Zodiaque, qu'on appelle auſſi *Dodecatemories,* qui ſont *Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo, Libra, Scorpius, Sagittarius, Caper, Aquarius, Piſces.* Cette Planette eſt directe, elle marche ſuivant la ſucceſſion & l'ordre des *Signes.*

Les *Signes* n'occupent pas également tous 30 degrez en longitude, *Aries* n'occupe que 20 deg. 13. Au contraire *Taurus* occupe 31 d. 24 min. *Riccioli Almag. L. I. C.* 14. *n.* 6.

Les *Signes* ont un mouvement propre d'occident en Orient, auſſi-bien que toutes les étoiles fixes, que l'on a ainſi appellées, parce qu'on les croyoit immobiles. Par les obſèrvations d'Hipparque comparées avec celles que Ticho & Riccioli avoient faites: le prèmièr a conclu que ce mouvement étoit de 51 ſecondes par an, Riccioli de 50 ſeulement enſorte que ſelon Ticho pour parcourir un dégré moins 2 ſecondes, les *Signes* employent 71 ans, & ſelon Riccioli en 72 ans juſtes, ils avancent d'un degré entier. Tout le monde ſuit Riccioli. De ce mouvement des *Signes* il s'enſuit qu'ils ont changé de place & qu'Ariès n'eſt plus le *Signe* du colure équinoctial du Printems; mais qu'il a paſſé à la place de *Taurus*, qu'il occupe prèſque toute entière. En èffèt du tems de Riccioli, il y a 67 ans les *Signes* avoient avancé près de 28 degrez: En 1710. la longitude de la prémière étoile d'Ariès, étoit ſelon M. Harris de 29 d. 9 m. 18 ſ. Ainſi elle eſt aujourd'hui (1719.) de 29 d. 17 m. 6 ſ. Voyez Riccioli. *T. I. L. I. Almag. C.* 14. à la fin, & la Tâble de M. Harris, dans ſon Dictionaire T. II.

Signe, eſt auſſi la marque que châcun en particulièr a choiſie pour marquer les actes auſquels il a conſenti. *Signum, nota, ſignatura.* Le vrai *ſigne* eſt l'appoſition de ſon nom au bas d'un contrat, d'un billet. On le dit par éxtenſion, d'un paraphe, d'une marque que font ceux qui ne ſçavent pas écrire, de l'empreinte d'un cachèt. On l'appelle auſſi *ſeing.* On fait aſſigner les parties pour reconnoître leur *ſigne*, leur écriture.

Signe, ſe dit auſſi dans tous les arts, des marques particulières qui y ſont établies pour faire des abbréviations qui ne ſont connues que par les gens du métier: *Nota:* comme en Aſtrologie ♃ & ♈ pour ſignifier *Jupiter*, & *Ariès:* en Juriſprudence, *ff.* §. *Digeſte, Paragraphe:* en Médecine ℞. ℥ *recipe, once:* en Chymie, △ *S.S.S. feu, Stratification:* en Algébre + - = *plus, moins, égal*, &c.

Signe, parmi les Chrétiens, ſe dit de la figure de la croix qui eſt réelle, ou en peinture, ou déſignée par un mouvement de la main qu'on applique au front, à l'éſtomach, & aux deux épaules. *Signum per antonomaſiam.* L'étendart de Conſtantin portoit le *ſigne* de la croix avec cette deviſe. *In hoc ſigno vinces.* On fait le *ſigne* de la croix en commençant ſes prières, quand on eſt frappé de peur & d'étonnement. Lés démons fuyent au *ſigne* de la croix. Il préſèrve du tonnèrre. La plûpart des monnoyes portent le *ſigne* de la croix.

Signe, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Jeuneſſe qui veille, & vieilleſſe qui dort, c'eſt *ſigne* de mort. *Indicium mortis, præſagium, prognoſticum.* On fait de grands *ſignes* de croix pour marquer quelque étonnement, quand on reçoit la viſite d'une pèrſonne qu'il y a long-tems qu'on n'a vûë.

SIGNER. v. act. Écrire ſon nom de ſa main au bas d'un acte pour l'approuver, pour s'obliger à l'éxécution de ce qu'il contient, ou pour l'atteſter & le rendre authentique. *Chirographo ſignare, firmare, aſſirmare, munire, comprobare.* Les parens & amis *ſignent* un contrat de mariage par honneur & pour l'atteſter; les parties pour s'obliger à en éxécuter les conditions; les Notaires pour le rendre éxécutoire. L'Ordonnance veut que les Notaires faſſent mention que les parties n'ont point *ſigné*, & de la cauſe pourquoi elles n'ont pas *ſigné.* Il m'a *ſigné* une procuration, une quittance en blanc. J'ai tant de foi en l'Évangile, que je le *ſignerois* de mon ſang. On dit d'un criminel qui a *ſigné* quelque acte de déclaration qui lui nuit, qu'il a *ſigné* ſa condamnation.

Ce mot vient de *ſignare*, qui ſe trouve dans les Auteurs de la baſſe Latinité. *Ménage* après *Saumaiſe.*

Signer. Tèrme de Vitrièr. C'eſt-à-dire, Marquer. *Signer* le vèrre. *Notare.* Les Vitrièrs *ſignent* le vèrre, avec une éſpéce de pinceau qu'ils nomment Drague. Félibien.

Signé, ée. part. paſſ. Brévet *ſigné* & contreſigné. *Notatus, ſignatus.*

SIGNET. ſ. m. *Foliotropium, chartetropium.* Ce qui ſèrt à marquer les endroits d'un livre d'uſage dont on a ſouvent beſoin, & qu'on veut trouver promptement. C'eſt une éſpéce de bouton un peu orné, d'où pendent pluſieurs filèts ou rubans qu'on met dans un Bréviaire, dans des Heures, &c.

Signet, ſignifioit autrefois un cachet, *ſigillum*, R. d'Eurialus.

Léttres clouſes & de ton ſignet *cachetées.* Dans Borel.

SIGNIFIANCE. ſ. f. Vieux mot ſignification. Borel. *Significatio, declaratio.*

SIGNIFIANT, ante. adj. Éxpreſſif, qui marque ce qu'une pèrſonne ou une chôſe veut dire, *Significans, deſignans, denotans.* Il y a des môts, des phrâſes, des éxpreſſions bien *ſignifiantes* & plus fortes les unes que les aûtres.

SIGNIFICATEUR. ſ. m. Tèrme d'Aſtrologie, qui ſe dit de cèrtains lieux dans le ciel déſtinez à recevoir les actions des aûtres aſtres, qui font leur èffèt après un cèrtain nombre de révolutions, qu'on trouve par le calcul des dirèctions du promiſſeur au *ſignificateur*, c'eſt-à-dire, de l'aſtre agiſſant à celui qui reçoit ſon action pour la réflèchir ſur l'objèt tèrreſtre. *Significator.* Prolomée en ſon Quadripartit met cinq *ſignificateurs*, la lune, le ſoleil, la ligne Orientale, le milieu du ciel, & la partie de fortune. Les Modèrnes y ajoûtent les aûtres Planétes, & les angles des aûtres Maiſons. Les directions ſont le principal fondement des prédictions aſtrologiques: ce qui ſuffit pour en faire connoître l'incèrtitude & la vanité.

SIGNIFICATIF, ive. adj. Ce mot eſt le même que *ſignifiant*, & eſt plus en uſage. *Significativus, expreſſivus, notificativus.* Il faut qu'un Orateur parle en mots propres & *ſignificatifs*, en tèrmes clairs, forts & énèrgiques, qui faſſent bien connoître ſa penſée.

SIGNIFICATION. ſ. f. Le ſens d'un mot, d'une phrâſe, d'un emblême; ce qu'on a voulu dénoter ou faire entendre par un mot, par une figure, par quelque ſigne. *Significatio, ſenſus.* Les môts équivoques ont pluſieurs *ſignifications*, ſouffrent pluſieurs intèrprétations. On n'entend point la *ſignification* des caractères hiéroglyphiques des Anciens. J'ai trouvé le mot, la vraye *ſignification* de cette énigme.

Signification, en tèrmes du Palais, eſt la notification d'un acte, qu'on fait à une partie par la copie qui lui en eſt donnée & atteſtée par un Officièr public. *Notificatio, publicatio.* Il y a des *ſignifications* qu'on doit faire à la pèrſonne, ou à ſon domicile, comme des arrêts, des faits & articles. D'aûtres ſe font ſimplement aux Procureurs, comme les éxpéditions ordinaires. Un Huiſſier met au bas de l'acte ſa *ſignification*, c'eſt-à-dire, l'atteſtation qu'il fait d'en avoir donné copie.

SIGNIFICAVIT. Mot latin, troiſiême pèrſonne du prétérit parfait du vèrbe *ſignificare*, & qui veut dire. *Il a ſignifié.* On en a fait autrefois en nôtre langue un ſ. m. comme de *Recepiſſe*, de *committimus*, &c. Le *ſignificavit* étoit un Monitoire, qui s'obtenoit anciennement en Cour de Rome; & qui fut ainſi nommé à caûſe que ce mot y étoit employé; car au lieu que dans les proviſions de bénéfices on ſe ſèrt des mots *ſupplicat* & *orator*, dans les *ſignificavit*, il y avoit toujours les mots *ſignificavit* que le Pape s'appliquoit, & *ſignificans* qu'il diſoit de l'impétrant. Voyez touchant ces Monitoires M. Hévin ſur Frain, *p.* 153.

SIGNIFIER. v. act. Contenir quelque ſens; être la marque de quelque penſée qu'on veut faire entendre. *Significare, notum facere, indicare.* Châque mot *ſignifie*, déſigne quelque chôſe. Châque phrâſe eſt un aſſemblage de mots qui *ſignifie*, qui fait entendre une penſée. Comme le vèrbe *ſignifier* fait à l'Imparfait de l'Indicatif & au Préſent du Subjonctif comme au Préſent de l'Indicatif, il eſt difficile de diſtinguer ces différens tems ſoit en prononçant, ſoit en écrivant. Comment diſcèrner ce tems du Sub-

jonctif afin que nous *ſignifiions*, du Préſent de l'Indificetif „ nous *ſignifions*. ? Pèrſonne n'écrit le prémier par un double *i*. La rencontre des deux *ii*. fait un ſi mauvais ſon, qu'on ne les prononce, & qu'on ne les écrit prêſque jamais. Voici un reméde dont je me ſuis aviſé ; c'eſt de faire un ſeul *i* des deux, à la manière des Grècs, par une figure qu'ils appellent *craſe*, & de le marquer d'un accent circonflèxe : nous ſignifions. Vaug. Des pèrſonnes intelligentes, ſans déſapprouver l'expédient de Vaugelas aiment mieux qu'on ajoûte un ſecond *i*, parceque le circonflèxe ne fait que rendre la ſyllabe longue, & n'opère point la fonction de l'*i*, mis avec la voyelle ſuivante en forme de Diphtongue. Dans les vèrbes mêmes qui prennent un *y* ce ſeroit une faute que de n'ajoûter pas un *i*, & de n'écrire pas, afin que vous *voyiez*. Corn.

Signifier, ſe dit figurément en Morale, quand on fait entendre quelque myſtère caché ſous quelque figure. *Significare, explicare, revolvere.* Les anciens Égyptiens *ſignifioient* pluſieurs véritez morales par leurs ſymboles, leurs hiéroglyphes ; les Payens pàr leurs fâbles. Le chien *ſignifie* la fidélité, la colombe la ſimplicité, le ſèrpent la prudence ; c'en ſont les ſymboles.

Signifier, ſignifie auſſi, être utile ; conſidérable. *Ad aliquid conferre.* Toutes les offres que vous me faites ne *ſignifient* rien, pour dire, ſont inutiles, n'aboutiſſent à rien. Ce rapporteur vous a mal reçu, ne vous a pas voulu écouter, cela ne *ſignifie* rien de bon, il vous fera pèrdre vôtre procés.

Signifier, en tèrmes du Palais, c'eſt, notifier, déclarer, faire connoître, faire ſçavoir à quelqu'un un fait particuliér, afin qu'il n'en prétende cauſe d'ignorance, lui donner copie d'un acte, d'une pourſuite. *Notificare, declarare, notum facere.* On lui a *ſignifié* par un Huiſſiér un congé, un arrêt, une adjudication, un avenir.

On dit auſſi en convèrſation, je vous *ſignifie* que je m'en vais. *Notum vobis facio, me citiùs diſceſſurum.* Je vous *ſignifie* que je ne ferai rien dé tout ce que vous déſirez.

Signifié, ée. part. paſſ. & adj. *Significatus, notificatus.*

SIGNY. ſ. m. Nom propre d'un Bourg & Abbaye du Retelois, en Champagne. *Signiacum.* Il eſt à quatre lieuës du Château Porcien, vèrs le nord. Maty.

SIGOULEINE. ſ. f. Nom de femme. *Segolena, Sigolena.* Sainte *Sigouleine* eſt une ſainte Veuve, qui fut Abbeſſe de Troclar dans l'Albigeois, & qui vécut à la fin du VIIe. ſiécle & du commencement du VIIIe. Voyez les *Acta Sanct. Bened. Sec. III. P. II. p.* 540. *& ſuiv.* & Baillet au 24e. de Juillet.

SIGRADE. Voyez SEGRAUZ.

SIGTUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Suéde. *Sigtuna.* Elle eſt dans l'Uplande, ſur un petit lac, entre Stokolm & Upſale, à ſept lieuës de la prémière & à cinq de la dèrniére. Maty.

SIGUENCE, SIGUENZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Caſtille Vieille, en Éſpagne. *Segontia, Seguntia, Secontia.* Elle eſt au piéd du mont Atienca, ſur l'Hénares, à ſeize lieuës au deſſus d'Alcala de Hénares. *Siguence* à une Citadelle, une Univèrſité, & un Évêché ſuffragant de Tolède. On voit à demi lieuë de cette ville la place de l'ancienne *Seguntia*, ville des Celtibères ; on l'a nommée *Villa Vieia*, c'eſt-à-dire, la ville Vieille. Maty.

SIGUENOC, ou SIGNOC. ſ. m. Éſpéce d'écreviſſe qui ſe trouve dans les mèrs des Indes Occidentales. *Signocus cancer.*

SIGUETTE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt un caveſſon de fèr avec des dents comme celles d'une ſcie, qui eſt tourné en demi-cèrcle, & quelquefois compôſé de pluſieurs piéces qui ſe joinent par des charnières. *Lupatum denticulatum.* Il eſt monté d'une têtière & de deux longes, & ſèrt à dompter les chevaux fougueux.

S I H.

SIHOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Sihor.* Voyez Joſ. XIX. 26. En cet endroit les Septante ont traduit Sion. Surquoi le Père Lubin doute que ce ne ſoit le mont d'Hèrmon, appellé autrement Sion. Mais ſi ce bon Père avoit lû le Texte Hébreu, il auroit vû qu'il y a une faute dans les Septante, que ſaint Jérôme a bien traduit, & que c'eſt un lieu, ou un torrent de la tribu d'Aſer, & qui en fait les bornes du côté de la mèr Méditèrranée, ou de l'Occident. Il n'y a rien de plus dangereux que de travailler ſur l'Écriture en quelque genre que ce ſoit, ſans ſçavoir les langues originales. *Sihor* étoit apparemment un torrent.

Sihor. Eſt auſſi le nom qu'on donnoit à un torrent qui ſéparoit le païs de Chanaan de l'Égypte. *Sihor.*

Ce nom ſe donnoit aux torrens, parcequ'ils ſont bourbeux & troubles, & qu'en hébreu *Sihor*, ſignifie *noir.*

Pour la même raiſon l'Écriture, Iſ. XXIII. 3. Jérem. II. 18. donne ce nom au Nil, parce que dans ſes débordemens il charrie beaucoup de limon qui le rend trouble & bourbeux.

S I K.

SIKINO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Sicinus, Sicenus.* Pline, Apollonius Rhodius, Étienne le Géographe aſſûrent qu'elle ſe nommoit anciennement l'iſle au vin, *Oenoe*, à cauſe de la fèrtilité de ſes vignes. Le Scholiaſte d'Apollonius remarque qu'elle prit le nom de Sikinus d'un fils de Thoas, Roi de Lemnos. Il y a encore aſſez de vin dans *Sikino* pour mériter ſon ancien nom ; beaucoup de figues, peu de coton : les figues fraîches ſont éxcellentes ; il n'en eſt pas de même des ſèches, parce qu'on les paſſe par le four pour les garantir des vèrs. Cette iſle qui n'eſt qu'à huit milles de Nio, & qui n'a qu'environ vingt milles de tour, s'étend du SO au NE. aſſez étroite ailleurs, quoi qu'élevée en montagnes & bien cultivée : le froment qu'on y recüeille paſſe pour le meilleur de l'Archipel. *Sikino* a été du domaine des Ducs de Naxie ; le bourg qui porte le même nom que l'iſle eſt ſur une hauteur à l'ESO tout près d'une roche éfroyable qui panche & ſemble tomber dans la mèr : il n'y a guère plus de deux cens habitans dans ce boug. L'Iſle de *Sikino* n'a point de port. Tournefort. Voyage T. I. p. 255 & ſuiv.

S I L.

SIL. ſ. m. Tèrre minérale que les Anciens employoient pour faire des couleurs, jaûne & rouge, ſuivant ſes divèrſes préparations, qui s'appelle de même en Latin. *Sil.* C'étoit une éſpéce de limon qui ſe rencontroit dans les mines d'or & d'argent. C'étoit auſſi une tèrre d'ombre venant d'Achaïe.

Sil. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Aſie. *Sila.* Elle naît aux confins du Carduel, en Géorgie, travèrſe la Circaſſie, & ſe décharge dans la mér de Zabache. Maty.

SILA. ſ. f. Nom d'une grande forêt du Royaume de Naples. *Sila, Syla, Saltus Rheginorum.* Elle s'étend depuis Conſenza dans la Calabre Citérieure, juſqu'à Rhége dans l'Ultérieure, tout le long du mont Apennin. Maty.

SILAIN. ſ. m. Nom propre d'homme *Silanus.* Voyez M. Chaſtelain dans ſon Martyrol. 2e de Janviér, p. 43.

SILARO. Voyez SELO.

SILCADE. Voyez SILKADHE.

SILCESTER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Belges, peuples de la grand' Bretagne. *Silceſtria*, anciennement *Vindonus, Vindomus:* Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg ſitué dans le Comté de Hant, aux confins de celui de Barck. Maty.

SILE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'État de Veniſe. *Silis.* Elle prend ſa ſource au couchant de Trevigny, baigne la ville de ce nom, s'y joint à une branche de la Piave, & va ſe décharger dans le golfe de Veniſe, ſous le nom de Piaveſello. Maty.

SILENCE. ſ. m. Tèrme relatif, oppôſé à *bruit, cris, & tumulte. Silentium.* La lecture eſt le meilleur reméde contre les ennuis de la retraite, & du *ſilence*. S. Évr. Les Amans vont troubler de leurs plaintes le *ſilence* des bois. Tout eſt tranquille, & un profond *ſilence* régne en ce païs là. Là, aidé du *ſilence*, & de la retraite, il nourriſſoit ſon éſprit de lecture & vivoit dans un grand recueillement. Fléch. Que ces déſèrts vaſtes & affreux ont de charmes pour les âmes qui ne chèrchent que le *ſilence* & la ſolitude ! Bouh.

> *Là, parmi les douceurs d'un tranquille* ſilence,
> *Régne ſur le duvet une heureûſe indolence.* Boil.

> *Taiſez-vous, roſſignols ; zéphirs, faites* ſilence.

La rôſe eſt le ſymbole du *ſilence*, & l'on dit que l'on eſt *ſub roſâ*, quand on n'a point à craindre que ce que l'on dit ſoit rapporté. Voyez Rôse & Maſcurat. *p.* 87. 88.

Silence. Divinité du Paganiſme. *Silentium.* On le repréſentoit avec le doigt ſur la bouche. Le Dieu du *ſilence* eſt le ſeul qui ſoit des amis de l'Amour. M. Scud.

> *La nuit vient ſur un char conduit par le* ſilence. La Font.

> *Là, dans le fond d'un bois écarté, ſolitaire,*
> *Le* ſilence *faiſoit ſa demeure ordinaire.* Id.

Les Grands parmi les anciens Pèrſes, ceux à qui le Roi donnoit entrée dans les Conſeils, adoroient le *ſilence* comme un Dieu. Ammien Marcel. L. XXI. C. 13.

Silence, ſignifie auſſi, diſcrétion, retenuë à ne point parler, à ſe taire, ou à ne point dire ce qu'on n'ôſe, ou qu'on ne veut pas découvrir. *Diſcretio, prudentia, moderatio.* Garder un *ſilence* ſenſé, & judicieux. Le P. L. Le *ſilence* d'un homme ſage vaut mieux que le raiſonnement d'un Philoſophe. S. Évr. Pour être obligé au

au *ſilence* il ſuffit de n'avoir pas d'engagemens à parler. Nic. Le *ſilence* eſt ſouvent un effèt de modeſtie, & de jugement, & ſouvent de ſtupidité : s'il marque quelquefois de la prudence, il marque auſſi quelquefois de la peſanteur. Bell. Cette femme par prudence a gardé long tems le *ſilence*; mais les mauvais traitemens de ſon mari l'ont enfin obligée à éclater, à rompre le *ſilence*. Je me plains de vôtre *ſilence*; c'eſt-à-dire, je n'ai point de réponſe, vous ne me faites point ſçavoir de vos nouvelles. Démoſthéne ſe vantoit qu'on achetoit plus ſon *ſilence*, que l'éloquence des aûtres : c'eſt qu'on le corrompoit quelquefois pour ne point plaider, parcequ'on appréhendoit ſon éloquence. Le *ſilence* eſt la ſauvegarde de l'ignorance. Div. Cu. Il y a de bons éſprits qui parlent peu ; mais leurs actions parlent pour eux, & font voir que leur *ſilence* n'eſt pas un *ſilence* de ſtupidité. M. Scud. Il vaut mieux garder un *ſilence* prudent & modeſte, que de faire paroître de l'éſprit au hazard de ſe faire haïr. Bell. Comme il y a des regards trompeurs, il y a auſſi un *ſilence* menteur. M. Scud. Le *ſilence* d'Ajax, à qui Ulyſſe fait des ſoumiſſions, a je ne ſçai quoi de plus grand que tout ce qu'il auroit pû dire : on l'admire même au travèrs de ſon *ſilence*. Bouh. En cèrtaines occaſions le *ſilence* même peut révéler un ſecrèt que l'on veut cacher. S. Évr. Il ne faut avoir ni un air audacieux, ni un *ſilence* mépriſant. M. Scud.

Fuyez ces faux amis dont la bouche timide,
N'a pour tous les abſens qu'un ſilence *pèrfide.* Vill.

Tout parle dans l'amour, juſqu'au ſilence *même.* Quin.

Silence, ſe dit chez les Réligieux d'une régle qui conſiſte à ne point parler enſemble pendant cèrtaines heures. Il faut obſèrver régulièrement le *ſilence*. *Silentium præſcriptum.* Les diſciples de Pythagôre gardoient un *ſilence* de cinq années.

Silence, ſe dit auſſi d'un empêchement de parler ou d'agir. *Prohibitio, inhibitio loquendi vel agendi.* Dans les Lèttres d'abolition le Roi impôſe un *ſilence* pèrpétuel à ſon Procureur Général, lui déffend d'agir, de faire la rechèrche d'un crime. Le Préſident impôſe *ſilence* à un Avocat, lorſqu'il eſt trop long, & qu'il dit de trop fortes invectives. On dit auſſi, qu'un Orateur paſſe ſous *ſilence* quelque chôſe, lorſque la diſcrétion l'empêche d'en faire mention expreſſe, & qu'il ſe contente de la déſigner en paſſant.

Silence, eſt auſſi une ſouffrance, un manque de réclamer, ou de ſe plaindre, de s'oppôſer à quelque chôſe. *Taciturnitas.* En Juriſprudence le *ſilence* paſſe pour une approbation. *Qui tacet conſentire videtur.* Il eſt demeuré dans le *ſilence* pendant dix, vingt & trente ans qu'il m'a vû poſſéder cet héritage, cela m'a acquis préſcription. On oppôſe à une Réligieûſe ſon *ſilence*, quand elle a été cinq ans ſans reclamer, ſans faire proteſtation contre ſes vœux.

Silence. Ce mot s'employe figurément en quelques occaſions. *Sedatio, tranquillitas, pacatio.* Ainſi on dit le *ſilence* des paſſions, pour ſignifier, un état oppôſé au trouble où les paſſions nous jettent, & qui nous empêche de bien éxaminer les chôſes. Un *ſilence* intérieur, c'eſt un recüeillement de toutes nos facultez pour en être plus propres à la méditation des choſes ſaintes. *Silence* d'oraiſon. Voyez Oraison.

SILENCIAIRE. ſ. m. Qui garde le ſilence, qui paſſe ſa vie, ſans parler à pèrſonne & gardant un ſilence pèrpétuel. *Silentiarius.* Saint Jean ſurnommé le *Silenciaire*, non pour avoir fait jamais l'office des *Silenciaires* dans la maiſon des Empereurs, mais à caûſe du ſilence, dont il fit profeſſion dans la ſolitude, nâquit à Nicople en Arménie le huitiême jour de Janviér, en la quatriême année du régne de l'Empereur Marcien, qui étoit l'an de Jésus-Christ 454. En 482. il fut fait Évêque de Colonie en Arménie, malgré ſa réſiſtance. En 491. étant venu à Conſtantinople, il fit ſa démiſſion & ſe retira l'année ſuivante dans la Laure de ſaint Sabar, dont il fut [illegible]conôme, l'an 496. Un Moine nommé Cyrille qui écrivoit ſa vie la 47e année depuis ſa retraite à la Laure de ſaint Sabar dit que tout ce tems-là, il avoit été renfèrmé dans une cellule, gardant un ſilence pèrpétuel, & que bien qu'il eut alors 104. ans, il avoit néanmoins le viſage toûjours gai, & l'éſprit vif. On croit qu'il mourut l'année d'après. Voyez les *Acta Sanct. Maii T. III. p.* 232. *& ſuiv.*

Silenciaire. ſ. m. Nom d'Office parmi les éſclaves des anciens Romains *Silenciarius.* Le *Silenciaire* étoit, ſelon quelques-uns, un éſclave prépôſé pour empêcher le bruit des aûtres, & les faire taire. Sénéque parle dans ſa Lèttre 47e du ſoin qu'on avoit de tous les éſclaves dans le ſilence, de ſorte qu'il ſemble à Juſte Lipſe, à Popma & à d'aûtres que le *Silenciaire* fut déja établi. D'aûtres, comme Pignorius prétendent qu'on ne peut rien conclure de Sénéque, ſinon que dèſlors on étoit fort ſévère à arrêter le bruit des éſclaves ; & que le nom & l'Office de *Silenciaire* n'a été établi que vèrs le tems de Salvien, qui eſt le prémiér Auteur où ce mot ſe trouve. Voyez Pignorius, *Comment. de Servis* ; & Popma, *De Operis Serv.* On établit des *Silenciaires* dans la Cour des Empereurs. Ils ſont appellez *Silenciarii*, Miniſtres du repôs, *Quietis Miniſtri*, *Silenciaires* du Palais, *Palatii Silenciarii.* Ils avoient les titres de *Clariſſimi, ſpectabiles, devotiſſimi*, & en Grèc, Θαυμασιώτατοι, c'eſt à-dire, très admirables. Ils ont été en grand nombre ; mais il y en avoit trente ordinaires diviſez en trois bandes de dix châcune, & dont châque bande avoit un Décurion. Ce corps de *Silenciaire* s'appelle dans le Concile de Calcédoine, Act. I. *Schola devotiſſimorum, Silentiariorum.* Il y a dans le Code de Juſtinien un titre *de Silentiariis & Decurionibus.* Voyez Codin, ſaint Angilbèrt avoit été *Silenciaire* de Charlemagne, c'eſt-à dire, Sécretaire de ſon Cabinet. *Chaſtelain Martyr. T. I. p.* 687. Inſtruiſez nous de la manière dont vous avez parlé au *Silenciaire*, c'eſt-à-dire, à l'Ambaſſadeur de Conſtantinople. Fleury.

Silenciaire. Voyez Se Taisant. Nom de Secte.

SILENCIEUX, se. (L'Académie écrit *ſilentieux.*) adj. Qui garde le ſilence ; qui eſt taciturne. *Silentii obſervator, placidus, taciturnus.* On dit dans le diſcours familiér, vous êtes bien *ſilencieux* aujourd'hui ; vous parlez bien peu. Réfl. Une paſſion vive, & tendre eſt morne & *ſilencieûſe.* Bruy.

SILÈNES. Demi Dieux des Payens. Ils étoient les mêmes que les Satyres, qu'on nommoit *Silènes* quand ils étoient avancez en âge. *Sileni.* On appelle *Silènes*, dit Pauſanias, les Satyres qui ſont dejà fort âgez. L'Auteur du grand Étymologicon fait la même remarque. Il y a eû néanmoins un principal *Silène*, qui a été plus ancien que les aûtres, comme on le peut voir dans Noël de Comte. Diodôre de Sicile dit qu'il fût le Pédagogue ou maître de Bacchus, à qui il donna de belles inſtructions, l'ayant ſuivi à la guèrre. Il cite un ancien Poëte nommé Thymætas, qui rapporte que les *Silènes* aſſiſtèrent Bacchus dans la guèrre qu'il eut contre les Titans, & que le prémiér *Silène* régnoit dans une Iſle que fait le Fleuve Triton en la Lybie, ce *Silene* avoit une queuë dèrrière, & toute ſa poſtérité porta auſſi cette queuë. Nonnus au *liv.* 4. des Dionyſiaques fait *Silenus* fils de la tèrre ; & au *liv.* 24. Il nomme trois de ſes enfans, ſçavoir Aſtræus, Maron & Lenæus. Sèrvius ſur l'Églogue de Virgile a remarqué que *Silenus* étoit fils de Mèrcure, ou ſelon quelques-uns de Pan & d'une Nymphe ; & ſelon d'aûtres qu'il étoit né des gouttes du ſang de Coelus père de Saturne. Voyez de Méziriac dans ſes notes ſur la lèttre de Oenone à Pàris. Ce *Silène* fut Gouvèrneur de Bacchus. Les Poëtes diſent qu'il étoit toûjours monté ſur un âne.

Bochart dans ſon Chanaan, *L. I. C.* 18. croît que le nom *Silenus*, a été fait de שלח, *Silo*, ou שיל, & de là שילן, *Silan* ; que c'eſt le nom du Meſſie, qu'on a donné à ce pretendu Dieu ; que les chôſes qu'on lui attribuë ſont toutes des traits tîrez de ce que les Prophêtes avoient dit de Jésus Christ. Ainſi parcequ'il eſt dit que le Meſſie ſera le Docteur des peuples & qu'on a feint que *Silène* fut Précepteur & Gouvèrneur de Bacchus, parce qu'il eſt dit du Meſſie qu'il liera ſon âne à la vigne, & l'ânon à une belle vigne, on a donné un âne à *Silène*. De même *Silène* préſidoit à ceux qui préſſuroient la vendange, parce qu'il eſt dit que Jésus-Christ, lave ſes vêtemens dans le vin, comme ceux qui foulent le raiſin. Parce qu'on ajoûte que ſes yeux ſont rouges à caûſe du vin, ils ont feint que *Silène* étoit toûjours yvre. Enfin on a dit que *Silène* vivoit de fromage & de laict de vâche, parcequ'il eſt dit du Meſſie que ſes dents ſeront blanches à cauſe du laict. Bochart a raiſon de n'avancer cela qu'avec crainte. Car cela eſt bien impie, auſſi eſt-ce, dit-il, le démon qui forgea cette fâble pour rendre nos myſtères ridicules. Tout cela eſt avancé bien légèrement. Cèrtainement ce démon étoit un grand ignorant de prendre *rubent illi oculi ex vino*, & *Dentes ejus ex lacte albeſcent* dans le ſens qu'il fait, comme ſi cela ne ſignifioit pas ſelon la propriété de la langue hébraïque, *ſes yeux ſont plus rouges que le vin, ſes dents plus blanches que le laict.* D'ailleurs le piége étoit ſi caché qu'avant Bochart, ni idolâtre, ni qui que ce ſoit, n'avoit vû Jésus Christ dans *Silène*, & on n'a jamais pris occaſion d'en mépriſer nos myſtères. Ainſi ce démon pèrdit bien ſon tems, & ſa peine, à moins qu'il n'eût en vûë Bochart tout ſeul ; encore n'auroit-il pas réüſſi. Car Bochart étoit fort éloigné de prendre de là occaſion de mépriſer nos myſtères.

SILÉSIE. ſ. f. Nom propre d'une grande Province du Royaume de Bohême. *Sileſia.* Elle eſt bornée au couchant par la Bohême propre & par la Luſace ; au nord, par le Marquiſat de Brandebourg ; au levant, par la Pologne ; & au ſud, par la Haute-Hongrie, & par la Moravie. La *Siléſie* eſt baignée par pluſieurs rivières, dont la principale eſt l'Odèr, qui la travèrſe toute entière du ſud au nord. Elle eſt bien peuplée, bien cultivée, & fort fèrtile en grains & en pâturages. On y trouve auſſi des mines de fèr, d'airain, d'étain, de vitriol, d'or & d'argent dans la célébre

montagne de Riſenbèrg. On diviſe la *Siléſie* en deux parties générales, la haute *Siléſie*, & la baſſe *Siléſie*, & elles contiennent dix ſept contrées auxquelles on donne quelquefois le nom de Duchez, & d'aûtrefois celui de Principautez. Au reſte, la *Siléſie*, dont Bréſlaw eſt la Capitale, étoit autrefois une partie de la Pologne; mais elle s'en ſépara ſous le régne d'Uladiſlas Lochticus, & ſe joignit à la Bohême, vèrs l'an 1330. Maty. Il y a une hiſtoire métallique de *Siléſie* en Alleman, par Géoffroi de Vèrdek, avec un Dialogue ſur les Monnoyes de *Siléſie*, par Martin Hanckius, imprimez enſemble à Jauver en *Siléſie*.

La Haute Silésie. *Sileſia Superior*. C'eſt la partie méridionale de la *Siléſie*. Elle eſt vèrs la ſource de l'Odèr, & elle renfèrme neuf Duchez ou Principautez, qui portent les nom de ces neuf villes leurs Capitales, Teſchen, Ratibor, Troppaw, Jegèrndorf, Oppélen, Grotka, ou Neiſſ, Monſtèrbèrg, Brieg, Schweidnitz. Le Comté de Glatz étoit autrefois de la Haute *Siléſie*; mais il eſt maintenant de la Bohême propre. Maty.

La Baſſe Silésie. *Sileſia inferior*. C'eſt la partie ſeptentrionale de la *Siléſie*. Elle renfèrme huit Duchez ou Principautez, qui prennent les noms de Bréſlaw, d'Olſſe, de Wolaw, de Lignits, de Jawer, de Glogaw, de Sagan, & de Croſſen qui en ſont les Capitales. On y voit encore les Baronies de Tranchenbèrg, de Militſch, & de Wartenbèrg, qui ſont ſur les confins de la Pologne, le Duché de Croſſen appartient à l'Électeur de Brandebourg. Id.

SILÉSIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de ſiléſie. *Sileſius a*.

SILHIGE Nom du XIIe. mois de l'annnée des Arabes Hagaréniens & des Turcs. Il répond au mois d'Août. On le nomme encore Dulhagia, Dulhega, Dulheggia, Dilhaga, Zilitſche, Dulcagiath, Dualhugiati, Dalhagieh, Dilhajia, Voyez Eutychius T. II. p. 340, 503, 511, 520, 543, 472, 444, & Fabricius *Menol. p.* 79.

SILIAN. ſ. m. Nom propre d'un lac de Suéde. *Silianus laçus*. Il eſt aſſez grand, & ſitué dans la Dalécarlie, aux confins de la Geſtricie. Maty.

SILIKHTAR. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom du ſecond page de la cinquiême chambre des pages du grand Seigneur, appellée *Khas Oda*, c'eſt à dire, *Chambre privée*. Le Silikhtar eſt l'Ecuyer du Grand Seigneur, & porte ſon épée. Quand il ſort du Sèrrail; le *Silikhtar* & le Tchoagar l'accompagnent par tout. *Du Loir p.* 92.

SILIQUASTRE. ſ. m. Plante qu'on appelle auſſi piment, ou poivre d'Inde. En Latin *ſiliquaſtrum*, ou *capſicum vulgare*. Voyez Piment.

SILIQUE. ſ. f. C'eſt le fruit des légumes & des plantes qui ont la fleur légumineûſe. On l'appelle autrement *gouſſe*. En Latin *ſiliqua*.

Silique, ſe dit auſſi d'une ſorte de poids des anciens qui péſoit quatre grains. *Siliqua*.

SILIR, ou *Seillir*, c. cliner les yeux. Borel. C'eſt un vieux mot. *Nictare*. Aujourd'hui on dit Siller. Voyez ce mot.

SILISTRIE. ſ. f. ou DORESTERO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Siliſtria*, *Duroſtorum*, *Doroſtorum*. Elle eſt dans la Bulgarie, près du Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Miſſowo. *Siliſtrie* eſt une ville Archiépiſcopale, aſſez grande, forte, défendue par une bonne citadelle, & capitale d'un Sangiacat ou Gouvèrnement particuliér, qui s'étend dépuis celui de Nicopoli, juſqu'à la Beſſarabie, & à la mèr noire, & qui renfèrme le pays des Tartâres de Dobruce, & les villes de Chiuſtenge, de Tomiſwar, de Varne, de Méſembria &c.

SILKADHE. ſ. Nom de l'onziême mois de l'année des Arabes Hagaréniens, & des Turcs. On l'appelle auſſi Dulkaadah, Dulkâda, Silcade, Dulkaidathi, Dulcaadeth, Dualkaadah, Dulkaida, Dilkaada. *Eutych. T. II. Annal. p.* 524. 484. Ce mois répond au mois de Juillet. Voyez Fabric. *Menol*, *p.* 79. Les Grècs diſent *Silcante. Ib. p.* 80.

SILLAGE. ſ. m. Tèrme de Mèr. La trace du cours du vaiſſeau, ſa route, ſon eau, ſa ſeilleure. *Veſtigium*, *ſulcatio*. Ce vaiſſeau ſuivoit le *ſillage* de l'Amiral.

Sillage, ſignifie auſſi le cours, la viteſſe du vaiſſeau. Ce bâtiment étoit bon voiliér, il faiſoit deux lieuës & demi par heure. *Singulis horis conficit duas léucas*. Il avoit ſur les aûtres l'avantage du *ſillage*. Doubler le *ſillage* d'un vaiſſeau, c'eſt faire une fois plus de chemin.

SILLER. v. act. (L'Académie. écrit *ciller*) Rémuer les paupières, fèrmer les yeux pour un peu de tems. *Cilia movere*. On ne ſçauroit régarder le ſoleil ſans *ſiller* les yeux.

Ménage dérive ce mot de *ſigillare oculos*. D'aûtres le dérivent *à ciliis*, qui ſont des peaux qui couvrent les yeux.

On le dit auſſi en parlant d'un régard fèrme & aſſûré. Cet homme n'a pas ſeulement *ſillé*, quelque peur qu'on lui ait voulu faire. *Ne quidem movit palpebras ſive cilia.*

On dit au Manége, qu'un cheval *ſille*, ou eſt *ſillé*, quand il a les ſourcils blancs : c'eſt une marque de vieilleſſe, & qu'il a quinze ou ſeiſe ans. *Canis ſuperciliis equus.*

Sillé, ée. part. & adj. *Clauſus*. Les yeux *ſillez*, c'eſt-à dire, les yeux clos.

SILLET. ſ. m. Tèrme de Luttier, eſt un petit morceau d'ivoire appliqué au haut du manche d'un luth, ou d'un thuorbe, ou aûtre-ſemblable inſtrument, ſur lequel pôſent les cordes, quand on les monte. *Magas*, *pinacion*.

SILLEY LE GUILLAUME. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans le Maine, à dix lieuës du Mans, vèrs le couchant ſeptentrional. *Silleium Guillelmi.*

SILLEY, ISLES. Voyez SORLINGUES.

SILLON. ſ. m. Longue raye, ouvèrture qu'on fait ſur la tèrre, quand on la laboure avec la charruë. *Lira*, *ſtria*. En Béauce on fait de petits *ſillons*. En Bèrry on fait des *ſillons* fort profonds, on ne laboure point par planches.

Que Pharſale revoye encor nos bataillons,
Du plus beau ſang de Rome inonder ſes ſillons. Bréb.

Un bœuf preſſé de l'aiguillon
Traçoit à pas tardif un pénible ſillon. Boil.

Sillon, ſe dit figurément & burléſquement de la raye qui ſépare une mamelle d'avec l'aûtre. *Sinus*. . . .

Sillon, ſe dit auſſi figurément & noblement des chôſes qui laiſſent des traces de leur paſſage. Mais il eſt plus de la Poëſie que de la Prôſe. Un vaiſſeau fait des *ſillons* ſur les eaux. *Lirare*, *ſulcare*.

La Dèoſſe guèrrière
De ſon piéd trace en l'air un ſillon *de lumière*. Boil.

Il trace dans les airs un ſillon *lumineux.*
Poëme des Noyers.

On dit auſſi, que l'âge a fait à une vieille des *ſillons* ſur le front, pour dire des rides. *Ruga*. Une femme dont la beauté ſe flétrit ne voit qu'avec peine les rides, & les *ſillons* de ſon viſage. Bell.

SILLONNER. v. act. Faire des ſillons. Ce jeune Laboureur ne ſçait pas encore *ſillonner* droit. *Lirare*, *imporcare*. Il y a des animaux aquatiques qui par la péſanteur de leurs coquilles demeurent toûjours au fond de l'eau & ne ſe meuvent jamais qu'en *ſillonnant* la vâſe. Les années commencent à *ſillonner* le front de cette femme. On dit auſſi, que la mèr commence à *ſillonner* & à ſe rider, quand le vent commence à y faire de petites ondes & ſillons.

La veuve du riche Fèrry
Dont l'âge a ſillonné *la face,*
Procéde au cinquiême mari.
En dépit du charivari
Dont tout le quartiér la menace. Senecé.

Sillonné, ée. part. paſſ. & adj. *Liratus*, *imporcatus*, *rugatus*. Un viſage uſé, & *ſillonné* de rides, fait une mauvaiſe figure parmi des viſages où le feu de la jeuneſſe brille. Bell.

SILO. ſ. m. Nom propre de lieu *ſilo*, *ſiloh*, c'étoit anciennement une ville de la Judée, ſituée dans la Tribu d'Éphraïm, à deux lieuës de Jéruſalem, vèrs le nord. Cette ville fut long tems le lieu déſtiné à l'éxèrcice public de la Religion, parceque l'Arche de Dieu & ſon Tabèrnacle y furent depuis le tems de Joſué juſqu'à la mort du Grand Sacrificateur Hély. Maty. *Silo* étoit ſur le chemin qui alloit de Béthel à Sichem; & ſur une montagne; au midi de la ville de Lebona. On l'appelloit auſſi *Rama*.

SILODUN. ſ. m. vieux mot. Les *Silodūns* étoient des gens éxécutans leur vœu. Borel. *Votum ſolvens.*

SILOE. ſ. m. Nom d'une fontaine qui ſortoit du Mont Sion dans Jéruſalem, & qui alloit ſe rendre au Torrent de Cédron *Siloé*, *Siloab*. L'aveugle né, ſur les yeux duquel Jéſus-Chriſt mit de la bouë, fut guéri en ſe lavant ſelon ſes ordres avec de l'eau de cette fontaine, & l'on dit que les Turcs ſe lavent encore de ſes eaux pour ſe guérir du mal d'yeux. Maty.

SILPHE. ſ. m. Tèrme de Cabale magique. Sorte d'Éſprit que l'on feint être dans les airs. Voyez le comte Gabalis. Les éſprits appellez *Silphes* habitent dans l'air, & font joüer les machines des oiſeaux. Vign. de Marv.

SILVAIN Voyez SYLVAIN. Cependant les anciennes Inſcriptions écrivent toûjours *Sylvanus*.

SILVANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Silvanum*. Il eſt ſur la petite rivière de Corone, à demi lieuë de ſon embouchure dans le pô, & à trois lieuës de Tortône, vèrs le nord. Maty.

SILVE Voyez SYLVE.

SILVÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Silverius*. S. Silvère fils du Pape Hormiſdas, étoit Soûdiacre de l'Égliſe Romaine, lorſqu'il

qu'il fut élû Pape après S. Agapet, l'an 536. Il gouverna l'Égliſe juſqu'en 538 ou 539.

SILVES. ſ. f. Nom propre d'une ville du Portugal. *Silva*, *Sylva*. Elle eſt dans le Royaume d'Algarve, à quatre lieuës de Lagos, vers l'orient ſeptentrional. *Silves* étoit Épiſcopale, mais ſon Évêché fut transféré à Faro l'an 1590. & la ville eſt réduite en village, à cauſe du mauvais air qu'on y reſpire. Maty.

SILVESTRIN, ine. ſ. m. & adj. Nom de Religieux. Moine de Saint Sylveſtre. L'Ordre, ou la Congrégation des *Sylveſtrins*. La Congrégation *Sylveſtrine*. La Congrégation des *Sylveſtrins* a été ainſi appellée du nom de ſon Fondateur Saint Silveſtre Gozzolain, famille noble d'Oſmo dans la Marche d'Ancône. Il nacquit en 1177. L'an 1227. agé de 40 ans, il ſe rétira dans un Hermitage à 30 milles d'Oſmo, & y vécut dans une pauvreté extrême, & dans des auſtérités extraordinaires. Ayant été découvert il quitta ce lieu pour en chercher un plus ſolitaire, dans un lieu nommé la Grotta Fucile. Quelques perſonnes s'étant jointes à lui il y bâtit un Monaſtère, & ainſi commença ſon Ordre. Innocent IV. l'approuva, par une Bulle du 27e. Juin 1247. M. Baillet dit que ce fut en 1248 à Rome. Mais en 1248. Innocent IVe. étoit en France, où il s'étoit réfugié dès l'an 1244. pour éviter la perſécution de Frédéric II. & il y demeura juſqu'en 1250. & ne retourna même à Rome qu'en 1252. s'étant arrêté juſque là à Pérouſe; & de plus la Bulle dont nous parlons eſt dattée de Lion du 27. Juin 1247. & de la 5e. année du Pontificat d'Innocent. Maurolic & Schoonebek diſent que cet Ordre ne fut inſtitué par Saint Sylveſtre qu'en 1269. & Saint Sylveſtre étoit mort en 1267. & ſon ordre étoit approuvé, comme on l'a dit dès 1247. Cet ordre a eu juſqu'à 56 maiſons d'hommes & pluſieurs de filles, dont les *Sylveſtrins* avoient la direction; mais qu'ils ont abandonnée depuis, ne s'étant réſervé que le Monaſtère de Saint Benoît de Pérouſe. En 1662. Cet Ordre fut uni avec celui de Vallombreuſe par Aléxandre VII. qui n'en fit qu'une Congrégation ſous le titre de Valombreuſe & Silveſtrine; de l'Ordre de Saint Benoît, mais cette union na pas ſubſiſté, & les deux ordres ſont ſéparez. Depuis cette ſéparation dans le Chapitre Général de l'an 1681. les *Sylveſtrins* firent quelques réglemens qui furent approuvez en 1683. par Innocent XI. L'an 1688 ils dreſſèrent de nouvelles Conſtitutions qui furent approuvées par Aléxandre VIII. l'an 1690. Ils ſe levent la nuit pour dire Matines. Ils ne mangent point de viande. Ils jeûnent tous les jours depuis la fête de la Ste. Croix juſquà Pâques, hors le jour de Noel, la fête de Saint Silveſtre. Le Supérieur en peut diſpenſer les fêtes ſolemnelles, excepté en Avent & en Carême. Ils gardent le jeûne même en voyage. L'infirmité ſeule, ou un long voyage ſont des raiſons au Supérieur d'en diſpenſer. Les principales dignitez de cet Ordre ſont le Général, le Vicaire Général, le Prieur, le Zélateur, & le Maître des Novices. Leur habillement conſiſte en une robbe & un Scapulaire aſſez large auquel eſt attaché un capuce. Au chœur & en ville ils portent une grande coule comme les autres Bénédictins, le tout de couleur bleu turquin; quand ils ſortent par un mauvais tems on leur permet de prendre un long manteau comme les Eccleſiaſtiques. Leur chemiſe, leur collet, leurs manchettes ſont de ſerge blanche. Le Général eſt habillé de violet. Il porte le mantelet & la mozette à la manière des Prélats de Rome. Il ſe ſert d'ornemens Pontificaux, & peut conférer les Ordres Mineurs à ſes Religieux. Sébaſtien Fabrini a fait en Italien une Chronique de cet Ordre. Les *Silveſtrins* pour armoiries portent d'azur à trois montagnes de Sinople, ſurmontées d'une croſſe d'or, accoſtée de deux branches de roſiers avec leurs fleurs. *P. Helyot T. VI. C. 21.*

SILYBUM. ſ. m. Plante qui ſelon Dioſcoride a ſes feüilles ſemblables à celles de la carline. Quelques-uns croyent que c'eſt une eſpéce de chardon qu'on appelle *chardon de Nôtre-Dame*, ou *chardon argentin*.

SIM.

SIMAGRÉE. ſ. f. Certaines façons affectées; petite grimace; minauderie vicieuſe; affectation de geſtes, & de contenances qui rendent une perſonne ridicule. *Oris vultuſve inepta mutatio geſtuſque vultus.* Les précieuſes font mille *ſimagrées* pour paroître plus belles, plus aimables. Les gens de bon goût ſe moquent de ces impertinentes *ſimagrées*. Ces grimaces, & ces petites *ſimagrées* donnent de la pointe au mérite d'une jolie perſonne, & la font valoir. Com. Les faux dévôts font mille *ſimagrées* pour tromper le peuple par leur hypocriſie.

Et qui n'adore pas leurs vaines ſimagrées
N'a ni reſpect, ni foi pour les chôſes ſacrées. Mol.

Ce mot vient de *ſimulacrum*, ou des peintures que par ignorance ou par dériſion on faiſoit avec de laides grimaces. On a dit autrefois *ſimagrue*, comme pour dire *ſimulacrue*.

SIMAISE. Voyez Cymaise. *Cymation*, *Cyma*. Il ne faut point confondre *cymaiſe* & *ſimaiſe*. Le prémier eſt le genre & l'autre une eſpéce. La *ſimaiſe* ou ſime de *ſima*, camuſe, eſt le dernier & le plus haut membre des grandes corniches. On l'appelle autrement grande doucine, ou Gueule droite. Les Grecs nomment ces membres là Épitithides ἐπιτιθίδες. Dans les édifices anciens la *ſimaiſe* qui eſt au haut de la corniche dorique eſt preſque toute en forme de cavet, ou de demi ſcotie, comme il ſe voit au théâtre de Marcellus; ce que pluſieurs Architectes Modernes ont imité. Mais dans l'ordre Ionique la *ſimaiſe* du haut de la corniche eſt toûjours une doucine. Félibien. La doucine eſt particulièrement diſtinguée des autres: (cymaiſes) car dans le Latin elle ſe nomme *ſima*, camuſe. Id.

SIMANCAS. ſubſt. Nom propre d'une petite ville d'Eſpagne. *Septimanca*. Elle eſt dans le Royaume de Léon, ſur le Douro, à deux lieuës de Valladolid, vers le couchant. Il y a dans *Simancas* un ancien Château nommé Archivo Réal; parcequ'il renferme les Archives du Royaume de Léon. Maty.

SIMARI. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Semirus*. Il eſt dans la Calâbre Ultérieure, près du Golfe de Squilace, entre la ville de Cantazaro, & celle de Belcaſtro. Maty.

SIMARRE. ſ. f. Habillement long & traînant dont les femmes ſe ſervoient autrefois. *Peplum*. *Simarre* bien faite.

Ce mot vient de l'Italien *zimarra*, qui eſt pris de l'Eſpagnol *ſamarra*. L'Eſpagnol l'a pris des Arabes, & les Arabes des Perſans, d'où l'on a fait auſſi le mot de *chamarrer*. Ménage.

Simarre. Ce mot ſe dit encore préſentement d'une eſpéce de robe de chambre que des Prélats, & les Magiſtrats mettent quelquefois par deſſus leur ſoutane. *Veſtis oblonga*. *Simarre* de velours. *Simarre* violette.

SIMAU, SINAU. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale de la Natolie propre, en Aſie. *Synaus*. Elle eſt près de la rivière de Sangari, à treize ou quatorze lieuës de Nicée, vers le levant. Maty.

SIMBLEAU. ſ. m. Terme de Charpenterie. C'eſt le nom qu'il donne au cordeau qui lui ſert à tracer des cercles qui ont plus d'étenduë que la portée du compas. *Funis circuli delineatorius.* Tracer au *ſimbleau*, c'eſt tracer d'après pluſieurs autres les Ellipſes, Arcs ſurbaiſſez, rampans, corrompus, &c. avec le *ſimbleau*, qui eſt un cordeau de chanvre, ou plûtôt de tille meilleure, parcequ'elle ne ſe relâche point. On ſe ſert ordinairemen du *ſimbleau*, pour tracer les figures plus grandes que la portée du Compas. Daviler.

SIMBOLE. Voyez Symbole. *Symbolum*.

SIMÉLIUM. ſ. f. Terme de Médailliſte. C'eſt une petite tablette de bois, ou de cuir, où il y a de petits creux pour y ranger des médailles par ordre chronologique. Ce mot eſt tout-à-fait Latin. *Simelium*.

Ce mot eſt très mal écrit, & n'eſt pas en ſa place. Il faut dire *Cimelium*, ſuppôſé qu'on le diſe. Il vient du Grec κειμήλιον, qui ſignifie des bijoux, une boëte de bijoux, de chôſes précieuſes. Les Antiquaires ayant fait *Cimelium* pour ſignifier un cabinet de médailles, mais on ne s'en ſert jamais en nôtre langue; on dit cabinet.

SIMÉNIAL. Voyez SÉMINIAL.

SIMEON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Simeon*. Le prémier que nous ſçachions qui l'ait porté, eſt le ſecond fils que Jacob eut de Lia, qui lui donna ce nom, parcequ'elle dit en le mettant au monde, que Dieu l'avoit écoutée. Gen. XXIX. 33. Car ce mot vient de l'Hébreu שמע, *Schama*, qui ſignifie *écouter*, de ſorte que *Simeon* ſignifie celui qui écoute, qui eſt obéiſſant. Le vieillard *Simeon* reçût Nôtre Seigneur entre ſes bras, lorſque la Sainte Vièrge le préſenta au temple. Le nom de l'Apôtre S. Simon eſt le même que *Simeon*, mais l'uſage l'avoit changé en Simon; & en effet en Hébreu l'*e* eſt muet dans *Simeon*, c'eſt *ſcheva* qui ne ſe prononce pas. שמעון. Voyez Simon.

La Tribu de Simeon, ce ſont les deſcendans du Patriarche *Simeon* fils de Jacob. Dans le dénombrement que Moïſe fit deux ans après la ſortie d'Égypte, il ſe trouva dans la Tribu de *Simeon* 59300 hommes capables de porter les armes, depuis 20 ans & au deſſus. Dans celui qu'il fit 38 ans après il ne s'en trouva que 22200. Voyez le L. des Nombres I. 22. & XXVI. 14. Judith étoit de la Tribu de *Simeon*.

La Tribu de Simeon eſt auſſi la portion ou la Contrée de la Terre Sainte qui fut aſſignée aux deſcendans de *Simeon*. La Tribu de *Simeon* étoit un dénombrement de celle de Juda, qui la bornoit à l'orient; elle avoit au midi l'Idumée, ou l'Arabie déſerte, à l'occident les Philiſtins, & au nord en partie la Tribu de Dan & en partie celle de Juda.

SIMIE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Archipel, ſituée entre l'iſle de Rhodes & le Cap Crio. *Syme*. Elle a environ dix lieuës de

de circuit, Il y avoit anciennement la ville de *Syme*, qui n'eſt maintenant qu'un village. Cette iſle eſt fèrtile en vins fort délicieux. Maty.

SIMILAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des parties du corps des animaux qui paroiſſent à la prémière vûë compôſées de parties ſemblables, ou de même nature. *Partes homogeneæ.* On en compte ordinairement dix, qui ſont les ôs, les cartilages, les ligamens, les membrânes, les fibres, les nèrfs, les artères, les veines, les chairs, & la peau.

M. Grew dans ſon Anatomie des Plantes a obſèrvé qu'elles avoient auſſi leurs parties *ſimilaires* & organiques.

SIMILAIRE, ſe dit auſſi en Arithmétique & en Géometrie par quelques Auteurs, & c'eſt la même chôſe que proportionnel. Les nombres plans *ſimilaires* ſont ceux, qui font des rectangles *ſimilaires*, c'eſt-à-dire, proportionnels. Par exemple 6 multiplié par deux, & 12 multiplié par 4, dont l'un produit 12. & l'aûtre 48, ſont des nombres *ſimilaires*. Les polygones *ſimilaires* ſont ceux dont les angles ſont égaux & les côtez proportionnels, & de même les rectilignes *ſimilaires*. Les ſegmens *ſimilaires* d'un cèrcle ſont ceux, qui contiennent des angles égaux. Les triangles *ſimilaires*, ceux dont les trois angles ſont réſpectivement égaux. Un triangle *ſimilaire* a ſes côtez proportionnels. Les nombres ſolides *ſimilaires* ſont ceux qui font des parallelolipèdes rectangles *ſimilaires*. *Harris*. Des ſections coniques *ſimilaires* ſont celles dont les diamétres font des angles égaux à ceux de leurs ordinates, c'eſt-à-dire, celles qui ſont équilatérales & équiangulaires. M. Newton a auſſi tranſporté ce mot à la Phiſique, & ſelon lui, des lumières *ſimilaires* ſont celles dont les rayons ſont également refrangibles, ont une réfrangibilité entiérement égale; il les appelle auſſi ſimples & homogénes.

SIMILITUDE. ſ. f. Comparaiſon par laquelle on fait voir le rapport qu'il y a entre deux, ou pluſieurs chôſes. *Similitudo, comparatio.* Il nous fit comprendre cette vérité par une belle *ſimilitude*. Les Orientaux aiment les métaphôres, & les *ſimilitudes*. Huet.

Similitude. Ce mot ſe dit particulièrement des paraboles de l'Écriture Sainte. *Similitudo, parabola.* Le Prophête Nathan fit connoître à David ſon péché par une *ſimilitude*. On fait concevoir les myſtères au peuple par des *ſimilitudes*. Jésus-Christ ne parloit à ſes Apôtres que par *ſimilitudes*.

SIMILLE. ſ. f. vieux mot. Froment, & de la ſemoule. Borel. *Simila*. Fleur de farine. *Bible Hiſt.* Gâteaux faits d'huile & de fleur de *ſimille*.

SIMISCHACAC. Voyez SUMISCAHAC.

SIMISO. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de la Turquie, en Aſie. *Amiſus, Amiſum.* Elle eſt dans la Natolie propre, ſur la Mèr Noire, à trente-trois lieuës de la ville de Sinope, vèrs le levant. Maty.

SIMMEREN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée, & défenduë par un bon Château. *Simmera*. Elle eſt Capitale du Duché de *Simmeren*, & ſituée ſur une rivière du même nom, à quatre lieuës de Baccarach, vèrs le couchant. Maty.

Le Duché de Simmeren. *Simmerenſis Ducatus.* Province des États de l'Électeur Palatin. Elle eſt une partie du Comté de Sponheim, & renfèrme les préfectures de *Simmeren*, de Kirchbèrg, & de Strombèrg. Ce païs a eu ſes Ducs propres de la Maiſon Palatine: leur branche s'étant éteinte l'an 1673. le Duché de *Simmeren* a été réuni à l'Électorat du Palatinat. Maty.

SIMMÈRSHAVEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un port. *Simmerii portus*. Il eſt ſur la côte orientale du Schonen, en Suéde, à huit lieuës de Chriſtianſtad, vèrs le midi. Maty.

SIMMÉTRIE. Voyez SYMMÉTRIE.

SIMOIS. ſ. m. Nom d'une petite rivière de la Troade en Aſie. *Simois*. Il a ſa ſource au mont Ida, & ſe joint au Xanthe près de la mèr où ils forment enſemble un marais. On la nomme encore Scamandre. Voyez ce nom. Homère a rendu ces ruiſſeaux célèbres. On l'appelle aujourd'hui *Simoers*; les Turcs diſent *Chiſme*. Mais nous diſons en François *Simoïs*.

SIMON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Simon*. Ce nom qui eſt Hébreu eſt ſouvent la même chôſe que *Simeon*; cependant on ne le donne pas indifféremment aux mêmes pèrſonnes, & on ne le dit pas indifféremment l'un pour l'aûtre en nôtre langue. Car on dit le Saint vieillard *Simeon*, la Tribu de *Simeon*. *Simeon* & Juda maſſacrèrent les Sichémites pour vanger l'affront fait à Dina leur ſœur. Et au contraire *Simon* Machabée. Saint Pièrre s'appelloit *Simon*. S. *Simon* Apôtre. En un mot on ſuit en cela le Grèc & le Latin de l'Écriture, qui éxpriment ce nom tantôt par Σίμων, *Simon*, & tantôt par Συμεὼν, *Simeon*. Or généralement parlant l'Écriture appelle *Simeon* ceux de l'ancien Teſtament qui ont porté ce nom, & *Simon* ceux qui l'ont eu dans le nouveau. Il n'y a nulle éxception que je ſçache, pour le nouveau Teſtament, & il n'y en a que très-peu pour l'ancien. Car il n'y a 1°, que le Prêtre fils d'Onias qui dans l'Écléſiaſtique Liv. I. eſt appellé *Simon*; mais comme nous n'avons point ce Livre en Hébreu, peut-être ſon nom étoit-il שימון, *Simon*, & non pas שמעון, *Simeon*, qui ſont deux noms fort différens comme nous le dirons ci-après. 2°. Le Grand Prêtre fils de Mathathias, frère de Jonathas & de Judas & l'un des Princes Machabées, & un aûtre *Simon* de la Tribu de Benjamin, qui ſont toûjours appellez *Simon* dans les Livres des Macchabées, hors de là tous ceux qui portent ce nom ſont appellez *Simon*, & dans le prémièr Livre même des Machabées II. 1. le biſayeul de *Simon* Machabées, dont celui-ci portoit le nom, eſt appellé *Simeon* & non pas *Simon*. Cette différence vient à mon ſens des Grècs, qui quand ils eurent établi leur Empire & leur langue en Orient, prononcèrent *Simon* & non pas *Simeon*, retranchant à leur ordinaire le *ſcheva* ou *e* très courte. De là vient que tous ceux qui depuis leur tems ont porté ce nom ſont appellez *Simon*, & les plus anciens *Simeon*. Voici des éxemples qui vont montrer l'uſage & prouver ce que l'on vient d'éxpliquer. Douze mille de la Tribu de *Simeon*. Port R. Qui le fut de *Simeon*, qui le fut de Juda. Bouh. Simon. *Simeon* & Lévi ſont frères, inſtrumens de violence en leurs cabanes. Désmarais. En ce tems-là il y avoit à Jéruſalem un homme appellé *Simeon*. Bouh. Les médailles de *Simon* Machabées prouvent que l'ancien caractère Hébreu eſt celui qui ſe voit dans les inſcriptions de ces médailles. C'eſt le ſujèt d'une Diſſèrtation qui parut en 1715. ſur ces médailles dans un Recueil de Diſſèrtations *in*-4°. Or Jésus marchant le long de la mèr de Galilée, vit deux frères, *Simon* qu'on appelle Pièrre, & André ſon frère, qui jettoient le filet dans la mèr. Bouhours. *Simon, Simon*, Satan a demandé à vous cribler, comme on crible le froment. Id. Simon fils de Jean, m'aimez-vous plus que les aûtres? Port-R. Un cèrtain homme de Cyréne nommé *Simon*. Sim. Saint *Simon* & S. Jude Apôtres. Saint *Simon* étoit Galiléen comme les aûtres de la Tribu de Zabulon ou de Nephthali. Il avoit le ſurnom de Cananéen ou Cananite, ſoit qu'il fût de la petite ville de Cana, ou Jésus-Christ fit ſon prémièr miracle; ſoit qu'il fût de quelque aûtre lieu appellé Canan. Voyez Cananéen. Quelques Grècs modèrnes ont avancé que S. *Simon* avoit porté la lumière de l'Évangile dans l'Égypte, la Libye, l'Afrique, la Mauritanie, & de là dans les Iſles Britanniques. Baillet, *au 28e d'Octobre*. La Saint *Simon* étoit la Fête de ce Saint, & quelquefois les foires que l'on tient ce jour là en pluſieurs endroits, où le païſan & le peuple dit, je l'ai acheté à la Saint *Simon*. J'irai à la Saint *Simon* vendre un cheval. C'eſt-à-dire, à la Foire du jour de S. *Simon*.

Simon, ou Simond, s'eſt dit auſſi Sigiſmond, par corruption & abbréviation. *Sigiſmundus*. C'eſt ainſi qu'on appelle S. *Simon* ce que l'on appelloit il y a plus de mil ans. *Puteus Sancti Sigiſmundi*. Le Puis de S. Sigiſmond. C'eſt une Cure de l'Archidiaconé de Baugency dans l'Orléanois. Voyez la Notice des Gaules de Valois, p. 460. Le S. Sigiſmond, dont ce lieu a pris le nom eſt Sigiſmond Roi de Bourgogne & Martyr.

Simon. On donne ce nom au poiſſon nommé Dauphin de *Simus*, camard, parcequ'il eſt camard.

SIMONE. ſ. fém. Nom propre de femme. *Simon*. Ce nom ſe donne aux femmes à qui on a donné au Baptême le nom de Saint *Simon*. Car je ne ſçache point qu'il y ait une Sainte *Simone*.

SIMONIAQUE. adj. & ſubſt. Qui achéte à prix d'argent un Bénéfice, ou quelque chôſe ſacrée. *Simoniacus*. Simon le Magicien fut le prémièr *ſimoniaque*, qui voulut acheter de S Pièrre la puiſſance de faire des miracles, & de donner le S. Éſprit. Une réſignation, ou promotion aux Ordres Sacrez *ſimoniaque* eſt nulle. Un *ſimoniaque* avéré eſt infâme, & incapable de poſſéder jamais aucun Bénéfice.

SIMONIE. ſ. f. Crime qu'on commet, quand on trafique des chôſes ſacrées, ou des Bénéfices. *Simonia, ſacrorum venditio*. La *ſimonie* conſiſte à vendre, ou acheter les Sacremens; le baptême; l'abſolution; l'ordination; la nomination, & la collation des Bénéfices; l'entrée dans les monaſtères; la bénédiction nuptiale, &c. Quelques-uns ont prétendu qu'il ſuffiſoit que l'ordination fût gratuite, & que du reſte l'on pouvoit vendre, ou acheter les revenus, comme une chôſe temporelle. Les Canons des Conciles ont condamné cette ſubtile diſtinction, parceque les revenus ſont attachez à un office Écléſiaſtique qui eſt purement ſpirituel. Les Docteurs diſtinguent trois ſortes de *ſimonie*. La *ſimonie mentale*, eſt celle qui demeure dans la ſeule volonté, ſans ſe produire au déhors: comme quand on fait un préſent à un Collateur, ſans lui marquer qu'on attend de lui un Bénéfice. Cette *ſimonie* n'eſt puniſſable que dans le for intérieur. La *ſimonie conventionnelle* eſt celle qui ſe fait par un acte éxprès, & une paction formelle, ſans qu'elle ait eu d'éxécution. La *ſimonie réelle* eſt celle où la convention eſt éxécutée de part & d'aûtre, & c'eſt la plus criminelle de toutes. La peine de la *ſimonie* eſt la

dépoſition

dépoſition pour les Clèrcs, & l'excommunication pour les Laïques. La confidence eſt auſſi une éſpéce de *ſimonie*, & de corruption. Le P. L. C'eſt une maxime des Canoniſtes, qu'il ne ſe fait point de *ſimonie* en cour de Rôme, parceque le Pape agit en ſupérieur abſolu. Ils diſent auſſi, que les réſignations en faveur, ne peuvent être admiſes que par le Pape, parcequ'elles ſentent un peu la *ſimonie*, & qu'il eſt ſeul capable d'en diſpenſer. On jure dans ces occaſions qu'il n'eſt intèrvenu aucun dol, fraude, *ſimonie*, ou aûtre paction illicite. On commet la *ſimonie*, dit Pièrre Damien, *Opuſc. XXI. C.* 4. non ſeulement en vendant ou achetant les ſaints Ordres, mais en vendant le jugement d'un Concile. Dans l'Opuſcule XXII. il diſtingue trois ſortes de *ſimonie*. La *ſimonie* d'argent, la *ſimonie* de la langue, & celle des ſèrvices. La *ſimonie* d'argent eſt celle où l'on donne de l'argent pour avoir un Bénéfice; & on la commet encore ſelon lui en dépenſant ſon argent à vivre à la Cour pour avoir un Bénéfice. La *ſimonie* de la langue conſiſte à flater les Collateurs, & ſe rendre agréable à eux par ſes complaiſances & ſes loüanges. La *ſimonie* de ſèrvices conſiſte à les ſèrvir pour en obtenir un Bénéfice.

Ce mot vient de *Simon Magus*, dont il eſt parlé aux Actes des Apôtres, qui voulut acheter avec de l'argent la puiſſance de faire des miracles. Monſieur de Launoy en a fait un éxcellent Traitté.

Simonie des Chanoines. Dans les différens qu'avoient ſouvent ſur la fin du XIIIe ſiécle les Chapitres avec leurs Évêques. Le Cardinal Simon de Brie Légat en France favoriſoit les Chanoines, étant lui-même du corps en qualité de Tréſoriér de S. Martin de Tours; & ayant été pris pour juge d'un procès entre l'Archevêque Pièrre Barbet, & le Chapitre de Rheims, il le tèrmina par une tranſaction, que pluſieurs faiſant alluſion à ſon nom, appellèrent la *ſimonie des Chanoines*, comme leur étant entièrement favorables. Fleury, *Hiſt. Eccleſ. L. LXXXVII. p.* 292.

SIMONIEN, enne. Nom des prémiérs Hérétiques qui ayant été parmi les Chrétiens, ſi on doit néanmoins appeller Chrétiens des Sectaires qui étoient de purs Philoſophes, & qui faiſoient profeſſion de la magie: *Simoniani*. Simon ce fameux Magicien, dont il eſt parlé dans les actes des Apôtres, étoit leur Chéf. Il mourut ſous l'Empereur Néron, Saint Pièrre vivant encore; & ainſi Clément d'Aléxandrie ſe trompe, lorſqu'il le fait poſtérieur à l'Hérétique Marcion. S. Épiphane a eu raiſon de dire que la prémière Hérèſie a commencé par Simon le Magicien né dans une petite ville de Samarie, & qu'il ſe vantoit d'être la grande vèrtu de Dieu qui avoit été envoyée du Ciel ſur la tèrre. Il ſe faiſoit paſſer pour Dieu le Père, chez les Samaritains, & pour le Fils chez les Juifs. Il avoit fait comme un mélange de la Philoſophie de Platon, & des fâbles des Payens avec la Religion Chrétienne. Il avoit emprunté des Platoniciens pluſieurs chôſes qui regardent le culte des Anges, & il faiſoit ſèrvir ce culte à la Magie, prétendant qu'on ne pouvoit être ſauvé que par l'invocation de ces Anges, qui étoient comme les Médiateurs entre Dieu & les hommes. Il ſemble que S. Paul ait parlé de ce culte ſupèrſtitieux des Anges dans ſon Épitre aux Coloſſiens. Les Gnoſtiques dont il a été le père adoptèrent ce même culte des Anges ayant encore enchéri par deſſus lui. Voyez S. Épiphane, *hær.* 21.

SIMPHISE. Voyez SYMPHYSE.

SIMPLAIRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité. Soldat Romain qui n'avoit que la ſimple paye, comme les Duplaires étoient ceux qui l'avoient double. *Simplaris*. Voyez Végéce L. II. C. 7.

SIMPLE. adj. maſc. & f. & ſubſt. Qui eſt ſans compoſition, & ſans mélange. *Simplex, purus*. Dieu eſt un être *ſimple*. Nôtre âme eſt une *ſubſtance ſimple*, & ſans compoſition de parties. Les élemens ſont *ſimples*, & leur mélange fait les corps mixtes.

Simple, eſt auſſi oppôſé à *double*, ou *compôſé*. *Simplex*. Au Triquetrac on ne marque que partie *ſimple*, quand on a été bredoüillé. On dit auſſi, Je gagerai le *ſimple* contre le double. En Grammaire il y a des vèrbes *ſimples* qui ſont primitifs, & d'aûtres compôſez, auxquels on ajoûte quelque particule. En Géométrie on dit que les démonſtrations les plus *ſimples* ſont les meilleures; que les machines les plus *ſimples* ſont les plus éſtimables. En Arithmétique il y a des nombres *ſimples*, comme ceux qui vont juſqu'à dix, & des nombres compôſez, qui ſont au deſſus. Il y a une régle de trois *ſimple*, & une double. En Pharmacie il y a des remedes *ſimples*, & d'aûtres compôſez. En Muſique on appelle contrepoint *ſimple*, & contrepoint *figuré*, le prémiér couplet d'un air qui s'appelle le *ſimple*, & le ſecond le *double*. En Juriſprudence on dit un défaut pur & *ſimple*, par oppoſition à défaut *ſauf l'heure*, *ſauf huitaine*, Héritiér pur & *ſimple*, par oppoſition à l'héritiér *bénéficiér*; donation pure & *ſimple*, par oppoſition à donation *mutuelle*, & *réciproque*, ou *conditionnelle*, & *à charge*. Vente pure & *ſimple* par oppoſition à celle qui eſt faite ſous faculté de rachat, & à celle où il entre quelque échange. Hommage *ſimple*, par oppoſition à l'hommage *lige*: *ſimple* cens, par oppoſition à *ſurcens*; *ſimple* gagerie, par oppoſition à une éxécution & tranſport des meubles. La *ſimple* amende eſt l'amende ordinaire du rôle, ou celle qui éſt portée par la Coutume.

Simple, ſe dit auſſi de ce qui a le moins de qualitez & de chôſes qui l'accompagnent. *Nudus, ſimplex*. Je n'ai qu'une *ſimple* promeſſe de lui; pour dire, ſans formalitez. On prend poſſeſſion d'un Bénéfice ſur une *ſimple* ſignature de Cour de Rome. On l'a empriſonné ſur une *ſimple* dénonciation, & ſur une *ſimple* requête, ſur un *ſimple* oüi dire. Il a un habit tout *ſimple*, c'eſt-à-dire, légèr, tout uni, ſans ornement, & ſans parure. Il n'a qu'une *ſimple* chemiſe, un habit d'un *ſimple* taffetas.

Simple, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont dans le plus bas rang par rapport à ce qui eſt plus élevé en dignité, ou en valeur: de ce qui n'a rien qui le diſtingue. *Simplex*. Cet homme n'eſt qu'un *ſimple* valet. Cet homme n'eſt qu'un *ſimple* Gentilhomme, qui n'eſt ni Baron, ni Comte. C'eſt un *ſimple* Prêtre. Un Bénéfice *ſimple* eſt un Bénéfice à *ſimple* tonſure, qui n'a point de charge d'âmes, qui n'oblige point à réſidence, qui n'engage point aux Ordres Sacrez. C'eſt un *ſimple* novice qui n'a point de voix en Chapitre.

En tèrmes de Juriſprudence & de Coûtume, *ſimple* s'employe en pluſieurs phrâſes. On dit *ſimple* cens, à la différence des cens accordables, qui portent lòds & ventes, ou du double cens. *Simple* défaut & pur, à la différence du défaut ſauf. *Simple* donation. *Simplex, pura, mera, abſoluta, communis & vera nec mutua donatio*, à la différence de la donation mutuelle & réciproque, ou à la différence de la donation rémunératoire, ou à caûſe de mort, ou en faveur de mariage, ou en avancement d'hoirie. Emende, ou amende *ſimple*, c'eſt l'amende ordinaire de 5 ſ. ou 7 ſ. 6 d. à la différence de celles qui ſont plus grandes en cèrtains cas. Foi *ſimple*, eſt la même chôſe que ſèrment corporel expliqué en ſon lieu. *Simple* gagerie, à la différence des gages & meubles qui ſe prennent par l'éxécution d'un Sèrgent avec tranſport & dépôt en main tièrce. *Simple* héritiér, à la différence de l'héritiér par bénéfice d'inventaire. Hommage *ſimple* oppoſé à hommage libre. *Simple* loi, à la différence de loi appariſſant. *Simple* plévine, à la différence de celui qui eſt plége & débiteur. *Simple* ſaiſine, à la différence du cas de nouvelleté. *Simple* vendition, oppoſée à celle qui eſt faite avec faculté du rachat, ou à celle qui eſt faite ſans échange. *Simples* plaids, *ſimples* querelles, *ſimples* légières, à la différence des demandes en procès d'importance, & criminèls. De Laurière, *Cout. de Berry, de Châlons, de Normandie, de Paris, de Sedan, &c.*

Simple, en tèrmes de Bréviaire, ſe dit de l'Office, d'une Férie, ou d'une *ſimple* Fête d'un Saint, ou de la Vièrge le Samedi. *Simplex*. L'Office *ſimple* n'a que les prémières Vêpres, & il ſe tèrmine à Nône.

Simple, en tèrmes de Muſique, veut dire, ce qui n'eſt pas double, ou compôſé de pluſieurs parties ou figures de différentes valeur, grandeur, &c. Ainſi une cadence *ſimple*, c'eſt une cadence dont les notes ſont toutes égales dans toutes les parties. Brossard. Les accords ſimples, ſont ceux où l'on entend au moins deux conſonances enſemble, comme ſont la 3e & la 5e, & par conſéquent au moins trois parties; ce qui ſe fait ou immédiatement, & ſe nomme le Triade harmonique; ou d'une manière éloignée, c'eſt-à-dire, lorſque les ſons qui ne ſont point à la Baſſe, ſont une ou deux octâves plus haut. Cet éloignement ne fait pas un mauvais éffet pour la troiſiéme, mais il n'eſt pas ſi bon pour la 5e; & généralement parlant, plus les accords ſont immédiats, ou proches les uns des aûtres, ſur tout pour l'accompagnement, c'eſt toûjours le mieux. Id. On dit le c *ſimple*, par oppôſition au c barré. Voyez le même au mot Tempo, p. 134. Contrepoint *ſimple*, c'eſt une compôſition harmonique, quand elle eſt notte contre notte. Fugue *ſimple*, imitation *ſimple*, c'eſt lorſqu'une partie imite le chant d'une aûtre pendant quelques meſures. Id. Intèrvalle ſimple, notte quârrée *ſimple*, ou ſans queuë. Triples *ſimples*.

Simple, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Naïf, naturel, ſans fineſſe, ſans artifice. *Ingenuus, apertus, candidus*. La beauté d'une narration, c'eſt d'être courte, *ſimple*, & naïve, dans un ſtile *ſimple*, & ſans ornemens. Il y a des gens à qui rien de *ſimple* ne plaît. Bouh. Tout ce que dit la Fontaine, eſt *ſimple* & naturel. S. Évr. Soyez *ſimple* avec art. Boil. Elle étoit *ſimple* ſans ſupèrſtition, & humble ſans baſſeſſe. Fléch. Dieu aime les cœurs *ſimples*, innocens, & ſans malice. On dit auſſi des gens crédules, & peu raffinez, qu'ils ſont *ſimples*. Dans les *ſimples* l'amour de Dieu eſt au-deſſus de la ſcience. Le P. Massoulié. Les *ſimples* ne ſont pèrſuadez de la Réligion que par goût, & par ſentiment. Les *ſimples*, & ceux qui n'approfondiſſent pas les chôſes, pourroient ſe contenter de ces preuves. Pasc. Abuſer les *ſimples*.

ſimples. ABLANC. Vous avez été bien *ſimple*, de vous fier à un vâlet inconnu & ſans répondant. Les Miniſtres en font grand bruit parmi les *ſimples* & les ignorans. PÉLISS.

SIMPLE. ſ. m. C'eſt un nom général qu'on donne à toutes les hèrbes & plantes, parce qu'elles ont châcune leur vèrtu particulière pour ſèrvir d'un remède *ſimple*. *Medicinalia ſimplicia.* Le Roi entretient en ſon jardin des *ſimples* des Médecins Botaniques, qui apprennent à connoître les *ſimples*. C'eſt aujourd'hui M. de Juſſieu. Il a ſuccédé à M. de Tournefort. Ils ont le tître de Démonſtrateurs des plantes, & Profeſſeurs pour l'éxplication de leurs vèrtus. M. de Juſſieu nous a donné une hiſtoire abrégée de ce Jardin dans un diſcours imprimé en 1718. Salomon connoiſſoit toute la vèrtu des *ſimples*. Les *ſimples* qui viennent du Levant, & aûtres remédes étrangèrs n'ont été connus des François qu'environ l'an 1150. LE GENDRE.

SIMPLES. Zachaire ſe ſèrt de ce mot, pour ce que l'on appelle drogues ou matières. DICT. HÈRM.

SIMPLE. ſ. m. Tèrme de Muſique, qui ſe dit ſubſtantivement, comme il ſe dit adjectivement, ainſi que nous l'avons remarqué ci-deſſus. Le *ſimple* d'un air, c'eſt ſon prémiér couplet ſans diminutions, ni variations. *Broſſart. Strophe.*

SIMPLEMENT. adv. D'une manière ſimple, naïve, & dépoüillée d'ornemens, de formalitez. *Simpliciter, ingenuè, nudè & apertè.* Cet homme vit *ſimplement* & ſans malice. Ce Seigneur va tout *ſimplement* dans la ruë comme un bourgeois. Il écrit fort *ſimplement*, & ſans affectation.

On dit au Palais, Adjugé purement & *ſimplement*; debouté purement & *ſimplement*, pour dire, abſolument, ſans remiſe, & ſans retour. *Abſolutè.*

SIMPLESSE. ſ. f. Tèrme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe provèrbiale : Il ne demande qu'amour & *ſimpleſſe*; pour dire, il n'eſt pas d'humeur à quereller pèrſonne. *Amor & ſimplicitas. Simpleſſe* ne pourroit tout au plus ſignifier qu'une action niaiſe, & imprudente; c'eſt une *ſimpleſſe* qu'il a faite. Voiture l'approuve. Marot l'a employé pour ſimplicité; il compte parmi les moyens d'être heureux.

> *Sage* ſimpleſſe, *amis à ſoi pareils;*
> *Table ordinaire, & ſans grands appareils.*

SIMPLICISTE. ſ. m. Qui connoît les ſimples. Ce mot n'eſt pas ſi uſité que celui de Botaniſte. *Botanicus herbarius.* On peut même aſſûrer qu'il ne ſe dit point.

SIMPLICITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt peu compôſé, peu embarraſſé. *Simplicitas, ingenuitas.* La *ſimplicité* de la vis d'Archiméde rend cette machine admirable. La *ſimplicité* de cette démonſtration en facilite l'intelligence. La *ſimplicité* des élemens. ROH. La *ſimplicité* dans le diſcours eſt une manière de s'éxpliquer, facile, naturelle, ſans ornement, & où l'art ne paroît point. Il faut que cette *ſimplicité* ait pourtant quelque chôſe de fin, & de délicat. Souvent la *ſimplicité* eſt éloquence. LA BR. Dans ſa *ſimplicité* apparente, & ſous un air négligé, il renfèrme de grandes beautez. BOUH. Il y a une *ſimplicité* d'éxpreſſion qui n'ôte rien à la grandeur des penſées. S. ÉVR. La *ſimplicité* que Malhèrbe affecta dans ſes vèrs, fit que châcun voulut être Poëte, & crut le devenir ſans peine. G. G. Quelquefois nous penſons éxprimer naïvement les grâces du naturel, lorſque nous tombons dans une *ſimplicité* baſſe & honteûſe. S. ÉVR. Rien ne plaît davantage en convèrſation, qu'un aîr naturel, & une *ſimplicité* facile & délicate, qui ne bande point l'éſprit, & qui ne lui préſente que des images communes & agréables. NIC. La *ſimplicité* plaît ſans étude, & ſans fard. BOIL. Une *ſimplicité* facile & délicate, rend le tour de vos entretiens agréable & inſinuant. L. D'ÉLOISE, A AB.

SIMPLICITÉ, ſignifie en Morale, Candeur, innocence naturelle; naïveté, ingénuité. *Candor, ingenuitas, ſinceritas.* Le Seigneur a recommandê à ſes Diſciples la prudence des ſèrpens, & la *ſimplicité* des colombes. Ma *ſimplicité* ſe rit de leur fineſſe. GON. Les Saints ont affecté une grande *ſimplicité* de mœurs, de vie; de vêtemens. La *ſimplicité* de la foi n'entre point dans des diſcuſſions vaines & curieûſes. FLÉCH. Il avoit été élevé dans la *ſimplicité*, pour ne pas dire dans la paûvreté politique de Sparte. M. SCUD. Une trop grande *ſimplicité* rend les hommes mépriſables aux yeux du vulgaire. FLÉCH. Pourquoi ne pas préférer la *ſimplicité* d'une vie particuliére, où l'on goûte doucement, & innocemment le peu de biens que la nature nous donne, aux ſonges inquiêts des ambitieux. BOSS. La *ſimplicité* accompagnée de quelque prudence, eſt plus heureûſe, & plus ſûre que la fineſſe. M. SCUD. La *ſimplicité* des Apôtres eſt garant qu'ils n'ont rien inventé. CL.

SIMPLICITÉ, ſe dit auſſi d'une action faite par imbécillité, ou foibleſſe d'éſprit ou par défaut d'expérience : de la crédulité : de l'innocence, qui approche de la bêtiſe. *Stoliditas, ſimplicitas, credulitas.* On nous a rapporté une grande *ſimplicité* de cette villageoiſe : on rit beaucoup de cette *ſimplicité.* Les Écclésiaſtiques n'abuſent que trop de la *ſimplicité* des ignorans. Il n'y a que trop de ces zélez artificieux qui ſe joüent de la *ſimplicité* du peuple. LE CL. Il y a une *ſimplicité* ſupèrſtitieûſe qui croit tout, qui aſſûre tout, & qui ſe plaît à donner au menſonge la forme de la vérité. FL. On prenoit ſa douceur & ſa franchiſe pour *ſimplicité*. ABLANC. Cette belle innocente me guérit enfin par ſes *ſimplicitez*, & mon amour ne put tenir contre ſes naïvetez. S. ÉVR. Je veux que l'on réſpecte la *ſimplicité*; ſi l'on veut être fourbe, que ce ſoit dans le monde, où le commèrce de la fourberie eſt établi. LE CH. D'H. Il y a une ſotte *ſimplicité* qui croit les chôſes les plus incroyables, comme il y a une ſotte préſomption qui condamne comme faux ce qui paſſe les bornes étroites de l'éſprit. LOG. On dit pour éxcuſer un homme niais & innocent, qui a fait une faûte, qu'il y a plus de *ſimplicité* dans ſon fait, que de malice.

SIMPLIFIÉR. v. act. En matière Écclésiaſtique : ôter à un Bénéfice la charge d'âmes, qui y eſt attachée, & diſpenſer le Bénéficiér de la réſidence. *Curam animarum eximere.* Pluſieurs Bénéfices qui avoient été *ſimplifiez*, éxigent aujourd'hui réſidence; & une infinité d'aûtres qui l'éxigeoient, ont été *ſimplifiez*. D'habiles Avocats donnent à ce mot une ſignification plus étenduë, & ſe ſèrvent de *ſimplifier*, pour dire, raconter un fait en peu de mots, ne dire préciſément que ce qu'il faut. *Rem adjunctis nudare.* Quand le fait ſera *ſimplifié*, & dépoüillé des vaines circonſtances dont on l'a révêtu, la Cour vèrra bientôt où elle doit appliquer la ſageſſe de ſes déciſions. GILLET.

SIMPLUDIAIRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. On donnoit chez les Romains ce nom à une éſpéce de funérailles, ou des honneurs funébres qui ſe rendoient aux morts. *Simpludiaria, Simpludiarea.* Les uns diſent que les *Simpludiaires* étoient les funérailles où l'on faiſoit des jeux; c'eſt le ſentiment du Diacre Paul. Feſtus dit que c'étoient celles dans les jeux deſquelles on ne faiſoit paroître que des danſeurs & des ſauteurs; appellez *Corvitores*, ſelon Scaligèr; mais qui ſelon la conjecture de M. Daciér étoient des éſpéces de voltigeurs, qui couroient le long des mâts, & des vèrgues des vaiſſeaux, ou batteaux appellez *Corbis*. Du reſte ces deux Auteurs conviennent ſur cette éſpéce de funérailles, & diſent qu'elles étoient oppôſées à celles qu'on nommoit Indictives, *Indictivæ*, & dans leſquelles, outre les danſeurs & les ſauteurs, dont on a parlé, il y avoit des déſulteurs, qui voltigeoient ſur des chevaux, ou peut être des courſes de chevaux, dans leſquelles les cavaliérs ſautoient d'un cheval ſur un aûtre, & peut-être auſſi voltigeoient ſur les chevaux. Voyez Roſin, Antiqq. Rom. L. V. C. 39. où il traite des funérailles. Dempſtèr ſur Roſin, L. V. C. 24. Scaligèr, *Lection Auſon. L.* 1. *C.* 28. & M. Daciér ſur Feſtus.

Ce mot vient de *ſimplex & ludus*, *ſimpliludaria*, *ſimpludiaria*. Simples jeux.

SIMULACRE. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie, Idôle, image, répréſentation. *Simulacrum ſculptile.* Les *ſimulacres* des Gentils ſont de l'or & de l'argent, dit le Pſalmiſte. Rome n'eſt plus qu'un *ſimulacre* de ce qu'elle étoit aûtrefois. Étoit-il défendu aux Juifs de faire des *ſimulacres*? Oüi, ſi c'étoit pour les adorer, ou des *ſimulacres* qui dûſſent être adorez même par d'aûtres. En d'aûtres cas non. Voyez un Recuëil de Diſſèrtations ſur l'Écriture, imprimé à Paris en 1715. Diſſèrt. I. ſur les Méd. hébr. p. 66. & ſuivans, où cela eſt traité fort au long.

SIMULATION. ſ. f. Tèrme de Palais. Déguiſement qui fait paroître une chôſe aûtrement qu'elle n'eſt. *Simulatio.* Il ſe fait bien des contrâts frauduleux, où il y a bien de la *ſimulation*, pour fruſtrer des créanciérs légitimes. Toute les contrelèttres contiennent quelque éſpéce de *ſimulation*. Les colluſions qui ſont tant défenduës dans le Droit, ne ſont fondées que ſur la *ſimulation* des parties.

SIMULER. v. act. Déguiſer un acte, une affaire. *Simulare.* Les ſéparations des maris, & des femmes ſont la plûpart *ſimulées*, pour mèttre leurs biens à couvèrt. Un débiteur fraude ſes créanciérs par des obligations, par des dèttes *ſimulées*.

SIMULÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Simulatus, effictus.*

SIN.

SIN. ſ. m. Nom de lieu. Il y avoit aûtrefois deux deſèrts de ce nom dans l'Arabie Pétrée. *Sin.* L'un vèrs la Mèr Rouge, qui fut le huitiême campement des Iſraëlites, & le lieu où leurs proviſions manquant, Dieu leur donna des Cailles, & le lendemain, de la Manne. L'aûtre étoit aux confins du pays d'Édom, & portoit auſſi le nom de Deſèrt de Kades; les Iſraëlites y firent leur trente-troiſiême campement; & Moïſe y fit ſortir une ſeconde fois des eaux miraculeûſes d'un rochèr. MATY. Le deſèrt de *Sin* étoit entre Élim & Sinaï. Éxod. XVI. 1. XVII. 1. Nombr. XXXIII. 11. Il n'eſt point néceſſaire d'en diſtinguer deux. C'étoit le

le même, qui par le nord, touchoit au pays d'Édom; & par le ſud, à la Mèr Rouge. Le P. Lubin prétend que le Sina, dont il eſt parlé en Joſué XV. 3. eſt le déſèrt de *Sin*. S'il avoit ſçû l'Hébreû, il eût vû combien il y a de différence entre ces deux mots.

SIN, eſt encore une ville d'Égypte, dont la ruïne eſt prédite par Ézéchiel XXX. 15. 16. On la prend pour Pélaſe.

SIN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Sina*. Elle eſt dans le Xanſi, près de la rivière de Choquang, & elle a deux aûtres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

SINA, ou CHINA. Racine médecinale. Elle ne ſe trouve que dans la Province de Suchen, en la Chine. Il y en a une ſauvage, qui croît en pluſieurs lieux. C'eſt celle-ci ſeulement qu'on apporte en Europe. *Kinakina*.

SINABE. Ville. Voyez SINOPE. C'eſt ainſi que nos Auteurs parlent.

SINAÏ, ou SINA. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'Arabie Pétrée. *Sina, Sineus, Sinæus mons*. Elle avoit deux grands coupeaux, l'un qui portoit le nom d'Oreb; & l'aûtre, celui de *Sinaï*. C'eſt de celui-ci, que Dieu donna ſa Loy aux Iſraëlites par le miniſtère de Moïſe; & c'eſt pour cette raiſon, que les Arâbes l'appellent *Gibel Mouſa*, c'eſt-à-dire, la Montagne de Moïſe. C'eſt en ce lieu, qu'étoient les montagnes appellées par Ptolémée, *Melanji montes*. MATY.

SINAPISME. ſ. m. Médicament éxtèrne en forme de cataplâſme, compôſé de ſemence de moutarde pulvériſée, & broyée avec de la pulpe de figues. Le *ſinapiſme* éxcite de la rougeur, & quelquefois des veſſies ſur la partie où on l'applique. Il étoit fort en uſage aûtrefois; on s'en ſèrvoit d'ordinaire dans les maux de tête invétérez, & dans les longues fluxions.

Ce mot vient du Latin *ſinapi*, moutarde.

SINCAPUR. ſ. m. Nom propre du Cap des Indes. *Sincapurum promontorium*. Il eſt à la pointe de la prêſqu'iſle de Malaca, à l'entrée du détroit de ce nom, qu'on appelle quelquefois le détroit de *Sincapur*. MATY.

SINCÈRE. adj. m. & f. Qui eſt franc, qui ne déguiſe rien, qui parle à cœur ouvèrt, ſans feinte, ni diſſimulation. *Integer, probus, ſincerus, ingenuus*. Je vous ai donné un avis *ſincère*. On ne trouve de gens *ſincères*, que ceux qui n'ont pas aſſez d'éſprit pour être fourbes. BELL. Dans les faux *ſincères*, on peut dire que leur air *ſincère* eſt le moins *ſincère*. M. ÉSP. Il n'y a rien de *ſincère* en vous que vôtre froideur. VOIT. Les gens *ſincères* ne le ſont point par amour pour la vérité; mais pour l'honneur d'éloigner d'eux tout ſoupçon de duplicité, & de fourberie. M. ÉSP. On n'eſt *ſincère*, & on ne montre tous ſes ſentimens, que parce qu'on n'a pas l'adreſſe de les cacher. ID. Pour être *ſincère*, il ne faut pas être naïf. Il vaut mieux qu'il en coûte un peu de réputation du côté du bon goût, que de s'éxpôſer au péril qu'il y a à être *ſincère*. S. RÉAL. Nous faiſons profeſſion d'être *ſincères*, afin qu'on ait créance en nous, & qu'on ajoûte foi à toutes nos paroles. M. ÉSP. Ce qui fait qu'on trouve ſi peu de gens *ſincères*, c'eſt que tous les hommes aiment à être flattez. BELL. Il y a de la différence entre être *ſincère*, & être véritable. On ne mérite pas d'être appellé *ſincère*, quand on s'arrête éxactement aux paroles. La *ſincérité* emporte de la franchiſe, & de la confiance. M. SCUD. Les pèrſonnes *ſincères*, & de bon goût, admirent peu, & ne prodiguent point leurs loüanges. BELL. Un ami *ſincère* à donner des conſeils, paroît quelquefois un moins agréable ami qu'un flatteur adroit. M. SCUD. Les actions ſont plus *ſincères* que les paroles. ID. Il faut du moins feindre de l'amitié pour nos bienfaiteurs: s'il eſt pèrmis de tromper, c'eſt dans une occaſion où il y auroit de l'ingratitude, & de la dureté à être *ſincère*.

Un diſcours trop ſincère *aiſément nous outrage*. BOIL.
Je veux qu'on ſoit ſincère, *& qu'en homme d'honneur*
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur. MOL.

SINCÈREMENT. adv. D'une manière ſincère. *Ingenuè, ſincerè, candidè, apertè, purè, integrè*. Il faut qu'un Directeur diſe *ſincèrement* les veritez Évangéliques à ſon pénitent. Parler *ſincèrement*, c'eſt parler du fonds du cœur, le cœur ſur les lévres. Agir *ſincèrement*, c'eſt agir de bonne foi. Il n'y a rien de plus dangereux dans le commèrce du monde qu'un ami qui ne parle pas *ſincèrement*. BELL.

SINCÉRITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſincère; franchiſe; ouvèrture de cœur. *Sinceritas, ingenuitas, candor*. Il y a de la *ſincérité* dans ſon procédé, dans ſes conſeils. Il ne faut pas avoir une *ſincérité* incivile, qui faſſe dire aux gens tout ce que l'on penſe d'eux. M. SCUD. Un éxcès de *ſincérité* eſt quelquefois auſſi dangereux qu'une complaiſance trop molle, & trop étudiée. BELL. La *ſincérité* eſt quelquefois une franchiſe habile, & une tromperie fine. M. ÉSP. La véritable *ſincérité* eſt ennemie de tout artifice, & de toute diſſimulation, la prudence éxceſſive n'eſt pas même de ſon goût. M. SCUD. Il y a une grande différence entre la *ſincérité*, & une cèrtaine demangeaiſon de parler qui fait qu'on s'ouvre à tout le monde; la *ſincérité* ne doit être ni indiſcréte, ni étourdie; elle n'oblige point à dire niaiſement tout ce que l'on ſçait. BELL. La *ſincérité* n'eſt quelquefois qu'une diſſimulation, & une franchiſe apparente, pour obliger les aûtres à ne nous rien cacher, & les engager à prendre créance en nous. M. ÉSP. Les Négociateurs n'ont qu'une *ſincérité* concèrtée; ils ne font ſemblant de parler à cœur ouvèrt, que pour mieux cacher leurs véritables deſſeins. ID. La *ſincérité* pâſſe aujourd'hui pour incivilité, & pour rudeſſe. FLÉCH.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *ſine carie*, ſans pourriture. *Caries* ſignifie pourriture, moiſiſſure, vèrmoulure. *Caries oſſium*, la carie des ôs, Celſe; *caries vini*, Pline, vieilleſſe du vin.

SINCIPUT. ſubſt. Tèrme Latin, dont les Anatomiſtes ſe ſèrvent. Le devant de la tête.

SINDE. Voyez TATTA.

SINDON. ſ. Tèrme de Chirurgie. Petit morceau de toile, arrondi, ou petit tampon de charpie, applati en rond, dont on ſe ſèrt au panſement du trépan. *Fruſtulum telæ in circulum ſectæ. Tomentum lineum complanatum*. Après l'opération du trépan, pour panſer le malade, la prémière chôſe qu'on fait, c'eſt de vèrſer ſur la dure mère quelques gouttes de baûme blanc; on fait chauffer une cuillère où il y a du miel rôſat, pour le mêler avec un peu de baûme blanc, & on y trempe les *ſindons*, dont l'un eſt de linge, & l'aûtre de charpie. On pôſe le prémiér ſur la dure mère; & comme il eſt plus grand que le trou du crâne, on en fait pâſſer entre le crâne & la membrâne toute la circonférence, par le moyen d'un lenticulaire. On met enſuite le ſecond *ſindon*, & on acheve de remplir le trou du trépan avec ce tampon de charpie, &c. DIONIS. Le lendemain quand on leve l'appareil, on ne laiſſera jamais le cèrveau à découvèrt, & pour cet effet on aura un nouveau *ſindon* tout prêt à mettre auſſitôt après avoir levé celui qui y eſt. ID.

SINDONITE. ſ. m. Épithéte que l'on donne à un ſaint Solitaire pour la raiſon que nous allons dire. *Sindonites*. S. Sérapion le *Sindonite* eſt le Saint que les Grècs dans leurs Menées ont appellé le Sidonien, par une ſuite de l'èrreur où ils étoient, que le Solitaire Sérapion, dont ils honoroient la mémoire le 21e de Mars, avoit eû la ville de Sidon en Phénicie pour pays natal, & qu'il y étoit mort en paix. Au lieu de Sidonien, ils devoient dire *Sindonite*, parce que Sérapion fut ainſi ſurnommé, depuis que s'étant dépoüillé de toutes chôſes, il n'avoit voulu poſſéder qu'une écharpe ou une chemiſe de méchante toile, ſeulement pour ſe couvrir. BAILLET. 21. Mars.

Sindon, *ſindonis* qui ſe trouve dans l'Écriture, & dans Martial, ſignifie un linceul, une pièce de toile dont on s'enveloppe. De là *Sindonite*, homme qui n'a pour tout habit qu'un linceul, qu'un morceau de toile, dont il ſe couvre.

SINÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Déſcendant de Sini, ou Sinæus fils de Chanaan. Gen. X. 16. *Sinæus*, *a*. Sanuto, L. III. P. XIV. C. 2. dit que ce furent les *Sinéens* qui fondèrent la ville de Sin dans la Phénicie, que quelques uns appellent Château de Sinachim. Les Déſmarets diſent *Sinien*. Nous ſuivons les Septante, & la Vulgate. Quelques-uns prétendent que les *Sinéens* ſont les Chinois: cela eſt éxtravagant. D'aûtres veulent que ce fuſſent les prémiérs habitans de Pélaſe en Égypte, parce que cette ville, à ce que l'on prétend, eſt nommée Sin par Ézéchiél; mais il eſt bien plus vraiſemblable de dire qu'ils habitèrent dans le déſèrt de Sin, & aux environs du mont Sinaï.

SINÉPARAMA. ſ. m. Nom d'un vulcan, ou d'une montagne qui vômit des flammes. *Sineparama mons*. Elle eſt dans l'iſle de Niphon, près de la ville de Méaco. MATY.

SINEY. ſ. m. Nom d'un bourg de l'Évêché de Liége. *Sineia*. Il eſt dans le Condrotz, à huit lieuës de la ville de Liége, vèrs le midi. MATY.

SINER. Voyez SEREIN.

SINGE. ſ. m. Animal qui approche de la figure de l'homme, & qui en contrefait les actions. *Simia, ſimius*. Le *ſinge*, Maître és Arts chez la gent animale. LA FONT. Les *ſinges* ſeroient moins difformes & moins ridicules, s'ils ne nous reſſembloient point du tout. BOUH. Un *ſinge* eſt toûjours *ſinge*. ABLANC. Les vieux *ſinges* s'appellent *magots*, & les jeûnes *ſagouins*. Il s'en trouve une très-grande quantité dans les Indes, & dans l'Afrique.

Ce mot vient du Latin *ſimia*. MÉNAGE.

Les Anciens ont mis d'aûtres différences entre les *ſinges*, que nous ne faiſons. Pline en a fait de deux éſpéces: l'une ſans queuë, qui eſt celle que les Latins appellent proprement *ſimia*: les aûtres qui ont une queuë, dont il y a encore deux éſpéces; les uns ſont nommez *cercopitheci*, du nom du genre, c'eſt-à-dire, *ſinges ayant une queuë*; les aûtres *cynocephali*, c'eſt-à-dire, *qui ont une tête de chien*; à caûſe de la longueur de leur muſeau. En François ils diffèrent par leur grandeur. Les grands ſont appellez ſimplement

ment *ſinges*, ſoit qu'ils ayent une queuë, ou non, ſoit qu'ils ayent le muſeau long ou court. Les petits ſont appellez *guenons*. Les *ſinges* ont des cils aux paupières ce qu'Ariſtote a remarqué leur être particuliér entre les animaux à quatre piéds. Ils ont les doigts des piéds auſſi longs que ceux des mains. Les *ſinges* n'ont point dans l'organe de l'oreille l'éſtriér, l'enclume & le marteau, trois petits ôs qui ſe trouvent dans les aûtres animaux. Ceux que les Latins ont appellez ſimplement *cercopitheci*, n'ont qu'une couleur, qui eſt un roux tîrant ſur le vèrdâtre, mais les aûtres qui en ont pluſieurs, qui ont le dôs roux, la poitrine, le ventre & le dedans des cuiſſes & des bras gris ou blancs, ſont appellez *cepi*, comme qui diroit *jardins*, & comme s'ils ſembloient fleuris, ainſi que dit Élian. Cette dèrnière éſpéce eſt appellée par les Naturaliſtes François *ſapajou*. Ces *ſinges* ont au menton une barbe blanche, pointuë, & longue d'un pouce. Leur poil ſur le dôs eſt long auſſi d'un pouce, & vèrs le col d'un pouce & demi, formant une éſpéce de fraiſe. Leur iris eſt d'un jaûne rougeâtre. Ils ont la tête ronde & le viſage plat; & reſſemblent à un homme qui auroit le nez retrouſſé & applati. Dans l'Indoſtan il y a quantité de *ſinges* tout blancs, & auſſi grands & auſſi forts que nos plus grands levriérs.

Le *ſinge* a été adoré par des peuples anciens comme un Dieu, & ce culte paſſa de ces peuples en Égypte aux habitans de Pythécuſe; où les *ſinges* étoient nourris & entretenus dans les maiſons, & où l'on donnoit les noms des *ſinges* aux enfans, comme témoigne Diodôre de Sicile. Dans les Indes on les adore encore en pluſieurs endroits. Maffée L. I. Hiſt. Ind. décrit un temple magnifique dédié au *ſinge*, avec un portique deſtiné à mettre les victimes qu'on lui ſacrifie, & ſoutenu de ſept cens colonnes qui ne le cédent point, dit-il, à celle du Panthéon de Rome. Quand les Portugais en 1554, pillèrent l'iſle de Céylan; il y avoit un temple magnifique au ſommèt du pic d'Adam, dans lequel ils ne trouvèrent rien qu'une petite caſſette pleine d'or & de pièrreries avec une dent de *ſinge*. Rien ne fit tant de peine aux habitans que la pèrte de cette dent, & les Rois du païs firent offrir aux Vainqueurs ſept cent mille ducats pour la racheter. L'Évêque empêcha qu'on acceptât l'offre, fit brûler la dent & fit jetter les cendres dans la mèr. *Linſchot*.

Il y a pluſieurs Pagodes que l'on a rentez pour y en entretenir un cèrtain nombre, & pour donner à manger à quelques aûtres de déhors qui s'y rendent. Dans l'Iſle de Salſéde il y avoit dans un Pagode une tombe d'argent, où étoient gardez les ôs & les ongles d'un *ſinge* qui avoit rendu de grands ſèrvices aux Dieux du païs. L'Inquiſiteur de Goa la fit jetter dans la mèr pour éviter l'idolatrie. Les habitans de Céylan voulurent racheter d'un million une dent de *ſinge* qu'ils adoroient; mais elle fut brûlée publiquement à Goa. Ils n'ôſeroient tuer un *ſinge*, quoique ces animaux leur ſoient fort incommodes, diſant que ce ſont des Éſprits créez de Dieu pour affliger les hommes; & les punir de leur péchez, auſſi-bien que les ſèrpens. Fr. Pyrard.

Les *ſinges* ſont d'un naturel ſemblable par tout le monde. *Simia ſemper & ubique ſimia.* Ceux de l'Amérique ſont de même que ceux d'Aſie & d'Afrique; mais il y a de la divèrſité en leur forme & en leur couleur. Les uns ſont ſans queuë, les aûtres à longue queuë. Les uns ſont fraiſez, & les aûtres à têtes de chiens avec des dents très-aiguës. Il y en a de hauts de quatre & cinq piéds, qui ont les épaules larges comme les hommes. Ils ſont toûjours aux couppeaux des plus hauts arbres. Quand ils vont aux cannes de ſucre, ils vont en corps de bataille, comme ſi c'étoient des hommes, & envoyent des avantcoureurs pour decouvrir s'il n'y a point d'embuſcade. Les *ſinges* ont des deux côtez de la machoire des poches que les Naturaliſtes appellent des *ſalles*, où ils ſèrrent tout ce qu'ils veulent garder.

Le Père le Comte dit qu'ayant eu la curioſité d'aller à la chaſſe des *ſinges*, il fut ſurpris de l'inſtinct qu'ont ces bêtes de connoître plus particulièrement que les aûtres animaux ceux qui leur font la guèrre, & de chèrcher les moyens, quand ils ſont attaquez, de ſe ſecourir & de ſe défendre. Lorſque nous les approchions, dit-il, ils ſe joignoient tous enſemble, ſe mettoient à crier, à faire un bruit épouventable, & à nous jetter des branches ſeches qu'ils rompoient des arbres: il y en avoit même qui faiſoient leur ſaleté dans leurs pattes, qu'ils nous envoyoient à la tête. J'ay remarqué auſſi, continuë-t-il, qu'ils ne s'abandonnent jamais & qu'ils ſautent d'arbres en arbres ſi ſubtilement, que cèla éblouït la vûë. Je vis encore qu'ils ſe jettoient à corps pèrdu de branche en branche, ſans jamais tomber à tèrre, car avant qu'ils puiſſent être abas, ils s'accrochent ou avec les pattes, ou avec la queuë; ce qui fait que quand on les tîre à coups de fuſil, à moins qu'on ne les tuë tout-à-fait, on ne les ſçauroit avoir; car lorſqu'ils ſont bleſſez, & même mortellement, ils demeurent toûjours accrochez aux arbres, où ils meurent, & ne tombent que par piéces. J'en ay vû de morts depuis plus de quatrre jours, qui pendoient encore aux arbres; on en tîroit quinze ou ſeize pour en avoir trois ou quatre. Mais ce qui me parut plus ſinguliér, c'eſt qu'au moment que l'un d'eux eſt bleſſé on les voit s'aſſembler autour de lui, mettre leurs doigts dans la playe, & faire de même que s'ils la vouloient ſonder. Alors s'ils voyent couler beaucoup de ſang ils la tiennent fèrmée pendant que d'aûtres apportent quelques feüilles qu'ils mâchent & pouſſent adroitement dans l'ouvèrture de la playe. Je puis dire avoir vû cela pluſieurs fois, & l'avoir vû avec admiration.

Les fémelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent de la même manière que les Négreſſes leurs enfans; ce petit étant ſur le dos de ſa mère, lui embraſſe le col par deſſus les épaules avec les deux pattes de devant; & des deux de dèrrière il la tient par le milieu du corps. Quand la mère lui veut donner à teter, elle le prend dans ſes pattes, & lui preſente la mamelle comme les femmes. Il y a des *ſinges* avec des queuës, d'aûtres qui n'en ont point: ceux dont nous venons de parler ont des queuës: les aûtres qui n'en ont point ſont plus communs en Afrique qu'en Aſie. On n'a point d'aûtre moyen pour avoir des petits, que de tuer la mère: comme ils ne l'abandonnent jamais, étant morte ils tombent avec elle, & alors on les peut prendre. S'ils ſe trouvent embaraſſez en quelques lieux, ils s'entr'aident pour paſſer d'un arbre ou d'un ruiſſeau à un aûtre, ou en quelque aûtre rencontre que ce puiſſe être. J'ai même entendu dire à des gens dignes de foi, que quand les *ſinges* veulent paſſer une rivière, ils s'aſſemblent un cèrtain nombre, ſe prennent tous par la tête & par la queuë, & forment ainſi une éſpéce de chaîne, & par ce moyen ſe donnant beaucoup de mouvement & de branle, ils s'élancent ſe jettent en avant; le prémiér ſeconde la force des aûtres, atteint où il veut, & s'attache fortement au tronc d'un arbre, aide, attîre & ſoûtient tout le reſte, juſqu'à ce qu'ils ſoient tous au lieu où eſt le prémiér. A la vérité je n'ai jamais vû ceci, & j'ai de la peine à le croire; cependant j'ai obſèrvé qu'on voit un grand nombre de *ſinges* tantôt ſur un rivage & tantôt ſur un aûtre; & pour preuve que ce ſont les mêmes, c'eſt que du côté où on les à vûs cinq ou ſix heures auparavant, on ne les y voit ni on ne les y entend plus; ce qui ſemble confirmer ce que je viens de dire, puis qu'on a coûtume de les entendre crier d'une grande lieuë.

On trouve encore dans ce païs & tout le long de cette côte juſque dans les Honduras une éſpéce de *ſinges* que les François nomment pareſſeux, à cauſe qu'ils demeurent ſur un arbre tant qu'il y a une feüille à manger; ils ſont plus d'une heure à faire un pas, & en levant les pattes pour ſe remuër, ils crient d'une telle force que cela pèrce les oreilles. Ils ſont hideux & fort maigres: hors cela ils ne ſont point différens des aûtres. Il faut ſans doute que ces animaux ſoient ſujèts à cèrtain mal des jointures, comme goutte, ou aûtre chôſe: car quoi qu'on en prenne, & qu'on les nourriſſe bien, ils ne laiſſent pas de faire tout de même: ils mangent peu; & demeurent toûjours ſècs & arides. Les jeûnes ſont auſſi incommodez que les vieux, lorſqu'on peut les atteindre on les prend facilement avec les mains, ſans qu'ils faſſent aûtre chôſe que de crier.

Tous les *ſinges* de l'Inde vivent de fruits, de fleurs, & de quelques inſectes qu'ils attrapent d'un côté & d'aûtre. La chaſſe ordinaire des habitans de l'iſle de S. Vincent en Amérique eſt celle du *ſinge*, dont ils ſe nourriſſent. Fréziér. *p.* 26. Il y a une éſpéce de *ſinge*, que les Indiens du Pérou appellent *Carachupa*, qui a la queuë pelée, les dents continues ſans diviſion, & deux peaux qui lui couvrent l'éſtomach & le ventre comme une veſte, dans leſquelles ils mettent leurs petits lorſqu'ils fuyent. On n'en voit point à la côte; ces animaux ſont communs au Miſſiſipi, on les appelle rats ſauvages. Fréziér. *p.* 251.

Singe, ſe dit ironiquement des hommes. On dit, Il eſt adroit comme un *ſinge*; pour dire, qu'il eſt ſubtil, & alèrte comme les *ſinges*. *Alacer, expeditus, promptus, celer, agilis, ſubtilis ut ſimia.* Dans ce ſens les Anciens appelloient *ſinges* les Acteurs tragiques qui étoient exceſſifs dans leurs geſtes, & dans leurs mouvemens. On dit d'un homme contrefait, Il eſt laid comme un *ſinge*, comme un magot; il n'a prèſque que la figure d'homme.

> *Non, il faut qu'une fille obéïſſe à ſon père,*
> *Voulût-il lui donner un* ſinge *pour époux.* Mol.

On dit auſſi d'un homme, que c'eſt un vrai *ſinge*, quand il affecte de contrefaire quelqu'un, d'imiter ſes actions, ſes diſcours, ſon ſtile. *Simia imitator, aſſimulator, æmulator.* Beaucoup d'Auteurs de nôtre tems ſont les *ſinges* de Balſac; ils ont imité ſes figures outrées. Je ſuis ſi rempli de vous que je tâche d'être vôtre *ſinge*. Mol. Vous me faites plaiſir d'exclure du nombre des beaux éſprits, ces diſeurs étèrnels de belles ſentences, ces copiſtes,

copiſtes, ces *ſinges* de Sénéque. Bouh. Le Démon qui eſt le *ſinge* de la Divinité, voulut avoir ſes oracles, & ſes Prophéteſſes. S. Évr.

Les Courtiſans ne ſont que de ſimples reſſorts,
Peuple cameleon; peuple ſinge *du maître.* La Font.

Le Mont des Singes. *Simiarum Mons*, anciennement *Abyla, Abyle.* Montagne du Royaume de Fèz, en Afrique. Elle eſt dans la Province d'Habata, près de la ville de Ceuta. Cette montagne qui a pris ſon nom modèrne de la grande quantité de *ſinges* qu'on y voit, eſt une de celles qu'on appelloit les Colomnes d'Hèrcule; le mont Gibraltar en Éſpagne eſt l'aûtre, & les deux enſemble font le détroit de Gibralthar. Maty.

Singe. Engin dont ſe ſèrvent les Architectes pour élever des pièrres. *Ergata.* Il eſt compôſé d'un tour ou treüil mobile, & pôſé ſur deux triangles ou piéces croiſées en croix de S. André, par le moyen duquel & d'une poulie attachée au haut d'un bâtiment, on éleve de grands fardeaux, en faiſant tourner le tour avec des leviers ou manivelles. Le *ſinge* ſèrt à enlever des fardeaux à tirer la foüille d'un puits, & à y déſcendre le moilon & le mortier pour le fonder. En Latin. *Aſellus.* Daviler.

Singe, eſt auſſi un inſtrument de pèrſpective d'une mèrveilleuſe invention & fort ſimple, qui ſèrt à copier des tableaux, & à les réduire du grand au petit pied, ou du petit pied en grand, en la proportion requiſe. *Simius mathematicus.* Il eſt compôſé de quatre règles plattes, pèrcées de divèrs trous en diſtances égales pour l'allonger & l'accourcir ſuivant la proportion qu'on déſire. Il eſt mobile ſur quatre pointes, qu'on fiche dans quatre de ces trous, l'une deſquelles ſe proméne ſur les traits de l'original, & elle fait tracer cependant par celle qui lui eſt oppôſée & armée d'un crayon, une copie parfaitement ſemblable à ſon original.

On dit provèrbialement qu'un homme eſt fourni d'argent comme un *ſinge* de queüe, pour dire, qu'il n'en a point. *Pecuniæ inops.* On dit qu'il a payé en monnoye de *ſinge*, en gambades & en bouffonneries. On dit auſſi, Il eſt aſſis ſur ſon cul comme un *ſinge.* Le *ſinge* ſe ſèrt de la patte du chat pour tirer les marrons du feu. On dit d'un homme fort adroit, fort agile, & fort ſouple de ſon corps, qu'il eſt adroit comme un *ſinge.* On le dit auſſi d'un cheval qui eſt fort adroit au manége. Tu és malicieux comme un vieux *ſinge.* Mascur.

SINGERIE. ſ. f. Action du ſinge, lorſqu'il fait des ſauts, des grimaces, des imitations des actions des hommes. *Diſtortio, ſaltitatio.*

Singerie, ſe dit auſſi par éxtenſion des poſtures badines; des grimaces des bouffons, ou plaiſans, qui imitent les ſinges, ou les hommes. *Geſticulatio.* Les Charlatans font mille *ſingeries* ſur le théâtre. Il me fit mettre au bout de la table où je faiſois mille *ſingeries.* Ablanc. La gravité que cèrtaines gens affectent, n'eſt qu'une *ſingerie* ſérieûſe, & une honnête pédanterie. M. Ésp.

SINGLER, ou CINGLER. v. n. Être frappé ou pouſſé par un vent violent. *Plenis ventis navigare.* Le vent *ſingle* d'une grande force dans les pas des montagnes. La biſe *ſingle* & couppe le viſage. On le dit particulièrement des vaiſſeaux qui vont à pleines voiles, & qui ont un vent favorable pour faire bien du chemin.

Du Cange dérive ce mot de *ſiglare*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

Singler, eſt auſſi quelquefois actif, & ſignifie, Frapper avec quelque chôſe de délié. *Singler* un coup de foüet par le viſage. *Flagello excipere, virgis cædere.* Il lui a *ſinglé* le viſage d'un coup de houſſine. On le dit auſſi d'un vent froid & pèrçant. Il fait un vent qui *ſingle* le viſage.

SINGO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Macédoine. *Singus.* Ce lieu eſt ſur le golfe de Monte-Sancto, auquel il faiſoit anciennement porter le nom de golfe Singitique. Maty.

SINGOFAU. ſ. m. Grande feüille de trois paûmes de long & de quatre de large. *Singoſia.* Elle ſort d'une plante qui s'attache au tronc d'un arbre, & qui ſe trouve dans l'Iſle de Madagaſcar. Ceux du païs aſſûrent que cette feüille pilée & miſe ſur l'œil, éclaircit la vûë.

SINGORA. ſ. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Royaume dépendant du Roi de Siam. Elle eſt ſur la côte orientale de la prèſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, entre la ville de Patane & celle de Bordelong. Maty.

SINGRI. ſ. m. Nom d'un cap que les Anciens appelloient *Singrium.* Le Promontoire *Singrium*, eſt encore appellé aujourd'hui *Singri.*

SINGULARISER. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. Il fait dangereux de ſe *ſingulariſer*, d'être ſingulièr en ſes ſentimens, en ſes actions, de faire le contraire des aûtres. *Modo ſibi peculiari vel ſingulari agere.* Il y a des occaſions où l'on ne doit pas craindre de ſe *ſingulariſer.* Inst. pour un Seign.

SINGULARITÉ. ſ. fém. Chôſe ſingulière, & particulière. *Singularis agendi vel dicendi ratio.* Le cabinet de ce curieux eſt rempli de pluſieurs *ſingularitez*, de chôſes qu'on ne trouve point ailleurs.

Singularité, ſe dit auſſi en chôſes morales & dans un mauvais ſens; des chôſes particulières, ou éxtraordinaires. *Singularitas.* Il faut fuir les *ſingularitez* de mœurs, d'opinions, de manières d'agir, ou de s'habiller, qui font remarquer les gens, & qui les tournent en ridicules. Les éſprits faux, & guindez chèrchent à ſe diſtinguer par des *ſingularitez*, & par des chôſes outrées, & éxtraordinaires. Bell. Les devôts myſtiques affectent des *ſingularitez* ſupèrbes. Boss. Ce qui fait d'ordinaire éloigner les hommes de la nature, c'eſt l'envie de ſe faire remarquer par des *ſingularitez.* S. Réal. Cet amour de la *ſingularité* abolit abſolument l'uſage de la raiſon, pour faire, tout autrement que les aûtres. Id. Je pardonne à nos Religieux la triſte *ſingularité* de manger des hèrbes, dans la vûë qu'ils ont d'acquérir par là une étèrnelle félicité. S. Évr. Si ceux qui affectent des airs de *ſingularité* comprenoient combien toute affectation eſt choquante, ils ſe garderoient bien de rien affecter. Bell. Toute *ſingularité*, quelque bon air qu'on s'efforce de lui donner, vient du déréglement de l'éſprit, ou de quelque déſir ambitieux, ou intéreſſé qui eſt caché dans le cœur. M. Ésp. Les *ſingularitez* de cèrtaines gens qui tâchent à ſe diſtinguer, viennent d'un éſprit faux, qui croiroit ſe faire tort, s'il approuvoit ce que tout le monde approuve. Bell.

SINGULIER, ière. adj. Qui eſt ſeul, unique, hors de comparaiſon, râre, excellent. *Singularis, unicus, unus, ſolus.* Le Phœnix eſt un oiſeau *ſingulier*, qui eſt ſeul de ſon éſpéce. Voilà un cas *ſingulier*; c'eſt à-dire, qui n'eſt jamais arrivé. Cet Artiſan a une adreſſe *ſingulière* à tremper l'acier, à faire des montres. Il a une méthode *ſingulière* à enſeigner. Cette femme eſt d'une vèrtu, d'une modeſtie *ſingulière.*

On appelle en Droit une Loi *ſingulière*, quand elle eſt ſeule dans un Titre, ou en un Chapître à part. *ſingularis, ſola.*

On appelle un combat *ſingulier*, un combat d'un homme, quoique la partie ſoit faite de deux, de quatre, ou de ſix. *Singulare certamen.* Le Roi a ſévèrement déffendu par ſes Ordonnances les combats *ſinguliers.*

Singulier, ſe dit auſſi en mauvaiſe part de ce qui eſt particulier, éxtraordinaire, contre l'uſage commun. *Singularis, unus.* Cet Auteur eſt *ſingulier* dans ſes ſentimens. *Solus in opinione tuenda.* Un homme *ſingulier* dans ſes habits a d'ordinaire quelque chôſe de *ſingulier* dans l'éſprit. On dit, le compliment eſt *ſingulier*, la queſtion eſt *ſingulière*, quand on fait un compliment, ou une queſtion qui ſurprend, qui n'eſt pas ordinaire.

Singulier, en tèrmes de Grammaire, ſe dit de la prémière façon de décliner les noms, & de conjuguer les vèrbes, quand on ne veut parler que d'une pèrſonne. *Singularis numerus.* Les Latins & les François n'ont que le *ſingulier* & le plurier: les Grècs, & les Hébreux ont encore le duel.

SINGULIÈREMENT. adv. D'une manière ſingulière. *Præſertim, præcipuè, ſuper omnia, unicè, impensè.* Un bon Prédicateur ſe doit appliquer *ſingulièrement* à bien faire entendre ſon Évangile. J'aime *ſingulierement* les figues; pour dire, ſur toutes chôſes. Il parle, il marche, il s'habille *ſingulièrement*; c'eſt-à-dire, d'une manière affectée.

SINIGAGLIA, ou SENOGAGLIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, ſituée ſur la côte du Duché d'Urbin, entre Ancône & Péſaro, à ſept lieuës de châcune. *Senogallia, Sena Gallica. Sinigaglia*, fondée par les Gaulois Sénonois dans une belle plaine, mais dont l'air eſt groſſier & mal ſain, a un Évêché ſuffragant d'Urbin, & quelques Baſtions pour défendre ſes murailles. Maty.

SINISTRE. adj. m. & f. Fâcheux, malheureux, qui eſt à craindre. *Infelix, infauſtus, triſtis, funeſtus.* Cet homme a quelque chôſe de *ſiniſtre* dans le viſage, il eſt menacé de quelque accident, de quelque mort *ſiniſtre*. Les Anciens n'entreprenoient rien, quand ils voyoient quelques préſages, quelques augures *ſiniſtres.* Il eſt impoſſible de prèvoir ce qu'il y aura de *ſiniſtre* dans les auſpices. Du Rier. D'un *ſiniſtre* avenir je menaçai ſes jours. Rac.

Cet aſtre malheureux, qui change les étâts,
Diſpenſe la lumière & l'horreur ici bas,
Et d'un ſombre aſcendant l'influence ſecrette,
Fait d'un feu lumineux un ſiniſtre *comête.* Bréb.

Sinistre. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Siniſter Ariſterus.* Les *ſiniſtres* ſont d'anciens Hérétiques, ainſi appellez parce qu'ils avoient leur main gauche en horreur, de ſorte qu'ils ne vouloient rien

recevoir de cette main là. C'eſt aujourd'hui politeſſe d'en uſer ainſi, c'étoit en eux ſupèrſtition. Il eſt parlé des *ſiniſtres* dans le Concile de Conſtantinople Can. 7. Surquoi Balſamon remarque qu'on les appelloit auſſi Novatiens & Sabbathiens.

SINISTREMENT. adv. D'une manière ſiniſtre & mauvaiſe. *In malam partem.* Juger *ſiniſtrement* de quelqu'un. VAUG. Il y a des éſprits malins, qui intèrprétent *ſiniſtrement*, qui prennent en mauvaiſe part les chôſes qui ſont dites innocemment.

SINNADE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Synnada.* C'étoit anciennement une grande ville Archiépiſcopale. Elle eſt aujourd'hui fort peu conſidérable, & ſituée dans la Natolie, vèrs la ſource du Sarabat, environ à vingt-cinq lieuës d'Apamis, du côté du nord. MATY.

SINO, SENNO, SIRIO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Siris, Ciris.* Elle coule dans la Baſilicate, baigne Turſi, & ſe décharge peu après dans le golfe de Tarente. MATY.

SINODE, SINODIQUE. Voyez SYNODE & SYNODYQUE. *Synodus, Concilium.*

SINON. adv. Qui ſèrt à èxcepter, & qui ſignifie, Si ce n'eſt que. *Niſi.* Je n'ai rien oüi dire de lui, *ſinon* qu'il eſt mal honnête homme. Il n'y a rien à redire à ce chéval, *ſinon* qu'il eſt borgne.

SINON, ſèrt auſſi à menacer, & ſignifie, Autrement, à faute de quoi. *Alioquin, alioqui.* Faites ce qu'il vous dit, *ſinon*, n'en attendez jamais aucune grâce. Vivez de régime, *ſinon*, vous vous en repentirez. Faites-moi cette courtoiſie, *ſinon*, je vous renonce. On doit faire ſignifier un rètrait lignager dans l'an, *ſinon*, on en eſt déchu. Il fera le ſèrment, *ſinon* le ſèrment référé.

SINOPE, SINOPOLI, SINABE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Sinope.* Elle eſt ſur la mèr noire, où elle a un bon port, à trente-trois lieuës de Simiſo, vèrs le couchant. *Sinope* eſt une ville ancienne, la Patrie de Diogéne le Cynique, & elle eſt encore conſidérable. Elle a un Évêché ſuffragant de Simiſo. MATY.

La déſcription de *Sinope* m'a mis de mauvaiſe humeur contre nos Géographes. Elle eſt ſi bien marquée dans Polybe & dans Strabon, qu'il n'eſt pas pèrmis d'ignorer que cette ville occupe l'Iſthme d'une prèſqu'iſle d'environ 6 milles de circuit, terminée par un Cap conſidérable. Cependant *Sinope* eſt repréſentée dans nos Cartes ſur une plage toute découvèrte, ſans qu'on y remarque aucun port, quoi qu'elle en ait deux fort bons & bien décrits par Strabon. TOURNEFORT. Voyage, T. II. pag. 203. 204.

SINOPIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Sinope. *Sinopeus, Sinopites, Sinopitis, Sinopis.* Les *Sinopiens* affectèrent ſous les Empereurs Romains de conſèrver à leur ville le nom de Colonie Romaine. Patin nous à donné le type de deux médailles dont les légendes en font mention l'une eſt à la tête de Caracalla, & l'aûtre de Geta. TOURNEFORT. Voyage du Levant, p. 206. du II. Tome.

SINOPLE. ſ. m. Tèrme de Blâſon. C'eſt ainſi qu'on appelle le vèrd ou la couleur *praſine* dans les Armoiries. *Color praſinus.* Les anciens Hérauts l'appelloient ainſi, quoi que Pline & Iſidôre entendent par *ſinople* le *rouge-brun.* Cette couleur ſignifie *amour, jeuneſſe, beauté, jouiſſance*, & ſur tout *libèrté*: d'où vient qu'on ſcelle en cire vèrte & en lacs de ſoye vèrte les Lèttres de grâce, d'abolition & de légitimation. Les villes franches & les Univèrſitez ont la plupart des ſceaux de même couleur. Les Évêques ont pris la bordure vèrte à leurs chapeaux pour marque de leur èxemption; & on fait porter le bonnèt vèrd aux Ceſſionnaires, à caûſe qu'ils ſont libérez de toutes leurs dèttes, comme ont remarqué les curieux Symboliſtes.

Ménage après Hauteſèrre en ſon Livre des Ducs & Comtes, le dérive de *Sinope* ville d'Aſie où l'on en faiſoit trafic. Quelques Auteurs de Blâſon diſent encore *ſinope*, au lieu de *ſinople.* Le Père Méneſtrièr croit que ce mot vient du Grèc *praſina hopla*, qui ſignifie *Armoiries vèrtes*, dont par corruption la prémière ſyllabe a été retranchée: ce qui eſt arrivé à pluſieurs mots Orientaux, comme par èxemple, on dit *Salonique* pour *Theſſalonique.* On répréſente le *ſinople* en gravûre par des hachûres qui prennent de l'angle dextre du chèf à l'angle ſeneſtre de la pointe.

Ce mot vient peut être de Sinope ville du Pont, d'où cette couleur s'apportoit autrefois; comme ſi c'étoit une Tèrre qui vint de Sinope. *Terra Sinopica.* SKINNÈR. Borel croit que cela ne peut être.

SINSICH. Voyez ZINZICH.

SINTACORA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Sintacora.* Elle eſt ſur la côte du Décan, & aux confins du Canara, entre Goa & Onor. Quelques Géographes la prennent pour l'Ancienne *Simylla* ou *Simcla*, que d'aûtres mettent à Chaul. *Maty.*

SINTAXE. Voyez SYNTAXE. *Syntaxis.*

SINTIEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine; c'eſt une place forte, ſituée au piéd des montagnes dans la Province de Quicheu. *Sintienum.* MATY.

SINTILLER. v. n. Étinceller. *Scintillare, micare.* Les Planettes ne *ſintillent* qu'à l'Horizon.

SINTRA. Voyez ROCCA, cap.

SINTZHEIM. ſ. m. Nom propre de lieu. *Scintzeimum.* C'étoit une ville du Palatinat du Rhin, Capitale du Craichgow, & ſituée à quatre ou cinq lieuës d'Hidelbèrg, du côté du midi, & d'Hailbron du côté du couchant. Le Vicomte de Turenne y batit le Duc de Lorraine & le Comte de Caprara, l'an 1674. Elle fut brûlée, l'an 1689. par nos troupes. MATY.

SINTZICH. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sentiacum, Sinciacum.* Les Annales de Fuldes à l'an 842. l'appellent *Sentiaca villa.* Les Annales de S. Bèrtin *Sentiacum Palatium*, & *Sincicha* ceux de Mèrs. *Sentzich* eſt ſur le bord du Rhin, entre Audennac & Bonne, à huit mille environ, c'eſt-à-dire, à près de trois lieuës du confluent de la Moſelle dans le Rhin.

SINUEUX, EUSE. adj. Qui ne s'étend point en ligne droite, mais qui avance tantôt en dehors, & tantôt ſe retire en dedans, & fait pluſieurs replis tortueux. *Sinuoſus.* Les replis *ſinueux* d'un ſèrpent. Le cours *ſinueux* du Méandre. Les côtes de la Morée ſont fort *ſinueûſes*, forment pluſieurs golphes & promontoires.

SINUOSITÉ. ſ. f. Plis & détours que forment des lignes courbées en arc, ou aûtres figures irrégulières qui avancent tantôt en dehors, & tantôt ſe retirent en dedans. *Sinus.* Le mouvement du ſèrpent ſe fait en marquant pluſieurs *ſinuoſitez* ſur la tèrre. La navigation de la Seine eſt longue à caûſe de ſes *ſinuoſitez.* Ce ſont les *ſinuoſitez* des côtes de la mèr qui forment les ports & les rades. Les détours du Méandre ſèrpentant en mille agréables *ſinuoſitez* ſèrvirent de deſſein à Dédale pour la conſtruction de ſon labyrinthe. DU LOIR, *p.* 24.

On dit en Tèrmes de Chirurgie, qu'une playe a beaucoup de *ſinuoſitez*; pour dire, qu'elle fait pluſieurs tours, & détours dans les chairs. *Sinus.*

Il ſe dit auſſi figurément du diſcours. Il faut divèrſifier le tour, & les *ſinuoſitez* des périodes. LE CH. DE M.

SINUS. ſ. m. Tèrme de Trigonométrie. C'eſt la ligne qu'on tire de la pointe d'un arc de cèrcle pèrpendiculairement ſur le diamètre qui paſſe par l'aûtre bout du même arc; & celui-là s'appelle *ſinus droit.* Mais la partie du diamettre coupée par le *ſinus droit* juſqu'à la circonférence, s'appelle *ſinus vèrſé*, autrement la *fléche.* Le demi-diâmétre, ou rayon, s'appelle *ſinus total*, ou le plus grand de tous les *ſinus.* On a fait pluſieurs Tâbles des *Sinus* & Tangentes. Elles ſont de grand uſage en Géomérrie, car c'eſt par leur moyen ſeulement qu'on fait la réſolution, ou la meſure de tous les triangles, tant plans, que ſphériques. Les *Sinus* de Clavius, d'Adrien Ulac, de Morin, de M. Ozanam, &c. Chrétien Volfius a donné, il y a quelques années, des Tâbles des *Sinus* & des tangentes. Il parle dans la préface d'un ouvrage manuſcrit de Lœſenes Gentilhomme de Miſnie, ſur cette matière, où il avoit pouſſé le calcul juſqu'à chàque ſeconde.

SINUS, ſe dit auſſi en tèrmes de Chirurgie, d'un petit ſac qui ſe fait à côté d'une playe, ou d'un ulcère, & où il s'amaſſe du pus. *Sinus.* Le *ſinus* en tèrme d'Anatomie eſt une éſpéce de cavité en l'ôs, dont l'orifice ou entrée eſt fort étroite, & le fonds large; il ſe trouve de ces *ſinus* dans la bâſe de l'ôs coronal, où les Anciens leur ont attribué pour uſage de rendre ces ôs plus légèrs. Il y a auſſi ſept *ſinus* à la dure-mère, le longitudinal, les deux latéraux, le préſſoir. Le *ſinus* inférieur placé le long de la partie inférieure de la faulx, & qui aboutit au préſſoir. Les deux aûtres n'ont point de nom particulièr. Ils ſont placez entre le grand & le petit cèrveau, & vont ſe rendre dans les latéraux, dont ils ne ſont guères éloignez que de la largeur d'un poûce ou environ. DIONIS. Les *ſinus* déclives ſont difficiles à agglutiner. SCULTET. Incarner le *ſinus* après l'inciſion. ID. Ce Chirurgien guérit parfaitement un *ſinus* en une ſemaine par des médicamens qu'il éxplique, p. 338. & le bandage agglutinatif, & il dit que depuis il n'en eſt jamais venu à l'inciſion qu'il n'eût vû auparavant que les remédes pharmacentiques étoient inutiles, & qu'il ne ſe ſèrvoit point pour la dilatation des *ſinus* du ciſeau trompeur, parcequ'il trompe le Chirurgien plûtôt que le malade. *Sinus* caleux avec corruption de l'ôs du palais. ID. *Sinus* cutanée ouvèrt avec l'aiguille. ID.

SINUVA, Sinoe. ſ. Noms propres d'une ville de la Cochinchine, en Aſie. *Sinuva, Sinoa.* Elle eſt capitale de la Province de *Sinuva*, & ſituée ſur le golfe de Cochinchine, aux confins du Royaume de Tunquin. MATY.

SIO.

SIOLE, ou SIOULE. ſ. f. Nom d'une petite rivière. *Seolus, Sicaula,*

Sicaula, *Seula*, *Sivolis*. La *Siole* eſt dans l'Auvèrgne ; elle paſſe à Château neuf, Ménat, le Viviér, Ébreule, S. Pourçain après quoi elle ſe jette dans l'Alliér.

SION, ou SCION. ſubſt. m. Menu brin de bois que pouſſent les arbres. *Surculus*. Le bouleau, l'oſiér, s'élevent en menus *ſions*. Quand on émonde les arbres nains, on en couppe pluſieurs *ſions*. Les branches jettent des *ſcions* plus beaux & plus forts que les prémiérs. VAUG. Laiſſer croître les *ſcions*. CURÉ D'ÉN.

Il compte, des lauriérs ſur ſes branches antez
Les ſions *généreux pouſſant de tous côtez*. P. LE MOINE.

L'Aigle ſur moi tournant
Me couvre de ſions *qu'elle va moiſſonnant*. ID.

Dionis a dit ce mot des plus petites branches des veines, & mêmes des petits filèts des veines. La veine poplitique monte au talon, où elle commence par pluſieurs *ſcions*, tant de ceux du talon que d'une partie de ceux du cou du piéd. DIONIS. Et il écrit *ſcions* comme on le voit.

SION, ſe dit auſſi des marques & impreſſions qui reſtent ſur la peau, quand on a foüetté quelqu'un avec des vèrges. *Vibix*, *vibex*. Ce Maître a foüetté cruellement ſon écolier, on en voit encore les *ſions* ſur ſes feſſes.

SION. ſ. m. Nom propre d'une colline. *Sion*, *Tſion*. C'étoit une des montagnes qui étoient renfèrmées dans Jéruſalem. Elle fut nommée la Cité de David ; parce que ce Roi d'Iſraël l'environna de murailles, en fit la Citadelle de la ville, & le lieu de ſa réſidence. Elle étoit au couchant de la montagne de Morija, où le temple de Salomon fut bâti. MATY.

Le Mont Hèrmon porte auſſi le nom de *Sion* dans l'Écriture. *P. Lubin*.

SION. ſubſt. maſc. Nom d'une ville Épiſcopale, ſuffragante de l'Archevêque de la Tarentaiſe. *Sedunum*. Elle eſt ſituée ſur le Rhin dans le Valais, dont elle eſt le lieu principal. *Sion* eſt une ville fort ancienne, aſſez grande, & qui s'augmente tous les jours. Elle appartient à l'Évêque de *Sion*, & a trois Citadelles, dans l'une deſquelles cet Évêque fait ſa réſidence. L'Évêque de *Sion* eſt élû non ſeulement par le Chapitre, dont il doit être membre avant ſon élection ; mais encore par les députez du Haut Valais, & il porte les tîtres de Comte de Valais, & de Prince de l'Empire. On voit à une lieuë de *Sion* un Monaſtère, dont l'Égliſe & les Chambres ſont entièrement taillées dans le Roc, & aſſez propres. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 510. Les Allemans diſent Sitten.

SIONOIS. ſ. m. Tèrritoire de Sion. *Sedunenſis pagus Sedunenſe territorium*, dans Fredegaire. Marius dans ſa Chronique le confond avec le Valais, du moins il appelle *Vallem* Le Valais, ce que Frédegaire appelle Le *Sionois*. Voyez la Notice des Gaules de Valois p. 510.

SIOR. ſ. m. En Hébreu *Tſior*. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Sior*. Elle étoit dans la Tribu de Juda. Joſ. XV. 54. & en Hébreu 53.

SIOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Aſie. *Siorium*. Elle eſt vèrs le milieu de la prèſqu'iſle de Corée, & Capitale du Royaume de ce nom, tributaire de la Chine. MATY.

SIOT, vieux mot. Pourſuit. BOREL. *Perſequitur*.

SIP.

SIPHANTIN, INE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de l'iſle de Siphanto. *Siphnius*, *a*. Les *Siphantins* ſont aujourd'hui de très bonnes gens. Les mœurs de leurs ancêtres étoient fort décriées. Quand on reprochoit à quelqu'un qu'il vivoit à la *Siphantine*, qu'il étoit homme de parole comme un *Siphantin*, c'étoit lui dire de grôſſes injures comme nous l'apprennent Étienne le Géographe, Hézychius, & Suidas. TOURNEFORT. *Voyag. T. I. p.* 173. Étienne le Géographe ne dit point que ce fut une injure. Comme il faut dire Siphurs en parlant de l'Antiquité au lieu de Siphanto, il faut auſſi dire *Siphnien*, *Siphnienne*, au lieu de *Siphantin*, *Siphantine*.

SIPHANTO, *Siphano*. ſ. m. Nom d'une des iſles de l'Archipel. *Siphnos*. Elle eſt entre les Sdilles, & celle de Milo. Elle peut avoir treize ou quatorze lieuës de circuit. Elle eſt aſſez montagneûſe ; mais pourtant aſſez cultivée par des Chrétiens Latins & Grècs ; les prémiérs y ont un Évêque, & les aûtres quelques Couvents de Religieux & de Religieûſes. MATY. L'iſle de *Siphanto* eſt ſous un beau ciel. On voit à *Siphanto* des vieillards de ſix vingts ans : l'air, les eaux, les fruits, le gibiér, la volaille, tout y eſt éxcellent ; les raiſins y ſont mèrveilleux, mais la tèrre qui les produit eſt trop forte, & les vins n'y ſont pas délicats. Ainſi l'on y boit ceux de Milo, & de Santorin. Quoique l'iſle de *Siphanto* ſoit couvèrte de marbre & de granit, elle eſt pourtant des plus fèrtiles & des mieux cultivées de l'Archipel. Les habitans de *Siphanto* s'appliquent à faire valoir leurs huiles & leurs câpres. La ſoye de l'iſle eſt très-belle, mais en petite quantité, & les toiles de coton que l'on y fait ſont aſſez rechèrchées : ces toiles ſont de deux ſortes, la ſcamite eſt toute unie : la dimite, eſt croiſée, beaucoup plus belle, plus forte, & de plus grand débit. Le reſte du négoce de *Siphanto* ne roule que ſur les figues, les oignons, la cire, le miel, le ſéſame. On y travaille à des chapeaux de paille, qui ſe vendent par tout l'Archipel, ſous le nom de caſtors de *Siphanto*. Il y a dans cette iſle plus de cinq mille âmes. Outre le château, ou le bourg, ſitué ſur une roche au bord de la mèr, & peut-être bâti ſur les ruines de l'ancienne Appollonia, il y a cinq villages, Artimoné, Stavril, Catavati, Xambela, & Petali, quatre Couvents de Caloyers & deux de Caloyères, ou Calogries. Les ports de l'iſle ſont Faro, Vati, Kitriani, Kironiſſo, & celui du Château, appellé la Calanque. L'Évêque de Milo eſt Évêque de *Siphanto*, il n'y tient qu'un Vicaire, & ſon Égliſe eſt fort paûvre. TOURNEFORT. *Voyag. T. I. L. IV. p.* 172. *& ſuiv.* Au reſte il faut imiter cet habile Voyageur & dire *Siphnos* en parlant de l'Antiquité. *Siphanto* s'appella d'abord *Mérope*. Stephan. ou *Méropia* Pline. L. IV. C. 12. *Siphanto* étoit autrefois célébre & riche par ſes mines d'or & d'argent. *Siphnos* étoit alors la plus riche de toutes les iſles. Outre ces mines, le plomb y eſt fort commun.

C'eſt pour cela que Bochart dans ſon Chanaan, L. I. C. 14. tîre ce mot du Phénicien, צפן, *tſaphan*, *recondere*, que les Grès traduiſent par théſauriſer.

SIPHNIEN. Voyez SIPHANTIN.

SIPHNOS. Voyez SIPHANTO.

SIPHON. ſ. m. Tèrme d'Hydrauliques. Tuyau recourbé, dont une branche eſt plus longue que l'aûtre, qui ſèrt à faire pluſieurs éxpériences pour connoître la nature des eaux & des liqueurs. Quelques-uns le diſent auſſi d'un ſimple tuyau ou chalumeau. Héron en montre les proprietez dans ſon livre des Pneumatiques. On en fait de vèrre, de plomb, & d'aûtre matière. Jean Jordan Pelletier de Stutgard inventa un *ſiphon* ; 1°. Dans lequel les ouvèrtures de ſes deux branches étant miſes de niveau, l'eau montoit néanmoins par l'une & déſcendoit par l'aûtre. 2°. Les ouvèrtures ne ſe rempliſſant d'eau qu'en partie, ou à demi, l'eau ne laiſſoit pas de monter. 3°. Encore que le *ſiphon* demeurât à ſèc pendant long-tems, il produiſoit le même éffet. 4°. L'une des ouvèrtures quelle qu'elle fut étant ouvèrte, & l'aûtre demeurant fèrmée même pendant tout un jour, puis étant ouvèrte, l'eau couloit comme à l'ordinaire. 5°. L'eau montoit ou déſcendoit indifféremment de l'une, ou de l'aûtre des deux branches. Le Prince Frédéric Charles Adminiſtrateur de Virtembèrg fit éxécuter ce *ſiphon* par Scahackard Mathématicien, qui donna à châque branche 20 piéds de haut, & les éloigna de 18 piéds l'une de l'aûtre ; & Reiſelius Médecin du Prince en fit la déſcription. Cette déſcription donna lieu à M. Papin de la ſociété Royale d'Anglетèrre d'en inventer un qui produît les mêmes éffèts, & dont les Journaux d'Anglетèrre donnèrent la déſcription en 1685. n. 167. p. 847. Le *ſiphon* de Baptiſte Porta & des aûtres a une branche plus longue que l'aûtre.

Ce mot eſt Grèc, *σίφων*, *tubus*, & ſignifie ſimplement, *tuyau*.

SIPHON, en tèrmes de Marine, eſt un orage qui éleve l'eau de la mèr en forme d'une colonne, haute de cent braſſes, & la fait piroüetter & tournoyer ſpiralement par la largeur de 15 à 20 piéds, de diamétre, de même manière que ſi c'étoit par un *ſiphon* ou une vis d'Archimède. *Siphon*, *ſeu tempeſtas atrox*. Il paroît d'abord en l'air, comme une petite nuée qui ne ſemble pas plus groſſe que le poing, venant du côté du Sud, & il en arrive ſouvent au Cap de Bonne Éſpérance, aux côtes de Barbarie, & aux plages Orientales de l'Amérique. Du tems de Pline les Mariniérs vèrſoient du vinaigre à l'approche du tourbillon pour l'appaiſer. Maintenant ils font grand bruit en fèrraillant & éſcrimant ſur le tillac. Ils penſent par ce moyen faire paſſer à côté le fortunal. Ariſtote l'a nommé *exhydrias*. Les Mariniérs l'appellent *tourbillon*, *dragons de vent*, *grain de vent* ; les Portugais *œil de bœuf* ; les Lévantins *typhon* & *ſyphon* ; & les Anciens, *typhon* ou *ciecius*.

SIPHORIEN. ſ. m. Nom propre d'homme qui ſe dit par corruption pour Symphorien. *Symphorianus*. S. *Siphorien* le Chaſtel. *Sancti Symphoriani caſtellum*. Eſt un lieu du bas Forêts, en France, ſitué entre la Loire, & le Rhône. Valois, *Nott. Gall. pag.* 615.

SIPONTE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sipontum*, *Sipus*, *Sypus*. C'étoit anciennement une ville conſidérable, & le ſiége d'un Archevêque. On en voit les ruines dans la Capitanate, province du Royaume de Neples, près de la ville de Manfrédonia, où ſon Évêché a été placé. *Maty*.

SIPORIEN. Voyez SYMPHORIEN.

SIQ.

SIQUENILLE. ſ. f. Sorte de ſurtout, ou de caſaque de toile, que les cochers, laquais, palfreniers, &c. mettent ſur leurs habits, de peur de les gâter. Quitterons-nous nos *ſiquenilles?* Mol. L'Académie dit *ſouquenille*, Et c'eſt en effet l'uſage. *Veſtis ex rudi telâ vel lanâ confecta.*

SIR.

SIRA, dans l'Écriture 2. L. des Rois III. 26. eſt le nom d'une piſcine de la Tribu de Juda, à 20 Stades de Jéruſalem au midi, du côté d'Hébron.

SIRA. ſ. f. SIRO. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Syres, Syria.* Elle eſt à ſept lieuës de Sdilles du côté du Midi. Elle a une ville Épiſcopale ſuffragante de Naxie. La plûpart de ſes habitans ſont des Chrétiens Latins; de là vient qu'on l'appelle quelquefois l'iſle du Pape. *Maty.*

SIRACUSE. Voyez SYRACUSE.

SIRAD. ſ. maſc. Nom propre d'une Ville de la Baſſe-Pologne. *Siradia.* Elle eſt ſituée ſur la Warte, à neuf lieuës de la ville de Kaliſch, vers le midi oriental. *Sirad* avoit autrefois titre de Duché, & elle étoit l'appanage du ſecond fils des Rois de Pologne. Elle eſt maintenant Capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom, & qui eſt entre ceux de Kaliſch & de Lancici, la Haute Pologne & la Siléſie. Maty.

SIRA-MANGHITS. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar, qui ne vient pas bien gros. *Sira-Manghithus.* Son bois & ſes feüilles ont une ôdeur agréable, ſemblable à celle du ſantal blanc & du citrin; c'eſt pourquoi il eſt appellé *mangiths*, qui en langage du païs ſignifie *odoriferant.* Son écorce ſent le girofle, & il jette une réſine jaune odorante. Le bois de cet arbre eſt propre pour fortifier le cœur.

SIRAN. ſ. m. Et nom propre d'homme. *Sigirannus, Sigiramnus.* Il y a deux Saints *Sirans* qu'il ne faut point confondre comme on a fait quelquefois. Saint *Siran* Abbé du Monaſtère d'Anille au Maine, qui a depuis porté le nom de Saint Calais: & Saint *Siran* Abbé de Lourey au païs de Brêne en Berry. Le prémier vivoit au commencement du VIIe ſiécle. Le ſecond qui fut Abbé de Lourey vivoit au même ſiécle. Saint *Siran* que l'on écrit par corruption S. *Cyran* ſorti d'une ancienne & illuſtre famille de l'Aquitaine nâquit en Berry. Il fut Échanſon de Clotaire II. vers l'an 615. Communément l'on écrit *Cyran* au lieu de *Siran* qui paroît néanmoins le véritable mot, puis qu'il s'eſt formé de *Sigiramnus*, ou *Sigirannus* comme écrit Catherinot. Cependant cet Auteur prétend que *Cyran* eſt mieux que *Siran*, parceque *Sigirannus*, dit-il, eſt corrompu de *Cyprianus.* Voyez ſon Sanctuaire de Berry. Une raiſon meilleure & plus claire, c'eſt que c'eſt l'uſage général & que pendant les ſoixante & dix dernières années du ſiécle paſſé que l'on a tant parlé & tant écrit du fameux Abbé de S. *Cyran* on n'a jamais ortographié ce nom autrement que *Cyran.* Lêtres de l'Abbé de S. *Cyran*, Reliques de l'Abbé de S. *Cyran* &c.

SIRAS. Voyez SCHIRAS.

SIRBI. Voyez XANTE.

SIRE. ſ. m. Nom & titre d'honneur qu'on donne maintenant au Roi ſeul, comme une marque de ſouveraineté. *Rex invictiſſime, auguſtiſſime, potentiſſime.* Dans les placêts & requêtes qu'on adreſſe au Roi, on met toûjours à côté, *Sire.* Les Épitres qu'on lui dédie, les diſcours qu'on lui fait commencent & finiſſent par *Sire.*

Quelques-uns dérivent ce mot de *herus*, Latin; & Guillaume Budée eſt de cette opinion, qui en parlant au Roi François I. l'appelle toûjours *Hero*, c'eſt à dire, *Sire*, ou *Maître*: d'autres de κύριος, Grec, ſignifiant *Seigneur*; & Paſquier eſt de cet avis, diſant que les Anciens donnoient ce titre à Dieu, & l'appelloient *Beau Sire Diex*: Bible Hiſtoriaux. Nôtre *Sire* Dieux. *Idem* Roi des Rois, & *Sire* des *Sires*,

Et ſeiez *Sires* de ce Chaſtel. Merlin. *Apocal.* C'eſt à dire: Et ſerez Maître de ce Chaſteau.

Ovide MS.

Tu es riche & Sires
Mais en Seigneuriſeant.

Neſſon.

Pardonnez-moi beaux Sire Dieux
Car je vien que je devien vieux,

Dans Borel.

D'autres des Syriens, prétendant que ce nom a été donné d'abord aux Marchands qui trafiquoient en Syrie. Ménage prétend qu'il vient de *Senior*, dont on a fait *Seigneur*, & enſuite *Signore*, *Sire*. Du Cange le dérive de *Ser*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier *Dominus*, dont les Italiens ont fait *Meſſer*, & les François *Meſſire.*

SIRE, ſignifioit auſſi, *Sieur*, & *Seigneur*, & ſe diſoit des Barons, des Gentilshommes, & des Bourgeois. *Dominus.* Le *Sire* de Joinville a écrit l'Hiſtoire de Saint Louïs. Le *Sire* de Couſſi, ou Seigneur de Couſſi. On diſoit autrefois, le *Sire* de l'Oſt; pour dire, le Général de l'armée. Voyez Ville Hardouin. Dans la ſomme Rurale, dans les Hiſtoires & autres Livres anciens écrits en langue Françoiſe tous les Seigneurs, ſoit Juſticiers ou Feudaux ſont appellez *Sires.*

Il va mélancholique & les yeux abaiſſez
Comme un Sire *qui plaint ſes parens trépaſſez.* Régniér.

SIRE, eſt auſſi une qualité qu'on a donnée au peuple, & qu'on a jointe à leur nom propre, comme on fait à préſent maître. *Sire* Jean, *Sire* Pièrre. *Dominus.* Marot a dit en une Épigramme, *Sire* Michel, *Sire* Bonaventure; & on le dit encore d'une manière proverbiale & en raillerie. Ouï dea, beau *Sire.* C'eſt un *Sire*, un maître *Sire*; pour dire, C'eſt un maître homme, il eſt intelligent en ſon métier. Il fait le *Sire*; pour dire, le *Monſieur.*

SIRE. Ce mot s'employe auſſi dans le comique & dans le burleſque, en parlant de quelques animaux.

Puis en autant de parts le cerf il dépeça,
Prit pour lui la prémiere, en qualité de Sire. La Font.

SIREN. Voyez SEREIN.

SIRÈNES. ſ. f. Les Payens ont feint que c'étoient des monſtres marins, ayant le viſage de femmes, & une queuë de poiſſon. *Siren.* Ils ont cru qu'il y avoit trois filles du fleuve Achéloüs, nommées Parthénope, Ligée, & Leucoſie. Homère ne compte que deux *Sirènes*: & d'autres en ſuppôſent cinq: Virgile les place ſur des écueils où les vaiſſeaux s'alloient briſer. Pline les fait habiter au Promontoire de Minèrve, aſſez proche de l'Iſle de Caprée. Quelques-uns aſſignent leur ſéjour dans la Sicile, vers le Cap Pélore. On leur donne des aîles, & un plumage varié des plus belles & des plus tendres couleurs. Ovide en fait des monſtres marins. Il les repréſente avec un viſage de femme, & leur attribuë une voix humaine. Claudien en parle encore plus amplement: il dit qu'elles habitoient ſur des rochers harmonieux, que c'étoient des monſtres charmans, & des écueils où les voyageurs alloient échoüer ſans regret, & expiroient dans l'enchantement, au milieu des plaiſirs: *dulce malum pelago ſiren.* Cette déſcription eſt fondée apparemment ſur l'explication littérale de la fable: que c'étoient des femmes qui démeuroient ſur les bords de la mèr de Sicile, & qui par tous les attraits de la volupté arrêtoient les paſſans, & leur faiſoient oublier leur courſe, en les enyvrant par toutes ſorte de délices, & de plaiſirs. On prétend même que le nombre, & le nom des trois *Sirènes* a été inventé ſur la triple volupté des ſens, le vin, l'amour & la muſique, qui ſont les attraits les plus puiſſans pour attacher les hommes; c'eſt encore de là ſans doute, que proviennent tant d'éxhortations d'éviter le funeſte chant des *Sirènes*, & de ne ſe point laiſſer enchanter par la douceur de leur mélodie. Par la même raiſon l'on en a fait le ſymbole de l'éloquence, parcequ'on ne peut réſiſter à la ſéduction de leur perſuaſions. Caton le Grammairien fut appellé la *Sirene Latine.* Enfin on a comparé à l'harmonie, & à la voix mélodieuſe des *Sirènes*, tout ce qui flatte l'oreille, & tout ce qui entraîne inévitablement les cœurs. C'eſt pourquoi les Grècs ont tiré l'étymologie des *Sirènes*, du mot Grèc σειρὰ, qui ſignifie une *chaîne*; ils vouloient dire qu'il eſt impoſſible de ſe dégager de leurs liens, & de ſe défendre de leurs attraits invincibles. Ceux qui n'y cherchent pas tant de myſtère ſoutiennent que les *Sirènes* n'étoient autre chôſe que certains lieux reſſerrez de la mèr, où les flots précipitez emportoient les vaiſſeaux qui s'en approchoient trop. C'eſt là ſelon quelques Auteurs tout le fondement de la fable. D'autres prétendoient, que c'étoient originairement des oiſeaux qui furent convertis en poiſſons: on a pourtant ſi peu diſtingué ces deux états, que les Sculpteurs, & les Peintres ne les repréſentent que ſous la forme de poiſſons. Il y a ſeulement quelques médailles où elles paroiſſent avec la partie ſupérieure de femmes, & la partie inférieure d'oiſeaux. Ainſi ceux qui les peignent comme des demi-poiſſons n'ont point ſongé à leur état primitif, & n'ont eû égard qu'à celui de leur métamorphôſe. Ab. Nicaise.

Aux Moluques il y a un poiſſon qui a le viſage, & le ſein d'une femme, & qui lui reſſemble encore dans la manière dont il s'accouple avec le mâle. Il eſt de la grandeur du veau, & ſa chair a le goût de celle de la vache. On dit que ſes dents ont beaucoup de vèrtu contre les diſſenteries. Il y a dans les cabinets des curieux des mains de *Sirènes.* Philippes Archiduc d'Auſtriche en l'an 1548, porta à Genes une *Sirene* morte pour la faire voir. Voyez ce

ce que nous avons dit des Hommes marins Tom. III. p. *666*.

Catherine de Médicis élévoit auprès d'elles 40 filles très-bien faites & très-belles, pour enchanter les gens les plus grâves de la Cour, les amolir par la volupté, & par là les diſpôſer à faire ce qu'elle ſouhaitoit. C'eſt pour cela qu'on avoit donné le nom de *Sirènes* à ces filles. *Le Gendre*.

SIRIO. Voyez SINO.

SIRJON. Voyez HÈRMON.

SIRIUS. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Nom d'une Étoile de la Conſtellation de l'hémiſphère méridionale qu'on appelle autrement le Grand chien. *Sirius Canis major*, *Canicula*. Elle eſt compoſée de 19 étoiles ſelon Bayer, une de la prémière grandeur qui eſt celle de la gueule du chien, nommée auſſi *Sirius* une de la ſeconde, cinq de la troiſième, quatre de la quatrième, & huit de la cinquième.

SIRIUS. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. *Sirius*. C'eſt le nom d'une étoile de la Conſtellation du Grand Chien. Elle eſt de la prémière grandeur, ſur la gueule du chien, dont on lui donne auſſi le nom. Les Arabes l'appellent Aſchère, Elſchécre, Scéra, Aliémini, Élhabor, les Grècs *Sirius*, & les Latins Canis, Candens, *Sirius*, Canicula. Nous l'appellons auſſi Canicule; mais les Aſtronômes diſent *Sirius*. Voyez Bayer. Tab. 38. M. Harris marquant la longitude de cette étoile pour l'année 1710. la met dans cancer au 10 degrez 3 m. 44 ſec. & lui donne 39 d. 30 m. 5 ſ. de latitude ſud. 98 d. 8 m. 48 ſ. d'aſcenſion droite, & 16 d. 17 m. 4 ſ. de déclinaiſon ſud. C'eſt dans ſes tâbles. Car au mot *Sirius*, il lui donne 99 degrez 47 min. de longitude & 39 degrez 32 min. de latitude. Selon la tâble faite pour l'année 1710. c'étoit 100 d. 8 m. 44 ſ. de longitude. Car étant au 10e degré de cancer il y a trois ſignes entiers qui font 90 degrez plus 10 degrez du quatrième ſigne qui eſt cancer, & 8 m. 44 ſecondes.

SIRMISCH. Voyez SYRMISH.

SIRNA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Cyrnos*, *Syrnos*. Elle eſt entre celle de Naxie, & les Sdilles. MATY.

SIROC. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt ainſi qu'on nomme ſur la Mèr Méditerranée le vent qui eſt entre le Midi & le Levant, qu'on nomme *Sud-Eſt* ſur l'Océan. En Latin *Euro-notus*, *Phœnicias*. Les Italiens l'appellent *Siroco*.

Syroc ou Syroco vient de *Syriacus*, Syriaque, parceque ce vent vient de Syrie, qui eſt au Sud & au Levant de l'Italie. *Skinnèr*.

SIRON. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière. *Sirio*, *Serio*. Le *Siron* paſſe à Villaudraut, & à Barſac, après quoi ils ſe jette dans la Garonne. Æthicus dit que le *Siron* eſt à 15 mille de Bordeaux & à 59 d'Agen; car quoique cet Auteur ne marque pas que le *Sirio*, dont il parle ſoit une rivière, comme il a coûtume de faire, on ne doute pourtant pas que ce ne ſoit le *Siron*. Valois, *Not. Gall. p.* 527.

SIROP. Voyez SYROP. *Medicum propoma*, *Syrupus*.

SIRQUES. ſ. f. ou plûtôt SIRCK, comme écrit Valois. ſ. m. Nom d'une ville de la Lorraine, ſituée ſur la Moſelle, à quatre lieuës de Luxembourg, vèrs le Levant. *Sirca*, *Sircum*. *Sirques* eſt défenduë par un bon Château, bâti ſur une coline voiſine. Elle appartient à la France, depuis l'an 1643. *Sirk* eſt pris par quelques Géographes pour *Ricciacum*, petite ville des anciens Trévitiens. MATY.

SIRSBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Lorraine. *Sigeberti Caſtrum*. Il eſt ſur une coline au confluent de la Sâre, & du Nid, & à deux lieuës au-deſſous de Vaudrevange. MATY.

SIRT. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Pèrſe. *Sirtus Fluvius*. Elle coule, ſelon les petites Cartes de Samſon, dans le Chuſiſtan, & ſe décharge dans le golfe de Balſéra. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Rhogomanis*, ou *Rhogonis*. MATY.

SIRTES. ſ. m. pl. Tèrme de Marine. Ce ſont des ſâbles mouvans agitez par la mèr, tantôt amoncelez, & tantôt diſſipez, qui ſont fort dangereux pour les vaiſſeaux. *Syrtes*.

On l'employe dans un ſens figuré.

Mon Apollon t'aſſûre, & t'engage ſa foi,
Qu'employant ce Typhis, Sirtes *& Cianées,*
Seront havres pour toi. MAI.

SIRVAN. Voyez SÈRVAN.

SIRVANTOIS, ou SÈRVANTOIS. ſ. m. Satire qui ſe faiſoit autrefois par quelque ancien Poëte Provençal. *Satira antiqua ſpecies*. Le *Sirvantois* ſe compôſoit contre les prémiers de l'État Ecléſiaſtique, ou Séculiér. PASQ.

SIS.

SIS. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte, *Sis*. Elle étoit dans la Tribu de Juda, ſituée ſur un torrent, vis-à-vis de la Solitude de Jéruel. 2. Paral. XX. 16. On l'appelloit en Hébreu *Tſits*, ou comme quelques-uns diſent *Tsits*.

SISARCÔSE. Voyez SYSSARCÔSE.

SISARGA, ZIZARGA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle d'Eſpagne. *Siſarga*, *Zizarga*. Elle eſt ſur la côte de la Galice, à l'entrée du golfe de la Corunne, du côté du couchant. MATY.

SISON. ſ. m. Plante qui pouſſe une tige d'une groſſeur médiocre, ronde, pleine de moële, haute de deux piéds. Ses feüilles ſont compôſées de pluſieurs feüilles tendres, oblongues, dentelées, quelquefois laciniées, rangées par paires ſur une côte. Ses fleurs ſont à cinq feüilles, petites, blanches, ſoutenuës par des ombelles. Il leur ſuccéde des ſemences fort menuës, brunes, canelées, d'un goût un peu âcre & aromatique. En Latin *ſiſon*, *quod amomum officinis noſtris*. C. BAUH. Cette plante eſt apéritive, propre pour aider à la digeſtion, & pour faire uriner.

SISSEG. ſ. m. Nom propre de lieu. *Siſſia*; c'étoit autrefois une ville Épiſcopale. Il n'y reſte qu'un petit village, avec un Monaſtère. Il eſt dans la Croatie au Confluent du Kulp & de la Sâve, environ à trois lieuës de Zagabria, où ſon Évêché a été transféré. MATY.

SISSOPOLI. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Siſſopolis*, anciennement *Apollonia*. Elle eſt dans la Romanie, ſur une petite prèſqu'iſle, qui eſt environnée de la mèr noire à dix lieuës de Meſembria, vèrs le midi. *Siſſopoli* eſt Archiépiſcopale; mais fort mal peuplée. MATY.

SIST. Vieux mot. Siéd. *Decet*. Cela lui *ſiſt* bien, cela lui ſiéd bien: comme auſſi s'aſſiſt: & s'aſſiſtrent, c. s'aſſirent. BOREL.

SISTAN. Voyez SITZISTAN.

SISTE. Vieux adj. m. & f. Sixiéme. BOREL. *Sextus*, *a*.

SISTÉMATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à un ſyſtême, qui en fait partie, qui en a la forme & l'arrangement. *Syſtematicus*, *a*. Tout ce qu'on dit de la nature & des cauſes inſenſibles des maladies n'eſt fondé que ſur des ſuppoſitions purement *ſyſtématiques*. Traité *Syſtématique* de Grammaire. JOURN. DES SÇAVANS.

SISTÊME, ou SYSTÊME. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Suppoſition, ou hypothèſe que font les Aſtronômes d'un cèrtain ordre, & d'un cèrtain arrangement des parties de l'Univèrs, ſur le fondement de laquelle ils expliquent tous les phénoménes, ou apparences, qui ſe trouvent dans le cours des aſtres, ou dans leurs changemens. Il n'y a de différence entre *Syſtême*, & hypothèſe, ſinon que l'hypothèſe eſt un *Siſtême* plus particuliér, & le *Siſtême* une hypothèſe plus générale. Le *Syſtême* de Prolomée, de Copèrnic, de Tyco-Brahé, de Fracaſtor. Le Père Deſchales prétend qu'on peut inventer juſqu'à vingt *Siſtêmes*, ou hypothèſes, qui expliquent avec une égale préciſion toutes les apparences des aſtres, en regardant comme immobile quelques-uns des neuf tèrmes que nous avons, c'eſt à ſçavoir les ſept Planètes, la Tèrre, & le Firmament.

Ce mot vient du Grèc σύστημα, *compoſitio*, & ſignifie *compoſition*.

On appelle auſſi en Phyſique le *Siſtême* des ſens, du mouvement, de la nourriture, &c. la manière dont on ſuppôſe, & on conçoit que les organes ſont diſpôſez. *Conſtitutio*, *ſituatio*, *ſitus*. Alors il ſignifie, Conſtitution, ſituation.

Entre les Médecins il y en a qui ſuivent le *Siſtême* des ſaveurs; d'autres qui ſuivent le *Siſtême* des quatre qualitez; d'autres le *Siſtême* des acides & des alkalis. *Siſtema*. Ce Médecin fait un nouveau *Siſtême* des fièvres, c'eſt à dire, qu'il ſuppôſe de cèrtains principes, ſuivant leſquels il explique toute la nature & les ſymptômes des fièvres.

SISTÊME. Signifie en général en quelque ſcience que ce ſoit un arrangement de principes & de concluſions, un enchaînement, un tout de doctrine, dont toutes les parties ſoient liées enſemble, & ſuivent ou dépendent les unes des autres. Les Théologiens ont fait divèrs *Siſtêmes* de la Grâce. Le *Syſtême* de la ſcience moyenne, & celui de la Prédétermination pour expliquer les opérations de la grâce. Le *Siſtême* de Déſcartes eſt ruineux par bien des endroits, & dangereux pour la Foi en bien des points. Gaſſendi a renouvellé le *Siſtême* des atômes, qui étoit celui de Démocrite, ſuivi par Épicure. L'opinion de M. Newton ſur les couleurs, un Ouvrage de M. Libnitz, non encore imprimé & intitulé *Protogaa*, & des Diſcours de M. de Juſſieu, faits à l'Académie des Sciences pour montrer qu'il y a des corps dont les parties ſont indeſtructibles par la force des agens naturèls, & demeurent toûjours les mêmes, favoriſent le *Siſtême* de Gaſſendi. On ſe prêſſe ſouvent trop de bâtir des *Siſtêmes*. Les éxpériences ſont les matériaux des *Siſtêmes*. Il faut en avoir fait une infinité pour en bâtir un.

SISTÊME, en Poëſie, eſt auſſi une cèrtaine hypothèſe à laquelle le Poëte doit toûjours ſe tenir. Par éxemple il faut choiſir entre la fâble, ou le Chriſtianiſme, afin de ne pas confondre des idées ſi différentes dans un même Poëme. *Hypotheſis*, *ſiſtema*. Dès qu'on a invoqué Apollon, & les Muſes, il ne faut plus retourner au langage Chrétien, ni mêler les deux *Siſtêmes*. Le ſtile fâbuleux eſt plus égayé, & plus figuré. Mais un Dieu du Paganiſme

fait

fait une méchante figure dans un Poëme Chrétien. Quand on confond ces images ſi différentes, c'eſt déréglement d'eſprit, plûtôt que licence poëtique. S. Évr. Le *Siſtême* de la Poëſie eſt de ſoi fabuleux, & tout Payen. Bouh.

Sistême. Ce mot s'employe auſſi au figuré. Le *ſiſtême* des affaires de la Cour. Nouv. Rem. *Negotiorum regiorum ſitus, compoſitio, diſpoſitio, ſeries.* Le *ſiſtême* de la vie de cet homme conſiſte dans le jeu, & dans le cabarèt. La Bruy.

Sistême, en tèrmes de Muſique, eſt la ſuite ou la compoſition de deux, ou trois, ou pluſieurs intèrvalles qui font deux, ou pluſieurs conſonances, comme eſt le diapaſon ou l'octave diviſée par la quarte & par la quinte : deſorte qu'il faut du moins trois tèrmes, ou trois ſons, pour faire une proportion géométrique. *Siſtema.* Les Grècs eſtiment que le *ſiſtême* parfait doit être compôſé du diapaſon qui ſe trouve dans leurs quinze cordes, ou deux octâves. Le mode eſt le lieu du *ſiſtême* où commence chaque eſpéce d'octâve. Le *ſiſtême* parfait a 25. ſons, ou 24. degrez dans ſon octâve, dans leſquèls ſont compris le chromatique, & l'enharmonique.

SISTERON. ſ. maſc. Quelques Auteurs écrivent *Ciſteron.* Mais nous ſuivons l'étymologie & les Auteurs de l'hiſtoire de Provence, & ceux de *Siſteron,* qui l'écrivent tous par une *S,* ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée au confluent du Buech & de la Durance, dans la Provence, ſur les confins du Dauphiné, & à quatre lieuës d'Aix, du côté du nord. *Seguſtero, Siſterica, Seguſteronum, Siſtero, Segeſtero, Seguſtorum Urbs. Secuſtero. Reguſtero, Segeſterium, Segeſterum, Seguſteriorum civitas, Segeſterica civitas, Segeſtericum, Seſtericum, Siſtaricum, Ciſtaricum. Siſteron* eſt une petite ville aſſez irréguliérement bâtie, ſur la pente d'un rocher, au ſommet duquel on a conſtruit une petite Citadelle; mais elle eſt bien peuplée & marchande, il y a Viguérie, Vice-Sénéchauſſée, & Évêché Suffragant d'Aix. Maty. Qui eſt de *Siſteron, Secuſterronenſis, Secuſteronenſis, Segeſterius, Segeſterienſis.*

SISTÉRONOIS. ſ. m. Contrée, tèrritoire de Siſteron. *Pagus,* ou *ager Secuſteronenſis, ſigiſtericus, Segeſtericus.*

SISTRE. Voyez Cistre. *Siſtrum.* Cependant nos Antiquaires écrivent *ſiſtre.* Le *Siſtre* de la Déeſſe Iris, ſa forme étoit ovale, en maniére de raquette avec trois bâtons qui travèrſoient ſa largeur, & qui avoient le mouvement libre, afin de pouvoir par leur agitation faire un ſon auquel les Anciens trouvoient de la mélodie. Spon. *Rech. p.* 158. Pluſieurs Auteurs ont parlé de ce *Siſtre,* entre autres Jérôme Boſius, qui en a fait un Traité exprès intitulé, *Iſiacus de Siſtro.* Oiſelius en parle auſſi amplement dans ſon Tréſor de Médailles. Id. Le *ſiſtre* eſt un inſtrument dont ſe ſervoient les Prêtres d'Iſis. On trouve des *ſiſtres* ſur pluſieurs médailles. Il y a des médailles où Oſiris eſt dépeinte avec une tête de chien & un *ſiſtre* en main. On voit auſſi des *ſiſtres* ſur les Taliſmans.

SISYGIE. Voyez Syzygie.

SISTYLE. Voyez Systyle.

SISYMBRIUM. ſ. m. Plante aquatique qui pouſſe des tiges à la hauteur de trois piéds, canelées, creuſes, quelquefois rougeâtres. Ses feüilles ſont oblongues, pointuës, laciniées profondément, quelquefois entières, & ſeulement dentelées ſur les bords, rangées alternativement le long de leur tige. Les fleurs occupent le haut des branches; elles ſont compôſées chacune de quatres feüilles jaunes, diſpôſées en croix, ſoutenuës par des pédicules longs & grêles. Il leur ſuccéde de petites ſiliques courtes qui renfèrment des ſemences prèſque rondes. Sa racine eſt oblongue, groſſe comme le petit doigt, blanche, âcre, piquante. En Latin *ſiſymbrium aquaticum foliis in profundas lacinias diviſis, ſiliquâ breviori.* P. Tournefort. Cette plante eſt propre pour le ſcorbut, pour la néphretique, pour l'hydropiſie. Le creſſon d'eau eſt une eſpéce de *ſiſymbrium.* Il y en a quelques autres eſpéces.

SIT.

SITANIA. ſ. f. Nom de lieu. On le donne à la place où étoit l'ancienne Cinniana, qui étoit une petite ville des Callaïques Bracariens. *Sitania.* On trouve cette place dans le Portugal, à ſix lieuës de la ville de Bruga, vèrs le Levant. Maty.

SITIFI. Voyez Steffe.

SITOCÔME. ſ. m. Nom d'un ancien Magiſtrat chez les Grècs. *Sitocomus.* Le *Sitocôme,* étoit un Magiſtrat qui avoit l'inſpection ſur les bléds & le ſoin de l'aumône. Le *Sitocôme* étoit à peu près ce qu'étoit l'Édile Céréale chez les Romains.

SITON, one. ſ. m. Nom d'un ancien peuple de la Scandie. *Siton,* ils comprenoient les Marchiofinniens, & les Scritofinniens, & on croit qu'ils occupoient la Norvége, & la Laponie Norvégienne. Maty.

SITOPHYLAX. ſ. m. Nom d'un Magiſtrat des Athéniens. *Sitophilax.* Ce mot ſignifie garde du bléd. En effet le *Sitophilax* avoit ſoin de prendre garde que chacun n'achetât pas plus de bléd qu'il lui en falloit pour ſa proviſion. La loy défendoit aux particuliérs d'acheter chacun plus de cinquante méſures de bléd, de celles qu'ils appelloient φορμοὶ, *formes.* Les *Sitophylax* veilloient à l'obſèrvation de cette loi & c'étoit pour eux un crime capital d'y prévariquer. Il y avoit quinze *Sitophilax,* dix pour la Ville & cinq pour le Pirée. Voyez le Comment. de Samuël Petit, ſur les Loix Attiques, L. V. Tit. 5.

Ce mot *Sire,* vient ou du Latin *Herus,* ou du Grèc Κύριος, & en Grèc plus récent Κῦρος, ou bien de Ἥρως, *héros,* ou ce qui me paroît plus vrai-ſemblable, c'eſt une contraction du mot Seigneur. *Skinner.*

SI-TÔT QUE. Conjonction. Auſſi-tôt que. *Statim atque. Si-tôt que* le beſoin excite ſon déſir, &c.

SITTART. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Juliérs, en Weſtphalie. *Sitterium.* Il eſt près de la Meuſe, à ſept lieuës de Ruremonde, vèrs le midi *Sittart* a été prèſque ruinée, l'an 1677. Maty.

SITTIN. ſ. m. Nom de lieu. C'étoit anciennement une petite ville du païs des Moabites. *Sittin.* Elle étoit près du Jourdain, vis-à-vis de la ville de Jérico, & au piéd de la montagne de Phégor. C'eſt en ce lieu que les Iſraëlites ſe ſoüillèrent avec les filles des Moabites; & participèrent au culte idolâtre de Béel-Phégor. Ce fut auſſi de ce lieu que Joſué envoya des eſpions pour reconnoître la ville de Jérico. Nombre XXV. Joſ. II. Maty.

SITUATION. ſ. f. Diſpoſition; maniére d'être placé de quelque corps par rapport au lieu, ou aux corps qui l'environnent. *Situs, poſitio, poſitus.* Il faut conſidérer la *ſituation* des lieux. Ce malade eſt dans une *ſituation* fort incommode. En ce ſens il eſt auſſi un tèrme de Logique. La *ſituation* eſt une des dix Catégories d'Ariſtote. Art de Penser.

Situation, en Architecture ſe dit de tout eſpace de tèrrein pour élever un Bâtiment, ou pour planter un Jardin, qui eſt d'autant plus avantageux, que le fonds en eſt bon, l'expoſition heureuſe & les vûës belles. *Situs.* Daviler.

Situation, ſe dit auſſi en tèrmes de Grammaire, de l'arrangement des parties du diſcours. *Conſtructio, ordinatio.* Le prèmiér vice oppôſé à la netteté du ſtile, c'eſt la mauvaiſe *ſituation* des mots. Vaug. Rem.

Situation, au figuré ſignifie l'aſſiette de l'eſprit; la diſpoſition, l'état des pèrſonnes: la conjoncture des affaires. *Animi ſtatus, diſpoſitio, tranquillitas.* L'âme doit être dans une *ſituation* calme, & tranquille pour réfléchir ſur elle-même avec plus d'utilité. Le P. L. Son courage par ſa *ſituation* naturelle eſt au-deſſus des accidens de la fortune. S. Évr. Vôtre eſprit eſt dans une fâcheuſe *ſituation.* M. Scud. Dans la *ſituation* où ſont les chôſes, vous feriez mieux d'embraſſer le parti du Roi. La Roch.

SITUER. Placer, pôſer, mettre, aſſeoir. *Locare, collocare, ſtatuere.* Il falloit *ſituer* autrement cette maiſon; il la falloit *ſituer* ſur le bord de la rivière. On a mal *ſitué* ce château.

Situé, ée. part. adj. On dit en tèrmes de Pratique, une maiſon, une piéce de tèrre ſiſe & *ſituée.* *Situs, collocatus, poſitus.* Ville *ſituée* ſur un roc eſcarpé. Ablanc. Ville *ſituée* ſur la rivière. Vaug.

Situé, ée, s'employe auſſi figurément. *Poſitus, impoſitus, ſtatutus, conſtitutus.*

Non, non, il n'eſt point d'âme un peu bien ſituée,
Qui veüille d'une eſtime ainſi proſtituée. Mol.

SITZISTAN. *Sigiſtan, Siſtan.* ſ. m. Nom propre d'une des Provinces les plus orientales de la Pèrſe. *Sitziſtania, Sigiſtania, Siſtania.* Elle eſt bornée au nord par le Sableſtan, & le Choraſan; au couchant par le Khèrman; au midi, par le Makéran & le Send; & au levant par l'Empire du Mogol. *Sitziſtan,* en Latin *Sitziſtanum,* en eſt la ville Capitale. Cette Province répond au païs que les Anciens appelloient Drangiane. Maty.

SIV.

SIVADIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la voile du beaupré, qui eſt la plus baſſe du bâtiment, & qui prend le vent à fleur d'eau. *Thalaſſomachus, proreta.*

SIVAN. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du troiſiéme mois de l'année des Hébreux, depuis la captivité de Babylone. *Sivan.* Voyez Eſth. VIII. 9. Il répondoit en partie au mois de May.

SIVAROILE. ſ. f. Nom de lieu. *Sylva rubra. Sivarolle* eſt dans le Diocèſe de Langres, ſur une petite rivière qui s'appelle l'Aube, ou l'Aubette. Valois, *Not. Gall. p.* 281.

SIUCHEU. ſ. m. Nom propre de lieu *Siucheum.* On met deux villes de ce nom dans la Chine. L'une dans le Nanking, ſur la rivière de Kiang. Elle a Juriſdiction ſur trois autres villes. L'autre

tre eſt dans le Suchuen, & a Juriſdiction ſur neuf villes. Celle-ci eſt fort marchande, & elle eſt au confluent du Kiang & du Mahu. Maty.

SIVERTOUN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Écoſſe Méridionale. *Sivertonium.* Il eſt dans le Comté de Cuningham, environ à deux lieuës d'Irwin, vers l'orient Septentrional. Maty.

SIVIARD. Voyez SÉVARD.

SIVITA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Ionnienne. *Sybota.* Elle eſt près de l'Épire, & de la côte méridionale de l'iſle de Corfou. Maty.

SIVRAY. ſ. m. Nom de lieu *Severiacum. Sivray* eſt en Touraine. Valois, *Not. Gall. p.* 523.

SIURIGE. Voyez SÉTIGRADO.

SIWAS, SUVAS. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale, & Capitale du Beglèrbeglic de Siwas, en Natolie. *Sebaſtopolis.* Elle eſt conſidérable, & ſituée au couchant de Sauſtia, dont elle eſt Suffragante, & éloignée environ de vingt-trois lieuës. Maty.

Le Béglèrbeglic de Siwas, *Sebaſtiæ* ou *Amaſiæ præfectura.* C'eſt un des Gouvèrnemens Généraux de la Natolie, en Aſie. Il eſt entre ceux de la Natolie propre, de Caramanie, de Maraſch, d'Érzerun, de Trébiſonde, & la mèr noire. Il renfèrme ſix Sangiacats ou Gouvèrnemens particuliers, & ſes villes principales ſont *Siwas* Capitale, Sauſtia, Tocat, Amaſie, & Sémiſe. Ce Gouvèrnement eſt une grande partie de l'Amaſie d'aujourd'hui & de l'ancienne Capadoce. Maty.

SIWE. ſ. m. Nom d'un Dieu des peuples de Gèrmanie. *Siwus, Siweus.* Peut-être que ce mot vient de *sieg*, ou *ſige*, victoire, & que ces peuples avoient fait une divinité de la Victoire, auſſi bien que les Romains.

SIX.

SIX. adj. & ſubſt. Nombre primitif, compôſé de quatre & de deux unitez, ou le double de trois. *Sex.* On le marque ainſi en chiffre Romain, VI. & en chiffre Arabe, 6. On jouë maintenant au Picquet ſans *ſix*; un *ſix* de cœur, de càrreau; *ſix* cens, *ſix* mille, &c. La grande bête de l'Apocalypſe a pour marque *ſix* cens ſoixante *ſix*.

Ce mot vient du Latin *ſex*, qui s'eſt formé du Grec ἕξ, en changeant, comme en beaucoup d'autres, l'éſprit âpre en *s*, comme le Grec avoient changé le ש, ou *s*, des Hébeux en éſprit âpre. Car ce mot vient originairement de l'hébreu שש, *Scheſch, ſix*.

En tèrme de Muſique *ſix* pour un, ou *ſix* un, marque une triple binaire de la première eſpéce, & de même *ſix* pour deux, *ſix* pour quatre, *ſix* pour huit, *ſix* pour ſeize, ou *ſix* deux, *ſix* quatre, *ſix* huit, *ſix* ſeize, marquent les autres éſpéces de triple binaire. Voyez Broſſard, *p.* 184. *& ſuiv.*

SIXAIN. adj. m. Petite piéce de Poëſie compôſée de ſix vèrs. *Exaſtichum.* Il y a auſſi des Stances, ou des Odes compôſées de *ſixains*, c'eſt-à-dire, de Couplèts ou Strophes de ſix vèrs grands ou petits.

On appelle auſſi un *ſixain* de cartes, un paquet compôſé de ſix jeux de cartes. *Sextarius foliorium luſoriorum.*

Sixain, En tèrmes de Guèrre, eſt une ordonnance de bataille, ſuivant laquelle, ayant rangé ſix bataillons ſur une ligne, on fait avancer le ſecond & le cinquième pour former l'avant-garde, & le prémiér & le ſixième pour l'arrière garde, & le troiſième & le quatrième demeurent pour le corps de la bataille. *Sexagena.*

SIXENE. ſ. m. Nom de lieu. Situé entre Saragoſſe & Lérida, & où il y a un Monaſtère de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, fondé l'an 1188. par la Reine Sanche, fille d'Alphonſe Roi de Caſtille, qui ſe diſoit Empereur des Éſpagnes, & femme d'Alphonſe II. Roi d'Arragon, ſurnommé le Chaſte. P. Hélyot, *T. II. C.* 14. *p.* 121.

SIXIÈME. adj. m. & f. Nombre ordinal, qui eſt un rang où il en voit cinq auparavant lui. *Sextus.* La *ſixième* Férie, le *ſixième* mois. Voilà un écolier de la *ſixième* Claſſe, ou abſolument un *Sixième.*

Sixième, ſe dit au jeu de Picquet, quand on a une ſequence ou ſix cartes de ſuite de même couleur. *Senarius numerus vel ſenio.* On l'appelle *majeure* ou *major*, quand elle commence par l'âs; ou de Roi, de Dame, quand ces cartes ſont les plus hautes. Quand elle eſt de valèt on l'appelle *ſixième baſſe.* On appelle auſſi en Muſique une *ſixième majeure* ou *mineure*, une intèrvalle de ſix tons.

Sixième, en Muſique ſe dit d'un ton. Nôtre *ſixième* ton eſt à peu près l'hypolidien des Anciens. Voyez Ton.

Sixième. ſ. f. Tèrme de Muſique, intèrvalle de Muſique. Voyez Sixte, c'eſt la même chôſe.

SIXIÈMEMENT. adv. En ſixième lieu, le ſixième point d'un diſcours. *Sexto, ſexto loco, ſextum.*

SIXTE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sixtus.* Cinq Papes ont porté le nom de *Sixte. Sixte-Quint* étoit de baſſe naiſſance; mais un homme né pour gouvèrner. On diſoit de ſon tems qu'il falloit marier *Sixte V.* avec Élizabeth Reine d'Anglètèrre. La Bible de *Sixte V.* On appelle ainſi la correction de la Vulgate, faite par ordre de ce Pape, & à laquelle il avoit travaillé lui-même, elle fut imprimée en 1589. l'année qui précéda ſa mort arrivée en 1590. Il fit corriger & imprimer à Rome la Bible des Septante, en 1586. C'eſt ce qu'on appelle la Bible Grécque de *Sixte V.* Il y a encore eu une correction de la Vulgate depuis; mais on n'a point touché aux Septante, dont la correction fut faite ſur un beau & très-ancien manuſcrit du Vatican, Nobilius y préſidoit. Le Père Morin a fait réimprimer cette Bible à Paris, en 1628. & les Proteſtans même l'eſtiment, & en ont donné des Éditions.

SIXTE. Voyez SYXTE.

SIXTE. adj. m. & f. S'eſt dit autrefois pour ſixième. Voyez la Coûtume d'Angoumois T. I. art. 12.

Sixte, En tèrmes de Muſique *Sexta, Hexachordon.* C'eſt la ſeconde des Conſonances imparfaites, qui par conſéquent ſouffre majorité & minorité, voilà pourquoi on en diſtingue de deux ſortes. La première eſt nommée par les Grecs & les Latins *Hexacordon minus*, par les Italiens *Éſſachordo* ou *Seſtaminore*, en François *Sixte* ou *ſixième mineure.* Elle eſt compôſée Diatoniquement de ſix degrez d'où lui viennent les noms ci-deſſus & de cinq Intèrvalles dont il y en a trois qui ſont des Tons, & deux qui ſont des Sémitons majeurs. Et Chromatiquement de huit Sémitons, dont il y en a 5 majeurs & 3 mineurs. Elle tire ſa forme ou ſon origine de la proportion ſur tri-patiente cinquième, comme de 8 à 5. La ſeconde eſt nommée par les Grecs & les Latins *Hexacordon majus*, par les Italiens *Eſſachordo maggiore*, en François *ſixte* ou *ſixième majeure.* Elle eſt compôſée Diatoniquement comme la mineure de ſix degrez & de cinq intèrvalles, mais entre ces Intèrvalles, il y a quatre Tons, & un Sémiton majeur. Et Chromatiquement de 9 Sémitons dont il en a 5 majeurs & 4 mineurs, par conſequent elle a un ſemiton mineur plus que la *ſixième mineure.* Elle tire ſon origine & ſa forme de la proportion ſurbi patiente trois comme 5 à 3.

Anciennement la *Sixte* n'avoit qu'une Replique, qui étoit la 13e; mais dans le ſyſtême moderne, elle a pour Triplique la 20e & pour Quadriple la 27e, &c. Toutes ces Repliques ſe marquent indifféremment dans la Bâſſe continuë par le Chiffre 6, & même la 6e mineure & la 6e majeure, quand elles ſe rencontrent telles naturellement, ne ſe marquent point autrement que par un ſimple 6. Mais ſi la *ſixte* eſt mineure ou majeure par accident on ajoute au 6 quelque autre marque comme on le peut voir dans Broſſard.

Outre les deux éſpéces de *ſixte* expliquées, qui toutes deux ſont bonnes & conſonantes, il y en a deux autres qui ſont vitieuſes & diſſonantes. La première eſt la *ſixte* diminuée, compôſée de deux Tons & trois Semitons, ou de 7 Semitons, dont il y en a 5 majeurs & deux mineurs. La ſeconde eſt la *ſixte ſupèrfluë* compôſée de 4 Tons, un Semiton majeur, & un Semiton mineur, d'où quelques uns l'appellent pentatonon, parce qu'elle renfèrme cinq Tons. Ces deux *ſixtes* étant toutes deux diſſonantes, on ne s'en doit jamais ſervir dans la Mélodie & très rarement dans l'Harmonie.

A l'égard des deux autres qui ſont conſonantes, il n'étoit pèrmis autrefois d'en faire que deux ou trois contre la Baſſe, encore falloit-il qu'elles fuſſent entremêlées de majeures & de mineures, & par dégrez conjoints, &c. Mais maintenant il eſt pèrmis d'en faire tant qu'on veut, auſſi bien que des Tièrces; les *Sixtes* n'étant à le bien prendre que des Tièrces renvèrſées. Mais on obſèrve ordinairement que la prémière *Sixte* ſoit mineure & la dèrnière majeure, d'où l'on monte à l'octâve. Car dans l'harmonie la *Sixte majeure* demande naturellement de monter à l'octâve, & la *Sixte mineure* au contraire demande naturellement de déſcendre à la Quinte. Ce n'eſt pas qu'on n'en puiſſe uſer quelquefois autrement, mais c'eſt le mieux. Dans la mélodie, ou dans la ſuite d'un chant on peut monter ou déſcendre, tant par degrez conjoints que disjoints, par intèrvalle de *Sixte mineure*, & ſouvent dans les expréſſions de triſteſſe ou de douleur, dans les éxclamations, &c. cela fait un très bel effet. Mais il n'en eſt pas de même de la *Sixte majeure*, ſes deux extrémitez ſont ſi difficiles à entonner, qu'on le met communément au nombre des ſauts ou des intèrvalles abſolument déffendus dans la ſuite d'un chant. C'eſt encore un principe ſeur, qu'on n'eſt point cenſé demeurer dans ſon mode, à moins qu'on ne faſſe entendre, ſoit dans la Baſſe, ſoit dans quelqu'une des parties ſupérieures, ou ce qui eſt encore mieux dans pluſieurs parties à la fois, pluſieurs, ou du moins une des chordes éſſentielles, ou naturelles du Mode. Faire autrement, c'eſt ſortir ou déclarer qu'on veut ſortir hors du Mode. C'eſt par cette raiſon que la *Sixte* & ſouvent même la Quinte ſupèrfluë ſont meilleures ſur la médiante d'un Mode que la Quinte juſte, à moins qu'on ne faſſe une cadence

dence deſſus. Par la même raiſon la *Sixte majeure* eſt meilleure ſur la notte qui fait immédiatement en montant la finale des Modes mineurs, que la *Sixte mineure*; & la Troiſiéme mineure eſt meilleure, ſur la notte qui eſt immédiatement au deſſous de la dominante des Modes mineurs, que la Troiſiéme majeure. La *Sixte* triplée, eſt la même choſe que l'intervalle que nous nommons vingtiéme, & la *Sixte* quadruplée, c'eſt la même choſe que la vingt-ſeptiéme.

Sixte, *Sexte*. Six heures. Menus propos de Pierre Gringoire.

Pour t'envoyer viron l'heure de Sixte. Borel.

SIZ.

SIZALISCA. ſ. f. Nom propre d'une fort petite rivière de la Livadie, en Gréce. *Sizaliſca*, anciennement *Pliſtus*. Elle prend ſa ſource près des ruines de Delphes & ſe décharge dans le Golfe de Salona, partie de celui de Lépante.

SKE.

SKÉEN, SCHEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Gouvèrnement d'Aggèrhus, en Norvége. *Skécna*, *Schena*. Elle eſt vèrs la manche de Danemarc, environ à quatre lieuës de Tonſbèrg, vèrs le couchant. *Skéen* eſt conſidérable par ſes mines de fèr & de cuivre. On y en découvrit une d'argent ſous le régne de Chriſtien IV. mais il faut qu'elle ſoit paûvre puiſqu'on n'y travaille pas. Maty.

SKI.

SKIALFANDA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'Iſlande. *Skialfanda*. Elle coule dans la vallée de Bardardal, qui eſt la partie ſeptentrionale de l'iſle, & ſe décharge dans l'Océan. Maty.

SKO.

SKOFDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Weſtrogothie, en Suéde. *Scoſda*, *Skofda*. Elle eſt ſur la rivière de Tyda, à ſept lieuës du lac Wenèr, & de la ville de Marieſtad, vèrs le midi. Maty.

SKU.

SKUL. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'Angèrmanie, en Suéde. *Scula*, *Skula*. Elle eſt près du Golfe de Bothnie, extrêmement haute, droite, & affreûſe, parcequ'elle ſemble menacer de ruïne. Maty.

SKY.

SKYE. ſ. f. Nom propre d'une des iſles Weſtèrneb ou Ebudes. *Skia*, *Skianaka*. Elle n'eſt ſéparée du Comté de Roſſ, en Écoſſe, que par un canal d'un mille de large. On donne à cette iſle quarante ſix lieuës de circuit; le tèrroir en eſt bon, mais mal cultivé. Dunwegen, & Duyringill en ſont les bourgs principaux. Maty.

SLA.

SLABODA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Slaboda*. Elle eſt dans le Royaume de Caſan, au levant de la ville de ce nom, ſur le Kam, à l'endroit, où cette rivière, quittant ſon cours vèrs le ſud, le prend vèrs le couchant. Maty.

SLABRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Les *Slabres* ſont de petites huches, qui vont à la petite pêche du hareng. Aubin.

SLAGE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Ducale. *Selaga*. Elle eſt dans la Wandalie, ſur le Wippèr, à trois lieuës au deſſus de Régenwalde. Maty.

SLAINE, SLANE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Lagénie, en Irlande. *Slaina*, *Slana*. Il eſt dans le Comté d'Eaſt-Méath, ſur la Boyne, à trois lieuës au deſſus de Droghéda. Maty.

SLANKOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Haute-Pologne. *Slancovia*. Ce lieu a des mines de plomb & d'argent, & il eſt ſitué dans le Palatinat de Cracovie, à douze lieuës de la ville de ce nom, vèrs les confins de la Siléſie. Maty.

SLANY, SCHLANI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Capitale d'un Cèrcle qui porte ſon nom. *Slania*. Elle eſt dans la Bohême propre, à ſix lieuës de Prague, vèrs le couchant. Maty.

SLAUKOW, SLAUKAU. Voyez AUSTERLITZ.

SLAYNE, SLANE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Lagénie, en Irlande. *Slayna*, *Slana*, anciennement *Modonus fluvius*. Elle naît dans le Comté de Wicklo, travèrſe ceux de Catèrlagh, & de Wexford, & ſe décharge dans la Mèr d'Irlande à Wexford, après avoir baigné Fèrnes, & quelques autres lieux moins conſidérables. Sanſon nomme cette rivière Urrin dans ſa Carte particuliére d'Irlande. Maty.

SLE.

SLÉE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une machine avec laquelle les Hollandois tirent à tèrre un vaiſſeau de quelque grandeur qu'il ſoit. Elle eſt compoſée d'une planche de la largeur d'environ un pied & demi, & de la longueur de la quille d'un vaiſſeau d'une moyenne grandeur, un peu élevée par dèrrière & un peu creûſe au milieu; enſorte que les côtez s'élevent en talus, ces côtez ont des trous pour recevoir des chevilles; le reſte eſt tout uni. Il y a auſſi par dèrrière un crochet pour tenir une crampe avec une chaîne de fèr, qui eſt attachée à une petite machine, où il y a un cèrtain nombre de poulies. Aubin.

SLÉGO, SLEIGO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Connacie, en Irlande. *Slegum*. Elle eſt Capitale du Comté de *Slégo*, & ſituée ſur un Golfe de même nom, où elle a un port fort commode, & fort fréquenté, à cauſe de la quantité des laines qu'on en tire. Maty.

Comté de Slégo. *Slegenſis Comitatus*. C'eſt une contrée de la Connacie, en Irlande. Elle eſt entre les Comtez de Mayo, de Roſcomen, & de Lettim, l'Ultonie, & l'Océan occidental. Il n'y a rien de conſidérable que *Slégo* ſa Capitale. Maty.

SLESTAT. ſ. m. Voyez SCHELESTAT.

SLESWICK. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale du Duché de *Sleſwich*, & ſituée ſur la rivière de Sley, à cinq lieuës de Rendſbourg, du côté du nord. *Sleſwick* a un Évêché, qui fut ſupprimé, par Frideric II. Roi de Danemarc l'an 1556. Elle appartient au Duc de Holſtein-Gottorp, qui fait ſa réſidence à la forteresse de Gottorp, ſituée dans un petit lac, près de cette ville. On prend la ville de *Sleſwick* pour l'ancienne *Heideba*. Maty.

Sleswick, le Duché de *Sleſwick*. Voyez Jutland méridional.

SLEY. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Duché de Sleſwick. *Slia*. Elle baigne la ville de Sleſwick, & ſe décharge dans la Mèr Baltique. Cette rivière a donné le nom à la ville de Sleſwick; elle eſt profonde & large, quoique ſon cours ne ſoit pas long. Maty.

SLI.

SLIUMO. vieux advèrbe. Dès auſſi-tôt. Borel. *Statim*, *confeſtim*, *illico*.

SLO.

SLONIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtelenie. *Slonima*. Elle eſt dans le Palatinat de Novogrodeck, en Lithuanie, ſur la rivière de Sezura, & à treize lieuës de Novogrodeck, vèrs le midi. *Slonim* a quelques petites fortifications, avec un château pour ſa défence. Maty.

SLOOTEN, SLOTEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Slota*, *Slotenum*. Elle eſt ſur un lac qui porte ſon nom, dans le Weſtèrgoé, en Friſe, à une lieuë de Zuidèrzée, & à trois lieuës de Séneck du côté du midi. Maty.

SLU.

SLUCZK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ſituée ſur une rivière de même nom, & Capitale d'un Duché conſidérable. *Slucum*. Elle eſt dans le Palatinat de Novogrodeck, en Lithuanie, environ à vingt lieuës de la ville de Minsk, du côté du Sud. Conſtantin Duc d'Oſtrog rendit cette ville célébre par trois batailles rangées, qu'il y gagna contre les Tartâres ſous le régne de Sigiſmond I. Maty.

SMA.

SMALANDE. ſ. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Suéde. *Smalandia*. Elle eſt bornée au midi par le Blecking & par le Schonen; au couchant par l'Hollande; au nord par la Weſtrogothie & par l'Oſtrogothie; & au levant par la Mèr Baltique. Cette Province peut avoir quarante lieuës du couchant au levant, & vingt-cinq ou trente du nord au ſud le long de la côte. Ses villes principales ſont Calmar Capitale, Wexſio, Jénekoping, Ékéſio, & Weſtèrwick. Maty.

SMALCADE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ſituée ſur une rivière de même nom. *Smalcalda*. Elle eſt dans le Comté d'Hennebèrg, en Franconie, à ſix lieuës d'Iſenac, vèrs le midi. Cette ville appartient au Landgrave de Heſſe Caſſel, & elle eſt célébre par la confédération que les Proteſtans d'Allemagne y firent au mois de Décembre 1530. pour la défence de leur prétenduë Religion. C'eſt ce qu'on appelle la ligue de *Smalkalde*, qui ne fut pas heureûſe aux Proteſtans; car après cette ligue ayant pris les armes, ils furent battus partout, l'Électeur de Saxe & le Landgrave de Heſſe furent pris, & la nouvelle Réligion fort ébranlée.

SMARAGDOPRASE. ſ. f. Sorte de pièrre précieûſe qui tient le

milieu

milieu entre l'émeraude & la prême d'émeraude. *Smaragdopraſus.* Elle eſt vèrte, & l'on y remarque un peu plus de jaûne que dans l'émeraûde, mais l'on n'y en remarque point autant que dans la prême d'émeraude; elle eſt auſſi preſque opaque, & rârement tranſparente. Quelques uns la tiennent pour une émeraûde fauſſe: & d'aûtres pour une éſpéce de pièrre néphrétique, dont on dit qu'elle a les qualitez.

Ce mot vient de *ſmaragdus*, *émeraûde*, & de *praſitus*, *prême d'émeraûde*.

S M E.

SMÉCTIN. ſubſt. maſc. Éſpéce de tèrre glaiſe, fort gluante, luiſante & peſante, tantôt jaûnâtre & tantôt noirâtre. Elle fait le même éffêt que le ſavon, d'où vient qu'on l'appelle en Latin *terra ſaponaria*. Les Cardeurs de laine s'en ſèrvent fort en Agletèrre, ils l'appellent *ſoletard*.

S M I.

SMILAX. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges longues, roides, ſarmenteûſes, rampantes, épineûſes, garnies de mains qui s'entortillent contre les plantes voiſines. Ses feuilles naiſſent ſeules de diſtance en diſtance, ſemblables à celles du ſeau de Nôtre-Dame, mais beaucoup plus grôſſes, roides, nèrveûſes, épineûſes, tantôt amples & vèrtes, tantôt plus étroites, & parſemées de taches blanches. Ses fleurs ſont en grappe, petites, odorantes, compôſées châcune de ſix feüilles diſpôſées en étoile. Il leur ſuccéde des fruits ronds, mous, qui déviennent rouges en meuriſſant, & qui renfèrment châcun une, ou deux, ou trois ſemencés rondes, liſſes, de couleur rouge-brune en déhors, blanche en dedans. Sa racine a des fibres menuës & blanches, qui ſèrpentent ſous la tèrre au long & au large. En Latin *ſmilax aſpera fructu rubente*. C. Bauh. Cette plante eſt ſudorifique, propre pour les douleurs de jointures. Il y a quelques aûtres éſpéces de *ſmilax*.

Smilax, ſe dit auſſi du grand & du petit liſoron; le prémiér eſt appellé *grand ſmilax liſſe*; & le ſecond *petit ſmilax liſſe*. Il ſe dit encore de quelques éſpéces de haricot, qu'on nomme *ſmilax des jardins*. *Smilax hortenſis*.

SMILLE. ſ. f. Tèrme de Maçonnerie. C'eſt un marteau qui ſèrt à piquer le moilon, ou le grais. *Acutus utrinque malleus*. On appelle *moillon ſmillé*, ou *eſmillé*, quand il eſt ainſi travaillé, ou piqué avec la *ſmille*.

SMILLER. v. act. Piquer du grais avec la *ſmille*. On dit auſſi *eſmiller*. *Malleo utrinque acuto aptare*. On dit du moëlon ou du grèz *ſmillé*, pour dire picqué. Pluſieurs ouvriérs diſent par corruption *eſchenillé*. Félibien.

SMINTHÉE. ſ. m. Surnom d'Apollon. *Simtheus*.. Ce nom vient du Grèc σμίνθος, un rat, & l'on rapporte en deux manières différentes la raiſon qui le fit donner à ce Dieu. La prémière eſt qu'il y avoit dans la ville de Chryſe en Myſie un Prêtre d'Apollon nommé Crinès, que ce Dieu irrité contre lui, je ne ſçai pourquoi, envoya des râts qui déſolèrent toutes ſes campagnes. Crinès appaiſa le Dieu, qui vint lui-même pour lui donner ſécours. Il alla loger chez le Paſteur de Crinès, il lui découvrit qui il étoit, pourquoi il venoit, tua à coup de fléche tous les râts, & lui ordonna d'aller rendre compte à ſon maître de tout ceci. Crinès avèrti par ſon paſteur, bâtit un temple à ſon libérateur & lui donna le ſurnom de *Sminthée*. Clément Aléxandrin dans ſon Éxortation aux Grècs, raconte la chôſe autrement. Les Crétois, dit-il, voulant conduire une colonie quelque part conſultèrent l'oracle d'Apollon qui leur répondit de placer leurs colonie dans le lieu où ceux qui ſeroient nez de la tèrre s'oppôſeroient à eux. Étant venus dans l'Helleſpont, la nuit les râts mangèrent les cordes de leurs arcs. Ils crûrent que c'étoit là ce que vouloit dire l'Orâcle & bâtirent une ville qu'ils nommèrent Sminthie.

S M O.

SMOLENSKO. ſ. m. Nom propre d'une ville de Moſcovie, Capitale du Duché qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Boriſthène, à onze lieuës de la ville de Mſciſlaw, du côté du nord. *Smoleſcium*. *Smolensko* eſt une aſſez grande ville, Archiépiſcopale, forte par ſa ſituation au milieu des bois & des montagnes, prêſque inacceſſibles, entourée d'une muraille large de ſix coudées, flanquée de tours, & défenduë par une bonne citadelle, qui commande à la ville, & à toute la campagne voiſine. On appelle cette ville la pomme de diſcorde, entre les Polonois & les Moſcovites, parceque ces deux nations ſe ſont pluſieurs fois fait la guèrre pour ſe l'enlever. Les Moſcovites la prirent après un long ſiége l'an 1654. & ils la poſſédent encore. Maty.

Le Duché de Smolensko. *Smolenſcenſis Ducatus*. Province de la Moſcovie. Elle eſt entre celles de Bielski, de Rèskow, de Moſkow, de Worotin, de Novogrod Sewierski, & la Lithuanie. C'eſt un païs de montagnes & de forêts. Ses lieux principaux ſont *Smolenskó* Capitale, Drogabuſa, & Démétriowits Maty.

S M Y.

SMYRNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Aſie. *Smyrna*. Elle eſt dans la Natolie, près de l'embouchure du Sarabat, dans le Golfe de *Smyrne*, à treize lieuës d'Éphéſe du côte du nord. Cette ville eſt fort ancienne, & aſſez grande, quoiqu'il paroiſſe par ſes ruïnes qu'elle l'a été beaucoup d'avantage. Elle eſt bâtie en partie ſur une colline, & en partie le long de la côte, étant défenduë par un ancien château, & par deux citadelles nouvelles. Elle eſt une des villes les plus marchandes de la mèr Méditèrranée, & fort peuplée de Turcs, & de Grècs; on y voit auſſi une quantité d'Arméniens & de Juifs, & quelques Italiens, François, Anglois, & Hollandois, & tous ces différens peuples y ont un éxèrcice libre de leur Religion. *Smyrne* eſt une des ſept villes de l'Aſie mineure auxquelles S. Jean écrivit l'ordre de Jésus-Christ, Apoc. 2. Elle a été fort endommagée par un tremblement de tèrre le dixiême Juin 1688. Maty. Ceux des Achéens qui déſcendoient d'Aeolus fils d'Hellen & petit fils de Deucalion & que l'on chaſſa de Lacédémone, ſe retirérent d'abord en Thrace, ſous le commandement de Penthile, & après ſa mort allèrent s'établir dans le canton de l'Aſie mineure, qu'ils appellèrent Aeolide, où ils fondérent *Smyrne* & onze aûtres colonies. Tourreil. *Smyrne* fut autrefois chez les Grècs, & chez les prémiérs Chrétiens, l'une des plus célèbres villes de l'Aſie Mineure; aujourd'hui elle retient encore quelque petit éclat de ſon ancienne ſplendeur. Du Loir, *p.* 12. Les Anciens diſent que Tantale fils de Jupitèr, ou les Athéniens, ou les Amazônes l'ont bâtie. Hérodote dit tantôt que les Cuméens ſont les prémiérs fondateurs de *Smyrne*; tantôt que ce fûrent les Colophoniens, & tantôt il dit ſeulement que ceux ci s'y étant retirez, après avoir été chaſſez de leurs maiſons, ils s'en ſaiſirent par ſurpriſe, tandis que les Smyrnéens en étoient ſortis pour ſolemniſer la fête de Bacchus. Strabon rapporte qu'elle fut bâtie par les habitans d'un quartiér d'Éphêſe qui portoit le nom de l'Amazône Smyrna. Après avoir été ruinée par les Lydiens, elle fût plus de 300 ans comme un village juſqu'au tems d'Antigonus & de Lyſimachus ſucceſſeurs d'Aléxandre. Du Loir décrit *Smyrne* dans ſa prémière Lettre p. 12. & ſuiv. *Smyrne* eſt la plus belle porte par où l'on puiſſe entrer dans l'Orient, bâtie au fond d'une baye capable de contenir la plus grande armée navale du monde. Tournefort, *Voyage*, *p.* 495, *Smyrne* eſt une des plus grandes & des plus riches villes du Levant. On compte 15000 Turcs dans cette ville, 10000 Grècs, 1800 Juifs, 200 Arméniens, autant de Francs. Les Turcs y ont 19 Moſquées, les Grècs deux Égliſes, les Juifs 8 Synagogues, les Arméniens une Égliſe, & les Latins trois Couvents de Religieux. L'Évêque Latin n'a que cent écus Romains de rente, celui des Grècs a 1500 piaſtres. Celui des Arméniens des aumônes, que l'on amaſſe les Fêtes & Dimanches, & que l'on fait monter à ſix ou ſept bourſes par an. La ſituation de *Smyrne* eſt admirable. La ville s'étend tout le long de la Marine, au pied d'une colline qui domine le port. Les ruës y ſont mieux pèrcées, mieux pavées, & les maiſons mieux bâties, que dans les aûtres villes de tèrre fèrme. La ruë des Francs qui eſt le plus bel endroit de *Smyrne* régne tout le long du port. *Smyrne* eſt placée au centre du commèrce du Levant à 28 journées de Conſtantinople par tèrre, & à 400 milles par eau, à 25 journées d'Aleppar Caravannes, à ſix journées de Cogua, à ſept de Cutaye, & à ſix journées de Satalie. Id. Il croit près de *Smyrne* une plante conſidérable pour ſa rareté & ſa figure. Je n'en ai vû qu'auprès des murs des jardins qui tiennent à la ville. Sa racine pouſſe des brins pareils à ceux d'un violiér, qui ont un bouton fait comme une croix de Chevaliér de Malthe, dont le milieu eſt une petite fleur rouge, qui paroit comme un rubis enchaſſé dans une tête de poinçon émaillé de vèrt. Du Loir, *p.* 17. *Smyrne* eſt à 44. d. 59 min. 45 ſecondes de longitude & à 38 d. 28 m. de latitude. Acad. des Sciences.

L'Antiquité a dit que cette ville avoit pris ſon nom d'une Amazône nommée *Smyrne*, qui en fut la fondatrice.

Le Golfe de Smyrne. *Smyrnaeus ſinus*, anciennement *Æolium Mare*. Ce Golfe eſt une partie de l'Archipel. Il eſt entre les iſles de Scio & de Mételin, & la côte de la Natolie, vèrs les villes de Fochia, de Pèrgame, & de *Smyrne*, dont il prend ſon nom. On voit dans ce Golfe près de la ville de *Smyrne*, la petite iſle de *Smyrne*, que les Anciens appelloient Pyſtira. Maty.

SNÉECK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces Unies. *Snecum*. Elle eſt ancienne & ſituée dans le Weſtèrgoë, en

en Friſe, ſur le lac de *Sneeck*, environ à trois lieuës de Fra[n]eker, vèrs le midi. Maty.

SNYATIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Sniatinum.* Elle eſt capitale de la Pokutie, & ſituée ſur le Prath, aux confins de la Moldavie, & à dix-huit lieuës de la ville d'Halitz, vèrs l'orient méridional. Maty.

S O.

SO. Vieux adv. C'eſt-à-dire, ainſi. Borel, *ſic, ita.*

S O B.

SOBA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale de la contrée appellée Émath. *Soba.* Le P. Lubin conjecture que c'étoit peut-être la même ville que Hoba. *Soba* étoit la capitale du Royaume d'Adarazer, & elle donnoit ſon nom à une partie de la Syrie, qu'on nommoit Syrie de *Soba.* Selon quelques Auteurs, *Soba* ſe trouve renfèrmée dans la Tribu de Manaſſe.

SOBERNHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin. *Sobernheimum.* Elle eſt ſur la Nahe, à trois lieuës au deſſus de Creutzenach. Maty.

SOBRARBE. ſ. f. Nom propre d'une contrée du Royaume d'Aragon, en Eſpagne. *Sobrarbia, Subrarbia, Subrarbium.* Elle eſt au pied des Pirénnées, au ſeptentrion de la ville de Balbaſtro. Ainſi elle eſt capitale de la *Sobrarbe*, qui a eu autrefois le titre de Royaume. Maty.

SOBRE. adj. m. & f. Tempérant: qui boit, & mange modérément, médiocrement, qui ne fait point d'excès. *Continens, temperans, parcus, ſobrius.* Les gens *ſobres* ſont plus ſains, vivent plus long tems que les aûtres. Pour être débauché comme Épicûre, il falloit être auſſi *ſobre* que Zenon. S. Évr. Épicure a expliqué lui-même combien ſa volupté étoit *ſobre*, & ſèche, & a banni les corrupteurs de ſa ſage volupté. Id.

Quelques-uns dérivent ce mot de *bria*, qui étoit une petite meſure des Anciens, & penſent qu'on a dit *ſobrius, quaſi ſub bria conſtitutus.*

Sobre, ſe dit auſſi par extenſion des gens diſcrêts, qui parlent peu, & fort à propos; en ſtile concis. *Diſcretus, moderatus.* Les Lacédémoniens étoient des peuples *ſobres* en paroles, qui n'avoient point d'intempérance de langue. On ne ſçait pas être *ſobre* dans la recherche du beau. On ignore l'art de s'arrêter tout court en deçà des ornemens ambitieux. Fénelon. Il y a un examen, ſoumis, *ſobre* & modeſte, que perſonne ne déſapprouve. Péliss.

Sobre, vieille phraſe advèrbiale. De reſte. *Coquillard.* Borel. Il vient de l'Italien *De*, & *ſopra*, ou *de* & *ſuper.* Ce qui eſt par-deſſus, ce qui reſte d'une choſe.

SOBREMENT. adv. D'une manière ſobre; avec tempérance, avec modération. *Sobriè, moderatè, parcè.* Les Hèrmites vivoient fort *ſobrement*, d'hèrbes, de légumes.

Sobrement, au figuré ſignifie, Avec retenuë, diſcrétement. *Diſcretò; moderatè.* Les affaires d'État ſont délicates, il en faut parler *ſobrement.* Cet avócat avoit charge d'invéctiver contre ſa partie; mais il en a uſé fort *ſobrement.* Il faut employer *ſobrement* les provèrbes. Il faut raiſonner *ſobrement* ſur ces matières, & n'aller guères au delà de ce qui nous eſt révélé. Pélisson.

SOBREVESTE, ou SOUBREVESTE. ſ. f. Partie de l'habillement des Mouſquetaires de la Garde, qui ſe met par deſſus le juſte-au-corps. *Veſtis ſuperior.* C'eſt une eſpéce de ſcapulaire, chargé d'une croix terminée en pointes. Il pend par devant & par derrière. Ce mot ne ſe trouve dans aucun de nos Dictionnaires.

Il s'eſt formé de deux mots Italiens *ſopra veſte*, ſur l'habit.

SOBRIÉTÉ. ſ. f. Tempérance, modération; vêrtu par laquelle on s'abſtient de boire & de manger au delà du néceſſaire. *Sobrietas, temperantia, modeſtia, frugalitas.* Vivre dans une grande *ſobriété.* Épicure vouloit que la *ſobriété* fût une œconomie de l'appetit. S. Évr. Cette auſtère *ſobriété* dont on fait tant d'honneur aux anciens Romains, étoit une vèrtu que l'indigence rendoit néceſſaire. Id.

Sobriété, s'employe auſſi figurément, & ſignifie, Diſcrétion, ſageſſe, modération. *Moderatio, temperatio, diſcretio.* L'Apôtre ne défend pas d'être capable & habile; il veut ſeulement qu'on le ſoit avec une ſainte *ſobriété.* Pélisson.

La parfaite raiſon fuit toute extrémité,
Et veut que l'on ſoit ſage avec ſobriété. Mol.

SOBRIQUET. ſ. m. Sorte de ſurnom, épithéte burleſque qu'on donne à quelqu'un le plus ſouvent en dériſion de quelque choſe qu'il a dite ou faite mal à propos, ou de quelque défaut perſonnel. *Scomma.* Les habitans des petites villes ſont ſujets à ſe donner des *ſobriquets* les uns aux aûtres. Il y a bien des noms de famille qui viennent de *ſobriquets.* Les Affranchis prenoient le nom & le prénom de leurs maîtres, après leſquels en troiſième lieu, ils ajoutoient le nom ou *ſobriquet* qu'ils avoient eu étant eſclaves. Mém. de Trev.

S O C.

SOC. ſ. m. Inſtrument, groſſe piéce de fèr pointuë, qui fait la principale partie de la charruë, qui ſèrt à ouvrir & à fendre la tèrre quand on laboure. *vomer.* Ce Noble eſt réduit au *ſoc* & à la charruë, c'eſt-à-dire, à labourer lui-même ſes tèrres. La Mothe le Vayer dans ſon Dialogue d'Oratius Tubéro, dit qu'on a vû des peuples prêts à ſe ſoulever contre leurs maîtres, parce qu'au lieu de *ſocs* de bois dont ils ſe ſervoient pour le labourage, on leur en avoit fait prendre de fèr.

Ce mot vient du Latin *ſulcus*, qui eſt l'ouvrage du *ſoc.* Ménage. On a dit auſſi dans la baſſe Latinité *ſoccus.* Mais ce mot eſt ancien & du langage Celtique & Bas-Breton, & a paſſé tout pur dans nôtre Langue.

SOC. Voyez Socque.

SOCCOLAN. ſ. m. Nom que l'on donne aux Réligieux de l'Ordre de S. François d'une Réforme particulière. *Soccolanus.* Les Frères Mineurs de l'Obſèrvance appellez *Soccolans*, Oſèrvantins, & Cordeliérs. P. Héliot. T. VII. p. 71. Cette Réforme avoit été projettée par Jean Des Vallées & Gentilde Spoléte, & n'avoit pas réüſſi. Le P. Paulet de Foligny la renouvella en 1368, & l'éxécuta. Ce fut dans l'Hèrmitage de Druliane ſitué dans un lieu deſert entre Foligny & Camerino. Vèrs la fin du XIVe ſiécle on commença à diſtinguer les Réligieux de l'Ordre de S. François par quatre noms differens; ſçavoir, des Conventuèls des Frères des Ermitages, des Frères de la famille, & des Frères de l'Obſèrvance. Il eſt vrai que depuis le Pape Innocent IVe on appelloit Conventuèls tous ceux qui vivoient en Communauté; mais après les Réformes qui ſi firent depuis, on donna principalement le nom de Conventuèls à ceux, qui ſuivoient le relachement qui s'étoit introduit dans l'Ordre. Les Frères des Ermitages étoient ceux qui vivoient dans de petits Couvents & dans des lieux ſolitaires, & ce nom fut toûjours donné aux diſciples de F. Paulet juſqu'à ce qu'ayant réformé les grands Couvents, on leur donna le nom de Frères de l'Obſèrvance; & enfin on appella Frères de la famille tous ceux qui entreprenoient une nouvelle façon de vie, comme s'ils euſſent fait une famille particulière. Les Généraux & les Provinciaux donnoient ce nom à Frère Paulet en lui écrivant. Quand au nom de *Soccolan*, le Frère Paulet ayant vû que les gens ruſtiques qui vivoient dans les montagnes de l'Ermitage qu'il habitoit portoient des ſocques ou ſandales de bois, il apprit d'eux à en porter. Sa réforme s'étant étenduë l'uſage en devint commun dans pluſieurs Provinces; & c'eſt pour cela que les Réligieux de ſa Réforme furent appellez *Soccolanti*, qui veut dire, *Porte Socque.* Voyez le P. Hélyot. T. VII. C. 9.

SOCHO. ſ. Nom propre de deux villes de la Tèrre Sainte. La première étoit dans la Tribu de Juda. *Joſ.* XV. 35. 48. & ſur une montagne. Sanſon la confonduë mal à propos avec Adulla, ou Odolla. Elle étoit à trois lieuës de Azécha & de Macéda. L'aûtre étoit dans la Tribu de Benjamin, vèrs les confins de celle d'Éphraïm, c'eſt-à-dire, au nord.

SOCHOTH, ou SOCOTH. ſ. f. Nom d'une ville de la Tèrre Sainte. *Sochoth.* Elle étoit à l'orient du Jourdain, dans la Tribu de Gad. *Joſ.* XIII. 27. Il y en avoit une aûtre de même nom dans la Tribu de Juda. *Joſ.* XV. 48. C'étoit encore le nom d'un lieu d'Égypte, près l'Iſthme de Suez; où les Iſraélites firent leur ſecond campement, entre Rameſſès & Ethâm.

SOCIABLE. adj. m. & f. Qui chèrche naturellement la compagnie, qui eſt né pour vivre en compagnie. L'homme eſt le ſeul animal *ſociable* de ſa nature, & qui chèrche à faire des liaiſons avec les aûtres, pour s'entre-ſecourir. L'homme eſt tellement né pour être *ſociable*, que cette qualité n'eſt pas moins attachée à ſon eſſence, que celle de raiſonnable. S. Évr.

Sociable, ſe dit auſſi de celui qui aime la compagnie, & avec qui il eſt aiſé de vivre, qui eſt d'un naturel doux & diſpoſé à vivre en compagnie. *Sociabilis.* Il y a des gens doux, & *ſociables.* Il y en a de farouches, & de bourrus, qui ne ſont point *ſociables*, qui ne peuvent vivre, ni s'accommoder avec perſonne. En Hollande les femmes ſont aſſez *ſociables* pour faire l'amuſement d'un honnête homme, & trop peu animées pour en troubler le repos. S. Évr. Il faut une vèrtu douce & *ſociable*, pour engager les cœurs bien faits. M. Scud.

SOCIABLEMENT. adv. D'une manière douce & ſociable. *Modo ſociabili.* L'homme prétend être né pour vivre *ſociablement.* On doute de l'uſage de ce mot.

SOCIÉTÉ. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs hommes dans un lieu pour s'entreſecourir dans les beſoins. *Societas, conſociatio.* Les

Sauvages ne vivent point en *ſociété*. Les hommes ont fait des loix ſévères contre ceux qui troublent la *ſociété* civile. La *ſociété* humaine n'eſt bien ſouvent qu'une troupe de gens mal ſatisfaits les uns des aûtres, & qui ne ſont unis que par leur intérêt. Nic. Les hommes ne ſe ſont aſſemblez en *ſociété*, que pour les commoditez temporelles, & pour s'en aſſûrer la poſſeſſion par les forces réünies de la République. S. Évr. Afin que la *ſociété* ſubſiſte il eſt abſolument néceſſaire que les hommes s'aiment & ſe réſpectent les uns les aûtres. Nic.

Société, ſignifie encore, le commèrce civil du monde; liaiſon. *Commercium*, *aſſociatio*. Le véritable éſprit du monde a trouvé l'art d'introduire une cèrtaine civilité familière, qui rend la *ſociété* commode, & agréable. S. Évr. Sans la ſincérité la *ſociété* civile eſt une éſpece de brigandage. Bell. La *ſociété* eſt un commèrce de menſonges officieux, & l'on s'y fait une politeſſe de tromper, & un plaiſir d'être trompé. Flech. Les vices ſèrvent autant que les vèrtus à lier, & à entretenir la *ſociété*. M. Ésp. Il eſt tems de nous tirer de la *ſociété* quand nous ne pouvons plus y rien apporter du nôtre. Mont. La complaiſance eſt l'âme de la *ſociété*: c'eſt ce qui en fait l'agrément. Bell.

Société, dans un ſens plus reſſèrré ſignifie, Union, amitié. *Unio*, *conſenſio*; *concordia*. Nous vivions dans une étroite *ſociété* quand la jalouſie nous diviſa. Pourquoi rompre une ſi agréable *ſociété*?

Société, eſt auſſi une liaiſon particulière de quelques pèrſonnes formées ou par intérêt, ou pour vivre réguliérement. *Aſſociatio*, *conſociatio*. Les Traitans ſont enſemble des *ſociétez*, des traitez. Les Religieux ſont des *Sociétez*, des Congrégations pour vivre réguliérement & en commun. Bien des gens appellent les Jéſuites, les Pères de la *ſociété* de Jésus, mais les Jéſuites diſent de la Compagnie de Jésus, & non pas de la *ſociété* de Jésus. On dit même en parlant de tout l'Ordre. La *ſociété*. C'eſt l'éſprit de la *Société*. Pasc. La *Société* n'a d'aûtres ennemis que ſes envieux. Le P. d'Orl. La *Société* de Sorbonne, ce ſont les Docteurs de la Maiſon de Sorbonne qui ont droit d'y demeurer. La Maiſon & *ſociété* de ſorbonne. La Maiſon, ſont ceux qui actuellement y demeurent, & la *ſociété* ceux qui ont droit d'y demeurer.

La *Société* de S. Thomas de Villeneuve, du Tiers Ordre de S. Auguſtin, eſt une Congrégation de Filles hoſpitalières, inſtituées en Bretagne par le P. Ange le Prouſt de l'Ordre des Érmites de S. Auguſtin de la Communauté de Bourges vèrs l'an 1660. La Canonization de S. Thomas de Villeneuve faite en 1659, lui en fit venir la penſée, & c'eſt pour cela qu'il donna ſon nom à cette *ſociété*. Voyez le P. Hélyot. T. III. C. 11.

La *Société* de S. Joſeph, ſont des Filles Hoſpitalières établies pour le gouvèrnement des filles orphelines. Le Cardinal François d'Eſcoubleau de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux avoit projetté cet établiſſement, ſa mort qui arriva en 1628 l'empêcha de l'éxécuter Son Frère & ſon ſucceſſeur Henry d'Eſcoubleau de Sourdis le fit en 1638. Cet établiſſement fut confirmé en 1639, & en 1673, par lettres patentes. Voyez le P. Hélyot. T. IV. C. 54. Les Sœurs de la *Société* du bon Jésus, ce ſont des filles & femmes mariées ou veuves, qui ſuivent l'inſtitut des Clercs Réguliers du bon Jésus, & qui ont été établies vèrs la fin du XVe ſiècle par Marguerite de Ravenne. Voyez le P. Hélyot, T. IV. C. 17.

La *Société* de Bretagne, eſt le nom d'une Réforme de Bénédictins en France. *Societas Aremorica Monachorum Benedictinorum*. Au commencement du dèrnier ſiécle quelques Réligieux de l'Abbaye de Marmoutiér, déſirant vivre dans l'Obſèrvance de la Régle de S. benoit demandèrent pèrmiſſion au P. Iſaïe Jaunay, Supérieur Général de la Congrégation des Éxemps de France de ſe retirer en une Communauté particulière & de ſe ſéparer des aûtres Réligieux de leur maiſon pour avoir plus de liberté de vivre conformément à la Régle. Non ſeulement ce Général leur accorda cette pèrmiſſion, mais il ſe joignit à eux. Ils ſe retirèrent au Prieuré de Lehon ſur Rance, près de Dinan en Bretagne. Le Général dreſſa des Statuts, qui furent omologuez par un Arrêt du 19 Décembre 1606. Huit ou dix monaſtères de Bretagne embraſſèrent cette réforme & formèrent la *ſociété* de Bretagne, qui fut unie à la Congrégation de S. Maur le 17. Juillet 1628. L'union fut ratifiée dans le Chapitre Général de la Congrégation de S. Maur le 28e Septembre de la même année. *P. Hélyot. T. VI. C. 39.*

Société de Jésus. Nom d'un Ordre de Chévalerie inſtitué par Pie II. vèrs le milieu du XVe ſiecle pour s'oppôſer aux Turcs. M. De Leibnitz dans ſon *Codex Gentium*, à imprimé une Lettre de Pie II. à Charles VII. Roi de France du 3e Octobre 1459, qui fait connoître cette Inſtitution. C'eſt tout ce qu'on en ſçait. Voyez Le P. Hélyot. T. VIII. C. 58.

Société Royale. Académie, aſſemblée de Sçavans établie à Londrès pour travailler à l'avancement & à la culture des Arts, & & des Sciences. *Regalis ſapientum Societas*, *Academia*. Elle commença à ſe former vèrs l'annee 1658. Le Roi Charles II. en confirma l'établiſſement par des lettres patentes en 1663. Le nombre des membres qui la compôſent n'eſt point fixé. Il y a un Préſident qui convoque les aſſemblées, & propôſe les queſtions; un Tréſorier qui reçoit, & débourſe l'argent, & deux Secretaires, qui tiennent régitre des éxpériences, des découvèrtes, & de tout ce qui ſe paſſe de plus remarquable. C'eſt d'ordinaire l'un des Secretaires qui a la direction, & le ſoin des *Tranſactions Philoſophiques* qui ſe publient tous les mois par ordre de la *Société*; on peut voir par ces Tranſactions quel eſt l'emploi, & quelle eſt l'occupation de la *Société Royale*. Le Docteur Sprat Évêque de Rocheſter en a écrit l'Hiſtoire.

Société, ſe dit particulièrement de celle qui ſe fait entre les Marchands. *Conſortium mercatorum*. Il y en a de trois ſortes. La prémière qui ſe fait ſous un nom collectif entre deux ou pluſieurs pèrſonnes, & on appelle la *raiſon de la ſociété*, les noms de ceux qui paroiſſent pour en faire le négoce, & ſigner les lèttres de change, qui ſouſcrivent; par éxemple, François & Paul en compagnie. La ſeconde, eſt celle qu'on appelle *en commandite*, qui ſe fait entre des pèrſonnes dont l'une ne fait que mettre ſon argent dans la *ſociété*, ſans faire aucune fonction d'aſſocié. Voyez plus bas Société en commande. La troiſième, qu'on appelle *anonyme*, eſt celle qui ſe fait entre des pèrſonnes qui ſont aſſociées en ſecret, dont châcun fait le trafic en ſon particulièr, & s'en rendent compte les uns aux aûtres, dans laquelle le Marchand vendeur n'a d'action que contre ſon acheteur, dont le nom ſeul paroit en public.

Il y a auſſi une *ſociété anonyme*, qui s'appelle *par participation*, qui ſe fait pour quelque affaire particulière, par éxemple, quand un Marchand de Paris écrit à un aûtre de Marſeille d'acheter la marchandiſe d'un vaiſſeau qu'il ſçait y devoir arriver, lui promettant de payer une partie du prix, à la charge de participer au profit. *Societas per participationem*. L'Ordonnance de 1673. veut que l'extrait des *ſociétez* des Marchands, tant en grôs qu'en détail, ſoit enregiſtré au Greffe de la Juriſdiction Conſulaire, ou ordinaire, & mis dans un tâbleau éxpôſé en public.

Société en Commende, ou Commandite. Tèrme de Coûtume & de Juriſprudence, de Commèrce. C'eſt une *Société* où l'un des aſſociez fournit l'argent ou les effets, & l'aûtre ſous le nom duquel le commèrce ſe fait, ſon induſtrie, à la charge de partager entre-eux le profit; par éxemple, je prête, ou je confie à un laboureur, ou à un fèrmiér un troupeau de beſtiaux éſtimé une cèrtaine ſomme, à condition qu'il les nourrira, & les gouvèrnera, & qu'après un cèrtain tems, il repréſentera ce même troupeau éſtimé, afin que je prélève deſſus la ſomme dont nous ſommes convenus, & que je partage enſuite avec lui le profit: c'eſt une *ſocété* en commande ou en commandite. Rolandini dans ſa ſomme, T. I. de l'Édition de Veniſe, de l'an 1588, p. 124 & 125, appelle la formule de ce contract. *Inſtrumentum ſocidæ*, *vel ſocietatis pecudum*. Dans le païs de Breſſe & de Bugey on appelle ce contract Commande de beſtiaux. Voyez *Fachineus L. I. Controverſ.* & *Duard. De Societate*. Les Chetels de Bèrry ſont une éſpèce de *ſociété en commandite*.

Dans la baſſe Latinité *commendare* ſignifioit dépôſer une chôſe, la prêter, la confier, & c'eſt de là que la *ſociété* en commande ou en commandite a pris ſon nom.

Société léonine. C'eſt quand l'un des Aſſociez porte toute la pèrte où la plus grande part, & que l'aûtre prend tout ou plus de profit. Courtin. Apparemment qu'on l'appelle ainſi par alluſion à la fable du Lion, qui après s'être ſèrvi des aûtres animaux pour chaſſer, prit toute la proye pour lui.

Société, ſe dit auſſi du traitté, de l'acte par lequel on s'eſt joint, aſſocié enſemble. *Pactum*. Il a fallu produire & rapporter l'acte de *ſociété*. Ce point eſt un article éxprès de la *ſociété*. Il faut avoir recours à la *ſociété*.

SOCINE. ſ. f. Vieux tèrme de l'ancienne Coûtume d'Amiens. Manuſcrite Boutique. *Officina*. Du Cange.

SOCINIEN, enne. ſ. m. & f. Nouveaux Antitrinitaires qui ont fait revivre dans ces dèrniers tems les erreurs de Paul de Samoſate, de Photin & d'Arius. *Sociniani*. C'eſt pourquoi on leur donne auſſi quelquefois le nom de Samoſaténiens, de Photiniens & d'Ariens, quoiqu'ils ſoient diſtinguez de ces anciens Hérétiques pour ce qui eſt des ſentimens; Fauſte Socin Gentilhomme Siennois qui a donné le nom de *Sociniens* à ces nouveaux Antitrinitaires eſt aujourd'hui ſi connu, qu'il ſeroit inutile de faire ici ſon Hiſtoire. Il n'eſt pas cependant le prémier Auteur de cette Secte; car il dit lui-même, qu'il n'a avancé aucun dogme, qui n'eût été déja publié par d'aûtres, même dans la Pologne, avant qu'il vint s'y établir. Voyez ſa Lettre écrite à Mart. Vadou. En 1548. En effet il a plûtôt rafiné par ſes ſubtilitez ſur les nouveautez qui régnoient déja de ſon tems, qu'il n'a

n'a été Auteur d'un nouveau Syſtême de Religion. Nous liſons dans ſa vie écrite par un Chevaliér Polonois, qu'il ne s'étoit jamais appliqué à l'étude de la Philoſophie & de la Théologie ; qu'il avoit ſeulement appris quelque chôſe de la Dialectique ; mais fort tard. Il avoit paſſé à la Cour du Duc de Florence la principale partie de ſa vie, & ne commença à étudiér la Théologie, qu'à l'âge de 35 ans, étant rempli des préjugez de ſon oncle Lælius Socin, dont il avoit les écrits, & c'eſt là-deſſus qu'il forma ſon nouveau Syſtême. Lælius avoit expliqué ces prémiérs mots de l'Évangile de S. Jean ; *In principio erat ſermo*, par ceux-ci, *In principio Evangelii erat ſermo*, comme ſi le *commencement* dont il eſt parlé en ce lieu-là n'étoit autre chôſe, que le commencement de l'Évangile. Fauſte a ſuivi cette intèrprétation inconnuë à toute l'antiquité dans ſon Commentaire ſur les 14 prémiérs vèrſèts de cet Évangéle. Il prétend que celui qui eſt appellé *Vèrbe*, ou *Parole* n'a pas été de toute étèrnité, ni avant la création du monde ; mais que par le *Vèrbe* il faut entendre Jéſus-Chriſt Fils de Dieu, ſçavoir cet homme né de la Vièrge Marie ſous l'Empereur Auguſte. On peut mettre cette éxplication au nombre des Paradoxes de Socin, & il avouë lui-même dans la Préface de ſon Commentaire, qu'elle eſt nouvelle. Auſſi n'eſt-elles pas reçuë également de tous les *Sociniens*, non plus que beaucoup d'aûtres Paradoxes de ſa façon, où il y a plus de ſubtilité que de ſolidité. Les *Sociniens* ne nient pas ſeulement la Divinité de Jéſus-Chriſt, ils nient auſſi l'éxiſtence du S. Éſprit, le Myſtère de l'Incarnation, le péché originel, & la Grâce. En un mot, ils ont fait revivre le Photinianiſme, le Pélagianiſme, & pluſieurs des aûtres anciennes Héréſies. Leurs ſentimens ſont éxpliquez au long dans leur Catéchiſme qui a été imprimé pluſieurs fois ſous ce tître : *Catecheſis Eccleſiarum Polonicarum unum Deum Patrem illiuſque Filium unigenitum Jeſum Chriſtum, una cum Spiritu Sancto ex Sacra ſcriptura confitentium.* Ils ſont néanmoins fort partagez entr'eux ſur pluſieurs articles. Quelques-uns ont abandonné Socin ſur ce qui regarde le culte rendu à Jéſus-Chriſt, ne pouvant concevoir comment on lui peut rendre un Culte Divin, s'il n'eſt qu'un pur homme. L'Héréſie des *Sociniens* s'étoit fort répanduë dans la Pologne, dans la Tranſilvanie, dans la Lithuanie, & dans les lieux voiſins. Racovie a été leur principale École, & ils y ont fait imprimer leurs prémiérs Ouvrages. Ils furent chaſſez entièrement de la Pologne en 1655, depuis ce tems là ils ſont venus en Hollande, où on leur à déffendu les aſſemblées publiques ; mais pluſieurs ſe ſont cachez ſous le nom des Arminiens & des Anabaptiſtes. Cette pèrnicieûſe Secte qui a eu pour ſes Chèfs des Italiens, ſe répandit enſuite dans pluſieurs endroits de l'Allemagne. Francken, Oſtorod, Volkélius, Smalcius, Ruatus, Crellius & pluſieurs aûtres qui ont écrit en faveur du Socinianiſme étoient Allemans. Voyez UNITAIRES.

SOCLE, ou ZOCLE. ſ. m. Tèrme d'Arcehitecture. C'eſt un corps quârré plus bas que ſa largeur, qui ſe met ſous les Bâſes des pié d'éſtaux, des ſtatuës, des vâſes, &c. Ce mot vient de l'Italien Zoccola, ou du Latin *Soccus*, chauſſure antique des Acteurs de Comédie. En Latin. *Quadra*, ſelon Vitruve. DAVILÈR.

SOCLE CONTINU. Voyez SOUBAſSEMENT.

SOCONUSCO. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'Audience de Guatimala, en l'Amérique ſeptentrionale. *Soconuſca.* Elle eſt entre les Provinces de Guatimala, de Véra Pax, de Chiapa, & de Guaxaca. La mèr du ſud la baigne vèrs le midi. Comme le *Soconuſco*, eſt à couvèrt des vents de nord par des grandes montagnes, l'air y eſt fort chaud, le païs peu fèrtile, & ſujèt aux Tonnèrres. Guévetlan en eſt le ſeul lieu de quelque conſidération. MATY.

SOCOTH BENOTH, ou SUCCOTH BENOTH. Ce ſont deux noms Hébreux, tous deux féminins, tous deux au pluriel. Il ſignifient *tentes des filles. Tabèrnacula filiarum.* Châcun de ces peuples (que Salmanaſar envoya occuper la Samarie) ſe forgea ſon Dieu . . . les Babyloniens ſe firent leur Dieu *Soccoth-Benoth*, les Cuthéens Nèrgel, ceux d'Émath Aſima, &c. SACI. IV. L. des Rois XVII. 30. Il ſemble par cet endroit de l'Écriture que *Succoth-Bénoth* fut un Dieu, ou une Déeſſe des Babyloniens ; & en éffèt bien des Auteurs le croyent. Les Juifs ſont de ce ſentiment, & ils croyent que cette *Succoth-Bénoth*, étoit repréſentée ſous la figure d'une poule avec ſes petits pouſſins. Voyez R. David Kimhhi & R. Schélomoh Jarhhi ſur l'endroit des Rois que nous avons cité. Selden traite cette éxplication de rêverie, & ſoûtient dans ſon *Syntagma II. De Diis Syris. C.* 7. que *Succoth-Bénoth*, étoit un Temple, & non pas une Divinité. Strabon, L. XVI. & avant lui Hérodote L. I. rapportent qu'il y avoit à Babylone un temple de Vénus ſurnommé Mylitte, que les filles étoient obligées d'aller ſe proſtituer dans ce Temple avant que de ſe pouvoir marier. Elles s'y rendoient donc, & y demeuroient juſqu'à ce que quelqu'un vint les prendre. C'eſt pour cela, dit Selden, que ce Temple s'appelle *les Tentes des filles*. Les Babyloniens tranſplantez en Samarie en bâtirent un ſemblable. C'eſt le ſens de l'Écriture, ſelon Selden, qui le confirme par Baruch, VI. 43. où Jérémie ſemble dire la même chôſe qu'Hérodote & Strabon.

SOCOTORA, ou Zocotare. C'eſt une iſle ſituée dans la mèr d'Ajan, vèrs le golfe de Babelmandel, & environ à trente cinq lieuës du cap de Gardafui, vèrs l'orient. *Socotora*, anciennement *Dioſcoridis Inſula.* On donne à cette iſle vingt-ſept lieuës de long & neuf de large. Elle abonde en dates, en encens, & en aloës fort éſtimé. Ses habitans ſont originaires de l'Arabie, & Mahométans, & ils ont leur Roi particuliér. MATY. *Socotora* eſt au-delà du cap de Guardafu, & vis à-vis du détroit de la Mecque. BOUHOURS. Les Môres de ce païs-là diſent que c'eſt l'iſle des Amazônes, & la raiſon qu'ils en apportent, c'eſt que les femmes y ſont maîtreſſes. Les habitans croyent que leur iſle eſt le Paradis de la tèrre. Cependant il n'y a peut-être pas dans le monde un lieu moins délicieux, ni moins agréable. L'air y eſt toûjours embrâſé, la tèrre y eſt ſeche, & ſtérile, & s'il n'y naiſſoit le meilleur aloës de tout l'orient, on ne ſçauroit guères ce que c'eſt que *ſocotora*. ID.

SOCOTORIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'iſle de Socotora. *Socotoræus*, *Socotorinus*, *a*. S. Thomas annonça Jéſus-Chriſt aux *Socotorins* P. BOUH.

SOCQUE. ſ. f. Éſpéce de ſandale ; patin de bois qui a deux ou trois doigts de hauteur, dont ſe fèrvent les Religieux, & entr'autres les Récollets. La *ſandale* diffère de la *ſocque*, en ce que la *ſandale* a des ſemelles de cuir, & que la *ſocque* eſt toute de bois. Elles s'attachent toutes deux avec des courroyes.

Ce mot vient du Latin *ſoccus*, qui étoit la chauſſure des anciens Acteurs Comiques.

SOCQUE, eſt auſſi une éſpéce de chauſſure des Anciens qui montoient ſur le theâtre, en répréſentant les pèrſonnages comiques, & qui eſt oppôſé à *cothurne*, qui étoit une aûtre chauſſure, ou brodequin reſèrvé aux pèrſonnages héroïques. *Calceus ſocculatus.* Feu M. de Cambray a écrit *ſoc.* La Comédie doit prendre un ton moins haut que la Tragédie ; le *ſoc* eſt inférieur au cothurne. FÉNELON.

SOÇQUIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Socquia*, anciennement *Badeos.* C'étoit autrefois une ville conſidérable de l'Arabie Heureûſe. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg, ſitué ſur la mèr rouge, à trente lieuës de Médine, vèrs le midi. MATY.

SOCZOWA, ou SUCZOWA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Soczova*, *Suczova.* Elle eſt dans la Moldavie, ſur le Séreth, à quinze lieuës au deſſus de Targorod, & à dix-ſept de Jaſſi, vèrs le couchant. MATY.

SOD.

SODA. ſ. m. C'eſt un nom que quelques Médecins donnent à un ſentiment de chaleur & d'éroſion qu'on a à la gorge. Le *ſoda* vient de vapeurs âcres qui s'élévent de l'éſtomac, & qui ſont produites par des matières éxcrémenteûſes, qui fèrmentent dans cette partie. Les bilieux & les hypocondriaques ſont ſujèts au *ſoda*.

SODDÉE. ſ. f. Vieux mot. Solde, payement. Ovide MS.

Ne ſuis pas venu pour ſervir,
Ne pour ſodées *déſſervir*. Dans Borel.

SODI. ſ. m. Nom d'une rivière de la Babylonie, dont parle Baruch, L. IV. Quelques uns croyent que c'eſt l'Euphrate. Il n'y en a point de preuve. *Sodi fluvius.*

SODÔME. ſ. f. Nom propre d'une ville dont il eſt parlé dans l'Écriture. *Sodoma.* Elle eſt devenuë fameûſe par ſa ruine, Dieu l'ayant conſumée par le feu du Ciel, pour punir les crimes de ſes habitans, après en avoir fait ſortir Loth, qui y faiſoit ſa réſidence. Elle étoit dans le lieu où l'on voit aujourd'hui la mèr morte. MATY. Sanſon à prétendu qu'elle étoit ſur le bord de ce lac, mais ſans fondement.

SODOMIE. ſ. f. *Pederaſtia*, *Sodomiticum peccatum*, *venus præter naturam.* Péché contre nature, qui a été appellé de la ſorte ; de la ville de Sodôme qui périt par le feu à caûſe de cet éxécrable péché. La *Sodomie* eſt un péché que tout homme qui a une goutte de bon ſens doit abhorer. Il n'y a que les pèrſonnes abandonnées, & les coquins à brûler, qui commettent ces ſortes de péchez qui ſont condamnez au feu par la Loi de Dieu au Lev. ch. 18. & 20. & par les Loix Civiles.

SODOMITE. ſ. m. & f. Habitant de Sodôme. *Sodomita.* Il ſignifie auſſi celui qui commet le péché de Sodomie. Les Loix condamnent les *Sodomites* à être brûlez vifs.

SODÔRE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville réduite en village. *Sodera.* Elle eſt ſur la petite iſle de Jona, où de Cholmkil, une des

des Wéſtèrnes , & elle a un Évêché Suffragant de Glaſco. Maty.

SODOYER. Fiéf de *Sodoyer*. Dans les Aſſiſes de Jéruſalem, C. 252. p. 172. C'eſt un fiéf en rente ou en deniér. *Feudum Soldata*. Anciennement les Seigneurs donnoient des penſions viagères à des pèrſonnes de guèrre, à la charge de les tenir d'eux à foi & hommage. On trouve pluſieurs de ces inféodations dans les preuves des maiſons illuſtres. On peut dire que ces fiéfs de *Sodoyer* étoient des fiéfs de meubles. De Laurière.

SODS. Voyez SOZ.

SOE.

Ce mot vient de *ſoluta*, de *ſolvo* payer ; ou de *ſolidus*, *ſolidata*.

SOE, vieux pronom f. Sienne. Borel. *Sua*. La *ſoe* gent. Pèrceval. C'eſt à dire, ſes gens.

SOEST, ou ZOEST. ſ. m. Nom propre qui ſe prononce Soueſt. *Suſatum*. Ville Anzéatique de l'Allemagne. Elle eſt dans le Comté de la Mark, ſur la rivière d'Aſſe, aux confins du Duché de Weſtphalie, & à cinq ou ſix lieuës de la ville de Hain. Cette ville paſſe pour une des meilleures places du cèrcle de Weſtphalie. Le Roi Dagobèrt la donna à l'Évêque de Cologne, dont elle ſecoüa le joug à caûſe de la violence du Gouvèrnement l'an 1441. Elle ſe mit ſous la protection des Comtes de la Mark, qui ſe la ſont enſuite aſſujétie, quoi qu'ils lui ayent laiſſe de grands priviléges. Nous primes *Soeſt*, l'an 1673. mais elle fut enſuite renduë à l'Électeur de Brandebourg. Maty.

SŒUR. ſ. f. Tèrme rélatif. Fille qui eſt née d'un même père & d'une même mère qu'une aûtre fille ou un aûtre fils. *Soror*. Ces deux *ſœurs* ſe reſſemblent entièrement. Ils s'aiment comme frère & *ſœur*. Il y a des *ſœurs* qui ne ſont que d'un côté, *ſœurs* de père, *ſœurs* de mère. Les neuf *Sœurs*, c'eſt à-dire, les neuf Muſes. Les Danaïdes étoient *ſœurs*. Il y a auſſi des *ſœurs naturelles*, qui ſont engendrées hors le mariage. *Sœurs de lait*, celle qui ont tetté d'une même nourrice & en même tems. Les *belles ſœurs* ſont des *ſœurs* par alliance.

Soeur, ſe dit figurément en Morale, des Religieûſes, ou des chôſes qui ont quelque reſſemblance ou affinité. *Sorores ſpirituales*, *in Chriſto*. Toutes les Religieûſes s'appellent *Sœurs* en Jésus Christ ; les *Sœurs du Chœur*, les Religieûſes Profeſſes, les *Sœurs Layes*, celles qui ſont déſtinées au ſèrvice du Couvent. Une *Sœur dévote*, eſt une fille qui s'eſt miſe dans une grande dévotion. Les *Sœurs* de la Charité, ſont des filles qui vivent en Communauté ſans être Religieûſes. On les appelle auſſi les *ſœurs griſes*. On appelle encore *ſœurs griſes*, les Hoſpitalières du Tièrs-Ordre de S. François parcequ'autrefois elles étoient habillées de gris blanc. La plûpart le ſont aujourd'hui de blanc, quelques-unes de noir, & d'autres de bleu obſcur. Parmi ces mêmes Hoſpitalières du Tièrs-Ordre de S. François qui ſe répandirent en différentes Provinces de France, d'Allemagne & de Flandres, celles qui n'avoient point de rentes, & qui vivoient d'aûmônes qu'elles alloient chèrchèr, furent appellées *ſœurs de la celle*. Celles-ci alloient ſèrvir les malades hors de leurs monaſtères ; les aûtres fûrent appellées les *ſœurs de la faille*, à caûſe qu'elles portoient ſur leurs habits, quand elles ſortoient, de grands manteaux, ou chapes qui avoient au haut une éſpéce de chaperon, dont elle ſe couvroient le viſage. Voyez le P. Hélyot, T. VII. C. 40. Il y a auſſi en Flandres des Religieûſes Cellites, ou Colleſtines, appellées vulgairement *ſœurs noires*, dont l'inſtitut eſt d'aſſiſter les malades. Id. T. III. C. 54. Les *ſœurs* des Écoles Chrétiennes & charitables ſont des filles inſtituées en 1678. par le P. Barré Minime, qui vivent en communauté, mais ſans faire de vœux. Leur fin eſt d'inſtruire gratuitement dans leurs Écoles les filles, & d'inſtruire même des principes de la foi les grandes pèrſonnes que Dieu leur adreſſera. Voyez le P. Hélyot. T. VIII. C. 30. Les *Sœurs* de la croix, ſont des filles en congrégation, gouvèrnées par un Supérieur, & établies pour enſeigner les pèrſonnes de leur ſexe, à l'exemple des prémières Chrétiennes, qu'on appelloit *Diaconiſſes*. La Sculpture & la Peinture ſont *ſœurs*. La Poëſie & la Muſique ſont *ſœurs* pareillement. La main droite & la main gaûche s'appellent auſſi *ſœurs*.

On dit provèrbialement & ironiquement, Voilà de nos *ſœurs*, pour dire, des coureûſes, des filles débauchées. *Proſtibulum*.

Sœur, dite ſimplement en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique c'eſt le Mèrcure, qui eſt la *ſœur* du ſouphre des ſages. Dict. Herm. *Soror, id eſt Mercurius*.

Sœur Collette. Sorte de Religieûſe Réformée de Sainte Claire. *Sorores Clarianæ*. Elle déguiſa deux de ſes amis, en *Sœurs-Collettes*. B. Rab.

SOEURORGE. ſ. m. Vieux mot. On diſoit auſſi Sororge ; le mari de ma ſœur. *Nicod*, *Froiſſard*, *Borel*.

SOF.

SOFA. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt une éſpéce d'éſtrade dont on uſe en Orient, qui eſt élevée d'un demi-piéd au deſſus du niveau de la chambre ; ou de la ſale, & qui eſt le lieu d'honneur où l'on reçoit les pèrſonnes les plus remarquables. *Sofa*, *ſeu ſuggeſtum pulvino ornatum*. Chez les Turcs tout le planchér eſt couvèrt d'un tapis de piéd & du côté des fenêtres ils élévent une éſtrade qu'ils appellent *ſopha*. Il y a de petits matelâts de deux à trois piéds de large couvèrts d'un aûtre petit tapis plus précieux, encore que les aûtres. Les Turcs ſont aſſis ſur ſes tapis comme les tailleurs qui travaillent en France les jambes croiſées, & ils s'appuyent contre la muraille, ſur de grands quârreaux de velour, de ſatin, & d'aûtres étoffes convenables à la ſaiſon. Du Loir. p. 70. Chez les Turcs pour les repas, on étend ſur le tapis de l'éſtrade qu'ils appellent *Sofa*, un cuir qui ſèrt de nappe, & puis on met deſſus une tâble de bois faite comme un plateau rond qui ne ſeroit guères creux, & que l'on couvre de plâts. Id. *p*. 168. Les Ambaſſadeurs de France n'ont jamais voulu aller à l'audience du grand Viſir, qu'il ne les reçût ſur le *ſofa* ; il leur a enfin accordé le *ſofa*.

Sofa. On appelle auſſi de ce nom, une éſpéce de lit de repos à deux doſſiérs, dont on ſe ſèrt depuis en France. *Sofa ſeu quietus grabatus*.

SOFALA, ZOFALA, ZEFALA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la côte orientale des Cafres, en la Baſſe Éthiopie. *Sofola*, *Zofala*. Elle eſt capitale du Royaume de *Sofala*, & ſituée ſur une petite iſle près de l'embouchure de la rivière de Zambêze. Cette ville a quelques fortifications, & une citadelle conſtruite par les Portugais, qui en ſont les maîtres.

Sofala. Royaume. *Sofala Regnum*. C'eſt un petit État de la Cafrerie en Afrique. Il eſt entre les païs de Sédanda & du Quiteve, autour de la rivière de Zambèze. Il y a dans ce païs des mines d'or, qu'on nomme les mines de *Sofala*, ou de Manica. Elles ſont environ à cinquante lieuës de la ville de *Sofala*, vèrs le couchant. Ce Royaume a dépendu de l'Empereur de Monomotapa. Il a maintenant ſon Roi particuliér tributaire des Portugais, qui tîrent de ce païs de l'or, de l'ivoire, de l'ambre gris, & des éſclaves pour quelques quincailleries qu'ils y portent Maty.

SOFERIR. Vieux vèrbe. Se *Soferir*, ſe paſſer, ſe priver. Borel. *Abſtinere*. Peut-être venoit-il de *ſibi auferre*.

SOFI. ſ. m. Voyez SOPHI.

SOFIE. Voyez SOPHIE.

SOFFITE. ſ. f. Tèrme d'Architecture venu de l'Italien *ſoffito*. Ce mot ſe dit particuliérement de tout plafond ou lambris de menuiſerie (qu'on nomme à l'antique) formé par des poûtres croiſées, ou des corniches volantes, dont les compartimens par renfoncemens quarrez, ſont enrichis de ſculpture, de peinture & de dorure, comme il s'en voit aux Baſiliques & Palais d'Italie, & aux appartemens du Luxembourg à Paris. C'eſt ce qui eſt ſignifié en Latin par *Lucanar* & *Laquear*, avec cette différence que *Lucanar*, s'entend de tout *ſoffite* qui a des renfoncemens appellez *Lacus* : & que *Laquear*, ſe dit de celui qui eſt fait par compartimens entrelacez de platebandes, en la manière de lacs de corde appellé *Laqueus*. Davilèr. *Soffite* ſignifie le deſſous de ce qui eſt ſuſpendu. *Lacunar*.

SOFI. Voyez Sophi. *Sophi, nomen Regis Perſarum*.

SOFTAS. ſ. m. Nom d'une éſpéce de Réligieux Mahométans. *Aſceta Mahometanus dictus Softas*. Les *Softas* ſont des éſpéces de Chanoines Mahométans. Voyez Grelot dans ſon voyage de Conſtantinople.

SOGH, AL SOGH. ſ. m. Nom propre d'une belle & grande vallée du Mawarulnabra, en la Grande Tartarie. *Sogdia*. On lui donne huit journées d'étenduë du couchant au levant, le long de la rivière de *Sogh*. Elle eſt toute pleine de Jardins & de prairies, & la ville de Samarchand en eſt la capitale. Maty.

SOGDIANE. ſ. f. C'étoit anciennement une partie de la Bactriane. *Sogdiana*. Elle étoit bornée au midi par l'Oxus, ou Jehura, qui la ſéparoit de la Bactriane propre, la mèr Caſpienne la baignoit au couchant, & la Scythie déçà l'Imaüs l'environnoit des aûtres côtez. Ce païs porte aujourd'hui le nom de Mawaralnabra, & Maracanda. Sa capitale, celui de Samarchand. Maty.

SOGRE. ſ. m. & f. Vieux mot. Beau-père, belle-mère ; *ſocer*, *ſocrus*. Il vient de ce mot Latin.

SOGREDAME. ſ. f. Vieux mot. Belle-mère. *Socrus*.

SOI.

SOI. Voyez Soy, *Sui*, *ſibi*, *ſe*.

SOIDÉE. ſ. f. Vieux mot, ſolde. *Stipendium*, aller en *ſoidée*, c'eſt ſe mettre à la ſolde. Borel. *Mereri ſtipendia*.

SOIE.

SOIE, Vieux pronom fém. poſſeſſif de la troiſième pèrſonne *Sa. Sienne*. BOREL. *Sua*.

SOIÉ, ÉE. Vieux adj. m. & f. Agréable. *Ville-Hardoüin*. Et li jours fut ſoiés & li clers & li venez dols & *ſoyez*. BOREL.

SOIF. ſ. f. Sentiment fâcheux excité à l'occaſion d'un picotement qui ſe fait dans le goſiér, qui produit l'altération, le déſir de boire. *Sitis*. La *ſoif* eſt cauſée par des ſels âcres ou ſalez qui ébranlent les nèrfs du goſiér, & qui excitent dans l'âme ce ſentiment. Elle vient auſſi de la ſimple ſécherèſſe de cette partie. Pluſieurs liqueurs appaiſent la *ſoif* en délayant les ſels qui la cauſent, & en humectant les fibres du goſiér. Les acides ſont auſſi fort propres pour calmer la *ſoif*, à cauſe qu'ils adouciſſent les ſels âcres. On trompe quelquefois la *ſoif* en roulant dans la bouche une bale de plomb, ou quelque caillou qui fait ſortir une plus grande quantité de ſalive. Les épiceries, les aromates, la chaleur excèſſive, les exèrcices violens excitent la *ſoif*. Les châmeaux ſont des animaux qui endurent long-tems la *ſoif*. Un honnête homme ne boit qu'à ſa *ſoif*. Qui ne ſe donne le loiſir d'avoir *ſoif* ne ſçauroit prendre de plaiſir à boire. MONT. Un grand bûveur diſoit qu'il ne bûvoit pas pour appaiſer ſa *ſoif*; mais pour s'empêcher d'avoir *ſoif*. ABL.

On dit auſſi, que la tèrre a *ſoif*, lorſqu'elle eſt ſéche, & qu'il y a long tems qu'il n'a plû. *Arida*.

SOIF, ſe dit figurément en Morale, du déſir vif & ardent que cauſent nos paſſions. *Cupido, aviditas, cupiditas*. Les Tyrans infidèles ont eu toûjours *ſoif* du ſang Chrétien. La *ſoif* de l'or eſt inſatiable chez les avâres; la *ſoif* de la gloire chez les ambitieux. Puiſque le monde eſt une mèr, je ne m'étonne point que les biens qu'on y poſſède ſoient de la nature de ces eaux ſalées, qui allument la *ſoif*, au lieu de l'éteindre. BOUH. *Bona temporalia, ſitim augent potius quam expleant*. Comment accordez-vous les ſentimens du Chriſtianiſme, avec une ambition inſéparable de cette *ſoif* du ſang des peuples? LE P. DAN. Le Prince eſt tourmenté par une *ſoif* inſatiable des richeſſes. FÉN.

Vous brûlez d'une ſoif *qu'on ne peut étancher*. BOIL.

Pèrfides contentez vôtre ſoif *ſanguinaire*. RACINE.

L'Évangile dit que ceux qui ont *ſoif* de juſtice ſont bienheureux. *Beati qui ſitiunt juſtitiam*.

SOIF, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il faut garder une poire pour la *ſoif*; c'eſt-à-dire, reſèrver quelque chôſe pour le beſoin. *Neceſſaria ad vitam ſervare*. On ne ſçauroit faire boire un âne, s'il n'a *ſoif*, ſe dit à ceux qui refuſent de boire une ſanté qu'on leur a portée, ou de faire quelque aûtre chôſe, qu'ils n'ont pas envie de faire, quoique cette chôſe ſoit agréable. On dit de deux pèrſonnes qui n'ont point de bien & qui ſe marient enſemble, que la faim a épouſé la *ſoif*.

SOIGNANTAGE. ſ. m. Vieux mot. Concubinage. *Adulterium*. Avoir d'une femme un fils en *ſoignantage*. BEAUMANOIR. Demourer en *ſoignantage* avec un homme. ID.

SOIGNER. v. act. & n. Sèrvir avec ſoin. *Curam dare, adhibere, impendere*. On a pris une garde pour *ſoigner* ce malade, le ſèrvir en ſes beſoins. Un bon père de famille doit *ſoigner* à ſes affaires, y veiller, ne les laiſſer pas ruïner par ſa négligence.

SOIGNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Curatus, ſollicitus*.

SOIGNEUX, EÛSE. adj. Qui eſt vigilant & exact, qui a ſoin de ſes affaires, ou de celles qu'on lui a commiſes. *Studioſus, officioſus*. Le Droit favoriſe ceux qui ſont vigilans & *ſoigneux*. La meilleure qualité d'un valèt, d'un ſolliciteur, c'eſt d'être *ſoigneux*. *Vigilans, diligens*. Cette pieûſe Princeſſe inquiète des beſoins d'autrui, étoit plus *ſoigneûſe* de cacher ſes charitez, que les aûtres ne le ſont de les publier. FLÉCH. Nous devons faire de fréquentes, & de *ſoigneûſes* rèchèrche des déſirs du ſiécle que l'amour propre cache dans le fond de nôtre cœur. ID.

SOIGNEUX, ſe prend quelquefois en mauvaiſe part. Il eſt *ſoigneux* de me déplaire. RACINE.

SOIGNEUSEMENT, adv. Avec ſoin, d'une manière éxacte. *Attentè, accuratè, ſtudioſè, ſollicitè*. Ce Rapporteur voit ſes procès fort *ſoigneûſement*, c'eſt-à-dire, fort éxactement. Un heureux naturel ne va pas loin s'il n'eſt cultivé *ſoigneûſement*. M. SCUD.

SOIGNIER. Vieux v. act. Éxoiner, excuſer. DE LAURIÈRE, d'après des Fontaines, dans ſon Conſeil. C. 21. n. 19. & 20. *Excuſare*.

SOIGNIES. ſ. Nom propre d'une petite ville des Païs Bas. *Sogniacum, Sonegice, Sonegiacum*. Elle eſt dans le Haynaut, ſur la rivière de Sonnéque, à trois lieuës de Mons, vèrs le nord. On voit près de cette ville le petit bois de *Soignies*, qu'il ne faut pas confondre avec celui de Sogne, qui eſt incomparablement plus grand, & ſitué dans le Brabant, près de Bruxelles & d'Hall, du côté du Levant. MATY.

SOIN. ſ. m. Diligence, application, attention qu'on apporte à faire éxactement une chôſe, à la conſerver, à la pèrfectionner. *Cura, diligentia, ſtudium, ſollicitudo*. Je remèts cette négociation à vos *ſoins*; mettez tous vos *ſoins* à la faire réüſſir. Ménagez vôtre ſanté avec beaucoup de *ſoin*, & de régularité. Avoir *ſoin* du ménage; prendre le *ſoin* de la maiſon. Mon principal *ſoin* eſt celui de vous plaire. Vous prenez un *ſoin* trop curieux de vôtre beauté pour vous croire tout-à-fait indifférente. S. ÉVR. Voilà un ouvrage travaillé avec un grand *ſoin*, & avec une extrême éxactitude. Mieux on fait une chôſe, plus on doit cacher le *ſoin* que l'on apporte à la faire. AMELOT.

Je haïs juſques aux ſoins *dont m'honorent les Dieux*. RACINE.

Homère prenoit plus de *ſoin* de bien dire que de bien penſer. LE P. R.

Soins *de ma bèrgerie, amuſemens utiles,*
Vous n'êtes pas touchans, mais vous êtes tranquilles. FONT.

Ce mot vient de *ſenium*. MÉNAGE.

SOIN, ſe dit auſſi des foucis, des inquiétudes qui émeuvent, qui troublent l'âme. *Motio, commotio, moleſtia, angor, cura*. Le Prince ſe déchargeoit d'une partie de ſes *ſoins* ſur ſes Miniſtres. MÉZ.

Tous les ſoins *ſont bannis des demeures champêtres*. VILL.

De combien de *ſoins* ſont rongez les avâres. NIC. Le mauvais état de la fortune lui donne bien des *ſoins*, & des chagrins. Mille *ſoins* plus importans l'agitent & l'occupent, ſans lui laiſſer de repôs. Se délivrer de tout ſoin. ABLANC. Partager les *ſoins* d'un ami. BALZ.

Seigneur, tant de prudence entraîne trop de ſoin,
Je ne ſçai point prévoir les malheurs de ſi loin. RACIN.

SOIN, ſe dit auſſi en parlant des libéralitez qu'on fait à quelqu'un pour le faire ſubſiſter. *Largitio, ſublevatio*. Cet enfant n'a point de bien; mais ſon oncle en a *ſoin*, il l'entretient au Collége. Cette dévote a *ſoin* de cette orpheline.

SOINS, au pluriel ſe dit de l'attachement particuliér qu'on a pour une maîtreſſe, des ſèrvices qu'on lui rend pour lui plaire. *Obſequia*. Soupirs, devoirs, petits *ſoins*, en amour tout eſt langage. Vous rendez à cette belle des *ſoins* plus empreſſez que la civilité ordinaire, & je ſoupçonne que vos loüanges partent plus du cœur, que de l'eſprit. S. ÉVR. Mes *ſoins* ſont plus amoureux que brillans. FONT. Aujourd'hui la galanterie n'eſt pas reconnoiſſable: on léſine juſques ſur les petits *ſoins*. P. COM. Il eſt dangereux d'expôſer ſon cœur aux tendres *ſoins* d'un Amant. M. SCUD.

Je ne m'étois point apperçûë
Que tous vos petits ſoins *dûſſent m'être ſuſpects*,
Et quand j'en faiſois la revûë,
Je les prenois pour des reſpects. S. ÉVR.

SOIR. ſ. m. Tems compôſé de la fin du jour & du commencement de la nuit. *Veſpera, veſperum*. Il a travaillé du matin juſqu'au *ſoir*, & du *ſoir* juſqu'au matin. Je vous irai voir ſur le *ſoir*. Quand l'étoile de Vénus ſuit le ſoleil, on l'appelle *l'étoile du ſoir*, ou *Veſper*. Les filous tirent la laine ſur le *ſoir*, à la brune, ils courent toûjours le *ſoir*, toute la nuit.

Ce mot vient de *ſerum*. NICOD.

SOIR, ſe dit auſſi des repas du *ſoir*. On mange du boüilli à midi, & du rôti le *ſoir*, c'eſt-à-dire, à ſouper.

On le dit auſſi dans les complimens de ſéparation, adieu bon *ſoir* & bonne nuit. *Vale, bona nox*. Je ne viens que vous dire bon jour & bon *ſoir*.

Faire la cour aux Grands & dans leurs anti-chambres,
Le chapeau dans la main, nous tenir ſur nos membres,
Sans ôſer ni cracher, ni moucher, ni s'aſſeoir,
Et nous couchant au jour, leur donner le bon ſoir.
RÉGNIÉR.

SOIR, ſignifie quelquefois la nuit. Voilà le *ſoir* qui approche. *Nox, veſper*. Nous irons au bal ce *ſoir*. Ils ont joüé tout le *ſoir*, toute l'après ſoupée. Dans ce ſens Monſieur de Fontenelles a intitulé *ſoirs*, ſes dialogues ſur la pluralité des mondes. Prémiér, ſecond *ſoir*; c'eſt-à-dire, convèrſation d'après ſoupé.

SOIR, ſe dit auſſi de la partie du jour qui eſt depuis midi. *Tempus pomeridianum*. Au palais il y a les Audiences du matin, & celles du *ſoir*; pour dire, l'après dînée. On prêche en cette Égliſe le matin, & en celle-là le *ſoir* à deux heures.

SOIRÉE. ſ. f. Le tems du ſoir depuis que le ſoleil eſt couché, & l'après-ſoupée. *Veſpera tempeſtas, veſpertinum tempus*. Nous avons eu cette automne de belles *ſoirées*. Où allez-vous paſſer la

ſoirée, où vous divèrtir après ſouper ? On diſoit autrefois *ſerées*, les *Serées* de Bouchet, c'eſt un livre de contes fait pendant le ſoir, recüeillis par cet Auteur.

SOISSONGE. ſ. f. Vieux mot. La Saxe, Contrée d'Allemagne. *Saxonia*. Charron, en l'hiſtoire univèrſelle. Borel.

SOISSONS. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de France. *Sueſſiones, Sueſſones, Auguſta Sueſſionum*. Elle eſt ſur l'Aiſne, à onze lieuës de Rheims, du côté du couchant. *Soiſſons* eſt une ville ancienne & aſſez grande. Il y a ſix Abbayes, un grand nombre de Couvents de l'un & de l'aûtre ſèxe, un Évêché ſuffragant de Rheims, un Préſidial, & une Généralité des Thréſoriers de France. Enfin elle a tître de Comté, & elle eſt capitale du *Sueſſonois*, qui eſt une partie du païs des Anciens Sueſſions, dont la ville conſèrve le nom. Maty.

Le Royaume de Soissons, *Sueſſionenſe Regnum*. C'eſt un de ces Royaumes que les Rois de France de la prémière race établirent en partageant leurs États à leurs fils. Ce Royaume renfèrmoit la Picardie, la Champagne & une partie des Païs-Bas, mais on n'en ſçait pas exactement les limites. Maty.

SOIſSONNOIS. ſ. m. Tèrritoire de Soiſſons. Contrée de l'iſle de France ſur les confins de la Picardie & de la Champagne. *Sueſſionenſis ager*.

SOIſSONNOIS, oise. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Sueſſio*, qui eſt de Soiſſons. On dit plûtôt, il eſt de Soiſſons, que c'eſt un *Soiſſonnois*.

SOIT. advèrbe portant conſentement, ou indifférence. *Eſto, age*. Vous voulez que cela ſe faſſe ainſi, *ſoit*, j'y conſens. Vous avancez une telle propoſition, *ſoit*, paſſe, que tirez-vous de-là ? Baſte, *ſoit*, que m'importe ?

Soit. Conjonction disjonctive. Ce goulu mange de tout, *ſoit* bon, *ſoit* mauvais. *Sive, ſeu*. *Soit* qu'il parle, *ſoit* qu'il écrive, il eſt toûjours admirable. *Soit* à l'Orient, *ſoit* à l'Occident. Il a toûjours l'éſprit égal, *ſoit* dans la bonne, *ſoit* dans la mauvaiſe fortune. Un Juge doit la juſtice aux parties, *ſoit* riches, *ſoit* paûvres. Au lieu de répéter deux fois *ſoit*, on met élégamment ou à la place du ſecond *ſoit*. Il faut remèrcier Dieu, *ſoit* qu'il nous donne des biens, ou qu'il nous envoye des maux.

Ce *ſoit* là ſe prononce comme il eſt écrit; mais quand *ſoit* eſt la troiſiéme pèrſonne du ſubjonctif du vèrbe *être*, alors on prononce *ſait*. Vaug. *Sit*. Cependant il y a quelques Auteurs qui prétendent que tous les monoſyllabes de cette nature ſe doivent prononcer par *oi*, comme ils ſont écrits, & qui ne pourroient pas ſouffrir qu'on prononçât *ſait* dans ces mots de l'Oraiſon Dominicale, vôtre nom *ſoit* ſanctifié. On croit qu'il eſt mieux de prononcer *ſoit* dans la priére, & dans tous les diſcours grâves; & *ſait* dans la convèrſation familière.

SOIXANTAINE. ſ. f. Collectif. Nombre de ſoixante. *Sexagenarius numerus*. Une *ſoixantaine* de pèrſonnes, une *ſoixantaine* d'années.

SOIXANTE. adj. de tout genre. Tèrme numéral, compoſé de ſix dixaines. *Sexaginta*. Quarante, cinquante, *ſoixante*. On le marque ainſi en chiffre Romain LX. & en chiffre Arabe 60. *Soixante* mille, *ſoixante* millions. Tous les cèrcles ſe diviſent en trois cens *ſoixante* degrez. A *ſoixante* ans il eſt mal-aiſé de connoître ſi les paſſions qu'on ne reſſent plus, ſont éteintes, ou aſſujetties. S. Évr.

Soixante un, ou Soixante et un. *Sexaginta unum*. Vaugelas dit toûjours *ſoixante un*, mais les aûtres croyent qu'il faut dire *ſoixante & un*. Il en eſt de même de *ſoixante & dix*, de *ſoixante & onze*, &c. David rendit l'éſprit à l'âge de *ſoixante & dix* ans. Arnaud. On propôſe l'affaire en Sorbonne, *ſoixante & onze* Docteurs entreprenent ſa défenſe. Pasc. Lamec eut de ſes deux femmes Sella & Ada *ſoixante & dix ſept* enfans. Arnaud.

SOIXANTIÈME. adj. numéral ordinal. *Sexageſimus*. Qui eſt en un rang où il en voit 59 devant lui.

Il eſt quelquefois ſubſtantif: & ſignifie la *ſoixantième* partie d'un tout. Il a une *ſoixantième* dans cette affaire là.

SOL.

SOL. ſ. m. Note de Muſique qui eſt la cinquième de la gamme. Ut, re, mi, fa, *ſol*. Il a pris un *ſol* pour un fa.

Sol. Prononcez *ſou*. Piéce de menuë monnoye qui vaut douze deniérs. *Aſſis, ſeu duodecim denarii*. On prononce maintenant *ſou*, de ſorte qu'on ne le dit plus qu'en ces phrâſes. Cent écus d'or *ſol*, c'eſt-à-dire, des écus d'or en éſpéce. En matière de contribution on paye les créanciérs au *ſol* la livre, à proportion de leur dû en ſort principal.

Ce mot vient de *ſolidus*; & même les écus d'or *ſol* s'appelloient autrefois *Gallici ſolidi*, comme prouve Marquartus Freherus par pluſieurs autoritez. Bodin ſe trompe, qui dérive ce mot *à ſole* avec le vulgaire, à cauſe du ſoleil qui y eſt marqué au deſſus de la couronne. *Nummus aureus*.

Le *ſol* fut jadis la plus grôſſe & la plus forte éſpéce de monnoye, dont les vingt faiſoient la livre d'argent, comme on voit dans les Capitulaires; & comme dans les Provinces les *ſols* étoient forgez plus abondans, ou plus diſerteux d'argent, cela a cauſé la divèrſité des *ſols* & des livres. *Solidus, as*. Ainſi le *ſol Pariſis* valoit un quart plus que le *ſol Tournois*; & la livre Bourdeloiſe ne valoit que demi-livre-Pariſis. Les *ſols nerets*, c'eſt-à-dire, *noirs*, étoient une monnoye dont les ſoixante valoient trente ſix *ſols* Pariſis, ſelon Ragueau. Le *ſol Manſai*, c'eſt à dire, *du Mans*, valoit un *ſol* Normand & demi, d'où eſt venu le provèrbe, Un Manſeau vaut un Normand & demi; & il valloit, ſelon Ragueau, le double des Tournois. Il y a eu auſſi des *ſols Viennois*, & cent aûtres qui ont pris le nom des villes où ils étoient battus, & qui ſont expliquez dans les livres des monnoyes, comme *ſol* de Franc, de Livre, *ſols*, Loüiſiens, ou Doniſiens, Toloſains, dits de Toulſas, & Tolſains, c'eſt à dire de Toloſe, Morlais en Béarn, blancs, forts, Bourdelois, Barrois de Brabant, Éſtevenans, &c. Ragueau. Comme auſſi des ſols Melgorois, dits ainſi du Comte Mauguio, près de Montpélier: *ſols* Ramondois, dits du Comte Raimond de Toloſe: & *ſol* à forte monnoye, qui valoit trois *ſols*. Le *ſol* Pariſis valoit treize deniérs, à cauſe de quoi fut dit trezain; mais Paſquiér dit qu'il valoit quinze deniérs. Borel.

L'ancienne monnoye de France étoit de quatre éſpéces de *ſols*, de demi-*ſols*, de tiérs de *ſols*, qui étoient d'or, & de deniers qui étoient d'argent. Ils avoient d'un côté la tête du Prince, & pour légende ſon nom, ou celui du Monétaire, de l'aûtre côté quelque figure hiſtorique, ou une croix, & pour légende le lieu de leur fabrication. Sous Clovis les *ſols* d'or étoient à la taille de 72, à la livre ou de quatre vingt quatre grains de poids, qui avoient cours pour quarante deniérs d'argent. C'étoit la même chôſe que l'*aureus* ou *ſolidus* des Romains, qui étoit de même taille & de même poids, & qui valoit mille ſeſtèrces, comme on voit au Titre VIIe du IIIe livre des Inſtituts qui parlent des *ſols* d'or de Juſtinien.

Covarruvias dit que les Viſigots à l'imitation des Empereurs firent des *ſols* d'or d'un même poids, qu'ils nommèrent *maravédis*. Pluſieurs ont cru qu'il y avoit auſſi chez les François des *ſols* d'argent à la taille de vingt quatre à la livre, peſant chacun deux cent cinquante deux grains. Un *ſol* d'or en valoit trois & demi, qui ſont quarante deniérs. *Nummus aureus*. Ces *ſols* d'argent n'étoient au commencement qu'une monnoye de compte, & depuis on en a fait une monnoye réelle. La prémière éſpéce dont Bouteroüe dans ſon livre des monnoyes donne la figure, eſt un tiérs de *ſol* d'or fabriqué par Theudomèr, qui régnoit avant Pharamond, qui fait voir que nos Rois faiſoient fabriquer des monnoyes d'or dans un tems auquel Procope dit que les Rois de Pèrſe n'ôſoient faire battre que de la monnoye d'argent, ou de cuivre.

Sol, ſignifie auſſi l'aire, la ſupèrficie de la tèrre, de la place ſur laquelle on bâtit. *Solum, area*. Un créancier du *ſol* qui a vendu la place pour bâtir, eſt plus privilégié que celui qui a fourni les deniérs pour le bâtiment qui eſt deſſus. Ce tèrme dans la Coûtume de Paris Art. 187, ſignifie la propriété du fonds d'un héritage; ainſi elle dit que qui a le *ſol*, à le deſſous & le deſſus, s'il n'y a tître au contraire. Les propriétaires ſupèrficiaires qui bâtiſſent ſur le fond d'aûtrui, pour en joüir pendant cèrtain nombre d'années, n'ont que le deſſus. Daviler.

Sol, ſignifie auſſi la qualité du tèrrain. Quand on veut faire un plant, un bâtiment, il faut conſidérer le *ſol*. Le *ſol* qui eſt ſec, pièrreux, ou de roche, eſt bon pour les vignes; le *ſol* ſablonneux pour les bois; celui qui eſt gras, ou humide, pour le labour & les prez.

Ce mot vient de *ſolum*. Nicod.

Sol, ſe dit auſſi du partage qui ſe fait des tèrres labourables d'une métairie pour les ſemer divèrſement, ou les laiſſer repôſer, quand on en veut faire une raiſonnable éxploitation. *Solum tripartiri*. En la plûpart des lieux on partage les tèrres en trois *ſols*: l'un ſe ſéme en blé froment; l'autre en menus grains; & le troiſiéme demeure en jachère. Les *ſols* ne ſont pas toûjours tout-à-fait égaux. On ſtipule dans les baux, que les Fèrmiers ne pourront déſſoler les tèrres, c'eſt à dire, changer les *ſols* accoutumez.

Sol *& pan de fuſt de bois* dans la Coûtume de Rheims Art. 377. *ſol* n'eſt aûtre chôſe que Solive. De Laurière. *Tignum, Tigillum*.

Sol, en tèrmes de Blâſon, ſe dit quelquefois du champ de l'Écu qui porte les piéces honorables & les meubles. *Solum, area*.

Sol, en tèrme de Chymie, ſignifie l'or. *Aurum*. Prenez du *ſol*, la teinture du *ſol*, &c. Les Aſtrologues diſent auſſi, *Sol* en Aries; *Sol* en Libra; pour dire, que le Soleil eſt en ces Signes-là.

Sol, Dit ſimplement: en tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le ſouphre. Dict. Herm. *Sulphur*.

San Sol. Nom propre d'une petite ville des Vaſcons. *Sanſolium*, anciennement *Catuſa*. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du Royaume de Navàrre. Il eſt ſur une petite iſle formée par l'Odion, entre Viana & Stella, à deux lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière. Maty.

Sol, ole. Vieux adj. Seul, ſeule. *Pèrceval*. Borel. *Solus, ſola.*

SOLACIER, Vieux vèrbe. Donner de la récréation. *Roman de la Roſe*. Borel. *Solari, Recreare.*

SOLACIEUX, euse. Vieux adj. Récréatif. Borel. *Recreans. Jucundus.*

SOLAGE ou Soulage, Autrefois Solaige. ſ. m. Tèrroir. *Solum, Terra, fundus.* Ces fruits ſont d'un bon ou d'un mauvais *ſolage*. Mais nous pouvons aſſurer qu'il ſe dit bien peu s'il ſe dit. Du reſte il paroit venir de *ſolum*, & ſignifier la même chôſe que ſol, ou terroir; à moins qu'il ne vienne de ſoleil, & qu'il ne ſe diſe pour éxpoſition au ſoleil, ce que je ne crois pas. On diſoit autrefois un bon *ſolaige*, un petit *ſolaige*, un mauvais *ſolaige*. Voyez la Coûtume d'Auvèrgne Tit. XXXI. Art. 62.

SOLDÉE. Voyez SOULDÉE.

SOLAIRE. adj. m. & f. Qui concèrne le ſoleil, qui tient du ſoleil. *Solaris*. Le coq, le lion, font des animaux *ſolaires*. Une éclipſe *ſolaire*, eſt une privation de la lumière du ſoleil par l'intèrpoſition du corps de la lune entre le ſoleil & nous. Cent révolutions *ſolaires*, c'eſt cent ans. L'année *ſolaire* eſt de 365 jours, 5 heures, 49 minutes. La lunaire n'eſt que de 354 jours. Les quadrans *ſolaires* ſont ceux qui marquent l'heure par l'ombre que fait le ſoleil, dont la conſtruction s'enſeigne dans la Gnomonique.

Solaire, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit d'un muſcle qui ſèrt à mouvoir la ſole ou la plante du piéd. *Muſculus ſolaris. Soleus.* Il eſt ainſi nommé, dit Dionis, parce qu'il eſt ſemblable à une ſole, ou ſelon d'aûtres parce qu'il remuë la ſole ou plante du piéd. Il eſt placé ſous les gemeaux, & prend ſon origine de la partie poſtérieure & ſupérieure tant du tibia que du peroné, & confondant ſon tendon avec celui des gemeaux, il va s'inſérer à l'ôs du talon. Dionis.

SOLAK. ſ. m. Tèrme de Rélation. Corps de milice de la Garde du Grand Seigneur. Archer de la garde à piéd. *Sagittarius*. Les Archers de la garde à piéd nommez *Solaks* ont un bonnet pareil à celui des Tchornadgis, & portent chacun un arc à la main. Ils n'ont que la veſte de deſſous, qui eſt retrouſſée juſqu'à la ceinture avec des manches pendantes, & parce que leurs chemiſes qu'ils portent comme tous les Turcs pardeſſus les caleçons, ſont en vûë, elles ſont auſſi brodées par les coûtures. Du Loir. p. 130.

SOLANDRES. Voyez Soulandres.

SOLANE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de France. *Solana*. Elle coule dans le Limoſin, & ſe joint à la Courreze aux Murailles de Tulle. Maty.

SOLANTO. ſ. m. *Solus, Oluſis*. C'étoit anciennement une ville de la Sicile. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg, ſitué dans la vallée de Mazara, près du Cap de Bongèrmino ou Mongèrbino, à quatre lieuës de Palèrme, vèrs le levant. Maty.

SOLANUM. ſ. m. Plante. Voyez Moreile. *Solanum.*

SOLARA, SOLANA. ſ. Nom propre d'un village de la Caſtil le nouvelle, en Eſpagne. *Solara, Solana*. Il eſt dans le quartier qu'on appelle Campo Montiel, environ à dix lieuës de Ciudad Réal, du côté du levant. Quelques Géographes prennent *Solara* pour l'ancienne *Salaria* des Orétans, que d'aûtres placent à Sirvela, village ſitué à deux lieuës de Ciudad-Réal. Maty.

SOLAUX. ſ. m. Vieux mot. Borel. *Sol*. Soleil. *Guiot de Nantueil.*

Li Solaux *eſt levez*,
Qui abat la rouſée.

SOL-BATU, uë. adj. Se dit d'un cheval dont la ſole eſt foulée. Cheval *ſol-batu*. Soleisel. *Equus in ſoleâ contuſus.*

SOLBATURE. ſ. f. Maladie de cheval, meurtriſſure de la chair qui eſt ſous la ſole, quand le cheval a été longtems piéd nud ou mal ferré. *Soleæ equinæ contuſio, ſugillatio.*

SOLBAZAR. ſ. m. Nom propre de lieu. *Solbazaria balana*. C'étoit anciennement un bourg de l'Ionie, en l'Aſie Mineure. Il eſt maintenant dans la Natolie propre, près du Madre. Maty.

SOLDADIA, SOLDAIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Soldadia, Soldaia*. Elle eſt près de la côte, entre la ville de Caffa, & le Cap Inkèrmen. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Lagyra*, que d'aûtres placent à Camba, petite ville ſituée ſur la même côte que *Soldadia*. Maty.

SOLDAN, ou SOUDAN, ſ. m. Prince Mahometan. *Soudanus, id eſt, Rex*. Le *Soudan* d'Égypte. Les Chrétiens dans les guèrres ſaintes ont livré beaucoup de combats aux *Soudans*. Ce mot en langue Moreſque ſignifie *Roi* ou *Prince*, d'où on a fait *Sultan*, qui eſt le titre du Grand Seigneur & de ceux de ſa maiſon.

Il y a à Rome un Magiſtrat qu'on appelle *Soldan*, ou autrement *Juge de la Tour de Nove*, ou *Maréchal de Rome à la Cour des Savelles. Soldanus judex*. Il a la garde des priſons, & juge de pluſieurs affaires criminelles. Il eſt auſſi le Juge des Courtiſannes. Il a quelquefois la garde du Conclâve avec des ſoldats.

SOLDANEILE. ſ. f. Plante maritime qui eſt une éſpéce de liſeron, & qui pouſſe des tiges grêles, rougeâtres, ſe traînant à tèrre, revêtuës de feuilles prèſque rondes, plus larges que longues, ſemblables à celles de la petite chélidoine, un peu épaiſſes, remplies d'un ſuc laiteux, attachée à des queuës longues. Ses fleurs ſont des cloches à bords renverſez, de couleur purpurine. Il leur ſuccéde des fruits prèſque ronds, membraneux, qui renfèrment des ſemences anguleûſes, noires ou blanches. Sa racine eſt longue & grêle. En Latin *convolvulus maritimus noſtras*, Mor. Hist. P. Tournefort; ou *ſoldanella maritima minor*. C. Bauh. Cette plante purge puiſſamment les ſéroſitez par bas; on s'en ſert pour l'hydropiſie, pour le ſcorbut.

SOLDAT. ſ. maſc. Fantaſſin; homme de guèrre qui ſèrt à piéd moyennant cèrtaine ſolde, ou paye journalière. *Pedes, miles*. Le *ſoldat* eſt celui qui prend la paye; le *vaſſal*, celui qui ſèrt à ſes dépens. On léve par tout des *ſoldats*. Il y doit avoir tant de *ſoldats* dans une compagnie. Les *ſoldats* courent la campagne. C'eſt un Volontaire qu'on met en faction comme un ſimple *ſoldat*.

Implacable ennemi de Rome & du repôs,
Comptez-vous vos ſoldats *pour autant de Hérôs?* Rac.

Il ſe met élégamment au ſingulièr, quoiqu'on parle des *ſoldats* en général. Ni la colère, ni la joye du *ſoldat* ne ſont jamais modérées. Vaug. Quant la peur a ſaiſi le *ſoldat*, il ne voit & n'entend plus ni l'éxemple ni les ordres du Général. Id. Le *ſoldat* doit plus craindre ſon Capitaine, que ſon ennemi. Ablanc. Du Cange dit que les anciens *ſoldats* avoient cinq piéds & demi, & que leur meſure s'appelloit *incoma*.

Ce mot vient de *ſoldato* Italien dérivé de *ſolida*, à cauſe de la ſolde qu'on paye aux *ſoldats*. Ménage; ou de *ſoldurius*, ſelon Nicod. Selon Paſquier, il vient du vieux mot des Gaulois, qui diſoient en *ſouldoyer*, puis *ſouldart*, & enfin l'on a dit, *ſoldat*, ou de *ſolde* payement d'un homme de guèrre qui eſt à la *ſolde* du Prince ou de l'État. D'où vient que *ſoldat* veut dire homme qui eſt à la *ſolde* du Prince & de l'État.

Soldat, ſe dit auſſi de tout homme de guèrre qui eſt brâve, & qui ſçait ſon métier. *Veteranus miles, egregius, ſtrenuus*. Ce Gentilhomme eſt brâve *ſoldat*. Cet Officièr n'a pas de conduite; mais il eſt bon *ſoldat*; il eſt fort vaillant. Ce Prince eſt *ſoldat* & Capitaine. On reprochoit à Scipion qu'il n'étoit pas *ſoldat*; c'eſt à dire, qu'il n'étoit point brâve: Auſſi ne le ſuis je pas, dit il, mais Capitaine. Ablanc.

Soldat, eſt auſſi quelquefois adjectif. Il a l'air *ſoldat*. *Militaris, bellicoſus*. Veut-on qu'un homme né dans les armes, n'ait rien de *ſoldat*, que quand il voit les ennemis? Le Ch. de M.

SOLDATESQUE. ſ. f. Tèrme collectif, qui ſe dit des ſimples ſoldats en général. *Milites*. On a abandonné cette ville au pillage, à l'inſolence de la *ſoldateſque*. Il y eut un grand nombre de Réligieûſes qui pour éviter les inſultes de la *ſoldateſque*, quittèrent leur Abbayes. Pat.

Soldatesque, Eſt quelquefois adjectif. C'eſt une brutalité, une inſolence *ſoldateſque*. *Militaris.*

SOLDE. ſ. f. Paye journalière qu'on doit donner aux ſoldâts, aux gens de guèrre. *Stipendium*. Le Roi de France a pluſieus Suiſſes, Allemands, Anglois à ſa *ſolde*. On doit à ces troupes trois mois de leur *ſolde*.

SOLDOYER. vèrb. act. On dit maintenant. *Soudoyer*. Payer la ſolde des gens de guèrre. *Stipendia exercitui præbere*. Le Roi *ſoudoye* cent mille hommes. Il envoye à ſes alliez dix mille hommes qu'il entretient & *ſoudoye*, c'eſt-à-dire, qu'il paye, qu'il fait ſubſiſter.

Soudoyé, ée. part. paſſ. & adj. *Stipendio donatus, ſuſtentatus.*

SOLDURIÉR, ou SOUDOYÉR. ſ. m. C'étoit au tems de Céſar, chez les peuples de l'Aquitaine, des éſpèces de Clients, qui s'attachoient à quelque homme puiſſant, & qui, tant qu'ils vivoient, joüiſſoient de toutes les commoditez de ceux au ſèrvice & à l'amitié deſquels ils s'étoient rangez; mais ſi quelque déſaſtre leur arrivoit, ou ils couroient pareille fortune, ou ils ſe donnoient la mort; & Céſar aſſûre qu'on n'avoit point mémoire qu'il s'en fût encore trouvé un ſeul qui eût refuſé cette altèrnative, ſi celui au ſèrvice & à l'amitié duquel ils s'étoient livrez étoit tué. *Soldurius*. Céſar L. III. *De bello Gallico*, C. 22. *Cliens*. Céſar L. VII. C. 8. Vigenère croit que ces *Soudoyers* étoient plus que des ſimples ſoldâts; mais comme des Gentilshommes appointez. Athénée, après Nicolas de Damas, les nomme Συναποθνήσκοντες, qui meurent avec le Maître auquel ils ſe ſont

ſont donnez. Voyez Céſar cité, & Vigenère ſur cet endroit, p. 138. col. 1.

Ce nom vient du Celtique *Soldnèr*, Stipendiaire, qui vient de *ſold* ou *ſould*, qui ſignifie la paye qu'on donne à un ſoldât, les appointemens qu'on donne à un Officiér, & qui étoit pris de *ſolt*, ſèl, de même que *ſalarium*, ſalaire vient de *ſal*, du ſèl. De là nous ſont reſtez ſoldat & *ſoudoyer* vèrbe. Voyez Vigenère cité, Goropius Becanus Hèrmath, p. 191. Kilianus au mot *ſould*. Les ſoldâts des Seigneurs Gaûlois, connus ſous le nom de *Sol duriérs*, ne ſont rien moins que les Vaſſaux d'aujourd'hui. Journal des Sçav. C'étoient des gens qui ſuivoient les Chevaliérs, devant courir même fortune avec eux, ſelon Fauchet. Borel. Et ailleurs il dit *Soldurii*, ſoldâts, à caûſe de la ſolde qu'on leur bailloit. Il dit encore *Soldurieur*; & l'Intèrpréte courageux: d'où vient, dit-il, ſoldât, *de ſodali*. Et encore *Soldurii*, hommes Réligieux, ſelon l'Atlas. Id. Il faut s'en tenir à ce que nous avons dit d'abord, qui eſt tiré des Commentaires de Céſar.

SOLE. ſ. f. Place publique, ou l'étape. L'Ordonnance des Aides veut que les Marchands de vin en grôs mettent tous les vins qu'ils feront venir, dans les *ſoles* de l'Hôtel de ville, & en la Hâlle au vin, pour en payer le grôs. *Area*.

Sole, en tèrmes de Manége, eſt un ongle de cheval, ou une éſpéce de corne beaucoup plus tendre que l'aûtre qui l'environne. *Cornu equi tenerius*. Un fèr qui porte ſur la *ſole*, peut meurtrir la chair qui la ſépare du petit piéd.

Sole, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie auſſi le milieu du deſſous du piéd des grandes bêtes. Saln. *Medium*.

Sole, eſt auſſi un poiſſon de mèr, fort plat, & d'un goût éxcellent. La *ſole* eſt la pèrdrix de la mèr. Des *ſoles* frites ou en ragoût. Paquet de *ſoles*. Il vient du Latin *ſolea*, qui ſignifie une *ſemelle* de ſouliér, à caûſe de la reſſemblance qu'elle a avec la *ſole*. Voyez Ménage.

On dit provèrbialement, qu'il ſe vend plus de harengs que de *ſoles*, pour dire, que les marchandiſes communes ſont de plus promt débit que les précieûſes.

Sole, eſt encore le fond plat & large des bâtimens de mèr, qui n'ont point de quille. *Plano fundo, abſque ſpina ſtructa navis*. La gribane n'a point de quille, eſt bâtie à *ſole*. Les bâcs, les foncèts & les batteaux des rivières ſont auſſi bâtis à *ſole*.

Soles, ſont auſſi des piéces de bois qui portent la cage d'un moulîn à vent, qui pôſent ſur quatre maſſifs de maçonnerie, ſur le milieu déſquelles eſt encaſtré un des bouts de l'attache qui porte le moulin, & ſur léſquelles il tourne. *Baſis, fulcra*. On le dit auſſi des piéces de bois qui ſe couchent à tèrre dans les aûtres conſtructions & machines, comme dans les gruës, engins, &c. En un mot, on appelle *ſoles* toutes les piéces de bois pôſées de plat, qui ſèrvent à faire les empatemens des machines, comme des gruës, engins, &c. On les nomme Racinaux, quand au lieu d'être plates, elles ſont prèſque quârrées. Davilèr.

SOLÉ. Rio del Solé, c'eſt à dire, la rivière du Soleil. *Solis fluvius*. Anciennement *Digentia*. Petite rivière de l'État de l'Égliſe, en Italie. Elle coule dans le Duché de Spoléte, baigne Farſa & Vocone, & ſe décharge dans le Tibre. Maty.

SOLEA, SOLOS. ſ. f. Nom propre de lieu. *Soli*, *Solus*. C'étoit aûtrefois une ville de l'iſle de Cypre. Ce n'eſt maintenant qu'un village; ſitué ſur la côte ſeptentrionnale de l'iſle, à ſept ou huit lieuës de la ville de Baffo. Maty.

SOLÉCISME. ſ. m. Tèrme de Grammaire. *Solaciſmus*. C'eſt une grôſſe faûte contre la langue, & contre les régles de la Grammaire, ſoit dans les Déclinaiſons, les Conjugaiſons, la Conſtruction, ou la Syntaxe. *Impetratum eſt à ratione, ut peccare ſuavitatis cauſâ liceret*; c'eſt à-dire, que pour parler élegamment, il faut s'enhardir à s'éloigner quelquefois des régles de la Grammaire. Vaugelas répéte ſouvent ce qu'a dit Quintilien: *Aliud eſt latinè, aliud grammaticè loqui*. Bouh. Barthaſar Stolbèrg a fait un Traité Latin des *Solécîſmes* & des Barbariſmes, fauſſement attribuez au Grèc du Nouveau Teſtament.

Mon éſprit n'admet point un pompeux barbariſme,
Ni d'un vèrs empoulé l'orgueilleux ſolécîſme. Mol.

Un acteur ayant fait un faux geſte ſur le théâtre, on lui cria, qu'il avoit fait un *ſolécîſme* de la main. Ablanc.

Le moindre ſolécîſme *en parlant vous irrite;*
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite. Mol.

SOLEIL. ſ. m. Corps, globe lumineux qui éclaire le monde; la plus brillante des ſept Planétes. *Sol*. Le *ſoleil* eſt au centre du monde, ſelon Copèrnic, ou du moins au centre de nôtre tourbillon, où il eſt immobile pour le lieu; mais il tourne ſur ſon axe. Toutes les Planétes tournent autour du *ſoleil*, excepté la lune, qui tourne autour de la tèrre; ainſi le *ſoleil* ceſſe d'être Planéte. Le *ſoleil* eſt placé dans le centre, comme dans le lieu le plus commode d'où il puiſſe diſtribuer également la lumière, & animer tout par ſa chaleur. La plus grande diſtance de la tèrre eſt de 22374. demi diàmétres de la tèrre, & ſa plus petite de 21626. c'eſt à-dire, qu'en hyvèr le *ſoleil* eſt plus près de nous qu'en été de 748. demi diamétres de la tèrre, qui font plus d'un million de lieuës. La circonférence du cèrcle que le *ſoleil* parcourt, n'a pas le même centre que la tèrre. Par cette raiſon, ce cèrcle s'appelle *éxcentrique*, enſorte que le *ſoleil* eſt plus proche de la tèrre dans la partie méridionale, que dans la partie ſeptentrionale. Le point le plus éloigné de cet éxcentrique s'appelle *apogée*, & le plus proche, *pèrigée*. C'eſt Hyparque, qui, 120. ans avant Jésus-Christ, a été l'inventeur de cette ſuppoſition, qui ſèrt à rendre raiſon de divèrs phénomènes du *ſoleil*. Cette éxcentricité du cèrcle du *ſoleil* eſt caûſe qu'il fait ſept ou huit révolutions de plus dans la partie ſeptentrionale, que dans la méridionale, & qu'il paroît auſſi plus grand, quand il parcourt le Tropique du Capricorne, que quand il parcourt le Tropique du Cancèr. M. Caſſini a dètèrminé que la moindre vîteſſe du *ſoleil* dans l'apogée n'eſt pas ſeulement apparente, mais encore réelle. Le *ſoleil* ne s'écarte point de l'Écliptique, où il fait ſon cours annuel en 365. jours, 5. heures, 49. minutes & 16. ſecondes. Voyez au mot An. T. I. Et le cèrcle diurne qu'il décrit, lorſqu'il eſt le plus éloigné de l'Équateur, eſt diſtant de 23. degrez, 30. minutes de l'Équateur. Quelques-uns croyent que les étoiles fixes ſont autant de *ſoleils*, autour deſquèls roulent des Planétes qui nous ſont inconnuës. Mr. Huygens eſt de ce ſentiment.

Ce mot vient du Latin *ſol*, que quelques-uns ont crû être ainſi nommé de *ſólus*, comme étant le ſeul dans le monde. Le P. Pezron prètend qu'il vient du mot *ſul*, qui en Celtique ſignifie ſoleil; & que c'eſt pour cela que les Bas Bretons appellent le Dimanche *Di Sul*, comme ſi *Di Sul* n'étoit pas pris du Latin *Dies Solis*.

L'Écriture & les Pères lui ont donné pluſieurs épithétes, *l'œil du ciel, la ſource de la lumière, l'âme du monde, l'ouvrage & l'image du Très-Haut*. Le *ſoleil* eſt une matière liquide, ou un globe de feu. Quelques uns prétendent que שמש, *ſchemeſch*, nom Hébreu de cet aſtre confirme cette opinion, parce qu'il vient, ſelon eux, de שם, *ſchem*, & אש, *eſch*, c'eſt à-dire, Nom, ou, comme ils diſent, Subſtance de feu; mais שמש vient de שמש, *ſchimmeſch*, & en Chaldéen, *ſchammeſch*, ſèrvir, être utile, parce que c'eſt de tous les aſtres celui qui ſèrt le plus à l'univèrs, comme ont ſoûtenu chez les Anciens, Démocrite, Platon, Zénon, Métrodôre; & chez les Modèrnes, Képlèr, Kirchèr, Rheita, Scheinèr, Ricciolus, &c. On voit des taches & des macules dans le *ſoleil*; Scheinèr les a le prémiér obſèrvées. Voyez Taches. Épicure s'imaginoit que le *ſoleil* s'éteignoit tous les ſoirs dans la mèr, & ſe rallumoit tous les matins vèrs l'Orient, & qu'il n'étoit pas plus grand qu'il paroît à nos yeux. Le diſque du *ſoleil* paroît rond dans le midi; mais à ſon lever & à ſon coucher il paroît elliptique: ſur quoi il y a un Traité particuliér de Scheinèr. Le globe du *ſoleil* ſe meut ſur ſon axe en 27. jours. Son diamétre ſe voit ſous l'apogée, dans un angle de 30. minutes, & dans ſon périgée, de 31. En l'année 1666. on a obſèrvé que ſon diamétre a été dans ſon apogée de 31. minutes, & 35. ſecondes; & dans ſon périgée de 32. minutes, & 43. ſecondes. Il eſt 166. fois plus grand que la tèrre, ſelon Ptolomée; 162. fois, ſelon Copèrnic, & 140. ſelon Ticho-Brahé. Rohaut dit que le diamétre du *ſoleil* contient 7 fois celui de la tèrre, d'où il ſuit que le *ſoleil* eſt 434. fois plus grand que la tèrre. Bion Graveur des machines Aſtronomiques de l'Académie Royale des Arts & Sciences de Paris, dit que le diamétre du *ſoleil* contient cent fois celui de la tèrre, & par conſéquent qu'il eſt un million de fois plus grand que la tèrre. Un curieux affirme que ſur le Pic de Téneriffe, le *ſoleil* ne lui avoit paru guères plus grand qu'une étoile de la prémière grandeur; la raiſon eſt, que les éxhalaiſons, & les vapeurs ne ſe formant qu'au-deſſous du ſommet de cette montagne, elles ne ſont point intèrpôſées entre les yeux & le *ſoleil*, pour groſſir l'objèt. C'eſt par la même raiſon que le *ſoleil* & la lune paroiſſent plus grands à l'horiſon qu'au zénith. Voyez Marville. Un aûtre curieux qui a fait des additions à ce Dictionnaire, met ces mots en cet endroit. On voit ce Pic de Téneriffe de 30. lieuës en mèr; Il a ſept lieües de haut: feu mon Père qui y a été l'an 1659, m'a dit l'avoir obſèrvé: feu Mr. mon Grand Père y a auſſi été & y fit des obſèrvation particulières & très curieûſes. Nous ne ſçavons point quel eſt celui qui parle ainſi. Le *ſoleil* parcourt les douze Signes en un an; On les appelle ſes douze Maiſons, quoy qu'en éffet il n'en ait qu'une, qui eſt le Lion, où il domine, comme les aûtres Planétes dans leurs Maiſons. Il entre en Ariès le 21. Mars, & il employe à le parcourir 30 jours, 13. h. 19. m. Il entre en Taurus le 20 Avril & y demeure 31 jours, 15. h. 6. m. Il entre en Gemini le 21 May, & y demeure 31 jours 8. h. 49. m. Il entre en Cancèr le 21 Juin, & y demeure 31 jours, 10. h. 43. m. Il entre dans Leo le 23 Juillet, & y demeure 31 jours, 5. h. 59. m.

Il entre dans Virgo le 23 Aouſt, & y demeure 30 jours, 20. h. 9. m. Il entre dans le Libra le 23 Septembre, & y demeure 30 jours, 7. h. 29. m. Il entre dans le Scorpion le 24 Octobre, & y demeure 29 jours, 19. h. 56. m. Il entre dans le Sagittaire le 22 Novembre & y demeure 29 jours, 12. h. 1. m. Il entre dans le Capricorne le 22ᵉ. Décembre, & y demeure 29 jours 10. h. 20 m. Il entre dans le Vèrſeau le 20. Janviér, & y demeure 29 jours, 14 h. 59 m. Il entre en Piſces, ou dans les Poiſſons le 19. Févriér, & y demeure 30 jours, 59 m. On a découvèrt 30 ſatellites qui font leur révolution autour du *ſoleil* en 15 jours. On les appelle les *étoiles de Bourbon*. Le *ſoleil* s'arrêta aûtrefois au commandement de Joſué. Que le *ſoleil*, ſi l'on veut, ſoit toûjours immobile dans le Ciél, l'Écriture n'aura point menti, quand elle a dit qu'il s'arrêta à la voix de Joſué; elle aura ſeulement éxprimé aux hommes une très grande mèrveille, de la manière dont les hommes de ce tems là étoient capables de la concevoir. Pélisson. Son ombre rebrouſſa de dix degrez au tems du Roi Ézéchias. Le *ſoleil* ni la mort ne ſe peuvent regarder fixement. La Rochef. Le *ſoleil* las de voir ce ſpectacle barbâre, précipita ſa courſe. La Font. Le *ſoleil* meurt, & renaît tous les jours. Vill. Le *ſoleil* eſt allé ſe repôſer dans le ſein de Thétis.

Le ſoleil *nous luit tous les jours;*
Tous lès jours ſa clarté ſuccéde à l'ombre noire. La Font.

On dit qu'un méſſagèr n'eſt point réſponſable de ſa voiture, s'il eſt volé entre deux *ſoleils*; c'eſt-à-dire, tandis qu'il fait jour. *Ab ortu ad occaſum ſolis.* D'un côté, c'eſt un bois épais qui défend tous les *ſoleils*. La Bruy. c'eſt à dire, de la chaleur pendant tout le jour.

A peine le ſoleil *ramené par l'aurôre,*
Eut découvert le feu dont le ciél ſe côlôre. P. Le Moine.

Entre eux & les Tenants le ſoleil *ſe partage* P. Le Moine.

Et portèrent les arts à ces bords rougiſſants,
Où l'onde ſert de lit aux ſoleils renaiſſants. P. Le Moine.

Le *ſoleil* a été nommé par les anciens Phéniciens *El*, nom Hébreu qui ſignifie Fort, & qui étoit un des noms du vrai Dieu. Voyez Sèrvius ſur l'Énéide, L. I. v. 646. De là les Grècs firent *Helios*, & les Latins *Sol*, en changeant, comme en beaucoup d'aûtres noms, l'éſprit âpre ou l'aſpiration en *S*, & *η* en *ω*. Les Pamphiliens & les Crétois le nommoient Abellion, ou Abellius; les Aſſyriens, Adad; les Phéniciens & les Arâbes, Adon, ou Adonis, mot Hébreu qui ſignifie Seigneur; les Séphar-raïtes, Adramelech ou Anamelech; les Ammonites, Moloch. Selon quelques Sçavans, l'Aïnanus, ou Amendratus des Pèrſes étoit le *ſoleil*; les Cyréniens le nommoient Ammon, de l'Hébreu חמה, *hhama*, chaleur; les Grècs & les Romains, Apollon; les Éthiopiens, Aſſabin; les Phéniciens & les Syriens, du nom géneral de *Baal*, Seigneur; les Moabites & les Madianites, Baal-Péor ou Phégor; les Accaronites, Béelzébub, les Aſſyriens & les Chaldéens, Bel, ou Belus; les Moabites, Chamos, ou Chemos; les Arâbes, Dyſares ou Duſares; ceux d'Éméſe, Élagabale; les Pèrſes, Carpofôre ou Frugifère; les Phéniciens, Gingras, qui étoit un nom d'Adonis; les Grècs, Bacchus & Jacchus; les Pèrſes, Mithra, ou le feu; les Chaldéens, Malachbelus; les Moabites, Nébo ou Nabo, qui étoit le même que Chamos; les Égyptiens, Orus & Oſiris; les Lucaniaques, Panthée; les Myſiens, Phanaces; les Grècs & les Latins, Phœbus; les Romains, Priape, & Sabarſus Jupitèr; les Payſans Romains, Sylvain, ou Mars Sylvain; pluſieurs aûtres, Teutates & Thyrée; les Arâbes, Vrotalt. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 2. & ſuivants. Dempſtèr ſur Roſin, L. II. C. 8. Le *ſoleil* étoit le même que Bacchus, qu'Hèrcule, que Mars, Mithra, ou le feu, Janus Liber, Malachbelus, Mèrcure, Oſiris, Priape, Jupitèr Sabaſien, & tous les aûtres, dont on a rapporté les noms.

Soleil, dans la Philoſophie hèrmétique c'eſt le Roi des planétes qui leur donne la lumière: les Philoſophes appellent l'or, ſoleil. *Le ſoleil des Philoſophes de ſource mèrcuriale*, c'eſt le fixe; & la lune eſt le volatil, qui ſont les deux Dragons de Flamel; & le Mèrcure Philoſophal, le mâle & la femelle, le ſouphre & le Mèrcure. Autrement le feu central qui eſt dans la matière. Le *ſoleil* des Philoſophes, dit ſimplement, c'eſt le feu. Le *ſoleil* eſt ſon Père, la lune ſa mère, c'eſt à-dire, le *ſoleil* eſt le corps parfait, & la lune le corps imparfait: ou bien les Philoſophes diſent que le *ſoleil* eſt ſon père, & la lune ſa mère, parceque le *ſoleil*, la lune & les Aſtres, influent à la pièrre l'éſprit & l'âme qui lui donne la vie, & qui la font être ce qu'elle eſt.

Le cœur du Soleil. En tèrmes d'Aſtrologie Judiciaire, on dit d'une planéte qu'elle eſt dans le cœur du *ſoleil*, lorſqu'elle n'eſt éloignée de cet Aſtre que de 19. minutes au plus.

Soleil, ſe dit figurément en chôſes morales. Jésus-Christ eſt le *Soleil* de Juſtice, le *Soleil* qui éclaire nos âmes. *Jeſus-Chriſtus eſt ſol juſtitiæ & lumen animarum noſtrarum.* On dit auſſi d'un homme illuſtre & éxtraordinaire, que c'eſt un nouveau *ſoleil* qui éclatte ſur l'horiſon. Un Amant dit auſſi, que ſa Maîtreſſe eſt un *ſoleil*; que ſes yeux ſont deux *ſoleils*. Elle porte en châque prunelle le *ſoleil*. Voit. On le dit de Dieu, de ſa grâce qui éclaire nos âmes.

Ciel! qu'elle horrible déſtinée
Suit bien-tôt le profond ſommeil,
Quand ſur une âme abandonnée
Tu ne luis plus, divin ſoleil!

On dit poëtiquement, J'ai vû cinquante *ſoleils*; pour dire, J'ai paſſé cinquante années. *Exegi quinquaginta annos.*

Soleil, ſe dit auſſi des chôſes qui repréſentent le *ſoleil*, qui ſont peintes avec des rayons. *Soles picti, vel argentei.* On met le Saint Sacrement, l'Hoſtie, dans un *ſoleil*, ou vaîſſeau d'argent orné de rayons pour le faire voir au peuple. Le *ſoleil* d'argent doit être contremarqué aux deux grandes faces du piéd, ou au bouge. Il y a auſſi une aſſiétte ou platine avec des rayons, ſur laquelle on pôſe des mouchettes, qu'on appelle un *ſoleil*. On appelle un écu au *ſoleil*, un écu d'or, au haut duquel eſt une petite figure du *ſoleil*. *Nummus aureus*; & Regniér a dit dans ſes Satires: Je fis dans un écu reluire le *ſoleil*; pour dire, Je fis briller un écu d'or. Brûler un *ſoleil* de la nuit. Masc. C'eſt-à dire un fagot. C'eſt Balzac qui l'appelloit ainſi.

En Armoiries on peint le *ſoleil* d'ordinaire avec douze rayons, dont les uns ſont droits, & les aûtres en ondes; & ſon émail eſt d'or. Quand il eſt de couleur, on l'appelle proprement *ombre de ſoleil*.

Soleil, eſt auſſi une plante qui pouſſe une ſeule tige à la hauteur de dix ou douze piéds, & en quelques endroits de vingt-quatre. *Heliotropium.* Ses feüilles ſont grandes, larges, pointuës, veluës, dentelées en leurs bords, attachées à de longues queuës. Le haut de la tige eſt occupé par une belle fleur radiée, de figure orbiculaire, ample, de couleur jaûne; le diſque de cette fleur eſt un amas de pluſieurs fleurons, & la couronne eſt formée par quelques demi-fleurons. Ses ſemences ſont oblongues, noires, quelquefois blanches. En Latin *corona ſolis*. Tabern. Ic. P. Tournefort. La fleur de cette plante cuitte avec de l'huile & du ſel eſt bonne à manger; on mange auſſi les queuës tendres des feüilles. Elle a été appellée ainſi à caûſe que ſa fleur répréſente un *ſoleil*, & qu'elle ſe tourne toûjours de ſon côté. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *ſoleil*. Cette grande plante a pluſieurs noms, Matthiole l'appelle couronne Royale & coupe de Jupitèr: les aûtres *ſoleils* d'Inde, beſide de Pline, cloche d'amour, & rôſe de Jérico. Il éleve ſa groſſe tige boutonneuſe quelquefois juſqu'à la hauteur de ſix ou ſept piéds, à l'éxtrémité de laquelle il produit une grande fleur qui répand par le déhors tout à l'entour un cèrcle de feüilles d'un beau jaûne doré, dont tout le dedans eſt rempli d'une cèrtaine graine brune obſcure. Et parce que comme l'Héliotrope ſe tourne toûjours aux rayons du ſoleil, quelque uns l'ont appellé pour cette raiſon Tourneſol. Quelquefois la tige ſe ſépare en pluſieurs branches, qui portent châcune une fleur.

Soleil, eſt auſſi une ſorte d'inſecte de mèr, de la figure dont on peint le *ſoleil*. Rond. *Sol marinus piſcis ſpecies.*

Soleil, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un *ſoleil* de Janviér, qui n'a ni vèrtu, ni force. *Sol Januarius iners & ſegnis.* On dit auſſi, qu'une chôſe n'a vû ni lune, ni *ſoleil*; pour dire, qu'elle a été long-tems cachée, enfèrmée dans un coffre, dans une priſon. On dit auſſi, qu'on adore plutôt le *ſoleil* levant que le *ſoleil* couchant: pour dire, qu'on s'attache plutôt à faire la Cour à un jeune Prince, qu'à un vieux. On dit ironiquement à celui qui dit qu'il n'a rien à faire, qu'il aille gratter ſes feſſes au *ſoleil*. On dit auſſi d'un homme qui a bien faim, que le *ſoleil* luit dans ſon ventre. On dit auſſi en Phyſique, que le *ſoleil* & l'homme engendrent l'homme.

L'iſle du Soleil. *Inſula ſolis.* C'eſt une iſle de l'Amérique Méridionale. Elle eſt dans l'embouchure de l'Amazône. On lui donne deux lieuës de circuit, mais on ne dit pas ſi elle eſt peuplée ou déſèrte. Maty.

SOLEIZE. ſ. maſc. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Solatium.* Il eſt dans le Dauphiné, près du Rhône, & de S. Saphorin, entre Vienne & Lyon. Maty.

SOLEMMES, SOLENT. ſ. m. Nom propre de lieu. *Solimanſum*, *Solimia*. C'étoit anciennement une petite ville des Païs-Bas; ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans le Cambreſis, ſur la Selle, environ à trois lieuës au deſſous de Câteau-Cambreſis. *Maty.*

SOLEMNEL, ou SOLENNEL, elle. adj. Qui ſe fait avec pompe, éclat, dépenſe & cérémonies. *Solemnis, celebris.* Il faut faire ſes dévotions aux quatre Fêtes *ſolemnelles*. On a fait des funérailles *ſolemnelles* à ce Prince. L'entrée du Roi au retour de ſon

ſon mariage fut fort *ſolemnelle*. On fit un carrouſel, une fête *ſolemnelle* en une telle occaſion. Les Payens faiſoient des jeux *ſolemnels*, en l'honneur de leurs faux Dieux.

Solemnel, ſignifie auſſi au Palais, Authentique, revêtu de toutes ſes formalitez. *Firmiſſima autoritate comprobatus, authenticus.* Un teſtament *ſolemnel* en Droit Écrit doit être atteſté de ſept témoins, & cachetté avec leurs ſceaux. Un mariage *ſolemnel* doit être fait devant ſon propre Curé, en préſence de témoins, & après publication de bans. Un acte *ſolemnel* eſt celui qui eſt ſigné de Notaires, & ſcellé.

SOLEMNELLEMENT, ou SOLENNELLEMENT. adv. D'une manière ſolemnelle. *Solemniter, cum magnifico apparatu.* Les Romains entroient *ſolemnellement* & en triomphe dans Rome après leur victoire. Il a juré, il a fait vœu *ſolemnellement* qu'il viendroit à bout de cette affaire. On l'a reçu, on l'a traitté *ſolemnellement*.

SOLEMNISER, ou SOLENNISER. v. act. Obſerver les cérémonies ou formalitez néceſſaires en quelque occaſion, en quelque acte. *Celebrare, ſolemni ritu diem feſtum agere.* On *ſolemniſe* le jour du Saint Sacrement avec beaucoup de cérémonies. Le mariage de ces perſonnes a été *ſolemniſé* en face d'Égliſe un tel jour.

Solemnisé. part. paſſ. & adj. *Celebratus.*

SOLEMNITÉ, ou SOLENNITÉ. ſ. f. Pompe: magnificence: cérémonie. *Solemne, ſolemnis ritus, ſolemnitas, apparatus, cæremonia.* Quand les Évêques diſent la Meſſe, ils officient avec grande *ſolemnité*. La *ſolemnité* du jour aggravoit le crime. On court aux *ſolemnitez* plus pour le ſpectacle, que pour la Religion. Fléch.

Solemnité, ſe dit auſſi des formalitez, & procédures établies par les loix, pour rendre un acte valable, authentique, & qui faſſe preuve en Juſtice. *Legis formulæ, vel actiones præſcriptæ.* Un décret revêtu de toutes ſes *ſolemnitez* eſt un titre bon & valable, qui purge les hypothèques. Cet acte ne peut être conteſté, il eſt fait avec toutes les *ſolemnitez* requiſes.

> Solemnitez, *& loix n'empêchent pas*
> *Qu'avec l'hymen l'amour n'ait des débats.* La Font.

SOLERÊTS. ſ. m. plur. Armes de fêr pour les piéds. Borel. *Pedum tegumenta ferrea.*

SOLEURE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Suiſſe, Capitale du Cantón qui porte ſon nom, & ſituée ſur l'Aar, à ſix ou ſept lieuës de Bêrne du côté du nord, & à dix de Fribourg & de Baſle. *Salodorum, Salodurum, Solothurum.* L'Aar ſépare Soleûre en grande & petite ville. Elles ſont toutes deux fortifiées à la modêrne, par de beaux remparts & de bons baſtions; les uns & les aûtres revêtus de gros quartiérs de piêrre de taille. Les Jéſuites ont un beau Collége dans cette ville, & l'Ambaſſadeur que la France tient en Suiſſe, y fait ſa réſidence ordinaire. Elle a un Grand Conſeil, en qui réſide la Souveraineté, & qui eſt compôſé de cent Bourgeois. Son petit Conſeil, qui a l'adminiſtration ordinaire des affaires, n'eſt que de trente ſix Conſeillers. Les Chéfs de l'État ſont deux Avoyers ou Conſuls, un Banderet chéf de la Milice, & un Bourſiér, Intendant des Finances. Au reſte on croit que Soleûre eſt une des plus anciennes villes du monde. Elle a été Impériale, mais l'an 1481. elle s'unit avec les aûtres Cantons Suiſſes. Maty.

Le Canton de Soleûre. *Salodorius Pagus.* C'eſt une des treize Républiques qui compôſent la Confédération des Suiſſes. Ce Canton eſt entre ceux de Bêrne & de Bâſle, & l'Évêché de ce nom. Il peut avoir douze lieuës du nord au ſud, & neuf du levant au couchant. Il eſt bien peuplé; tout Catholique Romain, & diviſé en douze Bailliages, adminiſtrez par douze Conſeillers de *Soleûre*, qui en eſt le ſeul lieu conſidérable. Maty.

SOLFARINO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Lombardie, ſitué dans le Mantouan, près du Breſſan & du Véronois. *Sulphurinum.* Solfarino eſt une petite Principauté, dont le Prince eſt de la Maiſon de Gonzague. Maty.

SOLFATARA, c'eſt à dire, LES SOUFFRIÈRES; autrement LE MONT D'ALUN. Nom de montagnes du Royaume de Naples. *Sulphureus mons*, anciennement *Forum Vulcani*, *Campi Phlegræi.* Elle eſt dans la Têrre de Labour, environ à demi lieuë de Pouzzol, en tirant vêrs Naples. Elle eſt environnée d'aûtres montagnes en forme d'Amphithéatre. Il y a une foſſe longue de quinze cent piéds & large de mille, d'où il ſort continuellement des éxhalaiſons, qui ſemblent être une fumée pendant le jour, & une flamme pendant la nuit. Les Anciens ont nommé cette montagne la demeure de Vulcan, & les campagnes ardentes. Elle eſt d'un grand revenu, à caûſe de la grande quantité de ſouffre & d'alun qu'on en tire. Toutes les campagnes voiſines ſont ſi pleines de ſouffre, que quand la têrre eſt tant ſoit peu entr'ouvêrte par la chaleur du ſoleil, on en voit ſortir de la fumée. On voit près de ces ſouffreries un petit lac dont l'eau eſt noire, épaiſſe & boüillante. On l'appelle le lac Uſuriér, parcequ'il retient toûjours, dit on, quelque chôſe de ce qu'on y plonge. Maty.

SOLFIER. Têrme de Muſique. Nommer en chantant les nottes d'un chant, d'un air, d'une chanſon pour l'apprendre, ce qui vient de *ſol* & de *fa*, qui ſont le nom de deux des 7 notes de l'ancienne game, & des 8 de la nouvelle. *Canticum incinere.* Voyez Solmifier.

SOLIDAIRE. adj. m. & f. Têrme de Palais, qui ſe dit des obligations que paſſent pluſieurs perſonnes enſemble, en telle ſorte pourtant que châcun s'engage, & promet de payer ſeul ſa ſomme totale, de même que s'il étoit ſeul obligé. *In ſolidum.* Les cautions en France paſſent des obligations *ſolidaires*, enſorte qu'on n'eſt point obligé de diſcuter le principal débiteur. On délivre des contraintes *ſolidaires* contre tous les coobligez, cêrtificateurs, & cautions.

Solidaire, s'employe quelquefois au figuré. *Jus ſolidarium.* Il y a parmi les Chrêtiens un droit d'unité & de charité, pour ainſi dire, *ſolidaire*, par lequel nôtre âme nous devient commune, & le ſalut des uns, eſt une portion du ſalut des aûtres. Fléch.

SOLIDAIREMENT. adv. Sans diviſion de dette; d'une manière ſolidaire. *In univerſum, in ſolidum.* Ils ſe ſont obligez *ſolidairement*, & un ſeul pour le tout, au payement de cette ſomme; on les peut contraindre *ſolidairement*. Obligé de payer *ſolidairement* ſans diviſion de dette, cela veut dire, qu'un ſeul eſt obligé au payement de toute la dette, quoi qu'elle regarde pluſieurs aûtres débiteurs, ou que châcun de ces débiteurs eſt obligé de payer ſeul toute la dette, & non pas châcun ſa part. Courtin.

SOLIDE. adj. m. & f. & ſ. m. Corps continu étendu en trois dimenſions, longueur, largeur & profondeur. *Solidus.* La quantité qui a de la longueur, de la largeur, & de la profondeur, s'appelle corps ou *ſolide*. Le P. Pardies. La doctrine des *ſolides* eſt contenuë dans les ſix dêrniérs livres d'Euclide commentez par Clavius, & par Candaſe. Les corps *ſolides* ſe diviſent en ſphériques, élliptiques, priſmatiques, coniques, cylindriques, & aûtres de figures irrégulières. Un angle *ſolide* eſt celui qui ſe fait de pluſieurs angles plans divêrſement inclinez ſur un même point. Le peuple les appelle *carnes*.

Ce mot, en tous ces ſens, vient de *ſolidus*.

Un nombre *ſolide*, eſt celui qui ſe fait par la multiplication de trois nombres l'un par l'aûtre, comme 2. 3. 4. Deux fois 3 ſont 6. 4 fois 6 ſont 24. c'eſt un nombre *ſolide*, ou cube. *Numerus ſolidus quadratus.* Voyez Euclide au Livre VII. de ſes Élémens.

Solide, ſe dit auſſi de ce qui eſt fêrme, ſtâble, dur & maſſif. *Firmus, ſolidus, ſtabilis.* Les bâtimens des Anciens étoient fort *ſolides*: leurs murs étoient fort *ſolides* & maſſifs; ils bâtiſſoient ſur le *ſolide*, ſur un fonds fêrme & *ſolide*. Un bâtiment qui ne ſeroit que *ſolide*, ne plairoit pas à ceux qui ſe connoiſſent en Architecture. Bouh. Cette vaiſſelle d'argent eſt bien *ſolide*, eſt bien épaiſſe. Une ſtatuë eſt *ſolide*, quand elle n'eſt pas creûſe. Les orillons qu'on faiſoit autrefois aux baſtions étoient tous *ſolides*, tout remplis de piêrre, il n'y avoit point de vuide. Les Anciens ont crû que les cieux étoient *ſolides*, & ils les ont ſuppôſez tels dans l'hypothêſe de Ptolomée, & de là vient que nos Poëtes en parlent encore de la ſorte.

> *Ces voutes claires & ſolides,*
> *Ces beaux cieux au front azuré.*

Maintenant on a découvêrt qu'ils étoient liquides, comme on le ſuppôſe dans l'hypothêſe de Copêrnic & de Tyco-Brahé.

Solide, en têrmes d'Architecture, ſe dit de la conſiſtence d'un têrrein ſur lequel on fonde, que d'un maſſif de maçonnerie de grôſſe épaiſſeur ſans vuide au dedans. On nomme encore *ſolide*, toute colonne ou obéliſque faite d'une ſeule piêrre. Angle *ſolide*, ſe dit de toute encognûre que le vulgaire nomme carne. Daviler.

Solide, ſe dit auſſi par oppoſition à *liquide*, des chôſes dont les parties ſont liées enſemble, *Solidus.* L'arêne n'eſt pas un fondement aſſez *ſolide* pour y faire la moindre conſtruction. Il faut ficher des pilotis, quand le têrrain n'eſt pas *ſolide*. Les malades n'ôſent prendre des alimens *ſolides*, ils ne vivent que de boüillons. Il faut laiſſer ſécher ce mortiér, juſqu'à ce qu'il ſoit de conſiſtence *ſolide*.

Solide, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. On dit de l'éſprit, du jugement qu'il eſt *ſolide*, quand il eſt ſage, fêrme, judicieux quand il raiſonne juſte. *Ingenium firmum, ſolidum, cêrtum, conſtans.* On appelle des promeſſes, des paroles *ſolides*, celles qui ſont ſûres, qui auront leur effêt: & en ce ſens on dit qu'un homme eſt *ſolide*, quand il ne dit rien en l'air, quand il éxécute ce qu'il promet. On appelle auſſi un bien *ſolide*, un bien clair, & fort aſſûré. Les fortunes de ce monde n'ont rien de *ſolide*,

lide, c'eſt-à-dire, rien de fèrme, rien de cèrtain, & de pèrmanent. Il faut aller au *ſolide*, rechèrcher l'étèrnité, c'eſt le ſeul bien qui ſoit *ſolide*. On dit auſſi, qu'un homme a une doctrine *ſolide*; pour dire, qu'elle eſt profonde, qu'elle n'eſt point ſupèrficielle: qu'une ſcience eſt *ſolide*, quand elle eſt fondée ſur des principes fèrmes, & démonſtratifs, comme la Géométrie; par oppoſition aux ſciences vaines; comme la Chiromance, la Judiciaire. Je n'ai point encore eû en toute ma vie une ſeule penſée *ſolide*, & ne m'en ſuis pas mal trouvé: ainſi je ne ſçai ce que je deviendrai, s'il arrive qu'on me faſſe avoir de la raiſon. Le Ch. d'H. Ces hommes qu'on appelle *ſolides* & éſſentièls, ont une gravité qui vous importune; ou une péſanteur qui vous ennuye. S. Évr. La vivacité n'a d'ordinaire rien de *ſolide*. Bouh. Le *ſolide*, & l'ennuyeux ſe trouvent d'ordinaire enſemble. S. Évr. Les véritez *ſolides* ont fait place dans la chaire aux penſées brillantes, & hardies. Sans nous embaraſſer de chimères, portons-nous à la rechèrche des biens *ſolides*. S. Évr. La vèrtu ſeule peut donner une *ſolide* gloire.

Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaſte ſcience, ou la raiſon ſolide. Boil.

On dit qu'un homme a une piété, une dévotion *ſolide*, c'eſt-à-dire, ſans bigotterie, ſans affectation. *Pietas vera, non ficta, ſincera.* On diſtingue difficilement les hypocrites des vrais & *ſolides* dévots. Maimb. La *ſolide* amitié eſt celle qui eſt fondée ſur une *ſolide* vèrtu, qui eſt conſtante, & inébranlable.

On dit auſſi dans les affaires, Il faut voir du *ſolide*: pour dire, de l'argent comptant, de bonnes ſûretez, de bonnes cautions. *Pecunia preſens, aſſiduus præs, idoneus ſponſor.* On dit en badinant qu'une femme va au *ſolide*; c'eſt-à-dire, qu'elle veut un mari, & de l'amour conjugal.

SOLIDEMENT. adv. D'une manière ſolide. *Solidè, firmiter, conſtanter.* L'Arc de triomphe eſt bâti fort *ſolidement*. Ce Philoſophe raiſonne fort *ſolidement*, il parle *ſolidement*. Sa fortune eſt *ſolidement* établie.

SOLIDITÉ. ſ. f. Qualité qui rend les chôſes ſolides, dureté, fèrmeté, épaiſſeur. *Soliditas, firmitas, firmitudo.* La *ſolidité* de la tèrre; la *ſolidité* des ſphères céleſtes; c'eſt-à-dire, leur épaiſſeur. La *ſolidité* des pyramides eſt étonnante. *Craſſitudo.* Le marbre a bien plus de *ſolidité*, & de dureté, que l'albâtre. *Duritia, firmitas.*

Solidité, ſe dit auſſi au figuré de la profondeur de la doctrine, de la juſteſſe de l'éſprit; de la cèrtitude, de la réalité des vèrtus. *Doctrinæ altitudo, profunditas.* Une amitié qui n'eſt point fondée ſur l'éſtime, n'a ni durée, ni *ſolidité*. Bell. Cet ouvrage a plus de *ſolidité* que de grâce, & de politeſſe. Dac. Il faut que les penſées ayent plus de *ſolidité* que de brillant. Ablanc.

Solidité, en tèrme de Palais, ſignifie la qualité d'une obligation qui eſt éxigible contre châcune des parties qui l'ont contractée pour le tout, ſans qu'on ſoit obligé à la diſcuſſion des aûtres. *Soliditas.* On décèrne auſſi des contraintes pour la *ſolidité* contre châque particulièr habitant d'une Parroiſſe pour le payement des tailles, ou aûtres impoſitions, quand il y a eu rébellion des habitans, quand ils ont été négligens d'élire des Collecteurs, & en d'aûtres cas. Ce ſont les *ſoliditez* qui ont ruiné la campagne.

SOLIER. ſ. m. Vieux mot, qui ſe trouve dans les Coutumes. *Solarium, ſolerium.* Maiſon à deux étages. Villon.

Ci giſt & dort en ce ſolier.

Le Languedocien a retenu ce mot, qui dénote un lieu haut, vû du ſoleil, & peut-être vient-il de là. Ainſi on appelle le haut des maiſons en Languedoc, un ſoulelié. *R. de Brut.*

Les mareſchaux oſtex livrer
Solliers *& chambres délivrer.*

Solier. ſ. m. Dans la Coutume de Nivèrnois, C. X. Art. C'eſt la même chôſe que ſol, rez de chauſſée. *Solum.*

SOLILOQUE. ſ. m. Raiſonnement ou réflexion qu'on fait avec ſoi même; diſcours d'un homme qui parle ſeul. *Soliloquium.* Il y a des *Soliloques* dans les Tragédies de Corneille. L'uſage des *Soliloques* dans les piéces de Théâtre commence à paſſer. En nôtre langue *Soliloques* ne ſe dit point en ce ſens, on appelle ces ſcénes des Monologues.

Soliloque, ſe dit particulièrement en cette phrâſe: les *Soliloques* de Saint Auguſtin. Papias dit que c'eſt un diſcours où l'on répond à une intèrrogation qu'on s'eſt faite à ſoi-même. *Soliloquium.*

SOLIMÈNE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe qui eſt de petite ſtature & ſes couleurs ſont un beau pourpre & blanc. Morin.

SOLINA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la petite Tartarie. *Solina*, anciennement *Axiacos*. Elle coule dans le païs des Nogais, & ſe décharge dans la Mèr de Zabache, au nord du lac nommé Suka Morzi. Maty.

SOLINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg du Cèrcle de Weſtphalie. *Solinga.* Ce lieu eſt dans le Duché de Bèrg, près du Wippèr, à cinq lieuës de Duſſeldorp, vèrs l'orient. Maty.

SOLINÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Tèrme de Coutume. Des édifices *ſolinez* ſont ce me ſemble ſelon Du Moulin ſur l'art, 198. de la Coutume d'Amiens, des édifices conſtruits ſur un ſol, ou ſur un fonds, donné à cens, à la charge d'y bâtir. De *ſolum* on aura fait *ſol*, & de *ſol*, *ſoliné*. De Laurière.

SOLINS. Tèrme d'Architecture. Ce ſont les bouts des intèrvalles qui ſont entre les ſolives, & ſur tout le plâtre qu'on met ſur la poûtre pour les ſéparer. *Intertignia.* On appelle auſſi *ſolins*, les enduits de maçonnerie qu'on fait le long d'un pignon, pour y joindre & retenir les prémières tuiles.

SOLITAIRE. adj. m. & f. & ſubſt. Retîré; qui fuit le monde: qui vit en particuliér, & éloigné du commèrce des hommes. *Solitarius, monachus.* La vie *ſolitaire*, & retîrée eſt plus ſûre, & plus innocente que celle du grand monde. Qu'une vie *ſolitaire* eſt propre à fortifier une paſſion! Lét. Portug. Les Chartreux ſont de vrais *ſolitaires*. J'ai paſſé tout le jour comme un *ſolitaire*, je n'ai vû pèrſonne. Il y a des hommes *ſolitaires*, & farouches, le monde les éffraye. Un *ſolitaire* ne ſèrt à pèrſonne, & il eſt à l'égard du reſte du monde comme une chôſe inanimée. M. Sc. Comme il n'y a rien de plus râre que la vèrtu d'un vrai *ſolitaire*, il n'y a rien de plus inimitable, & de plus digne de nos loüanges. S. Évr. Dans les prémiérs ſiécles de l'Égliſe, il y avoit je ne ſçai quoi de lâche dans la retraite, & la pèrſécution faiſoit plus de fugitifs, que de *ſolitaires*. Fléch. Un *ſolitaire* qui ne connoît d'aûtres viciſſitudes que le changement des ſaiſons, joüit d'un calme que rien ne ſçauroit troubler. M. Scud. La Philoſophie fait des *ſolitaires* auſſi bien que la Religion. Le P. L.

Solitaire, ſe dit auſſi des lieux peu fréquentez, ſauvages, & qui ſont éloignez du commèrce du monde. *Locus deſertus, eremus.* Forêts *ſolitaires* & ſombres, ſont les commencemens des airs plaintifs des Amans. Les déſèrts & les lieux *ſolitaires* chagrinent, & ennuyent les hommes vains & ambitieux, parcequ'ils ne leur parlent point d'eux-mêmes. Nic.

On appelle *colonne ſolitaire*, une colonne qui eſt ſeule dans quelque place publique. Comme la colonne Trajane. *Columna ſola, ſolitaria.*

Solitaire. ſ. m. Les Médecins appellent *ſolium*, ou *ſolitaire*, un vèr qui ſe forme dans les inteſtins, & qui eſt toûjours ſeul de ſon éſpéce. Il ſe place dans le pylore de l'éſtomac, d'où il s'étend dans toute la ſuite des inteſtins: ainſi il occupe toute la place & par ſa longueur, & par ſa largeur. Voyez Andry.

Solitaire. ſ. f. Ce nom ſe donne à des Religieûſes de l'Inſtitut de S. Pièrre d'Alcantara. *Moniales ſolitariæ ex Inſtituto Sancti Petri Alcantarenſis.* Le Cardinal Barberin étant Abbé de Nôtre Dame de Farſa fit bâtir un Monaſtère de filles dans le bourg de Farſa. Il lui donna le nom de Nôtre Dame de la Providence & du Secours des *Solitaires* Déchauſſées de l'Ordre de Sainte Claire & de l'Inſtitut de S. Pièrre d'Alcantara. Il voulut qu'il y eût des Religieûſes qui s'addonnaſſent entièrement à la vie *ſolitaire* & à la contemplation des chôſes divines. Il obtint pour cette fondation un brèf de Clément X. l'an 1676. Ces *Solitaires* ſont profeſſion d'imiter la vie rigoureûſe & pénitente de S. Pièrre d'Alcantara. Elles gardent un ſilences continuel, ne parlent jamais aux pèrſonnes du déhors, ne s'occupent qu'aux éxèrcices ſpirituels, laiſſent le ſoin des affaires temporelles à des filles qui ont une Supérieure particulière dans un appartement ſéparé du Monaſtère, qui leur fourniſſent le néceſſaire & leur apprêtent à manger. Ces *Solitaires* vont toûjours nuds piéds ſans ſandales; leur robe eſt ceinte d'une grôſſe corde, elles ne portent point de linge. *P. Hélyot, T. VII. C. 29.*

SOLITAIREMENT. adv. D'une manière ſolitaire. *Solitariè.* Les Chartreux vivent fort *ſolitairement*.

SOLITAURILES, ou SOLITAURILIES. ſ. m. & plur. Nom d'un ſacrifice chez les anciens Romains. *Solitaurilia.* C'étoit un ſacrifice où l'on offroit trois victimes de trois différentes éſpéces, ſçavoir un taureau, un bélier, & un vèrrat. Il fut ainſi appellé parce que ces victimes devoient être très-entières & ſans défauts. Car Sollus, ou Solus dans la langue des Oſques ſignifioit entiér, *integer*. Denis d'Halicarnaſſe en parle L. IV. Tite-Live décrivant la même chôſe que Denis. L. I. C. 44. appelle ce ſacrifice *Suovetaurilies*, *Suovetaurilia*, comme ſi ce mot étoit compôſé de *ſuis, ovis, & tauri*, noms des trois victimes que l'on ſacrifioit.

SOLITO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Soletum, Salentum, Salantia.* C'étoit anciennement une petite ville des Salatins. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg du Royaume de Naples. Il eſt ſur

une

une colline dans la Tèrre d'Otrante, à trois lieuës de Leccie, vèrs le midi. Maty.

SOLITUDE. ſ. f. Lieu déſert, & inhabité, ou ſéparé du monde. *Locus deſertus, ſolus, ſolitudo.* Il s'eſt bâti un petit hèrmitage dans une agréable *ſolitude.* Les déſerts de la Thébaïde étoient d'affreûſes *ſolitudes.* Quelle différence y a-t-il entre la mort & la retraitte, entre la *ſolitude*, & le tombeau? S. Évr. Il y a des *ſolitudes* ſauvages qui donnent un repôs délicieux, qui charment les peines des Amans, & qui enchantent les maux des miſérables. Id. La *ſolitude* a cela, qu'elle imprime je ne ſçai quel air triſte, & funeſte. Id. On s'ennuye dans la *ſolitude* parce qu'on n'y voit que ſoi. Le P. L. Il n'eſt pas beſoin de ſe retirer de la ſocieté humaine, pour aller chèrcher Dieu dans l'horreur de la *ſolitude.* S. Évr.

Souffrez que ces demeures ſombres,
Prêtent leur ſolitude *au trouble de mon cœur.* Mol.

Oh! que j'aime la ſolitude,
Que ces lieux ſacrez à la Nuit,
Eloignez du monde, & du bruit,
Plaiſent à mon inquiétude. S. Amant.

Solitude, eſt auſſi une ſéparation du commèrce des hommes; être ſeul. *Separatio, ſecretio, ſeceſſus.* On peut vivre au milieu d'une grande ville, & demeurer dans la *ſolitude.* La retraite & la *ſolitude* ont leurs charmes pour les dévôts & les ſpéculatifs. L'amour toûjours chèrche la *ſolitude.* Vill. Grâces à Dieu je paſſe les nuits ſans chagrin, quoiqu'en *ſolitude.* La Font. L'âme attentive ſe fait elle-même une *ſolitude.* Boss. Les juſtes trouvent le ſecrèt de ſe faire une *ſolitude* intérieure, au milieu même du bruit & de la multitude. Fl. La *ſolitude* a des douceurs & ſes paiſibles plaiſirs valent mieux que les fracas de la Cour. M. Scud.

Fuyez la ſolitude; *elle ſert à nourrir,*
Une amoureûſe inquiétude. Corn.

Solitude, ſe dit auſſi des lieux qui ont été fréquentez, quand il ne s'y trouve plus pèrſonne, ou peu de gens. *Solitudo, deſertus locus.* Il y avoit aujourd'hui une grande *ſolitude* à la Cour; peu de monde accompagnoit le Roi. Pourquoi cette *ſolitude* de ſoupirans? La Font. Cette Coquette ſe plaint de la *ſolitude* de ſon alcôve, que ſes galans déſèrtent.

Elle tâche à couvrir du faux voile de prude,
Ce que chez elle on voit d'affreûſe ſolitude. Mol.

Mèr de la Solitude. Voyez Mèr.

SOLIVE. ſ. f. Piéce de bois de brin, ou de ſciage, dont on fait les planchèrs, & qu'on pôſe ſur les poûtres. *Tignum.* Des *ſolives* de chêne, de ſapin. Ce mot a été fait de *ſoliva*, ou *ſuliva*, venant de *ſolum*, qui ſignifie le *plancher*, parce qu'elle le ſoutient. Mén. Il vient plutôt de *ſol*, qui en langage Cèltique & Bas-Breton ſignifie *ſoliveau.* Les *ſolives* de bois de ſciage ſont de cinq à ſept poûces de groſſeur, & ſont débitées ſuivant la lougueur d'un gros arbre; les meilleures ſont celles qui ſont de bois bien fort, & ruſtique. Les *ſolives* de brin ſont de toute la groſſeur d'un arbre équarri, & ont depuis ſept juſqu'à neuf poûces de groſſeur. Quand elles ſèrvent aux lieux où l'on ne veut point faire paroître de poûtre, on les appelle *ſolives paſſantes*, parce qu'elles font la largeur d'un plancher ſans poûtre. Il faut que des *ſolives* ſoient ruinées & tamponées, & éſpacées de cinq ou ſept poûces d'entrevoux. *Solive* de ſciage celle qui eſt débitée dans un gros arbre ſuivant ſa longueur. Daviler.

On appelle *ſolives d'enchevêtrure*, celles qui portent le chevêtre. Ce ſont les deux plus fortes *ſolives* d'un plancher, qui ſèrvent à porter le chevêtre, & ſont ordinairement de Brin. On donne auſſi ce nom aux plus courtes, qui ſont aſſemblées dans le chevètre. *Tigneum incardinatum.* Daviler. *Solive* pavée, dans la Coûtume de Clèrmont en Auvèrgne Art. 5. c'eſt un plancher Pro Het. De Laurière.

On dit d'un homme qui eſt oiſif dans une chambre, & qui ne ſçait à quoi s'occuper, qu'il s'amuſe à compter les *ſolives. Tigna numerare.*

SOLIVEAU. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *ſolive*, ſinon qu'il ſignifie quelquefois une *ſolive* plus courte ou plus foible. *Tigillum.* C'eſt une moyenne piéce de bois d'environ 5 à 6 poûces de gros, plus courte qu'une *ſolive* ordinaire. Daviler.

SOLLANZO, SULLANZO. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville de l'Éſpagne Tarragonoiſe. *Sublantia.* Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du Royaume de Léon, ſitué à deux lieuës de la ville de Léon, qui a été bâtie de ſes ruines. Maty.

SOLLER. ſ. m. Vieux mot. Soulier. *Gauvin.* Borel. *Calceus.*

SOLLICITATION. ſ. fém. Empreſſement pour obtenir quelque chôſe de quelqu'un, pour faire réüſſir une affaire. *Sollicitatio, inſtigatio.* Cet Officiér fait de violentes *ſollicitations* auprès des Miniſtres pour obtenir ce Gouvèrnement. Les *ſollicitations* puiſſantes donnent un grand branle au jugement des procès un peu douteux. Les plaideurs accablent leurs Juges de *ſollicitations*, & employent également le vice & la vèrtu auprès d'eux. M. Sc.

Sollicitation, ſignifie auſſi, Tentation, induction au mal. *Inductio, impulſio, ſuaſio, incitatio ad malum.* Il faut réſiſter aux *ſollicitations* de l'éſprit malin qui nous portent au péché. Une Belle difficilement ſe déffend des *ſollicitations* de ceux qui l'aiment.

SOLLICITER. v. act. Ce mot s'employe tantôt avec un régime, & tantôt abſolument & ſans régime. *Incitare, inducere, excitare.* Il ſignifie, Inciter, éxciter, induire à faire quelque chôſe; travailler avec empreſſement à faire réüſſir une affaire. Les Juges veulent être importunez & *ſollicitez.* Celui qui *ſollicite* pour les aûtres, a la confiance d'un homme qui demande juſtice: & celui qui *ſollicite* pour ſoi a l'embarras & la pudeur d'un homme qui demande grâce. La Bruy. Il a fait bien des pas pour *ſolliciter* un emploi, une penſion, pour obtenir ce Bénéfice. Il ſignifie auſſi, Préſſer le jugement d'une affaire. Cette partie *ſollicite* ſon Rapporteur de juger ſon procès. La Juſtice n'eſt jamais ſi bien voilée, qu'elle n'entrevoye celui qui la demande: le pauvre qui *ſollicite* eſt preſque toûjours importun. Fléch.

Solliciter, ſignifie auſſi, Tenter, induire à faire ou à entreprendre quelque chôſe. *Tentare, inducere, ſollicitare, commovere, impellere.* Adam fut *ſollicité* par ſa femme à mordre dans le fruit déffendu. Un Juge demande à un criminel, qui l'a *ſollicité* à commettre une telle action. Nôtre devoir nous *ſollicite* à faire le bien, & nôtre paſſion à faire le mal. Nos paſſions nous *ſollicitent* ſans ceſſe au crime. Nic. On punit de mort le domeſtique qui a *ſollicité* d'amour ſa maîtreſſe, & qui en a abuſé.

On dit auſſi, *Solliciter* quelqu'un de ſon deshonneur; pour dire, Éxiger de lui des chôſes contraires à ſon devoir. *Exigere, cogere.*

Solliciter, ſe dit auſſi des ſoins qu'on prend des pèrſonnes; les aſſiſter, les ſecourir, & leur fournir tout ce qui leur eſt néceſſaire, des Médecins, & même de l'argent. *Sollicitare, curare, opitulari, ſuppeditare.* L'occupation la plus ordinaire de cette Dame eſt de *ſolliciter* les malades. Ce vieillard a pris une garde pour le *ſolliciter*, pour avoir ſoin de lui. Cette femme a bien *ſollicité* ſon mari pendant ſa maladie. Ce mot eſt bas en ce ſens. Vaug. Il ne ſe trouve point dans le Dictionnaire de l'Académie.

Solliciter, ſe dit auſſi des agens naturels & ſans raiſon pour marquer les mouvemens qu'ils cauſent par leur action, *Movere agere.* Un purgatif peut par ſon acreté *ſolliciter* les glandes à ſéparer les impuretez qui ſont dans les nèrfs, celles qui ſont dans le ſang & dans la lymphe, quoique ces impuretez ſoient différentes. Mém. de Tr.

Sollicité, ée. part. paſſ. & adj. *Sollicitatus, curatus, inductus.*

SOLLICITEUR, euſe. adj. Qui pourſuit une affaire, qui la recommande; qui fait tous les pas néceſſaires pour la mettre en état. *Curator, procurator.* On appelle *Solliciteurs* en Cour de Rome, ceux qu'on appelle en France *Banquiérs, Expéditionnaires*, qui font expédier les lèttres Apoſtoliques. Il fait bon avoir de puiſſans *ſolliciteurs*, de belles *ſolliciteûſes*, quand on plaide. Une belle *ſolliciteûſe* vaut bien une bonne raiſon. S. Évr. On a des *ſolliciteurs* à gages pour aller chez les Avocats & les Procureurs, afin de preſſer l'inſtruction des affaires.

SOLLICITUDE. ſ. fém. Ennui; chagrin, inquiétude, appréhenſion. *Sollicitudo, cura, angor, ægritudo, moleſtia, animi anxietas.* Le vent du Bureau n'eſt pas pour lui, cela lui donne beaucoup de *ſollicitude*, & de chagrin. Les homme vivent dans une *ſollicitude* continuelle, & courent avec empreſſement après un ſordide intérêt. Fléch. On remarque, juſques dans les plus grands Saints, des éxèrcices toûjours actifs, & une *ſollicitude* qui ne ſe relâche point. Boss. Tout le monde ne ſe ſèrt pas de ce mot en ce ſens: auſſi eſt-il critiqué par Philaminte, une des Femmes ſçavantes de la Comédie de Molière.

Ah! ſollicitude *à mon oreille eſt rude,*
Et put étrangement ſon ancienneté.

Pour l'Académie, elle ne l'admet que dans ces ſortes de phrâſes; la *ſollicitude* Paſtorale, la *ſollicitude* des Égliſes; pour dire, le ſoin tendre, & affectueux qu'un Paſteur a pour ſon troupeau, pour ſon Égliſe. *Sollicitudo, cura Paſtoralis.*

SOLMIFIER. v. n. Tèrme de Muſique. C'eſt la même chôſe que *Solfier*, c'eſt-à-dire, entonner les ſons en les nommant chacun par une des ſyllabes de Guy Aretin, ut, re, mi, fa, ſol, la. Les

Les Italiens appellent cette action *Solfeggiamento*, qui ſignifie encore plus en particuliér cértaines compoſitions, ſoit en canons ou autrement auxquelles les ſix ſyllabes, ut, re, mi, fa, ſol, la, ſérvent de ſujet. J'ai vû de ces *Solfegiamenti*, très-ingénieuſement travaillez. Les méthodes de nos Anciens pour apprendre la Muſique en ſont toutes pleines, ſur tout parmi les Allemans. Brossard. Cet Auteur au reſte met dans ſa Tâble Françoiſe Solfier, ou *Solmiſier*; mais dans le Dictionnaire même de Muſique il ne dit que Solfier.

SOLMS, ou HOHEN-SOLMS. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Allemagne. *Solma*. Il donne le nom au Comté de *Solms*, & il eſt ſitué ſur une colline vèrs les confins de la Heſſe, à deux lieuës de la ville de Wetzlar, vèrs le nord. Maty.

Le Comté de Solms. *Solmenſis Comitatus*. C'eſt un petit État de la Wéttéravie, en Allemagne. Il eſt entre la Heſſe & les États de Naſſaw. Sa longueur du couchant au levant eſt environ de huit lieuës, ſa plus grande largeur de ſix, & la moindre de deux. Ses principaux bourgs ſont *Solms*, Braunfels, Greifenſtin, Licha, & Laubach. La Maiſon de *Solms*, ſortie de celle de Naſſaw eſt diviſée en deux branches, qui ſe diſtinguent par les noms de Braunfels & de Licha. Maty.

SOLOCHO. ſ. m. Les iſles de *Solocho*, ou de *Soloco. Solocha*, ou *Soloca Inſula*. Ce ſont trois petites iſles environnées des fameux écueils, qu'on nommoit anciennement la Grande Syrte, & aujourd'hui les Seiches, ou les Baſſes de Barbarie. Elles ſont dans le golfe de Sidra, appellé quelquefois le golfe de *Soloche*. Leurs noms anciens ſont Gæi, Pontia, Miſynos. Maty.

SOLOGNE. ſ. f. Nom propre d'un petit païs de France, duquel on ne marque point bien les limites. *Secalonia*, *Sicalonia*, *Sigalonia*, *Solonia*. Romorantin dans le Blaiſois, Gèrgeau & Sully dans l'Orléanois, & Aubigny dans le Bèrry en ſont les lieux principaux. Maty.

SOLOMNIAC. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de France. *Solemniacum*. Elle eſt dans le Limoſin, ſur la Briance, à une lieuë de Limoges. Maty.

SOLOR. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Océan Indien. *Soloria*. Elle eſt du nombre des Molucques priſes en général, & ſituée entre celles de Flores & de Timor. *Solor* a ſon Roi particuliér, dont la domination s'étend ſur quelques aûtres. Adonare en eſt la ville Capitale. On en tire quantité de Sandal, & auſſi de l'or & des pèrles. Maty.

SOLSONE, SALSONE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Catalogne en Eſpagne. *Solſona*, *Salſona*, *Celſona*. Elle eſt Épiſcopale, ſuffragante de Tarragone, & ſituée ſur le Cardoner, à trois lieuës au deſſus de Cardone. On croit qu'elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne Céreſſus, petite ville des Jacétans. Maty.

SOLSTICE. ſ. maſc. Tèrme d'Aſtronomie. *Solſtitium*. Le tems où le ſoleil eſt dans ſon plus grand éloignement de l'Équateur; ſçavoir à 23 dégrez & démi, où il ſemble être immobile, & ne point avancer dans les dégrez du Zodiaque: ce qui nous paroît ainſi, à cauſe de l'obliquité de la ſphère. Le *Solſtice* d'été eſt dans le prémiér degré du Cancer, où le ſoleil fait le plus grand jour. *Solſtitium æſtivale*. Le *Solſtice* d'hivèr eſt le prémiér degré du Capricorne, où le ſoleil commence à retourner vèrs nous, & fait la plus grande nuit. *Solſtitium Brumale*. Sous l'Équateur il n'y a point de *Solſtice*, mais un pèrpetuel Équinoxe. Au *Solſtice* d'hivèr le tems eſt calme; & c'eſt alors que les alcyons font leurs nids. L'origan & aûtres plantes fluriſſent au tems de ce *Solſtice*.

SOLSTICIAL. adj. Point du Solſtice. *Solſtitialis*. En la ſphère artificielle il y a deux Colures, dont l'un paſſe par les points *ſolſtitiaux*, l'aûtre par les points équinoctiaux.

SOLSTICIAL, ale. adj. Qui eſt du Solſtice, qui appartient au Solſtice. *Solſticii. Solſtitialis*. L'Occident *Solſtitial*. Mém. de Tr. Du couchant *ſolſtitial* arctique s'éleve le *corus*. Id.

SOLT. Vieux mot. Troiſième pèrſonne du préſent de l'Indicatif du vèrbe ſoldre, ou ſoudre, Il paye il deſlie. *Pèrceval*; de *ſolvit*. Borel.

SOLTA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle du golfe de Veniſe. *Solta*, anciennement *Olyntha*, *Soloentia*, *Bolentia*. Elle eſt près de la côte de la Dalmatie, entre la ville de Trau, & l'iſle de Lezine. Les Vénitiens en ſont les maîtres. Maty.

SOLTANIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Pèrſe, en Aſie. *Sultania*. Elle eſt dans l'Érak Atzem, aux confins de l'Adirbeitzan & du Kilan, environ à quatre-vingt lieuës d'Iſpahan, vèrs le nord. Quelques-uns prennent cette ville pour celle de la Grande Armenie nommée *Tigranocerta*, & *Tigranopetra*, que, d'aûtres placent à Bitlis dans le Curdiſtan. Maty. Franco de Pérouſe de l'Ordre des Frères Prêcheurs, étant en miſſion en Pèrſe au commencement du XIVe ſiécle, il s'y fit un grand nombre de convèrſions, auſſi bien que dans les païs voiſins. Le Pape Jean XXIIe l'ayant appris, érigea le 1. jour de Mai 1318, en cité & en métropole la ville de *Sultanie*, bâtie peu auparavant par le Grand Cham Aliaptou, qui y avoit établi ſa réſidence. Le Pape en fit prémiér Archevêque F. Franco; & il nomma ſix aûtres frères du même ordre pour ſes Évêques ſuffragans, afin de l'aider en cette miſſion.

SOLTCAMP. ſ. m. Nom propre d'un fort des Provinces Unies. *Soltcampia*. Il eſt dans celle de Groningue, à l'embouchure de l'Hunſe, ou du Groninger Dièp, du côté du nord. Maty.

SOLTWÉDEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Marquiſat de Brandebourg. *Solvedelia*, *Soltvedia*, *Heliopolis*, *urbs ſolis*, *vallis ſolis*. Elle eſt dans la vieille Marche, à laquelle elle faiſoit autrefois porter le nom de Marche de *Slotwédel*. Sa ſituation eſt ſur la rivière de Jetze, à cinq lieuës de la ville de Danneber, vèrs le midi. Maty.

SOLVABLE. adj. m. & ſ. Riche, qui a du fonds, dequoi payer les déttes qu'il contracte. *Qui eſt ſolvendo dives*. Il a donné une caution bourgeoiſe ſéſéante, bonne & *ſolvable*.

SOLVABILITÉ. ſ. f. Moyen de payer. *Ad ſolvendum aptitudo*. On donne des cèrtificateurs en Juſtice pour répondre de la *ſolvabilité* des cautions.

SOLUBLE. adj. m. & f. Qui ſe peut ſoudre, éxpliquer. *Solubilis*, *explicabilis*, *evolubilis*. Les Philoſophes diſent qu'il y a des propoſitions, des argumens *ſolubles*, & d'aûtres inſolubles. Les Géomètres diſent qu'il n'y a point de problême qui ne ſoit *ſoluble* par l'Algébre.

SOLVELD, SOLFELD. ſ. m. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale du Norique. *Solfeldium*, *Solvence Oppidum*. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village de la Baſſe Carinthie, ſitué entre S. Weit, & Clagenfurt. Maty.

SOLUTION. ſ. f. Éclairciſſement d'une difficulté, réponſe à un argument. *Solutio*, *diſſolutio*, *explicatio*, *enodatio*. Il eſt aiſé de donner la *ſolution* à toutes les objéctions des Hérétiques. La *ſolution* de ce doute me parut claire. Bossuet.

En Géométrie & Algébre on appelle la *ſolution* d'un problême, l'invention, le moyen de ſatisfaire à quelque demande qu'on a propoſée. On tient que la *ſolution* du problême de la quadrature du cèrcle, de la duplication du cube, ſont impoſſibles par les lignes droites. Il n'y a point de problême, de queſtion, dont on ne puiſſe trouver la *ſolution* par la voye de l'Algébre.

Solution, en tèrmes de Chirurgie, ſe dit des playes ouvèrtes par des inſtrumens trenchans. Ce rapport contient qu'en cette bleſſure il y a *ſolution* de continuité. *Separatio*, *disjunctio*, *ſolutio continui*.

Solution, en tèrmes de Chymie & de Médecine, eſt l'action par laquelle on réduit les corps mixtes en leurs parties, ſoit par le feu, ſoit par les eaux fortes, ou ſimplement en les délayant dans une liqueur. *Solutio*, *diſſolutio*. La *ſolution* des métaux & des minéraux ſe fait par le feu; celle des réſines par l'éſprit de vin bien rectifié. Une infuſion de deux drachmes de ſené, dans laquelle on fera la *ſolution* d'une once de moëlle de caſſe.

La *ſolution* des Philoſophes eſt une opération de l'Art, par laquelle on réduit une chôſe ſolide & ſéche en éſſence d'eau: ou bien on la fait liquide, qui eſt la réduction en ſa prémière matière. La *ſolution*, réſolution & diſſolution, ſont la même chôſe que la ſubtiliation. Le moyen de la faire, ſelon l'Art, c'eſt le grand myſtère que les Philoſophes ne révélent pas à leurs propres enfans, s'ils ne les en jugent capables. La *ſolution* eſt la prémière partie de l'ouvrage de la pierre, & la ſeconde & dèrnière eſt ſa coagulation, leſquelles contiennent le tout; en un mot, la *ſolution* du corps ne ſe fait que dans ſon propre ſang, c'eſt-à-dire, dans ſon éſprit: car le ſang & l'éſprit c'eſt la même chôſe. Cette *ſolution* eſt une chôſe ſurnaturelle, c'eſt de faire par l'Art l'œuvre de nature ſans deſtruction du corps. Dict. Hermet.

Solution, en tèrmes de Palais ſignifie, Payement. *Solutio*. Le ſeul moyen de vous tirer des griffes de ce chicaneur, eſt une prompte *ſolution* de ce que vous lui devez.

SOLWEY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Écoſſe méridionale. *Solvæum*, *Selgovium*. Il eſt dans la Nithesdale, ſur le golfe de Solwey, auquel il donne le nom. Maty.

SOLWEY FYRTH. C'eſt-à-dire, le golfe de *Solwey*. *Solvæum Æſtuarium*. Ce golfe eſt une partie de la mèr d'Irlande. Il eſt entre l'iſle de Man, & les côtes d'Anglet.èrre. Il prenoit autrefois ſon nom de la rivière d'Éden qui s'y décharge; maintenant il porte celui du bourg de *Solwey*. Maty.

SOM.

SOMACHE. adj. f. Tèrme de Marine qui ſignifie, Eau ſalée. *Aqua ſalſa*. On ne peut faire de l'eau en toute cette côte, il n'y a que des eaux *ſomaches*.

SOMASQUE. ſ. m. Nom de Réligieux. Les Clèrcs Réguliérs de la Congrégation de S. Mayeul, ſont communément appellez

lez *Somaſques*. L'Inſtituteur des *Somaſques* eſt un P. Émilien, natif de Véniſe. Il commença ſa Congrègation vèrs l'an 1528. Ces Clèrcs furent nommez *Somaſques*, parce qu'ils établirent leur chèf d'Ordre à *Somaſque* village ſitué entre Milan & Bèrgame. Paul IIIe confirma leur inſtitut en 1540, & Pie IVe en 1563. Pie V^e par un Brêf du 6e Decembre, 1568 les mit au nombre des Ordres Réligieux, ſous la régle de S. Auguſtin. En 1546. Cette Congrégation fut miſe aux Théatins, en 1555 elle en fut ſéparée. Ils s'unirent encore après aux Pères de la Doctrine Chrétienne, mais qui n'a pas non plus ſubſiſté. Les *Somaſques* ſe ſoutiennent aſſez d'eux-mêmes & ſont floriſſants en Italie. Voyez le P. Hélyot. T. IV. C. 33 & 34.

SOMBRE. adj. m. & f. Qui manque de lumière; qui eſt obſcur, qui eſt peu éclairé; qui reçoit peu de clarté. *Obſcurus*, *opacus*, *umbroſus*. Ce logis eſt bien *ſombre*. Cet appartement eſt bien *ſombre*. Il fait bien *ſombre* dans cette chambre. On dit le tems eſt *ſombre*, ou ſimplement, il fait *ſombre*, quand le ciel eſt couvèrt de nuages. Noires forêts, ſolitaires & *ſombres*; demeures *ſombres*.

> *Et l'on n'entendit plus dans ce* ſombre *bocage*,
> *Qu'un murmure confus de languiſſans ſoupirs.*

On dit, Aller aux Royaumes *ſombres*, aux rivages *ſombres*; c'eſt-à-dire, déſcendre au tombeau, aux enfèrs.

Ce mot vient de *ſombrus*, qu'on a fait de *ſombra*; qu'on a dit pour *umbra*. Mén.

Sombre, ſe dit figurément en Morale, des humeurs, des tempéramens froids, triſtes, taciturnes, mornes, mélancoliques, rêveurs, chagrins. *Melancholicus*, *moroſus*, *triſtis*, *parum lætus*, *taciturnus*. Il ſe faut déffier de ces gens *ſombres*, & mélancoliques. Ce criminel avoit je ne ſçai quoi de *ſombre*, & de mauvais augure en ſa phyſionomie. Un éſprit *ſombre*, un viſage *ſombre*, un air *ſombre*, un ſerieux *ſombre*. Mol. Il y a d'éxcellens éſprits qui n'ont point de délicateſſe, & qui ont quelque chôſe de *ſombre* & de groſſiér dans l'imagination. Bouh. Quelque *ſombre* que fut ſa matière, il (Vaugelas) ſçavoit l'égayer par des réfléxions ſubtiles; mais bien ſenſées. Id. L'étude a je ne ſçai quoi de *ſombre* qui gâte l'air enjoué. S. Évr. Au ſortir de la triſte cérémonie d'une pompe funébre, nous quittons auſſi tôt nos *ſombres* penſées, & nous reprenons l'éſprit mondain. Le P. Gaill. Il vaudroit quelquefois mieux qu'une penſée fût un peu *ſombre*, que d'être un peu trop brillante. Bouh. La victoire de nos paſſions ne nous touche guères: elle eſt trop *ſombre*, & trop obſcure. Dac. On contracte un air triſte & *ſombre* dans le cabinet, & dans la méditation. S. Évr. Mon Dieu, ma chère, que ton père a la forme enfoncée dans la matière, que ſon intelligence eſt épaiſſe, & qu'il fait *ſombre* dans ſon âme! Mol.

> *Fuyez*, ſombres *chagrins*, *accablante triſteſſe*,
> *Noirs ſoucis*, *importuns ſoupirs*. N. ch. de vèrs.
>
> *Et dans mon humeur triſte &* ſombre,
> *Je ne veux pour rêver que le ſilence*, *& l'ombre*.

On appelle couleurs *ſombres*, les couleurs qui ſont moins éclatantes que les aûtres, & qui tîrent ſur le brun. *Color fuſcus*.

SOMBRER. v. n. Tèrme de Marine, qui ſe dit des vaiſſeaux qui étant ſous voile, ſont renvèrſez par quelque coup de vent, ou tempête, qui les fait périr, & abimer. Ce vaiſſeau a *ſombré* ſous voile. *Expanſis velis ſubmergi*.

SOMÈRTON, SOMMÈRTON. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglètèrre. *Somertonium*. Il donne le nom au Comté de Somèrſet, & il eſt ſitué à trois lieuës de Wels, du côté du midi. *Somerton* étoit autrefois la réſidence des Rois de Weſt-Sex. Il n'eſt maintenant conſidérable que par une grande Foire de bœufs, qui dure depuis le Dimanche des Ramaux, juſqu'au 1^r de Juin. Maty.

SOMÈRSET SHIRE. C'eſt-à dire, le Comté de Somèrset. *Somerſetia*. Province d'Anglètèrre. Elle eſt bornée au couchant par le Comté de Devon; au ſud par celui de Dorcheſter; au levant par ceux de Wilt & de Gloceſtre; & au nord par l'embouchure de la Savèrne. Elle a ſeize lieuës de côtes, & environ neuf de profondeur. Son tèrroir eſt bien arrouſé, & fort fèrtile en grains & en pâturages; cela joint à la commodité du commerce, en rend les habitans fort riches. Bathe en eſt la ville capitale. On y voit encore celles de Briſtol & de Wels, & les bourgs de Bridgevater, de Taunton, de Minhead, & d'Ilcheſtre, qui ont Scéance dans le Parlement d'Anglètèrre. Maty.

SOMMA. Monte di *Somma*. *Veſuvius Mons*. Montagne fameûſe du Royaume de Naples. Elle eſt à deux lieuës de Naples. Cette Montagne vômit continuellement de la fumée & ſouvent des flammes, tantôt plus, tantôt moins, déſole la contrée voiſine, & incommode beaucoup la ville de Naples. Elle étoit autrefois garnie de très beaux vignobles, & avoit un bourg habité par plus de 2500. pèrſonnes, mais l'an 1631. elle vômit un torrent de flammes & du ſouffre qui couvrit le Golfe de Naples une lieuë de chemin; elle pouſſa en même tems une ſi prodigieûſe quantité de cendres, qu'elles ſont plus hautes de dix piéds que ne l'étoit le clocher du bourg, qui en fut tout couvèrt avec les campagnes voiſines. Cette montagne a fait pluſieurs fois de grands ravages depuis peu d'années. L'an 1682. elle vômit depuis le 14. Aouſt juſqu'au 26. tant de fumée, qu'elle obſcurcit l'air pendant deux jours, à douze mille aux environs, & enſuite tant de flammes qu'elles conſumèrent toute la forêt d'Ottojano. L'an 1683. elle forma une nouvelle montagne, & pouſſa une flamme ſi haute & ſi claire pendant la nuit, qu'elle éclaira comme la lune, à vingt mille à la ronde. Le 5. Juin 1688. elle produiſit un tremblement de tèrre qui abâtit un grand nombre de bâtiments à Naples, & en endommagea beaucoup plus, & y tua quarante pèrſonnes. Elle ruina la ville de Bénévens & y écraſa 1567 pèrſonnes, qui furent tuez dans dix ou douze villages voiſins. La ville de Caréto en fut entièrement renvèrſée, & il y périt 4000 pèrſonnes, à Mirabella 500. & à S. Lupo 1000. à S. Laurens Majeur 300. à Piètra Roya 400. & tout ſans réſèrve dans les bourgs de Civitelle, de S. Laurens Mineur, & Guardia S. Frémondi. L'an 1686. cette montagne vômit des flammes depuis le 9. Décembre juſqu'au 1. Janviér. L'an 1694. elle vômit des minéraux fondus & enflammez qui s'étendirent juſqu'à trois mille du lieu d'où ils ſortoient, & pouſſa des matières peſantes & enflammées juſqu'à Bénevent éloignée de 30. milles: *Miſſon*. On aſſeûre que quelques curieux ſans craindre l'éxemple du vieux Pline, qui fut ſuffoqué par les flammes de cette montagne, ont trouvé le ſecret de montèr juſqu'au haut, & qu'ils y ont vû une abîme qui peut avoir deux mille pas de circonférence, & autant de profondeur, & au fonds de cette abîme un aûtre moins large, d'où il ſort continuellement une fumée ſouffrée & fort épaiſſe, qui empêche d'en voir le fonds. On trouve une aûtre montagne de ſomme, qui eſt fort haute, dans le Duché de Spolete, entre la ville de Spolete, & celle de Tèrni. Le Véſuve s'appelle auſſi *Monte di ſomma*. Mais en François nous diſons toujours Véſuve.

SOmMAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt un droit ſeigneurial qui ſe fait par ſèrvice de cheval & à ſomme, comme ſont pluſieurs vavaſſoreries tenuës pour vilains ſèrvices. *Jus vecturæ dorſuariæ*.

SOmMAIL. ſ. m. Tèrme de Marine. Lieu où la tèrre eſt haute ſous l'eau. *Gurges*.

SOmMAIRE. adj. m. & f. & ſ. Abrégé qui contient la ſubſtance d'une chôſe en peu de mots. *Epitome*, *compendium*, *ſumma*, *ſynopſis*. Il a fait un Traitté *ſommaire* de la Logique. Une narration doit être courte & *ſommaire*. On dit au Palais, un inventaire de production *ſommaire*. Faire une inquiſition *ſommaire* du tems de la mort d'une pèrſonne. Pat. Voilà en *ſommaire* tout ce qu'à dit le Prédicateur. Le *ſommaire* qu'on met à la tête d'un livre, ou d'un Chapitre, ou d'une Loi, eſt fort utile à un lecteur pour lui en faciliter l'intelligence.

Sommaire, en tèrmes de Pratique, & de Palais. *Contracta cauſa*. Les caûſes ſont réputées *ſommaires* par le titre 17. de l'Ordonnance de 1667. dans les Prévôtez, & Chatellenies Royales, lorſqu'elles n'éxcédent point la ſomme de 200. livres; & dans les Cours Souveraines juſqu'à la ſomme de 400. livres. Ces *caûſes ſommaires* doivent être jugées à l'audience auſſi-tôt après les délais échus, ſur un ſimple acte pour venir plaider, ſans aûtre procédure, ni formalité.

En Imprimerie on dit, Imprimer en *ſommaire*, lorſqu'un titre un peu long eſt diſpôſé enſorte, que la première ligne avance de deux ou trois lettres, & les ſuivantes ſont en retraitte, & ont deux ou trois quadrâts au commencement. *Summatim*, *acuminatim*. Ce mot ſe dit par oppoſition à *cul de lampe*, dont les lignes vont en diminuant de part & d'aûtre.

SOmMAIREMENT. adv. En abrégé, en peu de môts. *Summatim*. Une récapitulation doit contenir *ſommairement* & en abrégé ce qui a été dit plus amplement dans un diſcours. C'eſt une grande habileté à un Avocat, de plaider *ſommairement* & en abrégé. Au Palais on faiſoit aûtrefois les inſtructions des caûſes ſommaires par une ordonnance de. Parlent *ſommairement*: maintenant on les fait par un appointement à mettre.

SOmMATION. ſ. f. Acte de Juſtice par lequel on intèrpelle un Juge, une partie, de faire ou de déclarer quelque chôſe. *Admonitio*, *denuntiatio*. On ne peut appeller comme de déni de Juſtice, qu'après trois *ſommations* faites au Juge de juger. Un Juge avant que de faire le procès à un criminel comme à un muet, lui doit faire trois *ſommations* & interpellations de répondre. Un Procureur fait une *ſommation* à un aûtre de déclarer le domicile de ſa Partie, de cotter le regître où les criées ſont enregîtrées, des *ſommations* de produire, de comparoir à l'Audience.

Sommation, eſt auſſi une demande en garentie, une dénonciation de pourſuites que fait une partie à une autre qui eſt tenuë de l'en acquiter. *Interpellatio.* Quand un acquéreur eſt aſſigné en déclaration d'hypotéque ſur un héritage, il fait aſſigner en *ſommation* ſon vendeur. Les arrêts qui prononçent ſur la garentie, portent condamnation des dépens tant en demandant qu'en défendant, & de la *ſommation* ou *contreſommation*, s'il y en a.

Sommation, ſe dit de la guèrre, des commandemens qu'on fait à un Gouverneur, ou aux habitans d'une place de ſe rendre. *Summatio, interpellatio.* C'eſt une lâcheté de ſe rendre à la prémière *ſommation.*

SOMME. ſ. f. Abrégé ou compilation ſommaire de ce qui concèrne une ſcience, une nature d'affaire. *Summarium, breviarium, Epitome.* St. Thomas a fait une *Somme*, ou un abrégé de toute la Théologie. La *Somme* de Bécan. La *Somme* des péchez du P. Banni eſt en François. Pasc. La *Somme* des Conciles. La *Somme* Dédicatoire du Roman Bourgeois.

Somme, ſignifie auſſi la charge d'un cheval, ou d'un autre animal propre à porter ſur ſon dos. *Onus.* Les chameaux, les mulets, les chevaux & les *ânes* ſont bêtes de *ſomme*. Chez les Indiens les bœufs ſont bêtes de *ſomme*, ils leurs ſèrvent à tranſporter leurs grains. Les Meſſagers ont pluſieurs chevaux de *ſomme* pour porter leurs balots. Ce Marchand a amené trois *ſommes* de marchandiſe. Il eſt dangereux d'acheter du poiſſon de *ſomme*, qui eſt ſouvent corrompu.

Ce mot vient de l'Allemand *ſaum*, qui ſignifie la même chôſe. L'Italien dit *ſoma*. Du Cange le dérive de *ſagma*, *ſalma*, ou *ſauma*, ou *ſumma*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour ſignifier une *charge*, ou une *ſelle* de cheval. En langage Celtique ou Bas-Bréton, on dit *ſum* pour ſignifier *ſomme*.

Somme de Vèrre, eſt un panier de vèrre propre aux Vitriers, qui ont vingt-quatre plats ou piéces de vèrre qui ſont rondes d'environ deux pieds de diamétre, qui font la charge d'un homme. *Vectura dorſuaria vitreorum diſcorum.* La *ſomme* peut faire 90. ou 95. pieds quarrez de vitrage.

En tèrmes de Marine, on appelle *païs-ſomme*, ou *bas fonds*, un païs où il y a peu d'eau, où il eſt dangereux de naviger ſans l'aide des Pilotes côtiers. *Plaga vadoſa.* La mèr a *ſomme*, veut dire que le fond baiſſe, qu'il y a plus d'eau en profondeur qu'il n'y en avoit. Aubin.

Somme, en tèrmes d'Arithmétique, eſt le nombre des chôſes ſignifiées par pluſieurs caractères de chiffres. *Productus.* L'Addition enſeigne à ajoûter pluſieurs *ſommes* ou nombres enſemble; la Souſtraction, à ôter une petite *ſomme* d'une plus grande; la Multiplication & la Diviſion, à les multiplier, & à les partager. Le produit de toutes ces régles s'appelle la *ſomme*.

Somme, ſe dit plus particulièrement dans le commèrce, de l'argent dont on fait des payemens. *Magna vis pecuniæ, maxima nummorum copia; ſumma.* La *ſomme* eſt bien grôſſe, eſt un peu trop forte pour moi. Les Revenus du Roi, montent à des *ſommes* immenſes. Pour le prix & *ſomme* de tant. Les petites redevances font *ſomme* à la fin. Dans les comptes, les *ſommes* ſont tirées en lignes, & doivent être écrites en chiffre Romain. *Somme* du chapitre de dépenſe. *Somme* totale, provenant de l'addition de pluſieurs parties. *Somme par ſoi*, ſe dit, quand on tire en ligne la dépenſe d'un chapitre qui n'a qu'un article.

Somme toute, ſe dit advèrbialement pour concluſion. *In ſummâ, denique, ad ſummam.* Enfin *ſomme toute*, c'eſt là vôtre avis. *Somme toute*, je n'en ferai rien.

En Somme. Adv. En abrégé; en un mot; après tout. *In ſummâ, uno verbo, ſummatim, breviter.* Je vous dis *en ſomme* ce qui en eſt. Ce tèrme eſt vieux, & ceux qui écrivent purement ne s'en ſèrvent plus. Mén. Corn. à moins que ce ne ſoit dans le Burleſque.

> *Ses Sectateurs nous défendent* en ſomme,
> *Tous les plaiſirs que l'on goûte ici bas.* La Font.

Somme, ſignifie auſſi le repos que prend l'animal fatigué, par la ceſſation de l'action des ſens, lorſqu'il s'endort. *Somnus.* Il eſt maſculin en ce ſens, & ne ſe dit guère que de l'homme. Les payſans dorment d'un profond *ſomme*. Ce malade a fait un petit *ſomme* qui lui fera du bien. il fut réveillé à ſon prémièr *ſomme*. Intèrrompre ſon *ſomme*. Abl. Bois Robèrt ſe plaint d'avoir pèrdu ſon procès tout d'une voix, ou plûtôt tout d'un *ſomme*. Dérober le *ſomme* à vos yeux. Main.

> *C'eſt là que le Prélat, muni d'un déjeûner,*
> *Dormant d'un légèr* ſomme *attendoit le dîner.* Boil.

Somme. ſ. f. Petit vaiſſeau Chinois, *Navis Sinica.* Nous étions dans un petit vaiſſeau Chinois que les Portugais appellent *Somme*. P. Le Comte.

SOMME. ſ. f. Nom propre d'une Rivière de la Picardie, en France. *Somona, Samara.* Elle naît à deux lieuës de S. Quentin, baigne cette ville, celles de Ham, de Pérone, de Corbie, d'Amiens, d'Abbeville, & ſe décharge dans la mèr de Brétagne à S. Valery. Maty.

SOMMÉ. ſ. m. Tèrme de coûtume. Soumis, un Tenanciér. *Subditus.* Ce mot ſe trouve dans la coûtume de Béarn. Rubr. de Molins art. 4. On dit auſſi *Soſmé*.

SOMMEIL. ſ. m. Envie de dormir; aſſoupiſſement; état où les ſens ont peu, ou point d'action. *Somnus, ſopor.* Le *ſommeil* prend aux gens âgez après le répas. Après un grand travail on eſt preſſé du *ſommeil*. Je ſuis abbatu de *ſommeil*. Je n'en puis plus de *ſommeil*.

Sommeil, ſe dit auſſi pour le dormir même. Ainſi il ſignifie la même chôſe que ſomme; mais il a beaucoup plus d'uſage & d'étenduë. *Somnus, ſopor.* Le *ſommeil* vient de la trop grande diſſipation des éſprits animaux, ou de ce que leur mouvement & leur cours vèrs les organes des ſens eſt ralenti. Cela ſe prouve parce que tout ce qui cauſe la diſſipation des éſprits, ou qui retarde leur mouvement eſt propre à éxciter le *ſommeil*, comme ſont le travail du corps, les méditations de l'éſprit, les veilles, les longues abſtinences, les évacuations excèſſives, &c. Les narcotiques produiſent le *ſommeil* en retardant le mouvement des éſprits, ou en bouchant les pôres par leſquels ils doivent paſſer. La coutûme contribuë auſſi beaucoup à éxciter le *ſommeil*; on voit des pèrſonnes qui s'endorment & qui s'éveillent à une cèrtaine heure. L'effet du *ſommeil* eſt de réparer les éſprits diſſipez; & de rétablir par ce moyen les forces du corps. *Sommeil* tranquille, doux, paiſible. *Sommeil* inquiet, fâcheux, intèrrompu. Provoquer le *ſomeil*. Troubler, rompre, intèrrompre le *ſommeil* d'une pèrſonne. Les Médecins conſeillent de fuir le *ſommeil* du midi. On a ſurpris les ennemis lorſqu'ils étoient enſevelis dans un profond *ſommeil*. Je dors toutes les nuits d'un tranquille *ſommeil*. Vill. Elle étoit bien éloignée de la tranquilité qui conduit au *ſommeil*. P. de Cl. La mort ne l'a point ſurpris, quoi qu'elle ſoit venuë ſons l'apparence du *ſommeil*. Boss. Le Saint accordoit à peine quelques heures de *ſommeil* intèrrompu à la néceſſité de la nature. Fléch.

> Sommeil, *père des ſonges*,
> *Qui par tes doux menſonges*,
> *Viens flâter mon éſpoir.* M. Scud.

On dit poëtiquement de la mort, que c'eſt un *ſommeil* de fèr, parce que le *ſommeil* eſt l'image de la mort.

> *Et le peſant* ſommeil *qui me fèrme les yeux*,
> *M'éloigne pour jamais de la clarté des cieux.* Sab.

William ou Guillaume Foxley Potier de ſon métier, âgé de 40 ans, s'étant endormi le 27. Avril 1546. demeura plongé dans ſon *ſommeil* quatorze jours & quatorze nuits, ſans aucune maladie précédente. Il ne pouvoit le croire, lorſqu'il fut éveillé, & s'imaginoit n'avoir dormi qu'une nuit, il n'en fut convaincu que par un bâtiment qu'on lui fit voir, qui avoit été commencé quelques jours avant ſon aſſoupiſſement & qui ſe trouva achevé à ſon réveil. *Larrey dans Henri VIII. p.* 536. au commencement de 1705. il y avoit dans une Iſle du nord *in Othicria Inſula*, une femme qui dormoit depuis 9. ans d'un *ſommeil*, dont elle ſe réveilloit tous les jours à 10 heures du ſoir, pour prendre de la nourriture, & faire les autres fonctions de la nature; puis ſe rendormoit à 2. heures après minuit ſans que rien pût la réveiller juſqu'au landemain 10 heures du ſoir qu'elle ſe réveilloit elle même, & ainſi tous les jours. Granzius *L.* 8. *Vandal* écrit que ſous Grégoire II. un écolier dormit 7. ans de ſuite à Lubecque. Lilius Gyraldus *Piſt. Poet.* Dialog. 8. rapporte qu'un payſan dormit tout l'automne & tout l'hyvèr entier. Quelques Auteurs ont attribué ces effets extraordinaires au Démon, comme Gaſpard Schottus & Reies. Mais d'autres croyent qu'ils peuvent être naturels.

L'École de Salèrne dit que c'eſt aſſez de ſept heures de *ſommeil*. St. Arſenne diſoit qu'une heure ſuffiſoit pour un Moyne.

Il y a des gens qui pendant leur *ſommeil* & durant la nuit, ſe lévent marchent, agiſſent. On les appelle en latin *Sommambuli*, *Noctambuli*. Skenkius, Hortius, Clauderus, Fabricius Hildan, qui ont traité de ce ſujet, en rapportent des hiſtoires funeſtes. Dans ces ſortes de gens, les organes propres à produire le mouvement ſont libres, tandis que les organes déſtinez aux Senſations ſont rétenus dans l'inaction. Pour en comprendre les cauſes & la raiſon, il faut ſuppôſer que telle eſt l'union de l'âme avec le corps qu'à cèrtaines penſées répondent cèrtains mouvemens de fibres du cèrveau, & à cèrtains mouvemens de ces fibres cèrtaines penſées. Il arrive de là qu'à force de penſer à une chôſe les fibres prénnent une ſituation plus conſtante, ce qui donne un plus libre paſſage aux éſprits animaux vèrs cèrtain côté, ou cèrtaines parties

ties du corps. Si donc les éſprits animaux deviennent plus abondants, s'ils ſont trop agitez, & compôſez de parties trop ſolides, ils ſe jettent dans les routes qu'ils trouvent les plus ouvèrtes, coulent dans les nèrfs & dans les muſcles qui répondent à ces routes, & y produiſent les mouvements propres de ces muſcles. Ainſi le corps ſe léve & agit, & l'âme eſt excitée à penſer aux objets qui ont coutume de l'occuper dans les actions que fait alors le corps. Il s'enſuit de là; 1°, que la caûſe prochaine de ces éffêts eſt l'abondance, l'agitation, la maſſe des éſprits animaux, leur maſſe contribuant à leur donner de la force pour s'ouvrir le paſſage: 2°. que leur cauſe éloignée eſt la conſtitution du ſang propre à fournir des éſprits de cette ſorte. C'eſt le ſentiment de Levinus Lemnius & de Monſieur Gaſtaldy Médecin d'Avignon, les bilieux ſelon Hottius, les mélancoliques ſelon Salius, & les Sanguins même, ſelon Libavius, ſont ſujêts à ces ſortes de promenades & d'actions nocturnes. Quelques Auteurs ont obſèrvé quelles étoient plus fréquentes vèrs le tems de la pleine lune. Si le fait eſt vray, Monſieur Gaſtaldy croit qu'alors l'Athmoſphère étant plus préſſée par la lune, augmente l'agitation des éſprits, & fait quelque impreſſion ſur les fibres du cèrveau. Quant aux rémédes; 1°, pendant que les actions de ces gens endormis durent, il faut uſer de précaution pour évitèr les accidens. Quand ils ſont en quelque danger, il ne faut point les éveiller. Bodin raconte qu'un homme ainſi endormi, s'étant jetté à la nage dans une rivière & ayant été fortement appellé par ſon nom ne ſe réveilla que pour ſe noyer, & dormit un *ſommeil* étèrnel. On raconte d'un aûtre qui montoit ſur les toits des maiſons & y marchoit fort ſeurement quand il étoit endormi, s'étant une fois réveillé, il eut tant de frayeur de ſe voir au haut d'une maiſon, qu'il tomba & ſe tua. 2°, Quand il n'y a point de péril, il faut éveiller ces dormeurs agiſſans même en les frappant. Il eſt bon auſſi de bien fèrmer les portes & les fenêtres de leur chambre afin que la difficulté de ſortir les faſſes revenir. Par ces moyens la ſituation des fibres du cèrveau peut changer, & arretèr le cours des éſprits animaux qui produit ces mouvemens. 4°, les rémédes capables de prévenir le mal ce ſont ceux qui tempèrent l'agitation des éſprits, & rélachent les fibres, comme la ſaignée, & tout ce qui raffraîchit ſoit appliqué au déhors, ou pris au dedans. Les remédes apéritifs ont auſſi un bon éffêt à l'égard des mélancoliques. Mais le meilleur reméde eſt le bain d'eau froide. *Gaſtaldy dans les Mem. de Trev.* 1714. *p.* 1086. *& ſuiv.*

Il y a une Diſſèrtation d'Olaüs Borrichius. *De ſomno & ſommiferis, maximè papavereis.* Il croit que la caûſe du *ſommeil* conſiſte dans un repôs tranquille des éſprits animaux qui dans l'écorce du cèrveau, où ils ſe forment, ſemblent ſe raſſembler en un petit nuage, & ſe ſéparer & ſe mouvoir moins aiſément.

SOMMEIL, Divinité du Paganiſme. *Somnus.* Les Poëtes ont feint que le Dièu du *Sommeil* étoit fils de la Nuit, & de l'Érébe. Ovide le répréſente couché mollement ſur ùn lit, environné de pavôts, & dans une grotte profonde qui n'eſt jamais éclairée des rayons du *ſoleil*, & où régne un étèrnel ſilence. Le *ſommeil* la réplongea dans les charmes de ſes pavôts. LA FONT.

SOMMEIL, au figuré ſignifie, Indolence, inſenſibilité. *Inſenſibilitas, ſegnities.* L'oubli où vous êtes ſur vôtre ſalut eſt un aſſoupiſſement léthargique, & un *ſommeil* funeſte. LE P. L.

SOMMEIL. Les Myſtiques appellent *ſommeil amoureux*, l'état de l'âme dans la contemplation, parcequ'alors l'âme eſt comme endormie dans le ſein de la Divinité. *Somnus myſticus.*

SOMMEILLER. v. n. Dormir d'un ſommeil légèr, d'un ſommeil imparfait; s'aſſoupir. *Dormitare, dormiſcere, ſomno connivere.* Les gens qui ſommeillent ne laiſſent pas d'entendre tout ce qu'on dit. On ne peut s'empêcher de *ſommeiller* au Sèrmon. Le murmure des eaux invite à *ſommeiller*. RACIN. Le divin Homère *ſommeille* quelquefois dans ſes écrits. LE CH. DE M. C'eſt-à-dire, s'oublie, ou ſe néglige quelquefois.

SOMMEILLER. Ce mot a été employé auſſi par de bons Auteurs pour, dormir tranquillement & profondément. *Tranquillè, profundè quieſcere, dormire.*

> *La nuit quand tout* ſommeille,
> *Je ſuis le ſeul qui veille,*
> *Preſſé de mes douleurs.* CONRARD.

SOMMELERIE. ſ. f. Partie de l'office d'une grande maiſon, où l'on apprête le deſſèrt & la boiſſon pour le ſèrvice de la tâble. C'eſt un lieu au Rèz de chauſſée d'une grande maiſon & près de l'office, où l'on garde le vin de la tâble, & qui a ordinairement communication à la câve par une déſcente particulière. *Promptuarium vinarium.* DAVILER. *Vini cella promptuaria.* Il eſt allé déjeûner, boire un coup à la *Sommelerie*.

SOMMELERIE, eſt auſſi la charge de celui qui prépare le déſſèrt dans les grandes maiſons, qui fournit le pain, le vin & la cire, qui a ſoin de mettre le couvèrt, de garder le linge & la vaiſſelle. *Cella vinaria cura.* Cet Officiér entend bien la *Sommelerie*: il a ſous lui trois aides de *Sommelerie*. La *Sommelerie* eſt un des ſept Offices de la Maiſon du Roi.

SOMMELIER. ſ. m. Officiér de la tâble d'un grand Seigneur, qui met le couvèrt, qui fournit le vin & le déſſèrt, &c. Ce Seigneur tient bonne tâble, il a de bons Officiérs, un bon Cuiſinièr, & un bon *Sommelier*.

Ce mot vient de *ſummularius*, qui a été fait de *ſummula* diminutif de *ſumma*, parceque le *Sommelier* a en compte le linge & la vaiſſelle. MÉN.

SOMMELIÈRE. ſ. f. C'eſt parmi les Religieûſes Bèrnardines, celle qui a ſoin des habits, des vivres & aûtres chôſes de cette nature. *Veſtiaria curatrix.*

SOMMER. v. act. Ajoûter pluſieurs nombres, ou arrêtez d'un compte pour voir combien ils valent tous enſemble. Il eſt plus ſûr de *ſommer* à la plume qu'aux jettons.

Ce mot vient de *ſummare*, comme qui diroit *ſummam ſignificare*. MÉNAGE.

SOMMER, ſignifie auſſi, Demander à quelqu'un l'éxécution d'une chôſe qu'il doit faire. Il a été *ſommé* pluſieurs fois d'éxécuter ſa parole, de vuider des lieux qu'il occupe, après que ſon bail eſt fini; de recevoir, ou de payer une telle ſomme.

Ce mot vient de *ſummare* ou *ſubmonere*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

En tèrmes de Guèrre, on dit, *Sommer* une place, quand on envoye un Tambour, ou un Trompette faire commandement au Gouvèrneur de ſe rendre, à faute de quoi on proteſte de donner l'aſſaut, & de mettre tout à feu & à ſang. *Interpellare ad deditionem.* Il *ſomma* les habitans de ſe rendre VAUG. Il *ſomma* les Aliez de lui fournir des vaiſſeaux. ID. Eſt-ce qu'on *ſomme* un cœur de ſe rendre, comme on *ſomme* les villes? P. COM.

SOMMER, en tèrmes de Palais ſignifie, intèrpeller. *Interpellare, appellare.* On a *ſommé* ce Procureur de donner copie des piéces juſtificatives de ſa demande. On l'a *ſommé* de produire, de faire ſa déclaration, s'il vouloit ſe ſèrvir d'une piéce maintenuë fauſſe, de venir au Parquet, à la Communauté.

SOMMER, ſignifie auſſi, Appeller à garent. *Venditorem interpellare.* Un acquéreur *ſomme* le vendeur, de lui maintenir la chôſe qu'il lui a venduë franche & quitte; il le *ſomme* & lui dénonce toutes les pourſuites qu'on fait contre lui pour le troubler. Un pourſuivant criées *ſomme* & dénonce toutes les oppoſitions qu'on fait à un décret, au ſaiſi, & aux créanciérs, & les *ſomme* de lui fournir des moyens pour les empêcher & faire ceſſer.

SOMMÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Interpellatus; appellatus.*

SOMMER, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois, mettre le ſommet, le couronnement à quelque chôſe, à un bâtiment, à un frontiſpice, &c. *Ædificii culmen, vel frontem apponere, imponere.* Il n'eſt demeuré en uſage qu'en tèrmes de Vénerie. La pèrche du cèrf eſt *ſommée* d'empaûmure, trochure, fourchure ou couronnure, c'eſt à-dire, a pour ſa ſommité des trochures, ou fourchures, &c.

On dit auſſi en Fauconnerie, les pennes d'un faucon ſont toutes *ſommées*; pour dire, parvenuës à la grandeur qu'elles doivent avoir. *Pennæ accipitris perfectæ ſunt.*

On dit auſſi en Blâſon *ſommé*, de cette ramure du cèrf dont on charge les Écus, où l'on met quelquefois des corps ſans nombre, & quelquefois on les compte. *Ornatus.* On le dit auſſi de tout ce qui eſt au-deſſus & au ſommet de quelque chôſe, comme une petite tour au ſommet d'une grôſſe; ce qu'on appelle auſſi *donjonné*. Il portoit de ſâble à une tour d'or *ſommée* de trois flâmes de gueules, ou *ſommée* d'une étoile, d'une hache, &c. On dit dans le même ſens *ſurmonté*.

SOMMERON. ſubſt. m. Vieux mot. Sommet. Le *Sommeron* du chièf, c'eſt le ſommet de la tête. *Aldebrandin.* BOREL. *Vertex.*

SOMMÈRSET. Voyez SOMÈRSET.

SOMMETON. ſ. m. Vieux mot. c. Sommet. *Mèrlin.* BOREL. C'eſt apparemment un diminutif.

SOMMET. ſ. m. Le plus haut point de chaque chôſe. *Summitas, culmen, cacumen, vertex.* On fait une couronne ſur le *ſommet* de la tête pour marque de la Cléricature. Moïſe parla à Dieu ſur le *ſommet* de la montagne. Le *ſommet* du mont âvançoit ſur le chemin. VAUG. Gagner le *ſommet* des rochérs. ABLANC. Il eſt déffendu par les Ordonnances de coupper les arbres par le *ſommet*: ce qu'on appelle les déshonorer.

Les Poëtes appellent le Parnaſſe, la montagne au double *ſommet*. *Mons verticis duplex.* En tèrmes de Botanique les *ſommets* tèrminent l'extrémité ſupérieure des étamines, ſont autant de bourſes ou capſules chargées d'une pouſſière très fine qu'elles répandent, lorſque la maturité les fait entr'ouvrir. Cette pouſſière étant vûë par le microſcope paroit compôſée de petits grains d'une

d'une figure uniforme dans châque éſpéce de plantes. Voyez l'hiſt. de l'Acad. des Sciences 1711.

Sommet ; En Architèčture, c'eſt la pointe de tout corps, comme d'un triangle, d'une parabole, d'une piramide, d'un fronton, d'un pignon, &c. Davilèr.

Sommet, ſe dit figurément en Morale, du plus haut point, de la plus haute élévation. Il eſt parvenu au *ſommet* de la fortune ; au *ſommet* des honneurs, des dignitez. *Fortuna cacumen.* Le Sage n'eſt point dans la partie inférieure de l'âme où ſe forment les paſſions ; il eſt au *ſommet* de l'âme, comme dans un lieu élevé, où il eſt hors de leur atteinte. M. Ésp. On n'arrive pas d'abord au *ſommet* de l'infamie, on y monte par degrez. Voit.

SOmMIER. ſ. m. Tèrme de Méſſageries, qui ſe dit d'un cheval, ou d'une aûtre bête de ſomme. *Equus ſarcinarius.* Ce Méſſager avoit avec lui tant de *ſommiers* pour porter ſes habits.

Ce mot a été dit par corruption de *ſaumier*, qui a été fait de *ſalma*, qui ſignifie le *bât* du cheval, ou ſa *charge.* Ménage après Saumaise. Paſquier dit que *ſomme*, *ſommier*, & *ſommelier*, ſont de vieux mots Gaulois ; ce qui a plus d'apparence.

Sommier, eſt auſſi un Officier chez le Roi qui porte les draps de piéd & les carreaux dans la Chappelle du Roi. *Pulvinarium magiſter.*

Sommier, ſe dit auſſi des Officiers qui ont ſoin de fournir les bêtes de ſomme pour tranſporter les bagages, lorſque la Cour fait voyage. *Equorum ſarcinariorum præfecti.* Dans l'État du Roi il y a un ou pluſieurs *Sommiers* employez pour la chambre, la garderobbe, la cuiſine, &c.

Sommier. Tèrme de Tapiſſerie. C'eſt un grôs mâtelas rempli de crin, qui ſért de paillaſſe, & fait partie de la garniture d'un lit. *Culcitra major.*

Sommier, eſt auſſi un tèrme de Parcheminiér, qui ſe dit d'une peau de veau attachée avec des clous ſur la hèrſe ſur laquelle on étend la peau de parchemin qu'on veut raturer. *Cratacia pellis.*

Sommier, en tèrmes d'Architèčture, eſt une groſſe pièrre, la prémière qui eſt pôſée ſur des colonnes, ou pilaſtres, quand on commence à faire une voute croiſée. Elle reçoit le prémiér claveau. *Coronis, corona.* C'eſt la pièrre qui poſant ſur un piéd droit ou ſur une colonne, eſt en coupe pour recevoir le prémiér claveau d'une platebande. Davilèr.

Sommier, eſt auſſi une piéce de bois de moyenne groſſeur entre la ſolive & la poûtre. *Tignum minus.* *Sommier* dans la Coûtume de Normandie, Art. 611. eſt Synonyme de poûtre, poûtres & *ſommiers* ; dans celle de Lorraine, Art. 257. *Sommiers* & aûtres charges de bois, ce ſont des chevrons, ou ſolives.

Sommier, en Charpenterie, c'eſt une grôſſe piéce de bois, qui portée ſur deux pié-droits de maçonnerie, ſért de linteau à une porte ou à une croiſée. C'eſt auſſi la piéce de bois qui portant une groſſe cloche, ſért de bâſe à la hune. & aux bouts de laquelle ſont attachez les tourillons de fèr. Il y a auſſi des *ſommiers*, qui ſérvent à pluſieurs uſages dans les machines.

Sommier. Voyez Seuil de pont-levis.

Sommier, ſe dit auſſi des piéces de bois qui ſérvent dans pluſieurs machines à en ſoutenir le poids ou l'éffort, comme celles qui forment la baſcule des ponts-levis, celles qui ſoutiennent l'éffort des preſſes de l'Imprimerie. *Tignum majus.* Le grand *ſommier* eſt celui où entre la vis, & où eſt l'écrou. Le petit *ſommier* eſt ce qui ſoutient le train par-deſſous. On le dit auſſi des cèrceaux doubles qui ſe mettent ſur le jable des tonneaux, & des piéces de bois ſur leſquelles les chôſes ſont penduës, & qui aboutiſſent en tourillons qui entrent dans le poallier.

Sommier d'orgues, eſt la plus importante piéce du buffet d'orgues, qui fait joüer toute la machine. *Tubus muſicus.* C'eſt un vaiſſeau ou réſérvoir dans lequel le vent des ſoufflets eſt conduit par un portevent, d'où il ſe diſtribuë enſuite dans les tuyaux, qui ſont pôſez ſur les trous de ſa partie ſupérieure. Ce vent entre par des ſoupapes qui s'ouvrent en peſant ſur les touches du claviér, après qu'on a tiré les regîtres qui empêchent que l'air n'entre dans d'aûtres tuyaux que ceux où on le veut faire aller. Le *ſommier* des cabinêts d'orgues eſt de deux à trois piéds de long. Les orgues de quatre piéds de tuyaux bouchez ont un *ſommier* de cinq à ſix piéds. Les orgues de ſeize piéds ont deux *ſommiers* qui ſe communiquent le vent l'un à l'aûtre, par un portevent de plomb.

Sommiér, en tèrmes de Finances, eſt auſſi un grôs regître tenu par les Commis des Bureaux des Aides, ſur leſquels ils comptent de leur recepte, & on voit les produits des Fèrmes, & où l'on met à côté leurs décharges. *Summarium.* Il y a auſſi des *ſommiérs* pour les Gabelles, pour les Tailles, & pour les aûtres droits des Fèrmes du Roi.

SOmMIÈRES. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sommeriæ, Sumeriæ.* Elle eſt dans le Languedoc, ſur la Vidourle,

entre Nîmes & Montpelliér, environ à quatre lieuës de châcune. *Sommiéres* eſt conſidérable par ſes Manufačtures de Sèrges, qui ſe répandent dans tout le Languedoc, & dans les Provinces voiſines. Maty.

SOmMISTE. ſ. m. Tèrme de la Chancelerie Romaine. C'eſt le principal Miniſtre de la Chambre pour l'expédition des Bulles, & celui qui en fait faire les minutes, qui les fait recevoir & plomber. *Summularius.*

SOMMITÉ. ſ. f. Sommet, l'extrêmité ſupérieure d'une chôſe. *Summitas.* Il ſe dit plus particulièrement du petit bout de la pointe des hèrbes, des fleurs, des plantes, des arbuſtes, des branches d'arbres. Cet arbre a tant de haut depuis ſon piéd juſqu'à ſa *ſommité.* Cette plante pouſſe à ſa *ſommité* une fleur jaûne, rouge, &c. Il n'eſt guères en uſage que dans le dogmatique.

SOMMONOKHODOM. ſ. m. Tèrme de Rélation. C'eſt ainſi que les Chinois appellent le Dieu qu'ils adôrent aujourd'hui, ſon hiſtoire eſt un mélange monſtrueux de Chriſtianiſme & des plus ridicules rêveries. *Sommonokodom* naquit Dieu par ſa propre vèrtu incontinent après ſa naiſſance, ſans aucun maître, il acquit une connoiſſance parfaite de tout. Il ſe reſſouvint en même tems de tout ce qu'il avoit jamais fait dans les différentes vies, qu'il avoit euës auparavant. Il écrivit des Livres qui contenoient toutes ces chôſes & les laiſſa à la poſtérité. Il fit un jour connoître ſa divinité. Tous les Anges l'adorèrent. Thevatat ſon frère & ſes Sèčtateurs, en eurent de la jalouſie, ils ſoulevèrent contre lui les animaux & lui firent la guèrre. *Sommonokhodom*, ſecouru par l'Ange gardien de la tèrre en triompha, & cet Ange les noya dans une vaſte mèr, qu'elle fit ſortir de ſes cheveux moüillez en les preſſant. Depuis que *Sommonokodom* aſpira à la divinité, il eſt venu au monde 550 fois ſous différentes figures. Il renaiſſoit toûjours avec ſon frère Thévathat, & dans la même éſpéce que lui ; mais toûjours ſupérieur à lui, & Prince des animaux dont il prenoit la figure, &c. Voyez le Voyage du Père Tachard, Imprimé en 1686. L. VI. La loy de *Sommonokhodom* eſt beaucoup plus ſévère que celle de Thevathat.

SOMNAMBULE. ſ. m. & f. Qui ſe leve, & qui marche la nuit, & en dormant. On conte pluſieurs hiſtoires étranges des *ſomnambules.* *Somnambulus, a.* Voyez Vigne de Marville. T. II. p. 242. & ſuiv.

Ce mot vient du Latin. Il eſt compôſé de *ſomnus*, *ſommeil*, & d'*ambulare*, *ſe promener.*

SOMNIAL. Surnom d'Hèrcule. *Somnialis.* Il ſe trouve dans une Inſcription antique rapportée par Saumaiſe, ſur Solin, p. 351. Cultores Herculis Somnialis, &c. On lui donnoit ce nom parcequ'il étoit un des Dieux Aléxicaques ; c'eſt-à-dire, qu'ils détournoient les maux, & que ces Dieux étoient cenſez le faire, ſur tout en envoyant des ſonges qui en avèrtiſſoient.

SOMNIFÈRE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. Potion ou reméde qui fait dormir, qui aſſoupit, comme l'opium, ou jus de pavot. Les Payens reſpèčtoient Morphée, parcequ'ils le croyoient un Dieu *Somnifère.* Il eſt auſſi quelquefois ſubſtantif. Le pavot eſt un excellent *ſomnifère.*

Ce mot eſt compôſé de deux mots Latins, *ſumnus*, *ſommeil* ; & *ferre*, *porter.*

SOMPORT. ſ. m. Nom d'un paſſage des Pyrénées, appellé anciennement *ſummum Pyrenæum.* Il eſt près d'un Bourg du Royaume d'Arragon, en Éſpagne, aux ſources de l'Arragon ; à quatre lieuës au-deſſus de Jacca.

SOMPTUAIRE. adj. m. & f. Qui concèrne la dépenſe. Il ſe dit particulièrement en cette phrâſe : les Loix *ſomptuaires*, telles qu'il y en avoit chez les Romains, & qu'il y en a encore à Véniſe, pour modérer la dépenſe : & empêcher le luxe des citoyens. *Leges ſumptuariæ.* Il n'y a point de Loix, qui s'éxécutent moins que les Loix *ſomptuaires.* Le Gendre.

SOMPTUEUX, euse. adj. Magnifique, qui fait grande dépenſe, ou ce qui coute beaucoup. *Sumptuoſus*, *magnificus.* Les plus grands Seigneurs ſe ruïnent pour vouloir être trop *ſomptueux.* Le Louvre eſt un édifice fort *ſomptueux.* *Somptueux* ornement. Abl.

> *Nos repas* ſomptueux *ſont les tributs des airs,*
> *L'hommage de la tèrre, & celui des deux mèrs.* Brébeuf.

SOMPTUEUSEMENT. adv. D'une manière magnifique & ſomptueûſe. *Sumptuosè*, *magnis ſumptibus.* Les Ambaſſadeurs ont été ici traitez fort *ſomptueûſement.* Être vêtu *ſomptueûſement.* Abl. Enſevelit *ſomptueûſement.* Vaug.

SOMPTUOSITÉ. ſ. f. Grande dépenſe & magnifique. *Luxus*, *ſumptuoſa magnificentia.* On admire encore la *ſomptuoſité* des Rois d'Égypte dans les pyramides. La *ſomptuoſité* de Lucullus dans ſes feſtins étoit prodigieûſe. Il ſurpaſſoit en *ſomptuoſité* tout le reſte des Barbâres. Vaug. La Cour de France eſt celle où l'on voit maintenant le plus de *ſomptuoſité.*

SON.

SON. Pronom poſſeſſif du genre maſculin. *Suus, ſua, ſuum. Son* jugement, *ſon* habit. On le dit auſſi au féminin, quand il eſt ſuivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou par une *h*, qui ne s'aſpire point. *Son* âme, *ſon* induſtrie, *ſon* habitude, *ſon* habileté. Autrement il a *ſa* au féminin. *Sa* femme, *ſa* harangue. Autrefois ce pronom même au maſculin, ſe joignoit par contraction à ſon ſubſtantif lorſqu'il commençoit par une voyelle, & l'on mettoit une apoſtrophe pour marquer la contraction *s'oſt*, pour *ſon oſt*.

Son. ſ. m. C'eſt la peau, la partie la plus groſſière du blé moulu, qu'on ſépare de la farine par le moyen d'un blutoir, ou ſas, ou tamis fort déliez. *Furfur*. Le *ſon gràs* eſt celui où l'on a laiſſé encore beaucoup de farine, qui n'a pas été bien paſſée; *ſon* ſec, ou maigre, celui d'où l'on a tiré toute la farine. Dans les famines on mange du pain de *ſon*. On fait de l'eau blanche avec du *ſon* pour rafraîchir les chevaux. Le blé mangé des charençons ne rend que du *ſon*. On l'appelloit autrefois *bran*.

On dit provèrbialement, ventre de *ſon*, & robbe de velours, en parlant de ceux qui ſont fort bien vêtus, & qui ſont mauvaiſe chère chez eux. *Corpus ad extra lautè veſtitum, venter vero jejunus*. On dit qu'une femme a donné ſa farine, & vend ſon *ſon*, quand en vieilleſſe elle fait plus la rencherie qu'en ſa jeuneſſe. On dit auſſi, moitié farine, & moitié *ſon*, d'une chôſe mêlée; comme moitié figues, moitié raiſins; moitié de gré, moitié de force.

Son. ſ. m. Bruit que font deux corps durs qui ſe rencontrent, ou ſe frappent; ſentiment de l'organe de l'oüie frappé, & remué par l'agitation des corps reſonnans. *Fragor*. Le *ſon* ſe fait par le trémouſſement de l'air enfèrmé entre deux corps qui s'agitent, ou s'entrechoquent; & dont le mouvement fait impreſſion ſur l'oreille. L'écho n'eſt qu'un *ſon* réfléchi. Cette fille n'a point le *ſon* de la voix agréable, & touchant, il eſt rude, & groſſier. C'eſt un avâre qui accourt d'abord au *ſon* de l'argent. Abl. Le *ſon* des trompettes eſt trop bruyant, & trop éclatant. On vend à l'Égliſe le *ſon* des cloches:

> *Et pour vos cinq écus,*
> *On vous donne du* ſon, *& du* ſon *tant & plus*. Boil.

Son, ſignifie encore l'harmonie, la cadence des paroles, ou des mots. *Harmonia, concentus*. Voilà des mots à faire trembler par leur *ſon* dur, & barbâre.

> *Fuyez des mauvais* ſons *le concours odieux*. Boil.

Nôtre corps eſt tellement diſpôſé qu'un *ſon* rude & violent fait couler les éſprits animaux dans les muſcles, & les prépare à la fuite: au contraire un *ſon* doux & modéré a la force d'attirer. Vill. Les *ſons* peuvent éxciter les paſſions; & l'on peut dire que chacune d'elles répond à un cèrtain *ſon*, qui eſt celui qui éxcite dans les éſprits animaux le mouvement avec lequel elle eſt liée. Id. Il y a des mots dont le *ſon* eſt ſignificatif. Id.

Son, en tèrmes de Muſique, ſe dit de la qualité & diſtinction de ces divèrſes agitations de l'air, entant que leur diſpoſition peut rendre quelque harmonie. Un *ſon* clair, aigu, aigre, grâve. *Sonus, ſtridor, ſonitus acutus, gravis, raucus*. Ce Muſicien tire un beau *ſon* du luth. Tous les tons de Muſique ſont des variations du *ſon* par degrez. Ce jeune homme a un beau *ſon* de voix. Les ſoldâts ſont encouragez par le *ſon* de la trompette; les chiens au *ſon* du cor. On danſe au *ſon* des violons & des flûtes. Le *ſon* diffère du *ton*. Le *ſon* eſt une chôſe abſoluë; & le *ton* une chôſe rélative; car il ſe fait du rapport, ou de l'union d'un *ſon* avec un aûtre *ſon*.

Son, ſignifie quelquefois, accords muſicaux. *Concentus, harmonia*. Les doux *ſons* de ſa lyre; pour dire, ſes airs. On le dit figurément auſſi en parlant des vèrs, qui doivent contenir quelque harmonie.

> *Nous vendrions bien mieux nos* ſons,
> *S'ils faiſoient revivre les hommes,*
> *Comme ils ſont revivre les noms*. Voit.

> *Des* ſons *ſi hauts, & ſi hardis,*
> *Sont mal accordans à ma lyre*. Id.

On dit, publier ou crier une chôſe à *ſon* de trompe; pour dire, la publier avec des trompèttes, par autorité du Magiſtrat. *Voce præconis & tubâ publicare*. On le dit auſſi au figuré d'une pèrſonne, qui redit tout ce qu'elle entend dire.

On dit provèrbialement, Prendre les liévres au *ſon* du tambour, quand on ne fait pas une chôſe avec tout le ſecret qu'elle demande. *Lepores ſtridore timpani allicere*. On dit auſſi le *ſon* d'un écu; pour dire, la tentation de l'eſpoir d'un écu.

Son, vieux mot qui s'eſt dit pour un air de chanſon & pour ſommet. Pèrceval.

> *Quand de branche en branche monta,*
> *Du grand arbre de ſec en* ſon.

C'eſt à-dire juſqu'au ſommet. Borel.

SONAILLE. ſ. f. Clochette que portent les bêtes penduë au col en paſſant, ou en voyageant. *Pecuarium tintinnabulum*. Le cheval, bœuf, ou mulet qui va le prémiér à la campagne avec cette clochette, s'appelle le *ſonaillier*.

SONCINO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan, en Lombardie. *Soncinum*. Elle eſt dans le Crémonois, ſur l'Oglio, à trois lieuës de Crême, vèrs le levant. Maty.

SOND. Voyez SUND.

SONDE. ſ. f. Piéce de plomb attachée au bout d'une corde, qui s'appelle *ligne*. *Bolis*. La *ſonde* ſert à découvrir la profondeur de l'eau de la mèr, d'une riviére, d'un port, & à connoître le fonds du tèrrein. Quand on eſt près des bancs ou des côtes, on jette la *ſonde*, on va toûjours la *ſonde* ou le plomb à la main. La *ſonde* eſt faite en forme de quille, & peſe d'ordinaire 18. livres. On dit, venir juſqu'à la *ſonde*, être à la *ſonde*; pour dire, Arriver en un lieu où il y a fond. Aller la *ſonde* à la main, c'eſt naviger en païs inconu.

Sonde, ſe dit auſſi de ce qu'on tire de la mèr quand on ſonde, & qui fait connoître le fond ſur lequel on eſt. Fond de ſable gris, mêlé de petites pièrres rouges, noires & blanches & petit coquillage c'eſt la *ſonde* de Guernezey.

Sonde, eſt auſſi une petite cannule d'argent creûſe, quoique fort menuë, qu'on introduit dans la vèrge pour découvrir s'il y a une pièrre dans la veſſie. *Specillum*. On en a auſſi pour connoître la profondeur d'une playe.

Sonde, eſt auſſi un tèrme de Commis aux Portes, qui ſe dit d'un fèr emmanché de bois dont ſe ſèrvent les Commis pour diſcèrner les marchandiſes qui entrent. *Exploratoria bolis*. Fourrez vôtre *ſonde* dans ce chariot de foin, pour voir s'il n'y a point quelque marchandiſe de contrebande.

Sonde. Ce mot s'employe auſſi dans le figuré. On ne doit avancer dans la rechèrche de la vérité qu'autant qu'on voit clair, & qu'à la *ſonde* de la raiſon on trouve le tèrrein fèrme. Le P. L. Il y a un livre de Morale qui s'appelle, la *Sonde* de la conſcience, *Scrutinium conſcientiæ*.

SONDE. ſ. f. le détroit de la *Sonde*. *Sunda & Sunda Fretum*. C'eſt un détroit célébre de la mèr des Indes. Il eſt entre l'iſle de Sumatra & celle de Java. Il y a beaucoup d'apparence qu'il a pris ſon nom du port de Bantam, qu'on nomme la *Sonde*, & qu'il l'a donné aux iſles de la *Sonde*. Maty.

Les iſles de la Sonde. *Sundæ inſulæ*. C'eſt un grand corps d'iſles, ſituées dans la mèr des Indes, au couchant des Molucques, & autour de l'Équateur, s'étendant depuis le 8e. degré de latitude ſeptentrionale, juſqu'au 8e. de la méridionale, & depuis le 138. de longitude juſqu'au 158. Les Principales de ces iſles, qui ſont Sumatra, Java, & Borneo, ſont priſes par Sanſon pour celles que Ptolemée a nommées *Sindæ inſulæ tres Antropophagorum*, & que Mèrcator a placées à celles de Célébes, de Gilolo, & d'Amboine. Maty.

SONDER. v. act. Jetter la ſonde, pour connoître la profondeur de l'eau, la qualité du tèrrain. *Altitudinem aquæ bolide tentare, indagare*. On appelle auſſi cela *donner fonds*, ou *faire tente*. On graiſſe le bout de la ſonde, pour *ſonder* ſi le tèrrain eſt de ſable ou de roche. Mr. Hoock a trouvé une invention pour *ſonder* la profondeur de la mèr ſans cordes, & reconnoître la nature de l'eau qui eſt en ſon fond. Elle eſt décrite dans les Journaux de France & d'Angletèrre de l'année 1666.

Ce mot vient de *ſolidare*. Mén.

Les Chirurgiens *ſondent* auſſi les playes, la veſſie, avant que de tailler une pèrſonne ou de la pancer. *Specillum in vulnus immittere*. On *ſonde* pareillement des jambons, des fromages, des pots de beurre, des melons, avec une petite verge de fèr un peu crochuë, pour connoître la qualité qu'ils ont au milieu. On *ſonde* les charretées de foin, les tonneaux aux Bureaux des entrées, pour connoître ce qu'ils cachent, ou ce qu'ils contiennent. Les Marchands de bois *ſondent* auſſi les arbres, quand ils cachètent une forêt, pour voir s'ils ne ſont point faux au cœur. Les Changeurs *ſondent* la monnoye avec les burins. Il y a même des bêtes qui *ſondent* avec le piéd une planche ſur laquelle on les fait paſſer, pour voir ſi elle eſt ſûre.

Sonder, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. On ne peut *ſonder* les decrets de la Providence, c'eſt-à-dire, penetrer dans ſes jugemens. *Arcana Dei ſunt inſcrutabilia*. On dit auſſi, *Sonder* quelqu'un; pour dire, Découvrir ce qu'il a dans l'âme, tâcher à ſçavoir ſon ſentiment. Elle le veut *ſonder* ſur ſon mariage. Mol. On dit auſſi, *Sonder* le gué; pour dire, Préſſentir

ſentir l'avis d'une compagnie; tâcher de prévoir ſi l'on peût tenter le ſuccès d'une affaire. *Mentem, conſilium alicujus acutè expiſcari.* On eſt bien aiſe de *ſonder* les jugemens du public en inconnu, ſans courir en pèrſonne le hazard que l'on fait tenter à ſon livre. Bail.

Sonder le gué dans une affaire; c'eſt, Tâcher de connoître, s'il n'y a point de danger, & de quelle ſorte il faudra s'y prendre. *Tentare, perſcrutari.* Dans la rechèrche de la vérité il faut *ſonder* les guez & les mauvais pas. Le P. L.

Sondé, ée. part. paſſ. & adj. *Tentatus, indagatus.*

SONDEUR. ſ. m. Celui qui ſonde. *Explorator, indagator.*

SONDRIO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Griſons. *Sondrium, Sondriſium.* Elle eſt capitale de la Valteline, & ſituée ſur l'Addua, entre Bèrgame & Coire, environ à douze lieuës de chacune. Maty.

SONGE. ſ. m. Penſées confuſes qui viennent en dormant par l'action de l'imagination. *Somnium.* Les *ſonges* de la nuit ſont les penſées du jour. Il n'y a que les éſprits foibles qui ayent peur des *ſonges*, qui s'arrêtent à l'intèrprétation des *ſonges*. Les Payens étoient fort ſupèrſtitieux à l'égard des *ſonges*, ils croyoient que les *ſonges* entroient par une porte d'ivoire, ou par une porte de corne. Voyez Virgile au VI. de l'Eneïde. Artemidôre a écrit un livre des *ſonges* & de leur intèrprétation. Ils rendirent grâces aux Dieux qui avoient envoyé le *ſonge*. Ablanc. Le paraſite goûte les plaiſirs de la vie ſans être ſeulement travaillé de mauvais *ſonges*. Id.

Et puiſque je n'ai pas de ſolides plaiſirs,
Laiſſez moi vivre de mes ſonges. Bens.

Ce mot vient de *ſonch*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *penſée*.

Les *ſonges* ont paſſé autrefois chez les Grècs & chez les Romains pour des Dieux. Ils étoient fils de la Tèrre, dit Euripide, ſur quoi ſon Scholiaſte remarque, que c'eſt, parceque la tèrre produit les alimens, les alimens produiſent le ſommeil, & le ſommeil produit les *ſonges*. D'aûtres diſent qu'ils étoient fils d'Hécate ou de la Lune: ce que quelques uns prétendent revenir au prémier ſentiment: On donnoit trois miniſtres aux *ſonges*, Morphée, Phobetor, ou Jule, & Phantâſe. On feignoit deux portes, par leſquelles ils venoient aux hommes. L'une d'yvoire & l'aûtre de corne. Porphyre dans Macrobe L. I. Du Songe de Scipion C. 3. dit que les *ſonges* faux venoient par la porte d'yvoire, parceque l'yvoire n'eſt point claire & tranſparente; mais que par celle de corne, qui l'eſt, venoient les *ſonges* vrays & clairs. On devinoit l'avenir par les *ſonges* & cet art s'appelloit Onirocritique. Voyez ſur les *ſonges* Roſſœus Archœol. Attica. *L. VII. C.* 3. 4. 5. Voſſius de Idolol. *L. III. C.* 35. Caſaubon, ſur les Caractères de Théophraſte, Delrio, ſur l'Octavie de Sénéque le Tragique; Livineius, ſur Propèrce *L. II. Eleg.* 29. Wowerius, ſur Pétrône; Barthius ſur Stace. *Theb. L. V. v.* 620. & *L. X. v.* 572. &c. Dempſtèr, *Paral. ad Roſin. L. II. C.* 2.

Songe, ſe dit figurément en Morale, d'une chôſe vaine, & qui n'a ni cèrtitude, ni durée. *Imaginatio.* Les Philoſophes ont dit que nôtre vie n'étoit qu'un *ſonge*, qu'elle paſſoit comme un *ſonge*. On dit d'une rencontre inéſpérée de gens qui ne s'étoient vus de long tems, Il me ſemble que c'eſt un *ſonge*. Eſt il poſſible que vous m'aimiez? n'eſt-ce point un *ſonge*? Let. Port.

Et nous & nos tréſors paſſerons comme un ſonge. Des-H.

La durée des chôſes du monde n'eſt qu'un *ſonge* qui s'évanoüit.

Et la gloire & la renommée,
Ne ſont que ſonge *& que fumée.* Voit.

Songe, ſignifie auſſi quelquefois une viſion céléſte, & ſurnaturelle. *Viſio, ſomnium.* Dieu a ſouvent apparu en *ſonge* aux Prophêtes & aux Saints. L'Ange apparut en *ſonge* à Joſeph pour l'aſſûrer de la virginité de la Vièrge.

Songe, en tèrmes de Poëſie eſt une piéce de vèrs, ou une partie d'un Poëme, dans lequel le Poëte feint qu'il ſonge quelque chôſe pendant ſon ſommeil & décrit ce *ſonge*. *Somnium Poeta*, ou *Poeticum*. On fait des *ſonges* dans tous les genres de Poëſie Épique, Lyrique, Élégiaque, Dramatique.: dans les prémières éſpeces ce n'eſt qu'une déſcription d'un *ſonge* que le Poëte feint, qu'il a, ou qu'il a eu: dans le Poëme dramatique il ſe fait en deux manières; car quelquefois on montre ſur la Scène un Acteur, qui feint un profond ſommeil & pendant lequel il lui vient un *ſonge* qui l'agite & qui le fait parler tout haut; enſorte que le ſpectateur comprend ce qu'il a dans l'imagination. D'autres fois l'Acteur ne fait que raconter le *ſonge* qu'il a eu pendant ſon ſommeil. Ainſi dans la Mariane de Triſtan, Hérode ouvre la ſcéne en s'éveillant en ſurſaut; & dans la troiſiéme ſcéne, fait la déſcription de ſon *ſonge*.

On dit provèrbialement, que tous *ſonges* ſont menſonges. *Omne ſomnium eſt mendacium.* On dit auſſi que mal d'autrui n'eſt que *ſonge*; pour dire, qu'on n'en eſt pas plus touché que d'un *ſonge*.

SONGE-CREUX. ſ. m. Rêveur, mélancolique qui s'applique profondément à la méditation. *Meditabundus.* Les Philoſophes, les inventeurs des arts & des machines, ſont des *ſonge-creux*, des gens fort diſtraits. Ce ſont des *ſonge-creux*, toûjours diſtraits qui répondent *non*, quand il faut dire *oui*. Port-R. Il eſt du ſtile bas & familièr.

SONGE-MALICE. ſ. m. & f. Malin; qui s'applique à faire quelque niche, quelque mauvais tour, quelque dommage à quelqu'un. *Fraudum aſſiduus artifex, vafer.* Il eſt bas.

SONGER. v. act. Rêver, ſe répréſenter quelque chôſe en dormant. *Somniare.* Ce malade a rêvé, a *ſongé* toute la nuit, il a paru fort agité. Il n'y a pèrſonne qui n'ait *ſongé* une fois en ſa vie qu'il étoit Roi, Pape, grand Seigneur. Paſcal dans ſes *Penſées Morales* demande qu'elle différence il y a entre un payſan qui *ſonge* pendant douze heures qu'il eſt Roi, & un Roi qui *ſonge* pendant douze heures qu'il eſt payſan.

Ce mot vient de *ſomniare*. Nicod.

Songer, ſe dit auſſi des ſimples penſées qui viennent aux gens qui veillent. *Cogitare, excogitare, putare.* Un bon Arithméticien devine un nombre, une carte qu'il aura fait *ſonger* à un aûtre, à laquelle il aura appliqué ſa penſée. Excuſez, ſi je vous ay bleſſé, je n'y *ſongeois* pas. Il faut *ſonger* à ce qu'on fait. Quand on a pèrdu ſon argent, il n'y faut plus *ſonger*.

Songer, ſignifie auſſi, Faire une ſérieûſe application d'éſprit à un ouvrage, à une affaire, à un deſſein, afin de tâcher d'y réüſſir. *Attendere, perpendere, meditari.* Il y a long tems qu'il *ſonge*, & qu'il médite ſur cet Ouvrage avant que de le mettre au jour. Châcun ne *ſonge* qu'à ſoi-même. Bell. Si vous ne ſongez pas à vos affaires, qui y *ſongera* pour vous? Ce jeune homme *ſonge* à cette fille, il tâche de l'avoir en mariage. Quand on a 60. ans, il eſt tems de *ſonger* à ſoi, à ſe convèrtir, à faire pénitence, à ſe diſpôſer à la mort. *Songer* à ſoi, c'eſt auſſi prendre garde à ſoi. Quand on méſoffre à un Marchand, il dit, Vous n'y *ſongez* pas, vous n'y faites pas réfléxion. On dit auſſi, qu'un homme *ſonge* à la malice, quand il donne à quelque chôſe d'équivoque un ſens malicieux & déshonnête.

Songé, ée. part. paſſ. & adj. *Cogitatus, excogitatus, perpenſus.*

SONGER. ſ. m. Vieux mot. Rêve, penſée qui naît en dormant. *Deliratio, delirium, ſomnium.*

Anne ma ſœur, d'où me vient le ſonger,
Qui toute nuit par devèrs vous me meine?
Quel nouvel hôte eſt venu ſe loger,
Dedans mon cœur, & toûjours s'y pourmeine? Mar.

SONGEUR, eûse. ſubſt. Qui fait des ſonges. *Somnioſus, inſomnioſus.* Les enfans de Jacob voyant arriver leur frère Joſeph, dirent: Voici nôtre *ſongeur* qui vient. *Ecce ſomniator venit.* Par la loi de Moïſe tout faux Prophête, ou *ſongeur* de ſonges devoit mourir.

Songeur, ſe dit auſſi de celui qui eſt rêveur, diſtrait & mélancolique. Déffiez-vous de ces profonds *ſongeurs*. C'eſt un *ſongeur*, un taciturne. *Cogitabundus, taciturnus, moroſus.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt logé chez Guillot le *Songeur*, lorſqu'il a quelque facheûſe affaire, & qu'il a ſujet de rêver profondément aux moyens d'en ſortir. *Ad elingues ſtatuas reſcriptus eſt.* Ce provèrbe vient par corruption de *Guillan le Penſif* Chevalièr, dont il eſt parlé au prémièr livre d'Amadis.

SONGO. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la baſſe Éthiopie. *Songum.* Elle eſt le long de la mèr de Congo, entre le Royaume de Loango, le païs de Sundo, & celui de Bamba, duquel le Zaire la ſépare. *Songo*, à une lieuë de Zaire, en eſt la capitale. Le *Songo* étoit autrefois une Province du Royaume de Congo, mais quelques Relations modèrnes aſſûrent que le Gouvèrneur s'en eſt rendu indépendant. Maty.

SONICA. Tèrme de Pharaon, c'eſt une eſpéce d'advèrbe, qui ſignifie, immédiatement après avoir couché, ou fair quelque chôſe. *Statim, illicò, confeſtim.* J'ai fait trois parolis, que j'ai gagnez, ou que j'ai pèrdus tous trois. *Sonica.*

SONNA. Nom d'un livre qui contient les traditions auxquelles les Mahométans orthodoxes ſont obligez de croire. Il ſignifie la même chôſe en Arabe, que *Miſna* en Hébreu, c'eſt-à-dire, *Seconde Loi*, ou *Loi orale*, comme parlent les Juifs, & comme il y a parmi ceux-ci une Secte de *Caraïtes*, qui rejettent les traditions comme des fâbles inventées par les Rabbins, il y a auſſi parmi les Mahométans des ſectaires nommez *Sciaïtes*, qui rejettent les traditions des *Sonnites*, comme n'étant fondées que ſur un livre apocriphe, & qui ne vient point de leur Légiſlateur. Il y a la même haine entre les *Sonnites*, & les *Sciaïtes*, qu'entre

les Juifs *Rabbaniſtes*, & les *Caraïtes*. Les *Sciaïtes* ont en abomination les *Sonnites* qu'ils accuſent de faire paſſer les rêveries de leurs Docteurs pour la parole de Dieu; ceux-ci au contraire traitent les *Sciaïtes* d'hérétiques qui ont corrompu l'Alcoran, & qui n'obſèrvent point les préceptes qui y ſont contenus.

SONNANT, ANTE. adj. Qui rend quelque ſon clair, qui fait du bruit, quand on le frappe. *Sonans*, *inſonans*, *reſonans*. Étain *ſonnant*, une montre *ſonnante*. A midi *ſonnant*; pour dire, Préciſément à midi.

SONATE. ſ. f. Tèrme de Muſique. Les Italiens diſent *Suonata* & au plurier *Suonate*, & ſouvent auſſi ſans *u*, *Sonata*. C'eſt de là que nous avons fait *Sonate*, non pas du maſculin genre comme font pluſieurs (car il eſt du dèrnièr ridicule de dire par éxemple, voilà un beau *Sonate*) mais de féminin genre. S. Évremont dit *Sonades*, mais l'uſage eſt de dire & d'écrire *Sonates*. Ce mot vient de *Suono* ou *Suonare* parceque, c'eſt uniquement par le ſon des inſtrumens qu'on éxécute ces ſortes de piéces, qui ſont à l'égard de toutes ſortes d'inſtrumens ce que la Cantate eſt à l'égard des voix. Voyez, CANTATE, c'eſt à dire, que les *Sonates* ſont proprement de grandes piéces, fantaiſies, ou préludes, &c. variées de toutes ſortes de mouvemens & d'éxpreſſions, d'accords rechèrchez ou éxtraordinaires de figures ſimples ou doubles, &c. & tout cela purement ſelon la fantaiſie du compoſiteur, qui ſans être aſſujetti qu'aux régles générales du contrepoint, ni à aucun nombre fixe ou éſpéce particulière de meſure, donne l'éſſor au feu de ſon génie, change de meſure & de mode, quand il le juge à propos, &c. On en trouve à 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, & 8, parties; mais ordinairement elles ſont à violon ſeul, ou à deux violons différens avec une baſſe continuë pour le claveſſin, & ſouvent une baſſe plus figurée pour la viole de gambe, le fagot, &c.

Il y en a pour ainſi dire, d'une infinité de manières, mais les Italiens les réduiſent ordinairement ſous deux genres. Le prémièr comprend, les *Sonates* da Chiéſa, c'eſt à dire, propres pour l'Égliſe, qui commencent ordinairement par un mouvement grâve & majeſtueux, proportionné à la dignité & ſainteté du lieu; enſuite duquel on prend quelque Figure gaye & animée, &c. Ce ſont là proprement ce qu'on appelle *Sonates*. Le ſecond genre comprend les *Sonates* qu'ils appellent da Camera, c'eſt à dire, propres pour la Chambre. Ce ſont proprement des ſuites de pluſieurs petites piéces propres à faire danſer, & compôſées ſur le même Mode ou Ton. Ces ſortes de *Sonates* ſe commencent ordinairement par un Prélude, ou petite *Sonate* qui ſèrt, comme de préparation à toutes les aûtres; Après viennent l'Allemande, la Pavane, la Courante, & aûtres danſes ou Airs ſérieux, enſuite viennent les Gigues, les Paſſacailles, les Gavottes, les Menuêts, les Chacones, & aûtres Airs gays, & tout cela compôſé ſur le même Ton ou Mode & joüé de ſuite, compôſe une *Sonate* da Camera. La *Sonate* eſt une Piéce de Muſique Italienne, qui répond à nos chanſones. Corelli a fait de nos jours de très belles *ſonates*,

SONNE, Vieux ſ. maſc. Songe. *Somnium*. *Li ſonne*. Les ſonges. *Hiſt. des Albigeois*. BOREL.

SONNEBÈRG, SONNENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Château du Tirol, ſitué ſur la rivière d'Ill, à cinq lieuës au deſſus de ſon embouchure dans le Rhin. *Sonneberga*. Ce Château eſt chêf d'un Comté de même nom, uni à celui du Tirol, & ſitué près du Rhin, vis à vis du Canton d'Appenzel, en Suiſſe. Il appartenoit aux Comtes de Wèrdenbèrg, mais Sigiſmond, Archiduc d'Autriche, l'acheta trente mille florins, vèrs l'an 1463. *Maty*.

SONNEBURG. ſ. maſc. Nom propre d'un Bourg de la Suéde. *Sonneburgum*. Il eſt près de la côte Septentrionale de l'iſle d'Oeſel, vis à vis de celle de Dagho, toutes deux ſituées près du golfe de Riga. MATY.

SONNER. v. act. & neut. Rendre un ſon. *Sonum edere*, *emittere*. L'étain d'Anglètèrre *ſonne* mieux que l'étain commun. Il faut faire *ſonner* cette piſtole pour voir ſi elle eſt bonne. Un tonneau demi vuide *ſonne* creux. L'horloge *ſonne*. Voilà le Pardon, l'Angelus qui *ſonne*. Les cloches *ſonnent* en branle pour les trépaſſez. Voilà une Meſſe qui *ſonne*. *Ad Sacrum dato aris ſigno vocare populum*. On va *ſonner* Vêpres. J'entens *ſonner* le tocſin. *Populum cymbalo conciere*. Le tambour, la trompette a *ſonné* la retraite. *Tuba tympanaque receptum canunt*, la charge, *bellicum ſignum canunt*: le bouteſelle, *ad ephippia canunt*.

Sonner. Ce mot s'employe quelquefois abſolument. *Sonner* pour les morts. On a *ſonné* toute la nuit.

Si gît qui vivoit doucement,
Sans être incommode à pèrſonne:
A ſa mort même expreſſément,
Il a défendu que l'on ſonne. BENS.

On dit à la chaſſe, *Sonner* du cor. *Cornu vel buccinâ clangere*. On *ſonne* du grêle à vûë, quand on voit le cèrf, ou dans le forhu: *ſonner* du gros pour la quête; *ſonner* l'appel, le retour; *ſonner* de la trompe. On dit auſſi, que le chien *ſonne*, quand il appelle ſes compagnons au bon chemin.

Ce mot ne ſe dit guères des inſtrumens de Muſique, ſinon en cette vieille phrâſe: *Sonnez*, Ménétriers: *Sonnez*, Violons. *Concinite tibicines*.

Sonner, ſe dit figurément en chôſes morales, d'un diſcours, des vèrs doux, naturèls & coulans, qui frappent agréablement le ſens de l'oüie. Cette période, la cadence de ces vèrs *ſonnent* bien à l'oreille. *Suaviter ad aures reſonare*.

Sonner, ſignifie auſſi, Faire bien du bruit & de l'éclat, vanter, éxaggérer, faire valoir. *Evehere*, *extollere*, *prædicare*. Ce brâve a fait *ſonner* bien haut le ſèrvice qu'il avoit rendu, il l'a bien vanté.

Elle fait bien ſonner *ce grand amour de mère,*
Mais elle ſeule enfin s'aime, & ſe conſidère. CORN.

Sonner, ſe dit auſſi de la manière dont une chôſe eſt reçûë du public. La retraitte de ce Général eſt une action qui *ſonne* mal à la Cour, qui y a été mal reçûë. *Male ſonare*. Cela *ſonne* mal aux oreilles des honnêtes gens. *In malam partem accipitur*.

Sonner, ſe dit par les païſans au lieu de dire, Parler. Il n'a *ſonné* mot de ſon avanture, c'eſt à dire, Il n'en a point parlé. *Muſſitare*. Colin ne *ſonnoit* mot en prenant ſes ébats. LA FONT.

SONNER. S'eſt dit autrefois & ſe trouve encore dans quelques Coûtumes pour éxaminer de l'argent en le faiſant *ſonner*, & jugeant par le ſon s'il eſt bon. *Sono explorare*, *probare pecuniam*. Il ſignifioit auſſi Payer. *Solvere*, *numerare pecuniam*. Cet homme qui doit laide, la doit *Soner* au Laider; c'eſt à dire au Receveur, où à celui qui la léve. COUT. DE PEROUSE, *publiée par la Thaumaſſière*. En payant on compte l'argent, & en le comptant il *ſonne*, voilà pourquoi cela s'appelloit *ſonner* de l'argent.

Sonner, ſe dit provèrbialement en cette phrâſe. On ne peut pas *ſonner*, & aller à la Proceſſion; pour dire, faire deux chôſes tout à la fois, où il faut être en des lieux différens. *Nemo poteſt in duobus locis eſſe, nec agere ſimul*. Ceux qui ſonnent peuvent-ils aller à la proceſſion. MASCUR.

Si le fameux Prêcheur Hilaire,
Qui nous damne tous à credit,
Ne fait rien moins que ce qu'il dit,
S'il mêle aux leçons des Apôtres
Des mœurs qui reſſemblent aux nôtres;
A ſes périls corrige-toi,
La cloche ſonne *pour les aûtres,*
Veux-tu qu'elle ſonne *pour ſoi.* SENECÉ.

Sonné, ée. part. paſſ. & adj. *Sonatus*, *pulſatus*, *datus*. On dit provèrbialement, Matines bien *ſonnées* ſont à demi-dites. On dit auſſi, Il eſt midi *ſonné* & ballé; pour dire, Il eſt plein midi. On dit au Triquetrac, *Sonnez*: pour dire, avoir deux ſix en dé.

SONNERIE. ſ. f. Le ſon, & le bruit de pluſieurs cloches enſemble. *Omnium campanarum pulſus*. Dans les Cathédrales, ou dans les grandes Parroiſſes, il y a la grande, & la petite *ſonnerie*. Elles ſont taxées à un cèrtain prix. Voulez-vous, vous dit-on, la groſſe *ſonnerie*? BOIL. Quand on eſt voiſin d'un Egliſe, on a la tête rompuë d'une pèrpetuelle *ſonnerie*.

Sonnerie, ſe dit auſſi en parlant d'horloges, de tous les roüages & mouvemens qui ſèrvent à faire ſonner les heures. Il y a en cette horloge la montre, la *ſonnerie*, & le reveille matin. *Horologii omnis apparatus*.

SONNET. ſ. m. Poëſie renfèrmée en quatorze vèrs, qui conſiſtent en deux quatrains & deux tèrſèts, dont les huit prémiérs vèrs doivent être ſur deux rimes. *Tetradicaſtichum*. On attribuë à Jodelet le prémièr *ſonnet* qui ait paru en nôtre langue. VIGN. DE MARV. On voit dans Malhèrbe, & dans quelques aûtres Poëtes des *Sonnets* dont les deux quatrains ne ſont pas ſur les mêmes rimes; mais ces *Sonnèts* ſont irréguliérs, & licencieux. On fait des *Sonnèts* dont les rimes des quatrains ſont croiſées; c'eſt à dire, qu'elles ne ſont pas diſpoſées dans le prémièr, comme dans le ſecond quatrain. Le *Sonnet* eſt la plus difficile piéce de la Poëſie; il faut y être éxact juſqu'au ſcrupule. Il doit finir par une penſée ingénieûſe: Il faut que la chute en ſoit belle, & heureûſe. On dit qu'Apollon

Voulant pouſſer à bout tous les rimeurs François,
Inventa du Sonnet *les rigoureûſes loix,*
Voulut qu'en deux quatrains de meſure pareille,
La rime avec deux ſons frappât huit fois l'oreille;
Et qu'enſuite ſix vèrs artiſtement rangez,
Fûſſent en deux tèrſèts par le ſens partagez.
Sur tout de ce Poëme il bannit la licence,

Lui-

Lui même en meſura le nombre, & la cadence,
Déffendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis oſat s'y rencontrer. BOIL.

Un Sonnet *ſans défaut vaut ſeul un long Poeme.* ID.

Ronſard, Malhèrbe, Maynard, & Gombaut ont fait pluſieurs *Sonnèts* : mais à peine en peut-on admirer deux ou trois entre mille. Sarraſin a fait un Poëme contre les *Sonnèts* de bouts rimez; dont il attribuë l'invention à du Lot, qui étoit un fou célebre. Ce ſont 14 rimes, qu'on donne à quelqu'un, ſur leſquelles il doit compôſer un *Sonnet* en les rempliſſant. Ménage tient que ce mot vient du ſon que font les doubles rimes des deux prémièrs quatrains. Paſquier dit que ce fut Du Bellai qui apporta le prémier l'uſage des *Sonnets* en France. Ils étoient fort en vogue en Italie depuis Petrarque, qui eſt reconnu pour le père des *Sonnèts*. Mais Du Bellai lui-même dit que ce fut Melin de St. Gelais qui convèrtit les *Sonnèts* Italiens en François. Quelques-uns en attribuënt le prémier uſage à Jodelle. Quoiqu'il en ſoit le mot de *Sonnet* ſe trouve dès le tems de Saint Louïs. Cependant on doute qu'il ait été dans la forme où il eſt, avant le régne de François I. Voyez Colletet qui a fait un diſcours ſur ce ſujet.

SONNETTE. ſ. f. Clochette qui ſèrt à appeller ou à avèrtir. *Cymbalum.* On ſonne la *ſonnette* à l'Égliſe, quand on éléve l'Hoſtie. On met des *ſonnettes* aux portes, au lieu d'un marteau, pour avèrtir d'aller ouvrir. On a des *ſonnettes* ſur un bureau, ou dans un cabinet, pour appeller ſes gens.

On appelle auſſi *ſonnettes*, de petits grelots qu'on attache aux tambours de baſque, aux jambes des pantalons pour danſer; aux petits chiens pour empêcher qu'ils ne ſe pèrdent; & aux oiſeaux de proye, aux mulèts, & aux bêtes de ſomme, pour avertir ceux qui ſont dans le grand chemin de ſe tirer à l'écart. *Campanula, tintinnabulum.*

SONNETTE, eſt auſſi une machine de charpente, qui ſèrt à enfoncer des pilotis par le moyen d'un mouton, ou gros billot de bois, que pluſieurs hommes élevent juſqu'au haut de la machine avec des cordes, & des poulies, & qu'ils laiſſent retomber ſur le pilotis pour l'enfoncer juſqu'à refus de mouton. *Tudes ductilis.* C'eſt une machine compôſée de deux montans à plomb avec poulies, ſoutenus de deux arcboutans & d'un rancher; le tout porté ſur un aſſemblage de ſoles: laquelle par le moyen du mouton, que des hommes enlevent à force de bras avec des cordages, ſèrt à enfoncer des pieux & des pilotis. A châque corvée que ces hommes font pour frapper, on leur crie, après cèrtain nombre de coups, au renard, pour les faire ceſſer tous en même tems : & au lard, pour les faire recommencer. DAVILÈR.

SONNETIÉR. ſ. m. Celui qui fait & qui vend des ſonnettes. *Campanularum opifex, propola, tintinnabularius.* Les *Sonnetiérs* ſont réünis au corps des Fondeurs.

SONNEUR. ſ. m. Qui ſonne les cloches, pour avèrtir le peuple de ce qui ſe doit faire, ou de ce qui ſe paſſe. *Campanarum pulſator.* Payer les *Sonneurs*. Il y a auſſi des *Sonneurs* de cor pour la chaſſe. Un tel eſt un des meilleurs *Sonneurs* de cor qu'il y ait en France.

On a appellé autrefois *Sonneurs* ceux qui ſèrvoient la Meſſe. Ainſi dans le 16e canon du Concile de Cologne tenu en 1310. ordonne que les *Sonneurs* ſeront lèttrez, afin qu'ils puiſſent répondre au prêtre, & qu'ils ſèrviront en ſurplis.

SONNINO, SUNINO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté. *Somninum.* Il eſt dans la Campagne de Rome, à deux lieuës de Tèrracine, vèrs le nord. MATY.

SONÔRE. adj. m. & f. Qui a un beau ſon, qui rend un ſon agréable. Une voix *ſonôre*. Le bois dont on fait les luths de Bologne les rend plus *ſonôres* que les aûtres. Cela rend les vèrs plus *ſonôres*. *Sonorus, jucundus, gratus, reſonans.*

SONTE. ſ. f. Tèrme de Coutume. *Sonte* malhante dans la Coutume d'Acqs Tit. XVI. art. 1. C'eſt la récréance & mainlevée. *Vindicica fiduciaria poſſeſſio boni de quo lis eſt. Uſusfructus redituum boni per Decretum judicis detenti vel oppignerati.*

SOORA, SORA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec une Citadelle. *Sora.* Elle eſt vèrs le milieu de l'iſle de Séélande, en Danemarc, ſur un petit lac environ à quatre lieuës de Roskild, vèrs le midi. *Soora* avoit autrefois une Univèrſité. MATY.

SOOSKA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Soska.* Elle eſt dans la Province de Wologda, à trente cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. MATY.

SOP.

SOPHAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Sophan.* Elle étoit dans la Tribu de Gad, & conſéquemment à l'orient du Jourdain. Nom. XXXII. 35.

SOPHI, ou SOFI. ſ. m. Roi de Pèrſe, Empereur des Pèrſans. *Perſarum Rex, Imperator.* C'eſt un nom que nous donnons au Roi de Pèrſe, & qu'on lui donnoit en Pèrſe autrefois, mais qu'on ne lui donne plus, pour la raiſon que nous dirons dans l'article ſuivant.

SOFI. ſ. m. Qualité qu'on donne au Roi de Pèrſe. *Sophius, id eſt ſapiens.* Iſmaël *Sophi*. Les *Sophis* de Pèrſe ſe glorifiènt avec raiſon de leur origine, il n'en eſt point de plus illuſtre dans l'Orient. Ils déſcendent en droite ligne d'Houſſein ſecond fils d'Ali, couſin de Mahomet, & de Fatuna fille de Mahomet. Il n'y a point de Roi plus abſolu que le *Sophi* de Pèrſe : ſon pouvoir n'eſt pas même limité par les loix qu'il peut établir, annuler, ſuſpendre, changer à ſon gré. Les *Sophis* de Pèrſe déſcendent des maiſons de France & de Savoye par Marthe fille d'Uſun Caſſan Roi de Pèrſe & de Catherine de Comnéne, qui par les Paléologues, les Comtes de Savoye, & de Bourgogne déſcendoit d'Érmentrude de Vèrmandois Comteſſe de Roucy, Princeſſe du Sang Royal de France; puiſque la mère d'Érmentrude étoit fille du Roi Loüis d'Outremèr, & avoit pour ayeule Wildebrant de France, tante de Hugues Capet.

Ce nom vient d'un jeune Bèrger qui le portoit, & qui parvint à la Couronne de Pèrſe en 1370. D'aûtres tiennent que le nom de *Sophi* venoit des *Sophis* ou Sages, qu'on appelloit *Mages* autrefois. Mais Voſſius ſoûtient que le mot de *ſophi* ſignifie en Arabe *laine*; & que les Turcs ont donné par mépris ce nom au Roi de Pèrſe depuis Iſmaël, parceque dans ſa nouvelle Religion il ſe voiloit, ſe couvroit la tête d'une étoffe de vil prix qui étoit rouge, d'où vient que les Pèrſes ont été appellez d'un aûtre nom *Kiſſelbais*, c'eſt-à-dire, *têtes rouges*. Mais Bochart dit que *ſophi* ſignifie celui qui eſt pur en ſa Religion, qui préfère le ſèrvice de Dieu à toutes chôſes.

SOFI. Tèrme de Relation. Religieux Mahométan en Pèrſe. *Sophius Religioſus Mahometanus in Perſide.* Les *Sofis* ſont un Ordre de Religieux Mahométans, grands contemplatifs; ils ont pris ce nom d'une éſpéce de camelot groſſiér dont ils s'habillent, nommé *ſouf*, parceque la principale manufacture de ce camelot étoit à Souf en Syrie. Scheïk *Sofi*, qui a jetté les fondemens de la grandeur de la Maiſon Royale de Pèrſe, a été le Fondateur, ou plûtôt le Réſtaurateur de cet Ordre. Iſmaël qui conquit la Pèrſe étoit *Sofi*, & faiſoit gloire de l'être. C'eſt lui qui choiſit les Religieux de cet Ordre pour gardes de ſa pèrſonne; il voulut que tous les grands Seigneurs de ſa Cour ſe fiſſent *Sofis*. Le Roi de Pèrſe eſt encore Grand Maître de cet Ordre, & les Seigneurs continuent d'y entrer quoi qu'il ſoit tombé dans un fort grand mépris. Le commun des *Sofis* n'eſt plus employé qu'aux fonctions d'Huiſſiers du Palais, & même d'éxécuteurs de la Juſtice; & le Roi qui régne aujourd'hui ne voulut pas que ſelon la coutume, ils lui ceigniſſent l'épée. Ce mépris qu'on a pour les *Sofis* depuis quelque-tems fait qu'on n'en donne plus le nom au Roi en Pèrſe. M. De la Croix s'eſt trompé quand il a dit qu'il ne l'avoit jamais porté, & que les Européans ont cru qu'on l'appelloit *Sofi* parce qu'on l'appelloit *Seferi*, *Sefien*, c'eſt-à-dire, déſcendant de *Sefi*. Les voyageurs les plus habiles & les plus éſtimez, & même les Écrivains Pèrſans aſſurent le contraire. On donne aux *Sofis*, qui ſont diſtinguez le titre de *Scheik*, c'eſt-à-dire, Révérend, comme nous donnons aux Religieux en Europe celui de Révérend Père. Scheïk Iſaac Religieux de l'Ordre des *Sofis* & qui eſt plus connu par ſon ſurnom de *Sefi Eddin*, l'homme d'une Religion pure, ou de *Sefi*, l'homme pur, irréprochable, étoit le vingt-troiſième déſcendant d'Ali, il vivoit du tems de Tamèrlam qui eut pour ce ſolitaire une conſidération particulière.

SOPHIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Sophia.* Dans les Ménées des Grècs on lit que Sainte *Sophie* vivoit ſous Dioclétien; mais l'Auteur de la Chronique Orientale qui paroit plus ancien que les compilateurs de ces Ménées, dit que Sainte *Sophie* & ſes trois filles les Saintes Foi, Éſpérance, & Charité furent couronnées du martyre du tems d'Euméne Évêque d'Aléxandrie, qui tint le Siége ſous les Empereurs Adrien & Antonin. BAILLET, 1er *d'Août.* L'Égliſe de Sainte *Sophie* étoit la grande Baſilique, ou l'Égliſe Patriarchale de Conſtantinople, bâtie par le Grand Conſtantin & ainſi appellée parcequ'elle étoit dédiée non pas à Sainte *Sophie*, dont nous venons de parler, mais à la Sageſſe étèrnelle. Sainte *Sophie* eſt aujourd'hui la principale Moſquée des Mahométans à Conſtantinople. Un tremblement de tèrre ayant endommagé ou ruïné ce temple, Juſtinien le fit rebâtir. Procope, *De Ædif. Juſtinian.* & Évagrius L. IV. C. 30. ont décrit Sainte *Sophie*, ou l'Égliſe de Sainte *Sophie*. Il faut déſcendre de quelque côté qu'on y veuille entrer : ſon Portique a ſept portes; il y en a cinq de face qui ſont ordinairement fèrmées; la largeur de ce portique eſt de 32 piéds; & de là on entre dans Sainte *Sophie* par neuf grandes ouvèrtures, celle du milieu a 18 piéds de haut, & les portes qui les fèrment ſont de cuîvre rou-

ge,

ge, qui étoit autrefois doré. Quatre grands pilaſtres larges de 47 piéds, ſoutiennent le dôme qui en a 86 de diamétre, & qui par un artifice mèrveilleux eſt tellement écrâſé, qu'il n'a de hauteur que la concavité d'un demi globe parfait. Les galleries qui régnent tout autour ont 53 piéds de large & ſont appuyées de 64 colonnes. Celles de dedans ſont de ſèrpentin & de porphyre, hautes de 18 piéds, & les aûtres de deſſous ſont de marbre blanc, pareil à celui dont les murailles ſont revêtuës. Dedans les galleries il y a 52 colonnes de même ordre & de matière ſemblable à celles qui ſont en bas, & au deſſus des portes du temple, il y a encore 4 petites colonnes de jaſpe. On voit au même endroit dans le grôs du mur deux pièrres ſi fines, que quand elles ſont éclairées du ſoleil, elles ſont diaphanes comme des écailles de tortuë fort polies. Parmi ces beaux marbres dont ſont pavées les galleries, on voit dans celle qui eſt à droit une pièrre ſemblable au porphyre; que les Turcs ont en quelque vénération, parce qu'ils croyent que cette pièrre ſèrvoit à la Vièrge pour laver les langes de ſon fils. Toutes les voûtes de ce temple étoient autrefois marquetées à la Moſaïque ſur un fond d'or; mais les Turcs les ont toutes barbouillées de blanc pour en éffacer les figures que leur Religion leur défend, Du Loir, *p. 46. & ſuiv.* où il décrit tout ce que les Turcs y ont ajoûté pour en faire une Moſquée.

L'Ordre de Sainte Sophie. C'eſt un Ordre Religieux ſuppôſé par Abraham Bruin, Adrien Damman, Michel Colin, Joſſe Amanus, François Modius & Schoonebeck dans ſa ſeconde édition. *P. Helyot, Pref. p. 9.*

SOPHIE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Bulgarie, ſituée au piéd des montagnes d'Argentaro, ſur la Bojana, à vingt lieuës de Nicopoli, vèrs le midi. *Sophia Sardica. Sophie* eſt une grande ville, mais ſans murailles. Elle a un Archevêché, & elle eſt le Siége du Béglèrbey de la Romanie. Elle eſt célébre par le Concile de Sardique, aſſemblé par les ſoins de Conſtance, & de Conſtans, fils du Grand Conſtantin, l'an 347. Maty.

SAINTE SOPHIE, ou SANTA SOPHIA. Nom propre d'une petite ville de la Géorgie. *Sancta Sophia.* Elle eſt dans l'Avogoſie, ſur la Mèr Noire, au levant de Savatopoli. On la prend communément pour l'ancienne *Oenantia*, petite ville de la Sarmatie d'Aſie. Maty.

SOPHISME. ſ. m. Raiſonnement captieux qui induit en èrreur; qui n'a que de l'apparence, & point de ſolidité. Un *ſophiſme* eſt un argument faux dans le fond, & inventé pour chicaner, ou pour embarraſſer ceux contre qui l'on diſpute. *Sophiſma, vel fallax argumentatio, captioſa.* Quoique pèrſonne ne faſſe cet argument formel; Je le hai, donc c'eſt un homme ſans mérite, on ne laiſſe pas de le faire dans le cœur. C'eſt un des *ſophiſmes* du cœur, qui conſiſtent à tranſporter nos paſſions dans les objèts de nos paſſions, & à juger qu'ils ſont ce que nous ſouhaitons qu'ils ſoient. Log.

SOPHISTE. ſ. m. Celui qui fait de faux argumens; qui a deſſein de ſurprendre, & tromper ceux qu'il veut pèrſuader. *Sophiſta vel Sophiſtes.* Ariſtote eſt un *Sophiſte*, qui parle prèſque toûjours de méchante foi. S. Évr. Si l'éſprit particuliér a lieu, le plus impèrtinent de tous les *Sophiſtes* après avoir violé toutes les régles naturelles du bon ſens, ſe rira de nous, lorſque nous ne pourrons pas même comprendre ce qu'il croit ou veut croire. Pélisson.

Ce mot, qui eſt maintenant odieux, étoit autrefois honorable; on y avoit attaché une idée honnête. Il ſignifioit ſimplement, comme dit Saint Auguſtin, un Profeſſeur d'Éloquence, comme Lucien, Athénée, Libanius. Je ſerai ravi d'oüir ta Rhétorique; on dit que tu es un grand *Sophiſte.* Ablanc. Il y a bien plus d'apparence d'attribuer ce ſuccès aux prières de Flavien, qu'à l'éloquence d'un *Sophiſte.* Mauc. Selon Suidas, on le donnoit indifféremment à tous ceux qui éxcelloient en quelque art, ou ſcience que ce fût, comme Théologiens, Juriſconſultes, Médecins, Muſiciens, Poëtes & Orateurs, ainſi qu'on voit dans Plutarque, Héſychius, &c. Olareus Celſius a prètendu dans une Diſſèrtation ſur les *Sophiſtes* Grècs, qu'on donnoit ce nom, non ſeulement aux Rhéteurs, mais à tous ceux qui ſe diſtinguoient par quelque art ou par leur éſprit, ſur tout dans la poëſie. C'eſt étendre beaucoup la ſignification de ce nom. Il ſe peut faire que quelque Rhéteur ait fait des vèrs, mais que ce ſoit en vèrtu de ſon talent poëtique qu'on lui ait donné le nom de *Sophiſte*, c'eſt ce que je ne croi point.

Quoiqu'il en ſoit Solon eſt le prémiér à qui l'on ait donné ce nom. Solon a été appellé *Sophiſte* par Iſocrate, quoiqu'on donnât ce nom particulièrement aux Philoſophes, & aux Déclamateurs. On a donné à Rabanus Maurus le titre de *Sophiſte* par éxcellence. il étoit encore en honneur au XIIe ſiécle chez les Latins, & du tems de Saint Bèrnard; mais il commença à s'avilir en Gréce dès le tems de Platon, à cauſe de Protagoras & de Gorgias qui en ont fait un trafic ſordide, en vendant l'éloquence à prix d'argent: enſorte qu'un *Sophiſte* n'eſt plus qu'un homme captieux, un déclamateur, qui n'aime que la chicane, qui a le caractère d'une âme vénale, & fourbe: qui ne chèrche que de vaines ſubtilitez. Sénéque appelle les *Sophiſtes*, des *Charlatans.* Cicéron dit qu'on appelloit *Sophiſtes* ceux qui profeſſoient la Philoſophie avec oſtentation, pour en faire un métiér, & un commèrce lucratif, & qui couroient de ville en ville pour débiter leur ſcience trompeûſe. Ainſi un *Sophiſte* n'eſt plus aûtre chôſe qu'un Rhéteur, & un Dialécticien qui s'occupe à chicaner, & embarraſſer par des diſtinctions frivoles par de vaines ſubtilitez, & par des diſcours captieux, & trompeurs. Rien n'a tant multiplié le nombre des *Sophiſtes* que l'étude de la Scholaſtique contentieûſe. On y apprend à diſputer, & à obſcurcir la vérité par les tèrmes barbâres d'*Antepredicamens*, de *grandes* & de *petites logicales*, de *quidditez*, &c. Voyez Baillet. Jean Hincton Anglois Scholaſtique modèrne a bien voulu retenir, & porter le nom de *Sophiſte.*

SOPHISTICATION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Impoſture, tromperie. *Fraux, Fallacia.* On appelle ainſi les ouvrages des affronteurs Alchymiſtes, qui prétendent, par des voyes indirectes, blanchir le cuivre, ou graduer l'argent, & lui donner des teintures ſupèrficielles, faire des augmentations d'or par divèrs mélanges & divèrſes opérations bizâres qu'ils inventent pour avoir la bourſe de ceux qui les croyent. Dict. Hèrm.

SOPHISTIQUE. adj. Qui eſt captieux, trompeur. *Sophiſticus, captioſus, fallax.* Il ſe dit ſur tout des argumens qui ne ſont pas bien en forme, ou qui ſont fondez ſur des équivoques: comme, *Tu as tout ce que tu n'as point pèrdu: tu n'as point perdu de cornes: donc tu as des cornes.*

> *Et ſe fâchoit que Jean bleſſé de la Logique*
> *Lui barbouilloit l'éſprit d'un ergo* ſophiſtique. Régniér.

Sophistique, eſt auſſi ſelon le Dictionnaire Hèrmétique un ſ. m. du mot Grèc σοφιστὴς, & il ſignifie impoſteur, trompeur, charlatan.

SOPHISTIQUER. v. act. Tromper, altérer les chôſes. *Corrumpere, adulterare.* Il ſe dit particulièrement des marchandiſes qui ſont mélangées, ou altérées par la malice des Marchands. Le muſc eſt prèſque tout *ſophiſtiqué*, auſſi bien que le bézoüard, le baûme d'Égypte, l'azur & les aûtres drogues de prix. Le vin de Canarie eſt *ſophiſtiqué* par les Marchands ſur les lieux, avant qu'il entre dans les ports.

Il s'employe auſſi figurément. Les faiſeurs de réfléxions politiques ſont la plûpart des viſionnaires qui *ſophiſtiquent* leurs penſées. Bouh. *Speculatores politici ſunt plerique deliri.*

Sophistiqué, ée. part. paſſ. *Corruptus, adulteratus, depravatus.*

SOPHISTIQUERIE. ſ. f. Mélange de drogues, de marchandiſes méchantes qu'on fait paſſer avec les bonnes. *Adulteratio, fucus.*

SOPHISTIQUEUR. ſ. m. Qui vend des drogues fauſſes, & altérées, ou corrompuës, pour de bonnes. Les Droguiſtes & Cabaretiérs ſont de grands *ſophiſtiqueurs* de drogues & de vin. *Adulterator, mango, fuci compoſitores.*

SOPHONIAS. ſ. m. Nom de l'un des douze petits Prophêtes, que quelques Hébraïſans, ſur tout Proteſtans, appellent auſſi Zéphanias. *Sophonias.* Il commença à prophétiſer en même tems que Jérémie ſous Joſias. La Prophétie de *Sophonias* eſt un Livre canonique & ne contient que trois Chapitres.

SOPHRONISTE. ſ. m. Nom d'un Officiér d'Athênes qui avoit ſoin de tenir dans le devoir la jeuneſſe qui s'éxèrçoit dans le Gymnâſe. *Sophroniſta.*

SOPORATIF, ive. adj. & ſubſt. Qui endort, qui a la force, la vèrtu d'endormir, *Soporifer, ſomnifer.* Les Médecins ont pluſieurs drogues *ſoporatives*, comme l'opium, le laudanum, &c. qui ſont de grands *ſoporatifs.* Les méchantes harangues ſont de puiſſans *ſoporatifs*, elles endorment. Les Médecins diſent quelquefois *ſoporifique* & *ſoporifère.*

SOPOTO. ſ. m. Nom d'une petite ville à demi ruïnée. *Sopotum.* Elle eſt dans l'Épire, près de la bouche du golfe de Veniſe, environ à douze lieuës de Butrinto, vèrs le nord. Quelques Géographes prennent *Sopoto* pour *Hecatumpedum*, d'aûtres pour *Ceſtria*, & d'aûtres enfin pour *Olpa*, petite ville de l'ancienne Épire. Maty.

SOPPAN. ſ. m. SOPPIA. ſ. f. Noms propre d'un bourg de la Hongrie, ſitué dans l'Éſclavonie, ſur la Drave, à onze lieuës de Poſſéga, vèrs le nord. *Soppiana, Sopiana.* Maty.

SOPRA-PROVÉDITEUR. ſ. m. Magiſtrât de Veniſe, qui veut dire Sur-Intendant. Amelot. *Summo jure præfectus, præpoſitus, ſupremus inſpector, proviſor.*

SOPRON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte, ſituée dans la Baſſe Hongrie, près du lac de Neudziler, du côté du couchant, & vers les confins de l'Autriche. *Sopronium*, *Sempronium*. Elle eſt capitale du Comté de *Sopron*, qui eſt entre ceux de Mouſſon, de Jawarin, de Sarwar, & l'Autriche. Outre la ville de *Sopron*, on y trouve encore Chépreg. Maty.

SOQUET, ou SOUQUET. ſ. m. Aide, ou droit accordé autrefois par nos Rois aux habitans de Beaucaire pendant un cèrtain tems, pour être employé aux réparations, & à l'entretien de leur ville. *Vectigal*, *ſubſidiarium vectigal*. Une Patente du 29. Février 1472. qui eſt au Regiſtre de la Sénéchauſſée de Beaucaire, Armoire 4. n. 76. fol. 236. dit que le *ſoquet* eſt un appetiſſement de meſures de vin qui ſe vend en détail dans Beaucaire, & dans ſon tèrritoire, c'eſt à ſçavoir, cinq pichiers pour châcun barral de vin, ce qui ſe montoit à la ſeptième partie du barral. Le même droit fut accordé, en 1431. le 12. May, à la ville de Sommes; & dans la Patente, ce droit eſt appellé *ſouquet*, ou diminution de la pinte du vin vendu en détail dans cette ville, & les faux-bourgs; & il y eſt dit que cette diminution étoit de la huitième partie. Sur châque muid de vin conduit en la ville, & aux faux-bourgs, on prenoit dix ſols pour la réparation du pont. Voyez encore Souquet.

SOR.

SOR. adj. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit d'un jeune faucon. Un faucon *ſor*, c'eſt un faucon qui n'a qu'un an, qui n'a point encore mué. *Falco anniculus*.

Sor. Vieille prépoſition. Sur. Pèrceval. Borel. *Super*.

Sor. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Haut Languedoc, en France. *Soror*. Elle baigne Sorrèze, & ſe décharge dans l'Agouſt, à deux lieuës au-deſſous de Caſtres. Maty.

SORA. ſ. f. Nom propre d'une petite vile du Royaume de Naples, ſituée dans la Tèrre de Labour, ſur le Gariglan, aux confins de l'Abruſſe, & de la Campagne de Rome. *Sora*. *Sora* a un magnifique château, titre de Duché, & Évêché, Suffragant de Capouë. Maty.

Sora. Voyez SOORA.

SORABAS, SARRABUS. ſ. m. Nom d'un bourg de la Sardaigne. *Sorabus*, *Sarrabus*. Il eſt ſur la côte orientale de l'iſle, à l'embouchure de la rivière de Sèrro, ou Sépus, & à onze lieuës de Cagliari, vers le nord. On prend ce bourg pour la ville nommée anciennement *Chanados*. Maty.

SORADÉE. ſ. m. Nom d'un Démon, ou faux Dieu, que les Indiens adoroient autrefois. *Soradeus*, ou *Soradius*. Ce nom ſignifie celui qui fait le vin. Œnopée. Voyez Athenée, L. I.

SORAN. ſ. m. Nom ou ſurnom de Pluton. *Soranus*. Dis ou Pluton étoit ainſi nommé ou de σωρός, qui ſignifie *ſépulcre*, ou de Sora ville d'Italie, près du mont Soracte, & proche de laquelle il y avoit une bouche d'enfer, c'eſt-à-dire, des endroits d'où il ſortoit des exhalaiſons peſtilentielles, comme Pline le témoigne L. II. C. 92.

SORATOF. Voyez SARATOF.

SORAW. ſ. m. Nom propre d'une ville des États de l'Électeur de Saxe. *Sorava*; *Zdiarum*. Elle eſt dans la Baſſe Luſace, aux confins de la Siléſie, près du Bobèr, & à ſix ou ſept lieuës de Croſſen, vèrs le midi. *Soraw* eſt une place forte, priſe & repriſe pluſieurs fois pendant les guèrres des Suédois en Allemagne. Maty.

SORBE. ſ. f. C'eſt le fruit du *ſorbiér*. *Sorbum*. Voyez Sorbiér.

SORBET. ſ. m. Quelques uns prononcent *Sorbec*. C'eſt une ſorte de compoſition faite de citron, de ſucre, d'ambre, &c. *Sorbetum*. Une boëte de *ſorbet*, un pot de *ſorbet* du Levant. On appelle du même nom le breuvage, que l'on fait de cette compoſition battuë avec de l'eau. Un vèrre de *ſorbet*. Les Turcs auſquels le vin eſt défendu, boivent du *ſorbet*. Du Loir écrit *Chèrbet* au lieu de *Sorbet*, changeant le *Schiin* des Turcs & Arâbes en *ch*, ſelon ſa prononciation. Jamais les Turcs ne ſe promenent dans les chambres, & ſi la viſite eſt de cérémonie, un peu de tems après qu'on eſt aſſis, le maître de la maiſon fait apporter une caſſolette auprès de ſon ami, & deux valèts lui couvrent la tête d'une tavayole, afin que la fumée du parfum ne s'échappe pas; on lui ſèrt après deſſus une ſous-coupe de bois, peinte de feüillages à la Pèrſane, une grande taſſe de porcelaine pleine de *chèrbet*, qui eſt un ſuc de limon, & de citron confit dans le ſucre, & qu'on délaye dans l'eau. Du Loir, p. 169. Il nous fit boire du cahué & du *chèrbet*, & il nous fit parfumer ſous une tavayole, que deux valèts tenoient étenduë ſur nôtre tête. Du Loir. p. 315.

Ce mot vient de שרב, *Scharab*, qui en Arâbe ſignifie boire, *ſorbet*, boiſſon.

SORBIÉR. ſ. m. Arbre grand & rameux, couvert d'une écorce rude & pâle. Son bois eſt rougeâtre, fort ſolide, compacte. Ses feüilles ſont oblongues, étroites, dentelées en leurs bords, velües, vèrdâtres par-deſſus, blanchâtres par-deſſous, rangées comme celles du frêne ſur une côte tèrminée par une ſeule feüille. Ses fleurs ſont petites, blanches, jointes pluſieurs enſemble, compoſées châcune de cinq feüilles diſpoſées en rôſe. Son fruit qu'on appelle *ſorbe*, ou *corme*, eſt de la figure d'une petite poire, dur, charnu, ayant la chair jaunâtre, d'un goût fort acèrbe, lorſqu'il eſt vèrd, mou, aſſez doux, & bon à manger, quand il eſt meur. En Latin, *ſorbus ſativa*. C. Bauh. Les *ſorbes*, ſur tout avant leur maturité, ſont aſtringentes, propres pour arrêter le vômiſſement, & le cours de ventre.

SORBIR. v. a. Vieux mot. Avaler. Borel. Du Latin *ſorbere*, qui ſignifie la même chôſe.

SORBONNE. ſ. f. Maiſon ou Collége de la Faculté de Théologie, établie en l'Univèrſité de Paris. *Sorbona domus*, *ſeu Collegium Facultatis Theologiæ Pariſienſis*. Elle a été fondée en 1252. par ſaint Loüis, ou plûtôt par Robèrt de *Sorbon* ſon Confeſſeur, & ſon Aumôniér, qui fut un Chanoine de Cambrai, & depuis de l'Égliſe de Paris. Il lui donna ſon nom, tiré du village de *Sorbon* ou de *Sèrbon*, près de Sens, où il étoit né. Quelques-uns diſent que c'eſt d'un village du même nom qui eſt dans le Diocèſe de Rheims. Saint Loüis donna la place, où la maiſon de *Sorbonne* a été bâtie. Robèrt de *Sorbonne*, & que l'on nomme aujourd'hui communément Robèrt *Sorbon*, commença la fondation de ſon Collége l'an 1250. La Reine Blanche, en l'abſence du Roi, lui donna pour cet effet une maiſon à Paris, devant le Palais de Julien l'Apoſtat, qu'on appelloit le Palais des Thèrmes, & dont on voit encore des reſtes. Enſuite le Roi donna à Robèrt de *Sorbonne* toutes les maiſons qu'il avoit au même lieu, en échange de quelques-unes que Robèrt avoit dans la ruë de la Bretonnerie, & qu'à la prière du Roi il avoit données aux Religieux de Sainte Croix. Le Collége de *Sorbonne* fut fondé pour de paûvres étudiants en Théologie. Voyez les Antiquitez de Paris par Du Breüil, p. 617. & l'Hiſt. de l'Univ. par Du Boulay, p. 224. La *Sorbonne* a été rebâtie ſupèrbement par la magnificence du Cardinal de Richelieu. Il y a logement pour 36. Docteurs, qui ſe diſent de la *Société de Sorbonne*. Ceux qu'on y reçoit ſans être Docteurs, s'appellent *de l'Hoſpitalité de Sorbonne*. Six Docteurs Régens y font tous les jours leçon pendant une heure & demie châcun; trois le matin, & trois l'après-dînée.

Sorbonne, ſe prend auſſi en général pour toute la Faculté de Théologie de Paris. *Sorbona ſumitur pro tota facultate Theologiæ Pariſienſis, &c.* Parceque les aſſemblées de toute le Corps de la Faculté ſe font dans la Maiſon de *Sorbonne*, & que les Bacheliérs de la Maiſon de Navarre, & autres Maiſon de la Faculté y viennent faire leur Sorbonique. La *Sorbonne* déclara le peuple de Paris abſous du ſèrment de fidélité envèrs le Roi. Méz. Les déciſions de la *Sorbonne* ſont reçuës avec réſpect dans toutes les Univèrſitez, &c. Étudier en *Sorbonne*, c'eſt-à-dire, Étudier en Théologie.

SORBONIQUE. ſ. f. Acte ſolemnel qu'on fait dans la ſale de Sorbonne pour être reçu Docteur en Théologie. *Solemnis actus Sorbonicus pro Doctoratu*. Il ſe fait tous les Vendredis entre la Saint Piérre & l'Avent, & commence dès cinq ou ſix heures du matin, pour ne finir qu'à ſept heures du ſoir. Il n'y a point de Préſident, & il ſe fait ſans intèrmiſſion. Il faut répondre à tous venans, & ſur tout aux Bacheliérs du prémiér, & du ſecond ordre, & au Prieur de Sorbonne qui commence par neuf argumens, & les autres par deux. Génébrard dit qu'elle a été établie dès l'an 1315, par Maironis Cordeliér: d'où vient que les Cordeliérs ont encore la prémiére *Sorbonique*. D'autres diſent que ce n'eſt que depuis l'an 1452 auquel tems l'Univèrſité fut réformée par le Cardinal d'Étouteville. Ménage le dit après Launoi. Cette *grande Sorbonique* eſt appellée Sorbonne dans un Arrêt du Parlement de 1535.

SORCEAU. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois à une ſorte de Prêtres anciens: d'où vient le mot de ſorcier. *Songe du Verger L. I. ch. 72.* Borel.

SORCELERIE. ſ. f. Art magique, qui emprunte le ſecours & le miniſtère du Diâble; opération de Sorciér; crime que les Sorciérs ou Sorciéres font parmi les ténèbres en invoquant les Démons. Bodin. *Veneficium*, *faſcinum*, *incantamentum*. Les ignorans attribuent à la *ſorcelerie* tous les effets dont ils ne peuvent pénétrer les cauſes. On dit provèrbialement, Il n'y a non plus de *ſorcelerie* à cela, qu'à manger un cent de prunes.

SORCERIE. ſ. f. Vieux mot. Sorcelerie. Borel. *Magia*, *Carmen*, *incantamentum*.

Mais garde que ne ſoit ſi ſotte.
Pour riens que Clèrc ne loi lui note.
Que ja riens d'enchantement croye,
Ne ſorcerie, ne charroye
Ne Helenus, ne ſa Science. R. de la Rôse.

SORCIER, iere. ſ. m. & f. Magicien, Enchanteur; celui qui

qui, ſelon l'opinion commune, a communication avec le Diâble, & qui fait pluſieurs chôſes mèrveilleûſes par ſon ſecours. *Veneficus, magus.* On tient que les *Sorciérs* vont à des aſſemblées nocturnes qu'ils nomment ſabat, qu'ils y ſont tranſportez ſur un balai, qu'ils y adôrent le Diâble, qu'ils ont une marque qui rend la partie inſenſible. Ceux qui ont écrit de la Démonomanie, comme Delrio, Bodin, &c. en racontent mille mèrveilles, dont la plûpart ſont viſiblement fabuleûſes. On éxcommunie au prône les *Sorciérs* & *Sorcieres*, Dévins & Dévinereſſes. Le peuple, qui ſouvent juge de travèrs, a accuſé pluſieurs grands hommes d'être *Sorciérs.* NAUDÉ. Le Parlement de Paris ne reconnoît point de *Sorciérs*; le Parlement de Roüen les brûloit autrefois; on ne le fait plus. On ne doit punir ceux qu'on accuſe d'être *Sorciérs*, que lorſqu'ils ſont dûëment convaincus de maléfice, de quelque manière qu'ils l'ayent fait. Les Anciens ont appellé *Sorciérs*, ceux qui prédiſoient l'avenir par des Sorts Homériques, Virgiliens, ou par aûtres divinations ſemblâbles.

Ce mot vient de *Sorciarius*, qui ſe trouve dans les Capitulaires. MÉN. Voyez MAGICIEN.

SORCIÉR, ſe dit auſſi de ceux qui gagnent le cœur des aûtres par quelques charmes, par quelques bonnes qualitez qu'ils ont en leur pèrſonne. *Incantator, præſtigiator.* Cette beauté à tant d'attraits, que c'eſt une aimable *Sorcière*, une aimable Enchantereſſe. Circé n'a paſſé pour grande *Sorcière* que ſur ce principe. Cet homme eſt ſi adroit, ſi prudent, qu'il prévoit, qu'il découvre les chôſes les plus cachées; il faut qu'il ſoit *Sorciér.*

SORCIÉR, IÈRE, eſt auſſi adjectif tant dans le propre que dans le figuré. *Veneficus.* Il y a plus de femmes *Sorcières*, que d'hommes *Sorciérs.* THIERS.

SORCIÉR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt *Sorciér* comme une vache; pour dire, Il ne fait rien d'extraordinaire. *Nihil ſpectandum efficit.* On dit à ceux qui ſe vantent de faire une chôſe que pluſieurs aûtres font, qu'il ne faut pas être grand *Sorciér* pour cela. On dit auſſi par injure à une laide qui eſt âgée, que c'eſt une vieille *Sorcière.*

SORCOT. ſubſt. maſc. Vieux mot. Surcot. BOREL. Voyez SURCOT.

SORCUIDANCE. ſ. f. Vieux mot. Outre cuidance. BOREL. *Arrogantia.*

SORDIDE. adj. Vilain, avâre, bas, honteux, mépriſable. *Sordidus, avarus, contemptibilis, tenax, præparcus.* Cet uſurièr eſt un homme fort *ſordide*; il eſt d'un avarice baſſe & *ſordide*. Il y a de grands Seigneurs qui ont une âme *ſordide*, lâche, intéreſſée; qui font une dépenſe *ſordide*, indigne de leur condition. S'enrichir par des gains *ſordides.* M. ÉSP. Tomber dans une *ſordide* pauvreté. PAT.

SORDIDEMENT. adv. D'une manière ſordide. *Sordidè, praparcè.* Cet homme a du bien, & cependant il vit fort *ſordidement*; il ne donne jamais à manger à pèrſonne; il ne ſonge qu'à amaſſer. Être vêtu *ſordidement.* PAT.

SORDOIER. v. n. Vieux mot. Sortir d'une ſource d'eau. BOREL. Sourdre. *Scaturire.*

SORDOIS, OISE. Vieux adj. c. Sourd. *Gauvain.* BOREL. *Surdus, a.*

SOREC. ſ. m. Nom propre d'un torrent de la Tèrre Sainte. *Sorec.* Il ſéparoit la tribu de Dan de celle de Siméon, couloit d'orient en occident, & ſe jettoit dans la Méditèrranée entre Aſcalon & Azotus.

SORER, ou SORIR. v. act. A Paris, on dit *ſorer*, & à Diépe, *ſorir. Fumo exſiccare.* Ce mot ſe dit des harengs, au travèrs de la tête deſquels on paſſe un petit bâton qu'on appelle *aine*, après quoy on les pend dans un lieu deſtiné pour les *ſorer*, en faiſant deſſous un petit feu que l'on ménage adroitement juſqu'à ce que ces harengs ſoient *ſorez* comme il faut. *Harengos igne infare.*

SORET. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Soretum Regnum.* Elle eſt autour de l'embouchure du Padder, dans le golfe de l'Inde, entre les Royaumes de Zuzarate, de Jeſſelmère, & de Jatta. Janagar en eſt la ville capitale. MATY.

SORETO. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Soretum.* Il eſt dans la Calâbre Ultérieure, ſur la rivière de Métramno, à trois lieuës au deſſous de Soriano. On prend *Soreto* pour l'ancienne *Altanum*, petite ville des Brutiens. MATY.

SORGUE. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Comtat Venaiſſin, en Provence. *Sorgia, Sorge, Sulgis, Orge.* Elle prend ſa ſource dans la fontaine de Vaucluſe, qui eſt au pied d'un affreux rochér. Cette rivière commence à porter bâteau à cinq cens pas de ſa ſource, paſſe à l'Iſle, ſe ſépare en deux branches, dont l'une ſe jette dans le Rhône à Avignon, l'aûtre ayant reçû la Naſque & l'Ouveze, & baigné Sorgues, ſe décharge dans le même fleuve. MATY.

SORGUE. ſ. f. ou le pont de Sorgue. *Sorgia*, ou *Sulgiæ Pons.* Petite ville ou bourg du Comtat Vénaiſſin, en Provence. Ce lieu ſitué au confluent de la Sorgue, de la Naſque, & de l'Ouveze, à demi lieuë du Rhône, & à une lieuë & demie d'Avignon du côté du nord. MATY.

SORI. ſ. m. Nom propre d'un ancien village de la côte de Ligurie. *Saulium.* Il eſt ſur la côte de Génes, environ à deux lieuës de la ville de Génes, vèrs le levant. MATY.

Monti SORI, ou *Ærei*, ou *Herai Montes*, *Hereus Mons.* Montagnes de la Sicile. Elles ſont vèrs le milieu de l'iſle, s'étendant du nord au ſud, depuis la rivière de Furiano en la vallée de Démona, juſqu'au delà du lac de Pèrguſa, dans celle de Noto. Ces montagnes ſont fort hautes, & celle qu'on nomme Artiſino ou Articina, & qui eſt près du bourg de Calataſſibeta, dans la vallée de Noto, en eſt le coupeau le plus élevé. MATY.

SORIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Caſtille Vieille, en Éſpagne. *Soria, Numantia Nova.* Elle eſt Capitale d'un Majorat, ou Bailliage, & ſituée ſur le Doure, à quinze lieuës de Siguenza, vèrs le nord. *Soria* a été bâtie des ruines de l'ancienne Numance, qui en ſont éloignées d'une lieuë, du côté du nord. MATY.

SORIE. Voyez SYRIE.

SORIN. ſ. m. C'eſt celui qui ſçait l'art de *ſorer* les harengs; mais ce mot eſt inconnu à Paris: ce n'eſt qu'à Diépe qu'il eſt en uſage. *Harengorum fumigator.*

SORLINGUES. ſ. f. & plur. Les iſles *Sorlingues*, ou de Silley. *Inſulæ Sillinæ, Inſulæ Siſurum.* C'eſt un amâs de petites iſles, qui dépendent de l'Anglèterre, & qui ſont ſituées entre les côtes de cette iſle, & celles d'Irlande & de France. Ces iſles ſont en grand nombre, mais fort petites; les principales ſont celles d'Anoth, de ſainte Marie, de ſainte Helène, de ſainte Agnes, de ſaint Martin, de Sanſon, de Bréfar, de Ruſco, d'Artus, de Witan, & de Minan. On trouve des mines d'étain dans pluſieurs de ces iſles, ce qui confirme le ſentiment de ceux qui les prennent pour les Caſſitérides ou Cattitérides des Anciens, où ils venoient chèrcher de l'étain, qui ne ſe trouve pas dans les iſles de Siſarga & de ſaint Cyprien, ſituées ſur les côtes de la Galice, où quelques Géographes mettent les Anciennes Caſſitérides. MATY.

SORNER. Vieux v. n. ſe moquer. BOREL.

Dites je vous pri, ſans ſorner. PATHELIN.

SORNETTE. ſ. f. Diſcours vain, & vague qui ne pèrſuade point, ou qui choque & importune. *Fabula, nugæ, logi.* Il n'a guère d'uſage qu'au plurier, & n'eſt pas du beau ſtile. Cet Auteur n'a rempli ſes Livres que de *ſornettes*, ſe divèrtir à débiter de *ſornettes.* Cet homme m'eſt venu conter mille *ſornettes*; c'eſt un Poëte à *ſornettes.*

Les Temples aujourd'hui ſervent aux rendez vous,
Derrière les pilliérs on dit mainte ſornette,
Et comme dans un bal tout le monde y caquette. RÉGNIÉR.

Or laiſſant tout ceci, retourne à nos moutons,
Muſe, & ſans varier, dis-nous quelques ſornettes,
De tes enfans bâtards, ces tièrcelèts de Poëtes. ID.

Je ne compatis point à qui dit des ſornettes,
Et dans l'occaſion mollit comme vous faites. MOL.

C'eſt un métier de grand tracas,
De compôſer tant de fatras,
De fadaiſes, de goguenettes,
De bagatelles, de ſornettes.

On a dit anciennement *ſorner*, qu'il ſignifioit dire des *ſornettes.*

SORO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Portugal. *Subur.* Elle prend ſa ſource vèrs l'Eſtramadure d'Éſpagne, coule ſur les confins de celle de Portugal, & de l'Alentéjo, baigne Puente de *Soro*, reçoit le Zatas, & ſe décharge dans le Tage au bourg de Bénavente. MATY.

SOROCK. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Soroca.* Elle eſt dans la Moldavie, ſur le Niéſter ou Turla, au Septentrion de Jaſſy. *Sorock* eſt diviſé en vieille & nouvelle ville, toutes deux fortifiées. Les Polonois en ſont les Maîtres, & y ont fait bâtir un bon château. Les Turcs l'aſſiégèrent inutilement, l'an 1692. MATY.

SOROIGE. Voyez SÉROURGE.

SOROISON. ſ. f. Vieux mot. c. Veſpres, ſoir. BOREL. *Veſper, ſerotinum tempus.*

SORORIA. Surnom de Junon chez les Romains. *Sororia.* Elle fut ainſi nommée à cauſe qu'Horace le vainqueur des Curiaces lui

lui érigea un Autel pour éxpier le meurtre de ſa ſœur, qu'il avoit commis.

SOrRENAME. Voyez SURINAM.

SORRENTO. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale du Royaume de Naples, *Surrentum*. Elle eſt dans la Tèrre de Labour, près du golfe de Naples, à ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. *Sorrento* eſt ſur une petite prèſqu'iſle, au piéd de la montagne de *Sorrento*, nommée par les Latins *Surrentini Colles, aquana Juga*. Maty.

SORRES. ſ. m. SORA. ſ. f. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Sardaigne. *Sorra, Sorrelape, Sorobola*. On en voit les ruines à ſix lieuës de Saſſari, vèrs le Levant. Son Évêché a été uni à l'Archevêché de Saſſari, dont il étoit Suffragant. Maty.

SORRÊZE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec Abbaye. *Soricinum*. Il eſt dans le Languedoc, en France, ſur la rivière de Sor, à deux lieuës de ſaint Papoul, vèrs le Levant. Maty.

SORT. ſ. m. Hazard, ce qui arrive fortuitement & par une caûſe inconnuë, ou qui n'eſt ni réglée, ni cèrtaine. *Sors*. Le *ſort* eſt aveugle & capricieux. Le *ſort* a voulu qu'il réüſſit en cette affaire; c'eſt le hazard qui en a décidé. Je vous vèrrai l'objèt des caprices du *ſort*. Vill. Je querelle le *ſort*. Bréb. Sans trop m'inquiéter des affaires du monde, j'en laiſſe la conduite au *ſort*. Bens. Nous accuſons le *ſort* de toute nos imprudences. Le Cl.

L'âge viril plus meur inſpire un air plus ſage;
Contre les coups du ſort *ſonge à ſe maintenir,*
Et loin dans le préſent regarde l'avenir. Boil.

Le *ſort* eſt appellé par les Philoſophes, *enchaînement des caûſes ſecondes. Connexio, concatenatio cauſarum ſecundarum*. Dans la Théologie des Payens, *deſtinée* ou *fatalité*; pour les Chrétiens, il ſeroit aſſez difficile de fixer l'idée qu'ils attachent au tèrme de *ſort*. Si c'eſt la même chôſe que le hazard, c'eſt un mot vuide de ſens, & c'eſt un je ne ſçai quoi qui agit ſans régle, & ſans intelligence. Si par le *ſort* on entend la Providence, il s'enſuit que conſulter le *ſort*, c'eſt conſulter Dieu.

Sort, ſe dit auſſi de la manière de décider les chôſes dont on laiſſe la conduite au hazard, quand il n'y a aucune raiſon de préférence; comme les dez, les billèts, les rencontres caſuelles. *Sors*. L'ancien *ſort* avoit été inſtitué de Dieu & l'on trouve dans les livres du vieux Teſtament divèrſes loix durables & pèrpétuelles & divèrs commandemens particuliérs pour de cèrtaines occaſions qui le préſcrivoient. De la Placette. L'Écriture dit que le *ſort* tomba ſur Saint Matthias, quand il fut queſtion de remplir la place de Judas dans l'Apoſtolat. La robbe de Jésus Christ fut jetté au *ſort*. *Sortiti ſunt Chriſti veſtem*. Les lotteries ſe tîenent au *ſort*; c'eſt à-dire, par billets. Le Juge Bridoye dans Rabelais ſententioit au *ſort* des dez. Les *ſorts de Preneſte*, étoient fort en vogue chez les Grècs. On mettoit dans une urne une infinité de lettres, ou de mots entiers; on les remuoit, & on les vèrſoit, & ce que le hazard faiſoit trouver dans l'arrangement des lettres compôſoit la réponſe de cette éſpéce d'Oracle. Du tems de Cicéron il n'y avoit que le peuple qui eût recours à cette ſorte de divination. Dac. En Gréce, & en Italie on tîroit ſouvent les *ſorts* de quelque Poëte célébre, comme Homère, ou Euripide: ce qui ſe préſentoit à l'ouvèrture du livre étoit l'arrêt du ciel. On en fit de même des vèrs de Virgile, & on les crut prophétiques. C'eſt ce qu'on appelle les *ſorts Homériques & Virgiliens* qui ſuccédèrent aux *ſorts* de Préneſte. Cette ſupèrſtition paſſa dans le Chriſtianiſme. Les Chrétiens prenoient les *ſorts* dans les livres du Vieux ou du Nouveau Teſtament. Le prémiér paſſage qui s'offroit en ouvrant un livre de l'Écriture, étoit regardé comme la réponſe de Dieu. Si ce prémiér paſſage ne faiſoit rien au ſujèt pour lequel on conſultoit le *ſort*, on ouvroit un aûtre livre juſqu'à ce qu'il ſe préſentât un paſſage qui pût tenir lieu d'Oracle. Saint Auguſtin lui-même ne déſaprouvoit point cette manière d'apprendre l'avenir, pourvu qu'on ne s'en ſèrvît point pour les chôſes du monde. Le Cl. Cèla étoit fondé ſur la ſuppoſition que Dieu préſide ſur le *ſort*, & ſur le 33. vèrſet du 16. Ch. des Provèrbes, *On jette le* ſort *dans le ſein, & ſa déciſion eſt de par l'Etèrnel*. Saint Auguſtin confeſſe qu'il l'a pratiqué pour lui-même; & Grégoire de Tours rapporte, qu'on mettoit l'Écriture Sainte ſur l'Autel, & qu'enſuite on prioit le Seigneur qu'il fit connoître ce qui devoit arriver. Le Cl. Beaucoup de Théologiens tiennent que le *ſort* eſt conduit d'une manière particulière par la Providence: que c'eſt une voye extraordinaire par laquelle Dieu déclare ſa volonté, & une éſpéce de révélation immédiate. Mais ſi Dieu dirige le *ſort* d'une façon ſpéciale, il faudroit décider toutes les affaires contentieûſes par le *ſort*. On abrégeroit bien des diſputes par cètte voye. Si Dieu préſide ſur le *ſort*, & ſi c'eſt un Oracle, par lequel il ſe communique aux hommes, & les inſtruit de ſa volonté, c'eſt un moyen ſûr, & infaillible pour intèrroger Dieu, & pour tèrminer les guèrres, & les controvèrſes. La Pl.

Sort, ou Sorts des Saints. *Sortes Sanctorum*. Éſpéce de divination uſitée autrefois parmi les Chrétiens; elle conſiſtoit à ouvrir quelque livre de l'Écriture Sainte & à prendre le prémiér vèrſet qu'on remontroit pour un pronoſtic de ce qui devoit arriver. Le Concile d'Agde en 506 condamne cette ſupèrſtition qui commençoit à s'introduire en France. La ſupèrſtition des *ſorts* des ſaints ne régnoit pas moins chez les Chrétiens d'orient, que d'occident. Fleury. Héraclius dans la guèrre contre Cozroes, pour ſçavoir où il devoit hivèrner, purifia ſon armée pendant trois jours; & ayant ouvèrt les Évangiles il trouva qu'ils lui ordonnoient d'Hivèrner en Albanie. Id. Guibèrt de Nogent C. 14. marque que de ſon tems, c'eſt-à-dire vèrs le commencement du XIIe ſiécle au ſacre des Évêques on conſultoit l'Écriture Sainte pour trouver le pronoſtic de leur pontificat. C'eſt ce que les Anciens appelloient *le ſort des Saints*.

Sort, ſe dit auſſi de l'incèrtitude des événemens. *Eventus, caſus*. Ce Capitaine a voulu tentèr encore une fois le *ſort* des armes. On appelle en Droit le *ſort* des jugemens, l'incèrtitude de l'évenement des procès, à caûſe de la variété de l'éſprit de l'homme, & de leur différente manière de concevoir les chôſes. On dit auſſi, le *ſort* en eſt jetté; pour dire, la chôſe eſt réſoluë, il la faut éxécuter.

Sort, ſe dit poëtiquément de la vie, de la fortune, de la déſtinée, de la condition des hommes. *Fortuna, fatum*. Dieu eſt l'arbitre du *ſort* des humains. Ce brâve a fini glorieuſement ſon *ſort*; il eſt mort à l'aſſaut, au lit d'honneur. Vous êtes la maîtreſſe de mon *ſort*. C'eſt le *ſort* des grands hommes d'être pèrſécutez par l'envie. Il faut que je vous quitte, & le *ſort* m'y contraint. La Font. Aminte, ſi je meurs pour vous, mon *ſort* me ſemblera doux. Pel. C'eſt le *ſort* de toutes les chôſes du monde, de n'être ni ſtables, ni pèrmanentes. Vaug. Plaignez mon triſte & cruel *ſort*, qui me force à vous fuïr. P. de Cl.

L'amour ne régle pas le ſort *d'une Princeſſe,*
La gloire d'obeïr eſt tout ce qu'on nous laiſſe. Rac.

Sort, ou Sortilége, eſt un prétendu ou vray maléfice qu'on jette ſur quelque chôſe par le miniſtère du Diâble. *Sortilegium, maleficium*. Quand le peuple ne connoît pas la caûſe d'une maladie, il dit que c'eſt un *ſort* qu'on jette ſur lui. Si les chevaux, les moutons ou les aûtres béſtiaux meurent, il dit que c'eſt un *ſort* qu'on a jetté ſur l'écurie, ſur le troupeau. Il attribuë une ſtérilité, une grande abondance d'inſectes, à quelque *ſort*, à la malice d'un Sorcièr.

Sort, en tèrmes de Juriſprudence, eſt le fonds, le capital d'une ſomme qui porte intérêt. *Sors, caput*. Les uſures juſtifiées s'imputent & ſe déduiſent ſur le *ſort* principal. *Solutas pecunias ſorti imputare*. Quand on paye bien une rente, on ne peut être obligé à payer le *ſort* principal, ſinon en cas de ſtellionat, ou de diminution frauduleûſe de l'hypothéque.

SORTA. ſ. f. Nom d'un cap. *Sorta caput*, anciennement *Hippi promontorium*. Cap de la côte de Tripoli, en Barbarie. Il eſt au fond du Golfe de Sidra, à quelques lieuës de l'Arcudia, vèrs le couchant. Maty.

SORTABLE. adj. m. & f. Qui eſt propre, qui convient à la pèrſonne, ou aux chôſes. *Proprius, aptus, conveniens, peculiaris, decens*. Pour faire un bon mariage, il faut que les parties ſoient *ſortables*, de même âge & condition, ou à-peu-près. Il a pris un emploi qui ne lui eſt guère *ſortable*, qui ne lui convient guéres.

SORTE. ſ. f. Genre, éſpéce. *Genus, ſpecies*. Il y a bien des *ſortes* d'animaux, de plantes, & de corps naturèls dans le monde. Ce Libraire a bien des *ſortes* de livres; cet Épicier a bien des *ſortes* de drogues. Les Chapeliérs font des chapeaux de ſept *ſortes*, on ſouſentend *de poil*. Il y avoit dans l'Arche de Noé toutes *ſortes* de bêtes. Il faut pluſieurs *ſortes* d'hèrbes pour faire une bonne ſalade.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *ſors*.

Sorte, ſe dit auſſi de la qualité, de la condition, & s'employe également en bien & en mal, & par éſtime & par mépris. *Conditio, ratio, caracter*. Quand on parle à un Magiſtrat, on doit du réſpect à un homme de ſa *ſorte*. Quand un vâlet eſt inſolent, on ſçait comme il faut traitter un homme de ſa *ſorte*. Je ne veux point avoir à faire avec un homme de ſa *ſorte* à un ſcélérat.

Sorte, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales. Il y a toutes *ſortes* d'éſprits. *Diverſa ſunt ingeniorum genera*. Les uns ſont propres à une *ſorte* de ſcience, & les aûtres à une aûtre. On ne plait pas long[illegible]quand on n'a qu'une *ſorte* d'éſprit. Rochef.

Sorte, ſignifie [illegible] la façon, ou le tour qu'on donne aux chôſes

ſes; la manière de les faire agir, de les faire voir. *Modus, ratio, via*. De quelle *ſorte* voulez-vous qu'on accommode ce poiſſon? De quelle *ſorte* faut il recevoir cet Ambaſſadeur. Ce hableur nous en a conté, nous en a donné de toutes les *ſortes*. Ils ſe ſont quérellez & battus de bonne *ſorte*. Vaugelas veut que pour une plus grande pèrfection l'on mette *toutes ſortes* avec le plurier, & *toute ſorte* avec le ſingulier. Je ne ſuis pas de ſon avis, & je ſoûtiens qu'il eſt auſſi élégant de dire *toute ſorte* avec un plurier: *Toute ſorte d'objets*. Mais quand *toute ſorte* eſt mis abſolument, précédé d'un relatif, il faut dire au plurier, il y en a de *toutes ſortes*. Mén. Corn. Il n'y a *ſorte* de ſoin qu'il n'ait pris, & non pas, qu'il n'ait *priſe*, parcequ'en cette éxemple c'eſt le génitif qui donne la loi. Vaug.

De la Sorte, De cette Sorte. *Hoc modo, eo pacto*. Ces deux façons de parler, qui ſignifient de cette maniere-là, en cette manière, ne s'employent pas indifféremment. On dit *de la ſorte*, après qu'une chôſe vient d'être dite, ou faite. La chôſe ſe paſſa *de la ſorte*, ayant parlé *de la ſorte*. Et on dit *de cette ſorte*, avant que la chôſe ſoit dite, ou faite. Il commença à parler *de cette ſorte*.

Ensorte, Desorte, De telle sorte que, ſont des phrâſes advèrbiales, qui ſignifient, de façon, de manière que, ſi bien que. *Ita ut, ſic ut, adeo ut*. *Deſorte qu'il* eſt venu à bout de ſon affaire. *En ſorte qu'il* ne doit plus rien.

SORTIE. ſ. f. Tranſport, paſſage d'un lieu dans un aûtre. *Egreſſus, exitus, exceſſus*. La plus grande journée d'un voyageur, c'eſt la *ſortie* de la ville. Il étoit attendu à la *ſortie* du logis; à la *ſortie* du bois. Ce convaleſcent a fait aujourd'hui ſa première *ſortie*. Depuis ſa *ſortie* de priſon il s'eſt fait une nouvelle affaire. Il faut payer au Geolier le droit d'entrée & de *ſortie*. La traitte foraine eſt un droit que payent les marchandiſes à l'entrée & à la *ſortie* du Royaume. Ce Prince a voulu dérober ſa *ſortie* à ſes gens, il eſt ſorti de nuit & ſecrétement.

Sortie, ſe dit auſſi de la fin de quelque chôſe, de quelques aſſemblées. Il meurt bien du monde à la *ſortie* de l'automne, de l'hivèr. *Vergente autumno, vel hieme*. À la *ſortie* de tâble, à la *ſortie* du bal: c'eſt à-dire, quand le repas ou le bal ſont finis. Du mariage il n'y a point d'aûtre *ſortie* que le veuvage. S. Évr. L'hymen a deux beaux jours, l'entrée, & la *ſortie*. Id.

Sortie, en tèrmes de Guèrre, c'eſt un éffort que font des aſſiégez, quand une partie de la garniſon ſort ſur les aſſiégeans pour ruiner leurs travaux. *Eruptio, hoſtilis eruptio*. Au ſiége de Candie les aſſiégeans étoient fatiguez par de continuelles *ſorties*. Faire de fréquentes *ſorties*. Ablanc. Favoriſer une *ſortie*. Id. Soûtenir une *ſortie*. Id. Tentèr une *ſortie*. Id. Répouſſèr une *ſortie*. Id.

Sortie, ſignifie auſſi, Porte, le plus ſouvent ſecrétte, par où l'on ſort. *Poſticus*. C'eſt une grande commodité, quand une maiſon a deux *ſorties*, une *ſortie* ſur la ruë, & un aûtre ſur la campagne. Cette chambre a une *ſortie* ſur un éſcalier ſecrét & dérobé.

Sortie, ſe dit auſſi de toutes les ouvèrtures par où les chôſes humides ſe peuvent écouler. *Meatus*. Il faut faire un aiviér dans ce mur, des égoûts, des ouvèrtures dans cette tèrraſſe, afin que les eaux ayent leur *ſortie*, leur iſſuë. Quand les humeurs du corps n'ont point de *ſortie*, quand il y a des obſtructions, cela caûſe pluſieurs maladies.

Sortie, ſe dit auſſi figurément en Morale, de l'iſſuë, de l'évenement des affaires. *Exitus, eventus, ſucceſſus*. Avant que de s'engager en un affaire, il en faut prévoir la *ſortie*, l'iſſuë. *Quidquid agas ſapienter agas, & reſpice finem*.

On dit provèrbialement, qu'on fera danſer à quelqu'un un branle de *ſortie*; pour dire, qu'on le chaſſera, qu'on le fera ſortir de quelque lieu.

SORTILÉGE. ſ. m. Sort, maléfice, qui ſelon l'opinion commune, ſe fait par l'oppération & le ſecours du Diâble. *Veneficium, faſcinum*. L'Inquiſition brûle & condamne pluſieurs pèrſonnes pour *ſortilége*. Quelques-uns prétendent que, les *ſortiléges* bien approfondis ne ſont que des empoiſonnemens, ou des profanations. Mais cela n'eſt pas toûjours vai.

SORTINO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Noto, en Sicile *Sortinum*. Elle eſt ſur la rivière d'Anapo, à trois lieuës de Siracuſe, vèrs le couchant. Maty.

SORTIR. v. n. *Je ſors, tu ſors, il ſort, nous ſortons, &c. Je ſortois. Je ſortis. Je ſuis ſorti. Je ſortirai. Que je ſorte. Que je ſortiſſe. Sortant. Sorti*. Quitter un lieu; s'en aller; s'évader; s'échapper; ſe retîrer d'un lieu; changer de place; aller ailleurs. *Exire, abire, diſcedere, excedere, egredi*. *Sortir* de priſon, c'eſt être mis en libèrté. *Sortir* de la ville. Avoir ordre de *ſortir* du Royaume. Il eſt *ſorti* bien de l'argent du Royaume. Cette fille eſt *ſortie* de ſon couvent. Ne *ſortez* pas de vôtre place, de vôtre chambre. Ce vèrbe n'eſt jamais actif. C'eſt pourquoy, *Sortez ce cheval* eſt très-mal dit, quoyque cette façon de parler ſoit très-commune, même à la Cour, parcequ'elle eſt commode, & qu'elle accourcit l'expreſſion. Vaug. *Sortir* fait au prétérit, *Je ſuis ſorti, tu es ſorti: il eſt ſorti*. Mais on peut dire auſſi, *il a ſorti*, quand on veut dire de quelqu'un, qu'il eſt ſorti, & revenu. On dit encore il y a huit jours que *je n'ai ſorti*. Mén. Les bons Auteurs ne diſent point *ſortir le* Royaume. C'eſt un abus; l'article *le* eſt mis là pour *du*. Corn. Les Bourguignons ne ſçauroient s'empêcher de dire, *Je ſortis* de Paris pour aller à Dijon: au lieu de dire, *je partis*. Je ne ſçai pourquoi Mr. de Vaugelas a condamné, *ſortir de la ville*, comme ſi cette phrâſe n'étoit point Françoiſe. Je ne ferois point difficulté de m'en ſervir, ſur tout en vèrs. Mén. Corn. Caton *ſortit* hardiment de la ville, elle lui étoit ennuyeûſe. S. Évr. Les hommes ſongent à s'établir dans le monde comme s'ils n'en dévoient jamais *ſortir*. M. de P.

Ménage tient que ce mot vient de *ſortire*, qu'on a fait de *ſortus*, qu'on a dit pour *ſurrectus*.

Sortir, ſignifie auſſi, ſe délivrer, s'affranchir, ſe dégager de quelque endroit; ſe débarraſſer, ſe tîrer de quelque affaire difficile. *Se expedire, ſe explicare, ſe extricare*. Ce pays eſt ſi grâs, qu'on ne peut *ſortir* des bouës, ni s'en tîrer. Il y a tant de chemins couppez dans cette forêt, qu'il eſt difficile d'en *ſortir*, on eſt en danger de s'égarer. Je croi que nous ne *ſortirons* jamais de ces montagnes. Il eſt enfin *ſorti* de ſon affaire, il eſt *ſorti* d'un mauvais pas, il en eſt *ſorti* par argent; il en falloit *ſortir*, à quelque prix que ce fût.

> *O Dieu! comment* ſortir *d'une captivité,*
> *Dont ma propre raiſon fait ſa felicité?* Vill.

> *Il falloit vous répondre; & d'une telle affaire,*
> *C'eſt ainſi que j'ai dû ſortir,*
> *Quand on ne ſçauroit divèrtir,*
> *Il faut au moins n'ennuyer guère.* N. CH. DE VÈRS.

Sortir, ſe dit quelquefois abſolument. *Sortez, ſortez* de devant mes yeux. *Hinc citius abi, apage*. Voilà le caroſſe qui *ſort*. Il eſt *ſorti*, il n'eſt pas au logis. Je ne ferai qu'entrer & *ſortir*; pour dire, Je ne tarderai pas.

Sortir, ſe dit auſſi des chôſes inanimées. *Excedere, eminere, prominere*. Cette corniche *ſort* trop avant; eſt trop en ſaillie. Le Nil *ſort* de ſon lit tous les ans pour rendre féconde l'Égypte. On dit d'une figure qui eſt fort de reliéf, qu'elle *ſort* du tableau. Les éſpéces *ſortent* au déhors d'un miroir concâve. Cet habit eſt tout neuf, il *ſort* de chez le Marchand. Il faut manger proprement ce rôt, il *ſort* de la broche. On ne ſçauroit faire *ſortir* cette cheville de ce trou, elle y tient trop fort. Le feu *ſort* d'un caillou, quand on le frappe. Cet yvrogne a tant bû, que les yeux lui *ſortent* de la tête. Il *ſort* une ôdeur ſuâve & agréable de ce jardin, de ce parfum.

Sortir, ſe dit figurément en chôſes Morales, du changement d'état, de profeſſion, de condition. *Statum mutare, permutare*. Cet Officiér eſt *ſorti* de charge, pour dire, il l'a venduë; ou ſon année d'éxèrcice eſt finie. *Munere abire*. Ce vâlet eſt *ſorti* de condition, il n'eſt plus chez ſon maître. Il eſt *ſorti* de minorité, il eſt devenu majeur.

Sortir, ſe dit auſſi du mouvement, de l'emportement, de la fougue des paſſions. *Efferre, emovere*. Le Prince ſe mit à la tête de ſes troupes pour aller faire rentrer dans le devoir ceux qui en étoient *ſortis*. Sa diſgrâce l'a fait *ſortir* de ſon bon ſens. La prudence empêche les vèrtus de s'émanciper, & de *ſortir* hors de leurs limites. Fléch. Voulez-vous que je *ſorte* de la pudeur du ſéxe, & de la bienſéance de fille? Mol. Pour être heureux il faut faire peu de réfléxion ſur la vie; mais *ſortir* ſouvent comme hors de ſoi. S. Évr. Je ſuis *ſorti* de mon propre éxamen bien convaincu de mon innocence. La Pl. *Sortir de ſon humeur*, n'eſt pas bien dit; pour dire, Renoncer à ſon humeur. Bouh.

Sortir, ſe dit auſſi en matière de littérature & de diſpute. Le moyen de bien raiſonner, c'eſt de ne *ſortir* jamais de ſon ſujèt. *A propoſito non diſcedere*. Après une digreſſion on dit, pour revenir au point d'où nous étions *ſortis*. Voilà des vèrs *ſortis* de ma veine. De toutes ces nouvelles opinions il ne *ſortira* rien de bon.

Sortir, ſignifie auſſi, Naître, venir au monde, commencer à paroître. *Naſci, enaſci, oriri, originem ducere*. Un enfant qui vient de *ſortir* du ventre de la mère. Le ſoleil vient de *ſortir* de l'onde. Cette étoile *ſort* des rayons du ſoleil. Les blez commencent à *ſortir* de tèrre, à pouſſer. Il *ſort* pluſieurs *ſources* de cette montagne. Il *ſort* du pus de cette playe. Cet enfant a la vérole, elle commence à *ſortir*.

Sortir, ſignifie auſſi, Venir, déſcendre, naître, d'une race, d'une maiſon. *Exoriri, originem ducere, trahere*. Ce jeune homme *ſort* de bon lieu, d'une maiſon bien noble. Il eſt *ſorti* bien des Capitaines de cette race, de cette famille. Il *ſort* d'une maiſon ſi féconde en guèrriers. Corn. Il ne dément point le nom, le ſang dont il eſt *ſorti*.

SORTIR, en parlant d'une École, ou d'une Société, ſignifie, Élever, produire, former. *Producere, formare, efformare, inſtruere, docere.* Il eſt *ſorti* de grands Philoſophes de l'école de Platon. On voit *ſortir* aujourd'hui de ſçavans hommes de l'Ordre des Bénédictins.

On dit qu'un Ouvrage *ſort* de chez l'ouvriér, des mains de l'ouvriér, pour dire, qu'il eſt neuf, qu'il vient d'être achevé. *In lucem prodire.*

SORTIR, en tèrmes du Palais ſignifie, Avoir ſon effet, & alors il eſt actif. *In uſu eſſe, ad uſum educi, exitum habere.* Les arrêts qui confirment une ſentence, portent qu'elle *ſortira* ſon plein & entier effet. *Effectum dabitur, conſequetur.* Un lègs conditionnel ne peut *ſortir* ſon effet, que la condition ne ſoit accomplie. On ſtipule dans les contrats de mariage, qu'une partie de la dot entrera en communauté, & le reſte *ſortira* nature de propre, pour dire, demeurera propre à la femme & aux ſiens.

AU SORTIR. adv. A l'iſſuë, le tems où l'on ſort. *Ad exitum; in ingreſſu, in diſceſſu.* On publie les criées *au ſortir* de la Meſſe paroiſſiale. Pour trouver cet homme il le faut prendre *au ſortir* du lit, à ſon lever, *au ſortir* de tâble. Il faut attendre ſon Rapporteur *au ſortir* de l'Audience. Au *ſortir* de chez moi, il retournoit couronné de fleurs, chantant par les ruës. ABLANC. *Au ſortir* d'un embarras, il s'eſt jetté dans un aûtre. *Au ſortir* d'une maladie il faut vivre ſobrement. *Au ſortir* de là, ou au partir de là, c'eſt-à-dire, incontinent aprés. *Au ſortir* de l'hivèr, de la guèrre; *au ſortir* de confeſſe; *au ſortir* du bois, *au ſortir* du vaiſſeau. *Au ſortir* du Collége on l'a mis à l'Académie. *Au ſortir* de l'enfance.

SORTIR, ſe dit provèrbialèment en ces phrâſes. Ce qui entre par une oreille *ſort* par l'aûtre, quand on ne fait pas réfléxion ſur une chôſe, qu'on ne s'en veut pas ſouvenir. *Negligenter audire per tranſennam audire, attendere.* La faim fait *ſortir* le loup hors du bois, c'eſt-à-dire, La néceſſité contraint à travailler. On eſt ſage au *ſortir* des plaids. Il eſt bien tems de fèrmer l'étable, quand les chevaux en ſont *ſortis*, ſe dit des remédes inutiles; & qui viennent trop tard. On dit qu'on eſt *ſorti* de Page, pour dire, qu'on n'eſt plus en ſujetion, qu'on eſt devenu maître de ſa pèrſonne. On dit d'un importun, que ſi on le fait *ſortir* par la porte, il rentrera par les fenêtres.

SORTI, IE. part. paſſ. & adj. *Egreſſus, exitus, diſceſſus.*

SORI. ſ. m. Éſpéce de minéral groſſiér, poreux, noir, grâs, d'une ôdeur puante, d'un goût ſtiptique. On en trouvoit autrefois dans les mines de cuivre en Chypre, en Égypte. Pluſieurs croyoient que c'étoit du chalcitis qui avoit vieilli dans la mine. Il ne ſe trouve plus de *ſory*, on lui ſubſtituë le chalcitis, il étoit aſtringent & déſiccatif.

S O S.

SOSIPATRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Soſipater, Sopater.* Saint *Soſipâtre*, que S. Luc appelle auſſi Sopâtre, *Act. XX.* 4. étoit parent & diſciple de S. Paul. *Rom. XVI.* 21. Les Grècs font la Fête de Saint *Soſipâtre* conjointement avec celle de Saint Jaſon le 29ᵉ d'Avril; & quelques-uns de leurs Ménologes la mettent encore au 27ᵉ & au 28ᵉ. Ils font *Soſipâtre* Évêque d'Iconе. BAILLET, 12ᵉ *de Juillet.*

SOSIPOLIS. ſ. m. Dieu des Éléens. *Soſipolis.* Les Éléens répréſentoient *Soſipolis* ſous la figure d'un enfant vétu d'une robbe, ſemée d'étoiles, & tenant d'une main une corne d'abondance. Sa Prêtreſſe lui ſacrifioit la tête & le viſage couvèrts d'un voile blanc. Elle ſeule entroit dans ſon temple. On donnoit à ce Dieu le nom de *Soſipolis* parce que les Éléens croyoient qu'il avoit ſauvé leur ville des mains des Arcadiens.

Ce mot vient de *σώω*, *je ſauve*, & *πόλις*, ville.

SOSMALHEUTA. ſ. f. Tèrme de Coûtume de Béarn. Mainlevée, réſtitution des chôſes ſaiſies en donnant caution. *Redhibitio, Redditio, reſtitutio rei per Judicis ſententiam detentæ.* La Mahenta eſt la mainlevée.

SOSMALSEUTA. Dans le For de Béarn. C'eſt dépoſt. *Depoſitum.*

SOSMÉ. Dans la Coûtume de Béarn. C'eſt la même chôſe que Sommé. Voyez ce mot.

SOSNA, SCOSNA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Moſcovie. *Soſna*, anciennement *Hyrgis.* Elle coule dans l'Ocraina, entre la Donice & le Don, dans lequel elle ſe décharge. MATY.

SOSPELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Savoye. *Soſpitallum.* Elle eſt capitale d'un des quatre Vicariats du Comté de Nice, & ſituée ſur la rivière de Bevera, à deux ou trois lieuës de Monaco, vèrs le nord. MATY.

SAINT SOSPIR. autrement Saint Oſpitio. Nom propre d'un fort avec un petit village & un port. *Arx Sancti Hoſpitii.* Il eſt dans le Comté de Nice à une lieuë de la ville de ce nom & à démi lieuë au levant de Villefranche. Quelques Géographes prennent le port de Saint Oſpitio pour le *Portus* [illegible] des Anciens, & d'aûtres pour leur *Olivula portus.* Il y en a pourtant qui croyent que ce dèrniér port eſt celui de Villefranche; & que le prémiér eſt la Baye de Malo, ſituée un peu à l'orient de Saint *Soſpir.* Le fort de Saint *Soſpir* a été bâti par Victor Amédée Duc de Savoye. Les François s'en rendirent maîtres en 1691. Voyez SOSPIS.

SOSPIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Hoſpitius.* S. Hoſpice que l'on appelle communément Saint *Soſpis*, fut reclus à Nice en Provence. Saint *Soſpis* mourut le 21 de May de l'an 581. Voyez Le P. Papebroch, & la vie de ce Saint. *Act. Sanct. Maii T. IV. p.* 40 *& ſuiv.* On dit auſſi *Soſpir*, d'où vient Saint *Soſpir*, nom de ville.

SOSPITA. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Mot latin qui ſignifie Conſèrvatrice. C'étoit une épithéte que l'on donnoit à Junon. Junon *Soſpita* étoit adorée particulièrement à Lanuvium, où elle avoit un temple, & une ſtatuë qui la repréſentoit couvèrte d'une peau de chévre, avec un petit bouclièr, & des ſouliérs recourbez. Les Romains entrèrent en ſociété de culte avec les Lanuvius, & quand on leur donna le droit de Bourgeoiſie Romaine, ce fut à condition que le temple & le bois ſacré de Junon *Soſpita* ſeroit commun à eux & aux Romains. Dans la ſuite un C. Cornélius bâtit un temple à Junon *Soſpita* à Rome dans le marché aux hèrbes. Les Magiſtrats alloient y faire un ſacrifice avant que d'entrer en charge. Voyez Cicéron L. I. De Nat. Deor. C. 29. ou n. 83. L. I. De Divin. n. 4. *Pro Murena*, n. 30. Tite-Live, L. VIII. C. 14. L. XXXII. C. 30. L. XXXIV. C. 53. Roſin Antiq. Rom. L. II. C. 6.

SOST. Vieux mot fait par contraction pour ſon Aimée. Borel. *Ejus*, ou *ſuus exercitus.*

SOSSAVIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Soſſavia.* Elle eſt dans la Pomeſanie, vèrs les confins de la Gallindie, & du Palatinat de Ploskow, en Pologne. Soldaw, Gilgenburg, & Neidenburg, en ſont les bourgs principaux. MATY.

S O T.

SOT, OTTE. adj. & ſubſt. Ridicule, niais; qui n'a point d'éſprit, ou qui n'en a que pour dire & faire des impèrtinences, & des actions ridicules. *Stultus, fatuus, inſulſus, ineptus.* Les opiniâtres ſe font un *ſot* honneur de ne ſe rendre jamais. S. ÉVR. Vous faites-là une hiſtoire fort *ſotte*, & fort impèrtinente. MOL. Le peuple eſt d'ordinaire *ſot*, crédule, inconſtant. Il n'y a que les *ſots* qui donnent dans un piége ſi groſſiér. Les grands admirateurs ſont la plûpart de fort *ſottes* gens. S. ÉVR. Un homme ſe croit plus *ſot* quand on le lui dit avec éſprit, que quand on le lui dit groſſièrement. BELL. Un *ſot* c'eſt un éſprit, un homme mal tourné, qui prend les chôſes de travèrs. Comme il y a bien de *ſots* Aûteurs, il y a auſſi bien des *ſots* Lecteurs. Se fâcher du rebut d'un *ſot* arrogant que la Fortune méne par la main, c'eſt une preuve qu'on ne ſçait pas faire de juſtes réfléxions ſur tout ce qui arrive. CH. DE M. Un *ſot* parle avec plus de libèrté, & d'un air plus content que les gens d'éſprit. BELL. Il n'y a point de *ſots* ſi incommode que ceux qui ont de l'éſprit. ROCHEF. On eſt quelquefois un *ſot* avec de l'éſprit; mais on ne l'eſt jamais avec du jugement. ID. Il y a de la différence entre un *ſot*, & un impèrtinent: les payſans ſont plutôt *ſots*, qu'impèrtinens, & les gens d'une condition plus relevée ſont plutôt impèrtinens que *ſots*, M. SCUD.

Un ſot *trouve toûjours un plus* ſot *qui l'admire.* BOIL.

Un *ſot* eſt celui qui n'a pas même aſſez d'éſprit pour être un fat. LA BR. Dans le monde, il faut avoir de la complaiſance même pour les *ſots*; ils ſont le plus grand nombre. LE PAYS. Les *ſots* n'entendent point raillerie. BELL.

Ainſi qu'en ſots *Aûteurs,*
Nôtre ſiécle eſt fèrtile en ſots *admirateurs.* BOIL.

Un ſot *ſçavant eſt* ſot, *plus qu'un* ſot *ignorant.* MOL.

Ce mot ſelon Cujas & Heinſius, vient du Syriaque *ſote*, qui ſignifie *fou.* Mais ſelon Ménage il vient de *ſtolto* dérivé de *ſtolidus.* Du Cange le dérive de *ſottus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens. Il vient plutôt du mot *ſot*, qui du langage Celtique ou Bas-Breton a paſſé tout pur en nôtre Langue, où l'on dit auſſi *ſotoni* pour ſignifier *ſottiſe.*

On dit auſſi, qu'un homme a fait le *ſot*, quand il s'eſt engagé en quelque méchante affaire, & ſur tout quand il en a été avèrti. *Stultè agere.* C'eſt un *ſot* à vingt-quatre carats. On dit qu'un homme ſe trouve tout *ſot*, quand il a été attrapé, ou quand une affaire a manqué contre ſes éſpérances.

SOT, ſe dit auſſi des chôſes. Il a entrepris là une *ſotte* affaire, un *ſot* deſſein, *Ridiculum, abſurdum, incommodum inceptum.* Voilà un [illegible] bâti. [illegible] c'eſt-à-dire,

à-dire, choquant. Voilà un ragoût qui n'eſt pas tant *ſot*; pour dire, qu'il eſt aſſez bon.

Sot, ſignifie auſſi un cocu, un cornard; le mari d'une femme infidelle. *Curruca.* On dit par injure à un homme, vous êtes un *ſot* en trois lettres; vous êtes un *ſot*, réſpèct de vôtre femme. Un maître dit à un valet qui fait les chôſes mal-à-propos: vous êtes un *ſot*. On faiſoit autrefois à Paris une mommerie d'Angoulevent, ou du Prince des *ſots*, pour ſe moquer des cocus. On dit auſſi, que les *ſots* ſont de la grande Confrairie.

> *Et l'on ne doit jamais ſouffrir, ſans dire mot,*
> *De ſemblables affronts à moins qu'être un vrai* ſot. Mol.

Sot, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Fatuus, ſtolidus.* C'eſt un *ſot*, il ſera marié au village. Il y a d'auſſi *ſottes* gens en ce monde qu'en lieu où l'on puiſſe aller. On dit auſſi, *Sot* qui s'y fie; pour dire, Il faut prendre ſes précautions.

SOT. Vieille prépoſition ſous. Borel. *Sub, ſubter.*

> *Et ſot les reins & les épaules.*

Il ſignifie auſſi, il ſceut. R. d'Aléxandre.

> *Veſtu comme Fran[illegible] & ſot parler Romans.* Borel.

SOTÉRIES. ſ. m. & plur. Tèrme d'Antiquité, Sacrifice, qui ſe faiſoit aux Dieux en reconnoiſſance de ce qu'ils avoient conſèrvé *Soteria*. On a auſſi donné ce nom aux piéces de vèrs qui ſe faiſoient pour la même fin, & pour remèrcier un Dieu conſèrvateur. Orphée eſt le prémiér qui fit de ces *Sotéries*, ſi l'on en croit Scaligèr Poët. L. III. C. 103. Nos Poëtes Chrétiens appellent auſſi *Sotéries* les piéces de vèrs Latins, qu'ils font pour remèrciér Dieu ou les Saints de les avoir conſèrvé en quelque occaſion. Le P. Pétau ayant été délivré par l'intèrceſſion de Sainte Geneviéve d'une grande maladie fit à l'honneur de cette Sainte, la belle piéce de vèrs que nous avons ſous le nom de *Sotéries*.

SOTHIS. ſ. m. Nom que les Égyptiens, donnoient anciennement à la conſtellation du Grand Chien, appellé Sirius. *Sothis.* Ce fut le prémiér des Aſtres qu'ils adorèrent entre les Étoiles fixes. Ils lui donnèrent même le nom d'Iſis. Voyez Plutarque *D'Iſis & d'Oſiris*, & Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 39.

SOTOFORIN. ſ. m. Tèrme de Marine. Les *Sotoforins* ſont dans la conſtruction d'une galère des piéces de bois qui croiſent les courbatons, & qui ſèrvent à les liér, & à les affèrmir.

SOTOVENTO, ou SOTTAVENTO. Les iſles de *Sotovento*, c'eſt-à-dire, les iſles qui ſont ſous le vent. *Inſulæ infra ventum.* Ces iſles ſont celle des Antilles, qui ſont le long des côtes de la Tèrre Fèrme, en l'Amérique Méridionale. On en trouve les principales dans cet ordre, en avançant du levant au couchant; la Marguerite, la Tortuga, l'Urchilla, la Rocca, l'Iſle d'Aves, Bonayre, Curaçao, & Oruba. Maty.

SOTTEMENT. adv. Imprudemment; ridiculement: impèrtinemment; ſans eſ[illegible] mal-à-propos. *Stultè, imprudenter, ineptè, inſulsè, temerè.* Cet homme s'eſt ruiné *ſottement*. Il a parlé *ſottement* dans ſes intèrrogatoires. La ſageſſe eſt *ſottement* ingénieuſe de rabattre le nombre des voluptez. Mont. Ne va point *ſottement* faire le généreux. Boil. Un billet doux allarme la vèrtu de ces femmes *ſottement* ſcrupuleuſes. S. Évr. L'homme s'effraye *ſottement* de ſes propres chiméres. Boil.

SOTTISE. ſ. f. Il ſe dit de la qualité, des actions, & des paroles de celui qui eſt ſot: & ſignifie, Imprudence; impèrtinence: folie; bêtiſe. *Stupiditas, inſulſitas.* Cet étourdi parle beaucoup, & ne dit que des *ſottiſes*. On n'a jamais debité des *ſottiſes* avec tant de gravité. Les *ſottiſes* qui échappent aux Grands ſont bien plus remarquables que dans les pèrſonnes obſcures. Bell. La *ſottiſe* des Grands eſt une *ſottiſe* publique. Gon. Craſſus briguant le Conſulat, & n'ôſant flatter, & careſſer le peuple devant Scévola avec qui il marchoit dans les ruës de Rome, le pria de le quitter, Je n'ôſe pas, lui dit-il, faire des *ſottiſes* en vôtre préſence. Bouh. Ce n'eſt pas un des moindres efforts de la ſageſſe, que de pouvoir ſouffrir toutes les *ſottiſes* des hommes. Patin. La *ſottiſe* a pour l'éſprit la même avèrſion, que l'éſprit a pour la *ſottiſe*. Le Ch. de M. La ſuppèrſtition ſe forge ſur tout des miracles, & des *ſottiſes* ſurnaturelles. S. Évr.

> *Et quant aux appétits de la* ſottiſe *humaine,*
> *Comme un homme ſans goût je les aime ſans peine.* Régniér.

> *Des* ſottiſes *du tems ſe compôſe mon fiel.* Boil.

Sottise, ſignifie quelquefois, une faute. *Culpa, inſulſitas.* Je ſuis bien las des *ſottiſes* de ce valèt, de ſes fredaines.

> *Des* ſottiſes *d'autrui [illegible]* Rég[illegible]

> *Aller en l'autre monde eſt très-grande* ſottiſe. Mol.

On dit qu'on n'eſt pas réſponſable des *ſottiſes* d'autrui.

Sottise, ſignifie auſſi ſimplement une folie d'éſprit; une chôſe plaiſante, & un peu libre. *Nugæ, ludificatio, commentum.* Nous nous émancipâmes à lui dire quelques *ſottiſes*, & elle en ſouriт malgré elle. B. Rab. Les femmes ne ſont pas fâchées d'entendre comment les gens d'éſprit diſent des *ſottiſes*. S. Évr. C'eſt une fauſſe galanterie que de dire groſſiérement des *ſottiſes*: il faut les envelopper finement. Id.

Sottise, ſe dit auſſi des folies, des plaiſirs de l'amour. *Voluptas, libido.* Son Amant la preſſa ſi fort qu'elle fit la *ſottiſe*. Elles (les femmes) font la *ſottiſe*, & nous (les maris) ſommes les ſots. Mol. Cela ne ſe dit que dans le ſtile familiér.

Sottise, ſe dit auſſi pour, Injure. *Injuria, probrum.* Vous vous êtes attiré toutes ces *ſottiſes*. Mol.

SOTTISIER. ſ. m. Tèrme bas & familiér. Récueil des bons mots, de Vaudevilles, de chanſons, de petites hiſtoriettes, de contes, de fâbles, & aûtres piéces ſemblables de ſottiſes en un mot, que l'on ramaſſe. *Collectio Acutedictorum, cantiuncularum, fabularum*, &c. *Collectanea feſtiva, & hilaria.* On ramaſſe un *Sottiſier*, pour pouvoir égayer la convèrſation par des contes agréables & plaiſans. Les Menagiana, & quelques aûtres livres en ana ne ſont que les *ſottiſiers* de ceux dont ils portent le nom. Un tel a un *Sottiſier* bien fourni.

> *Semant par tout quolibèts à la glace,*
> *Grand* ſottiſier *de la prémière claſſe.* Sénecé.

SOU.

SOU. ſ. m. Piéce de mènuë monnoye valant 12 deniers tournois. *As.* On trouve ſuivant les anciens Mémoires de l'Égliſe Romaine que Conſtantin donna au baptiſtère (de S. Jean de Latran) en maiſons & en tèrres, non ſeulement en Italie, mais en Sicile, en Affrique & en Gréce treize mille neuf cens trente quatre ſous d'or, de revenu annuel: ce qui revient à près de cent quinze mille livres de rentes. Car le *ſou* d'or de ce tems là valoit huit livres, cinq ſous de nôtre monnoye. Fleury. En effet, ſur ce piéd, 13934 ſous d'or font 114945 livres 10 ſ. de nôtre monnoye. Les *ſous pariſis* ou *ſous marquez*, ou *tapez*, valent quatre deniers. Une livre vaut vingt *ſous*, un écu ſoixante *ſous*. On dit un pâté, un pain d'un *ſou*. Il y avoit auſſi autrefois des *ſous* d'argent. Les *ſous* de fèr, autrement de la Rochelle, ont été décriez. C'eſt un paûvre homme qui n'a ni *ſou* ni double, Il n'a pas reçu un *ſou* de la dot de ſa femme. Il eſt entré pour cinq *ſous* dans cette Fèrme; c'eſt-à-dire, il y eſt aſſocié pour un quart. Il ne jouë qu'à tire-*ſou*; c'eſt-à-dire, petit jeu. La ſubvention eſt l'impoſition du *ſou* pour livre ſur les marchandiſes. On prononçoit autrefois *ſol*; & quelques-uns l'écrivent encore.

> *Quand Liſidor n'a pas un* ſou
> *C'eſt le meilleur homme du monde:*
> *Il nous baiſe il nous ſaute au cou,*
> *Quand Liſidor n'a pas un* ſou;
> *Il plaiſante il rit comme un fou,*
> *Il boit avec nous à la ronde*
> *Quand Liſidor n'a pas un* ſou
> *C'eſt le meilleur homme du monde.* Senécé.

Ce mot vient de *ſolidus*, ſelon Ménage.

Il y a eu auſſi des *ſous* d'or, dont le prix a été différent ſuivant les tems. *As vel aſſis aureus.* Du tems de la Loi Salique, le *ſou* valoit quarante deniérs; ce qui dura juſqu'au tems du Roi Pepin, où il fut mis à douze deniers, ce qui fut confirmé par Charlemagne & Louïs le Debonnaire. Chez les Romains le *ſou* valoit ſix mille deniers de cuivre. Du Cange. Voyez Sol.

On dit provèrbialement, Il a fait de cent *ſous* quatre livres, & de quatre livres rien; pour dire, Il a fait de méchans trocs, ou achâts, ſur leſquels il a toûjours pèrdu. *Ex centum aſſibus confecit quatuor libras turonicas, ex iis nihil.* On dit auſſi, il a fait comme le Roi devant Pavie, il a tiré juſqu'au dèrnier *ſou*.

Sou ou Seu. ſ. m. ſignifie en pluſieurs lieux le toit, l'étable des pourceaux, le lieu où on les enfèrme la nuit. *Stabulum ſuillum, vel ſuile.* Dans les baſſecours il y doit avoir une *ſou*, un toît ſéparé pour les cochons. Ce mot eſt prèſqu'inconnu. Il vient du Latin *ſudis*, qui ſignifie la même chôſe; voyez Ménage: ou de l'Allemand *ſuten*, qui ſignifie la même chôſe; ou de *ſus*, *pourceau*. Il vient de *ſudis*, qui eſt le même en la Loi Salique: C'eſt pourquoi en Languedoc on di[illegible] aux pourceaux, quand on les méne à leur tect, à ſoude; & *ſudis* vient de *ſus*. Borel.

Sou. Tèrme de Marine. Le *ſou* eſt, ſelon quelques uns, la tèrre qui eſt au fonds de l'eau. Aubin. *Solum*, d'où s'eſt fait *ſou*.

SOVA. ſ. ſ. Nom propre d'un bourg de [illegible] le Royaume de Bagamedri, en Abiſſinie, le long du bord oriental du Nil des Anciens. Maty.

SOUABE. ſ. f. Nom propre d'une grande Province d'Allemagne. *Suevia*. Elle eſt bornée au levant par la Bavière, au ſud par le Tirol, & par la Suiſſe; au couchant par l'Alſace; & au nord par le Palatinat du Rhin & par la Franconie. L'étenduë de la *Souabe* du ſud au nord, depuis le Tirol juſqu'au Marquiſat d'Anſpach, eſt environ de quarante deux lieuës, & celle du couchant au levant, depuis le pont de Straſbourg juſqu'à la ville d'Augſbourg eſt de cinquante deux lieuës. La *Souabe* eſt baignée par le Rhin, le Danube, le Néckre, l'Iſther, le Léck, & pluſieurs aûtres rivières. L'air y eſt aſſez tempéré, & le Tèrroir, quoique chargé en pluſieurs endroits de montagnes & de forêts, ne laiſſe pas d'être fort fèrtile en grains, en pâturages, & même en vin vèrs le midi. On y trouve quelques mines, des fontaines ſalées, & des bains renommez. Mais ce qui montre mieux qu'aucune aûtre chôſe la bonté de cette province, eſt le grand nombre de ſes Souverainetez. On y compte deux Évêchez, vingt deux Abbayes, un Duché, quatre Principautez; trois Marquiſats, une Commanderie des Chevaliers Teutoniques, dix ſept Comtez, & trente deux villes Impériales. On diviſe la *Souabe* en deux parties, la *Souabe* Autrichienne, & la *Souabe* Impériale.

La *Souabe* Autrichienne comprend pluſieurs païs diſpèrſez dans la *Souabe*. *Suevia Auſtriaca*. Le Marquiſat de Burgaw, les Comtez de Brégentz, de Sonnebèrg, de Feldkirk & d'Hohenbèrg, le Bailliage d'Horben, le Landgraviat de Nellenbourg, les quatre villes Foreſtières, le Brigaw, l'Ortnaw, & quelques aûtres païs de peu d'importance. Tous ces païs enſemble portent le nom de *Souabe Autrichienne*, parcequ'ils appartiennent en propre à la Maiſon d'Autriche, & qu'ils ſont de la Régence du Tirol, & compris dans le cèrcle d'Autriche.

Le Cèrcle de *Souabe*, où la *Souabe Impériale*. *Suevicus circulus*, *Suevia Imperialis*. Ce Cèrcle comprend tous les États de la *Souabe*, qui relèvent immédiatement de l'Empire, & qui ſont diviſez par le Danube en *Souabe* inférieure, ou au deçà du Danube, & en *Souabe* ſupérieure, où au delà du Danube; la premiére eſt au nord de ce fleuve, & la dèrniére au ſud. Ce Cèrcle enfèrme les Évêchez de Conſtance, d'Augſbourg, l'Abbaye de Kempten, & un grand nombre d'aûtres moins conſidérables; la Commanderie d'Alſchauſen, le Duché de Wurtenbèrg, les Marquiſats de Bade-Bade, de Bade-Dourlach, & d'Hoebèrg, les Comtez d'Hohenzollern, de Furſtenbèrg, d'Averſbèrg, d'Œtingen, de Sults, de Montfort, de Wiſſenſtein, de Lupfen, de Waldbourg, de Konigſeck, de Mundelheim, d'Ebèrſtein, d'Hohen-Geroſeck, de Fuggèr, de Graffeneck, d'Hohen-Embs, de Rechebèrg, de Juſtingen, & de Traun; & les villes Impériales d'Augſbourg, d'Ulm, d'Eſlingen, de Reutlingen, de Nordlingen, d'Hall, d'Ubèrlingen, de Rotweil, d'Hailbron, de Gémund, de Memmingen, de Lindaw, de Dunkelſpiel, de Biberac, de Ravenſbourg, de Kempten, de Kaufburen, de Weil, de Wangen, d'Iſny, de Leutkirk, de Wimpffen, de Giengen, de Pfullendorf, d'Aalen, de Bopfingen, de Buchaw; de Buchorn, d'Offenbourg, de Gengenbach, de Zell, & de Conſtance; celle de Schafouſe, & l'Évêché de Coïre étoient autrefois de ce Cèrcle, dont les Directeurs ſont l'Évêque de Conſtance, & le Duc de Wurtenbèrg. Maty.

SOUABRE. ſ. m. Tèrme de Marine Faubèrt, Vadrouille. Ce mot n'eſt en uſage qu'en Normandie, & il y a toute apparence qu'il a été pris du mot Hollandois, *ſu abber*, qui ſignifie la même chôſe. Ailleurs qu'en Normandie, on dit Faubèrt. Voyez ce mot, T. II. p.

SOUANE. Voyez SUANE.

SOVANO, Capo Sovano. C'eſt un Cap du Royaume de Naples. *Sovanum promontorium*, anciennement *Lampetes* ou *Lametum promontorium*. Il eſt dans la Calâbre ultérieure, aux confins de la citérieure, & à l'entrée du golfe de S. Euſémie. Maty.

SOVANTE, ſ. m. Vieux mot. Éſchanſon. Borel. *Pincerna. Pocillator*.

SOUBANDAGE, SOUBANDE, & aûtres mots compôſez de la prépoſition *ſous*. Voyez-les après Sous. *Subcingulum*.

SOUBASSEMENT. Voyez SOUS-BASSEMENT.

SOUBERME. Voyez SOUSBÈRME.

SOUBISE. ſ. m. ou f. Nom propre d'une petite ville avec titre de Duché. *Sobiſia*, *Sobiſæum*. Elle eſt dans la Saintonge, en France, ſur la Charente, à cinq lieuës de la Rochelle, vèrs le midi. Maty.

SOUbS. Tant pour ce mot que pour tous ceux qui en ſont compôſez. Voyez Sous. *Soubs* eſt une Ortographe ſurannée.

SOUBRESAUT. ſ. m. Saut imprévu & à contretems que fait le cheval, quand il veut ſe dérober de deſſous le cavaliér qui le monte.

Ce mot vient de *ſupra*, & *ſalio*. Nicod. Paſquier croit qu'on a dit *ſoubreſaut*, pour *ſoupleſaut*: ce qui eſt confirmé par Thoinot Arbeau dans ſon Orchéſographie, parcequ'il arrive ſouvent qu'en faiſant des ſouples-ſauts, on fait une chûte qu'on nomme *ſoubreſaut*.

Soubresaut, ſe dit auſſi figurément des ſurpriſes qui ſe ſont dans les affaires & dans les procès, des obſtacles, des chicanes qu'on y forme, à quoi on ne s'attendoit pas. *Dolus, fraus, fallacia, interceptio*. Ce garçon croyoit épouſer cette fille, il eſt venu un rival qui lui a dònné un *ſoubreſaut*.

SOUBRETTE. ſ. f. Petite ſervante. On appelle ainſi par mépris une femme de chambre, ou une ſuivante. *Pediſſequa*. Les galans qui ne peuvent pas réüſſir auprès des Maîtreſſes, ſe contentent de la *ſoubrette*. Ils ſont trompez & trompent les *ſoubrettes*. Sar.

SOUCHAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume; Voyez Souche, c'eſt la même chôſe.

SOUCHE. ſ. f. Sépée, tronc de l'arbre qui eſt à fleur de tèrre, & qui tient aux racines. *Stipes, truncus*. Quand on a abattu la haute futaye, les *ſouches* repouſſent. il y avoit pluſieurs aunes ſur cette même *ſouche*. Il faut quelquefois reſéper les *ſouches*. On dit auſſi de la vigne, des vieilles *ſouches*, c'eſt ce qui pouſſe le pampre.

Souche, ſe dit quelquefois du tronc de l'arbre, & de ce qui eſt depuis la racine juſqu'aux branches. *Truncus*. On a compté les arbres de cette forêts, il y a tant de groſſes & tant de petites *ſouches*. Les arbres dont on a ſoin, qu'on émonde, ont la *ſouche* plus haute que les aûtres.

Souche, ſe dit auſſi d'une groſſe bûche ou piéce de bois, même d'une poûtre. *Caudex, ſudes*. On étoit autrefois ſoigneux de brûler la *ſouche* de Noël en cérémonie. On ne peut paſſer dans cette ruë à cauſe des groſſes *ſouches* qui l'embarraſſent. On fait des barrières avec des *ſouches*.

Souche, ſe dit auſſi au figuré des pèrſonnes, & ſignifie, Stupide, inſenſible. *Stupidus, hebes*. Objèt qui pourroit ſeul émouvoir une *ſouche*. Voit.

Souche, ſe dit figurément en Morale & en Généalogie, des aûteurs d'une famille, de celui qui a des déſcendans. *Genus, familia, caput, ſtipes*. Ce Gentilhomme vient d'une telle *ſouche* qui eſt fort noble. Celui-là, quoique de même nom, eſt d'une aûtre *ſouche*. On dit que quand des néveux viennent à une ſucceſſion avec leur oncle frère du décédé, ils ſuccédent par têtes, & non par *ſouches*, dans le 320. art. de la Cout. de Paris. Et de même dans la Cout. de Melun. art. 256. 262. Partir, c'eſt-à-dire, partager par *ſouche*. *In ſtirpes partiri*. & dans celles de Mante art. 165. de Paris art. 320, 321. de Dourdan art. 115. de Calais art. 110, 111, 112, 119. Venir ou ſuccéder par *ſouches*. Ces deux maiſons nobles ont une *ſouche* commune, c'eſt-à-dire, ont une même origine. *A communi ſtipite oriundi*. Pluſieurs croyent que la *ſouche* ne s'entend que de la ligne directe, c'eſt plus d'être de la *ſouche* éſtoc ou branchage, que d'être du côté & ligne ſeulement. De Laurière. Les coutumes diſent pourtant line ou *ſouche*. Voyez celles de Tours art. 282. de Lodunois C. XXVII, art. 23. Sedan art. 181. & Souche & line *Cout. de Montargis C. XV. art.* 3. & 7. *d'Auxèrre art.* 154. Line, *ſouche* & ſouchage. *Cout. de Montargis C. XVI. art.* 1. & 4.

On dit, Faire *ſouche*; pour dire, Être le prémiér d'une ſuite de déſcendans. *Primum eſſe gentis vel familiæ*. Un tel eut trois enfans: les deux prémiérs moururent ſans lignée, & le troiſième fit *ſouche*.

On dit que les biens ont fait *ſouche*, quand d'acquêts qu'ils étoient ils ſont devenus propres en la pèrſonne d'un fils, ou d'un hèritiér. *Truncum concipere, in ſtipitem excreſcere*.

Souche, en tèrmes de Maçonnerie, eſt le corps de la cheminée qui ſort du toit, & qui paroît audeſſus du comble, ſoit qu'elle ait un, ou pluſieurs tuyaux, ou languettes. *Stipes prominentia*. La *ſouche* ne doit être que de trois pieds plus haut que le Faiſte. Daviler. Il y a des *ſouches* rondes, celles-là ne ſe partagent point par languettes. C'eſt un tuyau de cheminée de figure cilindrique en manière de colonne creuſe, qui ſont hors du comble, comme il s'en voit quelques unes au Palais à Paris. Ces ſortes de *ſouches*, ne ſe partagent point par des languettes pour pluſieurs tuyaux, mais ſont accouplées ou groupées, comme celles du château de l'Éſcurial à 7 lieuës de Madrid en Éſpagne. Daviler.

SOUCHET. ſ. m. eſt une pièrre dont on ſe ſèrt dans les bâtimens, qui eſt au deſſous du dèrniér banc des carrières, dont a traitté amplement Savot. *Lapis inferioris ordinis in lapidicinâ*.

Souchet, eſt auſſi une ſorte de plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Il y a le *ſouchet long* qui a les feüilles ſemblables à celles du roſeau, plus longues, plus grêles & plus dures que celles du poireau, aïant le dôs relevé & aigu. Sa tige croît à la hauteur d'environ deux pieds, droite, triangulaire, ſans nœuds, au haut de laquelle viennent les fleurs qui ſont à pluſieurs étamines ramaſſées en des bouquets larges. Sa ſemence eſt dure, triangulaire,

triangulaire, couverte d'une écorce noire. Ses racines ſont longues, nouées, entrelacées les unes dans les autres, rampantes, noirâtres, d'une odeur agréable, ayant pluſieurs fibres. En Latin, *cyperus odoratus radice longa, ſive cyperus officinarum.* C. Bauh. Le *ſouchet rond* eſt ſemblable au précédent, mais ſes racines ſont rondes, de la groſſeur d'une olive, jointes pluſieurs enſemble. En Latin *cyperus rotundus vulgaris.* C. Bauh. La racine de ces deux eſpéces de *ſouchet* eſt employée dans la crudité d'eſtomac, dans la colique, dans le vertige. Il y a un *ſouchet d'Inde* qu'on appelle autrement *curcuma*, ou *ſafran d'Inde.* Voyez Curcuma.

SOUCHETAGE. ſ. m. eſt une viſite que font les Officiérs des Eaux & Forêts après la couppe des bois, pour viſiter & compter le nombre & la qualité des ſouches abbatuës. *Truncorum luſtratio & recenſio.*

On appelle auſſi *ſouchetage*, le compte & la marque des bois de futaye qu'on a pèrmiſſion d'abatre, que l'Ordonnance veut être fait avant l'adjudication. *Arborum notatio & tudite facta impreſſio.*

SOUCHETEUR. ſ. m. Eſt un Expèrt que châque partie nomme de ſon côté pour aſſiſter au ſouchetage & à la viſite des ſouches. *Stipitum inſpector ex beneplacito.*

SOUCHEVER. Tèrme d'Artiſan. C'eſt dans une carrière ôter avec la maſſe, & les coins de fèr la pièrre nommée *ſouchet*, pour faire tomber le banc de volée. *Submovere fulcrum, ſeu baſim.*

SOUCHEVEUR. ſ. m. Ouvriér qui travaille à ôter le ſouchet, afin de ſéparer, & de faire tomber les pièrres. *Baſis ſubmotor.*

SOUCI. ſ. m. Plante qui porte une fleur du même nom. Elle pouſſe des tiges menuës, rondes, un peu anguleuſes, diviſées en pluſieurs rameaux. Ses feuilles ſont oblongues, graſſes, veluës, blanchâtres, attachées ſans queuë à leur tige. Ses fleurs ſont radiées, grandes, belles, rondes, jaûnes, odorantes. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des capſules courbes qui contiennent chacune une ſemence un peu longue. Sa racine eſt blanche & fibreuſe. En Latin *caltha vulgaris.* C. Bauh. Les fleurs du *ſouci* ſont cordiales, ſudorifiques, propres contre le venin, & pour faire ſortir la petite vérole.

Ce mot vient du Latin *ſolſequium*, parceque les fleurs de cette plante ſe fèrment quand le ſoleil ſe couche, & s'ouvrent le matin quand il ſe léve. Il y a quelques autres éſpéce de *ſouci.*

Souci, ſignifie auſſi, Chagrin, inquiétude d'éſprit; ſoin fâcheux; ſollicitude, ennui. *Moleſtia, ſollicitudo, cura, angor.* Ne prendre nul *ſouci* eſt imprudence. Les *ſoucis* du ménage ſont les ſoins qu'on prend des affaires, & de la ſubſiſtance du ménage. Ce Marchand ſe ronge de *ſouci*, il vit en grand *ſouci.* Les noirs *ſoucis* qui le dévorent, ſont peints ſur ſon viſage ridé. Fen. Les *ſoucis* rongeans ſont inſéparables de la condition humaine. St. Évr. Il faut préférer la ſimplicité d'une vie particuliére aux *ſoucis* rongeans des avâres. Boss. Les *ſoucis* qui environnent les Rois vous feront regretter la vie paſtorale. Fén.

Nous vivons à tatons, & dans ce monde-ci
Souvent avec travail on pourſuit du ſouci. Regniér.

Soucis *preſſans chaſſent penſers gaillards.* Des-H.

Tour-à-tour ils plaignoient leur amoureux *ſouci.* Ségrais.

Hans Carvel prit ſur ſes vieux ans
Femme jeune en toute maniére;
Il prit auſſi ſoucis *cuiſans*
Car l'un ſans l'autre ne va guère. La Font.

On appelle enfans ſans *ſouci*, ceux qui ne ſongent qu'à ſe divèrtir, qui ne s'inquiétent de rien; qui ne veulent rien faire, ni ſonger à l'avenir. *Expertes curarum, liberi à curis.* Le ſommeil *charme ſouci* eſt une de ces dictions monſtreuſes qu'on a bannies de la Langue. Bouh.

Ce mot vient de *ſollicitum.* Ménage.

On dit auſſi provèrbialement à ceux qui ſe veulent mêler mal-à-propos des affaires d'autrui, Vous ne vivrez pas longtems, vous prenez trop de *ſouci.* *Non diu vives, nimis curis diſtineris.*

SOUCIE. ſ. f. ou POUL. ſ. m. Nom d'un oiſeau. C'eſt une éſpéce de Moineau ou Paſſereau. On le nomme une *Soucie* à cauſe que ſes ſourcis ſont compoſéz de plumes noires élevées ſur châque côté des tamples au deſſus des yeux, au milieu deſquels il y a comme une crête de pluſieurs plumes jaûnes ſur le ſommet de la tête. Cet oiſeau eſt le plus gay de tous les moineaux, il fréquente les hayes qui ſont le long des chemins, il va dans les jardins, & ſe met ſur les hèrbes qui y viennent, & ſur les choux pour y attraper des moucherons, il a le bèc un peu crochu. Le poul étant jeune a le deſſus de la gorge, de l'eſtomach & du ventre, auſſi bien que le deſſus de la queuë jaûnatre; ſa queuë & ſes ailes ſont cendrées, mais le deſſus de ſon dôs tire ſur le brun. Quand il eſt vieux, il a le bèc rond, longuet & pointu, & très noir, le dedans du bèc tant deſſus que deſſous, ainſi que ſa langue ſont rouges; ſes jambes ſont d'un brun qui tire ſur l noir; le dedans des piéds eſt jaûnâtre; les plumes par le deſſus du dôs ſont de couleur d'ocre, le deſſus du ventre, de la gorge, & du bèc ſont blancs, ſes yeux ſont noirs & ombrez de plumes cendrées, il a une ligne jaûne au deſſus de ſes plumes noires, & ſa crête ne paroît que quand il eſt vivant, il ne vit pas en cage, il eſt appellé *Tiramus* en Grèc & en Latin; ſes actions & façons de faire approchent fort de celles du Roitelet.

SOUCIER. v. act. & n. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, Se mettre en peine; avoir du ſouci, du chagrin, de l'inquiétude; être touché du ſoin de quelque chôſe; en craindre la pèrte. *Curam habere, gerere, de aliqua re laborare, ſolicitum eſſe.* Je me *ſoucie* bien de cet homme, qu'en ai je à faire? Dequoi vous *ſouciez* vous, ſi je pèrds, ou ſi je gagne, eſt-ce vôtre affaire? Cet enfant eſt incorrigible, il ne ſe *ſoucie* point de tout ce qu'on lui dit. Il eſt aiſé d'être heureux quand on a du bien, & de l'éſprit, & qu'on ne ſe *ſoucie* de pèrſonne. S. Réal. Les Amans ne ſe *ſoucient* que de leur amour. La Font. Je ne me *ſoucie* point de vôtre colère, ou de vôtre indifférence. H. S. de M.

Soucier, ſignifie auſſi, Eſtimer, faire cas; & ſe dit plus ſouvent avec la négative. *Æſtimare, habere in pretio.* Cet homme a bien aimé une telle femme, maintenant il ne s'en *ſoucie* plus. *Non curat.* Il chèrche à vendre ſes curioſitez, il ne s'en *ſoucie* plus. Je me *ſoucie* peu de vôtre éſtime. Après vous avoir pèrduë je ne me *ſoucie* plus de la vie.

On dit provèrbialement, Je ne me *ſoucie* pas qui fera les vignes après ma mort. *Non curo, quis me mortuo vineas paſtinavit.* On dit d'un libèrtin, qu'il ne ſe *ſoucie* ni des rais, ni des tondus.

SOUCIEUX, euse. adj. Inquiet; qui a du chagrin, du ſouci. *Sollicitus, anxius, inquietus, ſuſpicax.* Un avâre eſt toûjours timide & *ſoucieux.* Cette femme eſt peu *ſoucieuſe* de ſon ménage; elle n'en prend aûcun ſoin. Ce mot eſt un peu vieux, & ne peut guère entrer dans le beau ſtile.

Mais contre moi mon cœur ſéditieux
Me donne bien des penſers ſoucieux. Voit.

Autrefois le mot de *ſoucieux* ſignifioit *curieux* & *ſtudieux*; comme Saumaiſe a fait voir ſur l'Hiſtoire d'Auguſte. Les François ſont *ſoucieux* de nouveautez. Pasq. *Amatores.*

SOU-CLAVIÈRE; SOU-CLERC, &c. Voyez après Sous.

SOUDAIN, aine. adj. Qui eſt prompt, ſubit, qui ſe fait en un moment. *Promptus, ſubtilis, ſubitus, feſtinus, citus.* L'action de la lumière eſt fort *ſoudaine*, elle va en un inſtant d'un bout de l'horizon à l'aûtre. Les morts *ſoudaines* nous doivent avertir de nous tenir toûjours en bon état. Les Tartâres ne font la guèrre que par de *ſoudaines* irruptions. La colère eſt *ſoudaine* & emportée. M. Ésp.

Ce mot vient de *ſubitaneus.* On diſoit autrefois *ſoubdain.* Ménage. Il vient plutôt de *ſoudain*, mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *incontinent.*

Soudain. adv. Subitement. *Subitò.* Il mourut tout *ſoudain.* En ce ſens il vieillit.

Soudain, ſignifie encore, Dans le même inſtant; auſſi-tôt après. *In eodem inſtanti, vel momento.* Mais ſon plus grand uſage eſt en Poëſie. Il reçût l'ordre, & *ſoudain* il partit.

SOUDAINEMENT. adv. Subitement. *Repentè, derepentè, praproperè.* Il mourut *ſoudainement.* Il partit *ſoudainement.*

SOUDAIN-QUE. adv. Auſſi-tôt que, au même tems que. *Statim atque.* Quelques-uns n'approuvent point *ſoudain-que*; mais il ſemble qu'on s'en peut ſèrvir après d'auſſi bons Auteurs que ceux qui s'en ſont ſèrvis. *Soudain-qu'ils* ſe furent reconnus, le dépit d'avoir ſi-tôt lâché le piéd, les ramena à la charge. Sar. Ceux qui le déſapprouvent ont raiſon. On ne le dit plus.

SOUDAINETÉ. ſ. f. Action prompte & ſoudaine. *Velocitas, celeritas, rapiditas, navitas.* La foudre frappe avec une grande *ſoudaineté.* Les Anges fendent les airs avec toute la *ſoudaineté* poſſible. Il montre la puiſſance du Prince à la *ſoudaineté* de ſes entrepriſes. Mauc. Ce mot n'eſt point dans l'Académie; & il ſemble en effet qu'il ne ſoit plus du bel uſage.

SOUDAN, ou Soldan. C'eſt *ſoudan*, qu'il faut dire. Cependant voyez Soldan. *Soldanus Rex.*

SOUDART. ſ. m. Soldat. Ce mot a vieilli. Voyez Soldat. Ronſard s'en ſèrvoit. On ne le dit plus qu'en badinant, & en parlant d'une fille qui ſe tourmente beaucoup, qui fait beaucoup de bruit, c'eſt un vrai *ſoudart.* *Militaris fœmina.*

SOUDE. ſ. f. Plante qui croit à la hauteur d'environ trois piéds quand elle eſt cultivée, s'étendant en large, fort rouge, diviſée en des rameaux droits, aſſez grôs. Ses feüilles ſont longues, étroites, épaiſſes, charnuës, finiſſant en pointe. Ses fleurs ſont à pluſieurs feüilles, de couleur jaûne. Elles ſont ſuivies de fruits

prèſque ronds, membraneux, remplis d'une ſemence ſemblable à un petit ſèrpent roulé en ſpirale. En Latin *kali majus cochleato ſemine*. C. Bauh. La *ſoude* croît proche de la mèr, elle a un goût ſalé, on en tire beaucoup de ſel fixe qu'on a appellé *ſel alkali* du nom de la plante. Ce nom a été donné enſuite aux ſels fixes des aûtres plantes à caûſe du rapport qu'ils ont entr'eux. Il y a quelques aûtres éſpéces de *ſoude*.

Soude en pièrre, eſt une éſpéce de pièrre qu'on fait de la *ſoude*. Pour la préparer on couppe l'hèrbe quand elle eſt en ſa parfaite grandeur; on la laiſſe ſécher, puis on la met brûler & calciner dans de grands trous faits exprès dans la tèrre, & bouchez enſorte qu'il n'y entre de l'air que pour entretenir le feu. La matière ſe réduit non ſeulement en cendres, mais il s'en fait auſſi une pièrre fort dure, laquelle on eſt obligé de caſſer avec des marteaux pour la retirer. *Ferrumen lapideum*. La meilleure *ſoude* eſt celle qui vient d'Alican, elle doit être en petites pièrres ſéches & ſonnantes, de couleur griſe bleuâtre, parſemées de petits trous faits en œil de pèrdrix. Elle ſèrt à faire du vèrre & du ſavon; les Blanchiſſeûſes l'employent dans leurs leſſives. Il y a une *ſoude de Cartagene* qui eſt moins bleuë; & a plus de croûte que celle d'Alican; les trous en ſont plus petits, elle n'eſt pas ſi bonne. Celle qu'on appelle *ſoude de Bourde*, eſt entièrement à rejetter; elle eſt ordinairement humide, noirâtre, vèrdâtre & fort puante. La *ſoude de Cherbourg*, qu'on nomme *ſoude de Varecq*, n'eſt guère meilleure. Elle ſe fait d'une hèrbe qui ſe trouve le long des côtes de la mèr de Normandie.

SOUDÉE. Voyez SOUIDÉE.

SOUDER. v. act. Calculer, clôre, & appurer un compte de ſociété. *Rationes conficere, expungere, ſubſcribere*. Les bons négotians doivent tous les ans *ſouder* leurs comptes enſemble, ouvrir un nouveau compte.

Souder, chez les Artiſans ſignifie, Attacher, joindre enſemble les extrémitez de deux piéces de métal par la fuſion de quelque compoſition métallique & convenable. *Ferruminare*. Les tuyaux d'une orgue ſont ſi proprement *ſoudez*, que ſouvent on ne peut découvrir par quel endroit ils l'ont été. Le fèr ſe *ſoude* avec le marteau, quand on le forge fort chaud. Il faut ajoûter du borax pour *ſouder* l'argent.

Prête-moi cent écus, dit Scévole à Térence,
Pour cèrtain créancier, dont je ſuis obſédé:
Avant qu'il ſoit un mois, l'emprunt ſera ſoudé. Senecé.

Ce mot vient de *ſolidare*. Ménage.

SOUDIACRE. Voyez Sous diacre. *Subdiaconus, hypodiaconus*.

SOUDIC. ſ. m. Vieux mot. On ne ſçait pas exactement ce qu'il ſignifioit. Dans la Coutume de Bourdeaux, art. 75. les *Soudics* ſe trouvent parmi les Comtes, les Vicomtes, & les Barons. Ce ſont les plus notables Gentils-hommes. Froiſſard, L. IV. C. 18. fait mention du *Soudic* de l'éſtrade. D'aûtres diſent que c'eſt la même chôſe que Syndic, Défenſeur. *Ecdicus, Defenſor*.

SOUDIVANT. ſ. m. Vieux mot. Séducteur, ou Séduiſant. Borel. *Seductor*. Bible Guiot de Provins.

Mout fut ſoutis & ſoudivans,
Guillem thopius & bon truans,
Qui les blancs chaperons trouva,
Et les ſignaux au pui donna,
Donna, non fit, il les vendoit,
Maiſtrement la gent décevoit,
Il en guilla plus de cent mille.

SOUDOYER. v. act. Payer la ſolde aux gens de guèrre, pour les entretenir & faire ſubſiſter en corps. Le Roi de France *ſoudoye* plus de vingt mille hommes, tant François qu'étrangèrs. *Stipendia numerare, perſolvere*.

Ce mot vient de *ſolutionem dare*, ou de *ſou*, monnoye dont on payoit les ſoldâts aûtrefois. Voyez auſſi Soldoyer. *Soudoyer* ne ſe dit plus guère.

Soudoyer. ſ. m. Voyez Soldurièr. *Soudoyèrs &* ſèrgens, c'eſt-à-dire, ſoldâts. Borel.

SOUDRE. v. act. Éclaircir une difficulté; répondre à un argument, à une objection. *Solvere, perſolvere quæſtionem*. Il y a des difficultez qui ſe trouvent ſi fortes en cèrtaines éſpéces, qu'on ne les peut ſoudre, & qu'on appelle *queſtions indiſſolubles*, & dans le Droit, *queſtion pro amico* Pantagruel avoit des argumens ſophiſtiques qui le ſuffoquoient; car il les faiſoit très-bien *in modo & figura*, mais il ne les pouvoit *ſoudre*.

Ce mot vient de *ſolvere*. Nicod.

Soudre, ſe dit auſſi en Géométrie, des problêmes qu'on propôſe à faire, à inventer. *Problemata perſolvenda proponere*. La quadrature du cèrcle, la duplication du cube, la triſection de l'angle, ſont des problêmes qu'on a propôſez dépuis deux mille ans, & qu'on n'a pû *ſoudre*. L'Algébre ſe vante de *ſoudre* toutes ſortes de problêmes par ſes manières.

SOUDRE, ſe diſoit aûtrefois pour payer. Pathelin. Borel. *Solvere, expedire nomina, creditori ſatisfacere*.

SOUDRILLE. ſ. m. Tèrme de raillerie. Méchant & miſérable ſoldat, dont on ne fait point de cas. *Gregarius miles*. St. Amant a fait une piéce intitulée, Caſſation des *ſoudrilles*.

SOUDUIS. ſ. m. Vieux mot. Séducteur. Borel. *Seductor*.

SOUDURE. ſ. f. C'eſt la compôſition ou mélange du métal qui ſèrt à ſouder. *Ferruminatio*. C'eſt un mélange fait de deux livres de plomb avec une livre d'étain, qui ſèrt à joindre les tâbles de plomb, ou de cuivre, & qu'on nomme auſſi *ſoudure* au tièrs. *Plumbatum*. Davilèr. On ne fait guères de *ſoudures*, ſans qu'on y employe le borax. On fait des *ſoudures* d'or; d'argent, & de cuivre. La *ſoudure* des tuyaux d'étain ſe fait de plomb & d'étain, & quelquefois avec une partie d'étain de glace ſur trois parties d'étain fin. La *ſoudure* des Orfèvres, qu'ils appellent *à huit*, eſt compôſée d'une huitième partie de cuivre ou de léton, ſur ſept d'argent. La ſeconde eſt à ſix, la troiſième, au quart, & la quatrième, au tièrs, qui eſt la plus foible des *ſoudures*. Le clou du Duc de Florence, qu'on a tant admiré aûtrefois, qu'on croyoit moitié de fèr & moitié d'or, n'étoit qu'une *ſoudure* faite par Turneiſſèr, ſçavant Chymiſte Vénitien, dont tous les Orfévres n'ont pû découvrir le ſecrèt, juſqu'en nos jours, qu'il a été publié par Tachénius; ce qui n'eſt aûtre chôſe qu'un peu de cuivre ou de vitriol de Cypre, qu'on met entre l'or & le fèr, parce que la grande acidité de l'or réduit le fèr en ſcories, quand on penſe les appliquer l'un à l'aûtre, & empêche qu'on ne les puiſſe ſouder & joindre enſemble. Or cet obſtacle ſe leve par l'intèrpôſition du cuivre en quelque petite quantité qu'elle ſoit.

Soudure. En Maçonnerie, *ſoudure* eſt le plâtre ſèrré, dont on raccorde deux enduits qui n'ont pû être faits en même tems ſur un mur, ou un lambris. *Conglutinatio cæmentaria*. Davilèr.

Soudure en losange, ou en épi. C'eſt une groſſe *ſoudure* avec bavûres en manière d'arête de poiſſon. On la nomme *ſoudure* plate, quand elle eſt plus étroite, & qu'elle n'a d'aûtre ſaillie que ſon arête. Davilèr.

SOUÊF, êve. adj. Agréable qualité d'un parfum. *Odor ſuavis, gratus, odoratus*. A l'ouvèrture des tombeaux des Saints, il en ſort une ôdeur *ſouëve* & agréable, qui parfume les environs. Ce mot eſt vieux. Dites *ſuave*.

SOUFAIſTE. Voyez SOUſ-FAIſTE.

SOUFFÈRTE. ſ. f. Droit qu'un Séigneur éxige, pour pèrmettre à une pèrſonne franche ou libre, de poſſéder un héritage ſèrvile, ou mainmortable. Voyez Collet ſur les Statuts de Savoye pour les Pays de Breſſe, L. III. p. 38. col. 1.

SOUFFIRE, vèrbe n. ſe diſoit aûtrefois pour ſuffire, c. être ſuffiſant. *Sufficere, ſatis eſſe*, Pathelin.

Voire, mais ſouffira *cecy,*
Pour bien fourrer toute ſa robe. Dans Borel.

SOUFFISANCE. ſ. f. Vieux mot. Suffiſance. Contentement de ce qu'on poſſéde, ſelon l'Épigramme qui eſt ſur les degrez de la grande ſalle du Palais, ſous la niche où étoit la ſtatuë d'Enguèrrand de Marigny, qui fut ôtée, ayant été pendu injuſtement, ſelon Boufons, au gibet de Montfaucon, qu'il avoit fait bâtir. L'inſctiption eſt telle:

Châcun ſoit content de ſes biens,
Qui n'a ſouffiſance, *il n'a riens*. Borel.

SOUFFLAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt la partie du vaiſſeau qui a été renflée; ou le bois qu'on ajoûte au vaiſſeau par déhors, vèrs la flottaiſon, pour lui faire mieux porter la voile. *Navis contabulatio externa. Soufflage* vif, c'eſt quand on ſouffle ſur les membres du vaiſſeau, au lieu de ſouffler ſur le bordage. Aubin.

SOUFFLANT, ante. adj. Qui ſouffle. *Flans, ſpirans*. Les vents du Nord & du Midi *ſoufflans* les uns contre les aûtres, éxcitèrent une cruelle tempête.

SOUFFLE. ſ. m. Agitation de l'air preſſé; le vent. *Agitatio aëris, vel compreſſio*.

On n'entendoit ſouffle, *ni vent,*
Du Couchant au Levant;

c'eſt à-dire, Tout étoit calme.

Souffle, ſe dit quelquefois de la ſimple haleine, ou réſpiration, qui eſt un vent preſſé par les poûmons, que les animaux éxhalent par le nez & la bouche, pour conſèrver leur vie. *Halitus, ſpiritus, reſpiratio*. Ce malade eſt ſi foible, qu'on le pourroit renvèrſer d'un *ſouffle*. Il n'a point pèrdu connoiſſance juſqu'au dèrnièr *ſouffle* de ſa vie. Pluſieurs Philoſophes ont dit que l'âme n'étoit qu'un *ſouffle* légèr.

Souffle. En Artillerie, la compreſſion de l'air par la ſortie du boulet hors d'une piéce de canon, eſt ce qu'on appelle le *ſouffle de la piéce. Aëris compreſſio.* Quelquefois le *ſouffle* abat une partie des embrâſures de la muraille.

SOUFFLER. v. act. & quelquefois n. Donner une forte agitation à l'air, en le preſſant dans quelque vaiſſeau, pour l'en faire ſortir par une petite ouvèrture avec plus d'impétuoſité. *Inflare.* On *ſouffle* du vent dans un balon par une ſeringue. On *ſouffle* du vent dans les tuyaux d'orgues, pour les faire joüer. On *ſouffle* avec la bouche dans des flûtes, dans des cornemuſes. Les Bouchérs *ſoufflent* la viande, pour la faire enfler. On *ſouffle* les doigts, pour les échauffer. On *ſouffle* ſon potage, pour le refroidir. On *ſouffle* la chandelle pour l'éteindre. On *ſouffle* le feu pour l'allumer. Les colipiles ou poires à feu *ſoufflent* de l'air avec une mèrveilleûſe violence.

Ce mot vient de *ſufflare.* Nicod.

Souffler, ſignifie auſſi, Exhaler de l'air qu'on avoit attîré par la réſpiration, pour rafraîchir les poûmons, quand ils viennent à ſe comprimer. *Exhalare, halitus mittere.* Un homme qui a la courte haleine, *ſouffle*, quand il a couru, ou beaucoup travaillé. La marque d'un cheval pouſſif, eſt, lorſqu'il *ſouffle*, qu'il bat du flanc. Il *ſouffle* comme un aſpic ſourd. Les animaux irritez *ſoufflent.*

Et leurs chevaux bouſſez, de feux étincelants,
Egaloient ces courſiérs lumineux & brûlants,
Qui de flammes bardez, ſortant du ſein de l'onde,
De leurs nazeaux ardents ſoufflent *le jour au monde.*
P. Le Moine.

Souffler, ſe dit de l'agitation naturelle de l'air, qui cauſe les vents. *Flare, ſpirare.* Le vent de Midi a *ſoufflé* dépuis huit jours. La biſe *ſouffloit* dans nos voiles, *ſouffloit* de côté. Aucun vent ne *ſouffloit*, il y avoit un grand calme. Ces maiſons furent d'autant plus brûlées, que le vent y *ſouffloit* la flamme. Ablanc. Un vent de biſe *ſouffloit* dans le viſage. Id. Les vents d'Eſt, qui *ſouffloient* de bon frais, nous tîrèrent enfin des parages dangereux. Frézièr. p. 5.

Souffler, ſe dit abſolument de ceux qui éxèrcent les opérations de Chymie; mais ſur tout en mauvaiſe part, de ceux qui chèrchent la Pièrre Philoſophale. C'eſt un homme qui *ſouffle* il y a dix ans; il a mangé tout ſon bien à *ſouffler*. Il s'amuſe à *ſouffler*, & il ſe ruïne. Abl. St. Amant a fait le mot de *ſouffler* actif en ce ſens; mais on doute qu'il doive être imité. Il a dit, *ſouffler* la Chimie. *Opus Chymicum exercere, tractare.*

Tu n'es point de ces curieux,
Qui mettent en tableaux d'immenſes patrimoines;
De bâtir, de ſouffler *l'amour pèrnicieux*
Ne t'a pas dépoüillé du bien de tes ayeux. Senecé.

Souffler le poil à un liévre, ſe dit en tèrmes de Chaſſe, d'un chien qui eſt tout prêt d'attraper le liévre. *Inſequi.* Et en débauche, on dit qu'un homme *ſouffle* bien; pour dire, qu'il avale de grandes raſades. *Perpotare, exhaurire ad ultimam guttulam.*

Souffler au poil, en tèrmes de Manége, ſe dit, lorſqu'un cheval ayant une encloüûre, la matière ou le pus a coulé entre la corne & le petit piéd, a gagné le poil & paroît à la couronne. *Pilum excedere, corrodere.* On dit auſſi que la chair *ſouffle* ſur la fourchette, quand il vient un bouillon ou éxcreſcence de chair ſur la fourchette du cheval, qui le fait boiter.

Souffler, en tèrmes de Marine ſignifie, Renforcer le bordage d'un vaiſſeau par de nouvelles planches & ceintes, pour le faire mieux réſiſter au canon & au coups de mèr. *Nova contabulatione navem exterius munire, latera navis inflare.* Ce vaiſſeau de guèrre a été *ſoufflé* de trois poûces.

Souffler un canon, c'eſt le tîrer avec de la poudre pour le nettoyer. *Tormentum bellicum diſplodere ad detergendum.*

Souffler, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, ouvrir la bouche pour faire des plaintes, des prières, des remontrances, murmurer, gronder. Ce Prince tient tellement ſes ſujèts en crainte, en ſujetion, qu'ils n'ôſeroient pas ſeulement *ſouffler*, ni dire le moindre mot. *Ne biſcere quidem auderent.* Il faut qu'il ait la libèrté de me faire ce qu'il lui plait ſans que j'ôſe *ſouffler.*

Souffler, ſignifie auſſi, Inſinuer dans l'éſprit, inſpirer, pèrſuader de méchantes chôſes. *Perſuadere, animo inſtillare.* Les Grands ont toûjours auprès d'eux des gens qui leurs *ſoufflent* aux oreilles des calomnies contre leurs fidéles ſujèts. On lui a pèrſuadé de faire cette donation à force de lui *ſouffler* aux oreilles. Il y a dans les Etats & dans les familles des boutefeux qui *ſoufflent* la diſſention, la diſcorde.

Qui vous a pû ſouffler *une telle folie.* Boil.

Souffler, ſe dit auſſi pour, Suggérer, remettre quelque chôſe dans la mémoire, répéter à demi bas à quelqu'un qui parle en public, les endroits de ſon diſcours où la mémoire lui manque & où il héſite. *Suggerere, admonere, in memoriam revocare.* Ceux qui parlent en public, font prudemment d'avoir quelqu'un qui leur *ſouffle*, qui leur ſuggère ce qu'ils ont à dire. *Souffler* le Prédicateur. Il *ſouffle* les Comédiens. Si vous *ſoufflez* ſi haut, on ne m'entendra pas. Racin.

En ce ſens, on dit qu'il y a des gens qui *ſoufflent* le Droit, qui inſtruiſent légèrement un Officiér récipiendaire, de quelques lieux communs, ou des objéctions qu'on leur peut faire ſur la Loi qui leur a été propôſée pour y répondre, comme s'ils étoient dèrrière lui pour lui ſuggérer ce qu'il auroit à dire. *Suggerere, inſtruere.*

Souffler un éxploit, une ſignification, ſe dit au Palais, des éxploits faux, qui n'ont point été éffectivement donnez aux parties, ni à leurs pèrſonnes, ni à leur domicile, ou celui de leurs Procureurs. On lui a *ſoufflé* cet éxploit, il a été donné ſous la cheminée. *Dicam ſuppenere, imponere.*

On dit auſſi, *ſouffler* à quelqu'un un emploi, une charge, &c. pour dire, lui enlever un emploi; une charge, à quoi il s'attendoit. *Auferre.*

On dit auſſi, Si vous n'avez rien de plus chaud, vous n'avez que faire de *ſouffler*; pour dire, Vous vous flattez en vain de cette éſpérance. *In caſſum hâc ſpe gloriaris.* On dit auſſi, Il croit qu'il n'y a qu'à *ſouffler* & remüer les doigts, pour dire, Il croit que la chôſe eſt aiſée, & cependant elle eſt fort difficile.

Souffler, ſe dit au jeu des Dames, quand on prend une dame à ſon advèrſaire, lorſqu'il a négligé d'en prendre une qui étoit en priſe. *Sugillare.*

Souffler, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cet homme *ſouffle* le froid & le chaud d'une même bouche; pour dire, Il prouve le vrai & le faux; il eſt pour & contre une même pèrſonne; il en dit du bien & du mal; il joüe les deux. *Eodem ore vera & mendacia ſpirare.* On dit auſſi qu'un homme a *ſoufflé* le pion à un aûtre, pour dire, qu'il lui a enlevé une affaire qu'il croyoit faite. On dit auſſi d'un dormeur qui ronfle avec violence, qu'il *ſouffle* des pois.

Soufflé, ée. part. paſſ. & adj. *Inflatus, ſpiratus.*

SOUFFLERIE. ſ. fem. Éxèrcice de Chymie, qui ne ſe dit qu'ôdieuſement, de ces fous qui chèrchent la Pièrre Philoſophale. *Exercitatio chymica.* Cet homme eſt une duppe qu'on a mis dans la *ſoufflerie.*

Soufflerie, ſe dit auſſi de l'action des ſoufflêts d'une orgue, & du lieu où ils ſont pôſez. *Follium inflatio.* Le devant du ſommiér d'une orgue reçoit le vent de la *ſoufflerie*. La *ſoufflerie* de l'orgue eſt tantôt dèrrière, tantôt à côté, tantôt au-deſſous.

SOUFFLET. ſ. m. Inſtrument qui ſèrt à ſouffler en attîrant le vent, & puis en le comprimant pour le faire ſortir par un trou étroit avec violence. *Follis.* Un *ſoufflet* domeſtique, un *ſoufflet* de Maréchal, un *ſoufflet* d'Émailleur. Les *ſoufflêts* des forges de fèr ſe meuvent par des moulins. *Follis fabrilis.* Il y a auſſi des pompes qui agiſſent par le moyen des *ſoufflêts*. Les *ſoufflêts* des orgues ont ſix piéds de long ſur quatre de large, dont châcun doit avoir des lunettes de quatre poûces, afin que la ſoupape s'ouvre aiſément. Il y doit avoir auſſi une ſoupape au muſle des *ſoufflêts*, afin qu'ils n'empruntent point de vent l'un de l'aûtre.

Il y a des *ſoufflêts* en triangle, qui ne ſe levent que d'un côté. *Triangularis follis.* Il y en a d'aûtres à *lanterne*, qui ſe levent également de deux côtez, & demeurent paralléles à l'ais inférieur, enſorte qu'ils répréſentent une lantèrne de papier. Il faut du moins quatre *ſoufflêts* pour fournir le vent à une orgue de 16. piéds; & ſix, quand il y a un poſitif, châcun chargé d'un poids de 16. livres. Les plis des *ſoufflêts* ſe font de pluſieurs petits ais de bois fort minces, ſur leſquèls on cole le cuir. L'Auteur d'un Livre intitulé, *La Méchanique du feu, ou l'art d'en augmenter les éffêts, & d'en diminuer la dépenſe*, a inventé une éſpéce de *ſoufflet* qui augmente beaucoup la chaleur dans une chambre.

Soufflet, eſt auſſi une éſpéce de voiture ou de chaiſe roulante ſur deux roüës, & fort légère, où il n'y a place que pour une ou deux pèrſonnes, dont le deſſus & le dedans ſont de cuir, ou toile cirée, qui ſe levent & ſe plient comme un *ſoufflet* pendant le beau tems, & qui s'étendent pour défendre de la pluye. *Carruca minor ad modum follis.*

Soufflet, eſt auſſi un coup donné du plat, ou du revèrs de la main ſur la joüë. *Alapa, colaphus.* Un *ſoufflet* eſt un affront qu'un Gentil-homme ne peut digérer. On peut, pour prévenir un *ſoufflet*, tuer celui qui le veut donner. Pasc. Le *ſoufflet* eſt très-injurieux, & rien ne peut deshonorer davantage un honnête homme. Le Maît.

Tu ſçais comme un ſoufflet *touche un homme de cœur;*
Ce n'eſt que dans le ſang qu'on lave un tel outrage. Corn.

On dit, Il lui a donné un *ſoufflet* avec ſa pantoufle, avec un livre; pour dire, il lui a donné ſur la joüe. On lui a donné deux *ſoufflêts*, l'aller & le venir. Tu me déroberas un *ſoufflet*. Mol. pour dire, tu auras de moi un *ſoufflet*. Ménage dérive ce mot de *ſufflatus*, à caûſe du bruit que fait un *ſoufflet* donné.

Soufflet, ſe dit figurément de toute aûtre pèrte, affront, ou dommage qu'on reçoit. *Adverſus caſus*. On a fait pèrdre le procès à ce plaideur, c'eſt un vilain *ſoufflet* qu'on lui a donné. On avoit promis une telle fille à ce jeune homme; mais on l'a donnée à un aûtre, c'eſt un vilain *ſoufflet* qu'il a reçû.

Soufflet, ſe dit en tèrme de Philoſophie Hèrmétique, ou d'Alchymie, lorſque par trop de feu ou aûtrement, l'ouvrage eſt gâté, ou bien que les vaiſſeaux ſe briſent. Les ſages appellent ce malheur, recevoir un *ſoufflet*. Dict. Hèrm.

Soufflet, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cela ne vaut pas un clou à *ſoufflet*, c'eſt à-dire, eſt de peu d'importance. *Parvi vel nullius momenti*. On dit qu'un homme a donné un *ſoufflet* à Ronſard, pour dire, qu'il a fait une groſſe faûte contre la Langue, à caûſe que Ronſard avoit compôſé une Rhétorique; comme on dit auſſi, que ceux qui font la fauſſe monnoye, donnent un *ſoufflet* au Roi. On dit auſſi, quand un habit eſt retourné, qu'on lui a donné un *ſoufflet*. On dit auſſi d'un pendu, qu'il a donné un *ſoufflet* à une potence.

SOUFFLETER. v. act. Donner un, ou pluſieurs ſoufflêts ou coups ſur la joüe. *Alapas impingere, depalmare*. Les Juifs, pour faire un cruel affront à Jésus-Christ, le *ſouffletèrent*, & lui bandèrent les yeux.

Souffleté, ée. part. paſſ. & adj. *Depalmatus, Alapis mulctatus*.

SOUFFLETEUR. ſ. m. Qui ſoufflette, qui donne des ſoufflêts, Ce Pédant eſt un grand *ſouffleteur* d'écoliérs. *Magnus diſcipulorum depalmator*.

SOUFFLEUR, eûse. ſubſt. Celui qui ſouffle, ſoit avec la bouche, ſoit avec un ſoufflet. *Qui folles inflat, flator*. Un *ſouffleur* d'orgues, un *ſouffleur* de bouche.

Souffleur, ſe dit auſſi de celui qui eſt proche d'un aûtre qui récite en public, afin de ſuppléer à ſon défaut de mémoire, & de lui ſuggérer ce qu'il aura à dire. *Monitor, qui caſpitante memoria ſuggerit aliquid*.

Souffleur, ſe dit auſſi d'un qui enſeigne le Droit en chambre, qui n'a point de chaire, ni de titre de Profeſſeur en quelque Univèrſité. *Repetitor, præceptor*.

Souffleur, ſe dit auſſi d'un chèrcheur de Pièrre Philoſophale, qui a un fourneau, & qui convèrtit ſon bien en charbon à la pèrſuaſion de quelques Charlatans, qui lui font entendre qu'ils ont de beaux ſecrèts. *Chymicus*.

> *Je m'attendris ſur mon or éxhalé,*
> *Comme en Chymie, où le* ſouffleur *avâre,*
> *Le voit pèrdu, quand il le croit doublé.* Senecé.

Souffleur, eſt auſſi un poiſſon cétacée du genre des baleines, qui jette beaucoup d'eau par ſes naſeaux ou évents. *Orca*. Voyez Baleine. Le *ſouffleur* eſt un poiſſon à lard, c'eſt-à-dire, de haute graiſſe, & propre à fondre & faire de l'huile.

SOUFFLeURE. ſ. f. En Artillerie on appelle *ſoufflures*, cèrtaines cavitez qui ſe forment dans l'épaiſſeur du métal quand il a été fondu trop chaud. Dans les boulèts il ſe trouve des *ſoufflures* au dehors. *Cavernula*.

SOUFFRANCE. ſ. f. Peine; tourment qu'on endure. *Pœna, tormentum, calamitas, ærumna, inopia*. Job eut d'extrêmes *ſouffrances*. Bens. La mort nous délivrera de toutes nos *ſouffrances*, de toutes nos miſères. Les Amans ne parlent que de leurs maux, & de leurs *ſouffrances*. Les éſprits aigris par les *ſouffrances* ne ménagent pas toûjours leurs expreſſions. Ablanc. La mort n'eſt aûtre chôſe qu'une délivrance des *ſouffrances* d'ici bas. La Pl.

> *De mes yeux languiſſans un éloquent ſilence,*
> *En dépit de moi même éxprime ma* ſouffrance. La Suze.

Ménage le dérive de *ſufferentia*, qu'on trouve chez les Auteurs Latins.

Souffrance, ſe dit auſſi pour l'action de ſouffrir. Une *ſouffrance* humble & paiſible contribuë à entretenir le repos de la ſociété. Nic. Un Religieux doit chèrcher ſon avancement ſpirituel dans la *ſouffrance* des injures. *Patientia*. Régnier.

Souffrance, eſt auſſi le Synonyme de *tolerance*. Ce voiſin à des vûës ſur moi; mais ce n'eſt que par *ſouffrance*. *Tolerantia*.

Souffrance, en Juriſprudence féodale, eſt un délai que donne le Seigneur à ſon vaſſal pour lui rendre la foi & hommage, & pour empêcher la ſaiſie féodale. *Beneficiario clienti prolata dies dicendi Sacramenti*. La *ſouffrance* vaut foi & hommage tant qu'elle dure, diſent les Coutumes. C'eſt auſſi le délai que donne le Roi ou le Seigneur pour vuider leurs mains des fiéfs ou héritages qu'ils ont acquis, juſqu'à ce qu'ils ayent payé le droit d'amortiſſement ou d'indemnité.

Souffrance, ſe dit auſſi en matière de Compte, des délais qu'on donne aux comptables pour rapporter les quittances des ſommes mentionnées en l'article. *Suſpenſa rationes*. On tient les parties en *ſouffrance* pendant ſix mois: dans les régles on raye & on leve les *ſouffrances* après ce tems-là. On fait quelquefois rétablir les parties qui avoient été miſes en *ſouffrance*.

SOUFFRANT, ante. adj. Qui ſouffre, qui endure. *Patiens, perferens*. Voilà une oraiſon à Jésus-Christ *ſouffrant*, étendu en l'arbre de la croix. Dans un procès il y a toûjours une partie *ſouffrante*, qui pâtit, qui n'eſt pas en poſſeſſion de ſon bien.

Souffrant, ſe dit auſſi pour patient, endurant. *Ferens, perferens, ſuſtinens, tolerans*. Ce n'eſt pas un homme *ſouffrant*. Il n'eſt pas d'humeur *ſouffrante*.

SOUFFRATGE, ou SOUFFRAGE. ſ. m. Vieux mot. *Souffratge* de quelque chôſe. Manque de quelque chôſe. Borel. *Penuria*.

SOUFFRE-DOULEURS. ſ. m. & f. Qui a toute la peine & la fatigue d'une maiſon. *Omnium mancipio expoſitus*. Ce valèt eſt le *ſouffre douleurs*, tous les aûtres lui commandent, le maltraitent. Les chevaux de poſte & de loüage ſont des *ſouffre-douleurs*, il faut qu'ils travaillent pèrpétuellement. On le dit auſſi des habits que l'on porte à la pluye au mauvais tems, que l'on ne ménage point par oppoſition à ceux que l'on conſèrve & qu'on ne porte point dans les tems, les lieux, les travaux, & occupations où ils pourroient être gâtez. Ce manteau, ce chapeau, ce juſte-au-corps eſt un *ſouffre-douleurs*.

SOUFFRETÉ. ſ. f. Vieux mot. Diſette, pauvreté: il vient de ſouffrir. Borel. *Penuria, paupertas, egeſtas*.

SOUFFRETEUX, euse. adj. Miſérable qui ſouffre beaucoup de peine & de néceſſité. *Ærumnoſus, calamitoſus*. Il faut avoir compaſſion des paûvres *ſouffreteux*, qui ont froid, qui ont faim, &c. Il eſt bas & vieillit. Il ne ſe dit plus qu'en ſtile plaiſant. Réfl. Un paûvre *ſouffreteux* ſe plaint là bas. La Font. Cependant il y a quelques gens qui croyent, que ſi on employe ce mot avec jugement, il pourroit encore paſſer dans le beau ſtile, comme en cet éxemple: ils languiront toute leur vie, paûvres, *ſouffreteux*, mépriſez. Pat. Mais j'ai de la peine à croire qu'on le ſouffrent aujourd'hui.

SOUFERIÈRES. Voyez SOLFATARA.

SOUFFRIR. v. act. *Je ſouffre. Je ſouffrois. Je ſouffris. J'ai ſouffert. Je ſouffrirai*. Endurer, ſentir de la douleur, du mal, ou quelque incommodité conſidérable. *Ferre, perferre, ſuſtinere, pati*. Dieu a condamné la femme à *ſouffrir* les douleurs de l'enfantement pour la peine de ſa déſobéïſſance. Ceux qui ont la goutte, la pièrre, *ſouffrent* cruellement. Les Martyrs ont *ſouffert* conſtamment la mort, & les plus cruèls ſupplices pour la déffenſe de l'Évangile. *Souffrir* la faim & la ſoif. La Philoſophie nous apprend à *ſouffrir* les maux. S. Évr. On *ſouffre* moins quand on ſe réſoud à *ſouffrir* de bonne grâce, que quand on fait éffort pour ſe délivrer d'un mal qu'il faut néceſſairement endurer. M. Scud. La ceſſation de la douleur eſt la félicité de ceux qui *ſouffrent*. S. Évr. Pour conduire les peuples à la ſèrvitude on leur fait un devoir de tout *ſouffrir* ſans murmure, & ſans réſiſtance. Ben.

Souffrir, ſignifie encore, recevoir du dommage, ſupporter la pèrte, les frais. Quand on veut s'accommoder en quelque lieu, il ne faut pas que le voiſin en *ſouffre*; il faut payer les dommages & intérêts qu'il en pourra *ſouffrir*.

Ce mot vient de *ſufferre*. Nicod.

Souffrir, ſe dit auſſi des chôſes qui peinent, qui incommodent, qui fatiguent. *Sollicitudinem, moleſtiam afferre, tolerare*. Les vûës foibles ne ſçauroient *ſouffrir* la grande lumière; une poitrine délicate, de gros alimens. Dans les tourmens où je ſuis, il me ſeroit plus aiſé d'endurer la mort, que de *ſouffrir* la vie. Voit.

Souffrir, ſe dit en un ſens moins étendu, en parlant de ce qui déplaît, de ce qui incommode, qui gêne ou fait quelque peine aux ſens, ou à l'éſprit. *Torquere, contorquere, urgere, angere*. Je ne puis *ſouffrir* ce méchant Orateur, cette mauvaiſe muſique, la dureté de ces vèrs; c'eſt-à dire, les entendre patiemment, & ſans en être choqué. La délicateſſe de nôtre ſiécle ne *ſouffre* pas qu'un Poëte ſe donne les mêmes libèrtez qu'aûtre fois. Vill. Je ne puis *ſouffrir* le luxe du monde, le libèrtinage du ſiécle, l'inconſtance des François dans leurs modes. Il y a dans le cœur des hommes je ne ſçai quel fonds de malignité qui fait qu'on ne peut *ſouffrir* un mérite éxtraordinaire. Bell.

> *Non je ne puis* ſouffrir *cette lâche méthode,*
> *Qu'affectent la plûpart de vos gens à la mode.* Mol.

En ce ſens on dit par civilité, *Souffrez* que je vous avèrtiſſe; pour dire, ayez agréable, pèrmettez que je faſſe telle chôſe. Je ne puis vous *ſouffrir* découvèrt ou debout; c'eſt-à-dire, y conſentir:

ſentir, & vous laiſſer en cet état. Boileau a dit dans cette ſignification :

De peur de pèrdre un liard ſouffrez *qu'on vous égorge.*

Sou*f*frir, ſe dit auſſi en Morale, des afflictions de l'éſprit, des émotions de l'âme par les paſſions. *Patienter ſuſtinere, ſufferre, aquo animo ferre, tolerare. Souffrir* un affront, une rébuffade conſtamment, chrétiennement. *Souffrir* une préférence injurieûſe. On *ſouffre* beaucoup, quand on pèrd ce qu'on aime tendrement. Les amans ſont de pèrpétuelles plaintes des tourmens qu'ils *ſouffrent*. Sa compaſſion a beaucoup *ſouffèrt* en voyant maltraiter ce paûvre homme. On dit auſſi, qu'une caûſe *ſouffre* de la difficulté, quand elle eſt douteûſe ou mauvaiſe.

Sou*f*frir, ſignifie auſſi, ne ſe pas oppôſer à une chôſe, y conſentir tacitement, la tolérer. *Aſſentiri, tolerare, annuere.* On *ſouffre* un petit mal pour en éviter un plus grand; quoiqu'on *ſouffre* une ſèrvitude, elle ne s'acquièrt point par préſcription. Il faut bien *ſouffrir* ce qu'on ne peut pas empêcher. Quand ce vèrbe ſignifie pèrmettre, il veut après ſoy un infinitif, ou un *que* avec le conjontif, & non pas *de* avec l'infinitif. Ainſi c'eſt une faute de dire, comme fait Larrey, dans l'Épitaphe d'Édoüard VI.

Vrne où ſes cendres ſont enclôſes,
Souffrez-nous de graver ces vèrs ſur ſon tombeau.

Il faut dire, *ſouffrez nous graver*, ou bien, *ſouffrez que nous gravions.*

Sou*f*frir, ſignifie auſſi, compâtir, s'accommoder enſemble, ne ſe pas détruire. *Convenire, compati.* Les contraires ne ſe peuvent *ſouffrir* enſemble. L'or n'eſt pas parfait, quand il ne *ſouffre* pas la coupelle. La raiſon, la bienſéance, ne *ſouffrent* pas qu'un fils préſide ſon pére. Les femelles des animaux ne *ſouffrent* point le mâle, que quand elles ſont en châleur.

Sou*f*frir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Le papiér *ſouffre* tout : pour dire, on écrit ſur le papiér tout ce qu'on veut. *Papyrus omnia ſuffert, recipit.* Cet importun m'a fait *ſouffrir* mort & paſſion; pour dire, il m'a fort fatigué.

Affligé d'une fluxion,
Sur ſes grôs yeux bordez de rouge,
Martin qui logeoit dans un bouge,
Y ſouffroit *mort & paſſion.* Senecé.

Il n'y a point de régle ſi générale qui ne *ſouffre* quelque éxception. L'amour & l'ambition ne *ſouffrent* point de compagnon.

Sou*f*fert, erte. part. paſſ. & adj. *Toleratus, latus.*

SOU*f*FROY. Voyez CEUFROY.

SOUFRE. Voyez Soulerre. *Sulfur.*

SOUGARDE, &c. Voyez Sous-garde, &c. *Subcuſtos.*

SOUGIÉ. ſ. m. Vieux mot. Sujèt. *Coûtumes de Poiton.* Borel. *Subditus, ſubjectus, obnoxius alteri.*

SOUHAIT. ſ. m. Déſir; envie, mouvement de l'âme pour poſſéder quelque chôſe; témoignage qu'on donne du mouvement de la volonté vèrs un bien que l'on n'a pas. *Votum, optatum, deſiderium.* Il a obtenu l'accompliſſement de ſes *ſouhaits.*

Voilà l'unique but où tendént mes ſouhaits. La Font.

Il eſt pèrmis de ne ſe point borner en matière de *ſouhaits* : on les peut pouſſer juſqu'à la chimère. Font. Il y a de la différence entre les *ſouhaits*, & les déſirs; les *ſouhaits* doivent être l'ouvrage de la raiſon, & les déſirs ſont préſque toûjours des aveugles qui naiſſent du tempéramment. M. Scud. Il n'y a rièn de plus incommode que les gens inutiles avec leurs *ſouhaits* : ils les prodiguent, parçequ'ils ne peuvent rien. La Bruy.

Le ciel eut pour ſes vœux une bonté cruelle;
Il devoit être ſourd aux aveugles ſouhaits. La Font.

Dans ces lieux bienheureux où l'amour favorable,
Vous livra tant de fois à mes ardens ſouhaits. Vill.

Ce mot eſt un compoſé de *hait*, qui vient de l'Allemand *gebeit*, qui ſignifie la même chôſe. Ménage.

A Souhait. adv. Selon les déſirs. *Ex ſententia, ad optatum.* Tous les biens lui viennent *à ſouhait*. Ses tèrres lui rapportent *à ſouhait.*

On dit provèrbialement de ceux qui n'ont que deux enfans, l'un mâle, & l'aûtre femelle. C'eſt un *ſouhait* de Roi, fils, & fille. *Optatum regium habere filium & filiam.* On dit auſſi, Vin ſur lait, c'eſt *ſouhait.*

SOUHAI*t*TABLE. adj. m. & f. Déſirable, qui eſt digne d'éxciter nôtre déſir. *Obtabilis, deſiderabilis, optandus, exoptandus.* Les grandes richeſſes ne ſont pas ſi *ſouhaittables* qu'on penſe. Quelques-uns croyent que *ſouhaittable* ne ſe dit pas ſi bien des pèrſonnes que des chôſes. Cela pourroit être; cependant l'Académie dit, c'eſt une pèrſonne *ſouhaittable* par ſon humeur, par ſon enjoûment, par ſes manièros.

SOUHAI*t*TER. v. act. Déſirer quelque chôſe. *Optare, exoptare.* Nôtre cœur n'eſt jamais rempli, Il *ſouhaitte* toûjours. On ne *ſouhaitte* jamais ardemment, ce qu'on ne *ſouhaitte* que par raiſon. La Roch. On ne doit *ſouhaitter* qu'après avoir raiſonné; mais les déſirs naiſſent ſans raiſonner. M. Scud. Qu'il eſt doux de ſe pouvoir flatter de ce qu'on *ſouhaitte* ardemment! L. Port. *Souhaitter* de l'amour n'eſt-ce pas vous dire que je vous aime encore? Des H.

Ce vèrbe *ſouhaitter* eſt ſouvent ſuivi de la particule *de* avec l'infinitif. *Optare, cupere, deſiderare.* Cyrus ne *ſouhaittoit* de vivre que juſqu'à ce qu'il eût ſurmonté ſes ennemis en bienfaits ou en injures. Ablanc. Corneille néanmoins prétend que ce *de* n'eſt pas néceſſaire là. L'Académie dit *ſouhaitter d'*avoir une charge. D'où l'on peut conclure que c'eſt à l'oreille à juger de ce *de*, pour ſçavoir quand il eſt néceſſaire, ou ne l'eſt pas.

Il ſe conſtruit auſſi quelquefois avec la particule *que* & le vèrbe qui ſuit au ſubjonctif. Je *ſouhaitte* que vous réüſſiſſiez dans touvos entrepriſes. *Exopto ut.* Je *ſouhaitte* que vous vous portiez toûjours bien. On dit, Je viens vous *ſouhaitter* le bon jour, le bon ſoir, la bonne année; c'eſt-à-dire, vous ſaluer. Je vous *ſouhaitte* bonne vie & longue & Paradis à la fin. On dit pour bien loüer quelqu'un, Il n'y a rien à *ſouhaitter* en lui, il eſt accompli. Il ſeroit à *ſouhaitter* qu'on eût réformé tèls & tèls; abus c'eſt-à-dire, il ſeroit bon. Vous avez été bien *ſouhaitté* en cette compagnie; c'eſt-à-dire, on eût été bien aiſe de vous y voir.

Souhai*t*té, ée. part. paſſ. & adjéct. *Optatus, deſideratus, exoptatus.*

SOUHAITIER. ſ. m. Vieux mot. Souhait. Borel. *Votum, optatum, deſiderium.*

SOUIL. ſ. m. Tèrme de Vénerie. Lieux bourbeux où ſe veautre le ſangliér. *Volutabrum.* Le *ſouil* eſt ſouvent une marque qui fait reconnoître la taille d'un ſangliér.

SOUILLARD. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Piéce de bois aſſemblée ſur des pieux, & que l'on pôſe au devant des glacis qui ſont entre les piles des ponts de pièrre. *Sordidus, lutulentus.* On en met auſſi au pont de bois.

SOUILLE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt le lieu où le vaiſſeau à pôſé, lorſque la mèr étoit baſſe, & qu'il a touché ſur la vâſe. Aubin. On pourroit dire en Latin *Navis cubile.*

SOUILLER. v. act. Gâter, rendre ſâle. *Fadare, inquinare, coinquinare, commaculare.* Il y a bien des métiers qu'on ne peut éxèrcer ſans ſe *ſouiller*. Tous ceux qui manient les chôſes onctueûſes ſe *ſouillent* aiſément. Il eſt tombé dans les bouës, ſes habits ſont *ſouillez.*

Ce mot vient de *ſuillare.* Ménage.

Souiller, ſe dit plus ordinairement au figuré en chôſes ſpirituelles & morales. Le péché *ſouille* l'âme. *Peccatum coinquinat animum. Souiller* la pureté des mœurs. Boil. Se *ſouiller* de crimes. Néron *ſouilla* ſes mains du ſang de ſa mère. Une femme adultére *ſouille* la couche nuptiale. Il *ſouilloit* de ſes impudicitez les plus illuſtres familles. Vaug. Jésus-Christ dit que ce qui entre dans le corps ne *ſouille* point l'âme. *Quod intrat in os non coinquinat hominem.*

Souiller. Ce mot s'employe quelquefois dans un ſens burleſque, & ſignifie, Toucher. *Inquinare.* Je vous envoye cent piſtoles, mais je vous ſupplie de n'en pas *ſouiller* vos mains. Voit.

Souillé, ée. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Inquinatus, coinquinatus, conſpurcatus, deturpatus.* S. Paul dit qu'une chôſe eſt *ſouillée*, c'eſt-à-dire, impure, à celui qui la repute *ſouillée.*

SOUILLeURE. ſ. f. Tache, ſaleté qui eſt ſur quelque chôſe. *Inquinatio, labes, ſordes.* Son habit eſt plein de *ſouillures*. Il n'a guère d'uſage au propre. On dit au figuré, la *ſouillure* du péché, la *ſouillure* de l'âme. Le ſang de Jésus-Christ a lavé toutes nos *ſouillures*. On dit auſſi, c'eſt une *ſouillure* à ſon honneur, une *ſouillure* à ſa réputation.

SOUILLON. ſ. m. & f. Qui eſt mal propre, qui a des habits pleins de graiſſe & ſâles. *Culinarius mediaſtinus.* C'eſt un petit *ſouillon*, une petite *ſouillon*. Il ne ſe dit que des enfans, & plus ordinairement des filles. Il ſe dit par mépris des ſèrvantes de cuiſine. On a pris une *ſouillon* pour laver les écuelles. Auvrai dit en ſes Satires : la laide, la *ſouillon*; la petite impudente.

SOUL. Voyez Saoul. *Satur.*

SOUL, oule. Vieux adjectif. *Seul.* Pèrceval. Borel. *Solus, a.*

SOULAC. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Soulacum.* Il eſt dans le Médoc, en Guienne, à l'embouchure de la Garonne. Quelques Géographes prennent ce lieu pour la petite ville nommée anciennement *Noviomagus Biturigum Vibiſcorum*, que d'aûtres

d'aûtres mettent à Bourg, petite ville ſituée au confluant de la Dordogne & de la Garonne. Maty.

SOULACIER. v. n. Se réjouir, s'ébatre, ſelon l'inſcription qui eſt au bois de Vincenne: Philippe Loys fils de Charles Comte de Valois, qui de grand prouëſſe habonda, juſques ſur tèrre la fonda, pous s'en ſoulaciér & éſbatre, l'an 1334. Borel. *Gaudere, latari.*

SOULE, le païs, ou la vallée de *Soule*. En Latin *Subola*. Petite contrée de France. Elle eſt dans la Gaſcogne, au piéd des Pyrenées, entre la haute & la baſſe Navarre, & le Béarn, auquel elle eſt annéxée. Mauleon de *Soule* en eſt le lieu principal. Maty.

SOULAGEANT, ante. Qui aide, qui ſoulage. *Sublevans, minuens.* La remiſe qu'on lui a faite eſt ſi petite, qu'elle n'eſt guères *ſoulageante*.

SOULAGEMENT. ſ. m. Allégement, diminution de peine, de douleur, d'affliction. *Levamentum, auxilium, ſubſidium, ſolatium.* Le tems apporte du *ſoulagement* à toutes ſortes de maux. Le changement de douleur eſt une éſpéce de *ſoulagement*. Vous n'avez pu ſoutenir ſeule l'embaras où vous vous êtes trouvée, & vous avez chèrché le *ſoulagement* de vous plaindre, avec quelque confidente qui vous a trahie. P. de Cl. On peut s'amuſer à des lectures agreables; c'eſt un *ſoulagement* que Dieu accorde à nôtre foibleſſe. Nic.

SOULAGER. v. act. Aider à quelqu'un; le décharger d'une partie de la peine, de la fatigue qu'il ſouffre. *Levare, allevare, ſublevare, opem ferre.* Ce crocheteur eſt trop chargé, il le faut *ſoulager*, lui ôter une partie de ſon fardeau. *Soulager* un païſan de la taille. On dit en ce ſens *ſoulager* un vaiſſeau, *ſoulager* un plancher trop chargé.

Soulager, ſignifie auſſi, Adoucir, diminuer les maux du corps. *Mollire, lenire, mitigare.* Ce reméde, cette ſaignée, ont fort *ſoulagé* le malade. Il faut *ſoulager* les pauvres dans leur miſère; c'eſt à-dire, les ſecourir, les aſſiſter. On donne des aides pour *ſoulager* dans les logemens des gens de guèrre; des aides de cuiſine, des ſommélerie, pour *ſoulager* les maîtres Officiérs.

Soulager, ſignifie encore, Conſoler, adoucir, affoiblir les chagrins, les inquiétudes de l'éſprit. *Conſolari, jacentem excitare, conſolando levare.* Les Grands doivent *ſoulager* la timidité, & le réſpect de ceux qui n'ôſent les aborder. M. Ésp. L'homme tombe dans l'ennui, & devient à charge à lui-même, quand il ne peut ſe *ſoulager* avec les aûtres. Id. Il régne un ſi profond ſilence dans les priſons du S. Office, qu'il n'eſt pas même pèrmis de ſe *ſoulager* par des plaintes & par des pleurs. Inq. de Goa. Les Stoïciens veulent qu'on *ſoulage* les affligez; mais non pas qu'on partage leur douleur. Mont. Rien ne *ſoulage* tant la douleur, que la libèrté de ſe plaindre. S. Évr. La patience chrétienne ne ſe *ſoulage* point par des injures. Ablanc. Un ami *ſoulage* le poids de l'advèrſité, parcequ'il en prend la moitié ſur lui-même. S. Évr. *Soulager* la honte de quelqu'un. Pasc. La douleur ſe *ſoulage* à ſe plaindre. Corn. Calvin veut que l'on commence à croire ſans *ſoulager* nôtre foy en rien, ni pouvoir lui-même nous bien expliquer ce qu'il penſe. Pélisson.

Soulagé, ée. part. paſſ. & adj. *Mollitus, mitigatus, levatus, ſublevatus.*

SOULANDRES. ſ. f. Maladie de cheval. Ce ſont gales, fentes, ou crevaſſes qui viennent à la jointure de ſes jarrêts, comme les *malandres* viennent à ſes genoux.

SOULANGE. ſ. f. Nom propre de femme. *Solangia.* Sainte *Soulange* Bèrgère eſt la patrone, ſon corps ſe conſèrve dans un village de même nom à trois lieuës au nord de Bourges.

SOULAS. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, *Joye, plaiſir & contentement. Gaudium, voluptas ſatisfactio.* Ils étoient en grand *ſoulas*, ils ſe divèrtiſſoient, quand ce malheur arriva. Il peut être encore d'uſage dans le Burleſque.

> *Le hibou, l'unique* ſoulas
> *Et les délices de Pallas.* Sar.

SOUIDÉE, ou SODÉE. de Tèrre. Dans les Anciens tîtres c'eſt un fonds, qui produit toutes les années un ſou de rente. *Fundus cujus proventus*, ou *reditus eſt unius ſolidis.*

Souldée. ſ. f. Vieux mot. Payement. Borel. *Solutio.* Rebours de Mathiolus.

> *Et Amen (C. Aman) a malle* ſouldée,
> *Car il fut au gibet pendu.*

SOULÈINE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Solemnis, Solemnis, Solemnius.* Le nom de Saint *Souleine* eſt célèbre & en grande vénération dans l'Égliſe de France. Baillet. *Au 24e de ſept.* Après la mort de Flave Évêque de Chartres qu'on raporte à l'an 497. ſous Clovis on jetta les yeux ſur *Soulène* pour le charger de la conduite de cette Égliſe par la pèrſuaſion que l'on avoit de ſa doctrine, de ſa prudence & de ſon habileté. Id. Il mourut vèrs l'an 509. Id.

SOULER. Voyez Saouler. *Satiare.*

SOULEVER, &c. Voyez Sousléver, &c. *Suſtollere.*

SOULEUR. ſ. f. Crainte violente & ſubite, qui ſurprend & qui fait ſoulever le cœur. *Subitus & repentinus timor.* A la vûë d'un ennemi, il eut une *ſouleur* qui le fit blêmir.

SOUIFRE. ſ. m. Minéral grâs, inflammable & vitriolique. *Sulfur.* Il y en a deux éſpéces; un qu'on appelle *ſoufre vif*, & l'aûtre *ſoufre jaûne*, ou *ſoufre commun*. Le *ſoufre vif* eſt une matière griſe, graſſe, argileûſe, inflammable, qu'on trouve en pluſieurs lieux. Le *ſoufre jaûne*, ou *commun* eſt une matière dure, luiſante, caſſante, facile à fondre & à s'enflammer. On la tîre du mont Véſuve, on la liquéfie ſur le feu, & on la vèrſe dans des moules pour la former en canons, ou en bâtons. Le *ſoufre* eſt compôſé de deux ſubſtances, l'une grâſſe & inflammable, l'aûtre ſaline & acide, ce qu'on fait voir clairement ſi on y met le feu; la partie ſaline ſe convèrtit en une liqueur acide qu'on apelle *éſprit de ſoufre*. Le *ſoufre* eſt une des trois parties qui compôſent la poudre à canon, & qui lui fait prendre feu aiſément. Les Volcans ne brûlent qu'à caûſe que ce ſont des mines de *ſoufre* qui ſont âllumées. On appelle *magdalon de ſoufre*, ces petits rouleaux de *ſoufre* qu'on vend chez les Apoticaires. On doit mettre dans le bain d'alun les ſoyes blanches ſans *ſoufre*. L'or pèrd ſa couleur étant expôſé aux vapeurs du *ſoufre*, & ſe retablit, en la faiſant bouillir dans l'eau avec du tartre. Sa vapeur blanchit auſſi les ſoyes, & les rôſes rouges; & même des corbeaux pris dans leur nid deviennent blancs, étant expôſez à la fumée. Quelques Phyſiciens prétendent aujourd'hui que le *ſoufre* auſſi bien que quelques aûtres corps, a ſes parties indéſtructibles.

Soulfre, en tèrmes de Chymiſtes, eſt un de leur trois principes actifs. *Sulfur unum ex tribus principiis activis*, & une ſubſtance oleagineûſe, liquide, inflammable, qui monte d'ordinaire en forme d'huile après l'éſprit, dans la diſtillation. On prétend que le *ſoufre* fait la divèrſité des couleurs & des ôdeurs, qu'il adoucit l'acrimonie des ſels, qu'il lie les aûtres principes, & que les corps où il abonde ſe conſèrvent plus long tems.

Soulfre blanc: tèrme de Philoſophie hèrmétique c'eſt la teinture de la Lune, autrement la pièrre parfaite au blanc.

Soulfre de nature: c'eſt la pièrre parfaite au blanc: ou bien c'eſt le menſtruë éſſentiel, qui eſt fait avec le mèrcure & l'éſprit de vin ſept fois rectifié, qui diſſout la chaux du Soleil & de la Lune, au ſentiment de quelques-uns, & qui du moins en tîre la teinture, laquelle par quelques opérations faciles & occultes on redonne au dit or. Dict. Hèrm.

Soulfre des Philosophes. Ce n'eſt pas celui du commun, mais celui des métaux, qui eſt fixe & ne vole point, & ſe nomme le ſoleil & l'or des Philoſophes. Voyez le ſuc de la lunaire.

C'eſt encore quelquefois l'œuvre de la pièrre de Philoſophes: autrement le fixe: autrement le véritable agent intèrne, qui agit ſur ſa propre matière mèrcuriale ou humide radical, dans lequel il ſe trouve renfèrmé, qu'il cuit & digère longtems dans les veines des mines: autrement leur ſoufre occulte ou leur huile. Autrement c'eſt l'éſprit de vitriol Romain par les Chymiſtes. Dict. Hèrm.

Le vrai Soulfre des Philosophes. C'eſt le mèrcure philoſophal: autrement la pièrre parfaite. Et lors qu'ils diſent qu'il ne ſe trouve point ſur la tèrre des vivans, c'eſt à dire, parfait & accompli, parcequ'il faut que l'Art & la nature lui donnent conjointement ſa dèrniére pèrfection.

Soulfre vèrt, en tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'huile de cinnâbre. Dict. Hèrm.

Le Soulfre univèrsel. C'eſt la lumière de laquelle procédent toutes ſortes de *ſoufres* particuliérs; & du mèrcure ou éſprit univèrſel procédent auſſi tous aûtres mèrcures particuliérs, comme d'une ſource inépuiſable. Dict. Hèrmét.

Fleurs de ſoufre, c'eſt le plus pur du *ſoufre* qui s'attache au chapiteau de la cucurbite, quand on en fait la ſublimation. *Flos ſulfuris.* Si l'on mêle du nitre fixe ou du ſel polychrêſte avec le *ſoufre*, on aura des *fleurs de ſoufre blanches.*

On appelle *magiſtère* ou *lait de ſoufre*, le *ſoufre* diſſous dans une quantité ſuffiſante d'eau avec du ſel de tartre, & précipité par le moyen de l'éſprit de vinaigre, ou de quelque aûtre acide. *Magiſterium ſulfureum.* Il a été nommé *lait de ſoufre*, parcequ'il eſt blanc comme du lait. Quelques-uns l'appellent *baûme des poumons*, à caûſe qu'il eſt propre pour pluſieurs maladies du poumon & de la poitrine.

Sel de Soulfre. C'eſt une préparation Chimique, qui ne porte ce nom qu'improprement, puiſque ce n'eſt rien aûtre chôſe que le ſel polychreſte imprégné d'éſprit de ſoulfre & réduit enſuite

à

a un ſel acide par l'évaporation de l'humidité qui y étoit. Quelques-uns diſent que c'eſt un puiſſant fébrifuge. *Harris.*

On appelle *ſoufre d'antimoine*, celui qu'on tîre de l'antimoine avec divèrſes préparations. *Sulfur ſtibiale ſeu antimoniale.* Et *ſoufre doré*, celui qu'on a tîré des féces du ſafran des métaux.

SOUFRER. verb. act. Enduire, frotter quelque chôſe de ſoufre, ou l'expôſer à la fumée du ſoufre. *Sulfurare*; *ſufure fumigare.* On *ſoufre* les vins pour les tranſporter par mèr. On *ſoufre* les alumettes par les bouts. On met des chemiſes *ſoufrées* aux malheureux qu'on brûle.

SOUFRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Sulfuratus.*

SOULIÉR. ſ. m. (Port-R. dit *ſoulié.*) Chauſſure de cuir pour les gens qui vont à piéd. *Solea.* Le *ſouliér* eſt compôſé de ſemelles, talon, empeigne, quartiérs & oreilles. On a de grôs *ſouliérs* de vache pour la fatigue, des *ſouliérs* plats à trois ſemelles, des *ſouliérs* de païſan. Il y a des *ſouliérs* mignons de marroquin, de mouton, pour la propreté, à une ſemelle, à talon de cuir & de bois.

> *Quoi ? ces* ſouliérs *mignons de rubans revêtus,*
> *Qui vous font reſſembler à des pigeons pattus.* Mol.

Les femmes ont des *ſouliérs* de velours & en Broderie. Gâter, corrompre la forme d'un *ſouliér*. Éculer les *ſouliérs*. On diſoit autrefois *aculer*. Des *ſouliérs* éculez. Mascur. 270.

Ce mot vient de *ſolea*, ou de *ſolum*. Nicod. D'aûtres le dérivent de *ſotularis*, ou *ſubtalaris*, qui ſe trouvent tous deux en la même ſignification. Ménage. Benoît Baudouin a fait un Traitté des *ſouliérs* antiques, où il marque leur différente figure. Baudouin dit dans ſon Traité du *ſouliér*, que Dieu donnant à Adam des peaux de bêtes pour ſe vêtir, ne le laiſſa pas aller les piéds nuds, mais qu'il lui donna des *ſouliérs* de même matière. Que dans la ſuite, les hommes s'en firent de jonc, de genêt, de papiér, c'eſt à dire, de la plante dont on tîroit le papiér, de lin, de ſoye, de bois, de fèr, d'argent, d'or. Telle fut autrefois la matière des *ſouliérs*. La forme a auſſi été différente, ſoit pour la figure, ſoit pour la couleur, ſoit pour les ornemens; il y en a eu de longs, d'unis, de découpez & tailladez. Pline L. VII. C. 56. rapporte qu'un Tibus de Bœotie fut le prémiér qui ſe donna des *ſouliérs*. M. Nilant dans ſes remarques ſur Baudouin obſèrve que cet Auteur cite mal à propos Xénophon pour montrer qu'on ne ſe ſèrvoit encore de ſon tems que de cuirs cruds pour faire des *ſouliérs*, puiſque Xénophon raconte que les dix mille Grècs, qui avoient ſuivi le jeune Cyrus, manquant de *ſouliérs* dans leur rétraite furent contraints de ſe couvrir les piéds de peaux cruës, qui leur cauſèrent de grandes incommoditez. Il ne croit pas même que la chauſſure des gens de la campagne appellée *Carbatina*, & *perones* fuſſent de peaux, ſans aucune préparation. Les Patriciens portoient un croiſſant d'yvoire à leurs *ſouliérs*. Élagabale portoit des *ſouliérs* couvèrts d'une toile de lin très-blanche, pour ſe conformer aux Prêtres du ſoleil, pour lequel il avoit une vénération particulière. Cette chauſſure s'appelloit *ὐδὼν*, *udo*, ou *odo*. Herodi Caligula ſe fit faire des *ſouliérs* d'or garnis de pièrreries. Les *ſouliérs* à la mode de Sicyone ſentoient la molleſſe & la délicateſſe. Ils ne coutoient cependant que deux drachmes, quand ils étoient ſans ornemens. Les Indiens portoient comme les Égyptiens des *ſouliérs* d'écorce de papiér. Les Turcs laiſſent tous leurs *ſouliérs* à la porte de la Moſquée. Du Loir, *p.* 141. Les Turcs quittent leurs *ſouliérs* quand ils entrent dans les Moſquées, où quand ils veulent combattre de piéd fèrme, ou courir plus légèrement. *Vign. de Marv.* Leurs *ſouliérs* de ſatin, brodez d'or, d'argent & de ſoye ſont d'une propreté achevée, & quoique petits, elles (les Dames Chinoiſes) s'étudient fort en marchant à les faire paroître. P. Le Comte.

Souliér. Dans les mèrs du Nord on appelle *ſouliér*, une piéce de bois concave dans quoi l'on met le bout de la patte de l'ancre, de peur qu'elle ne s'accroche ſur la préceinte lorſqu'on la laiſſe tomber. *Solea lignea.*

On dit provèrbialement à ceux qui menacent de donner ſur les oreilles; Ce ſera donc ſur les oreilles de mes *ſouliérs*. On dit auſſi, qu'une pèrſonne n'a pas de *ſouliérs*, pour lui reprocher qu'elle n'a aucuns biens. On dit de ceux qui voudroient ſe déguiſer, qu'ils n'ont qu'à mettre leurs *ſouliérs* en pantoufles. On dit encore de ceux qu'on mépriſe, Je n'en fais non plus de cas que de la bouë de mes *ſouliérs*. On dit auſſi, lorſqu'on a quelque mal, ou affliction ſécrette, qu'on ne ſçait pas où le *ſouliér* bleſſe. Ce mot a été prémièrement dit par Paul Émile Sénateur Romain en répudiant ſa femme Papirie, dont il avoit eu le Grand Scipion Émilien; car pour toute réponſe à ſes amis qui lui vouloient diſſuader de ce divorce, il leur montra un *ſouliér* neuf & bien fait, en leur diſant, Vous ne ſçavez pas où ce *ſouliér* me bleſſe.

SOULTE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. On écrit auſſi *ſoulde*. C'eſt le retour que l'on donne quand on fait un échange d'héritages feudaux ou cenſuèls, & que cet échange n'eſt pas pur, c'eſt-à-dire, qu'il ne ſe fait pas but à but ſans retour, & ſans tourne de deniérs. On l'appelle autrement *bourſe déliée*, ou *retour de deniérs*, & il a encore lieu dans le retrait lignager dans les partages, & les comptes de deniérs. La *ſoulte* mobiliaire eſt le retour de meubles, quand l'un des cohéritiers retourne à l'aûtre quelque devoirs meubles, en fait de partage, pour le récompenſer de la plus valuë de ſon lot. De Laurière.

SOULTRE, vieux prépoſition. Doſſous. Borel. *Sub*, *ſubter.*

SOULOIR. v. n. Vieux mot qui ſignifioit *avoir de coutume. Solere.* Il ne s'eſt guère dit qu'à l'imparfait, Il ſeroit à ſouhaiter qu'il fût encore en uſage, parcequ'on en a ſouvent beſoin. Vaug.

> *Sous ce tombeau gît Françoiſe de Foix,*
> *De qui tout bien un chacun* ſouloit *dire.* Mar.

On le dit encore en Pratique. Il *ſoulait* y avoir là une porte, une barrière. Le tems a bien changé, il n'eſt plus comme il *ſouloit* être. *Solebat.* Il y a des Provinces où le payſan le dit encore.

SOUMELPOUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Soumelporium.* Elle eſt dans le Royaume de Bengale, ſur la rivière de Gouël, environ à trente lieuës d'Ougely, vèrs le Nord. Il y a une mine de Diamans à *Soumelpour*, & on les pêche le plus ſouvent dans la rivière. Maty.

SOUMETTRE. Voyez Sous-mettre. *Subjicere*, *ſubmittere.*

SOUN. ſ. m. Tèrme de Marine & de rélation. C'eſt ainſi qu'on appelle les principaux & plus ordinaires bâtimens de la Chine, tant navires de guèrre que les vaiſſeaux Marchands. Les plus grands *ſouns* de charge ſont du port de 700 laſtes, mais ceux qu'on équippe en guèrre ne paſſent que rârement cent laſtes. Aubin. Voyez la déſcription qu'il en fait.

SOUNE. ſ. f. Nom propre de l'une des iſles Orcades. *Suna.* Elle eſt à un mille de la côte ſeptentrionale de l'Écoſſe, & elle n'eſt conſidérable que par une grande quantité d'ardoiſes qu'on en tîre, & qu'on tranſporte juſqu'en Angletèrre. Maty.

SOUPAPE. ſubſt. fém. Tèrme de Méchaniques. C'eſt une petite platine de cuivre qu'on diſpôſe de telle ſorte dans les pompes, & aûtres machines hydrauliques, qu'elle s'ouvre pour donner paſſage à l'eau quand elle y doit entrer; & qu'elle ſe fèrme quand on veut faire monter l'eau par la compréſſion. C'eſt une platine de cuivre, ronde comme une aſſiette, avec un trou au milieu en forme d'entonnoir, qui reçoit quelquefois une boule, mais plus ordinaîrement une aûtre platine ajuſtée & uſée, enſorte qu'elle le bouche exactement, étant dirigée par ſa tige, qui paſſe dans la guide ſoudée au deſſus de la prémière platine. On s'en ſèrt dans le fonds des réſèrvoirs & des baſſins pour les vuider, en les ouvrant avec une baſcule ou une vis: dans les corps de pompes, pour laiſſer paſſer l'eau pouſſée par deſſous par le piſton, & la retenir enſuite au deſſus: dans le commencement des conduites, pour les pouvoir mettre à ſec ſans vuider les réſèrvoirs, quand on y veut travailler. On met auſſi des *ſoupapes* renvèrſées dans les ventoûſes des conduites, pour laiſſer paſſer le vent, & empêcher l'eau de ſortir. *Valvula mobilis*, *verſatilis.* Il y a trois ſortes de *ſoupapes*, l'une à clapet, la ſeconde en cône, & la troiſiéme en manière de porte à deux battans. La prémière ſe fèrme & s'ouvre comme une trappe; la ſeconde comme un bouton d'un tonneau. Ces deux là n'ont jamais plus de quatre ou cinq poûces, & la troiſiéme a quelquefois deux ou trois toiſes, & ſèrt à fèrmer les écluſes. On appelle auſſi *ſoupapes*, ces petites languettes qui s'ouvrent ou ſe fèrment avec un réſſort pour donner le paſſage au vent, & le lui fèrmer dans les balons & les ſoufflets. Les clapêts, ſont différens des *ſoupapes*, en ce qu'ils n'ont qu'un ſimple trou couvèrt d'une plaque, qui s'éleve & s'abaiſſe par le moyen d'une charnière: & ils peuvent ſèrvir par tout où l'on met des *ſoupapes*. En Latin *axis*, ſelon Vitruve. Dav.

En tèrmes d'Organiſte, on appelle auſſi *ſoupapes*, ou *ſouſtapes*, (comme ſi on diſoit les tampons de deſſous) de petits tampons qui ſont dans le ſommiér, & qui bouchent les rainures ou portevens juſqu'au piéd de châque tuyau; & qui ſont ſoutenus par un petit reſſort de léton. *Cuſpidatæ taleæ inferiores.* Quand on preſſe ſur la touche, elles font baiſſer la *ſoupape* par le moyen d'un petit bâton qu'on appelle le *pilotis.*

Les Anatomiſtes modèrnes prétendent qu'il y ait quelque chôſe de ſemblable dans les veines & les artères, qui ouvre & fèrme le paſſage du ſang, dans ſa circulation. Voyez Valvule. *Valvula.* Et il y en a qui étendent la chôſe juſqu'à la circulation qu'ils prétendent dans le ſuc des arbres & des plantes.

SOUPÇON. ſ. m. Défiance, incèrtitude, inquiétude; doute qu'on a de la ſincérité, ou de la probité d'une pèrſonne; ou de la vérité de quelque chôſe; opinion, croyance déſavantageûſe accompagnée de doute. *Suſpicio*, *ſuſpectio*, *dubitatio*, *dubium.* Le *ſoupçon* eſt une légère impréſſion ſur l'éſprit; un ſentiment de

hazard;

hazard ; une demie-lumière , & la moins noble des fonctions de l'éſprit. FLÉCH. A Veniſe les *ſoupçons* en matière d'État ſont plus ſévèrement punis que le crime ailleurs. S. DIDIÉR. La jalouſie ſe nourrit de *ſoupçons* & de défiance. Un Prince ſujet à prendre des *ſoupçons* ſe défie de la vérité même. Tout fortifie ſes *ſoupçons*, & ſon inquiétude. Mon *ſoupçon* tombe ſur vous : éclairciſſez mes *ſoupçons*. J'étois entré en *ſoupçon* de ſon infidélité , de ſa lâcheté, mais mes *ſoupçons* ſont levez. L'incèrtitude des *ſoupçons* offenſe, & refroidit l'amitié. Il vaut mieux pécher par un éxcès de bonne opinion , que par un *ſoupçon* injurieux. S. ÉVR. Il m'a ſacrifié à ſes *ſoupçons*. CORN. Dieu le livra à ſes chagrins , & à ſes *ſoupçons*. FLÉCH. Elle parut ſi offenſée de ſes *ſoupçons* , qu'elle les lui ôta entiérement. P. DE CL. Quelque bonne fin que l'on ſe propôſe , il n'eſt jamais pèrmis d'employer des jugemens téméraires , & des *ſoupçons* fondez ſur ce qui eſt caché dans le cœur des gens. BAIL.

Il faut pour mériter une ſolide éſtime ,
S'exempter du ſoupçon , *auſſi bien que du crime.*
Les ſoupçons *importuns*
Sont d'un ſecond hymen les fruits les plus communs. RACIN.

SOUPÇOnNER. v. act. Avoir du ſoupçon , entrer en ſoupçon. *Suſpicari , ſuſpicionem habere.* Il ne faut pas *ſoupçonner* légèrement. Il y a de cèrtaines marques d'amour après leſquelles un Amant ne peut *ſoupçonner* ſa Maîtreſſe d'inconſtance ſans l'offenſer mortellement. VILL. Quand on fait profeſſion d'une éxacte vèrtu , c'eſt une injure que d'être *ſoupçonné*. S. ÉVR.

SOUPÇONNER , ſignifie auſſi, Avoir une connoiſſance imparfaite , deviner à demi. *Conjicere.* Cet Intèrpréte *ſoupçonne* que ſon Auteur a voulu dire une telle chôſe ; il *ſoupçonne* que ce mot peut venir d'une telle étymologie.

SOUPÇONNÉ, ÉE, part. paſſ. & adj. *In ſuſpitionem adductus.* Ce n'eſt pas aſſez que la femme de Céſar ſoit chaſte , il ne faut pas ſeulement qu'elle ſoit *ſoupçonnée*.

SOUPÇOnNEUX , EUSE. adj. Déffiant ; qui eſt ſujet aux ſoupçons. *Suſpicioſus , ſuſpicax.* L'amour de ſon naturel eſt *ſoupçonneux*. On a bien de la peine à vivre avec les humeurs *ſoupçonneûſes*. La crédulité du peuple n'eſt pas fort *ſoupçonneuſe*. S. ÉVR. Les éſprits ſubtils ſont d'ordinaire les plus *ſoupçonneux*. AMEL. Vous n'êtes ni jaloux , ni *ſoupçonneux* ; & peut-on être Amant ſans être ni l'un ni l'aûtre ? VILL. Un homme *ſoupçonneux* eſt d'un commèrce fort difficile ; il faut de grands ménagemens pour ne lui point donner d'ombrages. BELL. Le Roi inquiet , & *ſoupçonneux* au dèrniér point , eut d'abord l'éſprit troublé de jalouſie. S. RÉAL.

SOUPE. ſ. f. Potage fait avec beaucoup de pain & de bouillon ou jus de viande , ou d'aûtres matières , qu'on ſèrt à l'entrée du repas. *Panis è jure , vel panis jurulentus.* Une *ſoupe* bien mitonnée. Quand on invite quelqu'un à dîner par occaſion , on lui dit , Voulez-vous venir manger ma *ſouppe ?* Cette façon de parler eſt populaire. CAIL. Cependant l'Académie prétend qu'on s'en peut ſèrvir dans le ſtile familiér. Quoique le mot de *ſoupe* ſoit François , ceux qui parlent noblement évitent de s'en ſèrvir. *Potage* vaut mieux. A la Cour on dit , qu'on eſt encore aux potages , & non pas aux *ſoupes*. On dit que la *ſoupe* nourrit le ſoldat ; qu'une *ſoupe* à l'oignon refait la tête. Une *ſoupe* à la Jacobine, aux porreaux , aux choux , aux navêts , &c. Voyez POTAGE. On dit d'un écornifleur , qu'il va chèrcher les bonnes *ſoupes* , qu'il va gueuſer de la *ſoupe*.

Un valet ſe levant le chapeau de la tête
Nous vint dire tout haut que la ſoupe *étoit prête.* RÉGNIÉR.

Ce mot vient de l'Italien *zuppa* , ou *ſuppa* , fait du Latin *ſapa* , qui ſignifie *bouillon* , qui par la cuiſſon eſt réduit au tièrs. Quelques-uns le dérivent de l'Allemand *ſoupp* , qui ſignifie la même chôſe ; d'aûtres de *ſouben* , qui en langage Cèltique ou Bas-Breton ſignifie *ſoupe*.

SOUPE , ſe dit auſſi des trenches de pain fort déliées qu'on met au fond du plat , ſur leſquèls on vèrſe le bouillon. *Offa.* Donnez-moi une *ſoupe* de pain ; pour dire , une trenche. Dans les gargotes pour un ſou l'on trempe la *ſoupe*.

SOUPE DE LAIT , ſe dit au Manége d'un cèrtain poil de cheval qui eſt de la couleur du potage au lait bien ſucré ; c'eſt-à-dire , mêlé de roux & de blanc. *Equus colore rufo & albo diſtinctus.* On donne auſſi ce nom aux pigeons de cette même couleur , & qui ſont fort éſtimez par ceux qui en ſont curieux.

SOUPE , ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On appelle de la *ſoupe* au pèrroquet , du pain trempé dans du vin. *Panis in vino tinctus.* On dit auſſi d'un homme qui a bien bû , qu'il eſt yvre comme une *ſoupe*. On dit d'un avâre , que ſa *ſoupe* eſt maigre ; pour dire , qu'il fait mauvaiſe chère. Les *ſoupes* de Princes ſont vantées par Rabelais.

SOUPEAU. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. Morceau de bois qui ſèrt à tenir le ſoc de la charuë avec l'oreille ; & qui eſt tout au deſſous. On dit : Ce morceau de bois ſera fort propre pour faire un *ſoupeau*. LIGÉR.

SOUPÉE , qui ne ſe dit qu'en ce mot compôſé , l'*après-ſoupée* ; pour dire , l'intèrvalle qui eſt entre le ſouper & la rétraitte pour dormir. *Intervallum inter cœnam & cubitum.* On ſe rejoüit bien dans une telle maiſon toutes les *après ſoupées* , on y danſe , on y joüe , &c.

SOUPENTE. Voyez SOUſPENTE.

SOUPER , ou SOUPÉ. ſ. m. Repas du ſoir. *Cœna , refectio veſpertina.* On nous a donné un grand *ſouper*. Ce n'eſt pas un *ſouper* par ordre , ce n'eſt qu'une collation. Je m'en vais manger mon *ſoupé*. On a joüé , on a gagé le *ſoupé* de la compagnie. Aléxandre diſoit que pour faire un *ſoupé* délicieux , il falloit faire un ſobre dîné. SUP. DE QUINT.

SOUPER , ſe dit auſſi de la viande préparée pour faire ce repas. *Cœna.* Les bourgeois qui vont ſouper chez leurs voiſins font porter leur *ſouper* , leur gigot. Ce Pâtiſſier cuit tous les jours plus de quarante *ſoupers* , ou éclanches.

Quelques uns dérivent ce mot *à ſorbendo* , qui prétendent que le *ſouper* étoit anciennement le principal des repas.

SOUPER. v. n. Prendre le repas du ſoir. *Cœnare , cœnam ſumere.* Ceux qui tiennent tâble font grande chère à dîner , mais ils ne *ſoupent* guère. Les jours de jeûne il eſt déffendu de *ſouper*. Ce goinfre dîne bien , mais il *ſoupe* encore mieux. Il eſt bien fâcheux aux jeunes gens de s'aller coucher ſans *ſouper* , de *ſouper* par cœur. On dîne & on *ſoupe* en même tems , quand on ne fait qu'un repas.

On appelle ironiquement *ſoupe ſept-heures* , un homme retîré , & qui *ſoupe* régulièrement à cette heure là, que les aûtres employent aux divèrtiſſemens , à la promenade. *Septimâ cœnam ſumens.*

SOUPIER , IÈRE. ſ. m. Qui aime bien la ſoupe , qui en mange plus que d'aûtre viande. *Offarius.*

SOUPIR. Voyez SOUSPIR. *Suſpirium.*

SOUPIRAIL. Voyez SOUſPIRAIL.

SOUPLE. adj. m. & f. Qui eſt doux , maniable , obéïſſant. *Flexilis , flexibilis , ductilis.* Les Corroyeurs à force de paſſer le cuir , & de le graiſſer , le rendent *ſouple*. Quand on a été long tems ſans porter des bottes , elles ne ſont pas *ſouples* , elles bleſſent.

SOUPLE , ſe dit auſſi de ce qui plie aiſément. *Flexilis.* Oſiér *ſouple*. Les branches étoient *ſouples* & courbées en l'air. VAUG.

SOUPLE , ſe dit auſſi des hommes , & des animaux , & ſignifie , Soumis, obéïſſant. *Docilis , mitis, manſuetus.* Ce fanfaron voulut me braver , mais je l'ai ſi bien manié , que je l'ai rendu *ſouple* comme un gand. Ce cheval étoit fougueux , mais en quinze jours de manége il a été rendu *ſouple* & obéïſſant comme les aûtres.

SOUPLE , à l'égard de l'éſprit ſignifie , Adroit , inſinuant , complaiſant ; docile , humble. *Indulgens , obſequioſus , in obſequendo promptus , ſtudioſus , facilis in obſequium animus.* Ces gens ſi *ſouples* , & ſi complaiſans , avec leurs feintes , & leurs diſſimulations n'arrivent pas toûjours au but qu'ils ſe propôſent. S. ÉVR. Les pèrſonnes polies ſont *ſouples* , & fléxibles. RÉFL. La vèrtu eſt douce , *ſouple* , & accommodante. M. ÉSP. Brébeuf fait dire à Céſar en parlant de la Fortune ,

Toûjours prompte , & toûjours ſouple *à ce que je veux ,*
Souvent elle avoit peur de me coûter des vœux.
La richeſſe pèrmet une juſte fierté ,
Mais il faut être ſouple *avec la pauvreté.* BOIL.

Aimez qu'on vous cenſure ,
Et ſouple *à la raiſon corrigez ſans murmure ,* ID.

Pluſieurs croyent que ce mot vient de *ſupplex* , & qu'il eſt le primitif , & que le précédent n'eſt que le dérivé. Quelques-uns le dérivent du Latin *ſubtilitas*.

On dit provèrbialement , Être *ſouple* comme un gand ; c'eſt-à-dire, humble , & obéïſſant à tout ſans répugnance. *Tractabilis , facilis , humilis , obſequioſus.*

SOUPLEMENT. adv. D'une manière ſouple & ſoumiſe. *Docili animo.* Ce valèt parle & agit toujours *ſouplement* auprès de ſon maître.

SOUPLEſSE. ſ. f. Fléxibilité de corps ; facilité à mouvoir ſon corps , à ſe plier comme on veut. *Corporis agilitas , membrorum mollis in flexum facilitas.* Il a une *ſoupleſſe* de corps admirable. *Soupleſſe* de mains. *Soupleſſe* dans les reins , dans les jambes. Les mains ſont un tiſſu de nèrfs & d'oſſelèts enchaſſez les uns dans les aûtres, qui ont toute la force & toute la *ſoupleſſe* convenable pour tâter les corps voiſins , pour les ſaiſir , &c. FÉNELON. La

langue

langue eſt un tiſſu de petits muſcles, & de nèrfs ſi ſouples, qu'elle ſe replie comme un ſerpent avec une mobilité & une *ſoupleſſe* inconcevable. Id.

Soupleſſe, ſe dit auſſi figurément, pour, Docilité, complaiſance, ſoumiſſion, fléxibilité aux volontez d'autrui. *Docilitas, indulgentia, ſubjectio, conſenſio.* Tout le monde ne peut pas avoir une cèrtaine *ſoupleſſe* pour s'ajuſter à toutes les humeurs des gens. Bell. La *ſoupleſſe* approche un peu de la fourberie. La vie d'un Courtiſan eſt une étude continuelle de *ſoupleſſe.* La Chet. Pour amener les aûtres à vôtre ſentiment, il faut ménager leur éſprit avec une *ſoupleſſe* étudiée, dont on ne ſente point l'artifice. Bell. Les gens adroits ſe tournent à toutes ſortes de caractères avec tant de *ſoupleſſe*, qu'on diroit que leur humeur eſt celle de tous les aûtres. S. Evr. Dans le monde il faut s'accoutumer à l'humeur des aûtres avec une *ſoupleſſe* qui ne ſente ni la baſſeſſe, ni l'éſclavage. Id. On ne ſçauroit croire juſqu'où va leur *ſoupleſſe* & leur ſubtilité, (des Chinois) quand il faut s'inſinuer dans les éſprits, ménager une bonne occaſion. P. Le Comte.

On appelle, Tours de *ſoupleſſe*, ou *ſoupleſſe*, tous les moyens ſubtils, adroits, cachez, artificieux dont on ſe ſèrt pour arriver à ſes fins. *Artes, blanditiæ, aſtutia.* Il n'y a point de tours de *ſoupleſſe* qu'il ne faſſe pour réüſſir, & pour ſupplanter cet homme. Ce Charlatan trompe les plus fins par ſes tours de *ſoupleſſe.*

A l'œuil toûjours au guèt pour des tours de ſoupleſſe.
Régniér.

SOUPRESURE. ſ. f. Vieux mot. Surpriſe, tromperie. *Fraus, Dolus, fallacia.* Ce mot eſt employé par Beaumanoir, C. 69. Telle *ſoupreſure* ne les excuſe pas.

SOUQUE. Tèrme de Marine. C'eſt un tèrme des plus bas, qui veut dire, Tirer ou peſer ſur une manœuvre, où il tient quelque chôſe de peſant & de fort. *Trahere.*

SOUQUENILLE. ſ. f. Vêtemens de grôſſe toile, ou garde-robbe qu'on donne aux valêts, pour conſèrver leurs habits propres, & que les payſans portent auſſi par néceſſité. Molière dit *ſequenille.* Voyez ce mot. *Veſtis ex telâ vel lanâ confecta.*

SOUQUET. ſ. m. Vieux mot. A Montauban c'eſt l'équivalant du vin. C'eſt un droit ſur le vin. *Vectigal vinarium.* Voyez Soquet.

SOUR. Voyez TYR.

SOUR. ſ. m. Nom propre d'une rivière des Païs Bas. *Sura.* Elle coule dans le Duché de Luxembourg, où elle baigne Baſtogne, & Echtèrnach, & ſe joint à la Moſelle, à deux lieuës au deſſus de Trèves. Maty.

SOURAVIS. ſ. m. & pl. Vieux mot c. habits à mettre par deſſus les aûtres. Joinville, page 358, comme qui diroit ſurhabits. Borel.

SOURCE. ſ. f. Lieu d'où quelque chôſe procéde, ou la caûſe qui la produit. *Origo, ortus, cauſa, principium.* Quand on veut guérir un mal, il faut aller à la *ſource*, à ſa caûſe. Les humeurs corrompuës, déréglées, éxtravaſées, ſont les *ſources* des maladies. Le ſang eſt le principe, la *ſource* de la vie. La veine câve eſt la *ſource* de toutes les aûtres. Le cèrveau eſt la *ſource*, le principe des nèrfs.

Source, ſe dit plus particulièrement de l'endroit où les eaux ſourdent, & ſortent de la tèrre. *Fons, ſcaturigo.* Il n'y a eu qu'en ces dernièrs tems qu'on a découvèrt les *ſources* du Nil. Le Loiret eſt une rivière navigable dès ſa *ſource.* Il y a bien des *ſources* dans cette prairie, au piéd de cette montagne. La *ſource* du fleuve Marſias eſt au ſommêt d'une montagne. Vaug. Dans les Iſles de l'Archipel il y a de *ſources* d'huile de pétréol, de bitume, &c. Les eaux minérales ſont des *ſources* alumineûſes, vitriolées, &c.

Source, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Origine, caûſe, principe. *Cauſa, origo, principium.* La bonté de Dieu eſt une *ſource* qu'on ne peut tarir, ni épuiſer. Le péché eſt la *ſource* de tous nos maux. Les héréſies ſont la *ſource* des ſéditions, des guèrres civiles. La chicane eſt la *ſource* de tous les procès. Le mien & le tien ont été la *ſource* de toutes les diſſentions des hommes. La dévotion qui ſe déploye ſi fort en démonſtrations, & en actes éxtérieurs, eſt une fauſſe vèrtu qui a ſa *ſource* dans les paſſions humaines. De Vill. Il faut remonter à la *ſource* d'une action de vèrtu pour éxaminer ſi elle eſt fauſſe, ou véritable. M. Scud. L'ignorance de ſoi-même eſt la *ſource* de tous les vices. Nic. La doctrine des opinions probables eſt la *ſource* & la bâſe de leurs déréglemens. Pasc. Ma mort ſera la *ſource* de vôtre gloire. Racin.

Cette image cruelle,
Sera pour moi de pleurs une ſource *éternelle.* Id.

Quand ce que quelqu'un dit ou écrit, eſt facile, naturel, & conforme à ſon génie, au caractère de ſon éſprit, & au ſentiment de ſon cœur; on dit que cela coule de *ſource. Manare ab origine.*

Aminthe n'en veut qu'à ta bourſe,
Eraſte, & ces beaux ſentimens,
Qui te ſemblent couler de ſource,
D'un cœur intéreſſé ſont les purs mouvemens. Senecé.

Cet Auteur a bien du génie, ſes vèrs ſont faciles, & coulent de *ſource.* En matière de ſcience, il faut puiſer dans la *ſource*; c'eſt-à-dire, conſulter les anciens & les originaux. Vous êtes la *ſource* de la galanterie.

Source, ſe dit auſſi des lieux où les chôſes croiſſent naturellement, où elles ſe fabriquent, où elles ſe trouvent en abondance. *Origo.* Il faut aller aux Indes trafiquer d'épiceries, c'eſt la *ſource.* Le Pérou eſt la *ſource* de l'or & de l'argent. Paris eſt la *ſource* des beaux éſprits. On dit que deux chôſes viennent d'une même *ſource*, lorſqu'elles viennent de même endroit, que c'eſt un même homme qui les a faites, ou inventées.

Sources. En Architecture on appelle *ſources*, pluſieurs rigoles de plomb, de rocaille, ou de marbre, bordées de mouſſe, ou de gâzon, qui par leurs ſinuoſitez, & détours, forment une éſpéce de labyrinthe d'eau, & ont quelques jèts aux endroits où elles ſe croiſent: comme les *ſources* de Trianon. *Scaturigo artificialis.*

SOURCIL. ſ. m. (Prononcez *Sourci.*) Le poil qui eſt au deſſus des yeux en manière de demi cèrcle. *Supercilium.* Le Maréchal de Turénne avoit les *ſourcils* grôs, & aſſemblez; ce qui lui faiſoit une phyſionomie malheureûſe. B. Rab. J'ai encore les *ſourcils* joints, qui eſt la marque d'un fort méchant homme. Voit. Froncèr le *ſourcil.* Ablanc. C'eſt ſe fâcher, ſe chagriner, marquer de la colère. Les Médécins appellent la partie qui eſt la plus proche du nez, la *tête* des *ſourcils*; & celle qui tire vèrs les temples, la *queüe*, ou le bout; & l'éſpace qui eſt ſans poil entre les deux *ſourcils*, faute de mot François, eſt appellé par eux *intercilium*, & *gabellum*, ou aprés Hippocrate *metopion.* Les Médecins appellent auſſi *ſourcils*, cèrtaines apophyſes de cartilage qui ſont aux emboëtures de quelques ôs, comme celle de l'ôs iſchion qui comprend la tête de l'ôs de la cuiſſe.

Sourcil, ſe dit auſſi du poil qui eſt au deſſus des yeux du cheval. *Supercilia.*

En Architecture on appelle *ſourcil*, le haut de la porte qui pôſe ſur les piédroits. *Superliminare.*

SOURCILLER. v. n. Remuer les ſourcil. *Supercilia movere, vibrare ſupercilia.* Cet écolier n'ôſe pas *ſourciller* devant ſon maître; pour dire le regarder en face. Il n'a pas ſeulement *ſourcillé*, quand on lui a annoncé la mort de ſon père.

SOURCILLEUX, eûse. adj. Tèrme poëtique, qui ſe dit des montagnes & des rochers fort élevez, & qui ſemblent être orgueilleux par leur élevation. *Superbus, ſuperciliosus.*

Tels qu'on vit autrefois ces Titans orgueilleux,
Tels qu'on vit d'Ixion les enfants ſourcilleux.
N. ch. de vèrs.

SOURd, Sourde. adj. & ſ. (Le *d* ne ſe prononce pas au maſculin, ſi ce n'eſt devant une voyelle: auquel cas on le prononce à-peu-prés comme un *t.*) Il ſignifie, Qui ne peut entendre les ſons, par quelque défaut de l'organe ſur lequel ils ſont impreſſion. *Surdus.* On dit que les peuples voiſins des Cataractes du Nil deviennent *ſourds* à caûſe du bruit continuel de ſes eaux en tombant. Les *ſourds* de naiſſance ſont muêts: ils ne peuvent teſter.

Sourd, ſe dit auſſi de celui qui fait ſemblant de ne pas entendre, parce qu'il ne veut pas accorder ce qu'on lui demande. *Surdus voluntarius.* Ce Juge eſt inéxorable. *Judex inexorabilis.* Il eſt *ſourd* à toutes les prières. *Obſurdeſcit precibus.* A l'équité les hommes furent *ſourds.* Bens. La colère eſt *ſourde* aux remontrances de la raiſon. M. Esp. Les Poëtes diſent que le ciel eſt *ſourd* à leurs cris, quand les oracles ne leur veulent pas répondre; les Magiciens, que l'enfèr eſt *ſourd* à leurs invocations, quand leurs charmes ne réüſſiſſent pas. Les Dieux depuis long-tems me ſont cruëls & *ſourds.* Racin.

Sourd, ſe dit auſſi de ce qui ne réſonne pas aſſez, qui ne fait pas aſſez de bruit. *Surdus, obtuſus, hebes.* Cette Egliſe, cette chambre, ſont *ſourdes.* Un carroſſe vitré eſt fort *ſourd*, on n'entend point ce qu'on dit au dehors. Ce luth eſt *ſourd*, il ne fait pas aſſez de bruit. Un manicordion eſt plus *ſourd* qu'une épinette. Les Poëtes diſent auſſi, les bois & les aûtres *ſourds.*

Lime sourde, eſt expliqué à Lime. *Scobina tenuis.*

Lanterne sourde, eſt expliqué à Lanterne. *Lanterna cæca.*

Sourd, en tèrme de Joaillièr, ſe dit des pièrres qui n'ont pas tout l'éclat & le brillant qu'elles dévroient avoir pour être parfaites, mais qui ont des pailles, des glaces ou quelque chôſe d'obſcur,

d'obſcur, de ſombre, de brouillé qui diminuë leur prix. *Obſcurus, ſuboſcurus.*

En Arithmétique on appelle un nombre *ſourd*, celui qui n'a point de proportion avec un aûtre, qui n'a point de meſure commune, qui ne peut pas être également diviſé en pluſieurs parties, & ſans fraction: comme le nombre de 31, eſt un nombre *ſourd*. *Incommenſurabilis, vel irrationabilis.* On l'appelle autrement *irrationel* en Géométrie. On dit la même chôſe des lignes, qu'on appelle auſſi *ſourdes* ou *incommenſurables*.

Sourd, ſe dit figurément en chôſes morales. Il court un bruit *ſourd* d'une telle affaire; pour dire, on en parle tout bas & en ſecret, on n'ôſe la publier, la nouvelle en eſt encore incèrtaine. *Rumor obſcurus, ſermo occultus.* On fait de *ſourdes* pratiques, des cabales, des menées ſecrêttes, pour brouiller l'État, pour corrompre des Juges, pour tirer des avantages illicites. On dit, faire la *ſourde* oreille; c'eſt à dire, ne vouloir pas écouter.

Sourd, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un homme qui frappe comme un *ſourd*, qui crie comme un *ſourd*; pour dire, bien fort. *Contenta voce clamat.* Il n'y a point de pire *ſourd* que celui qui ne veut pas entendre. Autant vaudroit parler à un *ſourd*, ſe dit à celui qui ne veut rien faire de ce qu'on lui propôſe.

SOURd. ſ. m. Eſt une éſpéce d'aſpic le plus dangereux de tous, qui eſt gris, & qui a des tache jaûnes. *Scytales.*

SOURDAUT, AUDE. Qui eſt à demi ſourd, qui a l'oreille dure. *Surdaſter.* Quand on eſt ſur l'âge, on devient *ſourdaut*.

SOURDELINE. ſ. f. Eſt une éſpéce de muſette fort en uſage en Italie, qu'on appelle auſſi *ſampogne*. *Uter ſymphoniacus.* Elle eſt différente de nos muſettes, en ce qu'elle a quatre chalumeaux avec pluſieurs trous garnis de boëtes, qui ſèrvent à les ouvrir ou fèrmer, & qui s'avancent, ou ſe reculent par le moyen de petits reſſorts.

SOURDEMENT. advèrbe. Secrettement, & ſans bruit. *Clam, latenter, occultè, clanculum.* On a conduit cette affaire, cette négociation bien *ſourdement*, on parle *ſourdement* de guèrre. La mort ourdit *ſourdement* ſa trame. M. DE P.

SOURDINE. ſ. f. Trompette qui fait un bruit ſourd, qui ſèrt à donner le ſignal aux gens de guèrre pour déloger ſecrettemnt & ſans bruit, ce qui ſe fait en pouſſant un morceau de bois dans le pavillon où ouvèrture de la trompette. *Organum muſicum ſoni exilis & obtuſi.* Ce morceau de bois eſt pèrcé tout au long depuis ſa bouche juſqu'à ſa patte, & ſes bords ſont déliez, afin qu'ils obéiſſent un peu, quand on les pouſſe dans le pavillon. *Soni obex.* Il ſèrt ſeulement pour étrecir l'ouvèrture, & pour étouffer le ſon qui eſt plus éclatant, à proportion que la patte eſt plus ouvèrte.

On le dit auſſi des aûtres inſtrumens de Muſique, quand on veut qu'ils ne faſſent point de bruit, comme les luths & les violons qui ſont ſans rôſes & ſans ouïes. *Organum muſicum ſoni, obtuſi.* On fait la même chôſe en appliquant une petite plaque d'argent qu'on met ſur le chevalet, qui empêche l'inſtrument de réſonner à ſon ordinaire.

Sourdine, ſe dit auſſi de toutes les chôſes qui ſe font en cachette, & ſans bruit. *Clam, clanculum, occultè.* Ce banqueroutiér s'en eſt allé la nuit à la *ſourdine*, & ſans dire adieu. Ce négociant fait ſes affaires à la *ſourdine*, & ſans éclat. Les mariages clandeſtins ce ſont ceux qui ſe font à la *ſourdine*, ſans en avèrtir pèrſonne.

SOURDRE. v. n. Sortir, jaillir, S'écouler par quelque fente de la tèrre. Il ne ſe dit que des eaux, des fontaines, des ſources, des rivières. *Scatere, ſcaturire.* Ce marais ſera difficile à déſſécher; on y voit *ſourdre* des eaux de tous côtez. On dit que le Rhin, le Rhône & le Pô *ſourdent* du piéd de la même montagne. Il y a une aûtre forêt d'Hamon au milieu de laquelle *ſourd* une fontaine. VAUG.

Ce mot vient de *ſurgere*. NICOD. Il eſt vieux.

Sourdre, ſe dit figurément en Morale. Il faut étouffer cette Héréſie dans ſa naiſſance, il en pourroit *ſourdre* de grands maux, des ſchiſmes, & des guèrres civiles. *Naſci, enaſci, oriri, exoriri.* Caton diſoit qu'en frapant du piéd contre tèrre, il en feroit *ſourdre* des légions. ABLANC. Il eſt vieux.

> *Ainſi parloit cèrtain époux un jour,*
> *A ſa moitié qui contre nôtre mère*
> *Murmuroit fort, étoit fort en colère,*
> *De nous avoir joué le vilain tour,*
> *Dont a* ſourdi *toute nôtre miſere.* P. DU CERCEAU.

Ce prétérit & tous les tems hors le préſent ſont peu en uſage.

Sourdre au vent, ſe dit ſur la mèr d'un navire qui tient bien le vent, & qui avance à ſa route au plus près du vent. *Ad venti lineam propius accedere.* *Sourdre* ſe dit encore d'un nuage qui ſort de l'horizon, & qui s'éleve vèrs le zénith.

SOURE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Éſtramadure d'Éſpagne.

Saurium. Il eſt à cinq lieuës de Conimbre, vèrs le midi, ſur la rivière de *Soure*, qui ſe décharge dans l'embouchure du Mondego, & qui étoit appellée anciennement *Aucus*. MATY.

SOURI, ou SOURIS. ſ. f. Petit rat ou animal qui eſt dommagéable aux grains & aux meubles, parce qu'il les ronge. *Muſculus.* Ce qui fait valoir les chats, c'eſt l'antipathie naturelle qui eſt entre eux & les *ſouris*. Voilà du pain mangé des *ſouris*. Les *ſouris* ont fait grand dommage à cette Bibliothéque, il faut y mettre de la mort au râts & aux *ſouris*. Ariſtote dit qu'une *ſouri* enfèrmée dans un vaiſſeau de millèr fit cent vingt *ſouris*. Matthiole dit qu'en Pèrſe on fendit une *ſouris* pleine, qui avoit dans ſon ventre des ſouriceaux pleins avant qu'ils fuſſent nez. Celles d'Égypte ont le poil dur & picquant comme les hériſſons. Les râts, les loirs & les marmotes ſont du genre des *ſouris*. On voit dans l'Hiſtoire d'Anglètèrre, qu'en l'année 1580 & 1648, il y eut une ſi grande inondation de *ſouris*, qu'elles déſolèrent toute la Province d'Éſſex; mais qu'en même tems il y vint une prodigieuſe quantité de hiboux, qui en délivrèrent le pays.

> *Ha! Dieu, pourquoi faut-il que mon éſprit ne vaille*
> *Autant que cil qui mit les* ſouris *en bataille* RÉGNIÉR.

Ce mot vient de *ſorice* ablatif de *ſorex*. NICOD.

Souri, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Souri* qui n'a qu'un trou eſt bien-tôt priſe; pour dire, qu'un homme qui n'a qu'un moyen de ſe déffendre, qu'une reſſource, eſt bien-tôt ruiné. *Qui unicum habet effugium cito capitur.* On dit auſſi, il la guette comme le chat fait la *ſouri*, pour dire, qu'il l'épie, qu'il l'obſèrve ſoigneuſement. On dit auſſi en parlant d'une chôſe impoſſible, Ce qui ne fut jamais, ni ne ſera, c'eſt le nid d'une *ſouris* dans l'oreille d'un chat. On dit qu'une fille eſt ératée comme une potée de *ſouris*; pour dire, qu'elle eſt gaye & fort éveilée. On dit auſſi, qu'elle fait la *ſouri*, quand elle prend adroitement l'argent de la poche d'un homme ſans qu'il s'en appèrçoive. On dit auſſi d'un homme qui a bien peur, qu'on le feroit cacher dans un trou de *ſouri*. On dit auſſi pour éxprimer un grand ſilence, qu'on n'entend pas une *ſouri* trotter. On dit auſſi, La montagne a enfanté une *ſouris*, lorſqu'on a attendu quelque chôſe d'éxtraordinaire, & que le ſuccès n'a pas répondu à l'attente.

On appelle en tèrmes de Fortification, le *pas de la ſouri*, une petite retraite du parapet de la muraille au deſſus du cordon, autrement l'*orteuil*, la *berme*. *Margo vulgaris.*

On appelle *dents de ſouris*, cèrtaines entaillures qu'on fait ſur des rouës qui reſſemblent aux dents de *ſouris*. *Minuta & levis inciſura.*

Souri, en tèrmes de Manége, eſt un cartilage qui eſt dans les naſeaux d'un cheval, qui le fait ébrouër ou ronfler des naſeaux. *Cartilago in naſo equi exorta.*

Les Médecins appellent *ſouri*, l'éſpace qui eſt dans la main entre le poûce & l'indice, qu'ils appellent auſſi *thenar*; & c'eſt là que les Chiromanciens placent le mont de Mèrcure. *Thenar.*

Les femmes appellent *ſouri*, un petit nœud de nompareille qui ſe place dans le bois; c'eſt à-dire, dans un paquet de cheveux hériſſez qui garniſſent le piéd de la futaye bouchée. PALAPRAT. *Minutula taniæ connexio, nexio, vel nexus.*

SOURICEAU. ſ. m. Une jeune ſouris. *Muſculus.*

> Un ſouriceau *tout jeune, & qui n'avoit rien vû.* LA FONT.

SOURICIÈRE. ſ. f. Petit piége, inſtrument pour prendre des râts & des ſouris, qui ſe fait en pluſieurs manières, pour les attraper ſoit vives, ſoit mortes. *Muris deſcipula.*

SOURIE, SOURISTAN. Voyez SYRIE.

SOURJOUVEIGNEUR, ou SURJOUVEIGNEUR. ſ. m. Tèrme de la coûtume de Brétagne. C'eſt le cadet d'un cadet, ou d'une branche cadette. *Natu minor filius in natu minorum familia.*

SOURJOUVEIGNEURIE, ou Soubsjouveignerie. ſ. f. Tèrme de la coûtume de Brétagne. C'eſt une qualité ou manière de tenure de fiéf. *Clientela minoris natû in minorum natû familiâ a majore fratre fundum beneficiarium poſſidentis.* Quand un aîné donne à ſon jouveigneur, c'eſt-à-dire, à ſon puiſné une tèrre à tenir de lui, cela s'appelle Jouveignerie, & il y en a de deux ſortes, l'une en parage, qui eſt lorſque le jouveigneur la tient ſans ſujettion à aucun aûtre droit que celui de l'hommage & de quelques déférences pèrſonnelles. Car alors le jouveigneur eſt pair en quelque façon avec ſon aîné, c'eſt pour cela que cette tenure s'appelle Jouveignerie en parage; l'aûtre eſt une jouveignerie ſimple, quant la tèrre eſt tenuë à d'aûtres conditions. Quand enſuite quelqu'un des déſcendans de ce jouveigneur ayant des frères puînez leur donne auſſi quelque tèrre en fiéf. Cela s'appelle *Sourjouveignerie*, ou *Soub jouveignerie*. La jouveignerie en parage ne dure que juſqu'à la 9e. génération, après quoi elle devient jouveignerie

veignerie ſimple. Voyez Dargentré ſur la coûtume de Brétagne. art. 561.

SOURIQUOIS, OISE. adj. Forgé, pour ſignifier ce qui appartient aux ſouris & aux râts. On peut s'en ſervir en ſtile burleſque, comme a fait le Traducteur de la Batrachomyomachie d'Homère,

Tout tremble, râts ſur tèrre, & grénoüilles ſur l'onde

Mais bientôt condamnant une vaine frayeur.
Le peuple Souriquois, *rappelle ſa vigueur.*

On pourroit dire de même, la Gent Souriquoiſe.

SOURIQUOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom propre de peuples de la nouvelle France, en Amérique. *Soriqui.* Ils ſont dans l'Acadie, vèrs le Golfe de S. Laurent. Ces peuples ont leurs Caciques, ou Capitaines, & leurs Prêtres, qui ſont en même tems leurs Médecins, & leurs Chirurgiens. Ils ne vivoient aûtrefois que de poiſſon en été, & de leur chaſſe en hyvèr, mais ils ont appris des François à ſemer du bléd, & des légumes, & à faire du pain. MATY.

SOURNOIS, OISE. adj. & ſ. Qui eſt caché & diſſimulé, qui fait les chôſes à la ſourdine, ſans en dire mot à pèrſonne. *Tectus & melancholicus.* Les gens *ſournois* ſont ceux qui font le mieux leurs affaires, mais ils ſont un peu dangereux ſur la vengeance. Les Indiens du Pérou ſont malins, diſſimulez, *ſournois* FRÉZIÉR. *p.* 240.

SOUS. Prépoſition qui déſigne particulièrement un lieu inférieur & qui régit l'accuſatif. Tout ce qui eſt *ſous* le ciel *Sub, ſubter, infra.* Les habitans qui ſont *ſous* le Pôle. Les Antipodes ſont *ſous* nos piéds. Ces deux pèrſonnes habitent *ſous* un même toit. Ce cavalier eſt beau *ſous* les armes; ce cheval eſt bien *ſous* lui, il le met bien ſur les hanches. Il eſt né *ſous* une bonne planete, *ſous* un ciel benin. Ces piéces ſont attachées *ſous* le contreſcèl.

On dit, Faire mourir quelqu'un *ſous* le bâton; pour dire, à coups de bâton. *Fuſtibus opprimere.*

SOUS, ſe dit quelquefois des ſituations latérales. J'ai trouvé cet homme *ſous* ma main, à ma commodité, auprès de moi. *Ad manum, prope, juxta.* Au jeu on dit, Je ne veux point être *ſous* ſa main; pour dire, ſous ſa couppe.

SOUS, ſe dit auſſi par rélation à quelque ſupériorité, à quelque dévoir, ou condition, ou ſûreté. *Sub beneplacito, cum bona venia.* On achéte un Office *ſous* le bon plaiſir du Roi, à la charge de ſon agrément. Ce lègs eſt fait *ſous* condition, à la charge de l'accomplir. On lui a prêté de l'argent *ſous* bonne & ſuffiſante caution. On la transféré *ſous* bonne & ſûre garde. Tous ſes papiérs ſont *ſous* la clèf, *ſous* le ſcellé. On lui avoit dit cela *ſous* le ſceau de la confeſſion; pour dire, en grande confidence, & avec engagement de n'en rien dire.

SOUS, ſe dit auſſi à l'égard des inférioritez morales, & ſert à marquer la ſubordination, la dépendance. *Sub, infra.* Les Vicaires ſont *ſous* les Curez; les Diſciples *ſous* les Maîtres, les ſoldats *ſous* le Capitaine; les peuple *ſous* les Rois, *ſous* une telle domination; les Juges inférieurs *ſous* les ſupérieurs. Il s'eſt mis enfin *ſous* le joug du mariage. Le Roi a pris ce Prince *ſous* ſa protection. Une chôſe ſaiſie eſt *ſous* la main du Roi & de Juſtice. J'ai entrépris cette affaire *ſous* vos auſpices, *ſous* l'éſpoir de vôtre faveur. J'ai combattu *ſous* vos enſeignes. Ce jeune homme eſt encore *ſous* la férule. Il a étudié *ſous* un tel Docteur. Il eſt *ſous* la coulevrine de cette place. Un Amant vit *ſous* les loix de ſa Maîtreſſe.

SOUS, ſe dit auſſi en matière de déguiſemens. Il a mis ſon bien *ſous* le nom de ſa femme. *Sub.* Il n'a pas imprimé ce livre *ſous* ſon nom; il l'a mis *ſous* le nom d'autrui. On fait la guèrre *ſous* de beaux prétextes, *ſous* ombre, *ſous* couleur de déffendre les alliez. *Sub ſpecie.* Il s'eſt emparé de ce bien *ſous* les plus belles apparences, *ſous* les plus beaux prétextes du monde.

SOUS, ſe dit auſſi de ce qui eſt rangé dans un ordre convenable. *Sub.* L'éſpece eſt *ſous* le genre, l'homme *ſous* l'animal. Il faut ranger châque chôſe *ſous* ſa catégoire. Cette Loi eſt rangée *ſous* un tel Tître, cette queſtion *ſous* un tel Chapitre.

SOUS, ſe dit auſſi pour déſigner le tems. *Sous* le régne d'Auguſte, *ſous* les Empereurs. Cela a été établi *ſous* un tel Pape. *Sub. Auguſto imperante, Imperatorum tempore. Tali Pontifice Eccleſiam regente.*

SOUS, ſe dit auſſi pour, Dans. Ils donnèrent *ſous* éſpérance d'un grand ſuccès ABLANC. *In, ſub.*

SOUS, ſignifie auſſi, Avec. *Cum.*

Sous *un habit de fleurs, la Nymphe que j'adôre,*
L'aûtre jour apparut ſi brillante à mes yeux. VOIT.

On dit d'une chôſe dont on a été le témoin oculaire: cela s'eſt paſſé *ſous* mes yeux. *Ipſiſſimis occulis vidi.*

On dit auſſi, *ſous* peine de la vie; pour dire, ſur peine de la vie, ou, à peine de la vie, ſur peine de la vie eſt meilleur. *Sub pæna capitis.*

Tome IV.

On dit faire quelque chôſe *ſous* main; pour dire, ſecréttement. *Secréto.* Paſſer quelque chôſe *ſous* ſilence; pour dire, n'en point parler. Faire une promeſſe *ſous* ſeing privé; pour dire, ſans l'intèrvention des Notaires.

On dit provèrbialement, Je voudrois être cent piéds *ſous* tèrre, quand on a quelque chagrin violent qui fait voir du dégoût pour la vie. *Sub.*

Il faut remarquer ſur les noms & ſur les vèrbes compôſez de la prépoſition *ſous*, que l'*s* ne s'y prononce point à moins que le nom ou le vèrbe ne commence par une voyelle. S'il y a quelques éxceptions à faire, comme dans *ſouſcription, ſouſcrire*, on les marquera.

SOUS-AGÉ, ÉE. Vieux adj. qui a deux ſens contraires dans différentes coûtumes. Dans le ſtyle de Liége C. V. Art. 3. & dans la pratique de Boutillier *Soubſagé*, & déſagé eſt celui qui eſt fort âgé & caduc, décrépite, auquel on donne un Curateur à ſa vie. *Senex caducus, décrépitus.* Au contraire dans le Style de Normandie, ſouſagé eſt celui qui eſt en bas âge, & qui a beſoin de tuteur. *Minor.*

SOUS-AIDE. ſ. f. Dans la coûtume de Normandie C. XXXV. C'eſt l'aide que les Soûtenans & Arrière-Vaſſaux doivent au Seigneur duquel ils tiénnent nu à nu, pour payer par lui le droit de loyaux & chevèls aides au chèf Seigneur du fièf chevèl, duquel les aûtres fiéfs dépendent par moyen. DE LAURIÈRE. *Sous aide* dans la baſſe latinité *Subadjuva* eſt auſſi l'Aide d'un Magiſtrat, & le nom d'une dignité dans les tems du moyen âge. C'etoit le ſubſtitut d'un Magiſtrat, qui l'aidoit dans les fonctions de ſa charge, & qui en ſon abſence les faiſoit à ſa place. Voyez Du-Cange au mot *Subadjuva.*

SOUS-ARBRIſSEAU. ſ. m. Plante moyenne entre l'arbriſſeau & l'hèrbe. Voyez ARBUSTE. *Arbuſculum.*

SOUSAdVOUÉ. ſ. m. Second Avoué d'une Égliſe ou d'un Monaſtère. Avoué ſous un aûtre & au lieu & place d'un aûtre, ou par ſon défaut. *Subadvocatus.* Voyez AdVOUÉ.

SOUſ-BACHA, ou SOUſBACHI. ſ. m. Officier Turc, qui eſt ſous le Bacha, le prémiér après lui. *Legatus.* Le Grand Vézir fait la ronde à Conſtantinople dans les ruës, le mècredy après dîner & les cadis, les *Sou-Bachis*, & les Vayvodas ont leurs jours dans la ſemaine, & leurs heures pour y veiller. DU LOIR. *p.* 186.

SOUſ-BAIL. ſ. m. Partie d'un bail qu'un Fèrmier Général ſoufèrme à un aûtre. Faire un *ſou-bail. Sublocatio.*

SOUſ-BANDES. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Bandes qu'on met les prémières aux fractures ſous les aûtres. *Prima faſcia.* Elles ſèrvent à aſſembler en un les parties écartées, & à écarter celles qui s'approchent contre l'ordre naturel. On dit auſſi *ſous-bandage.* DEG.

SOUſ-BARBE. ſ. f. Coup que l'on donne ſous le menton Donner une *ſou-barbe. Manu mentum percutere.*

SOUſ-BARBE, ſe dit figurément de quelque affront ou mauvais tour qu'on fait ſécréttement à quelqu'un, comme ſi quelqu'un, enleve une fille qui eſt promiſe à un aûtre, on dit qu'il a reçû une vilaine *ſou-barbe. Injuria, contumelia.*

SOUſ-BARBE, eſt auſſi un nom qu'on donne à la partie du cheval qui porte la gourmette. *Hypobarba.*

SOUſ-BARBE, en tèrmes de Marine, eſt une piéce de bois fort courte qui eſt débout, ſoutenant le bout de l'étrave du vaiſſeau lorſqu'il eſt ſur le chantiér. *Hypoprora.*

SOUſ-BARQUE. Tèrme de Charpenterie. C'eſt le dèrnier rang des planches ou bordages d'un bateau foncet, qui eſt immédiatement au deſſous du platbord. *Subtabulatum.*

SOUſBAſSEMENT. ſ. m. Piéce de tapiſſerie qu'on met au devant de l'appui ou de l'accoudoir des fenêtres. *Hypopodium aulæum.* Il faut donner des *ſoubaſſemens*, quand on vend une tenture de tapiſſerie. On appelle auſſi *ſoubaſſemens*, la garniture d'étoffe, qu'on met au bas d'un lit, quand les rideaux ne vont pas juſqu'à tèrre.

SOUſBAſSEMENT, en tèrmes d'Architecture, eſt ce qu'on met au deſſous du piédéſtal d'une colonne pour la tenir plus élevée. Les *ſoubaſſemens* qui étoient ſous les colonnes & les paux du Tabèrnacle de Moïſe, étoient apparemment des piédéſtaux. C'eſt encore une large retraite, ou une éſpéce de piédéſtal continu, qui ſèrt à porter un édifice, & que les Architectes nomment Stereobate & Socle continu, quand il n'a ni bâſe ni corniche. *Stereobata* ſelon Vitruve. DAVILLER.

SOUſ-BÈRME. ſ. f. Tèrme de Marine. Déſcente d'eau cauſée par les neiges fonduës, ou par les pluyes, & laquelle groſſit les rivières. *Illuvies.*

SOUſ-BIBLIOTHÉCAIRE. ſ. m. Garde d'une Bibliothéque ſous un Officier qui a le titre de Bibliothécaire. *Hypobibliothecarius.* Le Roi a un Bibliothécaire qui eſt Officier en chef, qui a un *Sou-Bibliothécaire* ou Garde des livres de la Bibliothéque.

SOUſ-BRIGADIER. ſ. m. Officier de Cavalerie qui commande ſous le Brigadier, & qui le ſoulage en ſes fonctions. *Submanipularis ductor.*

SOUſ-CAMÉRIER. ſ. m. Nom d'Office & de dignité, celui qui fait les fonctions de Camérier à la place du Camérier, ſous le Camérier, ou à ſa place. *Subcamerarius.* On trouve de même Sous-Chancelier, *Sub Cancellarius*; Sous-Chapelain, *Sub-Capellanus*; Sous-Chaſtelain, *Sub-Caſtellanus*; Sous-Conſul, *Sub-Conſul*, qui ſelon Scaligèr Ép. *66.* étoit la même chôſe que Pro Conſul.

SOUſ-CHANTRE. ſ. m. Officier du Chœur, qui commence le chant, qui donne le ton en l'abſence du Chantre, & qui porte la chappe avec lui au côté gauche du Chœur aux Fêtes ſolemnelles. En Latin *Succentor.*

On appelle quelquefois burleſquement le dèrrière, quand il lâche quelques vents, le *Sou-Chantre. Succentor.*

SOUſ-CHEVRON. ſ. m. Tèrme de Charpenterie. Piéce de bois d'un Dôme ou d'un comble en Dôme, dans lequel eſt aſſemblé un bout de bois appellé clef, qui retient deux chevrons courbes. DAVILLÈR.

SOUſCLAVIER, IÈRE. adj. Tèrme d'Anatomie, *Subclavius.* On appelle *artères ſouclavières*, deux artères qui viennent de l'aorte, & qui ſont ſituées ſous les clavicules, ce qui leur a fait donner ce nom. Il y en a une de châque côté. Il y a auſſi deux *veines ſouclavières* qui accompagnent les artères, & qui vont ſe tèrminer au tronc de la veine câve déſcendante.

On appelle *muſcle ſouclavier. Subſcapularis.* Un muſcle qui eſt entre la clavicule & la prémière côte ſupérieure; il tire cette côte en haut.

SOUſ-CLERC, SOUſ-COMITE, SOUſ-COMMIS. ſ. m. Ce ſont des gens qui ſèrvent au deſſous ou en la place des Clèrcs, Comites ou Commis. *Subſcriba, propræfectus remigum, Subcurator, Vicepræpoſitus.*

SOUſ-COUPPE. ſ. f. Petit baſſin ou vaiſſeau plat, ſur lequel on ſèrt à boire proprement aux pèrſonnes de qualité, & où l'on met les vèrres & des caraffes de pluſieurs ſortes de vins ou de liqueurs. *Hypopatera.* On a ſèrvi de la limonade, du ſorbet, de l'eau de ceriſe ſur une même *ſoucouppe*. Une *ſoucouppe* d'argent, de vèrmeil doré, de criſtal. En Italie on ſèrt ſur une même *ſoucouppe* de pluſieurs ſortes de vins, en diſant *Si non e buono, fatte lo.*

SOUſ-SCRIPTEUR. ſ. m. Celui qui ſouſcript pour l'édition d'un livre, qui avance ſon argent avant l'édition, afin de l'avoir à meilleur prix. *Subſcriptor, conſignator pecuniæ ad librum edendum.* On donnera à châcun des *Souſcripteurs* la reconnoiſſance & l'engagement ſigné des Libraires. P. MONTE.

SOUSCRIPTION. ſ. f. Signature au bas d'une lèttre, d'un acte. *Chirographus.* Cette lèttre n'a ni *ſouſcription*, ni ſuſcription; on ne ſçait d'où elle vient, ni à qui elle s'adreſſe. Autrefois on menageoit beaucoup plus les tèrmes de civilité dans les *ſouſcriptions*, qu'on ne fait préſentement. CAIL. On employoit quelquefois le ſang de J. C. à des *ſouſcriptions*. Nicétas, dans la vie de S. Ignace P. de CP. en parlant des *ſouſcriptions* faites au Concile où ce Saint fut dépoſé par Photius, dit: Ils ſouſcrivirent non avec de l'encre ſimple, mais ce qui me fait trembler, comme je l'ai oüi aſſurer à ceux qui le ſçavent, trempant le roſeau dont ils écrivoient dans le ſang du Sauveur. Les Actes n'en diſent rien; mais la chôſe n'étoit pas ſans exemple: L'Hiſtorien Théophane dit du Pape Théodore qu'il mêla du ſang de J. C. à l'encre dont il écrivit la dépoſition de Pyrrhus. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L.* 51.

SOUSCRIPTION, ſignifie auſſi, Cautionnement du contenu en une lèttre, d'un billet, par celui qui y joint ſa ſignature. *Cautio, ſubſcriptio.* Pour vous faire prendre cette lèttre de change, j'y ferai joindre la *ſouſcription* d'un tel, il la ſignera conjointement avec moi.

SOUSCRIPTION, dans le Commèrce de la Librairie ſe dit de la conſignation, qu'on fait d'une cèrtaine ſomme d'argent, que l'on avance pour l'édition d'un livre, à la charge d'en avoir un ou pluſieurs exemplaires, quand il ſera imprimé, ſelon que l'on a conſigné pour un ou pour pluſieurs, & de l'avoir à meilleur marché que ceux qui n'auront pas ſouſcript. *Subſcriptio, conſignatio pecuniæ ad librum edendum.* Les *ſouſcriptions* commencèrent en Anglètèrre au milieu du ſiécle précédent & elles y ſont très fréquentes. Elles furent inventées pour l'édition de la Bible Polyglotte de Walton; & c'eſt le prémier livre qui ait été fait par *ſouſcriptions*. Le P. Montfaucon dit, qu'elles ſont auſſi en uſage en Hollande. Elles viennent de s'introduire en France pour le Recueil d'Antiquitez qui va paroître inceſſamment. Elles ont été très nombreuſes pour cet Ouvrage, & l'on en a même refuſé un grand nombre. On les a propôſées enſuite pour le S. Chryſoſtôme des Bénédictins; mais elles n'ont pas à beaucoup près ſi bien réüſſi. Juſqu'ici on dit qu'il y en a très peu. Enſuite eſt venuë la Traduction des Vies de Plutarque par M. Dacier qui s'imprime actuellement par *ſouſcriptions*, puis, la Déſcription de Verſailles. Enfin le P. Daniel en reçoit pour ſon Hiſtoire de la Milice Françoiſe, qu'il va bientôt commencer à imprimer, ſur le fonds des *ſouſcriptions*. Voilà juſqu'ici les ſeuls livres pour leſquels on ait fait des *ſouſcriptions* en France.

SOUSCRIRE. v. act. *Subſcribere. Je ſouſcris, tu ſouſcris, il ſouſcrit, nous ſouſcrivons &c. Je ſouſcrivois. Je ſouſcrivis. J'ai ſouſcrit. Je ſouſcrirai. Que je ſouſcrive. Que je ſouſcriviſſe, ou je ſouſcrirois.* Écrire au deſſous. Voilà un acte altéré, on a *ſouſcrit*, on y a ajoûté quelque chôſe d'une aûtre main.

SOUSCRIRE, ſignifie auſſi, Signer au bas de quelque chôſe. *Subſcribere, chirographum apponere vel nomen.* Les Notaires *ſouſcrivent* leurs actes pour les rendre authentiques. Cette lèttre ne fait point de foi, elle n'eſt point *ſouſcrite*, il n'y a point de nom. Il n'a *ſouſcrit* cette pâtente que comme Sécretaire.

SOUSCRIRE, ſignifie auſſi, Se rendre caution d'un aûtre, s'obliger à payer la ſomme contenuë en un acte qu'on *ſouſcrit* avec lui. *Pro aliquo ſpondere.* Ce Marchand a fait *ſouſcrire* le billet par ſon aſſocié, il eſt bon.

SOUSCRIRE, ſignifie encore, Demeurer d'accord de ce qu'un aûtre propôſe. *Acquieſcere, obtemperare, morem gerere.* Il faut *ſouſcrire* aveuglement à tout ce que l'Égliſe nous ordônne. J'ai tant de créance en vous, que je *ſouſcrirai* toûjours à vos ſentimens. Je *ſouſcris* à tout ce que vous ſçauriez penſer à leur avantage. VOIT. On le veut, j'y *ſouſcris*. BOIL.

Faites les prononcer j'y ſouſcrirai, *Madame.* RACIN.

SOUSCRIRE. En tèrmes de commèrce de Librairie, c'eſt avancer l'argent d'un livre avant qu'il ſoit imprimé, à condition de l'avoir, quand il le ſera, à meilleur marché qu'on ne l'auroit ſans cela. *Conſignare pecuniam ad librum edendum.* Le prix pour ceux qui *ſouſcrivent* eſt ſi modique que les Libraires n'y trouvent guère audelà de l'argent débourſé.

SOUSCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Subſcriptus.*

SOUſ-DIACONAT. ſ. m. Quelques-uns diſent *Subdiaconat.* C'eſt le prémier des Ordres Sacrez qu'on reçoit. *Hypodiaconatus.* Il n'eſt pas cèrtain que le *Souſdiaconat* ſoit un Sacrement, parcequ'il n'en eſt point fait mention dans l'Écriture, & que dans l'Ordination des Sous-Diacres il n'y a point d'impoſition des mains comme il paroît par le IVe Concile de Cartage Can. 5. Bellarmin croit néanmoins que c'eſt l'opinion la plus probable. Voyez *De Sacram. Ord. C.* 7.

SOUſ-DIACRE. ſ. m. Miniſtre qui ſèrt à l'Autel, & qui eſt promû au prémiér des Ordres Sacrez. *Subdiaconus.* Selon les conſtitutions Canoniques il faut avoir 22. ans pour être promû à l'Ordre de *Sou-Diacre*. C'eſt au *Sou-Diacre* à chanter l'Épître de la Meſſe, à préparer les vaiſſeaux ſacrez. Il a été difficile d'aſtreindre les *Sous-Diacres* à la continence, & à s'abſtenir du mariage. Depuis le Pape Grégoire le Grand, la régle a été plus exactement gardée à leur égard. FLEURY. Si un homme marié eſt ordonné *Sou-Diacre*, il faut que ſa femme y conſente, qu'elle faſſe en même tems vœu de continence, & s'enfèrme dans un Monaſtère. ID. Un *Sou-Diacre* peut être diſpenſé pour le mariage; ce qui ne ſe fait pas pour les deux aûtres Ordres ſupérieurs. DE LAUNAY.

SOUſ-DOYEN. ſ. m. Dignité en cèrtains Chapitres, qui eſt au deſſous de celle du Doyen. *Subdecanus.*

SOUS-DOYEN, eſt auſſi celui qui eſt le ſecond dans une Compagnie par l'ancienneté de la réception. Le *Sou-Doyen* des Cardinaux de la Grande Chambre, des Enquêtes. *Subdecanus.*

SOUſ-DOYENNÉ. ſ. m. Dignité de Sous-Doyen. *Subdecanatus.* Le *Sous-Doyenné* d'une telle Collégiale eſt bon.

SOUSENTENDRE. v. act. Concevoir un mot, une condition, qui ſont omis, qui doivent être tenus pour éxprimez. *Subaudire, ſubintelligere.* Quand quelqu'un prête de l'argent, on doit *ſouſentendre* que c'eſt à condition de le rendre dans un tems.

SOUSENTENDU, UË. adj. Mot ou clauſe qui ſe doit ſouſentendre. Quand on met un adjectif tout ſeul, le ſubſtantif eſt *ſouſentendu. Subauditus, ſubintellectus.*

SOUSENTENTE. ſ. f. ſe dit ſeulement en parlant de ces gens artificieux ou trompeurs qui ne diſent pas tout ce qu'ils penſent. Cet homme promet beaucoup, mais il y a toûjours de la *ſouſentente* en ſon fait. *Subintellectio.*

SOUS-ÉPINEUX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle. *Sub ſpina ſcapulæ poſitus.* Le ſeptiême muſcle du bras eſt le *Souſépineux*, ainſi nommé parcequ'il occupe la cavité, qui eſt audeſſous de l'épine de l'omoplate. Il a ſon origine à la partie éxtèrne de la bâſe de l'omoplate, depuis ſon angle inférieur juſqu'à ſon épine, & va s'inſérer en paſſant entre l'épine, & le petit rond, à la partie poſtérieure & ſupérieure de l'humerus, qu'il tire en arrière. DIONIS.

SOUS-

SOUſ-ÉTABLI. ſ. m. Tèrme de Pratique. C'eſt un Procureur, qu'un aûtre Procureur ſubroge à ſa place. *Procurator ab altero; Procurator ſubſtitutus, conſtitutus.* Quand il eſt contenu en la Procureur puiſt fere aûtres Procureurs, fere le puet, & chaux appelle-l'en *Sous établis.* BEAUMANOIR. *C. IV. p.* 32.

SOUſ-FAîTE. ſ. f. Tèrme de Charpenterie. C'eſt une longue piéce de bois de 6. à 7. pouces en quarré, qui ſe met ſous le faîte, & qui eſt comme lui paralléle à l'horiſon. *Hypofaſtigium.* Elle ſert à rendre les aſſemblages plus ſolides. Les *ſou-faîtes* vont de fèrme en fèrme comme les faîtes.

SOUſ-FÈRME. ſ. f. Sous-bail, ou partie d'un bail général qu'on affèrme à un aûtre. *Sublocatio.* Il ſe prend auſſi pour la chôſe ſous-affèrmée. Le droit du piéd fourché eſt une *ſou-fèrme* de la Fèrme générale des Aides.

SOUſ-FÈRMER. v. act. Donner ou prendre à fèrme une partie de ce qu'on a pris à fèrme par un bail général. *Sublocare.* Les Fèrmiérs Généraux des gabelles ont *ſou-fèrmé* les régrats moyenant tant. C'eſt un tel qui les a *ſou fèrmez*, qui les a pris à fèrme.

SOUſ-FÈRMIER. ſ. m. Celui qui tient quelque fèrme ſous un aûtre. *Subvillicus.*

SOUS-FIEſVER. Vieux tèrme de Juriſprudence féodale. v. a. Donner en arriére fiéf une partie de ſon fiéf. *Beneficii partem alteri beneficii loco ou jure tradere.* Il n'a pas toûjours été pèrmis de *Soûfiefver* une partie de ſon fiéf ſans le conſentement du Seigneur Féodal, non plus que de la donner à cens ou à rente.

SOUS-FRÉTER. v. a. Tèrme de Marine. C'eſt loüer à un aûtre le navire qu'on a loué, ou frêter à un aûtre le navire qu'on a affrêté *Navem locatam alteri locare.* Il eſt fait défenſes à tous courtiérs & aûtres de *ſoufreter* les navires à plus haut prix que celui porté par le prémiér contrat. AUBIN.

SOUſ-GARDE. ſ. f. C'eſt une piéce de fèr qu'on met au deſſus de la détente d'une arme à feu, pour empêcher que le reſſort ne ſe lâche, & qu'elle ne tîre toute ſeule. *Suppoſitus ſchaterio arculus.*

SOUſ-GORGE. ſ. f. C'eſt la laniére de cuir qui paſſe ſous la gorge du cheval, & qui s'attache avec une boucle à la têtiére pour la tenir en état. *Subjugulare.*

SOUſ-GOUVÈRNANTE. ſ. f. Femme qui ſèrt en place d'une Gouvèrnante, & en ſon abſence, pour avoir ſoin des enfans des Princes, ou grands Seigneurs. *Vice gubernatrix.*

SOUſ-GOUVÈRNEUR. ſ. m. Celui qui ſèrt ſous un Gouvèrneur d'un Prince, & en ſon abſence. *Vice gubernator.* Le *Sou Gouvèrneur* du Roi.

SOUS INTRODUIT. ITE. part. paſſ. & adj. Dans l'Hiſtoire Écléſiaſtique & en parlant des Conciles, ce mot eſt en uſage pour ſignifier les femmes que les Ecléſiaſtiques avoient chez eux pour le ſoin de leurs affaires domeſtique & de leur ménage, ou pour quelque aûtre raiſon de charité, par exemple, ou d'amitié ſpirituelle; en un mot les femmes, qui demeuroient chez eux & avec eux. *Subintroductus, a.* Le troiſiéme canon de Nicée pourvoit à la pureté des Écléſiaſtiques en ces tèrmes: Le grand Concile a défendu généralement, que ni Evêque, ni Prêtre, ni Diacre, ni aucun aûtre Clèrc ne puiſſe avoir de femme *ſous introduite*; ſi ce n'eſt la mère, la ſœur, la tante, & les aûtres pèrſonnes qui ſont hors de tout ſoupçon. On nommoit femmes *ſous-introduites* principalement à Antioche, celles que les Eccléſiaſtiques tenoient dans leurs maiſons: par un uſage, que l'Égliſe condamnoit, comme il fut reproché à Paul de Samoſate; parce-qu'encore que ce fût ſous prétexte de charité & d'amitié ſpirituelle, les conſéquences en étoient trop dangereûſes, ne fuſſe que pour le ſcandale. FLEURY *Hiſt. Eccl. L. XI. p.* 140.

SOUſLEVEMENT. ſ. m. Ne ſe dit guères qu'en ces deux phrâſes. Un *ſoulevement* de cœur, au propre. *Nauſea.* Et au figuré, un *ſoulevement* des peuples d'une Province. *Seditio, motus.*

SOUſLEVER. v. act. Lever doucement quelque chôſe. *Sublevare, ſuſtollere.* Un canon, une meule de moulin ne ſe peuvent *ſoulever* ſans leviers, ſans machine. Ce malade eſt ſi foible, qu'il ne ſe peut *ſoulever*, il faut être deux pour le *ſoulever.* Ce vaiſſeau porte ſur le ſable, il faut attendre que le flot vienne pour le *ſoulever.*

SOUſLEVER, ſe dit auſſi de l'émotion de cœur à la vûë d'un objet qui lui caûſe quelque dégoût. *Nauſeam parere.* Cet homme eſt ſi malpropre, ſi pourri, qu'il fait *ſoulever* le cœur, qu'il provoque le vômiſſement.

SOUſLEVER, ſe dit figurément en chôſes morales, des émotions populaires. *Deficere, commovere ſe contra principem.* Les trop grandes charges ont fait *ſoulever* cette Province. Les Hollandois ſe ſont *ſoulevez* contre le Roi d'Eſpagne. Caſſius s'étant *ſoulevé*, l'Empereur en fût extrémement ſurpris. COUSIN. On le dit auſſi de tout ce qui caûſe du mécontentement, du ſcandale. Cette propoſition téméraire fit *ſoulever* tout le Concile contre l'Hérétique qui l'a mit en avant.

SOUſLEVÉ, ÉE. part. & adj. *Sublevatus, ſublatus.*

SOUſ-LIEUTENANT. ſ. m. eſt un Officier de guèrre qui commande ſous le Lieutenant, & qui le ſoulage en ſes fonctions. *Ducis legatus vel centurionis.* Il y a des *Sou-Lieutenants* au Régiment des Gardes, & dans les Compagnies d'Ordonnances des Mouſquetaires, des Dragons, &c.

SOUſ-LIEUTENANCE. ſ. f. Charge de Sou-Lieutenant. *Hypocenturiatus.* Il a acheté une *Sou-Lieutenance* aux Gardes.

SOUſ-LIGNER. v. act. Tèrme d'Imprimeur. C'eſt tîrer un trait ſous un mot, ſous une ou pluſieurs lignes, ſoit pour les faire remarquer, ſoit pour quelqu'aûtre raiſon; & ce mot où ces lignes s'impriment d'un aûtre caractère que le reſte de l'Ouvrage. *Lineam ſubducere.* Il faut imprimer en caractères Italiques tout ce qui eſt *ſou-ligné.*

SOUſ-LOCATAIRE. ſ. m. & f. Qui loûë une portion de maiſon d'un principal locataire, lequel en fait les deniers bons au propriétaire. *Subconductor, ſublocator.* Un *ſou-locataire* n'eſt tenu que des loyers des lieux qu'il occupe envèrs le propriétaire, quand le principal locataire eſt inſolvable.

SOUſ-LOUER. v. act. Loüer une partie de ce qu'un aûtre tient à loüage d'un principal locataire. *Sublocare.* Cet Artiſan a loüé une grande maiſon; mais il en *ſou-loûë* la meilleure partie à des ſou-locataires.

SOUS-MAJEUR. ſ. m. Dans la Coutume de Valenciennes, Art. LVI. c'eſt l'Officiér de ville qui eſt après le Majeur, ou le Maire. *Secundus à Majore, Majoris Vicarius.*

SOUſ-MAÎTRE. ſ. m. Qui commande ſous un Maître, ou en ſa place. *Hypodidaſcalus, propraceptor.* Les Régens ont ſouvent des *Soû-Maîtres* pour enſeigner leurs écolliers avec plus de ſoin. Dans quelques Colléges, l'on appelle *Sou-Maître*, le ſecond *Supérieur* du Collége, qui eſt ſous le Principal. *Secundus à Magiſtro, Primarii Vicarius.*

SOUſ-MANANT. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Sujèt d'un Seigneur. *Cliens, ſubditus homo.*

SOUſMÉTTRE. vèrbe actif. *Je ſoumets. Je ſoumettois. Je ſoumis. J'ai ſoumis. Je ſoumettrai. Que je ſoumette. Que je ſoumiſſe, ou, je ſoumettrois.* Dompter, vaincre, réduire en ſa puiſſance, ſubjuguer, méttre ſous ſon empire, ſous ſon commandement. *Submittere, ſubjicere, ſubjugare.* Aléxandre *ſoumit* toute l'Aſie à ſes loix. Cette beauté *ſoumet* tous les cœurs à ſon empire. Le Roi en peu de tems *ſoumit* les rebelles à l'obéiſſance. MEZ. La complaiſance va à *ſouméttre* quelquefois ſon plaiſir à celui des aûtres. M. SCUD.

SOUſMÉTTRE, ſe dit ſouvent avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Plier, obéïr, s'humilier, ſe ranger ſous la dépendance de quelqu'un, céder, conſentir. *Se permittere, ſubjicere, emancipare.* Il faut ſe *ſouméttre*, & captiver ſon eſprit pour croire les myſtères. Ce libèrtin s'eſt enfin *ſoumis*, a paſſé ſous le joug du mariage. Cette garniſon s'eſt *ſoumiſe* à toutes ſortes de conditions, elle les a acceptées. Se *ſouméttre* à une domination étrangère. ABLANC. Se *ſouméttre* à pèrdre la vie. B. RAB. L'orgueil de Caton ne put ſe *ſouméttre* à Céſar. M. ÉSP. Comme la vèrtu s'éleve ſans orgueil, elle ſe *ſoumet* auſſi ſans baſſeſſe. ID. Il faut ſe *ſouméttre* au joug que la foi nous impoſe. AB. TÉTU. Ce valèt s'eſt *ſoumis* à tout faire. Un Comptable ſe *ſoumet* à la peine du quadruple pour les omiſſions de recepte.

SOUſMIS, ISE. part. paſſ. & adj. Dépendant, ſujèt, obéïſſant, humble, réſpectueux. *Submiſſus, ſubjectus, emancipatus.* Une dépendance entiérement *ſoumiſe.* ROCHEF.

> *Je ſuis un Philoſophe à la raiſon* ſoumis. BOIL.

> *Oüi, je bannirois, moi, tous ces lâches Amans,*
> *Que je vèrrois* ſoumis *à tous mes ſentimens.* MOL.

> *Ce farouche ennemi qu'on ne pouvoit dompter....*
> Soumis, *apprivoiſé, reconnoit un vainqueur.* RACIN.

En tèrmes de Muſique, on appelle les tons plagaux, des tons *ſoumis.* BOISSARD.

SOUMIſSION. ſ. f. Humiliation, obéïſſance. *Submiſſio, obſequium, obedientia.* Les peuples d'Aſie ſont dans une grande *ſoumiſſion*, & ſous un gouvèrnement fort rude. Le Prince reçut fort fièrement ſes *ſoumiſſions.* ROCHEF. La femme doit avoir de la *ſoumiſſion* à l'égard de ſon mari. Les flatteurs font mille baſſes *ſoumiſſions.* Jamais pèrſonne n'avoit éxaminé la Réligion avec un eſprit plus éloigné de la *ſoumiſſion* aveugle qu'elle demande. LE P. BOURD. Dans une longue, & pénible langueur, qu'il eſt à craindre que l'inquiétude, & l'impatience ne diminuent pas un peu la *ſoumiſſion* de la foi. FLÉCH. Nos amis éxigent quelquefois une *ſoumiſſion* générale ſous le prétexte, & ſous le nom d'une ſimple complaiſance. S. ÉV. Vôtre *ſoumiſſion*, & vôtre acquiéſcement pour les déciſions de l'Égliſe, va juſqu'à l'éſclavage, & juſqu'à la ſèrvitude. CL. L'humilité n'eſt ſouvent qu'une feinte *ſoumiſſion*,

ſoumiſſion, dont on ſe ſèrt pour ſoumèttre les aûtres. Rochef.

Souſmission, en tèrmes de Palais, ſignifie, Obligation, promeſſe de payer, de ſubir une peine comminatoire. *Obligatio, cautio.* Il s'eſt déclaré caution d'un tel, il a fait au Grèffe les *ſoumiſſions* en tel cas requiſes & accoutumées. On lui a donné à l'Audience acte de ſes *ſoumiſſions*. Dans les actes de réception, on fait des *ſoumiſſions* de garder les Ordonnances, de payer les peines des contraventions portées par les loix. Faire plaid & *ſoumiſſion*, c'eſt ſe ſoumèttre à la Juriſdiction d'un lieu, & au payement des amendes. De Laurière. M. Collet, ſur les Statuts de Savoye pour Breſſe & Bugey, p. 38. col. 1. Traite de ce Droit, & de ſon origine, p. 120. col. 1. & 2. P. II.

SOUSOS. ſ. m. & plur. au ſing. *Suſo.* Nom de peuples de la Nigritie, en Afrique. *Souſi.* Ils ſont dans des hautes montagnes, entre les Royaumes de Melli, de Mandinga, la Guinée particulière, & le pays de la Malaguètte, dans lequel on les comprend. Maty.

SOUſ-PÉNITENCERIE. ſ. f. Tître ou qualité de Sou-Pénitenciér. *Vicepœnitentiaria.* La *Sou-Pénitencerie*, en la plûpart des Cathédrales, eſt une dignité, un tître de Bénéfice.

SOUſ-PÉNITENCIÉR. ſ. m. Aide du Pénitenciér, qui entend la confeſſion des pénitens qui ont commis des cas réſèrvez à l'Évêque. *Subpœnitentiarius.* Dans les grands Diocèſes, on a beſoin d'un Pénitenciér, & d'un *Sou-Pénitenciér*.

SOUſPENTE. ſ. f. Entreſole, ou petite conſtruction pratiquée entre deux planchèrs, pour la commodité d'un appartement, qui ſèrt de dépenſe, de garderôbe. *Projectum.* La *ſoupente* eſt une éſpéce d'entreſole, qui ſe fait de planches jointes à rainure & languètte, & portées ſur des chevrons ou ſoliveaux, & qu'on pratique dans un lieu de beaucoup de hauteur, pour avoir plus de logement. Davilèr. Une *ſoupente* eſt commode pour y faire coucher les valêts.

Souſpente, ſe dit auſſi des grôſſes courroyes de cuir, qui tiennent ſuſpendu le corps d'un carrôſſe, étant attachées aux moutons, & aux mains du carrôſſe. *Lora ſuſpenſilia.*

Souſpente, en tèrmes de Charpenterie, eſt une piéce de bois retenuë à plomb par le haut, qui entre dans la conſtruction d'une gruë, & qui ſèrt à tenir ſuſpendu le treuil & la rouë. *Tigna ſuſpendentia.* Dans les moulins à eau, ces *ſoupentes* ſe hauſſent, & ſe baiſſent par des coins, & dès crans, ſelon la cruë ou décruë des eaux, pour en faire tourner les rouës. Davilèr.

Souſpente, en tèrmes de Maçonnerie, ſe dit des liens, ou barres de fèr qui ſèrvent à ſoutenir la hotte, ou le faux manteau d'une cheminée. *Projecti è muro vectes ferrei.*

SOUſPESER. v. act. Élever quelque corps peſant, pour juger à peu-près de ſa peſanteur. *Onus humo ſublatum expendere. Soupeſez* un peu ces deux aſſiéttes, & vous vèrrez que l'une peſe plus que l'aûtre. Ce baſſin eſt ſi lourd, que c'eſt tout ce que je puis faire de le *ſoupeſer*.

SOUſPIR. ſ. m. Air qu'on attîre, & qu'on éxhale pour entretenir la vie. *Halitus, ſpiritus.* L'homme eſt ſujèt à mille accidens, dépuis ſon prémiér juſqu'à ſon dèrniér *ſoupir*. Nôtre vie n'eſt qu'un ſouffle, & qu'un *ſoupir*.

Nôtre cœur, juſqu'au dèrniér ſoupir,
Toûjours vèrs quelque objèt pouſſe quelque déſir. Corn.

Je veux, quand je pèrdrai le jour,
Que mon dèrniér ſoupir *ſoit un* ſoupir *d'amour.* Racan.

Souſpir, ſe dit auſſi d'un gémiſſement, ou d'un témoignage éxtérieur de triſteſſe, d'affliction, de douleur. *Suſpirium, gemitus.* Cette veuve pouſſe des *ſoupirs*, & des gémiſſemens qui déchirent le cœur: ſa douleur ne lui pèrmet que des ſanglots, & des *ſoupirs*. Le paûvre Amant s'épuiſoit en amoureux & tendres *ſoupirs* pour toucher ſa Maîtreſſe. H. S. de M.

Je vous croirai, Seigneur, ſur un ſimple ſoupir. Rac.

Un Poëte Éſpagnol dit hypèrboliquement, qu'il ne veut plus ſoupirer, parce que ſes *ſoupirs* étant tout de feu, il craint d'embrâſer le ciel & la tèrre. Bouh. Si vous ne ſoupirez point pour cette femme, elle eſt du moins aſſez jolie pour lui cacher les *ſoupirs* que vous pouſſez pour d'aûtres. P. de Cl. C'eſt un ſpectacle indigne, de voir un Héros amolli par des *ſoupirs*, & par des larmes. S. Évr.

Soupirs, *arrêtez-vous, vous trahiſſez mon cœur.* S. Évr.

Mon cœur pour tout diſcours
N'avoit que des ſoupirs, *qu'il répétoit toûjours.* Racin.

Et de mes froids ſoupirs *ſes regards offenſez,*
N'erroient trop que mon cœur ne les a point pouſſez. Id.

Amour pour toutes armes
Veut des ſoupirs, *& des larmes;*
C'eſt ce qui triomphe des cœurs. La Font.

Laiſſons pour les petites âmes
Le commèrce rampant des ſoupirs, *& des larmes.* Corn.

Souſpir, en tèrmes de Muſique, eſt une paûſe de la quatrième partie d'une meſure. *Pauſa.* On dit auſſi, Demi *ſoupir*, & quart de *ſoupir*. Voyez Boiſſard.

Souſpir de Bacchus. Mot Burleſque, dont S. Amant s'eſt ſèrvi; pour dire un *rot. Ructus, eructatio.*

SOUſPIRAIL. ſ. m. Petite fenêtre, ou ouvèrture en glacis, qu'on fait pour donner de l'air à une câve, à un cachot. Elle eſt ordinairement faite en abat-jour. C'eſt une ouvèrture en glacis entre deux joüées rampantes, pour donner de l'air, & un peu de jour à une câve, ou à un celiér. Davilèr. *Spiramentum.* Les voleurs entrent quelquefois dans les maiſons par les *ſoupiraux* des câves. Le vin ne ſe porte pas bien dans une câve où il n'y a point de *ſoupirail*.

Souſpirail d'aquéduc. On appelle ainſi cèrtaine ouvèrture en abat-jour dans un aquéduc couvèrt, ou à plomb dans un aquéduc ſoutèrrein; laquelle ſe fait d'éſpace en éſpace, pour donner échappée aux vents, qui renfèrmez, empêcheroient le cours de l'eau. *Æſtuarium*, ſelon Philandèr. Davilèr. On fait auſſi des *ſoupiraux*, ou ſemblables ouvèrtures dans les aquéducs, pour donner échappée aux vents, qui empêcheroient le cours de l'eau, s'ils étoient renfèrmez.

SOUſPIRANT, ante. adj. & ſubſt. Qui ſoupire pour quelque chôſe; qui y prétend; qui y aſpire. *Suſpirans, ſuſpiria ducens.* Cette fille ſera bientôt mariée, elle n'a qu'à choiſir entre ſes *ſoupirans*. La gloire a auſſi ſes *ſoupirans*. Elle fit mille *ſoupirans*, ſans faire un heureux. La Font.

Que fait autour de vôtre porte
Cette ſoupirante *cohorte?* La Font.

SOUſPIRER. v. neut. Gémir; ſe plaindre; pouſſer ſon haleine, ſa réſpiration avec violence, quand on eſt ému & touché de douleur, d'affliction, d'amour, ou de quelque aûtre paſſion qui oppreſſe le cœur. *Aſpirare, ſuſpirare, gemere, ingemiſcere.* Nos afflictions ſe ſuivent de ſi près, que nous n'avons pas le tems de *ſoupirer* pour châcune d'elles. Cl. Il pleure, il *ſoupire* toûjours dépuis la mort de ce qu'il aimoit. Elle pour qui l'on vit *ſoupirer* tant d'Amans. Cer. Les Amans chèrchent la ſolitude pour *ſoupirer*. Je ne puis ſouffrir ces languiſſans étèrnèls, qui penſeroient être deshonorez, s'ils avoient été un jour avec une Dame, ſans avoir *ſoupiré* auprès d'elle. M. Scud. Mon tranquille cœur ignore encore comme on *ſoupire*. Des H.

Cupidon, ſous les loix de la ſimple nature,
Régit tout ce qui ſçait ſoupirer *ici-bas.* Des H.

Quand d'une égale ardeur l'un pour l'aûtre on ſoupire. La Font.

Souſpirer, ſe dit auſſi quelquefois dans un ſens actif, pour, Pouſſer, produire au dehors. *Emittere ſuſpiria. Soupirer* ſes peines & ſes douleurs amoureûſes. Desp. *Soupirer* une flamme éloquente. Gomb.

Tout dort dans la nature, & Daphnis ſeulement
Privé de ce repos, ſoupire ſon tourment. Sar.

Ce n'étoit pas jadis ſur ce ton ridicule,
Qu'amour dictoit les vèrs que ſoupiroit *Tibulle.* Boil.

Souſpirer, ſignifie auſſi, Aſpirer; prétendre à quelque chôſe; la déſirer, la rechèrcher avec ardeur, avec paſſion. *Ambire.* Et en ce ſens, il eſt ordinairement ſuivi de la prépoſition *après*, ou de la prépoſition *pour*. Les avâres *ſoupirent* ſans ceſſe après les richeſſes; les ambitieux, après les honneurs, les dignitez; les Amans, pour le cœur de leurs Maîtreſſes. Comme la biche *ſoupire* avec ardeur après les eaux des torrens, ainſi mon âme *ſoupire* après vous, ô mon Dieu. Port-R. C'eſt un état criminel, que de ne pas *ſoupirer* pour le Paradis, & d'être content de ce qu'on poſſéde en ce monde. Nic. C'eſt une chimère, que de *ſoupirer* pour des honneurs qu'on ne ſent point dans le tombeau. Aba.

On dit provèrbialement, Cœur qui *ſoupire* n'a pas ce qu'il déſire. *Cor quod aſpirat non habet quod optat.*

SOUſPIREUR. ſ. m. Celui qui ſoupire, qui pouſſe des ſoupirs. *Suſpirioſus.* Ces *ſoupireurs* univèrſèls qui en veulent à toutes les femmes avec une égale ardeur, ſont d'étranges gens. M. Scud.

SOUſ-PRÉCEPTEUR. ſ. m. Celui qui ſoulage le Précepteur en ſes fonctions. Mr. le Dauphin a eû des *Sou-Precepteurs* fort habiles. *Propræceptor.* M. L'Abbé Witman eſt *Sous-Precepteur* du Roi.

SOUſ-PRIEUR. ſ. m. Officiér clauſtral qui ſoulage le Prieur d'un Convent en la fonction de ſa charge. *Subprior.* Son emploi particuliér eſt d'avoir ſoin des Novices. Auſſi l'appelle t-on d'un aûtre nom, *Maître des Novices.*

SOUſ-PRIEURE. ſ. fem. Dans les Monaſtères de femmes il y a auſſi une *Sou-Prieure*, qu'on appelle autrement *Maîtreſſe des Novices.*

SOUſ-RACHAPT. ſ. m. Tèrme de Coûtume. Dans l'ancienne Coutume de Bretagne Art. 366. C'eſt le profit dû à l'arrière fièf que le Seigneur exploite. Dans la nouvelle Art. 361. c'eſt le rachapt dû au Seigneur dominant par ſes arrière vaſſaux, pendant qu'il a mis en ſa main le fièf de ſon vaſſal faute de rachapt.

SOUSREFECTORIÉR, IERE. ſ. m. & f. Nom d'Office dans un Monaſtère. Celui qui a ſoin du Réfectoire ſous le Réfectoriér, ſecond Réfectorier. *Subrefectorarius* dans la Baſſe latinité. *Secundus Triclinii Curator.* On dit auſſi *Sous-réfectoriere* dans les Convents de filles.

SOUſ-RENTE. ſ. f. Tèrme de Coûtume, qui ſe trouve dans celles de Lille & de Comines. Rente que l'on tire d'une chôſe que l'on tient ſoi-même à rente. *Cenſus ſecundus, ſecundarius.*

SOUſ-RENTIER. ſ. m. Tèrme de la Coûtume de Valenciennes Art. 44. & 49. Celui qui tient quelque chôſe à rente d'une pèrſonne qui la tient elle-même à rente d'un aûtre; ou celui qui donne à rente à un aûtre, ce qu'il tient déja lui-même à rente. *Secundus* ou *ſecundarius manceps.*

SOUſRIRE. v. n. *Je ſouris. Je ſouriois. Je ſouris. J'ai ſouri. Je ſourirai. Que je ſourie. Que je ſouriſſe*, ou *je ſouririois. Souriant.* Donner quelque petit ſigne de joye par un légèr mouvement des lévres & des jouës. *Subridere.* La Dame toute grâve qu'elle eſt, n'a pû s'empêcher de *ſourire* au récit de ce beau tour de galanterie. La gravité des juriſconſultes épouvante la jeuneſſe. Ils ne ſçavent pas même *ſourire.* TOUR. Le lendemain au matin les Nymphes *ſourioient* des petits embaras de Pſiché. LA FONT. *Sourire* finement. La Juſtice ſouleva ſon bandeau pour *ſourire.* PAT.

SOUſRIRE à quelqu'un. Cette expreſſion ſe prend toûjours en bonne part, & marque de l'intelligence avec quelqu'un, de l'eſtime; de l'affection. *Subridere.* Il y a de cèrtaines occaſions où il s'employe figurément. Fleurs qui ſemblent *ſourire* aux cieux. VOIT.

SOUſRIRE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que *ſouris. Levis riſus.*

SOUſRIS. ſ. m. Ris modeſte; légère apparence de joye, qui paroît ſur le viſage, & qu'il ſemble qu'on veuille retenir, ou cacher. *Riſus modeſtus, lenis.* Les gens grâves ne témoignent leur joye que par un modeſte *ſouris.* Cette femme a le *ſouris* agréable, & charmant. Cette parole indiſcrettement lâchée éxcita un petit *ſouris* dans l'aſſemblée. Qu'eſt-ce que ces ris immodérez, & ſtupides en comparaiſon d'un *ſouris* fin, & ſpirituel. LE CH. D'H. C'eſt bien la faute des Princes qui ne ſe font pas aimer; un régard, un *ſouris* leur gagne les cœurs. BOUH. Un *ſouris* fin, & à propos, marque une intelligence délicate. M. SCUD. Je ne me laiſſerai point attraper à vos régards trompeurs, ni à vos *ſouris* malins, & ambigus. S. ÉVR. Pour un agréable *ſouris*, il faut que rien n'y manque, ni de la part des yeux, ni de la part du viſage, & qu'il éxprime naïvement ce qu'il doit faire entendre. LE CH. DE M. Un *ſouris* malicieux fait une ſatire d'une ſimple raillerie. M. SCUD.

> *Il ne peut obliger la belle*
> *A payer ſeulement d'un* ſouris *ſon amour.* LA FONT.

Ce mot vient de *ſubriſus.* MÉNAGE.

SOUſ-SACRISTAIN. ſ. m. Aide du Sacriſtain qui le ſoulage dans l'emploi de la Sacriſtie, à parer l'Autel, à fournir les ornemens aux Prêtres. *Proæditus, ſubæditus.* Le *Sou-Sacriſtain* eſt à la Sacriſtie.

SOUſ-SCAPULAIRE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un muſcle. *Sub ſcapulis poſitus.* Le neuviéme & dèrniér muſcle des bras eſt le *Sou-ſcapulaire*, ainſi appellé parce qu'il eſt ſitué tout entier ſous l'omoplate, occupant la cavité qui eſt entre cet ôs & les côtes. Il prend ſon origine de la lévre intèrne de la bâſe de l'omoplate, & va s'inſérer à la partie intèrne & ſupérieure de l'humerus, qui fait ſèrrer contre les côtes, C'eſt ce muſcle qui ſèrt à tenir fèrme ce que l'on porte ſous le bras. *Dionis.*

SOUſSE. ſ. f. Nom propre d'une Ville avec un bon port. *Suſa*, anciennement *Rhuſpina, Ruſpina.* Elle eſt dans le Royaume de Tunis, en Barbarie, entre la ville de Mahometa & celle d'Elmadia. MATY.

SOUſ-SÉCRETAIRE. ſ. m. Celui qui écrit ſous un Sécretaire, ou qui en fait la fonction en ſon abſence. *Hypoamanuenſis.* Les Sécretaires des Conſeillérs font faire les éxtraits des procès par des *Sou-Sécretaires.*

SOUſSIGNER. v. act. Souſcrire un acte; mèttre au bas ſon nom, la ſignature de ſa main, pour l'approuver, y conſentir pour l'atteſter, pour le rendre authentique. *Subſcribere, nomen apponere.* Pardevant les Notaires *ſouſſignez*: c'eſt ainſi que commencent tous les contrats. Le Conſeil *ſouſſigné* qui a vû les piéces &c. c'eſt ainſi que commencent toutes les conſultations. Je *ſouſſigné* confeſſe devoir, avoir reçû, cèrtifie: c'eſt le commencement des promeſſes, des quittances, des cèrtificats.

SOUSTE. Voyez SOEST.

SOUſTENABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut déffendre, appuyer par raiſon. *Tuendo idoneus.* Il ſe dit plus ordinairement avec la négative. Cette affaire, cette cauſe, cette procédure, ne ſont pas *ſoutenables*, ne ſont pas dans les régles. L'opinion de la ſolidité des cieux n'eſt plus *ſoutenable.* Cette opinion n'eſt pas *ſoutenable* en bonne Théologie.

SOUſTENANCE. ſ. f. Action ou force de ce qui ſe tient droit, ou debout. *Statio, erectio, fultio.* Ce convaleſcent eſt ſi foible, qu'il n'a aucune *ſoutenance* ſur ſes jambes. Ce linge n'eſt pas aſſez fort d'empois, n'a pas aſſez de *ſoutenance.* On doute de l'uſage de ce mot, à moins que ce ne ſoit dans le ſtile bas.

SOUſ-TENANT, ANTE. adj. Qui ſupporte un fardeau; qui aide à faire ſubſiſter, & à tenir debout quelque chôſe. *Suſtinens, tuens, geſtans.* Il y a quatre gros piliérs *ſoutenans* ce dôme. Les cordons *ſoutenans* les rideaux de ce lit d'ange ſont d'or & d'argent. Voilà un repas de viandes creûſes, & qui ne ſont guères *ſoutenantes.*

SOUſTENANT, au ſubſtantif, ſe dit abſolument de celui qui répond, & déffend des Thêſes. *Propugnator.* C'eſt un tel écolier qui eſt aujourd'hui *Soutenant*, & un tel Docteur Préſident.

On le diſoit autrefois de l'un des combattans dans les Tournois & on le dit encore quand on en parle.

> *Quand Alfonce plus prompt que le plus prompt tonèrre*
> *Qui d'un nuage ouvèrt eſt lancé ſur la tèrre,*
> *Fond ſur le* ſoutenant *& par deſſous le bras*
> *Lui fait entrer la mort avec le coutelas.* P. LE MOINE.

SOUS-TENANT. En matière de Juriſprudence féodale eſt la même chôſe qu'arrière vaſſal. Celui qui dépend d'un chèf Seigneur, non pas immédiatement, mais médiatement & par le moyen d'un aûtre Seigneur immédiat, qui dépend lui même du chèf Seigneur. *Secundarius cliens.*

SOUSTENANT, ou SOUſTENANS. ſ. m. Vieux mot. Un piliér. BOREL. *Pila, columna.*

SOUſ-TENDANTE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. C'eſt une ligne qui joint les deux éxtremitez d'une portion de cèrcle. *Linea protendens* C'eſt la même chôſe que la corde de l'arc.

SOUſTENEMENT. ſ. m. Tèrme de Palais, qui ſe dit des écritures que fournit un rendant compte pour en déffendre les articles, & répondre aux débâts qui ont été formez contre. *Tuitio, defenſio.* Dans tous les procès de compte on appointe les parties à fournir des débâts & *ſoutenémens.*

SOUſTENEMENT, eſt auſſi un tèrme d'Architecture qui ſignifie ſoutien, & ſe dit de ce qui empêche que des tèrres ne s'éboulent ne tombent. *Suſtentatio.* L'Auteur du Traité des chemins propôſe ce problême à réſoudre, quel doit être au juſte le profil des murs de *ſoutenement* pour retenir les tèrres d'une chauſſée, des turcies, des tèrraſſes des ramparts dans les fortifications à toute hauteur.

SOUſTENIR. v. act. *Je ſoutiens. Je ſoutenois. Je ſoutins. J'ai ſoutenu. Je ſoutiendrai. Que je ſoutienne. Que je ſoutinſſe*, ou *je ſoutiendrai.* Supporter un fardeau. *Suſtinere, fulcire.* Un portail *ſoutient* tout un pan de charpente. Les arcsboutans, les colonnes *ſoutiennent* une voute. Une étaye *ſoutient* un bâtiment ruineux, ou qu'on rétablir. Entre toutes les machines il n'y a que la vis qui *ſoutienne* ſon poids toute ſeule. Les Poëtes ont feint qu'Atlas & Hèrcule *ſoutenoient* le Ciel, parceque c'étoient de grands Aſtrologues.

SOUſTENIR, ſignifie auſſi, Tenir ſuſpendu. *Suſpenſum detinere.* L'aiman *ſoutient* le fèr ſuſpendu en l'air. Le ſoleil *ſoutient* les vapeurs, Il y a des cordes qui *ſoutiennent* ces luſtres, ces machines. Et avec le pronom pèrſonnel, il ſignifie, Demeurer en l'air. La tèrre ſe *ſoutient* en l'air d'elle-même ſur ſon centre. Le fèr ſe *ſoutient* auprès de l'aiman par une vèrtu qui lui eſt particuliére. Les oiſeaux ſe *ſoutiennent* en l'air par le moyen de leurs aîles. Les nageurs ſe *ſoutiennent* ſur l'eau par le mouvement de leurs bras, ou par le ſecours des calabaſſes.

SOUſTENIR, ſignifie quelquefois ſimplement, Appuyer. *Fulcire.* Oza mourut ſubitement, parcequ'il voulut *ſoutenir* de ſa main l'Arche qui étoit en danger de vèrſer. Il ſeroit tombé dans ce précipice, ſi je ne l'euſſe *ſoutenu.*

SOUſTENIR, ſe dit auſſi en parlant de ce qui ſubſtante, de ce qui donne des forces, de ce qui aide à ſe tenir debout. *Suſtentare, conſervare.* Les bouillons ne peuvent pas *ſoutenir* ſuffiſamment

ment un homme. Ce malade eſt ſi foible qu'il ne ſe peut *ſoutenir* ſur les jambes, il ſe ſoutient avec un bâton, ſur des potences. Les Dames ont des Écuyers pour les *ſoutenir* en marchant. Déſcartes en ſon Traité de l'homme a fort bien expliqué comment l'âme *ſoutient* le corps par le moyen des éſprits qui enflent les muſcles.

Souſtenir, en tèrmes de Guèrre ſignifie, Reſiſter, s'oppôſer à la violence d'un ennemi. *Reſiſtere, ſuſtinere. Soutenir* un éffort. Ablanc. *Soutenir* vigoureuſement l'ennemi. Durièr. Un Gouvèrneur eſt obligé dans les régles de *ſoutenir* trois aſſauts, avant que de capituler. Cette place peut *ſoutenir* un ſiége réguliér. Il a *ſoutenu* ſon honneur l'épée à la main.

Il ſignifie auſſi être prêt d'appuyer, de ſecourir un corps trop foible & pouſſé. *Tueri, deffendere, ſuſtinere.* La ſeconde ligne d'une armée *ſoutient* l'avantgarde. On a envoyé deux bataillons d'infanterie *ſoutenus* de quatre éſcadrons de cavalerie. Dans les places bien fortifiées toutes les parties ſe doivent *ſoutenir* ou flanquer les unes les aûtres.

Souſtenir, en tèrmes de Manége ſignifie, Tenir la bride fèrme & haute à un cheval. *Habenas retrahere.* On dit auſſi à la danſe, *Soutenez* ce pas-là, ce tems-là, pour bien obſèrver la cadence.

En tèrme de Marine *ſoutenir* marée ſe dit d'un vaiſſeau qui va auprès du vent, & qui trouvant le courant de la mèr qui lui eſt contraire, eſt ſoutenu par l'un contre la force de l'aûtre, enſorte qu'il va où il veut aller. Aubin *Maris fluentum ſuſtinere.*

En tèrmes de Géométrie, *ſoutenir* ſe dit des lignes qui ſont oppôſées à un angle, qui le *ſoutiennent*, qui le meſurent. *Lineæ ſuſtinentes, fulcientes.* Dans les triangles rectangles la ligne qui *ſoutient* l'angle droit, a ſon quarré égal aux quarrez des lignes qui *ſoutiennent* les deux aûtres angles, par le 47. du prémiér des Élémens.

En Muſique, on dit que les baſſes *ſoutiennent* le chant. *Graves voces cantum ſuſtentant, tuentur.* Voilà une belle voix qui *ſoutient* tout le concèrt; quand elle ne chante point, le reſte languit.

Souſtenir, en tèrmes de Chimie ſignifie auſſi, Réſiſter, ſouffrir une épreuve. *Suſtinere, ferre.* Le mèrcure fixé, l'or d'Alchymie, ne *ſoutiennent* point le feu, l'épreuve de la couppelle. Ce vaiſſeau n'eſt pas capable de *ſoutenir* un feu de rèvèrbère, il crévera.

On dit en ce ſens, il n'y a que l'aigle qui puiſſe *ſoutenir* la lumière du ſoleil, qui le puiſſe regarder fixement. *Supportare, ferre, ſuſtinere.* Quel pécheur au dèrnièr jour pourra *ſoutenir* les regards d'un Dieu & d'un Juge irrité? On dit auſſi, qu'un homme ne peut pas *ſoutenir* la fatigue de la guèrre, du chemin: qu'un criminel ne pourra pas *ſoutenir* la queſtion, les tourmens. La fauſſe conſtance n'a pas la force de *ſoutenir* les calamitez. Cl. On dit à peu près dans le même ſens, *ſoutenir* un reproche, une raillerie, un affront.

Souſtenir, ſe dit auſſi de ce qui aide à faire ſubſiſter quelque chôſe. Favoriſer, aider de ſes forces & de ſon crédit. *Favere, tueri, ſervare.* Ce Marchand auroit déjà fait banqueroute, ſi ſes amis ne l'euſſent *ſoutenu*, aſſiſté de leur argent. Ce Courtiſan a un bon patron qui le *ſoutient* à la Cour. Cet Officiér eſt un homme qui ſe *ſoutient* de lui même, par ſon grand mérite. Ils *ſoutinrent* les Lacédémoniens ſous le penchant de leur ruïne. Ablanc.

Souſtenir, ſignifie auſſi, Fournir aux dépenſes nécéſſaires pour entrenir, & faire durer quelque chôſe; maintenir, remplir, joüer un rôle. *Sumptus ſuppeditare, conſervare, tueri.* Il n'y a que le Roi qui puiſſe *ſoutenir* la dépenſe, les frais de la guèrre. Cet homme a pris un vol trop haut; il ne le pourra jamais *ſoutenir*. Les anciennes mèrveilles du monde n'ont pû ſe *ſoutenir* contre l'injure des tems. Cet homme a toûjours bien *ſoutenu* ſon caractère. Il ſçait bien ſe *ſoutenir* dans les diſgrâces, & dans les revèrs. Je lui dis qu'il devoit tout craindre d'une femme, qui avoit l'artifice de *ſoutenir* aux yeux du public un pèrſonnage ſi éloigné de la vérité. P. de Cl. Je devrois mieux *ſoutenir* ma fièrté; mais je n'en ſçaurois conſèrver pour vous. L. Port.

Souſtenir, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles; pour dire, déffendre une opinion. *Tueri, propugnare opinionem.* Les Martyrs ont *ſoutenu* la vérité de l'Évangile devant les Tyrans. Il y a bien de l'imprudence à *ſoutenir* une propoſition ſi hardie. On *ſoutient* tous les jours la vérité comme on *ſoutiendroit* la fauſſeté, ſi l'on avoit les mêmes engagemens à la *ſoutenir*. Nic. J'ai *ſoutenu* cette opinion dans une Sorbonique. Pasc. On dit abſolument, qu'un homme *ſoutient*, quand il a affiché des proproſitions; qu'il eſt prêt de *ſoutenir*, de déffendre un cèrtain jour contre tous ceux qui les voudront impugner.

Souſtenir, ſignifie quelquefois ſimplement, affirmer & atteſter. *Teſtari, affirmare, aſſeverare.* Je dis que ce fait eſt ainſi, je le lui *ſoutiendrai* en face. Ils *ſoutenoient* que c'étoit Aléxandre. Ablanc.

On dit auſſi, qu'un homme *ſoutient* la convèrſation; quand il eſt aſſez ſçavant ou ſpirituel, pour entretenir agréablement une compagnie, & empêcher qu'on ne s'y ennuye, ou qu'elle ne languiſſe. *Sermonibus tenere coetum hominum.* On dit que les vèrs de Déſportes ſe *ſoutiennent* encore; pour dire, qu'ils ſont encore beaux à préſent. Bouh. Sa harangue étoit *ſoutenuë* de la vigueur de ſon zéle, & de la réputation de ſa vèrtu. Fléch. C'eſt à dire, qu'elle étoit animée par ſon zéle, & que la bonne opinion qu'on avoit de celui qui parloit, donnoit du poids à ſon diſcours. Un diſcours pèrd la moitié de ſa force quand il n'eſt plus *ſoutenu* de l'action & de la voix. Art. de P. On dit encore, qu'un diſcours ſe *ſoutient*, qu'un ſtile ſe *ſoutient*, quand il eſt également beau, & dans un genre ſublime, & élevé.

> *Tel écrit récité ſe* ſoutient *à l'oreille,*
> *Qui dans l'impreſſion au grand jour ſe montrant,*
> *Ne* ſoutient *pas des yeux le régard pénétrant.* Boil.

Souſtenir, ſe dit auſſi en parlant du gouvèrnement des affaires, du ménage. *Tueri, ſufferre.* Un prémiér Miniſtre *ſoutient* tous les poids de l'État. C'eſt le commèrce qui *ſoutient* toute la Hollande. Les Courtiſans ne ſe *ſoutiennent* que par la faveur du Roi. C'eſt un tel Directeur qui *ſoutient* toute la Fèrme des Aides. C'eſt l'adreſſe de cette femme qui *ſoutient* le ménage, qui le fait ſubſiſter.

Souſtenir, ſe dit auſſi pour, appuyer, animer, encourager. *Excitare, animum dare.* Je fus *ſoutenuë* & fortifiée par le plaiſir de diſſimuler avec vous, comme vous diſſimuliez avec moi. P. de Cl. Quand elle ne fut plus *ſoutenuë* par cette joye que donne la préſence de ce que l'on aime, elle revint comme d'un ſonge. Id. Mon devoir ſeroit foible s'il n'étoit *ſoutenu* par l'intérêt de mon repôs; & les raiſons de mon repôs ont beſoin d'être *ſoutenuës* de celles de mon devoir. Id. Les travaux ne ſont pas également pénibles à un Général d'armée; & à un ſoldat, parcequ'un Général eſt *ſoutenu* par les jugemens de toute une armée qui a les yeux ſur lui: au lieu qu'un ſoldat n'a rien qui le *ſoutienne* que l'éſpérance d'une petite récompenſe, & d'une baſſe réputation de bon ſoldat, qui ne s'étend pas ſouvent au delà de ſa compagnie. Log.

On dit d'une étoffe qu'elle ſe *ſoutient*; pour dire, qu'elle eſt fèrme, qu'elle ne s'amolit pas. Ce damas eſt trop mince, il ne ſe *ſoutient* pas. *Suſtinere ſe.*

On dit provèrbialement en menaçant quelqu'un, qu'on le fera bien *ſoutenir*, pour dire, qu'on le fera marcher droit, qu'on l'empêchera de faillir, ou de nuire. *Curare ut quis recte ſeſe gerat.*

Souſtenu, uë. part. paſſ. & adj. On dit particulièrement un ſtile *ſoutenu*, quand il eſt élevé & ſérieux. *Fultus, ſuffultus, conſervatus.*

Souſtenu, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'une piéce qui en a une aûtre au deſſous d'elle, & c'eſt le contraire de *ſommé*, ou de *ſurnommé*.

SOUSTÈR. Voyez SUS. Ville.

SOUſTÈrRAIN, aine. adj. Qui eſt enfèrmé en tèrre, ſous la tèrre. *Subterraneus.* Le Père Kirchèr a fait un gros & éxcellent Volume du monde *ſoutèrrain*, où il y a mille belles curioſitez. Il y a des conduits & des fleuves *ſoutèrrains*, auſſi-bien que des Volcans & des feux *ſouterrains*.

Souſtèrrain. ſ. m. Tèrme de Fortification. Rétraitte, place de ſûreté pratiquée ſous tèrre dans une place de guèrre, pour ſe garentir des bombes qu'on jette dans une ville aſſiégée. *Hypogaum.* On faiſoit un ſi grand feu qu'à peine le Gouvèrneur oſoit-il ſortir de ſon *ſoutèrrain*.

SOUſTIEN. ſ. m. Appui; ce qui ſupporte, qui ſoutient. *Fultura, fulcrum.* La clèf de la voute eſt ce qui lui ſèrt de *ſoutien*. Cela n'a point de *ſoutien*, ne ſe peut tenir debout.

Souſtien, ſe dit figurément en chôſes morales. *Baſes, adminicula, columen.* La vèrtu, la piété, ſont les *ſoutiens* de la Religion. La Juſtice eſt des Rois le plus fèrme *ſoutien*. Malh. Les bonnes loix ſont le *ſoutien* de l'état. Ce Préſident eſt l'appui, & le *ſoutien* de toute la famille.

SOU-STILAIRE. adj. & ſubſt. f. Tèrme de Gnomonique. Ligne *ſou-ſtilaire. Linea ſubſtilaris.* La *ſou-ſtilaire* que l'on nomme auſſi méridienne du plan, eſt une ligne droitte qui répréſente un cèrcle horaire, pèrpendiculaire au plan du cadran, & qui paſſe toûjours par le centre, quand il en a un, & par le piéd du ſtile. Tracer la *ſou ſtilaire. Linea ſubſtilaris.*

SOUſTIROT. ſ. m. Tèrme de Navigation. Petit bâteau. Voyez l'Ordonnance du ſel, p. 60. Il y a des *tirots* & des *ſouſtirots*. Linther.

SOUSTRACTION. ſ. f. Seconde régle de l'Arithmétique, qui aprend à déduire un petit nombre d'un plus grand, pour ſçavoir ce qui doit reſter du plus grand nombre. *Subſtractio, deductio*

ductio. Il faut mettre au-deſſus le nombre duquel la *ſouſtraction* doit être faite, & au-deſſous celui qui eſt à ſouſtraire. On commence l'opération par la fin, en remontant de la droite vèrs la gauche, de colonne en colonne. Pour s'aſſûrer ſi l'on ne s'eſt point trompé dans l'éxécution de cette régle, il n'y a qu'à joindre enſemble le nombre que l'on a ſouſtrait, & celui qui eſt reſté. Ces deux nombres doivent produire un nombre égal à celui duquel la *ſouſtraction* a été faite. Autrement on a mal calculé. La *ſouſtraction* eſt donc une opération par laquelle on ôte d'un plus grand nombre un plus petit, & l'on marque ce qui reſte après cette *ſouſtraction*, lequel reſte eſt la différence de ces nombres, comme il eſt évident : ayant ôté 8, de 12, le reſte qui eſt 4, eſt la différence de 8, & de 12. Ainſi deux nombres étant donnez pour ſouſtraire du plus grand le plus petit, & connoître ce qui reſte, ou la différence de ces deux nombres. I°. Il faut placer la ſomme qui eſt la plus petite, ſous la grande, les unitez, ſous les unitez, les dixaines, ſous les dixaines, &c. Après commençant cette opération par le prémiér rang de droit à gauche, il faut retrancher du plus grand, le plus petit, & marquer ce qui reſte ; ſi ce ſont des unitez qui reſtent, marquer ces unitez, ſous les unitez, &c. & ce reſte ſera la différence qu'il y a entre les deux nombres donnez.

Par exemple, les deux ſommes données ſont 869, & 234. Il faut retrancher la ſeconde de la prémière, après les avoir diſpôſées comme il a été dit 234, ſous 869. De 9, j'ôte donc 4, il reſte 5, que je marque ſous le prémiér rang ; enſuite je dis de 6, ôtez, 3, il reſte 3, que j'écris ſous le deuxiême rang ; enfin de 8 j'ôte 2, le reſte eſt 6, que j'écris ſous le troiſiême rang. Ainſi après avoir ôté 234, de 869, il reſte 635, qui eſt la différence de 869, avec 234.

$$\begin{array}{ccc} 8 & 6 & 9 \\ 2 & 3 & 4 \\ \hline 6 & 3 & 5 \end{array}$$

II°. Lors qu'un chifre que l'on veut retrancher eſt plus grand que celui de qui on veut le retrancher, il faut emprunter une dixaine dans le rang ſuivant. Suppoſons que les ſommes 678, & 489, ſont données, il faut retrancher la plus petite de la plus grande : je ne puis pas ôter 9, de 8, c'eſt pourquoi, ſelon la régle, j'emprunte une dixaine du rang ſuivant au lieu de 7, écrivant un 6, & après je dis de 18, ôtant 9, il reſte 9, que je place dans ſon rang ; enſuite je viens au 2e rang où eſt 6, duquel ne pouvant encore ôter 8, j'emprunte comme ci-deſſus une dixaine du chifre ſuivant, & je dis de 16, ôtant 8, il reſte 8, enfin venant au dèrniér chifre qui ne vaut plus que 5, je rétranche 4, & il reſte 1, ainſi rétranchant de 678, cette ſomme de 489, il reſte 189, qui eſt la différence de ces deux ſommes.

$$\begin{array}{ccc} 6 & 7 & 8 \\ 4 & 8 & 9 \\ \hline 1 & 8 & 9 \end{array}$$

III°. Quand il ſe trouve dans le nombre qui eſt deſſous, un zéro, on met entre les nombres reſtans celui ſous lequel le zéro eſt placé, puiſque d'un tel nombre n'ôtant rien, ce nombre doit être tout entiér. Soient données ces deux ſommes 842, & 405, retrancher la plus petite de la plus grande, après avoir placé 405, ſous 842, je conſidère qu'on ne peut ôter 5, de 2, le plus grand nombre du plus petit ; j'emprunte donc du 2e rang une dixaine écrivant 3 au lieu de 4, & puis je dis de 12 ôtez 5 reſte 7, enſuite de 3 ôtez zéro, c'eſt à dire rien, reſte le nombre entier, ſous lequel zéro eſt placé ; ſelon la régle je marque donc 3, au 2e rang ; enfin de 8, je retranche 4, le reſte eſt 4. De cette *Souſtraction* vient 437, qui eſt le reſte de 842, dont on a retranché 405, ainſi 437, eſt la différence de ces deux nombres.

$$\begin{array}{ccc} & 3 & \\ 8 & 4 & 2 \\ 4 & 0 & 5 \\ \hline 4 & 3 & 7 \end{array}$$

IV°. Quand le nombre qui doit être retranché eſt égal à celui de qui on le retranche, on met un zéro, puiſqu'il ne reſte rien, dont zéro eſt la marque. Ainſi s'il falloit ôter 246, de 346, puiſque 46, eſt égal à 46, ſelon la régle je marque donc zéro, & rétranchant 2, de 3, dont le reſte eſt 1, l'opération me donne 100, qui eſt le nombre que je chèrchois.

$$\begin{array}{ccc} 3 & 4 & 6 \\ 2 & 4 & 6 \\ \hline 1 & 0 & 0 \end{array}$$

V°. Quand ſous un zéro il y a un zéro, il faut mettre un zéro pour conſèrver la valeur des caractères, qui ſuivent, & qui précédent. Par éxemple ces deux ſommes ſont données 800 & 200, je retranche ſimplement du chifre 8, le chifre 2, il reſte 6, après lequel chifre je mêts deux zéro pour faire voir que ce 6, eſt le reſte de 8 cens, dont on a retranché deux cens.

$$\begin{array}{ccc} 8 & 0 & 0 \\ 2 & 0 & 0 \\ \hline 6 & 0 & 0 \end{array}$$

VI°. Lorſque dans le nombre dont on retranche un aûtre nombre Il y a pluſieurs zéro de ſuite ; de ſorte qu'on ne peut emprunter une dixaine du rang ſuivant pour faire la *Souſtraction* des nombres qui doivent être retranchez ; il faut éxprimer le nombre d'une aûtre manière, enſorte qu'il y ait d'aûtres caractères que des zéro, comme ſi ce nombre étoit 10000 ; il faut ainſi éxprimer cette ſomme 9990, plus 10, ce qui eſt la même chôſe ; car neuf mille neuf cens quatre vingts-dix, plus dix font dix mille. Soient données ces deux ſommes 900, & 432. On veut ſçavoir ce qui reſtera de 900, après en avoir ſouſtrait 432 ; pour cela il faut rétrancher cette petite ſomme de la plus grande 900, je ne puis rien ſouſtraire de deux zéro ; pour donc réſoudre cette queſtion au lieu de 900, j'écris huit cens nonante & je conſèrve dix en ma mémoire pour le prémier rang, je retranche 2 de ce nombre 10 que j'ai retenu, il reſte 8, que je mêts ſous le prémier rang ; de 9 je retranche 3, & je pôſe le reſte qui eſt 6, ſous le 2e rang, de 8 je retranche 4, que j'écris ſous le 3e. Ainſi le reſte de 900 après en avoir ôté 432, eſt 468, ce que l'on chèrchoit.

$$\begin{array}{ccc} 8 & 9 & 0 \\ 9 & 0 & 0 \\ 4 & 3 & 2 \\ \hline 4 & 6 & 8 \end{array}$$

VII°. Les deux ſommes 5782, & 3456, ſont données pour être rétranchées de cette troiſiême ſomme 68386, il faut ajoûter par la prémière propoſition les deux prémières ſommes dans une ſomme qui ſera 9238. Après qu'on s'eſt beaucoup éxèrcé à faire ces opérations, on peut faire cette adition en ſon éſprit ; mais dans les commencemens il eſt bon de la faire avec la plume.

Je place 9238 fait de l'addition de 5782, avec 3456, ſous la ſomme 68386, comme dans les aûtres queſtions. Enſuite commençant par les unitez du prémier rang, je dis de 6 on ne peut ôter 8 ; j'emprunte donc une dixaine du rang ſuivant, qui avec les 6 unitez font 16, de 16 ôtant 8 reſte 8, que je marque ſous ce prémiér rang des unitez. Après venant au 2e rang, je dis de 7 dixaines, ôtez 3 reſte 4, je dis de 7 ; car vous ſçavez que nous avons déja ôté une dixaine de ce rang. Au 3e rang, je dis de 3 ôtez 2 reſte 1. Au 4e rang de huit je ne puis ôter 9, j'emprunte du rang ſuivant, qui eſt celui des dixaines de mille, une dixaine de mille, qui avec les 8 mille de ce 4e rang, font 18 mille ; je dis donc de 18 mille ôtez 9 mille, reſte 9 mille.

$$\begin{array}{ccccc} 5 & & & 7 & \\ 6 & 8 & 3 & 8 & 6 \\ & 9 & 2 & 3 & 8 \\ \hline 5 & 9 & 1 & 4 & 8 \end{array}$$

Enfin venant au 5e rang, puis qu'il n'y a rien qui en doive être rétranché, je marque avèc les aûtres ce que je trouve dans ce rang, ſçavoir 5, car des 6 dixaines de mille qui reſtoient j'en avois déja retranché une dixaine.

Le reſte donc de 68386, après en avoir retranché les deux ſommes 5782, & 3456, le reſte dis-je eſt 59148.

La *Souſtraction* & l'addition ſont oppôſées l'une à l'aûtre ; l'une défait ce que l'aûtre a fait, & elles ſe ſèrvent réciproquement de preuve. Le tout étant égal à ſes parties, ſi on ôte les parties du tout, il ne doit rien reſter ; par conſéquent pour être aſſûré que 432 ajoûtez avec 245, fait éffèctivement 677 ; c'eſt-à-dire, que ces deux ſommes ſont les parties du tout 677. Il faut retrancher ces deux ſommes de 677 ; & s'il ne reſte rien, c'eſt une marque qu'elles ſont véritablement les parties de ce tout, & par conſéquent que l'addition, a été bien faite.

Les parties ſont égales à leur tout ; donc pour être aſſûré que véritablement deux ou pluſieurs ſommes ſont les parties d'une ſomme donnée, il faut voir ſi ces ſommes ajoûtées enſemble ſont égales à cette ſomme donnée. Je veux être aſſuré qu'en retranchant de 677 cette ſomme 432, le reſte eſt 245, c'eſt-à-dire, que 232 & 245, ſont les parties du tout 677, j'ajoûte ces deux ſommes 432 & 245, & ſi elles font 677, je conclus qu'elles ſont véritablement les parties de 677, & par conſéquent que mon opération eſt bonne.

En Algébre, la marque de la *Souſtraction* eſt une petite ligne — qui eſt le ſigne de moins, comme on l'a dit, Au I. Tome au mot Algébre. Ainſi pour rétrancher g, de f je joints ces deux grandeurs par le ſigne de moins en cette manière $f - g$. Pour abréger lorſqu'on veut rétrancher d'une grandeur une ou pluſieurs grandeurs qui ſont marquées par le même caractère, il faut éffacer autant de fois les lèttres qui marquent la grandeur, dont on veut retrancher, que ces lèttres ſe trouvent de fois dans celle qu'on veut retrancher : Ainſi retrancher $\frac{2b}{2b}$ de $\frac{5b}{5b}$, il faut ôter de $\frac{5b}{5b}$ deux fois bb, le reſte $\frac{3b}{3b}$, eſt ce que l'on chèrche.

Exemples de Souſtractions.

D'où il faut	$5b$	$4d$	f	b	$3c$	ab
Souſtraire.	$2b$	d	f	d	$2b$	cd
Reſte.	$3b$	$3d$	0	$b-d$	$3c-2b$	$ab-cd$

Dans la *Souſtraction* des grandeurs compléxes ou compôſées. Il faut, comme dans la *Souſtraction* des grandeurs incompléxes, ſe ſèrvir du ſigne de la *Souſtraction*, joignant par le ſigne — la grandeur qu'on veut ſouſtraire, avec celle de laquelle on la veut ſouſtraire. Pour ôter $b + d$, de $c + f$, il faut prémièrement écrire $c + f - b$; & parceque ce n'eſt pas ſeulement b qu'il faut retrancher, mais encore $+ d$, on doit marquer ces deux *Souſtractions*, par deux ſignes de *Souſtraction* en cette manière, $c + f - b - d$.

On donne cette régle générale qu'il faut changer les ſignes de la grandeur qu'on veut ſouſtraire. Il faut remarquer que devant

une grandeur qui n'eſt précedée d'aucun ſigne, celui-ci + y peut être ſous entendu. Suivant cette régle pour ſouſtraire $b + d$, ou $+ b + d$, de $c + f$, il faut changer les deux ſignes de $+ b + d$, en cette manière $c + f - b - d$, comme il a été dit.

Cette régle ſe trouve toûjours véritable ; car lorſque le ſigne ſe rencontre dans la grandeur qu'on veut ſouſtraire : comme ici on veut ſouſtraire $b - d$, ou $+ b - d$ de $c - f$, il faut changer ces ſignes $+ b - d$ en des ſignes contraires de cette ſorte $c + f - b + d$. Quand on ſouſtrait $b - d$ de $c + f$, on ne veut pas ôter entièrement la grandeur b, il s'en faut la grandeur d ; ainſi ayant mis $c + f - b$, on retranche de $c + f$ plus qu'il ne faut retrancher ; ſçavoir la grandeur d ; c'eſt pourquoi on l'ajoûte lui donnant le ſigne + en cette manière $c + f - b + d$. Selon cette Regle ayant ſouſtrait $b - d$ de $c - f$ le reſte eſt $c - f - b + d$.

$b - d$ $c - f$

On peut abréger les éxpreſſions d'une *Souſtraction*, en obſèrvant deux chôſes dont nous avons déja parlé. 1°. Lorſqu'il faut ajoûter des grandeurs éxprimées par les mêmes lèttres, il ſuffit de mettre devant une de ces lèttres un chifre qui marque combien elle eſt ajoûtée de fois à elle même, comme au lieu de $b + b + b - 2b$, on peut mettre $5\,b$. 2°. Puiſque + une grandeur — la même une grandeur, cela ne fait rien : $b - b$ $b - b$ égal à zéro, on peut ſans diminuer la valeur d'une éxpreſſion ſupprimer les lèttres qui ſe trouvent avec le ſigne + & avec le ſigne — ; par conſéquent ôtant $+ c + f$ de $c + d + f$, comme cela fait $c + d + f - c - f$ en rétranchant les lèttres c & f qui ont des ſignes contraires, le reſte de cette *Souſtraction* eſt d.

Si l'on ſouſtrait $a - b$ de $3\,a + b$, ſelon la Régle générale après la *Souſtraction*, il reſte $3\,a + b - a + b$; or on peut abréger cette éxpreſſion ; car $3\,a - a$, ne font que $2\,a$, & $+ b + b$, valent $2\,b$; ainſi $2\,a + 2\,b$, valent autant que $3\,a + b - a + b$. En rétranchant $a + 3\,b$ de $3\,a + 2\,b$, ſelon la Régle, le reſte ſera $3\,a + 2\,b - a - 3\,b$. Mais puiſque $3\,a - a$ eſt égal à $2\,a$, & que $+ 2\,b - 3\,b$, eſt égal $a - b$, c'eſt-à-dire, $3\,b$, eſt plus grand que $2\,b$, d'une fois b, Il eſt évident que $3\,a + 2\,b - a - 3\,b$, font $2\,a - b$.

Pour Souſtraire $3\,a - 3\,b$ de $5\,a - 4\,b - 3\,a + 3\,b$; or 1° $5\,a - 3\,a$ égal à $2\,a$; 2° d'une part on ôte $4\,b$, & de l'aûtre on ajoûte $3\,b$, comme vous le voyez dans l'opération $5\,a - 4\,b - 3\,a + 3\,b$, ainſi il faut ſupprimer $3\,b$, & n'en marquer qu'un avec le ſigne — pour abréger cette éxpreſſion qui ſera réduite à celles-ci $2\,a - b$. Soit donné $5\,a + 2\,b$, dont il faut ſouſtraire $4\,a + bb$, je rétranche prémièrement $4\,a$ de $5\,a$ & il reſte a : enſuite pour rétrancher $6\,b$ de $2\,b$, comme on ne peut pas ôter d'une grandeur ce qu'elle n'a pas, après avoir ſupprimé $2\,b$ pour retrancher les $4\,b$ qui reſtent, je les retranche de la grandeur a en les liant avec cette lèttre en cette manière $a - 4\,b$.

Exemples de Souſtractions.

D'où il faut	$2\,a + 5\,b$	$5\,a - 4\,b$	$3\,a + 2\,b$
Souſtraire.	$a + b$	$3\,a - 3\,b$	$a + 3\,b$
Reſte.	$a + 4\,b$	$2\,a - b$	$2\,a - b$

D'où il faut	$2a + b$	$3a + d.$	$2aa + 3a - 9$
ſouſtraire.	$a - b$	$2a + 5d.$	$aa + 2a - 3$
Reſte.	$a + 2b$	$a - 4d.$	$aa + a - 5$

Si dans ces dèrniéres opération vous n'appèrcevez pas comment ces *Souſtractions* donnent tèls reſtes, faites les opérations tout au long, & vous découvrirez ſans peine comment abrégeant une éxpreſſion ſelon qu'il a été enſeigné, ces *Souſtractions* ont les reſtes qui ſont marquez dans les éxemples propôſez.

L'Addition & la *Souſtraction* ſe ſèrvent de preuves, pour m'aſſeurer qu'ayant retranché $a + bb$ de $5a + 2b$. le reſte eſt $4a\ 4b$, j'ajoûte $4\,a - 4\,b$ avec $a + bb$, & trouvant que la ſomme eſt $5a + bb$, je ſuis aſſeuré que l'opération eſt bonne. Au contraire, pour m'aſſeurer que $5a + 2b$ eſt la ſomme de $4a - 4b$, & $a + bb$, je retranche l'une de $5a + 2b$, ſi le reſte de la *Souſtraction* donne l'aûtre ſomme, l'addition a été bien faite, comme on l'a enſeigné cy-deſſus. P. Lamy.

Monſieur Harris éxplique ainſi en peu de mots la *Souſtraction* algébraïque. La *Souſtraction* en Algébre joint les grandeurs propôſées en changeant tous les ſignes du nombre que l'on veut retrancher. Ainſi ſi de $4a$ on veut retrancher a, il faut changer le ſigne du nombre à retrancher en cette manière.

$$\frac{4a \atop -\,a}{X = 3a}\quad \text{ou bien}\quad 4a - a = 3a$$

Car on ſçait qu'en Algébre X ou d. eſt la marque du reſtant ou de la différence. Il faut auſſi remarquer que ſouſtraire + c'eſt la même chôſe qu'ajoûter — Et ſouſtraire — c'eſt la même chôſe qu'ajoûter +. Voyez l'éxplication de ces ſignes au I. Tome du Dictionaire p. 276. au mot Algébre.

La *Souſtraction* algébraïque dans les quantitez compôſées ſe fait aiſément en obſèrvant ſeulement la régle générale du changement des ſignes de la quantité qu'on veut ſouſtraire, & en comparant châque nombre enſemble & les diminuant. Ainſi ſuppôſé que de $3bb + 5\,mm - 7\,df$ vous vouliez ſouſtraire $20b + 2\,df + 3\,mm$. écrivez ces nombres l'un ſous l'aûtre, changeant tous les ſignes de celui qu'il faut ſouſtraire, il y aura.

$$\begin{array}{l} 36b + 5\,mm. - 7\,df. \\ -\,20b - 5\,mm. - 2\,df. \\ \hline 16b - 9\,df. = X. \end{array}$$

C'eſt-à-dire que ces deux prémiérs nombres comparez & réduits ; ou le ſecond ôté du prémièr, le reſtant, ou la différence ſera le troiſiéme, à ſçavoir, $16\,b - 9\,df$.

La *Souſtraction* des *Indices* ſe fait comme celle des quantitez algébraïques, en changeant le ſigne de la quantité qu'on veut ſouſtraire. Ainſi de trois ôtez $\bar{2} = 5$. De $\bar{3}$ ôtez deux $= \bar{5}$. De 3 ôtez $\bar{2}. = \bar{1}$ De 3 ôtez $2 = 1$.

Soustraction, eſt auſſi un tèrme dont on ſe ſèrt en parlant d'une action de larcin ou de fraude, par laquelle on dérobe, on recéle quelques meubles, quelques papiérs, quand on lui veut donner un nom plus doux. *Subſtractio, detractio.* On pèrmet en Juſtice d'informer de la *ſouſtraction* des piéces d'un procès, d'un meuble précieux. Une veuve ne peut être pourſuivie criminellement pour *ſouſtraction* dans la ſucceſſion de ſon mari ; on n'a contr'elle qu'une action civile. Si elle eſt convaincuë de *ſouſtraction* avant que d'avoir renoncé à la ſucceſſion de ſon mari, elle eſt tenuë à payer toutes les dettes : mais ſi la *ſouſtraction* a été faite après avoir renoncé, elle ne peut être condamnée qu'à la reſtitution des chôſes recelées.

Soustraction, ſe dit auſſi pour l'action de ſouſtraire, & ſignifie, Privation. *Privatio.* La mort eſt une chûte tèrrible pour l'âme par la *ſouſtraction* de tous ſes appuis. Nic.

SOUSTRAIRE. v. act. & n. Faire une ſouſtraction, une déduction d'une petite ſomme d'une plus grande par la voye de l'Arithmétique. *Subtrahere, ſubducere.* Ce vèrbe n'a pas tous ſes tems, parcequ'il y en a où il eſt trop rude à prononcer. On conjugue. *Je ſouſtrais. J'ai ſouſtrait. Je ſouſtrairai.*

Soustraire, ſignifie auſſi, Dérober, détourner, receler, ôter, enlever. *Eripere, ſubducere, auferre.* Ce fils a *ſouſtrait* l'original du teſtament de ſon père. La veuve *ſouſtrait* ſouvent, & recéle les plus beaux meubles de ſon mari. Il tacha de la *ſouſtraire* à la jalouſie de Junon. Bens. Rien ne pourra *ſouſtraire* les méchans à la vengeance de Dieu. Il y en eut juſqu'au nombre de 15000. qui par une officieûſe tromperie furent *ſouſtraits* à l'épée du Vainqueur. Vaug.

Soustraire, avec le pronom pèrſonnel ſignifie, Éviter, échapper, ſortir du devoir. *Effugere aufugere, evadere, proripere ſe.* Ce priſonniér s'eſt *ſouſtrait* à la punition de ſon crime par ſon évaſion. La Hollande s'eſt *ſouſtraite* de l'obéïſſance du Roi d'Éſpagne. Nul ne peut ſe *ſouſtraire* au jugement de Dieu. Cl. Il eſt de la ſageſſe des grands Potentâts de ſe *ſouſtraire* à eux-mêmes lès occaſions de s'irriter. Pat. Ils ont voulu ſe *ſouſtraire* de l'obéïſſance naturelle qu'ils doivent à ſa Majeſté. Mauc. Il s'eſt *ſouſtrait* par la fuite à la fureur du ſoldat. Méz.

Soustrait, aite. part. paſſ. *Ereptus, ſubductus, ſubſtractus, proreptus.*

SOUſ-TRAITTANT. ſ. m. Celui qui traite des Fèrmes, & particulièrement de celles du Roi, ou du recouvrement de ſes déniers dans une Province, qui les prend des mains des Traittans ou Fèrmiers Généraux. *Subredemptor.*

SOUſ-TRAITTÉ. ſ. f. Sou-fèrme qui fait partie d'un plus grand traitté ou recouvrement. *Subredemptio.*

SOUſ-TRAITTER. v. n. Prendre une ſoufèrme particulière d'un Fèrmier ou Traittant Général. *Subredimere.* Il a traitté du recouvrement du huitiême deniér en Bèrri, il en a *ſou-traitté* à tant par livre de remiſe.

SOUſ-VENTRIÈRE. ſ. f. Courroye de cuir qu'on met ſur le ventre du cheval pour tenir en état les harnois des chevaux de carroſſe & de voiture. *Cingula ſubſtrictoria.*

SOUſ-VICAIRE. ſ. m. Prêtre qui ſoûlage le Vicaire ou le Curé en leurs fonctions, qui adminiſtre les Sacremens en leur abſence, ou quand ils ſont occupez ailleurs. *Vicevicarius.*

SOUS-VICOMTE ſ. m. Officier d'un Vicomte, Député d'un Vicomte pour faire ſes fonctions à ſa place. *Sub-vicecomes.* Comme on trouve des Sous-Vicaires dans nôtre hiſtoire, on trouve des *Sous-Vicomtes* dans celle d'Anglетèrre.

SOUT,

SOUT. Vieux mot. 3ᵉ pèrſonne du vèrbe ſçavoir. Sçait, ou ſçeut. *Perceval.* BOREL. *Novit*, *ſcit* ou *ſcivit.*

SOUTANE. ſ. f. Habit long & déſcendant juſques ſur les talons, que portent les Écclésiaſtiques & les gens de Juſtice ſous leurs manteaux & ſous leurs robbes. Les gens de *ſoutane* ſont d'une profeſſion tout-à-fait oppôſée à celle des gens de guèrre. Les Évéques portent une *ſoutane* noire. Un grand Magiſtrat doit toûjours aller en robbe & en *ſoutane*. Le Novice, je veux dire le Gentilhomme, qui dévoit être fait chevalier paſſoit la nuit d'auparavant à prier Dieu dans une Égliſe ; ſon habit en ce prémiér jour étoit une *ſoutane* brune toute unie & ſans ornemens. Le lendemain il communioit, puis alloit au bain où il quittoit la robbe brune qui étoit l'habit d'Écuyer. LE GENDRE. Autrefois les Gens de Loy n'ôſant prendre le manteau qui étoit l'habit de Chevalier, n'étoient vétus que d'une robbe qui n'étoit pas ample, & traînante, comme la robbe d'aujourd'hui, mais ſèrrée comme une *ſoutane*. LE GENDRE.

Ce mot vient de l'Italien *ſottana*, qui vient de *ſotto*, parceque c'eſt un habillement qu'on mèt ſous la robbe, ou ſous le manteau. MÉNAGE. D'aûtres croyent que ce mot vient de *ſultane*, qui étoit un habit long & vénérable que portoient les Émirs ou parens de Mahomet. GÉLIOT. Du Cange le dérive de *ſubtaneum*, mot de la baſſe Latinité ſignifiant la même chôſe. *Veſtis talaris.*

On dit d'un homme, que ſa *ſoutane* ne tient qu'à un bouton, lorſqu'il n'eſt pas trop engagé dans l'Égliſe, ou dans la Robbe, & qu'il la quitteroit volontiérs à la moindre occaſion. *Veſtis talaris unico aſtringitur globulo.*

SOUTANE, ſe dit auſſi pour la profeſſion Écclésiaſtique. Il a pris la *ſoutane*. Il a quitté l'épée pour la *ſoutane*. *Enſem depoſuit & veſtem talarem induit.*

SOUTANEILE. ſ. f. Petite ſoutane de campagne qui ne déſcend que juſqu'aux genoux. *Veſtis brevior.* La plupart des Abbez vont maintenant en *ſoutanelle*.

SOUTE. ſ. f. Supplément de payement qui ſèrt à égaler une chôſe à un aûtre. *Supplementum.* Ces deux lots ſont inégaux ; il faut que celui qui aura le prémièr paye mille écus de *ſoute* à celui qui aura le ſecond. Du tems que les échanges d'héritages étoient francs de droits ſeigneuriaux, on étoit ténu de les payer pour la *ſoute* ou le retour d'argent qu'on avoit donné.

Ce mot vient du vieux mot François *ſoudre*, qui ſignifioit *payer*. *Souldre* un compte ; c'étoit à dire, en payer le reliqua. Maintenant il ſignifie ſeulement le clorre & l'arrêter. BOREL. *Solutionis reliqua abſolvere.*

SOUTE, ſe dit auſſi du débet d'un compte arrêté en une ſociété. Ces traittans ont ſoudé leur compte, mais un tel doit tant de reſté pour la *ſoute* de ſa part, pour ſon débet. *Pro rata parte.*

SOUTE, en tèrmes de Marine, eſt le plus bas étage du château de pouppe, où l'on met le magaſin des poudres & du biſcuit. *Intima navis ad puppem contignatio.* On enduit la *ſoute* de plâtre, afin que le lieu ſoit plus ſec. On l'appelle aûtrement *paillo*. Il y a dans un vaiſſeau la *ſoute* de biſcuit, & la *ſoute* des poudres. La *ſoute* au biſcuit doit être toute garnie de fèr blanc afin que le biſcuit s'y conſèrve mieux ; & l'écoutille de la *ſoute* aux poudres doit être couvèrte de plomb. La *ſoute* au biſcuit eſt ſouvent placée ſous la Sainte Barbe. AUBIN. Il y a auſſi la *ſoute* au fromage dans les vaiſſeaux Hollandois. On diviſe (les barques Chinoiſes) en cinq ou ſix *ſoutes* ſéparées par de bonnes cloiſons ; de ſorte que quand elles touchent par un endroit à quelque pointe de rocher, il n'y a qu'une partie du bateau qui ſe remplit, tandis que le reſte demeure à ſèc, & donne le tems d'arrêter la voye d'eau qui s'eſt faite. P. LE COMTE.

SOUTE, eſt auſſi une éſpéce de ſèl qui ſèrt à faire des leſſives.

SOUTENANCHES ſ. f. & plur. Vieux mot qui ſe trouve ſouvent dans les coûtumes de Beaumanoir. Il ſignifie Alimens légitimes *Alimenta legitima.* C'eſt une prononciation Picarde pour ſoutenance, c'eſt à dire, ſoûtien, de ſoûtenir.

SOUTH ULSTER. ſ. m. Nom propre d'un pays de la Tèrre de Feu, en l'Amérique Méridionale. *Ultonia Auſtralis.* Il eſt vèrs l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug Anglois le découvrit & lui donna ce nom l'an 1670. MATY.

SOUTH RANALS. Voyez RA[illegible]S.

SOUTH WALLES. Voyez SURGALLES pays.

SOUTHAMPTON. ſ. m. Nom propre d'une ville du Comté de Hant, en Anglетèrre. *Suthamptonia*, *Antonia Meridionalis*, anciennement *Clauſentum.* Elle eſt à l'embouchure du Teſt, vis-à-vis de l'iſle de Wight, & défenduë par le château de Calſhot. *Southampton* a un port fort célébre, nommé Hampton Watèr, & anciennement *Triſantonis portus.*

SOUTHÈRLAND. ſ. m. Nom propre d'une province de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Suthèrlandia.* Elle eſt bornée au nord par les Comtez de Caithneſs & de Strathnawèrn ; & c'eſt par rapport à ces Comtez qu'il porte le nom de *Southerland*, qui ſignifie un pays méridional ; le Comté d'Aſſint le confine vèrs le couchant, celui de Roſſ vèrs le midi ; & la mèr d'Écoſſe au levant. Ce pays peut avoir neuf lieuës de côtes ; ſa largeur ordinaire n'eſt qu'environ de cinq ; le Tèrroir y eſt fèrtille en blé, en orge, & en paturages. On y trouve des mines de fèr, & des carrières d'ardoiſes & de Tuf. Dornock capitale, & Brora en ſont les lieux principaux. MATY.

SOUTIEX, ou *Soutis* vieux adj. Subtil. BOREL. *Subtilis.*

SOUTIMENT, vieux adv. Subtilement. BOREL. *Subtiliter.*

SOUTILEſSE. ſ. f. Vieux mot. Subtilité. BOREL. *Subtilitas.*

SOUTILLIER, vieux v. a. Apprendre, découvrir. BOREL. *Manifeſtare.*

SOUTIS, ou Soutiez vieux adj. Subtil. BOREL. *Subtilis.*

SOUTIVEMENT, vieux adv. Subtilement. *Songe du Vèrger.* BOREL. *Subtiliter.*

SOUVENANCE. ſ. f. Action de la mémoire. *Memoria*, *recordatio.* On ne le dit guères qu'en cette phrâſe & en badinant : Rire de *ſouvenance* ; c'eſt-à-dire, de quelque agréable penſée qui revient en mémoire. La joüiſſance du vieillard caſſé, c'eſt la *ſouvenance* du bon tems paſſé.

Or ſens-je combien les plaiſirs
Sont amèrs à la ſouvenance. BÈRTAUD.

L'Aſne vint à ſon tour, & dit : J'ai ſouvenance
Qu'en un pré de Moines paſſant ;
La faim, l'occaſion, l'herbe tendre, & je penſe
Quelque diable auſſi me pouſſant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue. LA FONT.

SOUVENIR. v. n. Qui ne ſe dit guères qu'avec le pronòm pèrſonnel, & qui ſe conjugue : *Je me ſouviens* (on dit auſſi il me *ſouvient*, VAUG.) *tu te ſouviens*, *il ſe ſouvient*, *nous nous ſouvenons*, *vous vous ſouvenez*, *ils ſe ſouviennent. Je me ſouvenois. Je me ſouvins. Je me ſuis ſouvenu. Je me ſouviendrai. Que je me ſouvienne. Que je me ſouvinſſe*, ou *je me ſouviendrois*, *Se ſouvenant.* Il ſignifie, Avoir mémoire ; garder l'idée d'une chôſe ; y penſer. Les Princes ne ſe *ſouviennent* guères des abſens. Il ſe faut toûjours *ſouvenir* de ſon devoir. *Souviens*-toi, homme, que tu és cendre, & que tu retourneras en cendre, Que vous me faites de plaiſir en vous *ſouvenant* de moi ſi obligeamment, & ſi tendrement. VOIT. Une femme qui a fait des avances s'en *ſouvient* avec rage, ſi elle n'a pas ſujèt de s'en *ſouvenir* avec plaiſir. S. RÉAL. Dans vôtre haute proſpérité *ſouvenez* vous de ce que vous avez été. ABL. La goutte vous fait *ſouvenir* des péchez de vôtre jeuneſſe. ID. Dans ce ſens on a dit d'un homme éſtropié & boiteux, d'un coup reçû à l'armée ; Il ne ſçauroit faire un pas qu'il ne ſe *ſouvienne* de ſa valeur. Il eſt ſurprenant de voir citer à des gens d'éſprit Acuerdus Oliva, comme l'Auteur de l'Amadis, ou comme ſon Traducteur, pendant que l'on ſçait qu'Acuerdus Oliva n'eſt qu'un nom corrompu de deux mots Éſpagnols, *Acuerdo*, *Olvido*, c'eſt à dire, *ſouvenir*, *oubli*, qui compôſent la deviſe du Sieur des Éſſars, laquelle ſe trouve à la tête de ſa Traduction Françoiſe de l'Amadis. VIGN. DE MARV.

Ce mot vient de *ſubvenire*, comme qui diroit *in mentem venire.* MÉNAGE.

SOUVENIR, ſignifie auſſi, Avoir pour recommandé. Le bon Larron dit au Seigneur, *Souvenez*-vous de moi, quand vous ſerez en vôtre Royaume. Je me *ſouviendrai* de vos ſèrvices en tems & lieu.

SOUVENIR, ſignifie auſſi, Garder un reſſentiment dans l'âme. *Memoriâ tenere*, *recordari*, *meminiſſe*, *reminiſci.* Il a reçu un affront dont il ſe *ſouviendra* toûjours : il chèrchera toutes les occaſions de s'en venger. Un vrai Chrétien ne doit point ſe *ſouvenir* des injures ; il les doit pardonner.

SOUVENIR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il *ſouvient* toûjours à Robin de ſes flûtes ; pour dire, que chacun penſe toûjours à ce qui le touche le plus. *Quiſque cogitat quæ ſua ſunt.* On dit ironiquement à un vieillard qui fait le jeune, Il n'eſt pas vieux, mais il ſe *ſouvient* de loin. On dit auſſi, qu'il faut mettre une épingle ſur ſa manche pour ſe *ſouvenir* de quelque chôſe ; à caûſe d'une mérveilleûſe proprieté de la mémoire, qui fait que quand deux chôſes y ſont entrées enſemble, elles en ſortent auſſi en même tems ; & on n'en ſçauroit voir l'une, qu'elle ne faſſe *ſouvenir* de l'aûtre.

SOUVENIR. ſ. m. Action de la mémoire par laquelle on ſe reſſouvient. *Recordatio*, *monimentum*, *memoria.* Je garderai un étèrnel *ſouvenir* du bien que vous m'avez fait. *Beneficii tui in æternum recordabor.* Je ne ſçaurois effacer de mon *ſouvenir* cette pèrte ; le triſte *ſouvenir* m'en revient toûjours dans l'éſprit. Je n'en ſçaurois éteindre le *ſouvenir* douloureux. Je chèrche dans le paſſé des *ſouvenirs* agréables, & des idées plaiſantes dans l'avenir. S. ÉVR. Pèrſécuté d'un tendre & mortel *ſouvenir.* RAC.

Vous ſerez toûjours dans mon cœur, & dans mon *ſouvenir.* VOIT. Dans les commencemens d'une abſence, les *ſouvenirs* de l'amour ſont plus vifs, & plus agréables que ceux de l'amitié. M. SCUD. Son amour a paſſé du cœur à l'éſprit, & ce n'eſt plus qu'un *ſouvenir* tranquille ſans aucune paſſion. ID. Combien de fois au milieu de la prière un *ſouvenir* importun vous a-t-il jetté dans des diſſipations que les inquiétudes de cette vie rendent prêſque inévitables? FLÉCH. La penſée d'avoir été jeune, & belle, cauſe des *ſouvenirs* bien douloureux à une femme qui aime le monde. BELL.

> *Un redoutable inſtant nous détruit ſans reſerve,*
> *A peine de nos noms un leger* ſouvenir.
> *Parmi les hommes ſe conſerve.* DES H.

> *Mais mon cœur malgré moi rappelle un* ſouvenir
> *Que je n'oſe écouter, & ne ſçaurois bannir.* CORN.

SOUVENIR, ſignifie auſſi, Douleur qui reſte de quelque bleſſure, chûte, maladie, ou débauche. *Monimentum, nota, veſtigium, cicatrix.* Les déréglemens de la jeuneſſe laiſſent de fâcheux *ſouvenirs.* Ses playes ſont de glorieux *ſouvenirs* de ſes victoires.

SOUVENIR, ſe dit auſſi d'un monument qu'on éleve, de quelque marque qu'on laiſſe en mémoire de quelque grande action, ou magnificence. *Monimentum, monumentum, ſignum, nota.* Il ne nous reſte aucun *ſouvenir*, aucuns veſtiges des grandeurs des Rois d'Aſſyrie. Les Égyptiens nous ont laiſſé un éternel *ſouvenir* de leur magnificence par le bâtiment des Pyramides.

SOUVENIR, ſe dit auſſi de la ſimple penſée, de l'idée d'une chôſe, quoiqu'elle ſoit future. *Cogitatio, idea, memoria, recordatio.* Le *ſouvenir* de la mort doit être ſans ceſſe devant nos yeux.

SOUVENT. adv. Qui marque la répétition d'une action en peu de tems, *Sæpè, ſubindè, identidem, frequenter.* Pour vivre de régime, il faut manger peu & *ſouvent.* Il eſt arrivé aſſez *ſouvent*, que le plus foible a battu le plus fort. On ne doit raiſonner que ſur ce qui ſe fait le plus *ſouvent*, ce qui eſt le plus ordinaire. À force de faire *ſouvent* une chôſe, on contracte une habitude.

SOUVENTEFOIS. adv. C'eſt la même chôſe que *ſouvent*, mais il eſt moins uſité. *Sæpè numero, plerumque.*

SOUVERAIN, AINE. adj. & ſ. m. & fem. *Summus, ſupremus.* Le prémier Être, le Tout-Puiſſant; qui ne voit rien au deſſus de lui. *Primum ens, omnipotens.* Dieu ſeul a une majeſté, une puiſſance *ſouveraine*, & infinie: il eſt le *ſouverain* maître de l'univers; l'Être *ſouverain.*

SOUVERAIN, à l'égard des hommes, ſe dit des Rois, ou des Princes, ou de ceux qui n'ont pèrſonne au deſſus d'eux; qui ſont abſolus, & indépendans: qui ne relevent que de Dieu, & de leur épée. *Supremus, ſummus Rex, Princeps, Monarcha.* La puiſſance *ſouveraine* n'eſt bornée que par les loix de Dieu, les loix naturelles, & les loix fondamentales de l'État. LOY. Les Maires du Palais s'emparèrent de l'autorité *ſouveraine.* MÉZ. Les Princes ſont bien aiſes d'avoir toûjours le prémiér rôle, & les *Souverains* le veulent être en tout. GRACIEN. L'Empereur Valentinien diſoit, que le ſoin de faire obſèrver la juſtice devoit être le principal ſoin d'un *Souverain.* ZONARE. Les actions des hommes ſont ſi différentes, & ces actions ſont enveloppées de tant de cas, & de circonſtances ſi peu ſemblables les unes aux aûtres, qu'il eſt impoſſible qu'une loy que fait un *Souverain* puiſſe les régarder toutes pour s'y appliquer préciſément: mais il ſuffit que cette loy ſoit générale, telle par exemple qu'eſt celle-cy de ne point tuer: car encore que l'on ne puiſſe appliquer en particulier cette loy à tous les cas où l'on peut tuer, il ſuffit que la raiſon ou intention de cette loy, qui eſt de défendre le meurtre ſubſiſte; parceque l'on peut facilement l'appliquer à toutes les éſpéces de meurtre, ſans que la loy ſorte de ſa généralité. Et c'eſt en reſtreignant, ou en étendant ou en ſuppléant ſelon la nature du fait, dont il s'agit. De même donc qu'on n'abolit pas les loix, parce-qu'il arrive quelque fois des cas où elles ſont inutiles, & qu'on ne les abolit pas à cauſe de l'extrême avantage que les hommes en reçoivent d'ailleurs; de même ne faut-il pas abolir l'autorité *ſouveraine*, parceque quelques Princes en abuſent quelquefois: puiſque d'ailleurs cette autorité eſt le plus grand de tous les biens, dont la ſociété Civile puiſſe joüir, & la plus utile de toutes les loix qu'elle pouvoit s'établir. COURTIN.

> *Dequoy s'enorgueillit un* ſouverain *de Rome,*
> *Si par réſpect pour elle il faut ceſſer d'être homme?* CORN.

On le dit auſſi de ceux qui ont des droits qui n'appartiennent qu'aux *Souverains*; comme de battre monnoye, d'envoyer leurs Agens aux Diettes pour traiter de guèrre & de paix, comme les féudataires de l'Empire, les tributaires du Grand Seigneur. *Souverain*

fieffeux, c'eſt le Roi de qui tous les fiéfs du Royaume rélevent médiatement ou immédiatement. DE LAURIÈRE.

SOUVERAIN, ſe dit auſſi des Juges qui ont pouvoir du Roi, ou du Prince, de tèrminer les procès de leurs Sujèts ſans appel, & en dèrniér réſſort. *Summi, Supremi Judices.* A Paris, il y a cinq Compagnies *Souveraines*, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Grand Conſeil, & la Cour des Monnoyes. Il y a des Chambres *Souveraines* du Domaine des francs-fiéfs, la Chambre Royale, toutes établies par divèrſes commiſſions éxtraordinaires. Les Maîtres des Requêtes ſe diſent Juges *Souverains* en cette partie, quand les affaires leur ſont renvoyées du Conſeil. Il faut du moins qu'ils ſoient ſept pour juger au *Souverain*, c'eſt à dire, ſans appel. *Cum ſummâ poteſtate, vel auctoritate.* On a levé ce ſcellé par main *Souveraine*, par l'autorité d'une Cour *Souveraine.* On dit maintenant les Cours *Supérieures.*

Paſquier dit que ce mot de *Souverain* vient de *ſuperior*: car autrefois on appelloit *Souverain*, le prémiér en quelque chôſe, ou celui qui étoit ſupérieur aux aûtres. Sous le Roi Jean, & Charles VI. on a appellé *Souverain* Maître d'Hôtel, *Souverain* Maître des Eaux & Forêts, *Souverain* du Tréſor, ceux qui avoient l'intendance ou la ſupériorité de ces chôſes; & *Souverain* du Parlement, & de la Chambre des Comptes, celui qui y préſidoit. On trouve même dans les vieilles Ordonnances, & encore dans celle de 1386. ſous Charles VI. que le titre de *Souverain* eſt donné aux Baillifs & Sénéchaux, par rapport à leur ſupériorité ſur les Prévôts, & Châtelains. Ainſi on étendoit le nom de *Souverains* à tous Juges qui connoiſſoient des appellations des Juges inférieurs.

SOUVERAIN, ſe dit auſſi par éxtenſion de ce qui eſt ſuprême, éxcellent, & élevé au deſſus des aûtres. *Supremus, præſtans, excellens.* Le feu eſt chaud au *ſouverain* dégré. *Ignis eſt calidus in ſupremo gradu.* Les anciens Philoſophes n'ont pu établir en quoy conſiſtoit le *ſouverain* bien. Le quinquinna eſt un *ſouverain* reméde contre la fiévre. *Quinquina eſt præcipuum, vel præſentiſſimum contra febrim remedium.*

SOUVERAIN, ſe dit auſſi des chôſes, ou des pèrſonnes à qui nous donnons un pouvoir abſolu. *Supremus, Primarius.* L'uſage eſt le *ſouverain*, le tyran des langues. VAUG. *Penes uſum eſt Imperium, ejus, & norma loquendi.* On hait dans la ſociété ceux qui parlent d'un ton *ſouverain*, & déciſif. BELL.

> *Tant qu'ils ne ſont qu'Amans nous ſommes* ſouveraines;
> *Et juſqu'à la conquête ils nous traittent en Reines.* CORN.

SOUVERAIN. ſ. m. Nom d'une monnoye d'or, frappée en Flandres vèrs le commencement du dèrniér ſiécle. *Supremus.* Il y avoit auſſi un demi *Souverain*, & un quart de *Souverain.* Le *Souverain* de Flandres étoit du poids de ſix deniérs, douze grains, ou 2 grôs, 12 grains trébuchans, & étoit reçû en France pour 13. l. Le demi *Souverain*, 6 l. 10 ſ. peſant 1 grôs, 6 grains; le quart, 3 l. 5. ſ. peſant ½ grôs, 3 grains. Ces monnoyes n'avoient pas toûjours le même type. Le Livre qui contient les Réglemens faits en 1641 pour les monnoyes, donne la figure de deux *Souverains*, dont le prémiér, frappé en 1616, a les éffigies des Archiducs Albèrt & Élizabeth aſſis, & de l'aûtre côté, l'écu d'Autriche. Le ſecond, frappé en 1622, a le buſte de Philippe IV, Roi d'Éſpagne, & de l'aûtre côté ſon écu. Les demi *Souverains* ont d'un côté l'écu d'Autriche, & de l'aûtre; l'un a un lion couronné, tenant d'une patte une épée haute, & pôſant l'aûtre ſur un globe: il eſt de 1622. L'aûtre a les buſtes d'Albèrt & d'Élizabeth.

SOUVERAINE ROYALE. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet, qui a une grôſſe fleur panachée de violet & blanc. Sa plante eſt ſi délicate, qu'on ne peut l'élever que difficilement; elle ne ſe caſſe point dans ſes boutons, pourvû qu'elle n'en porte pas moins de 4 à 5. MORIN.

SOUVERAINEMENT. adv. Abſolument, indépendemment, d'une manière ſouveraine, en dèrniér réſſort, ſans appel. *Præcipuè, eximiè, abſolutè, independenter, cum ſumma poteſtate vel autoritate.* Les Rois commandent *ſouverainement* à leurs peuples. Les Parlemens jugent *ſouverainement.* Châque ſecte s'arroge d'ordinaire le droit de prononcer *ſouverainement*, que les aûtres ont tort. S. ÉVR. L'uſage décide *ſouverainement* du langage. VAUG. Ne parlez point magiſtralement, & *ſouverainement* des chôſes douteûſes. MALEB.

SOUVERAINEMENT. Au dèrniér point, au dèrniér degré. *Præcipuè, eximiè, in ſupremo gradu.* Aléxandre étoit *ſouverainement* ambitieux. M. ÉSP. Dieu eſt *ſouverainement* bon. Cela eſt *ſouverainement* mauvais. Je ſuis *ſouverainement* heureux.

SOUVERAINETÉ. ſ. f. Qualité & autorité du Prince ſouverain; puiſſance ſouveraine. *Suprema poteſtas.* Il poſſéde ces tèrres-là en *ſouveraineté.* C'eſt diſputer à Dieu ſa *ſouveraineté* ſur les hommes, que de lui demander compte de la diſtribution de ſes grâces,

grâces, ou de l'éxèrcice de ſa juſtice. Port-R. Les ſujèts ne ſont pas obligez d'obéïr dans les chôſes qui ne ſont pas enfèrmées dans les devoirs de la ſujetion, ni dans les droits de la *ſouveraineté*. M. Ésp. La *ſouveraineté* réſide originairement dans le peuple. Aba.

Enfin l'amour jaloux de ſon autorité,
Ne reconnoit ni Roi, ni ſouveraineté. Corn.

Souveraineté, ſe dit auſſi de l'État indépendant, qui ne reconnoît d'aûtres loix que celles de ſon Prince. *Principatus*. L'État de Liége, de Monaco, de Dombes, ſont des *Souverainetez*. Il peut faire des loix dans ſa *Souveraineté*.

Souveraineté, ſe dit auſſi de la manière abſoluë dont les particuliérs agiſſent, ou décident. *Modus agendi, vel judicandi abſolutus & independens*. Rien n'eſt à couvèrt de la *ſouveraineté* de vos déciſions. Mol. Vous prétendez à la *ſouveraineté* dans la République des lèttres. Bay.

SOUVIGNY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Silviniacum*. Elle étoit aûtrefois Capitale du Bourbonnois, où elle eſt ſituée, à deux lieuës de Moulins, du côté du couchant Maty.

SOY.

SOY. Pronom pèrſonnel de la troiſiéme pèrſonne. *Sui, ſibi, ſe*. Il eſt de tout genre, & ne ſèrt jamais de nominatif. Châcun pour *ſoy*, & Dieu pour tous. Quand la retraite ſonne, il faut que châcun rentre chez *ſoy*. Il eſt juſte que châcun ſoit maître chez *ſoy*. Il a pris tout le riſque ſur *ſoy*. Cette ſcience enfèrme en *ſoy* quantité de belles connoiſſances. Il a dit cela de *ſoy*, ſans avoir eû charge de pèrſonne. Cela eſt indifférent de *ſoy*, de ſa nature. Quand on parle en général, ſans marquer une pèrſonne particulière, qui ſoit le nominatif du vèrbe, il eſt cèrtain qu'il faut toûjours ſe ſèrvir de *ſoy*. On aime mieux parler mal de *ſoy*, que de n'en point parler. La Roch. On met encore *ſoy* plûtôt que *lui*, quand *ſoy* ſe prend pour l'extérieur de la pèrſonne: Il ne porte point de linge ſur *ſoy*. *Non utitur veſtibus lineis*. Quand il s'agit d'une chôſe, & non pas d'une pèrſonne, on met d'ordinaire *ſoy*. Cette figure porte avec *ſoy* le caractère d'une paſſion violente. Pour être poli, il ne faut point avoir d'humeur, ni de ſentimens à *ſoy*. Bell. C'eſt un grand art, que de ſçavoir être à *ſoy*. Mont.

L'ardeur de s'enrichir chaſſa la bonne foi;
Le Courtiſan n'eut plus de ſentimens à ſoi. Boil.

Le peuple dit, parler *à part ſoy*, vivre *à part ſoy*, c'eſt-à-dire, ſeul, & en particuliér.

On dit en tèrmes de Chaſſe, Aller ſur *ſoy*, fuir ſur *ſoy*, refuir ſur *ſoy*; pour dire, Revenir ſur ſes pas, repâſſer par le même lieu. *Reverti, retrogradi, remeare*.

Soy, eſt quelquefois ſubſtantif. Il n'eſt rien tel que d'avoir un chez *ſoy*. *Nil utilius quàm habere locum ſibi quò ſe ſe quiſque proripiat*. Une ſomme par *ſoy*, eſt une ſomme tirée en ligne de compte, quand le chapitre n'a qu'un article. *Summa per ſe*. On dit auſſi, en éppellant ſes lèttres, *a* de par *ſoy a*, lorſque l'*a* tout ſeul forme une ſyllabe.

On dit auſſi au Palais, quand on ne veut pas demeurer d'accord de la qualité que prend une partie advèrſe, *Soy* diſant: comme, il a achevé cela d'un tel, *ſoy* diſant hérítiér de &c. *Sibi nomen arrogans vel tribuens*. Il ſe dit auſſi par raillerie ou par mépris. Un tel *ſoy* diſant Docteur, *ſoy* diſant Marquis.

Soy-mêſme, eſt auſſi un pronom dont la ſignification eſt fortifiée par le mot de *même*. *Sui ipſius, ſibi ipſi, ſeipſum, &c.* Quand on veut faire plaiſir, il faut le faire de *ſoy même*, & ſans en être prié; c'eſt-à-dire, de ſon propre mouvement. Cet enfant a tout appris de *ſoy-même*, & ſans Maître. Un ami eſt un aûtre *ſoy-même*; ne vouloir pas prendre des remédes, c'eſt être homicide de *ſoy-mme*. On eſt bie nh eureux de trouver ſon compte avec *ſoy-même*: car on ſe trouve quand on veut. S. Évr. On ſe fuit, & on s'évite *ſoy même*: pèrſonne ne veut être avec *ſoy-même*. Le P. L. Cela parle de *ſoy-même*. Ablanc. Quand on parle en général, l'on met *ſoy même* plûtôt que *lui-même*: On fait bien des faûtes, ſi l'on ne fait pas beaucoup de réfléxions ſur *ſoy-même*. Mais on les dit également, lorſqu'il s'agit d'une pèrſonne particulière: Le ſilence eſt le plus ſûr pour celui qui ſe défie de *ſoy-même*, ou de *lui même*. Un Héros de *ſoy-même* empruntoit tout ſon luſtre. Boil. Cela ne s'entend que des cas obliques; car au nominatif, on met *lui même*. Quand il eſt queſtion d'une chôſe, & non d'une pèrſonne, *ſoy-même* eſt mieux. Les Auteurs éxacts ont pour ſuſpect, ce qui s'offre à eux de *ſoy même*. Bouh.

Il mêle, en ſe vantant ſoy-même *à tous propos,*
Les loüanges d'un fat à celles d'un Héros. Boil.

On dit provèrbialement, qu'il n'y a point de meilleur méſſagér que *ſoi-même*. *Quiſque ſibi eſt optimus nuncius*.

SOYE. ſ. f. Fil extrêmement doux & délié, qui ſèrt à faire de belles étoffes de prix. *Filum ſericum vel bombycinum*. Les Anciens ont crû que la *ſoye* venoit d'une éſpéce d'araignée, ou d'éſcarbot, qui la tîroit de ſes entrailles, & l'entortilloit avec les piéds autour de petites vèrges ou branches d'arbres; & nommoient cet inſecte *Ser*, du nom de *Seres*, peuples de Scythie, qui le nourriſſoient. Ils croyent qu'il vivoit cinq ans, & ſe nourriſſoit de panis & d'aûtres menus légumes. Mais ce vèr a peu de rapport avec celui qu'on nomme maintenant *vèr à ſoye*. *Bombyx*. Car celui-ci tous les ans meurt enveloppé d'un cocon jaûne, qui ſe dévide en menus filêts fort déliez, qui font la *ſoye*.

Ce fut dans l'iſle de Cos, que Pamphila fille de Platis trouva la prémière l'invention de mettre la *ſoye* en œuvre. Cette découvèrte, fut bientôt connuë chez les Romains. On leur apporta de la *ſoye* du pays des Séres, ou les vèrs qui la font croiſſent naturellement. Bien loin de profiter d'une nouveauté ſi utile; ils ne purent jamais ſe pèrſuader que ces vèrs produiſiſſent des fils ſi beaux & ſi précieux, & firent ſur cela mille conjectures chimériques. Leur ignorance & leur pareſſe rendit pendant pluſieurs ſiécles la *ſoye* d'une rareté & d'une chèrté ſi extraordinaire, qu'on la vendoit au poids de l'or. Vopiſcus aſſure que l'Empereur Aurélien refuſa par cette raiſon à l'Impératrice ſa femme un habit de *ſoye*, qu'elle lui demandoit avec empréſſement. Cette râreté dura fort long tems. *M. Bon*. Enfin deux Moines venant des Indes en 555 apportèrent à Conſtantinople des millions de vèrs à *ſoye*, avec l'inſtruction pour faire éclôre ces œufs, élever & nourrir ces vèrs, en tîrer la *ſoye*, la filer, & la mettre en œuvre. Il s'en fit des manufactures à Athènes, à Thébes & à Corinthe. Rogèr Roi de Sicile en établit une à Palèrme en 1130, par là ces ſortes d'étoffes furent communes en peu de tems en France comme en Italie. Le Gendre. C'eſt ſous l'Empereur Juſtinien que la fabrique des *ſoyes* paſſa ainſi des Indes à Conſtantinople, & depuis ce tems là on en fit un riche commèrce en Europe.

La *ſoye* d'Orient eſt une plante qui a des feuilles peu larges, hautes d'un piéd, avec un aiguillon comme celui des artichauds. *Sericum*. Son fruit eſt une gouſſe parfaitement reſſemblante à un pèrroquèt qui eſt vèrd, ayant des piéds, une tête, & une queuë comme lui, & de petits cèrcles jaûnes vèrs la tête, qui répréſentent fort bien ſes yeux. *Sericum*. Il contient une matière extrêmement blanche & déliée, qu'on file, & qui eſt de la *ſoye*. Sa graine eſt mêlée parmi, qui eſt deux ans à venir en ces quartiérs; où l'on en a apporté par curioſité.

La *ſoye* cruë eſt celle qu'on tîre ſans feu, & qu'on dévide ſans faire bouillir le cocon, qu'on inciſe pour en faire ſortir le vèr quatre ou cinq jours après qu'il eſt parfait. *Holoſericum, ſericum crudum, infectum, rude, cruda bombyx*. On en fait des gâzes & aûtres étoffes. Cette *ſoye* eſt fort pure, pourvû qu'on en ſépare la dèrnière enveloppe extérieure, & la pellicule qui ſe trouve joignant le vèr. Il eſt déffendu de mêler la *ſoye* cruë avec la *ſoye* cuitte. La *ſoye* cuitte eſt celle qu'on a fait bouillir pour la dévider plus facilement, comme celle dont on fait les velours, ſatins, taffetas, damas, brocards, crêpes, & aûtres étoffes. La *ſoye* étoit ſi précieûſe du tems des Empereurs, qu'on la vendoit au même poids de l'or. Il étoit déffendu de porter des habits tout de *ſoye*, comme on voit au tître du Code *de veſtibus holoſericis*. Mézerai remarque que Henri II. aux nôces de la Ducheſſe de Savoye ſa ſœur, porta les prémiérs *bas de ſoye* qu'on ait vûs en France. La ſèrge de *ſoye* eſt une étoffe toute de *ſoye*, croiſée obliquement. Les étoffes toutes de *ſoye*, comme les vèlours, *Sericum heteromallum*: pannes, *bombicinum villoſum*: grôs de Tours, ou de Naples, *bombicinum*: poux de *ſoye*, ſatins, *raſa denſaque bombyx*: damas, *damaſcena bombyx*: venitiennes, *veneta*: ſèrges de *ſoye*, tabis à fleurs, *textum ſericum undulatum*: taffetas façonnez doivent avoir une demi-aûne moins un 24 de largeur. Les *ſoyes* de Meſſine ſont les meilleures pour les étoffes plaines & unies, parce qu'elles prennent une belle teinture. Les *ſoyes* de Pèrſe & de la Chine ſont blanches & très fines. Les plus belles *ſoyes* de Syrie ſont celles de Luges, Chouf, & Billedun. La *ſoye* des Chinois eſt ſans contredit la plus belle qui ſoit au monde. On en fait en pluſieurs Provinces, mais la meilleure & la plus fine ſe trouve dans celle de Tchekiam, parce que le Tèrroir eſt très-propre pour les meuriérs, & que l'air eſt à un cèrtain degré de chaleur & d'humidité, plus conforme à la nature des vèrs, dont on la tîre; tout le monde s'en mêle, & le commèrce en eſt ſi grand, que cette ſeule Province en pourroit fournir à toute la Chine, & à une grande partie de l'Europe. P. Le Comte.

On appelle des *ſoyes greges*, & *en mataſſe*; des *ſoyes* qui ſortent de deſſus le cocon, c'eſt-à-dire, qui ſont par pelotes, comme le

chanvre & le lin avant que d'être filez ; & on en trafique en balle. On appelle *bourres*, *& ſtraſſes de ſoye*, de groſſes *ſoyes* qu'on fait paſſer ſouvent pour de bonnes. On appelle *ſoyes apprêtées*, celles qui ſont filées & moulinées, prêtes à mettre en teinture, qu'on appelle autrement *organſin de Boulogne*.

Depuis quelques années l'on a trouvé en France le ſecrèt de faire de la *ſoye* d'arraignés & l'on en a fait quelques ouvrages. C'eſt à M. Bon Prémier Préſident de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier & Aſſocié honoraire de la Société Royale des Sciences que l'on eſt rédevable de cette découvèrte. Nous avons de lui une diſſèrtation ſur cela, dont nous tirons ce que nous en allons dire. Les Araignées font une *ſoye* auſſi belle, auſſi forte, & auſſi luſtrée que la *ſoye* ordinaire. Elles filent par l'anus, autour duquel il y a cinq mammelons qu'on prend d'abord pour autant de filières par où le fil doit ſe mouler. M. Bon a trouvé que ces mammelons étoient muſculeux & garnis d'un ſphinctèr : il en a remarqué deux aûtres un peu en dedans, du milieu deſquels ſortent véritablement des fils en aſſez grande quantité, mais tantôt plus, tantôt moins. On peut dévider ſoi-même ces fils, qui par leur réünion ſemblent n'en former qu'un, lors qu'ils ſont environ de la longueur d'un pied. M. Bon en a diſtingué juſqu'à quinze, ou vingt au ſortir de leur anus.

Le prémier fil qu'elles dévident eſt foible & ne leur ſert qu'à faire cette éſpéce de toile, dans laquelle les mouches vont s'embarraſſer. Le ſecond eſt beaucoup plus fort que le prémier : elles en enveloppent leurs œufs, qui par ce moyen ſont à couvèrt du froid & des inſectes, qui pourroient les ronger. Ces dèrniers fils ſont entortillez d'une manière fort lâche autour de leurs œufs, & d'une figure ſemblable aux coques des vèrs à *ſoye*, qu'on a préparez & ramollies entre les doigts pour les mettre ſur la quenouille. Les coques d'araignées ſont d'une couleur griſe lorſquelles ſont récentes, mais elles deviennent noirâtres lorſqu'elles ont été expôſées long tems à l'air. On trouveroit pluſieurs aûtres coques d'araignées de différentes couleurs, & d'une meilleure *ſoye*, ſur tout celles de la tarantule ; mais la râreté en rendroit les expériences trop difficiles. Ainſi il faut ſe borner aux coques des araignées les plus communes, qui ſont celles à jambes courtes. Elles chèrchent toûjours un endroit à l'abri du vent & de la pluye pour les faire, comme les trous des arbres, les angles des fenêtres ou des voûtes, ou bien le deſſus des entablemens des édifices. C'eſt en ramaſſant pluſieurs de ces coques qu'on fait cette nouvelle *ſoye*, qui ne céde en rien à la *ſoye* ordinaire ; elle prend aiſément toutes ſortes de couleurs, & l'on en peut faire des étoffes. M. Bon en a fait faire des bas & des mitaines qu'il préſenta à l'Académie.

Voici la manière dont il faut préparer ces coques pour en tirer la *ſoye*. Après avoir fait ramaſſer 12 ou 13 onces de ces coques d'araignées, M. Bon les fit bien battre pendant quelque tems avec la main & avec un bâton, pour en faire ſortir toute la pouſſière : on les lava enſuite dans de l'eau tiéde, juſqu'à ce que l'eau qui en ſortoit fut bien nette : Après quoi il fit mettre tremper ces coques dans un grand pot avec du ſavon & du ſalpêtre, & quelques pincées de gomme arabique : on laiſſa bouillir le tout à petit feu pendant deux ou trois heures : il fit enſuite rélaver avec de l'eau tiéde toutes ces coques, pour en bien ôter tout le ſavon : il les laiſſa ſécher pendant quelques jours, & les fit ramollir un peu entre les doigts, pour les faire carder plus facilement par les cardeurs ordinaires de la *ſoye*, mais avec des cardes beaucoup plus fines qu'il fit faire. Il eut par ce moyen une *ſoye* d'un gris très-particulièr. On peut la filer aiſément, & le fil qu'on en tire eſt plus fort & plus fin que celui de la *ſoye* ordinaire, ce qui montre qu'on peut s'en ſervir pour faire toutes ſortes d'ouvrages ; & puiſqu'il a reſiſté aux ſecouſſes du métier des faiſeurs de bas, on ne doit pas craindre qu'il ne ſoutienne celles des aûtres métiérs. La difficulté eſt d'avoir & de nourrir aſſez d'araignées. Surquoi M. Bon remarque qu'elles font leurs œufs au mois d'Août & de Septembre, qu'elles éclôſent ſans aucun ſoin quinze ou ſeize jours après avoir été pondus. Que les mères meurent quelque peu de tems enſuite ; que les petites araignées ſont dix ou onze mois ſans manger ; que de ſept ou huit cents il n'en meurt prêſque point dans une année, au lieu que de cent petits vèrs à *ſoye* il n'y en a pas 40 qui faſſent leurs coques. M. Bon ayant donné ordre qu'on lui apportât toutes les araignées à jambes courtes que l'on trouveroit dans les mois d'Août & de Septembre, les enfèrma dans des cornèts de papier & dans des pots. Il couvrit ces pots d'un papier qu'il pèrça de pluſieurs coups d'épingles auſſi bien que les cornèts, afin qu'elles euſſent de l'air ; il leur fit donner des mouches & il trouva quelques tems après que la plûpart y avoient fait leurs coques.

M. De Reaumur à trouvé des difficultez à avoir & à ſe ſèrvir des coques d'Araignées pour faire de la *ſoye* voici à peu-près ce qu'il en dit dans l'hiſtoire de l'Académie des Sciences de l'an 1710. La *ſoye* des araignées eſt beaucoup inférieure à celle des vèrs, & n'en à ni le luſtre, ni la force, & fournit moins à l'ouvrage. Comme les toiles qu'elles tendent pour prendre des inſectes ſont d'un tiſſu trop délié pour être de quelque uſage, il faut s'arrêter à un fil plus gros, & contourné lâchement autour de la coque où elles dépôſent leurs œufs. Le fil de leur toile ne ſoutient que deux grains ſans ſe rompre, & le fil de leur coque en ſoutient environ 36 ; puis donc que ce dèrnier eſt dix-huit fois plus fort, on peut conjecturer, qu'il eſt auſſi dix huit fois plus gros : mais il eſt cinq fois plus foible & plus délié qu'un fil de coque de vèrs, lequel ſoutient juſqu'à deux grôs & demi, & par conſéquent cinq fils d'araignée doivent être mis enſemble pour égaler un ſeul fil de vèrs. Or il n'eſt pas poſſible qu'ils ſoient appliquez ſi juſtement les uns aux aûtres qu'ils ne laiſſent de petits éſpaces vuides, d'où la lumière n'eſt point réfléchie ; & un fil ainſi compôſé ne ſçauroit avoir le luſtre d'un fil ſolide. De plus le fil d'araignées n'étant point ſerré autour de la coque comme celui des vèrs, n'eſt point tendu, & demeure crêpé ; ce qui ôte encore de ſon luſtre. Enfin il ne peut ſe dévider, c'eſt une néceſſité de le carder ; & étant ainſi déchiré & diviſé en brins fort courts, il ne ſçauroit conſèrver une égalité, qui contribuë beaucoup au luſtre.

Les araignées fourniſſent encore beaucoup moins de *ſoye* que les vèrs. Les coques de ceux-ci les plus fortes pêſent quatre grains ; les plus foibles en pêſent plus de trois ; & mettant la livre à 16 onces du moins, 2304 vèrs ſont employez à donner une livre de *ſoye*. Les coques d'araignées ne peſent qu'environ un grain ; c'eſt-à-dire, quatre fois moins que celles des vèrs ; & étant nettoyez des ordures qui y ſont mêlées, elles perdent plus des deux tiers de leur poids. Ainſi il faut le travail de douze araignées pour égaler celui d'un ſeul vèrs ; & une livre de *ſoye* demande du moins 27648 araignées. Mais comme les coques ſont l'ouvrage des ſeules féméles pour y mettre leurs œufs, il faudra s'engager à nourrir plus de 55296 araignées pour en tirer une livre de *ſoye*. Encore cela ne s'entend-il que de cèrtaines araignées ; Car celles qui ſe voyent communément dans les jardins, & qui paroiſſent très-groſſes font douze fois moins de *ſoye* : 280 de celles là n'en fourniſſent pas plus qu'un ſeul vèr, & 663552 en donneroient à peine une livre. Tout ceci eſt tiré des obſèrvations de M. De Reaumur qui ſe trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1710.

Soye, ſe dit auſſi par antiphrâſe, du poil rude des pores & des ſangliérs, & principalement de celui qu'ils ont ſur le dôs. *Seta, aſper & rigidus pilus*. Quelques-uns l'ont dit auſſi du crin de cheval. On dit auſſi des chiens barbêts & épagneuls qui ont du poil doux & long, qu'ils ont de belles *ſoyes*.

Ce mot vient du Latin *ſetum*. On a appellé la queuë de cheval, *equiſetum*, ou de *Seta*, & *Seta* vient de χάιτη, *Juba*.

Soye, ſe dit figurément en Morale, des chôſes douces, délicates & agréables. *Sericus, lenis, ſuavis, delicatus, gratus.* Il ne faut parler aux Grands qu'avec des paroles de *ſoye*. Les Poëtes appellent des jours heureux, des jours filez d'or & de *ſoye*.

Jours devenus momens, momens filez de ſoye. La Font.

Qu'on nous rende un peu de cet or, un peu de cette *ſoye*, dont les prémiers jours du Chriſtianiſme furent ourdis. Pat. Pour dire, qu'on nous faſſe revenir un peu de cet heureux tems, ce tems tranquille & paiſible des prémiers jours du Chriſtianiſme. Les penſées ingénieuſes du Pere Bouhours ſont les plus beaux endroits des Anciens couſus par une main délicate avec des fils d'or & de *ſoye*. S. Évr.

Soye. Tèrme de Fourbiſſeur. C'eſt la pointe de fèr qui eſt au bout de la lâme de l'épée, du ſâbre &c. & qui entre dans la poignée & dans le pommeau ſur lequel on la rive. *Enſis pars ſuperior & capularis.* La *ſoye* de cette lâme eſt trop foible.

Bas de Soye. C'eſt ainſi qu'on appelle des piéds de cochon aſſaiſonnez d'une cèrtaine manière. *Suilli pedes conditi.*

Bas de soye, ſe dit auſſi en tèrmes de Marine, des fèrs qu'on met aux piéds des coupables, de ceux qui ſe comportent mal dans le vaiſſeau. *Compedes ferrei.*

On dit provèrbialement de deux chôſes agréables qui arrivent l'une ſur l'aûtre, que c'eſt *ſoye* ſur *ſoye*. *Gratia ſuper gratia.*

SOYER. v. act. Coupper les blez avec la faucille, qui eſt une ſèrpe ronde qui a des dents comme une ſcie. *Dentatâ ſeculâ ſcindere, ſecare.* On dit ſcièr les bléds, bien mieux & bien plus ordinairement que *ſoyer*. Voyez Scier, & Soyer eſt fait par corruption de ſcier.

SOYeRIE. ſ. f. Toute ſorte de marchandiſe de ſoye. *Bombycina merx*. Les *ſoyeries* du Levant. Cet homme entend bien la *ſoyerie*. Il ſe dit auſſi de la manière de préparer la ſoye, & du lieu où on la prépare. Établir une *ſoyrie*.

SOYEUX,

SOYEUX, EUSE. adj. Qui eſt doux comme de la ſoye. *Sericeus, bombycinus.* Le caſtor a un poil *ſoyeux.* Ce drap eſt fait d'une fort belle laine, & fort *ſoyeuſe.*

SOYEUX, ſignifie auſſi, Plein de ſoye, épais de ſoye, bien garni de ſoye; & en ce ſens il ne ſe dit que des étoffes de ſoye. *Sericoſus, ſerico refertus, ſpiſſus,* Ce ſatin eſt bien *ſoyeux. Bombyx denſa.*

S P A.

SPA. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Évêché de Liége. *Spadanus vicus.* Il eſt aux confins du Duché de Luxembourg & de celui de Limbourg, vèrs le midi. *Spa* eſt célébre par ſes eaux minérales, dont il y a deux fontaines, l'une nommée la Savinière, & l'autre Pouhon. Quelques-uns prennent ces fontaines pour celle qu'on nommoit anciennement *Tungrorum fons*, que d'autres placent à Iſèrborn, fontaine qui eſt près de la ville de Tongres. MATY. Aller aux eaux de *Spa.* Prendre les eaux de *Spa.*

SPACIEUX, ou SPATIEUX, EUSE. adj. Qui eſt ample, de grande étenduë; qui tient beaucoup d'éſpace. *Spacioſus, amplus, longè latèque patens.* Cette maiſon eſt fort *ſpacieuſe*, on y peut loger bien du monde. *Hæc domus latè patet, eſt ampliſſima, poteſt plurimos capere.* Cette cour, ce jardin, ſont fort *ſpacieux*; on s'y peut promener à ſon aiſe.

SPACIEUX, ſe dit auſſi au figuré. Vous avez entrepris la loüange du Roi; c'eſt un champ fort *ſpacieux*, il y a bien dequoi s'étendre. *Campus ſpatioſus, patens, amplus latèque diffuſus.*

SPACIEUSEMENT. adv. Fort au large. Il eſt logé fort *ſpacieuſement. Spatioſè, laxè, diffuſè, longè ac latè.*

Cap de SPADA. *Spada Promontorium*, anciennement *Promontorium Ciamum*, & *Cyamum.* Ce Cap eſt en la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie, près de Caſtel Chiſſamo, à huit lieuës de la Cinée, vèrs le couchant. MATY.

SPADASSIN. ſ. m. Traîneur d'épée, couppejarret, qui fait métier de battre, d'aſſaſſiner, qui ne porte l'épée que pour mal faire, & non pas pour ſèrvir le Roi. *Enſifer, ſicarius, graſſator.* L'Italie eſt pleine de *ſpadaſſins*, de bandits, &c. Paris a auſſi ſes *ſpadaſſins*, ſes bretteurs.

Ce Spadaſſin du collier n'eſt pas franc. SENECÉ.

SPADILLE, ou ÉSPADILLE. ſ. m. Tèrme du jeu de l'Hombre. C'eſt l'as de picque. *Aleatoriorum foliorum ſpiculata monas.* Depuis ſi mois je n'ay pas eu ſix fois le *ſpadille.* S. ÉVR. On joüe quelquefois *éſpadille forcé*: c'eſt-à-dire, que celui qui a l'*éſpadille* eſt obligé à joüer ſi les deux aûtres ne joüent pas. Voyez le *jeu de l'Hombre.*

SPAGIRIQUE. adj. C'eſt une épithéte qu'on donne aux Médecins Chymiques. *Spagiricus.* Voſſius tient que ce mot eſt formé du Grèc σπᾶν, *Extrahere*, & de ἀγείρειν, *Congregare.* Qui ſont les deux principales fonctions des Chymiſtes, à qui Paracelſe a donné ce nom.

SPAGMAGMURISI. Voyez *Pagmagmuriſi.*

SPAHAM. Voyez ISPAHAM.

SPAHI AGASI. ſ. m. Tèrme de Rélation. Aga ou Commandant des Spahis. *Equitum Turcicorum Magiſter.* Le *Spahi Agaſi*, & les Caziaſques & tous les Officiérs du Divan vont chez le Grand Seigneur avec beaucoup de cérémonie toutes les fois qu'il ſe tient. DU LOIR. p. 86.

SPAHIS. ſ. m. Tèrme de Rélations. C'eſt un Cavaliér de l'armée Ottomane, qui eſt ordinairement levé en Aſie. *Spahiſus, Eques Turcicus.* Les principales forces du grand Seigneur ſont compoſées de Janiſſaires, qui ſont les gens de piéd, & de *Spahis* qui ſont les gens de cheval.

SPALATO, SPALATRO. ſ. m. Nom propre d'une ville des Vénitiens. *Spalatum.* Elle eſt dans la Dalmatie, à douze lieuës de Sébennico vèrs le levant. *Spalato* eſt une grande ville, forte par ſa ſituation dans une petite préſqu'iſle, qui n'eſt attachée à la Tèrre Fèrme, que par un Iſthme d'un quart de lieuë de largeur, où il n'y a qu'un paſſage étroit, gardé par une bonne forteresſe, qui eſt à la portée du mouſquet de la ville, & qui la commande. Il y a encore deux forts ſur deux pointes de la préſqu'iſle, & la ville eſt environnée de Baſtions revêtus de piérre de taille. Elle a été bâtie ſur les ruines du Palais de l'Empereur Dioclétien, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom. Les murailles de cet ancien Palais font encore les deux tiers de l'enceinte de la ville, & ſon temple en eſt encore l'Égliſe Cathédrale. *Spalato* à un bon port, & un Archevêché, qui étoit celui de l'ancienne Salône, dont on voit les ruines environ à une lieuë de *Spalatro.* MATY.

Le Cap de SPALATRO, ou de S. Géorgio. *Spalati*, anciennement, *Dianæ Promontorium.* Ce Cap eſt en la côte de la Dalmatie, près de la ville de *Spalatro*, dont il prend maintenant ſon nom. MATY.

SPALT. ſ. m. Piérre écailleuſe, luiſante, aſſez ſemblable au gip, ſi ce n'eſt qu'elle eſt plus blanche. *Spaltus lapis.* Il s'en trouve quantité en Allemagne, & ſur tout auprès d'Auſbourg. On en trouve auſſi en Anglètèrre. Les Fondeurs s'en ſèrvent pour mettre en fuſion les métaux.

SPANDOW. ſ. m. Nom propre d'une ville fortifiée & défenduë par une bonne Citadelle. *Spandavia, Spandovia.* Elle eſt dans la moyenne marche de Brandebourg, ſur le Havel, vis-à-vis de l'embouchure de la Sprehe, & à trois lieuës au déſſous de Bèrlin. MATY.

SPANHEIM, ou SPONHEIM. Nous diſons *Spanheim.* ſ. m. Nom propre d'un Comté. *Sponheimenſis, Spanheimenſis Comitatus.* C'eſt une contrée du Palatinat du Rhin, en Allemagne. Elle a au levant l'Électorat du Palatinat; celui de Mayence au nord, au couchant celui de Tréves; & au midi les Duchez de Lorraine; & de Deux-Ponts. Ce païs eſt partagé entre pluſieurs Souverains. On le diviſe en Comté Antérieur & en Ultérieur; l'Antérieur eſt au levant; Les Électeurs Palatins en poſſédent de cinq parties trois, avec la ville de Creutznach Capitale du Comté; Les marquis de Bade ont les deux aûtres. Ils poſſédent en commun le Château de Cauſſenbèrg qui eſt la Citadelle de Creutznach. Le Comté Ultérieur eſt diviſé en cinq Bailliages; le Palatin de Birkenfeld, poſſéde celui de Birkenfeld; le Marquis de Bade, celui de Caſtellaun, & les deux enſemble poſſédent en commun ceux de Traërbach, d'Allènbach, & de Winteibèrg. Ce Comté qui à pris ſon nom du bourg de *Spanheim*, a eu ſes Comtes particuliérs, & il renfèrmoit les Duchez de Simmeren, de Wetdents, & de Deux-Ponts. MATY.

SPARADRAP. ſ. m. Sorte de toile enduite d'emplâtre de châque côté. *Tela ex utraque parte emplaſtro illita.* Elle ſe fait en prenant une quantité ſuffiſante d'un emplâtre qu'on fait fondre, aprés quoi on y trempe de la toile uſée, juſqu'à ce qu'elle ſoit imbibée entiérement. On la retire enſuite pour la faire refroidir, & on la polit ſur un marbre avec un biſtortiér. Il y a autant de ſortes de *ſparadrap* qu'il y a d'emplâtres dans leſquels on trempe cette toile. On l'appelle autrement *toile à Gautier*, *tela Gualteriana*, peut être du nom de ſon inventeur.

SPARE. Vieux mot. Sorte de dard, du vieux mot Allemand *ſpiets*, ou *ſpietie*, c. *lance*, ou *pointe. Lipſe.* BOREL. *Jaculum, jaculi ſpecies, ſparum.*

SPARGANIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe des feüilles longues, étroites, trenchantes de deux côtez, pointuës, ayant le dôs élevé. Il ſort d'entr'elles des tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds. Ses fleurs ſont des bouquets à pluſieurs étamines de couleur blanche, mais elles ne laiſſent aucune graine après elles. Les fruits naiſſent ſéparément, ils ſont ronds, gros comme de petites noix, épineux. Ses racines ſont fibreuſes, noires, rampantes. En Latin *ſparganium ramoſum.* C. BAUH. Il y a quelques aûtres éſpéces de *ſparganium.*

Ce mot vient du Grèc Σπάργανον, *Faſcia, lange*: on ſe ſèrvoit autrefois de cette hèrbe pour emmailloter les enfans.

SPARIES, ou CHÔSES SPARIÉES. Tèrme de Mèr, qui ſe dit de tout ce que la mèr épand & diſpèrſe vèrs ſes bords, comme eſt l'ambre gris, l'ambre jaûne, le corail blanc, noir, & rouge, &c. *Sparſa, diſperſa, diſſeminata.*

Ce mot vient du Grèc Σπείρω, *ſemino, je ſeme*, d'où quelques uns croyent qu'eſt venu le mot d'*éſpave.*

SPARR. ſ. m. C'eſt une éſpéce de minéral que l'on trouve en Anglètèrre dans la Province de Northampton, & pour l'ordinaire dans les fentes pèrpendiculaires des rochérs & des carrières. *Morthon, hiſt. nat. de Northampt.*

SPArRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Voyez ÉSPArRES.

SPARTE. ſ. m. Nom que l'on donnoit à la ville de Lacédemône. *Sparta.* Le Géographe Étienne dit qu'elle fut ainſi nommée parceque les hommes que Cadmus avoit ſemez, σπαρτοί, étant venus là, lui donnèrent le nom de *Sparte*, & il cite ſur cela Timagoras. C'eſt une fâble. D'aûtres diſent qu'elle prit ce nom de *Sparte* fille d'Eurotas & femme de Lacédémon; ou bien de Spartus fils de Phoronée, ou bien parceque les Léléges ſes fondateurs étoient épars & diſpèrſez çà & là, & qu'ils ſe raſſemblérent pour la bâtir & l'habiter. M. Tourreil s'eſt trompé quand il a dit dans ſa Préface ſur Démoſthène, p. 15. Lacédémone appellée originairement Lélie de Lélex ſon Fondateur & ſon prémiér Roi vèrs l'an 1570. du monde, s'appella depuis indifféremment Lacédémone ou *Sparte*, du nom de Lacédémon ſucceſſeur de Lélex, & de *Sparte* fille de Lacédemon. *Pauſanias L. III. init.* Lacédemon ne fut point ſucceſſeur de Lacédemon, il y eut entre eux deux Myles fils, & Eurotas petit fils de Lélex. *Sparte* étoit femme & non point fille de Lacédémon. Tout ceci eſt de Pauſanias à l'endroit même que cite M. Tourreil. Point de ſomptuoſité, point de magnificence dans *Sparte.* On eut regardé comme une molleſſe puniſſable de s'habiller différemment ſelon les différentes ſaiſons. Le ſexe le plus curieux de la parure ne connoiſſoit que celle de l'âme. Ils avoient deux tréſors inépuiſables: la modeſtie

modeſtie & la frugalité. Auſſi *Sparte* ſeule abondoit-elle en richeſſes autant ou plus que tout le reſte de la Gréce enſemble. C'eſt à ce propos que Platon 1. *Alcib.* par alluſion à la fable du Lyon malade, dit; on voit à *Sparte* beaucoup de veſtiges d'argent qui entre; mais on ne voit point de veſtige d'argent qui ſort. TOURREIL. Du reſte voyez LACÉDÉMONE, *T. III. p.* 1243.

Ce mot ſe diſoit en Latin provèrbialement pour ouvrage, occupation, charge, commiſſion. N'abandonnez la *Sparte* qui vous eſt échûë, dit Cicéron, écrivant à Atticus L. I. Ep. 17. *Quæ tibi obtigit Spartam numquam deſere.* D'aûtres diſent, ornez la *Sparte* qui eſt échûë. Ce provèrbe n'avoit point été mis en uſage dans nôtre langue, que je ſçache. M. Senecé s'en eſt ſervi dans la Préface de ſes Epigrammes.

SPARTEL, SPARTEILE. Voyez ÉSPARTEL.

SPARTIATE. ſ. m. & f. Lacédémonien. Habitant de Lacédémone, qui s'appelloit auſſi Sparte, d'où ce nom s'étoit formé. *Spartiata.* Lacédémonien eſt plus uſité. Selon le P. Pezron les *Spartiates* ſont originairement des Titans. Car ayant envahi la Gréce, l'on ne peut pas douter, dit-il, qu'ils n'ayent inondé le Péloponéſe qui eſt le plus beau & le plus riche païs. Ainſi ils ſe ſont rendus maitres de la Laconie, comme de toutes les aûtres Provinces. Ces peuples barbâres, mais victorieux, ſe répandirent çà & là, dans les bois & dans les forêts, ou dans les antres & dans les cavèrnes des montagnes & des lieux maritimes. Ils étoient tellement épars & diſpèrſez en divèrs lieux de la Laconie, car c'eſt ainſi qu'on donna à ces barbâres le nom de *Spartiates*, qui veut dire diſpèrſez çà & là, & comme les anciens habitans du païs étoient mêlez & diſpèrſez avec eux, ils furent compris ſous le même nom.

SPARTIVENTO. ſ. m. Nom propre d'un Cap du Royaume de Naples. *Spartiventum caput*, anciennement *Herculis Promontorium.* Il eſt à l'extrémité de la Calâbre Ultérieure, à l'endroit qui joint la côte méridionale avec l'orientale. Il donne ſon nom au Golfe de *Spartivento*, qui s'étend au nord de ce cap, juſqu'à celui du Burſano qui en eſt eloigné environ de trois lieuës. MATY.

SPARTON. Tèrme de Mèr. C'eſt un cordage fait de genêt d'Eſpagne. *Funis ſpartaceus.*

SPASME. ſ. m. Tèrme de Médecine qui eſt Grèc, & qui ſignifie *convulſion.* Σπάσμα, *Convulſio.* Voyez CONVULSION. Il y a des *ſpaſmes* particuliers à quelques membres, qui ont des noms diférens. Celui de la bouche s'appelle *ſpaſme de chien*, en Latin *ſpaſmus cynicus*, celui de la vèrge *ſatyriaſis*, &c. Le *ſpaſme* qui arrive après avoir pris de l'ellébôre ou aûtre purgatif violent, eſt mortel. Cardan diſtingue deux ſortes de *ſpaſmes. Tetanus ſpaſmus.* La prémière conſiſte dans une contraction conſtante des muſcles, qui rend les membres rigides & inflèxibles. La ſeconde conſiſte dans des mouvemens & des battemens ſubits, qui ceſſent & recommencent ſouvent. Les *ſpaſmes* accidentels ſont de peu de durée. Il y en a qui proviennent de ventoſitez, de morſure de bêtes venimeûſes, de la picqueure d'un nèrf, de l'acrimonie des humeurs qui picquent l'eſtomach, des vapeurs de matrice, d'un froid exceſſif, &c.

SPASMEIR, vieux v. n. S'évanoüir, de pâſmer. BOREL. *Deficere animo. Deliquium pati.*

SPASMODIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit des remédes dont on uſe dans les ſpaſmes, ou convulſions. *Spaſmodicus.* Les remédes *ſpaſmodiques.* La faim, ſelon M. Hecquet eſt une affection *ſpaſmodique* des fibres de l'eſtomac, ou elle vient de ce qu'elles ſont trop abbreuvées de ſéroſité & renduës inhabiles à leur fonction. Les eaux de Bourbon abſorbent par leur ſel alkali les miniéres acides qui ont ſouvent dans la bâſe du cèrveau, vèrs la glande pituitaires des principes conſtans, & caûſent ces affections *ſpaſmodiques*, qui produiſent quelquefois des effets ſi bizarres. MÉM. DE TR.

SPASMOLOGIE. ſ. f. Traité des ſpaſmes, c'eſt-à-dire, des convulſions. *Spaſmologia.* De σπασμὸς, *convulſion*, & λόγος, *diſcours.*

SPATALÉ. ſ. f. Nom d'une Nymphe dans Claudien, *Epithal. honor. & Mar. v.* 167. *Spatale.* Elle eſt ainſi nommée de *Spatalium*, un bracelet.

SPATE, ou SPADE. ſ. f. *Spata.* Arme antique des Gaulois. *Bochart.* Vèrger, II. 15. D'où vient eſpie ou eſpée : elle étoit peſante, longue, & ſans pointe. BOREL.

SPATHA. ſ. f. C'eſt la même chôſe que Scalpel. C'eſt Paul & Celſe qui l'appellent *Spatha* .... *Spatha* eſt encore le nom d'une partie de l'inſtrument appellé Ambi par Hippocrate. Le *ſpatha* eſt de bois; c'eſt l'ambi proprement dit. Voyez Scultet. *Tab. XXII. Fig.* 2.

SPATULE. ſ. f. (L'Académie dit *eſpatule*; & c'eſt ainſi qu'il faut dire avec tous les habiles gens du métier.) Inſtrument dont ſe ſèrvent les Chirurgiens & Apothicaires. Il eſt plat par un bout, & rond par l'aûtre. *Spatha ſpathula.* Les Chirurgiens ont de petites *ſpatules* de fèr dans leurs étuis, pour étendre leurs onguens & leurs emplâtres. *Spatula ferrea.* Les Apothicaires ont de grandes *ſpatules* de bois pour remuer les drogues qu'ils délayent, ou qu'ils font cuire. *Spatha lignea.* Ce mot vient du Grèc σπάθιον.

SPE.

SPÉ. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle dans la Cathédrale de Paris, le plus ancien des enfans de Chœur, & celui qui doit être le prémier. *Chori clericus puer major vel antiquior.* C'eſt le *ſpé* des enfans de Chœur.

SPÉCIAL, ALE. adj. Ce qui a une déſignation particuliére; qui eſt oppôſé à *général. Specialis, peculiaris, præcipuus, proprius.* Le Roi dans ſes Lettres dit ordinairement, Et de nôtre grâce *ſpéciale*, pleine puiſſance, & autorité royale. Les Notaires mettent toûjours dans leurs contrâts, Sans que l'hypothéque *ſpéciale* déroge à la générale : & dans leurs procurations, Jaçoit que le cas requît mandement plus *ſpécial.* Il l'appella ſon fils bien aimé, mais d'une façon *ſpéciale. Vocavit filium dilectum ſed modo peculiari.* BOUHOURS.

SPÉCIALEMENT. adv. D'une manière propre, & particulière. *Speciatim, ſpecialiter, modo proprio & peculiari.* Cela vous eſt *ſpécialement* ordonné. Un créancier a privilége ſur un héritage *ſpécialement* hypothéqué, quand la dette eſt créée pour le prix de la vente du fonds, ou pour l'amélioration.

SPÉCIALITÉ. ſ. f. Qualité particulière. *Specialitas, modus peculiaris.* Après avoir traité de la généralité, il faut venir à la *ſpécialité.* Il n'eſt guère en uſage qu'en cette phrâſe de Notaire : Sans que la *ſpécialité* déroge à la généralité.

SPÉCIEUX, EUSE. adj. Ebloüiſſant; qui a belle apparence, ſur tout en matière de raiſonnement. *Specioſus, ſplendidus, in ſpeciem clarus.* Voilà un argument bien *ſpécieux*, bien probable. L'excuſe eſt *ſpécieûſe.* Vos raiſons ſont plus *ſpécieûſes* que convaincantes. CL. La guèrre s'entreprend toûjours ſous des prétextes *ſpécieux*, & qui paroiſſent juſtes. Tous les déhors du vice ſont plus *ſpécieux* dans les Grands : mais le fond y eſt le même que dans les conditions les plus ravalées. LA BR. Les hypocrites ébloüiſſent les ſimples par de *ſpécieux* déhors. FEN.

> *La foi, ce nœud ſacré, ce lien précieux,*
> *N'eſt plus qu'un vain fantôme, & qu'un nom* ſpécieux.
>
> BRÉB.

On appelle Algébre *ſpécieûſe*, ou ſimplement, La *ſpécieûſe*, *Algebra ſpecioſa*, celle qui exèrce les raiſonnemens ſur les chôſes déſignées par les lèttres de l'Alphabet, ce qui ſoulage beaucoup l'imagination & la mémoire. L'Algébre *ſpécieûſe* eſt d'un uſage plus étendu que la nombreûſe, qui ſe ſèrt de nombres.

SPÉCIUSE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt d'un beau pourpre violet avec des panaches blanches, & les étamines d'un bleu ſi brun & ſi enfoncé qu'elles paroiſſent noires. MORIN.

SPÉCIEUSE D'HUART. Aûtre tulippe pourpre, rouge clair, colombin & blanc, printanière. ID.

SPÉCIEUSEMENT. adv. D'une manière apparente. *Specioſè, ſplendidè, magnificè.* Cet Orateur parle toûjours fort *ſpécieuſement*, lors même qu'il ne dit pas la vérité.

SPÉCIFICATION. Introduction de quelque éſpèce ou forme dans quelque matière, comme la forme ou la figure du Roi dans une maſſe d'or. COURTIN. Ce mot ne ſe prend guère ou point en ce ſens, qui eſt le propre.

SPÉCIFICATION. ſ. f. Dénombrement par le menu, déſignation particulière de quelque chôſe. *Specificatio, deſignatio, expreſſio à diſertè expreſſa deſignatio rei.* On dit dans un bail, qu'un Fèrmier a pris à fèrme une Seigneurie & ſes dépendances, ſans aûtre *ſpécification* par le menu, diſant les bien ſçavoir & connoître.

SPÉCIFIER. v. act. Déſigner en particulièr. *Nominatim deſignare, judicare, exprimere, ſignificare, oſtendere ſigillatim.* Quand on fait un inventaire, on *ſpécifie* par le menu tous les meubles. A l'égard des papiers, quand on ne les *ſpécifie* pas en détail, on en fait une liaſſe, & on les paraſe.

SPÉCIFIER, ſignifie encore, Marquer l'éſpèce, la diſtinguer d'une aûtre. *Specificare, ſpeciem deſignare, ab aliis diſtinguere.* L'âme raiſonnable eſt ce qui *ſpécifie* l'homme, qui le diſtingue des aûtres animaux.

SPÉCIFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Specificatus, deſignatus, diſcretus, diſtinctus.*

SPÉCIFIQUE. adj. m. & f. Ce qui eſt propre à chaque particulièr, qui le caractériſe, qui le diſtingue des aûtres. *Specificus, diſtinctè exprimens, nominatim deſignans.* Le quinquina eſt un remède *ſpécifique* pour la fiévre; le mercure pour les maladies vénériennes. Une bonne définition doit contenir la différence *ſpécifique.* La gravité *ſpécifique* eſt un poids ou une gravité propre & particulière, qui convient à une éſpèce de corps naturel, & par laquelle cette éſpèce de corps ſont diſtinguez de tous aûtres corps de

de différentes éſpéces. Quelques Philoſophes l'appellent gravité relative, par oppoſition à la gravité abſoluë, qui croit proportionnellement à la maſſe ou groſſeur du corps que l'on pèſe.

SPÉCIFIQUEMENT. adv. D'une manière particulière & ſpécifique. *Speciatim, ſpecificè; nominatim.* La propriété d'attirer le fèr appartient *ſpécifiquement* à l'aiman.

SPÉCIOSITÉ. ſubſt. f. Vieux mot. Beauté. BOREL. *Pulchritudo, decor.*

SPÉCTACLE. ſ. m. Objèt éxtraordinaire, qui étonne, qui attîre les régards; qui arrête la vûë, & que l'on conſidère avec quelque émotion. *Spectaculum.* Un champ de bataille eſt un tragique *ſpectacle.* C'eſt un triſte *ſpectacle*, que l'incendie d'une ville. Quand on fait des éxécutions de criminèls, le peuple court à ce *ſpectacle.*

SPECTACLE, ſe dit auſſi de cèrtaines grandes actions, & cérémonies publiques. *Spectandum, ſpectaculum, actio ſpectabilis, publica cæremonia.* L'entrée d'un Roi dans ſa capitale eſt un beau *ſpectacle.* C'eſt un grand & beau *ſpectacle* que le couronnement d'un Pape. Quand on dit que quelqu'un aime les *ſpectacles*, cela s'entend ordinairement des divèrtiſſemens, & repréſentations qu'on donne au public; comme les Opéra, les Comédies, Ballêts, & tout ce qui ſe voit ſur les Théâtres. Les carrouſèls, feux d'artifices, joûtes, tournois, ſont d'agréables *ſpectacles.* Chez les Anciens les Gladiateurs étoient de cruèls *ſpectacles.* Les Jeux Olympiques, Circenſes & aûtres magnificences des Grands, étoient de fameux *ſpectacles.* Les Romains étoient fort paſſionnez pour les *ſpectacles.* On gagnoit le peuple en lui donnant des *ſpectacles.* Auguſte amuſoit le peuple par des *ſpectacles*, afin qu'il ſentît moins qu'on le mettoit à la chaîne. DE LAR. Ceux qui aſſiſtent à des *ſpectacles* barbâres ſont meurtriérs, par les yeux. BOUH. Le Chriſtianiſme n'approuve point les *ſpectacles* des Théâtres. Les Anglois avides de la cruauté du *ſpectacle*, veulent voir des meurtres, & des corps ſanglans. S. ÉVR. On veut être émû, & touché par le *ſpectacle*, & quand les Acteurs nous laiſſent immobiles, on a regret à l'innocence, & à la tranquillité qu'on remporte; & on eſt indigné de ce qu'ils n'ont pas ſçû troubler nôtre répôs. NIC. Tout ce qui eſt *ſpectacle* eſt paſſion : les ſentimens ordinaires & modérez ne frapperoient pas. ID. Les plus paſſionnez pour les *ſpectacles* en ſentent bien le faux, & le vuide. ID.

On dit Être en *ſpectacle*; pour dire, Être éxpôſé à l'attention publique. *Eſſe ſpectaculo, omnium oculis exponi.* Quand un homme eſt dans un grand emploi, il doit ſonger qu'il eſt en *ſpectacle* à tout le monde. On dit auſſi dans le même ſens, Être le *ſpectable.* Le Saint homme ne craignoit rien tant que d'être le *ſpectacle* de ſon ſiécle. FLÉCH. Nos calamitez ont été le *ſpectacle* de toute la tèrre. CL.

Se donner en *ſpectacle*; c'eſt s'éxpôſer à la cenſure publique. *Cenſuræ publicæ ſeſe exponere, offerre.* Se donner en *ſpectacle* aux Romains. RACIN.

Se donner en *ſpectacle*, ſe dit auſſi par de bons Auteurs, pour dire ſimplement, Se faire regarder, s'éxpôſer aux yeux du public. *Videndum ſe exhibere.* Prêt à éxpirer, il ſe donne ſans peine en *ſpectacle* à l'amitié des uns, & à la tendre douleur des aûtres. LE P. DE LA RUË. Les Héros

Toûjours aux yeux du peuple en ſpectacle *donnez,*
De leur propre grandeur ſe trouveroient gênez. VILL.

On dit auſſi, Sèrvir de *ſpectacle*; pour dire, Être éxpôſé à la cenſure; à la riſée du public. *Cenſuræ ac riſui publico exponi, exhiberi.*

SPECTATEUR, SPECTATRICE. ſ. m. & f. Qui eſt préſent à un ſpectacle, à quelque action éxtraordinaire. *Spectator, ſpectatrix.* Les machines de cet Opéra ont ravi en admiration les *ſpectateurs.* Cette femme n'a pas voulu être *ſpectatrice* d'une éxécution ſi ſanglante. La nature a placé l'homme dans le monde pour être *ſpectateur* des chôſes qui s'y paſſent. BOIL. Pour faire une bonne action, c'eſt aſſez d'être *ſpectateur* à ſoi-même. MONT. Ne nous imaginons point que Dieu *ſpectateur* indifférent, ne nous demandera nul compte de nos bonnes, & de nos mauvaiſes actions. S. ÉVR. N'apprêtez jamais à rire aux *ſpectateurs.* ID. Les larmes du *ſpectateur* le plus tendre ſe ſéchent bien vîte. S. ÉVR.

En vain vous étalez une ſcéne ſçavante;
Vos froids raiſonnemens ne feront qu'attiédir
Un ſpectateur *toûjours pareſſeux d'applaudir.* BOIL.

SPECTATEUR. Ce nom ſe donnoit à une éſpéce de Gladiateurs. C'étoient ceux qui avoient eû leur congé, & qu'on loüoit ſouvent pour venir être *ſpectateurs* des combats des gladiateurs que l'on donnoit au peuple. Voyez Lipſe *Saturn. L.* II. *C.* 10. & Vigenère ſur T. Live T. I. p. 1428.

SPECTRE. ſ. m. Fantôme, viſion nocturne des Démons ou des mauvais Génies, qui apparoiſſent, ſoit en ſonge, ſoit par art magique, ſoit par foibleſſe d'imagination. *Spectrum, larva umbratilis.* Il apparut un *ſpectre* à Caſſius la veille de la bataille de Pharſale. Pluſieurs croyent voir des *ſpectres* & des fantômes, lorſque leur imagination eſt troublée par quelque grande peur, ou autre paſſion. On ſe figure toûjours les *ſpectres* fort affreux. On tient que ce ne fut qu'un *ſpectre*, qui apparut à Saül, ſous la figure de Samuël. La peur a fait les *ſpectres*, & les apparitions. S. ÉVR.

Des prodiges affreux & des ſpectres *horribles,*
Sont d'un malheur prochain les préſages viſibles. BRÉBEUF.

SPECTRE, ſe dit auſſi d'une pèrſonne qui eſt éxtraordinairement hâve & maigre. *Horridus, macilentus, ſpectrum.* Cette femme n'eſt qu'un *ſpectre.*

SPÉCULAIRE. ſ. f. Science qui traitte de l'art de faire des miroirs : ce qu'on nommoit autrefois *Catoptrique. Specula conficiendi ars, ſcientia catoptrica.* Les Modèrnes ont beaucoup raffiné ſur la ſcience *ſpéculaire.*

SPÉCULAIRE, eſt auſſi le nom qu'on donne à une pièrre, qui eſt claire comme vèrre, & dont ſe ſèrvent ceux du païs où elle croît, au lieu de vèrre, pour mettre à leurs fenêtres. *Lapis ſpecularis, pellucidus, translucidus.* On l'appelle *pièrre à miroir*, parcequ'elle répréſente les objèts qu'on lui met au devant. Elle ſe fend aiſément en pluſieurs petites lâmes, & eſt une éſpéce de talc. On la calcine pour en faire du plâtre.

SPÉCULAIRE. *Specularius* eſt encore le nom que l'Antiquité a donné aux Magiciens, ou Devins, qui faiſoient voir dans un miroir les pèrſonnes ou les chôſes que l'on ſouhaite connoître. On le donnoit auſſi aux Ouvriers qui travailloient les miroirs.

SPÉCULATEUR. ſ. m. Qui s'attache à la contemplation, à l'admiration des grandeurs de Dieu & des myſtères, des caûſes naturelles & céleſtes. *Speculator, contemplator.* On a donné le ſurnom de *ſpeculateur* à Guillaume Duranti Évêque de Mende, parce que qu'il a fait un Ouvrage qu'il a intitulé *Speculum Juris*, c'eſt à dire, Le Miroir du Droit.

SPÉCULATIF, IVE. adj. Qui contemple, qui obſèrve les chôſes naturelles, ou ſurnaturelles. *Speculativus naturæ & gratiæ indagator, inveſtigator.* Les ſciences ſe diviſent en *ſpeculatives*, & en pratiques. Il y a des Saints qui ſe ſont adonnez ſeulement à la vie *ſpeculative*, à la contemplation. La Métaphyſique eſt une ſcience purement *ſpéculative.* L'étude de ces ſciences *ſpéculatives*, la Géométrie, l'Aſtronomie, & la Phyſique, n'eſt qu'un amuſément aſſez vain, & donne lieu à la ſotte vanité que l'on tîre ſouvent de ces connoiſſances ſtériles, & infructueuſes. LOG.

SPÉCULATIF, ſe dit auſſi ſubſtantivement, d'un Politique qui raiſonne ſur les évenemens préſens, ou futurs; & il ſe prend ſouvent en mauvaiſe part. *Speculator, contemplator, ſpeculativus.* Les *ſpéculatifs* ont beaucoup glôſé ſur ce traitté de paix, ſur cette négociation. Ces *ſpéculatifs* qui raiſonnent avec éxcès, cherchent un ſens myſtique, & allégorique dans toutes les actions des Princes. BAL.

SPÉCULATION. ſ. f. Contemplation; attention par laquelle on s'applique à l'admiration des chôſes divines, & naturelles. *Speculatio, contemplatio, meditatio, ſpeculatio rerum divinarum vel naturalium.* L'éſprit s'abîme dans la ſublime *ſpéculation*, des myſtères. Des dogmes de, *ſpeculation*, qui ne gênent point les hommes, leur paroiſſent plus eſſentiels à la Religion, que des préceptes qui les gênent, DISC. D'ÉL. L'honnêteté n'eſt pas une ſimple *ſpéculation* : il faut qu'elle agiſſe. LE CH. DE M. Ne vous amuſez point à des *ſpéculations* creûſes, vaines, & ſéches, dont tant de gens ſe repaiſſent. LE P. L. Vous n'êtes point de ces Sçavans qui ſe bornent à la ſeule *ſpéculation*; & qui étant d'éxcellens Grammairiens, ne ſont que de médiocres Orateurs. BOUH. Il n'arrive que trop ſouvent que la charité ſe trouve comme étouffée ſous des *ſpéculations* froides & ſéches : & que la curioſité affoiblit la foi. FL.

En Phyſique il ne faut pas tant s'arrêter à la *ſpéculation*, qu'à l'éxpérience. Il y a bien des machines qui ſont belles dans la *ſpéculation*, qui ne réüſſiſſent point dans la pratique. En Mathématique les théorêmes s'appliquent à la *ſpéculation*, & les problêmes à la pratique.

SPÉCULATIVE. ſ. f. Qui s'arrête à la ſpéculation, au ſimple raiſonnement. *Speculatrix, contemplatrix.* La *ſpéculative* eſt inutile ſans la pratique. *Speculativa eſt inanis ſine praxi.*

SPÉCULER. v. neut. Méditer avec attention; éxaminer les caûſes naturelles, ou ſpirituelles, raiſonner ſur les principes des ſciences. *Speculari, meditari attente, conſiderare, ſcrutari cauſas naturales, vel ſpiritales.* Les Anciens s'attachoient davantage à *ſpéculer*, qu'à éxpérimenter. Saint Auguſtin a beaucoup *ſpéculé* ſur la matière de la grâce.

SPÉCULER, en tèrmes d'Aſtronomie ſignifie, Obſèrver les aſtres, & éxaminer leurs mouvemens. Et alors il eſt actif. *Obſervare, examinare,*

examinare, ſcrutari aſtra eorumque motus. Il a toûjours l'œil au bout d'une lunette pour *ſpéculer* les aſtres.

SPECULUM ANUS. Nom d'un Inſtrument de Chirurgie, de même forme que *ſpeculum matricis*, & qui ſért dans les maladies de l'anus.

SPECULUM MATRICIS. ſ. m. Inſtrument dont les Chirurgiens ſe ſervent pour éxaminer & pour pancer des maux qui viennent aux parties naturelles des femmes. *Speculum matricis.* Ce mot eſt tout-à-fait Latin. Le Traducteur de Scultet dit *Speculum* de la matrice, Grand *ſpeculum* de la matrice.

SPECULUM ORIS eſt un inſtrument de Chirurgie, qui ſért à éxaminer les vices de la bouche. Il y en a de deux ſortes l'un commun, & l'aûtre plus fort, non ſeulement pour tenir la langue abaiſſée, mais même la mâchoire inférieure, pendant quoi on peut voir toute la bouche juſqu'au détroit de la gorge, & appliquer les inſtrumens & medicamens neceſſaires. SCULTET. *Tab. XI. Fig. VI. & IX.*

SPÉLAÏTE. ſ. f. Surnom que l'Antiquité a donnée à Apollon, à Mercure, & à Hèrcule, parceque leurs Statuës ſe plaçoient ſouvent dans des cavèrnes. *Spelaita* de *Spelæum*, cavèrne.

SPELLO. ſ. m. C'etoit autrefois une ville Épiſcopale, ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de l'Ombrie, province de l'État de l'Égliſe. *Hiſpellum, Iſpellum, Iſpelum, Colonia Julia Hiſpella.* Il eſt à une lieue de Foligno, vèrs le nord occidental, ſur une Colline, où l'on voit les ruines d'un Théatre, & quelques aûtres veſtiges de ſon Antiquité. MATY.

SPÉLUGA. Voyez SPLUGEN.

SPENDEROW. Voyez SEMENDRIA.

SPÉNE. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville des Atrebates, peuples de la Grand'Bretagne. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village de l'Anglerèrre, ſitué dans le Comté de Barck, près du Bourg de Newburye. MATY.

SPÈRLONGA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Naples. *Spelunca.* Il eſt ſur la côte de la Tèrre de Labour, entre Gaete & Tèrracine, à trois lieuës de l'une & de l'aûtre. Ce bourg a été bâti ſur les ruines de l'ancienne *Amicla* ou *Amycla*, ville des Aronciens. MATY.

SPÈRLONGA, la Mèr de *Sperlonga*. Voyez GAÏETTE, *golfe*.

SPÈRMACÉTI. ſ. m. Voyez SPÈRME DE BALEINE. *Sperma cæti.* Ce mot eſt Grèc.

SPÈRMATIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Ce qui eſt de ſemence, ou qui appartient à la ſemence: *Spermaticus, ſeminalis.* Les Anciens faiſoient une diviſion générale des parties du corps des animaux, en *ſpermatiques*, & charneûſes; ils diſoient que les *ſpermatiques* ſont faites de la ſemence, & les charneûſes du ſang. Mais les Modèrnes croyent avec raiſon que toutes les parties ſont *ſpermatiques*, & qu'elles ſont formées de la ſemence de la femelle qui n'eſt aûtre chôſe que l'œuf.

On appelle *artères ſpermatiques*, les artères qui portent le ſang aux teſticules tant des hommes que des femmes; elles viennent de l'artère aorte; il y en a une de châque côté. *Arteria ſpermatica.* Les deux veines qui accompagnent ces artères, ſont auſſi appellées *veines ſpermatiques. Vena ſpermatica.* La droite ſe tèrmine à la veine câve, & la gauche a la veine émulgente. Ces vaiſſeaux ont été nommez ainſi, parcequ'on croyoit que la matière de la ſemence y étoit préparée. On appelle encore *vaiſſeaux ſpermatiques*, les vaiſſeaux déferens qui portent la ſemence de l'homme des teſticules dans les veſicules ſeminales. *Vaſa ſpermatica vel deferentia.* Il y a des vèrs *ſpermatiques*. Voyez M. Andry. Traité de la Génération des vèrs dans le corps humain.

SPÈRMATOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Medecine. C'eſt une rupture cauſée par la contraction des vaiſſeaux qui jettent la ſemence, qui les fait tomber dans le Scrotum. *Harris.*

SPÈRME, ſ. m. Semence dont l'animal eſt formé. *Sperma, ſemen animale.* Ce mot eſt Grèc σπέρμα, *ſemen.* Voyez SEMENCE.

SPÈRME DE BALEINE. C'eſt la cèrvelle du cachalot, animal appellé par quelques uns *baleine mâle*, & par les Latins *orca*. *Sperma ceti.* Pour préparer le *ſperme de baleine* on prend la cèrvelle du cachalot, & après l'avoir fonduë ſur un petit feu, on la met dans des moules faits comme ceux où l'on jette le ſucre. Quand cette cèrvelle eſt refroidie, & égoutée de ſon huile, on la retire & la refond, ce qu'on continuë de faire juſqu'à ce qu'elle ſoit bien purifiée & très blanche. Alors on la couppe avec un couteau fait éxprès, & on la réduit en écailles. Il faut choiſir celles qui ſont belles, claires, tranſparentes, d'une ôdeur ſauvagine. Le *ſperme de baleine* eſt propre pour adoucir la peau, & pour reſoudre les tumeurs des mammelles, il eſt bon auſſi dans l'aſthme étant pris par la bouche. On lui a donné ce nom, parceque les Anciens croyoient que c'étoit la ſemence des baleines qui nageoit ſur les eaux de la mèr, & qui étoit pouſſée ſur le rivage où on la ramaſſoit. On l'appelle autrement *ſperma ceti*, ou *blanc de baleine*, ou nature de baleine.

SPÈRME, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique eſt un feu infus dans le Mèrcure dûëment préparé, par lequel il acquièrt une puiſſance végétative propre à recevoir la forme de ſon éſprit & agent qui eſt l'âme, laquelle il reçoit par le moyen de l'éſprit.

SPÈRME MASCULIN OU MALE, c'eſt le Soufre.

SPÉRME FÉMININ OU FEMELLE, C'eſt le Mèrcure.

SPÈRME DES MÉTAUX OU DES SAGES, c'eſt le Mèrcure Hèrmétique: autrement l'argent vif des Philoſophes: ou bien le feu enclôs dans l'humide radical. DICT. HÈRM.

SPÉRONELLE. ſ. f. Où éperon de Chevaliér, Nom d'une fleur. La *Spéronelle*, que les Allemans appellent *Ritter Spern*, c'eſt-à-dire, *éperon de Chevaliér*, eſt encore appellée conſoulde Royale; la fleur en eſt double; il y en a de blanche, de Turquoiſe, d'incarnatte, & d'aûtres couleurs. Elle a des brins déliez, revêtus de petites feüilles longues & étroites, têtuës & jointes enſemble. Pour en avoir de la race, il en faut ſemer la graine. Elle veut un grand air, une tèrre à potagérs, & quand le beſoin le demande, elle veut être abondamment arroſée. MORIN.

SPESSHART. ſ. m. Nom propre d'une forêt de la Franconie. *Speſſhartia Sylva.* Elle eſt entre la ville de Francfort & l'Abbaye de Fulde, & c'eſt une partie de celle que les Anciens nommoient *Hercynia Sylva. Maty.*

SPETIA. Voyez SPEZZIA.

SPEY. ſ. m. Nom propre d'une des grandes rivières de l'Écoſſe. *Spea, Speus Fluvius.* Elle ſort du lac de *Spey*, travèrſe la contrée de Badenoch, & le Comté de Murray, baigne la petite ville de Bogde Gicht, & peu après ſe décharge dans la mèr. Cette rivière eſt fort rapide, & fort abondante en Saumons. MATY.

SPEZZE, SPETIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de Gènes. *Spedia.* Elle eſt près des confins du Duché de Maſſa, à deux lieuës de Sarzana, vèrs le couchant. *Spezze* eſt au piéd d'une colline, & au fonds du golfe de *Spezze*, dans un tèrroir fort fèrtile, & fort agréable, où les Génois ont bâti pluſieurs maiſons de plaiſance. MATY.

Le golfe de SPEZZE. *Spediæ ſinus*; *Lunæ Portus.* C'eſt un petit golfe de la mèr Méditèrranée. Il s'avance environ deux lieuës du ſud au nord dans la côte de Gênes. Il portoit autrefois le nom de la ville de Luna. On lui donne maintenant celui de *Spezza*; & pour défendre cette ville contre les Pirates, on a bâti pluſieurs petits forts ſur ſes bords. On trouve au milieu de ce golfe, une ſource d'eau douce, qui s'éléve en boüillant juſqu'au deſſus de l'eau ſalée, en ſorte que les vaiſſeaux peuvent s'y rafraichîr d'eau. MATY.

S P H.

SPHACÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. Mortification entière de quelque partie, caûſée par l'intèrcéption du ſang & des éſprits, σφάκελος. On diſtingue la gangréne du *ſphacéle*, en ce que la gangréne eſt une mortification commencée, & comme le chemin au *ſphacéle*, au lieu que le *ſphacéle* eſt une mortification totale. Le *ſphacéle* ſe connoît par la couleur livide ou noire de la partie, par ſa moleſſe, par ſon inſenſibilité, par ſa puanteur cadavreûſe. Les aûtres caûſes du *ſphacéle* ſont les fortes ligatures, le froid éxceſſif, les grandes inflammations, les morſures de chiens enragez. Le *ſphacéle* eſt autrement appellé *nécroſe* ou *ſidération*.

SPHACÉLÉ, ÉE. adj. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. Qui eſt attaqué d'un ſphacéle. *Sphacelo putrefactus.* Un piéd *ſphacélé* doit être amputé, ſuivant le ſentiment d'Aquapendente en la partie morte proche la vive. SCULTET. *Tab. XXIX.* Après l'extirpation du piéd *ſphacélé* on conſume le reſte de la pourriture par l'application du cautère actuel, que l'on réïtère juſqu'à ce que le malade ſente l'ardeur du feu. ID.

SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatômie. Qui appartient à l'ôs Sphénoïde. *Sphenoidalis.* Il ſe dit de la ſuture qui entoure l'ôs ſphénoïde & qui le ſepare de l'ôs de l'occiput, de l'ôs piètreux, & de l'ôs du front *Harris.* La ſuture *ſphénoïdale* eſt ainſi appellée parce qu'elle environne tout l'ôs ſphénoïde; elle le ſepare de l'ôs coronal, des ôs pètreux, & de l'occipital. DIONIS.

SPHÉNOÏDE. adj. m. Tèrme d'Anatomie qui ſe dit d'un ôs de la tête, qui eſt commun au crâne & à la mâchoire ſupérieure. Il eſt ſitué à la partie inferieure du crâne dont il eſt comme la bâſe; ſa figure eſt irregulière & difficile à décrire. On l'appelle ainſi du mot Grèc σφήν, *cuneus*, coin, parce que ſon inſertion dans les ôs de la tête eſt faite en forme de coin. On l'appelle auſſi *baſilaire* & *multiforme*. Aux pèrſonnes d'âge il eſt unique; mais aux enfans nouveaux nez il eſt tantôt de trois, tantôt de quatre piéces. Il touche préſque tous les ôs de la tête & pluſieurs trous par où paſſent pluſieurs conjugaiſons des nèrfs.

SPHÈRE. ſ. f. Tèrme de Géométrie & d'Aſtronomie. Corps ſolide compris ſous une ſeule ſupèrficie, qui a un point au milieu, qu'on

qu'on appelle le centre de la *ſphère*, duquel ſi l'on tire des lignes à la ſurface, elles ſeront toutes égales. On l'appelle auſſi *globe*, & en tèrmes populaires *boule*.

Ce mot vient du Latin & du Grèc σφαῖρα, *Sphæra*.

Sphère armillaire, ou artificielle, eſt un inſtrument compôſé de ſix grands cèrcles, & de quatre petits, qui ſèrt à montrer la ſtructure, & la ſituation des cieux; on s'imagine un pareil nombre de cèrcles dans le ciel, pour éxpliquer tous les phénomênes, ou toutes les apparences céleſtes des aſtres, & tous les mouvemens de la *ſphère* céleſte. *Sphæra armillaris*. Ainſi on dit, Il ſçait bien la *Sphère*, il enſeigne la *Sphère*. La *Sphère* de Sacroboſco. Il ſe fait divèrſes ſortes de *ſphères* ſelon les divèrs ſyſtêmes du monde. La *ſphère* commune eſt ſelon le ſyſtême de Ptolomée. Pline L. VII. c. 56, dit qu'Ananimandre trouva la *ſphère*. Diogène Laërce dit la même chôſe L. II. C. 2. Saumaiſe croit que cela ſignifie qu'Ananimandre trouva que le Ciel étoit Sphérique. Car Pline dit L. II. C. 8, que ce fut Atlas qui inventa la *ſphère*. Leur *ſphère* étoit ſolide. Archiméde en inventa une qui imitoit les mouvemens céleſtes. En Architecture une *ſphère armillaire* de fèr ou de bronze ſèrt d'amortiſſement à une colonne Aſtronomique. *Davilèr*.

Sphère, ſe dit auſſi de la diſpoſition du ciel, rélative à la ſituation de divèrs peuples. La *ſphère droite*, eſt celle où l'Équateur coupe l'Horizon à angles droits, où les habitans ont toûjours une égalité de jours, & de nuits, comme il arrive au milieu de la Zône torride. *Sphera recta*..

La *ſphère oblique*, eſt celle qu'ont les habitans des Zônes tempérées, où l'Équateur tombe obliquement ſur l'Horizon; ce qui caûſe l'inégalité des jours & des nuits. *Æquatoris obliqua*.

La *ſphère parallèle*, eſt celle des habitans qui ſont ſous les Pôles, ou dans les Zônes glaciales, où l'Équateur eſt paralléle à l'Horizon, & où les jours & les nuits durent châcun ſix mois. *Sphera parallela*. Ils ont l'Équateur pour Horizon.

On appelle auſſi la *ſphère* de châque Planéte, cette étenduë du ciel où châque Planéte fait ſon cours. *Sphæra planetica*. S. Paul fut enlevé au deſſus des *ſphères* céleſtes. Les Poëtes appellent le Firmament la *ſphère étoilée*. On dit auſſi, la *ſphère* du feu, ou de l'air, dont la plus haute partie s'appelle *atmoſphère*.

Sphère d'activité, eſt l'étenduë dans laquelle un corps peut agir tout autour de ſoi. *Sphæra activitatis*. Le feu ne peut pas échauffer des objèts éloignez, quand ils ſont hors de ſa *ſphère d'activité*.

Sphère, ſe dit auſſi figurèment, quand on parle de ceux qui veulent entreprendre une chôſe au delà de leurs forces, ou de leurs connoiſſances. *Supra vires, ſupra captum*. Il ne réüſſira pas dans cette affaire; il eſt hors de ſa *ſphère*, elle eſt au deſſus de ſes connoiſſances. Voyez ce grand Miniſtre dans la *ſphère* où il eſt attaché, & qu'il fait mouvoir par lui-même. Boss.

Sphère Philosophale. En Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le fourneau des ſages, dans lequel les opérations & circulations ſe font: autrement l'œuf Philoſophal, d'autant qu'il eſt rond & fait en forme de *ſphère*, & que la pièrre s'y circule & s'y cuit. Dict. Hèrm.

La Sphère du Soleil, en tèrmes d'Alchimie. C'eſt le Mèrcure Hèrmétique.

SPHÉRIQUE. adj. Qui appartient à la ſphère. Un mouvement *ſphérique*, eſt celui d'un globe ſur ſes deux pôles. *Motus ſphæricus*. Un corps *ſphérique*. On donne communément aux cieux, & aux aſtres la figure *ſphérique*, parce qu'elle eſt la plus parfaite de toutes, & la plus propre pour réſiſter; & pour ſe mouvoir. Les *Sphériques* de Théôdoſe grand Mathématicien qui floriſſoit à Tripoli du tems du Grand Pompée, C'eſt l'Auteur d'une ſcience qui apprend à connoître & à réſoudre tous les triangles *ſphériques*. Le Père Déſchales a écrit ſur ces Élémens, qu'il appelle les épines & les difficultez de la Mathématique, comme auſſi Guarini, Jean Pena, Clavius, Hérigone, & depuis peu Iſaac Barrow.

Narciſſe *ſphérique*. C'eſt une ſorte de narciſſe qu'on voit au jardin Royal, qui fleurit rouge, & dont les fleurs font une manière de ſphère. *Narciſſus ſphericus*.

SPHÉRIQUEMENT. adv. D'une manière ſphérique. *Sphæricè*. Keplèr a prétendu que les Planétes ne ſe mouvoient pas *ſphériquement*, mais que leur orbite étoit elliptique.

SPHÉRISTE, ou SPHÉRISTIQUE. ſ. m. Maître dans l'Art de jouër à la paûme ou au balon. *Sphæriſta. Sphæriſticus*. Il y en avoit toûjours dans les Gymnâſes des Anciens; & les Athéniens éſtimoient ſi fort cet Art, qu'ils donnèrent quelquefois le droit de bourgeoiſie à des Sphériſtes pour leur habileté.

SPHÉRISTÈRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité. La ſeptième partie des Gymnâſes. Jeu de paûme ou de balon. *Sphæriſterium*. Le *Sphériſtère* ſe plaçoit entre le lieu nommé *Palæſtra*, & celui où l'on s'exèrçoit à la courſe, qui étoit entre les portiques & l'enceinte des murs. Vitruve n'en parle pourtant pas dans la déſcription qu'il fait des Gymnâſes. Voyez *Hieronym. Mercurial. De Arte Gymnaſt. L. I. C.* 9.

SPHÉRISTIQUE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. L'une des trois éſpéce d'exèrcices Gymnaſtiques, chez les Anciens. L'art de jouer à la paûme ou au balon. *Sphæriſtica*. Les Mileſiens rejettoient cette ſorte d'exèrcice, mais les Athéniens l'éſtimoient fort.

SPHÉROMACHIE. ſ. f. Jeu, exèrcice de la paûme, ou du balon. *Sphæromachia*. Ce mot vient de σφαῖρα, *bale*, & μάχομαι, *je combats*. On prétend que ce combat de la paûme différoit du jeu de paûme; mais on ne ſçait pas trop en quoi il en différoit. Voyez *Beroald. Annot. L. II. C.* 8. *Petr. Faber Agoniſt. L. I. C.* 6. Et *Savaron ſur Sidonius Apollinar. L. V. C.* 17.

Sphéroïde. Corps qui approche de la figure de la ſphère; mais qui n'eſt pas exactement rond, & qui a un diamétre plus grand que l'aûtre, *Sphæroides*. C'eſt un corps qui n'eſt pas parfaitement rond, mais un peu oblong, ayant deux diamétres inégaux. Le contour d'un Dôme doit avoir la moitié d'un *Sphéroïde*, parcequ'il doit être plus haut qu'une demi ſphère, pour paroître d'enbas d'une belle proportion. Davilèr. On l'appelle *ſphéroïde oblong* quand il eſt produit par la révolution entière d'une éllipſe autour de ſon grand axe; & *ſphéroïde plat* quand il eſt produit par la révolution entière d'une éllipſe autour de ſon petit axe.

SPHINCTÈR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des muſcles qui ſont faits en forme d'anneaux, qui ſèrrent les orifices de la veſſie & du fondement, qui les empêchent de ſe dilater.

Ce mot eſt Grèc, σφιγκτὴρ, *ſtrictorium*, & ſignifie ce qui ſèrre & embraſſe fortement, parceque ces muſcles ſont faits comme des tirans ou cordons d'une bourſe.

SPHINGE. ou SPHINX. ſ. f. & plus ſouvent maſc. Monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir été engendré par Typhon, & que Junon le fit naître pour ſe venger des Thébains. Il avoit la tête de femme, des aîles d'oiſeau, les griffes d'un lion, & le reſte du corps fait en forme de chien. Il propôſoit à tous les paſſans des queſtions énigmatiques, & s'ils n'en donnoient pas l'éxplication, il les dévoroit auſſi-tôt. Il fit pluſieurs ravages dans le mont Sphingion, & il ne put être détruit juſqu'à ce qu'Œdipe eut éxpliqué l'énigme qu'il avoit propôſée: d'où vient qu'on a dit depuis des énigmes fort difficiles à intèrpréter, que c'étoit l'énigme de la *Sphinge*, & qu'elle avoit beſoin d'un Œdipe. Je n'ai point fui devant cette horrible *Sphinx*, qui entortilloit ſes diſcours en tant de manières obſcures. Ab. de Mèr. Auguſte avoit fait graver ſur ſon cachet un *ſphinx*. Bouh. Diodôre dit, qu'il y a de vrayes *Sphinges*, qui ſont des éſpéces de ſinges ayant de longs crins, de groſſes mamelles, & le reſte du corps aſſez ſemblable à la peinture qu'on en fait. Le *Sphinx* étoit le ſymbole de la Religion chez les Égyptiens, à caûſe de l'obſcurité de ſes myſtères. Cet Auteur à force de vouloir rendre les hommes ridicules fait des *Sphinx* & des chimères, qui n'ont nulle vraiſemblance. Vign. de Marv.

Sphinx, chez les Sculpteurs s'eſt un ouvrage de ſculpture, ou la répréſentation qu'ils font de ces anciens *Sphinx*, pour orner des rampes de tèrraſſes dans des jardins. *Sphinx*. Ils les répréſentent d'ordinaire avec la tête, & le ſein d'une fille, & le corps d'un lion. Ainſi que le *Sphinx* de l'éſcaliér qui porte ce nom à Fontainebleau; les deux de marbre blanc devant le partèrre à la Dauphine à Vèrſailles & deux aûtres de pièrre à la porte de l'Hôtel de Fieubet à Paris.

Le mot *Sphinx* vient du Grèc σφίγγειν, *embarraſſer*; parceque les Poëtes ont feint que le *Sphinx* propôſoit des énigmes aux paſſans, & qu'il les devoroit, quand ils n'en pouvoient donner la ſolution. Davilèr.

SPHONDYLE, ou SPONDYLE. ſ. m. Éſpéce d'inſecte qui ſe tient bien avant dans la tèrre, & qui ſent mauvais; il eſt long & gros environ comme le petit doigt; ſa tête eſt rouge, & ſon corps blanc; il a huit piéds, & des dents très-fortes par le moyen deſquelles il ronge les racines des plantes. En Latin *ſphondilis*.

SPHONDYLIUM. ſ. m. Sorte de plante à laquelle ce nom a été donné, parceque les ſemences de l'éſpéce commune ſentent mauvais comme l'inſecte appellé *ſphondyle*. On appelle autrement le *ſphondylium*, *bercé*.

S P I.

SPICANARD. ſ. m. Manière d'épi qui croit à fleur de tèrre & même dans la tèrre, long & gros comme le doigt, légèr, garni de poils longs, rudes, rougeâtres, d'une ôdeur aſſez forte, d'un goût un peu amèr & âcre. Ils ſort pluſieurs épis d'une même racine. Sa tige eſt menuë, & ſa racine eſt de la groſſeur d'une plume, garnie de pluſieurs petits filamens. Le *ſpicanard* eſt mis

au nombre des racines, on l'appelle autrement *nard Indique*, ou parceque'il vient des Indes Orientales. En Latin *nardus Indica*, ou *ſpica nardi*. Il eſt ſtomachique, & néphritique, propre pour fortifier l'éſtomac, & pour faire uriner. Il y a le *ſpica Celtica* qui eſt une plante qui croît aux Pyrénées & ſur les montagnes du Tirol. On l'appelle autrement *nard Celtique*.

SPICHEL, ou Éſpichel. Le Cap d'*Eſpichel*, ou de *Spichel*. *Barbarium Promontorium*. C'eſt un cap ſur la côte de l'Éſtramadoure de Portugal à quatre ou 5 lieuës au midi de l'embouchure du Tage. On voit près de ce cap la montagne que les Anciens appelloient *Barbarius mons*, & que les Portugais appellent *Monte Rabida*.

SPIGA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie *Spiga*, anciennement *Æſapus*, *Æſepus*. Elle a ſa ſource au mont Ida, & coulant vèrs le nord, elle va ſe décharger dans la mèr de Marmora, à onze lieuës de la ville de Chizico, ou *Spiga*, vèrs le couchant. Maty.

SPIEGELBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un Comté. *Spiegelbergenſis Comitatus*. C'eſt un petit païs du cèrcle de Weſtphalie. Il eſt entre le Comté de Schambourg, & la Baſſe Saxe. Sa longueur eſt de ſix lieuës, & ſa largeur de quatre; le bourg de *Spiegelberg* en eſt le lieu principal. Maty.

SPIGNO, SPIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château & un Marquiſat. *Spinum*. Il eſt dans le mont-Fèrrat, entre Acqui & Savone. Ce bourg, autrefois fortifié, eſt un fief de l'Empire, & il a ſon Marquis particulièr de la Maiſon de Carretta. Maty.

SPINALONGA. ſ. f. Nom propre de lieu, *Spinalonga* c'étoit autrefois une ville Épiſcopale, maintenant c'eſt une bonne forterèſſe de Candie. Elle appartient aux Vénitiens, & elle eſt ſituée ſur une petite iſle, où elle a un fort bon port, environ à vingt lieuës de la ville de Candie, vèrs le levant.

Le Golfe de Spinalonga, *Spinæ longæ ſinus*. Ce golfe eſt une partie de la mèr de Candie. Il s'étend depuis la ville de Spinalonga, dont il prend ſon nom, juſqu'à la ville de Candie, & au cap della Fraſchia Maty.

SPINAL. ale adj. Qui ſe prend ſubſtantivement par les Anatomiſtes & ſe dit d'un nèrf. *Spinalis* Le nèrf *Spinal* vient de la moëlle de l'épine du dôs, & c'eſt pour cela qu'il eſt appellé *Spinal*. Il ſort avec le vague, auquel il ſe joint par le même trou de l'occipital, par où paſſe la jugulaire intèrne; mais dès qu'ils ſont hors du crâne, le ſpinal quitte la huitième paire, que l'on appelle vague, en ſe pèrdant tout entier au muſcle trapèze. Dionis. Le *Spinal* eſt le nèrf acceſſoire de M. Willis. Id.

SPINELLE. adj. Tèrme de Joüaillerie. C'eſt une épithète qu'on donne au rubis lorſqu'il eſt de couleur de vinaigre, ou de pelûre d'oignon, ce qui le tend bien different de prix du rubis balai, quoyqu'également dur. *Spinellus*.

SPINARZA. ſ. f. ou CHERVESTA PICCOLA. Nom d'une Rivière de la Grèce. *Spinarza*. Elle coule dans l'Albanie, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, entre la petite ville de *Spinarza*, & celle de Pugo. Maty.

SPINENSIS. ſ. m. Dieu d'Antiquité, qui préſidoit au déracinement des ronces & des épines. *Spinenſis*.

SPINGA. Voyez SPIGA.

SPINO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Spina* c'étoit autrefois une petite ville, maintenant ce n'eſt qu'un village du Duché de Milan, ſitué ſur l'Addua, à trois lieuës de Crême, vèrs le couchant. Maty.

SPINOSISME. ſ. m. Doctrine, ſecte de Spinoſa Athéiſme propoſé à la manière de Spinoſa. *Spinoſa doctrina*, *ſecta*, *Atheiſmus*. Le principe du *Spinoſiſme* eſt qu'il n'y a rien abſolument que la matière & les modifications de la matière, comme ſi la penſée, les abſtractions, les préciſions, les idées générales & abſtraites, les comparaiſons, les illations, les combinaiſons ſurtout celles des relations & des proportions pouvoient être, ou matière, ou modification de matière. Le *Spinoſiſme* des livres de Spinoſa eſt un pot pourri de Rabbinage, de Cartéſianiſme, & de Proteſtantiſme.

SPINOSISTE. ſ. m. & f. Nom odieux qui eſt devenu à la mode. C'eſt ainſi qu'on appelle ceux à qui l'on attribuë les ſentimens de Spinoſa, ou Éſpinoſa, homme fort connu dans la Hollande. *Spinoſiſta*. Il étoit né Juif, mais il ne faiſoit profeſſion, ni de la Religion Juive, ni de la Religion Chrétienne. Il a compoſé pluſieurs livres en Latin, & entr'autres un qui eſt intitulé, *Tractatus Theologicopoliticus*, où il renverſe abſolument les fondemens de toutes les Religions, auſſi a-t'il été condamné par un décret public des États. Ce qui n'a pas empêché qu'on ne l'ait vendu publiquement, & qu'il n'ait été même réimprimé, dans ce païs là en Latin & en François. Spinoſa ſoûtient dans cet Ouvrage, que toutes les Religions ont été inventées pour l'utilité publique, afin qu'on obéïſſe aux Magiſtrats, & qu'on pratique la vèrtu; quoiqu'il n'y explique pas ouvèrtement ſon opinion touchant la Divinité, il ne laiſſe pas que de l'y inſinuer. Mais dans ſes entretiens il diſoit librement, que Dieu n'eſt point un Être intelligent, infiniment parfait & heureux, comme nous le croyons, mais que ce n'eſt autre chôſe que cette vèrtu de la nature qui eſt répanduë dans toutes les créatures. On a fait quelques réponſes à ce livre de Spinoſa; mais la plûpart ne ſont pas ſolides. Cuppeтus y a répondu très-foiblement. Aubèrt de Verſé qui y a fait une réponſe ſous ce titre: *L'Impie convaincu*, ſuppôſe dès le commencement de ſon livre que la matière eſt de toute éternité. Le même Spinoſa s'étend auſſi fort au long ſur les Auteurs des livres de l'Écriture Sainte dans ſon Traitté *Theologique politique*. Il ôte à Moïſe le Pentateuque contre le ſentiment commun des Juifs & des Chrétiens. Il a auſſi des opinions particulières ſur les autres livres de la Bible. Pluſieurs Théologiens lui ont répondu ſur ce qui régarde l'Écriture Sainte. Voyez Mr. Huet dans ſa *Démonſtration Evangelique*, & Mr. Simon dans ſon Hiſt. Crit. de l'Ancien Teſtament & dans ſes réponſes.

SPIR. ſ. m. Le Val de Spir. *Spirri vallis*. C'eſt une des contrées du Comté de Rouſſillon, en France. Elle eſt vèrs les Pyrénées, le long de la rivière de Tech, où ſont les villes de Bolo, d'Elna, de Colioure, & de Bellegarde. Maty.

SPIRALE. adj. ſ. Tèrme de Geométrie. Qui environne en tournant; ligne courbe qui monte en rond autour d'un cône, enſorte que tous ſes points s'approchent de plus en plus de ſon axe. *Spiralis*. On boucle les cheveux en ligne *ſpirale*. En Architecture on appelle *volute*, ou *corne de bélier*, celle qui répréſente une ligne *ſpirale*. Celle qui monte en rampant autour d'un cylindre, s'appelle *helice*. Pluſieurs ignorans les confondent.

Ce mot eſt fait du mot Grèc, σπεῖρα, qui ſignifie la même chôſe.

SPIRATION. ſ. f. Tèrme de Théologie, qui explique la manière dont le S. Éſprit eſt produit. *Spiratio activa*. C'eſt par la *ſpiration* active du Père & du Fils, & par l'action de leur volonté, que le S. Éſprit eſt produit.

SPIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Exuperius*. L'Égliſe de Bayeux en baſſe Normandie ſe reconnoit redevable de la lumière de l'Évangile à S. Éxupère, que le vulgaire de France appelle communément S. *Spire*. Elle le regarde comme ſon Fondateur, & l'honore comme le prémiér de ſes Évêques. Baillet. 1. *Aouſt*. S. *Spire* eſt du IVᵉ. ou Vᵉ. ſiécle. S. *Spire* eſt Patron de Corbeil.

Spire, en tèrmes d'Architecture eſt pris ſouvent pour *aſtragale*, *boſel* ou *tore*, à cauſe qu'ils ſont ronds comme un ſèrpent replié en rond, dont les replis s'appellent *ſpira*.

Spire. ſ. f. Nom propre d'une ville du haut Cèrcle du Rhin, en Allemagne. *Spira*, *Nemetes*, *Neomagus*, ou *Noviomagus Nemetum*. Elle étoit dans l'Évêché de *Spire*, ſur le Rhin, à deux lieuës au deſſous de Philipſbourg. Cette ville étoit Impériale & libre ſous la protection de l'Électeur Palatin. Le Magiſtrat & la plus grande partie des habitans étoient Proteſtans. Les Catholiques Romains y occupoient pourtant l'Égliſe Cathédrale, dans laquelle on voyoit les tombeaux de huit Empereurs. On voyoit auſſi, dans la Maiſon de Ville de *Spire*, l'ôs de la jambe, & celui de la cuiſſe d'un homme, qui étoient d'une grandeur énorme. Ils étoient, ſelon les Archives de la ville, d'un Géant nommé Opls, qui vivoit il y a environ XIII. ſiécles, & qui en un ſiége de la ville étant tombé d'une échelle qui ſe rompit dans le foſſé, y fut accablé avec des tonneaux de poix boüillante qu'on jetta ſur lui. Les François prirent cette ville par compoſition l'an 1689. & ils la ruinèrent entièrement. La Chambre Impériale, dont la moitié des Juges étoient Catholiques Romains, & les autres Proteſtans, avoit été transférée de Francfort à *Spire* l'an 1530. & elle a été transférée à Wèrtzlar après la ruine de *Spire*. Depuis la paix de Reiſwick, les habitans de *Spire* ont travaillé au rétabliſſement de leur ville.

L'Évêché de Spire. *Spirenſis Epiſcopatus*. Petit État du cèrcle du haut Rhin. Il eſt prèſque entièrement enclavé dans le Palatinat du Rhin, & coupé en deux parties par le fleuve de ce nom. Ce païs eſt de fort petite étenduë mais fort fèrtile. Ses lieux principaux étoient *Spire*, ville Impériale, Philipſbourg occupée tantôt par l'Empereur, & tantôt par la France, & les bourgs de Weibſtat, de Rotenburg, & de Bruchſal; réſidence ordinaire de l'Évêque. Au reſte la Prevôté de Weiſſenbourg eſt unie à cet Évêché, dont le Chapitre eſt compôſé de neuf Chanoines Capitulaires, & de douze Domiciliez. Maty.

SPIREO, Cap. *Spiræum promontorium*. Le Cap *Spireo* eſt dans la Sacanie, en Morée, près de la ville d'Épidauro, entre l'iſle d'Égine & celle de Poros. Maty.

SPIRITUALISATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Action par laquelle on tire les éſprits des corps naturèls, ce qu'il y a de plus pur. *Spiritualiſatio*. L'eau de vie ſe diſtile juſqu'à ſept fois pour être dans ſa dernière *ſpiritualiſation*. La *ſpiritualiſation* appartient

partient particulièrement ; aux ſèls & enſuite aux ſucs & aux liqueurs fèrmentées qui rendent leurs éſprits volatils & inflammables.

SPIRITUALISER. v. act. Ouvrir l'éſprit à quelqu'un, lui former le jugement. *Genium, ingenium informare.* Ce Gouvèrneur a fort *ſpiritualiſé* ce jeune homme, qu'on lui a mis entre les mains, il ſe *ſpiritualiſe* tous les jours. Les Dames *ſpiritualiſent*, poliſſent l'éſprit de ceux qui les fréquentent.

SPIRITUALISER, ſignifie auſſi, Donner un ſens ſpirituel, dévot & pieux à quelque paſſage. *In ſenſum ſpiritualem convèrtere.* Les Pères ont allégoriſé & *ſpiritualiſé* toute l'Écriture, toutes les cérémonies.

SPIRITUALISER, en tèrmes de Chymie ſignifie encore, éxtraire, les éſprits, les parties les plus ſubtiles & les plus pures du corps, les déféquer, en ôter les féces. *Defæcare.* On *ſpiritualiſe* ſi fort l'éſprit de vin, que quand on le jette en l'air, il n'en tombe pas une goutte à tèrre, tout cet éſprit s'évapôre & ſe pèrd.

SPIRITUALISER, ſe dit en ce ſens au figuré, & ſignifie, Dégager de la matière, rafiner. *A materiâ ſeparare, ſegregare, ſecernere.* Il ne faut pas tant *ſpilitualiſer* l'amour. S. Évr.

SPIRITUALISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Defæcatus, purgatus.*

SPIRITUALITÉ. ſ. f. Détachementt des chôſes temporelles ; application à la méditation des chôſes céléſtes. *Spiritualitas, avocatio à rebus temporalibus, animi applicatio ad rès caleſtes, ſpirituales.* On ne doit pas abandonner l'éxèrcice de la parfaite Oraiſon ſous prétexte d'éviter les illuſions d'une fauſſe *ſpiritualité.* Fen. Ne vous faites point une dévotion de *ſpiritualité* imaginaire, qui ſe nourrit de réfléxions, & qui laiſſe les ſaintes pratiques. Fléch. Il eſt difficile de ne pas s'engager en matière de *ſpiritualité.* Du Pin. La méditation des jugemens de Dieu eſt trop groſſière pour les parfaits ; il leur faut des *ſpiritualitez* plus délicates. Fléch. En matière de *ſpiritualité* les goûts ſont bien biſarres. Boss. Tous les livres de dévotion s'appellent livres de *ſpiritualité*, comme les Oeuvres de Grenade, de Rodriguez, de ſainte Thérêſe, & une infinité d'aûtres.

SPIRITUEL, elle. adj. Être qui n'a point de corps ; qui ne tombe point ſous les ſens. *Spiritualis.* Dieu eſt un être *ſpirituel.* Les Stoïciens entreprirent de pèrſuader que les intérêts de leur propre corps leur étoient indifférens, & ſe retranchoient dans la partie *ſpirituelle* d'eux-mêmes. Disc. d'Él. Les ſubſtances créées ſe diviſent en *ſpirituelles*, comme les Anges, & l'âme raiſonnable ; & corporelles, comme les animaux, les métaux, & les minéraux.

SPIRITUEL, ſe dit auſſi d'un éſprit éclairé, vif ; qui penſe agréablement, ingénieuſement. *Vivus, acer, ingenioſus, acutus, ſubtilis.* C'eſt un homme fort *ſpirituel*, qui a beaucoup d'éſprit. Il ſe dit auſſi des chôſes, qui n'ont pû être faites que par des gens d'éſprit & de génie. Cette penſée, cette piéce eſt fort *ſpirituelle*, fort ingénieûſe.

SPIRITUEL, ſe dit auſſi des pèrſonnes dévotes, & pieûſes, qui s'appliquent à la méditation, à la contemplation des chôſes divines, aux éxèrcices de piété, & en ce ſens il s'oppôſe à *mondain, charnel, temporel. Pius, religioſus, pietatis ſtudioſus.* Les Capucins ont des pères *ſpirituels*, & des pères temporels. On ſe met en retraitte pour vaquer aux éxèrcices *ſpirituels.* Cèrtains goûts *ſpirituels* font qu'on trouve du plaiſir à ſouffrir, à ſe mortifier. Fléch. Les hèrmites menent une vie *ſpirituelle* & contemplative. Il ſe prend auſſi ſubſtantivement. Ces prétendus *ſpirituels* ne s'appèrçoivent pas qu'ils détruiſent la Religion ſous prétexte de la rendre plus épurée. Disc. d'Él.

SPIRITUEL, ſe dit encore en parlant de la diſcipline, du ſèrvice de la Religion : il eſt oppôſé au temporel. *Spiritualis ſtatus.* Cette affaire regarde le *ſpirituel.* Être Seigneur temporel & *ſpirituel.* Le glaive *ſpirituel.* Il n'eſt pas aiſé de pôſer des bornes entre la puiſſance *ſpirituelle*, & la puiſſance temporelle. On appelle monde *ſpirituel*, la ſociété des hommes ; par oppoſition au monde matériel.

On appelle dans l'Égliſe Catholique ; alliance *ſpirituelle*, non ſeulement celle que les Ecclésiaſtiques contractent avec Dieu en ſe donnant entièrement à lui ; mais encore celle que l'on contracte aux Sacremens de Baptême & de confirmation, les parreins & marreines, avec leurs filleules, & les père & mère des enfans, qui eſt telle, qu'il ne ſe peuvent marier enſemble ſans diſpenſe. *Affinitas ſpiritualis.*

On appelle auſſi inceſte *ſpirituel*, la poſſeſſion de deux Bénéfices, dont l'un eſt à la collation de l'aûtre ; de deux Égliſes, dont l'une eſt la mère, & l'aûtre la fille. *Inceſtus ſpiritualis.*

SPIRITUEL. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donna dans le XIVe. ſiécle à ceux des Frères Mineurs, qui par zéle d'abord, ou ſous prétexte de zéle pour l'obſèrvance éxacte de la Régle de ſaint François ſans aucun adouciſſement, & enſuite par opiniâtreté, mêlée d'héréſie firent ſchiſme dans cet Ordre. *Spiritualis.* Quelques Frères Mineurs obtinrent du Pape Céleſtin la pèrmiſſion de mener une vie plus conforme à la pureté de la régle de ſaint François, qu'on ne faiſoit dans l'Ordre. Ils s'établirent en Gréce, on les en fit chaſſer ſous Boniface VIII. Ceux-ci furent appellez juſques-là Hèrmites Céleſtins. Dans le tems qu'on les chaſſoit de Gréce, d'aûtres Frères Mineurs en Provence & en Toſcane, ſe ſéparèrent auſſi de l'Ordre, par zéle pour l'obſèrvance. Ceux de Gréce étant venus en Italie, & puis en France, ſous Clément V. ſe joignirent à ceux-ci, ce qui fit deux partis dans l'Ordre, l'un qu'on nomma les *Spirituèls*, l'aûtre les Frères de la Communauté. Clement V. à la prière du Roi de Sicile & Jean XXIIe. tâcherent de réünir les deux partis. Ceux de Toſcane furent les plus emportez ſous Clement V. qui ne décida rien, la mort l'ayant prévenu. Frère Ubèrtin de Caſal, le plus ardent de tous les *Spirituels* donna un mémoire ſous Clément V. contenant trente cinq chèfs de tranſgreſſion, vingt-cinq contre la Régle & dix contre la Déclaration de Nicolas III. La mort du Pape étant arrivée & le Saint Siége ayant vaqué deux ans trois mois & dix-ſept jours, Aléxandre d'Aléxandrie XVIe Général de l'Ordre, étant mort dans ce tems-là, & ſa place ayant vaqué prèſque auſſi longtems que le Saint Siége, les prétendus *Spirituels* profitèrent de ces conjonctures & ſe ſéparèrent tout à fait de l'Ordre. En Provence, ils ſe liguèrent au nombre de cent vingt & avec le ſecours de leurs amis Séculiers, ils chaſſèrent à main armée des Couvens de Narbonne & de Beziérs ; les Frères de la commune Obſèrvance & leurs Supérieurs, s'y établirent à leur place, ſe donnèrent un Cuſtode & des Gardiens, & prîrent des habits plus courts, & plus étroits que les aûtres. Pluſieurs de différentes Provinces ſe joignirent à eux, malgré la défenſe des Supérieurs : les Bourgeois de Narbonne & de Beziérs les ſoutenoient en conſidération de Jean Pièrre Olivé, qui avoit été fort zélé pour l'étroite Obſèrvance, qui étoit entèrré comme un Saint, & dont les *Spirituels* ſe diſoient les Diſciples. Jean XXIIe. fit une Bulle en 1317. par laquelle il les condamne avec les Fratricelles, les Bizoques, & les Beguins. Ils refuſèrent de s'y ſoumèttre, & ſoutînrent que le Pape n'avoit pas le pouvoir d'éxpliquer ou de modifier la Régle de ſaint François pas plus que l'Évangile, ils furent pourſuivis comme hérétiques par l'Inquiſiteur, condamnez, livrez au bras Seculiér, & quatre furent brûlez à Marſeille.

SPIRITUEL. Les Valentiniens ſe donnoient auſſi ce nom, & appelloient les Catholiques Pſychiques, comme qui diroit Animaux.

SPIRITUEL, elle. ſ. m. & f. Eſt auſſi le nom d'une ſècte de Proteſtans. *Spiritualis.* Il n'y a rien de plus Saint en apparence que les *Spirituèls.* Ils mépriſent le monde, & toutes les chôſes de la tèrre, & ne portent ni armes, ni coûteaux. Jovet, *T. I. p.* 471.

SPIRITUEllEMENT. adv. D'une manière ſpirituèlle, ſubtile, détachée du corps. *Spiritualiter.* Tout ce que dit cette pèrſonne eſt toûjours dit *ſpirituellement*, avec éſprit & fineſſe. Pour bien entendre la Meſſe, il faut communier *ſpirituellement* avec le Prêtre. Il y a bien des lieux de l'Écriture qui ſe prennent *ſpirituellement*, & non au piéd de la lèttre.

SPIRITUEUX, eûse. adj. Corps qui eſt plein de petits corps légèrs & volatils. *Spirituoſus.* La diſtilation éxtrait ce qu'il y a de plus *ſpiritueux* dans les corps. Les vins les meilleurs ſont ceux qui ſont les plus *ſpiritueux.* La ſemence eſt fort *ſpiritueûſe.* La Chymie tîre trois ſubſtances par la diſtilation, l'acqueûſe, la *ſpiritueûſe*, & l'oléagineûſe. *Aquoſus, ſpirituoſus, & oleaginoſus.*

SPIRNAZZA. Voyez STROMIO.

SPITAL. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Haute Carinthie, en Allemagne. *Hoſpitale.* Il eſt ſur le Lyſèr, près de la Drave, à douze lieuës au-deſſus de Clagenfurt. Maty.

SPITZBÈRG. ſ. m. C'eſt le païs le plus ſeptentrional qu'on connoiſſe dans nôtre Hémiſphère. *Spitzberga, Montes Acuti.* Il a été découvèrt l'an 1595. par Guillaume Barens, & Jean Corneille Hollandois, qui chèrchoient un chemin pour aller à la Chine par la mèr glaciale. Ses côtes ſont fort hériſſées de montagnes, & c'eſt pour cette occaſion, qu'on lui a donné le nom de *Spitsbèrgen*, qui ſignifie des montagnes aiguës. Ce qu'on connoît de ces côtes s'étend dépuis le 76. degré de latitude, juſqu'au 80. Et la partie la plus orientale porte le nom de nouvelle Friſe. Il y a en hyvèr une nuit de quatre mois tous entièrs, & en Été un jour de pareille longueur. On y trouve des rénards blancs, des rhennes, qui ſont à peu près comme des cèrfs, & des ours blancs grôs comme nos bœufs. Les Hollandois, les Anglois, & les Hambourgeois, qui vont tous les ans à la pêche des Balaines, y ont découvèrt pluſieurs ports ; mais point de villes, ni de villages. On croit pourtant qu'il n'eſt pas ſans habitans, & Jean Bunon, dans ſes notes ſur Cluviér, aſſûre qu'il a vû à Hambourg des pèrſonnes qui avoient été amenées de ce

 païs-

païs-là. Il dit auſſi qu'on y pêche un poiſſon nommé Nahuni, qui a une dent longue de ſept coudée , laquelle on vend pour la corne de la Licorne. Maty.

SPL.

SPLANCHNOLOGIE. ſ. f. Tèrme d'Anatomiſte. Diſcours ſur les viſcères. Hiſtoire, èxplication des inteſtins. *Splanchnologia.* La Sarcologie, ou diſcours ſur les parties nobles du corps ſe diviſe en trois parties; en *Splanchnologie*, en Myologie, & en Angeiologie. La *Splanchnologie* fait l'hiſtoire de toutes les parties intèrnes, & particulièrement des viſcères.

Ce mot eſt Grèc compôſé de *σπλάγχνον*, *viſcère*, *inteſtin*; & *λόγος*, *diſcours*; Ainſi *Splanchnologie*, n'eſt aûtre chôſe que Diſcours, traité des viſcères, ou inteſtins.

SPLENDEUR. ſ. f. Éclat; brillant. Il ſe dit proprement de la lumière du ſoleil, & des aſtres. *Splendor*, *fulgor*.

Splendeur, ſe dit figurément en Morale, de l'éclat, du luſtre des chôſes du monde, des honneurs, des dignitez, de la magnificence. *Splendor*, *magnificentia.* Ce Prince vit avec beaucoup de *ſplendeur*, & de magnificence. Cette famille eſt dans une grande *ſplendeur*; la *ſplendeur* & l'élevation des Grands ajoûtent à nôtre propre miſère le poids du bonheur d'autrui. La Bruy. Vôtre dignité a été rehauſſée par la *ſplendeur* de vos importans emplois. P. Cousin. Rome & la Gréce ont bien pèrdu de leur ancienne *ſplendeur*, de l'état glorieux où elles étoient autrefois.

Le ſort d'un ſcélérat, de ſplendeur *revêtu;*
Fait gronder le mérite, & rougir la vèrtu. Mol.

SPLENDIDE. adj. m. & f. Somptueux, qui fait grande dépenſe; qui eſt plein d'éclat & de ſplendeur, magnifique. *Magnificus*, *ſplendidus*, *ſumptuoſus*, *lautus*, *illuſtris*. Ce Seigneur à un equipage, une tâble *ſplendide*. La pompe, & les cérémonies de l'Égliſe Romaine en rendent l'extérieur *ſplendide*, & magnifique. Cl.

SPLENDIDEMENT. adv. D'une manière ſplendide. *Magnificè*, *ſplendidè*, *lautè*, *ſumptuoſè*. Ces Ambaſſadeurs ont été traitez & reçûs *ſplendidement*. Vivre *ſplendidement*. Abl.

SPLÉNIQUE. adj. Qui ſe dit d'un grôs rameau de l'artère cœliaque gaûche, lequel porte le ſang à la rate appellée en Grèc *σπλὴν*, & en Latin *ſplen*. *Rate.* Il y a auſſi une veine *ſplénique* qui ſort de la rate, & qui va ſe tèrminer à la veine porte. Il y a encore un muſcle de la tête qu'on nomme *ſplénique*, parcequ'il a la figure de la rate; il s'inſère à la partie poſtérieure & latérale de l'occiput, & il ſèrt à relèver la tête. On appelle médicamens *ſpléniques*; des médicamens apéritifs, propres pour les maladies de la rate, comme ſont les racines apéritives, les capillaires, la buglôſe, &c. Il y a des vèrs *ſpléniques*. Voyez le Traité de M. Andry ſur les vèrs, les plantes *ſpléniques*.

Splénique, ſe dit auſſi de celui qui eſt malade de la rate. Voyez Rateleux. *Splenicus*, *lienoſus*, *lienicus*.

SPLUGEN. ſ. m. Nom propre d'un village du païs des Griſons. *Speluca*. Il eſt ſur le Bas-Rhin, près de la montagne de *Splugen*, qui eſt aux confins du Comté de Chiavenne. Quelques Géographes prennent *Splugen* pour le lieu de l'ancienne Rhétie, nommé Tarveſede, que d'aûtres mettent à ſaint Giacomo, village du Comté de Chiavenne, à une lieuë & demie de la ville de ce nom. Maty.

SPO.

SPODE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une éſpéce de cendre qu'on trouve ſur le pavé des fournaiſes d'airain; qui eſt une éſpéce de pompholix, ſelon les Medécins Grècs, qui lui ont donné ce nom de *σπόδιον*, qui ſignifie *Cinis*, *cendre*. Mais les Médecins Arabes, comme Avicenne & aûtres, appellent *ſpode*, la cendre qui ſe fait des racines des canes brûlées; & les Modèrnes appellent le *ſpode* vulgaire, l'yvoire brûlé, on le contrefait en brûlant des ôs de bœuf, ou de chien; mais il eſt de nulle valeur.

SPOLÉTE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Spoletum*, *Spoletium*. Elle eſt Capitale du Duché de *Spoléte*, & ſituée ſur la Mavogia, à quinze lieuës de Rome, vèrs le nord. *Spoléte* eſt fort ancienne, ſituée ſur la pente d'une colline, mal bâtie, & mal peuplée. Elle eſt défenduë par un bon Château, & a un Évêché, ſuffragant immédiatement du Pape. On voit à *Spoléte* quelques reſtes d'un Amphithéatre, un arc de Triomphe à demi ruiné, & un Aquéduc, qui porte les eaux de la montagne de ſaint François à celle de *Spoléte*. Il a trois cens cinquante pieds de long, & cinq cens trente de haut, à prendre la hauteur du plus profond de la vallée. Maty.

Le Duché de Spoléte. *Spoletanus* ou *Spoletinus Ducatus*. Province de l'État de l'Égliſe, en Italie. Elle eſt bornée au Levant par l'Abruſſe; au midi par la tèrre Sabine & le Patrimoine de ſaint Pièrre; au couchant par l'Orviétan & le Perugin, & au nord par le Duché d'Urbin & la Marche d'Ancône. Ce Duché étoit anciennement une partie de l'Ombrie, & on lui en donne encore le nom.. Il eut enſuite des Ducs particuliérs. Les Papes le poſſédent maintenant. Ses lieux principaux ſont *Spoléte* Capitale, Riéti; Norcia, Narni, Tèrni, Amélia, Todi, Foligno, & Aſſiſe. Maty.

SPOLÉTINO. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée du Duché de *Spoléte*, ſituée autour de la ville de ce nom. *Spoletinus* ou *Spoletanus Ager*. Maty.

SPOLIATEUR. ſ. m. Qui vole, qui dépoüille. *Spoliator*, *depopulator*. Denis le Tyran paſſa autrefois pour un grand ſacrilége & *ſpoliateur* des Temples.

SPOLIATION. ſ. f. Éxpulſion violente, & injurieûſe; action par laquelle on dépoüille quelqu'un, on lui ôte ſes biens. *Spoliatio*, *depopulatio*. Un dévolut eſt ôdieux, parcequ'il aboutit à la *Spoliation* d'un titulaire.

SPOLIER. v. act. Tèrme de Pratique. Ôter le bien, les héritages à quelqu'un. *Spoliare*, *exuere*, *auferre*, *eripere*. Ce Gentilhomme a été *Spolié* par ſes créanciers, ils lui ont fait vendre ſa tèrre. Cet héritiér a *ſpolié* les biens, les titres de cette ſucceſſion, il en a détourné les éffèts. Dans les ſentences de réintégrande, on remet avant toutes chôſes en poſſeſſion ceux qui ont été *ſpoliez* des héritages dont ils joüiſſoient paiſiblement depuis trois ans.

Ce mot vient du Latin *ſpoliare*.

Spolié, ée. part. paſſ. & adj. *Spoliatus*, *exutus*.

SPONDAIQUE. adj. De tout genre. *Spondaicus*. Il n'a guère d'uſage qu'en cette phrâſe, vèrs *ſpondaiques*, pour dire, un vèrs héxamétre qui eſt tout compôſé de ſpondées, ou qui finit du moins par deux ſpondées, comme celui-ci.

Conſtitit, atque oculis Phrygia agmina circumſpexit.

Les vèrs *ſpondaiques* ſont plus grâves que les aûtres.

SPONDAULES. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Joüeur de flute, ou d'inſtrument de cette éſpéce, qui joüoit pendant les Sacrifices aux oreilles du Prêtre qui les offroit, afin qu'il n'entendît rien qui le pût diſtraire, & diminuer ſon attention. *Spondaules*.

Ce mot eſt compôſé de *σπονδὴ Libation*, & *αὐλὴ*, *flute*.

SPONDÉE. ſ. m. Tèrme de Proſodie Grécque, & Latine. C'eſt un piéd de vèrs compôſé de deux ſillabes longues. *Spondeus*. Tous les vèrs héxamétres, Grècs, & Latins, finiſſent par un *ſpondée*. Le *ſpondée* va gravement. Art de P.

SPONDILE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Ôs qui fait partie de l'épine du dôs. On l'appelle autrement *vèrtébre*. En Latin *ſpondilus*, *vertebra*.

Spondile, chez les Botaniſtes eſt une plante qu'on appelle autrement *ſphondilium*, ou *bèrce*. Voyez Sphondilium & Bèrce.

Spondile, eſt auſſi une éſpéce d'inſecte. Voyez Spondyle. *Spondylus*.

SPONGIEUX, eûse. adj. Qui eſt de la nature de l'éponge, qui eſt diſpôſé à recevoir l'humidité. *Spongioſus* Les tèrres *ſpongieûſes*, & qui gardent l'eau, ne valent rien pour ſemer. Les glandes du corps ſont des parties molles & *ſpongieûſes*. Le champignon eſt de nature *ſpongieûſe*.

SPONHEIM. Voyez SPANHEIM.

SPONTANÉE. Tèrme dogmatique, qui ſe dit des mouvemens du corps, & de l'âme, qui ſe font d'eux-mêmes, & ſans contrainte. *Spontaneus*. En Médecine on dit des évacuations *ſpontanées*. Une laſſitude *ſpontanée*, eſt celle qui vient ſans avoir été caûſée par aucune fatigue précedente. En Morale, les actions volontaires *ſpontanées* ſont celles qui ſe font par un principe intérieur & naturel, ou conforme à la nature, accommodé à l'inclination de la nature, lorſqu'elles éxcluent la contrainte, mais n'éxcluent point la néceſſité.

SPONTANÉITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſpontanée, ce qui fait qu'une chôſe eſt ſpontanée. *Spontaneïtas*. C'eſt une érreur condamnée & dont les conſéquences ſont affreûſes pour les mœurs & la Réligion, que de dire que la libèrté ne conſiſte que dans la *Spotanéité*, & ce n'eſt point le ſentiment de Saint Auguſtin, comme le Clèrc la fauſſement avancé.

SPONTON. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt une éſpéce de demi-pique dont on ſe ſèrt avantageûſement dans les abordages. *Dimidia ſariſſa*. On dit auſſi *Eſponton*.

SPORADIQUE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des maladies qui ont des caûſes particulières qui ſont éparſes çà & là, par oppoſition à *épidémiques*, qui viennent d'une caûſe générale, qui ſont communes à toutes ſortes de pèrſonnes, de quelque compléxion & qualité qu'elles ſoient. *Sparſus*, *diſperſus*, *diſſeminatus*.

SPORTE. ſ. f. Tèrme de Capucin, qui vient du Latin; ou de l'Italien *ſporta*. Paniér de jonc, que porte le Religieux Capucin qui fait la quête. La *ſporte* eſt pleine.

SPORTULE. ſ. f. *Sportula.* Cent quadrins que les riches donnoient aux néceſſiteux, parmi les Romains. Borel. Paniér, corbeille dans laquelle les paûvres alloient recevoir ce que les riches leur donnoient.

S P R.

SPRÉHE, SPRA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Spreha.* Elle a ſa ſource dans les montagnes de la Bohême, aux confins de la Miſnie, & de la Luſace, travèrſe cette dèrnière, y baignant Baudiſſen, Cotbus, Luben, enſuite entrant dans le Marquiſat de Brandebourg, elle paſſe à Bèrlin, & ſe décharge dans l'Havel, vis-à-vis de Spandaw. Maty.

SPRÉVÉRIO, Monte. Voyez NAMARI.

S P U.

SPURIENNE. Amphitheôſe. Rente volante, ou bâtarde. Borel.

SPUTER. ſ. maſc. Eſt une éſpéce de nouveau métal que les Hollandois ont apporté en Europe. *Sputerum metallum.* Il eſt blanc & dur, & ſouffre l'ignition comme l'argent, mais il ne ſouffre pas le marteau, à caûſe qu'il eſt trop aigre & caſſant, c'eſt pourquoi on ne le peut employer qu'en fonte.

S Q U.

SQUACCO. Nom que les Italiens donnent à un éſpéce de héron. Voyez Héron.

SQUAJOTTE. ſ. f. Nom vulgaire d'une éſpéce de héron. Voyez Héron.

SQUAMMEUX, euse. adj. Tèrme d'Anatomie. Écailleux, ſemblable à une écaille. *Squammoſus.* La partie ſupérieure des ôs des temples eſt appellée *ſquammeuſe* ou écailleûſe, parcequ'elle eſt fort mince. Dionis.

Squammeûse. adj. f. Tèrme d'Anatomie. *Squammoſa ſutura.* C'eſt une épithéte qu'on donne aux fauſſes ſutures du crâne, qu'on appelle *ſquammeûſes*, ou écaillées, parcequ'elles ſont jointes comme des écailles de poiſſon, ou des tuiles, dont l'une monte ſur l'aûtre. On les appelle auſſi *temporales*, parcequ'elles bornent les ôs des temples. *Squammoſa ſuturæ ſunt ſcilicet Corticalis & temporalis.*

SQUÉLÉTE. ſ. m. Carcaſſe; aſſemblage de tous les ôs d'un animal mort diſpôſez dans leur ſituation naturelle. *Larva nudis oſſibus cohærens.* Les Chirurgiens ont des *ſquélétes* pour enſeigner l'oſteologie à leur écoliérs. La mort de S. Innocent eſt une belle répréſentation d'un *ſquéléte*. Les cabinêts des curieux ſont pleins des *ſquélétes* de divèrs animaux éxtraordinaires décharnez ou déſſechez. Pour ſçavoir la quantité des parties qui le compôſent. Voyez Ôs.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie *aride*, ou *déſſéché*, & vient du vèrbe σκέλλω, qui ſignifie *déſſécher. Exſicco.* Quelques-uns de ceux qui ont écrit des ôs ont intitulé leurs livres du nom d'*Oſteologie*.

Squéléte, ſe dit auſſi d'un navire, quand il n'y a que les principales piéces aſſemblées, comme la quille, l'étambord; les varangues, les genoux, qui forment ſes côtes, & quand il n'eſt pas couvèrt de ſes planches, & de ſes ornemens. *Prima navis delineatio, adumbratio.*

Squéléte, ſe dit auſſi hypèrboliquement d'une pèrſonne maigre, & décharnée, & qui n'a que la peau & les ôs. *Macie confectus, exanguis, exſuccus.* Cette femme eſt bien maigre; c'eſt un vrai *ſquéléte*. Elle eſt ſéche & maîgre comme une *ſquéléte*. Gon. Quelques-uns abuſivement le diſent en cette dèrnière phrâſe au féminin.

SQUÉNIE. ſ. f. Vieux mot. Roquet. Borel.

SQUILLACE, SQUILLACI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples. *Scyllaceum, Scylletium, Scylarium.* Elle eſt dans la Calâbre Ultérieure, ſur la rivière de Favelone, à une lieuë du Golfe de Squillace, & à quatorze de la ville de Giracé, vèrs le Nord. *Squillace* a été une des plus conſidérables villes des Brutiens. Elle eſt aujourd'hui fort peu de chôſe, quoiqu'elle ait tître de Principauté, & un Évêché ſuffragant de Reggio. La montagne de *Squilace*, qui eſt près de cette ville, eſt celle qu'on appelloit anciennement *Moſcius mons.* Maty.

Le Golfe de Squillace, ou delli Caſtelli. *Scyllaceus, Scylleticus Scyllatius ſinus.* Ce Golfe eſt une partie de la Mèr Ionienne. Il eſt ſur la côte de la Calâbre Ultérieure, entre le Cap de Rizzuto, & celui de Stilo, qui le ſépare du Golfe de Girace. Maty.

SQUILLE. ſ. f. Oignon qui vient dans les lieux marécageux. *Squilla, ſcilla.* Vinaigre de *ſquille. Acetum ſcillites.* Voyez Scille. Il y a des *ſquilles* venimeûſes, & d'aûtres qui ſont ſaines, qui ſèrvent à la Médecine.

Squille, eſt auſſi un nom qu'on donne à de petites écrevices, encore qu'elles n'ayent point de piéds, ni de branches. *Cancerculus.* Leur chair eſt de très-difficile digeſtion.

SQUILLITIQUE. adj. Épithéte qu'on donne à divèrs médicamens, à caûſe qu'ils ſont compôſez de ſquille. Il y a le vin *ſquillitique. Vinum ſcillites.* Le vinaigre *ſquillitique*; le miel *ſquillitique*, l'oxymel *ſquillitique*, l'éclegme *ſquillitique*, les trochiſques *ſquillitiques*.

SQUINANCIE, ou SQUINANCE. ſ. f. Tèrme de Médecine. On dit préſentement *eſquinancie*. Violente *eſquinancie*. C'eſt une maladie qui bouche les paſſages de la reſpiration. C'eſt une inflammation de la gorge, ou du larinx, qui empêche ſouvent l'air d'entrer & de ſortir par la trachée artère, & la viande d'être avalée & conduite en l'éſtomach. La vraye *ſquinancie* eſt toûjours accompagnée de fiévre; la bâtarde en eſt éxempte, & elles ſont caûſées par un ſang pur ou bilieux qui coule par des rameaux des artères carotides, & qui y produit un phlegmon ſimple ou éréſipélateux. La *ſquinancie* occupe proprement les muſcles du larinx & du pharinx.

Le mot de *ſquinancie* vient du Grèc, συνάγχειν, *ſuffocare*, qui ſignifie *ſuffoquer*. Les Médecins l'appellent en Latin *angina*. La *ſquinancie* eſt plus périlleûſe & mortelle, lorſque la tumeur ne paroît ni dehors, ni dedans. Celle de dehors eſt la plus curable.

SQUIRRE, ou SKIRRHE. ſ. m. C'eſt une éſpéce de dureté ſans douleur qui ſe forme ſur les parties molles du corps humain. Voyez Skirrhe. *Squirrus.* Il y en a de deux ſortes; un commençant & douloureux, quand on appuye avec le doigt; l'aûtre confirmé & éxquis, qui n'a aucun ſentiment de douleur. Burnet. *Squirre.*

SQUIRREUX, eûse. adj. Qui eſt de la nature du ſquirre. Il ne ſe dit guère qu'en cette phrâſe, tumeur *ſquirreûſe. Squirroſus tumor.*

S R A.

SRAWANAM, ou SVAWANAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du cinquième mois des Indiens du Mogoliſtan. Il répond au mois d'Août. *Fabric. Menol. p.* 161.

S T.

ST. Tèrme indéclinable, dont on ſe ſèrt pour commander le ſilence. Les Romains mettoient ces deux caractères au deſſus de la porte de la chambre où ils mangeoient, ce qui vouloit dire, *ſed tace*, ou *ſilentium tene.* Porphyre remarque que les Anciens ſe faiſoient une Religion de ne dire mot, lorſqu'ils paſſoient par les portes.

S T A.

STABILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fèrme, conſtant, aſſûré, inébranlable. *Stabilitas, firmitas, conſtantia, perſeverantia.* Il ſe dit au propre & au figuré. La *ſtabilité* d'un édifice. Il y a peu d'Aſtronômes qui ſoutiennent la *ſtabilité* de la tèrre contre ſon mouvement. On a toûjours accuſé la fortune de n'avoir point de *ſtabilité*. Les hommes ſont ſi foibles & ſi inconſtans; qu'il a fallu leur faire faire des vœux de *ſtabilité* pour s'en aſſûrer. Il parla de la ſainteté & de la *ſtabilité* du mariage qui ne peut être rompu que par la mort. Fléch.

STABLAT. ſ. m. C'eſt une habitation que font les païſans des païs de montagnes dans des étables, où ils s'enfèrment pendant l'hyvèr avec leurs béſtiaux ſous les neiges qui tombent ſur leurs toits, & qui les couvrent de pluſieurs piques de haut. *Stabulum, ſtabulatio.* Ils n'en ſortent qu'à la fin du printemps, quand les neiges ſont fonduës.

STABLE. adj. m. & f. Qui eſt fèrme & inébranlable, qui ne change point de ſituation. *Stabilis, firmus, fixus.* Le monde eſt *ſtable* & fèrme ſur ſes pôles, quoiqu'il tourne, il ne change point de lieu. Les pyramides d'Égypte ont été les plus *ſtables* de tous les édifices, elles dureront long-tems.

Stable, ſe dit plus ordinairement au figuré, & ſignifie, Fèrme, conſtant. *Conſtans, perſeverans, ſtabilis.* Il n'y a rien de *ſtable*, ni d'aſſûré dans le monde. Ab. Régn. Il faut s'attacher aux chôſes *ſtables*, ſolides, & étèrnelles. Nic. Ce Miniſtre a tâché d'établir une fortune *ſtable*, & pèrmanente. En Avril, le tems n'eſt point *ſtable*, il change à tout moment. Ce Docteur n'eſt point *ſtable* ni aſſûré dans ſes opinions. Les principes de la Géométrie ſont *ſtables* & inébranlables.

STABLÈRE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte de Proteſtans. Les *Stablères* ne portent ni ſac, ni bâton, ni armes. Jovet. *T. I. p.* 469.

STABLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une Abbaye célébre de l'Ordre des Bénédictins. Le Tèrritoire de cette Abbaye eſt enclavé dans le païs de Liége, & le bourg eſt ſitué ſur la Rechte, à trois lieuës de la ville de Limbourg, vèrs le midi. *Stabletum, Stabulum.* L'Abbé de *Stablo* eſt Souverain, & porte le tître de Prince de l'Empire. Maty.

STACHYS. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'environ deux piéds, quarrées, vëluës. Ses feüilles ſont oppôſées l'une à l'aûtre, ſemblables à celles du marrube, mais plus longues,

longues, cotonnées, molles, dentelées en leurs bords. Ses fleurs ſont en gueule, rangées en épi, de couleur purpurine ou blanche. Sa ſemence eſt ronde, & noirâtre. Toute cette plante a une odeur forte. En Latin *ſtachys major Germanica*. C. Bauh. Il y a quelques autres eſpèces de *ſtachys*.

Ce mot vient du Grec σταχυς; *ſpica, épi*, à cauſe que les fleurs de cette plante ſont rangées en épi.

STACTÉ. ſ. m. Terme de Pharmacie. C'eſt la graiſſe qui ſe retire de la myrrhe fraîche, pilée avec un peu d'eau, ou preſſurée. *Stacte*. Cette liqueur eſt fort odorante & précieuſe; & fait toute ſeule le parfum que Dioſcoride appelle le *ſtacté*, qui ſent fort bon, mais qui eſt fort amer au goût. Il ne s'en trouve point maintenant que de ſophiſtiqué; & les Apothicaires appellent *ſtacté*, le ſtorax liquide.

STADE. ſ. m. Quelques uns font ce mot féminin, mais mal. L'Académie, Danet, Richelet, &c. le font tous maſculin. *Stadium*. Le *ſtade* donc eſt une meſure Grècque, qui a cent vignt-cinq pas géométriques de long, ou 625 pieds. Il en faut huit pour faire un mille d'Italie. M. Dacier compte, que 20 *ſtades* font une lieuë de France. La Guilletière a ſupputé que le *ſtade* étoit de 600 pieds Athéniens, qui font un peu plus de 566 pieds de Roi, meſure de France; enſorte que le *ſtade* ne ſeroit que de 113 pas Géométriques. Il y a eu des *ſtades* de différentes meſures, ſuivant les lieux & les tems. Cette meſure eſt proprement celle de la courſe ordinaire de l'homme. A la Chine on ſe ſert auſſi de *ſtades*, dont 250 font un degré de l'Equateur, & ils appellent leur grande muraille par excellence, la muraille de dix mille *ſtades*, quoiqu'elle n'ait pas cette longueur; car cela feroit 40 degrez, qui ſont plus grands que toute la Chine. Un *ſtade* eſt environ la 24e partie d'une lieuë. Les anciens Grècs étoient accoutumez à meſurer la diſtance des lieux par *ſtades*. Ils appelloient cela σταδιάζειν. Kuster, *dans les Mém. de Trév.* 1715. *p.* 1600.

Stade, ſignifioit auſſi, la carrière, ou l'eſpace dans lequel les Grècs s'exerçoient à la courſe; c'étoit ſelon Vitruve chez les Grècs, un eſpace découvert de la longueur de 125 pas qui faiſoient environ 90 toiſes, entre deux bornes, le long duquel il y avoit un Amphithéatre, pour y voir des Athletes s'exercer à la courſe, & à la lutte. Il y avoit auſſi des *ſtades* couverts environnez de portiques & de colonnades, qui ſervoient aux mêmes exercices pendant le mauvais tems. Daviler. Comme cet eſpace étoit de 125 pas de longueur, c'eſt ce qui a fait donner le nom de *ſtade* à une longueur de chemin pareille à celle de cette carrière. Les enfans captifs coururent le *ſtade*. Ablanc.

STADE, ſ. f. STADEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe-Saxe. *Stada, Stadenum, Statio*. Elle eſt dans le Duché de Brême, au conflüant de la Schwinge, & de l'Elbe, & à huit lieuës au deſſous de la ville de Hambourg. *Stade* paſſe pour une des plus anciennes villes de la Baſſe Saxe. Elle a eu titre de Comté, & ſes Souverains particuliers. Elle tomba enſuite entre les mains des Archevêques de Brême. Elle a tenu un rang conſidérable entre les villes Anzéatiques, mais Hambourg lui a ravi la meilleure partie de ſon commèrce. Elle eſt bien fortifiée. Les Ducs de Brunſwick la prirent par famine l'an 1676. mais ils la rendirent par la paix de Zell l'an 1680. Maty.

STADHOUDER. Prononcez *Statouder*. Monſieur Bailler dit *Stathouder*, ou *Statoldre*. ſ. m. Lieutenant: Gouvèrneur de Province dans les Païs Bas. *Statuum ſive ordinum Legatus*. Ce mot eſt particulièment connu en Hollande à cauſe de l'importance du gouvèrnement de cette Province. Le *Stadhouder* eſt le premièr membre de la République. Il eſt le Chèf de toutes les Cours de Juſtice, & il y peut préſider quand il lui plaît. Toutes les ſentences s'y expédient en ſon nom. Lorſqu'une charge vient à vaquer dans la Cour de Juſtice, les États nomment trois ſujèts au *Stadhouder*, qui eſt obligé de choiſir l'un des trois. Il peut faire grâce aux criminèls; c'eſt un droit de ſouveraineté. Il a auſſi le choix des Échevins dans toutes les villes, le Conſeil de chaque ville lui préſentant deux ſujèts, entre leſquèls il en prend un à ſon gré. Il a le même droit en pluſieurs villes à l'égard des Bourguemeſtres, & des Conſeillèrs qui compôſent les Conſeils des villes, comme à Rotèrdam, Dort, &c. A Amſtèrdam, à la Brille, &c. il élit ſeulement les Échevins ſur la nomination du Conſeil de la ville; mais il n'élit ni les Bourgemeſtres, ni les Conſeillèrs. Il a encore le pouvoir de deſtituer les Magiſtrats, & de les changer dans les occaſions grâves, avec connoiſſance de cauſe, & lorſqu'il le trouve néceſſaire pour le bien de la République. Tout cela s'entend pourtant ſans préjudice des privileges de chaque ville en particuliér. Par l'Article VI. de l'Union d'Utrecht, les États l'ont conſtitué arbitre des différens qui pourroient ſurvenir entre les États des divèrſes Provinces, ou entre les villes, & les membres des États de la Province. A la dignité de *Stadhouder* eſt inſéparablement unie celle de Capitaine & d'Amiral Général de la Province; en cette qualité il nomme tous les Officiers, & diſpôſe de toutes les charges militaires. C'eſt lui qui fait exécuter les Ordonnances des États, & ſon caractère lui donne l'autorité de recevoir, & d'écouter les Ambaſſadeurs des Princes étrangèrs. Il a auſſi lui même le droit d'envoyer des Ambaſſadeurs pour ſes affaires particulières, comme les Souverains. Voyez Schokius, & Aitzma. P. I. Cette charge eſt ancienne; les Comtes ne pouvant réſider en Hollande prépoſoient un *Stadhouder*, pour commander en leur abſence, dans les Provinces particulières: outre le Gouvèrneur Général des dix-ſept Provinces des Païs Bas. Le Prince d'Orange Guillaume I. ſe trouva *Stadhouder* de Hollande, & de Zéelande, lorſque les Hollandois ſecouèrent le joug d'Eſpagne. En 1567. les États trouvèrent à propos de ſupprimer par un Édit la charge de *Sthadouder*, & réſolurent qu'elle ne ſeroit conferée à perſonne à l'avenir. Mais en 1672. Guillaume III. Prince d'Orange, depuis Roi d'Anglètèrre, fut élû par les États, Capitaine & Amiral Général, quelques mois après ils revoquèrent cet Édit de ſuppreſſion, en faveur de ce Prince, & il fut déclaré *Stadhouder héréditaire*: honneur qui n'avoit point été conféré à ſes prédéceſſeurs. Le Prince de Naſſau eſt *Stadhouder* héréditaire de la Province de Friſe, & de celle de Groningue.

Ménage fait venir le mot de *Stadhouder*, de *Stat*; État, & *Houder*, tenant: c'eſt à dire, *Lieutenant des Etats*. Il ſe trompe dans cette étymologie. *Stadhouder*, autrement *Stedehouder*, eſt compôſé de *Stad* ou *Stede* qui ſignifie lieu, & *Houder*, tenant: parceque le Gouvèrneur tenoit la place des Comtes, & les repréſentoit en leur abſence.

STADHOUDERAT, ou STATHOUDERAT. ſ. m. Lieutenance, ou gouvèrnement d'une Province. *Statûs ſive ordinis legatio*. Les vœux du peuple élevoient le Prince au *Stadhouderat*. Bail. Le Prince ne voulut accepter le *Stadhouderat* qu'avec beaucoup de circonſpection. Id. Les Hollandois diſent *Stadhouderſchap*.

STADIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine, en Grèce. *Stadia*, anciennement *Dium*. Elle eſt ſur le golfe de Salonichi, à cinq lieuës de Chitro, vèrs le midi. Maty.

STADINGUE. ſ. m. & f. Nom de peuple *Stadingus, a*. Les *Stadingues* habitoient aux confins de Friſe & de Saxe en des lieux environnez de rivières & de marais impratiquables.

Stadingue. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Stadingus, a*. Les *Stadingues* peuple dont nous venons de parler, ayant été excommuniez pendant pluſieurs années, pour leurs crimes, & entre autres, parcequ'ils refuſoient de payer les dixmes, ſe révoltèrent & témoignerent ouvèrtement leurs mépris pour l'autorité de l'Égliſe. A la revolte, ils ajoûtèrent beaucoup d'abominations & d'impiétez. Albert qui fut élû Abbé de Stade dans la Baſſe-Saxe l'an 1232. dit, qu'ils mépriſoient la Doctrine de l'Égliſe, qu'ils conſultoient les démons & les magiciennes, & faiſoient des figures de cire. Grégoire IX. deſcend dans un plus grand détail dans une lettre à l'Archevêque de Maïence, à l'Evêque d'Hildesheim, & au Docteur Conrad de Marpourg. On raconte, leur écrit-il, que quand ils initient quelqu'un dans leur Secte, la première fois qu'il entre dans leur aſſemblée, il voit un crapaut d'une grandeur énorme, & auſſi gros ou plus gros qu'une oye; que les uns le baiſent à la bouche, les autres par dèrrière: qu'enſuite le novice rencontre un homme pâle, avec des yeux très noirs, & ſi maigre qu'il n'a que la peau collée ſur les os; il le baiſe, & le ſent froid comme glace, & après ce baiſer il oublie entièrement la Foy Catholique. Suit un feſtin qu'ils font enſemble, après lequel un chat noir deſcend de dèrrière une Statuë, qui eſt ordinairement dans le lieu de l'aſſemblée. Le novice baiſe le premièr ce chat par dèrrière, puis celui qui préſide à l'aſſemblée & ceux qui en ſont dignes en font autant: les imparfaits reçoivent ſeulement le baiſer du maître. Ils promettent obeïſſance, après quoi, lumières éteintes, ils commettent entre eux toutes ſortes d'impuretez. Ils reçoivent tous les ans à Pâques le corps de N. S. le portent dans leur bouche juſqu'à leur maiſon; & là ils le jettent dans les latrines. Ils diſent que le maître du ciel a injuſtement & frauduleuſement précipité Lucifèr dans les enfèrs. Ils croyent en celui-ci, & diſent qu'il eſt le créateur des chôſes céleſtes, & qu'il rentrera dans ſa gloire après avoir précipité ſon advèrſaire. C'eſt par lui & avec lui qu'ils eſpèrent entrer dans la béatitude éternelle. Ainſi parle ce Pape dans ſa lettre du 13. Juin 1233. Tout cela marque que c'étoient de vrayes Manichéens. Ce fut en 1232. qu'ils furent découvèrts en grand nombre en Allemagne, par les ſoins du Docteur Conrad. Car ils étoient braves; & s'étant jettez ſur les peuples & les Seigneurs voiſins, ils les avoient ſouvent vaincus; & étant ainſi ſorti de leurs marais, s'étoient étendus. Il fallut une croiſade pour les extèrminer. Elle ſe fit l'an 1233. Les Croiſez marchèrent contre eux, ayant à leur tête Gerard II. Archevêque de Brême, Henri Duc de Brabant, & Florent Comte de Hollande. Les *Stadingues* furent défaits malgré leur fureur le

24e. Juin. ſix mille furent tuez, le reſte demanda l'abſolution au Pape qui la leur accorda.

STADIODRÔME ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. *Stadiodromus.* Nom que l'on donnoit à ceux qui dans l'exèrcice de la courſe, ne couroient que l'éſpace d'un Stade, à la diffèrence de ceux qui en couroient deux, & que l'on nommoit Dolcohodrômes; & de ceux qui retournoient après avoir couru les deux Stades, & qu'on nommoit Diaulodrômes; & de ceux qui couroient armez, & qui s'appelloient Oplitodrômes. Voyez *hier Mercur. De Arte Gymn. L. I. C.* 10.

STADTBÈRG, aûtrefois, MARSPÈRG. ſ. m. Nom d'une petite ville du Duché de Weſtphalie, en Allemagne. *Eresburgum, mons Martis.* Elle eſt ſur le Dymel, près du Comté de Waldeck & de l'Évêché de Padèrborn. *Statberg* a été fortifié. Les Suédois le prîrent, & en démolîrent les fortifications l'an 1645. Maty.

STADTHAGA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du cèrcle de Weſtphalie. *Stadhaga*, anciennement *Indago.* Il eſt dans le Comté de Schaumbourg, à cinq lieuës de Minden, vèrs le levant. Maty.

STAFFANGÈR. Voyez STAVANGER.

STAFFORA. ſ. f. Nom propre de Rivière du Duché de Milan. *Staffora.* Elle coule dans le Pavéſan, baigne Voghéra, & ſe décharge dans le Pô. Quelques uns la prénnent pour l'ancienne *Iris*, que d'aûtres prétendent être la Scrivia. Maty.

STAFFORD. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Comté de *Stafford*, en Anglètèrre. *Staffordia.* Elle eſt ſur la Rivière de Saw, à cinq lieuës de Lichfield, vèrs le nord-oueſt. *Stafford* n'eſt pas ancien, il a été fondé par Édouard le vieil, au commencement du dixième ſiécle. Maty.

STAFFORD SHIRE, c'eſt-à-dire, le Comté de *Stafford. Staffordia.* Province d'Anglètèrre. Elle eſt bornée au levant par le Comté Darbye; au nord par celui de Cheſtèr, au couchant par celui de Shrop, & au nord par ceux de Worceſtèr & de Warwick. Sa longueur eſt de quatorze lieuës & ſa largeur de ſix ou ſept. Ce Comté eſt vèrs le nord, montagneux & inculte; il y a des mines de fè. & de charbon. Ses lieux principaux ſont *Stafford* capitale, Lichfield, & les bourgs de Newcaſtle, & de Tamworth.

STAGE ſ. m. Tèrme Ecléſiaſtique, C'eſt une réſidence actuelle, & exacte que doit faire un Chanoine dans ſon Égliſe, pendant ſix mois, quand il a pris poſſeſſion d'une Chanoinie, pour pouvoir joüir des honneurs, & des revenus de ſa Prébende. *Statio, reſidentia.*

STAGNARA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Stagnara.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr noire, entre Malathia & Siſopoli. Maty.

STAGNARA. eſt auſſi un lac de la Romanie. *Stagnum.* Anciennement *Develton Stagnum.* On le trouve près de la ville de Develto. Maty.

STAGNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Dalmatie. *Stagnum.* Elle eſt dans l'État des Raguſiens, ſur la prèſqu'iſle de Sabioncello, à dix lieuës de Raguſe, du côté du nord. *Stagno* a un port, & un Evêché ſuffragant de Raguſe. Maty.

STAIMBOUC. ſ. m. C'eſt une éſpéce de chamois. *Rupicapra corium.* L'âge du *ſtaimbouc* ſe connoît à la quantité des nœuds qui entournent ſa queuë.

STAIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Autriche, en Allemagne. *Stenium, Steina.* Il eſt ſur le Rhin, qu'on y paſſe ſur un pont, à quinze lieuës au deſſus de Vienne. Maty.

STAIN. Eſt encore le nom d'une petite ville du cèrcle d'Autriche. *Stenium, Steina.* Elle eſt ſur la rivière de Strèz, qui la partage en deux, & à cinq lieuës de la ville de Lanbach, vèrs le nord. Maty.

STA IN PACE. Noms Latins qui ſignifient *Demeurez en paix*, c'eſt le nom d'une Tour qui eſt près de la côte de la vallée de Noto, en Sicile, à huit lieuës de Siracuſe, vèrs le midi. Cette Tour eſt les reſtes de la petite ville nommée anciennement *Elorus*, *Elorum* Maty.

STALEMURE. Voyez SCALEMURE.

STALIMÉNE. ſ. f. ou LEMNOS. ſ. m. Nom propre d'une des principales iſles de l'Archipel. *Stalimena, Lemnos.* Elle eſt ſituée entre le Mont Athos, & la prèſqu'iſle de la Romanie, environ à ſeize lieuës de l'un & de l'aûtre. Elle a cinquante trois lieuës de circuit, & bien peuplée, & produit des vins éxcellents: mais ce qui la rend conſidérable, eſt ſa tèrre ſigillée, dont on ſe ſèrt pour arrêter le ſang, & contre les venins. Les Caloyers de l'iſle l'amaſſent le jour de la Transfiguration de Jéſus-Chriſt, près de la Chappelle Sotira, c'eſt-à-dire, la Chapelle du Sauveur, & ils la mettent dans des ſacs, que l'on ſcelle du ſceau du Grand Seigneur, d'où eſt venu le nom de Tèrre ſigillée qu'on lui donne. Cette iſle a été poſſédée quelque tems par les Vénitiens. Mahomet II. la leur enleva, & les Turcs en ſont encore les maîtres. Ses lieux principaux ſont Stalimène Capitale, Mandro, & Paleocaſtro. Il y avoit aûtrefois la ville de Cochino, qui eſt maintenant ruinée. Maty. *Stalimène*, c'eſt l'ancienne Lemnos. Les Anciens, & encore aujourd'hui les habitans de l'iſle de *Stalimène* diſent que le mont Athos lui porte ombre, quand le ſoleil ſe couche, bien qu'il en ſoit éloigné de trente cinq ou quarante mille. *Du Loir. p.* 298. C'eſt dans l'iſle de *Stalimène* que ſe voit cette montagne célèbre par la chûte de Vulcain, au bas de laquelle étoit bâtie Epheſtia, que les habitans du pays appellent Cochyno, & d'où l'on tiroit aûtrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la tèrre Sigillée avec beaucoup de cérémonie. Du Loir. *p.* 295.

STALIMÈNE, anciennement MYRINE. ſ. f. Nom d'une ville Capitale de l'iſle de Stalimène, dont elle porte le nom. *Stalimena*, anciennement *Myrina Urbs.* Elle eſt capitale de l'iſle, & le ſiége d'un Archevêque Grèc. Maty.

La ville Capitale de l'Iſle de *Stalimène* étoit aûtrefois appellée Myrina, & aujourd'hui *Stalimène.* Là eſt un château bâti ſur le haut d'un rocher tirant vèrs la partie occidentale du port. Le Turc qui commande l'iſle y demeure; le château paroit d'un accès plus difficile qu'il ne ſemble fort. Les maiſons de la ville ſont étenduës dans une plaine; où il y a quantité de vignes & par les ruines qui ſe voyent encore ſur le rivage, on peut juger que cette ville étoit aſſez conſidérable aûtrefois. Du Loir. *p.* 295.

STAMÉNAS. Tèrme de Marine. C'eſt la même chôſe que *genoux. Genu.* Aubin écrit *Staménaïs* dans ſon Dictionnaire de Marine.

STAMPALIA. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Aſtipalæa.* Elle eſt vèrs la Natolie, à vingt lieuës de Candie, vèrs le nord. On lui donne vingt deux lieuës de circuit, mais elle manque d'eau douce, & elle eſt prèſque inculte. Il n'y a point d'aûtre habitation que la ville de *Stampalia.* Les Vénitiens l'ont poſſédée; mais les Turcs s'en ſont rendus maîtres l'an 1537. Maty.

STANCE. ſ. f. Tèrme de Poëſie. C'eſt un cèrtain nombre réglé, de vèrs grâves & ſérieux, qui contiennent un ſens, au bout duquel il ſe fait un repôs. *Carminis genus apud Gallos & Italos.* On les appelle en éffet *Stances*, de l'Italien *Stanza*, qui ſignifie *demeure*, parcequ'à la fin de châque *Stance* il faut qu'il y ait un ſens complet. Ce que le Couplet eſt dans les Chanſons, la Strophe dans les Odes, les *Stances* le ſont dans les Poëmes Épiques, ou en des matières grâves, & ſpirituelles. La plûpart des Poëmes Italiens ſont en *Stances.* Il y a des *Stances* de 4. 6. 8. 10. 12. vèrs. On fait auſſi des *Stances* de nombre impair de 5. de 7. de 9. & de 13. vèrs. Mais elles ſont difficiles, parcequ'il y faut trois vèrs ſur une même rime. Si la prémière *Stance* commence par un vèrs maſculin, ou féminin, la ſeconde doit commencer, & finir de même. Châque *Stance* doit renfèrmer un ſens achevé, & ſe tèrminer par une penſée vive, & ingénieûſe, ou par une réfléxion juſte & bien placée. Les *Stances* n'ont été introduites dans la Poëſie Françoiſe que ſous le régne de Henri III. en 1580. Lingendes dans les Poëſies duquel on trouve une facilité, & une douceur admirable, eſt le prémièr de nos Poëtes qui ait fait des *Stances.* Ceux qui entendent le théatre ont condamné que l'on mêlât des *Stances* dans la Tragédie, ou dans la Commédie. Quoique l'on parle en vèrs ſur le théatre, l'on eſt préſumé y parler en prôſe. Il n'y a que les vèrs Alexandrins à qui l'uſage laiſſe tenir nature de prôſe; mais les *Stances* n'ont pas le même privilége: elles marquent un jeu du côté du Poëte qui n'a rien de naturel du côté de l'Acteur. D'ailleurs les *Stances* n'ont pas bonne grâce à exprimer tout. La colère, & la menace ne leur ſont pas propres. Mais les irréſolutions, les douces rêveries, & tout ce qui ſèrt à l'Acteur pour penſer à ce qu'il doit réſoudre, s'accommode aſſez à leur cadence inégale. Corn. La Matière des *Stances* eſt ou triſte, ou enjoüée, & on arrange de telle façon les vèrs, que dans les ſujets galans châque *Stance* ſe tèrmine par un maſculin, & dans les triſtes par un féminin: les rimes maſculines étant moins languiſſantes que les féminines. Mén.

STANCHIO. Voyez LANGO.

STANDIA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Standia*, anciennement *Dia.* Elle eſt à trois lieuës de la ville de Candie, vèrs le Nord. On y trouve deux ponts, mais point d'habitans. Maty.

STANFORD. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglètèrre. *Stanfordia.* Il eſt ſitué dans le Comté de Lincoln, ſur la rivière de Wéland, & les frontières du Comté de Rutland, & celui de Northampton. Maty.

STANGUE. ſ. f. Tèrme de Blâſon, eſt la tige droite d'une ancre, qui eſt travèrſée en ſa partie ſupérieure vèrs l'anneau, d'une piéce de bois, qu'on appelle le *trabs*, ou la *trabe.* On le dit auſſi en tèrmes de Marine, & on l'appelle aûtrement la *ſcape. Scapus, trabs, anchoræ.*

STANTÉ. adj. m. Tèrme de Peinture qui ſe dit d'un tableau, qui eſt beaucoup fini, mais qui ne paroit pas ſortir d'une maiſon libre. *Tabella perfecta, ſed non manu audaciori delineata.*

STANTÉ, ÉE. adj. Tèrme de Peinture. Peiné, travaillé. *Elaboratus, cum labore ac difficultate pictus.* On dit qu'un ouvrage eſt

ſtanté, quand il eſt beaucoup fini, & que le travail qu'on y remarque, ne paroît pas d'une main libre & légère.

STANTZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Suiſſe, ſitué dans le lac de lucerne, dans le canton d'Underwald, dont il eſt le lieu principal, quoiqu'il ne ſoit point enfermé de murailles. MATY.

STAPHISAIGRE, ou STAPHISAGRE. ſ. f. ou STAPHISAGRIA. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'un piéd & demi, & qui a ſes feuilles grandes, larges, découpées profondément en pluſieurs parties, & attachées à de longues queuës. Ses fleurs ſont à pluſieurs feuilles inégales, de couleur bleuë. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits compoſez chacun de pluſieurs graines verdâtres, qui renferment des ſemences groſſes comme de petits pois, triangulaires, noirâtres, d'un goût âcre & brûlant. En Latin, *Staphiſagria*. La ſemence de la *ſtaphiſaigre* étant appliquée, eſt fort propre pour faire mourir les poux; elle eſt auſſi employée dans les maſticatoires pour faire cracher. On nomme aûtrement cette plante en François, *herbe aux poux*, & en Latin, *herba pedicularis*, ou *pituitaria*, à cauſe de ſes qualitez.

Staphiſagria vient de ces deux mots Grècs, σταφὶς, *raiſins*, & ἀγρία, *ſauvage*, parce que ſes feuilles ont de la reſſemblance avec celles de la vigne ſauvage.

STAPHYLODENDRON. ſ. m. Arbriſſeau dont les feuilles ſont ſemblables à celles du ſureau, ou du frêne, pointuës, dentelées en leurs bords, rangées cinq ou ſept ſur une côte terminée par une ſeule feuille. Ses fleurs ſont attachées par grappes à des pédicules longs, compoſées chacune de cinq feuilles blanches en rond. Elles ſont ſuivies de veſſies aſſez grandes, diviſées en deux loges, dans leſquelles ſe trouvent quelques ſemences ſemblables à des noiſettes, couvertes d'une écorce verdâtre, d'un goût qui donne envie de vômir. En Latin, *ſtaphylodendron*.

Ce mot eſt compoſé de deux mots Grècs, σταφυλὴ, *uva*, *raiſin*, & δένδρον, *arbos*, *arbre*, comme qui diroit, l'*arbre du raiſin*. Le fruit de cette plante eſt appellé en quelques endroits, *piſtache ſauvage*.

STARABAT, ou ASTÉRABAT, & ESTÉRABAT. ſ. m. Nom propre d'une Province de Perſe, en Aſie. *Aſterabatia*, *Eſterabatia*, *Sarabatia*. Sanſon la confond avec le Tabareſtan, ou Mazanderan; mais d'aûtres diſtinguent ces deux Provinces, & ils mettent l'*Aſtérabat* entre le Tabareſtan, qui le borne au couchant; le Choraſan, au midi, & à l'orient; & la mèr Caſpienne, avec le Zagatay, au nord. Le *Starabat* répond à peu près à l'ancienne Margiane, & tire ſon nom moderne de *Starabat*, qui en eſt la ville capitale, ſituée aux confins du Tabareſtan.

STARGARD. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Meckelbourg. *Stargardia*. Elle eſt Capitale de la Seigneurie de Stargard, & ſituée à dix-ſept lieuës de la ville de Stétin, vers le couchant. MATY.

STARGARD. ſ. m. Nom d'une Contrée du Duché de Mecklembourg, en Baſſe Saxe. *Stargardenſe dominium*. Elle eſt au levant de la Vandalie, & aux confins du Duché de Stétin, & du Marquiſat de Brandebourg. Ce pays a environ treize lieuës de long, & ſix de large. Ses lieux principaux, ſont Stargard Capitale, Brandebourg, Mirow, Nemerow. MATY.

Le Nouveau STARGARD. *Stargardia nova*. Ville des États de Brandebourg. Elle eſt Capitale de toute la Poméranie Ducale, & ſituée dans le Duché propre de Poméranie, à ſept lieuës de Stétin, du côté du levant. Comme cette ville eſt ſur la rivière d'Ihne, qui ſe décharge dans l'Oder, elle a tenu autrefois un rang conſidérable entre les villes Anzéatiques. MATY.

STARGARD. ſ. m. Nom d'une petite ville ou bourg de la Poméranie Royale. *Stargardia*. Ce lieu eſt dans la Pomérellie, ſur la rivière de Fers, à ſept ou huit lieuës de Dantzic, vers le midi. MATY.

STARO RUSSA. ſ. f. Nom d'une jolie ville, & bien bâtie. *Ruſſa*, *Ruſſa Magna*. Elle eſt dans le Duché de Novogrod Weliti, ſur le lac Ilment au midi de la ville de Novogrod Weliti. MATY.

STAROSTE. ſ. m. Mot Polonois. C'eſt le Gouvèrneur d'un tèrritoire ou petite étenduë de pays en Pologne. *Staroſta*, *Prorex*.

STAROSTIE. ſ. f. Mot Polonois. C'eſt l'étenduë du gouvèrnement du Staroſte. *Staroſtia*.

STATEN EYLAND, c'eſt-à-dire, l'Iſle des États. *Ordinum Inſula*. Il y a trois iſles très éloignées l'une de l'aûtre, qui portent le nom des États des Provinces Unies, parce qu'elles ont été découvertes par leurs Sujets. L'une eſt dans la Mèr Glaciale, près de la Moſcovie, dont elle dépend; l'aûtre, dans la Mèr Magellanique, entre le détroit de Maire, & celui de Brouvèrs; la dernière, dans l'Océan Oriental, entre la Terre de Jeſſo, & l'Yupi en Tartarie. Celle-ci ſépare les Canaux de Vries & de Pieko, & porte ordinairement le nom de Statenland, c'eſt-à-dire, la Tèrre des États. MATY.

STATENLAND, ou la Tèrre des États. Voyez ZÉELANDE. Nouvelle Zéelande.

STATÈRE. ſ. f. eſt un nom que quelques Auteurs donnent à la balance Romaine, qu'on appelle autrement peſon. *Statera*. Dans cette ancienne balance, il y avoit un baſſin, au lieu du crochet qu'on met maintenant au peſon pour porter le fardeau. Il y en a un beau Traité dans Caſimir Polonois. Voyez BALANCE.

STATÈRE. ſ. m. Monnoye ancienne. *Stater monetæ ſpecies*. Le *ſtatère* peſoit quatre drachmes Attiques, ou une demie once Romaine. Il valoit environ 25. ou 30. ſols, monnoye de France.

STATICE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un piéd, droites, ſans nœuds, ſoutenant chacune en ſon ſommet un bouquet preſque ſphérique, qui eſt un amas de pluſieurs petites fleurs à cinq feuilles blanches tirant ſur le purpurin, diſpoſées en œillet, & ſoutenuës par un calice particulier coupé en entonnoir. Sa ſemence eſt pointuë par les deux bouts, enfermée dans une capſule qui a ſervi de calice à une des petites fleurs. Sa racine eſt longue, ligneuſe, ronde, de laquelle ſortent proche de la tèrre un grand nombre de feuilles ſemblables à celles du chien-dent, de couleur vèrd de mèr. En Latin, *ſtatice Lugd.* P. TOURNEFORT. Cette plante eſt fort deſſicative, propre pour arrêter les cours de ventre, & les hémorragies. Il y en a pluſieurs aûtres eſpèces.

STATION. ſ. f. Pauſe; lieu où l'on s'arrête pour ſe repoſer. *Statio*. Il voyage fort commodément, il a pluſieurs amis ſur le chemin, où il fait des *ſtations*, où il ſe repoſe tant qu'il veut.

STATION, en tèrmes de Géométrie, ſe dit du changement de lieux qu'on choiſit pour faire des obſervations. *Statio*. On ne ſçauroit meſurer une hauteur inacceſſible que par deux *ſtations*. Ceux qui font les cartes topographiques des Provinces, font diverſes *ſtations* ſur les éminences, pour obſerver les angles & les diſtances des villages, & les placer en leur vrai lieu.

STATION. C'eſt dans le Nivellement l'endroit où l'on poſe le Niveau, pour en faire l'opération; c'eſt pourquoi un coup de Niveau eſt compris entre deux *ſtations*. DAVILER.

STATION, en tèrmes Eccléſiaſtiques, ſe dit des Égliſes qui ſont aſſignées pendant le Jubilé, pour y gagner les indulgences en les allant viſiter, & y faiſant cèrtaines prières. *Statio*. Le Roi a été faire ſes *ſtations* à piéd.

STATION, ſe dit de cèrtaines Égliſes de Rome, où il y a des indulgences à cèrtains jours. *Statio*. Les *ſtations* marquées dans le Meſſel Romain, étoient en uſage dès le VIIIe ſiécle, comme il paroît par le voyage que Charlemagne fit à Rome en 774. & les endroits où le Pape diſoit la Meſſe chaque jour, le Roi préſent. Ce fut ſaint Grégoire, qui régla les *ſtations* à Rome, c'eſt-à dire, les Égliſes où ſe devoit faire l'Office chaque jour de Carême des Quatre-tems, ou des Fêtes ſolemnelles. Car les Fêtes des Saints ſe célébroient aux Égliſes où étoient leurs reliques. Il marqua ces *ſtations* dans ſon Sacramentaire, comme elles ſont dans le Meſſel Romain, & les attacha principalement aux Égliſes Patriarchales, & aux Titulaires: mais quoique les *ſtations* fuſſent fixées, l'Archidiacre ne laiſſoit pas, après que le Pape avoit communié, d'annoncer au peuple la *ſtation* ſuivante. FLEURY.

STATION, ſe dit auſſi des chaiſes que les Prélats accordent à des Prédicateurs, pour y aller prêcher pendant un cèrtain tems. *Statio*. Ce Religieux a obtenu une *ſtation*, pour prêcher le Carême en un tel village.

STATION, ſe dit auſſi d'une cérémonie qui ſe fait dans l'Égliſe avant la Meſſe, ou à la fin des Vêpres, à laquelle les Prêtres ou Chanoines ſortent du Chœur, pour venir chanter une Antienne, ou une prière devant le Crucifix, ou l'image de la Vièrge. *Statio*. Ce qui s'appelle, Aller à la *ſtation*. On appelle auſſi *ſtations*, les aûtres Chapelles où s'arrête la proceſſion, & où l'on chante une Antienne, & on a donné ce nom à la proceſſion même. On tient que c'eſt ſaint Cyrille Patriarche d'Aléxandrie, qui a inſtitué cette cérémonie.

STATION, en tèrmes d'Hiſtoire & d'Antiquité Eccléſiaſtique, ſignifie le jeûne de la 4e & de la 6e Férie, c'eſt-à-dire, du Mercredy & du Vendredy, que pluſieurs obſervoient autrefois par dévotion. *Statio*, *Quarta aut quinta Feriæ jejunium*. Ce jeûne s'appelloit la *ſtation*, & ne duroit que juſqu'à None, comme les aûtres jeûnes de dévotion. Saint Fructueux allant au ſupplice, pluſieurs, par un mouvement de charité, lui offroient un breuvage, pour le fortifier; mais il dit: Il n'eſt pas encore l'heure de rompre le jeûne: car il n'étoit que dix heures du matin, & c'étoit le Vendredy, jour de *ſtation*. FLEURY. Saint Pierre d'Aléxandrie, dans ſon Épître Canonique, Can. 15. dit qu'il étoit ordonné, ſuivant la Tradition, de jeûner ces deux jours; que la 4e Férie on jeûnoit à cauſe du conſeil que tinrent les Juifs de faire mourir J. C. & la 6e, à cauſe de ſa Paſſion.

En Orient, on appelle *ſtation*, *ſtance*, ou *journée*, un chemin de 30 milles. *Triginta milliaria*, *leuca*. Les Géographes Pèrſans la font de

de 24 milles, ou de huit paraſangues, dont chàcune contient 3 milles, ou une lieuë de France. On travèrſe toute la Pèrſe en 80 *ſtations*.

STATION. Tèrme d'Aſtronomie. Dans le ſiſtême de Ptolomée, la *ſtation* d'une planéte, eſt lorſqu'elle ſemble demeurer pendant quelque tems dans le même degré du Zodiaque. *Statio*, *manſio*, *commoratio*. Cela arrive dans le prémiér demi-cèrcle de l'épicycle, vèrs les extrémitez, où le tournoyement de l'épicycle ne la fait point avancer, & alors on l'appelle *ſtation prémiere*. Cela arrive auſſi dans l'aûtre demi-cèrcle de l'épicycle, & alors on la nomme *ſtation ſeconde*. Les *points de ſtation*, ſont les degrez du Zodiaque, où la planéte ſemble demeurer pendant quelque tems. On a dit que la *ſtation* d'une planéte ſe fait vèrs les deux extrémitez de l'épicyle, c'eſt-à-dire, qu'elle ſe fait dans la partie deſcendante, ou orientale de l'épicycle, & du côté que de directe elle devient rétrograde; & dans la partie déſcendante, ou occidentale, du côté que de retrograde elle ſe fait directe. La prémière *ſtation* ſe fait dans la partie déſcendante. On l'appelle *ſtation du matin* dans Vénus & Mèrcure. La *ſtation* qui ſe fait dans la partie aſcendante, s'appelle *ſtation du ſoir*, à l'égard de ces deux planétes. Dans le ſyſtême de ceux qui tiennent que la tèrre tourne ſur elle-même, & autour du ſoleil, les *ſtations* des planétes ne ſont qu'apparentes. La détèrmination du mouvement de la tèrre produit cet éffet. Car le mouvement de la tèrre étant alors de biais au l'égard de la planéte, la vîteſſe avec laquelle nous ſommes alors emportez, ne ſèrt qu'à nous faire avancer autant qu'il faut pour voir pendant pluſieurs jours de ſuite la planéte ſous le même endroit du firmament. ROH. OZANAM.

STATIONAIRE, adj. m. & f. Tèrme d'Aſtronomie. Il ſe dit des planétes, quand elles paroiſſent en telle diſpoſition qu'elles ſemblent immobiles, & s'arrêter ſous le même endroit du firmament. *Stationarius*. Il y a trois divèrs mouvemens de planètes, qui ſont en divèrs tems directes, *ſtationaires*, & rétrogrades. Saturne paroît *ſtationaire* pendant huit jours; Jupitèr, pendant quatre; Mars, pendant deux; Vénus, pendant un jour & demi; Mèrcure pendant la moitié d'un jour. Voyez STATION.

STATIONAIRE. ſ. m. Ce nom s'eſt donné dans l'Antiquité à des ſoldats ou des Officiers, que l'on mettoit en cèrtains lieux & en cèrtains poſtes, d'où ils avèrtiſſoient les Gouvèrneurs & les Magiſtrats de ce qui ſe paſſoit. *Stationarius*. Les *Stationaires* étoient en quelque ſorte les mêmes que ceux qu'on appelloit *curioſi*, curieux, & *frumentarii*, frumentaires. On appelloit *Stationaires* cèrtains Officiers d'un Gouvèrneur de Province, diſtribuez en divèrs lieux pour l'avèrtir de ce qui ſe paſſoit. FLEURY.

Les *Stationaires* étoient encore dans les maiſons des poſtes, ceux qui avoient ſoin des chevaux déſtinez à l'uſage du public, les Commis des poſtes. On donne auſſi ce nom aux marchands de Livres.

STATIONAIRE, dans l'Antiquité Éccléſiaſtique ſe dit du Diâcre qui étoit en ſemaine pour chanter l'Épître aux Meſſes que le Pape alloit dire dans les ſtations différentes.

STATIQUE. ſ. f. C'eſt une ſcience qui fait partie des Mathématiques, qui enſeigne la connoiſſance des poids, des centres de gravité, & de l'équilibre des corps naturels. *Statica*. *L'Hydroſtatique* eſt celle qui enſeigne la connoiſſance des corps peſans, étant conſidérez ſur des corps liquides, avec la comparaiſon des uns avec les aûtres. Archiméde connut la tromperie qu'on avoit fait en la couronne du Roi Hiéron par le moyen de l'*Hydroſtatique*. Le Père Pardies Jéſuite a écrit de la *Statique*. Elle conſiſte purement en la théorie; & la Méchanique en la pratique, & la conſtruction des machines ſuivant les loix de la *Statique*, par le moyen deſquelles un petit poids en peut élever un infiniment plus grand.

STATIQUE. ſ. m. & f. Tèrme de Médecine. Éſpéce d'Épileptique. *Staticus*, *a*. Les *Statiques* diffèrent des cataleptiques en ce que ceux-ci n'ont aucun ſentiment extérieur & ne ſe ſouviennent point de ce qui s'eſt paſſé lors du paroniſme, au lieu que les *Statiques* ſont toûjours occupez d'une idée très-vive, dont ils ſe reſſouviennent hors de l'accident.

STATIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit des chiffres. *Staticus*, *a*. Le P. Kirkèr croit que le chiffre *ſtatique*, dont nous nous ſèrvons vient des Arabes, & que les Arabes l'ont eû des Indiens. M. le Moîne dans ſes *Varia Sacra*, en dònne toute la gloire aux Arabes, fondé ſur la grande conformité qu'il remarque entre les chifres *ſtatiques*, & les charactères Arabeſques.

STATMEISTER. ſ. m. Mot Allemand devenu François, & qui ſe dit en parlant de la ville de Straſbourg. C'eſt un Gentilhomme d'ancienne famille qui gouvèrne la ville avec les Ammeiſtres qui en ſont les Échevins. *Nobilis coadminiſtrator cum ſcabini*. Les *Statmeiſtres* n'ont pas tant de pouvoir que les *Ammeiſtres*.

STATOCÉLE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Statocelus*. C'eſt une rupture, ou une tumeur dans le Scrotum, d'une ſubſtance grâſſe & ſemblable à du ſuif.

STATOR. ſ. m. Mot Latin qui ſignifie celui qui fait qu'on demeure fèrme, qui conſèrve inébranlable, qui donne la conſiſtence, & la fèrmeté. *Stator*. C'étoit un ſurnom que les Romains donnoient à Jupitèr comme à celui qui donnoit à leur Empire ſa fèrmeté & le rendoit inébranlable. Jupitèr *ſtator* avoit un temple à Rome, dès le tems de Romulus, qui le lui bâtit. Sur les médailles, & dans les inſcriptions, on voit ſouvent *Jovis ſtator*, *Jovi ſtatori* avec une figure de Jupitèr debout, droit & fèrme ſur ſes piéds. L'occaſion à laquelle Romulus bâtit ce temple fut un combat contre les Samnites, où ſes gens eurent du deſſous, & prirent la fuite, il invoqua Jupitèr, & tout à coup ils s'arrêtèrent & retournèrent au combat.

STATUAIRE. ſ. m. Sculpteur qui fait des ſtatuës. *Statuarius*. Phidias a été le plus renommé des *Statuaires* chez les Anciens.

STATUAIRE. ſ. f. eſt l'art de faire des ſtatuës. *Ars ſtatuaria*. La *Statuaire* étoit bien plus cultivée chez les Anciens que chez les Modèrnes. La *Statuaire* eſt un art plus difficile que la Peinture. L'invention en fut d'abord aſſez groſſière. On dit qu'une fille remplie de l'image de ſon Amant, en fit le prémiér éſſai par le ſecours du métiér de ſon père, qui étoit potiér. Il eſt du moins cèrtain que la tèrre a été la prémière matière ſur laquelle on a éxèrcé la *Statuaire*.

STATUAIRE, adj. ſe dit auſſi de la matière diſpôſée & propre pour faire des ſtatuës, comme le marbre, l'albâtre, auſquels on donne cette qualité. *Materies ſtatuaria*. On appelle *colonne ſtatuaire*, celle qui porte une ſtatuë.

STATUË. ſ. f. Figure de plein relièf, taillée, ou fonduë, qui réprésente un homme. *Statua*, *ſimulacrum*. C'eſt la repréſentation en relièf & iſolée de pièrre, de marbre, ou de métal, d'une pèrſonne diſtinguée par ſa naiſſance, par ſon mérite, ou par quelque belle action, & qui fait l'ornement d'un Palais: ou qui eſt expôſée dans une place publique, pour en conſèrver la mémoire. Toute *ſtatuë* qui reſſemble à la pèrſonne qu'elle répréſente, eſt appellée *Statua Iconica*. On nomme particulièrement *ſtatuë* une figure en piéd, à caûſe que ce mot vient du Latin *ſtare*, être debout. DAVILÈR. On dit que Dédale fils d'Eupalame, qui vivoit non ſeulement avant la guèrre de Troye, mais même avant l'expédition des Argonautes, fut l'inventeur des *ſtatuës*. Cependant il paroit qu'il y avoit des Statuaires avant lui, mais il ſçû le prémiér leur donner de l'action & du mouvement, & les animer: Avant lui on les faiſoit les piéds joints & ſans action, il ſépara les piéds des ſiennes, & leur donna des attitudes de gens qui marchent & qui agiſſent. En Gréce & à Rome, on érigeoit des *ſtatuës* aux pèrſonnes illuſtres. J'aime mieux, diſoit Caton, que l'on demande pourquoi l'on n'a point dreſſé de *ſtatuë* à Caton, que pourquoi on lui en a dreſſé. VAUG. Tous les Dieux du Paganiſme n'étoient que des *ſtatues*. Les *ſtatues Grècques* ſont les plus éſtimées à caûſe de l'éxcellence du travail. Les *ſtatuës Romaines* ne ſont pas d'un ſi bon goût, ni d'une beauté ſi éxquiſe. On remarque cette différence entre les unes & les aûtres, c'eſt que les Grècques ſont préſque toutes nuës, à la manière de ceux qui s'éxèrçoient à la lutte, en quoi la jeuneſſe de la Gréce faiſoit conſiſter toute ſa gloire. Au lieu que les *ſtatuës* Romaines ſont couvèrtes d'habillemens. Il reſte peu de *ſtatuës* anciennes. La Vénus de Médicis; le Gladiateur, le Payſan, l'Hèrcule ſont prèſque les ſeules qui ſont échappées au tems. La *ſtatuë* équeſtre de Marc-Aurèle eſt fort éſtimée par les connoiſſeurs. Le Coloſſe de Rhodes étoit une *ſtatuë* du ſoleil haute de 70 coudées. On voit encore à Rotèrdam la *ſtatuë* d'Éraſme. On tient que ce ſont les Phœniciens qui ont les prémiers élevé des *ſtatuës* aux Dieux. Les *ſtatuës* pôſées ſur bâſes & piliérs dans une galerie, ou dans un jardin ſont cenſées immeubles, & font partie de la maiſon. DE LANGE. On appelle *ſtatuë pedeſtre* celle qui eſt en piéd, ou debout. *Statuë équeſtre*, celle qui répréſente un homme à cheval. *Statuë curule*, les figures qui ſont dans les chariots. *Statuë ſacrée*; l'image d'un Saint. *Statuë Perſique*, toute figure d'homme en tèrme, qui fait office de colonne, &c.

STATUË GRÈCQUE, s'entend d'une ſtatuë nuë, & antique, comme les Grècs repréſentoient leurs Divinitez, les Athlétes des jeux Olympiques, & les Héros; c'eſt pourquoi ils appelloient ces dèrnières *Statuas Achilleas*, parcequ'il s'en voyoit quantité d'Achille dans la plûpart des villes de Gréce. DAVILÈR.

STATUË ROMAINE, On donne ce nom à celles qui étant vétuës, reçoivent divèrs noms de leurs habillemens; c'eſt pourquoi celles des Empereurs, avec un long manteau ſur leurs armes, étoient appellées *ſtatua paludata*: celles des Capitaines, & des Chevaliers avec cotte d'armes, *Thoracata*: celles des ſoldats avec cuiraſſe, *Loricata*: celles des Sénateurs, & Augures, *Trabeata*: celles des Magiſtrats avec robe longue, *Togata*; celles du

du peuple avec une ſimple tunique, *Tunicatæ*: & enfin celles des femmes avec de longs habillemens, *Stolatæ*. Les Romains diviſoient encore leurs *ſtatues*, en trois eſpéces: ils nommoient Divines, celles qui étoient conſacrées aux Dieux, comme Jupitèr, Mars, Apollon, &c. Heroïques, celles des demi-Dieux, comme Hèrcules, &c. Et Auguſtes, celles qui répréſentoient des Empereurs, comme les deux de Céſar & d'Auguſte, qui ſe voyent ſous le portique du Capitole. DAVILÈR.

STATUË PÉDESTRE, eſt celle qui eſt en pied ou debout, comme les deux de bronze, qui ont été élevées à la gloire du feu Roi, l'une dans la place des Victoires, & faite par le Sieur des Jardins, & l'aûtre dans l'Hôtel de Ville de Paris, faite par le Sieur Coyſevox. ID.

STATUË ÉQUESTRE, celle qui répréſente un homme illuſtre à cheval, comme celles de Marc-Auréle à Rome, d'Henri IV au Pont neuf, de Loüis XIII. à la Place Royale, & de Loüis le Grand à la place de Vendôme.

STATUË CURULE, on appelle ainſi les *ſtatuës*, qui ſont dans des chariots de courſe tirez par des biges ou quadriges, c'eſt à dire, par deux ou quatre chevaux, comme il y en avoit aux Cirques, Hipodrômes, &c. ou dans des Chars, comme il s'en voit à des Arcs-de-Triomphe ſur quelques médailles antiques. DAVILER.

STATUË ALLÉGORIQUE, celle qui répréſente par l'image de la figure humaine, quelque ſymbole, comme les parties de la tèrre, les ſaiſons, les âges, les élémens, les tempéramens, les heures du jour, &c. ainſi que la plûpart des *ſtatues* modèrnes de marbre du parc de Vèrſailles. ID.

STATUË HYDRAULIQUE; c'eſt toute figure qui ſèrt d'ornement à quelque Fontaine & Grote, ou qui fait office de jet ou de robinet par quelqu'une de ſes parties, ou par un attribut qu'elle tient; ce qui ſe peut entendre auſſi de tout animal qui ſèrt au même uſage, comme les groupes de deux baſſins quarrez du haut partèrre de Vèrſailles. ID.

STATUË SACRÉE. On peut appeller ainſi toute image de Dieu, de la Sainte Vièrge ou de quelque Saint, déſtinée au culte de nôtre Religion, dont on décore les Autels, & le dedans & le dehors des Égliſes. ID.

STATUË COLOSSALE, celle qui excéde le double ou le triple du naturel, & que les Anciens élevoient à leurs Divinitez, comme le Coloſſe de Bronze d'Apollon à Rhodes, qui avoit 70. coudées de haut, & celui de la même Divinité, de marbre blanc de 30. coudées, qui fut élevé dans Apollonie ville du Royaume du Pont, & dont on voit encore un piéd & une main dans la Cour du Capitole à Rome. ID.

STATUË PÈRSIQUE, c'eſt toute figure d'homme entière ou en Tèrme, qui fait office de colonne dans les bâtimens, & que Vitruve nomme *Telamon* & *Atlas*. On appelle ſtatuë Caryatique, celle d'une femme qui ſèrt au même uſage. ID.

STATUË, ſe dit figurément en Morale, des pèrſonnes inſenſibles, qui parlent ou qui ſe remuent peu, qui ne s'émeuvent de rien. *Statua, iners, deſidioſus, ſegnis*. Balſac dit que la doctrine des Stoïques, au lieu de faire un Sage n'en faiſoit que la *ſtatuë*.

STATUER. v. act. Tèrme de Palais, qui ſe dit des ordonnances, des réglemens, des prononciations des Juges, ou des Princes. *Statuer*, c'eſt-à-dire ordonner, preſcrire, détèrminer. COURT. *Statuère, decernere*. Le Roi dit dans ſes Édits, Nous avons dit, *ſtatué*, & ordonné. Les loix n'ont rien *ſtatué*, ſur cette queſtion, elle eſt demeurée indéciſe. On peut agiter cette matière de part & d'aûtre, juſqu'à ce que l'Égliſe y ait *ſtatué*, ait détèrminé ce qu'on en doit croire. Ce Juge n'a point voulu *ſtatuer* ſur cette requête, y prononcer, la répondre.

STATUÉ, ÉE. part. & adj. *Statutus, decretus*.

STATURE. ſ. f. Taille d'un homme, ſa hauteur, ſa groſſeur. *Statura*. Goliath étoit de haute *ſtature*. Les pigmées étoient de petite *ſtature*. La moyenne *ſtature* eſt la plus agréable. Ces habitans ſont à peu-près de la *ſtature* & du teint des hommes de France. VOIT. Parmi les hommes, ceux qui excédoient nôtre *ſtature* ordinaire, étoient nommez chez les Latins *vaſta corporea*. ST. ÉVR.

STATUT. ſ. m. Réglement pour faire obſèrver une cèrtaine diſcipline, une façon de vivre, ou de travailler, dans quelques compagnies, ou Corps, ou Communautez. *Statutum*. Tous les Ordres de Chevalerie ont des *ſtatuts* particulièrs. Tous les corps de métiers ont leurs *ſtatuts*. Les Jurez, les Maîtres Gardes ſont établis pour faire obſèrver les *ſtatuts*. On a renouvellé depuis peu les *ſtatuts* de tous les Corps.

STAVANGER, STAFFANGER. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Norvege. *Stavangria, Staſangria*. Elle eſt Épiſcopale, ſuffragante de Drontheim, Capitale d'un Gouvèrnement qui porte ſon nom, & ſituée ſur la côte près de la forterèſſe de Doeſwick, à trente lieuës de Bèrgen, vèrs le midi. MATY.

Le Gouvèrnement de STAVANGER, *Stavangrienſis præfectura*. C'eſt une contrée du Royaume de Norvége. Elle a au nord un Gouvèrnement d'Aggèrhus & celui de Bèrgen, dans lequel pluſieurs Géographes la comprennent. Elle eſt baignée par la mèr aux aûtres endroits. Ce païs eſt plus tempéré, le mieux peuplé, & le mieux cultivé de la Norvége. Il n'y a pourtant aucune aûtre ville que *Stavanger*. MATY.

STAVELO. Voyez STABLO.

STAVÉREN, STAVOREN. ſubſt. m. Nom d'une ville des Provinces unies. *Stavera, Stauria*. Elle eſt dans la Friſe, vis-à-vis de l'Enkhuyſe, & à ſept lieuës d'Harlingen, vèrs le midi. *Stavéren* a été une ville puiſſante; mais elle eſt beaucoup déchûë, parceque les ſables en ont prèſque entièrement bouché le port. On trouve entre *Stavéren* & Hindelope le village de Molquerum, dont les habitans parlent un langage intelligible à tous les aûtres Friſons.

STAUROLATRE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Anciens Hérétiques d'Arménie, qu'on appella ainſi parcequ'ils n'adoroient point d'aûtre Dieu que la croix, & qu'ils adoroient la croix, comme leur Dieu. *Staurolatra*. Ce mot vient de ςαῦρος, *la croix*; & λατρέω, *j'adôre*. On les appelloit auſſi Chaziuzariens, qui en Arménien ſignifie la même chôſe. Car *Chazus* en cette langue ſignifie la Croix.

STE.

STÉATÔME. ſ. m. Éſpéce de tumeur qui ne change pas la couleur naturelle de la peau, & qui renfèrme une matière ſemblable à du ſuif. La caûſe du *ſtéatôme* eſt ſouvent éxtèrne.

Ce mot vient du Grèc ςέαρ; *ſebum, ſuif*.

STÉCAS. ſ. m. Arbriſſeau qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un piéd & demi ou de deux piéds, ligneûſes, accompagnées de feuilles longues, étroites, blanchâtres, ſemblables à celles de la lavande, mais plus petites & d'une ôdeur plus agréable. Au plus haut des tiges naiſſent des épis ou têtes écailleûſes oblongues, ſur la longueur deſquelles ſont diſpôſées par rang de petites fleurs en gueûle, purpurines ou bleuës, & ces têtes ſont ſurmontées châcune par un bouquet de feuilles en aigrette. Sa racine eſt ligneûſe. On appelle d'ordinaire cette plante *ſtecas Arabique*, parcequ'on en portoit autrefois beaucoup d'Arabie. En Latin *ſtæchas purpurea*. C. BAUH. Les épis du *ſtécas* garnis de fleurs ſont en uſage en Médecine; on s'en ſèrt dans le vèrtige, dans la paralyſie, dans l'apoplexie, Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *ſtécas*. Ce nom eſt tiré de celui des Iſles Stécades, ſituées ſur la côte de Provence auprès de Marſeille, & appellées préſentement les Iſles d'Yères.

Il y a le *ſtecas citrin*, qui eſt une aûtre ſôrte de plante appellée auſſi *immortelle*, ou *elichryſum*. Voyez IMMORTELLE.

STÉENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville qui appartenoit au feu Prince d'Orange Roi d'Angletèrre. *Stenoberga*. Il eſt dans le Brabant Hollandois, environ à deux lieuës de Bèrg-op zoom, vèrs le Nord. *Stéenbèrg* eſt fortifié. Le fort de Stéenbèrg n'en eſt éloigné que d'un quart de lieuë. MATY.

STÉENWICK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Stenovicum*. Elle eſt dans la Friſe ſur la rivière d'Aa, à ſix lieuës de Zwol, du côté du Nord. *Stéenwick* eſt quelque peu fortifié. Les François le prirent l'an 1672. & ils l'abandonnèrent en 1674. MATY.

STEFFE, SITIFI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sitiphis*. C'étoit anciennement une ville conſidérable, Capitale de la Mauritanie Sitifenſe. Elle eſt maintenant prèſque déſerte: & ſituée dans le Royaume de Bugie, en Barbarie, ſur la rivière de Manſurie, à vingt ſept lieuës de Gigeri, vers le Midi. MATY.

STÉGANOGRAPHIE. ſ. f. Écriture obſcure, ou ſcience qui apprend à faire des lèttres en chiffres qu'on ne peut deviner, ou qui déchiffre celles qu'on propôſe, ſur quoi on voit pluſieurs livres de Trithême, de Jean Baptiſte Porta, de Vigenère, du Père Niceron, & du Père Schotus intitulé *Schola Steganographica*. *Steganographia*. Le Duc de Lunebourg a fait une Apologie du livre de Trithême dans ſa Cryptographie imprimée en 1624. *in fol.* Caramuel a auſſi écrit de la *Stéganographie*, & a fait une Apologie de Trithême. Le Sieur de Gevry a écrit des principes du déchiffrement de la langue Françoiſe. Un nommé Æneas Tacticus, il y a deux mille ans, au rapport de Polybe, avoit trouvé vingt manières differentes d'écrire de telle ſorte, qu'il n'y avoit que celui qui en ſçavoit le ſecret qui y pût comprendre quelque chôſe.

STÉGANOGRAPHIQUE. Adj. m. & f. Qui appartient à la Steganographie. *Steganographicus, a*. L'Écriture *Steganographique* eſt maintenant très-commune. La pratique de l'Écriture

Stéganographique

Stéganographique eſt maintenant ſi commune & ſi familière, qu'il n'y a pèrſonne qui l'ignore. Mascur.

STÉGEBORG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Oſtrogothie, en Suéde. *Stegeburgum.* Elle eſt ſur la côte, & elle a un bon port aſſez fréquenté, à dix lieuës de Nykoping, vèrs le midi. Maty.

STEGNOTIQUE. ſ. m. & adject. Tèrme de Médecine. Médicament propre pour reſſèrrer & pour boucher les orifices des vaiſſeaux; tels ſont les balauſtes, les rôſes rouges, le plantin, la racine de tormentille, &c. Les *ſtegnotiques* conviennent dans les hemorroïdes & dans les aûtres flux de ſang.

Ce mot vient du Grèc ςίγω, *impedio, je reſſerre.*

STEIGERWALDT. ſ. m. Nom propre d'une Forêt de l'Évêché de Bambèrg, en Franconie. *Steigera Sylva.* Elle eſt au couchant du Meyn, environ à trois lieuës de la ville de Bambèrg, vèrs le midi. Cette forêt eſt une partie de celle qu'on appelloit anciennement Hèrcinie. Maty.

STEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Suiſſe. *Steinum.* Ce lieu eſt dans le Canton de Zurich, ſur le Rhin, entre Schafouſe, & Conſtance. Maty.

STEIN. Voyez. STAIN.

STÉKE, STÉGE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Danemarc, ſitué ſur la côte Septentrionale de l'iſle de Mona. *Steka, Stega, Steke* eſt défenduë par un vieux Château, où l'on tient ordinairement garniſon. Maty.

STÉLAGE. ſ. maſc. Nom d'un droit qui appartient au Duc de Bouillon ſur les grains qui ſe vendent en la halle & ailleurs à raiſon d'une éculée pour chàque ſeptiér, & de même ſur le ſel. Ce droit s'appelle droit de *Stelage*, minage ou meſurage. Il ſe nomme auſſi hallage.

STELLAGE. Voyez SESTÉRAGE & SEXTÉLAGE.

STÉLAGIER. ſ. m. Fèrmièr du Stélage & Haléage. Celui qui léve le Stellage.

STELLA. ſ. f. Nom propre d'une Rivière des États de Veniſe. *Stella, Tilaventum minus, Tilavemptus minor.* Elle coule dans le Frioul, un peu au levant du Tajamento, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, entre l'embouchure de cette rivière, & la ville de Marano. Maty.

STÉLLIONAT. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. C'eſt une éſpéce de crime qui ſe commet par la tromperie dont uſent les parties en contractant, quand elles vendent ou hypothéquent des immeubles d'une aûtre manière qu'ils ne ſont en éffet. On commet le *ſtellionat*, quand on vend un hèritage comme ſien, qui appartient à autrui; quand on l'hypothéque comme franc & quitte, quoi qu'il ſoit déja obligé & hypothequé à d'aûtres. On vend du cuivre dôré pour de l'or. Cujas dit que ce mot vient de *ſtellio*, qui eſt une éſpéce de petit lézard éxtrêmement fin, deſorte qu'on a appellé de ſon nom toute ſorte de dol & de tromperie qui ne peut être déſignée par un nom propre. Il en eſt traité au Digeſte livre 47. Tit. 20. au Code livre 9. Tit. 34. Les Romains donnoient le nom de *ſtellionat* à toutes ſortes de crimes qui n'avoient point de nom propre.

STÉLLIONATAIRE. ſ. m. & f. Faux vendeur qui a commis un ſtellionat. *Stellionatarius.* On condamne par corps les *ſtellionataires* & faux vendeurs à racheter les rentes qu'ils ont aſſignées ſur de fauſſes hypothéques, ſur des biens qui étoient déja engagez ailleurs, ſans en avoir fait mention.

STENAY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sataniacum, Caſtrum Satanagium, Aſtenidum, Stadinum. Stenaum, Stenacum, Satanacum.* Elle étoit autrefois du Duché de Bar, mais elle eſt de la Champagne dèpuis l'an 1633. *Stenay*, eſt fort, défendu par une bonne Citadelle, & ſitué ſur la Meuſe, à ſept lieuës au deſſous de Vèrdun, & à ſix au deſſus de Sedan. Maty. Valois *Not. Gall. p.*

STENDEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte, ſituée dans la vieille Manche de Brandebourg, ſur la rivière de Vecht, près de l'Elbe, & à dix lieuës de la ville de Magdebourg, vèrs le Nord. *Stendelia.* Maty.

STENFORD. ſ. m. BORCH STENFORDE. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Stenovordia.* Elle eſt ſur le Vecht, à ſix lieuës de la ville de Munſter, vèrs le couchant méridional. *Stenford* a une Univèrſité, & elle eſt Capitale d'un Comté qui appartient aux Comtes de Bentheim.

STENTÉ. Voyez Stanté.

STENTORÉE. adj. f. C'eſt une épithéte qu'on donne quelquefois à une voix éxtraordinairement forte. *Vox ſtentorea.* Ce qui vient de *Stentor* dont parle Homère au 5. de l'Iliade, qui faiſoit entendre ſa voix au deſſus de celles de 50. hommes, & qui a donné lieu à un provèrbe Grèc.

SAN STEFANO. C'eſt à dire S. Étienne. Nom d'un Bourg des États de Parme. *Fanum S. Stephani.* Il eſt Chèf d'un Marquiſat, feudataire de l'Empire, ſitué entre le Plaiſantin, & l'État de Gènes, le long de la rivière de Taro, dèpuis ſa ſource juſqu'au Val de Taro. Maty.

San Stefano, Porto. Portus S. Stephani. Port de l'État delli Preſidii, en Toſcane. Il eſt défendu par une bonne fortereſſe ſituée ſur la pointe d'une petite preſqu'iſle, à deux ou trois lieuës de la ville d'Orbitelle, vèrs le couchant. Maty.

STEPHANSWÈRT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou fortereſſe des Païs Bas. *Stephanoverda.* Elle eſt dans la Gueldre Éſpagnole, ſur une petite iſle de la Meûſe, entre Ruremonde & Maſeyck, à une lieuë de celle-ci & à deux de l'aûtre. Maty.

STÈRCORAIRE ou STÈRCORANISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte *Stercorarius, a. Stercoraniſta.* Le Cardinal Humbèrt dans ſa réponſe à Nicétas Pectorat le traite de *Stèrcoraniſte*, non pas qu'il crût comme les *Stèrcoraniſtes* que l'Euchariſtie, comme les aûtres viandes fut ſujette à la digeſtion & à toutes ſes ſuites; mais parce qu'il diſoit qu'elle rompoit le jeûne, ce qui paroiſſoit à Humbèrt être une éſpéce de Stèrcoraniſme, parce qu'il croyoit que l'èrreur des *Stèrcoraniſtes* ſuivoit de là.

STÈRCORANISME. ſ. m. Héréſie, Èrreur, Secte des Stèrcoraniſtes. *Stèrcorariorum hæreſis.*

STÈRCUTIUS. ſ. m. Surnom que l'antiquité donna à Saturne parce qu'il fut le prémiér qui apprit aux hommes l'art de fumer la tèrre *Stercutius.*

Ce mot vient de *Stercus*, fumier.

STÉREL. ſ. m. Nom d'une Contrée de Provence, qui s'appelle encore ainſi du nom de ſes anciens habitans les Sueltères, ou Seltères, dont Pline parle, L. III. C. 4. *ſuelterorum* regio. Le *Stérel* eſt au deſſus de Fréjus. Valois, *Not. Gall. p.* 536. Bouche *Hiſt. de Prov. L. VII. C.* 7.

STÉRÉOBATE. Voyez SOUBASSEMENT.

STÉRÉOGRAPHIE. ſ. f. Art de tracer les figures des ſolides ſur un plan. *Harris. Stereographia.*

Il vient de ςέρεος, *ſolide*, & γράφω, *je décris.*

STÉRÉOMÉTRIE. ſ. f. C'eſt la troiſiéme partie de la Géométrie, qui enſeigne à meſurer les corps ſolides, comme les globes, cylindres, navires, &c. & qui fait ſçavoir combien ils peuvent contenir, ou peſer. *Stereometria.*

Ce mot eſt formé du Grèc ςερεὸς, *ſolidus*, ſolide, & μέτρον, *menſura*, meſure.

STÉRÉOTOMIE. ſ. f. Science qui enſeigne la ſection des ſolides; comme dans les profils d'Architecture, les murs, & aûtres ſolides couppez.

Ce mot eſt compôſé du Grèc ςερεὸς, ſolide, *ſolidus*, & τομὴ, *ſectio*, ſection.

STÉRILE. adj. m. & f. Qui ne rapporte point de fruit; qui ne produit rien; infructueux. *Sterilis.* Il ſe dit au propre des animaux qui n'ont pas la vertu d'engendrer. C'étoit un grand chagrin aux femmes des Patriarches d'être *ſtériles*, de n'avoir point d'enſans. Les mules ſont *ſtériles*, parceque c'eſt une éſpéce de monſtre engendré de deux éſpéces. On dit auſſi, que des tèrres ſont *ſtériles*, quand elles rapportent peu ou point de blez, de fruits, &c. On dit qu'une année eſt *ſtérile*, quand les tèrres ont peu rapporté, ou rien du tout.

Stérile, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Sterilis, infertilis.* Un Auteur eſt *ſtérile*, un livre eſt *ſtérile*, un génie eſt *ſtérile*, quand il a peu de penſées, peu d'invention, quand il eſt ſèc, peu abondant. *Sterilis, infertilis.* Une muſe pareſſeûſe & *ſtérile.* Boil. Un travail eſt *ſtérile*, quand il eſt ingrat, quand il n'apporte aûcune utilité. Une amitié *ſtérile*, & infructueûſe. Pourquoi amuſer les gens par des complimens *ſtériles*, quand on eſt hors d'état de leur rendre des ſèrvices réels? Bell. Des connoiſſances ſont *ſtériles*, quand on n'en peut tîrer aucun avantage, ni profit. L'éſprit tombe dans la langueur, lorſqu'on eſt dans un lieu *ſtérile* en avantures, & en nouvelles. M. Ésp.

STÉRILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſtérile; & ſe dit tant au propre qu'au figuré. *Stérilitas.* La *ſtérilité* d'une femme, d'une tèrre, d'un éſprit, d'un travail. Les ſept années de *ſtérilité* de l'Égypte. Dieu vèrſe l'abondance, ou produit la ſtérilité ſelon qu'il le trouve à propos pour l'éxèrcice de ſa miſéricorde ou de ſa juſtice, Ju. La *ſtérilité* du Mèrcure reſſemble, diſent les Alchymiſtes, à celle des femmes qui ſont trop froides & humides, qui, ſi elles étoient purgées & échaufées, ſe réléveroient de leur *ſtérilité*, comme le mèrcure lors qu'il eſt purgé ſelon les Régles. Dict. Hèrm.

STÈRLING. ſ. m. Tèrme de Monnoye. C'eſt un mot Anglois dont on fait ſouvent mention en France, à caûſe du grand commèrce qu'on a avec l'Anglètèrre. *Sterlingus nummus.* C'étoit autrefois une monnoye ainſi nommée d'un nom d'un château d'Écoſſe appellé *Stèrling*, ou *Striweling*, où elle fut premièrement battuë, comme dit Buchanan.

Quelques-uns dèrivent ce mot de *ſtèrling*, qui ſignifie *béc d'étourneau:*

neau. C'étoit une monnoye blanche au titre de 8 deniérs de fin, où le Duc de Guyenne étoit répréſenté avec une épée au bras droit, & une main de Juſtice à la gauche : & comme cette figure reſſembloit à un bec d'étourneau, elle fut nommée par ſobriquet *ſterling*; & Lindwodus eſt de ce ſentiment, qui dit avoir vû des monnoyes avec quatre oiſeaux ſemblables, dont la croix étoit cantonnée. On n'eſt pas certain de ſa valeur. Salmonet dérive ce mot de *ſterlingue*, qui eſt une monnoye d'AnglETèrre peſant 32 grains de ble. Voyez Ménage. Du Cange en rapporte pluſieurs aûtres origines tirées de Watſius & de Somnerus. Cambden & Spelman diſent que ce mot vient des Allemands voiſins de Dannemarc, qu'ils appelloient *Eſterlings*; & quand ils vouloient parler d'une monnoye meilleure que celle de France & de Normandie, ils l'appelloient monnoye des *Eſterlings*, ou des Rois de Saxe, qu'on avoit appellé *Eſterling* parce qu'à l'égard des aûtres Saxons, ils avoient une habitation plus orientale, ou ſelon Larrey, parce que dans l'orient d'Allemagne, où l'on battoit une monnoye plus fine qu'ailleurs, & que Richard I. en fit venir les Monnoyeurs que le Peuple nomma *ſterlings*, du mot Anglois *Eaſterling*, qui ſignifie Oriental, & d'où par corruption s'eſt fait *Eſterling*, & enſuite *Stèrling*. Elizabèth ayant fait reformer la monnoye dans ſes États, de ſorte qu'on n'en vit plus que d'argent fin & ſans mélange, on donna à cette nouvelle monnoye le nom de *Sterling*. Telle eſt l'origine de ce nom. *Larrey dans Elizabeth p.* 48. Depuis, ce mot a paſſé pour poids, & faiſoit valoir une ſomme le décuple; de ſorte qu'un ſol *ſterling* valoit dix ſols. Maintenant (1700.) La livre *ſterling*, vaut environ 13 à 14 livres monnoye de France. Les Marchands Anglois tiennent encore leurs livres par livres, ſols & deniérs *ſterlins*. La livre vaut dix livres, le ſol dix ſols, & le deniér dix deniérs. En ce ſens c'eſt une monnoye de compte.

STÈRLING. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Écoſſe, capitale du Comté de *Sterling*, & ſituée ſur le Forth, à dix lieuës d'Édimbourg, vèrs le couchant. *Sterlinga*, *Strivalinum*, anciennement, *Mons Doloroſus*. Il y a dans cette ville un aſſez bon château. MATY.

Le Comté de STÈRLING. *Sterlinga*, *Sterlinenſis Præfectura*. Province de l'Écoſſe Méridionale. Elle eſt le long de la rivière de Forth, joignant le golfe de ce nom, vèrs le couchant. Sa longueur eſt de huit lieuës, & ſa largeur environ de trois. Il y a beaucoup de Nobleſſe en cette Province. Les Romains y arrêtèrent leurs conquêtes, & ils dreſſèrent un rempart, qui alloit de *Stèrling*, juſqu'au golfe de Cluyd, pour empêcher les Barbâres de faire des courſes ſur les Tèrres qui reconnoiſſoient leur Empire. Ses lieux principaux ſont *Stèrling* capitale, & Falkirk. MATY.

STÈRNBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Brandebourg, ſituée dans un Duché qui porte ſon nom, à ſix lieuës de Francfort, ſur l'Odèr, vèrs le levant. *Stellomontanum*. MATY.

Le Païs ou le Duché de STÈRNBÈRG. *Stellomontanus Ager*, ou *Ducatus*. Contrée de la nouvelle Marche de Brandebourg en Haute Saxe. Elle eſt vèrs la Sileſie, entre la Warte & l'Odèr. Elle peut avoir dix lieuës de long, & quatre de large. Le païs en eſt fort montagneux, & ſes lieux principaux ſont Stèrnbèrg & Droſſen. MATY.

STÈNOCLINOMASTOÏDIEN. adj ou ſ. m. Qui ſe dit d'un muſcle en Anatomie. *Sternoclinomaſtoïdius*. Le prémiér des quatorze muſcle de la tête eſt l'abaiſſeur. Il ſe nomme *Stèrnoclinomaſtoïdien*. Il a ſon commencement à la partie ſupérieure & latérale du prémiér ôs du ſtèrnum, & à la moyenne de la clavicule, il va montant obliquement s'inſérer à la partie ſupérieure de l'apophyſe maſtoïde. C'eſt lui qui fait baiſſer la tête ſur la poitrine en la fléchiſſant.

Ce nom eſt compoſé de στέρνον, *ſternum*, & μαστοειδὴς, *maſtoïde*, parce qu'il aboutit d'un côté au ſtèrnum, & de l'aûtre à l'apophyſe maſtoïde, & de κλίνω, *j'incline*, j'abaiſſe, parce qu'il fait incliner la tête.

STÈRNOHYOÏDIEN. ſ. m. ou adj. Qui ſe dit en Anatomie d'un muſcle de l'ôs hyoïde. *Sternohyoïdius*. Le cinquième ou dèrniér muſcle de l'ôs hyoïde eſt le *Sternohyoïdien*, qui prend ſon origine de la partie intèrne du prémiér ôs du ſtèrnum, & qui montant le long de la trachée artère, va s'inſérer à la bâſe de l'ôs hyoïde, qu'il tire en bas. DIONIS.

STÈRNON, ou STÈRNUM. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un ôs qui fait le devant de la poitrine, & qui eſt placé au milieu des côtes. On l'appelle vulgairement le *brechet*. Il eſt fait d'une ſeule piéce dans les adultes; mais dans le fœtus on y en diſtingue pluſieurs ſelon la divèrſité des âges : Kerckringius n'y en a jamais remarqué plus de ſix. Le *ſtèrnon* a à ſon extrémité inférieure un cartilage qu'on appelle *xiphoïde*, ou *enſiforme*, parce qu'il reſſemble à la pointe d'un épée; on l'appelle auſſi *la fourchette*, à cauſe qu'il eſt ſouvent ſéparé en deux. Les fœtus de quatre mois ont le *ſternon* tout cartilagineux; enſuite il s'endurcit peu-à-peu.

Ce mot vient du Latin *ſterno*, parce que le *ſternon* eſt comme couché ſur la poitrine.

STÈRNOTIROÏDIEN. adj. & ſ. m. Tèrme d'Anatomie, nom d'un muſcle du larinx. *Sternotiroïdius*. Les deux prémiers muſcles communs du larinx ſont les *Stèrnotiroïdiens*, ou bronchiques. Ils prennent leur origine de la partie ſupérieure & inférieure du prémier ôs du ſtèrnum; Ils montent le long des cartilages de la trachée artère, & ſe vont inſérer à la partie latérale du tiroïde : ils tirent le larinx en bas. DIONIS.

STÈRNUTATIF, IVE. adj. Qui provoque l'étèrnuëment, *Sternutatorius*. Le tabac en poudre, la bétoine, ſont des drogues *ſternutatives*, qui font étèrnuer.

STÈRNUTATOIRE. ſ. m. & adj. Médicament propre à faire étèrnuer. *Medicamentum ſternutatorium*. Il y a des *ſternutatoires* doux, & de violens. Les prémiérs ſont la bétoine, la ſauge, la marjolaine, le tabac, &c. Les violens ſont l'euphorbe, l'éllébôre blanc, le pirètre. Les *ſtèrnutatoirés* agiſſent en picotant par leurs parties âcres la membrâne intèrne des narines qui eſt fort ſenſible, & en fondant la ſéroſité qui eſt contenuë dans les glandes du nez, & dans pluſieurs ſinus ſituez à la bâſe du crâne & dans l'ôs du front. On fait divèrſes poudres *ſtèrnutatoirés* compôſées de pluſieurs ſimples.

STÈRTZINGEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville d'Allemagne, *Stiriacum*, anciennement *Vipitenum*, *Vepitenum*, *Fortia Caſtra*. Ce lieu eſt dans le Tirol, ſur l'Eiſock, à ſix lieuës d'Inſpruck, vèrs le midi. On fabrique à *Stèrtzingen* de bonnes lâmes d'épée, & on dit qu'il y a des mines d'argent dans ſon Tèrritoire. MATY.

STÉROPÉ. ſ. f. Nom d'une Nymphe fille d'Atlas, *Sterope*. Elle fut miſe dans les Aſtres & c'eſt l'une des Pléiades.

STÉROPES. ſ. m. Nom de l'un des Ouvriérs de Vulcain. *Steropes*. Ce mot vient de στεροπὴ, *éclair*, parce qu'il travailloit à fabriquer la foudre, & aux éclairs pour Jupitèr.

STÈRQUILIEN. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Romains. *Sterquilinus*. On peut retenir le nom Latin dans nôtre langue. *Stèrquilin* préſidoit aux engrais de la tèrre. Il avoit ſoin des amendemens de la tèrre & on l'invoquoit pour cela.

STÉTTIN. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de la Poméranie Royale. *Stetinum*. Elle eſt dans le Duché de *Stettin*, ſur l'Odèr, à ſept lieuës de Stargard, vèrs le couchant. *Stettin* étoit la réſidence des Anciens Ducs de Poméranie. Il eſt fort, défendu par une bonne citadelle, & orné d'une Univèrſité. L'Électeur de Brandebourg la prit l'an 1677, & il la rendit aux Suédois par la paix de S. Germain en Laye l'an 1679. MATY.

Le Duché de STETTIN. *Stetinenſis Ducatus*. Province de la Poméranie Royale. Elle eſt entre le Comté de Gutzkow, le Duché particuliér de Poméranie, le Marquiſat de Brandebourg, & le Duché de Mécklengourg. Ce païs peut avoir trente-huit lieuës du nord-oueſt, au ſud eſt; ſa longueur varie depuis ſept juſqu'à dix lieuës. L'Odèr ſe diviſe en deux parties. On trouve au couchant de l'Odèr, *Stettin* Capitale, Gartz, Anclan, Demmin, Treptow, Vekèrmunde, & Jaſenitz; & dans l'orientale Dam, Golnow, Piritz, & Woltin. L'Électeur de Brandebourg conquit ce Duché aux années 1676 & 1677. La partie orientale lui en eſt reſtée par la paix de S. Gèrmain, à la réſerve des villes de Dam & de Golnow, qu'il tient pourtant en engagement pour la ſomme de 50 mille écus. MATY.

STETTIN, NIEN-STETTIN, ſ. m. C'eſt à dire, la nouvelle *Stettin*. *Stetinum novum*. Petite ville mal peuplée. Elle eſt dans la Caſſubie, Province de la Poméranie Ducale, ſur le petit lac de Wilem, & à dix lieuës de Collin, vèrs le midi. MATY.

STEWARD. Voyez SENECHAL.

STEYR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Autriche. *Styra*, *Stira*. Elle eſt ſur une montagne, au confluent de la rivière de *Steyr* avec l'Ens, & à trois lieuës au deſſus de la ville de ce nom. Quelques Géographes prennent *Steyr* pour l'ancien bourg du Norique, nommée *Aſtir*, *Aſturies*, *Caſturis*, les aûtres pour la ville du même Norique, nommée *Claudivium*, *Claudionum*, *Claudia*; Mais il n'y a pas une grande cèrtitude en tout cela. MATY.

STHÉNION, SOSTÉNIUM, ſ. m. ISTENIA, STEGNA. ſ. f. Nom d'un bourg de la Romanie, ſitué ſur le Canal de Conſtantinople, au milieu du chemin de la ville de ce nom à la mèr noire. *Soſthenium*. Ce lieu eſt ſur le petit golfe de *Sthenion*, en Latin *Soſthenius Sinus*, & anciennement *Leoſthenium*, *Leoſthenes*, & *Portus Senum*. MATY.

STI.

STIGHILL. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Northumbèrland,

thumberland, en Anglete̊rre. *Stigbilla.* Il eſt près du bourg de Séton, & on le prend pour l'ancienne *Segedunum*, petite ville des Ottadins. MATY.

STIGLIANO, STILLIANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Stilianum.* Il a titre de Principauté, & il eſt ſitué dans la Baſilicate, à cinq lieuës de Turſi, vers le couchant. MATY.

STIGLIANO, Bains. Voyez Bracciano.

STIGMATES. ſ. m. & plur. Tèrme que les Religieux de S. François ont mis en uſage pour éxprimer les marques, & impreſſions que Nôtre Seigneur avoit fait de ſes playes ſur le corps de leur Séraphique Père Saint François. *Stigmata.* Ce fut un matin vèrs la Fête de l'Éxaltation de la Sainte Croix 14ᵉ Septembre en 1224, que S. François priant ſur le mont Alvèrne où il s'étoit retiré pour y paſſer ſon carême de S. Michel, c'eſt-à-dire, les quarante jours, qu'il avoit coutume de jeûner depuis l'Aſſomption de Nôtre Dame juſques à la fin de Septembre, il vit un Séraphin ayant ſix ailes ardentes & lumineûſes, qui deſcendoit du haut du Ciel d'un vol très-rapide. Quand il fut proche il vit entre ſes ailes la figure d'un homme, ayant les mains & les piéds étendus, & attachez à une croix. Deux ailes s'élévoient au deſſus de ſa tête, deux étoient étenduës pour voler & deux couvroient tout ſon corps. Cinq rayons partirent des cinq playes du crucifié, & vinrent aboutir aux cinq mêmes parties du corps de S. François. Dès que la viſion eût diſparu commencèrent à paroître à ſes mains & à ſes piéds les marques des cloux, commes il les avoit vûs dans l'image du crucifix. Ses mains & ſes piéds paroiſſoient pèrcez de cloux dans le milieu: les têtes des cloux ſe voyoient au dedans des mains & au deſſus des piéds, & les pointes répliées de l'aûtre côté & enfoncées dans la chair. A ſon côté droit paroiſſoit une cicatrice rouge, comme d'un coup de lance; & ſouvent elle jettoit du ſang, dont ſa tunique & ſes fémoraux étoient arroſez. Dieu confirma l'impreſſion miraculeûſe de ces *Stigmates* par pluſieurs aûtres miracles. Quelque ſoin que prit S. François de cacher ſes *Stigmates*, il ne pût empêcher qu'on ne vit ceux des mains & des piéds. Ils furent vûs pendant ſa vie par pluſieurs des ſes confrères, qui l'aſſurèrent par ſèrment, par des Cardinaux, qui comme dit S. Bonaventure, qui en rendirent témoignage de vive voix & par écrit, & la marquèrent dans les Prôſes, les Hymnes & les Antiennes qu'ils compoſèrent à l'honneur du Saint. Aléxandre IVᵉ les vit, & il l'atteſta un jour en prêchant au peuple, en préſence de S. Bonaventure qui le rapporte, & de pluſieurs Frères Mineurs. Après la mort du Saint plus de cinquante de ſes Religieux les virent auſſi bien que Sainte Claire avec ſes ſœurs, & une multitude innombrable de ſeculiérs, dont pluſieurs les baiſèrent, & les touchèrent de leurs mains pour plus grande cèrtitude. Pendant ſa vie il cacha ſi bien la playe de ſon côté qu'il n'y eût que trois de ſes Frères qui s'en apèrçurent, mais après ſa mort elle parut évidemment comme les aûtres. Elle avoit trois doigts de large. Voyez S. Bonaventure dans la vie du Saint. C. 13. Et Vading dans les Annales de ſon ordre à l'an 1224. n. 2. & 3.

Mais il n'y a dans l'uſage ordinaire, que pour ces marques imprimées ſur le corps de S. François, & pour cette fête que l'on ſe ſèrve du mot de *Stigmates* en nôtre langue. Quoique S. Paul aux Galates VII. 27. dit qu'il porte ſur ſon corps *Stigmata Domini Jeſu*, pas un de nos Traducteurs que je ſçache, n'a traduit les *Stigmates*, mais les flétriſſures, GENEVE mal; les enſeignes, LOVAN. les marques du Seigneur Jéſus. PORT-R. BOUH. SIM. M. Simon remarque que S. Paul fait alluſion aux marques dont on marquoit les éſclaves & les ſoldats, nouvellement enrollez. Les pèrſécutions qu'il avoit ſouffértes en prêchant l'Évangile étoient autant de marques par leſquelles on pouvoit connoître qu'il étoit véritablement à J. C. & il y a même de l'apparence qu'il fait auſſi alluſion à la marque que les faux Apôtres, dont il parle, avoient reçûë en ſe faiſant circoncire.

Ce mot ſe dit encore d'une fête que l'on célèbre en mémoire de ce miracle, & qu'on appelle la Fête des *Stigmates*, ou ſimplement les *Stigmates* de S. François. La Meſſe, l'Office des *Stigmates* de S. François. Prêcher les *Stigmates* de S. François.

Il y a une Archiconfratèrnité des *Stigmates* de S. François, ou Congrégation érigée en honneur des *Stigmates* de S. François par Fridéric Pizzi Chirurgien de Rome, qui s'aſſocia quelques pèrſonnes pieûſes, qui prirent avec lui le deſſein d'imiter autant qu'il leur ſeroit poſſible l'humilité & la mortification de Saint François, & après en avoir conféré avec un Religieux de ſon Ordre du couvent de S. Pièrre *in montorio*, ils obtinrent le conſentement de Clément VIIIᵉ & s'aſſemblèrent pour la première fois dans l'Égliſe de ce convent le 21ᵉ d'Août de l'an 1594. On dreſſa des Statuts du conſentement du Cardinal Ruſticucci Vicaire du Pape. Ces Statuts ayant été corrigez & mis en meilleur ordre, furent confirmez par Clément X. l'an 1673. & s'y obſèrvent avec beaucoup d'éxactitude. L'Égliſe de S. Pièrre, *in montorio*, étant trop loin, Clément VIII. leur accorda celle des 40 martyrs au quartiér *della Pigna*, ou de la Pomme de Pin; & érigea cette Compagnie en Archiconfratèrnité, qui eſt devenuë très-conſidérable par le nombre de Prélats & de Nobleſſe Romaine qui y eſt entrée. Au reſte, Nobles & roturiérs y ſont reçûs indifféremment pourvû qu'ils ſoient de bonnes mœurs, dequoi l'on fait une recherche éxacte. Cependant les Cabarétiérs & quelques aûtres profeſſions en ſont éxclus. Leurs principaux éxèrcices ſont la viſite des malades & des hopitaux, & en particuliér de celui de S. Jean de Latran où ils vont tous les mèrcredis où le jeudi quand le mèrcredi eſt fête. Ils ont ſoin des veuves & des orfelins des pauvres confrères. Ils aſſiſtent gratuitement aux entèrremens des confrères morts, dont les corps ſont portez par quatre confrères vêtus de ſacs blancs. Ils font pluſieurs proceſſions pendant l'année, dont la plus célébre eſt celles du jour de S. Matthieu, où l'on porte une phiole, où il y a du ſang des *Stigmates* de S. *François*. Tous les Dimanches & les Fêtes ils récitent dans leur Égliſe l'Office de la Sainte Vièrge, excèpté que chaque premiér Dimanche du mois ils récitent celui du S. Sacrement, après lequel ils font la communion générale. Ils diſent auſſi ſouvent l'Office des morts pour les confrères décédez: tous les Vendredis au ſoir ils récitent celui de la Sainte Croix, après lequel ils prennent la diſcipline en mémoire de la Paſſion de Nôtre Seigneur, & on leur fait une éxhortation. Le lundi & mèrcredi de la ſemaine Sainte ils prennent auſſi la diſcipline, & tous les jours de Carême ils diſent les ſept Pſeaumes pénitentiaux, les Grandes Litanies des Saints & les prières qui ſuivent. Leur habillement conſiſte en un ſac de couleur de cendre lié avec une groſſe corde, à laquelle eſt attaché un chapelet de bois tout ſimple, au côté gauche de leur ſac, ils ont un écuſſon des armes de l'Ordre de S. François, qui ſont deux bras croiſez l'un ſur l'aûtre, l'un nud, & l'autre révêtu d'une manche, les mains pèrcées de clous, & ces bras ſont pôſez ſur une croix de bois. Ils vont en proceſſion nuds piéds avec des ſandales de cuir. Quelquefois ils mètrent un chapeau, & leur capuce eſt abaiſſé ſur leur viſage qui eſt entièrement couvèrt. Ils tiennent auſſi entre leurs bras une Croix de bois. P. HÉLYOT, T. VII. C. 50.

Chez les Anciens, *ſtigmates* étoit une marque qu'on mettoit ſur l'épaule gauche des ſoldats qu'on enrôlloit. Autrefois les *ſtigmates* étoient proprement des éſpèces de notes ou d'abbréviations faites ſimplement de points diſpôſez en pluſieurs manières, en triangle, en quarré, en croix, &c. tèls que ſont ceux des figures de Géomance, ſur leſquèls on fonde de très-vaines divinations.

STIGMATES, en tèrmes de Médecine, ſont des points qui ſe voyent ordinairement aux côtez du ventre des inſectes, & particulièrement au ſpondilis, qui eſt un des plus grôs. *Stigmata, puncta.* Ce ſont les extrémitez de cèrtains vaiſſeaux attachez à leurs côtez, qui paroiſſent en déhors à chaque nœud, & qui leur tiennent lieu de poumon.

STIGMATISER. v. a. Marquer une pèrſonne au front. *Cauterio notare.* On *ſtigmatiſoit* autrefois les ſerfs fugitifs. Encore aujourd'hui en Levant pour les fautes qui ſe font ſur mèr, on *ſtigmatiſe* la face avec un fèr chaud. Les déſèrteurs par les Réglemens de la Hanſe Teutonique doivent avoir la face *ſtigmatiſée* & flétrie d'un fèr ardent, imprimant la marque de la ville en laquelle ils ſont punis.

STILARI. ſubſt. maſc. Capo Stilari. Bourg de la Natolie propre. *Promontorium Stilari.* Il eſt ſur le Cap Blanc, ou de *Stilari*, qui eſt au couchant de Smirne, vis-à-vis de l'iſle de Scio. MATY.

STILBÉ. ſ. f. Nom d'une Nimphe. *Stilbe.* Elle eût d'Apollon un fils nommé Lapithes, d'où ſortirent les Lapithes fameux dans la Fable.

STIL DE GRUN, ou DE GRAIN. ſ. m. *Terra flava, ſeu color flavus.* C'eſt une couleur jaûne faite d'une éſpèce de craye ou de marne blanche qu'on réduit en pâte, & qu'on teint avec la décoction de graines d'Avignon faite dans de l'eau & un peu d'alun: on forme enſuite cette pâte en petits pains tortillez qu'on laiſſe ſécher: c'eſt ce qu'on appelle *ſtil de grain*, ou *de grun*. On s'en ſert pour peindre en huile & en miniature. Quelques-uns font venir ce mot du Flaman *ſchytgeel*, qui ſignifie *couleur jaûne*, ou de l'Anglois *green*, qui veut dire *vèrd*, à cauſe que la graine d'Avignon dont on fait cette couleur, fait du vèrd & du jaûne.

STILE. ſ. m. (Quelques-uns écrivent encore *ſtyle.*) Poinçon ou groſſe aiguille avec la pointe de laquelle les Anciens écrivoient ſur des tablettes de cire, de plomb, &c. & dont on ſe ſert encore aujourd'hui pour écrire dans des tablettes d'yvoire, ou de

de papiér prèparé. *Celtes, ſen ſtilus, vers.* *Stils* d'argent, *ſtile* d'or. J'ai pèrdu le *ſtile* de mes tablettes.

Ce mot eſt l'origine des aûtres ſignifications de ce mot François.

S T I L E, en tèrmes de Chirurgie eſt un inſtrument de fèr rond & long, & qui va en diminuant vèrs le bout, de ſorte qu'il a une figure conique. Il s'introduit tout rouge & ardent dans les canules, & ſe retîre auſſi tôt. On l'introduit & le retîre autant de fois qu'il eſt nécesſaire. Il eſt bon pour cela d'avoir deux *ſtiles*, pour les introduire altèrnativement. S C U L T E T. *Tab. IX. fig. VI.*

S T I L E, en tèrmes de Gnomonique & d'Aſtronomie, eſt une aiguille, ou aûtre piéce de bois, ou de métal, qu'on éleve ſur un plan, qui ſèrt à un cadran pour faire de l'ombre, & pour marquer les heures. *Gnomon.* On éléve un *ſtile* à plomb ſur un plan horiſontal, pour trouver la ligne méridienne par ſon ombre. Les *ſtiles* des cadrans ſont quelquefois à plomb, quelquefois inclinez. L'ombre du *ſtile* de l'horloge d'Achaz recula de dix degrez.

S T I L E, en tèrmes de Botanique ſe dit de la partie qui s'éleve du milieu de la fleur, & qui par ſa partie inférieure porte ſur le fruit ou la ſemence. *Stylus.* Ceci eſt tiré de M. Harris. Nos Botaniſtes diſent piſtille, *piſtilum*, & non pas *ſtyle*. Voyez l'introduction de M. De Juſſieu.

Vieux, & Nouveau *ſtile*, en tèrmes de Chronologie, ſe dit d'une manière différente de ſupputer, à cauſe du retranchement de dix jours dans le Calendrier, par la réformation faite par le Pape Grégoire XIII. en 1582. *Stylus antiquus, ſtylus novus.* La ſupputation des Proteſtans s'appelle le vieux *ſtile*, parcequ'ils n'ont pas voulu recevoir cette réformation du Pape; & le *ſtile* nouveau eſt la ſupputation des Catholiques, differente de dix jours. Ainſi quand les Catholiques comptent, par éxemple le 21 Mars, les Proteſtans ne comptent que le 11. Il y a beaucoup d'endroits où le nouveau *ſtile* eſt en uſage parmi les Proteſtans; & il y a de l'apparence que le vieux *ſtile* s'abolira peu à-peu tout à-fait. A la Diéte de Ratiſbonne, il a été arrêté par le corps des Proteſtans de l'Empire qu'au 18. de Février 1700. l'on retranchera onze jours du vieux *ſtile*, pour ſe conformer à l'avenir au nouveau. On a fait le même réglement en Suéde, & en Dannemark. Cette réformation devenoit d'autant plus nécesſaire qu'en l'année 1700, la différence entre le vieux & le nouveau *ſtile* augmentoit d'un jour; enſorte qu'on n'eût compté que le 10 de Mars dans le vieux *ſtile*, lorſqu'on auroit compté le 21. dans le nouveau: la raiſon eſt que l'année 1700. n'eſt point biſſextile dans le nouveau, au lieu qu'elle l'eſt ſelon le vieux *ſtile*: ce qui fait l'augmentation d'un jour.

S T I L E, ſignifie principalement la façon particulière d'éxpliquer ſes penſées, ou d'écrire, qui eſt differente, ſelon les Auteurs, & les matières. *Stylus, dictionis character, forma, ratio.* Les Maîtres de l'Art ont réduit les manières d'écrire ſous trois genres. Le *ſtile* ſublime. *Sublimis.* Le *ſtile* ſimple. *Simplex.* Et le *ſtile* médiocre. *Mediocris, & infimus ſtylus.* En général, la matière doit détèrminer le choix du *ſtile*. V I L L. Le *ſtile ſublime* doit être majeſtueux, & ſoutenu d'éxprèſſions nobles, & capables de donner une haute idée: il doit être élevé, ſans être guindé. *Le ſtile ſimple* doit être naturel, ſans pompe, & ſans ornemens: mais il ne doit pas être bas & rampant, ſous prétexte d'être *ſimple*. Le *ſtile médiocre* participe de la grandeur du ſublime, & de la ſimplicité du ſimple. I D. Le *ſtile* familiér, eſt celui dont on ſe ſèrt en convèrſation; & le *ſtile* bas, ou populaire, celui dont uſe le peuple, ou dont on uſe dans le comique, ou le burleſque. Il ſoutient ſi bien la grandeur & la pompe de ſon *ſtile*, ſelon la dignité du ſujèt, que j'ai accoutumé de lui dire, que ſon *ſtile* n'eſt qu'or & azur. V A U G. Saint Jérôme appelle Saint Hilaire le Rhône de l'Éloquence Latine, par rapport au caractère de ſon *ſtile*, qui eſt violent & rapide, comme le cours de ce fleuve. D U P I N. Le *ſtile* Proſaïque en vèrs eſt auſſi défectueux qu'un *ſtil*. Poëtique en Prôſe. M É N. Les Penſées de Tèrtulien tirent une partie de leur force de ſon *ſtile* dur & barbâre. B O U H. Le *ſtile* que vous appellez tendre & coulant, eſt mol & éffeminé. G. G. Il n'y a rien de plus ridicule que de conter une chôſe grande en *ſtile* bas. L A F O N T. Quelquefois l'Arioſte de la plus haute gravité de ſon *ſtile* tombe dans des baſſeſſes à peine dignes du burleſque. I D. Le *ſtile* des Myſtiques eſt un *ſtile* hypèrbolique, & figuré. B O S S. Le *ſtile* des pèrſonnes grâves & ſerieuſes, eſt un *ſtile* ſec, auſtère, & ſans ornemens. V I L L. Le meilleur *ſtile* du monde pèrd ſa vigueur à force de le limer, & de le polir. L E V A Y E R. Ariſtote appelle un *ſtile* agréablement aſſaiſonné, un *ſtile* tragique, qui a le nombre, le vèrs & l'harmonie. D A C. L'enflûre du *ſtile* reſſemble à l'embonpoint de ces malades que la fluxion rend bouffis. V I L L. Le caractère principal du *ſtile hiſtorique*, c'eſt la clarté, & la brièveté. I D. Le *ſtile* de l'hiſtorien doit être couppé, & dégagé. I D.

Un ſtile *harmonieux & nombreux, & m'endort.* B O I L.

Budée dont le *ſtile* étoit rude, & mal poli, diſoit pourtant que ſon *ſtile* étoit de *haute lice & reſplendiſſant*: cette phrâſe ſeule le condamne. B A Y. Après que nous avons paſſé la ligne quatre ou cinq fois, il ſemble que nôtre *ſtile* ſoit au deſſus de la Critique. P. L E C O M T E.

On dit auſſi d'un *ſtile* trop pompeux & trop magnifique. *Magniloquentia.* Qu'il friſe le galimathias, un *ſtile* fleuri, ou galant, eſt un *ſtile* enjoüé, badin; un *ſtile* coulant, & uniforme, convient à la narration. Avoir un *ſtile* nourri des Saintes Écritures. L A B R. Un *ſtile* froid & puéril. B O I L. Un *ſtile* enflé & affecté. A R T. D E P. Un *ſtile* riche & abondant. I D. Un *ſtile* ſéc, & aride. I D. Un *ſtile* raboteux, un *ſtile* affreux. B O I L. Un *ſtile* poli, & châtié plaît toûjours infiniment davantage qu'un *ſtile* barbâre, & négligé. B O U H. On dit auſſi qu'un Auteur n'a point de *ſtile*, quand il n'a pas l'art de bien arranger ſes paroles, de bien éxprimer ſes penſées.

On appelle un *ſtile coupé*, ou *Laconique*, & *ſerré*, celui où l'on uſe de peu de paroles. *Stilus Laconicus, conciſus.* *Stile diffus, pompeux*, ou *Aſiatique*, qui eſt mol, chargé de vains ornemens, abondant en paroles inutiles.

On dit, *vieux ſtile*, en matière de palais, pour dire, l'ancienne pratique: & en matière de langue; pour dire, un *ſtile* qui n'eſt plus en uſage. *Antiqua formula.* Monſieur Bayle appelle le vieux *ſtile*, un *ſtile* moiſi & ſuranné.

Régniér ſeul parmi nous formé ſur leurs modelles,
Dans ſon vieux ſtile, *a des grâces nouvelles.* B O I L.

S T I L E, en tèrmes de Juriſprudence, eſt la forme, ou différente manière de faire des procédures, ſuivant les réglemens établis en châque Cour, ou Juriſdiction. *Stylus, formula, methodus.* Le *ſtile* de la Cour de Rome. Le *ſtile* de la Chancelerie contient divèrſes formules, pour dreſſer toutes ſortes de léttres qu'on préſente au Sceau. Le *ſtile* du Parlement, du Grand Conſeil, des Requêtes du Palais, du Châtelet, des Officialitez, ſont différents, & ont chacun leur formule, dont on a fait pluſieurs volumes. Il y a pluſieurs clauſes dans un contrat, qui ne ſont que du *ſtile* des Notaires, & qui ne ſont point conſiderées. M. De Laurière écrit *ſtil*, & au pluriel *ſtils*; *ſtil* ſignifie l'ordre judiciaire, la pratique & manière d'introduire & conduire un procés, la forme de procéder en Juſtice de toutes cauſes, dont pluſieurs livres & Ordonnances ont été faits ès Cours Souveraines & en chacun Bailliage, comme en Bèrry, les Officiers & Praticiens de Bourges & d'Iſſoudun avoient dreſſé un état & Ordre Judiciaire pour conduire & mener à fin tous procès, lequel a été imprimé. Il ſeroit expédient de ramaſſer tous les *ſtils* des Cours Souveraines, & aûtres de ce Royaume & les conférer enſemble & avec les Ordonnances de France & Inſtitutions Forenſes, Traites de Pratiques & Recueils d'Arrêts, pour en faire un écrit & cèrtain. Auſſi les Secretaires, Notaires, Tabellions, & Gréffiers ont leur *ſtile* & formulaire. D E L A U R I È R E. C'eſt une faute. Il faut écrire *ſtile*, & *ſtiles* au pluriel. Nous avons le *ſtile* univèrſel de toutes les Cours & Juriſdictions du Royaume &c. par M. Gauret, en 2 vol. in 4° dont le prémiér traite des matières civiles, & l'aûtre des matières criminelles. Il y a auſſi le *ſtile* du Conſeil du Roi, par le même 1 vol. in 4°.

S T I L E, ſe dit auſſi de la manière différente dont chacun agit & parle. *Agendi, & loquendi, ratio, modus.* S'il ne vous a pas rendu vos livres, c'eſt ſon *ſtile*; il a accoûtumé d'en agir ainſi. Depuis qu'il eſt devenu honnête homme, & qu'il eſt dans le monde, il a pris un autre *ſtile*, il a changé de *ſtile*. Voilà une Dame du haut *ſtile*; c'eſt-à dire, qui fait la Dame de qualité. Les libèrtins me traitteront d'eſprit foible, & timide: car je connois leur *ſtile*. L E P. L. Je connois le *ſtile* des nobles. M O L. Il ne faut point reprendre les aûtres avec chagrin, ni avec aigreur: c'eſt le *ſtile* de la haine. A B. D E V.

Ce langage à comprendre eſt aſſez difficile,
Madame, & vous parliez, tantôt d'un aûtre ſtile. M O L.

S T I L E, en tèrmes de Muſique ſe dit & de la manière de chanter, & de la manière de compôſer. *Ratio cantandi, ratio componendi.* Voyez Boiſſard. On le dit de la manière que châque particulier a de compôſer, ou d'éxécuter, ou d'enſeigner, & tout cela eſt fort different, ſelon le génie des Auteurs du païs & de la nation; comme auſſi ſelon les matières, les lieux, les tems, les ſujèts, les éxprèſſions, &c. Ainſi on dit le *ſtile* de Chariſſimi, de Lully, de Lambèrt, &c. Le *ſtile* des Italiens, des François, des Éſpagnols, &c. Le *ſtile* des Muſiques gayes ou enjoüées eſt bien different du *ſtile* des muſiques grâves ou ſérieuſes; le *ſtile* des muſiques d'Égliſe eſt bien different du *ſtile* des muſiques, pour le théâtre ou la chambre; le *ſtile* des compoſitions Italiennes eſt piquant, fleuri, éxpreſſif, celui des compoſitions Françoiſes, eſt naturel, coulant, tendre, &c. de là viennent divèrſes épithètes

tes pour diſtinguer tous ces différens caractères, comme *ſtile* ancien & modèrne; *ſtile* Italien, François, Allemand, *ſtile* Écléſiaſtique, Dramatique; de la Chambre, &c. *ſtile* gay, enjoüé, fleuri; *ſtile* piquant, pathétique, expreſſif; *ſtile* grâve, ſérieux, majeſtueux; *ſtile* naturel, coulant, tendre affectueux; *ſtile* grand, ſublime, galant; *ſtile* familiér, populaire, bas, rampant, &c.

Les Italiens ont des expréſſions pour tout cela, dont nous avons déja donné & dont nous donnerons à leur rang l'explication. En voici encore quelques unes qui ne ſont pas à négliger. *Stilo Drammatico*, ou *Recitativo*. C'eſt un *ſtile* propre pour exprimer les paſſions. *Stilo Eccleſiaſtico*. C'eſt un *ſtile* plein de majeſté, grâve & ſérieux, capable d'inſpirer la dévotion, & de porter l'âme à Dieu, par conſéquent propre pour l'Égliſe. *Stilo Motectico*, c'eſt un *ſtile*, varié fleuri, & ſuſceptible de tous les ornemens de l'art, propre par conſéquent à exprimer divèrſes paſſions, mais ſur tout l'admiration, l'étonnement, la douleur, &c. *Stilo Madrigaleſco*. C'eſt un *ſtile* propre pour l'amour, la tendreſſe, la compaſſion, & les aûtres paſſions douces, qui remuent agréablement le cœur humain. *Stilo Hyporchematico*. C'eſt le *ſtile* propre pour éxciter la joye, pour la danſe, &c. & par conſéquent rempli de mouvemens vîtes, fort gays & bien marquez. *Stilo Symphoniaco*. C'eſt le *ſtile* propre pour les inſtrumens. Et comme châque inſtrument à ſon éffêt particuliér, il y a auſſi différens *ſtiles*. Le *ſtile* des violons, par éxemple, eſt ordinairement gay; celui des flûtes ſur tout travèrſières eſt triſte, languiſſant, &c. celui des trompètes eſt animé, gai, guèrriér, &c. *Stilo Meliſmatico*. C'eſt un *ſtile* naturel que tout le monde peut chanter prèſque ſans art, il eſt propre pour les Ariettes, les Vilanelles, les Vaudevilles, &c. *Stilo Phantaſtico*. Eſt un *ſtile* p[illegible] pour les inſtrumens, ou une manière de compôſer libre & dégagée de toute contrainte. *Stilo Choraico*. C'eſt le *ſtile* propre pour la danſe, qui ſe ſubdiviſe en autant de manières differentes qu'il y a de danſes. Ainſi il y a le *ſtile* des ſarabandes, des menuèts, des paſſe-piéds, des gavottes, des bourrées, des rigaudons, des gaillardes, des courantes, &c.

STILER. v. act. Inſtruire quelqu'un pour le rendre capable d'agir ſuivant cèrtaines manières. *Inſtruere*, *formare*, *efformare*. On a mis ce jeune homme chez un Procureur, chez un Financier, pour le *ſtiler* aux affaires de Prâtique ou de Finances.

STILER, ſignifie auſſi, accoutumer, dreſſer, habituer; & ſe dit même des animaux. *Aſſuefacere*, *formare*, *informare*, *inſtituere*. Ce valèt eſt *ſtilé* à ſe lever matin; ſon maître l'a *ſtilé* à ſon humeur, il l'a fait à ſon badinage. Mon bras n'eſt point *ſtilé* aux armes, la fureur ſeule l'avoit armé. VILL. Les Conſuls d'Alep *ſtilent* des pigeons à porter, à leur rapporter des lèttres à trois journées de là en peu d'heures. Voilà un cheval qui eſt bien *ſtilé* au manége.

STILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Aſſuefactus*, *formatus*, *edoctus*.

STILET. ſ. m. Petit poignard fort dangereux qu'on cache dans la main, & dont on ſe ſèrt pour aſſaſſiner en trahiſon. *Sica*. La lame en eſt ordinairement triangulaire, & ſi menuë que la bléſſure qu'il fait, eſt preſqu'impèrceptible. Les *ſtilets* ſont fort déffendus dans les païs bien policez. On a bien-tôt donné un coup de *ſtilet*.

STYLIEN. ſ. m. Nom d'homme. Stylite, Cionite, Qui vit, qui demeure ſur une colonne. *Stylianus*, *Stylita*, *Cionita*. Saint Alipe dit le Cionite, autrement le Stylite Solitaire en Paphlagonie, nommé par d'aûtres ſaint *Stylien*, étoit d'Adrianople en Paphlagonie. BAILLET. *au* 26e *de Nov*. Saint *Stylien* vivoit au V, & VIe ſiécle.

STILITE, ou STYLITE. adj. m. *Stylites*. Il ſe dit en cette phrâſe, Saint Simon *Stylite*, c'eſt un Anachorète qui paſſa pluſieurs années en méditation ſur une colonne de 36. piéds de hauteur. Saint Siméon *Stylite* qui vivoit au Ve ſiécle eſt le prémiér que l'on connoiſſe, qui ait habité ſur une colonne. La prémière qu'il monta n'avoit que ſix coudées, ou neuf piéds de haut; la ſeconde fut de douze coudées; la troiſiéme fut de vingt deux, & la dèrnière de 36 ou de 40. L'extrémité de ces colonnes n'avoit que deux coudées, ou trois piéds de diamétre, avec un bord d'appui, qui alloit prèſque à la ceinture de l'homme, approchant de la manière d'une chaire de Prédicateur. On ne pouvoit y être couché. BAILLET. Voyez Théodoret. *Philoth*. C. 26. Il y a eu pluſieurs aûtres *Stylites* dans l'antiquité & juſques dans ces dèrniers ſiécles. Les *Stylites* continuèrent trois cens cinquante ans après ſaint Siméon leur Auteur, & juſques dans le IXe ſiécle. Il y a pluſieurs Faquirs, ou dévots en Orient qui imitent ce genre de vie éxtraordinaire.

Je veux, comme un autre Stilite,
Me guinder dans une guérite,
Là content & loin du tracas,
Mépriſant, comme il le mérite,
Le monde & ſes trompeurs appas
Je le vèrrai du haut en bas. P. DU CERC.

Ce mot vient du Grèc ςύλος, *columna*, qui ſignifie *colonne*.

STILLYARD. ſ. m. La compagnie du *Stillyard*. C'étoit une Communauté politique de Marchands étrangèrs établis à Londres, ainſi nommée du lieu, où ils avoient leur demeure appellée *Stillyard*, & qui eſt proche du Pont. Cette Compagnie fut érigée dès le régne d'Henri III. en 1215. en faveur des villes libres d'Allemagne, dont ce Prince avoit été aſſiſté dans les guèrres qu'il ſoûtint contre la France. Cette Compagnie s'étoit renduë maîtreſſe des manufactures des draps d'Anglетèrre, qu'elle pouvoit non ſeulement débiter par tout le Royaume; mais encore tranſporter en cèrtaine quantité dans les païs Étrangers. Elle paſſa ces bornes, & fut caſſée ſous Édoüard IV. par Sentence des Juges. Elle racheta ſes droits, & dura juſqu'en 1552. qu'elle fut ſupprimée ſous Édoüard VI.

STILO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Brutiens. *Stilum*, anciennement *Cecinum*, *Cacinum*, *Carcinum*, *Cocinthum*. Il eſt dans la Calâbre Ultérieure, Province du Royaume de Naples, à ſix lieuës de Girace, du côté du nord, & à une lieuë & demie du Cap de Stilo, appellé anciennement *Carcinum* & *Cocinthum Promontorium*. MATY.

STILO. ſ. m. ou le Botté, ou Ériches. Noms propres d'une petite ville de Morée, ſur la côte méridionale du Golfe de Napoli, au Levant de Miſithra & à quelques lieuës de Malvaſia. Son port, nommé Porto delle Botte, ou de *Stilo* portoit autrefois, de même que la ville, le nom de Gyphanta.

STILOCÉRATOHYOÏDIEN. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. *Stylocératohyoides*. M. Harris & d'aûtres appellent ainſi les muſcles de l'ôs hyoïde que d'aûtres appellent ſimplement *Stilohioïdien*. Voyez ce mot.

STILOGLOſSE. ſ. m. ou adj. Qui ſe prend ſubſtantivement. Tèrme d'Anatomie. *Styloglоſſus*. Le ſecond muſcle de la langue eſt le *ſtiloglоſſe*, qui commence à l'apophyſe ſtiloïde, & va s'inſérer à la partie latérale & ſupérieure de la langue, il la leve en haut. DIONIS.

Il eſt appellé *ſtiloglоſſe* des mots ſtiloïde & γλῶσσα, *Langue*, parceque c'eſt un muſcle de la langue, & qu'il touche à l'apophyſe ſtiloïde.

STILOHYOÏDIEN. adj. ou ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit du troiſiéme des cinq muſcles de l'ôs hyoïde. *Stylohyoides*. Le *Stilohyoïdien* prend ſon origine de l'éxtrémité de l'apophyſe ſtiloïde, & va s'inſérer à la corde de l'ôs hyoïde, ce qui a fait que quelques uns l'ont appellé *ſtilocératohyoïdien*. Ce muſcle eſt pèrcé pour laiſſer paſſer le digaſtrique: il tire l'ôs hyoïde vèrs le côté. DIONIS.

STILOÏDE, Adj. m. & f. Qui ſe dit en Anatomie d'une apophyſe des ôs pétreux & qui ſe prend ſubſtantivement par les Anatomiſtes. *Styloïdes*. Les Apophyſes éxtèrnes des ôs pétreux, ſont la maſtoïde, la *ſtiloïde*, & la zigomatique. La *ſtiloïde* eſt ainſi appellée parcequ'elle a la figure d'un ſtilet. DIONIS.

Ce mot vient de ςύλος, *ſtile*, & εἶδος, *forme*, *figure*.

STILOPHARINGIEN. Tèrme d'Anatomie, adj. ou ſ. m. Qui ſe dit d'un muſcle. *Stylopharingius*. Deux muſcles du larynx s'appellent *Stilopharingiens*. Ils prennent commencement aux apophyſes ſtiloïdes, & ſe vont inſérer aux parties latérales du pharinx; & ces parties auxquelles ils touchent leur donnent le nom de *ſtilopharingiens*. Ils tirent le larinx vèrs les côtez.

STINC, ou STINQUE. ſ. m. Animal amphibie, ſemblable à un petit crocodile. Voyez SCINC. *Stincus*.

STINCHAR. ou *Ardſtin*. ſſ. mm. Noms propres d'une petite rivière du Comté de Carrick en Écoſſe. *Ædſtinus*. Elle ſe décharge dans le Golfe de Cluyd, au bourg d'Arſtinchar, vis-à-vis la pointe de la prèſqu'iſle de Cantyr.

STIPENDIAIRE. ſ. m. Qui eſt aux gages, à la ſolde d'un aûtre. *Stipendiarius*. Larrey s'eſt ſèrvi de ce mot. Les Turcs étoient Sujèts & *Stipendiaires* des Pèrſes.

STIPENDIÉ, ÉE. adj. m. & f. Payé, ſouldoyé, entretenu, *ſtipendiosus*. *Qui penſionem*, ou *ſtipendium habet ab aliquo*. L'an 1312. le Pape Clément V. & le Concile de Vienne ordonnèrent qu'en Cour de Rome & dans les Univèrſitez de Paris, d'Oxford, de Boulogne & de Salamanque, on établiroit des maîtres pour enſeigner les trois langues, Hébraïque, Arabique & Chaldéenne, deux maîtres pour châcune, qui ſeroient *ſtipendiez* & entretenus en Cour de Rome par le Pape, à Paris & à Oxford par les Rois de France & d'Anglеtèrre & dans les aûtres villes par les Prélats, les Monaſtères, & les Chapitre du païs. FLEURY.

STIPES. Droit de *Stipes* & *Nobis*. C'eſt en Normandie un deniér pour livre en quelques lieux & trois déniérs en d'aûtres pour livre ſur châque fèrme du domaine muable en aûtres lieux, qui

appartient aux gens des Comptes. Pour les vins & *ſtipes* ſera payé quarante cinq ſous en vente de bois, par les Ordonnances du Duc de Boüillon, art. 531. De Laurière.

STIPTIQUE. Voyez STYPTIQUE.

STIPULANT, ante. adj. Qui contracte. *Stipulans.* Il y avoit trois ou quatre parties en ce contrat, châcune *ſtipulante* pour ſes interêts. Les Notaires font quelquefois mention qu'ils ſont acceptans & *ſtipulans* pour une partie abſente.

STIPULATION. ſ. f. Action par laquelle on convient des claûſes & conditions qu'on veut inſérer dans un contrat. *Stipulatio.* Il y a *ſtipulation* ou conventions éxpreſſes de ſolidité dans cette obligation. *Stipulation* purement pèrſonnelle. Pat. Les *ſtipulations* ſe faiſoit aûtrefois à Rome avec bien des formules, dont la prémière étoit, qu'il falloit qu'une partie intèrrogeât, & que l'aûtre répondit pour conſentir & s'obliger. Il en eſt amplement traité au 45e Livre du Digeſte.

Ce mot vient de *ſtipula*, *fêtu*, parcequ'aûtrefois on donnoit un fêtu à l'acquéreur, quand on faiſoit une vente, en ſigne de réelle tradition : ce qu'on obſèrve encore en quelques Coutumes de France, & entre aûtres à Vèrdun. On avoit auſſi coûtume anciennement, quand on faiſoit quelque obligation, de rompre une paille, ou un bâton, dont chacun des contractans emportoit un morceau, qu'ils joignoient après pour reconnoître leur promeſſe, ce qu'on a fait depuis en France par le moyen des Écritures couppées, qui ſont décrites au mot de *Chartepartie*. La *ſtipulation* a pris ſon origine de la Loi *Aquilia*, & d'une aûtre Loi de l'Empereur Arcadius, qui eſt la XVII. au Code *De Teſtam.*

STIPULER. v. act. Tèrme de Juriſprudence. Demander, éxiger, faire promettre, faire convenir des claûſes & conditions que châcune des parties veut qu'on inſére dans un contrat, & qu'elles s'obligent d'éxécuter. *Stipulari*, *inſtipulari*. Nous avons *ſtipulé* une telle chôſe. Il a *ſtipulé* une garantie dans ce contrat. Nous *ſtipulons* qu'on ne nous demandera point les mille écus de nôtre vivant. Pat. On a *ſtipulé* dans ce contrat de mariage, qu'il ſeroit mis telle ſomme en communauté, & que le reſte demeureroit propre. Il eſt éxpreſſément *ſtipulé* dans ce bail, qu'on ne fera aucune diminution en cas d'accident.

Stipuler, ſe dit auſſi des obligations que font les Procureurs & Agens au nom de ceux dont ils ont charge. *Proſtipulari*, *adſtipulari*. Il a *ſtipulé* pour & au nom d'un tel, & a promis de le faire ratifier. Il a *ſtipulé* pour lui, ſes hoirs, & ayant caûſe. Par le Droit Romain pèrſonne ne pouvoit *ſtipuler* que pour ſoi : mais parceque les Tabellions étoient ſèrfs publics, il leur étoit pèrmis de *ſtipuler* pour leurs Maîtres, & parceque les Notaires ont ſuccedé aux Tabellions, de là vient qu'ils *ſtipulent* encore pour les abſens.

Stipulé, ée. part. paſſ. & adj. *Stipulatus*, *repromiſſus*.

STIRIE. ſ. m. Nom propre d'une Province du Cèrcle d'Autriche, en Allemagne. *Stiria*, *Styria*. Elle eſt bornée au nord par l'Archiduché d'Autriche; au couchant par l'Archevêché de Saltzbourg, & par la Carinthie; au midi par la Carniole; & au levant par la Hongrie. La *Stirie* a titre de Duché. Elle eſt baignée par le Muèr, la Drave, & le Rab. L'air y eſt fort ſain, le Tèrroit montagneux mais pourtant fèrtile en grains, & en pâturages, & même en vin en quelques endroits. Elle peut avoir, avec le Comté de Cilley qui lui eſt joint, quarante lieuës du couchant au levant; & trente du nord au Sud On diviſe la *Stirie* en trois parties, qui ſont la Haute *Stirie*, la Baſſe *Stirie*, & le Comté de Cilley. La Haute *Stirie* eſt au couchant, ſes lieux principaux ſont Pruck-an-Dèr-Muèr, Leuben, Judenbourg, & Seeckaw. La Baſſe *Stirie* eſt au levant de la Haute. On y trouve Rackelsbourg, Marchpourg, Pétaw, & Grats Capitale de toute la Province, & le ſiége du Gouvèrneur & de la Régence. Enfin, le Comté de Cilley, dont Cilley eſt la Capitale, eſt au midi de la Baſſe *Stirie*. Maty.

STIRONE. ſ. m. Nom propre d'une petite Rivière de la Lombardie. *Siſterio*, *Siſterrio*. Elle coule dans le Parmeſan, baigne Borgo S. Domnino, & ſe décharge dans le Taro. Maty.

STIRUM, STYRON. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Comté. *Stirum*. Il eſt dans le Duché de Bèrg, en Weſtphalie, ſur le Roèr, à deux lieuës au deſſus de Duysbourg. Maty.

STIVA. ſ. f. Nom propre d'une montagne. *Stiva Mons*, anciennement *Cyrphis*. Montagne de la Livadie, en Gréce. Elle prend ſon nom du Monaſtère de *Stiva*, & elle s'étend au midi du parnaſſe, en forme de promontoire, juſqu'au golfe de Lépante, entre les petits golfes de Salone, & d'Aſpropiti. Maty.

STIVES. Voyez Theres. Ville & Lac.

Stives, montagne. Voyez Citherone.

STO.

STOBLON. ou Éſtablon. ſ. m. Nom de lieu *Stablo*, *Staplo*, *Stuplo*. Ce lieu eſt dans le Diocèſe de Riez. Valois *Not. Gall.* p. 330.

STOCHEM. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un Château. *Stochemum*. Il eſt dans l'Évêché de Liége, ſur la Meûſe, entre Maeſtrich & Maſeyk. Maty.

STOCKACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, capitale du Landgraviat de Nellenburg, en Souabe. *Stokachium*. Elle eſt ſur une rivière qui porte ſon nom, à deux lieuës du lac, & à ſix de la ville de Conſtance, du côté du nord. Maty.

STOCKFISCH. ſ. m. Poiſſon ſalé, & deſſéché, dont on fait grand trafic, & grand uſage en Hollande, & dont on fournit des vaiſſeaux. La Mèrluche eſt une éſpéce de *ſtock fiſch*. Ce mot ſignifie en Hollandois *bâton de poiſſon*. *Piſcis ſalſus & exſiccatus*.

STOCKHOLM. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de la Suéde. *Holmia*, *Stocholmia*. Elle eſt dans l'Uplande, à l'embouchure du lac Mélèr dans la Mèr Baltique, & à douze lieuës de la ville d'Upſale, vèrs le midi oriental. *Stockholm* eſt grand, bâti dans ſix iſles, ſur des pilotis, comme Veniſe, & c'eſt de là apparemment qu'elle a pris ſon nom; *Stock* ſignifiant une piéce de bois. Outre les ſix quartiers qui compôſent la ville, il y a encore deux grands fauxbourgs en tèrre fèrme, l'un vèrs le nord, & l'aûtre vèrs le midi. Cette ville eſt prèſque toute bâtie de bois; fort marchande & fort riche, ſon port étant un des plus commodes & des plus ſeurs de la mèr Baltique. Elle eſt forte per la nature de ſa ſituation, & défenduë par une bonne citadelle, où il y a plus de quatre cens piéces de canons. On voit dans cette citadelle la Tour de Trekronor, c'eſt-à-dire, des trois Couronnes, au ſommet de laquelle il y a trois couronnes de cuivre doré, qui repréſentent l'union qui s'étoit faite aûtrefois des trois Royaumes du nord, Suéde, Danematck & Norvége ſous un même Souverain. Le Palais des Rois de Suède étoit auſſi dans cette citadelle, mais il a été prèſque tout conſumé par un embrâſement l'an 1697. Maty. Stockolmi a été fondée par Birgèr Gerl : l'endroit où l'iſle dans laquelle elle eſt ſituée s'eſt appellée aûtrefois *Algniſitia* ainſi que nous l'apprend Torneo dans une Diſſèrtation des Commencemens de Stockolm. *De Initiis Stockolmiæ*. *Stockolm* eſt à 37. d. 5. m. de longitude & à 59. d. 20. m. de latitude Acad. des Scienc. M. Harris lui donne 35 degrez 17 m. de longitude & 58 d. 50. m. de latitude.

STOCZOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie. *Stoczovia*. Elle eſt ſur la Viſtule, dans la Principauté de Teſchen, à quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. Maty.

STOEBE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd & demi ou davantage, canelées, moëlleûſes. Ses feuilles ſont aprochantes de celles de la chicorée, molles, cotonées, couchées par tèrre. Ses fleurs ſont des bouquêts à fleurons, de couleur purpurine. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſemences rouſſâtres chargées d'une aigrette. Sa racine eſt longue, blanche, grôſſe quelquefois comme le doigt. Mr. Tornefort met cette plante parmi les éſpéces de jacée, il l'apelle *jacea foliis cicoraceis villoſis altiſſima*. Il y a quelques aûtres plantes auſquelles on à donné le nom de *ſtoebe*, & qui ſont auſſi des éſpéces de jacée.

STOECADES. ſ. f. & pl. Voyez Hières, les iſles d'Hières.

STOECOLOGIE. ſ. f. Diſcours traité des Élemens. Science qui rechèrche & qui éxplique, la nature, & les propriétez des Élémens. *Stoechologia*. La *Stoechologie* eſt une partie de la Phyſique générale.

STOER, STOR. ſ. m. Nom propre d'une Rivière du Duché de Holſtein, en Baxe Saxe. *Stoarius Fluvius*. Elle coule ſur les confins du Holſtein propre, & de la Stomarie, baigne Itzehoa, & ſe décharge dans l'Elbe, environ à une lieuë au deſſous de la ville de Gluckſtad. Maty.

STOÏCIEN. Voyez Stoïque. *Stoicus*.

STOÏCISME. ſ. m. Opinion, Philoſophie des Stoïciens. *Stoiciſmus*. Le Quiétiſme eſt une éſpéce de *Stoiciſme* déguiſé en dévotion S. Évr.

Ce doucereux atrabilaire
Sous qui le Stoïciſme *a jadis triomphé*. P. Du Cerc.

STOIQUE STOICIEN. adj. & ſ. m. & f. Philoſophe de l'antiquité Sectateurs de Zénon, qui faiſoient profeſſion d'une vèrtu, & d'une auſtérité toute particulière *Stoicus*, *Zenonis diſcipulus*. Il eſt venu en uſage dans la langue, parcequ'on dit une conſtance *ſtoique*, pour dire, une fèrmeté inébranlable.

On ne doit pas ſe ſèrvir indiffèremment de *Stoïque*, ou de *Stoïcien*. Il ſemble que, *Stoïcien* ſignifie un ſçavant qui s'attache à la Philoſophie de Zénon, & *Stoïque*, un homme qui ne s'émeut de rien, qui eſt inſenſible à tout, quoyqu'il ne ſoit ni Philoſophe, ni ſçavant. Le prémièr va proprement à l'éſprit & à la doctrine. Le dèrnier à l'humeur & à la conduite.

Tu m'avois donc trompé ridicule Stoïque ?
Charmé d'une vèrtu ſupèrbe & chimérique
Tu diſois que toûjours inſenſible à nos vœux
La ſageſſe fuiroit ſur des rochers affreux.

J'ai

J'ai regardé avec des yeux aſſez *Stoïques* les Libelles diffamatoires qui ont été publiez contre moi. Boil. Penſez-vous que ce *Stoïcien* qui contrefaiſoit ſi bien le maître de ſes paſſions, eût d'aûtres vèrtus que celles de bien cacher ſes vices ? M. de la R. Avoir une gravité *ſtoïque*, c'eſt-à-dire, une mine ſévère. Cet homme eſt un vrai *Stoïque* : rien ne le touche. *Gravis*, *inconcuſſus*.

Philoſophe bien étoffé
Au milieu d'une cour délicate & brillante,
Qui le croiroit ? ce Stoïque *effronté*
Avec un million de rente
En *tèrmes tous fleuris prêchoit la pauvreté*. P. du Cerc.

Ce Heros dont la tèrre admire les hauts faits,
Ce Philoſophe ſi Stoïque
Maudiront peut-être à jamais
Ce qui fit le ſujèt de leur Panégyrique.

Ce mot vient de στοὰ, *portique*, parceque Zénon enſeignoit ſous un portique ou une galerie.

STOLBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, avec un château. *Stolbèrga*. Elle eſt capitale du Comté de Stolbèrg, en Thuringe, & ſituée à quatre lieuës de la ville de Northauſen, vèrs le levant. Maty.

STOLBÈRG, Comté. *Stolbergenſis Comitatus*. C'eſt un petit état de la Thuringe, en Haute Saxe. Il eſt entre les Comtez de Mansfeld, de Schwartzburg, de Hohenſtein, & la Principauté d'Anhalt. Il n'a que quatre lieuës de long, & trois de large, & la ville de *Stolbèrg* en eſt le ſeul lieu conſidérable. Les Comtes de *Stolbèrg* poſſèdent encore le Comté de Wernigerode en Baſſe Saxe, & ils ſont diviſés en deux branches, qui portent les noms de *Stolbèrg*. Iſenbourg, & *Stolbèrg* Guderen. Maty.

STOLHOFFEN, STOLHOVEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Marquiſat de Bade-Baden, en Souabe. *Stolhoffen*. Elle eſt ſur le Rhin, à une lieuë au deſſus du Fort-Loüis, & à quatre au deſſous de Straſbourg. *Stolhoffen* eſt une place forte par ſa ſituation dans des marais, mais les ouvrages ne ſont revêtus que de gâzon. Maty.

STOLIDITÉ. ſ. f. Stupidité éxtraordinaire d'éſprit, qui le rend incapable de comprendre aucune chôſe. *Stoliditas*, *ſtupiditas*, *hebetudo*. L'Empereur Claude a été taxé d'une grande *ſtolidité*. On doute de l'uſage de ce mot.

STOLP. ſ. m. Voyez Oby, les montagnes d'*Oby*.

STOLPE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec un vieux château. *Stolpa*. Elle eſt capitale de la Vandalie, Province de la Poméranie Ducale, & ſituée ſur la rivière de *Stolpe*, à ſept lieuës de Rugenvalde, vèrs l'orient. Maty.

STOMACACÉ. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne au ſcorbut, à caûſe des fâcheux accidens qui ſurviennent dans cette maladie aux gencives, & aux aûtres parties de la bouche.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grècs, ςόμα, *ôs*, *bouche*, & κακὸς, *malus*, *mauvais*.

STOMACAL, ale. adj. qui ſe dit de ce qui aide à la digeſtion, qui fortifie l'éſtomac. *Stomacho utilis*. L'abſynthe, la rhubarbe, le maſtic, l'aloës, la canelle ſont *ſtomacals*. Le bon vin eſt *ſtomacal*. Cet Apothicaire fait des ſyrops, des tablettes, des potions *ſtomacales*.

STOMACHIQUE. adj. Ce tèrme ſignifie la même chôſe que ſtomacal. *Stomachicus*. Poudre *ſtomachique*. Opiate *ſtomachique*. Il y a le *ſtomachique* de Potérius, qui eſt une préparation d'antimoine.

Stomachique, ſe dit auſſi des artères & des veines de l'éſtomac, qu'on appelle autrement *gaſtriques*. *Vena gaſtrica*. Les artères *ſtomachiques* viennent de la cœliaque. Les veines *ſtomachiques* vont ſe tèrminer au tronc de la veine porte, & à la veine ſplénique. Il y a encore les nèrfs *ſtomachiques*, qui viennent de la huitième paire.

STOMÔMA. ſ. m. Tèrme qu'on a tiré des Grècs, & qui ne ſignifie aûtre chôſe parmi eux que nôtre acièr. Il vient du vèrbe ςομόω, *j'aiguiſe*, *j'affile*.

STOMPER. Voyez Éstomper.

STOORJUNKARÉ. ſ. m. Nom du ſecond Dieu des Lapons. *Stoorjunkareus*.

STORA. Voyez ÉSTÔRE.

STORAX. ſ. m. Arbre qui réſſemble au cognaſſiér, mais qui a les feüilles plus petites, oblongües, cotonnées. Ses fleurs ſont blanches, odorantes, ramaſſées pluſieurs enſemble ; chaque fleur eſt un tuyau évâſé par le haut, & découpé en pluſieurs parties diſpôſées en rond. Son fruit eſt grôs comme une aveline, blanc, couvèrt d'une écorce charnuë, ſous laquelle on trouve deux ou trois noyaux oſſeux. Le creûx de châque oſſelet eſt occupé par une ſemence moëleûſe. En Latin, *ſtorax folio mali cotonei*. C. Bauh.

Storax, ſe dit auſſi d'une gomme réſineûſe & odorante, dont il y a trois éſpéces. La prémière, qu'on appelle *ſtorax rouge*, eſt en maſſe rougeâtre ou jaûnâtre ; on la tire par inciſion d'un arbre nommé *ſtorax* ; elle eſt d'une ôdeur douce, aromatique, fort agréable. La ſeconde éſpéce de *ſtorax* eſt appellée *ſtorax calamite*, parce qu'on l'apportoit autrefois dans des roſeaux pour le mieux conſèrvèr. Il eſt quelquefois en maſſes rougeâtres, remplies de larmes blanches, quelquefois en larmes ſéparées, rougeâtres en dehors, blanches en dedans, d'une ôdeur agréable, approchante de celle du baûme du Pérou. Pluſieurs croyent que c'eſt une compôſition faite avec le *ſtorax* rouge & pluſieurs aûtres drogues odorantes. Ces deux éſpéces de *ſtorax* ſont propres pour fortifier le cœur & le cèrveau ; on en prend intérieurement. La troiſième éſpéce de *ſtorax* eſt appellée *ſtorax liquide* ; c'eſt une matière huileûſe, ayant la conſiſtence d'un baûme épais, de couleur griſe, d'une ôdeur forte & aromatique. Ce *ſtorax* n'eſt qu'un mélange de quelques matières réſineûſes avec du véritable *ſtorax*, de l'huile & du vin qu'on liquéfie, & qu'on incorpore par une légère coction. Il eſt émollient, & fort réſolutif ; on ne s'en ſèrt qu'extérieurement.

STORA. ſ. f. Voyez ÉSTORA, ville & golfe ; & Sture rivière.

STORACE. Voyez NIMPA.

STORE. ſ. f. Piéce de natte couvèrte d'une grôſſe toile, ou une grôſſe piéce de toile doublée, que l'on met devant les fenêtres pour ſe défendre de l'ardeur du ſoleil. On dit plus ordinairement *paillaſſon*, ou natte de fenêtre.

Il eſt fait de l'Italien *ſtora*, qui ſignifie natte de jonc.

STORMARIE. ſ. f. Nom propre de la partie méridionale du Duché de Holſtein, en Baſſe Saxe. *Stormaria*. Elle eſt renfèrmée entre l'Elbe, le Stoer, qui lui donne le nom, la Trave, & la Bille. Sa longueur du couchant au levant, eſt de vingt lieuës ; & ſa plus grande largeur, de dix. On la diviſe en trois contrées. La *Stormarie* occidentale, où ſont Gluckſtad, & Krempe, eſt au Roi de Dannemarc. La *Stormarie* occidentale, qui comprend les Bailliages de Trittow, de Trembuttel, de Steinhorſt, de Reinbeck, & de Branſtéde, appartient au Duc de Holſtein Gottorp. Le Comté de Pinnenbèrg eſt au milieu des deux *Stormaries*. La partie méridionale de ce Comté, où ſont Pinnenbèrg & Alténa, dépend du Roi ; la ſeptentrionale du Duc, & la ville de Hambourg, ſituée dans ce Comté, eſt indépendante. Maty.

STOURE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Anglètèrre. *Stoura*. Elle coule ſur les confins du Comté d'Éſſex, & de celui de Suffolke, & elle ſe décharge dans la mèr d'Allemagne, à Harwiche. Maty.

S T R.

STRABANE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Ultonie, en Irlande. *Strabanum caſtrum*. Il eſt dans le Comté de Tyronne, ſur la rivière nommée le lac Foyle, à cinq lieuës au deſſus de la ville de London-Dery. Maty.

STRABISME. ſ. m. Mauvaiſe diſpoſition de l'œil, qui rend louche, qui fait regarder de travèrs. *Strabiſmus*. Cette diſpoſition conſiſte dans la rétraction de l'œil vèrs un côté, cauſée par la convulſion, ou par la paralyſie de quelqu'un de ſes muſcles. Les enfans ſont ſujèts au *ſtrabiſme* par la faûte des nourrices, qui leur mettent toûjours du même côté la lumière, ou quelque aûtre corps remarquable, qui les accoutume à tourner les yeux de ce côté-là. Pour y rémédier, on fait placer la lumière, ou les aûtres corps qui attachoient les enfans du côté oppôſé, ou bien on leur met un maſque, dont les trous qui répondent aux yeux, ſont ſituez d'une telle manière, que les enfans ſont obligez pour y voir à tourner les yeux du côté oppôſé.

STRACCIACAPPA. ſ. f. Nom propre d'un lac. *Stracciacappæ lacus*. Anciennement *Papirius*, ou *Papirianus lacus*. Ce lac eſt fort petit, & il eſt ſitué dans le patrimoine de S. Pièrre, en Italie, à une lieuë de celui de Bracciano, vèrs le levant. Maty.

STRACTION. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit lorſqu'on ôte avec la pointe quelques mots, ou quelques lignes des formes qu'on tire, & qu'on y remet des quadrâts à la place ; ce qui ſèrt, lorſqu'il les faut imprimer en aûtre couleur. *Detractio*, *amputatio*.

STRADELLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Duché de Milan. *Stradella*. Il eſt dans le Paveſan, près du bord méridional du Pô, à trois lieuës de Pavie, vèrs le levant. Quelques-uns prennent *Stradella* pour l'ancienne *Jella* ou *Jelleia*, petite ville de la Gaule Ciſpadane. Maty.

STRADIOT. ſ. m. Vieux mot. Soldat, du Grèc ςρατιώτης. Borel. *Miles*.

STRAGIONI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Baſſe Égypte, ſitué ſur la Mèr Méditèrranée, à dix huit lieuës des embouchures du Nil, vèrs le levant. C'étoit autrefois une ville Épiſco-

pale du Patriarchat d'Aléxandrie. *Oſtracine*. MATY.

STRALEN. ſ. m. Nom propre d'une forterelſe des Pays-Bas. *Stralenum*. Elle eſt dans la Gueldre Éſpagnole, entre la ville de Gueldre, & celle de Venloo. Nous en ruinâmes les fortifications vèrs l'an 1672. MATY.

STRALSUNDE. ſ. f. Nom propre d'une ville autrefois Impériale, maintenant dépendante de la Suéde *Stralſunda*, *Straleſunda*, *Sundis*, *Sunda*. Elle eſt dans le Duché de Bardt, en la Poméranie Royale, ſur le détroit de Gella, vis-à-vis de l'iſle de Rugen, & à demi lieuë de celle de Stral, dont elle a pris ſon nom, qui ſignifie le détroit de Stral. *Stralſunde* eſt une grande ville, Anzéatique, fort marchande, fort riche; elle a une Univèrſité, & elle eſt forte par ſa ſituation entre la mèr & le lac de Francken. On ne peut y aller que par une Chauſſée fort étroite, & défenduë par un bon fort. Walſtein Général des Impériaux, l'aſſiégea l'an 1629. & l'Électeur de Brandebourg la prit l'an 1678. à la faveur du feu que les bombes y avoient allumé. Elle fut renduë aux Suédois par le Traité de S. Gèrmain en Laye, l'an 1679. MATY.

STRAMONIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ deux piéds; & qui a les feüilles amples, ſinneûſes, d'une ôdeur forte, attachées le long de la tige à des queuës longues. Ses fleurs ſont de grandes campanes blanches, ſemblables en quelque manière à un vèrre à boire. Elles ſont ſuivies de fruits prèſque ronds, grôs comme une noix couvèrte de la prémière écorce, garnis de piquans, & diviſez en quatre loges, qui renfèrment des ſemences noirâtres, applaties. En Latin, *Stramonium fructu ſpinoſo rotundo, ſemine nigricante*. P. TOURNEFORT. Cette plante eſt un dormitif éxtrémement dangereux & mortel. Il y a quelques aûtres éſpéces de *ſtramonium*.

STRAMULIPE, STRAMUZUPA. Voyez BOEOTIE.

STRANDT. Voyez MORt STRANdT.

STRANDT-FRISEN. ſ. m. Nom propre d'une ancienne contrée de la Chèrſonêſe Cimbrique. *Friſia Septentrionalis, & Cimbrica*. Elle eſt maintenant dans le Duché de Sléſwick, en Iutlande. Elle comprend les Gouvèrnemens d'Eyderſtade, d'Huſum, & une partie de ceux de Flenſbourg & de Tonderen, le long de la mèr d'Alemagne. MATY.

STRANGFORT. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Ultonie, en Irlande. *Stranfordia, Strangofortium*. Il eſt dans le Comté de Downe, ſur la Baye de *Strangfort*, où il y a un grand & bon port. Il donne ſon nom au lac de *Strangfort*, qui eſt aſſez grand; & qui ſe décharge dans cette Baye par un canal qui n'a pas davantage de demi lieuë de long. MATY.

STRANGURIE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une maladie qui cauſe une involontaire émiſſion d'urine fort fréquente & en petite quantité, ou goutte à goutte, quelquefois ſans douleur, & quelquefois avec douleur. Elle vient de la trop grande acrimonie de l'urine, qui en irritant les parties nèrveûſes de la veſſie, donne l'envïe continuelle qu'on a d'uriner. Elle vient auſſi du relâchement, ou de la paralyſie du ſphinctèr de la veſſie, qui ne peut point tenir le col de la veſſie ſèrré. La bière nouvelle, le moût, & pluſieurs aûtres liqueurs mal fèrmentées ont accoutumé de cauſer la *ſtrangurie*. Les Latins appellent cette maladie *ſtillicidium urinæ*.

Ce mot eſt Grèc, & compôſé de στὰγξ, *gutta*, *goutte*, & de οὖρον, *urina*, *urine*.

STRAPASSER. v. act. Tèrme emprunté de la langue Italienne. Gourmander, maltraiter, gouſpiller. *Malè excipere. Strapaſſer* un homme.

STRAPAſSOnNER. v. a. Tèrme de Peinture. Mal ébaûcher, peindre groſſièrement. *Malè pingere; craſſe, rudi operâ delineare*. Ces figures ne ſont que *ſtrapaſſonnées*. Il *ſtrapaſſonne* ſes figures, & en fait des groteſques, & des monſtres. VIGN. DE MARV.

STRAPONTIN. ſ. m. Quelques-uns diſent *Eſtrapontin*. C'eſt un lit ſuſpendu en l'air, attaché à deux arbres, pieux, ou cordages. *Lectulus ſuſpenſilis*. On s'en ſèrt ſur les navires, & dans les pays chauds, où il y a des inſèctes qui importunent, ou des bêtes vénimeûſes, comme dans l'Amérique, où les Barbâres l'appellent *hamac*. Vous avez fait mille parties de promenade, & pluſieurs bonnes collations, pendant que j'étois toûjours couché ſur un *ſtrapontin*, & que je vomiſſois continuellement. DU LOIR.

STRAPONTIN, eſt auſſi un petit ſiége, qu'on met ſur le devant d'un carroſſe coupé, pour ſuppléer au défaut d'un ſecond fond. *Sedecula*.

STRASBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Baſſe Alſace, au confluant de l'Ill & de la Bruſche, à un quart de lieuë du Rhin, & environ à dix au deſſous de Briſac. *Strasburgum, Argentina, Argentoratum*. *Strasbourg* eſt grand, beau, fort marchand, fort riche, bien fortifié, orné d'une Univèrſité depuis l'an 1538. & d'un Évêché ſuffragant de Mayence. Entre les chôſes remarquables de la ville de *Strasbourg*, il y en a deux principales. Son pont de bois ſur le Rhin, qui paſſe pour un des plus beaux de l'Europe, & qui eſt défendu par pluſieurs forts, dont celui de Kell eſt le principal. Son Horloge, qui eſt une tour faite en pyramide, toute à jour, & haute de 574 piéds, où l'on monte par 700 dégrez. L'horloge qui eſt au haut de cette tour eſt un ouvrage incomparable pour la quantité de ſes machines qui font mouvoir toutes les conſtellations, & tourner divèrs cadrans, qui montrent les heures du jour, le cours de la Lune, & celui des aûtres planéttes. *Straſbourg* embraſſa la réformation l'an 1529. C'étoit une ville Impériale & libre. Le feu Roi Loüis le Grand s'en rendit maître l'an 1681. Il y a fait bâtir une belle citadelle pentagone, qui s'étend dépuis la ville juſqu'au Rhin, & il a ſi fort augmenté les fortifications de la ville, qu'elle peut paſſer pour une des plus fortes places de l'Europe. *Maty*. *Strasbourg* eſt à 25 d. 25 m. de longitude & à 48 d. 35 m. 30 ſ. de latitude.

> *Dorures de* Straſbourg, *gentilleſſes du Hâvre*
> *Flacons de S. Laurent, patez de venaiſon*. SENECÉ.

STRASBOURG, eſt encore une petite ville forte, avec un bon Château. *Strasburgum, Stratioburgum*. Elle eſt ſur la rivière de Dribentz, dans la Pruſſe Royale, à douze lieuës de Thorn & de Ploczko, & un peu davantage de Culm. Cette ville a été priſe & repriſe pluſieurs fois dans les guèrres des Suédois & des Polonois. MATY.

STRASBOURG. Autre petite ville du Brandebourg. *Strasburgum*. Elle eſt dans la Marche Vékérane, aux confins de la Poméranie, & à trois lieuës du lac Vékèr, vèrs le nord, MATY.

STRASBOURG, eſt encore un fort joli bourg de la Baſſe Carinthie, en Allemagne. *Strasburgum*. Il eſt ſur la petite rivière de Gurck, à deux lieuës au deſſus de Gurck. L'Évêque de cette ville y a ſon Palais, & y fait ſa réſidence ordinaire. MATY.

STRAſSE. ſ. f. Tèrme de Négoce. C'eſt la même chôſe que la bourre ou le rebut de la ſoye qui eſt imparfaite. *Tomentum ſericeum*.

STRATAGÊME. ſ. m. Ruſe militaire; fineſſe de guèrre pour ſurprendre, ou pour tromper l'ennemi. *Stratagema*. Les anciens ſe ſont fort ſèrvis de *ſtratagêmes*. Frontin a fait un Recüeil des *ſtratagêmes* de guèrre.

Ce mot vient du Grèc ϛρατήγημα, qui ſignifie *guèrre*. BOREL.

STRATAGÊME, ſe dit par éxtenſion de toutes ſortes de ruſes, & d'adreſſes dont on ſe ſèrt pour réüſſir en quelque affaire. *Stratagema, ars fallendi, fallacia*. La conſtance de ces illuſtres Payens, qui ſembloient mépriſer la mort, venoit, non d'une force vèrtueûſe; mais d'un *ſtratagême* de l'amour propre, qui occupoit l'éſprit de toute aûtre chôſe. M. ÉSP. Il n'a pû obtenir cette fille en mariage, qu'avec bien des *ſtratagêmes*. Nous avons divèrs *ſtratagêmes* tout prêts à produire dans l'occaſion. MOL.

STRATARITHMÉTRIE. ſ. f. Tèrme de Mathématique & de guèrre. *Stratarithmetria*. C'eſt l'art de ranger en bataille un bataillon ſur une figure géométrique donnée, & de trouver le nombre d'hommes que contient cette figure, quand ils ſont en bataille, ſoit qu'on les voye de près, ou qu'on ne les voye que de loin. *Harris*.

Ce mot vient de ϛρατὸς, *armée*, ἀριθμὸς, *nombre*, & μέτρον, *meſure*.

STRATÉGIEN. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Neuviême mois des Bithyniens. *Strategius*. Il répondoit au mois de Mâi du Calendriér Julien & Grégorien. Voyez le P. Pétau, *De Doctr. Temp. L. I. C.* 31. Scalig. *De Emendat. Temp. p.* 50. *& p.* 350. Uſſerius, *De anno Maced. p.* 41.

STRATÉGUE, ou STRATÉGE. ſ. m. Nom de charge chez les anciens Athéniens. *Strategus*. On éliſoit tous les ans douze *Stratégues*, pour commander les troupes. Plutarque dans la vie de Cimon ſemble dire qu'on en tiroit un de châque Tribu; mais Pollux L. V. ſemble dire qu'on les choiſiſſoit indifféremment de tout le peuple. C'étoit le peuple qui faiſoit cette élection, & il la faiſoit les dèrniérs jours de l'année, dans une place qui ſe nommoit Pnycé. Ils ne commandoient pas tous enſemble, mais ils rouloient par jour, comme on l'apprend d'Hérodote & de Cornélius Népos dans la vie de Miltiade. Quelquefois, c'eſt-à-dire, lorſqu'il s'en trouvoit quelqu'un d'un mérite ſupérieur à celui des aûtres & d'une habileté plus grande au fait de la guèrre, on lui donnoit le commandement à lui ſeul. Au reſte on avoit attention à ne mettre pèrſonne dans cette charge qui n'eût ſes tèrres dans l'Attique, & qui n'eut des enfans, afin d'avoir des ôtages & des cautions de ſa conduite & de ſa fidélité.

STRATÉLATE. ſ. m. Nom d'un Officiér de guèrre, autrefois dans l'Empire Grèc. *Stratelates, Princeps Militiæ, Magiſter militum*. Le Diâcre Jean dans la vie de S. Nicolas Évêque de Myrthe dit que c'étoient les Dolopes qui appelloient *Stratélates* ceux que lui il appelle *Princes de la Milice*. Zozime & Jornandes en parlent auſſi & il paroit que c'étoit le Commandant des armes dans

dans une Province, ou un païs. Jornandes ſous Arcadius, parle du *Stratélate* d'Orient. S. Théodore d'Héraclée, dit, Le *Stratélate*, Officier de l'armée de Licinius, étoit natif d'Euchaïſe dans la Province du Pont. Baillet. Voyez les Bollandiſtes au 7e de Févr.

Ce mot vient de στρατὸς, *armée*, & ἐλαύνω, *je fais marcher*.

STRATHERNE. ſ. f. Nom propre d'une Province de l'Écoſſe Méridionale. *Strathernia*. Elle eſt entre celles de Perth, de Fiſe, de Mentheit, de Broad-Albin, & d'Athol. Son nom, qui ſignifie le chemin de l'Èrne, eſt pris de la rivière d'Èrne, qui la travèrſe dans toute ſa longueur, qui n'excéde pas treize lieuës, & ſa largeur moyenne n'eſt que de quatre. Ce païs n'eſt prèſque que montagnes & forêts; la ville d'Abèrnethy en eſt le ſeul lieu un peu conſidérable. Maty.

STRATIFICATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. *Stratificatio*. C'eſt un arrangement de différentes matières, dont on fait pluſieurs lits ou couches altèrnativement: ce qu'on nomme en Latin *ſtratum ſuper ſtratum*, & qui eſt marqué dans les livres de Chymie par S.S.S. Les eaux de forges tranſportées & priſes en des lieux éloignez forment quelquefois, à ce que l'on prétend, des corps durs reſſemblant en couleur à du machefèr, mais moins durs & moins péſans, & d'une couleur de rouille de fèr en dedans, en ayant l'odeur, & dont les différentes couches de matière qui les compoſoient, faiſoient juger qu'ils avoient groſſi à meſure que l'on prenoit des eaux comme par *ſtratification* & qu'ils s'étoient formez des humeurs glaireûſes & des particules ſalines, ou vitrioliques du fèr ſéparées de l'eau. Voyez les *Mém. de Trév.* 1714. *pag.* 136. *& ſuiv.* Ces corps ne ſe forment point par coagulation, ni par pétrification, mais par l'incorporation des ſels que contiennent les eaux avec les matières glaireûſes qu'elles trouvent dans le corps, & par *ſtratification*. Ib.

STRATIFIER. v. act. Tèrme de Chymie. Mettre différentes matières altèrnativement les unes ſur les autres. *Stratificare*. Mettre différentes matières lit ſur lit; cette opération ſe fait dans la Chymie, lorſqu'on veut calciner un minéral ou un métal avec du ſel, ou avec quelqu'autre matière. Dict. Herm. Pour purifier l'or par la cémentation on *ſtratifie* dans un creuſet, des lamines d'or avec une pâte ſèche qu'on appelle cément.

STRATIOTES. ſ. m. Plante aquatique qui croît par deſſus l'eau. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de l'aloë ordinaire, mais plus courtes & plus étroites, épineûſes en leurs bords. Ses fleurs ſont à trois feüilles, de couleur blanche, ayant en leur milieu des filets jaûnes: elles ſortent d'une eſpèce de gaîne ſemblable à une patte d'écréviſſe. Ses racines ſont des fibres longues, rondes, blanches, ſemblables à des vèrs. En Latin *aloë paluſtris*. C. Bauh. ou *ſtradiodes aquatica*. Lugd. Il y a quelques autres plantes qu'on appelle auſſi *ſtratiotes*; la millefeuille ordinaire eſt de ce nombre.

STRATIOTIQUE. ſ. m. & f. C'eſt-à-dire, Militaire; nom de Secte. *Stratioticus, a*. Les *Stratiotiques* étoient des Valentiniens, d'Égypte, ou du moins ils étoient ſortis des Valentiniens. C'étoit ceux qu'on nommoit autrement Borborites, ou Borboriens, à cauſe des impuretez, & des ordures affreûſes auxquelles ils s'abandonnoient. Voyez S. Irénée, L. I. C. 24. S. Épiphane, *hær. VI.* §. 3. Théodoret, *hær.* & Fab. L. III. & ci deſſus au mot Borborien. T. I. p. 1120.

Ce mot eſt Grèc στρατιωτικὸς, de στρατιώτης, *ſoldat*, de στρατὸς, *armée*.

STRAT-NAVERN. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Strat-Navernia*. Elle eſt bornée au levant par celle de Caithneſſ, & au ſud par celles de Gouthèrland & de Ros; la mèr la baigne au couchant, & au nord. Son nom ſignifie le chemin du *Navèrn*, & il eſt pris de la rivière de *Navèrn*, qui la travèrſe du ſud au nord, où elle a dix lieuës de largeur ſur vingt de longueur du couchant au levant. Ce païs eſt fort froid, plein de montagnes & de lacs. La plûpart de ſes habitans ſont bèrgèrs, logeans ſous des tentes, qu'ils tranſportent ſelon la commodité des pâturages, & nourriſſans une prodigieûſe quantité de bœufs & de brebis, dont les peaux, la laine, le ſuif, & le laitage ſont toutes leurs richeſſes. Les bourgs principaux de ce païs ſont Tung, Innèrnavèrn, Balna, Strathy, & Durenis. Maty.

STRATONIQUE. ſ. m. Victorieux, Conquérant. C'eſt un nom & un ſurnom d'hommes. *Stratonicus*. Le Patrice Michel *Stratonique* qui ne ſçavoit que la guèrre, fut déclaré Empereur par l'Impératrice Théodora mourante. Michel *Stratonique* demanda aux Métropolitains qui vinrent lui propôſer de quitter l'Empire, quelle récompenſe le Patriarche lui prometroit. Le Royaume du Ciel, répondirent-ils. Auſſi-tôt il quitta la pourpre & les autres marques de la dignité Impériale. Fleury, *hiſt. Eccl. L.* 55. Philippe de Macédoine & enſuite Aléxandre ſon fils eurent un Tréſorièr nommé *Stratonique* qui fut ſi riche que ſon nom paſſa en provèrbe comme celui de Crœſus. Voyez Plaute, *Rud. Act. IV. Sc. II. v.* 27.

STRAUBING. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Bavière en Allemagne. *Straubinga*. Elle eſt fortifiée, Capitale d'une régence ou petite Province qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Danube, qu'on y paſſe ſur un pont, à huit lieuës au deſſous de Ratiſbonne. Maty.

STRAVICHO, STRAVICO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Stravicum*. Elle eſt dans la Romanie, ſur le petit Golfe de *Stravicho*, aux confins de la Bulgarie, entre Méſembria & Siſopoli. Maty.

Stravicho, Stravico. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie en Europe. *Stravicum*. Elle eſt dans la Bulgarie, entre les embouchures du Danube, ſur la Mèr Noire, à douze lieuës de Kilia nova, vèrs le midi oriental. Maty.

STRELL, STRIG, ISTRIGY. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Tranſylvanie. *Strella*. Elle coule tout le long des montagnes d'Eiſenthor, & ſe décharge dans le Maros, vèrs les confins de la Haute Hongrie. On prend cette rivière pour l'ancienne *Sargentia*, *Sargetia*, dans laquelle Deuba, le Roi des Daces, attaqué par l'Empereur Trajan, cacha ſes tréſors. Maty.

STRELLA. ſ. f. Nom propre d'une montagne du Portugal, ſituée à plus de treize lieuës de la mèr; cependant on dit que dans un lac qui y eſt, on trouve quelquefois des débris de navires, des piéces de mâts, des voiles, des cordages, & même des ancres, ce qui rend ce conte fort ſuſpect. *Strella*. Maty.

STRENGNES. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Sudèrmanie, en Suéde. *Strengneſis*. Elle eſt ſur le lac Melèr, à quinze lieuës de Stocholm, vèrs le couchant. *Strengnes* a un Évêché, ſuffragant d'Upſal, & on y voit le tombeau du Roi Charles IX. Maty.

STRÉNIE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe des Anciens Romains. *Strenia*. C'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux étrennes, c'eſt-à-dire, aux préſens qu'on ſe faiſoit le prémiér jour de l'année. La Déeſſe *Strénie* avoit un temple à Rome dans la quatrième région de la ville. Nonius Marcellus dit qu'elle fut ainſi appellée de *Strennitas*, *valleur*, *bravoure*, parceque Tortius qui inſtitua la coutume de donner des étrennes, l'établit comme des préſens pour les vaillans hommes, & les brâves. Saint Auguſtin parle de cette Déeſſe, *L. IV. de Civit. C.* 16. Voyez Roſin L. IV. C. 5. Dempſtèr, Paral. L. I. C. 13. Caſaubon ſur Athénée L. III. C. 18.

STRÉOMS. ſ. m. STROMSA. ſ. f. Nom propre de l'une des iſles Orcades, ſituée à ſix lieuës de celle de Mainland, du côté du nord. *Stromſa*. Elle eſt fort petite, mais elle a un bon port, fréquenté par les Anglois & par les Hollandois, qui vont à la pêche autour des iſles de Schetland. Maty.

STRIBORD. ſ. m. Tèrme de Marine. Le côté droit du vaiſſeau à l'égard du Pilote ou Commandant qui eſt à la pouppe, & qui regarde la prouë. *Pars navis dextera*. On dit auſſi *tribord*, *tienbord*, *eſtribord*, *& dextribord*, d'où apparemment eſt venu le mot de *ſtribord*, qui eſt le plus en uſage. Le côté gauche s'appelle *baſbord*.

STRIÉ, ée. adj. m. & f. Cannelé, ou orné de cannelures. *Striatus*. On appelle *colonne ſtriée*, une colonne dont le fût eſt orné de cannelures en toute ſa hauteur.

STRIEURE. ſ. f. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit de la cannelure des colonnes, & de cet intèrvalle creux qui régne du haut en bas du fût de la colonne, pour la faire paroître plus groſſe, & plus agréable. *Strix*, *ſtria*.

STRIGONIE. ſ. f. ou GRAN. Nom propre d'une ville de la Baſſe Hongrie. *Strigonium*. Elle eſt ſur le Danube, entre Komorre & Bude, à ſix lieuës de la prémière, & à treize de la dèrnière. *Strigonie* eſt une place forte, & défenduë par une bonne Citadelle. Elle a un pont de bâteaux vis-à-vis de l'embouchure de Gran, dont elle a pris ſon nom, & du bourg de Barkan, qui paſſe pour ſon fauxbourg. Elle a été priſe & repriſe pluſieurs fois par les Turcs & par les Impériaux; les dèrniers la poſſèdent depuis l'an 1683. Elle a un Archevêché qui eſt Primat de Hongrie, Chancelier du Royaume, & Préſident du Conſeil d'État. Maty.

Le Comté de Strigonie, ou de *Gran. Strigonienſis Comitatus*. Petite Province de la Baſſe Hongrie. Ce Comté eſt entre ceux de Jawarin, de Veſprim, d'Albe Royale, & de Pliſen. Il eſt de peu d'étenduë. Strigonie & Vicegrade en ſont les lieux principaux. Maty.

STRIVALI, ou STROFADI. ſ. m. Noms propres de deux petites iſles de la Mèr Ionienne. *Strophades inſulæ*, *Flotæ inſulæ*. Elles ſont à douze lieuës de celle de Zante, du côté du midi. La plus grande de ces iſles n'a pas plus de deux lieuës & demie de circuit, mais elle a pluſieurs fontaines qui en rendent le tèrroir fort fèrtile. Il n'y a pour tous habitans que ſoixante ou quatrevingt Moines Grecs, dont le Couvent eſt bâti en forme de for-

tereſſe, tèrraſſe au-deſſus, & garni de canon pour repouſſer les Pirates. MATY.

STROMBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Munſtèr, en Weſtphalie. *Stromberga.* Elle eſt à trois lieuës de Lipſtad, vèrs le couchant ſeptentrional, & elle eſt Capitale d'un petit païs qui a titre de Burgraviat. L'Évêque de Munſtèr a obtenu l'an 1653. d'avoir Séance au Collége des Princes de l'Empire, en qualité de Burgrâve de *Strombèrg.* MATY.

STROMBOLI, STRONGOLI. ſ. m. Nom propre de la plus ſeptentrionale des iſles de Lipari, ſituées dans la mèr Toſcane, vèrs les côtes de la Sicile. *Strongyle.* On y voit le Volcan de *Stromboli*, qui la rend inhabitable par les flammes qu'il vômit. MATY.

STROMIO. ſ. m. ou SPIRNAZZA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Morée. *Stromius, Pamiſus, Panyſus, Arcadius Fluvius.* Elle baigne Calamata, & ſe décharge à deux lieuës au-deſſous, dans le fond du Golfe de Coron. MATY.

STROMONA. ſ. f. RADINI, ISCHAR. ſſ. ff. Noms d'une rivière de la Macédoine. *Strymon.* Elle prend ſa ſource aux montagnes d'Argentaro, baigne la ville d'Empoli, & celle de *Strymona*, & ſe décharge dans le Golfe de Conteſſa, entre Conteſſa & Cavala, que l'on nommoit autrefois le Golfe Strymonien, ou du Strymon. Ce fleuve étoit fameux autrefois par le nombre de gruës qui s'y aſſembloient l'été. De là l'épithète de Strymoniennes, que les Poëtes donnent ſi ſouvent aux gruës.

STRONGLE. ſ. m. Nom que l'on donne à des vèrs des inteſtins. Les vèrs des inteſtins ronds & longs, autrement appellez *ſtrongles*, du mot Grèc qui ſignifie rond & long, s'engendrent dans les inteſtins grêles, & pour l'ordinaire dans le duodénum. Voyez M. Andry.

STRONGOLY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Évêché, & titre de Principauté. *Strongylum.* Elle eſt ſituée dans la Calabre Citérieure, ſur un fort haut rocher, à une lieuë de la mèr Ionienne, & à quatre de Santa Sévérina, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Macella*, ou *Macalla*, ville de la grande Grèce; mais il y a plus d'apparence qu'elle ſoit l'ancienne *Pétélia*, ou *Pétilia*, comme d'autres l'eſtiment. MATY.

STROPHE. ſ. f. Tèrme de Poëſie Grècque & Latine, qui ſignifie, Couplèt, ou cèrtain nombre de vèrs, au bout duquel on finit un ſens; on en recommence enſuite un autre, qui a même nombre, & meſure de vèrs, avec une même diſpoſition de rimes. *Stropha, converſio.* Les Odes, les Stances, les Ballades, ſont compoſées d'un cèrtain nombre de *Strophes.* Le mot de *Couplet* ſe dit des ſimples Chanſons ou airs. *Strophe* ſe dit des Chants, des Odes, & des Poëmes. La *Strophe* eſt un cèrtain nombre de vèrs, au bout duquel on finit un ſens, & où par conſéquent en Muſique le compoſiteur doit faire ordinairement une cadence ſur la finale du mode, à moins que la ſuite ne le demande autrement. Enſuite de quoi on en recommence un autre qui a même nombre, & même meſure de vèrs, & même diſpoſitions de rimes, ſi ces vèrs ſont d'une nature, où dans une langue qui demande qu'ils ſoient rimez, &c. BROSSARD.

Strophe, στροφὴ, de στρέφω. Je tourne, parce qu'après une *Strophe*, on retourne, & on recommence la même meſure.

STROPO. Vieux mot. Paillardiſe. *Hiſt. des Albigeois*, du Latin, *Stuprum.* BOREL.

STROVISI. ſ. m. VERDOGNA, TIPANIA. ſſ. ff. Noms d'une petite ville de la Morée. Tympania. Elle eſt dans la Zaconie, près du Duché de Clarence, à quinze lieuës de Léondari, vèrs l'orient. MATY.

STRUCTURE. ſ. f. Qualité d'un bâtiment, la manière dont un édifice eſt bâti, ſoit pour la ſolidité, ſoit pour la diſpoſition de ſes parties. *Structura.* Les *ſtructures* Gothiques étoient plus ſolides, & plus durables, mais elles avoient moins d'agrément que les modèrnes. Le Palais de Luxembourg eſt d'une fort belle *ſtructure*, & bien entenduë.

Beaux & grands bâtimens d'éternelle ſtructure,
Superbes de matière, & d'ouvrage divèrs. MAIT.

On dit, la *ſtructure* du corps humain; pour dire, la manière dont il eſt compoſé, dont les parties ſont arrangées entre elles. *Structura, compoſitio.* Il s'employe quelquefois en riant.

Un mari jeune & de belle ſtructure,
Vous guérira, moi qui jamais ne jure,
J'en jurerois. SCAR.

STRUCTURE, ſe dit figurément en parlant de la conſtruction, de l'ordre, & de l'arrangement des parties d'un diſcours. *Conſtructio, ordo, diſpoſitio, ſeries.* Ce Poëme, cette Harangue, ont de beaux vèrs, de belles expreſſions; mais la *ſtructure* n'en vaut rien; c'eſt-à-dire, l'ordre & la diſpoſition. Il faut beaucoup d'art, & de choix dans l'arrangement des paroles, pour compôſer la *ſtructure*, & comme la ſymmétrie du diſcours. PORT R. La mauvaiſe *ſtructure* eſt un vice contre la netteté du diſcours. VAUG.

STRUMETA, STRUMITA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Strumeta, Strumita*, anciennement *Myra, Myrra.* Elle eſt à une lieuë de la Mèr Méditèrranée, & à quinze de Patera, du côté du levant. C'eſt le ſiége d'un grand Archevêché, qui a trente-ſix Suffragans. MATY.

STRYMONA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine. *Strymonium.* Elle eſt ſur la rivière de Stromona, à dix lieuës de Philippi, vèrs le couchant. MATY.

STRYMONIEN, ENNE. Voyez STROMONA.

STU.

STUC. ſ. m. Tèrme de Maçonnerie, de l'Italien *Stucco*; c'eſt une compoſition de chaux & de poudre de marbre blanc; dont on fait des figures & des ornemens de Sculpture; ce qui eſt ſignifié dans Pline par *Marmoratum opus*: & ce que M. Pèrrault entend par *Albarium opus* dans ſes Notes ſur Vitruve. On fait des figures de *ſtuc*, des ornemens d'architecture de *ſtuc*, *Marmoratum politius, exquiſitius.* Voyez DAVILER. *p.* 215. & 331.

STUCATEUR. ſ. m. On appelle *Stucateurs*, les Ouvriers qui travaillent en *ſtuc. Stucator. Tector*, ſelon Vitruve.

L'un & l'autre de ces noms viennent de l'Italien *ſtucco*, ſignifiant la même chôſe.

STUDIEUX, EUSE. adj. & ſubſt. Qui aime l'étude, qui s'y applique fort. *Studioſus, litterarum amans.* C'eſt un bon ſigne, quand un enfant eſt *ſtudieux.* Un *ſtudieux* réüſſit à la fin, quelque peu d'eſprit qu'il ait.

STUDIEUSEMENT. adv. Avec une application ſtudieuſe. *Studioſè, ex animo.* Les Philoſophes doivent s'appliquer *ſtudieuſement* à découvrir les ſecrets de la nature par le moyen des expériences.

STUDII. ſ. m. Nom qu'on donne aux ruines de l'ancienne *Sicum*, ville de la Dalmatie. Elles ſont ſur la côte, entre Spalato & Trau. MATY.

STUDITE. ſ. m. Nom de Religieux d'un Monaſtère de Conſtantinople, bâti par Studius Grand Seigneur de Conſtantinople & homme Conſulaire, ce qui fit que les Religieux qu'il y mit furent appellez *Studites. Studita.* Le monaſtère de Studius étoit à l'extrémité de Conſtantinople, vèrs la porte dorée. Ces *Studites* étoient Acémétes. Ce fut l'an 463 qu'ils furent mis dans ce Monaſtère. S. Théodôre, dont le P. Sirmond nous a donné les Ouvrages, S. Nicolas, S. Platon, & d'autres Saints Religieux, ont été nommez *Studites*, parcequ'ils avoient demeuré dans ce Monaſtère. Le P. Hélyot. T. I. 29. prétend même que le nom de *Studites* fut donné à tous les Acémétes fondez par Saint Aléxandre, de ſorte que ces deux noms Acémète & *Studite* ſont ſynonymes, ſelon lui, & qu'il appelle auſſi *Studites* les Religieuſes Acémétes. L'Empereur Michel Paléologue ayant repris Conſtantinople ſur les François l'an 1261. le 25ᵉ Juillet, il donna au Monaſtère de *Studius* l'image de la Vièrge nommée la Conductrice Prétenduë, peinte par S. Luc. *Fleury, Hiſt. Eccl. T. XVIII. p.* 19.

STUGART, STUGARD. ſ. maſc. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Souabe. *Stugartia.* Elle eſt capitale du Duché de Wurtenbèrg, & ſituée fort près du Néckre, à ſix lieuës au-deſſous de Tubinge. *Stugart* a des bains chauds, fort renommez, & les Ducs de Wurtenbèrg y font leur réſidence dans un Magnifique Palais, accompagné d'un vaſte Jardin, où l'on voit ſur une grande voute tèrraſſée une grande quantité d'Orangèrs, de Citroniérs, d'Oliviérs & de Figuiérs d'une groſſeur ſurprenante, pour un païs aſſez froid. MATY.

STULINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe. *Stulinga.* Elle eſt dans le Comté de Furſtenbèrg, aux Confins du Canton de Schaffouſe, & des villes Foreſtières. *Stulingen* a un Château, avec titre de Landgraviat, & elle appartient au Comté de Furſtenbèrg Blombèrg. MATY.

STULWEISSENBOURG. Voyez ALBE ROYALE.

STUPÉFACTIF. adj. Qui ſe dit des remédes narcotiques qui endorment les parties malades, & en ôtent le ſentiment. *Stupefactivus, narcoticus.* L'hyoſcyâme entre dans les remédes *ſtupéfactifs.*

STUPÉFACTION. ſ. f. Engourdiſſement d'une partie du corps, qui la rend incapable de mouvement & de ſentiment. *Stupefactio, torpor, torpedo.* Il ne ſe dit qu'en Médecine.

STUPÉFACTION, ſe dit auſſi au figuré, d'un étonnement extraordinaire, qui cauſe une eſpèce d'extâſe, qui rend immobile. *Stupor, ſtupefactio.* Il n'eſt en uſage que dans le Dogmatique.

STUPÉFIANT, ANTE. adj. Tèrme Dogmatique. Qui ſtupéfie.

ſe. *Narcoticus ; ſtupefactivus.* Remède *ſtupéfiant.* Eau *ſtupéfiante.*

STUPÉFIER. v. act. Rendre immobile, engourdir un membre. *Stupefacere.* Il faut *ſtupéfier* un membre qu'on veut couper, l'engourdir, en ôter le ſentiment.

STUPÉFIÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Stupefactus.* On dit, en badinant, d'un homme ſurpris, étonné, qu'il eſt tout *ſtupéfié.*

STUPEUR. ſ. f. Tèrme Dogmatique. Engourdiſſement en quelque partie du corps. *Stupor, torpor, torpedo.* Avoir une *ſtupeur* au bras.

STUPIDE. adj. m. & f. Hébété, lourd, peſant, qui n'a point d'éſprit, dont l'âme paroît immobile, & ſans ſentiment. *Stupidus, plumbeus, hebes.* Simonide diſoit que les Théſſaliens étoient trop *ſtupides* pour être trompez par un habile homme. Ablanc. Que peut-on reprocher à un pauvre *ſtupide*, qui demeure oiſif par défaut d'éſprit ? En prenant un emploi, il ne pourroit que montrer ſa *ſtupidité.* M. Scud. Le *ſtupide* eſt un ſot qui ne parle point ; en cela plus ſupportable que le ſot qui parle. La Bruy. Qu'y a-t-il de plus ennuyeux que ces bonnes *ſtupides* qui n'ont ni malice, ni agrément. M. Scud. On le dit auſſi des animaux mélancoliques, lents & pareſſeux, & particuliérement de l'âne.

Stupide, ſe dit auſſi de celui que la ſurpriſe de quelque chôſe rend tout interdit. *Attonitus, ſtupefactus.* A cette nouvelle, il demeura *ſtupide*, tout *ſtupide.* Quand il ne nous reſte nulle éſpérance, nous demeurons comme *ſtupides*, & nous nous donnons en proye à nos maux. Fel.

STUPIDEMENT. adv. D'une manière ſtupide. *Stolidè, ſtupidè.* Il répond toûjours *ſtupidement.* Nous ne devons pas regarder les ouvrages de Dieu *ſtupidement*, comme le vulgaire, & ſans nous informer de rien. S. Évr.

STUPIDITÉ. ſ. f. Bêtiſe; qualité de l'âme qui la rend inſenſible, & incapable de raiſonnement. *Stupiditas, ſtupor, ſtoliditas.* Les peuples ſauvages ont une naturelle *ſtupidité.* On prend quelquefois la *ſtupidité* pour de la ſageſſe, & la lenteur pour de la prudence. S. Évr. C'eſt une *ſtupidité* monſtrueûſe, que de vivre au hazard, & de ne ſçavoir où l'on va. Nic. Il y a plus de bien réel dans une *ſtupidité* ſimple, que dans une activité pleine de déguiſement, & d'artifice. Port-R. Il y a une manière d'écouter qui perſuade aiſément que ce n'eſt point par *ſtupidité* qu'on garde le ſilence. Bell. Pendant le régne de Tibère, l'on attribuoit la *ſtupidité* naturelle de Claude à fineſſe, & à diſſimulation. Till. Les Poëtes feignent que Niobé, après la pèrte de 14. enfans, fut changée en rocher, pour exprimer cette morne *ſtupidité* qui rend immobile, par l'accablement de la douleur. Mont. La *ſtupidité* des Capharnaïtes, qui s'étoient groſſièrement laiſſez tromper à une métaphore. Pélisson.

STURE. ſ. f. Il y a trois rivières de ce nom dans la Lombardie. *Stura.* L'une coule dans le Mont-Férrat, & ſe décharge dans le Pô, au bourg nommé le Pont de Sture, entre Caſal & Vérue ; L'autre prend ſa ſource aux Confins de la Savoye, coule dans le Piémont propre, & ſe décharge dans le Pô, à une lieuë de Turin. La dèrnière prend ſa ſource dans le Comté de Nice, baigne Démont dans le Marquiſat de Saluſſes, Conni & Foſſan dans le Piémont propre, & ſe décharge dans le Tanaro, à Chéraſque. Maty.

STY.

STYLOBATE. ſ. m. Piédéſtal, fondement, appui, ſoutien des colonnes. *Stylobates.* Voyez Piédéstal.

Ce mot eſt purement Grèc, & vient de στυλοϐάτης qui ſignifie la *bâſe*, le piéd d'un édifice.

STYPTIQUE. adj. Tèrme de Médecine. Médicament qui a la vèrtu d'arrêter le ſang, de reſſèrrer. *Stypticus, aſtringens.* La forbe, la grande conſoude, le ſeau de Salomon, l'ortie, ſont *Styptiques.* On fait diverſes eaux *ſtyptiques*, qui ſont mèrveilleuſes pour arrêter le ſang des playes ; le vitriol en eſt le principal ingrédient. M. Tournefort reconnoît par l'analyſe des plantes aſtringentes & *ſtyptiques*, que l'acide & la tèrre y dominent, & que quelques-unes donnent un éſprit urineux. Sur ce fondement il avance, que leur ſel eſt analogue à l'alun, & que dans leur tiſſûre il y a auſſi quelque peu de ſel ammoniac. Cela ſe remontre en éffet dans quelques-unes, comme la Quintefeüille, la Millefeüille, l'Argentine, &c. mais cela n'eſt pas vrai de quelques autres, comme la ſanicle & la bourcette, qui ne donnent aucun indice de ſel alumineux. *Chomel, Abregé de l'Hiſt. des plantes uſuelles.*

STYX. ſ. m. C'étoit anciennement une fontaine de l'Arcadie, qui avoit ſa ſource au piéd du Mont Nonacris, près du lac pénée. *Styx.* On dit que ſon eau étoit extrémement froide, & ſi rongeante, qu'elle caſſoit les vaiſſeaux de fèr & de cuivre dans leſquèls on la mettoit, & qu'elle donnoit ſûrement la mort à ceux qui en bûvoient, ou qui mangeoient des poiſſons qu'elle nourriſſoit. C'eſt pour ces raiſons que les anciens poëtes feignirent qu'elle étoit le commencement du fleuve *Styx*, qu'ils faiſoient couler dans les enfèrs. Maty. Le *Styx* faiſoit neuf tours autour des enfèrs. Virgile, Énéid. L. V. v. 439. Ce fleuve étoit réſpectable aux Dieux mêmes, & à Jupitèr. C'eût été un crime pour eux de violer un ſèrment qu'ils auroient fait par les eaux du *Styx.* Virg. L. VI. v. 323. Héſiode dit dans ſa Théogonie, v. 793. que la punition de cette ſorte de parjure, c'étoit de demeurer un an ſans âme. Orphée étendoit la peine à 900 ans.

Si le Troyen adroit n'eut détourné ſon corps,
Le Styx en ce moment le voyoit ſur ſes bords. De la Motte.

Ouy, l'Hymen, pourſuit elle,
En fera dès ce jour ta compagne éternelle
J'en atteſte du Styx *les horribles torrens.* Id.

SUA.

SUACHEN, SUAQUEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Afrique. *Suachenum, Suaquenum.* Elle eſt Capitale d'un Beglèrbéglic, & ſituée ſur la mèr rouge, où elle à un bon port, & fréquenté, environ à quatre-vingt lieuës d'Ercoco, vèrs le nord. Quelques uns prennent cette ville pour celle de la Troglotyde, qu'on nommoit anciennement *Ptolemaïs Ferarum*, & *Epitheras.* Maty.

SUADA, ou SUADELA. ſ. f. Ces mots qui ſignifient *Pèrſuaſion* de *ſuadere, ſuadeo, je pèrſuade*, étoient, chez les Romains, les noms d'une Déeſſe que les Grècs appelloient Πειθὼ, *Peitho*, ou *Pitho*, qui veut dire là-même chôſe. *Suada, Suadela, Pitho.* C'étoit la Déeſſe de la pèrſuaſion, & de l'éloquence, Déeſſe inſinuante. Elle étoit compagne de Vénus.

SUAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le coût des graiſſes & des ſuifs dont il faut de tems en tems enduire le vaiſſeau, pour le faire couler plus doucement ſur les eaux. *Sebi illinitio.* A Marſeille, on le nomme auſſi *ſpèrme*, dont on a fait *éſparmer* ou *éſpalmer.* Le *ſuage* eſt compté entre les menuës avaries.

Suage, en tèrmes d'Orfévres, ou *Doucine*, eſt un ornement ſemblable à la doucine d'Architecture, ou une éſpéce de quart de rond, qui ſe fait ſur pluſieurs piéces d'orfévrerie, & particuliérement ſur le piéd des aiguières, des flambeaux, & autres ouvrages ſemblables. *Elix limbo ſuppoſita.*

Suage. Outil qui ſèrt aux Sèrruriers pour forger, & enlever les barbes des pênes, & pour forger auſſi les piéces en demi-rond. *Malleus ſtriatus.*

Suage. Manière de petite enclume, dont les Chaudronniérs ſe ſèrvent pour faire les bordures. *Incus ſtriata.*

Suage. Les Potiérs d'étain ſe ſèrvent auſſi de ce mot ; pour dire, une manière de petit ourlet ſur le bord du plat ou de l'aſſiette. *Elix.*

SUAIRE. ſ. m. Drap mortuaire, dans lequel on enſevelit les morts avant que de les mettre dans le cèrcueil. *Mortuarium, ſudarium.* On le dit particuliérement de celui de Jésus Christ. On voit à Beſançon, à Turin, à Sarlat, & à Compiégne le *Saint Suaire* où eſt imprimée l'image de Jésus-Christ. Le *Saint Suaire* fut conſèrvé pendant près de trois ſiécles dans l'Abbaye de Cadoin, & fut tranſporté de là à Toulouſe pendant la guèrre des Anglois. On raconte qu'il avoit été rétiré des mains d'un Juif d'Antioche en 1098. Il n'y a guère de Rélique qui ait plus de preuves de vérité que le *Saint Suaire* de Toulouſe. Il a été confirmé par 14. Bulles des Papes, à compter de celle de Clément III. en 1190. Il s'en faut beaucoup que le *Saint Suaire* de Turin, & celui de Beſançon ne ſoient auſſi autoriſez. Il n'y a que quatre Papes qui ayent accordé des Indulgences en faveur de celui de Turin. La Faille.

Ce mot vient du Latin *ſudarium.* D'autres le dérivent de *ſuere, coudre*, parce qu'on le coud effectivement.

SUAL. ſ. m. La tèrre de *Sual.* Contrée de la tèrre Sainte *Sual, terra Sual.* Le Père Lubin croit qu'il étoit dans la Tribu d'Éphraïm. Il n'en eſt parlé qu'au 1. L. des Rois XIII. 17.

SUAN ou SAVAN. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du quatrième mois des anciens Arabes. Il répondoit au mois de Juin. Voyez Étienne le Moine. *Var. Sacr. p.* 467. Golius, *p.* 4. *ad Alfragan.* & Fabricius. *Menol. p.* 75.

SUANA, SOVANA, SOANA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Siénnois, en Toſcane. *Suana.* Elle eſt Épiſcopale, ſituée ſur une haute montagne, prés de la rivière de Flore, à ſeize lieuës de Siéne, vèrs l'orient méridional. *Suana* Suffragante de Siéne, patrie du Pape Grégoire VII. eſt ſi fort déchuë à cauſe du mauvais air qu'on y réſpire, qu'elle eſt réduite en village. Maty.

SUANE, SCUANE. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Aſie. *Suanus, a.* Les *Suânes* ſont dans les montagnes du Caucâſe, entre les Tartâres Circaſſes, & les Royaumes d'Iméréti & de Carduel. On aſſûre que les *Suânes* ſe diſent Chrétiens, qu'ils

ſont

ſont les plus civiliſez des peuples du mont Caucâſe, qu'ils ont l'art de faire des arquebuſes, & de la poudre, & qu'ils s'en ſèrvent fort bien. En Été ils déſcendent de leurs montagnes par troupes pour venir travailler en Géorgie, d'où ils ſe rétirent au commencement de l'hyvèr dans leurs montagnes, où ils vivent indépendemment de toute puiſſance étrangère. Maty.

SUANT, ante. adj. Qui a de l'humidité ſur la ſurface extérieure. *Exſudans*. Les murailles ſont *ſuantes* dans le dégel, dans les brouillards. Les ſoldâts ſont *ſuans* ſous le harnois. Ceux qui ont les pieds & les mains *ſuantes*, y remédient en ſe frotant d'alun, ou de poudre d'épingle de cuivre qui eſt aſtringente.

Suant, ante. adj. vèrbal. Qui ſue. *Sudore madens*. Il eſt venu tout *ſuant*. Il a toûjours les mains *ſuantes*.

SUAQUEN. Voyez SUACHEN.

SUAUBE. Voyez SOUABE.

SUAVE. adj. m. & f. Qui eſt doux, & agréable aux ſens; mais particulièrement à l'odorat. *Suavis, jucundus, gratus*. L'ambre gris eſt le plus *ſuave* des parfums. On diſoit autrefois *ſouef*, & *ſouefve*. Quelques-uns le diſent auſſi de ce qui eſt doux au toucher, agreable au goût, aux oreilles, aux yeux. On ne s'en ſert plus, ſi ce n'eſt en riant, ou dans le ſtile dévot.

J'aurai toûjours pour vous, ô ſuâve *mèrveille,*
Une dévotion à nulle aûtre pareille. Mol.

SUAVITÉ. ſ. f. Douceur agréable aux ſens, ou à l'éſprit. *Suavitas, lenitas, jucunditas*. La *ſuavité* de l'ôdeur des fleurs. La *ſuavité* du langage, mèlée avec un vain phantôme de vèrtu, eſt capable de ſéduire les ſimples. Arn.

Ces mots dans tous mes ſens font couler à longs traits,
Une ſuavité *qu'on ne goûte jamais*. Mol.

Suavité, eſt ſur tout en uſage dans les matières de dévotion. *Suavitas, dulcedo*. On trouve de la *ſuavité* dans la grâce à porter le joug de Jésus-Christ. Cet encens que vous avez vû fumer ſur vos autels, & monter vèrs le ciel en ôdeûr de *ſuavité* eſt le ſymbole de vos prières. Fléch. Cette expreſſion fort commune dans les diſcours de ſpiritualité eſt priſe de l'Écriture. Voyez Gen. VIII. 21. Éxod. XXIX. 41. Lévit. II. 9. 12. IV. 31. &c. Ôdeur de ſuavité, c'eſt à-dire, ôdeur ſuâve. Les Hébreux mettent ſouvent les abſtraits pour les concrèts. La douceur & la *ſuavité* qu'on trouve dans l'exèrcice de la prière, & de l'amour divin, eſt ce qui doit adoucir les peines qu'on trouve dans la mortification. Ab. Reg. Dieu refuſe quelquefois à ſes Saints cette *ſuavité*, & cette délectation, qui font l'eſſentiel de la grâce actuelle. Port-R. Dieu pour recompenſer les ſimples du peu de lumières qu'il a répanduës ſur eux, leur fait goûter les *ſuavitez* de ſon amour. Le P. Massoulié.

Suavité, ſe dit auſſi des peintutes qui ſont douces & agréables. *Suavitas, lenitas*. Dans cet ouvrage tout eſt plein de vie, & d'une *ſuavité* toute extraordinaire. Depiles.

SUB.

SUBALTÈRNE. adj. m. & f. Inférieur; qualité de l'Officiér qui exèrce ſa charge ſous le commandement ou ſous le réſſort d'un aûtre. *Subalternus*. Un Juge, une Juriſdiction *Subaltèrne*. On le dit quelquefois des Juriſdictions Royales; mais plus ſpécifiquement & plus ordinairement des Juges & Juriſdictions, & des Juſtices des Seigneurs. Le Juge ou la Juriſdiction *Subaltèrne* ſont celui ou celle qui appartient aux Seigneurs Juſticiérs, Vaſſaux, & Inférieurs de leur Seigneur Féudal, ſoit le Roi ou aûtre, en la Juſtice duquel les appellations du prémiér Juge réſſortiſſent. De Laurière.

Ce mot eſt compôſé de *ſub*, & *alter*. Nicod.

Subaltèrne, ſe dit en tèrmes de Guèrre des Lieutenans, Sous-Lieutenans, Cornettes, & Enſeignes, qui ſèrvent ſous les Capitaines. Ceux qui ſont encore au-deſſous s'appellent les *bas Officiérs*. *Miniſtri ſubalterni, ſubditi, inferiores*.

Les petits Officiérs de la Maiſon du Roi s'appellent auſſi *Subaltèrnes*. *Inferior*.

Subaltèrne, ſe dit auſſi en général de tout ce qui eſt inférieur. *Inferior*. Pour les pèrſonnages *ſubaltèrnes* dans le Poëme Épique, l'on n'eſt pas obligé de conſèrver ſans variation à châcun ſon caractère. P. le Boss. Les Patriarches avoient pluſieurs femmes qui ne tenoient pas le même rang; il y en avoient de *ſubaltèrnes* & de ſubordonnées à la femme principale. St Évr. Il y a des éſprits *ſubaltèrnes* qui ne ſemblent faits que pour être le recueil, le regitre, ou le magaſin des productions d'autrui. La Bruy.

Subaltèrne, ſe dit auſſi des Sciences & des Arts, & ſignifie ſubordonné. *Subordinatus*. La Grammaire eſt *ſubaltèrne* à la Rhétorique.

SUBCURRE. Vieux vèrb. n. Subvenir; du Latin *Succurrere*. Borel.

SUBDÉLÉGATION. ſ. fém. Commiſſion que donne un Juge délégué à un aûtre Juge qu'il délégue, auquel il communique une partie de ſon pouvoir. *Subdelegatio*. Ce Juge a connu de cette affaire en vèrtu de la *ſubdélégation* de M. l'Intendant.

SUBDÉLEGUER. v. act. Nommer un aûtre Juge auquel on communique une partie du pouvoir qu'on a obtenu par une prémière délégation. *Subdelegare*. Un Juge délégué ne peut pas *ſubdéléguer*, ſi ce pouvoir ne lui eſt donné en tèrme exprès par ſa commiſſion.

Subdélégué, ée. part. paſſ. & adj. *Subdelegatus*. Il y avoit autrefois en Allemagne des *Subdéléguez* Royaux, qui alloient par les Provinces & auxquèls on appelloit des Jugemens rendus par les Avocats ou Lieutenans établis par les Rois, pour juger les affaires qui régardoient les biens des Eccléſiaſtique. *Monſambano. Etat de l'Empire & Allemagne*, C. 5. Il y a en France des *Subdéléguez* de l'Intendant, qui ont été érigez en titre d'Office depuis quelques années.

SUBDIVISER. v. act. Diviſer une partie d'un tout déja diviſé. *Subdividere*. Les biens d'une Communauté ſe diviſent d'abord en deux parts, pour en donner une partie à la femme, & l'aûtre ſe *ſubdiviſe* entre les enfans. Les branches de la veine câve ſe *ſubdiviſent* en un grand nombre de rameaux. Roh.

SUBDIVISION. ſ. f. Seconde diviſion d'une chôſe diviſée. *Subdiviſio*. Les diviſions & *ſubdiviſions* contribuent beaucoup à faire entendre, à faire retenir un diſcours. On accable l'éſprit par un trop grand nombre de *ſubdiviſions*. Log.

SUBDUPLE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie *Subduplus, a*. Proportion *ſubduple*, c'eſt lorſqu'un nombre eſt contenu deux fois dans un aûtre: Ainſi 3 eſt *ſubduple* de 6, comme 6 eſt double de 3. *Harris*.

SUBGIÉ. ſ. m. Vieux mot Sujèt. *Songe du Vèrger manuſcrit*. Borel.

SUBGRONDE, ou SÉVERONDE. ſ. f. C'eſt la partie de la couvèrture d'un bâtiment qui eſt en ſaillie en dehors, pour empêcher que les eaux pluviales ne coulent le long des murs, & ne les altèrent. Les bois qui ſoutiennent cette ſaillie s'appellent *chanlates*.

Ce mot vient du Latin de Juriſconſulte *ſubgrunda* ou *ſubgrundia*, dont il eſt parlé dans la Loi *Malum navis, ff. De verb. ſignif.* & en la Loi d'Ulpian, *Sivero, ff. De his qui dejecerint*.

SUBHASTATION. ſ. f. Vente ſolemnelle qui ſe fait à l'encan, & à cri public, au plus offrant & dèrnier enchériſſeur. *Auctio, venditio, ſub haſta*. Il ne ſe dit qu'en Pratique de la vente des immeubles, & n'a d'uſage que dans les païs de Droit écrit. Tout le bien d'un tel eſt en criées & *ſubhaſtations*, c'eſt-à-dire, en décrèt, criées & *ſubhaſtations*.

Ce mot vient des anciennes éxécutions militaires qui ſe faiſoient *ſub haſta*, par les Sèrgens d'un corps de garde.

SUBHASTER. v. act. Vendre des héritages à cri public. *Subhaſtare*. Cette maiſon a été criée, & *ſubhaſtée*, on la va vendre par decrèt. Il n'a d'uſage que dans les tems formez du participe.

Subhasté, ée. part. paſſ. Héritages *ſubhaſtez*.

SUBIACO, SOUBIAC. ſubſt. m. Nom propre d'un ancien Bourg avec un Château. *Sublaqueum, Sublacum*. Il eſt dans la Campagne de Rome, ſur le Tévérone environ à treize lieuës de Rome, vèrs le Levant. Il y a dans *Subiaco* une Abbaye célèbre, dont l'Abbé, Seigneur de quatorze Bourgs, ou villages, n'eſt ſujèt à aucun Évêque. Maty.

SUBIGUE, ou SUBIGUS. ſ. m Nom d'un Dieu de l'ancienne Rome. *Subigus*. Saint Auguſtin en parle dans la cité de Dieu L. VI. C. 9. C'étoit un Dieu du mariage. Gentian Hèrvet, & de Ceriziers dans leurs Traductions de cet ouvrage de ſaint Auguſtin traduiſent *Subigue*. Le Dieu *Subigue*, le Dieu Père *Subigue*. On pourroit auſſi retenir le mot Latin *Subigus*, parceque ces ſortes de mots ſe diſent ſi peu qu'il n'y a point d'uſage ſur cela. Quelques-uns l'appellent auſſi *ſubjugus*.

SUBJONCTIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire. *Modus ſubjunctivus*. C'eſt le quatrième mode, ou la quatrième façon de conjuguer un vèrbe, dont les tems ſe mettent ordinairement après un aûtre vèrbe, ou après quelque particule. Je veux que vous me *diſiez*. Je veux que vous *faſſiez*. Ainſi que je *voye*, ſi ce que vous dites eſt véritable. Quoique vous *ſoyez* fort habile.

SUBIR. v. act. Souffrir de gré, ou de force le commandement d'un ſupérieur, la peine, la néceſſité qui eſt impôſée. *Subire*. Ce libèrtin a *ſubi* enfin le joug du mariage. Il a *ſubi* le joug d'une Maitreſſe, d'un œil vainqueur. Ces peuples ont été contraints de *ſubir* les loix du Conquérant. Ce malheureux a *ſubi* la peine qu'il avoit méritée. *Subir* le coup d'un deſtin malheureux. Corn.

On dit auſſi au Palais, *Subir* l'intèrrogatoire; pour dire, ſe préſenter devant un Juge pour ſe faire intèrroger. *Præſentare ſiſtere*.

Subi, ie. part. paſſ. & adj.

SUBIT, ite. adj. Prompt, ſoudain, imprévû. *Subitus, ſubitaneus, repentinus.* Les morts *ſubites* ſont maintenant fort communes. Un vent *ſubit* s'eſt levé qui a fait preſque périr notre vaiſſeau. Il a pris une réſolution prompte & *ſubite* de combattre. Voilà un changement bien *ſubit.*

SUBITEMENT. adv. D'une manière prompte, ſoudaine, précipitée. *Subitò, promptè, repentè, derepentè.* L'apoplexie eſt un mal qui prend *ſubitement.* Dès qu'il eut reçu cette nouvelle, il partit *ſubitement.* Paſſer *ſubitement* d'une matière à une aûtre.

SUBITES. Vieux mot. Du lièrre. *Bochart.* Borel. *Hedera.*

SUBJUGAL, ale. adj. Subjugalis. Tèrme de Muſique. Un ton *ſubjugal.* Boissard. C'eſt-à-dire, ſoumis, ſubordonné. En tèrmes de Muſique on appelle les tons plagaux des tons *ſubjugaux.* Id.

SUBJUGUER. v. act. Vaincre; dompter un peuple, lui faire ſubir le joug de ſes loix, de ſa domination. *Subjugare, ſubjicere, in ditionem redigere.* Les Conquérans mettent leur gloire à *ſubjuguer* les peuples par la force des armes. Philippe avoit l'art de diviſer ſes voiſins pour les *ſubjuguer* avec moins d'éffort. Tour.

Subjuguer, ſe dit au figuré en chôſes morales. *Domare, ſubjugare, domare.* La grâce *ſubjugue* les paſſions, & fléchit le cœur. Port-R.

Subjugué, ée. part. paſſ. & adj. *Subjugatus, domitus.*

SUBLAPSAIRE. ſ. m. & f. Tèrme de Théologie. C'eſt la même chôſe que *infralapſaire.* On appelle *ſublapſaires* ceux qui enſeignent que Dieu ayant prévu la chûte d'Adam, & en conſéquence la pèrte du genre humain, a réſolu de donner aux uns une grâce ſuffiſante pour les ſauver, & de la refuſer aux aûtres. Il eſt oppôſé à Supralapſaire.

SUBLIMATION. ſ. f. Tèrme de Chymie. Action par laquelle ont fait élever dans un vaiſſeau par le moyen du feu, les plus ſéches, les plus ſubtiles parties d'un corps, & on le purge de ſes parties hétérogènes & groſſières. *Sublimatio, excoctio, percoctio.* C'eſt l'élévation faite par la chaleur d'un corps ſec en atômes, ou parties très-ſubtiles qui s'attachent au vaiſſeau. Dict. Herm. Ainſi les parties élevées du ſoufre ſont les fleurs de ſoufre. Celles qu'on fait avec le mèrcure ſont le cinnâbre. Et le mercure qu'on éleve avec le ſel commun, ou armoniac, fait le ſublimé.

SUBLIMATOIRE DES PHILOSOPHES. C'eſt l'œuf des ſages dans lequel la pièrre ſe cuit, ſe ſublime, & s'éléve à une plus haute pèrfection que celle qu'elle avoit. Dict. Herm.

SUBLIME. adj. De tout genre. Haut, relevé. *Sublimis, elatus ſublatus, celſus, excelſus.* Il n'a d'uſage que dans les chôſes morales, & qui regardent l'éſprit. Degré *ſublime.* Mérite *ſublime.* Génie *ſublime.* La Géomètrie, l'aſtronomie ſont des ſciences *ſublimes*, où il n'y a que les éſprits *ſublimes* qui y réüſſiſſent. Penſée *ſublime.* Stile *ſublime.* Myſtère *ſublime.*

Sublime, eſt auſſi ſubſt. & ſignifie, Stile *ſublime*, & pompeux; penſée *ſublime. Sublimis, magnificus, præſtans, excellens.* Longin a fait un traitté du *ſublime.* Il y a du *ſublime* là-dedans. Le *ſublime*, ou le mèrveilleux dans le diſcours, produit en nous une cèrtaine admiration mêlée de ſurpriſe & d'étonnement, qui eſt toute aûtre chôſe que de plaire ſeulement, ou de perſuader. Il donne au diſcours une cèrtaine vigueur noble, & une force invincible qui enleve l'âme. Il tranſporte; il ravit, il renvèrſe tout comme un foudre. Boil. Il ne faut pas prendre pour *ſublime* une cèrtaine grandeur bâtie ſur de grands mots aſſemblez au hazard, & qui n'eſt rien qu'une veine enflûre de paroles. Id. Homère ne guindoit pas ſon ſtile, juſqu'au galimatias, quand il vouloit l'élever juſqu'au *ſublime.* S. Evr. Il ne faut pas prendre pour du *ſublime* de grandes paroles qui ont un ſon harmonieux. M. Scud. L'enflûre paſſe quelquefois pour du grand; & pour du *ſublime.* Bouh. On peut pouſſer le *ſublime* plus loin en vèrs qu'en prôſe. Un poëme admet des penſées hardies qui ne conviennent point à une piéce déloquence. Id. Le pathétique participe du *ſublime*, comme le *ſublime* participe du beau & de l'agréable. Boil. Il ne faut pas outrer le *ſublime.* Dac.

Je hais un ſublime *ennuyeux & peſant.* Boil.

En tèrmes d'Anatomie on donne ce nom à des muſcles des doigts & des orteils. Le premiér des fléchiſſeurs des doigts eſt le *ſublime* ainſi nommé, parceque'il eſt placé au deſſus d'un aûtre qu'on appelle le profond. Il prend ſon origine de la partie intèrne du condile inférieur, & intèrne de l'humèrus; il ſe diviſe en quatre tendons, leſquels paſſent par deſſous le ligament annulaire, & vont s'inſerer à la ſeconde phalange des ôs des quatre doigts, après s'être attachez en paſſant à ceux de la première pour aider à la fléchir. Ces tendons ont à leurs extrémitez chacun une petite fente par où paſſent les tendons du profond. Dionis. Le premiér des fléchiſſeurs des orteils s'appelle auſſi le *ſublime*, pour la même raiſon que celui, dont nous venons de parler. Il naît de la partie inférieure & intèrne de l'ôs du talon: il ſe diviſe, comme le précédent en quatre tendons troncz, qui vont s'inſérer à la partie ſupérieure de l'ôs de la première phalange des quatre orteils, pour la fléchir. Ce muſcle eſt ſous la plante du piéd, mais extérieur par rapport à l'aûtre fléchiſſeur, nommé le profond.

SUBLIMEMENT. adv. D'une manière ſublime. *Sublimiter, excelsè, ſublatè, magnificè.* Cet Orateur parle toûjours *ſublimement*, en tèrmes relevez & emphatiques.

SUBLIMER. v. act. Tèrme de Chymie. Élever en l'air les menuës parties d'un corps par le moyen du feu, pour les recueillir après leur ſéparation. *Sublimare, ad purum percoquere, ad obruſum excoquere.* Les corps différens ſe *ſubliment* de divèrſes manières.

Le Sublimer des Chimistes: c'eſt faire monter par le feu une matière volatile au haut de l'alambic ou du chapiteau; autrement c'eſt faire d'une matière corporelle homogène, groſſière, tèrreſtre, fixe, une matière ſubtile & légère, liquide, molle, volatile & aërée, la faiſant monter dans l'air. Dictionaire Hermétique. C'eſt élever une matière à un plus haut dégré de pèrfection ou de ſublimation, ce que l'on appelle amélioration. La ſublimation de la matière la purifie de ſes parties groſſières & aduſtibles, & la diſpôſe à la ſolution: d'où réſulte l'humidité mèrcurielle, qui eſt une des cléfs de l'œuvre, & ſans laquelle rien ne ſe peut faire en cet Art. Aûtrement, c'eſt la purgation ou purification, ou bien la diſſolution des corps en mèrcure: ou bien c'eſt cuire. En cette ſublimation Philoſophique ſont compriſes toutes les aûtres opérations: ſçavoir diſtillation, aſſation, déſtruction, coagulation, putréfaction, calcination, fixation, ſéparation & convèrſion des élemens. Sans cette ſublimation de la pièrre la convèrſion des élémens & l'extraction des principes eſt impoſſible, & c'eſt la ſeule voye qu'il faut tenir pour en venir à bout; cette ſublimation ne ſe peut faire que par le feu des ſages, qui eſt l'unique moyen pour y arriver. Dans les emblèmes de Maïeus il y en a une qui répréſente un vautour volant en l'air, qui a un fil au piéd, attaché par l'aûtre bout au piéd d'un grôs crapaud. Cela ſignifie l'âme qui vole, & le corps qui eſt en tèrre, & qui l'un & l'aûtre ont l'inclination de ſe joindre: ce que le fil répréſente; c'eſt là la ſublimation Philoſophale. Enfin c'eſt le vautour, qui, laſſé de voler, vient ſe joindre à ſon corps par la continuation du feu qui fait la ſiccité. Dict. Herm.

Sublimé, ée. part. paſſ. & adj. *Sublimatus, perpurgatus, percoctus.*

Sublimé. ſ. m. Préparation de mèrcure qui eſt de deux ſortes. Il y a le *ſublimé corroſif*, & le *ſublimé doux. Concretum ex argento vivo & ammoniaco.* Le *ſublimé corroſif* ſe fait avec le mèrcure pénétré de nitre & de vitriol, & ſublimé par le feu au haut d'un matras. Le *ſublimé doux* eſt compôſé de quatre parties de *ſublimé* corroſif, & de trois parties de mèrcure coulant, qu'on mêle éxactement, & qu'on ſublime enſuite trois divèrſes fois dans un vaiſſeau convenable. Le *ſublimé corroſif* eſt blanc, & rempli de veines luiſantes & criſtalines; il ne peut agir, s'il ne trouve quelque humidité; c'eſt un poiſon violent, qui ronge & qui détruit avec beaucoup de force les parties du corps. L'éſprit volatile de ſel ammoniac blanchit la diſſolution du *ſublimé* corroſif. Le *ſublimé doux* eſt appellé ainſi par oppoſition au *ſublimé* corroſif; on le donne par la bouche dans la cure de divèrſes maladies, & ſur tout des vénériennes. L'huile de tartre faite par défaillance paſſe pour le meilleur remède contre le *ſublimé.*

SUBLIMITÉ. ſ. f. Élévation, qualité dominante ou excellente. *Sublimitas, altitudo, excellentia.* Il ſe dit dans le figuré. On admire la *ſublimité* de cet éſprit. La *ſublimité* d'une ſcience en rend l'intelligence plus difficile. La *ſublimité* du génie, des penſées, & du langage.

SUBLUNAIRE. adj. m. & f. Ce qui eſt ſous la lune, c'eſt-à-dire, la tèrre & les aûtres corps qui ſont partie de ſon globe, & qui en dépendent. *Sublunaris.* Nous ſommes aſſûrez que toutes les chôſes *ſublunaires* ſont ſujettes aux changemens & aux viciſſitudes.

SUBLINGUAL, ale. adj. Qui eſt ſous la langue. Ce mot ne ſe dit qu'en Anatomie. *Sub lingua ſitus.* L'on trouve quatre groſſes glandes à la langue, deux que l'on nomme ſipoglotides ſituées proche les veines ranulaires, & deux aûtres appellées *ſublinguales*, placées aux deux côtez de la langue. Elles filtrent toutes quatre une ſeroſité, comme une éſpéce de ſalive, qu'elles déchargent comme de petits canaux par la bouche vèrs les gencives. Dionis.

Ce mot eſt compôſé de *ſub* ſous, & *lingua* langue. Hypogloſtide eſt la même chôſe que *ſublinguale :* Ainſi ces quatre glandes differentes ont le même nom, les unes en Grèc & les aûtres en Latin.

SUBMÈRGER. v. act. Faire entrer dans l'eau, inonder, couvrir d'eau, noyer. *Immergere, ſubmergere.* La tempête a été ſi violente, qu'elle a *ſubmèrgé* pluſieurs vaiſſeaux. La mèr a *ſubmèrgé* quantité de tèrres au Païs-Bas. La violence des vagues les *ſubmergea* tous. Ablanc. Quelques-uns furent *ſubmèrgez* du retour des vagues. Id.

Submèrger, ſe dit auſſi au figuré, pour, Abîmer, accabler. *Abſorbere, opprimere, demergere.* Mes iniquitez m'ont *ſubmergé*. Port R.

Submèrgé, ée. part. paſſ. & adj.

SUBMÈRSION. ſ. f. Inondation, action qui ſubmèrge, qui noye, qui couvre d'eau. *Inundatio, ſubmerſio.* Le Déluge fut une *ſubmèrſion* génerale de toute la tèrre, elle fut toute couvèrte d'eaux.

Submèrsion, en tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt lors que la matière étant devenuë noire & aqueûſe, les natures ſe mêlent parfaitement, & retiennent les qualitez les unes des aûtres. Dict. Hèrm.

SUBMIſSION. Voyez Sousmiſsion. *Submiſſio.*

SUBMULTIPLE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. *Submultiplus, a.* Un nombre *ſubmultiple* eſt celui qui eſt contenu un cèrtain nombre de fois dans un aûtre, & qui ainſi répeté un cèrtain nombre de fois, l'égale. Ainſi 3. eſt *ſubmultiple* de 21. parce qu'il y eſt contenu 7. fois, & que 7. fois 3. ſont 21. La proportion *ſubmultiple* eſt celle qui eſt entre le nombre contenu, & celui qui le contient, c'eſt le contraire de la proportion multiple. *Harris.*

SUBNORMALE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. *Subnormalis.* C'eſt une ligne qui détèrmine dans l'axe l'intèrſection d'une ligne pèrpendiculaire, à la tangente, qu'elle touche au point du contact. *Harris.* Ou bien c'eſt une ligne, qui détèrmine le point où l'axe eſt coupé par une ligne, qui tombe pèrpendiculairement ſur la tangente au point du contact.

SUBORDINATION. ſubſt. f. Tèrme Rélatif, qui marque les dégrez de ſupériorité, ou d'infériorité des chôſes les unes à l'égard des aûtres. *Subordinatio.* Il y a de la *ſubordination* en toute la nature. Il y a pluſieurs degrez de *ſubordination* dans l'Égliſe, des Prêtres aux Curez, des Curez aux Prélats, des Prélats au Pape. Il y en a auſſi dans l'état ſeculier, dans les charges, dans la Juſtice, dans la guèrre. Il faut réſpecter la *ſubordination* qui eſt entre les hommes, ſans cela on ne vèrroit que trouble & confuſion. S. Évr. La *ſubordination* de la volonté de l'homme à celle de Dieu eſt eſſentielle & nécèſſaire. Nic. Une éxacte *ſubordination* entretient la paix dans les familles. S. Évr. Une cèrtaine inégalité entre les hommes, qui entretient l'ordre, & la *ſubordination*, eſt l'ouvrage de Dieu : une trop grande diſproportion eſt la loi des plus forts. La Bruy.

SUBORDINÉMENT. adv. En conſéquence, par une ſuite & dépendance nécèſſaire. *Subordinatè.* Un deffendeur en Lettres conclud à ce que ſa partie ſoit déclarée non recevable, & *ſubordinément* mal fondée en ſes Lettres.

SUBORDONNÉ, ée. adj. Qui a relation à un ſupérieur. *Subordinatus, ſubjectus, ſubmiſſus.* La Juſtice du Châtelet eſt *ſubordonnée* à celle du Parlement. Il y a des ſciences, des vèrtus *ſubordonnées* à d'aûtres ſupérieurs, & plus générales, comme la Trigonométrie à la Géométrie ; l'abſtinence, & la chaſteté à la tempérance. La contemplation la plus ſublime eſt *ſubordonnée* à la ſcience Théologique, & aux régles de l'Égliſe. Boss.

En tèrmes de Muſique on appelle les tons plagaux, des tons *ſubordonnez. Boiſſard.*

SUBORNATOR. ſ. m. Qui corrompt, qui ſuborne. *Subornator.* Il n'eſt en uſage qu'au Palais, & ne ſe dit que de ceux qui ſubornent des témoins. Les *ſubornateurs* de témoins ſont plus ſévèrement punis que les faux témoins.

SUBORNATION. ſ. f. Corruption, ſéduction, action par laquelle on induit quelque pèrſonne à commèttre un crime. *Corruptio, ſubornatio, ad ſcelus impulſio.* On pèrmet d'informer d'une *ſubornation* de témoins. On traitte en Juſtice la *ſubornation* d'une fille comme une éſpéce de rapt.

SUBORNER. v. act. Corrompre, porter quelqu'un au mal ; le débaucher, le ſeduire. *Subornare, corrumpere, inducere, ſeducere.* Il a *ſuborné* cette fille à force de la cageoller. Les filous *ſubornent* les valèts pour entrer dans la maiſon de leurs maitres. Les Courtiſans *ſubornent*, ſeduiſent les jeunes gens. On *ſubornoit* des gens qui leur conſeilloient de s'enfuir. Ablanc.

Suborné, ée. part. paſſ. & adj. *Subornatus, corruptus.*

SUBORNEUR, eûse. ſ. m. & fem. Qui ſuborne, qui corrompt, qui débauche. *Subornator, impulſor, corruptor.* Les Revendeûſes ſont ſouvent des *ſuborneûſes* de femmes, & de filles. *Expugnatrices pudicitiæ.* On dit en badinant à un homme qui conte des fleurettes, vous êtes un vrai *ſuborneur.* Il ſe dit auſſi des chôſes. J'écoutai follement ce penſer *ſuborneur.* Corn.

Le Dieu qui nous donna cet eſpoir ſuborneur,
Aujourd'hui nous impôſe un retour ſans honneur.
De la Motte.

SUBRAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Cyprianus.* Saint Cyprien Abbé à Périgueux au VIe ſiécle eſt appellé S. *Subran* dans le Périgord. S. *Subran* ſe conſacra à Dieu dans la vie monaſtique dès ſa jeuneſſe, ſous la conduite d'un Abbé Saval, ou Savalon du tems de Clotaire I. Il paroit que S. *Subran* mourut vèrs la fin du régne de Chilpéric puiſqu'il vivoit ſous Cartère ou Chartiér Évêque de Périgueux, qui aſſiſta au II. Concile de Mâcon l'an 585. & qu'il n'étoit plus au monde lorſque Grégoire de Tours faiſoit ſon recueïl de la Gloire des Confeſſeurs. Baillet. *au 9. de Decembre. Grég. de Tours. à l'endr. cité*, C. 100.

SUBRÉPTICE. adj. m. & f. Lèttre, grâce, ou aûtre acte qu'on obtient d'un ſupérieur par fraude & en ſurprenant ſa religion, lorſqu'on tait quelque vérité qui auroit empêché la conceſſion de la grâce, ſi elle avoit été éxprimée. *Subrepticius.* On déboute un criminel des lèttres de grâce qu'il a obtenuës, lorſqu'elles ne ſont pas conformes aux informations, car alors on les déclare *ſupréptices.* Des Bulles & ſignatures ſont nulles & *ſubréptices*, quand on n'explique pas au Pape le vrai état du Bénéfice, ſon genre de vacance, & aûtres expreſſions nécèſſaires.

SUBRÉPTICEMENT. adv. D'une manière ſubreptice. *Subrepticè.* Voilà un arrêt qui a été obtenu *ſubrépticement*, & ſur un faux expôſé, ſans oüir Partie.

SUBRÉPTION. ſ. f. Surpriſe qu'on fait au ſupérieur, en obtenant des grâces de lui, ſous une fauſſe éxpoſition. *Subreptio.* La *ſubréption* diffère de l'*obréption*, en ce que l'*obréption* eſt une fauſſe éxpreſſion de la qualité d'un fait ; & la *ſubréption* eſt un manque d'éxpreſſion ou réticence frauduleûſe d'un fait, qui auroit rendu le ſupérieur plus difficile à accorder la grâce. La *ſubréption* & l'obréption ſont des vices éſſentiels en un tître, qui le rendent nul.

SUBROGATION. ſ. f. Subſtitution ; action par laquelle on eſt mis en la place, ou ſubſtitué aux droits d'un aûtre. Le mot de *ſubrogation* pris généralement ſignifie toute ſorte de ſucceſſion, ſoit d'une chôſe à une aûtre, dont il y a un éxemple dans l'article 143 de la Coutume de Paris, ou d'une pèrſonne à une aûtre pèrſonne, ſoit à tître univèrſel ou particuliér. De Laurière. *Subrogatio, ſubſtitutio.* Il y a deux ſortes de *ſubrogations* ; l'une conventionelle, l'aûtre légale. La conventionelle eſt un contrat par lequel le créancier transfère ſa créance avec tous ſes acceſſoires au profit d'une tièrce-pèrſonne. Cette *ſubrogation* eſt un véritable contrat de vente d'une dette, & de toutes les actions pèrſonnelles & hypothéquaires qui en dépendent. La *ſubrogation légale* eſt celle qui ſe fait par la loi, en faveur de celui qui paye les créanciérs antérieurs : en ce cas il ſe fait une tranſmiſſion légale de tous les droits de l'ancien créanciér, en la pèrſonne du nouveau. Les Légiſlateurs l'appellent *ſucceſſion*, parceque c'eſt le ſeul ouvrage de la loi, & pour la diſtinguer de la *ſubrogation* conventionelle, qui eſt une ceſſion, & un tranſport. On obtient des *ſubrogations* à des criées, faute de faire des pourſuites par le ſaiſiſſant. Quand un Juge ne peut plus être Rapporteur, on demande la *ſubrogation* d'un aûtre. On demande en matière bénéficiale la *ſubrogation* aux droits d'un défunt, quand une partie qui conteſte un Bénéfice eſt décédée.

SUBROGATIS. ſubſt. m. Tèrme Latin, & du Palais, qui ſe dit de l'ordonnance du Chèf d'une Compagnie, par laquelle il ſubroge & donne un nouveau Rapporteur à la place de celui qui n'eſt plus en état de rapporter une affaire dont il étoit chargé.

SOBROGATUR. ſ. m. Tèrme du ſtile du Privé Conſeil, qui eſt paſſé tout entiér du Latin dans le François, pour ſignifier l'acte par lequel un Rapporteur eſt ſubrogé en la place d'un aûtre. Requête de *ſubrogatur.* Obtenir un *ſubrogatur.*

SUBROGER. v. act. Tèrme de Palais. Céder ſon droit, mettre quelqu'un en ſon lieu & place. *Subrogare, ſufficere, ſubſtituere.* Quand on fait un tranſport, on *ſubroge* un ceſſionnaire en ſes droits, noms & actions, privilèges & hypotéques. Si le *ſubrogé* eſt évincé par un créanciér plus ancien, le *ſubrogeant* eſt garant de cette éviction envèrs le *ſubrogé.* Lorſqu'on acquite une dette à une tièrce-pèrſonne, ou on fournit pour cela de l'argent, on eſt *ſubrogé* de droit, ou l'on ſe fait *ſubroger* en Juſtice à la place du prémiér créancier.

Subroger vient du mot *Subrogare*, & *Subrogare* vient de *rogare*, qui ſignifioit chez les anciens Romains *requérir, intèrroger*, d'où les les loix étoient appellées chez eux *rogationes*, parceque le peuple les

les faiſoit étant intèrrogé par les Magiſtrats. Et comme les loix qui avoient été faites par le peuple ne pouvoient point être changées ſans ſon conſentement & ſans l'interroger de nouveau, s'il trouvoit à propos d'abolir la loy entière, *lex abrogabatur*; s'il n'en aboliſſoit qu'une partie *derogabatur*; s'il en changeoit une partie *obrogabatur*; & s'il y ajoutoit quelque chôſe *Subrogabatur*. Les nouveaux Magiſtrats étoient auſſi *ſubrogez* au lieu des anciens; car pendant la République on ne pouvoit être Magiſtrât que par le conſentement du peuple & par conſequent par la loy, parceque tout ce qui plaiſoit au peuple étoit la loi: ce qui a fait dire à Saumaiſe que *Subrogare*, & *Subſtituere per legem* étoient réciproques. Le mot *Subrogare* ſe trouve pris en ce ſens dans les anciens Auteurs. Voyez Florus, L. III. C. 16. T. Live. L. III. Aulu Gelle. L. VI. C. 9. *Leg.* 5. §. 1. *Cod. De Officio Magiſtri Officiorum. Leg.* 119. 134. *Cod. Theod. De Decurion. & Julian. Anteceſſor. p.* 687. *ult. Edit.* Et enfin on dit auſſi de ceux qui entroient au lieu & en la place des aûtres par l'autorité de Juſtice qu'ils étoient *Subrogez*, parceque l'autorité publique réſide en la pèrſonne des Magiſtrâts. Voyez la Loy 7ᵉ. §. 10. *Cod. De Curator. furioſo.* Nous avons auſſi appellé *Subrogez* ceux qui ſuccédent aux droits des anciens Créanciers, ſans ceſſion ou tranſport, parcequ'ils entrent à ces droits, ou par l'autorité du Juge, ou par celle de la loi. DE LAURIÈRE.

SUBROGER, ſignifie auſſi, Être mis à la place d'un aûtre pour faire quelques procédures en Juſtice. *Subrogari, ſubjici.* Ce créancier s'eſt fait *ſubroger* aux criées, à la pourſuite d'un ordre, des droits de ſon débiteur. Un Procureur a été *ſubrogé* à la pratique d'un défunt, à la pourſuite des affaires qu'il avoit commencées. On fait *ſubroger* un Rapporteur à la place d'un aûtre qui eſt décédé, qui s'eſt défait de ſa charge, ou qui eſt hors de quartiér.

SURBROGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Subrogatus, ſuffectus.*

On appelle un *ſubrogé* tuteur, un ſecond tuteur que les parens nomment pour aſſiſter à la confection de l'inventaire d'un défunt que fait faire le vrai tuteur, où il paroît en qualité de contadicteur légitime. *Subſtitutus tutor.* Il deffend auſſi aux actions que la veuve, ou le tuteur ont à diſcuter avec ſes mineurs. Hors de là il n'a point de fonction. Il n'eſt point tenu de l'adminiſtration du tuteur, ni du reliqua de compte.

SUBSEILES. ſ. m. & plur. chaire à prêcher; dite des Latins *Subſellia.* Nef de ſanté. BOREL.

SUBSÉQUENT, ENTE. adj. Qui vient après. *Subſequens.* Il ſe dit particulièrement du tems. Les Fèrmiérs des Aides ont pèrdu cette année, mais ils ſe recompenſeront aux années *ſubſéquentes.* Quand deux Fêtes doubles viennent un même jour, on fait l'Office de la principale, & on transfère l'aûtre au prémiér jour *ſubſéquent.* Vous verrez cette queſtion traittée dans les Chapitres *ſubſequens.*

SUBSIDE. ſ. m. Nom général qu'on donne à toutes les impoſitions qu'on fait ſur les peuples, ou ſur les marchandiſes, au nom du Roi, ou de l'État pour ſubvenir à ſes néceſſitez, à ſes charges. *Subſidium tributarium.* La Subvention, les Aides, ſont des *ſubſides* qui ont été de tems en tems impôſez. Le Roi ſeul peut lever & impôſer des *ſubſides* ſur ſes peuples. Le Roi Philippes de Valois en 1349. appella *ſubſide gracieux*, un *ſubſide* qu'il leva du conſentement du Prévôt des Marchands de Paris, de ſix déniérs pour livre ſur les denrées qui y ſeroient venduës. Ce que dit Grotius, que ceux qui payent du *ſubſide* à d'aûtres Souverains pour les engager à les deffendre contre de puiſſans ennemis, avoüent par là leur foibleſſe, & que cet aveu diminuë quelque chôſe de leur dignité, ſe doit entendre de ces États qui ſont véritablement trop foibles pour ſe défendre par leurs propres forces, & qui en ce ſens ſe rendent en quelque manière tributaires: mais non pas de ceux, qui ſubſiſtant par leur propre puiſſance donnent des *ſubſides* à des plus foibles, pour empêcher qu'ils ne ſuccombent ſi leurs ennemis les attaquent; tel qu'eſt, par éxemple, le Roy de France à l'égard de la Suéde & d'aûtres Princes à qui il accorde ordinairement des *ſubſides* dans les traitez qu'il fait avec eux: la chôſe nous montrant [illegible] d'elle-même, que ce n'eſt pas une protection qu'il réclame, mais un moyen qu'il leur donne de ſe fortifier contre l'ennemy commun. COURTIN.

SUBSIDIAIRE. adj. m. & fem. Tèrme du Palais qui ſe dit des moyens ſurabondans qu'on allégue pour fortifier une caûſe, ou conclusions incidentes qu'on prend, au cas que les prémières ſouffrent quelque difficulté. *Subſidiarius, auxiliarius.* Ce n'eſt pas un moyen principal, il n'eſt que *ſubſidiaire.*

SUBSIDIAIREMENT. adv. D'une manière ſubſidiaire. *Subſidiariò, auxiliariò.* Cette deffenſe n'a été alléguée que *ſubſidiairement*, & par ſurabondance de droit. Il a conclu *ſubſidiairement* contre ſon garent en cas d'éviction, par le demandeur originaire.

SUBSISTANCE. ſ. f. Ce qui ſert à nourrir, à entretenir, à faire vivre quelque particuliér, quelque Communauté. *Subſiſtendi ratio, ſubſidium.* Les Mendians n'ont aucun bien, leur *ſubſiſtance* eſt fondée ſur la providence, ſur la charité des gens de bien. Ce galant fournit à la *ſubſiſtance* du ménage, de la famille de ſa Maîtreſſe. L'armée eſt en de bons quartiers, elle trouvera là aiſément ſa *ſubſiſtance.*

SUBSISTANCE, eſt auſſi une éſpéce d'impôt établi ſous prétexte de la *ſubſiſtance* des troupes. *Subſidium, tributum.* La taille s'impôſoit aûtrefois par divèrſes commiſſions, ou parties, taille, taillon, cruë, *ſubſiſtance*, &c.

SUBSISTANCE. Ce mot ſignifie auſſi, État; mais il eſt un peu vieux en ce ſens. *Status, habitus, ratio.* Je lui laiſſe à juger ſi je ne pourrai pas être en bonne *ſubſiſtance* auſſi bien que lui. VOIT.

SUBSISTER. v. neut. Éxiſter, etre en nature. *Exiſtere, ſubſiſtere, extare, eſſe.* Il n'y a rien en ce monde qui *ſubſiſte* étèrnellement. Tant de grandes Monarchies, de grandes villes, de grands édiffices, ont été déſolez, ne *ſubſiſtent* plus. Les êtres de raiſon ne *ſubſiſtent* que dans nôtre imagination.

SUBSISTER, ſignifie auſſi, Avoir le moyen de s'entretenir, & de ſe nourrir. *Subſiſtere, conſiſtere.* Les Courtiſans ne *ſubſiſtent* que des grâces, & des bienfaits du Roi. Ce pauvre homme a de la peine à faire *ſubſiſter* ſa famille. Ce Prêtre *ſubſiſte* de ſes Meſſes. L'armée *ſubſiſte* aux dépens de l'ennemi.

Si vous voulez qu'amour vive, & qu'il dure,
Il lui faut de la nourriture;
Il ne peut ſubſiſter *de rien.* S. ÉVR.

SUBSISTER, ſe dit auſſi en Morale. La plûpart des loix s'aboliſſent par le tems, & ne *ſubſiſtent* plus. *Perſtare, ſubſiſtere, vigère.* Cet arrêt *ſubſiſte* encore, il n'a point été caſſé. La force de mon argument *ſubſiſte* nonobſtant vôtre ſolution.

SUBSTANCE. ſ. f. Être réel, effectif, être naturel, qui ſubſiſte par lui-même, & indépendemment des modes, & des accidens. *Subſtantia, eſſentia, natura.* Prenez le mot de *ſubſtance* corporelle au ſens ordinaire du diſcours commun, c'eſt ce qu'on voit, ce qu'on touche. Prénez ce même mot au ſens précis & propre des Philoſophes, *Subſtance* corporelle eſt quelque chôſe, qu'on ne voit point, qu'on ne touche point, mais que l'on connoît, & que l'on entend, parcequ'elle eſt ordinairement accompagnée, environnée & revêtuë, de ce qu'on voit & qu'on touche, & qu'on appelle ſes accidents. PÉLISSON. La *Subſtance* corporelle ne ſe peut ſéparer de ſes accidents; qui vous l'a dit? Étiez-vous du conſeil de Dieu quand il tiroit du néant les accidens & les *ſubſtances*? &c. PÉLISSON. Ce n'eſt pas nous qui avons imaginé cette diſtinction de *ſubſtance* & d'accidents; c'eſt Platon, c'eſt Ariſtote, qui n'avoient aucune part à nos diſputes; nous ne faiſons qu'emprunter leurs tèrmes pour metre hors de toute équivoque les tèrmes communs. PÉLISSON. Spinoza prétendoit qu'il n'y a qu'une *ſubſtance* unique, dont toutes les créatures ſont autant de modifications différentes: enſorte qu'il conſtituoit l'âme d'une même *ſubſtance* que le corps. Tout l'Univèrs n'eſt ſelon lui qu'une ſeule *ſubſtance*, & cette *ſubſtance* eſt douée d'une infinité d'attributs, entre leſquèls ſont la penſée, & l'étenduë. Tous les corps ſont des modifications de cette *ſubſtance* entant qu'étenduë; & les âmes ſont des modifications de cette *ſubſtance* entant que penſée. BAIL. Dieu a voulu que l'âme eût cèrtains ſentimens lorſqu'il y auroit cèrtains mouvemens dans le cèrveau; & voilà en quoy conſiſte l'union & la dépendance mutuelle des deux *ſubſtances* dont l'homme eſt compôſé. MALEB. Comme nôtre âme n'eſt ni matérielle, ni étenduë, c'eſt ſans doute une *ſubſtance* ſimple, & ſans compoſition de parties. ID. L'âme eſt une *ſubſtance* immatérielle & immortelle. ID. Il y a tant de différence, & de diſproportion entre la *ſubſtance* étenduë, & la *ſubſtance* qui penſe, qu'il ne peut y avoir entr'elles aucun commèrce, ni aucune correſpondance. LE P. L. La *ſubſtance* eſt au prémiér rang des Catégories; elle ſe diviſe, & ſubdiviſe en pluſieurs genres, & éſpéces. Dieu eſt la prémière des *ſubſtances*, une *ſubſtance* pure, increée, étèrnelle, qui eſt par elle-même. La *ſubſtance* eſt oppôſée à l'*accident*, parcequ'elle peut être ſans lui, & il ne peut ſubſiſter ſans elle.

SUBSTANCE, ſe dit auſſi de ce qui eſt de plus pur, de plus ſubtil, & de plus eſſentiel dans un corps. *Quinta eſſentia.* Les Chymiſtes font des extraits, & tirent toute la *ſubſtance* des plantes & des minéraux; tantôt par le feu, tantôt par l'infuſion. Ils ôtent le jus, le ſuc, la *ſubſtance* d'un corps, & ils n'y laiſſent que le marc. Les gros arbres tirent toute la *ſubſtance* de la tèrre, & les petits ne peuvent croître auprès. Une femme débauchée tire toute la *ſubſtance* d'un homme.

SUBSTANCE, ſe dit figurément de ce qui eſt abſolument néceſſaire pour la ſubſiſtance; de tout ce qu'on a pour ſubſiſter & pour ſe nourrir. *Facultates fortunæ.* Ce père ne ſçauroit amaſſer de bien, il a des enfans qui lui tirent toute ſa *ſubſtance*, qui dévorent toute ſa *ſubſtance.* Cet homme, que vous voyez ſi riche & ſi opulent,

s'eſt engraiſſé de la *ſubſtance* du peuple. Fléch. Ils conſument en douleur leur *ſubſtance* & leurs jours. Pat.

Substance, ſe dit auſſi de ce qu'il y a de plus précis, de plus ſolide, de plus important, de plus éſſentiel dans un diſcours, dans un acte, dans une affaire. *Summa rei, vel orationis capita. Rei caput.* Dites moi en *ſubſtance* ce qu'il y a dans ce livre, faites m'en un ſommaire, un abrégé. Il faut s'attacher à la *ſubſtance* des chôſes, ſans pointiller ſur les paroles, & les ſyllabes. Mén.

La Substance Sulphurée : Tèrme de Philoſophie hèrmétique c'eſt l'eau des ſages, ou leur mèrcure. Dict. hèrm.

SUBSTANCIEL, elle. (L'Académie écrit *Subſtantiel*) Tèrme dogmatique. Qui concèrne la nature de la ſubſtance. *Eſſentialis, ad eſſentiam pertinens, ſpectans.* On diſpute fort dans l'Écôle s'il y a des formes *ſubſtancielle*, attachées particulièrement à la ſubſtance. Voyez Forme.

Il ſignifie auſſi, Qui a beaucoup de ſuc, de jus. La pèrdrix eſt une viande fort *ſubſtancielle*, qui nourrit beaucoup. *Succi plenus, ſucculentus.*

Substanciel, ſe dit auſſi figurément en parlant des Ouvrages d'éſprit. On a éxtrait de ce livre, de ce diſcours ce qu'il ý a de plus *ſubſtanciel. Summa medulla, ſuccus.*

SUBSTANCIEILEMENT. advèrbe. D'une manière ſubſtancielle. *Eſſentialiter, ſubſtantialiter.* Le corps de Jésus-Christ, eſt réellement & *ſubſtanciellement* dans l'Euchariſtie. Il eſt auſſi oppôſé à *accidentellement*, & ſèrt à beaucoup de diſtinguo dans l'École.

SUBSTANCIEUX, eûse. adj. Succulent, nourriſſant. *Succulentus.* C'eſt la même chôſe que *ſubſtanciel*. On doute de l'uſage de ce mot.

SUBSTANCION. ſ. m. C'étoit aûtrefois une ville capitale d'un Comté, & qui fut quelque tems le Siége de l'Évêché de Maguelone, & de Montpelliér. *Subſtantio.* Ce n'eſt maintenant qu'un village du Languedoc, ſitué près de la ville de Montpelliér, qui s'eſt aggrandie de ſes ruines. Maty.

SUBSTANTER. vèrb. act. Nourrir, fournir des alimens. *Suſtentare, alere, nutrire.* Il y a aſſez de mêts ſur cette tâble pour *ſubſtanter* vingt pèrſonnes. Ce Couvent *ſubſtante* plus de deux cens paûvres par ſes aumônes. Le pain de munition ſuffit pour *ſubſtanter* un ſoldat. Ce mot n'eſt point dans l'Académie.

Substanté, ée. part. paſſ. & adj. *Nutritus, ſuſtentatus.*

SUBSTANTIF, ive. adject. Tèrme de Grammaire. *Subſtantivum.* C'eſt la qualité qu'on donne à un nom qui déſigne une ſubſtance, & qui ſubſiſte par lui même dans le diſcours, ſans avoir beſoin d'être joint à un aûtre mot. Tous les noms auſquèls on ne peut ajoûter le mot de *chôſe* ſont *ſubſtantifs*, & tous ceux auſquèls on le peut ajoûter, ſont adjectifs. Port-R. Les *ſubſtantifs* nous indiquent ſimplement les chôſes, & les adjectifs nous diſent comment elles ſont faites. Quand il y a deux *ſubſtantifs* de different genre, l'adjectif, ou le participe qui ſuit, reçoit la loi du dèrniér *ſubſtantif*, s'il n'y a point de vèrbe qui ſuive : mais ſi un vèrbe ſuit, il faut reprandre le genre maſculin : on dit, tous les hommes, & toutes les femmes ſont *aſſujettis* aux mêmes loix. Cette régle n'eſt pourtant pas abſolument ſûre ; il faut éviter ces ſortes de phrâſes, & bien conſulter l'oreille avant que de ſe détèrminer. M. L. T. Un nom propre, ou appellatif, eſt tantôt *ſubſtantif* maſculin, tantôt féminin. La plûpart des adjectifs en François & même quelques vèrbes deviennent *ſubſtantifs*, ont une vèrtu, une qualité *ſubſtantive*. Dans nôtre langue on voit toûjours venir un *ſubſtantif*, qui méne ſon adjectif comme par la main. Fénelon.

Les noms *ſubſtantifs* deviennent quelquefois adjectifs & les adjeictfs deviennent *ſubſtantifs*. Voici quelques réfléxions ſur cela. Tous les noms, ou ſignifient un être particuliér, que les Philoſophes appellent un *individu*, comme Socrate, Aléxandre, Céſar, ou ils ſignifient une éſpéce entière, comme homme, cheval, lion ; ou bien ils ſignifient des qualitez ou eſſentielles, telles que ſont celles-ci, raiſonnable, ſpirituel, matériel, &c. ou accidentelles, telles que celles qu'éxpriment ces mots blanc, noir, beau, vilain, éloquent, &c. ou bien ils ſignifient des dignitez, des charges, des employs, des Arts, des Sciences, &c. comme Roy, Préſident, Philoſophe, Orâteur, &c. Cela fait quatre éſpéces de noms. 1°. La prémiére éſpéce ne ſe prend point adjectivement. Car comme elle ſignifie des individus, ou des êtres particuliérs, ils ne peuvent être dits que de ce qu'ils ſignifient. Cependant je croy avoir ouï prendre quelquefois le nom de Caton adjectivement. C'eſt être bien Caton. Cet homme là eſt Caton comme Caton même. Pour dire bien grâve, bien ſévère, auſſi auſtère que Caton, Malhèrbe a dit ; *Plus Mars que le Mars de la Thrace*, pour dire plus brâve, plus grand guèrrier. Et je croi que l'on pourroit dire de même ; ce juge eſt bien Rhadamante, pour dire bien peu gracieux, bien rébarbatif, bien ſévère. Dans ces éxemples non ſeulement ces noms propres ſont pris adjectivement, mais ils reçoivent même les degrez de comparaiſon comme les adjectifs ; ils ſignifient des qualitez. Ce n'eſt point comme ſi l'on diſoit, c'eſt un Caton, c'eſt un aûtre Mars, &c. mais ces éxemples ſont râres dans l'uſage, & ne ſe diſent guère que dans le ſtile familiér. 2°. Les noms propres ſont quelquefois devenus noms de dignitez ou charges, comme Céſar Auguſte ; alors il en faut raiſonner comme de ceux de la 4e. éſpéce. 3°. Ceux de la ſeconde éſpéce ſe prénnent auſſi quelquefois adjectivement, cela eſt bien homme, pour dire plein de foibleſſe, bien peu homme, pour dire, bien peu humain. Ce commis, ce cocher eſt bien cheval de carroſſe, pour dire bien groſſiér, bien brutal. Cela n'eſt pas tant chien, pour dire point tant mauvais, point ſi mépriſable. Ces façons de parler & ſur tout la dèrniere ſont très baſſes, mais fort éxpreſſives. Il ne faut uſer de ces phrâſes que dans le diſcours familier, encore le faut-il faire ſobrement. La troiſième éſpéce ſont les adjectifs eux mêmes. Pour la quatrième le commun des Grammairiens la met au nombre des ſubſtantifs, le Père Buffiér prétend que ce ſont des adjectifs ou, pour me ſèrvir de ſon tèrme, des modificatifs. Quoy qu'il en ſoit, ils peuvent ſe prendre adjectivement. Cela eſt bien Roy, c'eſt-à-dire, digne d'un Roy, royal. Cela eſt bien Sénateur, en parlant d'une conduite ou d'une action qui eſt digne d'un grand Magiſtrat. C'eſt un éſprit Philoſophe. Cela ne paroît guère Philoſophe. Et comme Malhèrbe a dit *plus Mars que le Mars de la Thrace*, on pourroit dire peut être, Roy plus Roy que tous ceux qu'on admire ; mais il faut encore ſe ſèrvir ſobrement de ces manières de parler. Le mot Philoſophe ſemble être celui que l'uſage employe le plus ſouvent en ſemblables phrâſes. Les Pères Grècs ſont plus Phyloſophes que les Latins. S. Grégoire de Nyſſe & S. Baſile ſont très Philoſophes, & les plus Philoſophes des Pères. Voilà ce qui regarde les noms ſubſtantifs pris *adjectivement*.

Venons aux adjectifs pris ſubſtantivement. 1°. Les participes paſſifs ne ſe prennent point ſubſtantivement, & l'on ne dit point, l'aimé, l'étudié, l'éſtimé, pour dire une chôſe aimée, étudiée, éſtimée. Il n'y a que peu d'éxceptions, que je ſçache, comme, les aſſiégez, les batus dans ce provèrbe : les batus payeront l'amende ; les prémiérs venus, un prémiér né, puiſné, un réclus, une proſtituée, un emporté, &c. 2°. Les participes actifs ne ſe prennent point non plus ſubſtantivement ; on ne dit point, lo déſirant, le contemplant ; pour, celui qui déſire, qui contemple. Il y a cependant des éxceptions ; car on dit, un étudiant, des étudiants, un Proteſtant, les Proteſtants, Appellant, Tenant, Oppôſant, Contrevenant, Contrediſant, Aſſaillant, Aſſiégeant, &c. 3°. Pour les noms *adjectifs*, je commence par ceux qui ſe diſent des hommes, & d'abord tous ceux qui ſignifient la religion, non ſeulement ſe prennent ſubſtantivement, mais ſont devenus ſubſtantifs par l'uſage. Ainſi, le Chrétien, le Payen, le Juif : le Mahométan, le Luthérien ; & au pluriel, les Chrétiens, &c. Cela n'eſt point particuliér à nôtre Langue. Toutes les aûtres, ou mortes, ou vivantes, en ont uſé ainſi. 4°. Il en eſt de même des noms adjectifs qui ſignifient la ſecte, la doctrine. Le Stoïcien, un Péripatéticien, les Académiciens, les Platoniciens, un Cartéſien entêté, & de même, un Réligieux, une Réligieûſe. 5°. Ceux qui marquent le pays : le François, les Éſpagnols, un Anglois ; les Italiens ſont vindicatifs, &c. 6°. Ceux qui marquent le tempérament & l'humeur : le mélancholique, les Phlégmatiques, ce bilieux, un atrabilaire ; un emporté. &c. Toutes ces éſpéces de noms adjectifs ſont pris ſubſtantivement, & ſont même devenus ſubſtantifs dans l'uſage. Il n'y a pas de difficulté. 7°. Quant à ceux qui ſignifient une éſpéce de gens, qui ont une cèrtaine qualité, il y en a pluſieurs, auſſi reçûs par l'uſage que les précédents. Tèls ſont, le ſçavant, les grands, le dévot, le politique, le ſage, le brâve, un débaûché, un ſaint, un prude, un précieux, une précieûſe, un noir, quand il eſt pris pour nom de peuple ; l'impie, l'impudique, &c. 8°. Il ne faut pas croire cependant qu'on puiſſe uſer ainſi de tous les adjectifs qui pourroient ſignifier une éſpéce de gens doüez d'une cèrtaine qualité ; par éxemple, on ne dira pas l'élégant, ni l'éloquent, comme on dit, le ſçavant, & un ſçavant ; & de même d'une infinité d'aûtres : il faut dire, un Auteur élégant, un homme éloquent. Il n'y a que l'uſage, & le goût de la Langue, qui puiſſent apprendre à faire la diſtinction entre ceux qu'on peut dire, ou qu'on peut former ſur le modéle de ceux que l'uſage a reçûs, & ceux qu'on ne peut pas hazarder, & que l'oreille ne ſçauroit ſouffrir. 9°. Parmi ceux mêmes que l'uſage a autoriſez, il y en a qui ne ſe doivent dire que dans un genre. On ne dira pas ſubſtantivement, la ſage, la brâve, les grandes au féminin, comme on dit le ſage, le brâve, les grands, &c. Au contraire on ne dira pas au maſculin, un beau, un brun, comme on dit, une belle, une brune, une proſtituée. D'aûtres ſe diſent ſubſtantivement aux deux genres : un précieux & une précieûſe, un dévot & une dévote ; un ſaint & une ſainte. Mais encore un coup il n'y a que

l'uſage qui puiſſe apprendre à faire des diſtinctions. 1°. Les adjectifs qui ſe diſent ſubſtantivement des chôſes, ſe prennent ainſi, ou pour ſignifier un nombre ou une éſpéce de chôſes qui ont la même qualité, ou pour marquer une qualité abſtraite; dans ceux-ci, comme dans ceux qui ſe diſent des hommes, il y en a que l'uſage a reçûs, & d'aûtres, que l'on forme tous les jours ſur leur modéle; c'eſt l'uſage encore qui doit inſtruire par rapport à ces dèrniérs. 1°. Tous les noms *adjectifs* des couleurs ſe prennent ſubſtantivement. *Le blanc*, *le noir*, *le rouge*, *le vèrd*, *le pourpre*, *le gris*, *le feüillemorte*, &c. 2°. *Le froid*, *le chaud*, quand ils ſignifient les affections de l'air. 3°. Pour le tems: le *paſſé*, *le préſent*, *le futur*, ſe diſent ſubſtantivement. 4°. Le plus grand nombre, eſt de ceux qui ſe diſent des qualitez des ouvrages d'éſprit, des penſées, des ſentimens, & même des ouvrages des Arts, comme, le beau, le grand, le ſublime, le mèrveilleux, le vraiſemblable, le naturel, le majeſtueux, le nud, le clair obſcur. 5°. Il y en a encore en toutes ſortes d'aûtres matiéres. *Un tout*, *le tout enſemble*, *le bon de l'affaire*, *l'agréable*, *le plaiſant*, *le principal*; *l'impèrtinent de tout cela*, *c'eſt que*, &c. & une infinité d'aûtres, que l'uſage apprend. 6°. Ce n'eſt pas ſeulement au poſitif, mais encore au comparatif, qu'ils ſe prennent ſubſtantivement; car on dit, *le meilleur de l'affaire*, auſſi-bien que *le bon de l'affaire*; *le plus plaiſant*, *fut que*, &c. & ainſi de quelques aûtres. 7°. Mais jamais on ne prend le ſupèrlatif ſubſtantivement, à moins qu'on ne veüille que ce que je viens d'appeller comparatif, ne ſoit un ſupérlatif; & alors ce ſera le comparatif, qui ne ſe prendra jamais ſubſtantivement; mais le ſupèrlatif ne ſe prendra jamais ainſi, que quand il ſera formé avec *plus* & un article, & jamais quand il ſe forme avec *très* ou *fort*. 8°. Tous ces adjectifs ne ſe prennent guère ſubſtantivement qu'au ſingulier, & plus rârement au pluriér, ſur tout ſi on les mettoit ſeuls; car avec un adjectif, ils ſe ſouffrent plus. Il y a trois ou quatre blancs differens. Tous les différens vèrds plaiſent à l'œil. Cette tulipe a ſes panaches enrichis de pluſieurs *rouges* très-beaux, & très bien diſtinguez. Mais il ne faut point dire, *les bons*, ou *les meilleurs de l'affaire*, *les tous enſemble*, *les impèrtinens dans tout cela*, *c'eſt que*, &c. Enfin il faut étudier ce que l'uſage a établi, & ne ſe guère pèrmettre de paſſer outre. Un Auteur, qui ſe donne depuis peu pour un grand maître, & pour un modéle en tout genre, ſe fait juſtement reprendre pour les libèrtez, ou plûtôt pour le libèrtinage, auquel il s'abandonne en cela ſans goût, & ſans diſcrétion. J'ai vû des gens qu'il avoit gâtez, ſe faire mocquer dans les convèrſations, en diſant: *Voilà du beau grand*, *cela s'appelle du grand beau*, &c. Étudions l'uſage, & nous y ſoumettons; évitons ſur tout l'affectation en ceci, comme tout le reſte.

On appelle auſſi vèrbe *ſubſtantif*, le vèrbe *je ſuis*, *tu es*, *il eſt*, qui eſt un vèrbe auxiliaire, qui ſèrt à conjuguer les vèrbes paſſifs, ſoit en François, ſoit en Éſpagnol, ſoit en Italien.

SUBSTANTIVEMENT. adv. D'une manière ſubſtantive. Pluſieurs vèrbes & adjectifs ſe diſent *ſubſtantivement*. *Subſtantivè*.

SUBSTITUER. v. act. & n. Méttre quelqu'un en ſa place, pour faire ſa fonction en cas d'abſence. *Subſtituere*, *ſubrogare*. Quand un Avocat chargé d'une caûſe eſt malade, on ordonne qu'il *ſubſtituera* quelqu'un de ſes confrères, pour plaider en ſa place.

Substituer, ſignifie auſſi, Subroger quelqu'un, le méttre en ſon lieu & place. *Subrogare*, *ſufficere*. Lorſqu'on fait une ceſſion & tranſport, on ſubroge & on *ſubſtitue* le ceſſionnaire en ſa place. Celui qui paye pour un aûtre, eſt *ſubſtitué* en tous ſes noms, droits & actions.

Substituer, ſignifie encore ſimplement, Méttre une chôſe en la place d'une aûtre, faire ſuccéder. *Supponere*, *ſubdere*. Les chicaneurs ont quelquefois l'adreſſe de ſouſtraire les bonnes piéces d'un ſac, & d'en *ſubſtituer de fauſſes*. Diane *ſubſtitua* une biche, pour ſèrvir de victime en la place d'Iphigénie. J'ai *ſubſtitué* l'amitié à l'amour. M. Scud. Nos paſſions *ſubſtituent* ſans ceſſe d'aûtres penſées aux réfléxions que nous devons faire ſur nous-mêmes. S. Évr.

Substituer, ſe dit auſſi en parlant des ſecondes inſtitutions qu'on fait dans un teſtament, en cas que l'hértitiér inſtitué répudie la ſucceſſion, ou meurt avant qu'elle ſoit ouvèrte, ou même pour tranſméttre les mêmes biens à d'aûtres pèrſonnes après ſa mort. *Subſtituere*, *ſupponere*, *ſubrogare*. Les teſtateurs *ſubſtituent* pluſieurs hérítiérs & légataires les uns aux aûtres. On *ſubſtitue* les petits enfans à leur père, pour lui ôter la faculté d'aliéner le bien qu'on lui laiſſe. Voyez Substitution.

Substitué, ée. part. paſſ. & adj. *Subſtitutus*, *ſuppoſitus*, *ſubrogatus*.

SUBSTITUT. ſ. m. Celui qui éxèrce une charge pour un aûtre en ſon abſence, ou aûtre légitime empêchement. *Optio*, *vicarius*, *accenſus*. Les Procureurs ſont obligez de nommer deux de leurs confrères pour *ſubſtituts*, dont les noms ſont écrits enſuite du leur dans la liſte, qui reçoivent en leur abſence les ſignifications qu'il leur faut faire.

On dit par éxtenſion, qu'un Marchand a un bon *Subſtitut*, quand il a un bon Facteur qui fait valoir le commèrce en ſon abſence. *Subſtitutus*, *inſtitor*. On dit, quand une femme fait bien les affaires de la maiſon en l'abſence de ſon mari, qu'il a un bon *Subſtitut*.

Substitut, eſt auſſi un Officiér en tître, qui ſoulage les Procureurs Généraux des Cours Souveraines en l'adminiſtration de leurs charges, pour conſèrver l'intérêt du Roi, & du public, des mineurs, & des communautez. *Subſtitutus*. Il y a pluſieurs *Subſtituts* au Parquet, qui rapportent à Mr. le Procureur Général les procès où il doit donner des concluſions. Il y en a au Parlement, à la Cour des Aides, au Grand Conſeil, & même au Châtelet. Tous les Procureurs du Roi dans les Préſidiaux, & Siéges Royaux, & les Procureurs Fiſcaux des Juſtices ſubaltèrnes, ſont appellez par Mr. le Procureur Général ſes *Subſtituts*. La raiſon eſt, qu'anciennement le Procureur Général commettoit les Procureurs du Roi dans les Bailliages, & Sénéchauſſées. Ainſi, à proprement parler, ils étoient ſes *Subſtituts*. De même encore juſqu'au régne de François I. les Procureurs du Roi dans les Bailliages ſe qualifioient Procureurs Généraux des Bailliages, & commettoient des *Subſtituts* dans les Siéges inférieurs. Ce pouvoir leur a été ôté, & par un Édit de l'an 1522. on érigea des Procureurs du Roi en tître d'office dans les Bailliages, & Sénéchauſſées.

Substitut, en tèrmes de Médécine, ſe dit d'une drogue, d'un remède, dont on uſe à la place d'un aûtre qu'on n'a pas, & qui y ſupplée. *Subſtitutum*, *ſupplementum*, *vicarius*, *a*, *um*. Le *ſubſtitut* du rhapontic eſt la racine de la grande centaurée, ou du ſymphytum, ou bien de la rhubarbe.

SUBSTITUTION. ſ. f. Fideïcommis; diſpoſition d'un teſtateur, par laquelle il ſubſtituë un hérítiér à un aûtre qui n'a que l'uſufruit, & non point la propriété du bien qui lui eſt laiſſé. *Subſtitutio*, *voluntaria teſtatoris diſpoſitio*. La *ſubſtitution* eſt une hérédité appellée fideicommis, parce que l'on n'en a que l'uſufruit, le corps de la chôſe étant ſubſtitué & affecté à cèrtaines pèrſonnes, pour en avoir auſſi en leur tems l'uſufruit, & jamais la propriété. Il y a des pays, où la *ſubſtitution* eſt pèrpétuelle. En France, elle ne paſſe pas quatre degrez, non compris l'inſtitution. Elle peut auſſi être pour un cèrtain tems, enſorte que l'on puiſſe dire: *Je légue à mon neveu*, *fils de mon frère*, *une telle tèrre*, *quand il aura atteint l'âge de 15 ans*, *& cependant j'entend que mon frère en joüiſſe comme de ſon propre*. Parmi les Romains, il y avoit quantité de ces hérítiérs fiduciaires, qui jouiſſoient de l'hérédité; juſqu'à ce qu'ils la remiſſent entre les mains du véritable hérítiér: & la raiſon pourquoi ils ne réſtituoient point les fruits, ou que ces fruits n'étoient point regardez comme faiſant partie de l'hérédité, mais ſeulement de la chôſe, eſt que ce fiduciaire étoit obligé d'emprunter à ſes riſques, de prendre ſur lui la culture des tèrres, la pèrception des fruits. Courtin. L'ouvèrture d'une *ſubſtitution* n'a lieu qu'après la mort de l'hérítiér inſtitué. Les *ſubſtitutions* ſont communes dans le Droit Romain. Il y en a de pèrpétuelles, graduelles, vulgaires, pupillaires, communes, & fidéicommiſſaires, expliquées au tître 6. du 28. Livre du Digeſte. Les *ſubſtitutions* ſe font pour conſèrver les biens & les tèrres dans les familles. En France, l'Ordonnance d'Orléans réduit les *ſubſtitutions* à l'avenir au deuxième degré, outre l'inſtitué, & au quatrième pour le paſſé. Les *ſubſtitutions* ſont ſujettes à inſinuation, comme les donations.

Les Médecins appellent auſſi, Faire des *ſubſtitutions* de drogues, quand au lieu de celles qui ſont difficiles à recouvrer, ils en employent d'aûtres, qu'ils croyent avoir la même vèrtu & propriété. *Supponere*, *ſubſtituere*.

SUBTANGENTE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. *Subtangens*. La *ſubtangente* dans une courbe eſt une ligne qui détèrmine l'intèrſection de la tangente dans l'axe; ou qui détèrmine le point où la tangente coupe l'axe prolongé.

SUBTENDANTE. Quelques-uns diſent *ſoutendante*. ſ. f. Tèrme de Géométrie. Ligne droite, oppôſée à un angle, & qui eſt préſumée être tîrée des deux éxtrêmitez de l'arc qui meſure ce même angle. *Linea recta*, *ſubtenſa*. En un triangle rectangle, la *ſubtendante* de l'angle droit a ſon quârré égal aux quârrez des *ſubtendantes* de ſes deux aûtres angles, par la 47e propoſition du premiér livre des Élémens d'Euclide. C'eſt une propriété mèrveilleûſe de ce triangle découvèrte par Pythagôre, qui en fut ſi tranſporté de joye, qu'il en immola un bœuf.

SUBTÈRFUGE. ſ. m. Échapatoire, fuite affectée d'un chicaneur, qui trouve quelque artifice pour colorer une méchante caûſe, & en éloigner le jugement. *Tergiverſatio*, *effugium*. Nonobſtant les fuites & les *ſubtèrfuges* de ma Partie, j'ai fait connoître la vérité, & fait juger mon procès. On dit auſſi des méchans payeurs, qu'ils chèrchent mille *ſubtèrfuges* pour ne point payer.

SUBTIL, ile. adj. Corps éxtrêmément délicat, mince, légèr,

qui ſe rompt, ou qui ſe léve facilement. *Acutus*, *argutus*, *ſubtilis*. Les éſprits animaux ſont ſi *ſubtils*, qu'ils ſont impèrceptibles à la vûë. Le vent éléve les plus *ſubtiles* parties de la pouſſiére. Le Mèrcure pouſſe au feu s'exhale en parties très-*ſubtiles*. L'éſprit de vin eſt le plus *ſubtil* du vin tîré par des diſtillations réïtérées. Une matière n'eſt plus *ſubtile* qu'une aûtre, qu'en ce qu'étant diviſée en plus petites parties, & plus agitées, elle fait d'une part moins de réſiſtance aux aûtres corps, & s'inſinuë de l'aûtre plus facilement dans leurs pôres. Log. La matière *ſubtile* eſt le prémiér élément de Déſcartes. Voyez Élément. C'eſt cette matière qu'on appelle la matière *ſubtile* par excellence. Elle eſt ſi *ſubtile* qu'elle pénetre les pôres du vèrre, & de tous les corps. C'eſt par la matière *ſubtile*, qu'on éxplique pluſieurs phénoménes. On ne prouve l'éxiſtence de la matière *ſubtile* que par l'éxpérience, & par conſéquence.

Subtil, ſe dit en ce ſens de ce qui eſt le plus épuré, ou ſéparé de ſes parties groſſières. *Subtilis*, *defæcatus*. Les atômes ſont des corps *ſubtils* & bien épurez. La Chymie ne travaille qu'à ſéparer ce qu'il y a de plus *ſubtil*, dans un corps, de ſa matière, de ſes féces.

Subtil, ſe dit auſſi de ce qui agit promptement, qui pénétre dans les organes fort délicats. *Acutus*, *argutus*, *ſubtilis*. La lumière eſt ce qu'il y a de plus *ſubtil* dans le monde, qui pénétre le plutôt dans un grand éſpace. Le poiſſon a l'ouye *ſubtile*. Les chiens ont l'odorat *ſubtil*. La nature a donné à l'œil un mouvement très-*ſubtil*.

On appelle, Poudre *ſubtile*, une ſorte de poudre à canon qui prend feu plus ſubtilement qu'un aûtre. *Pulvis tormentarius ſubtilis*.

Subtil, ſe dit auſſi de ce qui eſt fait avec une adreſſe cachée & inconnuë aux aûtres. *Argutus*, *acutus*. Il y a des tours de cartes fort *ſubtils*, qu'on ne peut deviner. Les charlatans ſont *ſubtils* à joüer des gobelêts, à faire des tours de paſſe paſſe; ils ſont *ſubtils* de la main & à éſcamoter, à foüiller dans la pôche. Ce Danſeur de corde a le corps bien *ſubtil* pour danſer, pour voltiger. On dit auſſi, qu'un chat eſt *ſubtil* à attraper des ſouris, ou quelque morceaû ſur la tâble.

Subtil, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Un éſprit *ſubtil* eſt celui qui comprend aiſément les chôſes. *Ingenium acutum*, *ſubtile*, *argutum*, *delicatum*. Un raiſonnement *ſubtil*, eſt celui qui eſt raffiné, qui eſt au deſſus de l'invention, & de la portée des gens du vulgaîre. Il ſe dit auſſi d'un raiſonnement éblouïſſant, ſupèrficiel, faux, qui eſt oppôſé à *ſolide*. Siécle vainement *ſubtil*, où l'on veut pécher avec raiſon, & où la foibleſſe veut s'autoriſer par des maximes. Boss. Les éſprits *ſubtils* ſont d'ordinaire ſoupçonneux, & irréſolus. Amel. Vos *ſubtils* argumens m'embaraſſent, & ne me pèrſuadent point. S. Évr. Une queſtion *ſubtile*, eſt une quéſtion embaraſſante, & qu'on a de la peine à réſoudre. Scot a été appellé dans l'École, le Docteur *ſubtil*.

On appelle en Fauconnerie mal *ſubtil*, une maladie de l'oiſeau qui l'affame, quoiqu'on lui donne toûjours à manger. *Morbus famelicus*.

SUBTILEMENT. adv. D'une manière ſubtile. *Senſim*, *ac ſine ſenſu*. Le poiſon ſe coule *ſubtilement* dans les veines. Ce Commentateur a intèrprété fort *ſubtilement* ce paſſage. *Argute*, *ingenioſè*, *ſolerter*. Les gens de Pratique couppent *ſubtilement* la bourſe à leurs parties.

SUBTILIATION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, qui ſe dit lorſque la matière étant arrivée à la noirceur, elle ſe pourrit & eſt réduite en ſemence, & qu'elle ſe circule dans l'œuf. Dict. Hèrm.

SUBTILISER. v. act. & n. Rendre ou devenir plus ſubtil, plus fin, plus rafiné. *Acuere*, *exacuere*, *ſublimare*. Le vin, les liqueurs ſe *ſubtiliſent* par la diſtilation.

Subtiliser, ſignifie au figuré, Rafiner, devenir plus fin, plus intelligent, plus habile. *Subtiliorem efficere*. Les éſprits ſe *ſubtiliſent* tous les jours. Le monde *ſubtiliſe* les niais, les provinciaux.

Subtiliser, ſe prend auſſi en mauvaiſe part, & ſignifie, Rafiner trop, chèrcher trop de fineſſe, pointiller. *Argutius agere*, *diſputare*. Ces Politiques rafinez, qui mettent leurs avis à l'alembic, les réduiſent à néant à force de les *ſubtiliſer*. Bal. Il ne faut point *ſubtiliſer* en matière de reconnoiſſance; elle s'évapôre en ſe *ſubtiliſant*. Nic. On pèrd ſouvent les affaires à force de les *ſubtiliſer*. Amelot. De quoi vous aviſez-vous de tant *ſubtiliſer* ſur l'amitié? en trouve-t-on dans le monde? Bell. On ne trouve point la raiſon à force de *ſubtiliſer*. S. Évr. Pour être heureux, il ne faut pas tant *ſubtiliſer* ſur les plaiſirs. Mont. Il eſt dangereux de trop *ſubtiliſer* en matière de Religion; on court riſque de s'égarer. Cl.

Subtilisé, ée. part. paſſ. & adj. *Sublimatus*, *extenuatus*, *acutior factus*.

SUBTILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt ſubtil. *Subtilitas*, *tenuitas*. La *ſubtilité* des atômes, des parties de l'or, du mèrcure, eſt inconcevable. Ceux qui font de petites montres doivent avoir une grande *ſubtilité* de main; c'eſt-à-dire, une grande adreſſe, ou délicateſſe. Cardan a écrit ſeize livres de la *ſubtilité*, où il a marqué les douze plus remarquables des anciens Auteurs en *ſubtilité*. Gentisbèrne a écrit des *ſubtilitez* invincibles.

Subtilité, eſt quelquefois oppôſé à *ſolidité*; & alors on s'en ſert en mauvaiſe part. *Tenuitas*, *exiguitas*, *velocitas*, *acumen*. Cet Orateur a parlé avec beaucoup de *ſubtilité*; mais on lui a répondu avec beaucoup de ſolidité. La plûpart des diſtinctions de l'École ne ſont que de vaines *ſubtilitez*. La trop grande *ſubtilité* eſt une fauſſe délicateſſe, & la véritable delicateſſe eſt une ſolide *ſubtilité*. La Roc. Les fauſſes *ſubtilitez* ne peuvent plaire aux gens de bon goût, & ne donnent point les avantages réels. Le Ch. de M. Il y a bien de la différence entre la bonne & la mauvaiſe *ſubtilité*; entre l'habileté & la fineſſe. S. Réal. Une penſée eſt vicieûſe dans le genre délicat, lorſqu'on pouſſe la délicateſſe juſqu'à une vaine *ſubtilité*. Bouh. Une *ſubtilité* qu'elle qu'elle ſoit, quand elle a contribué à quelque évenement important, devient éſſentielle à l'hiſtoire. Péliss.

SUBTRIPLE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. *Subtriplus*, *a*. La proportion *ſubtriple* eſt quand un nombre ou une quantité eſt contenuë trois fois dans un aûtre nombre, ou quantité. Par éxemple 2 eſt *ſubtriple* de 6, comme 6 eſt triple de 2. *Harris*.

SUBU, SEBOU. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Fèz; en Barbarie. *Subar*. Elle à ſa ſource dans la Province de Chaus, travèrſe celles de Fèz & d'Aſgar, paſſe fort près de la ville de Fèz, & ſe décharge dans l'océan Atlantique, à la Mamorre. Cette rivière qui eſt la plus belle de tout l'Empire de Maroc, à deux chôſes ſingulières. 1°, Près de ſa ſource il y a un ancien pont de pièrre & de brique, long de cent cinquante toiſes. 2°, Près de ſon embouchure une forêt autour de ſes bords, qui pourroit fournir du bois pour la conſtruction de quantité de navires. Maty.

SUBVENIR. v. n. Soulager la pauvreté, les miſéres d'autrui. *Subvenire*, *ſuccurrère*, *opitulari*, *auxiliari*. Ce mot n'eſt bien uſité qu'à l'infinitif. La vraye charité ne manque pas de *ſubvenir* à toutes les infirmitez, à tous les beſoins du prochain quels qu'ils ſoient.

Subvenir, ſignifie auſſi, Pourvoir, ſuffire, entretenir, fournir à la dépenſe. *Providere*, *impertiri*, *ſupponere*, *ſuppeditari*. On ne ſçait comment ce pauvre homme peut *ſubvenir* à la nourriture de tant d'enfans, il n'a que le travail de ſes mains pour leur *ſubvenir*, Les petits États ne peuvent pas *ſubvenir*, fournir à la dépenſe de la guèrre, & de l'artillerie.

SUBVENTION. ſ. f. Tèrme de Finances. C'eſt un droit du vingtième denièr, ou du ſol pour livre, qu'on établit ſur les marchandiſes pour ſubvenir aux frais de l'État. *Subventio*, *ſubſidium*, *auxilium*.

Subvention, eſt auſſi un droit éxtraordinaire qu'on demande à quelques Provinces dans cèrtaines néceſſitez. *Subventio*.

SUBVÈRSION. ſ. f. Déſordre, ruïne, pèrte, renvèrſement des affaires d'un État, d'une famille. *Subverſio*, *inverſio*, *deſtructio*, *ruina*, *peſſumdatio*. Les guèrres civiles ont été caûſes de la *ſubverſion* de l'Empire des Maûres en Éſpagne. Les procès opiniâtrez cauſent la *ſubvèrſion* des meilleures maiſons. Ils n'ôſérent contrevenir à cette ordonnance, quoiqu'ils viſſent qu'elle alloit à la *ſubvèrſion* de leurs loix. Vaug.

SUBVÈRTIR. v. act. Renvèrſer, boulevèrſer, mettre en déſordre. *Subvertere*, *evertere*, *pervertere*. Les Hérétiques ont tâché de *ſubvèrtir* toute la bonne doctrine de l'Égliſe.

SUBURBICAIRES. adj. m. & f. Nom qu'on donnoit aux Provinces d'Italie qui compôſoient le Diocèſe de Rome. *Suburbicarius*. Le tèrme ſignifie, Qui eſt ſous la ville, c'eſt-à-dire Rome. On les appelloit auſſi *urbicaires*. On compte dix Provinces que l'on appelloit *ſuburbicaires*. L'Italie depuis le Pô juſqu'au Talon en faiſoit ſept. Les Iſles de Sicile, de Corſe, & de Sardaigne faiſoient les trois aûtres. Saumaiſe a prétendu que par ces Provinces *ſuburbicaires* il ne falloit entendre que les quatre Provinces voiſines de Rome, dans leſquelles s'étendoit la Juriſdiction du Préfet de Rome, & dans leſquelles étoient renfèrmé le Diocèſe de l'Évêque de Rome. Le P. Sirmond comprend tout l'Occident ſous le nom de *ſuburbicaires*. L'opinion la plus cèrtaine eſt, que ces dix Provinces ſeulement s'appelloient *ſuburbicaires*. Rufin qui vivoit dans le ſiécle du Concile de Nicée éxplique le pouvoir qui eſt attribué au Pape dans le 6e Canon de ce Concile, en diſant qu'il avoit le ſoin des Égliſes *ſuburbicaires*; ce qui ſignifie quelque étenduë de Provinces ſoumiſes à Rome d'une manière particulière: mais quoique ſignifie ce mot obſcur, il ne regarde l'Évêque de Rome que comme Patriarche en Occident: ſans préjudice de la qualité de Chèf de l'Égliſe Univèrſelle,

ſelle, ſi bien établie dans les ſiécles précédens. Fleury. *Hiſt. Eccleſ. L. XI. p.* 147. 148.

SUC.

SUC. ſ. m. Subſtance liquide qui fait une partie de la compoſition des plantes, & qui ſe communique à toutes les aûtres parties pour ſervir à leur nourriture & à leur accroiſſement. *Succus, medulla, flos, liquor.* Le *ſuc* eſt aux plantes, ce que le ſang eſt aux animaux. Il y a des *ſucs* aqueux, vineux, oléagineux; gommeux, réſineux & bitumineux, de toutes ſortes de couleurs & de ſçaveur.

On dit auſſi quelquefois le *ſuc* des viandes. *Succus.* On tire les *ſucs* par inciſion, par contuſion; par éxpreſſion, par la cuiſſon, par l'infuſion, &c. Cette viande eſt trop rôtie, elle n'a plus de *ſuc* Les citrons, les orenges, ſont des fruits qui ont beaucoup de *ſuc.* Le vin eſt le *ſuc* des raiſins. Ce melon eſt d'un bon *ſuc.*

Le Suc de la liqueur végétable. C'eſt le vin en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique.

Le Suc des lis blanc, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le mèrcure Hèrmétique. Dict. Herm.

Le Suc de la Lunaire. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la plus pure ſubſtance de l'or vulgaire, purgé & nettoïé, c'eſt-à-dire, réduit en mèrcure: ou le mèrcure du métal avec le mèrcure philoſophal, par l'entremiſe de Vénus. Alors il eſt le véritable ſouffre des Philoſophes, & le mèrcure des Sages & ſon ſang approprié, qu'il faut faire cuire avec lui. Les Philoſophes appellent auſſi le *ſuc de la Lunaire*, l'éſprit de la Lune qui fixe le cinâbre en fin argent, ce que je puis dire ici avoir fait pluſieurs fois. Mais le *ſuc de la Lunaire* qui fixe le mèrcure n'eſt pas une hèrbe ou plante de ce nom: car il ne faut pas chèrcher dans une chôſe ce qu'elle n'a pas; le végétable n'a pas la ſubſtance du métalique pour ſe pouvoir joindre parfaitement avec lui. D'où il faut conclure qu'il n'y a que les ignorans qui prennent à la lèttre le dire des Philoſophes, leſquels ne parlent que métaphoriquement ou ſimilitudinairement, &c. Et quand avec le *ſuc* de l'hèrbe de ce nom ils ont un peu congelé le mèrcure, ils diſent l'avoir fixé; mais à la moindre chaleur tout s'en va en fumée. Dict. Herm.

Suc nèrveux. Liqueur qui ſuivant quelques Médecins ſe trouve dans les nèrfs, d'où elle a tiré ſon nom. *Nervoſus ſuccus*, Gliſſon, Warthon, Willis & pluſieurs aûtres célébres Anglois ont parlé les prémiérs du *ſuc nèrveux*: ils croyent qu'il ſért de véhicule aux éſprits animaux, dont il empêche la trop prompte diſſipation, & que les parties du corps en ſont nourries. Il y a bien d'habiles gens qui nient l'éxiſtence de ce ſuc.

Suc pancréatique. Liqueur qui ſe ſépare dans les glandes du pancréas. *Succus pancreaticus.* Voyez Pancréas.

Suc de réglisse. *Glycyrrhizæ ſuccus.* Le *ſuc de régliſſe* eſt de deux ſortes, il y en a de blanc & de noir. Le *ſuc de régliſſe blanc*, eſt une compoſition de poudre de régliſſe, de ſucre, d'amidon, d'iris de Florence, de gomme adragant, dont on fait des paſtilles ou de petits bâtons. Le *ſuc de régliſſe noir* n'eſt aûtre chôſe que l'éxtrait de la racine de régliſſe qui eſt devenu noir ſur le feu, & dont on forme auſſi des paſtilles ou de petits bâtons. Pour lui donner un meilleur goût, & pour empêcher qu'il ne s'humecte trop, on y mêle du ſucre & de la gomme adragant. L'un & l'aûtre *ſuc de régliſſe* eſt bon pour le rhume, & pour faciliter le crachat.

Suc, ſe dit auſſi des vapeurs & humiditez enfèrmées dans la tèrre. *Succus, humor, vapor.* Le criſtal ſe forme d'un *ſuc* lapidifique. Les métaux ſont des vapeurs & des *ſuc* qui ſe condenſent dans les veines de la tèrre. Les gommes & les réſines ſont des *ſucs* qui diſtilent des arbres.

Suc, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, de ce qui eſt le plus ſubſtanciel & de plus ſolide dans un diſcours. *Succus, medulla, flos.* Il ne faut pas retenir tout un livre, il ſuffit d'en tirer le *ſuc*, & la moëlle.

Engraiſſe-toi, mon fils, du ſuc des malheureux. Boil.

Il faut ſe nourrir du *ſuc* de la vérité. Fén.

SUCCA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Sucro.* C'étoit anciennement une ville des Conteſtans. Elle fut enſuite Épiſcopale, ſuffragante de Tolède; maintenant ce n'eſt qu'un village du Royaume de Valence, en Éſpagne, ſitué à l'embouchure du Xucar, & à une lieuë au deſſus du bourg de Cullera. Maty.

SUCCADA, SUCCAIOCADA, SUCHIDA. ſ. f. Nom d'une ancienne petite ville de l'Affrique propre. *Succada, Succaiocada*, anciennement *Tacatua, Tacatue, Tacatta.* Elle eſt ſur la côte du Royaume de Bugie, Province de celui d'Algèr, entre la ville de Collo, & celle de Gigeri. Maty.

SUCCADANO. ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes. *Succadana.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Borneo, vèrs la méridionale. Elle a un port. Maty.

Succadano, eſt auſſi le nom d'une grande rivière de l'iſle de Borneo. *Succadana.* Elle prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale de l'iſle, & coulant vèrs le ſud; elle vient ſe décharger dans l'Océan Indien, à Bendarmaſſin. On aſſure qu'il ſe trouve des diamans dans le ſable de cette rivière. Maty.

SUCCÉDANÉE. adj. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit des remédes qu'on ſubſtituë à la place de ceux qui ont été prémiérement ordonnez, quand on n'a pas les drogues néceſſaires pour leur compoſition, & qui, ſont à peu près de même qualité ou vèrtu que ceux dont ils occupent la place. *Suppoſitus, ſuccedaneus, ſubſtitutus.* Voyez Substitut & Substitution.

SUCCÉDER. v. n. Venir de ſuite; ſe mettre en la place d'un aûtre. *Succedere.* Les ſiécles, les années, les jours ſe *ſuccédent* les uns aux aûtres. *Conſequi, ſubſequi.* Les crans d'une rouë, d'une horloge, ſe *ſuccédent*, entrent l'un après l'aûtre dans leur pignon.

Succéder, ſe dit auſſi en Morale, des charges, des dignitez & des aûtres places où l'on entre l'un après l'aûtre. *Succedere.* Un Coadjuteur doit *ſuccéder* au Prélat dont il eſt Coadjuteur. On ne ſçait pas qui doit *ſuccéder* au Pape agoniſant. *Succéder* à un Bénéfice, à une dignité.

Succéder, ſe dit auſſi en morale des chôſes qui ſe ſuivent, qui prennent la place les unes des aûtres. *Subſequi.* Les paſſions ſe *ſuccédent* tour-à-tour dans la vie. Bell. Vous êtes d'une famille où les enfans aiment mieux *ſuccéder* à la probité, qu'à la fortune de leurs pères. Fléch. La vie eſt une révolution continuelle où les biens & les maux ſe *ſuccédent* ſans ceſſe. La Pl. Il eſt cruel de voir une guèrre civile *ſuccéder* à une guèrre étrangère. Le Pres. Cousin.

Succéder, ſignifie auſſi, Hériter des biens d'un défunt, ſoit par droit de parenté, ſoit par inſtitution teſtamentaire. *Succedere, heres fieri*, un fils *ſuccéde* en tous les biens; noms & actions de ſon père. Le père & l'ayeul *ſuccédent* aux meubles de leurs enfans & petits enfans. Le mort ſaiſit le vif, ſon plus proche héritiér habile à lui *ſuccéder.* Il y en a qui *ſuccédent* aux propres, les aûtres aux acquêts, les aûtres aux meubles. Un légataire univerſel *ſuccéde* à tous les biens d'un défunt. Les Moines, les bâtards, les étrangèrs n'ont point droit de *ſuccéder.* Les uns *ſuccédent* par ſouches les aûtres par têtes.

Succéder, ſignifie auſſi, Réüſſir. *Procedere, ſuccedere.* Les entrepriſes faites à la hâte ne *ſuccédent* jamais. Les Ligues & Croiſades entre pluſieurs Princes ont rârement *ſuccédé.* Cette affaire lui a bien *ſuccédé.* Vaug. Tout ce qu'il entreprend lui *ſuccéde* à ſouhait. Cette machine étoit fort bien inventée, mais elle n'a pas *ſuccédé.* Il faut s'en ſèrvir rârement dans cette ſignification. Corn.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt habile à *ſuccéder*, lorſqu'il eſt ardent au gain, qu'il ne laiſſe rien pèrdre, & qu'il eſt prompt à s'emparer du bien d'autrui. *Habilis.*

SUCCENTEUR. ſ. m. Tèrme dont on ſe ſért en quelques Égliſes Cathédrales de France, pour ſignifier le Sous-Chantre. *Præcentor, ſuccentor.* A S. Jean de Lyon il y a un Précenteur, & un *Succenteur*, c'eſt-à-dire, un Chantre & un Sous-Chantre.

SUCCENTURIAL. Tèrme d'Anatomie. Les Reins *Succenturiaux.* Voyez Rein & Rénale.

SUCCENTURIÉ. adj. Vieux mot. On donnoit autrefois ce nom à deux petits muſcles du bas ventre, parcequ'ils aident aux aûtres à faire leur fonction, du Latin *ſuccenturiatus.* Par la même raiſon on les appelloit *ſubſtituts.* A préſent on les appelle *pyramidaux.*

SUCCÈS. ſ. m. Événement, réüſſite, iſſuë d'une affaire. *Exitus, eventus, ſucceſſus.* Aléxandre dans toutes ſes entrepriſes eut d'heureux *ſuccès*: tout ſon régne fut une ſuite de triomphes, & de *ſuccès* étonnans. Bat. L'amour qui régne dans les piéces de Racine en a bien favoriſé le *ſuccès.* S. Évr. Il faut voir quel ſera le *ſuccès* de cette affaire, de cette négociation, & ſi le *ſuccès* répondra à mon attente, à mes éſpérances. Dans les bons ou les mauvais *ſuccès* ne vous laiſſez aller ni à une joye, ni à une triſteſſe immodérée. Ab. Rég. La fortune ſe plaît à donner des *ſuccès* différens aux mêmes chôſes, afin de ſe moquer de la raiſon humaine. Font. Malgré l'oppoſition des gens ſages, on juge de la conduite par le *ſuccès*, & ſi l'événement n'eſt pas heureux, la mauvaiſe fortune tient lieu de faute. S. Évr. Les malheureux *ſuccès* ne ſe juſtifient par raiſon qu'auprès d'un petit nombre de perſonnes éclairées, & équitables. Bell. Le Démon procure quelquefois d'heureux *ſuccès* aux hommes pour les entretenir dans l'illuſion. Nic. Quand Grotius dit dans ſon Traité du Droit de la Guèrre & de la Paix L. II. C. 25. §. IV. qu'un allié n'eſt pas obligé à aſſiſter ſon allié s'il n'y a nulle éſpérance de bon *ſuccès*: parcequ'on contracte les alliances pour le bien & non pas

pour

pour le mal ; il n'entend pas parler d'une eſpérance imaginaire ou d'un prétexte affecté dont un allié ſe ſerviroit pour ſe diſpenſer d'accomplir le traitté d'alliance, qu'il a juré à ſon allié : car de cette façon toutes les alliances s'en iroient en fumée, pèrſonne ne pouvant avoir d'eſpérance cèrtaine d'un bon *ſuccès*. L'Auteur, dis-je, n'entend pas autoriſer la mauvaiſe foi, puiſqu'il vient de mettre les alliez d'un Prince au même degré (pour ce qui regarde la défence) que ſes propres ſujèts : mais il entend que le péril ſoit ſi évident, que de courir au ſecours de ſon allié ce ne ſeroit infailliblement qu'ajoûter ſa propre pèrte à la ſienne. COURTIN.

Vainqueurs par valeur, ou par rûſe,
Le ſuccès *ſera nôtre excuſe.* SCAR.

BAYE DU BON SUCCÈS. Elle eſt au bout du détroit de Maire ſur la côte de la Tèrre de feu. Son milieu eſt Eſt & Ou-Eſt, avec le bout du Sud de la tèrre des États, c'eſt-à-dire, avec le cap de S. Barthelemi. Il y a un aſſez bon mouillage.

Le Cap du bon SUCCÈS, aûtrement Cap Gonzalez, Cap que l'on trouve à l'orient de la côte méridionale de la Tèrre de feu à l'entrée du détroit du Mairè. Le Port ou la Baye du bon *ſuccès* eſt une Baye formée par ce Cap au midi ou plûtôt au S. O. E & un aûtre plus pètit au N. E.

SUCCÈS. Dieu des Anciens. Voyez ÉVÉNEMENT.

SUCCEſSEUR. ſ. m. Qui a droit d'occuper la place qu'occupoit un aûtre ; ſoit qu'il y parvienne par élection, collation, hérédité, ou aûtrement. *Succeſſor*. Il n'y a jamais eu de Tyran qui ait pû tuer ſon *ſucceſſeur*. Un Roi des Romains eſt un *ſucceſſeur* deſigné à l'Empire. Un Coadjuteur eſt un *ſucceſſeur* néceſſaire à une Prélature, un réſignataire à un réſignant. Un titulaire uſufruitier ne peut faire préjudice à ſon *ſucceſſeur*. Ce Prince a fait tant de conquêtes, qu'il ne laiſſera rien à faire à ſon *ſucceſſeur*. Ariſtote a été un digne *ſucceſſeur* de Platon.

SUCCEſSIF, IVE. adj. Qui ſuit, qui ſuccéde, qui vient immédiatement l'un après l'aûtre. *Continuatus*. Un mouvement progreſſif & *ſucceſſif*, eſt celui qui ſe fait pas à pas, quand une partie va devant l'aûtre. *Continuus, continenti ductus ordine*. Le tems eſt une quantité diſcréte, & *ſucceſſive*, dont tous les momens ſe ſuivent. Les convèrſions ordinaires ſe font par des progrès *ſucceſſifs*, & par des impréſſions lentes. FLÉCH. Dieu nous éleve par des éclairciſſemens *ſucceſſifs* à la connoiſſance de la vérité, au lieu de nous porter par une ardeur indiſcréte à une pèrfection précipitée. FLÉCH.

SUCCÉSSIF, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe ſuccédent les unes aux aûtres ſubitement ; & ſans laiſſer beaucoup d'intèrvalle entre elles. *Succeſſivus*. Cette place n'a pas été emportée par un aſſaut général ; mais par pluſieurs attaques *ſucceſſives* & réitérées.

SUCCEſSIF, ſe dit auſſi des droits héréditaires. *Jus hæreditarium, vel ſucceſſionis*. Ce fils pour éviter les procès, a vendu tous ſes droits *ſucceſſifs*, tout ce qu'il pouvoit prétendre en la ſuccéſſion de ſon père. Le Royaume de France eſt *ſucceſſif*, & l'Empire eſt électif, c'eſt-à-dire, qu'on vient à l'un par ſucceſſion, & à l'aûtre par élection.

SUCCEſSION, ou SUcCEſSION. ſ. f. Suite ou action de ce qui ſuit, qui ſuccéde, qui entre en la place d'un aûtre. *Succeſſio*. Les plus grands bâtimens, les plus grandes Monarchies ſe ruinent par la *ſucceſſion* de tems. *Progreſſu temporis*. Cette faveur me fera nommer bienheureûſe dans la *ſucceſſion* de tous les *ſiécles*. PORT-R. Il y a dans la nature une *ſucceſſion* pèrpétuèlle, de générations de corps qui viennent à la place les uns des aûtres.

SUCCEſSION, ſe dit auſſi en Morale. L'Égliſe Catholique ſe peut vanter d'une pèrpétuelle *ſucceſſion* & miſſion depuis le tems des Apôtres ; la *ſucceſſion* des Papes n'a point été intèrrompuë. *Perpetua ſeries, ſucceſſio continuata, continua*.

SUCCEſSION, ſe dit auſſi en Aſtronomie. La *ſucceſſion* des ſignes eſt l'ordre ſelon lequel ils ſe ſuivent les uns les aûtres, ſelon lequel le ſoleil entre ſuccéſſivement dans les uns, puis dans les aûtres. Cet ordre eſt marqué dans ces deux vèrs téchniques.

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Piſces.

Quand une Planéte eſt directe, elle va ſelon l'ordre & la *ſucceſſion* des Signes ; c'eſt à dire, d'Aries en Taurus, de Taurus en Gémini, &c. Quand elle eſt rétrograde, on dit qu'elle va contre la *ſucceſſion* des Signes, de Gémini en Taurus, de Taurus en Aries, &c. c'eſt-à-dire, ſelon le mouvement naturel du ciel, ou au contraire.

SUCCEſSION, ſignifie plus ordinairement l'univèrſalité de biens délaiſſez par un défunt. *Succeſſio, hereditas*. Les pères laiſſent d'ordinaire à leurs enfans la triſte *ſucceſſion* de leur avarice & de leur ambition. FLÉCH. Une *ſucceſſion ab inteſtat*, eſt celle où l'on a droit par le plus proche degré de la parenté. *Succeſſion teſtamentaire*, eſt celle où l'on vient en vertu d'un teſtament. *Succeſſion en ligne directe*, eſt celle qui vient par les aſcendans, ou deſcendans. *Succeſſion collatérale*, eſt celle qui vient par les oncles, tantes ou aûtres collatéreaux. Une *ſucceſſion jacente* ou *abandonnée*, eſt une *ſucceſſion* onéreûſe, obérée, que pèrſonne ne veut accepter. Il faut créer un Curateur à cette *ſucceſſion* vacante. Il n'y a point de vraye *ſucceſſion* dans les Bénéfices, car on n'en hérite point. Les *ſucceſſions* ſe partagent autrement entre Nobles, qu'entre roturièrs. *Succeſſion* par tête eſt quand pluſieurs parens héritent de leur chèf, & que la *ſucceſſion* ſe diſtribuë également ſur autant de têtes qu'il y a d'héritièrs capables de la *ſucceſſion*. Voyez Hérédité. ID. La *ſucceſſion* par tiges, eſt lorſqu'une *ſucceſſion* qu'un homme devroit récueillir paſſe à ſes enfans par droit de répréſentation, c'eſt-à-dire, parceque châcun d'eux entre en la place de ſon père. Dans les biens qui ne ſe partagent point, tels que ſont les Royaumes, la *ſucceſſion* tombe toute ſur une ſeule tête, qui eſt d'ordinaire le fils aîné du défunt, comme répréſentant indiviſiblement ſon père. Dans les biens qui ſe partagent tous les enfans répréſentent leur père. Et ce fut ſur ce principe que l'on donna aux enfans de Jacob châcun une part de la tèrre promiſe, toutes ces parts faiſant enſemble la totalité de la *ſucceſſion* : à la vérité l'on donna aux enfans de Joſeph, Manaſſès & Éphraïm châcun une part : mais c'eſt que l'on avoit aſſigné deux parts à leur père, en quoi il avoit été traité comme aîné ; car ſelon la loi les aînez avoient double portion, on l'avoit traité ainſi pour reconnoître les grands ſervices qu'il avoit rendus à ſon père & à ſes frères. Or tous ces enfans héritoient par tiges, parceque châque enfant faiſoit une tête, & repréſentoit leur père, ce qui marque, comme dit Grotius, que la repréſentation avoit lieu parmi les Hébreux. COURTIN. *Succeſſion* par tiges, eſt quand les enfans héritent de leur père, ou quand tous enſemble ils n'héritent que du chèf de leur père, c'eſt-à-dire, n'ont que la part que leur père hériteroit s'il vivoit. ID.

SUCCEſSIVEMENT. adv. De ſuite ; tour-à-tour ; l'un après l'aûtre. *Per vices, vicibus*. Nos années ſe pouſſent *ſucceſſivement* comme les flôts. BOSS. Le chaud & le froid ne peuvent être enſemble en un même ſujèt ; mais *ſucceſſivement*. Toutes mes diſgraces me ſont arrivées *ſucceſſivement*, & ſans me donner le loiſir de reſpirer.

SUCCIN. Voyez AMBRE. C'eſt la même chôſe. *Succinum*. Les préſèrvatifs de la peſte conſiſtent à purifièr l'air, en allumant des feux ; en brûlant des bois réſineux, de l'encens, du *ſuccin*, du maſtic, de l'abſynthe, de la ruë, du romarin, des bayes de geniévre de la poudre à canon, du ſouffre &c. JOURN. DES SÇAV. Glazèr dans ſon traité de Chymie dit auſſi *ſuccin*. Le karabé que l'on appelle ambre jaûne ou *ſuccin* eſt une réſine ou bitume fort pur & bien digéré, qui s'écoule des veines de la tèrre dans la mèr où il s'endurcit par la force de l'éſprit coagulatif du ſel de la mèr. GLAZÈR. Diſtilation du *ſuccin*. Rectification de l'huile de *ſuccin*. Sublimation & purification du ſel volatil de *ſuccin*. ID.

SUCCINCT, INCTE, ou SUCCINT, INTE. adj. (L'Académie écrit *ſuccinct*.) Diſcours, traitté compris en peu de parolles. *Brevis oratio*. Il a réduit en un abregé fort *ſuccint* tout ce qui eſt dit trop proliχement dans ces gros volumes. Les harangues qu'on fait aux Grands doivent être *ſuccintes* : Pour faire lire un Factum, il faut qu'il ſoit fort *ſuccint*.

On dit auſſi par extenſion, un repâs *ſuccint* ; pour dire, légèr. *Exiguus*. La collation qu'on fait les jours de jeûnes doit être fort *ſuccinte*.

SUCCINcTEMENT, ou SUCCINTEMENT, le prémièr eſt le meilleur. adv. D'une manière ſuccinte & courte. *Exigue, breviter, paucis verbis*. Il y a des matières délicates qu'un Auteur ne doit traitter que *ſuccintement*, & ſans le trop approfondir.

SUCCION. ſ. f. Action de ſuccer. *Suctus*. L'utilité qu'on a quelquefois tirée d'une forte *ſuccion* dans les playes. DIONIS. Voyez SUCTION. C'eſt ainſi qu'il faut écrire de *ſugo, ſuxi, ſuctum*, ſucer.

SUcCOMBER. v. n. Ne pouvoir pas réſiſter à un travail, ou à ſupporter un fardeau. *Oneri ſuccumbere*. Il faut être bien robuſte pour ne pas *ſuccomber* ſous les fatigues de la guèrre. Ce mulèt *ſuccombera* ſous le faix de cette charge, elle eſt trop peſante. Vous avez mis trop de blé dans ce grenièr, le plancher *ſuccombera* ſous le poids.

SUCCOMBER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Être ſurmonté, vaincu, accablé, tèrraſſé. *Obrui, opprimi*. Job, comme le reſte des hommes, *ſuccombe* à la douleur, à l'affliction, lorſque Dieu le voulut éprouver. David en voyant Bèrſabée, *ſuccombe* à la tentation. *Succomber* à ſes maux. ARN. *Succomber* ſous le faix de la miſère. ABLANC. Nous voyons tous les jours des victorieux *ſuccomber* ſous l'avarice. ID. C'eſt

outrager

outrager le Chriſtianiſme que de s'imaginer qu'il *ſuccomberoit* s'il n'étoit ſoûtenu par la force, & par l'autorité. BAY. Sous moi la libèrté n'a pas à *ſuccomber*. BALZ. Il vaut mieux ſecoüer le joug d'un Tiran, que de *ſuccomber* ſervilement ſous ſa tirannie. ABLANC. Il y à des tentations où la fragilité humaine ne peut s'empêcher de *ſuccomber*. NIC.

SUCCOMBER, ſignifie auſſi, Être vaincu en quelque combat, en quelque diſpute, en quelque affaire. *Superari, vinci.* Dans les batailles, c'eſt d'ordinaire le parti le plus foible qui *ſuccombe*. Ils étoient deux concurrens pour cette charge, celui qui a eu le moins de crédit a *ſuccombé*. Celui qui pèrd ſon procès, & qui *ſuccombe*, doit être condamné aux dépens par la dèrnière Ordonnance.

SUCCOTH BENOTH. Voyez SOCOTH BENOTH.

SUCCUBE. ſ. m. Démon qu'on dit emprunter la figure d'une femme pour éxciter les hommes à la paillardiſe. *Succubus.* Il eſt oppôſé à *Incube*, qui fait pécher l'aûtre ſexe. *Incubus.* Ceux qui ont écrit de la Démonomanie, racontent pluſieurs hiſtoires des Incubes & des *Succubes*.

SUCCUIR, SUCUIR, SUCHUR, SYNCHUN. ſ. m. Nom d'une ville de la Grande Tartarie. *Succuira, Suchura.* Elle eſt dans le Royaume de Tangut, à quatre-vingt dix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Iſſedon Serica*, ou *Eſſedon*, mais ſur des conjectures peu ſûres. MATY.

SUcCULENT, ENTE. adj. Qui a beaucoup de ſuc. *Succoſus, ſucci plenus.* La pèrdrix eſt un mèts fort *ſucculent*, on en peut tirer bien du profit.

SUcCURSALE. adj. fém. Ne ſe dit que d'une Égliſe bâtie pour ſervir de ſecours à une Parroiſſe, quand elle eſt trop étenduë, pour la commodité des Parroiſſiens éloignez. *Succurſalis.* La Chapelle de Saint Joſeph eſt une Égliſe *ſuccurſale* de Saint Euſtache.

SUCÉFELDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de l'une des ſectes qui eſt ſortie du Luthéraniſme. *Sucefeldianus.* Ils ſont ainſi nommez de leur chêf. Il y a des *Sucéfeldiens* ſimples & des *Sucéfeldiens* ſpirituels. C'eſt une de ces Sectes qui ne ſont pas publiques & dont il eſt difficile de ſçavoir la doctrine.

SUCEMENT. ſ. m. Action par laquelle on ſuce. *Suctus.* Les Anciens croyoient qu'il ſe fait un *ſucement* continuel du chile par les veines méſaraïques.

SUCER. v. act. Tirer le ſuc de quelque chôſe avec la bouche. *Sugere, exſugere.* *Sucer* ſes doigts; *ſucer* des ôs, en tirer la moëlle. *Sucer* ſon vèrre; c'eſt à dire, boire juſqu'à la dèrnière goutte. Les enfans *ſucent* le bout du ſein de leur Nourrice pour teter. Les ſangſuës *ſucent* le ſang de la partie où on les applique. Cette tèrre a *ſucé* plus que les aûtres la nourriture qui étoit en cet endroit là toute préparée pour la végétation. LAQUINT. *P. II. C.* 20.

> *Le Dieu Mars m'engendra d'une fière Amazône,*
> *Et je ſuçai le lait d'une affreuſe lionne.* DES-M. VIS.

On *ſuce* auſſi les playes. Il vint un tambour du régiment des Gardes, qui lui ſuça ſa playe & qui l'aſſura que dans deux jours il ſeroit guéri. DIONIS.

SUCER, ſe dit figurément en chôſes morales de la forte impreſſion qu'on reçoit ou par la naiſſance, ou par l'éducation. Nous ſommes fort préoccupez des opinions que nous avons *ſucées* avec le lait. *Opiniones cum lacte combibere.*

> *Quel air reſpires-tu? n'es-tu pas dans des lieux,*
> *Où la haine des Rois, avec le lait ſucée,*
> *Par crainte, ou par amour ne peut être éffacée?* RACIN.

Un Poëte a dit de la vengeance

> *On y prend goût dès qu'on en a tâté*
> *C'eſt mèts friand, on s'en ſuce le pouce;*
> *Du Cœur humain elle eſt l'enfant gâté.*

SUCER, ſe dit auſſi pour, Tirer d'une pèrſonne tout ce qu'on en peut tirer, l'épuiſer, la ruiner. *Exhaurire.* Ce bon homme a des neveux importuns qui le *ſucent*, qui le mangent juſqu'aux ôs, qui lui tirent ſon bien petit à petit. Il vous *ſucera* juſqu'au dèrnièr ſou. MOL.

SUCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suctus, exſuctus.*

SUCEUR. ſ. m. Celui qui ſuce une playe. *Suctor, Sugens.* On alla chèrcher un *ſuceur*, il vint un tambour du régiment des Gardes qui lui ſuça ſa playe. DIONIS. Un aûtre l'auroit peut-être laiſſé périr entre les mains de ſon *Suceur*. ID.

SUCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Sucheum.* Elle eſt la troiſième de la province de Nanking, & a ſix aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Sa ſituation ſur la rivière de Tay la

rend fort marchande, & fort riche. Il y a une aûtre ville de ce nom dans la province de Queicheu. MATY.

SUCHING. ſ. maſc. Nom propre d'une ville de la province de Quangſi, en la Chine. *Suchina.* Elle appartient au Roi de Tunquin. MATY.

SUCHOT. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de Judée. *Suchot.* Elle étoit à l'embouchure du torrent de Jabock, dans le Jourdain. Jacob y dreſſa ſes Tentes, aprés qu'il ſe fut reconſilié avec ſon frère Éſaü. Gédeon la ruina, parce que ſes habitans ne voulurent pas donner quelques rafraichiſſements à ſes ſoldats, qui pourſuivoient les Madianites. MATY.

SUCHUEN. ſ. maſc. Nom propre d'une Province de la Chine. *Suchuenſis provincia.* Elle eſt bornée au Nord par celle de Xenſi; au levant par celle d'Huquang; au midi par celles du Queicheu, & de Junari; & au couchant par l'Inde delà le Gange. Le Kiang ſépare en deux parties cette Province, qui eſt diviſée en huit Contrées, qui contiennent quatre-vingt neuf villes, outre les huit Capitales; celle qui l'eſt de toute la Province porte le nom de Chingtu. MATY.

SUCHUR. Voyez SUCCUIR.

SUCHZOW. Voyez SOCZOW.

SUÇON. ſ. maſc. Baiſer qui laiſſe quelque marque ſur la peau, quand il a été fortement appliqué. *Oſculi impreſſio.* Les Nourrices ſont ſi folles de leurs enfans, que ſouvent elles leur font des *ſuçons* en les baiſant.

SUÇOTER. v. act. & rédupl. Sucer pluſieurs fois, & à divèrſes repriſes. *Sæpius exſugere.* Cet enfant ne mâche pas la viande, il ne fait que la *ſuçoter*.

SUCRE. ſ. m. Suc éxtrêmement doux & agréable éxprimé d'une ſorte de cannes qu'on appelle *cannes à ſucre*, qui croiſſent aux Indes Orientales & Occidentales. *Saccharum.* Elles ſont noüeuſes, hautes de cinq à ſix pieds, ou davantage, garnies de feüilles vèrtes, longues, étroites, tranchantes. Il s'éleve du milieu de la hauteur de ces cannes une manière de flèche qui ſe tèrmine en pointe, & qui porte en ſa ſommité une fleur de couleur argentée, en forme de panache. Lorſque ces cannes ſont meures, on les couppe, on les émonde de leurs feüilles, après quoi on les porte au moulin pour y être prêſſées & écraſées entre deux rouleaux garnis de bandes d'acier. Le ſuc qui en ſort coule par un petit canal dans une grande chaudière. Il y en a deux aûtres qui vont en diminuant, & la dèrnière de ces deux ne tient tout au plus que le tièrs de la prémière. C'eſt dans celle-ci que l'on échauffe le ſuc à feu lent. Il n'y fait que frémir, & pouſſe en haut ſa plus groſſe écume, qu'on ôte avec ſoin, & qui ne ſèrt qu'à mettre dans la mangeaille des animaux. Le ſuc eſt tranſporté auſſi-tôt après dans la ſeconde chaudière, où on lui donne un feu plus violent, qui le fait bouillir à gros boüillons, pendant qu'un Négre s'attache toûjours à l'écumer. Pour l'aider à ſe purifier on y jette de tems en tems quelques cueillerées d'une forte leſſive. Après l'avoir ainſi écumé on le met dans la troiſième chaudière, où l'on fait la même chôſe. Enſuite on le paſſe par un linge, & on le vèrſe dans de petites chaudières de bronze, où l'on ne ſe ſèrt plus de leſſive; mais comme elles ſont fort baſſes, & que le *ſucre* qui y eſt en conſiſtence de ſyrop, y bout éxtraordinairement, on y jette de tems en tems quelques goutte d'huile d'olive avec un aſpèrſoir pour l'empêcher de les ſurmonter & de ſe répandre. Quand il eſt parfaitement cuit, on le met dans le réfrigératoire, où on le remuë continuellement avec une ſpatule de bois, juſques à ce que le grain paroiſſe dans le ſyrop, ainſi que le ſable blanc, & auſſi-tôt on le vèrſe dans les formes qui ſont quelquefois de tèrre, mais pour l'ordinaire on les fait de bois, quarrées & en pyramides. Elles ſont pôſées ſur de grand treteaux, & il y a des canots deſſous pour recevoir ce qu'elles dégouttent. A l'extrémité de ces formes ou moules eſt un petit trou, dans lequel on fourre une petite vèrge de fèr ou de bois auſſi avant qu'on le peut, juſqu'à ce que le *ſucre* ſoit tout-à-fait purgé; après quoi on le fait ſécher au ſoleil dans des caiſſons. Les écumes des ſecondes & troiſièmes chaudières, & tout ce qui ſe répand lorſqu'on remuë le ſuc, tombent dans le glacis des fourneaux, & coulent dans un canot, où on le réſèrve pour en faire de l'eau de vie. Les cannes briſées ne demeurent pas non plus inutiles, puiſqu'elles ſèrvent à engraiſſer les porcs, dont elles rendent la viande éxcellente. Il faut avoir ſoin de laver ſouvent le vaiſſeau qui reçoit le ſuc des cannes, & le canal par où il paſſe, de peur qu'il ne contracte quelque aigreur qui empêcheroit que le *ſucre* ne ſe fit. La même chôſe arriveroit ſi on laiſſoit tomber du ſuc de citron dans les chaudières. Il ne pourroit ſe faire auſſi, ſi on jettoit un peu d'huile dans les grandes chaudières, ou un peu de leſſive dans les petites. Les *cannes à ſucre* n'ont pas été inconnuës aux Anciens; pluſieurs en ont parlé, & ont appellé le *ſucre*, *ſel d'Inde*, qui couloit de lui-même comme une gomme. Ils ſçavoient tirer le ſuc de ces cannes, mais

Gggggg ils

ils ne ſçavoient pas l'art de le condenſer, de le durcir & de le blanchir: cette invention eſt nouvelle. Saumaiſe dit que ces cannes d'Indes étoient fort groſſes, que les Indiens appelloient *ſacanamba*, & les Latins *canamelle*, à *canna & melle*.

Saumaiſe dans ſa lèttre 38. écrite à Jean Crojus dit, que le *ſucre* des anciens étoit différent du nôtre; que le prémiér ſe condenſoit de lui-même ſur la canne, comme une gomme; qu'il étoit friable ſous la dent comme le ſel, au lieu que le nôtre s'éxprime des cannes, & ſe coagule au feu; que celui-là étoit rafraîchiſſant & lâchoit, au lieu que celui-ci eſt chaud & éxcite la ſoif &c. que les Indiens appellent le *ſucre Mambu*, parce que la canne ſur laquelle on le trouve ſe nomme ainſi; que les Pèrſes l'appellent *Tabatis*, & les intèrprètes d'Avicennes & de Sérapion, *ſpodium*. Il ſoutient encore ſes ſentimens ſur cela au Ch. 79e de ſon *Hyleiatrice* & dans ſes Éxèrcitations Pliniénes, fol. 716. & ſuiv. 916. & ſuiv. & cite Pline, L. XII. C. 8. Garcias *Hort. Aromat.* L. I. C. 12. dit, que les Pèrſes, les Arabes & les Turcs appellent le *ſucre* Tabaxir. Mais Hanneman & Stoltèrfoth ne ſçauroient ſe pèrſuader que le *ſucre* des Anciens ſubſiſte encore. Nos Marchands n'apportent rien de ſemblable des Indes & n'en parlent pas même. Ils conviennent pourtant l'un & l'aûtre que le *ſucre* des Anciens étoit beaucoup plus éxcellent que le nôtre, puiſque c'étoit la plus fine moëlle de la canne qui perçoit & ſe coaguloit à l'air, Saumaiſe dit encore *Dehomonym. Hyl. Jatr.* C. 79. *& Fragm. de Sacchar p. 255. & ſeqq.* que les Arabes ont l'art de faire le *ſucre* depuis plus de 800 ans. D'aûtres prouvent qu'il a été connu avant Jesus-Christ par ces vèrs de P. Tèrentius Varro Atacinus.

Judica non magna nimis arbore creſcit arundo,
Illius extentis premitur radicibus humor,
Dulcia cui nequeunt ſucco contendere mella.

Quant aux cannes dont on prétend que les Indiens tîrent leur *ſucre*, Garcias rapporte qu'elles ſont de la grandeur d'un peupliér, & ſi groſſes qu'en les fendant entre deux nœux, on en fait de petites barques, capables de contenir trois hommes. Olaüs Vormius *Hiſt. rec. rarior. fol.* 141. ajoute que les Indiens en bâtiſſent leurs maiſons.

Matthioli ſur le IIe livre de Dioſcoride, C. 75. prétend que les Cannes, d'où couloit le *ſucre* des anciens étoient les mêmes que celles d'où nous éxprimons le nôtre; & l'on prétend que le nôtre a une vèrtu laxative auſſi bien que celui des Anciens, & qu'il purge la pituite. M. Bobel Médecin de Malmuyen dit l'avoir reconnu dans une femme hydropique, qui pour ſupporter plus aiſément la ſoif, rouloit dans ſa bouche de petites boulettes de *ſucre*, & qu'il s'apèrçût que cela la purgeoit: de ſorte que depuis qu'elle eût fait cette remarque, toutes les fois qu'elle ſe vouloit purger, elle prenoit en guiſe de pilules, 5 ou 6 de ces petites boulettes, qui avoient, à coup ſur, le même éffèt. De plus, pour purger des gens pituiteux, dit le même Médecin, on mêle du *ſucre* dans les bouillons qu'on leur fait prendre. La caûſe de ces éffets, dit-il encore, vient de ce que le *ſucre* eſt de la nature de la roſée, matière qui lui eſt commune avec le miel, & la manne; d'ailleurs il tire de la léſſive de chaux vive des ſèls, qui irritent les fibres des inteſtins, & produiſent l'éffèt que nous avons dit. Mais les Anciens paſſoient-ils leur *ſucre*, dans une léſſive de chaux? Quoiqu'il en ſoit aujourd'hui le *ſucre* n'entre prèſque plus dans les remédes, parcequ'il paſſe pour être viſqueux, & faire des obſtructions.

Les Géographes Orientaux diſent que les plus groſſes cannes de *ſucre*, & celles qui portent le *ſucre* le plus fin, croiſſent dans le tèrroir de la ville de Sous-Alacſa, qui eſt dans la partie la plus occidentale de l'Afrique, ſur la côte de l'océan Atlantique, au piéd du mont Atlas, ſous le 15 d. 30 m. de longitude, & ſous le 32 d. de latitude, ſelon les tâbles Arabiques de Naſſi Reddin, & d'Ulug Beg. D'Herb.

Le *ſucre* d'Avaucan & d'Andaguelais eſt le meilleur du Pérou. Fréziér. *p.* 166.

On appelle *ſucre brut*, celui qui n'eſt pas affiné. *Saccharum rude.* Après l'affinement on l'appelle *ſucre blanc*. *Saccharum album.* Le *ſucre Royal*, ou *ſucre fin*, eſt le plus épuré & le plus blanc, lequel ne ſe diſſout point dans de bon éſprit de vin bien rectifié. Le *ſucre rouge* eſt la moëlle du *ſucre* telle qu'on la tire des cannes ſans être affinée. On faiſoit autrefois en Hollande des pains de *ſucre* de dix-huit à vingt livres, qu'on envelopoit dans des feüilles de palmiér, ce qui le faiſoit appeller *ſucre de palme*. Ce *ſucre* étoit blanc, gras, d'un goût de violette.

Le *ſucre candi* eſt de deux ſortes, le blanc & le rouge. Le *ſucre candi blanc* ſe fait avec du *ſucre* blanc raffiné qu'on cuit avec de l'eau en ſyrop bien épais, puis on le vèrſe dans un vaiſſeau de tèrre, où l'on a arrangé pluſieurs petits bâtons; on place le vaiſſeau dans une étuve dont la chaleur ſoit médiocre & toûjours égale pendant quinze jours; le *ſucre* s'attache aux bâtons, & aux côtez du vaiſſeau, & s'y candit; on le retire, & on le laiſſe égoutter & ſécher. Le *ſucre candi rouge* ſe fait de la même manière, avec cette différence qu'on employe du *ſucre* rouge. Ces *ſucres* ſont bons pour le rhume & pour faire ſortir le crachat.

Le *ſucre d'orge*, eſt du ſucre cuit à caſſer, & jetté ſur un marbre oint d'huile d'amande douce, & enſuite formé en bâtons tortillez, longs comme la main & gros comme le doigt. *Saccharum hordeaceum.* On devroit le cuire avec la décoction d'orge, d'où il a pris ſon nom, mais pour le rendre plus beau & plus agréable, on ſe ſèrt d'eau commune.

Sucre de Plomb, ou de Saturne. Voyez Saturne.

Le *ſucre roſat*, eſt du *ſucre* blanc, clarifié & cuit en conſiſtence de tablettes dans de l'eau de rôſe. *Saccharum roſaceum.* Lorſqu'il eſt cuit on en forme des tablettes de telle grandeur qu'on veut, ou bien on le fait en petites grenailles, en le remuant juſqu'à ce qu'il ſoit ſèc & refroidi. Il eſt propre pour adoucir la poitrine.

On appelle en Chymie le ſel de Saturne, *ſucre de Saturne*, à cauſe de ſa douceur. Il ſe fait avec le plomb diſſout dans le vinaigre diſtillé, dont on fait évaporer environ les deux tièrs; on laiſſe refroidir le reſte, & il ſe forme des criſtaux blancs qu'on purifie par des diſſolutions & des criſtalliſations réïtérées. Le *ſucre de Saturne* pris intérieurement eſt bon dans la ſquinancie & dans les flux de ventre. On l'employe auſſi dans les pommades pour les dartres & pour les inflammations. Les Chymiſtes donnent le nom de *ſucre* à quelques aûtres de leurs préparations.

Sucre, ſe dit auſſi du goût des fruits qui ſont doucereux, comme abricôts, melons, figues, &c. *Saccharum, ſuccus dulcis, ſuavis.* Les femmes qui crient des fruits à vendre, diſent, C'eſt tout *ſucre* en mon paniér.

On dit provèrbialement de celui qui manque des chôſes les plus néceſſaires à ſa profeſſion, que c'eſt un Apothicaire ſans *ſucre*. On dit d'un homme doucereux, que c'eſt tout miel & tout *ſucre*. On dit auſſi, quand on veut adoucir une parole obſcéne, Appellez-vous cela du *ſucre*? Un ignorant qui veut marquer qu'une chôſe eſt de figure conique, dit qu'elle eſt faite en pain de *ſucre*.

SUCRER. v. act. Aſſaiſonner avec du ſucre. *Saccharo condire, conſpergere.* Les confitures trop *ſucrées* ſont fades: celles qui ſont à demi-*ſucre* ſont meilleures. Il faut *ſucrer* les poires de beurré: celles de Meſſire-Jean portent leur *ſucre*. On *ſucre* le laît, la pâtiſſerie qu'on préſente au déſſèrt.

Sucrer, ſe dit figurément en Morale pour ſignifier, Adoucir l'amèrtume de quelque chôſe, la faire recevoir ou ſouffrir, la faire avaler ou digérer plus facilement. *Lenire, mitigare.* Les flatteurs ne parlent qu'avec des paroles *ſucrées* & emmiellées; ils *ſucrent* & dorent la pillule, quand ils diſent quelque chôſe de fâcheux. La volupté eſt bien plus *ſucrée* quand elle cuit, & quand elle écorche, que quand elle eſt trop facile. Mont.

Et ſucrant d'un ſouris un diſcours ruïneux,
Accuſent un chacun des maux qui ſont en eux.

Régniér.

Sucré, ée. part. paſſ. & adj. *Saccharo conſperſus.* On appelle des pois *ſucrez*, toutes ſortes de dragées faites de pur ſucre, ou de fruit enfèrmé entièrement dans le ſucre. On dit qu'un melon eſt *ſucré*, qu'une poire eſt *ſucrée*, lorſqu'elle eſt douce, & qu'elle a le goût du ſucre. On dit dans la convèrſation qu'une femme fait la *ſucrée*, lorſqu'elle eſt diſſimulée, qu'elle fait la prude, la modeſte; qu'elle affecte des manières douces, & honnêtes pour couvrir ſes coquetteries ſecrettes.

Sucré-vèrt. Nom d'une éſpéce de poires. Les *ſucré-vèrt* ſont des poires très-éxquiſes. La Quint. P. III. p. 268. Les *ſucré-vèrt* fourniſſent près d'un mois. Id. p. 273. C'eſt une poire d'automne. Id. p. 340. Le nom compoſé que porte le *ſucré-vèrt* fait en même tems connoître & ſon eau, & ſon coloris; ſi la poire étoit un peu plus grôſſe, on la prendroit pour l'épine d'hyvèr, tant elle lui reſſemble dans ſa figure; elle meûrit vèrs la fin d'Octobre, a la chair beurrée, l'eau *ſucrée*, le goût agréable, n'ayant guère d'aûtre défaut que d'être un peu pièrreûſe dans le cœur. La Quint. *P. III. p.* 340.

SUCRERIE. ſ. f. Lieu où l'on recueille, où l'on prépare, où l'on affine le ſucre. *Sacchararia officina.* Les plus belles *ſucreries* ſont dans les Iſles de l'Amérique, & entre aûtres en celles des Barbades: c'eſt là où ſont les moulins à ſucre. Les *ſucreries* d'Europe ne ſont que pour affiner le ſucre, & le former en pains.

Sucrerie, eſt auſſi un mot général qu'on applique à toutes ſortes de confitures, ou de chôſes ſucrées. *Condimenta ſaccharo confecta.* Les goûts ſont ſi différens, que les uns n'aiment que les *ſucreries*; les aûtres les épiceries, ou les mets épicez.

SUCRES. ſ. f. Dans l'ancienne traduction des Inſtitutes, c'eſt la belle mère. *Socrus.* Ce mot s'étoit fait du Latin.

SUCRIÉR. ſ. m. Vaiſſeau qui eſt ordinairement d'argent, qu'on ſèrt ſur tâble plein de ſucre en poudre. *Saccharinum.* On l'en fait ſortir par des trous, quand on en veut mettre ſur des fruits, ou faire quelque aûtre aſſaiſonnement. Scarron reproche à ſa ſœur, qu'elle avoit fait appetiſſer les trous de ſon *ſucriér* par un bon ménage.

SUCRIN, INE. adj. Eſt un épithéte qu'on donne aux fruits, & ſur tout aux melons, lorſqu'ils ſont doux, & qu'ils ſentent bien le ſucre.

SUCRIN, ſe dit auſſi d'une éſpéce particulière de poires. Le *ſucrin noir* eſt une de ces poires qui a véritablement quelque bonté & même quelque réputation en cèrtains endroits, mais qui doivent céder à beaucoup d'aûtres. *La Quint. P. III. p.* 322.

SUCTION. ſ. f. Action de ſucer. *Suctio.* Il ſe dit en tèrmes de Phyſique, & de Méchanique, de l'action par laquelle on éleve une liqueur juſqu'à une cèrtaine hauteur. La *ſuction* ſe fait promptement, en appliquant immédiatement les lévres ſur la liqueur, & en les reſſèrrant pour en étrécir l'ouvèrture, dans le même tems que l'on comprime l'air qui eſt dans la bouche, pour faire place à la liqueur que l'on y veut élever. Secondement par le moyen d'un tuyau que l'on met par un bout dans la bouche, l'aûtre demeurant enfoncé dans la liqueur que l'on veut élever. Les Philoſophes modèrnes croyent que la *ſuction* ne ſe fait jamais par attraction; mais ſeulement par voye d'impulſion. La *ſuction* de l'air au travèrs d'un chalumeau ſe fait comme la réſpiration; car c'eſt de même que ſi la bouche étoit allongée de la longueur de ce chalumeau.

SUD.

SUD. ſ. m. Tèrme de Marine, dont on ſe ſèrt ſur l'océan pour ſignifier le vent du midi, & les régions méridionales. *Auſter, notus, ventus meridianus. Sud* de la ligne, c'eſt être au *Sud* de l'Équateur. Le *Sud-Eſt* ou *Siroco*, & *Sud Oüeſt* ou *Lebeſchio*, ſont des diviſions du vent du midi vèrs l'orient & vèrs l'occident. *Sud Sud-Eſt*, *Sud-Sud Oüeſt*, ſont des ſubdiviſions des mêmes vents. Les gens de mèr prononcent *ſu et*, comme ſi ce n'étoit pas un nom compôſé. Et *ſur-ouet*, au lieu de *Sud-Eſt*, & *Sud-Oüeſt*. *Nor-ouet*, au lieu de *Nord-Oüeſt*. Dans les écrits de Marine ces noms s'écrivent ainſi en abbrégé. S. c'eſt-à-dire *Sud*. SE. *Sud Eſt*. SO. *Sud-Oüeſt*. SSO. *Sud-Sud-Oüeſt*. SSE. *Sud-Sud Eſt*. S. ¼ SO. *Sud-quart-Sud-Oüeſt*. S. ¼ SE. *Sud-quart-Sud-Eſt*.

Dès qu'à l'honneur il s'entend appeller,
Doit mépriſer dans ſa noble entrepriſe
Ardeur du ſud *ou rigueur de la biſe.* SENECÉ.

La mèr SUD. *Mare meridionale.* C'eſt une partie de la mèr du *Sud*. Elle baigne la côte méridionale du Méxique, ou de la nouvelle Éſpagne, & elle eſt oppôſée à la mèr de nord, qui baigne ce même païs du côté du ſeptentrion. Cette mèr communique ſon nom à une grande partie de l'océan, qui eſt au couchant de l'Amérique, laquelle on appelle autrement la mèr Pacifique. MATY.

La rivière de SUD. *Fluvius méridionalis.* C'eſt une grande rivière de l'Amérique ſeptentrionale. Elle à ſes ſources dans les païs des Iroquois, & ayant ſeparé la nouvelle Suéde du nouveau Païs-Bas, & baigné les forts de Naſſaw, d'Elſimbourg, de Gottenbourg, de Chriſtiana, & quelques aûtres; elle ſe décharge dans la mèr de Canada, entre l'embouchure de la rivière de Nord, & celle de Cheſapeach. MATY.

SUD-JUTLAND. Voyez JUTLAND méridionale.

SUDA. ſ. f. Nom propre d'une bonne fortereſſe de l'Iſle de Candie. *Suda*. Elle appartient aux Vénitiens, & elle eſt bâtie dans le golfe de la *Suda*, ſur une petite iſle, éloignée de la Tèrre Fèrme de mille pas ſeulement, & de quatre lieuës de Canée, du côté du levant. Quelques Géographes prennent la *Suda* pour l'ancienne *Amphimalia*; mais d'aûtres aſſûrent qu'on voit les ruines de cette ancienne ville au lieu nommé le Saline, qui eſt ſur le golfe de la *Suda*, à l'endroit qui s'avance le plus dans les tèrres. MATY.

Le golfe de la SUDA. *Sinus Suda*, anciennement *Amphimalius*. C'eſt un petit golfe de la mèr de Candie. Il prend ſon nom de la fortereſſe de Suda, & il eſt le port le plus aſſuré de toute la mèr méditèrranée. MATY.

SUDAVIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Pruſſe Ducale. *Sudavia*, *Sudawa*. Elle eſt vèrs les confins de la Lithuanie, de la Polaquie, & de la Mazovie. Elle eſt toute couvèrte de forêts, mal peuplée, & mal cultivée. Ses bourgs ou villages principaux ſont Lik, Olesko, Strandan, & Goldap. MATY.

SUDBURY. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglètèrre. *Sudburium*. Il eſt dans le Comté de Suffolke, aux confins de celui d'Éſſex, & à ſix lieuës de la ville d'Ipſwiche. *Sudbury* a ſeance & voix dans le Parlement d'Anglètèrre. MATY.

SUDÈRKOPING, SODÈRKOPING. ſ. m. Nom d'une petite ville de la Suéde. *Sudercopia*, *Sodercopia*. Elle eſt dans l'Oſtrogothie, à quatre lieuës de Norkoping, du côté du ſud, & c'eſt de cette ſituation qu'elle a pris ſon nom. MATY.

SUDÈRMANIE, SUDÈRMANLANDE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la Suéde propre. *Sudermania*. Elle eſt bornée au ſud par l'Oſtrogothie; & au couchant par la Néricie, & la Weſtmanie. Le lac Mélèr la ſépare de l'Uplande, vèrs le nord, & la mèr Baltique la baigne au levant. Sa longueur eſt de vingt-cinq lieuës, ſa largeur de quinze. Son tèrroir eſt fèrtile en bléd, & en mines de divèrs métaux. Elle a tître de Duché, & a été renduë célébre par l'élévation de Charles Duc de Sudèrmanie, que les États de Suéde couronnèrent le 15e Mars 1607. à la place de Sigiſmond Roi de Pologne, ſon neveu. Les principaux lieux de la *Sudermanie* ſont Nykoping, Stregnes, & Troſa. MATY.

SUDEYCA, ou SUECA. ſ. f. Nom propre d'un Cap. *Sudeica*, ou *Sueca promontorium*. Ce Cap eſt dans le Royaume de Tripoli, en Barbarie, à l'entrée du golfe de Sidra, & au nord de Colbene. Il eſt celui que les Anciens nommoient *Tieron*, ou *Trierorum promontorium*. MATY.

SUDGOTHIE. ſ. f. Nom propre d'une des trois parties de la Gothie, en Suéde. *Sudgothia*, *Gothia meridionalis*. Elle eſt bornée au nord par l'Oſtrogotie & la Weſtrogothie, & baignée par la mèr aux aûtres endroits. Elle porte quelquefois le nom de Schonen ou Scanie, qui eſt celui de la plus conſidérable de ſes Provinces; les aûtres ſont le Bleking & l'Hallande. Ce païs a été long-tems ſous la domination des Rois de Danemarc, qui l'ont cedé à la Suéde par la paix de 1658. MATY.

SUDORIFIQUE. adj. m. & f. Il eſt auſſi ſubſtantif. Qui cauſe, qui provoque la ſueur. *Sudorem ciens, movens, eliciens, provocans.* Il y a des *ſudorifiques* qui agiſſent en atténuant les humeurs, & en leur donnant du mouvement; comme les liqueurs ſpiritueûſes, & les ſels volatiles. Il y en a d'aûtres qui abſorbent les aciditez du ſang, & qui dégagent la matière de la ſueur; tels ſont les coraux, les yeux d'écreviſſe, l'antimoine diaphorétique, le bézoar. La pièrre qu'on appelle ordinairement *pedro del porco*, ou *pièrre de porc*, eſt éſtimée un excellent *ſudorifique*. Les remédes *ſudorifiques* ſoulagent beaucoup dans pluſieurs maladies, quand ils ſont donnez à propos.

SUE.

SUÉDE. ſ. f. Nom propre d'un Royaume d'Europe. *Suecia*, *Suecia Regnum.* C'eſt un des plus grands Royaumes de l'Europe, & des plus ſeptentrionaux; s'étendant depuis le 56e degré de latitude juſqu'au 69. & depuis le 32 de longitude juſqu'au 63. Il eſt borné au couchant par le Danemarc & par la Norvége; au nord par la Lapponie Norvégienne, & par la Moſcovite; au levant par la Moſcovie; & au ſud par la mèr Baltique, & par le Duché de Curlande. L'air y eſt fort froid, mais ſi ſain, qu'il eſt aſſez ordinaire d'y voir des pèrſonnes, qui atteignent l'âge de cent, cent-dix, & ſix-vingt ans. Le tèrroir y eſt prêſque par tout rempli de grandes montagnes & de vaſtes forêts. On y nourrit une très grande quantité de béſtiaux, mais on n'y recueille pas des grains ſuffiſamment pour la ſubſiſtance des habitans, ſi on en éxcepte la Livonie & l'Ingrie, qui ſuppléent, à cet égard, ce qui manque aux aûtres païs de ce vaſte Royaume; ſi bien que les denrées y ſont à fort bon marché. Ses richeſſes conſiſtent en ſes mines de fèr, de plomb, de cuivre; on y en trouve même quelques-unes d'argent, & en ſes bois propres à la conſtruction des navires.

Mudbéeks dans un ouvrage intitulé *Atlantica ſive Manheim*, attribuë à la *Suéde* tout ce que les Anciens ont dit de l'Atlantique, des iſles fortunées, du mont Atlas, des Hypèrboréens, de l'Ogygie, de Thule, du Jardin des Heſpérides, de la Chèrſonéſe Cimbrique, de la Scythie proprement dite, de l'Enfèr même, de l'Achéron, & des Champs Éliſées, & il ſoûtient que la ſeule *Suéde* étoit tout à la fois tous ces païs, comme on le peut voir aux endroits où nous parlons de tous ces lieux. Il veut encore que les Égyptiens & les Grèes ayent reçû de *Suéde* leur réligion, leurs Dieux, & leurs ſciences; qu'au commencement les Grècs ne donnèrent aucun nom à leurs Dieux. Qu'ayant reçû d'Égypte pluſieurs Divinitez, ils les adorèrent ſous le nom qu'elles avoient en Egypte; que les Égyptiens emprumèrent des habitans de l'iſle Atlantide un grand nombre de noms, qu'ils accommodèrent à leur langue, & que Solon habilla enſuite à la Grécque; que les Atlantiques ſe vantoient que les Dieux étoient nez dans leur païs, & qu'Uranus leur prémièr Roi avoit eu ſous ſa domination une grande partie du monde, & ſur tout l'occident & le nord; qu'il y eut deux Vièrges qui vinrent des païs ſeptentrionaux dans l'iſle de Delos avec leurs Dieux; que le culte d'Apollon eſt originaire de Scythie, & que de là il ſe répandit

au loin juſqu'à Dodone. Qu'enfin toute la Théogonie & la Mythologie Grécque a été priſe de celle des Hypèrboréens, & que les noms des principaux Dieux ſont tirez de la langue de ce païs, & il en fait l'étymologie. Pour ce qui eſt des ſciences, il prétend que l'uſage des Lettres & de l'Écriture eſt paſſé de la *Suéde* dans la Gréce; que les Grècs ne les ont pas reçûs de Cadmus, comme nous l'avons rapporté au mot Lettres. Il dit que l'an du monde 2571. au tems d'Othoniel, ſucceſſeur de Joſué, les Suédois contrains par la faim de ſortir de leurs païs, firent ce que Platon attribuë aux habitans de l'Atlantide, & étendirent leurs conquêtess juſque dans l'Étrurie & dans l'Égypte. Une ſeconde expédition qu'il leur attribuë, eſt celle qu'il nomme Gauloiſe, parcequ'il prétend que les Gaulois déſcendent des Suédois ou Atlantique, parcequ'il y a eu en *Suéde* une Province qui s'appelloit Gallia, & parceque pluſieurs Hiſtoriens diſent que les Gaulois étoient des peuples venus du ſeptentrion. Ainſi la priſe de Rome, l'attaque de Delphes, ſelon Radbecks, ſont des exploits des Suédois. La Religion Proteſtante eſt univèrſellement profeſſée en *Suéde*, depuis le régne de Guſtave Waſa, qui abolit la Religion Catholique environ l'an 1530. Il y a des Évéques & des Archevêques, dont celui d'Upſale porte le titre de Primat de *Suéde*. La couronne de *Suéde* étoit autrefois élective. Elle fut même quelquefois uſurpée par les Rois de Danemarc. Elle fut déclarée héréditaire par les États du Royaume en faveur de Guſtave Waſa, qui l'avoit délivrée de la tyrannie des Danois, & les filles, au défaut des mâles, ont droit à la ſucceſſion. Ce Royaume a ſes États généraux, qui s'aſſemblent de quatre en quatre ans, & qui ſont compoſez de ces quatre Ordres, la Nobleſſe, le Clèrgé, les Députez des Bourgeois, & ceux des Païſans. Le Sénat qui eſt un Corps qui ſubſiſte toûjours, répréſente en quelque ſorte ces États. Il balance l'autorité des Rois, & veille ſur leur conduite; il ne ſèrt pourtant guère aujourd'hui qu'à leur donner ſes avis & ſes conſeils, qu'ils ſuivent autant qu'ils le jugent à propos. Entre les Sénateurs il y a les cinq grands Officiérs de la Couronne, le Grand Juſticiér, le Grand Connétable, le Grand Amiral, le Grand Chanceliér, & le Grand Tréſoriér. Ces cinq Officiérs ſont Tuteurs nez des Rois, & Adminiſtrateurs du Royaume pendant leur minorité. La *Suéde* eſt diviſée en ſix parties générales qui renfèrment trente quatre Provinces aſſez étenduës. On trouve les ſix grands païs autour de la mèr Baltique dans cet ordre, en commençant vers le Danemarc; Gothie, *Suéde* propre, Laponie Suédoiſe, Finlande, Ingrie, Livonie. Les Rois de *Suéde* poſſédent encore le Gouvèrnement de Bahus en Norvége, ils poſſedoient auſſi la Poméranie Royale dans le cèrcle de la haute Saxe, & dans celui de la baſſe, la ville de Wiſmar, avec quelques Bailliages voiſins, le Duché de Breme, & la Principauté de Fèrden. Mais ils ont pèrdu dans la guèrre préſente tout ce qu'ils avoient en Allemagne. Stockholm eſt la ville capitale de cet État.

Les États de *Suéde* aſſemblez après la mort de Charle XII. leur Roi, pour l'élection d'un Succeſſeur, ont fait cette année 1719. un Acte Solemnel, qui doit ſèrvir de loy dans la ſuite pour la ſucceſſion à la Couronne. Il porte que le droit des femmes n'eſt fondé que ſur une réſolution des États tenus en 1604. qui admettoit les filles des Rois des Princes à la ſucceſſion héréditaire, pourvû qu'elles ne fuſſent pas mariées, & à condition qu'elles ne pourroient ſe marier que du conſentement des États. Que cette réſolution avoit été confirmée en 1627. & en 1628. La Reine Chriſtine, fille unique de Guſtâve Adolfe, ayant été déclarée habile à lui ſuccéder ſous ces conditions, que Charles Guſtâve ne lui ſuccédat que par l'élection libre des États, comme il l'avoit reconnu lui même par ſes déclarations en 1650 & 1654. & comme les États l'avoient expreſſément déclaré. Que ce droit héréditaire ayant dabord été reſtraint à la ligne maſculine, avoit été depuis étendu aux femmes, mais conformément au réglement fait à Noordkopping, & au teſtament du Roy Charles XI. fait en 1693. Que la Princeſſe Éleonore Ulric avoit reconnu tout cela dans ſa lèttre aux États. Enſuite ils éliſent cette Princeſſe Reine de Suéde, des Goths & des Vandales, & déclarent, que ſi elle mouroit ſans enfants mâles, les États rentreront dans le droit de faire une nouvelle élection; que pour cet éffet ils s'aſſembleront à Stockolm ſans qu'il ſoit beſoin de nouvelle convocation, & procéderont à une nouvelle élection 30 jours après le decès de la Reine, ou du Roy; ſans que pèrſonne puiſſe prétendre à la couronne ſous prétexte de droit héréditaire.

Faire un voyage en *Suéde*, eſpéce de provèrbe; c'eſt-à-dire, ſuer pour une maladie vénétienne. Voyez Suer.

SUÉDE PROPRE, ou SUÉONIE. ſ. f. Nom propre d'une des ſix parties générales du Royaume de Suéde. *Suecia propria*, *Sueonia*, *Suevonia*. Elle eſt entre les montagnes de Norvége, & le golfe de Bothnie, bornée au midi par la Gothie, & au nord par la Laponie Suédoiſe. On la diviſe en deux parties; la méridionale porte le nom de Suéde Particulière, & comprend l'Uplande, la Sudèrmanie, la Néricie, la Weſtmanie, & la Dalécarlie. La Septentrionale prend de ſa ſituation le nom de Nordelles, & renfèrme la Geſtricie, l'Helſingie, la Médelpadie, la Jemptie, & l'Angèrmanie, Maty.

La nouvelle Suéde. *Suecia nova*. C'eſt une contrée du Canada, en l'Amérique Septentrionale. Elle a la Virginie au midi, & la riviére du Sud la ſépare au nord du nouveau Pays-Bas. Chriſtiana, & Gattebourgen ſont les lieux principaux. Les Suédois en ont été les prémiers maîtres, enſuite les Hollandois, maintenant les Anglois la poſſedent, de même que le nouveau Pays-Bas, & ils donnent à ces deux pays le nom de nouvelle Yorck. Maty.

SUÉDOIS, oise. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui eſt de Suéde. *Suecus*, *a*. Les *Suédois* ſont bien faits, bons ſoldâts, robuſtes, & capables de ſouffrir les plus grandes fatigues; la Nobleſſe *Suédoiſe* eſt nombreûſe, & fort polie. Un regiment *Suédois*. Les troupes *Suédoiſe*. Sa Majeſté *Suédoiſe*.

SUÉE. ſ. f. Tèrme bas & burleſque, qui ſignifie, Soudaine inquiétude mêlée de crainte. *Sudor*, *trepidatio*. On lui donna une facheûſe *ſuée*. Il eut une tèrrible *ſuée*.

SUELLI. ſ. m. Nom propre de lieu *Suellis*. C'étoit aûtrefois une ville Épiſcopale de la Sardaigne. Elle eſt réduite en un village, ſitué à cinq lieuës de Cagliari, vèrs le couchant. Son Évêché a été uni à l'Archevêché de Cagliari, dont il étoit ſuffragant. Maty.

SUELTE. adj. Tèrme de Peinture & d'Architecture, qui ſignifie Légèr, dégagé, menu. *Solutus*, *levis*; *tenuis*. Il ſe dit de la colonne Corinthienne, ou des tableaux peints avec une grande libèrté de pinceau, & un grand dégagement des parties.

Ce mot vient de l'Italien *ſvelto*.

SUEN, enne. Vieux pronom poſſeſſif de la 3e. pèrſonne. Sien, & quelquefois, ſon. Borel *ſuus*, *a*, *um*.

SUÉONIE. Voyez Suéde Propre.

SUER. v. n. & quelquefois actif. Pouſſer quelque humeur au déhors du corps par les pôres. *Sudare*, *exſudare*, *conſudare*, *ſudorem emittere*. Les Ouvriérs qui travaillent par la chaleur *ſuent* à groſſes gouttes. Ce malade *ſué*, c'eſt un bon ſigne. Ce paûvre homme *ſuoit* d'ahan, de fatigue. Jésus-Christ *ſua* du ſang & de l'eau dans le jardin des Olives la veille de ſa paſſion.

Suer, ſe dit auſſi de cette provocation de ſueur qui ſe fait exprès. *Sudorem elicere*, *provocare*, *movere*. Il eſt allé jouer à la paûme pour ſe faire *ſuer* & frotter. On l'a mis ſous l'archet pour le faire *ſuer*. Quand on dit abſolument, qu'un homme a *ſué*, on entend qu'il a été traitté de la vérole, quoyqu'il y ait long tems qu'on ne faſſe plus *ſuer* pour en guérir; & on diſoit en ce ſens & en tèrmes burleſques, qu'on avoit fait un voyage en *Suéde*.

Suer, ſe dit auſſi en parlant des humeurs qui ſont attachées à la ſupèrficie des corps. *Sudare*, *exſudare*. Les murailles *ſuent* pendant le dégel, ou le brouillard. Les Payens prenoient pour prodige, quand leurs Idôles *ſuoient*. On dit auſſi, qu'on fait *ſuer* des marrons, des truffes, & aûtres mêts, quand après avoir bouilli, on les couvre pour faire éxhaler leur humidité.

Quand l'Eté fait ſuer ces *montagnes chenuës*;
Où l'hivèr rétranché régne au deſſus des nuës. P. le Moine.

C'eſt-à-dire, quand il fait fondre les neiges.

Suer, ſe dit figurément en Morale du travail & de l'affliction d'éſprit, d'une grande application à quelque chôſe. *Nimiâ de fatigatione & animi perturbatione exſudare*. Cet Ingénieur a *ſué* ſang & eau pour trouver cette machine. Il a bien fallu *ſuer*, ſe tourmenter, pour amaſſer tant de bien. Il dit que c'étoit une marque qu'Aléxandre feroit tant de belles actions que les Poëtes *ſuèreient* pour les chanter. Ablanc.

Suer, s'employe auſſi quelquefois en riant. Les baleines de la Mèr Atlantique, *ſuoient* à groſſes gouttes en vous entendant nommer. Voit. On dit qu'on a fait *ſuer* un homme, quand on lui a fait une grande peur, quand on lui a demandé de l'argent.

SUER. ſ. f. Vieux mot Sœur. *Pèrceval*, Borel.

SUERBY. ſ. m. Nom propre d'un village ſitué ſur la côte du Comté d'Yorck, en Anglетèrre. *Suerbeium*. On le prend pour l'ancien port des Brigantes, appellé. *Gabrantuicorum oppidum*. Maty.

SUÉRFAIS Voyez SURPOIDS.

SUES, vieux pronom poſſeſſif de la 3e. pèrſonne. Son. Borel. *ſuus*, *a*, *um*.

SUÉTE. ſ. f. Coquillard. Autant vaut chaſſer aux *Suétes*. C'eſt-à-dire, aux chouëtes, Borel. *Noctua*.

SUÉTHA. Voyez Seid Scivel.

SUÉTONE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Suetonius*. L'hiſtorien *Suétone* qui nous a donné la vie des XII. prémiers Céſars, fut ſous Othoc Tribun de la troiſiéme légion & vécut juſque ſous Trajan & Hadrien, dont Spartien dit qu'il fut Sécretaire.

SUÉTTE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une maladie peſtilentielle

tielle qui a été commune en Angletèrre & en la baſſe Allemagne, qui fut ainſi nommée, à cauſe que les patiens avoient une ſueur univèrſelle avec friſſon, tremblement & palpitation de cœur; ce qui fit mourir bien du peuple. On l'a auſſi appellée *ſueur Angloiſe. Sudor ſeu morbus Anglicus.* Voyez plus bas.

SUEUR. ſ. f. Humidité qui ſort par les pôres des animaux par trop de chaleur, ou d'èxèrcice, ou de foibleſſe. Elle eſt auſſi èxcitée par des remédes particuliers qu'on appelle, à cauſe de leur éffet *ſudorifiques*, *Sudor*. Les Médecins ordonnent les *ſueurs* dans les affections froides & invétérées, dans la paralyſie, dans le rhumatiſme; dans la ſciatique, dans les maux vénériens & dans pluſieurs autres maladies. La punition du péché d'Adam fut, qu'il ſeroit tenu de gagner du pain à la *ſueur* de ſon corps. Les mauvaiſes humeurs s'èxhalent par les *ſueurs*. Ce Courièr vint à toute bride & en *ſueur*, la *ſueur* lui couloit du front. Il eſt dangereux de faire boire un cheval, quand il eſt en *ſueur*; il faut avoir un couteau de *ſueur* pour le penſer. Les maladies ont des *ſueurs* dans leurs criſes. Une *ſueur* froide, la *ſueur* de la mort. *Sudor gelidus*, *ſudor lethalis*.

Matthiole dit que la *ſueur* des bêtes à quatre piéds, comme chevaux, ânes, mulêts, eſt venimeuſe, & que celle des aûtres bêtes n'eſt guères bonne. *Sudor*. Tachénius dit que la *ſueur* des chevaux eſt ſi acide, qu'elle pèrce les bottes les plus fortes qui ſont à l'épreuve de l'eau. Quelques-uns diſent que les chiens & les châts n'ont jamais de *ſueur*, quelque chaleur qu'ils ayent, parcequ'ils n'ont point de pôres dans la cuticule.

Sueurs, au plurier, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Peine, travail, fatigue. *Sudores*, *pœna*, *labores*, *defatigationes*. Ne lui ôtez pas la gloire de cet Ouvrage, c'eſt tout le prix de ſes *ſueurs* & de ſes veilles. Ce reſte infortuné, le ſeul prix & la récompenſe de tant de *ſueurs*. Pat.

Sueur, ſe dit auſſi en riant. Quand on lui fit ce reproche, la *ſueur* lui vint au front. *Sudor manavit.*

Sueur d'Angletèrre ou *ſueur Angloiſe* tèrme de Médecine épidémique, qui ſe fit ſentir pour la prémière fois en Angletèrre en 1485. C'eſt une éſpéce de peſte nommée *ſueur Angloiſe*, à cauſe des *ſueurs* èxtraordinaires qui l'accompagnoient. Elle ſe renouvella quatre fois dans l'éſpace de 66. ans, ſçavoir en 1506. 1517. 1528. & 1551. Elle commençoit par une *ſueur*, qui ne finiſſoit que par la mort ou la guériſon du malade; s'il ne mouroit pas en 24. heure, il étoit ſauvé. Peu de gens en échapèrent dabord. La négligence & le trop grand ſoin y étoit également contraire. Il falloit attendre ſans ſe remuer dans ſon lit ou dans ſes habits, ſelon l'état où l'on ſe trouvoit, que la nature qui avoit été ſurpriſe ſe reconnût, ſans l'accabler ni de remédes ni d'alimens; ne ſe couvrir ni trop ni trop peu: ſe paſſer s'il étoit poſſible de boire & de manger; entrétenir la *ſueur* ſans la provoquer par une chaleur èxceſſive, ni l'arrêter par le moindre froid. C'eſt ce que l'éxpérience fit connoître alors, & ce qu'on pratiqua heureuſement dans la ſuite. On n'avoit jamais oüi parler d'une pareille épidémie; mais on l'a reſſentie encore depuis, & & l'on a uſé de la même précaution avec le même ſuccès. Le mal commença à ſe faire ſentir le 21e. Septembre, & ſe répandit dans toute l'Anglèterre prèſqu'en un même jour; & après avoir fait périr une infinité de pèrſonnes, il ceſſa tout d'un coup ſur la fin d'Octobre. *Bacon. Polydor. Virg. Larrey.* Il ſe fit ſentir une ſeconde fois ſous Henry VIII. en 1516. & ne fut ni moins général, ni moins dangereux que la prémière. Il ceſſa tout d'un coup comme en 1485. La troiſiéme fois que l'Angletèrre en fut attaquée fut l'an 1528. Il ne fut pas ſi funeſte, & de Bellay Évêque de Bayonne alors, & Ambaſſadeur de France en Anglètèrre, qui ſua comme les aûtres, dit, que de quarante mille âmes, qui en furent attaquées à Londres, il n'en mourut que deux mille. En 1534. Elle paſſa en Irlande & pluſieurs pèrſonnes en moururent. Cette maladie fit dans les commencement de ſi grands ravages en Angletèrre, que dans quelques endroits la troiſiéme partie du peuple mourut en peu de tems. Elle ne dura jamais plus de ſix mois, & fut quelquefois tèrminée en trois. La *ſueur Angloiſe* eſt fort bien èxpliquée dans la prémière partie de la Pharmacie de Willis. *Sudor ſeu morbus Anglicus, vel peſtis.*

On dit provèrbialement & ironiquement à celui qui ſe couvre devant des gens à qui il doit du réſpect, Couvrez-vous, la *ſueur* vous eſt bonne. *Tege caput, ſudor enim tibi utilis eſt.*

SUEURE. ſ. f. Nom de lieu ſitué entre Baugenci & Blois. *Sodobrium. Sodobria.* Valois, *Not. Gall. p.* 527. 528.

SUÈZ, ou SUÈS. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Égypte. *Sueſia, Sueſium.* Elle eſt ſur le golfe de *Suèz*, à trente lieuës du Caire, vèrs le Levant. Cette ville eſt environnée d'une campagne de ſable, qui ne lui fournit pas même de l'eau, qu'on eſt obligé de faire venir de deux lieuës de loin. Ses habitans ne ſubſiſtent que par le commèrce, qui y eſt aſſez grand, parceque toutes les marchandiſes qui viennent des Indes en Europe par la mèr rouge, y ſont déchargées, de là tranſportées au Caire & à Alexandrie. Quelques Géographes prennent *Suèz* pour l'ancienne *Poſidium*, & d'aûtres pour l'ancienne *Arſinoe*. Maty.

Le Golfe de Suèz. *Sueſanus ſinus*, anciennement *Heroopolites ſinus*. C'eſt la partie la plus ſeptentrionale de la mèr rouge, au deſſus de l'endroit où les Iſraëlites paſſèrent cette mèr à piéd ſec. Il n'eſt ſéparé de la mèr Méditèrranée que par un iſthme, large d'environ cinquante lieuës, qui joint l'Aſie à l'Afrique & qu'on appelle l'iſthme de *Suèz*. Quelques Rois d'Égypte avoient formé le deſſein de creuſer cet iſthme, afin que les vaiſſeaux pûſſent paſſer d'une mèr à l'aûtre, mais tous ces deſſeins ont été ſans éffèt.

S U F.

SUFFÉGMAR, ou SUF-GÉMAR. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume d'Algèr. *Suffegmarus*, anciennement *Ampſaga*. Elle naît dans la Province de Conſtantine, baigne la ville de ce nom, & entrant dans la Province de Bugie, elle ſe décharge dans la mèr méditèrranée, à ſix lieuës de Gigery, vèrs le Levant. Maty.

SUFFÉTE. ſ. m. Nom de Magiſtrat chez les anciens Carthaginois. *Suffetus*. Les *Suffétes* étoient les prémiérs Magiſtrats des Cartaginois. Ariſtote, L. IV. C. 70. & Polybe appellent Rois les *Suffétes* des Carthaginois. Courtin.

Ce nom vient du Punique & de l'hébreu שפט, *Schaphat*, Juger, & ſignifie Juge. C'eſt ainſi que les Hébreux ont appellé Juges leurs prémiérs Gouvèrneurs.

SUFFIRE. verb. neut. Avoir aſſez pour le beſoin. *Sufficere*. Cinq pains *ſuffirent* miraculeûſement à nourrir 5000. pèrſonnes dans le deſèrt, ſaint Matth. Ch. 14. Tout le bien de Crœſus ne *ſuffiroit* pas à contenter un avâre. Dieu ſe *ſuffit* abondamment à lui-même. Maleb. Nul travail ne *ſuffit* à ſon zéle. Fléch. Pelage ſoutenoit que l'homme ſe *ſuffiſoit* à lui-même, & qu'il avoit en lui une capacité naturelle de faire le bien & le mal. Id. La vie qui eſt trop courte, & qui ne *ſuffit* prèſque pour aucun art, *ſuffit* pour être bon Chrétien. Nic. La vèrtu à cela d'heureux, qu'elle *ſuffit* à elle-même, & qu'elle ſçait ſe paſſer d'admirateurs. La Br. Un cœur ſans partage m'a toûjours *ſuffi*, & me *ſuffira* toûjours. H. S. de M. Les jours entiers *ſuffiſent*, à peine, à la fèrveur de vos oraiſons. Fléch.

Tout mon cœur ne ſçauroit ſuffire,
Aux tranſports que l'amour m'inſpire. Des-H.

Il s'employe ſouvent impèrſonnellement. Il *ſuffira* de tant d'hommes. *Tot homines ſufficient, ſatis erunt.* De tant de blé. Qu'il vous *ſuffiſe* que je l'ai bien voulu. Il y a bien des chôſes qu'il ne faut pas dire, il *ſuffit* de les penſer.

On dit auſſi abſolument *ſuffit*; pour dire, *il ſuffit*. *Sufficit, ſatis eſt, ſat eſt.*

Penſe ſi tu le veux; mais applique tes ſoins,
A ne m'en point parler, ou.... ſuffit. Mol.

On dit dans les Lèttres de Chancèlerie, s'il vous appèrt de tèls & tèls faits, & de tant que *ſuffire* doive. *Quantum poteſt ſufficere.*

Suffire, ſignifie auſſi, avoir aſſez de force pour ſatisfaire pleinement à ſon emploi. *Omnia explere.* Ce Miniſtre ne peut *ſuffire* à tout, à donner des audiences, à faire des dépêches, à faire trouver de l'argent. Ce mari ne peut *ſuffire* aux dépenſes de ſa femme.

Suffire, ſe met quelquefois impèrſonnellement, & le nom qui devroit être ſon nominatif devient ſon régime, & ſe conſtruit avec la particule *de*, c'eſt à-dire, qu'il ſe met à l'ablatif. Il *ſuffit* au ſage de ſa vèrtu, du témoignage de ſa conſcience pour être heureux. Dans la Batrachomyomachie. Mars dit à Jupitèr.

Nos éfforts ſeront vains.
En vain Pallas & moi, nous armerons nos mains
Pour arrêter des râts la vaillance funeſte,
A peine il ſuffira *de la troupe céleſte.* Boivin.

C'eſt-à-dire, à peine la troupe céleſte *ſuffira*.

SUFFISAMMENT. adv. Aſſez, d'une manière qui ſuffit. *Sat, ſatis, ſufficienter, abundè, ſatis ſuperque, cumulatè.* Il en a dit *ſuffiſamment* pour ſe faire condamner, ou abſoudre. Ces chevaux ont travaillé *ſuffiſamment*.

Suffisamment, ſignifie auſſi, Orgueilleûſement. *Superbè, arroganter.* Les hâbleurs parlent fort *ſuffiſamment*, quelque peu qu'ils ſçachent.

SUFFISANCE. ſ. f. Ce qui peut ſuffire, contenter le beſoin. *Idonea copia, neceſſaria.* La plûpart des animaux ne mangent qu'à leur *ſuffiſance*. Les matelôts ont aſſez pour leur *ſuffiſance* des rations de pain qu'on leur donne.

Suffisance, ſe dit en tèrmes de Théologie. *Sufficientia, copia, quod ſatis eſt.* Suppôſé que tous les hommes ayent des graces ſuf-

fiſantes, il n'y a rien de ſi facile que d'en conclure, que la grâce éfficace n'eſt pas néceſſaire, puiſque cette néceſſité éxclurroit la *ſuffiſance* qu'on ſuppôſe. PASC.

SUFFISANCE, ſe dit auſſi en chôſes morales, de la capacité, de la ſcience, du mérite d'une pèrſonne. *Ingenii facultas, vis.* Ce Docteur eſt d'une grande *ſuffiſance*, il eſt conſommé dans les Lèttres. Euſébe accompagnoit ſa réputation de *ſuffiſance*, d'une gravité affectée, & d'une douceur hypocrite. HERMAN. Les grandeurs de fortune ne ſe trouvent guères jointes à la *ſuffiſance*. MONT. Le Roi a des Miniſtres qui ſont d'une grande *ſuffiſance*, d'une grande capacité, d'une grande pénétration.

On parle aſſez ſouvent de vôtre ſuffiſance;
Mais on ne parle point de vôtre probité. GOMB.

SUFFISANCE, ſe dit auſſi en mauvaiſe part, d'une grande préſomption fondée ſur un faux mérite, ſur une trop bonne opinion qu'on a de ſoi-même. *Præſumptio, arrogantia.* Les riches ſôts ne manquent point d'avoir de la *ſuffiſance*.

SUFFISANT, ANTE. adj. Qui ſuffit, qui eſt aſſez. *Sufficiens, quod ſatis eſt.* La proviſion de vivres de ce vaiſſeau n'eſt *ſuffiſante* que pour trois mois. Au Palais on débat les cautions, quand elles ne ſont pas *ſuffiſantes* & ſolvables.

En tèrmes dogmatiques & Théologiques on appelle grâce *ſuffiſante* un ſecours que Dieu nous donne pour agir. *Gratia ſufficiens.* Il eſt de foi que la Grâce eſt néceſſaire & que ſans la Grâce on ne peut rien faire, qui ſoit méritoire de la gloire étèrnelle. Il eſt de foi que Dieu ne réfuſe point les ſecours néceſſaires: Il eſt ſûr & même de foi, qu'on n'agit pas ſouvent lorſqu'on eſt obligé d'agir, ou qu'on agit mal; de ces principes que toutes les Écoles Catholiques admettent, quoique d'ailleurs elles diffèrent entre elles; il s'enſuit qu'il y a un ſecours de Dieu auquel on réſiſte, avec lequel on n'agit pas, lorſqu'on pourroit agir, ou l'on agit mal au lieu d'agir bien, comme on le pourroit. C'eſt ce ſecours que l'on appelle Grâce *ſuffiſante*, parcequ'elle ſuffit pour faire agir, quoiqu'on n'agiſſe pas avec elle.

SUFFISANT, ſe dit auſſi en bonne, ou en mauvaiſe part, ou du grand mérite, ou de la ſotte préſomption. *Sufficiens, capax.* Le Roi chèrche des gens qui ſoient *ſuffiſans*, & capables de remplir les Prélatures, & les grandes charges. Je n'ai jamais vû un homme plus *ſuffiſant*; pour éxprimer qu'un homme s'en fait éxtrémement accroire, & qu'il a beaucoup d'orgueil. BOUH. Les femmes ſe rendent ridicules, quand elles veulent faire les *ſuffiſantes*. En ce ſens il ſignifie habile, & capable.

SUFFOCATION, ou SUFFOCATION. ſ. f. Pèrte de la réſpiration, étouffement. *Præfocatio, ſuffocatio, ſuppreſſio, oppreſſio.* La *ſuffocation* vient quelquefois de l'abondancee du ſang qui ſe jette ſur les poumons, ou ſur les muſcles du larinx, & empêche l'entrée de l'air, comme il arrive dans la ſquinancie, dans le catèrre ſuffoquant, dans la péripneumonie. Les vapeurs des vins, & des bières qui boüillent, cauſent la *ſuffocation*, parcequ'elles intèrrompent la circulation du ſang. Il en eſt de même des éxhalaiſons qui s'élevent de la chaux dont on a blanchi les murailles, du charbon, des fumées de l'antimoine, du ſoufre, du vitriol, de l'éſprit de nître. La *ſuffocation* arrive dans les eaux en partie à caûſe du paſſage de l'air bouché, & en partie à caûſe de l'irruption de l'eau dans la poitrine. Il y a une maladie ordinaire aux femmes, qu'on appelle *ſuffocation de matrice*, ou *hiſtérique*, parcequ'on croit communément qu'elle vient d'une vapeur maligne qui s'éleve de la matrice, & qui preſſe tellement les poumons, & le diaphragme qu'ils ne peuvent avoir leur mouvement libre pour réſpirer. Le peuple l'appelle *mal de mère*. Elle eſt caûſée par la convulſion des muſcles du larinx, qui ſèrre le conduit de l'air, & empêche qu'il n'entre dans la poitrine. C'eſt pour cette raiſon que les femmes hyſtériques ſentent des reſſèrremens à la gorge, comme ſi on les étrangloit avec une corde. On fait périr les entragez par *ſuffocation* entre deux matelas.

SUFFOLK-SHIRE. ſ.m. C'eſt à-dire, le Comté de Suffolke, *Suffolcia*. Province d'Anglete̍rre. Elle eſt ſituée le long de la mèr d'Allemagne, ayant au nord le Comté de Nortfolke, au couchant celui de Cambridge; & au midi celui d'Eſſex. Sa longueur eſt de ſeize lieuës, ſa largeur de huit, l'air y eſt ſain, & le tèrroir fort fèrtile. Ipſwiche en eſt la ville capitale. On y diſtingue encore les bourgs de ſaint Edmond-Bury, de Sud-Bury, de Dunwick, d'Orcford, d'Ays, & d'Aldebourg, qui ont ſéance & voix au Parlement d'Anglete̍rre. MATY.

SUFFOQUANT, ou SUFFOQUANT, ANTE. adj. Qui étouffe, qui empêche de réſpirer. *Suffocans, præfocans, intercludens.* Les plus dangereûſes maladies ſont les *ſuffoquantes*.

SUFFOQUER, ou SUFFOQUER. v. act. Pèrdre la réſpiration. *Oppreſſo halitu interimi, necari, ſupprimi.* Une flegme tombée dans la gorge étouffe, *ſuffoque*, & fait mourir. L'apopléxie *ſuffoque* en un moment. Ceux qui ſe noyent ſont *ſuffoquez* par les eaux. Il étoit défendu aux Juifs de manger du ſang, ni des chôſes *ſuffoquées*. La chaleur naturelle eſt ſouvent *ſuffoquée* par des caûſes étrangères. La fumée les a *ſuffoquez*.

SUFFOQUÉ, ou SUFFOQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suffocatus, præfocatus, oppreſſus.* Sur la défenſe de manger des viandes *ſuffoquées*. Voyez SANG.

SUFFRAGANT. ſ. m. Tèrme Eccléſiaſtique, & relatif, qui ſe dit d'un Évêque particuliér à l'égard de ſon Archevêque, duquel il dépend, & devant lequel ſe relévent les appellations de l'Official de l'Évêque. *Epiſcopus Archiepiſcopo obnoxius, ſubjectus, ſuffraganeus.* L'Archevêque de Paris a trois *Suffragans*: les Évêques de Meaux, d'Orléans, & de Chartres. Ce mot n'a point été en uſage avant le VIIIe ſiécle.

SUFFRAGANT, eſt auſſi un Évêque, ou Archevêque Coadjuteur, qui a un tître *in partibus infidelium*, & qui aide un aûtre Prélat, à faire des fonctions, ou qui les fait en ſon abſence. *Coadjutor, ſuffragans.* Le *Suffragant* de Mets, &c.

Du Cange dit qu'on a appellé auſſi *Suffragans*, les Prêtres ſoumis à la viſite des Archidiacres; & *Suffragans* du Pape, les Évêques des aûtres Diocèſes qui lui ſont ſoumis immédiatement. Naudé a dit *Suffragant* d'un aûtre, pour dire, un homme qui eſt de même ſentiment, qui appuye l'opinion d'un aûtre. Cela n'eſt pas François.

Ce mot vient de ce qu'étant appellé par le Métropolitain au Synode, ils ont droit de ſuffrage, ou parcequ'ils ne peuvent être conſacrez ſans ſon ſuffrage, ou ſon conſentement.

SUFFRAGE. ſ. m. Voix, ou avis qu'on donne en une Aſſemblée où l'on délibère de quelque chôſe, où l'on élit quelqu'un pour une charge, pour un bénéfice. Je compte, je fais fonds ſur vôtre *ſuffrage*; vous ne pouvez réfuſer vôtre *ſuffrage* à nôtre ancienne amitié. On donne quelquefois un *ſuffrage* par écrit, quand on fait des élections par ſcrutin. Les Conſeillérs donnent leurs *ſuffrages* de vive voix. Il n'y a pas eu libèrté de *ſuffrages* en cette élection. C'eſt le Préſident qui recüeille les *ſuffrages* de l'Aſſemblée. On vend quelquefois & on achéte les *ſuffrages*.

Ce mot vient du Latin *ſuffragium*, qui ſignifioit de *l'argent*, comme on voit dans la VIIIe Novelle de Juſtinien, *Ut Judices ſine ſuffragio fiant*, & dans la Novelle VIe. *Qui emerit præſulatum per ſuffragium, epiſcopatu & ordine eccleſiaſtico excidat.*

On appelle auſſi *ſuffrages* des Saints, les prières qu'ils font à Dieu pour les Fidéles. *Suffragia, ſeu orationes, interceſſiones Sanctorum.* Parcequ'on a auſſi appellé *ſuffrages* tous les ſecours, aumônes, & fournitures qu'on fait à quelqu'un; d'où vient que toutes les menuës redevances qu'on ſtipule dans un bail au delà du prix principal ſont appellées *menus ſuffrages*.

SUFFRAGES, ſe dit auſſi de l'approbation des particuliérs. *Suffragia.* Ce Prince eſt ſi généralement éſtimé, qu'il a pour lui les *ſuffrages* de tout le monde. La vèrtu de cette Dame a pour elle tous les *ſuffrages* de la ville. Les hommes refuſent leur *ſuffrage* quand on veut l'arracher par force. BELL. Les manières hardies impôſent à ceux qui ne font point de réfléxions, & enlevent le *ſuffrage* des duppes. ID. Il ſemble que les Controvèrſiſtes chèrchent plus à ſurprendre les *ſuffrages* par artifice, & par déguiſement, qu'à les gagner par raiſon. LE CL. Qui font ſes Controvèrſites? Rien n'eſt plus ſimple, plus net & plus clair que Bellarmin, du Pèrron, le Cardinal de Richelieu, &c. Ce ne ſont que des tiſſus de raiſons, de preuves d'authoritez. Le Cl. parle apparemment des Controvèrſiſtes de ſa Communion.

SUFFRAGE, & Bénéfice de Droit, c'eſt quand la Loi eſt pour nous dans la prétention que nous avons. COURTIN.

SUFFRAGES, en tèrmes de Bréviaires, ſe dit des Antiennes, Vèrſets, & Oraiſons qu'on inſère dans l'Office pour la comméмoration des Saints. *Suffragia dicuntur de antiphonis, verſibus, orationibus.* C'eſt ce qu'on appelle les *menus ſuffrages des Saints*.

SUFFUMIGATION. ſ. f. C'étoit autrefois une cérémonie qu'on faiſoit dans les Sacrifices des Payens. *Suffumigatio.*

SUFFUMIGATION, en tèrmes de Médecine, ſe dit de tous les remédes qu'on fait entrer dans le corps, par le moyen de la fumée, ou en parfum. *Fumigatio.* Ils ſont compôſez de différentes manières, ſuivant la nature des maladies. On fait des *ſuffumigations* pour adoucir les ſéroſitez âcres qui caûſent le rhûme, pour provoquer ou pour arrêter les ordinaires des femmes, pour éxciter la ſalivation dans les maux vénériens.

SUFFUSION. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt un épanchement des humeurs qui ſe remarque ſur la peau. *Suffuſio, fuſio.* Et particuliérement il ſe dit du ſang & de la bile. Cette rougeur qui vient de la honte eſt une *ſuffuſion* de ſang qui paroît ſur les joües. La jaûniſſe eſt une *ſuffuſion* de bile par tout le corps.

SUFFUSION, ſe dit auſſi d'une taye qui ſe forme dans l'humeur aqueûſe de l'œil, au devant de la prunelle. *Oculorum fluxio, epiphora.* On l'appelle autrement *cataracte*. Voyez CATARACTE.

S U G.

SUGEN. ſ. m. Nom propre d'une ville forte, ſituée dans la province de Quangſi, dans la Chine, mais dépendante du Roy de Tunquin. *Sugenum.* Maty.

SUGGÉRER. v. n. Fournir à quelqu'un des penſées, des paroles, des deſſeins; les lui faire entrer adroitement dans l'éſprit. *Suggerere, inſinuare.* Il lui dit tout ce que l'amour peut *ſuggérer* de plus tendre, & de plus délicat. S. Évr. Qui vous a *ſuggéré* ces mauvais conſeils. Mol. Cet Ouvrage n'eſt pas tout-à-fait de cet Auteur, les penſées lui en ont été *ſuggérées* par un aûtre. Le Sèrpent *ſuggéra* à Éve la penſée de manger le fruit défendu.

On dit, *Suggérer* un teſtament; pour dire, faire faire un teſtament à ſon avantage, ou de celui qu'on déſire, contre l'intention du teſtateur, ſoit par force, ou par adreſſe. *Inſuſurrare.*

Suggéré. ée. part. paſſ. & adj. *Suggeſtus, monitus, inſuſurratus.*

SUGGESTION. ſ. f. Action de ſuggérer. Il ne ſe dit qu'en mauvaiſe part. *Suggeſtio, ſuggeſtus.* Faut-il donner quelque autorité aux *ſuggeſtions* obſcures de la malignité? Tour. C'eſt par la *ſuggeſtion* de l'éſprit malin qu'il a commis ce parricide. Ce teſtament eſt fort ſuſpect de *ſuggeſtion.* Si on prouve la *ſuggeſtion*, le teſtament ſera déclaré nul. On appelle *ſuggeſtion* lorſque le teſtament eſt fait en fraude, par ſurpriſe, & contre l'intention du teſtateur. Les *faits de ſuggeſtion* ne ſont point admiſſibles contre un teſtament holographe: comme étant un acte libre, & non ſuſpect.

S U H.

SUHITE. ſ. m. & f. Nom de peuple dont il eſt parlé dans Job. II. 11. *Subites.* C'étoit un peuple de l'Arabie, ou de l'Idumée, & l'on conjecture que c'étoit le même que celui que les Anciens appellent Sauchéens, Sauchei. Adrichomius prétend qu'il étoit en Arabie, & que la ville de *Subi* ou *Suchi*, ſe trouva dans la demi-Tribu de Manaſſe d'au-delà du Jourdain.

S U J.

SUIBITES. Vieux mot qui ſignifie du lièrre. *Dioſcoride.* Borel.

SUJÈT, ètte, ſ. m. & f. Qui eſt ſous la domination d'un Prince ſouverain, ou d'une République. *Subditus.* Les uns ſont nez *ſujèts*, les aûtres naturaliſez. Pline dit que le Prince ne doit ni s'attirer le réſpèct de ſes *ſujèts* par la crainte, ni gagner leur affection par baſſeſſe. Celui qui commande ne plaît jamais à tous ſes *ſujèts.* Cousin. Il y a une liaiſon réciproque entre le Prince & ſes *ſujèts*; il leur doit de l'amour, & ils lui doivent de l'obéïſſance. Nic. Philippe de Valois diſoit que le plus grand tréſor d'un Roi étoit le cœur de ſes *ſujèts.* Ab. de Choisi. On a dit de l'Amiral de Châtillon, qu'il falloit de grandes qualitez pour faire un ſi incommode *ſujèt.* Cail. Tibère s'étant appèrçu que Séjan étoit devenu trop grand pour demeurer *ſujèt*, l'abaiſſa inſenſiblement & le fit périr. Till. On peut être bon *ſujèt* ſans être idolâtre des Rois. Ab.

> *Auſſi tôt qu'un* ſujèt *s'eſt rendu trop puiſſant,*
> *Encor qu'il ſoit ſans crime, il n'eſt pas innocent.* Corn.

Autrefois les Seigneurs appelloient abuſivement *ſujèts*, leurs vaſſaux, & tous ceux qui tenoient d'eux quelques fiefs, ou tèrres qui leur devoient une rédevance. *Subjecti.* Les *ſujèts* dans les Coûtumes ſont des vaſſaux, des cenſitaires, des tenanciérs. Si un État auparavant ſujèt & ſoumis à un Prince, eſt conquis par un aûtre & puis reconquis & délivré par quelque allié de ce même État: il retourne à ſa prémière condition, de même qu'un Éſclave quand il eſt fait priſonnier de guèrre, & puis reconnu par la force des armes retourne à ſon prémiér État. Quand on fait la guèrre à un Souverain ou à un État, la différence de la caûſe de la guèrre rend les *ſujèts* différemment obligez pour leur Souverain ou pour l'État. Si c'eſt pour une dette civile, la guèrre nous donne faculté de nous en prendre aux biens des *ſujèts* pour la dette du Souverain ou de l'État, & en même tems nous donne non ſeulement la propriété éxtérieure, mais même intérieure par le conſentement général que l'État y donne; dans lequel conſentement général eſt compris le conſentement de châque particulier à qui l'on enleve le bien, comme s'il l'aliénoit lui-même. Mais ſi c'eſt pour la vangeance d'un crime ou pour une dette criminelle que l'on faſſe la guèrre, les *ſujèts* ne doivent point participer à la punition par la pèrte de leurs biens, qu'autant qu'ils ont participé à ce crime; parce que le mérite eſt pèrſonnel. Or ce droit des gens qui donne dans la prémière éſpèce la propriété intérieure des biens que l'on prend ſur les *ſujèts* de l'État ennemi, eſt différend de celui qui ne donne que l'impunité, ou du droit éxtérieur que donne un Juge, en ce que la Loy, par éxemple, qui ne rechèrche point un mari qui tuë ſa femme ſurpriſe en adultère, ne l'abſout pas pour cela: & que l'Arrêt d'un Juge qui adjuge une chôſe par préſcription à un poſſeſſeur de mauvaiſe foi, ne le rend pas pour cela légitime poſſeſſeur; l'un & l'aûtre donnant le droit éxtérieur, mais non pas l'intérieur: au lieu que ce droit des gens donne pour un conſentement unanime l'un & l'aûtre de ces droits. Courtin.

Sujèt, ſe dit auſſi dans un ſens moins étroit, de la ſoumiſſion où l'on eſt pour quelqu'un, ſoit par tendreſſe, ſoit par devoir. *Subjectus, ſubditus.* Ils avoient pour leur père tant de crainte, & de réſpect, qu'ils lui obéïſſoient autant comme ſes *ſujets*, que comme ſes enfans. Abl. Je regarde vos Amans comme vos *ſujèts.* S. Évr. L'Amour rend tous ſes *ſujèts* égaux. La Font.

> *L'Amour eſt un dangereux maître,*
> *Tous ſes* ſujèts *ſont ſes martyrs.* M. Scud.

Sujèt, ſe dit auſſi de l'objèt d'un art, ou d'une ſcience; de ce qu'ils conſidèrent, ou ſur quoi ils travaillent. *Objectum, materia ſubjecta.* Le corps humain eſt le ſujèt de la Médecine: & c'eſt ainſi que les Anatomiſtes appellent *ſujèt*, un corps qu'ils diſſèquent, & ſur lequel ils font des leçons. Le *ſujèt* de la Logique eſt le diſcoûrs & le raiſonnement; & on y dit plus particulièrement, que dans le ſyllogiſme un des tèrmes eſt le *ſujet*, & l'autre l'attribut. En Poëſie le *ſujèt* eſt la matière qu'on traitte, l'événement qu'on raconte, qu'on met en une belle diſpoſition, & qu'on enrichit d'ornemens. Les Modèrnes ont mis ſur le théatre prèſque tous les *ſujèts* des Anciens. Voilà un plaiſant incident, qui fourniroit bien le *ſujet* d'une Comédie. Un bon Orateur ne doit point ſortir de ſon *ſujèt.* Pic de la Mirande repondit à vingt-& un ans ſur toutes ſortes de *ſujets* de toutes ſortes de ſciences. C'eſt une chôſe importune que de trouver de ces gens opiniâtres qui ne laiſſent rien dire ſur un *ſujèt*, & qui y reviennent toûjours, quelque ſoin qu'on apporte à les intèrrompre. M. Scud. Il vaut mieux conduire l'auditeur d'une manière douce & inſenſible au *ſujèt* qu'on va traiter, que de l'y tranſporter tout d'un coup. Cl.

Sujèt, en tèrmes de Muſique, ſe dit de la partie qui ſe chante pour faire le deſſus, parce qu'il ſèrt de bâſe & de fondement à tous les accords qu'on fait contre, pour former les baſſes, les tailles, &c. *Fundamentum.*

Sujèt, eſt auſſi la ſubſtance, la matière à laquelle un accident eſt attaché. *Subjectum, materia; ſubſtantia.* Deux contraires ne peuvent ſubſiſter enſemble en un même *ſujèt*, ſans ſe détruire.

Sujèt, ſignifie auſſi, Caûſe, occaſion, matière, lieu, raiſon, motif, fondement. *Argumentum, cauſa, materia, occaſio, locus.* Souvent les bourrus ſe fâchent ſans *ſujèt*; c'eſt-à-dire, ſans raiſon. J'ai pris *ſujèt* de vous écrire; pour dire, la matière, l'occaſion. Je ne voi pas le *ſujèt* pourquoi il m'a quitté; je ne lui en ai point donné de *ſujèt.* Ne laiſſer aucun *ſujèt* de mécontentement. Ablanc. Éviter tout *ſujèt* de plainte. La Rochef. Jamais la critique ne demeure court, ni ne manque de *ſujèt* à s'exèrcer. La Font.

Sujèt, ſe dit auſſi d'une pèrſonne de mérite qui a les qualitez convenables pour remplir une charge, pour s'acquitter bien d'un emploi, &c. *Dignus, capax, idoneus, habilis.* Le Roi a mis de bons *ſujèts* dans toutes les Prélatures & dignitez. Un tel Cardinal eſt un *ſujèt* papable. On dit auſſi dans un ſens approchant de celui-là, La bonté eſt aimable en tous les *ſujèts* où elle ſe rencontre. Voit.

SUJÈT, ètte. adj. Qui eſt obligé, ou éxpoſé par ſa nature, ou par ſa condition, ou par ſon devoir, à faire, & à ſouffrir pluſieurs chôſes. *Obnoxius, addictus, deditus.* Les hommes en naiſſant ſont *ſujèts* à ſouffrir les injures de l'air, ſont *ſujèts* à mille maux & incommoditez. Les viellards ſont *ſujèts* aux fluxions, aux catèrres, & enfin ſont *ſujèts* à mourir. Les frontières ſont *ſujèttes* aux inſultes des ennemis, aux courſes, aux ravages. On dit que les noyèrs ſont *ſujèts* à être frappez de la foudre. La Hollande eſt *ſujètte* aux inondations. Le papier mal collé eſt *ſujèt* à boire. Le peuple eſt *ſujèt* à contribuër aux charges de l'État & de la ville.

On dit en ce ſens, qu'un homme ſe rend fort *ſujèt* à ſa charge. *Accuratus, diligens.* Qu'un Commis eſt fort *ſujet*, & même que ſon emploi eſt fort *ſujèt*, quand il faut un grand ſoin, une grande aſſiduité pour y faire ſon devoir; qu'un maître tient ſes domeſtiques fort *ſujèts*; pour dire, qu'il les tient fort attachez au ſèrvice; qu'un père tient ſon fils fort court, fort *ſujet*; pour dire, qu'il ne lui laiſſe prendre aucune libèrté; qu'une femme eſt fort *ſujètte* auprès de ſon mari; pour dire, qu'elle ſe tient continuelment auprès de lui. On dit auſſi, Tenir un cheval *ſujèt*, quand on manie un cheval la crouppe dedans, en faiſant des voltes, en ſorte qu'il n'échappe pas, & qu'il obéïſſe bien au cavaliér. Cet héritage eſt fort *ſujèt*, il eſt chargé de pluſieurs redevances, de pluſieurs ſèrvitudes envèrs le Seigneur dominant. Tous les hommes ſont *ſujèts* au loix divines, & les peuples à celles de leurs païs.

Sujèt, ſe dit figurément en Morale des paſſions. *Proclivis ad, &c. deditus.* Cet yvrogne eſt *ſujèt* au vin, à ſon ventre, *ſujet* aux femmes. C'eſt un indiſcrèt *ſujèt* à médire ; un fantaſque *ſujet* à ſes caprices ; un violent *ſujet* à s'emporter ; un filou *ſujet* à piper ; c'eſt-à-dire, ils ont coutume de faire ces chôſes.

Sujèt, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un bon Prince qui ne foule guères ſes *ſujèts* ; pour dire, C'eſt un homme doux & ſimple, qui n'eſt pas capable de rien entreprendre. On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas *ſujèt* à un coup de martèau, quand il n'eſt pas obligé de ſe rendre préciſément à cèrtaines heures à cèrtains devoirs. On dit qu'un homme eſt fòrt *ſujèt* à caution, lorſqu'il eſt *ſujet* à mentir, à dérober, à tromper, &c.

SUJÉTTION. ſ. f. Sèrvitude ; dépendance. *Subjectio, ſubmiſſio, ſummiſſio, jugum.* Les Orientaux gémiſſent ſous la *ſujéttion*, ſous l'empire des Turcs. Une *ſujéttion* générale & unanime ſoulage l'imagination, & conſole l'orgueil de châque particuliér. Tour. On hait naturellement la *ſujéttion*. S. Évr. Le prémiér homme n'avoit pour toute loi qu'un commandement, impôſé plutôt comme une marque de *ſujéttion*, que comme un joug de ſèrvitude. Fléch. Nous ne goûtons qu'avec peine les avantages qui tîrent un ami indigent de nôtre *ſujéttion* ; on ne veut point le voir au deſſus de ſoi. La Bruy. Auguſte ſçût établir une heureûſe *ſujéttion*, plus éloignée de la ſèrvitude, que de l'ancienne libèrté. S. Évr. Nôtre vie n'eſt qu'un changement continuel de *ſujéttions* diffèrentes. S. Réal. A Rome la *ſujéttion* filiale étoit peu différente de la dépendance ſèrvile. Tour.

Sujéttion, ſignifie auſſi, Application ; contrainte ; attachement à quelque devoir. *Applicatio, aſſiduitas.* Les plus grands emplois demandent les plus grandes *ſujéttions*. Les opérations chymiques demandent une grande *ſujéttion* ; il faut être toûjours attaché à ſon fourneau. J'ai ſuivi mon original, ſans m'y attacher avec trop de *ſujéttion*. Fléch. La *ſujéttion* de la place a fait manquer à la ſymmétrie de ce bâtiment ; c'eſt-à dire, la ſituation, la diſpoſition du lieu.

SUIF. ſ. m. Graiſſe de mouton, de bœuf, de porc, dont on fait de la chandelle. En Médecine & en Anatomie, on diſtingue quatre ſortes de graiſſe dans le corps de l'animal, & la prémière, qui ſe fige, & devient tellement dure qu'elle eſt aiſée à rompre lorſqu'elle eſt réfroidie, ſe nomme *ſuif*. Elle ſe trouve en abondance dans les moutons, & dans les bœufs au ventre inférieur, & autour des reins. Dionis.

Ce mot vient de *ſuedum, à ſue*, parce que le pourceau eſt le plus gras des animaux. Ménage.

Il y a à la Chine un arbre, qui porte le *ſuif*. Il eſt de la hauteur de nos ceriſiérs, les branches en ſont tortuës, les feüilles taillées en cœur, d'un rouge vif & éclatant ; l'écorce unie, le tronc court, la tête arondie & chargée. Le fruit paroit renfèrmé dans une écorce partagée en trois portions de ſphére, qui s'ouvre par le milieu quand il eſt meur comme celle de la chaſtaigne, & qui découvre trois grains blancs de la groſſeur d'une petite noiſette. Toutes les branches en ſont couvèrtes, & ce mélange de blanc & de rouge fait à la veuë le plus bel effèt du monde ; de ſorte que la campagne où ces arbres ſont ordinairement plantez en échiquier, paroit de loin un vaſte partèrre couvèrt de pôts & de bouquêts de fleurs. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'eſt que cette chair blanche qui couvre le noyau, a toutes les qualitez du *ſuif*, la couleur, l'ôdeur, la conſiſtance, tout en eſt parfaitement ſemblable ; auſſi en fait-on des chandelles après l'avoir fonduë, on y mêle ſeulement un peu d'huile pour en rendre la pâte plus molle & plus douce. Si les Chinois avoient l'art de la purifier comme nous purifions en Europe le *ſuif*, je crois que leurs chandelles ſeroient auſſi bonnes que les nôtres ; mais ils n'y font pas tant de façon, ainſi l'ôdeur en eſt plus forte, la fumée plus épaiſſe, & la lumière beaucoup moins éclatante. Il eſt vrai que leurs Méches n'y contribuent pas peu : car au lieu de coton, quoi qu'ils en ayent en abondance, ils ſe ſèrvent d'une petite baguette de bois ſèc & légèr, entourée d'un filet de moüelle de jonc, très-poreux & tout propre à filtrer les parties inſenſibles du *ſuif* que le feu attire, & qui entretiennent la lumière : ce bois qu'on allume, non ſeulement diminuë l'éclat de la flamme, mais augmente encore la fumée & la mauvaiſe ôdeur. P. Le Comte.

Suif, en tèrmes de Médecine, ſe dit de cette ordure qu'on tire des oreilles, quand on les cure, & qui s'amaſſe dans cette cavité qu'on appelle *ruche*. *Auris fæx.*

En tèrmes de Marine. Donner le *ſuif* c'eſt ſuivèt. On donna le *ſuif* au navire. Fréziér. *p.* 20.

SUIFVER. Voyez Suivèr. *Sebare.*

SUINIBROD, ou NYMBOURG. ſſ. mm. Noms propres d'une petite ville du Cèrcle de Boleſlaw, en Bohême. Et elle eſt ſituée ſur l'Elbe, à neuf lieuës de Prague, vèrs le levant.

SUINT. ſ. m. Sueur, ou craſſe qui s'engendre ſur la peau des animaux, & particulièrement des bêtes à laine. On appelle proprement *ſuint*, de la laine grâſſe, telle qu'elle ſort de deſſus la peau des moutons, avant qu'elle ſoit lavée.

Ce mot eſt dérivé du Latin *lana ſuccida*, qui ſignifie la même chôſe.

SUINTER. v. n. Il ſe dit d'une liqueur, d'une humeur qui ſort, qui s'écoule goutte à goutte & preſqu'inſenſiblement. *Humeſcere.* Dans la plûpart des grottes, des cavèrnes, on voit *ſuinter* de l'eau, des ſucs lapidifiques qui forment les criſtaux, les rocailles. Ce vin *ſuinte*, ſe pèrd par des fentes. Il y a des ſèroſitez qui *ſuintent* de cette playe.

Suinter, ſe dit auſſi du vâſe d'où la liqueur coule, & de la playe d'où l'humeur ſort. *Humere, humeſcere.* Ce tonneau *ſuinte*. Les playes, les fiſtules lacrymales ſont par fois long tems à *ſuinter*, à laiſſer échaper quelque humeur.

SUJON. one. ſubſt. m. & f. Nom de peuple. *Sujo.* Les *Sujons* étoient anciennement des Peuples de l'Europe ſeptentrionale, ſituez dans la Scandie, au levant des Sitons. Ils étoient diſtinguez en Hillévions, Scandiens, Guthes, Firéſiens, Normans, *Sujons* propres, Hippodes, & Favons, & ils occupoient la Gothie, la Suéde propre & la Bothnie. Maty.

SUIPPE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Remois, en Champagne. *Supia. Suppia.* Elle baigne *Suippe* la longue, Pont Favèrgue, & ſe décharge dans l'Aiſne, un peu au deſſous de Neuchaſtel. Maty. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 539.

SUISSE. Nom propre d'un pays de l'Europe, ſitué dans les Alpes, entre la France, l'Allemagne, & l'Italie. *Helvetia, Suitia.* Elle eſt bornée au nord, par la Soüabe, & par l'Alſace ; au couchant, par la Franche-Comté, dont le mont Jura la ſépare ; au midi, par le lac de Génève, par le Valais, & par le Milanois ; & au levant, par les Griſons, & par le Tyrol. Ce pays peut avoir quarante-cinq lieuës du ſud au nord, depuis Mendris juſqu'à Schaffouſe ; & ſoixante du couchant au levant, depuis le mont S. Claude, aux confins de la Franche-Comté, juſqu'à l'embouchure du Rhin dans le lac de Conſtance. La *Suiſſe* paſſe avec quelque fondement pour le plus haut pays de l'Europe, parce que les trois plus grands fleuves de cette partie du monde, le Danube, qui coule juſqu'à l'extrémité orientale, le Rhin juſqu'à l'occidentale, & le Rhône juſqu'à la méridionale, ont tous trois leurs ſources aux environs de la *Suiſſe*. Quoi qu'il en ſoit, la *Suiſſe* eſt un pays extrémement montagneux, principalement vèrs le Tyrol, les Griſons, le Milanois, & le Valais. Il eſt fort couvèrt de bois, que les Suiſſes conſèrvent pour la ſûreté du pays ; & enfin il eſt peu fèrtile, ſi on en excepte quelques contrées, de là vient que les Suiſſes ſont obligez de tirer des grains du Milanois, de la Soüabe, de l'Alſace, & de la Franche-Comté. Il nourrit cependant quantité de vaches, & des grands haras de chevaux, qui ſont les meilleurs revenus de la *Suiſſe*, ce pays, ſi on en excepte Zurich & Bâſle, n'ayant point de commèrce. On diviſe la *Suiſſe* en trois parties générales, les Cantons, leurs Sujèts, & leurs Alliez. Leurs Alliez dans l'enceinte de la *Suiſſe*, ſont l'Abbé de la ville de S. Gal, l'Évêque de Bâſle, la République de Bienne, & les Comtez de Neuchaſtel & de Vallengin ; & hors de la *Suiſſe*, les Évêques de Conſtance, de Coire, de Sion, les Griſons, les Valéſiens, & les villes de Génève, de Mulhauſen, & de Retweil. Les principaux ſujèts des Suiſſes, ſont le pays de Vaud, le Comté de Bâde, le Thurgaw, le Rhingaw, avec les quatre Gouvèrnemens, & les trois Bailliages qui étoient aûtrefois du Milanois. Les Cantons ſont au nombre de treize ; ce ſont autant de Républiques indépendantes les unes des aûtres, mais confédèrées pour leur conſèrvation mutuelle. Cette confédération commença l'an 1307. par les Cantons d'Uri, de Suitz, & d'Undèrwald, qui ne pouvant ſouffrir la tyrannie des Gouvèrneurs, que les Archiducs d'Autriche leur envoyoient, en ſécoüèrent unanimement le joug, & ayant gagné une grande bataille contre les Autrichiens l'an 1315. ils en remportèrent pour prix leur entière libèrté, & le nom de Suiſſes, au lieu de celui de Helvétiens, qu'ils portoient auparavant ; les Allemans leur donnèrent le nom de Suiſſes, parce, dit-on, que pendant la bataille ils entendirent ſouvent retentir le nom de Suitz, qui étoit celui d'un des Cantons confédérez. Les aûtres Cantons s'unirent enſuite à ces trois, les uns plûtôt, les aûtres plus tard, comme nous le marquons dans les lieux particuliérs. Les treize Cantons n'ont pas une même eſpéce de Gouvèrnement : ceux de Zurich, de Bèrne, de Bâſle, de Schaffouſe, de Lucèrne, de Fribourg, & de Soleûre ſont Ariſtocratiques ; les ſeuls bourgeois des villes Capitales peuvent y avoir part au Gouvèrnement. Uri, Suitz, Undèrwald, Zug, Glaris, & Appenzel ſont Démocratiques ; tous les habitans des bourgs, & des villages qui les compôſent, peuvent également prétendre aux Charges ; mais quelque divèrſité qu'il y ait à cet égard, on peut dire cependant en général, qu'il n'y a point de Gouvèrnement plus doux, ni de peuples moins chargez que les Suiſſes. Voyez les Délices de la *Suiſſe*, Livre

vre imprimé en Hollande en 1714. & l'État de la *Suiſſe*, traduit de l'Anglois, imprimé à Amſtèrdam en 1714.

SUISSE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Habitant de Suiſſe, originaire de Suiſſe. *Helvetius*, *a*. La confédération de tous les Cantons *Suiſſes* s'appelle le Corps Helvétique. Un Régiment *Suiſſe*, un Officiér *Suiſſe*. Cet Officiér François a épouſé une femme *Suiſſe*. Les Gardes *Suiſſes*. Voyez GARDE. Un *Suiſſe* de la Garde.

Les anciens *Suiſſes* ou Helvétiens paſſoient pour les plus brâves des Gaulois. Jules Céſar les vainquit; ils reſtèrent ſoumis aux Romains pendant l'éſpace d'environ 450 ans. Quand les nations Barbâres ſorties du fond du Nord ſe jettèrent ſur les provinces de l'Empire Romain, les Bourguignons, & les Suéves tombèrent ſur la Suiſſe, & la partagèrent. Vèrs le milieu du ſixiême ſiécle, les François ſe rendirent maîtres de tout le pays qui avoit été occupé par ces deux peuples; la Suiſſe devint une province de l'Empire François. Dans le déſordre que cauſa la foibleſſe & la diſpoſition de Charles le Grôs, il ſe forma pluſieurs États des débris de cette grande Puiſſance. Rodolphe de Stratlingen, Gouvèrneur de la Bourgogne Trans-Juranne ou Suiſſe, s'en fit couronner Roi. L'aûtre partie de la Suiſſe (c'eſt l'Allemanie) demeura ſous l'Empire Gèrmanique. En 1032, Rodolphe Fainéant, dèrniér Roi de Bourgogne, ſe choiſit pour héritiér l'Empereur Conrad II. dit le Salique; ainſi la Suiſſe fut toute entière ſous l'Empire d'Allemagne. Dans la ſuite, les grands Seigneurs du pays, profitant de la foibleſſe, & de l'éloignement des Empereurs, firent de leurs tèrres de petites Sonverainetez. En 1308, les pays d'Uri, de Schwits, & d'Undèrwal ne pouvant point ſupporter la tyrannie de deux Gouvèrneurs, que l'Empereur Albèrt d'Autriche leur avoit donnez, chaſſèrent l'un, & tuèrent l'aûtre; enſuite ils firent entr'eux une ligue offenſive & défenſive. La mort violente d'Albèrt, & les peines que prenoient ſes enfans pour le venger, donnèrent le tems aux révoltez de ſe fortifier. Léopold d'Autriche, qui voulut entrer dans le Canton de Schwits avec une armée de 20000 hommes, fut défait; les trois Cantons qui ne s'étoient liez que pour dix ans, firent entr'eux une alliance pèrpétuelle le 7 Décembre 1315. L'éxemple de ces trois Cantons fut bientôt ſuivi par d'aûtres Communautez de *Suiſſes*. Ceux de Lucèrne en 1332, & ceux de Zurich en 1351, entrèrent dans leur ligue. L'année ſuivante, les Alliez ayant la guèrre contre la Maiſon d'Autriche, s'emparèrent des pays de Glaris & de Zug, & les reçûrent dans leur alliance, prèſque en même tems que les Bèrnois ſe joignirent à eux. Ce ſont là ceux que l'on appelle les huit anciens Cantons. En 1481, Fribourg & Soleure; en 1501, Bâſle & Schaffouſe; en 1513, Appenſel furent reçûs parmi les Cantons. Châque Canton fait une République; il y a quelques pays qui en dépendent, & qui ſont gouvèrnez par indivis. Les Alliez des *Suiſſes* ſont les Griſons, la République de Genêve, l'Évêque de Bâſle, &c. Les *Suiſſes* ne ſont pas tous de la même Réligion. Les Cantons de Zurich, de Bèrne, de Bâſle, & de Schaffouſe ſont tous Prétendus Réformez; Glaris & Appenzel ſont en partie Réformez, en partie Catholiques; les ſept aûtres ſont entièrement Catholiques; ceux-ci tiennent leurs aſſemblées pàrticulières à Lucèrne; les Prétendus Réformez, à Arrau; & tous les Cantons enſemble, à Bâde. Les *Suiſſes* ne penſent pas à s'agrandir; ils s'appliquent uniquement à conſèrver leur libèrté; ils n'ont pas de places fortes, à la réſèrve de Bâſle, & de Lucèrne; mais les montagnes, & les forêts de leurs pays en rendent la conquête difficile; & outre cela ils ont de fort bonnes milices, pour s'oppôſer à l'invaſion de leurs ennemis, dont tout le pays peut être avèrti en moins d'une heure, par le moyen des buchers dreſſez aux ſommèts des montagnes, auxquèls on met le feu dans ces occaſions. Au reſte, les *Suiſſes* ne manquent ni d'armes, ni de munitions; car outre leurs arcenaux, châque maiſon eſt obligée d'en avoir à proportion de ſes forces. Cependant comme ils vivent dépuis long-tems dans une profonde paix, & que leur pays eſt fort peuplé, ils donnent des troupes à divèrs Princes de l'Europe, & principalement à la France, à condition toutefois que ces troupes ſoient bien payées; & elles paſſent pour une Infanterie très-bonne, très-fèrme, & très-fidéle. MATY.

Les Alliez des SUISSES. *Helvetiorum Socii*. Voyez quèls ſont les Alliez des *Suiſſes*, dans l'article de la Suiſſe.

Les Sujèts des SUISSES, en Italie. *Præfectura Italica Helvetiorum*. C'eſt un pays, qui eſt au-delà des Alpes, du côté de l'Italie; il étoit aûtrefois une partie du Duché de Milan, qui l'environne vèrs le couchant, le midi & le levant; les Griſons, & le Canton d'Uri le bornent au nord. Il eſt diviſé en trois Bailliages, & quatre Gouvèrnemens. Les Bailliages appartiennent aux trois anciens Cantons, & portent les noms de Bellinzone, Riviéra, & Val-Brune, ou Val-Brenna. Les quatre Gouvèrnemens dépendent de tous les Cantons, à l'excluſion de celui d'Appenzel. On les nomme Lugano, Locarno, Mendris, & Val-Madia, ou

Val-Maggia. MATY.

GARDES SUISSES. Voyez GARDE.

CENT-SUISSES. La Compagnie des *Cent Suiſſes*, eſt une Compagnie de la Maiſon, & de la Garde du Roi. La Compagnie des *Cent-Suiſſes* a été des prémières de la Garde Ordinaire du Corps, & ſubſiſte, dépuis que Loüis XI. en 1481 les retint à ſon ſèrvice. La Compagnie des *Cent-Suiſſes* de la Garde du Corps eſt compôſée de cent hommes de cette nation, y compris les trois Tambours & le Fifre. Outre cela, il y a douze Vétérans, qui ſont diſpenſez du ſèrvice, mais qui ne laiſſent pas de porter la livrée, & ils ſont payez ſur la caſſette. Les 96 *Cent-Suiſſes* ſont diviſez en ſix éſcoüades de 16 châcune. Dans châque éſcoüade, le Capitaine en choiſit un pour être Caporal. Il y a toûjours au moins deux éſcoüades de ſèrvice, léſquelles ſont relevées le Dimanche par deux aûtres. En cèrtains lieux qui demandent une plus grôſſe garde, on fait ſèrvir trois éſcoüades enſemble. Les Fêtes & Dimanches, & en quelques cérémonies, les ſix éſcoüades ſe trouvent auprès du Roi. Des deux éſcoüades de ſèrvice, châque jour il y en a une de guet, & douze de cette éſcoüade ſont de paillaſſe, c'eſt-à-dire, que la nuit ils couchent dans la ſale des Gardes du Corps François, entremêlez avec eux. Les *Cent-Suiſſes* de l'aûtre éſcoüade de ſèrvice qui n'eſt pas de guet, un peu devant la nuit ſortent en ordre de la Maiſon du Roi, un Officiér à leur tête, & vont coûcher à leur quartiér. Le lendemain à huit heures préciſes du matin, ils ſe rendent à la porte du Capitaine, ou aûtre lieu qui leur eſt marqué, d'où ils partent en ordre, pareillement un Officiér à leur tête, & rentrent ainſi dans la Maiſon du Roi; là ils ſont reçûs par les douze Suiſſes de guet, qui ont été de paillaſſe, & qui ſe mettent en haye ſous les armes dans leur ſale, pour les recevoir. L'Officiér qui commande cette Compagnie, s'appelle Capitaine Colonel des *Cent-Suiſſes* de la Garde Ordinaire du Corps de Sa Majeſté. Le Capitaine des Gardes du Corps François marche dèrrière le Roi, & le Capitaine des *Cent-Suiſſes* marche devant. En cèrtaines cérémonies, comme lorſque le Roi va à ſa Paroiſſe pour ſes dévotions, la Compagnie des *Cent-Suiſſes*, tambour battant, marche en deux files, à commencer dépuis les petites roüès du carrôſſe où eſt la pèrſonne du Roi, les Officiérs à la tête de cette Compagnie, & le Capitaine marche à cheval au milieu, entre les deux files, proche le carrôſſe. Tous les ſoirs, avant que le Roi ſe couche, le Capitaine prend l'ordre de Sa Majeſté, & le donne en ſortant à l'Éxemt qui eſt de jour. Il y a deux Lieutenans de la Compagnie des *Cent Suiſſes*, qui ſèrvent toute l'année, l'un François, l'aûtre Suiſſe; celui-ci eſt en poſſeſſion de tout tems d'être le Juge de la Compagnie, tant au Civil, qu'au Criminel, comme auſſi de celle de Mr. le Duc d'Orléans, laquelle originairement eſt un détachement de la Compagnie des *Cent-Suiſſes* du Roi. Le Conſeil de guèrre eſt compôſé de tous les Officiérs de la Compagnie, & même, s'il n'y en avoit pas un nombre ſuffiſant, des Officiérs ſubaltèrnes du Régiment des Gardes; & quoique le Capitaine n'y aſſiſte jamais, cependant il ne s'aſſemble jamais ſans ſa pèrmiſſion. Il y a deux Enſeignes, l'un François, & l'aûtre Suiſſe, ſèrvans par ſemêſtres; huit Éxemts, moitié François, moitié Suiſſes, ſèrvans par quartiér; quatre Fouriérs, qui ſèrvent par quartiér, & ſont deux François, & deux Suiſſes. Le Capitaine des Gardes du Corps, Écoſſois, ou François, montant dans le carrôſſe du Roi, le Capitaine des *Cent-Suiſſes* y monte auſſi. Pour ſèrvir auprès du Chanceliér, ou du Garde des Scéaux, le Roi fait détacher un de ſes *Cent-Suiſſes*, lequel eſt éxemt de guet, & des aûtres fonctions militaires de cette Compagnie. Le Capitaine des *Cent-Suiſſes* a toûjours à ſa porte un des *Cent-Suiſſes* de la Compagnie, qui eſt cenſé une Sentinelle qu'il tire de la Garde. Au Sacre du Roi, le Capitaine, le Lieutenant, & l'Enſeigne de ſemêſtre, ſont vétus de ſatin blanc, & de la toile, ou drap d'argent dans les entaillures; les Éxemts, de moire blanche, & un manteau de même étoffe; les Fouriérs, de velours blanc; & les *Cent-Suiſſes* auſſi de velours.

Les anciens habits ſont remis en uſage par éxtraordinaire, depuis l'année 1679; les *Cent-Suiſſes* les portent tous les Dimanches & Fêtes, & les jours que le Roi communie, quand il ne ſeroit pas Fête. Ils ont ſur la toque de velours noir un tour de plumes blanches, dont il s'éléve une coquarde de quatre brins de pareille couleur. Ils portent la fraiſe gaudronnée à dentelle, les habits tailladez, & dans ces entaillûres du taffetas incarnat, blanc & bleu; la garde de l'épée fort grôſſe & dorée, attachée à un porte-épée à l'antique, bordé de franges; les jarretières bleuës & rouges, & ſur les ſouliérs des rôſes de pareilles couleurs; des gans à frange; la caſaque appellée brandebourg eſt garnie de boutons à queuës rouges & blancs, le tout de la livrée du Roi. Ils tiennent la hallebarde d'une main, & de l'aûtre une grôſſe canne, dont la pomme eſt garnie d'argent. Quand le Roi marche en campagne, il n'y en a que douze, qui portent la hallebarde;

le reſte porte des fuſils. L'habit ordinaire ſont les livrées du Roi. Au feſtin que le Roi fait à la création des Chevaliérs de l'Ordre, le ſecond jour de la cérémonie, les *Cent Suiſſes* leur ſèrvent les viandes ſur tâble, & la dèſèrte leur appartient. Voyez l'État de la France, T. I. C. 5. & au mot CENT-SUISSES. Ci-devant Tome I. p. 1553, & 1554. Pour parler régulièrement, il faût dire, Un des *Cent-Suiſſes*; mais dans le diſcours ordinaire on dit, Un *Cent-Suiſſe*, commeon dit, Un Chevaux lègers.

SUISSE DU CHATEAU. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe rouge, brun & jaûne pâle. MORIN.

SUISSE DE PORTUGAL. Aûtre Tulipe rouge, brun, peu de colombin & blanc tèrni. ID.

A LA SUISSE. adv. pour dire, à la manière de Suiſſe, ou des Suiſſes. *Helvetiorum more, vel Helvetico more*. Il eſt habillé *à la Suiſſe*. Il marche *à la Suiſſe*. Il boit *à la Suiſſe*.

On employe auſſi quelquefois cet advèrbe dans des façons de parler baſſes, triviales & burleſques. Rêver *à la Suiſſe*, c'eſt ne penſer à rien. *Nihil mente revolvere*. Ce galant homme (dit Cotin en parlant de Ménage) a fait contre moi une Épigramme de dix-huit vèrs, que je nomme, à caûſe de ſa bigarrure, une Épigramme *à la Suiſſe*.

SUISSERIE. ſ. f. On donne ce nom à Paris, & dans les villages voiſins à une petite chambre dèſtinée pour le logement d'un Suiſſe. *Helvetii taberna vel cubiculum*. Par le moyen de ces *Suiſſeries* qui ſont d'ordinaire ſéparées du reſte de la maiſon, les Suiſſes n'incommodent point leurs hôtes.

SUITE. ſ. f. Enchaînement, liaiſon, dépendance, rèſultat, qui fait qu'une chôſe vient après une aûtre naturellement. *Series, ordo, connexio, dependentia*. Les maladies, les gouttes ſont des *ſuites* de la débaûche. Les miſères de la vie, & la mort ſont des *ſuites* du péché originel. La rupture entre ces Couronnes aura de fâcheûſes *ſuites*. Prendre garde aux dangereûſes *ſuites* d'une maxime. PASC. Diſcours qui tire après lui de fâcheûſes *ſuites*. B. RAB.

SUITE, ſe prend pour conſéquence. Et par *ſuite*, c'eſt-à-dire, & par conſéquence; Et par une *ſuite* néceſſaire, eſt la même chôſe que, & par une conſéquence néceſſaire. Quand on eſt au pied d'une tour, on diſcèrne facilement, promptement, cèrtainement, ſans éxamen, qu'elle eſt quarrée, & non pas ronde; & c'eſt à ce diſcèrnement proprement dit, que l'on compare d'ordinaire les prémières lumières du ſens commun, ou leurs *ſuites* prochaines. PÉLISSON.

SUITE, ſe dit du train, de l'équipage d'un homme, de ce qu'il peut mener avec lui. *Apparatus, inſtructus*. Cet Ambaſſadeur avoit un beau cortége, une belle *ſuite*. Les Conſuls Romains ont eû quelquefois des Rois à leur *ſuite*. Le Roi fera marcher à ſa *ſuite* cent mille hommes en un moment.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. C'eſt un ſcélérat qui a toûjours cent filous à ſa *ſuite*. C'eſt une coureûſe qui a toûjours des garçons à ſa *ſuite*, à ſa queuë. On dit auſſi d'un bourgeois, qu'il n'a point de *ſuite*; pour dire, qu'il n'a point d'enfans.

On appelle du vin de *ſuite*, de méchant vin qu'on donne aux valèts. *Vinum ſervile, domeſticum*.

SUITE, ſe dit auſſi de la profeſſion qu'on a embraſſée. *Profeſſio, exercitium*. Il eſt à la *ſuite* du Barreau, à la *ſuite* de la Cour, à la *ſuite* du Conſeil. On le dit auſſi du ſéjour qu'on eſt obligé d'y faire pour y ſolliciter ſes affaires, pour y faire quelque trafic.

SUITE, en tèrmes de Juriſprudence, ſe dit en pluſieurs phrâſes. *Suite* de bêtes, dans la Coutume de Bèrry, appartient à celui qui a donné le bétail à chepteil, quand il eſt vendu par le Preneur, ou pour ſes dettes ſans le ſçû du Bailleur, auquel cas il peut vendiquer ſon bétail, nonobſtant la vente faite par ſouffrance du Preneur. Croiſt & *ſuite*. Dans la Coutume de Touraine, art. 100, il eſt décidé, que ceux qui ont droit de ſaultrage & préage avec faculté de mèttre dans les prez dont ils joüiſſent, des vaches & bêtes chevalines avec leur *ſuite*, n'y peuvent mèttre que le croiſt & la *ſuite* de l'année ſeulement, c'eſt à-dire, les pouſſins qu'ils ont portez l'année. *Suite de dîme*, dans les Coutumes de Bèrry, de Valençai, de Nivèrnois, de Solle, eſt un droit, qui dans la Coutume de la Marche, art. 332, s'appelle *ſuite de Reilbage*, & en quelques lieux du Bèrry, droit de charrnage & de traiſnage, comme en l'ancienne Coutume de Mehun, Tit. IV. Ce droit conſiſte en ce que le Seigneur de la dîmerie, en laquelle les bœufs, chevaux & aûtres bêtes ſervans au labourage, ſont tenuës, nourries, & hivèrnées, quand avec ces bêtes on va labourer en aûtre dîmerie; ce Seigneur, dis-je, par droit de *ſuite* prend la moitié du dîme des fruits crûs de tel labourage dans l'aûtre dîmerie, & ſuit ſes laboureurs qui ont labouré hors de ſa dîmerie, & en lieu ſujet à dîme, ou éxempt de dîmes, & prend la demi-dîme, & l'aûtre demi-dîme ſeulement appartient au Seigneur Fonciér. Mais bourſe ou argent n'a point de *ſuite*, ſelon les anciennes Coutumes de Bourges & de Mehun, & ſelon le Procès vèrbal de la Coutume de Bèrry, & de celle du Nivèrnois Tit. XII. art. 4. C'eſt-à-dire, que ſi le Laboureur laboure pour autrui à prix d'argent, le Seigneur ne le ſuit point & n'a rien. Voyez De la Thaumaſſière & De Laurière, Gloſſ. au mot *ſuite* & *Reilbage*. *Suite* par hypothéque, n'a lieu en éxécution pour les meubles contre le tiers détenteur, quand ils ſont hors de la poſſeſſion du débiteur ſans fraude. *Suite* de pèrſonnes ſèrves, c'eſt lorſque le Seigneur peut contraindre ſes hommes ſèrfs, ou qui tiennent de lui un héritage de ſèrve condition, ou mortaillable, à y réſider, & faire feu vif. Ce que la Coutume de Solle appelle *Suite de gens*. Ce droit eſt ſur les biens ou ſur les pèrſonnes. Dans la Coutume de Bèrry, les Manans & Habitans des villes royales en ſont éxempts.

On dit au Palais, que les meubles n'ont point de *ſuite* par hypothéque; pour dire, que quand ils ſont déplacez du lieu où on les avoit donnez en nantiſſement, on ne les peut pas ſaiſir ailleurs, ſi ce n'eſt en fait de banqueroute, ou de revendication. *Mobilia tranſlata non ſubjiciuntur pignori*.

On dit auſſi dans pluſieurs Coutumes, *ſuite* de dîme, quand deux Seigneurs partagent une dîme; quand les beſtiaux qui ont labouré la tèrre d'une Seigneurie, ont couché & demeuré ordinairement dans l'aûtre. *Suites* des bêtes, quand celui qui les a données à chepteil, les revendique, nonobſtant la vente qui en a été faite par la fraude ou ſouffrance du preneur. *Suite* de pèrſonnes ſèrves, eſt la revendication que peut faire le Seigneur de ſes hommes ſèrfs qui ſont allez demeurer hors ſa Seigneurie.

SUITE, ſe dit auſſi des chôſes diſpôſées par ordre & par rangs, qui ont quelque continuité, ſucceſſion, ou rapport les unes avec les aûtres. *Ordo, connexio, continuitas, ſucceſſio*. Si l'on en excépté la bataille de S. Quentin, le régne de Henri II. n'avoit été qu'une *ſuite* de victoires. P. DE CL. Ce Seigneur eſt fort noble, il compte une longue *ſuite* d'ayeuls dans ſa généalogie. Il y a une longue *ſuite* de colonnes dans cette Égliſe, de chambres dans cet appartement. Les Alpes ſont une grande *ſuite* ou chaîne de montagnes.

SUITE, ſe dit auſſi de la continuation qu'on fait des livres demeurez imparfaits. *Continuatio*. La *ſuite* de Baronius, de Sponde, de Bzovius. La *ſuite* de l'Aſtrée par Baro. La *ſuite* du Cid, du Menteur.

On dit auſſi une *ſuite* d'hiſtoires, quand on a grand nombre d'Hiſtoriens d'une même nation, & pour toute la *ſuite* des tems. Cet Orateur a intèrrompu la *ſuite*, le fil de ſa narration. Pindâre pour marquer un éſprit entièrement hors de ſoi, rompt quelquefois de deſſein formé la *ſuite* de ſon diſcours. BOIL. On dit qu'un homme ne ſçauroit dire deux mots de *ſuite*; pour dire, qu'il eſt fort ignorant, incapable d'agir & de parler. On dit auſſi qu'un diſcours n'a point de *ſuite*; pour dire, qu'il n'y a point d'ordre, point de liaiſon.

SUITE, Tèrme de Médailliſte. *Series, ordo*. Les differens métaux des médailles forment trois *ſuites* differentes dans les cabinèts des curieux; c'eſt-à-dire, pour l'ordre, & l'arrangement de divèrſes ſortes de médailles. Par éxemple, la *ſuite* d'or dans les Impériales n'éxcéde point le nombre de mille ou de 1200. celle d'argent peut aller à trois mille; celle de bronze, dans les trois differentes grandeurs, & auſſi dans les Impériales va à ſix ou ſept mille. La *ſuite* du moyen bronze eſt la plus complète, & la plus aiſée à former, puiſqu'on la peut pouſſer juſqu'à la décadence de l'Empire Romain en Occident, & juſqu'aux Paléologues en Orient. Dans l'Antique l'on forme d'ordinaire les *ſuites* par le côté de la médaille que l'on appelle la tête. On met dans le premiér ordre la *ſuite* des Rois. Dans le ſecond la *ſuite* des villes Grécques, ou Latines. Dans le troiſième ſe rangent les familles Romaines, qu'on appelle Conſulaires. Dans le quatrième les Impériales. Dans le cinquième les Déïtez. On y peut ajoûter une ſixième *ſuite*, qui ſeroit compôſée des pèrſonnes illuſtres dont on a des médailles. On fait auſſi des *ſuites* des médailles modèrnes. La *ſuite* des médailles des Papes ne commence qu'à Martin V. en 1430. Depuis ce tems-là on a une *ſuite* des Papes bien complète au nombre de 5, ou 600. On pourroit auſſi faire une *ſuite* des Empereurs depuis Charlemagne, pourvû qu'on y mêle les monnoyes. Mais à proprement parler on ne peut commencer qu'à Fréderic II en 1463. La *ſuite* des Rois de France eſt la plus nombreûſe, & la plus conſidérable parmi les modèrnes. Il eſt vrai que pour les deux prémières races il ſe faut contenter des monnoyes. Mais ſous la troiſième on commence à trouver quelques médailles avec les monnoyes. On peut faire de même des *ſuites* de toutes les pèrſonnes illuſtres dont on retrouve aſſez communément des médailles depuis 200 ans: ou des aûtres États, & Royaumes, comme a fait M. Bizot dans ſon hiſtoire métalique de Hollande. Pour bien former des *ſuites*, il faut bien connoître les métaux antiques, afin de ne s'y pas tromper, & de ne mêler pas les métaux dans les *ſuites* où ils ne doivent

doivent pas être mêlez. On le fait pourtant quelquefois. Par exemple, pour rendre une *ſuite* d'argent plus ample, & plus achevée, l'on y place cèrtaines têtes d'or qui ne ſe trouvent plus en argent. Cela s'appelle enrichir une *ſuite*. Voyez le P. Joubèrt.

De Suite, & En suite, Tout de suite, ſont des phrâſes advèrbiales qui ſignifient, De rang. *Per ordinem, ex ordine.* Il a rangé ſes livres *de ſuite*. Il a quatre chambre *de ſuite*, de plain pied. Allez, parlez le prémier, & puis je parlerai *en ſuite*. Il a bonne mémoire, il répète deux cents mots qu'on lui dira *tout de ſuite*.

Suite, s'eſt dit autrefois pour une Alôſe de mèr. *Fables d'Eſope anciennes.* Borel. *Triſſa, Thriſſa, Thriſſia, Alauſa, Aloſa, Clupea.*

SUIVANT, ante, adj. & ſ. Qui ſuit, qui marche, qui vient après, qui accompagne, qui va avec. *Conſequens, inſequens.* Il marcha le jour *ſuivant* contre l'ennemi. Ablanc. Son nom paſſera juſques dans les ſiécles *ſuivans*. Un Fèrmier qui pèrd une année, ſe récompenſe dans les *ſuivantes*. Un Commis *ſuivant* les Finances. Un Marchand *ſuivant* la Cour. Une honnête femme ne doit point ſortir ſans être accompagnée d'une *Suivante*. Le jeune homme ne paroiſſoit pas ſans éſprit, & la *Suivante* n'oublioit rien pour lui rendre de bons offices. *Pediſſequa.* S.Évr.

Pour faire en peu de tems des progrès ſur ſon cœur,
Engage la ſuivante à ſervir ſon ardeur.

Suivant d'Apollon, pour dire, un homme de belles lèttres, un Poëte, ou quelque bel éſprit de cette ſorte: & *ſuivant de Minèrve*, pour dire, un homme d'étude qui s'attache au ſolide des ſciences, afin d'avoir de quoi ſubſiſter avec gloire, dans la réputation de ſage, & de ſçavant: ce ſont deux expréſſions qui ne ſe peuvent employer qu'en riant, & dans le ſtile enjoüé, à l'exemple de Coſtard qui a dit, Le *magnum & inane ſophos* eſt le partage des fidéles *ſuivans d'Apollon*, & non pas de ceux de Minèrve.

Suivant. Prépoſition conditionnelle. Selon, à proportion. *Secundum, pro.* Il ne faut faire travailler un valèt que *ſuivant* ſes forces, le gager que *ſuivant* ſon mérite. Cette doctrine eſt vraye *ſuivant* Ariſtote, & fauſſe *ſuivant* Platon. Il faut ſe gouvèrner *ſuivant* le tems & le lieu. Je l'ai payé *ſuivant* ſa quittance d'un tel jour. Un jeune homme doit ſurvivre à un vieillard *ſuivant* le cours de la nature, dans l'ordre des chôſes. On a repris ce procès pour le pourſuivre *ſuivant* les dèrnièrs èrremens. Il a produit *ſuivant* & en exécution de l'appointement d'un tel jour. Si quelqu'une tombe en faute, qu'elle ſoit punie *ſuivant* l'ordre de la Supérieure. Pat. *Suivant* le génie de la nation qui domine en lui, il attendoit le bénéfice du tems. La Rochef.

Suivant que. Conjonction. Selon que. *Pro ut.* Chacun réüſſit plus ou moins dans ſes entrepriſes, *ſuivant que* la fortune le favoriſe. Je le recompenſerai *ſuivant qu*'il m'aura ſèrvi.

On dit provèrbialement d'un homme qui n'a ni enfans, ni parens fort proches, qu'il n'a ni enfans, ni *ſuivans*.

SUIVER. v. act. Enduire de ſuif. *Sebare, ſebo illinire, inducere.* Il ne ſe dit que des navires, qu'on enduit de ſuif depuis la quille juſqu'à la ligne de l'eau, pour les conſèrver & les faire mieux couler ſur l'eau.

Suivé, ée. part. paſſ. & adj. *Sebatus, ſebo illinitus.*

SUIVRE. v. act. *Je ſui, tu ſuis, il ſuit, nous ſuivons. Je ſuivois. Je ſuivis. J'ai ſuivi. Je ſuivrai. Que je ſuive. Que je ſuiviſſe, ou je ſuivrois.* Aller après, aller ſur les pas, ſur la route de quelqu'un. *Sequi.* Les petits des animaux *ſuivent* naturellement leur mère, vont après elle. Les troupes dans un défilé ſe *ſuivent* à la file. La lune nouvelle *ſuit* quelquefois le ſoleil & le précéde quelquefois. S. Pierre *ſuivoit* de loin ſon Maître. *Sequebatur à longè.*

Suivre, ſignifie auſſi, Se laiſſer conduire par quelque chôſe. *Sequi.* Les Mages *ſuivirent* l'étoile qui les menoit en Bethléhem. Il faut *ſuivre* ce chemin, cette haye, pour aller en un tel lieu. Les galéres *ſuivent* la côte, ne s'éloignent guéres du rivage.

Suivre, ſignifie auſſi, Épier, prendre garde où une chôſe va. *Inſequi.* On a mis un mouchard après lui qui le ſuit en queuë. Les chiens, les Chaſſeurs *ſuivent* la piſte du liévre, du gibier. Un Prévôt *ſuit* ſon gibier par tout. Il a *ſuivi* ſes meubles qui lui avoient été enlevez, & il les a fait ſaiſir.

Suivre, ſignifie encore, Accompagner quelqu'un, ſoit par honneur, ſoit pour ſa ſûreté, ſoit par amitié, ſoit par dépendance. *Conſequi, comitari.* Quand un Ambaſſadeur marche, tout ſon train le *ſuit*. Cet homme craint d'être arrêté, il ne ſort point qu'il ne ſoit bien *ſuivi*, bien accompagné. C'eſt un fidéle ami qui l'a *ſuivi* dans tous ſes voyages, dans ſon exil. C'eſt un volontaire qui a *ſuivi* le Roi à l'armée. Il a pris un laquais qui ne ſèrt qu'à le *ſuivre*.

Suivre, ſe dit en tèrmes des Fèrmièrs ou des Commis des péages ſur les rivières, lorſqu'un voiturièr par eau ne paye pas autant qu'il doit, qu'il veut frauder les droits de péage en tout ou en partie, & que le Commis ou Fèrmièr le ſuit & ſe tranſporte à un lieu voiſin, par où il paſſe, l'y fait aſſigner, pour faire faire par le Juge la viſite de ſa Charge, & ſe faire payer les droits qui lui ſont dûs. Un Fèrmièr dit: Tu ne me donne point aſſez, tu dois tant, donne-le, ou je te *ſuivrai*. Tu as des marchandiſes cachées, je t'ai déja *ſuivi* une fois; tu ſçais combien il t'en coûta de frais, je te *ſuivrai* encore ſi tu ne déclare tout.

Suivre, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe ſuccédent, qui vont par rang les unes après les aûtres, par un ordre naturel, ou de conſéquence ou de cérémonie. *Subſequi.* La nuit *ſuit* le jour. Le beau tems *ſuit* la pluye. L'automne *ſuit* l'été. Le Lundi *ſuit* le Dimanche. Le châtiment *ſuit* le crime. La déſolation du païs *ſuit* la guèrre, eſt un de ſes éffèts. Les douleurs & la miſère *ſuivent* la débauche & le luxe. S.Évr. Il faut voir le chapitre, l'article qui *ſuit*. Ce Prince a toûjours ſa qualité, mais il n'a pas tout ce qui *ſuit*, le bien, l'équipage. Dans cette cérémonie le Parlement marchoit en tête, & puis la ville *ſuivoit*.

Suivre, ſe dit auſſi des profeſſions qu'on embraſſe, & des pèrſonnes auxquelles on s'attache. *Sectari.* On dit qu'un Gentilhomme *ſuit* les armes, qu'un Avocat *ſuit* le Barreau. Un Courtiſan *ſuit* la Cour. Un homme d'affaire *ſuit* les Finances. *Suivre* la Muſe eſt une èrreur bien lourde. Cotin. Ah! Madame, qui vous *ſuit* une fois, vous *ſuit* toute ſa vie. S. Évr. *Suivre* Mars, c'eſt embraſſer la profeſſion des armes. *Suivre* Thémis, c'eſt prendre celui de la robbe. On dit auſſi en ce ſens, *Suivre* le parti de quelqu'un; pour dire, Être du parti de quelqu'un, s'attacher à ſon parti. *Partes ſuſtinere.* Les uns *ſuivoient* le parti des Guelphes, les aûtres des Gibelins. *Suivre* les étendars du Prince, d'un État, c'eſt ſèrvir dans ſes armées. Il ſe dit figurément, pour *ſuivre* la doctrine, le parti, la Religion de quelqu'un. Abandonner l'étendart de Mahomet, & *ſuivre* les étendars de Jéſus Chriſt.

Suivre, ſignifie encore, Examiner une chôſe par ordre. *Perpendere, examinare, ſcrutari.* Le Rapporteur a bien diſcuté cette affaire, il l'a bien *ſuivie*, il l'a rapportée ſuivant ſes dattes. Il faut *ſuivre* ce raiſonnement, en tirer des conſéquences immédiates. Ce diſcours eſt bien *ſuivi*, il y a de la liaiſon entre ſes parties. Il a bien *ſuivi* le ſens de cet Orateur, il l'a écouté attentivement, il n'en a pas pèrdu une parole. Ont-ils vû la centième partie de ce qu'ils devoient voir ſur ces grandes & importantes matières? Ont-ils *ſuivi* ce travail? Pélisson.

Au jeu on dit que la main *ſuit*, lorſqu'on bat les cartes chàcun à ſon tour, & qu'il ne faut pas voir à qui fera à la fin de chàque partie. *Subſequitur ſeries.*

Suivre, en tèrmes de Juriſprudence, c'eſt ſe donner, appartenir, il *ſuit* la pèrſonne, l'héritage, la chôſe d'un tel, c'eſt-à-dire, il ſe donne, il s'acquièrt, il accroît, il appartient à un tel, &c. Courtin. Voyez encore le mot Suite.

Suivre, ſe dit figurément en chôſes morales. *Tenere, ſervare, ſequi, conſectari.* Il *ſuit* le bon chemin; il *ſuit* la vèrtu; il *ſuit* l'exemple de ſes ayeux, il *ſuit* leurs pas, il *ſuit* leurs traces; c'eſt-à-dire, il les imite. Il faut *ſuivre* la Loi de Dieu, *ſuivre* les volontez de quelqu'un, c'eſt lui obéir. Ce Prédicateur s'eſt mis en éſtime, il ſe fait *ſuivre*. Ce Peintre, ce Traducteur a bien *ſuivi*, a bien imité ſon modéle, ſon original.

On dit auſſi en matière de Littérature, qu'un homme *ſuit* la ſaine doctrine, *Sequitur orthodoxam doctrinam.* Qu'il *ſuit* le bon parti, qu'il *ſuit* un tel Auteur, qu'il *ſuit* ſon caprice, ſa pente, ſon génie, ſon inclination, qu'il *ſuit* la nature, pour dire, qu'il ne ſe contraint point; qu'il *ſuit* ſa pointe, qu'il continuë ce qu'il a entrepris, qu'il *ſuit* une affaire, qu'il s'y attache, & ne néglige rien pour la faire réüſſir. Dans un ſyllogiſme en forme, la conſéquence *ſuit* néceſſairement des deux prémiſſes. Lorſqu'on pôſe une abſurdité, il en *ſuit*, il en naît mille aûtres.

On dit provèrbialement, qu'une fille *ſuit* la mère, qu'elle a les mêmes mœurs, les mêmes inclinations. *Sequitur leviter filia matris iter.* On dit auſſi, Voilà un diſcours qui ſe *ſuit* comme crottes de chèvres; pour dire, qu'il eſt mal *ſuivi*, qu'il n'a point de liaiſon. On dit auſſi, Qui m'aime me *ſuive*; pour dire, qu'il faſſe comme moi, qu'il m'imite, qu'il prenne mon parti.

Suivi, ie. part. paſſ. & adj. *Servatus, obſervatus, perpenſus, examinatus.*

Pluſieurs Jardinièrs ne ſçavent preſque rien, & ſur tout à l'égard des chef d'œuvres du Jardinage; c'eſt à ſçavoir, la conduite de toutes ſortes d'arbres, la beauté & bonté ſingulière de chàque fruit, la maturité priſe à propos, les nouveautez bien *ſuivies* de chàque mois, &c. La Quint. I. P. p. 61.

SUITZ, SCHWITZ. ſ. m. Nom propre d'un des trois Cantons

tons de la Suiſſe, qui ſecouèrent les prémiers le joug de la Maiſon d'Autriche l'an 1305. *Suitia*, *Suitienſis Pagus*. Il eſt entre ceux d'Uri, de Glaris, de Zurich, & le lac de Lucèrne. Il peut avoir neuf lieuës du couchant au levant, & ſept du nord au ſud; le païs en eſt extrêmement montagneux; les habitans Catholiques, & le Gouvèrnement Démocratique. Il n'y a point de ville, & *Suitz*, qui lui a donné le nom, & même à toute la Suiſſe, ne conſiſte qu'en une Égliſe, & quelques maiſons peintes, rangées autour d'une grande place, à une lieuë du lac de Lucèrne, & entre des montagnes ſi hautes, qu'on y voit de la neige au plus fort de l'été. MATY.

SUK.

SUKA MORZI. Voyez SESCAN.

SUL.

SULAMITE. ſ. m. & f. Nom de peuple. C'eſt la même chôſe que *Sunamite*. Voyez ce mot.

SULCI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Sulci*, *Sulchi*, *Solci*. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de S. Antiogo, qui eſt à une lieuë de la côte méridionale de la Sardaigne. *Sulci* eſt entièrement ruiné, & ſon Évêché a été transferé à Villa d'Igleſias, en Sardaigne. MATY.

SULFURÉ, ÉE. adj. (Quelques-uns diſent auſſi *ſulfureux*, *ſulfureuſe*.) Qui tient du ſouffre. *Sulfureus*. Les Volcans éxhalent des vapeurs *ſulfurées*. Le tonnèrre eſt d'une nature *ſulfurée*. Tous les corps ont une partie grâſſe, *ſulfurée*, & inflammable, qui eſt ce qu'on appelle le *ſoufre des Philoſophes*.

SULLY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Sulliacum*, *Solliacum*. Elle eſt dans l'Orléanois ſur la Loyre, à huit lieuës au deſſus d'Orléans. *Sully* a un fort beau château, & titre de Duché. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 528.

SULMO, SULMONE. ſ. m. SULMONA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Sulmo*. Elle eſt dans l'Abruſſe citérieure, à neuf lieuës d'Aquila vèrs l'orient méridional. Cette ville qui a donné la naiſſance au Pape Innocent VII. & au célébre Poëte Ovide, a titre de Principauté & Évêché ſuffragant de Cilta de Chiéti. Elle appartient à la Maiſon Borghêſe. MATY.

Sulmo, petite ville du Royaume de Naples, porte pour armes ces quatre lettres S. M. P. E. c'eſt-à-dire, *Sulmo mihi patria eſt*. Hémiſtique d'Ovide, *Maſcur*.

SULPICE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Sulpitius*. Saint *Sulpice* le débonnaire Archevêque de Bourges au VIIe ſiécle. *Sulpice* Sevère diſciple de S. Martin & Hiſtorien Écléſiaſtique, étoit un Prêtre qui vécut dans le IVe & le Ve ſiécle. Nous avons de lui une hiſtoire Écléſiaſtique abbrégée depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 400 de J. C.

La Congrégation de S. SULPICE, eſt une Congrégation fondée en Bretagne par le B. Raoul de la Futaye, qui bâtit dans la Foreſt de Nid-de-Mèrle l'Abbaye de S. *Sulpice*, vèrs l'an 1117. Cette Congrégation avoit du rapport à celle de Fontevraud, en ce que les hommes y étoient ſoumis aux filles. La prémière Abeſſe dont on ait connoiſſance eſt la Princeſſe Marie, fille d'Étienne de Blois, Roi d'Anglетèrre, laquelle mourut l'an 1156. Les Religieux qui adminiſtroient les Sacremens à ces filles avoient leur habitation près du Monaſtère, & recevoient d'elles toutes les néceſſitez de la vie. Ils étoient en aſſez grand nombre, & on les appelloit Condonats. Le P. Lobineau dans ſon hiſtoire de Bretagne, dit que cet établiſſement ſubſiſtoit encore au XIVe ſiécle; il devoit dire, & même juſque ſur la fin du XVIe, comme il paroît par la profeſſion d'un Religieux de cet Inſtitut, faite en 1585. & rapportée par Pavillon dans la vie du B. Pièrre d'Arbriſſel. Voyez le P. Hélyot T. VI. C. 14.

SULPICIEN. ſ. m. Qui ſe dit des Écléſiaſtiques du Séminaire de S. Sulpice à Paris, ou même des aûtres Séminaires de France annéxez à celui-là, & qui en dépendent. *Sulpicianus*. Un *Sulpicien*, un Docteur, un Bachelier *Sulpicien*, un Évêque *Sulpicien*; c'eſt-à-dire, tiré du Séminaire de S. Sulpice. Le Séminaire de S. Sulpice au fauxbourg S. Gèrmain à Paris, fut fondé par M. Oliér, fils d'un Maître des Requêtes, & Curé de S. Sulpice. Il mit d'abord en 1642. ſa Communauté à Vaugirard, village près de Paris du côté du couchant. Après qu'il eut accepté en 1642. la Cure de S. Sulpice, que M. Fieſque lui réſigna, il établit ſon Séminaire dans la ruë du Colombier, où il eſt près de la Paroiſſe de S. Sulpice, & obtint des Lettres patentes du Roi. Pluſieurs Prélats du Royaume ont fait venir des Écléſiaſtiques du Séminaire de S. Sulpice pour fonder des Séminaires dans leurs Diocèſes, ou leur donner ceux qui étoient déja fondez, & les en faire les Directeurs & Supérieurs. Tous ces Séminaires s'appellent des Séminaires de S. Sulpice, & dépendent de celui de Paris, qui eſt comme le Chef-lieu, & dont le Supérieur eſt comme Supérieur général de tous les aûtres, & de tous les *Sulpiciens*. Ils ont des Séminaires à Nantes, à Viviérs, au Puy en Velay, à Clèrmont, à Lion, à Bourges, à Avignon, &c. & juſqu'en Canada, & ils les gouvèrnent tous avec beaucoup de zéle & d'édification. Un Écléſiaſtique *Sulpicien* paſſant par Milan, alla viſiter le tombeau de S. Charles Borromée, & après y avoir paſſé pluſieurs heures en prières, il dit en ſe retirant au Sacriſtain: Que vous êtes heureux, M. de conſèrver le corps d'un ſi grand Saint! Vous l'êtes bien plus, M. lui répondit celui-ci, de conſèrver ſon éſprit au Séminaire de S. Sulpice. Les *Sulpiciens* ne font point de vœux; mais tous les ans à cèrtain jour, après la Meſſe, qui ordinairement eſt célébrée dans le Séminaire de Paris par un Prélat, tous les Séminariſtes châcun à ſon rang, à genoux devant le Célébrant renouvellent les promeſſes qu'ils ont faites à Dieu de le prendre pour leur héritage en entrant dans la Cléricature, & prononce ces paroles du Pſ. XV. 5. *Dominus pars hereditatis meæ & calicis mei, tu es qui reſtitues hæreditatem meam mihi*, comme on fait en recevant la tonſure.

SULTAN. ſ. m. Titre qu'on donne aux Empereurs d'Orient. *Sultanus*, *Turcarum Imperator*. Ce mot vient des anciens *Souldans* d'Égypte. Le titre de *Sultan* n'a commencé qu'à Mahmoud, fils de Sebectеghin, prémiér *Sultan* de la Dynaſtie des Gaznérides, ſur la fin du IVe ſiécle de l'hégire. Il ne l'eut pas même d'abord. Mais l'an 392. de l'hégire, étant allé en Ségeſtan pour reduire à la raiſon Kalaf, qui n'étant que Gouvèrneur de cette Province, y tranchoit de Souverain: car Kalaf n'eût pas plûtôt appris la venuë de ce Prince, qu'il alla au devant de lui, lui apporta les cléfs de ſa forteresſe, & le reconnut pour ſon *Sultan*; c'eſt-à-dire, ſon Seigneur, ſon dominateur. Ce titre de *Sultan* plut ſi fort à Mahmoud qu'il le prit toûjours depuis ce tems-là, & de lui il a paſſé aux aûtres Souverains Mahométans qui l'ont porté. Voyez D'Hèrbelot.

Ce mot eſt Turc, & ſignifie *Roi des Rois*; & c'eſt un titre que ſe ſont prémièrement donnez leurs Princes Angrolipex & Maſgud vèrs l'an 1055. à ce que dit Vatiér. Mais il eſt fait mention de *Sultans* ſous Baſile Porphyrogénéte, comme on voit dans Zonare. Quelques-uns prétendent que c'eſt un mot Pèrſien, & le prouvent par une vieille médaille de Coſroës. D'aûtres dérivent ce mot de *Soldan*, *quaſi ſolus Dominus*. Dans le Cérémonial Romain il eſt fait mention d'un *Soldan*, ou Maréchal qui doit accompagner le Pape, quand il marche en cérémonie. On l'appelle auſſi *Maréchal de la ville*, qui a ſoin auſſi de prendre les malfaiteurs. Au reſte ce mot n'eſt point Turc; il ne vient pas non plus de *Soldan*, *quaſi ſolus Dominus*; c'eſt un mot Hébreu. Il eſt dérivé de שלט, *Schalat*, qui ſignifie Dominer, régner, être le maître, le Seigneur; de ſorte que *Sultan* n'eſt aûtre chôſe que *Seigneur*, *Maître*, *Roi*, *Empereur*. De l'Hébreu il a paſſé aux Arabes, & des Arabes aux Turcs. Voilà ſa véritable généalogie.

SULTANE. ſ. f. Femme d'un Sultan. *Sultana*. La *Sultane* favorite s'appelle *Hhaſeki-Sultan*; c'eſt-à-dire, *Sultane* privée. La *Sultane* Reine eſt la principale femme de l'Empereur. La *Sultane* Validé eſt la vieille *Sultane* mère de l'Empereur régnant.

SULTANE. ſ. f. Habit de femme dont la mode a commencé à Paris en 1688. C'eſt une robbe abbatuë & traînante. On n'en porte plus guéres. *Sultana veſtis*, *cyclas*.

SULTANE, eſt auſſi un vaiſſeau Turc. *Sultana navis*.

SULTANE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge brûlé, gris-lavante obſcur & blanc. MORIN.

SULTANIA. Voyez SOLTANIE.

SULTANIN. ſ. m. Éſpéce de monnoye de Turquie. *Sultaninus nummus*. Les Dinars ou *Sultanins* & Schérafins d'or des Mahométans corréſpondent aux Ducats de Hongrie, & aux Séquins de Véniſe. D'HERBELOT. Les *Sultanins* ou Soldans ſont une monnoye d'or, qui eſt la même que les Schérafins d'Égypte, ou les Bezans d'or des Grécs, qui ſont de la valeur à peu près de nos Ducats ou Écus d'or.

SULTZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Wurtenberg en Soüabe. *Sultium*. Il eſt ſur le Neckre, à trois lieuës au deſſous de Rotweil. Il y a un aûtre *Sultz*, qui eſt enclavé dans le tèrritoire des quatre villes foreſtièrès, & qui eſt chéf d'un Comté qui porte ſon nom. Il eſt à deux lieuës de Lauffenbourg, vèrs le ſud. MATY.

SULTZBACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville enclavée dans le Palatinat de Bavière, & ſituée près de la Franconie, à deux lieuës d'Ambèrg, vèrs l'occident ſeptentrional. *Sultzbacium*. *Sultzbach* eſt aſſez jolie, ornée d'un beau château, & elle appartient aux Princes de Neubourg Sultzbach. MATY.

SUM.

SUMACH. ſ. m. Arbriſſeau qui croît à la hauteur d'un homme, & qui produit pluſieurs branches garnies de feuilles, compoſées châcune de cinq ou ſix paires de feuilles oblongues, pointuës,

veluës,

veluës, dentelées, attachées à une côte grêle. Ses fleurs ſont ramaſſées en grappes, de couleur rouge; châque fleur eſt à pluſieurs feüilles diſpôſées en rôſe. Lorſqu'elle eſt paſſée, il lui ſuccéde une capſule platte prêſque ovale, membraneûſe, qui renfèrme une ſemence de même forme, rougeâtre. En Latin *rhus ulmi folio*. C. Bauh. Les feüilles & les fruits du *ſumac* ſont aſtringentes, propres pour la diſſenterie & pour les pèrtes de ſang. Les Anciens ſe ſèrvoient des fruits du *ſumac* au lieu de ſel pour aſſaiſonner les viandes, & les Tanneurs en employent les branches & les feüilles pour tanner leurs cuirs, d'où vient qu'on appelle auſſi cet abriſſeau *rhus obſoniorum*, ou *rhus coriaria*. Le mot de *ſumac* eſt Arabe.

SUMATRA. ſ. f. Nom propre d'une Iſle de la mèr des Indes. *Sumatra*. C'eſt une des plus grandes de celles de la Sonde, & la plus occidentale de toutes. Le dètroit de la Sonde la ſépare de celle de Java, & celui de Malacca de la prêſqu'iſle de ce nom. Elle s'étend depuis le 6e degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au 6e de la méridionale. Ainſi la ligne la coupe par le milieu. Sa longueur du Nord-Oüeſt au Sud-Eſt, eſt environ de trois cens lieuës; mais ſa plus grande largeur n'eſt qu'environ de ſoixante. L'air y eſt mal-ſain, mais le tèrroir fort fèrtile en ris, & en fruits. Il y a auſſi quantité de miel, & de ſoye, toute ſorte d'épiceries & de métaux, des pièrreries, & du béſoar. Elle contient pluſieurs Royaumes, dont les principaux ſont ceux de Palimban, de Campèr, de Menancabo, & d'Achen, lequel renfèrme ceux de Pedir, & de Pacem. Les Hollandois ſont les ſeuls Européens qui ayent des établiſſemens dans cette iſle, & ils en font prêſque tout le Commèrce. Le poivre que l'on tire de *Sumatra*, eſt le meilleur des Indes, à l'exception de celui de Cochin. Maty.

SUMATRE. ſ. m. Tèrme de Marine & de Relation. On a nommé *Sumâtres*, du nom de l'Iſle *Sumâtre*, cèrtains orages fort fréquents entre les Tropiques, qui durent peu à la verité, mais qui ſont toûjours accompagnez de vents fort impétueux. P. De Bèze. *Jeſ. Obſerv. Phyſ. & Mathem.* imprimées en 1692. p. 91. Le P. Tachard dit *Saumâtre*. On eſt obligé de moüiller à tout moment à cauſe des courants qui entraînent contre tèrre, & de cèrtains vents forcez qui accompagnent ordinairement les orages, qui ſe forment ſur l'iſle de *Sumâtra*. Les Marins les appellent *Saumâtres*. P. Tachard.

SUMER. Vieux adj. qui ſignifioit quelqu'un. Borel. *Aliquis, quidam*. Les Anglois diſent *ſomme*. Ce mot paroit Celtique & Teudeſque.

SUMEREIN, SUMARIN. ſ. m. Nom propre d'un gros village entouré de murailles. *Sumeranum*, *Symaranum*. Il eſt dans la grande Schut, en Hongrie à quatre lieuës de Prêſbourg, vèrs le midi. Quelques Géographes prennent *Sumerin* pour le lieu de la haute Pannonie, que l'on appelloit *Ad muros*, & d'aûtres pour celui qui portoit le nom de *Crucerum*. Maty.

SUMING. ſ. m. Nom propre d'une ville du Quangſi, en la Chine. *Suminga*. Elle appartient au Roi de Tunquin, avec ſon tèrritoire, qui renfèrme cinq aûtres villes. Maty.

SUMISCAHAC, SUMISCASAC. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Arabie déſèrte. *Sumiſcaſacum*. Il eſt aux confins de la Syrie, environ à cinquante lieuës de la ville d'Anna, vèrs le couchant, & à quatre vingt dix de Jéruſalem, vèrs le levant. On prend ce bourg pour l'ancienne Sabâ de l'Arabie déſèrte, & quelques-uns ſe ſont imaginez que les Mages qui vinrent adorer Jéſus-Chriſt en Bèthléhem étoient de ce lieu. Maty.

SUMMACHI. Voyez SCAMMACHIE.

SUMMANALIES. ſ. m. & pluriel. *Summanalia*. Les *Summanalies* étoient des gâteaux de farine, faits en guiſe de roüe, dit Feſtus. G. Hervet. Vivez a crû que ce mot venoit du Dieu Summane, d'aûtres comme Rhodigin Antiqq. Lect. L. IX. C. 10. diſent *ſuminalia* & le tirent de *ſumen*, mamelle de truye qui allaite.

SUMMANE, ou SUMMANUS. ſ. m. Nom que les Latins donnoient à Pluton *Summanus*. Les Anciens attribuoient à *Summanus* les foudres & les tonnèrres qui venoient la nuit, comme ils attribuoient à Jupiter ceux qui grondoient pendant le jour. Gentien Hèrvet & Géraldus diſent *Summane*. Le prémiér a dit auſſi *Sommain* en vèrs.

> *Temples furent offerts à l'honneur de* Sommain,
> *Quiconque ſoit, quand Pyrrhus aſſaillit le Romain.*

Il le dit auſſi une fois en proſe dans ſa traduction des notes de Vivez. Le temple de *Summain* étoit auprès du Grand Cèrque, ou Cèrcle, & ſa chapelle au Capitole. G. Hervet. Pline dit que ſon temple étoit auprès de celui de la jeuneſſe. Sa fête ſe faiſoit le 8e devant les Calendes de Juillet, c'eſt-à-dire le 24e de Juin. Voyez Pline L. II. C. 52. Ovide Faſt. L. VI. v. 731. S. Auguſtin *de Civit. Dei. L. IV.* C. 23. Les Notes de Vivez ſur cet endroit.

Le nom *Summanus* s'étoit fait, ſi l'on en croit Martianus Capella, de *Summus Manium*. Le Dieu *Souverain des Manes*.

SUMPTUM. ſ. m. Tèrme de Banquiér & de Chancellerie Romaine. C'eſt une ſeconde éxpédition d'une ſignature de Cour de Rome, d'une diſpenſe ou aûtre acte qu'on tire des Régitres de la Chancellerie, quand on a pèrdu l'original, ou quand une aûtre partie en veut avoir autant pour en tirer des inductions. *Sumptum, exſcriptum ſecundum*.

SUN.

SUNAM, ou SUNEM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Sunam*, *Sunem*. Elle étoit dans la Tribu d'Iſſachar. Joſ. XIX. 18. Au tems de S. Jérôme on l'appelloit Sula & Sulem. C'eſt aujourd'hui un village nommé Torondeles, ou Gabraleris. *P. Labin*.

SUNAMITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Sunam. *Sunamites*, *Sunamitis*. Comme on diſoit Sunam & Salam, on trouve auſſi *Sunamite* & *Sulamite*. Cant. VI. 12. La *Sulamite* dans le Cantique eſt la figure des âmes ſaintes, qui ſont les épouſes de Jéſus-Chriſt.

SUNAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Sunanum*. C'eſt la troiſiéme de la province de Queicheu, & elle n'a qu'une aûtre ville ſous ſa Juriſdiction. Maty.

SUND, ORESUND, SOND. ſ. m. Nom propre d'un fameux dètroit qui joint la mèr d'Allemagne avec la Baltique. *Sunda*, *Sundicum fretum*. Il eſt entre l'iſle de Sélande, & la côte de Schonen. Il a environ ſeize lieuës de long, & cinq de large, mais il ſe retrécit ſi fort vis-à-vis de la forteresſe de Cronenbourg, qu'il n'a pas plus d'une lieuë de large, encore les gros vaiſſeaux n'y peuvent paſſer que ſous le canon de la forteresſe; ce qui a donné lieu aux Danois d'y établir un péage, qui eſt un des bons revenus du Roi de Danemarc, & de défendre aux Pilotes de paſſer par le grand & le petit Belt, qui ſont deux aûtres paſſages, pour entrer dans la mèr Baltique, mais moins commodes que le *Sund*. Au reſte les marchandiſes de la Suéde ſont éxemptes de ce péage par la paix de l'an 1658. par laquelle les Dannois cédèrent la Sud-Gothie aux Suédois. Maty.

Sund, dètroit. Voyez Sonde.

SUNDERBOURG. le dètroit de Sundèrbourg. *Fretum Sunderburgicum*. Dètroit de la mèr Baltique. Il eſt entre l'iſle d'Alſen, & les côtes de la Jutie, & il prend ſon nom de la ville de *Sundèrbourg*. Maty.

Sunderbourg. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une belle citadelle. *Sunderburgum*. Elle eſt capitale du Duché de *Sundèrbourg*, & ſituée dans l'iſle d'Aſen, ſur le dètroit de *Sundèrbourg*, à cinq lieuës de la ville de Flenſbourg, vèrs le levant. Maty.

SUNDOSTREN. ſ. m. Ancien nom de vent, Sud-Eſt. *Euroauſter*, dit Borel.

SUNDREN. ſ. m. Ancien nom de vent. Sud, vent de midi. *Auſter*. Voyez Borel.

SUNDWESTREN. Ancien nom de vent. Sud-Oueſt. *Euroafricus*, dans Borel, ou plûtôt *Libs*, *Libonotus*.

SUNNEBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg. *Sunnebérga*. Elle eſt ſituée dans le Duché de Stèrnbèrg, entre des montagnes fort hautes, près du confluent de la Warte & de l'Odèr, environ à trois lieuës de Cuſtrin, vèrs l'orient. *Sunnebèrg* eſt un Bailliage des Chevaliérs de Malte, duquel dépendent pluſieurs Commanderies, ſituées dans la Marche de Brandebourg, la Poméranie, la Luſace, & les Duchez de Saxe & de Meckelbourg. L'Électeur de Brandebourg élit le Baillif de *Sunnebèrg*; mais l'ordre de Malte, pour conſèrver le ſouvenir de ſon droit, nomme auſſi un de ſes Chévaliérs Baillif titulaire de *Sunnebèrg*. Maty.

SUNTGAW, SUNTGOW. ſ. m. Autrement le Comté de Fèrrète. *Suntgovia*, *Sunigovia*, *Comitatus Ferretanus*. *Sugintenſis*, *ſuentenſis*, ou *Suentiſius pagus*. Contrée d'Allemagne, cédée à la France par le Traité de Weſtphalie, & annéxée à l'Alſace. Elle eſt bornée au nord par la haute Alſace; au couchant par la Franche-Comté, au midi par la Suiſſe; & au levant par le Rhin, qui la ſépare du Briſgaw. Ce païs eſt diviſé en cinq Bailliages, qui prennent leurs noms de ces cinq lieux, Fèrrète, Béford, Dann, Altkirck, & Landſèr. Le fort d'Huningue eſt auſſi ſitué dans ce païs, avec la ville de Mulhauſen, qui eſt Impériale & libre. Au reſte le *Suntgaw* comprenoit autrefois le Canton & l'Évêché de Bâle. Maty. Valois. *Not. Gall.* p. 538.

SUO.

SUOLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Livadie, en Gréce. *Suola*. Elle eſt ſur le Golfe de Lépante, au piéd du mont Parnaſſe, & à ſix lieuës des ruines de Delphes, vèrs le midi. Cette ville eſt l'ancienne *Anticyra* ou *Anticyrrha*, ville de la Phocide, différente d'une aûtre Anticyre, qui étoit dans le païs des

Locres Epicnémidiens, à l'embouchure de l'Agrioméla, dans le golfe de Zeiton, près de la petite iſle d'Anticyre, célébre par le bon Ellébôre qu'elle produiſoit. MATY.

SUONIGRA. Voyez JUONIGRAD.

SUOVÉTAURILIES. Voyez SOLITAURILIES.

SUOUR. Vieux ſ. f. Sueur. BOREL. *Sudor*.

SUP.

SUPAN. Voyez ZUPAN.

SUPARA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Royaume de même nom. *Supara*. Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Célébes, en Aſie. MATY.

SUPER. v. act. Humer. Ce mot ne ſe dit qu'en Normandie, Anjou & quelques aûtres Provinces. *Sorbere*.

SUPER. v. n. On dit en tèrmes de Marine, qu'une voye d'eau a *ſupé*, quand il eſt entré de l'hèrbe, ou quelque aûtre chôſe qui en bouche l'ouvèrture. *Obturare*.

SUPÉRABLE. adj. m. & f. Vieux mot. Éxcellent, Supèrlatif. dans Borel. *Excellens*.

SUPÈRABONDANT. *Superabundans, excedens*. Voyez SURABONDANT.

SUPÉRATION. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. *Superatio*. On appelle *ſupération de deux Planétes*, la différence qui eſt entre le mouvement de la Planéte la plus vîte, & le mouvement de la plus tardive.

SUPÈRBE. adj. m. & f. Vain, fièr, orgueilleux; qui a de la préſomption, & une trop bonne opinion de lui-même. *Superbus*. Séjan étoit flatteur ou *ſupèrbe* ſelon ſes intérêts. TILL. Je ne me laiſſe point éblouir par ces déhors *ſupèrbes*. TOUR. Dieu ſe plaît à abaiſſer & à humilier les éſprits *ſupèrbes*. LA PLAN. Les airs *ſupèrbes*, ni une commiſération affectée, ne conviennent point à un vainqueur généreux. S.ÉVR. Un Stoïcien par un jugement *ſupèrbe*, s'élevoit dans ſon cœur au deſſus du reſte des hommes. DISC. D'ÉLOQ. Il ſe dit par Analogie de quelques animaux. Il étoit monté ſur un *ſupèrbe* courſiér. Le paon eſt *ſupèrbe*, quand il ſe mire dans ſa queuë & humble quand il regarde ſes piéds. On dit poëtiquement un mont *ſupèrbe*, qui s'éleve au deſſus des aûtres.

Ce mot vient de *ſuperbus*, & celui-ci de *ſuper*. NICOD.

Il s'employe auſſi quelquefois ſubſtantivement. Le *ſupèrbe* ne chèrche point à faire de bonnes actions, il n'en veut faire que d'éclatantes. FLÉCH.

SUPÈRBE, ſe dit auſſi de ce qui marque la magnificence, la ſomptuoſité. *Magnificus, ſumptuoſus, ſplendidus, perilluſtris*. Les Cirques, les Arcs de Triomphe de Rome étoient des bâtimens *ſupèrbes*. Élever aux grands Dieux de *ſupèrbes* autèls. COUSIN. Cet Ambaſſadeur a fait une entrée *ſupèrbe*, avec un train *ſupèrbe*, des habits *ſupèrbes* & magnifiques.

SUPÈRBE, en Anatomie ſe dit d'un muſcle de l'œil, *Superbus oculi muſculus*. Les yeux font tous leurs mouvemens par le moyen de ſix muſcles, quatre droits & deux obliques. Le prémiér des droits eſt appellé le releveur, ou le *ſupèrbe*; il leve l'œil en haut, & fait regarder le ciel. DIONIS.

SUPÈRBE DE FRANCE. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt un œillet violet & blanc, ſa fleur n'eſt pas bien large; mais ſon panache eſt réguliér: ſa plante eſt ſujètte à prendre le blanc. Il faut lui laiſſer 4 ou 5 boutons. MORIN.

SUPÈRBE VÈRDIÉR, Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet dont la fleur en eſt fort groſſe, c'eſt un violet ſur un fin blanc, à panaches détachées, ſes marcottes ſont fortes, il ne caſſe point en lui laiſſant cinq boutons. MORIN.

SUPÈRBE. ſ. f. Orgueil, vaine gloire, préſomption, arrogance. *Superbia, arrogantia, præſumptio*. Le Chriſtianiſme eſt ennemi de l'éſprit de *ſubèrbe*. On ne doit s'en ſèrvir que dans cette phrâſe de l'Écriture, qui ſemble naturaliſée en François. PATRU. Il n'a guère d'uſage que dans les matières de dévotion. C'eſt la *ſupèrbe* qui a pèrdu les mauvais Anges.

> *Bouffi de graiſſe & de* ſupèrbe.
> *Faux ami, lâche médiſant*. SENECÉ.

SUPÈRBEMENT. adv. D'une manière ſubèrbe ou magnifique. *Superbè, magnificè, ſuptuosè*. Il eſt vêtu *ſupèrbement*. Cela eſt bâti *ſupèrbment*.

SUPÈRCÉDER. Vieux v. n. Il faut écrire *ſupèrſéder*. *Supèrcéder* de parler, c'eſt à-dire, ceſſer de parler. *Nef des Dames*. BOREL. *Superſedere, deſinere, ceſſare*. Voyez SUPÈRCÉDER.

SUPÈRCHERIE. ſ. f. Mauvaiſe foi; tromperie, dol, fraude, &c. *Fraus, dolus, fallacia, captio fraudulenta*. Ces brâves ſe ſont battus ſans *ſupèrcherie*; faire un ſèrment plein de *ſupècherie*. LA FONT. Ce chicaneur a gagné ſon procès par *ſupèrcherie*, par une ſurpriſe, une fauſſeté. Ce Marchand eſt franc & loyal, il n'y a jamais de mauvaiſe foi, & de *ſupèrcherie* en ſon fait. La ſeconde *ſupèrcherie* (des Arriens au Concile de Rimini) demande plus d'attention; ce n'eſt prêſque qu'une ſubtilité de Dialectique, ou de Grammaire qui échape à l'éſprit. PÉLIS.

Ménage croit que ce mot s'eſt fait par contraction de *ſupèrtricherie*. Paſquiér dit que c'eſt proprement un mauvais tour fait à l'imprévû.

SUPÈRÉROGATION. Voyez SURÉROGATION.

SUPÈRFÉTATION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Surconception, ou nouvelle génération; qui arrive lorſque la mère conçoit en divèrs tems, & porte divèrs fétus d'inégale groſſeur, & qui naiſſent les uns après les aûtres. *Superfetatio*. La *ſupèrfétation* arrive ſouvent aux truyes & aux liévres. Il y a des éxemples de la *ſupèrfétation* des femmes dans Hippocrate, Ariſtote, Pline, du Laurens, &c. Bartholin parle d'une éſpéce de *ſupèrfétation*, en rapportant l'hiſtoire d'une petite fille de Dannemarc qui nâquit groſſe d'un enfant il y a environ trente ans. Mentzélius Médecin Allemand dit qu'en 1672. en Thuringe la femme d'un Meûniér accoucha d'une fille groſſe, qui accoucha au bout de huit jours d'une aûtre fille qui fut baptiſée, & mourut un jour après ſa mère. Bartholin rapporte qu'en Éſpagne une jument fit une mule pleine d'un aûtre mule. Torquemade Auteur Éſpagnol fait auſſi mention d'une ſemblable mule. Les Naturaliſtes tiennent que les râts fémelles naiſſent ſouvent avec des petits dans le corps. Dans le cabinet du Roi de Dannemarc on montre un œuf au milieu duquel il y en a un aûtre tout formé. Dans les plantes il y a une éſpéce de citron qui naît enfèrmé dans les aûtres.

SUPÈRFICIE. ſ. f. Surface, éxtérieur, dehors; étenduë en longueur & en largeur, ſans profondeur. *Superficies, extima facies*. La *ſupèrficie* de la tèrre, la *ſupèrficie* des eaux. La *ſupèrficie* des corps. *Supèrficie* plane, courbe, convèxe, concâve. On appelle *ſupèrficie* plane, celle qui n'a aucune inégalité, comme creux ou boſſe dans ſon étenduë: *ſupèrficie* convèxe l'éxtérieur d'un corps orbiculaire, & *ſupèrficie* concâve, l'intérieur. *Supèrficie* curviligne, celle qui eſt renfèrmée par des lignes courbes, comme la Rectiligne, par des droites. DAVILER. Voyez SURFACE.

SUPÈRFICIE, ce mot s'employe auſſi au figuré pour ſignifier, Teinture légère, connoiſſance légère de quelque art, de quelque ſcience ou de quelque aûtre chôſe. *Levis tinctura, cognitio ſuperficiaria*. Cet homme n'aprofondit rien, il s'arrête à la *ſupèrficie*, il s'amuſe à la *ſupèrficie*. Pour paſſer doucement la vie il ne faut s'arrêter qu'à la *ſuperficie* des chôſes. S. ÉVR. Les vrais agrémens ne viennent pas d'une ſimple *ſupèrficie*; mais d'un grand fond d'éſprit, qui ſe répand ſur tout ce qu'on dit. LE CH. DE M. Nul de mes prétendus Amans ne connoît pas même la *ſupèrficie* de mon cœur. M. SCUD.

SUPÈRFICIEL, ELLE. adj. m. & f. Qui appartient à la ſupèrficie. *Superficialis*. Les parties *ſupèrficielles* d'un corps.

SUPÈRFICIEL, s'employe auſſi figurément, & ſignifie, Qui n'eſt pas profond; qui ne s'arrête qu'à l'éxtérieur, & à l'apparence des chôſes. *Tenuis, levis, exilis, apparens*. Cet Auteur eſt bien *ſupèrficiel*, il n'aprofondit point les chôſes. Il faut avoir une connoiſſance *ſupèrficielle* de toutes les ſciences, & apprendre à fond celle dont on fait profeſſion. Les Courtiſans ſont réduits à marquer une joye *ſupèrficielle*, ou une triſteſſe apparente, ſelon leurs intérêts. NIC. Les Sçavans négligent d'ordinaire de polir l'éxtérieur, comme une occupation trop *ſupèrficielle*. BELL. L'agrément *ſupèrficiel* de ceux qui parlent vivement, & poliment, entraîne nôtre approbation ſans la mériter. VAL. Il y a des contrariétez apparentes dans les véritez Chrétiennes, quand on ne les regarde que d'une vûë *ſupèrficielle*. NIC. On s'imagine mériter le ſalut par quelques éxercices apparens d'une piété *ſupèrficielle*. FLÉCH. Les éſprit impatiens, & *ſupèrficiels* n'approfondiſſent rien. LE CL. Prêſque tous les hommes ſont médiocres & *ſupèrficiels* pour le mal, comme pour le bien. FÉNELON.

SUPÈRFICIELLEMENT. adv. D'une manière légère, & ſupèrficielle. *Leviter, exiliter, tenuiter*. Vous faites labourer trop *ſupèrficiellement*, la charruë n'enfonce pas aſſez avant.

SUPÈRFICIELLEMENT, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Éxtérieurement; légèrement; ſans approfondir les chôſes. *Superficie tenus, per tranſennam, obiter*. On eſt trop diſſipé dans le monde pour cultiver l'amitié: on ſe donne à tous *ſupèrficiellement*, & on ne s'attache à pèrſonne. LE CH. DE M. On ne penſe que fort *ſupèrficiellement* à la mort. LA PL. Il vaut mieux ſçavoir *ſupèrficiellement* pluſieurs chôſes, que de n'en ſçavoir qu'une ſeule à fond. MÉNAG. L'homme ne connoît que *ſupèrficiellement* les objèts qui l'environnent. LE P. L. Nous n'avons parlé que fort *ſupèrficiellement* de vôtre affaire: nous en parlerons à fond une aûtre fois.

SUPÈRFIN. adj. m. Tèrme de Tireurs d'or, qui ſe dit du fil d'or, ou d'argent, qu'ils ont fait paſſer par les plus petits trous de leurs filières, & qui eſt plus fin que le cheveu le plus délié. *Tenuiſſimus, perexilis, maximè ſubtilis*.

SUPÈRFLU, UE. adj. & ſubſt. Éxcéſſif, inutile; ce qui eſt de trop

trop & au delà du beſoin. *Superfluus*, *redundans*, *inutilis*, *immodicus*, *ſupervacaneus*. Les Grands ne ſont riches que de chôſes *ſupèrfluës*. C'eſt nôtre vanité qui nous fait déſirer tant de meubles, de mèts, & de valèts *ſupèrflus*. Il n'y a rien d'inutile, & de *ſupèrflu* qui ne dévienne néceſſaire à force de s'y accoûtumer. Le Ch. de M. Nôtre *ſupèrflu* eſt le patrimoine des paûvres. M. Ésp. Un Écléſiaſtique eſt obligé de donner aux paûvres tout ſon *ſupèrflu*. Le ſcrupule du Saint alloit ſi loin, qu'il croyoit avoir du *ſupèrflu*, lorſqu'il ne lui manquoit rien du néceſſaire. Fléch. Cet homme eſt inéxorable, tout ce qu'on lui dit pour le fléchir eſt *ſupèrflu*; tout eſt inutile. Les paroles *ſupèrfluës* obſcurciſſent les néceſſaires. Vill. Si on ne ſçait ſe paſſer quelquefois des chôſes *ſupèrfluës*, elles deviennent néceſſaires. S. Évr. En retranchant le *ſupèrflu* d'une narration, il ne faut pas en ôter le néceſſaire. Mén. On n'eſt point trop long quand on ne dit rien de *ſupèrflu*; c'eſt à dire : lorſqu'en retranchant éxactement les paroles pèrduës, toutes celles qui compôſent la phrâſe ſont néceſſaires, pour mettre la penſée dans tout ſon jour. La langue Françoiſe ne ſouffre ni les ſynonymes inutiles, ni les épithètes *ſupèrfluës*. Gill. Le peuple eſt content du néceſſaire, & les Grands ſont inquièts & paûvres avec le *ſupèrflu*. La Bruy.

Après cinq ans d'amour, & d'eſpoir ſupèrflus.
Je pars, fidelle encor, quand je n'eſpère plus. Racin.

SUPÈRFLU, Se dit des intèrvalles de Muſique, Il y a une ſeconde, une tièrce, une quarte, une ſixte, une ſeptième & une octave *ſupèrfluë*. Elles ſont ainſi nommées parce qu'elles ônt un ſemiton de trop, ou de plus que les aûtres tons. Les intèrvalles *ſupèrflus* ſont défendus, tant en montant, qu'en déſcendant par ſauts, ou par degrez disjoints dans la mélodie, ou dans la ſuite d'un chant. Boissard.

SUPÈRFLUITÉ. ſ. f. Ce qui eſt de trop, qui eſt inutile, & dont on ſe pourroit aiſément paſſer. *Superfluum*, *ſupervacaneum*, *redundantia*, *ſuperfluitas*. Le Sage eſt ennemi de la *ſupèrfluité*. Pourquoi conſumer ſon bien en *ſupèrfluitez* vaines, & vitieûſes? M. Ésp. Les mondains ne font parade que de *ſupèrfluitez*. Un Orateur doit éviter la *ſupèrfluité* des paroles. Le luxe eſt une *ſupèrfluité* vicieûſe. Ab. Rég. La langue Françoiſe eſt ennemie des *ſupèrfluitez* & des prolixitez ennuyeûſes. S. Évr.

En tèrmes de Philoſophie hèrmétique on appelle *ſupèrfluitez* de la pièrre. Lorſqu'elle eſt encore en ſon prémiér état, les *ſupèrfluitez* en doivent être ſéparées, & il faut lui ajoûter ce qui lui manque : c'eſt à dire la coction; car la pièrre n'a beſoin que de cela, puis qu'elle contient en ſoi tout le reſte, & qu'elle à la vèrtu & la pèrfection de toutes chôſes. Dict. Hèrm.

SUPÉRIEUR, eure. adj. & ſ. Qui eſt élevé au deſſus des aûtres, qui a droit de leur commander. *Superior*, *ſublimior*, *præſes*. Le choix des *ſupérieurs* tient lieu de libèrté à bien des gens. St. Évr. C'eſt l'ordre de la Société que les inférieurs ſoient ſoumis, & obéiſſent à leurs *ſupérieurs*. On appelle maintenant à la Cour, les Parlemens, & aûtres Juriſdictions ſouveraines, les Cours *ſupérieures*. Cet apel eſt dévolu pardevant le Juge *ſupérieur*.

Supérieur, ſe dit auſſi de celui qui a autorité dans une Communauté. *Præpoſitus*, *præfectus*, *ſuperior*, *præſes*. Un Abbé eſt appellé le *Supérieur* d'une Abbaye; le Prieur dans un Convent; une *Supérieure* dans les Maiſons de filles. Il faut obtenir congé du *Supérieur* pour ſortir. On prétend que les Rois ne peuvent nommer que les *Supérieurs* pèrpétuels, & non pas ceux qui ſont amovibles, & révocables à volonté. La ſupériorité pèrpétuelle forme un titre. Mais un *Supérieur* peut être continué par ceux qui l'ont prépôſé, ſans que pour cela la ſupériorité ſoit cenſée pèrpétuelle; cette continuité ne doit point de titre fixe, & cèrtain. Voyez Plaid. de Patru contre les Urbaniſtes.

Supérieur, ſe dit auſſi de l'élévation locale. *Altior*, *ſuperior*, *præſtantior*, *excelſior*. Les corps *ſupérieurs* influent ſur les corps inférieurs. Saturne, Jupitèr & Mars s'appellent les Planétes *ſupérieures*, parcequ'elles ſont au deſſus du ſoleil, & que le cèrcle qu'elles décrivent enfèrme celui du ſoleil.

Supérieur, ſignifie auſſi, Élevé; qui a un degré, une prérogative, ou quelque aûtre avantage au-deſſus des aûtres; ſoit à l'égard du rang, de l'éſprit, de la puiſſance. *Præcellentior*, *ſublimior*, *præſtantior*, *excellentior*. La fortune vous a élevé à un dégré ſi *ſupérieur* à moi, que j'ai peur que l'amitié ne nous égale plus. Bell. Dans la Tragédie, Corneille ne ſouffre point d'égal, & Racine ne veut point de *ſupérieur*. S. Évr. Ne vous prévalez point avec orgueil de l'avantage d'avoir un éſprit ſi *ſupérieur* aux aûtres : ils vous craindront. La Bruy. Darius étoit ſi *ſupérieur* en troupes, qu'il ſembloit marcher à une victoire aſſurée. Vaug.

On appelle dans l'âme de l'homme, la partie *ſupérieure*, l'âme raiſonnable, qui réſide dans le cèrveau, par oppoſition à l'inférieure, qui eſt l'appétit ſenſitif, qui réſide dans les parties baſſes & dans le corps. *Pars ſuperior animæ*, *ratio*, *mens*. Platon parle des combats qui ſe paſſent entre la partie *ſupérieure*, & la partie inférieure de l'âme; c'eſt à dire, entre l'âme raiſonnable, & le corps, ou les ſens, *Pars inferior*, *ſenſus*, *corpus*.

En tèrmes d'Imprimerie on appelle caractères *ſupérieurs*, de petites lèttres qui ſe mettent au-deſſus de la ligne courante; ce qui ſèrt d'ordinaire aux abbréviations : comme lorſqu'on marque *primo* avec un *p* & un point, & un petit *o* au-deſſus : ainſi *p°*. *Caracteres ſuperiores*, *ſuperpoſiti*.

Le lac Supérieur, ou le Lac de Tracy. *Lacus ſuperior*, ou *Tracius*. C'eſt un des plus grands lacs de la Nouvelle France, en l'Amérique Méridionale. Le P. Hennepin Recolét aſſûre qu'il a cent cinquante lieuës du Couchant au Levant, & ſoixante du Nord au Sud, & qu'en pluſieurs endroits on ne peut pas en trouver le fonds. Ce lac ſe décharge dans celui des Hurons, ou de Karegnondi, par un Canal peu long, mais fort large. Maty.

SUPÉRIEUREMENT. adv. D'une manière ſupérieure; avec avantage. *Præſtantiùs*, *ſublimiùs*, *excellentiùs*. Ces deux Auteurs ont écrit ſur la même matière, mais l'un bien *ſupérieurement* à l'aûtre.

SUPÈRINTENDANT, Voyez Surintendant.

SUPÉRIORITÉ. ſ. f. Dignité, place, ou autorité du ſupérieur, qui lui donne pouvoir de commander. *Poteſtas*, *auctoritas*, *dignitas*, *præſtantia præpoſiti*, *auctoritas*. L'Égliſe Gallicane reconnoît la *ſupériorité* du Pape, & non pas ſon infaillibilité, comme toutes les aûtres Égliſes. Ces deux Religieux ont longtems diſputé la *ſupériorité*. Voyez Supérieur.

Supériorité, ſignifie encore, Prééminence, élévation, avantage. *Præeminentia*, *præſtantia*, *excellentia*. *auctoritas*. La répugnance la plus naturelle,, eſt de reconnoître en qui que ce ſoit une *ſupériorité* de raiſon. S. Évr. Les Princes ne veulent point auprès d'eux un génie trop éléyé. Cette *ſupériorité* bleſſe leur orgüeil. Am. Il y a des gens dominans à qui tout le monde céde par je ne ſçai quelle force de *ſupériorité* qui les fait régner par tout. Id. La plupart des amis s'érigent en pedagogues, & affectent une *ſupériorité* d'intelligence. S. Réal. Nous ſouffrons avec peine la *ſupériorité* d'un mérite qui nous éfface. Bell. Il faut donner la *ſupériorité* à la foi; mais du conſentement de la raiſon. Huet. On hait à ſe ſouvenir des obligations qui font trop ſentir la *ſupériorité* d'un bienfaiteur. S. Évr.

Supériste. ſ. m. Nom d'une ancienne dignité de l'Égliſe, & du Palais, autrefois à Rome *ſuperiſta*, *ſuperiſtes*. Luitprand L. VI. C. 6. fait mention d'un *Supériſte*, mais on ne ſçait qu'elle étoit cette dignité, ni d'où venoit ce nom.

SUPÈRLATIF, ive. adj. Tèrme de Grammaire. *Superlativus caſus vel gradus*. C'eſt une infléxion de noms adjéctifs, qui ſe fait pour augmenter leur ſignification, & pour marquer la qualité d'une chôſe au plus haut degré. Long, plus long, *très-long*. Bon, meilleur, *très-bon*. On dit auſſi *fort-long*, *fort-bon*, pour en marquer le degré *ſupèrlatif*. Il ſe marque auſſi ſouvent avec la particule *plus* précédée d'un *le* pour le maſculin, & d'un *la* pour le féminin. C'eſt *le plus* ſçavant de tous les hommes. C'eſt *la plus* aimable de toutes les femmes. On dit auſſi au *ſupèrlatif*, *Généraliſſime*, *éminentiſſime*, &c. Ces *ſupèrlatifs*, rariſſime, belliſſime, grandiſſime, habilliſſime, ne ſortent guères de la convèrſation; on les ſouffre tout au plus dans une lèttre, pourvû même qu'elle ne ſoit pas trop ſérieuſe. Les Italiens & les Éſpagnols ont en cela de grands avantages ſur la langue Françoiſe, qui n'a point ces tèrmes ſi propres à éxaggérer les chôſes. Il faut leur céder à cet égard. Les Hébreux ſont plus paûvres que nous de ce côté-là; car ils n'ont ni comparatifs, ni *ſupèrlatifs*. Bouh. Ils éxpriment ces dégrez néanmoins par les particules *joter*, & *meod*: ou par la prépoſition *min*, & quelquefois en doublant les môts, c'eſt ce que nous voyons ſouvent dans la Vulgate.

Supèrlatif. Ce mot s'employe auſſi ſubſtantivement. *Superlativum*. La langue Françoiſe a peu de véritables *ſupèrlatifs*. Il y a long tems qu'on ne fait plus que répéter les mêmes *ſupèrlatifs* pour le Roi. M. Scud. On dit en plaiſantant qu'une chôſe eſt bonne & mauvaiſe au degré *ſupèrlatif*; pour dire, qu'elle eſt éxtrémement bonne ou mauvaiſe. Ce Docteur eſt du genre *ſupèrlatif* en ſcience, & en érudition.

SUPÈRLATIVEMENT. adv. Dans le plus haut point, d'une manière ſupèrlative. *Supereminenter*, *in ſuperlativo gradu*, *excellenter*. Les Orateurs ne manquent jamais de louër *ſupèrlativement*, au delà de toute croyance.

SUPÈRNATUREL. Voyez Surnaturel.

SUPÈRNUMÉRAIRE. Ce qui eſt au delà du nombre. *Supra numerum*, *ſupernumerarius*. S'il ſe trouve des files *ſupèrnuméraires*, on en forme des rangs à la queuë de la diviſion. Martinet. *Surnumeraire* eſt plus en uſage. Voyez Surnuméraire.

SUPÈRPARTIENT, ente. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie, & d'Arithmétique, qui ſe dit pour expliquer la propor-

tion

tion de deux lignes, ou de deux nombres, dont le ſecond contient une ou pluſieurs fois le prémiér, & en outre quelques-unes de ſes parties aliquotes. *Superpartiens*. Comme, 5. & 17. ſont en proportion triple *ſuperpartiente* deux cinquièmes; car 17. contient trois fois 5. & 2. de ſes cinquièmes parties. 6. eſt à 25. en proportion quadruple *ſupèrpartiente* une ſixième; car 25. contient 4. fois 6. & encore une ſixième pardeſſus. On ſe ſèrt auſſi de ce tèrme en Muſique & Broſſard dit *Surpatiente*. Vòyez ce mot.

SUPÈRPURGATION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Purgation éxceſſive. *Superpurgatio*. Un homme prit de la poudre diacarthami qui le fit aller cent fois à la ſelle. Il fut guéri par ce reméde; une livre de boüillon de chapon, une once de ſucre roſat, cinq grains de laudanum, un jaûne d'œuf. La *ſupèrpurgation* fut d'abord arrêtée. Au lieu de laudanum on met quelquefois une drachme & demie de thériaque nouvelle. *P. Pachet Obſ.* 23. Burnet.

SUPÈRSÉDER. v. n. Tèrme du Palais. Surſeoir. *Superſedere, differre*. On alloit adjuger cette tèrre, mais on a interjetté un appel qui a obligé de *ſupèrſéder*. Les Lettres d'État font *ſupèrſédar* à toutes pourſuites. Borel écrit *Supèrcéder*, mais mal.

SUPÈRSTITIEUSEMENT. adv. D'une manière ſupèrſticeûſe & trop éxacte. *Superſtitioſe*. Les Juifs obſèrvent encore très *ſuperſtitieuſement* les cérémonies de leur Loi abrogée.

SUPÈRSTITIEUX, eûse. adj. Qui tient de la ſupèrſtition; qui a de la ſupèrſtition; dévot outré; éxceſſivement ſcrupuleux. *Superſtitioſus, imbutus, vel captus ſuperſtitione*. Les Égyptiens avoient un culte fort *ſupèrſtitieux* à l'égard de leurs fauſſes Divinitez. Un homme *ſupèrſtitieux* eſt dans une crainte pèrpétuelle. Les dévots mêlent d'ordinaire bien des foibleſſes, & des ſcrupules *ſupèrſtitieux* dans leur piété. Le P. Lamy. Loüis XI. chèrchoit à calmer ſa conſcience par des dévotions *ſupèrſtitieûſes*. Fléch. Il y a des mortifications ſupèrbes & *ſuperſtitieûſes* Ab. de V. L'aſtrologie Judiciaire, la Géomance, la Chiromance, les Taliſmans, ſont des ſciences, des obſèrvations fort *ſupèrſtitieûſes* & fort vaines, auſſi-bien que l'éxplication des ſonges.

Supèrstitieux. Ce mot eſt auſſi ſubſtantif. *Superſtitioſus*. Il y a des Conciles qui ont condamné les *ſupèrſtitieux* à jeûner un mois en priſon. Thièrs.

Supèrstitieux, ſe dit auſſi de celui qui péche par un éxcès d'éxactitude, en quelque chôſe que ce ſoit. *Superexcedens, nimis accuratus*. Il eſt ſi éxact ſur toutes chôſes qu'il en eſt *ſupèrſtitieux*.

SUPÈRSTITION. ſ. f. Dévotion éxceſſive, culte de Religion vain, mal dirigé; mal ordonné: fauſſe opinion de Dieu, mêlée de crainte. *Superſtitio, vanus numinis cultus*. Dac. L'admiration, & la *ſupèrſtition* ſont les filles de l'ignorance. Id. La *ſupèrſtition* Payenne portoit à adorer les faux Dieux, les idôles. Le peuple Chrétien ſe laiſſe aller à mille petites *ſupèrſtitions*, & cérémonies que les Prélats s'éfforcent de rétrancher. La *ſupèrſtition* a d'ordinaire plus de fèrveur que la dévotion raiſonnable. Bail. La *ſupèrſtition* ſe pare du nom de piété. Du Pin. Par l'adreſſe de ceux qui vivent de la *ſupèrſtition* des aûtres, l'on ne voyoit par tout que nouvelles cérémonies. Bay. Anaxagoras délivra Péricles des vaines craintes de la *ſupèrſtition*, en lui apprenant les caûſes naturelles de l'apparition des phénoménes. Id. On y voyoit régner un éſprit de *ſupèrſtition* capable d'infecter le genre humain de mille èrreurs. S. Évr. Les femmes ſont plus portées à la *ſupèrſtition* qu'à l'impiété. Bay. Les Prêtres tîroient un grand tribu de la *ſupèrſtition* des peuples. Le Cl. C'étoit une ridicule *ſupèrſtition* pour les Romains que d'obſèrver le vol des oiſeaux, les entrailles des victimes. C'eſt une *ſupèrſtition* commune, de craindre qu'un vèrre qui ſe caſſe, ou une ſalière qui ſe renvèrſe, ne ſolent des préſages de quelque malheur. Plutarque a voulu montrer que la *ſupèrſtition* étoit pire que l'athéïſme. M. Thièrs Curé de Champron a fait un Traitté des *ſupèrſtitions* populaires.

Supèrstition. Ce mot ſe dit auſſi de tout éxcès d'éxactitude, de ſoin, en quelque matière que ce ſoit. *Superſtitio, nimia accuratio*. Il a tant de ſoin de ſa ſanté, qu'il va juſqu'à la *ſupèrſtition*,

SUPH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Suph, Siph*. Dans les Septante, c'eſt la ville de Ramatha partie de Samuël. Car au 1. L. des Rois I. 1. Elle eſt appellée Ramathain, Sophim. La Tèrre de *Suph*. 1. des Rois IX. 5. c'eſt le tèrritoire de cette ville. *P. Lubin*.

SUPIN. ſ. m. Tèrme de la Grammaire Latine. C'eſt une partie de la conjugaiſon du vèrbe, qui ſèrt à en former pluſieurs aûtres tems. *Supinum*. Les *ſupins* ſont des noms vèrbaux ſubſtantifs. La principale partie de la Grammaire Latine regarde les prétérits, & les *ſupins*. Le *ſupin* n'a ni nombre, ni pèrſonnes, & a la ſignification active, & paſſive. Les *ſupins* en um ſont actifs, & marquent du mouvement: *Dare nuptum*: Les *ſupins* en u ſont paſſifs *horrendum auditu*. Son nom vient, *quod ad inſtar ſupinorum, & otioſorum hominum omnia habeat confuſa*, à ce que diſent Probus, & Voſſius; ou ſelon Priſcian, *quod naſcatur à participiis paſſivis, quæ ſupina appellata ſunt, quia in infimo loco ſita totam conjugationis molem ſuſcipiunt*: ce qui eſt un peu pédanteſque.

SUPINATEUR. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit des deux muſcles du rayon, qui font que la paûme de la main regarde en haut: l'un ſe nomme le *long*, & l'aûtre le *court*. *Supinator longus, brevis*. Ce mot vient du Latin *ſupinus*, qui eſt couché ſur le dôs. Le rayon a deux aûtres muſcles qu'on appelle *pronateurs*, qui font que la paûme de la main regarde en bas. *Pronatores*.

SUPINATION. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Action d'un muſcle ſupinateur; mouvement par lequel il fait tourner la paûme de la main, de ſorte qu'elle regarde le ciel. État ou ſituation de la main quand ſa paûme eſt tournée vèrs le ciel. *Supinatio, Supinatoris motus, ſitus manus ſupinæ*. Les deux muſcles que l'on appelle le long & le court, font tourner le rayon, deſorte que la paûme de la main regarde en haut; ce qui fait la *ſupination*. Dionis.

SUPINO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg des Samnites. *Supinum, Sepinum*. Il eſt maintenant dans le Comté de Moliſe, province du Royaume de Naples, à ſept lieuës de Bénevent, vèrs le nord. Maty.

SUpPLANTATEUR. ſ. m. Qui ſupplante. *Supplantator, fraudulentus*. Il n'a guère d'uſage qu'en parlant de Jacob, dont le nom eſt intèrprété par celui de *ſupplantateur*; parcequ'il *ſupplanta* ſon frère Éſaü.

SUpPLANTER. v. act. Ce mot dans le ſens propre ſignifie, Donner le croc en jambe à quelqu'un, & le tèrraſſer: mais il n'eſt guère en uſage qu'au figuré; pour dire, Agir contre quelqu'un, ſoit ſecrèttement, ou à force ouvèrte, pour tâcher de le détruire, & de ſe mèttre à ſa place; lui faire pèrdre ſa faveur, ſon crédit, ſon autorité, ſon établiſſement. *Supplantare, fraudulenter depellere, rejicere, arcere, circumvenire*. Ces deux Officiérs ont long tems plaidé l'un contre l'aûtre, & à la fin le plus fort a *ſupplanté* le plus foible. Ce galant a été plus adroit que ſon rival, il l'a *ſupplanté*, il a épouſé ſa Maîtreſſe. C'eſt trop de nous *ſupplanter*, & de nous *ſupplanter* avec nos propres habits. Mol. On dit qu'un mot en a *ſupplanté* un aûtre; pour dire, qu'il en fait pèrdre l'uſage: & cela ſe dit lorſque de deux mots qui ſignifioient la même chôſe, l'un vient à faire pèrdre l'uſage de l'aûtre.

Supplanté, ée. part. paſſ. & adj. *Supplantatus, depulſus, defraudatus*.

SUpPLÉER. v. act. & neut. Rendre une chôſe complètte; ajoûter ce qui manque: remplir un vuide. *Supplere, complere, adimplere, explere*. S'il y a de la târe dans ce ſac, je le *ſuppléerai* de ma bourſe. S'il y a des fautes dans cet écrit, il y faut un peu *ſuppléer*, aider à la lèttre. Son père *ſupplée* à tous ſes beſoins. Quand cet Officiér eſt abſent, ſon fils *ſupplée* à ſon défaut, il fait le ſèrvice pour lui. Un Commentateur *ſuplée* les mots, le ſens que l'Auteur a ſouſentendu. On a *ſupplée*, on a rempli les lacunes d'un tel Auteur. Toutes les écritures d'Avocats finiſſent ainſi. Par ces moyens & aûtres que la cour ſçaura mieux *ſuppléer* par ſa prudence.

Suppléé, ée. part. paſſ. & adj. *Suppletus, expletus*.

SUpPLÉMENT. ſ. m. Soute de payement, égalemen de partage. *Supplementum*. Vous n'avez pas échangé ces tèrres but-à-but, vous avez donné ſous main quelque *ſupplément*. Cette fille n'a pas eu une ſi groſſe dot que ſa ſœur, mais le père veut fournir un *ſupplément* pour les égaler.

Supplément, ſe dit auſſi d'une taxe qu'on fait ſur les offices ou domaines lorſqu'on prétend qu'ils n'ont pas été vendus leur juſte valeur. *Supplementum*. On fait payer tant à un tel Officiér, comme un *ſupplément* de finance.

Supplément, ſe dit auſſi en matière de Littérature. *Supplementum*. Freinshemius a fait des *ſupplémens* pour rétablir les livres de pluſieurs Auteurs dont une partie avoit été pèrduë. Cardan intitule un de ſes Traittez, *De ſupplemento Almanach*.

SUpPLIANT, ante. adj. Qui ſupplie, qui a preſenté une requête. *Suplex, ſupplicans*. Tous ceux qui font des demandes en Juſtice, y paroiſſent en qualité, en poſture de *ſupplians*. On a jugé en faveur du *ſuppliant*, c'eſt-à dire, on a entériné ſa requête.

SUpPLICATION. ſ. f. Prière inſtante, & ſoumiſe. *Supplicatio, obſecratio, deprecatio*. Il a obtenu grâce à force de prières, & de *ſupplications*. Le Roy dit dans ſes Lèttres, Nous avons reçu l'humble *ſupplication* d'un tel. Il a fait une dévote *ſupplication* à la Vièrge, & il a été éxaucé. Les *ſupplications*, & les ſacrifices ſont le recours des guèrriérs timides, qui chèrchent à déguiſer leurs craintes, & leurs frayeurs ſous le titre de piété. Le P. le B.

SUpPLICE. ſ. m. Peine corporelle; douleur, ſouffrance. *Supplicium, tormentum, pœna, cruciatus*. Les Tyrans ont fait endurer aux Martyrs les plus cruèls *ſupplices*. Dieu prépare des *ſupplices* aux vicieux, & des récompenſes aux vèrtueux. Fléch. Pourquoy contraindre les hommes à l'hypocriſie, & à la diſſimulation par la tèrreur des *ſupplices*? Saurin. Les gênes & les tortures ſont des éſpèces de *ſupplices* plus cruèls que la mort. Il ſe dit auſſi

auſſi de la mort que l'on ſouffre par ordre de Juſtice, & du lieu où l'on ſouffre cette mort. Ce Docteur a aſſiſté un tel criminel, quand on l'a mené au *ſupplice*. Traîner quelqu'un au *ſupplice*. Ablanc.

Supplice, ſe dit auſſi de toutes ſortes de cruautez & inhumanitez, qu'on fait ſouffrir juſtement à quelqu'un. *Tèrmentum, cruciatus, cruciamentum.* Seroit-il poſſible que nous vouluſſions aller montrer à la Gréce l'horreur de nos *ſupplices*? Vaug.

On appelle *ſupplices* étèrnèls, les peines des damnez.

Supplice, ſe dit hypèrbolyquement de toute aûtre peine, chagrin, ou douleur qu'on ſouffre dans la vie. *Pœna, moleſtia, ærumna, dolor.* La goutte eſt le *ſupplice* des débauchez. Le plus grand *ſupplice* des méchans c'eſt le remords de leur conſcience. Les Amans ſe plaignent qu'ils endurent de rigoureux *ſupplices*; c'eſt-à-dire, l'indifference de leur Maîtreſſe. Vous ne ſçauriez croire quel *ſupplice* c'eſt pour moi que de tromper une pèrſonne qui n'y apporte point de réſiſtance. Le Ch. d'H. La longue vie eſt le *ſupplice* des femmes qui ont mis tout leur bonheur à traîner après elles une foule de captifs. Voit.

Eſt-il ſupplice *égal*
A celui de ſe voir préférer ſon rival. S. Évr.

Supplice, ſe dit de même de la fatigue, de l'ennui que donnent le gens incommodes, & importuns. *Pœna, moleſtia, labor, tædium, ægrimonia.* C'eſt un *ſupplice* inſupportable pour moi que d'écoûter ces parleurs étèrnels. Molière demande des ſouliérs où ſes piéds ne ſoient point au *ſupplice*.

SUpPLICIER. v. act. Faire ſouffrir le ſupplice de la mort à un criminèl qui a été condamné. *Supplicio afficere, plectere, mulctare.* On va *ſupplicier* aujourd'hui trois empoiſoneurs.

Supplicié, ée. part. paſſ. & adj. *Mulctatus, plexus, affectus.*

SUpPLIER. v. act. Prier avec grande inſtance, ſoumiſſion. *Supplicare, maximopere poſtulare.* Il ne ſe dit guères que des inférieurs à des ſupérieurs, ſi ce n'eſt en tèrme de compliment, quand on dit, Je vous *ſupplie* de faire tenir ma lèttre, de me croire vôtre ſèrviteur, de faire mes baiſemens, &c. Les paûvres *ſupplient* à jointes mains qu'on leur donne l'aumône. Quand on préſente des placêrs, ou des requêtes au Roi, où à des Juges elles portent. *Supplie* humblement un tèl, diſant.

Il ne faut jamais dire *ſupplier* Dieu, comme on dit *ſupplier* le Roi. Vaug. *Supplier* ſe peut dire à l'égard de Dieu, en cèrtaines phrâſes. On dit, Je vous *ſupplie*, mon Dieu, de me faire la grâce d'accomplir vôtre ſainte volonté. Bouh. Nous vous *ſupplions*, ô mon Dieu! par les mérites infinis de nôtre Seigneur Jésus-Christ. L'Acad.

Supplié, ée. part. paſſ. & adj. *Supplicatus.*

SUpPLIQUE. ſ. f. Tèrme de Chancellerie Romaine. Prémière partie d'une proviſion, ou ſignature de Cour de Rome; c'eſt la requête, ou le mémoire qu'on donne au Pape pour une grâce qu'on lui demande; c'eſt à dire, le nom du Bénéfice, l'expreſſion de ſes véritables qualitez, le genre de la vacance, & le diocêſe où il eſt ſitué. *Poſtulatio, ſupplex petitio, deprecatio.* Elle doit contenir les qualitez de l'Impètrant, les Bénéfices qu'il poſſéde, les diſpenſes dont il a beſoin, & elle doit auſſi éxprimer la claûſe générale, *aut quovis modo*, ſi l'on veut l'obtènir avec cette ampliation. Au bas de la *ſupplique* eſt le *fiat*, ou le *conceſſum*, qui eſt la ſeconde partie, ou la conceſſion de la grâce, & la troiſiême eſt l'abſolution des cenſures. Si l'on n'éxplique point dans la *ſupplique* tous les obſtacles qui peuvent l'empêcher d'obtenir la grâce, elle eſt nulle, obréptice, ou ſubréptice. Voyez Signature. On appelle auſſi *ſuppliques* les requêtes qu'on donne à des Supérieurs Eccléſiaſtiques, & dans les Univèrſitez. La prière que fait un Bachelier à châque Docteur pour être reçû dans une des maiſons da la Faculté, s'appele *ſupplique*.

SUpPLOYER, vieux v. a. ſupplier, comme de ſouſplier les genoux, pour obtenir ce qu'on demande. *Songe du Verger.* Borel. *ſupplicare, orare, flagitare.*

SUpPORT. ſ. m. Ce qui ſoutient quelque chôſe, ſur quoy elle pôſe. *Columen, fulcrum. Fulcimen, adminiculum.* Si vous ôtez cette colonne, cet arcboutant, la voute tombera, car elle n'aura plus de *ſupport*. Cette piéce de bois eſt le *ſupport* qui tient toute cette charpente aſſemblée. Le *ſupport* d'un tour eſt une piéce de bois, ou de fèr, qui ſèrt à ſoutenir le ciſeau, ou l'outil qui façonne l'ouvrage.

Support, ſe dit figurément en Morale, de ce qui donne de l'appui, du ſecours, de la protection. *Columen, favor, gratia, auxilium, ſubſidium. ſuffragatio.* Cette femme a pèrdu ſon mari, c'étoit tout ſon *ſupport*. Cet homme fera fortune à la Cour, il y a un grand *ſupport*, il a la faveur des Miniſtres. Au jour du Jugement on ne trouvera point d'aûtre *ſupport* que ſon innocence.

Support. Quelques-uns diſent *ſuppoſt*, mais régulièrement il faut dire *ſupport*, & ne ſe dit guère qu'au pluriel. Ce ſont en tèrmes de Blâſon, les figures peintes à côté de l'Écu, qui ſemblent le ſupporter. *Scuti telamon. vel atlas, ſcutarius telamon.* Les *ſupports* de l'Écu de France ſont des Anges. Il y en a qui ont des Sauvages pour *ſupports*. Les Princes de Monaco ont des Moines Auguſtins pour *ſupports*, les Urſins des ours, par équivoque à leurs noms. Les Rois d'Anglètèrre ont d'un côté un léopard; de l'aûtre une licorne. D'aûtres y ont mis des lions, des aigles, des griffons, &c. Quelques-uns mettent de la différence entre *tenant*, & *ſuport*. Quand l'Écu eſt porté par un ſeul animal, on le nomme alors *tenant*. Quand il eſt porté par deux, on les nomme *ſupports*. D'aûtres diſent qu'on ne doit appeller *ſupports* que les figures des animaux; & que quand ce ſont des Anges, ou des figures humaines, on les doit appeller *tenans*; car c'eſt le propre des hommes de tenir. Le Père Meneſtrier ſemble confondre *ſupports* & *tènans*, quand il dit, nous trouvons d'ancien uſage trois ſortes de *tenans*, ou de *ſupports* des Armoiries. On tient que Charlemagne eſt le prémiér qui a fait ſupporter ſon Écu par deux Anges, n'y en ayant qu'un auparavant. D'aûtres diſent que ce fut Philippes VI. qui le prémiér fit les *ſupports* des Armoiries de France de deux Anges, ayant fait ſa déviſe d'un Ange qui renvèrſoit un dragon, à caûſe que les Anglois avoient un dragon pour deviſe. Les Duc de Bourgogne ont auſſi fait ſupporter le leur par deux Anges. Le Roi Charles VI. a pris deux cèrfs pour *ſupports*.

SUpPORTABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut ſouffrir. *Tolerabilis, tolerandus, ferendus, patibilis.* Ce froid eſt *ſupportable*, il n'eſt pas éxceſſif: les Anciens ne croyoient pas que les chaleurs de la Zône Torride fuſſent *ſupportâbles*, qu'on y pût vivre. Il faut modérer les tailles afin qu'elles ſoient *ſupportâbles*; cette pointe n'eſt pas *ſupportâble*. Cette éxpreſſion n'eſt pas *ſupportâble*.

SUpPORTABLEMENT. adv. D'une manière ſupportâble. *Toleranter, tolerabiliter.* Voilà un méchant Auteur, il n'écrit pas *ſuportablement*.

SUpPORTANT. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de la faſce, lorſqu'elle ſemble ſoûtenir ou ſupporter quelque animal qui eſt peint au chèf de l'Écu, quoyqu'il ne porte que ſur le champ: ce qui met de la différence avec la *chargée*, qui ſe dit lorſqu'il y a des piéces qui poſent éffectivement ſur elle. *Atlas, telamon ſcutarius, fulcimen.* On le dit auſſi des jumelles, d'une bande, d'un croiſſant, &c.

SUpPORTER. v. act. Soûtenir, porter un fardeau. *Ferre, fulcire, perſerre.* Deux rangs de colonnes *ſupportent* la voute de ce veſtibule. Les arcsboutans ſèrvent à *ſupporter*, à appuyer les voutes. Ce ſont les jambes de force qui *ſupportent*, qui entrétiennent toute une charpente.

Supporter, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Souffrir, endurer. *Ferre, pati tolerare, perferre, ſuſtinere.* Une des qualitez la plus néceſſaire dans la ſociété, c'eſt de *ſupporter* patiemment ce qui ne plaît pas, & de renfèrmer en ſoi-même le jugement que l'on en porte. Bell. Mille gens ont la manie d'aimer mieux ſe faire *ſupporter* des Grands, que de vivre familièrement avec leurs égaux. La Bruy. La connoiſſance de nous-mêmes nous aprend à *ſupporter* les aûtres, comme nous voulons être *ſupportez* d'eux. Nic. La charité endure tout, *ſupporte* tout. Fléch. C'eſt l'effet d'une ſageſſe fort râre de *ſupporter* les fautes des aûtres. Cousin. La conſtance eſt la vèrtu qui fait *ſupporter* la douleur, les afflictions ſans murmure. Les Martyrs ont *ſupporté* toutes ſortes de tourmens. On n'impôſe les tailles ſur les Paroiſſes qu'à proportion de ce qu'elles en peuvent *ſupporter*, ou payer. Cette phrâſe n'eſt pas éxcellente, mais on la peut *ſupporter*; les chameaux *ſupportent* long-tems la ſoif.

Supporter, ſignifie encore, Donner appui, ſecours, protection. *Favere, tueri, protegere.* Les gens d'un même corps ſe *ſupportent* les uns les aûtres. La fortune de cet homme eſt bien appuyée, les Minſtres le *ſupportent*, le protégent. Ce Docteur *ſupporte* les Hérétiques, il écrit en leur faveur, il les éxcuſe.

On dit auſſi, que l'eau ne peut *ſupporter* qu'un cèrtain poids de ſèl; pour dire, qu'il ne s'y peut fondre qu'en une cèrtaine quantité: qu'une vuë foible ne peut pas *ſupporter* une grande lumière; qu'un habit légèr ne peut pas *ſupporter* la pluye. Cet éſcadron n'a pas pu *ſupporter* l'effort de toute l'armée. Cette ville eſt capable de *ſupporter* un grand ſiége. Ce vaiſſeau n'eſt pas équippé pour *ſupporter* la tempête.

Supporté, ée. part. paſſ. & adj. *Latus, toleratus, fultus.*

Supporté, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des plus hauts quartiérs d'un Écu diviſé en pluſieurs quartiérs, qui ſemblent être *ſupportez* & ſoutenus par ceux d'enbas. *Fultus.* On appelle auſſi le chèf *ſupporté*, ou ſoutenu, lorſqu'il eſt de deux émaux, & que l'émail de la partie ſupérieure en occupe les deux tiérs. En ces cas il eſt en éffet *ſupporté* par l'autre émail qui eſt au deſſous.

SUpPÔSER. v. act. Tenir, pôſer une chôſe pour vraye, ou la feindre telle, pour en tîrer des conſequences. *Ponere, conſtituere, velut certum, ratum.* Copèrnic *ſuppôſe* le ſoleil au centre du mon-

de, & la tèrre mobile; & avec cela il éxplique tous les phénoménes céleſtes. Quand on *ſuppôſe* une chôſe abſurde, il en naît pluſieurs abſurditez. Il *ſuppôſe* qu'on a appris cette vérité de la nature. Pasc. Vous me *ſuppôſez* trop d'éſprit & de fineſſe. Je ne vous *ſuppoſois* point capable de cette groſſièreté. On dit auſſi, Il *ſuppôſe* que je lui dois, pour dire, Il fait ſon compte là-deſſus, mais il ſe trompe.

Suppôser. Tèrme dogmatique, ſignifie, Demander, éxiger quelque chôſe qui ait précédé. *Velle poſtulare ut aliquid praceſſerit, ejus natura, ejuſmodi eſſe ut aliquid praceſſiſſe debeat.* Une conſéquence *ſuppôſe* deux prémiſſes; & le jugement *ſuppôſe* l'appréhenſion; un jugement *ſuppôſe* deux appréhenſions. L'obligation *ſuppôſe* un droit. La manducation ſpirituelle & figurée (du Corps de Jésus-Christ) *ſuppôſe* une manducation véritable & réelle. Pélisson.

Suppôser, ſignifie auſſi, Mèttre une chôſe à la place d'une aûtre, par fraude & tromperie. *Subſtituere, ſubjicere.* Il y a des femmes qui *ſuppôſent* des enfans à leurs maris. Qui croiroit que la veuve d'un ſi grand pèrſonnage ait ôſé ſe *ſuppôſer* un fils? Pat. Une femme qui a *ſuppôſé* un enfant doit pèrdre ſon doüaire. Par la loi de Romulus un mari pouvoit tuer une femme qui lui avoit *ſuppôſé* un enfant. Le Mait. J'avois fait prix avec ce Marchand d'une telle étoffe, dès que j'ai tourné les yeux, il m'en a *ſuppôſé* une aûtre. On a *ſuppôſé* une piéce fauſſe dans ce procès, & on a rétiré la bonne. On dit auſſi, On lui a envoyé une pèrſonne *ſuppôſée*; On a fait cet acte ſous un nom *ſuppôſé*; pour dire, qu'il y a eu de la tromperie en la pèrſonne, ou en quelque acte qui a été paſſé.

Suppôser, ſignifie auſſi, Faire une fauſſe allégation; controuver; inventer, imputer fauſſement. *Imponere, ſubjicere, ſubſtituere.* On intèrrompt tous les jours les Avocâts, quand ils *ſuppôſent*, quand ils diſent des chôſes qui ne ſont pas véritables. *Suppôſer* un teſtament. Ablanc. Cet homme a *ſuppôſé* un faux crime à ſon ennemi pour le pèrdre.

Suppôsé, ée. part. paſſ. & adj. *Impoſitus, ſubjectus.*

On dit auſſi abſolument & advèrbialement, *Suppôſé*, que; ou Cela *ſuppôſé*; pour dire, Pôſé le cas, Si cela eſt ainſi, quand on parle conditionnellement. *Poſito quod.*

SUpPÔSITION. ſ. f. Principe qu'on tient pour vrai, qu'on ſuppôſe. *Suppoſitio, ſubjectio.* On fait des régles d'Arithmétique avec des *ſuppôſitions* fauſſes, qui ſervent à trouver la vérité. Le plus ſûr dans le raiſonnement ordinaire, c'eſt de ne point faire de fauſſes *ſuppôſitions.*

Suppôsition, ſe dit auſſi de l'action par laquelle on met une chôſe en la place d'une aûtre par dol & fraûde. *Subſtitutio, ſubjectio.* Cette femme eſt accuſée d'une *ſuppôſition* de part ou d'enfant. On veut déshonorer par une indigne *ſuppôſition*, tout ce qu'il y a de plus auguſte dans le Royaume. Pat. Voilà un teſtament dont la *ſuppôſition* eſt manifeſte. C'eſt un cas pendable de faire une *ſuppôſition* de pèrſonne pardevant Notaires, de faire ſigner une pèrſonne pour une aûtre. L'hiſtoire de la femme ſurpriſe en adultère, injuſtement ſuſpècte de *ſuppôſition* à quelques Anciens. Pélisson.

Suppôsition, ſe dit auſſi des fauſſes allégations & accuſations. *Fallax citatio.* Un plaideur reproche à ſa partie que ſes écritures ſont pleines de *ſuppôſitions*, de faits controuvez. On a découvèrt que le crime dont cet homme étoit accuſé n'étoit qu'une calomnie & une pure *ſuppôſition.*

Supposition, ſe dit auſſi en tèrmes de Muſique. *Suppoſitio.* C'eſt un acte qui ſe fait, & qui conſiſte en deux notes de même valeur, chantées de ſuite par degrez conjoints, dont l'une étant diſſonante ſuppôſe que l'aûtre eſt conſonante. Nivers.

SUpPOSITOIRE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. Médicament ſolide qui tient lieu d'un lavement, & qui produit le même éffèt. *Suppoſitorium, balanus.* Il eſt compôſé de miel commun, ou avec du ſavon ou de l'huile, dont on fait de petites quilles de la longueur & grôſſeur du petit doigt, arondies & faites prèſque en pyramide. Il a été inventé pour la commodité des pèrſonnes qui ont de la répugnance à prendre des clyſtères, ou dont la maladie ne le pèrmet pas. En Latin *balanus*, ainſi nommé, parcequ'il avoit autrefois la figure d'un gland. Maintenant on le fait en forme d'une chandelle de cire, & pour cela en Languedoc on l'appelle *candelette.* On y mêle quelquefois de la poudre de ſcamonée, d'euphorbe, de coloquinte, &c. Quelquefois il eſt fait ſimplement d'un lardon, d'un tronc de porée ou aûtre chôſe ſemblable, qu'on met comme une tente dans le ſiége pour irriter le muſcle ſphinctèr, & l'obliger à pouſſer déhors les excrémens. On ne peut nier que les *ſuppoſitoires* n'agiſſent en irritant. L'Auteur du Traité *De Purganda Medicina à curarum ſordibus* éxplique dans ſon quinziême Chapitre l'uſage des lavemens & des *ſuppoſitoires.*

SUpPÔſT. ſ. m. Tèrme dogmatique, qui ſe dit de ce qui ſert de bâſe, & de fondement à quelque chôſe. *Suppoſitum.* L'humanité eſt le *ſuppôt* de l'homme. On dit en Philoſophie, que les actions ſont des *ſuppôts*; pour dire, des individus.

Suppôſt, ſe dit quelquefois des pèrſonnes ſoumiſes, & ſouſordonnées à une aûtre. *Subditus, ſubmiſſus, ſubordinatus.* Les *Suppôts* de l'Univèrſité, ce ſont les Régens, & aûtres gens de la Faculté. Les Imprimeurs & les Libraires ſont auſſi des *Suppôts* de l'Univèrſité. Un Poëte modèrne appelle les Médecins les *Suppôts* d'Éſculape.

Suppôſt, ſe prend auſſi en mauvaiſe part & dans un ſens ſatirique; pour dire, qui ſoutient, qui appuye, qui favoriſe, qui a d'étroites liaiſons avec quelqu'un, ou quelque corps. *Aſſecla, ſectator, conſcius.* Satan & ſes *ſuppôts.*

Sans loix, & ſans police,
Sans craindre Archèrs, Prévôts, ni ſuppôts *de Juſtice.* Boil.

SUpPRÉſSION. ſ. f. Extinction, anéantiſſement d'une charge, de droits, de rentes. *Suppreſſio, abrogatio, abolitio.* On a fait pluſieurs fois la *ſuppréſſion* & le rétabliſſement des Élus. La *ſuppréſſion* tombe toûjours ſur le dèrnier Officiér d'une Compagnie. Loiseau. On a fait la *ſuppréſſion* de pluſieurs droits qui étoient à la charge des Fèrmes du Roi. On a craint quelque tems la *ſuppréſſion* des rentes. L'ordonnance avoit ordonné la *ſuppréſſion* des Confrairies, des Corps de métiér, à caûſe de l'abus; des yvrogneries & monopoles qui s'y font.

Suppréſsion, ſe dit auſſi de toutes les aûtres chôſes qu'on cache; qu'on tait; qu'on abolit, ou dont on déffend la publication & le débit. *Reticentia, prohibitio, compreſſio, reſciſſio.* La *ſuppréſſion* d'un mot ou d'une piéce que fait un Rapporteur, caûſe quelquefois la pèrte d'une affaire. Quand des requêtes ſont injurieûſes ou ſcandaleûſes, on en ordonne la *ſuppréſſion.* On ordonne la *ſuppréſſion* des livres dangereux.

Suppréſsion, ſignifie auſſi, Retranchement ou réticence. *Suppreſſio, delectio, omiſſio.* Dégagez cette période par la *ſuppréſſion* des éxpréſſions inutiles dont elle eſt embaraſſée. La nature de l'éſprit humain eſt d'aimer mieux qu'on lui laiſſe quelque chôſe à ſuppléer, que non pas qu'on s'imagine qu'il ait beſoin d'être inſtruit de tout: cette *ſuppréſſion* flatte la vanité de ceux à qui on parle, en ſe remettant de quelque chôſe à leur intelligence, & en abrégeant le diſcours, elle le rend plus vif & plus fort. Loc.

Suppréſsion, en tèrmes de Médecine, ſe dit des humeurs qui ſont retenuës dans le corps, qui caûſent des obſtructions, des maladies. *Suppreſſio, obſtructio.* Une *ſuppréſſion* de menſtruës, d'urine. On dit auſſi une *ſuppréſſion* de part, lorſqu'une femme cache, ou détruit l'enfant dont elle eſt accouchée.

SUpPRESSURE. ſ. f. Vieux mot. c. Diſſimulation, fallace. Borel. Tromperie, fraude. *Diſſimulatio, fraus, fallacia.*

SUpPRIMER. v. act. Rètrancher, anéantir, abolir, éteindre quelque charge, ou quelque aûtre chôſe. *Supprimere, comprimere, tollere, abolere.* On a parlé autrefois de *ſupprimer* la Paulette, de *ſupprimer* les charges vacantes par mort. On a *ſupprimé* en pluſieurs endroits des coûtumes, des cérémonies qui étoient abuſives, ou ſupèrſtitieûſes. Les Protéſtans ont *ſupprimé* le Carême. Il faut du moins ſuſpendre ſes paſſions, quand on ne peut pas les *ſupprimer.* Bell. *Supprimer* un mot équivoque, une éxpréſſion douteûſe.

Supprimer, ſignifie auſſi, Cacher, dérober, empêcher qu'une chôſe ne vienne à la connoiſſance des aûtres. *Abſcondere, condere.* Les habiles chicaneurs *ſuppriment* toutes les piéces qui ſont contre eux, quand ils peuvent mettre la main deſſus. La police a ſoin de faire *ſupprimer* tous les mauvais livres, les libelles diffamatoires. Cet Avocat par une réticence malicieûſe a *ſupprimé* une claûſe éſſentielle de la caûſe. *Supprimer* une lèttre. Vaug. On dit en Grammaire, que l'Orateur *ſupprime* élégamment des môts, que l'ignorant éxprime ſans néceſſité.

Supprimé, ée. part. paſſ. & adj. *Abſconditus, ſuppreſſus, reſciſſus, ſublatus.*

SUpPURATIF, ive. adj. Qui fait ſupputer. *Suppurativum unguentum.* Onguent *ſuppuratif*, drogues *ſuppuratives.* Les *ſuppuratif* ſont chauds & humides, qui en augmentant la chaleur de la partie, font réſoudre la mauvaiſe humeur en boüe & pus, comme les maûves, guimaûves, racines de lis, &c. On diſoit autrefois *ſuppuratoire.*

SUpPURATION. ſ. f. Changement qui ſe fait du ſang en pus. *Suppuratio.* Ce changement commence par la diſſipation des parties les plus ſpiritueûſes du ſang extravâſé. Ce qui reſte s'épaiſſit & ſe corrompt enſuite peu à-peu: c'eſt à dire, que ſes differens ſèls & ſes ſouffres ſe dégagent des parties groſſières dans leſquelles ils étoient embarraſſez. Ces parties étant ainſi dégagées, & agiſſant les unes ſur les aûtres, ſe briſent & éxcitent une fèrmentation qui augmente la chaleur de la partie où ſe forme le pus, & y produit de la douleur & de la tenſion. Enfin ce ſang à meſure

meſure qu'il ſe corrompt, pèrd ſa couleur rouge, & il devient blanc par le mélange de ſes parties âcres, ſulfureûſes & acides; de même qu'il arrive aux alkalis ſulfureux lorſqu'on les mêle avec un acide. Il ne faut pas ouvrir cette tumeur juſqu'à ce qu'elle ſoit venuë à *ſuppuration.*

Suppuration, ſe dit auſſi de l'écoulement du pus, qui s'eſt formé dans une playe, dans un ulcère, dans un abcès. *Puris, ſaniei, tabis effluxio, ſuppuratio.* La *ſuppuration* de cette playe eſt copieûſe.

SUpPURER. v. n. Jetter du pus. *Suppurare, in pus ſolvi.* On ne doit point fèrmer les playes juſqu'à ce qu'elles ayent le tems de bien *ſuppurer*, de jetter toute l'humeur corrompuë qui y eſt.

SUpPUTATION. ſ. f. Calcul, éxamen d'un nombre. *Supputatio, computatio, dinumeratio.* Les plus habiles ſe trompent en leurs *ſupputations.* Il faut bien de la patience & de l'éxactitude pour faire les *ſupputations* des Tâbles, des Éphémérides, des Logarithmes, des Sinus & Tangentes, &c.

SUpPUTER. v. act. Calculer, éxaminer par les régles d'Arithmétique, en ajoûtant, ſouſtrayant, multipliant, ou diviſant. *Numerare, putare, computare, addendo, deducendo, multiplicando, abbreviando vel detrahendo.* On *ſuppute* on compte ſur ſes doigts, avec des jettons, avec la plume. Les Chronologiſtes *ſupputent* les ſiécles & les années. Les Aſtronômes *ſupputent* les éclipſes, les mouvemens des Planétes éxactement, juſqu'aux minutes & aux ſecondes. On ne ſçauroit bien *ſupputer* à quoi reviennent les frais de la guèrre, d'une armée navale.

Supputé, ée. part. paſſ. & adj. *Numeratus, ſupputatus, computatus.*

SUPRAJONCTAIRE. ſ. m. Nom d'Office. *Suprajunctarius.* Le Roi d'Arragon Jâcques II. donna ce nom aux Officiérs de Juſtice qu'on nommoit auparavant *Vicaires* & *Paciaires*, qui faiſoient éxécuter les ſentences des Juges; ils étoient, dit on, en Éſpagne ce que ſont chez nous les Prévoſts des Maréchauſſées.

Ce mot vient de *Juncta*, Joûte, qui étoit une compagnie de peuple, ou de milice, que le *Suprajonctaire* commandoit.

SUPRALAPSAIRE. ſ. m. & f. Tèrme de Théologie. *Supralapſarius, antelapſarius.* On appelle *Supralapſaires* les Théologiens qui enſeignent que Dieu, ſans avoir égard aux bonnes & aux mauvaiſes œuvres des hommes, a réſolu par un decret étèrnel, de ſauver les uns, & de damner les aûtres. On les appelle auſſi *Antelapſaires.* Ils ſont oppôſez à *Sublapſaires* ou *Infralapſaires. Poſtlapſarius.* Selon les *Supralapſaires* l'objèt de la prédéſtination, c'eſt *homo creabilis*, & ſelon les *Infralapſaires*, c'eſt *homo creatus & lapſus.* Les *Supralapſaires* & les Infralapſaires ſoutiennent au fond la même chôſe. Bay. Les *Supralapſaires* dans le myſtère de la prédéſtination confondent en un ſeul Décrêt abſolu deux Décrêts qu'il faut diſtinguer. L'un eſt le Décrêt conditionel, qui précéde la prévision de l'obéïſſance ou de la déſobéïſſance de l'homme à la grâce. L'aûtre eſt le Décrêt abſolu, qui ſuit cette prévision. Les Prédétèrminans admettent auſſi un décrêt abſolu & antérieur à la prévision du pêché originel, pareil en quelque chôſe à celui que ſuppôſent les *Supralapſaires*, mais ils ſe diſtinguent de ces hérétiques, & des hérétiques Infralapſaires & Janſéniſtes, en ce que leur décrêt abſolu enfèrme la prèparation des moyens du ſalut ſuffiſans offèrts aux réprouvez, enſorte que du côté de la puiſſance, il ne leur manque rien pour pouvoir ſe ſauver.

SUPRÉMATIE. ſ. m. Tèrme dont on ſe ſèrt en parlant des affaires d'Anglετèrre; c'eſt la ſupériorité du Roi ſur l'Égliſe Anglicane, dont il eſt le Chèf. *Suprematia.* Tous les membres du Parlement ſont obligez de prêter le ſèrment de la *ſuprématie* au Roi. C'eſt Henri VIII. qui a établi la *ſuprématie* des Rois d'Anglετèrre en 1534. après avoir rompu avec la Cour de Rome, & s'être ſouſtrait de l'obéïſſance du Pape, il ſe déclara Chèf de l'Égliſe Anglicane, parce que le Pape n'avoit pas voulu conſentir au divorce injuſte qu'il avoit fait avec ſa femme, pour épouſer Anne de Boulen. Leſley a dit, On a pris pour prétexte de l'invaſion du Roi Guillaume, le deſſein qu'avoit le Roi ſon oncle & ſon beaupère d'abolir le ſèrment de *ſuprématie*, & c'eſt le Roi Guillaume qui l'a aboli.

SUPRÊME. adj. Souverain, qui eſt porté au plus haut point; qui eſt au deſſus de tout, en ſon genre, en ſon éſpéce; le plus haut, le plus éminent. *Supremus, ſummus.* Dieu eſt la bonté, la ſageſſe, la puiſſance *ſuprême*; c'eſt-à-dire, infinie. Il y a un hommage *ſuprême* de ſoumiſſion & de dépendance, qui ne ſe peut rendre qu'à Dieu. Fléch. On s'émprêſſe peu de rendre un témoignage intrépide aux véritez qui choquent l'autorité *ſuprême.* Tour. Quand on eſt parvenu à la *ſuprême* félicité, il faut déſcendre. Id. On dit que les Rois ont le pouvoir, l'autorité *ſuprême*, c'eſt-à-dire, ſouveraine.

Le bonheur peut conduire à la grandeur ſuprême,
Mais pour y renoncer il faut la vèrtu même. Corn.

On dit tant en bien qu'en mal, qu'un homme eſt parvenu au degré *ſuprême* de ſcience, de vèrtu, des honneurs; & d'aûtre part, de folie, de méchanceté, de miſère. *Provectus ad ſupremum honoris, vel infamiæ gradum, culmen.* On dit auſſi des honneurs *ſuprêmes*, en parlant des cérémonies des obſéques.

SUQ.

SUQUE. ſubſt. f. Vieux mot. Le ſommet de la tête: d'où vient aſſuca, mot de Languedoc, qui ſignifie aſſommer. Borel. *Vertex.*

SUR.

SUR, ure. adj. Qui a un goût acide, & aigret. *Acidus, acerbus.* Beaucoup de gens font difficulté de ſe ſèrvir de ce mot, & croyent qu'il n'y a qu'en Normandie qu'il eſt en uſage. Mais on peut s'en ſèrvir, du moins dans le ſtile familiér, puiſque Danet & Richelet s'en ſèrvent. L'Académie elle-même, ſans marquer le moindre doute, apporte ces éxemples: Ce fruit eſt *ſur*, ces pommes ſont *ſures*, l'oſeille ronde eſt fort *ſure.*

Il ſe dit auſſi figurément dans le ſtile badin, ou burleſque, des pèrſonnes. Il y a un petit poëme où une femme dit-elle-même: Je ne ſuis ni douce, ni *ſure. Neque dulcis, neque acerba.*

SUR. Prépoſition qui marque le tems & le lieu, & qui s'employe en pluſieurs aûtres phrâſes, la plûpart provèrbiales. *Super.* La foire eſt *ſur* le pont. Être *ſur* ſon départ. Ablanc. *Sur* le point qu'il alloit partir. *Sur* la brune. *Sur* le commencement du printems. Ablanc. *Sur* le bruit de ſa venuë. Id. Ce bois eſt *ſur* le retour. Il eſt allé *ſur* le port, *ſur* la mèr. Cette vuë donne *ſur* la ruë, *ſur* le jardin. On s'eſt jetté *ſur* lui à corps pèrdu, *ſur* ſa fripperie. Je porte cet homme-là *ſur* mon dôs, *ſur* mes épaules. Mettez ce vèrre de vin *ſur* vôtre conſcience. J'ai toûjours cela *ſur* le cœur. L'Aſtrologue dit, Dieu *ſur* tout. Prenez garde *ſur* tout. On a mis des impôts *ſur* toutes ſortes de denrées.

Ce mot vient de *ſurſum*, & de *ſuſum*, comme prouve Ménage.

On dit auſſi, qu'on paye une ſomme *ſur* & tant moins, *ſur* & en déduction d'une plus grande, *ſur* les gages, *ſur* les appointemens de quelqu'un.

Que ſon épouſe & lui m'aident dans mes beſoins
De vingt louis: ce n'eſt pas une affaire;
Et ce ſera ſur & tant moins
De tous les biens que j'en éſpère.
Nouv. choix de vèrs.

On dit qu'un homme eſt marqué *ſur* le livre rouge, qu'il eſt *ſur* les livres des Marchands, couché *ſur* l'état. *In.* Il a cette affaire *ſur* le cœur. Cet écornifleur vit *ſur* le commun. Le ſort ne tombe jamais que *ſur* les malheureux.

On l'a laiſſé aller *ſur* ſa bonne foi; on l'a laiſſé aller *ſur* ſa bonne mine. *Sub.* J'ai fait cela *ſur* vôtre parole, je me repôſe *ſur* vous, je me décharge *ſur* vous. Il a fait ſèrment *ſur* les Évangiles, *ſur* ſa part de Paradis. Il faut dire *ſur* peine de la vie, & non pas *ſous.* Quand il y a un article joint au ſubſtantif qui ſuit, il faut dire *ſur*; *ſur* l'éſpérance, & *ſous*, quand il n'y a point d'article, *ſous* éſpérance. Refl. Cependant l'Académie ne connoit point cette différence, & dit également, *ſous* peine de, & *ſur* peine de; pour dire, *à peine* de &c. Voyez Sous. On les oblige *ſur* peine de péché mortel. Pasc.

On dit auſſi, qu'un homme s'eſt mis *ſur* le quant à moi, *ſur* le bon piéd, *ſur* le bon bout. *In bono ſtatu.* Qu'on l'a élevé *ſur* le pinnacle; qu'il eſt allé *ſur* le marché d'autrui; que deux pèrſonnes ſont *ſur* le qui vive; qu'on a mis des meubles *ſur* le cârreau. Il a ſept enfans *ſur* les bras.

Sur, ſe dit auſſi en parlant de la matière, du ſujèt, du fondement d'une chôſe. *Super, circa.* Le Sèrruriér travaille *ſur* le fèr, le Menuiſiér *ſur* le bois. Un Sçavant eſt toûjours *ſur* ſes livres. On a propôſé des prix pour travailler *ſur* un tel ſujèt. Cet homme bâtit *ſur* le ſable, cet aûtre *ſur* le roc. Il n'a ſçu que répondre *ſur* cet ârticle.

On dit auſſi, Châtillon *ſur* Seine, *ſur* Marne, & *ſur* l'Oin, pour marquer que ces places ſont bâties ſur les bords de ces rivières. *Ad, juxta, propè.*

Sur. Cette prépoſition étant immédiatement précédée d'un aûtre, n'eſt pas en uſage, mais en ſa place on ſe ſèrt de *deſſus.* Ainſi on ne doit pas dire, il a de l'eau *ſur* la tête, mais *par deſſus* la tête. Vaug. Rem.

Sur, ure. adj. Voyez Seur.

SUR. ſ. m. *Sur.* C'étoit anciennement un grand Déſert de l'Arabie Pétrée. Les Iſraëlites y entrèrent lorſqu'ils eurent paſſé la mèr rouge. Il étoit au nord de la ville qu'on nomme maintenant El-Tor. Maty. Il étoit dans l'Arabie au midi de la Judée, & touchoit par ſon nord au déſert de Cades, & par ſon midi il s'étendoit juſqu'à la mèr rouge & l'Égypte. Voyez Éxod. XV.

22. Il s'appelloit Étham au midi. Nomb. XXXIII. 8. S. Jérôme confond même le déſèrt d'Étham avec celui de *Sur*. Le P. Lubin a cru qu'il n'y avoit que la Vulgate qui l'appellât Étham. Il ne liſoit pas l'Hébreu... La porte orientale du Temple de Jéruſalem qui s'appelloit la Belle porte. *Specioſa*, ſe nommoit auſſi la porte de *Sur*.

SUR. Voyez TYR.

SURA, ou SURE, ou SURATE. ſ. f. Mot Arabe qui ſignifie proprement un pas. De là Mahomet, ou les Collecteurs de ſon Alcoran, l'ont pris pour en faire le nom des Sections, ou parties de cet ouvrage, comme nous mettons Chapitres. Ainſi ce mot eſt en uſage en notre langue dans les citations de l'Alcoran. *Sura*. L'Alcoran contient 114 *Sures*. Le P. Souciet dans ſes Diſſèrtations, p. 496. dit, *Surate* comme quelques-uns diſent en Latin *Surata*, parcequ'en Arabe le ה̈, *he* final, marqué de deux points comme il l'eſt en ce mot, ſe prononce comme un *te*.

SURA. ſ. f. Nom propre d'une ville des Indes. *Sura*. Elle eſt dans l'iſle de Juva, ſur le détroit de la Sonde, en une prèſqu'iſle, qui joint la côte occidentale avec la méridionale. MATY.

SURABONDAMMENT. adv. D'une manière ſurabondante. *Abundè, ſuperabundanter*. Si cette raiſon n'eſt pas déciſive, elle n'a été alléguée que *ſurabondamment*.

SURABONDANCE. ſ. f. Excès, qui eſt par deſſus le néceſſaire. *Nimia abundantia, exceſſus*. La *ſurabondance* de biens jette dans le luxe. LE CL. On allègue ſouvent pluſieurs raiſons par *ſurabondance* de droit, pour une plus grande ſûreté ou confirmation. On acquièrt des droits des collitigans par *ſurabondance* de droit. Les Canoniſtes appellent cela *cumulando jura juribus*. S. Paul dit que Dieu a répandu une *ſurabondance* de grâces.

SURABONDANT, ANTE. adj. Qui eſt fait, ou donné par deſſus, pour une plus grande précaution. *Superabundans, excedens*. Dans le païs de Lyonnois on fait une quinte & *ſurabondante* criée dans la procédure d'un décret.

SURABONDER. v. neut. Qui ſe dit de ce qui eſt abondant, éxceſſif, ſupèrflu. *Superabundare, excedere*. Il faut rayer ce mot de cette phrâſe, il *ſurabonde*, & fait une tautologie. Quand l'une des quatre humeurs *ſurabonde* dans le corps, elle caûſe des maladies.

SURACHETER. v. act. Acheter une chôſe plus qu'elle ne vaut. *Carius æquo emere*. C'eſt le tèrme relatif à *ſurvendre*. J'ai été obligé de *ſuracheter* ce morceau de tèrre, parceque cela faiſoit mon jardin quârré.

SURAIGU, UË. adj. Tèrme de Muſique. Le tétracorde des *ſuraiguës* a été ajoûté par Guy Arétin.

SURALE. ſubſt. fém. & adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une veine conſidérable faite de pluſieurs aûtres veines, qui viennent du gras de la jambe & de l'éxtrémité du piéd, elle va ſe tèrminer à la crurale.

Ce mot vient du Latin *ſura*, le *gras de la jambe*.

SURAILER, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit quand un chien paſſe ſur les voyes ſans crier, & ſans donner aucune marque que la bête y ait paſſé. *Tacitus præterire*. On dit auſſi, Se *ſuraller* & ſe ſurmarcher; pour dire, Revenir ſur ſes èrres & ſur ſes pas, repaſſer par le même lieu. On dit auſſi, Aller ſur ſoi, pour ſignifier la même chôſe.

SURANDOUILLER. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. C'eſt le ſecond cor qui eſt ſur la tête du cèrf, qui pouſſe au deſſus de l'andoüiller. *Cervini cornu ſurculus, digitus, ramus ſecundus*.

SURANNATION. ſ. f. Tèrme de Chancellerie, qui ſe dit des Lettres qu'on obtient pour faire valider d'aûtres Lettres de vieille datte, à caûſe que la force du ſceau ne dure qu'un an pour les chôſes qui ne ſont pas jugées ou éxécutées. *Superannatio*. Les Lettres de *ſurannation* commencent par ces mots: A nos amez & féaux les gens tenant.

SURANNER. v. neut. Qui ſe dit de ce qu'on laiſſe vieillir, ou qu'on garde après un an. *Præfinitum tempus prætergredi*. Il ne faut pas laiſſer *ſuranner* ces Lettres du ſceau ſans les faire ſignifier. Les dettes de pratique *ſurannées* ſont peu conſidérables. On diſoit autrefois le *ſuran*, pour ſignifier la même chôſe.

SURANNÉ, ÉE. adj. Qui eſt d'une année précédente, qui a plus d'un an. *Prætergreſſus*. Un Committimus ne vaut rien, quand il eſt *ſuranné*. On le dit auſſi de ce qui eſt vieux, ou paſſé. Un *ſuranné* Damoiſeau. MOL. Une fille *ſurannée*. *Tempus prætergreſſa*. Rien ne choque davantage qu'une femme *ſurannée*, qui a des airs galans. BELL. Une beauté *ſurannée* SCAR. Il y des phrâſes, des modes *ſurannées*, qui ſont vieilles & hors d'uſage. Ne vous amuſez point à l'éloquence froide & *ſurannée* de Platon & de Démoſthène. ABLANC. *Eloquentia frigida & exoleta*. Un mot moiſi & *ſuranné*. BAY.

SURARBITRE. ſ. m. Tièrce pèrſonne dont on convient pour juger à l'amiable un différend quand les deux arbitres qu'on a nommez ſont de contraire ſentiment. *Tertius arbiter*. On le dit auſſi, quand il y a pluſieurs arbitres nommez, & d'avis différent de ceux qu'on nomme de nouveau pour faire ceſſer leur partage.

SURATE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Mogoliſtan, en Aſie. *Surata*. Elle eſt dans le Royaume de Guzarate, ſur la rivière de Tapte, à trente-trois lieuës de Cambaye, vèrs le midi, & à deux du golfe de Cambaye, où elle a un des meilleurs ports de tout l'orient. Auſſi eſt-elle une des plus marchandes; les Anglois, les Hollandois, les François, les Arméniens y ont des magaſins. La ville eſt bien bâtie, & défenduë par un château. On croit que ce pourroit être l'ancienne *Saraſtra*. MATY. *Surate* à 90 d. de longitude, & 21 d. 10 m. de latitude nord.

SURBAIſSEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Depreſſio, concameratio*. C'eſt le trait de tout arc bandé en portion circulaire, ou elliptique, qui a moins de hauteur que la moitié de la bâſe, & qui eſt par conſéquent au deſſous du plein cintre: & ſurhauſſement eſt le contraire. On dit auſſi ſurhauſſer & ſurbaiſſer, pour donner à un arc plus ou moins de hauteur que la moitié de ſa bâſe.

SURBAIſSER. v. act. Faire une voute, une arcade peu élevée. *Fornicem delumbare, concamerare*. Il ne ſe dit guères qu'au participe. Une voute *ſurbaiſſée*, c'eſt celle qui n'eſt pas en plein cintre, mais qui s'abaiſſe par le milieu, & qui forme une figure elliptique. On dit auſſi *en anſe de paniér*.

SURBANDE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie. Seconde bande ou ligature qu'on ajoûte à une prémière bande pour la tenir plus fèrme ſur la playe. *Secunda ligatura*.

SURCENS. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence féodale. C'eſt une rente noble, foncière, qui eſt duë au Seigneur du fiéf, outre le cens qui y étoit déjà impôſé, qui portoit des profits de lods & ventes. *Secundarium vectigal*. C'eſt le ſecond ou dèrniér cens ou rente qui eſt dûë après le chéf ou prémiér cens ou rente, & eſt tenu d'un Seigneur en cenſive, & s'appelle *ſourcens, ſoucens, ſoucenſier*. Dans la Coutume d'Artois *ſurcens* ſe prend pour un arrentement. DE LAURIÈRE.

SURCENSE, dans la Coutume du Boulenois art. 145, C'eſt la même chôſe que ſurcens. Voyez ce mot.

SURCENSIÉR, ou SOURCENSIÉR, IÈRE. adj. m. & f. Tèrme de Coutume. Une rente *ſurcenſière*, ou *ſourcenſière* eſt la même chôſe que le ſurcens.

SURCHARGE. ſubſt. fém. Charge trop peſante. Si on bâtit ſur ce mur, cette *ſurcharge* le fera crever. *Novum onus, gravior ſarcina*.

SURCHARGE. En tèrmes de coutume, c'eſt un cens, une rente, ou un devoir dont un héritage féodal, ou cenſuel eſt chargé, outre le prémiér, outre le cens, rente, ou devoir féodal.

SURCHARGE, ſe dit auſſi figurément en Morale pour ſignifier, Surcroît. *Malorum, vel tributorum acceſſio*. C'eſt une *ſurcharge* d'afflictions, de dépenſe, d'impoſitions, &c.

SURGHARGER. v. act. Impôſer une charge trop peſante, & au delà de ce qu'on peut porter. *Aliquem graviore ſarcinâ onerare*. Il faut ôter des blez de ce gréniér, ils *ſurchargent* le plancher. Ce vaiſſeau eſt péri, parcequ'il étoit *ſurchargé*. Quand on *ſurcharge* les bêtes de voiture, elles demeurent en chemin. *Surcharger* la nature. ABLANC. On *ſurcharge* les villes en multipliant les Monaſtères des Mandians. FEVRET.

SURCHARGER, ſe dit auſſi des impôts qui ſont trop à charge, qu'on ne peut payer. *Novis tributorum acceſſionibus opprimere*. Cette Élection eſt *ſurchargée*, il faut rejetter une partie de la taille ſur une aûtre. Les peuples imputent aux Conſeils des Miniſtres les impôts dont ils ſont *ſurchargez*. LA CHAPELLE.

SURCHARGÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Oneratus, preſſus, oppreſſus*.

SURCHAUſFURES. ſ. f. Tèrme de Forge. Ce ſont des pailles, ou des défauts qui ſe trouvent dans l'acier. On les appelle auſſi *pailles*. *Chalybis partes vitiatæ, ſtructuræ*.

SURCILIÉR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un des ſeize trous éxtèrnes de la tête. *Superciliaris*. Les trous éxtèrnes de la tête ſont ſeize, huit de châque côté, dont le prémiér eſt le *ſurciliér*. DIONIS. Une branche du nèrf ophtalmique ſort par le trou *ſurciliér*. ID.

SURCOT. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit autrefois un riche habillement, que les Princeſſes & les Dames mettoient autrefois par deſſus leurs habits.

Ménage dérive ce mot de *ſurcotum*, qu'il croit venir de l'Allemand *curſat*, qui ſignifioit une éſpéce de robbe.

SURCOTTIÉR, IÈRE. Tèrme de Coutume. adj. m. & f. Qui ſe dit quand des héritages cottiérs, qui doivent cens ou rente ſont baillez par le cottiér, cenſiér, ou rentiér à ſurcent. DE LAURIÈRE.

SURCROIſSANCE. ſ. f. Ce qui croît aux corps par deſſus la nature.

nature. Il n'y a aucune *ſurcroiſſance* en cette place. Il faut ôter cette *ſurcroiſſance*.

SURCROIST. ſ. m. Augmentation ; ce qui arrive de nouveau par deſſus & au delà de la quantité qu'on s'imagine. *Auctuarium, additamentum, corollarium.* J'avois invité ſix perſonnes à ſouper, en voilà quatre de *ſurcroît*. Voici un *ſurcroît* de compagnie. Mol. Il faut aller quérir des viandes, du vin de *ſurcroît*.

Surcroist, ſe dit auſſi figurément en choſes morales des paſſions de l'âme, de la fortune. *Acceſſio, ſucceſſio, cumulus.* C'eſt un *ſurcroît* de bonheur, de malheur ; un *ſurcroît* de douleur ; d'affliction, de miſère, &c. Un *ſurcroît* de puiſſance. La Rochef.

Les procès & les maux.....
Troublent-ils pas aſſez le repos de la vie ?
Sans aller pour ſurcroît *s'aviſer ſottement*
De ſe faire un chagrin qui n'a nul fondement. Mol.

SURCROISTRE. v. n. Croître au deſſus. *Excreſcere, ſupercreſcere.* Une louppe *ſurcroît* ſur la peau. Une louppe de bois *ſurcroît* ſur l'écorce. Il n'a guères d'uſage qu'en parlant de ces excreſcences.

SURDEMANDE. ſ. f. Tèrme de Coutume. Demande exceſſive *Immoderata petitio.* Par l'article 53. de la Coutume de Normandie le Vaſſal peut prendre un *brief de ſurdemande* quand il prétend que ſon Seigneur lui demande une plus grande rente qu'il ne lui doit. C'eſt une éſpèce d'action négative. Brief, ou Bref, ſelon Tèrrien, étoit un Mandement qu'on obtenoit du Juge, contenant une bréve & cèrtaine forme de la querelle, clameur ou demande qu'on vouloit intenter. Et le Bref de *ſurdemande* étoit celui qu'on obtenoit pour ſe défendre des rentes ou des ſèrvis que les Seigneurs de fiéfs demandoient à tort de leurs tenants. Voyez le Ch. 114. de l'ancienne Coutume de Normandie. La Gloſe dit que le Brèf de *ſurdemande* étoit une Loi qui étoit octroyée au défendeur pour ſoi défendre de la charge ou rente qui lui étoit demandée par aucun ſur l'héritage dont il étoit tenant. La nouvelle Coutume de Normandie, art. 52. dit que c'eſt le Baillif qui doit connoître de ce Brèf ; & de même dans la Cout. de Bret. art. 30. Tèrrien écrit que de ſon tems ce Brèf n'étoit plus guère en uſage. Voyez le Gloſſ. de M. De Laurière.

SURDENT. ſ. m. Dent qui vient hors de rang, & entre deux aûtres dents. *Dens oblongior.*

Surdent, en tèrmes d'Écuyers, eſt une dent mâchelière du cheval, qui croît trop haute, qui pouſſe des pointes, & qui incommode la langue & les lévres du cheval en mangeant. *Dens equi oblongior.*

SURDIRE. v. n. Vieux tèrme de Pratique, qui ſignifie, Enchérir en quelque encan ou publication. *Liceri, licitari, ſupra adjicere.* Il n'eſt plus en uſage que dans les Provinces, & ſur tout en Normandie, où l'on ſe ſèrt auſſi du mot de *ſurdiſant*, pour *encheriſſeur*, & de *ſurditte*, pour dire *enchère*.

SURDITÉ. ſ. f. Maladie de l'oreille, qui eſt cauſe qu'on n'entend rien du tout, ou que ſi on entend, on ne ſçauroit diſtinguer les différens tons de la voix. *Surditas, audiendi gravitas.* La *ſurdité* vient de l'obſtruction ou de la compreſſion du nèrf auditif, ou bien de quelque amâs qui s'eſt fait dans une des cavitez internes de l'oreille. Elle vient auſſi de ce que ſon conduit extérieur eſt bouché par l'ordure qui s'y eſt amaſſée & endurcie, ou par quelque excreſcence, ou par le gonflement de ſes glandes, ou par quelque corps étranger qui y eſt entré. Ceux qui ſont ſourds de naiſſance, doivent auſſi être muets, parce qu'ils ne peuvent apprendre aucune langue, du moins de la manière qu'on les apprend d'ordinaire. Cependant comme les yeux leur ſèrvent d'oreilles, ils peuvent comprendre ce qu'on leur dit, en obſèrvant le mouvement des lévres & de la langue ; ils peuvent même s'accoûtumer à les remuer eux-mêmes, comme ils voyent que les aûtres les remuent ; & apprendre par ce moyen à parler. C'eſt par cette méthode que Wallis, Mathématicien d'Oxfort, a appris à deux jeunes Gentils-hommes Anglois, ſourds de naiſſance, à entendre ceux qui parloient, & à leur répondre pèrtinemment. Digby aſſûre la même choſe d'un Gentil-homme ſourd dès ſa naiſſance. Il n'y a que quelques années qu'on a vû à Harlem en Hollande un Médecin Suiſſe, qui apprenoit à quelques enfans ſourds de naiſſance à parler, & à entendre ce qu'on leur diſoit, à quoi il a fort bien rèüſſi. Il a imprimé un Livre ſur cela, où il enſeigne comment il s'y prend.

Surdité, en tèrmes de Joüaillièr, eſt un défaut qui ſe trouve dans la plûpart des pièrreries, quand elles ſont obſcures ou mal nettes, quand elles ont quelques pailles ou glaces qui diminuent de leur prix. *Opacitas.*

SURDÔS. ſ. m. Tèrme de Bourrellièr. C'eſt une ſorte de bande de cuir, large de deux doigts, qui poſe ſur le dôs du cheval de carroſſe, & qui ſèrt à tenir les traits, & le reulement. Le *ſurdôs* eſt auſſi un morceau de cuir, qui tient les deux fourreaux qui paſſent au travèrs des traits du harnois. *Lora dorſuaria.*

SUREAU. ſ. m. Arbriſſeau qui croît ſouvent à la hauteur d'un arbre, & dont les branches ſont longues, droites, remplies de moële blanche, couvèrtes par dehors d'une écorce cendrée, ſous laquelle il s'en trouve une vèrte, qu'on appelle *écorce moyenne*. Ses feüilles ſont oblongues, aiguës, dentelées en leurs bords, d'un vèrd obſcur, d'une ôdeur forte, attachées pluſieurs enſemble le long d'une côte. Ses fleurs ſont de petits baſſins ou roſettes à cinq quartiérs, blanches, odorantes, diſpoſées en paraſol. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des bayes rondes, vèrtes au commencement, enſuite noires, remplies d'un ſuc rouge foncé, & contenant quelques ſemences un peu plus longues. En Latin, *ſambucus fructu in umbella nigro.* C. Bauh. La décoction des feüilles & de l'écorce moyenne du *ſureau* vuide les ſéroſitez, & ſoulage les hydropiques. On fait de cette même écorce un onguent éxcellent pour la brûlure. L'extrait des bayes eſt fort bon dans la paſſion hyſtérique, & dans le cours de ventre. Il y a pluſieurs aûtres éſpèces de *ſureau*. Les enfans font des canonières avec des branches de *ſureau*.

SURÉCOT. ſ. m. Dépenſe qu'on fait au cabaret au-delà de ce qui a été arrêté pour le repâs. Il y a deux écus de *ſurécot*. *Epiſymbolum.*

SUREILE. ſ. f. Les Normands appellent ainſi l'*oſeille* à cauſe de ſon goût aigret. *Oxylapathum.* Borel croyoit que c'eſt l'hyéble.

SURENCHÈRE. ſ. f. Enchère qu'on fait ſur une aûtre enchère, dans les ventes judiciaires. Les doublemens & les tiercemens ſont des *ſurenchères*. *Licitatio.*

SURENCHÉRIR. v. act. Mettre une nouvelle enchère ſur une aûtre, c'eſt-à-dire, au-deſſus de lui, pour faire valoir une choſe qu'on vend en public. *Pretium augere ; addere, licitari.*

SURÉROGATION. ſ. f. On diſoit aûtrefois *ſupèrérogation*. *Supererogatio gratuita, ultrò, vel gratis collata.* Ce qu'on fait par dévotion, ou par courtoiſie, au-delà de ſon devoir, au-delà de ce qui eſt commandé. Les conſeils Évangéliques ſont des œuvres de *ſurérogation*. Les Réformez ne reconnoiſſent aucun conſeil Évangélique, aucune œuvre de *ſurérogation*. Je ne vous devois que dix écus, je vous en ai donné quinze ; le ſurplus eſt par *ſurérogation*.

SURÉROGATOIRE. On diſoit aûtrefois *ſupèrérogatoire*. adj. maſc. & fém. Surabondant, ce qu'on fait au-delà du devoir, & de l'obligation. *Gratuitus, ultrò tributus, collatus.* Les hommes peuvent-ils faire des œuvres *ſurérogatoires*, puiſqu'à peine peuvent ils s'acquitter de celles qui leur ſont commandées, & qui par conſéquent ſont obligatoires ? La Pl. Oüi, les hommes le peuvent, & le font tous les jours. On donne l'aumône, on jeûne, on viſite les hôpitaux, ſans y être obligé.

SURÉSPINEUX. adj. Tèrme d'Anatomie. *Supraſpinatus.* C'eſt un muſcle du bras, ainſi appellé, parce qu'il remplit la cavité qui eſt entre la côte ſupérieure de l'omoplate, & ſon épine. Il s'inſère par un tendon large au-deſſous du cou de l'ôs du brâs, qu'il léve en haut.

SURET, ette. adj. Diminutif de ſur. Un peu ſur, & acide. *Acidulus.* L'oſeille a un goût *ſuret*. On le dit auſſi de quelques ôdeurs un peu aigres. Ces gants ont une ôdeur *ſurette*. Quand on dit qu'une pèrſonne a l'haleine un peu *ſurette*, c'eſt dire honnêtement qu'elle l'a mauvaiſe. Voyez Sur.

SURETÉ. Voyez Seureté. *Securitas.*

SURFACE, ou Supèrficie. ſ. f. Étenduë en longueur, & en largeur, conſidérée ſans aucune profondeur. *Superficies.* C'eſt dans tous les corps ce qui ſe préſente à nos yeux. On appelle *ſupèrficie plane*, ou polie, celle qui n'a aucune inégalité : *ſupèrficie convéxe*, l'éxtérieur d'un corps ſphérique ; *ſupèrficie concave*, l'intérieur d'un corps orbiculaire ; *ſupèrficie curviligne*, celle qui eſt renfèrmée par des lignes courbes, comme la *ſupèrficie rectiligne* eſt renfèrmée par des lignes droites. Le Déluge couvrit toute la *ſurface* de la tèrre. Ce champ a 360 toiſes quarrées en ſa *ſurface*. Le calme étoit ſi grand, que la *ſurface* des eaux étoit calme & toute unie. La différente couleur des objèts ne vient que de la différente tiſſure de leur *ſurface*, qui réfléchit divèrſement les rayons de la lumière. Maleb. Voyez Supèrficie.

Surface, en tèrmes de Fortifications, eſt la partie du côté extérieur, tèrminée par le flanc prolongé, & par l'angle du baſtion le plus proche. *Superficies.*

Surface, ſe dit auſſi de ce qui eſt peu profond. Il y a des pays, où il ne faut labourer que la *ſurface* de la tèrre ; ſi les ſillons ſont profonds, la tèrre ne vaut plus rien. *Superficies.*

Surface, ſe dit figurément en choſes morales, & ſignifie, Extérieur, apparence, dehors. *Facies, habitus, præſtantia, elegantia.* Ce Juge ne voit que la *ſurface* d'une affaire, il n'en pénètre point le fond. D'ordinaire on ſe contente de connoître la ſupèrficie

ficie, ou la *ſurface* des chôſes, on ne va pas plus loin. Je déplôre notre indifférence; nous n'avons qu'une teinture, & une *ſurface* de Réligion. Fléch. Dans vos confeſſions précipitées, vous n'éxaminez que la *ſurface* de votre âme. Id. Pourvû que les gens du monde retiennnent dans leurs œuvres une *ſurface* de Réligion, ils ſe diſpenſent eux-mêmes de toutes les ſévéritez de la Loi de Dieu. Fléch.

SURFAIRE. v. act. Méttre une marchandiſe à un prix exceſſif. *Mercem æquo carius indicare.* Quand un Marchand *ſurfait* trop ſa marchandiſe, on s'en va ſans lui en faire aucune offre. Ceux qui ne *ſurfont* point, débitent davantage. Les Prédicateurs *ſurfont* le Paradis dans la chaire; mais ils le donnent à meilleur marché dans le confeſſional. Mén. Cet Abbé *ſurfait* trop ſon mérite. La Br. C'eſt-à-dire, il ſe fait trop valoir.

Surfait, aite. part. & adj. *Carius indicatus.*

SURFAIS. ſ. m. Groſſe ſangle, & large, qu'on met pardeſſus les autres ſangles du cheval, pour tenir la ſelle plus ferme. *Superior cingula.*

Surfais. Voyez Surpoids.

SURFAIT. ſ. m. Vieux mot. Forfait. *Gauvin.* Borel. *Scelus, nefas, flagitium.*

SURFEUILLE. ſ. f. eſt une petite membrâne, qui couvre le bourgeon, & qui ne s'ouvrant que peu-à-peu, n'y laiſſe entrer le vent, la pluye, & le ſoleil que par degrez, & à proportion que la plante en a beſoin. *Folii cuticula.*

SURFONCIÈRE. adj. f. Tèrme de Coutume, qui ſe dit d'une rente, à la différence de la plus ancienne, qui a été prémièrement créée. De Laurière. Mais, ſi l'on en croit M. de la Lande dans ſon Commentaire ſur l'Art. 130 de la Coutume d'Orléans, la rente foncière eſt la prémière charge impôſée ſur un fonds. La ſeconde charge impôſée ſur ce même fonds (ce qui arrive, lorſque celui qui tient un héritage à cens, le céde, ou le tranſporte à un aûtre à la charge d'une rente foncière ou ſurcens) s'appelle, non pas rente *ſurfoncière*, mais arrière-foncière. La rente *ſurfoncière*, ſelon cet Auteur, n'eſt que la troiſième charge impôſée ſur ce fonds, lorſque celui qui a acquis un héritage tenu à cens, & à la charge du cens & d'une rente foncière, le céde encore à un aûtre, à la charge d'une troiſiême rente foncière.

SURGEON. ſubſt. maſc. Petit ſion que pouſſe un arbre, principalement par le piéd. *Stolo.*

Surgeon, s'eſt dit aûtrefois pour un ruiſſeau. *Rivus.* Il ſe trouve en ce ſens dans Froiſſard.

Surgeon, ſe dit figurément en matière généalogique, quand il y a quelque déſcendant d'une maiſon illuſtre, qui donne éſpérance de la faire refleurir. *Surculus.* C'eſt un *ſurgeon* du ſang de Charlemagne. Il vieillit.

On appelle *ſurgeon* d'eau, un petit jet d'eau qui ſort naturellement de tèrre, ou d'une roche. *Scaturigo.* Il vieillit auſſi.

SURGÈRES. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg de France, ſitué dans le pays d'Aunis, à ſix lieuës de la Rochelle, vèrs le levant. *Surgeriæ.* Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 540.

SURGETTER. v. a. Paſſer du fil ſur les bords d'une étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'éfile; ou la coudre en la repliant en dedans. *Leviter ſuere.*

SURGEURE. R. de la Rôſe.

Si con le chat ſet par nature
Les ſciences de ſurgeure,
Ne n'en puet eſtre détournez.

SURGIR. v. n. Arriver, aborder. *Navem ad portum appellere.* Après deux années de fâcheuſe navigation, les vaiſſeaux vinrent heureuſement *ſurgir* au port d'où ils étoient partis.

Ce mot n'a guères d'uſage qu'à l'infinitif. Il eſt plus uſité au figuré qu'au propre. Il vient du Latin *ſurgere.*

SURHAUSSEMENT. ſ. m. qui ſe dit du prix que le peuple donne aux éſpéces d'or & d'argent au-delà de leur juſte valeur, qui eſt taxée par le Prince. *Pretii auctio.* Il eſt défendu aux Changeurs de profiter du *ſurhauſſement* des monnoyes.

SURHAUSSER. v. act. Tèrme d'Architecture. Élever une voute au-delà de ſon plein cintre. *Exaltare, ſublevare.* Les voutes Gôthiques étoient prèſque toutes *ſurhauſſées*; les modèrnes ſont la plûpart ſurbaiſſées. Voyez Surbaissement.

SURHUMAIN, aine. adj. Qui eſt au-deſſus de l'homme, qui ſurpaſſe l'effort de la nature humaine. *Humanas vires ſuperans.* Jésus-Christ dans la plûpart de ſes actions *ſurhumaines*, après avoir laiſſé agir ſa toute-puiſſance, recommande le ſecret à ceux qui en ont reſſenti la vèrtu. P. Bourdalouë.

SURJAULÉ, ſe dit ſur mèr, lorſque le câble a fait un tour autour du jas de l'ancre qui eſt mouillée. *Intortus.*

SURIEN, enne. ſ. m. & f. & adjectif. Syrien. Qui eſt de Syrie, *Syrius, a.* Comme on dit quelquefois Surie, & Sourie, on dit auſſi *Surien.* Ce nom ſe donne particulièrement aux Jacobites Catholiques d'Orient. Le Clèrgé de la Nation *Surienne* ou Jacobite. P. Hélyot. *T. I. C.* 7. *p.* 112. Les Égliſes Jacobites Catholiques, ou plutôt les Égliſes *Suriennes*; Car les Jacobites après avoir abjuré leurs èrreurs prennent le nom de *Suriens*, & quittent celui de Jacobites, comme un nom infâme. Id.

SURJET. ſ. m. Tèrme de Tailleur. C'eſt une couture ronde & relevée qui ſe fait à de cèrtaines beſognes, comme à des bas de chauſſes. *Sutura ſuperjecta.*

Surjet. ſ. m. Tèrme de Coûtume. C'eſt une augmentation de prix. *Licitatio, pretii auctio. Adjectio pretii.* Ragueau. Le droit de *ſurjèt* eſt le pouvoir qu'à le Seigneur de faire augmenter le prix du fonds vendu par ſon emphythéote, en le faiſant enchérir. Selon Baſmaiſon, l'acquereur d'un tel héritage eſt tenu de s'en faire inveſtir, & il eſt au choix du Seigneur de l'inveſtir ou de retenir la chôſe; ou s'il ne la veut pas retenir, & qu'il trouve qu'elle n'a pas été venduë ce qu'elle vaut, de la mettre en *ſujet* pour chèrcher des encheriſſeurs, qui en donnent davantage. Quand il ſe trouve un ſurjettant, le Seigneur l'inveſtit; le prémier prix de la vente eſt auſſi-tôt rendu au prémier acquereur, & le ſurplus ou le *ſurjèt* appartient au Seigneur. Voyez le Gloſſ. de M. De Laurière.

SURJETTANT. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. Enchériſſeur. *Licitator.* Voyez Surjet.

SURJETTER. v. a. Tèrme de Juriſprudence. Enchérir, offrir un plus haut prix. *Licere, Liceri, Licitari.*

SURJETTER. v. act. Tèrme de Tailleur d'habits. C'eſt faire un ſurjèt. *Supra ſuere. Surjetter* des bas.

SURIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Severinus.* Saint Severin vulgairement Saint *Surin* Évêque de Bourdeaux. Baill. au 23e d'Octobre, Saint Grégoire de Tours. *Glor. Conf. C.* 45. parle de Sr *Surin* venu des pays de l'Orient à Bourdeaux, & ce qu'il en rapporte eſt appuyé ſur une rélation fidelle des Clèrcs de cette Égliſe. Id.

SURINA. ſ. f. Nom propre d'une contrée de l'Amérique Méridionale. *Surina.* On la place dans le pays de l'Amazône, entre les rivières de Cayane, & de Cuſiguares. Maty.

SURINDICT. Tèrme de Coûtume. Surcharge. *Superindictum, Extraordinarium munus ultra ſolitam & canonicam collationem indictum.* On le dit auſſi adjectivement des pèrſonnes. Hommes *ſurindicts* ou excèſſivement impôſez.

SURINTENDANCE. ſ. f. Charge qui donne un pouvoir général d'ordonner des Finances du Roi. *Summa præfectura.* On le dit auſſi de la prémière charge chez la Reine, qui donne un pouvoir général pour l'adminiſtration de ſa Maiſon.

SURINTENDANT. ſ. m. On diſoit autrefois, *Superintendant.* Malhèrbe s'en eſt ſèrvi. Officiér qui eſt ordonnateur général des Finances du Roi. *Summus præfectus, vel præpoſitus.*

Jamais Surintendant *ne trouva de cruelles.* Boil.

La charge la plus briguée aûtrefois, c'étoit celle de *Surintendant.* Le Cardinal de Richelieu s'eſt fait qualifiér Chèf & *Surintendant* du commèrce. Le *Surintendant* des bâtimens du Roi.

Surintendant. C'eſt auſſi un ſupérieur Écléſiaſtique parmi les Luthériens. *Summus inter Lutheranos hæreticos præfectus.* Le *Surintendant* eſt dans le fond un Évêque dont le pouvoir eſt un peu plus borné, & limité que celui des Évêques de l'Égliſe Catholique. C'eſt le prémier des Paſteurs, & il a inſpection ſur les Paſteurs de ſon Diocêſe. Il y avoit aûtrefois en Allemagne des *Surintendans Generaux*, qui étoient au deſſus des ſimples *Surintendans.* C'étoient à proprement parler des Archevêques. Cette dignité s'eſt abolie peu-à-peu; il n'y a plus que le *Surintendant* de Wirtembèrg qui prend le titre de *Surintendant General.*

SURINTENDANTE. ſ. f. La prémière Officière de la maiſon de la Reine. On nomme encore ainſi la femme du Surintendant. *Familiæ Reginæ ſumma præpoſita, vel præfecta.*

SURJOUVEIGNERIE. Voyez SOURJOUVEIGNERIE.

SURLONGE. ſ. f. Tèrme de Boucherie. C'eſt la partie du bœuf qui reſte après qu'on en a couppé l'épaule, & la cuiſſe, & où ſe levent les aloyaux, & le flancher. *Superlumbare.* La tête de la *ſurlonge* eſt l'endroit où ſe léve la piéce parée.

SURMARCHER. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit quand la bête revient ſur ſes èrres, & repaſſe par le même lieu. *Veſtigia relegere, repedare, repetere.* On dit auſſi *ſe ſuraller, aller ſur ſoi, fuir ſur ſoi*, pour dire, *ſe ſurmarcher.* On a dit anciennement *ſurmarcher*; pour dire, marcher ſur quelqu'un,

Cil qui vainqueur ſon ennemi ſurmarche.

SURMÉ, ou SURMEH. ſ. m. Tèrme de Relation. Couleur noirâtre dont on uſe chez les Turcs pour ſe peindre les ſourcils & les paupières, *Color ſubniger. Nigredo.* Quelques femmes Turques (comme les Dèrvis) ſe font peindre les ſourcils & les paupières,

pierres, avec une couleur noirâtre appellée *ſurmé*. Du Loir. *p.* 183. Les plus auſtères des Dèrviches ne portent point de chemiſe, ils ont les jambes nuës, pluſieurs ont les ſourcils & les paupières peintes de *ſurmé*, qui eſt une couleur noirâtre. Du Loir. *p.* 150. D'Hèrbelot écrit *Surmech* en homme habile dans les langues. Les Turcs appellent *Surmeh* une poudre faite d'Antimoine crud, de laquelle ils ſe ſervent pour noircir les ſourcils, & même pour en faire un collyre pour les yeux. Les Arabes l'appellent *Alcohl*. D'Herbelot. Le meilleur *Surmeh* de tout l'orient ſe fait dans la ville de Hamadan en Pèrſe. C'eſt pourquoi on donne ſouvent au *Surmeh* le titre de *Surmeh Hamadani*. Id. Encore que le *Surmeh* de Hamadan ſoit le meilleur qui s'employe aujourd'hui pour noircir les ſourcils, néanmoins les Arabes, qui traitent de la matière des collyres dans leurs Livres de Médecine, lorſqu'ils parlent du Cohl ou *Surmeh* de Pèrſe, n'entendent pas celui d'antimoine; mais bien une gomme qui coule d'un arbre épineux, nommé *Anzerout*, & c'eſt cette gomme que nous appellons *Sarcocolla*, laquelle étant deſſéchée, devient ſemblable à la farine d'encens. Id.

SURMENER. v. act. Faire travailler un cheval ou une bête de ſomme au delà de ſes forces, ſoit en lui faiſant faire de trop grandes journées, ſoit en le pouſſant à la courſe. *Equum nimio labore fatigare. viribus exhaurire.* Un luoüeur de chevaux a action ſur celui qui ſe fait payer un cheval, quand on l'a *ſurmené*.

SURMENER. Se trouve dans les Aſſiſes de Jéruſalem pour ſignifier Vèxer, refuſer de faire droit, de rendre Juſtice. *Vexare, jus negare, Superinducere.* Et il ſe dit des pèrſonnes.

SURMESURE. Ce qui eſt au delà de la meſure. *Corollarium, acceſſio.* L'Ordonnance enjoint aux Maîtres des Eaux & Forêts de dreſſer un état des *ſurmeſures* & outrepaſſes qu'ils auroient trouvées dans le recollement des ventes des bois, Art. X.

SURMONTER. v. act. Surpaſſer, ſe mettre au deſſus de quelque chôſe. *Superare, antecedere, præſtare.* Quand la rivière déborde, elle *ſurmonte* les quais, les digues, les levées. On a beau pomper dans un navire ouvèrt, l'eau a bientôt *ſurmonté*.

Surmonter, ſe dit figurément en chôſes morales; & ſignie, Vaincre, avoir l'avantage, ſurpaſſer. *Vincere, ſuperare, exſuperare.* Les Européens ont toûjours *ſurmonté* les Aſiatiques, ils les ont toûjours battus. Raphaël a *ſurmonté* tous les aûtres Peintres; il les a ſurpaſſez. Le travail opiniâtre *ſurmonte* toutes ſortes de difficultez, & d'obſtacles; il en vient à bout. Il a *ſurmonté* ſes rivaux par ſon courage & par ſa pèrſévérance. Valſtein *ſurmôntoit* les incommoditez de l'âge & de la goutte par la tempérance & par l'exèrcice. Sar. Celui qui *ſurmonte* ſes paſſions mérite plus de gloire que celui qui gagne une bataille. M. Scud. La magnanimité n'eſt *ſurmontée* par aucune paſſion. M. Esp. *Surmonter* quelqu'un en bienfaits. Ablanc.

On dit auſſi, qu'un Auteur s'eſt *ſurmonté* lui-même, lorſqu'après avoir fait pluſieurs beaux ouvrages qui *ſurmontoient* les aûtres, il en a fait encore un plus beau que les précedens. *Seipſum ſuperare, vincere ſeipſum.* On le dit auſſi de celui qui étant agité de quelque paſſion très-violente, l'a enfin domptée par une grande force d'eſprit.

Surmonté, ée. part. paſſ. & adj. *Superatus, victus, exſuperatus.*

On dit en tèrmes de Blâſon *ſurmonté*, lorſque l'émail de la partie inférieure du chèf excède le reſte du chèf. *Superatus.*

Surmonté, ſe dit auſſi d'une piéce de l'Écu qui en a un aûtre au deſſus d'elle. Il portoit de ſable au chévron d'or *ſurmonté* d'un écuſſon, d'une fleur de lis, &c. *Superatus.*

Surmonté, ſe dit auſſi, lorſqu'une faſce eſt accompagnée de quelques piéces, qui ſont miſes au chèf de l'Écu. Il porte d'argent à une faſce de gueules, *ſurmontée* de trois rôſes de même. *Superimpoſitus.*

SURMOUST. ſ. m. Vin tiré de la cuve ſans être cuvé ni preſſuré. *Muſtum, defrutum.* Un muid de *ſurmoût*. Faire du *ſurmoût*.

SURNAGER. v. n. Se maintenir au deſſus de quelque liqueur. *Supernatare.* L'eſprit de vin, l'eau de vie, *ſurnagent* dans l'eau commune. Dans la fonte des métaux, les ſcories, la litarge *ſurnagent*, ſe tiennent au deſſus. Le ſoufre dans la diſtillation eſt une ſubſtance qui étant bien dégorgée, *ſurnage* l'eſprit, le flègme & toutes les aûtres ſubſtances. Charas.

Surnager, ſe dit auſſi des liqueurs qui ſont au deſſus des aûtres corps. *Innatare, ſupernatare.* Il faut que le beurre *ſurnage* dans les fritures, que le ſyrop *ſurnage* dans les confitures liquides.

SURNAISTRE. v. n. Naître deſſus, ou après. *Supernaſci.* Le gui *ſurnait* aux chênes, au rouve, à l'yeuſe, & à d'aûtres arbres. Il faut couper les branches qui pouſſent & qui *ſurnaiſſent* au pied des arbres, qui détournent leur nourriture.

SURNATUREL, elle. adj. Qui eſt au deſſus des forces de la nature. *Supernaturalis, naturam ſuperans.* Les Hébreux n'auroient pas vaincu leurs ennemis ſans un ſecours *ſurnaturel*. Tous les miracles ſont des éffèts *ſurnaturêls*. Aux chôſes naturelles, c'eſt à l'éſprit à concevoir: aux *ſurnaturèlles*, l'âme s'y prend, s'y affectionne, s'y attache, s'y unit, ſans que nous les puiſſions comprendre. S. Évr. Les Magiciens de Pharaon faiſoient des chôſes ſurprenantes, & *ſurnaturelles*. J'aime une dévotion éloignée de cette imbécillité qui ſe forge des miracles ſur tout, & qui ſe pèrſuade à tous momens des ſottiſes *ſurnaturelles*. S. Évr. Dieu lui faiſoit goûter ces douceurs, & ces délices *ſurnaturelles* qui ſont les éffèts de ſa bonté, & de ſon amour. Fléch.

SURNATURELLEMENT. adv. D'une manière ſurnaturelle. *Supra naturæ vires.* La grâce opère *ſurnaturellement* dans la convèrſion du pécheur. *Supernaturaliter.*

SURNEIGÉES. ſ. f. & pl. Tèrme de Chaſſe. Ce ſont les voyes des bêtes où la neige a tombé. Salnove. *Veſtigia feræ in nive.*

SURNOM. ſ. m. Nom qu'on ajoûte au nom propre, ou au nom de Baptême. *Cognomen, cognomentum.* Le *ſurnom* eſt proprement le nom qui convient à une famille particulière, ou à une branche de cette maiſon. Les Romains ſe donnoient pluſieurs *ſurnoms*, c'eſt-à-dire, pluſieurs noms de race, ou de famille. Outre le nom général de la race, (*gentilitium*) ils prenoient un nom particuliér, qui diſtinguoit les divèrſes branches de la même famille: qu'on appelloit *ſurnom*, *cognomen*. De même que dans la famille Royale, le nom de Bourbon eſt le nom d'une branche particulière. Les Latins appelloient les prémiérs, *gentiles*, & les dèrniérs *agnati*. Ils ajoutoient quelquefois un aûtre *ſurnom*, qui étoit donné pour quelque diſtinction particulière: comme celui d'Africain à Scipion. Ces trois différens degrez de *ſurnoms*, avoient auſſi des noms différens, *nomen*, *cognomen*, & *agnomen*. Quelques Grammairiens diſent que *agnomen* étoit un ſurcroit de *ſurnom*, pour quelque raiſon particulière. Ces *ſurnoms* étoient ordinairement héréditaires. Beaucoup de *ſurnoms* ſont venus de la qualité, de la profeſſion, ou du métier qu'éxèrçoit celui qui l'a porté le prémiér: comme *le Févre*, *Charpentiér*, *Charron*, *Meuſnier*, &c. Du Tillet dit que les *ſurnoms* ont été donnez aux uns & aux aûtres par ſobriquets, & ſoûtient qu'il ſont tous ſignificatifs, & qu'ils ſont intelligibles à ceux qui ſçavent la langue ancienne, & celles des divèrſes Provinces. Dans les vieux Auteurs, comme Grégoire de Tours, Adon, Aimoin, Réginon, & aûtres, il n'y a pas un nom accompagné d'un *ſurnom*. Du Chêne a remarqué que les *ſurnoms* n'ont été en uſage que ſous la troiſiéme lignée de nos Rois, où les Seigneur ont commencé à prendre le nom de leurs tèrres. On n'en trouve point avant l'an 987. Du Cange a remarqué que d'abord dans les Actes publics on écrivoit le *ſurnom* ſur le nom, comme *de Bourbon. Loüis.*
Et que de là s'eſt formé le mot *ſurnom*. Le peuple à l'éxemple des Nobles prit des *ſurnoms* du lieu de ſa naiſſance, de ſon âge, de ſon métier, &c. Avant l'an 1514, pèrſonne ne s'en ſèrvoit en Suéde, & le peuple n'y en a point encore aujourd'hui, non plus que dans l'Irlande, la Bohême & la Pologne. Anciennement on donnoit aux Nobles des ſobriquèts, à qui le hazard, quelque impèrfection, ou quelque évènement extraordinaire, avoient donné lieu.

Surnom, ſe dit encore des titres qu'on a donné à pluſieurs Capitaines, pour marque de leur victoires. *Cognomentum, agnomen.* Comme Hèrnand de Cordouë ſurnommé *le Grand Capitaine*. Henri IV. & Louïs XIV. ont eû le *ſurnom* de *Grand*. On en a auſſi donné à des Auteurs. Piérre d'Appone Médecin a été ſurnommé *le Conciliateur*; Jacques Suiſſet, *le Calculateur*; Jean Duns ou Scot, *le Docteur ſubtil*: S. Thomas, *le Docteur Angelique*; Piérre Lombard, *le Maître des Sentences*.

Surnom, ſe dit auſſi des ſobriquèts qu'on donne à quelques gens du peuple par raillerie, & qui ont quelquefois tourné en nom de famille. *Cognominatio.* Comme *le Roi*, *le Prince*, *l'Evêque*, *l'Ecaché*, *le Boſſu*, *le Goulu*.

On dit provèrbialement, qu'on connoit une pèrſonne par ſon nom & *ſurnom*; pour dire, qu'on en a une pleine connoiſſance. *Perfectè cognoſcere.*

SURNOMMER. v. act. Joindre un nouveau nom à celui de famille, ou de ſeigneurie; ſoit par éloge, pour marquer quelque titre, ou quelque victoire; ſoit par ſobriquèt, pour marquer quelque défaut. *Nomen nomini ſuper addere.* On le *ſurnomma* le ſimple. Pat. Il fut *ſurnommé* le bon. Ablanc. Aléxandre a été *ſurnommé* le Grand. Charles V. a été *ſurnommé* le Sage. Dom Piérre d'Arragon a été *ſurnommé* le Cruel. Guillaume le Bâtard Duc de Normandie; Geoffroy à la grand'dent, &c.

Surnommé, ée. part. paſſ. & adj. *Cognominatus, adnominatus.*

SURNUMÉRAIRE. adj. m. & f. Qui eſt pardeſſus le nombre fixe, & cèrtain. *Numerum excedens.* Il n'y avoit que dix pèrſonnes invitées à ce feſtin, mais il y en arriva trois *ſurnuméraires*. Il y a tant de Conſeillers en la Grand' Chambre; mais il y entre quelquefois des Ducs & Pairs, des Maîtres des Requêtes, des Conſeillers d'honneur, qui ſont des Juges *ſurnuméraires*, à quoi on ne s'attendoit pas.

SURNUMÉRAIRE. Tèrme de Muſique. *Proſlambanomenos.* C'eſt ainſi que les Grecs appelloient la plus baſſe des chordes de leur ſyſtême, qui répond à l'*a*, *mi*, *la*, de la plus baſſe octâve de l'Orgue, ou du ſiſtême modèrne. BROSSARD.

SUROS. ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt un calus, ou dureté qui vient au canon du cheval au-deſſous du genou en dedans, ou en dehors, & on dit qu'il eſt *chevillé*, quand il eſt double, l'un en dedans, l'aûtre en dehors. *Callus ad equi genu.*

SURPARTICULIÈRE. Adj. f. Qui en tèrme de Muſique ſe dit d'une proportion. La proportion *ſurparticuliere* eſt lorſque le plus grand tèrme contient le plus petit une ſeule fois, & en outre une des parties préciſément de ce plus petit, comme 3, 2. Car trois contient une fois deux & en outre une unité qui eſt une des parties de deux. Or ſi cette partie reſtante eſt préciſément la moitié du plus petit nombre comme 3. 2. cette proportion s'appelle autrement *ſeſqui altere*; ſi c'eſt la troiſiême partie du plus petit nombre, elle s'appelle *ſeſqui-tèrza*; ſi c'en eſt la quatriême partie, elle ſe nomme *ſeſqui-quarte*, & ainſi à l'Infini. BROSSARD.

SURPARTIENT, ENTE. Tèrme de Mathématique Muſique. Proportion *ſurpartiente*, c'eſt lorſque le plus grand tèrme contient une fois le plus petit, & en outre deux ou trois, ou quatre &c. Des parties qui compôſent le plus petit; c'eſt à-dire, proprement ſelon Zarlin deux ou trois, ou quatre unitez, &c. Ce que l'on marque tant en Italien, qu'en François, les petits mots *bi*, pour 2, *tri* pour 3, *quatri* pour 4, &c. entre *ſuper* ou *ſur*, & *partiente*; enſuite de quoi on ajoûte le nombre ordinal du plus petit tèrme. Ainſi la proportion entre 5, & 3, ſe doit appeller; *ſuper bi partiente tèrza*, *ſur bi partiente troiſiéme*, & ainſi des aûtres. Voyez Broſſard, au mot *Proportione.* Voyez SUPERPARTIENT.

SURPASSER. v. act. Avoir de l'avantage ſur un aûtre, paſſer, exceller. *Superiorem eſſe*, *ſuperare*, *præſtare*, *antecedere*. Ce chêne *ſurpaſſe* en hauteur tous les arbres de cette allée. Cette femme *ſurpaſſe* en beauté, ce Capitaine en valeur, ce Docteur en ſcience, tout ce qu'il y a dans la ville. Il *ſurpaſſoit* en taille & en beauté tout le reſte des Barbâres. VAUG. On dit en éxaggérant le mérite d'un ouvrage, qu'un Auteur s'eſt *ſurpaſſé* lui même. Après avoir *ſurpaſſé* tous les aûtres, vous vous étes *ſurpaſſé* vous-même en cette occaſion. VOIT. Nous n'aimons pas qu'on nous *ſurpaſſe*, & principalement du côté de l'eſprit. LA BR. On dit auſſi que la rivière *ſurpaſſe* ſes bords, pour dire, qu'elle eſt grôſſe, enflée, débordée.

SURPASSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Superatus*, *Victus.*

SURPAYER. v. act. Payer une chôſe plus qu'elle ne vaut. *Plus æquo ſolvere.* On m'a fait *ſurpayer* ce cheval, ce petit coin de tèrre, parcequ'on a vû que j'en avois envie, que j'en avois beſoin. Vous croyez avoir bon marché de cette marchandiſe, & vous la *ſurpayez*, vous l'achetez trop chèr.

SURPEAU. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Petite peau, membrâne très deliée, qui eſt étenduë ſur toute la peau, & qui la couvre par tout le corps. DEG. *Cuticula*, *vel epiderma.* La *ſurpeau* eſt écorchée. On l'appelle aûtrement *cuticule* ou *épiderme*; ou *première peau.* Voyez ÉPIDERME.

SURPELIS. ſ. m. (l'Académie écrit *ſurplis.*) Ornement Écléſiaſtique que les Piêtres ſéculiers portent l'été pardeſſus leur ſoutane, lorſqu'ils chantent l'Office, ou qu'ils prêchent. Il eſt fait de toile, & va juſqu'à mi jambe, avec deux aîles de même étoffe qui pendent plus bas. On orne les *ſurpelis* de riches points & dentelles. Clèrc revêtu de ſon *ſurpelis.* GODEAU. Aux proceſſions ils ſont en *ſurpelis* & en habit clerical. PAT.

Ce mot vient du Latin *ſuperpellicium*, parcequ'on le mettoit autrefois ſur l'aumuſſe qui couvroit la tête. MÉNAGE. D'aûtres le dérivent de *ſourpeil*, Vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie la même chôſe.

SURPENTE. ſ. f. Tèrme de Marine: eſt un cordage qu'on roule autour d'un canon pour le ſoutenir, quand on le veut tranſporter. *Funis ſuſpenſorius.*

SURPLOMB. Tèrme d'Architècture. On dit qu'un mur eſt en *ſurplomb*, quand il panche, ou comme parlent les ouvriérs, quand il dévèrſe & qu'il n'eſt pas à plomb. *Inclinans*, *propendens.* Surplomber, c'eſt n'être pas à plomb. *Ad libellam non ſtare.*

SURPLOMBER. Tèrme d'Artiſte, qui ſe dit lorſque le haut avance plus que le piéd.

SURPLUÉES. ſ. f. & plur. Tèrme de chaſſe. Voyez des bêtes où il a plu. SALNOVE. *Veſtigia feræ in locis pluvia infectis.*

SURPLUS. ſ. m. Ce qui eſt au delà d'une cèrtaine quantité qu'on a fixé. *Corollarium*, *auctarium*, *acceſſio.* Je vous donne charge de vendre cette tèrre mille écus: ſi vous en pouvez tirer davantage, le *ſurplus* ſera pour vous. Il y a eu du reſte à cette étoffe, on a donné le *ſurplus* pour le pardeſſus.

AU SURPLUS. adv. qui ſert de tranſition. Au reſte, au demeurant. *Inſuper*, *denique*, *tandem.* *Au ſurplus* je vous dirai que &c. Cet advèrbe n'eſt plus du tout en uſage, & je ne voi pas qu'aucun de ceux qui écrivent bien, s'en ſerve aujourd'hui. CORN. Dès le tems du Cardinal du Pèrron, *au ſurplus* n'étoit plus du bel uſage. VAUG. Corneille a dit pourtant,

> Au ſurplus, *pour ne te point flatter*,
> *Je te donne à combattre un homme à redouter.*

Et l'Académie l'admet dans ces exemples: *Au ſurplus* vous ſçaurez que &c. Il a quelques défauts; mais *au ſurplus* il eſt honnête homme.

POUR LE SURPLUS. adv. Du reſte. *Pour le ſurplus*, il avoit deux enfans. LA FONT. *Tandem*, *denique*, *in reliquum.*

SURPOIDS. ſ. m. Tèrme de Coutume, qui ſe trouve dans la Coutume de Sedan art. 225 & dans celle de Vitry art. 93. où il ſignifie les bois en coupe, qui ſont poids ſur la tèrre. *Arboraria cæſio*, *ſectio*, *caſura.* Dans l'article 22. des anciennes Coutumes de Champagne au lieu de *ſurpoids*, il y a *ſuerfais*; & dans une priſée de bois de l'an 1348. dont M. Pithou rapporte l'extrait ſur l'art. 197. de la Coutume de Troyes, il y a ſurfais; Parceque fais, ou fardeau & poids ſont ſynonymes, on a mis dans les coutumes de Sedan & de Vitry *ſurpoids* pour *ſurfais* ou *ſuerfais*; mais il ſe pourroit bien faire que les reformateurs de ces coutumes ſe ſeroient trompez & que le mot *ſurfais*, ou *ſuerfais* qu'ils ont rejetté, viendroit de *ſuperficies*; de ſorte que *ſurfais* ici ne ſeroit aûtre chôſe que les bois en coupe, qui ſont partie de la ſupèrficie de la tèrre. Dans les Pandectes, les vignes, les arbres, les plantes, les bléds ſont appellez *ſuperficies*, ſupèrficie, ſurface de la tèrre. Voyez la loy *Certo* 13 *de Servitutibus Ruſticis.* D. Laurière.

SURPOIL, ou SÈRPAUT. Voyez TROUSSEAU.

SURPOINT. ſ. m. La raclure que tîrent les Courroyeurs de leurs cuirs imbibez de ſuif, quand ils leur donnent la dèrnière préparation. *Radula purgamenta.* On ſe ſèrt de *ſurpoint* pour rétablir la corne des piéds des chevaux, quand elle eſt uſée.

SURPRENANT, ANTE. adj. Ce qui ravit ou émeut l'éſprit, parcequ'on ne s'y attendoit pas. *Improviſus*, *mirus*, *inſolitus.* La beauté d'un Roman eſt d'y trouver beaucoup d'avantures râres, & *ſurprenantes.* Un homme modéſte ne ſe pique point de briller dans les convèrſations par des récits *ſurprenans.* BELL.

SURPRENANT, ſignifie auſſi, Beau, éxtraordinaire, étonnant. *Elegans*, *excellens*, *præſtans*, *pulcher.* L'ouvèrture de l'Opéra eſt une chôſe *ſurprenante.* Cette femme a une beauté, une vèrtu *ſurprenante.* Ce bâtiment eſt *ſurprenant* par ſa magnificence. Il eſt *ſurprenant* de voir avec quelle opiniâtreté cet Hérétique ſe déffend.

SURPRENDRE. v. act. Faire quelque chôſe à l'improviſte, & lorſqu'on ne s'y attend pas. *Præoccupare*, *ex improviſo aggredi.* On a *ſurpris* une porte de la ville. Ils tâcheront de nous *ſurprendre* en faiſans des courſes imprévuës. COUSIN. Aléxandre réfuſa de *ſurprendre* les ennemis; réſolu de tout pèrdre, plutôt que de ſe mettre au hazard de rougir de ſa victoire. LE CH. DE M. Un habile Capitaine peut bien être vaincu, mais il ne lui eſt pas pèrmis d'être *ſurpris.* BOSS. Il faut tellement s'attendre à toutes ſortes de malheurs, qu'on ne ſoit *ſurpris* par aucune diſgrâce. S. ÉVR. La pluye nous a *ſurpris* en chemin. La nuit nous *ſurprit.* ABLANC. On a *ſurpris* ces Amans ſur le fait. On l'a *ſurpris* en menſonge. Les femmes n'aiment pas à être *ſurpriſes*: elles veulent avoir le loiſir de ſe parer & de s'ajuſter. BELL. On eſt *ſurpris* de la mort avant que d'y avoir penſé. M. DE P. On dit qu'on eſt allé *ſurprendre* quelqu'un, quand on va chez lui dans le moment qu'il n'y penſoit pas, qu'il n'y étoit point préparé.

SURPRENDRE, ſignifie auſſi tromper quelqu'un, le jetter dans l'èrreur, l'abuſer. *Capere*, *captare*, *circumvenire.* Les hommes vivent entr'eux comme avec des ennemis qui les peuvent *ſurprendre.* M. ÉSP. Par des dehors trompeurs on tâche à vous *ſurprendre.* DES H. La gloire conſiſte à vaincre, ſoit que l'on force ſon ennemi, ſoit qu'on le *ſurprenne.* AM. C'eſt là un piége pour *ſurprendre* les ſimples. BAY. On dit qu'on a *ſurpris* la Religion du Prince, ou de Mr. le Chancelier, quand on a obtenu des grâces contre les régles, & dans les cas où l'on n'en accorde point. Lorſqu'on demande le rapport d'un jugement, on dit que l'Avocat a *ſurpris* la Religion de la Cour. Ce Procureur eſt négligent, il laiſſe *ſurprendre* les parties, ou donner un défaut contr'elles. L'excuſe d'un Juge qui a failli eſt de dire qu'il *a été ſurpris.*

SURPRENDRE, ſe dit auſſi pour, Étonner, épouvanter. *Terrere*, *terrorem incutere*, *percellere*, *commovere.* Je ferois tort à vôtre vèrtu de croire qu'on la pût *ſurprendre*, & qu'il fallût vous traitter en homme vulgaire, en vous annonçant par degrez une mauvaiſe nouvelle. SAR.

SURPRENDRE, ſignifie auſſi, Saiſir, intercépter. *Apprehendere*, *excipere*, *deprehendere.* Les Courtiſans ſont continuellement empreſſez à *ſurprendre* quelques regards du Prince. M. SCUD. J'ai *ſurpris* les ſoupirs qu'il me vouloit cacher. RACIN.

Les hypocrites ſongent uniquement à *ſurprendre* l'éſtime & l'approbation des hommes par de ſpécieûſes apparences. S. Évr. On a *ſurpris* des léttres, où l'on a découvert une grande conjuration. On a *ſurpris* à la Doüane un balot de livres, ou de marchandiſes de contrebande qu'on a ſaiſi. Un éſpion qu'on *ſurprend*, eſt pendu.

SURPRIS, ise. part. paſſ. & adj. *Apprehenſus, deprehenſus, interceptus.*

SURPRISE. ſ. f. Action qui ſurprend, & à quoi on ne s'attend pas. *Res inopinata, improviſa, interceptio, praeoccupatio.* La *ſurpriſe* du denoüement d'une piéce eſt ce qui cauſe le plaiſir. L'art des Romans conſiſte à bien amener les événemens, & à y ménager des *ſurpriſes* agréables. Font. Il faut des coups de *ſurpriſe* à nos cœurs enchantez du monde pour les en détacher. Boss. Cette ville eſt ſi forte, qu'on ne la peut prendre que par *ſurpriſe*.

Surprise, ſe dit auſſi d'une tromperie, d'une ſupèrcherie; d'une chôſe qu'on a fait contre l'ordre, ou ſur la confiance d'autrui. *Dolus, fallacia, fraus.* Ce défaut eſt une *ſurpriſe*, les Avocats avoient donné parole qu'on ne feroit point appeller la caûſe. On fait pluſieurs ſignifications & proteſtations pour éviter les *ſurpriſes* qui ſe font tous les jours au Palais. On dit auſſi au figuré, La raiſon a bien de la peine de ſe déffendre de la *ſurpriſe* des ſens. Il faut ſe déffier des *ſurpriſes* de l'amour propre. M. Esp.

Surprise, ſe dit auſſi pour, Étonnement, admiration, trouble. *Admiratio, ſtupor.* Sa *ſurpriſe* fut extrême en voyant entrer bruſquement le mari. H. S. de M. A la prémière vuë l'on eſt touché de vôtre mérite, & la raiſon conſultée depuis, bien loin de démentir la *ſurpriſe*, ne fait qu'approuver de ſi heureûſes & de ſi juſtes préventions. S. Évr.

Une douce ſurpriſe, *un déſordre agréable*
Allume un feu ſecret dans le fond de mon cœur. La Suze.

Surprise, ſignifie auſſi, Mépriſe, èrreur. Tomber dans une *ſurpriſe*. Éviter une *ſurpriſe*. Ro[illegible]. *Error, allucinatio.*

SURQUANIE. ſ. f. Vieux mot, ſorte d'étoffe ou d'habit.

Son habit fut en ſurquanie,
Honnête & ſans villenie,
Mais elle ne fut de Hourras. R. de la Rôse.

Femme eſt cointe & plus mignotte
En ſurquanie *que en cotte;*
La ſurquanie *qui fut blanche,*
La ſignifioit doulce & franche. Id.

SURQUOY. adv. Chôſe ſur laquelle on répond, on prononce. *Quâ de re.* La clôture des procès vèrbaux ſe fait avec cette formule, *Surquoi* nous Conſeiller & Commiſſaire ſuſdit, avons donné acte aux parties de leurs dires, &c.

SURRENTO. Voyez SORRENTO.

SURREY*. ſ. m. *Surrhey-Sire.* C'eſt à dire, le Comté de *Surrey*. *Surria*, anciennement *Sutreia*, *Suregia*. Province d'Anglетèrre. Elle eſt bornée au Nord par le Comté de Niddelſez; au couchant par celui de Hant; au midi par celui de Suſſez, & au levant par celui de Kent. Le *Surrey* peut avoir ſix lieuës dans ſa moyenne largeur, & onze de longueur. Il n'eſt que médiocrement fèrtile, & on n'y trouve aucune ville. Ses Bourgs principaux ſont Kingeſton, Keygate, Guilford, & Southwark, qui eſt un fauxbourg de Londres. Maty.

SURSAUT. Réveil prompt & arrivé par quelque ſurpriſe, ou violente émotion. *Eventus trepidus, violenta & ſubita commotio.* Ce fut pour la belle un tèrrible *ſurſaut*. Bens. Il ne ſe dit plus guères qu'advèrbialement. Un ſonge affreux réveille les gens en *ſurſaut*. On a crié au feu, aux armes, je me ſuis reveillé en *ſurſaut*. Prendre en *ſurſaut*. Ablanc.

Ce mot eſt un abregé de *ſoubreſaut*. *Subſultus.*

SURSÉANCE. ſ. f. Grâce, tèrme, délai qu'on accorde à ceux qui ſont obligez de payer quelque dette, ou de faire quelque chôſe. *Juſtitium, fori prolatio.* Les Léttres de répit qu'on éxpédie en Chancellerie, contiennent des clauſes de *ſurſéance*. Les arrêts de déffenſe qu'on donne en la Cour, portent *ſurſéance* de toutes pourſuites. En connoiſſance de caûſe on léve les *ſurſéances*. Obtenir une *ſurſéance* d'un an. Ablanc.

Il s'employe auſſi figurément. Quel eſt l'Héraclite qui ne donnât quelque moment de *ſurſéance* à ſa gravité & à ſa triſteſſe, en liſant ces vèrs? Let. au P. Adam.

SURSÉE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Suria.* Elle eſt dans le Canton de Lucèrne, ſur la rivière de Sur, à l'endroit où elle ſort du lac Sempach, entre la ville de Lucèrne, & celle d'Araw, environ à cinq lieuës de châcune. *Surſée* eſt une ville qui ſe gouvèrne par elle-même, ſous la protection des Lucèrnois, auxquèls ſon Avoyer, qui eſt le prémier Magiſtrat, prête ſèrment de fidélité. Maty.

SURSEMAINE. ſ. f. Ce qui eſt au-deçà ou au-delà d'une ſemaine. *Infra vel ſupra hebdomadam.* La proviſion ordinaire du pain n'a pas ſuffi, il a fallu en acheter en *ſurſemaine*; & au contraire, il en eſt reſté en *ſurſemaine*, pour la ſemaine ſuivante.

SURSEMER. v. act. Semer une nouvelle graine ſur un champ qui eſt déja ſemé. *Superſeminare, ſuperſerere.* L'Évangile propôſe une parabole de celui qui avoit ſemé ſon champ de bon grain, & de ſon ennemi qui y vint la nuit *ſurſemer* de la zizanie. En pluſieurs lieux on *ſurſeme* des menus grains ſur le bon blé.

Sursemé, ée. part. & adj. *Superſeminatus.*

Sursemé, ſe dit particulièrement des pourceaux ladres, qui ont des grains ſemez deçà & delà ſur la langue. Les porcs *ſurſemez* qu'on trouve chez les Charcutiérs, ſont confiſcables avec amende. *Lepris ſuperſperſus. Elephantiacus, leproſus maculis elephantiacis aſperſus.* Il y a des Officiérs langueyeurs de cochons, pour viſiter ceux, qui ſont ladres, ou *ſurſemez*.

SURSEOIR. v. act. *Je ſurſied, tu ſurſieds, il ſurſied, nous ſurſeons. Je ſurſis. J'ai ſurſis. Je ſurſoirai.* C'eſt ſuſpendre, retarder, différer le jugement d'une affaire, l'éxécution d'une contrainte. *Superſedere, differre.* Il y a eu un commandement de *ſurſoir* la pourſuite de ce procès, la clôture de ce compte, juſqu'à nouvel ordre. La groſſeſſe qu'à allegué cette femme condamnée, a fait *ſurſeoir* ſon éxécution. Cet arrêt porte déffenſes, & cependant *ſurſis*, toutes chôſes demeûrant en état. Son ſupplice fut plutôt *ſurſis*, que ſon crime ne fut pardonné. Vaug.

Sursis, ise. part. paſſ. & adj. *Protelatus, prolatus.* Payement *ſurſis*, aſſemblée *ſurſiſe*.

SURSOLIDE. ſ. m. Tèrme d'Algébre. C'eſt la quatriême multiplication ou puiſſance de quelque nombre que ce ſoit, pris pour racine. *Superſolidum.* Ainſi le nombre deux, pris pour côté ou racine, multiplié par ſoi-même, produit quatre, nombre quârré, qui eſt la prémière puiſſance; & quatre multiplié par deux, produit huit, nombre cube & ſolide, qui eſt la ſeconde puiſſance de la racine deux; & huit multiplié par deux, produit la troiſiême puiſſance ſeize, nombre quârré de quârré; & ſeize multiplié par deux, produit trente-&-deux, qui eſt ſa quatriême puiſſance ou nombre *ſurſolide*.

SURSOULTE. ſ. f. Voyez SOULTE. C'eſt la même chôſe dans la Coûtume de Bèrry Tit. XIV. Art. 15.

SURTAUX. ſ. m. Taux injuſte, & qui éxcéde les forces de celui qui le doit payer, ou la proportion dont il pourroit être tenu. Les oppoſitions en *ſurtaux* ſe doivent juger ſommairement par les Élus, ſuivant l'Ordonnance. *Superimpoſitio, gravior taxatio,*

SURTAXER. v. act. Taxer trop haut un contribuable à quelque impoſition, ſoit à proportion de la ſomme impôſée, ſoit à l'égard de ſes forces, pour ſatisfaire au payement. *Tributum ſuperimponere.*

Surtaxé, ée. part. paſſ. & adj. *Superimpoſitus.*

SURTOUT. ſ. m. eſt un nom qu'on a donné à une grôſſe caſaque, ou juſtaucorps, qu'on met en hivèr pardeſſus les autres habits, ou juſtaucorps. *Chlamis ſuperior.* Ce mot eſt nouveau, & n'a été en uſage qu'en l'année 1684. Anciennement on appelloit la même chôſe *ſorravis*, comme qui diroit *ſurhabits*. On trouve ce mot dans le Sire de Joinville. On trouve auſſi que dès l'an 1226. Il eſt déffendu aux Religieux de Saint Benoît par leur Régle, de porter des habits de Laïques, comme des balandrans & des *ſurtouts*, qui ſont appellez *balandrana* & *ſupertoti*, & en François *ſurcots*. Outre la veſte, on prend (à la Chine) par-deſſus une éſpéce de *ſurtout* à manches larges & courtes comme celles des robes de palais. Les gens de léttres les portent fort longs; les cavaliers & ſur tout les Tartâres les veulent courts, & ceux dont ils uſent, ne déſcendent que juſqu'à la hauteur de la poche. P. Le Comte. Les Dames Chinoiſes portent, comme les hommes, une longue veſte de ſatin ou de brocard rouge, bleu, ou vèrd, ſelon leur goût particulièr. Les plus âgées s'habillent de noir ou de violet. Elles ont outre cela par-deſſus une éſpéce de *ſurtout*, dont les manches éxtrémement larges traînent juſques à tèrre. P. Le Comte.

Surtout, s'employe figurément dans le ſtile ſatirique & burleſque. Ôtez ce *ſurtout* de plâtre que je vois ſur vos joues. P. Com. *Cruſta, incruſtatio.*

SURVEILLANT, ante. adj. Celui qui ſurveille, qui prend garde, qui a l'œil ſur quelque chôſe afin qu'elle ſe faſſe avec ſoin, avec éxactitude. *Invigilans praefectus.* La diſcipline réguliére a beſoin de *ſurveillans*. Pat. Les Évêques ſont ainſi appellez du mot Grèc [illegible], qui ſignifie *ſurveillans*, parcequ'ils doivent avoir ſoin de leurs troupeaux.

SURVEILLE. ſ. f. Le jour précédent de la veille de quelque Fête, ou de quelque jour notable, ou de cérémonie. *Antevigilia.* La *ſurveille* de Noël, la *ſurveille* du Sacre du Roi. On dit auſſi *avant-veille*.

SURVEILLER. v. n. Veiller ſur autrui, prendre garde qu'il

faſſe ſon devoir. *Tranſvigilare*, *invigilare*. Les Paſteurs ſont établis pour *ſurveiller* à leur troupeau, pour avoir ſoin du ſalut des âmes. On donne des Gouvèrnantes pour *ſurveiller* à des enfans, pour prendre garde qu'ils ne tombent, qu'ils ne ſe bleſſent.

SURVENANCE. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Arrivée que l'on n'a point prévûë. *Superventio*, *ſuperacceſſio*. Une donation eſt révocable pour *ſurvenance* d'enfans.

SURVENANT, ANTE. adj. Qui arrive ſans qu'on l'attende, & particulièrement à dîner. *Adveniens*, *ſuperveniens*, *adventor*. Cet homme fait bon ordinaire, il a toûjours deux ou trois couvèrts pour les *ſurvenans*. La moindre maladie, la moindre affliction *ſurvenante* eſt capable d'emporter un homme de cet âge là.

SURVENDRE. v. act. *Je ſurvend. Je ſurvendois. Je ſurvendis. J'ai ſurvendu.* Vendre une chôſe plus qu'elle ne vaut. Les hommes ſont ſujèts à *ſurvendre* à leurs voiſins ce qui eſt à leur bienſéance, ils leur font acheter leur commodité. *Cariùs æquo vendere.*

SURVENDU, UË. part. paſſ. & adject. *Cariùs æquo venditus.*

SURVENIR. v. n. *Je ſurviens. Je ſurvenois. Je ſurvins. Je ſuis ſurvenu. Je ſurviendrai. Que je ſurvienne. Que je ſurvinſſe*, ou *je ſurviendrois.* Arriver à l'improviſte. *Advenire*, *ſupervenire*, *accidere.* Quand il ſurvient une guèrre, elle intèrrompt le commèrce. Cette grande flotte a été diſſipée par un orage qui eſt *ſurvenu.* Il lui eſt *ſurvenu* une ſucceſſion qui a rétabli ſes affaires. Il *ſurvient* toûjours des affaires dans le monde qui nous empêchent de nous recueillir, de rentrer en nous-mêmes.

SURVENU, UË. part. paſſ. & adject. *Superadventus*, *qui ſuperadvenit.*

SURVENTE. ſ. f. Excès du prix d'une chôſe, ce qui eſt au-delà de ſa légitime valeur. *Venditio ultra pretium.* Cette tèrre a été achetée mille écus, elle n'en vaut que ſix cens, il y a quatre cens écus de *ſurvente.*

SURVÉTIR. v. act. Vétir un habillement par-deſſus un aûtre. *Superveſtire.* Ce mot ne ſe dit guères que dans les Sacriſties. Le Curé fait l'eau benite, avec l'aûbe & l'étole : pour célébrer, il faut qu'il ſoit *ſurvétu* de ſa chaſuble. Quand il prêche, il eſt *ſurvétu* de ſon ſurpélis.

SURVIE. ſ. f. Vie plus longue que celle d'un aûtre avec qui on a relation. *Vita ſuperſtes.* On ne profite des dons & des teſtamens mutuèls qu'en cas de *ſurvie.* Dans le païs de Droit Écrit on ſtipule le droit de *ſurvie* dans les contrats de mariage, comme un préciput.

SURVIVANCE. ſ. f. Privilége que le Roi accorde à quelqu'un pour ſuccéder à une Charge, ou même quelquefois pour l'exèrcer conjointement avec celui qui en joüit, ou en ſon abſence : ce qui ſe peut, lorſqu'il n'y a point de Lieutenant, ou de Collégue, qui ait droit de prendre la place de l'abſent ; en ce cas, celui qui eſt reçu en *ſurvivance*, eſt une éſpéce de Coadjuteur. *Muneris alicujus deſignata ſucceſſio*, *reſcriptio aſſignata.* Un prémiér Gentilhomme de la Chambre obtient ſouvent la *ſurvivance* pour ſon fils, même l'exèrcice de ſa Charge en ſon abſence. Un Conſeiller reçu en *ſurvivance* n'a point beſoin de nouvelle récéption après la mort de ſon père. Une *ſurvivance* empêche que la Charge ne vaque. On le peut employer au figuré dans le ſtile burleſque.

Quelque jeune galant, bien frais, bien délié,
De mon lit, moi vivant, aura la ſurvivance. P. COM.

SURVIVANCIER. ſ. m. Celui qui eſt pourvû d'une Charge en ſurvivance. *Succeſſor deſignatus.* Cela ſe dit bien peu, & ne ſe dit point dans l'uſage ordinaire. On dit, reçu en ſurvivance.

SURVIVANT, ANTE. Tèrme relatif. Celui qui vit plus qu'un aûtre avec lequel il a rélation. *Superſtes.* Les dons & teſtamens mutuèls ſe font au profit du *ſurvivant.*

SURVIVRE. v. act. & n. *Je ſurvis. Je ſurvécus*, ou *je ſurvéquis. J'ai ſurvécu.* Ce vèrbe régit le datif, ou l'accuſatif ; c'eſt l'oreille qui en doit juger. Il ſignifie, vivre plus qu'un aûtre avec lequel on a relation. *Superſtitem eſſe*, *ſupereſſe alicui*, *vel vitæ alicujus.* Ce mari a *ſurvécu* ſa femme. Dans les mariages on fait d'ordinaire quelque avantage à celui qui *ſurvit.* Il a *ſurvécu* à tous ſes parens, ou, il a *ſurvécu* tous ſes parens. VAUG. Les femmes des Bramines croyent que c'eſt une honte à une honnête femme que de *ſurvivre* à ſon mari. HIST. DES BRAM.

SURVIVRE, ſe dit figurément en chôſes morales. On dit qu'un homme a *ſurvécu* à ſon bien, à ſa fortune, à ſon éſprit, à ſon honneur, quand il a pèrdu ces chôſes avant que de mourir. *Supereſſe bonis.* Les hommes hazardent tout pour une gloire à laquelle ils ne doivent pourtant pas *ſurvivre.* ABA.

SURUNGA, SURANGA. ſ. f. Nom propre d'une ville Capitale d'un Royaume de même nom. *Surunga.* Elle eſt vèrs la côte méridionale du Quanto, dans l'iſle de Niphon, une de celles du Japon. MATY.

SURVUIDER. v. act. Ôter une partie de ce qui eſt dans un vaiſſeau trop plein pour le mettre dans un aûtre. *Tranſvaſare*, *deplere*, *decopulare. Survuidez* le blé de ce ſac dans celui ci. Vous ne ſçauriez tranſporter ce vaiſſeau ſans le *ſurvuider* ; vous répandriez tout.

SURYNAM, SURNAME. ſubſt. m. Nom propre d'une Forteresſe des Hollandois, ſituée dans la Guyane, en l'Amèrique méridionale, à l'embouchure de la rivière de *Surynam* dans la mèr de nord. *Surinamum.* Il y a en ce lieu une bonne colonie de Hollandois & de François. On en tire une très-grande quantité de ſucre. MATY.

SUS.

SUS. Prépoſition. *Super*, *ſupra.* C'eſt la même chôſe que *ſur*, qui n'eſt demeuré en uſage qu'en ces phrâſes : Le quart en *ſus*, ou le Pariſis : c'eſt la cruë, ou le quart de la valeur d'une ſomme qu'on ajoûte par ſurcroît à la principale. On a fixé les prémières Paulettes ſur le piéd du ſoixantième deniér de l'évaluation de l'office & du quart en *ſus.* On a enjoint aux Communes de courir *ſus* aux ennemis. C'eſt un viêil impôt qu'on a remis *ſus*, qu'on a fait revivre. C'eſt un crime qu'on lui a mis *ſus*, qu'on lui a imputé. Hors de là il ne peut s'employer que comme intèrjection, ou par éxclamation ; *Sus* donc, or *ſus*, pour éxciter quelqu'un à prendre courage. *Sus* débout. *Sus* camarade, marchons. *Age*, *agite*, *eia*, *age.* Tout cela eſt du ſtile populaire. VAUG. & par conſéquent il ne peut plus avoir d'uſage que dans le comique & le burleſque. *Sus*, *ſus*, chantons tous enſemble, danſons, ſautons. MOL. *Sus*, *ſus* enfans qu'on empoigne la couppe. Saint AMANT.

Sus *donc*, ſus *compagnons*, *prévenons leur baſſeſſe*,
Prévenons le ſecours qui reſte à leur foibleſſe. BRÉBEUF.

SUS. Vieux adv. Affirmatif, oüi. BOREL. *Ita*, *etiam.*

SUS. ſ. m. Le Royaume de *Sus* ou de Tarudant. *Regnum Suſæ*, ou *Tarudanti.* C'eſt un grand païs de l'Afrique. Il s'étend le long de l'océan Atlantique, depuis le Cap de Gèr, juſqu'à celui de Non, ayant au midi le Teſſet ; au couchant & au nord des grandes montagnes qui le ſéparent du Royaume de Maroc, dont il dépend. Ce païs eſt aſſez fèrtile en grains, en fruits, & en pâturages. On le diviſe en deux Provinces. Celle de *Sus* eſt au nord, & comprend les villes de Taradant, de Tagavoſt, de Téjeuta, d'Aguilon, de Meſſa, & de Guartgueſſem, qui ſemble être celle que quelques Auteurs appellent Sainte-Croix & Agadèr-Aguèr ; l'aûtre Province eſt celle de Schel, qui doit comprendre du moins les contrées d'Idauſquerit, & d'Éxtuca ; puiſque la ville d'Hilel, qu'on dit être la Capitale de ce Royaume, eſt dans cette dèrnière. Aguilon, & Guartgueſſem ſont les lieux où les Européans vont trafiquer, & ils en tîrent de l'Indigo, de l'Alun, du Laiton, & même de l'or. Les *Suſois* paſſent pour les meilleurs Soldâts de toute l'Afrique, & ils ſupportent impatiemment la domination des Rois de Maroc, qui les traitent avec plus de modération que les habitans de Fèz & de Maroc, & ne leur Impôſent point de tributs éxtraordinaires. Il y a même dans ce païs deux montagnes, dont les peuples ſont entièrement libres, étant gouvèrnez par des chèfs qu'ils ſe choiſiſſent eux-mêmes. *S. Olon Rel. de l'Emp. de Maroc.*

SUS. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Barbarie, en Afrique. *Suſus Fluvius.* Elle prend ſa ſource dans des grandes montagnes, aux confins du Darha, travèrſe le Guzula, Province du Royaume de Maroc, enſuite entrant dans celui de *Sus*, elle y baigne Téjeuta, Meſſa, & Agaonarba, où elle ſe décharge dans la mèr. MATY.

SUSA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Suſa.* Elle eſt entre Hamametha, & El-Media, ſur la côte, où elle a un bon port. Elle a auſſi une bonne Citadelle. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Siagul, & d'aûtres pour l'ancienne Ruſpina. MATY.

SUSAN. Voyez SURANNATION. C'eſt la même chôſe. Quand un procès commencé n'eſt pas pourſuivi, ni la caûſe appellée par an & jour : ou qu'une ſentence, une commiſſion, un mandement de Juge, un réſcript du Prince n'eſt pas mis à éxécution dedans l'an, il faut obtenir des Léttres Royaux pour être relevé du *Suſan* ; ce qu'il ne ſeroit pas beſoin d'obtenir quand il n'y a point de changement de Parties : auſſi pluſieurs Juges ne s'arrêtent pas là. DE LAURIÈRE.

SUSANER. v. act. Tèrme de Juriſprudence, qui ſe dit avec le pronom pèrſonnel. Devenir inutile faûte d'avoir été pourſuivi pendant l'an. *Antiquari.* Une priſe de corps ne ſe *ſuſanne* jamais. DE LAURIÈRE.

SUSBANDE. ſ. f. Tèrme d'Artillerie. Bande de fèr qui couvre le

le tourillon d'une pièce, ou d'un mortiér, quand ils ſont ſur leur affût. Elle eſt ordinairement à charnière. *Faſcia ferrea ſuperpoſita.*

SUS-BEC. Tèrme de Fauconnerie. Maladie qui fait mourir beaucoup d'oiſeaux ; c'eſt un rhume chaud & ſubtil, qui leur diſtille du cèrveau. *Avium rheuma.*

SUSCÉPTIBLE. adj. m. & f. Qui eſt capable de recevoir. *Suſceptibilis, capax, obnoxius ad ſuſceptionem facilis.* Le caméléon eſt *ſuſceptible* de toutes ſortes de couleurs. Prothée étoit *ſuſceptible* de toutes ſortes de formes. Ce ſujet eſt *ſuſceptible* d'ornemens & de figures. La jeuneſſe eſt *ſuſceptible* de toutes ſortes d'impréſſions, bonnes ou mauvaiſes : c'eſt une tâble d'attente *ſuſcéptible* de toutes ſortes de couleurs. L'éſprit du peuple eſt *ſuſceptible* de toutes ſortes d'opinions, il va comme on le mene.

SUſCÉPTION. ſ. f. Action par laquelle on reçoit. L'uſage de ce mot eſt fort râre. La *ſuſcéption* des Ordres ſacrez oblige à garder la continence, auſſi-bien que les vœux des Réguliérs. *Suſceptio.*

SUSCHITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Bohême. *Suſcitium.* Elle eſt dans le cèrcle de Prach, ſur la rivière d'Ottawa, environ à douze lieuës de Piſſen, vèrs le midi. MATY.

SUSCITATION. ſ. f. Suggéſtion, inſtigation, ſollicitation, impulſion, qui porte à faire quelque chôſe. *Suggeſtio, inſtigatio, ſollicitatio, impulſio.* Il a fait une telle action à la *ſuſcitation* d'un tel. Ce procès m'a été fait à la *ſuſcitation* de quelque ennemi ſecret.

SUSCITEMENT, vieux ſ. m. Réſurrection. BOREL. *Suſcitatio à mortuis, Reſurrectio.*

SUSCITER. v. act. Produire, mettre en avant, faire paroître, faire venir au monde. *Suſcitare, concitare, commovere.* JÉSUS-CHRIST diſoit à ſes Apôtres, que de ces pièrres il en pouvoit *ſuſciter* ; c'eſt-à-dire, faire naître des enfans à Abraham. Il a *ſuſcité* de tems en tems des Prophêtes, des Martyrs, des Docteurs, qui ont annoncé la gloire de ſon nom. Dieu leur a *ſuſcité* un Prophête de leur païs. MAUC.

En tèrmes de l'Écriture Sainte, *Suſciter* lignée à ſon frère, ſignifie, Faire revivre le nom de ſon frère mort ſans poſtérité, en épouſant ſa veuve pour en avoir des enfans. Les Juifs étoient obligez de *ſuſciter* des enfans à leurs frères. *Suſcitare ſemen fratri ſuo.*

SUSCITER, ſignifie auſſi, Éxciter quelqu'un, l'éxhorter à faire quelque chôſe. *Excitare, impellere.* L'uſurpation de ce Prince lui a *ſuſcité* grand nombre d'ennemis. Son mérite lui a bien *ſuſcité* des envieux. Ce chicaneur n'a aûtre ſoin que de *ſuſciter* des procès au tièrs & au quart. *Suſciter* des affaires à une famille. ABLANC. Le Diâble entra dans Judas, qui le *ſuſcita* à trahir ſon Maître

SUSCITER, ſe diſoit autrefois, pour Réſuſciter. BOREL. *Suſcitare ab inferis, à mortuis excitare.*

Maurice le beau Chevaliér,
Tu es mort, helas que ferai-je !
Je ne te puis vie bailler,
Ne ſuſciter, *ne conſeiller,*
Tu as payé mortel truage.

ART DE RHÉTORIQUE ANCIEN, cité par Borel.

SUSCITÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Suſcitatus, concitatus, impulſus.*

SUSCRIPTION. ſ. f. Titre, adreſſe ; ce qui eſt écrit au-deſſus d'un acte, d'une lèttre. L'adreſſe d'une requête porte, A Noſſeigneurs de Parlement : A M. le Lieutenant Civil, &c. cette *ſuſcription* eſt miſe au haut de la page. La *ſuſcription* d'une miſſive ſe met ſur le deſſus du pli : A Monſieur, Monſieur un tel, en tel lieu.

SUSDAL. ſ. m. Nom propre d'une ville Archiépiſcopale de la Moſcovie. *Suſdalia.* Elle eſt Capitale du Duché de Suſdal, & ſituée ſur la rivière de Cleſma, à vingt-ſept lieuës de la ville de Moſcow, vèrs l'orient. Cette ville n'eſt bâtie que de bois ; ce qui lui eſt commun avec la plûpart de celles de la Moſcovie. MATY.

Le Duché de SUSDAL. *Suſdalia.* Province de Moſcovie. Elle eſt entre celles de Wologda, de Niſinovogrod, de Wolodimèr, de Rèzan, de Roſthow, de Moſcow & de Jèroſlaw. Le *Suſdal* eſt un païs plat, & fort fertile, mais prèſque tout couvèrt de forêts. Il a eu long tems ſes Princes particuliérs ; mais le Czar Jean Baſile s'en rendit le maître ; la ville de Suſdal en eſt le ſeul lieu conſidérable. MATY.

SUSE. ſ. f. ou SOUSTÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville de Pèrſe, dont elle a été anciennement la Capitale. *Suſa.* Elle l'eſt encore aujourd'hui du Chuſiſtan, & ſituée ſur la rivière de Tiritiri, ou de Curon, environ à ſoixante lieuës de Bagdad, vèrs le levant. MATY. Dans l'Écriture elle s'appelle *Suſe*, 2. Éſdr. I. 1. & *Suſan*, Éſthèr I. 1. C'étoit la Capitale de la Suſiane. Elle étoit ainſi nommée, parcequ'elle étoit ſituée dans une campagne pleine de lys, comme remarque Athênée L. II. Étienne le Géographe, & l'Auteur du Grand Étymologique ; c'eſt-à-dire, pleine de couronnes Impériales, ſi l'on en croit le P. Souciet, Rec. de Diſſert. p. 159. dans la Diſſèrtation ſur un revèrs des médailles d'Hérodes.

SUSE, ou SUZE, comme écrit le Théâtre de Savoye. ſ. f. Nom d'une petite ville des États de Savoye. *Seguſium.* Elle eſt Capitale du Marquiſât de *Suze*, & ſituée ſur la Doria, à huit lieuës au-deſſus de Thurin. *Suze* eſt au piéd du mont Senis, ſur le paſſage du Piédmont en Savoye, & en Dauphiné, à une lieuë de la forteresſe d'Éxilles. Elle eſt dominée par un Château, qui eſt lui-même dominé de fort près, & très peu fort. On voit, joignant la muraille de ce Château, un arc de triomphe, que les habitans croyent avoir ſèrvi de porte à la ville, autrefois beaucoup plus grande qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Quelques Sçavans croyent que cet arc de triomphe eſt d'un trophée érigé à l'honneur de l'Empereur Auguſte, l'an 740 de Rome. MATY. Voyez auſſi le Théâtre de Savoye T. I. p. 65. Valois, *Not. Gall. p.* 511. 512. La Vallée de *Suze. Vallis Seguſina.*

Le Marquiſât de SUSE. *Seguſianus Marquionatus.* C'eſt une petite Province du Piédmont, ſituée entre le Piédmont propre, la Savoye, & le Dauphiné. Suſe Capitale, Veillane, & la Novalezze en ſont les lieux principaux. MATY.

SUS-ÉPINEUX. adj. ou ſ. m. qui ſe dit d'un muſcle en tèrmes d'Anatomie. Le ſecond des neuf muſcles du bras eſt le *ſus-épineux*, ainſi nommé, parcequ'il remplit toute la cavite, qui eſt au-deſſus de l'épine de l'omoplate ; il prend ſon origine de la partie éxtèrne de la bâſe de l'omoplate, depuis ſon angle ſupérieur juſqu'à ſon épine, & ſe va inſérer au-deſſous du cou de l'ôs du bras, qu'il entoure avec un large tendon, & qu'il leve en haut. DIONIS.

SUSERAIN, ou SUZERAIN. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence féodale. Il faut avoir recours au Seigneur, au Juge *Suzerain* ; pour dire, au Seigneur ſupérieur, au ſouverain, au dominant. *Superior, immediatus.* Le *Suſerain* eſt le ſupérieur, ou le Juge de reſſort, aûtre néanmoins que le Roi. Ces Seigneurs *Suzerains* ſont les Ducs, Comtes, & aûtres grands Seigneurs qui relévent immédiatement du Roi. Ils peuvent être Juges de réſſort, & les appellations des Juges des Haut-Juſticiérs ſe relévent devant le Juge, Seigneur *Suzerain*, quand il a droit de réſſort. Si le Seigneur *Suſerain* eſt un ancien Pair de France, les appellations des ſentences renduës par ſes Juges ſe relévent immédiatement au Parlement ; s'il n'eſt pas Pair, elles ſe relevent devant les Baillifs, ou Sénéchaux. Aujourd'hui on ne vérifie plus les lettres de Duché & Pairie, qu'à la charge du reſſort ordinaire. Loyſeau a obſèrvé que le mot de *Suzerain*, & de *Suzeraineté* a été forgé éxprès pour éxprimer cette portion de la puiſſance publique, & de la ſouveraineté qui a été uſurpée par les particuliérs, & que le tèrme eſt auſſi étrange, que cette éſpéce de Seigneurie eſt abſurde. Du Tillet dit que le droit de reſſort eſt un droit de ſouveraineté, & c'eſt pourquoi les modèrnes, pour ôter l'équivoque, appellent *Suzeraineté*, le droit de reſſort que quelques grands Seigneurs du Royaume ont conſèrvé. Il faut avoir un titre pour cela.

Ce mot vient de *Cæſarianus*, ſelon Cujas & Paſquiér. BOREL.

SUSIANE. ſ. f. SUSISTAN. ſ. maſc. Voyez CHUSISTAN, *T. I. p.* 1797.

SUSIN, ou SUZAIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un demi-tillac, ou pont briſé, qui prend depuis la devantière de la chambre de pouppe juſqu'au grand mât, quand on ne veut pas faire un pont tout entiér. *Dimidiati fori.*

SUSIN, ſe dit auſſi en pluſieurs Provinces d'une ſorte de raiſin blanc, fort bon, & qui a le goût un peu muſqué. *Racemus albus apianus.*

SUSOR. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Natolie. *Suſor.* Ce lieu eſt ſur la côte méridionale de la prèſqu'iſle, qui s'étend depuis Smirne juſqu'à l'iſle de Scio. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Teos*, ou *Teios*, ville Épiſcopale, ſuffragante d'Éphêſe, & la patrie du Poëte Anacréon, que d'aûtres placent à Ségèſi, village de la même prèſqu'iſle. MATY.

SUSPECT, ECTE. adj. Douteux, dont la foi n'eſt pas ſûre, dont on ſe doit déffiér. *Suſpectus, anceps, dubius.* Voilà un livre fort *ſuſpect*, fort dangereux ; un témoin *ſuſpect*, qui a la mine d'être apoſté. Cette piéce eſt *ſuſpecte* de faux. On peut recuſer un Rapporteur *ſuſpect*, parent ou allié de la Partie. Les préſens des ennemis doivent être *ſuſpects.* Le ſilence de ces bons Pères m'eſt fort *ſuſpect.* PASC. Diſcours *ſuſpect* d'artifice & de tromperie. BOIL. Les vèrtus des Héros ſont *ſuſpectes* dans un citoyen. S. ÉVR.

SUSPENDRE. v. act. *Je ſuſpend. Je ſuſpendois. Je ſuſpendis. J'ai ſuſpendu. Je ſuſpendrai. Que je ſuſpende. Que je ſuſpendiſſe*, ou *je ſuſpendrois.* C'eſt attacher quelque chôſe en haut, la ſoutenir, la faire pendre en l'air. *Pendere, ſuſpendere.* Ce miroir n'eſt pas bien *ſuſpendu*, il panche trop d'un côté. On a coutume de *ſuſpen-*

dré des lampes, des chandeliérs aux voutes des Égliſes, des luſtres dans les ſales d'aſſemblée.

Suspendre, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont en équilibre, ou qui ſe ſoutiennent d'elles-mêmes. *Suſpendere.* La tèrre demeure *ſuſpendue* au milieu des airs, parce qu'elle eſt dans ſon centre. Le fèr demeure *ſuſpendu* auprès d'une pièrre d'aiman. Les deux plats d'une balance demeurent *ſuſpendus*, quand ils ſont dans l'équilibre. Il y a des oiſeaux qui demeurent long-tems *ſuſpendus* en l'air.

Suspendre, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Arrêter, ſurſeoir, différer, ceſſer, diſcontinuer pour quelque tems. *Differre, ceſſare, ſuſpendere, inhibere, ſuſtinere.* Il faut *ſuſpendre* ſon éſprit, ſon jugement; c'eſt-à-dire, Il ne faut pas juger téméràirement, ſe laiſſer préoccuper. On eſt ſouvent *ſuſpendu* entre l'éſpérance, & la crainte, entre deux paſſions contraires. Cet homme eſt irréſolu, & demeure *ſuſpendu* dans le choix. On a *ſuſpendu* pour quelque tems l'éxécution d'un tel Édit. *Suſpendre* la déciſion d'un procès. L'art du Poëme dramatique, eſt de tenir le ſpectateur agréablement *ſuſpendu* juſqu'au dénouëment. L. P. le B. On dit que des trouppes ont *ſuſpendu*, ont eû ordre de *ſuſpendre* leur marche, pour dire, qu'elles ont eû ordre de la différer pour quelque-tems.

Suspendre, ſignifie auſſi, Empêcher pour quelque-tems les fonctions d'une Charge, ou de quelque miniſtère. *Magiſtratu ad tempus abdicare, ſummovere.* La punition d'un Prêtre, c'eſt de le *ſuſpendre à divinis*, lui déffendre les fonctions ſacèrdotales. Le Roi a *ſuſpendu* un tel Préſidial, on lui a ôté ſes fonctions.

Suspendu, uë. part. paſſ. & adj. *Suſpenſus, abdicatus.*

SUSPENS. adj. Intèrdit. Il n'a guères d'uſage qu'en parlant d'un Prêtre, qu'on a ſuſpendu des fonctions Écclésiaſtiques. *Suſpenſus, interdictus, ab officio ſummotus.* Un Prêtre *ſuſpens.* Déclaré *ſuſpens.* Il eſt *ſuſpens* de fait & de droit.

En Suspens. adv. Être *en ſuſpens*, c'eſt être dans le doute, dans l'incèrtitude, ſans ſçavoir à quoi ſe détèrminer. *Suſpenſum & incertum eſſe.* Il a l'éſprit *en ſuſpens* & irréſolu. Le doute laiſſe l'éſprit *en ſuſpens.* La Pl. Toutes chôſes demeurent *en ſuſpens* pendant la trêve. Toute l'Europe eſt *en ſuſpens* pour attendre l'évènement de cette négociation. Châcun eſt *en ſuſpens* de l'iſſuë de cette diſpute. Ab. Leur éſprit demeure *en ſuſpens* entre l'évidence de la vérité qu'ils ne peuvent démentir, & le devoir de la charité qu'ils apprehendent de bleſſer. Pasc. Un Pyrronien a toûjours l'éſprit *en ſuſpens*, ſans ſe détèrminer à aucune affirmation. On dit qu'une affaire eſt demeurée *en ſuſpens*; pour dire, qu'elle eſt encore indéciſe.

SUSPENSE. ſ. f. Tèrme d'Égliſe. C'eſt une cenſure par laquelle un Écclésiaſtique en punition de quelque faûte conſidérable, eſt privé de l'éxèrcice de ſon Ordre, de ſon Bénéfice Écclésiaſtique, en tout ou en partie, pour un tems. Pinson. *Suſpenſio, interdictio.* Vigile leur fit ſignifier qu'en ſe ſéparant de leur Évêque, ils avoient encouru la *ſuſpenſe.* Le P. Doucin.

SUSPENSION. ſ. f. Action par laquelle on empêche pour quelque tems l'éffet ou le cours de quelque chôſe. *Suſpenſio ad tempus.* La *ſuſpenſion* d'un jugement eſt requiſe à un bon Juge, juſqu'à ce qu'il ait oüi les deux Parties. Le principal point de la Philoſophie de Déſcartes, eſt la *ſuſpenſion* d'éſprit, la fuite de la prévention.

On dit auſſi une *ſuſpenſion* d'armes, d'une trêve courte & particulière que font deux partis pour entèrrer les morts, pour attendre des nouvelles d'un ſecours, ou des ordres de leurs maîtres. *Induciæ.*

Suspension, ſe dit auſſi d'une intèrdiction, ou privation, pour un tems, des fonctions attachées à une dignité ſéculière, ou Écclésiaſtique. *Muneris, vel beneficii ad tempus privatio.* Les déffenſes des Cours ſupérieures aux Officiérs inférieurs portent toûjours à peine de *ſuſpenſion* de leurs Charges. Les peines Canoniques les plus ordinaires, ſont les *ſuſpenſions* des miniſtères ſacrez.

Suspension, eſt auſſi une figure de Rhétorique, qui conſiſte à ſuſpendre agréablement l'éſprit des auditeurs, & à leur dire enſuite des chôſes qui les ſurprennent avec plaiſir. La *ſuſpenſion* eſt propre pour amplifier; mais il en faut uſer avec diſcrétion, & principalement en François. *Suſpenſio, dilatio.*

SUSPENSOIRE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux muſcles qui tiennent les teſticules ſuſpendus. On les appelle auſſi *cremaſtères. Cremaſteres.* Quelques-uns en reconnoiſſent auſſi à la matrice pour l'attacher & ſuſpendre avec les membrânes du péritoine.

Suspensoire, eſt auſſi un tèrme de Chirurgie, qui ſignifie une ſorte de bandage, dont on ſe ſèrt dans les déſcentes de boyaux, & aûtres incommoditez pareilles. *Suſpenſoria faſcia.*

SUSPICION. ſ. f. Tèrme de Palais. Soupçon, déffiance. Il y a une véhémente *ſuſpicion* de faux contre cette pièce. *Suſpicio.* Un bon Juge ſe doit déporter d'une affaire, dès qu'il y a la moindre *ſuſpicion* contre lui.

SUSSEX. ſ. m. Nom propre d'une Province d'Anglètèrre. *Suſſexia.* Elle eſt bornée au levant par celle de Kent; au Nord, par celle de Surrey; & au couchant, par celle de Hant; la mèr la baigne du côté du Sud. Elle peut avoir environ vingt lieuës du couchant au levant, & ſix dans ſa moyenne largeur du ſud au nord. Le tèrroir en eſt aſſez fèrtile, & on y trouve de fort bonnes mines de fèr. Chicheſtèr Capitale, Arondel, Lewes, Rye, Haſtings, & Winchelſey en ſont les lieux principaux. Maty.

Le Royaume de Sussex, c'eſt-à-dire, le Royaume des Saxons méridionaux. *Regnum Suſſexiæ*, ou *Saxonum meridionalium.* C'étoit anciennement un des Royaumes que les Saxons fondèrent dans la Grande Bretagne. Il eſt maintenant une des parties générales de l'Anglètèrre, & il ne comprend que le Comté de *Suſſex*, & celui de Surrey. Maty.

SUSTENTATION. ſ. f. Aliment, nourriture ſuffiſante pour entretenir la vie de l'homme. *Suſtentatio, nutritio.* Les gens ſobres ne mangent point pour le plaiſir, mais ſeulement pour la *ſuſtentation* de leur corps.

SUSTENTER. v. a. Nourrir, entretenir la vie par le moyen des alimens. *Suſtentare, nutrire, alere, paſcere, reficere.* Le pain eſt la meilleure nourriture, & qui *ſuſtente* le plus. Ce Prélat *ſuſtente* les paûvres de ſon Diocéſe. Le vin *ſuſtente* les ivrognes. Figurément, le pain du ciel *ſuſtente* nos âmes, leur donne la vie ſpirituelle. On ne s'en ſèrt guère dans le beau ſtile.

Sustenté, ée. part. paſſ. & adj. *Suſtentatus, alitus, nutritus, refectus.*

SUSTEREN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Suſtera; Sueſtra.* Elle eſt dans le Duché de Juliérs, près de la Meûſe, vis-à vis de Maſeick. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 537.

SUT.

SUTHÈRLAND. Voyez SOUTHÈRLAND.

SUTRI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Sutrium, Colonia Julia Sutrina.* Elle eſt dans le patrimoine de S. Pièrre, aux confins du Duché de Ronciglione, & à huit lieuës de la ville de Rome, vèrs le couchant. *Sutri* eſt une petite ville, mais elle a un Évêché, auquel on a uni celui de Népi. Maty.

SUTURE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une jointure de quelques ôs du corps de l'animal, ſemblable à une couture qui ſe fait en deux façons, l'une en forme de ſcie ou de dents de peigne, quand le bord des ôs eſt fait en ſcie, dont les dents entrent l'une dans l'aûtre; la ſeconde en forme d'ongle, dont l'un monte ſur l'aûtre. *Sutura.* Celles-ci s'appellent les fauſſes *ſutures*; celles-là les vrayes; le crâne a dordinaire trois *ſutures* orages, la *coronale*, qui eſt circulaire & ſur le devant, au lieu où ſe mettent les couronnes; la ſeconde, la *ſagittale*, qui eſt droite; la troiſième, la *lambdoide*, qui eſt ſur le dèrrière & de la figure d'un λ ou d'un γ. Mr. Fléchiér a obſèrvé dans la vie du Cardinal Ximénès, que ce Cardinal n'avoit point de *ſuture* au cèrveau. Ce défaut peut caûſer des maux & des étourdiſſemens de tête, parce que faûte de *ſuture* la tranſpiration ne ſe fait que très difficilement. Le crâne a encore deux *ſutures fauſſes* ou *ſquammeûſes*, en forme d'écailles ou de tuiles, qu'on nomme auſſi *temporales*, parce qu'elles bornent les ôs des temples. Velſechius, dans ſes Obſèrvations de Phyſique & de Médecine, parle d'un homme, dont le crâne ſe trouva après ſa mort épais d'un doigt, & ſans *ſuture*, & qui néanmoins ne s'étoit jamais plaint de maux de tête pendant ſa vie. On dit que l'on trouve en Pèrſe beaucoup de gens qui n'ont point de *ſuture* au crâne, & l'on n'en voit point la caûſe.

Suture, ſe dit auſſi de la couture que les Chirurgiens font pour rejoindre les lévres d'une playe. *Sutura.* Les Anciens ont inventé pluſieurs *ſutures*, qu'ils ont réduites à trois éſpèces, les incarnatives, les réſtrinctives, & les conſèrvatives. L'incarnative eſt ainſi appellée, parce que rejoignant les bords d'une playe, & les tenant unis enſemble par le moyen des fils dont on les a travèrſez avec une aiguille, elle fait qu'ils ſe collent, ſe reprennent, & s'incarnent, comme ils étoient auparavant. On la ſubdiviſe en cinq, l'entrecoupée, l'entortillée, l'enchevillée ou emplumée, la *ſuture* avec agraphes, & la *ſuture* ſeche. De ces cinq *ſutures*, l'on en ſupprime deux, comme trop cruelles, & tout à-fait inutiles, qui ſont l'enchevillée ou l'emplumée, & la *ſuture* avec agraphes; la prémière ſe nommoit enchevillée, lorſqu'on ſe ſèrvoit de petites chevilles; & emplumée, quand on prenoit des tuyaux de plumes: on enfiloit deux ou trois aiguilles d'un double fil, qu'on paſſoit au travèrs des bords d'une playe, faiſant un trou à un doigt de diſtance l'un de l'aûtre, & dans les anſes de ces fils on mettoit une cheville, ou une plume, & on en lioit une aûtre avec les bouts du même fil, afin que ces plumes tinſſent les bords de la playe réünis. Pour faire la

ſeconde,

ſeconde, on avoit de grandes agraphes crochuës & pointuës par les deux bouts, & on en fouroit une dans la partie ſupérieure de la playe, & l'aûtre dans l'inférieure, pour rapprocher les lévres. On voit bien par cette déſcription, que ces deux *ſutures* étoient cruelles & inutiles; car dans les cas où elles ſemblent le plus néceſſaires, comme dans des playes profondes, où la contraction des parties charnuës coupées tient les bords fort écartez, & dans les playes des tendons, elles expôſeroient à des convulſions têrribles, & à des froiſſements qu'on évite en diminuant le mieux qu'il eſt poſſible par des compreſſions modérées la dilatation de ces playes, & en attendant que les fibres ſe relâchent, & ſe prolongent pour ſe reprendre.

On avoit donné le nom de réſtrinctive à une éſpéce de *ſuture* avec laquelle on prétendoit arrêter le ſang dans les grandes playes, où il y avoit ouvêrture de vaiſſeaux conſidérables; & pour cet éffet on en avoit imaginé de divêrſes façons, du nombre déſquelles étoient celle du Cordonniér, du Couturiér, du Pelletiér, &c. toutes plus inutiles les unes que les aûtres: car pour peu qu'on faſſe de réfléxion ſur cette *ſuture*, on ne pourra pas s'empêcher de la condamner; & cêrtainement, ſuppôſé qu'on eût couſu la peau ſi exactement, que le ſang n'en pût ſortir, ne s'échapperoit-il pas par le vaiſſeau ouvêrt, d'où il s'écouleroit dans tous les intêrſtices des muſcles, ce qui enfleroit la partie, la pourriroit, & la gangreneroit. Ainſi c'eſt avec raiſon qu'on rètranche cette *ſuture*. On a conſêrvé celle du Pelletiér pour la *ſuture* des playes des inteſtins.

La *ſuture* du Pelletiér s'appelle ainſi, parce que les Pelletiérs ont accoutumé de coudre de cette maniére les coupures qu'ils trouvent aux peaux faites par les bouchers en les écorchant; on lui a donné auſſi le nom de couture à ſurjêt, à cauſe que les points ſe ſurjettent l'un après l'aûtre ſur les lévres de la playe. On s'y ſêrt de ſoye plate & cruë.

On appelloit conſêrvatrice, cette éſpéce de *ſuture* ancienne, par laquelle on empêchoit que dans les grandes playes où il y avoit dépêrdition de ſubſtance, les bords ne s'éloignaſſent trop l'un de l'aûtre; mais un bandage y ſuffit.

La *Suture* entortillée ou enfilée a reçu ce nom de ce que laiſſant les aiguilles dans la playe, on traîne le fil tout autour de ces aiguilles, de la même maniére que les tailleurs le font autour des aiguilles enfilées, qu'ils gardent ſur leurs manches. Cette *ſuture* ſe fait en deux maniéres; car ou les aiguilles ſont paſſées à travêrs la playe, ou elles ſont fichées à ces côtez. Il y a des *ſutures* qu'on fait avec une aiguille & du fil, & d'aûtres appellées *ſutures ſéches*, qu'on fait avec de la colle. Pour faire la *ſuture* ſéche, on prend deux morceaux de toile, auſquels on a attaché de petits cordons, on les trempe dans de la colle forte, & on les applique de châque côté de la playe, on nouë enſuite les cordons, afin de raprocher les coins de la playe. On la fait encore en cette maniére. On prend deux petits morceaux de cuir, coupez en triangle, ſur un des côtez duquel il y a trois dentelures, dont châcune a un petit fil; on couvre ces morceaux de quelque chôſe qui les faſſe tenir à la peau, l'on en pôſe l'un ſur une des lévres de la playe, & l'aûtre ſur l'aûtre. Les deux endroits où ils ſont collez ſont éloignez de l'extrémité des bords de la playe d'environ un doigt; enſuite tirant ces bouts de fil, on fait approcher les lévres de la playe, & liant ces fils par un double nœud, on tient ces lévres jointes, de ſorte que la réünion s'en peut aiſément accomplir; quelques-uns couſent les dents les unes aux aûtres, ou bien ils y mettent des agraphes pour y paſſer un cordonnet; & d'aûtres ne ſe ſêrvent que de deux petits morceaux de cuir garnis des mêmes fils & rubans. La *Suture* ſéche eſt mêrveilleuſe pour les playes du viſage, parcequ'évitant la difformité cauſée par les points de l'aiguille elle fait qu'après la guériſon la cicatrice ne paroît que très peu. Quand on pance les playes du bas ventre & des boyaux, on a beſoin d'y faire des *ſutures*.

En faiſant une *ſuture*, il y a ſix ou ſept préceptes généraux à obſêrver, dont le prémiér eſt de bien néttoyer la playe & tous les grumeaux de ſang & des aûtres corps étrangers; le ſecond, d'en faire joindre les lévres par un ſêrviteur qui les tienne ainſi pendant l'opération; le 3e. de ne point trop prendre de peau en longueur en la perçant obliquement; le 4e. de ne pénétrer la chair en profondeur qu'autant qu'il faut, pour ne pas laiſſer au fond de la playe un éſpace où des humeurs pouroient s'amaſſer & ſe corrompre. Le 5e. de ſéparer les points les uns des aûtres, par des intêrvalles médiocres. Le 6e. c'eſt d'éviter la piqueure des nêrfs, des membrânes & des tendons; & le 7e. conſiſte à mêttre quelquefois une tente au plus bas lieu de la playe pour lui faire un égout. Voyez les Opérations de Dionis Ie. & IIe. Démonſtration où il traite de tout ce qui regarde les *ſutures*. Jean Bienaiſe Chirurgien, de Mezières, mort en 1681. a été le reſtaurateur de la *ſuture* du tendon, opération très délicate, & qui avoit été abandonnée depuis long-tems.

Suture, ſe dit encore de la marque ou cicatrice de la playe. *Cicatrix* Il a été bleſſé en cet endroit, on voit encore la *ſuture*.

SUV.

SUVO. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Royaume de Suvo. *Suvum* Elle eſt dans l'iſle de Niphon, ſur la côte méridionale du Jamayſoit, vis-à-vis de l'iſle de Ximo. Maty.

SWARTE-SLUYS, ſ. m. Nom propre de lieu qui ſignifie l'Écluſe noire. *Clauſula Nigra.* Petite ville des Provinces Unies. Cette ville aûtrefois fortifiée, eſt dans l'Overiſſel, ſur la riviére de Vecht, un peu au-deſſus de ſon embouchure, dans la Zuydêrzée. Maty.

SUWAS. Voyez SIWAS.

SWERIN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Méckleboug, en Baſſe Saxe. *Suerinum.* Elle eſt ſur un petit lac, qui porte ſon nom, à ſix lieuës de Wiſmar, du côté du midi. *Swerin* eſt une Jolie ville, qui a une bonne citadelle. Elle étoit aûtrefois le Siége de l'Évêque de *Swerin*, quoyqu'elle appartint en partie aux Comtes de *Swerin*. Quelques Géographes prennent *Swerin* pour l'ancienne *Aſtuia*, petite ville des Caviens. Maty.

L'Évêché ou la Principauté de Swerin, *Suerinenſis Epiſcopatus*, ou *Principatus*. C'eſt une contrée du Duché de Méckleboug, en Baſſe-Saxe. Elle eſt entre le Comté de *Swerin* & la Seigneurie de Roſtock, ayant le Méckleboug particuliér au nord, & la Wandalie au Sud. Ce païs peut avoir onze lieuës de long, & trois de large, & ſes lieux principaux ſont Bruel, Burzow, & Nien-Cloſtêr. C'étoit aûtrefois un Évêché, fondé l'an 1062. & ſuffragant de Brême. Il fut ſéculariſé par la paix de Weſtphalie, en faveur de la maiſon de Méckleboug. Maty.

Le Comté de Swerin, *Suerinenſis Comitatus*, contrée du Duché de Méckleboug, en Baſſe Saxe. Ce Comté eſt entre le Méckleboug propre, l'Évêché de *Swerin*, la Wandalie, & le Duché de Lawenbourg. Il peut avoir quinze lieuës de long, & cinq ou ſix de large. *Swerin* Capitale, Boitzebourg, & Wittenbourg en ſont les lieux principaux. Maty.

Swilli, ſ. m. Le lac de *Swilli. Suillius lacus.* C'eſt un golfe de l'Ultonie, en Irlande. Il eſt aſſez long, mais peu large, & formé par la riviére de *Swilli*, entre le Comté de Londondêrry, & celui de Donneghal. Maty.

SWINE. ſ. m. Nom propre d'une Riviére de la Poméranie. *Suevus Medius, Odera media.* C'eſt la branche de l'Odêr qui eſt au milieu des aûtres. Elle coule entre l'iſle d'Uledon, & celle de Wollin, & ſe décharge dans la mêr Baltique.

SWOL. Voyez ZWOL.

SWINAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Boſnie. *Swinaria.* Elle eſt à l'embouchure de Bewacz, dans la Sâve, au midi de Poſſaga. On voit près de *Swinar* les ruines de l'ancienne *Sêrbinum*, petite ville de la Pannonie Inférieure. Maty.

SUY.

SUYE. ſ. f. Partie têrreſtre & volatile, qui s'éleve du bois avec la fumée, par le mouvement que lui donne l'action du feu. *Fuligo.* Quand on laiſſe trop de *ſuye* dans la cheminée, le feu y prend. On dit qu'une chôſe eſt amère comme de la *ſuye*; pour dire, qu'elle eſt fort amère. Dioſcoride enſeigne la maniére de faire une *ſuye* de beurre, qui a pluſieurs uſages en Médecine. Il y a auſſi une *ſuye* ou fumée qui ſêrt aux Peintres, qui eſt celle qu'on retire des fourneaux des vêrreries. La *ſuye* eſt de grand uſage pour teindre des draps.

SUZ.

SUZANNE ſ. f. *Suzanna.* Nom de femme. *Suzanne* fut ſollicitée & calomniée par deux vieillards. Petite *Suzanne*.

SUZERAIN. Voyez Suserain. *Intermedius Dominus.*

SUZON. ſ. f. Diminutif de Suſanne. *Suzanna.* Petite Suzanne. *Suzon* a été bien ſage & bien dévote à la meſſe.

SY.

Sy. Septième ſyllabe ajoutée à la Gamme depuis peu. Voyez Si. Les Muſiciens Italiens écrivent Sy.

SYB.

SYBILLISME ſ. m. Doctrine des Sybilles. Attachement, créance que l'on a aux Écrits prétendus des Sybilles. *Fides Sybillis habita, data, Sybilliſmus.* Le P. Mourgues, dans ſon Plan Théologique du Paganiſme, a juſtifié les ſentimens des Pères de l'Egliſe ſur les oracles du Paganiſme, contre les ſuppoſitions de Vaudale, que le docte Jéſuite confond ſur la prétenduë crédulité des Pères, auſſi bien que ſur le Platoniſme, & le *Sybilliſme*, que le Docteur Anabaptiſte leur attribuë. Mém. de Tr. Le *Sybilliſme* des Pères, aûtre chimère de nos jours, née en pays hérétique. Id.

Ce mot, & le ſuivant, ſont très mal écrits ainſi; il faut écrire *Sybil-*

 liſme,

liſme & *Sybilliſte*, comme on écrit *Sibylle*, d'ou ces noms ſont formez.

SYBILLISTE. ſ. m. & f. Qui a de l'attache & de la foy aux Écrits prétendus des *Sybilliſtes*. *Falſis Sybillarum ſcriptis addictus*. L'Égliſe faiſoit ſi peu de cas des Sybilles, qu'on appelloit par dériſion *Sybilliſtes* les Chrétiens qui faiſoient trop valoir ces prétenduës prophéteſſes. Origène nous l'apprend en écrivant contre Celſe. Voyez le Plan du Paganiſme par le P. Mourgues.

S Y C.

SYCAMINO. ſ. m. C'étoit anciennement une ville de la Béotie, en Gréce. *Sycaminum*. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Livadie, ſitué ſur l'Aſopo, près de ſon embouchure, dans le golſe de Négrepont. MATY.

SYCOMORE. ſ. m. eſt un grand arbre ſemblable au figuiér, qui a des feuilles ſemblables au meurier, mais qui jette force lait. Son nom lui vient de ce qu'il participe du meurier & de la figue, comme dit Galien, qui dit auſſi que le figuier de Cypre lui eſt tout-à-fait ſemblable. Il porte du fruit qui a le même nom, trois quatre fois l'an, qu'il produit de ſon tronc, & qui n'eſt pas attaché aux branches, qui eſt ſemblable aux figues ſauvages, mais qui eſt plus doux, & qui n'a dedans aucun grain. Matthiole ajoûte, qu'il demeure toûjours vèrd étant couppé, à moins qu'on ne le noye dans l'eau. En latin *ſycomorus*, ou *ficus Egyptia*.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grècs συκὴ, *ficus*, *figuiér*, & de μορέα, *meuriér*, comme qui diroit, arbre qui tient du figuiér & du meuriér.

SYCOPHANTE. ſ. m. & f. Ce mot eſt tîré du Grèc; Il s'eſt dit originairement à Athénes de ceux qui rapportoient qu'ils découvroient les voleurs, à ceux à qui l'on déroboit des figues, ou bien, qui contre la Loy qui défendoit de tranſporter des figues hors d'Athénes, en faiſoient ſortir & trompoient les Commis, ou les Gardes des Portes. Enſuite on le dit en général de tous les Délateurs, des faiſeurs de rapports, principalement dans les Cours des Princes. On le dit auſſi pour un menteur, un impoſteur, un trompeur. *Sycophanta*. Voyez Petr. *De Legib. Attic. L. III. Tit.* 5. Dempſtèr. *Paral. ad Roſin. L. IX.* Ce mot n'eſt pas de l'uſage commun dans nôtre langue, mais on le trouve pourtant quelquefois, ſur tout dans de vieux Auteurs.

Il vient de σύκη, *Syce*, une figue, & φημὶ, je dis.

S Y D.

SYDOINE, ſ. m. Vieux mot linge, mouchoir. *Sindon*. Mèrlin fait dire à la Véronique j'avoye un *ſydoine* ſi en ters (c. Frotai) la chière de Jéſus. Il vient de Sindon. BOREL.

SYENE. ſ. f. Nom propre de ville. *Syene*. C'étoit anciennement une ville fort conſidérable de la Thébaïde ou Haute Égypte. Elle étoit Archiépiſcopale, & ſituée ſur le Nil, près de ſes Cataractes, & aux Confins de l'Éthiopie. Les Anciens Géographes y faiſoient paſſer leur ſecond Climat, & on tîroit de ſes environs le Marbre Syénite, ou Signite, que l'on nomme maintenant Granit, pièrre très dure, mal polie, tachetée de blanc & de noir, & quelquefois de rouge, dont on faiſoit des pyramides, des obéliſques, des aiguilles, des Colomnes, &c. d'aûtres ouvrages de cette nature. Elle fut la borne de l'Empire Romain du côté de l'Éthiopie. Quelques Géographes la mettent à la ville qu'on nomme maintenant Aſna, mais d'aûtres aſſûrent qu'elle eſt l'Aſuan d'aujourd'hui, ville conſidérable par ſa grandeur, & par ſon Commèrce, & l'on voit encore des ſupèrbes ruines, qui ſont les reſtes de l'ancienne *Syene*. MATY.

S Y L.

SYLLABE. ſ. f. Partie d'un mot, compôſée d'une ou de pluſieurs lètres qu'on prononce enſemble. *Syllaba*. Les vèrs Grècs, & Latins ſont compôſez de *ſyllabes* bréves & longues. Dans les livres Sacrez il faut obſèrver juſqu'aux moindres *ſyllabes*. Les Hébreux ont compté toutes les *ſyllabes* de la Bible. On entend fort bien ici le ſèrmon, on n'en pèrd pas une *ſyllabe*.

Il vient du mot Grèc συλλαβὴ, *ſyllaba*, aſſemblage.

Comme le nombre des *ſyllabes* fait la meſure des vèrs François, il ſeroit à ſouhaitter qu'il y eût des régles fixes & cèrtaines, pour détèrminer le nombre des *ſyllabes* de châque mot. Car il y a des mots douteux à cet égard, & il y en a même qui ont plus de *ſyllabes* en vèrs qu'en prôſe. Les noms qui ſe tèrminent en *ieux*, en *iel*, en *ien*, en *ion*, en *ier*, &c. caûſent beaucoup d'embarras à ceux qui ſe piquent d'exactitude. *Odieux*, *précieux*, ſont de trois *ſyllabes* : cependant *cieux*, *Dieux*, *lieux*, n'ont qu'une *ſyllabe*. De même *fiel*, *miel*, *bien*, *mien*, ſont monoſyllabes : mais dans *lien*, *ancien*, *muſicien*, *Académicien*, *magicien*, la tèrminaiſon en *ien* eſt de deux *ſyllabes*. Dans les mots *fiér*, *altiér*, *métier*, la rime en *iér* eſt d'une ſeule *ſyllabe*, & de deux dans *bouclier*, *ouvriér*, *meurtriér*, & *fiér* quand il eſt vèrbe. Toutes ces différences demandent une application particulière, pour ne s'y pas tromper, & ne pas faire un ſolécíſme de quantité. En général il faut conſulter l'oreille qui doit être le principal juge du nombre des *ſyllabes*. La prononciation la plus douce, & la plus naturelle doit être préférée. Voyez les *ſyllabes* ci-deſſus en leur rang.

SYLLABIQUE. adj. de tout genre. Tèrme de Grammaire Grécque. *Syllabicus*. Il y a dans la langue Grécque deux ſortes d'augmens. L'un s'appelle augment *ſyllabique*, quand le mot eſt augmenté d'une ſyllabe, & l'aûtre augment *temporel*, quand la ſyllabe bréve devient longue.

SYLLÉPSE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. La *ſyllepſe*, ou *conception* eſt une figure par laquelle on conçoit le ſens autrement que les mots ne portent : Ainſi on fait la conſtruction ſelon le ſens, & non ſelon les paroles. LANCELOT. *Syllepſis*, *ſeu conſtructio figurata*. La *ſyllépſe* eſt une conſtruction figurée, qui s'accorde plus avec nos penſées, qu'avec les môts, & qui éxprime plus le ſens que l'on a dans l'éſprit, que les tèrmes mêmes du diſcours. GRAMMAIRE RAIS. C'eſt une diſproportion, ou diſconvenance dans les parties du diſcours. Quelques Grammairiens la nomment *ſynthéſe*. Cette figure eſt très-conſidérable pour bien entendre les Auteurs. Sciоppius la diviſe en deux éſpéces. La *ſyllépſe ſimple* eſt lorſque les môts qui ſont couchez dans le diſcours différent ou dans le genre, ou dans le nombre, ou dans tous les deux. La *ſyllépſe relative* eſt lorſqu'on rapporte le relatif à un antécédent qui n'a point été éxprimé ; mais que nous concevons par le ſens de la période entière. *Duplex eſt ſyllepſis ſeu ſyntheſis, nempe ſimplex & relativa*.

SYLLOGISER. v. n. Diſputer, faire des argumens, des ſyllogiſmes. *Argumentari*, *diſputare*, *diſſerere*, *ratiocinari*. La Logique eſt l'art qui apprend à *ſyllogiſer*, à mettre des ſyllogiſmes en forme. L'uſage de ce mot eſt fort râre.

SYLLOGISME. ſ. m. Tèrme de Logique. Argument compôſé de trois propoſitions, lequel a cette proprieté, que quand il eſt en forme, la concluſion s'enſuit néceſſairement des deux prémiſſes, enſorte que ſi la majeure, & la mineure ſont véritables, & néceſſaires, la concluſion eſt convaincante, & fait une démonſtration ; on l'appelle *apodictique*. *Syllogiſmus*, *triplicis membri argumentatio*, *ratiocinatio*. Quand les propoſitions ſont ſeulement vraiſemblables, ou contingentes, on l'appelle *dialectique* ; & quand elles n'ont qu'une fauſſe apparence de vérité, on l'appelle *ſophiſtique*. On fait en Logique trois figures de *ſyllogiſmes* qui viennent de la combinaiſon des propoſitions univèrſelles ou particulières affirmatives, ou négatives. Il y a une quatrième figure de Galien. Tous *ſyllogiſmes* ont une majeure, une mineure, qu'on appelle auſſi aſſomption, & une concluſion. Il y a des *ſyllogiſmes* ſophiſtiques qui péchent en la forme.

SYLVAIN. ſ. m. Dieu fabuleux de l'Antiquité, qui préſidoit aux forêts, aux champs, & au bétail. *Sylvanus*. Quelques-uns l'ont confondu avec *Pan*. Les Anciens reconnoiſſoient trois *Sylvains*. L'un étoit appellé domeſtique, & c'eſtoit le même que le Dieu *Lar*. L'aûtre champêtre, ou le Dieu des Bèrgers, & c'étoit la même chôſe que *Pan*, ou *Faune*, Plutarque confond en éffet *Sylvain* avec Pan dans ſes Paralléles, mais Virgile Géorg. L. I. v. 20. & Sèrvius ſur cét endroit les diſtingue. Ovide Metam. L. I. v. 192. appelle les *Sylvains*, habitans des montagnes. Virgile attribue à *Sylvain* le cyprès, & lui en met un en main. Ils appellent l'aûtre *Sylvain* Oriental, & c'étoit la même chôſe que Mars, ou le Dieu des limites. DAC. C'eſt Macrobe & l'Auteur du L. *De Agror. fin.* qui diſtinguent ces trois *Sylvains*. C'étoit le troiſième qui étoit proprement *Sylvain*, & on lui attribuoit l'invention des pièrres miſes en tèrre pour ſèrvir de bornes. Ce même *Sylvain* outre qu'il étoit le Mars de la campagne, il en étoit auſſi l'Hèrcule, comme on le peut voir dans Victor & dans Lampridius, & ce n'eſt pas ce *Sylvain* que les Inſcriptions antiques diſtiguent d'Hèrcule, HERCULI ET SILVANO dans Grutèr, p. XLII. 4. 5. 6. & SILVANO ET HERCULI Grut. pag. LXII. 8. Voyez Caton *De Re Ruſt. C.* 83. & Saumaiſe ſur Solin p. 414. La commune opinion étoit au rapport de *Sèrvius* ſur l'Énéide L. VIII. v. 600, que *Sylvain* étoit le Dieu du bétail & des campagnes, mais que les habiles gens diſoient qu'il étoit Dieu de la matière τῆς ὕλης, qui eſt la maſſe & la lye des élémens, c'eſt à dire ce qu'il y a de plus groſſier, dans le feu, dans l'air dans l'eau & dans la tèrre. Les Anciens croyoient que ce Dieu, étoit le même que l'Incube, qu'il entroit chez les femmes en couche, c'eſt pourquoi on leur donnoit des Gardes & des protecteurs contre *Sylvain*. Ces protecteurs étoient deux Déeſſes & un Dieu, nommez Intèrcidone, Pilumne & Devèrra. Voyez Saint Auguſtin *De Civ. Dei L. VI. C.* 9. Chez les Romains il n'y avoit que des hommes qui puſſent lui ſacrifier. Et d'abord on ne lui offroit que du lait ; Enſuite on lui ſacrifia un cochon. Sa Statuë le répréſentoit une main étenduë, de laquelle il tenoit un Cyprès,

parce

parce que c'étoit lui, à ce qu'on croyoit, qui avoit appris à l'élever & à le cultiver. Les Païſans Romains donnoient le nom de Mars Sylvain au ſoleil, & l'adoroient ſous ce nom. *Sylvanus Mars.* Voyez, ſur ce Dieu, Voſſius *De Idolol. L.II. C.*13. Natalis Comès *Mythol. L.V. C.*10.

Le Dieu *Sylvain* étoit ainſi appellé parcequ'il paſſoit pour le Dieu des forêts qui ſont ſur les montagnes; de *ſylva* qui ſignifie proprement ces ſortes de forêts, d'où vient que les *Sylvains* paſſoient pour des Dieux montagnards; & *Sylva* venoit du Grèc ὕλη, *matière, bois, forêt*, en changeant l'éſprit âpre en *s*. comme dans *ſex* de ἕξ & beaucoup d'aûtres. Comme les anciennes inſcriptions écrivent toûjours *Silvanus*, il ſemble qu'il faudroit ortographier *Silvain* & non pas *Sylvain* comme on fait communément. Noël le Comte avoue qu'il n'a rien lû de l'origine du Dieu *Sylvanus*. Cependant il en eſt parlé fort au long dans Probus ſur le prémier livre des Géorgiques de Virgile & dans Plutarque. Voyez de Méziriac qui rapporte les propres paroles de ces deux Écrivains, leſquels ne conviennent pas entr'eux. On en peut néanmoins récueillir, que le Dieu *Sylvanus* étoit particulier à l'Italie. Auſſi les Grècs n'en font-ils mention que lorſqu'ils parlent des chôſes qui regardent l'Italie.

SYLVE. ſ. f. Tèrme Poëtique. C'eſt une piéce de Poëſie compôſée par une boutade, fureur ou emportement poëtique ſans grande méditation, & tout d'une haleine, comme ſont les *Sylves* de Stace, qu'il témoigne avoir fait de cette manière. *Sylva.* Quintilien étend la ſignification de ce mot à tout écrit fait à la hâte, ſur le champ, & au courant de la plume. Ce mot eſt fait du Latin *Sylva* & qui ſe dit en François de quelques Livres Latins intitulez *Sylva*. Ce mot ſignifie forêt, mais il ſe dit métaphoriquement dans les titres de ces Livres, pour Recüeil de piéces ſur différens ſujèts, de même qu'une forêt eſt un aſſemblage d'arbres de différentes éſpéces. *Sylva.* Les *Sylves* de Stace ſont un Recüeil de piéces de vèrs ſur différens ſujèts Les Oeuvres du Jéſuite Sidronius Hoſſeius, l'un des meilleurs Poëtes modèrnes que nous ayons conſiſtent en ſix livres d'Élégies & une *Silve*. Stace dans ſes *Sylves* a travaillé ſur les mêmes ſujèts que Martial. Senecé. Stace dans ſes *Sylves* abonde en penſées brillantes. Senecé.

SYLVESTRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Sylveſter. S. Sylveſtre* Pape, qui ſuccéda à Melchiade en 314. baptiſa Conſtantin, & s'oppôſa fortement aux Donatiſtes & à Arius. Il mourut en 335. Il préſida au Concile de Nicée par ſes Légats.

SYM.

SYMBOLE. ſ. m. Signe; type, éſpéce d'emblême, ou répréſentation de quelque chôſe morale, par les images, ou propriétez des chôſes naturelles. *Symbolum, ſignum, typus, emblematis ſpecies.* Le lion eſt le *ſymbole* de la valeur; la boule de l'inconſtance; le pélican de l'amour paternel. Chez les Égyptiens les *ſymboles* étoient fort éſtimez, & couvroient la plûpart des myſtères de morale. Les hiéroglyphes de Piérius paſſent pour des *ſymboles*. Les lettres des Chinois ſont la plûpart des *ſymboles* ſignificatifs. Le Pere Cauſſin a écrit un livre des *ſymboles*. Les Médailliſtes appellent *ſymboles* cèrtaines marques, ou cèrtains attributs particuliérs à cèrtaines pèrſonnes, ou à cèrtaines Déïtez. Par éxemple, la foudre qui accompagne quelquefois la tête d'un Empereur marque la ſouveraine autorité, & un pouvoir égal aux Dieux. Le Trident eſt le *ſymbole* de Néptune: le paon eſt celui de Junon; une figure appuyée ſur une urne repréſente un Fleuve. Les Provinces, les villes ont auſſi leurs *ſymboles* différens ſur les médailles.

Symbole, chez les Chrétiens, eſt le mémoire des articles de la Foi, que tout Chrétien doit ſçavoir & croire, σύμβολον, *Symbolum*. Au tems de S. Grégoire on ne diſoit point encore le *ſymbole* à la Meſſe dans l'Égliſe Romaine, qui n'ayant jamais été infectée d'aucune héréſie, n'avoit pas beſoin de faire profeſſion de foi. Fleury. Le *ſymbole* des Apôtres ſe récite en toutes les priéres ordinaires. Quoi que ce ſoit une opinion très-commune que le *Symbole* ſoit l'Ouvrage des Apôtres, il y a des raiſons très-fortes pour prouver qu'elle eſt très-peu vraiſemblable. Du Pin. On trouve dans la Bibliothéque de l'Empereur le *Symbole* des Apôtres manuſcrit Grèc diviſé en douze articles avec les noms des Apôtres qui les ont compoſez. Le prémiér eſt attribué à Piérre, & les aûtres tout de ſuite à André, Jacques le majeur, Jean, Thomas, Jacques le mineur, Philippe, Barthelemy, Mathieu, Simon, Thadée, & Matthias. Mais le témoignage de ce manuſcrit ne fortifie guère l'opinion de ceux qui croyent que châque Apôtre à compôſé un article de ce *Symbole*. Néanmoins S. Léon paroit avoir été dans cette penſée. Vign. de Marville. Pearſon a fait une éxplication du *ſymbole* des Apôtres. Voyez Suicèr ſur les *ſymboles* dans ſon *Theſaurus Eccleſ.* On a ſouvent ajouté quelques mots ou quelques points aux *ſymboles* quand il s'eſt élevé quelque nouvelle héréſie, qui l'a éxigé. Le *Symbole* de Nicée ſe chante à la Meſſe. Le *Symbole* de S. Athanâſe ſe dit à Prime.

On ne convient pas de la raiſon, pour laquelle le nom de *ſymbole* a été donné à l'Abrégé des Articles de la Foi Crétienne. Quelques-uns diſent qu'il eſt ainſi appellé parceque c'eſt la marque, & le caractère des Chrétiens. D'aûtres veulent que ç'ait été à cauſe que les Apôtres étant aſſemblez, châcun témoigna le ſentiment qu'il avoit ſur la Foi, & par cette conférence ſe fit le *ſymbole* qu'ils nous ont laiſſé, ce mot étant Grèc & ſignifiant *collation*, ou *conférence*. Ainſi on a appellé *ſymbole* des Apôtres, celui qui contenoit les principales doctrines qu'ils avoient prêchées. On tient que Saint Cyprien eſt le prémier qui s'eſt ſervi du mot de *ſymbole* pour ſignifier l'Abregé de la Foi Chrétienne.

SYMBOLIQUE. adj. m. & f. Qui ſe dit des chôſes qui ont quelque ſympathie, convenance ou reſſemblance. *Symbolicus, teſſerarius.* Les emblêmes & les énigmes ſont fondez ſur des rapports *ſymboliques*. On appelle *colonne ſymbolique*, celle qui par des attributs déſigne une nation: comme une colonne d'ordre François ſemée de fleurs de Lys.

SYMBOLISER. v. n. Avoir enſemble quelque convenance. *Quadrare, convenire.* Les contraires ne *ſymboliſent* point l'un avec l'aûtre.

SYMMACHIE, ou SYMMAQUIE. ſ. f. Surnom que les habitans de Mantinée donnèrent à Vénus, parcequ'elle avoit combatu pour les Romains à la journée d'Actium, la molleſſe d'Antoine, & ſa paſſion pour Cléopâtre lui ayant fait pèrdre la bataille. *Symmachia.*

Ce mot vient de σὺν, *avec*, μάχομαι, *je combats*.

SYMMAQUE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Symmachus.* Le Pape *Symmaque* fut élevé au ſouverain Pontificat l'an 498. & mourut l'an 514. Il éxcommunia l'Empereur Anaſtaſe, parcequ'il favoriſoit les Eutychéens. La vèrſion de *Symmaque* eſt une ancienne vèrſion Grècque de l'Écriture faite par un Samaritain nommé *Symmaque*. Il n'avoit pas rendu le texte mot à mot comme Aquila, il s'étoit donné plus de libèrté. N'ayant pû obtenir une place qu'il croyoit mériter parmi les Samaritains, il ſe fit Juif, & enſuite de Juif, il ſe fit Crétien; puis de Catholique qu'il étoit, il ſe fit Ébionite. Il ne nous reſte plus que quelques fragmens de ſa vèrſion, tirez des Hexaples d'Origène, dans leſquels elle occupoit la quatrième colonne, auſſi bien que dans les Octaples: dans les Tètraples où n'étoit point l'Hébreu, elle avoit la ſeconde; celle d'Aquila la prémiére. On diſpute ſur le tems qu'il écrivit. S. Épiphane dans ſon traité des poids & des meſures, dit qu'il vivoit avant Théodotion; & que celui-ci a écrit ſous Commode, & *Symmaque* ſous Sévère. S. Athanaſe dit auſſi qu'il fit ſa vèrſion ſous Sévère, 66 ans après qu'Aquila eut publié la ſienne. Il eſt cèrtain qu'il y a de la contradiction en cet endroit de S. Épiphane; car il n'y a point d'Empereur Sévère avant Commode. Ainſi ſi *Symmaque* a écrit ſous Sévère, il n'eſt pas avant Théodotion. Quelques Modèrnes prétendent qu'il étoit après Théodotion, & que S. Épiphane parle juſte quant aux Empereurs: mais il n'eſt pas vraiſemblable qu'Origène eut mis, comme il avoit fait, *Symmaque* avant Théodotion dans ſes Tètraples, ſes Héxaples & ſes Octaples, s'il n'avoit effectivement été plus ancien. Tous les Pères lui donnent le même rang, quand ils nomment les Intèrprétes de l'Écriture. Ainſi il eſt plus naturel de croire qu'il y a faute dans le nom de l'Empereur. S. Épiphane avoit dit ſous Vère, c'eſt à-dire, Luce Aûréle Vère; quelque Copiſte, ou quelque ignorant a mis Sévère pour Vère. Voyez les Obſèrvations du P. Pétau ſur S. Épiphane.

SYMMÉTRIE. ſ. f. Rapport de parité, ſoit de hauteur, de largeur, ou de longueur de parties, pour compôſer un beau tout. Diſpoſition réguliére des parties d'un bâtiment; ordre de pluſieurs chôſes placées l'une à l'égard de l'aûtre en quelque convenance, ou proportion, pour faire un beau tout. *Symmetria, ratio, proportio.* Dans les bâtimens Gothiques on obſèrvoit plûtôt la commodité du logement, que la *ſymmétrie* extérieure qu'obſèrvoient les Grècs. On avoit paré cet autel avec une agréable *ſymmétrie*. On appelle *ſymmétrie* uniforme celle dont l'ordonnance régne d'une même manière dans un pourtour; & *ſymmétrie réſpective* celle dont les côtez oppôſez ſont pareils entre eux. M. Pèrrault a obſèrvé que *ſymmétrie* en Grèc & en Latin ne ſignifioit pas la même chôſe qu'en François. Il ſignifioit *proportion*.

Symmétrie, ſe dit auſſi au figuré de l'ordre, de la diſpoſition, de l'œconomie du diſcours. *Ordo, ſeries, diſpoſitio, ſermonis œconomia.* Il faut beaucoup d'art & de choix dans l'arrangement des éxpréſſions, pour compôſer la ſtructure, & comme la *ſymmétrie* du diſcours. Port.R.

SYMPATHIE. ſ. f. Convenance d'affections, d'inclinations; conformité de qualitez naturelles, d'humeurs, ou de tempérament,

ment, qui font que deux pèrſonnes s'aiment, ſe chèrchent, s'accordent, & demeurent agréablement enſemble. *Sympathia, naturalis conſenſio, conjunctio, convenientia.* Il y a une *ſympathie* ſecrete, qui, bien plûtôt que l'éſtime, forme la liaiſon des cœurs. S. Évr. Je n'eus pas beſoin de ſèrvices pour gagner ſon cœur; la *ſympathie* avoit pris ſoin d'accourcir le chemin. Vill. La plus belle amitié, avec toute la *ſympathie* du monde, languit ſans le ſecours des chôſes étrangères, qui éxcitent le ſentiment de la joye. S. Évr.

Tout devient pour l'amour matière à ſympathie. Vill.

Un de nos Poëtes en a donné une aſſez juſte définition dans ces quatre vèrs:

Il eſt des nœuds ſecrèts, il eſt des ſympathies,
Dont par le doux rapport, les âmes aſſorties,
S'attachent l'une à l'aûtre, & ſe laiſſent piquer,
Par un je ne ſçai quoi qu'on ne peut éxpliquer. Corn.

Sympathie, ſe dit auſſi des chôſes inanimées, comme ſi elles chèrchoient à s'unir, ou à agir l'une ſur l'aûtre. *Naturalis ſympathia.* La vigne a de la *ſympathie* avec l'ormeau. L'aiman a de la *ſympathie* avec le fèr. Des deux pôles d'un aiman, l'un a de la *ſympathie* avec l'aûtre, & ſemble ſe vouloir unir. La poudre de *ſympathie* qu'on fait avec du vitriol ſeché au ſoleil, eſt une pure charlatanerie, quoique diſe le Chevalièr Digby, dans le diſcours qu'il en a fait pour en juſtifier les effèts, & l'éxpérience. Il avoit guéri un de ſes amis bleſſé par la ſeule vèrtu de ſa *poudre de ſympathie*. Le Chevalièr Digby prétend que le ſoleil & la lumière attîrent les éſprits du ſang dans une grande diſtance; en ſorte que ces atômes ſont pouſſez, & diſpèrſez bien loin dans l'air. Les éſprits du vitriol incorporez avec le ſang s'envolent de même, & forment avec ceux du ſang une traînée de corpuſcules. D'aûtre côté il s'éxhâle, & il s'écoule continuellement de la playe une abondance d'éſprits ignées, qui par leur impulſion attîrent l'air voiſin, & cet air par une enchaînure pèrpétuelle attîrant l'air le plus proche, trouve enfin les atômes & les éſprits du ſang & du vitriol, leſquels étoient répandus de tous côtez. Or ces éſprits du ſang retrouvant leur ſource rentrent dans leur demeure primitive, & comme ils ſont joints aux éſprits vitrioliques, ils confortent la playe, & la guériſſent impèrceptiblement. Cependant tout ce que le Chevalièr Digby, & tant d'aûtres devant & après lui, ont dit des effèts mèrveilleux de la *poudre de ſympathie*, n'a prèſque pèrſuadé pèrſonne, & bien de gens la regardent comme une chymère. Pluſieurs Auteurs, & entre aûtres Éraſme, ont écrit des *ſympathies* des animaux; mais la plûpart de ce qu'ils diſent eſt fabuleux: comme l'antipathie des cordes de loup & de brebis: on dit que ſi un même luth eſt monté de ces deux ſortes de cordes, on ne les peut jamais accorder; & celle de la plume d'aigle, qu'ils diſent conſumer celle des aûtres oiſeaux, &c. Vitalis a fait un Traitté pour juſtifier les effèts de la poudre de *ſympathie*, & de l'onguent de Paracelſe, & qu'on s'en peut ſèrvir ſans ſupèrſtition.

Sympathie, en tèrmes de Médecine, ſe dit d'une indiſpoſition qui arrive à une partie du corps par le vice d'un aûtre, ſoit par l'affluence de quelque humeur ou vapeur envoyées d'ailleurs, ſoit faute de l'influence de la faculté néceſſaire pour l'action, ou de la matière qui y eſt requiſe, comme qui diroit *paſſion*, ou *ſouffrance de deux parties*.

Ce mot vient du Grèc σὺν, *cum*, & πάθος, *paſſio*, paſſion.

SYMPATHIQUE. adj. m. & f. Qui a de la ſympathie. *Sympathicus.* Des humeurs, des qualitez *ſympatiques*. Ces chôſes là ne ſont pas *ſympathiques*. Vous ne ſçauriez dire ces mots que vous ne vous attîriez par une cèrtaine vèrtu *ſympathique* ce qu'il y a de ridicule dans le provèrbe. Vaug. Les effèts de la poudre *ſympathique* ſont trop conteſtez, & trop peu vraiſemblables pour être crus. C'eſt une èrreur populaire de croire qu'il y a des remédes *ſympathiques* qui agiſſent ſur les corps éloignez. *Sympathique* eſt une épithète que l'on donne à toute maladie qui a deux caûſes; une éloignée, & une prochaine, & ce tèrme eſt oppôſé à celui d'idiopatique. L'épilepſie *ſympathique* eſt produite par la caûſe éloignée, c'eſt-à-dire, quand le vice du cèrveau embourbé de ſang, eſt précédé & produit par quelqu'aûtre maladie. Il y a une palpitation de cœur idiopatique, & une *ſympathique*. On le dit auſſi des caûſes même des maladies. Il n'y a qu'une caûſe idiopatique de la palpitation de cœur; mais il y en a pluſieurs *ſympathiques*.

SYMPATISER. v. n. Avoir des qualitez conformes, des humeurs qui s'accordent bien enſemble. *Convenire, conſentire.* Cet homme eſt ſi bourru, qu'il ne peut *ſympatiſer*, ni compatir avec pèrſonne. Nous *ſympathiſons* vous & moi. Mol.

SYMPHONIE. ſ. f. Muſique, ſons; accords agréables à l'oreille, ſoit de voix, ſoit d'inſtrumens. *Symphonia, concentus, conſonantia.* Cet homme aime bien la *ſymphonie*, il a l'oreille délicate pour la *ſymphonie*.

Symphonie, ſe prend quelquefois pour la ſeule Muſique des inſtrumens. *Symphonia.* Il y avoit de beaux récits dans cet Opéra, mais ce qui étoit de plus éxcellent, c'étoit la *ſymphonie*. La *ſymphonie* des Anciens étoit un chant de deux voix, ou de deux inſtrumens accordez à l'uniſſon, car ils n'avoient point de muſique à pluſieurs parties, comme a fort bien prouvé M. Pèrrault Médécin, dans ſon Traitté de la Muſique.

Symphonie, eſt auſſi un nom que les Anciens ont donné à celui des inſtrumens dont on a fait le moins de cas, qui eſt la vielle, comme on voit chez les Anciens qui en ont écrit, & entre autres le Père Mèrſenne dans ſon grand volume de l'Harmonie. Ç'a été peut-être par antiphrâſe. *Symphonia.*

SYMPHONISTE. ſ. m. Celui qui jouë des inſtrumens, ou qui compôſe les piéces qu'on jouë deſſus. *Symphoniſta.* Ce Muſicien a été un des grands *Symphoniſtes* de ſon tems.

SYMPHORIEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Symphorianus.* Le peuple dit *Séphorien*, ou *Siphorien*. Saint *Symphorien* étoit fils d'un homme qualifié de la ville d'Autun nommé Fauſte. Il ſouffrit le martyre vèrs l'an 179. ſous le Conſulaire Hèracle.

SYMPHYSE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'une union naturelle des ôs, par laquelle deux ôs ſéparez ſe font continus, & deviennent un, telles que ſont la plûpart des épiphyſes, ou bien de l'union des ôs qui ſont ſéparez dans les corps des enfans nouveaux nez, qui ſe joignent, & ne font qu'un ôs dans les pèrſonnes âgées, comme l'ôs éthmoïde, les ôs du crâne &c. *Symphyſis.*

La *ſymphyſe*, ou union naturelle d'os eſt de deux ſortes, ou ſans moyen, ou avec moyen. La *ſymphyſe* ſans moyen eſt l'union qui ſe fait de deux ôs par eux-même, ſans qu'on voye rien qui les uniſſe. Telle eſt la *ſymphyſe* de l'épiphyſe avec l'ôs principal, & têls les ôs de la machoire inférieure. Cette union ſe fait à peu près comme celle de la greffe & de l'arbre. La *ſymphyſe* qui ſe fait avec moyen eſt de trois ſortes. La ſynévrôſe, la ſyſarcôſe, & la ſynchondrôſe. Voyez ces trois noms en leur place.

Ce mot eſt Grèc, σύμφυσις, *Coharentia, vel connexio naturalis*, il ſignifie, *aſſemblage de deux chôſes jointes enſemble.*

SYMPHITUM. ſ. m. Plante. Voyez Consoude.

Ce mot vient du Grèc σὺν, *cum*, & de φύειν, *propè adnaſci. Naitre auprès*, à caûſe que cette hèrbe eſt fort vulnéraire, & qu'elle fait comme renaître les chairs.

SYMPOSIAQUE. ſ. m. Entretien de Philoſophes dans un banquet. Plutarque a fait pluſieurs Traittez qu'il a intitulez. *Des ſimpoſiaques*, le banquet des ſept Sages, &c.

Ce mot vient du Grèc συμπόσιον, *convivium*.

SYMPTOMATIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au ſymptôme. *Symptomaticus.* Il faut qu'un Médecin étudie tous les mouvemens, tous les ſignes *ſymptomatiques*. Évacuation *ſymptomatique*. Deg.

SYMPTÔME. ſ. m. Tèrme de Médecine. Signe, accident, ou révolution qui arrive dans une maladie, par où l'on peut juger de ſa nature, de ſa qualité, & de ſon évenement. *Symptomâ, caſus morbi.* Le délire eſt un *ſymptome* de la fiévre. Les *ſymptômes* qui arrivent dans les maladies ſont la douleur, les veilles, l'aſſoupiſſement, la convulſion, l'ébloüiſſement, la ſurdité, la paralyſie, la difficulté de réſpirer & d'avaler, la toux, le dégoût, la nauſée, le ſanglot, le vômiſſement, la ſoif, la lipotymie & ſyncope, le flus ou dureté de ventre, le flus de ſang, ſupréſſion d'urine, la jaûniſſe, la ſécherеſſe & noirceur de la langue, &c. Le *ſymptôme* comprend tous les accidens qui ſurviennent aux maladies. Deg.

Ce mot vient du Grèc, σύμπτωμα, où il ſignifie la même chôſe.

SYMPULE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Petit vâſe dont les Pontifes Romains ſe ſèrvoient dans les ſacrifices, pour faire des libations. *Sympulum.*

SYN.

SYN. ſ. m. Vieux mot. Laine avec le ſyn, ou ſurge; c'eſt-à-dire, ſans laver. C'eſt ce que les Latins appellent *lana ſuccida*. Borel.

SYNAGOGUE. ſ. f. Aſſemblée des Juifs, pour vacquer aux actes de leur Religion, le lieu où ils font leurs prières. *Synagoga, congregatio, cætus.* Quelques uns croyent que l'uſage des *Synagogues* n'eſt pas fort ancien parmi les Juifs, & que ce ne fut qu'après le retour de la captivité de Babylone qu'on crût que le ſèrvice de Dieu n'étoit pas tellement attaché au Temple de Jéruſalem, qu'il ne pût être célébré ailleurs; enſorte que les Juifs commencèrent à bâtir des *Synagogues* dans toutes leurs villes. D'aûtres diſent qu'il y avoit des *Synagogues* dès le tems de David. Quoiqu'il en ſoit les Juifs en érigeoient par tout: c'étoient comme des chapelles où ſe faiſoient le Sèrvice divin. On en comptoit juſqu'à 480. dans la ſeule ville de Jéruſalem.

Les

Les aſſemblées des Juifs n'ont été appellées *Synagogues* que peu avant la venuë de nôtre Seigneur Jésus-Christ, qui a prêché au milieu de la *Synagogue*. Quand on parle des Juifs en corps, on les appelle *la Synagogue*. Ils ont encore des *Synagogues* à Amſtèrdam, à Rottèrdam, & à Avignon, à Mèts, & en pluſieurs villes d'Allemagne & d'Italie.

Ce mot eſt Grèc, & ſignifie Congrégation, aſſemblée, συναγωγή, *cœtus*.

On dit provèrbialement, qu'il faut entèrrer la *Synagogue* avec honneur; pour dire, ſe ſèrvir de manières honnêtes pour détruire quèlque chôſe; finir honorablement une chôſe.

SYNALÉPHE. ſ. f. Figure de Grammaire. Contraction de ſyllabes. *Synaloapha ſeu contractio ſyllabarum.* Elles ſe fait en differentes manières, comme on le peut voir dans la nouvelle Méthode pour la langue Grècque. Sur tout elle ſe fait lorſqu'on mange une voyelle, ou une diphtongue à la fin d'un mot, à cauſe d'une aûtre voyelle ou diphtongue qui ſuit au commencement de l'aûtre mot. La *ſynaléphe* eſt plus douce, lorſque le mot ſuivant commence par la même voyelle que celle qui eſt mangée à la fin du précédent: comme *ill'ego.*

SYNALLAGMATIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Juriſprudence. Qui demande du retour, de la récompenſe, quelque chôſe en revanche. *Synallagmaticus.* Il ſe dit des chôſes. On appelle un contrat *Synallagmatique* celui qui eſt conditionnel, qui éxige cèrtaines récompenſes, qui impôſe cèrtains devoirs en récompenſe de ce qu'il donne. Prèſque toutes les donations faites aux Égliſes ſont *Synallagmatiques*, parceque c'eſt aux conditions de dire des meſſes, de faire des ſèrvices.

Ce mot eſt Grèc συναλλαγματικὸς, & vient de συναλλάττειν, contre-échanger.

SYNANCHIE. ſ. f. Eſpèce d'èſquinancie dans laquelle les muſcles intèrnes du pharinx ſont attaquez.

Ce mot eſt Grèc, formé de σὺν, *cum*, *avec*, & de ἄγχειν, *preſſer*, *ſuffoquer*.

SYNARTHROSE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la jointure des ôs, qui eſt tellement compacte & ſèrrée, qu'ils ſont rendus immobiles. *Synarthroſis.* On la diviſe en trois èſpèces. La prémière eſt la *ſuture*, qui eſt tantôt en forme de deux peignes, ou de deux ſcies qui ſont tellement jointes enſemble, que les dents de l'un entrent en celles de l'aûtre, tantôt en forme d'ongle, lorſqu'une partie monte ſur la voiſine comme des écailles ou des tuiles. La ſeconde èſpèce s'appelle *harmonie*, qui ſe fait par une ſimple ligne droite ou circulaire, comme celle des ôs de la machoire ſupérieure. La troiſième s'appelle *gomphôſe* qui ſe fait, quand un ôs eſt emboëté dans un aûtre comme une cheville dans ſon trou, ainſi que ſont les dents dans les mâchoires.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grècs, σὺν, *cum*, *avec*, & ἄρθρον, *articulus*, article, jointure.

SYNAXARION. ſ. m. Livre Ècléſiaſtique des Grècs. C'eſt un recueil abrégé de la vie de leurs Saints. *Synaxarion.* Avant que les *Ménées* des Grècs & leurs aûtres livres qui contiennent les vies des Saints fuſſent imprimez, les *Synaxaires* faiſoient un volume particuliér. Mais comme ce ne ſont que des abrégez qui ſèrvent d'*Index*, on les joint préſentement aux aûtres Offices. Il ont été appellez *Synaxaires* du vèrbe Grèc, συνάζω, qui ſignifie *colligo*, parce que ce ſont des recueils en abrégé. Voyez *Allat. diſſert.* 1. *de lib. Ecclеſ. Græc.*

SYNAXE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire Ècléſiaſtique. Le *ſynaxe* étoit anciennement l'aſſemblée des Chrétiens où l'on chantoit les Pſeaumes, & où l'on faiſoit les prières en commun. *Synaxe.*

SYNCELLE. ſ. m. Nom d'Office auprès du Patriarche de Conſtantinople. *Syncellus.* Ce mot ſignifie dans le Grèc corrompu, un homme qui demeure, qui couche dans la même chambre qu'un aûtre. C'étoit un Ècléſiaſtique qui étoit auprès du Patriarche, pour être témoin de ſa conduite. Les aûtres Prélats avoient auſſi des *Syncelles*. C'eſt de là que Théodôſe Patriarche de Jéruſalem appelle le *Syncelle* l'Œil du Patriarche; parce que ſon devoir étoit de l'obſèrver. Enſuite cet Office dégénéra en dignité, & il y eut des *Syncelle* des Égliſes. Les Empereurs donnèrent ce nom comme un titre d'honeur aux Prélats. On multiplia les *Syncelles*, Il fallut mettre de la diſtinction entre eux, & l'on fit un *Protoſyncelle*, c'eſt-à-dire, prémiér *Syncelle*. Les Empereurs ne donnèrent pas ſeulement le titre de *Syncelles* aux Prélats, ils les nommèrent auſſi *Syncelles Pontificaux*, & *Syncelles* Auguſtales, ou Auguſtaux. Voyez Codin, les Macri, les Notes du P. Goar ſur Codin & Du Cange. &c. On appelloit *Syncelles*, les Clèrcs qui étoient les plus attachez à l'Évêque, & qui couchoient dans ſa Chambre, pour être de fidèles témoins de la pureté de ſes mœurs. Fleury. Les *Syncelles* ont auſſi été en uſage dans l'Égliſe Latine, & dans la France; & le VIe Concile de Paris ſe plaint avec indignation de ce que quelques Évêques en aboliſſoient l'uſage & couchoient en particuliér, il le leur défend à l'avenir pour le bon éxemple & pour ôter toute occaſion à la médiſance; c'eſt-à-dire qu'il veut conſèrver l'uſage de ces Clèrcs inſéparables des Évêques.

SYNCHONDRÔSE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſignifie l'union de deux ôs, qui ſe fait par le moyen d'un cartilage, enſorte qu'ils paroiſſent comme colez enſemble, ainſi qu'on voit aux ôs du pubis.

Ce mot eſt Grèc, formé de σὺν, *cum*, *avec*, & de χόνδρος, *cartilago*, *cartilage*.

SYNCHUN. Voyez Suchur.

SYNCOPE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une ſorte & ſoudaine défaillance dans laquelle les malades demeurent ſans pouls, ſans réſpiration & ſans aucun mouvement. *Syncope, vel ſubita virium & ſenſuum defectio.* Il leur prend une ſueur froide par tout le corps, & toutes leurs parties deviennent pâles & froides, de ſorte qu'ils ſemblent morts. Il y a pluſieurs cauſes qui produiſent la *ſyncope*: 1. La trop grande diſſipation des éſprits, comme il arrive après les longues diettes, les évacuations excèſſives, les éxèrcices violens. 2. Leur mouvement déréglé qui en empêche le cours dans les parties, comme dans la crainte, dans la colère, & dans pluſieurs aûtres ſortes paſſions. 3. Les grandes hémorragies. 4. La mauvaiſe conſtitution du ſang, comme aux pèrſonnes cacochimes, ou à celles qui ont pris cèrtaines chôſes qui épaiſſiſſent ou diſſoudent trop le ſang. Dans les nombreûſes aſſemblées on tombe ſouvent en *ſyncope*, à cauſe que l'air y eſt trop épais & impur. Il y a auſſi bien des femmes qui y tombent pour avoir ſenti du muſc, de la civette, ou d'aûtres ſortes d'ôdeur. Pour la *ſyncope* donnez de l'eau thériacale avec de l'eau de canelle & de l'eau de bourache. *J. Hurnius ſur l'aphoriſ.* 41. *Sect.* 1. Burnet.

Ce mot vient du Grèc, σὺν, *cum*, *avec*, & de κόπτειν, *ſecare*, *couper*.

Syncope, en ce ſens ſe dit moralement. Les Calviniſtes ont appellé ces grands mouvemens, ſoit du Schiſme d'Iſraël, ſoit de l'héréſie d'Arrius, des défaillances, des *ſyncopes*, des obſcurciſſemens de l'Égliſe, Péliss.

Syncope. Tèrme de Grammaire, eſt une éliſion ou retranchement d'une ou de pluſieurs lettres, ou ſyllabes d'un mot, comme quand on dit *virûm* au lieu de dire *virorum*: & *manet altâ mente repoſtum*, pour dire, *repoſitum*. *Syncope.*

Syncope, eſt auſſi un tèrme de Muſique, qui ſignifie la diviſion d'une note, qui ſe fait, lorſque deux ou pluſieurs notes d'une partie répondent à une ſeule note de l'aûtre partie; comme lorſqu'une ſemi-brève répond à deux ou trois crochuës, ou doubles crochuës. *Syncope, ſeu nota diviſio.*

SYNCOPER. v. act. Qui ſe dit en Muſique, pour éxprimer une note qu'on *ſyncope*. Une note *ſyncopée* eſt celle qui a un point à côté, qui la fait valoir la moitié davantage que ſa valeur ordinaire. Ce mot ſignifie proprement *entrecoupper*. *Interſecare.*

On dit en Grammaire, *ſyncoper* un mot, quand on en retranche quelque lettre ou quelque ſyllabe. *Minuere*, *contrahere*.

SYNDÉRÊSE. ſ. f. Reproche ſecrèt que fait la conſcience de quelque crime qu'on a commis, & qui tourmente ſans ceſſe. *Synderesis ſeu conſcientiæ morſus, angor, dolor, ſtimulus.* La plus grande marque de réprobation, c'eſt de n'avoir plus aucune *ſyndérêſe*, d'être venu juſqu'à l'endurciſſement.

SYNDIC. ſ. m. Officiér qui eſt chargé des affaires d'une ville, d'une Communauté. *Syndicus, publicarei procurator.* Les *Syndics* des États de Languedoc. Les Communautez de Provence envoyent faire leurs remontrances par leur *Syndic*. Il y a auſſi un *Syndic* en Sorbonne, & dans les Facultez de Théologie, des aûtres Univèrſitez. Il y en auſſi du Clèrgé, d'un Diocèſe particuliér. Il y a des *Syndics* pour des corps de métiérs.

Syndic, ſe dit auſſi de celui qui ſe charge de ſolliciter une affaire commune, en laquelle il a intérêt, après avoir été élû & nommé pour cet èffet par ſes conſorts. *Civitatis, vel provinciæ procurator, cognitor.* Quand il y a pluſieurs créanciérs d'un même débiteur, on élit des Directeurs & un *Syndic*, pour dèffendre les intérêts de la Communauté.

Syndic. Prémiér Magiſtrat de la ville de Génève. *Conſul*, *Magiſtratus primarius*. Il y a quatre *Syndics* pour chaque année. L'ancien préſide au Conſeil des 25, qui eſt le conſeil ordinaire de la ville, & où ſe décident les affaires civiles, & politiques. On en élit quatre aûtres tous les ans, & ces quatre ne peuvent revenir qu'à la quatrième année après, c'eſt-à-dire, après un intèrvalle de trois années entières: enſorte que le *Syndicat* roule entre 16 pèrſonnes priſes du Conſeil des 25, qui reviennent ainſi ſucceſſivement.

SYNDICAL, ale. adj. Qui appartient au Syndic, qui regarde les affaires du Syndic. *Syndicalis.* Ce mot eſt en uſage parmi les Libraires. Il eſt allé à la chambre *Syndicale*.

SYNDICAT. ſ. m. Charge, ou fonction de Syndic. *Syndicatus.* Il a éxèrcé dix ans le *Syndicat* d'une telle Province avec beaucoup d'honneur, & d'intégrité.

SYNDIQUER. v. act. Blâmer les actions d'autrui, y trouver à reprendre, & les vouloir corriger. *Reprehendere, corripere, carpere, vellicare.* Il eſt difficile de vivre avec cet homme-là, il *ſyndique* tout ce qu'on fait. Les faux dévôts ſont ſujèts à *ſyndiquer* toutes les actions d'autrui.

Du Cange dérive ce mot de *ſindicare*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

Quoi! rimer pour une épagneule,
Dira quelqu'un, c'eſt ſe mocquer;
C'eſt avilir ..... Taiſez-vous gueule:
Eſt-ce à vous de nous Syndiquer? SENECÉ.

SYNDIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Reprehenſus, correptus, vellicatus, notatus.*

Couleur SYNDONIQUE. Nèf des folles. BOREL. Appatemment c'eſt couleur blanche, qui eſt la couleur de la toile, d'un drap, *Sindon.*

SYNÉCDOCHE. ſ. f. Figure de Rhétorique, qui fait entendre un tout pour une de ſes parties, ou une partie pour le tout, ou la matière pour la chôſe. *Synécdoche.* Comme, il y avoit tant de voiles, pour dire, tant de *navires.* J'ai vû cinquante *moiſſons*; pour dire, j'ai vécu 50 *années.*

SYNÉCPHONÈSE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Réünion de ſyllabes dans un même mot. *Synecphoneſis ſeu ſyllabarum reunio.* C'eſt prèſque la même chôſe que *ſynaléphe*, & *ſynéréſe.*

SYNÉDRIN. ſ. m. Sénat, ou Conſeil général des Juifs, où l'on délibéroit des affaires de la Religion, & de l'État. Voyez SANHÉDRIN. *Synedrin, ſenatus.*

Le SYNÉDRIN, ou le Sénat ou Conſeil général du peuple Hébreu étoit compôſé de 72 pèrſonnes. COURTIN. Il faut dire *Sanédrin* ſelon la prononciation Rabbinique, ou *Synédrion*, mot Grèc dont les Juifs ont fait *Sanédrin.* Mais *Synédrin* ne ſe dit pas. C'eſt un mauvais compôſé de grèc & d'hébreu Rabbin.

SYNÉRÈSE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Figure par laquelle on réünit deux ſyllabes enſemble. *Synæreſis.* Comme *vemens* pour *vehemens.*

SYNÉVRÔSE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de l'union naturelle des ôs, qui ſe fait par le moyen des ligamens; telle eſt l'articulation de la rotule avec les ôs de la jambe. *Synevroſis, ſeu naturalis unio oſſium.*

Ce mot eſt Grèc, compôſé de σὺν, *cum, avec*, & de νεῦρον, *nervus, nerf.*

SYNNA. Voyez SINNADA.

SYNODAL, ALE. adj. Qui appartient au Synode, à une aſſemblée Écléſiaſtique. *Synodalis.* Tous les Curez d'un Diocèſe ſont obligez de ſe trouver aux convocations *ſynodales*; ils portent leurs étoles aux Proceſſions *ſynodales.*

SYNODALEMENT. adv. En plein Synode. *In Concilio, Synodo.* Ce réglement fut fait *ſynodalement*, durant qu'on tenoit le Synode, par l'avis du Synode.

SYNODE. ſ. m. Aſſemblée de l'Égliſe Univèrſelle, qu'on appelle autrement *Concile Oecumenique. Concilium Oecumenicum.* Les Proteſtans ne reconnoiſſent l'autorité des *Synodes*, & ne s'y ſoumettent que lorſqu'ils s'imaginent avoir décidé conformément à la parole de Dieu, de laquelle parole ils n'ont aucune aſſurance ni quant à la lèttre, ni quant aux ſens, que celle de leur èſprit particuliér.

SYNODE, eſt auſſi une convocation que fait un Évêque des Curez de ſon Diocèſe, pour y faire quelques réglemens, quelques corrèctions, pour conſèrver la pureté des mœurs dans ſon Diocèſe. On les faiſoit autrefois deux fois l'année, au mois de Mai, & aux Calendes de Novembre.

SYNODE, ſe dit auſſi de la convocation qui ſe fait des Égliſes Prétenduës Réformées, pour entretenir chez eux la réforme, & la diſcipline, & délibérer de leurs affaires, & de leur conſèrvation. Ils avoient des *Synodes* Nationaux, & des *Synodes* Provinciaux. Un tel Miniſtre fut dépôſé en plein *Synode.* Le *Synode* de Dordrecht eſt un des plus fameux, par la condamnation des Arminiens.

En Angletèrre les aſſemblées du Clèrgé de l'Égliſe Anglicane s'appellent auſſi *Synodes.* Le *Synode*, comme le Parlement eſt compôſé d'une Chambre Haute, & d'une Chambre-Baſſe. La Chambre-Haute, eſt compôſé de vingt-deux Évêques, dont l'Archevêque de Cantorberi eſt le Préſident. La Chambre-Baſſe eſt compôſée de tous les Doyens au nombre de 22. de 34. Archiâcres; de 24. Chanoines, comme Députez de châque Chapître, & de 44. Députez du Clèrgé.

SYNODE. Ce mot eſt auſſi en uſage parmi les Maîtres & les Maîtreſſes d'école de Paris, pour ſignifier une aſſemblée qu'ils font tous les ans le jour de la *Saint Jean Porte Latine. Cœtus, conventus.*

SYNODIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit de la conjonction de deux aſtres dans le même degré de l'Écliptique, ou dans le même cèrcle de poſition, où ils joignent enſemble leurs forces, & leurs influences. *Synodicus.* Le mois *ſynodique* de la lune eſt de 30. jours, & ſon périodique de 27. ou environ. Voyez MOIS.

SYNODIQUE. Eſt auſſi un tèrme de l'hiſtoire Écléſiaſtique, qui ſe dit des Lèttres circulaires qu'un Concile écrivoit aux Prélats abſens, aux Égliſes, ou en général aux fidéles, pour les inſtruire de ce qui s'étoit paſſé dans le Concile, & le leur notifier. *Epiſtola Synodica, Synodicæ Literæ.* Il y a pluſieurs Lèttres *Synodiques* dans la Collèction des Conciles. Bèrnardin. Fèrrarius a traité amplement des Lèttres *Synodiques.*

SYNODITE. ſ. m. Tèrme de l'hiſtoire Écléſiaſtique. *Synodita.* Moine, Religieux qui vit en Communauté, c'eſt la même chôſe que Coenobite.

Ce mot vient de σύνοδος, Synode, Aſſemblée, Couvent.

SYNOECIES. ſ. m. & pl. Fête qui ſe célébroit à Athènes en mémoire de ce que Théſée avoit réüni toutes les petites Communautez de l'Attique en une ſeule République, dont le ſiége fut Athènes, où toutes les Aſſemblées ſe devoient tenir. *Synoecia.* Cette Fête ſe faiſoit à l'honneur de Minèrve, & ſelon le Scholiaſte de Thucidide au mois Métagitnion. Voyez Thucidide, L. II. M. d'Ablancourt a évité ce mot dans ſa Traduction. On peut néanmoins s'en ſèrvir, principalement dans un Ouvrage d'érudition.

SYNONYME. adj. & ſ. m. & f. Mot qui ſignifie la même chôſe qu'un aûtre. *Synonimus, id eſt, idem ſignificans.* Voilà deux dictions, deux tèrmes *ſynonimes*, qui ne diſent que la même chôſe. Il y a des Dictionnaires d'épithètes & de *ſynonymes*, qui aident à faire des vèrs aux méchans Poëtes. Ceux qui condamnent les tèrmes *ſynonymes* dans une même période, condamnent toute l'antiquité. Bien loin que l'uſage en ſoit vicieux, il eſt ſouvent néceſſaire, puiſqu'ils contribuent à la force, & à la clarté de l'expreſſion. Si le prémiér tèrme a ébauché, ou tracé la reſſemblance de ce qu'il répréſente, le *ſynonyme* qui ſuit eſt comme un ſecond coup de pinceau qui acheve l'image. Il eſt vrai, qu'il n'en faut pas abuſer: il faut les ménager & les diſpenſer avec jugement, pour ne point gâter le ſtile en le chargeant de *ſynonymes* ſupèrflus. Le ſtile veut être égayé; mais non pas étouffé ni accablé de mots inutiles. Il ne s'en faut ſèrvir que pour l'ornement, & pour rendre l'èxpreſſion plus forte: ſans chèrcher à faire parade de ſes richeſſes, en entaſſant *ſynonymes* ſur *ſynonymes*, & en revêtant une même chôſe de paroles différentes. Mais ſi les *ſynonymes* de mots, quand ils ne ſont pas trop fréquens, fortifient & embelliſſent le diſcours, les *ſynonymes* des phrâſes ſont inſupportables. La raiſon eſt, que deux phrâſes *ſynonymes* tiennent l'èſprit en ſuſpens, & le font languir. Il s'impatiente quand on ne lui donne que de nouvelles paroles, pour de nouvelles chôſes qu'il demande. VAUG. On devroit s'attacher à nous donner les tèrmes qui nous manquent, plûtôt qu'à inventer des *ſynonymes*: autrement c'eſt ſonger à avoir le ſupèrflu, avant que d'avoir le néceſſaire. RÉFL. C'eſt une bizarrerie de toutes les langues, que des tèrmes abſolument *ſynonymes*, ne s'employent pourtant pas indifféremment: *Crainte*, & *peur* ſignifient la même chôſe; cependant on ne dit point, il m'a fait *crainte.* On dit, il a eu la tête tranchée *en effigie*, & non point *en portrait*, quoyqu'il n'y ait nulle différence eſſentielle entre portrait, & effigie.

SYNOPLE. Anémone toute carnée, différente toutefois de la *carnea groſſa.* MORIN.

SYNOQUE. adj. Tèrme de Médecine. C'eſt une épithète qu'on donne à une ſorte de fiévre continuë, qui dure depuis le commencement juſqu'à la fin, ſans aucun redoublement.

Ce mot eſt Grèc, formé de σὺν, *cum, avec*, & de ἔχειν, *contenir.*

SYNOVIE. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit par quelques-uns du ſuc nourriciér propre à châque partie. *Succus nutritivus.* Ils le diſent auſſi de la goutte & des aûtres maladies, qu'ils croyent qui viennent du vice du ſuc nourriciér. D'aûtres employent ce mot pour ſignifier l'écoulement du ſuc nourriciér des parties bleſſées. Van-Helmont définit la *ſynovie*, une èſpéce de mucilage tranſparent, ſemblable à de la ſemence, tel qu'il ſort des jambes d'un veau tué, à qui on a couppé les piéds.

SYNTAXE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Conſtruction, & liaiſon des mots, & des phrâſes ſelon les régles de la Grammaire. C'eſt la juſte compoſition, & l'arrangement des parties de l'oraiſon. *Syntaxis, ſeu Conſtructio.* Le plus grand vice de l'oraiſon, c'eſt de pécher contre la *ſyntaxe.* Il y a deux ſortes de *ſyntaxe*; l'une *de convenance*, quand les mots conviennent, & s'accordent entre eux en genre, en nombre, en cas & en pèrſonnes; l'aûtre *de regime*, lorſqu'un mot en régit un aûtre; & l'oblige à ſe tourner en cèrtaine maniére, comme font les prépoſitions, les cas différens, ou les vèrbes. Sanctius a fait un Traité admirable de *ſyntaxe* pour la langue Latine. Cet Ouvrage lui a fait donner les

les titres honorables de *Pere des Lettres*, & de *Reſtaurateur des ſciences*.

SYNTHÊSE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie. Compoſition de médicamens.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de *σὺν*, *cum*, *avec*, & de *θέσις*, *poſitio*, *poſition*.

SYNTHÊSE, ſe dit auſſi en tèrmes de Chirurgie, d'une ſorte d'opération par laquelle on réünit les parties diviſées, comme ſont les playes. *Syntheſis*, *reunio*.

SYNTHÊSE. Tèrme de Grammaire. Voyez SYLLÉPSE. *Sylepſis*.

SYNTHÊSE. ſ. f. Compoſition, diſpoſition, arrangement des parties d'un Ouvrage. *Syntheſis*, *compoſitio*. Comment vous envoyer l'analiſe d'un ouvrage dont on n'a pas encore commencé la *Synthêſe* PELLETIER. *dans Vign. de Marv.*

SYNTHÊSE, chez les Anciens Romains eſt une robe qu'ils prénoient quand ils ſe mettoient à tâble, au moins dans leur domeſtique, ou avec leurs amis. Car dans les repas de cérémonies, & dans ceux que donnoient les Empereurs, il falloit toûjours avoir la robbe appellée *toga*. *Syntheſis*.

SYNTIE. ſ. f. Nom qu'Ovide donne à la tèrre *héroid. Ep. VI. v.* 141. *Synthia*.

SYNUSIASTE ou SYNOSIASTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Synuſiaſta*, *Synuſiaſtes*. Ce nom ſe donne aux hérétiques qui n'admettoient qu'une ſeule ſubſtance, une ſeule nature en Jéſus-Chriſt. Les *Synuſiaſtes* nioient que le vèrbe eut pris un corps dans le ſein de la Ste Vierge; ils ſoutenoient qu'une partie détachée du vèrbe divin s'y étoit changée en chair, & en corps. Ainſi ils diſoient que Jeſus-Chriſt n'étoit pas conſubſtantiel à ſon père céleſte ſeulement quant à la divinité, mais auſſi quant à l'humanité & au corps.

Ce mot vient de *σὺν*, *avec*, *οὐσία*, *& ſubſtance*.

SYR

SYRACUSE ou SARAGOUSSE. ſ. f. (Le prémiér eſt le ſeul en uſage, ſi ce n'eſt peut être dans quelques cartes de Géographie) Ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Syracuſa*. Elle eſt à neuf lieuës de la vallée de Noto, vèrs le nord, ſur une petite prèſqu'iſle, qui n'eſt qu'un pur rocher. Elle a un bon port, un Évêché ſuffragant de Montréal, quelques baſtions qui défendent l'Iſtme de la prèſqu'iſle, & une Citadelle ſur la pointe de la même prèſqu'iſle. *Siracuſe* a été une des plus grandes, & des plus célébres villes du monde. On aſſeure qu'elle avoit au delà de ſept lieuës de circuit. Elle conſiſtoit en quatre villes qu'on nommoit Achrandine, la nouvelle ville, Tycha, & Ortygia. Tout cela étoit fortifié par une triple muraille, & par trois forterеſſes; mais ni ces fortifications, ni les machines qu'Archiméde fit pour défendre *Siracuſe*, n'empêchèrent pas que Marcellus ne la prit l'an de Rome 542. La *Siracuſe* d'aujourd'huy n'eſt qu'une partie de la ville qu'on nommoit Ortygia. Tout le reſte eſt entièrement détruit. On voit parmi ces ruines un aquéduc qui a trois lieuës & demie de long, & qui eſt taillé dans le roc; il étoit dèſtiné à conduire des eaux au port de *Syracuſe*. On y voit auſſi la Grotte de Denis le Tyran, qui eſt une èſpéce de ville ſoûtèrraine, & qui a ſes ruës, ſes places, ſes palais, & ſes aûtres édifices; mais c'eſt une èſpéce de labirinthe où l'on ne s'engage pas ſans de bons flambeaux & de bons guides. *Siracuſe* a été fort endommagée par un tramblement de tèrre en Janvier 1663. MATY.

SYRACUSAIN, AINE. ſ. m. & f. Qui eſt de Syracuſe. *Syracuſanus*. Hiéron devint Roy par la mort de Gélon, à qui les *Syracuſains* avoient déféré la Royauté après une grande victoire qui ſauva la Sicile du joug de ces barbâres. On voit dans Diodôre de Sicile Nicolas & Gylippe qui entraînent tour à tour les *Syracuſains*. FÉNELON.

SYRE. ſ. m. C'eſt le nom, dit-on, que les Pèrſes donnent à Dieu. Voyez P. Fannet. *Syſt. Theol. Gentil. pur. C.* 11. §. 11.

SYRÈNE. ſ. f. Pluſieurs écrivent ainſi.

Je ne ſuis point ſurpris qu'Uliſſe ait des Syrènes
Evité l'appas menſonger
De ces harmonieûſes peines;
De ces écœuils mouvants il ſavoit le Danger. SENECÉ.

Voyez SIRÈNE.

SYRIE, SOURIE, ſ. f. SOURISTAN. ſ. m. Le prémiér ſeul eſt en uſage. C'eſt une grande Région de la Turquie, en Aſie. *Syria*. Elle eſt bornée au midi par l'Arabie pétrée; au levant par la Déſèrte, & par le Diarbec, dont l'Euphrate la ſépare; le Mont Aman la ſépare vèrs le nord de la Natolie; & la mèr méditèrranée la baigne au couchant. Ce pays eſt baigné par l'Euphrate, le Farfar; le Jourdain, & par pluſieurs aûtres rivières peu conſidérables, & on y trouve les montagnes du Liban & de l'Antiliban, qui étoient autrefois fort célébres. L'air y eſt fort tempéré, & le tèrroir très fèrtile. Le commèrce y a fleuri plus qu'en aucun endroit du monde, & il y fleurit encore aſſez conſidérablement. Cependant avec tous ces avantages, ſes habitans qui ſont Turcs, Arabes, Juifs, & Chrétiens, ſont fort miſérables, à caûſe des Impôts exceſſifs dont ils ſont chargez. Ce pays renfèrme trois Béglèrbéglics ou Gouvèrnements Généraux, qui portent les noms de leurs trois capitales, Alep, Tripoli, & Damas. On le diviſe ordinairèment en trois grandes contrées, qui ſe ſuivent en cet ordre du nord au ſud, la *Syrie* própre, la Phénicie, & la Judée. Les Anciens Géographes diviſoient la *Syrie* en cinq grandes contrées, la Paleſtine, la Phénicie, l'Antiochéne ou Séleucide, la Commagéne, & la Coelé-Syrie; les trois prémiérs étoient le long de la mèr méditèrranée, la quatriême le long du Mont-Aman, & la dèrnière, prèſque auſſi grande que toutes les aûtres, étoit au levant, dépuis le Torrent de Jabok, juſqu'à l'Euphrate, & comprénoit tout le pays de la demi tribu de Manaſſe au delà du Jourdain, la *Syrie* de Soba, celle de Damas, & la Palmyrène. Au reſte, la *Syrie* a eu quelquefois une étenduë incomparablement plus grande que celle qu'on lui donne aujourd'hui. Elle renfèrmoit ſous les Succeſſeurs d'Aléxandre le Grand toute la Méſopotamie, l'Aſſyrie, & la Chaldée ou Babylonie. Quelquefois auſſi on lui donnoit des bornes plus étroites, & on n'y comprenoit que la *Syrie* propre, la Phénicie & Aram.

L'Écriture parle de pluſieurs *Syries*, c'eſt à-dire, de pluſieurs parties ou contrées de *Syrie*. La *Syrie* de Damas, *Syria Damaſci*, qui étoit aux environs de cette ville; la *Syrie* Cyrenen, ou ſelon l'Hébreu. La *Syrie* de Kirah, *Syria Cyrenen*. C'eſt le tèrritoire de la ville de Cyr en *Syrie*. La *Syrie* de Maacha, 1. Paral. XIX. 6. qui avoit pris ce nom d'un Roy qui l'avoit gouvèrnée. La *Syrie Sobal*, c'étoit le Tèrritoire de la ville de *Saba*. En Hébreu צובה, *Tſobah*, l'une & l'aûtre. Comparez le Pſeaume LIX. 2. qui eſt le LX. dans l'Hébreu avec le 2. des Rois VIII. 3. Sanutus diſtingue auſſi pluſieurs *Syries* L. III. P. XIV. C. 1.

Au reſte l'Écriture ne comprend jamais la Tèrre Sainte dans la *Syrie*, qu'elle en diſtingue toûjours, & qu'elle met au nord.

SYRIE PROPRE. C'eſt la partie Septentrionale de la Syrie. *Syria Propria*. Elle eſt entre la Phénicie, l'Arabie Pétrée, & la Déſèrte, le Diarbec, la Natolie; & la mèr méditèrranée. Elle comprend les Béglèrbéglics d'Alep, & de Tripoli prèſque tout entiérs. Ses villes principales ſont Alep, Aléxandrette, Antioche, Hama, Hemz, Laodicée, & Fayd ou Tamoz. MATY.

La mèr de SYRIE, *Syriacum* ou *Syrium Mare*. C'eſt une partie de la mèr méditèrranée qui eſt la plus avancée vèrs le levant. Elle ne baigne pas ſeulement les côtes de la *Syrie* propre, mais auſſi celles de la Phénicie & de la Judée: de là vient qu'on l'a quelquefois appellée la mèr de Phénicie, ou de Sidon, ou de Judée. MATY.

SYRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Syrus*. Les *Syriens* ſont du Rit Grèc. Les *Syriens* ſont ſous la domination du Turc. Voyez SURIEN. Les Dieux *Syriens*, dit Arnobe, L. I. étoient nez dans un œuf. Ces Dieux *Syriens* ſelon Saumaiſe, ſur Solin p. 281. & ſuiv. & p. 574. ſont Dèrceto & ſon fils, c'eſt à-dire, Venus & Cupidon.

La Déeſſe SYRIENNE, *Dea Syra*, ou *Syria*. Lucien a fait un Traité de la Déeſſe *Syrienne*, dans lequel il dit que cette Déeſſe *Syrienne* étoit Dèrceto, dont nous avons parlé à ſa place. Il dit qu'en quelques endroits on la répréſentoit, moitié femme & moitié poiſſon; mais que dans le temple qu'elle avoit dans la ville d'Hiérapolis, elle avoit la figure de femme entière, que ce temple, ſelon quelques-uns, avoit été bâti par Deucalion, parcequ'en cet endroit la tèrre s'étoit entr'ouvèrte & que les eaux du déluge s'étoient écoulées parlà; que l'on y montroit encore la fente de la tèrre; qu'il l'avoit vûë lui-même; qu'elle étoit fort petite; que tous les ans il ſe faiſoit à cèrtain jour un fort grand concours de toute la Syrie à ce temple; que les peuples alloient à la mèr & en apportoient de l'eau qu'ils jettoient dans le temple & qui s'écouloit par cette fente; & que cela ſe faiſoit en mémoire de ce qui étoit arrivé ſous Deucalion; que d'aûtres diſoient que ce temple avoit été bâti par Semiramis, à l'honneur de Dèrceto qui étoit ſa mère; & que la cérémonie que l'on a décrite ſe faiſoit en l'honneur de Semiramis & de Dèrceto. Nous avons dit qu'Atèrgatis & Dèrceto étoient la même Déeſſe. Voſſius eſt de ce ſentiment, & il ne croit point que la Déeſſe *Syrienne* ſoit Atèrgatis ou Dèrceto, quoiqu'en diſe Lucien; ſa raiſon eſt que Dèrceto étoit moitié poiſſon & moitié femme, & que la Déeſſe *Syrienne* au témoignage même de Lucien étoit toute femme. Quelle étoit donc cette Déeſſe *Syrienne*? C'étoit, repond-il, la vèrtu générative, ou productive que l'on déſigne par les noms de Vénus & de mère des Dieux. Si cependant, ajoute-t-il, ſous le nom de Déeſſe *Syrienne*, c'étoit non pas une divinité naturelle, mais animée & vivante qu'ils adoroient, c'étoit Semiramis plutôt que Dèrceto ſa mère. Car nulle Héroïne n'a été ſi cé-

lébre en Orient que Sémiramis. Voyez cet Auteur *de Idolol. L. I. C.* 23. *L. II. c.* 55. & Saumaiſe ſur Solin *p.* 474. *& ſuiv.*

SYRIENNE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémône, ſes grandes feüilles ſont Iſabelle pâle nué de carné, ſa peluche vèrd clair, nuée auſſi de couleur de chair. MORIN.

SYRINGOTÔME. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Nom d'un inſtrument de Chirurgie *Syringotomus.* Les *Syringotômes* ſont des ſcalpèls recourbez à leur pointe, comme le bèc de bécaſſe, avec leſquels on fait l'inciſion des fiſtules médiocres dans l'habitude du corps, c'eſt pourquoi on les nomme *Syringotômes*, c'eſt-à dire coupe fiſtules. Il y a des *Syringotômes* de différentes ſortes que Scultet décrit dans ſon Arſenal. Tab. XIII. & XV.

Ce mot vient de σῦριγξ, *un roſeau*, & par métaphôre *une fiſtule*, & τέμνω, *je coupe.*

SYRINX, ſ. f. Nom d'une Nymphe d'Arcadie. *Syrinx, ingis.* C'étoit une Naïade, qui fuyant le Dieu Pan & voyant qu'elle ne pouvoit plus l'éviter, implora le ſecours de ſes ſœurs & fut changée en roſeau. *Ovide Métam. L. I.*

SYRMISCH, ou SZREIM, ou SIRMIUM. ſſ. mm. Noms propres d'une ancienne ville de la baſſe Pannonie. *Sirmium, Sermium.* Elle eſt dans l'Éſclavonie, à deux lieuës de la Sâve, & environ à quinze de Belgarde, vèrs le couchant. *Syrmiſch* a donné la naiſſance à l'Empereur Probus, & a, dit-on, porté le nom de *Zeugminum.* Elle eſt maintenant prèſque ruinée, quoiqu'elle ait un Évêché ſuffragant de Colocz. MATY. On dit *Sirmium* en parlant de l'Antiquité. On dreſſa juſquà trois expoſitions de foy dans *Sirmium*, aujourd'hui *Sirmich*, ville de Hongrie, ſituée ſur les confins des deux Empires, & où la Cour étoit ſouvent. PÉLISSON.

Le Comté de SYRMISCH. *Syrmienſis Comitatus.* Contrée du Royaume de Hongrie. Elle eſt dans l'Éſclavonie, au levant du Comté de Walkowar, entre la Sâve & le Danube, qui lui ſèrvent de bornes. Ses lieux principaux ſont Syrmiſch, qui a le titre de capitale, Patèr-Waradin, Salankomen, & Semlin. MATY.

SYROMACÉDONIEN, ENNE. ſ. m. & f. Macédonien de Syrie. *Syromacedo.* C'eſt le nom que l'on donne aux Macédoniens qui s'établirent en Orient ſous l'Empire d'Aléxandre & de ſes ſucceſſeurs. Voyez SÉLEUCIDE.

SYROP. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une compoſition ou liqueur agréable, d'une conſiſtence un peu épaiſſe, qui eſt extraite des eaux, des ſucs ou des teintures des fruits ou des hèrbes, cuitte & aſſaiſonnée de ſucre ou de miel. On fait des *ſyrops* de rôſe, de pas d'âne, de violettes, de capilaires, d'abſynthe, de jujubes, de pavot, de pommes, de fleurs de pêcher, de nymphea, de myrrhe, d'œillets, d'armoiſe, &c. On en fait auſſi de tortuë, de bois, de chicorée, de rheubarbe, &c. On fait auſſi des *ſyrops* émétiques, lientériques, antinéphrétiques, &c.

Ce mot vient de *ſyrupus*, qui eſt pris de l'Arabe *ſchirab*, qui ſignifie *potion*, d'où les Éſpagnols ont fait *xaropar*; pour dire, *médeciner.* MÉN. D'aûtres le dérivent du Grèc σύρω, qui ſignifie, *je tire*, & de ὀπὸς, qui ſignifie, *ſuc.* Skinnèr croit qu'il pourroit venir de Συρίας ὀπὸς, *Suede, Syrie*, parceque ces ſortes de liqueurs étoient en uſage chez les Syriens, nation très délicate. Il croit cependant plus probable, qu'il vient de l'Arabe *Siruph*, qui ſignifie la même chôſe que *Sirop*, ou de *ſark*, ou de *Sirab* qui ſignifie une potion, un breuvage médecinal. Il n'en faut point douter, c'eſt des Médecins Arabes, que les nôtres ont pris ce mot. Les mots de *Syrop* & de Sorbet ou Schorbet, ſont tirez du mot Arabe *Scharab*, qui ſignifie généralement toutes ſortes de brevages. D'HERB. Il a raiſon, c'eſt la véritable étymologie.

SYROP DE SAPOR, eſt un *ſyrop* de pommes, ainſi nommé de *Sapor* Roi de Pèrſe, qui vainquit l'Empereur Valérien, parcequ'on tient qu'il a été inventé par lui, ou pour lui. *Medicum propoma.* Il a pour bâſe des pommes odorantes avec des ſucs de bugloſe, d'anis, de ſafran, &c. On fait des *ſyrops* cholagogues, phlégmagogues, & mélanagogues, pour purger la bile, le phlégme ou la mélancolie.

SYROP, eſt auſſi la liqueur qui reſte après qu'on en a tiré les confitures qu'on veut faire ſécher, & dans lequel on laiſſe celles qu'on veut conſèrver liquides. *Syrupus conditaneus.* On fait cuire les confitures juſqu'à ce qu'elles ſoient en conſiſtence de *ſyrop.*

SYROPHÉNICIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée d'Aſie. *Syrophœnicia.* La *Syrophœnicie*, ou *Syro-Phénicie* n'étoit aûtre chôſe, ſelon quelques Auteurs, que la Phénicie; ainſi appellée, parcequ'elle étoit dans la Syrie, qu'elle faiſoit partie du Royaume de Syrie. Ils confirment ce ſentiment, parceque S. Matthieu XV. 22. appelle Cananéenne, c'eſt-à-dire, Phœnicienne, la femme que S. Marc VII. 26. dit être *Syro-Phénicienne*, & que le Syriaque traduit de Phœnicie de Syrie. D'aûtres prétendent que la *Syro-Phénicie*, c'eſt la liſière de la Phœnicie du côté de Syrie; & d'aûtres, qu'il n'y avoit point proprement de *Syrie-Phénicie*, mais que Syro Phénicien eſt un Syrien habitant en Phœnicie, ou un Phœnicien habitant en Syrie, comme cette femme qui étoit Cananéenne, mais qui demeuroit en Syrie.

SYROPHÉNICIEN, ENNE. ſ. m. & f. *Syro-Phœnix, iſſa.* Nom de nation, ou de païs. Voyez SYROPHÉNICIE.

SYROTER. v. n. Boire à petits coups, & en goûtant le vin lentement, & avec plaiſir. *Potitare, pitiſſare.* Les yvrognes prennent plaiſir à boire de grands vèrres; les honnêtes débauchez ſe plaiſent à *ſyroter.* Il eſt bas & burleſque.

SYRTES. ſ. m. Tèrme de Mèr, qui ſe dit des attèrriſſemens, ou aſſablemens; ou de longues & grandes mottes de ſable, deſquèls on peut dire que ce n'eſt ni tèrre, ni eau. *Syrtes.* Les Levantins les nomment *ſecques.*

SYRVANTES. Vieux tèrme de Poëſie Françoiſe. *Syrvantica poëſis.* C'étoient des Satires contre des Rois, des Princes ou des Eccléſiaſtiques, que faiſoient les anciens Trouvères ou Troubadours Poëtes Provençaux. Il en eſt fait mention dans pluſieurs Antiquaires.

SYS.

SYSSARCÔSE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de l'union naturelle des ôs, qui ſe fait par le moyen des chairs ou muſcles, telle qu'eſt celle de l'ôs hyoïde & de l'omoplate.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de σὺν, *cum, avec*, & de σάρξ, *caro, chair.*

SYSTÊME. Voyez SISTÊME. *Syſtema, ſeu mundi compoſitio.*

SYSTOLE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la contraction ou reſſèrrement des ventricules du cœur & des aûtres parties des animaux. Il eſt oppôſé à *diaſtole.* Voyez DIASTOLE.

Ce mot vient du Grèc, συστολή, *contractio*, qui ſignifie *ramaſſement, contraction.*

SYSTOLE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Racourciſſement d'une ſyllabe longue, & que l'on fait brève par une licence poëtique. *Syſtole, ſeu ſyllabæ longæ breviatio per licentiam poëticam.* La *diaſtole* eſt l'allongement d'une ſyllabe bréve de ſa nature.

SYSTYLE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Bâtiment où les colonnes ſont placées moins près les unes des aûtres qu'elles ne le ſont dans les Pycnoſtyles. *Syſtilus.*

Ce mot vient de σὺν, *cum, avec*, & de στῦλος, *columna*, colonne.

SYZ.

SYZÉTÉTE. ſ. m. Nom de dignité chez les Juifs. *Syzeteta.* Les *Syzététes* étoient ces gens dont parle S. Paul 1. *Cor.* 1. 20. qui rechèrchent les ſciences de ce monde. Les Juifs les appellent *Darſchan*, ce ſont ceux qui chèrchent les ſens allégoriques & myſtiques de l'Écriture, & dont les explications ou Commentaires ſont appellez *Médras*, ou *Midraſch*; & leur École *Bethhammidraſch.* Ils paſſent pour des Docteurs & des Intèrprétes très profonds. Voyez Godwin, *Moſes aut Aaron. L. I. C.* 6.

SYZYGIE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. On appelle *ſyzygies* les conjonctions & les oppoſitions des Planétes avec le ſoleil. C'eſt un mot Grèc συζυγία, *Conjunctio*, qui ſignifie *conjonction.*

SZA.

SZAMLANDE. Voyez SAMBIE.

SZASCOWA. ſ. f. SCRACHICOW. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Pologne, ſitué dans le Palatinat de Rava, entre la ville de Warſovie, & celle de Lencici. MATY.

SZE.

SZÉKÉLI. Voyez SICULE.

ADDITIONS A LA LETTRE P.

Les Additions à la Lettre P étant arrivées trop tard, on n'a pû les imprimer à leur place. L'on n'a pourtant pas voulu en priver le Lecteur; ainſi l'on a pris le parti de les lui donner à la fin de ce tôme. Comme c'eſt celui-là même qui comprend la Lettre P, la peine de chercher ici ce que l'on ne trouvera pas là ne ſera pas grande.

P. PAA. PAB. PAC.

LE *P* s'eſt ſouvent changé en *B*. On trouve *Byrrhus* & *Balatium*, pour *Pyrrhus* & *Palatium*.

Dans les noms Romains on met *P* tout ſeul pour le prénom *Publius*. En nôtre langue *P*, ſignifie *Patriarche*. *P. C. Patriarche de Conſtantinople*. M. l'Abbé Fleuri dans ſon Hiſt. Ecclés. & d'aûtres uſent ſouvent de cette abbréviation. De même *P. R.* ſe met quelquefois pour *Peuple Romain*.

P. en Muſique marque quelquefois *piano*, & veut dire ce que nous éxprimons en François par le mot *doux*; c'eſt-à-dire, qu'il faut adoucir & diminuer tellement la force de la voix ou de l'inſtrument, que cela faſſe comme un écho. Brossard.

P. P. veut dire *piu piano*, plus doux, ou comme un ſecond écho moins fort, ou qui paroiſſe plus éloigné que le prémiér. *PPP. pianiſſimo*, très-doux, comme un troiſiême écho, ou comme ſi la voix ou le ſon de l'inſtrument ſe pèrdoient dans l'air. Id.

PAA.

PAAL GOWAM. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Douziême & dèrniér mois de l'année des Indiens. Voyez l'Inde de Dappèr, p. 31. & Balde Déſcr. de la Côte de Malabar, Part. dèrn. C. 17.

PAB.

PABOUS. ſ. m. Tèrme de Relation. Ce mot eſt Pèrſien, & ſignifie le baiſer des piéds; c'eſt une cérémonie fort ancienne en Pèrſe, inſtituée par Caioumarrath leur prémiér Roi, pour marque de réſpect à l'égard des Souverains, & de foi & hommages à l'égard des Seigneurs. D'Herb.

PABUT. Voyez TUGAL.

PAC.

PACALES, ou PACALIES. ſubſt. f. & plur. Nom d'une fête payenne des anciens Romains. *Pacalia*. Aldhelmus. *De Laud. Virgin. C. 26. Biblioth. Patr. T. XIII. p. 47.* parlant des fêtes & cérémonies impures du Paganiſme, en nomme une *Pœnalia*. Gronovius prétend qu'il y a faûte, qu'il n'y avoit point de fête nommée *Pœnalie*, & qu'il faut lire *Pacalia*, ou peut être *Palilia*. Si c'eſt *Pacalia*, c'étoit une fête à l'honneur de la Paix, de *pax, pacis*, la paix.

PACAMORES, ou PACAMOROS. ſ. m. & plur. Nom d'une Province de l'Audiance de Quito dans l'Amérique méridionale. *Pacamores*. Elle eſt entre la Province de Quixos, & celle de Quito; le Pérou propre, & les rivières de Maragnon & de l'Amazône. Il y a des mines d'or dans cette Province, & les Éſpagnols y ont les Colonies de Loyola, de Valladolid, ou S. Juan de Salinas, S. Jago de las Montanas. Maty.

PACAY. ſ. m. Arbre du Pérou, dont les feüilles ſont ſemblables à celles du noyer; mais de grandeurs inégales. Elles ſont rangées par paires ſur une même côte, de manière qu'elles vont en augmentant à meſure qu'elles s'éloignent de la tige. Ses fleurs ſont à peu près les mêmes que celles de l'Ynga de Piſon, & du P. Plumiér; mais ſes fruits ſont différens. La gouſſe dont ce Père nous a donné la figure eſt éxagone, & celle du *Pacay* eſt ſeulement à quatre faces, dont les deux grandes ſont larges de 16 à 18 lignes, & les petites de 7 à 8. Pour ce qui eſt de la longueur elle eſt fort inégale: il y a des gouſſes de quatre poûces, & d'aûtres, qui ont plus d'un piéd de long. Elles ſont diviſées au dedans en pluſieurs petites loges, qui enfèrment châcune un grain ſemblable à une féve plate, enveloppée dans une ſubſtance blanche & filamenteûſe, qu'on prendroit pour du coton; mais ce n'eſt en éffet qu'une huile criſtaliſée, que l'on mange pour ſe raffraîchir, & qui laiſſe dans la bouche un petit goût muſqué, fort agréable, ce qui lui a donné le nom de Pois Sucrin parmi nos François. Frézier, p. 155. 156.

PACCA, ou *Béxa*, ou *Béja*. ſ. f. Nom propre d'une ville de Portugal, ſituée dans l'Alentejo, à deux lieuës de la Guadiane, & à neuf de la ville d'Ébora. *Pacca* a titre de Duché, & des bains fort renommez. *Bexa, Beja, Baxa, Pax Julia*.

Lac de *Pacca*, ou de Béja, eſt un lac voiſin de la ville, dont on vient de parler. On dit que quand le tems ſe diſpôſe à la pluye, ou qu'il doit faire quelque orage, il ſort de ce lac un bruit ſemblable au mugiſſement d'un taureau, qui s'entend de cinq ou ſix lieuës à la ronde.

PACCANDA. ſ. f. Voyez FORMÔSE. *T. II. p. 1930.*

PACEM. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Sumatra. *Pacemum*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale, à trente-trois lieuës de la ville d'Acham, vèrs le levant. Elle eſt capitale d'un Royaume qui dépend maintenant du Roi d'Achem. Maty.

PACHACAMAC. ſ. m. Nom propre d'une idôle du Pérou, & de la vallée, dans laquelle elle étoit adorée, & à laquelle elle avoit donné ſon nom. *Pachacamac* ſignifie le Créateur & le Gouvèrneur du monde. Melendèz dans ſes *Teſoros Verdaderos de las Indias*, dit qu'un Auteur Éſpagnol avoit cru que ce nom ſignifioit le *muét*, parcequ'un aûtre idôle des Péroutiens s'appelloit *Le Parleur*, en leur langue Rimac; mais qu'il s'eſt trompé. La vallée de *Pachacamac*, où ce Dieu étoit adoré, eſt à cinq lieuës de Lima du côté du midi. D'aûtres diſent que *Pachacamac* en Péruan ſignifie l'âme du monde. Voyez les Mém. de Trévoux 1706. p. 2052. Mélendèz & Jovet.

PACHACAMAC. ſ. m. Nom propre d'une vallée du Pérou, ſituée à quatre lieuës de la ville de Lima. *Pachacamaca*. Elle eſt célébre par ſa beauté, & par ſa fèrtilité; mais encore plus par un magnifique Temple que les Incas du Pérou y avoient fait bâtir, à l'honneur du Créateur du Ciel & de la Tèrre, qu'ils appelloient *Pachacamac*. Lorſque les Éſpagnols conquir[illegible]e Pérou, ils trouverent dans ce temple des richeſſes immenſes.

PACHACAMALI. ſ. m. Nom propre du ſouverain Dieu des peuples du Pérou. Ils l'appellent auſſi Pachaycakik. *Pachacamalius, Pachaycakikus*. Quoique ces peuples admettent pluſieurs Dieux, ils en reconnoiſſent pourtant un, auquel tous les aûtres ſont ſoumis, c'eſt-à-dire, qu'ils n'en admettent qu'un auſſi-bien que la plûpart des aûtres nations, qui ont reçu le Polythéïſme. Ce nom en Pérouan ſignifie Créateur du Ciel & de la Tèrre. Ils le nomment encore plus communément Viracochin, & quelquefois Uſapa, qui veut dire admirable. Voyez Linſchoton *Hiſt. Ind. Occid. L. V. C. 3.* Il n'y a point de doute que ce *Pachacamali* ne ſoit le même que Pachacamac. Comparez ces deux Articles.

PACHAMAMA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des habitans du Pérou. *Pachamama*. Voſſius *de Idol. L. II. C. 61*[illegible]oit que par ce nom ces peuples ont voulu déſigner la tèrre.

PACHAYCAKIK. Voyez PACHACAMALI.

PACHE. ſ. m. Ce mot ne vaut plus rien, & à la place on dit *pacte*. Vaug. Rem. *Pactum, pactio*.

PACHÉCO, ou PACHÉCA. Iſle de *Pachéco*, ou la *Pachéca*. C'eſt une iſle de la mèr du ſud à l'entrée du Golfe de Panama. Elle eſt de moyenne hauteur couvèrte de bois. C'eſt la plus ſeptentrionale des iſles des pèrles ou des Rois.

PACHICOLME. Voyez GÉROMLÉA.

PACHINO. Voyez PASSARO. Cap.

PACHÔME. Voyez PACÔME.

PACHON. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom d'un mois Copte, qui répond à nôtre mois de Mai en commençant cinq jours plûtôt. *Pachon*. C'eſt le 9e mois de ceux d'Aléxandrie & des aûtres Égyptiens. L'Anthologie L. I. C. 91. dans l'Épigramme qui contient les mois Égyptiens dit, que *Pachon* étoit le mois de la moiſſon. Les Coptes l'appellent auſſi *Bashanſh*, ou *Bashnis*, & *Beſchneſch*. Voyez Fabricius dans ſon Menologium.

PACHSU. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Ionienne. *Pachſua, Ericaſa*. Elle eſt au midi de celle de Corfou, & au couchant du golfe de l'Arta. Cette iſle avec celle d'Anti-Pachſu, qu'elle a au midi, étoient appellées par les Anciens *Paxa Inſula*. Maty.

PACHTLI. ſ. m. Nom de mois chez les Méxiquains. Ils le donnent à l'onziême des dix-huit mois de 20 jours qui compôſent leur année, & qu'ils nomment encore Hécolti; & au douziême qu'ils appellent auſſi Hueipachtli. Voyez Scalig. *Emend. Temp. p. 224.* Kirkèr *Oedip. Ægypt. T. III. p. 30.*

PACHYMÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pachymeres*.

George *Pachymère* a écrit en Grèc un Commentaire ou Paraphrâſe ſur les prétendus ouvrages de S. Denys l'Aréopagite, une Hiſtoire de ſon tems en XIII livres, qui comprend 49 années, depuis 1258. juſqu'en 1308. & quelques aûtres Opuſcules.

PACIAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire. Nom d'Office & de dignité. Conſèrvateur de la Paix. *Paciarius*. Le Concile de Montpéllier de l'an 1214. Can. 23. & celui de Toulouſe de l'an 1229. Can. 31. appellent *Paciaires* ceux qui étoient commis par le Pape pour faire obſèrver la paix à ceux, à qui le Pape ou les Conciles avoient ordonné de l'obſèrver. Clément IV. donna à Charles I. Roi de Sicile le nom & la dignité de *Paciaire* dans la Toſcane. Les Échevins des villes ont été appellez *Paciaires*, parcequ'ils ſont établis pour maintenir la paix & le bon ordre entre les bourgeois. Voyez Buzelin *Hiſt. de Flandre L. III. C.* 15.

PACIFICATEUR. Wicquefort dans ſon Traité de l'Ambaſſadeur P. II. Sect. 11. diſtingue le *Pacificateur* du Médiateur. La paix ayant été faite entre la France & l'Anglèterre en l'an 1629. les inſtrumens de part & d'aûtre en furent mis entre les mains de quelques Ambaſſadeurs, qui s'y étoient employez comme *Pacificateurs*, & non comme Méditateurs pour en être les dépoſitaires, juſqu'à ce que les ratifications euſſent été échangées. On ne peut pas dire non plus, que l'Archevêque de Piſe, Ambaſſadeur du Grand Duc de Toſcane à Madrid fut Médiateur, quoique Baſſompièrre & du Fargis, Ambaſſadeurs de France ſouffriſſent qu'il ſe trouvât aux conférences, afin d'y faire office de *Pacificateur* des différens que les Ambaſſadeurs de France pouvoient avoir avec les Commiſſaires Éſpagnols. Le Grand Duc n'avoit point offèrt ſa médiation, & elle n'avoit pas été agrée en France. WICQUEFORT.

PACIFICATEUR. Voyez PACIFIQUE.

LETTRES PACIFIQUES. On appelloit autrefois lettres *pacifiques* celles que les Évêques, ou les Chorévêques donnoient aux Prêtres qui étoient obligez de faire quelque voyage. Le Concile d'Antioche tenu l'an 341. Can. 8. ordonne qu'aucun étranger ne ſoit reçu ſans *lettres pacifiques* : il défend aux Prêtres de la campagne d'en donner, ni d'aûtres lettres Canoniques, ſinon aux Évêques voiſins : mais les Chorévêques donneront des *lettres pacifiques*. C'étoient des lettres de récommandation, ou comme on a dit en ce ſiécle, des lettres téſtimoniales, par leſquelles on atteſtoit que celui à qui on les donnoit étoit Catholique & uni avec le Chèf de l'Égliſe. C'eſt pour cela qu'on les nommoit lettres Canoniques, lettres communicatoires, lettres de recommandation, lettres Ecclésiaſtiques, & lettres *pacifiques*. La vie du Pape Sixte I. tirée du Pontifical du Pape Damâſe dit que ce fut ce ſaint Pontiſe qui établit l'uſage de ces lettres que l'on nommoit auſſi formées, *formata*, ou *litera canonica*, *commendatitia*, *communicatoria*, *eccleſiaſtica*, *pacifica*. Voyez les Remarques de Binius ſur cette vie au I. Tome des Conciles, édit. du P. Labbe p. 553. & 554. & FORMÉE.

PACIFIQUE, eſt un nom qu'on donne à la mèr du ſud. *Pacificum mare*. M. Fréziér dit que cette mèr ne mérite point ce nom, & qu'il y a vû des tempêtes auſſi violentes, que dans les aûtres mèrs. Magellan qui avoit toûjours eu un vent favorable, quand il travèrſa cette vaſte mèr en 1520. ſans éſſuyer aucune tempête, lui donna le nom de *pacifique*. Voyez plus bas une aûtre raiſon de ce nom. On l'appelle aujourd'hui plus communément *la mèr du ſud*, en Éſpagnol *mar del zur*. C'eſt une vaſte partie de l'océan. Elle s'étend du nord au ſud, depuis la tèrre de Jeſſo, juſqu'au tropique du capricorne, qui la ſépare de la mèr Magellanique, ayant au couchant l'Amérique, & au levant les iſles des Lârrons. On l'appelle mèr du ſud, parceque les Éſpagnols la découvrirent à l'endroit qui eſt au midi de la mèr de nord ; & on lui a dépuis donné le nom de mèr *pacifique*, parcequ'elle eſt ſi peu ſujette aux orages, que les vaiſſeaux qui partent d'Acapulco, port du Méxique, pour les Philippinnes, y arrivent ſouvent ſans être obligez de changer leurs voiles de place. Elle eſt diviſée en quatre parties qu'on appelle mèr de Jeſſo, mèr de Californie, mèr de Sud, & mèr du Pérou. On a découvèrt pluſieurs iſles dans cette mèr, dont celles de Salomon, & la tèrre de Quir ſont les principales. MATY.

PACIFIQUE, ou *Pacificateur*. ſ. m. Nom de Secte. *Pacificus*, *Pacificator*. On donna ce nom dans le Ve ſiécle à ceux qui embraſſèrent l'Hénotique de l'Empereur Zénon. Voyez Évagrius, *L. III. Sander*, *Her.* 103. & Baronius à l'an 482. n. 25.

Des Anabaptiſtes qui dans le XVIe ſiécle couroient les villages en Allemagne, & ſéduiſoient bien de pauvres païſans, s'appellèrent auſſi *Pacifiques*. Voyez *Sander*, *Hereſ*. 232.

PACÔME, ou *Pachôme*, mais prononcez *Pacôme*. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pachomius*. Il y a un *Pacôme* de Scythie, dont parle Sozoméne L. VIII. C. 6. de ſon Hiſt. Ecléſ. & un S. *Pacôme* d'Égypte, qui avoit ſèrvi ſous Licinius. L'un & l'aûtre ſont de ſaints Abbez, & furent pères de pluſieurs Moines, & Anachorétes. Saint *Pacôme* d'Égypte eſt regardé comme le prémiér Fondateur des Congrégations Monaſtiques, & le véritable Inſtituteur de la vie Religieûſe dans les Cloîtres. BAIL. S. *Pacôme* naquit en la haute Thébaïde vèrs l'an 276. & mourut l'an 349. Voyez le P. Papebroch, & la vie de ce Saint. *Acta Sanctor. Maii, T. III. p.* 287. *& ſuiv.*

PACTA CONVENTA. Deux noms Latins neutres & pluriels, qu'on donne en Pologne aux articles, dont le Roi & la République conviennent, & qu'ils s'obligent mutuellement d'obſèrver. *Pacta conventa*. Nous employons ces mots en parlant des affaires de Pologne, c'eſt l'uſage. On fit la lecture des *Pacta conventa*, que le Roi avoit jurez à ſon couronnement. GAZETTE *du* 19. *Nov.* 1718.

De là, des pèrſonnes qui veulent convenir, ou qui ſont convenus enſemble de quelques chôſes, diſent quelquefois en ſtile familiér, Il faut faire nos *Pacta conventa*. Ce ne ſont pas là nos *Pacta conventa*.

PACTE. Il n'eſt pas vrai que ce mot ſoit tellemement conſacré aux ſortiléges qu'on ne le diſe point en d'aûtres matières. Il ſe dit pour accord, convention, contract. Quelle main a pû lier ces deux éxtrémitez ? (le corps & l'âme.) Elles ne ſe ſont pas liées d'elles-mêmes. La matière n'a pû faire un *pacte* avec l'éſprit : car elle n'a par elle-même ni penſée, ni volonté pour faire des conditions. FÉNEL. *Pacte*, ou paction, dit le nouveau Dictionnaire de Droit, du Latin *paciſci*, d'où ſe forme le ſubſtantif *pactum*, eſt le conſentement de deux ou de pluſieurs pèrſonnes ſur une même chôſe. *Duorum aut plurium in idem conſenſus L.* 3. §. 2. *ff. de pactis*. Il y a deux éſpéces, qui ſe rapportent à ce qu'on appelle en général convention: ſçavoir le *pacte*, & le contrat. ID. *Pacte* contre les bonnes mœurs, contre le droit public & naturel, ou contre les régles ordinaires du droit ; c'eſt-à-dire, contre le droit commun eſt nul. Valla *in tract. de Reb. Dub. P. I.* conformément à la loi 39. *ff. de Pactis*. ID. Il eſt pourtant à remarquer que les Auteurs que ce Dictionnaire cite, Boutillier & Charondas diſent toûjours paction & jamais *pacte*. Ainſi ce mot en ce ſens n'eſt en uſage que depuis eux. Enfin dans ce Dictionnaire-ci, même au mot PACTISER, on le prend au ſens de convention.

En matière Théologique, & en parlant des alliances de Dieu avec les hommes, on employe auſſi quelquefois le mot de *pacte*. Voici le *pacte* que je ferai avec vous, que vous obſèrverez, & votre poſtérité après vous. Tous les mâles d'entre vous ſeront circoncis. SACI. *Gen. XVII.* 10. Ce *pacte* que je fais avec vous ſera marqué dans vôtre chair, comme le ſigne de l'alliance étèrnelle, que je fais avec vous. ID. *Ibid.* 13. Sara votre femme vous enfantera un fils, que vous appellerez Iſaac, & je ferai un *pacte* avec lui & avec ſa race après lui, afin que l'alliance que j'aurai faite avec eux ſoit étèrnelle. ID. *Ib.* 19. Les Traducteurs de Genêve & les Lovaniſtes, mettent toujours *alliance* en ces endroits & aûtres ſemblables, d'où il ſemble que l'on doit conclure, comme on l'a déjà fait de Boutillier & de Charondas, que ce mot ne s'eſt pris en ce ſens que depuis eux.

PACTI. Voyez PATTI.

PACTOLE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Natolie. *Pactolus*. Elle prend ſa ſource au mont Tmole, baigne Sarde, & peu après ſe décharge dans le Sarabat. On l'a appellée anciennement Chryſorhoas, qui ſignifie une rivière qui roule de l'or, parce qu'on en trouvoit parmi ſon ſable. *Mary.*

PACU. ſ. m. Voyez ARÉQUE, ou ARECA. *Tom. I. p.* 553.

PACY, ou PASSY. ſ. m. Nom propre de lieu *Paciacum*, *Paceium*. C'eſt une petite ville de France, ſur l'Eure, à moitié chemin entre Évreux & Mante en Normandie. Valois, *Not. Gall. p.* 398.

PAD.

PADE. ſ. f. Qui ſe dit pour *Padouë* dans le ſurnom d'Antoine Bulhan ou Bouillan, qui naquit l'an 1195 à Liſbonne en Portugal, dont il a long-tems porté le ſurnom ; mais que depuis nous appellons S. Antoine de *Pade*, c'eſt-à dire de Padouë. *Antonius de Patavio*, parce qu'étant entré dans l'Ordre de Saint François, & ayant été envoyé à Padouë par ce Saint Patriache pour y être Lecteur de Théologie, il y demeura long-tems & y mourut le 13 Juin 1231.

PADENA. ſ. f. Dans la Coûtume de Béarn, *Rubrique de ſententiis*. C'eſt une poële à faire du ſel. DE LAURIERE, *Gloſ. du Droit*.

PADERBORNE. Ville du Cèrcle de Weſtphalie, Capitale de l'Evêché qui porte ſon nom, & ſituée ſur la Lippe, à ſix lieuës au deſſus de Lipſtat. *Paderborna*, *Paterborna*. *Paderborne* eſt une ville Anzéatique ; Elle a été Impériale & libre ; mais dans le XVIe ſiécle les Évêques la ſoumirent, pour la préſèrver de l'Héréſie. Elle eſt aſſez grande, bien bâtie, & fortifiée, & elle a une Univèrſité,

Univèrſité, & un Évêché ſuffragant de Mayence. On voit près de cette ville, au confluant de la Lippe & de l'Alme, Nienhuis qui eſt un château aſſez fort, & où les Évêques de *Padèrborne* font leur réſidence ordinaire, & qui a été bâti ſur les ruines du château de Druſus. On voit auſſi près de *Padèrborne* la campagne où les Légions de Varrus furent maſſacrées par Arminius, Chèf des Chéruſques. Cette ville eſt célèbre par le ſéjour qu'y fit Charlemagne lors qu'il faiſoit la guèrre aux Saxons. C'eſt cet Empereur qui en a fondé l'Évêché, dont le Chapitre eſt compôſé de vingt-quatre Chanoines, qui n'y ſont reçûs qu'à l'âge de vingt-un an, & après avoir étudié quelque-tems dans quelque Univèrſité de France, ou d'Italie. MATY.

L'Évêché de PADERBORNE. *Paderbornenſis Epiſcopatus.* C'eſt un petit État de la Weſtphalie, qui eſt borné par les Comtez de la Lippe, de Ritbèrg, & de Weldech, par la Heſſe, par l'Abbaye de Corvey, & par les Duchez de Weſtphalie & de Brunſwich. Il peut avoir treize lieuës du couchant au levant, & huit du nord au ſud. La Lippe y a ſa ſource, & en baigne une partie. On y voit au milieu des montagnes fort hautes, où il y a des mines de fèr. Le reſte du païs eſt fort fèrtile en grains & en pâturages. Ses lieux principaux ſont *Padèrborne* capitale, Brackel, Warbour, Hèrſtell, Lipſpring, Buren, Lugde, & Saltzkotten. MATY.

PADES. Vieux mot. C'eſt la Peſſe, ou *Picea*, arbre dont ont tîre la poix. BOREL.

PADICHAY, ou PADISCHAH. ſ. m. Titre que le Grand Seigneur donne au Roi de France. Ce mot ſignifie Empereur. *Imperator.* Les titres que le Grand Seigneur donne au Roi de France ſont. *Iſtikaril umerà il izamil iſſié Muiktarul Kuberayl ſikbam ſil, milletil Meſſihhye, mouſlihhi dgemahirit tai fétin neſvanye ſahhibi ezialil bhachameti nel vekar ſahhibi delà il medgedi vel iſtikhar Frantcha Padichay.* C'eſt-à-dire, la gloire des plus majeſtueux Monarques de la croyance de Jéſus, le choiſi d'entre les Princes glorieux de la Religion du Meſſie, l'arbitre de toutes les actions Chrétiennes, Seigneur de Majeſté & d'honneur, Patron de loüange & de gloire, l'*Empereur de France* Louïs. DU LOIR. *p.* 265. Le Grand Seigneur ne donne ce titre à nul aûtre qu'au Roi de France, pas même à l'Empereur d'Allemagne. C'eſt le titre qu'il prend lui même, quand il ſigne. Il le donne au Roi, parceque les Turcs prétendent qu'Amurat II. épouſa une Princeſſe Françoiſe qui fut mère du Grand Mahomet II. Ainſi le Grand Seigneur ſe tient parent de nos Rois. Paul Jove dit que cette Princeſſe étoit fille d'un Deſpote de Sèrvie, & Chrétienne du rit Grèc, & comme les Turcs appellent les Chrétiens Francs, cela a donné occaſion à l'équivoque, & a fait croire que cette Sultane qui étoit Franche, c'eſt-à-dire, Chrétienne, étoit Françoiſe.

Depuis peu les Rois d'Anglетèrre ont auſſi obtenu le titre de *Padiſchah* à force de préſens. D'HERBELOT.

Le mot *Padiſchah* que prennent les Grands Rois de l'orient comme les Empereurs des Turcs & des Pèrſans & des Mogols, eſt formé de *Pad* qui en Pèrſien ſignifie *Garde & Gardien* & de *Schah* qui ſignifie *Roi.* D'HERBELOT.

PADOENCE. ſ. f. Tèrme de Coutume. Pâturage. *Paſcuum.* On dit auſſi *padoüan* ou *padoüen.* Voyez ce mot.

PADOUA. Monti di *padoüa.* C'eſt-à-dire, montagne de Padoüe. *Patavini Colles*, anciennement *Euganei Colles.* Collines du Padoüan. Elles ſont près du bourg d'Éſte.

PADOUAN. ſ. m. Nom propre d'une petite Province du Domaine des Vénitiens en Italie. *Ager Patavinus*, ou *Paduanus.* Elle eſt bornée au levant par le Dogato, au midi par la Poléſine de Rovigo, au couchant par le Véronois, & au nord par le Vicentin. Son tèrroir qui eſt bien arrôſé, paſſe pour un des plus fèrtiles de l'Italie. Ses lieux principaux ſont Padouë capitale, Eſte, Moncélice, Mirano, Campo, S. Piètro, & Citadella. On voit près d'Eſte les montagnes ou les collines de Padouë, que les Anciens appelloient *Euganei Colles.* MATY.

PADOUAN, ANE. ſ. m. & f. Nom de peuple, qui eſt de Padouë. *Patavinus.*

PADOUAN. ſubſt. m. Nom propre d'homme. Le *Padoüan* eſt un Peintre célébre d'Italie, ainſi nommé parcequ'il étoit de Padouë. Il fleuriſſoit au commencement du XVIIe ſiécle. Il s'appelloit Loüis Léon; ſon talent étoit pour le portrait. Il gravoit auſſi fort bien ſur l'aciér, & il a contrefait un grand nombre de médailles anciennes. On conſèrve ſes formes, au moins pluſieurs, dans le Cabinet de ſainte Geneviéve à Paris. Son fils Octavien, quoique né à Rome, fut auſſi nommé le *Padoüan.* Voyez Félibien VI. Entret. p. 101. &c. Il s'eſt trouvé un *Padoüan* & un Parmeſan en Italie, & un Carteron en Hollande, qui ont ſçu attraper parfaitement l'antique. P. JOUBERT.

PADOUAN. ſ. m. Tèrme de Médailliſtes. Fauſſes médailles frappées ſur les coins ou formes du *Padoüan*, dont nous avons parlé dans l'article précédent *Numiſma adulterinum ex Paduani typis ſeu formis expreſſum.* Cette médaille eſt fauſſe, n'eſt pas antique, ce n'eſt qu'un *Padoüan.* Ce Cabinet eſt nombreux, mais il y a bien des *Padouans.*

PADOUAN, ou PADOUEN. ſ. m. Pâturage, tèrre vaine & vague, bois, ou lande commune de pluſieurs ou d'une Paroiſſe. *Paſcuum commune. Compaſcuum.*

PADOUANTAGE. ſ. m. Droit d'envoyer ſes troupeaux dans un padoüan. *Jus compaſcendi in agro compaſcuo unius aut plurium pagorum.*

Skinnèr dans ſon *Etymologicon*, tîre ce mot de *paſt*, & *avantage*; mais mal. De *paſcere*, on a fait *padouir*, pour *paitre*, ou mener des bêtes aux pâturages, & de *padouir*, on a fait *padouan*, *padouantage*, *padoence.* DE LAURIERE.

PADOUË. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Italie Capitale du Padoüan, *Patavium*, quelquefois *Padua.* Elle eſt ſur les rivières de Brento, & de Bachiglione, à huit lieuës de Veniſe, du côté du couchant. Cette Ville paſſe pour être plus ancienne que Rome. *Padouë* eſt diviſée en vieille & nouvelle ville, aſſez grande, bien bâtie, & bien fortifiée. Elle a une Univèrſité fort célebre, avec une belle Bibliothéque, deux Académies de beaux éſprits, qu'on nomme *Gli Recouverati*, & *Gli Inſlammati*, & un Évêché Suffragant d'Aquilée. *Padouë* a paſſé par pluſieurs États différens, comme la plûpart des villes de l'Italie. Elle fut ſoûmiſe aux Empereurs Romains, ſe mit en libèrté ſous Othon prémiér, enſuite elle fut la proye de quelques Tyrans. Les Venitiens l'enlevèrent l'an 1406. à François Carrare, l'un de ces Tyrans, qu'ils firent étrangler avec deux de ſes fils, & ils en ſont encore aujourd'hui les maîtres. MATY.

PADOUIR. v. a. Vieux tèrme de Coutumes. Mettre des bêtes en des pâturages communs, ou landes. RAGUEAU. BOREL.

PADRON. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Galice, en Éſpagne. *Fanum Patronis.* Elle eſt ſur la rivière d'Ulla, à quatre lieuës de Compoſtelle, vèrs le midi. *Padron* étoit autrefois une ville Épiſcopale, nommée *Iria Flavia*, pour *Iria Flavia Caporum.* Son Évêché a été transféré à Compoſtelle. MATY.

PADSTOW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Anglетèrre, avec un grand Port. *Paſtovia.* Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de la Cornoüaille, où elle a un grand Port, à huit lieuës de Falmouth, & à dix de Plimouth. MATY.

PAE.

PAE. ſ. Tèrme de droit & de Coutumes. Dans le for de Béarn. *Tit. Deu Récebédors*, *Art. VII.* C'eſt payement. DE LAURIERE. *Solutio.*

PAÉONIENNE. Surnom que les Anciens ont donné à Minèrve, parcequ'elle préſidoit à la Médecine, & qu'elle donnoit la ſanté. *Pæonia.* Car παιών, ſignifie quelquefois un Médecin.

PAG.

PAGÉE. adj. Tèrme de Coutumes. *Paganus.* Dans la Coutume de Béarn. *Rubr. Deus Caſtellans. Art. IV.* Les homi-*pagées*, ſont des roturiers.

PAGAI. ſ. m. Tèrme de Relation. Aviron à deux pêles, dont ſe ſèrvent les Indiens du Chili pour conduire leurs balſes. *Remus duplex.* Avec un *pagai*, ou un aviron à deux pêles, un homme s'expôſe deſſus une balſe, & ſi le vent peut lui ſèrvir, il met une petite voile de toile de coton. FRÉZIER. *p.* 109.

PAGANALES. ſ. f. & plur. Nom d'une Fête payenne qui ſe faiſoit autrefois dans les villages *in pagis*, d'où ſon nom étoit venu. *Paganalia.* Dans les *Paganales*, les Païſans alloient comme en proceſſion tout autour du village, & l'on faiſoit des luſtrations pour le purifier; on y faiſoit auſſi des ſacrifices, dans leſquèls on offroit aux Dieux des gâteaux, qu'on mettoit ſur leurs autèls. Voyez les Faſtes d'Ovide. L. I. v. 669. Denys d'Halicarnaſſe & ſaint Jerôme, ont écrit que ce fut le Roi Sèrvius Tullus, qui inſtitua les *Paganales.* Elles ſe faiſoient au mois de Janviér, après que les ſemailles étoient achevées.

PAGANISANT, ANTE. ſubſt. m. & f. Nom de Secte. Voyez ETHNOPHRÔNE. *T. II. p.* 1508.

PAGARQUE. ſ. m. Magiſtrat qui a un petit diſtrict à la Campagne, comme un Bailli de village. *Pagarchus.* Il eſt fait plus d'une fois mention des *Pagarques* dans les Novelles.

Ce mot vient de *pagus*, village, & tèrritoire, contrée de la campagne, & d'ἀρχή, commandement.

PAGE, Se dit auſſi des jeunes enfans de tribut ou éſclaves qui ſèrvent le Grand Seigneur. Le prémiér Aga du Sèrrail commande les *Pages* du Grand Seigneur. DU LOIR. *p.* 90. Il y en a cinq claſſes qui ſont autant de chambres.

La prémière, qui eſt la plus baſſe en dignité, porte la qualité de grande pour le nombre de ceux qui la compôſent. Ce ſont les plus jeunes à qui on enſeigne à lire, à écrire, à bien parler les

langues, qui ſont la Turque pour ce monde, l'Arabe pour le Paradis, & la Pèrſanne pour l'enfèr, à cauſe de l'héréſie de la nation qui la parle.

La ſeconde s'appelle petite, où depuis l'âge de quatorze ou quinze ans juſqu'à vingt ou environ, ils ſont éxèrcez à bon éſcient aux armes, à picquer des chevaux, à l'étude des belles Lèttres, dont les Turcs ont la connoiſſance, comme eſt la Logique, l'Arithmétique, la Géométrie, & un peu d'Aſtrologie. Dans châcune de ces chambres il y a un *Page* de la Chambre privée, qui leur commande comme un Préfet dans les Collèges des Jéſuites.

La troiſième chambre nommée *Kiler* comprend bien deux cens *Pages*, qui outre leurs éxèrcices ſont commandez par le Kilerdgi Bachi pour le ſèrvice de la ſommerie & de la fruiterie.

La quatrième n'en a que quatre-vingt, qui ſont le Khazinédar Bachi ont ſoin du treſor, qui eſt dans l'appartement du Grand Seigneur.

La cinquième ſe nomme *Khas Oda*, c'eſt-à-dire, Chambre privée, & n'eſt compoſée que de quarante *Pages*, qui ſèrvent à la Chambre du Prince. Le prémier de ces *Pages* s'appelle *Oda Bachi*, c'eſt-à dire, chèf de la Chambre, ou pour mieux dire, Prémier Gentilhomme de la Chambre: le ſecond eſt le *Silikhtar*, qui eſt l'Écuyer du Grand Seigneur, & qui porte ſon épée. Le troiſième s'appelle *Tcho-Hagar*, c'eſt-à-dire, *porte drap*, ou pour mieux parler à nôtre façon *porte manteau*. Le quatrième eſt le *Réquiabtar*, qui lui tient l'étrièr. Le cinquième s'appelle *Tulbentoglan*, qui a ſoin de ſon tulban, & le ſixième Teruakdgi Bachi, parce qu'il lui rogne les ongles.

Toutes les nuits huit *Pages* de ces Chambres ſont de garde, quand leur Prince eſt couché, ils ſont pôſez en divèrs endroits les uns plus proches de lui que les autres, ſelon le degré de leur Chambre, & ceux qui ſont de la privée les commandent. Ils prennent garde auſſi que la lumière qu'ils tiennent toûjours dans ſa Chambre ne lui donne point dans les yeux, craignant qu'il ne s'éveille; & s'ils le voyent travaillé de quelque ſonge qui l'inquiéte, & qui le tourmente, ils le font éveiller par quelqu'un de leurs Aghas. Si le Grand Seigneur eſt couché avec quelque Sultane, il n'y a point de *Pages* dans ſa Chambre, & les Eunuques prennent leur place, & quand il ſort du Sèrrail le Silikhtar, & le Tchohaghar l'accompagnent par tout avec un *Page* de ceux de la Chambre du Kilèr, qui lui porte toûjours à boire.

Tous les *Pages* des deux dèrnières Chambres ont bien vingt-cinq à trente ans & ne ſortent jamais de *Page* qu'on ne les gratifie d'une belle Charge, & les trois prémièrs de la Chambre privée deviennent Capidgi Bachi, ou Agha des Janniſſaires, ou Beiglerbeis, ou Capondan Bacha, c'eſt à dire, Bacha de mèr.

Outre les Aghas qui commandent dans les Chambres, il y a des Officièrs Subaltèrnes qui ſont Eunuques & qui veillent à leurs actions de nuit auſſi bien que de jour. La communication d'une Chambre à l'autre leur eſt défenduë, & ils ne ſe voyent point ſans pèrmiſſion particulière. Châque Chambre à ſon dortoir, comme châque *Page* a ſon lit, qui ne s'ouvre point du côté de celui de ſon voiſin. Le Grand Seigneur veille lui-même à l'éducation de ſes *Pages*, il ne ſe contente pas ſeulement du compte que lui en rendent les Aghas; mais ſouvent il fait la revûë des Chambres, tant pour s'informer du traitement qu'on leur fait, que pour ſçavoir s'ils profitent dans les chôſes qu'ils apprennent. Il tâte lui-même à leur boiſſon, regarde leurs lits, leur fait faire devant ſoi les éxèrcices, & ſelon qu'il les trouve avancez, il les fait monter à des claſſes, & à des chambres plus hautes, ou les fait ſortir du Sèrrail, pour les récompenſer de quelque charge ſortable à leur capacité. Du Loir. *p.* 91. *& ſuiv.*

PAGÉSIE. ſ. f. Tèrme de Droit. *Pageſie* dans la Coutume d'Auvèrgne eſt une ſolidité que l'on éxèrce ſur les cenſitaires appellez Copagenaires. Dict. de Droit. *Jus repetendi à ſingulis debitoribus totum id quod ſimul debent. Tenementum paganorum.* Cette éſpéce de tenure ſe trouve ſpecifiée ès Tèrriers de pluſieurs Seigneuries, ès païs de Velay, Forêts, & Bourbonnois, & eſt de même effèt que tenir en fearéſche ès païs d'Anjou, Touraine & le Maine; ou que les Mâſures en Normandie, c'eſt-à-dire, que châcun des détenteurs du fond, eſt tenu ſolidairement aux cens & redevances, ſans que le Seigneur ſoit tenu de diviſer, ni de s'addreſſer à tous les détenteurs, ſi bon ne lui ſemble. Galland de Laurière.

PAGLIA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'Italie. *Palia.* Elle a ſa ſource près du Bourg de Paglia, dans le Siénois, baigne Acqua Pendente dans l'Orviétan, & ſe décharge dans le Tibre, à une lieuë au-deſſus d'Orviéte. Maty.

PAGLION. ſ. f. Petite rivière du Comté de Nice. *Paulon.* Elle baigne la Scaréna & Nice, où elle ſe décharge dans la mèr de Génes. Maty.

PAGMAGMARISI, ou SPAGMAGMARISI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Épire. *Pagmagmaruſius Fluvius.* Elle a ſa ſource aux montagnes de la chimère, & ſe décharge dans le fond du golfe l'Arta, près de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Arachtus.* Maty.

PAGO. ſ. m. Nom propre d'une Iſle avec une petite ville de même nom. *Giſſa Paganorum Inſula.* Elle eſt dans le golfe de Veniſe, environ à une lieuë de la côte de la Morlaquie. *Pago* appartient aux Vénitiens. Elle a titre de Comté, duquel dépend le petit païs de Banadego, où ſont ſaint Michel, & Budih, l'iſle d'Arbe, & quelques autres lieux moins importans. Maty.

PAGODE. Monſieur de la Loubère qui fut envoyé extraordinaire du feu Roi Loüis le Grand, auprès du Roi de Siam, fait ce nom féminin, même en ce ſens dans la Déſcription qu'il a donnée de ce Royaume; & où il décrit auſſi les *Pagodes* des Siamois. Wicquefort dans ſa Traduction des Voyages de Mandeſlo le fait auſſi féminin.

Pagode. Pour l'Idôle qu'on adore, le Père Bouhours en ce ſens même le fait maſculin; mais on ne croit qu'au moins aujourd'hui ce ſoit le plus commun uſage. S'ils découvroient qu'un Chrétien eût de *Pagodes* cachez qu'il adorât en ſecrèt, ils le reprenoient hardiment. Père Bouh. Ils voyoient clairement la différence qu'il y avoit entre le Dieu des Chrétiens & les *Pagodes*; c'eſt le nom qu'on donne dans l'Orient, & aux Temples & aux Simulacres des Faux-Dieux. Id.

On dit d'un homme à qui la tête branle, ou qui la balance de côté & d'aûtre, qu'il remuë la tête comme une *Pagode.* On fait quelquefois ſur les Théatres des repréſentations de *Pagodes*; des danſes, des entrées de *Pagodes*: on appelle ainſi des danſeurs habillez en *Pagodes*, & qui remuent la tête & les mains comme les *Pagodes.*

Le mot de *Pagode* vient du Pèrſien *Potghedah*, ou *Pokhoda*, qui ſignifie Temple d'idôles, ou idôle qui eſt adorée comme Dieu. D'Herbelot. *Bibl. Orient. p.* 534. M. Huet dit la même chôſe. Mais il écrit *Poutgheda.*

PAGOMEN. ſubſt. m. Tèrme de Calendrièr. C'eſt ainſi que les Éthiopiens appellent les jours qu'ils ajoûtent à l'année, après leur douze mois. Ce mot vient du Grèc ἐπαγόμενος, *ajoûté.* Voyez le Calendrièr Copte qu'a donné Ludolfe dans ſon Commentaire ſur l'hiſtoire d'Éthiopie, Scaligèr, Canon. Iſagog. p. 1[illegible]. & ſuiv. *Et de Emend. Temp.* p. 238. 350. 671. & 685. Kirkèr, Prodrom. Copt. p. 140. Ricciol. Chronol. Reformar. p. 33. & 51.

PAGUE. ſ. f. Vieux Tèrme de Coûtume. Payement. *Solutio.* Il eſt en uſage en cette phrâſe *Pague de commune*, Coutume de Bayonne, *Tit. VIII. Art.* 14. C'eſt la Faculté qu'a le débiteur d'une ſomme d'en aſſigner le payement ſur ſes biens immeubles, ce qui n'eſt pas pèrmis à celui qui ne doit que la ſomme de dix ſols tournois, ou au-deſſous. De Laurière.

PAH.

PAHALAVAN GÉHAN. Tèrme de Relation ou d'hiſtoire d'Orient. Nom d'une charge, titre, qualité que les Anciens Rois de Pèrſes donnoient aux Généraliſſimes de leurs troupes. *Imperator, ſummus Imperator.* Le mot *Pahalavan*, ou *Pehlevan* en Pèrſien, ſignifie un homme brâve, un Héros, & *Géhan* le monde. *Pahalavan gehan*, le plus vaillant homme de ſon ſiécle. D'Herbelot.

PAHANG. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale d'un petit païs, auquel on donne titre de Royaume. *Pahanum.* Elle eſt ſur la côte orientale de la preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, à quarante lieuës de Malacca. Maty.

PAI.

PAJENDE. Voyez JENDE.

PAILE, ou PAILLE. ſ. m. Vieux mot, dais, pavillon, d'où j'éſtime que le mot de *poele* a été tiré. Borel.

Riches chapes & paile avoient. Perceval.

Et le paile ſor quoi giſoit. Id.

Ailleurs Pèrceval ſemble le prendre pour une chambrette, une petite chambre. Car il dit qu'il y avoit un lit dans un *paile*, & un mort dans ce lit. En un aûtre endroit il le prend pour le drap mortuaire, en diſant.

Si ot dedans la bierre un corps,
Et ſor le paile par deſors,
Avoit une épée couchie. Perceval.

Et la Reine de ſon coffre,
Fit traire un paile qu'elle offre. Id.

Son chapeau fut de Sebelin,
Couvèrt d'un paile Aléxandrin. Id.

En

En général le mot de *paile* veut dire un drap, tapis, ou manteau, & j'eſtime qu'il vient de *pallium*, Borel.

PAILLE. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour poilon. Borel. *Cucuma*, *Pultarium*. Voyez auſſi Paile.

La Paille du Poulet en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt la cendre de l'écuelle.

PAILLER. ſ. m. Ancien nom d'une milice Françoiſe. *Palearius*. Les *Paillers* étoient des ſoldats ainſi nommez peut être, parce qu'ils portoient de la paille à leur caſque pour ſe reconnoître dans les actions; ou parce qu'ils mettoient le feu par tout avec des bouchons, & qu'ils en portoient toûjours pour cela. Voyez le Gloſſ. de Du Cange.

PAILLETTE. Voyez ÉTAMINE. C'eſt la même chôſe en tèrme de fleuriſtes. *Paillettes* noires ou brunes. Les Botaniſtes diſent Étamines. Voyez ce mot.

PAILLON, ou PALION. ſ. m. Nom propre de rivière. *Paulo*, *Palo*, ou *Pailo*. Il eſt dans le Comté de Nice en Provence, au délà du Var. Nous l'appellons *Paillon*, les habitans diſent *Palion*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* [illegible].

Être en pain. Dans les Coûtumes de Hainaut, Ch. 42, 98, 106, & de Mons, Ch. 6, 8, 9, 10, 36. C'eſt être ſous la puiſſance de ſon père. *Eſſe in poteſtate patris*. De Laurière.

Être hors de pain. C'eſt dans les mêmes Coûtumes, Être émancipé, n'être plus ſous la puiſſance de ſon père. De Laurière. *Eſſe ſui juris*.

Mètre hors de pain, ou hors de pain & de pot. Émanciper. *Emancipare*, *ſui juris facere*, *manu mittere*, *patriâ poteſtate abſolvere*, Miſe hors de *pain*, émancipation. *Emancipatio*, *manumiſſio*. Sous les deux prémières races de nos Rois, les pères & même les mères avoient en France une telle puiſſance ſur leurs enfans qu'ils les pouvoient vendre. *C. 4. L. IV. Capitul.* Mais en pluſieurs lieux ſous la 3e race cette puiſſance fut tellement adoucie qu'il ſemble qu'elle ne fut conſèrvée aux pères & mères que comme une récompenſe des alimens & de l'éducation donnée aux enfans. De là vient que par les Coûtumes de Chartres Art. 103. de Châteauneuf, Art. 134, de Dreux, Art. 93, & quelques aûtres, dès que la mère eſt morte, les enfans (parce qu'ils ont, ou ſont préſumez avoir dequoi ſe nourrir & s'entretenir) ceſſent d'être en la puiſſance de leur père. Delà vient encore que dans pluſieurs aûtres Coûtumes, & même à Paris, les enfans n'étoient ſous la puiſſance de leur père que tant qu'ils étoient en celle, & ils étoient en celle, lorſqu'ils étoient en domicile de père & de mère; & lorſqu'ils étoient en celle & domicile de père & de mère comme ils étoient nourris par leur père & mères ils étoient en *pain* & en pot. De là vient que les mots celle, domicile, *pain* & pot ſont pris pour la puiſſance ſur les enfans, & que pour marquer que les enfans étoient émancipez, on a dit qu'ils étoient hors de celle, ou hors de *pain* & de pot. De Laurière.

PAINE. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du 6e mois des Coptes, qui répond à notre mois de Juin. Ils l'appellent auſſi *Bauna*, & les Abyſſins, *Peuni*, ou *Penni*. *Fabricius citant Megiſerus*.

PAINPONT. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye de l'ordre de S. Auguſtin. *Panispons*. Il eſt dans la Bretagne, en France, à ſept lieuës de Rennes, vèrs le couchant. Maty.

PAINER. v. a. Vieux mot. *Peiner*, tourmenter faire de la peine. *Vexare*. *Cruciare*.

Paintrerie. Vieux ſ. f. Peinture. *Pictura*. On le dit encore baſſement, familièrement & par mépris.

Pair. Tèrme de Muſique. Un ton *pair*, ou un mode *pair*. Les tons ou modes *pairs* ſont les quatre tons plagaux, parce que dans la table des tons, il ſont éxprimez par les quatre nombres *pairs*. 2. 4. 6. 8. Voyez Broſſard, *Dict. de Muſique p.* 205.

PAIR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paternus*. S. Patèrne Évêque d'Avranches au VIe ſiècle, que le vulgaire de France appelle S. *Pair* avoit été Moine dès ſa jeuneſſe au Monaſtère d'Anſion, qui depuis fut appellé de S. Jovin au Diocèſe de Poitiérs ſa patrie. Saint *Pair* fut fait Évêque à 70 ans & aſſiſta en 557, au IIIe Concile de Paris. S. *Pair* naquit à Poitiérs l'an 482. Il fut Moine d'Anſion, ou de S. Gavin. En 1552, il fut choiſi pour remplir la place de S. Gilles Évêque d'Avranche, & mourut en 562 le 16e Avril. Voyez les Bollandiſtes à ce jour & le ſecond ſiécle des *Acta Sanct. Benedictinorum*.

Paire. Les Anatomiſtes donnent le nom de *paire* aux diviſions des nèrfs. *Par nervorum*. Parce qu'il y en a toûjours deux de même ſorte, l'un d'un côté & l'aûtre de l'aûtre côté. Il y a trente *paires* de nèrfs qui partent de la moëlle de l'épine du dos; & dix qui ſortent de la moëlle allongée. La prémière *paire* qui ſort de la moëlle allongée eſt l'olfactoire; la ſeconde ſont les optiques; la troiſième les moteurs des yeux. On appelle la quatrième *paire* pathétique; la cinquième *paire* eſt plus groſſe que les aûtres & ſe diviſe en trois rameaux, l'ophtalmique, le maxillaire ſupérieur, & le maxillaire inférieur. La ſixième *paire* eſt celle que les Anciens ont appellée mal à-propos guſtative. La ſeptième *paire* eſt l'auditive. La huitième celle qu'on appelle vague. La neuvième & la dixième *paire* n'ont point de nom particuliér. De celles qui ſortent de l'épine du dôs, ſept partent du cou, douze des vèrtébres du dôs, cinq de celles des lombes, & ſix de l'ôs ſacrum. Toutes ces *paires* de nèrfs n'ont point de noms particuliérs. On dit conjugaiſon de nèrfs.

PAIS. ſ. m. Voyez Pays. Car c'eſt ainſi qu'il faut écrire, comme nous le montrerons en ſon lieu. Il faut cependant convenir que pluſieurs Auteurs écrivent *Païs* donnant le ſon d'un *e*, à cet *a*, comme nous l'avons remarqué à la lètre A. T. I. p. 1. mais cette ortographe nous paroit mauvaiſe.

PAISSE, ou PASSE. ſ. m. Vieux mot. Un Paſſereau, un moineau. *Paſſer*. Il s'étoit formé du mot Latin, *Paſſer*.

Paisse Solitaire. *Paſſer Solitarius*. L'Auteur dont nous avons tiré ce qui ſuit, le nomme quelquefois, *Paiſſe* ou *ſerain de Canarie*, comme étant la même chôſe. Le *Paiſſe* ſolitaire eſt reconnu par l'expériènce que pluſieurs pèrſonnes en ont faite, pour un oiſeau très-agréable, il n'eſt bon que pour ceux qui ſont les pères des oiſeaux, & qui ſe plaiſent de les élever & gouvèrner, parce qu'il faut avoir une très grande patience & un ſoin tout particuliér à leur accommoder la quantité des viandes différentes qu'il leur faut, comme de la pâte du cœur, des jaûnes d'œufs & du Maſſepain. Ces ſortes d'oiſeaux & tous les aûtres générâlement, qui mangent de la pâte, deviennent facilement malades à cauſe de la divèrſité des mèts qu'ils mangent, mais ils ſe guériſſent auſſi très-facilement avec ces différentes viandes, à caûſe de leurs bonnes ſubſtances.

Le mâle eſt plus rougeâtre que les aûtres du même nid, parce qu'il a la poitrine moins cendrée que la fémelle, ſa cage doit être grande, & plus elle ſera ſpatieûſe, meilleure elle ſera.

Ariſtote dit que cet oiſeau, eſt du genre des mèrles, qu'il eſt ſemblable au noir; mais qu'il n'eſt pas toutefois d'un noir ſi obſcur, ni d'une taille ſi grande, qu'il ſe retire dans les lieux pièrreux & dans les maiſons écartées; il n'a pas le béc luiſant ni jaûne comme le mèrle.

Voici comme Aldroüand le décrit, cet oiſeau eſt d'une taille, dit-il, un peu moindre que le mèrle, il a le béc aſſez long & un peu courbé; ſa tête eſt petite à proportion du corps, le deſſus en eſt uni & noir au commencement des plumes, du reſte il eſt noir, non toutefois tant que le mèrle.

La fémelle de cette eſpéce d'oiſeau eſt toute brune & n'a rien de bleuâtre, ſa poitrine eſt divèrſifiée de taches jaûnâtres, & eſt tout à fait diſſemblable au mâle, elle fait ſon nid dans les lieux buiſſonneux & pleins de roches, & méne une vie ſolitaire. Cet oiſeau a le chant fort agréable. Il vit huit à dix ans quand on en a du ſoin.

Belon dit que le mâle ſe diſtingue de la fémelle par ſa beauté, & parce qu'il a les couleurs plus vives. Ceux qui n'en ont pas vû le prendroient d'abord pour une grive, parcequ'il eſt tout grivelé, il a le deſſous de la poitrine & les deux côtez de couleur de datte, mais les taches qui y ſont divèrſifient cette couleur; il a le dôs cendré & couvèrt de taches fauves; ſa queuë eſt rouſſe, ainſi que celle du Roſſignol; il la change auſſi tôt qu'il eſt tiré du nid; ſon béc eſt rond, aigu & blanchâtre, noir à l'extrémité, un peu plus fort & robuſte que celui du mèrle, & de la grive, encore qu'il ſe nourriſſe de chair, & mange de la charogne le long des chemins, & de petits inſectes qu'il avalle tout vivans. Ses piéds ſont ſemblables à ceux de la grive, & ſont de pareille couleur, ſes yeux ſont de même & environnez de plumes blanches; on ne le voit que très-rarement dans les plaines & les vallées, il eſt grandement éſtimé à caûſe de ſon chant, qui eſt très-doux & très-agréable. A cèrtain tems de l'année il ſe retire ſous des toits de maiſons couvèrtes de tuiles concâves, que l'on nomme Imbricées, deſquelles on couvre les châteaux, qui ſont ſituez dans les montagnes, ainſi que l'on en voit en Italie, dans la Provence, en Forêt & dans les montagnes d'Auvèrgne.

Le *Paſſe*, ou ſerain de Canarie, eſt ſujèt aux mêmes maux que le ſerain commun, ainſi qu'aux ſpaſmes & oppreſſions de poitrine, à caûſe de la trop grande chaleur naturelle. Le *paſſe* ſolitaire eſt encore ſujèt au mal caduc, & aux vèrtiges, mais principalement à la mélancolie, qui le fait le plus ſouvent mourir.

PAISSELIÈRE, ou PÈSSELIÈRE. ſ. f. Je croi que ce mot s'eſt dit autrefois pour un lieu où l'on fait du Paiſſeau. *Palorum* ou *palicellorum Officina*. Il y a une Seigneurie en Bèrry qui s'appelle *Peſſelière*. Voyez la Thaumaſſière, Hiſt. de Berry, L. IX. C. 68. On l'appelle Paiſſon, ou peſſon de bois. C'eſt la pâture des porcs, qui conſiſte au gland qui provient du chaine, & à la faine qui provient du hêtre. Voyez les anciennes Coûtumes de Bèrry, par M. de la Thaumaſſière, Ch. 75. P. I. p. 113.

PAISSON, eſt auſſi l'action de paître le gland & la faine. *Paſtio.* Les hèrbes qui croiſſent dans les forêts ſe nomment *Paiſſons.* GAURET. *Style du Conſeil, p. 36.*

PAÎTRE. ſ. m. Vieux mot. Pâſtre, Bèrger. *Paſtor.* Cil Abel fut *paiſtre. Bible hiſtoriaux.*

La PAIX étoit une Divinité chez les Anciens; & on l'honoroit dit Juvénal. *Sat. I. v. 115.* Elle avoit un Autel à Rome, & un temple ſupèrbe que l'Empereur Claude commença & que Veſpaſien acheva. Pline en parle L. XXXIV. C. 8. & L. XXXVI. C. 5. Veſpaſien y mit les vâſes du temple de Jéruſalem, comme écrit. S. Jérôme. C'étoit en ce temple que les Maîtres des Arts s'aſſembloient pour diſputer des prix. On doit croire auſſi que ce fut Veſpaſien qui mit dans ce temple la Bibliothéque de la *Paix*, dont parle Aulu-Gelle, L. XVI. C. 8. Peut-être eſt-ce à l'occaſion de ce temple que fut frappée la médaille de Veſpaſien. PAX AUGUSTI. & l'inſcription rapportée dans Gruter p. CCXXXIX. Ce temple brûla ſous Commode. Domitien bâtit auſſi un temple à la *Paix*. Il a une médaille ſemblable à celle de ſon père dont nous venons de parler. La *Paix* ſur ces médailles eſt repréſentée en vénérable matrône, d'un air gracieux, tenant d'une main une corne d'abondance & de l'aûtre une branche d'olivièr. On la repréſentoit quelquefois tenant dans ſon ſein Plutus encore enfant, pour marquer que c'eſt elle qui produit l'abondance & les richeſſes; quelquefois avec un caducée, ou des épis de bléd. On la couronnoit de laurièr ou de rôſes. Voyez *Paſchalius de Coron. L. VII. C. 4.* Les Athéniens érigèrent un Autel à la *Paix*, après leur victoire ſur les Lacédémoniens. Voyez la vie de Timothée par Corn. Népos. C. 2.

L'arbre de Canelle de l'Amérique eſt conſacré chez les Indiens aux cérémonies de la *paix*. Dans celles qu'ils firent avec les Éſpagnols en 1643, ils tuèrent pluſieurs moutons du pays; on teignit dans leur ſang un rameau de canélle que le député des Caciques rémit entre les mains du Général Éſpagnol le Marquis de Baydes, en ſigne de *paix*. Cette cérémonie, quoique pratiquée par des ſauvages, n'eſt pas ſans éxemples dans l'Écriture. Voyez Éxod. XII. Hébr. IX.

Notre Dame de la PAIX. Monaſtère de Bénédictines à Douay, réformées par la Mère Florence de Vèrguigneul l'an 1604. Voyez le P. Hélyot. T. VI. C. 44. p. 333.

Le port de PAIX, ou les trois rivières. *Portus pacis, Triſfluvium.* C'eſt un bourg que les François ont fondé dans l'iſle de S. Domingo. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, où il a un bon port, vis à vis de l'iſle de Tortuga.

PAIX. ſ. m. Vieux mot & Tèrme de Coûtume. Paiſſon. *Paſtio, paſtus.* Dans la Coûtume de Sole, Tit. 13. Art. I. *Paix* & glandage; c'eſt la paiſſon & la glandée. *De Laurière.*

PAL.

PAL, ou PAU. Tèrtullien dit dans ſon Traité, *adv. Pſychicos*, que les Romains plantoient des *paux* ou *pals*, pour ſèrvir de bornes aux héritages, *pali terminales*, & qu'ils les conſacroient au Dieu Tèrme. Lactance. *De Falſa Relig. L. I. C.* 20. marque que l'on regardoit ces bornes comme le Dieu Tèrme, ſoit qu'elles fuſſent de pièrre, ou ſeulement des pieux de bois. On les regardoit au moins comme conſacrez à ce Dieu. On les couronnoit de fleurs, on les ornoit de feſtons, *Ovid. Faſt. L. I. v.* 641. Et de bandelettes ou de rubans, *Prudence contra ſymm. L. II. v.* 1005. On les oignoit. *Lucien Pſeudom.* On adoroit le Dieu devant ces pieux ou pals. *Clem. Alexandr. Strom. L. VII.* Voyez *Paſchal. De Coron. L. IV. C.* 4.

PAL, Planches ou ſont des ais, ou doſſes que l'on met debout, ou autrement pour faire des digues ou baſtardeaux. FÉLIBIEN.

PALACAS, ou PLATAMONA. ſ. f. Nom propre d'une Rivière de la Gréce. *Platamona*, anciennement *Haliacmon*, *Aliacmon*, ou *Aliagmon*. Elle coule dans la Macédoine, où ſa rapidité & ſes débordemens font beaucoup de mal, elle ſe décharge dans le Golfe de Salonichi, à Chitro. MATY.

PALACIOS. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg d'Éſpagne. *Palacia.* Il eſt dans l'Andalouſie, à deux lieuës du Guadalquivir, & à ſix de Séville, du côté du Midi. MATY.

PALADE. ſ. f. *Remigii impulſus*, *impetus.* Tèrme de Marine, Mouvement des pales des rames, par lequel entrant dans l'eau elles font avancer un bâtiment. Chaque *palade* ne fait avancer la meilleure de nos galères que dix huit piéds.

PALAFUGEL. ſ. m. Nom propre d'un petit Cap de la Côte de la Catalogne. *Palafugellum promontorium.* Il eſt environ à une lieuë de Palamos, du côté du Nord. MATY.

PALAGONIA. Voyez PALICONIA.

PALAIS. On a donné le nom de Palais pour titre à pluſieurs Livres. Le *Palais* de l'honneur, le *Palais* de la Gloire ſont deux Livres du P. Anſelme, qui contiennent la Généalogie des Maiſons de Lorraine & de Savoye & quelques grandes Maiſons de France; l'origine du Blâſon &c.

PALAIS. ſ. m. Nom de lieu *Palatium.* Il y en a deux de ce nom dans le Limouſin; l'un près de Limoges, ſur une petite rivière que Valois appelle en Latin *Taurio*, près de l'endroit où elle ſe joint à la Vienne. L'aûtre eſt plus éloigné de Limoges. Quelques-uns ont pris *Pelatium* pour Pau en Béarn, mais mal, ſelon Valois *Not. Gall. p. 397.*

PALAIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Palladius.* Saint *Palais* Archevêque de Bourges eſt inhumé dans l'Égliſe d'un bourg qui s'appelle de ſon nom Saint *Palais* à quatre lieuës de Bourges. Saint *Palais* Évêque de Saintes, vécut juſqu'à la fin du VIe ſiécle. Baillet appelle ce Saint, *Pallade* ou *Palais*, mais l'uſage eſt de dire *Palais*, tant en parlant de ces Saints que des lieux qui ont pris leur nom. Il ne faut pas en uſer de même à l'égard des aûtres hommes qui portent le nom de *Palladius* en Grèc ou en Latin. Ainſi il ne faut point dire l'Hiſtoire Lauſiaque de *Palais*, mais de Palladius, ou de Pallade.

On voit aſſez que ce nom s'eſt formé du Latin *Palladius*, *Pallads*, *Palads*, *Palas*, *Palès*, *Palais.*

SAINT PALAIS. Nom d'une petite ville de la Gaſcogne, en France. *Fanum S. Palladii.* Elle eſt dans la Baſſe Navarre ſur la Bidouſſe, à ſept lieuës de S. Jean de pied de Port, vèrs le nord oriental. MATY. Il y a un bourg de ce nom dans le Bèrri.

PALAIS D'YONNE. Voyez VOUZI.

PALAMÈDE. ſ. maſc. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe Colombin, rouge & blanc, ſa fleur eſt ample & s'éleve aſſez haut de tèrre. MORIN.

PALAMOS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne. *Palamus.* Elle eſt dans la Catalogne, ſur la Côte, où elle a un aſſez bon port, à huit lieuës de Girone, vèrs l'Orient. Les François la prîrent l'an 1694. & ils en démolirent les fortifications en 1695.

PALAN. Tèrme de Marine. C'eſt un aſſemblage d'une corde, ou de deux, d'un moufle à deux poulies, & d'une poulle ſimple qui lui eſt oppôſée. On s'en ſèrt pour embarquèr & pour débarquer les marchandiſes. *Palan* ſimple, *palan* à caliorne, c'eſt la caliorne entière, *palan* à candelette. Voyez CANDELETTE *T. I. p.* 1381. *palan* de ſurpante. *Palan* d'amure, c'eſt un petit *palan*, dont l'uſage eſt d'amurer la grande voile par un gros vent. *Palans* de bout; ce ſont de petits *palans* frapez à la tête du mât de beaupré par deſſous, dont l'uſage eſt de tenir la vèrgue Sivadière en ſon lieu, & d'aider à la hiſſer lorſqu'on la met à place. *Palant* pour rider les hauts bans. *Palans* de retraite; ce ſont de petits *palans*, dont les canoniers ſe ſèrvent pour remetre le canon dedans, quand il a tiré lorſque le vaiſſeau eſt à la bande. *Palans* de Canon. Voyez DROSSE *T. II. p.* 955. c'eſt la même chôſe. On dit auſſi Troſſe & Triſſe.

PALAN. ſ. m. Se dit auſſi d'une Corde qui ſèrt à remuer le timon des Galères.

PALANDRIE. ſ. f. Vieux mot. Vaiſſeau ou Barque plate. Ce mot ſe trouve dans Villehardouin.

PALANQUE. ſ. f. Tèrme de fortification, qui ſe dit des places d'Hongrie. *Munimentum.* C'eſt un dehors, un Fort dans les dehors de la place. Un fauxbourg fortifié.

PALANQUIN. ſ. m. Tèrme de Marine. Il y en a de doubles & de ſimples. *Palanquins* de ris. Ce ſont des *palanquins* que l'on met au bout des vèrgues des hunièrs, par le moyen deſquèls on y amene les bouts des rits, quand on les veut prendre. *Palanquins* ſimples de racage. On s'en ſèrt pour guinder ou amener le racage de la grande vèrgue, lorſqu'il faut guinder ou amener la vèrgue. Voyez BALANCINES Tom. I. p. 815. C'eſt la même chôſe.

PALANQUINET. ſ. m. Voyez PALAN. C'eſt la même chôſe. C'eſt à dire, une corde qui ſèrt à remuer le timon des galères.

PALANZA. C'eſt un petit bourg, mais très ancien. *Palantia.* Il eſt dans le Duché de Milan, ſur le lac Majeur, à quatre lieuës d'Arôna, vèrs le Nord. MATY.

PALAPOLI. ſ. m. Nom d'une petite ville de la Natolie. *Palapolis*, anciennement *Celenderis*, *Colenderis.* Elle eſt ſur la côte de la Caramanie, entre Scalémure & Tharſe, & elle a un Évêché ſuffragant de Sélucie. MATY.

PALASSOLE. ſ. m. Nom de lieu en Toſcane *Palatiolum.* Voyez PALAZZUOLO.

PALATÉE. ſ. f. Nom d'une fauſſe divinité ſous la garde, ſous la protection de laquelle les Romains croyoient qu'étoit le mont Palatin. *Palatea.* Roſin L. III. C. 17.

PALATIA, ou PALATSCIA. Village de la Natolie, ſur la Côte de l'Archipel, à quelques lieuës du Madre, vèrs le midi. *Palatia*, *Palatſchia.* Il eſt près de la Montagne & du Golfe de *Palatia*, appellées anciennement *Latmus Mons*, *Latmicus ſinus.*

nus. Au reſte quelques-uns le prennent pour l'ancienne ville appellée *Heraclea ad Lathmon*, *Heraclea Carica*, ou *Lathmius*; & d'aûtres pour Meletus. Voyez Milet.

PALATIA. Voyez MADRE.

PALATIN. Le mont PALATIN. *Palatium*; *Mons Palatinus.* C'eſt la principale des ſept collines de l'ancienne Rome. Elle fut habitée par Valentia fille d'Italus, longtems avant la fondation de Rome, & encore par Évandre qui y conſtruiſit une Citadelle. Le mont *Palatin* eſt proprement le bèrceau de Rome; car c'eſt le premier endroit que Romulus ceignit de murailles. On rapporte differentes raiſons du nom qu'il portoit. Les uns diſant qu'il vient de *palare*, errer, être vagabond, & qu'il lui fut donné parce que les Ariades qui erroient çà & là avec Évandre, cherchant une habitation, fixèrent là leurs courſes & s'y établirent. D'aûtres diſent que le Tèrritoire de Réate s'appelloit *Palatium*, que de là les Aborigénes qui l'habitoient s'appelloient Palatins & qu'étant venus occuper la colline, dont nous parlons, ils lui donnèrent leur nom. D'aûtres, au rapport de Varron, tirent ce nom de celui de Palatia femme du Roi Latinus. D'aûtres de Pallas bis-ayeul d'Évandre. *Virgile, En. L. VIII. v.* 53. D'aûtres de Pallas ſon fils, tué par Turnus. D'aûtres de Palatho fille d'Hyperborée, & mère de Latinus qu'elle eut d'Hercule. D'aûtres de Palantée ville d'Arcadie; que d'abord on dit *Palanſium*, d'où ſe fit enſuite *Palatium*. D'aûtres prétendent qu'on l'a d'abord nommé Balantium, *à balatu*, du bêlement des brebis qu'on y paiſſoit, avant qu'il fût habité, que Nœvius ancien Poëte l'appelloit ainſi; que Feſtus autoriſe cette étymologie, en diſant ce que nous venons de rapporter du bêlement des troupeaux; que de *Balantium* on a fait *Balatium*, puis *Palatium*. Enfin Solin dit que c'eſt de la Déeſſe Palé qu'il a pris ce nom. Voyez Roſinus *Antiqq. Rom. L. I. C.* 2. & 4. Voſſius ſur le mot *Palatium*.

Apollon PALATIN. On ſurnommoit ainſi ce Dieu à Rome dans le temple qu'Auguſte lui fit bâtir ſur le mont Palatin, après une réponſe des Aruſpices, qui le portoit. Auguſte enrichit le temple d'Apollon *Palatin* d'une belle & nombreuſe Bibliothèque, ainſi qu'Horace l'inſinuë, *L. I. Epitr. III. v.* 23.

Les Jeux PALATINS *Ludi Palatini.* C'étoient des Jeux inſtituez à Rome à l'honneur de Jules Céſar, ſelon quelques-uns, & à l'honneur d'Auguſte, ſelon les aûtres. On prétend que Dion les appelle *Auguſtales* L. LVI. ce qui confirmeroit le ſecond ſentiment. Il eſt cèrtain qu'il dit que Livie inſtitua à l'honneur d'Auguſte des jeux particuliers ſur le mont Palatin; mais il diſtingue manifeſtement ces jeux de ceux qu'il appelle *Auguſtales*, & il n'y a nulle raiſon de dire que ceux qu'il appelle ainſi fuſſent les Jeux *Palatins*. Voyez ſur ces Jeux *Alexand. ab Alexandro Geneali Dier.* L. VI. C. 19. & L. LVI. C. dèrniér. Les Saliens *Palatins* étoient les douze Prêtres de Mars, appellez Saliens, & tirez du nombre des Patrices par un réglement de Numa, pour faire les Sacrifices de Mars ſur le mont Palatin.

La Tribu *Palatine* dans l'ancienne Rome étoit une des quatre tribus de Rome, établies par le Roi Sèrvius Tullus. *Tribus Palatina.* Varron écrit qu'elle fut ainſi nommée, parce qu'elle occupoit le mont *Palatin* avec le marché & le Capitole.

PALATIN, INE. Adj. m. & f. qui ſe dit de ce qui a la qualité de Palatin. *Palatinus*, *a.* La Maiſon *Palatine*. La branche Électorale *Palatine*.

PALATINAT du Rhin, ou le Bas PALATINAT. *Palatinatus Rheni*, *Palatinatus Inferior*. C'eſt une des Provinces du Cèrcle Électoral du Rhin. On appelle ce païs le Palatinat du Rhin, parce qu'il eſt autour de ce fleuve; & le Bas *Palatinat*, pour le diſtinguer du *Palatinat* de Bavière, qui porte le nom de haut *Palatinat*. Il eſt borné au Nord & au Levant par l'Électorat de Mayence, & par le Landgraviat de Darmſtat; il a au Midi une partie du Duché de Wurtenbèrg, le Marquiſat de Bade, & l'Alſace; & au Couchant la Lorraine, & l'Électorat de Trèves. On peut diviſer ce pays en cinq parties, qui ſont 1° le Duché de Simmeren, 2°, Celui de Deux Ponts, 3°, le Comté de Spanheim, 4°, Celui de Veldents, auquel eſt annexée la Principauté de Lautereck, 5°, le *Palatinat* propre. Il y a encore quelques petits pays enclavez dans ceux-là, les Comtez de Rheingraveſtein, de Linange, & de Falkenſtein, la Baronie de Ripoſtzkirk, & les Dioceſes de Wormes & de Spire. MATY.

PALATINAT ÉLECTORAL. C'eſt la partie du *Palatinat*, laquelle poſſèdent les Électeurs Palatins. *Palatinatus Electoralis.* Ce pays peut avoir vingt quatre lieuës de long & autant de large. L'air y eſt un peu froid, mais fort ſain, & le Terroir un des plus fèrtiles de l'Allemagne en bled, en pâturages, & en vin qui paſſe pour le meilleur qui croiſſe le long du Rhin. Il eſt baigné par la Nahe, le Nécker, & le Rhin, dans lequel on trouve des grains d'or, dont on fait les Ducats du Rhin. Ce pays fournit encore des Agathes, & du Jaſpe. On le Diviſe en deux parties, l'orientale & l'occidentale; la première à la droite du Rhin, & l'aûtre à ſa gauche. La partie orientale ne contient que cinq Bailliages qui ſont ceux de Bretten, d'Heidelbèrg, de Moſbach, partie de Dotzbèrg, ou Dumbſtat, & celui de Boxbèrg, qui eſt enclavé dans la Franconie. La partie occidentale comprend neuf Bailliages qu'on rencontre dans cet ordre en déſcendant le Rhein, Gèrmèrsheim, Creutznach, Baccarat, Strombèrg, Simmeren, & Kirckbèrg. Tous ces Bailliages ont leurs Capitales de même nom qu'eux; Heidelbèrg l'eſt de tout l'Électorat.

L'Électeur Palatin poſſédoit autrefois le Haut *Palatinat*, étoit le cinquième Électeur; & en tems de vacance du Thrône Impérial, il étoit Vicaire général de l'Empire dans les pays du Rhin, dans la Souabe, & dans la Franconie. Mais l'Électeur Frédéric V. ayant été mis au ban de l'Empire, & dépoüillé de ſes Tèrres & dignitez par l'Empereur Fèrdinand II, le Duc de Bavière fut inveſti du Haut Palatinat, & de la dignité d'Électeur, à laquelle il a prétendu que celle de Vicaire de l'Empire étoit annéxée, & il a conſèrvé cette dépoüille; quoique le Palatin ait été remis dans la poſſeſſion de ſes aûtres États par la paix de Weſtphalie, & qu'on y ait créé pour lui un nouvel Électorat, qui eſt le huitième. Au reſte la branche Électorale Palatine ayant été éteinte l'an 1685. celle de Neubourg lui a ſuccédé, & elle poſſède, outre l'Électorat, les Duchez de Neubourg, de Juliérs & de Bèrg, avec la Seigneurie de Ravenſtein. MATY.

PALATSCHIA. Voyez PALATIA.

PALATUAL, ALE. adj. qui ſe dit du Prêtre, que les Romains établiſſoient pour faire les ſacrifices à la Déeſſe qui avoit la protection du mont Palatin. *Palatualis.* Voyez Feſtus. Le Flamen *Palatual* étoit le Prêtre de Palatée.

PALATUAR. ſ. m. Nom d'une fête, d'un ſacrifice, qui ſe faiſoit autrefois à Rome ſur le mont Palatin. *Palatuar.* Voyez Roſin, *L. IV. Antiq. Rom. C.* 16.

PALAURE. ſ. f. Parole. *Verbum.* Ce mot ſe trouve dans le For de Béarn. Rubr. des Contrats & Formies, Art. 39.

PALAZZO. ſ. m. Nom propre d'un ancien village ſitué ſur l'Adige, dans l'Évêché de Trente, environ à une lieuë au-deſſous de la ville de ce nom. *Ad Palatium.* MATY.

PALAZZO DIADRIANO. Nom d'un bourg de la valle de Mazara, en Sicile. *Palatium Adriani.* Il eſt ſur la rivière de Calatabellota, vèrs ſa ſource, à ſept lieuës de Xacca, vèrs le nord oriental. MATY.

PALAZZOLO, ou PALAZUOLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un pont de pièrre, ſur l'Oglio. *Palatiolum.* Il eſt dans le Breſſan, en l'État de Veniſe, entre Breſſe & Bèrgame. MATY. Nous diſons auſſi en François *Palazzole*, ou *Palaſſole*.

PALAZZUOLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg, ou petite ville de la vallée de Noto, en Sicile. *Palatiolum.* Ce lieu qui eſt vèrs les ſources de l'Anapo, à ſept lieuës au-deſſus de Siracuſe, eſt pris par quelques-uns pour l'ancien *Herbeſſus* ou *Erbeſſus*, & par d'aûtres, pour l'ancien *Patiorus*.

PALE. ſ. f. Tèrme de Marine. *Pale* d'aviron. *Remigii palma.* Partie de la rame qui entre dans l'eau. Bout plat de l'aviron qui entre dans l'eau.

PALÉAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt l'action de mettre hors d'un vaiſſeau les grains, les ſèls, & aûtres marchandiſes, qui ſe remuent avec la pêle; & l'obligation où les matelôts ſont de les décharger.

PALÉE. Tèrme de Coutume. On dit, Lever la *palée* waſon; pour marquer les rëunions aux fiefs des heritages chargez de rente, faûte de payement des arrérages. *La Salle de Liſle, Tit. I. Art.* 45. DE LAURIÈRE.

PALÉE. ſ. f. Tèrme de l'Hiſtoire Ecléſiaſtique. Nom que l'on donna dans le quatriéme ſiécle à une des deux Égliſes où les Catholiques s'aſſembloient durant le ſchiſme d'Antioche. Les aûtres Catholiques s'aſſembloient dans une Égliſe du fauxbourg, qu'on appelloit la *Palée*, ou l'ancienne Égliſe. FLECH.

Ce mot vient du Grec παλαιά, qui veut dire ancienne.

PALEMENTE. ſ. f. Tèrme de Marine des galères. Nom collectif, qui ſe dit des rames d'une galère. Quand on veut armer le caicq, les matelôts paſſent ſur la *palemente*, en ſautant d'une rame à l'aûtre. DE BAR.

PALENCIA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Léon, en Éſpagne. *Palantia*, *Pallancia*, *Palentia*. Elle eſt ſur le Carion, près du Piſuèrga, à huit lieuës au-deſſus de Valladolid. *Palencia* eſt ancienne; elle a une Univèrſité, & un Évêché ſuffragant de Burgos. MATY. Alphonſe, Roi de Léon, fonda une École à *Palencia*, vèrs le commencement du XIIIe ſiécle. Son fils Fèrdinand, Roi de Caſtille & de Léon, la transféra à Salamanque, vèrs 1238. Au commencement du XIIIe ſiécle *Palencia* étoit l'École de Caſtille la plus fameuſe.

PALENSERTHAL. ſ. m. c'eſt-à-dire, la vallée de Palens. *Palenſis vallis.* C'eſt une petite contrée des Bailliages que les Suiſſes poſſèdent dans le Milanois. Elle eſt le long du bord oriental de la

la rivière de Brenna, entre la ville de Bellizonte, & les ſources du Rhin. MATY.

PALENZUOLA. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Caſtille vieille, en Eſpagne. *Palantia parva.* Il eſt ſur l'Arlançon, à cinq lieuës de Palencia, vèrs le levant. MATY.

PALÉOCASTRO. ſ. m. Nom propre d'un bourg ſitué ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie, environ à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. *Paleocaſtrum.* C'eſt à-dire, Ancien, ou Vieux Château.

Ce mot eſt formé d'un mot Grèc *παλαιὸς, ancien*, & d'un mot Latin *caſtrum*, château.

PALÉOCASTRO, eſt auſſi un ancien bourg de l'iſle de Candie. *Palæocaſtrum*, anciennement, *Aptèria*, *Apteron*, *Aptera.* Il eſt à quatre lieuës de la Canée, vèrs le Sud. MATY.

PALÉOCASTRO. Aûtre bourg, avec un bon port. *Palæocaſtrum.* Il eſt ſur la côte orientale de l'iſle de Candie, entre le cap de Sidero, & celui de Salomon. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne ville d'Itanus, & d'aûtres pour celle de Minoa; que pluſieurs mettent à Caſtel Mirabelo. MATY.

PALÉO LAMBRICA. C'étoit anciennement une petite ville de l'Achaïe; ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué au piéd du Mont Himette, à cinq lieuës d'Athênes, vèrs le levant. *Lampra.* Samſon, dans ſa Carte de la Morée, appelle ce lieu Lampra, & il en met deux, le Haut Lampra, qui eſt vèrs la montagne, & le Bas Lampra, qui eſt ſur la côte. MATY.

PALÉOPOLI. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville du Péloponeſe; maintenant ce n'eſt qu'un village, qui a un grand & bon port, ſur le golfe de Colochina, en Morée, à ſept ou huit lieuës de Miſcitra, vèrs le midi. *Palæopolis*, anciennement *Gythium. Paléopoli* ſignifie Ancienne ville; de *παλαῖα*, ancienne, & *πόλις*, ville.

PALÈRME. ſ. m. Nom propre de la ville capitale de la Sicile. *Panormus*, *Panormum.* Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de la vallée de Mazara, à l'embouchure de l'Oreto, & environ à une lieuë de Monréal. Palèrme eſt une grande ville, bien bâtie, & où l'on voit une plus grande quantité de fontaines & de jèts d'eau, qu'en aucune ville de l'Europe. Elle eſt fortifiée & défenduë par deux citadeles, qui ſont à l'entrée de ſon port, qui eſt fort bon. Elle a un Archevêché; & le Vice Roi de Sicile, avec la meilleure partie de la nobleſſe de l'iſle, y font leur réſidence. On voit près de *Palèrme*, vèrs le couchant, le Mont Pélégrin, où après avoir monté environ une lieuë, on trouve une cavèrne ſemblable à celle qu'on appelle en Provence, la Sainte Baûme. MATY.

Le Golfe de PALÈRME. *Sinus Panormitanus.* Ce Golfe eſt une petite partie de la Mèr Toſcane. Il s'étend le long de la côte ſeptentrionale de la Sicile, depuis le cap de Galle, juſqu'à celui de Bongèrbino; & il prend ſon nom de la ville de Palèrme, qui eſt ſur ſon rivage.

PALÈRMO, ou PALORMO, ou PALÈRMI. ſ. m. Nom d'un lieu de la Natolie, ſitué ſur le cap Chizico, & que l'on prétend être l'emplacement où étoit aûtrefois Cyzique, & en contenir les ruines.

PALÈRMO, ou PANORMO. ſ. m. Nom propre d'un village avec un port. *Panormus.* Il eſt ſur la côte de l'Épire, en Gréce, environ à huit lieuës de Butrinto, vèrs le nord. MATY.

PALÈRNODE. Vieux mot. Sorte de vèrs Écléſiaſtiques, où pluſieurs nombres ſe rejettent au còrps principal, ſelon un vieux Livre intitulé: *L'Art de Rhétorique.* BOREL.

PALÉSOLI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Soli*, *ſolæ.* C'étoit anciennement une ville de l'Aſie mineure. Elle étoit ſur la côte de la Cilicie, & avoit un Évêché ſuffragant de Séleucie. Pompée lui donna le nom de Pompeïopolis, pour conſèrver la mémoire de la victoire qu'il remporta ſur les pirates. Elle porta enſuite le nom de Trajanopolis, & on croit que l'Empereur Trajan y eſt mort. Ce n'eſt plus qu'un miſérable village de la Caramanie, ſitué au couchant de la ville de Tharſe. On dit qu'il y a une fontaine, dont l'eau brûle à la lampe comme de l'huile.

Ce mot eſt formé de *παλαῖοι Σόλοι*, *l'Ancienne Soli.*

PALÊſTE. ſ. f. Vieux mot, qui s'eſt dit aûtrefois pour Palet, le jeu du Palet. BOREL. *Diſcorum ludus.*

PALESTEAU, ou PALISTEAU. ſ. m. Vieux mot. Lambeau. *Limbus*, *ſegmentum panni*, *lacinia.* On dit encore en Languedoc par corruption peilles & peillêts.

Ce mot pourroit venir de *pàllium.* BOREL.

> *Et n'avoit qu'un vieil ſac eſtroit,*
> *Tout plein de menus* paleſteaux. R. DE LA RÔSE.

PALÉSTINE. ſ. f. ou le pays des Philiſtins. *Paleſtina*, *Philiſtæorum regio.* C'étoit anciennement une contrée du pays de Chanaan. Elle s'étendoit le long de la mèr méditèrranée, depuis le torrent de Boſor, ou d'Égypte, qui la ſéparoit de l'Arabie Déſèrte, juſqu'à Céſarée de la *Paleſtine*, aujourd'hui Caiſariyac.

Ses principales villes étoient Gaza, Aſcalon, Azoth, Accaren, & Geth. Aujourd'hui on donne le nom de *Paleſtine*, non ſeulement à ce petit pays, mais à toute la Judée, à toute la Tèrre Sainte. Hérodote le donne même à toute la Syrie. Ptolemée, Strabon & Tacite, L. II. Annal. Cap. 42. ajoûtent ce nom à celui de Syrie, & appellent la Judée, Syrie *Paléſtine.* Il y a au contraire des Anciens, qui ont bien ſçû diſtinguer la Judée de la *Paleſtine.* Ovide, *L. II. Faſt. v.* 464. étend la *Paléſtine* juſqu'au Tigre; & ſelon Pline, L. VI. C. 27. la Sittacène, région d'Aſſyrie, arroſée du Tigre, s'appelloit auſſi *Paleſtine.* On a encore donné à l'Arabie pétrée, ou au Tèrritoire de Pétra en Arabie le nom de *Paléſtine.* Enfin quelques-uns diſent, qu'il y avoit une région de la Thrace, qui ſe nommoit *Paléſtine.* Lucain en parle, L. V. C. 460. A la vérité Grotius veut qu'au lieu de *Paleſtinas*, on liſe *Apameſtinas*, d'*Apameſte* ville d'Italie, ſur la pointe de tèrre qui avance le plus vèrs l'Épire; mais Lucain parle d'une baye de l'Épire, & non pas d'Italie. D'aûtres diſent que *Paléſté* étoit ce lieu près de Pharſale, où Céſar dit qu'il fit ſon débarquement. *De Bello Civili, L. III.* Mais Céſar ne lui donne point de nom; & quand il ſeroit vrai qu'il ſe nommât *Paleſté*, & que de là Lucain auroit fait *Paleſtinus*, il ne s'enſuivroit pas que le tèrritoire s'appellât *Paléſtine.*

PALÉSTRINE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la campagne de Rome, en Italie. *Præneſte*, *Poly-Stephanos.* Elle eſt environ à huit lieuës de Rome, du côté du levant. Elle a titre de Principauté, & un Évêché, qui eſt toûjours poſſédé par un des ſix plus anciens Cardinaux. L'ancienne Prénéſté, célébre par ſon Temple de la Fortune, & par ſes Sorts, étoit ſur le penchant d'une colline, où il y a maintenant un château. Le Pape Boniface VIII. la ruïna, & fit bâtir *Paléſtrine* dans la vallée où elle eſt maintenant. MATY.

PALÉSTRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Paléſtre, & aux exèrcices qui s'y faiſoient. *Palæſtricus, a.* On appelloit autrefois *Paléſtriques*, les jeunes gens qui faiſoiènt les exèrcices de la paléſtre. *Juvenes palæſtrici.* On pourroit dire auſſi, les exèrcices *Palæſtriques*, ou de la Paléſtre. Il ne faut point faire difficulté de ſe ſèrvir de ces mots dans des ouvrages d'érudition.

PALÉSTROPHYLAX. ſ. m. Le Gouvèrneur de la Paléſtre, celui qui gouvèrnoit les jeunes gens qui s'y exèrçoient; qui préſidoit aux exèrcices Paléſtriques, comme parmi nous l'Écuyér d'une Académie. *Palæſtrophylax.* On l'appelloit auſſi Xyſtarque; Hippocrate le nomme *Paléſtrophilax. Epidem. L. VI. Sect. VII.*

Ce mot eſt Grèc, compôſé de *παλαίστρα, paléſtre*, de *πάλη, lutte*, & de *φύλαξ, Gardien.* Gardien de la Paléſtre. Nous diſons Cartophylax, pourquoi ne dirions-nous pas *Paléſtrophylax?*

PALETTE. Inſtrument dont les Sauniérs ſe ſèrvent pour couper les bouches d'aires.

PALETTE, eſt auſſi une petite planche de bois ſèrvant aux ſèrruriérs, ſur laquelle il y a une petite piéce d'aciér trempé, & pèrcée à demi, pour recevoir un des bouts du foret, lorſqu'on fôre quelque ouvrage. FÉLIBIEN.

PALI. Voyez PALO, & PALOS.

PALIANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg fortifié. *Palianum.* Ce lieu eſt dans la campagne de Rome, à dix lieuës de la ville de Rome, vèrs le levant. MATY.

PALIACATE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Paliacata.* Elle eſt ſur la côte de Coromandel, dans le Royaume de Biſnagar, & au ſeptentrion de la ville de Saint Thomas, ou Maliapur. MORIN.

PALIBOTRE. ſ. m. Nom que les Rois de Pèrſe ont long-tems porté dans l'Antiquité. *Palibotrus.* Ce nom venoit d'un Roi Pèrſan très-célébre, dont il étoit le nom propre. Ses ſucceſſeurs le prirent, comme les Rois d'Égypte celui de Pharaon.

PALICE, ou PALISCE. ſ. m. Tèrme de Mythologie. Nom de deux Demi-Dieux, fils de Jupitèr & de la Nymphe Thalie, ou, ſelon d'aûtres, de la Nymphe Aethna. *Palicus*, *Paliſcus.* Leur mère, pour éviter la fureur de Junon, ſouhaita un jour pendant ſa groſſeſſe que la tèrre l'engloutit; elle s'ouvrit en éffet doucement ſur le champ, & l'enfèrma dans ſon ſein. Elle y mit au monde à ſon tèrme deux jumeaux, que la tèrre rendit enſuite, s'étant ouvèrte de nouveau. C'eſt de là qu'ils furent appellez *Palices*, de *πάλιν ἱκέσθαι*, *venir une ſeconde fois.* Ils furent adorez en Sicile, où tout ceci étoit arrivé, & ils y avoient un temple, qui étoit dans une grande vénération. Bochart prétend que leur nom eſt Phénicien, qu'il vient de פלח *Palahh*, qui en Syriaque ſignifie, Honorer, *colere*, *venerari.* Voyez ſon Chanaan, L. I. C. 28.

PALICE. ſ. f. La *Palice.* Bourg de France. *Palicia.* Il eſt dans le Bourbonnois, ſur la Béſbre, à neuf lieuës de Moulins, vèrs le midi oriental. MATY.

PALICHI. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Paleis*, *Palæa.* Il eſt dans l'iſle de Céſalonie, ſur le bord occidental

cidental du Golfe d'Argoſtoli, vis-à-vis de la ville de Céſalonie. Maty.

PALICONIA, PALAGONIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la vallée de Noto, en Sicile. *Paliconia, Palagonia.* Il eſt bâti près du lac de Naphtia, & des ruines de l'ancienne Paſica, à quatre lieuës de Léontini, vèrs le couchant. Maty.

PALILIES. ſ. f. & plur. Fête des anciens Romains, à l'honneur de la Déeſſe Palès. *Palilia.* Quelques-uns les nomment *Parilies, Parilia.* Les *Palilies* ſe célébroient par les Bèrgers le 1[r] de May, jour auquel Romulus commença la fondation de Rome, ou bien pour prier la Déeſſe d'avoir ſoin des troupeaux, & de les garentir des loups, & des maladies. Une partie de la cérémonie conſiſtoit à mèttre des fagôts de paille allumée dans une place, & les bèrgers ſe divèrtiſſoient à ſaûter pardeſſus. Ovide, *Faſt. L. IV. v.* 781. Propèrce, *L. IV. Eleg. I. v.* 19. *Eleg. IV. v.* 73. Voyez encore Ciceron, *De Divin. L. II. n.* 47. Suétône, Vie de Caligula, C. 16. Ovide, *L. IV. Faſt.* où il décrit fort au long toutes les cérémonies de ce jour, & *L. VI. v* 257. Denys d'Halic. L. I. & Plutarque, dans la Vie de Romulus.

PALILLO. ſ. m. Moüillez les deux *ll.* Nom d'un fruit de l'Amérique méridionale. Sa peau eſt dure, caſſante, jaûne; ſa chair eſt jaûne auſſi. Il eſt de figure ronde.

PALIMBAN. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Palimbanum.* Elle eſt dans l'iſle de Sumatra, vèrs le détroit de la Sonde, & ſur celui de *Palimban*, qui eſt entre la petite iſle de Banca, & celle de Sumatra. Maty.

PALING, ou BALING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Souabe. *Palinga, Balinga.* Elle eſt ſur le Teyac, à cinq lieuës de Tubingue, vèrs le midi. *Paling* eſt capitale d'un petit païs, qui appartient aux Ducs de Wurtenbèrg, & qui eſt enclavé entre les tèrres d'Autriche, de Furſtenbèrg, & d'Hohen-Zollèrn. Maty.

PALINTOCIE. ſ. f. Ce mot, formé du Grèc, ſignifie deux chôſes. 1°. Enfantement renouvellé une ſeconde fois. Ainſi la ſeconde naiſſance de Bacchus, ſortant de la cuiſſe de Jupitèr, étoit une *Palintocie.* 2°. *Palintocie* veut dire, Répétition d'uſure, ou d'intérêts payez. Les Mégariens ayant chaſſé leur Tyran, ordonnèrent la *Palintocie*; c'eſt à-dire, ils firent une Loi, qui ordonnoit aux Créanciérs de rendre à leurs débiteurs les intérêts, qu'ils avoient tiré de l'argent qu'ils avoient placé ſur eux. Voyez Plutarque en ſes Queſtions Grécques. Q. 8.

Ce mot vient de πάλιν, *derechef, de nouveau*, & de τόκος, dérivé de τίκτω, j'enfante, je mets au monde, je produits, d'où τόκος, ſignifie enfantement, & intérêts d'un argent placé, parceque c'eſt ce que cet argent produit. Le mot de *Palintocie* ne doit être employé qu'en matière d'érudition.

PALINURO. ſubſt. m. Nom d'un Cap du Royaume de Naples. *Palinurum promontorium.* Capo *Palinuro*, Palénudo, ou Palémiro. Il eſt dans la Principauté citérieure, entre les golfes de Salèrne, & de Policaſtro. Virgile dit, à la fin du Ve Liv. de l'Énéide, que Palinure, Pilote d'Énée, ſe noya, & l'on croit que c'eſt près de ce Cap, à qui on a donné ſon nom.

PALION. Voyez PAGLION.

PALIS. ſ. m. S'eſt dit auſſi pour clôture de paux, ou de pieux, paliſſade. *Crebri ſurum, vallum ex ſuris ſeu ſudibus.* Ce mot ſe trouve dans Pèrceval. Borel.

PALISSEUR. ſ. f. Vieux mot. Pâleur. *Pallor.*

De paliſſeur *ne de maigreſſe.* Rom. de la Rôse.

PALISTEAU. Voyez PALESTEAU.

PALLA. ſ. f. Tèrme Latin dont ſe ſèrvent les Antiquaires. *Palla.* C'étoit le manteau que les Dames Romaines portoient par deſſus leur robe appellée *Stola.* Elles le portoit ſur l'épaule gauche, & paſſoit de l'aûtre côté, & par l'aûtre bout ſous le bras droit; les deux bouts ſe replioient ſous le bras gauche, laiſſant la poitrine & le bras droit découvèrts. Elle faiſoit beaucoup de plis, qu'on appelloit des rides, & c'eſt là, ſelon Varron, la raiſon pour laquelle on l'appelloit *palla*, & parcequ'elle étoit fort mobile, de πάλλω, *vibro, quatio, agito.* Voyez Pitiſcus ſur ce mot.

PALLADE, PALLAS. Les habitans de Thébes en Égypte, donnoient ce nom à de jeunes filles qu'ils conſacroient à Jupitèr. *Pallas.* Strabon, Liv. XVII. & Euſtathius ſur le I. Livre de l'Illiade, & ſur le XIIIe Livre de l'Odyſſée, parlent de ces *Pallas*, ou de ces *Pallades.* Il y a de l'apparence qu'elles étoient ainſi nommées, parceque c'étoient de jeunes filles. Car πάλλας avec l'accent ſur la penultième ſignifie νέος, ſelon Euſtathius ſur Homère, p. 1419. & 1742. Cela étant, il faut corriger Strabon, & au lieu de Παλλάδας, lire πάλλαδας. La *Pallade* étoit une des filles des mieux faites, & des plus nobles familles de la ville. La conſécration qu'on en faiſoit étoit abominable. Elle ſe proſtituoit d'abord à tous ceux qu'elle vouloit, après cela on la donnoit à ſon mari; mais avant que de la lui donner, & pendant qu'elle ſe proſtituoit, on la pleuroit comme morte. Strabon Liv. XVII p. 816.

PALLADE, ou PAILADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Palladius.* Voyez auſſi Palais.

PALLADIUM. ſ. m. Statuë de Pallas, que l'on conſèrvoit à Troye, & de laquelle dépendoit le ſort de cette ville. *Palladium.* On diſoit que pendant que l'on bâtiſſoit à Troye une citadelle à l'honneur de Pallas, & qu'on lui conſtruiſoit un Temple dans le lieu le plus élevé de la citadelle, le *Palladium* tomba du ciel dans ce temple, & y choiſit la place que Pallas y vouloit occuper. Enſuite Apollon rendit un oracle qui portoit que Troye ſeroit priſe, quand cette ſtatuë de Pallas ſortiroit hors des murs de la ville; ce qui fit entreprendre à Diomède & à Uliſſe de l'enlever. Voyez Hérodien L. I. C. 14. Euſtathius ſur Homère p. 84. 627. 882. & 1419. Virgile Énéid. L. II. v. 163. L'on diſoit autrefois à Rome que l'on y conſèrvoit dans le Temple de Veſta une ſtatuë de Pallas, que l'on prétendoit être le *Palladium* de Troye, apporté en Italie par Énée; & qu'il étoit parmi ces chôſes ſacrées, qui ſe gardoient dans ce Temple, & n'étoient connuës que des Miniſtres du Temple & des Veſtales. Voyez Vivès ſur S. Auguſtin, *De Civit. Dei L. I. C.* 2. Cette ſtatuë paſſoit auſſi pour être le deſtin de Rome, & l'on en avoit fait faire pluſieurs toutes ſemblables, avec leſquelles on l'avoit confonduë, afin qu'on ne pût l'en diſtinguer pour l'enlever. Tite-Live, Livre XXVI. Lamprid. dans la vie d'Élagabale C. 6. Il y avoit auſſi dans la citadelle d'Athênes un *Palladium* que Nicias y avoit placé & conſacré. *Vivès cité.* Ces *Palladium* étoient des éſpéces de Taliſmans. Outre les Auteurs citez, voyez *Roſin L.* 2. *C.* 12. On voit au revèrs de quelques médailles antiques Énée portant ſur un bras ſon père Anchiſe, & ſur la main de l'aûtre bras le *Palladium*. avec Aſcanius qui porte ſes Dieux Pénates.

PAILAGE. ſ. m. Droit dû à quelques Seigneurs pour chaque bateau qui aborde en leur Seigneurie. *Pallagium.* Ce mot ſe trouve dans le Livre rouge neuf des Maîtriſes du Châtelet, fol. 4. *De Laurière.* En quelques endroits on dit Pellage. Voyez ce mot, & ſon étymologie.

PALLANTIUS. Surnom m. que l'on donnoit à Jupitèr *Pallantius.* Jupitèr *Pallantius* étoit le Jupitèr de Trapézunte. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 13.

PALLAS. ſ. f. Autrement *Minèrve. Pallas, vel Minerva.* Déeſſe, fille de Jupitèr.

Quelques-uns prétendoient qu'elle étoit ainſi nommée, parceque dans le combat contre les Géants, elle en tua un nommé *Pallas*: d'aûtres, parcequ'elle étoit ſautée συνέπαλτο, de la tête de Jupitèr; d'aûtres, parceque Semelé ayant été tuée du foudre de Jupitèr, & Bacchus qui n'étoit encore qu'un embryon, étant en danger de périr, elle le remit tout palpitant dans la cuiſſe de Jupitèr, παλλομένην τὴν τοῦ ἀμβλώματος, χαρδίαν, ἤνεγκε τῷ Διί. D'aûtres de *Pallas*, nom d'un lac d'Afrique; d'aûtres de ce qu'elle ſautoit ſur l'ennemi à la guèrre, ἔπαλτο. D'aûtres de πάλλειν, *manier, lancer un dard*, ou *une haſte.* Toutes ces étymologies ſont fâbuleûſes & ridicules. La dèrnière eſt plus ſelon les régles de la Grammaire. Quelques-uns le tîrent de l'Hébreu פלץ, *palats*, en Latin *agitare*, parcequ'elle manioit le dard & les armes, *agitabat haſtam*; ou bien de פלה, *palah*, être admirable. Celles-ci ne ſont pas plus cèrtaines que les précédentes.

PAILAS. ſubſt. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe pourpre & blanc. Morin.

PAILE. ſ. f. Tèrme d'ancienne Liturgie. C'étoit un tapis ou une toilette de ſoye dont on couvroit l'autel. *Palla.* Le Prêtre ayant mis ce qu'il falloit ſur l'autel, le couvroit de la *palle*, qui étoit un tapis, ou toillette de ſoye, aſſez grande pour couvrir l'autel entiér. Fleury.

PAILE, PAUCHE. ſ. f. ou CUILLIER. ſ. m. Nom d'un oiſeau. *Albardeola* ou *Plutea.* La *palle* a la taille plus petite qu'une oye; ſon bèc eſt long de neuf poûces, & entièrement noir, avec quelques taches, qui ſont de couleur de roüille; au deſſus il eſt comme d'une ſubſtance de cuir; au commencement il eſt de la largeur de deux doigts un peu courbé en arc; au milieu il n'eſt que de la largeur d'un doigt, enſuite dequoi il va s'élargiſſant juſqu'à l'éxtrémité, où il eſt de la largeur de trois doigts, & eſt fait comme une cuillière toute ronde, dont l'éxtrémité de la partie d'enhaut eſt un peu courbée en bas, & par le dedans il y a des lignes & des boſſes qui ſont creuſées; toute ſa circonférence ſe voit environnée d'une entaille ou inciſure qui eſt faite comme une ligne de part & d'aûtre; le deſſus du bèc eſt un peu plus large que le deſſous, ſon col eſt fort long, le reſte de ſon corps eſt blanc comme un cigne; ſes jambes ſont brunes, ou plûtôt noires; une partie des cuiſſes eſt dénuée de plumes; entre les doigts de ſes piéds il y a une mambrâne, qui ne s'étend pas beaucoup, & qui eſt au commencement de leur ſéparation juſqu'à leur milieu; ſa queuë eſt longue de ſept doigts ou environ,

ron. L'on voit aſſez communément de ces éſpéces d'oiſeaux ſur les bords de la mèr océane, principalement vèrs les côtes d'Anglèterre, auſſi bien que le Héron blanc ; il ne s'en voit prèſque jamais dans les marais qui ſont proche de la mèr méditèrranée ; il ſeroit ſemblable au héron blanc, n'étoit ſon bèc qui eſt rond à l'extrémité & large.

Bellon dit qu'il y a des *palles* de deux éſpéces, dont la plus grande ſe nomme *pauche*, & l'aûtre eſt plus petite, appellée *palle* ou cuillièr ; elle compôſe ſon nid de buchettes ſur la ſommité des hauts arbres, près de la marine, principalement ſur les confins de la Bretagne & de Poitou ; elle éleve juſqu'à quatre petits, dont le goût eſt aſſez délicat à ceux qui aiment le goût de la Sauvagine.

Ariſtote dit que ces ſortes d'oiſeaux chèrchent leur vie dans les marais, dans les prez, & dans les champs, & vivent de poiſſon de toutes éſpéces ; qu'elles ſe pèrchent la nuit au haut des arbres, & font grand bruit dans les forêts, & qu'elles ont un cri différent de celui du Héron & du Butor.

L'on dit de cèt oiſeau qu'il remplit ſon éſtomach de poiſſon à écailles ; & après les avoir cuits par ſa chaleur naturelle, il les vômit & ſépare la chair des écailles. Cet oiſeau eſt très-vorace, & l'on en a vû un à Vèrſailles avaler juſqu'à 12 ou 14 carpes qu'on lui jetta.

L'on rapporte auſſi qu'il pille les aûtres oiſeaux de mèr qui vont à la proye du poiſſon, & les preſſe tellement avec ſon bèc qu'il leur fait rendre gorge. Quelques uns l'appellent pélican de mèr.

PALLÉNIDE, ſurnom de Minèrve. *Pallenis*. Il y avoit un temple de Minèrve *Palléñide* entre Athènes & Marathon. *Herod. L. I. C.* 21.

PAILER. Vieux vèrbe neutre. Parler. *Loqui*.

Sous & ſus par tot aller,
Et devant le Barous paller. R. de la Rôse.

Souvent, pour addoucir la prononciation, nôtre langue a changé l'*r* en *l*.

PAILETER. Vieux v. n. Éſcarmoucher. *Leviter pugnare, velitari*. Ce mot ſe trouve dans Froiſſard.

PAILETIE. ſ. f. Vieux mot. Éſcarmouche. *Pugna levis, velitatio*.

PALLIER. ſ. m. Vieux mot. Parleur, *Merlin. Qui loquitur, Loquax*. Voyez encore. PAILLIER.

PALLIO. ſ. m. Tèrme de Marine. Le *pallio* d'une gallère, eſt la chambre où l'on met l'Écrivain. *Scriba*, ou *Notarii cubiculum in triremi*. On écrit *Paillo*. Voyez ce mot.

PALLIUM. Le *Pallium* ne ſe portoit point aux proceſſions ; & ſaint Grégoire trouva fort mauvais que Jean de Ravenne le fit, excepté aux fêtes de S. Jean Baptiſte, de S. Pièrre & de S. Apollinaire, prémiér Évêque de Ravenne, auxquelles cela avoit été accordé à ſes prédéceſſeurs. Les conditions requiſes pour le *Pallium* étoient que celui à qui on le donnoit l'eût demandé ; que le Roi y eût conſenti, & que l'Empereur y conſentît auſſi, même pour un Évêque qui n'étoit point ſon ſujet. Voyez les lettres de S. Grégoire *VII. Indict. I. Epiſt.* 5. Eugène III. envoya en Irlande l'an 1152. quatre *Palliums* pour les quatre Archevêques. *Hiſt. d'Anglet. P. I. p.* 356. Voyez ſur la forme du *Pallium* l'Appendix I[a] des Bollandiſtes dans le *Propylæum ad Acta Sanctor. Maii. P. I. p.* 208.

PALLORIEN. ſ. m. Nom d'une éſpéce de Saliens, ou de Prêtres chez les Romains. *Pallorius*. Les Saliens *Palloriens*, en Latin *Sallii Pallorii*, étoient les Prêtres du Dieu Pâleur. Voyez ce mot. Les *Palloriens* étoient une partie des Saliens ou Prêtres de Mars, parceque la Pâleur eſt un des compagnons de ce Dieu.

PALMA CHRISTI. ſ. m. Le *Palma Chriſti*, ou *Ricinus Americanus*, eſt appellé par les Éſpagnols au Pérou, *Pillerilla*. Ils aſſurent que ſa feüille étant appliquée ſur le ſein fait venir le lait aux nourrices, & ſur les reins le fait paſſer ; ſa graine eſt tout-à-fait ſemblable au Pignon d'Inde ; on en fait de l'huile dans le Paraguay. Frézier. *p.* 12.

PALMA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Palma*. Il eſt au confluant du Guadalquivir, & du Xénil, à une ou deux lieuës au deſſous d'Écija. Maty.

PALMA. ſ. f. Nom propre d'un bourg ſitué ſur la côte de la Calâbre Ultérieure, à huit lieuës de Régio, vèrs le nord. *Palma*. Ce bourg eſt bâti ſur les ruines d'une ancienne ville des Brutiens, nommée *Taurianum* & *Tauri Civitas*, qui fut détruite par les Sarazins. Maty.

Le Golfe de Palma. *Palma ſinus*, anciennement *Suſcitanus ſinus*. Ce golfe eſt entre la côte méridionale de la Sardaigne, & la petite iſle de S. Antiocho. Il a pris ſon nom du village nommé Palma di Sola, ou di Solz, qui eſt ſur la côte de Sardaigne, près des ruines de l'ancienne *Solci*, *Sulci* & *Sulchi*, dont il conſèrve le nom. Maty.

Palma, Palme. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan Atlantique. *Palma*. C'eſt une des Canaries. Elle peut avoir vingt-ſix lieuës de circuit. Les Éſpagnols s'en rendirent maîtres l'an 1493. & ils ont pluſieurs Colonies, dont la principale eſt *S. Crux de la Palma*. L'an 1677. il y eut en cette iſle un tremblement de tèrre, qui commença le 13 Novembre, & dura cinq jours, pendant leſquels la montagne des chévres s'ouvrit en dix-huit endroits, qui vômirent tous des flammes, & le 20 du même mois cette montagne s'ouvrit encore en un aûtre endroit, & pouſſa du feu, des pièrres, & particulièrement des cendres juſqu'à ſept lieuës loin : ce qui obligea les habitans d'abandonner toute cette étenduë de païs. On prend communément l'iſle de *Palma* pour l'ancienne *Capraria*. Maty.

PALMACIA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr de Génes. *Palmacia*. Elle eſt à l'entrée du Golfe de Spezza, un peu au levant de la ville de Porto Vénéré. On le prend communément pour l'ancienne *Venaria*. Maty.

PALMAIOLA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Toſcane. *Palmariola*, anciennement *Artemita*. Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de l'iſle d'Elba, du côté de Porto Ferraio. Maty.

PALMA NUOVA. Nom propre d'une ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Palma Nova*. Elle eſt dans le Frioul ſur la Nateſſa, à une lieuë de l'ancienne *Palma*, & à trois d'Udina, de Citta di Friuli, & de Gradiſca. *Palma Nova* paſſe pour une des meilleures places de l'Europe. Elle eſt environnée de neuf bons boulevarts, défenduë par une bonne citadelle, & pourvûë d'une fort grande quantité de Canons. Les Vénitiens la bâtirent l'an 1593. pour couvrir leurs tèrres contre les entrepriſes de la Maiſon d'Autriche.

PALMANT. ſ. m. Tèrme de Coutume. Enchériſſeur, ſelon Ragueau, mais mal. C'eſt Preneur. Voyez PALMÉE.

PALMAR. ſ. m. ou PALMARINHO. ſ. m. Nom d'un Cap du Congo, en Éthiopie. *Promontorium Palmarini*. Il eſt dans la Contrée de Songo, ſur le bord ſeptentrional de l'embouchure du Zaire. Maty.

PALMARUOLA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Toſcane. *Palmaria*. Elle eſt près de la côte occidentale de celle de Ponza, au midi de la ville de Tèrracine. Le Pape Silvérius y mourut, éxilé l'an 540. Elle eſt maintenant déſèrte. Maty.

PALMAS, le Cap de *Palmas*, ou des palmes. *Palmarum Promontorium*. C'eſt un grand cap de la Guinée. Il s'avance dans la mèr, entre la côte des dents, & celle de Mallaguette. Quelques Géographes le prennent pour la montagne de la Libie, que les Anciens nommoient *Currus Deorum*, que d'aûtres placent à la montagne de Sierra Lionna. Maty.

Cap de Palmas, de Palmeïras, ou de Ségogora. *Promontorium palmarum*. C'eſt un grand cap de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Il eſt en la côte du Royaume d'Orixa, & il s'avance dans le golfe de Bengale, au midi de l'embouchure du Guenga, & du Gange. Maty.

PALME. Cet arbre a ſèrvi de corps à pluſieurs deviſes. Marie Stuart fit celle-ci ſur elle même dans la priſon où Élizabeth la retenoit. Une *Palme* courbée ſous le faix & ſe relevant. *Ponderibus virtus innata reſiſtit* ; c'eſt-à-dire, *Sa vèrtu ſous le poids ne peut être accablée*.

Au revèrs d'une médaille d'Hadrien, où Sabine débout tient une *palme* par le milieu de la main droite, & de l'aûtre une corne d'abondance, accompagnée de deux petits enfans, l'un mâle & l'aûtre fémelle avec cette inſcription. Hilaritas P. R. *Populi Romani* : la *palme* eſt priſe pour la fécondité, parceque le palmiér en eſt le ſymbole, à cauſe qu'il fructifie continuellement juſqu'à la mort ; comme dit Libanius en ſon éloge. Auſſi Artémidore L. I. C. 79. & Achmet C. 151. diſent que le palmiér vû en ſonge pronoſtique une future lignée d'enfans mâles qui vivront long tems. *Triſtan. T. I. p.* 480. Au revèrs d'une médaille de Tètricus, une Déeſſe débout tient une *palme* par le milieu, & de la main gauche une corne d'abondance : l'inſcription eſt Salus Aug. d'où Triſtan conclut, T. III. p. 226. que la *palme* eſt le ſymbole de la conſèrvation de l'Empire, affèrmie par quelque victoire, ou le ſymbole de la ſanté.

Palme, Port de *Palme* de Sant-Iago. Voyez Jacques. T. III. p. 768.

La Congrégation de la Tour des Palmes. Nom d'une Congrégation de Religieux, qui fut l'une de celles, dont on forma, par leur réünion, l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin. *P. Helyot. T. III. C.* 2. *p.* 12.

PALMÉE, ou PAUIMÉE. Tèrme de Coutume de Mons. Ch. 12. & de la Salle de Liſle, Tit. des éxécutions art. 8. 10. 23. *Licitatio*. Selon Ragueau, *Conductio*, *Redemption* ; ſelon l'explication de M. de Laurière, rapportée ci après. Vendre par enchère de

paulmée

paulmée en la Coutume de Tournay au Tit. des héritages partables, art. 3. ſont les enchères qui ſe font en bail à rente, ou en vente d'héritage, *forte quaſi palma data plus licitanti.* Ragueau; mais mal. Les *palmées* ne ſont pas enchères, ni les palmans enchériſſeurs; & *palmée* ne vient pas du mot palme pris pour rameau, comme l'a cru Ragueau. De *palma*, fait du Grèc παλάμη, ou παλάμα, qui ſignifie la paûme de la main, on a fait paûmoyer, & paûmer pour manier & prendre quelque chôſe. Les *paulmées* ſont donc, pour ainſi parler, des priſes de maiſons & d'héritages à rente, & les palmans ſont les preneurs, ce qui paroit évidemment par la Coutume de Haynaut, p. 9. de l'édit. de Mons 1663. qui appelle *arrentans* les bailleurs à rente, & palmans les preneurs. Ainſi la *palmée*, ou *paulmée* eſt la priſe de la maiſon à rente. Ces mots ne ſe trouvent pas ſeulement dans les Coutumes de Flandres, mais encore dans nos Praticiens, comme dans Beaumanoir, Ch. 44 p. 245. *De Laurière.*

PALMER. Voyez ZOAR.

PALMIÉR. ſ. m. Le Coco ou Cocotier eſt une éſpéce de *palmiér* bien plus haut que les aûtres, & dont le tronc & les branches ſont beaucoup plus grôſſes. Son fruit s'appelle auſſi *coco*, lequel ne paroît pas d'abord; car l'arbre ne jette que deux ou trois enveloppes, qui ſe rompent à meſure que le fruit qu'elles enfèrment pouſſe & groſiit. De ſon tronc ſort une graine de la groſſeur du bras d'un homme, aſſez ſemblable au cimetèrre des Maures. Cette graine s'ouvre, & fait paroître une grappe de 80. ou 100 noix, mais il n'y en a que 13 ou 14 qui viennent à parfaite maturité. Sur le même arbre on voit quatre ou cinq grappes de différens âges, les unes en fleur, les aûtres nouvellement ſorties de fleur, grôſſes comme des noix ordinaires. Quand la noix eſt encore vèrte, elle eſt pleine d'une liqueur qui eſt la plus agréable boiſſon de ces païs là, & châque noix en rend plein un grand vèrre. Lorſqu'elle eſt plus avancée, le dedans a la conſiſtence de la crême, & on la mange avec des cuillières. Quand il eſt arrivé à ſa pèrfection, ce fruit eſt agréable au goût, mais il eſt de difficile digeſtion, & il reſſemble à des cèrneaux de noix vèrtes. L'écorce extérieure du fruit eſt noire; & étant filée, elle fournit des câbles aſſez grôs pour les grands vaiſſeaux plus forts & moins briſans que ceux de chanvre. La ſeconde écorce qui couvre ce fruit ſe peut manger comme des cardons d'Éſpagne, quand elle eſt encore tendre & vèrte: le dedans de la noix de *coco* ſèrt de pain. On tîre aſſez d'eau de ces noix, quand elles ſont vèrtes pour fournir un vaiſſeau. Elle eſt claire comme eau de roche, & plus fraîche. Quand la noix eſt ſéche, on en tîre une éxcellente huile. On tîre du vin de l'arbre, quand il a jetté ſa graine. On la couppe vèrs le bout, on la lie, & on la met dans une crûche qui reçoit la liqueur que jette le *coco*, qu'on recueille deux fois le jour, le matin & le ſoir. Cette liqueur eſt douce, purge le corps, & on la boit par un grand régal. Ce vin ſur les lieux s'appelle *ouraca*, ou *roncho ſoura*. Quand il eſt diſtilé, il monte à la tête, & fait d'étranges éffèts. On en fait d'éxcellent vinaigre, en jettant dedans deux ou trois tiſons allumez. On tîre du ſucre commun de la féve, qu'on appelle *maſcoitade*, qui eſt un mêts fort délicieux, en le faiſant boüillir & coaguler. Un *coco* de Cochim peut ſeul appaiſer la ſoif de deux pèrſonnes, tant il eſt grôs, L'eau de ces noix étant encore vèrtes, eſt un grand coſmétique pour les femmes, & leur fait un fort beau teint. Du bois de ces *cocos* on fait des vaiſſeaux qu'on appelle *pangayos*, qui ne s'éloignent pas beaucoup de la côte, à caûſe qu'ils n'ont point de fèr, & ne peuvent pas ſouffrir le heurt des vagues. On fait des planches du tronc de ces arbres, qu'on coud enſemble avec du funin, qu'on tîre de la dèrnière écorce de la noix, qui ſèrt auſſi à calfater avec de la colle de poiſſon qui ſèrt de brai & de goudron. Les cordages ſont faits du *cairo* ou écorce du *coco*; & les feüilles du palmiér nommé *cayouris*, couſuës enſemble, ſèrvent de voiles. On en fait auſſi des bonnêts, quand elles ſont ſéchées. Elles ſont blanches, ſi propres & ſi légères, que le Viceroi s'en ſèrt. Enfin avec du palmiér & du *coco* on peut conſtruire un navire, & l'emplir de toutes ſes proviſions & néceſſitez, ſans ſe ſèrvir d'aûtre chôſe. On en peut faire auſſi la cargaiſon du vaiſſeau, parce qu'on en trouve le débit dans toutes les Indes. Il n'y a point d'arbre dont les hommes puiſſent tîrer plus de fruit & d'utilité. Leur vrai climat eſt l'Afrique & l'Arabie. Il en vient auſſi en Amérique.

Le Cocotiér eſt la plus belle de toutes les éſpéces de palmiér. Ses branches ſont à ſon éxtrémité & s'étendent comme celle du Dattiér. Son fruit vient au deſſous de ſa tige en bouquêts de dix ou douze noix; Sa fleur reſſemble à celle du Châtaigniér. Le Cocotiér vient ſur le bord des rivières ou de la mèr, & dans le ſâble.

Les Indiens de l'Amérique méridionale font leurs câbles du brou qui environne le fruit, ſes feuilles leurs ſèrvent à faire des voiles; du bois ils en tîrent des planches, des chevilles & des ancres, & le fruit leur ſèrt de vivres. Quand il eſt en ſa maturité il eſt agréable, mais de difficile digeſtion, il renferme une liqueur blanche comme du petit lait, qui eſt délicieûſe & rafraîchiſſante, & il en a quelquefois plus d'une chopine. Ces Palmiers fourniſſent aux Indiens tout ce dont ils ont beſoin. Ils font de la coquille du coco des vâſes & des cuillières; du noyau ils en tîrent du pain, & de l'huile; & l'écorce de l'arbre étant fenduë, laiſſe couler une liqueur qui a le goût de vin, & qu'ils boivent toute fraîche, parcequ'elle s'aigrit en vingt quatre heures. Ils font du fil & de jolies étoffes d'une petite peau qui eſt entre le bois & l'écorce de cet arbre; le bois du même arbre ſèrt à bâtir leurs maiſons, & les feüilles à les couvrir, ils s'en ſèrvent auſſi en place de papiér quand elles ſont fraîches,

Le Cocos, ou Cocotiér eſt un arbre dont la feüille reſſemble fort aux *Palmes* des Dattiérs; il porte une grappe de cocos ronds, gros comme de petites noix, & pleins d'une ſubſtance blanche & huileûſe, qui eſt bonne à manger. Ce fruit eſt enveloppé dans pluſieurs couvèrtures, celle qui entoure la coque eſt une écorce comme celle des noix vèrtes, par laquelle ils ſont liez les uns aux aûtres comme une grape de raiſin. Une ſeconde écorce l'enveloppe tout entiér, elle s'ouvre, quand il eſt jaûne & meûr en deux grandes hemiſphéroïdes de trois piéds de long & un de large, ſuivant la quantité des fruits qu'elle contient. Le Père Ovalle dit que ces arbres ne donnent jamais de fruit s'ils ſont ſeuls, qu'il en faut auprès du mâle un aûtre qui ſoit femelle; mais les habitans du Chili m'ont dit le contraire. Frézièr. *p.* 108.

Palmiér. ſ. m. Tèrme de Coûtume. Donné à rente, pris à rente. *Conductus, redemptus, locatus, elocatus.* Voyez Palmée. Héritage, *palmiér*. Cout. *de Mons. ch.* 12.

Le PALMISTE épiné, depuis le piéd juſqu'au ſommet, eſt garni d'épines, qui ſont longues de quatre doigts, de figure platte, éxtrêmement ſubtiles, dures & pénétrantes. On les voit autour de cet arbre par cordons, à quelque diſtance les uns des aûtres. Il y a de cèrtains Indiens de la tèrre fèrme de l'Amérique Meridionale nommez Aroargues, qui ſe ſèrvent de ces épines pour tourmenter leurs ennemis, quand ils les ont fait priſonniérs de Guèrre. Voici la manière dont ils s'y prennent. Ils attachent le priſonniér à un arbre, & le lardent de ces épines ſi près à près, qu'on ne peut mettre un poûce entre deux. Ces épines ont un grand bout dehors, environné de cotton trempé d'huile de palme; étant ainſi accommodées ils y mettent le feu, & malgré ce tourment, le miſérable qui le ſouffre ne laiſſe pas de chanter. Car la coutume de ces ſortes d'Indiens, lors qu'ils ont fait quelques priſonniérs de guèrre, & qu'ils les font mourir par les plus cruèls tourmens, eſt de les contraindre de chanter, & voilà ſans doute pourquoi le miſérable dont je parle chantoit. J'ai nommé ces arbres *Palmiſtes*, à cauſe que les habitans les nomment ainſi, quoique l'on doive dire *Palmiërs.* Oexmelin.

Le *Palmiſte* Franc eſt un arbre de 130 piéds de haût ou environ; les queuës de ſes feüilles ſont d'une ſubſtance maniable, couvèrte d'une peau blanche comme neige, mince comme du papiér, & douce comme de la ſoye, ſur laquelle on peut auſſi bien & mieux écrire que ſur l'écorce du Tilliér, dont les Anciens ſe ſèrvoient avant l'invention du papiér & du Parchemin. Les Boucaniérs autrefois n'ayant ni papiér, ni encre, ni plume, faiſoient des plumes de cèrtains petits roſeaux, comme font les Turcs encore aujourd'hui, & ſe ſèrvoient du ſuc de Genipas, au lieu d'encre, écrivoient ſur cette petite peau qui leur ſèrvoit de papiér. Oexmelin.

Chou Palmiste. C'eſt une chair blanche d'un goût de noiſette aſſez agréable que l'on tîre d'un palmiér qui ſe trouve au Bréſil, & dans les iſles voiſines. C'eſt nos matélots qui lui ont donné ce nom. Ce n'eſt point un fruit, ce ſont les jeunes branches de cet arbre enfèrmées ſous de plus anciennes, à peu près comme celles d'un chou, ce qui lui a fait donner le nom de chou *palmiſte*.

PALMOSA. Voyez PATHMOS.

PALMULAIRE. ſ. m. Qui s'eſt dit pour *Parmulaire*. Nom de cèrtains gladiateurs, qui combattoient armez d'un petit bouclièr de la forme de ceux qu'on nommoit *parma*, *parmula*. *Palmularius*. Au lieu de *Parmularius*, l'*r* s'étant changé en une lèttre plus douce, Suétone parle d'un *palmulaire* dans la vie de Domitien, Ch. X. où Suicèr montre que *Palmularius*, n'eſt point un nom propre. Les Grècs avoient auſſi pris ce nom des Latins. Voyez Suicèr au mot Παλμυλάριος.

PALMYRE. ſ. f. Nom propre d'une ville de Syrie, ſur les confins de l'Arabie déſèrte *Palmyra*. Elle étoit entre Damas & Séleucie à 225 mille de la prémière, & à 533 de l'aûtre. A l'orient d'Orient d'Antioche, dont elle étoit éloignée de 240 mille. *Palmyre* avoit un Archevêque. Elle ſe nomme aujourd'hui Arden, ſelon quelques-uns & Fayd, ſelon Samſon. La fameûſe Zenobie étoit Reine de *Palmyre*. Cette ville qui avoit été ruinée,

née, ayant été rétablie par Adrien, elle prit en reconnoiſſance le nom d'*Adrianopolis*. *Stephan. de Urbib.* Voſſius, *De Idolol. L. II. Ch.* 5. & beaucoup d'aûtres, comme Piſcator & Cornélius *à Lapide*, Halifax dans ſon voyage, croyent que *Palmyre* eſt la même que Thamor ou Thadmor, que Salomon bâtit dans la ſolitude. 3e L. des Rois IX. 18. Toutes les Inſcriptions qui ſe voyent à *Palmyre* ſont antérieures au pillage de cette ville par Aurélien. Il y a quelques Auteurs qui prétendent que Balbek, ville de la Coeléſyrie, à 18 lieuës de Damas, que Naſſiredin & Vlugbeg, placent à 70 d. 45 m. de longitude, & que le prémiér met à 33 d. 40 m. de latitude ſeptentrionale, & Vlugbeg à 33 d. 15 m. de latitude nord; il y a, dis je, des Auteurs qui prétendent que cette ville eſt l'ancienne *Palmyre*.

PALMYRÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. habitans de Palmyre. *Palmyrenus*. Les *Palmyréniens* pour témoigner à l'Empereur Adrien leur reconnoiſſance de ce qu'il avoit fait rebâtir & orner leur ville, ſe firent appeller Adrianopolites. MÉM. DE TREV. Cellarius a fait une Diſſèrtation ſur les Empereurs *Palmyreniens*. La langue *Palmyrenienne* étoit la langue Syro Chaldaïque. L'ère des *Palmyréniens* eſt la même que celle des Séleucides. Jacques Rhenford a donné l'Alphabeth *Palmyrénien* dans un Livre intitulé *Periculum Palmyrenum*. Jaribolos, ou comme il y a dans Gruter, Agibolos étoit un Dieu des *Palmyréniens*. L'Empereur Aurélien défit les *Palmyréniens*, & prit leur Reine Zénobie qu'il conduiſit en triomphe. Les caractères *Palmyréniens* nous ſont inconnus. Il y a dans les ruines de Tchalminar pluſieurs Inſcriptions *Palmyréniennes*.

PALO. ſ. m. Nom propre d'un bourg légèrement fortifié. *Palum*, anciennement *Alſium*. Il eſt dans le Patrimoine de ſaint Pièrre, en Italie, ſur la côte, à trois lieuës du lac & de la ville de Bracciano, vèrs le midi. MATY.

PALO, Eſt auſſi un village de la vallée de Noto, en Sicile. *Palum*. Il eſt près du cap de Paſſaro, ſur le bord oriental d'un petit golfe nommé aujourd'hui le port de *Palo*, ou de Caſtellucio, & anciennement *Odiſcia*, *Odiſſea*, *Portus Uliſſis*. MATY.

PALOMBARO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe. *Palumbara*. Il eſt dans la Sibine, à deux lieuës de Tivoli, vèrs le nord. MATY.

PALOPOLI. Voyez PALAPOLI.

PALORMI. Voyez PALERMO.

PALOS, ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Palus*. Ce lieu eſt près de l'embouchure du Tinio, dans le golfe de Cadix, à dix lieuës de San-Lucar de Bèrramède, vèrs le couchant ſeptentrional. *Palos* eſt le lieu d'où Chriſtople Colomb partit l'an 1492. pour aller découvrir l'Amérique. MATY.

Cap de PALOS. *Palum promontorium*, anciennement *Scombraria*, ou *Saturni promontorium*. Ce cap eſt dans le royaume de Marcie, au midi de la ville de ce nom, & il ſépare le golfe de Cartagéne de celui d'Alicante. MATY.

Cap de PALOS, ou de PALO. *Palum promontorium*, anciennement *Dyrrachinum promontorium*. Cap de la côte de l'Albanie, en Gréce. Il prenoit autrefois ſon nom de Durazzo, dont il n'eſt éloigné que d'une lieuë, du côté du nord. MATY.

PALOTTA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg fortifié. *Paloda*. Ce lieu eſt dans la Baſſe-Hongrie, environ à cinq lieuës au nord d'Albe Royale. Les Impériaux la prîrent par compoſition l'an 1687. MATY.

PALPITATION. ſ. f. La *palpitation* du cœur eſt un déréglement des mouvemens de ce viſcère, qui le ſouléve, & le fait bondir avec violence vèrs les côtes, pendant ſa contraction, avec une grande foibleſſe & concentration dans le poux.

L'Anatomie nous a découvèrt un fort grand nombre de caûſes occaſionelles de cette maladie, mais on eſt fort en peine à détèrminer ſa véritable caûſe éfficiente. Les Modèrnes ont crû mieux réüſſir que les Anciens en la chèrchant dans le ſang de l'artère pulmonaire, qu'on ſuppôſe réjaillir avec impétuoſité vèrs le ventricule droit du cœur, ne pouvant ſuivre ſa route vèrs les aûtres vaiſſeaux du poulmon étranglez, bouchez par obſtruction, ou comprimez par differentes caûſes.

On a trouvé dans les gens morts de cette maladie, ou qui l'avoient ſouffèrte pendant leur vie, des vèrs ou des polypes dans les ventricules du cœur, principalement dans le droit, des hydropiſies ou des abcès conſidérables dans le péricarde, dans quelques uns un cœur éxtrêmement grand, & l'artère pulmonaire dilatée au double, & au quadruple de ſa capacité ordinaire, & quelquefois capable de laiſſer introduire le poing dans ſa cavité, avec des obſtructions de la veine pulmonaire, par des matières cartilagineûſes, qui bouchoient ſi fort ſa cavité, qu'au rapport de Blancard dans ſon Anatomie pratique, à peine pèrmettoit-elle l'introduction d'une épingle. On peut voir pluſieurs aûtres obſèrvations ſemblables dans le *Sepulcrum* de Bonnet, & dans le prémiér Tome de la Bibliothéque de Médecine pratique de manger, au chapitre des maladies du cœur. Elles marquent toutes des défauts locaux, ou des embarras dans le cœur, ou autour du cœur.

De ces obſèrvations quelques-uns ont conclu que les obſtructions des vaiſſeaux capillaires artériels, ou veineux du poumon oppôſant une digue inſurmontable au cours de la plus groſſe partie du ſang, qui y eſt pouſſé par la contraction du cœur, il faut de néceſſité que pendant qu'il n'en coule dans ces vaiſſeaux qu'une petite quantité, à caûſe de leur obſtruction, le reſte faſſe éffort contre leurs côtez, & les oblige à céder, & à s'étendre conſidérablement, à proportion de la quantité du ſang que la contraction du cœur acheve d'y pouſſer; mais parceque l'artère du poumon ne ſçauroit, ſans crever, s'étendre au point qu'il faut pour recevoir tout le ſang du ventricule droit, & que le ſang à raiſon des obſtructions ne ſçauroit continuer ſon mouvement progreſſif à proportion de la vîteſſe avec laquelle il eſt pouſſé par la contraction du cœur; celui ci à châque contraction ne ſçauroit éxprimer & pouſſer dans l'artère poulmonaire, qui ſe trouve pleine, tout le ſang qu'il contenoit dans ſon ventricule droit; ainſi cette portion de ſang qui y reſte recevant toute l'impulſion qu'imprime la contraction du cœur, elle la rend au cœur même, en ſe réfléchiſſant, & ſe briſant avec impétuoſité contre ſes côtez, ce qui le fait bondir & élancer impétueuſement contre les côtes. Il en eſt de même ſi les embarras de l'aorte empêchent l'entière évacuation du ventricule gauche; & généralement de tout ce qui fait, ou obſtruction, ou compreſſion des vaiſſeaux; comme les polypes, les abcès, l'hydropiſie dans les parties voiſines du cœur. Pour les vèrs en mordant & pinçant vivement les fibres nèrveûſes du cœur, caûſent par là des réflux violens des éſprits vèrs le cèrveau, qui ſont ſuivis d'un écoulement abondant d'aûtres éſprits dans les nèrfs du poumon, qui ſont ſympatiques avec ceux du cœur; & par cette cruë les éſprits cauſant des contractions fortes & des reſſèrremens convulſifs dans tout le tiſſu vaſculaire, & valvulaire du poumon, qui s'oppôſent au libre paſſage du ſang, ils peuvent par là donner occaſion à la *palpitation* du cœur. La *palpitation* vient encore quelquefois de la compreſſion du poumon cauſée par la rarefaction éxtraordinaire des ſucs vicieux & fèrmentatifs qui ſéjournent dans l'éſtomac & dans les boyaux, & qui étendent & dilatent tellement ces parties, que le diaphragmes & les poumons s'en trouvant éxtrêmement reſèrrez & gênez, le ſang ni circule qu'avec beaucoup de difficulté; ce qui doit donner occaſion à une *palpitation* de cœur, qui durera autant de tems que cette raréfaction dans les prémières voyes. Telle eſt, ſelon un nouveau Médecin, la ſeule caûſe immédiate de la palpitation de cœur. Mais il y en a autant de caûſes éloignées, ou occaſionnelles, qu'il y en a qui peuvent caûſer l'obſtruction de l'artère pulmonaire, & plus ordinairement celles qu'on a indiquées ci-deſſus. Conſultez la Diſſèrtation du Medécin dont nous parlons dans les *Mémoires de Trévoux* 1714. *Avril*, *p.* 715.

Dans le même Ouvrage 1714. *Décembre*, *p.* 2165. Un aûtre Medécin donne encore les vents pour une caûſe ſympatique de la *palpitation* du cœur, & il dit que les Anciens ſans éxception, l'ont regardée comme la caûſe la plus fréquente de ce mal. En éffèt, ajoûte t-il, on peut tîrer de cette ſource une multitude de caûſes de la *palpitation* ſympathique à raiſon du ventricule, du diaphragme, du mediaſtin, &c. Ce qu'il éxplique enſuite plus en détail.

D'aûtres veulent que la ſeule caûſe de la *palpitation* de cœur, ſoit un ſang viſqueux, qui dans ſa raréfaction dilatant éxtraordinairement l'artère du poumon, & faiſant par conſéquent retréſſir la cavité de ſes rameaux capillaires vèrs leurs éxtrêmitez, ou comprimant par cette dilatation les aûtres petits vaiſſeaux du poumon, empêche le ſang de continuer avec libèrté ſon mouvement circulaire, & donne occaſion à la *palpitation* de cœur.

Tous les Auteurs tiennent la *palpitation* de cœur pour un mal très dangereux, & Galien obſèrve que ceux, qui ont ce mal dans leur jeuneſſe ne vieiliſſent pas.

M. Piſon Docteur de la Faculté de Paris, & Medécin du Duc de Lorraine Henri II. du nom, traite auſſi de la *palpitation* du cœur dans ſes Obſèrvations & Conſultations, dont on fit une Édition nouvelle à Leïde, en 1714. La *palpitation* du cœur, ſelon lui, peut venir ou d'une ſéroſité ſurabondante, qui abbreuve & gonfle la propre membrane de ce viſcère, comme l'a découvèrt Gallien dans l'ouvèrture d'un ſinge; ou d'une trop grande quantité d'eau contenuë dans le péricarde; enſorte que le cœur ſe trouvant par ce moyen trop à l'étroit, & ne pouvant ſe mouvoir avec libèrté, eſt obligé de faire pluſieurs ſoubreſaults au lieu des mouvemens réglez qu'il faiſoit auparavant. Elle peut encore être cauſée par une ſéroſité qui ſe jette dans les ventricules du cœur, ſoit que cette ſéroſité vienne des grands vaiſſeaux, qui

fourniſſent

fourniſſent le ſang, ſoit qu'elle vienne des poumons, ou du cèrveau, comme il arrive ſouvent. De ces trois caûſes, la plus ordinaire eſt le péricarde trop tendu, par la quantité d'eau qui le gonfle, comme on le voit dans la plûpart des cadâvres qu'on ouvre après cette maladie. Ces différentes caûſes ont différens ſignes qui leur ſont propres. La ſéroſité boüillante qui des vaiſſeaux du ſang ſe jette tout d'un coup & s'élance dans les ventricules du cœur, ſe manifeſte par des battemens ſubits aux tempes, des ſifflemens d'oreilles, des yeux qui ſe troublent, des douleurs vagues qui attaquent différentes parties du corps, & des vents qui tourmentent le malade. Si avec ces ſignes, le malade eſt d'un tempérament chaud & ſèc, & qu'il ait les cheveux noirs, il y a tout lieu de conjecturer que ſa *palpitation* de cœur vient de la caûſe dont nous parlons. Quand elle eſt produite par l'abondance d'eau qui embarraſſe le péricarde, ou qui gonfle la propre membrâne du cœur, le malade ſe ſent le cœur comme ſuffoqué dans l'eau, ſon poux eſt foible, ſa *palpitation* eſt continuelle, ou prèſque continuelle, il a une petite fiévre, qui ſemble tenir de la fiévre hétique, il réſpire avec beaucoup de difficulté, & ſa maladie n'eſt venuë que peu à peu.

La *palpitation*, qui vient de la ſéroſité ſe guérit par les ſaignées. L'aûtre, en purgeant les ſéroſitez par le moyen de quelques minoratifs doux, comme ſont l'hière ſimple, le ſyrop rôſat ſolutif, & enſuite la ſaignée du bras, ou même du piéd, pour faire une plus grande révulſion, en cas qu'il y ait ſuppreſſion de régles, ou d'hémorroïdes, & ces ſaignées doivent être faites du côté du viſcère, que l'on croit être la ſource de la ſéroſité, qu'on veut ôter; du côté droit, ſi c'eſt le foye; du gauche, ſi c'eſt la rate. Une grande maigreur du malade doit empêcher la ſaignée. Après ces préparations, il faut venir à une purgation univèrſelle des ſéroſitez. Les meilleurs médicamens qu'on puiſſe employer pour cela, ſont la ſemence de carthame, le ſené oriental, la térébentine, la poudre d'hière, l'agaric, la rhubarbe, le chou marin, avec le diaphonix, enfin l'éléctuaire de citro. Ces remédes ſe donnent en forme liquide, ou en forme ſolide, ſelon le gré des malades en y mélant un peu de manne, de ſyrop rôſat, ou de ſyrop de polypode. Les remédes tant intèrnes qu'extèrnes, capables de faire des révulſions particulières ſont d'un grand ſecours. Les ventouſes appliquées aux cuiſſes, aux lombes, & s'il le faut au dôs, ce qui ſe fait plus rârement; les ligatures des extrêmitez, & les frictions ſont les extèrnes. On peut joindre aux ventouſes des ſcarifications, ſi l'on craint de trop affoiblir le malade par des ſaignées. Les intèrnes ſont les diurétiques, dont on doit ſur tout ſe ſèrvir, lorſque le malade ſent une grande effèrveſcence, que les ſudorifiques pourroient irriter. Ces diurétiques ſont ou ſimples, ou compôſez; les ſimples, ſont les cinq racines apéritives, celle de ſcorſonère, les capillaires, la bétoine la méliſſe, le romarin, le ſcordium, la vèrge d'or, la ſemence d'anis, de citron & le bois d'aloës. On fait de ces médicamens des décoctions, des apoſêmes, des poudres, des conſèrves: on y joint la rhubarbe & la poudre de rhapontique. Il eſt bon de mêler avec ces remédes quelques rafraîchiſſans, comme la bourrache, la buglôſe, le ſyrop de pomme, celui de ſuc d'ozeille: tous rafraîchiſſans temperez, qui ont principalement lieu dans les *palpitations* périodiques cauſées par l'effèrveſcence de la ſéroſité dans les gros vaiſſeaux, d'où elle s'élence dans le cœur. Piſon recommande encore les eaux acides, parcequ'elles ſont fort diurétiques, & qu'elles entraînent avec elles tous les amas de ſéroſitez: mais il préfère à tous les aûtres remédes le ſyrop de ſcories d'aciér, dont il donne la compoſition.

Les remédes topiques ne doivent point non plus être oubliez dans la *palpitation* de cœur périodique. Ces topiques ſont l'onguent rôſat avec un peu d'écorce de citron, ou de poudre de canelle; ce ſont des ſachèts compôſez de fleurs cordiales. Il ſemble que les ſudorifiques devroient être d'une grande utilité pour évacuer la ſéroſité. Mais Piſon avèrtit qu'ils ſont dangereux, quand la *palpitation* eſt accompagnée d'une grande difficulté de réſpirer.

Quant au régime que doivent garder les malades attaquez de *palpitation*, il faut éviter les grands & les fréquens breuvages, manger du rôti plûtôt que du boüilli, boire peu de vin & qu'il ſoit vieux, le tremper avec de l'eau de méliſſe, ou ſubſtituer au vin de l'eau dans laquelle on ait éteint pluſieurs fois de l'or au ſortir du feu, ou dans laquelle on ait fait boüillir du bois de *ſaſſafras*. L'uſage d'une poudre compôſée de coriande préparée, un grôs; fenoüil doux, un grôs; râpure de corne de cèrf, ivoire, ôs de cœur de cèrf, poudre de pèrles, & corail rouge, chacun un grôs encore, canelle cinq grains, ſucre rôſat une livre; le tout bien mêlé. Enfin il faut entretenir le ventre libre par des lavemens faits de décoctions adouciſſantes.

On eſt ſurpris de ne point trouver parmi tous ces remédes, la confection d'alkèrmes. Il eſt cependant éxcellent, & celui qui écrit ceci en peut répondre par l'expérience, qu'il en fait lui-même.

PALQUI. ſ. m. Nom d'une plante du Chili. Le *Palqui* eſt une éſpéce d'hiéble fort puant, qui a la fleur jaûne. Il ſèrt à guérir la teigne. Frézier. *p.* 107.

PALSANGUÉ. Sorte de jurement que les païſans & les gens de baſſe condition profèrent. Ce jurement dans la bouche de ces ſortes de pèrſonnes eſt la même chôſe que palſembleu dans la bouche des Marquis. Ces deux mots ont la même origine, mais elle eſt étrangement défigurée.

PALSEMBLEU. Sorte de jurement compôſé de quatre mots tout défigurez, ce qui cache la honte de ſon origine. Ce jurement dans les Comédies ſe met à la bouche des Comtes & des Marquis, parcequ'il n'y a guère que les fanfarons, & ceux qui parlent comme eux qui le mêlent à leurs diſcours.

Ces deux mots ſe ſont faits par corruption de par le ſang de Dieu, jurement éxécrable.

PALTA. ſ. m. Aûtre déſcription. Le *Palta* eſt comme une groſſe poire, également grôs par les deux bouts; ſa peau liſſe & vèrte; ſa chair vèrdâtre & prèſque molle. Il a un goût de noiſette aſſez agréable. La chair environne un grôs noyau dur, qui ne lui laiſſe qu'un doigt d'épaiſſeur. On mange ce fruit avec du ſel, ou avec du ſucre. Dans nos Iſles de l'Amérique on le nomme Aguacates, d'où nos François ont forgé le nom d'Avocats qu'ils leur donnent.

Le *Palta* contient un noyau rond un peu en pointe, de la conſiſtence & de la groſſeur d'une châtaigne, mais qui ne ſèrt à rien que pour la teinture en muſc. La ſubſtance qui l'enveloppe eſt vèrdâtre, & prèſque molle comme du beûrre, dont elle a un peu le goût, mêlé de celui de noiſette, en la mangeant avec du ſel. La meilleure manière de la manger eſt de la battre avec le ſuc & le jus de citron; ce fruit eſt fort ſain & bien faiſant. Frézier. *pag.* 155.

PALTOC. ſ. m. Vieux mot. Tulippe bigarrée de divèrſes couleurs. *Tulippa multicolor.* Aujourd'hui on écrit *Paltot.*

PALTOT. ſ. m. Nom d'une tulippe dont voici les éſpéces. *Paltot cadons.* Rouge obſcur & jaûne, printanière. *Paltot* de trois couleurs, colombin pâle, couleur de ſouffre, & rouge. *Paltot enfumé*, minime, feüille morte, le tout broüillé. *Paltot Laydane*, rouge brûlé, citron, couleur de ſuif, le tout broüillé. *Paltot Ledanus*, rouge très vif, & jaûne clair, printanière. *Paltot Pluton*, rouge brûlé & jaûne. *Paltot Quetor*, minime brûlé, feüille morte claire, le tout broüillé. *Paltot Robin*, fautif. *Paltot S. Joſeph*, rouge & jaûne printanière. *Paltot S. Paul*, rouge tirant ſur l'incarnat & jaûne de ſoufre. *Paltot S. Philibert*, couleur de rôſe obſcure, rouge & citron broüillé. *Paltot S. Pierre*, rouge enfumé, colombin & jaûne, citron broüillé. *Paltot ténébreux*, rouge brûlé & jaûne tirant ſur le chamois. Morin.

PALTOTY. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Éſpéce de Tulippe.

PALYON. ſ. m. Vieux mot. Manteau de gens d'Égliſe. Chape.

> *Croces, mitres &* palyons,
> *Provendes & prélations.* Ovide, Mſ.

Ce mot vient de *Pallium.* Borel.

PAM.

PAMBOU. ſ. m. Tèrme de Relation. Sèrpent aux Indes. *Serpens quidam Indicus. Pembous.* En ſecoüant la peau de cèrf ſur laquelle nous avons coutume de nous aſſeoir, il en ſortit un gros ſèrpent de ceux qu'on appelle en Portugais *Cobra Capel.* Le venin en eſt fort preſſent. Les murailles de tèrre, dont nos paûvres maiſons ſont conſtruites, nous attirent ſouvent de ſemblables hôtes, & nous expôſent à tout moment à leurs morſures. Cette éſpéce de ſèrpent eſt encore plus commune dans les tèrres du Maduré que dans les aûtres endroits de l'Inde, parceque les Gentils s'imaginant que ces ſèrpents ſont conſacrez à un de leurs Dieux, leur rendent un cèrtain culte, & ont ſi grand ſoin de les conſèrver, qu'ils en nourriſſent à la porte des temples, & juſque dans leurs propres maiſons. Ils donnent à cette éſpéce de ſèrpent le nom de *Nalla Pambou*, qui ſignifie *Bon Sèrpent*; car, diſent-ils, il fait le bonheur des lieux qu'il habite. Cependant tout bon qu'il eſt, il ne laiſſe pas de porter la mort dans le ſein de ſes adorateurs.

Le reméde ſpécifique contre la morſure de ces ſèrpens, & de quantité d'aûtres bêtes venimeûſes qu'on trouve aux Indes, ſe nomme *Veia-Maroudou*; c'eſt-à-dire, le reméde au venin. Il eſt plus en uſage parmi les Chrétiens que parmi les Gentils; parceque ceux-ci recourent auſſi-tôt aux invocations du Démon, & à une infinité d'aûtres ſupèrſtitions, dont ils ſont fort entêtez; au lieu que les Chrétiens n'ont recours qu'aux remédes naturels, entre leſquels celui-ci tient le prémiér rang. On dit que c'eſt un Jogui ou Pénitent Gentil, qui communiqua ce ſecret à un des prémiers Miſſionnaires, en reconnoiſſance d'un ſèrvice important qu'il en avoit reçu. Létres édif. *T. IX. p.* 131. & 132.

PAMIÉrS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans le Comté de Foix, ſur l'Ariége, à trois lieuës de la ville de Foix, vers le nord. *Apamia*, anciennement *Fredelacum*. *Pamiérs* a le Château de Frédelet, qui conſerve l'ancien nom de la ville, & un Évêché ſuffragant de Toulouſe. Maty. C'eſt Boniface VIII. qui érigea *Pamiérs* en Évêché. La Bulle d'érection eſt du 16e Septembre 1295. Valois parle de cette ville. *Not. Gall. p.* 25. & 26.

PAMMÉLÈS. ſ. m. Nom que l'on donnoit à Oſiris. *Heſychius Pammelès*. Ce nom viendroit il de πᾶν, *omne*, & μέλει, *cura eſt*. C'étoit le Dieu de la Nature.

PAMPELIMOUSE. ſ. f. Fruit des Indes. Ce qu'on nomme dans les Indes les *Pampelimouſes*, ſont très-ordinaires à la Chine, & pour cela même beaucoup moins éſtimées qu'en Europe. P. le Comte.

PAMPELUNE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Éſpagne, capitale du Royaume de Navarre, & ſituée ſur l'Arga, entre Bayonne, & Olite. *Pampelona*, *pampelon*, *pampelo*, *pompeiopolis*. *Pampelune* eſt fort ancienne. Elle a été bâtie, ou agrandie par Pompée le Grand, dont elle porte le nom, & c'eſt une des plus fortes places que les Éſpagnols ayent ſur la frontière de France. Philippe II. y fit conſtruire une fort bonne citadelle à cinq baſtions, environnée d'un bon foſſé plein d'eau, & d'un grand marais. On a fait dans cette citadelle une machine par laquelle un ſeul cheval fait tourner cinq meules à moudre du bléd. Maty.

PAMPHI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du ſecond mois de l'année des Égyptiens, qu'ils nomment *Phaophi*, *Phaothi*, *Pamphi*, ou *Parphi*. Il répond au mois d'Octobre. Voyez Kirkèr *Oed p. Ægypt. T. II. P. II. p.* 261. & *ſuiv. Prodrom. Copt. p.* 140. La Chronol. Réform. du P. Riccioli L. I. p. 33. Scaligèr *De Emend. Temp. L. III. Can. Iſag p.* 90, 95, & 110.

PAMPHILE. ſ. m. *Pamphilus*. Nom propre d'homme qui vient du Grèc, & qui veut dire, qui aime tout. D'Ablancourt a dédié ſa traduction de Minutius Felix à Conrart ſous le nom de *Pamphile*, parcequ'en éffet le bon homme Conrart aimoit & careſſoit tout le monde.

PAMPHYLIE. ſ. f. C'étoit anciennement une Province de l'Aſie Mineure. *Pamphilia*. Elle étoit bornée au couchant, au nord, & partie au levant par le Mont Taurus, qui la ſéparoit de la Lycie, de la Galatie, & de la Capadoce. Elle avoit au levant, vèrs la côte, la Cilicie, & la mèr de *Phamphylie* au midi. Elle comprenoit la Cilicie âpre, preſque toute la Piſidie, une grande partie de la Carbalie, & la Piſidie propre, qui étoit environnée de tous ces aûtres païs, & de la mèr. Les principales villes de la *Pamphylie* propre, étoient Aſpendus ruinée, Pèrga, Tèrmeſſus & Attalia; aujourd'hui Pèrga, Tèrmès & Satalia. Cette province eſt maintenant la partie occidentale de la petite Caramanie, Maty. La *Pamphylie* s'appelloit autrefois Mopſopie. *Mopſopia*. Pline, L. V. C. 27.

PAMPLONA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tèrre Fèrme, en l'Amérique méridionale. *Pampelon nova* Elle eſt dans le nouveau Royaume de Grenade, à ſoixante-quinze lieuës au nord-eſt de Santa Fe de Bagota.

PAMYLIEN, ou PAMMILIEN, enne. Les fêtes *Pammiliennes*. Les ſacrifices *Pamyliens* étoient des ſacrifices, qui ſe faiſoient à l'honneur d'Oſiris. *Pamylia ſacra*. Les fêtes *Pamyliennes*, étoient une fête à l'honneur du même Dieu, qui, ſi l'on en croit l'Antiquité, fut inſtituée à l'occaſion qu'on va dire. Une femme de Thèbes, nommée Pamyla, étant ſortie du temple de Jupitèr, pour allèr querir de l'eau, entendit une voix, qui lui ordonnoit de publier que le Grand Oſiris étoit né; que ce ſeroit un grand Roi, & auquel on auroit de grandes obligations: flatée de cette éſpérance, Pamyla nourrit & éleva Oſiris, & on inſtitua une ſolennité qu'on appella *Pamylienne*, cette fête étoit à-peu près ſemblable aux Pallofories. On y portoit une figure d'Oſiris, aſſez ſemblable à celle de Priape, parce qu'Oſiris étoit regardé comme le Dieu de la génération, & de toutes les productions. Voyez Lilius Gyraldus, *Synt. Deor. VIII. p.* 271.

PAN.

PAN. ſ. m. *Pan* étoit auſſi le Dieu des Chaſſeurs. Quand la chaſſe avoit été heureûſe, les chaſſeurs lui rendoient quelques honneurs, quand elle ne l'avoit pas été, ils jettoient contre lui des ſquilles, ou oignons ſauvages. *Pan* étoit auſſi le Dieu des Pêcheurs, & l'on croyoit qu'il habitoit ordinairement les lieux voiſins de la mèr.

Homère, dans ſon Hymne ſur ce Dieu, v. 1. l'appelle fils de Mèrcure. Hérodote, dans ſon II. Liv. dit qu'il étoit fils de Pénélope. Durius de Samos, dans ſon Livre intitulé *De Agatocle*, dit que Pénélope s'étant abandonnée à tous ſes amants, elle mit au monde *Pan*. Hygin le fait auſſi fils de Mèrcure & de Pénélope. Pour Apollodôre, il dit, L. I. que *Pan* étoit fils de Jupitèr & de la Contumélie, mot Latin, qui ſignifie un affront, dont on avoit fait une Déeſſe. D'aûtres ont dit qu'il étoit fils d'une Démogorgone. Homère dit qu'il avoit pour demeure les montagnes & les forêts, où il vivoit avec les Nymphes. Selon Héraclite, *De Incredibilibus*, C. 25. les *Pans* & les Satyres n'étoient aûtre chôſe que des hommes vivans dans les montagnes. On leur donnoit du poil & des jambes de bouc, parce qu'ils étoient fort mal propres, qu'ils n'uſoient point du bain, & ſentoient fort mal. On diſoit qu'ils étoient amis de Bacchus, parceque ſur leurs montagnes ils cultivoient des vignes.

L'Anonyme qui a fait en Grèc le Traité *De Incredibilibus, C. XI.* dit d'après Polyænus, dans ſon Traité des ſtratagêmes, que *Pan* inventé avoit l'ordre de bataille, & la manière de ranger les troupes en phalanges, c'eſt à dire en bataillons, & à donner à une armée une aîle droite & une aîle gauche, que les Grècs & les Latins appelloient les cornes d'une armée, & que c'étoit pour cela qu'on repréſentoit *Pan* avec des cornes; qu'il fut le prémiér qui ſçût jetter la tèrreur dans une armée ennemie, par ſtratagême & par artifice; car les coureurs de Bachus lui ayant rapporté qu'une armée innombrable d'ennemis lui venoit tomber ſur les bras, il fut ſaiſi de crainte; mais *Pan* ne pèrdant point cœur, ordonna que pendant la nuit l'armée de Bacchus fiſt tout le plus de bruit qu'elle pourroit; que les troupes ayant obéï, & fait la nuit ſuivante un bruit éffroyable de trompettes, & de grands cris, que les rochers & les forêts multiplioient encore, les ennemis furent épouvantez, & prirent la fuite; & que c'eſt pour cela qu'on appelle les vaines craintes & les allarmes que des armées prennent pendant la nuit, des tèrreurs paniques.

Phurnutus prétend que la figure ſous laquelle on peignoit *Pan*, montre que ce Dieu n'étoit aûtre chôſe que l'Univèrs. Il étoit tout hériſſé de poils depuis la ceinture juſqu'au bout des pieds, pour marquer les inégalitez de la tèrre, qui eſt la partie inférieure de l'Univèrs. Par ſa partie ſupérieure, il étoit ſemblable à un homme, parceque l'Éthèr, dit Phurnutus, à caûſe de la raiſon qu'il poſſède, a l'Empire du monde. *Pan* étoit fort laſcif, continue-t-il, à caûſe du grand nombre de ſemences, & des caûſes des différens êtres que l'Univèrs renfèrme. Il habitoit dans des lieux déſèrts & ſolitaires, pour montrer qu'il n'y a qu'un monde, &c. D'aûtres diſent que ſes cornes marquoient les rayons du ſoleil & de la lune; ſa face rubiconde la couleur de l'Éthèr; la peau de chévre étoilée qu'il avoit ſur la poitrine, les étoiles du firmament; le poil dont ſa partie inférieure étoit couvèrte, les arbres, les buiſſons, les hèrbes, les plantes de la tèrre; & ſes pieds de chévre, la ſolidité de cet élement.

On offroit à *Pan* du lait & du miel dans de la vaiſſelle de campagne, ou de païſans. Le Pin étoit conſacré à *Pan*. Les Prêtres de *Pan* étoient les Lupèrcales. Et ſes fêtes qui ſe faiſoient au mois de Févriér ſur le mont Aventin, s'appelloient auſſi Lupèrcales. Voyez ces mots.

C'étoit *Pan*, dit Apollodôre, qui enſeigna à Apollon l'art de deviner, & de connoître l'avenir. Il paſſoit dans l'antiquité pour l'inventeur de la flute des Anciens, compoſée de ſept chalumeaux ou tuyaux. Son combat avec Cupidon, qui le vainquit, & ſes amours avec la Nymphe Syringe ſont célébres dans les Poëtes. On dit que c'eſt lui qui trouva l'Écho, & que c'eſt pour cela qu'on feignit les amours de *Pan* avec la Nymphe Écho. On le fait encore Auteur de la Philoſophie, & de l'Idolatrie. Tite Live, Macrobe & Probus dans ſon Commentaire ſur les Géorgiques de Virgile, dit que les Latins l'appelloient *Inuus*. Silius Italicus a fait une déſcription de *Pan* dans ſon XIIIe Livre; c'eſt la plus détaillée que j'aye trouvée. Voyez ſur *Pan*, Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 8, 12, 16, 27. & *L. II. C.* 74. & 99. Natalis Comès, *L. V. C.* 6. Lilius Gyraldus, *Hiſt. Deor. Synt. XV. p.* 433. & ſuivantes.

Selon quelques-uns, ce nom vient de Πᾶν, *tout*, parceque ce Dieu, comme on l'a dit, n'étoit aûtre chôſe que l'Univèrs. Selon d'aûtres, il venoit de l'Hébreu פון, *pun*, ou *pon*, qui ſignifie *être épouvanté*, parcequ'il épouvantoit, & caûſoit ce que l'on appelle de ſon nom des tèrreurs paniques.

Pan étoit honoré dans toute l'Arcadie, & principalement dans le mont Lycée & le mont Mænale. On dit qu'il avoit un temple à Piſe, où il rendoit des oracles. Hornius, Hiſt. Philoſ. L. I. C. 8. prétend que c'étoit le même que le Soleil, Apollon, & Satan. Pluſieurs confondent *Pan*, Sylvain & Faûne, & diſent que *Pan* étoit le nom que les Grècs donnoient au Dieu que les Latins appelloient Sylvain & Faûne. Le Mendès des Égyptiens étoit le *Pan* de ces peuples. Ils l'adoroient ſous la figure d'un bouc. C'eſt ce qu'on apprend d'Hérodote, de Suidas & de Diodôre de Sicile. De *pannus*, *ſegmentum* on a fait *pan* de mur, pour ſignifier une partie d'un mur. De Laurière.

PAN

PAN DE FUſT. Cout. de Rheims, art. 377. C'eſt un mur de bois. *Murus ligneus.* Les Réducteurs ou Réformateurs de cette Coutume, qui n'ont pas ſçû l'étymologie de ce mot, ont écrit *Pandefuſt* au lieu de *pan de fuſt*, & ils ont ajouté *de bois*, *pandefuſt de bois*, ſans faire attention qu'ils diſoient deux fois la même chôſe, un *pan de fuſt* n'étant autre chôſe qu'un *pan de bois.* DE LAURIÈRE.

PAN, ou PANNONCEAU, ſignifie auſſi ſauvegarde, & dénote les armoiries qu'on affiche aux tèrres ſaiſies, ou &c. *Ragueau.* BOREL.

PAN. Le *pan* eſt l'étenduë de la main depuis l'éxtrémité du poûce, juſques à l'éxtrémité du petit doigt. *Pan de canne.* S. Sévèr Tit. XVIII. art. 2. La canne eſt une vèrge de fèr attachée, ou ſellée dans le marché, & diviſée par *pans* pour ſèrvir de modéle à toutes les meſures particulières, & empêcher ainſi les fraudes. Voyez le For de Béarn. *Rubriq. des Pecs & Meſuras art.* 2. L'once de poûce eſt la cinquiéme partie du *pan* de canne; & la cinquiéme partie du *pan* de canne, eſt la meſure de la playe loyau, pour laquelle l'amende eſt de 7 l. 8 ſ. pour le Seigneur haut-juſticiér. Ce qui eſt un reſte de l'ancien Droit de France, qui fixoit les amendes par rapport aux différentes longueurs ou profondeurs des bleſſures. DE LAURIÈRE.

PAN, ſignifie gage dans la Coutume de Montargis, C.IV. art. 9. & d'Orléans, art. 158. Ce mot ſemble Alleman, ou Teutonique. Cornel. Kylianus *in Etymol.* Pand, *pignus*, *hypotheca. Pand*, dit Becan, vient de *band*, lien, parceque le gage eſt un lien de la parole qu'on a donnée; en Alleman *pfand.* Voyez Skinnèr dans ſon Étymologique Anglois.

PANACÉE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom d'une fille d'Éſculape. *Panacea.* Liſez Pline, L. XXIV. C. 14. & Voſſius, L. IV. C. 58.

PANACHÉ, ſe dit en tèrme de Fleuriſte, de pluſieurs tulipes, dont voici les noms & les couleurs. *Panachée d'Arras*, pourpre clair, violet & blanc printanière. *Panachée de l'aûbe*, Rôſe, rouge & blanc non d'entrée. *Panachée de Caën*, Rouge éclatant & blanc à grandes panaches. *Panachée de lief*, Rouge brun tirant ſur le Colombin & blanc. *Panachée de Paris*, eſt un rouge fort éclatant, avec un beau blanc d'entrée. *Panachée Robèrt*, Incarnat & blanc non d'entrée. MORIN.

PANACHRANTE. adj. m. & f. Immaculé, Qui eſt ſans tache. *Immaculatus. Omni labe*, ou *maculâ carens.* Les Grècs donnent de toute antiquité ce titre à la Sainte Vièrge. Veccus ſe retira au Monaſtère dédié à la Vièrge ſous le titre de *Panachrante*, c'eſt à dire Immaculée. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L. LXXXVII. n.* 26.

PANAGE. C'eſt en Breſſe une quantité de bléd; par éxemple, de 20 meſures, que le Granger ou le métayer retient par le contrat de grangeage, à prendre ſur les bléds avant que de les partager, pour nourrir les moiſſonneurs ou batteurs. DE LAURIÈRE.

Ce mot vient de *pânis*, pain. Voyez Révèl, ſur les Statuts de Breſſe.

PANAGE ou PANNAGE. Voyez PASNAGE.

PANAGÉE. ſ. f. Surnom de Diane. *Panagæa.* Ce mot eſt Grèc; il pourroit venir de Πᾶν, *tout*, & d'ἀγαῖος, *admirable.* Mais on dit qu'il fut donné à Diane, parce qu'elle ne faiſoit que courir de montagne en montagne, & de forêt en forêt; qu'elle changeoit ſouvent de demeure, étant tantôt au Ciel, & tantôt ſur la tèrre; qu'enfin elle changeoit de forme & de figure. Voyez Éraſme dans ſes Provèrbes.

PANALE. Voyez MASTICO.

PANAMA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale, ſituée ſur l'Iſthme, & ſur le Golfe de *Panama*, à dix lieuës de Porto Belo, vèrs le midi. *Panama.* Cette Ville à un port, qui, lorſque la marée eſt baſſe, demeure à ſec; ce qui oblige les vaiſſeaux de s'arrêter au port de Périco, qui en eſt à trois lieuës. Elle eſt bâtie de bois, défenduë par une Citadelle; le Siége du Gouvèrneur de la Tèrre Fèrme particulière, & celui d'un Évêque ſuffragant de Lima. L'air y eſt mal ſain, ce qui n'empêche pas qu'elle ne ſoit fort bien peuplée & trés-riche, parce qu'elle eſt le centre de tout le Commèrce qui ſe fait du Pérou en Éſpagne. Les François la prirent le 27. Janviér 1671. & ils l'abandonnèrent aprés l'avoir pillée. MATY. *Panama* eſt ſituée par les huit degrez, 58 min. de latitude nord. Elle eſt d'une grandeur médiocre, entourée de murailles, avec des foſſez peu profonds du côté de tèrre, & quelques fortifications du côté de la mèr. Ses maiſons ſont grandes, & ouvèrtes de tous côtez. La chaleur n'y eſt pas ſupportable depuis 9 heures du matin juſqu'aprés 5 heures du ſoir. Il n'y a qu'une ſeule maiſon de pièrre, toutes les aûtres ſont de bois.

L'Ancienne *Panama* eſt à une lieuë de Toqué, du côté du couchant. Elle a été abandonnée depuis que Morgan Flibuſtier Anglois la pilla & la brûla en 1671. L'air y étoit fort mal ſain; il eſt meilleur à la nouvelle *Panama*, quoi qu'il n'y ſoit pas encore fort bon. Les pluyes, les vents, les tonnèrres y ſont fort ordinaires. Le bœuf & le mouton n'y valent rien. La plûpart n'y vivent que de maïs; il n'y a de froment que ce qui vient de Lima. Cette ville donne ſon nom à l'Iſthme d'Amérique.

Le Golfe de PANAMA. *Panama ſinus.* Ce Golfe eſt une partie de la mèr de Sud. Il s'avance vèrs celle de Nord juſqu'à la ville de *Panama*, dont il a reçû ſon nom. On y voit pluſieurs petites iſles, qu'on nomme les iſles des pèrles, parce qu'on y pêche beaucoup de pèrles. MATY.

L'Iſthme de PANAMA, *Panama Iſthmus.* C'eſt une langue de tèrre, qui eſt entre la mèr de Nord & celle de Sud, & qui joint l'Amérique ſeptentrionale avec la méridionale. Il a quatre-vingt dix lieuës du levant au couchant, & ſoixante dans ſa plus grande largeur; mais entre la ville de *Panama*, & celle de Porto Belo, il n'y a que dix-huit lieuës de chemin, dont une partie ſe fait ſur la rivière de Chiagre. On avoit eû quelque deſſein de couper cet Iſthme; mais on en a été empêché, dit-on, par la conſidération qu'on a faite, que la mèr de Sud eſt plus haute que celle de nord. L'air de ce pays eſt fort chaud, ſouvent couvèrt & mal ſain, le tèrroir plein de montagnes, & peu fèrtile, & les arbres toûjours vèrds, mais ſans fruits. MATY.

PANAPANA ou L'ANAPANA. ſ. m. Nom d'un poiſſon du Bréſil. *Panapanas. Zygena Braſilienſis.* Il eſt ſemblable à celui que les Provençaux appellent *Peis Jouziou* & *baratella.* C'eſt un grôs poiſſon du genre des Cétacées.

PANARETE. ſ. m. Nom que les Grècs donnent également à trois Livres de l'Écriture, les Provèrbes de Salomon, la Sageſſe, & l'Écclésiaſtique. *Panaretus.* Πᾶν, *tout*, ἀρετὴ, vèrtu. Ces Livres enſeignent toute vèrtu.

PANARI. ſ. & Nom propre d'une des Iſles de Lipari, ſituées dans la mèr Toſcane. *Panaria*, anciennement *Iceſia*, *Hiceſia*, *Hiceſium*, *Thermiſſa.* Elle eſt à trois lieuës de celle de Lipari, vèrs le nord. Elle n'eſt nullement conſidérable, mais déſèrte, & n'a que deux lieuës de circuit. *Maty.*

PANARIS. ſubſt. maſc. Le *panaris* eſt une tumeur chaûde, engendrée par un ſang aduſte & atrabilaire au bout des doigts proche des ongles, laquelle caûſe des douleurs très-vives à caûſe du voiſinage des nèrfs. BURNET. Pour le *panaris*, aprés la ſaignée & les rémédes univèrſels, on tiendra long-tems le doigt dans un œuf pourri, ou dans des ſouris putrifiées. ID. J'ai vû un doigt grôs comme le bras par un *panaris*, qui empêchoit de dormir le malade pendant quelques jours; j'enveloppai le doigt d'une peau de taûpe, aprés l'avoir frotté du ſang; le malade dormit la nuit, & le doigt étoit guéri le lendemain. *Jo. Helmont*, *Traité qui a pour titre Butler.* Mettre le doigt malade dans l'oreille d'un chat, guérit un *panaris* en deux heures. *Lazar Riverius Obſerv.* 63. *Cent.* 4. Voyez BURNET, *Tréſor de la Pratique de Médecine.*

PANARO. ſ. m. ou SCULTENA. ſ. f. Nom propre d'une Rivière d'Italie, *Scultena.* Elle prend ſa ſource dans l'Apennin, travèrſe la Vallée de Frignano, portant le nom de Scultena. Elle prend celui de *Panaro* au deſſous d'Acquaria; & coulant ſur les confins du Modénois & du Boulonois, elle baigne Finale: elle ſe décharge dans le Pô à Buondeno, quatre lieuës au-deſſus de Ferrâre. MATY.

PANARUCAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'iſle de Java, Capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom. *Panarucanum.* Elle eſt ſur le détroit de Balambuan, à quinze lieuës de la ville de Balambuan, vèrs le nord. *Panarucan* a un bon port, où il ſe fait beaucoup de Commèrce. On dit qu'il y a près de cette ville une montagne de ſoûfre, qui commença à jetter des flammes l'an 1586. & qui fit périr plus de dix mille pèrſonnes par ce promiér embraſement. MATY.

PANATHÉNAÏQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Panathénées. *Panathenaicus*, *a.* On donnoit ce nom en particuliér à cèrtains grands vâſes à vin, qui tenoient deux congius & plus, comme on le voit dans Athénée.

PANATHÉNÉES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête qui ſe célébroit à Athènes à l'honneur de Minèrve, que les Grècs nomment Athéné. *Panathenæa.* Harpocration & Suidas diſent que les fêtes de Minèrve furent inſtituées par Érichtonius IVe Roi d'Athènes, qui vivoit avant Théſée. Théodoret eſt le ſeul qui diſe *L. I. Græcan. affect.* que cette fête fut établie par Orphée. Quoiqu'il en ſoit, juſqu'à Théſée ce fut une fête particulière de la ville d'Athènes, & elle s'appella ſimplement les Athénées; mais Théſée ayant réüni tous les peuples de l'Attique en une ſeule République, ils accoururent tous à cette fête, & la célébrèrent de concèrt, ce qui fit qu'on lui donna le nom de *Panathénées*, comme qui diroit les Athénées de toute l'Attique. Toute l'Attique en effèt y prenoit part, & chaque peuple envoyoit un bœuf pour les ſacrifices qu'on y faiſoit, & pour l'entretien du nombre prodigieux de gens qui s'y trouvoient. Si l'on y mangeoit beaucoup, il paroît que l'on n'y beuvoit pas moins; témoin les vâſes Panathénaïques, dont nous avons parlé à ce mot.

Au

Au reſte il y avoit deux ſortes de *Panathénées*, les grandes & les petites. Les grandes *Panathénées* ſe célébroient tous les cinq ans; les petites tous les ans, ou tous les trois ans, ſi l'on en doit croire l'Auteur de l'argument de l'Oraiſon de Demoſthène contre Midias.

On faiſoit aux *Panathénées* une de ces proceſſions, que les Anciens appellent Pompe; elle étoit compôſée des vieillards les plus vèrds & les plus vigoureux, qui portoient tous à la main une branche d'olive; ce qui les faiſoit nommer Thallophôres, ou Porte-rameau. C'étoit pour honorer Minèrve, l'inventrice de l'oliviér. On y faiſoit auſſi des combâts à la même fin, dont le prix étoit un vâſe d'huile, & dans léſquèls les combattans, ou plutôt les victorieux, étoient honorez d'une couronne d'oliviér. On portoit à la pompe des grandes *Panathénées* un voile, ou une éſpéce de bannière, ſur laquelle les actions de Minèrve étoient répréſentées en broderie, & qui étoit faite par des filles. On y voyoit auſſi les noms de tous ceux qui avoient rendu ſèrvice à la République. C'étoit un crime aux ſpectateurs d'aſſiſter aux jeux des *Panathénées* en habit de couleur. Il y avoit dans ces jeux des courſes de flambeaux, comme en ceux qu'on faiſoit à la mémoire de Prométhée, & aux Vulćanales.

Les grandes & les petites *Panathénées* ſe faiſoient ſur la fin du mois Hécatombéon, c'eſt à dire, vèrs la mi-Juillet du Calendriér Grégorien. Toutes les cérémonies étoient les mêmes dans les unes & dans les aûtres, à la bannière, ou au voile près, qui ne ſe portoit que dans les grandes; dans leſquelles on chantoit auſſi des vèrs d'Homère, peut-être ſon hymne à l'honneur de Minèrve, ou quelques endroits de l'Iliade & de l'Odyſſée, qui concernoient cette Déeſſe. Voyez Élien, L. VI. C. 1. & Samuël Petit, dans ſon Commentaire ſur les Loix Attiques, L. I. Tit. I. où il traite fort ſçavamment & fort au long des *Panathénées*.

PANCALE, ou PANCALIÉR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Savoye. *Pancalerium*. Elle eſt dans le Piémont, ſur le Pô, à trois lieuës au-deſſus de Turin. MATY. Quelques-uns écrivent *Pancaliérs*.

PANCARPE. ſ. m. Nom d'un ſpectacle que les Empereurs Romains donnoient quelquefois au peuple. *Pancarpus*, *Pancarpum*. C'étoit une éſpéce de chaſſe, dont on donnoit le plaiſir au peuple; on renfèrmoit dans le Cirque ou l'Amphitéâtre, non ſeulement des liévres, des lapins, des chevreuils, mais des bœufs, des cèrfs, &c. Quelquefois même on tranſplantoit des arbres dans le Cirque ou l'Amphitéâtre, & l'on en faiſoit comme une éſpéce de forêt, dans láquelle on lâchoit ces bêtes. De là vient que le *Pancarpe* s'appelloit auſſi la forêt *Sylva*. On abandonnoit ces bêtes au peuple, c'eſt à dire, à tous ceux qui vouloient ſe donner le plaiſir de cette chaſſe. Ils les courroient, ils les tîroient, ils les mettoient en piéces; c'étoit un divèrtiſſement ſemblable aux chaſſes qui ſe font dans un parc clôs. Élagable, les Gordiens, & Probus, donnèrent ce divèrtiſſement au peuple, comme on le voit dans les Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte. Tout ceci eſt tîré de Caſaubon, dans ſes Notes ſur les Gordiens de Capitolin, p. 190. Cet Auteur prétend donc que le *Pancarpe* & la forêt ſont la même chôſe. Cujas & Fr. Pithou étoient auſſi de ce ſentiment. Mais Saumaiſe dans ſes Corrections & Notes ſur le même Capitolin, p. 257. & ſuiv. diſtingue le *Pancarpe* de la forêt & prétend qu'au lieu que la forêt n'étoit qu'un divèrtiſſement, & une chaſſe telle que nous l'avons décrite, le *Pancarpe* étoit un combat dans lequel des gens forts & robuſtes, qu'on loüoit à cet éffèt, combattoient contre des bêtes féroces; ce qu'il prouve par Caſſien, *Collat. V. C.* 14. par la 105. Novelle de Juſtinien, par Claudien, par Firmicus, par Manilius, par Caſſiodôre, L. V. Ep. 42. où cet Auteur décrit fort au long le *Pancarpe*.

Ce mot vient de *πᾶς*, *tout*, & *καρπὸς*, *fruit*. Il ſe diſoit à Athènes d'un ſacrifice où l'on offroit toute ſorte de fruits, & qu'on appelloit à caûſe de cela *πάγκαρπος θυσία*. De là on a appellé *πάγκαρπος* tout ce qui étoit compôſé d'une variété de chôſes différentes, comme le *Pancarpe*, où l'on raſſembloit différentes ſortes de bêtes.

PANCHRESTAIRE. ſ. m. Nom que l'on donnoit chez les Anciens aux Pâtiſſiérs, qui faiſoient une ſorte de pâtiſſerie douce, appellée *panchreſtum*, c'eſt-à-dire, *tout-bon*, *tout-doux*; de *πᾶν*, *tout*, & *χρηστὸς*, *bon*, *utile*, *doux*. *Pancreſtarius*. Voyez Déſid. Héraldus, ſur le II. L. d'Arnobe, & Saumaiſe, ſur la vie d'Élagabale par Lampridius, C. 32.

PANCORBO. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne. *Pons Curvus*. Il eſt dans la Caſtille Vieille, entre S. Domingo de la Calçada, & Miranda de Ébro, environ à cinq lieuës de l'une & de l'aûtre. MATY.

PANCRATIASTE. ſ. m. Les Anciens appelloient ainſi ceux, qui ne ſe bornoient point dans la Gymmaſtique à un ſeul éxèrcice du corps, mais qui reüſſiſſoient & à la lutte, & aux jouxtes, & aux poings. *Pancratiaſtes*. Voyez Ariſtote. *Rhet. L. I. C.* 5. & Hiéron. Mèrcurialis *De Arte Gymn. L. I. C.* 14. Gérard. Voſſius *De Gymnaſt. C. III.* §. 85. Et cette ſorte de combat, qui joignoit enſemble la lutte & le combat des poings & des piéds, s'appelloit *Pancratium*.

Ce mot vient de *πᾶν*, *tout*, &, *κράτος*, *force*.

PANÇRATIUM. ſ. m. Les Anciens appelloient *Pancratium*, un éxèrcice du corps mêlé de la lutte, *lucta*, & du combat des poings, *pugilata*. C'étoit le troiſiême éxèrcice de la Gymmaſtique, qui y fut ajouté plus tard que les aûtres. Voyez les Auteurs citez au mot PANCRATIASTE.

PANCRÉATIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Qui appartient, qui a rapport au Pancréas. *Pancréaticus*. Le Pancréas a un conduit particuliér, que l'on nomme *pancréatique*. Il fut découvèrt en l'année 1642. par Virſungus, célébre Anatomiſte à Padouë. Ce canal eſt membraneux; il entre dans le duodénum, aſſez proche de l'ouvèrture du conduit de la bile, qui eſt quelquefois le même pour ces deux canaux. Il porte à l'inteſtin une liqueur jaûne, comme on le peut remarquer par la couleur de la ſonde, quand on l'en retîre après l'y avoir inſérée. DIONIS. Le ſuc *pancréatique* eſt d'un goût acide, tîrant ſur le ſalin. Des chiens, à qui le conduit *pancréatique* avoit été lié & coupé, ne laiſſoient pas de manger, de boire, & de faire les aûtres fonctions de la nutrition à leur ordinaire; un entre aûtres n'en étoit que plus affamé. C'eſt Brunnèr qui eſt garant de ces faits.

PANDA, ou PANDE. ſ. f. Nom de fauſſe Divinité chez les Romains. *Panda*. Il y en avoit deux, qui portoient ce nom. La prémiére pour qui l'on avoit une grande vénération, étoit ainſi nommée, parcequ'elle ouvroit le chemin. C'étoit la Déeſſe des voyageurs.

La ſeconde étoit la Paix, ou une Déeſſe de la Paix, qu'on appelloit ainſi, parcequ'elle ouvroit les portes des villes. Arnobe dit *L. IV. adv. Gentes*, que c'eſt parceque T. Tatius eut la pèrmiſſion d'ouvrir un chemin pour prendre la collîne du Capitole; & Arnobe l'appelle *Panda* ou *Pantica*. Varron dans ſon I. L. *De vita Pop. Rom.* rapportoit le ſentiment d'un Ancien Auteur nommé Aelius, qui croyoit que *Panda* & Cérès étoient une même divinité, & que ce nom lui avoit été donné *à pane dando*, parcequ'elle *donnoit le pain* aux hommes; mais Varron, comme le témoigne Aulu-Gelle, L. XIII. C. 22. diſtinguoit *Panda* de Cérès. Et ce nom ne vient point *à pane dando*, mais de *pandere*, *pando*, ouvrir.

Scaligèr dans ſes conjectures ſur Varron, croit que cette Déeſſe dans les Paganales s'appelloit *Empanda*, & que ce nom lui étoit donné pour ſignifier *largeur*, *étenduë*. Voyez cet Auteur, Turnébe, *Adverſ. L. XIX. C.* 11. & Jacob. Oiſelius dans ſes Notes ſur Aulu-Gelle, L. XIII. C. 22.

PANDECTAIRE. ſ. m. Auteur de Pandectes; qui a fait des Pandectes. *Pandectarius*. On a donné le nom de *Pandectaire* à Matthæus Sylvaticus Médecin de Mantouë, à caûſe des Pandectes de Médecine, dont il eſt Auteur. Voyez l'article ſuivant.

PANDI. ſ. m. Nom d'un Royaume des Indes. *Pandium Regnum*. Le Royaume de *Pandi* eſt entre le Malabar & la Pêcherie. BOUHOURS. *Vie de S. Xavier*, *L. II.*

PANDIONIDE. ſ. f. Qui ſe diſoit d'une des douze Tribus d'Athènes, ainſi nommée du Roi Pandion. *Pandionis*. La Tribu *Pandionide* étoit compôſée de dix Peuples, ou Communautez. Voyez Roſſæus, *Archaeol. Att. L. I. C. 6.*

PANDÔRE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom qu'Héſiode donne à la prémière femme. *Pandora*. Elle fut formée par Vulcain, mais ſur les conſeils, ou l'idée que lui en donna Jupitèr. Héſiode, *Op. & D.* depuis le v. 47. juſqu'au 83. & dans ſa Théogonie, v. 571. & ſuiv. Vulcain lui mit un voile & une couronne d'or ſur la tête, & la conduiſit à l'aſſemblée des Dieux & des hommes. Tous l'admirèrent, & châcun lui fit quelque préſent. Pallas lui donna la ſageſſe, Vénus la beauté, Apollon la ſcience de la Muſique, & Mèrcure l'éloquence. Jupitèr irrité contre Prométhée de ce qu'il avoit ravi le feu du Ciel, pour animer l'homme qu'il avoit formé, nommé Épiméthée, lui envoya *Pandôre* avec une boëte qu'il lui avoit donnée bien clôſe. Prométhée avoit avèrti Épiméthée de ne recevoir aucun préſent de Jupitèr, & de le lui renvoyer. Il négligea cet avis, il reçût *Pandôre*. Elle ouvrit la boëte, d'où ſortirent tous les maux qui affligent le genre humain. Quelques Mythologiſtes diſent que *Pandôre* eſt la nature; d'aûtres croyent voir dans cette fâble des traits bien marquez de l'hiſtoire d'Éve. Voyez le *Myſtagogus Poëticus* de Roſſæus, & Natal. Comès, L. II. C. 6.

Ce nom vient de *πᾶν*, *tout*, & *δῶρον*, *don*, *préſent*.

La Mère de Deucalion s'appelle auſſi *Pandôre* dans les fâbles.

Enfin l'on donnoit ce nom à la tèrre, qui nous fournit toutes nos nécéſſitez.

Cet inſtrument s'appelle en Grèc *πάνδουρα*, *Pandura*, *πάνδουρα*, *pandora*,

pandora, πάνδορος, *pandorus*, πανδοῦρις, *panduris*. C'étoit un inſtrument à trois cordes, & ce nom étoit Aſſyrien, ſelon Julius Pollux. Iſidore dit qu'il avoit ce nom de Pandorius ſon inventeur; d'autres que c'étoit une invention de Pan, auſſi bien que la flute. Dans la ſuite on appella *Pandôre*, ou *Pandure*, la flute compoſée de ſept tuyaux.

PANE. ſ. f. *Villoſum ſericum*. Voyez PANNE.

PANÉADE. ſ. f. Nom d'une fontaine de la Coëléſyrie. *Paneas*. Cette fontaine étoit dans Céſarée de Philippe, & c'eſt, dit-on, une des ſources du Jourdain.

PANÉADE. ſ. f. Nom d'une ville de la Coëléſyrie. *Paneas*. Elle étoit à la ſource du Jourdain, dont nous venons de parler, & dont elle prit ce nom. Philippe, qui n'eût ni la cruauté ni l'impiété de ſes frères, embellit *Panéade*, & la nomma Céſarée. FÉLIBIEN. C'eſt de là qu'elle s'appelle Céſarée de Philippe.

PANÉGYRIARQUE. ſ. m. Magiſtrat des villes Grecques, qui préſidoit aux fêtes, ſolemnitez, jeux & combats panégyriques, comme tenant lieu de celui qui ailleurs étoit qualifié ϛρατηγὸς, Préteur, Magiſtrat, ou Duumvir. *Panegyriarcha*. Ces aſſemblées ou fêtes étoient une eſpéce de foire, qui ſe tenoit à Athènes de 5 en 5 ans. Hérode en parle, L. VI. & Philoſtrate, L. VIII. C. 7. Voyez *Triſtan*, *T. II. p.* 593.

PANÉGYRISTE. ſ. m. Magiſtrat, qui dans les villes Grecques célébroit au nom des peuples convoquez & aſſemblez les fêtes, jeux, & combats ordonnez en l'honneur des Dieux & des Empereurs, & qui en faiſoit les harangues & éloges devant l'aſſemblée. *Panegyriſtes*. Voyez *Triſtan*, *T. II. p.* 592. 593.

PANELLÉNIENS. ſ. m. & plur. Jeux, Combats, Fêtes que toute la Grèce célébroit en commun. *Panellenia*. La prémière inſcription de la pag. CCCXIV. de Gruter, qui eſt à Rome dans le Palais Farnèſe, & que Lipſe avoit décrite avant Gruter, parle des jeux *Panélléniens*, & les joint avec les Panathénées, les Olympiens, & les Hadrianiens. Quelques-uns croyent que ces quatre noms ne ſignifient qu'une même fête; mais Saumaiſe, croit que les *Panélléniens* ſont différentes des Hadraniens. Voyez cet Auteur ſur Spartien dans la vie d'Hadrien, C. 8. Le Scholiaſte de Pindare fait mention des *Panélléniens*, ce qui fait juger que ces fêtes étoient anciennes.

Ce mot eſt compoſé de πᾶς, *omnis*, & d'Ἕλλην, *Græcus*. Toute la Grèce y prenoit part.

PANÈME, ou *Panémos*. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Neuviême mois des Macédoniens, des Grecs d'Aſie, des Éphéſiens, des habitans de Pèrgame, &c. *Panemus*. Il répondoit pour la plus grande partie au mois de Juin. Voyez Fabricius. *Menolog*. p. 42. Le mois *Panemus* étoit le 9e de l'année des Syro Macédoniens, des habitans d'Antioche, de Gâze, de Smyrne, des Arabes, &c. & répondoit au mois de Juillet. *Id. p.* 44. C'étoit auſſi le 9e des Tyriens, mais il ne répondoit qu'au mois d'Août. *Id. p.* 46. & au mois de Septembre chez les Sidoniens & les Lyciens, chez qui il étoit auſſi le 9e mois de l'année. *Id. p.* 47. Pour les Achéens, c'étoit le 7e. & il répondoit au mois de Juillet. *Id. p.* 48. Le 8e pour les Thébains & les Boëotiens, & il répondoit au mois d'Avril. *Ib. p.* 58. A Corinthe, c'étoit le 8e mois de l'année, qui répondoit au mois d'Août de l'année Julienne. *Id. p.* 60.

PANER. v. act. Vieux mot. Receler. *Recipere*, *occultare*, *occulere*, *abſcondere*.

PANETER. ſ. m. Boulanger. *Piſtor*. C'eſt un tèrme de la Coutume de Pérouſe, publiée par M. de la Thaumaſſière dans ſes Ancien. Coutum. de Bèrry.

PANFILIE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui porte un beau gris de lin bordé de pourpre, panaché de blanc de lait à grandes piéces, comme appliquées. MORIN.

PANGÉE. ſ. m. Nom ancien d'une montagne de Thrace. *Pangæus*, & au pl. *Pangæa*, neut.

J'apperçois le Pangée *& ſes triſtes frimats*. BRÉBEUF.

Cette montagne étoit aux confins de la Macédoine, tout près de la ville de Philippes. Il y avoit, ſelon Hérodote, L. VII. des mines d'or & d'argent. On la nomme aujourd'hui Caſtagna & Malaca.

PANGLOSSIE. Naudé Maſc. p. 141. s'eſt ſervi de ce mot pour ſignifier un livre, un recueil de piéces en pluſieurs langues. Il eſt Grec, & compoſé de πᾶς, *tout*, & γλῶσσα, *langue*.

PANHAPEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Panapelum*. Elle eſt dans le Malabar, ſur les montagnes de Gate, à ſept lieuës de la ville d'Angamale, vèrs le nord. *Panhapel* eſt capitale d'un petit païs, qui a ſon Roi ou Prince particuliér. MATY.

PANICULE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Membrâne charnuë. *Panniculus carnoſus*, *Membrana carnoſa*. Tous les Anciens Anatomiſtes appellent *panicule* charnu, ou membrâne charnuë, un tégument commun de tout le corps humain, qui en eſt la quatrième envelope après l'épiderme, la peau & la graiſſe. Ce *panicule* charnu, ſelon eux, eſt une membrâne épaiſſe, qui couvre tout le corps, & qui devient même muſculeuſe en quelques endroits. Mais les Anatomiſtes plus récens prétendent que ce *panicule* charnu ne doit point être compté pour une partie contenante; qu'il ne ſe trouve point dans l'homme; que ce que l'on prend pour le *panicule* charnu, n'eſt autre chôſe que la membrâne de la graiſſe. Les Anciens ont donné à ce *panicule* l'uſage de rider la peau; mais par tout où la peau ſe ride, il y a des muſcles particuliérs pour cet effet; ce ſont ceux que l'on nomme cutanez. Ils ont dit qu'à la vérité ces muſcles faiſoient des mouvemens particuliérs, mais non pas par tout le corps, & qu'on ne les remarquoit qu'aux endroits où il n'y avoit point de graiſſe entre le *panicule* charnu & la peau; ce qui eſt faux. D'ailleurs dans les animaux même qui remuent leur peau, ce *panicule* charnu eſt un muſcle cutané, auſſi-bien que le dartos. Voyez Dionis, *Des Part. contenant. commun. I. Dém. Anat.*

Panicule a été fait du Latin *panniculus*, diminutif de *pannus*, un drap, une étoffe. Il ſignifie donc un petit drap, un tiſſu délié, une membrâne.

PANIÉR. Les femmes Turques treſſent leurs cheveux autour de la tête comme un petit *paniér* de jonc, & ils leur battent par dèrrière, nattez fort large, avec quelques piéces d'or râres qui pendent au bout, & celles qui les ont trop courts les enfèrment dans un étui plus long, qui eſt ordinairement de ſatin. DU LOIR, *p.* 184.

Sur les médailles, un *paniér* de fleurs & de fruits, montre la beauté & la fèrtilité du païs. P. JOBERT. Et un *paniér* couvèrt avec du liètre à l'entour, & une peau de Faon, marque les myſtères des Bacchanales; cela paroît par la ſtatuë de Bacchus qui ſe trouve ſouvent au deſſus. On ſçait que Sémélé groſſe de Bacchus, fut miſe par Cadmus dans une Corbeille, & jettée dans la rivière. ID.

PANIQUE. Tèrreur *Panique*. On dit que cette expreſſion vient de ce que dans la guèrre des Titans contre Jupiter, Pan fut le prémiér qui jetta la terreur dans le cœur de ces Géants. Théon intèrpréte du Poëte Aratus, dit que ce fut en faiſant grand bruit d'une conque marine, dont il ſe ſervoit comme de trompette, & dont il étoit l'inventeur. Nonnus, *Dionyſiacum* 10. arme de plus Pan d'un foüet, qui excite à la fureur. Voyez Ange Politien, *Miſcellan. C.* 28.

PANIZA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Turquie en Europe. *Paniſſa*, *panyſus*. Elle a ſa ſource dans la Romanie, entre dans la Bulgarie, où elle baigne Déveltus, & ſe décharge dans la mèr noire, un peu au midi de Roſſo. MATY.

PANLOQ. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr des Philippines. *Panloquia*. C'eſt la capitale des iſles Palaos, ou nouvelles Philippines. On la découvrit le 11e Décembre 1710. & à une lieuë au large de l'iſle, on ſe trouva par 7 dégrez 14 min. de latitude nord. *Lettres édif. T. XI. p.* 85. 86.

PANNE. La graiſſe de cochon appellée *panne* eſt employée en Médecine pour amollir & pour réſoudre. LÉMERY.

PANNE ISABELLE, tèrme de Fleuriſte. Nom d'une anémône. On la nomme ainſi à cauſe que ſa peluche eſt de couleur iſabelle; ſes grandes feüilles ſont colombines, ou plutôt couleur de pêcher: celle-ci eſt ſujette à dégénérer en ſa peluche, laquelle change quelquefois ſa couleur, & devient comme les grandes feüilles. MORIN.

PANNEAU. Voyez PANEAU.

PANNOMIE, ou PANORMIE. ſ. f. Mot fait du Grec, & qui ſignifie, recueil de toutes les Loix. *Pannomia*, *Panormia*. Le prémiér eſt meilleur que le dèrniér. C'eſt Antoine Auguſtin, qui dans ſes Corrections de Gratien dit *Panormie*, au lieu de *Pannomie*. C'eſt le titre du décret que l'on a attribué à Yves de Chartres; mais Bellarmin prétend qu'il n'eſt pas de lui, parceque dans le VIIIe Livre, il y a pluſieurs décrets d'Innocent II. & des chôſes tirées de l'hiſtoire de Sigebèrt. Or Innocent II. & Sigebèrt n'ont vécu qu'après Yves de Chartres. Pancirolle attribuë la *Pannomie* à Huges de Châlons.

Ce mot vient de πᾶς, *toute*, & νόμος, *loi*. *Pannomie*, ouvrage qui comprend toutes les loix.

PANNONIE. ſ. f. Nom d'une ancienne Province d'Europe, ſituée entre le Danube au nord, le Norique à l'occident, la Myſie à l'orient, & la Save au midi. *Pannonia*. On la diviſoit en *Pannonie* ſupérieure, & *Pannonie* inférieure, celle-ci au levant, & celle là au couchant. Triſtan cite des médailles, où la *Pannonie* tient des cornes d'abondance, & d'autres où elle porte des lingots d'or & d'argent dans le pan de ſa robe; ce qui, dit-il, a rapport à la richeſſe & à la fèrtilité de ce païs. Voyez cet Auteur *T. I. p.* 555, 556. Une médaille de Déce repréſente au revèrs les deux *Pannonies* ſous deux figures de femmes debout, l'une tenant le bras courbé, & la main ouvèrte, & tenant de ſa main gauche un ſigne militaire, & l'autre tenant une maſſuë ou un

un *parazonium*. L'inſcription eſt PANNONIAE. Voyez-la dans Triſtan, T. II. p. 586. En 948. Léon VIIe déclara que l'Archevêque de Salſbourg auroit juriſdiction ſur la *Pannonie* occidentale, & celui de Lorc ou Lauréac ſur l'orientale, le païs des Avares, des Moraves & des Sclaves.

Dion, L. XLIX. dit que le nom de *Pannonia* fut donné à cette Province *à pannis*, c'eſt-à dire, des bandes d'étoffe, que les habitans de cette région coupoient en lambeaux pour s'en vétir après les avoir aſſemblez, en les couſant les uns près des autres.

PANNONIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. *Pannonius, a.* Les Régions *Pannoniennes.* TRISTAN, *T. I. p. 556.*

PANNONIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Pannonie. *Pannonicus, a.* Couvrir le Danube de vaiſſeaux pleins des commoditez de toutes les contrées *Pannoniques*, pour en aider & aſſiſter les provinces voiſines. TRISTAN, *T. I. p. 555.*

PANNUS. Tèrme Latin qui ſignifie drap, & dont on ſe ſert en Médecine, & en Chirurgie. C'eſt le nom que l'on donne à la toile qui vient ſur l'œil. *Pannus.* Cette maladie, nommée *Zebel* par les Arâbes, eſt une excreſcence ſur la conjonctive, moins dure & membraneûſe que l'*unguis*, ou ongle; mais molle, & repréſentant aſſez bien un tiſſu de petites veines gonflées par le ſang. Sa caûſe eſt le ſang embarraſſé dans les petites veines de la conjonctive, qui les enfle. Sa cure eſt prèſque la même que celle du *prérigium*, ou de l'*unguis*, avec quoi le *pannus* a beaucoup d'affinité. Il y a cette différence, que dans le *prérigium* l'excreſcence membraneûſe ne couvre qu'une partie de l'œil en forme d'ongle; dans le *pannus*, elle le couvre tout. BRUNET.

PANOMPHÉE. adj. m. & f. Surnom ou épithète que les Grècs donnent à Jupitèr, parce qu'il étoit adoré de toutes les nations; qu'il entendoit les voix, les langues de toutes les nations, qui lui faiſoient des vœux; ou, comme dit Euſtachius, parce que les voix de toutes les nations ſe tournoient vèrs lui. *Panomphæus.* On a dit plaiſamment, que le mot Alleman *trink*, qui eſt une invitation à boire, & ſignifie *beuvez*, eſt un mot *panomphée*, parce que toutes les nations le diſent, & l'entendent.

PANON. ſ. m. Vieux mot. Partie d'un arc. Les *panons* d'un arc. Il faut que ce ſoient les cornes ou bouts de l'arc, ou peut-être les pennes ou plumes de la flèche. D'où vient qu'on dit, empéner une flèche, & un matras déſempéné. BOREL.

PANON. Tèrme de Marine. Voyez PLUMET.

PANONCEAU. ſ. m. Les pans ou *panonceaux* ſont des bannières, une eſpèce d'enſeigne. *Vexillum, ſignum militare.*

> Pannonceaux *par leur floz ventelent,*
> *Et mainte banniere iſabelle.* G. GUIART.
>
> *En autres pluſieurs manières*
> *Bruient* panonciaux *& bannières.* ID.

Ce devez ſçavoir que toutes ces bannières & *pannonceaux* étoient en front & en montre. FROISSARD, *Vol. IV. Chap.* 18. & au Vol. I. Ch. 24. il dit, Sous le pennon Saint George, & à la bannière de Meſſire Jean Chandos, où bien étoient douze cens *pennonceaux.* Il paroît par cet endroit, que le *pannonceau* n'étoit pas la même chôſe que pennon, ni que bannière, mais une enſeigne portée par un homme d'arme moins qualifié, & qui ſervoit ſous ceux qui avoient droit de porter pennon ou bannière.

On écrivoit auſſi *pennonceau*; c'eſt un diminutif de pennon, parce qu'il n'étoit pas ſi grand que le pennon. Ces mots viennent de *pannus*, drap, étoffe, parce qu'on les faiſoit de riches étoffes. BOREL. Voyez encore PAN. Le 3e Canon du Concile Romain, tenu par Saint Grégoire l'an 595. porte: Un nouvel abus s'eſt introduit en cette Égliſe, que les Directeurs du patrimoine mettent des *pannonceaux*, comme les Officiers du Fiſc, aux terres, ou aux maiſons qu'ils prétendent appartenir à l'Égliſe, & défendent le bien des paûvres par voye de fait. C'eſt pourquoi j'ordonne, ſi quelqu'un met des *pannonceaux* de ſon propre mouvement, qu'il ſoit anathême.

PANORMITAIN, AINE. ſ. m. Nom de peuple. Qui eſt de Panorme, aujourd'hui Palèrme. *Panormitanus, a.* On peut ſe ſervir de ce mot, en parlant de l'antiquité; car aujourd'hui il ne faut point appeller les Habitans de Palèrme *Panormitains.* Nous avons des médailles des *Panormitains.* Voyez la VIIIe Tâble de Goltzius. On a donné le nom de *Panormitanus* à Nicolas Tudeſchi, & Antoine de Palèrme; & quand on les cite en notre langue, on dit en Latin *Panormitanus*, & non point *Panormitain.*

PANORMO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Romanie. *Panormus.* Il eſt dans la prèſqu'iſle, au midi de la ville de Caridia. MATY.

PANORMO. Voyez PALORMO.

PANQUE. ſ. f. Nom d'une plante du Chili, dans l'Amérique méridionale. *Panke Anapodaphili folio.* Sa feüille eſt ronde & tiſſue comme celle de l'Achante; elle a deux ou trois pieds de diamètre, quoique le P. Feüillée la borne à dix poûces. Le noir ſe fait avec la tige & la racine de *Panke.* Lorſque ſa tige eſt rougeâtre, on la mange cruë pour ſe rafraîchir; elle eſt fort aſtringente; on la fait bouillir avec le Maki & le Gouthiou, arbriſſeaux du pays, pour l'employer à la teinture en noir; elle eſt belle, & ne brûle pas les étoffes, comme les noirs d'Europe. On ne trouve cette plante que dans les lieux marécageux. FRÉZIÉR, *p.* 72.

PANQUECALITZI. ſ. m. Tèrme de Calendrier. XIVe des dix-huit mois qui compôſent l'année des Mexicains, & qui ſont de châcun 20. jours. *Fabr. Menol.*

PANSEMENT. Voyez PANCEMENT.

PANSOPHE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Panſophius.* Les Ménées marquent Saint *Panſophe* Martyr ſous Déce, & ſous le Préfet Auguſtal, ce qui eſt parler problématiquement; car le Préfet d'Égypte n'a commencé d'être qualifié Auguſtal que ſous Valens, en 367. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 287.

PANTAGATIN. ſ. m. Nom que l'on donne à la côte de la Pêcherie aux chèfs des Peuplades. *Pagarchus in India.* Les Dimanches, aſſemblez les hommes dans l'Égliſe, & prenez bien garde ſi les *Pantagatins*, ou les chèfs du peuple y aſſiſtent. BOUHOURS, *Vie de Saint Xavièr, L. IV.*

PANTALARÉE, ou CAUSERA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr méditèrranée. *Pantalaria, Patalaria, Datalaria, Coſſyra, Coſſura, Coſura.* Elle eſt vèrs les côtes du Royaume de Tunis, à dix-ſept lieuës du cap de Bône, vèrs le levant. Cette iſle peut avoir dix lieuës de circuit; mais elle manque d'eau, & eſt prèſque ſtérile. Elle a titre de Principauté, un petit bourg, & un fort contre les pirates, & elle dépend de la Sicile. MATY.

PANTALÉON. ſ. m. Nom propre d'homme, fait par corruption de Pantéléemon, comme les Grècs diſent. *Panteleemon.* Saint *Pantaléon*, dont le vrai nom eſt Pantéléemon, qui veut dire, tout miſéricordieux, au lieu que *Pantaléon* ſignifieroit un homme qui en tout eſt un lion, cruel en tout; ce Saint, dis-je, eſt devenu fort célèbre par le culte que l'Égliſe a rendu à ſa mémoire tant en Orient qu'en Occident. Voyez Surius & Baillet, au 27e Juillet.

SAN PANTALÉON. Nom d'une iſle. *Inſula S. Pantaleonis.* Cette iſle eſt fort petite. Elle eſt ſituée environ à deux mille pas de la côte occidentale de la Sicile, entre la ville de Marſala, & celle de Trapano. Il y avoit anciennement ſur cette iſle une ville nommée Motye, qui eſt maintenant ruinée. MATY.

PANTALICA. ſ. f. Nom propre de la vallée de Noto, en Sicile. Il eſt ſur la rivière d'Anapo, à cinq lieuës au-deſſus de Siracuſe. *Pantalica.* MATY.

PANTENNE. Tèrme de Marine. Voile en *pantenne.* Voyez VOILE.

PANTHÉON. Le *Panthéon* étoit dédié à Jupitèr Vengeur; mais quoiqu'il fût dédié à Jupitèr Vengeur, il portoit néanmoins ce nom à caûſe du grand nombre de ſimulacres, qui étoient placez dans des niches alentour, & parce qu'il étoit bâti en dôme, pour repréſenter le Ciel, la demeure de tous les Dieux. Boniface IV. demanda à l'Empereur Phocas le temple nommé *Panthéon*, parce qu'il étoit dédié à tous les Dieux. Agrippa, gendre de l'Empereur Auguſte, l'avoit fait bâtir ſous ſon troiſième Conſulat, l'an de Rome 729. vingt-cinq ans avant la naiſſance de J. C. & l'Empereur Pèrtinax l'avoit réparé. Le pape Boniface l'ayant obtenu, en fit une Égliſe, ſans changer le bâtiment, & la dédia en l'honneur de la Sainte Vièrge Marie, & de tous les Martyrs. Elle ſubſiſte encore à Rome ſous le nom de Notre Dame de la Rotonde. De cette dédicace eſt venuë la fête de tous les Saints le premièr jour de Novembre, qui étoit auparavant un jour de jeûne, & cette fête fut dèſlors obſervée à Rome. FLEURY.

Il y avoit auſſi un temple à Nîmes, qu'on appelle le *Panthéon de Nîmes.* Il y a douze niches, que l'on croit avoir été deſtinées aux douze grands Dieux.

Rufus & Victor appellent auſſi *Panthéon*, un temple dédié à Minèrve ſous la qualité de Médecine, *Minerva Medica.*

Il y a à l'Éſcurial une Chapelle que l'on nomme *Panthéon*, parce qu'elle eſt ronde comme le *Panthéon* de Rome. Elle a 35. pieds de diamètre, & 38. de haut depuis le pavé, qui eſt de pièces rapportées de jaſpe & de marbre juſqu'à la cléf. Tout le dedans de cette Chapelle eſt de marbre noir, à l'exception des lucarnes, & de quelques embelliſſemens de jaſpe & de marbre rouge. Le marbre noir eſt enrichi de divèrs ornemens d'architecture, qui font un très-bel effet. Il y a huit arcades ou enfoncemens dans la Chapelle; dans l'un eſt la porte, l'Autel dans celui qui eſt vis-à-vis, & dans les ſix autres ſont des urnes pour les corps des Princes & des Princeſſes. On ne met dans le Panthéon que les corps des Rois & des Reines qui ont eû lignée. Il n'y a place que pour 26. corps; on n'y en a encore mis que huit, Charles V. Philippe II. Philippe III. Philippe IV. Dona Margarita d'Autriche, femme de Philippe III. Iſabelle de Bourbon, femme de Philippe IV. CORNEILLE.

PANTHÉON. ſ. m. Quelques-uns appellent auſſi *Panthéons*, les figures des divinitez, que d'aûtres nomment panthées. Les *Panthéons* ſur les médailles & aûtres monumens anciens, ſont des têtes parées des ſymboles de pluſieurs Déïtez differentes. Telle eſt celle qui ſe trouve à la médaille d'Antonin Pie, & de la jeune Fauſtine, qui eſt tout enſemble Sérapis par le boiſſeau qu'elle porte, le Soleil par la couronne de rayons, Jupitèr Hammon par les deux cornes de beliér, Pluton par la grôſſe barbe, Neptune par le trident, Eſculape par le ſerpent entortillé au manche. M. Baudelot, dans ſa Diſſertation ſur les Dieux Lares, veut que les *Panthéons* viennent de la ſupèrſtition de ceux, qui prenant pour les protecteurs de leurs maiſons pluſieurs Dieux, les réüniſſoient tous dans une même ſtatuë, qu'ils ornoient des differens ſymboles propres de châcune de ces Déïtez. Il en a fait graver pluſieurs. P. Joubert.

PANTHÈRE. On prétend que ce mot vient de Πανὸς θὴρ, la Bête de Pan, parce que Bacchus & le Dieu Pan aimoient cette bête.

PANTICA, ou PANTIQUE. Voyez PANDA.

PANTICO. ſ. m. Nom propre d'une ville ancienne, ſituée dans la Tartarie Crimée, ſur le détroit de Caffa, à ſix ou ſept lieuës de Kèrci, vèrs le nord. *Panticapæa*, *Panticapæum*. Quelques-uns l'appellent Voſpéro, nom qui vient de celui de Boſphorum, qu'elle a porté anciennement. Maty.

PANTOMIME. ſ. m. M. Madéro Bibliothécaire de Saint Marc à Veniſe, a donné un Traité de Nicolas Calliachi, ſur les Mimes & les *Pantomimes*, à Padouë, in 4° en 1714.

PANTONIÉR. ſ. m. Vieux mot. Un Garde-pont, un orgueilleux. *Pontis cuſtos*, *ſuperbus*.

> *Ains le devez vous éſparnier*
> *Plus qu'un orgueilleux* pantoniér. R. de la Rôse.

Pantoniér ſignifie Garde-pont; n'étoit-ce point la même chôſe qu'aujourd'hui *Pontoniér*?

PANTOUFLE. ſ. m. Otthon Spèrlingius, Juriſconſulte & ſçavant Danois, imprima en 1698. à l'Impreſſion Royale de Coppenhague, un Traité des Chauſſures des Anciens, nommées communément *Pantoufles*. *De Crepidis Veterum, nunc vulgò Pantofeln dictis, Diatribe*, dans lequel il prétend que le mot *Pantoufle*, en Allemand *Pantoffeln*, en Danois *Toffel*, en Italien *Pantuſole*, s'eſt formé en Italie, après que les Gôths y eurent porté leur langue, & qu'il eſt compôſé de Pan, qui vient de *Pannus*, drap, étoffe, & de *Tufola*, qui en Italien ſignifie une chôſe légère, & qu'on donna ce nom à cette éſpece de chauſſure, parce que le deſſus en étoit ſouvent couvèrt d'étoffe au lieu de cuir, ce qui étoit plus doux & plus commode.

PANTOUFLER. v. n. On nous a envoyé ce mot pour l'ajouter ici, en nous avèrtiſſant qu'il ſignifie, faire bien des pas, & des démarches. *Itare*. Il a bien *pantouflé* pour cette affaire; mais nous doutons fort qu'il ſoit en uſage; s'il y eſt, il eſt bas.

PANTURE. ſ. f. Tèrme de Sèrrurier, qui ſe dit des bandes de fèr, qui ſèrvent à ſoûtenir les portes ou les fenêtres ſur les gonds. *Longurius ferreus*. Il y en a de pluſieurs ſortes. Pour les portes cochères, l'on y met deux ou trois *pantures*, qui ſont des bandes ou bârres de fèr plattes, & pèrcées tout du long, pour les attacher contre la porte avec des clous rivez en dedans, ou bien avec un crampon, qui paſſe par deſſus le collet de la bande, & qui travèrſant la porte, eſt rivé par l'aûtre côté ſur le bois. Félibien. On appelle *pantures* Flamandes, ou bandes Flamandes, celles qui ſont faites de deux bârres de fèr ſoudées l'une contre l'aûtre, & repliées en rond pour faire paſſer le gond. Après qu'elles ſont ſoudées, on les ouvre, & on les ſépare l'une de l'aûtre, autant que la porte a d'épaiſſeur, puis on les courbe quârrément pour les faire joindre des deux côtez contre la porte. On met quelquefois des feüillages ſur ces ſortes de bandes. Idem.

PANUCO. ſ. m. Nom propre d'un lieu appellé aûtrement S. Éſtevan del puerto. *Panucum*, *Fanum S. Stephani de portu*. C'eſt une petite ville, capitale du Panuco, & ſituée ſur une rivière de même nom, à dix lieuës du golfe de Méxique, & à vingt-ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. Maty.

Panuco, eſt auſſi le nom d'une Province de l'Audience du Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale. *Panuca*. Elle eſt baignée au levant par le golfe de Méxique, & bornée ailleurs par le Tlaſcala, le Méxique particuliér, le Méchoacan, le Zacatécas, la nouvelle Biſcaye, le nouveau Méxique, & la Floride. Sanſon, dans ſes grandes Cartes, donne à cette Province environ quatre-vingt-dix lieuës du couchant au levant, & quatre-vingt du nord au ſud. On dit qu'il y a des mines d'or, mais auxquelles on ne travaille pas. Les principales Colonies que les Éſpagnols y ont établies, ſont *Panuco*, S. Iago de las Valles, & Tampico. Maty.

PANUFLE. ſ. f. Vieux mot. Sorte de pantoufles. *Crepida*, *crepidæ ſpecies*.

> *Aurez vous ſouliers à liens,*
> *Larges à mettre grands* panufles. R. de la Rôse.

PANUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Panurum*. Elle eſt dans le Malabar, vèrs les montagnes de Gate, au levant de Tanor. Elle eſt capitale d'un petit païs, qui eſt ſous la protection du Roi de Calicut. Maty.

PAO.

PAO CHINA. Nom d'une racine qui croît à la Chine, & que les Portugais appellent dans les Indes *Pao china*, qui eſt un excellent ſudorifique, très-propre à purger les humeurs & le ſang corrompu. P. le Comte.

PAOGAN. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville de la Chine. *Paoganum*. Elle eſt fortifiée, & a fait autrefois beaucoup de réſiſtance aux Tartâres. On la met dans la Province de Peking, ſur la rivière de Sancan. Maty.

PAOKING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Paokinga*. C'eſt la neuviême de la Province d'Huquam, & elle a quatre aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Maty.

SAN PAOL. Voyez S. PAUL.

PAON, ou PAN. Le *paon* eſt un très-bel oiſeau, mais ſon cry eſt tout-à-fait déſagréable. On ne laiſſe pas de l'éſtimer, & d'en nourrir dans toutes les maiſons ſupèrbes, à caûſe de la beauté, & de la richeſſe de ſont pennage. Les mâles ont les couleurs beaucoup plus belles, plus vives & plus divèrſifiées que les femelles qui ſont prèſque toutes griſes, ces ſortes d'oiſeaux s'élévent, & ſe nouriſſent de même que les poules communes.

Le mâle a la tête, la hupe, le bèc, le col, le dôs, les aîles, & la queuë de couleurs differentes, qui ſont très-éclatantes; dans la femelle, il y a très-peu de divèrſité; car toutes ſes aîles, ſon dôs, ſon ventre, ſes cuiſſes, & ſes piéds ſont de couleur brune, tirant ſur le cendré; le ſommet de ſa tête & de ſa hupe ſont de ſemblable couleur, elle a toutefois quelques taches très-petites au ſommet, qui ſont comme des points vèrdâtres. Les taches blanches qui ſe rencontrent au mâle ſont bien plus petites que celles qui ſont à la femelle; le mâle a le tour de la prunelle jaûnâtre, & il eſt de couleur plombée en la femelle; ſon menton eſt tout blanc; les plumes du col, qui déſcendent en onde, ſont vèrtes proche de la poitrine, & blanches à leurs extrémitez.

Le *paon* eſt d'un naturel très-chaud & fort laſcif, de manière qu'il ne faut pas moins de cinq femelles à châque mâle. Ariſtote dit que le *paon* vit vingt-cinq ans ou environ; ſa queuë tombe à la chûte des feüilles, & ne revient qu'au printems, & pendant ce tems il ſe cache de honte de n'avoir plus un ſi ſupèrbe ornement, duquel il ſemble ſe glorifiér. Les trois prémières années ſes plumes ſont toutes ſimples, au bout deſquelles ſes belles couleurs paroiſſent. Quand il voit quelqu'un qui ſe plaît à le conſidérer, il étale ſes plumes avec plaiſir; mais s'il s'appèrçoit qu'on le mépriſe, il les cache auſſi-tôt, & ſemble s'irriter contre ceux qui n'éſtiment pas ſa beauté.

Le *paon*, auſſi-bien que l'oye, ſèrt de garde au logis où il eſt; & quand il voit arriver quelque étranger, il en donne avèrtiſſement par ſon cri. Il gâte les jardins & les toicts; il caſſe les œufs de ſa femelle & l'empêche de couver, à cauſe qu'il eſt trop luxurieux. Il y en a grande quantité par toute la France, & principalement en Normandie, vèrs Liſieux. La femelle ne pond guère accroupie, & l'on trouve le plus ſouvent ſes œufs ſous le Juchoir, leſquels lui échapent en dormant; elle vit moins que le mâle.

Quelques Naturaliſtes rapportent que la fiente des *paons* eſt excellente pour les maux des yeux; mais il eſt très-difficile d'en avoir, à caûſe qu'ils la mangent. Le *paon* a beaucoup de ſimpatie avec la colombe, & donne de la tèrreur aux ſèrpens.

Paon blanc. *Pavo albus*. Les *paons* blancs ſont beaucoup plus fréquents dans les païs ſeptentrionaux, ou du moins c'eſt la commune créance, parceque dans ces païs les oiſeaux que nous avons les plus noirs, ainſi que les corbeaux, les mèrles, & aûtres ſemblables, s'y rencontrent blancs; cela vient du froid extraordinaire qui y domine. Il y en a néanmoins dans les aûtres régions, puiſqu'il s'en rencontre dans les iſles de Madère, & en France; & ceux qui auront la curioſité d'en avoir de blancs, n'ont qu'à obſèrver ce que l'on va dire, qui eſt, de les mettre en lieu auquel ils ne voyent que du blanc pendant le tems qu'ils parient, qu'ils pondent, qu'ils couvent, & font éclôre leurs petits, leur étendant des linges blancs, deſſus, deſſous & de tous les côtez.

Paon du Japon. *Pavo Japonenſis*. Il a le bèc cendré comme le commun, mais plus long & plus menu: le ſommet de ſa tête eſt

eſt plane & vèrdâtre, auſſi bien que le haut de ſon cou, l'un & l'aûtre ſont ſemez de taches bleuës avec de petites lignes blanches, qui déſcendent en bas; la hupe, qu'il a ſur la tête, eſt longue de quatre doigts, en partie vèrte, & en partie bleuë & de la figure d'un épi, la prunelle de l'œil eſt noire, & l'iris jaûne, cette iris eſt environnée d'un cèrcle rouge; la poitrine & le dôs ſont couvèrts de plumes faites comme des écailles divèrſifiées de pluſieurs couleurs; carcelles de la poitrine ſont compôſées de vèrd, de bleu, & d'un jaûne doré; celles du dôs ne ſont que de bleu, & de vèrd ſeulement. Le commencement des aîles eſt de même couleur que le dôs, avec cette difference que les écailles vèrtes ne paroiſſent pas tant, mais les bleuës ſont plus grandes, & plus éclatantes. Les prémières plumes du ſecond ordre ſont de la couleur de celles d'enhaut; les aûtres ſont vèrtes par le milieu, & travèrſées de lignes noires, enſuite elles ſont jaûnâtres & travèrſées pareillement de lignes noires; à leurs éxtrémitez elles ſont noires; le ventre, les cuiſſes, & les piéds ſont de gris cendré, & ornées de taches noires; celles qui ſont au ventre, ont des lignes blanches; ſa queuë a moins de plumes que celles des *paons* de France, & ſa couleur eſt plus brune, & tire ſur le châtain; les tuyaux en ſont très-blancs; les yeux que l'on voit dans la queuë des *paons* ſont beaucoup plus grands à ceux de cette éſpéce; les prémiers ſont dorez; ceux qui ſuivent, bleus, & les dèrniérs vèrds, ainſi qu'aux communs.

Il y a auſſi des *paons* qui viennent du Japon qui ſont prèſque ſemblables aux nôtres, mais la fémelle eſt beaucoup differente du mâle; elle eſt plus petite, mais elle a la tête, le cou, le dôs, la poitrine, & les aîles toutes ſemblables au mâle; ce qu'elle a d'éxtraordinaire & d'admirable, c'eſt que deſſus le croupion, vèrs la fin du dôs, on lui voit une éſpéce de queuë remplie d'yeux comme celle du mâle, leſquêls encore bien qu'ils ſoient plus petits que ceux du mâle, ne laiſſent d'être grands à porportion des pennes; elle a outre cela une queuë vèrte, environnée de plumes bleuës, deſquelles les tuyaux ſont blancs; elle eſt encore differente du mâle, en ce qu'elle a le ventre entièrement noir.

Willugbey remarque dans ſon Ornithologie que les Pies, & les cendres des hirondelles ſont éxcellentes pour les yeux, auſſi bien que la fumée des plumes de *Paon* pour les inflammations qui y ſurviennent, & le fiel de Pèrdrix pour les cataractes.

Le *paon* eſt le ſimbole de la vanité & de la complaiſance ſur nous mêmes.

Sur les médailles, le *paon* marque la conſécration des Princeſſes, comme l'aigle marque celle des Princes. On croyoit que ces oiſeaux favoris, l'un de Junon & l'aûtre de Jupitèr, portoient les âmes au Ciel. C'eſt pourquoi on les voit quelquefois au deſſus du bucher. P. Jobert. Et quelquefois portant le Prince ou la Princeſſe dans les airs.

Paon Royal. Nom d'un œillet. Voyez Grand Preaux au mot Grand.

PAONACE. ſ. f. Vieux mot. Couleur violette ou de pavot, ou de queuë de paon, ſelon Thyléſius, au livre des couleurs. Géoffroy en ſa ſatyre des Patenoſtres.

> *Auſſi bien ſous bureau, comme ſous* paonace,

c'eſt-à-dire, pourpre. Borel.

PAONI. ſ. m. Voyez PAYNI.

PAONING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Paoninga.* Elle eſt ſur la rivière de Kialing, dans le Suchuen, dont elle eſt la ſeconde. Elle a neuf aûtres villes ſous ſa juriſdiction. Maty.

PAOPHI. ſ. m. Voyez PAMPHI.

PAOTING. ſ. m. Nom propre d'une grande ville de la Chine. *Paotinga.* Elle eſt la ſeconde de la Province de Péking, & elle a dix-neuf aûtres villes ſous ſa juriſdiction. Maty.

Les Grècs appellent leurs Prêtres *Papas.* Πάπας, mais n'on point Παπᾶς; Car il faut diſtinguer ces deux mots ſelon le P. Goar; le ſecond ne convient qu'au Souverain Pontife. *Protopapas*, c'eſt le prémier d'entre les Prêtres. Ce nom & cette dignité s'eſt conſèrvée en Sicile qui dépendoit autrefois de l'Égliſe Grécque. Il y a encore aujourd'hui dans l'Égliſe de Meſſine un *Protopapas.* Le *Protopapas* étoit autrefois dans l'Égliſe Grécque ce que nous appellons aujourd'hui Archiprêtre, de Πάπας, *prémiér*, & πρῶτος, *Prêtre.* Les Turcs appellent auſſi le Pape, *Rim Papa*, ou *Roumiah Papaſſi.* Comme il y avoit le *Protopapas* du Clèrgé de l'Égliſe, il y avoit auſſi le *Protopapas* du Palais, qui étoit le prémiér du Clèrgé qui déſèrvoit la Chappelle de l'Empereur. Voyez Codinus.

PAP.

PAPA. ſ. m. C'étoit un des noms que les Anciens donnoient à Atys. Selon Diodôre de Sicile. L. III.

Papa, ou Pape. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du Xe mois de l'année des Coptes & des Abyſſins, qui répond au mois d'Octobre de l'année Julienne. Les Abyſſins diſent *Papa* & les Coptes *Pape.*

Papa. ſ. f. Nom propre d'une ville de la baſſe Hongrie. *Papa.* Elle eſt ſur la rivière de Marchaltz, à ſept lieuës de Javarin, vèrs le ſud. *Papa* eſt petite, mais fortifiée, & défenduë par une citadelle.

Papa, eſt auſſi le nom de l'une des Orcades. *Papa.* Elle eſt à une lieuë de Veſtra, vèrs le nord. Elle eſt très-petite, & n'a rien de remarquable que ſon port, qui eſt aſſez commode.

Papa; l'Isola de Papa; c'eſt-à-dire, l'Iſle du Pape. Nom d'une petite iſle de la mèr de Marmara. On l'appelle auſſi Calonio & Magnine. *Inſula Papa, Calonia, Magniana.* On la place vèrs la côte de la Natolie au couchant de Bouſſe.

PAPADOROS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Albanie, ſitué entre Aleſſio, & Durazzo. *Papadorum.* On le prend pour l'ancienne *Epicaria*, ville de la Dalmatie, mais avec peu de fondement. Maty.

PAPALOAPAM, ou ALVARADO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Méxique. *Papaleopamus, Alvaradus Fluvius.* C'eſt la plus conſidérable de la Province de Guaxaca, elle baignela ville de ce nom, & celle de S. Ildefonſe, & va ſe déchargér dans le Golfe de Méxique. Cette rivière facilite beaucoup le commèrce des habitans du païs, portant bâteau juſqu'à Guaxaca. Maty.

PAPAS. Fruit du Perou, nommé autrement pomme de tèrre, ou topinambours. Le village de Cobija eſt compôſé d'une cinquantaine de maiſons d'Indiens, faites de peaux de loups marins. Comme le tèrroir eſt ſtérile, ils ne vivent ordinairement que de poiſſon, de quelque peu de mays, & de topinambours, ou *papas* qu'on lui apporte de Atacama en échange de poiſſon. Frez. *pag.* 230. Coldune demanda au Pape (Boniſaſe VIII) s'il ne vouloit pas céder le *Papat*? Non, dit-il, je pèrdrai plûtôt la vie: voilà mon cou; voilà ma tête. Abbé de Choisi.

PAPAYE. ſ. f. Fruit du Papaye, ou Papayer. *Papaio. Papaya.* Les *papayes* ont la même couleur que nos melons, mais la chair n'en eſt pas ſi fèrme. Létr. Édif. *T. X. p.* 399.

PAP-CASTLE. ſ. m. Nom propre d'un château du Comté de Northumbèrland, en Anglètèrre. *Papocaſtelum.* Il eſt ſur la rivière de Darwent, à une lieuë au deſſus de Werkinton au lieu où étoit la petite ville des Brigantes, nommée *épiacum.* Maty.

Pape. Après la réünion des Grècs à l'Égliſe Romaine, faite en 1277 au Concile de Lion. Veccus Patriarche de CP. écrivit ainſi au *Pape.* Nous réconnoiſſons la primauté du Siége Apoſtolique; nous venons à ſon obédience, & nous prométtons de lui conſèrver toutes les prérogatives, que lui ont attribué ceux qui avant le Schiſme ont tenu le ſiége de Conſtantinople, & tous les priviléges que lui ont accordé les Empereurs. En conſéquence de la primauté de l'Égliſe Romaine, nous reconnoiſſons que le *Pape* a la plénitude de puiſſance; & que comme il eſt plus obligé que les aûtres à défendre la foi, auſſi les queſtions de foi doivent être décidées par ſon jugement. A cette Égliſe peuvent appeller tous ceux qui ſe trouvent léſez dans les affaires, qui appartiennent à la juriſdiction Ècléſiaſtique: toutes les Égliſes lui ſont ſoumiſe, & tous les Prélats lui doivent reſpect & obéiſſance. C'eſt elle qui a confirmé les privileges des aûtres Égliſes, particulièrement des Patriarcales. Fleury. *Hiſtoire Ecclèſiaſtique L. LXXXVII. p.* 278. Trois mois après, le Patriarche Veccus publia une bulle, où il dit: Nous vous faiſons ſçavoir que dans le Concile aſſemblé à CP. pour l'examen du ſchiſme, ſurvenu depuis long tems entre l'Égliſe Latine, & la Grécque, nous avons éxcommunié tous ceux qui ne reconnoiſſent pas que la ſainte Égliſe Romaine eſt la mère, & le chef de toutes les aûtres Égliſes, & la maîtreſſe qui enſeigne la foi orthodoxe; & que ſon Souverain Pontife eſt le prémier & le paſteur de tous les Chrètiens, en quelque rang qu'ils ſoient, Évêques, Prêtres, ou Diâcres. Id. *p.* 279. Le *Pape* eſt ſupérieur de tous les Évêques quand il s'agit de les corriger. Fleury. On reconnnoit les *Papes* en France pour être chéfs viſibles de l'Égliſe & Vicaires de J.C. On éſtime que leur puiſſance eſt ſans bornes pour la conſèrvation de la foi, & de la diſcipline Ècléſiaſtique; mais on prétend qu'il eſt ſoumis aux Canons de l'Égliſe Univèrſelle. Dict. de Droit.

M. Fleuri a remarqué dans ſon Hiſt. Ècléſ. L. 63. p. 445. que le Légat du *Pape* en ordonnant prêtre Bertold l'Auteur d'une Chronique que nous avons, il lui donna le pouvoir, par l'autorité du *Pape* de recevoir les pénitens, d'adminiſtrer la pénitence. Quoique ſignifie le mot obſcur d'Égliſes ſuburbicaires dans Ruffin, L. I. C. 6. il ne regarde le *Pape* que comme Patriarche en Occident; ſans préjudice de la qualité de chef de l'Égliſe Univèrſelle,

Univèrſelle, ſi bien établie dans les ſiécles précédents. *M. l'Ab. Fleury Hiſt. Eccl. L. XI, p.* 148. Voyez encore au mot Suburbicaire. Tous les Évêque opprimez avoient recours au *Pape*, parceque la dignité & la prérogative de ſon ſiége lui donne droit de prendre ſoin de toutes les Égliſes. C'eſt ainſi qu'en parlent Socrate *L. II. C.* 15. & Sozoméne L. III. C. 8. Auteurs Grècs, & par conſéquent non ſuſpècts de flater l'Égliſe Romaine. Fleury. *Hiſt. Eccleſ. L. XII.* Il y a un canon, qui défend aux Égliſes de rien ordonner ſans le conſentement de l'Évêque de Rome. Ce ſont les paroles de Socrate L. II. C. 8. Le 4e Canon de Sardique dit que quand un Évêque dépôſé prétend avoir dequoi ſe juſtifier, on ne doit point en mettre un aûtre à ſa place, avant que le *Pape* ait prononcé. Dans les *Act. SS. Bened. Sæc. IV. P. II. Præf. C.* 7. *n.* 177. Le P. Mabillon prouve qu'au VIIIe ſiécle, c'étoit la coûtume de demander au *Pape* l'approbation & la cenſure des Livres, & le Diacre Jean dans ſa Préface de la vie de Saint Grégoire, dit que Dieu a donné au Pape cette autorité ſpéciale d'approuver ou de condamner tous les Écrits, Et ſur ce qu'Autpèrt dans le VIIIe ſiécle dit, qu'il ne ſçait point d'Auteur avant lui qui ait demandé l'approbation du *Pape*, le P. Mabillon répond qu'il y a bien de la différence entre que l'Auteur même ſoumette ſon ouvrage au *Pape*, & que de ſoi l'ouvrage lui ſoit ſoumis, & il aſſure que c'eſt un droit que le *Pape* a toûjours eu. Voyez l'endroit cité.

Jean XII. eſt le prémiér *Pape* qui ait changé de nom. Voyez Baronius à l'an 977. Il ſuccéda à Agapit II. mort en 956 & ſe nommoit Octavien. En 962. Otton I. Empereur étant à Rome avec Jean XII. on fit un réglement pour l'élèction du *Pape*. On en fit un aûtre en 964 dans un Concile tenu dans l'Égliſe de Latran. Centio Camérier du *Pape* à décrit dans l'Ordre Romain les cérémonies qui ſe faiſoient de ſon tems, c'eſt-à-dire, vèrs la fin du XIIe ſiécle, à l'élèction du *Pape*. Voyez le *Muſæum Italicum* du P. Mabillon T. II. p. 210. Dans les *Acta Sanctorum* des Bollandiſtes il y a au commencement du mois de Mai un Tome intitulé *Propylæum ad Acta Sanctorum Maii*, qui contient de ſçavantes Diſſèrtations, ſur les *Papes*, ſur les Catalogues des *Papes*, ſur la Chronologie des *Papes*, ſur les points controvèrſez de l'hiſtoire des *Papes*, ſur l'élèction des *Papes*, ſur les habits des *Papes*, ſur la maniére de compter les années dans les Bulles des *Papes*, ſur le ſtyle de ſes formules, de ces Bules, &c.

Pape, ſe dit quelquefois pour la Religion Catholique, dont le *Pape* eſt le chéf.

Elle a d'un zéle tout divin
Quitté le Pape *pour Calvin*
Et préféré Genève à Rome.

Divèrt. de Sceaux.

On appelle *Pape Colas* un homme qui ſe met dans une place de diſtinction, ou commode, dans un fauteuil, qui s'y répand. On dit qu'il ſe met, qu'il s'aſſiéd, qu'il eſt aſſis en *Pape Colas*. Quand un homme paſſe des priéres d'obligation qu'il devroit dire, qui les omet, ou toutes, ou en partie, on dit qu'il en met bien dans le grénièr du *Pape*, pour marquer qu'il faudra des indulgences pour réparer ces manquemens.

Poire du Pape. Voyez Poire.

PAPEGUAY. *Papagalles.* Le *Papegay* ou gros pèrroquet eſt l'un des plus remarquables de tous les oiſeaux; il ne s'en trouve point qui lui ſoient ſemblables pour la divèrſité, & la vivacité de ſes couleurs; en un mot cet oiſeau eſt très-râre. & très-parfait; il prononce diſtinctement les paroles comme l'homme, & principalement, lorſqu'il eſt enſeigné de quelque pèrroquet qui parle bien; il chante des chanſons, & apprend facilement à contrefaire toutes ſortes d'animaux; il appelle les pèrſonnes qui paſſent par les ruës, & les trompe en contrefaiſant le ſifflet naturel. Peu de pèrſonnes nouriſſent de ces oiſeaux, parce qu'ils ſont de grand prix; on les apporte des Indes où il y en a grande quantité de pluſieurs éſpéces différentes. Cet oiſeau fait ſon nid dans les écueils, & dans les lieux qui ſont de très-difficile accès, & ne fait pour l'ordinaire, que deux œufs. Ceux qui ſont pris niais ſont les meilleurs, parceque les aûtres n'apprennent pas ſi facilement la prononciation des paroles. Lorſqu'on leur veut enſeigner quelque chôſe, il faut mettre une heure après qu'il eſt nuit, un miroir entre celui qui lui veut montrer, & la cage dans laquelle il eſt, & le placer de façon qu'il ſe puiſſe voir, afin qu'il croye que c'eſt celui de ſon éſpéce qui parle. Il faut choiſir une pèrſonne qui ait la voix claire, & celle d'une femme eſt plus propre que celle de l'homme, parcequ'elle a la voix plus douce.

Son manger ſera du chennevi, du pain trempé dans de l'eau, & dans du vin; outre cela on lui peut donner généralement toutes ſortes de fruits; ſi on en a le ſoin qu'il faut, il vivra vingt ans ou environ.

Le mâle ſera plus gros que la femelle; il aura du jaûne & du rouge au deſſous du bèc. Je parle des véritables, & de ceux qui ſont naturèls des Indes. Il eſt néceſſaire de leur accommoder le bèc, du moins une fois l'an; cela le ſoulagera, & fera qu'il ne gâtera pas ſa cage ainſi qu'ils font d'ordinaire. Les Oyſeliérs ſeront plus adroits à leur accommoder le bèc, parcequ'ils en ont la pratique, & réüſſiront mieux que non pas les novices, ou bien les fauconniérs qui ſe plaiſent à tenir & élever des oiſeaux de proye. Le véritable païs des pèrroquèts eſt l'Inde, & la plûpart viennent du Bréſil; ceux-là ſe rencontrent beaucoup meilleurs que les aûtres, & apprennent mieux; les rouges ſont les plus difficiles à enſeigner; il s'en rencontre grande quantité au païs où croît le poivre, la canelle, le giroffle, le ris, & les aûtres ſemblables ſemences dont ces animaux vivent. Ils en font grande déſtruction aux lieux où ils ne ſont pas chaſſez.

Ils ſont faciles à nourrir, parcequ'ils s'accommodent de tout, en leur donnant tantôt d'une façon tantôt de l'aûtre. Lorſqu'on leur donne du pain trempé, il ne leur faut pas donner à boire; & quand ils mangent de quelque graine, il leur faut toûjours donner à boire, parcequ'ils boivent ſouvent; il ne leur faut jamais donner d'aucune ſorte de viande, ni rien de ſalé; ils ſont ſujèts aux mêmes infirmitez & maladies que les aûtres oiſeaux.

PAPESSE. ſ. f. qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe: la *Papeſſe* Jeanne; car on a dit qu'il y avoit eû une *Papeſſe* Jeanne, que l'on plaçoit entre Léon IV. & Benoît III. l'an 854. & 855. ou 856. & 857. & qui fut, diſoit-on, ſur le trône de Saint Piérre 2. ans 5. mois & 4 jours. Quelques-uns croyent que cette opinion peut être venuë de ce que le Pape Jean VIII. eut aſſez de foibleſſe pour redonner à Photius ſa communion, & le reconnoître pour vrai Patriarche; car de là il fut appellé femme, de même que ce Prince qu'on appella le Roi Marie, parce qu'il ſe laiſſoit gouvèrner par la Reine Marie ſa femme. Il y a eû des Proteſtans, qui par ignorance, ou en haine de l'Égliſe Catholique ont tâché de faire valoir cette prétenduë tradition. Encore à la fin du dèrniér ſiécle, M. Spanheim, Profeſſeur en Théologie à Leide, a écrit fort amplement ſur ce ſujet, prétendant que c'eſt une queſtion de fait très-problématique. Mais il eſt ridicule de regarder, même comme problématique une fâble, que tous les Hiſtoriens contemporains démentent, ne mettant aucun intèrvalle que celui de l'élèction entre Léon IV. qui mourut le 17e Juillet 855. & Benoît III. qui lui ſuccéda le 29e Septembre de la même année, comme on le peut voir dans la Diſſèrtation, qu'à fait le P. Labbe ſur ce ſujet, & qu'il a miſe à la fin de ſon I. Tome. *De Scriptoribus Eccleſiaſticis.* De plus, outre plus de 30 Aûteurs Catholiques qui ont ſolidement réfuté cette fâble, & que le P. Labbe indique pour la plûpart, Blondel en a démontré la fauſſeté.

PAPHLAGONIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne contrée de la Galatie, en l'Aſie Mineure. *Paphlagonia.* Elle avoit la Galatie propre au midi, la Capadoce au levant, la Bithynie au couchant, & le Pont Euxin au nord. Il y avoit pluſieurs villes, dont les plus connuës étoient Amaſtris, Sinope, Amiſus, & Gangra, appellées aujourd'hui Samaſtro, Sinopi, Simiſo, & Chiangare. quelques Géographes nomment maintenant cette Contrée Roni, & les autres Bolli, Maty.

PAPHLAGONIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Paphlagonie. *Paphlagonius, a.* Michel *Paphlagonien* Empereur de CP. avoit été changeur, & faux monnoyeur. L'Impératrice Zoë en étant devenuë amoureûſe, empoiſonna d'un poiſon lent l'Empereur Romain Argyre ſon mari; que Michel fit étouffer dans le bain, l'an 1034. & Zoë l'épouſa. On le diſtingue par le ſurnom de *Paphlagonien.*

PAPHOS. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de l'iſle de Chypre. *Paphos, paphus, Paphium.* Elle étoit ſur la côte occidentale, & ſur le promontoire appellé *Drépanum*; aujourd'hui *Capo di Baffo*, ou Capo bianco, le cap de Baffo, c'eſt-à-dire, de *Paphos*, ou le cap blanc. *Paphos* eſt une ville épiſcopale, aujourd'ui nommée *Baffo.* Le nouveau *Paphos* eſt à ſept mille de l'ancien.

PAPIUS, PAPIA. ſ. m. & f. Nom propre d'une famille Romaîne. *Papius, a.* Ce nom, comme tous les aûtres de familles, eſt auſſi adj. au féminin. La famille *Papia* étoit plébéienne. La loi *Papia* fut portée par C. Papius Tribun du peuple, l'an de Rome 688. Elle défendoit aux étrangérs de demeurer dans Rome. Toutes les médailles qui nous réſtent de la famille *Papia* ſont de L. *Papius.* Celſus, fils de ce Tribun, à ce que croît Patin. Il y porte la qualité de IIIVIR. & y paroît la tête couvèrte d'une dépoüille de chevreüil.

On appelle *un papiér bleu*, un petit livret qui n'a que peu de pages, & qu'on ne couvre que de papiér. Ce n'eſt point un gros livre, ce n'eſt qu'un *papier bleu.* Il n'y a que pour une heure de lecture. On appelle auſſi ces ſortes de livres des *Bluëts.*

Papier de cartouche, ou de Gargouſſe. Tèrme de Marine. C'eſt de gros papiér gris dont on ſe ſert pour faire des gargouſſes. on

on le forme ſur un moule, puis on l'emplit de mitrailles. Dict. de Marine.

PAPILAIRE, ou PAPILLAIRE. adj. m. & f. Tunique *papillaire*, corps *papillaire*, membrane *papillaire*. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une tunique ou membrâne de la langue. *Papillaris, e. Tunica papillaris, corpus papillare.* La tunique ou le corps *papillaire* èſt la troiſiéme enveloppe de la langue, placée ſous les deux prémières, c'eſt-à dire, ſous la membrâne extérieure qui revêſt la langue, & ſous la ſubſtance viſqueûſe qui eſt ſous cette prémière membrane. La tunique *papillaire* eſt toute remplie de nèrfs de la cinquiême & de la neuviême paire. De cette tunique ou corps *papillaire* ſortent les papilles, dont nous allons parler dans l'article ſuivant, & deſquelles cette tunique tîre ſon nom de *papillaire*. Ces papilles s'appellent auſſi éminences *papillaires*. Les ſèls venant à frapper ces éminences *papillaires*, y caûſent des ondulations qui ſe communiquent dans le même moment aux éſprits contenus dans les nèrfs, qui les portent aux corps cannelez, qui les répréſentent à l'âme telles qu'ils les ont reçûës. Dionis.

PAPILLE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de cèrtaines petites parties de la langue. *Papilla.* De la tunique ou corps papillaire de la langue ſortent des *papilles* nèrveûſes, qui pénétrent la ſubſtances viſqueûſe, pour venir ſe tèrminer ſur la ſurface de la langue. C'eſt par le moyen de ces ſortes de *papilles* que la langue s'apperçoit des differentes qualitez des ſaveurs. Dionis. On voit dans les langues d'animaux cuites, une infinité de ces petites éminences, qui ſortent de la membrane de la langue; ce ſont comme de petites pointes ſemblables à celles des peignes des cardeurs. Id.

On les appelle *papilles*, du mot Latin *papilla*, qui ſignifient mammelon, apparemment parceque ce ſont des éminences, comme les mammelons.

PAPILLON. Tèrme d'Agriculture. Les vignerons diſent, les vignes font le *papillon*, c'eſt à-dire, que leur bourgeons en s'épanoüiſſant ne donnent qu'une feuille de châque côté, qui reſſemblent aux aîles d'un papillon, & c'eſt une mauvaiſe marque.

PAPILLONE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui a ſes panaches très fins, & a les mêmes couleurs que la galatée, qui ſont Iſabelle jaûniſſant, & rouge doré; mais les figures ſont differentes. Maty.

PAPILLOTER. C'eſt auſſi en tèrme d'Agriculture, Faire le papillon. En ce ſens il eſt neutre. Voyez Papillon, tèrme d'Agriculture.

PAPINIANISTE. ſ. m. On appelloit autrefois de ce nom ceux qui faiſoient leur troiſiéme année d'étude du Droit. *Papinianiſta.* On leur donnoit ce nom, parceque cette année-là on leur donnoit à lire les livres du célébre Papinius. Voyez le Dictionnaire de Droit de Calvin.

PAPINOWGOROD. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Papinogroda.* Elle eſt près de la rivière de Petzora, dans la Province de ce nom, environ à ſoixante & quinze lieuës de la ville de Petzora, vèrs le levant. Maty.

PAPIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Papirius.* Ce mot ſe dit des Modèrnes qui ont porté le nom Papirius. *Papire* Maſſon qui avoit été Jéſuite, & qui fut dépuis Avocat au Parlement de Paris à fait une hiſtoire des Papes, des Annales de France, des éloges Latins des hommes illuſtres, une déſcription des fleuves de France &c.

PAPIRIUS, PAPIRIA. ſ. m. & f. Nom d'une famille de l'ancienne Rome. *Papirius, a.* Il y avoit deux familles de *Papirius.* L'une étoit Patricienne du ſecond ordre, ou *minorum gentium*, & l'autre Plébéïenne. Les ſurnoms des *Papirius* Patriciens étoient Magillanus, Craſſus, Curſor, Prætentatus, Maſo, & Poetus. Ceux des Plébéïens *Carbo* & *Turdus.* On écrit auſſi *Papyrius*, mais mal; car ſur les médailles de cette famille, tant Grècques que Latines on ne trouve jamais que Papir, & ΠΑΠΙΡΙΟΥ. On ne voit de médailles dans les Cabinets que de la famille *Papiria* Plébéïenne. Il y eut un Papirius Gouvèrneur de Bithynie, pour lequel Nicée & Nicomédie frappérent des médailles. Il y en eut un IIVIR Monétaire ſous Auguſte. Les *Papirius* donnèrent à la République, des Conſuls, des Dictateurs, des Cenſeurs & des Colonels Généraux de la Cavalerie. Les branches de la famille *Papiria* ſe diſtinguèrent par les ſurnoms de Craſſus & de Curſor. Le jeune *Papirius* eſt fameux dans l'hiſtoire Romaine par la diſcrétion qu'il eût de ne point découvrir à ſa mère ce qui s'étoit traité au Senat, où il avoit accompagné ſon père, ſelon la coûtume de ſon tems. Une des Tribus de Rome portoit auſſi le nom de *Papiria.* Voyez Roſin, *Antiqq. Rom. L. VI. C.* 15. Cicéron, *L. IX. Ep.* 21. Patin, *familiæ Rom. p.* 199.

PAPOAGE. Biens ou héritages PAPOAUX. Biens qui viennent du père ou de l'ayeul, & auſſi ceux qui viennent par droit de parenté. Ces mots viennent de πάππος, *ayeul.*

PAPOUCHE. ſ. f. Tèrme de Relation. Éſpéce de ſouliér que portent les Indiens & les Mogols. *Calceus Indicus.* En entrant chez les Princes, les Mogols laiſſent leurs *papouches* à la porte. Le plus grand affront qu'un Grand puiſſe recevoir aux Indes, c'eſt de lui faire donner des coups de ſes *papouches* ſur ſa toque. Voyez Tavèrniér, *Voyage des Indes, Tom. II. L. I. C.* 9.

PAPOUL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pappulus, Pappolus, Papulus.* Les Martyrologes font mention de S. *Papoul* Martyr le 7e d'Octobre. Il fut martyriſé dans le IVe ſiécle au lieu nommé Lauragais, près de Toulouſe. Saint *Papoul* eſt regardé comme l'un des principaux compagnons de l'Apoſtolat de S. Saturnin prémiér Évêque de Toulouſe. Baill. *au* 3e *de Nov.* Ce Saint Prêtre fut martyriſé dans le tèrritoire de Toulouſe au canton que nous appellons maintenant Lauraguais ou l'Auraguais. Long-tems après ſa mort l'éclat de ſa mémoire fit bâtir une Égliſe, puis un Monaſtère autour de ſon tombeau. Le Concours des peuples qui vinrent de toutes parts y ſatisfaire leur dévotion y forma enſuite un bourg ou une petite ville, qui eſt devenuë le Siége d'un Évêque, depuis que, l'an 1317. le Pape Jean XXIIe changea l'Abbaye en Évêché. Id.

S. Papoul. Petite ville du Languedoc en France, à huit ou neuf lieuës de Toulouſe entre le levant & le midi; bâtie & érigée en Évêché aux occaſions que nous avons marquées dans l'article précédent. *Sancti Papuli*, ou *Papoli fanum, Papulopolis.* Elle eſt entre Carcaſſonne & Toulouſe; à cinq lieuës de la prémière, & à neuf de la dèrnière, dont ſon Évêque eſt ſuffragant. C'étoit un Monaſtère, dont S. *Papoul* étoit Patron. Il ſe bâtit une ville autour du Monaſtère, qui dans la ſuite fut érigée en Évêché par Jean XXIIe. Le Diocêſe de S. *Papoul, Sancti Papulenſis Diœceſis*, comprend S. *Papoul*, Caſtelnau-d'Arri, Vignonet, le Mas Sainte Puelles, & Montmaur, Villeneuve & Vèrdun. Valois, *Not. Gall. p.* 26.

PAPOUS, la tèrre des PAPOUS. *Regio papuorum*, ou *Nigrorum.* C'eſt un païs ſitué dans l'Océan Indien, près de la ligne, entre les grandes Molucques & la nouvelle Guinée; on ne ſçait pas ſi elle eſt ſeparée par un petit détroit, ou ſi elle lui eſt jointe. On ne connoît que quelques côtes de ce païs; mais on dit que ſes habitans ſont ſi eſtimez par leur valeur, & par leur fidélité, que les Princes voiſins s'en ſèrvent pour la garde de leur pèrſonnes.

PAPPÉE. ſ. m. Tèrme de Mythologie. Nom de Jupitèr. *Pappæus.* Origène dans ſon V^e livre contre Cèlſe, dit que les Scythes appelloient Jupitèr, *Pappée*, comme les Égyptiens l'appelloient Hammon.

PAPPENHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Franconie. *Pappenhaimum.* Elle eſt ſur la rivière d'Altmul, environ à quatre lieuës au deſſus d'Aichſtet, & elle eſt Capitale de la Baronie de *Pappenheim*, qui eſt fort petite, & n'a rien de conſidérable. Les Comtes de *Pappenheim* poſſédent encore quelques petits païs en Souabe, au couchant de Donawèrt, & au midi de Memmingen. Maty.

PAPYER. Vieux v. act. Begayer comme les enfans qui ne ſçavent que dire pa pa. *Pathelin.*

A peine je puis papyer. Borel.

PAR.

PARA. Prépoſition Grècque, qui ſignifie proche & qui entre dans la compoſition de pluſieurs mots d'art, qui viennent du Grèc, comme en Muſique *Paramêſe*, Proche la moyenne, *Par-hypatemeſon*, Proche la principale des Moyennes, *Parahypatehypaton*, Proche la prémière des principales. *Broſſard.* Et en d'aûtres matières Paraclet, parabole, paraphrâſe, &c.

Para. ſ. Nom propre d'une petite ville du Bréſil, ſituée ſur l'embouchure de la rivière des Amazônes, à quarante lieuës de la mèr. *Para.* Elle eſt Capitale d'une Capitanie des Portugais, qui eſt le long de la mèr de Nord, entre la Capitanie de Maragnan, & la rivière des Amazônes. Les Portugais y ont quelques Colonies peu conſidérables. Maty.

PARABITA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg des Salentins, réduit en village. *Parabita*, anciennement *Bavota.* Il eſt dans la Tèrre d'Otrante, à deux lieuës au levant de Gallipoli.

PARABOLAIN. ſ. m. Gladiateur, appellé aûtrement Confecteur. Voyez ce mot T. II. p. 102. *Parabolus, Parabolanus.*

Ce mot leur fût donné du Grèc παράβολος, qui vient de παραβάλλω, *ſe jetter, ſe précipiter*; & qui ſignifie un homme hardi, téméraire, qui ſe jette dans le péril & s'éxpôſe à la mort, comme faiſoient ces miſérables.

Parabolain. ſ. m. Tèrme de l'Hiſtoire Écclésiaſtique. Nom que l'on donnoit, ſur tout à Aléxandrie, à des gens du peuple qui ſe conſacroient au ſèrvice des Égliſes & des Hôpitaux. *Parabolanus.*

rabolanus. Les *Parabolains* ne pouvoient point ſe rétirer ni s'éxempter du ſervice des malades. C'étoit une éſpéce de confrérie de gens qui s'y conſacroient. Elle montoit quelquefois juſqu'à 600 perſonnes, qui dépendoient de l'Évêque. Elle fût établie, afin que les malades & ſur tout les peſtiferez ne demeuraſſent point ſans ſecours. Il paroît par des Loix du Code Théodoſien que ces *Parabolains* donnoient quelquefois de l'embarras au Préfet d'Égypte. Voyez la loi 22e *de Epiſc. & Cleric.* Baron. à l'an 416. & *Malbrancus de Morinis L. X. C.* 38. Bollandus, *Act. SS. Jan. T. II. p.* 847.

Ce nom leur fût donné des *Parabolains* profanes ou Confecteurs, parcequ'ils s'expôſoient comme eux à la mort, quoique d'une manière, & pour une caûſe bien différente.

PARABOLAIRE. ſ. m. *Parabolarius.* C'eſt la même chôſe que Parabolain ou Confecteur. Voyez ces mots.

PARABOLE. ſ. f. Signifie proprement Comparaiſon. *Parabola comparatio.* Les Maîtres du grand Art s'en ſervent en ce ſens.

PARABOLIQUEMENT. adv. En parabole. *Parabolicè.* En termes de Philoſophie Hèrmétique, au lieu de dire, Par comparaiſon, on dit *paraboliquement.* En Géométrie on dit *paraboliquement*, pour dire, en décrivant une parabole.

Ces mots viennent du Grèc παραβολὴ, *comparaiſon*, de παραβάλλω, *comparo.*

PARABRAMA. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Indiens. *Parabrama.* Le prémiér & le maître des Dieux des Indiens eſt *Parabrama*, c'eſt-à-dire, une ſubſtance très parfaite, qui a l'être de ſoi-même, & qui le donne à tout le reſte. Ce Dieu étant un éſprit dégagé de la matière, & ayant envie de paroître une fois ſous une figure ſenſible, ſe fit homme. Par le ſeul déſir qu'il eut de ſe montrer, il conçut un fils, qui lui ſortit de la bouche, & qui s'appella Maïſo. Il en eut deux aûtres après, dont l'un nommé Viſuu lui ſortit de la poitrine, & l'aûtre nommé Brama lui ſortit du ventre. Avant que de redevenir inviſible il aſſigna des demeures & des emplois à ſes trois enfans. Il mit l'aîné dans le prémiér Ciel, & lui donna un empire abſolu ſur les élémens & ſur les corps mixtes. Il plaça Viſuu au deſſous de ſon frère aîné, & l'établit le juge des hommes, le père des paûvres, & le protecteur des malheureux. Brama eut pour ſon partage le troiſiéme Ciel avec l'intendance des ſacrifices, & des aûtres cérémonies de la Religion. Et ce ſont là les trois Dieux que les Indiens repréſentent en une idôle à trois têtes ſur le même corps, pour ſignifier myſtérieuſement qu'ils viennent tous trois d'un même principe. Par où l'on voit qu'ils ont autrefois entendu parler du Chriſtianiſme, & que leur religion eſt une imitation imparfaite, ou plûtôt une corruption de la nôtre. BOUHOURS.

PARAGA. Nom d'une petite habitation à deux lieuës au midi de Piſco, ſur la côte du Pérou. Il y a une petite anſe appellée l'anſe de *Paraca*, au fond de laquelle on peut carener, il n'y a point de mèr, & il y a par tout mouillage depuis onze juſqu'à cinq braſſes d'eau. A *Paraca* il n'y a que ſix ou ſept maiſons. *Frézier, p.* 163.

PARACELLAIRE. ſ. m. Nom que l'on donnoit autrefois à un Officiér du Pape. *Paracellarius.* On l'appelloit auſſi *ſubpulmentarius.* Un *Paracellaire* étoit celui qui avoit ſoin de diſtribuer aux paûvres les reſtes de la tâble du Pape; & il y avoit pluſieurs *Paracellaires*, comme il paroît par Anaſtâſe le Bibliothécaire dans la vie du Pape Zacharie, qui inſtitua des fonds pour ces aumônes, ou diſtributions de vivres qui ſe faiſoient aux paûvres, mais il ne ſemble pas que ce fuſſent de ceux de la tâble du Pape, mais ſeulement du Palais du Pape qu'elles ſe faiſoient.

PARACENTÊSE. ſubſt. fém. On fait auſſi la *paracentêſe* du thorax, & l'on dit *paracentêſe* de l'abdomen. Au reſte il faut écrire *paracentêſe*, & non pas *paracenthêſe* comme ont fait le Traducteur de Scultet, & Dionis dans ſes Opérations de Chirurgie.

Quelques Auteurs donnent le nom de *paracentêſe* à toutes les Opérations qui ſe font, ſoit avec la lancette, ſoit avec l'aiguille, en quelque partie du corps que ce puiſſe être; ils n'en exceptent pas même l'opération qu'on fait à [illegible] pour abbatre une cataracte, ſe fondant en cela ſur l'étymologie de ce nom. Beaucoup d'aûtres ne lui donnent pas une ſi grande étenduë, n'appellant *paracentêſe* que les ouvèrtures qu'on fait à la tête, à la poitrine, au ventre, & au ſcrotum, pour en tîrer les eaux qui y ſont contenuës; & enfin la plûpart bornent la *paracentêſe* à la ſeule opération pratiquée au ventre des hydropiques. DIONIS, *Opérat. de Chir. II. Dém. p.* 110. & 111.

Le PARACLET. C'eſt le nom d'une Abbaye de France ſituée dans le Diocèze de Troyes. *Paraclitenſe Monaſterium. Abbatia Parcliti*, ou de *Paraclito.* C'eſt une Abbaye de filles, fondée par Pièrre Abellard, & dont Éloïſe fut la prémière Abbeſſe. Camuſat dans ſon hiſtoire Miſcellanée, dit qu'on y fait l'Office en Grèc le jour de la Pentecôte. C'eſt en l'honneur du S. Éſprit qu'on lui donna le nom du *Paraclet*, M. Chaſtelain dit *Paraclit*, mais ce n'eſt pas l'uſage.

PARACODE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paracodas.* Saint *Paracode* fut Évêque de Vienne au IVe ſiécle, & Succeſſeur de Saint Denys. La Lèttre du Pape Victor à S. *Paracode* eſt ſuppôſée; Ils n'étoient pas de même tems. CHASTEL. *Mart.* T. I. p. 22.

PARACOEMUMÉNE ou *Parakimoméne.* ſ. m. Nom d'un Officiér de l'Empereur de Conſtantinople *Parakoemomenus*, *Parakimumenus*, C'étoit le Chambriér ou Grand Chambriér de l'Empereur. Chambelan grand Ghambellan. Il y en avoit deux. L'un qu'on appelloit le Chambellan de l'anneau, & l'aûtre le Chambellan de la Chambre. Voyez Codin, le P. Goar ſur cet Auteur. Meurſius dans ſon Gloſſ. & Du Cange dans ſon Gloſſaire Latin & dans ſes Obſèrvations ſur Villehardhouin, N. XCVI. Puiſque nous avons dans nôtre langue les noms de Chambriér & de Chambellan qui répondent à celui de *Paracoemuméne*, je ne voudrois point me ſervir de celui-ci, mais des aûtres comme ont fait Villehardouin & Du Cange. Le *Paracoemuméne* de l'annéeau paroît pourtant différent d'un Chambellan, & être plutôt un Garde du Sceau.

Ce mot vient de Παρακοιμᾶσθαι, coucher auprès de quelqu'un, dans la chambre de quelqu'un.

PARADE. En tèrmes de Marine faire *parade*, c'eſt orner un vaiſſeau de tous les pavillons, qui ſont à ſon bord, & de tous ſes parois. *Explicare omnia vexilla.* Tous les vaiſſeaux firent la *parade*, & châcun déploya tous ſes pavillons. DICT. DE MARINE. On dit auſſi *Parer.* Les vaiſſeaux ſeront parez de flammes.

PARADE ou PARATE. ſ. f. Droit ancien. Quantité de bléd, de volailles, de cire, de poivre, & d'aûtres chôſes ſemblables, qui ſe donnent à un Seigneur par châque année, lorſqu'il vient dans une ville ou tèrre où il y a des fiéfs de ſa dépendance. *Parata.* Voyez Galland, Du Cange & De Laurière.

PARADIS TÈRRESTRE, Moyſe appelle le Paradis tèrreſtre, Le Jardin d'Éden, c'eſt à dire, un lieu de délices. On ne ſçait pas bien la place où étoit ce *paradis.* Les uns le mettent dans la Judée, au lieu où eſt maintenant le lac de Généſareth; les aûtres dans la Syrie, vèrs les ſources de l'Oronte & du Chryſorrhoas; mais on ne voit dans ces deux lieux aucun veſtige des rivières qui arrôſoient le *paradis* tèrreſtre; les aûtres le mettent dans la grande Arménie, vèrs la montagne d'Ararath, où l'Arche de Noë s'arrêta, & ils croyent y trouver les ſources des quatres fleuves qui arroſoient le Jardin d'Éden, l'Euphrate, l'Heiddekel, aujourd'hui le Tigre, le Gihon, aujourd'hui l'Araſſe, & le Piſon, aujourd'hui le Phazze. Mais le Chevaliér Chardin nous apprend dans ſes voyages, que le Phazze a ſa ſource dans les Montagnes du Caucâſe, au Nord du Royaume d'Iméréti, & non pas vèrs la montagne d'Ararath, comme les Cartes le marquent ordinairement; & d'ailleurs on ne peut pas trouver vèrs la Grande Arménie les païs d'Havila & d'Éthiopie, que ces fleuves baignoient en ſortant d'Éden. Il y a pluſieurs aûtres ſentimens peu fondez ſur la ſituation du *paradis* tèrreſtre. Le plus commun, & le plus probable eſt celui qui le met dans la Chaldée, entre le confluant de l'Euphrate & du Tigre, & leur ſéparation. Ces fleuves ſont deux de ceux qui arrôſoient le *paradis.* Le Phiſon étoit une branche de ces fleuves après leur ſéparation, & le *Gihon* étoit l'aûtre branche qui étoit du côté de l'Arabie, ou de l'Occident. L'Éthiopie, l'un des pays que ces fleuves baignoient, étoit inconteſtablement l'Arabie déſerte; car Moyſe donne à ſa femme, qui étoit de ce pays-là, le nom d'Éthiopienne, & l'Havila, que les mêmes fleuves baignoient, doit être le Chuſiſtan, en Pèrſe, où ſe trouvoient anciennement l'or, la Sardonix, le Bdellion, & les pèrles, dont Moyſe parle dans ſa déſcription. Voyez la diſſèrtation de M. Huet ſur le *paradis* tèrreſtre, & celle de Morin dans les Ouvrages de Bochart, & en cet Ouvrage-ci les mots. ÉDEN, GÉON, PHISON, &c.

FLEUR DE PARADIS *Flos. Paradiſiacus.* Dans les plaines de Truxillo au Pérou il ſe trouve un arbre qui porte 20 ou 30 fleurs toutes différentes & de divèrſes couleurs, jointes enſemble, comme une grappe de dattes, on l'appelle *flos del Paraiſſo.* Fleur du *Paradis.*

GRAINE DE PARADIS, Voyez MANIQUETTE.

OYSEAU DE PARADIS. *Apus*, *Cacopus Manucodicita.* Dans les Iſles des Moluques on appelle ces oiſſeaux, *oiſeaux de Dieu* ou de *Paradis*, tant pour la figure extraordinaire de leurs corps, que parce que l'on ne ſçait pas le pays de leur naiſſance, ni d'où ils viennent, ni même le lieu auquel ils ſe retîrent, puiſque l'on ne les trouve que lors qu'ils ſont morts ſur la tèrre; ils n'ont point de piéds; mais ils ont de cèrtains nèrfs ou filamens à la queuë deſquèls l'on conjecture qu'ils ſe ſèrvent à ſe tenir aux arbres. Aldroüand en rapporte de cinq éſpéces, leſquèls n'ont pas le corps plus grôs qu'une hirondelle, & qui ſont tous différens les uns des aûtres. Pour ce qui regarde le lieu auquel ils habitent,

cela eſt tout à fait incèrtain, il eſt néanmoins très-probable qu'ils font leur demeure principale en l'air, & la diſpoſition de leurs aîles & de leurs plumes nous doivent confirmer dans cette penſée; mais de ſçavoir le lieu où ils ſe retirent au tems qu'ils ſe veulent repôſer, cela eſt toutefois incèrtain, & pèrſonne n'en a eû juſques à préſent une parfaite connoiſſance, non plus que de leur façon de vivre; ce que l'on peut conjecturer eſt qu'ils vivent de mouches, ainſi que les Hyrondelles, mais comme ils ont le bèc robuſte & crochu, l'on éſtimeroit qu'ils dévroient plûtôt vivre de proye; pour ce qui eſt de leur manière de parier & de couver, c'eſt une chôſe encore plus incèrtaine, puiſque l'on ne rencontre ces éſpéces d'oiſeaux que lors qu'ils ſont morts ſur la tèrre. Il y en a cinq différentes éſpéces, qui nous ſont connuës, & dont voici la déſcription.

La prémière éſpéce des Oiſeaux de *Paradis* eſt de la grandeur d'une hirondelle, & a beaucoup de ſa forme; le champ de ſon pennage eſt compôſé de différentes couleurs, qui ſont très-agréables à voir; ſa tête eſt comme celle d'une hirondelle, & aſſez groſſe à proportion du corps; les plumes qui la couvrent depuis le bèc juſques ſur le dèrrière, ſont courtes, groſſes, dures, & épaiſſes & d'un jaûne éclatant & luiſant comme de l'or; celles qui couvrent la partie du menton, ſont plus douces & plus fines, & ſont d'une couleur pèrſe, qui tîre ſur le bleu, comme la couleur que l'on voit à la tête du Canard mâſle, lorſque le ſoleil donne deſſus; ſon bèc eſt plus long que celui de l'hirondelle; les plumes de ſes aîles ſont de la même figure que celles des hérons, mais elles ſont plus délicates & plus longues, elles ſont brunes, & d'une couleur qui participe du noir & du roux, leſquelles, avec celles de la queuë, ſont droites & immobiles. Il y a encore de petites plumes qui ſont à la naiſſance des grandes pennes des aîles, qui les couvrent, qui ſont diviſées par le milieu, qui ſont rouſſes & de couleur d'écarlate; le reſte eſt d'un jaûne doré très luiſant, tout le reſte dû corps eſt couvèrt de plumes faûves, qui tîrent ſur le roux, en telle, façon néanmoins, que l'on connoît quelque différence entre elles; car celles qui ſont au ventre & à la poitrine, qui ſont fort preſſées, & occupent la largeur de deux ou trois doigts, ſont faûves, ſans aucune aûtre couleur; celles qui ſont attachées au dôs ſont plus râres & moins fréquentes, & l'on voit des diſtances entre-elles, ainſi que ſont les plumes que l'on voit ſur le dèrrière du Héron; elles ne ſont pas ſi larges, & n'ont pas cette belle couleur; elles approchent plûtôt de la couleur de chair un peu obſcure, les deux fils qui ſont attachez au dôs ſont noirs en quelque façon.

La ſeconde éſpéce a la tête blanchâtre, ſemée de taches d'un jaûne doré; ſes yeux étoient ſemblablement jaûnes; la peau qui les couvre eſt rouge; ſon bèc participe du rouge & du vèrd & eſt long de deux doigts, un peu courbé par le deſſus; ſa queuë eſt rouge, longue & aiguë, approchant de celle des pies & propre à picquer les petits animaux; ſa poitrine eſt un peu rougeâtre; ſon ventre, ſon dôs, & ſes aîles ſont blanchâtres; elles ſont néanmoins au haut & à la fin de couleur de roüille. Le dôs ſemble un peu tîrer ſur le jaûne, & proche du croupion il approchoit au rouge ou à la couleur de roüille. Les aîles ſurpaſſent de beaucoup en longueur celles de la prémière éſpéce; les pennes de la queuë à leur origine ſont blanchâtres, & par le reſte de couleur de roüille; leurs deux grandes plumes ſont plus longues de deux paûmes que les aûtres.

La troiſiême éſpéce eſt un oiſeau beaucoup plus long que les aûtres, il a le bèc aſſez courbé, principalement par le deſſus. Il eſt long de trois doigts & plus court par deſſous, prèſque tout le champ du pennage de cet oiſeau eſt blanc, à l'éxception du ventre & du col, qui ſont de couleur de chaſtain; le deſſus de la tête de couleur de roüille, une couleur jaûne la ſuit, puis une vèrte, proche du dôs les plumes ſont fort élevées & longues de deux ou trois doigts.

La quatriême éſpéce, Manucodiata, Cirrata a le bèc très-long à proportion de ſon corps, il eſt noir & un peu crochu, les plumes de ſa tête, de ſon col, & de ſes aîles ſont noirâtres; A l'endroit par où elles tiennent au bèc elles ſont jaûnes; il a une huppe longue de trois doigts ou environ, qui eſt droite & de couleur jaûne, & qui paroît compoſée plûtôt de poils que de plumes, & par là il eſt très différent des aûtres.

La cinquiême éſpéce, qui eſt la vulgaire, eſt de la grandeur d'une petite grive, & eſt d'une légèreté incroyable, auſſi a-t-il les aîles très-longues, fort fléxibles, & leurs plumes ſont fort diſpèrſées, ſi on leur peut donner le nom de plumes plutôt que de poils, Il y en a deux longues très étroites, qui ſont noires, qui ont la dureté de la corne, il n'a pas de piéds non plus que les aûtres, & vole toûjours, & ne ſe repôſe guère qu'à quelque arbre en s'accrochant par ces deux plumes longues, dont on a parlé.

PARADISO. Voyez PARIO.

PARADOXE ou PARADOXOLOGUE. ſ. m. Nom d'une

éſpéce de Farceurs, chez les Anciens, des diſeurs de fadaiſes & de bagatelles, *Paradoxus*, *Paradoxologus*. On les nommoit autrement *Ordinaires*, apparemment parceque ces farceurs parlant ſans étude & ſans préparations, ils étoient à tous les jours & toûjours prêts. On les appelloit encore *Nianicologues*, comme qui diroit Diſeurs de contes d'enfans, & Arétalogues, d'ἀρετὴ, *vèrtu*, parce qu'ils parloient beaucoup de leurs vèrtus & des talens râres qu'ils prétendoient poſſéder, comme ſont les Charlatans. Le Scholiaſte de Juvénal en parle, & Saumaiſe dans ſes Notes ſur Tèrtullien *De Pallio*.

PARAGE. Vieux. ſ. m. Parantage. *Cognatio*, *Conſanguinitas*.

> *Si vous êtes de grand* parage,
> *Je ne ſuis mie de menour.* OVIDE *Mſ. cité par Borel.*

On diſoit auſſi *paraige* & *parroye*. Voyez encore l'Article ſuivant.

PARAGE. Voyez Ragueau, en ſes Indices, lett. P.

Parage, c'eſt comme qui diroit parentage; c'eſt une éſpéce de dépié ou démembrement de fièf qui n'a lieu qu'entre parens, On peut dire auſſi que ce nom vient de *pairage*, à caûſe que les parageaux ſont égaux en dignité avec le parageur, c'eſt-à-dire, avec le frère aîné, qui fait la part aux aûtres. DICT. DE DROIT. D'aûtres traitent cette étymologie de ridicule, & croyent que ce mot vient de *pair*. Toutefois *parage* ſe prend pour parentage en l'ancienne Chronique de Flandres, C. 5. Voyez le Gloſſaire de M. De Laurière.

On dit, Garentir en *parage*, garentir le *parage*, garentir en franc *parage*, fièf garenti en *parage*, jurer en *parage*, partagér en *parage*; raconter en *parage*, quand le parageau eſt tenu retourner à l'obéïſſance de ſon parageur, en racontant ſon lignage; tenir en *parage*, ou par *parage*.

PARAGOGIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Grammaire. Qui eſt ajoûté, qui s'ajoûte. *Paragogicus*, *a*. En Hébreu, le ה eſt ſouvent *paragogique*, comme אברכה, pour אברך, Je loüerai. Pſ. XXXIII. 1. Les lèttres *paragogiques* n'ajoutent rien à la ſignification. Elles s'ajoutent ſeulement pour donner un ſon plus plein & plus agréable aux mots, ou pour la meſure du vèrs, ou de la période. Il y a auſſi des particules *paragogiques*.

Les deux mots précédens viennent de παράγω, *addo*, compôſé de παρὰ, & ἄγω.

PARAGOYA, CALAMIANES, PULOAM. ſſ. mm. Noms propres d'une iſle de l'océan Indien. *Panagoia*, *Calamiana*, *Puloamum*. Elle eſt entre l'iſle de Bornéo, & les Philippines. Elle a environ cent lieuës de longueur, & vingt dans ſa largeur médiocre. Elle eſt peu fèrtile, & mal peuplée; & elle a ſon Roi particuliér, que l'on dit être tributaire de celui de Bornéo. On dit auſſi que les Habitans y diſtillent du riz pour en tîrer du vin, qui eſt meilleur que celui de palme. On dit enfin qu'il y croît des figues d'une énorme groſſeur, épaiſſes comme le bras, & longues comme la moitié du bras. MATY.

PARAGUAY, PARAGUAYR. ſſ. mm. Il n'y a que le prémiér qui ſoit en uſage dans notre langue. C'eſt une grande région de l'Amérique méridionale. *Paraguaia*, *Paraguaria*. Elle eſt bornée au nord par le Bréſil, & par les Tèrres des Amazônes; au couchant par le Pérou, & par le Chili; au ſud par les Tèrres Magellaniques; & au levant par la mèr Magellanique. Ce païs joüit d'un air tempéré, & fournit toutes les chôſes néceſſaires à la vie. Il y croît en particuliér du coton, du ſucre, de la cochenille, & une plante nommée Coparibas, dont le ſuc eſt un baume éxcellent. Les Éſpagnols ont pluſieurs colonies en ce pays, que l'on diviſe en ſept grandes provinces. Ces quatre ſont le long de la rivière de *Paraguay*. *Paraguay* particuliér, Chaco, Rio de la Plata, & Urvaig; Le Técumon eſt au couchant de la rivière de *Paraguay*; le Parana & le Guayra au levant. MATY. Il y a dans le XIIIe Recuëil des Lèttres Édifiantes & Curieûſes, une Rélation du P. Flórentin de Bourges, Capucin, qui contient beaucoup de particularitez du *Paraguay*.

PARAGUAY PROPRE. C'eſt une des deux provinces ſeptentrionales du *Paraguay*; la rivière de ce nom la ſépare du Chaco, qu'elle laiſſe au couchant; & le Bréſil la borne au levant. Ce pays eſt habité par pluſieurs peuples bien faits, traitables & laborieux. *Paraguaia propria*. Les Éſpagnols n'y ont aucune colonie conſidérable; il y a néanmoins un Évêque, qui fait ſa réſidence à l'Aſſomption, en la Province de Plata.

La rivière de PARAGUAY, ou de la Plata. *Paraguaius*, ou *Argenteus fluvius*. C'eſt un des grands fleuves de l'Amérique. Il prend ſa ſource vèrs les confins du pays des Amazônes, dans le lac de Xarijès, coule ſur les confins des provinces du *Paraguay*, & de Chaco, travèrſe celle de Rio de la Plata, cotoye celle d'Urvaig, & ſe décharge dans la mèr Magellanique par une ſeule embouchure de cinquante lieuës de large, en ayant déja dix ou douze à cent cinquante lieuës au-deſſus, mais ſon lit n'eſt pas profond

profond à proportion, étant en pluſieurs endroits embarraſſé par des rochers, & par des bancs de ſâble, qui en rendent la navigation dangereûſe. Elle baigne pluſieurs colonies des Éſpagnols, dont les principales, après S. Fé, & Buénos Ayres, ſont l'Aſſomption, Sette, Corientes, & Spiritu Santo, ou Torre de Gabolo. Les plus conſidérables rivières qu'elle reçoit, ſont vèrs l'orient, le Parana & l'Urvaig; & vèrs le couchant, le Picolmayo, ou la rivière de la plata, qui lui fait quelquefois porter ſon nom, le Salado, & le Carcaranna. Maty.

Hèrbe du Paraguay. *Herba Paraguarienſis.* C'eſt une plante qui croît au *Paraguay*, & dont on prend l'infuſion, comme on fait celle du thé. Pendant la journée, les Éſpagnols du Pérou uſent beaucoup de l'*hèrbe du Paraguay*, que quelques-uns appellent *hèrbe de S. Barthélémi*, qu'ils prétendent être venuë dans ces provinces, où il la rendit ſalutaire & bienfaiſante, de vénimeûſe qu'elle étoit aûtrefois. On ne l'apporte que ſéchée, & prèſque en pouſſière. Au lieu d'en boire la teinture ſéparément, comme nous buvons celle du thé, ils mettent l'hèrbe dans une coupe faite d'une calebaſſe, armée d'argent, qu'ils appellent *Maté*; ils y ajoûtent du ſucre, & vèrſent deſſus l'eau-chaûde, qu'ils boivent auſſitôt, ſans lui donner le tems d'infuſer, parce qu'elle noircit, comme de l'encre. Pour ne pas boire l'hèrbe qui ſurnage, on ſe ſèrt d'un chalumeau d'argent, au bout duquel eſt une ampoulle pèrcée de pluſieurs petits trous; ainſi la liqueur qu'on ſucce par l'aûtre bout, ſe dégage entièrement de l'hèrbe. L'on boit à la ronde avec le même chalumeau, en remettant de l'eau chaûde ſur la même hèrbe à meſure que l'on boit. Au lieu de chalumeau, ou *bombilla*, quelques uns écartent l'hèrbe avec une ſéparation d'argent, pèrcée de pluſieurs petits trous. On commence à ſe ſèrvir de petits chalumeaux de vèrre. Cette liqueur, à mon goût, eſt meilleure que le thé; elle a une ôdeur d'hèrbe aſſez agréable. Les gens du pays y ſont tellement accoutumez, qu'il n'eſt pas juſques aux plus paûvres, qui n'en uſent au moins une fois le jour en ſe levant. Frézièr, *p.* 219. L'uſage de cette hèrbe eſt néceſſaire dans le pays des Mines, & dans les montagnes du Pérou, où les Blancs croyent l'uſage du vin pèrnicieux. Frézièr, *p.* 229. & 230. Il y a de cette hèrbe à Paris, mais elle n'y fait pas fortune, peut-être parce qu'on ne ſçait pas la manière de la prendre, que nous venons d'expliquer.

Le commèrce de l'hèrbe du *Paraguay* ſe fait à Santa Fé, où elle vient par la rivière de la Plata, & par charrettes. Il y en a de deux ſortes, l'une qu'on appelle *Hierba de Palos*, & l'aûtre plus fine & de meilleure qualité, *Hierba de Camini*. La grande conſommation s'en fait depuis la Paz juſqu'au Cuſco, où elle vaut la moitié plus que l'aûtre, qui ſe débite depuis le Potoſi juſqu'à la Paz. Il ſort tous les ans du *Paraguay* pour le Pérou plus de 50000 Arôves, c'eſt-à-dire, 1250000 peſant de l'une & de l'aûtre hèrbe, dont il y a au moins le tièrs de Camini, ſans compter environ 25000 Arôves de celle de Palos pour le Chili. On paye par pacquet, qui contient ſix ou ſept Arôves, quatre réaux de droit d'Alcavala, & les frais de la voiture de plus de 600 lieuës font doubler le prix du prémiér achapt, qui eſt environ deux piaſtres l'Arôve, ou 25 livres. Cette voiture ſe fait ordinairement par des charrettes, qui portent 150 Arôves; depuis Santa Fé juſqu'à Jujuy dèrnière ville du Tucuman, & de là juſqu'au Potoſi, qui en eſt encore éloigné de 100 lieuës, on la tranſporte ſur des mules.

Je ne ſçai s'il y a une aûtre *hèrbe du Paraguay*, que celle dont je viens de parler: mais dans les Éphémérides des Curieux de la Nature, *Decad. III. An. III. p. 7. de l'Appendice*, il eſt dit que l'*hèrbe du Paraguay* eſt un éxcellent vômitif, qui ne fait point faire d'éfforts à l'éſtomach; & l'on s'y plaint de ce que cette hèrbe produiſant beaucoup de très-bons éffèts dans l'Amérique, elle ne ſe trouve point encore chez les Droguiſtes. Ce que l'on appelle communément l'*hèrbe du Paraguay*, n'eſt point un vômitif. Ne confondroit-on point l'Ipékakuana avec l'*hèrbe du Paraguay*?

PARAÏBA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Bréſil. *Paraiba.* Elle eſt Capitale de la Capitanie de *Paraiba*, qui eſt entre celles de Tamaraca, & de Rio Grande. Cette ville eſt ſur la rivière de *Paraiba*, à deux ou trois lieuës de la mèr, & elle a deux bons forts ſur la rivière, pour en défendre le paſſage. Les Hollandois la prîrent l'an 1634. & ils la nommèrent Friderickſtadt. Elle a repris ſon prémiér nom, en retombant ſous la domination des Portugais, qui l'appellent quelquefois Philippine, & Noſtra Seignora das Nieves. Maty.

PARAIGE. Voyez PARAGE.

PARAIMER. Vieux v. a. Aimer. *Amare, diligere.* Ce mot ſe trouve dans de Méhun, au Codicille. Borel.

PARALIEN, enne. ſ. m. & f. Nom que l'on donnoit à Athènes à ceux qui demeuroient dans le quartiér de la mèr, ou du port. *Paralius, a.* Voyez Pédiéen.

Ce mot vient de παρὰ, & ἅλς, la mèr.

Tome IV.

PARALLACTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la parallaxe. *Parallacticus, a.* L'angle *parallactique.* Voyez Parallaxe.

Parallaxe de latitude, c'eſt un arc du grand cèrcle, qui paſſe par les pôles du Zodiaque, & le lieu apparent d'une étoile, & compris entre deux cèrcles de l'Écliptique également diſtant, dont l'un paſſe par le lieu véritable de l'aſtre, & l'aûtre par ſon lieu apparent. *Harris.*

Parallaxe de longitude, c'eſt un arc de l'Écliptique; ou parallèle à l'Écliptique, compris entre deux grands cèrcles, dont l'un paſſe par les pôles de l'Écliptique & le lieu véritable d'un aſtre, & l'aûtre par les mêmes pôles, & par le lieu apparent de l'aſtre; enſorte que la *parallaxe* de longitude n'eſt aûtre chôſe que la différence du lieu vrai, & du lieu apparent par rapport à la longitude de l'Écliptique. *Harris.*

PARALLÉLOPEURON. ſ. m. Quelques Géométres donnent ce nom à un parallélogramme imparfait, ou une éſpéce de trapèze, ayant ſes côtez & ſes angles inégaux. *Parallelopeuron.*

PARALYSIE. ſ. f. Il n'y a point de reméde plus éfficace dans la plûpart des *paralyſies*, que les eaux de Bourbon; je dis, dans la plûpart des *paralyſies*; car il y en a, comme le remarque Willis, dont l'uſage des eaux, en agitant les caûſes, les rendent plus univèrſelles, auſſi bien que leurs éffèts, & réduiſent les malades à une totale imbécillité de membres: mais on peut dire, qu'il y a peu de ces éſpéces de *paralyſies*.

PARAMÉTRE. ſ. m. Quelques Géométres, comme Mydorgius & d'aûtres, donnent ce nom au côté droit de la parabole. *Harris. Parameter, latus rectum.* Ce mot de *paramétre* eſt auſſi en uſage pour l'Éllipſe, & la parabole.

PARAMONAIRE. ſ. m. Dans l'Antiquité Écléſiaſtique, on a donné ce nom au Fèrmiér d'une Égliſe; Payſan qui tenoit le bien d'une Égliſe. Métayer d'une Égliſe. *Paramonarius*, & auſſi *Aſſecla, Buccellarius Satelles.* Voyez Cujas & Godefroy, ſur la Loî *Sancimus* 43. §. 3. *C. De Epiſc. & Cleric.*

PARANA. ſ. & nom d'une province du Paraguay. *Parana.* Elle eſt entre celle d'Urvaig, de Guayr, & de Rio de la Plata. Les Jéſuites ont retîré des bois les peuples de ce pays, les ont inſtruits des devoirs de la ſociété, & de la Réligion Chrétienne, & les ont portez à bâtir pluſieurs bourgs, dont les principaux ſont, Acaraig, ou la Nativité, S. Marie de Yguazu, le S. Sacrement, Itapoa, ou l'Incarnation, & S. Ignace. Maty.

Parana, eſt auſſi le nom d'une grande rivière du Paraguay, *Parana.* Elle prend ſa ſource dans le Bréſil, travèrſe la province de Guayr, une partie de celle de Parana, & de Rio de la Plata, & elle ſe décharge dans le Paraguay, à Sette Corrientes. Maty.

PARANAYBA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. *Paranaiba.* Elle coule dans le pays de Paranayba, & ſe décharge dans la rivière des Amazônes, vèrs ſon embouchure, du côté du Sud. Maty.

PARANGON, en tèrme de Fleuriſte, ſe dit de quelques tulippes. *Parangon d'Acaſte*, tulippe pourpre, & rouge cramoiſi, gris & blanc. *Parangon S. Mandé*, tulippe incarnat & blanc. *Parangon Viltons*, tulippe rouge, tîrant ſur le colombin & blanc vif. Morin.

SE PARANGONNER. Tèrme de Fleuriſte, qui s'entend des œillèts, des anémônes & des tulippes, & qui veut dire que ces fleurs auront tous les ans leurs panaches, qu'elles ſeront toûjours les mêmes, toûjours nettement panachées.

PARANYMPHE. ſ. m. *Paranymphus.* Les Anciens l'appelloient auſſi *Auſpex*, parce qu'il préſidoit à la célébration des nôces, qui commençoit par prendre les auſpices. Le *Paranymphe* ne faiſoit ſes fonctions que pour le mari; car de la part de l'épouſe, c'étoit une femme, qu'on nommoit *Pronuba.* Le *Paranymphe*, après un ſacrifice qui ſe faiſoit d'abord, conduiſoit le nouvel époux chez ſon beau-père. Les Juifs avoiént auſſi des éſpéces de *Paranymphes*, que le Thalmud & les Rabbins appellent שושבים, *Schuſchebim*, c'eſt à dire, les compagnons ou les amis de l'époux. Voyez Seldenus, *Uxor. Hebr. L. II. C.* 16. &c. & Buxtorf, à ce mot, dans ſon Léxicon Thalmudique. Grotius croit que c'eſt de ces *Paranymphes* que parle S. Matth. IX. 15. Il y a eû auſſi des *Paranymphes* parmi les Chrétiens. Le IVe Concile de Carthage, Can. 13. cité par Réginon, L. II. C. 153. ordonne que lorſque l'époux & l'épouſe vont demander la bénédiction au Prêtre, ils lui ſoient préſentez par leurs pères & mères, ou par les *Paranymphes.* Il en eſt encore fait mention dans Burchard, L. IX. C. 6. & 7. dans les Capitulaires de Charlemagne, L. VIII. C. 363. où parmi les uſages des mariages Chrétiens, il met celui-ci, que l'épouſe ſoit à la garde des *Paranymphes*, & qu'ils faſſent le mariage, *à Paranymphis cuſtodita & ſociata.*

Régniér a dit *paranymphe* pour panégyrique.

Car quand un Charlatan relève ſon langage
Et de coquin faiſant le Prince revêtu,
Bâtit un paranymphe *à ſa belle vèrtu.* Régniér.

PARAO. ſ. m. Tèrme de Relation & de Marine. C'eſt un petit bâtiment ou vaiſſeau des Indes que l'on arme quelquefois en guèrre. *Navis Indica, Myoparo.* La rivière qui baigne les murs de la ville de Bouton, dans l'iſle de même nom eſt en tout tems couvèrte d'un grand nombre de petits bâtimens, que l'on nomme *Paraos*, & dont il y en a cinquante armez en guèrre, & montez de pièrriérs. Le Roi de Bouton ſe ſèrt de ces *Paraos*, pour lever le tribut qu'il éxige des petites iſles ſituées autour de Bouton. Mém. de Tr. On découvrit un *parao*, dont on prit le maître pour ſèrvir de Pilote.

PARAPHAGENE. On donna ce nom à un canton du Cimetière de Caliſte près de Rome, parceque les corps s'y conſumoient en peu de tems. *Chaſtelain.*

PARAPHONE. adj. m. & f. Tèrme de Muſique. *Paraphonus, vicinus.* Il ſe dit des ſons, qui ſont diſtans de l'intèrvalle d'une 4e ou d'une 5e ou de leur répliques, & qui par conſéquent ſont conſonans. Les Italiens diſent *Suoni paraſoni. Broſſard.*

Ce mot vient de παρὰ, *proche*, & φωνὴ, *voix.*

PARAPHONISTE. ſ. m. Chantre. C'eſt le nom qu'on donne aux Chantres dans l'Ordre Romain. *Paraphoniſta, Cantor.* Les enfans *paraphoniſtes, Infantes paraphoniſtæ*, c'eſt chez les Grècs ce que nous appellons enfans de Chœur. L'*Archiparaphoniſte, Archiparaphoniſta*, c'eſt le grand Chantre.

PARAPHRASE. ſ. f. La *Paraphráſe* Chaldaïque, s'appelle autrement le *Targum*. Il y a trois *paraphráſes* Chaldaïques ſur le Pentateuque, celle d'Onkelos, que quelques uns croyent être le même qu'Aquila; & que d'aûtres diſent avoir été cet Onkelos que les Thalmudiſtes dans le Traité *Gittin*, c'eſt-à-dire, *des Contrats*, font neveu de l'Empereur Tite. L'aûtre *paraphráſe* Chaldaïque de Jonathan & une troiſiême qu'on appelle *Targum* de Jéruſalem. La *paraphráſe* Chaldaïque ſur les prémiérs & les ſeconds Prophêtes eſt de Jonathan fils d'Uziel, que quelques uns confondent avec Théodotion. L'Auteur de la *Paráphráſe* Chaldaïque ſur les Livres Hagiographes eſt inconnu. Quelques uns l'ettribuent à un Joſeph, ſurnommé le Louche; d'aûtres à Rabbi Akilas; d'aûtres prétendent qu'il y a une ſi grande variété de ſtile qu'elle ne peut être toute du même Auteur. L'éſpace que les Pèrſans appellent *firſenk*, & que nous nommons après les Grècs & les Latins *paraſanges* eſt de quatre mille pas. D'Hèrbelot. *Bibl. Or: p. 239. B.* Ce pas géometrique, que les Arabes appellent *Khathonat*, comprend trois *akdam* ou piéds, dont il faut douze mille pour faire une *paraſange. Id. p. 992. A.* Abulfeda Géographe Arabe dit, que tant ſelon les Anciens, que ſelon les Modèrnes la *paraſange* contient trois mille. Héſychius dit qu'elle eſt de quatre mille. Hérodote la fait de 30 ſtades. Strabon varie ſur cela, quelquefois il donne à la *paraſange* 60 ſtades, quelquefois 40, & quelquefois 30. Voyez l'Épître Dédicatoire que Gréaves à mis à la tête de ſon Traité Anglois du piéd Romain. *Of the Romain Foot.*

PARASCÉNIUM, ou POSTSCÉNIUM. ſ. m. C'étoit anciennement un lieu dèrrière les théâtres, où les Comédiens ſe rétiroient pour s'habiller & pour répéter les ballêts & les Comédies. Félibien. Le dèrrière d'un Théâtre.

PARASCÈVE. ſ. f. Dans le nouveau Téſtament nos Traducteurs ne ſe ſèrvent point du nom de *paraſcève*, que l'Écriture donne au jour qui précédoit le Sabbath, ou une Fête. *Paraſcève.* La Traduction de Genêve, celle de Louvain, le Père Amélot, Mons, Simon, diſent toûjours *la préparation.* Le Père Bouhours, en ſaint Marc XV. 42. traduit *le jour des préparatifs*, Luc XXIII. 54. *La veille du Sabbat.* & de même en ſaint Jean XIX. 14. 31. 42. Mons traduit *la préparation du Sabbat*, en ſaint Matth. XXVII. 62. & en ſaint Jean XIX. 31. *Veille & préparation.* Monſieur Simon s'eſt pourtant ſèrvi du mot de *paraſcève* dans ſes Notes, & l'on peut le faire dans des diſcours d'érudition. Les Juifs appellent le Vendredi *paraſcève*, ou *préparation* du Sabbat, parcequ'ils préparent ce jour-là tout ce qui leur eſt nécéſſaire pour paſſer le jour du Sabbat, auquel il eſt défendu de travailler & même d'apprêter à manger. Simon. *Matth. XXVII. 62.* Le mot de *paraſcéve* qui ſe prend toûjours quand il eſt ſeul, pour le vendredi, parcequ'on préparoit ce jour là ce qui étoit nécéſſaire pour le jour du Sabbat: mais quand on y joint le nom d'une fête, c'étoit la préparation pour cette fête-là. Id. en S. Jean XIX. 14. *Paraſcève*, c'eſt à-dire, le Vendredi auquel l'on préparoit tout ce qui étoit nécéſſaire pour le jour du Sabbat. Id. *Ib.* 31. Le P. Daniel a auſſi employé le mot de *paraſcève* dans ſa Traduction du ſyſtême de Louis de Léon, ſur la Pâque de J. C. p. 11. ſelon S. Jean, dit-il, le jour que N. S. Jéſus Chriſt fut mis en croix étoit la *paraſcève* de Pâques, c'eſt-à-dire, ſelon la ſignification de ce mot *paraſceve*, c'étoit le jour qu'on ſe préparoit à la fête de Pâques.

PARASITE. Chez les Grècs, d'où il eſt venu, non ſeulement il ne ſe prenoit point en mauvaiſe part, mais il étoit même honorable. Les *Pararaſites* étoient des éſpèces de Prêtres, ou du moins des Miniſtres des Dieux, comme à Rome les Épulons, dont nous avons parlé en leur place. Voyez Athénée, L. VI. Pollux, L. VI. C. 7. & Héſychius. Ils avoient ſoin du bléd ſacré, comme on parloit alors, c'eſt-à-dire, de celui qu'on recueilloit dans les tèrres qui étoient affectées, conſacrées à châque Temple, & à châque Dieu, & dont on faiſoit les ſacrifices, les offrandes & les repas ſacrez, ou qui ſe donnoient dans les cérémonies de Religion, & de celui que les particuliérs donnoient pour les mêmes uſages. Ils avoient l'intendance des ſacrifices; & de concèrt avec le Roi, ils avoient ſoin qu'on les fit. Hèrcule ſcale avoit douze *paraſites* à Athènes, dont châque peuple de l'Attique fourniſſoit le ſien, qui ſe prenoit des familles les plus diſtinguées. Ces douze *paraſites* étoient obligez de faire châque mois un ſacrifice avec le Prêtre.

Polybe dit, que le nom de *Paraſite* étoit auſſi un nom honorable chez nos anciens Gaulois & qu'ils le donnoient à leurs Poëtes. Voyez Scaligèr, *Poet. L. I. C.* 14.

Maſcurat dit que le Cardinal de Richelieu étoit aſſez ἐλπίδων παράσιτος, comme parle Nicéphorus Grégoras, c'eſt à-dire, *paraſite* d'éſpérances.

PARATHÊSE. ſ. f. Tèrme de Liturgie Grécque. Nom que l'on donne à une oraiſon que l'Évêque récite ſur les Cathécuménes, en étendant les mains ſur eux pour leur donner la bénédiction qu'ils reçoivent en courbant la tête ſous ſes mains. *Parathesis.* Voyez Suicèr à ce mot.

PARATI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Bréſil, ſur la côte, avec une belle baye, c'eſt-là que commence le chemin, qui conduit aux mines.

PARATILME. ſ. m. Tèrme d'ancienne Juriſprudence Grécque. Nom que l'on donnoit à la peine que l'on impôſoit aux adultères qui étoient paûvres. *Paratilucus.* Elle conſiſtoit à leur faire entrer un raifort dans l'anus, ce qui s'appelloit ἀποραφανίδωσις, ou à leur arracher le poil du ſiége, ou de l'anus, ce qui ſe dit en Grèc, παρατιλμὸς, de παρατίλλειν, *arracher, tirer le poil.* Voyez les Antiqu: Lect. de Coelius Rhodiginus. *L. X. C.* 5.

PARAVAS. ſ. m. & f. Nom de peuple habitant de la côte de Malabar, de la côte de la Peſcherie. *Malabar.* Aubin dans ſon Dictionnaire de Marine les nomme *Paruaes.* Mais nous diſons *Paravas.* Dans la côte orientale, qui s'étend depuis le cap de Comorin juſques à l'iſle de Manar, & qu'on appelle la côte de la Pêcherie, il y a cèrtains peuples nommez *Paravas*, c'eſt à-dire, Pêcheurs. P. Bouhours. Aubin dit qu'ils ſont ainſi nommez à cauſe qu'ils vont à la pêche des pèrles avec des vaiſſeaux qu'on nomme Parre, ou Parreau. Voyez ce mot. M. Corneille dit qu'on appelle auſſi *Paravas* les habitans de l'iſle de Manar.

PARAY. ſ. m. *Paray le frary.* Nom propre d'un bourg de France, ſitué proche de Bourbon-Lanci en Bourbonnois. *Paredum fratrum.* Il eſt ainſi nommé à cauſe d'un monaſtère qu'il y a en ce lieu.

PARAZONIUM. ſubſtantif maſculin. Les Antiquaires donnent ce nom à un Sceptre arrondi par les deux bouts comme un bâton de commandement. Cependant ſa figure, & la manière dont on le tient ne diſent rien moins que ce que ce mot ſignifie. Il n'y a qu'à voir la médaille Honor & Virtus de Galba, où l'honneur tient ce prétendu *parazonium* en l'air, un bout appuyé ſur le genou; celle de Tite & de Domitien, ou l'un & l'aûtre le tient apuyé ſur le flanc, & nullement attaché à la ceinture. Je trouve une médaille d'Antonin Pie, dans M. Patin, *p. 228.* où le *parazonium*, qu'il appelle en ce lieu là *Scipio*, eſt en travers, ſur les deux épaules en forme de carquois. Dans les revèrs même de Veſpaſien, où Rome armée porte le *parazonium*, il n'eſt point attaché à la ceinture, ni de figure à le pouvoir être. On ne voit pas non plus qu'on le puiſſe aiſément manier, ni qu'il y ait ce que nous appellons la garde de l'épée, & que les Latins nomment *capulus.* Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que le *parazonium* eſt un vrai bâton de commandement, tout tel que parmi nous le bâton de Maréchal de France. P. Joubert.

PARC. Se dit encore dans un vaiſſeau, d'un lieu fait de planches entre deux ponts, pour enfèrmer les béſtiaux, que les Officiérs font embarquer pour leur proviſion. *Stabulum.* L'Ordonnance dit *parcs*, & cages de moutons, volailles & béſtiaux. Aubin.

PARCAGE. ſ. m. C'eſt en quelques lieux un droit dû au Seigneur par ceux de ſes habitans qui ont un parc, où ils mettent leurs troupeaux. De Lauriere. *Vectigal ſolvendum Domino ad obtinendum jus ſepti pecuarii.*

PARCENÈR. ſ. f. *Soror coheres.* Les *Parcenèrs* ſont ſœurs, qui partagent une hérédité, ou tenement entr'elles, comme cohéritièrs. De Lauriere.

PARCHOnNIER, ere. ſ. m. & f. & adj. Qui ſe dit des pèrſonnes & des chôſes qui ont quelque chôſe de commun. *Communis.*

munis. Héritage *parchonniér*, tèrres *parchonnières*, moulin *parchonniér*. *Parchonniér* du meurtre, c'eſt-à-dire, complice. *Reus.* On dit auſſi *parçonniér*; *parchoniér* étoit la prononciation de quelques Provinces.

Coquille, ſur la Coutume de Nivèrnois, éſtime que ce mot vient de *parçon*, ou du Latin *portio*.

PARCIÈRE. ſ. m. & f. Qui partage quelque chôſe avec un aûtre. *Qui aliquid cum alio partitur.* Métayer *parcière* eſt celui qui partage les fruits d'une tèrre avec le maître. Compagnie *parciere* pour le bétail.

PARCIQUINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémone qui eſt toute de couleur de fleur de pêcher; ſa peluche bien rangée eſt fort commune à Paris. MORIN.

PARCLÔSE. A la *parclôſe*. Vieille phrâſe advèrbiale. A la parfin. BOREL. A la fin. *Denique, tandem.*

PARÇON, ou PARCION. ſ. f. Tèrme de Coutume. Vieux mot. Portion. *Portio.* On a dit auſſi *parchon*.

PARÇOnNIÉR. ſ. m. Qui a ſa portion dans un partage. C'eſt un vieux tèrme de Coutumes. *Qui partem habet alicujus rei, qui rem aliquam cum alio partitur.* Être aumôniér *parçonniér*. C'eſt être légataire & cohéritier tout enſemble. *Parçonniér* de meurtre, complice de meurtre, qui y a part. *Reus.* En quelques endroits on prononçoit *parchonniér*.

PARCOURS, ou PROCOURS & entrecours. ſ. m. C'eſt l'uſance & coutume. Ce qui dépend des anciennes ſociétez qui étoient entre les villes & païs de divèrs Seigneurs, pour la commodité du commèrce. *Societas, pactio.* Le *parcours*, ou l'entrecours, quand il étoit fait entre deux Seigneurs, qui avoient droit de Souveraineté, étoit une ſociété, au moyen de laquelle les Sujèts d'un de ces Seigneurs pouvoient librement & ſans danger de tomber dans la ſèrvitude de corps, ſe venir établir dans l'État de l'aûtre. Le *parcours* contracté entre deux Seigneurs de fièf étoit fait ou au Sujèt de leurs éſtagiér, & de leurs hommes de corps, ou des béſtiaux de leurs Sujèts. Quand il concèrnoit les hommes de condition ſèrvile, c'étoit une ſociété au moyen de laquelle l'éſtagiér & l'homme de corps d'un Seigneur pouvoit s'aller établir dans le fièf & la juſtice d'un aûtre, & prendre femme de ſa condition dans la tèrre de l'aûtre Seigneur, ſans danger de formariage. Le *parcours* pour les béſtiaux étoit une ſociété entre deux Seigneurs, ou deux villages, au moyen de laquelle les Sujèts de l'un pouvoient mener paître leurs béſtiaux dans les vains pâturages de l'aûtre. Ce *parcours* eſt encore en uſage. Voyez les Coutumes du Comté de Bourgogne, Ch. XVI. Art. 103. de Lorraine, Tit. XV. Art. I. &c. DE LAURIÈRE.

Bourgeois de *parcours*. Étoit un franc-homme, qui, en vèrtu du *parcours*, ou d'une ſociété qu'il y avoit entre ſon Seigneur, ou ſon païs & le Seigneur, ou le païs, dans les tèrres duquel il s'établiſſoit nouvellement, avoit droit de décliner par ſimple aveu, & ſans prendre de Lèttres Patentes. La juriſdiction du Seigneur de ce lieu, eſt de devenir juſticiables des Juges Royaux, & Bourgeois du Roi, en vèrtu du *parcours*, ce qui s'appelloit Bourgeois de *Parcours*. Voyez *De Laurière, Gloſſ. P. II. p.* 193. *& ſuiv.*

PARDÉLA. ſ. Nom d'un oiſeau ſemblable au pigeon, d'un plumage mêlé de blanc & de noir fort régulièrement; d'où vient que nos Matelôts les appellent des Dimiérs, & les Éſpagnols *Pardéla.* Ils ont le bèc long, un peu crochu, & pèrcé au milieu de deux narines; leur queuë dévelopée reſſemble aux écharpes en falbala de petit deüil. FRÉZIÉR, *p.* 27.

Ce nom eſt un diminutif de *pardo*, qui en Éſpagnol ſignifie un léopard, & on l'a donné à ces oiſeaux à cauſe de la couleur de leur pennage.

FIÈF PARDEſSOUS, dans l'ancienne Coutume de Normandie, ſont ceux qui déſcendent des fièfs chevel, & leurs ſont ſoumis, comme les vavaſſorèries, qui ſont tenuës par hommage & par ſèrvice de cheval. DE LAURIÈRE. *Feudum inferius, alteri ſubjectum, obnoxium.*

Le grand PARDON. Autrefois on appelloit ainſi le Jubilé.

Ceux qui appellent le *Jom Hacchipurim* des Juifs, jour du *pardon*, diroient mieux, s'ils l'appelloient jour de l'éxpiation, ou des éxpiations. Nous en avons parlé au mot ÉXPIATION. *T. II. p.* 1584.

PARDOV. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pardulfus.* Saint *Pardou* fils d'un Laboureur naquit vèrs l'an 658. à Sardéne, village de la haute Marche, près de Guèret. BAILLET, *au 6ᵉ d'Oct.* Il ſe retîra dans un hèrmitage, & y donna une ſi haute idée de ſa Sainteté, que Lanthaire Comte de Limoges l'établit Supérieur d'un Monaſtère, qu'il bâtit aux ſources de la Gartempe, en un lieu appellé Waract, d'où ce Saint a été nommé *Pardulfus Waractenſis.* Il mourut en 737. âgé d'environ 80 ans.

PARDUBITZ, PARDOWITZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Bohême. *Pardubitia.* Il eſt dans le Cèrcle de Béchin, ſur la rivière de Lublow, près des confins de la Moravie, & de l'Autriche. MATY.

PAREAU. Le *pareau* à le devant & le dèrrière fait de la même façon. AUBIN.

On dit auſſi *pârre*. Les *pârres* ſont des vaiſſeaux dont on ſe ſèrt vèrs Ceylan, qui ont beaucoup de rapport aux caguers de Hollande. Ce ſont des bâtimens de charge qui ne pèrdent point les côtes de vûë. On s'en ſèrt principalement dans la Tutocorie, aux côtes de Malabar, où les habitans, qui vivent de l'induſtrie qu'ils ont à pêſcher les pèrles, s'appellent Parvaes, (Paravas) à cauſe qu'ils vont à cette pêſche avec cette ſorte de bâtiment. AUBIN.

Les Corſaires de Malabar ſe ſèrvent auſſi d'un bâtiment à rames qu'ils nomment *paro*, ou *pareau*. Ce peut bien être le même. AUBIN.

PARÉE. ſ. f. Tèrme de Coutume. C'eſt la même chôſe que parcours. Voyez ce mot. Droit de *parée*, eſt celui par lequel les Seigneurs voiſins peuvent ſuivre en la tèrre l'un de l'aûtre leurs ſujèts & hommes ſèrfs, ſans qu'ils ſe prétendent être affranchis, pour être ſortis de la tèrre de leur Seigneur. *Jus Domini in homines ſuos etiam in Dominio alieno.*

PARÉGORIQUE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine. C'eſt la même chôſe qu'anodin. Qui appaiſe la douleur. *Paregoricus, a.* Des remédes *parégoriques*. On doute que ce mot ſoit en uſage.

PAREÏRA BRAVA. ſ. m. Racine qui vient du Bréſil, & que les naturèls du païs appellent botou, ou botava. Ce nom de *Pareira brava*, eſt celui que les Portugais lui donnent. Il ſignifie, *vigne ſauvage. Vitis ſylveſtris.* Le *pareira brava*, eſt un ſpécifique pour les coliques néphrétiques. Il en eſt peu qu'il ne guériſſe. M. Géoffroi attribuë cet effet à la vèrtu qu'à le *pareira brava*, de diſſoudre les glaires qui collent enſemble les ſâbles & les graviérs dans les rheins. C'eſt pour la même raiſon qu'il ſe donne avec ſuccès pour diſſiper l'aſthme humoral & la jaûniſſe. La dôſe eſt de deux gros coupez en petits morceaux, que l'on fait bouillir en trois demi-ſeptiérs d'eau, juſqu'à ce que la liqueur ſoit réduite à une chopine. On coule cette décoction, & on la partage en trois vèrres que l'on fait prendre chauds comme du thé, avec un peu de ſucre. Pour préſèrver ceux qui ſont ſujèts à la gravelle, on leur en fait uſer tous les mois pendant huit jours, 24 grains ſeulement à châque dôze, que l'on fait légèrement bouillir dans une taſſe d'eau. On peut auſſi donner cette racine en ſubſtance, pulvériſée à la dôze de 12 ou 18 grains. Les Portugais diſent encore qu'elle guérit la diſſenterie, les crachemens de ſang, l'éſquinancie, les morſures des bêtes vénimeûſes, les fiévres malignes &c. *Voyez les Mém. de l'Acad. des Scienc.* 1710.

PARENSANE. ſ. f. Tèrme de Marine; que les Levantins diſent en cette phrâſe. Faire la *parenſane*; c'eſt appareiller, mettre les ancres, les voiles & les manœuvres en état de faire route. *Parare, apparare navem ad iter.*

PARENT. Les *parens* ſe diviſent en trois claſſes: en pères & mères, en enfans, & en proches; ſous le nom de pères & mères ſont contenus ceux qui m'ont engendré, comme mon père, ma mère, mon ayeul, mon ayeule, & ceux qui ſont au deſſus d'eux. Sous le nom d'enfans ſont compris ceux que j'ai engendrez, ſçavoir mon fils, ma fille, mon petit fils, ma petite fille, & ceux qui ſont au deſſous d'eux. Sous le nom de proches on entend les collatéraux, c'eſt-à-dire, ceux qui ne nous ont point engendré, ni nous eux; tèls que ſont un frère, une ſœur, un oncle patèrnel ou matèrnel, une tante patèrnelle ou matèrnelle; un couſin, une couſine & ceux qui déſcendent d'eux. COURTIN. Les deux prémières claſſes s'appellent ligne directe; & la troiſiéme, ligne collatérale.

PARENTALES. Je ne ſçai pourquoi quelques Dictionnaires donnent ce mot, pour éxprimer en François ce que les Latins appellent *Parentalia.* Puiſque nous avons en nôtre langue Obſéques, Devoirs funébres, Dèrniérs devoirs, il faut ſe ſèrvir de ces mots. Il n'eſt pèrmis de faire paſſer en nôtre langue les mots étrangérs, que lorſque nous n'en avons point qui leur réponde, qui éxpriment la même chôſe.

PARENTÉ. On peut voir ſur les degrez de *parenté* défendus aux Hébreux le Lévitique XVIII. 6—18. XX. 14—21. Deut. XXII. 30. &c. & Selden *De jure nat. & Gentium. L. V. C.* 11. & *Uxor Hebraica L. I. C.* 1. 2. 6. où il éxplique les ſentimens différens des Thalmudiſtes & des Karaïtes ſur cela. Voyez auſſi Grotius, *De Jure belli & pacis L. II. C.* 5. Bécan. Jéſ. *Analog. Vet. & N. Teſt. C. XX. q.* 2. Tous ceux qui ont écrit de la République des Hébreux & les Commentateurs aux endroits du Lévitique qu'on a citez, ſur tout Bonfrérius & Cornélius à Lapide, & Lorin. Pour les loix de l'Égliſe. Voyez Bellarmin, *De Matrimon. C. XXIV.—XXX.* Maldonat, *De Matrim. C. II. P. III. q.* 2. Sanchez, &c.

Les Canons & les Loix Civiles comptent différemment les degrez de

de *parenté*. On peut voir ſur cette différence Pièrre Damien, dans ſa lèttre à Pièrre Évêque de Céſene, & dans celle qu'il écrivit à l'Archidiàcre de Ravenne, ſur l'èrreur des inceſtueux ; & de plus la Décrétale d'Aléxandre II. adreſſée à tous les Évêques, Clèrcs & Juges d'Italie ſur le même ſujèt. C'eſt la 38e de ce Pape.

La *parenté* eſt le lien qui ſe trouve entre les pèrſonnes qui déſcendent d'une même ſouche. La *parenté* en ligne directe eſt celle des aſcendans & des déſcendans. Les enfans, les petits enfans, les arrières-petits enfans ſont parens en ligne directe de leurs aſcendans, c'eſt à-dire, du père, de l'ayeul, & du biſayeul, comme ceux là ſont parens en ligne directe de leurs déſcendans. La *parenté* en ligne collatérale eſt celle des frères, de l'oncle, du néveu, de la niéce, de la tante, & des couſins. Dict. de Droit. Les éloignemens de *parenté* s'appellent degrez. Pour trouver en quel degré de *parenté* l'on eſt, ſelon nôtre Droit François conforme au Canonique, il faut compter en ligne directe autant de degrez qu'il y a de générations en remontant juſqu'à la ſouche commune, que l'on ne compte point : de ſorte, par exemple, que le petit fils eſt parent de ſon ayeul ou grand-père, & de ſon ayeule ou grand-mère au ſecond degré. Le fils eſt par conſéquent parent de ſon père & de ſa mère au premièr degré. Pour trouver les degrez en ligne collatérale, on ne monte que par l'une ou par l'aûtre des deux colonnes, & il y a autant de degrez qu'il y a de générations, ſans compter non plus la ſouche commune. Par exemple,

PIÈRRE.

PAUL	1.	JACQUES	1.
MARIE	2.	FRANÇOISE	2.
JULIEN	3.	CHRISTOPHLE	3.
CESAR	4.	MAGDELAINE	4.

Pièrre eſt la ſouche commune d'où déſcendent de générations en générations Céſar & Magdelaine ; ces deux dèrniers, ſuivant la computation canonique obſèrvée en France, ſont parens au 4e degré ; ſuivant le Droit Romain, ils ſeroient au 8e degré. Id.

PARENZO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Vénitiens, ſituée ſur une petite preſqu'iſle, qui eſt en la Côte occidentale de l'Iſtrie, à trois lieuës de Citta Nuova, vèrs le midi. *Parentium*. Les Génois pillèrent *parenzo* l'an 1354. mais elle s'eſt bien rétablie depuis ce tems-là. Elle eſt bien fortifiée & a un bon port, & un Évêché ſuffragant d'Aquilée. Tous les vaiſſeaux qui vont à Veniſe ſont obligez de prendre un Pilote à *Parenzo*, pour les conduire dans les Lagunes de Veniſe, qui ſont pleines de bancs de ſables. Maty.

PARER, en tèrme de Marine, C'eſt orner un vaiſſeau de tous ſes pavillons, faire la parade. Voyez Parade.

PARER, en tèrmes de Marine, *Parer* un cap. Nous fumes trois jours à *parer* ce cap. Aubin. Ce Pilote s'eſt *paré* adroitement de cet écueil.

Parer ſignifie auſſi ſur la mèr, Mettre une chôſe en état de s'en ſèrvir, la débaraſſer. *Expedire*, *parare*. *Pare* le cabeſtan., *pare* une barrique de vin pour faire du brevage. Aubin. *Parer* un câble. Id *Parer* une ancre. Id.

Se parer. C'eſt agir, pour ſe tenir prêt & en état. *Diſponere*, *praparare*, *accingere ſe*. Nous apèrçûmes deux navires au vent à nous, qui avoient le cap ſur nous, ce qui fit que nous virâmes pour nous *parer*. Aubin.

PARÉ, ée, en tèrmes de Blâſon ſignifie la même chôſe que l'ampaſſé ou langué.

Paré, en tèrmes de Marine, ſignifie Prêt à faire quelque chôſe, ou à être manœuvré ou à ſe battre. *Paratus*. Être *paré*. Ce vaiſſeau tâcha de nous aborder pendant pluſieurs jours ; mais nous trouvant auſſi *parez* la nuit que le jour, &c. Aubin. Canoniérs, qu'on tienne tout *paré* & que rien n'embaraſſe le pont. Id.

PARER. ſ. m. Avis, ſentiment. *Sententia*, *opinio*, *ſenſus*. Ce mot n'eſt point François, il eſt purement Éſpagnol. On s'en eſt cependant ſèrvi dans le Parfait Négociant, & dans les Mémoires de Trévoux en parlant de ce livre. La ſuite du Parfait Négociant contient les *Pareres*, ou Avis & Conſeils ſur les plus importantes matières du commèrce. Apparemment ce mot eſt reçû parmi les Négocians ; mais il ne l'eſt nullement dans l'uſage ordinaire.

Parer, ſe diſoit autrefois ſubſtantivement en tèrme de Manége pour l'arrêts. Le *parer* d'un cheval. *Statio*. Voyez Parer, *vèrbe*.

PARÈRMÉNEUTE. ſ. m. & fém. Nom de ſecte. *Parermeneutes*. S. Jean Damaſcène parle des *Parerménéutes*. Ce ſont des gens qui dans le VIIe ſiecle prétendirent expliquer l'Écriture chacun ſelon ſon ſens particuliér, & qui pour cela fûrent regardez & condamnez comme Hérétiques. Voyez S. Jean Damaſcène. Les *Parèrménéutes* ou faux Intèrprétateurs, s'ingéroient d'eux-mêmes d'expliquer le ſens des Saintes Écritures, s'arrêtant avec obſtination à l'explication qu'ils lui donnoient, quoi qu'elle fut contraire aux ſentimens de l'Égliſe. Jovet. *T. I. p.* 58.

PARFAICT, en tèrme de Muſique, eſt ce qui eſt accompli, ce qui contente pleinement l'eſprit & l'oreille. Ainſi on dit, Cadence *parfaite*, conſonance *parfaite*, accord *parfait*, mode *parfait*, tems *parfait*. Les conſonances *parfaites* ſont la 8e & la 5e, & les imparfaites la 6e & la 3e. L'accord *parfait* eſt l'uniſſon. Il y avoit chez nos Anciens Muſiciens deux ſortes de modes, le majeur & le mineur, & chàcun d'eux étoit ou *parfait*, ou imparfait. Le majeur *parfait* ſe marquoit avec trois lignes qui rempliſſoient châcune trois eſpaces, & trois aûtres qui n'en rempliſſoient que deux. Cela marquoit que la Maxime valoit autant que trois longues. Le mineur *parfait* étoit marqué par une ligne qui travèrſoit trois éſpaces, & cela ſignifioit que la longue valoit trois bréves. *Broſſard*. Avec les mots mode & tems, le mot *parfait* marque ordinairement chez nos Anciens la meſure triple, & imparfait la meſure binaire, prétendant que le nombre trois, qui ne ſouffre point de diviſion ; eſt plus *parfait* que le nombre deux, voilà pourquoi ils marquoient le triple par un cèrcle, qui eſt la figure la plus *parfaite* de toutes, & le binaire par un demi cèrcle. Id. Le cèrcle entiér ou tranché, mais ſans point étoit la marque du tems *parfait*, ſous lequel une bréve même ſans point, valoit trois ſemi-bréves. Le demi cèrcle, ou entiér, ou trenché étoit le ſigne du tems imparfait, ſous lequel une bréve ne valoit que deux ſemi-bréves, ou rondes. Id. Prolation *parfaite*. Voyez Prolation.

PARFUMER. En tèrmes de Marine. *Parfumer* un vaiſſeau, c'eſt faire brûler du gôdron & du geniévre, & jetter du vinaigre entre les ponts d'un vaiſſeau. *Vaporare*. Les bâtimens & les hommes ſeront *parfumez*. Aubin.

PARGE. ſ. m. Vieux mot. Page.

PARGER. v. act. Vieux mot. Dans les Coûtumes locales d'Auvèrgne *parger* héritages, c'eſt les fumer & les engraiſſer, en enfermant deſſus des bêtes à laine dans un parc. De Laurière. *Stercorare*.

PARGIE, ou PÈRGIE. ſ. f. En Baſſigny c'eſt un droit général dû au Seigneur pour toutes les amendes qui pourroient être adjugées à cauſe du dommage fait par des béſtiaux aux héritages des particuliérs. *Pargia*. Voyez le Gloſſ. de De Laurière & les Coûtumes de Bèrry par la Thaumaſſière.

PARHYPATÉMÉSON. Tèrme Grèc qui ſignifie proche la principale des moyennes. C'eſt en Muſique le nom d'une des chordes de la lyre, ou du ſyſtême des Grècs, qui répond à l'F, *ut fa* de la ſeconde octâve de l'Orgue, ou du ſyſtême modèrne, qui eſt proprement le *fa* ou l'*ut* de la clef F, *ut*, *fa*. Brossard.

Ce mot eſt compôſé de παρὰ, prépoſition, *proche*, d'ὕπατος, *le plus haut*, & μέσος, *moyen*. *Parhypatéméſon*, Proche du plus haut du moyen.

PARIA. ſ. m. Nom propre d'une contrée qui s'appelle auſſi la Nouvelle Andalouſie. *Paria*, *Nova Vandalitia*. C'eſt un grand païs de l'Amérique Méridionale. Il eſt vèrs le païs de l'Amazône, la Gujane, & la Caribane, le long de la rivière de *Paria*, dont il a pris ſon nom. On entend cependant le plus ſouvent par le *Paria*, ou la Nouvelle Andalouſie, la partie ſeptentrionale de ce grand païs, laquelle eſt le long de la mèr du nord, entre le Gouvèrnement de Vénézuela, & la Caribane. Les Éſpagnols y ont établi un Gouvèrnement, dont Comana, ou la nouvelle Cordoüe eſt la Capitale. On trouve dans ce Gouvèrnement de belles éméraudes, & on y pêchoit autrefois quantité de belles pèrles. Maty.

Le lac de *Paria*, ou d'Aulagas. C'eſt un granc lac du Pérou. *Paria*, *Aulaga*. Il eſt dans la Province de los Charcas, près des Andes, & de la ville de Potoſi. Ce lac communique par la rivière de Deſaguadero avec un aûtre grand lac qu'on nomme Titicaca. Maty.

PARIA, rivière. Voyez ORENOQUE.

PARIÉTAL, ale. adj. m. & f. Qui appartient aux parois, qui fait les parois, c'eſt à dire, les côtez de quelque chôſe. *Parietalis*. On ſe ſèrt de ce mot en Anatomie, & on le donne à deux ôs de la tête. Le troiſiême & le quatriême des ôs du crâne ſont les *pariétaux*, ainſi nommez, parce qu'ils forment les parois de la tête : Ils ſont d'une ſubſtance plus déliée plus mince & moins dure que le coronal & l'occipital. La figure des *pariétaux* eſt quarrée, leur grandeur ſurpaſſe celle des aûtres ôs de la tête ; leur ſituation eſt aux parties latérales, qu'ils occupent toutes : La ſuture ſagittale les joint enſemble par leur partie ſupérieure ; la coronale les unit par leur partie antérieure à l'ôs du front ; la lambdoïde les joint par leur partie poſtérieure à l'ôs occipital ; & enfin la ſuture ſquammeûſe les unit par leur partie inférieure aux ôs pétreux. Ces ôs ont leur partie extèrne fort polie ; mais l'intèrne eſt inégale, à cauſe des impreſſions que les artères

artères de la dure mère y ont faites par leur battement continuel, dans le tems qu'ils n'étoient pas encore oſſifiez. Dionis.

PARIME. ſ. m. Nom d'un lac que l'on place dans la Gujane, en l'Amérique méridionale, ſous la ligne, & on lui donne environ ſix vingt-lieuës du couchant au levant, & cinquante du nord au ſud. *Parimeus Lacus.* Mais les plus habiles Géographes croyent, que ce lac & la ville Manoa & Dorado, qu'on place ſur ſon bord occidental, ſont des chôſes purement imaginaires, parce que nul Européan n'a pû les trouver juſqu'ici. Maty.

PARINA. La pointe de *Parina*. Cap dans la mèr du ſud, ſur la côte du Pérou à huit lieuës & demie au nord de Payta.

PARINACOCHA. ſ. f. Nom propre d'une Province du Pérou propre. *Parinacocha*. Elle eſt à l'orient des montagnes des Andes, entre la ville de Lima, & le lac de Titicaca. Maty.

PARIO, PARIS, PARADISO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Myſie, en l'Aſie mineure, maintenant elle eſt dans la Natolie propre, ſur la mèr de Marmora, où elle a un port, vis à-vis de l'iſle de Marmora, & à ſept lieuës de Lampſaco, vèrs le levant. *Parium.* Maty.

PARIO, ou PAROS. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel, ſituée entre celles de *Naxi*, & d'Antipario. *Paros.* Elle à environ dix-ſept lieuës de circuit, & elle étoit autrefois renommée, à cauſe de ſon beau marbre blanc. Les Vénitiens l'ont poſſédée; elle eſt maintenant ſous la domination des Turcs. Il y a pluſieurs villages, & la ville de *Pario* Épiſcopale & ſuffragante de Naxi. *Maty.*

PARIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pariſius.* Le Bienheureux *Páris*, qui s'appelloit dans ſon pays Pariſio, ou Pariggio naquit à Boulogne en Italie l'an 1150. Il ſe retira dans la ſolitude de Camalooli, où il vécut juſqu'à l'âge de 116 ans, étant mort en 1267. Voyez le P. Papebroch, *Jun. T. II. p.* 485, & Baillet 11e *Juin. Páris* fils de Priam enleva Hélène & fut cauſe par là de la guèrre de Troye. Voyez le Poëme de Colutus Poëte Grèc, intitulé, enlevement d'Hélène. Le Jugement de *Páris*, c'eſt le Jugement qu'il porta entre trois Déeſſes qui diſputoient de la beauté, & qui le prirent pour arbitre pendant qu'il paiſſoit les troupeaux ſur le mont Ida. Voyez encore ſur cela le Poëme que l'on vient de citer.

PARIS. ſ. m. Nom propre de la ville capitale du Royaume de France. *Lutetia, Lutetia Pariſiorum, Pariſii*; elle a été auſſi appellée *Lucetia, Leucotetia, Pariſius, Pariſium.* Elle eſt ſituée dans l'iſle de France, ſur la Seine; à huit lieuës au deſſous de Meaux, & à plus de vingt au deſſus de Roüen. *Paris* eſt une des plus célébres villes de l'Europe, par ſon antiquité, par ſa grandeur, par la magnificence de ſes bâtimens, par le nombre de ſes Habitans, par ſes richeſſes, par ſon commèrce, par les Arts, & par les Sciences, qui y fleuriſſent plus que nulle part ailleurs. Elle eſt diviſée en quatre parties, qui ſont, la Cité, ou l'iſle du Palais, qui eſt l'ancienne ville; l'iſle nôtre Dame, la Ville, & l'Univèrſité. Outre ces quatre parties, qui ſont le corps de la ville, il y a encore onze ou douze grands Fauxbourgs. On y compte dix-ſept portes, vingt-cinq places, dix ponts, ſept-cent vingts-ruës, cinquante mille maiſons, une centaine de couvents de Réligieux ou de Réligieuſes, quarante quatre Égliſes Paroiſſiales, trente-aûtres, quatre-vingt Abbayes, trente Hôpitaux, ſoixante Hôtels, ou magnifiques Palais, & l'on croit qu'elle contient deux millions d'âmes. Le Roi y fait aujourd'hui ſon ſéjour, dans le Palais des Tuilleries, qui joint celui du Louvre du côté du couchant; ce ſont deux ſupèrbes Palais, qui n'en ſont plus qu'un. *Paris* eſt auſſi le ſéjour des Princes du ſang, & de la plûpart des Grands Seigneurs de France. Elle eſt ornée d'un Parlement, qui eſt le plus ancien, & le plus illuſtre du Royaume étant celui des Pairs. Il a ſous ſoi pluſieurs Juſtices ſubaltèrnes, & au deſſus de ſoi pluſieurs Conſeils du Roi. Il y a à Paris une Citadelle, qu'on nomme la Baſtille, plus célébre pour être la priſon des criminels d'État, que pour la force. Il y a un Arcenal des mieux pourvûs de France, un Archevêché; qui a titre de Duché Pairie, une Cour de monnoyes, une Univèrſité, avec ſoixante Colléges, dont celui de la Sorbonne eſt le plus célébre; cinq Académies. L'Académie Françoiſe, l'Académie des Sciences, l'Académie des belles Lèttres & des inſcriptions, l'Académie de Peinture, & l'Académie d'Architecture. On y trouve auſſi pluſieurs belles Bibliothéques. Les environs de *Paris* ſont ſi peuplez, qu'on aſſûre qu'à dix lieuës à la ronde il y a plus de dix mille bourgs, villages, ou châteaux. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 440, où il parle de *Paris. Paris* eſt à 48 d. 50 min. de latitude, & au 20e d. de longitude.

Connoiſſez-vous Paris, *ou vôtre vol s'adreſſe,*
Avez-vous aſſez médité,
De cette royale cité,
La hauteur, les dégoûts, & la délicateſſe? Senecé.

M. de Senecé fait *Paris* de féminin dans ces vèrs L. IV. Épigr. 3.

Dans ce beau ſiécle, où Paris *eſt au faîte,*
Grace à ſon Roi, des biens, des dignitez,
Où ſous ſon ombre elle éleve ſa tete,
Cent pieds de haut ſur les aûtres citez.

Il falloit dire.

Ou ſous ſon ombre il éleve la tête.

Le vèrs n'en ſeroit pas moins bon. ſouvent néanmoins nos Auteurs ſont ainſi répondre un féminin, aux noms de ville maſculins, & ſouvent dans le nom *ville*. Ainſi dans la táble de ſon Hiſtoire de Sicile; le P. Buffiér dit Rhegio aſſiégée la prémière fois, priſe par les deux frères, c'eſt à-dire, la ville de Régio.

Triſtan T. III. p. 734, 735, croit que le nom de *Paris* & des Pariſiens à été formé de *Paria Iſis*, parce qu'on y adoroit Iſis. Il eſt cèrtain qu'on y a honoré la Déeſſe Iſis. Voyez les rechèrches de M. Spon. Quelques-uns prétendent que c'eſt du même mot Iſis que viennent encore beaucoup de noms de lieux des environs de *Paris* comme Iſſi, Laïs, Atis, &c.

On dit provèrbialement prendre *Paris* pour Corbeil, pour ſe tromper.

Ainſi cette raiſon eſt une étrange bête,
On l'a bonne, ſelon qu'on a bonne la tête,
qu'on imagine bien du ſens comme de l'œil,
Pour grain ne prenant paille, ou Paris *pour Corbeil.*
Régniér.

PARIS. Voyez Sestre, le Grand Seſtre.

PARISIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de Paris. *Pariſius, Pariſinus, Pariſienſis.* Quand le mot Latin *Pariſienſis* ſe joint ſeul au nom propre, ou de baptême, comme une eſpéce de ſurnom, on ne dit point *Pariſien*, mais de Paris, ainſi l'on dit Guillaume de Paris, en Latin *Guillelmus Pariſienſis*, & non point Guillaume *Pariſien.* On dit même Matthieu Paris en rètranchant la prépoſition *de*.

Parisienne. Tèrme de Fleuriſte Anémone qui a ſes grandes feüilles blanches, ſa péluche au commencement eſt couleur de citron pâle, qui blanchit après. Morin.

PARITA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Audience de Guatimala, en l'Amérique ſeptentionale. *Parita.* Elle eſt dans la Province de Varagua, ſur le golfe de *parita*, qui eſt au midi occidental de celui de Pánama. Maty.

PARITOIRE. ſ. f. Vieux mot l'hèrbe pariétaire. Borel. *Parietaria.*

PARLEMENT. ſ. m. Vieux mot. Entretien, conférence, convèrſation. *Colloquium.* On diſoit autrefois prendre un *Parlement*, pour s'aboucher, conférer avec quelqu'un. *Agere cum aliquo*, ou pour prendre un conſeil. *Conſilium capere.* Ce mot ſe trouve en ces ſens dans Villehardoüin. Borel. Parler & *parlement* ſignifient conférer, conférence, communiquer, traiter. De Laurière.

PARLEMENT. ſ. m. Il y a douze *Parlemens* en France. Les voici ſelon l'ordre de leur établiſſement, I. Paris 755. rendu ſédentaire en 1302. II. Toulouſe 1302. III. Grénoble 1453. IV. Bourdeaux 1462. & ſelon du Cange 1460. ſelon d'aûtres 1502. V. Dijon par Loüis XI. en 1476. rendu ſédentaire en 1494. VI. Roüen 1499. par Loüis XII. Il reçut le nom de *Parlement* en 1535. auparavant il s'appelloit Cour de l'Échiquiér. VII. Aix 1501. VIII. Rennes par Henri II. en 1553. IX. Pau 1619. X. Mèts 1633. XI. Dôle, maintenant Bezançon 1674. par Loüis le Grand, XII. Tournai, maintenant Doüai en 1669. par le même Prince. Ce nombre de douze *Parlemens*, par leſquèls le Roi rend la juſtice à ſes Peuples, donna occaſion à la belle déviſe qui fut faite pour le feu Roi, qui les a mis en ce nombre par la création de celui de Dôle & de celui de Tournai. Le Soleil, qui étoit la déviſe de ce Prince, étoit repréſènté parcourant le Zodiaque diviſé en douze ſignes; & pour âme cette Hémyſtiche de Virgile, Géorg. I. 232. *Per duodena regit.*

Juſqu'au régne de Philippe de Valois il n'étoit point entré de Laïques au *Parlement* qu'ils ne fuſſent au moins Chévaliérs. Si on y appelloit des gens de loi ce n'étoit que pour les conſulter; ſur la fin de ce régne ils y eûrent voix délibérative, & entrée comme les Chévaliérs. Cela fit de la bigarrure, les Chévaliérs à l'ordinaire s'y trouvoient l'épée au côté & avec leur manteau, les gens de Loi au contraire n'oſant prendre le manteau, qui étoit l'habit de Chévaliér, n'étoient vétus que d'une robbe qui n'étoit pas [illegible] la robe d'aujourd'hui, mais ſèrrée comme une ſoutane. Le Chévaliér s'appelloit Meſſire ou Monſeigneur, & on ne traite encore aujourd'hui le *Parlement* de Nos Seigneurs, qu'en mémoire des Chévaliérs qui le compôſoient autrefois; les Légiſtes au contraire fuſſent-ils Préſidens &

 même

même Prémiérs Préſidens, n'étoient qualifiez que de Maîtres. Le Prémier Préſident Mauger, qui mourut en 1418, n'eſt point appellé autrement dans les Régiſtres du *Parlement*, & Philippe de Morvilliérs, d'ailleurs homme de qualité, ne fut point traité de Meſſire qu'il neût été fait Chévaliér. Les Préſidens au Mortiér qui répréſentent les Chévaliérs, en ont conſervé l'habit; & la robe des Graduez eſt demeurée aux Conſeillérs, qui leur ont ſuccédé.

PARLER. Un jeûne payſan Alleman badinant avec ſon chien crut entendre quelque ſon, qui approchoit d'un mot Alleman; & là deſſus, tout enfant qu'il étoit, il ſe mit en tête de le faire *parler*, & il y a réüſſi. Le Baron de Leibnitz aſſure qu'il a vû & entendu ce chien *parlant* à Zeitz au mois de Décembre de l'an 1714. Ce chien prononçoit pluſieurs mots Allemans; mais ja mais qu'en écho, c'eſt-à-dire, après que ſon Maître le lui avoit prononcé, & il ſembloit qu'il les prononçât toûjours malgré lui, & comme par force. S'il y avoit eû des récompenſes attachées peut-être les eût il prononcez *motu proprio*. Il avoit fallu quelques années pour faire apprendre à ce chien une trentaine de mots. Il avoit plus de trois ans, quand il fut mis à l'école. *Voyez les Mém. de Trév.* 1715, *p.* 908. Voyez auſſi l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

PARLER. Tèrme de Piquet, d'Impériale & d'aûtres jeux. C'eſt accuſer ſon point, le dire, le déclarer. On dit c'eſt à vous à *parler*. *Parlez*. M. n'a point encore *parlé*.

PARLER, en tèrmes de chaſſe, ſe dit de l'abboi des chiens. Le limiér eſt un gros chien de chaſſe, qui ne *parle* point. Ce chien *parle* trop.

PARLIER. *Parlier*. Procureur. RAGUEAU, BOREL. Celui qui parle pour un aûtre. *Procurator. Actor.* On les appelloit auſſi Avantparliérs & prélocuteurs. ID.

PARMA. ſ. f. Nom propre d'une riviére de la Lombardie. *Parma.* Elle a ſa ſource dans l'Apennin, travèrſe du midi au nord le Duché de Parme, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge dans le Pô, entre Briſſello & Cazal major. MATY.

PARMAHAT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. IVe mois de l'année des Coptes. Il répond au mois d'Avril. *Fabricius Menol.*

PARME. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Sorte de Bouclier ancien. *Parma.* Polybe dit, L. VIe que les ſoldats que l'on nommoit Vélétes éſcarmoucheurs, étoient armez d'un ſabre, d'un javelot, & d'une *parme*; & que la *parme* étoit forte, fèrme par ſa ſtructure, & aſſez grande pour couvrir le corps, qu'elle étoit ronde & qu'elle avoit trois piéds de diamétre. Sèrvius dit pourtant ſur le X. Livre de l'Énéïde v. 817. p. 616. de l'Édit. de Rob. Étienne, A, que c'étoit un arme légère en comparaiſon du boucliér; & Virgile le dit auſſi dans ſon vèrs. Voyez Roſin, *Antiqq. Roman. L. X. C.* 10. *Alex. ab Alexandro Genial. Dier. L. VI. C.* 22. & Juſte Lipſe. *De Militia Rom.*

PARME. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Lombardie, Capitale de l'État de *Parme*, & ſituée ſur la riviére de même nom, entre Modéne & plaiſance, environ à douze lieuës de l'une & de l'autre. *Parma. Parme* peut avoir une lieuë de circuit; la riviére la ſépare en trois parties, jointes par trois ponts. Elle eſt bien peuplée, bien fortifiée, & défenduë par une Citadelle à cinq baſtions, qui paſſe pour une des plus réguliéres, des meilleures & des mieux munies de l'Italie. Le Duc de *Parme* y fait ſon ſéjour ordinaire, dans un Palais fort magnifique. Cette ville eſt encore ornée d'un Évêché ſuffragant de Boulogne, d'une Univèrſité célébre, fondée en 1599, & d'une Académie de Sçavans, qu'on appelle *gli Innominati.* L'Empereur Barbe Rouſſe aſſiégea *Parme* pendant deux ans, ſans pouvoir la prendre. MATY.

L'État de PARME. *Parmenſis Ditio.* C'eſt un des États de la Lombardie, en Italie. Il eſt bòrné au nord & au couchant par le Duché de Milan, au levant par celui de Modéne, & au midi par l'Apennin, qui le ſépare de l'État de Gênes, & de celui de Toſcane. Cet État peut avoir vingt-deux lieuës du couchant au levent, & treize du nord au ſud. L'air y eſt très bon, & les hommes y vieilliſſent beaucoup. Le tèrroir y eſt fort fèrtile en bléd, en vin, en huile, & en chanvres; il nourrit quantité de beſtiaux, & on y fait des fromages fort éſtimez: il y en a d'une ſi énorme groſſeur, qu'ils pèſent juſqu'à deux cent livres. On diviſe cet État en quatre parties, qui ſont le Duché de *Parme*, celui de Plaiſance, l'État de Buſſeto, & celui du Val de Taro. Ce païs a ſouffèrt divèrſes révolutions depuis la décadence de l'Empire d'occident; mais étant enfin tombé entre les mains des Papes, Paul IIIe le donna à Loüis Farnèſe ſon fils, pour le tenir en qualité de vaſſal des Papes, auxquèls ſes ſucceſſeurs payent dix mille écus tous les ans pour l'hommage. Au reſte les Ducs de *Parme* ont poſſédé autrefois les Duchez de Caſtro, & de Ronciglione, qui ſont enclavez dans le patrimoine de Saint Pièrre, mais les Papes en ſont maintenant les maîtres. MATY.

Le Duché de PARME. C'eſt la partie orientale des États de *Parme*. Elle s'étend le long de la riviére de *Parme*, depuis le Pô juſqu'à l'Apennin. C'eſt un bon païs, & bien peuplé; mais il n'y a de lieu conſidérable que la ville de *Parme*, & les bourgs de Roſſena, & de Belforte. MATY.

PARMESAN, ANE. ſ. m. & f. Qui eſt de Parme, ou du Duché de Parme. *Parmenſis.*

PARMESAN. ſ. m. Duché de Parme. Voyez cy-deſſus. *Parmenſis Ducatus.*

PARMESANE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui porte des grandes feüilles blanches à fond rouge, ſa peluche couleur de rôſe incarnat, & feüille morte jaûnâtre. MORIN.

PARMITANT, ou *Permettant.* Vieux mot de la Cout. de Hainaut. Ch. 72. c'eſt-à-dire, au moyen dequoi, ou cependant. DE LAURIÈRE.

PARMOSA. Voyez FÈRMACO.

PARNASSE. ſ. m. Montagne. *Parnaſſus*, anciennement *Larnaſſus.* Elle eſt dans la Livadie, vèrs les ruïnes de Delphes, au couchant de Livadia. Elle a deux ſommèts anciennement fort fameux, pour être conſacrez l'un à Apollon, & aux Muſes, & l'aûtre à Bacchus. Cette montagne paſſe pour la plus haute de la Gréce, ſes croupes ſe cachent dans les nuës, & le Chévaliér Whélèr aſſûre qu'on la voit de Corinthe, quoi qu'il y ait entre deux des montagnes fort hautes, & pour le moins dix-huit lieuës de diſtance en ligne directe. MATY.

PARNES. ſ. m. Nom propre d'une montagne qui faiſoit autrefois la ſéparation de la Bœotie & de l'Attique. DU LOIR, *p.* 305.

PARNOPIUS, ou PARNOPIEN. ſ. m. ou adj. Nom que les Boéotiens donnoient à Apollon. *Parnopius.* Il portoit ce nom à cauſe que παρνοπίων, dans le dialecte Éolique ſignifie *un rat*, ou bien qu'il ſignifioit *un moucheron*, *un couſin* en Boéotie, & que Apollon préſèrvoit de ces animaux. Pauſanias dit, L. I. que s'eſt parce qu'il avoit délivré l'Attique de ſauterelles, qu'on appelloit πάρνοπας.

PARO. Voyez PAREAU.

PAROCZLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Haute Hongrie. *Paroczlovia.* On le place près de la ville d'Agria, vèrs l'orient; & on le prend pour le *partiſcum* de Ptolémée, petite ville des Jaziges Métanaſtes. MATY.

PARODIE. Ce mot eſt Grèc, compôſé de la prépoſition παρà, & d'ὁδὸς. Voyez chemin. Et ſignifie une chôſe, qui ſe rencontre dans le chemin & l'interrompt, qui vient à la travèrſe; par ces *parodies*, venoient à la travèrſe & dans les intèrvalles de la lecture.

PAROENT. ſ. m. Dans le for de Béarn, Rubr. *De Homicidiis art.* 19. Meurtriſſûre. *Suggillatio, livor, contuſio.*

PAROFÈRTE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Préſentation. Offre. *Oblatio.*

PAROLE, en tèrme de Muſique, ſe dit au pluriér du texte qui répond aux notes de la Muſique. BROSSARD. Voilà un beau motet; mais auſſi les *paroles* ſont belles, & ont donné beau jeu au Muſicien. La Muſique eſt belle; mais les *parolos* ne valent pas grand chôſe.

PAROLER. vieux v. n. Parler. *Loqui.*

Pallas ſe taiſt, Venus parole;
Je ſuis celle qui tient éſcole.
OVIDE Mſ. cité par Borel.

Cette gent dont je vous parole. R. DE LA RÔSE.

Ce mot vient de *parabolari.* BOREL.

PAROY, en Anatomie. Les *parois* de la tête. Les ôs pariétaux ſont ainſi nommez, parcequ'ils forment les *parois* de la tête. DIONIS. Les parties qui ont à ſe mouvoir dans des vaiſſeaux, ſont les *parois*, parcequ'ils ſont fléxibles & élaſtiques, & ce mouvement ne ſe peut faire que par le rapprochement de ces parties; donc ce mouvement des vaiſſeaux eſt le rapprochement de leurs *parois.* HECQUET.

PAROY. ſ. m. *Paredum.* Nom de lieu. *Paroy* le Moinal, dans Rodulfus, *Hiſtoriar. L. III. C.* 2. Dans une lettre de Paſcal II. de l'an 1109, & dans les privilèges accordez par Charles le Grôs en 1119, eſt un Prieuré dépendant de Cluny. *Paredum Monachale.* Le bourg où il eſt porte auſſi ce nom. Il eſt dans l'Autunois, en Bourgogne. Voyez encore. PARAY.

PARPAIN D'APUI. On nomme ainſi les pièrres à deux paremens, qui ſont entre les aléges, & forment l'appui d'une croiſée, particuliérement quand elle eſt vuïde dans l'embraſûre. DAVILER.

PARPAIN D'ÉCHIFFRE. Mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un éſcaliér, & ſur lequel on pôſe la rampe de pièrre, de bois, où de fèr. Il eſt ainſi nommé, parceque pour pôſer

pôſer les marches, on les chifre le long de ce mur. On l'appelle auſſi ſimplement *échifre*. Vitruve appelle les échifres & limons, *Scapi ſcalarum*. DAVILLER.

PARPEIGNE. adj. f. Jambe *parpeigne*, dans la Coutume de Paris, & de Bourbonnois, eſt une jambe de pièrre de taille, qui excéde tant ſoit peu l'épaiſſeur du mur; & parcequ'elles paſſent ainſi *par* le *pan* du mur, elles ont été nommées *parpeignes* & *parpaignes*. DE LAURIÈRE. En quelques endroits, on appelle une grôſſe pièrre, un *parpin*, ou *parpain*.

PARQUE. ſ. f. *Parca* étoit encore le nom d'une aûtre divinité qui probablement étoit différente des Parques dont on vient de parler, & avec leſques quelques-uns ſemblent pourtant la confondre. C'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux accouchemens, & Varron dit qu'on l'appelloit *Parca* par corruption de *Parta*, l'uſage ayant changé le *c* en *t*. Et Tèrtullien dans le livre *de Anima*, C. 37. la nomme *Partula*. Voyez Ant. Thyſius dans ſes Notes ſur Aulu-Gelle.

PARQUE. ſ. f. Eſt auſſi un poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes de l'Amérique méridionale. Elle a deux où trois piéds de long. Son corps eſt couvèrt de fort belles écailles dorées. Elle eſt un peu plus grôſſe par le milieu. Sa chair eſt blanche & de bon goût.

PARQUET. ſ. m. Auditoire d'un Juge. Il eſt ainſi appellé, parceque le Tribunal eſt ordinairement entouré, comme on peut voir au *parquet* des Requêtes du Palais. *Ragueau, en ſes Indices Royaux*. DICT. DE DROIT.

PARQUET, en tèrmes de Marine, eſt un petit retranchement, fait ſur le pont avec un bout de câble, ou d'aûtre grôſſe corde. *Septum*. On met dans le *parquet* des boulêts de canon, pour les avoir tout prêts quand on en a affaire. AUBIN.

C'eſt auſſi le retranchement où l'on tient les boulèts dans un magazin. Le Commiſſaire Général de l'Artillerie de la marine doit tenir la main à ce que les canons, & les mortiérs, qu'on tîre des vaiſſeaux, qu'on déſarme, ſoient portez où ils doivent être: que les canons ſoient mis dans leurs *parquèts* &c. AUBIN.

PARRE. ſ. m. Et nom propre d'homme, *Patroclus*. S. Patrocle, que les peuples appellent S. *Pârre*. BAILLET. S. *Pârre*, après avoir fait profeſſion des armes, mena une vie retîrée dans une tèrre de ſon patrimoine, proche de la ville de Troyes, où il fut décapité pour la foi, l'an 259, le 21e Janv. ſous l'Empire de Maximien. Voyez Grég. de Tours, *De Glor. Mart. L. I. c.* 64. A Troyes S. *Pârre* Martyr, qui du tems de l'Empereur Aurélien, obtint la couronne dûë à ſa confèſſion. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 361. S. Grégoire de Tours parle de S. *Pârre* au L. *De la Gloire des Martyrs*, ſans déſigner le tems où il a vécu. Ses Actes marquent ſa mort un vendredy, ce qui ne ſe peut accorder avec l'année de l'arrivée d'Aurélien dans les Gaûles, 274. en laquel le le 21 Janviér, auquel S. *Pârre* mourut, étoit un Mèrcredy, ni avec la ſuivante, en laquelle il étoit le jeudy. ID. *pag.* 368.

PARRE. Voyez PAREAU. Dans les Additions.

PARREIN, ou PARRAIN. ſ. m. Celui qui tient & leve un enfant ſur les fonts de Baptême, qui lui impôſe le nom. *Pater luſtralis, luſtricus parens. Sponſor, patrinus, ſuſceptor*. Ce ſont les pèrſécutions des premiérs ſiécles, qui donnèrent occaſion à l'inſtitution des *pârreins*, que l'on prit comme des témoins du baptême. Le miniſtre du baptême au ſortir de l'eau donnoit le nouveau baptiſé à ſes *pârreins*, qui lui faiſoient goûter un peu de miel. Dans le Traité de Tèrtullien ſur le Baptême, C. 19. on voit l'uſage des *pârreins*, qui répondent pour les enfans. Il paroit par l'Aſſemblée ou Concile de Cariſiac, ou Quièrcy ſur Oyſe tenuë en 754. C. 4 qu'il y avoit alors des *pârreins* pour la confirmation, comme pour le baptême, & que cette conſanguinité ſpirituelle portoit le même empêchement pour le mariage, que celle que l'on contracte au baptême. Le Concile d'York, tenu en 1195, ordonnne, Can. 4, qu'il n'y aura au baptême que deux *pârreins* & une mârraine, ou deux mârraines & un *pârrein*.

PARROYE. Vieux mot ſ. m. Voyez PARAGE.

PARS, ſe diſoit aûtrefois pour pèrs, couleur pèrſe. Voyez ce mot *Cæruleus, a*.

> *Puis venoit une haquenée*
> *Couvèrte de beau cramoiſi*,
> *Toute de fleurs de Lys ſemée*
> *Sur un beau velours pars choiſi*. MARTIAL *d'Auvergne en ſes Vigiles*. BOREL.

PARSI. ſ. m. & f. Tèrme de Rélation. Ce nom qui ſignifie proprement *un Pèrſien* en général, ne ſe prend maintenant que pour un ancien Pèrſan, un Idolâtre qui profeſſe le culte du feu. *Pèrſa*, [illegible] dans les Indes, depuis que Schah Abbas fit abatre les Anciens Temples du feu, ou Pyrées, qu'ils avoient conſèrvez ſur la montagne d'Alvend. On donne encore ce nom dans les Indes aux déſcendans de ces Pèrſes, qui dans le XVIIe. Siécle ſe retirèrent là pour éviter la pèrſécution des Mahométans, & qui ont une religion particulière. Ils reconnoiſſent un ſeul Dieu, créateur & conſèrvateur de l'Univèrs; mais qui a ſous lui ſept Intendans ou Miniſtres, qui en ont encore vingt ſix ſous eux. Ils adorent prèſque ces trente trois Miniſtres comme des Dieux. Ils n'ont ni Temples ni Moſquées. Ils font toutes les cérémonies de leur Religion dans une Chambre de leur maiſon, le prémiér & le 26e. jour de la Lune. Les Docteurs où Prêtres *Parſis* portent une ceinture de laine où de poil de chameau. Ils ont de la vénération pour le feu; qu'ils régardent comme le Symbole de la Divinité. Ils ne mangent rien qui ait eu vie, non plus que les Brâmes & les Banians, ſur tout du bœuf, de la vache & du liévre. Ils ne tuent point non plus les chevaux, les éléphans ni les chameaux. Voyez les voyages d'Oléarius T. II. d'Hèrbelot au mot *Parſi*. Il y a pourtant encore des *Parſis* dans un Fauxbourg d'Hiſpaham *d'Hèrbelot*. Il y a encore quelques *Parſis* en Pèrſe; ce ſont ceux qu'on appelle Gaures, & dont nous avons parlé. T. III. p. 171. Voyez auſſi Jovet dans ſon hiſtoire des Religion du Monde. T. III. p. 100 & 159.

PART. ſ. f. Les Philoſophes hèrmétiques diſent la *part*, pour le lieu. *Locus*. La *part* où, c'eſt-à-dire l'endroit où, la où. *Locus in quo, locus ubi*.

PART. Aûtrefois s'eſt dit pour party. BOREL.

A LA PART. Être *à la part*. Tèrme de Marine, qui ſe dit de l'équipage, quand il doit avoir ſa *part* des priſes qu'on fera ſur l'ennemi. *Habere in præda partem*. Il ſe dit auſſi de ceux qui vont aux pêcheries ſans recevoir de gages; mais qui ont une cèrtaine *part* réglée à la pêche. AUBIN.

PART. ſ. m. ſignifie en Médecine, & en Juriſprudence, Attouchement. *Partus*. La ſuppoſition du *part*, eſt un crime dont l'accuſation peut être intentée par ceux qui y ont intérêt, & la peine eſt la mort comme pour crime de faux. Voyez l'Arrêt du 2. Août 1659. rapporté au II. Tome du Journal des Audiences. L. II. C. 34. Celui du 10 Févriér 1674. au IIIe. Tome L. VIII. C. 3. Suppreſſion de *part* eſt le crime d'une femme qui par des remédes veut mettre obſtacle à la naiſſance d'un enfant, ou qui après la lui avoir donnée, le ſupprime, l'expôſe, quelquefois le défait DICT. DU DROIT.

PARTAGE, ſe dit auſſi de la diviſion des Juges, quand ils ſont de différente opinion, & en nombre égal. *Judicum in ſententia diſcrepantia*. *Partage* d'opinions eſt lorſque dans le jugement d'une inſtance, ou d'un procès, les voix des Juges ſe trouvent partagées par moitié. Quand ce *partage* arrive dans une Chambre des Enquêtes, le Rapporteur & celui qui eſt de contraire avis, appellé Compartiteur, à caûſe qu'il a donné lieu au *partage*, paſſent dans un aûtre chambre, ou ſur le rapport l'affaire eſt jugée. Dans les affaires criminelles le *partage* n'intèrrompt pas le jugement; l'Arrêt ſe rend ſur le parti le plus doux. Il n'y a point auſſi de *partage* dans les affaires qui concèrnent les Droits & intérêts du Roy, ſuivant la Déclaration de 1640. DICT. DE DROIT.

PARTAGER LE VENT. Tèrme de Mèr. *Partager* le vent ou l'avantage du vent, c'eſt auſſi l'envoyer ſous le même rumb de vent, que celui à qui on le veut gagner, ou qui le veut gagner, ſur vous, & ne pouvoir parvenir à le gagner, quoique ſans le perdre auſſi, c'eſt-à-dire, ſans tomber ſous le vent; mais ſe maintenir toûjours l'un l'aûtre. *De vento decertare*. Notre vaiſſeau ne pouvant mèttre la frégate à-vau-le-vent de lui, tâcha du moins d'en partager l'avantage. AUBIN.

PARTE. Voyez PARQUE.

PARTENAY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Partinaculum, Partiniacum, Partinacum, Partenacum*. Elle eſt dans le Poitou, ſur la Touë, à neuf ou dix lieuës de Poitiérs, vèrs le couchant. MATY. Voyez Valois *Not. Gall. p.* 444.

PARTENIR. Vieux v. n. Attoucher, réputer. *Songe de Vèrger*. BOREL. Appartenir, *Pèrtinere*.

PARTENKIRCK. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Bavière. *Parthanum*. Il eſt dans le haut Évêché de Freiſingen, ſur la Loyſa, à neuf ou dix lieuës d'Inſpruck, vèrs le couchant ſeptentrional. MATY.

PARTERRE. ſ. m. La partie du jardin découvèrte où l'on entre en ſortant de la maiſon. *Planum vel plana area. Area hortenſis, Pulvinus*, c'eſt la partie découvèrte d'un jardin, au devant d'une maiſon, & qui eſt diviſée par compartiment de buis nain, ou de gâzon. DAVILER. Il y a différentes ſortes de *partèrres*. *Partèrre* de Broderie, c'eſt celui qui eſt compoſé de rinceaux, de fleurons, & aûtres figures formées par des traits de buis nain, & entouré de plattebandes comme le grand *Partèrre* des Thuilleries. *Area topiaria*. DAVILER. *Partèrre* de piéces couppées, c'eſt celui qui eſt par compartiment de figures régulières ſéparées par des ſentiers; ce [illegible] le grand Partèrre de Trianon. *Area florea*. ID. *Partèrre* de gâzon, celui qui eſt de piéces

ces de gâzon en compartimens quarrez, & avec enroulemens, comme le *partèrre* de l'orangerie de Vèrſailles. Id. *Partèrre* à l'Angloiſe celui qui eſt de broderie mêlée de plattebandes; & enroulemens de gâzon, comme le grand *partèrre* appollé à la Dauphine au deſſus de l'Orangerie de Vèrſailles. Id. *Partèrre* d'eau eſt un compartiment formé, ou par pluſieurs baſſins de divèrſes figures avec jêts & bouillons d'eau, comme à Chantilly; ou par un ou deux grands baſſins, comme au devant du château de Vèrſailles. Id.

Fournir à tout ce que vous faites
C'eſt un employ trop mal aiſé,
Tant de ſiéges ont épuiſé
Nos Orateurs & nos Poëtes
Nos partèrres *n'ont plus de fleurs à vous donner*
Ou s'il en reſte quelques-unes,
Ce ne ſont que les plus communes
Indignes de vous couronner.

Partèrre, ſignifioit aûtrefois une place à bâtir. Daviler *Area ædificii.*

On dit populairement de ceux qui tombent par tèrre, qu'ils font des *partèrres*; C'eſt une mauvaiſe alluſion ou un mauvais jeu de mots de *par terre*, en deux mots, c'eſt-à-dire, à tèrre; & *partèrre* un ſeul mot, le *partèrre* d'un jardin. Les yvrognes ſont des *partèrres*. Quand il vèrglaſſe, on fait bien des *partèrres*, c'eſt-à-dire que l'on tombe par tèrre ou à tèrre. Ils feront tantôt de beaux *parterres*. Mascur.

Parthe. Parthie. ſ. f. Nom propre du pays des Parthes. *Parthia*. Elle avoit l'Arie au levant; la Carmanie deſèrte au midi; la Médie au couchant; & l'Hircanie au nord. Ce pays comprend aujourd'huy la plus grande partie du Érak Atzen, vèrs le levant, & une partie du Choraſſan vèrs le couchant; ſa Capitale étoit Hécatompylos, que quelques-uns croyent être la ville d'Hiſpaham, Capitale de la Pèrſe. Au reſte on comprit quelquefois la Margiane, & l'Hircanie ſous la *Parthie*, qui donna le nom à l'Empire des *Parthes*, fondé par Arſaces, 250. ans avant la venuë de Jeſus-Chriſt, & éteint l'an de grâce 227. ou 228. ſous Abraham, tué par Artaxèrxes Roy de Pèrſe. Maty.

PARTHE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Parthus*, *a*. Les *Parthes* furent d'abord peu connus; mais ils devinrent enſuite bien puiſſans, & firent bien des affaires aux Romains. Juſtin L. XLI. C. 1. dit quils étoient originairement Scythes; qu'ayant occupé le pays que nous vénons de décrire dans l'article précédent, ils lui donnèrent leur nom. Les *Parthes* n'eurent pas de peine à s'en rendre maîtres, parceque les Macédoniens l'avoient négligé à caûſe de ſa ſtérilité. Le Fondateur de la Monarchie des *Parthes* fut Arſaces, dont les Succeſſeurs s'appellèrent Arſacides. Le dèrnier des Rois *Parthes* fut Artabanus, qui fut tué par Artaxèrxes Pèrſan; en lui finit l'Empire des *Parthes*, après avoir duré quatre cens ans, juſque ſous l'Empire d'Aléxandre Sévère. D'où il s'enſuit, qu'il avoit commencé environ 220 ou 230 ans avant Jeſus Chriſt. Il reſta beaucoup de médailles des Rois *Parthes*; mais, dont les Inſcriptions ſont en caractères juſqu'ici inconnus; ce ne peut être que le caractère & la langue *Parthe*; qui doit être la même que la Scytique. Les Rois *Parthes* ſur les monumens qui nous en reſtent, comme médailles & pièrres gravées, ſont repréſentez avec beaucoup de cheveux friſez avec grand ſoin. Ils ont auſſi une longue barbe fort belle & fort propre; des pendans d'oreille. Leur buſte eſt porté ſur des aîles, & deſſous ces aîles ſont des cornes. Celles-ci ſont les Symbole de la force; peut-être celles là le ſont-elles de leur rapidité, de leur conquête, ou de la vivacité de leur éſprit. Voyez les Mémoires de Trevoux Juin 1702. p. 24. Les *Parthes* ont ſur les médailles de longs bonnêts en cône, ou en chaûſſe d'Apoticaire. Voyez la médaille de Trajan Parthia capta. dans Triſtan T. I. p. 398.

PARTHÉNON. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du 9e. des mois céleſtes de Méthon, d'Euctémon & de Calippe, dont les noms étoient pris des Signes, où étoit alors le Soleil. *Parthénon*, c'eſt à dire, le mois de la Vièrge, de Παρθένος Vièrge. Voyez le P. Pètau Vranolog.

PARTHÉNONE. ſ. m. Temple de Minèrve. *Parthenon*. Ictinus & Callicrate bâtirent dans le château d'Athênes le Temple de Minèrve apellé *Parthénone*, c'eſt-à dire le Temple de la Vièrge. Vitruve remarque qu'il étoit d'ordre Ionique, & qu'Ictinus eût pour aſſocié, dans la conduite de cet ouvrage, un nommé Carpion. Félibien. Ce fut environ 439. ans avant Jeſus-Chriſt.

On donnoit auſſi ce nom chez les Grecs à l'appartement des filles, dans les maiſons des particuliérs.

Il vient de Παρθένος, Vièrge, Παρθενὼν, Maiſon des Vièrges ou de la Vièrge.

PARTHÉNOPÉ. ſ. f. Nom de l'âme des Syrènes. *Parthenope*. On dit que les Syrènes de douleur de n'avoir pû attirer Uliſſe ſur leurs rochérs, ſe précipitèrent dans la mèr, qu'elles ſe ſépa-rèrent en divèrs endroits, & que *Parthénopé* ſe plaça dans la Baye de Naples; d'où vient que cette ville, qui fut bâtie dans la ſuite s'appella *Parthenope*.

PARTHICAIRE. ſ. m. Marchand de peaux ou de fourures Parthiques chez les Anciens. *Parthicarius*.

PARTHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Parthie. *Parthicus*. Les peaux ou les fourures *Parthiques* en Latin *Parthicæ pelles* étoient aûtrefois fort éſtimées. Les Romains donnèrent le tître de *Parthique* à ceux des Empereurs qui vainquirent les Parthes. Trajan porte ſur ſes médailles les tîtres de Gèrmanique, Dacique, *Parthique*.

Les jeux *Parthiques* appellez *Parthica* & *Trajanalia*, furent inſtituez par Hadrien en mémoire de la victoire de Trajan, ſur les Parthes. Les Marbres d'Arondel en parlent. Voyez Triſtan, T. I. p. 398. ſur la médaille de Trajan Parthia capta.

Parti. ſ. m. Tèrme de Lanſquenet. On appelle faire le *parti*, donner le *parti*, lorſqu'il n'y a pas d'égalité dans les cartes, & que la carte du joüeur eſt double; par éxemple; il eſt obligé pour faire le *parti* de jouer trois contre deux, parcequ'il lui reſte en main trois cartes en gain, & qu'il ne lui en reſte que deux en pèrte. On jouë quelquefois le *parti* forcé, & pour lors on eſt obligé de prendre & de donner le *parti*.

Partiale, ſe dit en Muſique des quatre notes, la blanche, la noire, la croche, & la double-croche: elle ſont ainſi appellées, parcequ'il en faut pluſieurs de châcune pour faire une meſure. Brossard. On doit y ajoûter la triple croche, qui n'eſt pas de l'ancien uſage, mais qui a été ajoutée par les Modèrnes.

PARTICIPE. ſ. m. Tèrme de Grammaire. Ce que les Grammairiens appellent communément *participes* des vèrbes ſont de véritables noms adjectifs, mais avec de cèrtains rapports aux vèrbes. Leur dénomination ſe prend de ce qu'étant noms, ils praticipent à quelques propriétez du vèrbe, dont ils tîrent leur ſignification, & dont ils ont le régime: ces rapports des *participes* avec les vèrbes eſt ce qui les fait ſi communément confondre avec les vèrbes. P. Buffiér. Tout cela eſt vrai, ſur tout de *participes* paſſifs. M. l'Abb. Dangeau.

On les nomme *participes*, parceque ce ſont des mots qui participent quelque chôſe de la nature des noms, & quelque chôſe de la nature des vèrbes: Ils participent de la nature des noms, parce qu'ils ont des ſinguliérs, des pluriéls, & même des genres comme les noms; ils participent de la nature du vèrbe, parcequ'ils en ont la ſignification, & qu'ils marquent l'action ſignifiée par le vèrbe. M. l'Abb. Dangeau.

Il y a deux ſortes de *participes*, l'un nommé actif, parcequ'il éxprime le ſujèt qui fait l'action du vèrbe, comme *agiſſant*, *liſant*; l'aûtre nommé paſſif, parcequ'il éxprime le ſujet, qui reçoit l'action du vèrbe, *enſeigné*, *lû*. P. Buffiér. Pluſieurs Grammairiens diſent qu'en François, il n'y a point proprement de *participe* actif, & que ce ne ſont que des gérondifs, ou des adjectifs vèrbaux: mais c'eſt plûtôt une diſpute de mots qu'une véritable difficulté. M. l'Abb. Dangeau.

Le *participe* paſſif, eſt un nom adjectif regulier, ſuſceptible de genres, d'articles & de nombres; *éſtimé*, *éſtimée*; *des hommes éſtimez*, *des femmes éſtimées*. P. Buffiér.

On a accoutumé d'appeller *participes* paſſifs tous les *participes* qui ſèrvent à la formation des tems compôſez des vèrbes: mais parceque la dénomination de paſſifs ne peut proprement appartenir qu'aux *participes* employez paſſivement à la formation de ces tems, avec le vèrbe ſubſtantif *être*, qu'elle ne convient nullement aux *participes* employez dans la conjugaiſon des vèrbes actifs, avec le vèrbe auxiliaire *avoir*, & qu'elle ne peut jamais être appliquée aux *participes* de cèrtains vèrbes neûtres, comme *marcher*, *parler*, *agir*, *dormir*, *rire*, &c. qui ne forment jamais leurs tems compôſez que par le moyen du même vèrbe auxiliaire, il ſemble que pour ne pas confondre toutes ces différentes ſortes de *participes* ſous le tèrme de paſſif, qui ne convient qu'à quelques-uns, il ſeroit plus à propos de les appeller d'un nom qui convînt à tous: car ſans cela, il n'eſt pas poſſible de donner aucune idée nette des tems compôſez de cèrtains vèrbes neûtres, comme *parler* & *agir*; & de qualifier par éxemple, *parlé* & *agi*. Il ne paroît pas que ceux qui ont écrit de la Grammaire Françoiſe ayent fait juſqu'ici aucune attention là deſſus: car ou ils ont compris indifféremment, ſous le nom de *participes* paſſifs cette partie des vèrbes, qui ſèrt à la formation de leurs tems compôſez, en quoi ils ont confondu des chôſes qui ſont d'une nature très-différente, *parlé*, *agi*, *neigé*, *plu*, *fallu*, n'ayant rien qui tienne du *participe* paſſif, ou même ils ont cru ne leur devoir pas donner de rang parmi les *participes*, parcequ'on ne les employe jamais ſans vèrbe: & enfin ne ſçachant où les ranger, ils ne leurs [illegible]

Or

Or il eſt conſtant que ces ſortes de mots ſont une partie de leur vèrbes ; & comme cette partie ne peut appartenir ni à l'Indicatif, ni à aucun aûtre mode, ni au gérondif, il n'y a que le ſeul *participe*, auquel elle puiſſe être attribuée, & d'où par conſéquent elle puiſſe tirer ſa qualification.

Cela étant, tout *participe* qui ſèrt à la conjugaiſon des tems de ſon vèrbe, ayant quelque ſignification du paſſé, il ſemble que pour comprendre tous ces *participes* ſous une dénomination générale, on ne puiſſe leur en donner de plus propre que celle de *participes* paſſez ou du prétérit. Comme pourtant encore qu'ils conviennent tous en cela, ils ne laiſſent pas d'être differens d'ailleurs les uns des aûtres, en ce que les uns, comme *aimé*, *venu*, *tombé*, & généralement tous ceux qu'on a accoutumé d'appeller *participes* paſſifs, non ſeulement ſèrvent à la conjugaiſon de divèrs tems de leurs vèrbes, mais ont encore un uſage plus étendu, dans lequel ils reçoivent genre & nombre, & que les aûtres, comme *parlé*, *agi*, *dormi*, &c. n'ont aucun uſage hors de leurs vèrbes, & ne ſont ſuſceptibles, ni de genre, ni de nombre ; il ſeroit, ce ſemble, à propos de les diſtinguer par leurs principales différences, & d'appeller les prémiers *participes paſſez adjectifs*, & les aûtres *participes paſſez abſolus*.

Mais parcequ'entre ces *participes* paſſez adjéctifs les uns ſont employez activement avec le vèrbe auxiliaire *avoir*, les aûtres paſſivement avec le vèrbe ſubſtantif *être*, & que de plus les mêmes *participes*, comme *aimé*, *fait*, *dit*, &c. ſont employez tantôt activement, tantôt paſſivement, il y auroit une ſubdiviſion à faire dans les *participes paſſez adjectifs*, qui ſeroit d'appeller *participes paſſez adjectifs & actifs*, tous ceux qui s'employent ordinairement avec le vèrbe auxiliaire *avoir*, & *participes paſſez adjectifs & paſſifs*, tous ceux qui s'employent d'ordinaire avec le vèrbe ſubſtantif *être*, pris dans la ſignification qui lui eſt propre.

Ainſi tous les *participes* qui ſèrvent à la conjugaiſon des vèrbes, ſeroient appellez *participes paſſez*, ou *du prétérit*, pour les diſtinguer des *participes du préſent*, qui n'y ſèrvent point, & qu'on appelle communément *participes* actifs. Enſuite, comme cette dénomination générale de *participes du prétérit*, embraſſe deux éſpéces de *participes*, on diſtingueroit en appellant *participes adjectifs du prétérit*, ceux qui reçoivent genre & nombre ; & *participes abſolus du prétérit*, ceux qui n'en reçoivent point. Et enfin comme les *participes* adjéctifs du prétérit s'employent ou activement ou paſſivement, on les appelleroit *participes actifs du prétérit*, lorſqu'ils s'employent activement avec le vèrbe auxiliaire ; & *participes paſſifs du prétérit*, lorſqu'ils s'employent paſſivement avec le vèrbe ſubſtantif. L'Abbé Regniér.

M. L'Abbé Dangeau, dans les Tâbles qu'il a données des différents vèrbes François, diviſe & ſubdiviſe auſſi les *participes* à ſa maniére, & plus exactement encore. D'abord il admet un *participe* actif comme *chantant* & un participe paſſif *chanté*. Enſuite il diviſe l'un & l'aûtre en préſent & en prétérit. Le *participe* actif préſent, c'eſt *chantant*, le *participe* actif prétérit *ayant chanté*. Le *participe* paſſif c'eſt *enchanté*. Le participe prétérit paſſif eſt encore ou ſimplement compôſé comme *enchanté*, ou ſurcompôſé, comme *ayant en chanté*.

Quant à l'uſage des *participes*, qui eſt l'une des plus grandes difficultez de nôtre langue, voici ce qu'on a remarqué.

Le *participe actif* ne ſe décline point en François, & n'eſt ſuſceptible ni d'articles, ni de nombres, ni de genres divèrs : On dit *un homme doutant*, *une femme doutant*, *des perſonnes doutant*, & non point *doutans*, ou *doutantes*. On ne dit point non plus le doutant, ni la doutante, à moins que le *participe* actif ne devînt, par l'uſage, un nom ſubſtantif, comme, *le ſuppliant*, ou adjectif, comme, *une femme agiſſante*, *un concèrt charmant*, *une ſimphonie charmante*. P. Buffiér. *Une ſubſtance penſante*. Fén. *Des créatures parlantes*. La Font. Voyez Parlant, Pensant, Passant, &c. On la conduiſit dans la cabane d'une Françoiſe *habitante* de Montréal. Let. Édif. et cur. Rec. XIII. L'*habitante* de Montréal y courut comme les aûtres. Ibid. Le *participe* actif eſt donc un adjectif, qui depuis un tems dans notre langue ne ſe décline plus ; mais il eſt également de tout genre, & de tout nombre. *Un homme connoiſſant*, *une femme connoiſſant*, *des gens connoiſſant*, &c.

Il ſe joint & ſe rapporte communément à un nom, qui eſt un nominatif du vèrbe. *Les Philoſophes connoiſſant la vérité ne doivent pas la taire :* au lieu qu'on diroit peu. *Ce ſont des Philoſophes connoiſſant la vérité*, parceque *Philoſophes* n'eſt pas ici nominatif du vèrbe ; mais on diroit très bien : *J'ay vû des Philoſophes qui connoiſſant la vérité ne vouloient pas la dire*, parcequ'alors *connoiſſant*, joint avec *qui*, devient nominatif du vèrbe *vouloient :* On ne dira guère : *Le plaiſir d'un homme étudiant* ; ni *cela convient à un homme étudiant* ; il faut dire *d'un homme*, ou *à un homme qui étudie*. Il y a pluſieurs *participes* actifs, que l'uſage a rendus de véritables adjectifs, & qui ſe déclinent comme *dominant*, *dominante*, &c. *des perſonnes dominantes*.

Le *participe* actif, pour marquer un tems paſſé, prend à ſa ſuite le *participe* paſſif, comme *ayant eû* : il s'employe de même ſans ſe décliner : *Ayant eu la ſatisfaction de vous voir, je ne déſire plus rien*, &c. c'eſt-à-dire, *Après avoir eu*, &c. *Des perſonnes habiles ayant éxaminé mes raiſons*, &c.

Le *participe* reçoit quelquefois avant ſoi la particule *en* : comme *en parlant*, *en liſant*, &c. & c'eſt ce que quelques-uns appellent gérondif ; n'importe quel nom on lui donne, pourvû qu'on ſçache que cette particule *en*, devant un *participe* actif, ſignifie *lorſque*, *tandis que* : comme, *en me parlant, il penſoit à aûtre chôſe* ; c'eſt-à-dire, *lorſqu'il me parloit : je vous le dirai en allant* ; c'eſt-à-dire, *tandis que j'irai*, ou *que nous irons*, &c. Voilà en deux mots toute la nature & les prérogatives du gérondif, qui a ſi fort occupé quelques-uns de nos Grammairiens. P. Buffiér.

Le *participe* paſſif eſt d'un très-grand uſage, & ſèrt à former toutes les parties des vèrbes que j'appelle compôſées. M. L'Ab. Dangeau.

Le *participe* paſſif s'employe comme un adjectif ordinaire, excepté dans quelques vèrbes neûtres, où il ne peut ſe joindre avec l'auxiliaire *je ſuis*. Il a des genres auſſi-bien que des nombres divèrs ; *un homme éſtimé*, *une femme éſtimée*, *des gens éſtimez*.

Il s'employe dans tous les tems compôſez des vèrbes auxiliaires *je ſuis*, & *j'ai*, comme *je ſuis écouté*, *j'étois écouté*, *j'ai écouté*, *j'avois écouté*, &c. Dans cet emploi, tantôt il eſt déclinable, tantôt indéclinable ; on l'appelle déclinable quand on le fait accorder en genre & en nombre avec ſon ſubſtantif ; mais de marquer précîſément quand il l'eſt ou ne l'eſt pas, c'eſt une des plus grandes difficultez de notre langue. P. Buffiér.

Le P. Buffiér, qui fait profeſſion dans ſa Grammaire Françoiſe de ne rapporter que ce qui eſt cèrtain, le réduit à ces points. 1°. Les *participes* à la ſuite du vèrbe auxiliaire *J'ai*, ſont toûjours indéclinables, quand il n'eſt point précédé d'un pronom à l'accuſatif, comme, *j'ai reçû vos lettres*, & non pas *reçûes*. 2°. Les *participes* ſont toûjours déclinables, quand ils ſont à la ſuite du vèrbe *je ſuis*, employé ſimplement comme ſubſtantif ; par exemple, *ils ſont pèrdus*, ou *elle eſt ravie de paroître* : ces deux régles ne ſouffrent ni doute, ni exception. 3°. Hors de ces deux occaſions, il ſemble qu'on pourroit, ſans commèttre de faûtes, rendre toûjours le *participe* indéclinable ; ce qui eſt important à ſçavoir, pour ne point embaraſſer les commençants. Les *participes* ſont ordinairement déclinables à la ſuite de l'auxiliaire *j'ai*, précédé d'un pronom à l'accuſatif, comme *que*, *la*, *les* : Ainſi on dira, *le livre que j'ai fait, je vous le préſente : la harangue que j'ai faite, je vous la donne ; les vèrs, que j'ai faits, je vous les ai lûs*.

Il en eſt de même après l'auxiliaire, *je ſuis*, quand il ſèrt à former un vèrbe réciproque, qui n'auroit point pour régime un infinitif, un accuſatif, ou un nominatif, comme : Elles s'étoient appliquées à la Muſique : Ils ſe ſont conſolez de leur diſgrâce. Si le vèrbe n'avoit aucun régime, cette pratique ſeroit encore plus néceſſaire, comme : Elles ſe ſont appliquées, ils ſe ſont conſolez.

Quelques uns croyent néanmoins que même dans ces occaſ[illegible], les *participes* pourroient être indéclinables ; & ils en citent des éxemples d'Auteurs diſtinguez ; cette pratique ſeroit commode ; mais le contraire eſt incomparablement plus autoriſé ; & pluſieurs aſſûrent qu'on ne peut y contrevenir ſans faire une faute. Quoiqu'il en ſoit, voici des occaſions, où le participe ne doit point ſe décliner.

1°. Le participe eſt indéclinable, quand après ſoi il a le nominatif du vèrbe ; exemple, *La peine que ſe ſont donné mes amis*, & non pas *donnée* ; *les peines qu'ont pris lés ſçavans*, & non pas *priſes*. Bien que cette régle ſoit marquée par l'Académie, par M. Corneille, par le P. Bouhours, & avant eux par M. de Vaugelas, quelques uns encore aujourd'hui n'en conviennent pas généralement. A la vérité le participe devroit ſe décliner dans la phrâſe ſuivante & dans ſes ſemblables : *Que ſont devenuës vos entrepriſes ?* Mais alors le *que* eſt intèrrogatif, & non point relatif.

2°. Le *participe* eſt indéclinable, quand il a pour régime & à ſa ſuite un infinitif pur ; c'eſt-à dire, qui n'eſt précédé d'aucune particule : comme, *Les pèrſonnes que j'ai entendu chanter*, & non pas *entenduës chanter* ; *les chôſes qu'on a dû & voulu faire*, & non pas *duës & vouluës faire*. De même on dira ; *elle s'eſt fait peindre* & non pas *faite peindre*. Si l'infinitif n'étoit pas pur, le *participe* pourroit être déclinable ; comme *des ſoldats qu'on a contraints de marcher* ; on diroit encore ; *elles ſe ſont laſſées de travailler : elle s'eſt éxercée à chanter*, plutôt que ; *elles ſe ſont laſſé de travailler ; elle s'eſt éxercé à chanter* ; *Ils ſont venus me voir*, plutôt que ; *ils ſont venu me voir* : au lieu qu'on diroit plutôt ; *ils me ſont venu voir*, que *ils me ſont venus voir*, parce qu'en ce dèrniér éxemple *voir* eſt un infinitif pur.

3°. Le *participe* eſt indéclinable après un vèrbe réciproque, qui a pour auxiliaire *Je ſuis*, & pour régime un pronom pèrſonnel au

datif ; *Ils ſe ſont donné un ridicule à eux-mêmes*, & non pas *donnez*, parceque *Se* eſt ici au datif : de même une femme parlant d'elle-même diroit, *Je me ſuis préſcrit cette régle*, & non pas *préſcrite*, parceque *me* eſt ici au datif.

4°. Le *participe* du vèrbe *pouvoir*, qui eſt *pu* eſt toûjours indéclinable, parce qu'il eſt toûjours ſuivi d'un infinitif pur ſous-entendu. On ne dit pas *J'ai fait les démarches que j'ai pues*, mais *que j'ai pu* : car on ſous-entend manifeſtement *que j'ai pu faire* : Par la même raiſon les *participes* des vèrbes *vouloir* & *devoir* ſont d'ordinaire indéclinables, comme en ces phrâſes. *Il a dit toutes les raiſons qu'il a voulu*, ſous-entendant *voulu dire*, ou *j'ai donné ſur cela les avis que j'ai du*, ſous-entendant, *du donner*.

5°. Les *participes* ſont indéclinables, quand ils ſont ſuivis dans la même phrâſe de *que*, ou de *qui* : comme *Les raiſons qu'il a cru que j'approuvois* : & non pas *qu'il a crues* : De même *les pèrſonnes que j'ai vu qui étoient prévenues*, & non pas *que j'ai vuës* ; le *que* & le *qui* ſuppléant ici pour un infinitif : ſçavoir *qu'il a cru être approuvées de moy*, ou *que j'ai vu être prévenuës*.

6°. Les *participes* ſont indéclinables dans les vèrbes impèrſonèls : *Les pluyes qu'il a fait*, & non pas *qu'il a faites*.

Hors des cas, que nous avons marquez, & mêmes en quelques-uns de ceux-là, l'uſage n'a rien de bien déterminé touchant la déclinaiſon des *participes* dont nous parlons. Ainſi on demande encore s'il faut dire ; *La réſolution que j'ai pris*, ou *que j'ai priſe d'aller*, &c. *Des pèrſonnes qu'on a ſoupçonné* ou *ſoupçonnées d'avoir volé* : *Elle s'eſt fait*, ou *elle s'eſt faite religieuſe* ; *Ils ſe ſont rendu*, ou *rendus maîtres de tout*. *Les chôſes qu'on lui a donné* ou *données à entendre* &c. P. Buffiér. Je me ſuis trouvé trop heureuſe qu'un honnête homme ait voulu une chôſe qui dépendoit de moi. Mlle de Sevigny, *écrivant au Comte de Buſſy*. Je ne leur trouve point cette ignorance baſſe & ſtupide, qu'on a voulu depuis leur attribuer pour décrire les Mémoires qu'ils m'avoient donné. Marsoliér. Voyez auſſi dans la Grammaire de M. l'Abbé Régniér Des Marais, Le Traité des *participes*, p.484. & ſuivantes.

M. L'Abbé Dangeau l'homme du monde qui a jamais mieux ſçu notre langue & ſes principes, ne croît pas que l'uſage ſoit ſi indéterminé que le P. Buffiér penſe. Voici quelques régles que cet illuſtre Académicien nous donne.

I. Quand avec un vèrbe actif prenant le vèrbe auxiliaire *avoir* on nomme le ſubſtantif ou le pronom qui marque le ſujet ſur qui tombe l'action avant que de mettre le vèrbe, alors le *participe* peut avoir un pluriél, ou un féminin, par exemple : je dirai fort bien, *j'ai chanté des pſeaumes*, parceque le vèrbe *j'ai chanté* eſt mis avant le mot de *pſeaumes*, qui marque l'objèt de l'action de chanter, ou le ſujèt ſur qui tombe cette action : mais ſi dans ma phrâſe j'avois mis le mot de *pſeaumes* avant le vèrbe, il faudroit dire, *Les pſeaumes que j'ai chantez*. Tout de même ſi ce ſubſtantif eſt féminin, je dirai, *J'ai chanté un hymne*, parce que le vèrbe *j'ai chanté* eſt avant le ſubſtantif *hymne* ; mais ſi le mot d'*hymne* précédoit le vèrbe, il faudroit que le *participe* ſuivît le genre du ſubſtantif ; & je dirois, l'*hymne que j'ai chanté* ; Et tout de même au pluriél féminin je dirai, *J'ai chanté* des hymnes, & les hymnes que j'ai chantées. M. L'Abb. Dangeau.

II. Dans les vèrbes neûtres & dans les vèrbes paſſifs, quand on employe le pluriél par politeſſe, & qu'on dit *vous* au lieu de *tu*, le participe ne prend pas une *s* au pluriél, & l'on ne dit pas, *Monſieur, vous êtes louez*, mais *vous êtes loué* quoique le pronom *vous* ſoit au pluriél, & que le vèrbe *êtes* ſoit auſſi au pluriél. Dans ces occaſions le participe paſſif prend bien la tèrminaiſon féminine, quand il s'agit d'une femme, mais il n'y prend pas l'*s* qui eſt la marque du pluriél, & l'on dit, *Madame, vous êtes eſtimée*, & non pas *eſtimées*, parce qu'alors on employe le participe par rapport à la pèrſonne dont on parle, & non par rapport au pronom vous, & au vèrbe auxiliaire pluriél, dont on ſe ſèrt. M. L'Abb. Dangeau. C'eſt ainſi que les Latins en faiſant attention à la chôſe ſignifiée & non pas au nom, diſent, *Centauro invehitur magna*, parceque *Centaurus*, là, eſt *navis*. Virgil. Énéid. L.V. v.122. Et, *In Eunuchum ſuam*, cité par Servius ſur cet endroit de Virgile ; parceque *Eunuchus* ſignifie là la Comédie de Térence intitulée, *Eunuchus*. Les Grècs ont de ſemblables figures.

III. Les vèrbes neûtres actifs n'ont proprement point de participes paſſif, au lieu que les neûtres paſſifs en ont. Par exemple, les participes *éternué* & *dormi*, qui ſèrvent à former les parties compôſées des vèrbes neûtres actifs, *éternuer* & *dormir*, ſont des eſpéces de mots indéclinables, qui peuvent bien s'employer avec le vèrbe auxiliaire *avoir*, pour former les tems compôſez, *j'ai éternué*, *j'ai dormi*. Mais on ne les peut jamais employer comme des participes & en manière d'adjectifs, & dire *une femme éternuée*, *des hommes dormis*, au lieu que les participes de vèrbes que je nomme neûtre paſſifs s'employent fort bien en manière d'adjectifs, & peuvent avoir des féminins & des plurièls, & l'on dira fort bien, *Une femme venuë fort à propos, des hommes deſcendus de bien haut*. M. L'Abbé Dangeau.

IV. Dans les vèrbes neûtres paſſifs qui ſont compôſez du vèrbe être & du *participe paſſif*, ou ſecond *participe* du vèrbe neûtre, ces participes ont un pluriel, & un féminin, comme les vèrbes actifs pris au paſſif. Id.

V. M. l'Abbé Dangeau appellant vèrbe pronominaux ceux qui ſont toûjours formez des pronoms identiques, *me*, *te*, *ſe*, &c. & diviſant ces vèrbes pronominaux en quatre claſſes, les identiques, les réciproques, les neûtriſez, & les paſſivez, donne ces régles par rapport au participe paſſif. C'eſt de la différence des cas, ou ſi vous voulez des ſens dans leſquèls on prend le pronom, que vient la manière dont ſe forment les parties compôſées, tant des vèrbes identiques que des vèrbes réciproques.

1°. Quand le pronom eſt pris à l'accuſatif, les ſecondes ſections du vèrbe marquent le nombre & le genre dans le *participe* ; par éxemple, dans le vèrbe identique, *Cette femme s'eſt bleſſée elle-même*, *ces hommes ſe ſont bleſſez eux-mêmes*, *ces femmes ſe ſont bleſſées elles-mêmes*. Et tout de même dans le vèrbe réciproque, ces hommes ſe ſont bleſſez l'un l'aûtre, ces femmes ſe ſont bleſſées l'une & l'aûtre. Mais ſi le pronom eſt pris au datif le *participe* qui ſèrt à former les ſecondes ſections demeurera toûjours indéclinable, & l'on dira dans le vèrbe identique, *cette femme s'eſt imaginé que*, &c. *ces femmes ſe ſont imaginé que*, &c. Et tout de même dans les vèrbes réciproques, *ces hommes ſe ſont donné des louanges l'un à l'aûtre*, *ces femmes ſe ſont donné des louanges l'une à l'aûtre*. M. L'Abb. Dangeau.

2°. Dans les vèrbes neûtriſez & dans les vèrbes paſſivez le pronom ne ſe prend jamais au datif, & les *participes* qui ſèrvent à former leurs parties compôſées ſe déclinent, c'eſt à dire, qu'ils ſont employez au ſinguliér ou au pluriél, au maſculin ou au féminin, ſelon la nature du nom ou du pronom auquels ils ſe rapportent & l'on dit au neûtriſé, *cette femme s'eſt promenée*, *ces hommes ſe ſont repentis* : & au paſſivé, *ces marchandiſes ſe ſont bien venduës*, *ces grains ſe ſont débitez fort promptement*. M. L'Ab. Dangeau. Voilà des régles ſures, & toutes les réfléxions de cet illuſtre Abbé ſur notre langue ſont des chèfs-d'œuvres en fait de Grammaire, & ce qui a parû de plus parfait ſur quelque langue que ce ſoit.

PARTICULAIRE. ſ. m. Nom d'un Officiér des Anciens Monaſtères. *Particularius*. Le *Particulaire* étoit celui qui diſtribuoit les portions aux Moines. Voyez Du Cange.

PARTIE. ſ. f. Tèrme de Muſique. En Grèc *Diagramma*, & en Latin *Pars*. C'eſt proprement une portion de la partition écrite ſéparément pour la plus grande commodité de ceux qui éxécutent ; ou bien c'eſt un ou pluſieurs des ſons qui font l'harmonie, écrits à part. Dans les ouvrages qui ſont à voix ſeule, & deux ou pluſieurs inſtrumens, il y a une *partie* déſtinée pour la voix, ou pour celui qui chante ; on l'appelle *Partie* chantante ; les aûtres ſont pour ceux qui doivent joüer. *Partie* ſupérieure, c'eſt toute *partie*, dont le chant n'eſt point le fondement de l'harmonie ; comme au contraire, *Partie* inférieure, c'eſt toute *partie* dont le chant doit ſèrvir de Baſſe ou de fondement à l'harmonie. Par ce moyen, une taille, une haute-contre, & même un deſſus peuvent être des *parties* inférieures ou des Baſſes. Brossard.

On dit parties récitantes ; On pourroit appeller le petit chœur, le chœur des *parties* récitantes. *Parties* du grand chœur, *parties* du petit chœur. *Parties* découvèrtes ou extrêmes, comme le deſſus & la baſſe. *Parties* mitoyennes ou couvèrtes, ou *parties* du milieu, ce ſont celles qui tiennent le milieu entre le deſſus & la baſſe. Les *parties* découvèrtes ou extrêmes, ſont les ſons les plus hauts, ou les plus bas de toute la compoſition. Brossard.

Tous les Muſiciens & Symphoniſtes ſont placez dans le rang de leur *partie*, tant vocale qu'inſtrumentale. État de France, *T. I. p.* 42.

Petites Parties. Tèrme de Jeu de Cartes. C'eſt le jeu de Picquet en aller & venir, excepté quand on fait Opera, ou que l'on gagne double ; car pour lors on ne jouë point le ſecond coup, & celui qui gagne reſte toûjours le prémiér en carte. Aux petites *parties*, blanche vaut cinq, repic vaut quatre, pic trois, capot trois, & double vaut deux, & la partie ſimple, qui vaut un. Les petites *parties* ſe jouent par douzaines, ou demi-douzaines, & l'on met ordinairement un pari à la fin, en faveur de celui qui a gagné dans la douzaine.

PARTITION. ſ. f. En Grèc Διάγραμμα, en Italien *partitura*. Ce que l'on nomme *partition*, c'eſt où toutes les parties ſont rangées les unes ſous les aûtres. Mais les Italiens ſe ſèrvent ſouvent de ce tèrme, pour marquer la baſſe continuë chiffrée, ſur tout lorſque dans les récitatifs la partie chantante eſt écrite au-deſſus de leur baſſe continuë, ou quand les entrées des fugues ſont marquées par les cléfs des parties qui les commencent. Brossard.

PARTROUVER. Vieux v. a. Trouver. *Invenire, reperire.*

PARTULE. Voyez PARQUE.

PARTUNDE, ou ſelon d'aûtres, PARUNDE. ſ. f. *Partunda*, ou *Parunda*. Nom de la Déeſſe qui préſidoit aux enfantemens, & qu'on nommoit autrement Lucine.

Ce mot vient de *pario*, je mets au monde.

PARVALLON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Parcus Vallonis*. Il eſt au diocèſe d'Orenge, en France.

PARUNDE. Voyez PARTUNDE.

PARURE, ſe dit des beautez de la nature. *Decus, ornamentum, lux, ſplendor*. Les étoiles brillantes pendant une nuit bien ſereine, ſont la *parure* du Ciel. Une grande variété de fleurs eſt une belle *parure* pour un parterre. Les prez, de beaux blēds, les arbres, les bois, ſont les *parures* de la campagne.

La terre ouvre ſon ſein, & change de parure. N. CH. DE VERS.

PAS.

PAS. Aubin, dans ſon Dictionnaire de Marine, *p.* 597. dit que le *pas* commun eſt de deux piéds ſeulement. Il y a deux ſortes de *pas*; le *pas* compôſé ou Geométrique, qui eſt de 5 piéds; & le *pas* ordinaire & ſimple d'un homme, qui eſt 2 piéds & $\frac{1}{2}$; deux de ces *pas* ſimples faiſant un *pas* compôſé. C'eſt ce qui meſuroit la diſtance des lieux, car un ſtade Romain étoit 125 *pas* Géométriques, ou 250 *pas* communs. Une lieuë de France ou le chemin d'une heure étoit 24 ſtades, qui faiſoient 3000 *pas* Géométriques, ou 6000 *pas* communs. Ainſi 1000 *pas* font 4 ſtades, ou les $\frac{2}{3}$ d'un $\frac{1}{4}$ de lieuë; cent mil *pas* font environ 16 lieuës, & près de $\frac{2}{3}$ de lieuë. COURTIN.

PAS. Tèrme d'Agriculture & de Vigneron. On dit, Planter de la vigne au *pas*; voici comment cela ſe fait: Sur un allignement tiré au cordeau, le Vigneron fait d'abord avec la pioche un troû capable de contenir le chapon, ou la croſſette qu'il lui déſtine; puis quand ce chapon eſt pôſé, il met un piéd deſſus, tandis que portant l'aûtre à un piéd & demi environ de celui qui tient le chapon, il fait près du dèrnier piéd porté & ſur ce même alignement un aûtre trou pour y mettre un aûtre chapon, après que de la tèrre de ce dèrnier trou il en a rempli le prémier fait; & c'eſt ainſi qu'il travaille juſqu'au bout de ſon alignement. On dit, Je ferai planter de la vigne au *pas*. Cette vigne a été plantée au *pas*. LIGER.

PAS D'ADAM. Nom que l'on donne à un Pic ou montagne de l'iſle de Ceylan. *Adami paſſus, veſtigium*. Voici ce qu'en dit l'Auteur Arabe d'une Relation d'un voyage à la Chine, traduit par M. l'Abbé Renaudot. On trouve plus avant dans les tèrres une montagne appellée Rahoum, ſur laquelle on croit qu'Adam eſt monté, & qu'il a laiſſé un véſtige de ſon piéd ſur une roche, au haut de la même montagne. Il n'y a qu'une ſeule trace d'un pas d'homme, qui a ſoixante & dix coudées en longueur, & on dit qu'Adam avoit alors l'aûtre piéd dans la mèr. Autour de cette montagne il y a des mines, d'où on tire des rubis, des opales & des améthyſts, ſur quoi le Traducteur fait cette remarque: Ce que les Arabes rapportent de ce véſtige ſur le haut d'une montagne, qu'on dit être le piéd d'Adam, eſt rapporté par la plûpart des Auteurs Arabes, qui ſont très curieux de pareilles fâbles, & confirmé par la tradition du pays, conſérvée juſqu'à nôtre tems. Robert Knok, Anglois, qui a demeuré 2 ans dans cette iſle, & qui en a publié une ample relation en 1681, en parle de cette manière: Au ſud de Conde Uda il y a une montagne, qu'on ſuppôſe être la plus haute de cette iſle, qui s'appelle *Hamalell* en langue des Chingulas, mais que les Portugais & les aûtres nations d'Europe appellent Pic d'Adam. Elle eſt fort éſcarpée en forme de pain de ſucre, & au ſommet il y a une pierre plate, ſur laquelle on voit imprimée la figure d'un piéd d'homme, mais plus grande que le naturel, étant d'environ deux piéds de long. Les peuples de cette iſle comptent, parmi les œuvres méritoires, d'aller viſiter cette trace, & de ſe proſtèrner devant, & généralement vèrs le commencement de leur nouvelle année, qui eſt dans le mois de Mars, les hommes, les femmes, les enfans vont à cette grande & haute montagne, pour y faire leurs dévotions.

PAS D'ARMES. Tèrme de Chevalerie. Les *Pas d'Armes* étoient des lieux que l'on entreprenoit de défendre, comme des ponts, des grands chemins, & des paſſages, qu'on ne pouvoit travèrſer ſans combattre ceux qui les gardoient. Les Chevaliérs qui tenoient le *pas*, attachoient leurs écus armoyez de leurs armes à des arbres, à des pals, ou à des colonnes dreſſées pour ce ſujet. Ceux qui vouloient acquérir de l'honneur dans ces combats, touchoient avec leur lame un de ces écus; de ſorte que celui à qui il appartenoit, étoit obligé de combattre; & celui qui étoit vaincu, devoit donner au victorieux le prix dont on étoit convenu. P. HONORÉ. Les Auteurs diſent communément, qu'Henri II. fut bleſſé dans un tournoy; mais les Lettres de Défi diſent que ce fut un *Pas d'Armes*, parce que ces combats d'honneur ſe prennent ſouvent l'un pour l'aûtre, quoiqu'il y ait quelque difference. Le Duc de Valois ayant formé en 1514. à Abbeville le deſſein d'un tournoy, il y fit publier, par permiſſion du Roi Loüis XII. que le *pas* ſeroit ouvert à Paris au mois de Novembre par lui, & par neuf de ſes compagnons, pour être tenu contre tous venants à piéd & à cheval.

PAS DE HAUBANS. Voyez ENFLÉCHURE. T. II. p. 1184. C'eſt la même chôſe.

PAS. Particule négative. Il y a des gens qui mettent cette particule en des endroits, ou plus communément & mieux, on ne l'ajoûte point. L'Abbé de la Trappe aimoit ce pléonaſme; je l'ai ſouvent trouvé dans ſes ouvrages; en voici quelques-uns: Le monde ſeroit plus édifié, qu'il ne l'eſt *pas* de leur conduite. ID. Si notre foi étoit plus vive, & notre charité plus ardente qu'elle ne l'eſt *pas*, on auroit plus de crainte de commettre un ſeul péché, que de ſouffrir dix mille morts. ABB. DE LA TR. Il faut rendre traitable celui qui nous donne ſujet de nous plaindre, & le forcer par toutes ſortes de bons offices à changer de ſentimens, & à nous traiter d'une manière plus juſte & plus charitable qu'il ne fait *pas*. ABBÉ DE LA TR.

PAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Baronie. *Paſſium*. Il eſt dans l'Artois, Province des Pays Bas, ſur l'Authie, à deux ou trois lieuës au-deſſus de Dourlens MATY.

PASAGE. Voyez PASSAGIN.

PASAVA. Voyez PASSAVA.

PASCAL, ALE. L'Épître *Paſchale*, dans l'Hiſtoire Écléſiaſtique, eſt une Lettre circulaire, que le Patriarche d'Alèxandrie, & enſuite le Pape écrivoit aûtrefois à tous les Métropolitains, pour leur indiquer le jour auquel la Fête de Pâques ſe devoit célébrer. Nous avons des modéles de ces Lettres *Paſcales* dans St. Léon, Ép. 95. & dans l'ouvrage de Bucherius, ſur le Canon *Paſcal*, &c.

On écrit auſſi *Paſchal*. Le tems de Carême ſe paſſa en des exèrcices continuèls de piété & de pénitence, qui ſervirent de diſpôſitions à la communion *Paſchale*. BOUHOURS.

PASCAL, ou PASCHAL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paſchalis*. Il y a deux Papes du nom de *Paſchal*. *Paſchal I.* gouvèrna l'Égliſe depuis 817. juſqu'à 824. & *Paſchal II.* depuis 1099. juſqu'en 1118.

PASCASE, ou PASCHASE, prononcez l's, & dites *Paſcáſe*. ſ. m. & nom propre d'homme, que nous diſons aûtrement *Paſquier*. *Paſcaſius*. Saint *Paſcáſe* ou Paſquier, ſurnommé Radbèrt, Abbé de Corbie naquit dans la ville ou dans le Diocèſe de Soiſſons vèrs la fin du VIIIe ſiécle. Il ſe fit Religieux à Corbie encore jeune, & en 822. il alla avec l'Abbé Adelard & Wala ſon frère fonder en Allemagne la nouvelle Corbie, ou Corwey en Saxe. En 844. il fut élû Abbé de Corbie en France, & mourut vèrs l'an 865. Nous avons quelques ouvrages de lui. Voyez les Bollandiſtes, *April. T. III. p.* 462. *& ſuiv.* où l'on trouve une Diſſertation du P. Henſchenius ſur *Paſcaſe*, & ſa vie par le P. Sirmond. Voyez auſſi *Acta SS. Bened. Sæc. IV. Paſcháſe* Ratbèrt Abbé de Corbie dans le IXe ſiécle a écrit un livre de l'Euchariſtie, qui excita des troubles dans ſon tems. Le Miniſtre Claude & les Calviniſtes ont prétendu qu'il avoit introduit dans l'Égliſe de nouvelles opinions ſur ce Sacrement, & qu'il étoit l'auteur de la créance de la réalité, mais il ne s'agiſſoit nullement de la réalité dans cette diſpute. Les deux parties la reconnoiſſoient également; & il eſt clair par les Pères des ſiécles précédens, que *Paſcháſe* n'a rien innové ſur cela. Dans des ouvrages d'érudition on l'appelle toûjours *Paſcáſe* en nôtre langue, & non point *Paſquier*, qui eſt cependant la même chôſe. Voyez encore PASQUIER.

PASCASE, ou PASCHASE. ſ. f. Nom propre de femme. *Paſchaſia*. CHAST. *Martyr. T. I. p.* 145. 149. Grégoire de Tours dit que Sainte *Paſcáſe* fut inhumée à S. Bénigne de Dijon.

PASCATIR, PASCHATIR, BÉSÉGÈRT. ſſ. m m. C'eſt, ſelon Sanſon, une partie du Royaume de Bolgar, en Moſcovie. *Paſcatira*. Elle eſt au couchant de la rivière de Kam, entre le Royaume de Caſan, & la Sibérie; *Paſcatir* & Sagutin en ſont les lieux principaux. Ce pays ſemble être celui que M. Witſen, dans ſa grande Carte, appelle Bakron, en Latin *Baskiria*, où il met les villes de Kamaſſina, Niſne, Uſolia, Vèrgno-Uſolia ou Pérécop, Kungur, Ufinskoy, Bir, & Oſa. MATY.

PASCH. ſ. m. Tèrme de Calendrier, nom du cinquième mois des Abyſſins. Les Coptes l'appellent *Paſchnès*, ou *Baſnes*. *Fabr. Menol. p.* 163.

PASCHNÈS. ſ. m. Voyez PASCH.

PASCHON. Voyez PACHON. C'eſt la même chôſe. Probablement même que *Paſchon* eſt une faute de Copiſte.

PASIPHAÉ. ſ. f. Nom propre d'une fille du Soleil. *Paſiphaë*. Elle épouſa Minos Roi de Créte. Les Fâbles diſent qu'épriſe de l'amour

mour d'un taureau, ayant été enfermée par Dédale dans une vache de bois, elle conçut de ce taureau, & enfanta le Minotaûre. Sèrvius, dit que la vérité de cette Fâble eſt que *Paſiphaé*, ayant conçu de l'amour pour un Sécretaire du Roi ſon mari, nommé Taureau, elle ſatisfit ſa paſſion dans la maiſon de Dédale; & qu'elle eut de Taureau deux jumeaux, dont l'un reſſembloit au père, & l'aûtre à Minos. Voyez cet Auteur ſur le VIe. L. de l'Énéïde, v. 24. & Natalis Comès. L. VI. C. 5. Cicéron L. III. *De natura Deorum*, dit que la mère de *Paſiphaé*, & de Cercé fut Pèrséïde fille de l'Océan.

PASITHÉE. ſ. f. Nom propre d'une des trois Grâces. *Paſithea*. Elle étoit fille de Jupitèr & d'Eurynomé & ſœur de Thalie, & d'Euphroſyne.

Il y a auſſi dans Héſiode, Théog. v. 352. une Nymphe marine fille de Nérée & de Doride, qui s'appelle *Parithée*. On trouve encore une fille d'Atlas & d'Æthra qui porte le même nom.

PAſLEUR. Les Romains avoient fait un Dieu de la *Pâleur*, parce qu'en Latin *Palor* eſt maſculin. Voyez ſaint Auguſtin, *L. IV. De Civit. C.* 15. & Lactance, *Divin. Inſtit. L. I. C.* 20. dit que ce fut Tullus Hoſtilius, qui le prémiér en fit faire une ſtatuë & l'honora. Il paroît de plus par Tite-Live, *L. I. C.* 27. qu'il lui bâtit un Temple: Car il en fit vœu dans un combat où ſes troupes prenoient la fuite. Plutarque dit, que ce Temple étoit hors la Ville. Voyez Dempſtèr, *Antiqq. Rom. L. I. C.* 12. On appaiſoit ce Dieu, en lui ſacrifiant un chien & une brébis, *Alexand. ab Alex. Gen. Dier. L. I. C.* 13. Il avoit des Saliens, ou Prêtres qu'on nommoit Palloriens. *Salii Pallorii.*

PAſLIR, ſe dit auſſi figurément du Ciel, de l'air,

> *La foudre fait briller ſes éclairs en tous lieux,*
> *Fait* pâlir *la nature, & fait trembler les cieux.* BRÉBEUF.

Nos Frères ont appellé ces grands mouvemens, ſoit du ſchiſme d'Iſraël, ſoit de l'héréſie d'Arius, des défaillances, des ſyncopes, des obſcurciſſemens de l'Égliſe, ce ſont leurs tèrmes; & par là ils ont porté, ou voulu porter l'éſprit des ſimples encore plus loin & juſqu'à une penſée la plus folle du monde. Ils ont fait à peu près, comme ſi d'une *pâmoiſon*, ou d'une éclipſe de quelque quart d'heure, qu'on auroit ou vûë, ou imaginée, on concluoit qu'il ne ſeroit pas impoſſible de voir une *pâmoiſon*, ou une éclipſe de trente ans. PÉLISSON.

PAſNAGE, ou PEnNAGE. Les deux *a*, dans le prémiér, ſont également brèfs. Paiſſon des bois. *Paſtio ſylvarum*. Le *paſnage* appartient au Seigneur Haut Juſticier, qui a droit de gruerie & de garenne. DE LAURIÈRE.

PAſNAGE, ou PARNAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. Droit de porc étant en glandée, ou aûtre droit & devoir d'argent qui eſt dû au Seigneur d'une Forêts pour la glandée & paiſſon des porcs, ou pour le paſcage & pâturage des bêtes. *Paſtio ſuum ex glandibus.* ID.

PAſNAYE. Vieux ſ. m. Paſtenade, panais: ce mot vient de *panax*. BOREL.

PAſQUE. ſ. f. Fête ſolemnelle qui ſe célèbre chez les Juifs en mémoire de leur délivrance de la captivité d'Égypte. *Paſcha*. L'autorité de trois Évangéliſtes eſt formelle pour montrer que Jéſus-Chriſt ne prévint point le jour marqué par la Loi, pour faire la *pâques*, ainſi que le prétendent les Grècs, & quelques Docteurs Catholiques. *Le prémiér jour des Azimes*, dit ſaint Matthieu, *les Diſciples vinrent demander à Jéſus, où voulez vous que nous vous préparions la* Pâque. *Le prémiér jour auquel on immoloit la* Pâque, dit S. Marc, *ſes Diſciples lui dirent, &c. Arriva le jour des Azymes, où il falloit immoler la* Pâque, *&c.* dit S. Luc. Peut on lire ces paroles ſans comprendre que ce jour étoit le prémiér jour des Azymes à Jéruſalem; que c'étoit le jour que les Juifs immoloient, & qu'ils étoient obligez d'immoler la *Pâque?* P. DANIEL. Le Père Lami de l'Oratoire a prétendu que Jéſus Chriſt n'avoit point fait la *Pâques* l'année qu'il mourut. Tout le monde s'eſt récrié contre ce ſentiment. Du Chapitre XVIIIe. de ſaint Jean, v. 28. pluſieurs ont conclu que les Juifs devoient faire ce jour-là le feſtin de l'agneau paſcal, & qui par conſéquent nôtre Seigneur avoit prévenu d'un jour le tems de la *Pâque* légale. Le Père Hardoüin, prétend que les Galiléens faiſoient la *Paque* en un jour, & les Juifs en un aûtre, & que c'étoient tantôt les uns & tantôt les aûtres qui commençoient. Il fut fait beaucoup de Diſſèrtations Latines & Françoiſes ſur ce ſujèt, ſur la fin du dèrniér ſiècle.

La ſeconde PAſQUE. Fête des Juifs, qui ſe célébroit le quatorziême du ſecond mois, de la même manière que la prémière, ſe célébroit le quatorziême du prémiér mois. Dieu avoit inſtitué cette ſeconde *Pâque* en faveur des voyageurs & des malades qui n'auroient pas pû célébrer la prémière, ou être ce jour là à Jéruſalem. Voyez le L. des Nombres, Ch. IX. v. 6. & ſuiv.

Il eſt ridicule de dire avec Lactance que ce mot vient du Grèc πάσχω, *je ſouffre*, comme ſi c'étoit à caûſe de la Paſſion de Jéſus Chriſt, que ce nom eut été donné à la Fête de *Pâque*. Ce nom vient de l'Hébreu פסח, *peſahh*, qui ſignifie *paſſage*, *ſaût*, & vient de פסח, qui ſignifie prémièrement *ſaûter*, *marcher en ſaûtant*, *en ſaûtillant*, *aller par ſaûts*; comme font quelques oiſeaux, 2°. De là, il ſe dit activement pour omettre une chôſe, comme *paſſer* & *ſaûter*, en notre langue. Ainſi parceque l'Ange éxtèrminateur, qui alloit de maiſon en maiſon, tuant tous les prémiérs nez des hommes & des bêtes, *paſſoit*, *ſaûtoit* celle des Iſraëlites, c'eſt à-dire, qu'il n'y entroit pas, & n'y faiſoit pas mourir de même les prémiérs nez, la Fête qui fut inſtituée en mémoire d'un ſi grand bienfait, par ordre de Dieu, fut appellée le *paſſage*, ou, ſi l'on pouvoit ainſi parler, le *ſaût*, du mot qui pouvoit le mieux conſèrver à rappeller la mémoire du bienfait. Ce ne fut donc pas à caûſe du paſſage de la mèr rouge, comme quelques-uns ſe l'imaginent. Cette fête étoit inſtituée & avoit ſon nom avant que les Iſraëlites euſſent fait le prémiér pas pour ſortir d'Égypte & par conſéquent pluſieurs jours avant le paſſage de la mèr rouge. De פסח, *peſahh*, en changeant le ח, *hheth*, en *Chi*, χ, & ajoûtant à la fin un *aleph*, à la manière des Chaldéens & des Syriens, les Grècs ont fait Πάσχα, que les Latins ont éxprimé *paſcha*, d'où nous avons fait *Paque*. Voyez encore Fungerus dans ſes Étymologies.

Voyez ſur la *Pâque* des Juifs, le Traité de la Miſchne, intitulé פסחים, les *Paques*, les victimes Paſchales. Il eſt dans la ſeconde partie appellée מועד, *Moed*, parcequ'elle traite des Fêtes. Voyez auſſi les Commentaires & les Notes imprimées par Surenhuſius dans ſon Édition de la Miſchne. Voyez auſſi Bochart, *Hieroz. P. I. L. II. C.* 50. Suicèr dans ſon Tréſor. Bécan, *Analog. Vet. & N. Teſt. C. XIII. n.* 15. *& ſuiv.* Godwin, *Moſes and. Aaron, L. III. C.* 2. Cunæus. *De Rep. Hebr. L. II. C.* 13. avec les Notes de Nicolai. La République des Juifs de Ludekker, *L. IX. C.* 4.

PAſQUE, Se dit auſſi de l'Agneau qu'on ſacrifioit le jour de *Pâque*, & qu'on mangeoit en famille, & en habit, en poſture de voyageur. *Paſcha, agnus paſchalis.* Préparer la *Pâque*. Manger la *Pâque*.

PASQUE ANNOTINE. Voyez ANNOTINE.

On appelloit autrefois le Dimanche des Palmes, *Pâque demandée, Paſcha petitum*, ou la *Pâque* des Compétens, parce que ce jour là on faiſoit la cérémonie de donner le Symbole aux Cathécuménes nommez Compétens, ce qui ſe faiſoit par l'Évêque au ſon de toutes les cloches, mais à portes clôſes, & en récitant quelques prières; comme on le peût voir dans Rabanus Maurus, *De Inſtitut. Clericor. L. II. C.* 35. La coutume de faire le Catéchiſme dans les Paroiſſes pendant le Carême eſt un reſte de cette cérémonie.

PAſQUE DE NÔTRE DAME. Les Syriens appellent ainſi le 15e du mois *Ab*, qui eſt le dèrnier mois de l'Été, ſelon d'Hèrbelot, & qui ſelon Buxtorf, répond à notre mois de Juillet. Depuis le prémiér jour de ce mois juſqu'à la *Pâque de notre Dame*, les Syriens jeûnent. *D'Hèrbelot, Bibl. Or. p.* 1.

DEVOIR DE PAſQUES. Tèrme de Coutume. C'eſt un agneau ſur châcun ménagier tenant brebis en la Paroiſſe, qui a été adjugé au Curé du bourg Beautèrre, par Arrêt de Rennes du 16e Oct. 1561. DE LAURIÈRE.

PAſQUE DIEU. Eſt une éſpéce de jurement qui n'eſt plus en uſage. C'étoit celui de Loüis XI. Raoul de Launoy, jeune Gentilhomme, s'étant comporté à un aſſaut avec une extrême bravoure, dont ce Prince fut témoin, il le fit venir après l'action, & lui dit en le recevant. *Pâque Dieu*, mon ami vous êtes trop furieux en un combat, il vous faut enchaîner; car je ne veux point vous pèrdre déſirant me ſèrvir de vous plus que d'une fois; & en diſant cela il lui jetta au cou une chaîne d'or de cinq cens écus. P. DANIEL. *Pâque Dieu*, voilà la plus belle chôſe, dont j'aie entendu parler depuis long-tems. MASCUR.

PASQUE DES TURCS. Voyez BEÏRAM. *Tom. I. p.* 963. Les Turcs en leur jour de *Pâque* font des réjoüiſſances, dont les ordures ne répondent guéres à la ſolemnité de la Fête qu'ils célébrent, d'ailleurs avec tant de dévotion. DU LOIR. *p.* 194.

PAſQUERETTE. On appelle provèrbialement les cheveux blancs d'un homme qui commence à griſonner, des *paſquerettes* de cimetière.

PASQUIÉR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paſchaſius.* Quoique *Paſquiér* & *Paſcâſe* ſoient originairement la même chôſe venant l'un & l'aûtre de *Paſchaſius*. On ne dit pourtant pas indifféremment *Paſquiér* & *Paſcaſe*. Voyez PASCASE. On dit auſſi *Paſquiez* dans les Provinces méridionales de France.

PAſQUIEZ, ou PASCHASE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paſchaſius.* Saint *Paſquiez* Évêque, fut renommé pour ſon érudition, & pour l'intégrité de ſes mœurs.

PAſSACAILLE. Voyez PAſSECAILLE.

PASSADE. Brébeuf a dit auſſi *paſſade* en parlant des vaiſſeaux & des évolutions des navires dans un combat.

Mais celles des Grégeois ſe montrent mieux inſtruites,
A provoquer l'attaque, à feindre des refuites,
A couper la paſſade *avec agilité,*
Et ſuivre du timon l'ordre précipité, BRÉBEUF.

PASSADO. Le Cap de *Paſſado*. C'eſt un cap de la côte du Pérou, dans la mèr du Sud. On l'appelle Cap de *Paſſado*, comme qui diroit Cap du paſſage; parcequ'il eſt au paſſage de la ligne. Nos Cartes & quelques-uns de nos Voyageurs le mettent en effet immédiatement ſous la ligne : les Eſpagnols l'en éloignent d'onze minutes du côté du Sud.

PASSAGE, dans l'Ordre de Malthe eſt le droit qui ſe paye pour la réception. *Jus admiſſionis.* Le *paſſage* d'un Chevaliér eſt de 250 écus d'or, pour le tréſor de la Religion & 12 écus blancs, pour le droit de Langue, tant pour les Chevaliérs d'âge, que pour les Pages du grand Maître. Le *paſſage* d'un Chevaliér reçû de minorité eſt de 1000 écus d'or, pour la Religion, & de 50 écus d'or pour la Langue. Le *paſſage* d'un Diaco, ou Chapelain eſt de 100 écus d'or, & de 12 écus blancs pour la Langue. Le *paſſage* d'un ſervant d'armes eſt de 200 écus d'or pour le tréſor, avec 12 écus blancs pour le droit de Langues.

PASSAGE. Tèrme de Muſique eſt une ſuite de chant compoſée de pluſieurs petites notes, comme croches, doubles-croches, &c. qui dure une, deux, ou trois meſures tout au plus. Ainſi ce que les Italiens appellent, *contra punto d'un ſol paſſo*, eſt un chant d'une, de deux, ou trois meſures compoſé ſur les premières notes d'un ſujèt; mais qu'on eſt obligé d'imiter dans la ſuite ſur les aûtres notes du ſujèt, non par les mêmes cordes, ou tons; mais en obſèrvant le même mouvement, le même nombre, & la même figure des notes du prèmiér *paſſage*, c'eſt une des eſpèces de *contra punto perſidiato*.

PASSAGE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, avec une Citadelle & un bon Port. *Paſſagius portus.* Il eſt dans le Guipuſcoa, en Eſpagne, entre ſaint Sébaſtien, & Fontarabie, on conſtruit beaucoup de vaiſſeaux au *paſſage*. MATY.

PASSAGER. Signifioit autrefois une petite barque, ſelon le Livre de la Toiſon d'Or. BOREL. *Cimba, cimbula, ſcapha.*

PASSAGIN, INE, ou PASSAGE. ſ. m. & f. Nom de Sècte. *Paſſaginus.* Le Pape Lucius III. condamne les *Paſſagins* dans ſa Conſtitution de l'an 1184. Faite au Concile de Vérône. Les *Paſſagins*, ou *Paſſages*, vouloient que la Loi de Moïſe fut obſèrvée à la Lèttre, & nioient la Trinité. Ils condamnoient les Pères & toute l'Égliſe Romaine. FLEURY. *Hiſt. Eccl. L. LXXIII. p.* 550.

Ce nom ſemble venir du Grèc Πᾶς ἅγιος, *Paſſagios.* Tout Saint. FLEURY, cité.

PASSALORHYNCHITE. ſ. m. & f. Nom de Sècte. *Paſſalorynchita*, étoient une Sècte de Montaniſtes du ſecond ſiécle. Ils faiſoient profeſſion d'un ſilence pèrpétuel; & pour le mieux garder, ils avoient toujours le poûce ſur leurs lèvres. Ils ſe fondoient ſur le 3. v. du Pſ. CXL. *Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche*, &c. Saint Jérôme témoigne qu'il en avoit encore rencontré quelques-uns de ſon tems. Voyez Philaſtrius, *De Hær. C.* 77. & *S. Aug. Hær.* 63.

Ce nom vient de πάσσαλος, un clou, un fèrmoir, & de ῥὶν, le nez, *Paſſalorynchite*, comme qui diroit bouche, nez, parceque ces hérétiques ayant leur doigt ſur leur lèvres, ſe bouchoient en quelque ſorte le nez.

PASSARO. ſ. m. Nom d'un cap. *Paſſarum promontorium*, anciennement *Poſidium.* Ce cap eſt ſur la côte de la Theſſalie en Gréce, entre le golfe de l'Armiro, & celui de Zéton. MATY.

PASSARO, Le cap *Paſſaro* ou *Pachino. Pachinum promontorium.* C'eſt un des trois célèbres caps de la Sicile. Il eſt dans la vallée de Noto, au levant de la ville de ce nom, & il joint la côte orientale de l'iſle avec la méridionale. MATY.

PASSAROVITS. ſ. m. Nom propre d'un lieu de Hongrie, devenu célèbre par la paix glorieuſe que l'Empereur vient d'y faire avec les Turcs en 1718. *Paſſarovitzium.* Ce lieu eſt ſitué à deux ou trois lieuës du Danube du côté du nord, & vis-à-vis de Témeſwar au midi de cette ville.

PASSARVAN. ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes, capitale d'un petit Royaume, qui porte ſon nom. *Paſſarvanum.* Elle eſt ſur la côte de l'iſle de Java, où elle a un bon port, entre la ville de Jortan, & celle de Panarucan, près du détroit de Balambuan. MATY.

PASSAVANT. Cri d'armes de Thibaut Comte de Champagne.

Flamant crie Aras; & Angevin, Rallie,
Et li Cuers Thibeaut Chartre & Paſſavant *crie.*

dit Maître Vace ſurnommé le Clère de Caën dans ſon Roman de Normandie.

PASSAW. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne, ſituée ſur le Danube, dans le cèrcle de Bavière, à onze lieuës de Lintz, & à ſeize de Straubing. *Patavia*, anciennement *Patava* ou *Batava Caſtra*, & *Bojodurum.* Cette ville eſt grande & belle, quoique la plupart des maiſons n'y ſoient que de bois. Elle eſt diviſée en quatre parties par le Danube, l'Inn, & l'Ill, qui s'y rencontrent : au deſſous du confluant de l'Inn, on trouve *Paſſaw*; au deſſous de ce confluant Inſtat, qui eſt proprement l'ancienne *Bojodurum*; au deſſous du confluant de l'Ill eſt Illſtat; & au deſſus de ce confluant Obèrhauſen. Châcun des trois prèmiérs quartiérs eſt fortifié, & porte le nom de ville, le dèrniér n'eſt qu'un bourg, où l'Évêque de *Paſſaw* a un bon château, ſitué ſur le haut d'une montagne, d'où ce bourg a pris le nom d'Obèrhauſen, qui ſignifie *Maiſons hautes. Paſſaw* eſt une ville Impériale, & libre, ſous la protection de ſon Évêque. Le chapitre y fait ſa réſidence, & elle eſt célèbre par la paix du 2. Août 1552, appellée la pacification de *Paſſaw*; par laquelle le Duc de Saxe, & le Landgrave de Heſſe furent mis en libèrté, & l'exèrcice de la Réligion proteſtante fut pèrmis dans toute l'Allemagne. MATY.

L'Évêché de PASSAW. *Patavienſis Epiſcopatus.* C'eſt un petit État du Cèrcle de Bavière. Il eſt entre la baſſe Bavière, l'Autriche, & la Bohême. Sa plus grande étenduë eſt de ſept ou huit lieuës; il n'y a aucun lieu conſidérable, la ville de *Paſſaw*, qui lui donne le nom, ne dépendant pas de l'Évêque, qui poſſède la petite ville d'Ébèrſperg dans la haute Autriche, & celle d'Obèrnbèrg dans la baſſe Bavière. Son chapitre eſt compoſé de vingt quatre Chanoines, entre leſquèls il y a un Prévôt, un Doyen, & un Cuſtode. MATY.

PASSE. On dit au Jeu de Billard, avoir la *paſſe* pleine, lorſqu'on eſt tout vis à vis le milieu de la *paſſe*, ou peu s'en faut. Avoir de la *paſſe* ſimplement, c'eſt être de côté, enſorte pourtant qu'on puiſſe paſſer. Avoir beaucoup de *paſſe*, en avoir peu, ſe dit de la ſituation de la bille, ſelon qu'elle eſt plus ou moin éloignée de la ligne qui répond droit au milieu de la *paſſe*. Prendre la *paſſe*, c'eſt paſſer par dedans. Flater la *paſſe*, c'eſt tomber délicatement deſſus avec ſa bille. *Stringere.* Tourner la *paſſe*, c'eſt lui faire changer de ſituation. Donner la *paſſe* à un aûtre, c'eſt le mettre en état de paſſer, ou en tournant la *paſſe* du côté où eſt ſa bille, ou en pouſſant ſa bille du côté que regarde la *paſſe*. Se mettre en *paſſe*, c'eſt pouſſer ſa bille en un lieu où elle ſoit devant la *paſſe*, & d'où elle puiſſe paſſer dedans. Ôter de *paſſe*, c'eſt pouſſer une bille en un endroit d'où elle ne puiſſe paſſer. *Belle paſſe*, c'eſt une ſituation d'où l'on puiſſe aiſément paſſer. Être en belle *paſſe*, Avoir belle *paſſe*.

PASSE. ſ. f. Tèrme de Billard eſt encore un horloge de ſable, dont les maîtres de Billard ſe ſèrvent pour marquer le tems que l'on joue, & le faire payer. *Horologium arenarium.* C'eſt le jeu de la guèrre, qui a introduit la *paſſe*, parceque cela roule toûjours & qu'on ne ſçauroit meſurer le jeu, que par le tems. On dit, jouer une *paſſe* de guèrre. On dit auſſi payer à la partie ou à la *paſſe*.

PASSE. Voyez PAISSE.

PASSECAILLE. On dit auſſi *Paſſacaille* & Broſſard écrit ainſi dans ſon Dictionnaire de Muſique. C'eſt proprement une chacone; toute la différence eſt que le mouvement en eſt ordinairement plus grâve que celui de la chacone, le chant plus tendre & les expreſſions moins vives; c'eſt pour cela que les *paſſacailles* ſont preſque toûjours travaillées ſur des modes mineurs, c'eſt-à-dire, dont la médiante n'eſt éloignée de la finale que d'une 3e mineure BROSSARD.

Ce mot nous vient des Italiens, qui appellent cette pièce de Muſique *paſſacaglio*, ou plûtôt des Eſpagnols *paſſar*, paſſer, & *calle*, chemin, ruë. C'eſt de là que les Italiens l'ont pris, & nous d'eux.

PASSE CITADELLE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt d'un beau gris de lin, pourpre & blanc, & les couleurs ſont beaucoup plus vives que la citadelle. MORIN.

PASSÉE. ſ. f. Se dit en Normandie d'un chemin, d'un paſſage, qu'on fait autour d'un champ, & qui a des arbres de deux côtez; une allée. *Semita hinc inde arboribus conſita.*

PASSÉGE. ſ. m. Tèrme de Manége. *Paſſége* par le droit, c'eſt un manége fort peu pratiqué en France; mais beaucoup en Italie & encore plus en Allemagne. On choiſit pour cela un cheval qui ſoit ſans ardeur, mais qui ait beaucoup de mouvement, & le conduiſant par le droit au pas, ou au trot, on lui apprend à lever les deux jambes enſemble, une de celles de devant & une de celles de dèrrière, en croix de S. André, puis mettant à tèrre les deux qu'il avoit en l'air, il releve altèrnativement les deux aûtres enſemble, & les tient long tems en l'air, en telle ſorte qu'à châque tems il ne gagne pas un pied de tèrrain en avant. La beauté du *paſſége* conſiſte à tenir long-tems les jambes élevées en l'air. Le mouvement des jambes à ce *paſſége* eſt le même

mouvement que celui du pas & du trot : la différence eſt, qu'au *paſſége* par le droit, les jambes ſont plus long-tems ſoutenuës en l'air. Les chevaux piaffeurs & ceux qui font cette ſorte de *paſſége*, ſont propres pour un carrouſel, ou pour quelque magnificence publique. La difference de piaffer & de faire un *paſſége*, conſiſte ſeulement en ce que les chevaux piaffent naturellement, & ne ſoutiennent pas ſi long-tems les jambes en l'air qu'au *paſſége* par le droit. Mais il faut un ſi grand air pour le *paſſége*, qu'on eſt deux ou trois ans à dreſſer un cheval à ce manége ; & de ſix chevaux, c'eſt beaucoup ſi deux y réüſſiſſent. GUILLET.

PAſſE-MUSCAT, ſ. m. ou PAſſE MUSQUÉE. ſ. f. Nom de l'une des quatre eſpeces de Muſcat. Voyez MUSQUAT.

PAſſE-MUSQUÉE. Voyez MUSCAT LONG. Par le moyen des murs bien expoſez, il faut procurer de la chaleur aux *Paſſe-Muſquées*. Le Pèrgolêſe, la *Paſſe-Muſquée* & tous les aûtres principaux raiſins meuriſſent même en plein air dans l'Italie. Il n'en eſt pas de même dans nos Provinces. *La Quint*.

PAſſER, ſignifie quelquefois ſurpaſſer. *Superare*, *antecellere*. Prelat *paſſant* tous les Prélats paſſez. VOITURE, c'eſt-à dire ſurpaſſant.

En tèrmes de Marine, *Paſſer* ſous le beaupré d'un vaiſſeau, veut dire *paſſer* fort près de l'avant de ce vaiſſeau. Ce navire a *paſſé* ſous nôtre beaupré. On regarde en mèr comme une civilité de ne *paſſer* pas ſous le beaupré d'un aûtre, quand on peut y paſſer. AUBIN. *Paſſer* au vent d'un vaiſſeau, c'eſt lui gagner le vent.

PAſſEREAU. Il y a différentes éſpéces de *paſſereau* ou moineau, dont nous allons donner les noms & la déſcription.

La prémière, eſt le PAſſEREAU ou moineau doméſtique. *Paſſer domeſticus*. Il fait ſa retraite dans nos maiſons ; il fait ſon nid dans les trous qu'il rencontre aux murailles, ou dans des pots qui lui ſont préparez pour cet éffet, qui ſont ventrus & ont le col long, & que l'on attache contre les murs. Ils ſe retîrent auſſi dans les colombiérs, & ont l'adreſſe de crever la poche des pigeonneaux pour en tîrer le grain qui eſt dedans ; l'on tient que les mâles ne vivent qu'un an, attendu qu'au commencement du printems il ne leur paroît aucune noirceur au bèc, qui ne commence à paroître qu'en été ; les femelles vivent un peu davantage que les mâles, qui ne paſſent pas deux ans pour le plus ; ils tîrent leur nourriture de toutes ſortes de grains, & généralement de toutes ſortes d'inſectes, comme ſont les mouches, les papillons, les abeilles, les guêſpes, les freſlons, les araignées, les fourmis, les grillons, &c. Le *pâſſereau* fait beaucoup de dommage.

Ils font des petits deux ou trois fois l'an, & en font quatre ou cinq à châque nichée ; lorſqu'on les veut porter pour s'en ſervir à la chaſſe, il faut auſſi porter leurs femelles, afin de les exciter à chanter & à crier davantage ; il n'y a point d'oiſeau ſi facile à apprivoiſer, étant déniché, que le moineau ou *pâſſereau*. Il eſt tout-à-fait néceſſaire à l'oiſeleur, car c'eſt le meilleur de tous les oiſeaux pour la chaſſe, & celui qui rapporte un plus grand profit ; quand il en paſſe une grande bande, ils ont de coûtume de ſe lancer tout d'un coup comme une fléche tous enſemble, & particulièrement lorſqu'ils entendent le cri de leurs camarades.

PAſſEREAU BLANC. *Paſſer albus*. Il y a des moineaux blancs, mais l'on n'en voit que très rarement. Aldroüand en fait mention de deux qui étoient entièrement blancs, hormis le bèc & les pieds qui étoient jaûnes, & la prunelle de l'œil qui étoit noire & environnée d'un cèrcle jaûne.

PAſſEREAU JAUNE. *Paſſer flavus*. Le même Aldroüand rapporte que quelques oiſeleurs lui donnèrent un oiſeau, qu'ils appelloient un *paßereau*, lequel étoit entièrement jaûne, à l'exception des yeux, qui étoient noirs ; il avoit le dôs, la tête, les ailes, & la queuë d'une couleur approchant du châtain ; & pour ce qui étoit du bèc, de la potrine, du ventre de la gorge, & du deſſous de la queuë, ils étoient entièrement jaûnes ; ſes cuiſſes, ſes jambes & ſes piéds étoient châtains, ſes ongles étoient longs & noirs. Il rapporte auſſi qu'il en avoit veû un aûtre pareillement jaûne, mais d'une couleur beaucoup plus pâle, ce qui lui fit croire que c'étoit une femelle.

PAſſEREAU DE TROIS COULEURS. *Paſſer tricolor*. Il eſt ſemblablement fait mention dans Aldroüand d'un *paſſereau* diverſifié de trois couleurs, ſçavoir, de blanc, de noir, & d'une couleur jaûnâtre ; il avoit la tête & le col blanc, & marqueté de tâches jaûnâtres ; ſes ailes étoient des trois couleurs que j'ai nommées, mais le blanc & le noir y dominoient ; ſon bèc étoit un peu grôs, comme celui des moineaux, pointu à ſon extrémité, & jaûnâtre par le deſſus, & par deſſous entièrement jaûne ; l'Iris de l'œil étoit blanche, & la prunelle noire ; le deſſous de la gorge, la poitrine, le ventre, les cuiſſes, les jambes, les piéds & la queuë par deſſous étoient d'un blanc jaûnâtre, car le deſſus de la queuë étoit tout-à-fait jaûne.

PAſſEREAU BLANCHAſTRE. *Paſſer albicilla*. Bien que ſa queuë ne ſoit pas entièrement blanche, elle eſt toutefois d'un cendré blanchâtre ; ſon bèc eſt blanc, ſes yeux ſont noirs, ſa tête & toutes ſes parties inférieures ſont d'un blanc jaûnâtre ; il a des taches aſſez grandes ſur le dôs, qui ſont de couleur de roüille, & ornées de petites lignes blanches ; toutes les plumes de ſes ailes ſont de châtain, & jaûnes de part & d'aûtre, ſes jambes & ſes piéds ſont bruns.

PAſſEREAU DE MONTAGNE. *Paſſer montanus*. Le *pâſſereau de montagne* eſt un peu plus petit que le commun ; il a le bèc aigu & très court ; ſes yeux ſont noirs ; le ſommet de ſa tête eſt d'une couleur rougeâtre, ou plûtôt tîrant ſur le châtain ; ſa gorge eſt noire ; entre ſa gorge & le ſommet de ſa tête il y a du blanc, & cette blancheur va en déſcendant par le dôs & vient occuper tout le ventre ; aux côtez de ſes yeux il y a deux taches, l'une deſquelles eſt plus grande que l'aûtre, elles ſont toutes deux noires ; ſon dôs & ſes aîles ſont en partie jaûnes & en partie noires, & à l'endroit où elles touchent le ventre, elles ſont tantôt de couleur de roüille, tantôt noires, & tantôt blanches ; toute ſa queuë eſt d'un jaûne obſcur, ſes jambes & ſes piéds ſont jaûnâtres.

La femelle a toutes ces couleurs plus pâles, & n'a point de marques noires ſous la gorge, mais elle en a une proche des yeux qui eſt très ronde, & une aûtre au commencement de la poitrine qui ne ſe rencontre point au mâle.

Il ſert au même effet à l'oiſeleur que le moineau commun pour prendre les aûtres, le mâle ſera le meilleur ; il a la tête plus groſſe que la femelle, & le bèc plus grôs, & deſſous la gorge une tâche jaûne bien colorée ; il mange du chenevy, du millet, de la navette & de toutes ſortes de ſemences que mangent les aûtres.

PASSEREAU DE FORÊST. *Paſſer ſylveſtris*. Il eſt en groſſeur très-ſemblable à tous les aûtres *paſſereaux* ; ſon bèc eſt d'un jaûne blanchâtre, & tout à fait de *paſſereau* ; le ſommet de ſa tête eſt tout ainſi qu'au précédent de montagne, ſçavoir, de couleur de roüille tîrant ſur le cinâbre ; il a le tour des yeux blanc, l'iris jaûnâtre, la prunelle noire ; depuis le deſſous de la gorge juſqu'au deſſous du croupion, il eſt cendré, mais ſes plumes ſont un peu rouſſâtres à l'extrémité ; ſa gorge, & le deſſous de ſon coû ſont travèrſez de lignes continuës qui ſont noires, bien que d'ailleurs ce ſoit une choſe cèrtaine que tous les *pâſſereaux* mâles l'ont entièrement noire ; ſon dôs, ſa queuë & ſes piéds ſont de couleur de roüille, tîrant ſur le châtain brun, ſi ce n'eſt que ſes plumes ſont tout à fait jaûnes à leurs éxtrémitez ; ſes ailes ſont de même couleur ; mais les prémières pennes qui couvrent les côtez, finiſſent par une blancheur aſſez remarquable.

Il y a une éſpéce de *pâſſereau*, qui a le bèc blanchâtre, ainſi que le moineau doméſtique ; tout ſon corps eſt ſemé de taches rouſſâtres qui déſcendent en long ; mais elles ſont plus remarquables, & paroiſſent davantage au-deſſous du cou & à la poitrine, parce que ſes parties ſont plus blanches, & que celles de deſſus, ſçavoir, le dôs, le deſſus du col, ainſi que le ſommet de la tête, ſont rouſſâtres, comme ſont pareillement la queuë & les ailes ; mais la plûpart des plumes qui les compôſent, ſont blanches à leurs éxtrémitez.

PAſſEREAU D'ILLIRIE. *Paſſer Illiricus*. Le *pâſſereau d'Illirie*, eſt auſſi plus grand que notre moineau commun, mais il eſt quaſi de couleur ſemblable ; pardevant il eſt tout blanchâtre, & pardeſſus il eſt d'un roux pâle ſans mélange d'aucune aûtre couleur ; ſes yeux & ſon bèc ſont grands à proportion de ſon corps, ſon bèc eſt blanchâtre, ſa queuë eſt fourchuë, ſes piéds ſont jaûnes, avec de petites tablettes, ou lignes travèrſantes de couleur de chair ; ſes ongles ſont noirs aſſez longs & pointus.

PAſſEREAU D'INDE, qui a le bèc Rouge, *paſſer Indicus roſtro miniaceo*. Il eſt de pareille groſſeur, que notre moineau privé, à l'éxeption des longues pennes de ſa queuë, il a le bèc court & grôs de couleur de vèrmillon ; ſa tête eſt unie & élevée, & noirâtre vèrs le chignon du col, & mêlée d'une couleur vèrdâtre tîrant ſur le bleu ; ſemblable couleur paroît ſur ſon dôs, & ſur ſon dèrrière, ainſi que ſur le haut de ſes aîles, qui ſont compôſées de trois couleurs principales, prémièrement de celle qu'on vient de dire, en ſecond lieu de blanc, troiſiêmement de noir, & outre ſes trois couleurs, d'une couleur jaûnâtre, de laquelle ſont les coûteaux avec la noire ; mais par le dedans elles ſont cendrées ; le gôſiér, le deſſous de la gorge, la poitrine & le ventre ſont blanchâtres ; il a la queuë double comme le paon mâle & de deux couleurs ; la petite ſoutient la grande & lui ſert comme d'apui, la grande eſt compôſée de quatre plumes qui ſont très longues, très belles, & très noires ; ſes jambes & ſes piéds ſont tachetez de blanc & de noir, ſes ongles ſont noirs aigus & crochus comme ceux des oiſeaux de proye.

AUTRE PAſſEREAU D'INDE. *Paſſer Indicus alius*. Celui-ci eſt de pareille grandeur que le précédent, il a le bèc bleu, la

tête

tête platte, & plus élevée par le chignon du cou qui eſt noir; ſes yeux ſont noirs ſemblablement & environnez d'un cèrcle blanc, & dont l'Iris eſt jaûnâtre; ſon cou & ſa poitrine ſont d'écarlatte, ſon ventre & ſes cuiſſes ſont blanchâtres; il a les aîles, le dèrrière & la queuë noirs, avec un peu de couleur pâle, qui eſt mêlée aux aîles; il a deux grandes pennes à la queuë qui ſont très longues & très larges; la troiſiéme eſt ſemblablement large, mais elle finit par deux filamens fort déliez & menus; les aûtres petites plumes les ſoûtiennent & leurs ſèrvent d'appui; ſes jambes & ſes piéds ſont blanchâtres, ſes ongles ſont noirs, & ainſi qu'au précédent très aigus, très grands & courbez.

Autre paſſereau d'Inde. *Paſſer alius Indicus.* Ce *pâſſereau* ſe met volontiérs ſur les branches de figuiér; il eſt tout noir, il y a pourtant une éſpéce de bleu & d'améthiſte qui régne par tout, comme il paroît dans les chôſes extrémement noires; ſon bèc & ſes piéds ſont de couleur de chair; ſes ongles ſont noirs, ſes yeux le ſont pareillement & ſont environnez d'un cèrcle blanc.

Petit paſſereau d'Italie. L'on prend quelquefois aux environs de Boulogne un petit *pâſſereau* qui a le corps tout d'une couleur, ſçavoir jaûnâtre; ſa poitrine toutefois, & le ſommet de ſa tête ſont plus blanchâtres; ſon bèc eſt d'un beau jaûne; ce petit oiſeau fréquente plus volontiérs les cériſiérs que les aûtres arbres.

Paſſereau d'Inde *ſans croupion. Paſſer Indicus ſine uropigio.* Il a tout le deſſus du devant du corps & le commencement des aîles d'une très belle couleur d'écarlatte; tout le reſte de ſes aîles eſt noir; ſi vous les ouvrez entièrement, vous y vèrrez quelque chôſe de blanc devèrs les côtez, ſes piéds ſont ſemblablement noirs, il a deux tâches noires & oblongues, l'une deſquelles eſt plus grande que l'aûtre. Ces taches ſont fort contiguës; ſon bèc eſt très petit à proportion de ſon corps; car cet oiſeau eſt fort grôs à raiſon de ſa petiteſſe, il eſt blanc par l'endroit où il eſt joint à la tête, le reſte eſt noir, aigu & menu. Il n'a aucunement de croupion.

Autre paſſereau d'Inde *ſans croupion. Paſſer Indicus alius ſine uropigio.* Il a le col, la poitrine & toutes les parties baſſes d'un rouge fort couvèrt; aux côtez du col il y a deux taches qui ſont proches l'une de l'aûtre en demi croiſſant aſſez grandes & de couleur bleuë; ſes aîles ſont fort longues, noires & bleuës par les côtez; ſes piéds ſont courts & noirs; ſon bèc eſt un peu recourbé, blanc proche du front, & noir par le reſte; c'eſt de ces oiſeaux que les Indiens font leurs ouvrages de plumaſſerie, auſſi bien que des précédens.

Autre paſſereau d'Inde. *Paſſer Indicus alius.* Cet oiſeau eſt ſemblable à ceux deſquèls nous venons de parler; il a une queuë longue de cinq doigts, garnie de dix plumes, & très noires; les grandes plumes des aîles ſont pareillement fort noires; ſa tête, ſon dôs, & ſon croupion ſont d'une couleur de pourpre fort couvèrte; les racines de ſes plumes ſont jaûnâtres; ſon bec eſt aſſez grôs, un peu courbé & aigu, noir par le deſſus & par le bas; à l'endroit où il eſt joint à la tête il eſt blanc, ſes piéds ſont noirs.

Paſſereau d'eau, qui ſe met dans les joncs, qui eſt appellé pour cette raiſon des Latins, *juncus.* Il eſt de la grandeur d'un *paſſereau*; ſon bec eſt noir, cannelé, dur & crochu à l'extrémité; ſa langue eſt ſemblablement cannelée, & à ſa fin elle eſt dure & fourchuë; tout le haut & le dèrrière de ſa tête, auſſi bien que ſon ventre ſont de couleur de châtain; le devant de ſon cou & ſa poitrine ſont blanchâtres; le reſte des parties de ſon corps eſt d'un brun tirant ſur le noir; ſa queuë eſt longue de trois doigts, & compôſée de dix plumes; ſes jambes & ſes piéds ſont bruns.

Le mâle eſt différent de la fémelle, en cela ſeulement, que la fémelle a les couleurs plus uſées & moins éclatantes que le mâle, auquel elles ſont plus vives.

Il y a un aûtre petit oiſeau qui fréquente les joncs, appellé des Latins *velia*, ou *belia*, & qu'on peut regarder comme une éſpéce de *pâſſereau* d'eau. Cet oiſeau eſt très petit & n'eſt pas plus grand que la petite méſange bleuë; ſon petit corps eſt divèrſifié de pluſieurs couleurs; il fait ſa demeure ordinaire dans les roſeaux & les lieux marécageux; il s'éleve en l'air en voltigeant & chantant, & retombe ſoudain ſur les roſeaux. Bellon a éſtimé que c'étoit celui dont Ariſtote à voulu parler ſous le nom d'*belia*, parce qu'il dit qu'il eſt petit, qu'il fréquente les roſeaux & chante bien; il chèrche ſes commoditez ſelon les ſaiſons; en été il ſe met à la fraîcheur, & dans les lieux où il y a du vent & de l'ombrage; & en hyvèr, il chèrche les abris, & les endroits où le ſoleil paroît.

PAſSE RÔSÉE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge & blanche. Morin.

PAſSET. ſ. m. Nom d'une meſure Romaine. Le *paſſet* eſt une meſure de buis qui contient ordinairement cinq palmes, & qui eſt faite de pluſieurs piéces, qui ſont jointes enſemble par des clous, pour pouvoir ſe plier, & ſe porter commodément. Auzout.

PAſSE TUILLOISE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe colombin clair, colombin obſcur, & blanc ſâle. Morin.

PAſSEWALCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Stétin, en Poméranie. *Paſſewalcum.* Elle eſt ſur l'Uckèr, aux confins de la Marche Uckerane, à ſix lieuës au deſſus d'Uckèrmande. Maty.

PAſSEZABLON. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt d'un beau pourpre violet & blanc. Morin.

PASSIGNIANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Paſſinianum.* Ce lieu eſt dans le Pérugin, ſur le lac de Pérugia, qui prend ſouvent le nom de ce bourg, & auſſi celui de Caſtiglione.

PAſSION ILIAQUE. Tèrme d'Anatomie. Voyez ILIAQUE, *T. III. p.* 870.

Paſſion, ſe dit auſſi du Sèrmon qu'on fait le jour de la *Paſſion* ſur ce myſtère; c'eſt-à-dire, ſur la *Paſſion* de N. S. ſur ſes ſouffrances & ſa mort. *Oratio de Chriſti morte.* Vous avez été à la *Pâſſion* ce matin, pour moi, je n'irai que ce ſoir. Prêcher la *Paſſion.* J'ai entendu la *Pâſſion* d'un tel Prédicateur. Le P. Bourdaloüé a trois ou quatre *Paſſions*, toutes fort belles & d'un grand maître, c'eſt à-dire, trois ou quatre Sèrmons ſur la *Paſſion* de Notre Seigneur. Le Prédicateur de notre Parroiſſe n'a point de *Paſſion*, il en fait prêcher un aûtre en ſa place. Le P. Surin dit qu'on ne peut bien prêcher la *Paſſion*, qu'on n'y employe trois heures, ſi elle ne dure trois heures. Autrefois les Prédicateurs prêchoient la *Pâſſion* pendant toute la ſemaine Sainte; prenant châque jour pour ſujèt de leur Sèrmon un myſtère de la *Paſſion.*

PASSO DEL CANE. Nom d'une montagne de la Syrie. *Tranſitus Canis*, anciennement, *Climax.* Elle eſt dans la Phénicie, près de Giblet, à ſept lieuës de Tripoli, vèrs le midi. Maty.

PAſSY. Voyez PACY.

PASTEL. ſ. m. Tèrme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Petit repas. *Paſtellum.* Quelques-uns ſemblent dire que l'exaction d'argent qui ſe faiſoit pour ce petit repas s'appelloit auſſi *paſtellum.* Un abus s'introduiſit au VI. ou VIIe ſiécle dans les Ordinations, pour leſquelles on éxigeoit quelque chôſe au moins ſous le prétexte d'un petit repas qui ſe faiſoit, & qu'on nommoit paſtellum. S. Grégoire le défendit.

PAſTELIER, ère. ou PAſTILIER, ère. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Les *Pâteliers* ſont des Hérétiques du XVIe ſiecle, qui diſoient que le Corps de Jésus-Christ étoit dans l'Euchariſtie comme la chair eſt dans un pâté. Voyez l'*Eleuchus* de Pratéole. Jòvet les appelle *Paſtilliers.* Il ſemble que comme on dit pâſte, il faudroit dire *Paſtelier.* C'eſt moins une ſecte, que quelques Miniſtres de Suaube qui ſe réünirent, & s'aſſemblérent pour écrire contre Œcolampade.

PAſTER. v. n. Si l'on en croit Ligèr, eſt auſſi un tèrme de Jardiniér. On dit, Ce fruit *paſte* beaucoup. *Lenteſcit, glutinoſus eſt*; c'eſt-à-dire, n'a point d'eau à la chair, ainſi que de la pâte, eſt bien pâteux.

PASTEUR. ſ. m. Bèrger, Pâſtre.

Paſteur. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paſtor.* Saint *Paſteur* étoit un jeune enfant qui fut martyriſé en Eſpagne avec S. Juſt l'an 304. ſous les Empereurs Dioclétien & Maximien. En Languedoc & en Gaſcogne on dit *Paſtour.*

PAſTEUX, euse, ſe dit auſſi des fruits, qui, quand ils ſont trop meurs, ont pour ainſi dire une chair de pain à demi cuit. La Quintinie. Quelques poires d'épine, & quelques pêches mal conditionnées ont la chair *pâteuſe*, c'eſt-à-dire, peu fondante. Id. Le Doyenné eſt ſujet à devenir *pâteux.* Liger. La belliſſime, le beurré muſqué, le beurré blanc, ont la chair *pâſteuſe.* La Quint.

PAſTIſSAGE. ſ. m. Vieux mot. Pâſtis, pâſturage. *Paſcuum.*

> Pâſtiſſages *&* *truages*,
> *Tailles pour payer les gages.* Alain Chartier.

PAſTIſSIER BOUCHE. Officiér de chez le Roi, qui fait la pâtiſſerie pour la tâble du Roi. Il y a dans la cuiſine-bouche quatre *Paſtiſſiers-bouche* ſèrvans par quartiér, & ayant 300 livres de gages. Quand le Roi ſort, le *Paſtiſſier-bouche* fournit au Coureur de vin pour la collation du Roi, deux grands biſcuits, huit prunes de pèrdrigon, ſix abricots à oreille, & deux lames d'écorce de citron, & pour cela lui eſt compté 50 ſ. État de Fr. Le *Patiſſier-bouche*, donne au conducteur de la haquenée, quand le Roi s'en ſèrt, vingt grands biſcuits à 8 ſ. piéces 8 l. ſix douzaines de petits choux. 3 l. Id. Les jours maigres le *Patiſſier-bouche* augmente un pâté de poires de bon Chrétien, de 40 ſ. un pâté d'œufs brouillez 40 ſ. deux grandes tourtes de fromage à la crème 40 ſ. 24 talmoûſes 48 ſ. 24 brioches 48 ſ. Id.

PASTO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Amérique méridionale. *Paſtum*. Elle eſt dans le Popayan, entre la ville de ce nom, & celle de Quito, à quarante ou cinquante lieuës de l'une & de l'aûtre. Maty.

PASTOPHÔRE. ſ. m. Nom de cèrtains Prêtres idolâtres d'Égypte, pour leſquèls on avoit une vénération ſingulière & plus grande que pour tous les aûtres. *Paſtophorus*. Quelques-uns diſent que c'étoient des Prêtres de Venus, & ceux d'entre ſes Prêtres qui portoient ſon manteau ou ſon lit, qu'on nommoit en Grèc παςὸς, *paſtos*. D'aûtres diſent que châque temple & châque Dieu avoit ſes *Paſtophôres*, qui portoient ſon lit. Voyez Joan. Dallæus, *De Cultib. Relig. Latin. L. VI. C. 6.*

On appelle *paſtoral* en Muſique, un chant qui imite celui des Bèrgers, qui en a la douceur, la tendreſſe, le naturel, &c. Brossard.

PASTORICIDES. ſ. m. & f. Nom de ſecte qui fut donné à des Hérétiques du XVIe ſiècle, parcequ'ils en vouloient principalement aux Paſteurs, qu'ils les tuoient. Jovet compte les *Paſtoricides* parmi les ſectes Anabaptiſtes d'Angletèrre, *T. I. p.* 471.

PASTOS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de l'Amérique méridionale. *Paſtorum Regio*. Elle eſt ſur la Côte de la mèr de ſud, aux confins du Popayan, & de Quito. On ne remarque point de ville dans ce païs, & il y a une de ces montagnes qui vomit des flammes. Maty.

PASTOUR, oure. ſ. m. Vieux mot. Bèrger. Paſteur. *Paſtor*. On dit encore en Languedoc un *paſtourel*, & une *paſtoure*, pour un bèrger & une bèrgère. *Borel*.

PASTOUREAU. ſ. m. Nom d'une Faction qui s'éleva en France pendant la priſon de S. Loüis. *Paſtorellus*. Un Hongrois nommé Jacob en fut l'Auteur. On l'appella auſſi ſimplement le Hongrois à caûſe de ſon païs. Dans ſa jeuneſſe, quarante ans auparavant il avoit excité une croiſade d'enfans. Il étoit apoſtat de l'Ordre de Ciſteaux, & ſçavoit pluſieurs langues, entr'aûtre le Latin, le François & l'Alleman. Sur la nouvelle de la priſe de S. Loüis, il ſe mit à faire le Prophète, & attira d'abord des Bèrgers & des Laboureurs, ce qui les fit appeller *Paſtoureaux*. A ces gens de la campagne qui le ſuivoient par ſimplicité, ſe joignîrent des vagabonds, des voleurs, des bannis, des éxcommuniez & tous ceux qu'on nommoit alors Ribaux; enſorte que bientôt ils compôſèrent une armée de cent mille hommes, diſtribuée par troupes, qui avoient châcune leurs chèfs avec cinq cens enſeignes, où étoient repreſenté la croix & un agneau avec les viſions que Jacob prétendoit avoir euës. On le nommoit Le Maître de Hongrie, & il avoit ſous lui deux aûtres principaux Maîtres. Ces prétendus diſciples de l'Agneau portoient des épées, des poignards, des cognées, des maſſuës, & toutes les armes qu'ils avoient pû ramaſſer, & prêſchoient de leur autorité, quoique laïques. Quand le maître prêſchoit, les mieux armez l'environnoient prêts à ſe jetter ſur quiconque oſeroit le contredire. Ils prétendoient donner la rémiſſion des péchez, & faire des mariages à leur gré. Ils déclamoient contre les Éccléſiaſtiques & les Religieux, principalement les Dominicains & les Franciſcains qu'ils traittoient de vagabonds & d'hypocrites. Ils taxoient les Ciſtérciens d'avarice; les Moines noirs de gourmandiſe & d'orgueil. Les Chanoines étoient, ſelon eux, demi laïques, & aimoient la bonne chère. Les Évêques & leurs Officiaux étoient occupez à amaſſer de l'argent, & vivoient dans toutes ſortes de délices. Ils n'épargnoient pas même le Pape & la Cour de Rome, dont ils diſoient des chôſes ſi outrées qu'il n'y avoit pas la moindre vraiſemblance.

Les *Paſtoureaux* commencèrent à paroître après Pâques l'an 1251. Ils s'aſſemblèrent prémièrement en Flandres & en Picardie, où les peuples plus ſimples étoient moins en état de ſe garder de la ſéduction. Les *Paſtoureaux* étoient déja fort nombreux, quand ils entrèrent en France. La Reine Blanche les toléra quelquetems dans l'éſpérance qu'ils pourroient délivrer ſon fils S. Loüis priſonniér des Sarraſins. Quand ils eurent paſſé Paris ſans qu'on leur dit rien, il ſe crurent tout pèrmis, & commencèrent à éxèrcer leurs pillages & leurs violences. Ils en firent tant à Orléans au mois de Juin, que la Reine, par le conſeil des Évêques & des Seigneurs, réſolut de les diſſiper. On commença par les éxcommunier. Ils arrivèrent néanmoins à Bourges avant qu'on y ſçût l'éxcommunication. Ils y pillèrent les ſynagogues & les maiſons des Juifs & brûlèrent leurs Livres: mais d'abord qu'ils furent ſortis de la ville, le peuple les ſuivit en armes, & pendant que Jacob prêchoit avec ſon impudence ordinaire, un boucher lui déchargea un coup de cognée ſur la tête, & le jetta mort à ſes piéds. Le bruit s'étant répandu que les *Paſtoureaux* & leurs fauteurs étoient éxcommuniez, ils ſe diſpèrſérent & l'on commença par tout à les pourſuivre & à les aſſommer. Le Comte de Leiceſtre les obligea par ſes menaces de quitter les environs de Bourdeaux. Un de leurs chèfs fut jetté dans la Garonne, lorſqu'il tâchoit à ſe retirer chez les Saraſins, d'où il étoit venu. On trouva dans ſon bagage beaucoup d'argent, des poudres empoiſonnées, & des lettres écrites en Arabe, par leſquelles il éxhortoit le Sultan à pourſuivre ſon entrepriſe, & promettoit de lui amener un grand peuple.

Un troiſième chèf des *Paſtoureaux* paſſa en Anglетèrre, où il en raſſembla en peu de tems plus de 500. mais le bruit s'étant répandu qu'ils étoient excommuniez, & que le Hongrois avoit été tué, ils s'élevèrent eux-mêmes contre celui qui les avoit ſéduits & le mirent en piéces. Pluſieurs de ces *Paſtoureaux* étant déſabuſez, ſe croiſèrent par pénitence, & paſſèrent au ſèrvice de S. Loüis. Ainſi finirent ces *Paſtoureaux*.

D'aûtres *Paſtoureaux* s'élevèrent en France au XIVe ſiècle au ſujet du retardement de la Croiſade ſous Philippe Le Long. Le bruit ſe répandit que la délivrance de la Tèrre Sainte étoit réſèrvée à des gens du petit peuple. Ainſi les Bèrgérs & les Pâſtres abandonnèrent leurs troupeaux, & s'aſſemblèrent au commencement de l'an 1320. ſans armes ni proviſions & prîrent le nom de *Paſtoureaux* comme les prémiérs. Ils marchoient à grandes troupes qui groſſiſſoient tous les jours, tous les faineans, voleurs & vagabonds ſe joignant à eux. Il s'y mêla même des femmes. Ils avoient un Prêtre privé de ſa Cure pour ſes crimes, & un Moine apoſtat de l'Ordre de S. Benoît, qui par leurs éxhortations en attîrèrent d'aûtres. Le peuple les favoriſa d'abord & leur fournit abondamment des vivres; mais leur pillages & leurs brigandages les rendîrent bientôt ôdieux. Ils vinrent à Paris où ils tîrèrent tous ceux des leurs qu'on avoit mis en priſon. Ils paſſèrent en Guyenne & en Languedoc, & commirent de grandes violences contre les Juifs. Mais enfins les Gouvèrneur & les Évêques, à la ſollicitation du Pape, ayant pris des meſures pour arrêter ce mal, mis des garniſons par tout, défendu qu'on ne donnât ou qu'on ne vendît des vivres aux *Paſtoureaux*, & fèrmé tous les paſſages, pluſieurs furent tuez, d'aûtres pendus, & les aûtres ſe diſſipèrent. La même chôſe arriva en même tems en Anglетèrre. Voyez le Continuateur de Nangis, & Valſingham.

PASTOUREL. Voyez PASTOUR.

PASTOURELLE. ſ. f. Nom propre d'une éſpéce de poire. C'eſt une poire qui malgré une pointe d'aigreur qui eſt dans ſon eau, ſe fait rechèrcher de bien des curieux; elle eſt de la grôſſeur & figure à peu près d'un Saint Lézin, ou d'un beau rouſſelet; la queuë eſt courbée, point enfoncée, & médiocre dans ſa grôſſeur & longueur; la peau entre rude & douce, s'humectant en maturité; le coloris d'un côté eſt jaûne blanchâtre, couvèrt de placards roux, & de l'aûtre il eſt teint ſi peu que rien, la chair en eſt fort tendre, & fort beûrrée, n'ayant ni marc ni pièrre; mais ſon eau aigrelette ne plaît pas à tout le monde. Cependant les mois de Décembre & de Janviér peuvent bien en ſouffrir quelques-unes. La Quint. *P. III. p.* 35. Les *Paſtourelles* ne viennent qu'en Décembre & en Janviér dans les jardins dont le fond eſt un peu gras & froid. La Quint. Quelques poires fourniſſent plus de deux mois. Ainſi les virgoulé, ambrette, leſchaſſerie, *paſtourelle*, S. Auguſtin, S. Gèrmain, & ſur tout encore les épines, peuvent durer partie de Novembre, & tout Décembre. La Quint.

PASTRANA. ſubſt. Nom propre d'un bourg avec titre de Duché. *Paſtrana*, anciennement *Paterniana*. Il eſt dans la Caſtille nouvelle, en Éſpagne, entre le Tage, & la Tajuna & à treize lieuës de Madrid, vèrs le levant. Maty.

PASTUREAU. ſ. m. Tèrme de Coûtume. En Bèrry & en Nivèrnois c'eſt un pré déſtiné à faire pacager les bœufs pendant le tems qu'il n'y a plus de bien dans les granges. *Pratum*. En Nivèrnois on tient les bœufs aux *paſtureaux* juſqu'à la S. Martin. Voyez la Coûtume de Bèrry. Titr. *des Droits prédiaux*, art. 8. &c. Dans la Coûtume de Nivèrnois il n'y a point d'article qui faſſe les *paſtureaux* défenſables. Coquille, Inſtit. du Droit Franc. Édit de 1665. p. 66.

P A T.

PATAËQUE, ou PATAÏQUE. ſ. m. Nom que les Phéniciens donnoient aux Dieux, ou idôles qu'ils plaçoient aux proües de leurs vaiſſeaux. *Patacus*, *Pataicus*. Voyez Hérodote, L. IV. & Héſychius.

Ce mot eſt phénicien ſelon Bochart, פתיחה, *peticha*, qui ſignifie tître, ce qui donne à connoître le nom d'une chôſe, de פתח, *patach*, ouvrir, découvrir. Voyez Chanaan, L. II. C. 3.

PATAGON, one. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Amérique Méridionale. *Patagon*. Les *Patagons* habitent dans la Tèrre Magellanique, près du détroit de Magellan, & de la Mèr du Bréſil. On les répréſente comme des Géans, qui ont dix ou douze piéds de hauteur, & qui ſont robuſtes, diſpôs, & hardis, vivant ſans ſouci de leur chaſſe, ou de leur pêche, s'habillant

billant des peaux d'animaux, & ne bâtiſſant ni villes, ni villages. On dit auſſi qu'ils craignent extrêmement le Diâble, qu'ils appellent Sétébos ; & qu'il ſe trouve des hommes parmi ces *Patagons*, qui peuvent mettre dans leur corps par la bouche un javelot de cinq à ſix piéds de long. Cela ne paroîtra pas incroyable à ceux qui ont vû à Amſtèrdam l'an 1700. un homme de médiocre taille, qui plaçoit dans ſon goſiér & dans ſon éſtomach deux baguettes en même tems, châcune grôſſe comme le petit doigt, & longue pour le moins de trois piéds, & qui après avoir bû un vèrre de bièrre, & fait quelques courbettes avec ces baguettes dans le corps, les en rétiroit avec une petite ficelle qui y étoit attachée. Maty. Les *Patagons* ſont de haute ſtature. On lit dans les grands voyages de l'Amérique, que ces peuples furent nommez *Patagons*, parce qu'au lieu de chauſſure ils portoient des piéds de bêtes enveloppez de peaux, de ſorte qu'ils paroiſſoient avoir des piéds de bête.

Patagon. ſ. m. Monnoye de Flandres. M. Huet dit que cette monnoye a peut-être pris ſon nom des peuples appellez *Patagons* ; car Rio della plata, d'où elle venoit, n'eſt pas éloigné de leur païs.

PATAIQUE. Voyez PATAEQUE.

PATALÉNE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Patalena*. Elle préſidoit aux bléds, lorſqu'ils commencent à faire paroître leur épics, & elle avoit ſoin que ces épics ſortiſſent bien, & heureuſement. Il ſemble à quelques Auteurs que ce pourroit être la même que celles qu'Arnobe *L. IV. adverſ. Gent.* appelle *Patellana*, ou la même que *Patella*, dont la prémière avoit ſoin des chôſes qui doivent s'ouvrir, ſe découvrir ; & l'aûtre à celles qui l'étoient déja.

PATALÈNES. ſubſt. Nom propre d'une petite prèſqu'iſle de la Macédoine. *Patalena*, anciennement *Phlegra*, & *Caſſandriæ peninſula*. Elle eſt entre le Golfe de Salonichi & celui d'Ajomana. On y voit les villes de Mendin, de Caſſandria, & de Canipro, qui eſt l'ancienne Pallene. Maty.

PATAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Mogoliſtan en Aſie. *Patana*. Elle eſt ſur la côte du Royaume de Guzarate, entre le Golfe de Camboya & celui de l'Inde. Son nom ſemble indiquer qu'elle eſt la Patala de Prolémée, plûtôt que Diu ou Camboya, où quelques-uns mettent cette ancienne ville. Maty.

Patan, eſt auſſi le nom d'une Contrée du Mogoliſtan, en Aſie. *Patana*. Elle eſt dans le Royaume de Bengale, au levant du Gange, qui la ſépare des contrées d'Élébas & de Prurop. Ses lieux principaux ſont Patane, Gouro, & Bannara. Maty.

PATANA, ou PATANE. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde, delà le Gange. *Patana*. Elle eſt ſur le Golfe de Siam, dans la prèſqu'iſle de Malaca, environ à ſoixante lieuës de la Ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour la *Périmula* de Prolémée, & elle eſt Capitale du Royaume de *Patane*, qui eſt Mahométan, & tributaire du Roi de Siam. Maty.

PATARAISE. ſ. f. aûtrement Malbête. C'eſt une éſpéce de ciſeau à froid, dont on ſe ſèrt ſur les vaiſſeaux pour ouvrir les joints d'entre deux bordages, quand ils ſont trop ſerrez, afin de mieux faire la couture. Aubin.

PATARE, ou PATÈRA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de Lycie. *Patara*. Elle étoit ſur la côte, comme il paroît par la navigation de Saint Paul, qui alla par mèr de Cor à Rhodes, & de Rhodes à *Patâre*. Act. 1. XXI. Elle étoit ſituée ſur une colline voiſine de Xanthe, dont *Patâre* étoit comme le port. Après l'établiſſement du Chriſtianiſme elle eût un Évêque ſuffragant de Myre. On l'appelle encore aujourd'hui *Patera* ; mais en parlant de l'Antiquité, l'on dit *Patâre*. Voyez Patèra. Étienne de Byzance dit, que *Patâre* avoit pris ce nom de πaταρα, qui ſignifie une éſpéce de vâſe, parce qu'on en trouve un à l'endroit où cette ville fut bâtie. Il dit auſſi qu'elle avoit été bâtie par un homme nommé *Patâre*. *Patarus*.

PATARÉE. ſ. f. Nom que l'on a donné à la Secte des Patarins. *Patarea*. Voyez Patarin.

PATARÉEN, enne. adj. Qui eſt de Patâre. *Patareus*, *Patareius*, *a*. Les *Pataréens* avoient dans leur ville un fameux Temple d'Apollon, qu'on nommoit pour cela Apollon *Pataréen*. L'Apollon *Pataréen* partageoit l'année avec l'Apollon de Délos. Ils ſèrvoient, pour ainſi dire, les peuples par Sémeſtres. L'Apollon *Pataréen* rendoit des oracles pendant ſix mois ; & celui de Délos pendant les ſix aûtres mois.

PATARIN. ine. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Patarenus*, *Patarinus*. C'eſt un nom que ſe donna la Secte de Vaudois, parce qu'ils étoient expoſez à la paſſion & aux ſouffrances comme les Martyrs, ainſi que le dit Fridéric II. dans ſa Conſtitution contre les Hérétiques, rapportée par Vading à l'an 1254. n. 14. D'aûtres diſent qu'ils furent ainſi nommez d'un Hérétique nommé Patèrne, qui ſema ſes èrreurs dans la Boſnie. Pièrre de Vauſèrnay, dans ſon Hiſt. des Albigeois, dit qu'ils furent ainſi nommez des deux prémières paroles de l'Oraiſon Dominicale. *Pater noſter*. Parce qu'ils croyoient qu'il leur ſuffiſoit pour être ſauvez, de la réciter, où, ſelon d'aûtres, parce qu'ils ne diſoient point d'aûtres prières ni d'aûtres paroles que celle-là dans leur Liturgie, pas même pour conſacrer ; comme dit l'Abbé Rupèrt. *De Divin. Off. L. II. C.* 21. Ce ſont les mêmes que les Albigeois & les Vaudois. Voyez ces mots.

PATART. ſ. m. Vieux mot. Nom d'une petite monnoye ancienne. *Obolus*.

> *Qui n'avoit vaillant un* patart. Villon.
> *ès Repuës franches.*

Ce mot vient de *patar*, qui ſignifie un ſou en Allemand. D'où vient *patac*, c'eſt-à-dire un double, un patagon. Borel.

PATATE. ſ. f. Le tèrroir de Malgue ou Malaga en Éſpagne porte des *patates* fort éſtimées. Les *patates* ſont rondes & viennent par nœuds, comme les Taupinambours ; mais les *Patates* ſe nouriſſent en tèrre ſans racine. On cuit les *patates* au four ou ſous la cendre. Il faut les aſſaiſonner de ſucre & de vin, parce qu'elles ſont pâteûſes. A l'Iſle de S[te]. Catherine les *Patates* ſont meilleures que celles de Malgue ſi éſtimées. Fréz. *p.* 23. Les *Patates* s'appellent auſſi Camotes. Les Camotes ou *Patates* ſont moins bonnes à Piſco au Pérou, qu'au Bréſil *Fréziér*, *p.* 167.

PATAVINITÉ. ſ. f. Défaut que l'on a reproché à Tite Live, & qu'il avoit pris de ſa patrie, qui étoit Padouë, *Patavium* en Latin. *Patavinitas*. Pollion a repris aûtrefois Tite-Live de *Patavinité*. Ménage. *Patavinité* eſt un mot formé du mot Latin *Patavinitas*, dont Quintilien s'eſt ſèrvi pour marquer un défaut, qu'au rapport de ce Réteur Aſinius Pollion reprochoit à Tite-Live. Les Critiques ont fort chèrché ce que c'eſt que la *Patavinité* de Tite Live. Paul Beni Profeſſeur en éloquence dans l'Univèrſité de Padouë, a cru qu'il falloit entendre par là le penchant de cet Hiſtorien pour le parti de Pompée. Mais Aſinius Pollio lui eût-il reproché un penchant dont il n'avoit pas été exempt lui-même ? Le ſentiment de Pignorius eſt, que Tite-Live avoit retenu l'ortographe des Padouans qui écrivoient *ſibe*, & *quaſe*, au lieu de *ſibi*, & *quaſi*, ce qu'il prouve par pluſieurs inſcriptions anciennes. Le P. Rapin à cru que la *Patavinité* n'étoit qu'une mauvaiſe prononciation, qui choquoit les Courtiſans élevez à la délicateſſe de la Cour d'Auguſte, & ſentoit un peu la Province. Daniel George Morhofius croit que ce n'eſt qu'un cèrtain tour d'expreſſion, & quelques phrâſes particulières à ceux de Padouë. Il eſt évident par les paroles de Quintilien, que c'eſt un vice du langage de Tite-Live, & nullement de ſes ſentimens ou de ſes mœurs. C'eſt apparemment une de ces délicateſſes que nous ne ſentons plus dans une langue morte ; & M. De Babzac ne pouvoit mieux tourner en ridicule ſon Barbon, qu'en ſuppôſant qu'il ſe vantoit de trouver dans Tite-Live la *Patavinité* qu'Aſinius Pollion y remarquoit. Daniel Georgius Morhofius imprima à Kiel en 1685 un Traité de la *Patavinité* de Tite-Live, où il éxplique ſçavamment ce que c'eſt que l'urbanité, & la pérégrinité de la langue Latine. *De Patavinitate Liviana*. Il eſt ridicule de croire que patois vient de *Patavinité*.

PATAY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Blaiſois, aux confins du pays Chartrain, & de l'Orléanois, & à cinq lieuës d'Orléans, du côté du nord. *Pataium*, quelquefois *Patavium*. Quelques uns prennent ce bourg pour l'ancien lieu nommé *Pictiacus*. Maty.

Patay, ou Patey. ſ. m. Prononcez *Paté*. Nom propre de lieu *Patavium*, *Pataium*, *Pateium*. Il eſt dans la Beauſe. Valois, *Not. Gal. p.* 441.

PATTE D'OYE. Les Charpentiers appellent encore ainſi cèrtains traits dont ils marquent les piéces de bois. Félibien. La *patte d'oye* eſt la quatrième de leur marque. Id. C'eſt une manière de marquer par trois hoches les piéces de bois avec le traceret Daviler.

Patte d'Oye de pavé, c'eſt l'extrémité d'une chauſſée de pavé, qui s'étend en glacis rond, pour ſe raccorder aux ruiſſeaux d'en bas. Daviler.

Toutes ces expreſſions & la ſuivante viennent de ce que les chôſes qu'elles expriment, ont la figure de la *patte* d'une oye.

Patte d'Ancre. Laiſſer tomber la *patte* de l'ancre, c'eſt mettre l'ancre pèrpendiculaire à la mèr, afin de la tenir toute prête à être mouillée, Aubin. On dit que la *patte* de l'ancre tourne, quand la *patte* quittant le fond, tourne en haut, & que le jas va toucher le fond. Aubin. On appelle *Pattes* de voiles, des morceaux quârrez de toile, qu'on applique aux bords des voiles proche de la ralingue, pour les renforcer, afin d'y amarrer les *pattes* de bouline. Aubin.

Pattes d'anſpects, Ce ſont des *pattes* de fèr qu'on met au bout d'un leviér pour ſèrvir à mouvoir les grôs fardeaux. Aubin.

Pateliner, aûtrefois ſignifioit ſe divèrtir. *Coquillart*. Borel. *Lætari, Genio indulgere*.

PATEILE ou PATEILANE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Patella, Patellana*. C'étoit cette Divinité qui avoit ſoin des blêds, quand ils commençoient à monter en épics, & qui faiſoit heureuſement ſortir & paroître l'épic. *Papias*. Mais, ſelon Arnobe, L. IV. ce ſont deux Déeſſes differentes, dont l'une préſide aux chôſes qui ſont à ouvrir, à découvrir, & l'aûtre à celles qui ſont ouvèrtes ou découvèrtes.

PATELLAIRE. ſ. m. Épithéte ou nom que les Romains donnoient à ceux des Dieux à qui les offrandes ne ſe faiſoient pas dans des patères, mais dans d'aûtres vâſes appellez *patellæ*. Voyez Lambin ſur la *Ciſtellaria* de Plaute Act. II. Scen. I. v. 45.

Ce nom vient de *pateo, pateſco*. Je ſuis ouvèrt.

Patélo. ſ. m. Dieu des Pruſſiens Idôlatres. *Patelo*. Le ſymbole de ce Dieu étoit une tête de mort. *Guagnin. Veron. Sarmat. Europ*.

Patenotre du Loup. Enchantement dont ſe ſèrvent les Bèrgers pour conſèrver leurs moutons. Voyez Thiérs *Des Supèrſtitions*.

PATENTES *de Languedoc*. ſ. f. Sorte de droit que le fèrmiér des cinq grôſſes fèrmes éxige en Languedoc des Marchandiſes & denrées, qui ſortent par eau & par tèrre du Languedoc. Joüir de la fèrme de la patente. Voyez le Bail des gabelles.

PATEPIN. ſ. m. Uſité au Boulonois. Cloporte. *Centipeda, Millepeda, Multipeda, Oniſcus, Aſellus, Blatta, Scolopendra*. Voyez Marcel Empiric & Borel.

PATERA. ou PATARE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Patara*. Elle eſt ſur la côte du Menteſeli, à l'embouchure du Xanthe. Elle fut aûtrefois célébre par ſon oracle d'Apollon Patareen, & elle eut enſuite un Évêché ſuffragant de Mire. Maty. Voyez Patare.

PATÈRE. ſ. f. Tèrme de Médailliſte & d'Antiquaires. C'étoit un vâſe dont les Romains ſe ſèrvoient dans les ſacrifices, dans lequel ils offroient aux Dieux les viandes qu'ils leurs conſacroient, & avec lequel ils faiſoient les libations. *Patera*. Sur les médailles, la *Patere* dont on ſe ſèrvoit pour les ſacrifices, ſe met à la main de toutes les Déïtez, & ſouvent à la main des Princes, pour marquer la puiſſance Sacèrdotale unie avec l'Impériale, par la qualité de Souverain Pontife, des Déïtez, ſoit du prémiér, ſoit du ſecond ordre, pour faire connoître qu'on leur rendoit les honneurs divins, dont le ſacrifice eſt le principal. C'eſt pourquoi ſouvent il y a auſſi un Autel, ſur lequel il ſemble que l'on vèrſe la *patere*. P. Joubèrt. Ce mot vient du Latin, & ſe dit en parlant des *Funérailles des Anciens*. C'étoit un vâſe d'or, ou d'argent, de marbre, de bronze, de vèrre, ou de tèrre, qu'on enfèrmoit dans les urnes avec les cendres du mort, après avoir ſèrvi aux libations du vin, ou des aûtres liqueurs qu'on faiſoit aux funérailles. En Architecture la *patère*, s'employe pour ornement dans la friſe Dorique, & dans les tympans des arcades. Davilèr.

Ce mot vient de *patere, pateo*, je ſuis ouvèrt, parce que la *patère* eſt ouvèrte *quòd pateat*, c'eſt-à dire, qu'elle a une grande ouvèrture, à la difference des bouteilles & aûtres vâſes ſemblables, qui n'ont qu'un cou, ou dont l'ouvèrture eſt plus petite que le corps du vâſe.

Patère. ſ. m. Nom propre d'homme *Paterius*.

Patère. ſ. m. Nom des Prêtres d'Apollon, par la bouche dèſquèls ce Dieu rendoit ſes oracles. *Patera*. Ce nom, ſelon Bochart, *Chanaan L. I. Ch.* 42. vient de פתר, *patar*, qui ſignifie intèrpréter; les *Patères* étoient les intèrprétes d'Apollon.

PATERIN, ine. ſ. m. & f. Nom que l'on donna aux Manichéens du XIIe. Siécle *Paterinus, a*. Le Pape Lucius condamne les *Paterius* dans ſa conſtitution de l'an 1184. Voyez encore ſur ces Hérétiques, Reinerus dans ſon Traité contre les Vaudois. On dit auſſi *Patarin*.

Paterin, ine. ſ. m. & f. Nom que les ennemis de Grégoire VII. donnèrent à ceux qui ſoûtenoient ſon parti. *Paterinus*. Apparemment que ce nom étoit formé de *pater*, parceque ceux qui étoient attachez à Grégoire, diſoient qu'ils étoient du parti du Père commun des fidéles.

PATERINGTON. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté d'Yorck, en Anglétèrre. *Pateringtonium*. Il eſt à l'embouchure de l'Humbèr, du côté du nord, à quatre lieuës de la ville d'Hul. On prend ce village pour l'ancienne *Prætorium*, petite ville des Pariſis, peuples de la grande Brétagne. Maty.

PATÈRNE. Voyez PAIR. & PATIER.

PATÈRNIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Paternianus, a*. Les *Paterniens* ſont des Herétiques qui ſuivirent les èrreurs d'un Samaritain nommé Symmnaque, & des Patriciens. Ils croyoient que la chair étoit l'ouvrage du démon. Ils s'abandonnoient à toutes ſortes d'impuretez. Ce fut au IVe. ſiécle qu'ils s'élevèrent; mais ils furent bientôt réprimez. Voyez Saint Auguſtin, héréſ. 85.

PATÈRNO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Principauté. *Paternum, Paternio*, anciennement *Hybla major*. Il eſt dans la vallée de Démona, en Sicile, au piéd du Mont Gibel, près de la rivière de Jarétta, & à ſix lieuës des ruines de Catania, vèrs le couchant. Maty.

PATHANIEN, enne. ſ. m. & f. *Pathanius a*. C'eſt un des noms que l'on donna aux Patarins ou Vaudois, & Paûvres de Lyon. Voyez ces mots.

PATHÉTIQUE. En Muſique, ſe dit de ce qui eſt touchant, éxpréſſif, paſſionné, capable d'émouvoir la pitié, la compaſſion, la colère & toutes les aûtres paſſions qui agitent le cœur de l'homme. Ainſi l'on dit ſtile *pathétique*, chant *pathétique*, fugue *pathétique*. Le genre chromatique avec ſes ſémitons majeurs & mineurs, tant en déſcendant qu'en montant, eſt fort propre au *pathétique*, comme auſſi le bon ménagement des diſſonances, ſur tout des ſupèrfluës, & des diminuées; la variété des mouvemens, tantôt vifs, tantôt languiſſans, tantôt lens, tantôt vîtes, &c. contribuë encore beaucoup au *pathétique*. Brossard.

En tèrme d'Anatomie on appelle *pathétique*, la quatriême paire de nèrfs des dix qui ſortent de la moëlle alongée. Ce ſont les plus petits nèrfs du cèrveau; ils viennent de la partie inférieure de la moëlle alongée dèrrière les *nates*, & les *teſtes*. Ces nèrfs ſont appellez *pathétiques*, parcequ'ils ſèrvent à mouvoir les yeux dans les differentes paſſions. Ils ſe diviſent en quatre rameaux, dont l'un va dans le grand oblique, & l'aûtre aux muſcles de la lévre ſupérieure, au nez, & aux gencives. Le troiſiême rameau ſe diſtribuë à la membrâne des narines, & le dèrniér au crotaphite. Dionis.

PATHMOS, BALMOSA, ou PATINO. ſſ. mm. Noms propres d'une petite iſle de l'Archipel. *Pathmos*. Elle eſt environ à ſept lieuës de celle de Nicaria, vèrs le midi. Saint Jean l'Évangeliſte y fut relegué, & y écrivit ſon Apocalypſe ſous l'Empire de Domitien, & ſous celui de Nèrva il retourna à Éphêſe. Maty. *Pathmos*, eſt une des Sporades. Elle a une ville Épiſcopale, dépendante du Métropolitain de Rhôdes. Saint Jean fut éxilé à *Pathmos* pour la foi. Apoc. I. 9. Le Père Lubin & d'aûtres, diſent qu'elle s'appelle aujourd'hui *Pétine*, Sophien la nomme Palmôſe, *Palmoſa*. Voyez Pline, L. IV. C. 12. Il faut toûjours dire *Pathmos*, quand il s'agit de l'Antiquité; & *Patine* ou *Patino*, en parlant de nos tems.

L'Intèrpréte Arabe de l'Apocalypſe la nomme בטמוס, *Batmos*. Bochard, Chanaan, L. I. C. 8. croit que le nom *Pathmos*, vient du Syriaque בטמא, *batmo*, qui ſignifie un térébinthe, parcequ'il en croiſſoit dans cette iſle.

PATIBULÉ, ée. Vieux mot. adj. m. & f. Éxpôſé en vûë. *Expoſitus Propoſitus oculis*.

L'Ouvrage de Patience. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Les Sages nomment ainſi la pièrre, à caûſe qu'il faut un longtems pour la réduire en ſa dèrnière pèrfection, & que l'Artiſte ne doit pas s'ennuyer, ni agir avec précipitation; car cet ouvrage divin, diſent-ils, a ſon tems ordonné par la nature, auſſi bien que les fleurs & les fruits, que portent les végétaux.

PATIENTIA CAPO, ou le Cap de Patience. *Patientiæ promontorium*. Ce Cap eſt ſur la côte orientale du Yupi contrée de la grande Tartarie, vis-à-vis de la tèrre de Jeſſo, à cent lieuës des détroits de Picko, & de Wries, vèrs le nord. Maty.

PATIER. ſ. m. & nom propre d'homme. *Paternus*. Saint Patèrne, que le vulgaire de France appelle ſaint Pair, & quelquefois ſaint *Patier*, naquit à Poitiérs, l'an 482. Il fut élû Évêque d'Avranches en 552. étant alors âgé de 70 ans; il mourut en 565. le 16 d'Avril. Voyez les Bollandiſtes, Avril, T. II. p. 425.

Patiner. v. n. Aller ſur la glace avec des patins. *Calopodier ferreis ſuper glacie ambulare*. Dans le nord, c'eſt une partie de divèrtiſſement que d'aller *patiner*, & voir *patiner*.

PATNA. ſ. Nom propre d'une ville & Royaume de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Patna*. Il eſt au midi de celui de Pitan, entre le Gange, & le Pèrſely, vèrs leur confluant; on n'y marque que la ville de *Patna*, qui eſt ſur le Pèrſely. Maty.

Pato réale. Nom d'un oiſeau qui ſe voit au Chili. C'eſt une éſpéce de canard qui a une crête rouge ſur le bèc. Fréziér, *p*. 74.

PATRAS. ſ. & Nom propre d'une ville du Duché de Clarence, en Morée. *Patra*, anciennement *Aroe & Neopatria*. Elle eſt ſituée ſur une coline, à un quart de lieuë du golfe de *Patras*, & à trois lieuës du détroit de celui de Lépante. Cette ville eſt aſſez grande, & bien peuplée; les Juifs, qui font le tiérs de ſes habitans, y ont quatre Synagogues, & y font valoir le Commèrce. Les Grècs y ont un Archevêché. *Patras* eſt fortifiée, & défenduë par une bonne Citadelle; elle a été pluſieurs fois priſe, & repriſe par les Turcs & par les Vénitiens. Ces dèrniérs s'en rendirent maîtres en 1687. Mais ils l'ont pèrduë dans la guèrre qui vient de finir, & l'ont cédée par la paix de Paſſarovitz.

Le golfe de PATRAS. *Patræ ſinus.* Ce golfe, qui prend ſon nom de la ville de Patras, eſt ſéparé de celui de Lépante par le détroit des Dardanelles, & il eſt renfermé entre les côtes de la Morée, & de la Livadie, & les iſles de Céfalonie, & de Zante.

Le Cap de PATRAS. Voyez RIO, Cap.

PATRASSO. Voyez LEUCOS. Tom. III. p. 1400.

PATRIA. Tour & lac. Voyez LINTERNE, *T. III. p.* 1475.

PATRIARCHA. ſ. Nom propre d'une petite ville avec un bon port. *Patriarchæ portus*, anciennement *Phthia*, *porto del Patriarcha.* Elle eſt ſur la côte du Royaume de Barca, en Barbarie, à neuf ou dix lieuës de la ville de Tabaréa, vèrs le couchant. MATY. Prononcez *Patriarca.*

PATRIARCHE. Dans les abbréviations dont nous nous ſèrvons, un grand P ſignifie *Patriarche*; & s'il eſt après un C, CP. ces deux lèttres ſignifient *Conſtantinople.* Ainſi P. de CP. c'eſt-à-dire, *Patriarche de Conſtantinople.* Si l'on doubloit le P. & qu'on mît PP. il marqueroit le pluriel *Patriarches.* Les PP. de CP. ont voulu prendre le tître d'Œcuménique, c'eſt-à-dire, *les Patriarches de Conſtantinople*, &c. A CP. le P. Théophylacte mourut le 27e de Février, Indiction 14e. l'an du monde 6464. de J. C. 956. FLEURY, *Hiſt. Ecc. L.* 55e. C'eſt-à-dire, *A Conſtantinople le Patriarche*, *&c.* Le IVe Concile de Latran déclare le rang & les prérogatives des quatre *Patriarches*: Il met celui de Conſtantinople le prémier, puis Aléxandrie, Antioche & Jéruſalem. Cet article eſt tiré de Gratien, qui l'a pris du Concile *in Trullo*, ſans conſidérer que ce Concile avoit été dès le commencement rejetté par le Saint Siége. Mais depuis la priſe de Conſtantinople par les Latins, le Pape donnoit volontièrs à ſon *Patriarche* le prémiér rang après Rôme. FLEURY. *Hiſt. Eccleſ. L.* 77.

PATRIARCHE. On donna ce nom au XVIe ſiecle au Prêche que les Calviniſtes avoient au Fauxbourg ſaint Marceau à Paris. *Patriarchium Calviniſticum Pariſinum.* Le *Patriarche* devint fameux par la faction qui s'y forma en 1561. Voyez Maimbourg, hiſt. du Calviniſme.

PATRICA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe, ſitué dans la Campagne de Rome, vèrs la côte, à trois lieuës au levant d'Oſtie. *Patrica.* On voit à demi lieuë de ce bourg une coline nommée Monte di Livano, où l'on croit qu'étoit l'ancienne *Lavinium*, *Lavinum*, & *Lauro Lavinium*, fondée par Énée; & on prend l'Égliſe de S. Pétronelle, qui eſt ſur cette coline pour l'ancien Temple d'Anna Perenna, qui étoit dans la ville de Lavinium. MATY.

PATRICE, eſt auſſi un nom propre d'homme. *Patricius.* Saint *Patrice* Évêque, Apôtre & Primat d'Irlande, naquit vèrs l'an 377. au pays d'Albanie, à l'occident de l'Écoſſe méridionale appellée alors *Valentia*, dans le tèrritoire de la ville d'Al-cluyd, appellée maintenant Dun-briton en Écoſſe. Dès l'âge de 16. ans il fut pris avec une de ſes ſœurs nommée Lupite, & emmené captif en Irlande par des brigans Écoſſois, c'eſt-à-dire, des voleurs d'Irlande même. Il ſe ſauva & revint en Écoſſe en 397. En 398. il vint en Armorique avec ſon père & ſa mère, qui périrent dans ce voyage. Pour lui, il fut pris & vendu à des Pictes gens de ſon pays, qui lui donnèrent la libèrté. Repris une troiſiéme fois, mené à Bourdeau & vendu, il fut encore remis en libèrté. Il alla à Marmoutiér un an après la mort de Saint Martin; il y reçut la tonſure cléricale & monaſtique, & l'an 402. il retourna dans la Grande Bretagne, réſolu d'imiter le zéle & les miſſions apoſtoliques de Saint Martin. Les obſtacles qu'il trouva à ſon paſſage en Irlande, l'obligèrent de revenir en France en 403. Il paſſa enſuite en Italie, employa ſept ans à viſiter les Lieux Saints & les plus grands Sèrviteurs de Dieu, qui floriſſoient alors; & fut ordonné Prêtre en 410 dans le cours de ſes voyages. Étant paſſé en Irlande en 413. ſans miſſion, & n'ayant pû réüſſir auprès des Barbâres, il revint encore en France & après différentes courſes, il y repaſſa en 432. revêtu de l'autorité apoſtolique, & comblé de bénédictions par le Pape Céleſtin, qui s'étoit oppôſé à ſon deſſein une année ou deux auparavant, & par Sixte III. ſon ſucceſſeur. Il travailla à la convèrſion de cette iſle avec des fruits incroyables, qui lui acquîrent une vénération qui dure encore, & que l'éſprit de l'héréſie n'a pû éteindre. S. *Patrice* mourut vèrs l'an 460. Il y a bien des actes de ce Saint qui ſont faux. Voyez les longues & ſçavantes Diſſèrtations des Bollandiſtes. Mart. *T. II p.* 517. *& ſuiv.*

PATRICE. Voyez PRINCIPE.

PATRICIAT. ſ. m. Dignité dans l'Empire Romain depuis Conſtantin. *Patricii dignitas.* Le *Patriciat* ſe trouve auſſi chez les anciens Francs, ou François, & ſous les Bourguignons. Dans l'Empire Romain le *Patriciat* donnoit le pas ſur les Préfèts du Prétoire. Si l'on en croit Zozime, c'eſt Conſtantin qui inſtitua le *Patriciat*: car ce mot ne ſe dit point en parlant des Patrices inſtituez par Romulus, & dont la qualité paſſa à leurs déſcendans pendant tout le tems de la République & des I^{rs} Empereurs.

Le *Patriciat* de S. Pièrre, dont parlent les Livres Carolius, Ép. 65. eſt la même chôſe que le patrimoine de l'Égliſe Romaine, ou les tèrres que Pepin & Charlemagne donnèrent au Pape.

PATRICIEN, ENNE. adj. La race *Patricienne.* Une famille *Patricienne.*

Les Conſuls avec nous affrontent les hazards,
Le ſang Patricien *eſt ſous nos étendarts.* BRÉBEUF.

Et ce Barbare mêle au gré de ſa colère,
Le ſang Patricien *à celui du Vulgaire.* ID.

Voyez PATRICE.

PATRICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte *Patricianus*, *a*. Ce ſont des hérétiques qui troublèrent l'Égliſe au commencement du troiſiéme ſiecle. Leur Chêf & l'Auteur de leurs èrreurs fut un nommé Patrice, ou Patricius, qui fut Précepteur d'un Marcionite nommé Symmaque. L'hérétique Patrice tenoit que la ſubſtance de la chair n'étoit point l'ouvrage de Dieu, mais celui du diâble. C'eſt pourquoi ſes Sèctateurs avoient une haine éxceſſive, qui dégénéroit en fureur, contre leur propre chair. Elle les portoit quelquefois juſqu'à ſe tuer eux mêmes. Saint Auguſtin, *Hæreſ.* 61. Baronius à l'an 203. n. XVI. On les appella auſſi Tatiens; & ce fut une ſecte d'Eucratites.

PATRIMOINE DE S. PIÈRRE. Tèrme de Géographie. Province de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Patrimonium S. Petri.* Elle eſt ſéparée au couchant du Duché de Caſtro par la rivière de Marta; & au couchant de la Campagne de Rome, & de la Sabine par le Tibre. Elle a au nord le Duché de Spoléte, & l'Orviétan; & au ſud la mèr de Toſcane. Sa plus grande étenduë eſt de ſeize lieuës du couchant au levant, & de douze du nord au ſud. Ses principales villes ſont Vitèrbe Capitale, Civitavecchia, Bracciano, Cornéto, monte Fiaſcone, Bolſena, Orta, Népi, & Sutri. Cette Province renfèrme le Duché de Bracciano, & celui de Ronciglione, & quelques-uns même y comprennent le Duché de Caſtro & l'Orviétan. MATY.

PATRIMONIAL, ALE. adj. Le prémiér canon qui parle de *tître patrimonial*, ou de patrimoine au lieu de tître Éccléſiaſtique, eſt le 5e du Concile de Latran tenu en 1179. Il porte, que ſi un Évêque ordonne un Prêtre, ou un Diâcre ſans lui aſſigner un tître cèrtain, dont il puiſſe ſubſiſter, il lui donnera dequoi vivre juſqu'à ce qu'il lui aſſigne un revenu Éccléſiaſtique; ſi ce n'eſt que le Clèrc puiſſe ſubſiſter de ſon patrimoine.

PATRIPASSIEN. On dit auſſi *Patropaſſien.*

PATRIQUES ſ. m. & pluriel. Sacrifice que faiſoient autrefois les Pèrſes à l'honneur du Dieu Mithra. *Patrica.* Les *Patriques* étoient la même chôſe que les Mithriaques, dont nous avons parlé en leur place, & qu'on appelloit *Patriques*, parceque le Prêtre qui les faiſoit, s'appelloit *Pater.* Voyez Saumaiſe ſur Lampridius, p. 117. *hiſtoria Auguſtæ.*

PATRIUMPO. ſ. m. Idôle des Anciens Pruſſiens. *Patriumpo.* Ils nourriſſoient de lait un ſèrpent à l'honneur de ce Dieu. Voyez la Sarmatie Européane de Guaguin de Vérone.

PATRIUS. ſ. ou adj. m. Surnom d'Apollon. *Patrius.* Les uns diſent qu'il fut ainſi appellé par Icadius ſon fils, qu'il avoit eû de la Nymphe Lycia, & qui lui bâtit beaucoup de Temples, ou du moins à caûſe de ces Temples bâtis par ſon fils Icadius. D'aûtres diſent qu'il fut ainſi nommé de Patras, ville d'Achaïe, où il étoit particulièrement honoré. *Sèrvius*, *Enéide*, *L III. v.* 332. Enfin Pollux dit que πατρῷος, étoit une épithéte d'Apollon. Les Athéniens l'honoroient ſous ce nom.

PATROCLE. Voyez PARE.

PATROCLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Patroclus.* Le *Patrocle* d'Homère ſi célébre dans l'Iliade étoit fils de Ménoétius, & de Sténélé. Il tua Æas fils d'Amphidamas, & fut obligé de prendre la fuite à caûſe de ce meurtre. Il ſe retîra dans la Phthie, où Pélée le recueïllit en conſidération de la proximité du ſang, & le fit élever par Chiron avec Achille. De là cette amitié ſi tendre & ſi conſtante entre ces deux Héros. On ſçait comment il fut tué par Hector, & les ſuites qu'eut ſa mort. Voyez l'Iliade d'Homère, L. XVI. *Patrocle* dans Homère, ayant pris les armes d'Achille, fait un carnage horrible de Troyens; on le prend quelque tems pour le Héros dont il porte les armes; mais enfin on ſe détrompe. Il combat & tuë Sarpédon, pour qui Jupitèr fait de grands prodiges. Le combat roule enſuite ſur les Subaltèrnes; après quoi Apollon lui-même déſarme *Patrocle*; Euphorbe le bleſſe par dèrrière, & Hector qui étoit demeuré dans l'inaction, profite de l'État, où il voit *Patrocle*; il le tuë. DE LA MOTTE.

Cruel Agamemnon, devois-tu m'outrager?
Et moi-même à ce prix falloit-il me vanger?
C'en eſt fait; avec lui je me reconcilie;
Vois chez Patrocle, *vois ce que pour toi j'oublie.* ID.

L'uſage a changé ce nom en *Pair*, en *Pârre*; & en *Parier*, pour quelques Saints qui l'ont porté. Voyez ces mots.

PATROCLEIA. Voyez GAYDARONISSI.

PATRON, ſe dit en Muſique pour Régle, Loi qu'on doit ſuivre, éxemple. *Regula, Canon.* Voyez RÉGLE.

PATRONAGE. On voit les commencemens du droit de *Patronage* dans le 10e Canon du I. Concile d'Orenge, en ce qu'un Évêque Fondateur peut préſenter au Diocêſain les Clèrs qu'il demande pour ſon Égliſe. Une Loi de Juſtinien ordonne que les Fondateurs des Égliſes ne puiſſent y mettre de leur autorité des Clèrcs pour les ſèrvir; mais ſeulement les préſenter à l'Évêque, où l'on voit encore l'origine du droit de *patronage*. Liſez encore le IVe Concile d'Orléans tenu en 541. Le *Patronage* des Égliſes ſe trouve bien nettement, & bien conſtamment établi dans le 10e Canon du IXe Concile de Tolède tenu en 655.

PATRONNER, en têrmes de peinture, c'eſt lorſque par le moyen d'un papier ou d'une carte découpée & à piéces emportées, qu'on applique ſur une toile ou ſur aûtre chôſe, on imprime avec de la couleur les figures qui ſont enlevées ſur la carte, de la même manière que font les faiſeurs de cartes à joüer, qui ont différens patrons pour *patronner* les figures, & y mettre les couleurs. FÉLIBIEN.

PATROPASSIEN. Voyez PATRIPASSIEN. Le Concile d'Antioche tenu par les Euſébiens l'an 345, dit dans ſa formule de Foi appellée Macroſtiche, que ceux que les Romains nommoient *Patropaſſiens*, ſont ceux que l'on nommoit en Orient Sabelliens. Et il marque la raiſon du nom *Patropaſſien* en les condamnant, parce que par l'Incarnation ils rendoient compréhenſible & paſſible le Père, qui eſt incompréhenſible & impaſſible.

PATTI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la vallée de Démona, en Sicile. *Pactæ, pacta.* Elle eſt ſur le petit Golfe de *Patti*, auquel elle donne ſon nom, à huit lieuës de Mêſſine, vèrs le couchant. *Patti* eſt aſſez bien peuplé, & il a un Évêché ſuffragant de Mêſſine. *Maty.*

PATULCIUS. ſ. m. Surnom de Janus. *Patulcius.* Ce mot vient de *pateo*. Je ſuis ouvèrt, & on le donna à ce Dieu, ou parce qu'on ouvroit les portes de ſon temple pendant la guèrre, ou parce qu'il ouvroit l'année & les ſaiſons, c'eſt-à-dire, qu'il les commençoit. Il en avoit le ſoin. Voyez Ovide, *Faſt. L. I. v.* 127.

PAU.

PAU. Vieux ſubſt. maſ. Cheveu, poil. BOREL. *Pilus, capillus, crinis.*

PAU. Voyez PAL, & PIEU. En pluſieurs endroits les laboureurs, vignerons & aûtres gens de campagne diſent *pau*, au lieu de pieu, *palus, paxillus.*

PAU. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Béarn, & ſituée ſur le Gâve de *Pau*, à une lieuë au deſſus de Leſcar, & à ſept au couchant de Tarbe, *Palum.* *Pau* eſt le lieu de la naiſſance du Roi Henri IV. Il y a un Parlement, une Chambre des Comptes, & un Collége de Jéſuites. *Pau* eſt à 17 degrez 6 min. de longitude, & à 43 d. 15 min. de latitude, ſelon Meſſieurs de l'Académie des Sciences.

PAVAGE. ſubſt. maſc. Vieux mot. Péage. *Pèrceval.* BOREL. *Portorium.*

PAVAIE. Vieux ſ. f. Aubèrge. BOREL. *Hoſpitium, diverſorium.*

PAVANE, en Muſique, eſt une piéce grâve & ſérieûſe, qu'on bat ordinairement à deux tems. BROSSARD. La *pavane* eſt du genre des ſonates, & elle eſt compriſe dans la ſeconde éſpéce de ſonates que les Italiens appellent *ſuonate da camera*. Sonates de chambre. Voyez SONATE.

PAUCHE. ſ. f. Oiſeau. Voyez PAILE.

PAUCRAIN. ſ. m. Voyez MANŒUVRE.

PAVE. ſ. f. & PAVEMENT. ſ. m. Vieux mots. Couvèrture. Froiſſard. D'où vient un pavé. BOREL. *Tectum.*

PAVÉ. ſ. m. *Pavé* de marbre. *Pavimentum marmoreum.* *Pavé* de brique, celui qui eſt fait de briques pôſées ſur champ, & en épi, ſemblable au point d'Hongrie, comme le pavé de la ville de Venize, ou de cârreau barlong à ſix pans figuré, comme les bornes de vèrres adoſſées, ainſi qu'étoit pavé l'ancien Tibur. Cette ſorte de *pavé* eſt appellée des Latins, *ſpicata teſtacea*; celui de grands cârreaux quârrez, *pavimentum teſſellatum*; & généralement tous les pavez de brique, *pavimentum lateritium*; *pavé* de moilon, celui qui eſt fait de moilons de meulière poſez ſur champ pour affèrmir le fond de quelque grand rond ou piéce d'eau; *pavé* de Terraſſe, celui qui ſèrt de couvèrture en plate forme ſur une voute ou ſur un planchér de bois, *Pavimentum contignatum*; tous ces *pavez* à découvèrt s'appellent en Latin, *pavimenta ſubdialia.* *Pavé* poli, c'eſt tout *pavé* bien aſſis & bien dreſſé de niveau, cimenté ou maſtiqué, & poli avec le grais. DAVILÈR.

PAVEMENT. ſ. m. Qui ſe dit & de l'action de paver, & d'un éſpace pavé en compartiment de cârreaux de tèrre cuite, de pièrre ou de marbre *Stratura.* DAVILÈR.

PAVENTIA, ou PAVENCE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Paventia.* Elle étoit établie pour éloigner les peurs & les craintes loin des enfans. S. Aug. *De Civitate Dei, L. IV. C.* 11. dit que c'eſt Jupitèr qui ſe nommoit ainſi entant qu'il délivroit les enfans de la peur. De Cériziers dit *Pavence* dans ſa Traduction.

Ce mot a été fait de *pavor*, peur.

PAVESADE. ſ. f. Vieux mot Paliſſade. BOREL. *Vallum è ſudibus.*

PAVESAN. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Duché de Milan, en Italie. *Papienſe*, ou *Ticinenſe Territorium, Papienſis ager, tractus, pagus.* Elle eſt entre le Lodéſan, le Milanois propre, la Laumeline, le Tortonois, l'État de Génes, & le Plaiſantin; le *Paveſan* eſt baigné par le Pô, & par le Téſin: ſon Tèrroir eſt ſi fèrtile, qu'on l'appelle le Jardin de Milan, il renfèrme le Tèrritoire de Robbio, & ſes villes ſont Pavie, Capitale, Voghera, & Bobbio. MATY.

PAVÉſCHER. Vieux v. a. Couvrir. *Tegere.*

Ce mot vient de pavois, c'eſt-à-dire, un écu, une rondelle. BOREL.

PAVÈſCHEUR. Voyez PAVEſSIER.

PAVEſSIER, ou *Pavéſcheur.* ſ. m. Nom d'une ancienne milice. *Paviſarius, Paveſarus, Paveſiator.* On appelloit ainſi autrefois les ſoldâts, qui étoient armez de pavois. Ce mot ſe trouve dans Froiſſard, *vol.* 4. *Ch.* 13. & en Latin dans Valſingham, au régne d'Édoüard III.

PAVIE. ſ. m. (On prononce *Pavi.*) En pluſieurs Provinces on dit *une pavie* au féminin. La Quintinie le fait tantôt maſculin, & tantôt féminin, comme on le vèrra cy après. Il écrit toûjours *pavie.* Nous avons des curieux qui prétendent qu'il y a autant de *pavies* que de pêches, & diſent ſur cela que le *pavie* eſt le mâle, & que la pêche eſt la fémelle. LA QUINT. I. 419. Cet Auteur ajoute que ce n'eſt qu'une viſion, ou plutôt un ancien langage de Jardiniérs; qu'il n'a jamais pû trouver de raiſon, ni apparence de raiſon, qui l'ait ſatisfait ſur cela; que du reſte la quantité de ces prétendus mâles lui eſt inconnu, quoiqu'il ait fait tout ce qu'il a pû pour en découvrir d'aûtres que les ſept qu'il diſtingue, & que nous allons rapporter.

Il y a ſept *pavies* très-différens. LA QUINT. I. 418. Ces ſept *pavies* ſont, le petit *pavie* albèrge jaûne, le *pavie* blanc, le petit *pavie* albèrge violet, le *pavie roſſane*, le grôs *pavie* rouge, le grôs *pavie* jaûne, & le petit *pavie* jaûne qu'on appelle ſaint Martin. Le prémiér meurit au commencement du mois d'Août, le ſecond à la my-Août, le troiſiême à la fin du même mois, le quatriême au commencement de Septembre, les trois dèrniérs au mois d'Octobre quand la ſaiſon eſt favorable à leur maturité. *La Quint. I. p.* 417. 418.

Tous les *pavies* qui peuvent meurir, ſont éſtimables; mais cela eſt râre en ce climat, (de Paris ou de Vèrſailles) à la réſèrve de ceux qui ſont hâtifs. Dans les pays plus chauds ils meuriſſent bien. ID. Les *pavies* principales ſont, le Brugnon violet, le *pavie* blanc, le cadillac & le rambouillet. LA QUINT. I. 47. Les grôs *pavies* rouges de Catillac & de Rambouillet, avec les *pavies* jaûnes, quand ils ſont à de bonnes éxpoſitions, foûrniſſent beaucoup au mois d'Octobre. ID. I. 267. Il parle du climat de Paris. Les grôs *pavies* tant rouges que jaûnes, & les petits *pavies* jaûnes qu'on appelle S. Martin, quand la ſaiſon à été favorable à leur maturité, viennent pendant le mois d'Octobre. ID. 418. Nous appellons *pavies* avec addition de rouge, de blanc ou de jaûne, les pêches qui ayant la peau un peu vétuë, de quelque couleur qu'elle ſoit, jaûne, blanche ou rouge, ne quittent nullement le noyau, non plus que celles qui ſont liſſes, & qu'on nomme brugnon. *La Quint. I.* 418. Les grôs *Pavies* rouges de Catillac & de Rambouillet viennent au mois d'Octobre. Les *Pavies* jaûnes viennent auſſi au mois d'Octobre. *La Quint. P. III. C. p.* 267.

PAVIE ALBÈRGE. Voyez ALBÈRGE.

PAVIE ROſSANE. Voyez ROſSANE.

PAVIE. ſ. f. Vieux mot. Aubèrge. BOREL. *Diverſorium. Hoſpitium.*

PAVIE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Duché de Milan, Capitale du Paveſan, & ſituée dans une belle plaine, ſur la rivière du Téſin, à cinq lieuës au midi de la ville de Milan. *Papea, Papia Flavia, Ticinum.* *Pavie* eſt fort ancienne & aſſez grande, mais éxtrémement déchûë. Ses fortifications ſont en très-méchant état, & ſon château n'eſt prêſque plus qu'un amâs de ruines. Elle a une Univèrſité, & un Évêché ſuffragant de Milan. Elle fut autrefois Capitale du Royaume des Lombards, & Didiér leur dèrniér Roi y fut pris par Charlemagne l'an 773. François prémiér, Roi de France aſſiégeant cette place, y fut battu, & fait priſonnier par l'Empereur Charles-Quint. *Maty.*

PAVILLON. Le mot de *pavillon* vient de *papilio*, dont les Italiens ont auſſi fait celui de *padiglione*. Félib.

Pavillion, tèrme de Marine. Le *pavillon* de poupe eſt commun à toutes ſortes de vaiſſeaux, & châcun a la libèrté de le mèttre.

Pavillon de chaloupe, c'eſt un *pavillon* quârré, que les Officiérs Généraux, ou les Capitaines de vaiſſeaux portent dans leurs chaloupes, lorſqu'ils y ſont.

Le *Pavillon* Royal de France eſt blanc, ſemé de fleurs de lys d'or, & chargé d'un écuſſon des Armes de France entouré des colliérs des Ordres du Roi, c'eſt-à-dire, de S. Michel, & du Saint Éſprit.

L'Étendart Royal des Galères de France, eſt rouge. Quant aux *pavillons* des vaiſſeaux Marchands François, l'Ordonnance porte que leur enſeigne de poupe doit être bleuë, avec une croix blanche travèrſante, & les Armes du Roi ſur le tout, ou telle aûtre diſtinction qu'ils jugeront à propos, pourvû que leur enſeigne de poupe ne ſoit pas entièrement blanche. M. Daſſié dit en général que les vaiſſeaux Marchands François portent des *pavillons* de différentes manières d'argent & d'azur. Aubin.

Les *pavillons* d'Amiral, Vice-Amiral, & Contre-Amiral, & les Cornettes ne doivent être portez que lorſqu'ils ſont accompagnez, ſçavoir l'Amiral de 20 vaiſſeaux de guèrre. Le Vice-Amiral, & Contre-Amiral de douze, dont le moindre doit por tor 36 piéces de canon, & les Cornettes de cinq.

Le *pavillon* à l'arrière, mis en bèrne, marque ordinairement que quelqu'un qui eſt hors du vaiſſeau, eſt rappellé à bord, ou qu'on a un preſſant beſoin de quelque chôſe. Le *pavillon* à mi mât marque qu'il y a quelque pèrſonne conſidérable morte dans le vaiſſeau. Le *pavillon* blanc ſe met pour ſignal de paix, & le *pavillon* rouge pour ſignal de combat. Les vaiſſeaux vaincus que l'on conduit dans les ports des victorieux, ont leurs *pavillons* à l'arrière, ou ils traînent en ouaiche, c'eſt-à dire la pointe en l'eau.

Selon l'endroit où les *pavillons* ſe mettent, on les appelle *pavillon* de poupe; c'eſt celui qui eſt porté à l'arrière du vaiſſeau. *Pavillon* de beaupré, c'eſt celui qui le porte ſur le mât d'avant ou de beaupré. *Pavillon* quârré, c'eſt celui qui a la figure d'un quârré long. Il n'y a que les Officiérs Généraux qui puiſſent le porter au haut des mâts, ou celui qui a ordre du Roi. *Pavillon* de commandement. *Pavillon* pour faire les ſignaux. *Pavillon* de Conſeil, c'eſt un petit *pavillon* qu'on arbore à bord du Commandant, quand il veut tenir Conſeil. *Signum cogendo Concilio*. *Pavillon* de combat, *Pugnæ ſignum*, c'eſt un *pavillon* rouge. On ne s'en ſèrt plus en France depuis l'Ordonnance de 1689. *Bâton de pavillon*, ou la gaûle d'un *pavillon*, c'eſt le bois auquel le *pavillon* eſt attaché. *Pavillon* du Grocud mât, ou d'Amiral. *Pavillon* du mât de Miſſaine ou de Vice-Amiral. *Pavillon* de l'Artimon ou du Contre-Amiral. Le *pavillon* de beaupré ne s'arbore guère qu'aux jours de réjouïſſance ou de parade, ou pour faire reconnoître le vaiſſeau par d'aûtres vaiſſeaux.

Être ſous un tel *pavillon*, c'eſt être ſous un tel Commandant. *Obedire, ſubeſſe, parere alicui*. Se rendre ſous le *pavillon*; mettre le *pavillon* en bèrne, c'eſt iſſer le *pavillon*, au haut de ſon bâton & le tenir fèrlé. On met ordinairement le *pavillon* en bèrne pour appeller la chaloupe, & c'eſt en général un ſignal que les vaiſſeaux *pavillons* donnent aux inférieurs pour les avèrtir de venir à bord de leur *pavillon*. On s'en ſèrt auſſi pour divèrs aûtres ſignaux. Mener le *pavillon*, c'eſt le baiſſer, ou le mettre bas par reſpect, ce qui eſt la plus grande ſoumiſſion qu'un vaiſſeau puiſſe rendre à un aûtre, quand il le rencontre. Faire *pavillon* blanc; faire *pavillon* de France; faire *pavillon* d'Angletèrre, c'eſt arborer tel ou tel *pavillon*. Embraſſer le *pavillon*, c'eſt ramaſſer le *pavillon* entre les bras d'un matelot qui ſe tenant auprès du bâton du *pavillon*, fait du *pavillon* une éſpéce de fagot, le ramaſſant d'une embraſſade, lorſqu'il eſt déployé. On a introduit cet uſage de notre tems parmi quelques nations du nord, pour remédier aux conteſtations qui arrivoient touchant les ſaluts de mèr. C'eſt une ſorte de tempérament entre mener le *pavillon*, & le laiſſer arboré. Aubin.

PAUILLY. ſ. m. Nom propre de lieu. Voyez Pouilly.

PAVIN. ſ. m. Nom propre d'homme, *Paduinus*. Saint *Pavin*, Abbé dans le Maine, vivoit au VIe ſiécle. Quelques-uns rapportent ſa mort à l'an 580 & d'aûtres à l'an 589.

PAUL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paulus*. C'eſt un prénom de la famille *Æmilia*, qu'il faut employer, lorſque le nom a auſſi une forme Françoiſe; ainſi il faut dire, *Paul Emile*. Mais ſi le nom garde ſa forme Latine, il faut auſſi conſèrver le nom Latin, *Paulus*. Ainſi l'on dira *Paulus Æmilius*, & non pas *Paul Æmilius*, ou *Paulus Emile*. Sèrgius *Paulus*, & Sèrge *Paul*, comme dit la Traduction de Mons. S. *Paul* Apôtre ſe nommoit Saul, ou Saül. On ne ſçait pas trop pourquoi, ni quand & comment il changea ſon nom en *Paul*. Les uns veulent que ce ſoit par humilité. Car Παῦλ@. *Paul* en Grèc ſignifie *petit*: les aûtres diſent que ce fut à caûſe de Sèrgius *Paulus*, Proconſul de Chypre, qu'il convèrtit. Act. XIII. Un Auteur récent a prétendu que *Paul* n'étoit qu'une traduction Grècque de *Saul*, qu'il croit être derivé de שעל, *ſchoal pugillus*. Mais *Saul* vient de שאל, & s'écrit en Hebreu שאול.

S. *Paul* Hèrmite eſt le prémiér Anachoréte & le Pète des Anachorétes. Un corbeau apportoit tous les jours la moitié d'un pain à S. *Paul* dans ſa ſolitude. S. Antoine viſita S. *Paul*, & le corbeau leur apporta un pain entiér. S. Jérôme à écrit la vie de S. *Paul* prémiér Hèrmite. Il y a cinq Papes qui ont porté ce nom. *Paul* I. fut élévé ſur le S. Siége en 757. *Paul* II. en 1464. *Paul* III. en 1534. *Paul* IV. en 1555. & *Paul* V. en 1605. *Paul* Jove a écrit des Éloges des hommes illuſtres.

Hèrmite de S. Paul. Voyez Hèrmite. Tom. III. p. 589. En 1328 Jean XXIIe, à la prière de Charles II. ou Charobèrt Roi de Hongrie, accorda aux Religieux de S. *Paul* Hèrmite de ſuivre la Régle de S. Auguſtin, & d'élire dans leur Chapitre un Prieur Général, qui eût ſur eux droit de viſite & de correction. C'eſt le prémiér Acte autentique, où il ſoit parlé de cet Ordre; mais le Pape témoigne qu'il étoit déja établi en Hongrie & ailleurs.

Ordre de Saint Paul décapité, ou de *San Paolo decollato*. C'eſt l'Ordre des Barnabites, auquel pluſieurs Bulles des Papes donnent ce nom, à caûſe qu'ayant obtenu l'Égliſe de Saint Barnabé à Milan, & l'ayant auſſi dediée à Saint *Paul*, ils la nommèrent *Saint Paul décapité*, pour la diſtinguer de celle des Angéliques, qui étoit dédiée ſous le titre de la Convèrſion de Saint *Paul*. P. Hélyot, *T. IV. p.* 114. 115.

Saint Paul. Nom d'une petite ville avec Viguerie. *Fanum S. Pauli*. Elle eſt dans la Provence, ſur la rivière de Loup, entre Vence, & Antibe, a une lieuë de la prémière, & à trois de la dèrnière. Maty.

Saint Paul. Nom d'un bon bourg de France. *Fanum S. Pauli*. Il eſt auſſi en Provence, au confluant de la Durance, & du Vèrdon, du côté gaûche, environ à cinq lieuës, au levant d'Aix.

Saint Paul. Nom d'une petite ville, Capitale du grand Comté de même nom. *Fanum S. Pauli*, *Poliacenſis pagus*. Elle eſt dans l'Artois. ſur la rivière de Tèrnols, à huit lieuës d'Aire, vèrs le midi. Maty.

Saint Paul. Nom d'un village de la Baſſe Hongrie, ſitué ſur le Danube, près de la ville de Bude. *Fanum S. Pauli*. On prend *S. Paul* pour l'ancienne *Floriana*, petite ville de la Baſſe Pannonie. Maty.

Saint Paul. Ville du Bréſil. *S. Pauli civitas*. C'eſt une ville aſſez grande; elle eſt ſituée à dix lieuës dans les tèrres, ſur le Rio Janéïro. Cette ville & ſon tèrritoire eſt enfèrmé de hautes montagnes, dans leſquelles on ne peut pénétrer que par un petit défilé, que les Pauliſtes gardent ſoigneuſement. A la faveur de cètte ſituation ils ſe ſont rendus indépendans, & ont fait de leur ville une éſpéce de République, qui ne reçoit point, & ne reconnoît point de Gouvèrneur. Ils ſe regardent tout au plus comme tributaires du Roi de Portugal; encore s'ils lui payent le cinquiéme de l'or qu'ils pêſchent, c'eſt plûtôt par coûtume, que par crainte d'y être forcez. Ils font des courſes dans tout le pays d'alentour, & y font beaucoup d'éſclavès, à qui ils font cultiver la tèrre, & pêſcher l'or, qui y eſt fort abondant.

Saint Paul de Léon, Léondoul. Ce dèrniér n'eſt plus d'uſage. Ville de France, ſituée ſur la côte ſeptentrionale de la Bretagne, à dix lieuës de Treguier. *Fanum S. Pauli Leonini*. S. *Paul* eſt une ville aſſez agréable, & fortifiée. Elle eſt défenduë par un Château, a un bon port, & un Évêché ſuffragant de Tours. On la prend communément pour l'ancienne petite ville des Oſimiéns, nommée *Staliocanus portus*. Maty.

Saint Paul Trois Chasteaux, ou S. Paul Tricaſtin. *Fanum S. Pauli*, *Auguſta Tricaſtinorum*, *Tricaſtini*, & anciennement *Senomagus*, *Neomagus*. C'eſt une petite ville de France. Elle eſt Capitale du Tricaſtinois, contrée du Dauphiné, près du Rhône, à quatre lieuës au-deſſous du Montelimar. S. *Paul* a un Évêché ſuffragant d'Arles. Maty. *Valeſius, Not. Gall. p.* 60. La latitude de S. *Paul Trois Châteaux* eſt 44°. 20'. P. Laval.

Notre-Dame de Saint Paul. C'eſt une Abbaye de Bénédictines près de Beauvais, fondée par Chilperic en 580. & réformée par la Mère Madelaine d'Éſcoubleau de Sourdis, qui en fut faite Abbeſſe en 1596.

PAULA ou PAULE. ſ. f. & nom propre de femme. *Paula*. On dit ces deux noms, mais différemment. Nos Médailliſtes & nos Antiquaires diſent *Paula* des anciennes Romaines de l'hiſtoire profane. Julia Cornelia *Paula*, que l'on nomme plus communément Julia *Paula*, eſt une des femmes de l'Empereur Élagabale. Les médailles de Julia *Paula* ſont râres en or, & ne ſont pas très-communes en bronze. On dit *Paûle* des Dames Chrétiennes, qui ont porté ce nom. Il n'y avoit rien de plus illuſtre dans l'Empire Romain, que la famille où Sainte *Paûle* avoit pris ſa naiſſance: Par ſa mère Bleſille, elle venoit des Scipions, des

Gracches & des Paul-Émiles; ſon père Rogat prétendoit tirer ſon origine d'Agamemnon, & ſon mari Toxoce ſe diſoit de la race d'Énée & de la Maiſon des Jules. Baillet. S. Jérôme a écrit ſa vie dans ſa XXVIIe Épître. Elle mourut le mardi 26e Janv. 404. On pourroit auſſi dire *Paûle* des Dames Payennes, pourvu qu'on n'y joignît point un aûtre nom Latin; mais l'uſage le plus ordinaire eſt celui que nous venons d'expliquer. *Paûle* fille du Comte de Pontiévre, fut aſſiégée dans Boie par le Comte de Charolois, & elle ſe défendit courageuſement.

Paula. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg de la campagne de Rome. *Paula*. Il éſt près du Mont Circello, ſur un petit lac ou golfe, qu'on appelle le port de *Paula*, & qui peut, dit-on, contenir plus de deux mille navires. Maty.

PAULE, PAOLA en Italien. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Calâbre Citérieure. *Paula*. Elle eſt près de la mèr de Toſcane, à trois lieuës de Coſence, vèrs le couchant, & à quatre d'Amantéa, vèrs le Nord. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Patycos*, ville des Brutiens; & elle eſt célébre pour avoir donné la naiſſance à S. François Patriarche des Minimes, qu'on appelle pour cela S. François de *Paûle*.

SAN-PAULO, rivière. Voyez JARETTE.

PAULIANISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Paulianiſta*. Les *Paulianiſtes* étoient les Sectateurs de Paul de Samoſate, qui ne croyoient Jésus-Christ qu'un pur homme, & ne baptiſoient point au nom du Père, & du Fils, & du Saint Éſprit. C'eſt pourquoi le Concile de Nicée, Can. 19e, ordonne de les baptiſer. Paul de Samoſate l'Héréſiarque étoit originaire de cette ville; il fut élû Évêque d'Antioche, après Démétrius, l'an 262. Il nia avec Sabellius la diſtinction des Pèrſonnes divines. Il enſeignoit avec Artémon, que le Vèrbe étoit déſcendu dans Jéſus, & qu'après avoir opéré par lui ce qu'il vouloit, il remonta à ſon Père. Il diſtinguoit deux pèrſonnes en J. C. le Vèrbe, & le Chriſt; celui-ci, ſelon lui, n'étoit appellé Dieu qu'à raiſon de ſa ſainteté. Condamné par Denys d'Aléxandrie dans un Concile, il abjura ſes èrreurs par la crainte de la dépoſition, & peu après il les reprit; ce qui le fit dépôſer par un aûtre Concile en 270. Euſébe, *Hiſt. Ecc. L. VII. C.* 22. 23. 24. S. Épiphane, *Hær.* 65. S. Aug. *Hær.* 44. Nicephôre, *L. V. Hiſt. Eccl. C.* 30. parlent de cette héréſie. Conſtantin fit une loi contre les Novatiens, les Valentiniens, les Marcionites, les *Paulianiſtes*, les Cataphrygiens où Montaniſtes, par laquelle il leur défénd de s'aſſembler pour l'exèrcice de leur Religion, ni dans les lieux publics, dont ils étoient en poſſeſſion, ni même dans leurs maiſons particulières, ordonnant que les lieux d'aſſemblée leur ſeroient ôtez, & donnez à l'Égliſe Catholique, ou adjugez au public. Il ordonna auſſi la rechèrche de leurs Livres.

PAULICIEN, enne. ſ. m. & f. Hérétique de la ſecte des Manichéens. Les *Pauliciens* ont été ainſi appellez du nom d'un cèrtain Paul, qui fut leur Chéf au VIIe ſiécle. *Paulicianus*. Les Manichéens eurent dans le VIIe ſiécle en Arménie un Chéf nommé Paul, de qui ils prîrent le nom de *Pauliciens*. On les nomma auſſi Poplicains & Publicains. Voyez ces mots. Les *Pauliciens* devenus puiſſans par leur nombre & par la protection que leur donna l'Empereur Nicephôre, ſe rendîrent formidables à tout l'Orient. Outre les èrreurs des Manichéens, les *Pauliciens* abhorroient la croix, & faiſoient toutes ſortes d'outrages à ce ſigne de notre ſalut. L'Impératrice Théodora, Tutrice de l'Empereur Michel en 845. voulut les obliger à ſe convèrtir, ou à quitter l'Empire. Pluſieurs furent mis à mort; un plus grand nombre ſe retîra parmi les Saraſins; mais tous ne furent pas extèrminez. A la fin du IXe ſiécle ils ſoûtinrent encore la guèrre contre l'Empereur Baſile le Macédonien. Ils prêſchèrent même encore après cela dans la Bulgarie, d'où leur héréſie ſe répandit en divèrs lieux d'Europe, & d'où vinrent en France les Albigeois. Voyez l'Hiſt. des Iconocl. de Maimbourg, l'Hiſt. des Variations par M. Boſſuet, L. XI. Voyez auſſi Poplicain.

PAULIN, ine. ſ. m. & f. Nom de peuple & de ſecte. *Paulinus, a*. Il y a eû dans la Bulgarie un peuple qui préféroit S. Paul à J. C. ce qui lui fit donner le nom de *Paulins*. Ils baptiſoient non avec de l'eau, mais avec du feu. Ricaut en parle dans ſa Déſcription de l'Empire Ottoman. Les *Paulins* ont été convèrtis par des Miſſionnaires Catholiques.

Paulin. ſ. m. Nom propre d'homme. *Paulinus*. Saint *Paulin* Évêque de Nôle, après avoir donné tout ce qu'il avoit pour délivrer les captifs que faiſoient les Vandales, ſe donna lui-même pour racheter le fils d'une paûvre veuve. Saint *Paulin* étoit de Bourdeaux & ami d'Auſône. Il fut Conſul en 375. Il mourut à Nôle en 431. âgé de 78. ans.

PAULINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Paulina*.

PAULINE. ſ. f. Bulle de Paul III. ſur les Indults. *Paulina, Bulla Paulina, Bulla Pauli III.* La nomination d'un Indultaire ſur un Prélat déja grévé, c'eſt à-dire, qui a déja acquitté l'Indult, eſt nulle, ſuivant la *Pauline*.

Congrégation Pauline. Voyez Paûvre de la Mère de Dieu au mot Paûvre.

PAULISTE. ſ. m. & f. Habitant de la ville de St. *Paul* au Bréſil. *Pauliſta*. Les *Pauliſtes* ſont des bandits & des Corſaires. Ils ſont prêſque toûjours en guèrre avec les Indiens. Voyez S. Paul, Ville du Bréſil. Il y a au Bréſil des Mines d'or qu'on appelle les Mines des *Pauliſtes*. La corréſpondances de la ville de Rio de Janeiro, auprès de laquelle ſont les mînes d'or des *Pauliſtes*, qui en fourniſſent abondamment, contribuë à l'opulence de la Baye de tous les Saints. Frézier. *p.* 278.

Pauliste. ſ. maſc. C'eſt un nom que l'on donne aux Jéſuites à Goa & aux Indes. *Pauliſta*. Le Séminaire de Sainte Foi à Goa ayant été donné en 1548. aux Pères de la Compagnie de Jéſus, il prit alors le nom de Collége, & s'appella le Collége de Saint Paul, à caûſe du titre de l'Égliſe, qui étoit dédiée à la Convèrſion de l'Apôtre des Gentils. De là vint auſſi que les Jéſuites furent nommez en ce pays-là les Pères de S. Paul, ou les Pères *Pauliſtes*, comme on les y appelle encore aujourd'hui. Bouhours, Vie de S. Xaviér, L. II.

PAULITE ou PAULIEN, enne. ſ. m. & f. Nom d'une Secte de Sévériens *Paulitus*. Les *Paulites* eurent pour chéf un Paul qui leur donna ſon nom, mais dont on ne ſçait rien davantage. Voyez Nicéphôre, L. XVIII. C. 49. & Baronius à l'an 535. n. 84.

Se Paulmer. Vieux v. n. paſſ. ſe pâmer. Borel. *Deficere animo, deliquium pati.*

C'étoit grand ésbahiſſement,
De voir les gens qui lacrimoient,
Par ſoupirs & gémiſſemens
Et tant que prêſque ſe paulmoient.

Martial d'Auvèrgne.

PAUMÉE. Voyez PALMÉE.

Paumer. Tèrme de Marine dont les Lévantins ſe ſervent pour dire ſe touer en halant à force de bras. Aubin.

PAUMERIN. Vieux adj. Primerin, prémiér. *Primus*. Beaumanoir dans ſes Coutumes de Beauvaiſis, C. 2. De Laurière.

PAUMET. ſ. m. Tèrme de Marine. Dé concâve, qui tient à un cuir à la paûme de la main du Voiliér, qui s'en ſèrt pour pouſſer ſon aiguille, lorſqu'il coud les voiles. Aubin. D'aûtres l'appellent *paumelle*.

Paumiér. On donnoit aûtrefois ce nom aux Croiſez, qui revenoient de la Tèrre Sainte après avoir accompli leur vœu, & ſervi tout leurs tems à la Croiſade. *Palmarius*. On dit qu'on leur donna ce nom, parceque, comme en partant ils avoient pris la croix, en revenant ils portoient en main des palmes, qu'ils rapportoient de la Tèrre Sainte, où il en croît beaucoup, en ſigne que leur vœu étoit accompli. Durand, dans ſon *Ration. L. I. C. 3. n.* 14. en rapporte une aûtre raiſon qui paroît myſtique plutôt qu'hiſtorique. Il dit que ceux qui revenoient de Jéruſalem, portoient des palmes en main, pour marquer qu'ils avoient porté les armes pour le Roi, qui fut reçû en triomphe à Jéruſalem avec des palmes, & qui quelques jours après, combattant avec le démon, ſortit victorieux du combat. Tous les Auteurs qui ont écrit des Croiſades & des voyages d'outremèr parlent de cette coûtume de porter des palmes au retour du voyage de Jéruſalem. Voyez la XVe Diſſèrt. de M. Du Cange ſur Joinville.

De-là on a dit enſuite *paumiér*, pour dire un pélerin, un homme qui a voyagé dans les pays étrangers. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſ. au mot *Palmarius*.

PAUMILLON. ſ. m. Tèrme d'Agriculture *Paumillon* de charruë. Partie de la Charruë qui tient l'épars, où ſont ordinairement attachez les traits des chevaux ou des bœufs qui tîrent la charruë. Ligèr.

PAUMOYER, ou PAUIMOYER. Vieux v. a. Manier hardiment, habilement quelque chôſe. *Peritè tractare*. On diſoit *Paûmoyer* ſa lance.

Ce mot vient de la *paûme* de la main. Borel.

PAV.

PAVOASAN. Voyez S. THOMAS.

PAVIS. On dit encore en quelques provinces, *pavois* pour le blanc ou le but qu'on met pour tîrer dedans. Tîrer le *pavois*, ou tîrer au *pavois*, eſt un exèrcice qu'on fait faire aux artiſans pour leur apprendre à tîrer & les y accoutumer. Cette phrâſe vient de ce qu'aûtrefois le but étoit un *pavois*; aujourd'hui c'eſt un rond de bois, d'environ 1 piéd & ½ ou 2 piéds de diamétre. Le prix du *pavois* ſe donne à celui qui a donné au milieu, ou le plus près du milieu. Il y a un prix & des priviléges pour celui qui remporte le prix du *pavois*. On tîre aujourd'hui le *pavois*.

PAVOISER. v. a. Tèrme de Marine. Voyez Paviér.

PAVOLOCZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Pologne. *Pavolocia*. Elle eſt dans la Baſſe Volhynie, ſur la rivière

rivière de Roſtowica, à douze lieuës au-deſſus de Bialacèrkiew. Cette Ville étoit au pouvoir des Coſaques Rébelles, & elle leur fut enlevée par le Prince Radziwil l'an 1575. Maty.

PAVONACE. ſ. f. Vieux mot. Sorte d'anemône violette ou purpurine. Borel. *Anemone purpurea.*

PAVONARE. ſ. f. & plur. Ce ſont deux petites iſles, ſituées dans le Canal de Conſtantinople, à l'entrée de la Mèr noire, du côté de la Romanie, près du Cap de Fanar. *Pavonariæ Inſulæ*, anciennement *Inſulæ Cyaneæ, planetæ, plančtæ, ſymplegades.* Maty.

PAVORIEN. ſ. m. Prêtre de Mars. On donnoit ce nom chez les Romains à une partie des Saliens. *Pavorius.* Sèrvius dit que les *Pavoriens* furent établis par Tullus Hoſtilius. Ils furent nommez *Pavoriens* de *Pavor*, la peur, l'un des compagnons de Mars, que ce Roi mit au nombre des Dieux.

PAVOT. Quatre onces des têtes & non des fleurs du *Pavot* rouge, ou Coquelicot, vèrtes & récentes, donnent cinq grôs d'un éxtrait ſolide qui a tous les bons effets de l'opium, & n'en a pas les mauvais. Il ne faut prendre que deux ou trois ou quatre grains de cet éxtrait. Cette découvèrte eſt dûë à M. Bolduc, *Hiſt. de l'Acad.* 1712.

Pavot des Philosophes, Tèrme du Grand Art. *Papaver Philoſophorum.* C'eſt l'ouvrage de la pièrre parfaite au rouge.

PAUSAIRE. ſ. m. On appelloit ainſi autrefois à Rome des gens qui dans les Pompes, ou, ſi l'on peut ainſi parler, les proceſſions d'Iſis, faiſoient les paûſes, & avoient ſoin de tout ce qui étoit néceſſaire pour cela. *Pauſarius.* Dans ces ſortes de cérémonies on s'arrêtoit quelquefois, & l'on préparoit des lieux, où pendant ces paûſes on mettoit les ſtatuës d'Iſis & d'Anubis, à peu près comme on fait des repôſoirs dans les proceſſions du S. Sacrement, s'il eſt pèrmis de comparer ces chôſes. Ceux qui faiſoient ces repôſoirs, qu'on appelloit *manſiones*, & qui avoient ſoin des paûſes & de tout ce qui étoit néceſſaire alors, s'appelloient *Pauſaires.* Une inſcription rapportée par Saumaiſe, dans ſes notes ſur la vie de Caracalle par Spartien, nous apprend qu'il y avoit à Rome un corps de *Pauſaires*, que l'inſcription joint au corps des Argentiérs.

On appelloit auſſi *Pauſaire*, celui qui donnoit le ſignal aux rameurs d'une galère, & leur marquoit les tems & les paûſes, afin qu'ils allaſſent tous de pair, & qu'ils ramâſſent bien enſemble. Céla ſe faiſoit avec un inſtrument, comme aujourd'hui les commandemens ſe donnent ſur les galères à coups de ſiflets. Hygin dit que ſur le navire Argo c'étoit Orphee qui le donnoit avec ſon lut.

Paûse, en tèrmes de Muſique, eſt maintenant ſur les papiérs & tablatures de Muſique une marque de ſilence & de repôs, d'où on l'a nommée auſſi *figure muette*, parcequ'elle marque qu'il faut ſe taire pendant que les aûtres parties continuent à chanter, ce qui ſe fait, ou pour faire quelque fugue, ou quelque imitation, ou pour donner du repôs aux voix, ou pour laiſſer répondre une voix à ce qu'on vient de chanter, comme dans les dialogues & dans les échos, &c. Autrefois nos Anciens avoient deux ſortes de *paûſes*, les uns que les Italiens appellent *paûſes* initiales, parcequ'on les marquoit d'abord au commencement de la piéce, quelquefois après, mais régulièrement devant le cèrcle O, ou le demi cèrcle C; mais il en avoient auſſi pour marquer le ſilence, qu'on mettoit après les ſignes de la meſure, ou dans la ſuite des piéces. *Paûſe* générale, c'eſt une céſſation, ou un ſilence général de toutes les parties. Elle ſe marque par un point ſur les notes de toutes les parties, & ſignifie qu'on doit même arrêter la meſure. *Demi paûſe*, eſt une note de Muſique qui marque qu'on doit ſe taire pendant une demi meſure. On dit encore *paûſe* de maxime, *paûſe* de minime, *pauſe* de longue, *pauſe* de bréve, *paûſe* de ſémi-bréve, *pauſe* de croma, & de ſemi-croma; ce ſont des noms que les Italiens leur donnent pour ſignifier la valeur des différentes *paûſes.* Voyez Broſſard.

Paûse. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un bateau fort large & fort long, dont les étrangérs ſe ſèrvent à Archangel en Moſcovie, pour porter les marchandiſes à bord. Aubin. *Linter Moſcoviticus latior & longior.*

PAUSUS, ou PAUSE. ſ. m. Nom d'un Dieu de l'antiquité payenne. *Pauſus.* C'étoit le Dieu du repôs, contraire à Bellone & à Mars Dieux de la guèrre. Voyez Arnobe, *L. I. contra Gentes.* Turnébe *Adverſ. L. XV. C.* 21. & Dempſtèr *Paral. ad Roſin. L. IV. C.* 10.

PAUTONIÉR. ſ. m. C'étoient ceux qui donnoient le foüet. *Gauvain.* Ou bien bateliér, ou pontaniér; ainſi le Maire appelle Caron, *Pautoniér.* Borel. *Portitor.* Aujourd'hui l'on dit *Pontonniér.*

PAUTZKE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une bonne citadelle. *Putiſcum.* Elle eſt dans la Pomérélie, proche de la Pruſſe Royale, environ à dix lieuës de la ville de Dantzic. Elle eſt ſur le Pautkèrwick, c'eſt-à-dire, le Golfe de *Pautzke*, en Latin *Putiſcanus ſinus*, qui eſt une partie de celui de Dantzic. Maty.

Paûvre Catholique. Nom de Religieux. Les Vaudois ou *Paûvres* de Lion ayant été excommuniez par le Pape Lucius III. quelques-uns ſe convèrtirent & renoncèrent à l'héréſie en 1207. Ils avoient pour chêf un nommé Durand de Huéſca en Arragon. Ils vinrent ſe préſenter à Innocent III. l'an 1208. Ils en furent bien reçus; il leur fit faire leur confeſſion de foi, après quoi ils ſe firent une régle, dont les principaux articles ſont, qu'ils renoncent au ſiécle; qu'ils veulent être Paûvres, & ne rien recevoir que le vivre & le vétement au jour la journée; que comme ils ſont clècrs la plûpart, & lettrez, ils veulent étudier, enſeigner, & diſputer contre les hérétiques avec pèrmiſſion des Prélats; qu'ils veulent garder la continence, jeûner deux Carêmes, porter des ſouliérs ouvèrts par deſſus; mais de manière qu'ils puſſent être diſtinguez des *paûvres* de Lion ou Vaudois, &c. Innocent III. approuva cette régle par deux Bulles du 18e. de Décembre 1208. On fit des plaintes contre eux en 2209. le Pape leur écrivit pour les éxhorter à ſe corriger. Apparemment qu'ils le firent; car l'an 1210 le Pape écrivit en leur faveur aux Prélats qui s'étoient plaints. Ces *Paûvres Catholiques* étoient dans les Provinces mèridionales de France, en Éſpagne, & en Italie. Le P. Hélyot croit qu'ils s'unirent avec d'aûtres Vaudois convèrtis 30 ans auparavant, mais que Lucius III. avoit rejettez à caûſe de quelques pratiques ſupèrſtitieûſes qu'ils avoient, & que tous enſemble ils prîrent la régle de S. Auguſtin, & furent mis aux Hèrmites de S. Auguſtin en 1256, peu après la réunion qu'on y fit des aûtres Congrégations qui ſe formèrent. *P. Hélyot, T. III. Cap.* 4.

Paûvre de Lion. Les *Paûvres de Lion* depuis long-tems ſont plus connus ſous le nom de Vaudois. Voyez ce mot.

Paûvre de la Mère de Dieu. Clèrc Réguliér. *Paûvre de la Mère de Dieu* des Écoles pieûſes. La Congrégation des Clèrs qui portent ce nom, a eû pour Fondateur un Gentilhomme Éſpagnol nommé Joſeph Caſalanz, né à Péralte de la Sal au Royaume d'Arragon le 11. Septembre 1556. Après avoir pris le bonnet de Docteur dans l'Univèrſité d'Alcala, il alla à Rome l'an 1593. là étant entré parmi les Confréres de la Doctrine, & s'appliquant comme eux à enſeigner dans les places publiques la Doctrine Chrétienne aux enfans de la campagne qui s'y trouvoient, il comprit de quelle importance il étoit d'apprendre de bonne heure aux jeunes gens les principes du Chriſtianiſme, & penſa dèſlors aux moyens de le faire avec plus de fruit, & de s'y employer entièrement. A cet éffet il loüa quelques chambres, proche la porte *Settimania*; il y aſſembla tous les enfans du quartiér, & leur apprenoit par charité à lire, à écrire, & l'arithmétique, leur fourniſſant gratuitement des livres, de l'encre & du papier. Le P. Gaſpard Dragonetti & le P. Gellius Ghellini noble Vicentin ſe joignirent à lui. M. Veſtrio Prélat de la Cour Romaine qui lui avoit loüé ſa maiſon pour ſèrvir d'Écoles, fut ſi content des éxèrcices qui s'y faiſoient, qu'il en parla à Clément VIII. qui voulut s'inſtruire de ce nouvel établiſſement par Caſalanz lui-même. Il en fut ſi content, qu'il lui promit ſa protection, & lui fit donner deux cens écus par an pour le loüage de la maiſon où il tenoit ſes Écoles. Après la mort de Clement VIII. Paul V. leur donna pour Protecteur le Cardinal de Torrès, & celui-ci étant mort, le Cardinal Giuſtiniani. Enfin cet inſtitut augmentant, & Paul V. conſidérant combien il étoit utile, l'approuva par un Bréf du 6e. Mars 1617. par lequel il l'érige en Congrégation, à laquelle il donne le nom de Congrégation Pauline, pèrmettant à ceux qui y entréroient de faire les vœux ſimples d'obéïſſance, de chaſteté & de pauvreté. Il fit Supérieur de toutes les maiſons qui s'étoient déja établies, & qui s'établiroient dans la ſuite, Joſeph Caſalanz ſous le tître de Préfet, & lui donna pouvoir de dreſſer des Conſtitutions. En 1621. Grégoire XV. mit cette Congrégation au nombre des Ordres Religieux, & en 1622. il approuva par un Bréf les Conſtitutions qui avoient été faites, donna à cet Ordre le nom de *la Congrégation des Clèrcs Réguliérs Paûvres de la Mère de Dieu des Ecoles Pieûſes*, & nomma Caſalanz Général. Ce fort Docteur avoit quitté ſon nom du monde, & prit celui de la Mère de Dieu, ce qui, joint à la fin de cet inſtitut, fut caûſe du nom que le Pape donna à cette Congrégation. Elle ſe répandit bientôt dans les États de Gennes, de Toſcâne, de Naples, en Sicile & en Sardaigne, & même en Allemagne, où le Cardinal François Dictrichz la fit venir en 1631; en Pologne, où Ladiſlas IV. l'appella en 1641. & en Éſpagne. La fin de cet inſtitut eſt de procurer aux enfans, principalement aux paûvres une bonne éducation; de leur enſeigner par charité à lire, à écrire, à jetter, compter, calculer, à tenir les livres chez les Marchands & dans les Bureaux. Dans les villes ils

enſeignent

enſeignent auſſi les Humanitez, la Rhétorique, les langues Grécque & Latine, la Philoſophie, la Théologie & les Mathématiques. Le dèrnier quart d'heure de la claſſe châque Régent eſt obligé de donner aux Écoliérs quelques leçons Spirituelles, & le Samedi on leur fait dans l'Oratoire ou Chapelle un ſèrmon d'une demie heure.

En 1621. Grégoire XV. leur avoit pèrmis de faire des vœux ſolemnèls; en 1656. Aléxandre VII. les réduiſit à leurs prémiérs vœux ſimples & à un ſèrment de demeurer dans la Congrégation; en 1669. Clément IX. les rétablit dans l'état Religieux, leur pèrmettant de faire des vœux ſolemnèls; & il approuva de nouveau leurs Conſtitutions; en 1660. Aléxandre VII. approuva quelques coutûmes introduites dans cette Congrégation, entre aûtres la nudité des piéds; mais en 1690. Aléxandre VIII. leur ordonna de ſe chauſſer. L'année précédente 1689. Innocent XI. les avoit éxemptez de la Juriſdiction des Ordinaires, en confirmant tous leurs priviléges. Leur habit eſt ſemblable à celui des Jéſuites, excepté que leur robbe s'attache par devant avec trois boutons de cuir, & que leur manteau ne déſcend que juſqu'aux genoux. Ils ſont au nombre des Mandians, & quêtent dans les villes.

PAÛVRE VOLONTAIRE. Nom de Religieux. *Pauper voluntarius.* Nous ne ſçavons point préciſément le tems de la fondation de l'Ordre des *Paûvres-volontaires*, ni qui en a été le Fondateur. Il commença vèrs la fin du XIVe ſiécle, mais ils n'étoient point encore Religieux; ils ne le furent que 100. ans après, l'an 1470. lorſqu'ils embraſſèrent la Régle de Saint Auguſtin, & prîrent un habit particuliér, comme dit Buſchus Chanoine Régulier de la Congrégation de Windeſem, qui avoit été nommé par le Concile de Bâle Commiſſaire pour la réforme des Monaſtères d'Allemagne, & que les *Paûvres volontaires* de Hildeſeim élûrent en même tems pour Prieur, du conſentement de l'Évêque Érneſt. En 1471. ils firent des vœux ſolemnèls entre les mains de leur Supérieur, qui juſques-là avoit porté le nom de Procureur, parce qu'il étoit chargé de pourvoir à leurs néceſſitez, & qui prit alors le titre de Prieur. Ils conſervèrent leurs anciens réglemens. L'habillement qu'ils prîrent, conſiſtoit dans la maiſon en une robbe griſe, un ſcapulaire & un capuce noirs. Lorſqu'ils ſortoient, ils mèttoient une chappe griſe, fort pliſſée autour du cou. Ils formèrent une Congrégation; ils étoient tout laïcs, & ne recevoient aucun Prêtre parmi eux; la plûpart ne ſçavoient pas même lire, & s'occupoient à différens métiérs. Ils alloient veiller les malades, lorſqu'ils y étoient appellez, les ſèrvoient pendant la maladie, & après la mort portoient les corps en tèrre. Ils ne poſſédoient rien & ne vivoient que des aumônes qu'ils quêtoient châque jour. Ils ſe levoient à minuit pour dire un cèrtain nombre de *Pater* & d'*Ave*; au lieu de Matines, ils faiſoient deux heures d'oraiſon mentale ſur la Paſſion de Jéſus-Chriſt, le tout à génoux; ils ſe repôſoient enſuite juſqu'à Matines de la Cathédrale, qu'ils alloient tous entendre deux à deux. Ils entendoient auſſi la Meſſe & une partie des heures Canoniales, de ſorte qu'ils y demeuroient trois heures à genoux. Ils alloient de même à Vêpres, pour leſquelles ils récitoient un cèrtain nombre de *Pater* & d'*Ave*, & y démeuroient une ou deux heures. Ce qu'ils avoient détenus entre ces éxèrcices & après, s'employoit à la quête ou au travail, ſelon l'ordre du Supérieur. Buſchus dit que le Saint Siége leur accorda pluſieurs priviléges à la demande de Charles Duc de Bourgogne. Ils avoient des Maiſons non ſeulement en Allemagne, mais auſſi en Flandres, où ils portoient un habit de grôs drap tanné, ſans ſcapulaire; ils marchoient nuds piéds ſans ſandales & avoient toûjouts en main un grand bâton, au haut duquel il y avoit un Crucifix. Il y a long tems que cet Ordre ne ſubſiſte plus. *P. Hélyot, T. IV. C. 7.*

PAUVRET.

Trop mieux voudroit éxèrcer charité,
Donnant ſoulas à qui vit en ſouffrance,
En viſitant le Pauvret *attriſté*
En ce ſaint tems, ce tems de répentance. MALEZ.
Divert. De Sceaux.

La PAÛVRETÉ avoit été miſe au nom des Dieux par les Anciens, ainſi qu'il paroît par le Plutus d'Ariſtophâne. Les habitans de Gadara l'honoroient d'un culte particuliér parcequ'ils la régardoient comme la mère de l'induſtrie & de tous les Arts, comme Arrien le rapporte. Ariſtophâne & Théocrite lui donnent auſſi les mêmes titres. Voyez l'Idille XXI. de Théocrite, & le Platus d'Ariſtophâne. Act. II. Scén. IV. & V.

PAÛVRETÉ JURÉE. *Paupertas jurata.* On appella ainſi, ſous la ſeconde race de nos Rois, la *paûvreté* des Oblats, qui donnoient leurs biens à une Égliſe ou à un Monaſtère Voyez OBLAT.

PAWHATAN. voyez POWHATAN.

PAX.

PAX ou PAXI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Baſſe Hongrie. *Paxa.* Il eſt ſur le Danube, entre Bude & Tolna, à onze lieuës de la prémière, & à une & demi de la dèrnière. On prend *Pax* pour l'ancienne *Luſſonium*, ou *Luſſunium* petite ville de la Baſſe Pannonie. MATY.

PAXU. Voyez PACHSU

PAY

PAYCO. Le *Payco* croit auſſi au Chily; c'eſt une plante de moyenne grandeur, dont la feuille eſt fort déchiquetée; elle a une ôdeur forte de citron poûrri; ſa décoction eſt ſudorifique, très-bonne contre la pleuréſie. FRÉZIÉR. *p.* 107. A Coquimbo, le *Payço* eſt plus petit & plus aromatique qu'à Valparaiſſo, par conſéquent un meilleur ſudorifique. ID. *p.* 122.

PAYELE. ſ. f. Vieux mot, Paële; ou péle. BOREL. *Pala.*

PAYEN. L'Empereur Conſtantius partant d'Antioche pour marcher contre Magnence, en 350 au mois de Juin ayant aſſemblé ſes troupes, conſeilla à tous ceux qui n'avoient pas encore reçu le Baptême de le recevoir au plutôt, leur répréſentant les périls de la guèrre, & déclarant que ceux, qui ne ſeroient pas baptiſez, n'avoient qu'à quitter le ſèrvice, & ſe retîrer chez eux. Sur quoi M. l'Abbé Fleury dit dans ſon Hiſt. Écclés. L. XIIIe, pag. 412, que peut-être donna-t'on le nom de *payens* à ceux qui quittèrent le ſèrvice plutôt que de ſe faire Chrétiens; car *paganus* en Latin, ajoûte-t-il, ſignifioit celui qui ne portoit pas les armes, étant oppôſé à *miles*; & de là il peut s'être étendu à tous les infideles en général: peut-être auſſi, continue-t-il, ce nom vient de *pagus*, d'où nous avons fait païs; car les payſans furent les dèrniers qui s'opiniâtrèrent à conſèrver l'idolatrie, joignant enſemble en quelque ſorte dans cette ſeconde éxplication les ſentimens différens de Baronius & de Saumaiſe.

PAYEN. ſ. m. Nom d'une montagne du Chily, qui fait partie de celle de la Cordillère. *Mons aheneus.* Il y a deux montagnes qui ne ſont qu'à douze lieuës des Pampas du Paraguay, & à cent lieuës de la Conception; on a découvèrt dans l'une des mines de cuivre pur ſi ſingulières, qu'on en a vû des *pepitas*, ou morceaux de plus de cent quintaux. Les Indiens appellent une de ces montagnes *Payen*, c'eſt-à-dire, *cuivre*, & Dom Juan Mélendez auteur de cette découvèrte l'a nommée S. Joſeph. Il en a tîré un morceau de quarante quintaux. FRÉZIÉR.

PAYER. v. act. Bien des gens écrivent *paier*; mais mal pour la raiſon qui ſera expliqué, cy-deſſous au mot PAYS. Il y a cependant quelques tems & quelques pèrſonnes de ce vèrbe, où l'*i*, n'eſt pas néceſſairement double, bien des gens n'en faiſant qu'une diphtongue avec l'*a*. D'aûtres cependant font même en ces pèrſonnes l'*y* double, & c'eſt le mieux. L'aûtre prononciation, eſt une prononciation Normande. Nous allons pourtant indiquer ces pèrſonnes & ces tems. Au préſent de l'Indicatif, Je *paye*, ou je *paie*; tu *payes*, ou tu *paies*; il *paye*, ou il *paie*. Au plur. l'*y* eſt toûjours double. Au futur de l'indicatif, Je *payerai*, ou je *paierai*, & ainſi de toutes les pèrſonnes des deux nombres. A l'Impératif, *Paye*, ou *paie*. Au ſubjonctif, Que je *paye*, ou que je *paie*; que tu *paye*, ou que tu *paie*; Qu'il *paye*, ou qu'il *paie*. Au pluriel l'*y* double. A l'imparfait, Je *payerois*, ou je *paierois*, & ainſi du reſte au ſing. & au plur. Par tout ailleurs c'eſt un *y* double.

Ils ſont beaux, bien peignez, belle barbe au menton;
Mais quand il ſaut payer, *au diantre le teſton.* RÉGNIÉR.

Payer des bayes, provèrbialement c'eſt ne rien répondre à propos, tenir des propos, avoir des entretiens inutiles, ridicules, de bagatelles. Ce provèrbe vient, dit-on, d'un bèrgér, qui étant cité en juſtice à la requête de ſon maître, ne répondit jamais que *bay*, qui eſt le cri des moutons.

PAYÈRNE, PÉTÈRLING. ſ. m. Nom propre d'une petite ville aſſez bien peuplée. *Paterniacum.* Elle eſt capitale de l'un des Baillages que les Bèrnois poſſédent dans le païs de Vaud, & ſituée ſur la Broye, entre Fribourg & Yvèrdun, à trois lieuës de châcune. MATY.

PAYNI. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du Xe mois de l'année des Égyptiens, qui répondoit à peu-près au mois de Juin; on le nommoit auſſi *Paoni.* Voyez Kirkèr. *Oedip. Æg. Tom. II. P. II. p.* 261. &c. Les Coptes l'appellent *Baune, Bouna, &* *Paoni. Fabr. Menol. p.* 26.

PAYS. C'eſt ainſi qu'il faut écrire, & qu'écrivent en effet un très-grand nombre d'habiles gens; ce mot a deux ſyllabes. La prémière a le ſon d'*ai*, comme dans *aimer, aider, plaider*, ou d'un *e*, La ſeconde a le ſon de l'*i*, comme dans *benis, Paris, courlis*, &c. Il faut donc deux *ii*, c'eſt-à-dire, un *y* dans ce mot. Sans cela l'*a* n'aura point le ſon de *ai*. Il faut cependant convenir que pluſieurs de nos bons Auteurs, & même le plus grand nombre aujourd'hui

jourd'hui écrit *païs*, mettant deux points ſur l'*i*; mais ces deux points, ne doublent point l'*i*, & n'apprennent point quel ſon doit avoir l'*a*; ainſi l'on prononcera *pa is*, comme *Paëz*, *Caiſtre*, &c. ne changeant point le ſon propre de l'*a*. Les deux points marquent ſeulement qu'il faut ſéparer l'*i* de l'*a*, & prononcer ce mot en deux ſyllabes. M. Ménage faiſoit plus: J'écris toûjours *payis* de deux ſyllabes, *payiſan* de trois, & *Abbayie* de quatre: ce n'eſt pas parler François, que de retrancher une ſyllabe de chacun de ces mots. Ménage. En effet ſi l'on écrit *pays* ou *païs*, on prononcera *pa-ys*, ou *païs* à la Normande, comme le François, *paix*, ou comme le Latin *pes*, en diſant avec Saraſin;

Le pays *de Caux eſt le* pays *de Cocaille.*

Si on écrit *pays*, ou *païs*, on ne ſçaura ſi l'on doit prononcer ce mot comme *payer*, ou comme *payen*. L'ortographe de M. Ménage ſauve, ce me ſemble, ces inconvéniens. M. de la Monnoye. Pluſieurs perſonnes imitent cette manière de M. Ménage & de M. de la Monnoie; mais c'eſt un pléonaſme de lettres inutiles. Car l'*y* ne peut être qu'un *υ* Grec, ou un double *ii*, ce n'eſt point ici un *υ* Grec; c'eſt donc un double *ii*; or ſi c'eſt un double *ii*, pourquoi en ajoûter un troiſième? Voyez à l'Y ce que nous dirons des uſages de cette lettre. Du reſte de quelque manière qu'on écrive *pays*, *payis*, ou *païs*, ce mot ſe prononce *péis*, & ſe dit.

Pays Bas. C'eſt un grand pays de l'Europe. *Belgium*. Il eſt borné à l'orient par l'Allemagne; au midi par la Lorraine, & par la France; au couchant & au nord par la mer d'Allemagne. Sa ſituation eſt depuis le 49ᵉ d. 30 m. juſqu'au 53ᵉ d. 30 m. de latitude ſeptentrionale, & entre le 23ᵉ & le 28ᵉ degrez & quelques minutes de longitude, de ſorte qu'il peut avoir 80 lieuës du nord au ſud, & 66 dans ſa plus grande largeur du couchant au levant. Outre l'Évêché de Liége & le Cambréſis, qui ne ſont pas des parties du *Pays Bas*, quoi qu'ils y ſoient renfermez, on y compte ordinairement dix-ſept Provinces; ſept Comtez, Hollande, Zélande, Flandre, Artois, Haynaut, Namur, & Zutphen; quatre Duchez, Brabant, Limbourg, Luxembourg, & Gueldre; cinq Seigneuries, Malines, Utrécht, Owériſſel, Friſe, & Groningue; le Marquiſat du S. Empire fait la dix-ſeptième. Quelques uns pourtant renferment le Comté de Zutphen dans la Gueldre, & la Seigneurie de Malines, avec le Marquiſat du S. Empire dans le Brabant; & ainſi ils ne comptent que quatorze Provinces. Il y en a même qui regardent le Limbourg comme une partie du Brabant, & réduiſent à treize le nombre des dix-ſept Provinces. La plûpart de ces Provinces ayant été réünies par divers mariages, tombérent ſous la domination des Ducs de Bourgogne, qui les appellérent les *Pays Bas* pour les diſtinguer de la Bourgogne, l'aûtre partie de leur Etat, qu'ils appelloient le *Haut-Pays-Bas*. De la Maiſon de Bourgogne elles paſſérent dans celle d'Aûtriche; & Charles Quint, qui en fut héritier, ayant ajoûté à ce que les Bourguignons y poſſédoient, le Duché de Gueldre, & les Seigneuries d'Utrécht, d'Owériſſel, de Friſe, & de Groningue, forma le Corps des dix-ſept Provinces des *Pays-Bas*. Tous ces pays ſont aujourd'hui diviſez en deux parties générales, qui prennent leurs noms de leur Religion dominante: la partie méridionale porte le nom de *Pays-Bas Catholiques*, & la ſeptentrionale celui de *Pays Bas Proteſtans*, ou de Provinces Unies.

Pays Bas Catholiques. C'eſt une partie des *Pays-Bas*. *Belgium Catholicum*. Elle eſt au midi du Rhin, & des Provinces Unies, d'où elle s'étend juſqu'aux confins de la Picardie, de la Champagne, & de la Lorraine. Ce pays à un air aſſez tempéré. Il eſt baigné par un grand nombre de riviéres, dont les principales ſont, la Meûſe, l'Eſcaut, la Sambre, la Scarpe, le Lis, & la Néthe. Il eſt très fértile en grains, en pâturages, fort bien peuplé, riche par ſes Manufactures, & par ſon commerce, & plein d'un grand nombre de villes grandes, belles, & fortes; dont on peut dire que Bruxelles eſt la Capitale. On marquera les aûtres ſur les Provinces particulières de ce *pays*, qui ſont, les Comtez d'Artois, de Flandre, de Haynaut, & de Namur. Les Duchez de Luxembourg, Limbourg, & Brabant, ſous lequel ſont compris la Seigneurie de Malines, & le Marquiſat du S. Empire; à quoi il faut ajoûter cette partie de la Gueldre, que l'on nomme la Gueldre Eſpagnole. Au reſte les Provinces Unies ont quelques contrées dans ce *pays*, l'Empereur & les François poſſédent aujourd'hui le reſte.

Pays Bas Protestans. Voyez Provinces Unies.

Nouveaux Pays-Bas. Voyez Autriche. Les *pays* Héréditaires de la Maiſon d'Aûtriche. Tom. I. p. 756.

Pays d'obédience. Ce ſont ceux dans leſquels les réſerves Apoſtoliques, & les régles de Chancellerie de Rome ſont encore en vigueur & obſérvées, comme ſont en France la Bretagne & la Provence: mais à l'égard de la Bretagne, les réſérves y ont lieu par la Déclaration d'Henry II. de l'an 1549.

Pays reconquis. C'eſt la contrée la plus ſeptentrionale de la Picardie. *Recuperata Ditio*. Elle eſt entre le Boulonois, l'Artois, & la mer. Elle étoit anciennement une partie du Comté de Boulogne. Henry III. en ayant chaſſé l'an 1578 les Anglois, qui s'en étoient rendus les maîtres, on donna à ce *pays* le nom de *Pays* reconquis, qu'il porte encore. Il renferme les Comtez de Guines, & d'Oye. Ses lieux principaux ſont Calais, Guines, Ardres, & Oye.

Pays Somme. Tèrme de Marine. Bas fond où il y a peu d'eau; *Syrtis*, *Brevia*.

Paysanne. Sorte de poire. Voyez Magdeleine rouge.

Paysanne. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge ſang de bœuf, colombin & blanc. Morin.

PAYTA. ſ. f. Nom propre d'un port du Pérou. *Payta*. Le port de *Payta* eſt ſitué à 200 lieuës de Lima, du côté du nord, vèrs le 5ᵉ degré de latitude auſtrale. Les Goyaves de *Payta* ſont les plus eſtimées du Pérou. Il n'y a point d'eau; ceux de Colan l'apportent ſur leurs balſes, après l'avoir été prendre à une lieuë de chez eux dans une rivière qui coule dans un vallon agréable & fèrtile. *Payta* eſt par cinq degrez de latitude méridionale.

PAZ.

PAZ. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Amérique, méridionale, ſituée dans la Province de los Charcas, à ſoixante quinze lieuës de la Plata, vèrs le nord. *Pax*. La *Paz* a un Évêché ſuffragant de Lima. Maty.

PAZDZIERNIK. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom que les Polonois donnent au Xᵉ mois, c'eſt-à-dire, au mois d'Octobre. *Fabricius Menot. p.* 149.

PAZZI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la preſqu'iſle de la Romanie. *Pacthya*, *pactya*. Elle eſt ſur la mer de Marmora, près de l'Iſthme, à deux ou trois lieuës de Gallipoli. Maty.

PEA.

PEAAGKIRKE. Prononcez Pégui & Voyez PÉGUE. Droit de *péage* de long, & du travers. Voyez le Gloſſ. de M. De Lauriére.

Les enfans de France & Princes du ſang Royal pour leurs proviſions ſont exempts de *péage* par tout le Royaume par privilége. Il s'en trouve un Arrêt de Paris du 8ᵉ Juin 1387 pour la Ducheſſe d'Orléans, fille du Roi Charles Le Bel; & eſt allégué en plaidant le 18ᵉ Mars 1388. pour le Comte d'Alençon, que les Princes du ſang en ſont exempts juſqu'au ſixiéme degré. Les Pairs de France & le Corps de Parlement ont auſſi prétendu l'être. Anciennement ceux qui tenoient ce droit, devoient rendre les chemins ſûrs, & répondre des vols faits aux paſſans entre deux ſoleils. Cela s'obſérve encore en quelques endroits d'Anglétèrre & d'Italie, où il y a des Gardes qu'on appelle *Stationaires*, établis pour la ſûreté des Marchands, & entre aûtres à Tèrracine, ſur le chemin de Rome à Naples. Si un homme autrefois étoit détrouſſé en chemin public, le Seigneur qui levoit le *péage*, & avoit la juſtice du lieu, étoit tenu de le rembourſer, comme il a été jugé contre le Seigneur de Vièrzon ès Enquêtes de Parlement, de la Purification 1269. & contre le Comte de Bretagne ès Arrêts de Pentecoſte 1273, & contre le Comte d'Artois, ès Arrêts de Touſſaints 1287. Il paroit par un Arrêt de la Touſſaints 1295, que le Roi faiſoit auſſi le rembourſement. Si le meurtre avoit été fait avant ſoleil levé, ou après ſoleil couché, le Seigneur n'étoit tenu à rien. Ainſi jugé pour le Comte d'Artois & de S. Paul à la Touſſaints 1265. Voyez le Gloſſaire de M. de Laurière. Les *péages* ſont domaniaux, & non d'aide & de ſubſide. De Laur.

On dit chèf ou branchages du *péage*. Cout. de Bourbonnois, 354. Droit de Coutume ou de *péage*, ſont ſinonymes dans les Coutumes de Tours, art. 81. Du Lodunois, C. VII. art. 1. 2. & 3. d'Anjou, du Mans. de Chartres, art. 12.

Ce mot vient de *paagium* abrégé de *paſſagium*, qu'on trouve auſſi chez les Auteurs Latins. Borel le dérive de *pagus*, ou *pays*. Ces étymologies ſont fauſſes. Ce mot vient de *pedagium*, qui eſt le nom que les anciens titres & les Canons donnent à ce droit, comme on le peut voir au Canon *Si quis Romi petas*, *cauſa* 24. *q.* 3. *In ſtylo Parlamenti C.* 13. & 18. *Cap.* 10. *De Cenſibus. Cap.* 26. *de Verbor. ſignificat. In Decretal. Teloneum. L. III. Legis Francicæ. Cap.* 12. & 54. *Libr.* 4. *Cap.* 24. *L.* 5. *Cap.* 18. *Conſtitut. Caroli Magni.* De *pedagium* on à fait *pédage*, puis *péage*, par le retranchement du *d*. C'étoit auſſi le ſentiment de Ménage cité par Borel, qui eſt revenu à ce ſentiment. *Péage*, dit il, vient de *payage*, ou de *pedagium*. *Ménage*. D'aûtres le tirent encore de *paſſage*, & de *paſſage*. Borel.

PÉACEAU. adj. m. Chemin *Péageau*. Voyez Péagiér.

PÉAGER. ſ. m. Fermiér du péage. Le Seigneur qui fait lever le péage, & à qui il appartient, eſt auſſi appellé Seigneur *Péa-*

ger dans les Coûtumes d'Acs, tître 12. art. 3. & 7. de S. Sever. Tit. 10. art. 3. 7. de Solle, Tit. 34. art. 3.

PÉAGIÉR, ou PÉAGEAU. adj. m. qui ſe dit d'un chemin où on léve un péage. *Via vectigalis, portorio pedagio obnoxia.* Chemin *péagiér*, ou *péageau*. COUT. de Tours, art. 84. de Lodunois, Ch. VII. art. 4. d'Anjou, art. 43, 60, 79. du Maine, art. 50, 69, 90. *Via in qua portorium flagitatur,* comme parle Suétone dans la Vie de Vitellius, Chap. 14.

PEAU. La nourriture, dit M. Pèrrault dans ſon Éſſais de Phyſique, vient quelquefois à tout le corps des animaux par la *peau*; la ſubſtance la plus ſubtile des chôſes nourriſſantes appliquée au déhors de ces corps, pénétrant au dedans, & ſe mêlant avec le ſang: & c'eſt pour cela, ſelon lui, que les chiens qui tournent la broche, les Bouchers, les Charcutiérs & les Cuiſiniérs ſont ordinairement fort grâs & fort replêts. La *peau* eſt pèrcée par tout comme un crible; mais ces trous, qu'on nomme pôres, ſont inſenſibles. FÉNEL.

Ce mot *peau* vient du Latin *pellis*, comme beau de *bellus*; & *pellis* vient de *pello*, ſelon quelques-uns, parce qu'elle défend des injures de l'air & des aûtres; elle les repouſſe. D'aûtres le dérivent de *pilus*, *poil*, parce que les poils naiſſent ſur la peau; d'aûtres, de l'Hébreu אפל, qui en *niphal* ſignifie *être couvert*. La *peau* couvre tout le corps.

L'uſage des *peaux* eſt très-ancien. Les prémiérs habits, qui furent ceux que Dieu donna à Adam, & à Éve, étoient de *peaux*. Gen. III. 21. On s'en eſt encore ſèrvi dans l'Antiquité pour faire des bonêts, des cuiraſſes, des bourcliérs, des bottes, des tentes. De là eſt venuë la phrâſe du coucher, ou paſſer l'Hyvèr ſous des *peaux*, c'eſt à dire, à la campagne ſous des tentes. *Cubare*, ou, *hiemare ſub pellibus*. Les Danois & les peuples du Septentrion ſe ſont long-tems vétus de *peaux*; & les portraits d'André Bilde, Maréchal de Danemark, qui vivoit au milieu du XVIe ſiécle, le répréſentent avec un pourpoint de drap, dont les manches ſont de *peau*, & un manteau de *peau*. C'eſt ce qu'en rapporte M. Spèrlingius, dans une petite Diſſèrtation ſur les vétemens des anciens Danois.

PEAUTRAILLE. ſ. f. Canaille. *Pathelin.* BOREL. *Vilis plebecula.*

PÉAUTRE, eſt auſſi une ſorte de bléd appellé *Zea*. BOREL.

PEB.

PÉBILS, ou PÉBLIS. ſ. m. Nom d'un bourg, ou petite ville de l'Écoſſe méridionale. *Pebliſcium, pebilium.* Ce lieu eſt dans la Twedale, au confluant de la Twede, & du Péblis, à ſept ou huit lieuës d'Édimbourg, vèrs le midi. *Péblis* avoit ſéance & voix au Parlement d'Écoſſe. MATY.

PEC.

PEC, ſignifie auſſi en vieux ſtile Pac, ou pache. C'eſt à dire, pacte, convention. *Pactum.*

Mais t'en offre tout juſtement,
Ce qu'en veux payer ſur le pec. PATELIN, & BOREL.

PECAIS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un bon fort. *Pecaia.* Il eſt dans le bas Languedoc, ſur l'embouchure occidentale du Rhône, & il eſt conſidérable par la grande quantité du ſel qu'on y fait. MATY.

PÉCÉTO. ſ. m. Nom propre d'une ville de Piédmont *Pecettum.* Cette ville eſt honorée du tître de Comté, & ſituée entre Turin, Monvalliér, & Quièrs. C'eſt un lieu des plus agréables & des plus commodes pour jouir des plaiſirs innocens de la campagne. Elle eſt ſituée ſur une colline, à l'abri du nord, & tournée vèrs l'orient & vèrs le midy. C'eſt ce qui fait que l'air y eſt très-ſain, & qu'on y ſent peu les incommoditez de l'Hyvèr. La campagne produit du bléd, des fruits, & de très-bon vin. De là on a la vûë ſur les Alpes, ſur tout le Piédmont, & ſur tout le pays au deçà & au delà du Pô. On compte qu'il y a dans *Péceto* près de 2000 habitans. Ceux de *Péceto* dependent pour le ſpirituel de l'Archevêque de Turin, & pour le temporel du Marquis de Greïs, qui y a un palais. THÉATRE DE PIÉDMONT, *T. I. p.* 81. & 82.

PECH. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie la même chôſe que Puy ou montagne, *Podium*, & qui eſt encore en uſage dans quelques noms de lieu. Voyez PUY.

PÉCHIOLORADO. ſ. m. Voyez GORGE ROUGE *Tom. III. p.* 270. *Pechiolorado* eſt le nom que les Éſpagnols donnent à cet oiſeau au Chili. C'eſt un oiſeau d'un beau ramage.

PECHTEMAL. ſ. m. Tèrme de relation. Tabliér rayé de blanc & de bleu, qu'on appelle auſſi *fota*, & dont les Turcs ſe ſèrvent aux bains publics pour couvrir les parties que le péché à rendu honteûſes. DU LOIR. *p.* 181. *Subligaculum.*

PECI. ſ. m. Nom d'un fruit qui croît à la Chine. Il eſt à peu près de la groſſeur d'une châtaigne, ou fort peu plus. Il vient dans les eaux dormantes des campagnes de la ville de Kiahinh dans la province de Chékiang. Il a une peau noirâtre, qui eſt très-fine, & qui renfèrme un noyau, dans lequel eſt une chair fort blanche, pleine de ſuc & d'un goût fort agréable. Cette chair eſt plus fèrme que celle de nos pommes, & eſt un peu acide. On dit qu'en le mettant dans la bouche avec du cuivre, il amolit ce métal, & le rend mangeable.

PECKFELD. ſ. m. Nom propre d'un village de la Carinthie, ſitué environ à trois lieuës de Villach, vèrs l'orient méridional. *Peckfeldia.* On prend ce village pour l'ancienne *Pœdicum*, petite ville du Norique. MATY.

PÉCOIÉ, ÉE. Vieux adjectif. Coupé *Pèrceval.* BOREL. *Sectus, a.*

PÉCOL. ſ. m. Vieux mot, quenouille de lit. On dit encore un *pécoul* en Languedoc. BOREL.

PÉCQUENCOUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Pays-Bas. *Pecquencuria.* Elle eſt dans le Haynaut, près de la Scarpe, environ à deux lieuës au deſſous de Douay. MATY.

PÉCTEN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Voyez PÉNIL. C'eſt le même ôs.

PÉCTINEUS. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un muſcle. *Pectineus.* Le troiſiême des quinze muſcles de la cuiſſe eſt le *Pectineus*, ainſi nommé, parcequ'il prend ſon origine de la partie antérieure de l'ôs pubis appellé pecten, & vient s'inſérer pardevant à l'ôs de la cuiſſe, au deſſous du petit trocantèr. Ce muſcle, avec le pſoas & l'iliaque, tîre la cuiſſe en dévant, & par conſéquent ils la font fléchir. DIONIS.

PÉCULE. L'Abbé eſt Succeſſeur du *pécule*; Il eſt cenſé ſon hériтiér, & tenu de ſes dettes. Le *Pécule* d'un Religieux étant reclamé, & par le Monaſtère qui l'avoit reçû à profeſſion, & par celui où il étoit transféré, la Cour l'a adjugé aux paûvres en 1651.

Le Droit Canonique reconnoit deux éſpéces de *pécule*; celui des Clèrcs & des Ecclésiaſtiques, & celui des Moines ou Réligieux. Le *pécule* des Clèrcs, eſt encore de deux ſortes; l'un que les Canoniſtes appellent profectice, & l'aûtre qu'ils nomment adventice. Le *pécule* profectice eſt celui qu'ils acquêtent à l'occaſion de leurs Bénéfices, & ces biens appartiennent à l'Égliſe après leur mort; à l'Égliſe, par le moyen de laquelle ils ont été acquis: c'eſt la diſpoſition du Chapitre I. *Extr. de pecul. Cleric.* Et par le Chapitre 3. *eod. titulo*, le Prélat eſt tenu de laiſſer à l'Égliſe tous les biens qu'il a acquis après la conſécration, & il n'a pas la faculté d'en pouvoir diſpôſer par teſtament: *Cap. Relatum, extr. de teſtam.* Le *pécule* adventice conſiſte dans les biens que les Ecclésiaſtiques ont acquis d'ailleurs qu'à l'occaſion de leurs Bénéfices; & ce *pécule* paſſe à leurs héritiérs; & ils ont la faculté d'en diſpôſer par dèrnière volonté. *Cap. Sint manifeſtæ* 12. *q.* 1. *C.* 1. & *Cap. Quia. Extr. de Teſtam.* Cette diſpoſition canonique n'eſt pas reçuë en France. Pluſieurs de nos coutumes ont ſtatué au contraire, que les héritiérs des Eccléſiaſtiques leur ſuccédent dans tous leurs biens, quoi qu'acquis de l'épargne du revenu de leurs Bénéfices, & leur ont accordé la faculté d'en diſpôſer par dèrnière volonté. Voyez l'Article 336. de la coutume de Paris.

Le *pécule* des Réligieux conſiſte dans ce qu'ils ont acquis de leur épargne dans le revenu de leurs bénéfices, ou autrément, comme par leurs prédications & les aumônes qu'on leur fait. Par le droit Canonique il n'eſt pèrmis qu'aux Religieux qui ont des bénéfices ou des offices pèrpétuèls d'avoir un *pécule*; & à l'égard des aûtres, il leur eſt défendu d'en avoir ſans la pèrmiſſion de leur Supérieur. *Chap.* 2. *Extr. de Statu Monach.* Celui qui a un *pécule* du conſentement de ſon Supérieur, peut en diſpôſer par actes entre vifs. C'eſt le ſentiment des Docteurs ſur le Chap. *Cum ad Monaſter. Extr. de Statu Monach.* Mais ils n'en peuvent point diſpôſer par dèrnière volonté, leur *pécule* appartenant après leur decès à l'Abbé ou au Supérieur du Couvent. Les immeubles ne ſont point compris ſous le nom de *pécule*, & l'on ne permettroit pas qu'un Moine fiſt des acquiſitions d'immeubles, & s'il en avoit fait, le Couvent pourroit ſe les approprier.

PÉCUNE. ſ. f. Vieux mot qui ſe peut dire encore en ſtile badin.

Le mérite & l'eſprit dénuez de fortune,
Ne ſont que des Zero bien véritablement,
Mais quand bon nombre de pécune
Les précéde, on voit clairement,
Que ces Zerò qui n'ont tous ſeuls valeur aucune,
Valent alors éxtrémement. REC. DE BONS MOTS.

PÉCUNE. ſ. f. Nom d'une divinité chez les Romains. *Pecunia.* Il ſemble par le 113 vèrs de la Ire Satyre de Juvénal que la *Pécune* n'étoit point encore au nombre des Dieux, du moins qu'elle n'avoit encore ni temple ni autèls. Cependant Arnobe *contra Gentes, L. IV.* & S. Auguſtin *de Civit. L. IV. C.* 21. la comptent au nombre des Dieux, & en font le reproche aux Payens. Loüis Vivèz dit ſur cet endroit de S. Auguſtin, que Juvénal a pû l'ignorer

l'ignorer ; que Varron dit qu'il y avoit bien des Dieux, des ſacrifices & des cérémonies que les Sçavans même ne connoiſſoient pas. Quoiqu'il en ſoit de Juvenal & de ſon tems, on ne peut douter qu'au moins au tems d'Arnobe & de S. Auguſtin la *Pécune* ne fût au nombre des Dieux ; Peut-être même y étoit-elle dejà du tems de Juvénal, & que ce Poëte veut ſeulement dire qu'elle n'avoit point encore de temple, ni d'autel publics. Voyez Rhodigin, *L. XXII. C.* 34. Turnébe, *L. XI. Adverſ. C.* 20. Vivèz cité. Quelle néceſſité de ſe recommander à la Déeſſe *Pécune* pour être pécunieux? De Cerisiérs. *Traduct. de la Cité de Dieu.*

Pécune, argent ; Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, formé du Latin *pecunia.* Ce mot eſt encore en uſage parmi les ſouffleurs.

P E D.

PÉDAGOGUE. Les Grècs nommoient *pédagogues* les éſclaves, à qui ils donnoient le ſoin de leurs enfans, pour les conduire, les garder, & même leur donner les prémières inſtructions. Fleury. Saint Paul dit dans ſon Épître aux Galates III. 24. que la Loi de Moïſe étoit comme un *pédagogue* pour conduire le peuple de Dieu dans ſon enfance. Il y a un Ouvrage de Clément Alexandrin, en trois Livres, intitulé le *Pédagogue* ; c'eſt un abregé de la doctrine Chrétienne compôſé principalement pour les Catéchuménes ; & le *pédagogue* que *Clément* y propôſe aux Catéchumenes, eſt Jésus Christ le Vèrbe incarné. Le *Pédagogue Chrétien* eſt un Livre François compôſé vèrs le commencement du dèrnier ſiécle, que le P. Brignon Jéſuite à purgé d'un grand nombre d'hiſtoires douteûſes ou fauſſes, & qu'il a mis en meilleur François. Les *Pédagogues* autrefois chez les Romains étoient auſſi des eſclaves auxquels on confioit le ſoin & l'inſtruction des enfans. Voyez Pignorius, *Comment. De ſervis.*

On trouve des Inſcriptions antiques de ces *Pédagogues*, ou Maîtres des enfans. Voyez Grutèr, DCIII. 6. DLXXXV. 11. 12. DLXXXVI. 1. DCLXII. 8. MCXI. 8. 9.

PÉDALE, ſignifie auſſi le ſon le plus bas d'un ſèrpent, d'un baſſon, &c. Brossard. *Sonus graviſſimus.* Broſſard écrit pédallé ; mais mal.

PÉDANÉE. Aulu Gelle L. III. C. 18. dit qu'on appelloit Sénateurs *Pédanées*, ceux qui donnoient leur avis ſans parler, mais ſeulement en ſe rangeant du côté de ceux qui étoient du même ſentiment, & allant les joindre. Mais Antoine Thyſius croit qu'il ſe trompe, & que c'étoient les Juges qui connoiſſoient des affaires de moindre conſéquence. Voyez auſſi Cujas ſur la Novelle 82. Feſtus eſt du ſentiment de Aulu Gelle, excepté qu'il dit Senateur Pédarien, *Pedarius*, au lieu de *Pedanée* ; & quelques-uns prétendent que *Pédarien* eſt mieux. La Coutume d'Acs, Tit. 9. art. 43. dit *Pédaneus*, au lieu de *Pédanées.* Bay-les-Royaux, *Pedaneus.*

PÉDANEN. Voyez PÉDANÉE.

PÉDARIEN. Voyez PÉDANÉE.

PÉDENA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale de l'Iſtrie. *Petina.* Elle eſt ſur l'Arſa, près de ſa ſource, entre Colliac, & Montana. *Pédena* appartient à la Maiſon d'Autriche, & ſon Évêché eſt ſuffragant d'Aquilée. Maty.

PÉDEO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'iſle de Cypre. *Pedaus*, *Pedeus.* Elle prend ſa ſource dans le mont Olympe, qui eſt vèrs le milieu de l'iſle ; elle vient ſe décharger dans la mèr, près de la ville de Famagoſta. Maty.

PÉDÉRASTE. ſ. m. Ce mot eſt Grèc. Sodomite. Ce ſont des diſcours de *pédéraſte.* Abb. Luc. *Pæderaſtes.*

Ce mot eſt formé de παῖς, παιδὸς, *puer*, & ἐραστὴς, *amator.*

PÉDÈRNACH. ſ. m. Nom propre d'une montagne de l'Électorat de Trèves. *Podera montana.* Elle eſt dans le Hundſruck, près du Rhin, & de la ville de Roppart. Maty.

PÉDESTRE. adj. m. & f. Ce mot vient du Latin *pedeſtris*, qui eſt à piéd. Il ſe dit des ſtatuës, & veut dire, qui pôſe ſur les piéds. Il y a dans l'Hôtel de ville d'Arles, une ſtatuë *pedeſtre* de Louis XIV. La ſtatuë de la place des Victoires eſt *pédeſtre*, les trois aûtres qui ſont à Paris, ſont équeſtres. Le *pédeſtre* de la ſtatuë eſt à la fin, le Monarque en vûë. La Font.

PÉDIAQUE. ſ. m. & f. *Pediacus*, *a.* Ariſtote, *Politic. L. V. C.* 5. ſur la fin, appelle ainſi ceux que d'aûtres appellent Pédiéens. Voyez ce mot.

PÉDICULE. En Botanique *pédicule* ſe dit égalément du piéd qui ſoûtient les feüilles, les fleurs & les fruits, comme a remarqué M. Harris. Hors de la Botanique tout cela s'appelle *queue.* Le fruit ſe forme, ou de la bâſe du piſtile qui occupe le centre de la fleur, & s'étend quelquefois juſqu'à la partie extérieure qui lui ſèrt de calice & de *pédicule* ; ou il eſt formé de toute la longueur de ce même piſtile, ou ſeulement de ſon extrémité ſupérieure. De Jussieu.

PÉDIÉEN, enne. ſ. m. & f. *Pediaus*, *Pedienſis.* La ville d'Athènes étoit autrefois diviſée en trois quartiérs differens, une partie ſur le penchant d'une colline, une aûtre étoit ſur le bord de la mèr, & une aûtre dans un lieu plat, ſitué entre les deux prémiérs. Ceux qui habitoient dans ce quartiér du milieu s'appelloient Πεδιεῖς, *Pediéens*, ou comme dit Ariſtote, *Pédiaques.* Ces quartiers faiſoient ſouvent des factions différentes, Piſiſtrate ſe ſèrvit des *Pédiéens* contre les Diacriens, ou ceux du quartiér de la colline. Du tems de Solon, quand il falut choiſir une forme de Gouvèrnement, les Diacriens vouloient qu'il fût démocratique ; les *Pédiéens* demandoient une Oligarchie ; & les Paraliens, ou ceux du quartiér du port vouloient un Gouvèrnement mixte.

Ce mot vient de πεδίον, *une plaine*, *un lieu plat*, parce qu'en éffet ce quartiér étoit un lieu plat.

PÉDIEUX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un muſcle. *Pedi incumbens. Podiæus.* Le ſecond muſcle des extenſeurs du piéd eſt le *pédieux*, ainſi nommé, parcequ'il eſt placé ſur le piéd. Il prend ſon origine de la partie inférieure du pérone, & du ligament annulaire, & ſe diviſe en quatre tendons, qui s'inſérent à la partie éxtèrne de la prémière articulation des quatre orteils ; il fait l'extenſion du piéd avec le prémier des éxtenſeurs appellé éxtenſeur commun. Dionis.

PÉDIR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Indes. *Pedira.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Sumatra, environ à douze lieuës d'Achem. Elle eſt Capitale du petit Royaume de *Pédir*, qui appartient au Roi d'Achem. Maty.

PÉDON. ſ. m. Tèrme qui eſt en uſage à Avignon. C'eſt le nom qu'on y donne à un Courriér, ou plûtôt à un Meſſager à piéd qui porte les lèttres pour Rome. *Tabellarius pedes Avenionenſis.* Le *pédon* d'Avignon porte les lèttres pour Rome juſqu'à Gennes, où il trouve le *pédon* de Rome, à qui il les donne, & de qui il reçoit celles de Rome.

Ce mot vient de l'Italien *pédone*, un piéton. On le donne à ce Courrier ou Meſſager, parcequ'il eſt à piéd.

PÉDRAZZA DELLA SIÈRRA. Nom d'un village de la Caſtille vieille, en Eſpagne. *Pedrazza montana.* Elle eſt dans la montagne qu'on appelle Sièrra Tablada, à huit lieuës d'Aranda de Douro, vèrs le midi. On prend ce lieu pour l'ancienne *Metercoſa*, ou *Memercoſa*, petite ville des Carpétans, dans laquelle on dit que l'Empereur Trajan avoit pris naiſſance. Maty.

PÉDRE. ſ. m. Nom propre d'homme. Pièrre. *Petrus.* Ce nom ſe dit des Éſpagnols & des Italiens, qui portent le nom de Pièrre. Dom *Pédre* le cruel Roi de Caſtille. Dans la Comédie du Sicilien, Molière a donné à ce Sicilien le nom de Dom *Pédre.* Et dans Dom Garcie de Navarre, l'Écuyer de Dona Ignès s'appelle Dom *Pédre.*

SAN PEDRO. Nom propre d'un port. *Portus S. Petri.* Ce port eſt ſur la Côte de l'Urvaig Province du Paraguay, à l'embouchure du Rio grande, & au nord de celle du Paraguay. Maty.

PÉDROSO. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Petroſus Pagus.* Il eſt à dix lieuës de Séville, vèrs le nord ; & on le prend pour l'ancienne *Auguſtobriga*, petite ville des Vettons. Maty.

P E E.

PÉE. Voyez PÉGUE.

PÉEL. ſ. m. Nom propre d'un grand Marais des Païs-Bas. *Pela.* Il s'étend du nord au ſud, ſur les confins du Brabant Hollandois, de la Gueldre Éſpagnole, & du païs de Liége. Maty.

PÉELAND. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la Mairie de Bois-le-Duc, dans le Brabant Hollandois. *Pelandia.* Il s'étend le long de la rivière d'Aa, au couchant du marais de Péel, dont il a pris ſon nom. Il n'y a rien de conſidérable que la petite ville d'Helmont, qui en eſt la Capitale, & le village de Geldorp, où l'Évêque de Bois-le-Duc fait ſa réſidence. Maty.

P E F.

PEFKIAM. ſ. m. Nom propre d'un petit Cap de la Natolie propre. *Peſkiamum*, anciennement *Rhatium promontorium.* Il s'avance dans l'Archipel, entre l'iſle de Mételin, & le détroit de Gallipoli. Maty.

P E G.

PÉGA. ſ. f. Nom d'une meſure de vin de Touloûſe ; & vient de *picatum*, c. Poiſſé, parcequ'en ce païs on appelle la poix de pégue. Or on en poiſſe les vaiſſeaux & tonneaux en Éſpagne, qui n'éſt guères loin de Touloûze ; ainſi ce mot peut être venu de là. Borel.

PÉGASE. ſ. m. *Pegaſus.* C'eſt un cheval aîlé, imaginé par les Poëtes. On dit qu'il naquit du ſang qui découla de la tête de Méduſe, quand Pèrſée la trancha. Il s'envola ſur le mont Hélicon, &

& les Poëtes ont feint que d'un coup de piéd il fit ſourdre. La plainte du cheval *Pégâſe* aux chevaux de la petite Écurie, qui le vouloient déloger de ſon galetas des Tuilleries, eſt une piéce allégorique de M. de Benſerade. On fit en même ſtile la réponſe des chevaux de la petite Écurie à *Pégaſe*. Le P. Bouhours a imprimé l'un & l'aûtre dans ſon Recuëil de vèrs choiſis.

Changé ſera lors en Rhinocéros
L'aîlé cheval, qu'on appelle Pégâſe. Div. de Sceaux.

Le *Pégâſe* aîlé eſt le ſymbole de Corinthe, où Minèrve le donna à Bellérophon pour combattre la chimère. Il ſe trouve auſſi ſur les médailles d'Afrique & ſur celles de Sicile, depuis que les Carthaginois s'en fûrent rendu les maîtres, parce qu'on tenoit que ce cheval miraculeux étoit né du ſang de Méduſe qui étoit Africaine. Syracuſe en particuliér, qui avoit une étroite alliance avec Corinthe, marquoit ſes médailles d'un *Pégaſe*.

On dérive communément ce mot de πηγὴ, *fontaine*, & l'on dit qu'il fut donné à ce cheval aîlé à caûſe de ce que nous avons dit de la fontaine d'Hippocrêne. D'aûtres le tîrent de πήγνυσθαι *compingere*, mais Bochart, *Hieroz. L. II. C. 6.* prétend qu'il vient de פג, *pag*, ou פגא, *paga*, qui en Syriaque ſignifioit un frein, & de סוס, *ſus*, un cheval, parceque le cheval eſt un animal qui ſe conduit avec un frein.

PÉGASIDE. ſ. f. *Pegaſis*. C'eſt un ſurnom que l'on donnoit aux Muſes, du mot Grèc πηγὴ, *une fontaine*, ou de Pégâſe, cheval du Parnaſſe, qui avoit fait ſortir de tèrre d'un coup de piéd la fontaine Aganippe, ou d'Hipocrêne. On pourroit en ſtile burleſque appeller les Muſes *Pégaſides* en nôtre langue. En aûtre ſtile il ne faut point s'en ſèrvir.

PÉGE. Voyez PÉGUE.

PÉGIAN. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de l'Amaſie, en Natolie. *Pegianum*. Il eſt entre le Suvas, le Genech, l'Euphrate qui le ſépare de la Turcomanie, & l'Antitaurus, qui le ſépare de l'Aladuli. Le *Pégian* répond à la partie de la petite Arménie, qui étoit au nord de l'Antitaurus. *Maty*.

PÉGMATE, ou PÉGMARE. ſ. m. Nom de cèrtains ouvriérs, & de quelques Gladiateurs dans l'Antiquité. *Pegmates*. Les Anciens donnoient quelquefois au peuple des ſpectacles de cèrtaines machines qu'ils appelloient *pegmata*. C'étoient des éſpéces d'échafauts, que l'on paroit de differens ornemens, comme on fait aujourd'hui ceux que l'on éleve pour les feux de joye & pour les feux d'artifices que l'on tîre. On faiſoit joüer ces machines, & en joüant, ou bien elles élevoient en l'air divèrſes chôſes, & même des hommes, que l'on ſacrifioit comme de miſérables victimes pour donner ce cruel ſpectacle au peuple; ou bien elle les précipitoient dans des trous faits dans la tèrre, & où l'on allumoit des buchérs, comme ſi la tèrre avoit englouti ces malheureux, ou dans la foſſe aux bêtes. Or c'étoient les Ouvriérs qui faiſoient ces machines, & les Gladiateurs que l'on y éxpôſoit, qui s'appelloient également *Pegmates*. Voyez Juſte Lipſe, *Amphithéatr. C.* 22. Rittershûrius, dans ſes notes ſur Phédre L V. Fab. 8. v. 7. & Dempſtèr, *in Roſin. L. V. C.* 10. Les Gladiateurs *Pegmates* s'appelloient auſſi Pétauriſtes.

Les *Pegmates*, ou *Pegmares*, ſelon Lipſe & Caſaubon, étoient des *Gladiateurs*, qui mettoient le feu à un échafaut, ou machine appellée *pegma*. Il falloit que ces miſérables ſe ſauvaſſent de l'incendie à travèrs les flammes & les débris de la machine. Lipſe dit ſimplement qu'ils combattoient ſur un échafaut. *Saturn. L. II. C.* 14.

PEGNITZ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Franconie. *Pegneſus*. Elle prend ſa ſource au bourg de *Pegnitz*, dans le Marquiſat de Culembach, travèrſe le Tèrritoire de Nurenbèrg, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge peu après dans le Rednitz. Maty.

PÉGU. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Peguum*. La ville de *Pégu* eſt Capitale du Royaume de *Pégu*, & ſituée ſur une rivière de même nom, environ à vingt lieuës de ſon embouchure dans le Golfe de Martabam, & à quarante-cinq de la ville d'Arfacam, vèrs le levant. *Pégu* eſt grand, diviſé en vieux & nouveau. Le vieux *Pégu* eſt le ſéjour de la Bourgeoiſie & des Artiſans; & le nouveau, celui du Roi & de la Cour. Le nouveau *Pégu* eſt fortifié, & entouré d'un grand foſſé plein d'eau, où l'on nourrit quantité de crocodilles, pour empêcher qu'on ne ſurprenne la place. Le Palais du Roi, qui eſt fort magnifique, lui ſèrt de Citadelle. Au reſte la plûpart des maiſons y ſont bâties de Cannes, qui eſt une manière de bâtiment aſſez commun dans ces contrées. Maty.

Le Royaume de Pégu, *Peguanum Regnum*. Ce Royaume eſt dans la partie Septentrionale de la prèſqu'iſle de l'Inde delà le Gange. Il eſt borné au nord par celui de Brama; au levant par celui de Tunquin; au midi par celui de Siam; & au couchant par ceux de Martabant, & d'Arracan. Ses principales villes ſont *Pégu*, Marſin, Tangu, Manar, & Jancona, capitales d'autant de Royaumes dépendans du *Pégu*. Ce Royaume à été aûtrefois beaucoup plus puiſſant. Tous les pays qui ſont entre le Mogoliſtan, la grande Tartarie, la Chine, le Tunquin, & le Royaume de Siam, lui étoient ſujèts, ou tributaires; le Royaume de Siam l'a été même quelquefois; mais ce vaſte Empire, qu'on dit avoir été auſſi étendu que celui de la Chine, à été ruiné par les Rois d'Arracan, & de Tangu, & il eſt aujourd'hui poſſédé par le premiér, qui porte préſentement le nom de Roy d'Ara, qui eſt celui de la ville où il fait ſa réſidence. Maty.

PÉGU, ou CAYPUMO. ſ. m. Nom d'une grande rivière de l'Inde delà le Gange. *Péguus*, ou *Caypumus Fluvius*. Elle a ſa ſource dans le lac de Chiamay, travèrſe du nord au ſud de trois à quatre cent lieuës de pays, baigne Milintay, Boldia Siami, Mandranelle, Canarane, *Pégu*, & pluſieurs aûtres villes, & elle ſe décharge enſuite dans le golfe de Bengale. C'eſt ainſi que Sanſon repréſente la rivière de *Pégu* dans ſes cartes; mais Baudrand la fait paſſer à la ville d'Ava; Viſſchèr le fait auſſi dans ſa carte de l'Aſie; Robe aſſûre qu'il l'a vû repréſentée de cette ſorte en pluſieurs Globes, & qu'un voyageur l'a aſſûré qu'il avoit voyagé pluſieurs fois de *Pégu* à Ava ſans changer de bateau. Maty.

PÉGUAN, ane. ſ. m. & f. Nom de Peuple, habitant du Pégu. *Peguanus*. Les *Péguans* ſont Idôlatres; on dit qu'ils adôrent un Dieu auteur de tous biens, & le Diâble auteur de tous les maux.

Le Golfe de Pégu. Voyez Martaban; Golfe.

PÉGUE ſ. f. Nom propre de femme. *Péga*. Ste *Pégue* étoit ſœur de St. Guthlac: étant allée à Rome après la mort de ſon frère, elle y mourut très ſaintement. Il y a eû une Égliſe de cette Sainte au Comté de Northampton, dans le lieu qui de cela ſe nomme encore Péagkirke, & quon prononce Péquire. Il y en a auſſi eû une à Pégelande, qui étoit une Abbaye d'hommes, que Saint Édouard le Confeſſeur transféra à Croyland, comme le fait voir Jugulfe en ſon hiſtoire de Croyland, où il donne un Abbrégé de la Vie de Sainte *Pégue*. On la nomme Sainte Pée au Comté de Northampton, & Sainte Pége à Croyland. Chast. *Martyr. T. I. p.* 143.

PEH.

PÉHVINGUE. ſ. m. & f. Nom propre d'une nation de l'Amérique méridionale. *Pehvingus, a*. Les *Pehvingues* Indiens indomptez habitent la vallée de Tapatapa. C'eſt le paſſage le plus aiſé pour paſſer la Cordillière, parcequelle eſt diviſée en deux montagnes d'un accès bien moins difficile que les aûtres, qui ſont prèſque impraticables aux mulêts. C'eſt auſſi le chemin que tiennent les Puelches, qui aménent des bœufs du Paraguay au Chili. *Fréziér*, *p.* 69.

PEI.

PEICHERAS. ſ. m. & pl. Tèrme de la coutûme de Béarn. Tit. des hèrbages, art. 4. Ce ſont des lieux déſtinez à faire paître des troupeaux. De Laurière.

PÉJÉGALLO. ſ. m. Qui ſignifie Poiſſon coq. Nom d'un poiſſon de la mèr du Sud. *Piſcis Gallus*, ou *gallinaceus*. Ce poiſſon tîre ſon nom de ſa figure, parcequ'il a une éſpéce de crête, ou plûtôt de trompe qui lui a mérité le nom de poiſſon coq; *Péjégallo* parmi les créoles de l'Amérique méridionale. Nos François l'appellent Demoiſelle ou Éléphant, à caûſe de ſa trompe. Il a ſur le dôs un aiguillon ſi dur, qu'il peut bien ſèrvir d'alène pour pèrcer les cuirs les plus ſecs. Fréziér, p. 110. On fait à Quillota la pêche des corbincs poiſſon connu en Éſpagne, des Tollos, & des *Pejegallos*, qu'on fait ſécher pour envoyer à San Iago. Id.

Peigne d'Amazône. *Pecten Amazonius*. C'eſt dans l'Antiquité une danſe en uſage parmi ces femmes guèrrières, & qu'elles danſoient arrangées en quelque ſorte en forme de *peigne*, ou de la manière qu'on entrélaſſe les doigts en joignant les mains; ce qui s'appelle auſſi *pecten*. Métam. L. IX. v. 297. & ſuiv. & dans Pline, L. XXVIII. C. 6. *Pectinatim digitos implicare*.

PEIGNE. ſ. f. Tèrme de Relation. Morceau de toile de coton, dont les habitans de la Guynée couvrent leur nudité. C'eſt tout leur habit. *Femorale*. Le Roy d'Iſſiny étoit nud, à une *peigne* près rayée de blanc & de bleu. P. Loyer. Toute la magnificence de leurs habits (des femmes du même pays) conſiſte en une *peigne* qu'elles aiment d'une couleur éclatante. Id.

Peigner, en tèrmes de fleuriſte, ſe dit des fleurs, & ſignifie ajuſter. *Componere*. Je viens de *peigner* cet œiller; c'eſt-à dire, d'en ajuſter les feüilles, de les ranger, de les diſpôſer dans l'ordre qu'elles doivent être.

PEINA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du cèrcle de la Baſſe Saxe. *Peina*, *Poynum*. Elle eſt dans l'Évêché d'Hildesheim, ſur la petite rivière de Fuſe, entre Brunſwick, & Hanovèr, à quatre lieuës

lieuës de la prémière, & à ſept de la dèrnière. *Peina* eſt défenduë par un ancien Château, & elle a eû aûtrefois titre de Comté. Maty.

PEINDRE. De tous les peintres qui ont vécu juſqu'au milieu du XVe Siécle, il n'y en a pas un qui ait eû l'uſage de *peindre* à l'huile. Ce fut en Flandre, qu'un Peintre qui étoit en aſſez grande réputation en ce pays là, & qui ſe plaiſoit à la Chymie, reconnut qu'en broyant les couleurs avec de l'huile de noix ou de lin, il s'en faiſoit une peinture ſolide, qui non ſeulement réſiſtoit à l'eau; mais qui conſèrvoit une vivacité & un luſtre, qui n'avoit pas beſoin de vernis. Il vit de plus que le mélange & les teintes des couleurs ſe faiſoient bien mieux avec de l'huile qu'aûtrement, & il fit pluſieurs tâbleaux dans cette nouvelle maniere, & en préſenta un à Alfonſe I. Roy de Naples. *Félibien.*

Peiné, ée. part. paſſ. & adj. Fait avec peine. *Factus operosè, laborioſe. Operioſus.* Un tâbleau *peiné*, des vèrs *peinez*, qui ſentent la peine que le Poëte à euë à les faire, qui ne ſont pas libres, coulans, naturèls. En ſpiritualité, une âme *peinée* eſt une pèrſonne qui a des tourmens intérieurs, des ſcrupules, des craintes, &c. Une manière *peinée*, en Muſique, eſt une manière étudiée, travaillee, forcée, que les Italiens appellent *Stentato*, c'eſt-à-dire qu'il faut non ſeulement travailler, ou ſe donner de la peine en chantant quelque morceau, mais même qu'il faut poûſſer ſa voix de toute ſa force, & chanter comme ſi l'on ſouffroit beaucoup, & d'une manière qui faſſe ſentir, qui éxprime la douleur dont on eſt pénetré. *Broſſard.*

Peintre. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe, qui eſt colombin vif & blanc printanière. Morin.

PEINTURE. On ne ſçait point quelle a été l'origine de la *peinture*; mais il eſt cèrtain qu'elle eſt fort ancienne. Diodôre de Sicile L. II. C. 4. rapporte que Sémiramis ayant fait rebâtir Babylône, il y avoit une muraille de deux lieuës & demie de tour, dont les briques avoient été peintes avant que d'être cuites, & répréſentoient divèrſes ſortes d'animaux. Et quoique cette ſorte de *peinture* ne fût qu'une éſpéce d'émail, M. Felibien ne doute point qu'ils n'euſſent auſſi le ſecret de peindre aûtrement. En effet Diodôre ajoûte qu'il y avoit une aûtre muraille, où l'on voyoit pluſieurs figures de toutes ſortes d'animaux, peints & colorez ſelon le naturel; qu'il y avoit même des tâbleaux qui répréſentoient des chaſſes & des combats; cependant il ne dit point que ces divèrs tâbleaux fuſſent ni faits de brique, ni émaillez. Les Égyptiens diſent que la *peinture* étoit parmi eux pluſieurs ſiécles avant qu'elle fût connuë des Grècs; mais les Grècs écrivent que ce fut à Sicyone ou à Corinthe que la *peinture* commença de paroître. Mais les uns & les aûtres s'accordent ſi peu touchant celui qui en fut l'inventeur, que l'on ne ſçauroit qu'en croire. Ils conviennent tous ſeulement que le prémier qui s'aviſa de déſſigner, fit ſon coup d'eſſai contre une muraille en traçant l'ombre d'un homme que la lumière faiſoit paroître. *Félibien.* Cimabué qui naquit en 1240, eſt celui qui a rétabli la *peinture.* Il étoit d'une famille noble de Florence.

PÉIPIS. Voyez PÉIBAS.

PÉSIDA. Voyez PIASIDA.

PÉKÉLI. Voyez PÉKING.

PÉKING, PÉQUIN, PÉKÉLI, XUNTIEN. ſſ. mm. Noms propre d'une ville Capitale de la Chine. *Pechinum*, *Pequinum*, *Xuentienum.* Elle eſt dans la Province de Péking, en une plaine fort fèrtile, à trente-trois lieuës de la grande muraille, & à vingt-trois du fond du Golfe de Nanking. Le nom de *Péking*, qui ſignifie la Cour du Nord, a été donné à cette ville, parceque l'an 1404. les Empereurs de la Chine, pour s'oppôſer aux Tartâres, y tranſportèrent leur Cour de Nanking, qui ſignifie la Cour du Midi, & qui étoit auparavant le Siége de l'Empire. *Péking* eſt ſans difficulté la plus vaſte ville du monde. Le P. Le Comte, qui y a été en Miſſion, la répréſente comme un quârre imparfait; il lui donne de circuit ſept lieuës & demi, de trois mille pas châcune, & il aſſûre qu'elle renfèrme une éſpâce de tèrre quatre fois plus grand que celui de Paris; mais il ajoûte que les maiſons de *Péking* n'étant que d'un étage, & celles de Paris en ayant communément quatre, il ſe trouve que Paris contient autant de logement que *Péking*; mais il juge pourtant que *Péking* a une fois plus de monde que Paris; parceque vingt Chinois ſe placent, où l'on logeroit à peine dix Pariſiens. Les ruës y ſont droites, fort larges, & fort longues, mais nullement pavées, & ainſi pleines de boüe en hyvèr, & de pouſſière en été. Il n'y a rien de conſidérable dans *Péking* que le Palais de l'Empereur, entouré d'une double muraille. Entre les deux murailles on trouve les maiſons des Offiiers de la Cour, & celles des Artiſans, qui ſont aux gages de l'Empereur. Dans la muraille intérieure eſt le Palais propre de l'Empereur; il eſt fort vaſte, compôſé d'un très-grand nombre d'appartemens magnifiques, mais moins réguliers que les Palais de l'Europe. Maty. *Péking*, c'eſt-à-dire, la Cour du ſeptentrion, eſt la Capitale de la Chine, & le ſiége ordinaire des Empereurs; on la nomme ainſi pour la diſtinguer de Nankin aûtre ville très conſidérable, qui veut dire la Cour du midi. Ce nom lui avoit aûtrefois été donné parceque l'Empereur y réſidoit comme dans la ville la plus belle, la plus commode, la mieux ſituée qui fût dans l'Empire; mais les irruptions continuelles des Tartâres, peuples inquiêts & belliqueux, l'obligèrent à tranſporter ſa Cour dans les Provinces du Nord, afin d'être toûjours en état de s'y oppôſer avec le grand nombre de troupes qu'il tient ordinairement auprès de ſa pèrſonne.

On choiſit pour cela *Péking*, à 40 degrez d'élevation, ſitué dans une plaine abondante, & peu éloignée de la grande muraille. Le voiſinage de la mèr à l'orient, & le grand canal du midi lui donnent communication avec pluſieurs bèlles Provinces, dont il tire en partie ſa ſubſiſtance.

La ville, de figure parfaitement quârrée, avoit aûtrefois quatre grandes lieuës de tour; mais les Tartâres en s'y plaçant, obligèrent les Chinois de ſe loger hors des murailles, où ils bâtirent en peu de tems une nouvelle cité, qui étant plus longue que large fait avec la ville une figure irrégulière. De manière que *Péking* eſt compôſé de deux villes; l'une ſe nomme la ville des Tartâres, parce qu'il n'y a qu'eux qui s'y puiſſent établir: on appelle l'aûtre, la ville des Chinois, auſſi grande, mais beaucoup plus peuplée que la prémière. Toutes deux enſemble font ſix grandes lieuës de tour, de trois mille ſix cent pas châcune; ces meſures ſont juſtes, & on les a priſes avec le cordeau par ordre éxprès de l'Empereur. P. le Comte. Meſſieurs de l'Académie des Sciences mettent *Péking* à 39 dég. 55 min. de latitude; & à 134 d. 30 min. de longitude. M. Harris s'accorde pour la latitude avec Meſſieurs de l'Académie; mais pour la longitude, il met *Péking* à 135 d. 35 min.

La Province de Péking. *Pechinenſis Provincia.* C'eſt la prémière des quinze Provinces de l'Empire de la Chine. Elle eſt bornée au couchant par la Province de Xanſi; au midi par celles d'Honan & de Xantung; au couchant par le Golfe de Nanking, & le païs de Leaotung; & au nord par la fameûſe muraille de la Chine, qui la ſépare de la grande Tartarie. On diviſe cette Province en huit Contrées, dont châcune a ſa ville Capitale, outre leſquelles on y compte encore cent trente villes, qui n'ont pas le rang de Capitales. Celle de *Péking* eſt la Capitale de toute la Province, de même que de toute la Chine. Maty.

P E L.

PEL. ſ. f. C'eſt la même chôſe en quelques Coutumes que pelle. *Pa-tella.* *Pel*, vèrge & couvèrture, Cout. *d'Amiens, art.* 122. *de Pérone, art.* 145. *Pel*, torche & couvèrture, Cout. *de Troyes, art.* 86. *Pelle*, torche & couvèrture, Cout. *de Chaulny art.* 122. Ces mots ſignifient les réparations que les veuves ſont tenuës de faire aux maiſons dont elles joüiſſent à tître de doüaire. De Laurière, *Gloſſ.* Entretenir une maiſon de *pel*, ou de pelle, ce n'eſt aûtre chôſe, ſelon Urevin, que de faire employer à quelque mur enfoncé ou gâté autant de mortiér, qu'en peut contenir une pelle. Id. Voyez auſſi Pelle.

Pel, ou *pelle*, vient de *palus*, *pali*, ou *pala*, *palæ*, qui ſignifient une pelle.

Pel, eſt auſſi dans la Coutume de Hainaut, Chap. CV. art. 5. un grôs bâton. Un pal, un pau, un pieu. Et en ce ſens *pel* vient de *palus.* En l'aûtre ſens, voyez les étymologies du mot Pelle.

PÉLACAS. Voyez PALACAS.

PÉLADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Palladius.* S. *Pélade* Évêque étoit du Ve ſiécle. Son corps fut porté en 550. à S. Père de Cardond, Monaſtère de l'Ordre de S. Benoît, au Diocêſe de Girone en Catalogne. Chast. *Mart. T. I. p.* 112. *&* 118.

PÉLAGE, eſt auſſi un droit ancien ſur les peaux. Borel.

PÉLAGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pelagius.* *Pélage* I. fut élû Pape le 16. Avril 555. & mourut le 2. de Mars 559. *Pélage* II. ſuccéda à Benoît I. le 10. Novembre 577. le 7. Févriér 590. après 12 ans 2 mois & 27 jours de Pontificat. L'héréſiarque *Pélage* étoit Anglois, & non, comme quelques-uns ont cru, Écoſſois ou Irlandois. On prétend que ſon nom Anglois étoit Morgan, qui ſignifie Mèr, ou plutôt Maritime, & que l'on tourna en celui de *Pelagius*, qui veut dire en Grèc la même chôſe, & dont nous avons fait *Pélage.* *Pélage* commença à répandre ſes èrreurs vèrs l'an 400. Après qu'il eut été condamné pluſieurs fois & chaſſé de Paleſtine, où il étoit venu pour la ſéconde fois; après avoir été chaſſé d'Italie en 418. par un Édit d'Honorius, on ne ſçait ce qu'il devint, & il n'en eſt plus fait mention.

PÉLAGIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Pelagia.* Sainte *Pélagie* la pénitente étoit avant ſa convèrſion la plus fameûſe Comédienne

ne d'Antioche. Sainte *Pélagie* Viérge ſouffrit le Martyre dans le IVe ſiécle ſous Maximin Daïa.

PÉLAGIE. ſ. f. Tèrme d'Hiſtoire Naturelle. *Pelagia.* Quelques Auteurs d'hiſtoire naturelle donnent ce nom aux coquillages qui ne ſe trouvent jamais ou prèſque jamais près des bords, mais dans le fond de la mèr, en des endroits éloignez des tèrres. *Harris.*

Ce mot vient de πέλαγος, & ſignifie maritime.

PÉLAGOSA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle ſituée vèrs le mi lieu du Golfe de Veniſe, à trente-cinq lieuës du Mont Gargan, en la Capitanate, vèrs le nord. *Pelagoſa, Adriæ ſcopulus.* MATY.

PÉLASGIDE. ſ. f. Nom, ou ſurnom qui fut autrefois donné à Cérès. *Pelaſgis.* Palæphatus dit que ce fut de Pélaſgus fils de Dryope qu'elle eut ce nom.

PÉLASGIE. ſ. f. Nom de lieu. C'étoit anciennement une contrée de la Theſſalie, ſituée entre la rivière d'Aliacmon, aujourd'hui Palacas, & le Pénée. *Pelaſgia, Pelaſgis, Pelaſgiotis.* Ses villes principales étoient Lariſſa, & Scoutuſa, qui ont conſervé leurs noms, Gonnus & Atrax, qui ſont aujourd'hui les villages de Goninga, & de Voidanar. Au reſte, ce païs a pris ſon nom des Pelaſgiens, ou Pélargues. MATY.

PÉLASGIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de la Gréce. *Pelaſgus, a.* Les *Pélaſgiens* étoient les plus anciens peuples de la Gréce. On dit qu'ils étoient ainſi nommez de Πελαργὸς, qui veut dire une cicogne, parcequ'ils furent èrrans & vagabonds comme les cicognes, qui ſont des oiſeaux de paſſage; ou ſelon d'autres, de Pélaſgus fils de Jupitèr. Les *Pélaſgiens* étoient proprement les Theſſaliens; mais communément dans les Poëtes, *Pélaſgien* ſe dit en général de tous les Grècs.

PELBOQUI. ſ. m. Nom d'une plante du Chili, dans l'Amérique méridionale. C'eſt une eſpèce de Liſéron ou de liévre terreſtre. *Hedera terreſtris Chilienſis.* Pour guérir l'enflure que cauſe l'ombre du Licti à ceux qui dorment deſſous, on prend du *Pelboqui*, ou de l'*hierra mora* qu'on pile avec du ſel; l'on s'en frotte, & l'enflure paſſe en deux ou trois jours, ſans qu'il y paroiſſe. FRÉZIÉR, *p.* 73.

PÉLÉCOIDE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. *Pelecoides.* C'eſt le nom que quelques Géometres donnent à une figure, qui a la forme d'une hache; voici ce qu'on en peut faire concevoir ſans la figure. Le *pélécoide* eſt un compoſé de trois arcs, dont l'un eſt un demi-cèrcle, & les deux autres égaux châcun à la moitié du demi-cèrcle, ſont oppôſez l'un à l'autre par leur partie convèxe & ſoutiennent le demi cèrcle. En partageant ce demi cèrcle en deux arcs égaux, on démontre que le *pélécoide* eſt égal à un quarré fait des cordes de ces quatre arcs.

Ce mot vient de πέλεκυς, une hache, & εἶδος, forme, figure, reſſemblance. M. Harris dit *pélicoide*, mais apparemment c'eſt une faute d'impreſſion; il faut *pélécoide*.

PÉLECTE. ſ. m. Vieux mot. Petite peau, pellicule, épidèrme, ſelon le cœur des ſecrèts de Philoſophie, ancien Livre. BOREL.

PÉLEGRIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Peregrinus. Pélegrin* Patriarche d'Aquilée au XIIe ſiécle, fut Schiſmatique. *Pélegrin* de Modène Peintre, ami de Jean Franceſque avoit demeuré avec Raphaël, & fit à Modène pluſieurs tableaux, Félibien, *p.* 266. *Pélegrin* de San-Danielo fut diſciple de Jean Belin & imita beaucoup ſa manière de peindre. Id. p. 334.

PÉLEGRINO, Monte Pelegrino. Montagne de Sicile. *Pelegrinus Mons.* Elle eſt près de la ville de Palèrme. On la nommoit anciennement *Ercta*, & il y avoit le Château d'Ercta, qui eſt ruiné. MATY.

SAN-PELEGRINO, village de la République de Lucques, en Toſcane. *Fanum S. Peregrini.* Il eſt entre la ville de Lucques, & celle de Modène, ſur une montagne extrémement rude, qui porte ſon nom, & qui étoit appellée anciennement *Latus Mons.* MATY.

PÉLERIN. En tèrme d'Aſtrologie, une planéte eſt appellée *pélerine*, lorſqu'elle eſt en lieu, où elle n'a aucune dignité ni diſgrâce.

PÉLERIN. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez PÉRÉGRIN.

PÉLERINAGE DE GRACE. Nom d'une Ligue de Catholiques Anglois de la Province de Lincolne qui prîrent les armes en 1536. contre Henri VIII.

PÉLIA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Pelus.* Elle eſt à ſix lieuës de celle de Scio, vèrs le couchant, & près de la côte occidentale de celle de Cia. MATY.

PÉLIÇON, ou *pelliçon*, & *pliſſon.* Habit de peaux. BOREL.

> Péliçon *aurai vair ne gris,*
> *Mantel, chappe ſorrée,*
> *Ne de buens parſis,*
> *Une grand henepér.* HUON DE VILLEN.
>
> *Veſtoit un* peliçon *èrmin,*
> *Sa ſambue d'un drap ſanguin.* GAUVAIN.

C'eſt auſſi le nom d'une illuſtre famille ſortie d'un Procureur Général Anglois du Prince de Galles, lors qu'il étoit en Guyenne. La vigne qui porte le meilleur vin du fameux vignoble de Condrieu, eſt encore appellée la *péliſſonne*, en mémoire du célèbre Grammairien Jean Péliſſon de Condrieu, qui eſt de cette famille. BOREL.

PÉLION. ſ. m. Nom d'une ancienne montagne de Theſſalie en Gréce, *Pelion.* Le mont *Pélion* touchoit les montagnes d'Oſſa & d'Olympe, & dominoit le golfe Pélaſgique, qu'on nomme aujourd'hui le Golfe d'Armino. Il étoit tout couvèrt de forêts, de pins ſur les cimes, & de chênes dans le reſte. Ovide, *Faſt. L.V. v.* 381. où il le met au midi de l'Aemonie.

> *Cette riche province a des monts ſpacieux,*
> *Qui portent à l'envi leur orgueil juſqu'aux cieux;*
> Pélion *dans l'ardeur de la ſaiſon brulante,*
> *Oppôſe ſes rochers à l'Auroce naiſſante;*
> *Au lieu que ceux d'Oſſa retardent à leur tour*
> *Dans l'horreur des glaçons la naiſſance du jour.* BRÉBEUF.

C'eſt à dire que *Pélion* étoit au nord-eſt, & Oſſa à l'Eſt des plaînes de Pharſale. Les Géants entaſſèrent ces montagnes l'une ſur l'autre pour ſe faire un chemin au ciel, & en chaſſer Jupitèr.

PÉLIOPE ou PÉLIOPODE. ſ. m. & f. C'eſt à dire, Piéd blanc. *Peliopus.* C'eſt un nom que l'on donne aux poules d'eau, qui ont les piéds ou de couleur cendrée ou blancs. LÉMERY. *Traité des Alim. p.* 342.

Ce mot vient de πελιὸς, *blanc*, & ποῦς, ποδὸς, *piéd.*

PELLA. ſ. f. Tèrme de Mines. C'eſt la pâte d'argent amalgamé avec du mèrcure. *Argenti mixti mercurio maſſa.* Le mèrcure incorporé avec l'argent, & tiré des lavoirs au fond deſquels il ſe trouve après que la tèrre eſt bien lavée & que l'eau eſt bien claire, s'appelle la *Pella. Fréziér, p.* 142. Pour ſçavoir à peu de chôſe près ce qu'il y a d'argent net dans la *pella*, il faut la peſer & en déduire les deux tièrs pour ce qu'elle contient de mèrcure. *Id. Ib.*

PELLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Judée. *Pella.* Elle étoit dans la demi Tribu de Manaſſé, ſituée à l'orient du Jourdain. *Pella* étoit au piéd des montagnes de Galaad. Elle ſèrvit de retraite aux Chrétiens, qui ſortirent de Jéruſalem avant qu'elle fût aſſiégée par Tite. Elle fut enſuite un Évêché, & fut pendant quelque tems le ſiége des Patriarches de Jéruſalem. Elle a conſèrvé ſon ancien nom, & n'eſt point conſidérable. MATY.

PELLA. ſ. f. Autre ville de Macédoine. *Pella.* Elle étoit dans l'Émathie, entre Bèrrhoée & Lariſſe. C'étoit la patrie de Philippe & d'Aléxandre. Elle s'appelle aujourd'hui Zuchria, ſelon quelques Auteurs.

PELLAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. Droit Seigneurial, dont il eſt parlé dans la Coutume de Mante, art. 196. *Portorium Vinarium Palagium.* Le *pellage*, dans les Bailliages de Mante & de Meulant, eſt un droit particuliér aux Seigneurs qui ont des tèrres & des ports le long de la rivière de Seine. Ce droit conſiſte en quelques deniérs que ces Seigneurs levent ſur châque muid de vin chargé ou déchargé en leurs ports. DE LAURIÈRE. *Gloſſ.*

Quelques-uns croyent que ce mot vient d'appellère, comme qui diroit *appellage*, c'eſt la même chôſe que Pallage. Voyez ce mot.

PELLÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Pella. *Pellæus, a.* On donne ce nom à Aléxandre le Grand, que Juvenal appelle *Pellæus juvenis.*

> *Ce fleuve audacieux, dont la ſource féconde*
> *Contre le jour naiſſant ôſe rouler ſon onde,*
> *Dont la vague rapide, & le lit ſpacieux,*
> Du Pelléen *ſupèrbe épouvanta les yeux.* BRÉB.

PÉLICAN. Jean George Volkamèr a découvèrt l'origine de cette fable dans les Éphémérides de la Nature. *Decad. III. An. IV. p.* 247 & 248. où il fait des remarques curieuſes ſur le *Pélican.* Il rapporte qu'il en avoit vû un à une Foire de Leyde ou de Lion, *nundinis Lugdunenſibus*, que le maître de ce *pelican* diſoit qu'il avoit 50 ans. Il étoit beaucoup plus grand & plus fort qu'un aigle, mais très-ſemblable à un aigle par ſa figure & ſa couleur, ſi ce n'eſt que depuis la tête juſqu'aux aîles il blanchiſſoit de vieilleſſe. Il remarque que le *pélican* eſt de tous les oiſeaux un de ceux qui vit le plus, qu'il rajeunit même comme l'aigle, & qu'il paſſe quelquefois cent ans; mais ce qu'il a de ſinguliér, & que les autres oiſeaux n'ont point, c'eſt que l'eſpâce qui eſt entre ſes deux clavicules, n'eſt point continu & couvèrt de peau comme aux autres oiſeaux, mais contigu & fait un grand trou, & une eſpéce de faux œſophage, aſſez grand pour qu'on y mette la main, comme fit Volkamèr, qui dit que par là il mania

nia les alimens que l'oiſeau avoit dans l'éſtomac, & qu'il ſentit demi digérez, & ſi chaûds qu'ils lui brûloient la main. C'eſt par ce trou que le *Pélican* tire avec ſon bèc de ſon ventricule les alimens déja préparez pour les donner à ſes petits, qui ne pourroient pas les digérer ſans cela. Il ajoûte, que c'eſt peut-être là, (il devoit dire que c'eſt aſſûrément là) ce qui a donné occaſion au conte que l'on fait du *Pélican*, qu'il ſe déchire le poitrail de ſon bèc pour nourrir ſes petits du ſang qui en découle. Il finit en diſant que cet oiſeau eſt très-ſobre, qu'en une ſemaine entière il ſe contente d'un morceau de racine d'oliviér long deux fois comme le doigt.

PELLONIE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Pellonia*. C'étoit celle que l'on invoquoit pour chaſſer les ennemis. Arnobe en parle; *L. IV. Contra Gentes*, & ſaint Auguſtin, *De Civitate Dei, L. IV. C.* 21.

Ce mot vient du vèrbe Latin *pello*, je chaſſe, je repouſſe.

PÉLOPOLI. Voyez PALOPOLI.

PÉLOPONÊSE. Voyez MORÉE. Et dites toûjours *Peloponéſe*, quand il s'agit de l'Antiquité; & Morée, quand il s'agit des tems poſtérieurs & du nôtre. Il ſeroit ridicule de dire que Thucidide a écrit la Guèrre de la Morée; il faut dire, du *Péloponêſe*. Dans les Mémoires de Trévoux 1715. p. 555. On a fait *Péloponéſe* féminin, l'ancienne *Péloponêſe*. C'eſt une faûte.

PÉLOPONÉSIAQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Péloponêſe. *Peloponeſiacus, a*. Les Athéniens ſe rendîrent maîtres de l'iſle de Cythère, maintenant Cérigo, l'an 8e de la guèrre *Péloponéſiaque*. Du Loir. *p*. 4.

PÉLOPONÉSIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt du Péloponêſe. *Peloponeſius, a*. Toute la Cour de Philippe de Macédoine le ſollicitant un jour de punir l'ingratitude des *Péloponéſiens*, qui l'avoient publiquement ſiflé dans les jeux Olympiques. Que ne feront-ils point, répondit il, ſi je leur fais du mal, puiſqu'ils ſe mocquent de moi, après en avoir reçû tant de bien? Tourreil.

PÉLÔRE. ſ. m. Nom ancien d'un Cap de Sicile, qu'on nomme aujourd'hui Phâre de Méſſine, Capo di Meſſina. *Pelorus, Pelorum*.

Pelotte, Nom d'un Jeu, ou de l'inſtrument avec lequel on y joue. *Pila*. C'eſt un balon rempli de ſable, & bien graiſſé, & frotté d'huile par déhors afin qu'il ſoit gliſſant. On jette cette *pelotte* à l'aventure, & celui qui l'attrape, tâche de l'emporter; on fait tout ce que l'on peut pour la lui arracher; s'il la lâche, on en fait autant à celui qui la lui a priſe, & ainſi des aûtres juſqu'à ce que celui qui en eſt ſaiſi, ait paſſé dans une aûtre paroiſſe que celle où le jeu a commencé. Les Seigneurs de paroiſſe propôſent un prix pour la *pelote*. En Bâſſe Normandie ce jeu s'appelle la *Pelote*, & en Bâſſe Bretagne La Soule.

Pélouse. ſ. f. Vieux mot. Veluë, ou duvet, & poil folet. Pathelin. Borel. *Lanugo*.

PELTE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Sorte de bouclièr des Anciens. *Pelta*. C'étoit un petit bouclièr, légèr, & plus maniable que la panne. La *pelte* & la cêtre étoient aſſez ſemblables. La *pelte* étoit le bouclièr dont ſe ſèrvoient les Amazônes. M. Maureau de Mautour de l'Académie Royale des Inſcriptions & des Belles Lèttres, s'eſt ſèrvi de ce mot dans un diſcours ſur ces femmes guèrrières. Il dit que c'eſt un bouclièr arrondi & échancré. Xénophon, dans Julius Pollux, *Onomaſticon, L. I. C.* 10. dit que la *Pelte* des Amazônes étoit ſemblable à une feüille de lièrre. Pline en parlant du figuièr d'Inde, L. XII. C. 5. dit que la largeur de ſes feüilles a la figure d'une *pelte* d'Amazône. Sèrvius ſur le vèrs 494 du prémièr Livre de l'Énéïde, dit que la *pelte* avoit la forme de la Lune à ſon prémièr quartièr. Outre les Auteurs citez, voyez Piérius, L. XLII. Juſte Lipſe *Analecta ad Milit. Rom. L. III. Dial. I.*

PÉLUSE. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville d'Égypte. *Peluſium*. Elle étoit dans la Bâſſe [illegible] ſur le brâs du Nil le plus oriental. Elle a un Archevêché qui eſt du Patriarchat d'Aléxandrie. Elle ſe nomme aujourd'hui Belbaïs, ou Belbeïs & quelques-uns la prennent pour Damiette.

PÉLUSIOT. ote. ſ. m. & f. Qui eſt de Péluſe. *Peluſiota*. Saint Iſidôre le *Peluſiot*. On dit ordinairement de Péluſe & non pas *Péluſiote*.

PELYSS. ſ. m. ou PISSEN, ſelon quelques Cartes. *Pelyſia*. C'eſt une petite ville de la Bâſſe Hongrie. Elle eſt ſituée à ſept lieuës de Bude, vèrs le couchant, & elle donne ſon nom au Comté de *Pelyſſ*, qui eſt entre celui d'Albe Royale, & le Danube, & renferme la ville de Bude. Maty.

PEM.

PEMBROCK. ſ. m. Nom propre d'une ville du pays de Galles, en Anglețèrre. *Pembrochium*. Elle eſt capitale du Comté de Pembrock, & ſituée ſur le Golfe de Milford, à ſept lieuës de S. David, vèrs le midi. *Pembrock* a un bon port, & elle eſt défenduë par un Château. Maty.

PEMBROCK-SHIRE, c'eſt-à-dire, le Comté de Pembrock. *Pembrochienſis Comitatus*. Province de la Principauté de Galles, en Anglețèrre. Elle eſt bornée au couchant par les Comtez de Cardignan, & de Carmarden, & baignée ailleurs par la mèr d'Irlande. Sa longueur peut être de douze lieuës, & ſa largeur de cinq. C'eſt un pays abondant en grains, en pâturages, & en charbon de pièrre. Pembrock, S. Davids, & Hevèrfordweſt en ſont les lieux principaux. Maty.

PEMPÉDULA. ſ. f. Nom d'une plante. *Quinquefolium*, l'hèrbe quintefeüille; de pimp, ou pemp, c. cinq en vieux Gaulois, venant du Grèc πεντέ, & de deylem, ou delion, c. une feüille. Apulée. Bochart. Grand Atlas. Borel.

PEMSEY. ſ. m. Nom propre d'un port du Comté de Suſſez, en Anglețèrre, *Pevenſeia*. Il eſt entre les bourgs d'Ébourn & d'Haſting, & il eſt connu par la déſcente qu'y fit Guillaûme le Conquérant, lorſqu'il alla conquérir l'Anglețèrre. Maty.

PEN.

PEN. Vieux mot Celtique. La tête. *Bochar*. Venant de *Pennin*. Dieu que les Gaûlois adoroient ſur les ſommêts des montagnes. D'où eſt venu qu'on appelle les Alpes, Mont Pennin, ou Apennin. Atlas Major. Borel. Ailleurs il dit *Pen*, ou *Penne*. c. Sommet de Mont: d'où vient Pennin ou Apennin, c. les Alpes, & non pas *à tranſitu Panorum*. Borel. Ce mot viendroit plutôt de פנה, *panah*, en Hébreu ſe tourner, d'où vient פנים *panim*, & פנין, *panin*, en Syriaque & en Chaldéen, la face, & par Synecdoque, la tête.

PEN ou Pin. ſ. m. Tèrme de Calendrièr. C'eſt le nom du 4e jour du Cycle douzième, ou duodénaire des Kathaïens. D'Herbelot.

PÉNALITÉ. ſ. f. Vieux mot. Peine. *Pœna*. Le Blâſon des fauſſes Amours.

> *Charnalité c'eſt vilité*, pénalité,
> *Et beaucoup plus que d'un homme yvre*. Borel.

PÉNANCE. ſ. f. Vieux mot. Pénitence. *Bible Hiſtoriaux, en l'Apocalypſe*. Borel. *Pœnitentia*.

PÉNANCIÉR. ſ. m. Pénitencièr. *Paſquièr*. *Pœnitentiarius*. François de Villon dit:

> *Vraiment ce dit le* pénancièr:
> *Très-volontièrs on le fera*.

Et le même, ès Repuës Franches:

> *Et paſſérent par Notre-Dame*,
> *Là où il vit le* Pénancièr
> *Qui confeſſoit homme ou femme*. Borel.

PÉNATES. ſ. m. & plur. Sèrvius ſur le ſécond Livre de l'Énéïde, v. 514. dit que les *Pénates* ſont tous les Dieux que l'on honoroit dans châque maiſon particulière. Quelques-uns diſent que ces Dieux *Pénates* d'Énée étoient Neptune & Apollon, qui avoient bâti les murs de Troye; d'aûtres, que c'étoient Jupitèr, Junon & Minèrve; d'aûtres, le Ciel & la Tèrre. Les Hétruriens ne diſtinguoient point les Dieux *Pénates*, des Dieux Conſentes, à ce que dit Arnobe, *L. III. Contra Gentes*. Roſinus accommode aſſez bien ces ſentimens différens, en diſtinguant des *Pénates* de tout le monde, comme Pallas dans le ciel éthérée, Jupitèr dans la moyenne région du ciel & Junon dans la plus bâſſe; des *Pénates* de ville, & des *Pénates* de châque famille particulière, deſorte que les Dieux *Pénates* étoient les Dieux tutélaires de châque chôſe. Cicéron dit que ce mot vient, *quòd penes nos nati ſint*. Au L. II. *De Nat. Deor. n.* 68. il dit que ce mot a été formé de *penus*, qui ſignifie la proviſion d'une maiſon & le lieu où elle ſe gardoit: ou bien, ajoute-il, *quòd penitus inſident*. D'aûtres diſent, *quia coluntur in penetralibus*, parce qu'on les honoroit dans l'intérieur des maiſons. Il eſt cèrtain que l'analogie demande que *penas*, d'où *penates*, vienne de *penus*, comme de *magnus* vient *magnas*, d'où *magnates*, & *Optimas*, d'où *optimates*, d'*optimus*; & *ſummas*, d'où *ſummates* de *ſummus*. Il eſt parlé amplement des Dieux *Pénates* dans la Mythologie de Noël le Comte, L. IV. C. 2. & dans Voſſius *De Idololat. L. I.* C. 12. Loüis Vivèz dans ſes Notes ſur la Cité de Dieu de S. Auguſtin, L. I. C. 3. en parle auſſi.

C'eſt une quéſtion parmi les ſçavans quèls étoient les *Pénates* de Rome. Quelques-uns diſent que c'étoient Veſta, d'aûtres Neptune & Apollon. Loüis Vivèz prétend que c'étoient Caſtor & Pollux, & que Veſta n'étoit point des Dieux *Pénates*, mais qu'elle avoit été ajoûtée aux Dieux *Pénates*. Voſſius en convient avec lui, & dit que la caûſe pour laquelle on choiſit pour Dieux *Pénates* Caſtor & Pollux, pourroit bien être le ſèrvice important qu'ils rendirent aux Romains dans la Guèrre contre les Latins.

PÉNATES. Se diſoit aûtrefois pour maiſon. Et on le dit encore quelquefois dans le ſtile familiér. *Penates.* Nous voici retournez à nos Dieux *Pénates*; ils ne nous garderont pas long-tems. Le C. De Bussy, *parlant de ſa Maiſon de Buſſy.* Cela ſeroit encore plus pèrmis en Poëſie.

PÉNAUd. M. Huet écrit *pénaut*, & dit qu'il s'eſt fait par corruption, de *péneux*, qui ſignifioit *pitieux*.

PÉNAULT. ſ. m. Meſure de grains en uſage dans le Barrois, & qui s'appelle autrement bichet, dit M. De Laurière dans ſon Gloſſ. Il ajoûte qu'elle eſt du poids de cent livres, & que châque *pénault* contient deux meſures. Cependant je ne trouve point que le bichet ſoit une meſure de cent livres; à Meaux il n'eſt que de 50 livres, ailleurs même de 40, comme on le peut voir au mot Bichet. Le *pénault* ſeroit donc le double du bichet.

PENCO. ſ. m. Nom d'une ville de l'Amérique méridionale. *Penco, Pencum.* La ville de la Conception, aûtrement *Penco*, du nom du lieu en Indien, eſt ſituée à la côte du Chili, ſur le bord de la mèr, au fond d'une rade du même nom, du côté de l'Eſt par 36 d. 46 m. 53 ſec. de latitude auſtrale, & peut être par 75 d. 32 m. 30 ſec. de longitude occidentale, ou différence du méridien de Paris, ſuivant l'obſèrvation du P. feüillée. Elle fut fondée en 1550 par Pièrre Baldivia conquérant du Chili, après qu'il eut ſubjugué les Indiens des environs. Il y fit une fortereſſe pour s'aſſûrer une retraite contre eux. Aujourd'hui il n'y a plus de vèſtiges d'aucun fort; la ville eſt ouvèrte de tous côtez, & commandée par cinq hauteurs, dont l'une, qu'on nomme de l'hèrmitage, s'avance prèſque au milieu, & la découvre entièrement. *Fréziér. p.* 48. *Pen*, ſignifie je trouve, & *co*, de l'eau. Id. *p.* 48.

PENDA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'océan Éthiopien. *Penda.* Elle eſt ſur la côte de Zânguébar, environ à douze lieuës de Monbaze, vèrs le ſud. Maty.

Pendant, en tèrmes de Marine, eſt la même chôſe que Flamme. Voyez ce mot. T. II. p. 1846.

PENDARACHI. ſ. m. Nom de lieu. *Penderachium, Heraclea Ponti.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de l'Aſie mineure. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Natolie, ſitué ſur la mèr noire, environ à vingt lieuës de Samaſtro, vèrs le couchant. Maty.

PENDENIS. ſ. m. Nom propre d'un bon château d'Anglетèrre. *Pèndenium.* Il eſt dans la Cornoüaille, ſur le bord occidental du Golfe de Falmouth, dont il défend l'entrée, avec le château de Maûſe, qui eſt ſur le bord oppôſé. Maty.

PENDENTIF. ſ. m. Le *pendentif* eſt une portion de voûte entre les arcs d'un dôme, qu'on nomme auſſi fourche & panache, & qu'on taille de ſculpture, comme à Paris ceux du Val de Grâce & de S. Loüis des Invalides, où ſont les quatre Évangéliſtes, mais que la peinture rend plus légèrs, comme on le peut remarquer à la plûpart des dômes de Rome, & particulièrement à ceux de S. Charles alli Catinari, & de S. André della valle, qui ſont du Dominiquin. Davilèr.

Pendentif de Valence. Éſpéce de voûte en manière de cul-de-four rachetté par quatre fourches, comme il s'en voit aux Chapelles de l'Égliſe de S. Sulpice, & aux Charniérs neufs des Saints Innocens à Paris. Cette voûte eſt ainſi appellée, parceque la première a été faite à Valence en Dauphiné, où elle ſe voit encore dans un cimetière, & qui eſt portée ſur quatre colonnes pour couvrir un ſépulcre. Davilèr.

Pendentif de modèrne. C'eſt la portion d'une voûte Gothique entre les formerêts, Arcs doubleaux, Ogives Lièrnes, & Tièrcerons. Davilèr.

PENDET. ſ. m. Tèrme de Relation. Docteur des Gentils Indiens, particulièrement ceux des Brachmanes. *Doctor Ethnicorum Indiæ.*

Ce mot a ſon origine Pèrſienne, & eſt abregé de *Pend*, ou *Pendetidar*, qui ſignifie celui qui enſeigne & qui inſtruit. D'Hèrbelot. Les *pendeurs* de balancines, ſont ceux qui ſont paſſez à la tête des grands mâts & des mâts de miſaine, qui pendent ſous les hunes, & où ſont paſſées les balancines. Aubin. *Pèndeurs* d'écoute de Sivadière. Id. Les *pendeurs* de brâs, ſont ceux qui ſont frappez au bout des vèrgues, & où les brâs ſont paſſez. Id. Les *pendeurs* de caliorne ſèrvent à tenir les poulies de caliorne des deux mâts: ils ſont frappez & paſſez comme ceux des balancines. Id. Les *pendeurs* de palan, ſont ceux qui tiennent les poulies, où ſont paſſées les palans des deux mâts. Id. Les Provençaux diſent *Pendour*, & ce mot eſt reçû ailleurs, auſſi-bien que celui de *pendeur*. Aubin.

PÈNE. ſ. f. Tèrme de Marine. Piéce de bois qui forme une partie de l'Antenne. *Antennarum pars.*

Pène, ſelon Borel, ſignifie auſſi un vèrroüil.

PÈNE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Bâſſe Saxe. *Panis.* Elle prend ſa ſource dans le Méckelbourg, travèrſe deux petits lacs, & entrant dans la Poméranie Suédoiſe, elle y baigne Demmein, Gutzkow, Anclan, & ſe joint à la branche occidentale de l'Odèr, qui prend le nom de *Pène*, & va baigner Laſſan, & Wolgat, & ſe décharge dans la mèr Baltique. Maty.

PÈNE DE BILLI. Nom propre d'un bourg avec Évêché. *Pinna Billorum.* Il eſt dans le Duché d'Urbin, près de la rivière de Rimino, à une lieuë & demi de S. Léo. Maty.

PENEAUX. ſ. m. & pluriel. Hardes, menuës haillons, comme qui diroit *paneaux* (de *pannus*) c. des morceaux de drap. Ce que les Latins ont appellé *Sarcinulæ.* C'eſt auſſi les pans de la robbe. *R. de la Rôſe.*

> *Faites-moy trouſſer mes* peneaux,
> *Et deſpoüiller de mes drapeaux.* Borel.

PÉNÉDA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Pinetus.* C'étoit anciennement une petite ville des Callaïques Braccariens; maintenant ce n'eſt qu'un petit village, ſitué ſur la rivière de Nourilho, à douze lieuës de Braga, du côté du levant. Maty.

PÉNÉE. ſubſt. m. Nom propre d'une Grande rivière de la Gréce. *Peneus.* Elle a ſa ſource dans les montagnes de Mezzovo, qui ſéparent l'Épire de la Théſſalie, coule dans cette dèrnière Province, y baigne Janna, Trica, Tricala, & Lariſſa, & va ſe décharger dans le Golfe de Salonichi, entre les montagnes de Lacha, & Coſſowo. On l'appelle aûtrement Salampria. Maty.

PÉNÉE, ou IGLIACO. ſ. m. Noms propres d'une petite rivière du Belvedère, en Morée. *Peneus.* Elle baigne la ville de Belvedère, & ſe décharge dans la mèr Ionienne, à Caſtel Tornéſe, vis-à-vis de l'iſle de Xante. Maty.

PÉNER. v. act. Vieux mot qui ſignifioit aûtrefois punir. Mehun, au Tèſtament, parlant de Jéſus-Chriſt, dit:

> *Sans luy qui ſe laiſſa* péner,
> *Pour nous ôter hors de la péne.* Borel.

PÊNES, ou PÊſNES, en tèrmes de Mèr, ſe dit des bouchons d'étouppe attachez à un manche, qui ſèrvent aux Calfateurs à goudronner un vaiſſeau, & le ſuifver & brayer. *Penna piciatoria.*

PÉNÊSE. ſ. m. ou BALESTRA. ſ. f. Nom d'une partie du mont Apennin. *Peneſus Mons, Baliſta.* Elle eſt entre l'État de Génes, & le val de Taro, Province du Duc de Parme. Maty.

PÉNÉTI. ſubſt. maſc. Nom de lieu, au Diocêſe de Dol en Bretagne. Le Monaſtère de *Pénéti. Penetale Monaſterium. Val. Not. Gall. p.* 442.

Péneux, eûse. Vieux adjectif. c. mocqué. D'où vient *pénaut*, c'eſt à dire un gueux; & vient de *pes*, & de *nudus*, nuds piéds. Borel. Ou plutôt piéd nud. Voyez d'aûtres étymologies au mot Pénaud.

PENGAR, ou LAHOR. ſſ. m m. Noms propres d'une Province du Mogoliſtan, en Aſie. *Pengabum*, ou *Laborium Regnum.* Elle eſt entre celles de Cachemire, de Multan, de Jénupar, de Naugracut & de Bankiſch. Elle eſt baignée par la rivière de Ravey, & par quatre aûtres, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom, qui ſignifie les cinq rivières. Lahor Capitale, & Fétipote en ſont les lieux principaux. Maty.

PENGAB, ville. Voyez LAHOR. *T. III. p.* 1252.

PENGOIN. Voyez PINGUIN.

PENHS, ou PENHERA. Tèrme de la Coutume de Béarn. Titre XXIII. Art. 6. Tit. XXX. Art. 2. Tit. XXXVII. Art. 33. Tit. XXXV. art. 36. Tit. LVIII. art. 39 & 41. Gage, engagement, ſaiſie ou priſe & pignération de béſtial pris en dommage. De Laurière. *Pignus, Apprehenſio, Pigneratio.*

PÉNICH. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Miſnie, en Haûte Saxe. *Penica.* Il eſt ſur la Mulde, environ à dix lieuës de Leipſic, du côté du midi. Maty.

PÉNILLÈRE. Voyez *penne.* Borel.

PÉNISCOLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Valence, en Éſpagne. *Peninſula, Cherſoneſus.* Il eſt ſur une petite prèſqu'iſle dont il a pris ſon nom, & éloigné de Tortoſa de huit lieuës, vèrs le midi occidental. Il y a en ce bourg une petite fortereſſe, dans laquelle Pièrre de Luna Antipape ſous le nom de Benoît XIII ſe retira, & il y conſèrva le titre de Pape juſqu'à ſa mort, malgré toutes les ſollicitations qu'on lui fit pour l'obliger à y renoncer.

PÉNITENCE. ſ. f. Vèrtu, habitude vèrtueûſe qui nous fait regretter, & détéſter les péchez que nous avons commis contre la loi de Dieu; qui nous en fait concevoir du regret, de la douleur; qui nous les fait détéſter & abhorrer, & qui nous fait prendre la réſolution de n'y plus retomber. *Pœnitentia.*

Pénitence, ſe dit auſſi des actes, des éxèrcices de la vèrtu de *pénitence*, & alors c'eſt une punition, une peine volontaire que l'on s'impôſe, ou qui eſt impôſée par une autorité légitime pour les

les faûtes qu'on a commiſes. *Pœna*, *animadverſio*, *punitio.* C'eſt en ce ſens que l'on dit Être en *pénitence*, ſe mettre en *pénitence*, mettre quelqu'un en *pénitence.* Recevoir, la *pénitence*, impôſer, donner une *pénitence*, accomplir, faire ſa *pénitence*, oublier ſa *pénitence*, manquer à ſa *pénitence*, achever ſa *pénitence.* Changer, commuer une *pénitence* donnée en une aûtre. Dire quelques prières, faire des jeûnes, des aumônes pour *pénitence*, faire *pénitence*, faire de grandes *pénitences*, pluſieurs années de *pénitence.* Voyez encore cy-deſſous. En ce ſens la *pénitence* eſt un Sacrement de la Loy nouvelle, dans lequel celui qui a les diſpôſitions requiſes, reçoit par l'abſolution du Prêtre le pardon des péchez qu'il a commis après le Baptême. La *Pénitence* conſiſte dans la Contrition, la Confeſſion, l'Abſolution, & la Satisfaction. L'Ordre de Prêtriſe donne le pouvoir aux Prêtres de donner le Sacrement de *pénitence* : mais pour l'éxèrcer, il faut avoir la juriſdiction ou ordinaire, c'eſt-à-dire un bénéfice curial ; ou déléguée, c'eſt à-dire l'approbation de l'Évêque pour entendre les Confeſſions. Le Sacrement de *pénitence* doit être reçû au moins une fois l'an. Tout Prêtre, quoique non approuvé, & même irréguliér, peut donner le Sacrement de *pénitence* en cas de néceſſité à ceux qui ſont à l'article de la mort. La *pénitence* ſe diviſe en ſolemnelle, publiqne & particulière. La *pénitence* ſolemnelle étoit celle qui étoit aûtrefois impôſée par l'Évêque pour les grands crimes; ce qui ſe faiſoit au commencement du Carême. La *pénitence* publique étoit celle qui ſe faiſoit en public ſans les ſolemnitez de la *pénitenee* ſolemnelle. La particulière eſt celle qui ſe donne par le Prêtre à celui qui eſt contrit & confeſſé.

L'ORDRE DE LA PÉNITENCE de Saint Dominique. C'eſt le Tiêrs-Ordre de S. Dominique pour les hommes ; Ordre militaire qui s'eſt appellé d'abord Milice de Jéſus-Chriſt, & dans la ſuite *l'Ordre de la Pénitence* de S. Dominique. Voyez le P. Hélyot *Hiſt. des Ordr. Rel. T. III. C.* 29. & cy-deſſus T. II. p. 881. au mot DOMINICAIN. Voyez auſſi MILICE de Jéſus-Chriſt.

Hèrmite de St. Jean-Baptiſte de la PÉNITENCE. Voyez HÈRMITE, *T. III. p.* 588.

Frère du Sac, ou de la PÉNITENCE de J. C. Nom de Religieux d'une Congrégation de celles qui furent réünies pour former l'Ordre de Saint Auguſtin. *P. Hélyot. T. III. C.* 2. *p.* 12. Voyez SACHET.

Ordre de la PÉNITENCE de la Magdeleine. *Ordo Pœnitentiæ B. Magdalenæ.* Vèrs l'an 1272 un bourgeois de Marſeille nommé Bèrnard ayant réſolu de travailler à la convèrſion des femmes débaûchées de la ville, & pluſieurs pèrſonnes s'étant jointes à lui dans le même deſſein, ils formèrent tous enſemble une ſociété que le Pape Nicolas IIIe érigea en Ordre Religieux, ſous la Regle de S. Auguſtin. Leur habillement étoit ſemblable à celui que les Auguſtins déchauſſez ont depuis porté & portent encore en France, ſinon que les Religieux de la *Pénitence* de la Magdeleine avoient des ſandales de bois. Leurs armes étoient un vâſe plein de charbons ardens, pour montrer le déſir dont ils brûloient, de convèrtir les femmes pécherеſſes.

Le P. Geſnay, qui rapporte ainſi l'établiſſement de ces Religieux, dit qu'ils firent auſſi un Ordre Religieux des femmes pénitentes qu'ils convèrtirent ; qu'ils leur donnèrent les mêmes obſèrvances qu'ils gardoient, & que les Religieûſes Pénitentes de Marſeille ſont de cet inſtitut. Il ajoûte que cet Ordre ſe répandit en France & en Allemagne, par les Religieux que le B. Bèrnard envoya en différens endroits : ce qui a fait croire à quelques Auteurs que l'Ordre de la Magdeleine en Allemagne étoit le même que celui-ci. Mais le P. Helyot dans ſon hiſt. des Ordr. Religieux, T. III. C. 48, montre que les Religieûſes Pénitentes de la Magdeleine étoient établies en Allemagne plus de 150 ans avant que le B. Bèrnard eût commencé ſon inſtitut plus de 270 ans avant l'établiſſement des filles Pénitentes de Paris ; qu'au moins il ſubſiſtoit au commencement du XIIIe ſiécle. Voyez l'Article ſuivant, & ci deſſous PÉNITENTE *de la Magdeleine.*

Les filles de la PÉNITENCE de la Magdelaine à Paris ne commencèrent que l'an 1492. que les Prédications du P. Jean Tiſſeran de l'Ordre de S. François convèrtirent un grand nombre de femmes débaûchées. Louïs Duc d'Orléans donna ſon hôtel pour être convèrti en Monaſtère pour elles, ou plutôt, comme il paroît par le préambule de leurs Conſtitutions, ce fut Charles VIII. qui leur donna l'hôtel appellé Bochaigne. Elles y demeurèrent juſqu'en 1572. qu'elles furent transferées en la Chapelle de S. George, en la ruë S. Denis l'an 1497. Jean Simon V[e] du nom Evêque de Paris, en vèrtu d'un Brèf du Pape Aléxandre VIe leur préſcrivit des Statuts, & leur donna la régle de Saint Auguſtin, qu'elles ſuivent encore à préſent. Il falloit avoir commis le péché de la chair pour y être reçûë ; mais ſi l'on y en enfèrmoit quelques-unes par force, on n'admettoit à la profeſſion réligieûſe que celles qui le vouloient bien. On n'en recevoit aucune au deſſus de 35. ans.

L'Evêque de Paris ordonna qu'il y auroit auſſi dans ce Monaſtère des Religieux, qui ſuivront la régle de S. Auguſtin, qui auront des chapérons & des robbes griſes, & une aûtre robbe de laine blanche par deſſous. Après un an de Noviciat ils faiſoient leur profeſſion à la grande grille de ce Monaſtère, entre les mains de la Supérieure & du Père Confeſſeur.

Juſques vèrs le milieu du dèrniér ſiècle on a reçû des filles Repenties dans ce Monaſtère, comme il paroît par la vie de la Mère Marie Alvequin, qui en fut la réformatrice en 1616. que M. Bieſſe imprima en 1649. Mais depuis plus de 50. ans on n'y reçoit plus que des filles d'honneur. Ce ne ſont plus des Repenties, quoiqu'on leur donne toûjours les mêmes noms qu'on leur donnoit dans l'origine de ce couvent. Voyez le *P. Hélyot Tom. III. Chap.* 48.

Notre Dame de Métro de la PÉNITENCE des Martyrs. Nom d'un Ordre Réligieux que quelques Auteurs ont confondu avec un Ordre ſuppôſé de Saint Démétrius, comme ſi *de Métro* s'étoit formé de *Démetrius.* Le P. Jérôme Roman prétend que cet Ordre fut inſtitué en Italie vèrs l'an 1232. ſous Clement V. que ſa fin étoit de loger les Pélerins. Hèrrera auſſi Auguſtin, dit que ces Religieux portoient un habit blanc, avec une croix rouge ; que deux Religieux de cet Ordre étant allé en pélérinage à Saint Jacques, ils l'établirent en Éſpagne. Mais il eſt cèrtain qu'en 1232. c'étoit Grégoire IX. & non pas Clément V. qui gouvèrnoit l'Égliſe, & Clément V. ne ſuccéda à Benoît XI. qu'en 1304. De plus, ces Religieux fondent leur antiquité ſur une Bulle de Boniface VIII. dont ils n'ont qu'une copie. Jule II. qui a ordonné qu'on eût autant d'égard à cette copie qu'à l'original même, dit pourtant qu'on ne ſçait ce que c'étoit que l'Égliſe & le Couvent de Notre Dame de Métro à Rome, ni en quel quartiér il avoit été, quoique ce fût, à ce qu'ils prétendent, le chèf de leur Ordre, qui étoit ſi étendu, qu'il avoit dix-huit provinces. Ils remontent au reſte bien plus haut que Boniface VIII. Saint Clet, ſi on les en croit, fut leur Inſtituteur l'an 78. de JÉSUS CHRIST, S. Cyriaque Évêque de Jéruſalem leur Réſtaurateur, & S. Auguſtin leur Légiſlateur, dont la Régle leur a été donnée dans les dèrniérs ſiécles par les Souvérains Pontifes. Ils diſent que leur ancien habillement étoit celui des Chanoines Réguliérs ; qu'ils portoient une croix d'argent, & que quelques-uns prétendent que cette croix leur fut donnée par S. Cyriaque en mémoire de l'invention de la croix de JÉSUS-CHRIST. C'eſt ainſi qu'un Religieux de cet Ordre décrit leur origine dans un Livre imprimé à Vilna ſous le tître de *Opus miſerentis Dei.* Mais on ne peut rien dire de l'origine de ces Chanoines.

On les appelle en Pologne Chanoines de Saint Marc, du nom de leur Monaſtère de Cracovie, qui eſt le principal qu'ils y ayent. Tous les Hiſtoriens Polonois conviennent qu'ils furent reçûs en ce Royaume l'an 1257. par Boleſlas le Chaſte, qui les établit à Cracovie. Du Gloz ajoûte qu'ils avoient été inſtituez par Aléxandre IV. qui ſuccéda à Innocent IV. l'an 1254. D'aûtres diſent que cet Ordre fut inſtitué en 1250. Ils ont cinq Monaſtères en Pologne, & un plus grand nombre en Lithuanie, dont les principaux ſont ceux de Miedniki fondé par Jagellon dans le Palatinat de Vilna, Widzinieiſzki Twerc, & Mikaliski. Ils en ont auſſi en Bohême. Leur Supérieur s'appelle Prevôt. Celui de Wilna a droit d'officier avec les ornemens Pontificaux. Ils deſſèrvent des Cures. Leur habit eſt une ſoutane blanche & un ſcapulaire de même couleur. Lorſqu'ils ſortent, ils mettent une ſoutane noire par deſſus leur habit blanc & qui le cache. Dans les fonctions Écléſiaſtiques ils ont un ſurplis & une mozette blanche ou camail par deſſus. Voyez le *P. Hélyot T. II. C.* 37.

PÉNITENTIAIRE. ſ. m. & f. Hérétique qui èrre au ſujèt de la Pénitence. *Pœnitentiarius.* Quelques Auteurs ont dit *Pénitentiaire* en ce ſens, comme l'on dit Sacramentaire pour ſignifier un hérétique qui èrre ſur le S. Sacrement de l'Euchariſtie ; mais *Pénitentiaire* n'eſt pas ſi reçû que Sacramentaire.

FILLE PÉNITENTE. Voyez Ordre de la PÉNITENCE de la Magdeleine à Paris.

PÉNITENTE ou Convèrtie du S. nom de JÉSUS. C'eſt le nom qu'on donne aux filles Repenties d'une maiſon de Seville fondée en 1550. L'on n'y reçoit, comme aûtrefois à Paris aux filles *Pénitentes* de la Magdéleine, que celles qui ont mené une vie licentieûſe. Ce Monaſtère eſt ſéparé en trois quartiérs ; l'un eſt pour les Religieûſes Profeſſes, l'aûtre pour les Novices, & le troiſiême pour celles qui ſont en correction. Quand celles-ci donnent des marques d'un véritable repentir & qu'elles veulent être Religieûſes, on les fait paſſer au quartiér des Novices ; ſi elles ne s'y comportent pas bien, on les renvoye au quartiér de la correction ; ſi elles changent, on les reçoit une ſéconde fois au noviciat ; mais ſi elles n'y contentent pas encore, on les renvoye pour toûjours à la correction. Les Religieûſes ſuivent la Régle de S. Auguſtin. Elles ſont habillées de noir, & ont ſur la poitrine un nom de JÉSUS. *P. Hélyot T. III. C.* 51.

PÉNITENCE DE LA MAGDELEINE. Ordre Religieux de filles, en Allemagne. *Soror Pœnitens B. Magdalena.* On ne ſçait pas préciſément quand cet Ordre a commencé. Il eſt ſûr qu'il ſubſiſtoit déja au commencement du XIIIe ſiécle; puiſque dans la Chronique du Monaſtère de Frankembèrg à Goſlar, qui eſt de cet Ordre, on trouve des lèttres du Cardinal Otton Légat Apoſtolique en Allemagne, par leſquelles il accorde des indulgences plénières à ceux, qui par leurs aumônes aideroient ces filles à ſubſiſter. Il y a bien de l'apparence que cet Ordre étoit inſtitué avant le Concile de Latran de l'an 1215. Car Grégoire IX. par une Bulle qu'il accorda aux Religieûſes de cet Ordre en Allemagne, les éxempta de payer les dîmes de ce qu'elles faiſoient valoir par leurs mains, & qu'elles poſſédoient déja avant le Concile Général. Le même Pontife leur accorda beaucoup de priviléges, qui furent confirmez l'an 1248. par le Pape Innocent IV. Il y avoit des Religieûſes de cet Ordre, qui avoient un Général & des Provinciaux, & un Prevôt qu'elles choiſiſſoient, mais qui devoit être confirmé par le Provincial. Ce Prevôt étoit quelquefois un Séculier. Il y a encore beaucoup de Monaſtères de cet Ordre en Allemagne; & un à Straſbourg, qui s'y eſt toûjours conſèrvé malgré les ravages de l'héréſie.

PÉNITENTE *d'Orviéte.* Les *Pénitentes* ou filles Repenties ſuivent communément la Régle de S. Auguſtin. Celles-ci ont celle des Carmes. Elles furent établies par Antoine Simoncelli Gentilhomme d'Orviéte. La maiſon qu'il leur fit bâtir, ne fut d'abord déſtinée qu'à recevoir de paûvres filles abandonnées de leurs parens & en danger de pèrdre leur honneur. L'an 1662. ſous Aléxandre VII. elle fut érigée en Monaſtère, pour y renfèrmer les filles & les femmes, qui après s'être laiſſées aller au crime, voudroient faire pénitence & ſe conſacrer à Dieu par des vœux ſolemnèls. On leur donna la Régle des Carmes approuvée par Innocent IV. & mitigée par Eugéne IV. avec des Conſtitutions particulières qui furent approuvées par l'Évêque d'Orviéte. Ces Réligieûſes ont une chôſe ſingulière, c'eſt qu'elles ne font point de Noviciat. Elles rèſtent ſeulement quelques mois dans le Monaſtère en habit ſéculiér, & lorſqu'on leur donne l'habit de Religion, elles renoncent publiquement à l'année de probation, & prononcent en même tems leurs vœux ſolemnèls. Elles ne portent que le voile blanc pendant un an, après quoi on leur en donne un noir. Les *Pénitentes* d'Orviéte ont les mêmes obſèrvances que les Carmélites déſchauſſees, & le même habillement, ſinon qu'au lieu de ſandàles ou d'albèrgates, elles portent des pantoufles aſſez élevées, & leur voile noir eſt doublé d'une toile blanche. Voyez le P. Bonnani *Catal. Ordin. Relig. P. III. p.* 26. & le P. Hélyot *T. I. C.* 51.

PENKRIDGE. ſ. m. nom propre de lieu. *Pennacrucium.* C'étoit anciennement une petite ville des Cornaviens : ce n'eſt maintenant qu'un petit village d'Anglетèrre, ſitué dans le Comté de Stafford, environ à une lieuë de la ville de ce nom, vèrs le midy. MATY.

PENNA. Civita di *Penna.* Nom propre d'une ville Épiſcopal du Royaume de Naples. *Civitas plebis* ou *plebana.* Elle eſt dans la Calâbre ultérieure, à huit lieuës d'Aquila, vèrs le couchant, & à quatre de Chiéti, dont ſon Evêché eſt ſuffragant. MATY.

PENNA DE FRANCIA. C'étoit anciennement une ville des Vettons, en Éſpagne. *Rupes Franciæ*, anciennement *Lance, lancia oppidana.* Ce n'eſt maintenant qu'un bourg du Royaume de Léon, à neuf lieuës de Cieudad Rodrigo, vèrs le levant. *Penna de Francia* eſt fort connu à cauſe des pélerinages qu'on y fait à une Égliſe dédiée à la bien-heureûſe Vièrge. MATY.

PENNACHE, s'eſt dit pour panache, un plumet, un bouquet de plumes.

Quand un jeune friſé relèvé de mouſtache,
De galoches, de bottes, & d'un ample pénnache. RÉGNIÉR.

PENNAFIEL. ſ. m. nom propre d'un Bourg avec un Château. *Rupes fidelis.* Il eſt dans la Caſtille vieille en Éſpagne, ſur le Douro, à dix ou onze lieuës de Ségovie, du côté du nord. MATY.

PENNAFLOR. ſ. m. nom propre d'un petit bourg de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Pennaflorium.* Il eſt à quatre lieuës d'Écija, vèrs le Nord. On y voit des ruines que l'on prend pour celles de l'ancienne Celſita. MATY.

PENNAFLOR. Aûtre Bourg des Aſturies, en Éſpagne. *Pennaflorium.* Il eſt ſur l'Ôve, à quatre lieuës au deſſus d'Oviédo. Quelques-uns prennent *Pennaflor* pour l'ancienne *Labèrris* petite ville des Aſturies.

PENNAS. Nom propre d'un Cap des Aſturies. *Rupium promontorium.* Capo de las *pennas* ou las *pennas* de Guzan. Il eſt près de la petite ville d'Aviles, à onze lieuës d'Oviédo, vèrs le nord. On croit qu'il eſt celui que les Anciens ont nommé *Scyticum promontorium.* MATY.

PENNE. On dit dans une galère, faire la *penne*; pour dire, joindre la longueur de ſon antenne à la longueur de ſon arbre; ce qui fait que la *penne* de la voile répond au bâton de l'étendart, & cela fait une élevation où l'on fait monter un mouſſe, quand on veut faire quelque découvèrte, comme le gabiér monte au haut du mât, pour faire le quart. AUBIN.

PENNE. ſ. f. s'eſt dit aûtrefois des crénaux d'une muraille d'un Château, & enſuitte du Château même. *Pinna* de la *Penne* d'Agenois, *Pinna*, ou *Penna Aginnenſis.* Château ſitué dans l'Agenois. *Penne* de l'Albigeois, *Pinna Albigenſis.* Château dans l'Albigeois.

PENNETIÈRE. ſ. m. Panetière, bource à Bèrgers faite comme une fonde. BOREL.

PENNETON. ſ. m. tèrmes de Sèrruriérs. C'eſt la partie de la cléf qui jouë dans la ſèrrure, venant de *penis.* BOREL. On dit auſſi *pène*, Voyez PANETON.

PENNIÉR. ſ. m. Vieux mot. Panniér. BOREL. *Calathus, Corbis, Caniſtrum.*

PENNINES. ſ. f. & plur. qui ſe dit d'une partie des Alpes. *Penninæ.* ou *Pœninæ Alpes*, Les Alpes *Pennines*, s'étendent dans le Païs de Valais, entre le Grand S. Bèrnard & le Mont S. Godard. Dans les Alpes *Pennines*, eſt le paſſage du Valais au Milanois, nommé le Mont Sempron ou Semprône, ou Sempiône.

Ce mot vient de *Pœnus*, Punique, Carthaginois; car Pline & Macrobe écrivent *Pœninæ*, & on l'a donné à ces montagnes parce qu'Annibal conduiſit par là ſes Carthaginois en Italie. Paul Jove écrit qu'il y a encore ſur les rochérs d'une vallée profonde, des inſcriptions qui en font foy. Cependant d'habiles Auteurs croyent qu'Annibal ne paſſa point par là, & le tîrent de *pen.* Voyez ce mot, & ſon étymologie.

PENON DE VELLES, ou le pigeon. *Velia Rupes.* C'eſt une bonne fortereſſe de la Barbarie, en Afrique. Elle eſt ſituée ſur une petite Iſle ou un rocher, qui eſt fort près de la côte de l'Èrrifis, à trente lieuës de Centa, vèrs le levant. Le *pigeon* a un bon port, paſſe pour une ville imprenable par la force, & appartient aux Éſpagnols MATY.

PÉNOMBRE. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt cette partie qui eſt entre la vraye ombre & la lumière éclatante, dans laquelle il eſt prèſque impoſſible de détèrminer où la lumière finit, & où l'ombre commence : & c'eſt ce qui rend la plûpart des obſèrvations difficiles & incèrtaines. *Penè umbra, preſqu'ombre*

PÉNONCEAU & PÉNONCEL. ſ. f. Pennon. Voyez ce mot. C'eſt auſſi le floquet qu'on met auprès du fèr des lances. BOREL.

Et Gauvain par le pénoncel
Print la lance au vèrd liooncel. PERCEVAL.

Puis li baillent ſans demeurance,
Et le pénoncel *& la lance.* ID.

Lances pannonceaux *& bannières,*
Li ſerians des routes prémières G. GUYART.

PENRE. Vieux v. a. Prendre. BOREL. *Sumere, accipere, rapere.*

PENQUIN. ſ. m. Nom d'un oiſeau qui ſe trouve vèrs le détroit de Magellan. C'eſt une éſpéce d'oye. *Anſer Magellanicus.* Voyez le *Muſæum Regalis ſocietatis* de Grew. p. 72. Pluſieurs Auteurs écrivent *Penguin* ou *Pinguin.* Voyez ce mot.

PENRETH. ſ. m. nom propre d'un bourg ou petite ville d'Anglетèrre. *Penrithum.* Ce lieu députe pour le Parlement, & il eſt ſitué dans le Comté de Cumbèrland, ſur les confins de celui du Weſtmorland, près de la rivière d'Éden, à quatre ou cinq lieuës de la ville Carlile, du côté du midi. MATY.

PENRYN. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglетèrre. *Penrynum.* Il a ſéance & voix dans le Parlement, & il eſt ſitué dans la Cornouaille, ſur le golfe de Falmouth, à une lieuë & demi du bourg de ce nom. MATY.

PENS. ſ. m. vieux mot qui ſignifie penſée, réfléxion, attention, deſſein prémédité, *meditatio*, & qui ne ſe dit que dans cette phrâſe guet à *pens.* On appelle Guet-à-*pens* lorſqu'après avoir penſé & médité à quelque aſſaſſinat, on guette, c'eſt-à-dire, on obſèrve celui qu'on veut tuer, pour éxecuter ſon deſſein. *Meditata cædes.*

PENSANT, ANTE. adj. Une ſubſtance *penſante.* La matière peut-elle faire un être *penſant*? NIC. Ou la matière peut devenir *penſante* ſans y rien ajoûter : ou bien la matière ne ſçauroit penſer, & ce qui penſe en nous, eſt un être diſtingué d'elle, & qui lui eſt uni : ſi la matière peut devenir *penſante* ſans y rien ajoûter, il faut au moins avoüer que toute matière n'eſt point *penſante*, & que la matière même qui penſe aujourd'hui, ne penſoit point il y a cinquante ans. Il faudra donc dire que la matière peut acquérir la penſée par un cèrtain arrangement, & par un cèrtain mouvement de ſes parties, &c. FÉNELON. ſi au contraire on dit que la matière ne peut être *penſante* ſans y rien ajoûter,

ajoûter, quel ſera cet aûtre être qui penſe? Fénel. Il n'a guère d'uſage dans le ſtile ordinaire qu'en ces phrâſes, *Mal penſant mal penſante*; pour dire un homme & une femme qui penſent mal de leur prochain. *Malè de proximo ſentiens.*

PENSÉE. ſ. f. Se dit en général des idées, des opérations de l'éſprit, & de l'imagination. Action de l'éſprit qui penſe. *Cogitatio, mentis operatio, imaginatio, cogitatum.* Nous ſçavons par expérience que nous ſommes capables de divèrſes *penſées*. Roh. Avoir de bonnes ou de mauvaiſes *penſées*. On péche devant Dieu par la ſimple *penſée*; Dieu connoît nos *penſées*.

PENSÉE, en tèrmes de Peinture, ſe dit d'une éſquiſſe. *Prima delineatio.* On dit d'un deſſein qui n'eſt pas fini, C'eſt une prémière *penſée*, ou ce n'eſt que la *penſée* d'un ouvrage. Félibien. On le dit auſſi d'un projet de tout aûtre ouvrage; ce n'eſt là qu'une penſée; il n'y a rien encore de poli & de digéré.

PENSÉE ou Belle pensée, eſt auſſi une tulipe de couleur de penſée avec du blanc de laict. Morin.

Pension, ſe dit auſſi collectivement des gens que l'on a en *penſion*, de tous ceux qui ſont en *penſion* chez quelqu'un, du nombre de ſes penſionnaires. *Domus, familia.* La *penſion* d'un tel eſt fort nombreûſe. Le Précepteur a mené toute la *penſion* ſe promener, ſe divèrtir au pré, aux Clèrcs. On appelle Maîtres de *penſion*, ceux qui tiennent *penſion*, qui prennent des écoliérs en *penſion*. Ce Maître de *penſion* a bien ſoin des écoliérs. La *penſion* de ce Maître emporte toujours des prix.

PENTACHORDE. ſ. m. Inſtrument de Muſique qui a cinq chordes. *Pentachordos.* On dit que le *Pentachorde* étoit une invention des Scythes. Les chordes du *Pentachorde* étoient de cuir de bœuf, & on les touchoit avec un plectre, dont les meilleurs ſe faiſoient de corne de chévre. Scaligèr qui en parle dans ſa Poëtique, L. I. C. 48. dit que les Éſpagnols font encore de ſemblables plectres & qu'ils s'en ſèrvent pour toucher le Pſaltérion.

Ce mot vient de πέντε, *cinq*, & χόρδα, *une chorde.*

Pentachorde, veut dire, un ordre, ou un inſtrument, ou un rang de cinq chordes. On nomme ſouvent ainſi la Quinte, parcequ'elle contient cinq degrez ou chordes. Brossard.

PENTAGIOI. ſ. m. Nom propre d'un bourg à demi ruiné. *Pentagii.* Il eſt dans la Livadie; ſur le golfe de Lépante, près de celui de Salona, à trois lieuës de la ville de Lambina, vèrs le midi. On croit que *Pentagioi* pourroit être *Oeanthe*, ou *Oeanthia*, petite ville de l'Achaïe. Maty.

PENTAGLOTTE. adj. m. & f. Qui eſt en cinq langues. *Pentaglottus, a.* Valentin Schindles a fait un Dictionnaire *Pentaglotte* aſſez bon. La Bible de Jean Juſtiniani Évêque de Nebbio, celle du Luthérien Jean Draconite, qu'il ne fit point imprimer, celle de Philippe II. ſont des Bibles *Pentaglottes*. Jean Juſtiniani imprima à Gennes en 1537. un Pſeautiér *Pentaglotte.*

PENTAPÔLE. ſ. m. Tèrme de Géographie & d'Hiſtoire. Contrée où il y a cinq villes. *Pentapolis.* On a donné ce nom à différens païs. On l'a dit quelquefois de la vallée, ou étoient les cinq villes infâmes que Dieu détruiſit par une pluye de ſoûfre & de feu, du tems d'Abraham. On croit communément que ce païs étoit l'endroit où eſt le lac Aſphaltite, ou la mèr morte; depuis la déſtruction de ces villes, Samſon la met aux environs de ce lac; mais ſans preuve. Voyez ſa carte dans la dèrnière Édition de S. Jérôme au *L. de Locis Hebraicis.* D'Hèrbelot appelle cette *Pentapôle*, la *Pentapôle* des Sodomites. La *Pentapôle* d'Égypte étoit dans la Cyrénaïque ſur la mèr de Libye; ſes cinq villes étoient, Bérénice, Arſinoé, Ptolemaïde, Cyréne & Apollonie. La *Pentapôle* de Libye s'appelle aujourd'hui Meſtrata. Voyez Mestrata. La *Pentapôle* d'Italie, dont les villes étoient Rimini, Péſaro, Fano, Oſimo, & Ancône. La *Pentapôle* de l'Aſie mineure, dont les villes étoient Gnidus, Col; Camirus, Jalyſſus, & Lindus; dont Ptolémée met la prémière dans la Doride, la deuxième dans l'iſle de Cos, aujourd'hui Lango, & les trois aûtres dans l'iſle de Rhôdes. Maty.

PENTAPOLITAIN, aine. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt d'une Pentapôle. *Pentapolitanus, a.* La doctrine *Pentapolitaine*; on donna aûtrefois ce nom à la déteſtable héréſie de Sabellius, parce qu'elle commença à ſe répandre à Ptolémaïde dans le Pentapôle d'Égypte.

PENTAPROTIADE. ſ. f. Dignité des cinq prémiérs Officiers de l'Empire Grèc. *Pentaprotias, quinque Primorum*, ou *Summatum dignitas.* Ce mot vient de πέντε, *cinq*, & πρῶτος, *prémiér.*

PENTATHLE. ſ. m. Sous lequel on comprend les cinq exèrcices qui ſe faiſoient dans les jeux des Grècs, & pour leſquèls on propôſoit des prix. *Pentathlon, Quinquertium.* Ces cinq exèrcices étoient la lutte, le pugilat, ou combat à coups de poings, le ſaut, la courſe, & le palet. Celui qui avoit remporté le prix dans ces cinq exèrcices, s'appelloit *Pentathlus*, & en Latin *Quinquertio.*

PENTATONON. ſ. m. Tèrme Grèc qui ſe dit en muſique. C'eſt la ſixième ſupèrflue. *Pentatonon.* La ſexte ſupèrflue eſt compôſée de quatre tons, un ſémiton majeur, & un ſémiton mineur, d'où quelques-uns l'appellent *Pentatonon*, parcequ'elle renfèrme cinq tons. Brossard.

PENTECOMARQUE. ſ. m. Gouvèrneur de cinq bourgs *Pentecomarchus.* Ce mot eſt compôſé de πέντε, *cinq*, & κωμάρχης, *Gouvèrneur de bourg*, qui vient de κώμη, *un bourg, un village*, & ἀρχὴ, *commandement, empire, gouvernement.*

PENTÉCONTORE. ſubſt. m. *Pentecontorus.* Bâtiment à cinquante râmes.

La PENTECÔſTE MOYENNE. *Pentecoſte media. Meſopentecoſte.* Nom d'une fête, une ſolemnité dans l'Égliſe Grecque; elle commençoit la quatrième férie ou le mèrcredi de la quatrième ſemaine d'après Pâques, & duroit 8 jours juſqu'au mèrcredi de la cinquième ſemaine incluſivement. Voyez le *Theſaurus Eccleſ.* de Suicèr. Elle ſe nommoit ainſi, parcequ'elle étoit entre Pâques & la Pentecôte.

PENTELI. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Livadie, en Gréce. *Pentelicus*, ou *Pentelenſis mons.* Elle eſt à ſix lieuës de la ville d'Athènes. Maty.

PENTESYRINGUE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Machine à cinq trous, où l'on entravoit les jambes les bras, & la tête des criminèls, afin qu'ils ne puſſent ſe remuer. *Penteſyringis.* Démoſthène dans la IIIe *Philippique*, appelle une paralyſie, une maladie pire que la *penteſyringue.* Voyez les Notes de M. Tourreil ſur cet endroit. p. 342.

PENTINA. ſ. f. Nom propre de l'Abruſſe citérieure. *Pentina.* Il eſt vèrs les confins de l'ultérieure, environ à dèux lieuës de Solmone. On y voit les ruines de l'ancienne *Corſinium*; ville des Pélignìens, qui fut aûtrefois Épiſcopale. Maty.

PENTLANDT, ou PICATLANDFYRTH. ſ. m. Nom d'un détroit de l'océan Calédonien. *Picticum Fretum.* Il eſt entre la pointe la plus ſeptentrionale de l'Écoſſe & les iſles orcades. Ce détroit, qui a pris ſon nom des Pictes, anciens habitans de l'Écoſſe, n'eſt pas fort long; mais il eſt étroit, rempli de petits écuëils, & fort dangéreux. Maty.

PENTUMES. ſ. f. Nom de lieu, qui n'eſt plus en uſage que dans le ſurnom, dont nous allons parler. *Suppentonia.* S. Anaſtâſe de *Pentumes* vivoit en 577. C'eſt ainſi que S. Grégoire nomme ce Saint en une de ſes lettres à Maximien de Syracuſe. Ce nom de *Pentumes* ſèrt à le diſtinguer des aûtres Saints du nom d'Anaſtâſe, & ce mot n'eſt plus en uſage que pour cela: car on ne l'employe même plus pour ſignifier le lieu qu'on nommoit *Suppentonia*, d'où celui de *Pentumes* a été formé. Ce lieu ſe nomme à préſent Caſtel-Saint-Élie; & S. Anaſtâſe y eſt reconnu pour le ſecond Patron de la principale Égliſe. Il eſt tout proche du mont Saint Oreſte, qui eſt la montagne que les Anciens nommoient *Soracte.* Bollandus dit qu'on l'appelle à préſent le Mont S. Sylveſtre; mais ceux qui ont été ſur les lieux, ne l'ont point oüi nommer aûtrement que le Mont S. Oreſte. S. Oreſte eſt une petite ville joignant ce mont, peu éloignée de celle de Népet, que les Italiens nomment Népi. Chastel. *Martyrolog. T. I, p. 169.* S. Grégoire dit que S. Athanâſe avoit été Notaire de l'Égliſe de Rome, & que ne voulant s'occuper que de Dieu, il laiſſa ſes Régiſtres, & ſe retira à *Pentumes*, où après quelques années il fut fait Abbé. Id.

PENTURE. M. Félibien écrit *panture* & le préfere à *penture.*

Sur mèr, la *penture* du gouvèrnail eſt la fèrrure du gouvèrnail; la *penture* des ſabords eſt leur fèrrure. Des *pentures* à gonds, ſont des bandes ou plaques de fèr qu'on cloue en quelque endroit pour y faire entrer un gond, ſur lequel elles ſe meuvent comme ſur un pivot, pour s'ouvrir & ſe fèrmer. Aubin.

PÉNULTIÈſME, ſe dit auſſi en Muſique. Broſſard dit que c'eſt ce que les Grècs appelloient *paranété.* D'habiles gens, mais qui ne ſont pas Muſiciens, diſent pourtant que la *paranété* des Grècs, n'étoit pas la pénultième chorde, mais la plus proche de la *pénultième*, ou plutôt le ſon de cette chorde. Quoiqu'il en ſoit, nous ſuivrons Broſſard. La *pénultieme* des ſéparées, *Paranete Diezengmenon*, c'eſt un des noms que les Anciens donnoient à une des chordes de leur lyre ou ſyſtême, & qui répond au *D, la, re* de la troiſième octâve de l'orgue ou du ſyſtême modèrne. La *penultiéme* des aiguës, *Paranete Hyperboleon* Chorde de la lyre ou ſyſtême des Anciens qui répond au *G, re, ſol* de la troiſième octâve de l'orgue ou du ſyſtême modèrne, qui eſt proprement le *ſol* de la cléf de *G, re, ſol* La *pénultiéme* des ajuſtées ou appliquées, *Paranete ſynemmenon.* Chorde de la lyre ou ſyſtême des Anciens, qui répond au *C, ſol, ut* par *b mol* de la troiſième octâve de l'orgue, ou du ſyſtême modèrne, qui eſt proprement le ſol de la cléf *C, ſol, ut* par *b mol.* Elle étoit à l'uniſſon de la Trite diezengmenon. Voyez Ariſtote dans ſes problêmes, Segment. 19. & Vitruve, L. V. C. 4.

PENWITH. Voyez Cornouaille. Cap. *Tom. II. p. 251.*

PEO.

PÉOR. adj. m. au comparatif pire. *Pèrceval.* De *Pejor.* Borel.

Péor, ou Phogor. C'étoit une montagne du païs des Moabites. *Peor.* Elle étoit célébre par un temple qui y étoit conſacré à Baal-Péor, ce fut un des lieux où Balaam fut conduit par le Roi Moab, pour prononcer des malédictions contre les Iſraëlites, & le même lieu où ces Iſraëlites ſe foüillèrent avec les idôles, & avec les filles des Moabites. Elle fut enſuite du partage de Ruben, vis-à-vis de la ville de Jéricho. Nomb. 23.

PÉOTE. Petit vaiſſeau de Dalmatie. *Navicula Dalmatica.* La *péote* eſt une éſpéce de chaloupe très-légère, qui eſt en uſage parmi les Vénitiens. Comme cette ſorte de vaiſſeau eſt d'une trés-grande vîteſſe, ils s'en ſèrvent quand ils veulent envoyer des avis en diligence. Aubin. Une *péote* qui eſt venuë de Dalmatie, a rapporté que, &c. *Gazette* 1717. *p.* 214.

PEP.

PÉPENTIC. ſ. m. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la prémière digeſtion de la pièrre. *Prima lapidis digeſtio.*

PEPIÉR, ou PAPIÉR. v. act. Vieux mot, bégayer comme les enfans, & dire Papa. *Villon.*

Je ſens mon cœur qui s'affoiblit,
Et plus je ne puis papyer.

De ce même mot vient du *papin*, ou boüillie pour les enfans bégayans, & papelard, c. qui marmote & ne parle point diſtinctement. De là vient auſſi la pepie, maladie qui mange la langue des oiſeaux. Borel.

PEPIN. Je ſemerai bientôt des *pepins* afin d'avoir du plan. Ligèr. Fruits à *pepin*, fruits à noyau. La Quint. *P. I. p.* 55. Les *pepins* de poires ſont éſtimez propres pour tuer les vèrs & pour empêcher la pourriture. D. Lémery.

Pepin. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pipinus, Pepinus, Pepinius.* *Pepin* le Bref, eſt le prémiér de la ſéconde race de nos Rois, fils de Charles Martel, frère de Carloman & père de Charlemagne. Il monta ſur le thrône & fut couronné en 752. Le B. *Pepin* dit de Lânden ou de Brabant, Maire du Palais & prémiér Miniſtre des Rois de France en Auſtraſie, vécut au VIe & VIIe ſiécles & juſqu'en 640.

PEPINIÈRE. ſ. f. Il ſeroit toûjours à ſouhaiter que le choix des arbres ſe fit dans les *pepinières*, & qu'on le fit à la mi-Septembre, pour marquer les arbres qu'on choiſit, & qu'on prétend enlever; mais cela n'eſt pas toûjours faiſable à caûſe de l'éloignement des bonnes *pepinières*. Si donc on peut aller ſur les lieux, il ne faut faire cas que des arbres qui ont pouſſé vigoureûſement dans l'année, & qui paroiſſent ſains tant à la feüille, & à l'éxtrémité du jet, qu'à leur écorce unie & luiſante. La Quint. *P. III. C.* 17, où il traite du choix des arbres dans les *pepinières*. Nos *pepinières* ſont bien garnies. Les *pepinières* n'ont opéré chôſe qui vaille cette année. Ligèr.

PEPINIÉRISTE. adj. & ſ. Jardiniér qui ne s'attache qu'à élever des pepinières. *Surcularius hortulanus. Hortulanus ſeminarium colens, ſeminarii cultor.* La Quintinie a forgé ce mot dans ſa Préface; mais l'uſage ne l'a point reçu, & il n'eſt point François. Il n'y a point de mot pour ceux qui s'attachent aux pepinières, à moins que de les nommer *Pepiniériſtes.* La Quint.

PEPITA. ſ. f. Tèrme de Relation. Morceau de métal pur qui ſe trouve dans les mines. *Fruſtum metalli.* On trouve quelquefois au Chili par les lavages, de ces morceaux d'or pur, qu'on appelle en langage du païs *Pepitas*, de huit & dix marcs, & de très-haut aloi. *Fréziér, p.* 76. Dans une montagne de la Cordillière, qui n'eſt qu'à douze lieuës des Pampas du Paraguay, on a découvèrt des mines de cuivre pur, ſi ſingulières, qu'on en a vû des *pepitas*; ou morceaux de plus de cent quintaux. Id. *p.* 76.

PÉRO ou PÉPINO. ſ. m. Éſpéce de Concombre qui vient aux environs de Piſeo au Pérou, d'une plante que le P. feüillée appelle *Melongena laurifolio, fructu turbinato variegato.* Il eſt rafraîchiſſant, & a un peu le goût de melon, mais fade. Fréziér. *p.* 167.

PEQ.

PÉQUE. ſ. m. Vieux mot. Mâuvais cheval, en langage de Sedan: & un pec, un ſot. Borel. Voyez Péc, & Pécque.

PEQUENNO. *Mare Pecquenno.* Voyez Spiritu Sancto, baye.

Péquet. Canal *Péquet* ou Réſèrvoir de *Péquet.* Voyez CANAL, RÉSÈRVOIR.

PÉQUIN. Voyez PÉKING. Cependant nous écrivons communément *Péquin* ou Pékin; rarement nous mettons un *g* à la fin.

PER.

PER. Vieux adj. Pareil, ſembiable, de *par.* Borel.

PÉRA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Romanie. *Pera, Peraa.* Il eſt ſitué ſi près de Galata, qu'il n'en eſt ſéparé que par quelques cimetières. Le port de Conſtantinople le ſépare de cette ville, dont il eſt compté pour un fauxbourg. Il eſt la réſidence d'un grand nombre de Chrétiens conſidérables, Latins & Grècs; tous les Ambaſſadeurs Chrétiens y font auſſi leur réſidence, à la réſèrve de ceux de l'Empereur, du Roi de Pologne, & de la République de Raguſe, qui demeurent dans la ville de Conſtantinople. Maty. Quoi qu'on appelle *Pera* le quartiér qui eſt au deſſus de Galata, & qui eſt proprement ſon fauxbourg, où ſont logez tous les Ambaſſadeurs Chrétiens, éxcepté ceux d'Allemagne, de Pologne, & de Raguſe, qui ont leurs maiſons dans Conſtantinople, je croi qu'aûtrefois Galata n'avoit point d'aûtre nom, & les Grècs en voulant paſſer de Conſtantinople en cette petite ville, diſoient *πέραν.* Du Loir, *p.* 66.

PÉRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Inde delà le Gange. *Pera.* Elle eſt ſur la côte occidentale de la prèſqu'iſle de Malaca, à quarante lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. *Pera* eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & qui dépend du Roi de Siam. Maty.

PÉRAGER. ſ. m. Tèrme de Coûtume, vieux mot. Voyage, Pélérinage. *Iter, peregrinatio.* C'étoit une peine que les Juges impôſoient aûtrefois à ceux qui avoient commis quelque crimes; comme il paroît par Beaumanoir, Ch. XLIII. Celui qui étoit condamné à ces ſortes de voyages, étoit infâme, & incapable d'office, à moins que le voyage ne fût convèrti en argent. Le mot de *pérager* pour voyage ſe trouve dans la coûtume de Liége, C. 14.

PER ARSIN, PER THESIN. Tèrmes de Muſique. *Pèr* eſt une prépôſition Latine qui ſignifie *par, pendant: arſis* & *theſis* ſont deux mots Grècs, dont le prémiér ſignifie *élevation*, & le ſécond *pôſition. Per theſin* veut dire en battant, ou dans les prémiérs tems de la meſure. *Per arſin* veut dire, En levant, ou dans les dèrniérs tems de la meſure. On dit auſſi qu'un chant, qu'un contre-point, qu'une fugue, &c. ſont *pèr theſin* quand les notes déſcendent de l'aigu au grâve; & qu'ils ſont *per arſin*, quand au contraire les notes montent du grâve à l'aigu. Brossard.

PÉRASTO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Peraſta.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr de Marmora, à quinze lieuës de Gallipoli, vèrs le nord. Maty.

PÉRAY. ſ. m. Nom de lieu. *Peretum.* Le Château de *Péray* dans le Maine. *Peretum Caſtellum.* Valois, *Not. Gall. p.* 313.

L'iſle PÈRCÉE. *Inſula perforata.* C'eſt une petite iſle du Golfe de Canada. Elle eſt à l'embouchure de la rivière de ce nom, près des côtes de l'Acadie. Maty.

PÈRCEMENT. ſ. m. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit de toute ouvèrture faite après coup pour la baye d'une porte, ou d'une croiſée, ou pour quelque aûtre ſujèt. *Perforatio, apèrtio.* Davilèr.

PÈRCEMENT. Gratian du Pont employe ce mot en ſes controvèrſes du ſéxe maſculin & féminin; mais je ne ſçai ce qu'il entend. Borel.

Pèrcer. En tèrme de Jardinage, ſe dit des couches, & c'eſt faire des trous ſur une couche; ce qui ſe pratique, lorſqu'on ſeme des raves. *Aperire, fodere, ſcrobaculum aperire, facere.* Il faut commencer à *pèrcer* ces couches. Voici bientôt le tems de *pèrcer* les couches.

Pèrcer, ſe dit figurément en chôſes ſpirituèlles & morales, & ſignifie, Pénétrer, Prens garde que je ne te *pèrce* à jour d'une démonſtration. *Diſſolvere.* Ablanc. Les gémiſſemens & les cris des innocens ont *pèrcé* le ciel, & ſont parvenus juſqu'au trône de Dieu. On le dit auſſi des chôſes qui ſont ſenſibles, & qui touchent. Rodrigue dit dans le Cid,

——— pèrcé *juſqu'au fonds du cœur,*
D'une atteinte imprévuë auſſi bien que mortelle. Corn.

La belle faiſoit un vacarme,
Un bruit & des regrêts à pèrcer *tous les cœurs.* La Font.

On dit auſſi d'un homme prévoyant, qu'il *pèrce* dans l'avenir; *Multò ante providere*; & d'un homme profond, qu'il a *pèrcé* bien avant dans une ſcience. Que j'entrevois de belles conſéquences; je *pèrce* dans les ſuites. Pasc. *Penetrare.*

Pèrcer, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt bas *pèrcé*; pour dire, Il n'a plus guères d'argent. *Caret pecuniâ, inops eſt.* C'eſt un paniér *pèrcé*; pour dire, C'eſt un prodigue qu'on ne ſçauroit enrichir, quelques dons qu'on lui faſſe. *Prodigus, diſſipator.* On dit auſſi de celui qui a reçu pluſieurs coups, qu'il eſt

pèrcé

pèrcé comme un crible ; & de celui qui eſt fort maigre, que les ôs lui *pèrcent* la peau. *Oſſibus hæret cutis.*

PÈRCÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Perforatus, pertuſus, confixus, trajectus, transfoſſus, transfixus.*

PÈRCÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des piéces ouvèrtes à jour, qu'on appelle auſſi *ajoutées.*

PÈRCÉ, ſe dit en Architecture de la diſtribution des jours, & de la lumière. On dit qu'un mur de face eſt bien *pèrcé*, lorſque les vuides ſont bien proportionnez aux ſolides. On dit qu'un véſtibule, qu'un ſalon eſt bien *pèrcé*, lorſque la lumière, y eſt répanduë également. *Ædificium luminoſum.* On dit qu'un pan de bois, qu'un mur eſt bien *pèrcé*, lorſque les vuides ſont bien proportionnez aux ſolides. DAVILÈR.

EN PÈRCE. adv. On a mis ce muid en *pèrce* ; pour dire, C'eſt celui qu'on vuide, dont on boit. *Vini dolium apertum eſt.* Le muid chez les Cabarétiérs ne demeure pas long-tems *en pèrce*, on l'a bientôt débité.

PÈRCEVOIR. v. n. Tèrme de Palais. Recevoir ou recueillir quelques fruits ou revenus. *Percipere.* On a donné quittance à ce Fèrmiér des fruits *pèrçus* & à *percevoir* de cette tèrre juſqu'à la fin de ſon bail.

PÈRCEUR. ſ. m. Celui qui pèrce. *Forator, perforator.* Par les anciens réglemens de Marine, les métiérs de Charpentiér, Calfateur & *pèrceur* de navires étoient différens, & ne pouvoient être exèrcez par la même pèrſonne ; par les nouvelles Ordonnances, L. II. Tit. IX. Art. 1. ils peuvent l'être. L'Ordonnance du mois de Juillet 1634. préſcrit la manière en laquelle ces Ouvriérs doivent être reçus à la maîtriſe.

PÈRCEUR. ſ. m. Tèrme de Marine. Ouvriér dont le métiér eſt de pèrcer les navires pour les cheviller. Par l'Ordonnance du Roi de 1681. une même pèrſonne peut exèrcer les métiérs de charpentiér, de calfateur, & de *pérceur* de Vaiſſeau. On donne ordinairement au *pèrceur* 3. ſ. 8. d. par châque double planche de la longueur de 15 à 16 piéds. Aubin, dans ſon Dictionnaire de Marine, marque en détail ce qu'on donne aux *pèrceurs* pour différens Vaiſſeaux ſelon leurs longueurs différentes depuis 90 piéds juſqu'à 170 piéds.

PÈRCHE. On dit parmi les Vignerons d'Auxèrre, Mettre en *pèrche* une vigne, c'eſt attacher de travèrs des pèrches aux échalas, qui ſont plantez aux piéds des ſéps, à la hauteur d'environ un grand piéd, pour y encouder les ſéps. Cela ſe pratique dans l'Auxèrrois, où les Vignérons diſent : cette vigne eſt aſſez forte pour être miſe en *pèrche.* J'ai fait mettre cette ſemaine trois quartiérs de vigne en *perche.* LIGÈR.

PÈRCHE. Meſure. En Angletèrre la *pèrche* eſt de 16. piéds & $\frac{1}{2}$. Quarante *perches* en longueur, & quatre en largeur font ce qu'on appelle une acre de tèrre. Telle eſt la meſure ordinaire de la *pèrche* dans cette iſle ; mais en bien des endroits de l'iſle elle varie. Dans le Comté de Stafford la *pèrche* eſt de 24. piéds ; dans la Forêt de Shèrwood de 25. Dans le Comté d'Hereford la *pèrche* des Maçons eſt de 16. piéds & $\frac{1}{2}$; mais celle des Foſſoyeurs eſt de 20. piéds. Dans la Forêt de Canke elle eſt de 25. dans celle de Clarendon de 20. *Harris.*

Les Fondeurs ont des *pèrches* de différentes grandeurs pour remuer la matière dans le fourneau. FÉLIBIEN.

PÈRCHE, eſt auſſi un inſtrument qui ſèrt au tour. *Pertica.* L'Arc ou la *Pèrche* ſont au Tourneur, ce qu'eſt la plume à un Écrivain, c'eſt-à-dire, ſi nécesſaire, qu'il eſt impoſſible de s'en paſſer. On peut ſe ſèrvir de l'un & de l'aûtre en les attachant par-deſſus le tour. La *Pèrche* doit être à peu près pèrpendiculaire au milieu des jumelles, & l'extrémité du côté du Tourneur doit avancer tant ſoit peu au delà des mêmes jumelles. On fait ordinairement ces *pèrches* de bois de frênes, de faux, d'if, d'érable, & particulièrement de bouis, qui eſt toûjours le meilleur, ſur tout ſi on en trouve ſans nœud. La *Pèrche* doit donc être une piéce de bois de plante droite de la longueur de 7. à 8. piéds, de l'épaiſſeur du brâs en ſon grôs bout, allant en diminution juſques à l'aûtre, & un peu planée par deſſous à la manière d'un cèrceau. On la pèrce par ſon grôs bout, & on l'arrête, avec une fiche de fèr ronde, à une piéce de bois attachée au plancher, de manière qu'elle puiſſe tourner. Elle doit être ſupportée environ vèrs la troiſième partie de ſa longueur ſur une tringue de bois un peu plus grôſſe que le brâs, longue environ de deux piéds, & arrêtée horizontalement à deux montans de bois attachez au plancher. *P. Plumiér. Les Elem. du Tour, P. I. C. 2.*

PÈRCHE, poiſſon. La *pèrche* de rivière ſe diviſe en deux éſpéces, la grande & la petite ; toutes deux éxcellentes à manger. Elles doivent être choiſies grâſſes, bien nourries, d'un âge moyen, d'une chair tendre, fèrme, & qui ayent été priſes dans une eau pure & limpide. La *pèrche* nourrit beaucoup, produit un bon ſuc, & ſe digère facilement. On prétend que quand elle eſt trop grâſſe & trop vieille, elle eſt d'un mauvais goût & difficile à digérer, auſſi-bien que quand elle eſt trop jeune. On dit la même chôſe de celle qui habite les marais & les lieux bourbeux & fangeux. Elle contient beaucoup d'huile & de ſel volatile, & médiocrement de phlegme. Elle convient à toute ſorte d'âge, de tempérament & en tout tems, moins cependant dans les mois de Mars & d'Avril, où l'on aſſûre qu'elle fait ſes œufs, & où par conſéquent elle n'eſt pas à beaucoup près ſi délicate. LÉMERY.

La *pèrche* nage avec beaucoup de facilité & de viteſſe. Elle eſt armée extérieurement de cèrtaines arrêtes pointuës & pèrçantes dont la piquûre eſt fort dangereûſe & difficile à guérir ; c'eſt avec ces pointes qu'elle ſe défend contre les poiſſons plus grands & plus forts qu'elle. La *pèrche* eſt cruelle & vorace, qui mange non ſeulement les aûtres poiſſons, mais même ceux de ſon éſpéce. Voyez Jonſton, Hiſt. Nat. des Poiſſons. C. 1. & 2. p. 107. & 108. Auſone mèt la *pèrche* au nombre des poiſſons d'un goût éxquis. LÉMERY. On trouve dans la tête de la *pèrche* beaucoup de petites pièrres qui ſont apéritives, & propres à abſorber les aigres ; on s'en ſèrt pour la pièrre & pour la gravelle, & extérieurement pour les ulcères des gencives.

Ce mot vient du Latin *perca*, qui s'eſt fait de *πέρκος*, *noir*, parcequ'elle eſt marquetée de pluſieurs taches noires, ou bien *à parcendo, quia minimè parcit.* LÉMERY. Il y a des *pèrches* de mèr auſſi-bien que de rivière. La *pèrche* de mèr, *perca marina*, eſt d'une couleur rouge brune, ou noirâtre. Elle eſt plus petite que la *pèrche* de rivière. On la trouve proche des rochers, où elle ſe nourrit de petits poiſſons. Elle a une chair dure, coriace, viſqueûſe, difficile à digérer, & d'un mauvais goût, ſuivant le rapport de Rondelet. On ne s'en ſèrt point parmi les alimens. LÉMERY.

PÈRCHE. ſ. m. Nom propre d'une province de France. *Perticus ſaltus* ou *pagus*, *Sylva Pertica. Perticenſis Provincia*, *Perticus* ou *Perticenſis pagus. Saltus Perticuli.* Elle eſt bornée au levant par la Beauce, au nord par la Normandie, au couchant par le Maine, & au midi par le Vendomois & par le Blaiſois. La figure de ce pays approche de celle d'un triangle, qui a dix huit lieuës du couchant au levant, & treize du nord au ſud. Il eſt fort fèrtile en bléd, & en pâturages, & on le diviſe en deux parties générales : le haut ou le grand *Perche* eſt au nord ; ſes lieux principaux ſont, Nogent le Rotrou Capitale, Mortaigne, Bellêſme, & Château neuf en Timérais. Le Bas *Pèrche* ou le *Pèrche* Gouët eſt vèrs le midi ; ſon étenduë eſt fort petite, il ne contient que ces cinq anciennes Baronies, Auton, Montmirail, Alluye, Bazoche & Brou. MATY. Le *Pèrche* avoit aûtrefois ſes Comtes particuliérs. On écrivoit aûtrefois le *Parche*, dit Borel, & l'on trouve en Latin *Particus.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 443.

Ce mot vient de *Perticus*, nom d'une ancienne forêt, qui étoit aux environs de Nogent ; & qui appartenoit aux Comtes du *Pèrche.* Voyez Valois déja cité.

PERCHE-GONET. ſ. m. Pays de France, dans le Bailliage de Chartres. Il eſt d'une grande étenduë & contient le *Perche-Gonet* avec cinq Baronies. Voyez le Nouveau Commentaire ſur la coutume de Chartres par Mèrville.

PÈRCHERON, ONE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt du Pèrche, Province de France. *Perticenſis.* Le mot d'Auguilanneuf uſité en Poitou, & celui d'Éguilans, qui en eſt une ſyncope, uſité au *Pèrche* pays des Druides, dont le cry du prémiér jour de l'an, étoit, *Ad viſcum, annus novus*, c'eſt-à-dire, *Au gui l'an neuf* : car ces payens alloient en ce jour dans les forêts de chênes querir du guy, avec cèrtaines cérémonies, par leſquelles ils commençoient l'année. C'eſt de là que les *Pèrcherons* diſent Éguilans pour Étrênes. CHASTELAIN. *Martyrol. T. I. p.* 7.

PÈRCHET. ſ. m. Le Bois de *Pèrchet.* Nom d'une forêt du Pèrche. *Perticulum, Perticulus.*

A la PÈRCLÔSE, à la fin. BOREL. *Tandem.*

> Pèrclus *d'une jambe & des bras,*
> *Tout de mon long entre deux dras,*
> *Il ne me reſte que la langue*
> *Pour vous faire cette harangue.* RÉGNIÉR.

PÈRÇOUÈRE. Voyez PÈRÇOIRE. Il eſt mieux.

PÈRCUNTATION. ſ. f. Enquête. BOREL. *Percunctatio.*

PÈRCUNUS. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieux des anciens Pruſſiens. *Percunus.* Ces peuples entretenoient un feu pèrpétuel à l'honneur du Dieu *Percunus.* Le Waidelote, ou Prêtre qui en étoit chargé, étoit puni de mort, s'il le laiſſoit éteindre par ſa faûte. Les Pruſſiens croyoient que quand il tonnoit, le Dieu *Percunus* parloit à leur Grand Prêtre, qu'ils nommoient Krive. Ainſi ils ſe proſtèrnoient alors par tèrre pour adorer cette divinité, & la prioient de donner la fèrtilité à leurs campagnes. Voyez Hartſnoch *Diſſert. X. De Cultu. Deor. Pruſſ.*

PERCUSSION, en tèrmes de Chiromance, ſignifie le grâs de la main dépuis le bas juſques vèrs le petit doigt.

PÈRCY. ſ. m. Nom propre de lieu. Voyez PRÉCY.

PÈRDIABLÉ, ÉE. adj. Très-Poſſédé du Diâble. Pouſſé par le

Diâble d'une manière ſingulière & violente. M. Péliſſon s'eſt ſèrvi de ce mot pour éxprimer un de ces tèrmes par leſquèls Luthèr éxhaloit ſes fureurs, & qui ne ſont connus que de cet héréſiarque, & ne ſont pas aſſûrément de l'éſprit de Dieu. Luthèr, par un ſtile qui ne donne pas grand ſujèt d'éſtime pour lui, ne craint pas d'appeller tous ceux qui croyent moins que lui, c'eſt-à-dire, nos frères (les Calviniſtes) èndiâblez, *pèrdiâblez*, tranſdiâblez. PÉLISSON.

PÈRDOITE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieux des anciens habitans de la Pruſſe. *Perdoitus.* C'étoit le Neptune des Pruſſiens, ou leur Dieu de la mèr; d'où vient qu'il étoit honoré ſur tout par les Nautoniérs, les matelots & les pêcheurs. Ils ſe le figuroient comme un Ange d'une grandeur prodigieûſe. Ils croyoient qu'il habitoit la mèr, & qu'il faiſoit tourner les vents, comme il lui plaiſoit. Avant que de partir pour la pêche, ils lui faiſoient des ſacrifices de poiſſons, dont ils mangeoient les reſtes, en beuvant abondamment. Ils appelloient enſuite les Sigonotta ou Prêtres, qui éxaminant les vents, leur prédiſoient le jour & le lieu auquel ils pourroient faire une heureûſe paix. Voyez la Chronique de Waiſſel, & Hartſnoch, *Diſſert. X. De Cultu Deor. Pruſſ.*

PÈRDRE, en tèrmes de Peinture. On dit d'une figure peinte, que les contours en ſont pèrdus ou noyez, lorſqu'ils ſont confondus avec le fond.

PÈRDRIAU. ſ. m. Qui s'eſt dit apparemment pour *perdreau.* On le donne à quatre cailloux, qu'on met en tèrre à côté des bornes, lorſqu'on les plante. On met quelquefois les *perdriaux* du côté de l'Orient, quelquefois du côté de l'Occident; & comme ils ſèrvent à marquer que la pièrre a côté de laquelle ils ſont, eſt une borne, on les appelle auſſi Témoins de borne. *Gloſſ. de M. De Laurière.*

PÈRDRIGON. ſ. m. Éſpéce de prune. Il y a deux ſortes de *pèrdrigon*, le blanc & le violet. *La Quint. I. p. 266.* Il y a encore le petit *pèrdrigon*, & le *pèrdrigon* tardif. ID. p. *167.* Les *pèrdrigons* ſont de toutes les prunes celles où les vèrs ſe mettent le moins. LA QUINT. Les *pèrdrigons* ont la figure longuette. Il y a un *pèrdrigon* blanc, un *pèrdrigon* du Cèrnay, un *pèrdrigon* violet. Le *pèrdrigon* blanc eſt blanc jaûnâtre. Le *pèrdrigon* du Cèrnay eſt fort grôs. Les *pèrdrigons* ſont bons à faire des compotes. Les *pèrdrigons* d'éſpaliér en meûriſſant s'attachent éxtrémement au noyau. Les *pèrdrigons* du Cèrnay, ont la figure ronde & prèſque quârrée & plate.

PÈRDRIX. ſ. f. Oiſeau éxcellent à manger, & qui vit à tèrre, dont le vol eſt bas & de peu d'étenduë, qui fait beaucoup de bruit en volant. *Pèrdix, Gallina ruſtica.* La *pèrdrix* a une chair fèrme & peu remplie d'humiditez viſqueûſes & étrangères. C'eſt pourquoi elle eſt propre dans les diarrhées, aux pituiteux & aux plégmatiques. Elle fortifie, réſtaure, nourrit beaucoup, & eſt très-ſalutaire aux pèrſonnes convaleſcentes, non ſeulement parce qu'elle contient beaucoup de parties huileûſes & balſamiques, propres à s'attacher aux parties ſolides & à les rétablir, mais encore par le ſécours de ſes ſèls volatiles, qui entretiennent les liqueurs dans une juſte fluidité, & qui augmentent la quantité des éſprits. LÉMERY. La *pèrdrix* vieille, eſt dure, ſeche, difficile à digérer, & de peu de goût. La *pèrdrix* vit ordinairement quinze ou ſeize ans; Ariſtote dit qu'elle va quelquefois juſqu'à vingt-cinq. Les Allemans appellent la *Pèrdrix,* poule des vignes, parce qu'elle aime les vignes. M. Lémery dit que c'eſt la Bécaſſe que Martial appelle *pèrdrix* ruſtique. On trouve en cèrtains pays des *pèrdrix* beaucoup plus grôſſes que les nôtres. Strabon L. XV. rapporte que Porus Roy des Indes en fit un jour préſent d'une à Auguſte, qui étoit plus grôſſe qu'un Vautour.

LA PÈRDRIX griſe, a tout le champ de ſon pennage gris & mélangé de taches rouſſes qui tîrent ſur la couleur de roüille. L'on diſtingue le mâle de la fémelle à caûſe qu'il a la tête plus grôſſe & les couleurs plus allumées, avec un fèr à cheval de couleur de roüille au ventre.

La chaſſe de la *pèrdrix* griſe, ſe fait de pluſieurs façons; la meilleur eſt celle de la tonnelle; ce qui s'appelle tonneler la *pèrdrix.* Voyez TONNELER.

Les ailiérs ſont encore fort propres à cette chaſſe, pourvû que ce ſoit dans des vignes ou des lieux couvèrts où fréquentent les *pèrdrix*, & principalement aux tems des pèrdreaux.

Ceux qui ſe plaiſent à l'éxèrcice de la fauconnerie & qui tiennent des oiſeaux dreſſez à cet uſage, lors qu'ils ont trouvé une bande de pèrdreaux, les font voler à leurs oiſeaux, & les écartent les uns des aûtres; on les raſſemble, en contrefaiſant leur chant & les faiſant répondre à l'appeau. Il faut que l'appeau duquel on ſe ſèrt, ſoit fait comme un dé de Tailleur, couvèrt d'un côté de parchemin très-délié, dans lequel il faut pâſſer le crin de cheval par le milieu, puis il faut moüiller les doigts avec de la ſalive & le crin pareillement, & le tîrer en le mettant avec le poûce & un autre doigt; par ce moyen vous contreferez le chant naturel de la *pèrdrix* griſe. L'appeau ſèrvira auſſi à trouver la compagnie des *pèrdrix* le matin, pour les attîrer dans un pays couvèrt, où l'on puiſſe tendre la tonnelle ou les ailiérs. La *pèrdrix* griſe, appellée en Italien *Starna,* paſſe communément pour l'oiſeau le plus éxcellent & le plus délicat. Elle fait ſon nid en tèrre dans des grains & dans des lieux couvèrts, & fait juſquà dix-ſept œufs ou environ; les petits ne ſont pas plutôt éclos, qu'ils courent & ſuivent la mère, la coquille encore en tête. Lorſqu'ils viennent à éclore & que la tèrre eſt entr'ouvèrte par le trop de ſécheteſſe, ils ſe rompent les jambes dans les ouvèrtures & meurent, & c'eſt une des caûſes qui fait qu'il y en a peu lorſque les années ſont trop ſéches; le trop de pluye pareillement les fait mourir, tellement qu'il faut que l'année ſoit tempérée. Elle couve pour l'ordinaire vingt jours; ſes œufs portez tout chaûdement ſous une poule, réuſſiſſent comme ſous la mère; mais il les faut enſuite nourir & élever avec des jaûnes d'œufs & du millet par après; lorſqu'ils ſont plus grands, on leur donnent du froment; il leur faut chèrcher des fourmillières & leur en donner parce qu'ils aiment éxtrémement les fourmis, & principalement leurs œufs.

LA PÈRDRIX ROUGE, eſt appellée la GRANDE PÈRDRIX, d'autant qu'elle eſt beaucoup plus grande & plus grôſſe que la griſe, & les aûtres *pèrdrix* étrangères. Ses couleurs ſont auſſi bien différentes, & beaucoup plus divèrſifiées & plus vives; ſon chant eſt auſſi tout-à-fait diſſemblable de celui des aûtres. Les lieux qu'elles fréquentent, & où elles ſe paiſſent le plus ordinairement, ſont les pays de montagnes, qui ſont remplies de pièrrailles, de buiſſons & de bruières, & ne partent que les unes après les aûtres, & ne partent guères tout à coup comme les griſes, ſi ce n'eſt de bon matin; car pendant le reſte du jour, bien qu'elles ſoient dans le même canton, elles ſont néanmoins un peu ſéparées. Nos Hiſtoriens d'Anjou remarquent que les *pèrdrix* rouges ont été apportées en Anjou par René Roi de Sicile & Duc d'Anjou. MÉNAGE.

L'appeau qui ſèrt à contrefaire le chant de la *pèrdrix*, eſt compôſé de deux plumes, ainſi que celles qui ſèrvent à écrire, l'une déſquelles n'eſt point ouvèrte par le bout, & l'aûtre eſt coupée par les deux bouts; du côté de la plume coupée l'on contrefait le chant de la *pèrdrix* rouge en ſoufflant; elles ſe peuvent prendre de différentes façons, ainſi que je vous déclarerai dans la ſuitte de ce diſcours. Prémièrement on les peut prendre avec la tonnelle, mais non toutefois ſi facilement que les griſes, à caûſe que le pays qu'elles fréquentent, eſt plus rude, plus difficile, & moins couvèrt. On les prend plus facilement aux ailiérs & aux laſſèts, comme ceux qui ſèrvent à prendre les faiſans, à cauſe des lieux pièrreux & montagneux qu'elles fréquentent, qui ſont pleins de buiſſons & de bruières. Lorſque l'on ſçait bien contrefaire la *pèrdrix* rouge fèmelle au tems qu'elle couve, pendant lequel elle ſe cache du mâle qui gâte ſes œufs & la tourmente à caûſe qu'il eſt en amour, il ſe faut cacher en quelque lieu couvèrt, & tendre des ailiérs autour de ſoy, & avec l'appeau dont on a parlé cy devant, contrefaire la fémelle; l'on prendra tout autant de mâles qu'il y en aura dans le pays, parce qu'ils viendront à l'appeau à toutes les heures du jour. Cette chaſſe eſt très-cèrtaine.

Quand on peut élever une *pèrdrix* rouge & une *pèrdrix* griſe fémelles, on s'en ſèrt de chanterelles pour appeller les aûtres; & lorſqu'on veut pratiquer cette chaſſe, il faut faire proviſion d'un vieux chapeau gris, qui à force d'avoir été porté ſoit devenu pointu par en haut, & faire un trou à l'endroit de la pointe d'une grandeur convenable à faire paſſer la tête de la chanterelle, puis prendre une petite planche de la grandeur du bord du chapeau & du fonds pour ſèrvir à fèrmer le chapeau par deſſous; lorſque vous y voudrez mettre votre chanterelle, & faire des trous à la petite planche & au bord du chapeau qui ſe répondent & laſſer la planche & le chapeau enſemble tout autour, enſorte que la *pèrdrix* ne puiſſe ſortir, & quand vous la placerez à tèrre, vous mettrez des pièrres deſſus le bord du chapeau, crainte que la *pèrdrix* ne le renvèrſe, puis vous choiſirez un lieu commode où les *pèrdrix* fréquentent, & vous tendrez des ailiérs en forme d'un petit parc autour du lieu où vous aurez placé votre chanterelle dans ſon chapeau: cette chaſſe ne ſe doit pratiquer pour les *pèrdrix* rouges que lorſqu'elles ſont en amour, & au tems des *pèrdreaux*; & pour la *pèrdrix* griſe, au tems des *pèrdreaux* & tout l'automne; elle eſt infaillible.

L'on prend auſſi les *pèrdrix* rouges, & plus encore les griſes au feu. Cette chaſſe ſe fait la nuit, & les nuits les plus obſcures ſont les meilleures; mais cette chaſſe eſt deffenduë, & c'eſt la déſtruction des *pèrdrix*.

Lorſque la *pèrdrix* rouge eſt pourſuivie de l'oiſeau, elle ſe tîre dans les trous de lapin & ſe pèrche ſur les arbres; ce que ne fait pas la *pèrdrix* griſe; mais elle ſe tîre quelquefois auſſi-bien que les liévres qui ſont pourſuivis des chiens courans.

Lorſque l'une & l'aûtre de ces *pèrdrix* ont leurs pèrdreaux nouvellement

lement éclos, & qu'elles voyent que les chaſſeurs s'approchent d'elles avec leurs chiens, elles font de petits vôls, comme ſi elles étoient éſtropiées ou avoient quelque aileron rompu; c'eſt ce que les chaſſeurs appellent traîner; elles pratiquent cela afin d'attirer les chaſſeurs & leurs chiens après elles, & pour les détourner par cette adreſſe du lieu où ſont leurs petits; puis, lorſqu'elles s'en voyent un peu éloignées, elles volent à leur ordinaire; mais j'en ai vû qui avoient la hardieſſe de ſe défendre contre les chiens qui mangeoient leurs pèrdreaux.

Pèrdrix de Gréce, appellée en Italien Cothurno. Elle eſt deux fois plus grôſſe que notre *pèrdrix* rouge, & c'eſt la ſeule qui la ſurpaſſe en groſſeur; elle a le bèc & les piéds rouges, & eſt tachée par devant l'éſtomac comme la franche; elle eſt de la groſſeur d'une moyenne poule; cette éſpéce de *pèrdrix* eſt fort fréquente dans les Iſles Cyclades & de la Gréce, & particuliérement en l'Iſle de Candie, le long de la marine; elle fait beaucoup de bruit en criant, & principalement quand elle pond; quand elle eſt en amour, elle dit en chantant *cacabis* par pluſieurs fois. Elle pond ſes œufs contre tèrre deſſous quelque grôſſe pièrre, & en fait juſqu'à ſeize qui ſont blancs & marquez de quantité de petits points rouges: ils ſont de la groſſeur des petits œufs de poules communes; elle fait ſa ponte pour l'ordinaire dans des lieux commodes à trouver la nourriture de ſes petits, & abandonne en ce tems la montagne pour venir dans les plaines, où elle rencontre quantité de grains, & de bons pays couvèrts très-propres à élever plus facilement & ſans danger ſes pèrdreaux, qu'elle conduit par les campagnes pour y chèrcher du grain, afin de leur enſeigner de bonne heure à trouver leur vie.

Bellon remarque qu'elle eſt tout-à-fait differente de la nôtre; & en Italie, pour en faire la difference, on la nomme en quantité d'endroits *Cothurno*. Buſbequins a parlé de cette éſpéce de *pèrdrix*. Du Loir dans ſon voyage au Levant, Léttre 1re, confirme tout ce que cet Ambaſſadeur en a dit, & ajoûte: Les *pèrdrix* de Scio ſont plus privées que les poules en France, & ne ſont point en moindre nombre dans les maiſons; mais ce qui eſt râre & mèrveilleux, un Paſtre public les appellant de grand matin avec un coup de ſiflet, elles ſe rangent tout autour de lui pour le ſuivre aux champs, d'où elles reviennent le ſoir, quand il les rappelle avec le même ſiflet. Du Loir, p. 19. après Buſbequins.

Pèrdrix de Damas ou de Syrie. *Pèrdix Damaſcena.* Elle eſt de moindre taille que la *pèrdrix* rouge & que la griſe; la couleur qui régne deſſus ſon cou & ſur ſon dôs, eſt approchante de celle du pennage de la Béccaſſe; mais ſes ailes ſont d'une aûtre couleur; car les plumes de la partie voiſine du corps ſont blanches, brunes & faûves; les dix grôſſes pennes ſont cendrées, le deſſus de ſes aîles & de ſon ventre eſt blanc; elle a auſſi un colliér vèrs le haut de la poitrine, comme celui du mèrle au colliér, qui eſt compôſé de couleur rouge, jaûne & faûve; le deſſus de ſon col, de ſa tête de ſon bèc, & de ſes yeux ſont de *pèrdrix*; ſa queuë eſt courte, ſes jambes ſont couvèrtes de plumes, comme celles des *pèrdrix* blanches de Savoye, deſquèls on va parler. Ceux qui traitent de cette *pèrdrix*, diſent qu'elle ne s'apprivoiſe jamais, & qu'elle conſèrve toûjours ſa fièrté & ſon naturel ſauvage; pour ce qui eſt de ſa chair, elle eſt plus courte & plus preſſée, & a beaucoup plus de délicateſſe que celle de la *pèrdrix* rouge, & ſurpaſſe même la griſe.

Pèrdrix blanche. *Lagopus* en Latin. Elle fréquente les montagnes & les lieux froids; ſes piéds, & ſes jambes ſont toutes couvèrtes de plumes. Il y a grand nombre de ces ſortes de *pèrdrix* en Savoye, & dans ce pays elle eſt appellée communément *pèrdrix* blanche, parce que tout le champ de ſon pennage eſt blanc; pour ce qui eſt du reſte, elle a toutes les mêmes façons de faire de la *pèrdrix* griſe; elle eſt toutefois un peu plus petite; elle ne s'apprivoiſe point, non plus que celle de Damas, & ne peut être renduë domeſtique; elle eſt toute blanche, à l'éxception des plumes de la queuë, qui ſont noires pour la plûpart; ſes piéds & ſes doigts ſont revétus de plumes; ſon bèc eſt noirâtre; les ſourcils du mâle ſont plus rouges que ceux de la fémelle; l'ouverture de l'ouye eſt aſſez grande; le mâle a auſſi quelques taches noirâtres le long du cou qui ne paroiſſent pas à la fémelle; les racines des plumes de l'un & de l'aûtre ſont noires.

Ces ſortes de *pèrdrix* volent en troupe, & ſe tiennent l'hyvèr dans les montagnes; elles ſont très-faciles à prendre avec l'appas & même avec le pain; elles ne font pas un grand vol.

Ceux du pays, pour les prendre, préparent une longue rangée de pièrres, au long de laquelle ils ſement de l'appas & tendent des laſſèts, & en prennent quantité de cette manière, parceque ces ſortes de *pèrdrix* ſuivent volontiérs les pièrres, & vont tout le long de celles qu'elles rencontrent.

Le mot *pèrdrix*, *pèrdix*, a été donné à cet oiſeau à caûſe de ſon cri. C'eſt une onomatopée.

On ſe ſèrt en Médecine du ſang & du fiel de la *pèrdrix* pour les ulcères des yeux, & pour les cataractes; on y inſtille ces liqueurs toutes chaûdes & au ſortir de l'animal qu'on vient de tuer. Lémery. La moëlle & le cèrveau de la *perdrix* étant mangez, paſſent pour guérir la jaûniſſe. On brûle des plumes de pèrdrix pour guérir le mal de la matrice, parce qu'elles ſont puantes.

On appelle la ſole, *Pèrdrix* de mèr. *Perdix marina.* Lémery.

Père ou Père de l'Église, ſe dit des Auteurs Eccléſiaſtiques, qui nous conſèrvent dans leurs Écrits la tradition de l'Égliſe. *Pater, Eccleſiæ Pater.* On ne donne le nom de *Pères*, ou *Peres* de l'Égliſe qu'à ceux qui ont vécu dans les XII. prémiers ſiécles de l'Égliſe. Ceux qui ont écrit depuis le XIIe ſiécle ſont appellez Docteurs, & non pas *Peres*. Je ne doute pas que vous ne vous juſtifiez par l'exemple de quelque *Père*; car qu'eſt-ce que vous ne trouvez pas dans les *Pères*? Racine.

On appelle auſſi *Pères*, les Evêques qui compôſent un Concile. Les *Pères* du Concile de Nicée condamnèrent Arius. S. Cyrille étoit un des *Pères* du Concile d'Éphêſe. Et on le dit de tous les Conciles qui ſe ſont tenus, même depuis le XIIe ſiécle & juſqu'à nous. Les *Pères* du Concile de Trente n'ont point compris la Sainte Vièrge dans leur Decret du péché. On le dit non ſeulement des Conciles Généraux, mais auſſi des Nationaux & même des Provinciaux. Gotheſcal fut condamné par les *Peres* du Concile de Mayence & par ceux des Conciles de Quièr.

Petit Père. Voyez Hèrmite de Saint Augustin. La Congrégation des Déchauſſez. On les appelle *Petits Peres* à Paris. Je m'en vais aux *Petits Pères*. J'ai oüi la Meſſe d'un *Petit Père*. La Ruë des *Petits Pères*. Le P. Anſelme Auteur de la Généalogie de la Maiſon de France, étoit *Petit Père*.

Je logeois près des Céleſtins,
Et toi contre les petits Pères,
Tu me voyois tous les matins, &c. Senecé.

Pères Conscripts. Les Romains appelloient ainſi le Sénat, les Sénateurs, parceque c'étoient des gens d'âge, choiſis entre les principaux citoyens pour compôſer ce Conſeil Souverain de la République. *Patres Conſcripti.* Après tout, en notre langue il ne faut point dire *Pères Conſcripts*. Dans la Traduction d'un diſcours où l'on apoſtropheroit le Sénat, l'uſage eſt de dire *Meſſieurs*, à la place de *Pères Conſcripts*, & de dire les Sénateurs ou le Sénat, ſi on en parle à la troiſiéme pèrſonne.

Père, ou *ayeul pèrpétuel*; c'eſt dans la Coutume de Meaux art. 58. le *père* ou l'ayeul d'une femme, qui eſt en puiſſance de mari, & qui vivent pendant qu'elle eſt mariée. De Laurière.

Père de l'Empereur, ou tout en un mot *Baſileopator*, étoit aûtrefois un titre d'honneur dans l'Empire Grèc. La plûpart des Auteurs croyoient que c'étoit la même chôſe que Patrice; le nom de la dignité étoit *Baſileopatorie*.

Le Père du Mèrcure des Sages: c'eſt le feu, en tèrmes de Philoſophie hèrmétique. *Pater Mercurii ſapientum, Ignio.*

Père, ou Pèrre, ſe dit vulgairement par corruption pour Pièrre. *Petrus.* Saint *Père*, c'eſt Saint Pièrre. L'Abbaye de S. Père à Chartres, c'eſt l'Abbaye de S. Pièrre, dont ce Saint eſt Titulaire & Patron.

PÉRÉASLAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Bâſſe Volhynie, en Pologne. *Pereaſlavia.* Elle eſt ſur la rivière de Trubiècz, environ à quatorze lieuës de Kiovie, vèrs le midi oriental. *Péréaſlaw* eſt aſſez bien peuplé, & fortifié; il appartient aux Moſcovites. Maty.

PÉRÉCOP, PRÉCOP, ou OR. ſſ. m m. Noms propres d'une ville de la petite Tartarie. *Præcopia*, *præcopiana villa*, anciennement *Taphra*, *Taphros*. Elle eſt ſituée ſur l'Iſthme, qui joint la prêſqu'iſle de la Crimée avec la Tartarie de Nogaïs, à vingt-deux lieuës de la ville de Bacieſaray. Elle eſt petite, mais défenduë par une bonne citadelle. Maty.

Pérécop ou Précop, ope. ſ. m. & f. Nom d'un peuple Tartâre. *Præcops.* Les *Précops* ont deux grands défauts; ils ſont hardis, menteurs, & éxtrémement intereſſez. Le contingent des Tartâres *Précops* en tems de guèrre eſt de 20. ou 30. mille hommes.

PÉRÉCZAZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haûte Hongrie, à trois lieuës de Dobonka & de Mongâts, du côté du Sud. *Peregia*, *Perigia*. Elle eſt capitale du Comté de PÉRÉCZAZ, qui eſt entre ceux d'Unghar, d'Ugog, de Maramarus, & les Monts Krapacks. La fortereſſe de Mongâts y eſt renfermée. Maty.

PÉRÉE. Voyez ITURÉE.

PÉRÉGRIN. ſ. m. Surnom d'homme. Il ſignifie Pélerin, Étranger; & c'eſt de là que *pélerin* nom appellatif, & *Pellegrin* nom propre de famille ſe ſont faits. *Peregrinus.* S. Nicolas *Pérégrin* étoit Grèc né dans l'Attique, en un village près de Stérion Monaſtère fameux de S. Luc le jeune. Il fut d'abord bèrgér, puis ſolitaire ſur une montagne de ſon païs, enſuite il vint à Naupacte ou Lépante, où un Moine nommé Barthelemi ſe joignit à lui. Ils paſſèrent en Italie. S. Nicolas *Pérégrin* y mourut à Trani, l'an 1094. le 2. jour de Juin. Cinq ans après en 1099. S. Nicolas *Pé-*

régrin fut canoniſé dans un Concile tenu à Rome. La grande devotion de S. Nicolas *Pérégrin* fut de chanter tout haut & par tout *Kyrie eleiſon*. Il y a de l'apparence qu'on lui donna le ſurnom de *Peregrinus* en Italie, parcequ'il étoit étranger, qu'il étoit venu d'un aûtre païs. On croit qu'un aûtre *S. Pérégrin*, que d'aûtres appellent *Pélerin*, vint apporter la lumière de l'Évangile au peuple de la ville d'Auxèrre dans le tems que les Gaûles furent troublées par les courſes des Barbâres de delà le Rhin, & par la pèrſécution des Empereurs payens. Ce tems s'accorde âſſez bien avec celui des Empereurs Dioclétien ou Maximien, ou même avec celui de Valérien & de Gallien, auquel vivoit le Pape S. Sixte II. du nom de qui notre Saint reçût ſa miſſion, ſelon qu'il eſt marqué dans ſes Actes. Baillet. Voyez le P. Henſchénius. *Acta Sanct. Maii T. III. p.* 561. *Pérégrin* le Cynique chaſſé pour ſes crimes de Parium dans la Troade, qui étoit ſa patrie, vint en Paléſtine & ſe fit Chrétien; mais les Chrétiens qui l'éſtimoient, l'ayant abandonné parce qu'il mangea des viandes défenduës, & ſe voyant vieux & mépriſé, s'aviſa de ſe rendre illuſtre par une mort éxtraordinaire, & ſe brûla à l'aſſemblée des jeux olympiques.

PÉRÉGRINAIRE. ſ. m. On a donné aûtrefois ce nom dans les Monaſtères, à celui des Moines, qui étoit chargé du ſoin de recevoir les hôtes. *Peregrinarius*.

PÉRELADE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de la Catalogne en Éſpagne. *Petralata*. Il eſt ſur le petit Lobrégat, environ à trois lieuës de Rôſes, vèrs le couchant ſeptentrional. Maty.

PÈREMPTION. ſ. f. Tèrme de Palais. Anciennement, ſelon le Droit François, toute inſtance étoit périe de plein droit, ſi les Parties avoient ceſſé de pourſuivre pendant un an: mais on ne refuſoit point de lèttres à la Chancellerie contre cette *pèremption*, & ce n'eſt que depuis qu'elle a été prorogée à trois années, qu'on n'en accorde plus. *Ordonnance de* 1539. *article XX. Celle d'Henri II. à Fontainebleau au mois de Févriér* 1549. Enfin on ſuit préſentement l'Ordonnance du mois de Janviér 1563 ſous les limitations & modifications que la Juriſprudence des Arrêts y a apportées. L'Article XVe de cette Ordonnance proroge la *pèremption* à trois années; & l'Article CXX. déclare, *qu'il ne ſera doreſnavant baillées aucunes lèttres de reliévement, de déſertion, ne de* pèremption *d'inſtance pour quelque caûſe & matière que ce ſoit; & ſi elles étoient baillées*, il eſt défendu *d'y avoir aucun égard*.

Il n'y a que le Roi qui ne ſoit point ſujet à la *pèremption*; l'Égliſe a la même faveur, quand il s'agit du fonds des héritages, & non pas des fruits ou joüiſſances, qui ne regardent que l'interêt du Bénéficiér. Pour tous les aûtres, les ſeules éxcuſes ſont la mort du Rapporteur, d'une Partie, ou du Procureur, arrivée dans les trois ans; & le mariage d'une fille ou d'une veuve.

On fait grande différence entre la *pèremption* de l'appel, & la *pèremption* de l'inſtance; & c'eſt en cela que l'Article CXX. de l'Ordonnance de 1563. n'eſt pas entièrement ſuivi. En éffet l'appel ne dure que trois mois au Parlement, & 40. jours à la Cour des Aydes, après leſquèls on le peut faire déclarer déſèrt, & cette déſèrtion eſt proprement la *pèremption* de l'appel, qui devroit, ſelon l'éſprit de l'Ordonnance, emporter la *pèremption* de l'inſtance: cependant la Cour a jugé qu'encore qu'un appel eût été déclaré déſèrt, on ne laiſſe pas, en convèrtiſſant la déſèrtion en anticipation, de recevoir encore l'appellant à propôſer ſes moyens en refondant les dépens. Arrêt du Jeudi 14. Septembre 1673. rapporté au Journal du Palais P. II. Q. 3. Au lieu que l'inſtance d'appel périt par trois ans, ſans que l'appellant ſoit recevable à en intèrjetter un ſécond, ni à intenter une nouvelle action, parcequ'encore qu'elle ne ſoit point préſcrite, on éſtime qu'il a renoncé à ſon appel, pour s'en tenir à la Sentence. Tout ce qui procéde du fait de la Cour, empêche la *pèremption*. Dict. de Droit.

Pèremption, vient du mot Latin *peremptum*, qui ſignifie ce qui eſt péri, & eſt en éffet l'anéantiſſement de la caûſe ou du procès. Dict. de Droit.

PÈREMPTOIRE. ſ. m. Tèrme de Palais. Délay. *Dilatio*, *Prolatatio*. Criées & *pèremptoires*. Cout. *de Bourbonn. Art.* 145. & *d'Auvèrgne*. Les Criées ſont des proclamations ſolemnelles, qui doivent être faites avant qu'un héritage ſaiſi puiſſe être adjugé par decret. Les *pèremptoires* ſont les délais qui doivent être joints à châcune des criées après qu'elle a été faite. De Laurière. *Gloſſ.* Les *pèremptoires* ſont de 15 jours, ſuivant la Coutume de Bourbonnois.

PÈREMPTORISER. Tèrme de Coutume. Donner les pèremptoires ou délais néceſſaires après les criées que l'on fait avant qu'un héritage ſaiſi puiſſe être adjugé par decret. *Prolatare, differre*. Crier & *pèremptoriſer*.

PÈRER. v. n. Paroître. *Parere, apparere*. Borel cite. *Pèrent*, pour paroiſſent; de Gauvain.

PÉRÉSLAW ſ. m. Nom propre d'une ville de la Moſcovie. *Pereſlavia*. Elle eſt dans le Duché de Roſtow, à la ſource de la petite rivière de Nèrla, entre la ville de Moſcow, & celle de Jéroſlaw. Maty.

Pèrfection de Notes. Tèrme de Muſique. Voyez Prolation. Prolation parfaite.

PÈRFECTISSIMAT. ſ. m. Nom d'une dignité dont il eſt fait mention dans le Code, *L. I. de Nat. lib. & L. II. de quaſt.* On appelloit Pèrfectiſſimes, ceux à qui le Prince confioit quelque Charge, quelque adminiſtration, le gouvèrnement de quelque Province. Alciat a cru qu'il n'y avoit que les Gouvèrneurs de l'Éſpagne Tarragonoiſe & de Norique qui euſſent le tître de Pèrfectiſſimes. Jean Calvin montre le contraire dans ſon *Lexicon Juridicum*. *Perfectiſſimi dignitas, officium; Perfectiſſimatus.*

PÈRFECTISSIME. ſ. m. Les Gouvèrneurs de quelques Provinces portoient aûtrefois ce tître. *Perfectiſſimus*. Il étoit moindre que Clariſſime. Voyez Cujas & Godefroi ſur le Code, L. I. Tit. 37. Ce mot eſt Latin, & ſignifie *Très-Parfait*.

PÈRFIDIE. Tèrme de Muſique pris des Italiens, ne ſignifie pas infidélité, mais obſtination. *Pertinacia, obſtinatio*. C'eſt une affectation de faire toûjours la même chôſe, de ſuivre toûjours le même deſſein, de continuer le même mouvement, le même chant, le même paſſage, les mêmes figures de notes. Telles ſont les Bâſſes contraintes & obligées, comme celles des chacones, & une infinité d'aûtres manières, parceque cela dépend uniquement du caprice des Compôſiteurs. On en peut voir quantité d'éxemples dans les *Documenti Armonici* du Sr Angelo Berardi.

PÈRFIQUE. ſ. f. Fauſſe Déeſſe de l'Antiquité. *Perfica*. C'étoit elle qui rendoit parfaits les plaiſirs. C'eſt pour cela qu'on lui donna ce nom, qui fut formé de *perficere*, accomplir, rendre parfait.

PÈRGA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec une bonne Citadelle. *Pèrga*, anciennement *Terone*. Il eſt ſur la côte de l'Épire, vis-à-vis de l'iſle de Corfou, à quatorze lieuës de Prévéza, du côté du nord. *Pèrga* appartient aux Vénitiens. Maty.

PÈRGAMAR, ou BÈRGAMO. ſſ. m m. Noms propres d'une petite ville Épiſcopale, ſuffragante d'Andrinople. *Pergamum*. Elle eſt dans la Romanie, ſur la petite riviére de Bracz, à dix-neuf lieuës d'Andrinople, vèrs le couchant méridional. Maty.

PÈRGAME. ſ. m. Nom de lieu. *Pergamus*, *Pergamum*, *Pergama*. C'étoit aûtrefois une ville Archiépiſcopale, & très-conſidérable. Elle fut Capitale du Royaume d'Attalus, & de ſes ſucceſſeurs, dont le dèrniér inſtitua le peuple Romain ſon hériticr. Elle donna la naiſſance à Galien, un des plus célébres Médecins de l'Antiquité; le parchemin y fut inventé & en prit ſon nom. Elle eſt aujourd'hui à demi ruinée, habitée environ par trois mille Turcs, & par douze ou quinze familles de Chrétiens fort miſérables, ſelon la menace que Jésus-Christ lui fit, Apoc. II. Elle eſt ſituée dans la Natolie propre, ſur le Girmaſti, à ſix lieuës de ſon embouchure, & à quinze de la ville de Smirne, vèrs le nord.

PÈRGE. ſ. f. PIRGI. ſ. m. Noms propres d'une ville prèſque ruinée. *Perga*, *Perge*. Elle étoit anciennement de la Pamphylie, & avoit tître d'Archevêché. Elle eſt maintenant dans la Caramanie, en Natolie, à quatre ou cinq lieuës de Satalie, où le Siége Archiépiſcopal a été transféré. Maty.

PÈRGIE. ſ. f. Voyez PARGIE. C'eſt la même chôſe.

PÈRGOIS, oise. ſ. m. & f. C'étoit aûtrefois un homme du païs du Pèrche. Borel. Aujourd'hui il faut dire Pèrcheron. *Perticenſis*.

Pèrgois. adj. On dit couteau *Pèrgois*, pour *Pragais*. *Pragenſis*. Burbeque dans ſes épitres dit: *Cubitum cultello* (*quod genus nos Pragenſes vocamus*) *transfixum habebat*. Huet.

PÈRGOLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe en Italie. *Pergula*. Il eſt ſur une petite rivière dans le Duché d'Urbin, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient méridional. Quelques Géographes prennent *Pèrgola* pour l'ancienne ville de *Peritia*, ou *Peruſia*, que Ptolémée a placée dans l'Ombrie. Maty.

Pèrgola, étoit encore aûtrefois une petite ville; maintenant ce n'eſt qu'un village de l'iſle de Naxie dans l'Archipel. *Pergula*, anciennement *Strongyle*. On voit près de *Pèrgola* les ruines d'un ancien temple de Bacchus. Maty.

PÈRGOLÈSE. ſ. m. Sorte de raiſin, ainſi nommé apparemment parcequ'il a été apporté de Pèrgola. *Pergulanus racemus*, *pergulana vitis*. Par le moyen des murs bien éxpôſez on procure autant de chaleur qu'il en faut aux paſſe-muſquées, aux *pèrgoleſes*, &c. La Quint. Le *Pèrgolèſe*, la paſſe-muſquée & tous les aûtres principaux raiſins meûriſſent même en plein air dans l'Italie. Il n'en eſt pas de même dans nos Provinces. Id.

PÈRGOUTE. ſ. f. Sorte de fleur blanche, qui a quelque chôſe de la marguerite. Une jolie *pèrgoute*.

PÈRGUBRIOS. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Pruſſiens & Lituaniens. *Pergubrios.* Ce Dieu, dans leurs idées, préſidoit aux fruits de la tèrre. Hartſnoch dans ſa IIe Diſſert. *De Feſtis vet. Pruſſor.* dit que ces peuples célébroient une fête à l'honneur de ce Dieu le 22e de Mars ; qu'ils s'aſſembloient pour cela ; qu'ils faiſoient vénir un ou deux tonneaux de bière ; que le Prêtre chantoit des hymnes à la loüange de *Pèrgubrios* ; qu'enſuite il rempliſſoit une taſſe de bière, la prenoit avec les dents pour la boire, l'avaloit en la tenant ainſi, puis la jettoit par deſſus ſa tête, ſans l'avoir touchée des mains. Il recommençoit pluſieurs fois cet éxercice à l'honneur des aûtres Dieux qu'il invoquoit auſſi, pour en obtenir une bonno année & une abondante recolte. Tous les aſſiſtans faiſoient le même manége en chantant les loüanges de *Pèrgubrios*, & paſſoient la journée en réjoüiſſance & en feſtins.

PERI. ſ. Tèrme de Relation, c'eſt le nom que les Pèrſans donnent à une éſpéce de créatures qui ne ſont ni hommes, ni Anges, ni diâbles, que les Arabes appellent *Ginn*, & nous, Lutins, éſprits folèts. *Larva.* Les *Péris* ſont dans les anciens Romans de Pèrſe, ce que nous appellons dans les nôtres les Fées, & habitent un païs particuliér que les Orientaux nomment Ginniſtan, & nous, le païs des Fées, la Féerie. Quelques uns ont cru que les *Péris*, étoient les femelles des Dives. Car les Pèrſans appellent Dives, ce que les Arabes nomment *Ginn*, qui ſont les Éſprits, les Génies & les Géants, & quelquefois même les Démons. Mais il eſt cèrtain par tous les anciens Romans Pèrſans & Turcs qu'il y a des mâles parmi les *Péris* auſſi-bien que des femelles. Selon la Mythologie des Orientaux, les *Péris* ne font point de mal, & ſurpaſſent en beauté toutes les aûtres créatures de leur éſpéce. Les Dives mâles ſont méchans & fort laids, & font ordinairement la guèrre aux *Péris.* Voyez D'Hèrbelot dans ſa Bibliothéque Orientale.

PÉRIANDRE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe. C'eſt un très-beau paltot ; il eſt panaché rouge brun avec du jaûne doré. Morin.

PÉRICARDIAIRE. adj. m. qui ſe dit des vèrs qui s'engendrent dans le péricarde. *Naſcens in pericardio.* Les *péricardiaires* ſont une des douze éſpéces de vèrs qui s'engendrent dans le corps humain. Voyez M. Andry, Traité de la génération des vèrs dans le corps de l'homme. Les vèrs *péricardiaires* ſe produiſent dans le péricarde, c'eſt-à-dire, dans la capſule du cœur. Ils caûſent quelquefois des convulſions éxtraordinaires, dont les accès durent peu, mais recommencent ſans ceſſe. Elles ſont accompagnées d'une pâleur éffroyable de viſage, d'un abatement entiér de tout le corps, de violentes douleurs d'éſtomac & de poitrine. M. Andry ajoûte que les vèrs *péricardiaires* peuvent caûſer des morts ſubites, & il en rapporte un éxemple.

PÉRICHÔRE. adj. m. Prononcez *Péricôre.* Ce mot s'eſt donné aûtrefois en Gréce aux jeux & aux combâts qui n'étoient pas ſacrez, comme nous l'apprenons du Scholiaſte de Pindare ſur l'onziême Ôde des Iſthmiennes. *Perichorus.* Ce mot ſignifie, voiſin, qui ſe fait dans le voiſinage, parcequ'il ne venoit apparemment à ces jeux moins célébres que des gens des villes & bourgs du voiſinage. On ne combattoit point pour honorer les Dieux, ou en mémoire de quelque Héros, mais ſeulement pour gagner le prix qui n'étoit propôſé qu'à des combattans du voiſinage.

Ce mot vient de περὶ, *à l'entour*, & χώρα, *païs*, *région*, *contrée.*

PÉRICO. ſ. m. Petite iſle du Golfe de Panama, à une lieuë de cette ville *Pericus.*

PÉRIDRÔME. ſ. m. C'eſt dans un periptère, l'éſpâce, la galerie, l'allée, qui eſt entre les colonnes & le mur. *Peridromus.* Les *péridrômes* étoient des promenades chez les Grècs. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 1218.

PÉRIÉGÉTE. ſ. m. Nom Grèc, qui ſignifie un homme qui en conduit un aûtre ou d'aûtres, autour d'une chôſe qu'il leur montre. *Periegetes.* Ce nom s'eſt donné dans l'Antiquité aux Géographes, ſur tout à ceux qui décrivoient les côtes, parcequ'ils conduiſent leur lecteur autour des tèrres. Denys le *Périégéte* a donné une Géographie en vèrs Grècs héxamétres, qu'Euſtathius a commentée auſſi en Grèc. N'en déplaiſe à Denys *Périégéte*, & & à l'Archevêque de Théſſalonique ſon Commentateur, les loüanges qu'ils ont données au mont Ida de Candie, paroiſſent outrées, ou au moins ne ſont plus de ſaiſon. Tournefort. On appelloit auſſi *Périégétes*, ceux qui dans une ville conduiſoient les étrangérs pour leur en faire voir les antiquitez, les monumens, les beautez. On les a appellez Antiquaires en Italie.

PÉRIEPIUS. ſ. m. Nom du 10e mois des peuples de Bithynie. Il répondoit au mois de Juillet.

PÈRIÉR. ſ. m. Tèrme de Fondeur. Morceau de fèr emmanché au bout d'une pèrche, qui ſèrt à faire l'ouvèrture des fourneaux, pour faire couler le métal, lorſque les Fondeurs veulent jetter quelque ouvrage en bronze. Félibien. *Perforatorii*, ou *perforacali fuſorii ferrum.*

PÉRIGORD. ſ. m. Nom propre d'une Provinoe du Gouvèrnement Général de la Guienne en France. *Petrocorii*, *Petricordia*, *Pagus Petrocoricus*, *Petrogoricus*, *Petrogorecus*, *Petrogoreus*, *Petrocorrecus*, *Petrovienſis Provincia.* Elle eſt bornée au nord par l'Angoumois, & au midi par l'Agénois ; la Saintonge & la Guienne propre la confinent du côté du couchant ; & le Quèrcy avec le Limoſin de celui du levant. Ce païs, travèrſé par la Dordogne & par l'iſle, peut avoir vingt-deux lieuës du levant au couchant, & dix huit du nord au ſud. Le *Périgord* a eû ſes Comtes particuliérs. Le Roi Henri IV à qui il appartenoit, le réünit à la Couronne. C'eſt un païs montagneux, où l'on trouve pluſieurs mines de fèr & d'aciér, & pluſieurs fontaines minérales. Sa plus grande fèrtilité conſiſte en châtaignes, dont les habitans engraiſſent leurs béſtiaux, & ſe nourriſſent eux mêmes une partie de l'année. On le diviſe en Haut & Bas *Périgord.* Le Haut, ou le Blanc *Périgord* eſt vèrs le nord ; Périgueux en eſt Capitale. Le Bas ou Noir *Périgord*, eſt vèrs le midi ; Sarlat & Bèrgerac en ſont les villes principales. Maty. Il y a cinq ou ſix cens ans, qu'on diſoit *Pièrregort*, & *Pérégort*, d'où eſt venu *Périgord.* Pièrregort avoit été fait de *Petrigorius.* Le Haut *Périgord* s'appelle Blanc, parce qu'il eſt plus couvèrt de montagne. Les Bas s'appelle Noir, parcequ'il y a plûs de bois. Corneille. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 445. 446.

PÉRIGOURDIN, ine. ſ. m. & f. Qui eſt du Périgord. *Petrocorus*, *Petrocorius*, *Petrocoreus*, *Petrogorus*, *Petragorus*, *Petragoricus*, *Petregorus*, *Petrocorienſis*, *Petrocius*, *Petricordius*, *Petricordias.* Quelques-uns diſent *Périgordin*, mais *Périgourdin* eſt mieux. Montagne ſi fameux par ſes Éſſais, étoit *Périgourdin.*

PÉRIGUEUX. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale du Haut Périgord, & même de toute la Provinte. *Petrocorium*, anciennement *Veſuna*, *Veſunna*, *Veſonna*, *Petrocorii*, *Civitas Petrocoriorum*, *Petrogoricum.* Elle eſt ſituée ſur la rivière de l'Iſle, à ſept ou huit lieuës de Bèrgerac, du côté du nord. *Périgueux* eſt une ville fort ancienne ; on y voit les ruines d'un temple de Vénus, d'un Amphithéâtre, & quelques aûtres véſtiges d'Antiquité. Elle eſt ornée d'une Sénéchauſſée, d'un Préſidial, & d'un Évêché ſuffragant de Bourdeaux. On dit qu'il y a près de cette ville une fontaine qui a flux & reflux. Maty.

Périgueux. ſ. m. Éſpéce de marcaſſite. M. Félibien dit dans le Dictionnaire qu'il a mis à la fin de ſes Principes d'Architecture, Peinture & Sculpture, que *Périgueux* eſt la même chôſe que manganèſe, *maganeſia*, pièrre ainſi nommée à caûſe qu'elle réſſemble beaucoup à l'aimant (qu'on appelle en Latin *magnes*) tant par ſa couleur que par ſa péſanteur ; que les Verriérs s'en ſèrvent pour purger leurs matières & y donner une couleur rougeâtre ; que l'on s'en ſèrt dans les émaux ; que lorſqu'elle eſt mêlée avec le ſoûfre, elle fait une couleur de pourpre ; que cette pièrre s'apporte d'Allemagne ; que la meilleure vient de Piémont ; qu'il y en a auſſi du côté de Vitèrbe ; que les Ouvriérs la connoiſſent mieux ici ſous le nom de *périgueux* que ſous celui de manganèſe, à caûſe de celle qu'on apporte de Périgord : mais il ne dit point qu'on lui donne le nom de *Périgord.* Voyez encote Manganèse.

PÉRIMINEL. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, qui veut dire, réduit en cendre. *In cineres redactus.*

PÉRINGEN. ſ. m. Nom propre d'un village de la Bavière, ſitué près de l'Iſèr, & du bourg de Dingelfing. *Peringa.* On a trouvé à *Péringen* d'anciennes inſcriptions, qui montrent que c'eſt un lieu de l'ancienne vindélicie, nommé *Tiberina Caſtra.* Maty.

PÉRINTHE. ſ. m. *Perinthus.* Nom d'une ville ancienne de la Thrace, ſur la côte de la Propontide, entre Byzance au nord, & *Apros* au levant, à 60 milles ou 20 lieuës de la prémière, & à 48 milles ou 16 lieuës de la ſéconde. Son prémiér nom fut Migdonie ; elle prit enſuite d'Hèrcule dit Tzetzes, celui d'Héraclée ; d'aûtres diſent d'Héraclius, comme on le va voir. Antonin l'appelle *Périntheras* ; on l'a auſſi nommé *Péralie*, c'eſt-à-dire, *Maritime.* C'eſt aujourd'hui une petite ville, avec un port ſur la mèr de Marmara. *Périnthe* s'appelle aujourd'hui Héraclée. Son nom lui fut changé par un Héraclius Prince de Conſtantinople. Elle eſt aſſez grande, & aſſez peuplée pour le païs, & il y a une belle Égliſe de Grècs. Ce fut cette ville qui réſiſta la prémière aux Pèrſes, & dont la priſe facilita à Mégabiſus Lieutenant de Darius la conquête du reſte de la Thrace. Du Loir. p. 204, 205.

PÉRIODEUTE. ſ. m. Nom d'un Officiér Ecclésiaſtique chez les Grècs, Viſiteur. *Periodeuta.* C'eſt le Concile de Laodicée qui établit des *Périodeutes* dans les bourgs & les Châteaux où il n'y avoit point d'Évêques. C'étoient des éſpéces de Doyens ruraux, & on les appelloit *Périodeutes*, dit Zonaras, parcequ'ils étoient

toujours en chemin, allant de côté & d'aûtres pour tenir les fidéles dans le devoir. De là vient que Grégoire de Théſſalonique les appelle *Ambulans*. Balſamon les nomme *Exarques*, & c'eſt le nom que les Grècs leur donnent encore aujourd'hui, appellant Éxarques les viſiteurs des Diocêſes, que les Patriarches envoyent, non plus pour la réformation des mœurs, mais pour des levées de deniérs. Voyez les Macri.

Les Anciens Grècs appelloient *Périodeutes*, ceux que nous appellons maintenant Charlatans. Voyez Saumaiſe ſur Solin pag. 1050.

Les maladies *périodiques*, ſont celles qui reviennent régulièrement après un cèrtain tems. Les fiévres intèrmittentes ſont des maladies *périodiques*. Les Ouvrages ou les Livres *périodiques*, ſont ceux qui reviennent après un cèrtain tems, dont il paroît un volume après un cèrtain tems réglé que le précédent a paru, comme le Journal des Sçavans, & la Gazette toutes les Semaines, les Mémoires de Trévoux, le Mèrcure Galand tous les mois, &c. Les jeux *périodiques*, étoient aûtrefois ceux qui ſe célébroient toujours après une cèrtaine révolution d'années, comme les jeux Olympiques de quatre ans en quatre ans. Il y avoit les Olympiques, les Pythiens, les Iſthmiens, & les Néméens.

PERIPATÉTICIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Sècte Philoſophique. Diſciple d'Ariſtote. *Peripateticus*. Cicéron au 1^r L. de ſes Quêſtions Académiques, C. 4. dit que Platon laiſſa deux éxcellens diſciples, Xénocrates & Ariſtote, qui firent deux Sectes qui ne differoient que par leurs noms; l'une prenant le nom d'Académiciens, qui furent ceux qui continuèrent à tenir leurs conférences dans l'Académie, comme avoit fait Platon; & l'aûtre les *Péripatéticiens*. Ceux-ci furent qui ſuivirent Ariſtote. On les nomma ainſi, parcequ'ils diſputoient dans le Lycée en ſe promenant. Diogène Laèrce rapporte auſſi à cela l'origine des *Péripatéticiens*. Ammonius la tîre de Platon même, qui n'enſeignoit qu'en ſe promenant, & dit que les diſciples d'Ariſtote & ceux de Xénocrates furent également appellez *Péripatéticiens*; les uns *Péripatéticiens* de l'Académie, & les aûtres *Péripatéticiens* du Licée, qu'enſuite les prémiérs quittèrent le nom de *Péripatéticiens*, & prirent celui d'Académiciens du lieu où ils s'aſſembloient, & que les aûtres quittant le nom du lieu où ils s'aſſembloient, ne retinrent que celui de *Péripatéticiens* tout court. Voyez les Auteurs citez ci-deſſus, & Voſſius *De Sect. Philoſ. C.* 17.

Depuis le XIIe ſiécle on a appellé *Péripatéticiens*, les Philoſophes qui ſuivoient la méthode que l'Univèrſité de Paris introduiſit alors dans les Écoles, & qui de là ſe répandit dans toute l'Europe. Le fond de cette méthode ou Philoſophie étoit tîré d'Ariſtote ſouvent mal entendu ou mal appliqué, & c'eſt ce qui a fait donner à ceux qui l'ont ſuivie, le nom de *Péripatéticiens*.

Ce mot eſt Grèc, & vient de *περιπατέω*, *je me promene*.

PERIPHÉTE. ſ. m. Nom propre d'homme ou de Demi-Dieu. *Periphetes*. *Periphéte* fut fils de Vulcain & d'Anticlie. On le nomme auſſi Corynétes, parcequ'il portoit toujours une maſſuë.

PÉRIPLE. ſ. m. Navigation autour d'une mèr, ou de quelques côtes. *Periplus*. Arrien a décrit toutes les côtes de la mèr Noire, après les avoir reconnuës en qualité de Général de l'Empereur Adrien, à qui il en dédia la déſcription ſous le nom du *Périple* du Pont-Euxin. TOURNEFORT.

PÉRIPTÈRE. ſ. m. Tèrme d'Architecture antique. *Peripterium*. Un *Périptère* eſt un lieu environné de colonnes, & qui a une aile tout autour. Car *πτερὰ*, ſignifie proprement l'ordre des colonnes qui eſt aux portiques, & aux côtez des temples & aûtres édifices. Et les *Périptères* étoient des temples qui avoient des colonnes des quatre côtez, & qui étoient différens du Proſtyle, & de l'Amphiproſtyle, en ce que l'un n'en avoit que devant, & l'aûtre devant & dèrrière, & point aux côtez. Il faut voir les notes de M. Pèrrault ſur le 1. Chap. du IIIe Livre de Vitruve où l'on peut remarquer que proprement le *Périptère* eſt le nom d'un genre, qui comprend toutes les éſpéces de temples, qui ont des portiques de colonnes tout autour, ſoit que ce temple ſoit diptère, ou Pſeudodiptère, ou ſimplement *Périptère*, qui eſt une éſpéce qui a le nom du genre, & qui en ce cas a ſes colonnes diſtantes du mur d'un entrecolonnement. FÉLIBIEN. Voyez au mot Périſtyle la différence du Périſtyle & du *Périptère*. Il y a des *périptères* quârrez, & des *périptères* ronds. Le portique de Pompée, la baſilique d'Antonin, le Septizône de Sévère étoient des *périptères*. Voyez Vitruve, L. III. C. I. & les Notes de Daniel Barbarus, & de M. Pèrrault.

Ce mot vient de *περὶ*, *à l'entour*, & *πτέρον*, *aile*. DAVILER. C'eſt ainſi que nous appellons ailes les bas côtez d'une Égliſe. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 1218.

PÉRIQUILLO. ſubſt. m. Nom propre d'une petite iſle dans le Golfe de Panama, auprès de Périco, qui eſt plus grande. *Periquillus*.

PERISKYTISME. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Opération que les Anciens faiſoient au crâne. *Periſkitiſmus*. C'eſt une inciſion qu'ils faiſoient au deſſous de la ſuture coronale, & qui s'étendoit d'une temple à l'aûtre, & pénétroit juſqu'au crâne, duquel ils ſéparoient le péricrâne. *Dionis, Oper. de Chirurg. Dem. VI.* Cet Auteur écrit *périſkitiſme*, mais mal; il faut un *y*.

Ce mot vient de *περὶ*, & *σκυτίζειν*, *écorcher*, *râcler*.

PÉRISSOCHORÉGIE. ſ. f. *Periſſachoregia*. Ce mot ſe trouve dans le Code, *Tit. De frumentis*. Mais on ne convient pas de ce qu'il ſignifie. Alciat, ſur la *L. Periſſolegia C. de frumentis*, & quelques aûtres Auteurs, veulent que ce ſoit un nom de Charge, & d'Office. C'étoit peut-être, dit Alciat, la Charge du Curateur de l'Annône, de celui qui avoit ſoin de l'Annône, de *περίσσεια*, *abondance*, & *χορηγέω*, *apporter*, *amener*. D'aûtres diſent que c'étoit la Charge du Magiſtrat, qui étoit prépôſé ſur l'augmentation de l'Annône, le diſtributeur de l'augmentation. C'eſt le ſentiment de Pyrrhus. Dominique Macri croit que ce mot ſignifie, un donatif, une diſtribution qui ſe faiſoit aux ſoldâts au deſſus de leur paye ordinaire. Voyez cet Auteur, & le *Lexicon Juridicum* de Jean Calvin.

PÉRISTAPHILIN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de quatre muſcles de la luette. *Periſtaphilinus*. Il y a quatre muſcles appellez *périſtaphilins*. Les deux prémiérs ſont les *périſtaphilins* éxtèrnes: ils naiſſent de la machoire ſupérieure au deſſous de la dèrnière dent molaire, & s'inſèrent par un tendon grêle aux côtez de la luette. Les deux aûtres ſont les *périſtaphilins* intèrnes; ils prennent leur origine de l'aile intérieure de l'apophyſe ptérigoïde, où il y a un petit cartilage mobile, qui ſèrt à ſon mouvement. Ils montent le long de l'aile de l'apophyſe ptérigoïde, & s'inſèrent à la luette; ces quatre muſcles, qui ſont très-petits, & plutôt fibres muſculeûſes que muſcles véritables; font avancer & reculer la luette, lorſqu'on avale les alimens. DIONIS.

PÉRISTASI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Periſtaſium*. Elle eſt dans la Romanie, ſur la mèr de Marmara, à cinq lieuës au deſſus de l'Iſthme de Romanie. MATY.

PÉRISTILE, ou PÉRISTYLE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Périſtyle* de *περὶ*, *circum*, autour, & *στύλος*, *columna*, colonne, eſt un lieu environné de colonnes, comme ſont les Cloîtres. Le *périſtyle* eſt différent du périptère, en ce que les colonnes du *périſtyle* ſont en dedans, & celles du périptère en déhors, comme au Temple des Anciens. Deſorte que tout ce qui eſt entouré de colonnes, n'eſt pas *périſtyle*. Car les Temples appellez Monoptères, dont il eſt parlé au 7e Chapitre du IVe L. de Vitruve; & les Périptères, tant les quârrez que les ronds, ne ſont pas *Périſtyles*, bien qu'ils ayent des colonnes tout autour. Mais ce qui fait l'éſſence des *Périſtyles*, eſt que les portiques qui les compôſent, ont les colonnes en dedans, & les murs en déhors, comme M. Pèrrault l'a fort amplement remarqué ſur le I. Chap. du IIIe Livre de Vitruve. FÉLIBIEN.

Cependant *Périſtyle* ſe dit encore indifféremment d'un rang de colonnes tant au dedans qu'au déhors d'un édifice, comme le *Périſtyle* Corinthien du portail du Louvre, l'Ionique du Château de Trianon, & le Dorique de l'Abbaye de Sainte Geneviéve du Mont à Paris.

Voyez ſur les *Périſtyles* des Anciens, Vitruve L. V. C. 11. L. VI. C. 9. *Hieronym. Mercurialis De Arte Gymnaſt. L. I. C. 6. & L. II. C.* 10. Bochart *Hieroz. L. II. C.* 26. & Caſaubon ſur Suétone. C. 19.

PÉRITE, adj. m. & f. Vieux mot. Capable; de *Peritus*. BOREL.

PÉRITIUS. ſ. m. Nom d'un mois des Macédoniens, des Aſiatiques, des Éphéſiens, des habitans de Pèrgame, &c. Il répondoit au mois de Janviér. *Peritius*. Il eſt appellé *Peratus* dans Galien, mais mal. *Fabricius*.

PÉRITOINE. Réald. Colombus de Crémone, qui profeſſoit à Padouë en 1544. a fait la prémière mention de la duplicature du *péritoine*. Voyez *Bibliographia Anatom. Specimen*.

PÈRLE. A la levée du ſiége d'Algèr & dans la confuſion du rembarquement Charles-Quint pèrdit une *pèrle* plus grôſſe qu'un œuf de pigeon que Cortez avoit apportée du Méxique. On regarda cette pèrte comme une punition de l'inſcription que cet Éſpagnol y avoit fait graver. *Inter natos mulierum non ſurrexit major*. Larrey dans Henri VIII. p. 460.

Céſar, Pline & Méla, diſent qu'on pêchoit aûtrefois des *pèrles* en Anglетèrre. Et l'on dit que Céſar, à ſon retour d'Anglеtèrre à Rome, mit dans le Temple de Vénus une cotte d'armes enrichies de *pèrles* Britanniques. Ces *pèrles* n'avoient point une belle eau.

PÈRLE. On ſçait aſſez que les *pèrles* ſe forment dans une éſpéce d'huître qu'on trouve aux Indes entre le cap de Camorin, & le canal de la Croux; ce qui a fait donner à toute cette côte le nom de la pêcherie. Cette pêche eſt d'une grande dépenſe, ſoit à caûſe

qu'elle

qu'elle dure ſans aucune diſcontinuation, trois mois entiérs; ſoit à caûſe qu'on y employe quelquefois en même tems plus de cent cinquante mille hommes. Ainſi avant que de s'y engager tout-à-fait, on commence par un éſſay, d'où l'on connoît à peu près le profit qu'on en peut éſpérer : & ſi les *pèrles* des prémières huîtres ſont belles, grôſſes, en grand nombre, alors tout le corps des pêcheurs ſe tient prêt pour le quinziéme de Mars, tems au quel les Paravas (ce ſont les peuples de cette côte) commencent toujours cette précieûſe pêche. Dans la dèrnière qui ſe fit, il n'y eut que huit cens barques; mais on y en voit quelquefois juſqu'à trois mille. Les Hollandois arment pour lors deux pataches pour convoyer la Flotte, & pour la déffendre des Pyrates. L'équipage de châque barque eſt de cinquante ou de ſoixante Matelots; parmi leſquèls il y en a vingt plongeurs, dont châcun a deux aides, qu'on nomme pour cela les pêcheurs aſſiſtans. Au reſte, le gain eſt diſtribué de la manière ſuivante. Châque plongeur eſt obligé de payer ſix cens écus aux Hollandois, ce qui a quelquefois produit juſqu'a un milion. De huit en huit jours on pêche un jour entiér au profit du patron de la barque ; & tous les jours encore le prémiér coup de rêts eſt pour lui : on donne le tièrs de ce qui reſte aux aſſiſtans ; le ſurplus appartient aux plongeurs. Mais les Hollandois ne leur pèrmettent pas toujours d'en diſpôſer à leur gré. Quand le tems de la pêche eſt venu, toute la flote s'avance en mèr juſqu'à la hauteur de ſept, huit, & dix braſſes d'eau vis-à-vis de cèrtaines montagnes qu'on découvre bien avant dans les tèrres. L'éxpérience leur a appris que c'étoit là le meilleur parage de la côte ; & le lieu où la pêche ſe trouvoit la plus abondante. Dès qu'ils ont jetté l'ancre, châque plongeur s'attache fortement au deſſous du ventre une pièrre épaiſſe de ſix poûces, longue d'un piéd, & taillée en arc du côté qu'on l'applique ſur la peau. Ils s'en ſèrvent comme de leſt, pour n'être pas emportez par le mouvement de l'eau, & pour marcher avec plus de fèrmeté au travèrs des flôts. Outre cela ils en attachent à l'un des piéds une ſéconde fort péſante, qui les emporte en un moment au fond de la mèr, d'où on la retire ſur le champ dans la barque, par le moyen d'une petite manœuvre. Mais parceque les huitres ſont très-ſouvent attachées au rocher, ils entourent leurs doigts de pluſieurs bandes de cuir, de crainte de ſe bleſſer en les arrachant avec violence ; quelque aûtres même ſe ſèrvent de fourchettes de fèr pour le même uſage. Enfin châque plongeur porte un grand rêts en forme de ſac, ſuſpendu à ſon cou par un long cordage, dont l'éxtrémité eſt amarrée ſur le bord de la barque. Le ſac eſt deſtiné à recevoir les huitres qu'on ramaſſe durant la pêche ; & le cordage, à retîrer les pêcheurs, quand ils ont rempli leur ſac.

C'eſt en cet équipage qu'ils ſe précipitent & qu'ils déſcendent quelquefois plus de ſoixante piéds dans la mèr. Comme il n'y a point de tems à pèrdre pour eux, dès qu'ils touchent le fond, ils courent de tous côtez ſur le ſable, ſur une tèrre glaireûſe, & parmi les pointes des rochers, arrachant avec précipitation les huitres qui ſe rencontrent en leur chemin. A quelque profondeur qu'ils ſoient, le jour eſt par tout ſi grand, qu'ils découvrent ce qui ſe paſſe dans la mèr, avec la même facilité que s'ils étoient ſur la tèrre. Ils voyent ſouvent des poiſſons monſtrueux, dont les Chrétiens ſe déffendent avec le ſigne de la croix; ce qui les a juſqu'icy préſèrvez de tout accident : car pour ceux qui ſont Mahométans ou payens, quelques éfforts qu'ils faſſent en troublant l'eau ou en fuyant pour les éviter, pluſieurs en ont été dévorez : & de tous les dangers de la pêche, c'eſt ſans doute le plus ordinaire & le plus grand.

Les bons plongeurs durent ordinairement ſous l'eau une demi heure; les aûtres n'y ſont pas moins d'un bon quart d'heure ; ils retiennent ſimplement leur haleine, ſans ſe ſèrvir pour cela ny d'huile, ni d'aûcune aûtre liqueur ; la coutume & la nature leur ayant donné cette force, que tout l'art des Philoſophes n'a pû juſqu'icy nous communiquer. Dès qu'ils ſe ſentent preſſez, ils tîrent la corde, où leur ſac eſt attaché, & ils s'y attachent eux-mêmes fortement avec les mains. Alors les deux aides qui ſont dans la barque, les guindent en l'air & les déchargent de leur pêche, qui eſt quelquefois de cinq cens huitres, quelquefois auſſi de cinquante ou de cent ſeulement, ſelon leur bonne ou leur mauvaiſe fortune. Parmi les plongeurs quelques uns ſe repôſent un moment pour ſe rafraîchir à l'air, les aûtres n'en ont pas beſoin, & ſe replongent incontinent après dans l'eau, continuant ainſi ſans relâche ce violent éxèrcice ; car ils ne mangent que deux fois par jour ; le matin avant que de ſe mettre en mèr, & le ſoir quand la nuit les oblige de gagner le rivage.

C'eſt ſur ce rivage qu'on décharge toutes les barques, dont les huitres ſont portées dans une infinité de petites foſſes de quatre ou cinq piéds en quârré, creûſées dans le ſâble. Les monceaux qu'on y jette s'élevent en l'air de la hauteur d'un homme, & forment par tout un grand nombre de petites buttes, qu'on prendroit de loin pour une armée rangée en bataille. On laiſſe les huitres en cet état juſqu'à ce que la pluye, le vent, & le ſoleil les obligent de s'entrouvir d'elles-mêmes; ce qui les fait bien tôt mourir. Alors la chair ſe pourrit & ſe déſeche ; & on en retîre plus facilement les *pèrles*, qui tombent toutes dans la foſſe à meſure qu'on en tîre les nacres, ſemblables en déhors aux écailles des huîtres communes, mais en dedans beaucoup plus argentées & plus brillantes. Les plus grandes ſont larges à peu près comme la main. La chair en eſt très-bonne ; & ſi les *pèrles* qu'on y trouve, ſont au ſentiment de quelques Médecins, des pièrres qui s'y forment par la mauvaiſe conſtitution du corps, comme il arrive dans les hommes, & dans le Bézoart, cette maladie n'en altère pas ſenſiblement les humeurs; du moins les Paravas qui en mangent, ne trouvent aucune différence entre celles qui ont des *pèrles*, & celles qui n'en ont point. Quand on a purgé les foſſes des immondîces les plus groſſières, on crible à divèrſes fois le ſâble pour en ſéparer les *pèrles*. Cependant quelque ſoin qu'on ſe donne, il s'en pèrd toûjours beaucoup; & quoy qu'on y revienne ſouvent, on en trouve encore en aſſez grand nombre pluſieurs années après la pêche.

Les *pèrles* ſe trouvent répanduës dans toute la ſubſtance de l'huître; dans ſa tête, dans le voile qui la couvre, dans les muſcles cirgulaires qui y aboutiſſent, dans le ventricule, & généralement dans toutes les parties muſculeûſes & charnuës ; de ſorte qu'il n'eſt pas probable qu'elles ſoiént dans les huîtres, ce que les œufs ſont dans les poules & dans les poiſſons : car outre que la nature ne leur a point détèrminé de lieu particuliér pour leur formation, les Anatomiſtes, qui ont éxaminé ſoigneûſement cette matière, n'y découvrent rien qui ait rapport à ce qui ſe paſſe à cet égard dans les aûtres animaux. On peut néanmois dire, que comme il y a dans les poules une infinité de petits œufs en forme de ſemence, dont l'un croît & augmente, tandis que les aûtres demeurent tous à peu près dans le même état ; de même dans châque huitre on voit órdinairement une *pèrle* plus grôſſe, mieux formée, & qui ſe pèrfectionne beaucoup plûtôt que toutes les aûtres. Mais cette *pèrle* n'a point de lieu fixe, & elle ſe trouve tantôt dans un endroit, & tantôt dans un aûtre. Il arrive même quelquefois que cette *pèrle* devient ſi grôſſe qu'elle empêche les nacres de ſe fèrmer. Alors l'huître meurt, & ſe pourrit. Le nombre des *pèrles* n'eſt pas moins indétèrminé, ſouvent toute la chair de l'huître en eſt ſemée; mais il eſt râre d'y en voir plus de deux, qui ſoient d'une raiſonnable groſſeur.

Elles ſont toutes naturellement blanches, plus ou moins ſelon la qualité de la nacre. Les jaûnes & les noires ſont très-râres, & de nul prix. Cependant Tavèrniér rapporte qu'on lui en donna ſix dans les Indes parfaitement noires, ſemblables au Jayet & fort éſtimées dans le pays. Si cet Auteur ne nous a pas voulu tromper en ce point comme en pluſieurs aûtres, peut-être qu'il a été trompé luy-même. Il eſt du moins cèrtain que dans toute la côte de la pêcherie on n'en fait nul cas ; & les pêcheurs les rejettent même comme inutiles. Cette divèrſité de couleurs eſt ſans doute caûſée dans les *pèrles* par les différentes parties de l'huître où elles ſe forment. Ainſi quand le hazard ou la nature en a porté la ſemence dans le méſentaire & dans le foye, ou plutôt dans les parties qui en tiennent la place : (car on a rémarqué qu'il y a dans les huîtres une cavité aſſez grande, où l'on découvre deux ouvèrtures, qui aboutiſſent à deux petites membrânes, où le chyle ſe purifie principalement, & ſe décharge de ſes parties les plus groſſières; les inteſtins de cet animal n'étant point accompagnez de veines méſaraïques & lactées) quand ; dis-je, les *pèrles* ſe trouvent engagées dans ces cavitez, la bile & les impuretez du ſang peuvent bien altérer leur blancheur naturelle, & les rendre jaûnes ou noires. Auſſi remarque-t-on que ces ſortes de *pèrles* ne ſont pas nettes, mais ſâles, & chargées de craſſe.

Ce qui regarde leur forme éxtérieure, eſt aſſez connu, puiſqu'on en voit en Europe, auſſi-bien que dans les Indes. C'eſt ce qui les a diſtinguées par des noms differens. Ainſi nous diſons *pèrle* en pointe, ou en poire, *pèrle* ronde, *pèrle* ovale, *pèrle* barroque, c'eſt-à-dire platte d'un côté & ronde de l'aûtre ; on peut ajoûter *pèrle* irrégulière; car on en voit à pluſieurs petits angles, de boſſuës, d'applaties, & généralement de toutes ſortes de figures.

Au reſte s'il eſt difficile d'éxpliquer comment les *pèrles* naiſſent dans les huîtres, il n'eſt pas plus aiſé de comprendre la manière dont les huîtres ſe forment dans la mèr. Quelques-uns diſent qu'il en eſt de cette éſpéce de poiſſon, comme de tous les aûtres qui produiſent des œufs, dont la ſubſtance éxtérieure, molle au commencement & glaireûſe, ſe durcit enfin peu à peu & ſe change en coquille. Voicy ce que les Paravas ont rémarqué, & ce qui mérite bien qu'on y faſſe quelque attention.

Au tems des pluyes, les torrens des tèrres voiſines, qui ſe déchargent tout le long de la côte, coulent près de deux lieuës ſur la ſurface de la mèr, ſans ſe mêler avec elle. Cette eau ſurnage ainſi quelque tems, conſèrvant ſa douceur & ſa couleur naturelle;

le ; mais elle s'épaiſſit dans la ſuite par la chaleur du ſoleil, qui en fait une éſpéce de crême légère & tranſparente ; bien-tôt après elle ſe diviſe d'elle, même en une infinité de parties, dont châcune paroît animée & ſe meut de toutes parts comme autant de petits inſectes. Les poiſſons en prennent quelquefois en paſſant, mais dèsqu'ils en ont goûté, ils les abandonnent auſſi-tôt. De quelque nature que ſoient ces petits animaux, il eſt cèrtain qu'ils croiſſent ſur la ſurface de l'eau ; leur peau s'épaiſſit, ſe durcit, & devient enfin ſi peſante, qu'ils déſcendent par leur propre poids au fond de la mèr. Les Paravas aſſûrent de plus qu'ils prennent dans la ſuite la figure de l'huître. Voilà un ſyſtême dont les ſçavans ne ſe fuſſent pas apparemment aviſez & que l'expérience a découvèrt aux Barbâres. Et en éffet, c'eſt ſeulement en ces endroits que ſe trouvent les *perles*; & les années les plus pluvieûſes ſont auſſi les meilleures pour la pêche.

On croyoit aûtrefois qu'elles s'élevoient tous les matins ſur la ſurface de l'eau, & qu'elles ouvroient leurs nacres pour y recevoir la roſée du ciel, qui, comme une *perle* fonduë, s'inſinuoit dans les chairs de l'huître, ſe fixoit par le moyen de ſes ſèls, & y prenoit enfin la couleur, la dureté, & la figure des *perles* ; à peu près comme cèrtaines liqueurs ſe changent en criſtaux dans les tèrres ; ou comme le ſuc des fleurs ſe transforme en miel & en cire dans la ruche des abeilles. Tout cela éſt ingénieux & admirable ; mais par malheur tout cela eſt faux. Car ces huîtres ſont fortement attachées au rochers, & jamais pêcheur n'en a vû aucune flotter ou paroître ſur la ſurface de la mèr.

Quoyqu'on trouve des *perles* en pluſieurs endroits, celles de la pêcherie ſont les plus éſtimées, elles ne pèrdent jamais leur éclat ; les aûtres deviennent jaûnes ou d'une blancheur pâle & éffacée. Pour le prix, il eſt difficile d'en rien dire de cèrtain. La plus grôſſe de toutes celles qu'on trouva dans la dèrnière pêche, ne fut venduë que ſix cens écus. P. le Comte.

La pèrle des Chymistes : Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la roſée du Printems qui eſt comme une *perle*, & qui participe plus du froid que du chaud, étant plus proche de l'hyvèr que de l'Été. Ils la nomment fémelle pour cette raiſon : & celle de l'Automne, c'eſt à-dire, du mois de Septembre, ils l'appellent le mâle, parcequ'elle participe plus de la chaleur de l'Été que de la froideur de l'Hyvèr à venir. *Margarita Chimicorum*, *Ros vernus*.

Les Iſles des Pèrles. *Inſulæ unionum*, ou *margaritarum*. Ce ſont cinq ou ſix fort petites iſles de la mèr du ſud. Elles ſont à l'entrée du golfe de Panama. Elles ont été aûtrefois fameûſes par les *perles* qu'on y pêchoit, dont il s'en trouvoit de vingt-cinq à trente carats, fort bien formées : mais cette ſource eſt prèſque tarie. Maty.

PÈRLE. ſ. f. Éſpéce de mouche. *Perla*, *Muſcarum ſpecies*. Aldrovand eſt le prémier qui ait décrit cette éſpéce de mouche, à laquelle il a donné le nom de *pèrle*. Mentzelus à fait une Diſſertation ou Obſervation ſur ces mouches, qui ſe trouve dans les Éphémerides de l'Académie des Curieux de la nature. *Decad. II. An. III. p.* 117.

PÈRLEBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Marche de Brandebourg. *Perleberga*. Elle eſt dans la Seigneurie de Pregnitz, ſur la petite rivière de Strépenitz, à huit lieuës d'Hawèlſbèrg, vèrs le nord occidental. Maty.

PÈRMEIN, ou PARMEIN. Nom de poire. Il y a la *Druë-Pèrmein rouge*. Ce ne ſont pas de bonnes poires.

Pèrménablement. Vieux advèrbe. A jamais. Borel. A demeure. *Permanenter*, *perpetuò*.

PÈRMÉSO, ou PÈRMESSE. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Boeotie, ou, comme on parle aujourd'hui, de la Livadie. *Permeſſus*, *Termeſſus*. Elle a ſa ſource dans le mont Hélicon, & ſe décharge dans le lac de Livadia. Le *Pèrmeſſe* eſt célébre dans les Poëtes, même modèrnes & François, parcequ'il avoit ſa ſource dans l'Hélicon, & qu'il étoit conſacré à Apollon & aux Muſes. *Permeſſus*. On le nomme aujourd'hui *Permeſſo* ; mais nos Poëtes diſent toujours *Permeſſe*.

Par un coup du ſort au grand jour amené,
Et du bord du Pèrmeſſe *à la Cour entraîné.* Boileau.

Non, non, je ne viens point ſur les bords du Pèrmeſſe,
Phœbus, te demander ta frénétique yvreſſe ;
Sur d'aûtres va vèrſer tes ſçavantes fureurs.
Nouv. ch. de vèrs.

La divine Hôteſſe
Du palais de Sceaux
Mille efforts nouveaux
Excite au Pèrmeſſe. Divert. de Sceaux.

Quelle docte & ſainte yvreſſe
Aujourd'hui me fait la loy !

Chaſtes Nymphes du Pèrmeſſe
N'eſt-ce pas vous que je voi ? Boileau.

Et toûjours infortuné,
Doctes Nimphes du Pèrmeſſe,
Vous m'avez abandonné. L'Ab. Genest.

Ces Nymphes du *Pèrmeſſe* ſont les Muſes.

PÈRMESSIDE. adj. m. & f. Qui appartient au Parnaſſe. *Permeſſis*, ſeulement fém. en Lat. Les Muſes *Pèrmeſſides*, ou les *Permeſſides* Nymphes, c'eſt-à-dire, qui habitent le Pèrmeſſe ou ſur ſes bords, & aux environs.

Avez-vous pillé le Parnaſſe,
Et moiſſonné tous les tréſors
Qu'on cherche aux Pèrmeſſides *bords.*
Maléz. et Genest.

PÈRMIA WÉLIKI. Nom propre d'une ville Capitale du Duché de Pèrmski, en Moſcovie. *Permia magna*. Cette ville eſt le ſiége d'un Archevêché, & on la place ſur la rivière de Wiſſera, près de ſon embouchure dans celle de Kam, environ à cent lieuës d'Ouſtioug, vèrs le levant. Maty.

PÈRMITTANT, ou PARMITANT, dans la Coutume de Hainault, c'eſt la même chôſe que pèrmettant.

PÈRMSKI. ſ. m. Nom d'une Province de Moſcovie, qui a tître de Duché. *Permia*. Le Duché de *Pèrmski* eſt entre le Codinſki, l'Ouſtioug, le Wiadſki, & la Sibéria. Ce pays eſt peu connu ; on dit qu'il eſt rempli de bois & de Marais, & qu'on y trouve quantité de bêtes ſauvages, dont la chair ſèrt de nourriture aux habitans, & dont les peaux ſont toutes leurs richeſſes. Pèrmia Wéliki eſt la ſeule ville qu'on y connoiſſe. Maty.

PÈRMUTATION. ſ. f. La *pèrmutation* eſt un changement réel & actuel, qui ſe fait d'un Bénéfice pour un aûtre. D'où il s'enſuit qu'il n'y a point de *pèrmutation*, avant l'exécution de la *pèrmutation* de part & d'aûtre. Les conditions requiſes pour rendre une *pèrmutation* canonique, ſont 1°, qu'il y ait des Bénéfices pèrmutez de part & d'aûtre quoique le revenu en ſoit inégal, auquel cas il n'eſt pas pèrmis de faire aucune compenſation en argent, mais ſeulement de conſtituer une penſion ſur le plus grôs Bénéfice. 2°. Que l'un & l'aûtre des pèrmutans quitte ſon Bénéfice & faſſe une procuration *ad reſignandum*, & que les noms & ſurnoms des copèrmutans ſoient éxprimez dans l'Acte de *pèrmutation*. 3°. Que la *pèrmutation* ſoit ſuivie de la collation de l'Ordinaire. 4°. Que l'Ordinaire ſoit informé de la caûſe de la *pèrmutation*. 5°. Que ceux auxquèls la préſentation ou l'élection des Bénéfices appartient, donnent leur conſentement, & en cas de refus de leur part celui de l'Évêque Diocèzain. 6°. Que châcun des pèrmutans ait droit au Bénéfice qu'il baille. 7°. Que la *pèrmutation* ne ſoit point ſimulée. La *pèrmutation* eſt un moyen de faire entrer les Bénéfices dans le commèrce ſans ſimonie. *Cap. pridem, & Cap. ult. de pactis. Can. 2. de Simon. in com.*

Les principales régles de la *pèrmutation* ſont, que ſi l'un des copèrmutans ne peut joüir, il rentre de plein droit dans le Bénéfice qu'il a quitté ; & que s'il décide avant qu'il ait accompli de ſa part la *pèrmutation* par la priſe de poſſeſſion, ſon copèrmutant qui l'a éffectuée, retient les deux Bénéfices, pourvû qu'ils ne tombent point en régale. Arrêt du 22ᵉ Décembre 1644. Journal des Audiences, T. I. L. IV. C. 16. Une *pèrmutation* faite au mois des Graduez, en laquelle l'éxtrémité de la maladie & l'inégalité des Bénéfices ſe rencontrent, eſt éſtimée frauduleûſe. Du Freſne L. XXIV. C. 20. Par un Arrêt du Conſeil privé du dèrnièr Mars 1680. les *pèrmutations* ſont nulles, ſi elles ne ſont admiſes, & ſi les proviſions ne ſont accordées de part & d'aûtre par l'Ordinaire, ou à ſon refus par le Supérieur avant le décès de l'un des copèrmutans. Une Déclaration du Roi du 11ᵉ Mai 1684. dit que ſans déroger à la régle *De publicandis*, en cas que dans les *pèrmutations* de Bénéfices l'un des pèrmutans vienne à décéder après le tems porté par cette régle, ſans avoir pris poſſeſſion du Bénéfice pèrmuté, le ſurvivant demeurera entièrement privé du Bénéfice par lui baillé en *pèrmutation*, & n'y pourra rentrer ſans nouvelle proviſion. Dict. de Droit.

PÈRNAMBUCO, ou FÈRNAMBOUC. ſ. m. Nom propre d'une des Capitanies du Portugais, dans le Bréſil. *Pernambuci præfectura*. Elle eſt entre celles de Tamaraca, & de Sérégipe. Elle a 60 lieuës de Côtes, & onze Colonies de Portugais, dont Olinde eſt la Capitale. Les Hollandois s'étoient rendus maîtres de ce païs l'an 1630 & ſuivans ; mais les Portugais l'ont entièrement reconquis. On en tire une prodigieûſe quantité de ſucre & de bois de Bréſil, qu'on appelle Bois de *Pèrnambouc*, ou du *Fèrnambouc*. *Pèrnambuco* eſt ſitué par les 8 degrez 4 à 5 minutes de latitude ſud & 348 degrez de longitude. *Pèrnambuco* eſt une belle ville & bien bâtie. Il y entre un bras de mèr, au bord duquel ſont des maiſons à trois étages. Les ruës fourmillent de Noirs &

de

de Mulâtres. Les principaux Portugais de la ville ſont fort honnêtes gens. Il y a des troupes fort bien entretenuës & de bonnes forterreſſes. On y moüille au large à 15 braſſes d'eau, & l'on y demeure tranquillement pluſieurs mois. Les vaiſſeaux qui ne tîrent que 12 ou 13 pieds d'eau, peuvent entrer dans le port avec la marée.

On dit *Pèrnambuco* & *Pèrnambouc*, *Fèrnambuco*, & *Fèrnambouc*. *Fèrnambouc* eſt le plus uſité en notre langue. Car on appelle le tabac qui vient de-là du *Fèrnambouc*, & non pas du *Pèrnambouc*. Aimez-vous le *Fèrnambouc*? J'en ai d'excellent. On dit auſſi du bois de *Fèrnamboug*, ou du *Fèrnambouc*, & non de *Pèrnambouc*. Du reſte il faut laiſſer la tèrminaiſon de *Pèrnambuco* aux Portugais. Les Cartes Géographiques, & les Relations peuvent la garder pourtant en notre langue, & le font ſouvent.

PÈRNAN. ſ. m. Nom d'une poire. Le *pèrnan* eſt une poire pleine de marc & de pièrres. La Quint.

Pèrnan musqué. Nom d'une éſpéce de poire. La chair du *pèrnan muſqué* eſt pleine de marc & de pièrres. *La Quint. P. III. p.* 254.

PÈRNAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Éſtonie en Livonie. *Pernavia*, *Parnavia*. Elle eſt ſur l'embouchure du Pèrnaw, dans le Golfe de Riga, à trente lieuës de la ville de ce nom. *Pèrnaw* eſt petit, mais fortifié, & défendu par une bonne citadelle. Il porte le titre d'Anzéatique, & il a un bon port, où il ſe fait un grand commèrce de bléd. Les Suédois la prirent ſur les Polonois l'an 1617. & ils en ont été les maîtres, comme de tout le Cèrcle de *Pèrnaw*, dont elle eſt la Capitale, juſqu'à la dèrnière guèrre, que les Moſcovites les ont dépoüillez.

PÈRNELLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Petronilla*. Madame *Pèrnelle* eſt un des pèrſonnages de l'Impoſteur de Molière. Ce mot s'eſt fait par corruption & par abbréviation de *Pèrronelle*, & celui-ci de *Pétronelle*, ou *Pétronille*, en Latin *Petronilla*. *Pèrnelle*, ou *Pétronille* de Coudréne, Abbeſſe de Notre Dame de S. Paul, y rétablit la clôture en 1469.

PÈRNES. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg des Païs-Bas. *Perna*. Il eſt dans l'Artois, ſur la petite rivière de Clarence, à trois lieuës d'Ayre, vèrs le ſud. Maty.

PÈRNET. ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour Baronet, petit Baron. *Baronettus*, diminutif de Baron. On le dit encore provèrbialement en ces phrâſes. Faire le *pèrnet*, être fièr comme un *pèrnet*; pour dire, faire l'entendu, faire le glorieux. *Gloriari, arrogare ſibi plurimùm, efferre ſe, Baronettum*, ou *Baronettum agere*.

Ce mot vient de *Bèrnet*, qui s'eſt dit pour *Baronet* par corruption & abbréviation. Le *B* s'eſt changé en *P*, comme en *double* de *duplus*, *Boulanger*, de *polentarius*, &c.

PÈRNICIAL. adj. Vieux mot. Pèrnicieux. Borel. *Perniciosus, exitialis*.

PÈRNITZA, PÉTÈRNITZA, ou BURA. ſ. f. Nom propre d'un village du Duché de Clarence, en Morée. *Peternitza*, *Bura*. Il eſt ſur le Golfe de Lépante, à huit lieuës de Viſtiſa, du côté du levant. On voit à *Pèrnitza* les ruines de l'ancienne *Bura*, celébre par un Oracle d'Hèrcule, dont on adoroit la ſtatuë dans une cavèrne, qui étoit près de la ville. *Bura* a été détruite par un tremblement de tèrre. Maty.

PÉRÔNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Picardie, en France. *Perona*, *Perunna*, *Perrona*, *Viromanduorum*. *Perrona Scotorum*. Elle eſt ſur la Somme, à huit lieuës d'Amiens, vèrs le levant. *Péróne* eſt forte par ſa ſituation entre des marais, & par ſes ouvrages. Les Éſpagnols ont ſouvent tenté inutilement de s'en rendre les maîtres. Maty. D'anciens Scotes y bâtirent autrefois un Monaſtère. Valois, *Not. Gall. p.* 442. Qui eſt de *Péróne*. *Perronenſis*.

PÉRONÉ, ou PÉRONÉE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie; nom d'un ôs de la jambe. *Peronaeus*. Le *péroné* eſt le plus menu des ôs de la jambe; cependant il arrive ſouvent dans les fractures de la jambe que le tibia ſe caſſe, & que celui-ci demeure en ſon entièr, parcequ'étant plus délié, il obéït mieux; & que ployant un peu, il ne ſe rompt pas ſi facilement que l'autre. Il eſt ſitué à la partie extèrne de la jambe. Le *péronée* eſt articulé par ſes deux extrémitez avec le tibia par une éſpéce d'artrodie ſerrée, qui eſt fortifiée par un ligament tant en haut qu'en bas. Cet ôs a trois parties, la ſupérieure qui eſt une tête ronde, qui ne touche pas au genoüil, finiſſant un peu au deſſous à l'endroit où elle s'articule avec le tibia; la moyenne, qui eſt grêle, longue, & de figure triangulaire, comme le tibia, mais un peu plus irrégulière; l'inférieure, qui a encore un condyle, qui fait une apophyſe que l'on appelle la malléole extèrne. Elle eſt un peu cave en dedans, pour laiſſer la liberté à l'aſtragale de ſe mouvoir librement, & un peu voûtée en dehors, pour avoir plus de force à retenir l'aſtragale. L'extrémité inférieure du *péronée* déſcend un peu plus bas que celle du tibia. *Dionis*.

PÉRONEILE. Voyez PÉRRONEILE.

PÉRONIÉR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom de muſcle. *Ad peronaeum pertinens, peronaei muſculus*, ou *à peronaeo dictus*. Il y a trois muſcles qui portent le nom de *péroniér*. Le ſécond des fléchiſſeurs du piéd s'appelle le *péroniér* antérieur, parcequ'il accompagne le petit ôs de la jambe, que l'on nomme peroné. Il prend ſon origine de la partie extèrne & moyenne du péroné, & paſſant par la fente qui eſt ſous la malléole extérieure, il va s'inſérer par devant à l'ôs du métatarſe, qui ſoûtient le petit doigt. Le *péroniér* antérieur & le jambiér antérieur tîrant le piéd en devant, le font fléchir. Il y a deux *péroniérs* poſtérieurs, le long & le court. Le premiér part de la partie ſupérieure & quaſi antérieure du péroné, & va s'inſérer à la partie ſupérieure, & quaſi extérieure de l'ôs du métatarſe, qui ſoutient le poûce. Le ſécond a ſon origine à la partie plus inférieure du même péroné & va s'inſérer à l'ôs du métatarſe, qui ſoutient le petit doigt. Dionis.

PÉROTZ. ſ. m. L'Étang de *Pérotz* ou du Tau. *Laterna Stagnum, Taurus palus, Stagnum Perotianum*. C'eſt un étang ou petit golfe formé par le Lez, rivière de Languedoc, au deſſous de la Tour de Lates. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 263.

PÉROU. ſ. m. C'eſt le nom de la Province de l'Amérique, riche en or, & en argent. *Peruvia*. C'eſt un grand païs de l'Amérique Méridionale, à laquelle il donne le nom de Péruviane. *Perua, Peruenſe Regnum*. Il eſt borné au nord par le Popayan; & au midi par le Chili, & par le Paraguay; il a au levant les tèrres inconnuës de l'Amazône; & au couchant la mèr du Sud. On lui donne environ ſix cens lieuës de côtes, & quatre vingt-dix de largeur moyenne, & on le diviſe en trois grandes Provinces ou Audiences; le *Pérou* propre qui eſt au milieu; le Quito au nord; & Los Chareas, ou la Plata au ſud. Le *Pérou* étant entre la ligne Équinoxiale, & le Tropique du Capricorne, ne peut être que fort chaud. Il n'y pleut preſque jamais, principalement le long des Côtes; le Tèrroir ne laiſſe pas d'être fèrtile en quelques endroits, à cauſe des grandes rôſées qui tombent le ſoir & le matin, & du ſoin qu'on prend de l'arrôſer, par tout où il y a des rivières. Il produit du Maï, du Coton, des Cannes de Sucre, & pluſieurs fruits qu'on y a tranſportez de l'Europe; du bléd, de l'huile, & du vin meilleur que celui d'Éſpagne. Mais les mines d'or, d'argent, d'argent vif, de vèrmillon, & d'emeraûdes, ſont ce qui rend ce païs plus important aux Éſpagnols, qui en tîrent de grandes richeſſes.

Il y a au *Pérou* trois ſortes de nations. Les naturèls du païs qu'on nomme Indiens, & deux nations Étrangères; les Éſpagnols qui en ſont les Conquérans, qui y dominent & qu'on nomme les Blancs, & les Négres, ou Noirs qu'on y améne d'Afrique. Ces trois éſpéces d'hommes en reproduiſent par les mariages & la débauche beaucoup d'autres, dont voici les principales & leurs noms. Les Enfans d'un père & d'une mère Éſpagnols, mais établis au *Pérou*, & qui leur ſont nez au *Pérou*, s'appellent *Créoles* & *Blancs*. Les Enfans nez des Éſpagnols & des Négreſſes s'appellent *Mulatos*, & par nos François *Mulâtres*. Les Enfans d'un Éſpagnol & d'une Indienne ou naturelle du *Pérou* ſe nomment *Meſtizos*, en François *Meſtices*; d'un Indien & d'une Négreſſe *Zambos*; des Éſpagnols & des Meſtices ou des Mulâtres, *Quarterones*; des Éſpagnols & des Quarterones, *Quinterones*; des Éſpagnols & des Quinterones, *Requinterones*, c'eſt le dèrnier degré après lequel les enfans ſont entièrement Blancs, pourvû qu'il n'y ait point d'intèrruption dans ces générations; car s'il y en a, les enfans des Requinterones ont encore quelque teinture de leur origine, & on les nomme *Saltatras*, c'eſt-à-dire, qui ſaute en arrière, qui récule. Il y'a encore d'autres noms ſuivant les différens degrez de mélange. Ceux-ci ſont les principaux.

Le Printems commence au *Pérou* le 6e Septembre, & dure juſqu'au 10e de Janviér. L'Été dure depuis le 10e de Janviér juſqu'au 15e de Mars, l'Automne depuis le 15e de Mars juſqu'au 15e de Juin, & l'Hyvèr depuis le 15e Juin juſqu'au 6e Septembre.

Il y a au *Pérou* quelques pommes aſſez bonnes & approchant du goût de la Reinette. Les oranges, les citrons, les figues, les noix, les raiſins, les Goyaves, les Platanos, les Pallas, les Pallillos, les Granadillas, les Chirmiollas ſont les fruits ordinaires.

Il y a au *Pérou* des bœufs, des moutons, des poules, des poules d'inde, des cochons, des canards, des pigeons; mais moins qu'au Chili. Le gibiér y eſt très-rare, on n'y voit preſque que des tourterelles & des ramiers.

Il y a vèrs la pointe de Sainte Hélene une bonne Saline; le ſel n'y coûte que 4. réaux la fanéque, & ſe vend fort bien à Panama. Il y ſort de tèrre des ſources d'huile & de goudron. Nos François qui ont été à la mèr du Sud, s'en ſont convaincus plus d'une fois. Quoique le *Pérou* ſoit ſous la Zône torride, il fait très-froid ſur le haut des montagnes, qui toute l'année ſont couvèrtes de neige. Avant la Conquête des Éſpagnols le *Pérou* s'appelloit

loit *Tagnantin Suin*. Frézier, *p.* 248. où il rapporte auſſi les noms des Incas & des Reines leurs épouſes.

Pérou Propre, ou l'Audience de Lima. *Perua propria*, *Limenſis præfectura*, ou *præfectura Regum*. C'eſt un des trois Gouvèrnemens, auxquèls les Eſpagnols ont diviſé le Royaume du *Pérou*. Il s'étend depuis la mèr de Sud, juſqu'aux Tèrres de l'Amazône, ayant le Quito au nord, & los Chareas ou la Plata au midi. Ses principales villes ſont, Lima los Reyes capitale, Cuſco qui l'étoit aûtrefois, Truxille, Oropeſa, Guamanga, S. Juan de l'Oro, & Arequipa. Mr Gage aſſûre qu'il ne pleut pas dans ce païs, & que pour cette raiſon les Eſpagnols n'y couvrent leurs maiſons que de nattes pour les garentir de la pouſſière. Maty. M. Frézier dit la même chôſe quant aux pluyes.

La mèr du Pérou, *Peruanum mare*. C'eſt une partie de la mèr du Sud. Elle s'étend tout le long des côtes du *Pérou*, depuis la ligne Équinoxiale, juſqu'au Tropique du Capricorne, ayant au nord la mèr du Sud particulière, & au midi celle du Chili. Maty.

Le Baûme qui porte le nom de Baûme du *Pérou*, vient effectivement preſque tout de Guatimala. Il y en a de deux ſortes, de blanc & de brun; ce dèrnier eſt le plus eſtimé. On le met dans des cocos, quand il a la conſiſtance de la braye; mais communément il vient dans des pôts de tèrre en liqueur: alors il eſt ſujet à être falſifié, & mêlé d'huile pour en augmenter la quantité. Frézier, *p.* 179.

PÉROUGE. ſ. f. Nom de lieu. *Perogia*. Il eſt à onze lieuës d'Anton qui eſt ſur le Rhône. Valois, *Not. Gall. p.* 615.

PÉROULIEN, enne. ſ. m. & f. Habitant du Perou. *Peruanus*. J'ai trouvé ce mot dans quelques Relations de Mrs de nos François, qui ont été à la mèr du Sud. Les Eſpagnols diſent *Perulero*. D'autres diſent en notre langue Péruvien, qui eſt mieux. Voyez ce mot.

PÉROUSE. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Piémont. *Peruſſa*. Il eſt à la tête de la vallée de la *Pérouſe*, à laquelle il a donné ſon nom, & ſitué ſur la rivière de Cluſon, à deux lieuës au deſſus de Pignerol. Il y avoit ſur un Côteau, environ à mille pas de ce bourg, une forteresse aſſez bonne, qui a été démolie pendant les dèrnières guèrres. Maty.

Pérouse, ou Perugia. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Peruſia*. Elle eſt capitale du Pérouſin, & ſituée près du Tibre, à neuf lieuës d'Orviéte, vèrs le nord. *Pérouſe* eſt une ville aſſez grande, ancienne, bien bâtie, & bien peuplée. Elle eſt ſur une colline, environnée de pluſieurs baſtions revêtus de brique, & défenduë par une bonne citadelle. Il y a une Univerſité célèbre, un Évêque, & un Vice-Légat. Maty.

Le lac de Pérouse, ou de Caſtiglione, ou de Paſſignano. *Lacus Caſtellionenſis*, *Caſtilionenſis*, *Peruſinus*, anciennement *Traſymenus*. Car c'eſt le lac de Traſyméne des Anciens, où Annibal gagna la grande bataille dite de Traſyméne. Cela eſt dans le Pérugin, à 3 ou 4. lieuës de Pérugia; il eſt rond, & a environ 7. lieuës de circuit. Il a trois petites iſles, & beaucoup de poiſſons.

PÈRPET. ſ. m. Nom propre d'homme. *Perpetuus*. Pèrpetuus ou Pèrpetuë, que nous appellons vulgairement Saint *Pèrpet*, eſt compté pour le ſixième des Evêques de Tours par S. Grégoire l'un de ſes Succeſſeurs, qui vivoit cent ans après lui. S. *Pèrpet* fut élevé ſur le Siége Épiſcopal vèrs la fin de l'an 460. après la mort de S. Euſtoche ſon parent, qui avoit ſuccédé à S. Brice diſciple & ſucceſſeur de S. Martin. Baillet, *au* 30. *de Décemb.* S. *Pèrpet* tint deux Conciles, le 1. de Tours en 461. & celui de Vannes de l'année 465. S. *Pèrpet* mourut l'an 491. le huitième d'Avril.

PÈRPÉTRE Selon Charondas dans ſes notes marginales ſur la Somme Rurale de Bouteiller, p. 250. les *pèrpétres* ſont des tèrres communes, qui ne ſont en la poſſeſſion d'aucun particulièr. *Ager compaſcuus*.

PÈRPÉTUANE. ſ. f. Sorte d'étoffe, à ce qu'il paroît, qui ſe fait en Portugal. Il vient tous les ans vèrs le mois de Mars, une flote d'environ 20. navires de Liſbonne, chargez de toiles & d'étoffes de laine, particulièrement de ſerges, *perpétuanes*, bayettes, & anaſcotes dont les femmes ſe ſervent pour ces voiles qu'on appelle mantes. Frézier, *p.* 277.

PÈRPÉTUË. ſ. f. Nom propre de femme. *Perpetua*. Sainte *Pèrpétuë*, femme de condition, ſouffrit le martyre à Carthage pendant la pèrſecution de Sévère, & fut expôſée aux bêtes à l'âge de 22. ans.

Ce mot s'eſt formé du Latin *Perpetua*, d'où nous avons fait *Pèrpétuë*, quand il eſt nom propre, & non pas *pèrpétuelle*, comme quand il eſt adjectif.

PÈRPÉTUEL. On dit en Muſique, bourdonnement *pèrpétuel*, fugue *pèrpétuelle*. L'eſpèce d'harmonie qu'on appelle *Continuo*, & dont Julius Pollux fait mention, revient, ſelon Zarlin, à ce bourdonnement *pèrpétuel*, & cependant harmonieux, que font nos Loures, ou Muſettes, ou le bourdon de nos vielles. Brossard.

PÈRPIGNAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Catalogne, capitale du Comté de Rouſſillon, & ſituée ſur le Tet, à trois lieuës de la mèr, & à douze de Narbonne, vèrs le midi. *Perpinianum*, *Perpegnianum*, *Parpinianum*, *Perpiniacum*, quelquefois *Papirianum*. *Pèrpignan* eſt grand, beau, bien fortifié, & défendu par une citadelle très-forte par ſa ſituation ſur un rocher & par ſes travaux. Il a une Univèrſité & un Évêché ſuffragant de Narbonne. A *Pèrpignan* les femmes ſont habillées à l'Éſpagnole, & les hommes à la Françoiſe. *Pèrpignan* fondé l'an 1068. des ruines de l'ancienne Ruſcino, fut priſe par Loüis XIII. après huit mois de ſiége, l'an 1642. & il appartient encore aux François avec tout le Rouſſillon. Maty. Quelques-uns l'appellent en Latin *Perpennianum*, comme ſi cette ville tiroit ſon nom de Perpenna; mais cela eſt mal. *Valois, Not. Gall. p.* 187. *Pèrpignan* eſt, ſelon Mrs de l'Académie des Sciences, à 20 d. 33. m. 30. ſec. de longitude, & à 42. d. 41. min. de latitude.

PÈRPRENDRE. v. a. qui ſe trouve dans la Coutume d'Acs, Tit. IX. XI. XII. & XVIII. C'eſt prendre de ſa propre autorité des tèrres communes & franches, ſans congé du Seigneur, en payant cotité de la queſte ou rente. De Laurière. Charondas avoit un ancien Praticien, qui uſoit de ce mot en ce ſens. *Occupare agros compaſcuos*.

PÈRPRINSE. ſ. f. Tèrme de Coutume. Action de pèrprendre. Voyez ce mot. *Occupatio agri compaſcui*.

PÉRPRISON. ſ. f. Tèrme de Coutume. Action de pèrprendre, Perprinſe. *Occupatio agri compaſcui*. Voyez Pèrprendre.

PÈRRECI. ſ. m. Village de Bourgogne. Réforme de Pèrreci, Prieuré en Bourgogne. C'eſt une Réforme de Bénédictins, qui fut introduite à la fin du dèrnièr ſiécle en ce Prieuré. Le P. Loüis Bèrrier, qui étoit Prieur Commandataire du Prieuré de *Pèrreci*. *P. Hélyot. T. VI. C.* 49. *p.* 393.

PÈRRENELLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Petronilla*. *Pèrrenelle* fille de Henri de Sulli épouſa en prémières nôces Geoffroi de Lezignan, & en ſecondes nôces Jean II. Comte de Dreux, & de Braine, de Joigny, &c. Grand Chambrièr de France, celui qui ſe trouva à la bataille de Courtray en 1302. & au Traité d'Athie en 1304. & qui mourut le 7. de Mars ou de Septembre 1309. Pièrre de Courtenay, Seigneur de Conches mort en Égypte en 1250. après la journée de la Maſſôre où il fut bleſſé, épouſa en ſecondes nôces *Pèrrenelle* de Montfort, dont vint Amicie de Courtenay, femme de Robèrt II. Comte d'Artois, neveu de S. Loüis.

Ce mot s'eſt fait de *Petronilla*, *Pétronille*, *Pétronelle*, *Pèrenelle*. On dit auſſi *Pèrnelle*. M. De Marca écrit *Pèrrenelle* ou *Peyrenelle*.

PÈRRETTE. ſ. f. *Petra*. Nom de femme, qui ne ſe donne guères qu'aux femmes du petit peuple. On le dit quelquefois par mépris; pour dire, une ſotte, une imbécille. Eh *pèrrette!* c'eſt bien ainſi qu'il s'y faut prendre.

PÈRRICHON. ſ. f. Nom propre de fille, diminutif de Pèrrette. *Petra*. Il ſe dit aux petites filles, qui s'appellent Pèrrettes, par amitié & en les careſſant.

PÈRRIÈRE, ou *Lide* & *Clide*. ſ. f. Machine dont on ſe ſervoit aûtrefois à la guèrre, dans les ſiéges de villes. *Baliſta*. C'étoit une longue poûtre, retenuë par un contrepoids, qui étant lâchée, jettoit un tas de pièrres dans les villes aſſiégées. Borel.

Pèrron quàrré, eſt celui qui eſt d'équèrre. Le plus grand *pèrron* quàrré qui ſe voye, eſt celui de Marly. Daviler. *Pèrron* cintré, celui dont les marches ſont rondes ou ovales. *Pèrron* à pans, celui dont les encognures ſont couppées. *Pèrron* double, celui qui a deux rampes égales, qui tendent à un même paliér, comme eſt le *perron* du fond du Capitole, ou deux rampes oppôſées, pour arriver à deux paliérs, comme celui de la Cour des Fontaines à Fontainebleau. Il y a de ces *perrons* qui ont deux diſpôſitions de rampes; enſorte que par un *perron* quàrré on monte ſur un palièr, d'où commencent deux rampes oppôſées pour arriver châcune à un palièr barlong, d'où enſuite on monte par deux aûtres rampes à un palièr commun, comme eſt le grand *perron* du château neuf de S. Gèrmain en Laye, du deſſein de Jean Marchand, Architecte de Henri IV, & ceux des Tuilleries du deſſein de M. le Nantre. Ces ſortes de *perrons* ſont fort anciens, puiſque l'on en voit les véſtiges d'un, parmi les ruines de Tchelminar, près Schiras en Pèrſe, dont le Sr. Deſlandes rapporte la figure dans ſon Livre des Beautez de la Pèrſe. Daviler.

Il y en a qui diſent *Paron*, à cauſe qu'aûtrefois tous les *perrons* étoient faits de marches arrondies, prétendant que le mot de *perron* vient de *pas rond*. Félibien. Mais eſt-il bien vrai qu'aûtrefois tous les *perrons* fuſſent des *pas ronds*. Cèrtainement nous avons ſur pluſieurs médailles des *perrons* de temples, dont les marches

marches ſont quarrées ; comme on le peut voir au temple des médailles du vieux Juba, dans Auguſte, &c.

PERRONELLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Petra, Petronilla.* La Villageoiſe *Perronelle*. Senecé. IV. 16.

PERROQUET. Les *perroquets* de l'iſle de Nicobar ſont eſtimez dans l'Inde, parcequ'il n'y en a point qui parlent ſi diſtinctement. Lettr. Edif. *T. X. p. 68.*

Les *perroquets* ſont en grande quantité dans l'iſle de S. Domingue. Quoique ces oiſeaux portent le même nom, ils différent néanmoins beaucoup entr'eux. On ne rencontre jamais ces oiſeaux ſeuls, ils volent toujours par bande, & vivent de ſemence, comme les ramiers ; ils font leurs nids dans de certains trous d'arbres, où l'année précédente l'oiſeau nommé charpentier a fait ſon nid, & il ſemble que la nature ait commis ces petits oiſeaux pour rendre ce ſervice aux *perroquets*. Leurs petits dans ces trous ne ſont jamais mouillez ; ils les font en nombre impair, ſçavoir trois, cinq & ſept. Le prémier nombre eſt plus ordinaire, & le dernier plus rare. Quand on veut les élever & les apprivoiſer, il faut les dénicher pendant qu'ils ſont jeunes : car quand ils ſont grands, & qu'on les prend avec des apâs, ils demeurent toujours ſauvages, & ne parlent jamais. Pour avoir les jeunes, il faut coupper par le piéd l'arbre où ils ont fait leur nid, car on n'y ſçauroit monter ; & il arrive ſouvent que l'arbre en tombant les tuë, ſi bien que de deux ou trois nichées, on ne ſauve que deux ou trois oiſeaux. Œxmelin. Les *perroquets* ne mangent point de mancenille ; la graine de coton les enyvre. Le goût de leur chair eſt excellent, mais changeant ſelon la qualité de la nourriture qu'il prend. P. Du Tertre, *T. V. C. I. §. 2.* Les jeunes *perroquets* ſont bon rotis & en ragoût. Les vieux font de bonnes ſouppes. Voyez ſur ces oiſeaux l'Hiſt. Nat. des Antilles par M. de Poincy, C. XV. Art. II. & celle du P. Du Tertre, *Tr. V. C. I. §. 2.*

Les Anciens ne connoiſſent qu'une eſpéce de *perroquets*, qui étoit celui dont le pennage étoit entiérement verd, & qui avoit un colliér de couleur de vermillon ; mais depuis la découverte de l'Amérique par Chriſtophe Colomb, & enſuite par les autres Eſpagnols, nous nous ſommes apperçus qu'il y en avoit une ſi grande quantité de toutes ſortes, qu'à préſent ils ſont ſans nombre, tant en leurs eſpéces différentes, qu'en diverſité de couleurs & de groſſeurs ; car ceux qui ont été à ce nouveau monde, en conſtituent de plus de cent ſortes. Veſpuce a rapporté qu'au deſſus du cap de Bonne Eſpérance il y en a ſi grande quantité, qu'ils donnent le nom à cette Région ; que quelques-uns ſont ſi prodigieuſement grands, qu'ils ont prés de trois quartiers de longeur. Scaliger dit en avoir vû un ſi grand chez un marchand de ſa connoiſſance, qu'il occupoit une fenêtre toilliſée de la grandeur ordinaire. Dans la Région de Grachava, qui eſt ſituée dans les Indes orientales ; les communs ſont plus grands que les faiſans, nous appellons en France les grôs, des papegays ; les moyens, *perroquets*, & les plus petits, *perriques*. Il y en a de tant de couleurs, que c'eſt une chôſe admirable. Dans le Manaſſapan & le Cunan, qui ſont dans la nouvelle Eſpagne, & dans les Régions les plus brûlées de l'Éthiopie & les dernières contrées des Indes, il s'en rencontre de tout blancs, ainſi que le témoigne Scaliger. A l'iſle de Ternatte, l'une des Moluques, dans le Bréſil & l'Éthiopie, l'on en voit de rouges ; aux environs de Tarnaſſare, ville des Indes, l'on en trouve de très-beaux, qui ſont de ſept couleurs ; dans le Calécut il y en a auſſi de couleur de pourpre, & d'autres diverſifiez. Dans la Région de Grachana, il y en a de très grands qui ont les aîles de pluſieurs couleurs, mais ils ont le reſte rouge ; d'autres ſont tout bleus ; quelques-uns entiérement cendrez. Dans l'iſle de Baden qui eſt proche celle de Java, l'on rencontre de trois ſortes de *perroquets*, ſçavoir, de rouges, qui ont le bec jaune ; d'autres de pluſieurs couleurs différentes qu'ils appellent *nor* en leur langage, comme qui diroit luiſant, à cauſe de l'éclat de leurs plumes. Les derniers ſont blancs ; ils les appellent *Cachi*, qui ſignifie en leur langue, précieux. Dans les bois & les forêts de l'Éthiopie, il y en a quantité de verds, d'autres diverſifiez, quelques-uns noirs, quelques autres gris-cendrez. Bellon dit que les plus grands ſont blanchâtres ; que les médiocres ſont diverſifiez de rouge, & que les plus petits ſont verds. Il s'en trouve qui ont deux coudées de long, qui n'apprennent jamais à parler, & qui ſont pour cette raiſon appellez muets. Il y a de certains oiſeaux aux Indes qu'ils appellent Guacamaias, qui ſont plus grands que les *perroquets*, leſquels néanmoins doivent être eſtimez de leurs eſpéces, ainſi que le témoigne Joſeph de la Côte, à cauſe qu'ils ſont ornez de leurs mêmes couleurs. Pluſieurs Auteurs, du nombre deſquels ſont Scaliger, Solin, Apulée, & Suidas, ont remarqué que tous les oiſeaux qui ont la langue platte & approchante de celle de l'homme, ont pareillement la faculté de prononcer des paroles. L'on nourrit les *perroquets* de toutes ſortes de fruits. Ils aiment beaucoup le pain avec le vin. Dans l'Éthiopie & au païs des Négres, ils gâtent tous les grains. Dans l'Amérique, ils font un ſi grand dégât de maïz, qu'on eſt contraint d'établir de petits garçons pour les garder & les chaſſer avec des cris extraordinaires ; ce que pratiquent auſſi les habitans du Calécut, parceque ſans cela ils ne feroient point de recolte ; ils ſe nourriſſent de toutes ſortes de grains, & ils ont cela de particuliér, que comme les cailles aiment l'élébore, & les étourneaux la ciguë ſans que cela leur ſoit nuiſible, ils tirent ſemblablement leur nourriture de la graine de Carthame, qui ſert de purgatif à l'homme, ſans que cela leur cauſe aucun dévoyement ni incommodité. Ils caſſent facilement toutes ſortes de noyaux auſſi bien que les noix, la nature leur ayant donné un bec propre & commode à faire tous ces efforts. Ils aiment extrêmement le ſucre, & ſe plaiſent grandement ſur les arbres qui portent la noix muſcade, ſoit pour leur bonne ôdeur, ſoit pour la beauté & la diverſité des couleurs de ces fruits. On leur donne pour leur ordinaire de l'eau : mais ils aiment beaucoup mieux le vin, & s'enyvrent comme font les yvrognes.

Aloyſius Cadamaſtus, qui avoit beaucoup voyagé dans les pays les plus éloignez, rapporte qu'ils conſtruiſent leur nid avec une induſtrie toute particuliére, & qu'ils choiſiſſent prémiérement un arbre très haut, duquel les branches ſoient tellement menuës, qu'elles ſoient incapables de ſoûtenir aucun poids ; ils attachent au faîte de cet arbre un rejetton d'arbre, auquel ils ſuſpendent leur nid en l'air, qui eſt compôſé en rond comme une grôſſe balle, n'y laiſſant qu'un trou fort menu : ce qu'ils font afin d'éviter les embuches des ſerpens, & afin qu'ils ne puiſſent faire tort à leurs petits, ne pouvant y aller à cauſe que les branches ſont ſi menuës, qu'elles ne pourroient pas ſoutenir la péſanteur de leur corps. Ils vivent toujours accompagnez de leurs femelles ainſi que les colombes, & font très-ſouvent des petits, qu'il ne faut pas dénicher, parcequils meurent, mais on les prend lorſqu'ils commencent à ſortir de leurs nids & qu'ils ſont grandelêts. On a vû cy-deſſus des chôſes différentes ſur ces deux ou trois derniérs points. Peut être que la diverſité des pays fait ces différences.

Aprés avoir parlé en général de ces oiſeaux, il faut doner la deſcription particuliére de quelques-uns des plus beaux, de toutes les grandeurs. Commençons par les plus grands.

Grôs Perroquet Voyez Papeguay.

Grand Perroquet bleu et jaune. *Pſittacus maximus Cianocroceus.* Il eſt de la groſſeur d'un chapon & fort long de corſage ; ſon bec eſt noir, & courbé en demi cercle en dedans, comme la moitié d'un anneau ou bague, & long d'une paûme en tout, au commencement fort menu, & la partie de deſſus ſurpaſſe de deux bons doigts celle de deſſous : ce qui en eſt courbé, eſt rond & menu : ſes yeux ſont blancs & noirs ; au deſſous il y a trois lignes noires qui compôſent la figure d'une S. Le deſſus de ſa tête eſt uni & verd ; ſa gorge environnée d'une eſpéce de colliér ; ſa poitrine, ſon ventre, ſes cuiſſes, ſon croupion & tout le deſſous de ſa queuë ſont jaunes ; le ſommet de ſa tête, ſon dôs, ſes aîles & le deſſus de ſa queuë, qui eſt fort longue, ſont colorez d'un très-beau bleu ; ſes jambes ſont très-courtes ; l'ôs en eſt grôs & brun, ainſi que ſes piéds, dont les doigts ſont longs & armez de grands ongles noirs, extrêmement crochus. Un *perroquet* de cette eſpéce qui étoit à François Sforce Comte de Sainte Flôre, avoit la voix fort grôſſe & enroüée comme celle d'un corbeau ; il mangeoit de tout ce qu'on lui donnoit, & beuvoit une fois le jour ſur le ſoir. Il flattoit ceux qu'il connoiſſoit, & donnoit de dangéreux coups de bec aux étrangers : ſi on lui donnoit une pomme, il la fendoit auſſi tôt, & en tiroit adroitement les pepins, & en faiſoit de même de tous les autres fruits, mépriſant le reſte. Pendant le tems qu'il fut au Comte de Sainte Flôre ; il fit treize œufs approchant de la groſſeur de ceux d'une poule, il ſe ſervoit de ſon bec à deſcendre & à monter, à la maniére des autres. Il cherchoit des lieux chauds en hiver, & ſe plaiſoit grandement en la compagnie des hommes, ou aux lieux auxquels il y avoit toujours du monde : l'Été il ſe baignoit ſouvent, ou s'il pleuvoit, il ſe tenoit à la pluye juſqu'à ce qu'il fût tout trempé ; & enſuite ſurpris de froid & tremblant, il cherchoit le feu ou le ſoleil pour ſe ſécher ; il ne voloit que trèspeu, à moins que d'être tourmenté ou contraint à le faire, & alors il voloit ſur quelque arbre ou ſur quelque mur pour y être en repôs. L'on rencontre de ces ſortes de *perroquets* au Royaume de Coulan au Méxique, il eſt appellé *Guacamaia*.

Autre grand Perroquet. Il eſt un peu plus petit pour ce qui eſt de la longueur ; mais auſſi grôs que celui dont nous venons de parler ; il a le bec plus court & moins courbé, & eſt environ de trois doigts de longueur, & à peu prés de la même largeur vers la tête : la partie de deſſus eſt blanche, & celle de deſſous noire : toute la contrée des yeux & les yeux mêmes ſont blancs ; il a le deſſus de la tête long d'une palme & très - apla-

ti ; ſon dôs, le commencement de ſes ailes, ſon goſiér, ſa poitrine, ſon ventre, ſes cuiſſes, & le deſſus de ſa queuë ſont d'une belle couleur d'écarlate, ſes grandes pennes de ſemblable couleur en dedans ; celles qui les couvrent & qui compoſent le ſecond ordre des ailes, ſont jaunes, bordées de rouge & ornées d'une maniére de petit œil bleu à leurs éxtrémitez ; la ſupérficie éxtérieure des prémiéres grandes pennes & le deſſous du croupion ſont d'un bleu très-couvért & foncé ; ſes jambes auſſi-bien que ſes piéds ſont très-courts, & armez d'ongles aſſez longs, courbez, & d'une couleur cendrée brune.

Perroquet blanc crêſté. *Pſittacus albus criſtatus.* Ce *pérroquet* eſt, après ceux dont je viens de parler, le plus grand de tous ; outre cela il eſt d'une très-belle figure & a beaucoup de beauté. Il eſt auſſi grand qu'un très-grôs poulet ; il porte la queuë retrouſſée comme le cocq, & non en long comme les aûtres *pérroquêts* ; ſon bèc eſt cendré tirant ſur le noir, & près de la tête ; il a de grandes narrines, & tout autour une rondeur un peu plus élevée que le reſte ; ſa langue eſt longue & vèrmeille ; le cèrcle de ſes yeux eſt jaûne & la prunelle noire ; tout le champ de ſon pennage eſt blanc. Du ſommet de la tête ſortent des plumes très-grandes & pointuës, qui panchent d'abord en arriére, & puis ſe courbent en avant, & finiſſent en tombant en arc ; ſes jambes & ſes cuiſſes ſont jaûnâtres ; ſes ongles fort petits, noirs & à peine crochus.

Pérroquet vèrd, dont les pennes des ailes ont les côtez d'en haut rougeâtres. *Pſittacus viridis alarum coſtâ rubente.* Il eſt de la grandeur ou plus grand que le précédent, environ grôs comme un poulet d'un an ; le deſſus de ſon bèc eſt noir à l'éxtrémité, un peu bleuâtre enſuite, & le reſte rougeâtre, le deſſous blanc ; l'iris des yeux eſt jaûne, ou plûtôt rougeâtre, la prunelle noire, le ſommet de ſa tête jaûne, ainſi que le deſſous de ſes yeux ; tout le reſte du corps eſt vèrd ; le devant eſt d'un vèrd plus jaunâtre & plus lavé, & par le dôs & les aîles il eſt plus couvèrt ; les grandes pennes ſont d'un vèrd tirant ſur le bleu ; les côtez d'en haut des pennes ſont rouges, auſſi-bien que celles de ſa queuë, qui eſt très courte, & aux côtez de laquelle par en bas il a deux taches longues, & rouges, mais par le haut jaunâtres ; ſes jambes & ſes piéds ſont cendrez ; ſes ongles noirs & peu courbez.

Perroquet diverſifié. *Pſittacus alius variegatus.* Celui-cy a le deſſus du bèc d'un vèrd tirant ſur le bleu, les côtez ſont de couleur d'ocre ; à l'endroit où il commence à ſe courber, il y a une tache blanche, qui le travèrſe ; les deux côtez de la partie courbée ſont de couleur plombée & jaunâtre par le milieu ; le ſommet de ſa tête eſt orné de petites plumes dorées, ou jaunes ; prèſque tout le reſte du corps eſt vèrdâtre ; plus obſcur par le dôs & plus lavé à la poitrine, & au ventre, mêlé d'un peu de jaune. Toutes les racines des plumes ſont cendrées ; l'éxtérieur des grandes pennes approchant du ventre eſt blanc au commencement, & puis inſenſiblement finit en couleur d'améthiſte & de pourpre ; le reſte eſt noir ; celles qui compoſent le ſecond ordre, & qui ſont très longues, ſont entiérement jaunes, & viennent juſques ſur le milieu des aîles ; au commencement du côté éxtérieur qui regarde le ventre, il y a prémiérement du vèrd, enſuite du vèrmillon obſcur, & puis encore du vèrd, & enfin leur éxtrémité eſt en partie violette & en partie noire, altèrnativement ; ſa queuë eſt compoſée de douze plumes, dont les quatre du coin de part & d'autre ſont à leur origine prémiérement vèrtes au côté éxtérieur, & jaunes à l'intérieur, enſuite de couleur rouge ou d'écarlate ; en troiſiéme lieu elles ſont encore vèrtes, & enfin diverſifiées de jaune : les quatre autres du milieu ſont entiérrement vèrtes, & néanmoins à leur éxtrémité elles ont quelque peu de jaune : ſes piéds ſont de couleur plombée, compoſez de quatre doigts, deux devant & deux dèrriére ainſi qu'aux piéds ; ceux de dedans ſont beaucoup plus courts que les éxtérieurs : ſes ongles ſont crochus ; ſes jambes très-courtes n'ont qu'un travèrs de doigt entre le genou & le talon, mais elles ſont grôſſes.

Pérroquet a bèc noir *Pſittacus roſtro nigro.* Il ſe rencontre une autre éſpéce de *pérroquet* de médiocre grandeur, qui a le bèc de même que les autres, mais il eſt tout-à-fait noir au commencement ſur le ſommet, & ſous la gorge l'on voit une couleur bleuë, qui tire ſur le vèrd, l'iris de ſes yeux eſt d'un jaune couvèrt, & la prunelle eſt noire ; le reſte de la tête & la poitrine ſont jaunes : le ventre eſt d'une couleur qui tient du vèrd & du jaune, comme le deſſus de ſa queuë : ſon col, tout ſon dôs & ſes aîles ſont teints de vèrd plein, enſorte qu'on ne voit que du vèrd, ſi ce n'eſt le côté de l'aîle à l'endroit où elle eſt attachée au corps, qui eſt rouge, & une plume qui ſuit approchant du ventre, qui eſt noire, & la dèrniére des grandes pennes qui eſt rouge ; le bas du croupion eſt ſemblablement rouge ; ſes piéds ſont bruns, ſes ongles noirs & un peu courbez ; ſa queuë longue d'une paume ou environ.

Perroquet gris mêſlé ou *divèrſifié. Pſittacus varius.* Celui-cy a le bèc blanc, grôs de deux doigts, & la partie de la tête, qui touche au bèc, eſt auſſi blanche, la prunelle de l'œil eſt noire : le cèrcle qui l'environne, eſt de couleur de roüille : le ſommet & le front, qui ſont blanchâtres, ſont divèrſifiez de taches noires ; le dèrriére de la tête, le cou, le dôs, les aîles, & le haut du croupion ſont colorez d'un brun très-obſcur : ſon goſiér & le côté d'enhaut de ſes aîles ſont de couleur de cinâbre ; ſa poitrine & ſes cuiſſes ſont vèrdâtres : la partie du ventre, qui eſt entre les cuiſſes & la poitrine, eſt de couleur que les Peintres nomment tèrre d'ombre : les côtez des aîles ont quelques plumes qui couvrent les pennes, ſçavoir, les dèrniéres, qui ſont bleuës, mêlées toutefois d'un peu de blanc : l'éxtrémité du ventre proche du croupion eſt jaûnâtre : ſa queuë eſt rouge par le milieu, & par les côtez rouge & jaûne, & enſuite divèrſifiée de bleu ; prèſque toutes ſes pennes ont quelque chôſe de noirâtre à l'éxtrémité : le reſte eſt vèrd ; ſes jambes & ſes piéds ſont cendrez : toutes ces couleurs différentes peuvent juſtement lui faire donner le nom de *pérroquet* divèrſifié, puiſque tout le champ de ſon pennage eſt compôſé de ſept couleurs, deſquelles néanmoins la vèrte eſt la dominante.

Peroquet rouge et bleu ou *divèrſifié. Pſittacus ruber & cæruleus.* Encore que le précédent puiſſe avoir le nom de *pèrroquet divèrſifié*, celui-cy ſemble mériter ce nom à plus juſte titre, puiſque ſon pennage n'eſt pas compôſé d'un moindre nombre de couleurs : mais ce qu'il a de plus, c'eſt qu'elles ſont beaucoup plus apparentes, & ſi bien mêlées par toutes les parties de ſon corps, qu'il n'y en a pas une qui domine, encore que le bleu & le rouge s'y rencontrent un peu plus fréquemment que les autres, & c'eſt de là qu'on lui peut donner le nom de *pèrroquet rouge & bleu.* Cet oiſeau eſt aſſez grand de corſage : ſon bèc eſt d'égale grandeur à ceux des autres : il eſt noirâtre ; ſa tête, ſon cou & ſa poitrine ſont bleuës : le ſommet de ſa tête a une tache jaune très-remarquable ; la partie qui environne les yeux, eſt blanchâtre : la prunelle eſt noire, & l'iris brune ; les côtez de ſon ventre vèrs la ſommité des aîles, ſont jaunes, le ventre eſt vèrd, les cuiſſes ſont d'un vèrd blanchâtre, le croupion eſt jaune, le haut du dôs eſt d'un bleu lavé ; les plumes qui couvrent les aîles, compôſent un beau mélange de vèrd, de jaûne, & de couleur de rôſe ; les grandes pennes, & la queuë ſont couvèrtes & ſémées de tachès de couleur de rôſe ; l'éxtrémité du dôs ou les lombes ſont jaûnâtres ; quelques petites plumes vèrtes couvrent ſa queuë ; les jambes & les piéds ſont cendrez, le reſte de couleur de rôſe. C'eſt aſſûrément de ce *pèrroquet*-cy que Loüis Patrice a dit qu'on l'avoit en eſtime dans une ville des Indes appellée Tornaſare, à caûſe de ſes ſept belles couleurs.

Perroquet cendré. *Pſittacus cinereus ſeu ſubcæruleus.* L'on apporte cette éſpéce de *perroquet* de Mina ou ville de S. George aux Indes. Il eſt de la grandeur du pigeon de volière ; ſon bèc eſt entiérement noir ; le haut néanmoins où ſont les narrines, avec la membrâne qui le joint à la tête, ſont blancs : cette blancheur s'étend tout autour des yeux & au deſſous ; la prunelle eſt noire & l'iris jaûne ; tout le reſte du corps eſt d'une couleur égale de cendré obſcur ou plûtôt bleuâtre, à l'éxception ſeulement que les grandes pennes ont cette couleur plus foncée ; il a une marque que n'ont point les aûtres *perroquets*, qui ont pour la plupart le pennage de différentes couleurs, qui eſt, que ſa queuë eſt toute d'une belle couleur de cinâbre ; ſes cuiſſes & ſes piéds ſont de même couleur que le corps ; ſa queuë eſt très-courte, & paſſe à peine les grandes pennes de ſes aîles. Bellon a eſtimé que les *perroquets cendrez* étoient les plus grands de tous ; mais il n'avoit point ſans doute la connoiſſance des grands dont nous avons parlé.

Perroquet gris blanc. *Pſittacus leucophæus.* Celui-ci mérite d'être mis entre les grands *perroquets*, puiſqu'il eſt de la grandeur d'un chapon ; il a la tête & le cou fort grôs ; le champ de ſon pennage eſt tout blanchâtre ; il a néanmoins un peu de brun, comme s'il étoit cendré ; ſon bèc eſt noir, & eſt plus long que ceux des aûtres à l'endroit où il eſt crochu ; l'éxtrémité de ſon dôs, ſon croupion, ſa queuë, & ſes grandes pennes, ſont de couleur de vèrmillon ; ſes piéds ſont bruns comme ceux des aûtres, & c'eſt peut-être de celui ci que Bellon veut parler, puiſqu'il eſt gris blanchâtre, & qu'il eſt fort grand ; ſa queuë eſt très-courte.

Telles ſont les principales éſpéces de grands *perroquets.* Voici les petits.

Perroquet au colliér. *Pſittacus torquatus.* Après avoir parlé des grands *perroquets*, il nous faut maintenant traiter des petits, dont la queuë eſt longue : celui dont nous allons parler, a un colliér autour du cou, tout le reſte eſt vèrd ; ce fut un de cette éſpéce qui fut apporté le prémiér des Indes en Europe, & qui a été connu des Anciens ; depuis le tems d'Aléxandre juſques à l'Empire de Néron, l'on en trouva encore de ſemblables dans une

une iſle d'Éthiopie, nommée Gagande ; ſon bèc eſt entièrement de couleur de vèrmillon & aſſez grôs ; l'iris de ſes yeux eſt jaûne, la prunelle noire, la tête & le reſte du corps eſt vèrd ; mais le cou, la poitrine, & tout le bas du devant eſt plus lavé ; le reſte eſt plus couvèrt ; au deſſous du bèc il y a une ligne noire, qui s'étend juſqu'à la poitrine, qui va de part & d'aûtre des côtez du cou, juſqu'à ce qu'elle arrive au colliér de vèrmillon, qui environne le dèrrière de la tête & du cou, lequel eſt de la largeur du petit doigt ſur le dèrrière, & vient en diminuant ſur les côtez ; le ventre eſt d'un vèrd ſi clair & ſi lavé, qu'il ſemble être tout jaunâtre ; les dèrnières plumes des aîles, qui ſont proche du ventre, ſont d'un vèrd brun & obſcur ſur le milieu ; à la partie d'enhaut, elles ont une tache rouge, qui eſt remarquable ; la queuë eſt longue d'environ deux pennes, & eſt pareillement d'un jaûne vèrdâtre ; les piéds & les jambes ſont cendrez.

PETIT PÈRROQUET TOUT VÈRD. *Pſittacus viridis.* Il eſt plus petit que le précédent ; mais il eſt auſſi long, il n'eſt pas plus grôs qu'une grive ; ſon bèc eſt rouge, principalement par deſſus ; la pointe & le deſſous du bèc ſont d'un rouge noirâtre ; la prunelle de ſes yeux eſt noire ; le tour eſt rougeâtre & de couleur de ſaffran ; tout le reſte du corps eſt d'un beau vèrd de pré ; le ventre eſt plus clair & lavé, & les grandes pennes ſont plus couvèrtes. Sa queuë eſt étroite & longue de huit poûces ou environ, & finit en pointe ; celui-ci, au contraire des aûtres, a les piéds d'un rouge qui tire à la couleur de chair ; c'eſt celui que nous appellons *petit pèrroquêt* : on l'apporte de l'Éſpagnole, iſle de l'Amérique. Il vient auſſi de l'Egypte, & fait ſon nid dans les écueils. Il faut lui accommoder le bèc, du moins deux fois l'an, ainſi que nous avons dit du papegay. L'on en voit quantité en France ; encore qu'il parle bien, il n'eſt pas néanmoins comparable au papegay, à caûſe du cri déſagréable qu'il fait, & qui ne plaît pas à tout le monde ; on l'aime pourtant & on le rechèrche, parcequ'il eſt agréable à la vûë ; on le nourrit de pain trempé dans de l'eau ou du vin. On lui peut donner toutes ſortes de fruits, & du chenevy pilé, & d'aûtres ſortes de graines. Le mâle aura autour du cou une chaîne de trois couleurs, & ſera tout vèrd tirant un peu ſur le jaûne ; il peut vivre douze ou quinze ans, ſuivant le ſoin que l'on en aura.

AUTRE PÈRROQUET ROUGE ET VÈRD. *Alius Pſittacus ruber & viridis.* Ce *pèrroquêt* doit être mis au nombre de ceux qui ſont d'une taille médiocre ; il eſt environ de la même longueur que celui dont nous venons de parler ; mais ſes couleurs ſont bien différentes. Il a le ſommet de la tête uni, le bèc extrémement court, & plus qu'aucun aûtre, le deſſous eſt auſſi crochu. Tout le champ du pennage de cet oiſeau eſt compôſé de quatre couleurs ; celles qui paroiſſent le plus, ſont le rouge & le vèrd ; car le dôs, le ſommet & le dèrrière de ſa tête & les grandes pennes de ſes aîles, ſont d'un vèrd très-éclatant ; outre ce au haut des côtez, ſçavoir vèrs les épaûles, les plumes ſont bleuës. Toutes les grandes pennes, à l'exception des deux de déhors, qui ſont vèrtes, ſont d'un bleu très-couvèrt ; toutes les pennes des aîles univèrſellement ont les tuyaux blancs ; la prunelle eſt noire, l'iris rouge, ſon bèc eſt rouge & médiocrement courbé, le deſſous ou le menton eſt d'une couleur de roüille rougeâtre. Devant & dèrrière les yeux on voit des taches bleuës ; la poitrine & le ventre ſont entièrement d'une couleur de vèrmillon, & ſont ornez de petites lignes tirées en long ; ſa queuë eſt très-longue, & plus que tout le corps ; les plumes, qui en ſont plus longues du double que les aûtres, ſont vèrdâtres, & ont les tuyaux blancs ; celles de deſſous ſont extrémement rouges, & les tuyaux noirs ; les jambes & les piéds ſont très noirs.

PÈRROQUET ROUGE ET VÈRD CRÊSTÉ. *Pſittacus ruber & viridis criſtatus.* Celui ci doit être mis ſemblablement au nombre des petits. Ses aîles, ſa queuë, & ſa crête ſont de couleur rouge ; le reſte eſt vèrd. Sa crête a de reſſemblance à celle du *pèrroquêt* blanc crêté, dont on a parlé ci deſſus. Il a les yeux très-beaux, la prunelle noire, l'iris rouge. Sa crête eſt compôſée de ſix plumes, trois grandes, & autant de petites.

Il y a encore quelques aûtres éſpéces de *pèrroquêts*. Un cèrtain Auteur Alleman, auquel Aldrouand ne dônne aucun aûtre nom, que le nom Latin d'*Ornithologus*, rapporte dans ſes œuvres la déſcription des *pèrroquets* ſuivans : à l'un il donne le nom de *Erithrocianeus*, comme qui diroit *rouge & bleu*, à caûſe que ces couleurs dominent dans le champ de ſon pennage ; il a tout le devant rougeâtre tirant ſur le vèrd, & le reſte en eſt bleu. Sa queuë eſt en partie rouge & en partie bleuë ; ſa tête & ſon cou ſont tout à-fait rougeâtres, ſi ce n'eſt que cette couleur eſt un peu blanchâtre aux environs des yeux ; ſa queuë eſt prêſque deux fois auſſi longue que tout ſon corps. Il en met un enſuite qui eſt prêſque ſemblable en tout au précédent, hormis qu'il a ſur le milieu des aîles beaucoup de jaûne & un peu de cette même couleur à la queuë, c'eſt-ce qui lui a fait donner le nom de *Erithroxantus*, à caûſe qu'il a beaucoup moins de bleu que l'aûtre. Le même Auteur dit que les *pèrroquets* qui viennent du Bréſil ſont prêſque tout vèrds par le cou, les aîles & le dôs ; mais que le dôs approche toujours du bleu, auſſi-bien que leur queuë, dont les plus grandes pennes ſont rougeâtres ; leur tête eſt cendrée, & leur ventre de couleur jaûne.

On appelle en Allemagne *Pèrroquet* de Bohême, un oiſeau qui eſt coloré de vèrd, de jaûne, & de couleur de rôſe ſur un champ cendré.

Voici encore un oiſeau qui approche de l'éſpéce des *Pèrroquets*. C'eſt un oiſeau qui, au rapport de quelques Auteurs, fut pris en Éſpagne en un cèrtain lieu nommé Viadagola, un oiſeau de la grandeur d'un pinſon, qui avoit le bèc noir & aigu ; la tête & le cou de couleur vèrte ; le ſommet de la tête comme le geay de Bohême. Il avoit une crête, les aîles bleuës & noirâtres à leurs extrémitez ; le croupion de couleur de roüille à l'extrémité principalement, ainſi que par le bas du ventre. Ses cuiſſes étoient blanches, ſes piéds noirs, & quatre doigts diviſez comme ceux des piéds des *pèrroquets*. Si l'on fait réfléxion à ſon bèc crochu, à la divèrſité de ſes couleurs, à la manière & figure de ſes piéds, & enfin à toutes ſes aûtres qualitez, pèrſonne ne doutera qu'il ne ſoit de l'éſpéce des *pèrroquets*. Quant à ſa petiteſſe, nous avons déja remarqué qu'il s'en trouve, qui ne ſont pas plus grôs qu'un paſſereau.

Il y a une admirable ſorte de *pèrroquêts* en l'une des iſles qu'on nomme Vièrges. Ils ne ſont pas plus grôs que l'oiſeau que les Latins nomment Hupupa, & ils ont prêſque la même figure. Mais ils ſont d'un plumage chamarré d'une ſi grande variété de couleurs, qu'ils recréent mèrveilleûſement la vûë. Ils apprennent parfaitement bien à parler, & contrefont tout ce qu'ils entendent. DE POINCY, *C. XV. Art.* 11.

PÈRROQUET DE MÈR. Nom d'un poiſſon, qui ſe voit dans les mèrs de l'Amérique méridionale. *Pſittacus marinus.* Il fréquente les rochers des fontaines boüillantes. Il a été nommé *Pèrroquêt de mèr*, à caûſe de l'agréable divèrſité de ſes couleurs ; ces *pèrroquêts* ſont à peu-près de la forme de nos moyennes carpes. Toutes les écailles qu'ils ont ſur le dôs, ſont d'un vèrd brun, & celles qui ſont en bas juſques ſous le ventre, ſont d'un vèrd plus gay, c'eſt-à dire, ſelon M. de Poincy, d'un vèrd jaûnâtre. Ce poiſſon n'a point de dents, non plus que la plupart des poiſſons de roche, qui vivent de coquillages ; mais il a les machoires d'en haut & d'en bas d'un ôs ſolide & extrémement fort, que le P. Du Tèrtre appelle deux petites pièrres, ou ôs fort durs, de même couleur que ſes écailles, & diviſé par petits compartimens beaux à voir. Ses ailerons & les empénures qu'il a ſur le dôs, auſſi-bien que la queuë, ſont ſi agréablement divèrſifiez de bleu, de jaûne & de rouge, que quand il les étend, il n'y a point de *pèrroquêts* ſi beaux ſur les arbres, que ces poiſſons le ſont dans l'eau. Il a les yeux fort beaux & fort étincelans ; les prunelles claires comme du criſtal, & entourées d'un cèrcle argenté, qui eſt enfèrmé dans un aûtre cèrcle d'un vèrd d'éméraûde, comme les écailles de ſon dôs. Ils vivent de coquillages, qu'ils briſent avec leurs dures machoires, comme entre deux meules. Ils ſont excellens à manger, & ſi grôs qu'il s'en voit qui pèſent plus de vingt livres. *De Poincy, hiſt. des Antill. C. XVI. Art.* 2. *P. Du Tertre Tr. IV. C. I. §.* 17.

PÈRROQUET. Nom que l'on donna à des factieux qui s'élevèrent à Bâſle en 1250. Les *Pèrroquêts* étoient oppôſez aux Porte-étoiles. Ce nom leur vint de ce qu'ils portoient dans leurs bannières un *Pèrroquêt* de ſinople en champ d'argent.

PÈRSAN, ANE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Pèrſe, qui appartient à la Pèrſe. *Perſa, Perſicus, a.* Ce mot ne ſe dit que des habitans de Pèrſe modèrnes : quand on parle de l'Antiquité, il faut dire *Pèrſe, les Pèrſes.* Cependant en vèrs nos Poëtes diſent *Pèrſan*, même des anciens Pèrſes.

> *Anime le* Pèrſan, *arme les Maſſagétes,*
> *Soulève en même tems les Daces & les Gétes.* BRÉBEUF.

Les *Pèrſans* ſont Mahométans de la ſecte d'Ali. Un cheval *Pèrſan.* La langue *Pèrſane* a deux chôſes ſingulières, & qui ne ſe trouvent point dans les aûtres langues orientales : l'une eſt qu'elle a un vèrbe auxiliaire, comme le vèrbe *εἰμι* des Grecs ; & l'aûtre, qu'elle a un aoriſte. C'eſt des Macédoniens qu'elle a emprunté ces deux chôſes, après la conquête d'Aléxandre. Pour remédier à la diſette d'eau, les *Pèrſans* détournent les rivières en pluſieurs canaux & rendent ainſi leurs tèrres fèrtiles ; mais les rivières ne ſont plus navigables.

PÈRSE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Habitant, originaire de Pèrſe. *Perſa.* Les anciens *Pèrſes*, ſelon Bochart, s'appelloient d'abord Élamites & Chus ou Chut, déſcendant de Sem par Élam & par Chut, & comprenant les deux peuples qui venoient de ces deux

Patriarches. Ils prirent dans la ſuite le nom de *Pèrſes*, de l'Hébreu פרש, *paraſch*, *un Cavaliér*, parce qu'ils avoient beaucoup de chevaux, ſelon quelques Auteurs, & qu'ils excelloient dans l'art de les manier. D'aûtres diſent que ce nom leur fut donné en ces tems poſtérieurs, parcequ'alors les armées de ces peuples furent toutes de cavalerie. De là vient que dans l'Écriture ce peuple n'eſt appellé *Pèrſes* dans aucun Livre qui ait été écrit avant le régne de Cyrus, & qu'il ſe rencontre fréquemment dans ceux de ſon tems ou poſtérieurs. Et en éffet la Pèrſe, païs montagneux, n'étoit pas propre à nourrir des chevaux, & Strabon dit que les Rois de Pèrſe avoient leurs haras en Médie. Xénophon dans ſa Cyropédie aſſûre que les chevaux étoient râres en Pèrſe avant Cyrus, & que ce Prince fut le prémiér, qui changea la milice des *Pèrſes*, & les fit monter à cheval. L'Empire des *Pèrſes* commença en Cyrus, 538 ans avant Jésus-Christ, & finit par la bataille d'Arbele qu'Aléxandre gagna ſur Darius l'an 4383 de la Période Julienne, 331 avant J.C. & par conſéquent ne dura que 207 ou 208 ans.

PÈRSE. ſ. f. Nom propre d'un des plus conſidérables États de l'Aſie. *Perſia.* Il s'étend depuis la Turquie, en Aſie, qu'il a au couchant, juſqu'à l'Empire du Grand Mogol, qui le borne au levant. Il confine au nord avec le Mawaralnahra, la mèr Caſpie, & la Géorgie; & il eſt baigné au midi par les Golfes de Balſora, & d'Ormus, & par la mèr de Pèrſe. Samſon dans ſa grande Carte de l'Aſie, met la *Pèrſe* entre le 25 & le 42ᵉ degrez de latitude, & entre le 79 & le 108ᵉ de longitude; à prendre ſur cette même carte, la longueur de la *Pèrſe* droit du couchant au levant, elle n'éxcéde pas quatre cens vingt lieuës, & ſa largeur du nord au ſud n'eſt que de trois cens lieuës vèrs la Turquie, & beaucoup moindre par tout ailleurs. Le mont Taurus travèrſe toute la *Pèrſe* du couchant au levant; les Provinces qu'il laiſſe au nord, ont un air fort tempéré, & on y voit par tout des forêts de meûriérs; mais les Provinces qui ſont au midi du Taurus, ſont fort chaûdes. Le tèrroir y produit toute ſorte de légumes, & de grains, à la reſèrve de l'avoine & du ſeigle. Le coton y croît par tout en grande abondance; & entre les animaux domeſtiques, les chameaux & les buffles y ſont en grand nombre, mais principalement les chevaux, dont on voit des haras de cinq à ſix mille, entretenus par le Roi pour la remonte de ſes Gardes. On y trouve pluſieurs ſources de naphte, & des mines d'or, d'argent, de fèr, de Turquoiſes, & de ſel; mais on ne travaille point aux deux prémières, à caûſe de la diſette du bois. On tire de la *Pèrſe* du coton, des toiles de coton, quelques pèrles, mais principalement de la ſoye, des étoffes de ſoye, & de beaux tapis. On peut diviſer ce Royaume en quatorze Provinces; le Scirvan, l'Adirbutzan, & l'Irvan, ſont au couchant de la mèr Caſpie; le Kiſan, Le Tabareſtan, ou Maſanderan, & le Choraſan, confinent avec cette même mèr, & avec la rivière de Jehun, du côté du midi. On trouve ces cinq le long du Golfe de la mèr de *Pèrſe*, en avançant du couchant au levant, le Chuſiſtan, le Fars, le Kirman, le Makeran, & le Send. Les trois aûtres ſont dans les tèrres; l'Yérach Agemi, vèrs le couchant; le Sitſiſtan & le Sabluſtan, vèrs le levant. La ville Capitale de tout ce païs, eſt Hiſpahan; le Royaume de *Pèrſe* eſt héréditaire, & il paſſe non ſeulement aux enfans légitimes des Rois, mais même à leurs enfans naturèls, préférablement à leurs aûtres parens. Ces Rois portent le titre de Sophy; ils dominent ſi déſpotiquement, que leur volonté eſt la ſouveraine loi de leur Royaume. Les Pèrſes ſont les plus traitables, & les plus honnêtes envèrs les étrangers, de tous les peuples de l'Aſie. Ils ſont Mahométans de la ſecte d'Haly, oppôſez au Turcs qui ſuivent celle d'Omar. Il y a pourtant encore quelques contrées où l'on adore le ſoleil, la lune, & le feu: ce qui étoit anciennement la Religion de toute la *Pèrſe*. Il y a auſſi dans la *Pèrſe* quantité d'Arméniens, & quelque peu de Catholiques Romains, que les Miſſionnaires ont arrachez aux Arméniens. Maty.

Le Royaume de *Pèrſe* s'étend du nord au ſud-oüeſt, depuis la moitié des bords de la mèr Caſpienne juſqu'au Golfe de *Pèrſe*; & du levant au couchant, depuis l'Euphrate juſqu'à la ville de Condahao & au fleuve Indus. Sa longueur eſt de ſept cens cinquante lieuës de France; ſa largeur de 450. Ce vaſte païs eſt coupé du levant au couchant par une chaîne de montagnes, comme l'Italie par l'Apennin. La partie qui eſt au midi de ces montagnes, ſouffre des chaleurs exceſſives; celle qui eſt au nord, eſt plus tempérée. Le mauvais air de quelques cantons, & la diſette d'eau font que ce païs n'eſt pas par tout également habité. Les principales Provinces de la *Pèrſe* ſont l'*Eomenik*, ou la grande Arménie; la Méſopotamie, ou le *Diarbek*; l'Aſſyrie, ou le *Curdiſtai*, la Chaldée, ou l'*Hièrak Araſi*; la Parthie, ou l'*Hièrak Agemi*; la Médie, ou le *Kirvan*; l'Hircanie, qui comprend le *Guilan* & le *Mezanderan*; la Margiane, qu'ils appellent *l'Eſtarabad*; une partie de la Bactriane, qu'ils nomment *Leſuſbek*; le reſte de la Bactriane, la Sogdiane, & l'Arie ſont le *Coraſſan*; le Paropamiſe, eſt le *Sableſtan*; la Drangiane ou le *Sigiſtan*, l'Aracoſie païs déſèrt & la Gédroſie compôſent le *Makran*; la Carmanie en leur langue *Kerman*, & la Pèrſe propre qu'ils appellent *Farſitan*. En 1042. Tragolipax prémiér Sultan des Turcs qui juſques-là avoient été tributaires des Sarazins, ſe revolta, & leur enleva la *Pèrſe*. Elle fut plus de 500 ans ſous la domination des Turcs. En 1499. le fameux Iſmaël, qui ſe prétendoit iſſu des anciens Caliphes Sarazins vint le revendiquer, & rétablit, ſous le nom de Sophi, l'ancien Empire des Pèrſes.

La mèr de Pèrse. *Oceanus Perſicus.* C'eſt une partie de l'Océan oriental. Elle s'étend le long des côtes de la Pèrſe, depuis le Golfe d'Ormus juſqu'à l'embouchure de l'Inde. On comprend ſouvent cette mèr ſous celle d'Arabie, que l'on étend juſqu'à celle de l'Inde.

PÈRSEIGNE. Voyez PÈRSIGNE.

PÈRSENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'un village de la Bâſſe Autriche. *Perſenbergum.* Il eſt près de la rivière d'Uſpèr, à demi lieuë du bord ſeptentrional du Danube, & à quinze lieuës au deſſous de Lintz. On prend ce village pour l'ancienne *Ulbium*, petite ville d'Allemagne. Maty.

PÈRSÉPHÔNE. Voyez PROSÈRPINE.

PÈRSÉPOLIS. ſ. f. C'étoit anciennement la ville Capitale de la Pèrſe. *Perſepolis.* Aléxandre le Grand la prit, & l'épargna au commencement; mais étant noyé dans le vin, il ſe laiſſa pèrſuader à la courtiſane Thaïs de la brûler. Quelques-uns croyent qu'elle étoit entre Hiſpahan & Schiras, en un lieu nommé Tchelminare, c'eſt-à-dire, quarante colonnes, parcequ'on y a trouvé autant de reſte, de celles qui étoient au palais des anciens Rois de Pèrſe. Cependant d'aûtres Géographes prétendent que la ſituation de l'ancienne *Pèrſépolis*, & celle de Tchelminare ſont fort diférentes, celle-là étant au 91ᵉ degré de longitude, & celle-ci ſe trouvant dans le 96ᵉ. Maty.

Les PÈRSEVERANTS, eſt le nom des Académiciens de *Trevigi* en Italie. *Gli Perſeveranti.*

PÈRSIEN, enne. adj. Qui eſt de Pèrſe ou aux Pèrſes. *Perſicus.* Ce mot ſe dit des chôſes, & non point des hommes; & des chôſes même il ne ſe diroit guère que dans cette phrâſe, *A la Pèrſienne*, c'eſt-à-dire, à la manière des Pèrſans. *Perſicè.* Le Kioſc ou pavillon du Sèrrail de Conſtantinople, qui eſt vis-à-vis de Galata; eſt ſoutenu par douze colonnes de marbre, il eſt lambriſſé, peint à la *Pèrſienne*, & richement meublé. Tournefort. *Voyage du Lev. T. I. p.* 499.

PÈRSIEU. ſ. m. Nom propre d'un bourg de Breſſe en France. *Priſcianus vicus.* Valois, *Not. Gall. p.* 96.

PÈRSIGNE, ou PÈRSEIGNE. ſ. f. Nom propre d'un village & Abbaye de France. *Perſenia.* Il eſt dans le Maine, à cinq lieuës d'Alençon, vèrs le levant. Maty. L'Abbaye de *Pèrſeigne* eſt de l'Ordre de Ciſteaux. Valois, *Not. Gall. p.* 494.

PÈRSILLÉ, ée. adj. *Mucidus.* Il ſe dit de cèrtains fromages, & il ne ſe dit d'ordinaire qu'au maſculin; il ſignifie, Qui a une ſorte de moiſiſſure, qui à un vèrd de pèrſil. Le fromage *pèrſillé* eſt bon pour les Beuveurs. *Corruptus, a.*

PÈRSIN. ſ. m. Vieux mot. Du pèrſil. Borel.

PÈRSIQUE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de pêche qui vient au mois de Septembre. La *Pèrſique* eſt d'un mèrveilleux rapport & d'un mèrveilleux goût; elle eſt longuette, & a toutes les bonnes qualitez qu'on lui peut ſouhaiter, quand l'arbre ſe porte bien, qu'il eſt en bon fonds, & bien éxpôſé. Comme les noyaux marquent aſſez la figure du fruit, le noyau *pèrſique* eſt un peu longuet; la chair qui lui eſt voiſine, n'a qu'un tant ſoit peu de couleur; elle meûrit comme la chévreûſe finit, & un peu devant que l'admirable commence. La Quint. *P. III. p.* 439. Les *Pèrſiques* viennent au mois de Septembre. Id. *p.* 267.

PÈRSONALITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique. Qualité de pèrſonne. Ce qui conſtituë une individu dans la qualité de pèrſonne. *Perſonalitas.* Dans la très-Sainte Trinité, ce ſont les relations qui font la diſtinction des *pèrſonalitez*. La *pèrſonalité* n'eſt autre chôſe qu'une ſubſtance incommunicable. *Floravantius De Trinit. L. II. p.* 99. S. Bonaventure 1. *diſt.* 29. *q.* 2. croit que ce ſont les origines qui conſtituent & qui diſtinguent les *pèrſonalitez* en Dieu. S. Thomas *q* 40. *art.* 2. & Durandus 1. *diſt.* 26. *q.* 1. veulent que ce ſoit les relations. Ce ſentiment eſt le plus ſuivi. Voyez Floravantius à l'endroit cité pag. 102. & Vaſquez *Diſput.* 154. *in primam partem.*

PÈRTE, ou Parte. ſ. f. Nom propre de lieu *Perta*, *Parta*. C'eſt une petite ville, ſituée ſur la Marne, près de S. Dizièr, vèrs les confins de la Lorraine. Valois, *Not. Gall. p.* 443. Samſon écrit *Pèrtes* dans ſes Cartes.

PÈRTH, ou S. JOUNSTOWN. Ville capitale du Comté de Bèrth, en Écoſſe. *Perthum*, *Fanum S. Johannis.* Elle eſt ſur la rivière de Tay, où elle a un beau pont de pièrre, à huit lieuës de

de S. André du côté du couchant. On y ſacroit autrefois les Rois d'Écoſſe.

PERTH. Province d'Écoſſe. *Perthia.* Elle eſt entre les Provinces de Strathern, de Friſe, d'Angus, & le païs de Gowrée, que l'on renferme quelquefois dans la Province de *Perth.* Le *Perth* ſeul eſt un fort petit païs, traverſé par la riviére de Tay; Perth capitale, Dunkeld & Sione en ſont les lieux principaux.

PERTISE. ſ. f. Vieux mot. Adreſſe. *Dexteritas.* Borel.

PERTOIS. ſ. m. Du Val écrivoit *Perthois*; & Valois, *Partois*, *Pertois* eſt mieux: c'eſt un petit païs de la Champagne. *Pertiſus*, *Pertenſis*, *Portenſis*, *Partenſis*, *Portianus ager*, ou *Pagus.* Il eſt autour de la Marne, vers les confins du Barois; ſes principaux lieux ſont, Vitri le François capitale, S. Dizier, Vaſſi, Joinville, & Montmirel. Maty. Il prend ſon nom de Perte. *Val. Not. Gall. p. 442. 443.*

PERTUER. v. a. Vieux mot. Percer, ou pertuiſer. Borel. *Perforare.*

PERTUIS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Pertuſum. Pertuſium*, c'eſt un bon bourg de la Provence, ſitué ſur la Durance, à quatre lieuës d'Aix, vers le nord. Il y a dans *Pertuis* des marchez toutes les ſemaines, où il ſe fait un fort grand commerce de blé, qu'on tranſporte de là à Aix, & à Marſeille.

PERTUISAGE. ſ. m. Tribut dû aux Seigneurs pour avoir d'eux la permiſſion de percer un tonneau & de vendre enſuite le vin qui eſt dedans. *Tributum pro dolio perforando, & vendendo vino.* Doublet, en ſon hiſtoire de S. Denis, L. I. C. 60. p. 434. dit: & ſi doit quatre deniers de *pertuiſage* pour chacune piéce, depuis le jour de S. Denis juſqu'à la S. André du vin aſſuré en icelui tems. N'eſt-ce point le même que celui qu'on nommoit forage & afforage? Non, ſelon Borel. Voyez Forage.

PERTUNDE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe de l'Antiquité. *Pertunda.* C'étoit une des divinitez des Mariages, & l'une de celles dont on mettoit les ſtatuës dans la chambre de la nouvelle épouſe le jour des nôces. Voyez S. Auguſtin. *De Civit. Dei, L. VI. C. 9. & L. VII. C. 24. & Roſin. Antiq. Jud. L. V. C. 37.*

PERTURBÉ, ée. Vieux adj. & part. paſſ. c. troublé; du Latin *perturbare.* Borel. *Perturbatus.*

PERTUS. ſ. m. Ce mot ſe dit pour *pertuis.* Terme de Salines. Le *pertus* eſt une petite planche percée de pluſieurs trous, qu'on place dans la terre ou la vette d'un marais ſalant: les trous du *pertus* ſont bouchez avec des chevilles, & quand on veut introduire l'eau du mort dans la table, on tire les chevilles en commençant par les plus hautes, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'il en ſoit aſſez entré.

PERTUS. Nom propre de lieu, le col de pertus. *Pertula Fauces.* C'eſt un paſſage des Pyrenées. Il eſt entre le Rouſſillon, & la Catalogne, à la ſource du petit Lobregat, une lieuë au deſſus de Jonquera, & demi lieuë de Bellegarde, vers le levant. Ce paſſage, qui prend ſon nom du village de *pertus*, étoit appellé par les Anciens *Ad Pyrenæum*, *Trophæa Pompeii*, & il faiſoit la ſéparation de la Gaûle Narbonnoiſe d'avec l'Eſpagne Terragonoiſe. Maty.

PERTUS, Pertusa. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Pertuſa*, *percuſa.* Il eſt dans le Royaume d'Aragon, ſur la riviére d'Alcanadre, entre Hueſca, & Monçon. Maty.

PÉRU. Voyez PÉROU. C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer.

PERVERDIR. Vieux v. n. Verdoyer. Borel. *Vireſcere.*

PERVES, ou PERVEZ. ſ. m. Nom propre de lieu. *Perviciacum.* Quelques exemplaires d'Æthicus diſent, *Perniciacum*, & *Perticiacum*, ſelon le témoignage de Simler. Ce lieu eſt entre Gembloures & *Advaca*, dans le territoire de Tongres. *Val. Not. Gall. p. 444.*

PÉRUGIA. Voyez Pérouse, Pérugin. Province de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Perusianus Ager.* Elle eſt bornée au couchant par le Duché de Toſcane; au midi par l'Orviétan; au levant par les Duchez de Spoleto, & d'Urbin; & au nord par le Comté de Citta Caſtellana. Cette Province eſt une des plus petites de l'État de l'Égliſe; l'air y eſt fort pur, & le terroir fertile en blé, en bons vins; & le lac de Pérouſe lui fournit quantité de poiſſons. Ses lieux principaux ſont, Pérouſe capitale, paſſignano, Caſtiglione, & Monte-Sperello.

PÉRUNO. ſ. m. Idôle des anciens Pruſſiens. *Peruno.* C'étoit le foudre qu'ils adoroient ſous ce nom. Ils entretenoient à ſon honneur un feu de bois de chêne. *Guagninus Veron. Sarmat. Europ.*

PÉRUVIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt du Pérou, Américain habitant du Pérou. *Peruanus.* Le premier Roi des *Péruvens*, qui toutefois eut un aſſez petit Royaume, fut Inca, Mango Capac. Corneille. Les *Péruvens* adoroient leur Roi comme un Dieu, & ſa puiſſance étoit abſoluë. Les femmes *Péruviennes*, étoient cenſées du nombre des veuves, tandis que leurs maris étoient employez à l'armée. Les *Péruviens* adoroient le ſoleil & avoient bâti un temple ſuperbe à cet aſtre.

Le Pérou étoit fort bien policé lorſque les Eſpagnols y étoient, il avoit ſes Rois qui s'appelloient Incas, & qui ſe diſoient fils du ſoleil. Cet aſtre y étoit adoré; la lune, l'étoile de Vénus, l'Arc-en-ciel y avoient leurs temples; il y en avoit auſſi pour l'éclair, le tonnerre, & la foudre. On dit cependant que les *Péruviens* ne faiſoient des ſacrifices qu'au Soleil, & qu'ils reconnoiſſoient au deſſus de lui un Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, qu'ils appelloient Pachacamac. On dit qu'ils avoient auſſi quelque idée du Déluge univerſel, de l'immortalité des âmes, & de la réſurrection des corps. Les terres y étoient diviſées en trois parties; la premiére étoit celle des particuliers, qui étoit ſubdiviſée en portions égales, ſelon la force de chaque famille; les deux autres étoient l'une pour le Soleil, & l'autre pour le Roi: & lorſque le tiers des particuliers ne ſuffiſoit pas à leur entretien, on en prenoit autant qu'il étoit néceſſaire des deux autres tiers. Lorſqu'il falloit labourer les terres, on commençoit par celles des Orphelins, des Veuves, des Vieillards, des impotens, & des Soldats qui étoient actuellement à la Guerre, & tout ce travail ſe faiſoit en commun; enſuite chaque particulier labouroit ſon Champ, & enfin ils cultivoient en commun les terres du Gouverneur & celles du Roi, & du Soleil; & cet ordre étoit ſi exactement obſervé, qu'il en auroit coûté la vie au Gouverneur, s'il l'avoit fait violer. Si les autres parties de la police du Pérou étoient auſſi ſages que celles-là, Acoſta a eû raiſon de la préférer à celle du Méxique, & même à celle des Grecs & des Romains. Au reſte ce Royaume fondé environ l'an 1125. par Mango Capac, & par Coya Mamo Œlho ſa femme, qui ſe diſoient frére & ſœur, enfans du Soleil, & qui retirérent les *Péruviens* des montagnes, & des forêts, & leur enſeignérent à cultiver la terre, à paître les troupeaux, à bâtir des villes, à filer, à tirer le côton & la laine, & à faire des habits, fut ruïné l'an 1533. ſous Atabaliba XIII. Roi, qui fut pris & tué par François Pizarro, contre les promeſſes qui lui avoient été faites.

PÉRWYS, PÉRWEIS. C'étoit anciennement une petite ville des Advaticiens; maintenant ce n'eſt qu'un village, qui a titre de Baronie. *Perviciacum*, *Perniciacum*, *Pernacum.* Il eſt dans le Brabant, aux confins du Namurois, & à deux lieuës de Judoigne, du côté du midi.

Pésamment. En terme de Muſique ſignifie lentement, d'une maniére qui ne ſoit pas vive & animée. Brossard. *Lentè, tardè*; c'eſt le *lento* & le *tardo* des Italiens, qui ſignifient une maniére lente, pareſſeuſe, négligente, & qui veulent dire qu'il faut battre la meſure gravement, triſtement, lentement & en traînant, &c. Id.

Pésance, c. Fâcherie, ennui. R. de la Rôſe. *Perceval.*

Pesant, ſe dit en termes de Muſique en ce dernier ſens: Une Muſique *peſante* eſt celle dont les mouvemens, & conſéquemment les notes ſont lents ou lentes & d'une longue durée. Bros. *Lentus, a.* De même un chant *peſant*, une voix *peſante.*

Pesanteur, ſe dit de ce qui eſt groſſier, grôs, maſſif. *Gravitas.* Le ſécond ordre Toſcan inventé par M. Le Clerc a moins de *peſanteur* & de ſimplicité que le premier. Journal des Sçavans.

PESANTUME. Vieux ſ. f. Peſanteur. Borel. *Gravitas.*

PÉSARO. Ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Piſaurum.* Elle eſt ſur la côte du Duché d'Urbin, à l'embouchure de la Foglia, à ſix lieuës de la ville d'Urbin, vers le nord oriental. *Péſaro* eſt aſſez grande, bien bâtie, & fortifiée à l'antique. Elle eſt le Siége d'un Légat du Pape, & d'un Évêché ſuffragant d'Urbin. On voit près de *Péſaro*, en tirant vers Fano, la montagne ou le cap de *Péſaro* appellé par les Anciens Fécoria.

PESCARA Voyez PESCAIRE.

PÊCHE. Fruit. Les *Pêches* principales ſont, *l'avant-pêche, la Pêche de Troye*, les Magdelaines, la blanche & la rouge, la Roſſanne, la Mignonne, la Chevreuſe, la Bourdin, les violettes, tant la hâtive que la tardive, les Perſiques, l'Admirable, la Pohoprée, la Nivet, les Jaûnes lices, la Jaûne Tardive. La Quint. Toutes les eſpéces de pêche miſes en plein air dans les Jardins de ville ſont des fruits éxcellens. Il n'y a que les *Pêches de Troye*, les Magdeleines blanches, & les violettes tardives qui n'y réüſſiſſent pas ſi bien, parcequ'elles n'ont point aſſez de chaleur. Id. Je profite au printems du ſécours de l'eſpalier pour faire plus ſûrement noüer les *pêches*, & à la ſaint Jean je tire en dehors les branches à fruit, leſquelles dans ma maniére de tailler je laiſſe longues; & avec des échalas que j'ai fichez bien avant en terre, j'arrache & ſoutiens ces belles branches, toutes chargées de leurs fruits, qui par ce moyen acquiérrent la bonté du plein air. Id. La premiére de toutes les *pêches*, c'eſt la petite *Avant-pêche* blanche, qui étant bien expoſée, meûrit au commencement de Juillet, & donnera du fruit preſque tous les mois,

mois, ſi les piéds en ſont multipliez en divèrſes éxpôſitions. Les aûtres éſpéces ſont :

La *pêche* de Troye,
La *pêche* albèrge jaûne,
Le petit pavie albèrge jaûne,
La Magdelaine blanche,
La *pêche* albèrge violette,
Le petit pavie albèrge violet,
La Bourdin,
La Druſelle,
La *pêche*-ceriſe,
La Chevreûſe,
La Roſſane,
La pavie Roſſane,
La Pèrſique,
La violette hâtive,
La violette tardive,
La Bellegarde,
Le Brugnon violet,
La Pourprée,
L'Admirable.
La Magdeleine rouge,
La Mignone,
La *pêche* d'Italie,
Le Pavie blanc,
La Nivette,
La *Pêche* de Pau,
La Blanche d'Andilly,
La Narbonne,
La Grôſſe jaûne hâtive & la tardive,
La *Pêche* Royale,
La jaûne liſſe,
Le grôs pavie rouge,
Le grôs pavie jaûne,
Le petit pavie jaûne ou pavie de ſaint Martin,
Le Brugnon jaûne liſſe,
Le Brugnon violet tardif,
La *pêche* à tetin,
La ſanguinolle.

Le principal mérite de l'Avant *pêche* eſt d'être parmi les *pêches*, ce que les petits hâtiveaux ſont parmi les poires, & les ceriſettes parmi les prunes; elle entre d'ordinaire en maturité un mois *dévant toutes les* aûtres *pêches*, & pour cela elle prend chair, groſſit & meûrit dès le commencement de Juillet : elle eſt petite, rondelette, avec une petite têre au bout; elle eſt tellement blanche, qu'aucun ſoleil ne la ſçauroit colorer, quelque ardent qu'il puiſſe être, non plus que la Narbonne. Elle a la chair aſſez fine, mais fort ſujette à devenir pâteûſe. Elle a un petit goût de *pêche*, qu'on eſt ravi de retrouver après avoir été ſi longtems ſans avoir rien ſenti de pareil; mais ſon goût eſt peu relevé. On s'en ſèrt moins à la manger cruë, qu'à en faire des compôtes, à quoi elle eſt admirable. Sa fleur eſt des plus grandes, & tellement blafarde, qu'elle en paroît prèſque blanche; naturellement elle pouſſe peu de bois, & ainſi ne fait pas un bel arbre. C'eſt de toutes les *pêches* la plus ſujette aux fourmis. La Quintin. *P. III. p.* 443. Les *Pêches communes* ſont les *Pêches* de Corbeil & de vigne. *La Quint. P. III. C.* 12. Elles ſont ſujettes à avoir l'eau fade & inſipide, avec un goût de vèrd & amèr. Id. *C.* 12. Les *Pêches* de Troyes viennent au mois de Juillet & d'Août. La *Pêche* de Troye eſt fort colorée, & ronde, avec un ſi peu que rien de tette au bout; ſa fleur eſt du nombre des grandes; on ne ſçauroit la défendre des fourmis; ni elle, ni l'avant-*pêche* ne ſont pâs d'ordinaire des arbres ſi grands que le reſte des *pêchérs*. La Quint. *T. I. p.* 440. La *Pêche blanche de Corbeil* eſt une des dèrnières *pêches* du mois d'Octobre, & des moins bonnes de l'année. *La Quint. P. III. C.* 9. elle eſt ſujette à avoir l'eau fade, & inſipide, avec un goût de vèrd & d'amèr. Id. *C.* 12. Il y a de deux ſortes de *Pêches-céri ſes*; les unes qui ont la chair jaûne, & d'aûtres qui l'ont blanche. Les prémières ne ſont pas bonnes. Les *Pêches-céri ſes* à chair blanche ſont meilleures; c'eſt même une très-jolie *pêche*, quand on la laiſſe éxtrémement meûrir. Elles meûriſſent les unes & les aûtres en même tems. *La Quint. P. III. C. 9. p.* 417. Toutes deux ſont de la groſſeur à peu près des *Pêches de Troye*; toutes deux à peau liſſe & toutes deux très-rondes, & quaſi plates & camuſes, l'une & l'autre éxtrémement colorée en déhors, ce qui leur a fait donner le nom qu'elles portent, mais l'une ayant la chair jaûne & pâteuſe, & par conſéquent d'un très-petit mérite; & l'autre l'ayant blanche & fèrme, & valant beaucoup mieux; quand celle-cy peut bien meûrir, le goût en eſt aſſez bon & vineux, & même a la chair aſſez tendre. Les Pèrce-oreilles leur font une guèrre cruelle. La Quint. *P. III. C. XIV. p.* 472. Les *Pêches-ceriſes* ſont un fruit du mois d'Août. La *Pêche d'Italie* meûrit à la my-Août. *La Quint. P. III. C.* 9. La *pêche violette* hâtive eſt bien véritablement la meilleure de toutes; c'eſt celle qui a la chair la plus agréable & la plus parfumée, celle qui a le goût le plus vineux, & le plus relevé; mais elle n'eſt guère grôſſe. La Quint. On l'appelle auſſi ſimplement *violette*, & il y en a de deux éſpéces, l'une qu'on nomme *violette hâtive*, & l'aûtre *violette tardive*. Les *violettes hâtives* viennent au mois de Septembre. La *violette* eſt à mon ſens la Reine des *pêches*. La Quint. Les *pêches liſſes* ne ſçauroient préſque avoir trop de maturité. La Quint. *P. III. C. 12. p.* 423. La *pêche* à fleur double eſt une des dèrnières du mois d'Octobre & des moins bonnes de l'année. La Quint. *P. III. C.* 9. Elle eſt ſujette à avoir l'eau fade, & inſipide avec un goût de vèrd, & d'amèr. Id. *Ch.* 12. La *pêche-noix* eſt une des dèrnières du mois d'Octobre & des moins bonnes de l'année. La Quint. *P. III. C. 9. & 11.* La *pêche nivelle*. Voyez Nivelle. La *pêche Royale* fait fort bien au mois d'Octobre, quand la ſaiſon a été favorable à ſa maturité. *La Quint. P. III. C.* 9. Les *pêches* pavies, &c. demandent un tèrroir aſſez ſèc, ou qu'au moins il ſoit déſſeché par des *pièrrées*, & des pentes étudiées. On dit auſſi *Pêche* de Pau, peut-être parcequ'elles ſont venuës de la ville de Pau. Les *Pêches* de Pau n'ont qu'une béauté fardée. La Quint. *P. III. Ch. X. p* 418. Les *pêches* de Pau ſont ſujettes à avoir la chair groſſière, & l'eau fade & inſipide, avec un goût de vèrd & d'amèr. Id. Ch. XII. p. 423. La *pêche à tetin* eſt une des dèrnières *pêches* du mois d'Octobre, & des moins bonnes de l'année. *La Quint. P. III. C.* 9. Elle a la peau dure. Id.

La prémière des bonnes qualitez d'une *pêche* eſt d'avoir la chair tant ſoit peu fèrme, cependant fine : ce qui doit paroître quand on lui ôte la peau, laquelle doit être fine, luiſante & jaûnâtre, ſans aucun endroit de vèrd, & doit ſe dépendre fort aiſément, ſans quoi la *pêche* n'eſt pas meûre. Cela paroît encore quand on la coupe du couteau; car alors l'on voit tout le long de la taille du couteau, comme une infinité de petites ſources. La ſéconde qualité de la *pêche*, eſt que cette chair fond dès qu'elle eſt dans la bouche, & en éffet la chair des *pêches* n'eſt proprement qu'une eau congelée, qui ſe réduit en eau liquide, pour peu qu'elle ſoit preſſée de la dent, ou d'aûtre chôſe. En 3e lieu, il faut que cette eau en fondant ſe trouve douce & ſucrée; que le goût en ſoit relevé & vineux; & même en quelques-unes muſqué; que le noyau ſoit fort petit, & que les *pêches* qui ne ſont pas liſſes, ne ſoient que médiocrement veluës. Le grand poil eſt une marque aſſez cèrtaine de peu de bonté dans la *pêche*. Ce poil tombe prèſque tout-à-fait aux bonnes, & particulièrement à celles qui ſont venuës en plein air. *La Quintinie, P. III. C.* 10. Il n'y a que les *pêches* de plein vent qui ayent toutes ces bonnes qualitez. Id.

Les mauvaiſes qualitez des *pêches* ſont d'avoir la chair molle & prèſqu'en boüillie, de l'avoir pâteûſe, & ſéche, de l'avoir groſſière; d'avoir l'eau fade, & inſipide, avec un peu de vèrd & d'amèr; C'eſt encore un défaut d'avoir la peau dure, d'être quelquefois ſi vineûſes qu'elles en tîrent ſur l'aigre. *La Quint. P. III. C.* 12.

M. Lémery croit qu'on pourroit réduire les différentes éſpéces de *pêches* à deux, celles qui quittent le noyau, & celles qui ne le quittent point. Celles qui s'en ſéparent aiſément, ſont plus aiſées à digérer, plus ſucculentes & d'un meilleur goût. Les *pêches* doivent être choiſies bien meûres, colorées, d'une chair moelleûſe, ſucculente, vineûſe & d'une ôdeur agréable. Elles corrigent les haleines puantes caûſées par des matières corrompuës, qui exhalent de l'éſtomac. Elles rafraîchiſſent, elles humectent & lâchent un peu le ventre : comme les *pêches* ſont d'une ſubſtance molle & humide, elles ſe corrompent aiſément dans les prémières voyes, elles y éxcitent des vents, & caûſent des vèrs. Elles contiennent beaucoup de phlegme & de ſel éſſentiel, & très-peu d'huile. Elles conviennent en tems chaud, aux jeunes gens bilieux & ſanguins. Mais elles ſont nuiſibles aux vieillards; aux phlegmatiques, & à ceux qui ont l'éſtomac foible. Galien les fait paſſer pour très-pèrnicieûſes; Cependant on n'y remarque point ici tant de mauvaiſes qualitez; elles nuiſent pourtant, quand elles ne ſont pas bien meûres & qu'on en mange avec éxcès. On mêle ordinairément les *pêches* avec un peu de ſucre pour les manger; elles ſont ainſi plus ſalutaires; le ſucre corrige & raréfie un cèrtain phlegme viſqueux, qui s'y rencontre. On confit encore les *pêches* pour les conſèrver & les rendre plus agréables. On les mange auſſi dans du vin. Le vin pèrd toute ſa force quand elles y ont trempé; c'eſt ce qui faiſoit croire aux Anciens que ce fruit étoit mauvais, & qu'il dépôſoit dans le vin une cèrtaine qualité maligne; mais c'eſt que la *pêche* étant poreûſe & ſpongieûſe, elle abſorbe les éſprits du vin & le rend aqueux, ſans lui communiquer cette prétenduë malignité. On fait ſécher les *pêches* au ſoleil, après leur avoir ôté la peau & le noyau, & de cette manière elles ſe conſèrvent long-tems, & elles ont un aſſez bon goût; on les fait cuire dans un peu de vin ou d'eau, & l'on en fait des compôtes hors la ſaiſon.

L'amande de la *pêche* contient beaucoup d'huile & de ſel éſſentiel, & eſt propre pour les vèrs. On en tîre par éxpreſſion une huile aſſez éſtimée pour les brouiſſemens d'oreille. Voyez M. Lémeri dans ſon Traité des alimens.

Ce mot ſe dit auſſi de l'arbre. Dans un petit jardin, il ne faut planter qu'un piéd de châcune des principales éſpéces de fruits, par éxemple, un Bon chrétien, un Beurré, une Leſchaſſerie, une *Pêche violette*, &c. *La Quintinie*.

Il y avoit anciennement à Rome, des jeux qu'on nommoit jeux de la Pêſche ou des Pêcheurs. *Piſcatorij ludi*. On les célébroit le 7e des Ides de Juin, c'eſt-à-dire, le 7e de ce mois. Feſtus dit qu'ils ſe faiſoient au delà du Tibre, tous les ans, & que c'étoit le Préteur de la ville qui en étoit chargé. C'étoit pour les Pêcheurs du Tibre qu'ils ſe faiſoient. Ovide en parle, *Faſtor, L. VI. v.* 235.

235. & Roſinus. *Antiquitat. Roman. Lib. IV. Cap. 10.*

PÊSCHEUR. ſ. m. Eſpece d'oiſeau à peu près ſemblable au Cormoran. On l'a ainſi appellé à cauſe de ſon habileté à pêcher & de la rapidité avec laquelle il fond ſur ſa proye. *Piſcator avis.* Le *Pêcheur* eſt ſemblable au Manſfeny puiſſant oiſeau de proye, qui en ſa forme & en ſon plumage a tant de reſſemblance avec une aigle, que ſa ſeule petiteſſe l'en peut diſtinguer. Le *pêcheur* en diffère en ce qu'il a les plumes du ventre blanches, & celles de deſſus la tête, noires. Il a des griffes. Il épie les poiſſons de deſſus une branche, ou de deſſus la pointe d'un roc, & les voyant à fleur d'eau, il fond promptement deſſus. *P. Du Tertre Tr. V. C. 1. §. 5.*

L'Iſle des PÊSCHEURS. *Piſcatorum Inſula.* Petite iſle de la Chine. Elle étoit ſur la côte de celle de Formoſa. Les Hollandois en ont été les maîtres, & les Chinois la poſſedent maintenant.

PÉSCHIÉRA. Petite ville de l'État des Vénitiens, en Italie. *Piſcaria*, anciennement *Ardelica.* Elle eſt dans le Véronois, ſur une petite iſle formée par le lac de Garda, & la rivière de Mincio, qui en ſort diviſée en deux branches, qui ſe réuniſſent au deſſous de *Péſchiéra*; cette ville eſt à cinq lieuës de Vérone, vers le couchant, & elle eſt bien fortifiée.

PÉSCIA. Petite ville ou grôs bourg de la Toſcane. *Piſcia*, anciennement *Fanum Martis.* Ce lieu eſt dans le Florentin, ſur la rivière de Péſcia, à quatre lieuës de Lucques, tirant vèrs Piſtoye. Il y a dans Péſcia un Prevôt, qui fait les fonctions Épiſcopales dans un petit reſſort de ſeize villages, par conceſſion de Léon X. de l'an 1519.

PÉSCIA. Petite rivière du Florentin, en Toſcane. *Peſcia.* Elle baigne *Péſcia*, traverſe le lac de Fucéchio, & va ſe décharger dans l'Arno, un peu au deſſus de l'embouchure de l'Éra.

PESÉE, ſignifie auſſi l'action de peſer. *Ponderatio.* Lorſqu'on pèſe ſur un léviér, cela s'appelle faire une *peſée. Daviler.* L'Ordonnance de 1586. pour la Monnoye, ordonne que *peſées* ſeront faites des deniers courans en la même forme & manière que des deniers de boëte. Après que les *peſées* ont été faites & enrégiſtrées, le Conſeiller commis fait faire des eſſais en la manière accoutumée. BOISSARD.

PÉSÉGUÉIRO, PÉSÉGUÉRO. C'eſt une petite iſle du Portugal. *Peſegueri, Peſegueiri Inſula*, anciennement, *Petanium.* Elle eſt ſur la côte de l'Alentejo, près du bourg nommé Villanova de Milfontes. Il y a quatre ou cinq petites iſles près de celle ci, leſquelles on nomme en commun les iſles de *Peſeguéiro.*

PÉSENAS. Voyez PÉZENAS.

PESOU. ſ. m. Nom de lieu. *Piſoſtum.* Il eſt ſur le bord du Loir, dans le Vendomois, entre Freteval, & Vendôme. Valois, *Not. Gall. p.* 45.

PESQUAIRE, ou PESCARA. Petite ville fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle. *Peſcaria*, anciennement *Aternum.* Elle eſt dans l'Abruſſe Citérieure, à l'embouchure de la rivière de *Peſquaire*, & à deux lieuës au deſſus de Civita di Chiéti. *Peſquaire* a eû un Évêché qui a été transféré à Atri. Elle eſt maintenant un Marquiſat poſſédé par la maiſon d'Avalos.

PESQUAIRE, ou PESCARA. Rivière de l'Abruſſe. *Peſcaria, Aternus.* Elle a ſa ſource dans le mont Apennin, baigne Aquila, Civita di Chiéti, & Peſquaire, où elle ſe décharge dans le Golfe de Veniſe.

PÊSQUIER, v. act. Vieux mot. Pêſcher. BOREL. *Piſcari.*

PESSELAGE. ſ. m. Ce qu'il faut pour garnir une vigne de peſſeaux, fourniture de peſſeaux ou d'échalas. *Pali vitiarii, Pedaminum*, ou *pedamentorum quantum viti palandæ, inſtruendæ ſufficit.* Par tranſaction du 14. Juillet 1622. la terre de Clefmont eſt laiſſée pour ſon doüaire à la Dame Marie Éliſabeth Bayer, Baronne de Beaupars, veuve de Meſſire René de Choiſeul Baron de Clefmont; mais il eſt dit que les bois en ſeront diſtraits, éſquels elle ne pourra rien prétendre, ſinon pour ſon chauffage, maronage, & *peſſelage.* (M. Galland) DE LAURIÈRE dans ſon Gloſſ. au mot *Maronage.*

PESSIN. C'étoit anciennement une ville de la Galatie, en l'Aſie Mineure. *Peſſinus.* Elle fut célèbre par ſon temple dédié à Cybèle, par la ſtatuë de cette fauſſe Divinité, qui mérita d'être tranſportée à Rome, & par ſon nœud gordien, qu'Aléxandre le Grand coupa, ne pouvant le délier. Elle fut enſuite honorée d'un ſiége Archiépiſcopal. Elle n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans la Natolie propre, à l'embouchure du Garipo, dans le Sangari, environ à quarante-cinq lieuës de Chiotaye, vèrs le levant.

PESSON. Voyez PAISSON.

PESSONS. c. des paux. *Perceval.*

> *Cordes de ſoye & d'or* peſſons,
> *Tot por tenir les guerons.*

PESTH. Ville de la Haute Hongrie. *Peſtum.* Elle eſt ſur le Danube, vis-à-vis de Bude. *Peſth* a été priſe par les Impériaux l'an 1686. & elle eſt capitale du Comté de Peſth, qui eſt entre ceux de Novigrad, d'Heweiz, de Zolnock, de Bath, & le Danube, & qui n'a rien de conſidérable que ſa capitale.

PESTI, ou PESTO. C'étoit autrefois une ville conſidérable de la Lucanie. *Paſtum, Polidoma*, & quelquefois *Lucania.* Elle fut Épiſcopale, & enfin ruinée par les Sarraſins en 930. Elle n'eſt plus qu'un village, où l'on voit un théâtre avec beaucoup de maſures. Il eſt dans la Principauté Citérieure, Province du Royaume de Naples, ſur le Golfe de Salèrne, à une lieuë de Cappaci, qui lui a ſuccédé en la dignité Épiſcopale.

PET.

PET. Éſpèce de bignet ou de pâtiſſerie faite de fleur de farine, de lait, & de jaunes d'œufs. *Placenta genus.*

PÉTA. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe de l'Antiquité. *Peta.* C'étoit la Déeſſe qui préſidoit aux demandes que l'on faiſoit, comme le dit Arnobe, *L. III. Contra Gentes.*

Ce mot étoit formé de *peto*, je demande.

PÉTALE. ſ. m. Tèrme de Botaniſte. Feüilles d'une fleur. *Floris folium, petalum.* On donne ce nom aux feüilles des fleurs à la différence des feüilles de la plante. Nous entendons par fleurs ce compoſé de parties appellées dans les plantes étamines & piſtiles, ſervant à leur multiplication, & nous ne regardons les feüilles colorées qui environnent ces parties, que comme des enveloppes propres à leur conſervation, enveloppes qui pour les diſtinguer des feuilles de la plante, ſe nomment en langage de Botaniſte, *pétales.* La diviſion la plus générale des fleurs eſt en fleurs ſimples, c'eſt-à-dire formées par des étamines & des piſtiles ſeulement; & en compoſées, c'eſt à dire, en fleurs dont les étamines & les piſtiles ſont environnées de *pétales.* JUSSIEU. Les fleurs compoſées, c'eſt-à-dire, qui ont pour enveloppes des *pétales*, ſont ou d'une ou de pluſieurs piéces, ce qui les a fait appeller monopétales & polipétales. ID. C'eſt de la configuration régulière ou irrégulière de ces *pétales* que je tire encore la diviſion de pluſieurs claſſes. ID. Ces claſſes ſont les monopétales régulières & les monopétales irrégulières, les polipétales régulières & les polipétales irrégulières, que M. Juſſieu explique dans ſon Introduction à la connoiſſance des plantes. Du reſte par tout ailleurs qu'en Botanique il faut dire feüille & non point *pétale.* Le calice tient quelquefois lieu de *pétales.*

Ce mot eſt Grèc, πέταλον, *une feuille*; mais en Grèc il ſe dit des feüilles des plantes.

PÉTALISME. ſ. m. Éxil ou ſentence d'éxil pour cinq ans. *Petaliſmus.* Le *pétaliſme* étoit à Syracuſe la même chôſe que l'oſtraciſme à Athénes, à cela près que l'oſtraciſme étoit un exil de dix ans, au lieu que le *pétaliſme* n'étoit que pour cinq ans.

Ce mot vient de πέταλον, *feüille*, parceque l'on écrivoit le nom de celui que l'on condamnoit ainſi, ſur une feüille.

PÉTAMINAIRE, ou PÉTAMENAIRE. ſ. m. Ce nom, qui ſignifie proprement un homme qui vole, ſe donnoit autrefois à ceux qui faiſoient des ſauts périlleux, des tours de ſoupleſſe dangereux & ſurprenans, aux Voltigeurs, aux Sauteurs, &c. *Petaminarius.* Ce mot ſe trouve dans Salvien, *L. III. De Providentia*, & dans Firmicus, L. VIII. C. 15. On liſoit autrefois dans le prémier, *Petaminarius*; mais Saumaiſe l'a fort bien corrigé par *Firmicus.*

Ce mot vient de πέταμαι, *je vole*, πετάμενος, *qui vole.* Quelques-uns croyent qu'on pourroit auſſi dire *petiminarius*, & le tirer de *petimen*, qui, ſelon Servius, ſignifie la boſſe d'un chameau, & qu'on le donnoit aux Sauteurs, parcequ'en ſautant & voltigeant ils ſe plient tout le corps & le mettent en boſſe. La premiére étymologie eſt plus naturelle.

PÉTAURISTE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. *Petauriſtas, Petauriſtarius.* Les *Pétauriſtes* étoient des gens qui faiſoient ſur une roue des tours extraordinaires. Quelques-uns croyent que c'étoit une éſpéce d'éſcarpollete.

Ce mot vient de πέταμαι, *je vole.*

PÉTAUX. ſ. m. & plur. Sorte d'anciens ſoldâts, ſelon Froiſſard, parlant des pétaux & bibaux. Ce ſont des gens de pied, & païſans, ſelon Monſtrelet. Voy *Pitaux.* BOREL.

PETCI. ſubſt. m. Sorte de plante de la Chine. C'eſt une éſpéce de Lénufar ou de Nymphée, qui croît dans l'eau, dont la racine eſt attachée à une ſubſtance blanche couverte d'une peau rouge qui ſe partage en pluſieurs gouſſes; quand il eſt frais, le goût en eſt ſemblable à celui de la noiſette. On aſſure qu'il a la propriété d'amolir le cuivre dans la bouche, & de le rendre, ſi j'ôſe ainſi dire, comeſtible, quand on les mêle enſemble. Cela me paroiſſoit d'autant plus ſurprenant, que le ſuc qui en ſort, eſt doux, rafraîchiſſant, & n'a aucune de ces qualitez corroſives, qui ſont ſeules capables de produire cet effet. Dès que nous fûmes à Hamtchéou où l'on mange beaucoup de *pétci*, nous eû-

mes la curioſité d'en faire l'éxpérience : on mêla un double de la Chine de cuivre fondu, fort aigre & fort caſſant avec un morceau de cette racine ; & l'un de nous qui avoit les meilleures dents, rompit le double en pluſieurs morceaux ; les aûtres qui craignoient de s'incommoder, & qui s'épargnoient un peu davantage, n'en pûrent venir à bout. Les morceaux du double rompu étoient cependant très-durs, ce qui nous fit croire que le *pétci* n'avoit eû d'aûtre éffet en envelopant le cuivre, que de conſèrver les dents, & de leur donner plus de force pour le rompre ſans s'incommoder ; ce qu'un peu de cuir eût pû faire auſſi-bien que ce fruit ; pour nous en convaincre, nous nous ſèrvîmes de cuivre battu, ſur lequel ni les dents ni le *petci* ne firent aucune impreſſion. On réitéra l'éxpérience pluſieurs fois dans la ville de Kiahin ; mais ce fut toûjours avec le même ſuccès ; tant il eſt vrai qu'il faut écouter les chôſes éxtraordinaires plus d'une fois avant de les croire, ſi l'on ne veut pas y être trompé. P. LE COMTE.

PÉTELÉ, ÉE. Vieux adjectif, ou part. paſſif. Pillé, volé.

Pris & ſurpris, pillez & pételez. *Mſ. ancien dans* BOREL.

PÉTÈRBOROUG, PÉTÈRBURG. Petite ville du Comté de Northampton, en Anglctèrre. *Petroburgum.* Elle eſt ſur la rivière de Neane ou Nine, à onze lieuës au deſſous de la ville de Northampton. *Pétèrboroug* a été une Abbaye fondée par Wolphère Roi des Mèrciens, & conſacrée à S. Pièrre, dont elle porte le nom. Le Roi Henri VIII. la fit ériger en Évêché, qui eſt ſuffragant de Cantorbéry.

PÉTÈRKOW, PÉTRIKOW, PIÉTRKOW, PÉTRILOW. Petite ville de la Baſſe Pologne. *Petricovia.* Elle eſt dans le Palatinat de Sirad, à vingt lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant. Il y a dans *Pétrikow* un Tribunal où l'on juge les affaires des Nobles Polonois pendant les ſix mois d'hyvèr. Elle fut prèſque toute brûlée l'an 1640.

PÉTERLINGUEN. Voyez PAYÈRNE & PÉTÈRSHAUSEN.

PÉTÈRNEL. Bourg de la Baſſe Autriche, ſitué ſur le Danube, & ſix lieuës au deſſous de Vienne. *Fanum S. Petronillæ.*

PÉTÈRNIZA. Voyez PÈRNITZA.

PÉTÉROA. C'eſt un vùlcan ou une montagne qui vômit des flammes. *Peteroa.* Elle eſt dans le Chili, entre les montagnes des Andes, au midi, & la ville de Mendoca.

PÉTÈRSBOURG. ſ. m. Nom propre de ville. *Petriburgum. Arx. Petrina*, ou *Sancti Petri.* C'eſt un château d'Allemagne, dans la Wèſtphalie, que le Cardinal Vartembèrg fit bâtir près d'Oſnabruch, pour lui ſèrvir de défenſe. *Pétèrsbourg* eſt au delà de la rivière de Haza, à main droite de Sainte Gèrtrude. L'Évêque d'Oſnabruch y fait ordinairement ſa réſidence. *Pétèrsbourg* eſt à 49 degrez, 30 min. de longitude & à 39 degrez, 54 min. de latitude.

PÉTÈRSHAGEN. Petite ville du Cèrcle de Wèſtphalie. *Petershaga.* Elle eſt ſur le Wéſèr, dans la Principauté de Minden, à deux lieuës au deſſous de la ville de ce nom. *Pétèrshagen* eſt défenduë par un bon château, où les anciens Évêques de Minden faiſoient leur réſidence, & où eſt encore la Chancelerie de toute la Principauté.

PÉTÈRWARADIN, PÉTRIVARADIN, PÉTÈRWARDEN. Petite ville bien fortifiée. *Varadinum Petri, Petropolis.* Elle eſt dans la Baſſe Hongrie, ſur le Danube, entre la Sâve & la Drâve, & à onze lieuës au deſſus de Belgrade. MATY. Vigenère dans ſa Continuation de l'Hiſtoire des Turcs, L. IV. p. 485. dit *Varadin Peter.*

PÉTIGLIANO. Petite ville du Siénoîs, en Toſcane. *Petilianum.* Elle eſt fortifiée & ſituée aux confins du Duché de Caſtro, à une lieuë & demi de Savanna, vèrs le levant.

PETIGORES. Peuples de la Circaſſie, en Aſie. *Petigori.* Ils ſont au couchant des Circaſſes propres, entre le Don, la mèr de Zabache, & la mèr Noire. Ils ne dépendent que de leur Chèf, & ils ſe diſent Chrétiens, quoi qu'ils ne faſſent aucun éxèrcice du Chriſtianiſme.

PÉTILIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Petilianus.* Les *Pétiliens* ſont des hérétiques Donatiſtes, qui diſoient que les gens de bien ne ſe corrompoient jamais par la contagion des méchans, & qu'un mauvais Miniſtre ne conféroit point validement les Sacremens. Ils eurent pour chèf Petilianus faux Évêque de Cyrthe en Afrique, chèf des Donatiſtes.

PETILLAGE. ſ. m. Tèrme de Juriſprudence. Ce ſont les Ordonnances que les Marchands tiennent au fait de leurs marchandiſes, & pour le treu & péages. *Boutilliér, Somme rurale, p.* 404. *Charondas, Ib. p.* 407.

PÉTIMINAIRE. Voyez PÉTAMINAIRE.

PÉTINBUABA. ſ. m. Nom d'un poiſſon de la Mér du ſud. *Petinbuaba.* Voyez la XVIIe planche du voyage de M. Fréziér.

EN PETIT. adv. En abregé, en peu d'éſpâce, en un éſpâce moins grand que le naturel, avec quelque rèſſemblance. *Compendio, aliquantulùm, aliquantiſper.* La pèrſpective fait qu'on répréſente *en petit* dans un tâbleau, un fort grand éſpâce de tèrrein. Avez-vous vû une telle Égliſe ? C'eſt Saint Pièrre de Rome *en petit.* Le Dictionnaire Grèc de Conſtantin augmenté par Portus, eſt le Theſaurus d'Henri Étienne *en petit.*

C'eſt un vrai Céſar en petit ;
Des trois chôſes que Céſar fit,
Il n'a manqué qu'à la troiſiéme.

PETIT ALÉXANDRE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe colombin clair & blanc d'entrée. MORIN.

PETIT AUGUSTE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe Fiamette, incarnadin vif & blanc d'entrée, fort tardif. MORIN.

PETIT-OIN. Nom d'une éſpéce de poire. Le *petit-oin*, que quelques Angevins nomment bouvar, d'aûtres rouſſette d'Anjou, d'aûtres Amadonte, & d'aûtres enfin la mèrveille d'hyvèr, eſt une poire de Novembre. Elle eſt à peu-près de la grôſſeur & figure des ambrettes ou des leſchaſſeries ; ſon coloris eſt d'un vèrd clair, qui eſt un peu tiqueté, & jaûnit ſi peu que rien en maturité ; on la prendroit aſſez pour une médiocre bèrgamotte, hors qu'elle n'a rien de plat, & qu'au contraire elle eſt fort ronde, l'œil grand en dehors, la queuë menuë, médiocrement longue, un peu courbée, & point enfoncée, la peau entre rude & douce, le corps un peu raboteux, & pour ainſi dire, plein de boſſes, la chair éxtrémement fine & fondante, ſans pièrre & ſans marc, l'eau très-douce, très-ſucrée & agréablement muſquée. LA QUINT. *P. III. p.* 311. 312. Tout cela montre qu'elle doit être miſe parmi les bonnes poires ; elle eſt pourtant ſujette à avoir la chair pâteûſe & inſipide. Elle craint le trop d'humidité & le trop peu de chaleur. On ne peut pas pendant deux ou trois mois voir une meilleure petite poire, quand elle eſt dans ſa maturité. ID. Les *petit-oin* fourniſſent cinq ou ſix ſemaines pour la fin d'Octobre & le mois de Novembre. ID. *p.* 273. Les poires de *petit oin* ſont de celles qui ont la chair beurrée ou tout au moins tendre & délicate, avec une eau douce, ſucrée & de bon goût, & un peu de parfum. *La Quint. P. III. p.* 253. Les *petit-oin* ſont des poires éxquiſes. *Id. p.* 268. Les *petit-oin* qui ſont des poires mèrveilleûſes, ſe mangent à la fin d'Octobre & en Novembre. *Id. p.* 269. Les poires de *petit-oin* ſeront toûjours inſipides, ou même pièrreûſes, ou pâteûſes & farineûſes, ſi elles ſont dans un fond froid & humide, quel que ſoit le piéd ſauvageon ou cognaſſier. *La Quint. P. II. C.* 25.

PETIT SUISSE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge, brune & jaûne. MORIN.

PÉTITION, ſe diſoit aûtrefois dans les anciens Monaſtères de Saint Benoît, & ſe dit encore quand on en parle. La *pétition* ſe faiſoit avec la profeſſion ; mais ce n'étoit pas la même chôſe, & le P. Ménard Bénédictin avec Haëften ont eû tort de les confondre. La profeſſion étoit l'acte par lequel le nouveau Moine s'obligeoit à Dieu ; c'étoient ſes vœux. La *pétition* étoit un aûtre acte &, comme Fructueux l'appelle, un Contrat, & un pacte par lequel après s'être obligé à Dieu, il s'obligeoit aux hommes, c'eſt-à dire au Monaſtère. Voyez le P. Mabillon, *Act. SS. Ben. Sæc. IV. P. I. Præf. N.* 53. 54. 55.

PÉTONCLES. Sont de petites coquilles griſâtres & plates. FÉLIB.

PÉTOR. Vieux mot. Quatre. Voy *petoritum.* BOREL.

PETORITUM. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Sorte de chariot à quatre roues, dit de *pétor*, c. quatre. Bochart appelle ce char, *petoritus.* BOREL.

PÉTRA. Voyez HÉRAT. *T. III. p.* 562. C'eſt de cette ville que l'Arabie Pétrée tiroit ſon nom, parcequ'elle en étoit la métropole. Joſeph dit qu'en Hébreu elle ſe nommoit *Sela*, qui eſt la même chôſe que *Petra*, c'eſt-à-dire, Pièrre, Rocher. Elle ſe nomma auſſi *Aree, Areem*, ou *Arecen, Archis*, enſuite *Recem Racemme*, & enfin *Mozera*, & *Mons Regalis.* Évagrius *L. III. C.* 22. l'appelle *Petra* au pluriel, & il la place aux éxtrémitez de la Paleſtine. Elle étoit en éffet aux confins de la Tribu de Ruben, du côté du midi, à l'Orient de la Mèr morte, vèrs le milieu du cours du torrent de Zareth, qui couloit à ſon nord. Ç'a été une ville Épiſcopale ; on la nomme aujourd'hui *Krac.* Rabbath & Harrabba de Moab, lorſqu'elle étoit aux Moabites *P. Lubin. Holſten. Annot. ad Ortelium.*

PÉTRAGLIA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg ſitué dans la vallée de Démona, en Sicile, ſur la rivière de *Pétraglia*, au piéd de la montagne de Madonia, & à huit lieuës de la ville de Tèrmini, vèrs le midi oriental. *Petra, Petra Helia. Pétraglia* eſt compôſée de deux bourgs ſéparez, qu'on diſtingue par les noms de haûte & de bâſſe *Pétraglia.*

PÉTRAMALA, ou PIÉTRAMALA. Bourg du Royaume de Naples. *Petramala.* Il eſt dans la Calâbre Citérieure, près de la mèr

mèr de Toſcane, entre Amantea, & Martorano, environ à deux lieuës de châcune; on prend ce bourg pour l'ancienne Cleta, petite ville des Brutiens.

PÉTRARQUISER. v. n. Imiter Pétrarque. *Petrarcam imitari.* Ce mot ne ſeroit tolérable, comme tous les aûtres ſemblables, que dans un ſtile bien familiér. *Pétraquiſeur* & *Pétrarquiſer* qu'un Écrivain du dèrniér ſiécle voulut mettre en vogue, ſéchèrent ſur piéd. VIGN. DE MARV.

PÉTRAS. C'eſt une grande Montagne de la Theſſalie, en Gréce. *Pelius, Pelion.* Elle eſt vèrs la côte orientale de la prèſqu'iſle qui eſt formée par le Golfe de Salonichi & celui d'Armiro.

PÉTRÉE. adj. fém. qui ſe dit d'une grande partie de l'Arabie, parceque Pétra en étoit aûtrefois la capitale & la métropole. *Petræa.* L'Arabie *Pétrée.* Voyez ARABIE.

PÉTRÉE. ſ. f. eſt auſſi le nom d'une Nymphe fille de l'Océan & de Thétys; dans Héſiode, Théogonie, v. 357.

PÉTREUX, EÛSE. adj. Tèrme d'Anatomie. Pièrreux, qui tient de la pièrre. *Petroſus.* Ce mot ſe dit de deux ôs de la tête, qu'on appelle les ôs *pétreux.* Le cinquième & le ſixième des ôs qui compôſent le crâne, ſont ceux des tempes, que l'on appelle ainſi *à temporibus*, à caûſe qu'ils montrent l'âge de l'homme, & que les cheveux qui ſont ſur ces tempes, blanchiſſent les prémiérs. Leur partie ſupérieure eſt appellée ſquammeûſe ou écailleûſe, parcequ'elle eſt fort mince; & leur inférieure eſt nommée *pétreuſe* ou pièrreûſe à caûſe qu'elle eſt fort dure. DIONIS. Les ôs *pétreux* ſont les plus petits des ôs propres du crâne; leur partie ſupérieure eſt demi-circulaire, & leur partie inférieure reſſemble à un rocher. Ils ſont ſituez aux parties latérales, & inférieures de la tête; & bornez en haut par la ſuture fauſſe, qui les unit aux pariétaux; par dèrrière par la lambdoïde, qui les unit à l'occipital; par devant & par en bas par la ſphénoidale, qui les attache à l'ôs ſphénoïde. DIONIS. Ils ont des éminences, des câvitez, c'eſt-à-dire, des trous, des foſſes & des ſinus, comme on le peut voir dans le même Auteur. *Des ôs du Crâne, III. Démonſtr.*

PÉTRINA, ou PHONEA LÈRNO. Ancien Bourg du Poloponéſe. *Petrina*, anciennement *Lerina, Lerna.* Il eſt dans la Sacanie, en Morée, à quatre lieuës d'Argos, du côté du Midi. *Petrina* eſt ſur un lac qui porte ſon nom, & qui a été célébre anciennement ſous celui de Lèrna. Les Anciens l'ont répréſenté comme une ſource de maux, & ont feint qui il y avoit une hydre à ſept têtes, qui fut tuée par Hèrcule, parceque cet ancien Héros fit déſecher ce lac, dont les éxhalaiſons malignes caûſoient pluſieurs maladies aux habitans du voiſinage.

PÉTRINA. C'eſt une bonne forterèſſe de la Croatie. *Pétrina.* Elle eſt au confluant de la *Pétrina* avec le Kulp, à trois ou quatre lieuës au deſſus de Siſſeg. *Pétrina* appartient à la Maiſon d'Autriche.

PÉTRINAL. ſ. m. Vieux mot. Grôs piſtolet, invention des bandoüillers des Pyrenées, ſelon la Nef des folles. BOREL.

SAN PÉTRO. Voyez SAN PIÉTRO.

PÉTROBRUSSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Petrobruſſianus, a.* Les *Pétrobruſſiens* étoient de véritables Manichéens qui admettoient deux Dieux, l'un bon & l'aûtre méchant. Pièrre de Bruys Provençal, éſprit inquiet & viſionaire paſſe pour avoir été le prémiér qui porta une èrreur ſi monſtrueûſe dans le Languedoc. Il ne ſembloit combatre que le baptême des enfans, le Sacrement de l'Euchariſtie, la prière pour les morts, & le culte des images. On vit néanmoins dans la ſuite que ſes diſciples reconnoiſſoient deux Dieux. P. LANGLOIS. *Hiſt. des Croiſades contre les Albigeois L. I. p. 2.* Ce fut de ce Pièrre de Bruys qu'on donna à cette Secte en France le nom de *Pétrobruſſiens.* Elle s'éleva, comme l'on ſçait, au commencement du XIIe ſiécle vèrs l'an 1126. Le principal des partiſans de Pièrre de Bruys fut un Moine nommé Henri; hérétique d'autant plus dangéreux, que ſes manières étoient plus inſinuantes que celles de ſon maître. C'eſt de lui que les *Pétrobruſſiens*, ou Albigeois furent nommez Henriciens. Voyez Pièrre de Vancèrnay, hiſtoire des Albigeois. Baronius à l'an 1126. Le P. Langlois que nous avons cité, & Jovet. T. I. p. 62. Pièrre Le Vénérable, Abbé de Clugny a fait un Traité contre les *Pétrobruſſiens*, dans la Préface duquel il réduit leurs èrreurs à cinq chèfs. 1°. Il nioit que les enfans avant l'âge de raiſon pûſſent être juſtifiez par le baptême, parceque c'eſt la foi propre qui nous ſauve avec le baptême. 2. Qu'il ne falloit point bâtir d'Égliſe, mais détruire celles qui l'étoient, parceque les Chrétiens n'avoient pas beſoin de lieux Saints pour prier; qu'un cabaret étoit auſſi bon pour cela qu'une Égliſe, & une écurie qu'un autel, Dieu entendant & éxauçant par tout ceux qui l'invoquent & qui méritent d'être écoutez. 3°. Qu'il faut briſer & brûler les croix, parceque nous devons abhorrer les inſtrumens de la mort & paſſion du Sauveur. 4°. Que JÉSUS CHRIST n'eſt point dans l'Euchariſtie; que ce Sacrement n'eſt rien, & qu'il ne faut point l'offrir à Dieu. 5°. Que les ſacrifices, les priéres, les aumônes, & toutes les bonnes œuvres ne pouvoient de rien ſervir aux morts.

PÉTRO-JOANNITE. ſ. m. & f. Diſciple de Pièrre Jean; hérétique qui ſuit les èrreurs de cet héréſiarque. *Petro Joannita.* Pièrre Jean ou Pièrre Joannis, c'eſt-à dire, Pièrre fils de Jean, vivoit dans le XIIe ſiécle. Il avança des èrreurs qu'on ne ſçût ou que l'on ne connut qu'après ſa mort. Alors on déterra ſon corps, & on le brûla. Ses èrreurs étoient, qu'il avoit ſeul l'intelligence du vrai ſens, dans lequel les Apôtres avoient prêché l'Évangile; que l'âme raiſonnable n'étoit point la forme de l'homme; qu'aucune grâce n'eſt infuſe par le Baptême; que JESUS CHRIST fut pèrcé d'une lance à la croix, avant que d'expirer, &c.

PÉTROLE. Meſſieurs de l'Académie des Sciences écrivent PÉTROL. Outre les huiles artificielles & végetales, c'eſt-à-dire tirées des plantes par expreſſion, il y en a de naturelles & de minérales, qui ſortent d'elles mêmes des entrailles de la tèrre; on les appelle en géneral huiles de *pétrole*, ou *Pétroles*, parcequ'elles ſortent de quelques fentes de pièrres, ou de rochers. Selon toutes les apparences, elles ſont l'ouvrage des feux ſoûtèrrains, qui ont élevé ou ſublimé les parties les plus ſubtiles de cèrtaines matières bitumineûſes. Ces parties ſe ſont condenſées en liqueur par le froid des voûtes des rochers, où elles ſe ſont amaſſées, & ont enſuite coulé par les fentes & par les ouvèrtures que la diſpôſition du tèrrain leur a fournies. Le *Pétrol* eſt donc un bitume liquide qui ne diffère que par la liquidité des bitumes ſolides, tèls que l'Aſphaltum, le Layet, &c. Le Naphte, qui eſt un bitume ou liquide, ou du moins fort mou, eſt la même chôſe que le *petrol.*

Juſqu'à préſent on a plus trouvé de *pétrol* dans les pays chauds que dans les aûtres. Oléarius, par éxemple, dit qu'il en a vû plus de 30 ſources auprès de Scamachie, en Pèrſes. Cependant ſi les *pétroles* ſont formez par les feux ſoûterrains, ces feux ne ſont pas particuliérs aux pays chauds. Il y a des *pétrols* en France, mais à la vérité ce n'eſt que dans les Provinces méridionales. Il y en a en Italie dans le Duché de Modène, & c'eſt le meilleur que nous ayons ici. Il vient d'une vallée très-ſtérile du Bailliage de Montfeſtin, à 12 milles de Modène. Ce fut un Médecin de Fèrrare nommé François Arioſte qui le découvrit en 1640. On a ménagé dans le lieu avec beaucoup de dépenſe & même de péril, differens canaux d'où coulent dans de petits reſèrvoirs ou baſſins trois différentes ſortes de *pétrol.*

Le prémiér eſt prèſqu'auſſi blanc, auſſi clair & auſſi fluide que de l'eau, d'une ôdeur très-vive, & très-pénétrante & pas déſagréable: c'eſt le plus parfait. Le ſecond eſt d'un jaûne clair, moins fluide que le blanc, & d'une ôdeur moins penetrante. Le troiſiéme eſt d'un rouge noirâtre, d'une conſiſtence plus forte & d'une ôdeur de bitume un peu déſagréable. L'ôdeur de ces *pétrols* eſt ſi forte & ſi pénétrante, qu'on dit qu'elle ſe fait ſentir à plus de demi-lieuë de la ſource. M. Bolduc a fait ſur le *pétrol* de la prémière éſpéce ou blanc, pluſieurs obſèrvations que l'on trouvera dans l'hiſt. de l'Acad. des Scienc. MDCCXV. p. 16. & ſuiv. d'où ceci a été tiré. M. Bolduc n'a pû tirer du *pétrol* par la diſtillation ſoit au bain de vapeur, ſoit au bain de ſâble, aucun phlegme, ni aucun éſprit ſalin; tout ce qui eſt monté, étoit de l'huile ſeulement: il eſt reſté au fond de la cornuë une très-petite quantité d'une matière un peu épaiſſe & un peu brune. On ne peut donc, quand on uſera de *pétrol* en Médecine, que le laiſſer tel qu'il eſt. C'eſt un remède tout préparé par la nature. ACAD. DES SC. *à l'endroit cité.*

PÉTRONE. ſ. m. Nom propre d'homme *Petronius.* Le fameux *Pétrone* vivoit ſous Néron; c'étoit un voluptueux fainéant, & un débauché outré, dont les ouvrages ſont pleins de ſaletez affreûſes. Le fragment de *Pétrone* qui fut imprimé pour la prémière fois à Véniſe en 499. & celui qui fut trouvé à Traw en Dalmatie dans la Bibliotheque de Nicolas Cippius, paſſent pour véritables; mais tout ce qu'on a ajouté à ſa Satire pour la rendre complète, comme elle fut imprimée à Paris en 1693. puis à Rottèrdam & à Londres, eſt manifeſtement ſuppôſé. On prétendoit que cette Satire complète avoit été trouvée à Belgrade en 1688. & Nodot tâcha d'en convaincre les Sçavans; mais en vain. Voyez le Tombeau du faux *Pétrone* de Belgrade & la Contrecritique de Nodot. Petizonius; dans ſon Curtius Vindicatus, & Bentlei dans ſa Diſſèrtation Angloiſe ſur les Épitres de Phalaris. St. *Pétrone*, Évêque de Boulogne en Italie, vivoit au Ve ſiécle, & mourut ſous le régne de Theodôſe & de Valentinien III.

SAINT PÉTRONEL. *Fanum S. Petronillæ.* Bourg de l'Autriche, ſitué ſur le bord méridional du Danube, à trois lieuës au deſſus d'Hambourg. On prend S. *Pétronel* pour l'ancienne Carnus, Carnutume ville de la Haûte Pannonie.

PÉTRONILLE. ſ. f. Nom propre de femme. *Petronilla.* Sainte

Pétronille n'étoit point fille de Saint Pièrre, comme on le croit communément ; du moins les Actes de cette Sainte ſur leſquèls cette opinion eſt fondée, ſont manifeſtement faux. *Pétronille* de Craon de Chemillé eſt la prémière Abbeſſe de Fontevraud, vèrs 1116.

PETTALORYNCHITE ou PETTALORUNCHITE ſ. m. & f. Nom de Secte Hérétique. *Pettalorunchita.* Les *Pettalorynchites* étoient des fanatiques, qui quand ils prioient, mettoient leur ſecond doigt, ou leur index dans leur nez, prétendant par ce geſte, ou cette figure ſe conſtituer les juges du monde. Voyez Saint Épiphane, hér. 48.

Ce mot vient de πέτλαλος, qui ſignifie un pieu, & de ῥύγχος, le nez, apparemment parceque ce doigt mis dans le nez avoit en quelque ſorte la forme d'un pieu qu'on plante en tèrre.

PETTAW. C'eſt une ancienne ville de la Haûte Pannonie. *Pettavium*, *Petavium*, *Petovium*, anciennement *Petovio*, *Poetovio.* Elle eſt maintenant dans la Baſſe Stirie ; aux confins de l'Éſclavonie, ſur la Drâve, à douze lieuës de Cilley, vèrs le nord oriental. *Pettaw* appartient à l'Archevêque de Saltzbourg.

PETTEIA, ou PETTIA, mot Grèc. ſ. f. & tèrme de Muſique auquel nous n'en avons point qui réponde en notre langue. *Petteia.* La Mélopée, c'eſt-à-dire l'Art qui donne des régles pour arranger les ſons les uns après les aûtres, de manière que cet arrangement produiſe une bonne mélodie, ou de beaux chants, la Mélopée, dis-je, a trois parties que les Grècs nomment *Lepſis*, *Mixis*, *& Chreſis* ; les Latins *Sumptio*, *Mixtio*, & *Uſus*; & les Italiens *Preſa*, *Meſcolamento*, *Uſo.* Bross. La dèrnière s'appelle auſſi par les Grècs Πέτλεια, *Petteia.* Et par les Italiens *Pettia.* La *Petteia* ou *Pettia* eſt l'Art qui donne le moyen & les régles pour faire un juſte diſcèrnement de toutes les manières de ranger ou de combiner les ſons entr'eux, pour les placer à propos, & de manière qu'ils puiſſent produire leur éffet, c'eſt-à-dire éxprimer les différentes paſſions, que l'on veut éxciter, qui par conſéquent fait connoître, quèls ſons nous devons employer dans nos chants, & quèls ſons nous en devons rejetter ; s'il eſt à propos & combien de fois nous les pouvons répéter ou rebattre ; s'il faut commencer ſur tout dans le Neſſo, ou les ſauts, par un ſon aigu pour déſcendre à un ſon grâve, ou au contraire monter d'un ſon grâve, à un ſon aigu, &c. *Pettia eſt quâ cognoſcimus, quinam ſonorum emittendi, & qui ſint aſſumendi, tum quoties illorum ſinguli. Porrò à quonam incipiendum, & in quem deſinendum : atque hæc quoque morem exhibet. Ariſtides, p. 29. Edit. Meibom.* Brossard C'eſt la *Pettia* qui fait les mœurs dans la muſique, parceque c'eſt elle qui fait choiſir telle ou telle paſſion, tel ou tel mouvement de l'âme, à éxciter, & qu'il eſt ou bien ou mal d'éxciter en telle rencontre. C'eſt donc dans la Muſique, ce que ſont les Mœurs dans la Poëtique.

Je ne voy pas d'où ce mot a été pris chez les Grècs, ſinon de Πέτλεια nom d'un cèrtain jeu qui étoit leur jeu d'échèts, parcéque la *Pettia* Muſicale fait une combinaiſon & un arrangement des ſons comme la *Pettia* ou jeu des échèts fait la combinaiſon & l'arrangement des piéces du jeu qu'ils appelloient Πεττοὶ; πεττὸς, *calculus*, une piéce du jeu des échèts. Comme on pouvoit prononcer auſſi *Peſſos*, πεσσὸς, on pouvoit dire *Peſſeia*, ou *Peſſia.*

PETTÈRSDORPE. Village de la Tranſylvanie, ſitué à cinq lieuës de Weiſſenbourg, vèrs le levant. *Peterſdorſium.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne Petrodava ou Petridava, petite ville de la Dace.

PETTÈRSHAUSEN, PÉTÈRLINGEN. Petite ville du Cèrcle de Souabe. *Petterhuſium*, *Peterlingua*, *Petri Fanum.* Elle paſſe pour un fauxbourg de la ville de Conſtance, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal, qui joint le lac de Conſtance avec celui de Zell. *Pettèrshauſen* eſt un lieu bien fortifié. Il y a une Abbaye de l'Ordre des Bénédictins, & l'Évêque de Conſtance y fait ſouvent ſa réſidence, de même qu'à Mèrſbourg.

Pétulant. Quelques Auteurs appellent la fête des *Pétulans*, une fête qui ſe célébroit en Grèce par des ſacrifices & des cérémonies que les hommes faiſoient en habit de femmes, & les femmes en habit d'hommes pour honorer Vénus, dont on faiſoit un Dieu ou une Déeſſe, ou l'un & l'aûtre. Macrobe parle de ces ſacrifices dans ſes Saturnales, L. III. C. 8. au commencement. Ou bien c'étoit une fête qui ſe célébroit à Argos, & pendant laquelle les femmes s'habilloient en hommes, & inſultoient à leurs maris, les traitoient avec hauteur, avec empire en mémoire de ce que les Dames Argiennes défendirent aûtrefois leur patrie avec beaucoup de valeur contre Cléoménes & Démaratus Rondeliacé. Plutarque le raporte dans ſon Traité des Belles Actions des femmes. *Hybriſtica.* J'aimerois mieux appeller ces fêtes les *Hybriſtiques*, que de dire la fête des *Pétulans.* Amyot dans ſa Traduction de Plutarque a même conſervé le mot *Hybriſtica* tout pur Grèc, ſans lui donner la forme Françoiſe. Ce combat (des Argiennes contre les Lacédémoniens) fut, comme les uns écrivent, le ſeptième jour : ou, comme les aûtres, le prémier du mois que l'on nommoit anciennement Tetartus en Argos, & maintenant s'y appelle Hermæus, auquel les Argiens ſolemniſent encore aujourd'hui une fête ſolemnelle, qu'ils appellent *Hybriſtica*, comme qui diroit l'infamie, où la coutume eſt que les femmes vêtent des ſayes, & manteaux à uſage d'hommes ; & les hommes, des cottes & des voiles à uſage de femmes. Amyot.

PÉTULQUE. adj. m. & f. Vieux mot. Remuant, bondiſſant comme les chévres : c'eſt pourquoi le Poëte dit, *Hædique petulci.* Borel.

M. Lémery dans ſon Traité des Àlimens, *p. 496.* dit qu'un des noms Latins du tabac eſt *petum*, & prétend que ce nom vient de πετάω, *extendo*, parceque les feüilles du tabac s'étendent beaucoup.

Bout de Petun. Nom d'un oiſeau des Iſles de l'Amérique. *Species quædam Merulæ Americana.* Il y a dans le Guadeloupe un très grand nombre de petits oiſeaux noirs, fort ſemblables aux mèrles ; les habitans les appellent *Bout de petun*, parce qu'ils croyent que cet oiſeau dit en ſon ramage, *Un petit bout de petun.* Il a la voix fort éclatante ; quand il chante, il étend les aîles, éparpille la queuë, & danſe à la cadence de ſon chant. Il donne la chaſſe aux petits lézards & les mange : il vit auſſi de caſſave, qu'il vient dérober juſque dans les câſes. L'on ne voit point de ces oiſeaux dans la Martinique. P. du Tèrtre.

PETZÈR. Bourg de la Haûte Hongrie, ſitué ſur la Teyſſe, à huit lieuës au deſſous de Segedin. *Petzera.* Quelques Géographes prennent *Petzèr* pour l'ancienne Peſſium petite ville des Jaziges Métanaſtes.

PETZORA, PUSTE OZIÉRO. Ville de la Moſcovie, capitale de la province de Petzora. Elle eſt défenduë par une citadelle, & ſituée ſur la rivière de Petzora, à trente-quatre lieuës de ſon embouchure dans la mèr Glaciale. *Petzora* eſt apparemment la même que Mr. Witſen appelle Puttolèrskoy, & qu'il place ſur un iſle qui eſt au milieu du lac de Puſtoye, formé par la rivière de *Petzora.*

Petzora. Province de la Moſcovie. *Petzora.* Dans les cartes de Sanſon elle eſt entre le Juhorski, la Sibérie, l'Obdorski, & la mèr de Moſcovie. Cette province eſt fort étenduë ; mais elle eſt pleine de montagnes & de forêts, très froide, & mal peuplée. La rivière de Petzora la baigne dans tout ſon cours, & ſes lieux principaux ſont, Petzora capitale, Papinowgorod & Veliki Poyaſſa. Mr. Witſen appelle ce païs Puſtozerie, il en fait une partie de la Samoiede, il y met, outre les lieux marquez, Puſtozero Kloſtèr, Petzora Kloſter, Nicolai, Ouſt-Silemska : & ſur la côte il met la Nouvelle Walcheren entre l'embouchure du *Petzora* & le détroit de Weigats ; & la nouvelle Friſe au levant de ce détroit. Ce ſont deux païs auxquèls les Hollandois ont donné ces noms en y abordant, lorſqu'ils chèrchoient un chemin pour aller à la Chine par la mèr Glaciale.

Petzora. Grande rivière de la Moſcovie. *Petzora.* Elle travèrſe toute la province de Petzora, baigne Papinowgorod, & Petzora, où elle commenca à ſe diviſer, & ſe va jetter dans la mèr Glaciale par ſix embouchures. Mr. Witſen croit que cette rivière eſt le Lytarmus dès Anciens, & il ne lui donne qu'une embouchure, qui forme quelques petites iſles en entrant dans la mèr.

Petzora, la mèr de *Petzora*, ou la mèr Petzorke. Voyez Moſcovie, mèr.

PEU.

PEUCRON. ſ. m. Nom d'un homme, que les fâbles diſent avoir été fils de la Palu Méotide. Il fut tué dans la Guèrre de la Colchide. Voyez *Valer. Flaccus*, *L. VI. v. 564.*

PEUMO. ſ. m. Arbre qui croit au Chili, dans l'Amérique méridionale. *Peumo.* L'écorce de *peumo* en décoction ſoulage beaucoup l'hydropiſie. Le *peumo* porte un fruit de couleur rouge & ſemblable à une olive ; ſon bois peut auſſi ſèrvir à la conſtruction des vaiſſeaux. Frézièr. *p. 73.* Le *peumo* eſt fort caſſant. Id. *p.* 108.

PEULE, le païs de *Peule. Pabulenſis pagus*, *Pabula.* Petit païs de la Châtellenie de l'iſle en Flandres. Il eſt entre le Bailliage de Douay, le Tournéſis, & le Melantois. Il n'y a que des villages, dont Mons en *Peule* eſt le principal.

PEUPLE, en tèrmes de Fleuriſte, ſont les nouvelles productions qui croiſſent au piéd des fleurs. *Propago*, *ſoboles.* Les baſſins veulent être trois ans en tèrre ſans être déplantez, puis on les léve pour en ôter le *peuple*, c'eſt-à-dire, les nouvelles productions qui ſont cruës à leur piéd. Ligèr.

PEUPLOYÉ, ÉE. adj. ou part. paſſ. Vieux mot. Peuple. *Songe du verger.* Borel

PEUTINGER. Comme on cite ſouvent des Cartes de *Peutingèr*, il eſt bon d'éxpliquer ici ce que c'eſt. Conrad *Peutingèr* étoit un Juriſconſulte d'Auſbourg qui naquit vèrs l'an 1465, & mourut en 1547. le 28. de Décembre. Conradus Celtes, ce

prémièr

premiér Poëte d'Allemagne qui ait eu de la réputation, & qui étoit de Suinfurt, trouva d'anciennes Cartes de l'Empire Romain que *Peutingèr* conſèrva & que Velſèr publia ſous le titre de *Tabula Peutingeriana.* C'eſt là ce qu'on appella les Cartes de *Peutingèr.*

PEUTURE. ſ. f. Vieux mot. Pâture, Nourriture. *Cibi alimenta.* Leur doit livrer véture & *peuture.* De Beaumanoir. *Ch.* 15. *de ſes Coutumes de Beauvaiſis.*

PEY.

PEYBAS, PEIBUS. C'eſt un grand lac, qui eſt ſur les confins de la Livonie, & de la Moſcovie. *Peiba.* On lui donne quarante lieuës de circuit; il reçoit pluſieurs rivières, dont la Welica Reca eſt la principale, & il ſe décharge dans le golfe de Finlande par le moyen de la Narva.

PEYQ. ſ. m. Tèrme de Relation. Valet de piéd du Grand Seigneur. *Imperatoris Ottomanni pediſſequus.* Les *Peyqs* du Grand Seigneur, qui ſont ſes valèts de piéd, portent à la tête un bonnet d'argent doré, d'où pend par dèrrière une petite plume griſe, ou blanche. du Loir. p. 129. Dans les cérémonies les *Peyqs* ſuivent les Vezirs. *Id. Ib.*

PEYRE. ſ. f. Tèrme de Coutumes. Pièrre. *Lapis. Peyres fitanes* dans le For de Navarre, Tit. XXVIII. art. 19. ſont des bornes. *Lapides finium indices.*

PEYRÉE. ſ. m. Qui ſe trouve dans la Coutume de Bearn, Rub. des Préſcriptions, art. 9. Ouvriér qui travaille à la pierre, Maçon. *Faber murarius.*

PEZ.

PÉZENAS. Ville du bas Languedoc, en France. *Piſcena, pedenatium.* Elle eſt au confluant de la Peyne, & de l'Erant, à dix lieuës de Montpelliér, du côté du couchant. *Pézenas* n'eſt pas une grande ville, mais elle eſt jolie, & ſes habitans ſont fort civils. Le Duc de Montmorency, & le Prince de Conti, Gouvèrneurs du Languedoc, y ont fait ſouvent leur ſéjour.

PFA.

PFALTZ. Château du bas Palatinat. *Palatium.* Il eſt ſur une petite iſle que le Rhin forme entre la ville de Bacharach, & celle de Caub. Pluſieurs Géographes croyent que ce château a donné le nom au Palatinat, que les Allemans appellent Pfaltz.

Pfaltz, bourg de l'Électorat de Tréves. *Palatiolum.* Il eſt près de l'embouchure de la Kille, dans la Moſelle, à une lieuë au deſſous de Tréves.

PFALZGRAVE. ſ. m. Nom de dignité en Allemagne. Comte Palatin, Comte du Palais, *Comes Palatinus, Pfalzgravius.* On les nommoit auſſi Majordomes, Gouvèrneurs du Palais, *Majores domus, Præfecti,* ou *Rectores Palatii,* comme il paroît par Éginard, Jornandes, & Aimoin. Voyez Cujas *de Feudis, p.* 16.

PFE.

PFÉFÈRS ou PFAFFÈRS. Monaſtère du païs des Griſons, ſitué ſur une haute montagne, près du Rhin, à trois lieuës au deſſous de Coire. *Fabarium, ad Favarias.* Ce lieu n'eſt connu que par ſes eaux minérales.

PFEFFÈRS. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de Suiſſe. *Piperium. Favaria.* Elle eſt entre des rochers affreux, d'où ſortent des eaux qu'on appelle *Aquæ favarienſes*, ou *Piperina.* Elles ne coulent que depuis May, juſqu'en Septembre, mais avec abondance & de pluſieurs ſources. L'eau eſt fort claire, ſans ôdeur ni ſaveur, agréable à boire; ce qui a fait juger à Paracelſe, qui en a fait un Traité, que c'eſt une eau pure & élémentaire. Pluſieurs autres, qui en ont écrit, conviennent qu'elles participent des qualitez des minéraux, ſans s'accorder ſur le genre des minéraux. M. Schenchzèr dans ſon Οὐρεσιφοίτης *Helveticus* dit, qu'il eſt conſtant qu'elles contiennent un ſoûfre ſubtil; qu'il ſe précipite un ſédiment, qui eſt une tèrre gràſſe avec quelques particules d'or, & de petits criſtaux; & ce qui marque des parties métalliques, c'eſt qu'une livre de cette eau eſt plus peſante de cinquante grains qu'une livre d'eau de pluye. Ces parties métalliques ſont au reſte très-ſubtiles & très-intimement jointes à celles de l'eau, car les infuſions ſoit d'acides, ſoit d'alkalis ne broüillent point ſa couleur.

PFÉTÈR. Village du Duché de Bavière. *Pfetera.* Il eſt au confluant du Pfétèr, dans le Danube, à cinq lieuës au deſſous de Ratiſbone. Quelques Géographes croyent que ce village eſt la petite ville nommée *Vetera Caſtra*, & ſituée dans la Vindélicie.

PFI.

PFIN. Voyez PHINN.

Tome IV.

PFO.

PFORTZHEIM. Voyez PHORTZHEIM.

PFR.

PFREIMBT. Ville du cèrcle de Bavière. *Peremba.* Elle eſt capitale du Landgraviat de Leuchtembèrg, & ſituée au confluant du Pfreimbt & de la Nab, environ à quatre lieuës d'Ambèrg, vèrs l'orient ſeptentrional. *Pfreimbt* a un château dans lequel le Landgrave, qui eſt de la Maiſon de Bavière, fait ſa réſidence ordinaire.

PFU.

PFULLENDORF. Petite ville du Cèrcle de Souabe. *Pfullendorfium.* Elle eſt ſituée dans le Comté de Furſtenbèrg, à cinq lieuës d'Ubèrlingue, vèrs le nord. Cette ville fut miſe au rang des nombres Impériales par l'Empereur Frideric I. l'an 1204. & elle a conſèrvé ſa liberté juſqu'ici.

PHA.

PHAEDRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Phœdrus.* Le *Phœdre* qui a mis ſi élegamment en vèrs Sénaires les fàbles d'Éſope, étoit Thrâce de nation & afranchi d'Auguſte. Son ouvrage n'a été trouvé, & publié que dans le dèrniér ſiécle.

PHADISA. C'étoit anciennement une petite ville de la Paphlagonie, en l'Aſie mineure, ce n'eſt maintenant qu'un village de la Natolie propre, ſitué ſur le golfe de Simiſo, entre la ville de ce nom, & l'embouchure du Caſalmach. *Phadiſana, Chadiſia, Chadiſta.*

PHAECASIE. ſ. f. C'étoit chez les Anciens le nom d'une éſpèce de chauſſure. *Phœcaſia.* Héſychius dit que c'étoit une chauſſure de païſan, ou de laboureur. D'autres diſent que c'étoit le ſouliér des Philoſophes; d'autres enfin veulent que ce fût une éſpèce de brodequins, ou chauſſes de toile. Sénéque, Ép. 113. déſigne un Philoſophe par les mots *phœcaſiatus* & *palliatus*, & plus clairement encore au VIIe *L. de Beneficiis*, *C.* 21. où il aprétie les *Phœcaſies* à quatre déniers. Appien, *De Bello Civ. L. V.* dit que c'étoit la chauſſure des Prêtres d'Athène & d'Aléxandrie. Quelques-uns croyent que tout ceci détruit le ſentiment d'Héſychius; mais il ſe pourroit faire que les Philoſophes & les Prêtres, qui évitoient le luxe, n'avoient qu'une chauſſure groſſière & ſemblable à celle des gens de la campagne. Qui porte des *Phœcaſies*, *phœcaſiatus*, *a*.

On prétend que ce mot venoit de φαικὸς, qui ſignifie légèr.

PHAECASIEN. adj. m. On donnoit à Athènes ce nom à quelques Divinitez, ſoit parcequ'ils étoient répréſentez avec des phœcaſies aux pieds, ou parceque leurs Prêtres en portoient, & qu'ils en prenoient lorſqu'ils offroient des ſacrifices à ces Dieux. *Phœcaſianus*, *a*. Ce mot ſe trouve dans Juvenal. Sat. III. v. 218. Voyez Turnèbe *Adv. L. X. C.* 27. & Roſſæus *Archæol. Att. L. II. C.* 6. *Phœcaſianus* s'eſt dit pour *Phœcaſiatus.*

PHAETON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Phaëton.* Il étoit fils du ſoleil & de la Nymphe Clymene. *Phaëton* eut une querelle avec Épaphus fils de Jupitèr qui lui reprocha qu'il n'étoit point fils du ſoleil. Pour preuve de ſa naiſſance il demanda à ſon père de vouloir lui accorder tout ce qu'il lui demanderoit. Le Soleil le lui promit avec ſèrment. Ce qu'il demanda, fut d'avoir la pèrmiſſion de conduire un jour le char du Soleil. Le père ſe repentit alors, mais trop tard, de ſon ſerment. Il inſtruiſit ſon fils le mieux qu'il put, le revêtit de ſes rayons & lui donna ſon char à conduire; mais ce jeune téméraire n'ayant ni la force ni l'adreſſe néceſſaire pour conduire les courſiers rapides du Soleil, ils l'emportèrent bientôt hors de la route que ſon pere lui avoit marquée, & il eût mis le monde en feu, ſi Jupitèr d'un coup de foudre ne l'avoit précipité dans le Pô. On prétend que la verité de cette fàble eſt que *Phaëton*, Roi de Ligurie, & habile Aſtronôme, avoit commencé un ouvrage ſur le cours du ſoleil que la mort l'empêcha d'achever. Euſébe écrit dans ſa Chronique que du tems de ce Roi, qu'il place vèrs l'an du monde 2530, il tomba du ciel pluſieurs étoiles, qui ſelon l'Auteur du Livre *de Mundo*, mirent le feu en pluſieurs contrées d'Occident. Diodôre de Sicile éxplique fort au long cette mythologie dans ſon Ve Livre. *Phaëton* fut téméraire, mais auſſi il fut malheureux.

> *[illegible]ez-moi, Seigneur* Phaëton,
> *[illegible]en Dieu de bon ſens qu'avec vous je m'éxplique;*
> *Ne prenez point un ſi haut ton*
> *En chôſe ſi problématique.* Boursault.

Phaëton. ſ. m Chaiſe roulante fort propre, qui n'eſt ordinairement que pour une pèrſonne, qui eſt tirée par un cheval, & qui va fort vîte. *Rheda levis.* On l'appelle ainſi par alluſion à

Zzzzzz Phaëton

Phaëton qui voulut conduire le char du ſoleil, parceque ce ſont ordinairement de jeunes gens, ou des petits maîtres qui ſe ſèrvent de ces ſortes de voitures, qui les menent eux-mêmes, & qui courent ſouvent grand riſque.

PHAËTONTIADE. ſ. f. Sœur de Phaëton. *Phaëtontias, adis.* Les Poëtes diſent que Phaëton avoit des ſœurs qu'ils nomment *Phaëtontiades*, & qui, ſelon eux, pendant qu'elles pleuroient d'une maniere inconſolable la pèrte de leur frère, furent changées en aulnes; ou ſelon d'aûtres, en peupliérs, & leurs larmes en gouttes d'ambre. Voyez Diodôre de Sicile cité à l'article précédent. On les nomme auſſi Héliades. Voyez ce mot & la remarque que nous y avons faite. *T. III. p.* 542.

PHAËTUSE. ſ. f. Nom de l'une des Phaëtontiades ou Héliades; ſœur de Phaëton, & fille du Soleil & de Clyméne. Voyez Héliade *T. III. p.* 542.

PHAGÉDÉNIQUE. adject. Tèrme de Chymie, qui ſe dit d'une eau que l'on tire de la chaux. *Phagedenicus, a.* Pour faire l'eau *phagédénique*, il faut prendre deux livres de bonne chaux vive, bien calcinée & nouvellement faite, la mettre dans une grande tèrrine, & vèrſer par deſſus peu à peu dix livres d'eau de pluye. On les laiſſe enſemble durant deux jours, en les remuant ſouvent, enſuite on laiſſe bien raſſeoir la chaux, & l'on vèrſe par inclination l'eau qui ſurnage, on la filtre, & on la met dans une grande bouteille de vèrre; on y ajoûte une once de ſublimé corroſif en poudre, lequel ſe changera de blanc en jaûne, & déſcendra au fond du vaiſſeau: l'eau étant raſſiſe, on s'en peut ſèrvir pour mondifier les playes & les ulcères, & pour en conſumer les ſupèrfluitez, & principalement pour la gangrêne, auquel cas, on peut y ajoûter ſur l'heure, un quart ou un tièrs d'éſprit de vin. Voyez Glaſèr *Tr. de Chimie L. II. C.* 18. Les Éphémérides de l'Académie des Curieux de la nature diſent que l'on a guéri des ulcères *phagédéniques* avec de la fiente de brebis. *Decad. II. An. VI. p.* 186.

Ce mot vient de φαγέδαινα, *ulcus tumidum, profundum, & vicinas partes erodens ac depaſcens*, ainſi que l'expliquent les Bollandiſtes *Acta SS. Febr. T. II. p.* 99. C'eſt-à-dire un ulcère enflé, profond, & qui mange & corrode les parties voiſines, de φάγομαι, *je mange.* Et parceque cet eau ſèrt à la cure de ces ſortes d'ulcères on l'a appellée *phagadénique* ou *phagédénique*.

PHAGRE. ſ. m. Nom d'un poiſſon que les Evénites en Égypte adoroient. *Phagros.* Clément Aléxandrin dans ſon Éxhortation aux Juifs nous eſt témoin du culte qu'on lui rendoit. Élien rapporte deux raiſons de ce culte, la prémière que ces poiſſons prévenoient & annonçoient par leur venuë l'inondation du Nil; la ſeconde qu'ils ne mangeoient point les aûtres poiſſons. Athénée dit pourtant le contraire. L. VII. après Hiceſius, il dit auſſi qu'il étoit doux & aſtringent, ce que Voſſius dit être faux, qu'au contraire il lâchoit le ventre; on dit encore qu'il étoit difficile à digérer & que celui de mèr eſt meilleur que celui de rivière. Voyez Voſſius *de Idolol. L. IV. C.* 25. & 51.

PHAIOFNÉE. ſ. f. C'eſt un bâtiment du Japon dont les grands Seigneurs ſe ſèrvent pour allèr ſe promener, à-peu-près comme on ſe ſèrt des yachts en ces païs-ci. Il y a dans le milieu une chambre pour le maître du bâtiment. Elle eſt couvèrte de nattes, & les armes du propriétaire ſont élevées au-deſſus. Aubin.

PHAISAN. ſ. m. Voyez Faisan. *T. II. p.* 1637. Quelques Auteurs écrivent pourtant *phaiſan*, témoin M. Lémery dans ſon Traité des Alimens, C. 26. Le *phaiſan* doit être choiſi jeune, grâs, & d'une chair tendre, ſucculente & délicate. Il nourrit beaucoup, il fournit un bon ſuc, il produit un aliment aſſez ſolide & durable; il fortifie, il réſtaure, rétablit les hectiques, & les pèrſonnes convaleſcentes, & il ſe digère facilement. On prétend que ſon uſage eſt ſalutaire aux épileptiques, & ceux qui ſont attaquez de convulſions. Lémery.

PHALANGE. Quelques-uns nomment ainſi les grôſſes mouches qui ſe voyent aux Antilles. Outre les Cucuyes, il y en a qui ſont de beaucoup plus grôſſes, & d'une étrange figure. Il s'en trouve qui ont deux trompes pareilles à celles de l'Éléphant: l'une recourbée en haut, & l'aûtre en bas. Quelques aûtres ont trois cornes, une naiſſant du dôs, & deux aûtres de la tête. Le reſte du corps, auſſi-bien que les cornes, eſt noir & luiſant comme du jayet. Il y en a qui ont une grande corne longue comme quatre poûces, de la façon d'un bèc de bèccaſſe, liſſée par deſſus & couvèrte d'un poil follet par deſſous, laquelle leur ſort du dôs, & s'avance tout droit ſur la tête; au haut [illegible]elle il y a encore une aûtre corne ſemblable à celle du cèr[illegible]ant, qui eſt noire comme ébéne, & claire comme du vèrre. Tout le corps eſt de couleur de feüille-morte, poli & damaſſé. Elles ont la tête & le muſeau comme un ſinge; deux grôs yeux jaûnes & ſolides, une gueule fenduë, & des dents ſemblables à une petite ſcie. Lonvil. de Poincy. *Hiſt. des Ant. C. XIV. Art.* 3. Il écrit *falange*, mais *phalange* eſt plus uſité.

PHALLIQUES. ſ. m. ou f. & plur. Nom que l'on donnoit à Athènes à des fêtes ou ſacrifices que l'on y faiſoit à l'honneur de Bacchus. *Phallica.* Ils furent inſtituez par un habitant d'Éleuthère, nommé Pégaſe, à l'occaſion qu'on va dire. Pégaſe ayant porté des images de Bacchus à Athènes, s'attira la riſée & le mépris des Athéniens. Peu après ils furent frappez d'une maladie populaire, qu'ils regardèrent comme une vengeance que Dieu tiroit d'eux. Ils conſultèrent l'oracle pour ſçavoir le remède au mal qu'ils ſouffroient; on leur répondit qu'il n'y en avoit point d'aûtre que de recevoir Bacchus en pompe & avec honneur. Ils le firent: & cette fête fut établie; ils y portèrent des figures des parties malades attachées aux thyrſes, & cette coûtume ſe conſèrva toûjours dans la ſuite.

PHALLOPHÔRE. ſ. m. Nom que l'on donnoit à Sicyone à des Mimes, qui couroient les ruës barboüillez de noir, vêtus de peaux de mouton, portant des paniérs pleins de différentes hèrbes, comme du cerfeüil, de la branche urſine, de la violette, du lièrre, & des couronnes. Ils danſoient en cadence, & ils étoient couronnez de lièrre à l'honneur de Bacchus.

Ce mot vient de φαλλὸς qui ſignifie *un pieu*, & de φέρω, *je porte.* Voyez la Poëtique de Scaligèr. *L. I. C.* 10.

PHALMANT. ſ. m. C'eſt dans les Auteurs Arabes le nom d'un monſtre marin qui ſe voit ſur la côte de Tartarie, en une contrée qu'ils nomment *Diſt.* Voyez Bochart, *Hieroz. P. II. L. VI. C.* 13.

PHALTI. ſ. m. Nom de lieu dans la Tèrre Sainte. *Phalti.* Les habitans de ce lieu ſont appellez Phaltites, 2. L. des Rois XXIII. 26. & Phalonites 1. des Paral. XI. 27. Car il s'agit du même homme nommé Hellets, dans l'un & l'aûtre endroit. De plus, 1. Paral. XXVII. 10. il eſt dit que cet Helets Phalonite étoit de la poſtérité d'Éphraïm; *Phalti* étoit donc dans la Tribu d'Éphraïm. Le P. Lubin conjecture que c'eſt peut-être *Phaſelus* ville dont parle Joſeph. *L. I. de Bello. C.* 6.

PHALTZ. Voyez PFALTZ.

PHALTZBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Principauté. *Phaltzburgum.* Elle eſt dans la Lorraine, aux confins de l'Alſace, & à ſix lieuës à l'oueſt d'Hagüenaw.

PHANAL. ſ. m. Voyez FANAL. M. Félibien écrit pourtant toûjours *phanal. Pharus, Turris ſpeculatoria in litore maris, ſpecula nautica, turris vel ſpecula in portu in qua noctu faces accenſa dirigunt navigantium curſum.* Le célébre architecte Soſtratus ne fit rien de ſi grand & de ſi ſomptueux que le phanal de l'iſle de Pharos proche d'Aléxandrie. Félibien. Vèrs l'embouchure de la rivière de Corumne en Portugal, il y a un rocher qui s'éléve fort haut au-deſſus de l'eau, ſur lequel eſt conſtruit un phâre, ou *phanal.* Contre ce rocher eſt gravé le nom d'un ancien Architecte, appellé C. SEVIVS LVPVS fils d'un Annius ou Aurelius. Voici l'inſcription entière MARTI AVG. SACR. C. SEVIVS LVPVS ARCHITECTVS. A. F. DANIENSIS LVSITANVS. Grut. pag. 57. inſcript. 7. Id.

PHANARION. ſ. m. Nom d'un cap de la Romanie. *Pharus*, anciennement *panium promontorium.* Il avance dans la mèr noire, à l'entrée du canal de Conſtantinople. Il prend ſon nom modèrne d'un Fanal, ou d'un Phâre qu'on y a élevé pour guider les Pilotes. Maty.

PHANTASE. ſ. m. Les fâbles donnent ce nom à un des trois ſèrviteurs du Dieu Sommeil. *Phantaſus.* C'étoit Phantâſe qui dominoit ſur les ſonges.

PHANTASIASTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Phantaſiaſtes.* Voyez Incorruptible. C'eſt la même ſecte.

PHANTASTIQUE. ſ. m. & f. Nom de ſecte *Phantaſticus, a.* On donne ce nom aux incorruptibles, anciens Hérétiques dont nous avons parlé T. III. p. 937. On les nomme auſſi *Phantaſiaſtes.* Voyez encore Gaïanite *T. III. p.* 20. & Incorruptible.

Phantastique. En tèrme de Muſique on appelle ſtile *phantaſtique*, un ſtile propre pour les inſtrumens, ou une manière de compoſer libre & dégagée de toute contrainte. Brossard.

PHANTÔſME. Voyez FANTÔſME. Quelques-uns écrivent pourtant *Phantôme.*

Un tiran, qui d'un Roi n'eſt que le vrai phantôme.

PHANUEL, ou PÉNIEL. ſ. m. C'eſt-à-dire, la face de Dieu. *Phanuel, Péniel.* C'étoit anciennement une petite ville de la Judée. Elle étoit dans la Tribu de Gad, à une lieuë du Jaboc, & de la ville de Mahanaïm, vèrs le midi, & à quatre de Bethſan, vèrs le levant. Ce nom prit ſon nom de la Lutte de Jacob avec l'Ange de Dieu. Elle fut détruite par Gédéon, & réparée par Jéroboam. Gen. XXXII. Jug. VIII. I. des Rois XII.

PHARAN. ſ. m. Nom propre d'une campagne, ou contrée, d'une montagne, d'un déſèrt, & d'une ville de l'Arabie déſèrte. *Pharan.* Une Scholie rapportée par Nobilius, dit que la ville de

de Pharan étoit la ville de Job. Le P. Lubin prétend que cela ſuffit pour réfuter ceux qui placent la tèrre de Hus dans la demi-Tribu de Manaſſé à l'orient du Jourdain. C'eſt donner beaucoup d'autorité aux Scholiaſtes : ſi ce ſentiment n'avoit pas d'aûtres preuves, je doute qu'on ſe contentât de celle-là.

PHARAON. ſ. m. Nom d'un jeu de cartes, ou qui ſe jouë avec des cartes, & où il y a un banquiér qui taille à tous venans, comme à la baſſette.

PHARATHON. ſ. m. nom de lieu & peut-être de ville. *Pharathon.* Ce lieu étoit dans les montagnes de la Tribu d'Éphraïm. *Jug. XII.* 13. C'eſt peut-être la Phara, dont parle le I. L. des Machab. IX. 50. *P. Lubin.*

PHARINX. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Pharinx.* Dèrrière le larinx il y a une cavité fort ample que l'on nomme *pharinx*, qui n'eſt aûtre chôſe que l'orifice de l'œſophage fort dilaté ; c'eſt ce que d'aûtres appellent la gueule ; il eſt fait comme un entonnoir. Dionis.

PHARION, ou PHAROS. ſ. m. & nom propre d'une ancienne iſle d'Égypte, ſituée tout auprès d'Aléxandrie. *Pharion.* Protémée Roi d'Égypte y fit bâtir un phâre, qui paſſa pour une des mèrveilles du monde, & qui donna ce nom à l'iſle. Les atterriſſemens ont joint cette iſle au continent. Son phâre ne ſubſiſte plus, & ſur ſes ruïnes les Turcs ont bâti une citadelle pour défendre le port d'Aléxandrie. Voyez Phanal.

PHARMUTHI. ſ. m. Nom d'un mois des anciens Égyptiens. *Pharmuthi.* Il répondoit au mois d'Avril de l'année Julienne. Théon dit que le tems de la moiſſon tomboit vèrs le 25e de ce mois. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 745, 746.

PHARPHAR. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Syrie. *Pharphar, Chryſorrhoas.* Elle a ſa ſource dans le mont Liban, à ſept lieuës de la ville de Damas. Elle ſe partage en cinq canaux avant que d'arriver à cette ville, & après lui avoir fourni d'eau pour des fontaines, ou pour arroſer la campagne, le reſte ſe pèrd dans un petit lac, qui eſt dans le tèrroir de Damas. Maty.

PHARSALE. aujourd'hui FARSA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville. *Pharſalus.* C'eſt une ville de Théſſalie en Macédoine ſituée ſur une petite rivière entre Lariſſe & Ziton. Cette ville eſt fameûſe par la bataille que J. Ceſar y gagna contre Pompée, & qui le rendit maître de l'Empire. C'eſt pour cela qu'on l'appelle la bataille de *Pharſale.* On l'appelle aujourdhui Farſa, mais dites toujours *Pharſale* en parlant de l'antiquité, la bataille de *Pharſale*, la guèrre de *Pharſale.* Cette ville fut depuis Épiſcopale.

> *Je chante cette guèrre en cruautez féconde,*
> *Où* Pharſale *jugea de l'Empire du monde.* Brébeuf.

> *Le Ciel en t'expoſant à ce foible revèrs,*
> *Te ſert mieux que* Pharſale *en domptant l'Univèrs.* Id.

La *Pharſale* de Lucain. *Lucani Pharſalia.* C'eſt un poëme que ce Poëte a fait ſur la guèrre de Céſar & de Pompée, tèrminée par la bataille de *Pharſale.* Brébeuf a traduit en vèrs François la *Pharſale* de Lucain. Scaligèr dans ſon *Hypercriticus*, blâme Lucain d'avoir donné ce tître à ſon Livre, vû que la bataille de *Pharſale* n'en eſt qu'une petite partie ; mais c'en eſt la fin & la principale action, cela ſuffit pour juſtifier Lucain.

PHARURIM. ſ. m. Nom d'un lieu ou d'un quartiér de l'ancienne ville de Jéruſalem. *Pharurim.* Voyez le 4e Livre des Rois, XXIII, 21. L'Hébreu dit *Pharvarim*, que quelques-uns intèrprétent *les Fauxbourgs.* Symmaque traduiſoit φρούριον, *citadelle*, *fort*, & non pas φρουρὸς, *Garde*, comme l'a mis le P. Montfaucon dans ſes Héxaples, quoique Théodorèt qu'il cite diſe φρούριον. De plus, parce que le Manuſcrit des Septante de la biblioteque de M. Seguiér dit que tous ont *Pharurim*, ce Père conclut que dans une aûtre édition Symmaque avoit pû mettre *Pharurim* comme les aûtres : mais ne ſe peut-il pas faire que celui qui a fait cette note ſe ſoit trompé ; ou bien que par φαρουρὶμ παρὰ πᾶσι, il entende que tous les éxemplaires des Septante, & non pas tous les Traducteurs, ont *Pharurim* ?

PHASE. ſ. m. Mot que Saint Jérôme dans ſa traduction de l'Écriture a fait ſur l'Hébreu פסח, *peſabh*, ou manière dont il a éxprimé ce nom Hébreu. On a quelquefois conſèrvé ce mot dans des diſſèrtations d'érudition, au lieu de celui de Pâque qui eſt plus ordinaire, & qui a été fait par les Traducteurs Grècs ſur le même mot Hébreu פסח, *Peſabh.* Vous immolerez la pâque *phâſe*, le ſoir au ſoleil couchant, à l'heure que vous êtes ſorti d'Égypte ; ..... Il faut remarquer ſur ce mot *phâſé*, qui eſt vèrs la fin de ce paſſage, que ce phâſé, ou la victime que Dieu ordonne d'immoler au ſoleil couchant à l'heure que les Hébreux ſortîrent d'Égypte, n'eſt point l'agneau qu'on appelloit auſſi *phâſé*, ou pâque, & qui dévoit être immolé le 14e du mois au ſoir ; mais que c'étoit une aûtre victime d'un ſacrifice Euchariſtique, ou d'action de grâces, en mémoire de ce qu'ils avoient paſſé de la ſèrvitude à la libèrté, & qui fut, à cauſe de cela même, appellé auſſi *phâſé* ou pâque, c'eſt-à-dire, paſſage. P. Daniel. L'étymologie de *phâſé* ou *pâque*, que nous avons rapportée au mot Pasque, détruit entièrement cette opinion. Voyez le mot Pasque ; car c'eſt la même chôſe & le ſeul qui ſoit de l'uſage ordinaire. Au reſte il faut accentuer l'*é* de *phâſé* : ce que ne fait point l'Auteur cité. Selon l'intèrprétation ordinaire, la victime dont il s'agit en ce paſſage, eſt l'Agneau Paſchal ; mais ſelon notre Auteur, & non ſans raiſon ce me ſemble, c'eſt une aûtre *phâſé* ; c'eſt la victime qu'ils immoloient 24 heures après l'agneau, au tems qu'ils ſe mirent en marche pour partir de Rameſſez au ſoleil couchant. Id. C'eſt cette même *phâſe* que les Prêtres devoient manger le ſoir du jour de la Paſſion de Notre Seigneur, & à cauſe de quoi ils ne voulurent point entrer dans le Prétoire. Id.

Faire Phase, vieille phrâſe. Faire la Pâque. *Bible Hiſtoriaux* ; ou peut-être la nouvelle Lune. Borel. Phâſe & paſcha eſt la même chôſe de l'Hébreu פסח, *peſabh.*

Phase, aujourd'hui PHASSO, ou FASSO. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Géorgie en Aſie. *Phaſis.* Quoiqu'elle s'appelle aujourd'hui Faſſo, nous diſons cependant plus communément *Phâſe.* Le *Phâſe* ſort des montagnes Moſchiques, travèrſe le Royaûme d'Imirette, où il baigne Coratis : il entre enſuite dans la Principauté de Guriel, & ſe décharge dans la mèr noire, près des ruïnes de Faſſo, qui étoit autrefois la capitale de la Cholchide. Ceux qui mettent le Paradis tèrreſtre dans l'Arménie prennent le *Phâſe* pour le Phiſon de Moïſe, & ils en mettent la ſource dans les montagnes de l'Arménie, près de celles de l'Euphrate, du Tigre & de l'Araſſe, ou Araxe. *Maty.* Ceux qui ont prétendu que le Phiſon étoit le *Phâſe* ſi renommé par la conquête de la Toiſon, n'ont pas été en peine d'y trouver de l'or. Sa ſource n'eſt pas éloignée de celles du Tigre & de l'Euphrate. Ses eaux ſont d'une bonté éxquiſe. On trouve quelques pèrles dans les mèrs voiſines, mais ſi rouſſes que les Habitans ne daignent pas les ramaſſer. Mais je ne vois pas par où l'on y trouvera l'onyx, ni aucune aûtre pièrre précieûſe, ni le bdellium, & je vois encore moins comment de la Colchide on pourra faire le païs de Chavilah. Huet. *De la ſit. du Parad. Tèr. Chap. VIII. n.* 7. De plus, le Chevalier Chardin qui a été dans la Géorgie, aſſûre que le *Phâſe* a ſes ſources dans les montagnes qui ſont au nord de la Géorgie, directement oppôſées à l'endroit où les Cartes les placent ordinairement. Maty. Et par conſéquent fort éloignées de celles de l'Euphrate & du Tigre.

PHASÉLIDE. ſ. f. Voyez FIONDA.

PHASGA, ou PHISGA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Phaſga, phiſga.* Nom Hébreu, qui ſignifie, Hauteur, élevation ; & que les Septante ont pris pour un nom appellatif, & S. Jérôme pour un nom propre. Les noms propres en Hébreu ſont des noms appellatifs affectez ſpécialement à une chôſe. On le donne à une montagne fort haûte, ou plûtôt au ſommet de la montagne Nébo. Voyez ce mot.

L'Écriture donne encore le nom de *Phaſga* à une Ville ſituée au pied du Mont Nébo, dont la cime ſe nommoit Phaſga : c'eſt la même Ville qu'elle appelle auſſi *Aſedoth Phaſga.*

PHATURÈS. La Tèrre de *Phaturès*, le païs de *Phaturès.* Nom que l'Écriture donne à une contrée d'Égypte. *Terra Phatures.* L'Hébreu l'appelle Tèrre de Phatros. Samſon croit qu'elle étoit dans l'Égypte ſupérieure. Bochard la prend pour la Thébaïde, & Grotius pour les Pharuſiens de Pline que Strabon appelle Pharuſiens, & qui étoient un peuple Éthiopien.

PHAÜ. ſ. m. Nom propre d'une ville royale de l'ancienne Idumée *Phaü.* Adar huitiéme Roi des Iduméens régna à *Phaü.* Gen. XXXVI. 39. & 1. Paral. I. 50. En l'un & l'aûtre endroit les Septante ont mis Phogor au lieu de *Phaü*, d'où le P. Lubin conclut que c'eſt la même chôſe que Bethphogor, qui eſt pourtant une ville des Moabites & non pas de l'Idumée : mais, dit ce Père, l'État d'Adar pouvoit s'étendre juſqu'au païs de Moab, & cèrtainement un de ſes prédeceſſeurs nommé comme lui Adad avoit vaincu les Madianites dans le païs de Moab. Geneſ. XXXVI. 35.

PHE.

PHEA. Ancienne petite ville. *Phea, Pheia.* Elle eſt dans le Bélvedère, en Morée, ſur le Golfe de l'Arcadia, à trois lieuës de l'embouchure de l'Alphée, du côté du couchant.

PHÉLÉTIEN. ſ. m. *Pheletus.* Les Deſmarets diſent *Phélétiens.* Banaias fils de Joïada commandoit les Céréthiens, & les *Phélèthiens.* Saci, 2. L. des Rois, C. VII. v. 18. Tous ſes ſèrviteurs (de David) marchoient à côté de lui, & tous les Kéréthiens & tous les *Péléthiens*, & tous les Guittiens, qui étoient ſix cens hommes

hommes venus de Gath, pour être à ſa ſuite marchoient devant le Roi. Des Marets. 2. L. des Rois XV. 18. Nous avons parlé des Céréthiens à leur place, voici ce qu'on dit des *Phélé-thiens*. C'étoient de brâves ſoldats qui compoſoient avec les Céréthiens les gardes du Roi David, ſous la conduite de Bénaia fils de Jehojadah. 2. L. des Rois VIII. 17. XV. 18. XX. 7. 23. 3. L. des Rois XXXVIII. 44. 1. des Paral. XVIII. 17. Quelques-uns veulent que ç'ait été une garde étrangère & que ces Pélé-thiens ayent été Japhétiens peuple dont parle Joſué XVI. 3. Quelques aûtres comme le Paraphraſte Chaldéen croyent que les Céréthiens & les *Phélétiens* étoient les uns des archérs & les aûtres des frondeurs; & l'on dit qu'ils étoient choiſis d'entre les Philiſtins que David avoit ſubjuguez, au nombre deſquels étoient les Céréthiens. 1. L. des Rois XXX. 14. R. Levi Ben Gerſon dans ſon Commentaire ſur le 2. L. des Rois Ch. VIII. rapporte comme un ſentiment des anciens Rabbins que les Céréthiens & les *Phélétiens* étoient les membres du grand Sanedrin qu'on ap-pelloit Céréthiens de כרת, *couper, trancher*, parcequ'ils diſoient leurs ſentimens, ou portoient leurs loix briévement & préciſé-ment, & *Phélétiens* de פלא, *admirable, excellent*, parce qu'ils étoient admirables, excellens dans leurs actions & toute leur conduite: c'eſt une imagination Rabbinique.

PHÉNICE. ſ. f. Nom d'un ancien port de l'Iſle de Créte. *Pheni-ce.* Comme le port n'étoit pas propre pour hivèrner, la plûpart furent d'avis de ſe remettre en mèr pour tâcher de gagner *Phénice*, qui eſt un port qui regarde les vents du couchant d'hivèr & d'été. Port-R. Act. des Apôt. XXVII. 12. C'eſt-à-dire que ce port giſſoit du ſud-oüeſt ou nord-oüeſt.

PHÉNICIE, ou PHŒNICIE. ſ. fem. C'eſt une des trois parties de la Syrie. *Phœnicia, Phœnice, Syrophœnicia.* Elle s'étend du couchant au levant, depuis l'Arabie déſerte juſqu'à la mèr Méditèrranée; ayant au nord la Syrie propre, & au ſud la Judée, qui eſt l'aûtre partie de la Syrie. Ce païs eſt contenu en partie ſous le Béglèrbéglic de Tripoli, & en partie ſous celui de Da-mas. Ses villes principales ſont Tripoli de Syrie, Damas, & Realbèc, ou Balbèc. Au reſte, quoique la *Phénicie* ſoit un petit païs, il a été dans la prémière Antiquité un des plus célébres du monde. Ses habitans furent les inventeurs des lettres de l'écritu-re, & de la navigation. Ils fondèrent Thébes, Utique, Hippo-ne, Marſeille, Empurias, & pluſieurs aûtres colonies. Leur païs étoit diviſé en deux parties. La *Phénicie* propre ou maritime étoit au couchant. Les principales villes étoient Tyr, Sidon fort célébres, Tripoli, Biblus, Botrys, Bérite, Ptolémaïde, Sa-repta, dont il n'y a plus que Tripoli qui ſoit conſidérable. La *Phénicie* du Liban, que pluſieurs prennent pour la Syrophéni-cie, ainſi appellée, parceque les Syriens y étoient mêlez avec les Phéniciens. Ses villes principales étoient Damas, Abila ca-pitale de la Tétrachie d'Abiléne, Héliopolis, aujourd'hui Bal-bèc ou Realbèc, ſont encore de quelque conſidération.

Ce nom vient, à ce qu'on prétend, de Phœnix, Roi de *Phénicie* & fils d'Agenor, ou plûtôt des palmes qui croiſſent abondamment en cette contrée, & qu'on appelle en Grèc φοῖνιξ, *Phœnix.*

La mèr de Phénicie étoit aûtrefois la partie de la mèr Méditèr-ranée qui arroſe les côtes de *Phénicie*, ayant au nord la mèr de Syrie, dans laquelle on la comprend aujourd'hui. *Mare Phœ-nicium.*

PHÉNICIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Phœnix.* Les *Phéniciens* étoient des reſtes des anciens Chananéens que les Iſraëlites n'avoient point chaſſez. Les *Phéniciens* ont été les plus grands navigateurs de l'Antiquité. Voyez M. Huet. Traité du Commèrce C. 7. Les *Phéniciens* ne poſſédoient qu'une petite liſiére de tèrre dans le continent. Huet. *Ib. C.* 8. Ce fut en con-ſidération de la petiteſſe du tèrroir des *Phéniciens*, que Salo-mon donna à Hiram Roi de Tyr ſon allié 20 bourgades en tèrre fèrme pour le mettre un peu plus au large. Mais dans ce peu de tèrrein qu'ils occupoient, ils ſe trouvèrent dédomma-gez par pluſieurs bons ports, qui leur donnoient de grands avan-tages pour le commèrce, & même pour la guèrre. Id. Les *Phé-niciens* étoient fort ſupérieurs aux Grècs dans la ſcience de la mèr. Les *Phéniciens* étoient fort adonnez à la piraterie. Ils avoient parcouru une grande partie des côtes de l'ancien monde avant Salomon. Ils trafiquoient dans les Palus Méotides, en occident, en Eſpagne, en Orient, en Afrique. Voyez le même Auteur au chapitre cité. Bochart prétend que ce ſont les *Phéniciens* qui ont donné à tous les lieux des côtes de nos mèrs, & aux iſles qu'on y trouve, les noms qu'ils ont anciennement portez. C'eſt le ſu-jet de ſon Chanaan. On lit dans les fragmens de Sanchoniaton que Chna frère d'Iſiris eſt le prémier qui ait été appellé *Phénicien.* Ce Chna ſelon les ſçavans eſt le même que Chanaan.

PHÉNINDE. ſ. f. Nom d'un jeu chez les anciens Romains. *Phe-ninda.* On le nommoit autrement la petite paûme. *Parva pila.* Pollux l'appelle auſſi Harpaſtus. On ne ſçait pas trop en quoi conſiſtoit ce jeu, comme l'a remarqué Voſſius. *Gymnaſt. C. III.* §. 65. Scaligèr prétend qu'il étoit très-pénible. Il ſe joüoit avec une petite balle ou ballon que les joüeurs ſe pouſſoient l'un à l'aûtre, en tâchant de ſe tromper & de ſe ſurprendre, en faiſant ſemblant de le jetter à l'un & le jettant à l'aûtre. Le nom d'*Har-paſtus* que lui donne Pollux ſemble dire, qu'on tâchoit de s'ar-racher la balle, ou le ballon les uns aux aûtres: car ἁρπάζω ſigni-fie *arracher, ôter, ravir.*

PHÉRÉZÉEN, enne. ſ. m. Nom d'un peuple Chananéen. *Pherezæus, a.* Les *Phérézéens* étoient diſpèrſez en différens en-droits; ils occupoient pourtant principalement le païs qu'ont depuis la tribu d'Éphraïm, ou du moins une partie de cette tri-bu. Il y en avoit auſſi dans celle de Benjamin.

PHERMACA. Voyez FÉRIMACO. T. II. p. 1738.

PHESDOMIN. Nom d'un lieu de la Terre-Sainte. *Pheſdomin.* C'eſt celui qu'on appelle auſſi Domin; & qui étoit dans la Tribu de Juda, & que l'on confond avec Azeca. Voyez 1. Paral. XI. 13. & 1. Reg. XVII. 1. *P. Lubin.*

PHÉTROS, ou PHATROS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Pha-tros, Phetros.* Les ſeptante en Iſaïe XI. 11. traduiſent la Babylo-nie. D'aûtres le prennent pour la Parthie. D'aûtres pour l'Ara-bie Pétrée, comme Petra étoit en Hébreu Phatros, en Hébreu c'eſt le même nom que celui de Phaturès, dont nous avons par-lé, c'eſt-à-dire, *Phatros*, & il eſt vrai-ſemblable que c'eſt la même choſe. C'eſt le ſentiment de Gatakèr, de Sanctius, de Broughton, d'Adrichomius, de Bochard, & de Grotius.

PHI.

PHIAHIROTH. Nom de lieu, *Phiahiroth.* Les ſeptante traduiſent la bouche d'Iroth, c'eſt-à-dire, l'ouverture d'Iroth. Je croi qu'ils traduiſent bien. C'étoit un col dans les montagnes dont l'entrée s'appelloit *Phiahiroth*, qui ſignifie la bouche, l'entrée des détroits. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt vis-à-vis de ce lieu que les Iſraëlites firent leur quatriéme campement entre ce que l'Écri-ture appelle Magdalon & la mèr rouge, à l'endroit où ils la paſſèrent.

PHIBIONITE. ſ. m. & f. Nom de Secte, *Phibionita.* Les *Phibio-nites* étoient une branche des Gnoſtiques. Voyez Saint Épiphane. *Her.* 62. & Theodor. *Heret. fab. L. I.*

PHIDITIES, ou PHILITIES. ſ. m. & pl. On donnoit à La-cédémône ce nom à des feſtins que l'on célébroit avec beaucoup de frugalité, en public & dans des lieux découvèrts, à l'air, où les riches & les pauvres aſſiſtoient également, afin d'entretenir la paix, l'amitié, la bonne intelligence & l'égalité entre les Ci-toyens grands & petits. Bèrneggèr dit que ceux qui y venoient apportoient châcun un boiſſeau de farine, huit meſures de vin, appellées *Corus*, cinq mines de fromages & cinq demi mines de figues. Cet Auteur veut qu'on diſe *Philities*, au lieu de *Phidities.* Les Chariſties des Romains étoient à peu près la même choſe.

PHILADELPHE. ſ. m. & f. Terme d'Antiquaire. Titre, ſur-nom que d'anciens Rois ont porté & qu'on voit encore ſur leurs médailles. *Philadelphus.* Ptolemée *Philadelphe* fit à Aléxandrie une Bibliothéque de 50000. volumes, par le conſeil & les ſoins de Démétrius le Phaléréen. Ptolemée *Philadelphe* fit traduire les Livres de Moyſe en Grèc pour les mettre dans ſa Bibliothé-que. On le nomme quelquefois *Philadelphe* tout court. Le P. Chamillart a une medaille de la Reine de Comagéne qui a le titre de *Philadelphe*: ſans nul aûtre nom. Philippe Roi de Syrie a auſſi le ſurnom de *Philadelphe.* Voyez l'Hiſtoire des Rois de Syrie par M. Vaillant.

Ce nom vient de φίλος, *ami*, & ἀδελφὸς, *frère. Philadelphe*, qui aime ſon frère ou ſes frères.

Saint Philadelphe, ou *San Philadelpho*, qu'on écrit *Fila-delfo* en Italien. Nom propre d'un bourg de la Vallée de Démo-na, en Sicile. *Fanum Sancti Philadelphi.* Il eſt près de Roſmari-no, & a été bâti des ruines d'une ville nommée anciennement *Alouſium, Haluntium.* Maty.

PHILADELPHIE. ſ. f. C'eſt une ville ancienne & célébre de l'Aſie Mineure. *Philadelphia.* Elle eſt aujourd'hui dans la Nato-lie propre, ſur le Chiais, à dix-huit lieuës au deſſus d'Éphéſe. *Philadelphie* eſt une ville aſſez grande, & aſſez bien peuplée; on y compte ſept ou huit mille habitans, dont il y en a environ deux mille de Chrétiens, qui poſſédent quatre Égliſes, ont un Arche-vêque, & beaucoup de liberté, ſelon la promeſſe que Jesus-Christ fit à leur Égliſe, *Apoc.* 3. Au reſte les Turcs nomment cette ville Allachar ou Allasheir, c'eſt-à-dire, la ville de Dieu.

Philadelphie. *Philadelphia.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Cilicie. Elle eſt maintenant dans la Caramanie, en Natolie, un peu au nord de Séleucie, dont elle étoit ſuffra-gante.

Philadelphie. Voyez Rabba.

PHILADELPHIEN,

PHILADELPHIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Philadelphie. *Philadelphius*, *a*. Il y a une lettre de Saint Ignace martyr aux *Philadelphiens*, écrite de Smyrne où l'Évêque de Philadelphie l'étoit venu trouver.

PHILAMMON. ſ. m. Nom propre d'un fils d'Apollon & de la Nymphe Chione. *Philammon*. C'étoit un célèbre joüeur de Lyre, & un excellent Poëte. Il fut le ſecond qui remporta le prix du Chant aux jeux Pythiens.

PHILBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. Autrement Philibèrt. *Philbertus*, *Philibertus*. Nous diſons *Philbèrt* des François qui portent ce nom. Philibèrt ne ſe dit guères que des Étrangers, Italiens pour la plûpart.

PHILÈRME. ſ. Nom que l'on donne à une image miraculeûſe de la Sainte Vièrge, que les Chevaliers de Malthe conſèrvent avec beaucoup de vénération dans leur Égliſe conventuelle à Malthe, à un autel dèrrière lequel on trouva morts un jeune homme & une jeune fille qui s'y étoient retirez pour aſſouvir leur paſſion brutale. C'eſt de là qu'on donna à l'image de la Sainte Vièrge à laquelle on attribua la punition de ce ſacrilége infame le nom de *Philermos* qui ſignifie *Amour malheureux*.

PHILIBE. Voyez PHILIPPOPOLI.

PHILIBÈRT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Philibertus*. En 1641. le Roi d'Éſpagne fit offrir la charge de Général de la mèr au Prince Charles de Médicis, frère du Grand Duc de Toſcane, vacante par la mort de Dom Charles frère du Roi: mais le Grand Duc ne voulut point que ſon frère l'acceptât, ſi on ne la lui donnoit avec tous les avantages, que l'on avoit accordez au Prince *Philibèrt*, de Savoye. DE WICQUEFORT.

PHILIBÈRTE. ſ. f. Nom propre de femme. *Philiberta*. Philippe de Courtenai-Tanlay, qui en 1346. le 26. d'Août combattit à la tête d'onze de ſes Écuyers à la journée de Creci, avoit épouſé *Philibèrte* de Chateauneuf, dont il eut deux fils, Pièrre & Etienne, & deux filles, Jeanne & Alixant.

PHILIPPE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Philippus*. Philippe Roi de Macédoine, père d'Aléxandre le Grand, fut le prémier qui régna en Gréce, c'eſt-à-dire, fut le prémier des Rois de la Gréce, ou pour le moins des Rois de Macédoine, qui fut le chef de tout le corps, de tous les differens États de la Gréce: le Peuple dit *Phelippe*, & prononce *Flipe*. M. Tourreil, dans la Préface de ſon excellente Traduction des Philippiques de Démoſthènes, a donné un fort beau charactère de *Philippe* & des paralleles du même Prince avec Aléxandre & Céſar. Voyez pag. 57. & ſuiv. *Philippe* de Valois mourut en 1330. âgé de 50. ans. Quelques Auteurs écrivent *Philippes* avec une *s* à la fin. Saint *Philippes* natif de Bethſaïde ville de Galilée ſur le bord du lac de Généſareth, ſemble avoir été le prémier des diſciples de J. C. qui ſe ſoit attaché à ſa ſuite. BAILLET. Mais cette *s* eſt inutile, & on ne la prononce jamais.

> *Jacque & Philippe ont fait ſociété,*
> *Et tous les ans on les voit, cher la Porte,*
> *Bourdons au poing, gourdes à leur côté,*
> *Du doux printems enſemble ouvrir la porte.* SÉNÉCÉ. v. 24.

PHILIPPE. ſ. f. Nom propre de femme. *Philippa*. Une lavandière de Catane nommée *Philippe* gagna ſi bien les bonnes grâces de Jeanne I. Reine de Naples, qu'elle gouvèrnoit le Royaume. *Philippe* de Gueldre, fille d'Adolphe Duc d'Egmont, épouſa René Duc de Lorraine & en eut douze enfans. Elle mourut en 1547. âgée de 85. ans. *Philippe* Du Prat Pariſienne s'acquit de la réputation vèrs la fin du XVIe ſiecle par ſon érudition.

Ce mot vient de φιλέω, *j'aime*, & ἵππος, *cheval*. *Philippe*, *Qui aime les chevaux*.

PHILIPPE. Se dit auſſi des médailles & monnoyes de Philippe Roi de Macédoine. *Philippus*, *Philippeus*. On donne ſur tout ce nom aux monnoyes d'or de ce Prince. Les *Philippes* étoient célébres dans l'Antiquité, auſſi étoit-ce une fort belle monnoye & d'excellent or. *Snellius De Re Nummaria*, p. 71. parle d'un *Philippe* qui péſoit 179. grains. J'en ai peſé un fort beau que j'ai trouvé de 158. grains; mais nos grains ſont plus péſans que ceux d'Hollande, dont Snellius ſe ſervoit. Il y a auſſi des *Philippes* d'argent & des *Philippes* de bronze. Greave, dans ſon traité Anglois du Pied Romain, dit que 179. grains d'Hollande n'en font que 134. ½ d'Angleterre. Et qu'en effet, il a peſé des monnoyes d'Aléxandre qui ne péſent que cela.

M. L'Abbé Fleury, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, L. II. p. 163. dit *Philippi*. Épaphrodite lui apporta (à Saint Paul) du ſécours & de l'argent de la part des fidéles de *Philippi* en Macédoine. FLEURY. Il le chargea d'une lettre adreſſée aux fidéles de *Philippi*. ID.

SAINT PHILIPPE ou *San Philippo* que l'on écrit *Filippo* en Portugais, nom propre d'une forteroſſe des Portugais. *Arx Sancti Philippi*. Elle eſt dans l'iſle de Tèrcère, l'une des Açores, près de la ville d'Angra.

SAINT PHILIPPE D'ARGIRONE. Nom propre d'une petite ville de la Vallée de Démona en Sicile. *Agyrium*, *Agurium*, *Agyra*, *Agyræ*. Elle eſt ſur la Jaretta, à quatre lieuës d'Enna, tirant vèrs le Mont-Gibel. Ç'a été la patrie de Diodôre de Sicile. MATY.

PHILIPPES, PHILIPPI. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Macédoine. *Philippi*. Elle eſt vèrs les confins de la Romanie, à quatre lieuës du Golfe de Conteſſa, & à vingt-ſept de Salonichi, du côté du levant. *Philippes* eſt une ville ancienne. Elle portoit le nom de *Datum*, *Dathus*, *Thaſſus* & *Crenides*. Philippe père d'Aléxandre le Grand l'agrandit, & lui donna ſon nom. Saint Paul y ſouffrit le foüet, & la priſon, & y fonda une Égliſe, dont il fut aimé tendrement, & à laquelle il écrivit la lettre que nous avons parmi celles de cet Apôtre. C'étoit près de cette ville qu'étoient les Champs Philippiques, où Caſſius & Brutus, deux des meurtriers de Céſar, furent défaits par Marc-Antoine, & par Auguſte. *Philippes* ſubſiſte encore, & a la dignité d'Archiépiſcopale; mais elle eſt fort détruite & mal peuplée. On y voit un Amphithéatre, & pluſieurs aûtres monumens de ſon ancienne grandeur. MATY.

PHILIPPEVILLE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, ſituée dans le Hainaut François, aux confins de l'Évêché de Liége, entre Marienbourg & Charleroi, environ à deux lieües de la prémière, & à quatre de la dèrnière. *Philippopolis*. *Philippeville* eſt une forte place. Elle fut bâtie l'an 1555. par Marie, Reine de Hongrie, Gouvèrnante des Païs-Bas, & elle porte le nom de Philippe II. Roi d'Éſpagne. MATY. *Philippeville* eſt bourg de Corbigni ſur la Meûſe que les Impériaux fortifièrent en 1555. & qu'ils nommèrent *Philippeville* en l'honneur de Philippe II. alors Prince d'Éſpagne.

PHILIPPIEN, ENNE. ſ. m. & f. Habitant de Philippes, qui eſt de Philippes. *Philippenſis*. Saint Paul a écrit une lettre aux *Philippiens*. L'Épître aux *Philippiens* fut écrite l'an de J. C. 62. 29. ans après la Paſſion. S. Paul l'écrivit de Rome où il étoit priſonnier comme il paroît par le 7e v. du I. Chapitre. S. Paul écrivit ſa lettre aux *Philippiens* pendant ſon ſéjour à Rome & l'envoya par Épaphrodite.

> *J'apèrçois le Paugée & ſes triſtes frimâts,*
> *Les Champs* Philippiens, *cette plaine funeſte,*
> *Le théâtre ſanglant de la haine céleſte.* BRÉBEUF.

> *Dans les crimes nouveaux cachons les anciens,*
> *Et ne revoyons plus les champs* Philippiens. BRÉBEUF.

Nos anciens Auteurs appelloient *Philippenſes* ceux que nous nommons *Philippiens*.

PHILIPPIEN, ENNE, adj. m. & f. Qui appartient à la ville de Philippes. *Philippicus*, *a*.

PHILIPPINE. ſ. f. Nom d'un fort de la Flandre, ſitué ſur le Canal qui ſépare l'iſle de Tèrneûſe de la Tèrre-Fèrme. *Arx Philippina*. Il eſt entre le Sas de Gand, & Birvliet. Les Éſpagnols l'ont conſtruit, & les Hollandois en ſont les maîtres. MATY.

PHILIPPINES. Voyez TANDAYA. *T. V. p.* 41.

Les Iſles PHILIPPINES, *Philippinæ Inſulæ*. Iſles de l'Aſie, ſituées au nord des Molucques, & au midi de la Chine, entre le 5. & le 50. degrez de latitude ſeptentrionale, & le 151. & 167. degrez de longitude. L'air de ces iſles eſt fort chaud, quoiqu'il ſoit tempéré par la longueur des nuits; le tèrroir y eſt fort fèrtile en ris & en palmiers. Les habitans du païs font des vins du ris, & des palmiers, qui enyvrent autant que celui des raiſins. Les Éſpagnols y ont tranſporté du froment, de l'orge, du millet, des vignes qui y ont bien réüſſi. Il y a auſſi un grand nombre d'animaux domèſtiques, & ſauvages; ſi bien que ces iſles ſont le païs de toutes les Indes où les alimens ſont à plus bas prix. Elles produiſent auſſi du poivre, du gingembre, de la canelle, du ſaffran, du ſucre, du miel, de la cire, & divèrs aûtres fruits. On y trouve des Tortuës dont les écailles ſont auſſi èſtimées que celles de Maldives. Il y a des mines d'or, & de fèr, & on pêche des pèrles ſur leurs côtes. Les forêts y nourriſſent des Lions, des Tigres, des Ours, des Sèrpens d'une énorme longueur; les Rivières des Crocodiles; & la mèr une ſorte de poiſſons auſquèls les orientaux donnent le nom de poiſſon Femme, & nous de Sirennes; parce qu'ils ont la tête & le ſein comme les femmes. On prétend que parmi ces iſles il y en a mille ou douze cens de quelque conſidération, & une ſi grande quantité d'aûtres, qu'elles peuvent faire en tout le nombre de dix ou douze mille. Les plus conſidérables ſont Manille, la Mindanao, & la Paragoya. On y diſtingue encore celles de Kapul, de Mindôre, de Panajotton, de Maſbate, de Tandaye, qui eſt la *Philippine* propre, d'Abuyo, de Cébu, de Négoa, & de Matan. Ces iſles furent découvèrtes l'an 1520. par le célèbre Magellan qui fut tué dans l'iſle de Cébu. Les Éſpagnols y envoyèrent des Colonies en 1546. Ils poſſédent la Manille qui eſt la plus conſidérable de ces iſles, & une

quarantaine d'aûtres. Leurs principales Colonies ſont Manille, Cacères, & la Nouvelle Ségovie dans l'iſle Manille, & ville Jeſus dans celle de Cébu. La Paragoya, la Mindanao, & un très-grand nombre d'aûtres obéiſſent à divèrs Rois du païs, grands ennemis des Caſtillans. Les habitans des *Philippines* ſont idolâtres, à la réſerve de quelques-uns, qui ont été convèrtis par les Eſpagnols. Au reſte ces iſles ſont appellées les iſles de Luçon par les Orientaux, & les Manilles par les Portugais. Les Eſpagnols leur ont donné le nom de *Philippines*; parce qu'ils s'y établirent ſous le Régne de Philippe II. Maty.

PHILIPPINE. Religieuſe *Philippine*, ou filles des ſept douleurs de la Sainte Vièrge. *Monialis Philippina.* Des femmes dévotes s'étant retirées ſur le Mont-Citorio à Rome, y établirent une communauté, & enſuite deux. Elles étoient du Tièrs-Ordre de Saint François. Pie V. les réduiſit à un ſeul Monaſtère, & Clement IX. les ſupprima en 1669. avec beaucoup d'aûtres Monaſtères. Alors les *Philippines* de Sainte Luce *de la Chiavica* ou de l'égoût, vinrent demeurer à la place de celles-ci. Elles s'appelloient *Philippines*, parce qu'elles avoient pris Saint Philippe de Néri pour patron. Ce ſont cent jeunes filles qu'on éleve juſqu'à ce qu'elles ſoient en âge d'être mariées ou Religieuſes. Elles ſont ſous la conduite de quelques Religieuſes, & toutes, tant Religieuſes qu'aûtres, s'appellent les *Philippines*. Un ſaint homme nommé Rutillo Brandi fut le prémier qui eut la penſée de cet établiſſement. Elles furent miſes d'abord ſous la conduite de quelques filles dévotes. Urbain VIII. voulut qu'elles fuſſent gouvèrnées par des Religieuſes; ces Religieuſes ſuivent la Régle de Saint Auguſtin; les filles qu'elles élevent la pratiquent auſſi, à l'éxception des jeûnes & des aûtres auſtérités. Ces *Philippines* rétournèrent en 1695. à leur première demeure de Sainte Luce, parce qu'Innocent XII. fit démolir leur maiſon du Mont-Citorio pour bâtir un palais aux Tribunaux de Rome. P. Hélyot T. IV. C. 46. Cet Auteur joint à celle-ci les filles des ſept douleurs de la Sainte Vièrge, comme ſi elles s'appelloient auſſi *Philippines*, parce qu'elles ont été établies par Saint Philippe Benizi Propagateur, & l'un des Généraux de l'Ordre des Sèrvites.

PHILIPPIQUE. adj. f. qui ſe dit des Harangues de Démoſthènes contre Philippe Roi de Macédoine. *Philippicæ.* M. Tourreil a fait une éxcellente Traduction des *Philippiques* avec des Remarques & une Préface hiſtorique, qui eſt d'un grand Maître. Il y a quatre *Philippiques* de Démoſthène. Ce pathétique en quoi Démoſthène éxcelle; l'interrogation & l'apoſtrophe fréquentes, dont il foudroye la pareſſe des Athéniens, où pouvoient-elles mieux ſe placer, que dans les *Philippiques*? Tourreil, Longin tire de nos *Philippiques* pluſieurs exemples du ſublime, & y detèrre mille beautez ſécrettes, qui plaiſent de plus en plus à meſure qu'il les développe. Id. Quelque délicateſſe qu'il y ait dans la harangue contre Leptine, les *Philippiques* l'emportent, ne fût-ce que par le ſujèt, qui ouvre à Démoſthène un ſi beau champ d'éxèrcer ſon véritable génie, & ſon principal talent; j'entens avec Longin le talent d'émouvoir & d'étonner. Id. Denis d'Halicarnaſſe compte entre les *Philippiques* la harangue ſur l'Halonèſe, & la place la huitième. Je ſçai de quel poids eſt l'autorité de ce docte Critique. La force toutefois & la majeſté par où Cicéron charactériſe les *Philippiques* de Démoſthène en excluent la harangue ſur Halonèſe, & autoriſent le ſentiment preſqu'uniforme des Sçavans qui la rejettent comme ſuppôſée. Libanius, Photius, & beaucoup d'aûtres, & plus que tout cela encore la langueur du ſtile, & la baſſeſſe des expreſſions, qui régnent dans toute la harangue, la donnent à Hégéſippe. Id.

Philippique, ſe dit auſſi des quatorze oraiſons de Cicéron, contre Marc-Antoine, qu'on appelle les *Philippiques* de Cicéron. C'eſt Cicéron lui-même qui leur a donné ce titre dans ſes Épîtres à Brutus. On le trouva juſte, & il s'eſt pèrpétué juſqu'à nos tems. Juvenal appelle la ſéconde la divine *Philippique*, & dit qu'elle eſt d'une réputation brillante. *Conſpicuæ divina Philippica famæ.* Cicéron ſe fait honneur d'intituler du nom de *Philippiques* les dèrnières & les plus chères de ſes oraiſons, où il crut avoir le mieux copié ſon modèle. Ce choix prouve le cas qu'il faiſoit des *Philippiques*. Tourreil.

Philippique. ſ. m. Nom propre d'homme. *Philippicus.*

PHILIPPISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Sectateur de Philippe Mélanchton. *Philippiſta.* Mélanchton s'étant fortement oppôſé aux Ubiquiſtes qui s'élevèrent de ſon tems, & la diſpute s'étant beaucoup échauffée après ſa mort, & l'Univèrſité de Vittembèrg ayant pris le parti de Mélanchton & la défenſe de ſon opinion, les Flaciens s'élevèrent contre elle & contre tous ceux qui tenoient le ſentiment de Philippe Mélanchton, & les nommèrent *Philippiſtes* par dériſion & par mépris.

PHILIPPOPOLI. ſ. m. ou PHILIPPOPOLIS. ſ. f. Nom propre de ville de la Turquie, en Europe. *Philippopolis.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la Mariza, à vingt-quatre lieuës au-deſſus d'Andrinople. Cette ville eſt aſſez grande, & Archiépiſcopale, mais elle n'eſt pas enfèrmée de murailles. Maty. *Philippopolis* en Thrâce. Fleury.

PHILIPPOT. ſ. m. Nom propre d'homme, diminutif de Philippe. *Philippus.* Le peuple appelle *Philippot* un petit garçon nommé Philippe, & il prononce *Flipot*. Viens, çà *Philipot*.

PHILIPPOTE. ſ. f. Nom propre de femme, diminutif de Philippe. *Philippa.* Le peuple prononce *Flipote*. Il n'y a que le peuple qui donne ce nom aux filles qui s'appellent Philippes.

PHILIPSBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville du Palatinat du Rhin, ſituée dans l'Évêché de Spire, à l'embouchure de la Satza, dans le Rhin, à une lieuë de Spire, & à fix d'Heidelbèrg, du côté du midi. *Philippoburgum*, aûtrefois *Udenheimum*. Cette ville n'étoit aûtrefois qu'un village nommé Udenheim; George Comte Palatin y fit bâtir un Palais pour l'Evêque de Spire l'an 1313. L'Évêque Gébhar l'entoura de murailles l'an 1343. Philippe Chriſtophe de Sotteren Evêque de Spire & Archevêque de Tréves la fortifia de ſept baſtions & lui donna le nom de *Philipſbourg*. On y a enſuite ajoûté pluſieurs ouvrages; & tout cela joint au tèrroir marécageux, où elle ſe trouve, a fait de ce lieu une place très-forte, & très-importante. Elle fut pluſieurs fois priſe & repriſe par les Impériaux ſur les François l'an 1676. & elle leur fut laiſſée par la paix de Nimégue. Les François l'ont repriſe l'an 1688. & renduë à l'Empire par la paix de Ryſwick. Maty.

PHILIPSTADT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Philippopolis*, *Philippoſtadium*. Elle eſt ſituée entre des Marais, dans la Province de Vèrmeland, à huit ou neuf lieuës de Carolſtat, vèrs le nord oriental. Maty.

PHILISTIN, ine. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Philiſtæus*, *Philiſtinus*, *Paleſtinus*, *a*. Les *Philiſtins* étoient un peuple qui habitoit dans la Tèrre de Chanaan, & que les Iſraëlites n'en chaſſèrent point. Ils s'étendoient le long de la mèr méditèrranée, du ſud-oüeſt ou nord-eſt, depuis le torrent d'Égypte, c'eſt-à-dire, le Rhinocorure juſqu'à Jamnia. Ils avoient la mèr à l'occident, & à l'orient les tribus de Simeon & de Dan. Ils étoient diviſez en cinq Satrapies, dont la plus méridionale avoit Gâze pour capitale, & la plus ſeptentrionale Geth. Au milieu entre ces deux-là étoient Aſcalon, Azot, & Accaron. C'eſt de leur nom que la Tèrre Sainte prit ſous les Romains le nom de Paleſtine qu'elle conſèrve encore. Un ſçavant Anonyme a prétendu il y a quelques années que les *Philiſtins* étoient Chananéens & Phéniciens. Sa Diſſèrtation ſur cela eſt dans les Mémoires de Trévoux 1714. p. 323. & ſuiv. Il prétend que les reſtes des Chananéens, qui ne furent pas détruits par les Iſraëlites, ſe joignirent aux *Philiſtins* & furent appellez *Philiſtins* comme eux; & que c'eſt pour cela que les Septante les nomment d'un tèrme générique Ἀλλόφυλοι, c'eſt-à-dire, *Etrangers*.

PHILOLOGUE. ſ. m. Un homme habile en Philologie, qui a écrit en ce genre de litérature. *Philologus*. Juſte Lipſe, Ange Politien, Coelius Rhodiginus ont été de ſçavans *Philologues*. Murète eſt un élegant *Philologue*.

PHILOMÉLE. ſ. f. Nom propre d'une fille de Pandion Roi d'Athènes. *Philomela*. Elle étoit ſœur de Progné femme de Térée fils de Mars & Roi de Thrâce: ce Prince conçut une violente paſſion pour *Philoméle* ſa belle-ſœur & la ſatisfit; mais afin que *Philoméle* ne pût déclarer la violence qu'il lui avoit faite, il lui fit couper la tête, & envoya cette malheureûſe Princeſſe à la Cour du Roi Lyncée; Laethuré femme de ce Prince trouva moyen de faire conduire *Philoméle* à Progné. Elles réſolurent enſemble de venger le double attentat de Térée. Progné tua ſon propre fils Itys, & le ſervit dans un repas à Terée ſon mari. Quand il en fut averti, la fureur le tranſporta, il pourſuivoit ſa belle-ſœur & ſa femme pour les immoler à ſon reſſentiment, lorſque tout à coup les Dieux les changèrent tous, Terée en épèrvier, *Philoméle* en roſſignol, Progné en hirondelle, & Itys en faiſan. C'eſt pour cela qu'en Poëſie, tant nos poëtes François, que les Latins diſent *Philoméle* pour roſſignol. Voyez les Métamorphoſes d'Ovide, L. VI.

Et dans les Bois prochains Philoméle *en gémit*. Despreaux.

On voit plus d'une hirondelle,
Et l'on entend nuit & jour
La charmante Philoméle
Parler de ſon tendre Amour. Bosquillon.

PHILOMÉTOR. ſ. m. Surnom de quelques Princes ſur les médailles. Tèrme d'Antiquaire. *Philométor.* Démétrius III. du nom & XXIVe Roi de Syrie fut ſurnommé *Philométor*. Il y a auſſi un Ptolémée *Philométor* Roi d'Égypte.

Ce nom vient de φίλος, *ami*, & μητὴρ, *mère*, *Philométor*, *Qui aime ſa mère.*

PHILOPATOR, ſ. m, Tèrme d'Antiquaire, ſurnom de quelques

ques anciens Rois d'Égypte & de Syrie. *Philopator*. Ptolémée *Philopator* ſuccéda à Ptolémée Évergetes, & eut pour ſucceſſeur Ptolémée Philométor, en Égypte. Seleucus *Philopator*, Antiochus *Philopator*, Antiochus le Pieux, *Philopator*, Antiochus Épiphanes *Philopator* ſont quatre Rois de Syrie. Voyez l'Hiſtoire des Rois de Syrie de M. Vaillant.

PHILOSOPHASTRE. ſ. m. C'eſt le nom que les Maîtres du Grand Art donnent aux Philoſophes qui ne ſçavent pas leur art, ou l'Alchymie. *Philoſophaſter*. Voyez PHILOSOPHE. *Chymie*.

PHILOSOPHE. ſ. m. *Philoſophus*. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le nom de ceux qui ſçavent la ſcience. Les *Philoſophes* ſont appellez Prophétes par les Maîtres du grand Art, parce, diſent-ils, qu'ils reſſemblent aux Prophétes en ce qu'ils voyent tous les tems: & ceux qui prétendent être *Philoſophes* & ne le ſont pas, on les traite d'ignorans, & ſont nommez Philoſophâtres. Les *Philoſophes* Hèrmétiques ſont les ſeuls qui méritent le nom vénérable de *Philoſophes*, à l'excluſion de tous les aûtres; d'autant qu'ils connoiſſent ſeuls intimement & à fond, ou radicalement la nature, par le moyen de laquelle ils viennent à la connoiſſance du Créateur de toutes chôſes, auquel ils rendent leurs devoirs & hommages: & c'eſt principalement pour cette raiſon que Dieu a donné à l'homme une âme raiſonnable, capable de le connoître & de l'aimer. Dict. Herm.

Les Mols Philosophes, ſont une des quarante & une ſecte qui ſont ſortis du Luthéraniſme, & dont Jovet fait le dénombrement. T. I. p. 475.

PHILOSOPHIE. Les Alchimiſtes donnent ce nom au vain Art qui enſeigne à faire la pièrre philoſophale.

PHILTRATION, ou Filtration. ſ. f. La *philtration* eſt un moyen de ſéparation du grôs & du ſubtil d'une liqueur réduite en forme d'eau: elle ſe fait par un linge, par un chamois, & quelquefois, même plus communément par le papier gris, & quelquefois encore, par le feûtre; de ſorte que cette opération eſt une eſpéce de diſtillation. C'eſt auſſi la purification de quelque liqueur par un moyen ou intèrméde ſec, & le plus ſouvent à froid. Voyez Filtrer. Dict. Herm. Voyez Filtration.

Philtrer par la carte emporetique. C'eſt-à-dire, par le papier gris. Dict. Herm. Voyez Filtrer.

PHILYRE, ou Phillyre. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe fille de l'Océan, de qui Saturne eut Chiron le Centaure, que les Poëtes nomment pour cela Philyrides. Voyez Noël le Comte. *Mythol. L. IV. C.* 12.

PHINICA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie, en Aſie. *Phinica*, anciennement *Aperræ*, *Aphera*, *Apyra*, *Apira*. Elle eſt ſur la Côte du Monteſeli, entre Patera & Satalia, à vingt ou vingt-deux lieuës de l'une & de l'aûtre. Maty.

PHINN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Fines*, *ad Fines*. Elle eſt dans le Thurgow, ſur le Thur, à trois ou quatre lieuës de Conſtance, vèrs le couchant. Maty.

PHIOLE PHILOSOPHALE. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt quelquefois le fourneau des Sages, & plus communément l'œuf philoſophal qui eſt de matiére & de la forme & figure dont on fait les phioles ordinaires & communes. Dict. Herm.

PHIOPOLI, ou PHINOPOLI. Voyez FINOPOLI. T. II. p. 1831.

PHISON. ſ. m. Nom propre de l'une des riviéres qui baignoit le Paradis Tèrreſtre. *Phiſon*. C'étoit le prémier des quatre, qui faiſoient le partage du grand fleuve, qui ſortoit d'Éden & du Paradis. L'opinion la plus ancienne & la plus univèrſellement reçûë eſt que le *Phiſon* eſt le Gange. Joſeph ſemble en être le prémier Auteur, & elle a été ſuivie par Euſébe *De Locis Hebr.* par S. Ambroiſe, *De Parad. C.* 3. par S. Épiphane, *Ancor. C.* 58. par S. Jérôme, *Ep. ad Ruſt. & Quant. Hebr.* par S. Auguſtin, *De Gen. ad lit. L. VIII. C.* 7. par pluſieurs aûtres Pères de l'Égliſe & par la plûpart des Intèrprétes & des Théologiens Modèrnes. Elle l'a été par les Indiens mêmes, & c'eſt ſur quoi ils ſe ſont fondez pour croire que le Gange eſt Saint. Cette opinion s'eſt principalement établie ſur la beauté, les richeſſes & les commoditez de ce fleuve. D'aûtres ont dit que c'étoit l'Inde ou l'Hydaſpe, qui s'y joint, ou l'Hyphaſis, qui s'y joint auſſi ſelon quelques-uns, ou qui entre dans la mèr par ſa propre embouchure, ſelon d'aûtres. On ne peut deviner quelle raiſon a eû Hayton Prince d'Arménie & Religieux de l'Ordre de Prémontré, quoique fort inſtruit des affaires du Levant, d'appeller *Phiſon* la grande riviére Oxus, qui tombe dans le côté Oriental de la mèr Caſpie, nonobſtant que tous les Écrivains Arabes l'appellent Gehon. Pluſieurs Rabbins & même des plus anciens avec les Arabes, ont adjugé au Nil le tître de *Phiſon*. D'aûtres ont prétendu que c'étoit le Phâſe ſi renommé par la conquête de la toiſon d'or. Céſaire frère de S. Grégoire de Nazianze & Sévérien Évêque de Gabales ont avancé que le Danube eſt le *Phiſon*. Quelques-uns ont crû que ce pouvoit être le Naharmalea, l'un des canaux, qui joignent l'Euphrâte au Tigre. Et d'aûtres enfin ont crû que le *Phiſon* eſt le canal oriental des deux qui font le partage du Tigre & de l'Euphrâte après qu'ils ſe ſont joints près d'Apamée & avant qu'ils entrent dans la mèr.

Calvin a été le prémier Auteur de cette opinion. Scaliger l'a fort loüée, & s'y eſt attaché, & enſuite beaucoup d'aûtres. Mais l'opinion la plus vraye ſur cela eſt celle de Bochart & de Mr Huet, qui ſoutiennent que le *Phiſon* eſt le canal occidental des deux en quoi ſe diviſent le Tigre & l'Euphrâte joints enſemble. Ils le prouvent 1°, parceque Moyſe le nomme le prémier comme le plus près de lui; 2°, par l'origine du mot *Phiſon* que nous rapporterons; 3°, par l'autorité de Schickard, de Steuchus, du P. Kirker Jéſ; 4°, parcequ'il a tout ce que l'Écriture attribuë au *Phiſon*. Car il tournoye dans toute la tèrre de Chavilah, qui eſt celle qui avoit pris ſon nom de Chavilah fils de Chuz, comme l'enſeigne M. Bochart dans ſon Phaleg. L. IV. C. 11. Or cette tèrre de Chavilah étoit au côté oriental de l'Arabie vèrs l'extrémité du Golfe Pèrſique, comme il paroît par Moyſe Gen. XXV. 18. par l'Auteur du 1. Liv. des Rois XV. 7. & par Joſeph Antiqq. L. VI. C. 8. & parceque pluſieurs Sçavans hommes Modèrnes, Steuchus entre aûtres, Béroalde, Grotius & Hornius ont reconnu cette ſituation de la tèrre de Chavilah. Ce n'eſt pas tout, on trouve de l'or dans l'Arabie, ſeconde marque que l'Écriture nous donne pour réconnoître le païs qu'arroſe le *Phiſon*. Diodôre de Sicile L. II. & L. III. Ézech. XXVII. 20. & ſuiv. David Pſ. LXXII. 10. 15. S. Matthieu II. 1. 11. parlent de l'or & des richeſſes de l'Arabie. On y trouve auſſi du bdellium, c'eſt-à-dire de la gomme Arabique & des pèrles, & la plus célébre pêche de pèrles qui ſoit au monde ſe fait près de Chavilah, c'eſt-à-dire, aux environs de Baharen iſle du Golfe Pèrſique, dans la mèr qui bat les côtes de Chavilah & là où conduit l'embouchure du *Phiſon*. Enfin l'Arabie étoit aûtrefois le païs du monde le plus abondant en pièrreries. Il eſt donc aiſé qu'on y ait trouvé le שהם, ſoit que ce ſoit l'onyx ou le berille, ou la pièrre praſine, ou l'émeraude, ou le ſaphir, &c. Voyez dans les Ouvrages de Bochart au commencement du I. Tome de la Diſſèrtation qu'Étienne Morin a faite du Paradis Tèrreſtre, ſur les Mémoires & les idées de Bochart, & celle de M. Huet, C. 7. 8. 9. 10. 11.

La plûpart des Grammairiens Hébreux conviennent que le mot *Phiſon* vient du verbe פוש, *puſch*, qui ſignifie *regorger*, *être en abondance*, *s'augmenter*, *ſe multiplier*, ou de פשה, *paſcha*, qui ſignifie *ſe répandre*, parceque les marées ſont ſi violentes & ſi hautes dans cette extrémité du Golfe Pèrſique, que nonobſtant les digues elles ne laiſſent pas d'entrer aſſez avant dans les Tèrres. C'étoit bien pis du tems de Moïſe, lorſque l'art n'avoit encore rien opposé à la mèr. L'Auteur de l'Eccléſiaſtique fait alluſion à cette origine XXIV. 35. lorſqu'il dit de Dieu qu'il remplit tout de ſageſſe comme le *Phiſon*. Huet, *Diſſ. ſur le Parad. Terr. C.* 7.

PHITHOM. ſ. m. Ville de l'ancienne Égypte. *Phitom*. C'eſt une de celles que les Iſraëlites bâtirent à Pharaon pendant leur ſèrvitude. Exod. I. 11. Adrichomius la place dans le Delta.

P H L.

PHLÉBOTOMISTE. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. Celui qui Phlébotomiſe, qui ouvre la veine. *Phlébotomiſta*. *Qui venam aperit*. Les vaiſſeaux lymphatiques des doigts tant du pied que de la main, ſe réüniſſant en deux ou trois trous, accompagnent en remontant les veines céphalique, & Saphène, tantôt en ligne droite, tantôt en bricolant à l'entour; ce qui rend ſouvent l'ouvèrture de ces vaiſſeaux inévitable au *Phlébotomiſte*; & cette ouvèrture eſt ſuivie d'un écoulement de lymphe qui empêche que la playe ne puiſſe ſe cicatriſer. Pour remédier à cet accident il faut mettre ſur la playe d'une poudre compôſée d'un grôs de bol d'Armenie, d'un grôs & demi de noix de cyprès, de 15 grains de ſang-dragon, & d'autant de graine de millepèrtuis & appliquer pardeſſus cette poudre une compreſſe trempée dans quelque liqueur aſtringente, & en mettre une ſeconde au-deſſus de la playe, & affermir l'une & l'aûtre par un bandage convenable. Journal des Sçav. 1714. p. 422. 423.

PHLÉGÉTHON. ſ. m. Nom d'un des fleuves d'enfèr. *Phlegeton*. Le *Phlégéton* rouloit des eaux boüillantes & enflammées. C'eſt de là que lui venoit ſon nom. Car φλέγω en Grèc ſignifie, *Je brûle*, *j'enflamme*. De là φλεγέθω, *igni ardeo*, & *Phlégéthon*, comme qui diroit *l'enflammé*.

PHLÉGON. ſ. m. Nom propre de l'un des chevaux du ſoleil. *Phlegon*. Ce nom ſignifie le *Brûlant*, *l'Ardent*, de φλέγω, *je brûle*.

PHLOÉE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité payenne. *Phloea.* Héſychius dit que c'eſt Proſérpine, & que c'eſt à Lacédémône qu'on lui donnoit ce nom. Car de même que les Romains appelloient Bacchus *Libèr*, & Proſérpine *Libera*, de même les Grècs appelloient Bacchus Φλοιὸς, & Proſérpine Φλοιά.

PHLOMIS. ſ. f. Tèrme de Botaniſte. Nom d'une plante. *Phlomis.* Il y a aux environs de Candie une éſpéce de *phlomis* aſſez ſingulière, que nous n'avons pas vûë dans les Iſles de l'Archipel. TOURNEFORT. *Flomis Cretica fraticoſa, folio ſubrotundo, flore Luteo. Corol. Inſtit. Rei herb.* 10.

PHLYACOGRAPHE. ſ. maſc. Auteur Comique, qui fait des Phlyacographies, qui traduit en ſtyle burleſque & comique des piéces ſérieûſes. *Phlyacographus.* Scarron pourroit paſſer pour un *Phlyacographe*, pour ſon Virgile traveſti. Mais chez les Anciens il ne ſe diſoit que des piéces de théâtre. Voyez l'article ſuivant.

PHLYACOGRAPHIE. ſ. f. C'étoit chez les Anciens une imitation comique & burleſque, d'une piéce grâve & ſérieûſe, d'une Tragédie traveſtie en Comédie. *Phlyacographia.* La *Phlyacographie* étoit la même chôſe que l'Hilarodie, ou l'Hilarotragédie. Il y avoit différentes éſpéces de *Phlyacographie*, auxquelles on donnoit différens noms en différens lieux. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 108. Les parodies qu'on a faites de quelques morceaux de nos plus belles Tragédies, & de quelques Opéras, dont on a appliqué le chant à des paroles burleſques & ridicules, comme celle de *la tampone vend des pommes*, &c. ſont des éſpéces de *Phlyacographie.*

Ce mot vient de φλυάζειν, *nugari*, badiner, & φλυὰξ, *nugator*, un badin, & de γράφω, *j'écris. Phlyacographie* n'eſt donc aûtre chôſe que compôſition badine, ou pleine de badineries & de fadaiſes. Ces ſortes d'imitations ne ſont en éffet que des fadaiſes.

PHLYSTÈNE, ou PHLYSTAÈNE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Maladie qui produit des bubes pleines de ſéroſité. *Phlyſtaena.* C'eſt une éſpéce de vérole; les bubes qu'elle produit ſont quelquefois grôſſes, livides, ou pâles, ou noires, ou de quelque aûtre couleur différente de la couleur naturelle de la chair. Quand on les pèrce, la chair paroît deſſous comme ulcérée. Ces bubes ſont le plus ſouvent cauſées par une humeur chaûde & très-âcre. Elles viennent par tout le corps, mais elles ſont plus dangereûſes à la cornée des yeux que nulle part ailleurs. Voyez Celſe & les *Definitiones Medicæ* de Gorré.

Ce mot vient de φλύω, φλύζω, ou φλύσσω, *ebullio*. De ſorte que *Phlyſtène* eſt la même chôſe qu'ébullition.

PHO.

PHO, ou FO. ſ. m. Nom d'un faûx Dieu des Indes & de la Chine. *Pho, Fo.* On ne ſçait pas bien en quel endroit naquit l'idôle *Fo*, dont je parle (Je l'appelle idôle & non pas homme, parceque quelques-uns ont crû que ç'avoit été un ſpectre venu de l'Enfèr.) Ceux qui plus probablement aſſûrent qu'il étoit homme, le font naître plus de mille ans avant Jéſus-Chriſt dans un Royaume des Indes aſſez près de la ligne, peut-être au-deſſus de Bengale. On dit même qu'il étoit fils du Roi. Il fut au commencement nommé Chékin, mais à l'âge de trente ans il prit le nom de *Fo*. Sa mere qui le mit au monde par le côté droit, mourut dans les douleurs de l'enfantement: elle avoit quelque tems auparavant ſongé durant le ſommeil qu'elle avaloit un éléphant, & ce ſonge a été caûſe des honneurs que les Rois des Indes rendent aux éléphans blancs, pour la pèrte ou la poſſeſſion deſquèls ils ſe ſont fait ſouvent de cruelles guèrres. Dès que ce monſtre fut né, il eut, diſent-ils, aſſez de force pour ſe tenir debout; il fit ſept pas, montrant d'une main le Ciel & de l'aûtre la Tèrre. Il parla même; mais d'une maniére qui marquoit aſſez de quel éſprit il étoit animé. Dans le Ciel, ſur la tèrre, dit-il, je ſuis le ſeul qui mérite d'être honoré. A dix-ſept ans il ſe maria, & eut un fils qu'il abandonna auſſi-bien que le reſte du monde, pour s'engager dans une vaſte ſolitude avec trois ou quatre Philoſophes Indiens, qu'il prit pour maîtres de ſa conduite. Mais à l'âge de trente ans il fut tout d'un coup ſaiſi & comme pénétré de la Divinité, qui lui donna la connoiſſance univèrſelle de toutes chôſes. Dès ce moment il devint Dieu, & commença par une infinité de miracles apparens de s'attîrer la vénération des peuples. Le nombre de ſes diſciples fut très-grand, & c'eſt par leur moyen que toutes les Indes ont été dépuis infectées de ſa pèrnicieûſe doctrine. Les Siamois les ont appellez Talapoins, les Tartâres Lamas, ou Lama-ſem, les Japonois Bonzes, & les Chinois Hocham.

Mais ce Dieu chimérique connut enfin qu'il étoit homme comme les aûtres. Il mourut à l'âge de ſoixante & dix-neuf ans; & pour mettre le comble à ſon impiété, après avoir établi durant ſa vie l'idolâtrie, il tâcha d'inſpirer l'athéiſme à ſa mort. Pour lors il déclara à ſes diſciples qu'il n'avoit parlé dans tous ſes diſcours que par énigme; & qu'on s'abuſoit, ſi l'on chèrchoit hors du néant le prémier principe des chôſes. C'eſt de ce néant, dit-il, que tout eſt ſorti, & c'eſt dans le néant que tout doit retomber. Voilà l'abîme où aboutiſſent nos éſpérances.

Puiſque cet impoſteur avoüoit qu'il avoit abuſé le monde durant ſa vie, il ne méritoit pas qu'on le crût à ſa mort. Cependant comme l'impiété trouve toûjours plus de partiſans que la vèrtu, il ſe forma parmi les Bonzes une ſecte particulière d'Athées, fondée ſur ces dèrnières paroles de leur maître. Les aûtres qui eurent de la peine à ſe défaire de leurs préjugez, s'en tinrent aux prémières èrreurs. D'aûtres enfin tâchèrent de les accorder enſemble, en faiſant un corps de doctrine où il enſeignent une double loi, qu'ils appellent la loi extérieure & la loi intérieure. L'une doit précéder, & préparer l'éſprit à recevoir l'aûtre. Ce ſont des cintres, diſent-ils, qui ſont néceſſaires pour ſoûtenir la voûte qu'on veut faire, & qu'on renvèrſe dès qu'elle eſt achevée. P. LE COMTE.

PHOBETOR. ſ. m. C'eſt-à-dire, L'Épouvanteur. Nom d'un fils du ſoleil. *Phobetor*. Dans le Ciel on l'appelloit Icéle, *Icelus*, parcequ'il pouvoit répréſenter à l'éſprit toutes ſortes de figures d'animaux, & prendre leur réſſemblance. Car ἴκελος ſignifie, *ſemblable.*

Pour *Phobetor*, il eſt Grèc tout pur & vient de φοβέω, *j'épouvante.*

PHOCÉE. ſ. f. Nom propre d'une ville maritime de l'Éolide, ſur la côte de l'Aſie mineure. *Phocæa.* Elle étoit entre Cumes au nord, & Smyrne au midi. *Phocée* étoit une Colonie d'Athéniens. Quelques-uns diſent *Phocæa. Phocæa* Colonie des Athéniens. Hérodote rapporte que ſes Habitans ne pouvant la défendre l'abandonnèrent à Harpagus & que fuyant ſur des galères à 50 rames, dont ils étoient inventeurs, ils emportèrent avec leurs femmes & leurs enfans ce qu'ils avoient de plus précieux. Quelques-uns d'eux y retournèrent, malgré le ſèrment qu'ils avoient fait de n'y rentrer jamais. Les aûtres plus ſcrupuleux ſe retirèrent à Alalie qu'ils avoient bâtie vingt ans auparavant dans Cyrnus qui eſt l'iſle de Corſe; mais y étant inquiétez par les Carthaginois & les Tyrrhéniens, ils furent contraints, cinq ans après, de chèrcher des lieux de repôs qu'ils trouvèrent le long des côtes d'Italie & de France, ou ils bâtirent Marſeille. *Phocæa* nonobſtant l'abandonnement de ſes habitans, n'a pas été tellement ruinée, qu'elle ne ſubſiſte encore avec le nom de *Phokia.* DU-LOIR, *p.* 10. *&* 11. C'eſt aujourd'hui la retraite des Corſaires de Barbarie.

PHOCÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Peuple. Qui eſt de Phocée. *Phocenſis, Phocæus, a.* Les *Phocéens* étoient originairement Athéniens. Marſeille fut bâtie par les *Phocéens*, fut une colonie de *Phocéens.*

PHOCIDE. ſ. f. Nom propre d'un petit païs de l'Achaïe, en Grèce. *Phocis.* Il étoit borné au Levant par la Béotie, au Nord par les Locres Épicnémidiens; au couchant par la Doride & par les Locres Ozolans, & au midi par le golfe de Corinthe. Il y avoit dans ce païs les célébres Montagnes de Parnaſſe & d'Hélicon, les villes de Delphes, de Pythia, de Ciſſa, de Cyrrha, d'Anticyrrha. C'eſt maintenant une partie de la Livadie, & il n'a aucun lieu conſidérable.

PHOEBADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Phoebadius.* Nous avons changé ce nom en celui de Fiari. Voyez ce mot, T. II. p. 1781.

PHOEBÉ. ſ. f. C'eſt un des noms que les Anciens ont donné à Diâne entant ſur tout qu'elle eſt conſidérée comme la Lune. *Phoebe.* C'eſt ainſi que le Soleil ou Apollon frère de Diâne s'appelloit *Phoebus.*

PHOENICIARQUE. ſ. m. C'étoit chez les Anciens un nom de Magiſtrature & de Dignité, en Phénicie, comme les Aſiarques en Aſie, & les Lyciarques en Lycie, &c. *Phoeniciarcha.*

Ce nom vient de φοίνιξ *Phoenix*, un Phénicien, & ἀρχὴ, *Commandement, Magiſtrature, Gouvernement.*

PHOENICOPTÈRE. ſ. m. Nom d'un oiſeau. *Phoenicopterus.* C'eſt le Flamant dont nous avons parlé, T. II. p. 1845. J'ai les Ouvrages d'un habile Fauconiér qui ſe ſèrt du mot de *Phoenicoptère.* Outre le Flamant, il diſtingue entre une aûtre éſpéce de *Phoenicoptère.* Il y a, dit-il, un Auteur Allemand qui fait mention du *Phoenicoptère* dans un Traité qu'il a fait des oiſeaux, & dit que dans la mèr Méditèrranée il ſe rencontre un oiſeau appellé par ceux qui habitent les côtes de cette mèr, Flamant ou Flanbant, & que ces oiſeaux nagent en troupes le long des côtes de la mèr, & qu'il eſt de la taille d'une cigogne ou un peu plus grand; que ſon bèc eſt plus long que celui de la cigogne, & eſt rouge comme du ſang, grôs par deſſus & raboteux à caûſe de ſes inégalitez, que ſes jambes ſont rouges, & auſſi haûtes pour le moins que celles de la cigogne, qu'il a les piéds plats, que ſes plumes ſont blanches, & qu'il eſt rougeâtre par le devant, ſçavoir par le col, la poitrine, le ventre & les ailes, qu'il ſe paît de poiſſon, & que ſa chair n'eſt pas mauvaiſe.

PHŒNIX. Chez les Fleuriſtes eſt une Tulipe qui ſe panache d'un beau rouge brun ſur un blanc de ſatin. Morin.

Le Phœnix des Poëtes & des Anciens venant à mourir produit toûjours de ſoi-même & de ſes cendres un aûtre ſemblable & de ſon eſpéce, naiſſant, mourant, & ſe revivifiant au feu. C'eſt un apophthegme des Philoſophes Hèrmétiques qui par là entendent l'élixir parfait, & ſon augmentation ou multiplication qu'ils ont voulu voiler ſous cette Fáble, pour ne pas dire ouvèrtement l'excellence & le ſecret de leur ſcience; d'où l'on peut inférer qu'il eſt très difficile de pénétrer dans le ſecret de leurs penſées, ſans avoir un aide fidéle & bien clair-voïant. Autrement c'eſt le mèrcure des Sages. Dict. Hèrm.

PHOGOR. ſ. m. Nom d'une montagne du païs des Moabites. *Phogor.* D'aûtres l'appellent *Peor*, ſelon l'hébreu פעור. On prétend qu'il étoit ainſi nommé à cauſe de ſa hauteur. Saint Jerôme l'appelle *Agri ſpecula.* Il étoit conſacré à une idôle qu'on nomme Baalphégor ou Baalpéor, dont nous avons parlé, T. I. p. 776. Après la conquête des Iſraëlites cette montagne ſe trouva dans la Tribu de Ruben.

PHOICA RUPELLA. ſ. f. IRI. ſ. m. C'étoit anciennement une petite ville du Péloponèſe. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Sacanie, en Morée, ſitué à ſix ou ſept lieuës de Corinthe, vèrs le midi occidental. Maty.

PHOLLIS, ou plûtôt **PHOLIS**, que l'on écrit auſſi *Folis, Follis.* Nom Hébreu en uſage chez les Juifs, les Grècs & les Latins pour ſignifier, ou en général une petite monnoye, de ménuë monnoye, ou en particulier la plus petite eſpéce de monnoye qu'il y eût, *Pholis, phollis, follis.* Un *pholis* de cuivre ne ſe diviſoit point en plus petite monnoye; il n'y avoit point de diviſion du *pholl's.* Vingt-quatre *follis* de cuivre valoient un denièr d'árgent appellé millierëſe, dont douze en valoient un d'or; de ſorte qu'il en falloit 288 pour valoir un denier d'or. Les *follis* étoient la même chôſe que Seſtèrce, *Seſtercius.* Voyez le Père Petau ſur ſaint Épiphane. Saumaiſe ſur la vie d'Élagabale par Lampridius, C. 22. & le *Lexicon Juridicum Calvini.*

PHOLUS. ſ. m. Nom propre d'un Centaure, fils d'Ixion & d'une nuée. *Pholus.* C'eſt *Pholus* qui logea Hèrcule chez lui, allant aux nôces de Pirithoüs, auxquelles il fut tué dans le combat des Centaures & des Lapithes.

PHOMAHAN. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. Nom de la dèrnière étoile du Vèrſeau. *Phomahan.*

PHONASCIE. ſ. f. L'Art de former la voix de l'homme. *Phonaſcia.* On avoit établi en Grèce des combats pour la voix, comme pour toutes les parties de la Gymnaſtique. Ces combats duroient encore au tems de Galien, & ils mirent la *Phonaſcie* en recommandation parcequ'on ſe faiſoit exèrcer par les *Phonaſques* comme on s'exèrçoit aux aûtres exèrcices par la Gymnaſtique.

Ces mots viennent de φωνὴ, *voix.*

PHONASQUE. ſ. m. Nom de cèrtains maîtres que l'on prenoit chez les Anciens pour apprendre à gouvèrner ſa voix. *Phonaſcus.* Les *Phonaſques* formoient la voix & apprenoient l'art de la bien manier. Ceux qui ſe déſtinoient à être Orateurs, ou Chantres, ou Comédiens.

PHORCYNIDE. ſ. f. Fille de Phorcys. *Phorcynis, idis.* Toutes les filles de Phorcys ne portoient pas ce nom. On le donnoit plus particulièrement à trois; les *Phorcinydes* n'avoient qu'un œil pour elles trois, dont elles ſe ſèrvoient tour à tour. Palæphatus refute cette Fáble dans ſon Chapitre 32.

PHORCYS. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des Anciens Grècs. *Phorcys* Il étoit fils du Pont, c'eſt-à-dire, de l'Océan, & de la Tèrre. *Heſiod. Theog. v.* 237. Varron dit qu'il étoit fils de Neptune, & de la Nymphe Theſée, ou comme d'aûtres liſent, Thooſe. Il eut pluſieurs Filles, les Phorcynides, les Gorgones, Méduſe, Schoenon & Euryalé; de plus la nymphe Thooſe, qui eut de Neptune le Cyclope Polyphême. Il fut encore père du Dragon qui gardoit les pommes des Heſpérides, *Heſiod. v.* 233. Il eut encore Scylla d'Hécate. Palæphatus, C. 32. veut que ç'ait été un Roi de Sicile & de Sardaigne, qu'Atlas vainquit dans un combat naval & qu'il y fut ſubmèrgé.

PHORTZHEIM, FORSEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un ancien Château. *Phortzemum.* Elle eſt dans le Marquiſat de Bâde Durlach, en Souabe, ſur la rivière d'Entz, à quatre lieuës de la ville de Darlach, vers le Levant. Maty.

PHR.

PHRATRIQUE. ſ. m. Nom que l'on donnoit à Athènes à des feſtins que les gens d'une même Tribu ſe donnoient mutuellement pour entretenir l'union & l'amitié entr'eux. *Phratricum.* Les *Phratriques* étoient une inſtitution de Solon.

PHRÉNIQUE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une artère & de quelques veines du corps humain. *Phrenicus.* L'Artère *phrénique*, ſort de l'aorte déſcendant & ſe diſtribuë au diaphragme &

au péricarde. Il y a deux veines *phréniques* que la veine cáve déſcendant reçoit auſſi-tôt qu'elle a pèrcé le diaphragme en montant. Dionis.

PHRONTISTE. ſ. m. & f. On a ainſi appellé aûtrefois des contemplatifs, les Chrétiens occupez à méditer la loy de Dieu. *Phrontiſta.*

Ce mot avoit été fait de φροντίζω, *je penſe, je médite dans mon eſprit.*

PHRONTISTÈRE. ſ. m. Qui s'eſt dit aûtrefois par quelques Auteurs pour Monaſtère. *Phrontiſterium.* Parcequ'on médite la loi de Dieu dans les Monaſtères plus particuliérement qu'ailleurs.

PHRURDIN. ſ. m. Voyez PHERVARDIN MAH.

PHRYGIE. ſ. f. Nom propre de Province. Il y avoit anciennement deux païs dans l'Aſie Mineure qui portoient le nom de *Phrygie.* La grande *Phrygie*, ou la *Phrygie* Pacatienne. *Phrygia Major*, ou *Pacatiana.* C'étoit anciennement une contrée de l'Aſie Mineure. Elle avoit la Bithynie au nord, la Galatie au Levant, la Piſidie, la Carie, & la Lydie au midi, & la Myſie avec la petite Phrygie au couchant. Ses principales villes étoient Synnada, Hiérapolis & Laodicea. Cette *Phrygie* porte maintenant le nom de Gèrmian, ou de Dargut-Lili. Baudrand. La petite *Phrygie.* En Latin *Phrygia parva*, & *Helleſpontiaca.* C'étoit anciennement une petite contrée de l'Aſie Mineure. Elle étoit entre la grande *Phrygie*, & l'Helleſpont, renfèrmoit la Troade, & avoit eû la célébre Troye, & la Troye d'Aléxandre. Elle porte maintenant le nom de Sarcum. Id. Maty.

PHRYGIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. Nom de Peuple. Qui eſt de Phrygie *Phrix. Phrygius, a.* Les *Phrygiens* furent abattus par les Grècs à la guèrre de Troye. La langue *Phrygienne*, ſi l'on en croyoit Ryckius dans ſa Diſſèrtation ſur les anciens habitans d'Italie, C. XII. n. 44. étoit une fille, ou un dialecte de la langue Grécque: mais outre qu'il y a bien de la différence entre une fille & un dialecte de la langue Grécque, elle n'étoit ni l'un ni l'aûtre. Les *Phrygiens* étoient originairement des Thrâces, qui avoient paſſé en Aſie & s'y étoient établis. Rickius en convient. La langue des Thrâces étoit la même que celle des Scythes, ou en étoit peu différente; or la langue Scytique étoit fort différente de la Grécque. Voyez la Diſſèrtation de Jablouski ſur la langue Lycaonienne. §. VII. & §. VIII. où il éxplique les mots *Phrygiens* qui nous reſtent. Ce mot de *Phryges* ou *Briges* eſt un nom Thrâce qui ſignifie *libre.* Ce nom a ſubſiſté juſqu'à préſent dans la langue Gèrmanique Frey, d'où venoit aûtrefois le nom de la Déeſſe des Gèrmains Fria, ou Freya. *Jablouski cité.* Les *Phrygiens* étoient originaires de Thrâce & en avoient ſans doute conſèrvé la Langue: or l'on ſçait que c'étoit un dialecte de celle des Scythes, dont les Thrâces étoient iſſus. Le nom même de *Phrygiens, Phryges* ou *Briges*, ſuivant le témoignage de Juba cité par Hézychius, eſt un mot Thrâcien, qui ſignifie des *hommes libres*, & qui s'eſt conſèrvé dans la langue Gèrmanique ou Frey, ſe prend pour la même chôſe. Il eſt inutile de dire avec Rick, qu'après l'arrivée de Dardanus, venu d'Arcadie, les *Phrygiens* adoptèrent la langue Grécque. Car ſans parler des Auteurs, qui font venir Dardanus de l'Hétrurie, ou de l'Épire, il eſt conſtant que cet étranger ne ſe rendit pas maître de toute la Phrygie, mais qu'il n'en occupa que cette partie, où Ilion étoit ſitué. L'Objection de Rick tirée des noms que portoient les fils du Roi Priam, tèls qu'Hector, Aléxandre, Déiphobe, Hélénus, &c. qui ſont manifeſtement Grècs, n'embarraſſe guère davantage Monſieur Jablouski. Il répond que ces Princes Troyens avoient des noms *Phrygiens* fort différens de ceux que les Grècs leur avoient prêtez; qu'Aléxandre par éxemple s'appelloit Paris, & ainſi Aſtyanon, Scamandre, &c. Il nous reſte pluſieurs tèrmes de la langue *Phrygienne*, dans leſquèls on n'apperçoit nulle conformité avec la langue Grécque. Tèls ſont *Ma*, brebis; *Beckos*, pain; *Onanoun*, renard; *Bellen*, Roy; *Danon*, loup; *Azen*, barbe; *Attale*, gôſier; *Acriſis*, larroneſſe, &c. Tèls ſont encore pluſieurs noms propres, comme *Hyagnis, Marſyas, Gordius, Midas, Lityerſes, Sambas, Adon, Codalus, Babys*, &c. Le Mode *Phrygien* eſt un mode de la Muſique des Anciens.

Muſe raconte-moi la colère d'Achille
Pour les Grècs, pour lui-même en malheurs ſi fèrtile,
Et qui le retenant dans un cruel repôs,
Fit aux champs Phrygiens *périr tant de Hérôs.* De la Mote.

Chryſès pour dérober ſa fille à l'éſclavage,
Chargé de dons aborde au Phrygien *rivage.* Id.

PHT.

PHTHISIOLOGIE. ſ. f. Tèrme de Médecine. Diſcours, Traité de la Phthiſie. *Phthiſiologia.* Morton Médecin Anglois a imprimé une *Phthiſiologie. Journal des Sçav.* 1715. p. 68.

P H U.

PHUNON. ſ. m. Nom d'un lieu de l'Idumée. *Phunon.* C'eſt celui où les Iſraëlites firent leur trente-ſixiéme campement. Le Père Lubin conjecture aſſez vrai-ſemblablement qu'il étoit à l'endroit où fut depuis la ville de Phœnon, ou Phénon, auprès de laquelle il y avoit des mines, où ſouvent les Saints Confeſſeurs furent envoyez, comme il paroît par les Martyrologes.

PHUT. ſ. m. Nom de Contrée ſelon les Septante, qui traduiſent ce mot par Afrique.

P H Y.

PHYGÉTLON. ſ. m. Tèrme de Médecine. Celſe le définit, L. V. C. 25. Une tumeur peu élevée; mais large, & qui a quelque chôſe de ſemblable à la puſtule & qui caûſe une douleur très-vive, & quelquefois la fiévre. Le *phygétlon* meûrit lentement, & produit peu de pus. Les Latins l'appellent *panis* ou *panus*, & quelques-uns *panicula.* Voyez *Gorræus*, *Definit. Med.* Le *Phygétlon* eſt un phlégmon, qui s'éleve aux parties glanduleûſes, ſur tout au cou, aux aiſſelles, & aux aînes; celui des aînes ſe nomme bubon. Il a les mêmes caûſes & les mêmes ſignes que le bubon. Il arrive ordinairement après les fiévres, & les douleurs de quelques parties, ſur tout celles du ventre. Le *phygétlon* ſe guérit comme les aûtres inflammations. BURNET.

Ce mot eſt dérivé du Grèc φύω, *j'engendre.* ID.

PHYLARQUE. ſ. m. Nom de Charge dans l'Empire Grèc. *Phylarchus Optionum Dux.* Les *Phylarques* étoient les Chèfs des Troupes que l'on fourniſſoit aux Alliez; mais on le donnoit plus particulièrement aux Chèfs des Troupes que les Sarrazins Alliez de l'Empire envoyoient aux Armées des Empereurs de Conſtantinople, comme il paroît par Procope, L. I. par Theodorus Anagnoſtes ou le Lecteur, par Julianus Anteceſſor, Conſtit. 95. & par le Comte Marcellin, &c. Voyez les Notes de Valois, ſur le XXIV. L. de Ammion Marcellin. Le Gloſſaire de Fabrot ſur Conſtantin Manaſſès, & celui de Du Cange.

Ce nom vient de φυλὴ, *une Tribu*, & ἀρχὴ, *commandement*, & il fut donné aux Officiers Sarrazins, dont on a parlé, parceque les Troupes Auxiliaires qu'ils commandoient, étoient diviſées en douze Tribus.

PHYMA, ou PHYME. ſ. m. Tèrme de Médecine & de Chirurgie. *Phyma.* C'eſt une tumeur des glandes, ronde, plus petite & plus égale que le phygétlon, moins rouge & moins douloureûſe, qui s'éléve & ſuppure d'abord. Il vient d'un ſang pituiteux & eſt ordinairement aux enfans. BURNET. Quelques-uns donnent ce nom à toutes les tumeurs ou apoſtumes de quelque éſpéce qu'elles ſoient & en quelque endroit qu'ils viennent, & en font un nom générique; d'aûtres le prennent pour les tumeurs qui viennent d'elles-mêmes dans les chairs, ou parties glanduleûſes, & qui viennent bien-tôt à ſuppuration. Le *phyme* n'eſt point dur, mais mou & chaud. Voyez *Gorræus. Definit. Med.*

PHYSIOGNOMONIE. ſ. f. Science, Art qui enſeigne à connoître la nature, le tempérament, l'éſprit, les inclinations des hommes par la conſidération du viſage & de l'extérieur. *Phyſiognomonia.* Ceux qui ont écrit ſur la *Phyſiognomonie* ſont *Petrus Montuus de Temperamentis*; Barthol. Cocles, *Anaſtaſis Phyſionomica*; Taiſnerus, *Opus Mathematicum ſeu Chiromanticum*; Camillus Balbus, Commentaire ſur la *Phiſiognomonie* d'Ariſtote. Il y a encore un Commentaire de Fontanus ſur Ariſtote, qui eſt plus court; la *Phyſiognomonie* de Porta avec des Figures, ce n'eſt qu'une compilation de ceux qui l'ont précédé. MASCUR. Le Père Honorat Nicquet Jéſuite a traité fort ſolidement & méthodiquement de la *Phyſiognomonie.* Voyez encore ſur cet Art Voſſius, *De Philoſophia, C. V. §. 43. & ſuiv.* Hornius, *Hiſtor. Philoſoph. L. V. C. 9.* Aulu Gelle, L. I. C. 9. avec les Notes de Thyſius.

PHYSIOGNOMONIQUE. adj. m. & f. Qui a rapport, qui appartient à la Phyſiognomonie. *Phyſiognomonicus, a.* Provèrbes *Phyſiognomoniques.* Les provèrbes & dictons qui concèrnent la phyſiognomonie, ſont autant de régles infaillibles pour juger très-pèrtinemment de ceux auxquèls, on les peut appliquer. MASCUR. Syllogiſme *phyſiognomonique.* ID. Préceptes *phyſiognomoniques.* ID.

PHYSIQUE. ſ. f. Aûtrefois on donnoit ce nom à la Médecine. *Aldobrandin.* BOREL.

PHYTALMIEN. ſ. ou adj. m. Surnom que les Anciens donnoient à quelques-uns de leurs Dieux en quelques villes. *Phytalmius.* Les Trœzéniens le donnoient à Neptune, auquel ils firent bâtir un Temple ſous les murs de la ville, parcequ'il n'inondoit plus leurs tèrres de ſes flots ſalez, & ne faiſoit plus périr leurs maiſons. Héſychius le donne auſſi à Jupitèr.

Ce nom vient de φυτὸν, *une herbe, une plante*, & φύω. *Phytalmius* eſt un Dieu protecteur des plantes, des biens de la tèrre. Voyez *Scaliger, Poet. L. 1. C. 26.*

PHYXIEN. adj. m. ou ſ. Surnom qu'on donnoit à Jupitèr chez les Anciens Grècs, parcequ'il étoit le protecteur de ceux qui ſe réfugioient dans les lieux où on l'honoroit. *Phyxius.*

Ce mot eſt dérivé de φύγω, *je fuis, j'ai recours, je me réfugie.*

P I.

PI. ſ. m. Voyez PUY, & PIC. *Pi*-Nautier, ou Puy-Nautier. *Podium Nauterium.*

P I A.

PIADENA. ſ. f. Nom propre d'un village du Crémonois en Italie. *Platina.* Il eſt ſur l'Oglio, entre Crémône & Mantouë. Il n'eſt connu que pour avoir donné la naiſſance & le nom à Baptiſte Platina, Auteur de la Vie des Papes. MATY.

PIANOSA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Toſcane, ſituée environ à deux de celle d'Elba, du côté du Midi. *Planaſia, Pianaria.* Elle eſt plaine & baſſe, comme ſon nom le porte. Elle dépend de l'État delli Preſidii, & appartient aux Éſpagnols. MATY.

PIALIES. ſ. m. Jeux, combats ſacrez, inſtituez par Antonin Pie, à la mémoire d'Hadrien. *Pialia. Euſebia.* Les *Pialies* ſe répréſentoient à Pouzole, & c'étoit un combat Iſélaſtique. On les nommoit *Euſebies*, mot Grèc que Saumaiſe a traduit par *Pialia*, qui ne ſe trouve dans aucun ancien que je ſçache. Voyez cet Auteur, Note penultiéme ſur la vie d'Hadrien par Spartien.

PIARA. ſ. f. Tèrme de Relation. Troupe de dix mules conduite par deux hommes. *Mularum onerariarum decas, decuria.* Au Pérou on diviſe les troupeaux ou requas de mules en pluſieurs *piaras* de dix mules châcune, qu'on met ſous la conduite de deux hommes, & comme il y a quelquefois des journées de 30 & 40 lieuës de haûtes & rudes montagnes, ſans eau ni pâturage, les mules de réchange montent ſouvent au double des *piaras.* FRÉZIÉR. *p.* 157.

PIAVE. ſ. f. Nom propre d'une riviére de l'État de Véniſe, en Italie. *Plavis*, anciennement *Anaſſus.* Elle a ſa ſource dans les montagnes du Tirol, près de la ſource de la Drâve. Elle baigne Cadôre, Bellune, Feltry, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe par deux embouchures, dont la plus méridionale prend le nom de Piaveſſelle, & va paſſer à Trévigno. MATY.

P I C.

PIC. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie Montagne, *Podium*, comme *Puy, Puech*, & *Peſch*, & qui eſt encore en uſage dans des noms de lieux des Provinces du midi de la France. On le dit encore de certaines montagnes iſolées, haûtes & en pain de ſucre. Le *Pic* des Açores eſt à 349 degrez 30 min. de longitude, & à 38 deg. 35 m. de latitude. Le *Pic* de Ténérif eſt à 1 deg. 30 min. de longitude, & à 28 deg. 30. min. de latitude nord, ſelon Meſſieurs de l'Académie.

PIC. C'eſt auſſi le nom d'une des Açores, dans laquelle il y a une montagne qui lui a donné ce nom. Ce *Pic* eſt fait en pain de ſucre, & ſi haut, qu'il peut être vû de 30 lieuës, comme celui de Téneriffe. FRÉZIÉR. *p.* 281.

PIC ROUGE. Voyez ÉPEICHE.

PICARd, PICARDE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Qui eſt de Picardie, Province de France. *Picardus, a.* Les *Picards* ſont bons ſoldats. On dit un bon *Picard*, pour dire, un homme droit, tout rond, qui n'entend point fineſſe. *Homo rectus & ſimplex.*

Le nom de *Picard* n'eſt pas ancien. Il étoit pourtant déja en uſage dans l'onziême & le douziême ſiécles. Quelques-uns croyent que ce mot vient de pique, dans la baſſe latinité *pica*, nom d'une arme, qu'aûtrefois on diſoit *Picquenaires*, comme on dit aujourd'hui *Picquiers*; que de là on a fait *Picard*, & qu'on a donné ce nom aux gens de cette Province, parcequ'ils ont été les prémiérs qui ſe ſont ſèrvis de piques à la guèrre. D'aûtres croyent que ce mot vient de *picquer*, pris au ſens de *choquer, offenſer*, & qu'il fut donné aux habitans de cette contrée parcequ'ils ſe fâchent, ſe choquent, ſe piquent aiſément du moindre mot qu'on leur dit, & qu'ils ſont fort ſujèts à des piques & des querelles. C'eſt le ſentiment de Valois, *Not. Gall. p.* 447. Il croit que ce mot leur fut donné d'abord dans l'Univèrſité de Paris, où les Écoliérs pour réprocher aux Écoliérs de ce païs leur humeur querelleûſe & qui ſe picquoient de tout, les appellèrent *Picards*: de l'Univèrſité, cet uſage paſſa dans toute la France. Quelques-uns ont cru que ce mot venoit de *pica*, une pie, oiſeau opiniâtre, colère, criaillard, qui pourſuit à coups de bèc ceux qui l'agacent, & qui ne quitte point priſe: image naturelle, à ce qu'ils prétendent, du caractère des *Picards.* Valois ſoutient que l'aûtre étimologie eſt la véritable & le prouve, parceque par la même raiſon les voiſins des *Picards*, qui ont le même défaut,

ont

ont été appellez Flamands, de flamme., comme ſi l'on vouloit dire, qu'ils prennent aiſément feu. Il ajoûte que la tèrminaiſon *ard*, s'eſt donnée dans notre langue aux mots qui marquent l'humeur, le caractère, & des défauts; témoins *languard*, *babillard*, *bavard*, *boutard*, *goguenard*, *muſard*, *paillard*, *bâtard*, *trichard*, *guichard*, *giſlard*, *loûchard*, *cornard*, *faitard*, *gaillard*, *couard*, &c.

D'aûtre part mon village eſt plein de grôs manans,
Picards *en apparence, & dans le fonds Normands.*
SANLECQUE.

PICARD, ARDE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte qui s'éleva en Bohême au XVIe ſiécle, & qui prit ſon nom d'un Impôſteur nommé *Picard*, qui en fut l'Auteur. *Picardus*, *a.* Il attira après lui un grand nombre d'hommes & de femmes, en leur faiſant accroire qu'il vouloit les rétablir dans le prémier état d'innocence, auquel Adam avoit été créé; il ſe fit nommer le nouvel Adam, & ſous ce beau prétexte il enſeignoit à ſes ſectateurs de s'abandonner à toutes ſortes d'impudicitez, leur faiſant entendre qu'en cela conſiſtoit la libèrté des enfans de Dieu, & que tous ceux qui n'étoient point de leur ſecte vivoient dans la ſèrvitude. Leurs abominations vinrent à un tel éxcès & donnèrent tant d'horreur, même aux aûtres hérétiques, que ce fameux chèf des Huſſites, ſi célèbre par les victoires qu'il remporta ſur l'Empereur Sigiſmond, Jean Ziſca, quoique très-vicieux lui-même, crut être obligé de les extèrminer, & qu'étant venu à main armée, il les fit tous paſſer au fil de l'épée dans une iſle dont ils s'étoient emparez, & où ils avoient établi leur habitation. *Jovet, T. I. p.* 80. *Sanderus, hæreſ.* 174. *Æneas Sylv. C.* 42. *Bohem. Du Bravius, L. XXVI.*

Picard ayant paſſé par les Païs-Bas & par l'Allemagne & trouvant en ce païs les éſprits diſpôſez à recevoir ſes extravagances, trompa beaucoup de pèrſonnes, leur pèrſuadant d'aller nuds, leur donnant le nom d'Adamites. Puis ce *Picard* s'emparant d'une iſle, s'y établit avec les ſiens, déclara qu'il étoit fils de Dieu, ſe fit appeller Adam, ordonna que les femmes ſeroient communes, mais qu'on n'en pourroit joüir ſans ſa pèrmiſſion, ſi bien que lorſque quelqu'un ſouhaitoit la joüiſſance d'une femme, il la menoit à *Picard*, qui lui donnoit la libèrté de ſe contenter en leur diſant ces mots: *Allez, croiſſez; multipliez, & rempliſſez la terre.* Il traitoit tous les aûtres hommes d'éſclaves, ſe croyoit ſeul libre, il aſſûroit que ceux qui naiſſoient de ſes partiſans l'étoient auſſi. Quarante de ces *Picards* étant ſortis de leur iſle, tuèrent dans les villages voiſins plus de deux cens hommes, qu'ils diſoient être les enfans du Diâble. Enfin Ziſca quoique très-méchant èut horreur de ces monſtres de la nature, il marcha contr'eux & ſe rendant maître de leur iſle, les fit tous mourir, à la réſèrve de deux, qu'il épargna afin de ſçavoir d'eux leur créance. Ils n'admettent que la Bible, ſans aucune intèrprétation. Ils tîrent au ſort les Recteurs de leurs Égliſes, comme les Apôtres élûrent S. Matthias. Ils n'ont point d'égard à la loi du célibat, ne font aucunes prières pour les morts, & ne croyent point que le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt ſoient en la céne. Voyez Jovet, T. I. p. 562.

PICARDE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe panachée de rouge & un peu de gris de lin ſur du blanc.

PICARDE. Tèrme de Fleuriſte. Anémône nommée par quelques-uns Junon; elle eſt blanche, mêlée de couleur de fleur de pêcher, tant en ſa peluche, qu'en ſes grandes feüilles; elle produit de grandes fleurs. MORIN.

PICARDIE. ſ. f. Nom propre de l'un des douze Gouvèrnemens de France. *Picardia.* Elle eſt bornée au levant par la Champagne, au midi par l'Iſle de France; au couchant par la Normandie, & par la mèr de Bretagne. Elle a au nord la même mèr & les Païs-Bâs. On lui donne quarante-quatre lieuës du levant au couchant; & trente-quatre du ſud au nord; mais elle n'a pas la moitié de l'étenduë que ſes meſures ſemblent promettre; parcequ'elle eſt faite en forme d'équèrre, dont une branche s'étend vèrs le nord, & l'aûtre vèrs le levant; le milieu étant rempli par les Païs-Bâs. Les principales rivières de cette Province ſont, l'Oyſe, la Somme, l'Authie, & le Canche. Le tèrroir y eſt fèrtile en blé, en fruits, & en pâturages; mais il ne produit pas du vin, à caûſe de la froideur du climat. On la diviſe en huit contrées, qu'on trouve dans cet ordre, en commençant par le nord; le païs reconquis, le Boulenois, le Ponthieu, le Vimeu, l'Amiénois, le Santèrre, le Vèrmandois, & la Tièrraſche. Elle renfèrmoit encore le Beauvaiſis, le Noyonois, le Laonnois, & le Valois; Mais ces païs ont été démembrez & unis à l'iſle de France. Ses villes principales ſont, Amiens Capitale, Abbeville, Boulogne, Calais, Monſtreüil, Doutlens, S. Quentin, la Fère, Guiſe, Ham, Péronne, & Roye. MATY.

PICELLO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Bithynie, en l'Aſie Mineure. *Pſyllium*, *Pſyla.* Elle eſt aujourd'hui peu conſidérable, & ſituée dans la natolie propre, ſur la Mèr Noire, entre Pendarachi, & Samaſtro. MATY.

PICAVERET. ſ. m. Nom propre d'oiſeau. Le *picaveret* eſt ſi ſemblable à la linotte qu'il eſt prèſque impoſſible de le diſtinguer. Son bèc eſt de couleur jaûnâtre, ſes jambes & les pieds ſont noirs; il rèſſemble auſſi fort aux tarins fémelles, il eſt de même taille qu'elles, & ont mêmes madrures aux plumes que les linottes, auſſi chantent-ils de même, ce qui fait croire qu'ils peuvent être de même éſpéce.

PICENTIN, INE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Italie, qui habitoit la partie ſeptentrionale de ce que nous appellons la Principauté citérieure au Royaume de Naples. *Picentinus*, *a.* Le païs des *Picentins* s'appelloit *Picenum.*

Les *Picentins* étoient une colonie des Sabins, on les nomma *Picentins*, parcequ'ils ſuivirent, dit-on, un pic pour s'aller établir dans le lieu où il les conduiſit. Peut-être que leur chèf s'appelloit Pic, *Picus*, d'où l'on fit *Picenus.*

PICENTIN. ſubſt. m. Le *Picentin.* Païs qu'occupoient les Picentins en Italie. *Picenum. Picenus ager.* C'étoit ce qu'on appelle aujourd'hui la Marche d'Ancone, nom que les Lombards lui ont donné.

PICHET, PICHER, PICHÉ. ſ. m. *Urceolus.* Les Marchands de vin appellent de ce nom, une ſorte de petite cruche de tèrre à bèc dont ils ſe ſèrvent pour tîrer du vin, & remplir les piéces. Un *piché* tout neuf, caſſé, fêlé, &c. Il a vuidé tout le *piché.* Il a bû un *piché* de vin.

Ce mot vient de *picatum.* BOREL.

PICHLANDFYRTH. Voyez PENTLANDT.

PICIGHITONE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan. *Piceleo.* Elle eſt dans le Crémonois, ſur l'Adda, entre Crémône, Crême, Lodi & Plaiſance, environ à quatre lieuës de châcune de ces villes. *Picighitone* a une bonne Citadelle, où François I. fut mis.

PICNOSTYLE. Voyez PYCNOSTYLE.

PIGO. ſ. m. Nom propre de l'une des iſles Açores. *Inſula Pici.* Elle eſt entre celles de Fayal, & de S. George. Sa longueur eſt de douze lieuës; elle eſt beaucoup moins large, & n'a que quelques villages peu conſidérables. MATY.

PICO, SIERRA DE PICO. C'eſt une montagne de l'Éſtramadure d'Éſpagne. *Pici mons.* Elle s'étend ſur les confins des deux Caſtilles, & du Royaume de Léon, au midi de la Sièrra d'Avila; & elle prend ſon nom d'un village appellé *Porto de Pico.* MATY.

PICO SACRO. Montagne de la Galice, en Éſpagne. *Sacer mons.* Elle eſt entre Compoſtelle & Orenſe. Elle eſt faite en forme de pyramide; & on dit qu'anciennement on y avoit découvèrt des mines d'or. MATY.

PICO DE TEYDA. Voyez ſur TÉNÉRIFFE.

PICOL MAYO. ſ. m. ou LA PLATA. ſ. f. Nom propre d'une riviére de l'Amérique Méridionale. *Picol majus*, ou *Argenteus Fluvius.* Elle prend ſa ſource dans la Province de Los Charchas, près de Potoſi, baigne la ville de Plata, & ayant travèrſé la Province de Chaco, & une partie de celle de la Plata, elle ſe décharge à quelques lieuës au-deſſous de l'Aſſomption dans la rivière de Paraguay, qui en prend le nom de Rio de la Plata. MATY.

PICPUS. ſ. m. Que l'on prônonce *Picpuſſe*, ou *Picquepuce.* C'eſt le nom d'un petit village qui touche au fauxbourg de Paris, dit le fauxbourg S. Antoine. Il y a un Couvent de Religieux du Tièrs Ordre de S. François, appellez aûtrement Pénitens, qui y fut établi en 1601. Quoique ce ne ſoit que le ſecond de cet Ordre, il lui a pourtant donné ſon nom. Et on appelle ces Pères les *Picpuſſes.* Quand les Ambaſſadeurs font leur entrée à Paris, c'eſt à *Picpus* qu'on les va prendre dans le Monaſtère des *Picpuſſes*, où les Officiers du Roi leur donnent à dîner ce jour-là, & c'eſt de *Picpus* que commence leur marche. Madame Jeanne de Saulc veuve de René de Rochechouard Comte de Mortemar fut reconnuë pour fondatrice, & Henri IV. donna des Lèttres patentes pour ce nouvel établiſſement. Loüis XIII. en 1611. mit la prémière pièrre de l'Égliſe, & dans des Lèttres patentes qu'il accorda à ce Monaſtère en 1621. il prend la qualité de fondateur du couvent de *Picpus*, comme ayant pôſé dès les prémières années de ſon régne la prémière pièrre de l'Égliſe & contribué par ſes libéralitez à ſa pèrfection. Voyez le P. Hélyot qui étoit de cette maiſon. T. VII. C. 37. p. 272.

Item de la ſalade auſſi fraiſche, auſſi bonne,
Auſſi réjoüiſſante en ſa variété,
Qu'à Picquepuce *en aſſaiſonne*
L'ingénieuſe pauvreté. SÉNECÉ.

PICQUENAIRE. ſ. m. Picquièr, homme de guèrre, armé

d'une pique. *Haſtatus miles.* Ce mot ſe diſoit aûtrefois & ne ſe dit plus dépuis lóng-tems.

PICQUOYS, ſ. m. Vieux Mot. Un pic ou marre de fèr, à guiſe de hache, ſelon le manuſcrit de l'Art militaire, de Bérault Stuart ſiur d'Aubigny. Borel. *Ligo. Unidens ligo.*

PICTE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de l'Iſle Britannique. *Pictus*, *a.* Les *Pictes* étoient originairement Scythes, ils paſſèrent dans la grande Bretagne, & occupèrent la partie ſeptentrionale, que nous nommons l'Écoſſe. Quelques Auteurs diſent qu'ils ne vinrent que de Danemarck, & non de Scythie. Cambden prétend que c'étoient les vrais & anciens *Britanni*, parceque *Brit* ſignifie la même chôſe en Celtique que *pictus* ou *picturatus* en Latin, c'eſt-à-dire, *peint*. Les aûtres répondent que cela même prouveroit qu'ils ſeroient venus de Scythie, parceque les Scythes ſe peinturoient. Voyez ſur ces peuples B. Rhenanus. *Rer. Germ. L.* 1.

La muraille des *Pictes*. *Murus Picticus.* Ce ſont des lignes, que les Romains firent au nord de l'Anglelèrre, de la mèr d'Allemagne, à celle d'Irlande pour empêcher les courſes des *Pictes* dans le midi de l'iſle. Ce ne fut d'abord qu'un parapet de tèrre & une paliſſade que fit faire Hadrien; Antonin Pie fit encore faire d'aûtres lignes de tèrre & de gazon. L'Empereur Sévère fit faire un mur de pièrre. Carauſius le fit réparer, & enfin Valentinien III. le fit bâtir plus ſolidement qu'aucun aûtre, de pièrre de taille, lui donnant 8 piéds de largeur, ſur douze de hauteur, & le pouſſa dépuis Bolnèſe juſqu'à l'embouchure de la Tine. On en voit encore des reſtes dans le nord d'Anglelèrre. Les *Pictes* habitoient dans cette partie de la grande Bretagne que nous nommons Écoſſe, & qui la partageoit avec les Écoſſois. Leur nom n'eſt coñnu dans l'Hiſtoire que vèrs l'an 300 de J.C. ſous Conſtantius père du grand Conſtantin. Les Chroniques Angloiſes aſſûrent pourtant que les *Pictes* ſe firent connoître ſous l'Empire de Veſpaſian. C'étoit une ancienne colonie venuë en ce païs à-peu-près en même tems que les Écoſſois. Ils habitèrent l'Écoſſe méridionale. Voyez le nom Éscossois. Kenneth Roi d'Écoſſe, après les avoir ſoûmis, en abolit le nom vèrs le milieu du IX. ſiécle en 855.

Leur nom vient, dit-on, ou de leur coûtume de ſe peindre le corps, ou des différentes couleurs des drapeaux qu'ils portoient à la guèrre.

PICTONIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Poitou. *Pictonicus.* M. de la Rochepoſay a fait des Notes ſur les Litanies *Pictoniques.* Chast. 1. *fevr.*

PICUMNE ou PICUMNUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu que l'on honoroit dans les fêtes Romaines. Voyez Æmilius Macèr dans ſa Théogónie.

PIE.

PIE. ſ. m. & f. Nom propre d'homme & de femme. *Pius*, *Pia.* Antonin *Pie* ſuccéda à l'Empereur Hadrien. On ne dit point Loüis *Pie*, mais Le Débonnaire fils de Charlemagne, Empereur & Roi de France. Il y a cinq Papes qui ont porté le nom de *Pie.* Sainte *Pie* fut martyriſée à Ficarie près de Cartage, avec trenteneuf aûtres. Voyez Chaſtelain *Martyr. T. I. p.* 341. *Pie* a été le ſurnom du prémier des Antonins Empereurs, Antonin *Pie*, & quelquefois il s'appelle ſimplement *Pie*, ſur ces médailles, comme divo pio. C'eſt de lui que ſes ſucceſſeurs ont pris ce nom de *Pie*, comme Juſtinien le marque §. *Nobis autem Nov. Ut lib. de cætero.* L'Empereur Loüis fils de Charlemagne a auſſi le ſurnom de *Pius*; mais quand il s'agit de lui, nous ne traduiſons point ce nom par celui de *Pie*, comme pour Antonin, mais nous diſons Loüis Le Débonnaire. On dit auſſi *Pie* des cinq Souvérains Pontifes qui ont porté le nom *Pius*. *Pie* I. étoit d'Aquilée. Il ordonna l'an 156. qu'on célébrât la Pâque le Dimanche d'après la pleine lune de l'équinoxe. *Pie* II. étoit de la famille des Picolomini de Sienne, & ſe nommoit Barthélemi; mais il eſt plus connu ſous le nom d'Æneas Sylvius qu'il a pris dans ſes ouvrages. *Pie* III. neveu de *Pie* II. ſuccéda à Aléxandre IV. en 1503. *Pie* IV. Milanois de nation ſuccéda à Paul IV. en 1559. *Pie* V. avoit été Dominicain. C'étoit un ſaint homme; ce fut par ſes prières que la bataille de Lépante fut gagnée. Il mourut en 1572. Il a été canoniſé par Clément XI.

Pie. ſ. m. Nom que l'on donnoit aux Chevaliers de l'ordre militaire, inſtitué par le Papé Pie IV. En 1560. Les *Pies* précédoient les Chevaliers de Malthe & les Chevaliers Teutoniques & avoient beaucoup de privilèges. Voyez le Théâtre d'honneur de Favyn.

PIÉCE de châque différent lieu, dont une maiſon ou un appartement eſt compôſé, comme d'une ſale, d'une chambre, d'un cabinet. Davilèr. J'ai quatre grandes piéces dans mon appartement. Cette maiſon eſt fort riante; mais châque piéce eſt trop petite.

Piéce de charpente, c'eſt tout un morceau de bois taillé, qui entre dans un aſſemblage de charpenterie, & ſèrt à divèrs uſages dans les bâtimens. On nomme Maîtreſſes piéces les plus grôſſes, comme les poûtres, tîrans, entraits, jambes de force, &c. En Latin *Ligna*, qui eſt un mot commun pour toutes les piéces de bois équârries. Davilèr.

Piéce de bois; c'eſt ſelon l'uſage la méſure de 6 piéds de long ſur 72 poûces d'équarriſſage; ainſi une *piéce de bois* méplat de 12 poûces de largeur ſur 6 poûces de groſſeur, le piéd de long; ou une ſolive de 6 poûces de grôs ſur 12 piéds de long fera ce qu'on appelle une *piéce*, à quoi l'on réduit toutes les *piéces de bois* de différentes grôſſeurs & longueurs, qui entrent dans la conſtruction des bâtimens pour les eſtimer par cent. Davilèr. Le bois ſe toiſe à la *piéce* qui eſt réglée à 2 piéds de long ſur 6 poûces de grôs, enſorte que les quantitez au-deſſous ou au-deſſus ſe réduiſent à celle-ci pour la facilité du Toiſé. Le marché ſe fait au cent de ces *piéces*, dont dix compôſent le millier. Id.

Piéce d'appui; c'eſt à un châſſis de ménuiſerie, une grôſſe moulure en ſaillie, qui pôſe en recouvrement ſur l'appui, ou tablette de pièrre d'une croiſée pour empêcher que l'eau n'entre dans la feüillure. Davilèr.

Piéce de tuile. Tèrme de Couvreur. Ce ſont tous les morceaux de tuile qui ſèrvent à divèrs endroits ſur les couvèrtures. On nomme Tièrcines, les morceaux d'une tuile fenduë en longueur, employez au battelement; & Nigoteaux, ceux d'une tuile fenduë en quatre pour ſèrvir aux ſolins, & ruillées. Davilèr.

Piéce de vèrre. Ce ſont tous les petits quârreaux, ou morceaux de vèrre de différentes figures & grandeurs, qui entrent dans les compartimens des formes & panneaux de vitres. Davilèr.

Piéces couppées. Tèrme de Jardiniér. On appelle ainſi un compartiment de pluſieurs petites piéces figurées ou formées de lignes paralleles & d'enroulemens, & ſéparées par des ſentiérs, pour faire un partèrre de fleurs ou de gâzon. Id.

Piéce d'eau. C'eſt dans un jardin un grand baſſin de figure conforme à ſa ſituation, comme la piéce d'eau appellée des Suiſſes devant l'Orengerie, celle de l'Iſle royale dans le petit parc, & celle de Neptune devant la fontaine du dragon à Vèrſailles. Davilèr.

Pie-di-luco. Lac du *Pie-di-luco.* En Latin, *Pedelucenſis lacus*; anciennement *Velinus lacus.* Ce lac eſt dans le Duché de Spoléto, au couchant du lac de Suſanna, & à trois lieuës de la ville de Riéti. Il prend ſon nom du bourg de *Pie-di-luco*, qui eſt ſur ſon bord ſéptentrional, nommé en Latin *pedelucum.* Maty.

PIECKO, ſ. m. Nom propre d'un canal ou golfe. *Piecum fretum.* Le lac de *Piecko.* Ce canal eſt un des paſſages par leſquèls on va de la mèr du Japon à celles de Kaimachites, ou d'Amur. Il eſt entre les côtes du Yupi en la grande Tartarie, & l'iſle appellée la Tèrre des États. Maty.

PIÉD. ſubſt. maſc. Nom d'une meſure. Le *piéd* ſe diviſe en 12 poûces, le poûce en 12 lignes, & la ligne en 10 parties, ainſi le *piéd* entier a 1440 parties. Voici la réduction des *piéds* tant anciens que modèrnes, au *piéd* de Roi du Châtelet de Paris, tîrée de pluſieurs Mémoires & meſures originales, & de Snellius, Riccioli, Scamozzi, Mrs Petit, Picard & aûtres Géomêtres & Architectes, par Davilèr.

Piéds Antiques comparez à notre Piéd de Roi.

Le *piéd* d'Aléxandrie avoit 12 poûces, 2 lignes, 2 parties.
Le *piéd* d'Antiochie avoit 14 poûces, 11 lignes, 2 parties.
Le *piéd* Arabique avoit 12 poûces, 4 lignes.
Le *piéd* Babylonien avoit 12 poûces, 1 ligne & demie, ſelon Capellus, 14 poûces, 8 lignes, & $\frac{1}{2}$: & ſelon M. Pèrrault, 12 poûces, 10 lignes & $\frac{4}{5}$.
Le *piéd* Grèc, 11 poûces, 5 lignes & $\frac{1}{3}$; & ſelon M. Pèrrault, 11 poûces, 3 lignes.
Le *piéd* Hébreu, 13 poûces, 3 lignes.
Le *piéd* Romain, ſelon Riccioli & Vilalpande, 11 poûces, 1 ligne, 8 parties. Selon Lucas Pœtus, au rapport de M. Pèrrault, 10 poûces, 10 lignes, 6 parties; & ſelon M. Picard, 10 poûces, 10 lignes, 6 parties; qui eſt la longueur de celui qui ſe voit au capitole, & apparemment la meilleure meſure; cependant, ſelon M. Petit qui prend le milieu de toutes les différentes meſures que nous avons, il eſt de 11 poûces.

Piéds Modèrnes comparez à notre Piéd de Roi.

Le *piéd* d'Amſterdam a 10 poûces, 5 lignes, 3 parties.
Le *piéd* d'Anvèrs, 10 poûces, 6 lignes.
Le *piéd* d'Avignon & d'Aix en Provence, 9 poûces, 2 lignes.
Le *piéd* d'Auſbourg en Allemagne, 10 poûces, 11 lignes, 3 parties.
Le *piéd* de Bavière en Allemagne, 10 poûces, 8 lignes.

Le *piéd* de Bezançon en Franche-Comté, 11 poûces, 5 lignes, 2 parties.

Le *piéd*, ou Braſſe de Boulogne en Italie, 14 poûces, ſelon Scamozzi, & 14 poûces, 1 ligne, ſelon M. Picard.

Le *piéd* de Breſſo eſt une Braſſe de 17 poûces, 7 lignes & ½, ſelon Scamozzi, & de 17 poûces, 5 lignes, 4 parties, ſelon M. Petit.

Le *piéd* ou Dérub du Caire en Égypte, 20 poûces, 6 lignes.

Le *piéd* de Cologne, 10 poûces, 2 lignes.

Le *piéd* de Comté & de Dôle, 13 poûces, 2 lignes, 3 parties.

Le *piéd* ou pic de Conſtantinople, 24 poûces, 5 lignes.

Le *piéd* de Copenhague en Danemarck, 10 poûces, 9 lignes & demie.

Le *piéd* de Cracovie en Pologne, 13 poûces, 2. lignes.

Le *piéd* de Dantzic en Allemagne, 10 poûces, 4 lignes, 6 parties, ſelon M. Petit: & 10 poûces, 7 lignes, ſelon M. Picard.

Le *piéd* de Dijon en Bourgogne, 11 poûces, 7 lignes, 2 parties.

Le *piéd* de Florence eſt une Braſſe de 20 poûces, 8 lignes, 6 parties, ſelon Maggi; de 21 poûces, 4 lignes & ½, ſelon Lorini; de 22 poûces, 8 lignes, ſelon Scamozzi; & de 22 poûces, 4 lignes ſelon M. Picard.

Le *piéd* de Génes eſt une palme de 9 poûces, 2 lignes, ſelon M. Petit.

Le *piéd* de Genève, 18 poûces, 4 parties de ligne.

Le *piéd* de Grenoble en Dauphiné, 12 poûces, 7 lignes, 2 parties.

Le *piéd* de Heydelbèrg en Allemagne 10 poûces, 2 lignes, ſelon M. Petit: & 10 poûces, 3 lignes & demie, ſelon une méſure originale.

Le *piéd* de Leipſik en Allemagne, 11 poûces, 7 lignes, 7 parties.

Le *piéd* de Leyde en Hollande, 11 poûces, 7 lignes.

Le *piéd* de Liége, 10 poûces, 7 lignes, 6 parties.

Le *piéd* de Lion, 12 poûces, 7 lignes, 2 parties, ſelon M. Petit; & 12 poûces, 7 lignes & demie, ſelon une méſure originale; ſept *piéds* & demi font la toiſe de Lion.

Le *piéd* de Liſbonne en Portugal, 11 poûces, 6 lignes, 7 parties, ſelon Snellius.

Le *piéd* de Londres, & de toute l'Anglетèrre, 11 poûces, 3 lignes, ou 11 poûces, 2 lignes, 6 parties, ſelon M. Picard; mais ſelon une méſure originale, 11 poûces, 4 lignes & demie. Le poûce d'Anglетèrre ſe diviſe en 10 parties ou lignes.

Le *piéd* de Lorraine, 10 poûces, 9 lignes, 2 parties.

Le *piéd* de Manheim dans le Palatinat du Rhin, 10 poûces, 8 lignes, 7 parties, ſelon une méſure originale.

Le *piéd* de Mantouë en Italie, eſt une braſſe de 17 poûces, 4 lignes, ſelon Scamozzi.

Le *piéd* de Mâcon en Bourgogne, 12 poûces, 4 lignes, 3 parties. Il en faut 7 & demi pour la Toiſe.

Le *piéd* de Mayence en Allemagne, 11 poûces 1 ligne, & demie.

Le *piéd* de Middelbourg en Zélande, 11 poûces, 1 ligne.

Le *piéd* de Milan eſt une braſſe, de 22 poûces.

Le *piéd* de Nâples eſt une palme de 8 poûces, 7 lignes, ſelon Riccioli.

Le *piéd* de Padouë en Italie, 13 poûces, 1 ligne, ſelon Scamozzi.

Le *piéd* de Palèrme en Sicile, ou Palme eſt de 8 poûces, 5 lignes.

Le *piéd* de Parme en Italie, eſt une braſſe de 20 poûces, 4 lignes.

Le *piéd* de Prague en Bohême, 11 poûces, 1 ligne, 8 parties.

Le *piéd* du Rhin, 11 poûces, 5 lignes, 3 parties, ſelon Snellius & Riccioli: 11 poûces, 6 lignes, 7 parties, ſelon M. Petit: 11 poûces, 7 lignes, ſelon M. Picard: & 11 poûces, 7 lignes & demie, ſelon une méſure originale.

Le *piéd* de Roüen, ſemblable au *piéd* de Roi.

Le *piéd* de Savoye, 10 poûces.

Le *piéd* de Sédan, 10 poûces un quart.

Le *piéd* de Sienne en Italie, eſt une braſſe de 21 poûces, 8 lignes, 4 parties.

Le *piéd* de Stokolme en Suéde, 12 poûces, 1 ligne.

Le *piéd* de Straſbourg, 10 poûces, 3 lignes & demie.

Le *piéd* de Tolède, ou *piéd* Caſtillan, 11 poûces, 2 lignes, 2 parties, ſelon Riccioli; & 10 poûces, 3 lignes, 7 parties, ſelon M. Petit.

Le *piéd* Tréviſan dans l'État de Véniſe, 14 poûces & demi, ſelon Scamozzi.

Le *piéd* de Véniſe, 12 poûces, 10 lignes, ſelon Scamozzi, & Lorini: 12 poûces, 8 lignes, ſelon M. Petit: & 11 poûces, 11 lignes, ſelon M. Picard.

Le *piéd* de Vérone en Italie, égal à celui de Véniſe.

Le *piéd* de Vicence en Italie, 13 poûces, 2 lignes, ſelon Scamozzi.

Le *piéd* de Vienne en Aûtriche, 11 poûces, 8 lignes.

Le *piéd* de Vienne en Dauphiné, 11 poûces, 11 lignes.

Le *piéd* d'Urbain, & de Pezaro en Italie, 13 poûces, 1 ligne, ſelon Scamozzi.

En tèrmes de Juriſprudence, le *piéd* ſaiſit le chèf, ſignifie que ce qui eſt à la ſupèrficie appartient à celui à qui eſt le fond de tèrre, le ſol: *Solo ſemper cedit ſuperficies*. Un Édifice, par éxemple, ſuit le droit du ſol, ſur lequel il eſt aſſis. La Coûtume de Châlons, Art. 143. interpréte cette Sentence aûtrement; à ſçavoir que châcun peut élever ſon édifice ſur la place tout droit, à plomb & à ligne, ſi haut que bon lui ſemble, & contraindre ſon voiſin de retirer chévrons, & toutes aûtres chôſes portant ſur la place, par quelque tems que les chôſes ayent été en cet état, & fût-ce de cent ans. De Laurière. *Gloſſ.*

Mettre piéd à loy. Dans les Coutumes de Lille, Ch. XIII. Art. 125. C'eſt rentrer dans la Loy, ou les Priviléges de la Ville, en donnant caution de ſatisfaire à tous les devoirs de Bourgeoiſie. *In Civitatis jura redire.*

Perdre le piéd. C'étoit aûtrefois une punition, pour le larcin & d'aûtres crimes, pour leſquels on coupoit le *piéd*, ou les *piéds* au criminel. Voyez les Établiſſemens de France, L. I. C. 29. Les Loix de Guillaume Roi d'Anglетèrre, Art. 67. Florus, L. III. C. 4. & le Gloſſ. de M. de Laurière.

En tèrme d'Éſcrime, ſe battre de *piéd fèrme*, c'eſt ſe battre ſans avancer, ni reculer.

Coup de piéd. En tèrmes de jeu de paûme, eſt lorſque la balle tombe au *piéd* de la muraille, enſorte qu'elle ne double point, & ne peut être relevée.

Couper les piéds à Mercure: En tèrmes de Philoſophie Hermétique, c'eſt-à-dire, lui ôter ſa volatilité, & lui donner la fixation; ce qui ne ſe peut faire que par l'élixir parfait au blanc, ou au rouge. Dict. Herm.

Piéd-Bot. ſ. m. Qui a les piéds courbez & tournez en dedans. *Scaurus loripes*. Ce vilain *piéd-bot*.

Piéd de Chévre, Eſt auſſi une manière d'aſſembler, dont les Charpentiers ſe ſèrvent pour allonger des piéces de bois; ils appellent cela enter en *piéd de Chévre*. Félibien.

Piéd-Cornièr. Tèrme de l'Ordonnance des Eaux & Forêts. Arbre qu'on laiſſe au coin des ventes pour enſeigner, & que l'on marque du marteau des Forêts & du Méſureur, afin de connoître l'étenduë, les limites & éxtrémitez des ventes pour ne les pas élargir. De Laurière. On les nomme auſſi arbres de paroy & de liſiaires. Gauret.

Piéd de Fontaine. Éſpéce de grôs baluſtre, ou piédéſtal rond, ou à pans, quelquefois avec des conſoles, ou des figures, pour porter une coupe, ou un baſſin de Fontaine, ou un chandeliér d'eau, comme les 31 piéds, qui ſoûtiennent autant de Baſſins de marbre blanc dans la Colonnade de Vèrſailles. Davilèr.

Piéd-droit; Tèrme d'Architèćture, c'eſt la partie du Trumeau ou jambage d'une porte, ou d'une croiſée, qui comprend le bondeau, ou chambranle, le tableau, la feüillure, l'embraſure & l'écoinçon. On donne auſſi ce nom à chaque pièrre, dont le *piéd-droit* eſt compôſé. p. 144. pl. 51. & p. 237. 66. A. Tous les *piéd-droits*, jambages & Doſſerets, ſont appellez *Paruſtatæ*, ou *Orthoſtata*, par Vitruve. Davilèr.

PIÉD-MARIN. Ce mot ne ſe dit qu'avec le vèrbe *avoir*, & avoir le *piéd-marin*, ſignifie, ne point craindre la mèr, être fèrme ſur ſes piéds malgré l'agitation du vaiſſeau.

PIÉDMONT. ſ. m. Nom propre de Contrée. *Pedemontium*. On comprend ſous le *Piédmont* en général la partie des États du Duc de Savoye, qui eſt au-delà des Alpes, à la réſèrve du Montfèrrat Savoyard, & du Comté de Nice avec ſes dépendances. Le *Piédmont* conſidéré de cette maniere eſt borné au nord par le Valais; au levant, par les Duchez de Milan & de Montfèrrat; au midi, par la République de Génes, & par le Comté de Nice; & au couchant, par le Dauphiné, & par la Savoye. Ce païs comprend dix petites Provinces, la Principauté de *Piédmont*, les Comtez d'Aſt, & de Lucèrne, les Marquiſats de Céve, de Saluſſes, de Suze, & d'Yvrée, nommé autrement le Canevez, la Seigneurie de Vèrceil, Pignérol avec la Vallée de la Pérouſe, & le Duché d'Aouſte, que pluſieurs mettent dans la Savoye, quoiqu'il ſoit au-delà des Alpes, comme il paroît par le cours de ſes rivières. L'air & le tèrroir de ces païs ſont aſſez différens à caûſe de la divèrſité de leurs ſituations. On en dira un mot en parlant de chaque Province en particulier. Maty.

La Principauté de Piédmont. *Principatus Pedemontanus*, *Pedemontium proprium*. Ce païs eſt la partie la plus conſidérable des États que le Duc de Savoye poſſéde en Italie. Il a pris ſon nom de ſa ſituation au piéd des monts, s'étendant tout le long des Alpes, qui le confinent au nord & au couchant, juſqu'à l'Apennin qui eſt au midi. C'eſt une grande & belle plaine arrôſée par le Pô, la Sture, & pluſieurs aûtres rivières, qui ſe déchargent dans celle-là: l'air y eſt groſſiér, fort ſouvent chargé de broüillards, & mal ſain, principalement pour les Étrangers, étant éxceſſivement froid en hivèr, & éxceſſivement chaud en Été, à caûſe des montagnes voiſines: mais le tèrroir du *Piédmont* eſt un des plus grâs de l'Italie; il eſt fèrtile en bled, en vin, en fruits, & en fourrage. On y voit même de grandes campagnes qui pro-

duiſent toutes ces ſortes de fruits la même année. Les fils aînez des Ducs de Savoye portent le nom de cette Principauté, & on la diviſe en ſix tèrritoires, qui ſont ceux de Turin, de Saviglian, de Coni ou Cuneo, de Mondovi, de Chiéraſque, & de Chiers ou Chiéri. Outre les Villes qui donnent leurs noms à ces Tèrritoires, il y a encore dans la Principauté de *Piédmont*, Rivole, Moncalier, Ville-Neuve, Carignan, Raconigi, Foſſan & Béne. Maty.

PIÉdMONTOIS, oiſe. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Piédmont. *Pedemontanus.* Les *Piédmontois* ſont bons Soldats quand ils ſont aguèrris. Un Régiment *Piédmontois.*

Piédmontoiſe, Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui a ſes grandes feüilles & ſa peluche d'une iſabelle tirant ſur l'incarnat. Morin.

Piéd-Sente, ou Pié-Sante. ſ. m. Tèrme de Coutume. C'eſt un chemin privé qui doit contenir deux piéds & demi, par lequel on peut aller ſeulement à piéd, & non mener & ramener des bêtes. *Pedum ſemita callis.* Voyez la Coutume de Boulenois, Art. 166. *De Laurière. Gloſſ.* Le *piéd-ſente* n'eſt pas ſoumis à tous uſages. On y peut mettre des planches & des ſautoirs. Id.

Piéd de Veau. Plante. Le Chou Karaïbe, eſt une éſpéce de *chou* qui vient dans les Iſles de l'Amérique. Ses racines ſont rondes, maſſives, groſſes comme la tête, de couleur de chair par dehors, jaûnes par dedans, d'une ôdeur auſſi douce que celle des violettes. Ses tiges & ſes feüilles rèſſemblent à la grande ſèrpentine: elles contiennent un ſuc laiteux qui eſt aſſez doux, de même que les racines. On fait du potage de ſes racines & de ſes feüilles.

Il y a dans ſes Iſles une éſpéce de *chou*, que les habitans appellent *choux poivrez*, fort ſemblables aux précédens, dont on les diſtingue ſur tout en les mangeant, car ils brûlent la bouche & le gôſier. Ils ont les feüilles un peu plus longues que les aûtres, & les fleurs blanches. Si on en mange beaucoup, ils donnent le flux de bouche.

PIENCHE. ſ. f. Nom propre de femme. *Pientia.* Sainte *Pienche* Vièrge fut martyriſée au IIIe, ou IVe ſiécle en la compagnie de ſaint Nigaiſe Apôtre du Véxin, de ſaint Cérin & de ſaint Égobille. Ce mot s'eſt fait du Latin *Pientia*, *Pience*, *Pienche*; car les Provinces du nord de la France, changent ſouvent le *c*, en *ch*, & au contraire le *ch*, en *c* ſimple.

PIENZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Siénnois, en Toſcane. *Pientia*, *Corſinianum.* Elle eſt à deux lieuës de Monte-Pulciano, du côté du couchant. On l'appelloit aûtrefois Corſiniano; mais Æneas Sylvius, dont elle étoit la Patrie, étant devenu Pape, & ayant pris le nom de Pie II. l'honora d'un ſiége Épiſcopal, & lui donna ſon nom, qu'elle porte encore aujourd'hui. Maty.

PIÉRIDE. ſ. f. Nom que l'on donnoit aux Muſes, parceque l'on croyoit qu'elles habitoient le Mont-Piérius en Theſſalie. *Pieris.* Les *Piérides* ſont auſſi les filles de Piérus Prince Macédonien, qui ayant ôſé défier les Muſes & leur diſputer le prix de la Poëſie, & ayant été vaincuës furent changées en Pies.

PIÈrRE, ſ. m. Vieux mot qui s'eſt dit pour Père. Borel. *Pater.* Comme *Père* s'eſt dit pour *Pierre*, *Petrus.*

Pièrré de Florence. C'eſt une éſpéce de pièrre qui ſe tire près de Florence en Italie, & où l'on voit des plantes, des arbres, des châteaux, des clochers, quelquefois des figures Géométriques. Tout cela, ſelon Monſieur de la Faye, ne ſont que des veines, mais très-fines & très-finement ramifiées, d'une matière étrangère, qui s'eſt inſinuée dans la ſubſtance de la *pièrre*, comme celle de l'ardoiſe, dans la pièrre à râſoir. Hist. de l'Acad. des Sc. 1717. *p.* 2.

Pièrre à Rasoir. Ce ſont les pièrres dont on ſe ſèrt pour aiguiſer les râſoirs. *Cos novaculæ*, ou, *ad novaculas acuendas.* Les *pièrres à râſoir* ſe tirent d'une carrière de Lorraine, où elles ſont ſur une éſpéce d'ardoiſe. Quelquefois elles ſont mêlées de veines noires qui les rendent moins propres au râſoir, parceque la matière de ces veines, différente de celles de la pièrre, empêche qu'il n'y coule aſſez également & aſſez librement: ces veines qui pénétrent toute la ſubſtance blanche ou jaûnâtre de la *pièrre*, doivent venir de l'ardoiſe qui étant encore aſſez liquide, car toutes les *pièrres* l'ont été, dans le tems que la *pièrre à râſoir* ſe durciſſoit, a jetté dans cette *pièrre* une matière étrangère, qui s'eſt inſinuée dans toutes les fentes, ou intèrſtices ouvèrts, & la caûſe du mouvement par lequel la matière de l'ardoiſe a monté dans la *pièrre*, eſt la compreſſion de la tèrre ſupérieûre, qui en péſant ſur l'une & ſur l'aûtre matière encore liquide a obligé celle qui l'étoit le plus à monter dans celle qui l'étoit le moins, & à la pénétrer autant qu'il étoit poſſible. Hist. de l'Acad. des Sciences 1717. *p.* 1. & 2.

Pièrre aux yeux. C'eſt une pièrre qui ſe trouve dans les Antilles tant dans les tèrres que ſur le bord de la mèr. On en voit qui ſont auſſi larges qu'un liard; mais les plus petites ſont les plus éſtimées. A les conſidérer au ſoleil, on croiroit que ce ſeroit de ces pèrles qu'on nomme barroques, qui auroient été couppées en deux, tant elles ſont claires, tranſparentes & polies. Il y en a quelques-unes, qui ont quelques petites veines rouges & violettes, qui leur donnent un fort agréable éclat, ſelon les divèrs aſpects qu'on les regarde. Elles portent toutes la figure d'un limaçon, gravée ſur le côté qui eſt plat. Quand on les met ſous la paupière, elles ſe roulent autour de la prunelle de l'œil, & l'on dit qu'elles ont la vèrtu de la fortifier, de l'éclaircir, & de faire ſortir promptement les fêtus, qui y ſeroient tombez. C'eſt de là que vient leur nom. *De Poincy, Hiſt. des Ant. C. XIX. Art.* 12.

Haye de pièrre. On appelle en tèrme de Marine une *haye de pièrres*, des rochers ſituez de ſuite l'un après l'aûtre & près l'un de l'aûtre. Il eſt dangereux de ſe hazarder parmi une *haye de pièrres* qui s'avance beaucoup. Frézièr. *p.* 44.

Pièrre Buffière. Nom d'un Bourg de France, ſitué dans le Limouſin, entre Limoge & Oſèrche, environ à quatre lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrnière. Maty.

Pièrre Caustique. Tèrme de Chimie. Aûtrement ſel cauſtique. C'eſt une *pièrre* que l'on fait avec de la chaux. *Lapis cauſticus*; *adurcus*, *ſal cauſticum.* On prend une livre de chaux vive, & deux livres de cendres gravelées, on les met enſemble dans un pot propre au four d'un potiér, puis avec une quantité ſuffiſante d'eau de fontaine ou de rivière on en fait une léſſive, que l'on fait évaporer juſqu'à ſiccité. Il reſtera un ſel très-âcre, on le met dans un bon creuſet, & on le fait fondre au fourneau à vent, & dès qu'il eſt bien en fuſion on le jette dans une baſſine, de même que l'on jette le criſtal minéral. On le rompt enſuite en petits morceaux, tandis qu'il eſt encore chaud, & on les met dans des phioles bien bouchées avec de la cire: car aûtrement ces *pièrres* ſe liquéfient par l'attraction de l'humidité de l'air. *Gazer. Tr. de Chimie*, *L. II. C.* 18.

Pièrre Citrine. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. *Lapis Citrinus.* C'eſt l'ouvrage des Philoſophes au blanc parfait. Dict. Herm.

Pièrre de la Criée. Tèrme de Coutume. A Bourges & ailleurs, c'eſt la *pièrre* où le Crieur public met les chôſes en vente. La *pièrre* de la Criée. *Lapis ubi venales præco prædicat.*

Pièrre Philosophale. Aûtrement le grand œuvre. C'eſt la prétenduë tranſmutation des métaux en or. *Lapis Philoſophicus.* La *pièrre* naît ſagement en l'air, c'eſt-à-dire, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, qu'elle eſt entièrement ſpirituelle: ou bien qu'elle naît dans la ſublimation; d'autant que s'il n'y avoit point d'air dans le vaiſſeau de ſublimation, l'opération ne ſe pourroit faire, & le vaiſſeau ſeroit en danger de ſe rompre: elle renaît auſſi pluſieurs & divèrſes fois; & à chaque fois qu'elle renaît elle prend toûjours ſon origine de la même chôſe, qui eſt Rebis.

Les Sages appellent *pièrre* ce qui ne fait pas le feu, & ce que le feu n'éleve pas, ou ne ſublime pas, & encore ce qu'il ne conſume pas: & elle n'eſt aûtre chôſe que l'humide radical des élemens, répandu en eux & rèüni dans la *pièrre*, & dépoüillé de toute ſoüillure étrangère. Or comme la vie des animaux, végétaux & minéraux ne conſiſte que dans leur humide radical, c'eſt la raiſon pour laquelle la *pièrre* fait tant de mèrveilles, & répare celui que toute la nature a diſſipé, & que les élemens ne peuvent réparer qu'imparfaitement & en partie: c'eſt elle auſſi qui fortifie la nature, & qui la délivre & préſèrve de toutes maladies.

La *Pièrre Philoſophale* rend parfaits les métaux imparfaits; elle rend les parfaits plus que parfaits, & capables de pèrfectionner les imparfaits, d'autant qu'elle a une pèrfection & ſubtiliation fort étenduë & toute ſpirituelle, de ſorte qu'elle entre & pénétre facilement l'intime des métaux, auxquèls elle ſe joint parfaitement, n'y ayant que les éſprits qui ſoient capables de pénétrer & de s'unir ainſi aux corps, de les teindre, les changer, les pèrfectionner, & de communiquer aux aûtres leur nature.

Quand on dit que la *pièrre* contient toutes chôſes, que toutes chôſes ſont d'elle, ou par elle, c'eſt à caûſe qu'elle eſt non ſeulement la prémière matière de tous les êtres contenus ſous le genre minéral & métallique, mais encore parce qu'elle eſt unie à la matière univèrſelle dont toutes chôſes ont pris naiſſance. Dict. Herm.

La *pièrre prémière.* C'eſt la *pièrre* blanche parfaite non multipliée. Id. La *pièrre ſéconde.* C'eſt la *pièrre* parfaite au rouge non multipliée.

La *pièrre de Paradis.* C'eſt la *pièrre* parfaite au rouge, qui eſt le miracle de l'Art, avec laquelle on reçoit tout bonheur ſans déplaiſir, toute grâce ſans ennui, & toute commodité ſans intèrvalle, pourvû que l'on ſoit prudent. Aûtrement c'eſt le Mèrcure Hèrmétique. Id.

La *pièrre Philoſophale*, eſt dite par les Sages, animale, minérale, & végétale;

végétale ; mais lorſque les Philoſophes diſent cela de leur *pièrre*, ils n'entendent pas qu'elle ſoit faite & compôſée d'une partie d'animal, d'une de minéral, & d'une aûtre de quelque végétal ; mais ils entendent prèſque toûjours que lorſqu'elle eſt parfaite au blanc ou au rouge, elle eſt médecine pour les trois régnes de la nature animale, minérale & végétale ; ou bien que c'eſt elle qui a en puiſſance les qualitez que nous avons remarquées, & n'eſt *pièrre* que par ſimilitude, & non par nature. Ils entendent encore quelquefois qu'elle a un corps, une âme & un éſprit ; & qu'elle eſt animale, puiſqu'elle a une âme ; minérale, puiſque ſon principe eſt minéral ; & végétale, puiſqu'elle a un éſprit qui eſt vivant.

La *pièrre* des Philoſophes eſt le ſujet de la Philoſophie conſidérée dans l'état de ſa prémière préparation ; & la *pièrre Philoſophale*, la *pièrre* parfaite & accomplie ſoit au blanc, ſoit au rouge, laquelle convèrtit en ſa nature tous métaux imparfaits préparez. Id.

PIÈRRE DE RAPPORT. Ce ſont les petites piéces de *Pièrres* qui compôſent les compartimens des Ouvrages à la Moſaïque ; mais outre cette manière de faire la Moſaïque avec de petites piéces de *Pièrre*, de vèrre ou d'émail, dont les Anciens ſe ſont ſèrvis, nos ouvrièrs modèrnes en pratiquent encore une aûtre, avec des *Pièrres* naturelles, pour répréſenter des animaux, des fruits, des fleurs, & généralement toutes ſortes de figures, comme ſi elles étoient peintes. Il ſe voit de ces ſortes d'ouvrages de toutes les grandeurs, où des Peintres mêmes ont répréſenté des hiſtoires entières. Un des plus conſidérables & des plus grands, eſt ce beau pavé de l'Égliſe de Sienne, où l'on voit répréſenté le ſacrifice d'Abraham. Il fut commencé par un Peintre nommé Duccio, & achevé par Dominique Beccafumi. Il eſt compôſé de trois ſortes de marbres, l'un très-blanc, l'aûtre d'un gris un peu obſcur, & le troiſiême noir. Le prémier ſèrt pour les rehauts & les fortes lumières, le ſecond pour les demi-teintes, & le troiſiême pour les ombres. Il y a des traits ou des hachures remplies de marbre noir ou de maſtic qui joignent les ombres avec les demi-teintes. Voyez Félibien, *De la Peint. L. III. C.* 12. Il y a à Vèrſailles, Trianon & dans les aûtres maiſons Royales, de belles tâbles, & cabinêts de *pièrres* de rapport. On y employe non ſeulement le marbre, mais l'agathe, le lapis, la nacre de pèrles & les *pièrres* précieûſes.

PIÈRRE DE SANGUINE. Voyez SANGUINE.

PIÈRRE SANGUINAIRE, ou SANGUINE : En tèrme de Philoſophie hèrmétique, c'eſt le Mèrcure Philoſophal, d'autant qu'il a la vèrtu du ſang ſpirituel, ſans lequel rien ne ſe fait. C'eſt ce que dit Flamel parlant du ſang des enfans qu'Hérode fit tuer, que des Soldats ramaſſoient ou recueïlloient, dont il dit (cela s'entend pris à la lettre) qu'il eſt impie de ſe ſèrvir, mais qu'il éxplique enſuite, comme nous l'avons remarqué. Autrement c'eſt l'élixir au rouge parfait.

PIÈRRE DE SÉPARATION. *Petra dividens.* C'étoit un rocher, une colline, ſituée dans le déſèrt de Maon, qui étoit une partie de la Tribu de Juda. David s'y étoit retiré lorſque Saül le pourſuivoit, & il étoit prêt d'y être pris, lorſque Saül ayant reçû des avis que les Philiſtins étoient entrez en grand nombre ſur les tèrres de France, il abandonna David, pour s'aller oppôſer à ces incirconcis. Comme Saül & David n'étoient ſéparez que par ce rocher, il fut appellé la *Pièrre* des ſéparations. Car c'eſt ce que ſignifie le nom Hébreu סלע המחלקות. *Sela hammahlekoth.* 1. Reg. XXIII. 28.

PIÈRRE-FONS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Petra fons.* C'eſt un lieu du Soiſſonnois en Picardie, qui a pris ſon nom d'une fontaine qui ſort d'un rocher, & auprès de laquelle il eſt ſitué, dans le Valois. *Val. Not. Gall. p.* 445. On écrit auſſi Pièrre-font. Id.

PIÈRRE-FONTAINE. ſ. m. Nom de lieu. *Petra fons, Petreus fons.* Il eſt dans la Comté de Bourgogne. Valois, *Not. Gall. p.* 447.

PIÈRRE-LATTE. Nom féminin d'un bon bourg du Dauphiné, ſitué près du Rhône, à une lieuë de S. Paul-Trois-Châteaux, vèrs le couchant. *Petra Lata.* MATY.

PIÈRRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Petrus.* Le prémier qui ait porté ce nom, & de qui il a paſſé enſuite à tous les aûtres qui l'ont eû, eſt *Saint Pièrre* Apôtre de J. C. qui lui donna le nom de *Pièrre.* Ce Saint ſe nommoit Simon. Saint André ſon frère l'ayant amené à J. C. le Sauveur lui dit : *Vous êtes Simon fils de Jonas : vous vous nommerez Cephas*, ce qui ſignifie *Pièrre*, ajoûte S. Jean qui rapporte ceci dans ſon Évangile, Ch. I. v. 42. JESUS-CHRIST lui confirma encore ce nom & lui en apprit plus particulièrement la ſignification, les prérogatives, & la raiſon pour laquelle il le lui avoit donné, lorſque ce Saint Apôtre ayant confeſſé la divinité de ſon maître, comme S. Matthieu le rapporte Ch. XVI. v. 16. & ayant dit, *Vous êtes le Chriſt, le Fils du Dieu vivant*, JÉSUS lui repartit : *Vous êtes heureux, Simon fils de Jonas, car ce n'eſt point la chair & le ſang, qui vous l'a révélé, mais mon père qui eſt dans le Ciel. Et moi je vous dis que vous êtes* Pièrre, *que ſur cette pièrre je bâtirai mon Egliſe, & que les portes de l'Enfèr ne prévaudront point contre elle.* Telle eſt l'origine de ce nom. Il a été fait du Grèc πέτρα, une *pierre*, *un rocher* pour éxprimer celui de כיפא, *Cepha*, que JÉSUS-CHRIST donna à ce Saint, & qui fait en Hébreu une alluſion bien mieux marquée & qui a plus de grâce qu'en Grèc & en Latin, parce que le même mot כיפא eſt le nom & d'une pièrre & du Saint Apôtre. Il en eſt de même de *Pièrre* dans notre langue.

Saint *Pièrre*, après avoir prêché l'Évangile en Judée, paſſa à Antioche, l'an 39. de J. C. où il fonda une Égliſe qu'il gouvèrna pendant ſépt ans. L'an 44. de J. C. & le ſecond de l'empire de Claude, il vint établir ſon ſiége à Rome. L'an 51. de J. C. le neuviême de Claude, les Juifs ayant été chaſſez de Rome, il revint à Jéruſalem où il tint le prémier Concile. Il revint enſuite à Rome & y fut martyriſé la quatorziême année de Néron, ou à la fin de la troiſiême, après avoir gouvèrné l'Égliſe 35. ans, depuis la mort de J. C. Voyez Euſébe, L. II. Ch. 11. 15, 16, 23. L. III. Ch. 16.

La Saint *Pièrre*, c'eſt-à-dire, la Fête de Saint *Pièrre. Sancti Petri feſtum. Dies Petro Sacer.* La Saint *Pièrre* ſe célébre le 29. de Juin.

Saint *Pièrre* aux liens. Fête qui ſe célébre le prémier d'Août en mémoire de ce qu'un Ange rompit les chaînes ou liens dont le Saint Apôtre étoit chargé, & le tira de la priſon où Hérode l'avoit fait mettre, ainſi qu'il eſt rapporté dans les Actes des Apôtres, Ch. XII. *Feſtum Sancti Petri ad Vincula.* Quelques-uns écrivent Saint *Pièrre* ès liens, mais l'uſage eſt de dire S. *Pièrre* aux liens. L'Égliſe de S. *Pièrre aux liens*, eſt une Égliſe de Rome, bâtie par l'Impératrice Eudoxie, femme de Valentinien IIIe pour y mettre une des chaînes dont S. *Pièrre* fut enchaîné quand Hérode le fit arrêter, & qu'Eudoxie mère d'Eudoxie avoit reçûë en 439. de Juvénal Évêque de Jéruſalem, & qu'elle envoya à ſa fille. La fête de S. *Pierre aux liens* ſe fait le prémier d'Août. L'Égliſe de S. *Pierre aux liens* étoit ſur le mont Éſquilin.

La Chaire de Saint *Pièrre* ou la Chaire de *Pièrre*, c'eſt la Chaire de l'Égliſe Romaine, le ſiége Romain, l'Égliſe Romaine fondée par S. Pièrre. La Chaire de S. Pièrre à Rome, la Chaire de Saint Pièrre à Antioche, ſont des fêtes que l'on célébre en mémoire de l'établiſſement de cette Égliſe. Voyez CHAIRE.

PIÈRRE ſe dit des Souverains Pontifes, ſucceſſeurs de Saint *Pièrre*, parce qu'ils ont la place & l'autorité de S. *Pièrre.* Ainſi l'on dit *Pièrre* a parlé, c'eſt-à-dire, le Souverain Pontife a parlé. Écoutez la voix de *Pièrre.*

SAINT PIÈRRE AUX LIENS. Nom d'une fête qui ſe célébre dans l'Égliſe en mémoire des chaînes dont S. *Pièrre* fut chargé pour la foy, tant à Jéruſalem, où il en fut délivré par un Ange, ainſi qu'il eſt décrit aux Actes des Apôtres, Ch. XII. qu'à Rome. *Feſtum Sancti Petri ad vincula.* Cette fête fut inſtituée en 439. lorſque Eudoxie femme de Théodôſe le jeune envoya à Eudoxie, femme de Valentinien III. une des deux chaînes, dont ce Saint avoit été lié à Jéruſalem, car cette chaîne ayant été portée au Pape Sixte III. & approchée de celle dont le même Saint avoit été lié à Rome, & que le Pape gardoit, elles ſe joignirent. Eudoxie bâtit un temple magnifique où elles furent miſes. Voyez Baronius à l'an 439. On dit *la S. Pièrre aux liens.* Par éxemple, *la S. Pièrre aux liens*, ſe célébre le prémier jour d'Août.

Les Chanoineſſes de S. PIÈRRE à Mèts étoient des Religieûſes Bénédictines, qui de nos jours ont renoncé aux vœux ſolemnèls, & ont pris le nom de Chanoineſſes. Cette Abbaye eſt très-ancienne, on prétend qu'elle fut fondée par Éleuthère Duc du Palais, ſous les régnes de Thièrry & de Théodebèrt. Elle s'appella d'abord Hautmouſtier, & Marmouſtier. *P. Hélyot, T. VI. Ch.* 51. *p.* 424.

SAINT PIÈRRE LE MOUTIER. Nom d'une petite ville de France. *Fanum S. Petri*, *Monaſterium S. Petri.* Elle eſt dans le Nivèrnois, entre l'Allier & la Loyre, à cinq lieuës au midi de Nevèrs.

LA PIÈRRE D'OREB. *Petra Oreb.* C'eſt une colline ou rocher de la Tèrre-Sainte, dans la Tribu d'Éphraïm, à l'orient. Elle fut ainſi nommée, parce qu'Oreb Roi des Moabites y fut tué. *L. des Jug. VII.* 27.

SAINT PIÈRRE ET SAINT PAUL. Ordre militaire érigé par Léon X. & Paul III. Voyez Hèrmant, Ch. 59.

PIÈRRE-PONT. ſ. m. Nom de lieu. *Petra pons*, *Pons Petreus*, *Petri pons* dans la ſuite. C'étoit un château du Laonois, près de Lieſſe, ſur une petite rivière, ſur laquelle il y avoit là un pont de pièrre, qui donna ce nom à ce lieu. Valois, *Not. Gall. p.* 445.

PIÈRRE-SCISE, ou PIÈRRE-ENCISE. fem. Nom propre d'un château du Lionnois, en France. *Petra Sciſſa.* Il eſt près de la Saône, vis-à-vis de la ville de Lion. Ce château eſt fort par ſa ſituation ſur un Rocher ; mais ce qui le rend fameux, eſt qu'il ſèrt ſouvent de priſon aux criminèls d'État. MATY.

Le Fort S. PIÈRRE. *Arx S. Petri.* Ce fort eſt dans la Martinique, une des Antilles. Il eſt ſur une grande Baye, qui eſt entre la côte

re méridionale & l'occidentale de l'iſle. Il y a près de ce fort une maiſon de Jéſuites, & pluſieurs habitations des François. Maty.

L'iſle de Saint Piêrre, ou de *San Pietro. Inſula S. Petri.* Petite iſle, ſituée dans la Mèr Méditèrranée, ſur la côte méridionale de Sardaigne. Elle eſt celle qu'on appelloit anciennement *Hieracum*, ou *Accipitrum Inſula.* Id.

Le Lac de Saint Pièrre. *Lacus S. Petri.* Il eſt dans la nouvelle France, en Amérique. Il eſt formé par la Rivière de S. Laurens, un peu au-deſſous de l'iſle de Montréal. Maty.

PIÈRREUX. Se dit auſſi des fruits, qui ont au-dedans, & dans leur chair de petites parties dures, ſemblables à de petits grains de pièrre. Le bon chrétien d'hivèr a coûtume de devenir *pierreux* dans les tèrres humides. Liger.

Moyſe écrivit ſon Pentateuque dans l'Arabie *Pièrreûſe.* Huet, *Diſſert. ſur le Par. Terr. p.* 108. D'aûtres parlent auſſi de même; mais on dit plus communément l'Arabie Pètrée.

PIÈRROT. ſ. m. Nom propre diminutif de Pièrre, comme Janot diminutif de Jean. *Petrus.* C'étoit auſſi celui qui faiſoit le payſan à la comédie Italienne, & dont il eſt parlé dans le placet raiſonné à Monſeigneur.

Pourriés-vous bien grand Prince être avâre d'un mot,
Un mot coute-t'il tant à dire?
Et ce mot quel eſt il? liſés, vous ſçavés lire?
Qu'on donne une part à Pièrrot.
Rec. De Poës. *par le P. Bouhours.*

C'eſt auſſi un nom appellatif ou un ſoubriquet qu'on donne communément aux ſoldats du Régiment des gardes Françoiſes, &c. Les *Pierrots* ſont aujourd'hui la revûë dans la plaine de Grenelle. On va paſſer un *Pierrot* par les baguettes. On a paſſé un *Pièrrot* par les armes, parce qu'il avoit deſèrté.

PIÉTABLE, adject. m. & f. Vieux mot. Pitoyable. Borel. *Miſerandus, a. Miſerabilis, Miſeratione dignus.*

PIÉTAILLE. ſ. f. Vieux mot. Infanterie. *Froiſſard.* On diſoit auſſi des Pions, & Piétons, parce qu'ils vont à piéd. Borel. *Pedites, Pedeſtris acies.*

Paix & amour ſont de ſa piétaille,
Qu'il met devant en ſa bataille. Méhun, *au Teſt.*

PIÉTÉ. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Les Romains mîrent la piété au rang des Dieux. M. Attilius Glabrio Duumvir lui érigea un temple à Rome, dans le marché aux Hèrbes au lieu où avoit été la maiſon de cette femme qui nourrit de ſon lait dans la priſon ſon père, comme dit Feſtus, ou ſa mère, comme il eſt dans Ciceron au I. L. *De Natura Deor.* dans Tite Live, L. XL. Ch. 34. dans Valère Maxime, L. V. Ch. 4. & dans Pline, L. VII. Ch. 36. Stace dit qu'elle demeuroit retîrée & ſolitaire dans un quartier du ciel ſéparé, parce qu'elle ne pouvoit ſouffrir les querelles des Dieux. Ailleurs il dit qu'elle étoit fort bien venuë dans le Ciel. Voyez Roſin, *Antiqq. Rom. L. II. Ch.* 18. Boileau a dit décrivant la *Piété:*

La foy d'un pas certain devant elle chemine,
L'Eſperance au front gay l'appuye & la conduit,
Et la bourſe à la main la charité la ſuit.

PIÉTISME. ſ. m. *Pietiſmus*, Secte d'Hérétiques, qui s'eſt élevée depuis quelques années parmi les Luthériens, & qui fait de grands progrès en Allemagne. Elle a eû pour chèf Spénérus. Les Piétiſtes ſont Tolérants, ou Indifférentiſtes, comme on dit en Allemagne, & s'accommodent aſſez de toutes les ſectes Protéſtantes. Ils ſouffrent & reçoivent les Calviniſtes contre la pratique & le ſentiment des vrais Luthériens. Un Luthérien de Dantzic définit le *Piétiſme*, une ſecte qui a pour auteur & pour propagateur Spénérus, qui eſt compôſée des hypothêſes ou ſyſtêmes des Anabaptiſtes, des Schwenekfeldiens, des Weigéliens, des Rathmanniens, des Labadiſtes, des Quakres ou Trembleurs, & de pluſieurs aûtres Fanatiques, & qui ſous prétexte d'une nouvelle réformation, & dans l'éſpérance de tems meilleurs s'eſt formée pour troubler & pour détruire entièrement l'Égliſe de la Confeſſion d'Auſbourg, & de tous les Écrits Symboliques contenus dans le Livre de la Concorde. Le même Auteur déclare qu'ils ſont non ſeulement Schiſmatiques, mais encore Hérétiques proprement dits. Les èrreurs qu'on leur reproche, ſont qu'ils croyent comme les Donaſtites & les Huſſites, que l'effet des Sacremens dépend de la probité & de la vèrtu du Miniſtre: que les Créatures ſont des émanations de la ſubſtance de Dieu: que l'état de grâce eſt une poſſéſſion réelle des attributs de Dieu, une véritable Déification: qu'on peut être uni à Dieu quoiqu'on nie la divinité de J. C. que nulle èrreur ne nuit au ſalut pourvû que la volonté ne ſoit point déréglée: que la grâce prévenante eſt naturelle, & que la volonté commence l'ouvrage du ſalut; qu'on peut avoir la foi ſans aucun ſécours ſurnaturel: que tout amour de la créature eſt mauvais; qu'un Chrétien peut éviter tous les péchez: qu'on peut dès cette vie poſſéder le Royaume de Dieu, & la béatitude des Saints. C'eſt ce que leur reproche un Livre intitulé *Manipuli Obſervationum Antipietiſticarum*, imprimé à Roſtok, il y a 7. ou 8. ans. Schéguignius a laiſſé une hiſtoire du *Piétiſme.* L'hiſtoire du *Piétiſme* eſt ſouhaitée; il faudroit que quelque Écrivain modéré, judicieux, exact l'entreprît. Mém. de Trev.

PIÉTISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte parmi les Protéſtans d'Allemagne. *Pietiſta.* Les *Piétiſtes* ſont une éſpéce de Quiétiſtes plus outrez que ceux que l'Égliſe Romaine a condamnez. Ils ont beaucoup d'affinité avec les Trembleurs d'Anglетèrre. Ils mépriſent la juriſdiction Écléſiaſtique, la Théologie ſcholaſtique: ils n'eſtiment que la contemplation, & la Théologie myſtique; ils renouvellent les èrreurs des Origéniſtes, & des Anabaptiſtes; & cachent ces èrreurs d'un éxtérieur de piété qui impôſe aux ſimples. Il y a des *Piétiſtes* de plus d'une éſpéce. Les uns ſont dans des illuſions groſſières, & pouſſent leur èrreur juſqu'au renvèrſement de la plûpart des véritez chrétiennes, & prèſque juſqu'à l'athéïſme. D'aûtres ſont ſeulement viſionnaires; d'aûtres enfin ſont de bonnes gens, qui choquez de l'éxtérieur peu dévot de leur Égliſe prétenduë, & charmez de la piété apparente des *Piétiſtes*, ſont liez de cœur à leur parti & ne donnent pas cependant dans leurs groſſières èrreurs. Mém. de Tr. Arnoldus *Piétiſte* a écrit contre le pouvoir d'éxcommunier.

PIETRA MARIZZI. Nom d'un ancien bourg réduit en village. *Petra Maricorum.* Il eſt dans le Duché de Milan, ſur le Tanero, à une lieuë au-deſſous d'Aléxandrie. Maty.

Pietra Pilosa. Nom d'une petite ville de l'Iſtrie. Elle eſt ſituée ſur un rocher, près de la ſource du Quiéſo, & elle eſt Capitale d'un Marquiſat, qui appartient à la République de Véniſe. *Petra Piloſa.* Maty.

Pietra Sancta. Nom d'un bourg avec Évêché. *Petra ſancta.* Elle eſt dans les États du Duc de Toſcane, près de la mèr, à cinq lieuës de Lucques, vèrs le couchant. On croit qu'elle eſt la petite ville nommée anciennement *Feronia*, ou *Lucus Feroniæ*, *Fanum Féroniæ*, à caûſe d'un temple qu'il y avoit dédié à Féronie, où les éſclaves qui étoient affranchis, alloient prendre le chapeau, ou le bonet, qui étoient les marques de leur libèrté. Maty.

PIÉTRE, ou PIÉTRO. ſ. m. Nom propre d'homme. Pièrre. *Petrus.* Ce mot eſt Italien, nous le conſèrvons en notre langue aux Italiens, qui portent le nom de Pièrre. Les voyages de *Piétro* della Vallé en Italien, contiennent des ſingularitez curieûſes. *Piétro* Orſeolo XXIIIe Doge de Veniſe, qui mourut en ôdeur de ſainteté l'an 978, fit refaire par des Architectes Grècs, dont on ignore les noms, l'Égliſe de S. Marc, qui avoit été brûlée avec le palais Ducal, & plus de 300 maiſons ſous *Piétro* Candiano ſon prédéceſſeur. Félibien. On le dit auſſi de quelques aûtres que des Italiens; mais je croi que ce ſont des gens, qui ont demeuré en Italie, & à qui les Italiens avoient donné ce nom. *Piétre* Noefs père & fils Peintres Hollandois, répréſentoient des pèrſpectives & les faiſoient avec beaucoup d'art, & le père encore mieux que le fils. Félibien. *Piétre* Teſte, dont l'humeur bizârre & capricieûſe ſe voit dans tous les ouvrages qu'il a faits. Id.

San Piétro. Borgo di *San Piétro.* C'eſt-à-dire, Le Bourg de S. Pièrre. C'eſt le quartièr de Rome, qui eſt à l'occident du Tibre. *Burgus Sancti Petri*, aûtrefois, *Urbs Leonina*, *Urbs Tranſtiberina.* C'eſt dans le Bourg de S. Pièrre que ſont l'Égliſe de Saint Pièrre & le palais du Vatican.

San Piétro. Nom d'un village de la Natolie, *Fanum S. Petri.* Il eſt ſur la côte de l'Archipel, entre Éphêſe & Mendes. Quelques Géographes prennent ce village pour l'ancienne *Jaſſus*, ou *Jaſus*, ville Épiſcopale de la Carie, que d'aûtres placent à Aſkemkaleſi, petite ville prèſque ruinée. *S. Piétro* eſt ſur un petit Golfe qui porte ſon nom, & qui étoit appellé anciennement *Ceramicus ſinus.* Maty.

San Piétro Célauro. C'étoit aûtrefois un Fauxbourg de Padouë, ville de l'État de Veniſe. *Cœlum Aureum*, anciennement *Gergonis oraculum.* C'eſt maintenant un des quartièrs de la ville. Maty.

San Piétro dei Fratri. C'eſt une fort petite iſle, qui prend ſon nom d'une Égliſe qui y eſt conſtruite. *Fanum S. Petri.* Cette iſle eſt à l'entrée du Golfe de Salèrne, près de la Principauté Citérieure, Province du Royaume de Naples. Maty.

San Piétro di Usel. *Uſellus*, *Uſelli polis.* C'étoit aûtrefois une ville Épiſcopale, ſuffragante d'Oriſtagñi. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans la Sardaigne à trois lieuës d'Oriſtagñi, vèrs le levant.

San Piétro. Nom d'un village de l'iſle de Sardaigne. *Fanum S. Petri.* Il eſt près de la Côte orientale, à neuf lieuës de Cagliari.

On prend ce lieu pour celui qu'on nommoit anciennement *Saſaleivilla*, *Saſaleus vicus*. Maty.

San Piétro in Galatina. Nom d'un bourg du Royaume de Naples. *Petrinum*. Il eſt dans la Tèrre d'Otrante, entre Leccie, & Nardo. Maty.

San Piétro in Grado. Nom d'un village de la Toſcane. *Vicus S. Petri ad Gradus*. Il eſt dans le Piſan, à demi lieuë de la ville de Piſe. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Triturita*, qui étoit le port de Piſe; cependant d'aûtres mettent cet ancien lieu à Capanône, aûtre village ſitué à l'embouchure de l'Arno. Maty.

San Piétro. Nom d'une iſle de la mèr Méditèrranée. *Inſula S. Petri*, anciennement *Accipitrum*, ou *Hieracum Inſula*. Elle eſt à deux ou trois lieuës de la Côte méridionale de la Sardaigne, & peut avoir huit ou neuf lieuës de circuit. Maty.

PIL.

PILATE. Le mont de *Pilate*, ou Fracmont. *Pilati mons*. Montagne de la Suiſſe, ſituée ſur les confins du Canton d'Undèrwald, & de celui de Lucèrne, au midi de la ville de ce nom. Cette montagne eſt célébre par les contes qu'on en fait. Il y a au ſommet un lac d'où il s'élève de grands broüillards, qui produiſent de furieuſes tempêtes, lorſqu'on y jette une pièrre de deſſein formé, & non aûtrement; & l'aûtre prétenduë mèrveille de cette montagne eſt que Pilate s'y fait voir tous les ans à quelqu'un, en robe de Juge, & que celui qui a eu une ſi funeſte viſion meurt avant la fin de l'année. Maty.

PILAU. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt du ris cuit au boüillon de viande & au beurre. *Offa ex oriza, carne & butyro*. Le *pilau* eſt la nourriture ordinaire des Orientaux. Les Turcs mangent dans la main le potage de ris qu'ils appellent *pilau*. Du Loir, *p.* 85.

PILE. ſ. f. Nom propre d'un village ſitué ſur un Cap de même nom, en la côte méridionale de l'iſle de Cypre. *Pila*. Ce lieu étoit aûtrefois une ville Épiſcopale appellée *Throni*, de même que le Cap de *Pile*. Maty.

PILENTE, ou PILENTUM. ſ. m. Sorte de coche. Borel. *Pilentum*. Carroſſe en uſage chez les Romains, Tèrme d'Antiquaire. Le mot Latin *pilentum*, peut s'employer dans notre langue; c'étoit une éſpéce de carroſſe, ou plûtôt de voiture des Dames Romaines à-peu-près ſemblables aux baſtèrnes, ſelon Sèrvius ſur le 666ᵉ vèrs du VIIIᵉ Liv. de l'Énéïde. Cette voiture étoit nommée, au rapport du même Sèrvius, de *pilus*, poil, parce qu'elle étoit couvèrte de peaux qui avoient le poil.

PILHAI. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt ainſi qu'on appelle aux Indes l'obſtruction de la rate. *Hepatis obſtructio*. Le *Pilhai*, ou l'obſtruction de la rate, qui n'a point de remêde ſpécifique, ſi ce n'eſt celui des Joghis. Ils font une petite inciſion ſur la rate, enſuite ils inſèrent une longue aiguille entre la chair & la peau; c'eſt par cette inciſion, qu'en ſuccant avec un bout de corne ils tirent une cèrtaine graiſſe, qui reſſemble à du pus. Letr. Édif. *T. IX p.* 427.

PILIÉR. ſ. m. Tèrme en uſage dans l'Ordre de Malthe. Nom d'Office dans cet Ordre. Voyez Malthe.

Piliér. Dans les Coûtumes ſe dit pour, *pilori*. *Stipes & pila ad quam reus ligatur, fuſtigatur, plectitur, & tundiatur ictibus, vel ejus auricula ſcinditur, vel nota inuritur*.

PILLAW. ſ. m. Nom propre d'une bonne forterreſſe de la Pruſſe Ducale. *Pillovia*, *Pilavia*. Elle eſt ſituée dans la Samlande, à dix lieuës de Konigſbèrg, ſur la pointe d'une preſqu'iſle, qui répond à celle de Friſch Nérung, & forme avec elle l'embouchure du Friſch Haff. Cette place qui a un bon Port, fut priſe par les Suédois, l'an 1625. & ne fut renduë à l'Électeur de Brandebourg que par le Traité d'Olive. Maty.

PILLER. En tèrmes d'Hombre, c'eſt prendre plus de cartes au talon qu'il n'eſt raiſonnable. Les mauvais joüeurs *pillent* toûjours.

PILLERILLA. Voyez PALMA-CHRISTI.

LE SAINT-PILON. C'eſt un rochér élevé au-deſſus de la Sainte-Baûme en Provence. Le P. de Laval Jéſuite le décrit dans les Mémoires de Trévoux 1713. Juillet, *p.* 1252. & ſuiv. Il y a une Chapelle ſur le haut d'un rochér éſcarpé à plomb: elle eſt toute revêtuë de marbre avec un ordre d'Architecture Dorique: elle a treize piéds de long dans œuvre, ſur neuf piéds de large. Elle reçoit du jour par deux fenêtres, qui ſont dans une petite coupole au haut de la voûte de pièrre de taille de caliſſane, dont les Ogives ſont ſculptées, & par la porte qui eſt une grille de fèr fort épais. Au-deſſus de l'Autel de marbre blanc, eſt placée dans une niche de marbre noir une fort belle figure de ſainte Magdélaine ſoûtenuë par un groupe d'Anges, le tout d'un ſeul bloc de marbre blanc, qui peut avoir ſix piéds de haut. P. Laval. On y monte avec bien de la peine par des précipices & des rochérs la plûpart de marbre, qui feroient peur ſi on les regardoit de trop près. Cette montagne eſt ſans aucun arbre; il n'y croît que de la lavande, du thin, du ſèrpolet & aûtres hèrbes de bonne ôdeur. Les montagnes inférieûres ſont la plûpart couvèrtes de bois de pin, qui croît fort bien ſur ces rochérs, & rend aux Propriétaires beaucoup de gaudron. Id. La latitude & hauteur du pôle du Saint-*Pilon*, & de la Sainte-Baûme eſt 43. 21. 10. ou 20. Id.

PILORE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, nom de l'orifice inférieur du ventricule, ou de l'éſtomach. *Pylorus*. Voyez Pylore. C'eſt ainſi qu'il faut écrire. Dionis écrit cependant *Pilore*.

PILORIS. ſ. m. Nom d'un rat muſqué qui ſe trouve en grand nombre dans quelques-unes des Antilles. *Mus moſchatus Antillarum*. Il eſt de même forme que les râts d'Europe, mais d'une ſi prodigieûſe grandeur que quatre de nos râts ne pêſent pas un *piloris*. Ils ont le poil du ventre blanc, & le dôs noir, & ſentent ſi fort le muſc, qu'ils embaûment tout l'air voiſin des lieux où ils répairent. Ils nichent même juſques dans les caſes ou maiſons, mais ils ne peuplent pas tant que les aûtres râts communs. Les habitans de la Martinique les mangent; mais ils ſont contraints, après les avoir écorchez, de les laiſſer expoſez à l'air une nuit entière, & même d'en jetter le prémiér boüillon, pour en ôter la trop grande ſenteur du muſc. Ces râts ſont naturels dans cette iſle, & non pas les aûtres râts communs. P. du Tèrtre, *Hiſt. Nat. des Antil. Tr. VIᵉ. C. I. §.* 7.

PILORISEMENT. ſ. m. Qui ſe trouve dans quelques Coutumes. *Alligatio ad ſtipitem*. Action de piloriſer ou pilorier, punition du pilori, *Pali pœna*, ou *ſupplicium*.

PILORISER. v. act. Qui ſe trouve auſſi dans les Coutumes, & ſignifie la même chôſe que pilorier. *Adſtipitem ligare*.

PILOSITE. ſ. m. & f. *Piloſita*. Saint Jérôme, dans ſa LXI. Épître à Pommachius, dit que les Origéniſtes donnoient aux Catholiques le nom de *Piloſites*, parcequ'ils diſoient que nous réſuſciterons tous avec toutes nos parties juſqu'au moindre poil. De *pilus*, poil, ils avoient fait *Piloſita*.

PILOT. ſ. m. Tèrme de Salines. Tâs de ſel ramaſſé ſur le boſſis d'un marais ſalant. *Salis cumulus*, ou *acervus*. Les *pilots* ſont ronds, & en cela ils diffèrent des vaches de ſel.

PILOTE. ſ. m. Nom d'un poiſſon des mèrs de l'Amérique méridionale. *Navarchus piſcis*. Le *Pilote* eſt un petit poiſſon, qui approche fort de la grandeur & de la forme du Maquereau. Il a la tête longue, & unie, & un bec qui avance quatre doigts au-deſſus de ſa gueule: il a deux petites nageoires tout proche de la tête, une empénure ſur le dôs, depuis la tête juſqu'à la queuë, & autant ſous le ventre, & la queuë fort petite; tout le reſte du corps eſt couvèrt d'une peau rayée en loſange. Il eſt appellé *pilote*, parce qu'ayant fait rencontre d'un navire, il ne quitte jamais la prouë, qu'il ne ſoit arrivé au port. J'en ai vû un qui nous conduiſit plus de 500 lieuës, après quoi on le tua. Il ſemble qu'il ait été créé pour donner de l'éxèrcice au requiem; car il s'en voit peu qui n'ait ſon *pilote* devant ſoi, ſans que ce poiſſon carnaſſiér puiſſe jamais le prendre, & le manger, parcequ'avant qu'il ſoit tourné pour le prendre le *pilote* eſt à ſa queuë. *P. du Tertre*, *Hiſt. Nat. des Antilles*, *Tr. IV. C. I. §.* 22.

On en diſtingue de deux éſpéces: les uns ſont attachez au dôs du requin, par une pellicule jaunâtre, cartilagineûſe, & ronde qui eſt au-deſſus de leur tête. Ceux là s'appellent ſucéts. Ils ſont d'un violèt foncé & prèſque noir. L'aûtre éſpéce eſt plus belle, & bigarrée. Ceux-ci voltigent ſans ceſſe ſur les requins; mais quand on les prend ils les abandonnent fort bien & ſe replongent dans la mèr. L'une & l'aûtre éſpéce a huit ou dix poûces à peu près de long. Les Éſpagnols les appellent Tiburones.

PILSEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Bohême. *Pilſenum*, *Pilſena*, *Pelſna*. Elle eſt capitale du Cèrcle de *Pilſen*, bien fortifiée, & ſituée ſur la rivière de Mieſſ, à quatorze lieuës de Prague, vèrs le couchant méridional. Maty.

PILSNA. ſ. f. PILSNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haûte Pologne. *Pilſna*. Elle eſt ſur la rivière de Wilſoke, dans le Palatinat de Sandomir, aux confins de celui de Cracovie, & à vingt lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. Maty.

PILUMNE ou PILUMNUS. ſ. m. Nom propre d'un Roi d'Italie. *Pilumnus*. Il étoit fils de Jupitèr, & il régna dans la partie de la Poüille qu'on nomma depuis Daunie. Il épouſa Danaé, dont il eut Daunus, père de Turnus. Nonnius Marcellus le met au nombre des Dieux. Il dit qu'il préſidoit avec Picumnus aux auſpices qui ſe faiſoient dans la cérémonie des nôces, & il cite ſur cela Varron, *De vitâ Pop. Rom. L. II.* Varron dit encore que *Pilumnus* & *Picumnus* étoient les gardiens d'une femme en couche pour la défendre contre Sylvain & Faûne & les empêcher d'entrer la nuit dans la maiſon. Ce Dieu fut ainſi nommé à *Pilo*, dit ſaint Auguſtin, *De Civ. Dei*, *L. VI. C.* 9. On lui attribuoit l'invention de piler le bléd pour le préparer à être mis en pain

pain. Voyez Roſin, *Antiqq. Rom. L. II. C.* 19. Thom. Bartholin, *De Puerperio Vet.* & Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 40.

PILT. ſ. m. Nom propre d'homme qui s'eſt fait par corruption de celui d'Hippolyte, & qui ſe dit dans le nom d'un lieu nommé Saint *Pilt*. Voyez HIPPOLYTE. C'eſt ainſi qu'en Aûtriche on a fait *Polten* du même nom *Hippolyte*. On l'appelle auſſi poivre d'Inde, ou poivre du Bréſil, & les Arboriſtes, dit le Père du Tèrtre, le nomment *Capſicum*. M. de Poinci n'en diſtingue que trois ſortes aux Antilles; mais le Père du Tèrtre dit que c'eſt peu connoître le païs; & qu'outre les douze ſortes dont Piſon a donné les figures, il en a vû une treiziéme dans le jardin du ſieur Morin. C'eſt la principale épicerie tant des Sauvages que des habitans François des Antilles. M. de Poinci dit que les Sauvages le nomment *Axi*, ou *Carive*. Voyez cet Auteur, C. X. Art. I. Le Père du Tèrtre, Tr. III. C. I. §. 7. & Piſon.

PIM.

PIMENT-ROYAL. Le *Piment-Royal* que l'on appelle Rhus, a pluſieurs petites branches, auxquelles ſont attachées des feüilles deux à deux, & ſemblables à celles du Cornier. Il fleurit au mois de Mai: au bout de châque branche, il vient une grappe qui eſt vèrte au commencement, & croiſſant peu à peu prend une couleur vèrmeille, & à la fin cette fleur qui réſſemble à l'amarante, eſt d'un pourpre éclatant & velouté, mélée de quelques petits grains de jaûne doré, qui la rendent encore plus belle.

Le *Piment*, ou Poivre d'Éſpagne en gouſſes, s'appelle au Pérou, & dans l'Amérique méridionale Agi. On y en voit des campagnes toutes couvèrtes. Les Éſpagnols du Pérou en mettent dans tous leurs mêts. On en confit dans le vinaigre pour la mèr. Le goût des Éſpagnols du Pérou eſt ſi général pour cette épicerie, qu'ils ne peuvent s'en paſſer dans aucun ragoût, quoiqu'elle ſoit ſi piquante, qu'à moins que d'y être accoûtumé, il n'eſt pas poſſible d'en goûter; & comme elle ne peut croître dans la *Puña*, c'eſt-à-dire, dans les montagnes, il déſcend tous les ans quantité de Marchands qui enlévent tout le *Piment* qu'on cultive dans les valées d'Arica, Sama, Tacua, Locumba & aûtres, à dix lieuës à la ronde, d'où l'on compte qu'il en ſort pour plus de 600000. piâſtres, quoiqu'il ſe vende à bon marché. *Frézièr, p.* 137.

PIMPILIM. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle dans le Bengale, le poivre long; les Indiens le nomment auſſi *pepeli*, & Saumaiſe ne croit pas qu'on puiſſe douter que le πέπερι des Grècs ne viennent de là, comme ils avoient pris leur Zingibèr, du Zengebil des Indiens. Voyez cet Auteur ſur Solin, *p.* 1026, & 1072.

PIMPÈRNEAU. ſ. m. C'eſt le poiſſon *Sparus. Catholicum parvum*. BOREL.

PIMPOU. ſ. m. Nom d'un Tribunal ſupérieur de la Chine. *Supremum militiæ tribunal.* Le *Pimpou* étend ſa juriſdiction ſur les troupes & ſur les Officiers qui les commandent. P. LE COMTE.

PIN.

PINARA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie, ſituée dans le Mentéſelli, au pied du Mont de Gorante, environ à vingt lieuës de Patera, vèrs le nord. *Pinaria. Pinara* étoit aûtrefois Épiſcopale, ſuffragante de Mire. MATY.

PINARIEN. ſ. m. Nom de Prêtres d'Hèrcule. *Pinarius*. Hèrcule révéla en Arcadie à deux vieillards nommez *Pinarius* & *Potitius*, le culte qu'il vouloit qu'on lui rendît, & qui conſiſtoit à lui faire deux ſacrifices par jour, l'un le matin & l'aûtre le ſoir. Ils s'acquittèrent enſemble du prémiér ſacrifice; mais le ſoir Potitius s'étant rendu le prémiér au lieu du ſacrifice, le fit ſeul, enſorte que Pinarius n'arriva qu'après que les entrailles des victimes furent mangées. Hèrcule ne trouva pas bon la pareſſe de ce nouveau Prêtre, & ordonna que la famille des *Pinariens* ſèrviroit les Potitiens, qui ſeuls offriroient le ſacrifice. C'eſt de là que le nom de *Pinariens* fut donné à ce vieillard tardif & à ſes déſcendans. Car πεῖνα en Grèc ſignifie *faim*.

PINART. ſ. m. Nom d'une petite monnoye ancienne. *Rabelais. Pantagr. L. II. Ch.* 30. Voyez auſſi la remarque du dèrniér Éditeur, *T. II. p.* 261. *Not.* 65.

PINBURG. ou Bibrug. ſubſt. m. Nom propre d'un village du Duché de Bavière, en Allemagne. *Epinaburgum*. Il eſt près de la ville de Paſſaw, & de Neubourg ſur l'Inn. On croit qu'il a été appellé anciennement *Epona*, que Welſerus prétend avoir été le nom de la Déeſſe qu'on y adoroit, & non de la ville. MATY.

PINCEAU. ſ. m. Tèrme d'Optique. Rayons de lumière ramaſſez en forme de *pinceau*. Des Cartes a prétendu que l'on voyoit par des *pinceaux* optiques, c'eſt-à-dire, un nombre infini de rayons de lumière qu'un ſeul & en même point objectif réfléchit & renvoye à l'œil, & qui ſe réüniſſent dans le fonds de l'œil.

PINCEMENT. ſ. m. Tèrme de Jardiniér. Action de pincer, *Fractio, reſciſſio unguibus facta.* La plûpart des Jardiniérs prétendent que le *pincement* contribuë à l'abondance des fruits. LIGER. Le *pincement* ſe fait particulièrement dans le mois de Mai, & encore quelquefois dans ceux de Juin & de Juillet. *La Quint. P. IV. C.* 34. Parmi les branches qui viennent d'un tel *pincement*, s'il eſt pèrmis de ſe ſèrvir de ce tèrme, il s'en trouve de foibles, & celles-là ſont du fruit; il s'en trouve auſſi d'aſſez grôſſes, & celles-ci ſont des branches à bois. *La Quint. Ib.* Ce *pincement* ne ſe doit guères pratiquer que ſur les grôſſes branches d'enhaut, leſquelles demeureroient inutiles par leur fraction, & cependant conſumeroient mal à propos une quantité de bonne ſeve; & rârement ſe doit-il faire ſur les grôſſes branches bâſſes, puiſqu'il eſt toûjours très-important de les conſèrver juſqu'à la taille d'hiver, afin que pour l'année d'après elles en faſſent quelques-aûtres, qui ſoient propres à garnir des endroits vuides & dégarnir. ID. Il faut encore ſçavoir que ce *pincement* ne ſe doit jamais faire ſur les branches foibles; puiſque n'ayant juſtement de ſeve qu'autant qu'il leur en faut pour être bonnes, il ne s'en feroit que de chiffones à l'endroit où ſe feroit le partage de la médiocre portion de ſeve que la nature leur diſtribuë. ID. A propos du *pincement* des Orengers, il ne faut jamais ſouffrir de longues branches nouvelles, ſi ce n'eſt à ceux qui ſont nouveaux plantez. *La Quint. Cult. des Oreng. C. X.* L'ébourgeonnement, & le *pincement* ne contribuent pas ſeulement à arrondir, remplir & étendre la tête d'un Orenger; mais ils donnent encore toutes les aûtres pèrfections, dont les Orengers ont béſoin. ID.

PINCETTE à bèc d'Oye. C'eſt un inſtrument de Chirurgien, qui ſèrt à ſèrrer plus fortement une balle que l'on veut tirer d'une playe. Il y en a de deux ſortes, l'une qui a une vis à ſon manche, & une qui n'en a point. Voyez l'Arcénal de Scultet, Tâble XVI. fig. IV. & VI. Les Chirurgiens ont un inſtrument que Paul Æginette appelle *Acantavolon*, & Celſe *pincette*. Par un bout, qu'on peut appeller le manche, il eſt plat & arrondi à ſon éxtrémité, comme une ſpatule; il ſe ſépare enſuite en deux branches, qui vèrs ſon milieu s'arrondiſſent châcune en demi cèrcle, puis s'allongent en ligne droite en deux pinces, qui ſont dentelées en dedans. Il eſt propre à divèrſes opérations. Car ſa partie dentélée ſèrt à retirer les éſquilles des ôs détachez, ou qui branlent, les fèrs des fléches, les balles, les tentes, les méches, les poils, & généralement tout ce qui ſe peut rencontrer dans les playes, d'étranger ou de nuiſible. Elle peut encore ſèrvir à arracher les poils des paupières, des ſourcils, &c. En rendant cette même partie plus longue, on pourra s'en ſèrvir à retirer de petits ôs, & les aûtres corps étrangers arrêtez un peu avant dans la bouche. La partie plate, large & arrondie à ſon éxtrémité ſèrvira à étendre les cérats ou onguens au lieu de ſpatule. On en peut auſſi ſéparer le péricrâne d'avec le crâne, pour faire place au trépan; il vaut pourtant beaucoup mieux ſe ſèrvir des ongles en cette rencontre. SCULTET, Tâble IV. fig. I.

PINCHINA. ſ. m. Sorte d'étoffe, drap de laine grôſſiér.

Lycas doré comme un calice
Plaiſante ſur mon pinchina;
Il avoit deux ans de ſervice,
Dit-il, quand on le retourna,
Il a raiſon ſur ma parole,
Et mon habit eſt fort méchant;
Mais, Lycas, ce qui m'en conſole,
Je ne le dois point au Marchand. SENECÉ.

PINCO. ſ. m. Nom d'une petite rivière de la Candie. *Pycnus*. Elle ſe décharge dans la mèr, près de la ville de Canée. MATY.

PINDARE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pindarus*. C'étoit un Poëte Lyrique, qui étoit de Thébes, & dont nous avons quatre Livre d'Ôdes, toutes à la loüange de ceux qui de ſon tems remportèrent les prix aux jeux Olympiques, aux jeux Pythiens, aux jeux Néméens, & aux Iſthmiques; d'où vient que le prémiér Livre eſt intitulé les Olympiennes; le ſecond, les Pythiennes; le troiſiéme, les Néméennes; & le quatriéme, les Iſthmiennes; ſous-entendez Ôdes. *Pindâre* étoit contemporain d'Éſchyle, & floriſſoit vèrs la 75 Olympiade, c'eſt-à-dire, 478 ans avant Jéſus-Chriſt. *Pindâre* eſt grand, élevé, plein de vèrve & de feu, ſententieux, d'un ſtile impétueux, marchant ſouvent au hazard, & affectant un beau déſordre qui eſt l'effet d'un grand Art. Voyez la Préface de Boileau devant ſon Ôde ſur Namur & ſa VIII° Réfléxion.

PINDARIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à Pindâre, qui eſt imitateur de Pindâre, qui eſt dans le goût, & à l'imitation de Pindâre. *Pindaricus, a.* Une Ôde *Pindarique*. Je ne ſçai ſi le public accoûtumé aux ſages emportemens de Malhèrbe s'accommodera de ces ſaillies & de ces excès *Pindariques*. BOILEAU. Des hardieſſes *Pindariques*.

Prens donc la trompette lyrique ;
Nevèrs , & d'un ton Pindarique
Porte Laurette juſqu'aux Cieux.
Malez. *Divert. de Sceaux.*

PINDE. Voyez MEZZOWO. *Pindus.* Il faut toûjours dire *Pinde*, en parlant de l'Antiquité ; outre cela en vèrs ſouvent nos Poëtes parlent du mont *Pinde*; & il faut bien ſe garder de dire Mezzowo en Poëſie, & quand on en parle comme d'une montagne conſacrée à Apollon & aux Muſes.

PINGLEANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine, ſituée au piéd des montagnes, ſur la rivière de King. *Pingleanum.* C'eſt la quatrième de la province de Xanſi, & a neuf aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Maty.

PINGUENTO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de l'Iſtrie. *Picuentum, piquentum.* Il appartient aux Vénitiens, & il eſt ſitué à la ſource du Quiéto ; à ſix lieuës de Capo d'Iſtria, vèrs le levant. Maty.

PENGOIN, ou PINGUIN. ſ. m. Nom d'un animal amphibie qui ſe voit au Chili & ſur les côtes les plus méridionales de l'Amérique. Il eſt de la grôſſeur & à-peu-près de la figure d'un oiſon ; mais il n'a point de plumes, Il eſt tout couvèrt de petites écailles très-fines, ſon bèc eſt pointu, ſes aîles ou nageoires ſont deux maſſes de chair tèrminées en pointe. Elles ſont auſſi couvèrtes d'écailles ; il ne s'en ſèrt point pour voler, mais pour nager entre deux eaux, ce qu'il fait fort vîte par leur moyen. Quand il eſt à tèrre il marche ſur ſes deux piéds le corps pèrpendiculairement élevé, & traîne après lui ſes deux aîles qui l'embaraſſent beaucoup : ſon allure eſt fort lente. Les Éſpagnols le nomment Panaro niño, c'eſt-à-dire, oiſeau enfant, parcequ'ils prétendent qu'il eſt doux & ſimple comme un enfant. M. Fréziér écrit *Pengoin* ou *Pinguin*. Nous prîmes un jour dans un marais (au Chili) un de ces ſortes d'amphibies, qu'on nomme *pengoins* ou *pinguins*, qui étoit plus grôs qu'une oye ; au lieu de plumes, il étoit couvèrt d'une éſpéce de poil gris ſemblable à célui des loups marins ; ſes aîles rèſſemblent même beaucoup aux nageoires de ces animaux. Ils ſont communs au détroit de Magellan. Fréziér, p. 74.

PINGYANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Pingianum.* Elle eſt fort grande & fort riche, la ſeconde en ordre de la province de Xanſi, & elle a trente-trois aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Elle eſt ſur la rivière de Fuen. Maty.

PINGYVE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Pingiva.* Elle eſt petite, mais fortifiée & ſituée dans le Quicheu, aux confins du Suchuen. Maty.

PINHEL, PIGNEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte du Portugal. *Pinelum.* Elle eſt dans la province de Tralos-Montes, ſur la rivière de *Pinhel*, à ſix lieuës de Guarda, vèrs le nord. Quelques Géographes prennent *Pinhel* pour la ville nommée anciennement *Cepiana*, que la plûpart placent à Cizembra village ſitué ſur la côte de l'Éſtramadure de Sétuval, vèrs le couchant. Maty.

PINNEBÈRG. ſ. m. Nom d'une petite ville de la Stormarie, province du Holſthein. *Pinneberga.* Elle eſt ſur la rivière d'Owe, à quatre lieuës d'Hambourg, vèrs le couchant ſeptentrional. *Pinneberg* eſt capitale d'un Comté qui a été long-tems poſſédé par les Comtes de Schaumbourg ; mais par l'extinction de cette famille arrivée l'an 1640. ce Comté a été incorporé au Duché de Holſthein, dont il dépendoit anciennement.

PINNE MARINE ou PINNA MARINA. Éſpéce de grande moule qui ſe pêche ſur les côtes de Provence aux mois d'Avril & de May. *Pinna marina.* La *pinna marina* a la pointe qui eſt au côté oppôſé à la charnière, porte une houppe longue d'environ ſix poûces : cette houppe eſt compôſée de filamens d'une ſoye fort déliée & brune, qui ſe peigne, ſe file, ſe met en œuvre, & dont on fait des ouvrages qui pourroient paroître précieux, s'il n'y avoit pas de véritable ſoye. Ariſtote donne le nom de Byſſus à la houppe de ce coquillage. Voyez les Mém. de l'Acad. des Scienc. de 1712. Les Auteurs appellent ce coquillage *pinne marine* ; ſur nos côtes de Provence & ſur celle d'Italie on l'appelle Nâcre de pèrle. Les *pinnes marines* peuvent être regardées comme une éſpéce de moule de mèr, mais beaucoup plus grandes que toutes les aûtres. Il y en a qui ont deux piéds & quelques poûces de longueur ; leur coquille comme celle des aûtres moules eſt compôſée de deux piéces ſemblables & égales, qui depuis l'origine ou le ſommet de la coquille s'élargiſſent inſenſiblement juſqu'environ aux deux tièrs de leur longueur, où elles commencent à s'étrécir, mais plus bruſquement en formant une courbure, qui approche d'un demi oval, qui auroit pour petit axe l'endroit où eſt la plus grande largeur : cette plus grande largeur a environ deux cinquièmes de la longueur. Elles ſont plus applaties que les aûtres moules par rapport à leur grandeur. Voyez les Obſèrvations de M. de Reaumur ſur ce coquillage dans les Mémoires de l'Académie 1717. p. 177. & ſuiv.

PINPENEL, ou PINPENEAU. ſ. m. Sorte de petite monnoye, qui avoit aûtrefois cours en France. *Pinpenellus.* Il en eſt fait mention dans une Charte de Philippe Auguſte, de l'année 1218. Voyez le Gloſſ. de Du Cange.

PINQUE. ſubſt. m. Éſpéce de petit vaiſſeau de mèr. Gazette de 1717. p. 17.

PINSEN. ſ. m. Le fort de Pinsen. *Pinſii Arx.* Ce fort eſt dans le Brabant Hollandois, au milieu des marais, environ à demi lieuë de Bèrg-op-zoom, vèrs le nord. Maty.

PINSCO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Poléſie, en Lithuanie. *Pinſcum.* Elle eſt ſituée ſur la Pina, près du Przipiec. *Pinsko* a été capitale d'une Châtellenie, & le ſiége d'un Évêque Grèc Schiſmatique ; mais les Coſaques l'ont ſi fort ruinée qu'il n'y reſte plus que quelques maiſons écartées les unes des aûtres. Maty.

PINUM. ſ. m. ou PHISTONA. ſ. f. ou WINEZ. ſubſt. m. Nom de lieu. *Pinon, Pinum.* C'étoit anciennement une petite ville de la Dâce. C'eſt maintenant un village de la Valachie, ſitué ſur la rivière de Dembrowiza, à ſix lieuës au-deſſous de la ville de ce nom. Maty.

PINTEREAU. ſ. m. Tèrme de mépris, qui ſe dit d'un petit Peintre qui ſçait mal ſon métier ; un mauvais Peintre. C'eſt un diminutif de Peintre. *Pictio.* Papias dit qu'on appelloit *Pictiones*, ceux qui dans les combats ou éſſais de Peinture, avoient le deſſous. Qui avez-vous pris là pour peindre ce plat-fond ? ce n'eſt qu'un *Peintereau*.

PINUCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pinutius.* Saint *Pinuce* prêcha l'Évangile en Égypte, & y fut martyriſé. Voyez M. Chaſtelain, dans ſon Martyrologe au 16ᵉ Janvièr.

PINZOCHE. ſ. f. On appelle en Italie *Pinzoches* ou *Mantelées*, cèrtaines femmes habillées en Religieûſes, qui ſont de quelque Tièrs-Ordre, & demeurent dans leurs maiſons particulières. *Fœmina pia è Tertio aliquo Ordine.* Les *Pinzoches* ou *Mantelées* ſont la même chôſe en Italie que les Béâtes en Éſpagne. *P. Hélyot, Hiſt. des Ordr. Relig. T. I. p.* 379.

PIO.

PIOINE. Voyez PIONE.

PIOIS. ſ. m. Vieux mot. Gazoüillis d'oiſeaux. *Gauvin.* & vient du mot pie ; *nam pica eſt garrula.* Borel.

PIOLÈNE, ou PIOLENS. PIOULÈNE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Podiolenum.* Il eſt dans la Principauté d'Orange, près de la ville de ce nom, & plus encore Caderouſſe ſur une montagne au piéd de laquelle le Rhône coule ; d'où il a pris ſon nom, car *podium* ſignifioit aûtrefois montagne, & de *Podium*, on a fait *Podiolum*, & de *Podiolum*, *Podiolenum.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 452.

PIOMBA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'Abruſſe ultérieure. *Piomba*, anciennement *Matrinus.* Elle coule un peu au levant d'Atri, & ſe décharge dans le Golfe de Véniſe, au village de Silva. Maty.

PIOMBIN, PIOMBINO. ſubſt. m. Nom propre d'une ville de la Toſcane, capitale de la Principauté de Piombino, ſituée ſur le canal de ce nom, vis-à-vis de l'iſle d'Elbe, entre Livourne, & Orbitello, environ à dix-ſept lieuës de châcune. *Plumbinum. Piombino* a un fort bon port, & eſt fortifié & gardé par une garniſon. Maty.

La Principauté de Piombino. *Plumbinenſis principatus.* Petit État ſitué ſur la côte de la Toſcane, entre le Piſan & le Siénois, duquel il étoit aûtrefois une portion. Il a ſon Prince particuliér de la maiſon de Ludoviſi, feudataire du Duché de Milan, & ſous la protection du Roi d'Éſpagne, qui tient garniſon à *Piombino*, la ſeule ville de cet État ; l'iſle d'Elbe dépend de cet État, à la rèsèrve de porto Longone, & de porto Fèrraio, dont la première appartient en propre au Roi d'Éſpagne, & l'aûtre au grand Duc de Toſcane. Maty. L'Empereur a pris ces places dans cette guèrre.

Le golfe de Piombino. *Plombini ſinus.* C'eſt un petit golfe de la mèr Toſcane. Il eſt entre l'iſle de Troja, & les côtes de la Principauté de Piombino. On voit au midi de ce golfe le canal de Piombino, formé par le cap ſur lequel eſt la ville de ce nom, & par l'iſle d'Elbe. Maty.

PION, s'eſt dit pour yvrogne. Borel.

Pions y feront matte chère. Villon.

Pion, s'eſt auſſi dit des gens de piéd. Borel. Un Piéton, *pedes.*

PIONE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Pionius.* Saint *Pione*, que quelques-uns nomment Pioins en nôtre langue, ſouffrit le martyre au IIIᵉ ſiécle. Voyez le P. Ruinart, Act. Mart. p. 123. Euſébe, L. IV. C. 15.

PIPAGE ou PIPAIGE. ſ. m. Droit ſur le vin. Lobineau. C'eſt-à-dire ſur châque pipe de vin. *Vectigal vinarium.*

PIPELIÉNE. ſ. f. Nom d'un oiſeau du Chili dans l'Amérique méridionale. *Pipeliena.* Les *pipeliénes* rèſſemblent en quelque chôſe à ces oiſeaux de mèr, qu'on appelle Maûves, & qui ont le bèc rouge, droit, long, étroit en largeur, & plat en hauteur, avec un trait de même couleur ſur les yeux, & ont les piéds comme ceux de l'aûtruche. Ils ſont d'un bon goût. FRÉZIÉR, p. 74.

PIPÈRNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la campagne de Rome, en Italie. *Privernum.* Cette ville, aûtrefois capitale des Volſques, & enſuite Épiſcopale, eſt à quatre lieuës de Tèrracine, du côté du nord. Son Évêché a été uni à celui de Tèrracine. MATY.

PIPÈRNO, ou Prépérigno, éſpéce de pièrre dont on bâtit en Italie. FÉLIBIEN. Elle eſt ainſi nommée, parcequ'elle ſe tire à *Pipèrno.*

PIPET. ſ. m. Nom d'oiſeau, dont il y a pluſieurs éſpéces. *Spipola.* Le prémiér qui eſt le plus grand de cette éſpéce, a la tête de gris cendré; il a une tache deſſous le bèc faite en manière de barbe; ſa poitrine eſt rougeâtre, ſon ventre eſt divèrſifié de blanc & de rouge; ſa queuë eſt rouge par deſſus, & par deſſous elle eſt blanchâtre; le dôs eſt gris cendré, les aîles ſont compôſées de noir, de blanc, & de roux; ſes jambes & ſes piéds ſont jaûnes, & ſes ongles noirs, ſon bèc eſt longuet, grêle & brun.

La ſeconde éſpéce tîre plus ſur le cendré que celui dont nous venons de parler. Il eſt différent en ce qu'il n'a pas la poitrine rouge, mais il eſt marqué de taches brunes, qui déſcendent en bas. Il eſt d'un gris plus cendré par devant que par le deſſus du dôs, car le ventre eſt prèſque tout blanchâtre. Il a une tâche aſſez grande, qui tîre ſur la couleur de roüille; les grandes pennes de ſes aîles, & celles dont elles ſont revêtuës, ſont noires & cendrées par les côtez & à leurs extrémitez; ſes jambes & ſes piéds ſont bruns; ſa queuë eſt cendrée.

La troiſiéme éſpéce s'appelle *Boarinus* en Latin, à caûſe qu'il ſuit volontiers les bœufs. Il eſt de pareille grandeur que les prémiers; ſon pennage eſt prèſque tout-à-fait d'un blanc jaunâtre; ſes aîles ſont de pareille couleur, mais elles paroiſſent plus couvèrtes; ſon bèc & ſes piéds ſont bruns.

PIPET. ſ. m. Nom de lieu. *Pompeiacum.* C'étoit aûtrefois un château fort, ſitué tout auprès de la ville de Vienne, en Dauphiné. Il a été démoli l'an 1630. MATY.

PIPOLÉ, ÉE. adj. m. & f. Vieux mot. Enjolivé. BOREL.

Tèrre pipolée *de fleurs.* R. DE LA RÔSE.

C'eſt-à-dire émaillée. *Variegata.* BOREL.

PIQ.

PIQUENAIRE. ſ. m. Vieux mot, Un piquier, ſelon les Croniques abregées de France, & Fauchet. BOREL. *Sariſſarius, haſtarius.*

PIQUÉ, en tèrme de Muſique ſignifie prèſque la même chôſe qu'en Italien *ſtaccato*, ou *ſtoccato* & *ſpicato*, c'eſt-à-dire, que, ſur tout les inſtrumens à archet, doivent faire leurs coups d'archet ſècs, ſans traîner, & bien détachez ou ſéparez les uns des aûtres. On dit auſſi pointé. Boiſſart.

PIQUER. Tèrme de Joüeur. On dit donner ou prendre de l'argent à piquer, lorſque celui qui en prend fait une cèrtaine rétribution châque coup qu'il gagne à celui qui lui en a prêté. Cela s'appelle encore prêter à poſte, ou prendre de l'argent à poſte.

PIQUETÉ de Tournai, nom d'un œillet qui eſt d'un beau vèrd, facile à prendre racine; ſa fleur eſt médiocrement large; ſon blanc eſt fin; 4 boutons lui ſuffiſent.

PIQUETÉ du change, autre œillet: ſa fleur eſt fort mouchetée, large, mais tardive; il ne créve point avec 6. boutons.

PIQUETÉ BELMANS. Autre œillet. Il eſt grôs & large, ſa plante eſt fort délicate, & ſes marcottes difficiles à venir.

PIQUETÉ POURPRE. Œillet qui eſt fort bien *piqueté* d'un beau pourpre, médiocrement large, ſa fleur fort ronde, ſa plante foible, mais d'un beau vèrd. MORIN.

PIQUIGNY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Picardie, ſitué ſur la Somme, à deux lieuës au-deſſous d'Amiens. *Picminium, Picquinacum, Pinquigniacum, Pinkeniacum, Pinquiniacum.* On trouve en d'anciens titres *Pinkéni, Pymkény, Pinkéncy,* & *Piquéni.* Valois dit qu'on le nomme ordinairement *Piquigny*; cependant aujourd'hui on prononce *Péquigny. Péquigny* a le titre de Vidamie de l'Égliſe d'Amiens. *Valois, Not. Gall. p.* 451.

PIR.

PIRAGUE. ſ. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique méridionale, qu'on nomme encore Apurwaca, Capèrwarka, & l'Aproüage. *Aparwarca, Paperwarka, Piraguus.* Elle a ſa ſource dans la Guiane, travèrſe le lac des Harritiabans, enſuite la Caribane, & ſe décharge dans la mèr de nord à 20. ou 25. lieuës de l'iſle de Caïenne du côté du levant. MATY.

PIRAGUÉRA. ſ. f. Nom d'un poiſſon qui ſe trouve dans les mèrs de l'iſle de Sainte Cathérine. *Piraguéra.* Nous y avons pris des poiſſons de quatre à cinq piéds de long, fort délicats, faits à peu près comme des carpes, dont les écailles étoient plus grandes qu'un écu; les uns les ont rondes, ceux-ci s'appellent Meros; les aûtres les ont quârrées & s'appellent Salemera en Portugais, & *Piraguéra* en Indien. FRÉZIÉR, *p.* 25.

PIRANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Iſtrie. *Piranum.* Elle eſt à trois lieuës de Capo d'Iſtria, vèrs le midi, ſur une petite prèſqu'iſle, formée par le petit Golfe de Largone, & celui de Trieſte. MATY.

PIRÉE. ſ. m. Nom de l'ancien port d'Athènes. *Piræus.* Les Ports de Phalère & de *Pirée* ſont maintenant comblez. DU LOIR, *p.* 315.

PIRGI. Voyez PÈRGE.

PIRGO, PÈRGO, ſ. m. ou POLLONIA. ſ. f. Noms propres d'une ville Archiépiſcopale de l'Albanie. *Apollonia.* Elle eſt à deux lieuës de la côte, & à douze de Durazzo, vèrs le midi. Cette ville étoit aûtrefois conſidérable; les ſciences y floriſſoient, puiſqu'Auguſte y étudioit, lorſque Céſar fut aſſaſſiné. Elle eſt aujourd'hui fort délâbrée. MATY.

PIRIFORME, ou plûtôt PYRIFORME. adj. Tèrme d'Anatomie qui ſe dit ſouvent ſubſtantivement; c'eſt le nom ou l'épithéte d'un muſcle. Il ſignifie, Qui a la forme d'une poire. Le prémiér des muſcles abducteurs de la cuiſſe eſt le piramidal, ainſi nommé, parce qu'il a la figure d'une petite piramide; ou *piriforme*, parce qu'il rèſſemble à une poire: il prend ſon origine de la partie ſupérieure & latérale de l'ôs Sacrum, & de la partie latérale de l'ôs des iles; il va s'inſérer en une petite câvité qui eſt à la racine du grand Trocantèr. DIONIS.

Ce nom eſt compôſé de deux mots Latins, *pirum*, poire, & *forma*, forme. *Piriforme*, qui a la figure d'une poire.

PIRITZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Stétin, en la Poméranie Royale. *Piritium, Pirizium.* Elle eſt près du lac de Maldui, à ſept lieuës de Stétin, vèrs le midi. Les anciens Ducs de Poméranie ont ſouvent fait leur réſidence à *Piritz*, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Viritium*, petite ville des Sédéniens, que d'aûtres placent à Griffenbagen. MATY.

PIRN. ſ. m. Nom propre d'une ville avec un château. *Pirna.* Elle eſt dans la Miſnie, ſur l'Elbe, à trois ou quatre lieuës au-deſſus de Drèſde. L'an 1635. il ſe fit à *Pirn* un traité entre l'Empereur Fèrdinand II. & Jean-George I. Électeur de Saxe. MATY.

PIROS, PIROT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bon bourg de la Bulgarie. *Piroſa, Pirota.* Ce lieu eſt aux confins de la Sèrvie, ſur la ſource de la Niſſave, entre Soſſie & Niſſa, environ à dix-ſept lieuës de châcune. On croit que *Piros* pourroit être l'ancienne *Romatiana*, ou *Remiſciana*, ville de la Haûte Moeſie. MATY.

PIROU. ſ. m. Nom propre d'un château ancien, ſitué ſur la côte de Baſſe Normandie dans le Cotentin, vis-à-vis des Iſles de Jèrſey & de Gèrneſey. André du Chêne, dans ſon Livre des Antiquitez, villes, châteaux, & places remarquables de France, corrigé & augmenté par ſon fils François du Chêne, & imprimé à Paris en 1668. parle du fort château de *Pirou.* Il s'en trouve une belle déſcription, ſous le nom de château de Beſinéliane, ou Vivarambe dans l'Almaïde de M. de Scudéry. Ce château eſt ſi ancien, & accompagné de tant de mèrveilles, que les bonnes gens du païs croyent qu'il a été bâti par les Fées, bien des années auparavant que les Norvégiens ou Normans vinſſent habiter la Neuſtrie. Ils diſent que ces Fées, qui étoient filles d'un grand Seigneur du païs, célébre Magicien, ſe métamorphoſérent en des Oyes ſauvages, quand les Normans déſcendirent à *Pirou*; & que ce ſont ces Oyes-là mêmes qui reviennent tous les ans faire leurs nids dans cet admirable château; comme nous avons dit au mot OYE, *Tome IV. p.* 421. & les mélanges d'hiſtoire & de littérature du prétendu Vigneüil de Marville, *Tom. I. p.* 128. *& ſuiv.*

PIS.

PISAN, ou PISANTIN, ſ. m. Nom propre d'une province du Duché de Toſcane. *Piſanus Tractus.* Elle eſt entre le Florentin, le Siénois, la petite Principauté de Piombino, la République de Lucques, & la Mèr Toſcane. Cette Province n'eſt pas de grande étenduë, mais eſt aſſez fèrtile. Elle eſt baignée par l'Arno, & par pluſieurs aûtres rivières. Ses villes ſont Piſe Capitale, Livourne & Voſtèrre. MATY.

PISATELLO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'État de l'Égliſe. *Piſatellum.* Elle coule dans la Romagne, baigne les bourgs de Lex, & de Monte-Alto, & ſe décharge dans le Savignano, à une lieuë de la mèr. Quelques Géographes la prennent pour l'ancien *Rubicon.* Voyez ſur LUSO.

PISCHINAMAAS. ſ. m. Terme de Relation, Miniſtre de la Religion en Perſe. *Religionis in Perſide Miniſter.* C'eſt ainſi qu'on nomme ceux qui ont ſoin de faire la prière dans les Moſquées. On choiſit ordinairement pour cette fonction des Seiid-Émirs, c'eſt-à-dire, des deſcendants de Mahomet du côté paternel & maternel, ou des Chérifs qui n'en deſcendent que par un côté.

PISCINA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Naples. *Piſcina.* Il eſt dans l'Abruſſe Ultérieure, ſur le lac Célano, environ à deux lieuës de la ville de ce nom, du côté du levant. *Piſcina* a un Évêché, qu'on appelle l'Évêché des Marſes. MATY.

PISCIOTA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Piſciota*, anciennement *Eleés*, *Elea*, *Elaa.* Elle coule dans la Principauté Citérieure, & ſe décharge dans la Mèr de Toſcane, au village de *Piſciota.* MATY.

PISCIOTA. ſ. f. Nom propre d'un village du Royaume de Naples. *Piſciota.* Il eſt ſur la côte de la Principauté Citérieure, près de Caſtel à Mardella Brucca. *Piſciota*, eſt l'ancienne Velia, ville de la Lucanie. MATY.

PISCO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Pérou. *Piſco*, *Piſcum.* Cette ville qui étoit autrefois au bord de la mèr, en eſt à préſent éloignée d'un quart de lieuë; ce changement eſt arrivé en 1682. le 19. d'Octobre, par un tremblement de terre ſi rude, que la mèr ſe retira d'une demi-lieuë, & retourna enſuite avec tant de violence qu'elle inonda preſque autant de terrain au-delà de ſes bornes, de ſorte qu'elle ruina la ville de *Piſco*, dont on voit encore les mâſures s'étendre depuis le rivage juſqu'à la nouvelle ville. Pluſieurs curieux ayant ſuivi la mèr lorſqu'elle ſe retiroit, furent engloutis à ſon retour. Depuis ce tems-là on a replanté la ville, au lieu où le débordement n'atteignit pas. Elle eſt diviſée par quartiers réguliérs. Environ trois cens familles compoſent cette ville, la plûpart des Meſtices, Mulâtres & Noires: les Blancs y ſont en plus petit nombre. Il y a un Corrégidor & un Cavildo, pour adminiſtrer la juſtice, & fort ſouvent un Juge pour empêcher la fraude des pignes qu'on apporte des minières. On trouve aux environs de *Piſco* des vins & toute ſorte de fruits. ID. *p.* 167. Voyez VIN & VIGNES.

La Rade de PISCO dans la mèr du ſud, eſt d'une grandeur à pouvoir contenir une armée navale entière; elle eſt ouverte au nord d'où il ne vient point de vent dangereux par cette latitude; & l'on y eſt à couvert des vents ordinaires qui régnent depuis le SSO au SE. On aime mieux moüiller là, quoiqu'à deux lieuës loin de *Piſco* que d'aller au-devant de la ville, parceque la mèr y eſt ſi mâle au rivage qu'il eſt preſqu'impoſſible d'y débarquer pendant la journée. FRÉZIÉR, *p.* 163. Parmi les petites iſles de la rade de Paraca il y en a une percée à jour en deux endroits, de manière qu'elle paroît du moüillage comme un pont. ID. *pag.* 163.

La rivière de *Piſco* eſt à une demi lieuë au nord de la ville de même nom, dans une coulée, où les vaiſſeaux font du bois & de l'eau. ID. *ibid.*

PISCOPIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un Évêché Grèc. *Piſcopia.* Il eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Chypre, entre Baſſo & Limiſſo. On le prend pour la ville qui portoit anciennement les noms de *Curium*, & de *Curias.* MATY.

PISCOPIA. Nom d'une iſle de la mèr de Scarpanto. *Piſcopia*, anciennement *Telus*, *Telos*, *Agathuſa.* Elle eſt entre l'iſle de Stampalia, & celle de Rhôdes. Elle n'a qu'environ douze lieuës de circuit, & fort peu d'habitans. MATY.

PISE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville du Péloponêſe, auprès de laquelle ſe célébroient autrefois les Jeux Olympiques. *Piſa.* Cette ville étoit dans l'Élide auprès du fleuve Alphée, & le Géographe Étienne dit qu'elle avoit pris ſon nom de Piſus fils d'Aphiaraüs, ou de Piſa fille d'Endymion.

Alphée envoye au camp, & parmi les hazards
Les athlétes que Piſe *exerce aux jeux de Mars.* BRÉBEUF.

PISE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Duché de Toſcane, en Italie. *Piſa.* Elle eſt capitale du Piſan, & ſituée dans une grande plaine & très-fertile, entre Lucques & Livourne, à trois lieuës de la première, à cinq de la dernière, & à deux de la mèr. La rivière d'Arno qu'on y paſſe ſur trois ponts, la traverſe & y forme un port très-commode. *Piſe* a été une République puiſſante, qui entretenoit juſqu'à cinquante Galères, & s'étoit renduë maîtreſſe de la ville de Carthage en Afrique, des iſles Baléares, & de celles de Sardaigne, & de Corſe. Cette ville ayant perdu entièrement ſa liberté l'an 1609. a depuis perdu la plus grande partie de ſon éclat. On y voit pourtant encore des marques de ſa magnificence dans l'Égliſe Cathédrale, dans la Maiſon de Ville & dans le Palais de Médicis. Il y a un clocher haut de cent quatre-vingt huit piéds, en forme de Cylindre. Quelques-uns ont dit que cette Tour ſemble pencher de quelque côté qu'on la régarde, & que cependant elle eſt parfaitement droite; mais Monſieur Miſſon aſſure dans ſon voyage d'Italie, qu'ayant jetté un plomb du haut de cette Tour, à l'endroit le plus penchant, ce plomb tomba juſte à quinze piéds du fondement, & qu'ainſi la Tour penche effectivement. Il fait un ſemblable jugement de la Tour penchante de Boulogne. *Piſe* eſt aſſez grande, ornée d'un Siége Archiépiſcopal, d'une Univèrſité fondée par Laurens de Médicis l'an 1472. de l'Ordre des Chevaliérs de Saint Étienne, fondé par Côſme de Médicis, l'an 1561. & deſtiné à défendre les côtes de la mèr de Toſcane contre les Corſaires, & d'une bonne citadelle. Avec tous ces avantages elle n'eſt que médiocrement peuplée. L'an 1092. le 22. d'Avril, le Pape Urbain II. érigea *Piſe* en Archevêché, en conſidération des ſervices que la ville de *Piſe* & ſon Évêque avoient rendus à l'Égliſe pendant le ſchiſme, & des victoires des Piſans ſur les Sarraſins, & fit leur Évêque Métropolitain de l'Iſle de Corſe.

POIRE DE PISE. C'eſt une poire qui a peu de groſſeur, la chair dure & ſéche, quoiqu'un peu parfumée: mais il s'en trouve auſſi de fort belles & de très-bonnes, qui ſont différentes de celles-là. Elles ſont à peu-près de la groſſeur & figure d'une belle virgoulée, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont paſſablement longues, & même aſſez groſſes, ayant le ventre rond & la partie d'en-haut pareillement, mais avec quelque diminution de groſſeur, tant de ce côté-là, que du côté de la queuë, qui eſt plus longue que courte, & qui paroît droite en quelques-unes, & penchées en d'autres, & cependant point enfoncée dans la partie d'où elle ſort; l'œil eſt médiocrement grand & paſſablement enfoncé: le coloris eſt d'un beau jaune de citron, un peu tiqueté, rougiſſant ſi peu que rien à l'endroit où le ſoleil donne; la chair en eſt tendre ſans être beurrée, & fournit plus d'eau dans la bouche, qu'elle n'en promettoit au couteau; quelques-unes ont un petit goût aigret, qui bien loin de déplaire leur ſert en quelque façon de reliéf; quelques autres n'en ont preſque point. Elle ſeroit plus eſtimable ſi elle pouvoit ſe garder juſqu'aux mois de Févriér & de Mars. LA QUINT. *P. III. p.* 320. 321.

PISELLO, Capo *Piſello*, ou Comano. *Piſellum promontorium*, anciennement, *Carambis Promontorium.* C'eſt le Cap le plus ſeptentrional de la Natolie. Il s'avance dans la mèr noire, vis-à-vis de la Tartarie Crimée, entre les villes de Samaſtre & de Sinope. MATY.

PISGA, ou **PHASGA.** ſ. m. Nom d'une montagne du païs de Moab, & un des lieux où Balak Roi des Moabites fit monter Balaam pour maudire les Iſraëlites. Elle fut enſuite dans le partage de la Tribu de Ruben. Nomb. XXIII.

PISIDA, PEISIDA, PIASIDA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Grande Tartarie. *Piſida.* On ne trouve le long de ſon cours, quoiqu'aſſez grand, ni villes, ni villages, & elle ſe décharge dans la mèr de Tartarie, environ à trente lieuës de l'embouchure du Jénizei, vèrs le levant. MATY.

PISIDIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne Contrée de l'Aſie mineure. *Piſidia.* Elle avoit au couchant la Phrygie, la Galatie au nord, l'Iſaurie au levant, & la Pamphylie au midi. Quelques-uns en font une partie de la Pamphylie.

PISIN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Piſinum.* Il y a deux bourgs de ce nom dans l'Iſtrie, ils ſont à demi lieuë l'un de l'autre, entre S. Weit & Montona. Ils appartiennent à la Maiſon d'Aûtriche; & on les appelle, pour les diſtinguer, *Piſino Vecchio*, & *Piſino Nuovo.* MATY.

PISISTRATIDE. ſ. m. & f. Homme ou femme de la race de Piſiſtrate tyran d'Athènes. *Piſiſtratides.* La mémoire d'Harmodius & de Ariſtogiton étoit ſi reſpectée & ſi chère à Athènes qu'il étoit défendu que perſonne s'appellât de leur nom, parcequ'ils avoient délivré la ville de la tyrannie des *Piſiſtratides.* DU LOIR, *p.* 321.

PISSERA. Voyez PSARA.

PISTOLETER. v. act. Tuer à coups de piſtolet, *Sclopetis brevioribus occidere.* Il faut ſans remiſſion que vous le faſſiez *piſtoleter* à la tête de la cavalerie. *Lettre du P. de Conti au C. de Buſſi dans ſes Mém. T. II. p.* 230. L'uſage n'a point reçu ce mot.

PISTOYE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Florentin, en Toſcane. *Piſtoria*, *Piſtorium.* Elle eſt ſur la rivière de Stella, à ſept ou huit lieuës de Florence: *Piſtoye* a été la patrie du Pape Clément IX. Elle a un Évêché, auquel celui de Prato eſt uni, & ſuffragant de Florence. On voit à *Piſtoye* un bon nombre de Palais & d'Égliſes fort magnifiques. Les maiſons des particuliérs y ſont auſſi généralement belles; de là vient que les Italiens l'appellent *Piſtoria la bene ſtrutta*, c'eſt-à-dire, *Piſtoye la bien bâtie.* Mr Miſſon aſſure dans ſon voyage d'Italie qu'elle eſt plus grande que Lucques; mais que nonobſtant ſes belles ruës & ſes belles maiſons, on ne peut pas voir une ville plus pauvre, ni plus déſerte. MATY.

PISTRES. ſubſt. Nom de lieu. *Piſta.* C'eſt un lieu du Diocéſe de Roüen, au confluent de l'Andelle & de la Seine. Charles le

Chauve y bâtit un Fort pour arrêter les courſes des Normands. Val. *Not. Gall. p.* 451. 452.

PISUERGA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Eſpagne. *Piſoraca*, quelquefois, *Piſorgius*. Elle a ſes ſources dans les montagnes de la Caſtille Vieille, près de celles de l'Ebre, & va couler le long des confins du Royaume de Léon, ayant reçu le Carion, & l'Arlanza, baigne Duennas, & Valladolid. Elle ſe décharge peu après dans le Douro. Maty.

P I T.

PITAN. Le Royaume de Pitan. *Pitanum*, ou *Pitanium Regnum*. C'eſt une des Provinces du Grand Mogol. Elle eſt au-delà du Gange, le long de la rivière de Kanda, entre les Provinces de Patna, de Kanduana, de Gor, & de Siba. On y met une ville Capitale de même nom, avec celle de Camoio, & les Terres de deux Rajas, ou Princes; Raja Mugg au midi, & Raja Rodorou au nord. Maty.

PITAREVIL. ſ. m. Nom propre d'un village de l'iſle de Cypre. *Pitarevilum*. Il eſt dans les terres. On le prend pour la petite ville nommée anciennement *Epidarum*.

PITE. Voyez POUGEOISE.

PITEANT, ante. adj. m. & ſ. Vieux mot. Pitoyable. Borel. *Miſerabilis*.

PITHA. ſ. f. Nom propre d'une grande rivière de la Suède. *Pitha*. Elle a ſa ſource dans les montagnes de Norvége, traverſe une grande Contrée de la Laponie, à laquelle elle donne le nom de *Pitha-Lap-Marck*, c'eſt-à-dire, Marche Laponoiſe de *Pitha*; enfin elle ſe décharge dans le Golfe de Bothnie, au bourg de *Pitha*, qui eſt le ſeul de cette Marche. Maty.

PITHIVIÉRS. Voyez PLUVIÉRS. Valois écrit *Pitiviérs*, *Pétiviérs*, & *Putiviérs*, mais jamais *Pithiviérs*, comme Maty.

PITHOEGIE. ſ. f. Nom que l'on donnoit anciennement à Athènes à des fêtes & des ſacrifices. *Pithoegia*. La *Pithoegie* ſe faiſoit l'onzième du mois Antheſterion. Le Scholiaſte d'Ariſtophane rapporte qu'Apollodorus écrivoit que c'étoit une partie des fêtes de Bacchus, qui en général s'appelloient Antheſtéries, & dont les parties ſe nommoient *Pithoegie*, *Choæ*, *Chytroi*. Plutarque dans ſes Sympoſ. L.III. q.7. dit que c'étoit le jour auquel on commençoit à boire du vin nouveau. Le mois Antheſterion répondoit au mois de Janviér & de Févriér.

Ce nom venoit de [Greek], *l'ouvèrture des tonneaux*.

PITIGLIANO. Voyez PÉTIGLIANO.

PITINEO. ſ. m. ou ALÉSA. ſ. f. Noms propres d'une rivière de la Vallée de Démona en Sicile. *Petineus*, *Aleſus Fluvius*. Elle baigne les bourgs de Miſtretta & de Pitineo, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, au levant de Toſa. Maty.

PITINO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Pitinum*. *Turris Pitinenſis*. C'étoit autrefois une ville des Veſtins, en Italie. Elle fut enſuite Épiſcopale. Il n'en reſte plus qu'une Tour qui en conſerve le nom de *Torre di Pitino*, & qui eſt à demi lieuë d'Aquila dans l'Abruſſe Ultérieure.

PITIUSA, ou PITYRISA. ſ. f. Nom propre. C'eſt une petite iſle de la Grèce. *Pityuſa*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale du Golfe de Napoli, un peu au couchant du bourg de Maria, ou Hèrmione. Maty.

PITO REAL. Nom d'un oiſeau du Pérou. Il eſt vèrd, fait à peu-près en petit comme un Pèrroquet, excepté qu'il a une eſpèce de couronne, & le bèc long. Frézièr, *p.* 213. 214. Voyez l'article ſuivant.

Pito Real. Nom d'une hèrbe qui ſe trouve dans la Province de los Charcas, au Pérou. Cette hèrbe réduite en poudre diſſout le fèr & l'aciér. On l'appelle ainſi du nom d'un oiſeau qui s'en purge, & dont nous venons de parler.

On dit qu'au Méxique, pour avoir cette hèrbe, on bouche avec des fils de fèr le trou des nids que ces oiſeaux font dans des arbres, & que l'oiſeau coupe ces fils par le moyen de cette hèrbe, dont il apporte des feüilles qu'on trouve ſur le lieu. On ajoûte même que des priſonniérs ſe ſont ſauvez par ce moyen en coupant les grilles. Cela paroît ſuſpect. Frézièr, *p.* 214.

PITRE. ſ. m. Sorte d'eau de liqueur qui ſe fait avec de l'eſprit de vin, un peu de ſucre, & quelques ôdeurs. Il met le *pitre* entre les liqueurs fortes & violentes, dont l'uſage eſt très-pèrnicieux pour la ſanté.

PITSCHEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Siléſie. *Piſtca*. Il eſt ſur les confins de la Pologne, dans la Principauté de Brieg, & à onze lieuës de la ville de ce nom. Ce lieu eſt fameux par la bataille qui s'y donna environ l'an 1587. entre Maximilien Archiduc d'Aûtriche, élu par une partie des Polonois pour leur Roi; & Zamoski Archichanceliér de Pologne, qui étoit du parti de Sigiſmond Prince de Suéde; dont le ſuccès fut la défaite & la priſe de l'Archiduc. Maty.

PITTAG. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à l'aſſemblée générale des Ligues Griſes. *Griſonum Comitia*. Grégoire Barbarigo voyant que le *Pittag* ou Aſſemblée générale lui alloit faire dire qu'il eût à ſe retirer, parceque qu'il leur étoit incommode, s'aviſa de demander audience. Wicquefort.

PITUERAIS, ou PITVERAIS. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée en France dont Pitiviérs eſt la Capitale, dont le païs a pris ce nom. *Petiverenſis*, ou *Pituerenſis Pagus*. Voyez Pluviérs.

PITUITAIRE. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'une glande. *Pituitaria glandula*. Il eſt difficile de bien voir la glande *pituitaire*, à moins qu'on ne l'ôte de ſa place. Elle eſt de la groſſeur d'un très-gros pois; elle eſt ſituée dans la ſelle de l'ôs ſphénoïde, au-deſſous de l'entonnoir. Dionis.

P I V.

PIVÔT, en tèrme de Fleuriſte, ſe dit des petites parties qui ſoûtiennent les étamines d'une fleur. *Baſis*. Il n'importe point de quelle couleur ſoient les *Pivôts* d'une tulippe. Liger.

PIVOTER. v. n. Tèrme de Jardiniér, & d'Agriculture. Produire un Pivôt. Jetter ſa principale racine droit & pèrpendiculairement en tèrre. *Radicem præcipuam rectâ & ad perpendiculum in terram demittere, agere*. Il y a des arbres dont les racines vont naturellement à *pivoter*. La Quint.

PIURA. ſ. f. Petite ville du Pérou. *Pieura*. Elle eſt dans les tèrres à douze lieuës de Peyta.

P I X.

PIXENDORF, ou PUXENDORF. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Baſſe Aûtriche. *Pixendorfium*. Il eſt près du Danube, à neuf lieuës au-deſſus de Vienne. On le prend pour l'ancienne *Pirum Tortum*, petite ville du Norique. Maty.

P I Z.

PIZZIGHITON. Voyez PICIGHITONE.

PIZZO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Calâbre Ultérieure, ſitué ſur le Golfe de S. Eufémie, à une lieuë & demie de Monte-Leone. *Pizzum*. On le prend pour l'ancienne *Napitia*, *Nepetia*, petite ville des Brutiens. Maty.

P L A.

PLACAGE. ſ. m. C'eſt dans les ouvrages de Menuiſerie, la manière d'adapter des morceaux de bois ſur les membrures ou panneaux, pour y pouſſer des moulures & y tailler des ornemens qui n'ont pas pû être élegis dans la même piéce, parce qu'ils ont été faits après coup. C'eſt auſſi le récouvrement de la ménuiſerie d'aſſemblage, avec des bois durs & précieux calez par feüilles. Daviler.

PLACÉBO. Vieux mot qui ſe diſoit autrefois des Courtiſans qui chèrchent à plaire au Prince. On le dit encore aujourd'hui en Normandie, & les écoliérs appellent ainſi ceux qui rapportent en ſecret les fautes de leurs compagnons à leurs Maîtres pour gagner leurs bonnes grâces. On lit dans les Mémoires de Villars, *L. VI. p.* 560. *Si les Princes ſçavoient plûtôt embraſſer les utiles conſeils, que les paſſionnez & déguiſez de leurs miniſtres, qui vont, comme on dit, toûjours à placebo.*

PLACEL. ſ. m. Vieux mot. Dans Pèrceval, ce mot eſt employé pour un ſiége. Borel. *Sedile*. On dit encore un placet au même ſens.

Placel. ſ. m. Tèrme de Marine, en uſage dans la mèr du ſud. C'eſt un fond également élevé, ſur lequel la mèr change de couleur, elle y eſt auſſi plus unie. *Fundus maris planus, ſolum planum*.

PLACENTA. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une maſſe mollaſſe, dans laquelle pluſieurs ont crû que le ſang ſe pèrfectionnoit & ſe purifioit pour la nourriture du fœtus, de là vient qu'on l'appelle *Hepas uterinum*, le foye de la matrice, parce qu'on a crû qu'elle purifioit le ſang, comme le foye; on la nomme *placenta*, à cauſe qu'elle a la forme d'un gâteau. *Placenta Secunda*. Ce n'eſt proprement que du ſang caillé; car en le preſſant ou en le lavant il ſe diſſout. Son véritable uſage eſt de ſervir de couſſinet aux vaiſſeaux umbilicaux. Il a un piéd de large & trois doigts d'épais au milieu; il eſt plus mince aux bords. *Bartholin, L. I. Ch.* 36. Les artères de la mère portent une cèrtaine quantité de ſang dans le *placenta*, qui y étant vèrſé eſt reçû par les branches de la veine umbilicale, qui le conduit dans la veine porte pour être filtrée à travèrs du foye de l'enfant, avant que d'entrer dans la veine câve. Dionis. Voyez Arriere-faix.

PLACIDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Placidus*.

Congrégation de Saint Placide. C'eſt une Congrégation de Bénédictins réformez dans les Païs-Bas. Elle commença par l'Abbaye de Saint Hubèrt en Ardenne, fondée l'an 706. par Saint Bérégiſe Prêtre. Les Moines de Saint Vanne y portèrent la Réforme l'an 1618,

1618, y ayant été appellez par D. Nicolas de Fanſon, ſaint Religieux de cette Abbaye, qui en fut élû Abbé dans le tems justement qu'il commençoit à travailler à la réforme. Voyez le P. Hélyot, *T. 6. Ch. 37. p. 296. & ſuiv.*

PLACITÉ, ÉE, adj. Tèrme de Barreau. *Sancitus, a.* On appelle en Normandie Articles *placitez*, 152, articles arrêtez à la Cour ſur pluſieurs articles de la Coûtume.

PLACTIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Aſtrologie qui ſe dit d'un aſpect qui n'eſt pas dans le degré juſte, mais qui eſt dans l'orbe de lumière des planétes, qui ſont en aſpect; enſorte que le Soleil par éxemple eſt en quârré de Mars, lorſqu'il eſt au 15ᵉ degré d'Aries, & que Mars eſt au 20ᵉ de Cancer; car quoiqu'il y ait 45. degrez de diſtance, qui eſt plus que le quart du cèrcle, ils ſont toûjours en quârré *Plactique*, parce que l'orbe de lumière du Soleil & de Mars eſt de plus de 5. degrez, qui paſſent le quârré parfait.

PLAID. Debat, queſtion, plaidoirie, vient de *Placitare*. BOREL.

Cour des PLAIDOYÉRS COMMUNS. L'une des quatre principales d'Angletèrre. Elle juge les différends des parties, comme les Parlemens en France. LARREY.

PLAIN-PIÉD. ſ. m. qui ſe dit dans une Maiſon, d'une ſuite de pluſieurs piéces ſur une ligne de niveau parfait ou de niveau de pente ſans pâs ni reſſauts, ſoit au-rez-de chauſſée, ou aux aûtres étages de deſſus. DAVILER. Il y a dans cet Hôtel un *Plain-piéd* admirable, un *Plain-piéd* d'une étenduë fort grande. Un *Plain-piéd* fort commode. Il y a trois appartemens de maîtres tout de *Plain-piéd*.

PLAINE-DE-MARS. Tèrme de Chiromance. Partie de la main, qui eſt au milieu de la main. On l'appelle autrement triangle. *Pars manus media.*

PLAINE-SEVE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Plana Sylva.* C'eſt un village voiſin de Saint Valery en Caux, c'eſt-à-dire, dans le Païs de Caux en Normandie. Valois, *Not. Gall. p. 627.*

PLAIGNANT, ANTE. Part. act. du vèrbe plaindre. *Conquerens.* En tèrme de Palais, il eſt ſ. m. & ſignifie, celui qui a rendu ſa plainte devant un Juge. Le *Plaignant* ayant rendu ſa plainte devant un Juge, ne peut demander ſon renvoi devant un aûtre. Les *Plaignants* ne ſeront point réputez partie civile, s'ils ne le déclarent formellement, ou par la plainte, ou par un acte ſubſéquent. *Ordonnance de 1670. Tit. III. Art. 5.* Le *Plaignant* peut ſe déſiſter dans les 24. heures & non après, de l'acte par lequel il ſe rend partie civile, & le déſiſtement ſe fera par un acte. *Ib.*

On dit auſſi *plaintif* pour *plaignant*. En cas de déſiſtement, le *plaintif* ne ſera tenu des frais faits depuis qu'il aura été ſignifié, ſans préjudice des dommages & intérêts des parties. *Ib.*

PLAINT. ſ. m. Vieux mot. *Plainte, Complainte.* BOREL. *Querela, Expoſtulatio.*

PLAINTIF. Voyez PLAIGNANT.

PLAIS, ou PLAIT. ſ. m. Conſeil, ou advis. BOREL. *Conſilium, ſententia, placitum.* Requèrent plaiſt, pour parlementer. VILLEHARD.

PLAISANCE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour plaiſir. BOREL. *Deliciæ, voluptas.*

PLAISANCE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Gaſcogne en France. *Placentia.* Il eſt dans l'Armagnac, près de l'Adour, à ſept lieuës de Tarbe, vèrs le nord. MATY. Valois, *Not. Gall. p. 595*, conjecture que ce pourroit être le lieu que les Romains appelloient *Vernus ſol* entre Seiches & Toulouſe, à 54. milles de Lion, à 12. de Seiches & à 15. de Toulouſe. La beauté du lieu l'avoit fait appeller ainſi par les Romains, comme nos Pères l'ont appellé *Plaiſance*.

PLAISANCE. Bourg du Languedoc, ſitué aux confins de la Gaſcogne, environ à deux lieuës de Toulouſe, vèrs le couchant. *Placentia.* MATY.

PLAISANCE. Fort avec un port, & un petit bourg. *Placentia.* C'eſt une colonie des François, ſituée ſur la côte orientale de l'iſle de Tèrre-Neuve, qui dépend du Canada. MATY.

PLAISANCE. Ville de la Lombardie, capitale du Duché de Plaiſance, & ſituée ſur le Pô, à dix lieuës au-deſſous de Pavie. *Placentia.* Cette ville eſt une des plus conſidérables de l'Italie. On lui donne cinq mille de circuit, qui ſont près de deux lieuës, vingt-cinq mille Habitans, & deux mille Religieux ou Religieûſes. Elle eſt bien bâtie, ornée d'un grand nombre de fontaines, d'un magnifique palais du Duc de Parme, d'une univèrſité, & d'un Évêché ſuffragant de Boulogne: outre cela elle eſt fortifiée régulièrement, & défenduë par une citadelle. Miſſon aſſûre pourtant que cette ville eſt mal peuplée, & que ſes fortifications ne valent pas grand' chôſe.

PLAISANTIN. ſ. m. Nom propre de contrée. Duché de Plaiſance. *Placentinus Ducatus.* C'eſt la partie occidentale des États du Duc de Parme. Ce païs s'étend depuis le Pô juſqu'à l'Apennin, ayant au nord & au couchant le Duché de Milan; & au midi l'État de Génes. Il eſt fort fèrtile, & bien peuplé. On y trouve des mines d'Airain, & de Fèr, & des Fontaines ſalées, dont on fait du ſel fort blanc. Ses principales Rivières ſont la Trebia, & la Nura; & ſes principaux lieux, Plaiſance capitale, Nebbio, & S. Stephano Marquiſat.

PLAIT, PLET, ou PLAID. ſ. m. Procès, Playdoierie. *Lis.* Le Mſ. des Aſſiſes. Si aucun plait étoit commencé devant le Roi, & le Roi ſe partit du Royaulme ſans ordonner un homme en lieu de lui, celui plait pourroit être détèrminé devant le Sénéſchal.

Ce mot vient de *Placitum*, & de là vient *Plaider*.

PLAITS DE LA PORTE. Juriſdiction établie par Saint Loüis, ou du moins en uſage de ſon tems. *Tribunal Palatinum, Palatina Juriſdictio, Curia*, &c. Cette Juriſdiction étoit compôſée de trois ou quatre Seigneurs qui faiſoient la fonction de Juges de la Porte, par ſon ordre & lui en rendoient compte enſuite. C'eſt de ces *Plaids de la Porte* que ſont venus les Requêtes du Palais. Souvent Saint Loüis préſidoit lui-même à ces *Plaids de la Porte*, ſur tout quand il alloit ſe promener l'été à Vincennes. Voyez Joinville, *p. 12.* Il étoit ſouvent de ces Juges de la Porte. On appelloit cette Juriſdiction *Plaids de la Porte*, & ces Seigneurs Juges de la Porte, parce que Saint Loüis faiſoit tenir cette Juriſdiction près de lui.

PLAMMORATE. ſ. f. Vieux mot. Sorte de charruë. *Charron.* C'eſt peut-être le même que le *Planarati*. BOREL. *Aratri ſpecies.*

PLANA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Archipel, ſituée entre celle de Stampalia & le Cap de Spinalonga, en Candie. *Plana*, anciennement *Lea*. MATY.

PLANARAT. ſ. m. Vieux mot. Charruë. *Grand Atlas.* Arat, ſignifie la même chôſe. BOREL. *Aratrum*, d'où ces mots ſe ſont formez. *Plani*, c'eſt-à-dire, *Campi aratrum.*

PLANARATI. ſ. m. Charruë à rouë. Pline. BOREL. *Aratrum rotatum.*

PLANARIA. Voyez PIANOSA.

PLANCA. ſ. Nom d'un Cap de la prèſqu'iſle de Sabioncello, contrée de la Dalmatie Raguſienne. *Planca.* C'eſt celui qu'on appelloit anciennement *Diomedis promotorium.* MATY.

PLANÉTAIRE. adj. m. & f. Qui appartient aux planétes. Les Orbites *planétaires*, *Planetarum Orbita.* Les influences *planétaires.*

Dans les régions planétaires
Les globes décrivant leurs routes circulaires,
Leur courſe eſt meſurée à leur éloignement;
Les plus près du ſoleil vont plus rapidement. L'ABB. GENEST.

PLANÉTAIRE. ſ. m. & f. Saint Auguſtin, dans le IVᵉ L. de ſes Confeſſions, donne ce nom aux Aſtrologues qui prétendent connoître l'avenir par les aſtres, & que les influences des aſtres agiſſent ſur nos volontez & les néceſſitent, & il confeſſe à Dieu qu'il a été entêté de cette maniere. *Planetarius, a.*

PLANIZA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Saccanie, en Morée. *Planiza*, anciennement *Inachus.* Elle coule près de la ville d'Argos, & ſe décharge dans le fond du Golfe Napoli, près de la ville de ce nom. MATY.

PLANTAT. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. C'eſt une vigne qui n'eſt plantée que depuis un an. *Vitis annicula.*

PLANTATION. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. Action de planter. *Plantatio, ſatio.* Culture & *plantation.*

PLANTÉ, & plenté, de plénité. ſ. f. Abondance. Il vient de *plenitas.* BOREL. Marot s'en ſèrt dans ſes Pſeaumes. Nicot le met auſſi dans ſon Dictionnaire.

Où grand planté *de bien abonde.* FONT. DES AM.

PLANTEGENÊST, ou PLANTEGENÊT. ſ. m. Surnom d'homme. Bourdigne, Skinnèr & d'aûtres écrivent PLANTAGENÊT. Ce nom appartenoit à la maiſon d'Anjou. Henri II. le porta ſur le thrône d'Anglétèrre, où ſa poſterité maſculine l'a conſèrvé pendant plus de 400. ans, qu'elle a régné juſqu'à Henri VII. *Larrey.* Henri II. l'avoit hérité de ſon Père Géoffroi Vᵉ le Bel & *Plantegenêt*, Comte d'Anjou, fils de Foulques Vᵉ Roi de Jéruſalem, qui vivoit dans le XIIᵉ ſiécle, & qui mourut en 1144. Car Géoffroi épouſa en ſécondes nôces Mahaud d'Anglétèrre fille unique d'Henri I. Roi d'Anglétèrre, & veuve d'Henri Vᵉ du nom Empereur, & de cette Princeſſe il eut Henri II. Roi d'Anglétèrre ſurnommé *Plantegenêt* comme lui.

On ne ſçait pas bien quel eſt le prémier qui a porté ce nom de *Plantegenêt*, & moins encore la raiſon pour laquelle on le lui donna. Géoffroi Vᵉ Comte d'Anjou, dont je viens de parler eſt le prémiér que je trouve qui l'ait porté. Encore M. Ménage ſemble-t'il dire dans la Table de ſon Hiſtoire de Sablé, qu'il n'y a que les Anglois qui le lui donnent, & enfin le vieux Annaliſte d'Anjou, Jean Bourdigne ne l'appelle point ainſi. Le prémiér auquel, il donne ce nom, eſt Géoffroi troiſiéme fils, ſelon lui, de ce Géoffroi

froi V^e ſurnommé le Bel, & non pas ſon ſecond, comme l'écrit M. Ménage dans ſon Hiſtoire de Sablé, *L. I. Ch. II. p. 3.* dans une notte marginale. Cependant le nom de *Plantegenêt* devroit être plus ancien que ces deux Princes dans la Maiſon d'Anjou, ſi ce que dit Skinnèr de ſon origine & de ſon étymologie eſt vrai. Cet Auteur prétend que ce nom vint à la Maiſon d'Anjou, d'un Prince de cette maiſon, qui ayant tué ſon frère pour avoir ſes États, prit la croix pour faire pénitence de ce crime, alla à la Tèrre Sainte; & pour expier ſon crime, toutes les nuits pendant le voyage prenoit la diſcipline ou ſe fuſtigeoit avec une vèrge de la plante appellée Genêt, d'où il fut ſurnommé *Plantegenêt*, ou, comme Skinnèr écrit, *Plantagenêt*. Géoffroi le Bel entreprit bien le voyage de Jéruſalem, mais il n'avoit point tué ſon frère, & ce ne fut point par pénitence, mais pour ſecourir le Roi Amauri ſon frère de Père. Quel eſt donc ce Prince de la Maiſon d'Anjou? Eſt-ce Foulques IV. A la vérité il dépoſſéda Géoffroi ſon frère aîné, dit le Barbet, & le fit priſonnier, mais il ne le fit point mourir; & ſon fils Géoffroi le Bel dit *Plantegenêt* le délivra de priſon, comme Bourdigne le dit dans ſes Annales d'Anjou, Ch. XLII. De plus, Foulques fit le voyage d'Outremèr, mais Bourdigne dit que ce fut parce que conſidérant qu'il avoit été en tant de mortelles batailles, & caûſe de la mort de pluſieurs Chrétiens, & grande éffuſion de ſang humain, il craignoit le jugement de Dieu & damnation éternelle. Il fit encore un ſecond voyage d'Outremèr; mais pour remèrcier Dieu des grâces, dont il l'avoit comblé, dit Bourdigne, Ch. XXXI. Il eſt vrai qu'il ajoûte que quelques-uns diſent qu'il avoit fait encore un aûtre voyage, mais il ne paroît pas le croire, du moins il n'en dit mot; & nous n'en ſçavons point la caûſe. Ce ne pût cèrtainement être la mort de ſon frère, puiſqu'il ne le fit point mourir. Enfin ce Foulques n'eſt point ſurnommé *Plantegenêt*. Je ne crois pas qu'avant lui aucun Comte d'Anjou eût paſſé la mèr. Ainſi ce que dit Skinnèr, paroît être une fâble.

Il y a encore une chôſe que l'on ſuppôſe communément & qui ne paroît pas trop bien fondée, c'eſt que tous les Princes de la Maiſon d'Anjou, au moins dépuis Géoffroi le Bel, ont porté le ſurnom de *Plantegenêt*. Cependant il ſemble qu'on l'ait donné à quelques-uns ſeulement pour les diſtinguer des aûtres, qu'on ſurnomme aûtrement. En éffet Bourdigne, Chap. XLII. ne le donne qu'au troiſième des fils de Géoffroi le Bel, & ſemble par ce nom le diſtinguer des aûtres Princes de ſa maiſon. Cetui Géoffroi, dit-il, qui pour l'élégance de ſon pèrſonnage fut ſurnommé le Bel, épouſa Mathilde fille du Roi d'Angletèrre & veuve de l'Empereur Henri, de laquelle Mathilde il engendra trois beaux fils, ſçavoir, Henri qui fut Roi d'Anglètèrre & Comte d'Anjou, Guillaume ſurnommé Longue épée, & Géofroi dit *Plantagenêt*. On le donne pourtant auſſi à l'aîné Henri Roi d'Anglètèrre, comme nous avons dit ci-deſſus. Bourdigne ne le donne point à ſon père le Comte Géoffroi V^e, qui pourtant eſt appellé *Plantegenêt* dans la Chronique du Prieur de Vigeois, Ch. LIV. comme a remarqué M. Ménage dans ſon hiſtoire de Sablé; mais il ſemble dire dans ſa Tâble, comme nous l'avons remarqué, qu'il n'y a que les Écrivains Anglois, qui donnent ce nom à ce Géoffroi, ce qui s'accorde avec ce que nous venons de dire de Bourdigne, ſon troiſiéme fils, qui eſt le prémier que Bourdigne appelle *Plantegenêt*.

PLANTEIVEMENT. Vieux advèrbe. Abondamment. Borel. Plantureuſement. *Abundè, copiosè.*

> *Et de nouvel faonement,*
> *Empli Dieu* planteivement. Ovide, Mſ. de Borel.

D'où vient planteureux, c'eſt-à-dire, fèrtile.

PLANTER. En tèrmes d'Architecture. *Planter* un bâtiment, C'eſt en diſpôſer le prémières aſſiſes de pièrre dure ſur la maçonnerie des fondemens, dreſſée de niveau, ſuivant les cottes & meſures avec toute l'éxactitude poſſible. Daviler.

PLAQUE. Tèrme de Fleuriſte. Ils diſent: j'ai deux tulippes dont les *plaques* ſont fort diſtinctes d'avec la couleur & le panache; ce qui me donne éſpérance qu'elles ſe parangonneront.

PLAQUE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne monnoye de France & de Flandre. *Placa.* Cette monnoye étoit d'argent & avoit cours dans les Païs-Bâs, & c'étoient les Ducs de Bourgogne qui l'y faiſoient battre; de là elle paſſa en France. M. Le Blanc, dans ſon Traité hiſtorique des Monnoyes de France, en parlant de Charles VII. p. 299. dit: Pour monnoye d'argent on fit pendant ce régne, des grôs & des demi grôs d'argent fin, des *plaques* à l'imitation de celles que le Duc de Bourgogne faiſoit faire dans les Païs-Bas. Celles du Roi ſe fabriquoient à Tournai; elles étoient d'argent fin auſſi-bien que les grôs tournois; & les plus entières que j'ai vûes péſoient 68 ou 69 grains. J'en ai auſſi trouvé quelques-uns de billon, c'eſt-à-dire au-deſſous de 5 deniérs de loi. Le même Auteur, p. 303. met les *plaques* de Flandres ſous ce même régne à 15 deniers. Il eſt parlé des *plaques* dans un Édit d'Henri VI. Roi d'Anglètèrre du 26e Novembre 1426. Et il paroît par Skinnèr qui cite Skene, que ce mot étoit auſſi en uſage en Angletèrre où on l'écrivoit *plack*. Skinnèr dit fort bien que ce mot venoit de *plaque*, qui ſignifie une petite lame de métal, & il conjecture que celui-ci pourroit venir de πλὰξ, ou de πλατὺς.

PLASENCIA. Voyez Plazentia, ou Plaisance.

PLAſTRIERE. Ce mot ſe dit auſſi du lieu où la pièrre de plâtre eſt cuite dans les fours. Les meilleures *plâtrières*, ſont celles de Montmartre près Paris. Daviler.

PLATA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Pérou, dans l'Amérique Méridionale. *Plata, Argentea, Argentina.* Elle eſt Capitale de la Province de Los Charcas, & ſituée ſur la rivière de Picolmayo, à dix-huit lieuës de Potoſi, vèrs le levant, & environ à cent ſoixante-cinq de Cuſco, vèrs le midi. La *Plata* eſt une ville nouvellement conſtruite par les Éſpagnols, dont il y a environ huit cent familles. C'eſt le Siége d'un Archevêché, & de l'Audience ou Parlement de la Province de Los Charcas, & elle a pris ſon nom, qui ſignifie de l'argent, de ſes mines d'argent, auxquelles on ne travaille point, non plus qu'à celles de Porco, dépuis que celles de Potoſi ont été découvèrtes. Maty.

La Province de Rio de la Plata. *Provincia Argentei Fluvii, Provincia Platæ Fluvii.* C'eſt une grande Province du Paraguay, en l'Amérique Méridionale. Elle s'étend ſur les deux bords de la rivière de Paraguai, ou de la *Plata*, dont elle a pris ſon nom, dépuis le Paraguay propre, qu'elle a au nord, juſqu'au détroit de Magellan, & à la mèr, qui la bornent au midi. Elle a le Chaco & le Tecuman au couchant; le Parana, & l'Urvaig, ou Uraguay au levant. Son étenduë du Nord au Sud eſt environ de deux cent cinquante lieuës, & ſa largeur la plus ordinaire du couchant au levant eſt de ſoixante-dix lieuës. Les Éſpagnols y ont quelques Colonies; les principales ſont l'Aſſomption, & Buenos Aires; & les aûtres, los ſette Corrientes, S. Fé, & Spiritu S. ou la Torre de Gabolo. Maty.

Iſle de la Plata, ou *l'iſle d'Argent. Inſula argentea.* Iſle du Pérou dans la mèr du ſud à 17 lieuës au nord de la pointe de Sainte Hélene. Elle eſt haûte, & peut avoir 4000 de long & 2 de large. Elle eſt bordée de rochérs du côté de l'oüeſt; ſon tèrrain eſt ſéc & ſablonneux. On y voit quelques petits arbres, qui, à ce qu'on dit, laiſſent en brûlant une ôdeur fort mauvaiſe & fort dangereûſe. Il y a une petite ſource, qui coule fort lentement. Elle eſt à 5 lieuës environ de la tèrre fèrme, & a 1 degré 7 minutes de latitude ſud.

La rivière de la Plata. *Platæ Fluvius, Argenteus Fluvius.* La rivière de Picolmayo porte prémièrement ce nom. Elle le donne enſuite à celle de Paraguay: voyez l'une & l'aûtre dans ſon lieu. Maty.

On paſſe râtement la rivière de la *Plata* ſans éſſuyer quelque coup de vent; & ſouvent on y eſt accuëilli de furieûſes tempêtes.

PLATAMONA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Théſſalie en Gréce. *Platamona.* Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur une coline, près du Golfe de Salonichi, entre Lariſſa & le mont Olympe, ou de Lacha. Maty.

PLATAMONA, rivière. Voyez Palacas.

PLATANI, PLATANO. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de la Vallée de Mazara, en Sicile. *Platanus*, anciennement *Lycus, Halycus.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes de Madonia, reçoit le Salſo & le Torbole, & ſe décharge dans la mèr de Barbarie, aux ruines d'Héraclée, & à ſix lieuës d'Agrigente, vèrs le couchant. Maty.

PLATARI. ſ. m. C'eſt un ancien bourg de l'iſle de Négrepont. *Plataria*, anciennement *Cale Acte*, c'eſt-à-dire, beau rivage. Il eſt ſur la côte ſeptentrionale, entre Cariſto & Caſtaro, vis-à-vis de l'iſle de Sciro. Maty.

PLATÉE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt un maſſif de fondement, qui comprend toute l'étenduë d'un bâtiment, comme ſont fondez les aqueducs, les arcs de triomphe, & pluſieurs bâtimens antiques. Daviler.

Platée. ſ. f. C'étoit anciennement une ville de la Béotie en Gréce. *Platæa, Platææ.* Elle étoit au piéd du Mont Cithéron, au ſud-oüeſt de Thébes, & au nord de Mégare. Elle fut célèbre par ſon temple dédié à Jupitèr Libérateur, & par la victoire que Pauſanias Lacédémonien, avec un petit nombre de Grécs, y remporta ſur Mardonius Général des Pèrſes, qui y fut tué avec la fleur de ſes troupes. Maty.

PLATEL. ſ. m. Vieux mot. Un plat. *Mehun, au codicille.* On appelle auſſi une platelle, une tèrrine en Languedoc. Borel. *Patella, catinus, lanx.*

PLATIAU. ſ. m. Vieux mot. Plat. *Patella, catinus. Platiaux*, des plats. Borel.

PLATINA. ſ. f. C'étoit autrefois une ville de la Capadoce. *Platan*,

tius, anciennement *Pharnacia*, *Pharnacea*. Elle eſt maintenant preſque ruinée. On la trouve ſur la Côte de l'Amaſie, en Natolie, entre la ville de Chiriſonde & celle de Trébiſonde. Maty.

PLATONICIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. Qui ſuit la Philoſophie de Platon, ou qui y a rapport. *Platonicus*, *a*. Les ſectateurs de Platon s'appellèrent d'abord Académiciens, du nom de l'Académie, qui étoit le lieu, où ce Philoſophe enſeignoit à Athènes. Ce ne fut que long-tems après la mort de leur maître, qu'ils s'appellèrent *Platoniciens*. On croit que c'eſt à Aléxandrie en Égypte, qu'ils le portèrent d'abord, après qu'ils y eurent renouvellé l'ancienne Académie, & fait revivre ſes ſentimens. Porphyre, Plotin, Jamblique, Proclus, ont été de célébres *Platoniciens*. Entre les Latins, Apulée & Chalcidius ſont auſſi *Platoniciens*. Philon le Juif eſt auſſi *Platonicien*. Les *Platoniciens* étoient fort adonnez à la Théurgie. Porphyre parle des effets admirables de la Théurgie. Plotin eſt l'Auteur ou le Réformateur de la Philoſophie *Platonicienne*. Les *Platoniciens* le reconnoiſſent pour le prémier Auteur de leur ſecte. Les *Platoniciens* entreprirent dans les prémiers ſiécles de l'Égliſe de faire des miracles pour les oppoſer à ceux des Chrétiens. Ils empruntèrent beaucoup d'autres chôſes de la Religion Chrétienne, & autant qu'ils ont pû, ils ont été les ſinges des Chrétiens.

PLATONISME. ſ. m. Prononcez l'*s*. Secte de Platon, des diſciples de Platon. École de Platon, doctrine de Platon & des Platoniciens. *Platonis Schola*, *Platonis & diſcipulorum ejus*, *ſeu Platonicorum ſecta*, *doctrina*, *placita*. Platon, après avoir donné ſes prémières années aux exercices du corps, à la peinture, à la poëſie épique & dramatique, ſe fit diſciple de Socrate. Il fit de ſi grands progrès ſous ce grand maître qu'on lui donna le nom de divin & que Cicéron l'appelle l'Homère des Philoſophes. Pour ſe perfectionner davantage, Platon voyagea beaucoup pour voir Euclide à Mégare, Théodôre le Mathématicien à Cyréne, les Pithagoriciens dans la Grande Gréce. Il alla en Égypte, & vouloit aller aux Indes pour conférer avec les Gymnoſophiſtes. Il eſt ſi éloquent & parle avec tant d'élégance, que l'on diſoit que ſi Jupiter vouloit parler Grèc, il parleroit comme Platon. Après ſes voyages, il enſeigna à Athènes dans l'Académie, c'eſt de là que ſon École fut appellée l'Académie. Cette ſecte de Philoſophes, comme il arrive toûjours, varia en différends, ce qui fit comme trois différens États de l'Académie, ou trois différentes Académies, l'ancienne, la nouvelle, & la moyenne. Dans la ſuite des tems, & après Jéſus-Chriſt, les ſectateurs de Platon, quittèrent le nom d'Académiſte & d'Académiciens, & prirent celui de Platoniciens. Pluſieurs Pères ont ſuivi les opinions & la Philoſophie de Platon, & l'ont trouvée favorable à la Religion. S. Juſtin a crû même que Platon n'avoit pû par la ſeule lumière de la raiſon trouver bien des chôſes qu'il a dites, & qu'il les a puiſées dans les Livres de Moyſe qu'il avoit lûs en Égypte. Neumenius l'appelle le Moyſe Attique. S. Auguſtin loue auſſi beaucoup ſa doctrine dans le VIIe Livre de ſes Confeſſions, C. 9. Il dit encore dans ſon Livre *De Vera Religione*, C. 4. que les Platoniciens n'étoient point éloignez du Chriſtianiſme, & que la plûpart des nouveaux Platoniciens de ſon tems avoient embraſſé la Foi. Mais pour n'être pas éloignez du Chriſtianiſme, & avoir des ſentimens favorables au Chriſtianiſme, ils n'avoient pas pour cela les mêmes ſentimens, ni les mêmes idées que les Chrétiens; & c'eſt une groſſière erreur de croire que les dogmes de notre Religion ne différent point des opinions de Platon, que les Pères ne nous ont débité ſur ce myſtère que les idées de Platon, & que ce myſtère n'eſt rien autre chôſe qu'un *Platoniſme* groſſier. C'eſt ce que prétend tout ouvertement l'Auteur de l'impie & extravagant ouvrage, intitulé le *Platoniſme* dévoilé, & M. le Clerc d'une manière plus cachée, & ce que le P. Baltus réfute parfaitement bien dans le Livre IVe de ſa Défenſe des Pères accuſez de *Platoniſme*. Voyez auſſi les Lettres du P. Mourgues Jéſuite, dans leſquelles il expoſe le ſyſtème de la Philoſophie & de la Théologie des Anciens.

PLAWE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Meckelembourg, en Baſſe-Saxe. *Plavia*. Elle eſt dans la Vandalie, ſur le lac de Plawe, à l'endroit d'où ſort la rivière d'Elde, & à ſept lieuës de Guſtrow, vers le midi. Maty.

PLAWEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Miſnie, en Haute Saxe. *Plavia*. Elle eſt Capitale du Voigtland, & ſituée ſur l'Elſter, à ſix lieuës de Swickaw, vers l'occident méridional. Maty.

PLAYE, ſe dit auſſi en Agriculture, ou Jardinage, de l'entaille qui s'eſt fait à un arbre pour l'enter, & des marques qui en reſtent. Les arbres en eſpalier doivent avoir la tête penchée vers la muraille, de manière pourtant que l'extrémité de la tête en ſoit éloignée de trois à quatre pouces & que la *playe* n'en paroiſſe pas.

PLAYER. Vieux verb. act. Bleſſer, faire une playe. *Vulnerare*, *ſauciare*.

Se ton Clerc bien te ſert, bien tu le dois payer;
Non pas des biens de Dieu ſe doye dépayer,
Dont puis t'âme & les nos juſqu'à la mort player.
Mehun, au Codicille.

PLAYÉ, ée. adj. Vieux mot. Bleſſé. Borel. Qui a une playe. *Saucius*, *vulneratus*, *a*.

Que n'eſtes pas à mort playez. Perceval.

PLAZENCIA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Eſtramadure d'Eſpagne, ſituée au pied des montagnes, à vingt-cinq lieuës de Tolède, vers le couchant. *Placentia*, anciennement, *Ambrôbicus Pagus*. *Plazencia* n'étoit autrefois qu'un village. Elle fut bâtie l'an 1180. des ruïnes de Deobriga, ville des Vettons. Elle a un Évêché ſuffragant de Compoſtelle, & une Citadelle aſſez bonne. Maty.

Plazencia. Petite ville du Guipuſcoa, en Eſpagne. *Placentia*. Elle eſt ſur la rivière de Déva, à huit lieuës de S. Sébaſtien, vers le couchant méridional. *Plazencia* eſt aſſez bien peuplé, & elle a des bonnes mines de fer dans ſon territoire. Maty.

PLE.

PLÉBEIEN, enne. adj. Terme d'Antiquaire. Qui eſt du peuple, oppoſé à Patricien. *Plebeius*. Une famille *Plébeïenne*. Les jeux *plébeïens*.

PLÉBISCITE. ſ. m. Loix portée par le peuple. *Plebiſcitum*. On appelle *Plébiſcite*, la loi que le peuple Romain fit lorſqu'il ſe brouilla avec le Sénat, & qu'il ſe retira ſur le mont Aventin.

PLEDA. Voyez DAMALA. Tom. II. p. 481.

PLEIGE. ſ. m. Caution. Il vient du mot *plevir*, qui ſignifie, *cautionner*.

PLEIN, eine. adj. En termes de Muſique *plein* eſt quelquefois joint à chœur, *plein chœur*, pour marquer les endroits où les parties du grand chœur doivent chanter. Quelquefois il ſignifie l'énergie & la force d'une conſonance, ou d'un accord. Ainſi on dit que la quinte eſt plus *pleine* que l'octave, c'eſt-à-dire, qu'elle fait plus d'effet, plus de bruit, ſe fait mieux ſentir à l'oreille. On dit auſſi, des Notes *pleines*.

Plein, Terme de Billard, ſe dit des billes conſidérées ſelon la ligne droite qui va du centre de l'une au centre de l'autre. Prendre une bille *pleine*, c'eſt pouſſer la ſienne ſur elle ſelon cette ligne droite d'un centre à l'autre, ſans détourner de côté ni d'autre. Blouſez cette bille, elle eſt toute *pleine*. C'eſt-à-dire, que la ligne tirée du centre de la vôtre au centre de celle-là, aboutit à la blouſe, & qu'en pouſſant la vôtre ſelon cette ligne, elle rencontrera l'autre, & la jettera dans la blouſe. Si je vous prends bien *plein*, je vous envoyerai bien loin, je vous ferai ſauter. On dit auſſi qu'on a la paſſe *pleine*, quand on eſt en droite ligne, vis-à-vis le milieu de la paſſe.

PLEIN. ſ. m. En termes d'Architecture. On dit le plein d'un mur, pour en ſignifier le maſſif. Daviler.

Plein, ſe dit en termes de jeu de Tric-trac du grand ou du petit Jean, lorſque ſur chacune des ſix pointes, ou rayes il y a au moins deux dames. Je fais mon *plein*, ou je remplis ce coup, c'eſt-à-dire, que je diſpôſe mes dames de ſorte qu'il y en ait au moins deux ſur chaque pointe. Je conſerve mon *plein*, c'eſt-à-dire, que je jouë ſans changer cette diſpôſition de mes dames.

Plein pouvoir. C'eſt le pouvoir qu'on donne à un Plénipotentiaire. *Ampla facultas tranſigendi*, *poteſtas integra*, *libera*. Le plein pouvoir n'eſt autre chôſe, ſinon une procuration *cum liberâ*. Vicquefort, *de l'Ambaſſ. L. I. p.* 186.

PLEÏONE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe marine, *Pléione*. Elle étoit fille de l'Océan & de Tethys, femme d'Atlas, & mère des Pléiades, qu'elle eut de lui. Voyez Ovide, *Faſt.* L. V. v. 81. & ſuiv.

PLENTÉ. Voyez PLANTÉ.

PLENTEÏVE, Vieux adj. fertile. *Ovide*, *Mſ.* Borel. *Fertilis*, *ferax*, *abundans*.

PLENTIEUX, euse. adj. Vieux mot, Fertile, abondant. *Bible Hiſtoriaux*. Les champs *plentieux*. Borel. *Fertilis*, *ferax*, *abundans*.

PLENTEIVETEZ. Vieux mot. Fertilité, fécondité. *Fertilitas*, *fecunditas*.

Plentéive virginitez, & plentéivetez. Ovide. Mſ. de Borel.

PLENTEVROS, ose. adj. Vieux mot. Plantureux, abondant, fertile. *Abundans*, *fertilis*. Villehardoüin ſe ſert de ce mot.

PLÉSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pleſius*. Saint *Pléſe* prêcha l'Évangile en Égypte & y fut martyriſé avec 37 autres. Voyez Monſieur Chaſtelain au 16e Janvier.

PLESKOW. ſ. m. Nom propre d'une ville de Moſcovie, Capitale de la

la Principauté de Pleskow, eſt ſituée à l'embouchure du Wéliki, dans le lac de Péibas, à trente lieuës de Narwa, vèrs le midi. *Pleſcovia.* *Pleſkow* eſt grand, fort diviſé en quatre quartiérs, dont châcun eſt entouré de murailles, & il eſt défendu par un bon Château conſtruit ſur un rochér. Eſtienne Battori, Roi de Pologne l'aſſiégea inutilement, l'an 1587. Maty.

Pleskow, Principauté ou Duché. *Pleſcovienſis Principatus*, ou *Ducatus*. Elle eſt entre le Duché de Novogrod-Wéliki, la Lithuanie, la Livonie, & l'Ingrie. Elle peut avoir ſoixante-cinq lieuës du nord au Sud; & trente-cinq du couchant au levant. *Pleſkow* Capitale, Oſtrow & Opolſko en ſont les Lieux principaux. Ce païs fut aûtrefois une puiſſante République; il eut enſuite ſes Princes particuliérs. Le Czar Jean Baſile s'en rendit maître, & ſes Succeſſeurs le poſſédent encore aujourd'hui. Maty.

PLEſSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie, Capitale de la Baronie de *Pleſſe*. *Pleſſa*. Elle eſt défenduë par une bonne Citadelle, & ſituée ſur la Viſtule, à cinq lieuës de Teſchen, vèrs les confins de la Pologne. Maty.

Pleſſe, eſt auſſi le nom d'un grôs Bourg de la Baſſe-Saxe, ſitué près de la rivière de Leyne, à demi lieuë de Gottingen. *Pleſſa*. Ce bourg eſt chèf d'une Seigneurie aſſez étenduë, & fort conſidérable par un grand nombre de Fiéfs qui en relévent. Elle relévoit elle-même du Landgraviat de Heſſe, auquel elle fut réünie à l'an 1571. que le dèrniér de ſes Seigneurs mourut ſans poſtérité. Maty.

PLEſSER. Vieux v. act. Pliſſer. Borel. *Plicare*.

PLEſSIÉR. ſ. m. Vieux mot.

Et par Foreſt & par pleſſiér. Perceval.

Borel, ne dit point ce que ce mot ſignifioit; n'eſt-ce point un bois taillis, dont les branches, les arbres ſe plient, ſont pliantes?

PLEISIER, Vieux v. a. Plier, à caûſe des plis qu'on fait en pliant une chôſe. Borel. *Plicare*.

PLESTÔRE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Thrâces. *Pleſtorus*. On ne ſçait ce que c'étoit que ce Dieu; tout ce que l'on en apprend dans Hérodote, L. IX. c'eſt que les Thrâces lui ſacrifioient des hommes.

PLET. ſ. m. Vieux mot. Diſcours, & par fois débat; d'où vient plaider. Voyez Plait.

PLÉTHYPATE. ſ. m. Nom d'un mois de ceux de Paphos. *Pletypatus*, quelques-uns diſent *Pletytatos*, mais nous ſuivons Gyraldus & le Père Hardoüin. Il répondoit au mois de Juin.

PLÉTON. ſ. m. Qui s'eſt dit pour péloton. Borel. *Glomus*.

PLÉVIR. Vieux vèrbe act. Cautionner, promettre. Borel. *Vadari, fidejubere; alicui prædem, vadem eſſe pro aliquo.*

Je le vos plevis *& affie*. Perceval.

PLÉVI, ie. Vieux part. paſſ. & adj. Promis, promiſe. *Promiſſus, ſponſus, deſponſus.* Fille *plévie*, c. promiſe à mariage. *Chronique de Flandres*. Borel.

PLEUREUR, eûse. ſ. m. & f. Nom d'une Sècte de Protéſtans. Les *Pleureurs* pleurent toûjours, croyans être par ce moyen agréables à Dieu. Ils diſent que ceux qui ſont baptiſez une fois ne peuvent plus pécher. Jovet, *T. I. p.* 470.

PLEURS, PLURS. ſ. m. Nom de Lieu. *Plurium*, *Plurſium*. C'étoit aûtrefois un grôs Bourg du Comté de Chiavenne, ſujèt des Griſons. Il étoit riche, bien peuplé, & avoit huit Monaſtères de Religieux ou de Religieûſes. Il fut entièrement enſévéli ſous une grande quantité de rochérs qui ſe détâchèrent d'une montagne voiſine, l'an 1618. & comme cet accident arriva ſubitement, & pendant la nuit, tous ſes habitans y périrent. On en voit la place dans une petite iſle, que la rivière de Mera y a formée, à une lieuë au-deſſus de la ville de Chiavenne. Maty.

PLEUVINE. ſ. f. Tèrme de Bârreau. Caution. *Pras, vas.* Quoiqu'on ne diſe plus pleuvir, on dit encore tous les jours la *pleuvine*.

PLÉXAURÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe fille de l'Océan & de Téthys. *Plexaure*. C'étoit une de celles qui ont ſoin de l'éducation des enfans mâles avec Apollon & les fleuves. Héſiode, Théog. v. 346. & ſuiv. juſqu'à 353.

PLÉXUS. ſ. m. Mot Latin que les Anatomiſtes donnent en notre Langue comme en Latin à pluſieurs parties du corps humain. On dit aûtrement lacis. *Plexus*. Le *Pléxus* Choroïdes. Voyez Lacis. La ſixiéme paire de nèrfs forme divèrs *pléxus*. Car après que ce nèrf a formé les nèrfs des poûmons avec la huitiéme paire, il en ſort trois cordons conſidérables qui ſe joignent enſemble avant que de pèrcer le diaphragme, pour ne faire plus qu'un tronc, qui n'eſt pas ſi-tôt entré dans le ventre, qu'il forme ce fameux *pléxus* qu'on nomme hépatique au côté droit, & ſplénique au côté gaûche. Du *pléxus* hépatique ſortent quantité de branches, dont les unes vont au foye, d'aûtres au pancréas, d'aûtres à la

capſule de Gliſſon, & d'aûtres plus grôs au rein droit. Le *pléxus* ſplénique fournit pluſieurs rameaux à la partie gaûche du ventricule & du pancréas, d'aûtres à la rate, & à la capſule atrabilaire gaûche, & deux au rein gaûche. Enfin pluſieurs rameaux tant du *pléxus* hépatique que du ſplénique parcourent les artères méſentériques, & particulièrement la ſupérieure, à laquelle ils font comme une enveloppe, qui ſuit toute la diſtribution des artères. Ce tiſſu ſe nomme le *pléxus* méſentérique, qui réſſemble aſſez bien à un ſoleil, de la circonférence duquel partent en manière de rayons pluſieurs filèts qui vont aux intéſtins, en accompagnant toûjours les artères. Voyez Dionis, *de la tête & de ſes part. VII. Dém. Anat.*

Pléxus, En tèrme d'Anatomie, ſe prend auſſi pour Ganglion. Le nèrf de la ſixiéme paire reçoit dans ſon prémiér Ganglion, ou dans ſon *pléxus* la dixiéme paire. Dionis. Voyez Ganglion.

PLI.

PLI. En tèrmes d'Architècture, c'eſt l'éffèt contraire d'un coude dans la continuité du mur. *Aricon*, ſelon Vitruve. Davilèr.

PLICA. ſ. f. Tèrme de Médecine. Maladie dans laquelle il ſort du ſang par l'éxtrémité des cheveux. *Plica*. Parceque les Polonois y ſont fort ſujèts, on l'appelle *plica Polonica*. La *plica Polonica*, prouve que les cheveux ſont creux, que ce ſont des canaux. Onuphrius Bonfigli a fait un Traité ſur la *plica Polònica*.

PLICE. ſ. f. Vieux mot. Péliſſe. Peau, *Pellis*. Dans un vieux Livre intitulé l'Incarnation de Jéſus.

Où ſont ces lis parez, convèrs,
De tant de couvèrteurs divèrs,
De plices, *de pennes ſi fines,*
Menu vèr, Martes, Sébélines.

PLIMOUTH, PLYMOUTH. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Angletèrre, ſituée dans le Comté de Devon, aux confins de celui de Cornoüaille, ſur l'embouchure du Tamèr dans la Manche, à dix lieuës de Devon, vèrs le couchant méridional. *Plimuthum*, *Plimutha*. *Plimouth* à un grand Port, fort fréquenté, & il eſt défendu pàr un bon Château. Maty.

Le Nouveau Plimouth. *Plimuthum Novum*. Petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt dans la nouvelle Angletèrre, ſur la côte, vèrs la nouvelle Yorck, ou la nouvelle Hollande. Maty.

PLINDENBÈRG. Voyez VIZZEGRAD.

PLINTHEUS, ou PLINTHIUM. Nom d'une machine de Chirurgien inventée par Nileus. Elle conſiſte dans une manière de câdre, plus long que large, les côtez les plus longs ayant quatre palmes de longueur & un poûce d'épaiſſeur, & les plus courts ayant une palme de long, ſur la même épaiſſeur; ceux-ci qui ſérvent de travèrſiérs ont en leur milieu un trou, par où paſſent des lâcs, & les plus longs ont un trou rond châcun auſſi en leur milieu aſſez ouvèrt, pour paſſer un aiſſieu, dont la tête, qui éxcéde le côté gaûche, a un manche, ou maniveile. Ils ont auſſi quatre anneaux de fèr, avec autant de courroyes, pour attacher le *plintheus* à une échelle. L'aiſſieu a à ſes deux éxtrémitez deux rouës remplies de crans, & des arrêts, pour arrêter fèrmement l'aiſſieu, en tournant avec le manche. Si l'ôs du coude luxé ne peut être remis par une bande paſſée ſous l'aiſſelle, ni par un linge roulé en péloton, on attachera le *plintheus* à l'échelle, & le coude ſèrré, étendu par les lâcs du *plintheus*. Voyez l'Arſénal de Scultet, Tâb. XXII.

PLISSON. ſ. f. Péliſſon, péluche. Borel. *Holoſericum villoſum*, ou *heteromallon*.

PLO.

PLOAGUE, ou PUAGORE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'iſle de Sardaigne. *Plubium*, *Pluvium*. C'étoit aûtrefois une ville Épiſcopale; ſon Évêché a été uni à l'Archevêché de Saſſari, dont il n'eſt éloigné que de trois lieuës, du côté du levant. Maty.

PLOCZKO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pologne, Capitale du Palatinat de *Ploczko*, & ſituée ſur la Viſtule, environ à vingt-ſept lieuës au-deſſous de la ville de Warſovie. *Plocum*, *Ploſcum*. *Ploczko* a une bonne Citadelle & un Évêché Suffragant de Gnêſne. Maty.

Ploczko, Palatinat. C'eſt une Province de la Mazovie, en Pologne. *Plocençis Palatinatus*. Elle a au levant, la Mazovie particulière, ou le Palatinat de Czèrſko; au midi, celui de Rava; au couchant, la Cujavie; & au nord, la Pruſſe. Le Palatinat de *Ploczko* renfèrme la Tèrre de Dobrzin, dont quelques-uns font un Palatinat particuliér. Ses villes principales ſont *Ploczko*, Capitale, Dobrzin & Raſuntz. Maty.

PLOEN. ſ. m. Qui ſe prononce Plun. *Plona*. Petite ville avec un magnifique

magnifique

magnifique Château. Elle eſt dans la Wagrie, Province du Duché de Holſtein, ſur un petit tèrrain, qui eſt entre deux lâcs, à cinq lieuës de Kielle, vèrs le midi. Cette ville appartient au Duc de Holſthein-Ploen, qui eſt de la maiſon de Dannemarck, & qui a été Maréchal Général des Armées des Provinces-Unies, à la place du Prince de Waldeck. Maty.

PLOERMEL. ſ. m. Autrefois *Ploaſmel.* ſ. m. Nom propre d'un Lieu ſitué dans le Diocèſe de ſaint Malo, en Bretagne. *Ploaſmel Caſtrum, Ploarmel.* Valois, *Not. Gall. p.* 132.

PLOMB de vitres; c'eſt du plomb fondu par petits lingôts ou bandes dans une lingotière, & enſuite rétiré par vèrges à deux rainûres dans un tire-plomb, pour s'en ſèrvir à entretenir & former les panneaux de vitres. On appelle plomb de chêf-d'œuvre, le plus étroit & le plus propre, qui ſèrt pour les piéces d'expérience & les chêfs-d'œuvres. Daviler.

Plomb-Blanc: En tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le mèrcure Hèrmétique. Le *plomb* fondu, c'eſt la matière des Sages, lorſqu'elle eſt parvenuë au noir très-noir. Le *plomb* des Philoſophes, c'eſt l'ouvrage de la pièrre des Sages: aûtrement, le mèrcure Hèrmétique. Quelques Philoſophes appellent leur *plomb* la matière qui ſe cuit dans l'œuf, lorſqu'elle eſt devenuë comme de la poix fonduë: c'eſt là la plus véritable èxplication de leur ſens caché. Dict. Herm.

FRÈRE DU PLOMB. Voyez PLOMBEUR.

Saint Plomb. Voyez Sampione monte.

Plomber. Vèrbe, pronom act. Frapper, meurtrir. *Plangere, ferire, verberare.* Brébeuf s'eſt ſèrvi de ce mot, mais il n'eſt pas approuvé par l'uſage.

> *Laiſſant à ſa détreſſe abbattre ſon courage,*
> *Se* plombant *la poitrine, outrageant ſon viſage.* Brébeuf.

> *Pleurons, pleurons, dit l'une, en* plombant *de la main,*
> *Par des coups rédoublez ſon viſage & ſon ſein.* Id.

C'eſt-à-dire, en meurtriſſant, on ne le diroit point aujourd'hui.

PLOMBEUR. ſ. m. Office ancien de la Cour de Rome. *Plumbator.* On appelloit aûtrefois ainſi ceux qui mettoient les plombs ou les bulles de plomb aux diplômes des Pâpes. C'eſt-à-dire qui mettoient les ſceaux; ces ſceaux étoient de trois ſortes, d'or, d'argent, de cire, & de plomb. Les Papes ne mettoient le ſceau ou la bulle de plomb, qu'aux actes & aux diplômes les plus de conſéquence. D'abord ils avoient, dit on, deux Religieux de Cîteaux, qui étoient chargez d'imprimer l'effigie ſur ces plombs, & qu'on appelloit à cauſe de cela les Frères du Plomb. Enſuite on en chargea des Ècclésiaſtiques ſéculiers, qui furent appellez *plombeurs.*

PLOMMET. ſ. m. Vieux mot. Niveau de plomb. Borel. *Perpendiculum.* Il eſt dit figurément pour régle.

> *Auſſi ces fols en mainte guiſe,*
> *Qui d'amour porte la deviſe,*
> *Vivent ſans régle & ſans* plommet.
> Blas. des faus. am.

PLOREIS. ſ. m. ſingul. Pleurs. Borel. *Luctus, comploratio.*

> *Alors viſſiez un* ploreis
> *Si fort & un ſoſpiradis.* Perceval.

Plouradis, mot de Languedoc, vient de là. Borel.

PLOUMEON. ſ. m. Vieux mot. Tâs de gèrbes renvèrſées, de *plumbum*, undè plonger & plongeon. *Ménage.* Borel.

PLOUTIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Plotinopolis.* Elle eſt dans la Romanie au confluant de la Capriza avec la Mariza, & à huit lieuës au deſſous d'Andrinople. Maty.

PLOY. ſ. m. Vieux mot, Ply. *Songe du Vèrger.* Borel. *Plica.*

PLOYÉ. ſ. m. Tèrme de Pharaon. Lorſque le Banquièr a une carte pour doublet, tous ceux qui ont cette carte ſont obligez de ployer, ou payer moitié. On dit, j'ai eû ſix *ployez* dans une taille.

P L U.

PLUIE D'OR, en laquelle Jupitèr a été convèrti, ſelon les Philoſophes Hèrmétiques. Les Anciens ont caché ſous cette fâble la diſtillation de l'or philoſophal.

HOMME DE PLUME, Gens de plume. Les Bourgeois des Cantons Suiſſes Ariſtocratiques, & particulièrement de celui de Bèrne, ſe peuvent diviſer en trois ordres; celui des Marchands, & des Artiſans, celui des Gens de plume, & celui des gens de guèrre. Les Suiſſes appellent Gens de plume, ceux qui n'ont ni ſèrvi dèhors dans les troupes, ni èxèrcé chez eux aucune profeſſion. Dans les Cantons où il n'y a pas de commèrce, ces ſortes de bourgeois n'ont de fortune à èſpérer que par le moyen de leurs bailliages; de ſorte que tous leurs projets ne tendent, qu'à entrer dans le Grand Conſeil, car lorſqu'ils y ſont une fois, ils ne peuvent manquer d'avoir tôt ou tard un bailliage. En attendant ils vivent de leurs rentes & ſont employez dans les petites charges de la ville. Voyez l'État de la Suiſſe traduit de l'Anglois & imprimé à Amſtèrdam en 1714.

PLUMER. v. act. ſe dit dans un ſens figuré & ſignifie dépoüiller un homme, le ruiner en tirant de lui chaque jour quelque chôſe, quelque préſent, &c. En ce ſens le tèrme eſt bâs & n'eſt pas du bel uſage, ex. J'admire le train de la vie humaine; nous *plumons* une coquette; la coquette mange un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'aûtres: cela fait un ricochet de fourbéries le plus plaiſant du monde. Le Sage. *Turcatet. Act. I. ſc.* 10.

PLUMEILE, ou Cornette. ſ. f. Nom de fleur. Il y a la ſimple & la double; parmi la ſimple, celle qui eſt violette eſt la plus belle; & parmi la double, l'incarnate eſt la plus éſtimée. Elle diffère de la giroflée en ce qu'elle a les feüilles plus étroites & plus tranchées: elle veut pourtant avoir en tout la même culture. Morin.

PLUMEROILE. ſ. f. Nom d'une tulippe qui eſt rouge mort & chamois. Morin.

PLUMETIS. ſ. m. C'eſt le broüillon d'une écriture. *Ragueau.* Borel. *Perſcriptio, Actus* ou *Contractus.*

PLURIMANOS. ſ. m. Nom d'un monaſtère fabuleux que le P. Loüis d'Urrera Dominicain prétend que ſon Ordre a avec pluſieurs aûtres en Éthiopie, & dont il raconte mille fâbles dans ſon Hiſtoire Èſpâgnole de l'Ordre de S. Dominique publiée en 1611. Ceux qui les voudront ſçavoir peuvent conſulter cet ouvrage, & le Père Héliot, T. I. dans ſa Préface, p. 27. & T. III. C. 25.

PLURS. Voyez PLEURS.

PLUSOR, vieux adj. plur. m. & f. Pluſieurs. Borel. *Plures, multi.*

> *En ſon pavillon ot* pluſors. Perceval.

PLUSHORS. Vieux adj. plur. m. & f. Pluſieurs. *Multi, plures.*

> *De vous parler en* pluſhors *lieux.* Perceval.

PLUSOUR. Vieux adj. plur. m. & f. Pluſieurs. Borel. *Multi, plures, plurimi.*

> *Et ſi ſai bien que li* pluſour
> *Tendrons mes ſermons à ſolour.* Hugues de Berly.

PLUTÉE. ſ. m. Vieux mot. Un pulpitre. Borel. *Pluteus.*

PLUVIÈRS, PITIVIÈRS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec le ſiége d'une élection. *Pitiverius, Peduerius, Pedverius, Pituerium, Piverum, Pituerus, Pithiverium, Pitiveris, Pitueris Aviarium.* Elle eſt dans l'Orléanois, province de France, ſur la rivière d'Œuf, à huit lieuës d'Orléans, vèrs le nord. Maty. Valois, Not. Gall. p. 444. 445.

PLUVIUS. Surnom de Jupitèr dont on ſe ſèrt en notre langue, parceque nous n'avons point de mot qui y réponde bien. Il ſignifie Auteur de la pluye, qui envoye la pluye. *Pluvius.* Dans les bâs reliéfs de la colonne Antonine, à l'endroit où le miracle de la légion fulminante eſt repréſenté, comme ceux qui ont fait ces ſculptures étoient Païens, ils ont mis dans le ciel un homme volant, les brâs étendus, avec une grande barbe, qui ſemble ſe pèrdre en pluye. Les ſçavans croyent qu'ils ont voulu répréſenter Jupitèr *Pluvius.* Fleury. Voyez auſſi le P. Colonia, dans le Traité qu'il vient de donner de la Religion Chrétienne confirmé par le témoignage des Païens.

P L Y.

PLYMLIMON. ſ. m. Nom propre d'une haûte montagne, où la Savèrne & la Wye prennent leurs ſources. *Limonius mons.* Elle eſt dans le païs de Galles en Anglètèrre, ſur les confins du Comté de Cardignan, & de Mont-Gomery. Maty.

P N E.

PNEUMATIQUE. ſ. m. & f. Nom d'une ſecte Anabaptiſte. *Pneumaticus, a.* Les *Pneumatiques* rejettent l'ancien & le nouveau Téſtament. Jovet, T. I. p. 471.

P O.

PO. Vieux mot. Peu. Borel. *Parum, tantiſper.*

> *S'ils fuſſent un* po *menſongier.* Guyot de Provins.

PÔ, ou ÉRIDAN. ſ. m. Le ſecond ne ſe dit qu'en Poëſie. C'eſt la plus célèbre rivière de l'Italie. *Padus, Eridanus.* Elle prend ſa ſource au Mont Viſo, qui eſt ſur les confins du Dauphiné, & du Marquiſat de Saluſſes, travèrſe le Piédmont, le Montfèrrat, le Milanois, le Mantoüan, Cotoye le Parméſan, & une partie

partie du Modénois ; & étant entrée dans le Fèrrarois, elle commence à ſe diviſer au bourg de Fichèrvolo ; & va ſe décharger dans le golfe de Véniſe par quatre embouchures principales, qu'on nomme, *pô Grande*, *pô di Ariano*, *pô di Volana*, *pô di Argenta*. Le pô fait de grands ravages par ſes débordemens, parce-qu'il enfle par un grand nombre de rivières, qui déſcendent des Alpes. Les principales ſont le Tanéro, la Doria, la Seſſia, le Téſin, l'Adda, & l'Oglio. Il paſſe aſſez près de pluſieurs grandes villes ; & il baigne Cavignan, Turin, Chivas, Vérue, Creſſentin, Cazal, Plaiſance, Crémône, & Fèrrare. MATY.

PÔ GRANDE. C'eſt la branche la plus ſeptentrionale du Pô. *Magnus padi Ramus*, anciennement *Philiſtina foſſa*. Elle paſſe du Fèrrarois dans la Poléſine de Rovigo, y reçoit le Tartaro ; de là vient qu'on l'appelloit aûtrefois *Tartarum oſtium*, & il ſe décharge dans le golfe de Véniſe par cinq ou ſix embouchures, dont les plus conſidérables ſont le *pô delle Fornaci*, le *pô di Levante*, & le *pô della Baglona*. Cette dèrnière branche ſe décharge aux confins du Fèrrarois, dans un petit golfe nommé la Sacca di Goro, où il y a un aſſez bon port. MATY.

PÔ DI ARIANO. C'eſt une des principales branches du Pô. *Arianus padus*, anciennement *Foſſa Carbonaria*. Elle ſe détache du *pô grande* du côté du midi, baigne Ariano, & va ſe décharger dans le golfe de Véniſe par trois petites embouchures. MATY.

PÔ DI VOLANA. C'eſt une des branches du Pô. *Padus volana*, anciennement *Volane*, *Olane*, *Olone*. Elle cotoye l'étang de Comachio, du côté du nord ; baigne le bourg de Volana, dont elle prend le nom, & ſe décharge dans le golfe de Véniſe, au midi du Pô d'Ariano. MATY.

PÔ DI ARGENTA, OU DI PRIMARO. C'étoit aûtrefois la plus grande des branches du Pô. *Padus primarii*, ou *Argentanus*, anciennement *Paduſa foſſa*, *Spinetum*, *Meſſanicum oſtium*, *portus Vatreni*, *Padus magnus*. Elle eſt maintenant des moindres, & la plus méridionale de toutes. Elle ſe ſépare du *pô de Volana* à Fèrrare ; elle va couler le long de l'étang de Comachio, du côté du midi, & ſe décharge dans le golfe de Véniſe après avoir baigné les bourgs d'Argenta & de Primaro, deſquèls elle prend les noms. MATY.

P O B.

POBLET. ſ. m. Nom propre d'un village avec un Monaſtère où ſont les Tombeaux des anciens Rois d'Aragon. *Populetum*. Il eſt dans la Catalogne, ſur une petite rivière, environ à deux lieuës au deſſus de Monblanq, & à ſept de Tèrragône, vèrs le nord. MATY.

P O C.

POCHÉ, ÉE. adj. Vieux mot, ſemblable, ſelon BOREL ; mais il ſe trompe, comme les exemples le vont montrer.

Onq fils ne ſembla mieux à père,
Regardez quel menton fourché,
Vrayment c'eſtes vous tout poché ;
Et qui droit à votre mère,
Que n'eſtes pas de votre pere,
Il auroit grand fin de tancer. PATHELIN.

Il vous reſſemble tout poché. ID.

POCILATEUR. ſ. m. Qui s'eſt dit pour Échanſon. *Pocillator ad cyathum*, ou *ad cyathos*, *ad vinum*, *ad lagenam*, *à lagena*. On l'a dit auſſi pour Beuveur, yvrogne ; de *poculum*, vèrre. BOREL. *Potator*, *ebrioſus*, *œnophilus*.

POCUTIE. ſ. f. ou POCOUCH. ſ. m. Noms propres d'un petit païs du Palatinat de Lembèrg, en Pologne. *Pocutia*. Il eſt ſur les confins de la Tranſilvanie, & de la Valaquie. Ses lieux principaux ſont Sniatain, Kolomey, & Martinow. Ce païs dépendoit aûtrefois de la Valaquie ; mais le Prince Aléxandre le vendit aux Polonois pour ſoixante marks d'argent. MATY.

P O D.

PODAGRE, ſe dit des oiſeaux. Goute, en tèrmes de fauconnerie. *Podagra*.

Clément Aléxandrin dit auſſi dans ſon Éxhortation aux Gentils, que l'on donnoit ce nom à Diâne.

PODENSTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon château. *Podenſtenum* Elle eſt dans l'Évêché de Bambèrg, en Franconie, parmi de grandes forêts, près de la ſource du Putlach, à ſept lieuës de la ville de Culmbach, vèrs le midi. MATY.

PODEROUS, OUSE. adject. Vieux mot. Puiſſant. BOREL. *Potens*.

Rey poderous *al qual lou pobleha ſon recours.*
LE COMTE DE POITOU.

PODOLIE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la Ruſſie Polonoiſe. *Podolia*. Elle a au couchant, le Palatinat de Lembourg ; au nord, la Volhynie ; au levant, les Tartâres d'Oczacow ; & au ſud, ceux de Budziac, & la Moldavie. Le Nieſtèr le baigne tout le long de cette frontière, & le Bog la travèrſe prèſque toute entière du couchant au levant. Elle a en ce ſens-là environ cent dix lieuës de longueur, & de vingt, vingt-cinq à trente de largeur en divèrs endroits du ſud au nord. Elle conſiſte en de grandes campagnes, qui ſeroient fort fèrtiles, ſi elles étoient bien peuplées, & bien cultivées ; mais les courſes continuelles qu'y font les Tartâres, empêchent l'un & l'aûtre, on la diviſe en haûte & bâſſe *Podolie*. MATY.

La haûte PODOLIE, ou le Palatinat de Kaminiéck. *Podolia ſuperior*, *Camenecenſis Palatinatus*. C'eſt la partie occidentale de la *Podolie* ; on l'appelle *haûte Podolie*, parcequ'elle eſt vèrs les ſources du Bog & du Nieſter. Kaminiéck en eſt la ville capitale. Les plus conſidérables après elle, ſont Trambowla, Bar, & Uſatin. L'an 1672. les Turcs prîrent Kaminiéck capitale de ce Palatinat, & le Roi Michel le leur céda tout entier ; mais les Polonois l'ont prèſque tout reconquis ; la capitale qui reſtoit encore entre les mains des Turcs, a été renduë aux Polonois par la paix de 1699. MATY.

La bâſſe PODOLIE, ou le Palatinat de Braclaw. *Podolia inferior*, *Palatinatus Braclavienſis*. C'eſt la partie orientale de la *Podolie*. Elle eſt beaucoup plus étenduë que la haûte ; mais auſſi plus déſolée, à caûſe du voiſinage des Tartâres. Elle eſt un des Palatinats qui ont été aſſignez aux Coſâques pour leur demeure. Braclaw en eſt la ville capitale ; les plus conſidérables après elle, ſont, Zbarras, Winnicza, Brailow, Human, Koniecpole, & Cazarne. MATY.

P O E.

POËIR. Vieux mot. Pouvoir. *Pèrceval*. BOREL. De là *Poës*, vous pouvez. ID.

POËLETTE, ſ. f. Vieux mot. Palete de Chirurgien. BOREL. *Patella Chirurgica*.

En ſang qu'on met en poëlettes *ſécher,*
Chez les Barbiérs, quand pleine lune arrive,
Dont l'un eſt noir, l'aûtre plus vèr que cuive.

POËSTÉ. ſ. f. Vieux mot. Puiſſance. BOREL. *Poteſtas*.

POESTÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Haut & puiſſant. *Excelſus & potens*. *Poeſtez*, hauts & puiſſans. BOREL.

POËSTEI de la ville, en vieux tèrmes, c'eſt-à-dire, Maîtres. BOREL.

POËTHERIE, ou POËTERIE. ſ. f. Poëſie, ſelon le livre deux Amans, de Marian Sorin, & la Toiſon d'or. BOREL. *Poeſis*.

POËTOIE. ſ. f. Vieux mot. Poëſie. *Songe du Vèrger*. BOREL. *Poeſis*.

P O G.

POGÉSAMIE Voyez HOCKÈRLANDE.

POGGIBONZI, POGGIO-BONZI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une Citadelle ruinée. *Poggium Bonitii*, ou *Poggium Bonitium*. Elle eſt dans la Toſcane, près de la rivière d'Elſa, à quatre lieuës de la ville de Siéne, du côté du couchant. Elle n'eſt renommée que pour la bonté de ſon Tabac. MATY.

POGGIO-RÉALE. Nom propre d'un petit village de la Tèrre de Labour, ſituée à une lieu de Naples, vèrs le levant. *Poggium Regale*. L'ancienne *Palapolis*, ville de la Campanie étoit en ce lieu, ou en celui qu'on nomme la *Torre della Giuparelli*, qui n'en eſt pas beaucoup éloignée. MATY.

POGLISI. ſ. m. Nom propre d'une Montagne de l'ancienne Arcadie. *Poliſius*, ou *Stymphalus Mons*. Elle eſt maintenant dans la Zaconie, en Morée, aux confins de la Sacanie, environ à ſix lieuës de la ville d'Argos, vèrs le couchant ſeptentrional. MATY.

P O H.

POHEN. ſ. m. Nom propre d'une Fortereſſe que les Moſcovites ont conſtruite dans la Grande Tartarie. *Pohenum*. Elle eſt dans la Sibérie, ſur la rivière de Taſſa, environ à quarante-cinq lieuës de la ville de Tobolsk, vèrs le nord. MATY.

P O I.

POI. Vieux mot, peu. *Pèrceval*. BOREL. *Parum*.

POIDS. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique, ſe dit des qualitez & proportions des chôſes que l'Art & l'Artiſte ne donnent pas, mais la nature, en quoi pluſieurs ſe trompent. *Natura*, *qualitas*, *indoles*, *ingenium*. C'eſt une chôſe digne de remarque, que dans le Mèrcure Philoſophal la nature a mis les *Poids* & les proportions

portions requiſes; de telle manière que s'il n'y avoit pas plus de volatil que de fixe, le volatil n'emporteroit pas le fixe, & ne le rendroit pas volatil au commencement de l'ouvrage; de même ſi le fixe s'y trouvoit en plus grande quantité que le volatil, il arrêteroit le volatil, le fixeroit, & l'empêcheroit de s'élever: ce qui arrive ſeulement lorſque l'humide eſt déſſéché. Ainſi le Mèrcure commun ne peut ſèrvir de matière à la pièrre, qui doit être proportionnée de fixe & de volatil, d'autant qu'il eſt tout volatil. Dic. Herm.

POINDRE, vieux v. act. Peindre. *R. de la Roſe*. Borel. *Pingere*.

POIGNIES. ſ. Vieux mot. Combat. *Perceval*. Borel. *Pugna, prœlium, certamen*.

POINE, ſ. f. Vieux mot. Peine. Borel. *Pœn*... *bor*.

POINT LACRYMAL. Tèrme d'Anatom... *unctum Lacrymale*. Le bord des paupières eſt pèrcé de deux petits troux, que l'on nomme *Points lacrymaux*, qui ſont les ouvèrtures d'un petit ſac membraneux, qu'on appelle ſac lacrymal. Dionis.

Poire d'Amour. Sorte de poire qu'on appelle autrement poire de Livre, & Grôs Râteau gris. Voyez Livre.

Poire-Cadet. ſ. f. Nom d'une éſpèce de poire. La Quint. *P. III. p.* 322.

Poire-Chat. ſ. f. Nom d'une éſpèce de poire. La *Poire-Chat* du païs de Forêt eſt un fruit des mois d'Octobre & de Novembre. La Quint. *P. III. p.* 322. La *Poire-Chat* eſt éſtimée dans le voiſinage du Rhône. C'eſt une poire de la mi-Octobre, de la grôſſeur, couleur & figure à peu près d'un Martin-ſec ou d'un Chatbrûlé, & qui approche de la figure d'un œuf de poule, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt ronde en pointe, émouſſée par la tête, le ventre rond, mais peu grôs, allongé groſſièrement vèrs la queuë, qui n'eſt que médiocrement longue & grôſſe; la peau en eſt fort liſſe, ſatinée & ſeche; le coloris eſt d'un iſabelle fort clair, & beaucoup plus que l'iſabelle ordinaire de Chat-brûlé & de Martin-ſec; la chair en eſt tendre, beurrée, & l'eau aſſez douce. La Quint. *P. III. p.* 356.

Poire a cuire. Sont celles qui ſont bonnes cuites & à faire des compôtes. Les *Poires à cuire*, ſont les Double-fleur, Donville, Angobèrt, &c. qui dans les mois de Févrièr, Mars & Avril, & juſqu'aux fraiſes du mois de May, font prêſque toute la fourniture des deſſèrts. La Quint. *P. III. p.* 271. L'èxpôſition du nord n'eſt bonne que pour le Beurré, la Craſſane, les *Poires à cuire*, &c.

Poire de Glace. C'eſt le nom qu'on donne à la poire de Virgoulé en Gaſcogne.

Poire de Livre. Voyez Livre.

Poire Magdelaine Voyez Magdelaine.

Poire de Malthe. Voyez Malthe.

Poire du Pape, autrement Brute-bonne. Nom d'une poire qui vient ſur la fin d'Août. La Quintinie la met parmi celles qui ne ſont que d'une bonté médiocre.

Poire Pendar. Nom d'une éſpèce de Poiriér. Un Pendar. La Quintinie, *P. III. p.* 355. La *Poire de Pendar*, eſt de la fin de Septembre; à l'égard de ſa chair, de ſon goût, de ſon eau & de ſa figure, on la prendroit pour la Caſſolette; mais elle eſt un peu plus grôſſe, & elle a le bois différent, auſſi-bien que le tems de ſa maturité.

Poire sans peau. Voyez Sans-peau. *à l'S*. Les *Poires ſans peau*, viennent au mois de Juillet. La Quint. *P. III. p.* 265.

Poire de Vigne. Voyez Vigne.

POIS SUCRIN. Voyez PACAY.

POIREAU. ſ. m. s'eſt dit aûtrefois pour Pendant d'oreille. Borel. *Inauris*.

> *Quelque jour en lieu de* poireau,
> *On portera une Sonnette*
> *Qu'on cachera en ſa cornette*. Coquillard.

POISER, vieux verb. act. Fâcher. Et me *poiſt*, c. me fâche. Borel. *Angere, Grave, & moleſtum eſſe*.

POISLE. ſ. m. un pavillon. Juvénal des Urſins, *page* 40. & le Roi ayant rendu l'Oriſlamme à l'Abbé de Saint Denis, donna à l'Égliſe un moult beau *Poiſle* de drap d'or. Borel.

POISSON COQ, ou comme diſent les Éſpagnols, Peje Gallo. C'eſt un poiſſon qui ſe pêche ſur les côtes du Chili, & qui eſt ainſi nommé, parce qu'il a une éſpèce de crête ſur le devant de la tête.

Poisson de Rois, en Éſpagnol *Peje Reyes*, en Latin, *Piſcis Regius*. C'eſt une éſpèce de Gradeau qui ſe trouve dans les mèrs du Chili, & qu'on appelle ainſi dans toute la côte, à cauſe de ſa délicateſſe. *Fréziér*, *p.* 75.

POISSY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Iſle de France. *Piſciacum*. Elle eſt ſur la Seine, à cinq lieuës au-deſſous de Paris. Ce lieu eſt célèbre par la conférence qui s'y fit l'an 1560. en préſence du Roi Charles IX. de la Reine ſa Mère, & de toute la Cour, entre les Proteſtans & les Catholiques, & qu'on nomme le Collège de Poiſſy.

POITEVIN, ine. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui eſt de Poitou. Qui appartient au Poitou. *Picto*, *Pictavienſis*. Les *Poitevins* tirent leur nom des anciens Pictons, qui au tems de Céſar habitoient entre l'Océan, les Nannètes, les Bituriges, & les Lémoviciens. Saint Hilaire étoit *Poitevin*.

Poitevine. ſ. f. Nom d'une ancienne petite monnoye, qu'on nommoit autrement Pite ou Pougeoiſe. *Pictavienſis*. Voyez Pougeoise.

POITIÉRS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Poitou, & ſituée ſur une éminence, au confluant du Clain, & d'une aûtre petite rivière. *Pictavium*, *Pictava*, anciennement *Lemunum*, *Limonum*. *Poitiérs* eſt une des plus grandes villes de France; on prétend qu'elle a autant de circuit que Paris; mais il y a de grands vuides; cela n'empêche pas qu'on n'y compte vingt-quatre Paroiſſes, cinq Abbayes, & pluſieurs maiſons Religieûſes. Il y a Sénéchauſſée, Préſidial, Généralité, Bureau des Finances, Cour des Monnoyes, Univerſité fondée l'an 1431. & Évêché ſuffragant de Bourdeaux. Il y a en cette ville un vieux Château, les reſtes d'un Amphithéâtre, & quelques aûtres monumens de ſon ancienneté. L'on voit à demi-lieuë de ſes portes une pièrre d'une prodigieûſe Grôſſeur. Elle eſt élevée ſur quatre pilliers, & a vingt-cinq pieds de long, & dix-ſept de large en chacune de ſes quatre faces. Maty. *Poitiérs* a 18. degrez, 15. minutes de longitude, & 46. d. 34 m. de latitude, ou de hauteur de pôle. Acad. des Scienc. Quelques-uns prétendent que cette ville a pris ſon nom *Pictavium* des Pictes, peuples venus de Scythie qui la bâtirent; mais *Poitiérs* étoit non ſeulement bâti, mais célèbre avant que les Pictes fuſſent venus dans la Grande Bretagne, d'où l'on prétend qu'ils paſſèrent à *Poitiérs*.

POITOU. ſ. f. Nom propre d'une Province de France, bornée au nord par la Bretagne & par l'Anjou; au levant, par la Touraine, & la Marche; au midi, par l'Angoumois, la Saintonge, & l'Aunis; & au couchant, par la Mèr de Gaſcogne; ſa plus grande étenduë du levant au couchant eſt de cinquante lieuës, & ſa largeur moyenne environ de dix-ſept. *Pictavienſis provincia*. *Pictones*. Cette Province eſt fort fèrtile en bléd; elle produit auſſi du vin, & nourrit beaucoup de Bétail, particulièrement de grands Mulèts, qui ſe répandent par toute la France. On la diviſe en Haut & Bâs *Poitou*, le Haut *Poitou* eſt au levant. Ses villes principales ſont, Poitiérs Capitale, Loudun, Thouars, Richelieu, Chaſtelerauld, Mirebeau, Parthenay, Saint Maixent, & l'Iſle Jourdain. Le Bâs *Poitou* eſt au couchant, Niort, Luçons, Fontentenay le Comte, & Miallezais en ſont les Villes principales. Le *Poitou* a eû aûtrefois titre de Comté. Les Rois d'Anglétèrre le poſſédèrent; il fut auſſi l'appanage de quelques fils de France, & enfin il fut réüni à la Couronne de France environ l'an 1416.

POITRON. ſ. f. Vieux mot. Une vieille, de πρωκτὸν, *anus*. Borel. Il falloit dire de πρωκτός. Ailleurs, Borel dérive ce nom de *poſterior*.

POIVRE. Parmi les Arbres èxtraordinaires de la Chine, il y en a qui portent le *poivre*: non pas un *poivre* ſemblable à celui dont nous uſons en Europe, & que les Indes ſeules nous fourniſſent, mais une aûtre éſpèce de grains qui ont à péu près les mêmes propriétez. Ils viennent dans un arbre grand comme nos Noyèrs, de la grôſſeur d'un pois de couleur griſe, mêlée de quelques filèts rouges; quand ils ſont meurs ils s'ouvrent d'eux-mêmes, & font paroître un petit noyau, noir comme du jayet. L'ôdeur en eſt ſi forte, qu'on ne peut, ſans s'incommoder notablement, demeurer long-tems ſur l'arbre pour les cueillir; ainſi il faut ſe retirer bien-tôt & y revenir à divèrſes fois. Après avoir èxpôſé ces grains au ſoleil, on jette le noyau d'un goût trop fort & trop âpre; mais ſon écorce déſſéchée, quoique moins agréable & moins picquante que notre *poivre* ordinaire, ne laiſſe pas d'être d'un aſſez bon uſage dans les ragoûts. P. Le Comte.

POIX NOIRE. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la matière Philoſophale qui ſe cuit dans l'œuf, lorſqu'elle eſt parvenuë à la couleur noire très-noire, & qu'elle s'épaiſſit. Cette couleur eſt une des cléfs principales de tout l'ouvrage de la pièrre des Philoſophes, ſur laquelle il eſt néceſſaire de faire de bonnes réfléxions. Dict. Herm.

Poix. ſ. m. Nom d'un Village avec Château, & titre de Principauté. *Piſa*. Il eſt dans la Picardie, à huit lieuës au midi d'Abbeville.

POK.

POKUTIE. Voyez POCUTIE.

POL.

SAINT-POL. Voyez Saint-Paul.

POL. Vieux mot, un peu. BOREL. *Paululum, aliquantulum, tantiſper.*

Si nos repoſeron un pol. PERCEVAL.

Ce mot vient de *Paulum*; de *pol*, on a fait *pou*; & de *pou*, *peu* qui ſe dit aujourd'hui.

POLA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Iſtrie, ſituée fort près de la pointe de cette prèſqu'iſle. *Pola Julia Pietas.* C'eſt une ville ancienne, & on y voit encore un amphithéâtre, & un Arc de triomphe, qui en ſont les marques. Elle eſt fortifiée, a un grand Port, un Évêché ſuffragant d'Aquilée, & un Château peu important, où réſide le Gouverneur que les Vénitiens y envoyent, & qui prend le titre de Comte. MATY.

POLAIN, ou PULLAIN, AINE. ſ. m. & f. C'eſt le nom qu'on donna pendant les Croiſades, & tant que le Royaume de Jeruſalem dura, aux Meſtices, ou aux Chrétiens nez d'un père Européan & d'une mère Syrienne. *Polanus, Pullanus.* Les *Polains* avoient des mœurs ſi corrompuës, & ſi peu de Religion qu'ils ne différoient guères des Sarrazins. Ils tenoient un milieu entre les Chrétiens & les Sarrazins. C'étoient peut-être les mêmes que ceux qu'on nomme *Polius, Polinus, a.* Quelques-uns diſent que les *Polains* étoient tous les Européans établis depuis long-tems dans la Tèrre Sainte, comme les Fièrnaux, ou fils d'Arnaud, étoient ceux qui étoient nouvellement débarquez, les nouveaux venus.

POLAQUE. ſ. m. & f. Nom de peuple habitant de la Polaquie. *Polachus, a.*

POLAQUIE. ſ. f. Nom de Province qu'on appelle auſſi le Palatinat de Bièlſko. *Polachia, Podlacchia, Palatinatus Bielcenſis.* Province du Duché de Mazzovie, en Pologne. Elle eſt entre la Mazzovie propre, la Pruſſe, la Lithuanie, la Poléſie, & la Hâute-Pologne. Elle a environ trenté-cinq lieuës du nord au ſud, & douze du couchant au levant. Elle eſt baignée par les rivières de Bug, & de Narew; & ſes principales villes ſont, Bièlsko Capitale, Auguſtow, Tykoczin, Drogieſin, & Mielnick. MATY.

POLCIANO. Voyez MONTE-POLCIANO.

PÔLE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la Moſcovie méridionale. *Pola.* Elle eſt prèſque toute renfèrmée entre le Don, & le Doniec, ayant au nord, les Tartàres Nordwates, & les Czérémiſſes; & au midi, des Circaſſes. Une grande partie de ce Païs eſt occupée par un marais; le reſte eſt prèſque tout couvèrt de Forêts, habitées par les Tartâres Roldori Donſki, tributaires des Moſcovites. Il n'y a chez eux aucun lieu conſidérable. MATY.

POLENÇA. Voyez PUGLIENZA.

POLENTA. ſ. f. Nom de lieu *Polenta.* C'étoit anciennement une ville; maintenant ce n'eſt qu'un village de la Romagne, Province de l'État de l'Égliſe, ſitué près de la petite ville de Bèrtinoro. MATY.

POLENZO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Polenſia.* C'étoit anciennement une ville de la Ligurie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Piédmont, ſitué ſur le Tanéro, à deux lieuës au-deſſus d'Albe. MATY.

POLÉSIE. ſ. f. Nom d'un Palatinat, qu'on nomme auſſi Palatinat de Brièſcie. *Poleſia; Briſcienſis Palatinatus.* C'eſt une Province du Duché de Lithuanie, en Pologne. La *Poléſie* eſt bornée au nord, par le Palatinat de Novogrodeck, & par celui de Troki. Elle a ceux de Bièlſko, & de Lublin, au couchant; celui de Chelm & la Hâute-Volhinie, au midi; & le tèrritoire de Rziczica, au levant. La *Poléſie* eſt baignée par le Bug & par le Pripéce, & couvèrte en pluſieurs endroits de bois, de marais, & de lacs ſi poiſſonneux, que les Poléſiens en ſalent beaucoup, dont ils font commèrce dans les Provinces voiſines. On diviſe ce Palatinat en deux Châtellenies, qui prennent les noms de Brièſcie & de Pinſko, qui ſont les ſeules villes un peu conſidérables de ce païs.

POLÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Poléſie. *Poleſius.*

POLÉSINO DI ROVIGO. Voyez ROVIGO.

POLIADE. ſ. f. Surnom de Minèrve, comme qui diroit Bourgeoiſe, habitante des villes. *Polias.* J'en jure par *Poliade*, je ne l'ai pas pris, dit Lucien.

Ce mot vient de πόλις, *polis*, une ville.

POLICANDRO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de l'Archipel. *Philocandros, Pholegandros.* Elle eſt à cinq lieuës de celle de Milo, vèrs le levant. Elle a huit à neuf lieuës de circuit. Il n'y a que quelques villages, un Château & un Port. MATY. *Policandro* eſt entre l'oüeſt & l'oüeſt-ſud-oüeſt de Sikino. Il y a beaucoup d'apparence que *Policandro*, eſt l'iſle nommée *Pholegandros* par Strabon & par Pline. Cette iſle n'a point de Port. TOURNEFORT.

POLICASTRO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Lucanie. *Policaſtrum, Polaocaſtrum*, anciennement *Buxentum, Pixuntum, Pyxus.* Elle eſt maintenant ſur le Golfe de *Policaſtro*, dans la Principauté citérieure, Province du Royaume de Naples, à ſept lieuës de Narſico, vèrs le midi. *Policaſtro* eſt fort ruinée, elle a un Évêché ſuffragant de Salèrne.

Le Golfe de POLICASTRO, ou de Scolea. *Sinus Policaſtri*, ou *Scalæ ſinus, lacus.* C'eſt un golfe de la mèr de Toſcane. Il eſt entre les côtes de la Principauté citérieure de la Baſilicate & de la Calâbre: *Policaſtro* & Scalea lui donnent leur nom.

POLIÉE. ſ. m. Surnom de Jupitèr. Le Bourgeois, le Protecteur des villes. *Polieus.* Les Athéniens adoroient Jupitèr *Poliée.*

Ce mot vient de πόλις, *une ville.*

POLIGNAC. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans le Vélay, environ à deux lieuës de la ville du Puy, vèrs le nord. *Polignacum, Podonium, Podomniacum, Appolliniacum.* MATY.

POLIGNANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Polinianum, Pulinianum.* Elle eſt ſur la côte de la tèrre de Bâri, entre Monopoli & Bâri, à deux lieuës de celle-là, & à cinq lieuës de celle-ci, dont elle eſt Suffragante. MATY.

POLIGNY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg avec Bailliage. *Polinium, Polichnium.* Ce lieu étoit autrefois fortifié, & il eſt ſitué dans le Comté de Bourgogne, à quatre lieuës de Salins, vèrs le midi occidental.

POLIGUSA. Voyez FALCONARA. Tom. II. p. 1648.

POLIMALON. Voyez PULIMALON.

POLIMIR. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Œillet qui eſt violèt brun, ſur un beau blanc; il ne céderoit point en beauté au Primo, s'il avoit d'auſſi grôs panaches, & il ſeroit même plus beau, parce qu'il eſt plus large & plus garni de feüilles que le Primo; ſa fleur ſort en forme de Dôme, mais elle prend fort peu de panaches; c'eſt la fleur la plus ronde qu'il y ait; ſa plante eſt délicate, quoique ſon vèrd ſoit vigoureux; le puceron l'attaque, & ſes marcotes languiſſent le plus ſouvent; comme étant ſujèt à la pourriture, il faut lui laiſſer quatre ou cinq boutons, quoiqu'il ne ſoit point ſujèt à caſſer. MORIN.

POLIMURE, ou POLMUR. Le golfe de *Polimure*, de *Polmur*, ou de Montagna. *Polimurus ſinus.* C'eſt la partie de la mèr de Marmora, qui eſt du côté de la Natolie, vèrs la ville de Burſe. On l'appelloit anciennement *Cianus* & *Nicopolitanus ſinus*, à cauſe des villes de Cium, & de Nicopolis, qui étoient ſur ſes bords. MATY.

POLIMUR. ſ. m. POLIMURE, ou POLME. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Natolie. *Polimura, Polmura, Polmia.* Elle eſt près du Golfe de Polimur, à quelques lieuës de Nicée, vèrs le couchant Méridional. On la prend pour la ville de la Bithynie, qui fut nommée *Patavium*, & *Claudiopolis.* MATY.

POLIN. ſ. m. Vieux mot. Apollon. Ovid. Mſ. de Borel. *Apollo, Phœbus.*

POLINA, POLLONA. ſ. f. ou PIRGO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de Macédoine. *Polina, Pollona*, anciennement *Aous, Abus.* Elle coule dans l'Albanie, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, à demi lieuë de la ville de Pirgo ou Pollona. MATY.

POLIS. Ce mot qui eſt un nom Grèc féminin, πόλις, & qui ſignifie *une ville*, entre dans la compôſition & à la fin de pluſieurs noms de villes Grècques ſur leſquels nos Auteurs varient ſouvent quant à la manière d'exprimer ce nom dans notre Langue, & à la tèrminaiſon qu'ils donnent aux noms où il ſe trouve. Il faut ſur cela diſtinguer deux ſortes de ces noms. Il y en a dans leſquels un long & conſtant uſage a détèrminé la manière dont ce nom y doit être exprimé: en ceux-là on ne varie point. Ainſi de *Conſtantinopolis*, tout le monde dit Conſtantinople, de *Neapolis*, Naples & Naplouſe, & de *Pentapolis*, Pentapôle. Mais il y en a d'autres que l'on trouve différemment énoncez, ſoit que l'uſage varie; ſoit que n'y en ayant point ſur ces mots, nos Auteurs ou retiennent le nom Latin, ou le forment par analogie ſur ceux qui ſont en uſage, les uns d'une manière & les autres de l'autre, parceque l'uſage n'a pas toûjours ſuivi la même règle, comme il paroit par les exemples que nous venons de rapporter, *Pentapôle, Conſtantinople, Naples.*

Quelques-uns retiennent le mot purement Grèc *polis.* Ainſi le Père Bouhours & tous nos Traducteurs du Nouveau Teſtament diſent *Decapolis.* Voyez ce mot. Monſieur de Tillemont qui a coûtume d'habiller ces noms à la Françoiſe, dit néanmoins *Neapolis* en Samarie, quoique de ſon aveu tous nos nouveaux Géographes diſent Naplouze. Monſieur l'Abbé Fleury dit *Philippopolis* en Thrâce.

On tèrmine en *pôle* ces deux noms-ci. *Métropôle, Pentapôle*, & c'eſt un uſage général. L'uſage a changé *polis* en *ple*, ou *ples*, dans *Conſtantinople, Andrinople, Naples.* Monſieur de Tillemont ſuit

ſuit prèſque toûjours cette Analogie. Ainſi il dit Nicople de *Nicopolis*, &c. L'uſage a changé *polis* en *plouſe*, dans *Naplouſe*, ville de Samarie. *Neapolis*. Celui-ci eſt ſinguliér, & il ne faut point former de mots ſur la même forme, parcequ'elle n'eſt pas propre de notre Langue, mais de la langue Arabe, de laquelle nous l'avons priſe. Dans tous les noms pour leſquèls il n'y a point d'uſage, je garderois la tèrminaiſon Latine & Grécque.

POLITIO, POLIZI. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Sicile. *Politium*. Il eſt dans la vallée de Démona, aux confins de celle de Mazara, & à ſix lieuës de Tèrmini, vèrs le midi oriental. MATY.

POLLINA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la vallée de Démona en Sicile. *Pollina*, anciennement *Monalus*. Elle a ſes ſources dans les montagnes de Madonia, & ſe décharge dans la mèr de Toſcane, entre Toſa & Céfaldi. On la prend pour l'ancienne *Haleſus*. MATY.

POLLINA, POLLONA. Voyez PIRGO.

POLITIQUE. ſ. m. & f. Nom que l'on donna vèrs la fin du ſeiziême ſiécle à un des partis qui diviſèrent la France pendant la Ligue. *Politicus*, *a*. Ce nom ſe donnoit par ceux de la Ligue à ceux qui s'oppoſoient aux prétentions des Princes Lorrains, & on commença à l'employer vèrs l'an 1568. Voyez Monſieur de Thou. On appella encore ſur la fin du même ſiécle & vèrs l'an 1574. *Politiques* & Mécontens les partiſans du Duc d'Alençon, frère de Charles IX. & d'Henri III.

POLITIQUE. Nom de Sècte en Angletèrre. *Politicus*, *a*. Les *Politiques*, dit Jovet, ſont ſans âme & ſans Dïeu, qui ne ſe ſoucient point de Religion, mais ſeulement de l'État.

VÈRS POLITIQUES. Voyez VÈRS.

POILARD. ſ. m. Nom d'une fauſſe monnoye d'Angletèrre, qui eut cours dans le treiziême ſiécle. *Pollardus*. Le Roi Édoüard décria les *Pollards* en 1301. Voyez Valſingham & Knyghton à cette année. Apparemment que les *Pollards* avoient pris ce nom de celui qui les avoit fabriquez.

POLLENTIA. ſ. f. Déeſſe de la Puiſſance, chez les Romains. *Pollentia*.

POLLIA. Nom de l'une des trente-cinq Tribus de Rome. *Pollia*.

POLLUX. ſ. m. Nom propre d'un Dieu ou demi-Dieu. *Pollux*. *Pollux* étoit fils de Jupitèr & de Lede, & frère de Caſtor, & ils étoient nez d'un œuf avec Hélène. *Pollux* étoit immortel comme ſon père, & Caſtor mortel comme ſa mère auſſi bien qu'Héléne. Mais ces deux Frères s'aimoient tant que *Pollux* voulut partager ſon bonheur, & ſon immortalité avec ſon Frère. De ſorte qu'ils mouroient & reſſuſcitoient altèrnativement, & demeuroient altèrnativement l'un dans le ciel, & l'aûtre aux enfèrs. Dans le ciel Caſtor & *Pollux* ſont les Gémeaux, la troiſiême conſtellation du Zodiaque, & c'eſt, dit-on, cette Conſtellation qui a donné occaſion à cette Fâble, parceque quand l'un des Gémeaux ou Jumeaux entre dans les rayons du ſoleil, l'aûtre en ſort & paroît.

POLNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Bohême, ſituée à onze lieuës de Czaſlaw, vèrs le midi. *Polna*. Cette ville eſt ſéparée en deux par la rivière de Sazawa; une partie eſt dans la Bohême propre, & l'aûtre dans la Moravie. MATY.

POLO, POLLO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle qui eſt à l'entrée du golfe de Cagliari, en Sardaigne, du côté du midi, & fort près du cap de *Polo*, qui eſt le *Cuniculanium promontorium* des Anciens. *Pola*, *Polla*, anciennement *Cunicularia*. MATY.

POLOCZKO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Lithuanie, Capitale du Palatinat de *Poloczko*, ſur la Dzwina, au confluant de la Polota, & à trente lieuës au-deſſus de Witepsko. *Polocium*, *Polockska*. *Poloczko* eſt aſſez grand, fortifié & défendu par deux Citadelles.

POLOCZKO, Palatinat. Province du Duché de Lithuanie; quelques Géographes lui donnent tout le païs qui eſt entre la Dzwine, & la Moſcovie, & le diviſent en deux Châtellenies, qui ſont celle de *Poloczko*, & celle de Wieliſſ, quoique les Cartes de Sanſon, & celles de Dewit mettent cette dèrnière Châtellenie dans le Palatinat de Witepsko, & au contraire pouſſent le Palatinat de *Poloczko*, au midi de la Dzwina, juſqu'au Palatinat de Minsk. MATY.

POLOGNE. ſ. f. Nom propre de Païs, qui ſe prend différemment. *Polonia*. Les États du Roi de *Pologne*. *Ditiones Regis Poloniæ*; *Polonia latiſſimè ſumpta*. C'eſt un des plus grands États de l'Europe. Il comprend une grande partie de l'ancienne Sarmatie Européane, & une petite partie de l'ancienne Gèrmanie. Il eſt borné au midi par la Valaquie, la Tranſilvanie, la Hongrie; au couchant par l'Allemagne; au nord par la mèr Baltique; par la Livonie & par la Moſcovie, laquelle avec les petits Tartâres le confinent au levant. Il peut avoir environ trois cent quarante lieuës du couchant au levant, & deux cent du ſud au nord, à la réſèrve de l'endroit où la mèr Baltique le reſſèrre. Il eſt compôſé de deux parties générales, du Royaume de *Pologne*, & du grand Duché de Lithuanie; deux États autrefois ſéparez; mais qui furent réünis l'an 1569. Châcun de ces États a ſes Officiérs Généraux, ſon grand Maréchal, ſon petit Maréchal, ſon Chanceliér, ſon Vicechanceliér, & ſon Grand Tréſoriér: mais ils n'ont qu'un même Souverain qui eſt électif. L'aſſemblée dans laquelle il eſt élû eſt compôſée de membres des deux nations, de même que le Sénat & les Diétes Générales, qui décident de toutes les affaires. Les Frontières de la Moſcovie & de la petite Tartarie ſont aſſez ſouvent déſolées par la guèrre; mais le reſte eſt aſſez peuplé, rempli de beſtiaux, abondant en miel, en cire, en fruits, & principalement en grains, dont il fournit une grande quantité à la Suéde, au Danemark, & à la Hollande. Il y a pluſieurs bonnes mines de ſel, & quelques-unes d'argent, de cuivre, de fèr, & de plomb. Il eſt arrôſé par pluſieurs grandes rivières; les principales ſont le Boriſthène, le Bog, & le Nieſtèr, qui ſe déchargent dans la mèr Noire; la Dzwine, ou Dune, le Niémen, & la Viſtule, qui portent leurs eaux dans la mèr Baltique. L'air ne peut être que fort différent dans ce vaſte État. Il eſt tempéré dans les Provinces méridionales, fort froid dans les ſeptentrionales, & mal ſain dans les orientales, à caûſe des marais & des eaux croupiſſantes dont elles ſont remplies: On diviſe cet État en trente-quatre grands Gouvèrnemens, qu'on nomme Palatinats, dont prèſque tous renfèrment pluſieurs Châtellenies, qui ſont des Gouvèrnemens particuliérs. Outre les Siéges ſubaltèrnes de la Juſtice, il y a trois Tribunaux Généraux, ou Parlemens, un à Cracovie ou à Pétèrkaw, pour la grande *Pologne* & pour la Pruſſe; un aûtre à Lublin pour la petite *Pologne*, & pour toute la Ruſſie Polonoiſe. Le troiſiéme qui eſt pour la Lithuanie & pour la Samogitie, a ſon Siége à Wilna. Pour le Gouvèrnement Écclésiaſtique, l'on y eſt Catholique; on y compte ſeize Évêques Latins, & deux Archevêques, celui de Lembourg, & celui de Gneſne, qui eſt le Primat de *Pologne*, & Régent né de l'État pendant les Intèrrégnes. La Religion Catholique y eſt dominante. Il y a pourtant des Protéſtans dans la petite *Pologne*, dans la Pruſſe Royale, & dans la Lithuanie, dans laquelle il y a auſſi des Arméniens, des Grècs ſchiſmatiques, des Sociniens, & des Juifs. L'Ukraine eſt toute pleine de Grècs ſchiſmatiques, & la Ruſſie particulière d'Arméniens. On voit dans cet État le comble de l'éſclavage & de la libèrté. Les Bourgeois des villes joüiſſent d'une libèrté modérée; mais les païſans de la campagne ſont ſi éſclaves, que leurs biens, leurs enfans, & leurs vies dépendent abſolument de leurs Seigneurs. Les Gentils-hommes au contraire y ſont de petits Rois; ils ne peuvent être jugez pour crime que par les Diétes générales; quelques-uns ajoûtent même, qu'ils ne peuvent être empriſonnez, qu'après avoir été convaincus du crime dont ils ſont accuſez. L'ordre de la Nobleſſe eſt plus conſidérable en *Pologne* que par tout ailleurs. Les ſeuls Nobles y peuvent poſſéder des Charges, & il n'y a qu'eux qui puiſſent avoir entrée dans les Diétes générales, à la réſèrve des députez de Dantzic, de Cracovie, & de Wilna. Cet État porte indifféremment le tître de Royaume & de République, & ſon Gouvèrnement eſt en partie Monarchique, & en partie Ariſtocratique. Il y a un Roi qui diſpôſe de toutes les Charges Ecclésiaſtiques, Civiles, & Militaires; mais ce Roi eſt électif, il a ſon revenu fixe, il ne peut de ſon autorité particulière lever aucun ſubſide ſur ſes ſujèts, ni changer aucune loi. Il a un Sénat compôſé des grands Officiérs du Royaume, & du Duché, des Palatins, & des Caſtellans; & ce Sénat veille inceſſamment ſur ſa conduite pour l'empêcher de rien entreprendre contre la liberté du païs, & pour régler avec lui les affaires ordinaires de l'État. Quand il ſurvient des affaires éxtraordinaires & importantes, où il s'agit de paix, de guèrre, de tréves, d'alliances, de levées de deniérs, le Roi & le Sénat ne peuvent rien ſeuls, il faut aſſembler les Diétes générales, compôſées du Roi, du Sénat, & des Nonces Tèrréſtres, qui ſont des Gentils-hommes députez par les Diétes particulières de châque Palatinat. Les Diétes tant générales que particulières forment leurs délibérations, non à la pluralité des voix, mais par unanimité des ſuffrages, en ſorte qu'un ſeul Sénateur ou Nonce, qui n'eſt pas d'un même ſentiment que les aûtres, & qui fait ſa protéſtation, arrête toutes les délibérations de la Diéte, de là vient qu'elles ſe ſéparent ſouvent ſans rien faire. La *Pologne* met ordinairement de grandes armées ſur piéd; on aſſûre qu'il y a toûjours cent mille Gentils-hommes prêts à monter à cheval. Ils ſèrvent à leurs dépens; mais on ne peut pas les forcer à ſèrvir plus de ſix ſemaines. Les Lithuaniens ne ſont obligez à ſèrvir que dans le Royaume, & on ne peut contraindre les Polonois d'aller plus loin que de trois lieuës au-delà des frontières de l'État. Ces priviléges produiſent ſouvent de fort mauvais éfets; mais les Nobles préfèrent à tout cela leur libèrté, dont ils ſont éxtrémement jaloux. Les Polonois ne ſont

pas

pas ſi fort en Infanterie, qu'en Cavalerie, il ſemble qu'ils n'en ont pas autant de beſoin, leur païs n'étant prêſque tout que de vaſtes plaines où la Cavalerie eſt plus utile que l'Infanterie. MATY.

Le Royaume de POLOGNE. *Polonia Regnum.* C'eſt la plus grande & la plus conſidérable partie des États du Roi de *Pologne*. Elle a au nord la Lithuanie, & la mèr Baltique, & ailleurs les bornes que nous avons données aux États de *Pologne*. Elle renfèrme quatre païs differens, la Ruſſie Polonoiſe, qui eſt au levant, & comprend la Volhynie & la Podolie; la *Pologne* propre, qui eſt au couchant; la Mazovie & la Pruſſe Royale, qui ſont au nord, celle-là vèrs le levant, & celle-ci vèrs le couchant. Warſovie en eſt la ville Capitale. ID.

POLOGNE PROPRE. C'eſt une partie du Royaume de Pologne. *Polonia Propria.* Elle eſt bornée au levant par la Ruſſie; au nord par la Pruſſe & par la Mazovie; au couchant par les États de Brandebourg; & au midi par la Siléſie, & par la Hongrie. Ce païs peut avoir ſix vingt lieuës du couchant au levant, & cinquante-cinq dans ſa moyenne largeur du ſud au nord. Il a pris ſon nom de *Pole*, qui en Éſclavon ſignifie une campagne; il conſiſte éffectivement en de vaſtes campagnes, bien peuplées, bien cultivées, & très-fèrtiles principalement en grains. Ce païs étoit aûtrefois un État particuliér, qui reçût l'Évangile ſous Miciſlaüs I. l'an 966. Ses Princes ne portoient que le tître de Ducs. Boleſlaüs I. reçût celui de Roi de l'Empereur Othon III. l'an 1001. Boleſlaüs II. qui regnoit l'an 1059. fut dépoüillé de ce tître par le Pape, pour avoir tué S. Staniſſas, Évêque de Cracovie. Mais Uladiſlaüs Loeticus qui régnoit en 1297. eut du Pape Jean XXII. la pèrmiſſion de le reprendre. On diviſe la *Pologne* propre en deux parties génerales, qui ſont la Haûte *Pologne* & la Baſſe *Pologne*. MATY.

La Baſſe, ou la grande POLOGNE. *Polonia Inferior*, ou *Major*. C'eſt une partie de la *Pologne* proprement dite. Elle eſt vèrs les confins de la Siléſie, du Brandebourg, & de la Pruſſe, au couchant de la Haûte *Pologne*, dont elle eſt prêſque ſéparée par la rivière de Pilcza, & par une petite partie de la Warta. Elle comprend ſept Palatinâts, qui ſont ceux de Poſna, de Kaliſch, de Sirad, de Lencici, de Rava, de Breſte, & d'Inowlaw, dont les deux dèrniérs ſont dans la Contrée qu'on nomme la Cujavie. Châcun de ces Palatinats a ſa Capitale de même nom, auxquelles on peut ajoûter Uladiſlaw & Gneſne. MATY.

La Haûte, ou la Petite POLOGNE. *Polonia ſuperior*, ou *minor*. C'eſt la partie orientale de la *Pologne* propre. Elle eſt vèrs la Ruſſie Noire, & la Hongrie, dont les Monts Krapacks la ſéparent. Elle contient trois Palatinats qui prennent leurs noms de leurs Capitales, Cracovie, Sandomir, & Lublin. MATY.

POLOGRAPHIE. ſ.f. Déſcription du Ciel. Traité d'Aſtronomie. *Polographia.* Démocrite avoit fait une *Polographie*, Laèrce en parle.

Ce mot vient de πόλος, qui anciennement ſignifioit *le Ciel*, & de γράφω, *je décris.*

POLONOIS, OISE. ſ.m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui eſt de Pologne. *Polonus, a.* Les *Polonois* ſont brâves & magnifiques. L'Armée *Polonoiſe* commandée par ſon Roi en pèrſonne, défit les Turcs devant Vienne l'an 1683, fit lever le ſiége de cette place, & délivra l'Empire de l'invaſion des Turcs, dont il étoit ménacé. La Nobleſſe *Polonoiſe*. Les Frères *Polonois*. C'eſt le nom que les Sociniens ont pris en Pologne. Les *Polonois* ont ſuivi aûtrefois le rit Grèc, & juſqu'au XIIIe Siécle il y en a eû des reſtes parmi eux. Les *Polonois* avoient reçû d'abord ce rit, comme les aûtres Sclaves.

POLPOCH. ſ.m. Nom d'un ſèrpent qui ſe trouve dans le Jucatan, prêſqu'iſle de l'Amérique ſeptentrionale. On lui a donné ce nom par Onomatopée, du ſifflement qu'il fait. Voyez le Père Niérembèrg. *Hiſt. Nat. L. II. Ch.* 48. & Voſſius, *De Idololatr. L. IV. C.* 37.

SAINT POLTEN. C'eſt-à-dire, Saint Hippolite. *Fanum, Oppidum Sancti Hippolyti*, petite ville de la Baſſe-Aûtriche, en Allemagne. Elle eſt ſur la rivière de Draſain, à onze lieuës de Vienne, vèrs le couchant méridional. MATY.

POLX. ſ.m. Vieux mot. Le poûce. BOREL. *Pollex*, c'eſt de là qu'il venoit.

Il fait prendre la vieille,
Treſtout prémièrement,
En un trou de tèrrère
La bout eut erramment,
Ses deux pols, *puis les cognent*
Moult angoiſſeuſement,
Pour l'y faire gehiu
La deſt reignent forment. R. DE PEPIN.

POLYANTHE. adj. m. & f. Tèrme de Fleuriſte. Plante qui produit beaucoup de fleurs. *Polyanthes.* Voyez JACINTHE. Ce mot ſe dit en particuliér d'une éſpéce de cette fleur.

POLYCARPE. ſ.m. Nom propre d'un Recuëil de Canons, Conſtitutions & Ordonnances Eccléſiaſtiques qui ont été ramaſſées & miſes en un Corps par un Prêtre Éſpagnol, nommé Grégoire.

POLYCRATIQUE. ſ.m. Nom d'un ouvrage de Jean de Sariſbéri, dans lequel il traite des amuſemens des Grands & des véſtiges des Philoſophes. *Polycraticus.*

POLYBOÉE. ſ.f. Nom d'une Déeſſe chez les Grècs. *Polyboea.* *Polyboée* étoit une Déeſſe, que les uns prennent pour Diâne, & d'aûtres pour Minèrve, dit Hézychius. Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 60, tîre ce nom de βόω, ou βόσκω, *je nourris*; & il conjecture que c'eſt peut-être la même chôſe que le Πουλυβότειρα d'Homère, ou Παμβῶτις γῆ, c'eſt-à-dire, la Tèrre, qui nourrit tout le monde.

POLYCHRÔNE. ſ.m. Nom propre d'homme. *Polychronius.*

POLYDÔRA, ou POLYDÔRE. ſ.f. Nom propre d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Téthys. *Polydora.* C'étoit l'une de celles qui préſident à l'éducation des enfans avec Apollon & les fleuves. *Héſiode, Theog. v.* 354.

POLYDÔRE. ſ.m. Nom propre d'homme. *Polydorus.*

POLYGAMITE. ſ.m. & f. Nom de Secte. Les *Polygamites*, dont Bèrnardin Okin fut chèf, furent ainſi nommez, parce qu'ils croyoient qu'il étoit pèrmis à un mari d'avoir pluſieurs femmes enſemble. JOVET, *T. I. p.* 470. Quelques-uns diſent *Polygamiſtes, Polygamiſtæ.*

POLYGONOÏDE. ſ.m. Nom de plante, que M. de Tournefort a trouvée dans la plaine au-delà de l'Aras, ou Araxe en Arménie, & à laquelle il donna le nom de *Polygonoïdes*, parce qu'elle a beaucoup de rapport à l'Éphédra, qu'on a nommée aûtrefois *Polygonum maritimum. Polygonoïdes Orientale Ephedræ ſpecies.* C'eſt un arbuſte de trois ou quatre piéds de long, fort touffu & fort étendu ſur les côtez; ſon tronc eſt tortu, dur, caſſant, épais comme le brâs, couvèrt d'une écorce rouſſâtre, diviſé en branches tortuës auſſi, ſubdiviſé en rameaux, d'où naiſſent au lieu de feüilles, des brins cilindriques épais de demi-ligne vèrd de mèr, longs d'un poûce ou 15. lignes, compôſez de pluſieurs piéces articulées bout à bout, ſi ſemblables aux feüilles de *l'Ephedra*, qu'il n'eſt pas poſſible de les diſtinguer ſans voir les fleurs. Des articulations de ces brins, il en ſort d'aûtres qui ſont articulez de même, & ces dèrniérs pouſſent dans leur longueur quelques fleurs de trois lignes de diamêtre. Ce ſont des baſſins découppez en cinq parties juſque vèrs le centre, vèrd pâles dans le milieu, & blancs dans le reſte. Du fond de châque baſſin ſort un piſtile long d'une ligne & demie, anguleux, relevé de petites arêtes, & entouré d'étamines blanches, dont les ſommêts ſont purpurins. Châque feüille eſt ſoûtenuë par un pédicule très-délié, & fort court. Le piſtile devient un fruit long d'environ demi poûce, épais de quatre lignes, de figure cônique, canelé profondément dans ſa longueur. Les canelures ſont quelquefois droites, quelquefois ſpirales. Leurs arêtes ſont tèrminées par des aîles découpées en franges très-menuës. Quand on coupe le fruit en travèrs, on en découvre la partie moëlleûſe, laquelle eſt blanche & angulaire; les fleurs ont l'ôdeur de celles du Tilleul, ne ſe flétriſſant que tard, & reſtent à la bâſe du fruit comme une éſpéce de rôſette. Les feüilles ont un goût d'hèrbe, mais ſtiptique. TOURNEFORT, Voyage. *T. II. p.* 336. 337.

POLYMATE. ſ.m. & f. Un homme qui ſçait beaucoup de differentes ſortes de chôſes, *Polymathus*, Juſte Lipſe, Scaligèr, Saumaiſe, le P. Pétau, le P. Kirkèr étoient de grands *Polymathes*. Ange Politien fut un habile *Polymathe*.

POLYMATHIE. ſ.f. Science de pluſieurs differentes ſortes de ſciences & de chôſes. Grande & vaſte étenduë de connoïſſances differentes. *Polymathia.* La *Polymathie* n'eſt ſouvent qu'un amâs confus de connoiſſances inutiles, qu'on débite à propos & hors de propos pour en faire parade; c'eſt la mauvaiſe *Polymathie*. L'excellente *Polymathie*, c'eſt une vaſte érudition, une connoiſſance d'un grand nombre de chôſes, bien pénétrées, bien digérées, que l'on applique à propos, & pour la néceſſité ſeule du ſujet que l'on traite.

POLYMNIE, ou POLYHYMNIE. ſ.f. Nom propre de l'une des neuf Muſes, filles de Jupitèr & de Mnémoſyné. *Polymnia, Polyhymnia.* On trouve ces deux noms dans les Anciens. On trouve le prémiér dans Héſiode, *Theog. v.* 78. & dans Lucien Περὶ ὀρχήσεων. Apollodôre, L. I. la nomme auſſi *Polymnie*, & lui donne le dèrniér rang parmi ſes ſœurs. Geofridus, Linocerius dans ſon Traité des Muſes, Ch. 8. dit qu'elle avoit pris ce nom de ſa mère la Mémoire, ou qu'on lui avoit donné, parce qu'elle préſidoit à la mémoire. Il vient de πολὺ, *multum*, & μνάομαι, *memini.* D'aûtres, & ſur tout les Poëtes Latins l'appellent *Polyhymnie*, mot qui vient de πολὺ, *multum*, & ὕμνος, *hymnus*, qui

qui vient de ὑδῶ, *célébro*, *laudo*. Horace, *L. I. Ode I.* Virgile, & Ovide lui donnent ce nom, qui ſignifie qu'elle chantoit beaucoup, qu'elle compôſoit beaucoup d'Hymnes, comme Lambin l'a remarqué ſur Horace. Le Scholiaſte ou Commentateur dės Argonautiques, ſuivant cette ſignification & cette étymologie, dit que *Polyhymnie* préſidoit à la Lyre. Linocerius écrit qu'Héſiode lui donne l'intendance de la Géométrie. Je ne ſçai où il a pris ceci. Héſiode n'en parle qu'au ſeul endroit que j'ai indiqué & ne fait que rapporter ſon nom comme celui des aûtres Muſes. Caſſiodôre, *in Variis*, *L. IV.* lui attribuë l'invention des geſtes des Mimes. Plutarque, dans Sympoſiaques ou Propos de Tâble, dit que l'Hiſtoire dépend d'elle, parce qu'elle préſide à la mémoire. On la peint avec une couronne de pèrles, la main droite étenduë, comme un orateur; & à la gauche, un rouleau ſur lequel on lit: SUADERE, *Perſuader*.

> *Mais ſi j'avois ton beau génie,*
> *Digne rejetton de nos Rois,*
> *Je ſerois taire* Polymnie. MALÉZ. *Divèrt. de Sceaux.*

Un de nos Poëtes écrit *Polhymnie*. Il pouvoit ôter cette *h.* comme a fait M. de Malézieu.

> *Viens Eutèrpe, viens* Polhymnie,
> *Inſpirez-moi cette harmonie,*
> *Qui change les hommes en Dieux.* PÉLEGRIN.

POLYPÉTALE. ſ. f. ou adj. Tèrme de Botanique, fleur qui a pluſieurs pétales, ou feüilles. *Polypetalus.* Les fleurs compôſées, c'eſt-à-dire, qui ont pour enveloppes des pétales, ſont ou d'une, ou de pluſieurs piéces, ce qui les a fait appeller monopétales, ou *polypétales.* DE JUSSIEU. Il y a des *polypétales* régulières & des *polypétales* irrégulières. Parmi les *polypétales*, les régulières ſont ou à deux piéces, comme le circea, ou à quatre, comme dans le Géroflier: diſpoſition qui leur a fait donner le nom de fleurs en croix; ou ces piéces y ſont au nombre de cinq, comme dans le fenoüil; claſſe qui porte le nom d'umbellifère: ou elles ſont à ſix piéces, comme dans le Lys blanc, ce qui a donné lieu d'appeller fleurs en Lys, celles de cette claſſe. De quelque quantité égale ou inégale qu'elles puiſſent ſurpaſſer celle de ſix piéces, elles forment une aûtre claſſe de fleurs *polypétales*, ou fleurs en rôſe, dans laquelle ſe rangent toutes celles qui, quoique du nombre de trois, quatre ou cinq & ſix piéces, diffèrent néanmoins tellement par leurs fruits, de celles de ces claſſes ſupérieures, qu'on a été obligé de les en ſéparer; telle eſt la fleur de plantin d'eau, qui nonobſtant qu'elle ſoit à trois piéces ſeulement, par le rapport néanmoins de ſa ſemence avec celle des renoncules, ſe range dans cette dèrnière claſſe; telle eſt la fleur de la Tormentille, qui quoiqu'elle ſoit à quatre piéces, ne peut à caûſe de ſon fruit différent des ſiliques & ſilicules des fleurs en croix, être placée parmi elles; tel eſt l'œillet, qui quoiqu'à cinq piéces, ſe met cependant hors de la claſſe des umbellifères, parce que ſon fruit ne ſe diviſe pas en deux parties; telle eſt la fleur de quelques renoncules, de la Joubarbe & des anémônes, qui quoiqu'à ſix pétales, ne donnent jamais des fruits diviſez en trois loges, comme ceux des fleurs en lys, & ne peut par conſéquent appartenir à cette claſſe.

Les *Polypétales* irrégulières ſont ainſi appellées à caûſe de la figure & de la diſpôſition bizârre de leurs pétales, en quelques nombres qu'ils puiſſent être, telles que celles de deux piéces reſſemblant à deux muffles, comme dans la fumetèrre, ou celles de cinq piéces reſſemblant à des papillons, communes à toutes les plantes légumineûſes. ID.

Ce mot vient de πολὺ, *beaucoup*, & πέταλον, *une feüille. Polypétale*, qui a beaucoup de feüilles.

POLYPHILE. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Œillet incarnat. *Polyphilos.* Le *Polyphile*, eſt de couleur de feu ſur un grand blanc, ſes panaches fort détachez; ſon particuliér eſt que toutes ſes fleurs paroiſſent en même tems, & que la dèrnière eſt auſſi large que la prémière; il faut le laiſſer fleurir en Soleil. Il graine, mais ſa plante eſt difficile à conſèrver, étant ſujette au blanc & à la pourriture. MORIN.

POLYPTYQUE. adj. m. & f. & ſ. m. Livre compôſé de pluſieurs feüilles, oppôſé à Diptyque, qui ſignifie un livret de deux feüilles ſeulement. *Polyptychus*, *a*, *um.* Ce mot vient de πολὺ, *multùm*, & πτύσσω, *plico.*

POLYSTAURE. ſ. m. Habit des Patriarches d'Orient, ainſi appellé, parce qu'il étoit ſemé de pluſieurs croix. *Polyſtaurium.* Quelques Evêques, comme ceux de Céſarée de Cappadoce, de Theſſalonique, d'Éphèſe, de Corinthe, avoient le privilége de porter auſſi le *Polyſtaure*.

Ce mot vient de πολὺ, *beaucoup*, & σταῦρος, *croix.*

POLYSTILO. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Romanie, ſituée vèrs l'Archipel, entre la rivière de Mariza, & la ville de Marognia. *Polyſtilus mons.* Cette montagne portoit aûtrefois le nom d'*Iſmarus*, & elle le prenoit de la ville d'*Iſmara*, ou d'*Iſmarum*, qui ne ſubſiſte plus. MATY.

POM.

POMÉRANZA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Toſcane, ſitué dans le Piſan, près de la rivière de Cécina, environ à deux lieuës de Voltèrre, vèrs le midi oriental. *Pomerantia*, *Marantium.* MATY.

POMÉJOC. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Pomejocum.* Elle eſt dans la Virginie, vèrs les confins de la Floride, ſur la Côte, ayant au midi l'embouchure du Poméjoc, & au couchant le lac de ce nom. MATY.

POMÉRANIE. ſ. f. Nom propre d'une Province du cèrcle de la Haûte Saxe, en Allemagne. *Pomerania.* Elle s'étend le long du bord méridional de la mèr Baltique, depuis les États de Pologne, qui ſont au levant, juſqu'au Duché de Mécklenbourg qui la borne au couchant; ayant le Marquiſat de Brandebourg au midi. Ce païs peut avoir environ quatre-vingt lieuës de Côtes; ſa largeur eſt fort inégale; elle n'iroit pas beaucoup au-delà de quinze lieuës, ſi on compenſoit les inégalitez. La *Poméranie* eſt arrôſée par pluſieurs rivières, dont l'Odèr; le Pène, le Réga, la Pèrſante, le Vippèr, la Stolpe, le Lupo, & le Lobo ſont les plus conſidérables. L'air y eſt aſſez froid; mais cette incommodité eſt compenſée par la fèrtilité du terroir, qui abonde en pâturages, & ſur tout en grains, dont on tranſporte une grande quantité dans les païs étrangers. Ce que nous connoiſſons aujourd'hui ſous les noms de *Poméranie*, de Pomérellie, & de Marche Vékérane fut érigé en Duché par l'Empereur Frideric I. l'an 1182. & ſes Ducs furent mis au rang des Princes de l'Empire. On la diviſoit alors en Citérieure ou Antérieure, & Ultérieure; celle-là étoit au couchant de l'Odèr, & celle-ci au levant. George I. Duc de *Poméranie* fit un traité de ſubſtitution mutuelle avec l'Électeur de Brandebourg l'an 1529. & la race des Ducs de *Poméranie* s'étant éteinte l'an 1637. par la mort de Bogiſlas, la *Poméranie* devoit appartenir aux Électeurs de Brandebourg; mais comme le même Bogiſlas, opprimé par une armée Impériale, avoit appellé à ſon ſecours Guſtave Adolphe Roi de Suéde, qui s'étoit rendu maître du païs, en chaſſant les Impériaux, avoit fait un téſtament en faveur de ce Roi, pour exclure les Électeurs de Brandebourg de la ſucceſſion; les Rois de Suéde & les Électeurs de Brandebourg prétendîrent également au Duché de *Poméranie.* La paix de Weſtphalie régla ce différend. Elle laiſſa à la Suéde une partie de la *Poméranie*, pour la dédommager en partie des villes qu'elle rendoit. Le reſte fut ajugé à l'Électeur de Brandebourg, à condition qu'il appartiendroit à la Suéde, ſi la branche Électorale de Brandebourg venoit à s'éteindre; & pour dédommager le Brandebourg des droits qu'on donnoit à la Suéde ſur la *Poméranie*, l'Empereur, & l'Empire lui cédèrent les Évêchez de Camin, d'Halbèrſtat, & de Minden, avec l'Archevêché de Magdebourg. Ainſi la *Poméranie* eſt aujourd'hui diviſée en *Poméranie* Royale, & en *Poméranie* Ducale.

La *Poméranie* fut convèrtie à la Foi l'an 125. par S. Otton Évêque de Bambèrg.

POMÉRANIE ROYALE, ou SUÉDOISE. C'eſt la partie occidentale de la Poméranie. *Pomerania Regalis*, ou *Suecica.* Elle comprend les iſles de Wollin, d'Uſedom, de Rugen, le Duché de Bardt, la Seigneurie de Wolgaſt, le Comté de Gutzkow, le Duché de Stétin, à la réſèrve de la partie qui eſt à l'orient de l'Odèr, laquelle a été cédée à l'Électeur de Brandebourg par la paix de S. Gèrmain l'an 1679. Ses villes principales ſont Stétin Capitale, Anclam, Wolgaſt, Gripſwalde, Stralſunde, & Bardt. MATY.

POMÉRANIE DUCALE, ou BRANDEBOURGEOISE. C'eſt la partie orientale de la Poméranie. *Pomerania Ducalis*, ou *Brandeburgica.* Elle comprend les Duchez de Poméranie, de Caſſubie, & de Wandalie, les Seigneuries de Butow, & de Louwenbourg, avec la partie du Duché de Stétin, qui eſt au levant de l'Odèr. Ses villes principales ſont Colbèrg, Camin, Stargard Capitale, Coſſin, & Stolpe. MATY.

POMÉRANIE PROPRE, ou le Duché de POMÉRANIE. *Pomerania Propria*, *Pomerania Ducatus.* Elle eſt entre le Duché de Stétin, la nouvelle Marche de Brandebourg, le Duché de Caſſubie, & la mèr Baltique. Elle peut avoir dix-huit lieuës de long, & huit de large. Stargard, Camin, Tréptow & Griffenbèrg en ſont les lieux principaux. MATY.

La petite POMÉRANIE, la *Poméranie* Polonoiſe, ou la Pomérellie. *Pomerania Parva*, ou *Suecica*, *Pomerellia.* C'eſt une Province de la Pruſſe Ducale. Elle eſt au couchant de la Viſtule, entre la Baſſe Pologne, la *Poméranie* Ducale, & la mèr Baltique. Ce

païs eſt aſſez étendu, mais mal peuplé, particuliérement vèrs le midi où l'on voit le grand deſert de Waldow, qui n'eſt qu'un amâs de montagnes fort hautes & incultes. Ses lieux principaux ſont Dantzic, Pautzke, & Dirſchaw. La Pomérellie étoit anciennement une partie de la *Poméranie*. Elle s'étendoit juſqu'à la rivière de Stolpe. Les Chevaliérs de l'Ordre Teutonique, maîtres de la Pruſſe, l'enlevèrent aux Ducs de *Poméranie*, & elle paſſa enſuite ſous la domination des Rois de Pologne, qui la poſſèdent encore, à la réſerve des Seigneuries de Butow & de Lowenbourg, que les Électeurs de Brandebourg tiennent en fièf d'eux. MATY.

POMÉSANIE. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de la Pruſſe Ducale. *Pomeſania*. Elle s'étend d'orient en occident depuis la rivière de Paſſerg juſqu'à la Viſtule, entre la Pruſſe Royale, qui la borne au couchant, au nord, & en partie au levant; la Gallindie qui la confine du même côté, & le Palatinat de Plocsko qui lui eſt au midi. La *Pomeſanie* eſt un aſſez grand païs; mais plein de lâcs ou de marais. Ses lieux principaux ſont Holland Capitale, Marienwerder, Freiſtat, Libſtat, Salfeldt, Eylaw, & Hohenſtein. MATY.

POMÉTINE. adj. f. Nom de l'une des Trente-cinq tribus de l'ancienne Rome. *Pometina tribus.*

POMMAILLE. ſ. f. Tèrme collectif & générique, qui ſignifie des pommes qui ne valent pas grand' chôſe. *Poma parùm bona, mala.* Ôtez-moi tout cela & le ſéparez, ce n'eſt que de la *pommaille*. Qu'on mette les bonnes pommes dans la ſerre, & qu'on porte toute la *pommaille* vendre au marché.

POMME. Si l'on en croit les Maîtres de la Philoſophie Hèrmétique par la fable des *pommes*, d'or jettées par Hippomène, les Anciens ont entendu parler des ſoûfres fixans & coagulans. Dans le même, Cueillir les *pommes* du jardin des Heſpérides, c'eſt la récompenſe des travaux & la toiſon d'or déſirée.

POMMÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe incarnat & blanc. MORIN.

POMMETTE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Ôs de la *pommette*, en Latin, *Os malæ*. Les ôs de la *pommette* ſont deux ôs de la face, & des joues. Ils ſont grands & d'une ſubſtance dure & ſolide; ils ont une figure triangulaire; leur partie moyenne eſt un peu avancée en dehors, & ronde comme une pomme. Cette figure, & la couleur vèrmeille qui eſt quelquefois à ces endroits, les ont apparemment fait appeller les ôs de la *pommette*. Ce ſont ces ôs qui forment la jouë, & qui ſont la partie inférieure de l'orbite. Ils ſont attachez à quatre aûtres ôs, qui ſont le coronal, le ſphénoïde, le maxillaire, & l'ôs pétreux. L'on remarque à chacun trois apophyſes; l'une qui forme une éminence, laquelle montant en haut fait le petit angle de l'œil; l'aûtre qui s'avançant vèrs le nez, fait la plus grande partie du ſourcil inférieur de l'orbite; & la troiſième, qui ſe joignant avec une éminence de l'ôs pétreux, fait une grande partie du Zigoma. DIONIS.

On dit ôs de la *pomette*, & *pomette* tout ſeul. Les fibres du maſſetèr, qui viennent de la *pomette*, vont à l'angle de la mâchoire. DIONIS.

POMPTINE. adj. f. Nom d'une des trente-cinq Tribus de Rome. *Pomptina tribus.* La Tribu *Pomptine* étoit compoſée des habitans des environs de la Palu Pontine, qu'on appelloit Palu *Pomptine*. On y en annéxa encore beaucoup d'aûtres citoyens nouveaux, auxquels on donna le droit de Bourgeoiſie. La Tribu *Pomptine* ne fut ajoûtée aux aûtres que l'an 315. de Rome.

O N.

PONA, ou PÔNE. ſ. f. C'eſt l'hèrbe Artémiſia. *Dioſcoride.* BOREL.

PONCE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Pontius*. Jéſus-Chriſt ſouffrit ſous *Ponce* Pilate. C'eſt un article du ſymbole. *Ponce* Pilate étant Gouvèrneur de Judée. BOUH. Enſuite ils le menèrent lié (Jeſus) & le remirent entre les mains du Gouvèrneur *Ponce* Pilate. ID. S. *Ponce* Diâcre de Carthage a écrit la vie de S. Cyprien ſon Évêque. Saint *Ponce* Martyr du IIIe ſiécle s'appelle auſſi *Pons*, au lieu de *Ponce*.

PONCEL. ſ. m. Vieux mot. Petit pont. BOREL. *Ponticulus.* Le Roi fit faire une barbacane devant le *poncel*, en manière qu'on pouvoit entrer dedans par deux côtez tout à cheval: & il fit cela, pour retraire ſes gens aiſément. JOINVILLE, *p.* 122.

PONDICO. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel, ſituée dans le Golfe de Zeiton, près de la Côte de Négrepont. *Pondica Inſula*, anciennement *Cicynethus*. Cette iſle eſt petite & déſerte, de même que deux aûtres que l'on voit auprès d'elle. MATY.

PONENT. ſ. m. C'eſt le nom que l'on donne à Rome au Cardinal, que le Pape nomme pour avoir ſoin de la béatification & de la canoniſation de quelque Saint, & à qui il en donne la commiſſion. *Ponens.* Le Pape (Alexandre VIII.) ſouſcrivit la commiſſion pour la béatification & la canoniſation du B. Piètre de Piſe, & nomma pour *Ponent* le Cardinal Caſanate protecteur de l'Ordre des Ermites de S. Jérôme fondé par ce Bienheureux.

PONFERRADA. ſ. Nom propre d'une petite ville avec un bon château. *Pons Ferratus.* Elle eſt dans le Royaume de Léon, en Eſpagne, ſur la rivière de Sil, aux confins de la Galice, & à quatorze lieuës de la ville de Léon, vèrs le couchant. Quelques Géographes prennent cette ville pour celle des Anciens Aſturiens qui portoit le nom d'*Interamnium*, *Interamnium Fluvium*, que pourtant quelques aûtres mettent à Fuente Encélada, village de la même Contrée. MATY.

PONFORME. ſ. m. Nom d'un ancien pont, fort long, bâti ſur des marais, mais preſque ruiné; il eſt dans le Languedoc, près de Narbonne, en tirant vèrs Béziérs. MATY.

PONGIBONT. Voyez POGGIBONZI.

PONGNEOR. ſ. m. Vieux mot. Piqueur. BOREL.

PONJAM. Voyez POUJAM.

PONKESD-HAVA. Nom du 5e mois de l'année chez les Hongrois; mois de May. *Fabricius.*

PONS. ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez PONCE.

PONS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon Château. *Pontium*, *Pontes*, *Pons*. Elle eſt dans la Saintonge, en France, ſur la rivière de Seigne, à quatre lieuës de Saintes, vèrs le ſud. MATY.

SAINT PONS DE TOMIÉRS. Nom d'une petite ville de France. *Pontiopolis*, *Tomeriæ*, *Fanum*, ou *Urbs S. Pontii Tomeriarum.* Elle eſt dans le Languedoc, à dix lieuës de Narbonne, vèrs le nord, & elle a un Évêché dont l'Évêque eſt Seigneur de la ville, & ſuffragant de l'Archevêque de Narbonne. MATY.

PONT. ſ. m. Nom propre d'une Contrée d'Aſie. *Pontus.* C'étoit anciennement la partie ſeptentrionale de la Capadoce, en l'Aſie mineure. Elle prenoit ſon nom de ſa ſituation le long du Pont-Euxin. On la diviſoit en trois parties. Le *Pont* de Capadoce étoit au levant, aux confins de la grande Arménie; Trébiſonde & Chiriſſonde y étoient ſituées. Le *Pont* de Galatie étoit aux confins de Paphlagonie, & Amaſie en étoit le lieu principal; le *Pont* de Polémon étoit entre les deux aûtres; il prenoit ſon nom de la ville de Polémon, qu'on appelle aujourd'hui Pormon. Il y avoit encore en l'Aſie mineure le *Pont* de Bithynie, qui étoit entre la Bithynie & la Paphlagonie. Héraclée aujourd'hui Pendarachi en étoit la Capitale. Enfin Ovide fait mention d'un païs de *Pont*, où il fut exilé, & qui devoit être dans la Baſſe Mœſie, aujourd'hui la Bulgarie, ſur le Pont-Euxin, vèrs l'embouchure du Danube. MATY.

Sollicite le Pont, *parcours la Bithynie*
Intéreſſe pour nous l'une & l'aûtre Arménie. BRÉB.

PONT-A-MOUSSON. Nom propre d'une petite ville avec Univèrſité. *Muſſipontum*, *Pons Moncionis*, *Pons Camaſonis*. Elle eſt dans la Lorraine, ſur la Moſelle, entre Nancy, Mètz, S. Michel, & Toul, environ à cinq lieuës de châcune. MATY.

Le PONT d'Apurima au Pérou. Auprès d'Andaguelais on voit le fameux *Pont* d'Apurima. On dit qu'il ſe trouve dans une montagne une coupure d'environ 120 braſſes de large & d'une profondeur affreuſe, que la nature a taillée à plomb dans le rocher, pour ouvrir paſſage à une rivière, & comme cette rivière roule ſes eaux avec tant d'impétuoſité, qu'elle entraîne de fort groſſes piérres, on ne peut la travèrſer à gué, qu'à vingt-cinq ou trente lieuës de là. La largeur & la profondeur de cette brèche, & la néceſſité de paſſer en cet endroit, ont fait inventer un pont de cordes faites d'écorce d'Arbres, qui eſt large d'environ ſix piéds, entrelaſſé de travèrſes de bois; ſur leſquelles on paſſe, même avec les charges des mules, non ſans crainte; car vèrs le milieu on ſent un balancement capable de cauſer des vèrtiges. Mais comme il faudroit faire un détour de ſix ou ſept journées pour paſſer ailleurs, tout ce qui circule de denrées & de marchandiſes de Lima à Cuſco & dans le haut Pérou, paſſe par-deſſus ce pont. Pour l'entretenir on éxige quatre reaux de châque charge de mule. FRÉZIÉR, *p.* 166.

PONT DE L'ARCHE. Nom propre qui ne ſe dit qu'avec l'article. Petite ville avec une Citadelle. *Pons Arcuenſis*, *Pons Arcûs*. Elle eſt dans la Normandie, à trois lieuës de Roüen, vèrs le midi. Elle a un pont de piérre ſur la Seyne, duquel elle a pris ſon nom. MATY. Le *pont de l'Arche*, du *pont de l'Arche*, au *pont de l'Arche*.

PONT BEAUVOISIN. Nom propre d'un bourg du Dauphiné, en France. *Pons Bellovicinus* anciennement *Labiſco*. Il eſt à huit lieuës de Grenoble, vèrs le nord, ſur la rivière de Giérs, qui le ſépare d'un Fauxbourg dépendant de la Savoye. MATY.

PONT DE CÉ. Nom d'une petite ville de France, ſituée dans l'Anjou, à une lieuë d'Angèrs, vèrs le midi. *Pons Saii*, *pontes Ceii*, ou

ou *Cæſaris*. Cette ville a pris ſon nom d'un pont fort long, qu'elle a ſur la Loire. Maty.

Pont de Levoy, ou plûtôt Pont Levoy. Nom propre d'un bourg du Bléſois, en France. *Pons Levius*, *Pontilevium*. Il eſt environ à cinq lieuës de Blois, vers le midi. Maty.

Pont-Pierre. ſ. m. Nom de lieu. *Pons Petreus*. Il eſt ſur la Meûſe, entre la Motte, & Neuf-Châtel, ce n'eſt aujourd'hui qu'un village. Grégoire de Tours en parle, L. V. C. 18.

Pont de Remi. Nom propre d'un bourg de la Picardie, en France. *Pons Remigii*. Il eſt ſur la Somme, à deux lieuës au-deſſus d'Abbeville. Maty.

Pont de Royan. Nom propre d'un bon bourg du Dauphiné en France. *Pons Royani*, *Royanum*. Il eſt chef du Marquiſat de Royanez, & ſitué au pied des montagnes, à trois lieuës de ſaint Marcelin, vers le midi. Maty.

Pont l'Évêque. Nom d'une petite ville de France. *Pons Epiſcopi*. Elle eſt dans la Normandie, ſur la rivière de Léſon, à trois lieuës au-deſſous de Liſieux, & à deux lieuës de la Manche. Maty.

Pont-Euxin. Voyez Noire, la Mer Noire. *Pontus Euxinus*.

Pont Saint Esprit. Nom d'une ville Épiſcopale de Languedoc, ſur le Rhône. *Pons Spiritus Sancti*. Le *pont Saint-Eſprit*, eſt à trois lieuës de Viviers. Il y a un pont bâti par ſaint Bénezet, qui paſſe pour un des plus beaux de l'Europe, il a 22 arches, 206 toiſes de longueur, & quinze de large.

Pont de Saint Maixence. Nom d'une petite ville de l'iſle de France. *Pons S. Maxentiæ*, *pons S. Macræ*. Elle eſt à deux lieuës de Senlis, ſur l'Oyſe, qu'on y paſſe ſur un pont, dont elle a pris ſon nom. Maty. Prononcez *Pont Saint Maixent* & voyez Maixence dans le III. Tome.

Pont sur Seine. Nom d'une petite ville de la Champagne, en France. *Pons ad Sequanam*. Elle eſt ſur la Seine, qu'on y paſſe ſur un pont, à ſept lieuës au deſſous de Troyes. Maty.

Pont de Sorgues. Voyez Sorgues.

Pont de Varole. Tèrme d'Anatomie. *Pons Varoli*. C'eſt le deſſus d'un conduit qui ſe trouve dans le troiſième ventricule du cèrveau, ſitué dans le cèrvelet; conduit qui va à l'entonnoir. Dionis. Varole dont on a donné le nom à la partie ſupérieure de ce conduit, parcequ'il l'a découvèrte, étoit un Médecin Italien qui floriſſoit dans l'Univerſité de Padouë, vers l'an 1572. au témoignage de Bartholin.

Pont de Vèsle. Nom d'une petite ville ou bourg de la Breſſe, en France. *Pons Veluis*. Ce lieu eſt ſur la Vèſle, à une lieuë de Saône, & de la ville de Mâcon, vers le levant. Maty.

Pont sur Yonne. Nom d'un bourg du Gaſtinois, en l'iſle de France. *Pons ad Jeaunam*. Il eſt aux confins de la Champagne, ſur l'Yonne, où il y a un pont, à trois lieuës au-deſſous de Sens. Mati.

Pont. En tèrmes de Billard, lorſque les deux billes ſont collées contre une des bandes des côtez du billard, & que la blouſe du milieu ſe trouve entre deux, pour lors on dit qu'il y a un *pont*.

Pont. En tèrmes de Bonneteur, eſt un cèrtain jour que les filoux font dans le milieu du jeu de cartes, ce qui fait que l'on coupe toûjours par là, & ils diſpôſent les cartes de manière que ſi l'advèrſaire coupe par le *pont*, ils ont tout le beau jeu.

Pont. ſ. m. Vieux mot. Le *pont* de l'épée, c'eſt à dire, la poignée. *Percevâl*. Borel. *Capulus*.

Ponte. ſ. m. Tèrme de Pharaon. Celui qui jouë contre le Banquiér. Tous les *pontes* conſpirent contre le Banquiér.

Ponte d'Éra. Nom propre d'un bourg du Piſan, en Toſcane. *Pons Eræ*. Il eſt ſur la rivière d'Éra, près de l'Arno, à cinq lieuës au deſſus de Piſe. Maty.

Ponte a Fella, Pontofella. Nom d'un bourg de la Carinthie, ſitué ſur la Fella, à huit lieuës d'Udine, vers le nord. *Pons Fellæ*. *Pontofella* appartient à l'Évêque de Bamberg; c'eſt le paſſage le plus fréquenté de l'Allemagne en Italie. Maty.

Ponte Corvo. Nom d'un bourg de la tèrre de Labour, Province du Royaume de Naples. *Pons Curvus*. Il eſt ſur le Gariglan, vèrs les confins de la campagne de Rome, & à deux lieuës d'Aquino. Mati.

Ponte Nura. Nom propre d'un ancien village de l'Émilie. *Pons Nuræ*. Anciennement *Emporium*. Il eſt dans le Plaiſantin en Lombardie, ſur la Nura, à deux lieuës de Plaiſance, vers le levant. Mati.

Ponte Riccioli. C'étoit anciennement une ville de l'Ombrie. *Luceoli*, *Luceolum*. Narſès la ruina, & ce n'eſt plus qu'un village du Duché d'Urbain. Il eſt ſur la rivière de Cantiano, entre Cagli & Gubio, environ à deux lieuës de chacune. Mati.

Ponte Stura. Nom propre d'un bourg autrefois fortifié. *Pons Stura*. Il eſt dans le Montfèrrat, ſur le Pô, près de la petite rivière de Sture, à une lieuë & demie au-deſſus de Caſal. Mati.

Ponte Védra. Voyez Puente Védra.

PONTARLIÉR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Bourgogne, en France. *Pontarlum*. Elle eſt ſur le Doux, près du Mont-Joux, & des confins de la Suiſſe, à neuf lieuës de Beſançon, vers le ſud-eſt. Mati.

PONTEAU-DE-MÈR, ou PONTAU-DE-MÈR. Nom d'une petite ville de la Normandie. *Pons Audomari*. Elle eſt ſur la Rile, entre Liſieux & Caudebec, environ à cinq lieuës de chacune. Mati.

PONTÉBA. ſ. f. Il y a deux bourgs de ce nom, qui ne ſont ſéparez que par la rivière de Fella. *Ponteba*. Ils ſont à huit lieuës d'Udine, vers le nord. L'un dans la Carinthie, nommé *Ponteba Impériale*, qui dépend de l'Évêque de Bamberg; l'autre dans le Frioul, appellé *Ponteba Veneta*, parceque les Vénitiens en ſont les maîtres. Ce lieu eſt un grand paſſage d'Italie en Allemagne, ce qui fait juger qu'il eſt plûtôt le *Julium Carnicum* des Anciens, que non pas Zuglio ou Zojel, où quelques Géographes mettent cette ancienne ville, & où il n'y a point de paſſage. Mati.

PONTELAND. ſ. m. Nom propre de lieu *Pons Ælii*. C'étoit anciennement une petite ville des Ottadiens, en la grande Bretagne. Ce n'eſt maintenant qu'un village d'Anglèterre, ſitué dans le Northumbèrland, entre Newcaſtle, & Morpeth. Mati.

PONTEFRACT. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglèterre, ſitué ſur la rivière d'Arc, dans le Comté d'Yorck, & à ſix lieuës de la ville de ce nom, vers le midi. On prétend que *Pontefract* a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Lugeolum*, cité des Brigantes, & qu'il a pris ſon nom modèrne, de ce que ſon pont de bois ſe rompit, lorſque Guillaume Archevêque d'Yorck, & frère du Roi Eſtienne y paſſoit. Mati.

PONTER. v. n. Tèrme de Pharaon. C'eſt joüer contre le Banquiér.

PONTHIEU. ſ. m. qui ne ſe dit qu'avec l'Article. Nom d'une Contrée de la Picardie, en France. *Pontificum*, *Pontinia*, *Pontus*, *Ponticuenſis comitatus*. Elle eſt entre le Boulonois, l'Artois, l'Amiénois, le Vimeu, & la mèr de Bretagne. Ses lieux principaux ſont, Abbeville Capitale, S. Riquiér, Monſtreüil, Ruë, le Crotoy, & le Pont de Rémi. Ce païs a eû autrefois ſes Comtes particuliérs; il fut enſuite poſſédé par la maiſon de Bourgogne, & l'Empereur Charles-Quint céda toutes les prétentions qu'il y avoit à François I. par le traité de Madrid, l'an 1526. Maty.

PONTIA, ou PONZA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la Mèr Toſcane. *Pontia*. Elle n'eſt connuë que parceque pluſieurs illuſtres Romains y furent autrefois exilez. On la trouve ſur les côtes de la Principauté Citérieure, près de Caſtel à Mardella Brucca. Maty.

PONTIAS. ſ. m. Nom d'un vent particuliér au tèrritoire de la ville de Nions en Dauphiné. Il ſort des montagnes qui environnent cette ville, des vapeurs continuelles qui étant répercutées par d'autres qui ſont plus ſeptentrionales, forment ce vent, dont les principales qualitez ſont qu'il eſt extrémement froid & violent outre meſure. Il commence un quart de lieuë plus haut que Nions, & ſa courſe qui ſuit celle de la rivière d'Eygnes, n'eſt que d'environ quatre lieuës; mais il n'occupe jamais en largeur plus d'une lieuë. L'été l'affoiblit & l'hivèr le fortifie. En hivèr il commence à ſe faire ſentir dès les neuf heures du ſoir, & ne s'appaiſe qu'à neuf ou dix heures le lendemain. Il a bien moins de durée en été; car commençant à réſpirer ſeulement dès les trois heures du matin, il n'eſt plus ſenſible quatre ou cinq heures après. Il ne ſouffle pas à repriſe comme la plûpart des autres vents, mais continuellement & ſans relâche, juſqu'à ce que la vapeur qui le produit ſoit entièrement diſſipée. Si le vent de midi s'oppoſe à lui, ſa violence devient plus impetueûſe, & cet ennemi ſemble augmenter en lui la force & le courage. Ses effèts ſont de purifier l'air par ce froid qui lui eſt eſſentiel, & d'imprimer à la Tèrre une qualité bienfaiſante. Toutes ſes productions en ſont plus parfaites, ſes fruits meilleurs & ſur tout ſes oliviérs plus féconds, & l'huile qu'on exprime de leurs olives, plus excellente. Enfin lorſqu'il ceſſe de ſe rendre ſenſible, c'eſt un préſage toûjours infaillible ou d'une peſte ou de quelque maladie populaire. De cette vérité eſt née la fâble de ſon origine. Nos Pères qui n'étoient pas aſſez éclairez pour pénétrer les ſecrets de la nature & qui par cette raiſon les attribuoient quelquefois à des miracles, ont dit avec Gervais de Tiliſbéry, que Saint Céſaire Archevêque d'Arles étant venu à Nions, dans le diocèſe de Vaiſon, fut touché de douleur après qu'il eut appris que la vallée où eſt aſſiſe cette ville, étoit ſi ſtérile qu'elle étoit preſqu'incapable de toute production. C'eſt pourquoi il déſcendit juſqu'à la mèr & revint après avoir rempli de vent un de ſes gants. Il le jetta contre un rocher, qui depuis ce tems-là répondant fidellement aux déſirs de ce ſerviteur de Dieu, produit ce vent & l'envoye par une ouverture qui s'y fit, lorſqu'il le conçût par ce miracle. Il ajoûte que le nom de *Pontias* lui eſt demeuré parce-

qu'il eſt venu de la mèr, qui a celui de *pontus* parmi les Latins. S'il eût eû quelque connoiſſance de la langue Grécque, il auroit remarqué ſans doute qu'Euripide s'eſt ſèrvi du mot de *ποντιας* pour celui de *ποντικη*, & ſe ſeroit imaginé enſuite que les Gaulois qui aimoient mieux cette langue étrangère que la leur, nommèrent prémièrement ce vent *αυρα ποντιας*. Chorier. Hiſt. de Dauph. L. I. N. XI. Voyez auſſi Vézine. Je ne voi pas pourquoi Chorier écrit quelquefois *Ponthias*, avec une *h*.

PONTICO. Voyez PONDICO.

PONTIFE, ou faiſeur de Ponts. Nom de Religieux. *Pontifex*. Les Hoſpitaliérs Pontifes ou faiſeurs de ponts, furent inſtituez à la fin du XIIe. ſiécle par Saint Bénézet dont nous avons parlé au II. Tome de cet Ouvrage, p. 981. & furent ainſi appellez, parce que la fin de leur inſtitut étoit de donner main forte aux voyageurs, & de bâtir des ponts, ou d'établir des bacs pour leur commodité, & de les recevoir dans des hôpitaux ſur le bord des rivières. On ne connoît pourtant point d'aûtres maiſons de cet Ordre que l'hôpital qui fut bâti à Avignon, où ces hoſpitaliérs demeuroient & dont Saint Bénézet fut prémiér Supérieur. Voyez le mot Bénézet, T. II. p. 981. Le P. Théophile Renaud, dans ſon Traité intitulé *Sanctus Joannes Benedictus Paſtor & Pontifex Avenione*, & le P. Helyot, T. II. C. 42.

Illustre Pontife, Tèrme de fleuriſte. Nom d'un œillet qu'on appelle autrement le Beau Vèrny. Il vient d'Amiens, c'eſt un violet pourpré qui graine ; ſa fleur n'eſt pas bien large, mais ſon panache eſt détaché. Quatre boutons ſont ſuffiſans ſur ſon dard. Morin.

PONTIGNY. ſ. m. Nom propre d'un Village avec Abbaye. *Pontiniacum*. Il eſt dans la Champagne, ſur la rivière de Serain, à quatre lieuës d'Auxèrre, vèrs le Nord-eſt. Maty.

L'Abbaye de *Pontigny*, ſeconde fille de Cîteaux, fut fondée l'an 1114. à quatre lieuës d'Auxèrre dans la tèrre d'un Chanoine de cette Egliſe nommé Hébèrt ; & Hervé Comte de Nevèrs contribua à cette fondation. Cependant Thibaut Comte de Champagne paſſe pour fondateur, parce qu'il en fit dépuis bâtir l'Égliſe. Le prémièr Abbé de *Pontigny* fut Hugues de Mâcon depuis Évêque d'Auxèrre.

PONTINE adj. f. qui ſe dit en cette phraſe. La *Palu Pontine* en Latin. *Pontina*, ou *pomptina palus*, *Pontinæ paludes*. C'eſt un grand Marais de la Campagne de Rome. Il a pris ſon nom de l'ancienne ville de Pomptina, & il eſt vèrs la Côte, entre la ville de Tèrracine, & le Cap d'Antio. Il y a quelques villages mal peuplez, à câuſe de la groſſièreté de l'air, & on y trouve encore quelques reſtes d'un chemin pavé que l'Empereur Trajan y avoit fait faire. Maty.

PONTIQUE, adj. m. & f. Qui appartient au Pont Royaume & contrée d'Aſie. *Ponticus*, *a*. Il croît aux environs de Synope ſur la mèr noire, une éſpéce d'abſinthe, qui ſuivant les apparences doit être l'abſinthe *Pontique* des Anciens. Tournefort.

PONTIVY. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite Ville de la Bretagne, en France. *Pontivium*. Ce lieu eſt ſur la rivière de Blavet, environ à dix lieuës au-deſſus de la ville de ce nom. Maty.

PONTORSON. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville de la Normandie, en France. *Pons Urſonis*. Ce lieu eſt ſur la rivière de Coueſnon, aux confins de la Bretagne, & à trois lieuës d'Avranches, vèrs le midi. Maty.

PONTOYSE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'iſle de France. *Pontiſara*, *Ponteſium*, *Æſiæ* ou *Oſiæ pons*, anciennement *Briva Iſaræ*, *Briu*, *Iſura*. Elle eſt ſur l'Oyſe, qu'on y paſſe ſur un pont, à cinq lieuës de Paris, vèrs le couchant. *Pontoyſe* a un vieux Château qui la domine, & titre de Comté, avec le ſiége d'un Bailliage. Maty. Loüis Le Grôs, Loüis Le Jeune, & avant eux dès l'an 1064. Philippe I. Roi de France ont fait faire de la monnoye à *Pontoyſe*; *Moneta Ponteſenſis*. Voyez Le Blanc, Tr. hiſt. des Monn. de France, p. 165.

PONTREMOLE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Toſcane. *Pons Tremulus*, anciennement *Apua*. Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur la rivière de Magra, aux Confins des États de Gènes & de Parme. Ce lieu étoit une dépendance du Duché de Milan, mais les Éſpagnols le vendirent au Duc de Toſcane l'an 1650. On voit près de *Pontremole* un bois qui porte ſon nom, & qui eſt le *Marcius Saltus*, où les Liguriens battirent Quintus Marcius Conſul Romain. Maty.

PONTURE. ſ. f. Vieux mot. c. point d'aiguille. Borel. *Acûs punctum*.

Et tout ainſi comme fait eſt,
De pontures le goubiſſon
Pourquoi pourpoint l'appelle-on ? Peler. de l'Ame.

PONZA. Voyez PONTIA.

POO.

POOLE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Anglèterre. *Pola*. Il eſt ſur un petit Golfe qui porte ſon nom, dans le Comté de Dorceſtèr, à ſept lieuës de la ville de Dorceſtre, vèrs le levant. *Poole* a ſéance & voix dans le Parlement d'Anglèterre. Maty.

POOIR. Vieux v. n. Pouvoir. Borel. *Poſſe*.

POP.

POPE. ſ. m. Qui ſe diſoit chez les Romains de cèrtains bâs Officiérs, ou Miniſtres des Sacrifices. *Popa*. L'Office des *Popes* étoit de préparer le couteau du ſacrifice, de lier les victimes, d'apprêter l'eau, la meule & les aûtres chôſes néceſſaires aux ſacrifices, de frapper la victime, &c. Ils faiſoient leur fonction nuds juſqu'à la ceinture, & couronnez de laurièr.

POPAYAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale. *Popayanum*. Elle eſt Capitale du Gouvèrnement qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de S. Martha, environ à quatre-vingt dix lieuës de S. Fé de Bogota, vèrs le ſud-oüeſt méridional. *Popayan* a un Évêché ſuffragant de S. Fé. Maty.

Le Gouvèrnement de Popayan. *Popayana præfectura*. C'eſt une des provinces de la Tèrre fèrme, en l'Amérique méridionale. Elle eſt bornée au nord par la Tèrre fèrme propre, & par le Gouvèrnement de Carthagène ; au levant, par le nouveau Royaume de Grenade ; & au Sud, par le Pérou ; la mèr de Sud la baigne au couchant. Cette province eſt diviſée en deux parties, l'orientale qui dépend de l'Audience de S. Fé, & l'occidentale de celle de Quito. Les villes de la prémière ſont, S. Fé d'Antiochia, Arma, Caramanta, Anzèrma, & Cartago ; dans la dèrnière, il y a Cali, *Popayan*, Guadalajara de Buga, Truxillo, Timana, Almaguèr, Madrigal, Paſto, & Agréda. Maty.

POPERINGUE. ſ. Nom propre d'un Bourg tout ouvèrt. *Poperinga*. Il eſt ſur une rivière qui porte ſon nom, dans la Flandre, à deux lieuës d'Ypres, vèrs le couchant. Maty.

POPFINGEN, BOPFINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du cèrcle de Souabe. *Popſinga*. Elle eſt Impériale, & ſituée dans le Comté D'Oeting, ſur l'Égèr, à une lieuë & demie au-deſſus de Norlingue. Maty.

POPI. ſ. m. Nom propre d'ùn bourg du Florentin, en Toſcane. *Puppium*. Il eſt ſur la rivière d'Arno, à dix lieuës de Florence, vèrs le levant. Il eſt chèf de la petite contrée de Caſentino, & a eû aûtrefois ſes Comtes particuliérs. Maty.

POPILIA. adj. f. Nom d'une des trente-cinq Tribus de l'ancienne Rome. *Popilia Tribus*. On ne ſçait pas d'où elle avoit pris ſon nom.

POPLITÉ. Tèrme d'Anatomie. Voyez Poplitaire. C'eſt le même muſcle. Dionis dit *Poplité*, & non pas *Poplitaire*. Il ſe nomme auſſi Jarretiér. Le *Poplité* ou Jarretiér, ainſi nommé, parce qu'il eſt placé ſous le jarret, &c. Dionis. Voyez Jarretiér.

Ce nom a été fait de *poples*, *jarret*.

POPLITIQUE. Tèrme d'Anatomie, adj. qui ſe prend ſubſtantivement, & ſe dit d'une veine de l'éxtrémité inférieure, c'eſt-à-dire, de la jambe. *Poplitica vena*, *Poplitœa vena*. On dit auſſi *poplitaire*. Voyez ce mot. La *poplitique*, troiſième veine de l'éxtrémité inférieure, eſt formée de differens rameaux mis enſemble. Elle monte du talon, où elle commence par pluſieurs ſcions, tant de ceux du talon, que d'une partie de ceux du cou du piéd ; elle s'enfonce aſſez avant dans les chairs, & paſſant par le jarret ſe va tèrminer dans la crurale. Dionis. De Gori ſe ſèrt auſſi de ce mot.

POPLICAIN, aine. ſ. m. & f. Nom de ſecte. On dit auſſi Populicain, Poblicain, & Publicain. Ces noms, auſſi-bien que celui de Paulicien, furent donnez aux Manichéens en général, où à une ſecte particulière de Manichéens. *Poplicanus*, *Populicanus*, *Poblicanus*, *Publicanus*, *a*. Il ſemble que ce ſoit ſur tout en France, ou du moins dans l'Occident, qu'on ait donné ce nom aux Manichéens : en Orient on les nommoit Pauliciens. Voyez Paulicien, *ci-deſſus*, *p.* 2107. En 1198 on découvrit en Nivèrnois pluſieurs hérétiques *Poplicains*, c'eſt-à-dire, Manichéens, indiquez par ceux qui ſe convèrtirent. Leur chèf étoit un nommé Tèrric, dépuis long-tems caché à Corbigni dans une grotte ſoutèrraine, d'où il fut tiré, convaincu & brûlé. Fleury, *Hiſt. Eccleſ. L.* 75. L'an 1160 on tint un Concile en Anglèterre pour juger des hérétiques que le peuple nommoit *Poplicains* ou *Publicains*. Ils étoient ſortis originairement de Gaſcogne, & s'étoient répandus en divèrs païs ; car on diſoit qu'il y en avoit une multitude innombrable en France, en Éſpagne, en Italie & en Allemagne. Sept ou huit ans après, l'Archevêque de Rheims trouva auſſi des *Poplicains* ou Publicains en Flandres ; on en découvrit auſſi à Vezelai en France. C'étoient des Manichéens, & l'on croit aſſez vraiſemblablement que le peuple avoit formé par corruption le nom de *Poplicains* ou Publicains, de celui de Pauliciens que les Manichéens portoient ; ou qu'entendant mieux le prémièr que l'aûtre, il le leur avoit donné, confondant *Poplicain* avec Paulicien.

POPO-

POPOCATÉPEC. ſ. m. Nom propre d'une montagne qui eſt dans le Méxique, à douze lieuës de Tlaſcala, en tirant vèrs la ville de Méxique. *Popocatepecus Mons*. Cette montagne eſt fort haûte & ronde, comme le Mont-Gibel, en Sicile. Elle eſt couvèrte de neige vèrs le haut, pendant toute l'année, & elle a au ſommet une ouvèrture de demi lieuë, faite comme un fourneau de vèrrerie; il en ſort continuellement une épaiſſe fumée, & de tems en tems des flammes, qui pouſſent des cendres & des piêrres ardentes juſqu'à la ville de Tlaſcala, & quelquefois encore plus loin. Maty.

PIPOLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, ſituée dans l'Abruzze Citérieure, ſur la riviére de Peſcara, où elle a un pont, à deux lieuës de Sulmone, vèrs le nord. *Popolo* a titre de Duché, & elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Corfinium*, petite ville des anciens Péligniens. *Populium*. Maty.

POPULIFUGE. ſ. m. & plur. Fuite du Peuple. Éſpéce de fête ou de cérémonies que les Romains célébroient tous les ans au mois de Juin, parce que dans la guèrre contre les Gaulois, l'armée Romaine avoit pris la fuite devant ces barbâres. *Populifugia*. Les *Populifuges* ſe célébroient au mois de Juin, le jour que la déroute dont nous avons parlé arriva.

POPULONIA DISTRUCTA. Nom propre d'une ancienne ville Épiſcopale de la Toſcane. *Populonium, Populonia*. Elle fut détruite par Niceas Général des armées de l'Empereur de Conſtantinople. On en voit la place dans la principauté de Piombino, près du Village de Porto Barato, & à une lieuë de la ville de Piombino, qui a été bâtie de ſes ruines. Son Évêché a été transféré à Maſſa. Maty.

POPULONIE. ſ. f. Nom de deux différentes Déeſſes. *Populonia*. Prémiérement on donnoit ce nom à Junon, parce que préſidant à la génération des hommes ſous le nom de Lucine, c'étoit elle qui peuploit le monde. Sécondement *Populonie*, dans Sénéque, au L. de la Supèrſtition, étoit une Déeſſe que l'on invoquoit contre les dégâts & les ravages, *contra populationes*.

POQ.

POQUELL. ſ. m. Nom d'une plante du Chili. C'eſt une éſpéce de bouton d'or, ou *Abrotanum femina folio virente vermiculato*, qui teint en jaûne avec une telle ténacité, que ſa teinture peut ſouffrir le ſavon pluſieurs fois ſans ſe déteindre. Frézier, *p. 72.*

POR.

POR. Vieille prépoſition. Pour. Pèrceval. Borel. On le dit encore en Éſpagnol.

PORAMA. ſ. f. ou SAPITO. ſ. m. Noms propres d'une ancienne petite ville de la Laconie. *Porama*, anciennement *Cardamyla, Cardamile*. Elle eſt dans la Zaconie, en Morée, au pied des montagnes de Maina, entre Lacédémône & Zarnata, environ à cinq lieuës de châcune. Maty.

L'Ordre du Porc-épic. Chevaliér du *Porc-épic*. C'eſt le nom d'un Ordre de Chevalerie appellé autrement l'Ordre du Camail. *Ordo Hyſtricis, Eques Hyſtricis*. Il fut inſtitué par Loüis Duc d'Orléans fils de Charles V. à la cérémonie du batême de ſon fils Charles, l'an 1394. Il étoit compôſé de 25 Chevaliérs, y compris le Prince qui en étoit le chêf. Leur habillement conſiſtoit en un manteau de velours violet, le chapéron & le mantelet d'hèrmine, & une chaîne d'or pour colliér, de laquelle pendoit ſur l'éſtomac un *porc-épic* de même avec cette déviſe: *Cominus & eminus*. Cet Ordre fut auſſi nommé l'Ordre du Camail, parce que le Duc d'Orléans donnoit avec le colliér une bague d'or garnie d'un camaieu ou piêrre d'agathe, ſur laquelle étoit gravée la figure d'un *porc-épic*. L'on prétend qu'il prit la figure de cet animal pour la déviſe de ſon Ordre, afin de montrer à Jean Duc de Bourgogne, qu'il ne manquoit ni de courage, ni d'armes pour ſe défendre. Cet honneur ſe donnoit quelquefois à des femmes; car dans une création de Chevaliérs du 8. Mars 1438. le Duc d'Orléans le donna à Mademoiſelle de Murat & à la femme du Sr Potron de Saintrailles. Loüis XII. le conféra encore à ſon avénement à la Couronne, aprés quoi il fut aboli.

PORCA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale d'un petit Royaume de même nom. *Porca*. Elle eſt ſur la côte de Malabar, où elle a un bon port, entre Calicut & Coulan. Maty.

PORCAIRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Porcarius*. Saint *Porcaire*, que quelques-uns appellent auſſi Porquiér, gouvèrnoit le célébre Monaſtère de Lérins, dit de Saint Honorat, près des côtes de Provence, lorſqu'en 731. les Sarazins ou Môres d'Éſpagne y déſcendîrent au retour du ſiége, qu'ils avoient mis devant la ville d'Arles. Baillet, au 12 d'Août. S. *Porcaire* fut martyriſé par ces barbâres avec tous les Religieux qu'il avoit retenus, à la réſèrve de quatre qu'ils emmenèrent, mais qui ſe ſauvèrent peu de tems après.

PORCARI. ſ. m. ou Porca & Bruca. ſ. f. Nom propre d'une riviére de la Vallée de Noto en Sicile. *Pantachus, Pantagios, Pantacius*. Elle ſe décharge dans le golfe de Catâne à San Caloiro, & à une lieuë d'un bourg nommé Bruca.

PORCELLI. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de Lipari. *Porcelia*, anciennement *Oſteodes*. Elle eſt petite & déſèrte, & ſituée près de la côte occidentale de celle d'Uſtica. Maty.

PORCHUNA, PORCUNA. ſ. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Porchuna, Porcuna*. Il eſt à deux lieuës de Guadalquivir, vèrs le midi, & à ſix de Jaen, vèrs le couchant. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Obolco*, & d'aûtres pour l'ancienne *Lacippo*, deux petites villes de l'Éſpagne Bétique. Maty.

PORCOY. Vieux advèrbe. Pourquoy. Borel. *Quare, quapropter, quamobrem*.

PORDENÔNE, PORTENAW. ſ. m. Nom propre d'un bourg fortifié. *Portus Naonis*. Il eſt dans le Frioul, à ſix lieuës du golfe de Véniſe, & à cinq de Caneda, vèrs le levant. Ce lieu qui appartenoit aux anciens Patriarches d'Aquilée, a été longtems poſſédé par les Archiducs d'Aûtriche; mais les Vénitiens s'en étant pluſieurs fois rendus maîtres, Charles-Quint le leur céda l'an 1529. Cependant l'Empereur ne laiſſe pas de porter parmi ſes titres celui de Seigneur de *Pordenône*, ou de *Portenaw*.

PÔRE BILIAIRE. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un conduit qui avec le cholidoque forme le canal commun de la bile. *Porus bilarius*. Riolan a remarqué que le *pôre biliaire* étoit quelquefois fourchu; mais qu'il ſe réüniſſoit bientôt. Fallopius s'eſt trompé quand il a cru qu'il portoit la bile dans la véſicule du foye. Il la jette dans l'inteſtin par le canal commun. Car ſi on ſouffle dans ce *pôre biliaire*, l'inteſtin s'enfle, comme a remarqué Bartholin, & après lui Dionis.

PORENTRU, ou BRONDRUST. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale de l'Évêché de Bâſle. *Brunduſia, Bruntrutum*. Elle eſt aux confins du Suntgaw, ſur la riviére d'Hallen, à ſept lieuës de Bâſle, vèrs le couchant. *Porentru* n'a rien de conſidérable que ſon Égliſe Cathédrale, & ſon château, où fait ſa réſidence l'Évêque de Bâſle, qui porte le titre de Prince de l'Empire. Maty.

PORIAU. ſ. m. Vieux mot. Borel veut que ce fût la même chôſe que poireau, c'eſt-à-dire, pendant d'oreille. *Inauris*.

> *Femmes porteront des loriots,*
> *Et les hommes de grands* poriaulx
> *Velus qu'on emprunte aux barbiérs.* Coquillard.

Il ſemble que ce ſoit plutôt des faux cheveux, des allonges, des éſpéces de pèrruques.

PORISMÉ. ſ. m. Vieux mot, dans Boëce, Mſ. c'eſt un pré. Borel. *Pratum*.

PORMON. ſ. m. Nom propre d'une riviére de l'Amaſie, en Natolie. *Pormo*, anciennement *Thermodoon*. Elle ſe décharge dans la mèr noire, un peu au couchant de la ville de Pormon. Maty.

PORMON. Nom d'une petite ville de l'Amaſie, en Natolie. *Pormo*. Elle eſt ſur la mèr morte, un peu au couchant de la riviére de Pormon, & au nord de Tocat. On la prend ordinairement pour l'ancienne *Polemonium* ville de la Capadoce; quoique quelques Géographes mettent cette ancienne ville à Vatiza, qui eſt un peu au levant de *Pormon*. Maty.

POROS. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel, ſituée dans le golfe d'Égine, ſur la côte de la Morée, vis-à-vis du bourg de Savonia. *Poros*. Cette iſle n'a pas plus de ſix lieuës de circuit; mais elle eſt aſſez bien cultivée. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Calauria*, où Démoſthène s'enfuit, & s'empoiſonna, pour ſe dérober aux pèrſécutions d'Antipatèr; d'aûtres cependant croyent que *Calauria* eſt la Sidra d'aujourd'hui. Maty.

PORPENS. ſ. m. Vieux mot. En penſée. *Pèrceval*. Borel. *Mente, cogitatione*.

PORPHYRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Porphyrius*.

PORPHYRIEN, enne. ſ. m. & f. Ce nom fut donné aux Ariens dans le IV. ſiécle, par l'autorité de Conſtantin. Ce Prince publia un Édit contre Arius & ſes écrits, dans lequel il dit: Puiſqu'Arius a imité les méchans, il mérite d'être noté d'infamie comme eux. Porphyre ayant compôſé des écrits impies contre la Religion, eſt devenu l'opprobre de la poſtérité, & ſes écrits ont été ſupprimez: de même je veux qu'Arius & ſes ſectateurs ſoient nommez *Porphyriens*, afin qu'ils portent le nom de ceux qu'ils ont imitez, &c. On croit qu'il donna aux Ariens le nom de *Porphyriens* pour montrer qu'ils vouloient ramener l'idolâtrie: car diſant que le Fils qu'ils appelloient Dieu engendré, étoit une créature, ils mettoient la créature au rang de Dieu, & lui en don-

noient le nom, & ne différoient des Payens, qu'en ce qu'ils ne donnoient la qualité de Dieu qu'à une créature, & que ceux-là la donnoient à pluſieurs.

PORPHYRION. ſ. m. Nom d'un oiſeau. *Porphirio.* Le *Porphyrion* a le champ de ſon pennage de couleur bleuë; la moitié de ſa queuë juſqu'à ſon éxtrémité eſt d'un cendré blanchâtre; ſes yeux ſont noirs; ſon bèc & ſes jambes ſont de couleur de pourpre très-éclatante; il a quatre doigts diſpôſez comme ceux des pies. Cet oiſeau eſt râre; on en voit aux environs de Narbonne, ville d'Éſpagne, où on lui donne le nom de *Calamon.* Pline parlant de cet oiſeau, dit qu'il vient des iſles Baleâres; qu'il eſt d'une très-grande beauté, & qu'il eſt de la grandeur d'un coq. L'on obſèrve qu'il boit l'eau en mordant, & qu'il trempe ſa mangeaille dans l'eau, la portant à ſon bèc avec le piéd pour la manger. Il étoit défendu aux Juifs d'en manger, par leur Loi. Élien rapporte que les Grècs & les Romains s'abſtenoient auſſi d'en manger dans leurs feſtins.

Il y a encore deux aûtres éſpéces de *Porphyrions.* Le prémiér a le bèc grôs, aigu & de couleur de pourpre; le tour de la prunelle de ſes yeux eſt jaûne; depuis le front juſques au ſommet de la tête, s'étend une tache de pareille couleur, qui eſt de même que celle de la poule d'eau, bien qu'elle ſoit d'une couleur différente; la partie de la tête qui eſt au-deſſous de cette tache, & le devant du col ſont vèrdâtres; quelques-unes des grandes pennes de ſes aîles ſont blanchâtres à leurs éxtrémitez, & les aûtres brunes; ſes cuiſſes ſont ſemblablement brunes; tout le reſte de ſon corps eſt orné d'un bleu très-vif & très-éclatant; il n'a prèſque pas de queuë; la partie de ſes cuiſſes, qui eſt dénuée de plumes, ainſi que ſes jambes qui ſont longues, & ſes piéds, ſont de couleur de pourpre; il n'a que quatre doigts aux piéds, qui ſont d'une couleur de pourpre blanchâtre.

L'aûtre *Porphyrion* eſt tout ſemblable par le bèc, les jambes, les yeux & les piéds, ſi ce n'eſt qu'il a les ongles bruns, & la marque ou tubércule qu'il a ſur le front eſt de pourpre, & ce que l'aûtre a à la tête & au col de vèrd, eſt de bleu à celui-ci; ſes aîles ſont pareillement bleuës; le reſte de ſa tête, ſon dôs, ſa poitrine & ſes cuiſſes ſont noirâtres; l'Iris eſt de même couleur; ſa queuë eſt fort courte & blanchâtre par le deſſous.

Cette éſpéce d'oiſeau fréquente les rivières. Pline rapporte qu'en Commagène il s'en rencontre quantité. Élien dit que ſi dans la maiſon où il eſt nourri il découvre que la femme commette un adultère, il ſe pend auſſi-tôt, & découvre par ce moyen l'adultère à ſon maître. Cela s'appelle une fâble, mais qui pourroit ſèrvir dans les emblêmes & déviſes. Il ſe laiſſe prendre par les oiſeliérs en faiſant des ſauts & des gambades avec quelque habit éxtravagant, dont on l'amuſe pendant qu'on le ſurprend à la manière des guignards.

PORQUÉROILES. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Méditèrranée. *Porquerollæ*, anciennement *Prote.* Elle eſt près de la côte de la Provence, au couchant de l'iſle de Porteros, & au midi de la ville d'Hières. Elle n'a que quatre mille de longueur, & un de largeur, & elle eſt défenduë par un château, & par trois tours. Maty.

PORRACÉ, ÉE. adj. Qui eſt de couleur de porreau, de la nature du porreau. *Poryraceus, a.* Il y a une bile vèrte que l'on peut nommer œrugineûſe, & *porracée.* Mém. de Tr.

PORRECTA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Porrecta.* Ce lieu, renommé à caûſe de ſes bains, eſt dans le Boulonois, ſur le Réno, environ à ſept lieuës de Boulogne, & de Modéne, vèrs le ſud. Maty.

PORRÉTAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Sectateur de Gilbèrt de la Porrée. *Porretanus, a.* Gilbèrt de la Porrée, Évêque de Poitiérs ſe fit condamner dans le XIIe ſiécle pour avoir été ſoupçonné d'admettre une diſtinction phyſique entre Dieu & ſes attributs; ou bien, comme dit Marcel, pour avoir écrit trop curieûſement du myſtère de la Trinité vèrs l'an 1148. Car on ne ſçait pas trop bien au vrai quel étoit ſon ſentiment. Quel qu'il fût, néanmoins il donna occaſion aux ſoupçons que l'on conçût de lui, en ſoutenant, que cette propoſition: *Deus eſt bonitas*, n'étoit pas vraye ſi on ne la réduiſoit à celle-ci *Deus eſt bonus*, & il y a des endroits de S. Bèrnard, qui écrivit fortement contre lui, où il ſemble admettre une diſtinction réelle entre la nature de Dieu & ſes attributs. Avant lui un cèrtain Gauthiér dont parle Niphon Métaphyſ. Diſp. 13. C. 3. & Jacques de Vitèrbe, comme on le peut voir dans Argentina, *in* 1. *diſtinct.* 8. *q.* 2. *art.* 4. avoient admis cette éſpéce de diſtinction. Évrard de Béthune dans ſon Livre contre les Vaudois dit: Ne ſoyons point Nominaux en cela, ſoyons plûtôt *Porrétains.*

PORT, ſe dit en Botanique des productions des plantes. *Proventus, fructus.* M. Fagon non content d'avoir au Jardin du Roi les plantes de différens païs, voulut lui-même s'inſtruire dans les Sévennes, ſur le Mont d'Or en Auvèrgne, dans le Languedoc, aux Pyrénées & aux Alpes, de l'état & du port naturel qu'elles y ont. De Jussieu. Le *port* naturel d'une plante eſt ce qu'elle porte de ſoi-même & ſans culture.

Port Adriatique. Sainte Marie du *Port Adriatique.* Voyez au mot Marie.

Port à Port. Voyez Porto.

Port d'Albèrton, ou Albèrton. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca, en Afrique, ſur la côte où elle a un port aſſez fréquenté.

Port-Loüis, autrement Blavet. Nom propre d'une ville de France, ſituée ſur la côte méridionale de Bretagne, à l'embouchure de la rivière de Blavet. Loüis XIII l'avoit fait démolir parceque les Ligueurs s'en étoient ſaiſis & l'avoient même donnée aux Éſpagnols, qui la rendirent par la paix de Vèrvins; mais depuis le même Loüis XIII ayant reconnu l'importance de cette place, la fit fortifier de nouveau, & c'eſt de lui qu'elle a pris le nom de *Port-Loüis*, au lieu de celui de Blavet, qu'on ne lui donne plus. C'eſt un très-bon port.

Port de Ste Marie. Nom d'une petite ville avec un grand port, & fort fréquenté. *Portus Sanctæ Mariæ*, anciennement *Mneſthei portus, Gaditanus portus.* Elle eſt dans l'Andalouſie, à l'embouchure du Guadaléte dans le golfe de Cadix, & à trois lieuës de la ville de ce nom, & de celle de Xérès de la Frontéra, & S. Lucar de Bèrraméda.

Port de Ste Marie, eſt encore le nom d'une ville de l'Amérique méridionale dans l'iſle de Cuba. Le *Port de Sainte Marie*, qui eſt celui de la ville nommée le *Port au Prince*; ville champêtre au milieu des prairies, où les Éſpagnols ont quantité de *Hatos*, qui ſont des lieux, où ils nourriſſent des bêtes à cornes pour en avoir le ſuif & les cuirs. Ils en ont encore d'aûtres nommées *Materias*, qui ſont des lieux où leurs boucaniérs ou chaſſeurs ſe retîrent pour tuer des bêtes ſauvages, & y faire ſécher les cuirs; c'eſt de là que viennent tous les cuirs qu'on éſtime tant en Europe, qu'on nomme *Havana*, parceque de cette ville du port au Prince on les porte à la Havana, qui eſt la ville capitale de cette iſle, afin d'être embarquez pour l'Éſpagne, où de là ils paſſent dans tous les aûtres Royaumes de l'Europe.

Port au Prince. Voyez l'article précedent. Port de Sainte Marie.

Port Royal. ſ. m. Nom de deux Abbayes de Religieûſes Ciſtèrciennes, dans le Diocêſe de Paris, l'une près de Chevreûſe à 5. lieuës au couchant de Paris, & l'aûtre dans Paris même au fauxbourg S. Jacques. La prémière s'appelle *Port-Royal* des champs, & la ſéconde *Port-Royal* de ville. *Portus Regius.* L'Abbaye de *Port-Royal* proche Chevreûſe de l'Ordre de Cîteaux & de l'Inſtitut du S. Sacrement, s'appelloit anciennement le Port du Roi, ou Port Roi. L'origine de ce nom eſt fort incèrtaine. L'ancienne opinion eſt que Philippe Auguſte s'étant égaré ſeul en chaſſant, trouva là une petite Chapelle, où il jugea que quelques-uns de ſes Officiérs ſe rendroient auſſi, ce qui arriva. Il nomma pour cela ce lieu Port du Roi, ou *Port-Royal*, & pour remèrcier Dieu de l'avoir tîré de l'embarras & de l'inquiétude où il étoit, il réſolut d'y faire bâtir un monaſtère. Odon de Sulli Évêque de Paris l'ayant ſçû prévint le Roi, & avec Mathilde fille de Guillaume de Garlande, Seigneur de Livri, & épouſe de Mathieu de Montmorenci, prémiér Seigneur de Marli, il bâtit cette Abbaye en 1204 & l'on y mit des Religieûſes de Cîteaux, qui ont toûjours été ſoumiſes à la Juriſdiction de l'Abbé & Général de Cîteaux, juſqu'en 1627. qu'elles en furent ſouſtraites par un brèf d'Urbain VIII. En 1626 elles furent transférées au fauxbourg S. Jacques à Paris, où on leur donna une maiſon. En 1633. elles réſolurent d'embraſſer l'inſtitut de l'Adoration Pèrpétuel du S. Sacrement. Innocent X. & l'Archevêque de Paris en 1645 y conſentirent, & en 1647. l'affaire fut conſommée par un Arrêt du Parlement, & elles quittèrent l'habit de Cîteaux. En 1647. l'Archevêque de Paris leur pèrmit de renvoyer des Religieûſes à *Port-Royal* des champs, & d'y rétablir ce monaſtère, à condition qu'il ſeroit toûjours ſous la Juriſdiction & l'obéïſſance de l'Archevêque de Paris. La ſouſcription du formulaire d'Aléxandre VII. ayant été ordonnée dans le Royaume, les Religieûſes de *Port-Royal* de ville le ſignèrent; celles de *Port-Royal* des champs ne le firent qu'après de grandes difficultez & avec réſtriction. Ces filles étant toûjours démeurées dans les mêmes ſentimens juſqu'en 1709. le Roi crut qu'il n'y avoit point d'aûtre moyen de les ſoumettre, que de les diſpèrſer, ce qui fut éxécuté & le Monaſtère de *Port-Royal* des champs fut entièrement détruit, & ſes biens rendus à *Port-Royal* de ville. Voyez le P. Hélyot, T. V. C. 44.

Pluſieurs Éccléſiâſtiques & aûtres qui étoient dans les mêmes ſentimens que les Religieûſes, ſe retîroient à *Port-Royal* & y avoient des appartemens. Ils y ont fait pluſieurs Livres qu'ils ont imprimez tant ſur ces matières que ſur d'aûtres, c'eſt ce qui fit donner à tout leur parti le nom de *Port-Royal*, & à leurs Livres celui de Li-

vres

vres de *Port-Royal*. Ainſi l'on dit le *Port-Royal*, les Écrivains de *Port-Royal*, Meſſieurs de *Port-Royal*, les Traductions de *Port-Royal*, la Méthode de *Port-Royal*, ou Grécque ou Latine, ce ſont des Grammaires de ces langues. Les Racines de *Port-Royal*. La Vèrſion de *Port-Royal*, &c.

Port Royal. Nom propre d'un bourg du Canada, en Amérique. *Portus Regalis*. Il eſt ſur la côte occidentale de l'Acadie, où il y a un des meilleurs ports de tout le païs. Les Anglois s'en étoient rendus maîtres, mais ils le rendirent aux François par la paix de Bréda l'an 1667. Maty.

PORTAIL. ſ. m. Nom d'une éſpéce de poire. Le *portail* a quelquefois la chair caſſante avec une eau douce & ſucrée, & quelquefois un peu parfumée. La Quint. P. III. p. 253. Cette poire eſt fort renommée dans la province de Poitou. Elle vient au mois de Janviér. Id. p. 271. Le *portail* eſt meilleur en Poitou que par tout ailleurs: c'eſt la poire bien-aimée des Poitevins. *La Quint*. P. III. p. 320.

PORTALÉGRE. ſ. m. Nom propre d'une ville aſſez bien fortifiée. *Portus Alacris*, anciennement *Amaa*, *Ammeia*. Elle eſt dans l'Alentejo, province du Portugal, aux confins de l'Éſtramadure d'Éſpagne, & à neuf lieuës d'Elvas, vèrs le nord. *Portalégre* a tître de Comté, & un Évêché ſuffragant de Liſbonne. Maty.

PORTATORÉ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la campagne de Rome. *Portator*, *Uſens*. Elle a ſa ſource près de Sezze, travèrſe la Palu Pontine, & ſe décharge dans la mèr près de Tèrracine. Maty.

PORTBURYE. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Somèrſeth, en Anglerèrre. *Portburia*. Il eſt près de la Savèrne, à deux lieuës de Briſtol. Quelques Géographes prennent *Portburye* pour le lieu nommé anciennement Abonis, que d'aûtres mettent à Aventon. Maty.

PORTCHÉSTRE. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Porcheſtria*, anciennement *Carperis*. Il eſt dans le Comté de Hant, en Anglerèrre, à une lieuë au nord de Poſtmouth. Maty.

PORTCROS, PORTECROS. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la mèr Méditèrranée. *Portcroſia*, anciennement *Meſe* & *Pomponiana*. Elle eſt ſur la côte de Provence, entre celle de Porquerolles, & celle du Levant. *Portcros* n'a que trois lieuës de circuit; mais il y a un bon port, avec un château, & quelques tours pour la garder. Maty.

PORTE DE FÈR. Voyez EISENTHORN. Tom. II. p. 1060.

PORTE-CHAISE *d'affaire ordinaire*, Officiér chez les Princes. Dans l'État de la Maiſon de la Reine Régente en 1644. il y a un *Porte-chaiſe* d'affaire ordinaire, qui a 300. l. de gages.

Porte-Ciseau. ſ. m. Nom de Religieux d'un Ordre ſuppôſé. Voyez Forcifère. T. II. p. 1917.

Porte-Cléf. ſ. m. Nom de Religieux d'un Ordre ſuppôſé. *Claviger*. Schoonebeck, qui en 1688. n'avoit point parlé de l'Ordre des *Porte-cléſs* dans la prémière édition de ſon Hiſtoire des Ordres Religieux, la mit dans la ſéconde de 1700. à Amſtèrdam en ſuivant Abraham Bruin, Adrien Damman, Michel Colin & Joſſe Amanus, qui à la fin du XVIe ſiécle firent mention de cet Ordre parmi les aûtres, dont ils donnoient l'origine & les habillemens en figures gravées & en déſcriptions; mais ces *Porte-cléſs* n'ont jamais été.

Porte-Croix. ſ. m. Nom d'Officiérs, ou de Chevaliérs en Hongrie, mais qui ne ſubſiſtent plus. *Crucifer*. Le P. Melchior Inchoffèr Jéſuite, dans ſes Annales Ecclésiaſtiques d'Hongrie dit, qu'il y avoit en ce Royaume des Chevaliérs que l'on appelloit *Porte-croix*, à caûſe qu'ils portoient pour marque de leur Ordre une Croix ſemblable à celle que l'on avoit dans les armes du même Royaume, qui eſt une Croix patriarchale potencée ſur trois montagnes. Cet Aûteur leur donne pour fondateur Étienne prémiér Roi d'Hongrie, qui, à ce qu'il prétend, inſtitua ces Chevaliérs en mémoire de la Croix que le Pape lui envoya, avec pèrmiſſion de la faire porter devant lui, à caûſe que ce Prince avoit travaillé avec tant de zéle, à établir la Religion Chrétienne dans ſes États, qu'il a été conſidéré comme l'Apôtre de Hongrie. Mais comme les Ordres militaires n'ont commencé que dans le XIIe ſiécle; il ſe peut faire que S. Étienne ayant reçu du Pape Sylvéſtre II. l'an 1000. la Couronne de Hongrie avec la Croix qu'on a dit, il établit des Officiérs pour porter cette Croix, auxquèls pour ce ſujet on donna le nom de *Porte-croix*, & que dans la ſuite l'on en ait formé un Ordre militaire, qui ne ſubſiſte plus. Voyez le P. Inchoffèr. Favyn, Théâtre d'honneur, & le P. Hélyot, T. I. C. 39. Voyez encore Géréon.

Porte-Croix. Voyez Croisiér. T. II. p. 404, 405, 406.

Porte-Éſpée. ſ. m. Officiér de la Maiſon du Roi. *Enſifer*. Dans l'État de la Maiſon du Roi fait & arrêté en 1644. par M. le Prince Henri de Bourbon, il y a trois *Porte-épées de parement*, ayant le prémiér 500 l. le ſécond 400 l. & le troiſiéme 300 l. de gages.

Porte-Éſpée. ſ. m. Nom de Religieux d'un Ordre ſuppôſé, qu'on appelle aûtrement Gladiateurs. *Enſifer*, *Gladiator*. Abraham Bruin, & Adrien Damman, Michel Colin, & Joſſe Amanus à la fin du XVIe ſiécle, & Schoonebèck dans ſa ſéconde édition de 1700. ont parlé de cet Ordre qui n'a jamais été. P. Hélyot, Préface p. 10.

Porte-Éſtoile. ſ. m. Religieux. Voyez Béthléémite.

Port-Éſtoiles. ſ. m. & f. Nom de faction. *Stelliger*, *a*. Les *Portes-étoiles* furent une faction oppôſée aux Pèrroquèts. Ces deux factions s'élevèrent à Bâle en 1250.

Porte-Fauteuil. ſ. m. Nom d'un bâs Officiér de la Maiſon du Roi. *Hedrophorus*.

Porte-Gabans. ſubſt. m. Nom d'un Officiér de chez le Roi. Dans l'État de la Maiſon du Roi de 1644. il y a quatre *Porte-gabans* ayant châcun 220 l. de gages.

Porte-Glaive. ſ. m. Nom des Chevaliérs d'un Ordre militaire qu'on appelle autrement l'Ordre des Chevaliérs de Livonie. *Enſifer*, *Macharophorus*. Albèrt I. troiſiéme Évêque de Livonie pour s'aſſûrer l'acquiſition de cette province fonda l'an 1204. un Ordre militaire ſous le nom de Chevaliérs *Porte-glaives*, à caûſe que ſur leurs manteaux, qui étoient blancs, ils portoient deux croix rouges, en forme de croix de S. André. Innocent III. approuva cet Ordre ſuivant les Régles des Templiérs. En 1238, ou ſelon d'aûtres en 1234. cet Ordre fut uni à celui des Chevaliérs Teutoniques, & cette union ſe fit à Rome: mais elle dura juſqu'en 1525. qu'Albèrt de Brandebourg, Grand Maître de l'Ordre Teutonique ayant apoſtaſié, embraſſé le Luthéraniſme, & partagé avec les Polonois la Pruſſe & les richeſſes de l'Ordre, celui de Livonie fut déſuni de celui des Chevaliérs Teutoniques. Dans la ſuite la ville de Revel & une partie de la province d'Éſten ſe ſoulevèrent contre les Chevaliérs *Porte-glaives*, & ſe donnèrent au Roi de Suéde. Cette diviſion obligea Gottard Ketlèr Grand Maître de cet Ordre, l'Archevêque de Riga & la Nobleſſe, de conclure un Traité avec la Pologne, dont les principaux articles étoient, que la Livonie ſeroit annéxée à la Couronne de Pologne & au Grand Duché de Lithuanie, & que le Grand Maître porteroit à l'avenir le tître de Duc de Curlande & de Sémigalie pour lui & ſes héritiérs mâles, à condition qu'il les tiendroit comme fiéfs dépendans de la Couronne de Pologne. Outre cela il fut proclamé Gouvèrneur pèrpétuel du reſte de la Livonie. Ce traité fut ſigné à Vilna le 28e de Novembre 1561, & le Grand Maître renonça à l'Ordre, & en quitta l'habit avec les aûtres marques, & renonçant à ſes vœux, comme avoit fait Albèrt de Brandebourg, il épouſa la Princeſſe Anne de Mecklenbourg, dont il eut pluſieurs enfans. Ainſi finit l'Ordre de Livonie ou des Chevaliérs *Porte-glaives*, qui depuis l'an 1525 qu'il avoit été ſéparé de l'Ordre Teutonique, avoit eû ſix Grands Maîtres. Henri Léonard Schurzfleiſch a écrit en Latin l'hiſtoire de cet Ordre. Voyez encore Favyn & le P. Hélyot, T. III. Chap. 17 & 18.

PORTE-ORIFLAMME. ſ. m. Celui qui portoit l'Oriflamme. *Vexillifer*, *Signifer*, *San Dionyſianus*. L'Oriflamme étoit, comme nous l'avons dit en ſon lieu, la bannière de l'Abbaye de S. Denis. Et c'étoit l'Avoüé de cette Égliſe, c'eſt-à-dire le Comte de Véxin qui la portoit. Depuis que Loüis le Grôs fut devenu propriétaire des Comtez de Pontoiſe & de Mante, qui compôſent le Véxin, ils portèrent, eux-mêmes, ou firent porter l'Oriflamme dans les guèrres qu'ils entreprîrent. Le prémiér de ces *Portes-oriflamme* de France qui ſoit connu, eſt un paûvre Chevaliér du Véxin, nomme Galois, Seigneur de Montigny, que Philippe Auguſte choiſit pour porter l'Oriflamme à la bataille de Bovines. Voyez le P. Anſelme, Hiſt. Généal. de la Maiſ. de France & des Grands Off. de la Cour. T. II. C. 9. où il traite des *Portes-Oriflamme* de France.

Por[illegible]el. Tèrme de Salines. Nom que l'on donne à un paniér dont les ſauniérs ſe ſèrvent pour porter le ſèl de deſſus la vie ſur le boſſis. Un paniér *porte-ſel*. *Caniſtrum Haliphoron*, ou *Haliphorum*.

Porte-Tables. Nom d'Office chez le Roi. Dans un État de la Maiſon du Roi de 1644. il y a quatre *Porte-tâbles* du Roi, avec 400. l. de gages.

Porte-Vèrge. ſ. m. C'[illegible] le nom qu'on donne aujourd'hui aux Bedeaux des Paroiſſes. *Rabdophorus*.

PORTENDU, ue. adject. m. & f. Vieux mot. Mis en veuë. Borel. *Propoſitus*, *oculis expoſitus*, *a*.

PORTESMOUTH. Voyez. PORTSMOUTH.

PORTEUR. ſ. m. *Bajulus*. On appelle Porteurs, cèrtains bas Officiérs de la cuiſine-bouche du Roi, qui apportent le bois, l'eau, qui fourniſſent le charbon, entretiennent la batterie ordinaire, &c. Ét. de Fr. T. 1. p. 113. Dans l'État de la Maiſon de M.

Gaſton

Gaſton Duc d'Orléans en 1644. Il y a quatre *Porteurs* en cuiſine-bouche avec 100 l. de gages chacun.

PORTEUR EN AVANT. Tèrme de Palais. C'eſt ainſi qu'on appelle l'Avocat qui propôſe & parle le prémiér à l'Auditoire.

PORTEUR SERVANT. Nom d'un bas Officiér de la cuiſine-bouche chez le Roi.

PORTIONAIRE. ſ. m. Tèrme Eccléſiaſtique. *Portionarius.* On a donné ce nom, dit M. du Cange, en Toſcane aux Bénéficiérs qui étoient obligez d'officier avec les Chanoines; & on les nommoit ainſi du nom portion, parce qu'ils avoient une portion de la menſe capitulaire.

PORTIONCULE. ſ. f. Nom de lieu. *Portioncula.* Ce mot ſignifie proprement petite portion, c'eſt un diminutif; mais il ne ſe dit point au propre. Il ne ſe dit que de la prémiére maiſon de l'Ordre de Saint François, fondée par ce Saint lui-même, près d'Aſſiſe, dans le Duché de Spoléte en Italie. Saint François voyant que pluſieurs pèrſonnes vouloient ſe joindre à lui & à ſes douze prémiérs diſciples, & qu'il n'avoit pas où les loger, demanda aux Bénédictins l'Égliſe de la *Portioncule*, qu'il avoit aûtrefois réparée, la plus paûvre qui fût dans ces quartiérs, & l'ayant obtenuë, il alla s'y établir: & fut la prémiére maiſon & la ſource de l'Ordre des Frères Mineurs. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 77ᵉ. Notre-Dame de la *Portioncule.* L'Indulgence de *Portioncule* eſt une Indulgence accordée à Saint François par JÉSUS-CHRIST lui-même dans une Apparition. Voyez ce qu'en dit Wading Annaliſte des Mineurs en l'année 1221. Il y a de nouveaux Critiques qui révoquent en doûte l'Indulgence de la *Portioncule.* Le Père Benoît de Toul Capucin en a fait l'Apologie imprimée à Toul, en 1714. Il rapporte tous les témoignages ſur leſquèls cette Indulgence eſt fondée. Voyez auſſi le P. Hélyot, *T. VII. C.* 1.

PORTLAND. ſ. m. Nom d'un bourg du Comté de Dorcheſtre, en Anglètèrre. *Portlandia.* Il a tître de Comté, il eſt défendu par un bon fort, & ſitué dans une prèſqu'iſle fort étroite, qui a environ trois lieuës de long. Les Anciens ont pris cette prèſqu'iſle pour une iſle, & ils l'ont nommée Vindélie. MATY.

PORTO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Patrimoine de Saint Pièrre, en Italie. *Portus Romanus, Portus Auguſti.* Elle eſt à l'embouchure du Tibre, du côté du couchant; ſon port aûtrefois conſidérable, eſt gâté; la ville eſt prèſque détruite & déſèrte. Elle a pourtant tître d'Évêché, dont l'un des ſix plus anciens Cardinaux eſt toûjours revêtu. MATY.

PORTO. Eſt auſſi le nom d'une petite ville du Domaine de Véniſe, en Italie. *Portus.* Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur l'Adige dans le Véronois, à huit lieuës au-deſſous de Vérone. MATY.

PORTO, ou PORT A PORT. *Portus Cale, Portus Caleatis,* Ville du Portugal, de laquelle il a tîré ſon nom. Elle eſt dans la Province d'entre Douro & Minho, ſur le Douro, à une lieuë de la mèr, & à huit de Braga, vèrs le midi. *Porto* eſt une ville aſſez grande. Elle a un Évêché ſuffragant de Braga, & un des meilleurs ports du Portugal. On en tîre quantité de vin fort eſtimé dans les païs Septentrionaux, à caûſe de ſa force & de ſa douceur.

PORTO D'ASCOLI. Nom d'un bourg de l'État de l'Égliſe. *Aſculi portus. Portus Aſculanus.* Il eſt dans la Marche d'Ancône, aux confins de l'Abruſſe, & ſur l'embouchure du Tronto. Quelques Géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Truentum*, que d'aûtres mettent à Torre Ségura, village qui n'eſt ſéparé de *Porto d'Aſcoli*, que par la rivière de Fronto. MATY.

PORTO-BÉLO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Région de Tèrre-Fèrme, en l'Amérique méridionale. *Portus Pulcher.* Elle eſt dans l'Iſthme de Panama, ſur la mèr de nord, à dix-huit lieuës de la ville de Panama, & à ſix de Nombre di Dios, des ruines de laquelle elle a été bâtie. *Porto-Bélo* eſt une ville fort importante; ſon port eſt défendu par deux bons forts, & il y en a encore une troiſiéme dans la ville, tous bien pourvûs de ſoldats & de munitions. On prend un grand ſoin de cette place; parce que c'eſt le magaſin de toutes les marchandiſes que l'on tranſporte d'Éſpagne dans l'Amérique Péruviane, & de celles qui viennent d'Amérique en Éſpagne. Lorſque les Galions, qui vont quérir les revenus du Roi d'Éſpagne, & les Vaiſſeaux Marchands qui vont de compagnie avec eux, y arrivent, il s'y tient [illegible] foire, où l'on voit une ſi grande quantité de bârres d'argent, qu'elle peut paſſer pour la plus riche foire du monde. MATY.

[illegible]-*Bélo* eſt une petite ville bâtie ſur le bord de la mèr océane [illegible] côte du nord de l'Iſtme de Panama, à la hauteur de dix de[illegible] de latitude ſeptentrionale. Elle eſt ſituée ſur une Baye, à [illegible] bouchure de laquelle il y a deux Châteaux qui ſont très-[illegible] & il n'y peut rien entrer ſans paſſer devant ces Châteaux. [illegible] un fort ſur une petite éminence qui commande à la [illegible] Galions du Roi d'Éſpagne viennent tous les ans là, [illegible] l'argent que l'on méne des mines du Pérou à Panama, & qui eſt apporté par tèrre à cette ville ſur des Mulèts, afin d'y être chargé pour l'Éſpagne. OEXMELIN. *Porto Bélo* eſt, ſelon l'Académie des Sciences, au 297ᵉ degré 50. min. de longitude, & au 9. d. 33. min. de latitude.

PORTO BOTA. ſ. m. Nom propre d'un village avec un petit port. *Biotha, Bitia*, il eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Sardaigne, au levant de l'iſle de Saint Antioco. MATY.

PORTO COSTANZA. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de l'iſle de Chypre. *Salamis, Salamine, Conſtantia.* Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur la côte de cette iſle, près de Famagouſte du côté du nord. MATY.

PORTO ÈRCOLE, PORTO HÈRCOLE. C'eſt un bourg de la Toſcane. *Herculis portus.* Il eſt ſur la côte du petit État delli Préſidii, à deux lieuës d'Orbitelle, vèrs le midi. Ce bourg a un petit port, mais fort ſûr, & défendu par une bonne Citadelle. MATY.

PORTO FAMINE. Voyez CIUDAD del Re Felipe, *Tom. I. p.* 1839.

PORTO FARINE. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Tunis, en Barbarie, *Portofarina.* Elle eſt au couchant des ruines de Carthage, & au nord de la ville de Tunis. Elle a une fort bonne rade, dans laquelle on paſſe pour aller à la Goulète, & de là à Tunis. MATY.

PORTO FÈRRAIO. Nom propre d'une petite ville, ſituée ſur la côte occidentale de l'iſle d'Elbe, à une lieuë & demie de Porto Longone. *Portus Ferrarius*, anciennement *Argous portus. Porto Fèrraio*, que quelques Cartes appellent *Coſmopolis*, eſt une place forte, & qui a un fort bon port. Elle appartient au Grand Duc de Toſcane. MATY.

PORTO FINO. Nom propre d'un Bourg & Cap de même nom. *Delphini portus.* Ce bourg eſt dans l'État de Gènes. Il a un bon port, & un bon fort, ſur le golfe de Rapallo, à ſept lieuës de la ville de Gènes, vèrs le levant. MATY.

PORTO GABOZO. Voyez GOZO, iſle, *T. III. p.* 296.

PORTO GRUARO. Nom propre d'un Bourg de l'État de Véniſe, en Italie. *Portus Gruarti*, anciennement *Portus Romantinus.* Il eſt dans le Frioul, ſur une petite rivière, à ſix lieuës de Marano, vèrs le couchant, & environ à une lieuë des ruines de Concordia, dont l'Évêché y a été transféré.

PORTO GUISCARDO. *Port Guiſcard.* Nom d'un bourg avec un port. *Guiſcardi portus.* Il eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Céphalonie. Quelques-uns le prennent pour l'ancien *Samas*, & d'aûtres pour l'ancien *Panormus*, deux bourgs de la même iſle. MATY.

PORTO LONGONE. Nom propre d'une bonne fortèreſſe de la Toſcane. *Portus Longus, Portus Longonis.* Elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle d'Elbe, à une lieuë & demie de Porto Ferraio. *Porto Longone* a un port fort grand & fort ſûr.

PORTO LUGODUNI. Voyez LIASTO.

PORTO MALFETAN. Nom propre d'un bourg de la Natolie, en Aſie. *Malfetanus Portus*, anciennement *Creſa, Creſſa.* Il eſt ſur la côte méridionale, vis-à-vis de l'iſle de Rhodes. MATY.

PORTO MORISO. Nom propre d'un bon bourg de l'État de Gènes. *Portus Mauritius.* Il eſt près de la ville d'Oneglia, du côté du couchant. MATY.

PORTO NAVONE. Voyez FAVONE. *T. II. p.* 1696.

PORTO NUOVO. Nom d'un bourg, ſitué ſur une petite prèſqu'iſle de la côte orientale de l'iſle de Corſe, environ à trois lieuës de la ville de Boniſacio. *Portus Novus.* Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Rubra*, que d'aûtres placent au bourg de Solenſara, qui eſt entre *Porto Nuovo* & Bonifacio. MATY.

PORTO DELLE CAGLIE. Nom d'un bon Village qui a un grand port, ſur le Golfe de Colachine, en Morée, au levant de la ville de Maina. *Coturnicum Portus.* Il prend ſon nom de la grande quantité de Cailles qui s'y trouvent, & il eſt pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Teuthrone*, petite ville de la Laconie, que d'aûtres mettent à Scopia, village voiſin. MATY.

PORTO RICO. Voyez SAN JUAN *de Porto Rico.* Tom. III. p. 1141.

PORTO DI SANTA MARIA. Voyez PORT DE Sᵗᵉ MARIE.

PORTO SANTO. Nom d'une petite iſle de l'océan Atlantique. *Inſula Portus Sancti.* Elle eſt près de la côte ſeptentrionale de Madère. MATY.

PORTO SÉGURO. Nom d'une petite ville avec un bon port. *Portus Securus.* Elle eſt ſur la côte du Bréſil, dans la Capitanie du *Porto Séguro*, qui eſt entre celles d'Ilheo, & de Spiritu Santo, & paſſe pour une des plus fèrtiles en grains & en fruits. MATY.

PORTO VÈCCHIO. Nom propre d'un bon bourg, ſitué ſur un golfe, qui eſt en la Côte orientale de l'iſle de Corſe, à cinq lieuës de la ville de Bonifacio. *Portus Vetus.* On prend *Porto Vècchio*

chio pour l'ancienne *Aliſta* ; quelques Géographes le mettent néanmoins à Iſta Village ſitué ſur le Golfe d'Arſiano. Maty.

PORTO VIEJO. ſ. m. C'eſt-à-dire, vieux port. C'eſt le nom d'un port du Pérou, ſitué ſous la ligne, ou tout auprès. *Portus Vetus.*

PORTO VENDRES. Nom propre d'un port qui a pris ce nom d'un temple de Vénus, ſitué anciennement ſur ſes bords ; il eſt en la côte du Rouſſillon, près du fort S. Elme, un peu au midi de la ville de Collioure. *Portus Veneris.* Maty.

PORTO VENERE. Nom d'une petite ville avec une Citadelle & un bon port. *Portus Veneris.* Elle eſt dans l'État de Gènes, ſur une petite preſqu'iſle, formée par la mèr de Gènes & le golfe de Spezza, environ à deux lieuës de la Ville de ce nom. Maty.

PORTO VIEJO. Nom d'une petite ville du Pérou. *Portus Vetus.* Elle eſt ſur la côte de la contrée de Quito, où elle a un bon port, au couchant de la ville de Quito. Maty.

PORTSMOUTH, PORTESMOUTH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Comté. *Portus Oſtium*, anciennement *Portus Magnus.* Elle eſt dans la petite iſle de Portſey, qui eſt ſur la côte du Comté de Hant, en Angleterre, vis-à-vis de l'iſle de Wigh. Cette ville a un des plus vaſtes, & des meilleurs ports de l'Océan, une bonne Citadelle, & un Arcenal fort bien pourvû. Maty.

PORTUGAL. ſ. m. Nom propre de Royaume. *Luſitania*, *Portugallia.* Le *Portugal*, ſous lequel on comprend le petit Royaume d'Algarve, renfèrme une grande partie de l'ancienne Luſitanie, ou Éſpagne Luſitanique, & une partie du païs des Callaïques Braccariens ; & il a pris ſon nom moderne de la ville de Porto. Il eſt entre le 37. & le 42. degrez de latitude, & entre le 9. & le 13. de longitude. On lui donne cent dix lieuës de longueur. Ses bornes ſont l'océan Atlantique au couchant, & au midi l'Andalouſie ; l'Éſtramadure d'Éſpagne, & le Royaume de Léon au levant ; & la Galice au nord. Ce Royaume eſt le moins étendu de l'Europe ; mais il ne laiſſe pas d'être fort conſidérable, tant par lui-même que par ſes dépendances. L'air y eſt tempéré, eû égard à ſa ſituation. On y voit un grand nombre de rivières, dont le Tage, la Guadiane, le Douro, le Minho, le Mondego, & le Zadaon ſont les plus grandes. Quoique le Tèrroir y ſoit fort montagneux, il ne laiſſe pas d'être fèrtile ; les montagnes produiſent de bons pâturages, où l'on nourrit quantité de bétail. Les vallées & les plaines ſont fèrtiles en Vin, en Huile, en Meuriers, en Citrons & en Oranges ; mais elles ne ſont pas ſi abondantes en bléd qu'en ces aûtres fruits. Le Sel, les Chevaux, & les Jambons, plus éſtimez que ceux de Bayonne, de Mayence, & Weſtphalie, lui apportent de grands profits. On y trouve auſſi des mines d'étain, de fèr, de plomb, d'alun de roche, de criſtal, des rubis, des émeraudes, des jacinthes, & des carrières de marbre blanc & de jaſpe. Il y a auſſi des mines d'or & d'argent. Les Romains y venoient chèrcher aûtrefois ces prétieux métaux, que les Portugais trouvent maintenant avec plus de facilité dans les Indes orientales & dans l'Afrique qu'ils ne feroient chez eux. On diviſe ce Royaume en deux parties générales, le petit Royaume des Algarves, & le *Portugal* propre ; & celui-ci eſt encore diviſé en cinq Provinces. On en trouve quatre dans cet ordre, en remontant du midi au ſeptentrion, l'Alentejo, l'Éſtramadure de Portugal, la Province de Beira, & celle d'entre Douro & Minho ; la cinquième qui porte le nom de Tra-los-Montes, eſt au levant des deux dèrnières. Il y a un grand nombre de villes en *Portugal* ; les principales ſont Liſbone capitale du Royaume, Braga & Évora, toutes trois Archiépiſcopales, & elles ont des Tribunaux de l'Inquiſition. Conimbre, Porto, Guarda, Viſeu, Laméguo, Miranda, Elvas, Leiria, Portalégre, & Faro, qui ſont toutes Épiſcopales, auſquelles on peut ajoûter Bragance & Beja.

Les dépendances du Royaume de *Portugal* ſont fort conſidérables ; il poſſède dans l'océan Atlantique les iſles Azôres, Madère, Porto Santo, & celles du Cap de Vèrd ; dans la Mèr d'Éthiopie, celle de S. Thomas, & quelques voiſines ; ſur les côtes du Congo, Loanda S. Paolo ; ſur celles du Zanguébar, Mélinde, Monbâze, Quiloa, Mozambique ; Sofala ſur celles des Caffres. Sur les côtes des Indes, il poſſède Diu, Damman, Chaul, & Goa, places très-importantes. Enfin, il tient dans l'Amérique toutes les côtes du Bréſil. Ce ſont là les plus importantes conquêtes du *Portugal*, il tenoit aûtrefois l'iſle d'Ormus, mais elle eſt maintenant au Roi de Pèrſe ; la ville de Malaca, & une partie de l'iſle de Ceylan, qui ſont maintenant ſous la domination des Hollandois. Le Royaume de *Portugal* eſt héréditaire, les fils naturels même y peuvent ſuccéder. Après la pèrte de Dom Sébaſtien, Roi de *Portugal*, & la mort du Cardinal Henry ſon oncle, arrivée l'an 1580. Philippe II. s'empara du Royaume de *Portugal*, & ſes ſucceſſeurs l'ont poſſédé juſqu'en l'an 1640. que les Portugais ayant élû pour leur Roi le Duc de Bragance, ſecouèrent le joug des Éſpagnols, & ils ſe ſont maintenus avec les ſecours de France.

Ce mot *Portugal* vient de *Portus* & de *Cale*, qui ſignifient tous deux *port.* Cale vient de *cal*, mot Cèltique qui veut dire la même chôſe. De là on a fait *Burdicala* ou *Burdigala*, port célèbre de Gaſcogne. Il ſemble que de *Cala* ou *Calais*, les Romains ayent fait *Portus Iccius*, que nous nommons Calais, vis-à-vis de Douvre. De même les anciens Latins du *Cal* des Gaulois en ont fait *cale*, qu'ils ont traduit par *portus*, & c'eſt d'où eſt venu le nom de *Portu Cale.*, comme ſi vous diſiez *port à port.* Le *Portugal* a pris ſon nom de cette ville. Ainſi ce nom eſt Cèltique auſſi bien que celui de *Luſitania*, qui veut dire proprement le païs des Luſiens, qui étoient *Celtes* d'origine, mêlez avec les Ibériens. En effet Liſbone ne ſignifie aûtre chôſe qu'habitation de Luſiens. Pezron.

La mèr de Portugal. *Mare Luſitanicum.* C'eſt une partie de l'océan Atlantique, qui baigne les côtes du *Portugal.* Mati.

Il y a une Congrégation de Bénédictins qu'on nomme la Congrégation de *Portugal. Luſitana Benedictinorum Congregatio.* C'eſt une réforme qui commença dans le Monaſtère de ſainte Thyrſe & y fut portée par des Pères Réformez d'Éſpagne, que Dom Antoine de Sylva, qui en étoit Abbé Commendataire obtint en 1558. du Général de la Congrégation d'Éſpagne. En 1566. Pie V^e. confirma cette réforme par une Bulle & réunit en une Congrégation tous les Monaſtères qui l'avoient reçûë. En 1567, il ordonna par un aûtre Bulle, que les Abbez de la Congregation de Portugal ſeroient triennaux. Grégoire XIII. en 1572 révoqua cette Bulle & régla qu'ils ſeroient pèrpétuèls. Sixte V. en 1585 rétablit la triennalité. Aſcagne Tambourin s'eſt trompé quand il a diſtingué deux Congrégations de Bénédictins réformez en Portugal. Voyez le *Père Hélyot*, *T. VI. p. 246. & ſuiv.*

PORTUGALETTE, ou PORTOGALETE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Biſcaye, en Éſpagne. *Portugaletta.* Il eſt ſur un petit golfe que forme la rivière d'Ibaycaval, à ſon embouchure, un peu au couchant ſeptentrional de la ville de Bilbao. Mati.

PORTUMNALES. ſ. f. & pl. Nom d'une Fête qui ſe célébroit chez les anciens Romains à l'honneur de Portumne. *Portumnalia.* Les *Portumnales* ſe faiſoient le ſeize avant les Calendes de Septembre, c'eſt-à-dire, le dix-ſept d'Août, parce que ce jour-là on avoit dédié & achevé le Temple de *Portumne* à Oſtie. Turnèbe dit qu'on lui ſacrifioit près du pont d'Émilius, ou il avoit un Temple à Rome.

PORTUMNE. ſ. m. Nom du Dieu qui préſidoit aux ports chez les Romains. *Portumnus.* On l'appelloit auſſi *Portunus* & *Portunnus.* Les Grècs le nommoient *Palæmon.* C'étoit un Dieu marin ; il avoit deux Temples à Rome, tous deux dans le ſecond quartièr. L'un étoit un dôme, ou une rotunde près du Pont d'Émilius. L'aûtre étoit entre le Temple d'Apollon Céſéliſpice, & celui d'Hèrcule l'Olivaire. Voyez Roſin, Ant. Rom. L. IIe, C. 13.

L'on appelle auſſi *Portumnales* ou *Portunales*, les jeux Iſthmiques que les Grècs célébroient à l'honneur de Palæmon ou *Portunus.*

PORTUNALES. Voyez PORTUMNE & PORTUMNALES.

PORUS. ſ. m. Dieu des anciens Grècs. *Porus.* Il préſidoit aux richeſſes & à l'abondance. Platon dit qu'accablé de ſommeil dans le jardin de Jupitèr, il eut commèrce avec la diſette, ou la paûvreté, & qu'il enfanta Cupidon ou le déſir : les Mythologues prétendent que l'hiſtoire d'Adam eſt cachée ſous cette Fâble. Voyez Pfanner. *Syſth. Theol. Gentil. C. 7. §. ult.*

POS.

POSÉGA. ſ. f. Nom propre d'une ville Capitale du Comté de Poſéga, & ſituée ſur la rivière d'Oriava, à dix lieuës de Guadiska, vèrs le levant. Les Impériaux l'ont priſe l'an 1687. *Poſega.*

Poséga. ſ. m. Nom d'un Comté. *Poſegienſis Comitatus.* Contrée de l'Éſclavonie, en Hongrie, renfèrmée entre la Sâve, & la Dâve, ayant au couchant le Comté de Creutz, & au levant celui de Walpon. *Poſéga* Capitale, & Gradiſca en ſont les lieux principaux. Mati.

PÔSER, ſe dit neutralement en tèrme de Billard qui a ceſſé de rouler. *Quieſcere.* Lorſqu'une bille a *pôſé*, quoiqu'elle tombe après dans la blouſe, ſoit en faiſant remuer le billard, ou en frappant du piéd ſur le plancher, ou aûtrement, elle n'eſt point pèrduë.

POSIDÉON. ſ. m. Nom propre d'un mois des Athéniens. *Poſideon*, ou *Poſidæon.* Le Père Pétau dit que c'étoit le ſixième ; Gaza, le ſeptième. Un ancien marbre cité par Monſieur Spon confirme l'opinion du Père Pétau, que ſuivent auſſi Wélèr, Vandale, Henri Étienne, & Selden. Il répondoit au mois de Novembre. Henri Étienne le confond avec celui qu'on appelloit *Lénæon*,

mais Ariſtide les diſtingue & met le *Lenaon* après le *Poſideon. Fabricius.*

POSIDON. ſ. m. Nom propre de Neptune, chez les Grècs, *Poſidon.*

POSILIPO. ſ. m. *Monte Poſilipo.* Nom d'une montagne bien cultivée, & fort agréable. *Pauſilipum*, *pauſilipus.* Elle eſt dans la tèrre de Labour, entre Naples & Pouzzol, & elle forme un petit Cap, qui porte ſon nom, & qui l'avance dans le golfe de Naples. Mais ce qui la rend le plus célébre, c'eſt le chemin qu'on y a creuſé pour aller de Naples à Pouzzol. MATI.

POSInNE. ſ. m. Nom propre d'homme *Poſinnius.* A Carthage, ſaint *Poſinne.* CHASTELAIN, au 12e Févr. p. 627. & 632.

POSNAN. ſ. m. POSNANIE. ſ. f. Le ſécond ſeul eſt en uſage dans notre Langue. Nom propre d'une ville de Pologne. *Poſnania.* Elle eſt ſur la Warte, à douze lieuës de Gneſne, vèrs le couchant. *Poſnanie* a une belle Citadelle, une Univèrſité, un Évêché ſuffragant de Gneſne, & elle eſt Capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom, & qui eſt borné par celui de Kaliſch, par la Siléſie, & par le Brandebourg. MATI.

POSON. Voyez PRESBOURG.

POSSIDE ou POSSIDIUS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Poſſidius.* On retient plus communément le nom Latin en notre Langue. *Poſſide*, où comme prononcent les gens de Lettres *Poſſidius*, Africain de naiſſance, fut l'un des plus célébres Diſciples de ſaint Auguſtin. Il fut élû l'an 397. Évêque de Galame ville de Numidie entre Hippône & Cirte, après la mort de Creſcentien Succeſſeur de Mégale. Il fut un des quatre Évêques que le Concile de Carthage, tenu en 410, députa à l'Empereur Honorius. L'année ſuivante il fut l'un des Chèfs de la fameûſe conférence de Carthage avec les Donatiſtes. *Poſſidius* ſe trouva encore aux Conciles de Carthage & de Miléve tenu en 416 & 419. Dans la ſuite chaſſé par les Vandales, qui ravagèrent tout ſon Diocèſe, il ſe retira auprès de ſaint Auguſtin, après quoi l'on ne ſçait plus rien de lui.

POSTDAM, POTZTEIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un palais de l'Électeur de Brandebourg. *Poſtenium.* Il eſt dans la moyénne Marche, ſur le Havel, entre Bèrlin, & Brandebourg, à cinq lieuës de la prémière de ces villes, & à ſix de la dèrnière. MATI.

POSTE. ſ. f. Tèrme de Joüeur. Prêter ou prendre de l'argent à *poſte.* Voyez PIQUER. Item au Jeu de Quinquènove à la prémière maſſe, on dit maſſe au dez; aux aûtres, on dit maſſe la *poſte.*

POSTSCENIUM. Voyez PARASCENIUM.

POSTULANT. ſ. m. Qui s'eſt dit aûtrefois pour un Avocat. BOREL. *Advocatus*, *Patronus*, *Cauſidicus.*

POSTVORTE. *Poſtverte*, ou *Poſtvorſe.* ſ. f. Tèrme de Mythologie. Déeſſe, qui prévoyoit l'avenir. *Poſtvorta.* C'étoit une des Carmentes, & elle préſidoit aux accouchemens, dans leſquèls l'enfant venoit au monde d'une manière contraire à l'ordinaire, c'eſt-à-dire, par les piéds au lieu de venir par la tête. Voyez Aulu-Gelle, L. XVI. C. 16.

POT.

POT. Tèrme de Coutume. Être en pain & en *pot.* Être hors de pain & de *pot.* Voyez PAIN.

LE POT ÉTROIT DES PHILOSOPHES: En tèrmes d'Alchimie, c'eſt l'œuf Philoſophal. DICT. HERM.

POTAGER. ſ. m. Nom d'Officiér de la cuiſine-bouche de chez le Roi. *Juſculi coquus*, ou *confector.* On appelle ainſi chez le Roi les Officiérs de la cuiſine-bouche qui ont ſoin des potages. *Et. de Fr. T. I. p.* 13. Il y a chez le Roi quatre *Potagers* ſèrvans par quartiér, qui ont châcun 400 l. d'appointement. Dans un État de la Maiſon du Roi fait & arrêté en 1644. le 10e Jan. il y a huit *Potagers* ayant 300 l. de gages.

POTAMIDE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. *Potamis.* Les *Potamides*, ſont les Nymphes des fleuves; de ποταμὸς, *fleuve.*

POTE ou POTA. ſ. f. Déeſſe du breuvage chez les Romains. *Pota.* Voyez Saumaiſe, ſur Solin, p. 212.

POTENTIEL, ELLE. adj. Tèrme dogmatique, qui eſt en puiſſance Générique. *Pontentialis.* Monſieur Courtin s'eſt ſèrvi de ce mot dans ſa Traduction de Grotius. Les parties *potentielles*, & les parties ſubjectives d'un État: par le mot de *potentielles*, Grotius entend les parties qui ont la puiſſance Souveraine: & par le mot de ſubjectives, les parties qui ſont ſoûmiſes à cette puiſſance, c'eſt-à-dire, les ſujèts des Provinces qui compôſent cet État, leſquelles ſont à l'égard de l'État ou de la puiſſance Souvéraine, ce que dans l'École pluſieurs éſpéces ſont à l'égard d'un genre, dont elles ſont les parties ſubjectives: car dans l'École on appelle un tout *potentiel*, celui qui a ſous lui les parties qui le compôſent, comme un genre a ſous lui ſes éſpéces; pour le diſtinguer du tout qu'on appelle tout actuel, qui a dans lui-même les parties qui le compôſent, comme un corps compôſé de ſa matière & de ſa forme. Grotius prétend, que bien que la puiſſance Souvéraine ſoit en elle-même une & indiviſible, elle peut néanmoins avoir pluſieurs parties *potentielles.* Car de même, dit-il, qu'il eſt arrivé qu'un même Empire Romain a eû deux chèfs ou parties *potentielles*, qui ont régné l'une en Orient & l'aûtre en Occident, l'autorité Impériale demeurant cependant une & indiviſible, il ſe peut faire auſſi que les parties ſubjectives qui compôſent un État, ſe joignant enſemble pour déférer leur Souvéraineté, ne la défèrent pas toute entière; mais en gardent une partie pour cèrtains cas avenants; auquèl cas la partie ſubjective devient pour ce regard *potentielle*, & ainſi il y a deux parties *potentielles*, ſans pour cela que l'autorité Souvéraine ceſſe d'être une. COURTIN.

POTENGI. Voyez RIO GRANDE.

POTENZA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Baſilicate, entre Mèrſico Novo & Cirenza, à cinq lieuës de l'une & de l'aûtre. *Potentia.* Cette ville qui étoit Épiſcopale, ſuffragante de Matera, fut ruinée par un tremblement de tèrre le huit Septembre 1694. MATY.

POTENZA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Marche d'Ancône, en Italie. *Potentia.* Elle ſe décharge dans le golfe de Véniſe, un peu au levant de la ville de Lorette. On voit ſur cette rivière, à mille pas de ſon embouchure, du côté du levant, les ruines de l'ancienne *Potentia*, ville du *Picentin.*

POTES. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Aſturie de Santillane, en Éſpagne. *Pojeſium.* Il eſt dans les montagnes, environ à dix lieuës de la ville de Santillana. MATY.

POTHIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Pothinus* ou *Photinus.* Saint *Pothin*, Évêque de Lyon, que pluſieurs par le changement d'une ſimple aſpiration appellent *Photin* d'un nom d'auſſi grand uſage; mais de ſignification fort différente, comme remarque Baillet. Saint *Pothin*, dis je, ſouffrit le martyre l'an 177. de Jéſus-Chriſt ſous Marc Auréle, avec 47 aûtres Martyrs de la même ville. Voyez les Bollandiſtes, Jun. T. I. p. 160. & ſuiv. & Baillet. au 2e. jour de Juin.

Pothin eſt un mot originairement Grèc, qui vient de πόθος, *déſir*, & qui eſt la même chôſe qu'en François, *Déſiré*, *Didiér*, *Diziér.*

POTHOS. ſ. m. Nom d'un Dieu des Samothrâces. *Pothos.* Voyez Pline, L. XXXVI. C. 5. Ce mot eſt Grèc & ſignifie, *déſir.* Ils avoient déifie cette paſſion.

POTIÉR, IÉRE. ſ. m. & f. Nom d'une Secte Anabaptiſte. Les *Potiérs* ne ſe plaiſent qu'à boire & à manger. JOVET, T. I. p. 471.

POTINE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Déeſſe des Romains, qui avoit ſoin de la boiſſon des petits enfans. *Potina.* Voyez Varron, dans Nonius Marcellus, *De Propriet. Serm. C.* 2. Bartholin, *De Puerperio Veter.* & ſaint Auguſtin, *De Civit. Dei*, *L. IV. C.* 2.

POTINIO CAPO, ou le Cap de Bithynie. *Bithynia promontorium.* Ce cap eſt dans la Natolie, ſur la mèr Noire, à l'entrée du canal de Conſtantinople. MATY.

POTIT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Potitus.* Il y a à Naples une ancienne Égliſe du nom de ſaint *Potit.* Il y en a auſſi une a Bénévent. Dans ſa vie donnée par Bollandus, au XIIIe Janviér, il paroît être un Martyr de Sardique. *Chaſtel. Martyr. T. I. p.* 193.

POTNIADE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Déeſſe qui inſpiroit la fureur & la rage. *Potnias.* Il y avoit pluſieurs *Potniades.*

Ce mot venoit du nom d'une ville de Boéotie en Gréce, nommée *Potniea*, *Potnia*, auprès de laquelle on dit qu'il y avoit un puits, dont l'eau mettoit en fureur les chevaux qui n'étoient pas accoûtumez à en boire, ceux du païs ne reſſentoient point le même éffèt.

POTÔSI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Pérou, en l'Amérique méridionale. *Potoſium.* Elle eſt à vingt lieuës de la Plata, vèrs le couchant, au piéd de la montagne de *Potôſi.* Il y a la meilleure mine d'argent de toute l'Amérique, quoiqu'elle ne ſoit pas à beaucoup près auſſi abondante qu'elle l'a été aûtrefois. MATY. On y compte plus de 60000 Indiens, & 10000 Éſpagnols ou blancs. Le Roi oblige les Parroiſſes circonvoiſines d'y envoyer tous les ans un cèrtain nombre d'Indiens pour travailler aux mines, ce qu'on appelle la *Mita.* FRÉZIÉR, *p.* 131. 132. La maiſon de la Monnoye ne bat pas le quart de ce qu'elle faiſoit aûtrefois. Il y a eû juſqu'à 120 moulins, aujourd'hui il n'y en a pas plus de 40 & le plus ſouvent il n'y a pas dequoi fournir à la moitié. ID. *p.* 132. On dit que ce lieu eſt ſi froid qu'aûtrefois les femmes Éſpagnoles ne pouvoient y accoucher, elles étoient obligées d'aller à 20 & 30 lieuës de là; mais aujourd'hui quelques-unes y accouchent. Les Indiennes ne ſont point ſujettes à cela. ID.

POTUA. ſ. f. Déeſſe qui chez les Romains préſidoit à la boiſſon. *Potua.* Arnobe, L. III. C'étoit donc la même que Potine. Voyez ce mot.

POU.

POU. Vieux advèrbe, peu. *Parum*. Boëce Mſ. Aldobrandin. R. de la Rôſe.

A pou *que je ne vous occy.*

C'eſt-à-dire, peut s'en fallut. Borel.

POVAIR. Vieux mot. v. n. Pouvoir, ſelon le Mſ. en vélin, du mariage de Pollion & Euridice, fol. 10. Borel. *Poſſe*.

POUANGE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Potamus*. En Champagne ſaint *Pouange*. *Chaſt. Mart.* 31ᵉ *Janviér*, *p.* 468. Ce ſaint Confeſſeur eſt honoré en un lieu célèbre, qui porte ſon nom au Diocèſe de Troyes. Félicius le nomme *Polamius*. Un Martyrologe de Cologne, qui l'appelle *Pontianus*, l'a fait prendre par Bollandus, pour ſaint Potentien de Sens. Id. *p.* 479.

La Poudre discontinuée : En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt la matière des Sages lorſqu'elle eſt ſortie de la noirceur, & qu'elle s'éleve avec la couleur blanche. Dict. Hèrmétique.

POVEIR. ſ. m. Vieux mot, pouvoir, *poteſtas*. Borel.

POVER, POUIR. Vieux v. n. Pouvoir, *Poſſe*; de là, *il pouiſt*, *il peuſt*. Borel.

POUGET, POGGET. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Nice. *Puerinum*, *Podietanum*. Elle eſt Capitale du Vicariat qui porte ſon nom, & ſituée dans le Comté de Beüil, ſur le Var, à ſix lieuës de Nice, vèrs le nord. Maty.

POUGNEOR. ſ. m. Piqueur. *R. de la Conqueſte de Bretagne.*

Charle appelle Fagon le Pougneor,
Mareſchal eſt de l'Oſt, *& guier*. (c. guide) Borel.

POUJAM, ou PONJAM. ſ. m. Nom propre du Xᵉ mois lunaire des Indiens. Il répond au mois de Janviér. *Fabricius*.

POUJARI. ſ. f. Tèrme de Relation. Prêtreſſe parmi les Indiens. *Sacerdos Indica*. Il ne réſtoit plus qu'un lien aſſez difficile à rompre, l'Office de *Poujari*, ou de Prêtreſſe de la Reine mère étoit incompatible avec le titre de ſèrvante du Seigneur, &c. Lettr. Édif. *Tom. IX. p.* 176.

POUILLE. ſ. f. Nom propre de l'un des quatre païs qui ſont contenus dans le Royaume de Naples. *Apulia*. Il comprend trois Provinces, la Capitanate, la Tèrre de Barri, & celle d'Otrante. La *Poüille* ancienne étoit une partie de la Grande Gréce. Elle étoit diviſée en *Apoüille* Peucétienne, *Apulia Peucetiana*, en *Apoüille* Daunie, *Apulia Daunia*, & en Maſſapie, *Maſſapia*. La prémière répond à la Capitanate, l'aûtre à la Tèrre de Barri, & la dèrnière à celle d'Otrante.

Ce mot s'eſt fait du Latin *Apulia*, l'on a dit d'abord *Apoüille*; & avec l'article l'*Apoüille*; enſuite on a pris la prémière ſyllabe pour l'article féminin & l'on a dit *La Poüille*, de même que l'on dit La Natolie, pour l'Anatolie.

POUILLY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Nivèrnois, près de la Loire, à ſept ou huit lieuës au-deſſous de la Charité. *Pauliacum*, *Paulliacum*. Voyez la Notice des Gaûles de Valois, *p.* 441.

POULAINE. ſ. f. Vieux mot. Pologne Royaume. *Polonia*. Souliérs à *Poulaine*. Coquillard. C'eſt-à-dire, à la Polonoiſe; car *Poulaine*, c'eſt la Pologne, és Croniques abregées de France. Borel. *Calcei Polonici*.

POULE DE MÈR. Nom d'un Poiſſon que les Portugais appellent Garrobas ou *Poules* de mèr. *Gallina marina*. Il ſe pêche ſur la côte du Bréſil, à l'iſle de Sainte Cathérine. C'eſt un des meilleurs poiſſons qui s'y prenne. Il ne ſe prend qu'à la ligne.

LE POULET DES SAGES, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le mèrcure Philoſophal. Dict. Hèrm. Le *Poulet* ayant la tête rouge, la plume blanche, & les piéds noirs. C'eſt l'ouvrage de la pièrre Hèrmétique, & les trois principales couleurs qui paroiſſent; la noire la prémière, la blanche la ſeconde, & enfin la rouge. Flamel dit que la même choſe étoit dans le Livre d'Abraham le Juif. Dict. Hèrm. Le Poulet d'Hèrmogène. C'eſt la matière Philoſophale lorſqu'elle eſt ſortie de la noirceur, & qu'elle eſt parvenuë à la couleur blanche. Id.

POULIOT. ſ. m. Petite poulie. *Trochilidium*.

POVLIS. Vieux adj. Poli. Borel. *Politus*.

POUPELAIN. ſ. m. Vieux mot. Gaſteau, de [illegible]; d'où vient *pompet*, en Languedoc. Borel. *Placenta, libum, teganita, cruſtulum*.

POVPIE. ſ. f. C'eſt-à-dire, poupié; comme qui diroit *poulepiéd*, qui ſe dit en Quèrcy, de graſſes gelines. Borel. *Gallina pinguis*.

POURÇAIN, ou POURSAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Porcianus*. Un Saint Abbé nommé *Pourçain*, floriſſoit en Auvèrgne par une piété & des vèrtus ſublimes, ſous le régne de Théodoric fils de Clovis. Saint Portien, que nous appellons vulgairement Saint *Pourçain*, fut éſclave en ſa jeuneſſe, c'eſt-à-dire, ſous Clovis. Son maître le donna à un Monaſtère, ou il ſe fit Moine, & dont il fut enſuite Abbé: c'étoit en Auvèrgne; il y mourut dans une grande vieilleſſe vèrs l'an 540. C'eſt Grégoire de Tours qui rapporte ce que nous en ſçavons, dans ſes Vies des Pères, C. 5. Voyez auſſi Baillet au 24ᵉ de Novembre.

Saint Pourçain. Nom d'une petite ville de l'Auvèrgne, en France. *Oppidum S. Porciani*. Elle eſt enchaſſée dans le Bourbonnois, & ſituée au confluant de la Ciaule & de l'Alliér; à cinq lieuës au deſſus de Moulins. Ce lieu a pris ſon nom du Saint Abbé dont on vient de parler. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 455. 456.

POURPRE. M. De Reaumur de l'Académie des Sciences a découvèrt une nouvelle *pourpre*, qui ſelon toutes les apparences a été inconnuë aux Anciens, quoique de même éſpéce que la leur. La véritable *pourpre* ſi éſtimée chez les Romains, & que l'on a cru abſolument pèrduë, a été retrouvée il y a environ trente ans par la Société Royale d'Anglетèrre dans une éſpéce de *buccinum*, coquillage commun ſur les côtes de ce païs-là. Une aûtre éſpéce de *buccinum*, qui ſe trouve ſur les côtes de Poitou fournit auſſi de la pourpre. Mais celle de M. De Reaumur ne vient d'aucune ſorte de *buccinum*, quoiqu'elle ſoit ſemblable à celle qui s'en tire. Elle eſt produite par des grains ovales, longs de trois lignes & grôs d'un peu plus d'une ligne, pleins d'une liqueur blanche, un peu jaunâtre, & qui couvrent cèrtaines pièrres, où cèrtains ſâbles autour deſquèls s'aſſemblent ordinairement les *buccinum* de Poitou. Il paroit par les éxpériences de M. De Reaumur que ces grains ne ſont ni les œufs des *buccinum*, ni les graines de quelques plantes marines, ni des plantes naiſſantes, mais que ce ſont les œufs de quelque poiſſon. Ces grains écraſez ſur un linge blanc, ne font d'abord que le jaûnir préſque impèrceptiblement; mais en trois ou quatre minutes, ils lui donnent un très-beau rouge de *pourpre*; pourvû cependant que ce linge ſoit éxpôſé au grand air; car l'air d'une chambre dont même les fenêtres ſeroient ouvèrtes, ne ſuffiroit pas. La teinture de ces grains s'affoiblit un peu par un grand nombre de blanchiſſages. Quelques éxpériences ont fait connoître à M. De Reaumur que l'éffet de l'air ſur la liqueur des grains conſiſte non en ce qu'il lui enleve quelques-unes de ſes particules, ni en ce qu'il lui en donne de nouvelles, mais ſimplement en ce qu'il l'agite, & change l'arrangement des parties qui la compôſent.

La *pourpre*, que fourniſſent les *buccinum* de Poitou, ſe tire d'un petit réſèrvoir qu'ils ont à leur colliér, & qui ne contient qu'une bonne goute de liqueur un peu jaunâtre. Les linges qui en ſont teints, étant éxpôſez à une médiocre chaleur du ſoleil, prennent d'abord une couleur vèrdâtre, enſuite une couleur de citron, un vèrd plus clair, & puis plus foncé, de là le violet, & enfin un beau *pourpre*. Cela s'acheve en peu d'heures; mais ſi la chaleur du ſoleil eſt fort vive, on n'appérçoit pas les prémiérs changemens, & le beau *pourpre* paroît tout d'un coup. Un grand feu produit le même éffet, quoiqu'un peu moins vîte, & moins parfaitement pour la beauté de la couleur. Le grand air agit auſſi, quoique plus lentement, ſur la liqueur des *buccinum*, principalement lorſqu'on l'a dètrempée dans beaucoup d'eau; ce qui fait conjecturer à M. De Reaumur, que la liqueur des *buccinum*, & celle des grains ſont à peu-près de même nature, excepté que celle-ci eſt plus aqueûſe, & qu'elle n'eſt que ſalée, au lieu que l'aûtre eſt éxtrémement poivrée & piquante. Voyez l'*Hiſtoire de l'Académie des Sciences* 1714.

Pline, L. VII, C. 36. décrit en peu de mots deux ſortes de coquillages dont anciennement ſe tiroit la teinture de *pourpre*. Le Journal des Sçavans en 1686. apprit que les Côtes d'Anglеtèrre portent une éſpéce de coquillages du genre appellé *buccinum*, qui fourniſſent la même teinture. Nos Côtes donnent auſſi une aûtre éſpéce de *buccinum*, propre à teindre en *pourpre*. M. De Reaumur en a remarqué des tâs ſur les côtes de Poitou. Ce ſont des grains qui ont à peu près la figure d'un ſphéroïde & ſont pleins d'une liqueur blanche tirant ſur le jaûne, comme eſt celle du *buccinum*, qui fait le *pourpre*. Ils donnent auſſi une belle couleur de *pourpre*, mais ſeulement au grand air. Car dans une chambre fèrmée cette liqueur ne teint point en *pourpre*. Ils ſont attachez par un pédicule à la pièrre. Ils ont au bout oppôſé une ouvèrture fèrmée par un bouchon, & ſous une couvèrture membraneûſe, & aſſez ſemblable à du parchemin, ils contiennent deux ſortes de liqueurs, l'une claire, & l'aûtre jaûnâtre. M. De Reaumur éſtime que ce ſont des œufs de poiſſon. *Hiſt. de l'Acad. des Scienc.* 1714.

Pourpre des Philosophes. Dans la Philoſophie Hèrmétique, c'eſt l'ouvrage de leur pièrre au rouge parfait. Dict. Hèrm.

Pourpre ſurpaſſant, Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt un très-beau pourpre ſur un blanc de laict, ſa fleur tran-

chée de grôs panaches, large, qui ne créve point pourvû qu'on lui laiſſe cinq boutons. MORIN.

POURSUIVANT. ſ. m. Qui s'eſt dit aûtrefois pour Amoureux. Un homme qui rèchèrche une fille, ou une femme en mariage. *Procus.* Ce mot ſe trouve en ce ſens dans Villon.

POURSUIVANT D'ARMES. Ancien Officiér prépôſé à l'éxécution des ordres du Roi d'Armes, & des Hérauts d'Armes, ſoit pour aſſigner & préparer les Tournois, ſoit pour y aſſiſter, & pour remplir toutes les fonctions de leur miniſtère, dont le détail eſt amplement éxpliqué dans un Manuſcrit compôſé par René d'Anjou Roi de Sicile, & qui ſe conſèrve dans la Bibliothèque du Roi. *Proſecutor.* Dans un État de France fait & arrêté en 1644. il y a trois *Pourſuivans d'armes*, le prémier ayant 200 livres de gages & les aûtres châcun 100 livres. La cérémonie de l'inſtitution des *Pourſuivans d'armes* étoit des plus ſolemnelles. Ils étoient préſentez par un Héraut d'Armes en habit de cérémonie à leur Seigneur & Maître pour être nommez. MELLIÉR, *Mém. de Tr.* 1714. *p.* 1330. Ils ne devoient point être faits une moindre fête qu'un Dimanche. Le Héraut les conduiſoit par la main gaûche au Seigneur, & en preſence de pluſieurs témoins appellez à cet effet, il lui demandoit quel nom il lui plaiſoit que portât ſon *Pourſuivant d'armes*, & le Seigneur l'ayant déclaré, le Héraut l'appelloit de ce nom. *Upton, L. I. De Re militari.* Ces noms arbitraires contenoient ſouvent des déviſes énigmatiques qu'on appliquoit aux *Pourſuivans d'armes* pour les diſtinguer. MELLIÉR. *Ib.* Il y en a pluſieurs éxemples dans les anciens titres.

POUSE. ſ. f. Breuvage en uſage dans les Indes. *Potio.* On boit aux Indes de la *pouſe* qui ſe fait avec des limons & du ſucre. *Luill. Voyage aux Indes.*

POUSSAY. ſ. m. Nom propre de lieu près de la ville de Mirecourt en Lorraine. *Portus ſuavis.* Ce lieu n'eſt recommandable que par les Chanoineſſes qui y ſont, & qu'on nomme Chanoineſſes de *Pouſſay.* C'étoient d'abord des Religieûſes Bénédictines que Hèrman Évêque de Toul commença d'y établir, & que S. Brunon ſon ſucceſſeur qui fut depuis Léon IX. acheva de fonder vèrs l'an 1026. Elles ſe ſont depuis ſéculariſées. *P. Helyot, T. VI. C.* 51. *p.* 422.

POUTRE. ſ. f. Vieux mot. Jument; de *pullitra*, & *pullus.* Ménage. Rabelais dit que c'eſt une jument, non encore ſaillie.

POUZOL, POZZUOLO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée ſur la côte de la Tèrre de Labour, à deux lieuës & demie de Naples, vèrs le couchant. *Puteoli. Pouzol* eſt aujourd'hui une petite ville, qui a un port aſſez grand & aſſez ſûr, une petite Citadelle, & un Évêché ſuffragant de Naples. On voit dans cette ville pluſieurs reſtes des ouvrages des Romains, un Amphithéâtre à demi ruiné; les ruines d'un temple de Diâne, & d'un aûtre dédié à Neptune, les ruines des hièrmes, ou bains de Néron, ceux de Cicéron, dont on ſe ſèrt encore. Il y a auprès de la ville un labyrinthe ſoûtèrrain, compôſé d'un très-grand nombre de chambres, & on aſſûre qu'il y a dans le tèrroir de *Pouzol*, juſqu'à trente-cinq bains d'eaux chaûdes & médécinales.

Le Golfe de POUZOL. *Puteolanus*, ou *Bajanus Sinus.* C'eſt une petite partie du Golfe de Naples. Elle eſt vèrs la ville de *Pouzol*, & les ruines de Baïes, entre le Cap Poſilipo, & l'iſle de Procita. MATY.

La montagne de POUZOL. *Olibanus Mons.* Cette montagne eſt dans la Tèrre de Labour, près du Mont Poſilipo, entre la ville de *Pouzol*, & celles de Naples. MATY.

POW.

POWHATAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Pouvatania.* Elle eſt dans la Virginie, ſur la rivière de Powhatan, environ à vingt lieuës de ſon embouchûre. MATY.

POWHATAN. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de l'Amérique ſeptentrionale. *Pouvatanus Fluvius.* Elle coule dans la Virginie, baigne la ville de Powhatan, & le fort de James Town, & ſe décharge dans la Baye de Cheſapeack. La rivière de *Powhatan* fait porter ſon nom à toute la partie ſeptentrionale de la Virginie. MATY.

POWIS, POWISLAND. ſ. m. Nom propre d'un ancien païs de l'Anglètèrre, qui renfèrmoit les Comtez de Radnor, d'Hèreford, de Montgomery, & la partie orientale de celui de Shrop. *Pouviſia.* MATY.

POY.

POY. Vieux adv. Peu. *Parum*, *Paululum.*

Moult eſt Poy de trels Amans. R. DE LA RÔSE.

POYER, Vieux v. act. Payer. BOREL. *Solvere.* Les Payſans prononcent encore ainſi en quelques Provinces.

PRA.

PRADANI. ſ. m. Tèrme de Relation. Prémiér Miniſtre d'un Prince aux Indes. *Primus Regis*, ou *Principis adminiſter in India.* Le *Pradani*, ou prémiér Miniſtre du Pandaratar, c'eſt ainſi que s'appelle le Prince qui a ſur ſes tèrres les Égliſes de Courtour & de Coraly; le *Pradani*, dis-je, ancien ennemi de la Religion Chrétienne, prit de là occaſion d'animer le Prince contre les Fidéles. LETTRES ÉDIF. *T. IX. p.* 212. Le Prince flatté de l'éſpoir d'un gain conſidérable, donna tout pouvoir à ſon Miniſtre. Le *Pradani* envoya ordre ſur le champ au Maniagaren, c'eſt-à-dire, au Gouvèrneur particuliér de la Peuplade d'arrêter le Miſſionnaire, & de foüiller dans tous les recoins de ſa maiſon, juſqu'à ce qu'il eût détèrré les tréſors qui y étoient cachez. IBID. *p.* 213.

PRADEILLES. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Vivarez, ſitué ſur une haûte montagne, près des ſources de l'Allier, & à demi lieuë du bourg de Langouges. *Pratella.* MATY.

PRAEL. ſ. m. Vieux mot. Pré. BOREL. *Pratum.*

PRAELET. ſ. m. Vieux mot. Petit Pré. BOREL. *Pratellum.*

J'alay à li, el praelet,
Et tôt la vielle & l'archet. COLIN MUSET.

PRAGOSA. Nom propre d'un Cap. *Pragoſum promontorium*, anciennement, *Lithoproſopus mons*, *Theuproſopon promontorium.* C'eſt une montagne de la Phénicie, en Syrie. Elle avance un Cap dans la mèr méditèrranée, entre Tripoli & Gibler. MATY.

PRAGUE, ſ. f. Nom propre d'une ville capitale de la Bohême. *Praga.* Elle eſt ſur le Muldaw, à vingt-deux lieuës au-deſſous de Budweis, & à cinq au-deſſus d'Elbe. *Prague* eſt une ville bien bâtie, & bien peuplée. Elle paſſe pour la plus grande de toute l'Allemagne. Elle eſt diviſée en trois parties; la vieille & la nouvelle *Prague* ſont au levant de la rivière, & la petite *Prague*, jointe à la nouvelle par un pont de vingt-quatre arches, eſt au couchant. On voit dans celle-ci le Palais des Rois de Bohême, l'Égliſe Métropolitaine, & une Citadelle; il y en a une aûtre ſur une coline hors de la ville. *Prague* a un Archevêché & une Univèrſité. La plûpart des Géographes prennent *Prague* pour l'ancienne *Bubiemum* & *Marobudum*, ville des Marcomans, laquelle quelques aûtres pourtant mettent à Budewiſs MATY. L'Évêché de *Prague* fut érigé vèrs l'an 967. par Jean XIIIe Souvérain Pontife, à la demande de Boleſlas le Bon, Duc de Bohême. Le prémiér Évêque fut un Moine de Saxe nommé Ditmar qui fut ſacré par l'Archevêque de Mayence.

PRAGUERIE. ſ. f. Vieux mot. C'eſt une ancienne émotion de France. BOREL.

PRAIERIE. ſ. f. Prairie. *Merlin.* BOREL. *Pratum.*

La rivière des PRAIRIES, ou des Hurons. *Pratorum*, ou *Huronum Fluvius.* C'eſt une rivière du Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle ſe décharge dans la rivière de Saint Laurens, du côté du nord, vis-à-vis de l'iſle de Mont-Réal. MATY.

PRANGELER. Vieux v. a. Ruminer; de *Prandium. Nicod.* BOREL. *Ruminare.*

PRANGUI. ſ. m. Tèrme de Relation. Franc, Européan; c'eſt ainſi que les Indiens appellent les Européans. *Francus, Europæus, a.* C'eſt une néceſſité aux Miſſionnaires des Indes de prendre le tems de la nuit pour s'éloigner des côtes habitées par les Européans, car ſi nous étions apperçus des Gentils, ils ne manqueroient pas de nous réprocher que nous ſommes *Pranguis*, & cette idée qu'ils auroient, nous rendroit mépriſables à leurs yeux & leur inſpireroit pour la Religion une horreur qu'on ne pourroit jamais vaincre. LETR. ÉDIF. *T. IX. p.* 126. Les Brâmes pour purifier un jeune homme de leur caſte de la ſoüillure, qu'il avoit, diſoient-ils, contractée, en demeurant avec un *Prangui*, firent la cérémonie, qu'ils appellent purification. Ils coupèrent la ligne du jeune homme, c'eſt un cordon qui eſt la marque de Nobleſſe, le firent jeûner trois jours, le frotèrent à pluſieurs repriſes avec de la fiente de vache, & l'ayant lavé cent neuf fois, ils lui mirent une nouvelle ligne, & le firent manger avec eux dans un repas de cérémonie. LETTRES ÉDIF. *T. X. p.* 28. 29.

PRASHUIK. ſ. m. Nom d'un mois des Sclavons. C'eſt le VIe qui répond au mois de Juin. *Fabricius.*

PRASSÉDE. Lac de Sainte Praſſède, ou de Caſtiglione; petit lac de la Campagne de Rome, en Italie. *Peruſinus*, ou *Caſtilionenſis lacus.* Il eſt environ à 5. lieuës à l'orient de Rome. Quelques Géographes le prennent pour le lac que les Anciens nommoient *Regillus*, ou pour celui qui portoit le nom de *Burranus.* MATY.

PRASTANE. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des anciens Romains. *Praſtana.* Arnobe, *L. IV. adverſ. Gentes*, dit que c'étoit Lupèrca ou Lupèrque, nourrice de Romulus qu'on appelloit ainſi, parce

parce que Romulus montra plus de force que tous les aûtres à tirer une fleche, *quòd in jaculi miſſione cunctorum præſtiterit viribus.* Ainſi ce nom venoit de *præſtare, l'emporter ſur un aûtre.*

LA PRATIQUE DE L'ART. Tèrme de Philoſophie hèrmétique. C'eſt la manière de faire la pièrre Philoſophale. *Artis hermeticæ methodus.* La *Pratique de l'art* ou ſujet de la pièrre des Sages n'eſt nullement difficile : c'eſt pourquoi les Philoſophes l'ont appellé jeu d'enfans & ouvrage de femme, ce qui ſe doit entendre pour ceux qui le ſçavent; mais c'eſt un travail inſurmontable pour ceux qui prétendent l'apprendre par la ſeule lecture des livres des Philoſophes, ou par leur étude & leur travail particuliér. DICT. HERM. Voyez RÉGIME. *T. IV. p.* 1110.

PRATO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Florentin, en Toſcane. *Pratum.* Elle eſt dans une agréable campagne, ſur le Biſentino, entre Piſtoye & Florence, à quatre lieuës de châcune. *Prato* a un Évêché ſuffragant de Florence, & uni à celui de Piſtoye. MATY.

PRATOLINO. ſ. m. Nom d'un village du Florentin, en Toſcane. *Pratolinum.* Il eſt à une lieuë & demie de Florence, vèrs le nord. Le Grand Duc de Toſcane y a un beau Palais. MATY.

PRATO MAGNO. Nom d'une petite Campagne du Florentin, en Toſcane. *Pratum Magnum,* anciennement *Etruſci Campi.* Elle eſt au levant de Florence, environnée au couchant, au ſud, & au levant par la riviére d'Arno. C'eſt une des plus belles & des plus peuplées contrées de l'Italie. MATY.

PRAXÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte Herétique. Diſciple ou ſectateur de Praxéas. *Praxeanus. Praxeas diſcipulus,* ou *aſſecla.* Praxéas étoit d'Aſie & vivoit au II. Siécle de l'Égliſe. Il fut d'abord diſciple de Montan. Enſuite il l'abandonna & le déféra même au Pape Pie I. Praxéas n'en fut pas plus Catholique, pour avoir renoncé à cette herêſie. Il ſe fit Héréſiarque & chèf de parti lui-même, & enſeigna, qu'il n'y avoit point de pluralité de pèrſonnes en Dieu; que le Père qui avoit tout créé étoit celui-là même qui avoit ſouffèrt ſur la croix, doctrine qui dans la ſuite fut embraſſée par les Monarchiques, le Sabelliens, & les Patropaſſiens. Il prétendoit que diviſer l'autorité de Dieu en trois pèrſonnes, c'étoit la diminuer. Auſſi ne la partage-t'on point en admettant trois pèrſonnes. Tèrtullien, dans ſon L. contre cet hérétique, & dans ſes Préſcriptions; & Optat de Milave, *L. I.* contre les Parméniens réfutent cet Héréſiarque. Quelques *Praxéens* ne baptiſoient pas au nom du Père, du Fils, & du Saint Éſprit.

PRAXIDICE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Déeſſe qui contenoit les hommes dans la juſteſſe des paroles & des actions, qui a ſoin qu'on ne faſſe rien que bien à propos. On pourroit l'appeller Déeſſe des bienſéances. *Praxidice.* Suidas ne prend point ce nom pour un nom propre, mais pour un nom commun avec trois filles d'Ogyges, Alalcoménie, Telxinie; & Aulide Pauſanias, dans ſes Boeotiques, reconnoît auſſi pluſieurs *Praxidices.* L'une d'elles fût mariée à Trémilus & en eut Cragu, qui donna ſon nom à une montagne de Lycie, comme la Lycie elle-même prit le nom de *Tremila.* Les *Praxidices* avoient un temple chez les Haliartiens. Celle que l'on honoroit le plus, étoit Alalcoménie, parce qu'elle avoit élevé Pallas, & on la nommoit par éxcellence *Praxidice.* Ménélas, de retour de la guèrre de Troye, lui dédia, une Statuë. Suidas aſſûre que les Statuës de *Praxidice* n'étoient qu'une tête. De même on ne lui offroit en ſacrifice que la tête des Animaux. Voyez Suidas, & Héſychius à ce mot.

PRAYER, PROYER, ou TÉRIS. ſ. m. Nom d'un Oiſeau. *Cinchramus,* en Grèc, *Miliaris.* Le *Prayer* a quaſi le champ du Pennage comme l'Aloüette ou la Linotte, n'ayant pas tant de blanc le long des ailes. Cet oiſeau eſt plus grand que le Cochevis; il a le bèc court & grôs, ayant une éſpéce de petite butte ronde & dure comme un ôs dedans le palais au haut de ſon bèc, dont la partie d'en bas ſemble avoir été échancrée tout exprès. Il n'y a point d'oiſeau qui ait le bèc de ſemblable manière; il eſt pâle deſſous le ventre, quelque peu moucheté de brun; ſes jambes & ſes pieds ſont entre la couleur rouge & le tanné, ſemblable à celle de l'aloüette, ayant l'argot bien long, ce qui donne à connoître que c'eſt un oiſeau terreſtre qui s'eſpoudre; il ne pèrche guère ſur les branches; quelques-uns ont le pennage ſi approchant de la Linotte, qu'il n'y a aûtre différence entr'eux que la groſſeur.

Il eſt nommé *Prayer* à caûſe qu'il fréquente les prez.

PRE.

PREAUX. ſ. m. Nom propre de deux Abbayes de la Normandie, en France, l'une de Benédictins, & l'aûtre de Benédictines. *Pratellum.* Elles ſont ſur la Rille, à une lieuë au-deſſous de Ponteau de mèr, dans un fond.

PRÉBENDIÉR, ÉRE. ſ. m. Nom que l'on donnoit aûtrefois à cèrtains paûvres que les Égliſes nourriſſoient. *Præbendarius, a.* A l'heure de tièrce deux Aumoniérs (de Saint Thomas de Cantorbéri) ſèrvoient encore cent paûvres de ceux que l'on nommoit *Prébendiérs.* FLEURY, *Hiſt. Eccl. L. LXX. p.* 151.

PRÉCELLER, Valoir davantage. BOREL. *Præcellere, antecellere, præſtare.*

Puiſqu'en ce dont tous aûtres précellez. MAROT.

PRÉCEPTEUR. ſ. m. Tèrme en uſage dans l'Ordre du Saint-Éſprit de Montpelliér, dont nous parlons, *T. II. p.* 1421. *Præceptor.* L'Ordre du Saint-Éſprit a d'abord été mixte, compôſé de perſonnes Eccléſiaſtiques, faiſant profeſſion de la vie Religieûſe, engagées par des vœux ſolemnèls, & de pèrſonnes Laïques qui ne faiſoient que des vœux ſimples. On regarda dans la ſuite cet Ordre comme militaire. Le nom de Maître que prenoient ceux qui le gouvèrnoient fut changé en celui de *Précepteur* ou Commandeur. Il n'y a néanmoins aucune preuve que ces Hoſpitaliérs ayent porté les armes, & ayent été employez dans les Croiſades comme les aûtres Hoſpitaliérs; mais l'on trouve que le nom de Commandeur, *Commendator,* leur eſt donné dans une Bulle d'Aléxandre IV. de l'an 1256. & en d'aûtres. *P. Hélyot, T. II. p.* 203. 204.

PRÉCHANTRE. ſ. m. Nom d'un Office Éccléſiaſtique dans les Chapitres, ou Égliſes Canoniales. *Præcintor.* S. Aldric Chanoine & *Préchantre* de Saint Étienne de Mèts, puis Évêque du Mans, aſſembla en un cloître les Chanoines de ſa Cathédrale juſqu'alors diſpèrſez dans la ville; & fit beaucoup d'aûtres biens ſpirituèls & temporèls. CHASTELAIN, *Martyrol. T. I. p.* 113. L'Auteur de *Sicilia Sacra,* dit que Saint Gèrland étoit *Préchantre* de la Cathédrale de Méleto en Calâbre, & il peut ne s'être pas trompé en cela. Chaſtelain, *Martyr. T. I. p.* 772. On voit que cet Auteur écrit *Préchentre* par un *e*, mais mal, puiſque l'on écrit chanter, & chantre.

PRÉCIPITER, ou FAIRE PRÉCIPITER : en tèrmes de Chimie & de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt ſéparer une matière qu'on avoit fait diſſoûdre, afin qu'elle tombe au fond d'un vaiſſeau; ou bien, c'eſt ſéparer le corps ſolide corrodé avec ſon diſſolvant, tendant en bas, & par ſon contraire qui l'affoiblit. DICT. HERM.

PRÉCOPS. Voyez PÉRECOPS. Moréri dit quelquefois Précopite.

PRÉCORZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Præcordius.* Il y a à Vely ſur Aiſne au Diocêſe de Soiſſons, une Égliſe du nom de Saint *Précorz.* Son corps eſt dans la grande Égliſe de Corbie. Sa vie eſt dans Colga, & plus pure dans Bollandus. CHASTEL. *Marty. au* 1. *Février, p.* 484 & 492.

PRÉCY, aûtrefois PÈRCY. ſ. m. Nom propre de lieu, *Patriciacum, Patriciacus.* Ce lieu eſt dans le Diocêſe d'Autun, en Bourgogne. Le Prieuré de *Précy* eſt un Prieuré fondé en ce lieu par Échard Comte de Bourgogne, & dépendant de l'Abbaye de Fleury; c'eſt le 3e des 25. Prieurez qui en dépendent. *Valois, Not. Gall. p* 441.

PRÉDESTINATIEN, ENNE. ſ. m. & adj. Il y a auſſi une Secte de *Prédeſtinatiens* parmi les Protéſtans. Ils diſent que c'eſt en vain qu'on travaille à faire du bien, ou du mal, à caûſe de la Prédeſtination. *Jovet, T. I. p.* 382.

PRÉDA. ſ. f. Nom propre d'un village avec Château, & Marquiſat. *Preda.* Il eſt dans le Modénois, vèrs le Parmeſan, environ à une lieuë de Roſſena, du côté du midi. MATY.

PRÉFACE. La *Préface* de la Meſſe a eû aûtrefois, & en differentes Égliſes differens noms. Dans le rit Gothique ou Gallican, on l'appelloit *Immolation;* dans le rit Mozarabique, *Illation;* chez les Francs, anciennement *Conteſtation;* dans l'Égliſe Romaine, *Préface.* Voyez les Bollandiſtes, dans l'Office Mozarabique de Saint Pélage, §. IV. n. 22. au Ve Tome de Juin, p. 220. On dit que ce fut au Concile de Plaiſance tenu en 1095. que le Pape Urbain II. inſtitua la dixiéme *Préface* de la Meſſe, qui eſt pour les Fêtes de la Sainte Vièrge.

PRÉFECT, eſt encore le nom que les Clèrcs Réguliérs Mineurs donnent à leur Supérieur. Voyez le P. Helyot, T. IV. p. 278. *Præfectus.* Les Clèrcs Réguliérs, Paûvres de la Mère de Dieu, des Écoles pieûſes donnent le même nom à leur Supérieur. Car Paul V. en les érigeant en Congrégation à laquelle il donna le nom de Congrégation Pauline par un Brèf du 6e Mars 1617. nomma pour chèf ou ſupérieur de cette Congrégation, ſous le nom de *Préfet,* Joſeph Caſalanz. *P. Hélyot, T. IV. p.* 287.

PRÉFECT APOSTOLIQUE. C'eſt le nom qu'on donne en quelques Miſſions de païs étrangers au Supérieur de la Miſſion. *Præfectus Apoſtolicus.* Ainſi le P. Godefroy Loyer Dominicain qui nous a donné la Relation du Royaume d'Iſſiny, prend la qualité de *Préfet Apoſtolique* des Miſſions des Frères Prêcheurs aux côtes de Guinée en Afrique.

Le Supérieur des Capucins de Téphlis prend la qualité de *Préfet* des Miſſions de Géorgie. TOURNEFORT.

PRÉFECT de la Sacriſtie du Pape. Nom d'un Officiér de la Maiſon du Souvérain Pontife. *Sacrario Pontificio Præfectus. Æditũus Pontificius. Pontificius Néocorus.* L'Office de Sacriſtain de la Chapelle du Pape eſt annéxé à l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin. L'on trouve un Auguſtin Novelli, qui l'éxèrçoit dès l'an 1287. Anges de Limoges fut Sacriſtain du Pape Jean XXII. l'an 1319. & éxèrça cet Office ſous ce Pape & ſous Benoît XII. & Clément VI. Raymond de Pamiérs ſous Clément VI. Innocent VI. & Urbain V. Pièrre Amalie de Limoges ſous le même Urbain & ſous Grégoire XI. & Urbain VI. Pierre de Pamiérs ſous Urbain VI. & Boniface IX. Paul de Boſſis le fut de Sixte IV. Cependant dans un Livre fait du tems d'Innocent VIII. & qui traitoit des cérémonies de la Chapelle du Pape, il étoit marqué que l'Office de Sacriſtain n'étoit pas affecté à un Ordre particuliér, mais qu'il pouvoit être donné à un Religieux, de quelque Ordre qu'il pût être, pourvû qu'il fût dans la Prélature; mais Alexandre VI. donna une Bulle en 1497. par laquelle il ordonna que l'Office de Sacriſtain du Pape ne pourroit être conféré qu'à un Religieux de l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin, quand même il ne ſeroit pas dans la Prélature. Il y en a eû pluſieurs qui n'ont point été Évêques; mais depuis long-tems, le Pape donne un Évêché *in partibus*, à celui auquel il confère cet Office, & quand même il ne ſeroit pas Évêque, il porteroit néanmoins le mantelet & la mozette à la manière des Prélats de Rome.

Ce Sacriſtain prend le titre de *Préfet* de la Sacriſtie du Pape. Il a en ſa garde tous les ornemens, les vâſes d'or, & d'argent, les Reliquaires, & aûtres chôſes précieûſes de cette Sacriſtie. Quand le Pape dit la Meſſe ſoit pontificalement, ſoit en particuliér, il fait en ſa préſence l'éſſai du pain & du vin. Il a ſoin d'entretenir toûjours une hoſtie conſacrée de la grandeur de celle dont on ſe ſert à la Meſſe, dans la principale Chapelle du Palais où demeure le Pape, & doit renouveller cette hoſtie tous les ſeptiémes jours. Cette hoſtie eſt déſtinée à ſervir de Viatique au Pape lorſqu'il eſt à l'article de la mort, & c'eſt à ce Sacriſtain à le lui adminiſtrer, auſſi-bien que l'Extrême-Onction, comme étant le Curé de Sa Sainteté.

Lorſque le Pape entreprend un voyage, deux éſtafiérs, l'un doméſtique de Sa Sainteté, & l'aûtre doméſtique du Sacriſtain, tiennent par la bride la mule qui porte le Saint Sacrement; ces éſtafiers ſont préſentez au Pape par le Sacriſtain, & ſa Sainteté les confirme dans cet emploi par un brèf. Le *Préfèt* de la Sacriſtie éxèrce auſſi une éſpéce de juriſdiction ſur tous ceux, qui accompagnent le Pape dans ces ſortes de voyages, & pour marque de ſa juriſdiction il porte un bâton à la main.

Il diſtribuë aux Cardinaux les Meſſes qu'ils doivent célébrer ſolemnellement; mais il doit auparavant faire voir au prémiér Cardinal Prêtre la diſtribution qu'il en fait. Il diſtribuë auſſi aux Prélats aſſiſtans, les Meſſes qu'ils doivent célébrer dans la Chapelle du Pape. S'il eſt Évêque ou conſtitué en dignité, il tient rang dans cette Chapelle parmi les Prélats aſſiſtans, ſi c'eſt en préſence du Pape; & ſi le Pape n'eſt pas préſent, il a ſéance parmi les Prélats ſelon ſon antiquité, ſans avoir égard à ſa qualité de Prélat aſſiſtant. S'il n'eſt pas Évêque, il prend ſon rang après le dèrniér Évêque, ou après le dèrniér Abbé mitré. Après la mort du Pape il entre dans le Conclâve en qualité de prémiér Conclaviſte. Il dit tous les jours la Meſſe en préſence des Cardinaux, & leur adminiſtre les Sacremens auſſi-bien qu'aux Conclaviſtes. Aûtrefois il étoit auſſi Bibliothécaire du Vatican. Ce qui a duré juſques ſous le Pontificat de Sixte IV. qui ſépara ces deux Offices, & donna celui de Bibliothécaire à Platine Auteur de la Vie des Papes, & de pluſieurs aûtres ouvrages. *P. Helyot, biſt. des Ordr. Relig. T. III. C. 3. p. 17. & 18.*

PRÉFECTIEN. ſ. m. Selon La Cèrda, les *Préfectiens* étoient une milice, une éſpéce de ſoldats, un corps de gens de guèrre; mais il ſe trompe. Il paroît par pluſieurs endroits du Code que dans le bâs Empire, on appella *Préfectiens* les Huiſſiérs, ou les appariteurs du Préfèt du Prétoire. *Præfectianus.*

PREGNITZ, ou PRIGNITZ. ſ. m. Nom propre d'une Contrée du Marquiſat de Brandebourg, en Haûte-Saxe. *Prignitia, Marchia Prignitiana.* Elle eſt entre le Duché de Mecklembourg, la vieille Marche, & la moyenne, dans laquelle quelques Géographes la renfèrment. Ce païs peut avoir vingt lieuës de longueur, & huit de largeur moyenne. Il eſt fort chargé de forêts. Ses lieux principaux ſont Hawelbèrg Capitale, Wilſmack, Wittenbèrg, & Pèrlebèrg. MATY.

PREGON. adj. Profond. BOREL. *Altus, profundus.*

Aqueſta eſtrania amour non ſi pot eſlugnar,
Tant fort pregon *ieu l'ay dedins ma teſta meſſa.*
BERTRAND. DE MARSEILLE.

PREIM, EIME. Vieux adject. Enceint; de *prægnans.* Nicod. BOREL.

PRÉISERÉNO. Voyez PRISÈRN.

PRÉLATION. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence *Prelatio. Jus Prelationis.* Droit de retenuë, qu'ont les Seigneurs dans cèrtaines Coûtumes. La Coûtume de Paris, Art. 22. 159. dit que le Retrait lignagér s'éxèrce avant le féodal: le Lignagér étant préferé au Seigneur de fièf, & même le parent pourra retirer ſur le Seigneur qui auroit retenu par puiſſance de fièf dans la Coûtume de Paris, & dans les aûtres qui y ſont ſemblables. Il y a des Coûtumes où ce droit des Seigneurs eſt appellé droit de *prélation*, & eſt préféré au Lignagér. BRUNEAU.

Ce mot vient de *prelatio, préférence*, parceque le Seigneur a la préférence ſur le Lignagér.

PRÉMERAIN, ou PRIMERAIN, AINE. adj. Vieux mot. Prémiér. BOREL. *Primus, prior.*

PRÉMISLAU, PRZEMYSL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Ruſſie, en Pologne. *Premiſlia.* Elle eſt ſur la rivière de Sana, à onze lieuës au-deſſous de la ville de Sanoc, & au couchant de Lembourg, dont elle eſt éloignée de vingt lieuës. *Przemiſl* eſt grand, bien peuplé, fort, & défendu par une bonne Citadelle. Il y a une Châtellenie, un Évêque Grèc Schiſmatique, & un Latin, ſuffragant de Lembourg. MATY.

PRÉMONſTRÉ ſ. m. Nom propre d'un Bourg & Abbaye, Chèf d'Ordre. *Præmonſtratum.* Il eſt dans l'iſle de France, à trois lieuës de Laon, vèrs le couchant, MATY.

Il eſt des Auteurs qui ont cru que le nom de *Prémontré* qui eſt le Chef-lieu de cet Ordre, venoit de ce qu'Enguérand de Couci ayant eû peur d'un lion dans cet endroit, s'étoit écrié. *Saint Jean, tu me l'as de près montré.* D'aûtres diſent que c'eſt parceque la Sainte Vièrge montra ce lieu à Saint Norbèrt, lorſqu'il étoit en oraiſon. Le P. Hugo dans la vie de Saint Norbèrt traite cette viſion de pieûſe fâble, & dit que ce nom eſt un éffet du pur hazard. D'aûtres diſent que ce lieu fut ainſi nommé parceque c'étoit un pré qui fut découvèrt & montré par les Religieux Bénédictins de S. Vincent de Laon. Le P. Le Paige, dans ſon Livre Intitulé *Bibliotheca Premonſtratenſis, L. II. C.* 2. traite les aûtres opinions de fâbuleûſes & croit que la ſéconde eſt véritable.

PRÉMONſTRÉ, eſt auſſi le nom d'un Ordre Religieux, de Chanoines Réguliérs, inſtitué par S. Norbèrt. *Præmonſtratenſis Ordo.* Ce fut l'an 1119. ſous le Pontificat de Calixte II. & ſous le régne de Louïs le Grôs que cet Ordre commença, après que Saint Norbèrt ſe fut fixé à *Premontré.* Saint Norbèrt fonda en 1120. le monaſtère de *Prémontré.* C'étoit une ſolitude où il y avoit une petite Chapelle de S. Jean, dépendante de l'Abbaye de Saint Vincent de Laon, mais prèſque abandonnée à caûſe de la ſtérilité du lieu. L'Évêque de Laon acquit cette Chapelle de l'Abbé de S. Vincent & la donna à Norbèrt. Le Monaſtère fût bâti dans la ſuite de l'aûtre côté de la montagne & n'eſt plus à l'endroit de la Chapelle de S. Jean. L'Évêque de Laon en 1120. le 25. Janviér lui donna l'habit Religieux à lui & à un compagnon qu'il avoit. Honorius II. approuva cet Ordre en 1126. Dans la ſuite, Honorius III. Honorius IV. Adrien II. Adrien IV. & pluſieurs aûtres Papes l'ont confirmé. Dans les commencemens & juſqu'en 1245. l'abſtinence de viande s'obſèrvoit très-rigoureuſement. Dès l'an 1220. il y avoit quelques maiſons qui ſe relâchoient ſur ce point. En 1245. Innocent IV. s'en plaignit & en écrivit au Chapitre Général. En 1288. le Général Guillaume, à la prière des Abbez de l'Ordre, demanda & obtint du Pape Nicolas IV. la pèrmiſſion de manger de la viande pour ceux de l'Ordre qui ſeroient en voyage. En 1460, à la prière du Général, Pie II. accorda la pèrmiſſion générale de manger de la viande, éxcepté depuis la ſeptuagéſime juſqu'à Pâques. Le Général Hubèrt fit tranſporter par Sixte IV. ce tems d'abſtinence avant la Touſſaints. Aléxandre IV. le remit à la ſeptuagéſime. Et Jules II. en confirma le Statut.

PRÉMONſTRÉ. ſ. m. Religieux de l'Ordre de Prémontré. *Præmonſtratenſis.* Un *Prémontré.* Un tel eſt *Prémontré.* Les *Prémontrez* ſont vêtus de blanc avec un ſcapulaire pardevant leur ſoutanne. Lorſqu'ils ſortent, ils ont un manteau blanc avec un Chapeau blanc; dans la Maiſon, ils ont un petit camail; au chœur pendant l'été ils ont un ſurplis, & une aumuſſe blanche; & l'hyvèr, un rochet avec un chappe & un camail blanc.

Il y a des *Prémontrez* Réformez, & d'aûtres non Réformez. Le P. Didace de Mendiéta eſt auteur d'une de ces Réformes en Éſpagne. Le P. Daniël Picard eſt inſtituteur d'une aûtre Réforme en Lorraine, & Le P. Carbon Abbé du Mont S. Martin, diocêſe de Cambrai, en introduiſit une nouvelle dans ſon Abbaye en 1701. Voyez le P. Hélyot, T. II. C. 23, 24. 25.

PRÉMONſTRÉE. ſ. f. Nom de Religieûſes Chanoineſſes de l'Ordre de Prémontré. *Monialis Præmonſtratenſis.* Les *Premontrées* ſont auſſi anciennes que les Prémontréz. Les prémiérs Monaſtères que S. Nobèrt établit, l'un pour les hommes & l'aûtre pour les femmes, un mur de ſéparation les diviſoit. En 1137. un Decret du Chapitre Général défendit cet uſage pour l'avenir, & ordonna que les Religieûſes des Monaſtères déja bâtis ſeroient

transférée

tranſférées ailleurs & éloignées du monaſtère d'hommes. Innocent II. confirma ce decret. Il n'y a plus de Religieûſes de *Prémontré* en France : on en trouve pluſieurs monaſtères en Allemagne, & quelques-unes des Abbeſſes ſont Princeſſes Souvéraines.

PRÉMOTION. ſ. f. Tèrme dogmatique. Action de Dieu agiſſant avec la Créature, & la détèrminant à agir. Prédétèrmination. *Præmotio*, *Prædeterminatio*. La *prémotion* phyſique, ſelon Alvarez, Lémos & toute leur école, eſt un complément de la vèrtu active, par lequel elle paſſe de l'acte prémier, à l'acte ſécond ; c'eſt-à-dire, du pouvoir complet & prochain, à l'action. C'eſt une influence, une participation de la vèrtu de la prémière caûſe, qui fait la caûſe ſeconde actuellement agiſſante ; en un mot c'eſt un concours prévenant. Voyez PRÉDÉTÈRMINATION.

PRENABLE. adj. m. & f. Vieux tèrme, c'eſt-à-dire, capable de contenir, aſſez grand. *Capax*. BOREL.

PRENDRE. En tèrmes de Philoſophie hèrmétique & ſelon le ſens des ſouffleurs, qui s'appellent les ſages, les vrais Philoſophes : comme lorſque les Philoſophes diſent, *prenez ceci & cela* ; ce n'eſt pas qu'ils entendent qu'il faille prendre, quoique ce ſoit avec les mains, ni qu'il ne faille prendre qu'une ſeule chôſe, laquelle il convient mettre une ſeule fois dans l'œuf, & puis après clôre le vaiſſeau juſqu'à ce que l'ouvrage ſoit parfait : car quand ils parlent ainſi, c'eſt ſeulement à deſſein de retenir les ignorans dans l'èrreur. DICT. HÈRM.

PRENDRE COULEUR. Tèrme de Lanſquenet. C'eſt entrer au jeu, ſe mettre de la partie, ſe mettre du jeu. Cela ſe dit d'une pèrſonne qui arrive lorſque la partie eſt faite & qui veut couper, elle nomme une couleur pour ſçavoir la place qu'elle aura. Je vais *prendre couleur*. Voulez-vous *prendre couleur* ?

SANS-PRENDRE. Tèrme d'Hombre qui s'employe ſubſtantivement. C'eſt faire joüer ſans écartes. Il faut demander le *ſans-prendre*, autrement il ne ſe paye point.

PRENSLOW. ſ. m. Nom propre d'une ville du Marquiſat de Brandebourg, en Haûte-Saxe. *Prenſlovia*, *Primiſlavia*. Elle eſt capitale de la marche Vékérane, & ſituée ſur le lac Vékèr, près de la rivière de ce nom, environ à vingt lieuës de Bèrlin, vèrs le nord. MATY.

PRÉOC, AC, ER. Vieux vèrb. act. Pourchaſſer. BOREL. *Perſequi*, *inſectari*.

PRÉPARANT. Part. act. Du vèrbe préparer. Qui prépare. *Præparans*. Les deux artères & les deux veines ſpèrmatiques ont été nommez Vaiſſeaux *préparans* par les anciens Médecins, parcequ'ils croyoient que la ſemence commençoit à s'y préparer. DIONIS.

PRÉPÉDIGNE. ſ. f. Nom propre de femme. *Prepedigna*. Sainte *Prépédigne* femme de qualité fut brûlée pour la foy ſous Dioclétien avec ſon mari Claude, & Maxime ſon beau-frère Comte de la Maiſon de l'Empereur & ſes fils. Voyez les *Acta Sanct. Febr.* 18. T. III. p. 61. & ſqiv. En liſant ce que les Martyrologes & les Actes anciens de cette Sainte, tîrez de ceux de ſainte Suſanne, en diſent, il m'a ſemblé qu'elle pourroit bien s'être appellée ſimplement *Prépe*, de *πρέπω*, *dignus ſum*, *decens ſum*, & que *digna* pourroit bien n'être qu'une glôſe & une explication de *Prépe*, & qu'en joignant la glôſe au mot *Prepe* on aura fait *Prepedigna*. On me dira peut-être que les Actes de cette Sainte & les Martyrologes écrivent ce mot par une diphthongue, *Præpedigna* : mais je réponds que c'eſt une faûte fort ordinaire aux Copiſtes, que le P. Du Sollièr Jéſ. dans ſes Notes ſur le Martyrologe d'Uſuard a remarqué que le Mſ. de Saint Gèrmain des Prez qu'on prétend être du tems même d'Uſuard, & d'aûtres encore écrivent *Prépédigne*, & qu'il a cru devoir les ſuivre dans l'orthographe de la prémière ſyllabe. Bollandus a rémarqué d'aûtres variantes en ce mot. Ghinius dit *Propedigna* ; un Mſ. *Prædigna*, un aûtre *Probedigna*, & quelques-uns *Præpidigna*.

PRÉSANCTIFIEZ. ſ. m. & plur. Tèrme de Liturgie ancienne. C'eſt le nom qu'on donne à des Hoſties conſacrées les jours précédens. *Præſanctificata*. La Meſſe des *Préſanctifiez*, c'eſt une Meſſe ſans conſécration, mais dans laquelle on communie avec des hoſties conſacrées quelques jours auparavant. *Miſſa Præſanctificatorum*. Le Concile de Carthage en 692. Can. 52 ordonne qu'en Carême on célébrera tous les jours la Meſſe des *Préſanctifiez*, excepté les Samedis, les Dimanches, & le jour de l'Annonciation. On ne dit plus dépuis long-tems de Meſſe des *Préſanctifiez* que le Vendredri-Saint.

Ce mot eſt compôſé de ſanctifier, qui ſe dit pour conſacrer, & la prépoſition latine *præ*, qui ſignifie *auparavant*.

PRÉSBOURG ou POSON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la haûte Hongrie, capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Danube, à quatorze lieuës au deſſous de Vienne. *Poſonium*, quelquefois *Piſonium*. MATY.

Le Comté de PRÉSBOURG. *Polonenſis Comit*[illegible]. Contrée de la Haûte Hongrie. Elle a au levant les Comtez de Neytrack, & de Tranſchin ; au nord la Moravie ; au couchant la Morave, qui la ſépare de l'Aûtriche ; & au midi le Danube, qui le ſépare de la Bâſſe Hongrie. Préſbourg capitale, & Tirnaw en ſont les lieux principaux. MATY.

PRÉSBYTÉRIANISME. ſ. m. Secte des Préſbytériens, Doctrine des Préſbytériens. *Presbyterianiſmus*, *Presbyterianorum ſecta*, *doctrina*, *factio*. Le *Présbytérianiſme* vient de Genêve. Le *Présbytérianiſme* eſt puiſſant en Angletèrre. Voyez les dogmes du *Présbytérianiſme* au mot PRÉSBYTÉRIEN, où l'on rapportera auſſi l'étymologie de ce mot.

PRÉSBYTÉRIAT. ſ. m. Qualité d'Ancien parmi les Préſbytériens. *Presbyteri*, *Antiqui dignitas*, *munus*, *officium*. Jovet s'eſt ſèrvi de ce mot. Voyez à l'article de PRÉSBYTÉRIEN.

PRÉſCHEUR. Frère *Prêcheur*. Voyez DOMINICAIN & JACOBIN.

PRÊſCHEREſSE. ſ. f. Nom que l'on donne en quelques endroits aux Religieûſes Dominicaines, ou du ſécond Ordre de S. Dominique, comme les Religieux Dominicains prennent celui de Frères Prêcheurs. *Prædicatrix*. Nous avons parlé de ces Religieûſes, T. II. p. 881. ſous le Nom de DOMINICAINE.

PRÊſCHIÈRES. Vieux ſ. m. Prédicateur. BOREL. *Orator ſacer. Divini verbi præco.*

PRÉSENTATION DE NOTRE-DAME. Fête du 21. de Novembre, dans laquelle l'Égliſe célèbre la mémoire de la *Préſentation* de la Sainte Vièrge au temple par ſes parens, pour y être élevée. Car on prétend qu'il y avoit de jeunes filles élevées dans le temple de Jéruſalem, & quelques-uns le prouvent par le 2. L. des Machabées, C. III. v. 19. *Sed & Virgines quæ concluſæ erant, procurrebant ad Oniam*, &c. C'eſt le ſentiment de Ménochius ſur cet endroit de l'Écriture ; & d'Auteurs encore plus anciens, qui, au rapport de Lyranus ſur le même endroit, diſoient, que l'on élevoit de jeunes filles juſqu'à leur mariage, ſinon dans le temple, au moins dans des maiſons qui touchoient le temple. La Sainte Vièrge y fut miſe au rapport de Nicephôre Calliſte L. I. C. 7. & de S. Gèrmain P. C. La fête de la *Préſentation* eſt ancienne. Manuel Comnéne qui commença de régner l'an 1143. en fait mention dans ſa Conſtitution de l'Obſèrvation des Fêtes, comme on le peut voir dans Balſamon qui la rapporte. Quelques-uns même eſtiment que cette fête étoit établie dès le IXe ſiécle chez les Grècs & croyent en avoir des preuves dans quelques Homélies de Georges de Nicomédie qui vivoit du tems de Photius. C'eſt donc une èrreur de quelques nouveaux Critiques de dire que cette fête ne fut inſtituée qu'en 1372 par Grégoire XI, ou même par Paul II. en 1464. Il y a un Office Mſ. de cette fête dans la Bibliothéque de S. Victor à Paris. Quelques-uns prétendent qu'en cette fête l'Égliſe célèbre la cérémonie qui ſe faiſoit chez les Juifs pour les filles nouvellement nées, & qui répondoit à la circonciſion qui ſe donnoit le 8e jour aux enfans mâles.

PRÉSENTATION de Notre-Dame. Nom de trois Ordres de Religieûſes. *Ordo Præſentationis Beatæ Mariæ Virginis.*

Le prémièr fut projetté en 1618 par une ſainte fille nommée Jeanne de Cambry, de Douay. L'habit des Religieûſes, ſelon la viſion qu'on prétend qu'elle en eut, devoit être une robe griſe de laine naturelle, un ſcapulaire violet, & un manteau bleu ; mais ce projet ne fut point éxécuté.

Le ſécond Ordre de la *Préſentation* de Notre-Dame fut établi en France vèrs l'an 1627. par Nicolas Sanguin Évêque de Senlis. Urbain VIII. l'approuva par une bulle du 4e Janviér 1628. & Loüis XIII. par des Létres patentes du mois de Février 1630. ordonna l'éxécution de cette Bulle. Cet Ordre n'a point fait de progrès & n'a que le Monaſtère de Senlis. L'habit des Religieûſes conſiſte en une robe de ſèrge blanche, & une de ſèrge noire par deſſus, ſans ſcapulaire ; la robe eſt ſèrrée d'une ceinture de laine & a une queuë traînante. La guimpe eſt blanche, mais le bandeau eſt noir, auſſi-bien que le voile. Les ſœurs convèrſes ſont habillées de même, ſinon que leurs robes ſont plus courtes. Elles ſont obligées par leur inſtitut d'enſeigner gratuitement les jeunes filles. Elles récitent tous les jours le petit Office. Urbain VIII. les a diſpenſées du grand. Outre les jeûnes de l'Égliſe elles jeûnent la veille des fêtes du S. Sacrement, & de celles de la Sainte Vièrge qui ſont fêtées, de S. Auguſtin & de l'élection d'une Supérieure. Les mèrcredis elles font abſtinence. Leurs Conſtitutions leur ont été données par Denis Sanguin Évêque de Senlis, Succeſſeur de leur fondatrice. P. Hélyot, T. IV. C. 45.

Le troiſiéme, l'an 1664. Frédéric Borromée, qui fut Cardinal, étant Viſiteur Apoſtolique dans la Valteline & ſe trouvant à Morbegnobourg ſitué ſur l'Adda, fut prié par quelques filles dévotes de leur pèrmettre de vivre en commun dans un lieu rétiré. Sur le témoignage & à la ſollicitation de D. Charles Ruſca, Curé du lieu, ce Prélat leur accorda leur demande & les érigea en Congrégation, ſous le tître de la *Préſentation de Notre-Dame*, ce qui fut confirmé par l'Archevêque de Milan. Outre la clôture que ces filles obſèrvent éxactement, elles font les vœux ſo-

lemnèls

lemnèls de religion, & vivent ſous la régle de S. Auguſtin avec des Conſtitutions particulières, dreſſées par le P. Barthelemi Puſtèrla Jéſuite & qu'il a tirées de celles de ſa compagnie. Ces filles ſont trente-trois, prèſque toutes Nobles, outre les ſœurs doméſtiques. Leur habit conſiſte en une robe noire, un ſcapulaire blanc, un voile blanc ſur lequel il y a une croix noire. Voyez le P. Bonnani, *Catalog. Ord. Relig. P. II.* & le P. Hélyot, T. IV. C. 45.

PRÉSENZANO. ſ. m. Nóm propre d'un bourg du Royaume de Naples. *Præſenzanum.* Il eſt dans la Tèrre de Labour, près du Volturno, à deux lieuës de Tiano, vèrs le nord. Il paroît par une inſcription trouvée en ce bourg que c'eſt l'ancienne *Rufra*, ou *Rufæ*, petite ville de la Campanie; auſſi ſon tèrritoire porte le Nom de Coſta Rufaria, qu'il a pris de cette ancienne ville. MATY.

PRÉSIDENTE. Tèrme de fleuriſte. Tulippe de couleur de rôſe tirant ſur l'incarnat & blanc d'entrée. MORIN.

PRÉSIDII. ſ. plur. m. Mot Italien. L'Etat delli PRÉSIDII. *Status, Ditio Præſidii.* C'eſt un petit païs du Siénois, en Toſcane. Il eſt autour du golfe de Tellamône, & ſes lieux principaux ſont Orbitelle, Tellamône, Porto Hèrcole, Porto S. Stéphano. Les petites iſles de Giglio, d'Hèrcole, de Monte Chriſti, de Gianuti, & de Pianola dépendent de cet État, qui étoit aûtrefois une partie du tèrritoire de Siéne. Lorſque le Duc de Toſcane ſe rendit maître de la République de Siéne, les Éſpagnols ſe ſaiſirent de ce petit païs: ils y tiennent des garniſons en pluſieurs places, & c'eſt de là qu'il a pris ſon nom, qui ſignifie l'État des garniſons, MATY, du Latin *præſidium.*

PRÊSME, & prémeſſe. ſ. f. Retrait lignager; de *proximus*, ou *proximicius. Ragueau. Ménage.* BOREL.

PRÉSPA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Albanie, en Gréce. *Preſpa*, anciennement *Apſalus.* Elle eſt ſur un petit lac, qui porte ſon nom, à ſix lieuës d'Ocrida, vèrs le nord. MATY.

PRÉſSE. ſ. f. Vieux mot qui s'eſt dit pour Pêche. *Malum Perſicum. Hortus ſanitatis.* Ainſi en Languedoc, ſe dit preſſe, preſſeg, perſec & perſegue pour pêſcher. BOREL.

PREſSURE COAGULANT & ÉPAIſSIſSANT: en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le compôt lorſqu'il eſt arrivé à la couleur noire. DICT. HÈRM.

PRESTEAN. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Preſteanum, Thalame.* Il a un port ſur le golfe de Coron, en Morée, environ à deux lieuës de Chielifa. MATY.

PRÉSTON. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglеtèrre. *Preſtonium.* Il eſt dans le Comté de Lancaſtre, ſur la rivière de Ribbil, à cinq lieuës de la ville de Lancaſtre, vèrs le Sud. *Préſton* a ſéance & voix au Parlement d'Anglеtèrre. MATY.

PREſTRAIGE. ſ. m. Vieux mot, c'eſt-à-dire, Sacèrdoce. BOREL. Prêtriſe. *Sacerdotium.*

PRÉSUMPCIER. Vieux v. act. & n. Être préſumptueux, ou préſumer. BOREL. *Multum arrogare ſibi.*

PRÉTENDUË. Tèrme de fleuriſte. Tulippe qui eſt bien panachée d'un beau lacque ſur du blanc. MORIN.

PRETINTAILLES. ſ. f. & plur. en uſage dépuis quelques années pour ſignifier les falbalas, les franges, les découpures & aûtres agrémens, ou ornemens qu'on met dépuis quelque tems aux écharpes des femmes. *Ornamenta.* Tout cela bien entendu & bien apprécié veut dire que ce ſage Critique va ôter à la Muſe d'Homère cet air grave & majeſtueux, & la dépoüiller de ſes ornemens ſimples, mais nobles, pour lui donner des mouches, du vèrmillon & pour lui faire prendre nos *Pretintailles*, nos falbalas & nos écharpes. M. DACIÉR *contre M. de la Motte.*

PREU. Vieux ſ. m. Profit. Il ſe dit encore en Languedoc; faire ſon prou, à ſon prou. *Ménage.* BOREL.

> *Mais le vavalors par ſon* preu,
> *Entendoit en aûtre manière,*
> *Qu'il avoit la langue manière,*
> *A bien parler & ſagement.* PIÈRRE DE BLOIS.
>
> *Quer cèrtes c'eſt ſous vaſſelages,*
> *Faire ſon* preu *d'aûtrui dommages,*
> *Et d'aûtrui cuir larges corréies.* FABLIAU DE HÉLIN.
>
> *Sont de meillor chéance,*
> *Qui bien ſçauroit ſon* preu *faire.* MONNIOS.

Ce mot vient de *proficio*, d'où s'eſt dit prouface, c'eſt-à-dire, bon profit vous faſſe. BOREL.

PREU, ſignifie auſſi un homme de bien; de *probus.* BOREL. On dit auſſi *preux*, & il ſignifie vaillant, brave. Un *preux* Chevaliér.

PREUDE. adj. Sage. BOREL. Prude, de *prudens*, prudent.

PREUDOM. Vieux tèrme. Preud'homme. BOREL. *Prudens homo, vir prudens.*

PREVEIL. ſ. m. Vieux mot. Nom d'une danſe de Poitou, ou aûtre aſſemblée de villageois; de *pervigilium. Ménage.* BOREL.

PRÉVÉZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville forte, ſituée dans l'Épire, ſur le bord ſeptentrional du Golfe de Larta, environ à douze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. *Praveſa.* Moroſini Général des Vénitiens prit cette ville l'an 1684. Elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne *Nicopolis*, que l'Empereur Auguſte fit bâtir pour conſèrver la mémoire de la bataille d'Actium, qu'il avoit gagnée contre Marc Antoine. MATY.

PREUIL. ſ. m. Nom propre d'homme, qui s'eſt fait de Procule. *Proculus.* Voyez M. Chaſtelain, *Martyr. T. I. p.* 27.

PREVÔſT. Les Barnabites donnent ce nom au Supérieur Général de leur Congrégation. *Præpoſitus Barnabitorum.* Le P. Antoine Marie Zacharie de Cremône prémiér Supérieur des Barnabites, ayant fini ſes trois ans de Supériorité, fit aſſembler ſes Frères pour procéder à l'élection d'un nouveau Supérieur, & après être convenu enſemble qu'on lui donneroit le nom de *Prévôt*, le ſort tomba ſur le P. Jacques Antoine Morigia qui prit le Gouvèrnement le 15e Avril 1536. en qualité de prémiér *Prévôt.* Voyez le P. Helyot, *T. IV. p.* 110. L'Ordre des Hèrmites de Notre-Dame de Gonzagues donne auſſi le nom de *Prévôt* à ſon Supérieur. ID.

PRÉVÔſT. Les Chirurgiens de Paris ont un Officiér de leurs corps qu'ils appellent *Prévôt.* Pièrre Tombier de Pérone Lieutenant du prémiér Chirurgien & *Prévôt* pèrpétuel mourut en 1686. Aléxandre Paſſerat Pariſien & ancien *Prévôt* de ſa compagnie dont il a fait pendant ſa vie le principal ornement. JOURNAL DES SÇAV. 1714. *p.* 667.

PRÉVOSTALE D'ABBEVILLE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt colombin, incarnat chargé & ſale. MORIN.

PREUT, & Empreut. Vieux advèrbe. En prémiér lieu; de πρῶτος, *primus.* BOREL.

PREX. adj. m. Preux. BOREL. *Fortis, generoſus.*

PREYRE. ſ. m. En Albigeois, c'eſt un Sacrificateur; comme qui diroit Prieur, ou Prêtre. BOREL. *Sacerdos, Sacrificus, Presbiter.*

PRI.

PRIEUR. Ce nom ſe donnoit aûtrefois à Sienne à neuf Magiſtrats, lorſque Sienne étoit une République. *Prior.* Jean Colombin Fondateur de l'Ordre des Jéſuites, & François de Mino Vincenti Gentilhomme Siennois, & compagnon de Jean, avoient été pendant deux mois du nombre des neuf *Prieurs* de la ville. *P. Hélyot, Hiſt. des Ordres Religieux, T. III. C.* 55. *p.* 410. Ces *Prieurs* n'étoient que deux mois dans cette charge.

PRIGNITZ. Voyez PREGNITZ.

PRIMARO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un petit fort, qu'on nomme la Tour Grégorienne. *Primarus.* Il eſt ſur l'embouchure la plus méridionale du Pô, qu'on appelle le Pô d'Argenta, ou de *Primaro*, & il a été bâti ſur les ruines de l'ancienne *Spina*, qui donnoit à cette embouchure du Pô le nom de *Spineticum Oſtium.* MATY.

PRIME. ſ. m. Vieux mot. Prochain. BOREL. *Proximus.*

> *Edifier mon* Prime. MEHUN, *dans ſon Codicille.*

Apparemment de *proximus*, on a fait *proxime, proime, prime.*

PRIME ROYAILE. Éſpéce de prunes. C'eſt une des meilleures prunes.

PRIMERAIN, AINE. Vieux adj. Prémiér. BOREL. *Primus, a.*

PRIMICÉRIAT. ſ. m. Qualité, Dignité, Office de Primiciér. *Primicerii dignitas, officium, munus; Primiceriatus.* Le *Primicériat* n'étoit pas ſeulement une dignité Eccléſiaſtique, c'étoit auſſi une dignité ſéculière & de la Cour des Empereurs; car il y avoit un Primiciér de l'Impératrice, un Primiciér Auguſtal, un Primiciér de la Cour, un Primiciér des Bardariotes, un Primiciér des Légions, un Primiciér de la Chambre, un Primiciér du Palais, &c.

PRIMIPILAIRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité, & de Milice Romaine, ſoldat de la prémière Compagnie, ou Cohorte d'une Légion. *Primipilaris, Primipilarius.* Les *Primipilaires* avoient de grands avantages. L'un des principaux étoit que la plûpart des ſoldâts qui mouroient en campagne, les inſtituoient héritiérs.

PRIMO. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. C'eſt le même œillet que la conquête, les mêmes couleurs, le même blanc, ſemblable en qualité, il ne diffère que dans le feüillage, mais c'eſt ſi peu, qu'on n'y doit point apporter de différence. MORIN.

PRIN. Vieux adj. m. Prémiér. BOREL. *Primus*; de là on a fait *prime, prim, & prin.*

> *Ce fut au* prin *ſomme tout droit.* OVIDE, *mſ. de Borel.*

D'où vient Printemps. BOREL. Comme qui diroit *Prime temps.* Et au pluriel, *Primes* pour prémiérs ſe trouve dans le Roman dit le Brut. ID.

PRINCE. ſ. m. S'eſt dit aûtrefois pour Ami. Borel. *Amicus, familiaris.*

> *Prince, puiſque je ne me puis tenir,*
> *Que de tels faits ne faſſe mention.*
> Villon, *en ſes Repuës franches.*

Et ailleurs, Balade Chimique.

> *Prince, cognois de quel agent & patient tu as à faire.*

Cette Balade, à cauſe de cette façon de parler, pourroit être de Villon; parce qu'il parle auſſi de Chimie en ſes Repuës franches. Borel.

Prince. L'iſle du Prince. *Inſula Principis.* C'eſt une iſle de l'Éthiopie. Elle eſt vèrs la Côte de Biafara, entre l'iſle de S. Thomas, & celle de Fèrnando Pao. Il y a un bourg & pluſieurs villages, & les Portugais en ſont les maîtres. On trouve une aûtre petite iſle de ce nom dans les Indes, ſur la côte occidentale de celle de Juva. Maty.

PRINCESSE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt incarnadin, feüille-morte, couleur de citron & blanc non d'entrée. Morin.

Princeſſe aimable. Tèrme de Fleuriſte. Œillet violet & blanc, bien tranché, ſa fleur large, & ſa plante vigoureuſe, ne creve pas en lui laiſſant cinq boutons. Morin.

PRINCIÈRE. adj. fém. Qui ſe dit des Abbayes d'Allemagne, dans leſquelles on ne reçoit que des filles de Princes. *Principalis Abbatia.* Antoine Yépèz met cette Abbaye (d'Obèrmunſter) au nombre des Abbayes *Princières.* P. Hélyot, *T. V. p.* 429. C'eſt mal parler. Il ne faut point ſe ſèrvir d'un tèrme que nul uſage n'a encore introduit, bien moins autoriſé.

PRINCIPAT. ſ. m. Titre que l'on donne à la Catalogne, comme on donne celui de Duché à la Bretagne, celui de Comté à la Flandre, &c. *Principatus.* On trouve le mot de *Principat* dans des proviſions, des commiſſions, des brevèts donnez par le Roi Louis XIV. à des pèrſonnes qu'il envoyoit en Catalogne pour commander, pour adminiſtrer la juſtice, avoir ſoin de la police, &c. Mais dans l'uſage ordinaire on dit Principauté & jamais *Principat.* La Principauté de Catalogne.

Ce mot de *Principat* a été pris ſans aucun changement de l'Éſpagnol qu'on parle en Catalogne, en Sardaigne, & en Rouſſillon; ce langage eſt bien different du Caſtillan, comme on le peut voir par les livres qui ont été écrits en cette langue qui reçoit depuis environ cent ans differens changemens, parceque les François portent les mots, les tours, & les éxpréſſions de leur langue dans la partie de ces païs qui eſt ſoumiſe à la domination Françoiſe, & que les Caſtillans font la même chôſe dans ce qui eſt ſoumis aux Rois d'Éſpagne.

PRINCIPAUTÉ CITÉRIEURE. C'eſt une des douze Provinces du Royaume de Naples. *Principatus Citerior.* Elle eſt entre la Tèrre de Labour, la Principauté Ultérieure, la Baſilicate, & la Mèr de Toſcane. Elle peut avoir vingt-quatre lieuës de longueur, & douze dans ſa plus grande largeur. Son tèrroir eſt fort fèrtile en blé, en vin, en huile, en ſaffran, & en ſoye; on y trouve auſſi pluſieurs eaux minérales. Ses villes principales ſont Scala, Acèrno, Campagna, Policaſtro, Nocéra, Minuri, Capaccio, toutes Épiſcopales; Amalfi, & Salèrne Archiépiſcopales; & la dèrnière, Capitale de la Province. Maty.

Principauté Ultérieure. Nom d'une Province du Royaume de Naples. *Principatus Ulterior.* Elle eſt bornée au midi par la Principauté Citérieure; au couchant par la Tèrre de Labour, & par le Comté de Moliſſe; au nord par la Capitanate; & au levant par la Baſilicate. Cette Province peut avoir quinze lieuës dans ſa plus grande longueur, & douze dans ſa plus grande largeur. Les montagnes de l'Appennin en rendent l'air froid; le tèrroir n'y eſt pas fort fèrtile en grains, ni en vins; mais il produit fort abondamment des châtaignes, des noix, & des pâturages. Bénévent qui appartient au Pape avec ſon Duché en étoit la ville principale; mais elle a été ruinée par un tremblement de tèrre le 5e Juin 1688. Les aûtres ſont Conza, Ariano, S. Agatha, Trévico, Avellino, Cédonia, Monte Marano, Monte vèrde, Nuſco, qui ſont toutes Épiſcopales, ou Archiépiſcopales.

PRINCIPE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Principius.* Saint *Principe*, que quelques-uns ont nommé Patrice par èrreur, étoit frère aîné de S. Remy Évêque de Rheims. Baill. *au* 25e *Sept.* Saint *Principe* ſuccéda à S. Édibe dans l'Évêché de Soiſſons. S. *Principe* n'étoit pas encore Évêque au tems du prémièr Concile d'Orange, qui ſe tint l'an 441. & il étoit mort avant le Concile de Carpentras aſſemblé l'an 527. Id.

Principe. Ancien nom d'un Acte public de Théologie qui ſe faiſoit aûtrefois dans l'Univèrſité de Paris & qui a dégénéré en ſimple formalité. *Principium.* Le Pape Aléxandre IV. dans la bulle *Cum his proceſſibus*, adreſſée à l'Évêque de Paris en 1256. ſe plaint que les Docteurs de l'Univèrſité véxent les Frères Prêcheurs & qu'ils ont empêché qu'on n'aſſiſtât au *principe* de Frère Thomas d'Aquin. Saint Thomas étoit licentié dès le mois de Février 1256. Mais l'Univèrſité l'empêcha de faire ſon *principe*, qui étoit un acte néceſſaire pour être reçû Docteur. Fleury, *Hiſt. Eccl. L.* 84.

Principe. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. Les deux *principes* univèrſèls de la nature ſenſible. Ce ſont le ſubtil & le ſolide, qui étant unis plus ou moins, engendrent la belle variété des ſuppôts de l'Univèrs. Dict. Hèrm. Les trois *principes* naturèls, ou de la nature, ſont le ſel, le ſoûfre, & le mèrcure. Ces principes ſont univèrſèls & engendrez des quatre élémens, & ſont comme de ſeconds élémens, d'autant qu'ils ſont contenus dans tous les mixtes. Le ſoûfre eſt le prémièr, qui tient lieu de mâle; le mèrcure le ſécond, qui tient lieu de femelle; d'où l'on peut conclure qu'ils ne ſont mâle & femelle que ſimilitudinairement, en quelque mixte qu'ils ſe puiſſent rencontrer; & le troiſième eſt le ſel, qui fait la liaiſon des deux aûtres. Dict. Hèrm.

PRIORAT. ſ. m. Durée de l'adminiſtration d'un Prieur. Tems qu'il eſt en charge. *Tempus adminiſtrationis Prioris, Prioratus.* Les Bénédictins de ſaint Auguſtin par le trouble qu'ils cauſèrent aux Religieux de Muret, ſous le *Priorat* du Succeſſeur de ſaint Étienne, furent cauſe qu'ils quittèrent ce lieu pour n'être pas obligez à plaider, & qu'ils s'allèrent établir à Grammont, où ils portèrent le corps du Saint. Et ſous le *Priorat* de Bèrnard, cinquième Prieur, ils établirent une Fête de cette Tranſlation, qui avoit été faite le 25e de Juin. La Conſtitution eſt de l'an 1167. Chastel. *Mart. T. I. p.* 578.

PRIOTISA, CASTEL PRIOTISA. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'iſle de Candie. *Priotiſa.* Ce lieu eſt ſur la côte méridionale, près du cap Matala, au midi de la ville de Candie. Maty.

PRISE. ſ. f. Tèrme de Billard. On dit qu'on eſt en *priſe*, lorſqu'on eſt livré, que la bille qu'on jouë eſt en état d'être faite, d'être blouſée. Il ſe dit communément à la guèrre. Je ſuis toûjours en *priſe.* *Eſſe fundulæ vicinus.*

Priſe, en tèrmes de jeu d'hombre, ſe dit des fiches & des jettons que l'on a pris en entrant au jeu. Je pèrds ma *priſe.* Voilà ce qui me reſte de ma *priſe.*

PRISON. ſ. m. Qui s'eſt dit aûtrefois pour priſonnièr, de l'Italien, *prigione.* Borel. *Captivus, incarceratus.*

> *De pain aux ſacs, pain aux Barrez,*
> *Aux pourres priſons enſèrrez.*
> Guil. de Villeneuve.

C'eſt-à-dire, aux paûvres priſonnièrs enſèrmez.

PRISON PHILOSOPHIQUE: En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le fourneau des Sages qui enclôt deux vaiſſeaux, en l'un deſquèls eſt la matière Philoſophale, lequèl eſt appellé œuf Hèrmétique, ou *priſon* lucide & tranſparente, & l'aûtre vaiſſeau eſt l'écuelle qui contient les cendres. Dict. Hèr. *Carcer Philoſophicus.*

Priſon de Joseph: Aûtre tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'œuf des Sages, contenant leur Mèrcure. Dict. Hèrm. *Carcer Joſephi.*

PRISRENDI, PREISERENO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Priſrenda*, anciennement *Juſtiniana ſecunda, Ulpianum, Ulpiana.* Elle eſt dans la Boſnie, ſur une petite rivière, qui ſe décharge peu après dans le Drin blanc, environ à douze lieuës d'Uſcup, vèrs le couchant. *Priſrendi* a un Évêché ſuffragant d'Antivari, & une magnifique Égliſe, dont les Turcs ont fait une Moſquée. Maty.

PRISTINA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Priſtina.* Elle eſt dans la contrée de la Boſnie qu'on nomme Campo Mèrlino, à quatorze lieuës de Priſrendi, vèrs le nord. Maty.

PRIT, ou BRIT. Vieux mot Cèltique. *Libre*: d'où vient le nom de Bretagne, ſelon Alctin le Martyr, en ſes Antiquitez de Bretagne. Borel. *Liber.*

PRIVAS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Privatium.* Elle eſt dans le Vivarèz à ſix lieuës de Viviérs du côté du nord. *Privas* avoit aûtrefois quelques fortifications. Loüis XIII. les fit abattre, après avoir pris la ville, l'an 1629. ſur les Huguenots.

PRIVAT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Privatus.* Saint *Privat*, dont le nom eſt célébre dans l'Égliſe de France, fut une des principales victimes de la fureur des Barbares qui vinrent de delà le Rhin ravager les Gaûles, ſous la conduite de Chrocus leur Roi. Baillet, au 21. d'Août. On dit *Privé* & non pas *Privat*, au moins en quelques endroits, comme en Bèrry. Il y a à Bourges une Par-

roiſſe de ſaint *Privé*, & le Fauxbourg de ſaint *Privé* auquel elle donne ſon nom.

PRIVATAIRE. ſ. m. Nom d'Office & de dignité de l'Égliſe, dans le moyen âge. *Privatarius.* Le P. Goar croit que le *Privataire* étoit le Tréſoriér, le Garde du Tréſor d'une Égliſe, parcequ'à la Cour de Conſtantinople le Tréſoriér de l'Empereur s'appelloit *Comes rerum privatarum*, & que le Tréſor, ou la caſſette de l'Empereur s'appelloit *privatum*. Cependant parcequ'il n'eſt fait mention d'un *Privataire* Eccléſiaſtique nulle aûtre part que dans Scylitzes, qui parle du *Privataire* de l'Égliſe de ſaint Demetrius de Theſſalonique, p. 705. Du Cange doute de la ſignification de ce mot.

PRIX. ſ. m. & nom propre d'homme. *Prajectus* & quelquefois *Projectus.* Le Saint que tout le monde appelle ſaint *Prix*, & que Baillet nomme auſſi ſaint *Priet* ou ſaint *Prey*, ſaint *Prets*, ſaint *Prieſt*, ſaint *Prié*, & ſaint *Preils*, fut Évêque de Clèrmont en Auvergne, & Martyr, au VIIe ſiécle. Il fut tué, l'an 674. Voyez Bollandus & Baillet, au 25e Janv. & les *Acta SS. Bened. Sæc. II.* M. Fleury l'appelle *Préject.* C'eſt le nom Latin & non pas le nom François ; ſes différens noms ſont des corruptions du Latin, *Prajectus*.

Prix, nom propre d'homme, ſe dit auſſi pour Priſque. *Priſcus.* Saint Priſque que le vulgaire appelle ſaint *Prex* au lieu de Preſc, & ſaint *Prix* au lieu de Priſc, & ſouvent encore ſaint *Bry*, ſouffrit le martyre pour la foi de Jéſus-Chriſt du tems de l'Empereur Aurélien, lorſque ce Prince étoit dans les Gaûles en l'année de Jéſus-Chriſt 273 ou en la ſuivante. Baillet. Saint *Prix* ſouffrit avec ſaint Cot. Voyez les Bollandiſtes, *Acta SS. Maii, T. VI. p.* 365. *& ſuiv.*

PRIZI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Sicile. *Prizis.* Elle eſt vèrs le milieu de la vallée de Mazara, près des ſources de la rivière de Calatabellota, à neuf lieuës de la ville de Xacca, du côté du nord. Maty.

PRO.

PROBABILIORISTE. ſ. m. & fem. Celui qui croit qu'on eſt obligé ſous peine de péché de prendre toûjours le parti le plus probable. *Qui opinionem probabiliorem ſemper amplectendam docet.* Ce tèrme eſt nouveau, & n'a paru encore, que l'on ſçache, que dans les Mémoires de Trévoux 1714. p. 1333. & ſuiv. Mais il eſt commode & néceſſaire & mérite d'être reçû. Wendroch eſt un *Probabilioriſte*. Il y a vingt Auteurs anciens, c'eſt-à-dire, qui ont écrit avant deux cens ans, qui ſont favorables aux *Probabilioriſtes*. Les *Probabilioriſtes* ne gardent pas la modération qu'Innocent XI. leur a préſcrite. Cependant le Cardinal Laurea, le Père Gonzalez Général des Jéſuites, le Père Fogarin Cordeliér, Antoine de Cordouë & Philippe Fabri ſe ſont préſervez du défaut commun aux *Probabilioriſtes*.

PROBATEUR. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Éprouveur, celui qui éprouve ; du Latin *probator*. Dict. Herm.

PROCHITA, ou PROCITA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la Tèrre de Labour. *Proceda, Prochyta.* Elle eſt dans le golfe de Naples, entre l'iſle d'Iſchia, & la ville de Pouzol. Elle eſt fort petite, & il n'y a qu'un bourg nommé l'Abbaye de ſaint Michel. Maty.

PROCLAMATION. Ce mot eſt d'uſage pour les Cloîtres : il ſignifie en quelques Ordres Monaſtiques l'Accuſation d'un Frère, par un aûtre Frère, faite en Chapitre, en préſence du Supérieur & de la Communauté, pour quelque faûte extérieure, qu'il lui a vû commettre. *Proclamatio, Accuſatio Monachi ab alio Monacho in Capitulo*, ou *in Monachorum cœtu facta.*

PROCOPE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Procopius.* Saint *Procope* le Décapolite. Chastel. *Mart. T. I. p.* 793.

PROCRIS. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte, nom d'un œillet, c'eſt un rouge brun pourpre ſur un beau blanc, il n'eſt point diſſemblable de l'éleve deſgranges & du ſoldat, puiſque ſa couleur & ſon blanc ſe réſſemblent beaucoup. Sa tige s'éleve de même & ſon ſanage n'eſt pas fort différent. Morin.

PROCUPIE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la haûte Mœſie. *Procopia, Procopiana Villa.* Elle eſt dans la Sèrvie, ſur la rivière de Topliza, à ſix lieuës de Cratovo, du côté du couchant, & à quatorze de Novibazar, vèrs le midi. Maty.

PROCUREUR de la Fabrique, ou des Fabriques, & en quelques lieux Procureur Fabricien ; c'eſt l'Adminiſtrateur des Fabriques d'une Égliſe Parroiſſiale. *Procurator fabricarum Eccleſiæ.* A Paris on l'appelle Marguilliér. Les *Procureurs* & Adminiſtrateurs des Fabriques, pendant le tems de leur Charge ne pourront être employez au récouvrement des deniérs des ſubſiſtances, emprunts, tailles ou aûtres. Ainſi jugé par Arrêt du 10e Août 1641. rapporté par le Gentil en ſon Recuëil ; Tom. III. P. III. Tit. III. Art. 37.

Procureur de la Foi. C'eſt l'Officiér qui fait fonction de la partie publique dans le Tribunal de l'Inquiſition, comme les Procureurs Généraux dans les Parlemens, & les Procureurs du Roi dans les Siéges Préſidiaux. *Fidei Procurator.* Quand l'Inquiſiteur eſt mort, le *Procureur de la Foi* doit empêcher que les meubles & immeubles de cet Inquiſiteur ne s'éloignent, en devant compter pardevant l'Inquiſiteur Succeſſeur & l'Inquiſiteur à ſes Supérieurs, qui ſont les Cardinaux. *Jean des Loix en ſon Inquiſit. Ch. I.*

PRODE, *proude* & *preude*, c'eſt-à-dire, femme vèrtueûſe, ſelon un Mſ. ancien en vélin, du mariage de Pollion, & Euridice, fol. 6.

PRODENO. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la Morée. *Prote.* Elle eſt dans le golfe de Zonchio, vis-à-vis de la ville de Navarin, dont elle n'eſt ſéparée que par un fort petit canal. Maty.

PRODICTATEUR. ſ. m. Nom d'un Magiſtrat Romain, qui avoit les fonctions, & le pouvoir d'un Dictateur. *Prodictator, pro Dictatore.* Le Peuple Romain créoit quelquefois un *Prodictateur*, quand il ne pouvoit pas faire un Dictateur. Fabius Maximus fut *Prodictateur*. Voyez Tite Live, L. XX.

PRODICTION. ſ. f. Vieux mot. Trahiſon. Borel. *Proditio.* Ne ſeroit-ce point plûtôt *prodition* ?

PRODOM, ou PRODON. ſ. m. Vieux mot. Preud'homme ; de *probus* & *homo*. Borel. Ou plûtôt de *prudens homo*. Homme prudent, ſage.

PRODROMÉE, PRODROMIEN, enne. adj. m. & f. Tèrme de Mythologie. *Prodromeus, Prodromius.* Les Romains appelloient Dieux *Prodromées*, ceux qu'ils honoroient avant que de commencer un édifice. Junon *Prodromienne*.

PROÉDRE. ſ. m. Nom d'un Magiſtrat Athénien. *Proedrus.* Voyez ÉPISTATE. C'eſt la même chôſe.

PROFECTICE. adj. Tèrme de Droit Canon, qui ſe dit du pécule des Clèrcs, acquis à l'occaſion de leur Bénéfice, *Profectitius, a.*

PROFESSOIRE. Ce tèrme eſt en uſage chez les Bèrnardins, il ſignifie le tems qui ſuit immédiatement la Profeſſion : ce tems dure une année, pendant laquelle les nouveaux Profèz vivent dans une plus grande retraite que les anciens, & ſont occupez à peu près aux mêmes éxèrcices que durant le Noviciat. Un an de *profeſſoire*, l'année de *profeſſoire*. Il y a chez les Chanoines Réguliérs de ſainte Géneviéve, & chez les Capucins, quelque chôſe de ſemblable, mais ſous des noms différens.

PROGÉNIE. ſ. f. Vieux mot. Race.

PROIÈRE. ſ. f. Vieux mot. Prière. Borel. *Oratio, precatio.*

PROISIÉ, ée. Vieux adj. Priſé, preux. Borel.

PROIEZ. ſ. f. Vieux mot. Butin. Borel. Proye. *Præda.*

PROLABIA. Devant des lévres. Tèrme d'Anatomie. Les parties avancées des lévres s'appellent *prolabia*. Dionis. Ce mot eſt Latin.

PROLEPTIQUEMENT. adv. Par prolepſe, par anticipation. *Proleptice, per prolepſim.* Parler *proleptiquement*. Chast. Martyr. T. I. p. 287. Cet Auteur a fait ce mot ; je ne voudrois point m'en ſervir.

PROLUSION. ſ. f. Ce mot n'eſt en uſage que pour quelques ouvrages que l'on fait avant un aûtre, comme des préludes, pour s'éxèrcer. *Proluſio.* Diomède appelle *proluſions*, le Culex de Virgile & ſes aûtres Opuſcules ; parcequ'il les fit avant ſes grands Ouvrages. Les *proluſions* de Strada, ſont des Ouvrages fort ingénieux. Monſieur Huet ſçait les *proluſions* de Strada par cœur.

PROM ou PRON. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Pronum.* Elle eſt ſur la rivière de Ménan, au nord de la ville d'Ava, & elle eſt Capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & qui dépend du Roi d'Ava. Maty.

PROME CONDE. ſ. m. Dépenſiér. *Rabelais.* Borel. *Promus, condus.*

PROMÉTHÉE. ſ. f. Hèrbe. *Herba promethea.* C'eſt une plante célébre chez les Anciens. Voici ce que l'on trouve de ſes vèrtus, du lieu où elle ſe trouvoit, de ſa fleur, & de ſa racine. Apollonius de Rhode, L. III. De l'expédition des Argonautes, v. 843. & ſuivans, dit qu'elle rendoit invulnérable, & préſervoit de l'action même du feu. Plutarque, ou l'Auteur du L. [illegible], qu'on lui attribuë, rapporte d'aprés Cléanthes, que Médée [illegible] étoit ſervie. Valerius Flaccus, au L. VII. des Argonautes, v. 355. dit qu'elle s'en ſervoit ſouvent. Il ajoûte, que cette plante étoit toûjours vèrte, *Immortale virens*, & qu'elle ſoûtenoit les coups & les feux de la foudre ſans en être endommagée. *Stat fulmina contra ſanguis, & in mediis floreſcunt ignibus herba.* Si l'on en croit Propèrce, elle guériſſoit de l'amour. L. I. Éleg. XII. v. 8. & 9. Cette hèrbe au rapport des Auteurs que j'ai citez, Cléanthes, Apollonius Rhodius, v. 850, & Propèrce, naiſſoit dans les montagnes, où *Prométhée* fut attaché, c'eſt-à dire, ſur le mont Caucâſe ; ſa fleur, ſuivant la déſcription qu'en fait Appollonius Rhodius, v. 853. étoit longue d'une coudée, portée ſur deux tiges, &

& reſſembloit au *crocus* de Corcos fort éſtimé dans l'antiquité. Pour ſa racine, le même Apollonius, v. 855. rapporte qu'elle reſſembloit à de la chair récemment coupée, & qu'elle étoit pleine d'un ſuc noir, tel que celui du Hêtre des montagnes. Enfin Sénéque, v. 705. & les Auteurs que j'ai citez, font entendre que cette hèrbe naiſſoit des goutes de ſang qui dégoûtoient des morceaux du foye de *Prométhée* que le corbeau emportoit. Quoique tout ce récit ſoit plein de fable, il peut avoir quelque fondement : il y avoit peut-être ſur le Caucâſe quelque ſimple qui avoit des vèrtus particulières, non pas cependant telles que ces Poëtes le diſent.

Les Grècs l'appelloient προμήθειον, du nom de *Prométhée*, Προμηθεύς.

TÈRRE DE PROMISSION. C'eſt la Tèrre Sainte qu'on nomme ainſi, parceque Dieu l'avoit promiſe aux Patriarches. *Terra promiſſa*, ou *promiſſionis*.

PROMYLÉE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe de l'Antiquité pïyenne. *Promylæa*. C'étoit la Déeſſe des meules.

PRONATION. ſ. f. Tèrme d'Anatomiſte. *Motus quo manus fit prona*. Le rayon fait deux ſortes de mouvemens, l'un que l'on nomme de *pronation*, & l'aûtre de ſupination; le prémiér, ou la *pronation* ſe fait, quand la paûme de la main regarde en bas. Deux muſcles font la *pronation*, qui ſont le rond & le quarré. Dionis.

PROPANCIÉR, ÈRE. ſ. m. & f. Vieux nom de Peuple. *Heinuyer*, qui eſt de Haynaut. Borel. *Hannonius*.

PROPONTIDE. Voyez MARMORA Mer.

PROPOUS. ſ. m. Vieux mot. *Propos*. Borel. *Sermo*.

PROPRE. ſ. m. Office propre pour quelque Égliſe, ou quelque Communauté. Livre qui contient cet Office. *Proprium alicujus Eccleſiæ aut Communitatis Officium*. Un *Propre* imprimé à Compiégne en 1680. nomme barbarement ſaint Vaſt, en François ſaint Vedaſte. Le *Propre* de l'Égliſe de Paris. Le *Propre* des Capucins, des Jéſuites, &c.

PROPRÉFECT. ſ. m. Ce mot ſe dit dans l'Hiſtoire de l'Empire Romain pour Lieutenant du Préfet. Officiér que le Préfet du Prétoire, ou le Préfet de Rome commettoit pour faire quelque fonction de ſa Charge à ſa place. *Propræfectus*, *Pro Præfecto*. Voyez Henri de Valois, dans ſes Notes ſur Ammien Marcellin. Dans Grutèr, p. CCCLXX. La troiſiême inſcription fait mention ſous Gratien des *Propréfets* du Prétoire dans la ville de Rome & dans les Provinces voiſines.

PROQUÉSTEUR. ſ. m. Prononcez l'S. Celui qui éxèrce la Charge de Quéſteur à ſa place. Lieutenant du Quéſteur. *Proquæſtor*. On appelloit *Proquæſteur* chez les Romains, celui que le Gouvèrneur d'une Province nommoit pour éxèrcer la quéſture à la place d'un Quéſteur mort, juſqu'à ce que le Sénat & le Peuple Romain y euſſent pourvû, & en euſſent envoyé un aûtre.

PRÔSE, ou PRORSE. ſ. f. Déeſſe favorable aux accouchemens des femmes. *Proſa*, *Prorſa*.

PROSÉCHO, PROSÉSIO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Carniole. *Pucinum*. Il eſt ſur le golfe de Trieſte, à deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Il naît dans le tèrroir de *Proſécho* des vins fort éſtimez. Maty.

PROSÈRPINE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe des Anciens. *Proſerpina*, *Perſephone*. Elle étoit fille de Jupitèr & de Cérès. Elle fut élevée en Sicile, & pendant qu'elle ſe divèrtiſſoit un jour à cüeillir des fleurs dans les campagnes d'Enna, Pluton l'enleva, & l'épouſa. Par là elle devint la Déeſſe des Enfèrs, la Junon des Enfèrs. Cérès courut le monde pour chèrcher ſa fille, & enfin ayant appris de la Nymphe Cyane ce qu'elle étoit devenuë, elle obtint de Jupitèr de la tirer de l'enfèr, pourvû qu'elle n'y eût encore rien mangé. Mais elle avoit pris quelques grains de grenade. Ainſi il ne lui fut pas poſſible de la retirer. On dit cependant que Cérès obtint qu'elle paſſeroit ſix mois de l'année dans le Ciel, & ſix dans l'Enfèr avec ſon mari. Les Poëtes diſent que *Proſèrpine* coupe un cheveux à ceux qui doivent mourir. Voyez Euripide dans Alceſte, & Virgile, Éneide, L. IV. v. 698. Voyez Saint Auguſtin. *De Civit. Dei*, *L. VII. C.* 28. Euſébe, *Præp. Evang.* L. III. Natalis Comes, *L. III. C.* 16. Dempſtèr *Paralip. L. III. C.* 11. Voſſius, *De Idololatr. L. II. C.* 28. & 60.

Ce mot, ſelon Cicéron, vient de *ſerpo*, *proſerpo*, ſèrpenter, ramper à tèrre, & il lui fut donné, parce que les blèds dont Cérès ſa mère étoit la Déeſſe, rampent & ſortent de tèrre. Les Grècs l'appellent Pèrſéphône, que l'Étymologiſte tire de φέρω, *j'apporte*, & ἄφενος, *du bien*, *des richeſſes*. D'aûtres le tirent de l'Hébreu פרי, *Peri*, *fruit* & צפון, *couvèrt*.

Proſèrpine. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt rouge, chamois & jaûne doré. Morin.

PROSLAVIZA, PROSTAVIZA, CHIUSTENGE. ſſ. ff. Noms propres d'une ville de la Bulgarie. *Proſlaviſa*, anciennement *Iſtropolis*, *Iſtros*, *Iſtria*. Elle eſt dans le païs des Tartâres de Dobru-

ce, ſur la branche méridionale du Danube, à deux lieuës de la mèr noire, & environ à neuf de Témiſwar, vèrs le nord. Maty.

PRÔNE, ou Prône; de *Proemium*, ou *Praconium*. Ménage. Borel.

PROSSIMEZ. ſ. m. Nom que les Sclavons donnent au prémiér mois de l'année. *Januarius*.

PROSTATÈRE. ſ. m. Nom du troiſiême mois de l'année chez les Thébains & les Boéotiens. *Proſtaterius*. Il répondoit au mois de Novembre. *Fabricius*.

LA PROSTITUÉE DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Les Alchimiſtes entendent par ce tèrme la matière de laquelle l'Artiſte a tiré leur mèrcure. Dict. Herm.

PROTADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Protadius*. A Béſançon Saint *Protade* Evêque. Chast. *Martyr.* 10. *Févr. p.* 599. Sa vie eſt gardée aux Archives de Saint Jean de Béſançon. Bollandus la fit imprimer, & à la fin il eſt marqué que Saint *Protade* avoit fait un Livre qui contenoit ce que les Frères doivent traiter en leur Aſſemblée, & tout ce qu'il falloit obſèrver dans l'Égliſe le long de l'année. Saint *Protade* mourut en 626.

PROTAIS. ſ. m. Nom propre d'homme. Prononcez comme ſi l'on écrivoit *Protès*. *Protaſius*. Saint Gèrvais & Saint *Protais* ſouffrirent la mort pour la foy à Milan, &, ſelon ce que S. Ambroiſe en écrit à Marcelline ſa ſœur, l'Égliſe de Milan n'avoit point encore produit de martyrs avant eux; ce qui a fait juger qu'ils pouvoient avoir ſouffèrt dans la pèrſécution de Néron. Voyez ſur ces Saints le P. Papebroch, *Act. Sanct. Jun. T. III. p.* 817. & *ſuiv.* Et ci-deſſus, Gervais.

PROTAPOSTOLAIRE. ſ. f. m. Nom d'un Office dans l'Égliſe d'Orient. *Protoapoſtolarius*. C'étoit le Chéf de ceux qui éxpliquoient au peuple les ouvrages des Apôtres, les livres du Nouveau Téſtament. C'étoit auſſi le prémiér de ceux qui liſoient l'Épître à la Meſſe, ſelon les Macri.

PROTÉVANGILE, ou Protevangelion. ſ. m. Nom d'un Livre apocryphe, attribué à Saint Jacques, prémiér Évêque de Jéruſalem. *Protevangelium*. Guillaume Poſtel eſt le prémiér qui ait fait connoître ce livre.

LE PROTHÉE DES PHILOSOPHES, qui change de forme tous les jours ſans aide d'homme: en tèrmes de Philoſophie hèrmétique, c'eſt le mèrcure, ou c'eſt l'éſprit univèrſel qui ſe corporifie dans divèrs ſujèts des trois régnes. Dict. Herm.

PROTHOCOLE. ſ. m. Vieux mot. Livret, roolle, ou hiſtoire. Borel. *Liber*, *hiſtoria*.

Liſez en ceſtui prothocole. Villon.

C'eſt ſelon Ménage, la prémière feüille d'un livre, & *eſcatocolla*, la dèrnière: ce qui vient tout du Grèc. Selon d'aûtres, le *prothocole* étoit la marque du papiér qu'on mettoit au bord; à caûſe de quoi il étoit défendu aux Notaires de Rongner leurs Régiſtres, afin qu'on puiſſe découvrir les fauſſetez: ce qui ne ſe pourroit, ſi la marque étoit emportée. *Tibullo. l.* 3. *Protocolum eſt faſtigium chartæ*. D'aûtres diſent que c'eſt la prémière note, livre, cayer, ou régiſtre, c'eſt-à-dire, le broüillon & ſommaire, que les Notaires appelloient *Sumptum*. Ce ſont de petits livrèts où ils mettoient en deux mots l'affaire pour laquelle on les envoyoit quérir, & après ils l'éxpliquoient plus au long à leur maiſon; & j'éſtime que c'étoit le *prothocole*. Borel.

PROTOCTISTE. ſ. m. & f. Secte d'Hérétiques Origéniſtes. *Protoctiſta*. Après la mort du Moine Nonnus, vèrs le milieu du VIe ſiécle, les Origéniſtes ſe ſéparèrent en deux Sectes. Les *Protoctiſtes* & les Iſochriſtes. Les *Protoctiſtes* s'appellèrent auſſi Tétradites. Le Chéf des *Protoctiſtes* étoit Iſidôre.

PROTONOTAIRE PARTICIPANT. Nom d'une Prélature conſidérable à Rome. *P. Hélyot*, T. IV. p. 73.

PROTOPAPAS. Voyez PAPAS.

PROTOPASCHITE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Protopaſchita*. Les *Protopaſchites* ſont des hérétiques du prémiér ſiécle de l'Égliſe. Ils faiſoient la Pâques comme les Juifs en ne mangeant que des azymes. On les nommoit auſſi Sabbatiens, d'un certain Sabbatius qui fut auteur de cette Secte.

PROTOSPATHAIRE. ſ. m. Nom d'un Officiér de la Maiſon des Empereurs de Conſtantinople. *Protoſpatharius*. Le *Protoſpathaire* étoit le Commandant, le chéf, le prémiér Officiér des Gardes de l'Empereur, qu'on nommoit *Spatharii*, Spathaire, à caûſe du ſâbre, ou de l'épée large dont ils étoient armez, & qu'on appelloit *Spatha*. Bollandus, *Acta SS. Febr. T. I. p.* 551.

PROTOSYNCELLE. ſ. m. Nom de dignité & d'office dans la maiſon du Patriarche de Conſtantinople. Le Chéf des Syncelles, ou de ceux qui logoient dans le Palais Patriarchâle. *Protoſyncellus*. *Patriarcha Vicarius*. C'étoit l'une des prémières dignitez Éccléſiaſtiques chez les Grècs. Le prémiér domeſtique du Palais

Patriarchal eſt appellé *Protoſyncelle* ; mais ordinairement c'eſt le Vicaire du Patriarche dans la grande Égliſe de Conſtantinople. Acad. Franc.

PROTOTHRÔNE. ſ. m. Tèrme de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, Évêque d'un prémier Siége. *Protothronus*. Byzance n'étoit originairement qu'un Évêché ſuffragant d'Héraclée. C'eſt pourquoi quand il fut devenu Siége Patriarchal, l'Archevêque d'Héraclée conſerva ſon droit d'ordination : mais en cas que le Siége d'Héraclée fût vacant, l'ordination du Patriarche de CP. appartenoit au Métropolitain de Céſarée de Cappadoce, comme *Protothrône*, c'eſt-à-dire, Évêque du prémier Siége. Fleury, *Hiſt. Eccl. L.* 55. Car ceux qui étoient Éxarques avant l'érection du Patriarchat de Conſtantinople, ne furent depuis que *Protothrônes*. Id.

PROTOVÉSTIAIRE. ſ. m. Nom d'Office à la Cour des Empereurs de Conſtantinople. *Protoveſtiarius*. C'étoit ce que nous appellerions aujourd'hui Grand Maître de la Garderobbe.

PROTUBÉRANCE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Éminence, avance, tumeur, ce qui avance, ce qui s'éleve. *Tuber, tuberculum, Protuberantia, prominentia*. Les *Protubérances* orbiculaires du troiſième ventricule du cèrveau s'appellent *Nates*, & les apophyſes des *Protubérances* orbiculaires, *Teſtes*. Dionis.

PROVADA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Provadia*. Elle eſt dans la Bulgarie, environ à dix lieuës de Témiſwar, vèrs le couchant. Maty.

PROVENÇAL, ale. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Provincialis*. Les *Provençaux*, ont de l'éſprit & beaucoup de vivacité.

Provençale. ſ. f. Tèrme de joüeur qui ſe dit en cette phrâſe : faire la *Provençale*. C'eſt jetter toutes les cartes les unes après les aûtres ſur le tapis, & en différentes places, afin qu'elles ſoient mieux brouillées & mêlées.

Provençale. Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui eſt vèrte & fleur de pêcher, aſſez belle. Morin.

Provence. ſ. f. Nom propre d'un des douze Gouvèrnemens Généraux de France, & celui qui s'avance le plus vèrs le midi. *Provincia*. Les Romains qui furent maîtres de ce païs, avant qu'ils conquiſſent le reſte des Gaûles, l'appellèrent la petite Italie, & la Province des Romains, d'où elle a pris le nom de *Provence*. Elle s'étend depuis les Alpes juſqu'au Rhône ; ce fleuve la ſépare du Languedoc, qui eſt au couchant, & les Alpes la ſéparent des États de Savoye, qui ſont au levant. La Mèr Méditèrranée la baigne au midi, & le Dauphiné avec le Comté de Vénaiſein, le confinent au nord. On lui donne quarante-quatre lieuës du couchant au levant, & trente-quatre du nord au ſud. A la réſerve du Rhône, qui n'en baigne qu'une petite partie, il n'y a point de rivière conſidérable : la Durance dont le cours eſt aſſez long, le Vèrdon, & l'Argents, ne ſont que de grands torrens, inutiles à la navigation, & nuiſibles aux campagnes par où ils paſſent, & qu'ils gâtent beaucoup par leurs grands débordemens. L'air eſt fort différent dans cette province ; vèrs les Alpes & le Dauphiné, il eſt froid ; le long de la côte, il eſt ſi doux qu'on n'y voit que rârement de la neige & de la glace ; le milieu eſt un peu plus froid, mais pourtant fort tempéré. Toute la *Provence* eſt aſſez fèrtile ; vèrs les Alpes en grains & en pâturages ; & ailleurs en grains, vins, olives, figues, amandes, prunes, grenades, & toute ſorte d'aûtres petits fruits. On y voit même le long de la côte, depuis Toulon juſqu'à Nice, des forêts d'orengers & des citronniers, qui croiſſent en pleine tèrre, de même que les aûtres arbres. Ses villes principales ſont Aix capitale, Marſeille, Arles, Toulon, Hières, Fréjus, Antibe, Grâce, Vence, Draguignan, Brignole, Riez, Digne, Siſteron, Forcalquier, Manoſque, Apt, & Taraſcon. Cette Province a eû autrefois titre de Royaume, qui étoit le même que le Royaume d'Arles, dont nous avons parlé au mot Arles, T. I. p. 572. Elle eût enſuite ſes Comtes particuliers & ſouvèrains, qui poſſédoient le Comté de Nice, le Comté Vénaiſſein, & la ville d'Avignon. Ces païs en ayant été détachez, elle fut donnée telle qu'elle eſt aujourd'hui par Charles du Maine, dèrnièr Comte de *Provence*, à Loüis XI. Roi de France, qui l'unit pour toûjours à la Couronne, l'an 1481. Elle avoit autrefois ſes États compôſez de tout le Haut Clèrgé, de toute la Nobleſſe, & des députez des Vigueries, & d'un cèrtain nombre de villes ; mais depuis l'an 1639. on n'y a plus tenu que des aſſemblées, compôſées des Députez des villes, & des Procureurs du Clergé, & de la Nobleſſe.

PROVICAIRE. ſ. m. Qui tient la place d'un Vicaire & en fait les fonctions *Pro Vicario*. Le *Provicaire* d'un Évêque. P. Le Comte.

PROVIDE. adj. m. & f. Prévoyant. *Providus*. On nous a envoyé ce mot pour l'ajoûter à ce Dictionnaire, mais il ne ſe dit point, ſi ce n'eſt peut-être en quelque province. Il faut dire prévoyant ; ou ſi l'on parle de Dieu, il faut dire, Qui a une providence, & uſer de circonlocution.

PROVENDIER. ſ. m. Vieux mot. C'eſt un boiſſeau contenant la provende, ou ce qu'on donne à la fois à un cheval, ou aûtre bête. Borel.

PROVIDENCE. Les filles de la *Providence*, eſt un nom que l'on donne en France à des Communautez différentes de filles établies en pluſieurs villes. *Filiæ Providentiæ divinæ*. La prémière maiſon, qui a, dit-on, ſervi de modèle & d'éxemple aux aûtres, fut établie à Paris par Madame Marie de Lumagne Veuve de M. Polaillon Conſeiller du Roi & ſon Réſident à Raguſe. Loüis XIII. donna ſes lettres patentes en 1643. & la communauté fut commencée en 1647. En 1651. Anne d'Aûtriche leur donna la Maiſon de Santé de la ruë de l'Arbalête, fauxbourg S. Marcel. Elles font deux ans d'épreuve, & à l'âge de 20. ans des vœux ſimples de chaſteté, d'obéïſſance, & de ſèrvir le prochain ſelon leurs Conſtitutions, & de ſtabilité dans la maiſon.

PROVINCES LIBRES. Nom d'une Contrée appellée *Frey Aempter* par les Suiſſes. *Provinciæ Liberæ*. C'eſt un petit païs de Suiſſe, qui eſt le long du bord occidental de la rivière de Ruſſ. On dit que Meyembèrg, Richenſée, & Argow, qui en ſont les principaux villages, étoient autrefois des villes qui avoient de grandes franchiſes, & que c'eſt de là que le païs a pris le nom de *Provinces Libres*. Quoi qu'il en ſoit, ce petit païs eſt aujourd'hui un bailliage, qui appartient en commun à pluſieurs Cantons, dont le Baillif fait ſa réſidence à Murci, qui eſt une grande Abbaye & bien bâtie. Maty.

PROVINCES-UNIES DES PAYS-BAS. Nom de provinces, qu'on appelle aſſez ſouvent la République de Hollande ou ſimplement La Hollande ; elles ſont la partie ſeptentrionale des Païs-Bas. *Belgium Fœderatum, Provinciæ Fœderatæ Belgii*. Elles ſont bornées au midi, par la Flandre, le Brabant, la Gueldre Éſpagnole, & le Duché de Cléves ; & au levant, par l'Évêché de Munſter, & par le Comté d'Embde ; la mèr d'Allemagne les baigne au nord & au couchant. On donne à ce païs quarante-ſix lieuës du nord au ſud, & quarante du couchant au levant ; l'air y eſt ſain ; les hivèrs un peu long, mais fort ſupportables, & les étez très-agréables. Il eſt baigné par la Meûſe, le Rhin, l'Iſſel, le Vecht, & pluſieurs aûtres rivières ; & on y voit outre cela, un très-grand nombre de beaux Canaux. Le Tèrroir eſt très-abondant en pâturages, beaucoup moins en grains, & il ne produit point de vin ; cependant par le moyen de la mèr & des rivières on y voit une abondance ſurprenante de toutes chôſes. Il y a un grand nombre de villes, de bourgs & de villages, & d'habitans, le commèrce y fleurit éxtrémement. La Religion réformée y eſt la dominante ; les Proteſtans & les Arméniens, ſous le nom deſquels on comprend auſſi les Sociniens, y ont l'éxercice public de leurs Religions. Les Catholiques & les Anabaptiſtes ont les lieux de leurs éxercices moins expôſez à la vûë que ceux des aûtres, mais qui ne ſont pas moins connus, ni plus inquiétez. Les *Provinces-Unies* ſont au nombre de ſept. La Gueldre, à laquelle eſt unie le Comté de Zutphen, la Hollande, la Zélande, la Seigneurie d'Utrecht, l'Overiſſel, l'Iſle de Groningue, & la Friſe. Chacune de ces Provinces eſt une République particulière, qui ne reconnoît point d'aûtre Souvèrain que ſes États particuliers. Cependant elles forment par leur union un corps général de République, & elles ont pour la conſèrvation de leur union, des Députez de toutes les provinces, qui compôſent trois Collèges, les États Généraux, le Conſeil d'État, & la Chambre des Comtes, qui réſident à la Haye, & qui réglent toutes les affaires communes aux ſept Provinces. Les cinq prémières de ces Provinces ont un Gouvèrneur Général, Amiral de la Mèr, & Capitaine Général des armées de tèrre. La Friſe, & la Seigneurie de Groningue ont auſſi leur Gouvèrneur Général, qui eſt de la Maiſon de Naſſaw. Ces Provinces appartenoient autrefois aux Rois d'Éſpagne, héritiers de la Maiſon de Bourgogne ; mais l'Héréſie s'y étant répanduë & Philippe II. ayant entrepris d'y introduire l'Inquiſition, il ſe fit dans la ville d'Utrecht l'an 1579. une union entre les Princes de Gueldre, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht & de Friſe, auxquelles ſe joignirent enſuite les provinces d'Overiſſel & de Groningue, & ces ſept Provinces ayant à leur tête les Princes d'Orange, ſe ſoulevérent contre l'Éſpagne & aſſiſtées de la France ſoutinrent depuis ce tems-là une guèrre (qui ne fut interrompuë que par une tréve de douze ans) juſqu'en l'an 1648. que le Roi d'Éſpagne les reconnut par la paix de Munſter, pour des Provinces Libres, & pour un État Souvèrain. Cet État poſſéde, outre ſes ſept Provinces, pluſieurs païs de Conquête, dans la Flandre, dans le Brabant, & dans le Duché de Limbourg, ſur les côtes de la Guinée, au Cap de Bonne Éſpérance, ſur les côtes du Malabar, & du Coromandel, dans la preſqu'iſle de Malacca, dans l'Iſle de Ceylan, dans celle de Java, dans les Moulucques, dont il eſt preſque entièrement le

le maître, de même que de Curaſcao, & de quelques aûtres iſles Antilles, & de Surinam ſur la côte de la Caribane.

PROVINCIAL. ſ. m. Se diſoit aûtrefois des monnoyes que les Comtes de Provence battoient. *Provincialis.* Les *Provinciaux* furent décriez & défendus par S. Loüis.

PROVINS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Brie, ſur la petite rivière de Vouzie, entre Paris & Troyes, à quatorze lieuës de la prémière, & à douze ou treize de la dèrnière. *Provinum*, *Pruvinum.* MATY.

Le Tèrritoire de *Provins* en Brie, dans les Capitulaires de Charles le Chauve, eſt nommé *Pagus Proviſinus* & *Proviſinenſis.* Dans les Auteurs, & dans les titres du commencement de la troiſième race, il eſt ſouvent fait mention des ſous & des livres de *Provins.* LE BLANC, *Tr. hiſt. des Monn. de France*, *p.* 132.

Les Rôſes de *Provins* ſont des rôſes fort rouges, & dont on ſe ſèrt pour les cataplâſmes, & les fomentations.

PROVOQUEUR. ſ. m. Nom que l'on donnoit dans l'antiquité à des gladiateurs d'une éſpéce particulière. *Provocator.* Les *Provoqueurs* étoient ceux qui ſe battoient avec les Hoplomaques; ils étoient armez d'une épée, d'un bouclièr, d'un caſque, & de cuiſſarts de fèr. Lipſe en parle, *De Milit. Rom. L. III. Dial.* 7. *Saturn. Serm. L. II. C.* 11.

PROVOIRE. ſ. f. Vieux mot. Prière. *Méhun, au Codicille.* C'eſt auſſi un Oratoire. *Pèrceval.* BOREL. *Oratio, & Oratorium.*

PROUS. Vieux adj. m. c. Vaillant. BOREL. Preux, de *probus.*

Un Chevaliér prous *& hardis.* PERCEVAL.

PROUVOIRE. ſ. m. Vieux mot. Pourvoyeur. BOREL. *Proviſor.*

PROYER. Voyez PRAYER.

PROYME. ſ. m. Vieux mot. Le prochain. *Hiſt. Albig.* Proïſme, proſme & proëſme, c. parent, de *proximus.* Coutumes d'Anjou. Chôſes immeubles acquiſes de ſon proëſme. *Ragueau.* BOREL.

PROZ. Vieux adj. m. Preux. BOREL. *Fortis, ſtrenuus.*

PRU.

PRUCK AN DÈR AMBÈR. Nom d'un bourg du Duché de Bavière, ſitué ſur l'Ambèr, à cinq lieuës de Munick, vèrs le couchant. *Ambra.* MATY.

PRUCK AN DÈR LEYTE. Nom d'une petite ville de l'Aûtriche. *Leitæ pons*, *Lutipons.* Elle eſt ſur la Leyte, près des confins de la Hongrie, environ à huit lieuës de Vienne, vèrs le levant. MATY.

PRUCK AN DÈR MUÈR. Nom d'une petite ville du Cèrcle d'Aûtriche. *Pons Muræ*, *Pons ad Muram.* Elle eſt dans la Stirie, ſur le Muèr, à huit lieuës au-deſſus de Gracz. Quelques Géographes prennent *Pruck* pour la petite ville de la Pannonie, nommée *Rhiſpia*, que d'aûtres placent à Rockaſpurg, petit bourg ſitué entre le Muèr & le Rab, à dix lieuës de Gracz, vèrs le levant. MATY.

PRUDENCE, ſ. m. Nom propre d'homme. *Prudentius.* Le Poëte *Prudence* étoit de Saragoce en Eſpagne, fort attaché à la Religion Chrétienne. Il floriſſoit ſous Théodoſe Le Grand & ſes enfans. *Prudence* Évêque de Troye qui écrivit contre Scotus Eringena, vivoit au IXe ſiécle.

PRULLI. ſ. m. nom propre d'un Bourg avec Abbaye. *Pruliacum.* Il eſt dans la Touraine en France, ſur la rivière de Cayſe, à ſix lieuës de Châtelerau d, vèrs le levant. MATY.

PRUM. Voyez PRUYM.

PRUMIÉR, ÈRE. adj. m. & f. Vieux nom ordinal. Prémiér BOREL. *Primus.*

Ja ſi an quatre principal,
L'un negre quan es fach prumié,
Et l'autre quand es blanc antié,
Et ters quant es incinerat,
El quart quant es rubificat. JO. DE ST SATURNIN.

PRUſSE. ſ. f. Nom propre d'une grande contrée que l'on comprend ordinairement ſous la Pologne. *Pruſſia*, *Boruſſia.* Elle eſt bornée au couchant, par la Poméranie; au Sud, par la Cujavie, & par la Mazovie; au levant, par la Lithuanie; & au nord, par la Samogitie, & par la mèr Baltique. Elle peut avoir cent dix lieuës de longueur, & trente ou trente-cinq dans ſa largeur moyenne. Elle eſt baignée par la Viſtule, par le Pregel, par le Niémen, & par un grand nombre d'aûtres rivières qui ſe déchargent dans celles-là. Le tèrroir en eſt aſſez bon; mais il y a pluſieurs quartiérs qui ne ſont ni bien peuplez, ni bien cultivez. Ce païs a été plongé dans le Paganiſme, & gouvèrné par ſes Princes particuliérs juſqu'à la fin du XIIIe ſiécle, que les Chevaliérs Teutoniques attirez en ce païs par les Ducs de Mazovie, en furent les maîtres, après avoir employé 56 ans à le conquérir; & ils y devinrent ſi puiſſans, ayant ſubjugué la Pomérellie & la Samogitie, qu'ils entreprirent de faire la guèrre contre les Ducs de Lithuanie, & contre les Rois de Pologne. Mais comme ils vouloient gouvèrner la *Pruſſe* d'une manière trop deſpotique, les principales villes, entre leſquelles étoient Dantzic, Elbing, & Thorn, s'allièrent avec la Nobleſſe pour la conſèrvation de leurs privilèges l'an 1454; & ces Alliez ayant été condamnez avec trop de ſévérité, ils ſe donnèrent au Roi de Pologne, & après pluſieurs guèrres entre les Rois de Pologne & les Chevaliérs Teutoniques, ces dèrniérs cédèrent au Roi Caſimir la *Pruſſe* Supérieure, qui eſt aujourd'hui la *Pruſſe* Royale, & ils lui firent hommage de l'Inférieure, qui eſt aujourd'hui la Ducale, dont ils reſtèrent les maîtres. Enfin Albèrt de Brandebourg Grand-Maître de l'Ordre, ayant embraſſé l'héréſie de Luthèr & aboli les Commanderies, fut fait Duc de la *Pruſſe* Inférieure par le Roi de Pologne, auquel il en fit hommage à Cracovie l'an 1525. Son fils, qui lui ſuccéda, étant mort ſans poſtérité l'an 1618. ce païs échût aux Électeurs de Brandebourg, qui le poſſèdent en pleine ſouveraineté, en vèrtu du traité de Vélau l'an 1657. MATY.

PRUſSE DUCALE, ou INFÉRIEURE. C'eſt la partie occidentale de la *Pruſſe. Pruſſia Ducalis* ou *Inferior.* Elle a incomparablement plus d'étenduë que la *Pruſſe* Royale; mais ſes contrées qui confinent avec la Lithuanie & avec la Samogitie, ne ſont prêſque que des déſèrts pleins de forêts & de lâcs, & les peuples qui les habitent, & qu'on prend pour les reſtes des anciens Boruſſiens, ſont fort grôſſiérs, & ont un langage tout particulièr. Le reſte du païs eſt mieux peuplé & mieux cultivé. Ce païs a cela de particulièr, qu'on recueille une grande quantité d'ambre jaûne ſur ſes côtes; il renfèrmoit aûtrefois pluſieurs petites provinces; aujourd'hui on le diviſe en trois cèrcles, qui ſont ceux de Samlande, de Natangie & d'Hockèrlande. Ses villes principales ſont Konigsbèrg Capitale, Memel, Pilaw, Brandebourg, &c. Ce païs appartient en ſouveraineté aux Électeurs de Brandebourg, comme on l'a marqué ſur la *Pruſſe* en général. ID.

PRUſSE ROYALE, ou SUPÉRIEURE. C'eſt la partie occidentale de la *Pruſſe. Pruſſia Regia*, ou *Superior.* Elle appartient à la Pologne, comme nous l'avons dit au mot PRUſSE, & elle eſt diviſée en trois Palatinâts, qui ſont ceux de Culm, de Mariembourg, & de Pomérellie. Dantzic, Marienbourg, Elbing, Culm, Thorn & Straſbourg en ſont les lieux principaux. ID.

PRUſSIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Nom de peuple. Qui eſt de Pruſſe, qui appartient à la Pruſſe. *Pruſſus*, *Boruſſus.* Les *Pruſſiens* ſont des déſcendans des anciens Boruſſes, ou Boruſſiens. Les *Pruſſiens*, habitans des forêts & des lâcs, en conſèrvent encore la langue. Les *Pruſſiens* étoient encore idolâtres au XIIIe ſiécle, & èxèrçoient de grandes cruautez contre les Chrétiens.

PRUTH. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière qui prend ſa ſource dans les monts Krapach, travèrſe une partie du Palatinat de Lembourg, en Ruſſie, enſuite toute la Moldavie, & ſe décharge dans le Danube, un peu au-deſſous d'Axiopoli. *Prutha*, *Hieraſus*, *Geraſus.* MATY.

PRUYM, PRUM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une Abbaye de l'Ordre des Bénédictins. *Prumia.* Elle eſt ſituée ſur la rivière de *Pruym*, dans l'Électorat de Tréves, à dix lieuës de la ville de ce nom. L'Abbaye de *Prum* eſt célèbre pour avoir été le lieu où l'Empereur Lothaire ſe retira après avoir renoncé à l'Empire. Son Abbé porte le titre de Prince, & ſes Religieux font preuve de Nobleſſe. L'Électeur de Tréves en a l'adminiſtration depuis l'an 1578. ID.

PRUYM. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Allemagne. *Pruma.* Elle baigne Pruym dans l'Électorat de Tréves, entre dans le Luxembourg, & ſe décharge dans le Sour, au-deſſus d'Echtèrnach. ID.

PRY.

PRYLIDE. ſ. f. Eſpéce de danſe militaire chez les anciens Grècs. *Prylis.* Voyez Voſſius, *L. De Quatuor Artib. Pop. & Meurſius Orcheſtra.*

PRYMNO. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Prymno.* Elle étoit fille de l'Océan & de Tethis, & l'une de celles qui préſident à l'éducation des enfans avec Apollon & les Fleuves. *Héſiode*, *Theog. v.* 350.

PRYTANE. ſ. m. *Prytanis.* C'étoit dans la plûpart des villes Grecques le nom du prémiér Magiſtrat. MÉM DE TR. *Prytanis*, *Prytaneus.* Il y avoit à Athènes cinquante *Prytanes*; à Corinthe il n'y en avoit qu'un, qui étoit là, ce qu'étoit à Athènes l'Archonte. Les *Prytanes* d'Athènes étoient les Sénateurs qui compôſoient le Conſeil qui gouvèrnoit l'État, comme ce que l'on appelle les États dans les Provinces-Unies. On en prenoit tous les ans 50 de chaque Tribu, de laquelle on en nommoit encore cinquante aûtres pour ſuppléer aux prémiérs en cas de mort, ou de malvèrſation.

ſation. Les Tribus rouloient pour le gouvèrnement, & le prenoient l'un aprés l'aûtre pendant 35 ou 36 jours, c'eſt-à-dire, pendant cinq ſemaines. Tous les 50 *Prytanes* de la Tribu ne gouvèrnoient point enſemble pendant ces 5 ſemaines entières, mais par troupes de dix qui étoient tîrez au ſort, pendant 7 jours châque troupe. Après quoi une aûtre Tribu venoit ſur les rangs, & avoit auſſi ſes cinq ſemaines à gouvèrner de la même manière. C'étoit un établiſſement de Solon. Scaligèr s'eſt trompé, quand il a dit que les Tribus rouloient par jour. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 805.

PRYTANÉE. ſ. m. Nom d'un lieu à Athènes où étoit le ſiége des Juges de Police, appellez Prytanes & où l'on nourriſſoit aux dépens de la République ceux qui avoient rendu quelques ſèrvices à l'État. *Prytaneum.*

PRYTANÉE. ſ. f. Signifioit encore à Athènes le tems pendant lequel les Prytanes d'une Tribu gouvèrnoient. *Prytania.* Ce tems étoit de 35 ou 36 jours que l'on partageoit en cinq ſemaines, & pendant châque ſemaine dix Sénateurs de cette Tribu gouvèrnoient; ainſi au bout de la *Prytanée* tous les Prytanes d'une Tribu avoient gouvèrné pendant ſept jours, mais dix enſemble. Après quoi une aûtre Tribu prenoit de même le gouvèrnement, & rempliſſoit ſon tems ou ſa *Prytanée*. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 805.

PRYTANIDE. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donnoit à Athènes & en d'aûtres villes de Gréce, aux veuves qui gardoient & entretenoient le feu ſacré de Veſta, comme les Veſtales à Rome. *Prytanis.* Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 5.

P R Z.

PRZÉMYSL. Voyez PRÉMISLAW.

PRZIPIEC, PRIPECZ, PRÉPICE. ſſ. mm. Noms propres d'une grande rivière de la Lithuanie. *Pripetus.* Elle prend ſa ſource aux confins de la Haûte Volhinie, travèrſe la Poléſſe, elle y baigne Pinsk; Pétricowicze, dans le Palatinat de Nowogrodeck; Mozir, dans le Tèrritoire de Rzeczica; Czèrnobel, dans la Baſſe Volhinie, & quelques lieuës au-deſſous elle ſe décharge dans le Boriſthène. MATY.

P S A.

PSALLIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Pſallianus, a.* Les *Pſalliens* étoient les mêmes que les Euchites, ou les Maſſaliens. Voyez ces mots.

PSAMATHÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nimphe. *Pſamathe.* Elle étoit fille de l'Océan, & femme d'Aeaque ou d'Éaque, dont elle eut Phocus. *Héſiode, Theog. v.* 103.

PSARA. ſ. m. Nom d'Iſles. *Pſyra.* La Grande *Pſara. Pſyra Major.* C'eſt une Iſle de l'Archipel, ſituée à cinq lieuës de celle de Scio, du côté du midi. Elle peut avoir ſept lieuës de circuit, & elle eſt déſèrte, de même que la Petite *Pſara, Pſyra Minor*, qui eſt environ à demi lieuë de celle-ci, vèrs le couchant. MATY.

PSATYRIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Pſatyrianus, a.* C'étoit une Secte d'Ariens, qui ſoûtinrent dans le Concile d'Antioche de l'an 360, que le Fils n'étoit point ſemblable au Père quant à la volonté; qu'il avoit été tîré du néant, ou fait de rien, comme Arius l'avoit dit d'abord; & qu'enfin en Dieu la génération ne différoit point de la création. Voyez Théodoret, *Haret. Fab. L. IV.*

PSEAUTIÉR. ſ. m. Habillement de Religieûſe.

PSÉTOVAN. ſ. m. Nom que quelques-uns donnent au Mois des Hébreux, appellé Sivan dans Éſthèr, VIII. 9. *Fabricius.*

P S O.

PSOAS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le nom d'un muſcle de la cuiſſe, qui s'appelle aûtrement *lombaire. Pſoas.* Le prémiér muſcle de la cuiſſe eſt le *pſoas*, ou muſcle lombaire. Il prend ſon origine des apophiſes tranſvèrſes des deux vèrtébres inférieures du dôs, & des ſupérieures des lombes, & porté par deſſus la face intèrne de l'ôs iléon, il va s'inſérer par un tendon fort & rond, au petit trocantèr; c'eſt ce muſcle qui forme cette partie ſi tendre des alloyaux, qu'on nomme le filèt. DIONIS.

P S Y.

PSYCHÉ ſ. f. Déeſſe épouſe de Cupidon. *Pſyché.* Molière a fait une Tragédie, Ballet de *Pſyché.* Bien des gens écrivent *Pſiché*; ce mot vient pourtant de ψυχὴ, *anima.*

PSYCHIQUE. adj. ou ſubſt. m. & f. Animal, ale. *Pſychicus, animalis.* Nom odieux que Tèrtullien donne aux Catholiques, dépuis qu'il les out abandonnez. Tèrtullien devenu Montaniſte ne nomme plus les Catholiques que *Pſychiques*, ſuivant le ſtile des hérétiques du tems. FLEURY.

PSYCHOLOGIE. ſ. f. Diſcours, Traité de l'Ame. *Sermo, Oratio, Tractatio de Anima. Pſychologia.* L'Antropologie, ou la ſcience qui nous fait connoître & nous explique ce que c'eſt que l'homme, a deux parties. La prémière traite de l'Ame, on la nomme *Pſychologie*. La ſéconde fait connoître le corps & tout ce qui en dépend, c'eſt ce qu'on appelle Anatomie. DIONIS.

PSYCHOMANCE, ou PSYCHOMANCIE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de divination & de magie. *Pſychomantia.* C'eſt l'Art d'évoquer les âmes des morts.

Ce mot vient de ψυχὴ, *âme*, & μαντις, *devin*, μαντεία, *divination.*

PSYCHROMÉTRE. ſ. m. Inſtrument propre à méſurer les dégrez d'humidité de l'air. *Pſychometrum.* Voyez le Livre du Père Kirkèr intitulé *Collegii Romani Societatis Jeſu Muſaeum*, dans lequel il y a des Déſcriptions de pluſieurs *Pſycrométres.*

Ce mot vient de ψυχρὸς, *humide* & μέτρον, *méſure.*

P T E.

PTÉRIGOÏDE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. Nom de deux apophiſes de l'ôs ſphénoïde. *Ptérigoides.* Les apophiſes extèrnes de cet ôs ſont deux, appellées *ptérigoïdes*, parcequ'elles ſont faites comme des aîles de chauve-ſouris. DIONIS.

Ce nom & les ſuivans ſont formez de deux noms Grècs, πτέρυξ, πτέρυγος, *aîle*, & εἶδος, *forme*: de ſorte que *ptérigoïde*, ſignifie qui a la forme d'une aîle.

PTÉRIGOÏDIEN. Tèrme d'Anatomie qui ſe prend ſubſtantivement. *Ptérigoïdes.* Les Anatomiſtes donnent ce nom à deux muſcles de la mâchoire. L'un eſt le ſécond des fèrmeurs, nommé le *ptérigoïdien* extérieur. Il prend ſon origine de l'apophiſe ptérigoïde & s'inſère dans l'éſpâce qui eſt entre le condile & le coroné de la mâchoire inférieure; on l'appelle auſſi le caché, parcequ'il eſt difficile à faire voir, à moins que l'on ne caſſe l'ôs de la mâchoire. DIONIS. L'aûtre eſt le quatriême des fèrmeurs appellé le *ptérigoïdien* intèrne, il naît de l'apophiſe ptérigoïde, partie intèrne, & ſe vient inſérer à la partie intèrne de l'angle de la mâchoire inférieure. Il ſèrt avec le crotaphite, le *ptérigoïdien* extérieur, & le maſſetèr, à faire la maſtication, en approchant la mâchoire inférieure de la ſupérieure, & les ſèrrant fortement l'une contre l'aûtre. ID.

PTÉRIGOPHARINGIEN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie qui ſe dit de deux muſcles du pharinx. *Pterigopharingius.* Les deux *ptérigopharingiens* tîrent le pharinx en haut auſſi-bien que les céphalophalingiens. Ils prennent leur origine des apophiſes ptérigoïdes de l'ôs ſphénoïde, & s'inſèrent à la partie ſupérieure du pharinx, & non pas à ſa partie latérale. DIONIS.

Ce nom eſt pris de ceux des deux parties auxquelles ces muſcles ſont attachez, les apophiſes ptérigoïdes, & le pharinx.

PTÉROPHÔRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité. Qui porte des plumes, ou des aîles. *Pterophorus.* On donne ce nom dans l'Antiquité à ceux des Couriérs Romains qui venoient apporter la nouvelle de quelque déclaration de guèrre, ou de quelque bataille pèrduë, de quelque échec qu'avoient eû les Armées Romaines. On les nommoient ainſi parcequ'ils portoient des plumes à la pointe de leurs picques.

Ce mot vient du Grèc πτέρον, *une aîle*, & φέρω, *je porte.*

P T I.

PTIRIGIUM. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Membrane qui prend à l'angle de l'œil & vient s'attacher à la pupille.

P T O.

PTOLÉMAÏS, ou plûtôt PTOLÉMAÏDE. ſ. f. Nom propre de ville. Voyez ACRE. Tom. I. p. 112.

PTOLÉMÉTA. Voyez TOLOMÉTA. T. V.

P U.

PU. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une méſure de longueur à la Chine. *Pu.* C'eſt à-peu-près une lieuë d'Éſpagne. Car dix *pu* font le chemin d'une journée, qu'on appelle *ychan*. Le *pu* ſe diviſe en dix *li*, qui eſt la longueur de chemin que peut porter la voye humaine, dans un païs plat, & pendant un beau tems. *Maffée, Hiſt. Indic. L. VI.*

P U A.

PUANT. ſ. m. Nom que nos Matélots donnent à l'Alcyon; non pas que cet oiſeau pûe, mais parcequ'il ſent, diſent-ils, le mauvais tems. *Alcyon.* Ce que nous avons rapporté de Bellon au mot ALCYON, eſt plus vrai que ce qu'en dit Furetière. Car cet oiſeau n'eſt point bleu, rouge & vèrd; mais d'un brun un peu rougeâtre, mêlé de noir. Ce n'eſt pas non plus l'oiſeau de ſaint Martin, ſelon quelques-uns, qui prétendent qu'il en eſt tout différent.

Le lac des PUANTS, ou des Putéotamites. *Lacus putidorum*, ou *puteotamitarum.* C'eſt un des grands lacs du Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt entre le lac ſupérieur & celui des Hurons, dans lequel il ſe décharge. Il a pris ſon nom des Putéotamites,

tamites, appellez *puants*, parcequ'ils habitoient des lieux marécageux & *puants*, avant qu'ils vinſſent ſe loger ſur ſes bords. Maty.

PUC.

PUCEILE. ſ. f. Nom d'une éſpéce de poire qu'on nomme aûtrement char-brûlé. C'eſt une poire d'Octobre & de Novembre; elle paſſeroit quelquefois pour un Martin ſéc, tant elle lui réſſemble de groſſeur & de figure; mais le coloris un peu différent fait qu'on ne s'y trompe pas; il eſt d'un côté fort rouſſâtre, & de l'aûtre aſſez clair, ſans avoir rien d'iſabel; la peau en eſt aſſez unie, & la chair tendre; mais c'eſt un tendre ſauvage tirant au pâteux, ayant peu d'eau, & approchant du goût du Beſidèrri; la poire au reſte étant fort pièrreûſe dans le cœur, quelques gens l'éſtiment médiocrement; d'aûtres en font cas & diſent qu'ils en ont vû qui n'ont point tant de défauts. *La Quint. P. III. p.* 351. 352.

Pucelle Nichon, Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge d'écarlate, colombin & blanc non d'entrée. Morin.

La Pucelle Rhea. Qui n'a point été mariée. Phrâſe de la Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le Mèrcure des Sages; aûtrement la matière de leur pièrre. Dict. Hèrm.

PUCHE. ſ. f. C'eſt-à-dire une *puce*. Borel. C'eſt une prononciation Picarde & Normande. *Pulex*.

PUCHIER. Vieux v. act. Puiſer. *Pèrceval*. Borel. *Haurire*.

PUD.

PUDEUR. ſ. f. Les Anciens avoient mis la *Pudeur* au nombre des Dieux, & Héſychius dit qu'elle avoit un Temple à Athènes. Je voudrois l'appeller en Latin *Ædo*, du Grèc Αἰδὼς, & non pas *Pudor*, parceque ce mot en Latin eſt maſculin. La *Pudeur* étoit un des Aſſeſſeurs de Jupitèr.

PUDICITÉ. ſ. f. C'étoit auſſi le nom d'une Déeſſe chez les Romains, qui avoient déifié cette vèrtu. *Pudicitia*. La *Pudicité* avoit un Temple à Rome, dans le marché aux bœufs, & c'eſt à celle-là qu'on donnoit le nom de *Pudicité Patricienne*. Celle qu'on nommoit *Pudicité Plébéienne*, avoit ſon Temple dans la ruë Longue. Voyez Tite-Live, L. II. C. 3. Valère Maxime, L. II. C. I. au troiſième éxemple étranger. La *Pudicité* eſt ſouvent répréſentée au revèrs des médailles des Impératrices avec ces mots, Pudicitia Aug. ou Augg. C'eſt une femme vétuë de la robe appellée *ſtola*, quelquefois débout & quelquefois aſſiſe, mais toûjours tirant de la main droite ſon voile devant ſon viſage, pour s'en couvrir, & tenant de ſa main gauche une haſte en travèrs. Voyez les Médailles de Livie, de Marcia, de Fauſtine, d'Étruſcilla, de Salonine, de Magnia Urbica, &c.

PUE.

PUEBLA. ſ. f. Nom Éſpagnol, qui ſignifie *Peuplade*, *Colonia*, & qui entre dans le nom propre de pluſieurs Lieux.

Puebla de los Angeles, ou *Angeles*, ou *los Angeles*. La peuplade des Anges, ou Les Anges. *Angelopolis*. C'eſt une ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Province de Tlaſcala, qu'on nomme auſſi *de los Angeles*, ſur le chemin de Méxique à ſaint Juan d'Ulva. Les Indiens l'appelloient *Cuetlaxcoapan*, c'eſt-à-dire, couleuvre dans l'eau, parceque les eaux de l'une de ſes deux fontaines étoient très-mauvaiſes. Les Éſpagnols la prirent & la détruiſirent en 1530. Dom Antoine de Mendoça la rétablit depuis, & lui donna le nom qu'elle porte maintenant. Elle eſt fort peuplée, l'air y eſt bon. On y fabrique de fort beaux draps, des chapeaux, de la monnoye & des vèrres. Il y a un Évêché.

Puebla de Sanabria. Nom d'un bon bourg d'Éſpagne, ſitué dans le Royaume de Léon, à huit lieuës d'Aſtorga, vèrs le couchant. *Sanabria*. Maty.

PUECH. ſ. m. Vieux nom qui ſignifie montagne, comme Puy, *Podium*, & qui eſt reſté dans quelques noms de Lieux. Voyez PUY.

Puech d'Iſſoudun, ou d'Uſſoudun. Nom d'un Lieu du Quèrcy, à trois lieuës de Cadenac, vèrs le levant. *Podium Uxelloduni*. Il porte le nom de l'ancienne *Uxellodunum*, ville forte des Cadurciens, & on y en voit les ruïnes, dans leſquelles on trouve quelquefois des médailles fort anciennes.

PUELCHE. ſ. m. & f. Nom propre d'un peuple de l'Amérique méridionale. *Puelchus*, *a*. Les *Puelches* ſe coupent les cheveux à la longueur d'oreille, & ont les yeux extrémement petits, ce qui rend les femmes hideûſes; ils n'ont tous naturellement point ou très-peu d'aûtre barbe, que des mouſtaches qu'ils s'arrachent avec des pincettes de coquillages. Frézièr, *p.* 64. Les *Puelches* ſont d'adroits voleurs. Id. *p.* 66. Les *Puelches* ſont une nation d'Indiens juſqu'ici indomptez, qui habitent les montagnes de la Cordillière. Id. *p.* 68.

PUENTE DEL ARCOBISPO. *Pont de l'Archevêque*. Nom d'un bourg avec un pont ſur le Tâge. *Pons Archiepiſcopi*. Il eſt dans la Caſtille Nouvelle, en Éſpagne, à ſeize lieuës au deſſous de Tolède. Un Archevêque de cette ville le fit bâtir l'an 1395. & c'eſt de là qu'il a pris ſon nom. Maty.

Puente de Neyra. *Pont de la Neyra*. Nom d'un village de la Galice, ſitué ſur le Neyra, à deux lieuës de Lugo, vèrs le midi. *Pons Nera*. Quelques-uns prennent ce lieu, pour l'ancienne petite ville des Callaïques, nommée *Pons Nævius*, ou *Nebius*, que d'aûtres mettent à *Puente de Neboa*, village du même païs, ſitué ſur la rivière de Néboa. Mati.

Puente de la Reyna. *Pont de la Reine*. Bon bourg du Royaume de Navarre; en Éſpagne. *Pons Regina*. Il eſt ſur la rivière d'Agra, à quatre lieuës de Pampélune, vèrs le midi. Mati.

Puente de Soro. Nom d'un village de l'Éſtramadure de Portugal. *Sora Pons*. Il eſt ſur la rivière de Soro, à dix lieuës de Portalégre, vèrs le couchant. On croit qu'il eſt la petite ville nommée anciennement *Matuſarum*. Maty.

Puente Védra. Nom d'une petite ville de la Galice, en Éſpagne. *Pons Vetus*, anciennement *Hellenes*. Elle eſt ſur la rivière de Loris, à ſept ou huit lieuës de Tuy, vèrs le nord. Maty.

PUG.

PUGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Puganum*. Elle eſt dans la Province de Quicheu, aux confins de celle de Quangſi, & de Junnan. Maty.

PUGLIENZA, POLENCA. ſ. Nom propre d'un ancien bourg de l'iſle Majorque. *Polentia*. Il eſt ſur la côte orientale, à deux lieuës d'Alcudia, vèrs le nord. Maty.

PUGNER. Vieux vèrbe n. Combattre, batailler. *Menus propos de Pièrre Gringoire*. Veu qu'il ne ſçait quand il bataille ou *pugne*. Borel. Il prend mal à propos ce mot pour un nom. Il vient de *pugnare*, comme répugner de *repugnare*.

PUI.

PUICÈRDA. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Éſpagne. *Podicerta*, *Jugum Cerétanorum*. Elle eſt Capitale du Comté de Cèrdagne, en Catalogne, & ſituée aux confins du Rouſſillon, ſur le Ségre, à huit lieuës au-deſſus d'Urgel. *Puicerda* étoit aûtrefois fortifié. Les François le prîrent l'an 1678. en démolirent les Fortifications, & le rendirent par la Paix de Nimégue. Maty.

PUIS. Vieux mot. Plus, dépuis. *Mehun*. Puis les Cieux, dépuis le Ciel. Borel. *Puis* que li mons fu éſtorez. Villehard.

PUIſNE. ſ. m. Sorte d'arbriſſeau, qui eſt cenſé mort bois. Le mort-bois ſont les ſaulx, mort-ſaulx, épines, *Puiſnes*, ſeur, aulnes, genèts, geniévres & ronces.

PUITS. Il y a dans l'Écriture un *puits* appellé le *Puits* des eaux vivantes. *Puteus aquarum viventium*. Cant. IV. 15. Il paroît par le Texte que ce *puits* étoit près de Tyr. Et en effet les Voyageurs parlent d'un *puits* ſitué à une lieuë de cette ville. On dit qu'il vient du Liban, & on le nomme auſſi le *puits* de Salomon; comme ſi ce Prince l'avoit fait bâtir, ou creuſer. Les montagnes voiſines de ce *puits* étoient aûtrefois une partie du Liban. Ainſi il pourroit venir du Liban, comme on le dit. Il n'eſt guère probable que Salomon ſoit Auteur de ce bel Ouvrage dans un païs qui ne lui appartenoit pas. Ce *puits* eſt extrémement profond, il n'eſt pourtant pas ſans fond, comme quelques-uns l'ont penſé. Au lieu que pour avoir de l'eau des aûtres, on eſt obligé de décendre fort bas, il faut au contraire monter bien haut pour en avoir de celui-ci, & il eſt pourtant dans l'endroit le plus haut de la contrée. C'eſt un rond d'eau élevé de tèrre de 15 coudées, & comme une grande cour qui eſt quarrée en déhors, dans laquelle l'eau eſt priſonnière, & d'où elle ne peut ſortir qu'étant montée en haut. Car pour lors elle ſe décharge d'un côté par un trou par où elle fait tourner un moulin à bléd à cinq meûles, & de l'aûtre côté elle coule dans le fond d'une prairie, où ſe diviſant en pluſieurs ruiſſeaux elle arrôſe une tèrre grâſſe & fèrtile, où étoient aûtrefois les jardins de Tyr, & puis ſe réüniſſant en un ſeul ruiſſeau, & coulant ſur le rivage de la mèr, elle s'y décharge à un quart de lieuë de ce *puits*. Elle déſcendoit encore aûtrefois en de beaux acquéducs, qui la conduiſoient juſqu'à Tyr, & l'on en voit encore d'aſſez grands reſtes. Cette eau eſt la plus pure & la plus claire que l'on puiſſe voir, & elle ſort avec une abondance incroyable; mais quoique ſa courſe ſoit fort rapide en ſon canal, la grandeur du baſſin où elle eſt, la fait paroître comme en repos, & comme dormante. Les pièrres de la Tour qui la renfèrment, & qui l'ont obligée de monter aſſez haut pour pouvoir couler à Tyr, ſont ſi bien maçonnées, cimentées & maſtiquées, qu'il n'y a rien de plus dur, & qu'elles ſont impénétrables à l'humidité. Vous diriez qu'elles ne ſont plus qu'une pièrre, ce qui les lie les unes aux aûtres étant tout-à-fait pétrifié. Ce rond d'eau a de tour 90 pàs, & châque côté du quârré de la Tour, dans laquelle il eſt, a quinze toiſes de largeur; & quoique cet édifice s'élève à la hauteur de 15 coudées, comme

j'ai

j'ai dit, on peut monter à cheval juſques deſſus, par une large & facile montée de pièrre qui eſt au côté qui regarde la mèr & la Ville.

Il y a encore deux aûtres *puits* auxquels on va de ce prémiér & principal, par un canal large d'environ trois piéds, qui eſt ſur une muraille encore plus épaiſſe, & c'étoit à mon avis une décharge des eaux de ce prémiér *puits*. Ces aûtres *puits* ſont grands, mais ils ne le ſont pas comme celui-là. Il y en a même un dont l'eau eſt baſſe, & ne paroît pas couler, & elle eſt couvèrte de mouſſe. Ils ſont tous d'eux dans un grand quârré de pièrre, qui eſt en forme de tèrraſſe. P. Nau *Jéſuite. Voyage de la Tèrre-Sainte, L. V. C.* 21. Voyez auſſi Sanuto, *L. III. P.* 14. *C.* 12.

Il y avoit aûtrefois des *puits* de bitume dans la vallée Foreſtière, qui eſt l'endroit où eſt la mèr morte. Gen. XIV. 10.

Le Puits de celui qui vit & me voit. *Puteus viventis & videntis me*, Gen. XVI. étoit une ſource qui ſe trouvoit à l'entrée de l'Arabie Déſerte, ſur les confins de la Tèrre de Chanaan, entre Cadès & Barad, au midi de la Tribu de Siméon.

Pénétrer dans le Puits de Démocrite: En tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt pénétrer la vérité des natures. Dict. Herm.

PUL.

PULA, Cap, & Iſle. Voyez POLA.

PULCHERIA. Nom d'un œillet fort piqueté, médiocrement large, la plante peu féconde en marcottes; ſa fleur eſt tardive, & quatre boutons lui ſuffiſent. Morin.

PULENTE, & Pullante, vieux adj. f. Puante, ou apoſtume. Borel. *Putida*, ou *apoſtema, ulcus*.

Les dents ot plenes de roiſſoir,
Et de pulente *pourriſſoir.* Ovide, *Mſ. de Borel.*

Plein d'ordure & de vilenie,
Et de pullente *felonie.* Id.

PULIMALON. Voyez HERI. *T. III. p.* 575.

PULICI. ſ. m. & plur. Nom Italien qui ſignifie des *puces*, Terra degli pulici. *Selenius.* C'étoit anciennement une petite ville de la Sicile; ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué dans la Vallée de Mazara, à l'embouchure du Belice, du côté du couchant. Il y avoit aûtrefois à l'aûtre côté de cette rivière la ville de *Pintia*, ou *Inicum*, qui eſt maintenant ruinée. Maty.

PULLAIN. Voyez POLAIN.

PULMONAIRE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un artère & d'une veine. *Pulmonaris.* L'Artère *pulmonaire*, à qui des Auteurs donnent le nom de veine artérieuſe, eſt effectivement un artère, étant compôſée de pluſieurs tuniques; elle ſort du ventricule droit du cœur, & ſe diviſe en deux grôs rameaux, qui ſe diviſant en pluſieurs petites branches, vont ſe répandre à droit & à gauche dans toute la ſubſtance des poûmons. Dionis. La veine *pulmonaire*, ou des poûmons qui a été de tout tems connuë ſous le nom d'artère veineuſe, a quatre membranes comme les aûtres veines. Elle commence dans les poûmons, par une infinité de petits rameaux, qui ſe réüniſſent en un ſeul tronc pour la former; elle ſort de la ſubſtance dès poûmons, & vient ſe rendre au ventricule gauche du cœur. Id.

PULMONIE. ſ. f. *Pulmonis morbus*, maladie de poûmon. La *pulmonie* eſt difficile à guérir. Il y a des gens qui croyent que la *pulmonie* ſe communique, mais c'eſt une erreur.

PULO NERA. Nom d'une des iſles Molucques. *Inſula Nera.* Elle eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale de celle de Banda, & elle appartient aux Hollandois, qui y ont conſtruit le fort Naſſaw, & le Belgique. Maty.

PULO RON, ou PULORIN. ſ. m. Nom de l'une des iſles de Banda, qu'on met entre les Molucques. *Inſula Rona.* Elle eſt au couchant de celle de Gumanapi, & elle dépend des Anglois. Maty.

PULO WAY. ſ. m. Nom de l'une des iſles de Banda, ſituée dans l'Archipel des Molucques, au midi de celle de Ceram. *Inſula Vaia.* Les Hollandois ſont maîtres de *Pulo way*, & y ont bâti le fort *Revenge.* Maty.

PULPO. ſ. m. Nom d'un Poiſſon de la Mèr du Sud. Cet animal eſt ſi ſingulier, qu'à le voir ſans mouvement, on le prend pour un morceau de branche d'arbre couvèrt d'une écorce ſemblable à celle du châtaignier, il eſt de la groſſeur du petit doigt, long de ſix à ſept poûces, & diviſé en quatre ou cinq nœuds ou articulations qui vont en diminuant du côté de la queuë, qui ne paroît, non plus que la tête autrement que comme un bout de branche caſſée. Lorſqu'il déploye ſes ſix jambes, & qu'il les tient raſſemblées vèrs la tête, on les prendroit pour autant de racines, & la tête pour un pivot rompu. Les Chiliens l'appellent *Pulpo*, & diſent qu'en le maniant avec la main nuë, il l'engourdit pour un moment ſans faire d'aûtre mal: ce qui me fait croire que c'eſt une Sauterelle de la même eſpèce que celle que le P. du Tèrtre a déſſinée & décrite ſous le nom de Cocſigruë, dans ſon Hiſtoire des Antilles, avec cette différence que je ne lui ai pas remarqué une queuë à deux branches, ni les petites excroiſſances en pointe d'épingle, qu'il met à ſa Cocſigruë. D'ailleurs il ne parle point d'une petite véſſie, qu'on trouve dans le *Pulpo*, pleine d'une liqueur noire, qui fait une très-belle encre à écrire. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt ſans doute l'*Arumaſia Braſilia* de Marcgrave, L. VII. p. 251. Frézier, 111. & 112.

PULSANO. ſ. m. Nom d'un lieu, ſitué à une lieuë du mont Gargan dans la Poüille, au Royaume de Naples, en Italie. *Pulſanum.*

PULSANO. L'Ordre de *Pulſano.* Ordre Religieux fondé par Saint Jean de Matéra au XIIe Siécle. *Ordo Pulſanenſis.* L'Ordre de *Pulſano* ſeroit dans l'oubli ſi le P. Papebrock ne l'en avoit tiré dans la vie de Saint Jean de Matéra au 20e Juin. *Acta Sanct. Jun. T. IV.* Tous les Hiſtoriens de cette Congrégation ſont ce Saint, diſciple de Saint Guillaume de Vèrceil, fondateur de l'Ordre du Mont-Vièrge. Le P. Papebrock montre que Saint Jean de Matéra a été lui-même fondateur d'un Ordre qui n'a rien de commun avec celui du Mont-Vièrge. Cet Ordre commença par l'Abbaye de *Pulſano* à une lieuë du Mont-Gargan. Saint Jean bâtit enſuite d'aûtres Monaſtères en différens endroits. Cette Congrégation de *Pulſano* étoit compôſée de Monaſtères de l'un & de l'aûtre ſéxe. Saint Jean de Matéra la gouvèrna juſqu'en 1139. qu'il mourut. L'Abbaye de *Pulſano* étant devenuë commendataire, les Abbez y ont mis de tems en tems des Religieux de divèrs Ordres, & quoiqu'elle ait plus de 16000. ducats de revenu, il n'y a maintenant que fort peu de Religieux. Ainſi l'Ordre de *Pulſano* a été aboli.

PULTAUSK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Royaume de Pologne. *Pultuſcia.* Ce lieu appartient en Souveraineté à l'Évêque de Plocsko, qui y fait ſon ſéjour ordinaire, & il eſt ſitué dans le Palatinat de Czèrsko, en Mazovie, à trente lieuës de Warſovie, du côté du nord. Maty.

PUN.

PUÑA. ſ. f. Nom que les Eſpagnols donnent à une partie des montagnes de la Cordillère, dans l'Amérique méridionale. Les montagnes de la *Puña* ſont toutes pleines de mines. Toutes les montagnes de la *Puña* ſont couvèrtes d'ycho.

PUNCHAO. ſ. m. Nom que les habitans du Pérou donnent au Grand Dieu. Ce mot ſignifie Seigneur du jour, Auteur de la lumière. *Hiſt. de la Comp. de Jeſus. P. III. L. VII. n.* 210.

PUNHALI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Malabar, en la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Punhalum.* Elle eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & ſituée vèrs les montagnes de Gate, au levant de Coulan. Maty.

PUO.

PUOUR. ſ. f. Vieux mot. Puanteur. Borel. *Graveolentia, fœtor.*

PUP.

PUPILLE. ſ. f. Tèrme de Médecine, & de Chirurgie. La *pupille* de l'œil, c'eſt la prunelle de l'œil. *Pupilla oculi.*

PUPINIA. Adj. f. qui eſt le nom d'une Tribu Romaine. *Pupinia tribus.* Elle avoit pris ce nom d'une contrée appellée *Ager Pupinius*, ſituée le long du Tibre du côté de la mèr, dans le Latium.

PUPUT. Voyez HUPPE. Oiſeau.

L'Ordre des Frères du PURGATOIRE. C'eſt un Ordre Religieux ſuppôſé. Abraham Bruin l'a mis dans les figures qu'il a données en 1577. des Religieux de tous les Ordres, avec des Commentaires d'Adrien Damman. Bruin a été copié par Michel Colin en 1581. & en 1585. par Joſſe Amanus, dont les figures ſont auſſi accompagnées d'un diſcours en vèrs & en prôſe de François Modius, ſur l'origine des Ordres. Schoonèbeck a auſſi mis celui-ci avec d'aûtres ſemblables dans la ſeconde édition de ſon Hiſtoire des Ordres Religieux avec les figures de leurs habits, faite en 1700. in 8° à Amſterdam, mais malgré tout cela les Frères du *Purgatoire* n'ont jamais éxiſté.

PUR.

PURGER, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt lorſque la noirceur paroît; cela s'appelle *mort & ténèbres*, qu'il faut purger juſqu'à ce qu'on voye la couleur blanche; ce qui ſe fait par la continuation du feu, ſans aûtre artifice. Dict. Herm. *Purger* & nettoyer c'eſt la même chôſe.

PURIFICATION. ſ. f. Action par laquelle on purifie. *Purificatio.* La loy de Moyſe, au Levit. C. XII. ordonnoit qu'une femme qui avoit mis au monde un enfant ſelon les voyes ordinaires demeurât immonde pendant quarante jours ſi c'étoit un enfant mâle, c'eſt-à-dire, ſept jours avant la circonciſion, & trente-trois après; & ſi elle étoit accouchée d'une fille, deux ſemaines d'abord

d'abord ou quatorze jours, & enſuite ſoixante & ſix jours; ce qui fait quatre-vingt jours. Pendant ce tems elle ne pouvoit toucher rien de ſaint, ni aller au temple. Elle ſe tenoit dans ſa maiſon ſans ſortir, & ſéparée du commerce & de la compagnie des aûtres. Quand ce tems étoit expiré, la loi ordonnoit au même endroit, v. 6. & ſuiv. qu'elle allât ſe préſenter au temple, qu'elle offrît à la porte du tabèrnacle un agneau de l'année en holocauſte & un pigeonneau, ou une tourterelle pour le péché; qu'elle les donnât au Prêtre, qui les offriroit au Seigneur, & qui prieroit pour elle, & qu'elle ſeroit ainſi purifiée de la ſoüillure qu'elle avoit contractée, & que l'Écriture appelle péché, quoique ce ne ſoit qu'une ſoüillure extérieure & une impureté légale. Cette cérémonie, qui, comme l'on voit, conſiſtoit en deux ſacrifices, un holocauſte & un ſacrifice d'expiation, s'appelloit *purification*, טהרה טהר, *Purificatio*, *Purgatio*. La Sainte Vièrge, que les tèrmes de la loy, ſelon la remarque des Pères, ne renfermoient point ou qu'ils excluoient même, obéït néanmoins ponctuellement à la loy & ſe tranſporta au temple exactement dans le tems marqué pour accomplir tout ce que Moyſe avoit preſcrit. C'eſt là la *Purification* de la Sainte Vièrge. L'Égliſe en mémoire de cette *Purification* de la Sainte Vièrge, ſolemniſe tous les ans une fête le 2. de Févriér, qui eſt le 40ᵉ jour après Noël, pour honorer ce miſtère & les vèrtus que la Sainte Vièrge y pratiqua. C'eſt ce qui s'appelle *la fête*, *le jour de la Purification*, ou ſimplement, *la Purification de la Sainte Vièrge*, & ſouvent même *la Purification* tout court. Il partira à la *Purification*. Prêcher la *Purification*, c'eſt prêcher ce jour-là, & ſur ce myſtère. Les Prédicateurs du Carême prêchent la *Purification*, comme ceux de l'Avent prêchent la Touſſaints. C'eſt par là qu'ils commencent communément les uns & les aûtres. Une *purification* eſt auſſi un Tableau, ou une Eſtampe qui répréſente ce myſtère. Il y a une belle *Purification* de Rubens.

La fête de la PURIFICATION eſt très-ancienne. On convient aſſez qu'elle fut inſtituée au jour & à la manière que nous la célébrons, ſous l'Empire de Juſtinien l'an 542. & à ce que l'on croit, au ſujet d'une mortalité qui cette année-là dépeupla preſque toute la ville de Conſtantinople. On l'appella Hypante ou Hypapante. Il y a cependant des raiſons de croire, qu'avant ce tems-là on célébroit déja ce myſtère, quoiqu'on ne le fît point à la manière ni au jour qu'on la plaça pour lors: mais entre la Circonciſion & l'Épiphanie. Car 1°, dans la vie de S. Théodôſe le Cénobiarque il eſt parlé d'une fête de la Sainte Vièrge fort ſolemnelle, en laquelle ce Saint nourrit miraculeûſement un grand nombre de monde qui étoit venu célébrer cette ſolemnité à Jéruſalem; ce qui fait conjecturer, que c'étoit un myſtère de la Sainte Vièrge, qui ſe fût paſſé dans cette ville. Or ſa Purification eſt preſque le ſeul, ou du moins le plus célèbre qui ſoit arrivé à Jéruſalem. Cependant d'aûtres veulent que ce fût en général une fête inſtituée en ſon honneur, ſans qu'on y honorât aucun de ſes myſtères en particuliér. 2°, Saint Léon dans ſa XVIᵉ Lettre qu'il écrivit aux Évêques de Sicile, touchant la diſtinction qu'on devoit mettre entre les fêtes, marque au chapitre ſecond la *Purification* parmi les aûtres. Cette fête ou ce jour a encore d'aûtres noms. Les Grècs, comme j'ai dit, la nomment Hypante, ou Hypapante, c'eſt-à-dire, rencontre. Nous la nommons ſouvent la Chandeleur. C'eſt auſſi la Préſentation de N. Seigneur au temple. Voyez CHANDELEUR, HYPAPANTE, & PRÉSENTATION.

PURMEREND. ſ. m. Nom propre d'une ville de la nord-Hollande. *Purmerenda*. Elle a entrée dans les États provinciaux d'Hollande, & elle eſt ſituée environ à une lieuë d'Édam, vers le couchant, ſur le Beemſtèr, qui étoit un grand marais, dont on a fait de fort belles prairies. MATY.

PUS.

PUSCHIAVO, PUSCHLAW. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg du païs des Griſons, ſitué ſur les confins de la Valteline, au pied du Mont Bèrnina, à trois lieuës de Firano, vers le nord. *Peſclavium*. MATY.

PUSIANO. ſ. m. Le lac de *puſiano*, ou d'Orſilo. *Puſianus lacus*, *Euphilis*. C'eſt un petit lac du Duché de Milan. Il eſt une des ſources du Lambro, & il eſt ſitué dans le Territoire de Côme à deux lieuës de la ville de ce nom, vers le levant. Il prend ſon nom du village de *Puſiano*, qui eſt ſur ſon bord ſeptentrional. MATY.

PUSIO, ou TOPIRO. ſſ. mm. Noms propres d'une petite ville Épiſcopale, ſuffragante de Philippopoli. *Topiris*, *Topirium*, *Toprus*. Elle eſt dans la Romanie, près des confins de la Macédoine, à dix lieuës de Maximianopoli. MATY.

PUT.

PUTAGE. ſ. m. Vieux mot. Vie déréglée, débordée, mauvais commerce avec les hommes. *Meretricium*, *meretricia ſcortatio*.

Et tous eſt leur ententions,
Et le deſir de leur corage,
En lécherie & en putage,
Aux âmes de coiture & lober,
En Dieu trahir & en hèrber,
La Meſon Dieu, c'eſt ſainte Egliſe,
Qu'ils avoient en leur garde priſe. OVIDE *Mſ. de Borel*.

Faire *putage*. *Scortari*, *mœchari*.

Molt eſt mes cuers fox & haïs,
Quand un home d'aûtre païs
Veil avier & faire putage:
Non fais; quand donc, par mariage. ID.

PUTAISER. Vieux v. n. Fréquenter les femmes de mauvaiſe vie. *Scortari*, *mœchari*.

PUTBUS. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Poméranie. *Putbuſium*. Ce lieu eſt dans l'iſle de Rugen, à deux lieuës de Bèrgen, vèrs le Sud. MATY.

PUTE. ſ. f. Vieux mot. Putain. BOREL. *Meretrix*, *ſcortum*.

Toutes eſtes, ſerez, ou fuſtes
De fait ou de volonté putes. R. DE LA RÔSE.

Aûtrefois, *pute*, vouloit dire fille, & ſe prenoit en bonne part, comme à fait garce. *Ménage*. D'aûtres diſent que c'eſt comme une ſincope de puante. BOREL.

PUTEFY. ſ. m. Vieux mot. Aller en *puteſi*, c'eſt-à-dire, en perdition, faire la fin d'une pute ou putain. BOREL. *Ire perditum*.

PUTEFOI. ſ. f. Vieux mot, c'eſt-à-dire, mauvaiſe foi. BOREL. Comme qui diroit la foi d'une femme de mauvaiſe vie.

Tant cruel & de putefoi. PERCEVAL.

PUTERIE. ſ. f. Vieux mot. Vie débordée, impudique, commèrce avec des femmes pèrduës. *Vita profligata*, *ſcortatio*.

D'yvrognerie, de puterie,
Scandale & bruit. BLAS. DES FAUSS. AM.

Et de ſang quelle effuſion
Sont venus à l'occaſion
De cette vile puterie. ID.

PUTING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Putinga*. Elle eſt petite, mais fortifiée, & ſituée dans la province de Quicheu, aux confins de celle de Suchuen. MATY.

PUTIWLE, POTIVOL. ſſ. mm. Noms propres d'une petite ville de la Moſcovie. *Potivolium*. Elle eſt ſur la rivière de Sem, dans le Duché de Worotin, aux confins de celui de Novogrod Séwiérski, & de la baſſe Volhynie. MATY.

PUTOMAYO, PUTUMAYE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. *Putumayus fluvius*. Elle a ſes ſources aux montagnes des Paſtol, dans le Popayan, travèrſe une grande partie de cette province, & pluſieurs contrées qui ſont au nord de l'Amazône, & ſe décharge dans ce fleuve, viſ-à-vis des iſles Homagues. MATY.

LA PUTRÉFACTION DES SAGES, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la mortification des deux corps; c'eſt-à-dire, du fixe & du volatil: car les vèrtus ne ſe corrompent jamais, mais ſeulement les matières groſſières & corporelles: après laquelle corruption les vèrtus élémentaires s'uniſſent ſi parfaitement enſemble dans cette matière, qu'elles ne participent plus ni du feu, ni de l'air, ni de l'eau, ni de la tèrre, mais c'eſt ſeulement leur unique vèrtu & ſubſtance. Elle ſe fait lorſque la couleur noire paroît; & que la matière ſe pourrit & ſe corrompt: ce qui eſt le principe d'une génération prochaine. Elle dure cinquante jours, auquel tems il faut faire un feu qui digère la matière que le Comte Tréviſan appelle feu digérant: qu'un aûtre Philoſophe appelle feu doux & de génération. En cette *putréfaction* conſiſtent toutes les difficultez & toute la vérité de l'article: car ſans la *putréfaction* rien ne ſe peut faire; & elle ſeule ſuffit, d'aûtant que c'eſt l'entrée de l'opération. Ne t'ennuis donc pas de la longueur du tems, & apprens que ſi le corps n'eſt putrifié, il ne porte point de fruit. La *putréfaction* eſt nommée ſolution. DICT. HERM. Voyez encore SOLUTION & SUBLIMATION. La *Putréfaction* des Chymiſtes, c'eſt la corruption d'une forme tendante à une aûtre, par une chaleur accidentaire, au défaut de la naturelle.

PUTRIFIER. Le Dictionnaire Hèrmétique écrit ainſi & non pas *Putréfier*. Voyez ce mot.

PUY.

PUY. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie montagne, & qui eſt encore en uſage dans pluſieurs noms de lieu. *Podium*, *mons*. On dit auſſi

auſſi au lieu de *Puy*, *pi*, *pic*, *pech*, & *puech*. De là ces noms de lieu. Le *Puy* en Velay. Le *Pui* de Domme, *Pi*-Nautiér ou *Pui*-Nautiér. *Puy* Normand, *Pech* Alvari, *Pui* de Sorre, *Pui* ſec, *Puy* Chenin, *Puy* Viant, *Puy* Manfroy, *Puy* Guillaume. *Puy* Griou. Tous ces lieux ſont au-delà de la Loire & dans l'Aquitaine, & la Province Narbonnoiſe, c'eſt-à-dire, en Languedoc. Je ne ſçache en deçà de la Loire que le *Pui* en Anjou, ce qui montre que ce mot n'étoit en uſage, ou n'étoit guéres en uſage que dans nos Provinces du ſud.

Puy. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, capitale du Vélay, & ſituée près de la Loire, à quatre lieuës de S. Flour, vers le couchant. *Podium*, *Anicium*, *Anicenſis urbs*, *Vellava*, *Vellaunorum urbs*. Le *Puy* eſt une ville conſidérable par ſa grandeur, par ſes richeſſes, & par la fértilité de ſon terroir. Elle a un Évêque ſuffragant de Bourges, & qui porte le titre de Comte du Vélay. Elle s'eſt accruë des ruines de *Rueſſium*, qui étoit Capitale des Vélauniens, & ſituée à deux lieuës du Puy, vers le nord, & au lieu où eſt maintenant le village de S. Paulhan. Mati.

PUY EN ANJOU. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de France, ſitué dans l'Anjou, ſur la riviére d'Argenton, environ à une lieuë de Monſtreüil Belay, vers le couchant. *Podium Andegavenſe*. Mati.

Puy de domme. Nom d'une Montagne de l'Auvergne. *Dumum*, *Duma*. Elle eſt fort près de Clérmont, du côté du couchant. Mati.

PUY GRIOU. ſ. m. Nom propre d'une montagne qu'on appelle Le *Puy de Griou*; & en Latin. *Mons Greo*, *Podium Greo*. Le *Puy de Griou* eſt une très-haute montagne environ à quatre lieuës d'Aurillac. Puy ſignifie Montagne. Voyez de Valois, *Not. Gall. p.* 365. *col.* 1. au mot. *Malcedonum*.

PUY-LAURENS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France, ſituée dans le Languedoc, à trois lieuës de Caſtres, vers le couchant. *Podium Laurentii*. *Puy-laurens* a eû titre de Comté, elle avoit une École de Huguenots, qui a été abolie par la révocation de l'Édit de Nantes.

PUYCERDA, PUYSCERDA. Voyez PUICERDA.

PUYSAYE. ſ. m. Nom propre d'une petite Contrée du Gâtinois en France. *Puſæenſis Tractus*. Elle eſt vers les Confins du Bérry, & du Nivérnois. S. Amand en *Puyſaye* & S. Férgeau en ſont les lieux principaux. Maty.

PUYSET. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Béauce, en France. *Puiſetum*. Il eſt près de Joinville, entre Orléans, & Chartres. Maty.

P I A.

PYANEPSIES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête que les Athéniens célébroient aûtrefois le ſeptiéme jour du mois Pyanepſion. *Pyanepſia*, *æ* ou *Pyanepſia*, *orum*. Les Grécs, varient ſur la ſignification & l'origine de ce nom. Harpocration l'appelle *Pæanopſie*. Il ajoûte que d'aûtres diſent *Panopſie*, parce qu'alors tous les fruits paroiſſent aux yeux, ſe voyent à l'œil. Heſichius écrit *Pyanepſies*, & dit que ce mot vient de πύαμος, ou κύαμος *féve*, & ἕψω, *je cuis*, parce qu'en cette fête les Athéniens cuiſoient des féves, en faiſoient une éſpéce de boüillie & en mangeoient. Suidas veut que *Pyanepſies* ait été dit pour *Kyamepſies*, de κύαμος, *féve*. Plutarque dit que ce fut Théſée qui inſtitua cette fête, parcequ'arrivant de Créte il fit une éſpéce de ſacrifice à Apollon de tout ce qui reſtoit de proviſions dans ſon vaiſſeau, & qu'il les mit toutes dans une marmite & les cuiſit toutes enſemble & les mangea ainſi avec ſix compagnons, ce que l'on imita enſuite, en mémoire de ſon heureux retour. Le Scholiaſte d'Ariſtophane, ſur la Comédie des Cavaliérs, dit que ce fut pour s'acquiter d'un vœu qu'il avoit fait à Apollon pendant une tempête.

M Baudelot écrit *Puanepſies*, & croit que c'eſt la fête des *Puanepſies* inſtituée pour célébrer l'heureux retour de Théſée après avoir tué le Minotaure qui eſt repreſenté ſur la cornaline du Cabinet du Roi, qu'on appelle le Cachet de Michel Ange.

PYANEPSION. ſ. m. Nom d'un mois des Athéniens *Pyanepſion*. Selon Gaza & le P. Pétau, c'étoit le cinquiême mois des Athéniens; ſelon un ancien marbre cité par M. Spon, ſelon Whélèr, & Van-Dale, *Diſſert. VIII. Antiqq. pag.* 595. & ſelon les Manuſcrits qu'ont ſuivis Henri Étienne à la fin de ſon *Theſaurus*, & Selden, c'étoit le quatriême & il répondoit au mois de Septembre. C'eſt auſſi le ſentiment de Scaligèr & de Fabricius. Dodewel ſuit le P. Pétau, dans ſon ouvrage *De Cyclis*, *p.* 79. 87. 100. 700. 701. 705. auſſi-bien que Frideric Spanheim, dans ſa Chronologie, Jean Phil. Pfeiffèr, dans ſes Antiquitez Grécques, p. 94. & ſuiv. Jean Pottèr dans ſon Archæologie Grécque, L. II. C. 24. & beaucoup d'aûtres. Theodôre de Gâze, Harpocration & d'aûtres diſent *Pœanepſion* au lieu de *Pyaneption*. Mais *Pyanepſion* eſt le véritable nom de ce mois.

P Y L.

PYLA, ou SCHNEIDEMUHL. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de Pologne. *Pyla*. Il eſt ſur le Nétec, dans le Palatinat de Poſnanie, à douze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. Maty.

PYLAGÔRE. ſ. f. Tèrme de Mythologie. Nom que les Grècs donnoient à Cérès. *Pylagora*. La raiſon de ce nom eſt que les députez que chaque ville envoyoit aux États de toute la Gréce, appellez le Conſeil des Amphyctions, offroient auparavant un ſacrifice à Cérès aux portes de la ville appellées en Grèc πύλαι.

Pylagôre. ſ. m. On donnoit auſſi ce nom aux Amphictions, parceque leurs aſſemblées ſe tenoient aux portes du temple de Delphes. *Pylagoras*. Voyez Amphictyon.

PYLOS. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Belvedère, en Morée. *Pylus Eliaca*. Elle eſt ſur la petite riviére de Pénée, à deux lieuës de la mèr, & environ autant de Caſtel Tornéſe, vèrs le nord. Mati.

P Y R.

PYRACMON. ſ. m. Nom propre d'un des Compagnons de Vulcain, qui travailloit dans ſa boutique avec Broutes & Steropes. *Pyracmon*.

PYRAMIDALE. adj. m. & f. Qui eſt en forme de pyramide. *Pyramidalis*. En tèrme d'Anatomie, les muſcles *piramidaux* ou triangulaires, ſont deux muſcles propres du nez. Ils viennent de la ſuture du front, & s'inſérent par une fin large aux ailes du nez qu'ils dilatent. Dionis. La figure *pyramidale* qu'ont les deux dèrniers muſcles du ventre, les a fait appeller *pyramidaux*. Ils ſont couchez ſur les tendons inférieurs de ceux qu'on appelle droits; c'eſt ce qui a fait croire à quelques Anatomiſtes qu'ils en faiſoient partie; mais ce ſont deux muſcles diſtincts & ſeparez des aûtres: on ne trouve quelquefois ni l'un ni l'aûtre, & plus rârement encore le gauche que le droit. Id. Voyez encore PIRIFORME.

PYRAMIDE d'amortiſſement, eſt une petite *pyramide*, qui tèrmine quelque décoration d'Architecture, comme il y en a ſur les piliérs butans de l'Égliſe de S. Nicolas du Chardonnet à Paris, & au portail de Sainte Marie del Horto à Rome. Il y auſſi de ces *pyramides*, qui ſervent d'enfaiſtement, comme il s'en voit ſur l'Égliſe des Invalides.

PYRÉNÉES. ſ. m. & plur. Nom propre de l'une des plus célébres montagnes de l'Europe. *Pyrenæi montes*, *Pyrenæus mons*. Elle ſépare la France de l'Éſpagne, s'étendant du couchant ſeptentrional à l'orient méridional, depuis S. Sébaſtien, qui eſt ſur la mèr de Biſcaye, juſqu'au port de Vendres, qui eſt ſur la Méditérranée. Elle ſe diviſe en deux branches vèrs le Rouſſillon, dont la ſeptentrionale, qui ſépare ce Comté du Languedoc, porte le nom d'*Antipyrénées*. Au reſte les Anciens ont quelquefois compris ſous les *Pyrénées* toutes les montagnes d'Éſpagne, qui en ſont éffectivement des rameaux.

> *Et les Troupes Bazanées*
> *Alloient des hauts* Pyrénées
> *Tomber comme des torrens.* Sarazin.

Les *Pyrénées* ſont des montagnes qui ſéparent la France de l'Éſpagne, & qui ont été appellées *Pyrénées* du feu qui s'y alluma. Voyez Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne*, *L. I.* D'aûtres croyent plus probablement que les *Pyrénées* ont été nommez ainſi du mot Phénicien *pura*, qui ſignifie *branche*, ou *bois*. Voyez Bochart, *Colonies des Phéniciens*.

PYRER. Vieux vèrbe n. Suppurer, jetter du pus. Borel. *Suppurare*, *pus ejicere*.

PYRMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg célébre par ſes eaux minérales. *Pyrmontium*. Il eſt dans le Cèrcle de Weſtphalie, à ſix lieuës de Lemgow, vèrs le levant. *Pyrmont* eſt chéf du Comté qui porte ſon nom, ſitué au levant de celui de Lemgow. Il appartient aux Comtes de Waldeck, à la réſérve de la petite ville de Lugde, dont les Évêques de Padèrborne ſont les maîtres. Maty.

PYROCARE. ſ. f. On donna ce nom vèrs l'an 1247. à cèrtaines femmes veuves, qui ſe conſacroient à Dieu, en Italie, à peu près comme les Beguines en France & dans les Païs-Bas. Voyez le Pénitencièr d'un Docteur de Boulogne, imprimé par Jacque Petit, L. XI. C. 13. *Pyrocara*.

PYROMANCE, ou PYROMANCIE. ſ. f. Divination qui ſe fait par le feu. *Pyromantia*, *Igniſpicium*. Les Anciens croyoient pouvoir connoître l'avenir par l'inſpection de la flamme. Ils conſidéroient de quel côté elle tournoit. Quelquefois ils ajoûtoient quelque chôſe au feu, par éxemple ils y jettoient une véſſie pleine d'urine & liée par le cou avec de la laine, & ils remarquoient de quel côté elle crevoit & en tiroient un augure. Quelquefois ils y mettoient de la poix, & ſi elle prenoit feu tout d'un coup,

coup, c'étoit un bon augure. Voyez Roſin dans ſes Antiquitez Romaines, L. III. C. 11.

PYROPHÔRE. ſ. m. Nom d'un Office chez les Grècs; Commiſſaire des vivres, qui avoit ſoin de faire porter le blé & les munitions de bouche à l'armée.

Ce mot vient de πυρὸς, *blé*, & φέρω, *je porte*.

PYRRA, ou PYRRHA. ſ. f. Nom propre de femme. *Pyrrha*. Elle étoit fille d'Épimétée & femme de Deucalion. Elle échapa ſeule au déluge avec ſon mari, & ils repeuplèrent enſemble la tèrre, en jettant dèrrière eux, ſelon la parole de l'oracle, les ôs de la grand'mère, c'eſt-à-dire, des pièrres qui ſont les ôs de la Tèrre.

> Pyrrha *vit épouvantée*
> *Tout le troupeau de Prothée*
> *Gagnant la cime des monts*,
> *Le Daim fuyant à la nage*
> *Et ſous un même feüillage*
> *Les oiſeaux & les poiſſons*. PÉLEGRIN.

Selon les Alchimiſtes, ou Maîtres du Grand Art, par cette Fâble les anciens Philoſophes ont enſeigné le moyen d'engendrer mâles & femelles par la projection de l'élixir blanc & rouge. Cet ouvrage ayant été augmenté par la multiplication réïtérée, eſt leur Gorgone, laquelle convèrtit les métaux imparfaits en vrayes pièrres. Hèrmès dit que cela ſe fait par adaption: enfin c'eſt en ce tems que les métaux imparfaits participent à la gloire de leur Roi. DICT. HERM. Grand galimathias!

PYRRIQUE, ou PYRRHIQUE. ſ. f. *Pyrrhica* étoit encore un exèrcice & une éſpéce de combat de Cavalerie. Combat ſimulé & non véritable qui ſe faiſoit pour exèrcer la Cavalerie. Les Grècs l'appelloient encore Troye, Aulu-Gelle l'appelle *Decurſus*, & c'eſt apparemment cet exèrcice qui eſt marqué ſur les médailles par deux Cavaliérs de front, courant la lance baſſe avec le mot DECURSIO, dans l'Éxèrgue. Quelquefois c'eſt un Cavaliér & un homme de piéd. Voyez les médailles de Néron en grand bronze. On nommoit cet exèrcice la *Pyrrhique*, parcequ'il avoit été inventé par Pyrrhicus, ou Pyrrhus de Cydon, ou Cydonie, aujourd'hui la Canée, qui avoit le prémiér inſtruit les Crétois à aller par meſure & en cadence quand ils marchoient en bataille, & à y garder la meſure du piéd *Pyrrhique*. D'aûtres diſent que ce nom vient de Pyrrhus fils d'Achille, qui inſtitua cet exèrcice aux obſéques de ſon père. Mais Ariſtote dit que ce fut Achille lui-même qui l'inventa.

PYT.

PYTHAGORICIEN, ENNE. ſ. m. & f. & adj. Nom d'une ſecte d'anciens Philoſophes qui ſuivoient la doctrine de Pythagôre de Samos fils d'un Lapidaire qui vivoit & qui mourut âgé de 90 ans, l'année 4ᵉ de la 70ᵉ Olympiade, c'eſt-à-dire, environ cinq cens ans avant Jéſus-Chriſt. *Pythagoricus*, *Pythagoræus*. On appelloit auſſi cette ſecte, la ſecte Italique, parceque Pythagôre après avoir voyagé en Égypte, dans la Chaldée, & juſqu'aux Indes pour s'inſtruire, & étant revenu dans ſa patrie, mais ne pouvant ſouffrir la tyrannie de Polycrate, ou de Soliſon, il ſe retîra dans la partie orientale d'Italie, qu'on appelloit la Grande Gréce, & c'eſt là qu'il enſeigna, & qu'il forma ſa ſecte. Habile en tout, il excelloit principalement dans les Mathématiques. Il donna de nouvelles régles d'Arithmétique, & perfectionna la Géométrie. Il ſe fondoit beaucoup ſur la ſcience myſtérieûſe des nombres. Il enſeigna le prémiér la Métempſychôſe Il ſe fit ſi fort éſtimer par ſa ſcience, ſon habileté & ſa vèrtu, qu'on le regarda comme un Dieu. Les Métapontins lui érigèrent un temple & des Autels. C'étoit le Héros, ou plûtôt l'idôle de Porphyre & de Jamblique, ils l'oppôſent à Jéſus-Chriſt, ils en font un Dieu déſcendu tout éxprès du Ciel pour ſauver les mortèls. Voyez le P. Baltus Jéſ. Défenſe des Pères, L. III. p. 270. & ſuiv. Apollone de Tyane étoit *Pythagoricien*.

PYTHIE, ou PYTHIENNE. ſ. f. Prêtreſſe d'Apollon, ainſi nommée, parcequ'on appelloit Apollon Pythien. *Pythia*. La *Pythie*, étoit vièrge, on croyoit qu'Apollon l'inſpiroit & qu'elle rendoit des Oracles. La *Pythie* s'aſſeïoit ſur la cortine, c'eſt-à-dire, ſur le couvèrcle d'un vaiſſeau de cuivre qui étoit ſur le trépiéd, & de là elle rendoit ſes oracles, ou plûtôt elle éxpliquoit ceux d'Apollon, c'eſt-à-dire, qu'elle récitoit quelques vèrs ambigus, & obſcurs, qu'on prenoit pour des oracles. Toutes les *Pythies* n'avoient pas même le talent de la poëſie, ou aſſez de mémoire pour retenir leur leçon. On gageoit dont des Poëtes qui étoient les Intèrprétes de Jupitèr & dont Strabon & Plutarque parlent.

PYTHIEN, ENNE. adj. *Pythius*, *a*. C'étoit 1°, une épithéte & un ſurnom d'Apollon qu'on appelloit ainſi parcequ'il avoit tué le ſèrpent Python, ou ſelon d'aûtres, ἀπὸ τῦ πύθεσθαι, parceque le ſoleil eſt la caûſe de la pourriture, & ſelon d'aûtres encore, de πυνθάνομαι, *audio*, *conſido*, parceque l'on alloit écouter & conſulter les oracles. 2°. Il ſe diſoit de cèrtains jeux appellez jeux *Pythiens*, en Latin *Pythia*, inſtituez à l'honneur d'Apollon & en mémoire de ſa victoire ſur le ſèrpent Python. Ils ſe célébroient en Macédoine, dans un lieu nommé *Pythium*. Ils étoient les plus célébres après les jeux Olympiques, ils étoient même plus anciens; caron prétend qu'ils fûrent inſtituez immédiatement après la défaite du ſèrpent Python. Ils ſe célébroient de deux ans en deux ans, vèrs le mois Elaphebolion, qui répondoit au mois de Févriér. On célébroit auſſi des jeux *Pythiens* à Delphes, & c'étoient les plus fameux.

PYTHON. ſ. m. Nom d'un ſèrpent fabuleux, qu'Apollon tua à coup de flêchés. *Python*. Ce nom vient de πύθεσθαι, qui ſignifie *pourriture*, & fut donné à ce ſèrpent, parcequ'il fut formé de la pourriture, & des eaux croupies du déluge. Homère dit que ce fut parcequ'après avoir été tué, le ſoleil le pourrit. Il étoit d'une prodigieûſe grandeur. Junon s'en ſèrvit pour tourmenter Latone & l'empêcher de mettre au monde Apollon & Diane qu'elle avoit eûs de Jupitèr. C'eſt pour cela, & pour venger ſa mère, qu'Apollon dans la ſuite l'attaqua & le tua. Voyez l'hymne d'Homère ſur Apollon. Ovide, *Metam. L. I. v.* 441. Strabon dit que c'étoit un ſcélérat nommé Draco, dont Apollon délivra le monde. Dickinſon, dans une Diſſèrtation intitulée *Delphi Phenicizocutes*, & imprimé par Crénius dans ſon *Faſciculus Primus*, prétend que le *Python* des Grècs, eſt le Typhon des Phéniciens, & que le Typhon des Phéniciens eſt l'Og de l'Écriture, Roi des Amorrhéens, orientaux; que l'Apollon vainqueur de *Python*, ou Typhon, eſt Joſué.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

537

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
FRANÇOIS ET LATIN,

CONTENANT

LA SIGNIFICATION ET LA DEFINITION

Tant des Mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens uſages; que des Termes propres de chaque Etat & de chaque Profeſſion :

LA DESCRIPTION

De toutes les Choſes naturelles & artificielles; leurs figures, leurs eſpeces, leurs uſages, & leurs propriétez :

L'EXPLICATION

De tout ce que renferment les Sciences & les Arts, ſoit Libéraux ou Méchaniques.

AVEC DES REMARQUES D'ERUDITION ET DE CRITIQUE.

Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Léxicographes, Etymologiſtes & Gloſſaires, qui ont paru juſqu'icy en différentes Langues.

Imprimé par ordre de S. A. S. Monſeigneur

PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

TOME CINQUIEME.

Imprimé à TREVOUX, *& ſe vend*

A PARIS,

Chez { FLORENTIN DELAULNE, HILAIRE FOUCAULT, MICHEL CLOUSIER, || JEAN-GEOFFROY NYON, ESTIENNE GANEAU, NICOLAS GOSSELIN.

M. DCCXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU PRINCE.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA

LANGUE FRANCOISE;

DES SCIENCES ET DES ARTS,

Avec les termes Latins qui peuvent y convenir.

T.

T. Subſtantif maſc. Prononcez *Té*. Lèttre conſone, dix-neuvième de l'Alphabet François. Il ſe prononce comme un *c* quand il eſt immédiatement ſuivi d'un *i* accompagné d'une voyelle: ainſi on prononce les mots qui ſe tèrminent en *tion*, comme ſi on écrivoit *cion*. Ac*tion*, rédemp*tion*, prononcez ac*cion*, rédemp*cion*. Par*tial*, prononcez par*cial*, &c. Il faut excepter de cette régle les mots qui ſe tèrminent en *ie*, comme par*tie*, ſor*tie*, ro*tie*, &c. Il en faut excepter auſſi *tien*, *tienne*.

Le *T* eſt une des cinq conſones que M. l'Abbé Dangeau appelle palatales, & qui ſont D-T. G-K. & N. Les quatre prémières ont le même rapport entre elles que les labiales B-P. & V-F. D a le même rapport à T que B a à P, ou que V a à F. Pour prononcer un D, ou un T, il faut que le bout de la langue frappe contre la partie du palais qui approche les dents d'enhaut. Ceux qui n'ont pas dans la langue la fléxibilité qui lui eſt ordinaire, & qui lui eſt nécéſſaire, pour prononcer le G ou le K, prononcent le D, ou le T: & il y a pluſieurs pèrſonnes à qui cela arrive, auſſi bien qu'à la Graſſayeûſe de la Comédie, au lieu qu'on ne trouve pèrſonne qui ſoit obligé à prononcer un G ou un K pour un D ou pour un T. C'eſt qu'il faut plus de fléxibilité dans la langue pour la prémière de ces prononciations, que pour la ſeconde. Dans l'après ſoupé des Aubèrges, l'Auteur introduit une Graſſayeûſe qui change tous les K en T. Ainſi elle dit *Tour* au lieu de *Cour*.

Le T du ſinguliér, ſe change ordinairement en *s* au pluriér.

Les anciens Celtes changeoient ſouvent le D en T, & le T en D. Encore aujourd'hui les Allemans & nos Bretons changent très-ſouvent le T en D. Ainſi en Latin ils diſent *ed* pour *et*. Nous mettons auſſi dans la prononciation un T à la place d'un D final. Le mot que nous écrivons froid, nous le prononçons froit, quand nous faiſons ſentir la finale, ce qui eſt ſi vray, que ceux qui veulent rimer aux oreilles, ne font nulle difficulté de faire rimer *froid* avec *droit*.

Le T eſt une lèttre forte, devant laquelle une lèttre foible ne ſe peut prononcer. C'eſt pour cela que quand on a voulu faire le ſupin de *rego*, le T du *tum* a changé le G, & le fortifiant en a fait un K, & on a dit rectum, comme au prétérit *rexi*, qu'on prononce comme s'il y avoit *reksi*, où vous voyez que le T du ſupin & l'S du prétérit ont fortifié le G qui les précéde & en ont fait un K. M. L'Abbé Dangeau.

Par les mêmes raiſons le T change le b qui le précéde en un p. Ainſi *obtenir* ſe prononce *optenir*. En notes de Muſique le T ſignifie la Taille, & elle ſe trouve ſouvent ainſi marquée ſur tout dans les baſſes continuës.

Le T a été une marque dont parle l'Apocalypſe, & une èſpéce de croix tronquée que portent ſur leurs habits les Religieux de Saint Antoine. Voyez Croix & Tau. Car dans ces deux occaſions il faut dire *tau* comme les Grècs, & non pas *té* comme nous.

T, étoit auſſi chez les Anciens une lèttre numérale qui ſignifioit 160. ſuivant ce vèrs:

T *quoque centenos & ſexaginta tenebit.*

Si on met un titre au deſſus, ainſi T̄, elle ſignifiera 160. *mille*. Quand les Tribuns approuvoient les ordonnances du Sénat, ils y apposoient un T pour marque de leur conſentement.

T A.

TA. Pronom féminin de la ſeconde pèrſonne. *Tuus*, *tua*, *tuum*. *Ta* raiſon, *ta* femme. Il a *ton* au maſculin. *Ton* mari, *ton* père. On met *ton* auſſi au féminin, quand le mot ſuivant commence par une voyelle, *Ton* inclination, *ton* épée, *ton* âme, *ton* oppoſition, *ton* uſage; ou par une *h* qui n'aſpire pas, *ton* honnêteté. Quand l'*h* aſpire, on retient *ta*, *Ta* harangue, *ta* hauteur.

Ta, Ta, Ta. Mots burléſques & imaginez pour ſignifier qu'on dit, ou qu'on fait une chôſe trop vite. *Ta*, *ta*, *ta*. Voilà bien inſtruire une affaire. Rac.

Ta. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Chine. *Ta*. Elle a ſa ſource dans la Province de Junan, travèrſe celle de Queicheu, de Quangſi & de Quantung, & ſe décharge dans la mèr à Quangcheu, vis-à-vis de l'iſle de Macao. On prend le *Ta* pour l'ancienne *Aſpithra*. Maty.

TAA.

TAAUT, TAAUTES, TAAUTUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Égyptiens & aûtres peuples. *Taautes.* Ce que nous ſçavons de ce Dieu nous vient de Sanchoniaton par Euſébe. Il dit, dans ſa Préparation Évangelique, qu'il étoit fils de Miſor, c'eſt-à-dire de Mitſraïm, fils de Cham, à qui l'Égypte échût en partage. C'étoit le Mèrcure des Égyptiens; Ils l'appelloient *Thooth* ou *Thoyth.* Ceux d'Aléxandrie l'appelloient *Thod*, & les Grècs *Hèrmès.* Il y avoit deux livres ſous ſon nom, l'un qui contenoit l'Hiſtoire des anciens Rois d'Égypte, qu'on avoit élévez à la divinité; & l'aûtre touchant l'Origine du Monde. Euſébe adjoute qu'il étoit Phénicien & le prémiér des Dieux. Voſſius prétend que ſon nom Égyptien *Thot*, vient du תהו des Hébreux, mot dont Moïſe ſe ſert pour éxprimer le prémiér état de la tèrre au jour de ſa création. Les Sçavans ne ſont pas d'accord ſur ce que c'étoit que ce *Taautes*; Les uns veulent que ſous ce nom on n'entendit aûtre chôſe que le vrai Dieu, Créateur du Ciel & de la Tèrre. D'aûtres prétendent que c'étoit un homme, dont on avoit fait un Dieu. Hornius eſt de ce dèrnier ſentiment, & croit que ſon véritable nom étoit *Tohuth*, & qu'on lui attribuoit non ſeulement l'invention de tous les arts, mais même qu'on croyoit que toutes chôſes avoient de lui leur origine. Voyez Hornius, Hiſt. Philoſoph. ſur tout L. II. C. 12. & Voſſius *de Idolol. L. I. C.* 22. M. Huet dans ſon Traité du Commèrce dit *Taautus.* Les Phéniciens qui ne ſe croyoient pas inférieurs aux Égyptiens, avoient auſſi leur Mèrcure, qu'ils nommoient *Taautus.* Huet. *p.* 26. Je crois pouvoir aſſurer que l'application des Égyptiens au commèrce eſt auſſi ancienne que le culte de Mèrcure, qu'ils adoroient ſous le nom Thoth, comme il étoit adoré ſous le nom de *Taautus*, par les Phéniciens gens uniquement adonnez au trafic. Les uns & les aûtres le conſidérant comme celui de tous les Dieux, qui avoit la principale inſpection ſur les affaires de la marchandiſe. Id. *p.* 301. Ailleurs il dit *Teutates.* Voyez ce mot.

TAB.

TAB. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Pèrſe. *Tabus Fluvicus.* Elle coule dans le Kèrman; baigne Salem, Bèrmoſir, Hormoz, & ſe décharge dans le golfe d'Ormuz, à quinze lieuës de l'iſle de ce nom. Baudrand la prend pour celle qu'on appelloit anciennement *Hyptanis.* Maty.

TABAC. ſ. m. Hèrbe qui fut envoyée de l'Amérique en France l'an 1560, & dont l'on tortille ordinairement les feüilles en manière de corde, pour s'en ſèrvir enſuite à divèrs uſages, comme on le peut voir plus bas. *Nicotia, petunum, tabacum.* Le *tabac* eſt le ſeul encens de Bacchus. S. Amant. On l'appelle auſſi *petum:* c'eſt le nom qu'elle avoit à la Floride. Une débauche de goinfre eſt une pinte de bière & une pipe de *tabac.* Borthy dans une léttre à Bartholin, rapporte d'une pèrſonne qui s'étoit déſſéché le cèrveau à force de prendre du *tabac* qu'après ſa mort on ne lui trouva dans la tête qu'un petit grumeau noir compôſé de pluſieurs membranes.

De Prades, qui a fait l'hiſtoire du *tabac*, dit que les Éſpagnols le connurent prémièrement à *Tabaco* Province du Royaume de Jucatan, dont ils lui donnèrent le nom, que lui donne Hèrnandez de Tolède, qui le prémiér l'envoya en Éſpagne & en Portugal. Jean Nicot Ambaſſadeur de François II. auprès de Sébaſtien Roi de Portugal la préſenta au Grand Prieur à ſon arrivée de Liſbonne, & à la Reine Cathérine de Médicis. Ils la firent appeller châcun de leur nom; *Nicotiane; l'hèrbe au Grand Prieur*, & *l'hèrbe à la Reine.* Le Cardinal de Sainte Croix Nonce en Portugal, & Nicolas Tournabon Légat en France, l'ayant les prémérs introduite en ce pays-ci, la nommèrent châcun de leurs noms de *Sainte Croix* & de *Tournabon.* Amurat IV. Empereur des Turcs, le Grand Duc de Moſcovie, & le Roi de Pèrſe, en déffendirent l'uſage à leurs ſujèts ſous peine de la vie, ou d'avoir le nez couppé. Jaques Stuart Roi d'Angletèrre a fait un Traitté ſur le mauvais uſage du *tabac.* On trouve une bulle d'Urbain VIII. par laquelle il éxcommunie, ceux qui prennent du *tabac* dans les Égliſes.

On prend du *tabac* en poudre par le nez; *Tabaci pulvere per nares hauſto cerebri pituitam elicere, excutere.* En mâchicatoire, en le mâchant dans la bouche; & en fumée par le moyen d'une pipe, ou petit canal de tèrre, au bout duquel on le met, & on l'allume. Outre l'uſage du *tabac* en poudre en fumée & en machicatoire, on le prend encore en petites boulettes longues que l'on met dans les narrines, & l'on prétend qu'il a des éffèts trèsſalutaires. Le *tabac* du Bréſil eſt meilleur, dit-on, pour cela qu'aucun aûtre. Quelques-uns en ſaupoudrent les feüilles de ſucre pour qu'il ſe conſèrve plus long-tems, d'aûtres l'enfèrment dans une boëte de plomb, ou dans un lieu frais & humide, d'aûtres enfin l'envelopent dans un linge moüillé de bièrre. On déplie les feüilles une ſeconde fois, on les étend, & on en fait de petites boulettes longues que l'on met & qu'on laiſſe quelque tems dans les narrines; elles attirent beaucoup d'eau & de pituite, déchargent la tête, diſſolvent les catârres, & rendent la réſpiration plus libre. Car les parties les plus ſubtiles du *tabac* pénétrent par la réſpiration dans la trachée artère & juſqu'au poulmon, elles détachent les humeurs qui y adhèrent & les font cracher plutôt & avec beaucoup de ſoulagement. On rapporte pluſieurs éxemples des éffèts ſalutaires de ce remède. Quelques-uns même laiſſent pendant le ſomeil le *tabac* dans le nez, mais on a éprouvé qu'il cauſoit des vomiſſemens le landemain matin. *Nouv. Lit. de la Mèr Balt.* 1704. *p.* 144. *& ſuiv.* Ceux qui ont écrit du *tabac* ſont Magneu, Thorius, Gille Éverhard, Simon Paul, Jacques I. Roi d'Anglетèrre, Schrover, Charles Étienne, Jean Libaldus, Victor Pallu, Baruſtein, Marradon, Seriverius, Laurembèrg, Alſtédius, &c.

Le *tabac* le plus éſtimé eſt celui de Pongibon, de Malthe, d'Éſpagne. Il n'eſt pèrmis en France de planter du *tabac* qu'en cèrtains lieux portez par l'Édit fait ſur ce ſujèt.

Ceux qui prennent du *tabac* par éxcès, ſont ſujèts à pèrdre l'ôdorat. Celui qu'on prend en fumée gâte le cèrveau, & rend le crâne noir, comme prouve Simon Paulli Médecin du Roi de Dannemark, qui en a fait un Traitté éxprès. Il dit auſſi que les Marchands trompeurs le mettent dans des rétraits, afin qu'étant chargé du ſel volatil des éxcrémens, il en devienne plus âcre, plus puant, & plus fort. C'eſt une manie que de ſe remplir inceſſamment le nez de *tabac*, ſous prétexte de purger les ſéroſitez inutiles du cèrveau. S. Évr.

Tabac, eſt auſſi un lieu de débauche où l'on va prendre du tabac en fumée. Par les réglemens de police les *tabacs* ſont déffendus. *Tabacaria officina publica.*

Les vèrtus du *tabac*, qui eſt un des prémiérs remédes narcotiques, ſont expliquées par Willis dans ſa Pharmacie; & ſes éffèts tout-à fait contraires, qui ſont d'échauffer & de rafraîchir, de provoquer & de chaſſer le ſommeil, de donner de l'appétit & de l'ôter.

TABACHSAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Natolie. *Tabachaſa*, anciennement *Comana Cappadocum, Comana Cruſa.* Elle eſt dans la contrée de Bozoc, dite autrement le Béglèrbéglic de Maraſch, entre les montagnes, ſur la rivière d'Adéna, près de ſa ſource, environ à vingt lieuës au deſſus d'Adéna. Maty.

TABAGO. ſ. m. Ou la nouvelle Walcheren. *Inſula Tabaci, Nicotiana, Walachria nova.* C'eſt une des Antilles, la plus méridionale de celles de Barlovento, & ſituée vèrs celle de la Trinidad. Elle a pris l'un de ſes noms de la grande quantité de tabac qu'elle produit; & les Hollandois qui en ſont les maîtres, lui ont donné l'aûtre. Ils y avoient le fort Fleſſingues, qui fut pris & ruiné par le Duc d'Éſtrées l'an 1677. Maty.

TABARIN, ine. ſ. m. & f. C'eſt ainſi qu'on appelle ordinairement celui qui fait le métiér de farceur, dans les places publiques. *Mimus, ludio, aretalogus.* Boileau dit que Molière

> *Quitta pour le bouffon l'agréable & le fin,*
> *Et ſans honte à Térence allia* Tabarin,
> *Le Parnaſſe parla le langage des hales;*
> *Appollon traveſti devint un* Tabarin. Boil.

TABARD, ou TABART. Sorte d'habit. *Villon. Froiſſard.* Borel. *Tabardus, tabardum.* C'étoit un habit long, comme nos ſoutanes.

Ce mot a été auſſi autrefois le cri de guèrre des Écoſſois. Voyez le Gloſſaire de Du Cange.

TABARDI. Voyez SABARDI.

TABARESTAN, TABARISTAN. Voyez Masandaran.

TABARQUE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Tabarca, Tabraca, Tabracha, Tabathra.* Ça été autrefois une ville Épiſcopale de l'Afrique propre. Ce n'eſt plus qu'un village, où il y a un bon port, avec un fort. Ce lieu eſt ſur la côte de la Conſtantine, Province du Royaume d'Algèr, à l'embouchure du Guadil Barbar. On voit fort près de ce lieu la petite iſle de *Tabarque*, où les Laumellini de Génes, à qui elle appartient, font pêcher une grande quantité de Corail. Maty.

TABART. Voyez TABARD.

TABASCO. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'Audiance du Méxique, en Amérique. *Tabaſca.* Elle eſt baignée au nord par le golfe de Méxique, & bornée ailleurs par le Guaxaca, le Chiapa, & le Jucatan. Ce païs eſt le prémiér de la Tèrre Fèrme, où les Éſpagnols déſcendirent. Ils y battîrent les Amériquains, prirent la ville de Pontonchan, & lui donnèrent pour monument de leur victoire le nom de *Nueſtra Seignora de la vittoria*, qui eſt la ſeule Colonie qu'ils y ayent.

TABATIÈRE. ſ. f. Petite boëte qu'on porte en poche, où l'on met du tabac en poudre. *Picis tabacaria.* On fait des *tabatières* fort propres avec des fruits des Indes. On en fait d'ivoire fort ouvragées. On en fait auſſi d'argent, qui s'ouvrent avec des reſſorts. M. de la Chaumette de l'Académie de Bourdeaux a trouvé la manière de faire une *tabatière* dont le couvèrcle eſt formé de deux battants, qui ſe relévent & ſe rejoignent auſſi-tôt aprés qu'on les a abaiſſez & ſeparez pour prendre du tabac, de ſorte qu'on peut en prendre ſans tîrer la *tabatière* de ſa poche, & ſans qu'il s'y en répande. ACAD. DES SC. 1715. *p. 66.*

TABAXIR. ſ. m. C'eſt une liqueur congelée & blanche qui ſe trouve dans une ſorte de cannes, que les Indiens appellent *mambu*, *Tabaxiris ſuccus.* Ces cannes ſont quelquefois auſſi grandes qu'un peupliér, & ont des branches droites, diſtinguées par pluſieurs nœuds, garnies de feüilles plus longues que celles de l'oliviér. Leurs fleurs ſont ſemblables à celles du froment, attachées à des épis écailleux, mais elles ſont plus petites. Le *tabaxir* s'engendre entre les nœuds des branches de cette ſorte de cannes; il eſt doux & gras comme l'amidon réduit en farine, & de même blancheur. Il s'en trouve quelquefois de couleur cendrée, ou tîrant ſur le noir, qui n'eſt pourtant pas à rejettér. Les Indiens l'appellent *ſaccar mambu*, c'eſt à dire, *ſucre de mambu.* On s'en ſèrt contre les diſſenteries & contre les fiévres. Ces cannes ſont d'une telle groſſeur, que les Indiens en font des batteaux qui peuvent porter deux hommes: ils ne les creûſent pas, mais en levent ſeulement deux piéces aux deux bouts, où ſe tiennent deux Indiens nuds, ayant les jambes croiſées, & un aviron à châque main: ils aſſûrent que les crocodiles n'attaquent jamais ceux qui vont ſur ces bateaux.

TABEILION. ſ. m. Qui ne ſe dit à la rigueur, que d'un Notaire dans une Seigneurie, ou Juſtice ſubaltèrne, pour recevoir les actes qui ſe paſſent ſous ſcel authentique, & non royal, & qu'on prétend ne porter point d'hypothéque hors du reſſort de la Seigneurie. *Tabellio, actuarius publicus.* Les Seigneurs Châtelains, & Hauts-Juſticiérs ont droit d'établir un *Tabellion.* Les Gréffiérs des petites Juſtices ſont auſſi *Tabellions.* Ce mot n'eſt guère en uſage qu'en cèrtaines Provinces. Il y en a pourtant encore où les Notaires Royaux ſont appellez *Tabellions Royaux*, pour les diſtinguer des *Tabellions* des Seigneurs Hauts-Juſticiérs, ou ſubaltèrnes.

Les *Tabellions* étoient autrefois différens des Notaires, en ce que les Notaires ne faiſoient que dreſſer, & recevoir la minute de l'acte qui ne ſe délivroit qu'en papiér, au lieu que les *Tabellions* les délivroient groſſoyez & en parchemin en forme éxécutoire; & on diſoit alors *tabellionner*; pour dire, *groſſoyer.* C'étoient eux qui appôſoient les ſceaux aux contrâts, & qui les rendoient éxécutoires. Les Clèrcs qui faiſoient partie de leur famille, & qui écrivoient ſous eux, furent par la ſuite du tems appellez *Notaires*, & ont emporté l'avantage ſur leurs Maîtres; ayant été eux-mêmes érigez en tître d'Office, par Édit de 1542. PASQ. Anciennement à Rome les *Tabellions* ne ſignoient point en la minute. LOYSEAU. A Rome les (*Tabularii*) *Tabellions* étoient des éſclaves publics, qui recevoient les contrâts qui ſe faiſoient entre les particuliérs. PASQ. Voyez NOTAIRE. On voit par la Novelle 44. de Juſtinien, que parmi les Romains les contrâts s'écrîvoient en fimples notes par les Notaires qui étoient ſeulement les Clèrcs des *Tabellions.* En cet état les contrâts n'étoient ni parfaits, ni obligatoires, & il y avoit encore lieu au repentir. C'étoient les *Tabellions* qui mettoient les contrâts au net: après quoi les parties les ſouſcrivoient; c'eſt-à-dire, qu'elles écrivoient au bas, qu'elles en approuvoient le contenu: car on n'uſoient pas alors de ſignature. LOY. Prèſque dans toutes les anciennes ordonnances les Gréffiérs des Juges ſont appellez Notaires ou *Tabellions*, parceque ces emplois étoient réünis; & c'eſt peut être par cette raiſon, que les contrâts paſſez devant les *Tabellions* ont une éxécution parée, comme étant une ſentence, ou jugement volontaire.

TABEILIONAGE. ſ. m. La charge de Tabellion. *Tabellionis, Notarii, officium, munus.*

TABEILIONAGE, ſe dit auſſi du droit Seigneurial. *Jus Tabellionem inſtituendi.* Le droit de *Tabellionage* conſiſte à pouvoir inſtituer des Notaires, pour inſtrumenter les contrats & les conventions des parties. En quelques Provinces le droit de *Tabellionage* eſt domanial, comme la garde du ſcel aux contrats. Il y a en Normandie des *Tabellionages*, où ſont des tabléaux affichez publiquement, dans leſquels les femmes ſéparées ſont obligées de ſe faire inſcrire, ſuivant les réglemens de 1555. & de 1600. Voyez Baſnage ſur l'art. 391. de la Cout. de Norm. & y joignez La Lande ſur l'article 198. de la Coutume d'Orléans. Le *Tabellionage* eſt un droit domanial de la Seigneurie. On le vend, & on l'afferme. *Tabellionage* eſt auſſi l'étude du *Tabellion.* *Tabellariatus.*

TABEILIONNER. v. act. Mettre en forme un contract, quand on le livre en parchemin & groſſoyé, à la différence de la note, ou copie de minute de contrat ou obligation, qui ſe délivre en papiér, & ſans faire mention du garde ſcel. DE LAUR. *Tabulas ritè & juxta formam præſcriptam deſcribere.*

TABÉOUN, ou TABÉIN. ſ. m. & plur. Qui veut dire, Les Suivants. Tèrme de Relation. C'eſt ainſi que les Muſulmans appellent les pèrſonnages, & les docteurs qui ont ſuivi immédiatement ceux qui portent le nom de Sahaba, ou Compagnons de Mahomet, dont le dèrniér nommé Aboul Tofaïl Amer Ben Vathelah Alkenani mourut dans la centième année de l'hégire; de ſorte que les *Tabéoun* commencent ſeulement depuis ce tems-là. L'autorité de ces *Tabéoun* eſt beaucoup moindre que celle des Sahaba; & leur durée s'étend dans le ſecond ſiécle de l'hégire; ainſi que les Juifs diſtinguent les Amorajim, les Sebhurajim, & les Géonim, trois claſſes de Docteurs, dont l'autorité eſt moindre auſſi à proportion qu'ils ſont moins anciens.

TABÈRNA. Voyez TAVÈRNA.

TABÈRNACLE. ſ. m. Lieu où repôſoit l'Arche d'Alliance chez les Juifs, ſoit lorſqu'elle étoit ſous des tentes, ſoit lorſqu'elle fut pôſée dans le Temple. *Tabernaculum, tentorium.* Voici comme Philon Juif décrit ce *Tabèrnacle.* C'étoit un bâtiment compôſé de 48 ais de cédre, revêtus d'or maſſif, ſous châcun déſquels il y avoit un ſoubaſſement d'argent, & au ſommet un chapiteau d'or. Il étoit environné de dix piéces de tapiſſeries de divèrſes couleurs précieûſes, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate. Châcune avoit 28. coudées de long, & quatre de large. La longueur du *Tabèrnacle* étoit de 30 coudées, & il en avoit 10 de largeur. Joſéphe dit 12. Il étoit environné d'un parvis de cent coudées de long, & de 50 de large; fèrmé de 60 paux de cédre, revêtus d'argent. L'Arche étoit pôſée au milieu de ce *Tabernacle* dans le ſecret Oratoire, & elle étoit dorée dedans & dehors; le deſſus de laquellé comme un couvèrcle, étoit appellé *Propiciatoire*, parcequ'il appaiſoit l'ire de Dieu. Elle étoit entourée de pluſieurs voiles tendus avec des crochêts & des boucles d'or. Ce *Tabèrnacle* eſt appellé dans l'Écriture le *Tabèrnacle* du Seigneur, ou par éxcellence le *Tabèrnacle.* Philippe d'Aquin a donné en François la déſcription du *Tabèrnacle* & de ſes parties, tîrée des Rabbins & du Thalmud.

Ce mot vient de *tabernaculum*, Latin, qui ſignifie *tente.*

La Fête des *Tabèrnacles* chez les Juifs étoit une Fête ſolemnelle qu'ils célébroient au mois de Septembre, ou le 15. du mois de Tiſri. Voyez SCÉNOPÉGIE.

TABÈRNACLE, en langage de l'Écriture ſignifioit auſſi, Demeure, logement, tente, pavillon. Les Apôtres dirent à JÉSUS-CHRIST, lors de ſa transfiguration, qu'il falloit faire là trois *Tabèrnacles* pour y demeurer. Que tes *Tabèrnacles* ſont beaux, Seigneur! dit le Pſalmiſte. Les *Tabèrnacles* etèrnels; c'eſt ainſi que le Ciel, la demeure des Bienheureux, eſt appellée dans le Nouveau Teſtament.

TABÈRNACLE, chez les Chrétiens, ſe dit du lieu où l'on enfèrme le Saint Sacrement ſur l'Autel: & c'eſt un petit Temple de bois doré, ou de matière plus précieûſe, qu'on met ſur un Autel, pour renfèrmer le Saint Sacrement. On appelle *Tabèrnacle* iſolé, celui dont les quatre faces réſpectivement oppôſées, ſont pareilles, comme le *Tabèrnacle* de l'Égliſe de Sainte Geneviève du Mont, & celui des Pères de l'Oratoire ruë S. Honoré à Paris. DAVILER. *Tabernaculum.* On tient que le *Tabèrnacle* de l'Éſcurial vaut cinq cens mille écus, tant il eſt enrichi. Les *Tabèrnacles* doivent être dorez de teinte, être envoirez, & fèrmant à cléf, & leurs vèrres doivent être bien aſſis & enclavez, comme il eſt porté dans les ſtatuts de Peinture. Hoſpinien a cru qu'il n'y avoit point de *Tèbèrnacles* pour conſèrver l'Euchariſtie avant le XIIIe ſiécle: & en éffet, il y avoit beaucoup d'anciennes Égliſes où l'on ne s'en ſèrvoit point. Les Grècs n'ont point de *Tabèrnacle*, & réſèrvent le pain Euchariſtique dans un ciboire attaché à la muraille du ſanctuaire. THIERS.

TABIDE. adj. m. & fém. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des malades de phthiſie, ou de ceux qui y ont quelque diſpoſition, comme ceux qui ont le thorax ſi étroit ou ſèrré, que les omoplates par dèrrière leur ſortent en dehors comme des aîles.

Ce mot vient du Latin *tabes*, qui ſignifie la même chôſe que *phtiſie.*

Le Cap de TABIN. *Tabinum promontorium.* C'eſt un Cap que les Anciens mettoient dans la Scythie, à l'endroit qui s'avance le plus dans l'océan ſeptentrional. M^{r} De Witſen dans ſa Carte des parties ſeptentrionales de l'Europe & de l'Aſie, place ce Cap ſous le 152e degré de longitude, & environ ſous le 75e degré de latitude, & il avèrtit qu'on ne ſçait pas combien il avance vèrs le Nord; parcequ'on n'a jamais fait voile autour de ce Cap, ni des côtes voiſines; les Hollandois, qui ont longtems chèrché un chemin par l'océan ſeptentrional pour aller à la Chi-

ne, n'ayant pû paſſer au delà du 107e degré de longitude, à caûſe des glaces. Maty.

TABIS. ſ. m. Gros taffetas qui a paſſé ſous la calendre. *Textum ſericum undulatum.* On l'applique ſur un cylindre où il y a pluſieurs ondes gravées; ce qui tend la ſupèrficie de l'étoffe inégale & plus enfoncée en un endroit qu'en l'aûtre, & fait réfléchir à nos yeux la lumière différemment. C'eſt ce qui y fait paroître les ondes, ſans qu'on y ajoûte aucune éau ni teinture; & c'eſt la principale preuve qu'ont les Philoſophes modèrnes, pour prouver que les couleurs ne ſont que des apparences.

TABISER. v. act. Faire paſſer ſous la calendre pour y faire paroître des ondes, comme ſur le tabis. *Prelo premere.* De la mohère *tabiſée*, du ruban *tabiſé*, ne ſont que des mohères lices, des rubans unis paſſez ſous la calendre.

Tabisé, ée. part. paſſ. & adj. *Prelo preſſus, compreſſus.*

TABITI. ſ. f. C'étoit la Veſta des Scythes, au rapport d'Hérodote. L. IV. C. 59. ou le nom que les Scythes donnoient à Veſta. *Tabiti.* C'étoit la prémière de leurs divinitez.

TABLATURE. ſ. f. Notes ou marques qu'on met ſur du papiér réglé pour apprendre à joüer des inſtrumens. *Fidicularis Muſicæ, tabellares modi, tabulares notæ. Tablature* eſt en général lorſque pour marquer les ſons, on ſe ſèrt des lettres de l'Alphabet, des chiffres ou de quelques aûtres ſignes qui ne ſont pas ordinaires dans la Muſique modèrne. Mais ce tèrme ſe dit particulièrement de la manière dont on notte les piéces du Luth, du Théorbe, de la Guittârre, de la Baſſe de Violle, &c. Ce qui ſe fait en marquant ſur pluſieurs lignes paralleles, dont châcune répréſente une des cordes de ces inſtrumens, cèrtaines lettres de l'Alphabet dont l'A marque qu'il faut faire ſonner la corde à l'ouvèrt; c'eſt-à-dire, ſans mettre ſur le manche aucun des doigts de la main gaûche; le B, marque qu'il faut mettre un des doigts de la main gaûche ſur la prémière touche depuis le filet; le C, ſur la ſeconde touche; le D, ſur la troiſiême; l'E, ſur la quatriême, &c. Quand on ſe ſèrt des lettres au lieu de nottes pour les piéces du Clavèſſin & de l'Orgue, on nomme auſſi cette manière de les écrire *Tablature*, &c. Brossard. La *Tablature* de Luth ſe marque avec des lettres de l'Alphabet; la *Tablature* de Claveſſin avec des nottes de Muſique.

On dit provèrbialement, Je lui ai bien donné de la *tablature*; pour dire, Je lui ai ſuſcité une affaire fort difficile, & dont il aura bien de la peine à ſe démêler. *Illi negotium difficillimum faſceſſivi.* Il lui donnera long tems de la *tablature*, il eſt capable de l'enſeigner long tems. On a dit figurément en parlant des Médecins.

> *Ils raiſonnent à l'avanture,*
> *Et ces invincibles accords*
> *Sont pour eux une* tablature,
> *Où malgré leurs doctes éfforts*
> *Ils ne liſent qu'à l'ouvèrture*
> *Des cadâvres de ceux que leur ſeule impoſture*
> *Vient de faire partir pour aller chez les morts.*

Naudé a dit dans ſon Maſcurat donner une *tablature*, pour donner une Notice, une connoiſſance de quelque chôſe. Tu parle ſi pèrtinemment du métiér, qu'il me faut doréſnavant exèrcer, que je ne penſe pas de trouver jamais perſônne, qui m'en puiſſe donner meilleure *tablature* que toi. Mascur.

TABLE. ſ. f. Meuble fait ordinairement de bois, ou de pièrre, qui eſt ſur des colonnes à hauteur d'appui, dont la ſurface ſupérieure eſt platte & unie, propre à recevoir & ſoutenir ce qu'on veut pôſer deſſus. Moïſe fit faire une *tâble* dans le Tabèrnaclé pour y mettre les pains de propoſition, longue de deux coudées, large d'une, & haute d'une coudée & demie, ſelon Philon Juif. Élever un autel, c'eſt préparer une *tâble* pour y faire des oblations & des ſacrifices à quelque Divinité. Chez les Chrétiens la Sainte *Tâble*, c'eſt celle où l'on communie; & figurément on dit la *Tâble* de l'Agneau.

Ce mot vient du Latin *tabula.*

Table, ſe dit auſſi d'un meuble de ménage qui ſèrt à orner une chambre, à joüer, à manger, à écrire, & à pluſieurs aûtres uſages. *Menſa.* Dans les galeries & chambres du Roi il y a pluſieurs riches *tâbles* & buffêts de marqueterie, d'argent, garnies de lapis, d'agathes, & aûtres pièrres précieûſes. Il y avoit trois *tâbles* de joüeurs, dans cette chambre. Il faut mettre papiérs ſur *tâble* pour éxaminer cette affaire. La dot de cette fille a été comptée argent ſur *tâble*. Voici l'heure qu'on ſe met à *tâble* pour dîner. Une *tâble* de chambre, de ſale, de cabinet, de cuiſine.

Table, ſe dit d'un meuble le plus ſouvent pliant & portatif, ſur lequel on met les viandes pour prendre les repas, & ſignifie ſouvent le repas même. *Menſa plicatilis.* On a dreſſé les *tâbles*; on a levé les *tâbles*. Il y a pluſieurs *tâbles* chez le Roi magnifiquement ſervies. Cet Officiér mange à la *tâble* du maître; cet aûtre à la ſeconde *tâble*, à la *tâble* du commun. Il lui donne la *tâble*; c'eſt-à-dire, il le nourrit. On a ſèrvi ſur *tâble*, on a mis ſur *tâble*, on a couvèrt la *tâble*. Le linge, vaîſſelle, ſèrvice de *tâble*. Une *tâble* de douze couvèrts. Sous prétexte de bannir les excès de la *tâble*, il ne faut pas condamner une chère agréable. S. Évr.

> *Nôtre trouppe ſerrée,*
> *Tenoit à peine autour d'une* tâble *quârrée.* Boil.

> *Et qu'un long déjeûner,*
> *Long tems nous tienne à* tâble, *& s'uniſſe au diner.* Boil.

La bénédiction de la *tâble*, ſe dit de la prière qu'on dit avant le repas. *Menſa benedictio.* A l'iſſuë de *tâble*, c'eſt le tems qui vient immédiatement après le repas. Plutarque a écrit pluſieurs livres des propos de *tâble*.

Table, ſe dit non ſeulement du repas, mais encore des mêts qu'on ſèrt ſur la *tâble*. La *tâble* de ce Seigneur eſt fort bonne, fort friande, fort délicate. *Menſa exquiſitiſſimis ferculis exſtructa.* La *tâble* de celui-là eſt fort méſquine, eſt fort mal ſèrvie. *Victus ſordidus.* On dit abſolument, qu'un homme tient *tâble*; quand il a à ſon ordinaire pluſieurs couvèrts pour les étrangérs & écornifleurs. Tenir *tâble* ouvèrte, c'eſt donner à manger à tous ceux qui ſe préſentent. Tenir *tâble*, ſe dit auſſi de ceux qui font un long repas, qui ſe tiennent long tems à *tâble*. On dit qu'un homme a rompu ſa *tâble*, que la *tâble* eſt renvèrſée, quand il ne donne plus à manger aux étrangérs. On appelle entrée de *tâble*, les mêts qu'on ſèrt d'abord avec les potages. Le Roi donne tant à un tel Officiér pour ſa *tâble*, pour tenir *tâble*.

> *Platon fut nommé le divin*
> *Parcequ'il étoit magnifique,*
> *Et qu'il régaloit de ſon vin*
> *La cabale Philoſophique;*
> *Sa* tâble *fut toûjours ſplendide & délicate.*

On appelle *tâble d'hôte*, celle d'une aubèrge, ou d'une hôtelerie, où l'on reçoit à manger moyennant un tel prix par tête pour châque repas. *Menſa contubernalis.*

Table, ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qui ſont plattes & unies. On dit la *tâble* d'un luth, d'une guittârre, d'un claveſſin, en parlant de leur partie ſupérieure, ſur laquelle pôſent les cordes & le chevalet. *Alvei lyræ pars ſuperior.*

On vend le vèrre de Lorraine par *tâbles* qui ont deux piéds & demi en quârré, ſans avoir de nœuds au milieu. *Per diſcos, tabulas.* Il y en a ſix *tâbles* au lien, & 25 liens en un balot. Des *tâbles* de plomb chez les Plombiérs.

Table, ſe dit auſſi de toute matière polie, ſur laquelle on peut tracer des caractères, ſoit avec la plume, ou le pinceau, ou le burin, ou le ciſeau. *Abacus, pluteus.* Une toile imprimée eſt une *tâble* d'attente pour y faire un portrait. On met des inſcriptions, des armes, au haut des grands édifices ſur des *tâbles* de marbre, ou de pièrre, qui ſont auſſi des *tâbles* d'attente. Voilà une *tâble* râſe diſpôſée à recevoir tout ce qu'on voudra.

En tèrmes de Juriſprudence, mettre ou unir à ſa *tâble*, retraire & réünir à ſa *tâble* & domaine, réünir à ſa *tâble* & au gros de ſon fiéf, réïncorporer à la *tâble* & au domaine du Seigneur; toutes ces expréſſions ſe diſent quand le Seigneur féudal ou aûtre uſe de retenuë par puiſſance de fiéf ſur l'achepteur ou l'héritiér de l'héritage, rente ou aûtre droit que l'on tient de lui en foi & hommage, ou à aûtre devoir pour le rapproprier à ſon fief & domaine, & au corps de ſa ſeigneurie. *Recipere, & ad ſe revocare.*

Ces expréſſions viennent de ce qu'autrefois les Seigneurs avoient des *tâbles* ſur leſquelles ils recevoient leurs cens. Voyez l'Auteur du grand Coutumiér p. 528, 529. Du Cange dans ſon Gloſſ. aux mots *Menſa* & *Fleta*, & M. De Laurière dans ſon Gloſſ. de droit aux mots *Tâble* & *Unir*.

On appelle auſſi en tèrmes de Blâſon, des Écus ou Armes qui ne ſont compôſées que du ſeul émail du champ, ſans être chargez d'aucune piéce, ni meuble, *tâble d'attente. Scuti area pura.*

On dit auſſi au figuré d'un écoliér qu'on met au Collége, que ſon éſprit eſt une belle *tâble* d'attente, capable de recevoir divèrſes inſtructions. *Tabula raſa.*

C'eſt au ſens propre qu'on appelle les deux *Tâbles* des Commandemens gravez ſur la pièrre, de la main de Dieu, données à Moïſe ſur la montagne, qu'il enfèrma depuis dans l'Arche. *Duæ tabulæ mandatorum digito Dei ſcriptæ.*

Chez les Romains il y a eu les Loix des XII. *Tâbles*, qui furent leurs prémières Loix. On l'appelloit *Loi des douze tâbles*: *Lex duodecim tabularum*: ou parcequ'en ce tems-là les Romains écrivoient avec un ſtile ſur des *tâbles* de bois fort mince, & couvèrt de cire, ou plûtôt parcequ'elle fut gravée ſur des *tâbles* de cuivre pour

pour être expôſée dans le lieu le plus éminent de la place publique. Aprés l'expulſion des Rois, comme les Romains n'avoient point de loix fixes & cèrtaines, ni aſſez amples pour régler les affaires qui pouvoient naître entre les particuliérs; on réſolut de choiſir les loix les plus ſages des Grècs. Un cèrtain Hèrmodôrus ſèrvit d'intèrpréte, & enſuite les Décemvirs furent chargez de les compiler, & de les rédiger ſur *dix tâbles*. Aprés y avoir travaillé avec beaucoup d'attention, ils les firent confirmer en l'an 303. de Rome par le Sénat, & par l'Aſſemblée du peuple. L'année ſuivante on reconnut qu'il manquoit encore quelque chôſe à cette compilation des loix, qu'on avoit empruntées des Grècs. Ainſi on recueillit quelques loix faites par les Rois de Rome, & l'on convint de cèrtaines coutumes, que l'uſage avoit autoriſées, & on les fit de même graver, ſur deux aûtres *tâbles*. C'étoit là la *loi des douze tâbles*, ſi fameûſe dans la Juriſprudence Romaine. Elle fut le fondement, & la ſource du Droit Romain. On appelloit auſſi les loix des *douze tâbles*, les *loix decemvirales*, parceque la compilation en avoit été faite par les ſoins, & par l'autorité des Décemvirs. C'eſt dommage que cette loi, ſe ſoit pèrduë par l'injure du tems; il n'en reſte plus que des fragmens qui étoient diſpèrſez dans divèrs Auteurs. J. Godefroi les a ramaſſez. Le Latin en eſt vieux, & barbâre. On y remarque beaucoup d'obſcurité; & beaucoup de dureté. Voyez Tite-Live livre 3.

On apppella *Tâbles* Neuves, *Tabula Nova*, un Édit qui ſe publioit quelquefois dans la République Romaine, & qui aboliſſoit généralement toute ſorte de dettes, qui annuloit toutes les obligations. On l'appelloit ainſi, parceque tous les actes vieux étant caſſez il n'y en avoit plus que de nouveaux.

Table ronde. *Menſa rotunda*. Nom d'un Ordre militaire prétendu, ou plûtôt d'une exèrcice de guèrre, d'une éſpéce de joûte, ou de combat ſinguliér. Ordre de la *Tâble ronde*, Chevaliérs de la *Table ronde*. Ordre de Chevaliérs qu'on prétend avoir été inſtitué par Arthus I. Roi d'Anglèterre en 516. Ils étoient, dit-on, vingt-quatre qu'il tira d'entre les plus brâves de la nation. La *Table ronde* qui donna le nom à ces Chevaliérs fut une invention de ce Prince pour éviter la diſpute du haut & du bas bout, & ôter la jalouſie des places. Leſley nous aſſure qu'il a vû cette tâble à Wincheſter; au moins s'il en faut croire les dépoſitaires qui la montrent, dit-il, avec beaucoup de ſolemnité. On ajoûte que les noms d'un grand nombre de Chevaliérs écrits à l'entour ſemble confirmer la vérité de cette tradition. M. Larrey ne fait point difficulté de débiter cette fable comme une infinité d'aûtres dans ſon hiſtoire d'Anglèterre, car c'en eſt une. Nous avons déjà dit, aprés le P. Papebroch, qu'il n'y a point eu d'Ordre militaire avant le XIIe ſiécle. Cambden aſſure que la *tâble* de Wincheſter eſt d'une fabrique bien plus récente que le VIe ſiécle. Le Roi Arthus eſt un Roi fabuleux. La *Table ronde* n'étoit point un Ordre de Chevalerie, c'étoit une ſorte de joûte ou combat ſinguliér, ainſi nommé parceque ceux qui y avoient combatu venoient au retour ſouper chez celui qui avoit propôſé la joûte, où ils étoient aſſis à une *tâble* ronde, pour éviter les diſputes de la préſéance & de la prééminence. Il y avoit cette différence entre les tournois & les combâts de la *Tâble ronde*, que les prémiérs ſe faiſoient en troupe, & ceux-ci étoient des combats ſinguliérs, dont l'arme propre étoit la lance. Voyez Matthieu Pâris p. 566. Juſtiniani & le P. Hélyot, T. VIII. C. 70. p. 442. Paul Jove dit que ce fut ſous l'empire de Frédéric Barberouſſe qu'on commença à parler de ces *Chevaliérs*. D'aûtres en attribuent l'origine à la faction des Guelphes & des Gibelins. Cambden avèrtit qu'Athénée fait mention de *Chevaliérs* qui mangeoient à une *tâble* ronde avec leurs Écuyérs dèrrière. Pluſieurs Auteurs diſent qu'Artus Duc de Bretagne l'a renouvellée. Le Roi Édouärd fit bâtir une maiſon qu'on appella la *Tâble ronde*, dont la cour avoit 200 piéds de diamétre. On appelle par une éſpéce de provèrbe un homme de bonne chère, un Chevaliér de la *Tâble ronde*.

Table, ſe dit auſſi de la déſcription qu'on fait de quelque partie d'un art, ou d'une ſcience en une feüille, pour la faire concevoir tout d'une vûë, & ſoulager l'imagination & la mémoire. *Index, tabula. Laterculum*. La Chronologie, la Géographie ont été pluſieurs fois réduites en *Tâbles*. Les Hiſtoriens font des *Tâbles* Généalogiques. L'Éſclache a fait imprimer la Philoſophie en *Tables*. On appelle en Arithmétique la *Tâble Pythagorique*, celle qui contient la multiplication des dix prémiers nombres l'un par l'aûtre juſqu'à cent.

Table, en tèrmes de Mathématiques, ſe dit en ce ſens de pluſieurs calculs dont on a beſoin pour les opérations géométriques, ou aſtronomiques. *Tabula, index*. Les *Tâbles* Rodolphines faites par Keplèr du mouvement des Planétes, d'Eichſtadius, de Lanſbèrge, du Père Riccioli, &c.

Ce Roi qui compila les Tâbles *Alphonſines*. Senecé.

Les Éphémérides ſont des *Tâbles* où l'on trouve marquée la diſpoſition du ciel au midi de châque jour, comme en ont fait Origan, Argolus, &c. Les *Tâbles* des aſcenſions droites & obliques, des déclinaiſons, des latitudes, &c. En Géométrie on ſe ſèrt des *Tâbles* des Sinus & Tangentes, des Logarithmes de Nepèr, de Clavius, de Morin, d'Adrien Vlac, &c. Sur la mèr on ſe ſèrt des *Tâbles* des Loxodromies, &c. Ces tèrmes ſont expliquez en leur ordre.

Table Impériale. C'eſt un inſtrument de cuîvre compôſé d'une boëte & d'une aiguille & un piéd. Il ſèrt à méſurer la tèrre. *Harris*.

Table, en tèrmes d'Architecture; c'eſt une partie unie & ſimple de divèrſe figure, mais plus ſouvent quârré-longue, dans la décoration de l'Architecture. *Corona plana*. Dans Vitruve, ſe peut entendre de toute *Table* unie. Davilèr.

Table en saillie, celle qui excéde le nû du patement d'un mur, d'un piédéſtal, ou de toute aûtre partie qu'elle décôre. Davilèr.

Table foüillée, celle qui eſt renfoncée dans le dé d'un piédéſtal & ailleurs, & ordinairement entourée d'une moulure en manière de ravalement. Id.

Table de crépi; c'eſt un panneau de crépi entouré de naiſſances badigeonnées dans les murs de face les plus ſimples: & de piédroits, montans, ou pilaſtres & bordures de pièrre dans les plus riches. Id.

Table d'attente. Boſſage qui ſèrt dans les Façades, pour y gravèr une inſcription, ou pour y tailler de la ſculpture. C'eſt ce que Monſieur Pèrrault entend par le mot *Abacus* dans Vitruve. Id.

Table a crossettes, celle qui eſt cantonnée par des croſſettes ou oreillons, comme il s'en voit à beaucoup de palais en Italie. Id.

Table couronnée, celle qui eſt couvèrte d'une corniche, & dans laquelle on taille un bas-reliéf, où on incruſte une tranche de marbre noir pour une inſcription. Id.

Table rustique, celle qui eſt piquée & dont le parement ſemble brut, comme il s'en voit aux grotes & bâtimens ruſtiques. Id.

Table d'Autel, c'eſt une grande dale de pièrre portée ſur des petits piliérs ou jambages, ou ſur un maſſif de maçonnerie, laquelle ſèrt pour dire la Meſſe. Id.

Tables de cuivre; ce ſont des planches ou lames de cuivre, dont on couvre les combles en Suéde, où il s'en voit même de taillées en écailles ſur quelques palais. Id.

Table de plomb; c'eſt une piéce de plomb fondée de cèrtaine épaiſſeur, longueur & largeur, pour ſèrvir à différens uſages. Id.

Tables de vèrre. Morceaux de vèrre de Lorraine, qui ſont de figure quarré longue. Id.

Table, ſe dit auſſi d'un Indice ou Répèrtoire qu'on met à la fin, ou au commencement d'un livre, pour le ſoulagement du Lecteur, afin qu'il y trouve facilement les endroits dont il aura beſoin. *Index, tabula, repertorium, ſyllabus, ſynopſis*. La *Table* des matières, la *Table* des Auteurs citez; la *Table* des Chapitres. Les *Tâbles* ſont quelquefois de grôs volumes, comme celle qu'a fait Daoiz ſur le Droit Civil, & ſur le Droit Canon. La Concordance de la Bible eſt une *Table* de la Bible fort ample.

Table, en tèrmes de Palais, ſe dit de trois juriſdictions qu'on nomme la *Tâble de Marbre*; dont l'une eſt la Connétablie & Maréchauſſée de France: *Tabula marmorea, prima juriſdictio præfecti ſtabuli*: l'aûtre l'Amirauté: *Alia rei maritimæ ſummi præfecti*: & l'aûtre le Siége de la Générale Réformation des Eaux & Forêts: *Alia vero rei ſaltuariæ & aquariæ ſupremi præpoſiti*: qui juge au ſouverain, quand il y va un Préſident & des Conſeillérs de la Cour. Ce nom leur eſt demeuré d'une grande *tâble* de marbre qui tenoit aûtrefois tout le travèrs de la ſale du Palais ſur laquelle ils tenoient leur juriſdiction. Voyez Marbre.

Table, ſe dit au jeu de Triquetrac, des deux côtez du tabliér où l'on jouë avec des dames, ou petits morceaux de bois arrondis, dont on fait divèrſes câſes. *Tâbula ſcruporum & teſſerarum miſti ludi*. Il y a même une manière particulière de joüer ce jeu, qu'on appelle de toutes *tâbles*.

On dit qu'un diamant, ou aûtre pièrre précieûſe, eſt en *tâble*, quand il eſt taillé enſorte, que la [illegible] de deſſus ſoit platte, & qu'il n'ait ſeulement que des biſeaux. *Lapis in planum inciſus*. En ce ſens il eſt oppôſé à celui qui eſt taillé à *facetes*, ou qui eſt en *cabochon*. Et on appelle *tâble* de braſſelet, la pièrre précieûſe, qui eſt taillée en *tâble*, lorſqu'elle eſt enchâſſée dans de l'or, & que les Dames la portent au bras.

Les Mariniers appellent *la Tâl*.., une haute montagne dont le ſommet eſt plat & uni, qu'on découvre en approchant du Cap de Bonne Éſpérance, & qu'on voit de 50 lieuës en mèr, quoiqu'elle ſoit à 40 lieuës de ſes bords. *Tabula promontorii bonæ ſpei*.

Sa hauteur eſt de 11853 piéds. On l'appelle autrement *la Roche*. La montagne de la *Tâble. Tabula, Menſa. Mons Tabula*. Elle a pris ſon nom de ſa figure. Elle eſt dans la Cafrerie, près du Cap de Bonne Éſpérance, & du petit Golfe de la *Tâble*, ſur lequel les Hollandois ont bâti le fort de Bonne Éſpérance.

En tèrmes d'Anatomie, on dit que le crâne eſt compôſé de deux *tâbles*, ou lames; pour dire, qu'il eſt double, comme s'il y avoit deux ôs appliquez l'un ſur l'aûtre. *Cranium duabus laminis compactum.*

TABLES, au pluriel, s'eſt dit autrefois du jeu des Dames. BOREL.

Ils ne bobent de leurs maiſons,
La joüent en toutes ſaiſons
Au quilles, au franc de quârré
Au trinc, au plus près du coûteau,
Au dez, au glic, aux belles tâbles.
LIVRE DE LA DIABLERIE.

TABLE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Le dôs au feu, le ventre à *tâble*, c'eſt à dire, Être fort à ſon aiſe. Avoir les piéds ſous la *tâble*, les coudes ſur la *tâble*, c'eſt à-dire, Boire & ſe réjoüir. On dit auſſi de la *tâble* au lit, du lit à la *tâble*, en parlant d'une vie débâuchée & fainéante. Ces gens ne ſont qu'un lit & qu'une *tâble*; pour dire, vivent & couchent enſemble. On dit auſſi de celui qui n'a plus qu'un ſeul moyen de ſubſiſter, Voilà la dèrnière *tâble* de ſon naufrage. On dit auſſi d'un ſot qui ſe laiſſe maîtriſer par ſa femme, qu'il dîne à la *tâble* de ſon maître. On dit auſſi, Mettre couteaux ſur *tâble*, pour dire, Se préparer à faire bonne chère. On dit auſſi, qu'un homme ſe tient mieux à *tâble* qu'à cheval; pour dire, qu'il ne ſçait que goinfrer, & qu'il eſt inutile.

TABLEAU. ſ. m. Image, ou repréſentation de quelque chôſe faite par un Peintre avec ſon pinceau & ſes couleurs. *Tabella, tabula.* Les *tableaux* attachez à clous, & à crampons ſont cenſez immeubles, & faire partie de la maiſon. Les *tableaux* peints ſur toile ſont plus commodes pour le tranſport. Les *tableaux* d'Albèrt ſont la plûpart ſur du bois. Les *tableaux* des grands Maîtres, comme Raphaël, Pouſſin, le Brun, n'ont point de prix. Les *tableaux* embordurez paroiſſent plus que les aûtres. La plus belle des curioſitez eſt celle des *tableaux*. Les *tableaux* contribuent beaucoup à décorer les dedans des Bâtimens; les grands ſèrvent dans les Égliſes, les Salons, Galeries, & aûtres grands lieux; les moyens, qu'on nomme *Tableaux de chevalet*, ſe mettent dans les manteaux de cheminée, les deſſus de porte, & panneaux de lambris, ou ſur les tapiſſeries contre les murs; & les petits ſe diſpôſent avec ſimmétrie dans les chambres & cabinets curieux. Voilà un *tableau* qui n'eſt que croqué; celui-là eſt bien fini, d'un bon goût, bien correct, bien déſſiné. Quand on éxécute les gens en éffigie, on pend à une potence un *tableau* où leur ſupplice eſt peint.

TABLEAU EN PÈRSPECTIVE, eſt une ſurface plane, que l'on ſuppôſe tranſparente, & ordinairement pèrpendiculaire au plan Géométral, ou à l'horizon. *Tabella ſcenographica.* On le place toûjours à une cèrtaine diſtance entre l'œil, & les objèts, pour y pouvoir répréſenter ces objèts en pèrſpective: ce qui fait que le *tableau* eſt appellé *plan pèrſpectif.*

TABLEAU, en tèrmes de Marine. C'eſt la partie la plus haute de la poupe d'une flûte, ſous le couronnement, & où l'on met d'ordinaire la figure du nom du vaiſſeau. *Tabulatum navis ſuperiùs.*

TABLEAU, ſe dit auſſi dans les tapiſſeries, de ce qui eſt repréſenté entre les bordures. *Delineatio, vel repreſentatio limbolaria.* La mode eſt venuë de faire de petites bordures, afin que le *tableau* paroiſſe plus grand.

TABLEAU, en Architècture, ſe dit dans la baye, ou ouvèrture d'une porte, fenêtre, & croiſée, de l'épaiſſeur de la muraille, qui paroît au dehors depuis la feuillure, & qui eſt le plus ſouvent d'équèrre, avec le parement, *Margo.* On nomme auſſi *tableau* le côté d'un piéd-droit, ou d'un jambage d'arcade, ſans fèrmeture.

TABLEAU, ſe dit figurément en Morale, des déſcriptions, & repréſentations qui ſe font, ſoit de vive voix, ſoit par écrit, ſoit par des livres éxprès, tant des chôſes naturelles, que morales. *Deſcriptio, repreſentatio.* Il ne faut que le peintre après nature; les ornemens que j'ajoûterois au lieu d'embellir mon *tableau*, ne feroient que le charger. DISC. D'ÉL. Tacite fait des *tableaux* trop finis, où il ne laiſſe rien à déſirer à l'art; mais où il donne trop peu au naturel. S. ÉVR. Le *Tableau* des Paſſions de Coeffeteau. Le *Tableau* de l'Inconſtance du ſieur de l'Ancre. Les *Tableaux* de Philoſtrate.

Les Poëtes font *tableau* de deux ſyllabes.

La Satyre ne ſèrt qu'à rendre un fat illuſtre,
C'eſt une ombre au tableau *qui lui donne du luſtre.* BOIL.

Je leur fais des tableaux *de ces triſtes batailles,*
Où Rome par ſes mains déchiroit ſes entrailles. CORN.

TABLEAU, ſe dit auſſi de la vive idée, qu'on a d'une pèrſonne ou d'une chôſe, *Idea, imago, conceptus, effigies.* Je ne donnerois pas *le tableau* qui m'eſt reſté dans l'éſprit, pour tout ce que j'ai vû de plus beau dans le monde. VOIT.

TABLEAU, ſe dit auſſi d'un câdre, qui contient les noms de pluſieurs pèrſonnes d'un même corps, ou de même condition. *Catalogus.* Les Conſeillers montent à la Grand' Chambre ſelon l'ordre du *tableau*, ſelon l'ordre de leur réception. On a nommé des Éxpèrts d'un tel métier, ſuivant l'ordre du *tableau*, ſans affectation d'aucun. La ſentence d'intèrdiction contre un fou, ou un prodigue, porte, que ſon nom ſera écrit ſur le *tableau* des intèrdits, qui eſt une tâble ou une liſte affichée dans l'étude des Notaires.

TABLEAUX DES PHILOSOPHES: En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique ce ſont leurs Livres. DICT. HERM.

TABLER, v. act. Tèrme du jeu de Triquetrac. Joüer les dames, les diſpôſer ſur ſon triquetrac ſelon les régles du jeu. *Statuere ex ordine. Tablez*-bien.

On dit figurément, *tablez* là-deſſus; pour dire, comptez là-deſſus, accommodez vos affaires ſur ce plan, ſur ce fondement, ſur cette diſpoſition. *Statue.*

TABLETTE. ſ. f. Aſſemblage de pluſieurs ais travèrſans, ſoutenus de montans, rangez avec ordre & ſimmétrie, & éſpacez les uns des aûtres à cèrtaine diſtance pour porter des Livres dans une Bibliothéque, ou pour mettre des curioſitez, & aûtres chôſes que l'on veut garder & arranger. Ces ſortes de *tablettes* ſont quelquefois décorées d'Architècture compôſée de montans, pilaſtres, conſoles, corniches, &c. Et ſont auſſi appellées armoires. DAVILER. *Tabella.* Dans cette Bibliothéque il y a vingt *tablettes* ou armoires de Livres. Châque armoire a ſix *tablettes*, ou planches & rangées de Livres. Les Livres *in octavò* ſe mettent dans les hautes *tablettes*; ceux *in folio* dans les baſſes. Voilà la *tablette* des Scholaſtiques, voilà celle des Hiſtoriens de France, voilà celle des Humaniſtes.

TABLETTE, ſe dit auſſi d'un petit meuble qu'on met pour ornement dans des ruelles. Il eſt compôſé de deux petits ais qui ſont liez enſemble, par quatre colonnes. Ils ſont dorez, ou vèrniſſez. C'eſt ſur cela qu'on met quelques petits vâſes ou bijoux. *Menſula.*

TABLETTE, ſe dit auſſi d'un petit ais qui ſèrt à divèrs Artiſans & à divèrs uſages. *Tabula, tabella.* Les Imprimeurs ont des *tablettes*, pour mettre les utenciles; les Boulangérs en ont pour mettre le pain dans leur boutique; les Chandeliérs en ont pour pôſer le moule dont ils ſe ſèrvent à faire de la chandelle.

Dans l'Hôtel des Invalides on appelle *tablette* une manière de petite tâble à rebords, ſur laquelle on porte les portions pour dîner, ou pour ſouper. *Menſa limbo inſtructa.*

TABLETTE, ſe dit auſſi d'une éſpéce de petit livre ou agenda qu'on met en poche, qui a quelque peu de feüilles d'ivoire, de papier ou de parchemin préparé, ſur leſquelles on écrit avec une touche ou un crayon les chôſes dont on veut ſe ſouvenir. *Pugillares, pugillaria.* Je vous prie de mettre cela ſur vos *tablettes* pour vous en ſouvenir. Les Anciens s'écrivoient les uns aux aûtres par le moyen des *tablettes*. La plûpart des avantures des Romans ſont fondées ſur des pèrtes de *tablettes*, c'eſt à dire, des lettres pèrduës. Le Maréchal de Biron le Père portoit ordinairement des *tablettes*, & y marquoit tout ce qu'il voyoit & oyoit de bien. On diſoit à la Cour, quand quelqu'un diſoit quelque chôſe: Tu as trouvé cela dans les *tablettes* de Biron. Et le Gréffiér fou du Roi Henry, juroit quelquefois par les divines *tablettes* de Biron. BRANTÔME.

TABLETTES, ſe dit auſſi de cèrtains Ouvrages d'éſprit & de moralitez, qui portent le tître de *tablettes. Tabella.*

Liſez moi, comme il faut, au lieu de ces ſornettes,
Les quatrains de Pibrac, & les doctes Tablettes,
Du Conſeiller Matthieu, Ouvrage de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur. MOL.

TABLETTE, en tèrmes de Maçonnerie, ſe dit des pièrres de parement qui ſoutiennent une petite tèrraſſe, ou un chemin un peu élevé, comme ſont celles qui ſont au Pont-neuf de Paris, qui portent une petite élévation, ſur laquelle paſſent les gens de piéd. *Loculamenta.*

TABLETTE, eſt auſſi une pièrre débitée de peu d'épaiſſeur pour couvrir un mur de tèrraſſe, ou un bord de baſſin. *Tabella tectoria.*

On appelle *tablette d'appui*, la pièrre qui couvre l'appui d'une croiſée, ou d'un balcon. *Tabellæ cubitales. Tablette de Jambe étrière*, la dèrnière pièrre qui couronne une jambe étrière, & porte quelque moulure en ſaillie ſous un ou deux poitrails. On la nomme *impoſte*,

impoſte, ou *couſſinet* quand elle reçoit une ou deux retombées d'arcade. Une *tablette de cheminée* eſt une planche de bois, ou une tranche de marbre profilée d'une moulure ronde, ſur un chambranle au bas d'un artique de cheminée.

TABLETTE, en tèrmes de Pharmacie, eſt un électuaire ſolide, ou une compoſition de quelques drogues réduite à ſèc, qu'on taille en forme de petites tâbles ou quârrez. *Lamina medica, tabella medica, lamella medica.* On diſſout dans du ſucre des poudres, des condits, des confections, des fruits pilez, des huiles, des ſèls & des éſprits, dont on fait des *tablettes*, comme celles de jus de régliſſe pour le rhûme. On en fait de cordiales, de ſtomacales, d'apéritives, d'hépatiques, &c. On a vû des conſommez réduits en *tablettes*, ou des boüillons à porter en poche. Il y a des *tablettes* de *manus Chriſti*, ou de ſucre rôſat pèrlé. On appelle des *tablettes de magnanimité*, celles que prennent les vieillards qui ont de jeunes femmes, pour aider à la génération.

TABLEtTERIE. ſ. f. Art de faire des ouvrages de piéces de rapport, & principalement d'ivoire & d'ébéne, comme les tabliérs des Échècs, du Triquetrac, des Dames. *Tabularia officina.*

TABLETIÉR. ſ. m. Celui qui fait des ouvrages de tabletterie, & des ouvrages délicats de ménuiſerie, comme de triquetracs, des billes, des boules d'ivoire, &c. Il fait auſſi des crucifix & aûtres petites figures. *Tabularius opifex.*

TABLIÉR. ſ. m. Piéce d'étoffe, ou de toile, que les femmes mettent devant elles pour ſe parer. *Perizonium, caſtula, gremiale.* Un *tabliér* de point de France, d'Anglelèrre, de mouſſeline. On portoit autrefois des *tabliérs* au devant des juppes, de même étoffe que le bas de la robbe.

TABLIÉR, eſt auſſi ce qu'on met devant ſoi pour conſèrver ſes habits. *Gremium, pallula, ventrale.* Les ſèrvantes ont des *tabliérs* de cuiſine de groſſe toile. Les Artiſans ont des *tabliérs* de cuir. Les femmes des halles ont des *tabliérs* à bourſe pour mettre leur argent. Les Maréchaux en portent pour y mettre leur cloux, leur marteau.

On dit provèrbialement, qu'une fille a crainte que le *tabliér* ne leve, quand elle ſe déffend des pourſuites amoureûſes qu'on lui fait. *Ne alvus intumeſcat.*

TABLIÉR, ſe dit auſſi d'une tâble ou carton diviſez en ſoixante quatre cârreaux blancs & noirs, ſur leſquels on joüe aux échècs, aux dames, & à d'aûtres jeux. *Scruptorum alveus, vel alveolus.*

TABLOUINS. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. Planches, ou madriérs dont eſt faite la plate-forme où l'on place les canons, que l'on met en batterie. *Tabulatum ex aſſeribus.* Elles ſoutiennent les roüës des affûts, & empêchent que la péſanteur du canon ne les faſſe enfoncer dans les tèrres. On fait un peu pancher cette plate-forme vèrs le parapet, afin que le canon ait moins de recul, & qu'il ſoit plus aiſé de le remettre en batterie.

TABOR. Montagne. Voyez THABOR.

TABORER. Vieux v. n. Sonner, battre du tambour, *taborer* aux oreilles, corner, & comme y ſonner du tambour. BOREL.

TABORITE. Voyez THABORITE.

TABORUCU. ſ. m. Sorte de réſine de couleur jaûne pâle, ôdorante, ſemblable à la gomme élemi. *Reſina taborucura.* C'eſt une éſpéce de gomme animée qui vient en pluſieurs endroits de l'Amérique. On s'en ſèrt éxtérieurement pour les douleurs froides, pour la paralyſie, pour les playes.

TABOUR. ſ. m. Vieux mot. Tambour. Voyez ce mot.

TABOURET. ſ. m. Placet, ſiége quârré qui n'a ni bras, ni doſſier, où l'on ſe puiſſe acôter, ni appuyer. *Sedecula ſimplex.* Cette garniture de ſâle eſt de ſix fauteüils, ſix chaiſes, & ſix *tabourets*.

> *La Fortune & la Rapière*
> *Châcun ſur ſon* tabouret,
> *Examinent la matière,*
> *Au Bureau d'un cabarèt.* SENECÉ.

Ce mot vient de *tambour*, à caûſe de la reſſemblance de ce ſiége à un petit tambour. MÉN.

Droit de *tabouret*, eſt un des prémiérs honneurs du Louvre, qui n'appartient qu'aux Princeſſes, & aux Ducheſſes, qui ont droit de s'aſſeoir ſur un *tabouret* chez la Reine, pendant qu'elle tient ſon cèrcle. *Jus coram Regina ſedendi.* Cela s'appelle avoir le *tabouret*. Cet honneur appartient auſſi à la Dame, qui eſt Surintendante de la Maiſon de la Reine. Scarron a dit dans ſon ſtile folâtre;

> *Vôtre cu doit être un des beaux cus de France;*
> *Comme un cu d'importance,*
> *A reçû chez la Reine enfin le* tabouret.

TABOURET, eſt auſſi une plante, qu'on appelle autrement *bourſe de paſteur*, ou *bourſe à bèrger*, parceque ſon fruit à la figure d'une petite bourſe. En Latin *burſa paſtoris.* Voyez BOURSE à BERGER.

TABOURIN. ſ. m. Petit tambour qui ſèrt à faire joüer les enfans, à faire danſer les gens de village & le peuple. *Tympanulum.* Il n'y a pas long-tems qu'on ne danſoit qu'avec le rebèc & le *tabourin*; d'où l'on a fait ce provèrbe, ce qui vient de la flûte s'en retourne au *tabourin*; pour dire, qu'on ſe ruine ſouvent par des voyes ſemblables à celles, par leſquelles on s'eſt enrichi.

TABOURIN, ſe dit auſſi de celui qui joüe du *tabourin*: & l'on dit provèrbialement d'un homme qui ſurvient à propos en quelque occaſion, qu'il vient comme *tabourin* à nôces. *Tympaniſta.* On dit auſſi d'un homme qui a beaucoup bû dans un repas, qu'il a bû tant que *tabourin* à nôces.

On dit auſſi, j'ai loüé mon *tabourin*; pour dire, mon ventre, je ſuis engagé à aller manger ailleurs. *Tympanum ſeu ventrem locavi.*

TABOURIN. Tèrme de Marine. Éſpace qui régne vèrs l'arbre du trinquet, & vèrs les rambades, d'où l'on jette en mèr les riſſons, & où l'on charge l'Artillerie. *Mali ad proram intercapedo.* On l'appelle autrement *convèrte d'iſcoſcele de proüe.*

TABOURINÉR, ou TAMBOURINÉR. v. neut. & quelquefois actif. Faire du bruit avec un tambour. *Tympano concrepare, canere.* Les enfans étourdiſſent à force de *tabouriner*. Regniér a dit auſſi, qu'il craignoit qu'on ne lui *tabourinât* le cul d'une véſſie.

TABOURINEUR, ou plûtôt TAMBOURINEUR. ſ. m. Qui joüe du tabourin. *Tympaniſta, tympanſtriba.* On dit pour éxaggérer le mépris qu'on en fait, il n'y a pas juſqu'au valèt du *Tambourineur.*

TABOURNER. Vieux vèrbe n. Sonner du tambour. BOREL.

TABOURNEUR. ſ. m. Vieux mot joüeur de tambour. BOREL. *Tympaniſta.*

TABRISABATH. ſ. Nom propre d'un grand fauxbourg de la ville d'Iſpaham, en Pèrſe. *Abbaſiopolis Tebriſiorum.* Voyez Iſpaham.

TABURO, TABORO. ſ. m. Nom propre d'une montagne du Royaume de Naples. *Taburnus mons.* Elle eſt dans la tèrre de Labour, aux confins de la Principauté Ultérieure, & près de la rivière de Volturno. MATY.

TAC.

TAC, ou TAC TAC. ſ. m. Mot qui éxprime le ſon des corps durs & ſècs, qui frappent les uns ſur les aûtres. Le balancier d'une horloge fait tic & *tac*. Le pouls ému fait *tac tac*. Dans les cabarèts on a tout ce qu'on déſire au *tac tac* du couteau.

TAC, eſt auſſi une maladie contagieûſes des moutons. En l'an 1411. il y eut auſſi une maladie qu'on appelloit le *tac*, qui fut prèſque univèrſelle, qui cauſoit des fiévres & tremblemens, dégoût & inſomnie, grande laſſitude avec une toux violente & crachement de ſang: & alors quand on vouloit faire quelque imprécation contre ſon ennemi, on lui ſouhaitoit le *tac*. *Febris peſtifera, vari nigri.*

TACAMACA, ou TACAMAHACA. ſ. m. Éſpéce de réſine appellée autrement *gomme tacamaca*, ou *gomme tacamaque*. On la tîre d'un arbre de la nouvelle Éſpagne qu'on nomme auſſi *tacamahaca*, & qui reſſemble au peupliér. Ses feüilles ſont petites, arondies, dentelées. Son fruit eſt grôs comme une noix, de couleur rouge, ôdorant, réſineux, contenant un noyau ſemblable à celui de la pêche. Il y a deux éſpéces de *gomme tacamaca*; la prémière eſt appellée ſublime, parcequ'elle eſt la plus éſſentielle & la plus ôdorante, on l'apportoit autrefois dans des écorces de petites courges ſéches, ce qui l'a fait appeller *tacamaca en coque*; elle ſort ſans inciſion de l'écorce de l'arbre, mais cette éſpéce eſt à préſent très râre. Elle doit être ſéche, tranſparente, rougeâtre, d'une ôdeur forte, agréable, tîrant ſur celle de la lavande. La ſeconde eſt la *gomme tacamaca* ordinaire, qu'on apporte en petites maſſes jaûnâtres ou rougeâtres, parſemées de larmes blanches; on la trouve auſſi quelquefois en larmes ſéparées. La meilleure eſt la plus ôdorante & la plus approchante de la première. La *gomme tacamaca* eſt propre pour digérer & pour réſoudre les tumeurs, & pour appaiſer les douleurs.

TACAN. ſ. m. Vieux mot Un Méchant homme, & vient de l'Hébreu *tacac*, tromperie. BOREL. *Homo nequam, nebulo.*

TACAZE, TACASSI. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de l'Abiſſinie. *Tacaſus.* Elle prend ſa ſource dans le Royaume d'Angote, & ſe décharge dans l'Abanwy, qui eſt le Nil des Modèrnes, du côté du levant. On le prend pour l'*Aſtaboras* des Anciens Géographes. MATY.

TACET. ſ. m. Tèrme de Muſique, qui ſe dit de cèrtaines parties qui ſe taiſent, tandis que les aûtres chantent. *Tacet.* On dit auſſi d'un homme qui ne dit mot, qu'il garde, qu'il tient le *tacet.*

TACHE. ſ. f. La prémière ſyllabe de ce mot eſt bréve. Il ſignifie, Marque, impreſſion qui gâte, qui ſoüille quelque chôſe. *Macula,*

cula, *labes*. L'huile, la poix, font des *taches* ſur les habits. Vous avez beau frotter, & dégraiſſer, la *tache*, la marque y demeurera toûjours. Les *taches* d'encre s'en vont avec de l'acide, du vèrjus, du citron. L'eau forte fait des *taches* ſur la peau. On dit auſſi, qu'un tigre, un chien, un cheval, un léopard, ont des *taches*, des marques naturelles ſur la peau de divèrſes couleurs. Il eſt impoſſible qu'il ne ſe remarque quelque petite *tache*, ſur le plus beau corps du monde. Ablanc.

On dit auſſi, que la lune a des *taches*, qui ſont les ombres des montagnes, ou des parties inégales de ſon corps. *Luna habet maculas, vel maculis conſperſa eſt*. On prétend que les *taches* de la lune ne ſont aûtre chôſe, que les mèrs, qui laiſſant paſſer au travèrs d'elles-mêmes une partie de la lumière en renvoyent moins; enſorte qu'elles paroiſſent comme des *taches* obſcures: au lieu que les tèrres qui par leur ſolidité renvoyent toute la lumière, ſont des endroits très-brillans. Font. Mr Hartſoeker croit que ce ſont des forêts. Les Aſtronômes ont compté 48. *taches* dans la lune, à châcune deſquelles ils ont donné des noms. Tycho, qui eſt la vingt-unième, eſt une des plus conſidérables. On a découvèrt auſſi des *taches* dans le ſoleil: on prétend même que ces *taches* peuvent devenir ſi nombreûſes qu'elles pourroient couvrir toute la ſurface du ſoleil, ou du moins la plus grande partie. Plutarque rapporte que le ſoleil eut une lumière ſi foible, & ſi triſte la prémière année du régne d'Auguſte, qu'on pouvoit le regarder fixément: & Képlèr dit, qu'en 1547. le ſoleil parut rougeâtre, & comme quand on le regarde au travèrs de quelque broüillard. Les *taches* qui l'obſcurciſſent paroiſſent en forme de nuage, ou de fumée, & il ſemble qu'elles flottent ſur la ſupèrficie du ſoleil. Par le moyen des lunettes d'approche on a remarqué un grand nombre de *taches* ſur le corps du ſoleil. Roh. On n'en connoît pas bien encore la nature. Pluſieurs croyent que ce ſont des aſtres. Mais il y a bien plus d'apparence que ce ſont des corps opaques, en manière de croutes, ſemblables à l'écume qui ſe forme ſur la ſurface des liqueurs. On a auſſi obſèrvé, par le ſecours du téleſcope, des *taches* obſcures dans les bandes claires, & des *taches* claires dans les bandes obſcures du diſque de Jupitèr. Taddée à écrit un livre des obſèrvations qu'il a faites des *taches* du ſoleil.

Tache, ſe dit auſſi figurément, des péchez qui ſoüillent l'âme, des notes qui donnent atteinte à la réputation, des défauts qu'il y a en de cèrtaines chôſes. *Macula*, *labes*. Le Baptême ôte la *tache* du péché originel, la pénitence de l'actuel. Jésus-Christ a été nommé l'Agneau ſans *tache*. Purifiez vos âmes de toutes leurs *taches*. Arn. La vie la plus pure & la plus innocente eſt toûjours noircie de quelque *tache*. S. Évr. La Loi du Seigneur eſt ſans *tache* & toute ſainte. Pasc. *Lex Domini immaculata*; Pour dire, qu'elle eſt pure & entière, ſans défaut. Il y a eû un homme pendu dans cette maiſon, c'eſt une *tache* pour toute la famille. Il y a eû un arrêt qui l'a noté d'infamie, c'eſt une *tache* d'huile qui ne s'éfface point.

On dit provèrbialement, C'eſt un homme qui n'a qu'une *tache*; pour dire, qu'un défaut: il veut dire quelquefois qui ne vaut rien du tout, qui a tous les vices imaginables. *Unicam habet labem*. On dit auſſi, Chèrcher des *taches* dans le ſoleil, quand on chèrche des défauts, dans les chôſes les plus parfaites, & les plus accomplies.

TACHARA. Voyez ZARACHA.

TACHAW. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle de Pilſen, en Bohême. *Tachavia*. Il eſt ſur la rivière de Miſa, à neuf lieuës de Pilſen, vèrs le Couchant. Maty.

TACHÉOGRAPHIE ou TACHYGRAPHIE. ſ. f. L'Art d'écrire vite. *Tachéographia*. *Tachygraphia*. On a inventé différentes ſortes de *Tacheographie*. Chez les Romains on ſe ſèrvoit de cèrtaines notes dont chacune ſignifioit un mot. Les Rabbins ſe ſont fait auſſi une *Tachéographie* par des abbréviations, qui ſont des éſpéces de mots thechniques, dans leſquels châque conſone tient lieu d'un mot entiér, comme רמבם *Ramban*, c'eſt à dire, Rabbi Moyſe fils de Maïémon, רשי, *Raſchi*, Rabbi Schelomoh Jarhhi Voyez Abréviation. T. I. p. 41. En France & ailleurs la *Tachéographie* ſe fait en retranchant des léttres ou des ſyllabes entières des mots. Ainſi l'on met *ſdm*, *pour ſecundam*, *aut* avec un trait deſſus pour *autem*; *d* pour *ſed*; *o* pour *non*. *St*. pour *Saint*; *Sacremt*. pour *Sacrement*; *participaon*, pour *participation*. Les prémiérs Imprimeurs imitoient ces abbréviations. Aujourd'hui elles ne ſont plus en uſage que chez les Notaires & les Praticiens, & parmi les Écoliers, qui écrivent ce qu'on leur dicte. Wallis, Séhelton, & Wilkins ont donné des Traitez de *Tachygraphie*.

TACHER. v. act. & n. Souiller, gâter, marquer un habit. *Maculare*, *inquinare*, *fœdare*, *labe inficere*. La graiſſe, l'encre, *tachent* les habits, le linge. On dit auſſi des couleurs voyantes, qu'elles *tachent*; pour dire, qu'elles ſe déteignent à l'eau.

On dit que le Scorbut *tache*, qu'on eſt *taché* du Scorbut. Nous mîmes à Talcaguana cinq ou ſix matelots, *tachez* du Scrobut. Frézièr. p. 47.

On dit figurément, qu'il ne faut qu'une méchante action, pour *tacher* la plus belle vie. *Unica labes totam vitæ ſeriem coinquinat*.

Taché, ée. part. paſſ. & adj. *Inquinatus*, *maculatus*.

TACHETER. v. act. & fréquentatif de tacher. Marquer la peau de pluſieurs taches. *Maculis diſtinguere*, *notis variare*, *aſpergere*. La nature a pris plaiſir à *tacheter* les tigres & les léopards. Il y a des animaux dont on a *tacheté* la peau par artifice. Ce vèrbe n'eſt pas fréquentatif. Il ne ſignifie pas, tacher ſouvent tacher de pluſieurs petites taches, ſemer de taches.

Tacheté, ée. part. paſſ. & adj. *Diſtinctus*, *variatus maculis*, *notis depictus*, *diſtinctus*.

En tèrmes de Blâſon on ſe ſèrt du mot de *tacheté*, en parlant de la ſalamandre, qui étoit le corps de la déviſe de François I. Voyez l'art tachéographique, où l'art d'écrire vîte; & le Journal des Sçavans de 1681. pag. 177.

TACHI VOLICATI. Nom propre d'une petite ville ou Bourg de la Macédoine. *Tachia Volicata*. Elle eſt au midi de la ville de l'Ocrida, & au piéd des Montagnes. On prétend qu'elle, eſt celle-là même qui porta anciennement les noms de *Gyrton*, *Gyrtone*, *Phlegya*, & *Andreis*. Maty.

TACHIA. Voyez VÈRSAGELLI.

TACHIALI. Voyez ANTIOCHE.

TA-CHU. ſ. m. C'eſt une peau d'animal qui eſt parfaitement belle, & dont les Chinois ſe ſèrvent. P. Le Comte.

TA-CINA. ſ. f. Nom propre d'une Rivière du Royaume de Naples. *Tacina*, anciennement *Targines*. Elle coule dans la Calâbre Ultérieure, vèrs les Confins de la Citérieure, & ſe décharge dans le golfe de Squilace, à deux lieuës de Belcaſtro, vèrs le Nord. Maty.

TACITE. adj. m. & f. Qui eſt ſouſentendu, quoyque non éxprimé. *Tacitus*, *ſubintellectus*, *ſubauditus*. Il a donné un conſentement *tacite*, n'ayant point reclamé au contraire. On peut continuer la joüiſſance d'une fèrme par une *tacite* réconduction. On dit que des gens ont un pact *tacite* avec le Diâble, quand on leur voit faire cèrtaines charlataneries dont on ne ſçait pas les caûſes naturelles. Dans tous les contrâts il y a toûjours des claûſes *tacites*, qui ſont ſouſentenduës.

Tacite. ſ. m. Nom d'homme. *Tacitus*. L'Empereur Tacite ſucceſſeur d'Aurélien fut élû après huit mois d'intèrrégne. Il avoit environ 65 ans & fut tué ſix mois après, par les ſoldats l'an 276 de Jésus-Christ. Il eût Florien pour ſucceſſeur. Vopiſcus a écrit ſa vie. Il porte ſur ſes médailles les noms de M. Claudius Tacitus, & il a de beaux revèrs, tels que ceux de *Temporum felicitas*, *ſæculi felicitas*; *Pax æterna*. Il a auſſi Victoria gotthi. Quelques-uns veulent que ce ſoit la victoire qu'il remporta ſur les Scythes. Corneille *Tacite* eſt un Hiſtorien Romain, dont nous avons XVI. Livres d'Annales & V. d'Hiſtoires qui contiennent l'hiſtoire de Rome, depuis Tibère juſqu'à Veſpaſien. Deplus un Livre des Mœurs des Anciens Germains & la vie d'Agricola ſon beaupère. Il vécut ſous Veſpaſien Domitien, Nèrva, & Trajan. Et fut Conſul ſous Nèrva l'an de Rome 850, de Jésus-Christ 197. *Tacite* montre beaucoup de génie, avec une profonde connoiſſance des cœurs les plus corrompus; mais il affecte trop une briéveté myſtérieûſe. Il eſt trop plein de tours poëtiques dans ſes déſcriptions. Il a trop d'éſprit: il raffine trop. Il attribuë aux plus ſubtils reſſorts de la politique, ce qui ne vient ſouvent que d'un mécompte, que d'une humeur bizarre, que d'un caprice. Fénelon.

On donna le nom de *Tacite* au mois de Septembre en l'honneur de l'Empereur *Tacite*, parcequ'il étoit né & qu'il fut élevé à l'Empire ce mois là. *Vopiſcus C. dèrnier*.

TACITEMENT. adv. Sans parler, & ſans reclamer. *Tacitè*. La Loi dit que celui qui ſe tait, conſent *tacitement*. *Qui tacet*, *conſentire videtur*.

TACITURNE. adj. m. & f. Qui eſt morne, ſombre, & mélancholique, qui parle peu. *Taciturnus*, *moroſus*, *in ſilentium pronus*. Il ſe faut garder des humeurs ſombres & *taciturnes*. Numa rendoit un culte particuliér à la Muſe, qu'il appelloit la ſecrette & la *taciturne*. Bou. Parceque Guillaume I. Prince d'Orenge, étoit ſecret & profond, les Éſpagnols le nommoient le *taciturne*. Bizot. Un habile négotiateur ſe montre froid, & *taciturne*, afin de parler avec plus de poids, & d'aſcendant. La Br. On a moins de peine à ſouffrir le *taciturne* que le fanfaron. Bell.

On ne croit plus que médiocrement
Qu'un taciturne *abonde en jugement*.

On a donné le nom de *Taciturnes* à une Secte d'Anabaptiſtes, qui gardoient un grand ſilence. Jovet les appelle, *ſe taiſants*. Il vaut

mieux

mieux dire, *Taciturnes*, ou *Silenciaires, Taciturni, Tacentes.*

TACITURNITÉ. ſ. f. Humeur, tempérament de celui qui eſt taciturne. *Taciturnitas, propenſio ad ſilentium.* La *taciturnité* eſt encore plus ſupportable que la hablerie. C'eſt beaucoup que ce mélancolique ſorte quelquefois de ſa *taciturcinité* pour contredire, & qu'il daigne une fois le jour avoir de l'éſprit. La Br.

TACLE. Vieux mot. ſ. Un trait colé & ſerré, pour être tiré avec l'arc. Borel. *Sagitta, telum.*

TACSEB. Voyez D'HAFAR.

TACT. ſ. m. Le ſentiment du toucher. *Tactus.* C'eſt ſur les mamelons de la peau que ſe fait le ſentiment du *tact*. Il y a eu des aveugles qui ont eu le *tact* ſi ſubtil, qu'ils ont jugé par là des couleurs. L'organe du *tact* eſt répandu par tout le corps. Bernièr. Voyez Touchér.

TACTILE. adj. m. & f. Tèrme dogmatique. Qui peut tomber ſous le ſentiment du tact. *Tactilis, tactu facilis.* Quoique les atômes ſoient corporèls, néanmoims ils ne ſont ni *tactiles*, ni viſibles, à caûſe de leur petiteſſe. Le traitté des qualitez *tactiles* eſt un des plus curieux de la Phyſique. Les principales qualitez *tactiles*, ſont la chaleur, la froideur, la ſécheresſe, la dureté & l'humidité. Roh.

TACTION. ſ. f. Tèrme de Philoſophie. C'eſt le ſentiment qui ſe fait par le tact. *Tactio.* La *taction* ſe fait en trois manières. 1°. Lorſqu'une chôſe extérieure s'inſinuë au dedans du corps, comme la pointe des épînes. 2°. Lorſque ce qui eſt né dans le corps, nous caûſe du plaiſir ou de la douleur. 3°. Lorſqu'une partie a reçu quelque coup vivant. Bernièr.

Taction. Tèrme de Géométrie, qui ſe dit des lignes qui touchent un cèrcle ou aûtre ligne courbe. *Tactus, contactio.* L'Apollonius François parlant des *tactions*, enſeigne le moyen de faire une ſection conique, qui touche trois lignes données en un même plan. Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences.

TACTIQUE. ſ. f. Science de conſtruire les machines des Anciens qui lançoient les fléches, les dards, les pièrres & les globes à feu par la force des arcs bandez, baſcules & contrepoids, &c. Héron, Végéce, ont écrit de ces machines, & elles ont été décrites & déſſinées par Juſte-Lipſe en ſon III. Tome. *Tactica ars, vibratoria.*

Tactique, ſe dit plus ordinairement de la ſcience de ranger les ſoldâts en bataille, & de faire des évolutions militaires. Élien, chez les Anciens, a écrit de la *Tactique*. *Tactica militaris.* Voſſius, *De Scient. Mathem.* CC. 48, 49, 50. traite de 24 Auteurs anciens ou plus qui avoient écrit de la *Tactique*.

Ce mot vient de τάττω, Je mêts en ordre, je range en bataille.

TACTIQUE. Livre Ecclésiaſtique à l'uſage des Grècs, qui ne diffère en rien de celui qu'on nomme communément Typique. Voyez Typique. Il a été ainſi appellé du mot Grèc τάξις, qui ſignifie *ordre*, parce qu'en éffèt ce n'eſt aûtre chôſe que l'ordre & la régle des Offices Divins. *Liber Tacticus.* Il marque ce qu'il faut faire dans l'Office de châque jour. On diroit en Latin *Ordinarium.*

TAD.

TADCASTÈR, ou Calcaceſtèr. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglètèrre. *Calcaria.* Il eſt ſur la rivière de Vorſe, dans le Comté d'Yorck, à trois lieuës au couchant de la ville d'Yorck.

TADINO, ſ. m. ou RENDINA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Macédoine. *Tadinum, Rendina,* anciennement *Arethuſa.* Il eſt ſur le golfe de Conteſſa, à l'embouchure du Stromona, du côté de la ville de Cavalla. Maty.

TADORNE. ſ. f. *Tadornus.* Oiſeau aquatique. Il reſſemble à un canard. Il eſt fort râre en France.

TADOUSSAC. ſ. m. Nom propre d'une Colonie des François, dans la nouvelle France. *Taduſſacum, Tadoſſacum.* Elle eſt à l'embouchure de la rivière de Saguenai, dans celle de S. Laurens, ou elle a un bon port. Maty.

TAE.

TAËL. ſ. m. Nom que les Portugais donnent à une monnoye de la Chine, que les Chinois appellent *Leam. Nummus ſinicus.* Il faut dix deniérs de cuivre pous faire un ſou Chinois; dix ſous font la dixième partie de leur écu, qu'on nom[illegible] Léam, que les Portugais appellent dans les Indes *Tael*, & qu[illegible]ent à quatre livres deux ſous deux deniérs $\frac{2}{7}$. P. Le Comte.

TAENARE. ſ. m. Nom propre d'une ville, d'une montagne & d'un promontoire de la Laconie. *Tænarus.* Il y avoit proche du *Tenare*, & au piéd de cette montagne un antre d'où il ſortoit une vapeur maligne; ce qui avoit donné lieu de feindre que c'étoit une bouche de l'Enfèr, par laquelle on y alloit, c'eſt pour cela que Brébeuf dans ſa Pharſale, L. IX. les appelle des rochérs

Qui ſont aux Dieux du Styx, ſi connus & ſi chèrs.

Bochart Chan. L. I. C. 22. prétend que ce nom vient du Chaldéen ou Phénicien טינר, *Tinar,* ou *Tenar*, qui ſe trouve ſouvent dans la Paraphrâſe Chaldaïque pour rocher. *Rupes.*

TAENIA. ſ. m. Tèrme de Médecine. Nom que l'on donne à un vèrs long & plat qui s'engendre dans le corp de l'homme. *Tænia.* Voyez Ruban, c'eſt la même chôſe.

TAF.

TAFALLA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume de Navârre, avec un Palais de ſes anciens Rois. *Tafalla*, anciennement *Alta Eailla.* Il eſt ſur la rivière de Cicados, à une lieuë au deſſus d'Olite. Quelques Géographes y mettent un bourg des Anciens Vaſcons, nommé *Tubas, Tuballa, Tubalia.* Maty.

TAFANIA. ſ. f. Nom propre de la place de l'ancienne Sémifons, ville libre de la Toſcane. *Tafania.* Les Florentins la prirent, la ruinèrent & en tranſportèrent les Habitans à Florence, environ l'an 1024. On voit ce lieu dans le Florentin, aux confins du Siénois, à une petite lieuë de Poggiobonzi, vèrs le couchant. Maty.

TAFFETAS. ſ. m. Étoffe de ſoye mince & unie. *Pannus ſericus, tenuiſſimus, multitium.* Elle ſèrt d'ordinaire à faire des doublures ou des habits fort légèrs, des coëffes, des écharpes & des rubans. Le *taffetas armoiſin* vient d'Italie & de Lion. Il y en a de toutes couleurs. Celui d'Avignon s'appelle *demi armoiſin*, & eſt le moindre. Le *taffetas* d'Anglètèrre eſt le meilleur. Les *taffetas* & tabis ſe diſtinguent par le nombre des fils en châque dent de peigne. Il y en a à trois, où quatre fils; d'aûtres à ſix ou à huit fils. Les *taffetas* qui ont demi-aûne demi-quart ſont appellez par les Marchands *cinq octaves.*

Ménage dérive ce mot du Grèc *taphata*, qui vient du bruit ou du ſon que fait cette étoffe; Du Cange de *taffata* ou *taffatin*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité.

TAFILET. ſ. m. Nom propre d'une ville du Biledulgérid, en Afrique. *Tafileta.* Elle eſt capitale du Royaume de *Tafilet*, & ſituée ſur une rivière de même nom. Elle peut avoir, dit-on, deux mille maiſons, & un château fort, qui étoit aûtrefois la réſidence des Rois de *Tafilet*. On fabrique dans cette ville quantité de Maroquins, des Targes, de peau & de Buffe, des toiles rayées de Soye à la Moreſque, des tapis ſemblables à ceux de Turquie, &c. Maty.

Le Royaume de Tafilet. *Tafiletanum Regnum.* Ce Royaume eſt dans le Biledulgérid, en Afrique. Il eſt au midi du Mont Atlas, entre le Ségelmeſſe & le Darha, le prémiér au levant & l'aûtre au couchant. Il a le Royaume de Maroc au Nord, & le Saara au Sud. Sanſon le diviſe en deux Provinces; celle de *Tafilet* eſt au nord; & celle d'Ytata au midi. Le Tèrroir n'eſt que montagnes & ſablons. Il y croît quelque peu de blé, & un peu davantage d'orge, le long des rivières; mais ces grains ne ſont que pour les gens diſtinguez; le peuple n'y vit que de chair de chameaux & de Dattes, dont il y a une ſi grande abondance, qu'on en nourrit les chevaux, & on en tranſporte encore une grande quantité en Europe. Il y a dans ce païs des Dromadaires, qui font autant de chemin en vingt-quatre heures, qu'un bon cheval en ſept ou huit jours. On y trouve de trois ſortes d'habitans. Les Chérifs, qui ſont en quelque ſorte les nobles; ils ſe diſent déſcendus de Mahomet, & demeurent dans des châteaux. Les Arabes qui habitent à la campagne ſous des tentes, & les Berébères anciens habitans du païs, qui occupent les villages. Il n'y a point d'aûtre ville que celle de *Tafilet*. Au reſte ce Royaume eſt joint à ceux de Maroc & de Fez depuis environ l'an 1665. que Muley Archy, frère du Roi de *Tafilet* s'en rendit maître, & conquit après cela ceux de Maroc & de Fèz, que ſes ſucceſſeurs poſſédent encore. Et quoi qu'il ſoit incomparablement moindre en étenduë, en fèrtilité, en nombre d'habitans qu'eux, il les ſurpaſſe pourtant en dignité, parce qu'il paſſe parmi les Maûres pour le prémiér qui a ſuivi leur faux Prophête, & ſon Alcoram; de ſorte que ſes Habitans tiendroient à deshonneur pour eux, & pour leur Loy, d'être gouvernez par d'aûtres que par des déſcendans de Mahomet; ce qui oblige le Roi de Maroc à y envoyer toûjours un de ſes enfans pour gouvèrner. Maty.

TAFTOLOGIE, ou plûtôt *Tautologie.* ſ. f. Tèrme de Grammaire. C'eſt un vice du diſcours, lorſqu'on répéte deux fois la même chôſe, ou qu'on dit deux mots qui ont tout-à-fait la même ſignification. Vaugelas déffend cette phrâſe, *unir enſemble*, & dit que ce n'eſt pas une *tautologie*, parceque l'un de ces mots ajoûte quelque chôſe à la ſignification de l'aûtre. La plûpart diſent *tautologie*. Il n'y a guère que les Jeſuîtes qui diſent *taftologie*. Cette différence vient de la différente manière de prononcer l'upſilon du mot Grèc ταυτολογία. *Vana & innanis repetitio.* Encore les Jéſuîtes ne diſent-ils pas *taftologie*, mais *tavtologie* & les Grècs depuis pluſieurs Siécles prononcent ainſi.

TAG.

TAGAROT. ſ.m. Oiſeau de Fauconnerie. En Latin *pèrnes*. Voyez FAUCON.

TAHON. Voyez TAON.

TAGASTE. ſ. f. Nom propre de lieu, *Tagaſte*, *Tagaſta*. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Numidie. Elle donna la naiſſance à S. Auguſtin. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village, ſitué dans la Conſtantine, province du Royaume d'Algèr, au midi de la ville de Bone. MATY.

TAGAVOST. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Sus, en Barbarie. *Tagavoſtum*. Elle eſt ſur la Rivière de Sus, à quatre lieuës de la ville de Tarudant, vèrs le midi. MATY.

TAGAZZI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Tagaza*. Elle eſt dans la province d'Errifis, ſur un golfe qui eſt au levant de Pennon de Velez, près de la Rivière de *Tagazzi*, nommée anciennement *Thaluda*. MATY.

TAGE. ſ. m. Nom propre d'une Rivière que les Éſpagnols nomment Tajo, & les Portugais Téjo. *Tagus*. C'eſt une des plus célébres Rivières d'Éſpagne. Elle a ſa ſource près de celle du Xucar & du Guadalaviar, aux confins de l'Aragon & de la Caſtille vieille. Elle travèrſe toute cette dèrnière, y baigne Tolède, & y reçoit le Hennarès. Enſuite elle paſſe à Alcantara, en l'Éſtramadure d'Éſpagne, & entrant dans celle de Portugal, elle y reçoit le Zézère & le Soro, & ayant baigné Santarein, elle forme un petit golfe; qui ſèrt de port à Liſbone, & deux lieuës au deſſous elle ſe décharge dans l'océan Atlantique, après un cours d'environ cent dix lieuës. Cette Rivière étoit fameûſe anciennement par l'or qu'on trouvoit dans ſon ſable, mais la ſource en eſt maintenant tarie. MATY.

> *Que tout l'or du Pactole & tout celui du* Tage
> *De ces heureux mutins dévienne le partage* BRÉBEUF.

Le *Tage* ſe dit figurément ſur tout en Poëſie, pour l'Éſpagne.

> *Je puis chanter ta gloire en la langue du* Tage,
> *Et j'ôſerois être garant,*
> *Que l'Ibère croira que c'eſt un juſte hommage*
> *Que l'Eſpagne même te rend.* L'AB. RÉGNIÉR.

TAGÈS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Anciens Hétruriens. *Tages*. il étoit fils du Génie, & petit-fils de Jupitèr. Il nacquit de la Tèrre, en Hétrurie, comme Ovide le décrit dans ſes Métamorphôſes L. XV. v. 553. C'eſt lui qui tout jeune encore enſeigna aux Hétruriens l'art des Aruſpices. Il écrivit même ſur cette matière. C'étoit un homme obſcur, qui ſe rendit célébre par là, & c'eſt apparemment là ce que ſignifie la fâble qui le fait fils de la Tèrre, qui le Métamorphôſe d'une motte de tèrre en homme. Il introduiſit auſſi la coûtume d'expôſer une tête d'âne aux bornes des champs, des tèrres, pour éloigner les malheurs. Voſſius prétend que la fâble de *Tages* eſt priſe de l'Hiſtoire d'Adam, ou bien que ce fut un démon qui, ſortit de la Tèrre, apparut aux hommes, & leur apprit, l'art prétendu de la divination. Voyez cet Auteur. *De Idololat. L. I.* C. 40. Ciceron *De Divin. L. II. C.* 23. Ovide cité. Lucain, L. I. v. 635. Columelle *De Re Ruſt. L. X.* Dempſtèr ſur Roſin, L. III. C. 8. 9. 11.

> *Puiſſe l'art de* Tagès *être un art captieux,*
> *Et toute ma ſcience un ſonge ſpécieux.* BRÉBEUF.

TAGGIA. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg de l'État de Génes. *Tabia*. Il eſt connu par les bons vins muſcats qu'il produit, & ſitué environ à une lieuë de la côte, & à trois d'Oneille, vèrs le couchant. MATY.

TAGLIACOSSO. ſ. m. Nom propre d'un bourg, avec tître de Duché. *Taleacotium*, *Taliequitium*. Il eſt dans l'Abruſſe vltérieure, province du Royaume de Naples, environ à trois lieuës du lac de Celano, vèrs le couchant. MATY.

TAGLIACOZZO, lac. Voyez Celano.

TAGRIN, cap. Voyez LIONA, le cap de Sierra-Liona.

TAI.

TAJAMENTO. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de l'état de Veniſe. *Tilavemptus*, *Tilaventum*. Elle prend ſa ſource dans les Alpes, aux confins du Cadorin, & de la Carinthie, travèrſe tout le Frioul du nord au Sud, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe, après avoir baigné Tolmezo, Latiſana, & pluſieurs aûtres lieux peu conſidérables. MATY.

TAIAUT. C'eſt le cri des chaſſeurs lorſqu'on fait partir le liévre, ou qu'on voit la bête faûve. Ce mot vient de l'Hébreu. *Taba*, *erravit*. Il s'égare, il s'eſt échapé.

TAICHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Taicheum*. Elle eſt entre les montagnes dans la province de Chéquiang, dont elle eſt la dixiême. Elle a cinq aûtres villes dans ſon Tèrritoire, qui eſt fort grand & fort montagneux. MATY.

TAILLABLE. adj. m. f. Qui eſt ſujèt à la taille, qui eſt contribuable aux tailles. *Vectigalis*, *ſtipendiarius*. Tous les roturiérs & gens de trafic ſont *taillables*. Les villes franches ſe ſont renduës *taillables* par les deniérs d'octroi, & les impoſitions qu'elles ont faites ſur elles-mêmes. On appelle *taillables de pourſuite*, ceux que l'on peut pourſuivre pour leur taille impôſée, & abandonnée, quand ils ſe tranſportent dans une aûtre parroiſſe, feu *taillable*, héritages *taillables*. On appelle en Bourgogne des ſujèts *taillables haut & bas*; c'eſt-à dire, au plaiſir & à la volonté du Seigneur: tels ſont les hommes de ſèrvitude & de mainmorte, qui pendant toute leur vie ſont *taillables*, & à leur décès *mortaillables*. On appelle auſſi leurs héritages *mortaillables*.

TAILLABLIÉR. ſ. m. qui dans la coûtume de Bourbonnois ſe dit également du Seigneur & du ſujèt Seigneur, ou ſujèt *taillabliér*.

TAILLADE. ſ. f. Couppure qui ſe fait avec le taillant de quelque chôſe, *Cæſio*, *inciſio*. Il a déſarmé ſon ennemi, & il lui a fait pluſieurs *taillades* au viſage, pluſieurs balafres. Il faut faire deux ou trois *taillades* ſur cette éclanche, pour en faire ſortir le jûs. On portoit aûtrefois des habits à *taillades*, où l'on faiſoit de grandes découpures ſur l'étoffe.

TAILLADER. v. act. Coupper du taillant, faire des taillades. *Cædere*, *concidere*. Ce ſoldat a eu le viſage *tailladé* en une telle occaſion. On *taillade* quelquefois les viandes pour les aſſaiſonner, & les faire cuire. On *tailladoit* autrefois les étoffes par de larges découpures. On *tailladoit* auſſi les pourpoints en les couppant par bandes en été. Les femmes portent encore des robbes avec des manches *tailladées*.

TAILLADÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Cæſus*; *conciſus*.

TAILLANDERIE. ſ. f. Art de faire des taillans, la marchandiſe même. *Aciaria ars*. Il y a des ſecrèts dans la *taillanderie* pour la trempe des outils. Ce Marchand trafique de *taillanderie* & de quincaillerie.

TAILLANDIÉR. ſ. m. Artiſan qui fait des inſtrumens & outils trenchans, qui aiguiſe de grôs fèrremens ſur la meule. *Faber ferrarius*. En pluſieurs lieux on les appelle *œuvres blanches*. Les *Taillandiérs* font des forces pour les Tondeurs, des faux pour les payſans; des haches, cognées pour les Bucherons, des ſèrpes, rabots, ciſeauz, & toutes ſortes d'outils pour les Ouvriérs. On appelle auſſi *Taillandiérs*, les Ouvriérs en fèr blanc, qui font des lantèrnes, des entonnoirs, &c. Et que le peuple appelle *Fèrblantiérs*.

TAILLANT. ſ. m. Le côté le plus delié & aiguiſé d'un inſtrument trenchant & couppant. *Acies*. Un couteau ordinaire a un dos & un *taillant*. Un coûteau de Trippière a deux *taillans*, il couppe de deux côtez. Les Orientaux frappent plûtôt du *taillant* de leurs armes, que de la pointe. On a fait des dents au *taillant* de ce raſoir. Il faut continuellement aiguiſer le *taillant* d'une faux. Dans les épées à deux mains on diſtingue le trenchant du *taillant*.

TAILLE. ſ. f. Couppe, diviſion d'un corps naturel. *Cæſio*, *inciſio*, *conciſio*. La *taille* du bois eſt différente ſelon la nature des arbres. La *taille* s'en fait en long avec les coins, de travèrs avec la ſcie, en d'aûtre ſens avec la cognée, la ſèrpe & le ciſeau.

Ce mot vient de *taille*, vieux mot Celtique ou Bas-Bréton ſignifiant la même chôſe.

On dit auſſi, Acheter la *taille* ou la coupe d'un bois; pour dire, Acheter le bois, ou le droit de le coupper, & particulièrement du taillis. *Silvam cæduam emere*. Les Chaſſeurs employent ſouvent le mot de *tailles* au lieu de *taillis*, & diſent que le gibiér gagne les *tailles*; pour dire, le *taillis*. Les *tailles* d'un an, de deux ans, &c.

TAILLE, ſe dit quelquefois de la matière propre à être taillée. *Sciſſile*. Ainſi on appelle pièrre de *taille*, de grôs quartiérs ou blôcs de pièrre propres à bâtir, & à être taillez. Le Père Dèrran Jéſuite a fait un beau Volume de la couppe, de la *taille* des pièrres. Le prémiér qui en avoit écrit étoit Philibèrt de Lorme.

TAILLE, ſe dit auſſi de cette couppe qui ſe fait par art, en retranchant les parties ſupèrfluës d'un corps, en cèrtain tems & avec cèrtaines proportions. *Sectura*, *inciſura*. La *taille* de la vigne, la *taille* des arbres ſe fait au printems, pour les décharger de leur ſarment, de leur bois ſupèrflu, pour les faire fructifier, les émonder & élaguer. La Quintinie traite de la *taille* de la vigne dans ſa IVe Partie, C.40. Pour entendre raiſonnablement la *taille* des arbres, il faut au moins ſçavoir le tems & la caûſe, & ſur tout, s'il eſt poſſible, en ſçavoir la manière. LA QUINT. P. I. C. III. art. 9. Il y a des Tailleurs d'habits qui ſe ſont mis en réputation pour leur *taille*, pour leur couppe. Il y a des Tailleurs pour hommes, Tailleurs pour femmes.

TAILLE, ſe dit auſſi des couppes & inciſions qui ſe font par des

inſtrumens trenchans. C'eſt un furieux, qui frappe d'éſtoc & de *taille*; pour dire, de la pointe & du trenchant. *Punctim & caſim cædere, ferire.* Cette façon de parler s'employe auſſi figurément; pour dire, De toutes les manières & avec hardieſſe.

> *N'importe, parlons-en, & d'éſtoc & de* taille
> *Comme oculaire témoin.* MOL.

TAILLE, en tèrmes de Chirurgie, ſe dit d'une opération qui ſe fait pour tîrer les pièrres de la veſſie. *Sectio ad calculum evellendum, lithotomia.* Cet homme eſt condamné à la *taille*; il s'eſt réſolu à la *taille.* Il ſe porte bien de ſa *taille.* On ſçait que du tems d'Hipocrate on pratiquoit la *taille* pour tîrer la pièrre de la veſſie : mais nous n'avons aucune connoiſſance de la méthode dont on ſe ſèrvoit, & l'on ignore comment ſe faiſoit cette opération. Au commencement du XVIe ſiécle il ne ſe trouvoit encore pèrſonne qui oſât la pratiquer. La Faculté de Médecine fut obligée de s'adreſſer au Parlement pour obtenir la pèrmiſſion d'en faire l'épreuve ſur un criminel condamné à mort, qui avoit une pièrre dans la veſſie. Il ſouffrit l'opération, & en guérit. Il ſeroit à ſouhaitter qu'on pût faire la même éxpérience pour tîrer la pièrre des reins, lorſqu'elle eſt trop groſſe pour paſſer les uretères. MÉRY. Séverin Pineau, Chartrain, mort en 1619, Chirurgien du Roi, grand Lithotomiſte, a fait trois Diſſèrtations Françoiſes ſur l'opération de la *taille.*

TAILLE DE POINT, ou TAILLE DE FOND, en tèrmes de Marine, ſe dit des cordes attachées aux angles, ou au milieu du bas des voiles pour les carguer ou relever. *Funes angularii, complicatorii.* On appelle auſſi *carguepoints*, ou *carguefond.*

TAILLE, ſe dit auſſi de cèrtaines manières de gravure & de ſculpture. *Cælatura, ſculptura.* On appelle *taille douce*, les images dont la gravure eſt faite avec le burin ſur des planches de cuivre; *tailles de bois*, celles dont les planches ſont de bois, & dont la gravure diffère des aûtres, en ce que dans celles de cuivre, ce ſont les parties enfoncées qui marquent les traits; & au contraire, ce ſont les parties élevées qui les marquent en celles de bois. On appelle *baſſes tailles*, les ouvrages des Sculpteurs ou des Fondeurs qui ſont de bas-relièf, dont les corps ne paroiſſent, ne ſortent qu'à demi.

TAILLE, ſe dit auſſi dans la fabrique des monnoyes, de la quantité réglée qu'on doit faire de châque eſpéce de monnoye en châque marc d'or & d'argent. *Beſſis aurei vel argentei nummaria partitio, diſtributio.* Ainſi on dit que les anciens ſols d'or étoient de 72. à la *taille*, ou à la livre, & de 84 grains de poids. Les ſeſtèrces de cuivre étoient à la *taille* de 51 à la livre, & de 119 grains au poids. La *taille* des loüis de 5 livres dix ſols, eſt de $72\frac{1}{2}$. au marc. Celle des doubles loüis de onze livres, eſt de $36\frac{1}{4}$. celle des quadruples, de $18\frac{1}{8}$. Celle des loüis d'argent, de trois livres, eſt de 8 piéces [illegible]. au marc.

TAILLE, ſe dit auſſi pour marquer la hauteur, ou la groſſeur des corps, leur proportion, ou diſpoſition. *Statura.* On peint Saint Chriſtophle d'une *taille* coloſſale & giganteſque. Cette femme a la riche *taille*; elle eſt de belle & de grande *taille*, d'une *taille* fine, dégagée, libre; elle a la *taille* mignonne, elle eſt bien priſe dans ſa *taille.* Pour juger de la *taille* des femmes, il en faudroit défalquer les ſecours infidelles qu'elles tîrent de leurs patins, & de leurs fontanges. S. ÉVR. Cette *taille*, ce port que tout le monde admire. MOL. Il ſurpaſſoit en *taille* & en beauté tout le reſte des Romains. VAUG.

TAILLE, ſe dit auſſi en ce ſens des pèrſonnes mal faites. *Deformis natura.* Les boſſus, les boiteux, ſont des gens de vilaine *taille*, qui ont la *taille* contrefaite, gâtée. Une *taille* de pigmée. Voilà une pèrſonne qui n'a point de *taille*, qui eſt toute d'une venuë; qui a la *taille* ronde, groſſière. On dit auſſi, qu'une fille s'eſt laiſſé gâter la *taille*, quand elle s'eſt laiſſé engrôſſer.

TAILLE, ſe dit auſſi de la grandeur des animaux. *Statura, forma.* Voilà un chien de bonne *taille.* Un cheval de belle *taille*, déchargé de *taille.*

On dit provèrbialement, De toutes *tailles* bons levriérs : ce qui ſe dit auſſi au figuré des hommes, parceque la *taille* n'eſt pas neceſſaire pour le mérite. *Ex omni formâ bonus vertagus.*

TAILLE, chez les Marchands en détail, ſe dit d'un morceau de bois fendu en deux, dont les parties ſe rapportent l'une à l'aûtre, ſur leſquelles on marque en même tems la quantité des marchandiſes livrées, par pluſieurs hoches ou entailles qu'on y fait. *Talea.* La ſouche demeure chez le Marchand, & il en délivre l'échantillon au bourgeois. On ajoûte foi aux *tailles* répréſentées en Juſtice, & elles tiennent lieu de parties arrêtées.

TAILLE, ſe dit auſſi au jeu de la Baſſette, de châque diſtribution de cartes que fait le Banquiér. *Partitio, diviſio.* Donnez-nous encore deux *tailles.* Il a gagné trente piſtoles à une ſeule *taille.*

TAILLE, ſe dit auſſi de la partie de la Muſique qui ſoutient le

chant, & qui eſt la portée ordinaire de la voix, quand elle n'eſt pas élevée comme le deſſus, ni creûſe comme la baſſe. *Tenor Muſicus, vox ſubgravis.* Il y a une *taille* baſſe, une *taille* commune, *taille* du grand chœur, *taille* haute, *taille* mitoyenne, *taille* naturelle, *taille* du petit chœur, *taille* du prémiér chœur, *taille* récitante, *taille* du ſecond chœur, *taille* de violon, *taille* de viole. La *taille* ſe trouve fort ſouvent dans les baſſes continuës, marquée par un ſimple *T.* C'eſt une des parties de la Muſique que nos vieux Gaulois nomment *teneur*, & les modèrnes *taille*, & que prèſque tous les hommes faits peuvent chanter. Mais comme il y en a qui ont plus d'étenduë en haut, d'aûtres en bas; d'aûtres qui n'ont qu'une éſpéce de *medium* ou de milieu, d'aûtres enfin qui ſe font entendre également dans le haut & dans le bas; cela fait qu'on diſtingue ordinairement quatre ſortes de *tailles.* Les Italiens ne diſtinguent ordinairement que deux ſortes de *tailles*, ſçavoir *Tenore primo*, ou P°. ou I°. qui revient à ce que nous appellons *haute-taille* : & *Tenore ſecondo*, ou 2°. II°. qui eſt notre *taille naturelle.* Confondant les *baſſes-tailles*, & les concordans ſous le mot baritono. La *taille* récitante ou du petit chœur, dans laquelle ſont tous les récits & les grands-chœurs. Si ces récits ſont partagez entre pluſieurs voix, on les diſtingue en y ajoûtant les mots prémiér, ſecond, troiſiême, &c. C'eſt ainſi que les Italiens marquent leurs *tailles* quand les chants en ſont différens dans les grands chœurs, comme il arrive ſouvent dans les compoſitions à cinq. Les Italiens appellent *taille* pleine, *tenore ripieno*, la *taille* du grand-chœur; ils donnent le nom de *ripieno*, plein, à toutes les parties du grand chœur. De même *tenore primo*, ou 1°. *choro*, veut dire, *Taille* du prémiér chœur. *Tenore ſecundo*, ou 2° *choro*, veut dire, *Taille* du ſecond chœur. C'eſt ainſi que les Italiens diſtinguent les *tailles*, qui font partie de châque chœur, dans les compoſitions à deux ou pluſieurs chœurs, &c. BROSSARD. *Taille*, ſe dit auſſi de celui qui chante cette partie. Cette voix eſt une belle *taille.* Connoiſſez-vous ce Muſicien? c'eſt la plus bèlle *taille* que l'on puiſſe entendre. Cet homme chante la *taille.* Il y a des hautes *tailles*, des baſſes *tailles.*

TAILLE, ſe dit auſſi des inſtrumens de Muſique qui ſont propres pour tenir ces parties dans la ſymphonie, ou en un concèrt d'inſtrumens. *Tenor, baſſus.*

En tèrmes de Poëſie, on appelloit autrefois *taille de rime à queuë ſimple*, quand la queuë du vèrs précédent avoit un mot ſemblable au commencement du ſuivant, mais en différente ſignification, dont Paſquiér rapporte quelques éxemples. *Structura.*

TAILLE, étoit autrefois un droit ſeigneurial, & l'on voit dans les Coutumes, que pluſieurs hèritages tenus roturièrement devoient *taille.* *Tributum, vectigal.* La plûpart des Seigneurs avoient droit de *taille* aux quatre cas, ce qu'on appelloit auſſi *droit de loyaux aides*; ſçavoir quand le Seigneur étoit pris priſonniér en juſte guèrre; quand il faiſoit ſon fils aîné Chevaliér; quand il marioit ſa fille aînée à un Gentilhomme; quand il alloit au voyage d'outremèr, Voyez AIDE CHEVEL. Les *tailles* qui n'éxcédoient pas ſous Charles VI. la ſomme de 40000 liv. augmentèrent ſous Charles VII. juſqu'à la ſomme de 1800000 liv. au rapport de M. De Sully, & conſécutivement ſous Loüis XI. juſqu'à 4740000 liv. Sous Charles VIII. juſqu'à près de ſix millions; Sous Loüis XII. juſqu'à 7640000 liv. MASCUR. On appelloit *tailles franches*, celles qui étoient dûës aux quatre cas par un homme libre & franc, ou tenant héritages affranchis, ou à devoir d'argent; & *tailles ſèrves*, celles qui étoient dûës par des hommes de condition ſèrvile, ou de morte-taille. Elles étoient réelles, ou pèrſonnelles. La pèrſonnelle s'impôſoit ſur le corps des taillables, & cette *taille* ſuivoit le ſerf, ou homme de main-morte en quelque part qu'il ſe tranſportât. C'eſt pourquoi la Coutume de Troyes les appelle *taillables de pourſuite.* On a beaucoup parlé depuis quelques années de rendre la *taille* proportionnelle, c'eſt-à dire de trouver un moyen d'éviter les déſordres & les injuſtices qui ſe font dans l'impoſition & la répartition de la *taille*, & de faire enſorte que châcun en paye à proportion de ce qu'il en peut & doit porter. La *taille* s'appelle ſouvent collétage dans les Coutumes, dans les Ordonnances de nos Rois & dans nos vieux Auteurs, comme Monſtrelet, L. I. C. 78.

La *taille jurée*, étoit celle qui ſe payoit ſans s'enquérir de la valeur des biens des habitans, dont eſt fait mention en pluſieurs anciens arrêts, que les Seigneurs impôſoient ſur leurs ſujèts à volonté, ou ſelon l'abonnement qui en avoit été fait avec eux. *Tributum arbitrarium.*

TAILLE MORTAILLE, étoit celle qui ſe levoit par le Seigneur ſur les hommes de corps & de ſèrvile condition, ſçavoir la *taille* une fois par châcun an, ſoit à la volonté du Seigneur, ſoit ſelon quelque abonnement; & la *mortaille* ſe payoit au décès ſeulement de l'homme de ſèrve condition, ſur les biens qu'il délaiſ-

ſoit, ſoit qu'il eût des enfans, ou non. *Tributum, tributum mortalium.*

On appelloit la *taille du pain & du vin*, l'impôt que mèttoient les Seigneurs ſur ces marchandiſes. *Tributum panarium, vinarium.* En la Vicomté de Turenne, le Seigneur eſt encore le ſeul qui leve la *taille.*

Taille, ſe dit maintenant de la grande impoſition qu'on fait tous les ans, de la part du Roi, ſur le peuple & les roturiérs, pour ſoutenir les charges de l'État. *Vectigal regium.* Les *tailles* ſe levent ordinairement par capitation, & par contribution pèrſonnelle. Il y a pourtant des *tailles* réelles, comme en Languedoc & en Provence; où elles ſe levent ſur les héritages roturiérs ſeulement. Il y a des lieux où elles ſont mixtes; c'eſt-à-dire, réelles & pèrſonnelles; parcequ'elles s'impôſent ſur les pèrſonnes; mais à proportion de leurs biens. Les Nobles, les Eccléſiaſtiques, & les Officiérs du Roi ſont exempts de *tailles* mixtes, ou pèrſonnelles. Ceux qui dérogent, qui font trafic, ſont impôſez à la *taille*, ſont compris dans le rôlle des *tailles.* Les Elus reçoivent les commiſſions des *tailles*, vérifient & arrêtent les rôlles particuliérs des *tailles.* Les habitans d'une Parroiſſe ſont obligez de nommer tous les ans des Aſſéeurs & Collecteurs des *tailles.* Ceux-ci portent leurs deniérs aux Receveurs des *tailles.*

On appelloit ci-devant *grande taille*, l'ancienne & la prémière impoſition des *tailles*, ſur le piéd de laquelle on régloit la cruë, le taillon, la ſubſiſtance, & aûtres augmentations qui y ont été faites depuis. *Tributum majus.* Autrefois on diſputoit à qui ſeroit le plus haut à la *taille.* Il s'eſt fait de tems en tems divèrſes ordonnances & réglemens ſur les *tailles.* Les *tailles* fûrent miſes ſur le peuple du tems du Roi Saint Loüis, qui a le prémiér levé la *taille* par forme de ſubſides néceſſaires pendant la guèrre; mais les *tailles* n'étoient d'abord que des levées extraordinaires. On les levoit par capitation. Ce droit eſt depuis devenu pèrpétuel. Philippe Le Bel pour lever des impôts avec plus de ſûreté, & ſans ſoulever le peuple, fit intèrvenir le peuple que l'on appella *le tièrs Etat*, dans l'Aſſemblée générale des États. On y conſentoit à des aides, ou ſubſides, qui étoient reçus par des Généraux des Aides prépôſez par les États: dans les beſoins des Rois, & ſur tout ſous la branche de Valois, les impoſitions s'accrurent ſenſiblement: en particuliér on inventa le foüage, qui fut levé d'abord par tête & pour une fois ſeulement. C'eſt ce qu'on a appellé la *taille.* En 1388. Charles VI. augmenta ce droit qui n'étoit que de vingt ſols par tête ſous le Roi Jean, & Charles V. & l'appella *taille.* Le nom eſt demeuré. Il en excepta les Nobles, les Eccléſiaſtiques, & les paûvres mendians. C'eſt Charles VII. qui a rendu les *tailles* pèrpétuelles. Le Roi Henri II. a impôſé le *taillon* par forme de cruë, pour la paye de la Gendarmerie. Ce mot en ce ſens vient de cette *taille* de bois des Marchands détailleurs; parceque les païſans qui ne ſçavoient pas écrire, s'en ſèrvoient pour marquer ce qu'ils recevoient d'une telle impoſition: ce qui eſt ſi vrai, que Borel aſſûre qu'il y a encore des villages en Languedoc, où l'on garde de grôſſes piéces de bois qu'on appelle des *ſouqs*; c'eſt-à dire, des *ſouches*, qui ſèrvent de cadaſtres; c'eſt-à-dire, de régle, ou de piéd pour faire l'aſſiétte de la *taille*; & même on en apporte ſouvent dans des charrettes à la Chambre des Comptes de Montpelliér, pour régler quelques differends ſur les cadaſtres ou aſſiéttes des *tailles.* Du Cange dit qu'en pluſieurs tîtres *inciſio* & *inciſura* ſignifient la même chôſe que *taille* & *exaction.* Paſquiér, dans ce ſens, dit que *tailles* vient de tailler, qui ſignifie diviſer; parce qu'au commencement on levoit les *tailles* par capitation.

Taille, s'eſt dit pour la ſeptaine & le tèrritoire d'une ville. *Ditio.* C'eſt en ce ſens qu'il eſt pris dans le tître de la Coutume de Liſle, & en l'art. 44. & aûtres de cette Coutume.

TAILLEBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Tulleburgum, Talliaburgum.* Elle eſt celébre par la victoire que S. Loüis y remporta ſur les mécontens, & ſur les Anglois, & elle eſt ſituée ſur la Charente, à deux lieuës de Saintes, vèrs le nord. Maty.

TAILLEFÈR. Surnom honorable donné à un Comte d'Angoulême, qui, ſelon les Chroniques, avoit coupé en deux, à coups de ſabre un Normand tout cuiraſſé. Au contraire les Comtes de Périgord pòrtoient le ſurnom héréditaire de *Tale-ran*, ou de *Tale-rien.*

TAILLEMAR. ſ. m. Tèrme de Marine du levant, qui ſe dit de la partie inférieure de l'éperon d'une galère, qui ſemble fendre & tailler la mèr. *Proræ pars inferior.*

TAILLER. v. act. Couper, diviſer, ſéparer. *Scindere, dividere, ſecare.* Ces belles piérres ont été *taillées* dans une telle carrière, elles en ont été tirées. Ce Métayer a *taillé*, émondé ſes arbres, ſa vigne. Il eſt allé *tailler* des pèrches dans ce bois. On *taille* le marc au preſſoir avec une hache. On *taille* la ſouppe avec un couteau. On a *taillé* cette viande en pluſieurs morceaux. Il a fallu *tailler* ce chemin dans le roc.

Ce mot vient du Latin *taliare*, fait de *talia*, qui ſe trouve dans les anciennes Glôſes. Ménage.

Tailler, ſe dit auſſi de ce qu'on couppe, qu'on façonne avec art & proportion, quand on retranche d'une chôſe ſes parties inutiles. *Secare, polire.* Ce Sculpteur ſçait bien *tailler* le marbre, la pièrre. *Tailler* un arbre, c'eſt en ôter ſagement avec la ſèrpette les branches qui lui nuiſent, ou raccourcir celles qu'on y laiſſe. Il fait bon *tailler* dès que les feüilles tombent, juſqu'à ce que les nouvelles commencent de revenir, & il ne faut *tailler* qu'une fois par an quelque arbre que ce puiſſe être. La Quint. *P. I. C. III. Art. 9.* On *taillè* pour deux raiſons, 1°. Pour diſpôſer les arbres à donner de plus beaux fruits; & la ſeconde pour les rendre en tout tems plus agréables à la vûë qu'ils ne ſeroient, s'ils n'étoient pas taillez; ce qui ſe fait par la figure qu'on leur donne, & qui doit être différente, ſelon la différence des plans; c'eſt-à dire, des arbres en buiſſon, ou des eſpaliérs; car pour les arbres de tige, on ne s'attache pas d'ordinaire à les tailler ſouvent. Id. Il faut prendre le bois ſelon ſes veines pour le bien *tailler.* Ce Lapidaire ſçait fort bien *tailler* les diamans en facettes, en tâbles, au cadran. La charpente de ce dôme eſt toute *taillée* ſur le chantiér. On dit auſſi *tailler* des plumes; pour dire, les preparer pour écrire. On dit qu'un Auteur qui écrit bien, a la plume bien *taillée.* Nous avons vû à la Cour un Auteur qui ſe vantoit de *tailler* ſa plume avec ſon épée: n'étoit-ce pas un vaillant Auteur? Bal.

Tailler, ſe dit plus particulièrement de l'art de coupper les étoffes pour faire des habits qui viennent bien à la *taille.* *Secare.* Ce Maître eſt en réputation de bien *tailler*, d'avoir bonne couppe. J'ai fait *tailler* ce manteau à la piéce. Le Maître *taille* la beſogne, & les Compagnons la couſent. *Præparare, diſponere, delineare.* On dit auſſi, *Tailler* des rabats, & aûtre linge.

Taillèr, ſignifie, Avoir la diſpoſition d'une chôſe, l'accommoder à ſa fantaiſie, l'augmenter ou la retrancher comme on veut. *Augere, minuere, diſponere.* Je vous donne pouvoir de *tailler* & rogner dans cette affaire, pour en ſortir par accommodement. Ce valet s'eſt rendu le maître du logis, il *taille* & rogne comme il lui plaît. Il eſt le maître, il rogne, il *taille.* Bens.

Tailler, ſignifie auſſi, Tîrer une pièrre de la veſſie. *Per inciſionem aut ſectionem calculum eximere, per lithotomiam amputare.* Ce Chirurgien eſt fort expèrt à *tailler.* Un homme qu'on *taille* eſt fort en danger de ſa vie. On dit auſſi, qu'un homme a été *taillé*; pour dire, qu'il a été châtré.

Tailler, ſe dit figurément en chôſes morales. Cette armée a été *taillée* en piéces; pour dire, a été défaite, miſe en déroute. *Hoſtes concidere, cedere.* On dit auſſi, *Tailler* en piéces la réputation de quelqu'un, pour ſignifier, en médire cruellement. On dit auſſi, On nous a *taillé* nos morceaux, on nous a donné des ordres & des inſtructions préciſes & bornées. On dit encore. Vous êtes bien *taillé* de dîner par cœur, d'aller à la Baſtille, pour dire, vous en avez bien la mine, vous en êtes menacé. *Taille*-t-on vos avis à cèrtaine meſure? Pasc. Pour dire, vous oblige-t-on de parler, & de dire vôtre avis pendant un cèrtain tems préſcrit & reglé?

Tailler, ſignifie auſſi au jeu de la Baſſette, Tenir la banque, diſtribuer les cartes. *Folia luſoria ſuppeditare, diſtribuere.*

Tailler, ſignifie encore, Faire des entailles, des hoches ſur une *taille*, pour marquer la quantité des marchandiſes qu'on prend à crédit *Incidere.*

Tailler, en tèrmes d'Imprimerie ſignifie, Coupper une friſquette pour faire paroître ce qu'on déſire. *Incidere cratem.*

En tèrmes de Blâſon on appelle un Écu *taillé*, celui qui eſt diviſé en deux parties par une diagonale tîrant de l'angle ſeneſtre du chêf au dextre de la pointe. *Scutum taleatum.* On appelle *taillé tranché*, quand au milieu de la taille il y a une tranche. On dit auſſi *tranché taillé*, quand ſur la tranche il y a une petite taille, ou une entaille.

Ce mot vient de *talea*, qui ſignifie une *branche d'arbre couppée.*

Tailler, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme *taille* en plein drap, lorſqu'il a beaucoup de ſujèt, de matière, qu'il a grande libèrté de s'étendre, qu'il n'eſt point gêné ni contraint. On dit que les femmes *taillent* des bavettes, quand elles ſont long-tems à caûſer, à babiller de chôſes vaines & inutiles. On dit qu'un homme *taille* bien de la beſogne à quelqu'un, lorſqu'il lui ſuſcite des procès ou des affaires fâcheûſes qui lui donnent bien à courir. *Negotium faceſſere.* On dit auſſi, qu'il lui *taille* des croupières, lorſqu'il l'a mis en fuite, & qu'il le pourſuit.

Taillé, ée. part. paſſ. & adj. *Inciſus, ſectus, diſſecatus.*

On dit en Blâſon, Mal-*taillé*, d'une manche d'habit bizarre. *Inconcinne diſſectus.*

Tᴀɪʟʟé, éᴇ. Vieux adj. qui ſignifioit miſérable, de τάλας, *miſer.* D'où vient le mot de Languedoc, *talem*, faim. *Fames.* Bᴏʀᴇʟ.

TAILLERESSE. ſ. f. Se dit dans les Monnoyes, des femmes, ou filles des Monnoyeurs qui ajuſtent les flans, ou carreaux pour les rendre de leur juſte poids. *Concinnatrix.*

TAILLEVAS. ſ. m. Vieux mot. C'eſt une éſpéce de bouclièr, différent de la targe; en ce qu'il étoit courbé de deux côtez comme un toit; depuis il a été appellé pavois, ſelon Fauchet. Bᴏʀᴇʟ. *Scutum.*

TAILLEOR. ſ. m. Vieux mot. Aſſiéte. Voyez Tᴏᴜᴀɪʟʟᴏɴs. D'où vient le mot de Languedoc, un tailladou, un rondeau de bois ſur lequel on peut coupper les viandes. Bᴏʀᴇʟ.

TAILLEUR. ſ. m. Qui taille, qui façonne. Un *Tailleur* de pièrres de taille; c'eſt celui qui équarrit & taille les pièrres, après que l'Appareilleur les lui a tracées. *Lapicida.* Dᴀᴠɪʟᴇʀ. *Sector lapidarius.* Un *Tailleur* de diamans. On appelle abſolument *Tailleur*, celui qui fait les habits. Il y a des *Tailleurs* pour homme, & des *Tailleurs* pour femme. *Sartor.*

Tᴀɪʟʟᴇᴜʀ, ſe dit auſſi des Graveurs en fait de monnoyes, qui font les poinçons d'éffigies, & les matrices qui ſèrvent à frapper & à monnoyer les éſpéces. *Scalptor.* Il y a des *Tailleurs* généraux, & des *Tailleurs* particulièrs. Il y a un *Tailleur* général à Paris, & un en châque Monnoye. Le *Tailleur* général à été créé en 1547. & il n'appartient qu'à lui de faire des poinçons d'éffigies & des matrices. Le *Tailleur* particulièr s'appelle autrement *Graveur*, & c'eſt celui qui frappe les quarrez qui ſèrvent dans les aûtres Monnoyes.

Tᴀɪʟʟᴇᴜʀ, ſe dit auſſi au jeu de la Baſſette, de celui qui tient la banque. *Recenſitor.*

TAILLEURE. ſ. f. Tèrme de Brodeur, qui ſe dit quand on ſe ſèrt de divèrſes piéces couchées de ſatin, de velours, de drap d'or & d'argent, qui s'appliquent comme des piéces de rapport ſur l'ouvrage, & qui s'élevent quelquefois en relièf: ce qu'on appelle auſſi *broderie de rapport. Teſſellatum.*

TAILLIS. ſ. m. Jeune & menu bois qui repouſſe. *Silva cadua.* Quand on a abattu une haute futaye, elle revient en *taillis*. Le bois *taillis* eſt celui qu'on met en couppes réglées de 9 ans en 9 ans, ou en plus long tèrme. Il y eut quatre ou cinq Archers qui ſe cachèrent dans les *taillis*. Aʙʟᴀɴᴄ. Les bois *taillis* appartiennent à l'uſufruitièr. En ce ſens les Chaſſeurs diſent ſouvent *tailles.*

On dit provèrbialement, Gagner le *taillis*; pour dire, Se mettre en lieu de ſureté, ſe cacher dans un bois épais. *Aufugere, evadere.*

Tᴀɪʟʟɪs, tèrme de l'Échiquièr d'Anglетèrre. *Talea.* C'eſt un bâton fendu par la moitié, & marqué de quelques entailles: une moitié ſe garde à l'Échiquièr; & l'aûtre ſe donne aux particulièrs pour leur tenir lieu d'obligation pour l'argent qu'ils ont prêté ſur les Actes du Parlement. Ces *taillis* ſont numérotez, & portent la ſomme empruntée, & le nom de celui à qui ils appartiennent. On a rembourſé le *taillis* numero tel. Les *taillis* ont hauſſé, ou baiſſé de 4 ou 5 &c.

TAILLOIR. ſ. m. (Prononcez *Tailloi.*) Tèrme d'Architecture. *Abacus.* C'eſt un membre quârré qui fait la partie la plus haute du chapiteau des colonnes. Il eſt d'ordinaire quârré; mais il eſt différent ſelon les divèrs ordres. C'eſt la partie ſupérieure d'un chapiteau, qui eſt ainſi nommée, parcequ'étant quârré, elle reſſemble aux aſſiétes de bois, qui anciennement avoient cette forme. On l'appelle auſſi Abaque, particulièrement quand elle eſt échancrée ſur ſes faces. *Abacus.* Dᴀᴠɪʟᴇʀ.

Tᴀɪʟʟᴏɪʀ, eſt auſſi un utencile de cuiſine, aſſiétte ou piéce de bois quârrée, ou ronde ſur quoi on taille, on hache la chair. En Latin *ſciſſorium.*

TAILLON. ſ. m. Seconde taille ou impoſition faite à la manière de la taille. *Tributum ſubſidiarium.* Les anciens rôlles des tailles ſe faiſoient par articles, grande taille, *taillon*, cruë, ſubſiſtance, &c. Le *taillon* a été établi l'an mille cinq cens quarante-neuf par Henri II. pour l'entretien, vivre & munitions des gens de guèrre, ſur les plaintes du peuple des déſordres que faiſoient les gens d'Ordonnance. On levoit le *taillon* par une commiſſion, & ſur un rôlle particulièr. Il y avoit auſſi des Receveurs particulièrs du *taillon*. La ſolde des Prévôts des Maréchaux étoit aſſignée ſur le *taillon.*

TAIMI. Voyez NAIM.

TAIN. ſ. m. Feuille ou lame d'étain fort mince, que l'on met dèrrière des glaces pour en faire des miroirs. *Lamina ſtannea.* Le *tain* de ce miroir eſt gâté.

TAIN, ou THIN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Dauphiné, ſur le Rhône vis-à-vis de Tournon, & à deux lieuës au deſſus de Valence. Mᴀᴛʏ.

TAINE. ſ. f. Vieux mot. Noiſe. *R. de la Rôſe.* Bᴏʀᴇʟ. *Rixa, Jurgium, lis.*

TAINS, en tèrmes de Marine, ſont des piéces de bois, grôſſes & courtes, couchées à tèrre, ſur leſquelles on pôſe la quille du vaiſſeau, lorſqu'on le met ſur le chantièr, & qu'on le conſtruit. *Tabulata.*

TAION. Voyez TAYON.

TAIPING. ſ. m. Nom propre de deux villes de ce nom dans la Chine; l'une près du lac de *Taiping*, & la rivière de Kiang, dans le Nanking, où elle tient le onzième rang, & a deux aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. L'aûtre eſt la huitième de la Province de Quangſi, & appartient au Roi de Tunquin, avec vingt-deux villes qui ſont de ſon reſſort. Mᴀᴛʏ.

TAIRE. v. act. & n. *Je tais, tu tais, il tait, nous taiſons. Je taiſois. Je teus. J'ai teu,* (prononcez *Je tûs. J'ai tû.*) *Je tairai. Que je taiſe. Que je teuſſe*, ou *je tairois. Taiſant.* Garder le ſilence; s'abſtenir de parler. *Tacere, ſilere, reticere.* Quand on ne ſçait qu'une ſeule chôſe, l'on eſt obligé de ſe *taire* trop ſouvent. Méɴ. Si vous n'avez pas aſſez d'éſprit pour bien parler, ayez aſſez de jugement pour vous *taire*. Dɪᴠ. Cᴜ. On ne parle pas juſte, quand on ne parle que par la peur de ſe *taire*. S. Éᴠʀ. On chèrche le grand art de parler, mais on ne ſçait plus celui de ſe bien *taire*. S. Éᴠʀ. Il y a plus de mérite à ſe *taire* par jugement, qu'à parler mal-à-propos avec éſprit. Bᴇʟʟ.

Tᴀɪʀᴇ, ſignifie encore, Être diſcret: cacher, ou ne pas divulguer une chôſe qui doit être ſecrete. *Reticere, conticere, linguam continere.* C'eſt le vice des femmes de ne pouvoir ſe *taire*, ni garder un ſecret. Un Ancien a dit, ce que vous voulez que les aûtres *taiſent* ne le dites pas vous-même. Bᴏᴜʜ. L'intempérance de langue eſt plus ſévèrement punie chez les Pèrſes que tout aûtre crime: ils tiennent que celui qui ne ſçait pas ſe *taire* eſt incapable de rien faire de grand. Vᴀᴜɢ.

Tᴀɪʀᴇ, ſignifie auſſi, Rendre confus; réduire au ſilence, & à ne rien repliquer. *Silentium facere, linguam vel os opprimere.* Cette raiſon convaincante lui fèrma la bouche, & le fit *taire*. Si je lui reproche cèrtaine action, je le ferai bien *taire*; je le rendrai confus, & muet; il n'aura plus rien à dire.

Faire taire. Empêcher de parler: impôſer ſilence. *Silentium imponere, indicere, compeſcere.* Demoſthène trahiſſoit quelquefois ſes cliens, & on le faiſoit *taire* pour de l'argent. La fonction des Huiſſièrs eſt de faire *taire* les caûſeurs.

Taiſez-*vous, roſſignols, zéphirs, faites ſilence.* Lᴀʟᴀɴᴇ.

Tᴀɪʀᴇ, ſignifie auſſi, Diſſimuler; obmettre de dire une chôſe éxprès, & avec deſſein. *Omittere, diſſimulare.* C'eſt un vice éſſentiel dans une proviſion de Cour de Rome, de *taire*, ou de diſſimuler le nombre, & la qualité des aûtres Benéfices qu'on poſſede. Vous ne deviez pas *taire* que vous avez déja été récompenſé. C'eſt une éſpéce de menſonge que de *taire* une vérité qu'il ſeroit à propos de dire. M. Sᴄᴜᴅ. Il y a de la prudence à *taire* ce qu'on ne peut dire ſans péril. Iᴅ.

L'amour dans ſa prudence eſt toûjours indiſcret,
A force de ſe taire *il trahit ſon ſecret.* Cᴏʀɴ.

Sᴇ ᴛᴀɪʀᴇ dans le même ſens ſignifie, Se retenir, garder le ſilence ſur une chôſe, n'en rien dire. *Os opprimere, ſilere.* Je conſens à me *taire* ſur les plaintes que je pourrois faire de vous. Le moyen de ſe *taire* dans un ſi beau ſujet? Je ne ſçaurois me *taire* ſur vos loüanges.

Tᴀɪʀᴇ, ſignifie auſſi, Appaiſer, & ſe dit des chôſes qui ceſſent de faire du bruit, ou dont on n'entend plus rien dire. *Silere, obmuteſcere.* L'orage eſt un peu appaiſé, les vents ſe *taiſent*, ne font plus de bruit. Les cloches ſe *taiſent* le Vendredi Saint.

Ne ferez-vous pas taire *un bruit qui vous offenſe?* Rᴀᴄ.

Tᴀɪʀᴇ; ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Plier, ſe rendre, acquiéſcer, céder, obéïr. *Acquieſcere, cedere, obtemperare, morem gerere.* Au milieu des armes les loix ſe *taiſent*. Quand le cœur ſe *tait*, tout parle inutilement. Dᴇs-H. Racine a dit en parlant d'Aléxandre:

Et la tèrre en tremblant ſe taire *devant vous:*

C'eſt une éxpréſſion empruntée de l'Écriture, *Et ſiluit terra in conſpectu ejus*, au 1. Livre des Machab. I. 3.

On dit provèrbialement, Qui ſe *tait* conſent; pour dire, que quand on ne dit mot ſur quelque propoſition, c'eſt une marque que l'on ne s'y oppôſe pas. *Qui tacet conſentire videtur.*

Tᴇᴜ, Tᴇᴜᴇ. part. paſſ. & adj. *Tacitus, ſilentio prateritus.*

TAISIBLE. adj. m. & f. Vieux mot, Taciturne, parlant peu. Bᴏʀᴇʟ. *Taciturnus.*

TAISSONS. Tèrme d'Écriture Sainte. Il eſt parlé des peaux de *Taiſſons* dans l'Éxode. On ne ſçait ce que c'eſt, non plus que du bois de Sittim, ni de la ladrerie des maiſons. Sᴄᴀʟɪɢᴇʀᴀɴᴀ.

TAJUNA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Caſtille nouvelle,

 en

en Eſpagne. *Tajuna.* Elle baigne Mondégiar, & ſe décharge dans le Xarama, un peu au deſſus du Tâge. Quelques Géographes le prennent pour le Tagonius des Anciens, quand d'autres croyent être le Henarès, qui coule un peu au couchant de la *Tajuna.* Maty.

TAIYVEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Taiyvenum.* Elle eſt fort grande, ſituée dans le Xanſi, ſur la Province de Fuen, & elle à vingt-quatre autres villes ſous ſa Juriſdiction. Maty.

TAK.

TAKORAY. Voyez Ante.

TAL.

TALABO. ſ. m. Nom d'un golfe. *Talabus Sinus*, anciennement *Titianus Portus.* Ce golfe eſt en la côte occidentale de l'iſle de Corſe, au midi de celui d'Ajazzo, dont il n'eſt ſéparé que par une petite preſqu'iſle. Maty.

TALABO, rivière. Voyez ORNANO.

TALAGA. ſ. f. Nom propre d'un village du Portugal. *Talaga.* Il eſt au nord de la rivière de Vouga, entre Viſeu & Porto. On croit qu'elle eſt l'ancienne *Talabrica*, ou *Talabriga*; ville de la Luſitanie. Maty.

TALAMONE, TÉLAMONE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un port. *Telamon*, *Talamon.* Ce lieu appartient aux Eſpagnols. Il eſt fortifié, & ſitué ſur la côte de l'État delli préſidii, en Toſcane, à cinq lieuës de Groſſeto, vèrs le midi oriental. On voit à une grande lieuë de *Talamone*, vèrs le levant *Talamone* Vechio, qui eſt un bourg qui déchoit tous les jours. Maty.

TALANDI. ſubſt. maſc. Nom propre d'une ville de la Livadie, en Gréce. *Talanda.* Le Chevalier Whelèr dans ſes voyages aſſûre, qu'elle eſt ſituée à une lieuë & demie du lac de Livadia vèrs le nord & à une lieuë du Golfe de Négrepont, vis-à-vis de l'iſle de Talanda. Il dit qu'elle eſt Épiſcopale, ſuffragante d'Athènes, & qu'elle contient cinq à ſix mille habitans, Chrétiens, Juifs, ou Turcs; il ajoûte qu'elle a été beaucoup plus grande, & qu'on trouve des ruines de ſes anciens bâtimens à demi lieuë de la ville. Il juge que c'eſt l'ancienne *Opus* ou *Opuns*, capitale des Locres Opuntiens; mais d'autres la prennent pour l'ancienne *Larymna inferior*, ville de de la Boëotie. Maty.

TALANTA, ATALANTA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle, ſituée dans le golfe de Talandi. *Atalanta.* Il y a un bourg de même nom dans l'iſle de Négrepont, près du cap Litar. Maty.

TALANDI. ſ. m. Nom d'un golfe. *Talandicus ſinus*, anciennement *Opuntius*, *Oetus.* Il ſemble que ce golfe eſt la partie ſeptentrionale du golfe de Négrepont, & qu'il s'étend entre la Livadie & l'iſle de Négrepont, depuis le détroit de ce nom juſqu'aux confins de la Theſſalie, où étoit anciennement le mont Oeta, dont il prenoit ſon nom, de même que la ville d'Opus. Maty.

TALAPOIN. ſ. m. Prêtre du Royaume de Siam & du Péga. *Talapoinus. Siamenſis Myſta.* M. Wicquefort dans ſa Traduction de Mandeſlo dit Talapoi: mais nos Voyageurs, M. l'Abbé de Choiſi, le P. Tachart, &c. diſent toujours *Talapoin.* Ces *Talapoi* portent une calebaſſe à la ceinture, & ne vivent que d'aumones, comme nos Moines mendiants. Ils ſont en très grande reputation (au Pégu) & ils s'y conſervent fort bien par une vie aſſez exemplaire. Le lundi matin, ils vont avec des baſſins de fèr, éveiller le monde & le convient de venir au ſermon. Ils n'y traitent point de points de doctrine, mais n'inſiſtent principalement que ſur la morale; exhortant leurs auditeurs à s'abſtenir de meurtre, de larcin, de paillardiſe, d'adultère, & à ne faire à autrui que ce qu'ils voudroient qu'on leur fit. C'eſt pourquoi dans l'opinion qu'ils ont que l'on ſe ſauve plûtot par les bonnes œuvres, que par la foy, ils n'ont point d'averſion pour ceux qui quittent leur religion pour ſe faire baptiſer, pourvû que leurs œuvres répondent à la profeſſion qu'ils ont faite. Ils crient fort contre les offrandes que les Péguans font au diâble, particulièrement quand ils s'acquittent de quelque vœu qu'ils ont fait en leur maladie, ou en quelqu'autre facheûſe rencontre, & tâchent de faire abolir cette mauvaiſe coutume, mais elle eſt tellement invétérée, que juſqu'ici ils ont perdu leur peine. Ces gens demeurent ordinairement dans les bois, & afin d'éviter la rencontre des bêtes féroces, dont les forêts de ces quartiers là ſont remplies, ils ſe font des couches ſuſpenduës en l'air aux branches des arbres. Ils ne mangent qu'une fois le jour, & ſont vêtus d'une veſte rouge qui leur va juſqu'aux talons; ils vont nuds piéds, & ils ont ſur les épaules une mandille, qui leur va juſqu'aux hanches. Ils ſe font raſer la tête, & n'ont point de poil en aucune partie du corps, & ſe couvrent d'un chapeau contre les rayons du ſoleil. On leur rend de grands honneurs après leur mort; & après avoir gardé le corps quelques jours, on le brûle avec du bois de ſandale, l'on jette les cendres dans la rivière, & l'on enterre les ôs auprès du lieu, qu'ils avoient choiſi pour leur demeure. Vicquef. *Mandeſlo, Voyage des Indes L. II. p. 297. 298.*

Les *Talapoins* des Siamois qui ſont leurs Prêtres, leurs Religieux, & leurs Docteurs, ſont regardez comme les vrais imitateurs de Dieu. Ils ont peu de commerce avec le monde, & ils ne ſaluent jamais aucun Laïque, pas même le Roy. Les *Talapoins* vont tous les matins à la quête, & l'opinion qu'on a de leur vèrtu, fait que tout le monde leur donne. Auſſi le point le plus eſſentiel de la morale qu'ils prêchent, eſt que pour ſe ſauver il faut ériger ou reparer les Pagodes, & ſur tout aſſiſter les *Talapoins.* Les Monaſtères des *Talapoins* ſont autant de Seminaires où la jeuneſſe eſt élevée. On y met tous les enfans de qualité, dès qu'ils ſont capables d'inſtruction, & tandis qu'ils y demeurent, on les fait vivre fort ſévèrement. On les appelle *Nen.* Ils ont leurs précéptes & leurs réglemens particuliérs, qui conſiſtent à porter un habit jaûne, à ſe râzer la tête & les ſourcils deux fois tous les mois, le 4e & le 29e de la Lune, à jeûner ces deux jours & encore quatre autres fêtes qui arrivent le 15. le 23. & le dèrnier jour de la Lune, à manger ſeulement deux fois le jour, le matin & à midi; à n'avoir commèrce avec aucune femme, à ne jamais chanter de chanſon, à ne point écouter ceux qui en chantent; à ne joüer d'aucuns inſtruments; à fuir les ſpectacles & les réjouiſſances publiques, à ne point uſer de parfums, à ne point aimer l'argent, qu'ils ne doivent pas même toucher, bien loin de pouvoir en amaſſer; à ne pas prendre plaiſir à gouter ce qu'ils mangent, & à en détourner leur penſée; c'eſt pour cela que pluſieurs d'entre eux mêlent tout ce qu'on leur donne pour le rendre moins agréable, enfin à honorer les Prêtres, à leur céder le pas, & à s'aſſeoir toujours audeſſous d'eux. Les *Talapoins* mènent une vie plus auſtère; car outre qu'ils ont toutes les obligations des Laïques & des jeunes gens qu'ils élévent, ils ont encore plus de ſix vingt régles propres de leur état, dont voici les principales. De ſe rendre tous les jours deux fois au temple le matin & le ſoir pour y faire leurs prières; d'être entièrement couvèrts; de ne toucher jamais de femmes; de ne leur point parler ſeul à ſeul, & même de ne les pas regarder quand on les rencontre dans les ruës; de marcher avec une grande modeſtie, les yeux baiſſez, & ſans tourner la tête; de porter toûjours un éventail & de s'en couvrir le viſage, pour empêcher l'égarement de la vûë; de ne conſentir jamais à aucune mauvaiſe penſée; de ne point préparer eux mêmes leur manger, mais de le prendre tel qu'on leur donne; de vivre des aumônes qu'ils vont demander par la ville, mais de ne point entrer dans les maiſons, & de n'attendre même aux portes, qu'autant de tems qu'un bœuf en met à boire; d'enſeigner la loi à leurs diſciples & au peuple; de ſe mortifier & de faire pénitence une année entière, dont une partie conſiſte à demeurer expôſez durant quinze nuits du mois de Février à la rôſée du ciel au milieu des champs; de confeſſer leurs péchez les uns aux autres, de jeûner trois mois de l'année, Juillet, Août & Septembre; de ne manger qu'une fois le jour pendant tout ce tems-là, qu'ils appellent leur grand jeûne, & de prêcher pourtant tous les jours; de réciter une eſpéce de chapelet compôſé de 180 grains, & diviſé par dixaines; de ne ſaluer aucun laïque; d'être doux & miſéricordieux à l'égard de tout le monde; de ne ſe mettre point en colère, & de ne frapper perſonne; de n'avoir jamais la tête couvèrte, particulièrement dans les temples; de ne s'aſſoir que ſur un cèrtain ſiége de cuir qu'ils portent aveceux, ſur tout dans les lieux où il y a des femmes aſſiſes; de ne coucher jamais hors du Monaſtère, & de n'en point ſortir ſeuls; de n'avoir qu'un habit; de ne joüer à aucun jeu; de ne recevoir l'argent qu'on leur donne que par la main d'un Laïque, qui leur ſert comme de Procureur, & de l'employer en bonnes œuvres, comme à payer les dettes des paûvres, & à racheter les eſclaves; de loger les Pélerins, & de leur faire tout le bien qu'ils peuvent; d'être ſincères & véritables, & lorſqu'il faut aſſûrer ou nier une chôſe, dire ſeulement qu'elle eſt ou qu'elle n'eſt pas, enfin de ne ſouffrir jamais dans ſon eſprit le moindre doute ſur la religion.

Les *Talapoins* font ſouvent des diſcours au peuple, pour l'exhorter à la pratique des vèrtus & particulièrement de la charité envers les hommes & les animaux. Celui qui prêche, eſt aſſis à la manière du païs, ſur un petit théâtre couvert de tapis & fort élevé audeſſus de l'auditoire. Après que le monde eſt aſſemblé, il commence par lire quelque ſentence de Sommonokhodom avec un air plein de modéſtie, & de gravité, tenant toujours les yeux baiſſez, & ne faiſant aucun geſte; enſuite il dévelope les myſtères fabuleux de ce livre, & il en tire quelque morale pour l'inſtruction de ſon auditoire, ſe ſervant de métaphôres, de paraboles, & ſur tout de comparaiſons priſes des chôſes naturelles, ainſi qu'ont accoutumé de faire les Orientaux. Le peuple

aſſis

aſſis ſur ſes talons écoute avec beaucoup de réſpèct & d'attention, les hommes étant d'un côté & les femmes de l'aûtre. Les aûtres *Talapoins* ſont à côté du Prédicateur, mais ſéparez du peuple & aſſis ſur une éſtrade. Tous les auditeurs ont les mains jointes, & dès que le Prédicateur a prononcé le texte, ils s'écrient tous enſemble, levant les mains au ciel & baiſſant la tête, *Parole de Dieu, Vérité toute pure*. P. Tachard. Prémiér Voyage de Siam. L. VI. p. 416. & ſuiv. Au L. IV. p. 266. il décrit les obséques d'un fameux *Talapoin* chèf de la Religion des Régons. On ne voit que *Talapoins* qui ont une grande écharpe jaûne : c'eſt la marque de leur profeſſion. Il y en a vingt mille de compte fait dans l'enceinte de la ville ; & bien davantage dans les camps qui ſont des deux côtez de la rivière, à deux lieuës audeſſus & autant audeſſous. La raiſon de ce grand nombre de *Talapoins* eſt aiſée à rendre. Tous les peuples de ce Royaume ſont obligez de travailler pour le Roy, quand il lui plaît, & il lui plaît ſouvent. Les ſeuls *Talapoins* en ſont éxempts. Il eſt vrai que la plûpart vivent d'aumônes ; mais ils ne manquent de rien & ſont réſpectez par le Roi même. Les plus grands Mandarins les ſaluent les prémiérs. M. l'Abbé de Choisi. L'Archevêque *Talapoin* de Siam. Id. Il veut dire le Chèf des *Talapoins* de Siam. Tous les *Talapoins* ſont obligez, ſous peine de feu, de garder le célibat, tant qu'ils demeurent dans cette profeſſion.

TALAPSIS. ſ. m. C'eſt une ſorte de fleur en forme de paraſol, qui eſt blanche, ou gris-de-lin. *Talapſis* blancs. *Talapſis* gris-de-lin.

TALASSION. ſ. m. Nom d'un Dieu des Romains. *Thalaſſio*. C'eſt le même que l'hymenée Dieu du mariage. Les Romains lui donnoient le nom de *Thalaſſion*, comme les Grècs celui d'hymenée. Ce n'eſt pas qu'ils ne l'appellâſſent auſſi hymen & hymenée, comme il paroît par la 59e piéce de Catulle, &c. Ce nom ne vient point de θαλάσσα, la mèr, comme on pourroit ſe l'imaginer peut être ; d'où vient qu'il ne faut point l'écrire par *th*, mais ſimplement *t*. Il vient de τάλαρος, ou τάλασος, éſpéce de corbeille, ou de petit coffre, où ceux qui travailloient en laine mettoient leur laine & leurs fuſeaux. Or à la cérémonie des nôces, on couchoit la nouvelle épouſe ſur de la laine, on bouchoit les portes de laine, on portoit une quenoüille, comme pour l'avèrtir qu'elle devoit travailler dans ſon ménage. C'eſt donc de là que ce nom fut donné à l'hymenée, ou bien de ce qu'après le rapt des Sabines, on ſtipula, dans la paix qu'on fit avec leurs compatriotes, qu'elles ne moudroient point le bléd, & ne feroient point la cuiſine. Ainſi leur principal ouvrage fut de travailler en laine, ce qui fit donner le nom de *Talaſſion* à l'hymenée. Voyez ſur *Talaſſion*, Scaligèr. *Poet. L. III. C.* 101. & Roſin. *Antiqq. Rom. L. V. C.* 37.

TALAVERA LA REYNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec un vieux Château. *Talavera*, anciennement *Æbura, Ebura, Elbora, Libora*. Elle eſt dans la Caſtille-Vieille en Eſpagne, au confluant de l'Albèrche & du Tâge, & à douze lieuës au-deſſous de Tolède. On lui donne le nom de *Talavera la Reyna*, parce qu'elle étoit de l'appanage des Reines de Caſtille, pour la diſtinguer de *Talavera la Veja*, qui eſt un bourg ſitué ſur le Tâge, à douze lieuës au-deſſous d'elle, & qu'on croît être l'ancienne. *Evandria, Evandriana*.

TALAVERUELA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'Eſtramadure d'Eſpagne, ſitué ſur la Guadiane, entre Mérida & Badajos. *Talavera minor*. Maty.

TALAYA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan Oriental. *Talaya, Talava*. Elle eſt petite & ſituée entre celle de Mindanao, une des Philippines, & celle de Gilolo, une des Moluques. Maty.

TALBE. ſubſt. m. Tèrme de Rélation. Docteur Mahométan au Royaume de Fèz & de Maroc. *Doctor Mahometanus, Talba*, ou *Talbus*. Quand le Roi de Fèz donna audience au Père Buſnot, ſon *Talbe*, ou Docteur étoit devant lui en face, aſſis ſur ſes talons, avec un Livre ſur ſon bras. P. Busnot. *Hiſtoire du régne de Muley Iſmaël*.

TALC. ſ. m. Sorte de pièrre luiſante, écailleûſe, tranſparente, dont il y a deux éſpéces générales, une appellée *talc de Veniſe*, & l'aûtre *talc de Moſcovie*. Le *Talc de Veniſe* eſt molaſſe, paroiſſant graiſſeux au toucher, quoiqu'il ſoit ſéc, de couleur argentine, tirant ſur le vèrdâtre, ſe ſéparant par petites feüilles claires, réſplendiſſantes. On lui a donné ce nom parcequ'on en trouve en pluſieurs carrières proche de Veniſe ; il en vient auſſi des montagnes d'Allemagne, des Alpes & de l'Appennin. Ce *talc* eſt employé pour faire du fard ; mais comme il eſt très-difficile à calciner, & même à mettre en poudre, on ſe contente de le râper avec une peau de chien de mèr, & de paſſer cette râpure par un tamis. Le *talc de Moſcovie*, eſt dur, poli, doux au toucher, ſe ſéparant par feüilles minces, preſqu'auſſi tranſparentes que du vèrre, & quelquefois rougeâtres : il naît dans des carrières en Moſcovie & en Pèrſe. On en fait des lantèrnes ; on en couvre auſſi les tableaux en paſtel & en miniature, pour empêcher qu'ils ne ſe gâtent. Le *talc* eſt une éſpéce de minéral différent des marcaſſites. On en trouve en différens endroits du Northampton en Anglеtèrre, quelquefois dans les carrières attaché aux pièrres, quelquefois ſur des grains de ſâble. *Morthon, hiſt. Nat. du Northampton*.

Ce mot vient de l'Allemand *talc*, qui ſignifie la même chôſe. *Lapis pellucidus, tranſlucidus, talcus*. Quelques-uns l'appellent *étoile de terre*, à caûſe qu'il luit comme une étoile.

Huile de *talc*, eſt une huile imaginaire que les Chimiſtes charlatans ſe vantent de tirer du *talc*, laquelle ils diſent être un fard mèrveilleux pour conſèrver le teint, parcequ'elle a été en éffèt beaucoup vantée par les anciens, & particulièrement par les Arabes. Mais ce mot de *talc* chez eux ne ſignifioit aûtre chôſe qu'une égale diſpôſition des humeurs, qui entretenoient le corps en un bon tempéramment & en une parfaite ſanté. Or comme il n'y a rien qui contribuë plus que la ſanté à conſèrver la beauté du teint, cela a donné lieu aux Chymiſtes de rechèrcher cette huile de *talc* qui maintenoit le corps en cette diſpoſition, & d'engager les femmes à faire la dépenſe de cette rechèrche. Quelques-uns ont crû auſſi que le *talc* jaûne ou rouge contenoit une minière d'or, & qu'on en pouvoit tirer un menſtruë pour la tranſmutation des métaux en or, ou en argent, & pour la fixation du mèrcure, ou une Médecine univèrſelle capable de guérir tous les maux qu'on tient incurables : mais c'eſt encore une pure charlatanerie.

Talc des Philosophes : Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt la pièrre au blanc parfait ; car le *talc* du commun eſt diſſout radicalement en huile par le mèrcure des Sages. Dict. Herm.

TALCATAN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Choraſan, en Pèrſe. *Talcatana*. On la place ſur la rivière de Margab, à ſoixante lieuës de la ville d'Aterat, du côté du nord, & on la prend pour l'ancienne *Niſſa* ou *Niſaa*, ville de la Margiane. Maty.

TALCINI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Talcinum, Talcinorum, oppidum*. C'étoit autrefois une petite ville de l'iſle de Corſe. Ce n'eſt plus qu'un petit village, ſitué à deux lieuës de la ville de Corſe, vèrs le levant. Maty.

TALED. ſ. m. Ce mot en parlant des Juifs, ſignifie le voile dont il ſe couvrent lorſqu'ils ſont dans la Synagogue. *Velum frontale*.

TALÉGA. Voyez TALAGA.

TALEMOUSE. Voyez Talmouse.

TALENT. ſ. m. Fameux poids & monnoye des Anciens qui étoit de différente valeur ſelon les païs. *Talentum*. Il eſt aſſez difficile de réduire la valeur d'un *talent* à la monnoye de France ; ſur tout parceque le *talent* étoit en uſage parmi preſque tous les peuples d'Orient. Or non ſeulement le *talent* étoit d'une valeur différente chez tous ces peuples ; mais encore la manière de compter, & d'évaluer l'argent. C'eſt ce qui rend cette matière fort obſcure, & fort embarraſſée, comme on le peut remarquer par tout ce qu'en dit Budée dans ſon ſçavant traité *de Aſſe*. Il y avoit pluſieurs ſortes de *talens* tant pour le poids que pour la monnoye, & la valeur croiſſoit ſelon que les éſpéces qui compôſoient le *talent* étoient plus ou moins fortes. Par éxemple, nous avons la livre de poids, & la livre de compte, & la livre de compte ne vaut que 20 ſols Tournois, ou 25 ſols Pariſis. De même les Hébreux n'entendoient le plus ſouvent par un *talent* qu'un ſicle d'or, qui ne peſoit que quatre dragmes. Cependant chez les Hébreux le *talent* d'argent en poids peſoit 3000. ſicles ſans aucune marque, ou 50 mines antiques, ou 120 nouvelles, ou 1500 onces, c'eſt-à-dire, 125 livres de 12 onces châcune, ou 12 mille dragmes ; c'eſt-à-dire, environ 5000 livres monnoye de France. Le *talent d'or*, valoit environ 75 mille livres monnoye de France. On l'appelloit *cicar*. Le *talent* d'Athènes, ou Attique, appellé ſouvent par les Anciens le *talent* tout court, étoit de 6000 drachmes Attiques, ou de 24. mille ſeſtèrces, ou de 60 livres Romaines d'argent. Lors donc que Priſcien dit, qu'il étoit égal à 100 mines, ou à 7500 dragmes, il entend des anciennes mines, telles qu'elles étoient avant Solon, valant châcune 75 drachmes. Le *Talent* de Cyrène étoit de 120 drachmes, & par conſéquent égal à celui d'Aléxandrie. Le *talent* de Corinthe étoit le même que celui d'Ægine. Le Ciſtophôre & le *talent* de Rhodes étoient de 4500 deniérs Romains. Le *talent* de Naples ne valoit que 6 deniérs, & celui de Regio n'en valoit qu'un. Celui de Sicile, ou de Syracuſe en valoit trente. Le *talent* Thracien étoit de 120 livres ; l'Égyptien de 80 l. celui d'Aléxandrie étoit la moitié de celui d'Attique ; le Babylonien étoit d'un ſixiême plus fort que l'Attique ; celui de Syrie de 1500 dragmes, ou de 15 livres, 7 onces & 4 dragmes ; & celui d'Ægine étoit de 100 mines Attiques. Chez les Romains les *talens* étoient de trois ſortes ; le plus petit de 84 livres, le ſecond de 120 livres, & le troiſiême de 125 livres ; comme l'Hébraïque. Du Cange dit que le *talent* valoit quelquefois un quintal, ou 100 livres ; quelquefois

quelquefois 50 livres ; & quelquefois, comme dans Grégoire de Tours, il a ſignifié un marc valant 20 ſols.

Le *Talent* étoit un poids du Levant auſſi-bien que la mine, & la dragme, dont les Romains prîrent l'uſage comme des aûtres monnoyes, après s'être rendus maîtres de l'Orient, pour rendre peut être l'Empire Romain uniforme en toutes chôſes. Il y avoit pluſieurs ſortes de *Talens*, tant pour le poids que pour la monnoye, & la valeur de ces *talens* croiſſoit à meſure que les poids, où les éſpéces qui lés compôſoient étoient plus ou moins fortes, quoique les *talens* pour le poids fuſſent tous communément de même quantité de livres & de dragmes. Car de la même manière qu'une livre Pariſis, & une livre Tournois ſont toutes deux de 20 ſols, & que cependant comparées l'une à l'aûtre, la livre Pariſis eſt de 25 ſols Tournois, & la livre Tournois n'eſt que de 20 ſols, ce qui vient de ce qu'un ſol Pariſis eſt plus fort d'un quart que le ſol Tournois; de même tous les *talens* pour le poids étoient de 60 mines, & la mine de 100 dragmes ; mais cette dragme étant plus forte en un lieu qu'en un aûtre (ſuppûtée ſur un même poids,) elle grôſſiſſoit le *talent*. Car par exemple, la dragme Attique étoit de 6 obôles Attiques, & la dragme d'Ægine étoit de 10 obôles Attiques, ce qui faiſoit que le *talent* Æginien, ſuppûté au poids Attique, étoit de cent mines attiques, au lieu que compté ſur le pied de ſa propre dragme, il n'étoit que de 60 mines d'Ægine. Il y avoit auſſi le *talent* Babylonien qui étoit plus fort que l'Attique d'un ſixiême: le *talent* Euboïque, qui étoit à peu près moindre que le *talent* Attique de 3 mines & ⅓. Le *talent* Pèrſique & Hébraïque pour le poids étoit le même que le *talent* Babylonien, ou plûtôt Égyptien : mais pour les monnoyes, les Hébreux n'entendoient le plus ſouvent par un *talent d'or*, qu'un ſicle d'or, qui étoit une piéce de monnoye que l'on appelloit auſſi *Stater*, laquelle péſoit 4 dragmes; il eſt auſſi appellé dans la ſainte Écriture *Solidus*. Ce ſicle d'or, faiſoit donc un *talent d'or*, parmi les Hébreux, leſquels en cela comptoient comme nous, qui dans nos monnoyes faiſons une livre de 20 ſols, de même comme nous entendons par un million d'or, un milion d'écus, auſſi les Hébreux par un million d'or, ou de *talens d'or*, entendoient un million de ſicles ou de Num mes, parceque le Numme d'or étoit du poids du ſicle, qui eſt de 4 dragmes. Voyez Numme. C'étoit auſſi l'uſage des Athéniens & des Macédoniens : chez ceux-là le *talent d'or*, pour la monnoye étoit de 12 dragmes, c'eſt-à-dire, de 3 Statères. Le *talent d'or* Sicilien étoit auſſi de deux ſortes, l'ancien & le nouveau ; l'ancien valoit 6 dragmes, & le nouveau n'en valoit que 3. Mais la plus commune diſtinction des *talens*, particulièrement chez les Romains, étoit du grand & du petit *talent* : le petit étoit le *talent* ordinaire ; car quand on diſoit purement & ſimplement un *talent* ſans rien ajoûter de plus, on entendoit toûjours un petit *talent*. Ce petit *talent* étoit de 60 mines ou livres, la mine ou la livre comptée à 100 dragmes, ou 100 deniérs Romains, ce qui faiſoit qu'il valoit ⁴·ᵐ deniers ; le grand *talent* avoit le poids entiér du petit & le tiers de plus, c'eſt-à-dire 80 livres, & valoit par conſéquent ⁴·ᵐ deniérs. Pour revenir au petit *talent* qui eſt donc le *talent* ordinaire, on le comptoit auſſi par 24 grands Seſtèrces, ce nombre faiſant 60 livres ; leſquelles ſi on entend un *talent d'argent*, valent ſelon l'évaluation de Budée 1000 livres tournois de nôtre monnoye, & ſur ce même pied le grand valoit 1333 livres 6 ſols 8 deniérs. Si c'étoit un *talent d'or*, il valoit 15000 livres, la livre Romaine d'or comptée ſur le pied de 250 livres. Courtin.

Au reſte le *talent* antique d'argent eſt le plus commun chez les Hiſtoriens : il y en a de deux ſortes ; le *grand*, & le *petit*. Le petit étoit de 60. livres, ou mines, à 12. onces la livre : qui reviennent à environ 2600. livres monnoye de France. Le grand *talent* étoit de 80. mines & valoit environ 3250. livres monnoye de France. Un *talent d'or* valoit environ 36. mille livres monnoye de France. Le *talent* Attique ſelon Villalpandus, eſt la moitié de celui des Hébreux, & des Romains auſſi, ſuivant Héſychius. Budée ſuppute que le petit *talent* valoit 1000. livres, & le grand 1333. livres tournois : le *talent d'or* 15. mille livres.

Chez les Hébreux on ne ſçauroit faire la juſte éſtimation d'un *talent*, à cauſe que ſelon les divèrs paſſages, c'eſt tantôt un poids, tantôt un nombre, & tantôt une monnoye, comme aſſure le même Budée. Monet dans ſon Dictionaire a fait un aſſez particuliére ſpécification des *talens*.

Plutarque dit qu'on dépenſa en dorures du Temple de Jupitèr Capitolin 12. mille *talens*; c'eſt à dire 7. milion d'or & deux cent mille écus. Sylla fit payer à Mithridate une amende de 20. mille *talens*, ou douze millions d'écus. On dit qu'Aléxandre envoya à Ariſtote 800 *talens* pour récompenſe de ſon livre de la nature des animaux, qui valoient plus de trois millions de France. Il faut ſçavoir ce que ſignifie le mot de *talent* en ces endroits.

Talent, ſe dit figurément en Morale, des dons de nature, du génie, de la qualité éxcellente, de la capacité, de l'habileté, de l'aptitude naturelle, ou diſpoſition qui ſe trouve en quelque pèrſonne pour réüſſir en quelque chôſe. *Dos, facultas*. La nature fèrtile ſçait entre les Auteurs partager les *talens*. Boil. Il eſt né avec un heureux *talent* pour la poëſie. Ablanc. La privation humble des *talens* que le monde éſtime, eſt peut être plus éſtimable que ces mêmes *talens* qui énorgueilliſſent l'amour propre. Le P. Mab. Cet Orateur a le *talent* de bien dire, de pèrſuader. Ce malheureux ne ſçait pas faire valoir les beaux *talens* qu'il a reçus de la nature. Les deux *talens* de bien parler, & de bien écrire, qui ſont d'ordinaire incompatibles, ſe rencontrent en vous également éminens. Vaug. Châcun ſe plaît dans l'éxercice de ſon *talent*. S. Évr. Le tems eſt un *talent* que Dieu nous confie, & dont il nous demandera compte. Nic. La plûpart des hommes ne font guéres de cas des *talens* de l'éſprit quand on n'a point d'aûtre mérite. Bell. Les vèrtus ſont des *talens* que nous n'avons reçus qu'à condition de les faire profitèr. Nic.

> *Soyez plûtôt Maçon, ſi c'eſt vôtre* talent,
> *Qu'Ecrivain du commun, & Poëte vulgaire*. Boil.

> *Vôtre injuſte ſoupçon avec raiſon nous pique,*
> *De vôtre Amarillis nous ſçavons les* talens,
> *Et que la plus mordante & ſévère critique,*
> *Ne lui pourra jamais faire ſentir ſes dents*. Des-H.

> *Non, non, faire plaiſir n'eſt point vôtre* talent. Sanlecque.

Bueno talento en Éſpagnol n'eſt pas proprement ce que nous appellons en François *bon talent*, & quelques Traducteurs s'y ſont trompez. Le *talento* Éſpagnol a des ſignifications & des uſages différens de nôtre *talent* François.

On le dit auſſi en mauvaiſe part. Il a le *talent* de tout gâter, de mal faire tout ce qu'il fait. *Ità eſt naturâ comparatus & factus ut peſſumdet omnia*. Cet homme a un mèrveilleux *talent* pour dire des ſottiſes. Cette femme a un *talent* de penſer faux, qui n'eſt pas commun. Le Ch. d'H.

On dit généralement & provèrbialement, Il ne faut point enfoüir le *talent*; c'eſt-à dire, Il faut mèttre à profit les avantages, ou les bonnes qualitez que l'on a. *Talentum non eſt abſcondendum*. Cette expreſſion eſt priſe de la parabole de l'Évangile en S. Matth. xxv. 15.

Talent, a auſſi ſignifié quelquefois, Envie, Volonté. *Voluntas, ſtudium, inclinatio, propenſio, indoles*. Et on a dit, Il a le *talent* d'être Religieux ; pour dire, Il en a le déſir. S'il n'a mie grand *talent* de finir ſa beſoigne. Fontaines. *C. IV. n. 6.*

> *Lors pris une éguille d'argent*
> *D'un éſguille mignot & gent,*
> *Et cuidant l'éſguille enfiſler*
> *Hors de ville eut* talent *d'aller*. R. de la Rôse.
> *Agamemnon tint briſens,*
> *Longuement en fit ſes* talens.

C'eſt-à-dire, ce qu'il voulut, ſon déſir. Ovide. Mſ. de Borel.

Ce ſens s'eſt conſèrvé encore dans le mot de *maltalent* qui ſignifie *mauvaiſe volonté*.

TALER. ſ. m. Eſt une grôſſe monnoye d'argent valant un écu. Elle a été prémiérement fabriquée en la valée de Joachim en Bohême vèrs l'an 1520. par les Comtes de la maiſon de Sélicon. Elle porte les Armes de cette maiſon d'un côté, & l'effigie de l'Abbé Joachim de l'aûtre ; comme témoigne George Agricola au livre onze des Poids & Meſures. Il y a auſſi des *talers* des Rois de Pologne & des aûtres Souverains de l'Europe. Les *talers* de Philippes II. Roi d'Éſpagne ont été par éxcellence nommez *reaux Talerus regius*.

TALI. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom que les Indiens donnent à un bijoux, que dans la cerémonie du mariage l'époux après avoir demandé l'approbation des aſſiſtans, attache au cou de l'épouſe. C'eſt la marque eſſentielle du mariage. La femme porte ce *tali* juſqu'à la mort de ſon époux ; c'eſt la marque de ſon état. A la mort du mari on le lui coupe, & c'eſt la marque du veuvage.

TALI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Talium*. Elle eſt dans le Junnam, aux confins du Tunquin, & ſur le lac de Siul. Elle a cinq aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Maty.

TALIDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Talis*, *Talida*. Sainte *Talide* étoit une Religieuſe, dont Pallade parle dans ſon hiſtoire Lanſiaque. Il y avoit quatre vingts ans qu'elle étoit Religieuſe lorſqu'il alla la viſiter à Antinoe en Égypte, où elle gouvèrnoit un Monaſtère. Il la nomme *Amma Talis*, c'eſt-à dire, la Mère Talis, De là on a fait Amatalide, Amata, d'où l'on a fait en François Aimée ; Buleteau l'appelle *Amme Talide*, à la marge de ſon hiſtoire Monaſtique d'Orient. Voyez le Martyrologe de M. Chaſtelain au V. de Janviér p. 86. & 87.

TALINGUER.

TALINGUER. v. act. Terme de Marine. C'eſt attacher le câble à l'arganeau de l'ancre. *Rudentem annulo anchoræ alligare.*

TALION. ſ. m. Peine égale & ſemblable au crime commis. *Pœna talionis, talio, illata injuria pari damno penſatio.* Le *Talion* eſt une rétribution ou punition toute pareille au mal que l'on a fait à un aûtre, laquelle on éxprime par ces paroles, œil pour œil, dent pour dent. COURTIN. La peine du *talion* étoit portée par la Loi de Moïſe, œil pour œil, dent pour dent, comme il eſt porté dans l'Évangile. Le *tailon* a paru une Juſtice naturelle. Mais la peine du *talion* parut déraiſonnable aux Romains, parceque cette parité, ou cette égalité de peine ne ſe pouvoit pas toûjours obſèrver; c'eſt pourquoi le Préteur pèrmit à ceux qui avoient ſouffèrt une injure d'en faire l'éſtimation, ſauf au Préteur à la modérer : c'eſt ce qui a toûjours été pratiqué, & la peine du *talion* n'eſt plus en uſage. La loy du *talion* ne doit être obſèrvée qu'à l'égard des faux témoins ou des calomniateurs.

TALISMAN. ſ. m. Cèrtaines figures gravées, ou taillées avec pluſieurs vaines obſèrvations ſur les caractères & ſur les diſpoſitions du ciel, auſquelles les Aſtrologues, & les Charlatans attribuënt des vèrtus mèrveilleûſes, & le pouvoir d'attîrer les influences céleſtes. *Aſtralis imago.* L'Auteur d'un livre intitulé, les *Taliſmans juſtifiez* dit, qu'un *taliſman* eſt le ſceau, la figure, le caractère, ou l'image d'un ſigne céleſte, d'une conſtellation, ou d'une planéte gravée ſur une pièrre ſympathique, ou ſur un métal corréſpondant à l'aſtre pour en recevoir les influences. Les *taliſmans* de Samothrace qui ont été ſi fameux, étoient des morceaux de fèr qui portoient l'image de quelque aûtre, on les enchaſſoit dans une bague. C'étoit un préſèrvatif contre toutes ſortes de maux. Il y avoit auſſi des *Taliſmans* pris de végétables, auſſi-bien que des minéraux. On diſtingue trois ſortes de *taliſmans* : les *Aſtronomiques* qui ſe reconnoiſſent aux ſignes ou conſtellations céleſtes qui y ſont gravées avec d'aûtres figures, & quelques caractères intelligibles. Les *Magiques* qui ont des figures éxtraordinaires avec des mots ſupèrſtitieux, & des noms d'Anges inconnus. Les *mixtes* qui ſont compôſez de ſignes, & de noms barbâres, mais qui ne ſont ni ſupèrſtitieux, ni de noms d'Anges inconus. On abûſe le peuple crédule, & ſupèrſtitieux avec des *taliſmans*. Il y a eu quelques Rabbins qui ont dit que le ſèrpent d'airin que fit élever Moïſe étoit un *taliſman*. On attribuoit à la vèrtu des *taliſmans* toutes les chôſes mèrveilleûſes que faiſoit Apollonius de Thiane. On dit même qu'il en a été l'inventeur. Quelques Auteurs ont pris cèrtaines médailles Runiques ou pour le moins, dont les inſcriptions ſont en caractères Runiques, étoient des *Taliſmans*; Car il eſt ſur, diſent-ils, que les Septentrionaux ont eû auſſi leurs *taliſmans*. On ne doute point que les peuples du nord, quand ils étoient encore payens, n'ayent eû leurs *taliſmans*. Peut-être même que depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, des particulièrs ont encore retenu ce reſte de ſupèrſtition. Mais pour les médailles, dont il s'agit Mr. Kédèr a très bien montré que ce n'étoient pas des *taliſmans*, & qu'il y avoit beaucoup de diffèrence.

Ce mot eſt purément Arabe, & peut venir du Grèc τίλεσμα, ou τίλεσμαι; conſervation. MÉNAGE. Borel dit qu'il eſt Pèrſan; & qu'il ſignifie une *gravure conſtellée*. Du Cange croit qu'il vient de *talamaſcis litteris*, qui ſont des chiffres & lettres ſecrétes ou caractères inconnus, dont ſe ſèrvent les Sorciérs, à caûſe que *talamaſca* ſignifie une *illuſion* ou *phantôme*. Gaffarel a fait un livre fort curieux des *taliſmans*. Saumaiſe en a auſſi écrit en parlant des caractères magiques. Mr. la Placette Prieur de Belloſane de l'Ordre de Prémonſtré en a fait un traité, où il refute Gaffarel.

TALISMAN. ſ. m. Nom d'un Miniſtre, inférieur chez les Turcs. *Taliſmanus.* Ordinairement les Kodgias & les *Taliſmans* qui tiennent parmi eux rang de Diacre, & qui les jours de Bayram font des prédications ſur un texte pris de l'Alcoran, chantent avec l'Iman & lui répondent. DU LOIR, p. 146. Les *Taliſmans*, qui ſont comme les Diacres des Prêtres marquent les heures des prières, en tournant un horloge de ſable de quatre heures en quatre heures. JOVET.

TALISMANIQUE. adj. Qui appartient au taliſman. *Taliſmanicus.* Les bons Philoſophes combattent les vèrtus prétenduës des figures *taliſmaniques*.

TALISSON. ſ. m. Nom des Prêtres des faux Dieux en Pruſſe & en Poméranie. *Taliſſo.* Ces *Taliſſons* étoient des Impoſteurs qui étoient chez les Pruſſiens comme les Prêtres des Idôles. Les *Taliſſons* & les Ligaſtons faiſoient des éſpéces d'oraiſons funébres des morts dans leurs funérailles, & les loüoient des larcins, des impuretez, & des aûtres crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie; Puis regardant au ciel & criant qu'ils voyoient le mort voler en l'air à cheval, revêtu d'armes brillantes, & paſſer en l'aûtre monde avec une grande ſuite, ils abuſoient les peuples. Je ne ſçai ſi les *Taliſſons* étoient la même chôſe que les Ligaſtons, & ſi s'étoient deux noms diffèrens qu'on donnoit aux mêmes impoſteur, ou ſi leurs fonctions & leur charges étoient diſtinguées.

TALK. Voyez TALC.

TALLAR. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt dans une galère l'éſpace qui eſt dépuis le courſiér juſqu'à l'apoſtis, & où ſe mettent les eſcomes. *Prora triremis tabulatum.*

TALLART. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg avec un grand château, & tître de Comté. *Tallartium*, anciennement *Alarantes.* Elle eſt dans le Dauphiné, Province de France, ſur la Durance, environ à cinq lieuës au-deſſus de Syſteron. MATY.

TALLEMOND. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Saintonge, en France. *Tallemondia*, anciennement *Tamum.* Il eſt ſûr l'embouchure de la Garonne, à huit lieuës au-deſſous de Blaye. MATY.

TALMONT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un grand port, & tître de Principauté. *Tallemontium.* Elle eſt ſur la côte du Poitou, à huit lieuës de Luçon, vèrs le couchant. MATY.

TALLEVAS. ſ. m. Vieux mot ſorte d'éſcu ancien. Ménage. Dit d'un Guillaume Comte d'Alençon nommé *Tallevas*, ſelon Fauchet en ſon Traité de la Milice & des Armes. BOREL.

TALMACHE de bateaux : C'eſt ce qu'on appelle *lerva* ou *larva*; comme qui diroit le muffle, le maſque venant de la talamaca, c'eſt à dire, faux viſage; à caûſe de quoi on appelle maſques, les ſorcières; & *littera talamaſca*, les lettres en chiffre. BOREL.

TALMELIÉR. ſ. m. Qui étoit aûtrefois le ſynonyme de *Boulenger.* Ce mot ſe trouve encore dans les Statuts & Léttres de Maîtriſe de ce métier, dont les Maîtres ſont appellez Boulengérs *Talmeliérs.* On les a appellez dans la baſſe Latinité *Talemarii*, *Talemetarii.*

TALMOUSE. ſ. f. Patiſſerie faite avec des Oeufs & du fromage, qui eſt de figure triangulaire, dont l'uſage eſt fort commun à Saint Denis en France. *Panis dulciarius ex ovis & caſeo compactus.* Le peuple demande des *talmouſes* à ceux qui reviennent de Saint Denis.

Ménage le dérive de l'Arabe *tarmouth.*

TALMUD, ou plutôt **THALMUD.** ſ. m. Livre où les Juifs ont renfèrmé tout ce qui regarde l'éxplication de leur loi. *Talmudium, liber continens explicationem legis Judaïcæ.* Le *Thalmud*, cette éſpéce de corps de Droit Hébraïque, & d'éxplication des devoirs impôſez à cette Nation, ou dans l'Écriture, ou par la Tradition, ou par l'autorité des Docteurs, ou enfin par la Coûtume ou la ſupèrſtition; & pour en parler peut-être plus juſte encore, ce Cours de Cas de Conſcience ou de Théologie morale des Juifs, dans lequel les devoirs ſont éxpliquez & les doutes éclaircis, non par le raiſonnement, mais communément par autorité, par l'uſage de la Nation, & par les déciſions des anciens Docteurs les plus accréditez, & les plus célébres; ce *Thalmud* dis-je eſt compôſé en général de deux parties, l'une eſt appellée la Miſchne & l'Autre la Gémare, Cette ſeconde partie ſe nomme auſſi aſſez communément *Thalmud* du nom commun de tout l'Ouvrage. Les Juifs diſtinguent la loi en loi écrite, elle eſt compriſe dans les livres de Moïſe; & en loi non écrite, qui s'eſt transférée par tradition : c'eſt la glôſe, & l'éxplication de la prémière loi par les Anciens Docteurs. Ainſi le *Thalmud* contient la tradition des Juifs, leur police, leur doctrine & leurs cérémonies qu'ils obſèrvoient auſſi religieuſement que la loi de Dieu. Ils ne les voulurent point mettre par écrit, juſqu'à ce qu'ils y fûrent obligez par la déſtruction de Jéruſalem, & qu'ils ſe vîrent diſpèrſez par le monde. Ils avoient deux écoles célébres; l'une à Babylone, & l'aûtre à Jéruſalem. Là ils ont fait deux divèrs Recueils de ces Traditions, le plus ancien dans Jéruſalem, & l'aûtre en Babylone, qui fûrent l'un & l'aûtre appellez *Thalmud.* Les Juifs n'y ajoûtent guère moins de foi qu'à l'Écriture Sainte, particulièrement à celui de Babylone, quoiqu'il ſoit rempli de mille éxtravagances, Le *Thalmud Babylonien* fut compilé environ 500 ans après JÉSUS-CHRIST par les Juifs qui habitoient en Méſopotamie, & le *Talmud de Jéruſalem* fut compilé par les Juifs de Jéruſalem environ 300 ans après JÉSUS-CHRIST. C'eſt le moins éſtimé. Le *Talmud Babylonien* contient deux parties, l'une eſt le texte & l'aûtre le commentaire. Le commentaire appellé *Gémare* renfèrme les déciſions des Docteurs Juifs, & leurs éxplications ſur le téxte. On y trouve un grand nombre de rêveries & de contes ridicules, beaucoup d'ignorance, & de diſputes inutiles. Le ſtile en eſt groſſier. Au contraire le téxte qu'ils appellent *Miſna* eſt écrit d'un ſtile aſſez pur, & les raiſonnemens en ſont plus ſolides. Les Juifs prétendent qu'il a été compilé par le Rabbin Juda ſurnommé le Saint, & que Dieu lui en revela la doctrine, & les principaux myſtères. Cela ne ſe doit entendre que de la prémière partie, qui eſt la Miſchne, & non pas de la Gémare dont la compilation ne fut achevée qu'au commencement du VIe ſiécle l'an 436. après la déſtruction du ſecond temple, qui eſt l'an 506. de JÉSUS-CHRIST. Ce ſont les tradicions qui s'étoient conſèrvées parmi

les Juifs. Ils diſent que le Rabbin Juda redigea cet Ouvrage ſous l'Empire d'Antonin dans le II. ſiécle. Tous les Auteurs ne ſont pas d'accord de cette antiquité de la Miſna, & la reculent de pluſieurs ſiécles. La Miſna eſt diviſée en ſix parties, & la Gémare eſt compriſe en XI. volumes. C'eſt le *Thalmud* de Babylône qu'on lit ordinairement, & qui a le plus de cours parmi les Juifs; enſorte que quand on dit ſimplement le *Talmud* on entend celui de Babylône : & quand on cite l'aûtre, on ajoûte *Jeroſolymitain*. Le Rabbin Moïſe fils de Maïémon en a fait un abrégé, qui vaut mieux que le *Talmud*, ſelon le témoignage de Scaligèr, parcequ'il l'a purgé de pluſieurs fâbles dont il eſt plein. C'eſt un Recueil des loix & des coûtumes des Juifs, leur Droit civil & canonique, & ce qu'il y a de meilleur dans leurs Traditions. Il y en a trois Traittez qui ont été traduits par le Sieur Compiegne, dont le prémiér eſt du Jeûne; le ſecond de la Féte des Éxpiations, qu'on célébroit le dixiême de Septembre, & le troiſiéme du Pain levé & azyme.

Vèrs l'an 1236, un Juif de la Rochelle fort habile en Hébreu qui s'étoit convèrti, & qui avoit été nommé Thomas au Baptême, alla trouver le Pape Grégoire IX. la 12e année de ſon Pontificat, c'eſt à dire, en 1238. & lui découvrit les èrreurs du *Thalmud*. Le Pape les envoya en 35 articles aux Archevêques de France l'an 1239. avec une lèttre par laquelle il leur ordonnoit de ſe ſaiſir de tous les Livres des Juifs, & de faire brûler ceux où il y auroit des èrreurs. Il en écrivit autant aux Rois de France, d'Anglètèrre, d'Arragon, de Caſtille, de Léon, de Navârre & de Portugal; & en conſéquence de cet ordre, on brûla en France la valeur de 20 chartetées de Livres Hébreux. Innocent IV. ſucceſſeur de Grégoire donna commiſſion à Eudes de Chateauroux ſon Légat d'éxaminer le *Thalmud* & les aûtres Livres des Juifs; & après les avoir éxaminez ſoigneûſement les toléra en ce qui ne ſeroit point contraire à la Réligion Chrétienne & les leur rendit. Le Légat écrivit au Pape que les tolérer ſeroit les approuver; & le 15e jour de Mai 1248, il les condamna juridiquement. L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques attribuées à S. Clément. L. I. C. 6. ne défend pas abſolument de lire le *Thalmud*; il pèrmet, même de lire la Miſchne pourvû que ce ſoit pour comprendre combien nous ſommes obligez à Dieu de nous avoir délivrez de toutes les obſèrvances Judaïques.

Alcorans ou Talmuds, *Quakers*, *Anabaptiſtes*,
Phanatiques fougueux, *Sociniens*, *Déiſtes*,
Tout ce qui peut ſe vendre, eſt bon pour leurs marchands. SENECÉ.

TALMUDIQUE, ou THALMUDIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Thalmud. *Thalmudicus*. Les Traitez *Thalmudiques*. Une déciſion *Thalmudique*. Quelques Docteurs *Thalmudiques*.

TALMUDISTE, ou THALMUDISTE. ſ. m. Celui qui eſt attaché aux ſentimens du Talmud, qui en ſuit les dogmes, qui les entend, qui les éxplique. *Thalmudiſta*. C'eſt un *Talmudiſte*.

TALOCHE. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſignifie un coup de main. *Talitrum*. Cet étourdi ſe va fourrer dans toutes les querelles, il attrape toûjours quelque *taloche*.

TALON. ſ. m. Le dèrrière du piéd. *Talus*, *poſtica pedis pars*. En hivèr on eſt ſujèt à avoir les mules aux *talons*: ce ſont des engelures fort dangereûſes. Euridice fut morduë par un ſèrpent au *talon*.

TALON, en tèrmes de Manége, ſe dit de l'éperon dont on arme les *talons* d'un cavaliér. On dit qu'un cheval entend les *talons*, connoît les *talons*, obéït, répond aux *talons*, qu'il eſt bien dans les *talons*; pour dire, qu'il eſt ſenſible à l'éperon, & qu'il y obéït, qu'il le craint; & on dit promener un cheval dans la main, & dans les *talons*; pour dire, le gouvèrner avec la bride & l'éperon. *Calcar*. On dit auſſi, Porter un cheval d'un *tâlon* ſur l'aûtre; pour dire, lui faire faire tantôt le *talon* droit, & tantôt le gaûche dans un même manége.

TALON, ſe dit auſſi des animaux. Au cheval, c'eſt la partie de dèrrière du bas du piéd oppôſée à la pince. *Caltar*, *ſeu calcaris pars ſuprema*. Ce cheval a les *talons* ſèrrez, il eſt bas de *talon*, haut de *talon*, relevé de *talon*.

TALON, ſe dit auſſi de la partie de la chauſſure qui couvre le *talon*, ou qui la releve. *Talare*. Il faut mettre des coins, des ſemelles, des *talons* à ce bas de ſoye. Ces ſouliérs ſont trop hauts, ou trop bas de *talon*. On fait tantôt des *talons* de cuir, tantôt de bois.

TALON, en tèrmes d'Architecture, eſt une éſpéce d'aſtragales ou de moulure compôſée d'un filet quârré, & d'une cimaiſe droite, qui tèrmine ſouvent les menuiſeries où l'on fait des ornemens, comme celles des portes. *Cimacinum*, *unda lyſis*. Le *talon* eſt une moulure concâve par le bas, & convéxe par le haut, qui fait l'effet contraire de la Doucine. On l'appelle *talon renvèrſé*, lorſque la partie concâve eſt en haut. DAVILER. On appelle autrement *cimaiſe droite* & *renvèrſée*.

On appelle auſſi le *talon* d'un pêne de ſèrrure, ſon éxtrémité qui eſt dans la ſèrrure vèrs le reſſort. *Sima*.

TALON, ſe dit figurément en parlant de ce qui ſuit de près. Voilà un importun ſolliciteur, que j'ai toûjours ſur mes *talons*. Cette cadette marche ſur les *talons* de l'aînée, elle la ſuit de près. Nous avons eû toûjours les ennemis ſur les *talons*, à nos trouſſes, qui nous pourſuivoient.

TALON, en tèrmes de Marine, ſignifie le bout du gouvèrnail qui trempe dans l'eau. C'eſt auſſi l'éxtrémité de la quille du côté qu'elle s'aſſemble à l'étambord. *Clavi palma*.

TALON, ſignifie auſſi le bout d'enbas d'une pique. On le dit auſſi du bout trenchant du raſoir. *Haſta inſima pars*.

TALON, dans le jeu des cartes, eſt le paquet qui reſte ſur le tapis, quand on en a donné ce qu'il en faut aux joüeurs. *Reliqua chartula*. A la Bête, à la Triomphe, on retourne la carte de deſſus le *talon*; il eſt défendu de voir le deſſous du *talon*. On dit auſſi qu'on fait le *talon*, quand on a gagné les dèrnières levées : ce qui eſt un avantage en pluſieurs jeux. A l'Hombre, s'il y a une carte découvèrte dans le *talon*, ou ſi le *talon* eſt faux, c'eſt à dire, s'il y a trop ou trop peu de cartes, le coup eſt nul.

On a appellé auſſi dans le ménage le *talon* du pain, la croute la plus tendre qui eſt ſur les côtez. *Cruſta mollior*. Je ne puis manger de la croute du deſſus, ni du deſſous, il me faut du *talon*.

TALON, ſe dit auſſi en parlant de raſoir. C'eſt la dèrnière partie de ſon taillant. *Extremitas novaculæ inſima*. Raſer du *talon*.

TALON, ſignifie auſſi, parmi les Jardiniérs, la partie la plus baſſe d'une branche, ou la partie la plus grôſſe d'une branche coupée. *Frondis inſima pars*. On prend le *talon* de la branche, quand l'éxtrémité eſt trop foible. LA QUINT.

Il ſe dit auſſi de l'artichaux, & ſignifie l'endroit où tiennent les racines, & d'où ſortent les feüilles de l'œilleton détaché du prin-principal piéd. *Fundus*, *inſima pars cinaræ*. L'œilleton eſt bon, pourvû que le *talon* ſoit jeune & un peu enraciné. LA QUINT.

TALON, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme joüe de l'épée à deux *talons*. *Enſe bicipiti digladiari*. Que la peur lui a mis des aîles aux *talons*; pour dire, qu'il s'enfuit. *Timor pedibus addidit alas*. On dit à ceux qu'on veut chaſſer : Allez, montrez-moi les *talons*. On dit qu'une pèrſonne avoit l'éſprit aux *talons*, quand elle a fait quelque faûte par bêtiſe. On dit auſſi, qu'une femme a les talons courts; pour dire, qu'elle ne réſiſte pas volontiérs à ceux qui la pourſuivent.

TALONNER. v. act. Pourſuivre quelqu'un de près, ſoit pour l'outrager, ſoit pour le preſſer, & importuner de faire quelque chôſe. *Inſequi*, *calcibus inſiſtere*. Nous avons *talonné*; pourſuivi les ennemis plus de deux heures. Il faut *talonner* ſon Avocat, ſon Procureur, pour être éxpédié. Ce galant *talonne* fort cette femme, il eſt toûjours à ſes *talons*; il la preſſe. Voici un Prélat qui nous *talonne*, & qui nous pouſſe d'une manière bien étrange. PAT.

TALONNER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Imminere*, *impendere*, *urgere*. Le mal nous *talonne*, il eſt prêt de nous arriver. La mauvaiſe fortune nous *talonne* inceſſamment, & nous pèrſecute. La mort nous *talonne*. La néceſſité me *talonne*. MAI.

De ſon amour la mémoire importune
Le talonnoit. LA FONT.

TALONNIÉR. ſ. m. Ouvriér qui ne fait que des talons de bois, ſoit pour femmes, ſoit pour hommes. *Talarius opifex*.

TALONNIÈRES. ſ. f. plur. Tèrme poëtique, qui ſe dit des aîles que les Poëtes attribuent à Mèrcure, & qu'il met à ſes talons, quand les Dieux lui font faire quelque méſſage. *Talaria Mercurii*.

TALONNIÈRES, eſt auſſi un tèrme d'Auguſtin déchauſſé, & d'aûtres Religieux qui vont avec des ſandales ou des ſocs. C'eſt un morceau de cuir qui couvre le talon, & qui ſe vient rendre ſur le cou du piéd, où il s'attache. *Talaria*. Ces ſortes de Religieux ne ſe ſèrvent de *talonnières* que l'hivèr pour ſe garantir du froid.

TALUT, ou TALUS. Gautiér, dans ſon Traité des Grands Chémins, écrit *Talud*. ſ. m. C'eſt l'inclinaiſon ſenſible, ou la pente qu'on donne aux ouvrages, ou aux dehors des murailles, pour les faire tenir plus fèrme. *Propes*, *in talum exiens projectio*, *declivitas*, *acclivitas*. Cette pente eſt caûſée par la diminution de l'épaiſſeur de bas en haut. Aux murailles où il y a peu de piéd, on l'appelle *éſcarpe*; & aux ouvrages de tèrre où cette pente doit être grande, on l'appelle *talus*, *bâſe*, *glacis*, *empatement*. On appelle auſſi *talus*, la diminution de l'épaiſſeur de la muraille, qui ſe fait de tems en tems à meſure qu'on éleve. On taille toutes les branches d'arbre en *talus*. MÉN.

TALUTER. v. act. (Quelques-uns diſent *Taluder*.) Élever en talut, donner du piéd, de la pente à une muraille, à un rempart

part. *In propedem conſtruere.* Les murs des tèrraſſes doivent être *talutez.*

TAM.

TAMACLATI, TAMACRATI. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Tamacrata*, anciennement *Apollinis Fanum.* Il eſt ſur la côte, un peu au levant de l'embouchure du Guadil Barbar, & de la ville de Tabarque. MATY.

TAMAGA. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Portugal. *Tamaca.* Elle prend ſa ſource dans la Galice, & aprés avoir coulé quelque tems dans la province de Tra los montes, elle la ſépare de celle d'entre Douro & Minho ; & ſe décharge dans le Douro, à cinq lieuës au-deſſus de Porto. MATY.

TAMALAPATRA. ſ. m. Feüille d'un arbre qui croît aux Indes Orientales, appellée autrement *malabathrum.* Voyez MALABATHRUM. Ce mot eſt Indien.

TAMAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Circaſſie, en Aſie. *Tamana.* Elle eſt ſur le détroit de Caffa, près de la Mèr noire. Cette ville eſt au Turc, & la plûpart des Géographes la prennent pour la Corocondame, ou Corocondama des Anciens. MATY.

TAMAR. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Galice, en Éſpagne. *Tamaris.* Elle arrôſe Noya, & ſe décharge dans l'océan Atlantique, à Muros. MATY.

TAMARACA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Bréſil, en Amérique. *Tamaraca.* Elle eſt ſur la côte de la Capitanie de *Tamaraca*, ſituée entre celles de Pèrnambucos & de Paraïba. MATY.

TAMARIN. ſ. m. C'eſt le fruit d'un arbre qui croît en pluſieurs lieux des Indes Orientales, grand comme un noyer, ou comme un frêne. Ses feüilles reſſemblent à celles de la fougère fémelle, compôſées de pluſieurs petites feüilles dures, nerveûſes, vèrtes, rangées par paires ſur une côte. Ses fleurs ſont jointes huit ou dix enſemble, ſemblables à celles de l'oranger, de couleur blanche. Son fruit eſt une gouſſe un peu plus longue que le doigt, grôſſe comme le poûce, convèrte d'une écorce vèrte au commencement, enſuite brune ; elle contient une pulpe noire, aigrelette, agréable au goût, parmi laquelle on trouve des ſemences ſemblables à des lupins. On appelle ce fruit en Latin *tamarindi* : les Indiens lui ont donné le même nom, parce qu'il renfèrme des noyaux comme les dattes qu'ils appellent *tamar* en leur langue. Les *tamarins* rafraîchiſſent & déſaltèrent, ils ſont auſſi laxatifs, L'arbre ſe nomme *tamarin* ; de même que le fruit, en Latin, *tamarindus.*

TAMARISC, ou TAMARIS. ſ. m. Arbre de moyenne hauteur, dont les feüilles ſont petites, longues, rondes, menuës, approchantes de celles du cyprès, de couleur vèrte pâle. Ses fleurs ſont ramaſſées en grappes, petites, purpurines par dehors, blanches quand elles ſont épanouies, compôſées châcune de cinq feüilles. Il leur ſuccéde des fruits lanugineux, qui contiennent des ſemences noirâtres. En Latin, *tamarix altera folio tenuiore, ſive Gallica.* C. BAUH. L'écorce, la racine, les feüilles & les fleurs du *tamaris* ſont propres pour attenuer les humeurs tartareûſes, & pour emporter lès obſtructions du bas-ventre.

TAMARIT. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une petite ville de l'Éſpagne Tarraconoiſe, maintenant c'eſt un village ſitué ſur la côte de la Catalogne, à l'embouchure de la Caya, & à deux lieuës de Tarragône, vèrs le levant. *Tamaritum*, anciennement *Thalobii.* MATY.

TAMARO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Thamarus.* Elle coule dans la Principauté ultérieure, & ſe décharge dans le Calôre, un peu au deſſus de Bénevent. MATY.

TAMASA. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Aſie. *Tamaſa.* Elle coule dans la Mingrelie, & ſe décharge dans la mèr noire, au nord de l'embouchure du Tazzo. On la prend pour celle que les Anciens nommoient *Chariſtus, Charians, & Charus.* MATY.

TAMASSO. Borgo di Tamaſſo. C'étoit anciennement une ville de l'iſle de Cypre. *Tamaſſus, Tamaſeus, Tamaſia.* Elle étoit fâmeûſe pour les mines d'airain. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village, ſitué ſur la côte occidentale de l'iſle, près de Famagouſte. MATY.

TAMBA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale du Royaume de même nom. *Tamba.* Elle eſt dans le Jetſengo, en l'iſle de Niphon, au couchant de la ville de Méaco. MATY.

TAMBERG. ſ. m. Nom propre d'un village d'Allemagne, ſitué dans l'Archevêché de Saltzbourg, près de la ville de ce nom. *Tamberga*, anciennement *Tami Ala.* MATY.

TAMBOUR. ſ. m. Inſtrument militaire qui ſert particulièrement dans l'infanterie, tant pour aſſembler les ſoldats, que pour les faire marcher, combattre, & en d'aûtres occaſions. *Tympanum.* Cet inſtrument fort en uſage dans la guèrre, eſt

compôſé d'une éſpéce de caiſſe ronde, aux deux bouts de laquelle ſont appliquées deux peaux de parchemin que l'on tendi, on bande plus ou moins ſelon le ton qu'on veut qu'elles éxpriment, & que l'on bat ou frappe avec deux baguettes ou bâtons pour en tirer le ſon. C'eſt de là que viennent ces éxpreſſions, bander la caiſſe, battre la caiſſe, &c. Ainſi le corps du *tambour* s'appelle la *caiſſe*, dont le nom ſe tranſporte ſouvent à tout l'inſtrument. Elle eſt faite de bois de chêne fort mince, plié & courbé en forme de cylindre. Élle eſt couvèrte des deux côtez de peaux de moutons tenduës ſur des cèrcles de bois, ou de métal, qui s'appelent *vèrgettes*, & qui ſe bandent avec des cordons qui s'appellent *tirans.* Il y a une corde au deſſous qui eſt ſouvent en double, qu'on appelle *timbre.* C'eſt celle qui eſt caûſe du ſon. La hauteur du *tambour* eſt égale à ſa largeur, qui n'eſt au plus que de deux piéds & demi, parce qu'on ne peut trouver de plus grandes peaux pour le couvrir. Quand on dit que la peau du loup ſur un *tambour* aſſourdit, ou fait crever la peau de mouton, c'eſt une fâble, car on n'en a jamais fait de peaux de loup. On n'en fait point non plus de peaux d'âne, quoique le peuple le croye, & qu'il diſe que l'âne eſt battu pendant ſa vie & aprés ſa mort. On fait auſſi des *tambours* dont le corps eſt de leton, couvèrts d'une ſemblable peau, qui ſont de divèrſes figures. On les appelle *thymbales.* Ils font grand bruit, & on les porte à l'arçon de la ſelle.

Ce mot vient de l'Éſpagnol *tambor*, qui eſt pris de l'Arabe *altambor*, parcequ'il vient originairement des Sarraſins. Ménage aprés Scaligèr & Voſſius. Le mot Éſpagnol *tambor*, vient de l'Arabe *tabal* d'où en changeant l'*l* en *r* on a fait *tabour* & enſuite *tambour.* On l'a nommé autrefois *tabour*, *tabur*, & *tabor*, & dans la baſſe Latinité, *tabur*, *tamburoium* & *tamburlum.*

TAMBOUR, eſt auſſi un ſoldat déſtiné à battre la quaiſſe. Il y a un *Tumbour* Major dans châque Régiment. *Tympaniſta, tympanotriba.* En châque compagnie d'Infanterie il y a du moins un *Tambour.* Il y en a auſſi un dans les Mouſquetaires du Roi & dans les Dragons.

Il y a divèrſes batteries de *tambour* ; & l'on dit, battre aux champs ou la marche. *Profectionem concrepare.* La double marche. *Duplicem profectionem*, Battre l'aſſemblée, le prémiér, le ſecond, le troiſiême coup. *Primam, ſecundam, tertiam collectionem.* Ou la levée du drapeau. *Vexilli erectionem.* Battre la charge ou la guèrre. *Incurſionem in hoſtem, &c.* Battre la retraitte. *Receptum*, ou *receptui canere.* Le ban, la chamade ; battre la diane ; battre l'alarme ; battre la fricaſſée en tumulte & avec précipitation ; battre la générale pour faire marcher toute l'armée ; battre l'entrée tant ſimple que double ; ou la ſortie du camp : ce ſont toutes manières différentes de battre le *tambour.* On fait les publications & les éxécutions militaires au ſon du *tambour.* On dit qu'on bat le *tambour* dans une Province, pour dire, qu'on y fait des levées de ſoldâts.

TAMBOUR DE BASQUE, eſt un petit *tambour* qui n'eſt enfoncé que par un bout en forme de ſas ou de crible, & qui a des ſonnettes ou petites plaques de cuivre enchaſſées dans des fentes faites dans ſon corps pour faire du bruit. *Crotalum.* Les Bohémiens s'en ſèrvent en danſant leurs ſarabandes. On tient que Marie ſœur de Moïſe battoit cette éſpéce de *tambour*, lorſqu'elle chantoit le Cantique de joye du 15 Chap. de l'Éxode. On fait auſſi de petits *tambours* pour faire jouër les enfans.

TAMBOUR, en Architecture, eſt une avance de maçonnerie ou de ménuiſerie dans un bâtiment où l'on veut faire une double porte, comme l'on en voit aux Égliſes. On en faiſoit auſſi autrefois dans les chambres. *Murus, vel tabulamentum extans.*

On appellle auſſi *tambour* une aſſiſe de pièrre ronde ſelon ſon lit de carrière, ou une hauteur de marbre dont pluſieurs forment le fûc d'une colonne, & ſont plus bas que ſon diamètre. *Corona lapidea, vel corium lapideum.* On appelle encore *tambour* châque pièrre pleine, ou pèrcée dont le noyau d'un éſcaliér à vis eſt compôſé. DAVILÈR.

TAMBOUR, ſe dit auſſi dans une ſorte de tripot, d'une avance de la muraille qui eſt vèrs le jeu, qui fait un angle fort oblique, & caûſe une cèrtaine réfléxion de la balle fort difficile à juger. *Sphæriſterii murus extans.*

TAMBOUR, qu'on appelle autrement *chauffechemiſe.* C'eſt une machine de bois en forme de caiſſe de *tambour*, haute de 4 ou 5 piéds, & large d'un & demi avec un couvèrcle, au milieu de laquelle on a tendu un raiſeau à claire voye, ſur lequel on met une chemiſe ou aûtre linge que l'on veut faire chauffer, par le moyen d'une poêle pleine de charbons ardens que l'on a miſe dans la machine. Les Hollandois ſe ſèrvent pour la même fin, d'une cèrtaine machine d'oſiér qui approche du *tambour* dont on parle ici. Ils appellent cette machine *vier-mande*, c'eſt-à-dire, *paniér à feu. Quaſillus calefactorius, exſiccatorius.*

TAMBOUR. En tèrmes de Marine on appelle *tambours d'éperon*,

pluſieurs planches clouées ſous les jauteraux de l'éperon, qui ſèrvent à rompre les coups de mèr. *Corbis proralis.*

TAMBOUR, eſt auſſi le nom d'un poiſſon qui ſe trouve dans les mèrs de l'Amérique méridionale. Le *tambour* eſt fort grôs pour ſa longueur, on en trouve cependant de plus de trois piéds de long. Il eſt couvèrt de longues écailles d'une couleur d'or pâle. C'eſt un fort bon poiſſon.

TAMBOUR, en tèrmes d'Anatomie, eſt une membrâne ſituée à l'extrémité du conduit extèrne de l'oreille ; quelques-uns l'appellent, avec plus de raiſon, la *membrane du tambour* ; elle eſt prèſque ronde, ſéche, mince, fèrme, tranſparente, engagée dans une rainure, ayant par dèrrière une petite corde tenduë, qui eſt une branche de nèrf de la cinquiême paire. *Tympanum.* Dèrrière cette membrâne il y a auſſi une cavité qu'on appelle la *quaiſſe du tambour*, parcequ'elle reſſemble en quelque manière à la quaiſſe d'un *tambour*, étant de tous côtez environnée d'ôs, & fèrmée par devant de la membrâne, qui vient d'être décrite. La *membrâne du tambour* reçoit les divèrs tremblemens de l'air, & les communique enſuite aux parties de l'oreille intèrne : ceux qui l'ont épaiſſe de leur naiſſance ſont des ſourds incurables.

On appelle auſſi *tambour*, une machine ronde comme un *tambour*, qui ſèrt à faire jouer des orgues toutes ſeules, ou des carillons & des claveſſins ſans le ſecours de la main. *Tympanum muſicum pinnulis diſtinctum.* Sur ce *tambour* il y a des réglèts, comme ſur un papiér de muſique ; & à la place des notes il y a des pointes de fèr qui accrochent & font baiſſer les touches, ſelon le ſon qu'on déſire en tîrer. On l'appelle auſſi *barillet.* Voyez BARILLET.

Quelques uns appellent auſſi *tambour*, le barillet où eſt enfèrmé le reſſort d'une montre, ou d'une horloge. *Tympanum.*

TAMBOUR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ce qui vient par la flûte s'en retourne par le *tambour* pour dire, qu'on dépenſe avec profuſion le bien qu'on a acquis avec facilité. *Malè aut facilè parta male dilabuntur.* On dit auſſi d'un grôs homme, que c'eſt un *tambour.* On dit auſſi, Vouloir prendre les liévres au ſon du *tambour* ; pour dire, Vouloir faire une entrepriſe avec éclat, qui ne peut réüſſir qu'étant faite ſecrèttement. On dit encore qu'on a mené un homme *tambour* battant ; pour dire, qu'on a eu un grand avantage ſur lui, ſoit en la diſpute, ſoit au jeu, &c.

TAMBOURECISSA. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Madagaſcar, qui porte des pommes dont la chair eſt pleine de pepins au dedans, & couvèrte d'une peau tendre orangée qui donne une teinture pareille à celle du roucou. Ces pommes s'ouvrent en quatre parties lorſqu'elles meuriſſent. *Tamboureciſſus.*

TAMBOURINER. vèrb. act. Jouer du tambour. *Tympano concrepare.* On ne le dit que du tambour domeſtique. Il ſignifie encore, Frapper & faire du bruit avec les piéds & les mains. Qu'on mette un ſot ſur un banc, il *tambourine* avec les piéds. On a long tems *tambouriné* à ſa porte pour l'éveiller, pour le faire ouvrir.

TAMBOURINEUR. ſ. m. Celui qui tambourine. *Tympanotriba.* Il eſt tout-à-fait bas. On dit provèrbialement, Il ménage juſqu'au valèt du valèt du *Tambourineur* ; pour dire, il ménage avec baſſeſſe juſqu'aux pèrſonnes les plus mépriſables, pour réüſſir dans ſes deſſeins.

TAMBUSTEIS. ſ. m. Vieux mot. Bruit, tabut, d'où vient le mot de Languedoc tarrabuſteïa. BOREL. Et ailleurs *tarabuſter.*

TAME. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Comté d'Oxford, en Angletèrre. *Tama.* Il eſt ſur la *Tame*, une des ſources de la Tamiſe. Voyez TAMISE. MATY.

TAMÈR, vieux vèrb. act. Entamer ; de ταμεῖν, ou τεμνεῖν, *diſſecare.* BOREL.

TAMÈR. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Anglетèrre. *Tamara, Tamarus.* Elle a ſa ſource vèrs le canal de Briſtol, & coulant toûjours du nord au ſud, ſur les confins du Comté de Dévon, & de celui de Cornoüaille, elle ſe décharge dans la manche à Pleymouth. MATY.

TAMÈRTON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tamara.* C'étoit autrefois une petite ville d'Anglеtèrre. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Comté de Cornoüaille, ſitué aux confins de celui de Dévon, ſur le Tamèr. MATY.

TAMING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Taminga.* Elle eſt ſur la rivière de Gueie, dans la Province de Pécking, dont elle eſt la ſeptiême. Elle a onze aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. MATY.

TAMIS. ſ. m. Sas ; vaiſſeau rond au milieu duquel il y a un tiſſu de toile de crin, ou de ſoye, par lequel on paſſe les drogues pulvériſées, ou qu'on veut monder & épurer pour en retirer le plus délié. *Cribrum, incerniculum.* Le *tamis* ſèrt aux Parfumeurs à paſſer leurs poudres, & il eſt d'ordinaire couvèrt. Le *tamis* ſimple ſèrt aux Apoticaires à monder la caſſe, & à d'aûtres ſemblables uſages. On paſſe l'émeril par le *tamis* fin, pour avoir de la poudre à polir les vèrres de lunettes.

Ménage dérive ce mot du Bas Breton *tamoüës.*

TAMIS, en tèrme d'Organiſte, eſt une piéce de bois pèrcée à travèrs, par laquelle paſſent les tuyaux de l'orgue, qui ſèrt à les tenir en état. *Acer cribratus, perforatus.*

TAMIS DE LA NATURE. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'air par où paſſent les vèrtus & les influences des aſtres. DICT. HERM.

TAMISAILLE. ſ. f. Tèrme de Marine. Nom qu'on donne aux petits étages d'une flute qui eſt entre la grande chambre ; & la chambre du Capitaine, & où paſſe la bârre du gouvèrnail. *Ad clavum gubernaculi intercapedo.*

TAMISE. ſ. f. Nom propre de la plus fameûſe rivière de la grande Bretagne. *Tameſis, Thameſis*, anciennement *Januſſa.* Elle a deux ſources, la Tame, qui eſt dans le Comté de Buckingam, & l'Iſle dans celui de Wilt. Elles ſe réüniſſent dans celui d'Oxford, au bourg de Dorceſtre, & forment la *Tamiſe*, qui baigne Rédding, Windſor, Londres, & ayant reçeu le Medway, & pluſieurs aûtres petites rivières, elle ſe décharge dans la mèr d'Allemagne par une grande embouchure. Cette rivière eſt fort commode pour le Commèrce, les plus grands navires pouvant la remonter juſqu'à Londres. MATY.

TAMISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe panachée de pourpre violet & blanc. MORIN.

TAMISER. v. act. Paſſer par le tamis. *Incernere, ſuccernere.*

TAMISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Succretus, excretus.*

TAmMESBRUCK, ou **TAMSBRUCK.** ſubſt. maſc. Nom propre d'un bourg de la Turinge. *Tameſburgum, Aggeripontum,* Il eſt dans les Tèrres de Saxe-Hall, ſur l'Unſtrut, à trois lieuës au deſſus de Mulhauſen. MATY.

TAMPON. ſ. m. Ce qui ſèrt à boucher un vaiſſeau ; à preſſer la poudre, quand on charge une arme à feu. *Obturamentum.* On met des *tampons* aux petards, aux boëtes, quand on les charge. Avec des *tampons* on bouche les tuyaux, ou vaiſſeaux qui ont quelque ouvèrture. On met des *tampons* aux flûtes pour boucher une partie de leur ouvèrture. On appelle auſſi *tampons*, de grôſſes chevilles de bois qu'on fait entrer dans les ruinures des pôteaux des cloiſons, ou dans les ſolives des planchèrs, pour ſoutenir la maçonnerie des cloiſons, & le plâtre des entrevoux. On dit en ce ſens, une piéce de bois ruinée & *tamponée.* On appelle *tampon*, la partie ſupérieure d'un tuyau d'orgues, qui le couvre & qui le bouche.

Ce mot vient de *tap* Allemand & Anglois ; ou de *tappus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans la même ſignification. Les Italiens diſent *zaffo.* Ou plutôt de la langue Celtique *tampon* qui ſignifie *piéce* ou *bouchon.*

Les Imprimeurs en taille douce appéllent *tampon*, un morceau de linge entortillé dont ils ſe ſèrvent pour encrer leur planche. *Talea lintearia vel pannaria.*

TAMPOnNER. v. act. Mettre un tampon. *Talea obſtruere, obturare. Tamponner* à force un vaiſſeau, une ſolive, &c. où l'on a fait un trou qu'il faut boucher. *Ruiner & tamponner* en Architecture, c'eſt hacher des pôteaux de cloiſon par les côtez, en y mettant des chevilles de bois pour tenir les plâtras, & la maçonnerie dont on remplit enſuite les entredeux des ſolives.

TAMPONNER. Voyez RUINER.

TAMPONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Talcâ obtuſus, ebthuratus.*

TAMUL. ſ. m. Nom propre d'une des Contrées du Biſnagar, ſituée dans la prêſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Tamulum Regnum.* Elle eſt le long de la côte de Coromandel, aux confins du Gingi, & elle prend ſon nom de ſa Capitale. MATY.

TAMUL. ſ. m. & adj. qui ſe dit de la langue que l'on parle dans le *Tamul. Tamulica lingua.* Le *Tamul* a ſept déclinaiſons, deux nombres & cinq cas, ſans parler du datif qui ne diffère point du génitif, & de l'accuſatif qui eſt le même que le nominatif. Les Miſſionaires ont fait une langue mêlée de Portugais & de *Tamul*, enſorte que le Portugais prédomine ; mais ils ont fait Portugais quantité de tèrmes *Tamuls*, qui ſont plus expreſſifs que les Portugais.

TAMUZ & TAMOUZ. Voyez THAMMUZ.

TAN.

TAN. ſ. m. Poudre me[illegible] d'écorce de chêne, qui ſèrt à la prémière préparation des cuirs. *Querneus pulvis coriarius.* Elle eſt faite d'écorce de jeune chêne battuë dans de grôs mortièrs par la force des rouës d'un moulin à *tan.*

Ce mot vient de *tannum*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité, auſſi bien que *tannare*, pour dire, *tanner* ; & *tanneria*, pour dire *tannerie.*

TANNA, ou **TANAÏS**, rivière. *Tanaïs.* On le nomme autrement

ment Don. Voyez ce mot. Quand on parle de l'Antiquité il faut dire *Tanaïs*.

TANA. ſ. f. Autrement Azach, Azof, ou Azoph. Nom propre d'une ville de Turquie en Europe. Elle eſt dans la petite Tartarie, ſur une iſle que le Don forme en ſe déchargeant dans la mèr de Zabache.

TANA, Mèr, ou Lac. Voyez ZABACHE.

TANACH, ou *Thanach*, & *Thenach*, ou *Thaanach*. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Tanach*. Avant la conquête des Iſraëlites, c'étoit la Capitale du Royaume des Chananéens; elle échût à la demi tribu de Manaſſe, ſituée en deçà du Jourdain. Elle s'appelloit encore Anèr; & Adrichomius a tort d'en faire deux villes différentes.

TANAÏS. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe que les Arméniens ado roient aûtrefois. *Tanaïs*. La Déeſſe *Tanaïs* étoit honorée ſurtout dans la ville d'Ariléſine. Ils lui conſacroient des éſclaves de l'un & de l'aûtre ſéxe. Ce qui n'empêchoit pas que les plus conſidérables de la ville ne lui conſacraſſent auſſi leurs filles, qui démeuroient long-tems dans le temple de la Déeſſe, & s'y proſtituoient, ſans que cela détournât qui que ce ſoit de les épouſer enſuite très-volontiérs.

TANARO, TANERO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Lombardie. *Tanarus*. Elle naît aux confins du Comté de Tende, & des tèrres de Génes, travèrſe le Montfèrrat, baigne Céve, Quiéras, Albe, Aſte, Aléxandrie, & ſe décharge dans le Pô au deſſous de Valence. Elle reçoit pluſieurs rivières, dont la Sture & la Bormida ſont les plus conſidérables. Maty.

TANASSÉRIM, TANACÉRIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la préſqu'iſle de l'Inde delà le Gange. *Tanaſſerium*. Elle eſt ſur le Golfe de Bengale, à quatre-vingt treize lieuës de la ville de Siam, vers le midi occidental. *Tanaſſerim* eſt capitale d'un Royaume qui dépend du Roi de Siam. Maty.

TANAVACA. ou *Ceytavacca*. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'iſle de Ceylan. *Tanavaca, Ceytavaca*. Elle eſt dans le Caneland, entre la ville de Colombon, & le Pic d'Adam. Elle appartient aux Hollandois, ſelon la Carte que Wiſſchèr a donnée de l'iſle de Ceylan.

TANCE. ſ. f. Vieux mot. Querelle, débat. *Ovide Mſ.* parlant du débat pour les armes d'Achille dit:

Sont aſſis pour oüir la tence,
Et por déviſer la ſentence.
Item. *N'avoit talent de mouvoir* tence,
Quand Hector & ſa compagnie,
Miſtrent le feu en la navie. Dans Borel.

TANCER. v. act. Voyez Tanser. *Increpare, objurgare.*

TANCHE. ſ. f. Poiſſon d'eau douce qui a la figure de la carpe, & dont la chair eſt plus fèrme, & les écailles plus petites & plus jaûnes tîrant ſur le vèrd. Elle eſt fort vive, & quoiqu'à demi fritte elle ſort hors de la poële. La *tanche* eſt ſujette à ſentir la bourbe, parce qu'elle ſe nourrit dans des eaux dormantes & bourbeûſes. La *tanche* ſe mange à la ſaûce de la fricaſſée de poulèts. Auſone l'appelle en Latin *tinca*. Les Latins l'appellent *merula*.

TANCLZ. Vieux vèrbe à la 3e pèrſ. du préſ. *Convenit, decet.* Sorel, Poëte.

Hom den ſo celar & cobrir,
Qui nos tanclz *veſer in auſir.*
C'eſt-à-dire.
L'homme doit celer & couvrir,
Ce qu'il ne convient voir ni oüir. Borel.

TANCOS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Éſtramadure de Portugal. *Tancum*. Il eſt à l'embouchure de la Zézâre dans le Tâge. On prend communément *Tancos* pour l'ancienne *Tacubis*, ou *Tacubi*, que d'aûtres placent à Tomar, & d'aûtres encore à Abrantes. Maty.

TAND-CUST. Voyez côte des Dents.

TANDAYA. ſ. f. ACHAN. ſ. m. ou PHILIPPINE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan oriental. *Tandaia, Achana, Philippina*. Elle eſt la prémière des Philippines, que les Éſpagnols découvrirent. Ils lui donnèrent le nom de Philippine, qui s'eſt communiqué aux iſles voiſines, & préſque pèrdu pour elle. On la trouve au midi de la Manille, dont elle n'eſt ſéparée que par le petit détroit de ce nom. Elle a cinquante lieuës de long, & quarante de large, & on y trouve vèrs la côte ſeptentrionale le Vulcan de *Tandaya*, qui eſt une des montagnes qui vômiſſent des flammes. Les Éſpagnols ſont maîtres de *Tandaya*. Maty.

TANDIS. Conjonction qui eſt toûjours ſuivie d'un *que*, & qui ſignifie, Pendant que, durant que, lorſqu'on fait, ou qu'on va faire une aûtre chôſe. *Dum, interea*. Allez à la Meſſe, *tandis* que je garderai la maiſon. *Tandis* que vous n'avez rien à faire, amuſez vous à lire. Faites cela, & *tandis* je me repoſerai, eſt mal dit. Il faut toûjours un *que* après *tandis*. Vaug. Mén.

On dit provèrbialement, *tandis que* le loup chie, la brebis s'enfuit. *Dum cacat ipſe lupus aufugit ovis.*

TANDRA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr noire. *Tandra*. Elle eſt à l'embouchure du Boriſthène. Maty.

TANDROLE. ſ. f. Tèrme de Vèrrerie. Sel qui ſurnage au deſſus de la prémière fonte du vèrre. *Vitreum recrementum.*

TANE, TANER, TANERIE. Voyez Tanne.

TANÉDO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tanetus, Tanetum, Tanitum*. C'étoit anciennement une petite ville de la Gaûle Ciſpadane, maintenant ce n'eſt qu'un village des États de Modéne, ſitué ſur la rivière de Lenza, entre Reggio & Parme, environ à trois lieuës de châcune. Maty.

TANÉGA, TANÉGAXIMA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'océan oriental. *Tanega, Tanegaxima*. Elle eſt de celles du Japon, & ſituée au midi de celle de Ximo. Maty.

TANGAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le balancement d'un vaiſſeau de l'avant à l'arrière. *Navis libramentum; agitatio*. Il y a des gens à qui le *tangage* n'eſt pas incommode.

TANGENTE. ſ. f. Tèrme de Trigonométrie. C'eſt la ligne droite qui touche un cèrcle ſans le coupper; ou la ligne qui eſt élevée pèrpendiculairement ſur le bout du diamétre d'un cèrcle juſqu'au point où elle eſt couppée par la ſécante, c'eſt-à-dire, par la ligne qui eſt tîrée du centre, & qui paſſe par l'éxtrémité de l'arc dont elle eſt appellée *tangente*. *Linea tangens*. La *tengênte* d'un cèrcle eſt une ligne droite tîrée ſur un cèrcle pèrpendiculairement à quelqu'un de ſes rayons, & qui touche le cèrcle dans un point; (*Harris.*) c'eſt-à-dire, dans le point où ce rayon aboutit. Elle eſt de grand uſage en Géométrie, parce qu'en détèrminant les *tangentes* des courbes, on détèrmine en même tems les quadratures des éſpaces curvilignes. La *Tangente* d'un arc de 30 degrez. Chrétien Wolfius a donné des Tâbles des Sinus & des *tangentes*, dans la préface deſquelles il fait l'hiſtoire de la Trigonométrie, à laquelle il prétend que l'Aſtronomie a donné l'origine; qu'Hipparque en eſt l'inventeur. Il y parle d'un grand ouvrage manuſcrit de Læſenes, Gentilhomme de Miſnie, ſur cette matière où il a pouſſé le calcul juſqu'aux ſecondes.

La *tangente* d'une parabole, ou d'une aûtre Section conique, ou d'une courbe géométrique eſt une ligne droite, qui coupe l'axe prolonge, & qui touche la Section dans le point où elle le coupe. *Harris*, dans les Tranſactions Philoſophiques, n. 90. Il y a une méthode aiſée, trouvée par Sluſius, pour tîrer des *tangentes* ſur toutes ſortes de courbes géométriques ſans l'embarras du calcul. Sa démonſtration conſiſte en ces trois lémmes.

1°. La différence entre deux grandeurs, ou pouvoirs de même dimenſions ou degrez diviſée par la différence des deux racines des mêmes pouvoirs, donne pluſieurs parties ou membres du pouvoir immédiatement inférieur, qui ſera formé par ces deux racines, comme par un binome. Ainſi,

$$\frac{xxx - yyy}{x - y} = xx + xy + yy.$$

2°. Il y a toûjours autant de membres dans un degré ou pouvoir, tîré d'un binome, qu'il y a d'unitez dans l'éxpoſant du pouvoir qui eſt immédiatement au deſſus.

3°. Si une quantité en diviſe deux aûtres, dont la raiſon eſt donnée, les quotients ſeront auſſi réciproquement dans la même raiſon donnée; ou bien les quotients de deux nombres ou quantitez, diviſez toutes deux par une même quantité, ſont comme les dividendes. Id. M. Harris, T. I. au mot *Tangent* donne enſuite la démonſtration du problême de Sluſius que nous ne ſçaurions donner ſans figures. Dans les Journaux de Leipſick de l'an 1682. au mois de Décembre, p. 391, 392, 393. Il y a une méthode plus genérale encore & plus ſimple de détèrminer les *tangentes* des courbes.

TANGÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Tingis, Tingi.* Elle eſt dans la Province d'Habata, ſur le détroit de Gibraltar, à neuf lieuës de Ceuta, vèrs le couchant. *Tangèr* a donné anciennement le nom à la Mauritanie Tingitane. Elle à été poſſédée par les Portugais depuis l'an 1471, juſqu'en 1662, qu'elle fut donnée à Charles II. Roi d'Anglețèrre pour la dot de ſa femme. Elle étoit fortifiée, & avoit un fort avec deux Citadelles; mais elle a été abandonnée & ruinée par les Anglois l'an 1684. Les Maures l'ont rebâtie. Maty. *Tangèr* eſt à 35 degrez 55 min. de latitude & à 11 degrez 35 m. de longitude ſelon M. Harris.

TANGÈRMUNDE. ſ. f. Nom propre d'un bourg autrefois fortifié. *Tangermunda*. Il eſt dans la moyenne Marche de Brandebourg, au confluant du Tangèr & de l'Elbe, & à deux lieuës de la ville de Stendel, vèrs le ſud-eſt. Maty.

TANGIMA, TANJIMA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom, & ſituée dans la partie ſeptentrionale du Jamayſoit, en l'iſle de Niphon. *Tangima*, *Tanjima*. MATY.

TANGO. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Tango*. Elle eſt dans la partie ſeptentrionale du Jamayſoit, en l'iſle de Niphon. MATY.

TANGU. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Tanguum*. Elle eſt dans l'Inde delà le Gange, ſur la riviére de Menan, entre la ville de Pegu, & celle de Siam. MATY.

TANGUER. v. n. Tèrme de Marine. On dit le navire *tangue*; c'eſt-à-dire, qu'il ſe balance, & qu'il ſe hauſſe tantôt de l'avant, & tantôt de l'arriére. *Librari*. Nous ne fumes pas plutôt à l'Eſt du cap de S. Vincent, que nous trouvâmes une marée forte & rapide comme dans un raſ, qui nous faiſoit *tanguer* ſi rudement, que le perroquet de civadiére entroit dans l'eau. FRÉZIER, *p.* 30. Les vents étoient au Nord, Nord Eſt, & la mèr mâle nous faiſoit *tanguer* ſi rudement, que le câble ſe caſſa auſſi-tôt que l'ancre eut pris fond. ID. *p.* 4.

TANGUTH, TANJU, THOKIVE, TANU. ſ. m. C'eſt un des États de la Grande Tartarie, en Aſie. *Tangutum Regnum*. On le place ordinairement au nord du déſèrt de Xame, & de la Chine; Mais Monſieur de Witſen, dans ſa Carte de la Tartarie, le met au midi de ce déſèrt. Il le borne par les montagnes d'Altay, qui ſont l'ancien Imaüs, leſquelles le ſéparent au nord des Tartares Monguls, & au levant de la Chine. Le lac de Chiamay, & la riviére d'Hoamk le ſéparent vèrs le midi de l'Inde delà le Gange, & le Royaume de Caſcar le confine vèrs le couchant. Il met dans ce Royaume les villes de Camul, de Sachion, de Succuir, de Socheu, de Xancheu, de Turphan, de Tangoeſt, de Tanion, & de Campion, que l'on confond communément avec *Tangut*, ou *Tanju*, Capitale du Royaume. La ſituation que le P. Avril, dans ſes Voyages, donne au Royaume de *Tanguth*, qu'il croit être le même que celui de Tenduc, s'accorde fort bien avec la Carte de M. Witſen; mais ce Miſſionnaire donne à ce Royaume la ville de Barantola pour Capitale, & il n'indique point ſi elle eſt la même que Campion, ou ſi elle en eſt differente. Quoiqu'il en ſoit, il dit qu'il y a près de cette Capitale la forterreſſe de Beatalea, qui eſt la réſidence du Dalae Lama, ou Lama Lamalow, qui eſt le chèf de la Religion des Tangutois, & de tous les peuples de la Grande Tartarie, & qui eſt même fort révéré dans la Chine, & dans les Indes; & il aſſûre, après quelques autres, que ce Dalae Lama eſt le ſucceſſeur de l'ancien Prêtre Jean, qui étoit un Prince Souverain, Chrétien, & le Souverain Pontife de ſes ſujèts. MATY.

TANGUTOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt du Royaume de Tangut. *Tangutenſis*.

TANJAOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la côte de Coromandel, en la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Tanjaorium*. Elle eſt ſur une grande riviére, à vingt lieuës de la mer, & elle eſt capitale de la Principauté de *Tanjaor*, ſituée entre les montagnes de Gate, & l'Océan Indien, ayant au nord la Principauté de Gingi, & au ſud celle de Maduré. On trouve dans cette Principauté, outre *Tanjaor* ſa Capitale, Caſtan, Triminavas, Trangabar, Triminapatan, & Négapatan. MATY. Le Royaume de *Tanjaor* eſt petit, mais riche. La ville de *Tanjaor* eſt Capitale de ce Royaume. La Cour de *Tanjaor* eſt de tout tems très ennemie de la Religion Chrètienne. Dans la ſeule ville de *Tanjaor* il y a au moins 737 maiſons de Chrétiens.

TANIÉRE. ſ. f. Retraite des bêtes féroces & ſauvages, cavèrne, concavité dans la tèrre, ou dans le roc, où ſe retirent cèrtaines bêtes ſauvages. *Spelunca*, *fovea*. Les ours & les lions font leur *taniére* dans des cavèrnes, dans des forêts. Les renards ont auſſi des *taniéres* qui ſont de grands trous ſous tèrre, où ils ſe retirent, & où on les enfume ſouvent.

Ce mot vient de *tana*, qu'on a dit en Italien & dans la baſſe Latinité, pour ſignifier une *cavèrne*.

TANIÉRE, ſe dit auſſi au figuré de la demeure d'un homme ſauvage & ſolitaire, qui ne ſort point de ſa maiſon, qui fuit le monde. *Spelunca*, *latibulum*, *ſeceſſus*. Il ſe dit auſſi d'un lieu où l'on ſe cache pour échapper à ſon ennemi. Il diſoit qu'il ne lui ſouffriroit plus de fuir la lice, & qu'il s'en iroit le faire ſortir de ſa *taniére*. VAUG.

TANIS. ſ. f. Nom que l'on donne à la place de la ville nommée anciennement, *Tanis*, *Thanis*, qui étoit la Capitale d'Égypte, lorſque Moyſe en retira les Iſraëlites, & qui fut enſuite Épiſcopale, ſuffragante de Damiéte. Cette place eſt à l'embouchure du Nil, qui ſuit immédiatement celle de Damiéte en avançant vèrs le couchant. MATY. *Tanis* ville de la Baſſe Égypte, étoit dans le tèrritoire d'Héliopolis, ſur une des branches du Nil à laquelle elle donnoit le nom d'*Oſtium Taniticum*, qu'elle retient encore aujourd'hui. Il eſt parlé de cette ville, *Num. XIII.* 23. & il eſt dit, qu'elle fut bâtie ſept ans après Hébron. On prétend encore que c'eſt la même que, Jérémie II. 16. appelle *Taphnis*, & qu'on nomme ailleurs *Taphna*.

TANISTRI. Ce tèrme ſignifie en Anglois, Héritiér préſomptif, ou ſecond poſſeſſeur. De là, la loi *Taniſtri*, ou *Taniſtria*, loi municipale d'Anglerèrre qui déféroit la poſſeſſion au plus âgé, & au plus capable, ſans avoir égard à la proximité: de ſorte que c'étoit proprement la loi du plus fort. Ce qui cauſoit ſouvent de ſanglantes guèrres dans les familles. C'eſt pourquoi elle fut abolie ſous le régne de Jacques I. d'Anglerèrre & VIe. d'Écoſſe. *Larrey*.

TANNE. ſ. f. Sorte de petite bube durcie qui vient ſur la peau & principalement ſur le nez, & qui y paroît comme une petite tache noire. *Puſtula*. On tire les *tannes* avec des épingles, ou en preſſant la peau on les fait ſortir. On dit de cèrtaines drogues, qu'elles font mourir les *tannes*; pour dire, qu'elles les ôtent en telle ſorte qu'elles ne reviennent plus.

TANNÉE. ſ. f. Tèrme de Tanneur. Tan uſé, & qui ſort des foſſes. *Pulvis coriarius inſulſus*, *detritus*.

TANNEGUY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tanneguido*. *Tanneguy* du Chaſtel.

TANNER. v. act. (Quelques-uns diſent *Taner*.) Mettre les cuirs dans le tan pour en faire tomber le poil, ou la bourre. *Corium pulvere quercino inſpergere*.

On diſoit autrefois *taner*; pour dire, Donner de la peine à quelqu'un, le moleſter; & on le dit encore en Picardie: on le dit auſſi en Normandie pour *ennuyer*. *Vexare*, *moleſtiam creare*. *Taner* vient de *tanar*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui ſignifie *gehenne*.

TANNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Pulvere quercino aſperſus*, *imbutus*.

TANNÉ, eſt auſſi la couleur qui reſſemble au tan; ou à la châtaigne, qui eſt une eſpéce de roux fort brun. *Caſtaneus*, *fulvus*, *ferrugineus*.

Nicod croit que ce mot vient de *caſtaneus*, & Ménage de *tan*.

TANNERIE. ſ. f. Lieu propre pour tanner les cuirs. *Coriarii ſubactus officina*. Grand bâtiment près d'une riviére, avec cours & angars, où l'on façonne le cuir pour le tanner & durcir, comme les *tanneries* du Fauxbourg S. Marcel à Paris. DAVILER.

On dit provèrbialement, A la *tannerie* tous bœufs ſont vaches; & à la boucherie toutes vaches ſont bœufs, pour dire qu'on trompe par tout. *Semper & ubique fallunt & falluntur*.

TANNEUR. ſ. m. Artiſan qui tanne & prépare les cuirs. *Coriarius*.

TANNOLEY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Donnolus*. Donnole que le vulgaire appelle mal Saint *Tannoley*, & plus mal encore Saint Anolet, étoit noble d'extraction, & de race étrangère, c'eſt-à-dire, peut-être qu'il tiroit ſon origine des François venus d'Allemagne & non des Gaulois, ou Romains naturels des Gaûles. BAILLET, *au* 1. *de Décembre*. Saint *Tannoley* fut Abbé du Monaſtère de S. Laurent lez-Paris, & puis Évêque du Mans en 543. Il mourut le premiér de Décembre de l'an 581. Voyez les Bollandiſtes au T. III. du mois de Mai au 16e de ce mois, D. Mabillon, *Analect*, *T. III. p.* 96. & Grégoire de Tours, hiſt. L. VI. C. 9.

TANOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Tanoria*. Elle eſt ſur la côte de Malabar, entre Calecut, & Cranganor. *Tanor* eſt Capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & qui eſt dépendant de celui de Calécut. MATY.

TANQUER. v. n. Tèrme de Marine, qui ſe dit lorſqu'un vaiſſeau tombe & enfonce dans l'eau par ſon avant, & que ſon beaupré & ſa ſivadiére ſont couvèrts d'eau. *A prorâ inclinari*, *mergi*.

TANQUEURS. ſ. m. Tèrme de Marine. Portefais qui ſèrvent à charger & décharger les navires ou gabarres. On les appelle autrement *Gabarriérs*, *Bajuli*. Dans les Ordonnances, ce ſont ceux qui ſe mettent en l'eau, & apportent à tèrre ſur leurs épaules les hommes ou leurs hardes, ou qui les portent de tèrre dans le vaiſſeau, lorſqu'il ne peut approcher de tèrre.

TANSER, ou TANCER. v. act. Blâmer, réprimer, gronder, menacer. *Increpare*, *objurgare*. C'eſt un tèrme qui ne ſe dit que des ſupérieurs qui reprennent leurs inférieurs, ou domeſtiques. Il eſt un peu vieux, & ne peut plus guères être d'uſage que dans le burleſque, & le ſatirique. Il s'aviſe à contre-tems de la *tanſer*. LA FONT. Il y a pourtant de cèrtaines occaſions où il pourroit être employé ſérieuſement. Ceux de Numance *tanſans* leur jeuneſſe de ce qu'elle fuyoit, C'eſt bien le même troupeau, ditelle, mais ce n'eſt plus le même Paſteur. Tibère *tanſa* Germanicus d'avoir ôſé, contre la défenſe d'Auguſte, entrer en Égypte. ABLANC. JÉSUS-CHRIST *tanſoit* ſouvent ſes diſciples de leur peu de foi. Il *tanſa* la mèr, pour l'appaiſer.

Nicod

Nicod tient que ce mot vient de *tangere*, Ménage de *tenſare* & de *tenſum*. En vieux François on diſoit *tenſon*; pour dire, *querelle, conteſtation*; & en langage Celtique, ou Bas-Breton, on diſoit *teneſa*; pour dire, *tanſer*.

Tansé, ée. part. paſſ. & adj. *Increpatus, objurgatus.*

TANSON, vieux ſubſt. fém. Répréhenſion, correction, l'action de tanſer, admoneſtement. Borel. *Reprehenſio, objurgatio, increpatio.*

Li Rois, qui voit tel abandon
L'Enſant Royal prend à tanſon.
Jean Demblingeris, *en ſon Doctrinal.*

TANT. adv. Qui ſe dit des nombres, ſoit précis, ſoit indéfinis. *Tantum, tot.* En cette Aubèrge on paye *tant* par tête. Cet Ouvriér gagne *tant* par jour. Ils ſont *tant* à partager cette ſucceſſion. Il y a *tant* de gens à contenter, qu'on n'y peut ſuffire. Je lui ai dit cela *tant* de fois, qu'il devroit bien le ſçavoir. Il y a cinquante & *tant* d'années que cela eſt arrivé. Apportez-en *tant* qu'il y en ait de reſte. Donnez m'en *tant* ſoit peu, *tant* & ſi peu qu'il vous plaira. On ajoûte à la fin des Lèttres de Chancèlerie, & *tant* que ſuffire doive.

L'animal dans cette penſée,
Va ſe jetter tête baiſſée,
Dans la rivière, & s'y plongea,
Tant *& ſi bien qu'il s'y noya.*

Tant, ſe dit auſſi en pluſieurs formules. *Tant* s'en faut; pour dire, au contraire. *Tantum abeſt, quin verò, è contra.* Sur & *tant* moins; pour dire, en déduction. *Tant* plein que vuide, *tant* bien que mal, *tant* bon que mauvais, pour dire, également, l'un portant l'aûtre. Il y en a *tant* & plus, pour dire, à ſuffiſance. *Tant* plus que moins; pour dire, environ. Si *tant* eſt, façon de parler familière; pour dire, ſuppôſé que. *Tant* y a, pour concluſion. *Tant* à *tant*; pour dire, en égalité d'avantage. *Tant* ſeulement, pour dire, rien davantage. Ce dèrnier n'eſt plus en uſage, & on ne doit pas imiter Voiture qui a dit:

J'arrive de cent piéds ſous tèrre
Pour vous ouir tant *ſeulement.*

Tant plus on le prie, & *tant* moins il en fait. *Quò magis, eò minùs.* *Entant* que le fait le touche. Jésus-Christ eſt conſidéré *entant* qu'homme.

Tant, ſe dit auſſi pour, tellement, ſi fort, à un tel point. *In tantum, adeò.* Il n'y a point d'homme au monde que je réſpecte tant que lui. Voit.

Je ne vèrrai jamais rien qui ſoit tant *aimable,*
Ni vous rien déſormais qui puiſſe tant *aimer.* Voit.

Lorſque *tant* eſt ſuivi immédiatement d'un ſubſtantif, il le régit au génitif, & ſignifie, ſi grand. *Tantus, tot.* Je prends *tant* de plaiſir à vous écrire, que je n'en trouve guère davantage à ne rien faire. Voit.

Tant, ſignifie quelquefois la durée, l'étenduë du mouvement, de la force. Il pleut *tant* qu'il peut. *Tantùm quantùm poteſt.* Il court *tant* qu'il peut, ou autant qu'il peut. Je me ſouviendrai de ce plaiſir *tant* que je vivrai, *tant* & ſi long tems que l'âme me battra dans le corps; pour dire, autant que j'aurai de vie. Il a bien ſèrvi *tant* que ſa force le lui a pû pèrmettre.

Tant, ſèrt auſſi d'éxaggération, & d'éxclamation. *Tant* de fiel entre-t'il en l'âme des dévôts? Boil. *Tantæne animis cæleſtibus iræ.* Virg. *Tant* il a été préoccupé de ſon opinion. *Tant* il eſt dangereux de choquer les Grands. Si vous avez mangé votre bien, *tant* plus ſot en êtes-vous, *tant* moins en êtes-vous à plaindre.

Tant, eſt quelquefois relatif & conjonctif. Il a fait en ſon voyage plus de cinq cens lieuës, *tant* par eau, que par tèrre. *Tum cum, tum tum.* Sa tèrre lui vaut mille écus *tant* en blé qu'en argent. Il eſt mort dix mille hommes à cette bataille, *tant* de part que d'aûtre. Il ne plaide pas *tant* par intérêt, que par honneur. Cette mère agit en ce procès *tant* en ſon nom, que comme tutrice de ſes enfans. Il agit *tant* comme héritiér, que comme ſubrogé aux droits des anciens créanciers.

Tant, ſe dit provèrbialement en pluſieurs phrâſes expliquées ailleurs. *Tant* va la cruche à l'eau, qu'enfin elle ſe briſe. *Toties, quoties.* *Tant* vaut l'homme, *tant* vaut ſa tèrre; pour dire, que c'eſt l'induſtrie & l'habileté du maître qui fait valoir ſon bien, ſa charge, &c. plus ou moins. Il a du bien *tant* que tèrre. Il ira *tant* que tèrre le pourra porter. *Tant* tenu, *tant* payé. On dit auſſi, *tant* pis, *tant* mieux.

A tant. Vieux advèrbe. Alors. Ronſard, & Marot. Borel.

Tant. Ne quant. Vieux advèrbe, nullement. Pèrceval. Id.

TANTALE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tantalus.* Il fut fils de Jupitèr & de la Nymphe Plota, ſelon Euſébe, *Præpar. Evang. L. II.* Hygin, le Diâcre Jean, & Didyme, le font fils de Jupitèr, & de la Nymphe Pluto. Tzetzes hiſt. X. Chil. 5. dit qu'il étoit fils de Pluto, & d'Imolus Roi de Lydie. Lucien dans le Livre qui porte pour titre *des Dipſades*, dit qu'il étoit fils d'Aethon, & ne parle point de ſa mère. Il y a ſans doute une faute dans Euſébe & au lieu de Plota, il faut lire Pluto. Appollodôre diſtingue deux *Tantales*, l'un père, & l'aûtre fils de Niobé. Les Dieux ayant fait l'honneur à *Tantale* de venir loger chez lui, il eut la barbarie de faire tuer ſon fils Pélops & de le leur faire ſèrvir. En punition d'un ſi grand crime, les Dieux le condamnèrent dans l'enfèr à être plongé dans une rivière juſqu'aux lévres, & à avoir de beaux fruits pendus ſur la tête ſans pouvoir jamais ni boire, ni manger, parce que les eaux s'abaiſſoient, & les fruits s'élevoient au moindre mouvement qu'il faiſoit pour atteindre les unes, ou les aûtres. Tzetzes & Didyme donnent une aûtre caûſe à ce ſupplice, auquel ils diſent qu'il fut condamné pour avoir profané le Nectar & l'Ambroſie, en les donnant à ſes Compagnons. Voyez Natalis Comes, L. VI. C. 18. & Voſſius, *de Idolol. L. I. C.* 15.

Tantale. Dans le ſens figuré c'eſt un avâre riche, qui ſe refuſe tout, & qui eſt à lui même inhumain. Cet homme eſt un *Tantale* qui ſe laiſſe mourir de faim au milieu de ſes richeſſes.

TANTARARE. Mot imaginé pour répréſenter un cèrtain ſon de Trompette. *Tubæ ſonus quidam.*

TANTE. ſ. f. Tèrme rélatif. Sœur de mon père, ou de ma mère. *Amita.* On le dit auſſi de la femme qu'a épouſé le frère de mon père, ou de ma mère: ce qui fait la diſtinction des *tantes* patèrnelles, ou matèrnelles. *Grande tante*, eſt celle qui a les mêmes qualitez à l'égard de mon ayeul, ou de mon ayeule. *Neveu & nièce* ſont des tèrmes oppôſez à *oncle* & *tante*. Les filles orphelines ſont miſes à la garde de leurs *tantes*.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *amita*, auquel on ajoûte un *t*; car autrefois on diſoit *ante* pour *tante*.

TANTIN, Tantinet. ſ. m. Tèrme populaire, qui ſe dit pour ſignifier une petite quantité de quelque chôſe, qui vient du Latin *tantum*, dont on a fait ſon diminutif *tantinum*. Le peuple le dit à Paris, & en Picardie. Attendez un *tantin*. *Tantillum, quantillum.* Donnez moi un *tantinet* de vin. Cela me donnera des forces.

Ce mot eſt bas & populaire.

Si lui plait un tantinet.
Qui lui retienne le butinet. Billon. Dans Borel.

TANTÔſT. adv. de tems, qui ſe dit d'un tems poſtérieur. Nous vèrrons cela *tantôt*. Venez ici *tantôt*, ce ſoir. Avez-vous *tantôt* fait? pour dire, avez-vous bien tôt fait?

Ce mot vient de *tam citò*. Nicod. Ménage dit qu'il vient de *tantùm ociùs*.

Tantôſt, eſt auſſi une conjonction disjonctive. *Modò, poſteà, modò modò.* Quand on a deux habits, on prend *tantôt* l'un, *tantôt* l'aûtre. Le tems eſt inégal, il fait *tantôt* froid, *tantôt* chaud. L'homme eſt incèrtain en ſes réſolutions, *tantôt* il veut une chôſe, *tantôt* il en veut une aûtre.

TAO.

TAOCARA, TAOCHARA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Cyrénaïque. *Teucheira, Tauchira, Aſinoe.* Elle eſt dans le Royaume de Barca, en Barbarie, ſur le golfe de Sidra, entre Bèrnicho & Tolométa, à treize lieuës de la première, & à neuf de la dèrnière. Maty.

TaON, ou TaHON. ſ. m. On prononce *Ton.* Inſecte ou grôſſe mouche, qui en Été pèrſécute cruellement les chevaux, les bœufs, les vaches, les ſèrpens. *Tabanus, œſtrus, aſilus.* Leurs nymphes s'engendrent de cèrtains petits animaux qui vivent dans les rivières. Aldroandus les a connuës ſous le nom de vèr aquatique, *inteſtina aquæ.* Dans le vèr du *taon* on diſtingue aiſément la tête, la poitrine, le ventre & même douze petits anneaux qui diviſent ſon corps en autant de parties. Son béc ſe ſépare en trois parties, qui durant que l'animal vit ſe meuvent continuellement, de même que la langue des ſèrpens.

Taon, eſt auſſi un petit animal marin, qui tourmente les poiſſons qu'on nomme tons, empereurs, dauphins. Rond. *Vermiculus marinus.* Le *taon* n'eſt pas plus grand qu'une araignée.

On dit provèrbialement, la première mouche qui le piquera, ſera un *taon*; pour dire, le moindre malheur qui lui arrivera, achevera de le pèrdre.

TAORMINA. ſ. f. Nom propre d'une ville autrefois Épiſcopale. *Tauromenium, Taurominium.* Elle eſt dans la vallée de Démona, en Sicile, ſur la côte orientale, à neuf lieuës de Meſſine, du côté du midi. Nous prîmes *Taomina*, l'an 1676. Maty.

TAP.

TAPABOR. ſ. m. Bonnet à l'Angloiſe, qu'on appelle auſſi ſur la mèr, *Bourguignotte. Pileolus nauticus.* C'eſt un bonnet qui ſert le jour & la nuit, & dont on abat les bords ſur les épaules pour ſe garentir du vent & du hâle. On l'appelle auſſi *boukinkan*, à caûſe que cette ſorte de bonnet fut apporté ſous Loüis XIII. par les Anglois qui étoient à la ſuite du Duc de Boukinkan. Mén.

TAPAYSA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'Amérique méridionale. *Tapayſa.* Elle prend ſa ſource dans le Paraguay, travèrſe un aſſez vaſte pays, auquel elle donne ſon nom, & elle ſe décharge dans l'Amazone, entre l'embouchure de la Paranayba, & celle de Cayene. Maty.

TAPE. ſ. f. Coup qu'on donne avec la main. *Ictus.* Il eſt bas. Ils ſe ſont donnez trois ou quatre bonnes *tapes*, avant qu'on ait pû les ſéparer.

On dit provèrbialement, il lui a donné *tape* ſur l'œil.

TAPECUI. ſ. m. C'eſt la partie chargée d'une baſcule, qui ſert à baiſſer & à lever un pont levis, & qui eſt prèſque en équilibre avec lui. *Cratis ſacoma.*

Tapecul, en tèrmes de Marine, c'eſt une voile qui ſe met à une vèrgue ſuſpenduë vèrs le couronnement d'un vaiſſeau marchand; qui couvre les dehors de la pouppe, & qu'on porte, quand on a vent arrière. *Adjectitium ad puppim velum.* Le *tapecu* ſert à ſoutenir les vaiſſeaux au vent, & à empêcher qu'ils n'aillent de côté. Denis.

TAPER. v. act. Frapper de la main, donner un coup avec la main. *Verberare, percutere.* Il eſt bas. Ce mari eſt ſujèt à *tapper* quelquefois ſa femme. Ce Régent, quand il donne une férule, *tape* bien fort.

Taper du piéd; pour dire, frapper la tèrre, le plancher avec le piéd; & alors il eſt neutre. *Plaudere pedibus. Tapez* du piéd, ſi vous voulez que quelqu'un vienne. Ce ſont les bons chevaux qui *tapent* du piéd.

Taper, ſe dit auſſi d'une façon de friſer les cheveux en les battant un peu avec le peigne pour les faire tenir contre le viſage. La grande mode eſt d'avoir les cheveux *tapez. Criſpare.*

Tapé, ée. part. paſſ. & adj. *Percuſſus, criſpatus.*

On appelle des pièces *tapées*, des ſols marquez d'une fleur-de-lis au milieu; ce qui augmentoit leur valeur du Pariſis. *As lilio notatus.*

TAPEREAU. ſ. m. C'eſt, ainſi que les Bourguignons appellent un petard, à caûſe du bruit qu'il fait. *Piloclatrum.*

TAPeURE. ſ. f. Sorte de friſûre de cheveux qu'on a tapez avec le peigne. *Criſpatio.*

TAPHUA. ſ. f. Ville de la Tèrre Sainte. *Thaphua, Taphua.* C'étoit, ſous les Chananéens, une ville Royale. Elle fut donnée à la Tribu d'Éphraïm, où elle étoit ſituée au nord, ſur les confins de la Tribu de Manaſſé. Le P. Lubin croit qu'une partie de ſon tèrritoire appartenoit même à cette Tribu; mais il n'y a pas d'apparence; & le tèrritoire des villes ſuivoit toûjours les villes, & appartenoit à leurs habitans.

Il y a encore un aûtre *Taphua*, ſituée dans les plaines de la Tribu de Juda. *Joſ. XV.* 33. 34.

TAPIAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pruſſe Ducale. *Tapiavia.* Elle eſt ſur le Prégel, au confluant de la Dème, & à ſept lieuës au-deſſus de Konigſbèrg. *Tapiaw* a un bon château, où Albèrt de Brandebourg, prémiér Duc de Pruſſe, mourut l'an 1568. Maty.

TAPIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine. Longue pièce de bois de quatre poûces en quârré, qui eſt reçuë par des coudelattes dans la conſtruction d'un vaiſſeau. *Trabecula ad latus navis adaptata.*

TAPINAGE. ſ. m. Vieux mot. Secrèt, lieu caché. Voyez Beaumanoir, C. XXX. p. 155. L. 16. & Alain Chartiér, p. 325. De Laurière.

TAPINAIGE. Sorte d'advèrbe, qui ſe diſoit aûtrefois, comme aujourd'hui Tapinois. *Secretò, clam, clanculum, doloſè.* En *tapinaige.* c'eſt la même chôſe qu'en tapinois, en ſecret, & en tromperie. Borel.

TAPINEIS. ſ. m. Vieux mot. Choc, baterie. *R. de la Rôſe.* Borel. *Pugna.*

TAPINOIS. adv. qui ne ſe dit que dans le burleſque. Il eſt venu en *tapinois*; c'eſt-à-dire, ſecrettement, ſourdement, & ſans faire bruit. Il ſe gliſſa en *tapinois* dans ſon carquois. Sar. *Secretò, clanculum. Tapinois* eſt un nom adjectif, & non pas un advèrbe. Il vient du Grèc ταπεινὸς, bas, humble, rampant, tâpi contre tèrre. *En tapinois* eſt une phrâſe advèrbiale.

> *Oh, oh, je n'y prenois pas garde,*
> *Tandis que ſans ſonger à mal je vous regarde,*
> *Vôtre œil en* tapinois *me dérobe le cœur.* Mol.

On s'en ſert plus ordinairement en parlant d'un homme fin & diſſimulé, qui va adroitement à ſes fins, par des voyes ſourdes & détournées. Cet homme n'agit pas ouvèrtement, il va toûjours en *tapinois.*

Ce mot, ſelon Nicod, vient du Grèc ταπεινὸς, *humilis*, qui ſignifie *humble; ſoumis.* Du Cange le dérive de *talpa* & de *talpinatio*; comme qui diroit, *agere more talparum.*

TAPION. ſ. m. Tèrme de Marine. Marque, tache. *Macula.* Nous continuâmes de courir ſur la tèrre, où il paroiſſoit quantité de *tapions* blancs. Fréziér. p. 269. Praya de Zumba eſt une tèrre très-reconnoiſſable par une infinité de *tapions* blancs, qui paroiſſent comme du linge mis à ſécher, juſqu'à 2 ou 3 lieuës près du cap de Saint Antoine. Fréziér. p. 269.

TAPIR. v. n. Qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Se cacher en quelque lieu étroit, en ſe tenant dans une poſture racourcie & reſſèrrée. *Abſcondere ſe.* Il s'eſt *tâpi* dèrrière un buiſſon, dans cette armoire, dans ce petit coin, quand il a vû venir les Sèrgens. Il s'étoit *tâpi* contre la muraille. Ablanc.

> *Enfin me* tâpiſſant *au recoin d'une porte,*
> *J'entendis ſon propos.* Rég.

> *Qui veut ſe* tâpir *chez ſoi*
> *Sans querelle, & ſans proces,*
> *Eſt libre comme le Roi.* Mont.

Tapi, ie. part. paſſ. & adj. *Abſconſus.*

> *Cet animal* tâpi *dans ſon obſcurité,*
> *Joüit l'hivèr, des biens conquis durant l'été.* Boil.

TAPIS. ſ. m. Couvèrture d'étoffe, ou d'ouvrages, qu'on étend ſur une tâble, ſur une éſtrade, dans une alcôve, ſur un prie-Dieu. *Tapes, tapetia.* Un *tapis* de drap de velours; un *tapis*, ou drap de piéd. On appelle *tapis* de piéd, celui qu'on met ſur une éſtrade, ſur le carreau, & ſur lequel on marche. Les *tapis* de Pèrſe ſont fort riches, & plus éſtimez que ceux de Turquie. Les Anciens appelloient *tapis*, les étoffes qui avoient des poils d'un côté; & ceux qui en avoient des deux côtez, *amphitapis.*

Tapis, en tèrmes d'Anatomie, eſt un nom qu'on donne à la membrâne choroïde de l'œil de pluſieurs animaux, à caûſe qu'ils l'ont de différente couleur, & ſouvent auſſi éclatante que celle de la nacre de pèrle & de l'iris, au lieu qu'elle eſt noire dans l'homme & dans pluſieurs aûtres animaux. *Tapes.*

Tapis vèrd, ou de gâzon, ſe dit dans un jardin d'une allée gâzonnée dont on a ſoin de tondre l'hèrbe, ou d'une prairie, où la vèrdure eſt unie en forme de *tapis.* C'eſt toute piéce de gâzon pleine ſans découpure, & plûtôt quârré-longue, que de quelque aûtre figure. Il en faut tondre le gâzon quatre fois l'an, pour le rendre plus velouté. *Stibadium.* Davilèr. *Area herbacea.*

> *Le vèrd* tapis *des prez, & l'argent des fontaines.* La Font.

> *De ces* tapis *le pourpre précieux,*
> *Bleſſe mes ſens.* Voit.

On dit en tèrmes de Manége, Râſer le *tapis*; pour dire, Galopper près de tèrre, comme font les chevaux Anglois, qui n'ont pas le galop élevé. *Aream currendo radere.*

On dit qu'on a tenu long-tems quelqu'un ſur le *tapis*; pour dire, qu'on en a parlé long-tems, & ordinairement en mal. On dit qu'on a mis une affaire, une propoſition ſur le *tapis*; pour dire, qu'on a délibéré. Remèttre une affaire ſur le *tapis.* Mauc. On dit auſſi, que c'eſt amuſer le *tapis*, lorſqu'on propôſe des matières peu importantes, ou qu'on n'allégue point de raiſons ſolides. On dit auſſi au jeu, que le *tapis* brûle, quand on a oublié de mèttre au jeu. Ce dèrniér eſt tout à fait bas.

TAPIſSER. v. act. Couvrir les murailles, en cacher la nudité par quelques ornemens. *Aulais, vel tapetibus parietes veſtire; ornare; inſtruere.* Dans les pays chauds on ne *tapiſſe* guères les chambres. On *tapiſſe* les ruës dans les grandes Fêtes & cérémonies. Les écoliérs *tapiſſent* leurs chambres d'images, de thêſes, de colifichèts. Les maiſons des paûvres gens ſont *tapiſſées* d'araignées.

On dit figurément & poëtiquement, que le printemps *tapiſſe* la tèrre de fleurs. *Ver exornat humum floribus.* La membrâne intérieure du larinx, eſt la même que celle qui *tapiſſe* toute la bouche. Dionis. *Obducere.*

Tapiſſé, ée. part. paſſ. & adj. *Aulæis inſtructus, ornatus.*

TAPIſSERIE. ſ. f. Piéce d'étoffe, ou d'ouvrage, qui ſert à parer une chambre, à en cacher les murailles. *Aulæum.* On fait des *tapiſſeries* de haute & baſſe lice, au métiér avec de la laine, de la ſoye; & on les rehauſſe d'or & d'argent. La manufacture des *tapiſſeries* des Gobelins eſt une chôſe mèrveilleûſe, auſſi bien que celle de la Savonnerie. Celles de Flandres, d'Oudenarde, d'Auvèrgne,

vèrgne, ſont infiniment au-deſſous. On fait auſſi des *tapiſſeries* de cuir doré, de brocards de Veniſe, de ſatin de Bruges, de brocatelle. Les *tapiſſeries* des paûvres ſont de Roüen, de Bèrgame, faites de fil, de laine, & de coton, & elles ſe travaillent comme la toile.

TAPISSERIE, ſe dit auſſi des ouvrages faits à l'aiguille ſur du canevas, dont on garnit des meubles. *Tapes acu pictus, textus, variatus.* Des lits & des chaiſes de *tapiſſerie*, de point de Hongrie, de point d'Anglerèrre, au petit point. On dit provèrbialement au jeu, quand on a bien des têtes dans ſon jeu, qu'on a une belle *tapiſſerie*.

TAPISSIÉR. ſ. m. Marchand qui vend, qui fait, ou qui tend des tapiſſeries, ou des meubles. *Aulaarum opifex, vel aulaarius propola.* Il y a huit *Tapiſſiérs* ſèrvans chez le Roi par quartiér. Ils font les meubles du Roi. Les *Tapiſſiérs* de Paris prennent la qualité de *Tapiſſiérs de haûte lice, ſarracinois, & de rentraiture, Contrepointiérs neutrez & couſtiérs.*

TAPISSIÈRE. ſ. f. C'eſt la femme d'un tapiſſiér. *Aulaorum tèxtrix phrygia.* C'eſt auſſi une fille qu'on prend pour faire des tapiſſeries à l'aiguille, & qui travaille ordinairement à la journée.

TAPITI. ſ. m. Petit animal du Breſil, qui reſſemble à un lapin. *Tapitius.*

TAPON. ſ. m. Mot populaire qui ſe dit d'un paquet preſſé, ou de ce qu'on reſſèrre en un petit lieu. *Globulus.* Il a mis mes habits en un petit *tapon*, il les a tous frippez. Quand on a peur, on ſe cache en un coin, on s'accroupit, on ſe met en un petit *tapon*.

TAPON. Tèrme de Marine. Bouchon, plaque de liége avec laquelle on bouc.. l'âme du canon pour empêcher que l'eau n'y entre. *obturamentum tormentarium.* On appelle *tapon d'écubiérs* des piéces de bois d'environ deux piéds & demi qui vont en diminuant, & avec leſquelles on fèrme les écubiérs, lorſqu'on eſt à la voile. Il y a de ces ſortes de *tapons* qui ſont concâves ou échancrez par un côté, pour fèrmer les écubiérs, lorſque les câbles y ſont encore.

TAPOTER. v. act. diminutif de taper. *Icere, percutere.* Ces écoliérs ſe ſont bien *tapotez*, ſe ſont battus à coups de poing. Il eſt bas.

TAPOTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ictus, percuſſus.*

TAPROBANE. ſ. f. *Taprobana, Taprobané.* Nom propre d'une iſle célébre dans l'antiquité, que quelques-uns prennent pour l'iſle de Ceylan; d'aûtres pour Sumatra. Voyez M. L'Abbé Renaudot, dans ſes Notes ſur deux Relations des Indes & de la Chine. p. 133. 134. Les habitans de la *Taprobane* étoient ſi ignorans dans l'art de la Navigation, qu'ils ne ſe conduiſoient point par l'inſpection du Ciel, mais ſeulement par le vol des oiſeaux, qu'ils portoient pour cet uſage, & qu'ils lâchoient pour reconnoître de quel côté étoient les tèrres les plus proches. Pline a crû que la ſituation de leur iſle les privant de la vûë des conſtellations du Nord, ils n'avoient eû aucun égard aux étoiles dans leurs navigations. Mais en cela il s'eſt trompé doublement: car cette iſle étant ſituée au deçà de la ligne, ils avoient la vûë du Nord, au défaut duquel ils auroient pû avoir recours à celle du Canope, qui eſt vèrs le midi. Il nous enſeigne que cette iſle ne fut bien connuë que ſous l'Empereur Claude, par le voyage qu'une tempête y fit faire à un afranchi d'Annius Plocamus, qui avoit traité avec le Fiſc de Rome des revenus de la Mèr rouge; & que ſur la connoiſſance que cet afranchi donna à ces Inſulaires de la puiſſance de l'Empire Romain, ils envoyèrent des Ambaſſadeurs à l'Empereur Claude, pour lui demander ſon amitié. HUET, p. 350. Les habitans de la *Taprobane* honoroient Hèrcule & Bacchus. Les gens doctes ne doutent pas que l'iſle de Ceylan ne ſoit la fameûſe *Taprobane* des Anciens. HUET, p. 365. Arrien dit, que vèrs l'occident ſe trouve l'iſle appellée παλαισιμόνδυ, & par les Anciens, *Taprobane*; où il faut corriger ſon texte νῆσος λεγομένη παλαὶ ταπροβάνη, παρὰ δὲ τοῖς ἀρχαίοις αὐτῶν Σιμόνδυ, par une faûte des Copiſtes qui de ΣΙΛΑΝΔΟΥ, en joignant Λ & A, ont fait un M. AB. RENAUDOT. Cette faûte, ſi c'en eſt une, eſt auſſi dans Prolémée, & dans Marc Heracleota, qui diſent Παλαισιμόνδυ. Coſmas, Auteur de la Topographie Chrétienne, dit que Ceylan eſt la *Taprobane* des Anciens. L'ABBÉ. RENAUDOT.

TAPS. ſ. m. plur. Tèrme de Mèr. Les *taps* des pèrriérs, ce ſont ſix piéces de bois de deux piéds de longueur, & de ſix poûces de largeur qu'on attache ſur l'apoſtis, pour ſoutenir les pèrriérs d'une galère. *Truncus.*

TAPUAGUAZU. ſ. m. Nom propre d'une Contrèe du Paraguai propre, dans l'Amérique Méridionale. *Tapuaguaza.* Elle eſt vèrs le lac de Zarayes, & le pays de l'Amazône. MATY.

TAPUYE. ſ. m. & f. Nom d'un peuple du Bréſil, en l'Amérique Méridionale. *Tapuya.* Il y en a dans la Capitanie de Spiritu Sancto, & dans celle de Siara & de Maragnan. On dit qu'ils ſont ſi forts, & ſi adroits à tirer leurs fléches, qu'ils pèrcent un ais à la portée du fuſil. Ils ſe régalent de la chair de leurs ennemis, de même que les Toupinambous, & les Margajats. On ajoûte pour marque de leur férocité, que quand leurs parens ſont malades, ils leur limitent un cèrtain tèrme pour guérir, après lequel, le malade ne ſe portant pas mieux, ils le tuent, & le mangent, pour le délivrer de ſes peines. Les enfans, dit-on, font la même grâce à leurs pères & mères, quand ils ſont devenus décrépites, & incapables d'agir. Les Portugais n'ont pû encore ſubjuguer les *Tapuyes*. MATY.

TAPY. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Amérique Méridionale: *Tapius fluvius.* Elle a ſa ſource dans le Pérou, vèrs S. Franciſco de Quito, coule dans le pays de l'Amazône, & va ſe décharger dans la rivière de ce nom.

TAQ.

TAQUET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un crochet de bois à deux branches, qu'on accroche tant au mât que ſur le platbord, pour y amarrer quelques manœuvres. *Uncus ligneus biceps.* Il y en a de différentes ſortes: à gueule, ou à dent, ou à cornes. Il y a des *taquets* ſimples, des *taquets* de mâts, de haubans, d'écoutes, de cabeſtan, &c.

On dit en tèrmes de Fauconnerie, Nourrir un oiſeau au *taquet*, lorſqu'il eſt en libèrté & au ſoleil, & qu'on le fait revenir, quand on l'appelle en frappant ſur le bout d'un ais. *Accipitrem ad palum revocare.*

TAQUET & *Taquain.* Vieux mot, adj. Soudain, prompt; de τάχει, *Statim.* D'où vient un tacan de pas, qui en Languedoc ſignifie un coupe jarret.

TAQUIN, INE. adj. & ſubſt. Qui a une avarice outrée & ſordide, qui va juſqu'à la vilenie. *Tenax, avarus praparcus.* Les femmes du peuple ont l'humeur *taquine*, elles tondroient ſur un œuf. Ce Pédant eſt un *taquin*, un raquedenaſe.

TAQUINEMENT. adv. D'une manière taquine. *Sordidè, avarè, praparcè.* Ce vieil avâre vit *taquinement* & meſquinement.

TAQUINERIE. ſ. fém. Avarice outrée & ſordide. *Illiberalis parcimonia, parcitas.* Cet homme a été juſqu'à ce point de *taquinerie*, d'avoir chaſſé un valèt, parcequ'il avoit uſé la pièrre de ſon fuſil en le battant trop fort. Accuſer d'avarice & de *taquinerie*. MASC.

TAQUONS. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit de ce qu'on met ſur le grand timpan ſous les caractères, afin que l'impreſſion vienne bien. *Fragmentum infra tympanum poſitum.*

TAR.

TARA. ſ. f. C'eſt une éſpéce de Tamarin qui porte un haricot fort réſineux, dont la gouſſe & le grain ſec, pilez & mis en infuſion ſèrvent à faire de très-bonne encre à écrire en y jettant un peu de couperôſe: Il ſe nomme Algarrova. On l'appelle auſſi *Tara*, à caûſe de la reſſemblance qu'il a avec la gouſſe de cette plante, quoi qu'en éffêt elle en diffère en quelque chôſe. FRÉZIÉR. *p.* 122. 123.

TARA, eſt auſſi le nom d'une fort petite rivière du Royaume de Naples. *Taras.* Elle a ſa ſource dans l'Apennin, près de Maſſafra, & ſe décharge dans le golfe de Tarente, à deux lieuës de la ville de Tarente, vèrs le couchant. Cette petite rivière n'eſt remarquable que pour avoir donné ſon nom à la ville & au golfe de Tarente. MATY.

TARABAT. ſ. m. Tèrme d'Auguſtin déchauſſé, de Capucin, & de quelques aûtres Religieux. C'eſt un inſtrument pour reveiller les Religieux, qui ſe doivent lever la nuit pour aller prier Dieu au chœur. *Crepitaculum.* Il y a de pluſieurs façons de *tarabat*. C'eſt un tel Religieux qui a le *tarabat*. Quand on entend le *tarabat*, il faut ſe lever.

TARABOQUE. ſ. m. Nom que l'on donna dans le XIVe ſiécle à quelques habitans d'Ancône, qui tenoient le parti de Loüis de Bavière, & qui furent accuſez d'héréſie & de grands excès. *Taraboccus* Il paroît qu'ils ſe retirèrent dans l'Éſclavonie; car un Frère Mineur Inquiſiteur en Éſclavonie eut ordre de les faire arrêter. *Vading dans les Annales des Frères Mineurs à l'an* 1331.

TARABUSTER. v. act. Tèrme populaire qui ſignifie, Importuner quelqu'un, être ſans ceſſe à ſes oreilles, ou l'incommoder en toute aûtre manière. *Vexare, moleſtiam afferre, creare.*

N'eſt-ce pas aſſez d'une année
A ſe tarabuſter *l'éſprit,*
Et ſouffrir en âme damnée
En forgeant un mauvais écrit. P. DU CERC.

Borel dérive ce mot de *tambuſtis*, vieux François, qui ſignifioit *bruit, remuement.* Il vient du mot Celtique tarabuſti, importuner, troubler. PÉZRON.

TARACHA. Voyez ZARACHA.

TARAÇONA. Voyez TARAZONA.

TARAISE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Taraſius.* Saint *Taraiſe* Patriarche de Conſtantinople, né là même vèrs le milieu du VIIIe ſiécle, & élevé au Patriarchat l'an 784. réſiſta toûjours fortement

tement aux Iconoclaſtes & tint contre eux le II. Concile général de Nicée en 785. Il mourut l'an 806. Voyez les Bollandiſtes au 25 de Févriér, & M. Chaſtelain au même jour.

TARAMIS, ou TARANIS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Gaûlois, qui étoit le même que Jupitèr, tonnant, à mon avis ; car taran ſignifioit un tonnèrre, & Bochart aſſûre qu'ils avoient pris ce Dieu des Phéniciens. Voyez Taran. Je doute que Borel ait trouvé *Taramis*. C'eſt *Taranis* qu'il faut dire.

TARAN, ou TARANIS, ou *Tharan*, & *Tharanis*. ſ. m. Nom que les Celtes donnoient à Jupitèr. *Taran, Taranis, Tharan, Tharanis.* C'eſt le nom de Jupitèr chez quelqués Latins, comme ſi vous diſiez, Tonant ; car chez les Celtes, *taran* eſt le *tonnèrre*. Pézron. Ainſi *Taran* ou *Taranes*, c'eſt le Dieu du Tonnèrre, le même que *Jupitèr fulgurator*, ou *Tonans*. Borel. Les Celtes appelloient *Taran* le Dieu que les peuples du nord appelloient Thor ; car au rapport d'Adam de Brême, ces peuples diſoient que Thor préſidoit à l'air, & qu'il régloit le tonnèrre & la foudre, les vents & la pluye, le beau tems & les ſaiſons propres pour les bléds. Thor, ajoute-t-il, avec un ſcéptre en main ſemble être une figure de Jupitèr. Ce que dit le P. Pézron ſe confirme encore par les langues des aûtres peuples déſcendus des Celtes. Les Gallois en Anglètèrre, diſent auſſi *tanar*, pour *tonnèrre*. Les Belges ont tranſpôſé les deux dèrnières radicales & pour *taran*, ils ont dit tanar ; & de là ils ont fait *donner* & nous *tonner* & *tonnèrre*. Du même *Taran* par aphérêſe ou retranchement de la finale, les Suédois & aûtres peuples du nord ont fait *Tor* ou *Thor*. Bochart croit que ce mot vient de l'Hébreu רעם, *Raam*, en ajoutant la lèttre ſèrvile ת, *Th*, *Tharam* ou *Tharem*.

TARANDE, ou TARANTE. ſ. m. Animal ſauvage, gros comme un bœuf, qui a la tête plus grande que le cèrf, & qui eſt couvèrt d'un poil long comme celui d'un ours. *Bovis cervus.* Le *tarande* naît dans les païs ſeptentrionaux, & ce qui eſt le plus ſurprenant, le *tarande* peut changer ſon poil en toutes ſortes de couleurs. Scheffer. Lapon.

TARANO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de Sabine. *Taranum.* Il eſt ſur la rivière de Campano, à trois lieuës de Narni, vèrs le midi. Maty.

TARANTAISE. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de la Savoye. *Tarantaſia*, *Tarentaſia*. Elle a tître de Comté, & elle eſt ſituée entre le Faucigny, la Savoye propre, la Maurienne, & le Duché d'Aouſte. Elle eſt éxtrêmement montagneûſe, & ſes lieux principaux ſont Mauſtiers capitale, & ſaint Maurice. Maty.

TARANTE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt blanche panachée de rouge. Morin.

TARARE. Mot Bùrleſque qui ſignifie, quand on s'en ſèrt, qu'on ſe moque de ce que l'on dit. *Quaſi vero. Nugæ, gerræ.* On dit auſſi quelquefois. *Tarare pompom.*

TARARE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France ; ſitué dans le Beaujolois, environ à dix lieuës de Lyon, vèrs le couchant ſeptentrional. *Tararia.* Il eſt au piéd des montagnes de *Tarâre*, qui ſéparent le Lyonnois du Beaujolois. Maty.

TARASCON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du haut Languedoc. *Taraſco.* Elle eſt dans le Comté de Foix, ſur la Lauriége, à trois lieuës au deſſus de la ville de Foix. Maty.

Tarascon. Aûtre petite ville de France. *Taraſco.* Elle eſt dans la Provence, ſur le Rhône, vis-à-vis de la ville de Beaucaire. *Taraſcon* eſt déffendu par un château, & on dit qu'il y a un chemin ſoûtèrrain de cette ville à celle de Beaucaire, ce qui pourtant eſt éxtrêmement difficile à croire, parceque le Rhône eſt fort large & fort profond en cet endroit. Maty.

TARASCOS. ſ. m. & pl. Les Éſpagnols donnent ce nom aux Amériquains qui habitent dans la Province de Machoacan. *Taraſci.* Maty.

TARASQUE. ſ. f. Bête chimérique que le peuple s'imagine. *Strix*, *Lamia*. Au milieu des Géants étoit la *Taraſque*, cette bête chimérique connuë en quelques Provinces de France, portant ſur ſon dôs un pànier, d'où ſortoit une marionnette qui danſoit & ſautoit pour amuſer les paſſans. Frézièr. *p.* 182. 183.

TARAUD, ou plus ordinairement *tarot*, qu'on appelle aûtrement *baſſon*, eſt une grôſſe flûte qui ſèrt de baſſe dans les concèrts de muſettes & de hautbois, qui a onze trous. *Fiſtula major & gravis.*

TARAUDER. v. act. C'eſt faire un trou dans une piéce de métal, ou de bois, qui ſèrve d'écrou pour arrêter une vis. *Cochleatim perforare.*

TARAUDS. Voyez Tarots.

TARAUX, ou TARAU. Tèrme d'Artiſan. C'eſt un morceau d'aciér bien trempé, avec des canelures en forme de vis ou d'hélice, qui ſèrt de matrice pour faire des écrous. *Terebella cochleata.* On y fait des ouches à chaque pas, ou tour de vis pour le faire mieux coupper & entrer dans le bois & le métal, & on le tourne à deux mains avec un manche, comme celui d'une tarière. On dit que les *taraux* ſont les mâles, & les *écrous* les femelles.

TARAXIPPE. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Éléens. *Taraxippus.* Il y avoit dans l'Hippodrôme d'Élée un lieu où les chevaux, quand ils y arrivoient, avoient coutume d'être ſaiſis d'une épouvante ſi grande qu'ils trembloient de tous leurs membres, ſans qu'on en vit la caûſe, & qu'ils jettoient par tèrre leurs conducteurs. Ç'en fut aſſez pour ſe figurer qu'il y avoit là un Dieu, qui produiſoit cet éffet. On le nomma *Taraxippe*, de ταράττω, *je trouble*, *j'épouvante*, & ἵππος, *cheval*, on lui érigea un autel en ce lieu, ſur lequel on alloit lui faire des vœux, quand on devoit fournir la carrière, & le prier d'être propice aux chevaux qu'on devoit conduire. Et parce qu'autrefois un Géant nommé Iſchene, qui dans une famine fut ſacrifié par ordre de l'Oracle, avoit été entèrré en ce lieu, on crût que ce Géant étoit celui qui épouvantoit ainſi les chevaux. D'aûtres diſoient que ce *Taraxippe* étoit le père où le fils de Myrtile, & quelques-uns Myrtile lui même tué par Pélops ; & à qui Pélops pour réparer ſon meurtre avoit érigé là un Cénothaphe. Quelques aûtres attribuoient la caûſe de ces tèrreurs à Oenomaüs, & d'aûtres à Pélops, qui avoit enfoüi quelque chôſe dans la tèrre en cet endroit, qui troublá l'imagination des courſiérs d'Oenomaüs, & enſuite de tous les aûtres. A l'éxemple de ce *Taraxippe* des jeux Olympiens de l'Élide, on en fit auſſi un dans l'Hippodrôme des jeux Iſthmiques, & un aûtre dans celui des jeux Néméens. Le prémiér étoit Glaucus fils de Siſyphe qui fut briſé par ſes jumens dans les jeux funébres qu'Acaſte fit à la mort de ſon père. Le ſecond étoit une groſſe pièrre rougeâtre placée au détour de l'Hippodrôme, dont l'éclat épouvantoit les chevaux, comme auroit fait du feu, dit Pauſanias. Statius rejette pourtant cet éffet ſur Apollon : mais apparemment qu'il parle en Poëte. Voyez Bochart, Hiéroz. P. I. L. II. C. 8.

TARAZONA. ſ. f. Nom propre d'une ville Éſpiſcopale, ſuffragante de Saragoſſe. *Turiaſo*, *Turiaſſo*. Elle eſt dans le Royaume d'Aragon, aux confins de la Caſtille vieille & de la Navârre, ſur la rivière de Queiles, à trois lieuës au deſſus de Tudéle. Maty.

TARBATH. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Roſſ, en Écoſſe. *Tarbata*, *Littus Altum*. Il eſt ſur un grand cap de même nom, qui eſt entre le golfe de Dornock & celui de Murray. Maty.

TARBES. ſ. Nom propre d'une ville de la Gaſcogne, en France. *Tarba.* Elle eſt capitale de la Bigorre, & ſituée ſur l'Adour, à ſix lieuës de Pau, vèrs le levant. *Tarbes* a le Château de Bigorre, qui a donné le nom à la Contrée, & elle eſt le ſiége d'un Préſidial, & d'un Évêché ſuffragant d'Aux. Maty.

TARCAIRE. ſ. m. Vieux mot.

A Anchiſes un cèrcle donne,
Un mantel de noble façon,
Et un tarcaire *à l'enfançon.* Ovide, Mſ.

C'eſt un carquois ; car il dit ailleurs :

Le tarcaire *ou len ſeult répondre,*
Les dards qui bien y veut éſpondre. Borel.

TARCOLA, TRUCULA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle des Vénitiens. *Trucones*, *Tricaria*. Elle eſt dans le golfe de Veniſe, entre l'iſle de Curzola, & celle de Leſine, vèrs les côtes de la Dalmatie. Maty.

TARD. ſ. m. Tèrme rélatif oppôſé à *tôt*. Ce qui ne vient pas aſſez tôt ; ou quand le tèrme éxpire, hors de l'heure, hors du tems préſcrit ; après le tems néceſſaire & convenable. Vous venez bien ſur le *tard* pour enchérir. Quand il fait ſi chaud, il faut attendre le *tard* pour s'aller promener. *Serum*, *ſerum diei*.

Tard, eſt plus ſouvent advèrbe de tems. *Serò*, *ſerius*, *tardè*. Il a beau chicaner, il payera tôt ou *tard* ; ce repentir, ces avis ſont venus trop *tard*. Cette production eſt venuë *tard*, l'arrêt étoit rendu. On dit vèrs la nuit, qu'il ſe fait *tard*. On dit auſſi le matin, qu'il eſt *tard*, quand il y a long tems que le ſoleil eſt levé. Cette Dame ſe couche & ſe leve *tard*. Le ſoleil ſe léve plus *tard* en hivèr qu'en été. On dit auſſi, qu'une horloge va *tard*, quand elle va après les aûtres.

On dit provèrbialement, il vaut mieux *tard* que jamais.

TARDENOIS. ſ. m. Nom propre d'une Contrée de l'iſle de France, ſituée entre Soiſſons & Château-Thièrry. *Tardanenſis*, *Tardenenſis Comitatus*, *Tarnodenſis Ager*, *Tardaniſus Pagus*. On n'en connoît pas aujourd'hui les limites. La Fâre en *Tardenois* en eſt le lieu principal. Maty.

TARDER. v. n. Demeurer long tems : marcher lentement ; ne venir pas au tems requis. *Morari*, *demorari*, *immorari*, *moram trahere*. Les neiges ont fait *tarder* le Courier de Rome de deux jours. Cette affaire preſſe, ne *tardez* point. Il ne faut point *tar-*

der davantage à gagner ſes bonnes grâces. Ablanc. Les Dieux ne *tardèrent* guère à faire payer la peine du crime à celui qui en étoit l'Auteur. Vaug.

A des offres d'Hymen répondre par des larmes,
Et tarder *tant à dire un oui ſi plein de charmes!* Mol.

Malhèrbe a été repris par Vaugelas, pour avoir fait de *tarder* un vèrbe actif dans ces vèrs;

A des cœurs bien touchez tarder *la joüiſſance.*
C'eſt infailliblement leur croître le déſir.

On dit, que la lune *tarde*, quand elle ſe leve après que le ſoleil eſt couché: qu'une horloge *tarde*, quand elle va après les aûtres. *Moratur.*

Tarder, ſignifie auſſi, Reculer, différer, dilayer. *Differre, tardare, retardare, procraſtinare.* Il ne faut point *tarder* à ſe convèrtir, à ſe confeſſer. Pour peu que vous *tardiez*, vous laiſſerez échapper l'occaſion.

Tarder. Ce mot s'employe auſſi impèrſonnellement; & alors il ne ſe dit que pour marquer que l'on eſt dans l'impatience de quelque chôſe, & que le tems ſemble trop long dans l'attente de ce que l'on ſouhaite. *Ægrè ferre, pati.* Il me *tarde* bien que je ne ſois hors d'affaire. Il lui *tardoit* fort d'être ſorti de priſon. Il nous *tardoit* bien d'être défaits. Ablanc.

On dit provèrbialement, Qui a cul à *baiſer* n'a que *tarder*; pour dire, qu'il faut ſe réſoudre à faire les chôſes dont il eſt impoſſible de s'exempter.

TARDERA. Voyez TORDERA.

TARDIF, ive. adj. Qui vient trop lentement; qui tarde trop. *Tardus, lentus.* Soins *tardifs*, & ſupèrflus. Racin. Le ſecours de la place a été trop *tardif*; elle étoit priſe. Une repentance trop *tardive* eſt bien ſouvent inutile. Une charité *tardive* tient autant de l'avarice que de la piété. Fléch. Une mort prompte eſt meilleure qu'une *tardive* guériſon. Vaug. Le mouvement de Saturne eſt le plus lent & le plus *tardif* de toutes les Planétes. Un répentir *tardif*. S. Évr.

Jeune, & vaillant Héros dont la haute ſageſſe,
N'eſt pas le fruit tardif *d'une lente vieilleſſe.* Boil.

Tardif, ſignifie auſſi, Qui eſt ſtupide, pareſſeux, peſant. *Ingenio tardus, hebes, ſtolidus, obtuſus, ceſſator.* Les bœufs, & les ânes ſont des animaux peſans & *tardifs*. Tracer à pas *tardifs* un pénible ſillon. Boil. Les païſans ont la plûpart l'éſprit groſſiér, peſant & *tardif*.

Tardif, ſe dit auſſi des fruits qui viennent après les aûtres, & ſur l'arriére ſaiſon. *Fructus ſerotini.* Il y a des pois, des légumes, & des fruits hâtifs, & d'aûtres *tardifs*. Une divèrſité bien entenduë, de tout ce qui eſt néceſſaire dans un potager, enſorte qu'on n'y manque de rien, tant pour avoir du hâtif & du *tardif*, que pour l'abondance du milieu des ſaiſons. La Quint.

TARDIVEMENT. advèrbe. D'une maniére tardive. *Tardè ſero.* Les tortuës marchent *tardivement* & avec lenteur. *Lentè, cunctanter, tardè.*

TARDIVETÉ. ſ. f. Lenteur de mouvement. *Tarditas, cunctatio, mora; pigritia.* Il ſe dit plus ordinairement des fruits, & ſignifie, lenteur à meurir. Il y a des fruits éſtimables pour leur hâtivité, & d'aûtres pour leur *tardiveté*. La Quint.

TARDON. ſ. m. Lieu du Diocêſe de Cordouë en Andalouſie Province d'Éſpagne. *Tardo.* Il eſt dans la Sierra de Morena. Les Baſiliens de *Tardon* ſont des Moines de S[t]. Baſile, & une réforme de cet Ordre établie vèrs le milieu du XVIe. Siécle par le P. Matthieu della fuente, & qui commença par un Ermitage que ce Père bâtit à *Tardon*. Environ l'an 1557. le Pape Pie IVe. leur donna la Régle des Carmes; ils ne purent s'en accommoder & prirent celle de St. Baſile, qu'ils réſolurent d'obſèrver dans toute ſa rigueur, ne vivant que du travail de leurs mains. Grégoire XIII. les incorpora à l'Ordre de St Baſile. Clément VIII. en 1603 ſépara & déſunit enſuite les Moines de *Tardon* des aûtres Baſiliens & leur donna des Conſtitutions. Dans la ſuite ils en ont encore eû d'aûtres qui furent approuvées par Paul V. ſans déroger à celles de Clément V. Urbain VIII. en 1639. régla qu'il ne pourroit y avoir dans chaque monaſtère que la quatriême partie de Religieux déſtinez au Chœur; & en 1641. entre aûtres réglemens, il les obligea à faire un quatriême vœu d'obſèrver la Conſtitution de Clément VIII. Innocent X. en 1646. & Aléxandre VII. en 1660 ordonnèrent qu'il y auroit en châque Monaſtère un tièrs de Religieux du Chœur. Ils n'ont que quatre Monaſtères à *Tardon*, à Valle de Guillos, à Rétamal, & à Bregna; & un hoſpice à Seville. Voyez le P. Hélyot. T. I. C. 26.

TARDONE. ſ. f. Nom d'un oiſeau. Nous ne voyons pas communément de ces ſortes d'oiſeaux en France, il reſſemble à une canne, le plumage de ſa tête eſt tout noir, ſes yeux & ſon bec ſeroient tout à fait rouges par deſſus, ſans une tâche noire, qui paroît de châque côté des narines; ſon bec eſt court comme celui d'une canne, & large comme celui d'une oye: il eſt marqué par le bord d'une tâche noire qui reſſemble à un ongle: il eſt aſſez haut ſur jambes, qui ſont d'un pâle tirant ſur le rouge: il porte un coliér de couleur rougeâtre, qui lui environne la poitrine, mais le devant de ſon éſtomach & tout le tour de ſon col eſt blanc, & le ſeroit entiérement par tout le corps, ſi ce n'étoit que le deſſus de ſes ailes eſt noir, avec une ligne rouge de châque côté, le bout des plumes des ailes & l'extrémité de ſa queuë ſont noirs, & ſur ſes ailes il y a quelques plumes vèrtes luiſantes. La *Tardone* ne plonge guère, & elle a la voix comme la canne marine; lorſque ſes ailes ſont étenduës, elles paroiſſent toutes noires; il y a néanmoins, parmi, quelques plumes vèrtes; les trois plumes rouges qui couvrent les aûtres, donnent de la rougeur aux ailes.

TARD-VENU. ſ. m. Nom d'une faction qui s'éleva en France ſous le Roy Jean. *Tardè Veniens.* La faction des *Tard-Venus* étoit des troupes de voleurs compôſées des Garniſons Angloiſes, qui ſortoient des places que le Roi d'Angletèrre rendit au Roy Jean, après le Traité de Brétigny, & de Navarrois, qui couroient le Royaume & le ravageoient. Ces voleurs ſe faiſoient nommer les *Tard-Venus* voulant faire entendre que pour s'enrichir en pillant la France, ils étoient venus un peu tard: Ils étoient commandez par Seguin de Badeſol & par Gironnet de Pau vieux Officiérs Gaſcons, qui s'étoient trouvez aux batailles de Creſſi & de Poitiérs. Les *Tard-Venus* gagnèrent une grande Victoire ſur les troupes du Roy commandées par Jacques de Bourbon ſon Lieutenant Général en Languedoc. Après cet avantage ils ſe ſeparèrent en deux corps, l'un ſous Badeſol, ſe ſaiſit du château d'Ence entre Lion & Mâcon, & s'y fortifia pour piller à ſon aiſe le Mâconnois, le Lionnois & le Beaujolois, & l'aûtre marcha vèrs Avignon, pour y rançonner le Pape & les Cardinaux. Le Pape publia une Croiſade contre les *Tard-Venus*; & le Marquis de Montfèrrat grand Capitaine, vint à ſon ſecours. Il n'attaqua point les *Tard-Venus*, il les débaucha pour les mener en Italie, où il leur fit accroire qu'ils trouveroient une bien plus grande fortune: Il rendit en cela un grand ſèrvice au Pape & à la France. Il leur donna d'abord 60000 florins, & les mena contre les Milanois, qu'il défit par leur moyen. Les hiſtoriens d'Italie diſent que ces *Tard-Venus* de France apprirent l'art militaire aux Italiens, & qu'après avoir rendu le Marquis de Montfèrrat vainqueur de tous ſes ennemis, ils ſèrvirent long-tems la République de Piſe contre celle de Florence. *M. l'Abb. de Choiſi Hiſt. du Roy Jean. L. III. N. 6.*

TARE. ſ. f. Défectuoſité qui ſe trouve en quelque chôſe, ſoit au poids, au compte, ou à la ſubſtance. *Deceſſio, deceſſus.* Il ſe dit principalement des monnoyes & des métaux. *Argenti intertrimentum.*

Ce mot vient, ſelon Nicod, du Grec φθορά, *corruptela*, qui ſignifie *degât, corruption.*

On donne aux Financiérs des taxations pour la *târe* des éſpéces, pour les dédommager de la pèrte qu'ils font ſur les monnoyes fauſſes, légères, ou le mécompte qui y arrive. Il y avoit dix écus de *târe* ſur ce ſac. Quand on fond les métaux, il y a toûjours de la *târe*, de la diminution par ce qui s'évapore, ou qui ſe tourne en ſcorie. On ne ſçauroit tranſporter cèrtaines marchandiſes, qu'il n'y ait toûjours quelque *târe*, quelque diminution de valeur.

Tare, ſe dit figurément en Morale, des défauts qui ſe trouvent aux hommes, & aux animaux. *Vitium, defectus, labes.* L'avarice eſt une vilaine *târe*, un grand défaut à un Gentilhomme. Les Maquignons diſent toûjours, que leurs chevaux ſont ſains, & ſans *târe*.

Tare. Tèrme de la Manche; pour dire du goudron. *Pix.*

TARENTE. ſ. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Tèrre d'Otrante, ſur une petite prèſqu'iſle, environnée du Golfe de *Tarente*, à onze lieuës de Brindes, vèrs le couchant. *Tarentum*, anciennement *Tarus & Oebalia.* *Tarente* n'eſt pas fort grande, mais elle eſt aſſez peuplée, elle a un Évêché, & le titre de Duché, & elle a donné le nom au golfe de *Tarente*, & aux Tarentules, qui ſont une éſpéce d'araignées fort venimeuſes. La morſure de ce petit animal dérange tellement les humeurs du corps, & trouble tellement l'éſprit, qu'en peu de momens le patient pleure, danſe, vômit, tremble, rit, pâlit, crie, ſe pâme, & meurt bien tôt, s'il n'eſt ſecouru; les ſueurs & les antidotes le ſoulagent; mais on dit que le grand & unique reméde c'eſt la muſique. *Miſſon Voyage d'Italie.* Le port de *Tarente*, aûtrefois fort bon, ne peut maintenant recevoir que de fort petits bâtiments. Maty.

Golfe de Tarente, *Tarentinus ſinus.* Anciennement *Thurius.* Ce golfe eſt une partie de la mèr Ionienne. Il s'étend dépuis le cap de S. Maria di Leuca, juſqu'à celui d'Alice, baignant les côtes

de la tèrre d'Otrante, de la Baſilicate, & de la Calâbre citérieure. Il prend ſon nom de la ville de *Tarente* qui eſt ſur ſes bords. Maty.

TARENTIN, INE. ſ. m. & f. Qui eſt de Tarente, *Tarentinus.* Les Romains avoient en mèr une flotte de dix vaiſſeaux couvèrts & armez avant la guèrre contre les *Tarentins.* Huet. *Tr. du commèrce p. 126.* Les *Tarentins* avoient de ſecrettes alliances avec les Gaulois, avec les Tyrchéniens, avec les Samnites, & avec d'aûtres ennemis de Rome. Id. *p. 127.* Les anciens peuples d'Italie avoient eû aſſez d'attention aux affaires du commèrce. Les Tyrcheniens, les *Tarentins*, les Spinéres, & les Liburniens leurs voiſins s'étoient ſignalez ſur la mèr. Id. *p. 248.* La véritable caûſe de la guèrre que les *Tarentins* eurent contre les Romains, fut l'intérêt de la mèr & du commèrce. Id. *p. 249.*

TARENTULE. *Phalangium venenoſum.* Il y a de groſſes araignées à la Martinique très-belles, veloutées, & qu'on peut manier ſans danger. Il y en a de petites à Saint Domingue qu'on appelle araignées à cul rouge, dont la morſure caûſe une douleur inſuportable, mais qui ne tuë point; il y a pourtant des gens qui n'ont pas pû ſupporter la douleur & en ſont morts. Cette araignée à le cul rouge, & c'eſt pour cela qu'on l'appelle araignée à cul rouge.

TARENTULE. ſ. f. (L'Académie dit *tarentole* : mais nonobſtant une ſi grande autorité, on croit qu'il faut dire *tarentule* avec Ablancourt.) *Tarentule* ou *tarentole*, eſt une éſpéce d'araignée qui prend ſon nom de Tarente ville de la Pouille, où il s'en trouve beaucoup. Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un gland, & a huit piéds & huit yeux. De ſa bouche ſortent deux éſpéces de traits faits en hameçon dont le bout eſt éxtrémement pointu, & d'où elle jette ſon venin; elle eſt veluë, & n'eſt pas toûjours de la même couleur. Il y en a de couleur de cailles, d'aûtres ſont d'une couleur cendrée & blanchâtre, quelques-unes d'une couleur noirâtre, & enfin il y en a de tachetées. Les *tarentules* ne ſont dangereûſes que dans la Pouille, encore n'eſt-ce qu'en été, & pendant les jours caniculaires. Alors le ſoleil les mettant en fureur, elles ſe jettent ſur les paſſans. Si on les tranſporte hors de la Pouille, elles ne font point de mal, & même celles qui ſe trouvent ſur les montagnes qui bornent la Pouille, ne ſont pas dangereûſes. Leur piquûre caûſe une douleur qui d'abord eſt à-peu près ſemblable à celle qu'on reſſent quand on a été piqué par une abeille ou par une fourmi, ou bien on y ſent une éſpéce d'engourdiſſement; la partie piquée eſt marquée d'un petit cèrcle livide, noir ou jaûnâtre, qui enſuite ſe change en une tumeur qui caûſe une douleur éxtrémement vive. Peu d'heures après le patient ſe ſent le cœur fort ſèrré, a de la peine à réſpirer, n'a préſque point de pouls, & eſt tout d'un coup privé de toutes ſes fonctions naturelles; ce qui varie pourtant ſuivant la nature de la *tarentule*, & la diſpoſition du malade. Ceux qui ſont en cet état prennent plaiſir à divèrſes couleurs, ſur tout au rouge, au vèrd & au jaûne, mais rârement à celles qui tîrent ſur le noir. La force du venin eſt ſi grande, que nonobſtant les remédes qui guériſſent le malade, la maladie ne laiſſe pas de recommencer tous les ans, ſur tout environ le tems auquel on a été piqué. Ce qu'il y a de fort ſingulièr, c'eſt que ces remédes ſont tous inutiles, ſi on n'y joint la muſique qui met en mouvement tous les membres aſſoupis des malades, enſorte qu'ils ſe levent & danſent deux ou trois heures, après quoi s'étant fait frotter ils recommencent leur danſe, & le font ainſi pendant douze heures à divèrſes répriſes, juſqu'à ce qu'ils ſe ſentent délivrez de tous les ſymptômes, ce qui arrive quelquefois le troiſiéme ou le quatriéme jour, après quoi ils en ſont quittes juſques à l'année ſuivante. Pour ce qui regarde la nature de la muſique, les uns ſe plaiſent à l'une, les aûtres à l'autre; mais tous aiment les airs les plus gais, qui les mettent en de tèls mouvemens qu'on les prendroit pour des fous. George Baglivi, Profeſſeur en Anatomie à Rome, a publié en 1696. une diſſèrtation ſur la *tarentule*, d'où cèt article a été tîré.

Le P. Kirkèr a écrit beaucoup de chôſes touchant la *Tarentule*, en ſon Traité de l'Ayman, mais on l'accuſe d'un peu trop de crédulité ſur cèrtaines chanſons qu'il dit contribuer à guérir ceux que les morſures de cet inſecte font danſer. Selon Linder dans ſon Traité *De Venenis*, Les *Tarentules* ſont principalement dangereûſes, lorſque la grande chaleur a diſſipé ce qui eſt en elles de plus fluide & alkaliſé, ce qui leur reſte d'humeurs; d'où leur vient une éſpéce de fiévre de rage.

Tarantule, ou Tarentole. *Tarentula*, ſelon l'Académie, eſt auſſi une éſpéce de petit lézard gros environ comme le poûce, & long de cinq à ſi poûces; il eſt fort laid, & même il fait en quelque façon horreur, il eſt tout gris, on en voit en pluſieurs endroits de Provence, ils ſortent des toits des maiſons & rampent ſur les murailles le ſoir au ſoleil couché; on les appelle *Tarentes* en ce païs. C'eſt le *lacertus facetanus* d'Aldroandus, *lib. de quadrupedibus digitatis oviparis, pag. 654.*

TARERONDE. Poiſſon de mèr. Voyez Pastenaque. *Paſtinaca piſcis.*

TARGA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Saara, en Afrique. *Targa.* Elle eſt Capitale du deſèrt de *Targa*, qu'on nomme auſſi Hayr & Sagra, ou Zaghara. Il eſt entre le Biledulgérid, & le païs des Négres, ayant au levant le deſèrt de Lempta, & au couchant celui de Zuenziga. Ce deſèrt n'eſt pas ſi ſèc que ceux qui l'environnent; on y trouve de bons puits, & de bons pâturages; & il y tombe de la Manne, dont les habitans font commèrce. Maty.

TARGE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie une ſorte de Bouclièr dont uſoient les Romains, les Éſpagnols & les Afriquains, & qui ne peut plus être employé que dans le ſtile burleſque. *Clipei genus quondam pelta.* C'eſt une ſorte d'Éſcu quarré & courbé: D'où vient le mot de ſe targuer ou tarquer, c'eſt à dire, ſe couvrir le corps de ſes bras, en mettant les poignèts ſur les flancs. De là vient peut-être le mot de traquet, qui ſignifie un poignard, à caûſe des anſes de la poignée. Je voudrois bien le voir *targe* à la main & ſabre ſur le dôs. Scar. Il étoit fait en façon de croiſſant courbe & quarré-long, qu'on appelloit en Latin *pelta.* Les Grècs diſent encore τάργα, pour boucher. Τάργα τῆς πίστεως, eſt le tître d'un livre en Grèc vulgaire, fait par un Miſſionnaire. Ce tître ſignifie bouclier de la foi.

Car de bien faire tu es large
A l'homme juſte, ô vrai Sauveur,
Et le couvre de ta faveur,
Tout ainſi comme d'une targe,
Eſpeſſe & large. Marot; *Pſ. V.*

De ſes plumes te couvrira,
Seur ſeras ſous ſon aiſle
Sa défenſe te ſervira
De targe & de rondele. Id. *Pſ. 91.*

Ménage prétend que ce mot a été fait de *tergum*, parceque les bouclièrs étoient autrefois faits de bois couvèrt de cuir bouilli. D'aûtres prétendent qu'il vient de *thyreos*, vieux mot Gaulois tiré du Chaldaïque *theres*, qui ſignifie *bouclier*, d'où les Allemands ont fait *tarche*, les Flamans *targe*, & les Anglois & Bas-Bretons *targat* & *tarjan.* D'aûtres le dérivent de *trajicio*; mais je préfère la prémière étymologie. Borel. Bochart dit que *tarka* ou *darca* en Arabe ſignifie la même chôſe. Les prémières *targes* étoient des bouclièrs ou écus des gens de piéd, qui furent inventées par Preto & Acriſius, ſelon Pline. Du Cange dit que ce mot a ſignifié quelquefois un grand bouclièr qui couvroit tout le corps, & qui ſèrvoit aux aſſauts, d'où on prétend qu'eſt venu le mot de *targer*, qu'on dit encore en Picardie pour ſignifier *n'aller pas vite*, à caûſe que le poids de ces bouclièrs obligeoit à marcher lentement.

Il y avoit une éſpéce de monnoye des Ducs de Bretagne nommée *targe*, parceque les armoiries de Bretagne y étoient répréſentées dans une *targe* éſpéce de bouclièr échancré à droite pour appuyer la lance dans l'échancrure.

Targe. Tèrme de Jardinage. C'eſt un ornement en manière de croiſſant arondi par les éxtrémitez, fait de traits de buis, qui entre dans le compartiment des partèrres, & qui eſt imité des *targes*, ou bouclièrs antiques dont ſe ſèrvoient les Amazônes. *Topiaria in modum creſcentis lunæ delineata.*

TARGER, ou TARGIER. Vieux v. n. Tarder. *Villon.* Il *targoit*, c'eſt à dire, *il tardoit* : Je *targis*, pour *Je tardai.* Borel. *Tardare, Ceſſare.*

Mes comme gens petiteſtables
Et pleins de penſers variables
Toſt après guières ne targièrent
Qu'au qu'il orent fait dépecièrent
Tout ramenèrent à neant
Simon de Montfort ſe veant. C. Guyart *au R. Des Royaux lignages.*

TARGETTE. ſ. f. Plaque de fèr ou de cuivre portant un petit vèrrouil plat, ſèrvant à fèrmer les fenêtres, volèts, armoires, &c. *Feneſtrarum ſera.*

TARGON. ſ. m. Hèrbe. Voyez Éstragon: c'eſt la même chôſe. *Eruca.* Ce n'eſt pas l'*eruca*, c'eſt le *Dracunculus hortenſis.* C. B. pin. 98. Mr de Tournefort l'appelle auſſi *abrotanum lini folio acriori & odorato. Inſt. rei herb. 459.*

TARGOROD. ſ. m. Nom propre d'une ville fortifiée. *Targoroda.* Elle eſt dans la Moldavie, ſur le Séreth, à quinze lieuës au-deſſous de la ville de Soczowa. Quelques Géographes prennent *Targorod* pour l'ancienne, *Ziridavia*, ville de la Dace, que d'aûtres mettent à Schareſten, village de la Moldavie. Maty.

TARGOVISKO, TÈRWISCH. ſ. m. Nom propre de la ville Capitale

Capitale de Valaquie *Tarvogiſcum*, *Targoviſtius*, anciennement *Tiviſcum*, *Taros*. Elle eſt ſur la rivière de Jalonkz, environ à vingt lieuës de Braſſaw, en Tranſylvanie. Quelques Géographes prennent *Targoviſko* pour l'ancienne *Triphulum*, petite ville de la Dace; laquelle d'aûtres placent à Pileſch, bourg ſitué ſur le Telk, vèrs les confins de la Tranſylvanie.

TARGUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. S'aſſûrer ſur le crédit, ſur la déffenſe d'un maître, d'un ami, d'un protecteur. Se tenir fort, ſe prévaloir; tîrer avantage avec oſtentation; ſe glorifier, ſe vanter, faire le fier. *Opponere cauſam, prætendere aliquid. Re quapiam fortiter inniti.* Les Miniſtres ſe *targuent* de l'autorité de leur Maître. Cèrtes, vous vous *targuez* d'un bien foible avantage. Mol. Ces prudes qui ſe *targuent* de je ne ſçai quelle vèrtu farouche, ſont bien ſouvent celles qui en ont le moins. S. Évr. Ce fat ſe *targue* de bel éſprit. La Br.

Tous ces galans de Cour dont les femmes ſont folles,
Sont bruyans dans leurs faits, & vains dans leurs paroles.
De leurs progrès ſans ceſſe on les voit ſe targuer;
Ils n'ont point de faveurs qu'ils n'aillent divulguer. Mol.

Ce mot vient de *targe*, qui ſèrvoit à ſe couvrir & à ſe déffendre, & ſignifioit autrefois ſelon Borel, Se couvrir le corps de ſes bras, & en mettant les poignêts ſur les flancs. *Obtendere, prætendere.*

TARGUM. ſ. m. Nom que les Juifs donnent à leurs Glôſes, & à la Paraphrâſe Chaldaïque ſur l'Écriture. Comme les Juifs pendant la longue captivité de Babylône avoient oublié l'Hébreu, & qu'ils n'entendoient plus que la langue Chaldéenne, il fallut éxpliquer les Prophêtes dans cette langue, & c'eſt à cette néceſſité qu'on doit les prémiers commencemens de la Paraphrâſe Chaldaïque. Pour faire comprendre le ſens du texte, châque Docteur en faiſoit la Paraphrâſe en Chaldéen, & ces commencemens ayant groſſi, quelques Rabins raſſemblèrent toutes ces divèrſes interprétations, & formèrent cette Paraphrâſe qu'on appelle *Targum*. Les Docteurs ne conviennent point ſur l'ancienneté du *Targum*: car les Juifs modèrnes ayant confondu leurs commentaires avec ceux des Anciens, on ne peut fixer aucun âge cèrtain pour tout le corps. On croît communément que Jonathan qui vivoit ſous le régne du Grand Hérode, a traduit en Chaldéen les Livres que les Juifs appellent Prophêtes, & qu'il a mêlé à ſa vèrſion les interprétations de la tradition. Onkélos traduiſit le Pentateuque mot-à-mot, & prèſque ſans aucune Paraphrâſe. On attribuë une aûtre vèrſion du Pentateuque, à Jonathan; mais ſans trop de cèrtitude. Pour le *Targum*, ou la Paraphrâſe ſur les aûtres Livres, l'on n'en connoît point les Auteurs, non plus que ceux du *Targum* de Jéruſalem, qui eſt une aûtre Paraphrâſe imparfaite ſur les cinq Livres de Moïſe. Ainſi à parler à la rigueur, le *Targum* de Jonathan, & d'Onkélos eſt la ſeule Paraphrâſe à laquelle on puiſſe donner quelque autorité. Voyez Mr Simon, & Mr Alix. Voici ce qu'on prétend que Scaligèr en a dit. L'Hébreu fut tourné du tems de Tibère par Jonathan: les Prophêtes par Onkélos: Moïſe en bon Hiéroſolimitain ancien, duquel encore ils ſe ſèrvoient à Jéruſalem, comme nous du Latin, & nous voyons par ces vèrſions que c'eſt le même. Il y avoit bien un *Targum Hieroſolimitanum* que nous avons, qui étoit en langue vulgaire, mais fort corrompu, tellement qu'on a grand peine à l'entendre. Ces *Targumiſtes* peuvent bien avoir vû Jésus-Christ, & ont vécu long-tems avant le ſac de Jéruſalem. *Scaligerana.*

TARGUMIQUE. adj. m. & f. Qui appartient au Targum. *Targumicus, a.* Les éxplications *Targumiques* de l'Écriture ne ſont la plûpart que des fâbles.

TARGUMISTES. Voyez Targum.

TARIER. ſ. m. Nom d'un oiſeau. Il y a un oiſeau fort différent en toutes ſes façons de faire & de vivre aux aûtres petits oiſeaux, qui eſt nommé *tarier* en Lorraine, Belon éſtime que c'eſt une éſpéce de traquet. Il a le bec grêle & propre à vivre de mouches & de vèrmine comme le traquet, ſes jambes, ſes piéds & ſes ongles ſont noirs, mais le reſte de ſon corps reſſemble au pinſon de montagne; l'on ne le rencontre que très rârement. Le Mâle a des taches ſur le dôs & autour de la tête & du col comme la grive, & les extrémitez des aîles & de la queuë quelque peu phénicées, c'eſt-à-dire, de pourpre comme un montain, mais elles ſont moins mouchetées.

TARIF. ſ. m. Tâble ou catalogue de pluſieurs chôſes appréciées châcune ſelon ſa valeur, ou de la taxe qu'on fait des droits qu'elles doivent payer à proportion de leur prix. *Pretii index.* Quand on fait un décri ou une réformation des monnoyes, on en fait un *tarif* qui contient le poids, le titre & la nouvelle valeur de châcune. Dans les Doüanes il y a un *tarif* ou évaluation des épiceries & de toutes aûtres ſortes de marchandiſes, ou de la taxe des droits qu'elles doivent payer. Dans le Roman Bourgeois il y a un *tarif* ou évaluation des partis ſortables pour faire facilement les mariages. La Philoſophie a cet avantage de n'employer aucun tèrme, qu'elle ne l'ait auparavant défini, c'eſt à dire, qu'elle n'en ait marqué le poids & la valeur, comme dans un *tarif*, que le caprice des particuliérs ne peut plus altérer ni changer. Péliss.

Il y a auſſi en quelques Provinces un impôt qu'on appelle abſolument *tarif*, comme à Alençon. C'eſt un droit que les habitans ont impôſé ſur eux-mêmes, pour tenir lieu de taille; ſur les marchandiſes qui ſe débitent dans leur ville, dont ils ont fait une taxe & un *tarif*.

Le mot *tarif* eſt purement Arabe & ſignifie, une ſérie, une ſuite de chôſes, & ſur tout de généalogie, & de là un Catalogue de quelque chôſe que ce ſoit.

TARIFFA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Tariſſa.* Elle eſt ſur le détroit de Gibraltar, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Quelques Géographes la prennent pour *Tarteſus*; mais d'aûtres aſſurent que cette ancienne ville a été engloutie par la mèr, avec une petite iſle, ſur laquelle elle étoit placée. Maty.

TARIN. ſ. m. Sorte de petit oiſeau vèrd reſſemblant aſſez à un ſerin, qui chante en cage, En Latin *thraupis* ou *trauphis*. *Cytrinella.* Le *tarin* eſt un oiſeau qui a le chant très-agréable, il eſt bon en cage & en volière, il eſt ſemblable au ſerain commun en toutes chôſes; il eſt néanmoins de plus grande taille, il vit de toutes ſortes de ſemences, ce qu'il a de jaûnâtre eſt un peu plus brun, ſçavoir ſa tête, ſon dôs & ſa queuë, quelques-unes des grandes pennes de ſes aîles ſont d'une couleur plus couvèrte qu'au ſerin, il fait moins de petits que lui, car il n'en fait pas pour l'ordinaire davantage de ſept ou huit au plus par nichée; ils ſont leur paſſage à la fin de Septembre & au commencement d'Octobre. Pour les prendre il faut avoir quelque *tarin* qui ait été enclôturé, afin qu'il ſèrve d'appellant, & il eſt beſoin d'approprier un buiſſon en quelque lieu commode pour le paſſage, ou en faire un qui ſoit portatif, puis on le couvre de gluaux préparez à cet éffet, & l'on met la cage proche du buiſſon, ſur lequel les paſſagérs ſe viennent pèrcher & s'engluent. Cette chaſſe ſe fait en Octobre quand il commence à faire un peu de gelée blanche & de froid; le mâle a plus de jaûne univèrſellément par tout le corps, & principalement à la poitrine & vèrs le dèrrière que la femelle. Le *tarin* eſt ſujèt aux apoſthumes & ſouvent meurt de graiſſe.

TARIR. v. act. & n. Mettre à ſec; épuiſer la ſource d'un ruiſſeau, d'une fontaine. Les Grècs diſent que l'armée de Xèrxès étoit ſi nombreûſe qu'elle *tariſſoit* les fleuves où elle campoit. Cette ſource eſt *tarie* depuis quelque tems, l'eau a pris ſon cours ailleurs. L'été a été ſi ſec, que les puits ont été *taris*: il faut les *tarir* pour les curer.

Ce mot vient, ſelon Nicod, de *arere*, & *tari*, de *aridus*.

Tarir, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie Arrêter, faire ceſſer. *Exhaurire, exſiccare.* Ce Prince a *tari* la ſource de nos maux, de nos pleurs. *Tarir* la ſource des déſordres. Pat. Dieu fait quelquefois *tarir* la ſource de ſes conſolations. Fén. Un éſprit fécond, qui ne ſe peut *tarir*, ni épuiſer. Celui qui ſe promet beaucoup de la compaſſion des hommes, connoît mal leur cœur; & ne ſçait pas que les larmes *tariſſent* bientôt. Vaug. On vit *tarir* tout d'un coup les ſources de la charité. Fléch. *Areſcere, inareſcere.*

Ne crois pas que le tems, qui tarit *tous les pleurs,*
Et de qui tant d'Amans ont ſenti le reméde. Cerisy.

TARISSEMENT. ſ. m. Déſſéchement, épuiſement d'une eau. *Exſiccatio, exhauſtio.* Il y a eu cet été un grand *tariſſement* dans les puits, les mares, les citèrnes; de grands étangs ont ſouffèrt le *tariſſement*.

TARKU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Géorgie, en Aſie. *Tarcum.* Elle eſt Capitale des Tartâres de Dagheſtan, & ſituée ſur la mèr Caſpienne entre Dèrbent & Tèrki, environ à quinze lieuës de la prémière, & à vingt de la dèrnière. Maty.

TARN. ſ. m. Nom propre d'une rivière de France. *Tarnis, Tarnes.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes des Sévenes, baigne Milhaud dans le Rouèrgue, Alby dans le Haut Languedoc, Montauban, & Moiſſac dans le Quèrcy, & ſe décharge dans la Garonne, un peu au deſſous de la dèrnière. Maty.

TARNOPOL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie Polonoiſe. *Tarnopola.* Elle eſt dans la Haute Podolie, à cinq lieuës de la ville de Trambawla, vèrs le nord. Maty.

TARO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Lombardie, en Italie. *Tarus.* Elle prend ſa ſource dans l'État de Génes, travèrſe celui de Parme, où elle baigne Campiano, Borgo di val di Taro, Fornoue, & ſe va décharger dans le Pô, à quatre lieuës au deſſous de Crémone.

TARO, ou VAL DI TARO. C'eſt un petit païs de la Lombardie, ſitué entre l'État de Gênes, le Parmeſan, & le Plaiſantin. *Vallis Tari.* Ses lieux principaux ſont Borgo di Val di Târo Capitale, Bardi, & Campiano. Ce païs a eu aûtrefois ſes Princes particuliérs. Il appartient maintenant au Duc de Parme, à la réſérve de Bardi, Campiano, & quelques villages voiſins, qui ſont reſtez au Prince d'Auria, Génois. MATY.

TARO, ou BORGO *di val di* TARO. Nom d'une petite ville des États de Parme en Italie. *Burgus vallis Tari.* Elle eſt Capitale du Val de Taro, ſituée ſur le Taro, & défenduë par une citadelle. MATY.

TARONTO. ſ. m. Nom d'un lac de la Nouvelle France, en l'Amérique ſeptentrionale *Tarontus lacus.* Il eſt entre ceux de Nipis & d'Ontario, au levant de celui des Hurons, dans lequel il ſe décharge par pluſieurs embouchures. MATY.

TAROT. ſ. m. C'eſt un inſtrument à anche, & à vent qui a onze trous, & qui ſért de baſſe aux concérts de Muſette. Le *tarot* s'appelle ordinairement *baſſon. Gravis decumana fidis.*

TAROTÉ, ÉE. adject. Il n'a d'uſage qu'en cette phrâſe, Des cartes *tarotées*; pour dire, des cartes marquées, imprimées de rayes noires par deſſus.

TAROTER. v. n. ſe plaindre. *Queri, conqueri.* Il eſt faux qu'il laiſſe aucune léttre ſans réponſe; ſurquoi je voudrois que tu euſſes entendu *taroter* tous ſes ſécretaires, qui ne ſe plaignent d'aûtre chôſe que de ſes réponſes inutiles. MASCUR.

TAROTS. ſ. m. plur. qui ſe dit d'une éſpéce de cartes à joüer dont ſe ſérvent les Éſpagnols, les Allemands & aûtres étrangérs, qui ſont marquées d'aûtres figures que les nôtres, comme *copas, dineros, eſpadillas, baſtos,* &c. Au lieu de cœurs, carreaux, piques & treſles, elles ont d'ordinaire l'envérs imprimé de divérs compartimens. *Luſoriorum foliorum externorum ſpecies.*

TARPEÏEN, ENNE. adj. m. & f. *Tarpeïus, a.* La roche *Tarpeïenne*; DURIÉR, *Trad. de T. Live.* C'étoit une roche dans l'ancienne Rome d'une fort grande hauteur, d'où ſelon les loix dés XII. Tâbles on précipitoit ceux qui étoient coupables de cértains crimes. *Tarpeïa rupes, Tarpeïum fanum.* C'étoit ſur cette roche que le Capitole étoit bâti. Elle avoit pris ſon nom d'une Veſtale nommée Tarpeïa, qui livra aux Sabins le Capitole dont ſon pére étoit Gouvérneur, à condition qu'ils lui donneroient tout ce qu'ils auroient au bras gaûche, elle entendoit par là leurs bracelêts; mais au lieu de bracelêts ils lui jettérent leurs bouclièrs à la têre & l'en écraſérent.

Les jeux *Tarpeïens* étoient des jeux inſtituez à Rome par Romulus en l'honneur de Jupitér Férétrius. *Ludi Tarpeii.* On les appelloit auſſi Jeux Capitolins. Voyez ce mot & Roſin, *Antiqq. Rom. L. V. C.* 12.

TARQUIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tarquinius.* Des ſept Rois de Rome les deux dérniérs ſe nommérent *Tarquins, Tarquin* le vieux, ou l'ancien, *Tarquinius Priſcus*; & *Tarquin* le ſupérbe, *Tarquinus ſuperbus.* Son fils Sextus ayant violé Lucréce, tous les *Tarquins* furent chaſſez de Rome, on abolit la Royauté & Rome devint République. Ce fut en mémoire de l'expulſion des *Tarquins* qu'on inſtitua la fête du Régifuge.

TARQUINIA. ſ. f. Nom propre de la place d'une ancienne ville Épiſcopale de l'Hétrurie, nommée *Tarquinia, Tarquiniæ, Tarquina, Tarquinii, Tarchynium, Tarcynia,* & *Tarchon.* On trouve cette place dans le Patrimoine de S. Piérre, à deux lieuës de Cornéto, vérs l'Orient. Son Évêché a été transféré à Cornéto. MATY.

TARRAGÔNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Catalogne, en Éſpagne. *Tarraco.* Elle eſt à l'embouchure du Francoly dans la mér Méditérranée, où elle a un petit port, entre Barcelône & Tortôſe, à dix-huit lieuës de la prémiére, & à quinze de la dérniére. *Tarragône*, fondée par les Scipions, donna anciennement ſon nom à l'Éſpagne Tarragonoiſe. Aujourd'hui elle eſt fort déchûë, quoiqu'elle ait encore une Univérſité & un Archevêché. MATY. En 1318. Jean XXIIe ôta cinq ſuffragans à l'Évêque de *Tarragône*, des onze qu'il avoit, & les donna en l'Égliſe de Saragoſſe qu'il érigea en Métropole. Il ne reſta que ſix ſuffragans à *Tarragône*.

TARRAGONOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Tarragône, qui appartient à Tarragône, qui en dépend. *Taraconenſis.* L'Éſpagne *Tarragonoiſe.* On dit auſſi abſolument la *Tarragonoiſe. Hiſpania Tarraconenſis, Tarraconia.* Les Évêques de l'Éſpagne *Tarragonoiſe*, ou de la *Tarragonoiſe*, tinrent un Concile. L'Éſpagne *Tarragonoiſe* s'étendoit d'Orient en Occident IↃCLX MP, c'eſt à dire, 660 milles pas, depuis le temple de Vénus juſqu'au Promonroire appellé *Nerium*, aujourd'hui le Cap de Finiſtérre.

TARRÉGA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Catalogne, en Éſpagne. *Tarrega.* Elle eſt ſur la riviére de Gérvéra, à ſept lieuës de Lérida, vérs le levant. On la prend communément pour l'ancienne *Tarraga*, que quelques-uns mettent au village de Larruga, ſitué dans la Navârre, ſur la riviére d'Aragon, entre Pampelune & Calahorra. MATY.

TARRER. v. act. Qui n'a d'uſage que dans le Blâſon, & ſignifie, Donner un cértain tour au heaume ou timbre de l'Écu. *A fronte locatus.* On dit *tarré* de front, de côté ou de profil. C'eſt une marque de grande Nobleſſe, quand l'écu eſt *tarré* de front.

Ce térme en Blâſon pour les caſques vient de leurs grilles, qui étoient autrefois répreſentées à la maniére des Târes des Cartes ou Tarots. P. MÉNEST.

TARRIÉRE, ou TARIÉRE. ſ. fém. Outil d'Ouvriérs en bois, qui ſért pour le pércer & y faire de gros trous. *Terebra.* Les charpentiérs font des trous avec des *tariéres*, pour y faire paſſer des chevilles. Les Charrons ſe ſérvent auſſi de *tarriéres* pour pércer le moyeu des roües, & y faire entrer des aiſſieux. Les Ouvriérs font ce mot maſculin, quand l'outil a beaucoup de groſſeur, car il y en a de pluſieurs ſortes.

Ce mot vient *à terendo ligno, quod fit in perforatione.* Il vient plutôt de *taraxr*, vieux mot Céltique & Bas-Breton qui ſignifie *tarriére.*

TARSE. ſ. m. Térme d'Anatomie. C'eſt ce que le vulgaire appelle le *cou du piéd*; ou la prémiére partie du petit piéd, ou du piéd proprement dit *Tarſus.* Il eſt compôſé de ſept ôs, dont le prémiér s'appelle *aſtragale*, en Latin *talus.* Il eſt creux dans le milieu, & repréſente les bords d'une poulie. Le ſecond s'appelle l'*ôs du talon*, en Latin *calx* & *calcaneum.* Le troiſiéme, *naviculare*, en Latin *naviculare*, & en Grèc σκαφοειδὲς, parce qu'il reſſemble à un navire; σκαφη, *ſcapha*, le quatriéme *cuboïde*, à caûſe de ſa figure, κύβος, *Cubus.* Les trois aûtres n'ont point de nom.

TARSE, ſe dit auſſi des cartilages des paupiéres. Les Cartilages qui términent les paupiéres, reçoivent le nom de *tarſe* & de peigne; Ils ſont minces & déliez, ce qui les rend plus légérs: leur figure eſt demi-circulaire; ils ſont deux, celui de la paupiére ſupérieure eſt plus long que celui de l'inférieure. Ils ſérvent également à férmer l'œil. DIONIS.

TARSE, TERASSE. ſ. f. Nom propre d'une ville célébre de l'ancienne Cilicie, en l'Aſie mineure. *Tarſus, Tarſos.* L'Apôtre S. Paul y nâquit, & l'Empereur Florien y fut tué. Elle ſubſiſte encore, & conſérve le tître d'Archevêché. On la trouve dans la Caramanie en Natolie, ſur le Cydne, à deux lieuës de la mér, vis-à-vis de la pointe orientale de l'iſle de Cypre. MATY. Nous diſons toûjours *Tarſe*, & jamais *Teraſſe.*

TARSIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec tître de Principauté. *Tarſia.* Il eſt dans la Calâbre Citérieure, Province du Royaume de Naples, à cinq lieuës de Caſſano, vérs le midi. On prend ce bourg pour l'ancienne *Capruſa*, ou *Capraſis*, petite ville des Brutiens. MATY.

TARSICE. Voyez THARSICE.

TARSU. ſ. m. Nom propre d'un Cap de la Caramanie, en Natolie. *Tarſum Promontorium.* Il eſt vis-à-vis de l'iſle de Cypre, près de la ville de Palépoli, au midi oriental de Séleucie. Ce Cap portoit autrefois le nom de *Zephyrium promontorium*, à caûſe de la ville de *Zephyrium*, qui y étoit conſtruite. MATY.

TARTANE. ſ. f. Térme de Marine. C'eſt une barque de pêcheur, ou de voiture, qui n'a ni la poupe, ni la proüe élevée, & qui ſe ſért auſſi de rames. Sur la Méditérranée les *tartanes* ſont aſſez en uſage. Elle ne porte qu'un grand mât avec une miſaine. Sa voile eſt à tiérs point; & quand elle eſt de trait quârré, on l'appelle *voile de fortune.* Ces vaiſſeaux ſur l'Océan s'appellent *travérſiérs.*

TARTAR. ſ. m. Nom propre d'une riviére de la Grande Tartarie. *Tartarus Fluvius.* Les cartes ordinaires font couler le *Tartar* dans le païs de Mongul, placé le long de l'océan Septentrional, où elles font décharger le *Tartar.* Elles mettent auſſi une ville de *Tartar* ſur cette riviére. Mr. de Witſen qui met les Monguls aux confins de la Chine, y met auſſi la riviére de *Tartar*, & il en fait une des ſources de la riviére qu'il appelle Schingal, & Quantung, qui coule au midi de celle d'Amur, & va ſe décharger dans l'océan oriental. Au reſte ce Géographe n'y met point de ville de *Tartar*, & il y a grande apparence qu'elle eſt imaginaire, comme pluſieurs aûtres. MATY.

TARTARE. ſ. m. & f. On donne ce nom à un grand nombre de peuples, qui occupent la Grande Tartarie, en Aſie, & la petite en Europe, & quelques aûtres païs auprès de la mér Caſpienne & de la mér noire; leur païs eſt préſque entiérement le même que celui des anciens Scythes, & leur maniére de vivre eſt auſſi à peu près ſemblable à celle de ces peuples groſſiérs & Barbâres, dont ils ſont la poſtérité. *Tartarus, Tatarus, a.* MATY.

TARTARES DE BUDZIAC. Ces *Tartâres* ſont dans la Beſſarabie, le long de la mér noire, entre le Danube & le Niéſtér. *Tartari Budzienſes, Buſakienſes*, ou *Budziacenſes.* Ils ſont Sujéts du Turc, & dépendent du Sangiac ou Gouvérneur de Bialogrod.

Leurs villes principales ſont Bialogrod ou Akierman, Moncaſtro, & Kilianova. Au reſte, quelques Cartes diſtinguent les *Tartâres* de Budziac de ceux de Bialogrod; ils mettent les prémiers vèrs le nord, & les aûtres vèrs le midi. Maty.

Tartares Circasses. Voyez Circaſſie. CIRCASSIE.

Tartares Czrémisses. Ces Tartâres ſont renfermez dans la Moſcovie, & dépendent du Grand Duc. Voyez Czerémiſſes. Maty.

Tartares de Daghestan. Ces peuples habitent dans la Circaſſie, en général. *Dagheſtania, Tartari Dagheſtani.* Ils ont au nord les Circaſſes, ſujets des Moſcovites; au midi le Sèrvan, Province de la Pèrſe; au couchant les Principautez de Zachéti & de Carduel, tributaires de la Pèrſe, & au levant la mèr Caſpie. Leur païs eſt une partie de l'ancienne Albanie; ils ont leur Prince particuliér, & leurs villes ſont Tarku Capitale, Beinack, Andra, &c. Maty.

Tartares de Dobruce. Ces *Tartâres* occupent la partie orientale de la Bulgarie, ſituée entre le Danube & la mèr noire. *Dobrucia Dobritza, Dobrucenſes Tartari.* Ils ſont ſujêts du Turc, & dépendent du Sangiac de Siliſtrie. Leurs villes ſont Axiopoli ou Azubiu, Provada, Tomiſwar, Chiuſtenge ou Proſlaviza, Stravico, &c. Id.

Tartares de Lipkovie. Baudrand met ces *Tartâres* dans la Lithuanie; mais il n'indique pas l'endroit où ils habitent, & on ne les trouve pas ſur les Cartes. *Tartari Lipcovenſes.* Id.

Tartares Mordwates. Ces *Tartâres* ſont de la Moſcovie, & ſujêts du Grand Duc. Voyez Morduates.

Tartares Nagais, ou Nogais. Il y a deux ſortes de *Tartâres* qui portent ce nom. *Tartari Nagaienſes*, ou *Nogajenſes.* Les uns ſont dans la petite Tartarie, en Europe, & ils occupent ces vaſtes plaines qui ſont entre l'embouchure du Boriſtène & celle du Don ou Tana, ayant au nord la Moſcovie, & au midi la mèr noire, celle de Zabache, & la prèſqu'iſle Crimée. Les aûtres ſont dans le Royaume d'Aſtracan, entre le Wolga & le Jaick, ayans au nord le Royaume de Belgar, & au midi la mèr Caſpienne. Les prémiérs ſont ſujêts du Kam de la petite Tartarie, & les dèrniérs du Grand Duc de Moſcovie.

Tartares d'Oczacow. Ces *Tartâres* ſont en Europe, près de la mèr noire, entre l'embouchure du Boriſthène, qui les ſépare de la petite Tartarie, & celle du Niéſtèr, qui les ſépare des *Tartâres* de Budziac, *Tartari Oczacovienſes.* Ils ont la Podolie au couchant, & la Volhynie au nord. Ils ſont ſujêts du Turc, & ils portent le nom de la ville d'Oczacow, ou Dziarcrimenda, qui eſt leur capitale. Maty.

Tartare. ſ. m. & adj. m. & f. Langue *Lingua Tartarica.* On parle le *Tartâre* à la Chine auſſi bien que le Chinois, depuis la conquête des *Tartâres.* Il y a une Grammaire *Tartâre* à la fin des voyages de Tavèrniér.

TARTAREUX, euse. adj. Qui a la qualité du tartre. *Tartaroſus.* Dans la lie de vin il reſte encore quelque partie *tartareûſe* dont on peut tirer du tartre.

TARTARIE. ſ. f. Nom propre de Païs *Tartaria.* Il y a la grande & la petite Tartarie.

La Grande Tartarie. *Tartaria Major, Tartaria Magna.* C'eſt une vaſte Région de l'Aſie, dont elle occupe environ le tiers. Elle eſt au nord, étant bornée au couchant par la Moſcovie, & par la mèr Caſpienne; & au midi par la Pèrſe, les Indes & la Chine. Elle a au levant & au nord la mèr de Tartarie, partie de l'océan ſeptentrional. Les Cartes ordinaires renfèrment cette Région entre le 82 degré de longitude, & le 190, & entre le 34 de latitude & le 72, & elles lui donnent ainſi 1500 lieuës du couchant au levant, & 760 du ſud au nord. Ce vaſte païs eſt diviſé divèrſement par les Géographes. Quelquefois ils le partagent en cinq parties générales, trois au midi & deux au nord. Les méridionales ſe trouvent dans cet ordre, en avançant du couchant au levant: l'Uſbec ou Zagathay, le Turcheſtan, & le Cathay. Les ſeptentrionales ſont la *Tartarie* vraye & la *Tartarie* déſèrte, la prémière au levant, & la dèrnière au couchant le long des confins de la Moſcovie. On diviſe encore la grande *Tartarie* d'une aûtre manière. On en fait dix grandes pièces; il y en a cinq au midi diſpôſées de cette ſorte du couchant au levant, le Mawaralnahra, le Tibet ou Tobbat, le Royaume de Tanguth, celui de Niuche, & l'Yupi, la prémière répond à l'Uſbec, la ſeconde au Turcheſtan, & les trois aûtres au Cathay. Au nord des Royaumes de Thibet, de Tanguth, & de Niuche, on met les Kaimachites ou Naimans, & au nord de ceux-ci juſqu'à la mèr de *Tartarie* on place le Mongal: ces deux parties renfèrment ce qu'on appelle autrement la vraye *Tartarie*, avec la partie Septentrionale de la *Tartarie* déſèrte. Les trois aûtres parties de la Grande *Tartarie* ſont au nord de la mèr Caſpienne, & du Mawaralnahra, les Kalmuki Buckar vèrs le couchant, le Chalzag, ou le Royaume de Kaſgar vèrs le levant, & le Chaulach ou Karachatay au nord des deux aûtres, & au couchant des Kaimachites. Ces trois païs comprennent une petite partie de ce qu'on nomme autrement l'Uſbec, avec la partie méridionale de la *Tartarie* déſèrte; le reſte de cette *Tartarie*, qui eſt vèrs le nord, eſt renfèrmé dans le Mongal. Voilà comment on repréſente la grande *Tartarie* dans les Cartes ordinaires. M. De Witſen dans la Carte de ce vaſte païs, laquelle il a donnée au public l'an 1687, nous la dépeint d'une manière fort différente. En ſuivant cette Carte on peut diviſer la grande *Tartarie* en trois parties générales, la méridionale, la mitoyenne, & la ſeptentrionale. La méridionale s'étend le long des confins de la Pèrſe & de l'Inde deçà le Gange, ayant au couchant la mèr Caſpienne; au levant la Chine, & au nord la *Tartarie* moyenne. Elle renfèrme deux grandes régions; le Zagathay ou l'Uſbeck, qui eſt au couchant, & occupe tout ce qui ſe trouve entre la mèr Caſpie, & les ſources du Cheiel. Le Turqueſtan occupe le reſte de ce païs juſqu'à la Chine, & renfèrme le Cabul, le Thibet, & le Caſcar, qui ſont vèrs les confins du Zacathay, & le Tanguth, qui eſt vèrs la Chine. La *Tartarie* mitoyenne s'étend vèrs le port juſqu'aux ſources du Tobols, de l'Irtis, de l'Angara ou Janiſcia, & à la rivière d'Amur ou Ghamas, ayant au ſud la Chine, & la *Tartarie* méridionale; au levant, la mèr; & au couchant, une partie de la Moſcovie. On trouve dans cette *Tartarie*, en avançant du couchant au levant, le Royaume d'Aſtracan, qui s'étend juſqu'au Jaick, & appartient aux Moſcovites; les Kalmucks, qui occupent tout le païs qui eſt entre cette rivière & les montagnes d'Altay, qui ſont l'ancien Imaüs, & qui ſont diviſez en Kalmucks blancs & noirs, les prémiérs ſituez vèrs le nord, & les aûtres vèrs le ſud. Depuis Altay juſqu'à la mèr on trouve la Mugalie, diviſée en Mugalie noire, & jaûne. La prémière s'étend du nord au ſud le long de l'Altay, & l'aûtre occupe tout le reſte du païs. On y voit au couchant de la rivière de Schingal les *Tartâres* de Tebetzam, de Tiobetz, de Labinskoy, &c. & pluſieurs villes que les Chinois y ont bâties pour tenir ces *Tartâres* en bride; au levant du Schingal le païs qui porte le même nom, & ceux de Kaylar & Koajari. Les Chinois ont dans ce païs quelques villes. Au reſte, le Père Avril dans ſes voyages, ne donne le nom de Monguls, qui eſt le même que celui de Mugals, qu'aux *Tartâres*, qui ſont au deçà du Schingal. Il donne celui de Bogdoi à ceux qui ſont au delà de cette rivière, & il dit que les Monguls les appellent Niuchi, & les Chinois *Tartares* orientaux. Ce ſont ces *Tartâres* qui ont conquis la Chine. La *Tartarie* Septentrionale eſt bornée au midi par la mitoyenne; au couchant par la Moſcovie Septentrionale, & ailleurs par la mèr. Elle a plus d'étenduë que les aûtres deux enſemble, & elle comprend la Sibérie, qui renfèrme la Sibérie propre, & la Tingolſe, au nord deſquelles cet Auteur met l'Obdora, autour de l'Obi vèrs ſon embouchure, & le Piſida autour de l'embouchure d'un fleuve de même nom. Entre le grand fleuve de Lena, qui borne la Sibérie du côté du levant, le fleuve d'Amur & la mèr, on trouve un vaſte païs très-peu connu. Ce Géographe y met la Daurie vèrs le dèrniér de ces fleuves, & vèrs celui de Lena le Jukagir, & les Jakutes, & au levant de ces deux les Giliakes, au levant des Giliakes, le long de l'océan oriental ſont les Towes, & le Zemle-Giletskaia. Les Tartâres qui habitent dans la *Tartarie* mitoyenne & dans la Septentrionale, ſont èrrans, & n'ont point de villes. Il y en a pourtant pluſieurs dans la Sibérie, bâties & occupées par les Moſcovites, & pluſieurs dans la Mugalie, deſquelles les Chinois ſont les Fondateurs & les maîtres. Maty.

La petite Tartarie, qu'on nomme quelquefois la *Tartarie* Crimée ou Précopenſe. *Tartaria minor, Tartaria precopenſis*, ou *Crimea.* C'eſt un État de l'Europe, tributaire du Turc. Il eſt entre la Moſcovie au nord & au levant; la Volhynie & les Tartâres d'Oczacou au couchant, & la mèr noire au midi. Ce païs eſt diviſé en deux parties générales. La Crimée particulière, qui eſt une grande prèſqu'iſle, où il y a pluſieurs villes, & un très-grand nombre de villages; & la *Tartarie* de Nogais, qui renfèrme tout ce qui eſt hors de la prèſqu'iſle. Il n'y a dans ce païs ni villes ni villages, à la réſèrve d'Azak, que les Turcs poſſédoient autrefois, & que les Moſcovites ont conquis l'an 1696. Les Nogais habitent ſous des tentes, qu'ils tranſportent d'un lieu à l'aûtre, ſelon le beſoin qu'ils ont de fourrage pour nourrir leurs bêſtiaux, qui ſont toutes leurs richeſſes. La petite *Tartarie* à ſon Prince particuliér, & il eſt de la Maiſon de Gérey, porte le titre de Kam, obéit au grand Seigneur, & on dit qu'il eſt deſtiné à monter ſur le Trône de la Turquie au cas que la famille Ottomane vienne à s'éteindre. Il fait ſa réſidence ordinaire à Bacieſaray. Maty. Voyez Crim.

La mèr de Tartarie, *Mare Tartaricum*, ou *Scythicum.* Cette mèr eſt une partie de l'océan ſeptentrional. Elle baigne les côtes de

de la *Tartarie*, & elle eſt fort peu connuë, parceque la grande quantité de glaces, dont elle eſt prèſque toûjours couvèrte, empêche qu'on n'y faſſe voile. MATY.

TARTARISER. v. act. Tèrme de Chymie. Purifier par le ſèl de tartre. *Trigonis purificare, mundare*. Ainſi l'on dit, *tartariſer l'eſprit de vin*, pour dire le rectifier par le moyen du ſèl de tartre, ou l'empreindre du ſèl de tartre.

TARTARO. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de l'État de Veniſe. *Tartarus*. Elle a ſa ſource dans le Véronois, travèrſe la Poléſine de Rovigo, baigne Adria, & ſe décharge en partie dans le Pô, en partie dans l'Adige. Quelques Géographes la prennent pour *l'Atrianus* des Anciens, que d'aûtres croyent être l'Adige. MATY.

TARTAS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville bien peuplée. *Tartaſſum*. Elle eſt dans le Duché d'Albèrt, en Gaſcogne, ſur le Midou, à ſeize lieuës de Bourdeaux vèrs le midi. MATY.

TARTE. ſ. f. Piéce de four qu'on ſèrt au déſſèrt, & ſur tout aux nôces & aux baptêmes. Elle eſt faite de crême; ou de confitures entièrement, ou des deux enſembles ſéparées par divers quartiérs. La *tarte* à la crême m'a affadi le cœur. MOL. Les bourgeoiſes qui vont aux feſtins apportent à leurs enfans de la *tarte* & du gâteau. Il y a auſſi des *tartes* de maſſepain faites d'amandes pilées & glacées avec du ſucre. *Tarte en pomme*, eſt une *tarte* faite avec des pommes.

Ce mot vient du Latin, *tracta, tractorium opus*, & ſelon Ménage de *torta*, auſſi-bien que *tourte*. Du Cange dit qu'on a dit *torta* dans la baſſe Latinité. *Scriblita, placenta, petanum, libum.*

TARTELETTE. ſ. f. Petite tarte qu'on donne ordinairement aux enfans à leur goûter, quand on leur veut donner quèlque friandiſe. *Placentula.*

TARTERON ou TARTARON. ſ. m. Nom d'une ancienne monnoie d'or de Byzance, que les Latins nommoient Quartarius, & les Grècs Tetarteron, d'où s'eſt fait par corruption *Tartaron*. Elle eut ſes noms, parcequ'elle ne valoit que le quart de la piéce ordinaire d'or, ou du deniér d'or. C'eſt Nicéphôre Phocas, qui, par avarice, le réduiſit au quart de ce qu'il étoit. M. Du Cange eſt d'un aûtre ſentiment. Il veut que ces monnoies ayant été ainſi nommées parcequ'elles peſoient le quart d'une once, c'eſt-à-dire deux gros, & même un peu plus: car on trouve que 8 ſous d'or faiſoient trente cinq *tartarons*. Bien plus, il prétend que les *Tartarons* étoient très différents de la monnoie d'or de Byzance, ou bezans d'or; que c'étoit une monnoie de cuivre. Foucher de Chartres. L. I. C. 4. & Ordèrius Vitalia les appelle des monnoies quarrées de cuivre. Ce qui ſemble marquer que leur nom venoit de leur forme.

Ce mot s'eſt dit par corruption pour Τετάρτηρον, qui ſignifie Quartarius, de Τέσσαρες ou Τέτταρες *quatre*.

TARTES BOURBONNOISES, ſont de cèrtains bourbiérs dangereux qui ſont dans les prez, ou dans les chemins de Bourbonnois, où les hommes & les cavaliérs s'abîment tout-à-fait, & d'où on ne les peut retîrer ſans un prompt ſecours *Lacuna cænoſa*.

TARTRE. ſ. m. Eſt un ſèl qui s'éleve des vins fumeux, & qui forme une croute griſâtre, qui s'attache aux dedans des tonneaux. *Tartarus*, *cruſtata fex doliaria*. Le *tartre* a le ſuc de raiſin pour père, la fèrmentation pour mère, & le tonneau pour matrice. Le bon *tartre* vient de Montpéliér, & celui d'Allemagne ne lui céde point; car la bonté du *tartre* vient plûtôt des fèrmentations réitérées que divèrs vins nouveaux ont fait ſucceſſivement pendant pluſieurs annéés, que du tèrroir ou du climat où l'on recueille le vin. Déſorte que le *tartre* eſt en éffet une matière corporifiée & comme pétrifiée des parties acides du ſuc de raiſin, qui ayant uni à elles autant de ſèls volatils qu'elles en ont pû embraſſer, font enſemble un corps compacte & criſtalin, qui s'attache aux côtez & aux fonds du tonneau, qui s'eſt ſéparé du vin & de la lie par la fèrmentation.

Le ſèl de *tartre* ſe fait de cette croûte lavée, purifiée & calcinée au feu de révèrbère. Le ſel de *tartre* ſe fait ou bien en pulvériſant ce qui reſte dans la Retorte après la diſtillation du *tartre*, ou bien en calcinant du *tartre* broyé enveloppé dans du papiér, juſqu'à ce qu'il devienne blanc. Alors on vèrſe, ſur l'une ou ſur l'aûtre de ces préparations du *tartre*, une grande quantité d'eau chaude, pour en faire une leſſive, enſuite on fait filtrer & évaporer la liqueur au bain de ſable juſqu'à ce que le ſèl fixe demeure au fond du vâſe. C'eſt là l'alkali, ou le ſel fixe du *tartre*. Si on l'éxpôſe pendant quelques jours à l'air, dans un vâſe ouvèrt, en un endroit qui ſoit humide, par éxemple dans une câve, il ſe fond & ſe diſſout, & devient huile de *tartre*. L'uile de *tartre* eſt un ſel de *tartre* bien épuré, mis à la câve dans un plat de vèrre. Il ſe réſoud en une liqueur qu'on nomme improprement *huile*, qui n'eſt en éffet que du ſel diſſous. L'huile de *tartre* faite par défaillance paſſe pour le meilleur reméde contre le ſublimé. Le *tartre* vitriolé, à qui quelques-uns donnent le nom de *magiſtère*, eſt de l'huile de *tartre* mêlée avec de l'éſprit rectifié de vitriol, qui lorſqu'on les mêle, font enſemble une grande effèrveſcence par le moyen des acides mêlez aux alkalis, qui de liquides qu'ils étoient deviennent ſolides.

Le *tartre folié* eſt une préparation du *tartre* avec du vinaigre diſtilé, qu'il reduit en feuilles blanches. *Tartarum foliatum.*

Crême de *tartre*, & Criſtal de *tartre*. Voyez CRESME & CRISTAL. *Cremor tartari.*

TARTUEILE. ſ. f. Vieux mot. Je ne ſçai ce que ce mot ſignifie. Borel qui le rapporte, n'en ſçavoit pas plus, du moins il ne l'éxplique pas. Je ne le trouve dans aucun aûtre Dictionnaire, ni vieux ni nouveau

Qui ſont ces ânes ſans cèrvelles
Qui ſonnent de leurs tartuelles, à nos huiſ.
SATYRES CHRÉST.

TARTUÉLÉ, ÉE. Vieux adj.

Cuiſine où rien n'eſt avalé
Qui n'ait été tartuélé. SAT. CHRÉST. dans Borel.

TARTUFE. ſ. m. Faux dévot & hypocrite. *Hypocrita*. Molière a enrichi la langue de ce mot par une excellente Comédie à qui il a donné ce nom, dont le Héros s'appelle ainſi. Elle eſt imitée d'une fort jolie Nouvelle Éſpagnole qui s'appelle *Montufar*.

TARTUFIÉR. v. n. Mot comique & de raillerie; pour dire, Faire le Tartuffe; avoir un air & des manières de faux dévot. Il faut *tartufiér*, quand on veut réüſſir, quand on veut attraper quelque chôſe. Vous ſerez ma foi *tartufiée*: cette éxpreſſion dans la Comédie du Tartuffe, ſigniſie, Vous ſerez mariée avec Tartuffe; mais c'eſt à cauſe de l'endroit où elle eſt placée.

TARUDANT. ſ. m. Nom propre d'une ville du Biledulgerid, en Afrique. *Tarodantum*. Elle eſt dans le Royaume de Sus ou de *Tarudant*, aſſez grande, bien peuplée, & ſituée à treize lieuës de la mèr. MER.

TARUGA. ſ. m. Animal du Pérou. C'eſt une éſpéce de cèrf.

TARVIS. Vieux mot. ſ. m. Fin. *finis*; d'où vient *Tarviſſium*, dèrniér promontoire d'Écoſſe. BOREL.

TARWISCH. Voyez TARGOVISCH.

TAS.

TAS. ſ. m. Amâs de pluſieurs chôſes miſes enſemble en un monceau. *Strues, congeries, acervus, cumulus*. Il faut méttre les grains dans la grange ſur le *tâs*. On a ſéparé l'hèrbe de ce pré en pluſieurs *tâs* ou meulons. Il eſt tombé ſur un *tâs* de pièrres. Le feu a pris à un grand *tâs* de fagôts, qui étoient dans la cour.

Ce mot, ſelon Nicod, vient du Grèc τάσσω, *Colloco, ordino, conſtituo, ſtruo*, qui ſignifie *régler, colloquer, mettre en ordre*, peut-être par antiphrâſe. Ménage & Voſſius le dérivent de *taſſus*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité pour dire, un *monceau de foin* ou *d'épis*, auſſi bien que *taſſare*, pour ſignifier *taſſer*.

TAS, ſe dit auſſi de pluſieurs pèrſonnes priſes enſemble, mais peu conſidérables. Ce quartiér de la ville eſt peuplé d'un *tâs* de coquins & de ſéditieux qui ne chèrchent qu'à piller. *Congeries*. Le peuple mouroit à *tâs*. *Gregatim, cumulatim, acervatim*. Il y avoit un *tâs* de Nouvelliſtes aſſemblez par pelotons. Hèrcule s'étoit mis à filer avec un *tâs* de filles. BENS. Un *tâs* de créanciers à vôtre porte gronde. DES-H. Un *tâs* d'homme perdus de dettes & de crimes. CORN.

Quoyqu'un tâs *de grimaux vantent nôtre éloquence,*
Le plus ſûr eſt pour nous de garder le ſilence. BOIL.

Ah pour le répos de nos jours
Que n'avons-nous un tel ſecours,
Contre un tâs *de grimauds dont Parnaſſe fourmille.* DES-H.

TAS, ſe dit auſſi d'un amâs de chôſes. Vos penſées ſéroient plus belles ſi élles n'étoient pas étouffées ſous un *tâs* de paroles ſupèrfluës. VOIT. *Cumulus, acervus.*

On dit qu'une pèrſonne ſe met toute en un *tâs*; pour dire, qu'elle s'accroupit, qu'elle ſe ramaſſe, qu'elle ſe met toute en un peloton. *Se colligere cumulatim.*

TAS, en Maçonnerie, eſt la maſſe de pièrres arrangées qu'on maçonne, ou plûtôt le bâtiment même qu'on éleve. *Congeries, ſeu congeſta ſeries*. Il faut élever, pôſer, arrêter cette pièrre ſur le *tâs*, ſur le mur qu'on bâtit. Retailler une pièrre ſur le *Tâs*, avant que de l'aſſeurer à demeure. DAVILER.

TAS DE CHARGE. On appelle ainſi dans les voutes Gothiques ſelon Philibèrt de Lorme, Liv. 4. Ch. 8. les couſſinèts à branches, d'où prennent naiſſance les Ogives, Formetèrs, Arcs doubleaux, &c. C'eſt auſſi une manière de vouter. DAVILER.

TAS DROIT; c'eſt une range de pavé ſur le haut d'une chauſſée, d'après laquelle s'étendent les Ailes en pente à droit & à gauche juſques

juſques aux ruiſſeaux d'une large ruë, ou juſques aux bordures de pièrre ruſtique d'un grand chemin pavé. Davilèr.

Tas, eſt auſſi une petite enclume d'Orfévre, attachée à un grôs rond de fèr, ſur laquelle ils travaillent aux ouvrages délicâts ſur leur comptoir. *Incus*. C'eſt auſſi une enclume de Monnoyeur qui a neuf ou dix poûces de diméttre, dont la queuë entre dans un tronc ou ſouche de bois, que les Ouvriérs appellent *ſepeau*, du Latin *cippus*. Sur ce *tâs* l'Ouvriér flattit, élaize & bouë les quarreaux.

On dit provébialement, Criêr famine ſur un *tâs* de bléd, quand on ſe plaint de la diſette avant qu'elle arrive. On le dit de même de quelque malheur qu'on prévoit de trop loin. On dit auſſi d'un plaiſant, qu'il feroit rire un *tâs* de pièrres. On dit auſſi en parlant des chôſes qui ſont miſes confuſément enſemble, qu'elles ſont miſes *ablativo* tout en un *tâs*.

TAſCHE. ſ. f. Allongez la première ſyllabe. Ce qu'un Ouvriér peut faire en un jour en ne chomant point. *Suſceptum opus quotidianum, penſum diurnum*. Un maître diſtribuë la beſogne à ſes compagnons; à châcun ſa *tâche*. Il y avoit une grande émulation parmi les ſoldâts à qui auroit le prémiér fourni ſa *tâche*. Vaug. Il a eu une trop grande, une trop petite *tâche*, c'eſt à-dire, il a eu trop, ou trop peu d'ouvrage.

Taſche, ſe dit auſſi de ce qu'on peut faire au delà du travail ordinaire de la journée en le diligentant, ou en prolongeant les heures du travail. *Penſum operis*. Et on dit en ce ſens, Il ne travaille pas à la journée, mais à la *tâche*. Il faut faire travailler les Tèrraſſiérs à la *tâche*, & les bons Ouvriérs à la journée.

Ce mot vient de ce qu'autrefois on appelloit *tâche*, une *pochette*, parce que plus on travaille à la *tâche*, & plus on trouve d'argent en ſa poche. On appelle encore ainſi en Bourgogne une pochette que les Allemans appellent *taſſche*, & les Italiens *taſcha*. D'aûtres le dérivent de *taxa* ou *taxatio*.

Taſche, eſt dans les anciens tîtres une piéce de tèrre, comme qui diroit un journal de tèrre.

On dit figurément, Prendre à *tâche*, pour dire, Entreprendre quelque chôſe. *Aliquid faciendum ſuſcipere*. Il a pris à *tâche* de traduire tout Saint Auguſtin. Il a pris à *tâche* de faire enrager cet homme-là. De lui faire quitter le païs. Il ſemble que nous ayons pris à *tâche* de deshonorer les grands pèrſonnages. Ablanc.

On dit auſſi, entreprendre un bâtiment ou aûtre marché en bloc & en *tâche*, pour dire, à forfait, ſans compter ni venir à l'éſtimation par le détail. *Summatim, generatim ſuſcipere*.

TAſCHER. v. n. Allongez la première ſyllabe. Faire ſes éfforts pour venir à bout de quelque chôſe. *Niti, adniti, eniti, conari, contendere*. On met égalemen *à*, ou *de* après le vèrbe *tâcher*, quoique *de* ſoit le meilleur. Dieu nous a mis d'abord devant les yeux le plus grand de tous les préceptes, afin qu'élevant nôtre vûë à une fin ſi ſublime, nous ne ceſſions de *tâcher à* y atteindre. L'Ab. Rég. Soyons ſages aux dépens d'aûtrui, & *tâchons de* ne rien faire par où pèrſonne le puiſſe devenir aux nôtres. Id. Je *tâcherai* par toutes ſortes de ſèrvices à mériter l'honneur de vôtre affection. Voit. C'eſt un garçon qui *tâche* de parvenir, qui *tâche* de devenir ſçavant. Si on n'eſt pas parfait, il faut *tâcher* de le devenir. *Ambire, ſtudere, eniti*.

Taſcher, ſignifie auſſi, en ſtile populaire, Songer, viſer à quelque chôſe. *Tendere, aſpirare, animadvertere, perpenſare*. Il a bleſſé cet homme d'un coup de pièrre: mais il n'y *tâchoit* pas, il viſoit ailleurs. S'il lui a fait quelque préjudice, il n'y *tâchoit* pas, il ne croyoit pas que cela le regardât. On dit auſſi populairement, qu'un homme a fait quelque chôſe de bien, plutôt par hazard que par adreſſe, Pardonnez lui, il n'y *tâchoit* pas.

TASCODRUGITE. ſ. m. & f. Nom de quelques hérétiques Montaniſtes. *Taſcodrugitä*. Ce nom leur fut donné parce que par je ne ſçai qu'elle affectation de ſainteté & de recueillement, ils mettoient le ſecond doigt dans leur nez, ou plutôt ſur leurs lévres, comme autant d'Harpocrates; en ſorte que leurs nez portoit en quelque ſorte deſſus ce doigt comme ſur un pivot. On les nommoit auſſi pour la même raiſon Paſſalorynchites, & encore Phrygiaſtes & Montaniſtes. Voyez Saint Épiphane héréſie 48.

Ce mot vient de τασκὸς, *paxillus*, un petit pieu, un pivot, & δρȣ̃γγος, *naſus*, le nez.

TASIBIS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des *Taſibes* peuple qui demeuroit ſur les croupes du mont Taurus. *Taſibis*, Euſébe le nomme *Toſibis*, & Plutarque *Troſobius*. Voyez la Préparation Évang. du prémiér Livre, C. 5. & le Traité de la Ceſſation des Oracles par le ſecond.

TASQUE. ſ. m. Vieux mot. Tèrrage. *Taſque* ou tèrrages. Voyez Salvaing des Droits Seigneuriaux. L. I. C. 46. De Laurière.

TAſSE. ſ. f. Couppe, vaiſſeau qui ſèrt à boire. *Patera, crater, cratera*. Il eſt d'ordinaire plat & de figure cylindrique, ſur tout quand il eſt de vèrre. *Taſſe* convèrte, *tâſſe* de vèrmeil doré. Il y

en a d'argent qui ſont antiques, & qui ſont de figure conique, comme les vèrres ordinaires.

Buvons, Tyrcis, à pleine tâſſe,
L'âge inſenſiblement ſe paſſe,
Et nous méne à nos derniérs jours. Réc. de Poës.

On dit auſſi, à *tâſſe* pleine; & même plus ordinairement qu'à pleine *tâſſe*. *Scypho pleno, referto*. Vèrſe laquais à *taſſe* pleine. Mai.

Ménage dérive ce mot de l'Arabe *taſſon*, qui ſignifie un grand vèrre; Du Cange de *tacea*, mot de la baſſe Latinité qui ſignifioit la même chôſe.

Taſse, ſe dit auſſi d'un vaiſſeau plat, avec de petits rebôrds, qui ſèrt aux offèrtes des entèrremens, & à quêter dans les Égliſes. *Catinus*. Les galans mettent des louïs d'or dans la *tâſſe* des quêteûſes; & on ne laiſſe pas de dire qu'on a mis dans la *taſſe*, quoiqu'on quête avec de petites porcelaines, ou même avec des bourſes. A Abbeville en Picardie on appelle *tâſſe* du Majeur, la bourſe qui pend de ſa ceinture, & qui eſt la marque de ſa dignité.

TAſSEAU. ſ. m. Tèrme d'Artiſan. C'eſt une éſpéce de petite enclume qui ſe pôſe ſur l'établi, qui ſèrt à polir & à dreſſer le cuivre, le fèr ou les aûtres métaux. *Incus*.

Taſseau, eſt auſſi le moule ou la forme ſur laquelle on applique & on côle les écliſſes qui font le corps d'un luth, d'un tuorbe, ou d'un aûtre inſtrument ſemblable. *Typus, forma*. Le *taſſeau* ſèrt auſſi à en côler le manche, après qu'il a été couppé obliquement & en biſeau. On l'appelle auſſi le *cœur* du luth.

Taſseau, chez les Charpentiérs, ſe dit de petites piéces de bois qui s'attachent par tenon, & mortoiſe ſur la force d'un comble pour ſoutenir des pannes, & aûtres piéces ſemblables. *Lignea fulcra*. Ce ſont des éſpéces de gouſſèts. Les Ménuiſiérs appellent *taſſeaux*, les tringles, ou reglèts de bois qu'ils clouënt ſur les côtez des armoires ou tablettes, pour ſoutenir des ais, ou des planches qui en ſéparent les étages. On appelle auſſi *taſſeaux*, de petits dez de moilon maçonnez de plâtre, où l'on ſcelle des ſapines pour tendre ſûrement des lignes qui ſèrvent à planter un bâtiment. Davilèr.

TAſSÉE. ſ. f. Pleine une tâſſe. *Patera plena*. Une *tâſſée* de vin; Il lui jetta une *tâſſée* d'eau au viſage.

TAſSER. v. act. Arranger des chôſes les unes ſur les aûtres, afin qu'elles occupent moins de place. *Struere, aggerere, coacervare, congerere*. On le dit du bois, des bûches, des fagots, des gèrbes de blé, de paille, des bottes de foin. Ce mot ne vaut rien. Il faut dire *entaſſer*. Vaug.

Taſsé, ée. part. paſſ. & adj. *Taſſé*, ſe dit proprement d'un bâtiment qui a pris ſa charge, dans toute ou partie de ſon étenduë. Davilèr. *Sidens, inſidens*.

TAſSETTE. ſ. f. Partie de l'armure d'un homme de guèrre, qui eſt au deſſoûs de la cuiraſſe, qui couvre les cuiſſes. On le diſoit autrefois des baſques d'un pourpoint. *Scutulata plagula*.

TASSING. ſ. m. Nom propre d'une fort petite iſle, où il n'y a que quelques villages. *Taſſinga*. Elle eſt dans la mèr Baltique, entre l'iſle de Tyonie & celle de Langueland. Maty.

TASSO. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Thaſſus, Thaſſos, Thaſos*. Elle eſt près de la Romanie, à l'entrée du Golfe de Conteſſa. Son circuit eſt de quatorze lieuës, & la ville capitale porte ſon nom. Elle étoit autrefois célébre par les mines d'or, & par ſes carrières de fort beau marbre. Maty.

TAſTE-POULE. ſ. m. C'eſt un ſobriquèt qu'on donne à un idiot qui s'amuſe aux petits ſoins du ménage, & indignes de lui; comme d'aller tâter les poules, pour ſçavoir ſi elles ſont prêtes à pondre. *Rei domeſticæ nimis ſtudioſus, nimius exactor*.

TAſTER, v. act. Éxèrcer la faculté du tact, le ſentiment du toucher; toucher avec la main. *Tangere, palpare*. Les mains *tâtent* les corps voiſins. Fénel. Les aveugles connoiſſent pluſieurs chôſes en les *tâtant*. Ils *tâtent* avec leur bâton, pour connoître s'il n'y a rien qui leur puiſſe nuire. On *tâte* les étoffes pour connoître leur bonté, pour ſçavoir ſi elles ſont ſéches, douces ou moëlleûſes. Je *tâtois* vôtre habit, l'étoffe en eſt moëlleuſe. Mol. On met la main dans un bain pour *tâter* s'il eſt aſſez chaud. *Tâtant* ſon ennemi au défaut des armes, il lui plongea le poignard dans le flanc. Vaug.

Ce mot vient du Latin *tactare*, qui a été fait de *tango*. Ménage.

Taſter, ſe reſtraint quelquefois au ſentiment du goût, & ſignifie, Éſſayer, gouter, avaler un peu de quelque chôſe, pour en connoître la ſaveur, & la qualité. *Delibare, guſtare; prægustare*. Voulez vous *tâter* de ce vin? Ce goinfre ſe fourre par tout pour *tâter* aux ſaûces. Un Cuiſinier doit *tâter* à la ſouppe, avant que de la ſèrvir. Les Médecins *tâtent* d'une drogue, en mettent ſur leur langue, pour connoître ſa vèrtu, ſon accidité, ſon

degré de chaleur. Ce mot n'eſt bon en ce ſens que dans le ſtile familiér.

TAſTER, ſignifie auſſi, Sonder le tèrrain. *Tentare, explorare.* Les loups *tâtent* ſi un tèrrain eſt fèrme, s'il n'y a point de piége. Devant que de pâſſer à un gué, il faut *tâter* s'il y a piéd. Un oiſeau renfèrmé *tâte* tous les bâtons de ſa cage, pour trouver les moyens de s'échapper. On dit au Manége, qu'un cheval *tâte* le pavé, *tâte* le tèrrain, lorſqu'il n'appuye pas fèrme en marchant, & qu'il eſt las, ou bleſſé au piéd.

TAſTER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Éprouver, éſſayer; tâcher de découvrir. *Explorare, ſcrutari, expiſcari.* Il faut qu'un honnête homme ait *tâté* de la Cour. LA BR. Quand on a une fois *tâté* de vous, on ne peut plus s'en paſſer. B. RAB. J'ai *tâté* cet homme-là: j'ai ſondé ſes ſentimens. On dit auſſi, qu'on *tâte* le pouls à un homme, pour connoître s'il eſt brâve, s'il eſt d'humeur à ſe battre, à accepter un déffi. C'eſt un homme fort irréſolu, qui ne fait que *tâter*, qui doute toûjours, qui ne conclud rien. L'éſprit ne s'amuſe point à ſe *tâter* & à ſe ſonder, qu'il ne ſe dégoute incontinent en cette ſorte de rechèrche. MALEB. On dit auſſi de ceux qui ont connu la qualité des chôſes par leur expérience propre, qu'ils en ont *tâté*. Il a *tâté* de la priſon, c'eſt ce qui fait qu'il l'appréhende ſi fort. Puiſque ce jeune homme veut aller à la guèrre, il faut lui en faire *tâter*. On dit auſſi d'un Oûvrage, qu'il le faut bien *tâter*, pour dire, le polir, le corriger. Il faut long-tems *tâter* un problême, une machine, avant qu'on les mette à leur pèrfection.

TAſTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tentatus, exploratus, delibatus.*

TAſTEZ-Y. Éſpéce de ſubſtantif. Nom que les jeûnes gens donnent à une croix, ou à un cœur pendant ſur la gorge d'une fille par ornement. *Monile ornatus muliebris.*

TAſTEUR, EûSE. adj. Qui tâte. *Prægustator.* Il y a ſur les étapes des *Tâteurs*, des Gourmêts, & Éſſayeurs de vin. Les femmes n'aiment point les *tâteurs.* Vous ne conclurez point de marché avec cet homme-là, c'eſt un *tâteur*, un irréſolu, qui craint toûjours. *Anceps, dubius, libator.*

TAſTINER. v. act. Tèrme populaire fréquentatif de *tâter*, qui ſignifie, Tâter pluſieurs fois. *Subtentare.*

TAſTONNER. v. act. & neut. Toucher avec la main quelque chôſe pour l'éxaminer, la manier fréquemment. *Incertis manibus palpare, explorare, inveſtigare.* Un Médecin *tâtonne* le ventre, les chairs, pour connoître s'il ne ſe fait point quelque abſèz dans le corps. Ce badin qui la *tâtonne*, qui la baiſe & la chifonne. GON.

TAſTONNER, ſe dit auſſi pour, Marcher dans un lieu obſcur en tâtant avec les mains & les piéds pour ſe conduire plus ſurement. *Dubiis manibus viam pertentare, inveſtigare, exquirere.* Quand on ne voit goutte en quelque lieu, on *tâtonne* de peur de tomber, ou de ſe bleſſer. En ce ſens, il ſe dit plus ſouvent au gérondif. Il faut marcher ici en *tâtonnant.* En *tâtonnant* il s'approcha de nous. LA FONT.

Ce mot vient du Latin *tango*, ou plutôt de *tâton*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie la même chôſe.

TAſTONNER, ſe dit figurément en Morale, pour dire, Agir avec incèrtitude, avec timidité. *In incertum porrectis manibus inveſtigare.* Les ſecréts de la nature ſont ſi cachez, qu'on n'en peut raiſonner qu'en *tâtonnant.* On ne voit point clair dans cette affaire, on n'y peut entrer qu'en *tâtonnant*, & en donnant quelque chôſe au hazard. Il y a long-tems qu'il *tâtonne* pour ſe marier.

A TAſTONS. advèrbe. Avec obſcurité, incèrtitude. *Tentatim, prætentando.* Il faut marcher doucement, quand on va *à tatons.* Ses livres, ſont en ſi bon ordre, qu'il les trouve tous *à tâtons.*

On dit auſſi dans les ſciences & dans les affaires, qu'on y va, qu'on y procéde *à tâtons. Tentatim, palpitando, tentando.* Les plus grands Philoſophes ne raiſonnent qu'*à tâtons* ſur les chôſes divines & naturelles. Nous ne voyons la vérité qu'*à tâtons*, & à travèrs des nuages fort épais.

Les Mathématiciens qui tiennent encore pour la méthode ancienne de Géométrie, diſent qu'ils ſe défient de la nouvelle Algébre ou Analyſe, parce qu'on n'y va qu'*à tâtons*, on arrive au bout ſans ſçavoir par quel chemin on y arrive, & ſans ſçavoir même ſi on marche droit, & ſi on arrivera.

On dit provèrbialement, Ce ſont des enfans de la Meſſe de minuit, qui chèrchent Dieu *à tâtons*, qui ſe ſèrvent de l'occaſion de ce jour là, pour favoriſer leur débauche.

TAT.

TATA. ſ. m. Tèrme enfantin. C'eſt une liſière qu'on attache au dôs des robbes des petits enfans à qui on apprend à marcher, par où leur Nourrice les tiennent, pour empêcher qu'ils ne tombent. Cet enfant eſt encore au *tata*, ſa Nourrice le tient par le *tata.*

Du Cange dit qu'on a appellé *tata*, un père nourricier, un Pédagogue, d'où il y a apparence que ce mot eſt dérivé.

TATA. ſ. f. ou DOTES. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Tata, Thata, Theodata, Data, Deodatum.* Elle eſt dans le Comté de Komôre, en la Baſſe Hongrie, à quatre lieuës de la ville de Komôre, vèrs le midi. MATY.

TATIANITE. ſ. m. & f. Prononcez Tacianite, nom d'Anciens Hérétiques qui ont pris leur nom de Tatien diſciple de S. Juſtin martyr. *Tacianita.* Ce Tatien qui a été un des plus ſçavans hommes de l'antiquité, avoit eu des ſentimens orthodoxes pendant la vie de Saint Juſtin ſon maître. Il étoit comme lui Samaritain de nation, & non pas de Religion comme S. Épiphane ſemble l'inſinuer: car l'un & l'aûtre étoient de ces colonies Grécques répanduës dans les païs des Samaritains. S. Juſtin étant mort, Tatien ſe jetta dans les èrreurs des Gnoſtiques Valentiniens. S. Épiphane a parlé fort au long des èrreurs de Tatien, *har.* 46. Et c'eſt de lui que ſont ſortis les Hérétiques *Encratites.* Voyez ENCRATITES. Jovet dit *Tatianiſtes.*

TATIGUÉ, TESTIGUÉ, TETIGOINE, ou TATIGOINE. Sorte de jurement burleſque & païſan. *Tatigoine* n'eſt que dans la bouche des poliſſons. *Tatigué* eſt fort en uſage chez les gens de village.

> Tatigué *je vois bien que vous êtes mon homme.* BOURSAUT.

TATIN. ſ. m. Vieux mot. Un peu. *Tantillum, aliquantulum.*

> *Vèrs eux s'adreſſe ce mutin,*
> *Diſant attendez un* tatin, AMOUR. TRANSI.
>
> *Un tour de bec, dis-je, un* tatin. COQUILLARD.

TATAR. Voyez TARTARD.

TATOMI. ſubſt. m. Nom propre d'une ville capitale d'un petit Royaume de même nom. *Tatoma.* Elle eſt ſur la côte méridionale du Quanto, Contrée de l'iſle de Niphon. MATY.

TATOU. ſ. m. Animal du Bréſil. Il eſt de couleur griſe & tout couvèt d'écailles ſi dures, qu'une fléche ne les peut pèrcer. Il s'entèrre comme les renards. Le *tatou* reſſemble aux petits cochons, & on en voit quantité dans l'iſle Lagrenade.

TATTA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Empire du Mogol, en Aſie. *Tatta.* Elle eſt capitale du Royaume de *Tatta*, & ſituée ſur le bord oriental de l'Inde, environ à ſoixante-ſept lieuës de la mèr. MATY.

Le Royaume de TATTA, ou de Sinde. *Tatta*, ou *Sinda Regnum.* C'eſt un Royaume de l'Empire du Mogol. Il eſt entre ceux de Soret, de Jeſſelmère, & de Buckor, qui ſont du Mogoliſtan; celui de Send en Pèrſe, & le golfe de l'Inde. La rivière d'Inde le travèrſe du nord au ſud, & les villes principales ſont *Tatta*, capitale, & Laurebandèr. MATY.

TAU.

TAU. ſ. m. Tèrme de Grammaire Grécque. C'eſt la 19e lettre de l'Alphabet Grèc, qui a la figure d'une croix.

Tau. Quelques-uns prononcent *taf*, comme les Grècs font depuis pluſieurs ſiécles. C'eſt quelquefois une lettre numérale qui vaut 300.

Tau eſt auſſi une lettre Hébraïque, mais il eſt mieux de l'écrire *Thau.* Voyez THAU.

TAU. ſ. m. Tèrme de Blâſon. C'eſt la figure d'un T, qui eſt une éſpéce de croix potencée, dont on a retranché la partie qui eſt au deſſus de la travèrſe. C'eſt la croix qui ſe trouve dans tous les blâſons des Commandeurs de l'Ordre de S. Antoine. *Fulcrum tranſverſum ſupra.* Le *Tau* d'âzur ſe voit dans des armes qui ont plus de 400 ans. L'origine de ce *Tau*, ſelon quelques-uns, eſt tîrée de l'Apocalypſe, où elle eſt une marque que l'Ange imprime ſur le front des prédéſtinez. D'aûtres ont crû que c'étoit une bequille ou potence d'éſtropié, qui étoit convenable à cet Ordre, parcequ'il étoit hoſpitaliér. Mais dans la vérité, c'eſt le deſſus d'une croſſe Grécque. Les Évêques & les Abbez du Rit Grèc la portent encore à preſent de cette ſorte, & ſi on l'a miſe ſur l'habit de S. Antoine, c'eſt pour montrer ſeulement qu'il étoit Abbé. P. MENEST.

TAVASTHIE. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de la Finlande, en Suéde. *Tavaſthia.* Elle eſt entre la Finlande propre, la Cajane, la Savolaxie, la Carélie, & la Nylande. Ce païs eſt mal peuplé, & mal cultivé, étant prêſque tout couvèrt de lacs & de marais. On en tîre pourtant quantité de fèr. Tharaſtus en eſt le ſeul lieu qui ſoit de quelque conſidération. MATY.

TAVASTHUS, ou CRONEBOURG. ſſ. m m. Noms d'une petite ville, forte par ſa ſituation dans des marais, qui la rendent prêſque inacceſſible. *Tavaſtia, Croneburgum.* Elle eſt capitale de la Tavaſthie, & éloignée d'Abo environ de trente lieuës, vèrs l'orient ſeptentrional. MATY.

TAVAY. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Tavaa.* Elle eſt ſur le Ménan, entre Ara & Tranſiane. Elle eſt capitale d'un petit Royaume dépendant autrefois du Roi de Pégu, & maintenant libre. Maty.

TAVAYOLE. ſ. f. Toilette dont on ſe ſert en quelques cérémonies de l'Égliſe, comme pour rendre le pain benit, ou pour préſenter des enfans au Baptême. Elle eſt faite de toile bordée de dentelle, & quelquefois toute de point, & d'aûtres ouvrages. *Luſtrica ſtragula, ſtragulum lineum.*

Ce mot vient de *toüaille*, qui s'eſt dit autrefois pour une *nappe* ou *ſerviette*, de tobalea, ou de tâble, & tabula : d'où vient auſſi qu'on dit un tabliér, pour une nape à main, ou un tableau, ou bien il vient de toile. R. de la Rôſe.

Qu'une coëffe de toeille blanche. Borel.

TAUBER. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Franconie, en Allemagne. *Tuberus.* Elle a ſes ſources vèrs les confins de la Souabe, arrôſe Rotenburg, Mariendal, & Wèrtheim, où elle ſe décharge dans le Mein. Maty.

TAUDIR. Vieux vèrbe. Se couvrir. *Fauchet. Ménage.* Borel.

TAUDIS. ſ. m. Qui ſignifioit autrefois des mantelêts pour approcher des murs à couvèrt, comme la tortuë. Borel.

TAUDIS. ſ. m. Petit greniér, ou petit logement étroit, ſale, & mal propre, où logent de petites gens. Petit gréniér dans le faux comble d'une manſarde. C'eſt auſſi un petit lieu pratiqué ſous la rampe d'un éſcaliér, pour ſèrvir de Bucher, ou pour quelque aûtre commodité. Davil. *Tuguriolum.* Il eſt contraint par la néceſſité de ſe loger à un méchant *taudis*. Ils languirent toute leur vie dans leur *taudis*. Pav. Je fais de mon *taudis* un petit paradis. On le dit auſſi des lieux où les meubles ſont en déſordre, en confuſion. Ne me venez pas voir pendant mon déménagement, vous trouveriez un étrange *taudis*.

J'aime cent fois mieux mon taudis,
Mes légumes, & mes hèrbes
Que de nos plus fièrs Amadis
Les palais ſi ſupèrbes.

Un Poëte burleſque pour décrire la malpropreté des Colléges a dit :

Tel étoit ce fameux taudis,
Que Chaos on nomma jadis.

Ce mot vient de ce qu'anciennement on appelloit *taudis*, de petites hutes ou couvèrtes que faiſoient des aſſiégans dans les approches d'une place, qui étoient des éſpéces de mantelêrs pour approcher des murs à couvèrt, comme la tortuë. Du Cange dit qu'il vient de *tuldum*, qui ſe diſoit proprement de ce déſordre & confuſion que faiſoit le bagage dans un camp, d'où on l'a étendu aux aûtres meubles mal arrangez.

TAVE, ou TAFF. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Principauté de Galles, en Anglетèrre. *Tavus fluvius*, anciennement *Rhatoſtatybius, Ratoſtatybius.* Elle a ſa ſource dans le Comté de Brécknock, travèrſe celui de Glamorgan, baigne Landaff & Cardiffe, & ſe décharge peu après dans la Savèrne. Maty.

TAVELER. v. n. & paſſif. Moucheter, tacheter ; ne ſe dit guère que de cèrtains animaux dont la peau eſt naturellement tachetée. *Maculis variare, notis depingere.* La peau de cet animal commence à ſe *taveler*.

Tavelé, ée. adj. Qui a des marques ou des taches ſur la peau. *Maculis interſtinctus, notis varius, maculoſus.* On le dit proprement des léopards, des tigres, des ſèrpens, &c. & ſur tout en tèrme de Blâſon où il ſignifie la même chôſe que *moucheté*. Il ſe dit auſſi du viſage. Il a le viſage tout *tavelé*. On le dit auſſi de la peau de cèrtains fruits, & de la feüille de quelques fleurs. La poire de bugi eſt *tavelée*.

TAVEILE. ſ. f. Pâſſement fort étroit qu'on a mis quelquefois ſur les coutures des habits pour les marquer en guiſe d'un paſſepoil. *Tæniola.*

TAVELURE. ſ. f. C'eſt la bigarrure d'une peau qui eſt tavelée. *Maculoſa varietas, macula.* La *tavelure* de la peau de chien, eſt éxtraordinaire.

Tavelure, ſe dit auſſi en tèrmes de Fauconnerie, des mailles ou taches de différentes couleurs qui ſe trouvent ſur les plumes de l'oiſeau de proye. *Plumarum inſita varietas.*

TAVÈRNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Taberna.* Elle eſt dans la Calâbre Ultérieure, ſur la rivière de Corace, à cinq lieuës de Nicaſtro, vèrs le levant. *Tavèrna* a été bâtie des ruines de l'ancienne Triſchéno, ville des Brutiens, & elle a un Évêché transféré à Cantazaro. Maty.

TAVÈRNAGE. ſ. m. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſignifioit l'amende à laquelle étoit condamné le Tavèrnier qui vendoit ſon vin à plus haut prix qu'il n'eſt taxé par le Juge. *Multa cauponaria.*

TAVÈRNE. ſ. f. Cabarêt, lieu où l'on vend le vin en détail ; boutique de Marchand de vin, dont la marque eſt un treillis de bois avec un bouchon. *Taberna, caupona.* Les *Tavèrnes* ſont proprement les lieux où l'on vend le vin par aſſiétte, & où l'on donne à manger : mais on appelle proprement *cabarêts*, les lieux où l'on vend ſeulement du vin ſans nappe & ſans aſſiette qu'on appelle *à huis couppé, & pot renvèrſé.* Le mot de *tavèrne* emporte avec ſoi quelque idée plus fâcheûſe que celui de *cabarêt*. Par les loix, une *tavèrne* & un mauvais lieu ſont également infâmes. Pat. Les débauchez, les yvrognes ſont appellez piliérs de *tavèrnes*, ils ne bougent de la *tavèrne*.

De quelque façon qu'on gouvèrne,
Pourvû que j'aille à la tavèrne,
Il me ſemble que tout va bien. Mai.

Il y a quelques Coutumes qui font mention de *tavèrnes bannales*, où les tenanciérs des Seigneurs étoient obligez d'aller prendre du vin.

Ce mot vient du Latin *taberna*; ſignifiant la même chôſe, ou plûtôt de *tavèrgn*, ou plutôt *tavargn*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *tavèrne*.

On dit provèrbialement, Il y a du vin à la *tavèrne* à tout prix.

TAVÈRNIÉR, ière. ſ. m. & f. Celui ou celle qui tient tavèrne. *Caupo.* En Hébreu le même mot qui ſignifie une fille ou une femme débauchée, ſignifie encore une *tavèrnière*. Pat.

Tavèrniér, a été le nom d'un grand voyageur. Nous avons auſſi des bonnes cartes de Géographie de Mèlchior *Tavèrniér*.

TAVETSCH. ſ. m. Nom propre de lieu. *Taxgatium.* C'étoit anciennement une petite ville de la Rhétie. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg des Griſons, ſitué ſur la ſource ſeptentrionale du Rhin, à dix lieuës de Coire, vèrs le couchant. Maty.

TAVÈVOULE. ſ. m. Arbre de l'iſle de Madagaſcar, dont les feüilles ſont fort longues & étroites, rangées autour des branches ſans queuë ; il ſemble qu'elles y ſoient collées par le bas. Cet arbre eſt aſſez beau à voir *Tavevolus.*

TAUFÈRS. Voyez DAUFÈRS.

TAVIGNANI. ſ. m. Nom propre d'une des trois principales rivières de l'iſle de Corſe. *Tavignanus amnis*, anciennement *Rhotanus, Rotanus.* Elle a ſa ſource vèrs le milieu de l'iſle, près de celles du Golo & du Limone, & coulant vèrs le levant, elle ſe décharge dans la mèr, près d'Aléria Diſtructa. Maty.

TAVILA, ou TAVIRA. ſ. Nom propre d'une ville du Portugal. *Tavira.* Elle eſt ſur la côte méridionale de l'Algarve, à cinq lieuës de l'embouchure de la Guadiâne, vèrs le couchant. *Tavira* eſt défenduë par une citadelle, a un bon port à l'embouchure du Xilaon, & elle eſt priſe par quelques Géographes pour l'ancienne *Balſa*, que d'aûtres placent à Albufeira, bourg de la même côte. Maty.

TAUMIER. ſ. m. Tèrme injurieux. Livre de la Diâblerie.

M'entend-tu bien, vilain taumiér. Dans Borel.

TAUNTON. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglеtèrre. *Tauntonium, Tannedunum.* Il eſt dans le Comté de Somèrſet, entre la ville de Wèls, & celle d'Éxceſtèr, environ à huit lieuës de l'une & de l'aûtre. *Taunton* a entrée au Parlement d'Angletèrre. Maty.

TAVOGA, ou TABOGA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr du ſud, dans le détroit de Panama. Il ne faut point la confondre, comme Dampièrre & M. Corneille, avec l'iſle de Tabago, l'une des Antilles. *Tavoga* eſt petite, & n'a au plus qu'une lieuë de tour ; mais elle eſt fort agréable, bien boiſée, excepté d'un côté où ſes hauteurs ſont pelées. Il y a beaucoup de cocos ſur la mèr ; avec environ 30 câſes faites de joncs ou cannes ſauvages. Il y a une infinité d'arbres fruitiérs de differentes éſpéces ; du niſpero, des mammeyes, des paltas, ou aguacates ; des goyaves, du ſapote, & du ſapotillo ; des orangérs, des citroniérs, des tamarains ; mais point d'Ananas. Les habitans y cultivent quelques fleurs autour de leurs câſes. Il y a de très-bons bains naturels qui tombent par caſcades d'un rochér. Les ſcorpions n'y ſont pas venimeux.

TAVOGUILLA. ſ. f. Nom d'une petite iſle du golfe de Panama. *Taboguilla.* Elle eſt fort agréable quoique petite. On y trouve les mêmes chôſes qu'à Tavoga, & de plus des Mancenilliérs. Les eaux n'y ſont ni ſi bonnes, ni ſi abondantes qu'à Tavoga.

TAVOLARA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle, ſituée près de la côte orientale de la Sardaigne, & du cap de *Tavolara*, anciennement *Hermaum Promontorium*, à l'entrée du golfe de Tèrra Nuova. *Tavolara inſula*, anciennement *Hermaa, Buccina, Bucina, Mercurii inſula.* Cette iſle eſt connuë par la mort du

Pape Pontien, qui y fut envoyé en éxil ſous l'Empire de Maximin.

TAUPE. ſ. f. Petit animal de la taille d'une ſouris, qui eſt fort noir & ſoyeux, qui vit ſous la tèrre, qui ne voit goutte à ce qu'on croit ordinairement, & fait grand dommage aux prez & aux jardins, en foüillant & remuant la tèrre. La *taûpe* a le conduit de l'oreille fèrmé par une petite peau qui s'ouvre comme une paupière. La *taûpe* eſt l'animal qui entend le plus clair, parcequ'elle a la membrane du tambour extrêmement grande. *Talpa.* Il y a de fort bons Phyſiciens qui ſont pèrſuadez que la *taûpe* voit clair, & qu'elle a de bons yeux, quoique fort petits. P. Plumiér.

Taûpe, ſe prend quelquefois figurément, dans le ſtile bas & comique, pour un homme aveugle, ou prévenu en ſa faveur. *Cæcus, ſui ipſius nimium ſtudioſus.*

Tous tant que nous ſommes
Linx envers nos pareils, & taûpes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, & rien aux aûtres hommes.
La Font.

Voyez dans les Oeuvres de Voiture de fort jolis vèrs ſur la *taupe*, adreſſez à Monſieur Éſprit. C'eſt la *taûpe* même qu'on fait parler.

Taûpe, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un chaſſeur, un pêcheur, & un preneur de *taûpes*. *Talparum captor*, feroient de beaux coups ſans les faûtes. On dit auſſi d'un homme qui marche ſans bruit, qu'il va doux comme un preneur de *taupes*. On dit auſſi d'un homme mort, qu'il eſt allé voyager au Royaume des *taûpes*. Aller au royaume des *taûpes*, pour chèrcher un tréſor. *Maſcur.* On dit auſſi d'un homme fort noir, qu'il eſt noir comme une *taûpe*. Quelques uns diſent d'un homme fin, adroit, C'eſt un preneur de *taûpes*.

Taûpe, ſe dit auſſi d'un petit peloton de velours ou trippe noire, qui ſèrt à nettoyer les chapeaux ou les habits, à cauſe qu'il reſſemble à une *taûpe*. *Pulvillus deterſorius.*

TAUPER. v. n. On dit *taûper* à une chôſe, l'approuver, y conſentir. Il a *taûpé* à tout ce que je lui ai dit, il en eſt demeuré d'accord. Il *taûpe* à tout ce qu'on veut, il eſt de tout bon accord. On dit auſſi *taûpe* à cela, pour dire, j'y conſens, cela vaut fait. De ce mot eſt venu une éſpéce d'advèrbe *taûpe* & tinc, qui ſignifie, de tout mon cœur, volontiérs. *Taûpe* & tinc & grand mèrci, c'eſt-à-dire je le veux, & je vous en ſuis obligé. Cela eſt provèrbial, & populaire.

TAUPIÉR. ſ. m. Païſan qui s'attache à prendre des taûpes. *Talparum venator.*

TAUPIÈRE. ſ. f. Petite trappe ou machine à prendre des taûpes. C'eſt un bâton creux, avec une petite ſoupape de fèr au milieu, qui obéït & ſe léve à l'entrée de la taûpe, & qui s'abaiſſe & ſe fèrme quand elle eſt dedans. On la met au troû où les taûpes foüillent. *Talparius laqueus, vel talparia machinula.*

TAUPIN, ine. adj. & ſubſt. Mot bas & burleſque qui ſe dit des pèrſonnes, & qui ſignifie, Qui a le teint noir, les cheveux noirs. Il eſt *taupin*, elle eſt *taupine*. Les Bouviers de Bèrry, d'Anjou &c. appellent un bœuf noir, *taûpin*, & les Normands un chien noir, *taûpin*. *Nigellus.*

TAUPINAMBOUR. Voyez Topinambour. *Tuber.*

TAUPINIÈRE. ſ. f. Petit monceau de tèrre, petite bute qu'une taûpe a faite, a élevée en creûſant, en foüillant. Je revis à plaiſir ſur une *taûpinière*. Mol. *Talparius cumulus.*

TAUR, ou TAURUS. ſ. m. Nom propre de la plus célébre montagne de l'Aſie. *Taurus.* Elle commence dans le Mentefeli, en Natolie, travèrſe toute la Natolie, la Turcomanie, la Pèrſe, ſépare cette dèrnière, avec l'Inde, & la Chine de la Grande Tartarie, & va ſe tèrminer à l'océan oriental. Elle diviſoit anciennement l'Aſie en deux parties, on appelloit celle qu'elle laiſſoit au nord, l'Aſie éxtérieure, & l'aûtre l'intérieure. Cependant elle ne conſèrve le nom de *Taur* que dans la Caramanie, & dans l'Aladulie en Natolie.

TAURADOR, ou TAUREADOR. ſubſt. m. Voyez TOREADOR.

TAURE. ſ. f. Jeune vache qui n'a point encore ſouffèrt les approches du taureau. *Vacca, juvencula, juvenca.*

TAUREAU. ſ. m. Animal qui mugit, & qui a des cornes, dont la vache eſt la fémelle. *Taurus.* Momus trouvoit à redire que le *taureau* eût les cornes au deſſus des yeux, il vouloit qu'il les eût au deſſous, afin qu'il vît où il frappoit. Ablanc. Un *taureau* indompté, qui n'a point été mis au joug. Jupitèr ſe transforma en *taureau* pour enlever Europe. On fait en Éſpagne des fêtes, & des combâts de *taureaux*. Il s'en fait de fâmeux en Pèrſe entre les *taureaux* de Haly & de Mahomet, qui ſont agréablement décrits par Tavèrniér. Le *taureau* de Phalaris étoit un *taureau* d'airain où l'on enfèrmoit des hommes pour les faire mourir par le feu. Le ſang de *taureau* frais tué eſt un poiſon fort dangereux, parcequ'il ſe caille dans l'éſtomac.

Ce mot vient du mot Syriaque *thaur* ſignifiant la même chôſe. Borel. Ou plutôt du mot Celtique *tarro*.

Taureau bannal, eſt le *taureau* d'un Seigneur qui a droit de faire venir chez lui toutes les vaches de la Seigneurie qu'on veut mener au *taureau*. *Taurus publicus.* On le dit figurément d'un homme débauché, & qui court après toutes les femmes.

Taureau, eſt auſſi le ſecond des douze ſignes du Zodiaque. Le ſoleil entre dans le *Taureau* environ le 20e d'Avril. *Taurus.* Hygyn ne donne que 14 étoiles au *Taureau*. L'œil méridional du *Taureau*, appellé Aldebara, eſt pour la longitude au 5e degré 35 min. 33 ſec. de Gémini, & ſa latitude éſt de 5 degrez 29 min. 14 ſ. du côté du ſud. L'aſcenſion droite de la même étoile eſt de 64 d. 51 min. 9 ſec. Et ſa déclinaiſon 15 d. 55 m. 10 ſ. du côté du nord. La corne ſeptentrionale du *Taureau* dans Gémini 18 d. 31 m. 45 ſ. de longitude, 5 d. 20 m. 36 ſ. de latitude nord; 77 d. 0 m. 13 ſ. d'aſcenſion droite, 28 d. 19 m. 47 ſ. de déclinaiſon au nord. La corne méridionale du même *Taureau* dans Gémini 20 d. 45 m. 7 ſ. de longitude, 2 d. 15 m. 48 ſ. de latitude ſud, 80 d. 6 m. 12 ſ. d'aſcenſion droite, & 20 d. 55 m. 21 ſ. de déclinaiſon au nord. L'œil ſeptentrional du *Taureau* a dans Gémini 4 d. 26 m. 16 ſ. de longitude, 20 d. 36 m. 20 ſ. de latitude ſud, 62 d. 57 m. 49 ſ. d'aſcenſion droite, & 18 d. 31 m. 28 ſ. de déclinaiſon au nord. *Harris.* Tout cela ſe doit entendre pour l'an 1710.

Les Poëtes diſent que c'eſt le *Taureau* qui porta Europe que Jupitèr mit dans le Ciel. Voſſius croit plûtôt que c'eſt le ſigne de Joſeph ou d'Oſiris que les Égyptiens placèrent parmi les Aſtres, parce qu'Oſiris enſeigna l'agriculture à l'Égypte, & que Joſeph la nourrit, & la préſerva de la faim par les bléds qu'il amaſſa, dont le *Taureau* eſt le ſymbole. Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 29.

Taureau-cerf, eſt un animal qui ſe trouve en Éthiopie, où il eſt ſauvage, & ne s'apprivoiſe point. *Taurocervus.* Il y en a un auſſi dans les Indes qui eſt privé, qui ſèrt à voiturer les marchandiſes.

La prune Taureau. Nom d'une éſpéce de prune. *Prunum à Gallis Taurus dictum.* La prune *Taureau* a la chair ſéche. Id.

Taureau. Les anciens Philoſophes ont ainſi nommé l'élement de la tèrre, leur letton, leur métal, & leur mèrcure. Dict. Hèrmét.

Par la fâble des *Taureaux* qui gardoient le Temple de Mars, où étoit enfèrmé la Toiſon d'or, & qui jettoient le feu par les narrines, les anciens Philoſophes Hèrmétiques ont entendu le feu qu'il faut conduire par degrez dans le travail de la pièrre des Philoſophes, principalement dans ſon prémiér état, où il ſe faut ſèrvir du fourneau à regiſtres, leſquels ſont les narrines qui jettent le feu. Voyez La Toiſon d'or. Id.

TAURIQUE. adj. m. Il ſe dit d'une Contrée, ou peninſule, qu'on nomme la *Cherſoneſe Taurique*. Voyez Chèrsonèse. *T. I. p.* 1726. *Taurica Cherſoneſus.* On dit auſſi ſimplement *Taurique*, la *Taurique*. Les Marchandiſes de la *Taurique* conſiſtent en bléd, qui ſe tranſportoit autrefois dans la Gréce & dans l'Aſie mineure, par les ports du Pont-Euxin; en fourrure, en beurre, en chevaux, que les Tartâres, habitans de la *Taurique*, échangent aujourd'hui avec les Moſcovites, contre des étoffes pour ſe vêtir, & d'aûtres denrées de peu de prix; en ſel, en poiſſons ſalez, en caviar & aûtres ſaummures. . . . Ces marchandiſes que la *Taurique* fournit en ſi grande quantité s'y débitoient abondamment dès le tems des Grècs & des Romains. . . . Quoique les Tartâres de la *Taurique* ne fuſſent pas grand uſage des épiceries & des aromates, il s'en faiſoit pourtant un grand débit à Cafa & à Tana avec les Genois & les Vénitiens avant que les Turcs les en eûſſent chaſſez. Huet. *Tr. du Commerce p.* 245.

Les Sacrifices *Tauriques* en Latin *ſacra Taurica* étoient les Tauroboles, & ſur tout celui qui ſe faiſoit à l'honneur de Diane, à laquelle on donnoit le ſurnom de *Taurique*, parcequ'elle étoit ſpécialement honorée chez les Taures, peuple de la Chèrſonêſe *Taurique*. Voyez Dempſtèr ſur Roſin. L. II. C. 4. & Selden. *De Synedriis. Hebr. L. III. C.* 14. §. 9.

TAURIS, TÉBRIS, & ſelon d'Hèrbelot TABRIS. Mais nous diſons toûjours *Tauris*. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Pèrſe, ſituée dans l'Adirbitzan, ſur la rivière de Spingiga, & près du fleuve Agi, qui eſt fort grand, & dont les eaux ſont ſalées. *Taureſium, Tabreſium.* Sanſon place cette ville à cent dix lieuës d'Iſpaham, vèrs le Nord occidental. Elle a été autrefois la Capitale de la Pèrſe, & elle en eſt encore la plus grande, & la plus conſidérable après Iſpaham. On y compte encore quinze mille maiſons, & autant de boutiques ſéparées des maiſons, trois cens Caravanſeras, qui ſont des vaſtes bâtimens où les étrangèrs ont le couvèrt ſans rien payer, & deux cens cinquante Moſquées. Le

Commèrce

Commèrce y fleurit, & on travaille dans la ville quantité de toiles de Coton, des étofes de ſoye avec or & argent, des beaux turbans de Pèrſe, & du chagrin, qu'on ne fait qu'avec la peau des chevaux, des mulêts, ou des ânes; la peau de ces dèrniers animaux étant la meilleure. C'eſt le ſiége d'un Gouvèrneur, qui eſt le plus conſidérable de toute la Pèrſe, & on la prend généralement pour l'ancienne Ecbatane, Capitale de la Médie, quoique les voyageurs aſſûrent, qu'on ne voit à *Tauris* aucuns veſtiges des Palais qui étoient dans l'ancienne Ecbatane. Maty. L'on attribuë la fondation de cette ville à Zébeïdah, femme de Sdaroun Al Raſchid cinquiême Kaliſe, de la Race des Abaſſides, qui la fit bâtir, l'an de l'Hégyre 175. Les tâbles Arabiques de Naſſireddin & d'Ulug-Beg, lui donnent 82 degrez de longitude & 38 de latitude ſeptentrionale. D'Hèrbelot.

La montagne de Tauris. *Taureſius mons.* Cette montagne eſt près de la ville de Tauris. Elle a de grandes carrières de marbre blanc. On y en trouve même de tranſparent, qui ſe forme, dit-on, par les eaux d'une fontaine minérale, qui ſe congélent, & ſe durciſſent peu à peu. Ceux qui prennent *Tauris* pour l'ancienne Ecbatane prennent auſſi cette montagne pour celle qu'on nommoit anciennement *Orontes.* Maty.

TAURO. ſ. m. Nom propre d'une des petites iſles qu'on nomme le Sanguinaré, & qui ſont ſur la côte Orientale de celle de Corſe. *Taurus.* Maty.

TAUROBOLE. ſ. m. Nom d'un ſacrifice ancien. *Taurobolium.* Les *Tauroboles* étoient des ſacrifices pleins de cérémonies fort ennuyeûſes & très pénibles. On ne les faiſoit guères que dans des Dédicaces & à l'honneur des Grands Dieux, & ſur tout de la mère des Dieux & d'Atis. On en faiſoit auſſi à l'honneur de Diâne, que l'on nommoit *Taurobole* & *Tauropole*, *Tauro*, & *Taurioné.* On écrit auſſi *Tauropole.* Il en eſt ſouvent parlé dans les Inſcriptions des pièrres antiques & rârement ailleurs. On trouve auſſi *Tauribole* & *Tauripole*, *Tauribolium*, *Tauripolium.* Voyez Grutèr aux pages xxvii. xxviii. xxix. xxx. & xxxi. Ce ſacrifice ſe nommoit ainſi, parcequ'on y immoloit un Taureau, dont l'on conſacroit les cornes. Voyez Prudence, Peri Stephanon; & ſes Commentateurs; Sâumaiſe, ſur Lampridius dans la vie d'Élagabe. C. 7. Turnebe, Adverſ. L. XVII. C. 21. & Voſſius, *de Idollol. L. II. C. 52. & 53.*

Taurobole. & *Tauropole* ſurnom de Diâne, ou parcequ'elle étoit honorée dans la Cherſonêſe Taurique par les Taures, ou parcequ'elle préſidoit aux troupeaux, parmi leſquels ceux des taureaux ſont les principaux; ou parceque le char de la Lune, qui eſt la même que Diâne, étoit tîré par des taureaux; c'étoit auſſi une épithéte de Minèrve.

TAUROCATAPSIES. ſ. m. & plur. Combat de Taureaux. *Taurocatapſia.* Il en eſt fait mention ſur une pièrre antique que Selden avoit, & qui repréſentoit un combat de Théſſaliens, avec des taureaux. Voyez Selden, *De Synedr. Hebr. L. III. C.* 14. § 8.

TAUROCHOLIES. ſ. f. & plur. Nom d'une Fête qui ſe célébroit à Cyzique. Feſtus eſt peut être le ſeul Auteur qui en parle. *Taurocholia.*

TAUROPHAGE. ſ. m. C'eſt-à-dire, mangeur de Taureau. *Taurophagus*; c'eſt un ſurnom que l'on donnoit à Bacchus, ou parceque l'yvreſſe rend péſant & ſtupide comme un bœuf, ou parcequ'il avoit la phyſionomie d'un taureau, ou parcequ'il avoit le prémiér appris la manière d'atteler le taureau à la charruë & de labourer, ou parceque le prix des Poëtes qui travailloient à l'honneur de Bacchus étoient un taureau.

Ce mot vient de *ταῦρος*, *taureau*, & *φάγομαι*, *je mange.*

TAUSANLE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Lydie. *Tauſanlus*, anciennement *Tantalus.* Il eſt maintenant dans la Natolie propre, près du madre, & de la ville de Philadelphie, vèrs le nord. Maty.

TAUSIHEB. ſ. m. Tèrme de Rélation. Tribunal chez les Pèrſes qui connoit des Finances & qui juge ce qui regarde leur recette. *Vectigalium exactionis*, ou *Collectionis apud Perſas Cognitores, Judices. Curia. Tribunal de fiſci collatione judicans.*

TAUSS, ou DOMAZLIZE. ſſ. mm. Noms propres. Bourg du Cèrcle de Pilſen, en Bohême. *Tauſſa, Domazliza.* Il eſt ſur la rivière de Cadburz, environ à ſept lieuës de la ville de Pilſen, vèrs le midi. Maty.

TAUſSIN. ſ. m. Dans le for de Navarre. Tit. XXVIII. Act. 32. & dans le for de Bearn, Rubrique des bocages, c'eſt un chêne blanc.

TAUTE. ſ. f. Poiſſon de Marſeille dont le ſuc eſt noir comme de l'encre. *Sepia.*

TAUTOLOGIE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Répétition inutile des mêmes chôſes. La *tautologie* ne ſert qu'à rendre le diſcours plus long & plus ennuyeux. Vill. Il y a beaucoup de gens qui prononcent *taſtologie*, à caûſe de la manière dont ils prononcent l'upſilon du mot Grèc *ταυτολογία.* Voyez Taſtologie.

Cet uſage eſt établi. On ne dit point *tautologie*, mais *taſtologie.* Les Grècs d'aujourd'hui prononcent *taſtologie*, mais de quelque manière que les anciens Grècs ayent prononcé, & que les Grècs d'aujourd'hui prononcent, ce n'eſt point là-deſſus que nôtre uſage ſe régle. L'uſage peut changer, comme il a déja fait dans des môts tout pareils. On diſoit autrefois *aſtomates*, *αὐτόματος*: on dit maintenant *automates.* Suivons nôtre uſage, & ne changeons que quand il changera.

TAUTOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui eſt de la Tautologie. *Tautologicus, a.* On appelle un Écho *tautologique* celui qui répéte pluſieurs fois le même ſon, ou la même ſyllabe. *Harris.* S'il répétoit pluſieurs ſyllabes ou pluſieurs môts diſtinctement, il ſeroit polyſyllabique. Id.

TAUTRE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe, rôſe ſéche, couleur de rôſe & blanc. Morin.

TAUtTE. ſ. f. Nom d'un poiſſon de Marſeille. C'eſt le *loligo* ou *calamartium.* Charles Étienne. Borel.

TAUX. ſ. m. Prix établi par ordre de Juſtice aux denrées. *Pretium, taxatio, indicatio.* Le Grand Prevôt de l'Hôtel, celui de l'armée, mettent le *taûx* aux vivres pour la ſuite de la Cour, dans les camps. Les Officiérs de la ſuite enlevent les marchandiſes, & les payent au *taûx* du Roi.

Taux, ſe dit auſſi du prix que mettent les Marchands de leur propre autorité aux marchandiſes qu'ils vendent en leur boutique dans les villes mal policées. *Æſtimatio, taxatio.* Un Libraire en France met le *taûx* à ſes livres, il les vend ce qu'il lui plaît, il ne veut rien rabattre de ſon *taûx.* Il s'employe quelquefois au figuré. Il met au même *taûx* le nôble & le coquin. Rég.

Taux du Roi, ſe dit auſſi des réglemens que le Roi fait de tems en tems pour fixer la qualité des intérêts des rentes conſtituées, ou des ſommes qu'on adjuge en Juſtice, & même du prix des monnoyes. *Taxatio, æſtimatio Regia.* Autrefois le *taûx* du Roi des intérêts étoit au deniér 16. En 1634. on l'a mis au deniér 18. & depuis au deniér 20. Par un tel Édit on a remis les monnoyes à leur ancien *taux*, à leur ancienne valeur.

Taux, ſignifie auſſi, cottiſation, ou quote-part que châque particuliér doit porter d'une impoſition, qui eſt faite ſur une Communauté. *Rata pars, taxatio.* Ce païſan a été ſurchargé de taille cette année, il lui ſera difficile de payer ſon *taûx.*

On appèlle *ſur-taûx*, le taûx exceſſif pour la taille. *Nimia taxatio.* Il n'a guère d'uſage qu'en cette phrâſe, Plaider en *ſur taux*; pour dire, porter ſa plainte en Juſtice d'une impoſition que l'on prétend être trop haute.

TAX.

TAXATION. ſ. f. Tèrme de Finance. Il n'a guère d'uſage qu'au pluriér. Droit de tant pour livre, qu'on accorde aux Tréſoriérs qui ont de grands manimens outre leurs gages, pour les dédommager des frais qu'ils ſont obligez de faire dans l'exèrcice de leurs charges. *Jus vigeſimæ partis exigendæ.* On accorde des *taxations* de quatre ou cinq deniérs pour livre aux Tréſoriérs de l'Extraordinaire de la guèrre. On vend les charges avec les gages, droits & *taxations* y attribuées. Les *taxations* des Financiérs peuvent être ſaiſies. Loiseau.

TAXE. ſ. f. ou TAUX. m. Prix qu'on met aux denrées par quelque réglement de Police. *Pretium jure poſitum vel æſtimatum.* On doit punir un Boulenger qui vend le pain plus chèr que la *taxe.*

Taxe, ſe dit auſſi de la cottiſation de châque particuliér, de la part qu'il doit porter des impoſitions, des charges publiques. *Rata cujuſque pars, caput.* Ce païſan eſt appellant de ſa *taxe* au rôle des tailles. Les *taxes* pour deniérs royaux ſe payent par proviſion. On a fait des *taxes* ſur les aiſez, ſur les Officiérs, ſur ceux qui poſſédent des biens d'Égliſe. Ces ſortes de livres ſont des *taxes* que la cabale met ſur la prévention, & le ſot orgueil des hommes. Mém. de Tr.

TAXEA. Vieux mot: du lard, venant du mot Hébreux *daxen*, engraiſſer *Bochart*, *Iſidôre.* D'où vient *taxus*, un taiſſon, animal fort gras. Borel.

Au Palais on appelle une *taxe* de dépens, la procédure qu'on fait pour faire régler & liquider les dépens adjugez, & voir à quoi ils ſe montent. *Impenſarum taxatio, æſtimatio.* Ce Procureur eſt demandeur en *taxe*, pourſuit la *taxe*; les frais de *taxe* ſont grands.

TAXÉOTE. ſ. m. C'étoit un nom d'Office dans l'Empire Grèc. *Taxeotes, Taxeota.* Les *Taxéotes* étoient les appariteurs, les Huiſſiérs des Princes & des Magiſtrats.

TAXER. v. act. Régler le prix des denrées, y mèttre un taûx cèrtain.

Ce mot vient du Latin *taxare*, & du Grèc *τάξειν*, *taxare*, qui ſignifie *régler.*

Taxer, ſe dit auſſi au Palais des dépens qu'on régle, qu'on liquide. *Taxare*. Il faut faire *taxer* les dépens pour lever un éxécutoire. On *taxe* aux Parlemens trois voyages en châque inſtance. Au Conſeil on *taxe* auſſi le ſéjour. Les Juges ſe *taxent* eux-mêmes leurs épices.

Taxer, ſignifie auſſi, faire une impoſition, & régler ce que châcun en doit porter pour ſa part. *Per capita diſtribuere, ſtatuere*. On *taxe* les maiſons pour les boües, le pavé, & les lantèrnes. Les Intendans *taxent* d'office les Officiérs, ou ceux qui ſont puiſſans dans une Paroiſſe, que les Aſſéeurs n'óſeroient *taxer* à leur juſte taûx.

Taxer, ſignifie auſſi, accuſer, nôter, blâmer, cenſurer, reprendre. *Increpare, objurgare, reprehendere*. Les Hiſtoriens ont *taxé* ce Prince de cruauté, d'avarice. Il a lâché quelques paroles qui *taxoient* l'honneur de cette Dame. *Taxer* l'orgueil de quelqu'un. Ablanc. Se *taxer* d'un défaut. Mol. Vaugelas prétend que *taxer* en ce ſens ſe doit employer rârement dans le beau langage. Ce mot vient auſſi, en ce ſens, du Latin *taxare*, qui a été pris en la même ſignification, & qui a été fait de *tango*. Ménage.

Taxé, ée. part. paſſ. & adj. *Increpatus, taxatus, objurgatus, reprehenſus.*

TAXIARQUE. ſ. m. Nom d'Office militaire dans l'Empire Grèc, Officiérs d'Armée. *Taxiarchus*. De ταξις, armée, & ἀρχὴ, commandement.

TAY.

TAY. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière qui coule vèrs le milieu de l'Écoſſe, & qui la ſépare en Écoſſe deçà & delà le *Tay*, ou Écoſſe ſeptentrionale & méridionale. *Tavus, Taus*. Elle ſort du grand lac de *Tay*, qui eſt dans le Comté de Broad-Albain, travèrſe ceux d'Athos & de Pèrth, & coule entre ceux de Fife & d'Argus juſqu'à la mèr, où elle ſe décharge par une fort large embouchure. Elle baigne Dunkeld, Pèrth, Abèrnethy, & Dundée. Maty.

TAYAUT. Tèrme de Chaſſe. Cri de Chaſſeur, quand il appelle les chiens pour les lancer après la bête. *Clamor venatoris.*

Mon étourdi ſe met à ſonner comme il faut,
Et crie à pleine voix, tayaut, tayaut, tayaut. Mol.

TAYE. ſ. f. Maladie de l'œil, qui ſe forme par une pellicule blanche qui couvre la prunelle, & qui empêche la viſion. On l'appelle autrement *cataracte. Albugo*. Il y a des Oculiſtes qui abattent fort adroitement les *tayes* avec des aiguilles. On appelle auſſi *taye* une tâche blanchâtre qui ſe forme dans la cornée, qui l'obſcurcit, & fait qu'on voit les objèts comme au travèrs d'un nuage. Elle vient de quelques parties de la nourriture, qui s'épaiſſiſſent & s'arrêtent dans les pôres de la cornée. Les Médecins donnent encore le nom de *tayes* à pluſieurs membranes qui ſont dans le corps, comme au chorion & à l'amnios, qui ſont les envelopes du fétus, &c.

Taye, eſt auſſi un petit ſac de toile fine dont on couvre un oreiller de coutil, qu'on met ſur le chevet du lit, & où l'on appuye ſa tête. On dit auſſi une *taye* de lit de plume. *Pulvinaris tegumen lineum.*

TAYGANS. Vieux mot, que Borel rapporte & qu'il n'éxplique point. Il ſignifie, ce ſemble, de la laſſitude & de l'abbatement.

Vèrs lui s'en vint laſſe & taygans. R. de la Rôse.

TAYNE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'Écoſſe Septentrionale. *Tana*. Elle coule dans le Comté de Southèrland, baigne Tayne & Dornock, & ſe décharge dans la mèr par une fort large embouchure, qu'on appelle le golfe de Dornock. Maty.

TAYNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Comté de Roſſ, en Écoſſe. *Tana*. Elle eſt ſur la rivière de Tayne, où elle a un bon port, vis-à vis de la ville de Dornock. Maty.

TAYOAN, TAYWAN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg, avec un port, & une Citadelle. *Tajoanum, Tayoanum*. Il eſt dans l'iſle Formoſa, près de la Chine. Les Hollandois ont poſſedé ce lieu, mais les Chinois s'en ſont derechef rendus les maîtres. Maty.

TAYON. ſ. m. Tèrme des Eaux & Forêts. C'eſt un grôs arbre. *Ragueau*. Comme qui diroit un arbre fort vieil; car *tayon*, ſignifie un *ayeul*. Borel. Un *tayon* eſt un chêne qui a les trois âges de la couppe du bois. C'eſt un chêne réſèrvé depuis trois couppes, qui a trois fois l'âge de taillis. On fait venir ce mot du Latin *atavus*, parcequ'on a dit autrefois *tayon* pour ſignifier grand-père, comme on le va voir dans l'article ſuivant. Le Chêne *tayon* eſt different de l'étalon & du pérot, ou père.

Tayon, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifioit autrefois *grand-pere*, auſſi bien que *taye*, *grand'-mere*; & on le dit encore en Picardie: & c'eſt de-là qu'eſt venu le nom de *tayon*, qu'on donne à ces arbres de trois couppes. *Avus, atavus.*

Vieux cheſnes dits, cheſnes tayons. Villon.

Où eſt-il? Où eſt ſon tayon?
Mais où eſt le preux Charlemagne? Id.

TAZ.

TAZATAY. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale d'un Royaume de même nom. *Tazatea*. Elle eſt dans l'Inde delà le Gange, au confluant de la Jiame & du Pégu, & au nord de la ville de ce nom. Maty.

TCH.

TCHAOUCH. ſ. m. Tèrme de Relation. Cavaliér Turc de la maiſon de l'Empereur. *Eques Turcicus*. Plus de mille *Tchaouchs* marchoient après, ſuivis d'autant de Sphahis, vêtus pour la plus grande partie de ſatin blanc, ou rouge, ou vèrd; mais encore plus avantageûſement montez ſur de beaux chevaux, richement harnachez, avec des brides & des étriérs d'argent doré. Les prémiérs avoient des piſtolèts aux arçons, & les ſeconds portoient une maſſe d'armes à la main. Les turbans de ceux-ci ſont d'une figure plate & ronde, très joliment enveloppez autour de la tête, & les aûtres en ont qui ſont hauts & longs.

TCHELMINAR, ou TCHILMINAR. ſ. m. Ce mot eſt Pèrſien, & ſignifie, les quarante tours, fanaux, ou colonnes. On le donne aux ruines de l'ancienne ville d'Éſtekhar, que l'on croit être Pèrſepolis. On dit auſſi *Gibilminar*; mais nos Voyageurs François, & aûtres Européans diſent ordinairement *Tchelminar*. On écrit auſſi *Tchibilminar*. On croit que c'eſt la Reine Homœi, qui a fait bâtir le ſupèrbe palais des 40 colonnes, appellé *Tchibilminar*, ou vulgairement *Tchilminar*, au milieu de la ville d'Éſtékhar, qui eſt l'ancienne Pèrſépolis. D'Hèrbelot.

TCHÉNEDGIR. ſ. m. Officiér de la Maiſon du Grand Seigneur. Gentilhomme ſèrvant. La tâble du Grand Seigneur eſt couvèrte & ſèrvie par cinquante Gentilshommes ſèrvans, appellez *Tchénedgir*, dont le Chèf ſe nomme *Tchénedgir Bachi*, qui eſt le prémiér Maître d Hôtel. Du Loir, *p.* 95.

TCHI-AART-TCHI-BASCHI. Tèrme de Relation. Nom d'Office à la Cour de Pèrſe. C'eſt le Héraut du Roi, qui proclame ſes Ordonnances.

TCHI-AHEB-TCHI-BASCHI. Tèrme de Relation. Officiér de la Cour de Pèrſe. Le *Tchi-aheb-tchi-baſchi* eſt le Surintendant de la Muſique du Sophi.

TCHIAOUSCH-BACHI. ſ. m. Officiér de la Cour du Grand Seigneur. Le Commandant, le Chèf des Chiaoux. *Januæ præfectus*. Quand le Divan ſe tient, les deux Capitaines de la porte appellez Capidgi Bachi, & le *Tchiaouſch-Bachi* en gardent l'entrée. Du Loir, *p.* 79. Le Capidgi Bachi, & le *Tchiaouſch-Bachi* menent au Grand Seigneur toutes les pèrſonnes du Divan, & les Ambaſſadeurs, quand il leur donne audiance. Du Loir, *p.* 86. 87. Le *Tchiaouſch-Bachi* fait la fonction d'un Maître de cerémonie.

TCHINGUÉ. ſ. f. Tèrme de Relation. Joü ûſe d'inſtrument chez les Turcs. *Citbariſtria*. On finit chez les Turcs la fête, & les divèrtiſſemens des nôces par celui que donnent des filles appellées *Tchingué*, du mot *Tchink*, qui veut dire harpes. Elles ſont ordinairement adroites & gracieûſes; l'une jouë d'une éſpéce de viole, qu'ils appellent *Kémentché*, pendant que quelques unes avec un tambour de Biſcaye battent mignonement la cadence des chanſons que chantent les aûtres, en danſant avec une éſpéce de cliquette. Du Loir, *p.* 174.

TCHOHAGAR. ſ. m. Nom d'un Officiér du Sèrrail du Grand Seigneur; ſon Porte-manteau; troiſiême Page de la cinquiême Chambre appellée *Khas Oda*, c'eſt à dire, Chambre privée. *Pallii Geſtator*, Le troiſiême s'appelle *Tchohagar*, c'eſt-à-dire, Porte-drap, ou pour mieux parler à nôtre façon, Porte-manteau. Du Loir, *p.* 92.

TCHORBA. ſ. m. Sorte de mêts chez les Turcs. C'eſt la troiſiême manière dont ils apprêtent le ris. *Tchorba*. C'eſt une éſpéce de crême de ris, qu'ils avalent comme un boüillon. Il ſemble que ce ſoit la préparation du ris, dont les Anciens nourriſſoient les malades. Tournefort. *Voyage du Levant*, *T. II. p.* 102.

TCHORVADGI. ſ. m. Tèrme de Relation. Officiér Turc, Capitaine de Janiſſaires. *Janiſſariorum Centurio*. Les *Tchorvadgis* portent dans les cérémonies des turbans pointus, du haut deſquèls ſort une haute & large aigrette, plus grande que ne ſont les panaches qu'on met en France ſur la tête des mulèts. Du Loir, *p.* 128. 129.

TCI.

TCILDIR, ou CHIELDÈR. ſſ. m m. Nom propre de montagnes de la Grande Arménie, en Aſie. *Tchildirus, Cielderus mons*, anciennement *Parsedrus*. *Pargadris mons*, *Pariedri montes*. Elles ſont célébres, parce qu'elles ſont éxtrémement hautes, & particuliérement parce que l'Euphrate, le Tigre & l'Araxe y ont leurs ſources. Maty.

T E.

TÉ. ſ. m. Nom de la 19e lèttre de notre Alphabèt, qui a cette forme T. Un grand *té*, un petit *té*.

TÉ. ſ. m. Tèrme de Mineur. C'eſt la diſpoſition d'un fourneau en forme de *T*, ſous une piéce de fortification qu'on veut faire ſauter. *Cuniculus tranſverſus*. Le *té* a quatre logemens; le double *té* en a huit.

T E B.

TÉBALA. ſ. f. ou **TEIVÉLA VÉJA.** Nom de lieu. C'eſt la place de l'ancienne *Ategua* ou *Attegua*, ville trés-forte, & qui fut ruinée par Jule Céſar. On trouve cette place dans l'Andalouſie, prés de la ville d'Alcala Réal. Maty.

TEBBATH, ou **TABATH.** ſ. f. Nom d'une petite contrée de la Tèrre Sainte. *Thebbath*, *Tabath*. Elle étoit dans la demi-Tribu de Manaſſé, en deçà du Jourdain, & elle avoit la ville d'Abelméhula. *Joſ. VII.* 23.

TÉBÊSE, TÉBESSA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Theveſte*, *Teveſte*, *Tebeſta*. Elle eſt dans la province de Conſtantine, aux confins du Biledulgerid, & du Royaume de Tunis, ſur la rivière de Magradat. Cette ville eſt mal bâtie, & peu conſidérable. Elle avoit anciennement un Évêché ſuffragant de Carthage. Maty.

TÉBET. Voyez THIBET.

TÉBETH. ſ. m. Nom propre d'un mois des Hébreux, depuis la captivité de Babylone. *Tébeth*. C'étoit le dixième mois de l'année. *Eſth. II.* 16.

T E C.

TÉCA. ſ. m. Sorte de blé qui nâit aux Indes Occidentales, & dont les feüilles diffèrent fort peu de celles de l'orge. *Teca*. Le tuyau croît de la hauteur de l'avoine, & le grain eſt un peu plus menu que celui du ſégle. Les Sauvages le moiſſonnent avant qu'il ſoit entièrement meur, & le font ſécher au ſoleil. Ils le tîrent des épis dans leur beſoin, & le grillent ſous les cendres. Quand il eſt rôti, ils le réduiſent en pâte, ſur une pièrre quârrée avec une aûtre pièrre ronde, & portent cette pâte avec eux dans leurs voyages. Elle eſt éxtrémement nourriſſante, & une petite meſure ſuffit à un homme pour huit jours. Ce qu'il y a de particuliér, c'eſt qu'elle leur ſèrt de viande & de boiſſon. En y mêlant un peu d'eau, c'eſt leur manger; & étant fort détrempé, ils s'en ſèrvent pour breuvage.

TECH. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Rouſſillon. *Tichis*, *Ticis*, anciennement *Illiberis*. Elle a ſa ſource dans les Pyrénées; baigne Céret, Bolo & Elna, & peu après elle ſe décharge dans la Mèr Méditèrranée. Maty.

TÉCHALA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Macédoine. *Techala*, anciennement *Doliche*, *Dolicha*. Il eſt peu conſidérable, & ſitué vèrs les confins de la Theſſalie, & de l'Albanie. Maty.

TÉCHNIQUE. Prononcez *técnique*. adj. m. & f. Artificiel. Ce mot ne ſe dit que des Vèrs que l'on fait pour y renfèrmer les préceptes des Arts, & aider la mémoire à les retenir. Le P. Labbe a fait des vèrs *téchniques* Latins, pour retenir les principales époques de la Chronologie. Le P. Buffier, à ſon éxemple, a mis la Chronologie & l'Hiſtoire en vèrs *téchniques* François, & enſuite la Géographie. On a fait des vèrs *téchniques* ſur tout, principalement en Latin. C'eſt que ces vèrs *téchniques* aident la mémoire; mais ils ſont ordinairement aſſez mauvais, & ſouvent même babâres. Ce n'eſt pas auſſi la beauté qu'on y chèrche, c'eſt l'utilité. Pour en donner une idée, nous allons en rapporter quelques éxemples. Les Caſuiſtes ont mis en deux vèrs *téchniques* les raiſons qui font participer à un larcin, ou tort fait au prochain:

Juſſio, conſilium, conſenſus, palpo, recurſus,
Participans, mutus, non obſtans, non manifeſtans.

Et l'ordre dans lequel ils ſont tenus à la réſtitution, dans ces deux-ci:

Rem teneo, jubeo, facio, juvo, conſilium do,
Non obſto, calo, palpo, taceo, haud manifeſto.

Voici les prémiérs vèrs *téchniques* du P. Buffiér ſur l'Hiſtoire de France.

Ses loix en quatre cents Pharamond introduit,
Clodion Chevelu, qu'Aëtius vainquit,
Mérovée avec lui combatit Attila;
Childeric fut chaſſé, mais on le rappella.

TÉCHORT. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Biledulgérid, en Afrique. *Techortina Regio*. Elle eſt entre celles de Mézzab, de Guargala, & le Saara, Elle prend ſon nom de Téchort ſa Capitale, ſituée vèrs le milieu du pays ſur une montagne, & contenant environ deux mille cinq cens maiſons. Ce pays abonde en dattes, mais il manque de grains. Il a ſon Roi particuliér, tributaire des Algériens. Maty.

TECK. ſ. m. Nom propre d'une fortereſſe du Duché de Wurtenbèrg, en Souabe. *Tecca*. Elle eſt ſur une montagne, près de la petite rivière de Lautèr, à quatre lieuës d'Éſlingue, vèrs le ſud-eſt.

TECKELEMBOURG, ſ. m. Nom propre d'un petit païs du Cèrcle de Weſtphalie. *Tecelenburgenſis Comitatus*. Il eſt enclavé entre l'Évêché de Munſtèr & celui d'Oſnabrug. Il peut avoir ſix lieuës du nord au ſud; & trois du couchant au levant. Il n'y a rien de conſidérable que le château de *Teckelembourg*, en Latin, *Tecelia*. Ce Comté & la Seigneurie de Rhéda, ont eu autrefois leur maître particuliér. La Maiſon de Bentem les poſſéde maintenant. Maty.

TECOANTÉPEQUE. ſ. Nom propre d'une ville de la nouvelle Éſpagne en Amérique. *Tecoantepequa*. Elle eſt dans la Province de Guaxaca, ſur la mèr du ſud, où elle a un bon port. Cette ville fournit prèſque tout le païs de poiſſon ſalé. Maty.

TECQUE. ſ. Vieux mot. Couvèrture, ou écaille, ſelon un ancien & râre manuſcrit, avec de belles miniatures en velin, du mariage de Pollion & Euridice, fol. 27. appartenant à M. Claude Martin, Docte & curieux Médecin de Paris. Borel. *Squama*.

TECT. Prononcez Té, Toict. *Tectum*. En quelques Provinces, comme en Bèrry, on appelle ainſi à la campagne les étâbles, où l'on tient le bétail, éxcepté les chevaux. *Stabulum*. Ouvréz le *tect*, fermez le *tect*. Mettez les brebis au *tect*. Faites ſortir les brebis du *tect*; voilà le bèrger, qui va aux champs.

Ce mot vient de *tectum*, toict.

T E D.

TÉDÉLÈS, TADÉLÈZ. ſubſt. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Tedeleſa*. Elle eſt ſur la côte, à dix-huit lieuës de la ville d'Algèr, vèrs le levant. On la prend pour l'ancienne Ruſipiſis, ville de la Mauritanie Céſarienne. Maty.

TE DEUM. ſ. m. On appelle ainſi un Cantique qui eſt en uſage dans l'Égliſe, qui commence par ces mots, *Te Deum laudamus*, & ſe dit ordinairement à la fin de Matines, les jours qui ne ſont point ſimples Féries, ni Dimanches de Carême & d'Avent, & ſe chante éxtraordinairement avec pompe, & cérémonie, pour rendre publiquement grâces à Dieu d'une victoire remportée, ou de quelqu'aûtre événement heureux. *Hymnus. Te Deum, nuncupatus*. On attribuë communément à S. Ambroiſe & S. Auguſtin le *Te Deum*. Au commencement de l'XIe ſiécle, on ſe plaignoit dans un Concile que les Moines chantoient le *Te Deum* pendant l'Avent & le Carême, contre l'uſage de l'Égliſe Romaine: mais ils répondirent qu'ils le faiſoient ſuivant la régle de S. Benoît, approuvée par S. Grégoire, & on les laiſſa dans leur uſage On chanta le *Te Deum* en action de graces de cette victoire.

Dinant ſans attendre de ſiége
Va ſe rendre à diſcrétion,
Et dejà le Prince de Liége
A fait ſonner le carillon
Du Te Deum,
Du Te Deum,
Les ennemis ſont pris au piége
Ils n'auront qu'un fidélium.

Il ſe prend auſſi pour la cérémonie qui accompagne cette action de grâces. Les Compagnies furent invitées au *Te Deum*. Avoir place au *Te Deum*.

TÉDIEUX, EÛSE. adj. *Tadioſus, moleſtus, odioſus*. Vieux mot qui ſignifie Importun, qui donne du chagrin. On le dit particuliérement des contes, des diſcours, des entretiens qui ennuyent. Il vient du Latin *tadioſus*.

TÉDLES. ſ. Nom propre d'une Province du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Tedla*. Elle eſt au piéd de l'Atlas, & aux ſources de l'Ommirabi, entre la Province d'Haſcora, le Ségelmeſſe, & le Royaume de Fèz. Tefza capitale & Tedza en ſont les lieux principaux. Maty.

TÉDNEST. ſubſt. maſc. Nom propre d'une ville du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Tedneſta*. Elle eſt capitale de la Province d'Hea, & ſituée ſur le Savens, à cinq ou ſix lieuës de la mèr. *Tedneſt* n'a qu'environ quinze cens maiſons. La plûpart de ſes habitans ſont des Juifs. Maty.

T E F.

TÉFELTNÈR, TÉFELFELT. ſſ. m m. Noms propres d'une ville ruinée. *Teſelfelta*. Elle eſt dans la Province de Fèz, en Barbarie, ſur la rivière de Suba, à ſept lieuës au deſſus de ſon embouchure dans la mèr. Elle eſt l'ancienne *Tamuſida*, *Thamuſida*, ville de la Mauritanie Tingitane. Maty.

TÉFÉZARA. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Tefezara*. Il eſt près de la ville de Télenſin, & on le prend pour l'ancienne *Aſtalicis*, *Aſtacilicis*. Maty.

TÉſFAIGNE.

TÉFFAIGNE. ſ. f. Voyez TIPHAINE.

TÉFLIS, TIFLIS, ou ſelon d'Hèrbelot. TAFLIS. Le prémiér eſt celui dont nous nous ſèrvons ordinairement. ſ. f. Ville de la Géorgie, en Aſie, *Tephlis*, *Tiphlis*, *Telphis*. Elle eſt capitale du Carduel, & ſituée ſur la rivière de Kur, à deux journées de Kori ou Gori. Cette ville eſt bien peuplée, & fort marchande. Ses habitans ſont prèſque tous Chrétiens Géorgiens, ou Arméniens. Les prémiérs y ont ſix Égliſes, & les aûtres huit, & le Patriarche de Géorgie y fait ſa réſidence. Quoi que *Téflis* appartienne aux Pèrſans, ils n'y ont pourtant pû bâtir aucune Moſquée de crainte d'émouvoir le peuple, mais ils en ont une dans la forteresſe qui eſt fort grande, & dont tous les habitans, & les ſoldâts ſont des Pèrſans naturèls. Les Latins ont à *Téflis* une Miſſion de Capucins, qui y demeurent ſous le titre de Medecins. Maty. Quelques Géographes orientaux mettent *Téflis* dans l'Arménie majeure. D'Herbelot.

Téflis, ou *Tiflis* eſt aujourd'hui la capitale de la Géorgie. Tournef. *Voyage*, *T. II. p.* 307. Cette ville eſt ſur la pente d'une montagne toute pelée, dans une vallée aſſez étroite à cinq journées de la mèr Caſpienne, & à ſix de la mèr noire, quoique les Caravannes en comptent le double. Id. Muſtapha Pacha qui commandoit l'armée de Sultan Mourat, prit *Téflis* en 1578. Id. *p.* 311. Les Miſſions orientales des Frères Prêcheurs & des Frères Mineurs, faiſant au XIVe ſiécle de grands fruits en Orient, Jean XXII. érigea en 1329. le 19e Octobre un nouvel Évêché à *Téflis* en Géorgie, & en pourvût Jean de Florence, qui connoiſſoit le païs, & y avoit prêché avec fruit.

TEFNÈS, ou TEFTNE. ſ. m. Nom d'une rivière du Royaume d'Algèr, en Barbarie. *Tefneſus*, anciennement *Siga*. Elle coule dans le Télenſin, & ſe décharge dans le méditerranée au couchant de la ville de Télenſin. Maty.

TÉFTARDAR. ſ. m. Voyez DÉFTARDAR. Quelques uns écrivent pourtant *Téftardar*, & même *Téftèrdar*. *Actuarius*, *Tabularius apud Turcos*, *à Secretis*, *Secretarius*. Les *Téftèrdars*, qui ſont les Gréffiérs & les Sécrétaires, ſont au Divan de part & d'aûtre du Nichandgi Bachi, qui eſt proprement le Garde des ſceaux. Du Loir. *p.* 78.

TEFZA, TEBZA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Maroc, capitale de la Province de Tedlès, & ſituée ſur la rivière de Darna, à vingt-ſept lieuës de Maroc, vèrs le levant. *Tefza*, *Tebza*. Maty.

TEG.

TÉGAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Teganum*. Elle eſt la quatrième de la Province d'Huquan, & a cinq aûtres villes ſous ſa juriſdiction.

TÉGESTE, ou la Floride Éſpagnole. *Tegeſta*, *Florida Hiſpanica*. C'eſt une grande prèſqu'iſle de la Floride, en l'Amérique ſeptentrionale. Cette prèſqu'iſle s'étend du nord au ſud, ayant au midi l'iſle de Cuba, au levant la mèr de Nord, & au couchant le golfe de Méxique. Les Éſpagnols y ont deux petites Colonies ſur la côte orientale, S. Matheo & S. Auguſtino. Maty.

TÉGLIO. Moüillez le *gl*. ſubſt. m. Nom propre d'un bourg des Griſons. *Telium*. Il a donné le nom à la Val-Teline, & il eſt ſitué ſur une montagne, près de l'Adda, entre Sondrio & Tiranno, environ à trois lieuës de l'une & de l'aûtre. *Téglio* eſt un lieu fortifié. Maty.

TÉGORARIN. ſ. m. Nom propre d'une grande Contrée du Biledulgerid, en Afrique. *Tegorarina Regio*. Elle eſt entre la Barbarie, & le Saara, ayant le Zeb au levant, & le Segelmeſſe au couchant. On aſſure qu'il y a dans ce païs cinquante villes ou bourgs fèrmez, & environ cent cinquante villages. Ses habitans font beaucoup de commèrce en Barbarie & en Nigritie, & reçoivent favorablement les étrangérs chez eux. *Tégorarin* eſt leur capitale. Maty.

TEH.

TÉHAMA. ſ. f. Nom propre d'une grande Contrée de l'Arabie heureûſe. *Tehama Principatus* Elle eſt au ſeptentrion de celle de la Mocca, qu'on renfèrme dans quelques Cartes ſous le Béglèrbéglic d'Aden. Ses villes principales ſont Saada & Sanaa. Maty.

TÉHYÉMMUM. ſ. m. Nom d'une ablution chez les Turcs. *Ablutio*, *lavatio*. Par la petite ablution les Turcs croyent ſe purifier les cinq ſens du corps; ils ſe lavent les mains & les bras juſqu'au coude, & puis le nez, les yeux, les oreilles, le deſſus de la tête, & les piéds. Ils prétendent que cette eau a le même effet que l'eau benite parmi nous, & ils la jugent ſi néceſſaire au repos de leur conſcience, que quand elle leur manque après avoir déchargé leur ventre, ils font ſuppléer la tèrre à l'eau, & ils nomment cette cérémonie *Tehyémum*.

TEI.

TEI. Vieux pronom. m. & f. Toy. Au livre de la manière d'aorer. Borel. *Tu*.

TÉJEUT. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Sus, en Barbarie. *Tejeuta*. Cette ville eſt ſéparée en trois quartiérs, éloignez de mille pas l'un de l'aûtre, & contenant en tout environ quatre mille maiſons. Elle eſt ſur la rivière de Sus, environ à dix lieuës de ſon embouchure dans l'océan. Maty.

TEIGNASSE. ſ. f. Pèrruque, ou cheveux mal couppez & mal peignez. *Cæſaries inculta*, *impexa*. Cet avâre a toûjours ſur la tête une vieille *teignaſſe*; pour dire, il eſt mal coëffé.

TEIGNE. ſ. f. Beaucoup de gens diſent *tigne*, & Richelet prétend que c'eſt ainſi qu'il faut dire; du moins il aſſure que la plûpart diſent *tigne*, mais il ſe trompe; & l'Académie dit *teigne*. *Tinea*. Ver qui ronge les étoffes. Il y a de deux éſpéces de *teignes*, qui ſe mettent aux pennes de l'oiſeau, l'une ronge les pennes par le bout du tuyau, & l'aûtre fait tomber les pennes; pour obvier à ces accidens, lavez une fois le jour l'oiſeau de léſſive de ſèrment, & le laiſſez éſſuyer; après oignez les pennes qui ſont attaquées de miel, & mettez ſur ces endroits du ſang de dragon & de l'alun de glace; quand les pennes tombent ſeignantes, la caûſe vient de la trop grande chaleur de l'oiſeau, laquelle caûſe une veſſie ſur le lieu où tiennent les pennes, qui pourrit enſuite le bout de la plume & la fait tomber, & le trou duquel elle eſt partie ſe fèrme, & par cette raiſon il ne revient plus d'aûtre penne. Voici le reméde; faites une brochette de bois de ſapin, laquelle ne ſoit pas fort aiguë, de peur qu'élle ne bleſſe l'oiſeau, mais enſorte qu'élle puiſſe aiſément entrer dans le trou ſans lui faire douleur; ou bien prenez un grain d'orge, & lui coupez la pointe du côté que vous le fourez dans le trou, & oignez le grain d'huile d'olive, & le mettez adroitement dans le trou, tellement qu'il en demeure un peu dehors; après percez la veſſie, de laquelle il ſortira une eau rouſſe; puis prenez de la poudre d'aloës, du chicotin, & du fiel de bœuf battus enſemble, duquel vous oindrez cet endroit, & prenez garde qu'il n'en entre dedans. Quand l'enflure & la rougeur du lieu où eſt la douleur ſera paſſée, oignez le lieu malade d'huile roſat pour faire tomber les croutes, afin que la penne nouvelle puiſſe ſortir, & mettez l'oiſeau dans une chambre dans laquelle il y ait une pèrche auprès de tèrre pour ſe repôſer, & qu'il ſoit pû en ce lieu, & qu'il ait de l'eau devant lui pour ſe baigner, & prenez garde qu'un aûtre oiſeau ne ſoit mis près de lui, & qu'il ne ſoit pû de ſon paſt, ni mis ſur le gant où il aura été, car il prendroit la *teigne*.

Que la *tigne* ou les vèrs ſe mettent dans leurs pânnes: c'eſt une imprécation de la Satire contre les Marchands. C'eſt une métaphôre priſe de la fauconnerie, comme il paroît parcequ'on vient de dire.

Teigne, eſt auſſi une galle épaiſſe qui vient à la tête avec écailles & croutes, de couleur cendrée, & quelquefois jaûne, hideûſe à voir, avec une ſenteur puante & cadavreûſe. *Porrigo*. Il y a trois ſortes de *teigne*. La prémière eſt appellée *ſquammeûſe*, à caûſe que quand on la gratte, il en ſort pluſieurs écailles ſemblables à du ſon. La ſeconde a ſous ſa croûte jaûnâtre de petits grains de chair rouges comme ceux d'une figue. La troiſième eſt corroſive, qui a pluſieurs ulcères & petits trous, d'où ſort une ſanie ſanglante & puante, de couleur plombine ou jaûnâtre.

Ambroiſe Paré dit que ce mot vient de *tinea*, à caûſe qu'elle mange la tête comme les vèrs mangent les habits.

Teigne, eſt auſſi une maladie de chevaux très-difficile à guérir, qui eſt une pourriture fort puante qui vient à la fourchette. *Tinea equina*.

Teigne, eſt auſſi une maladie des arbres qui vient ſur leur écorce en guiſe de galle. *Tinea*, *porrigo*.

La *teigne* des Auteurs. C'eſt ainſi que Cotin appelle figurément Ménage; pour dire, un chétif & miſérable Auteur. *Tinea*, *porrigo Authorum*.

On dit provèrbialement, qu'une chôſe tient comme *teigne*, quand elle eſt difficile à ôter, à détacher du lieu où elle eſt. *Tenax ad modum porriginis*. Une condamnation infamante tient comme *teigne*, on a de la peine à la faire caſſer.

TEIGNERIE. ſ. f. Tèrme de l'Hôpital général de Paris; pour dire, le lieu de l'Hôpital où l'on pance les teigneux. *Camera porriginoſaria*. Il eſt à la *teignerie*.

TEIGNEUX, eûse. adj. Qui a la teigne. Il y a à Paris un Hôpital pour les *teigneux*. *Porriginoſus*.

On dit auſſi une pèrruque, une calotte, un chapeau de *teigneux*, de ces ſortes de coëffures, quand elles ſont vieilles ou mal propres.

On dit provèrbialement d'un homme qui a de la peine à mettre la main au chapeau pour ſaluer, que c'eſt un *teigneux*. On dit auſſi, Il n'y avoit que trois *teigneux* & un pelé, pour ſe moquer d'une aſſemblée qui n'étoit pas bien fournie de beau monde.

TEIGNON, ou TIGNON. ſ. m. Tèrme populaire. Coëffure

ſure de femme qui a les cheveux gras & mal peignez, qui eſt coëffée malproprement. *Calantica, inconcinna.* Les Harangères qui ſe battent ſe prennent par le *tignon*, s'arrachent le *tignon*.

TEIGNONÉE, ou TIGNONÉE. Mal coëffée. *Impexa, incompta, malè comptis crinibus, capillis, comâ.* Te voilà bien *tignonée*, bien coëffée. Il eſt bas.

TEILLER. v. act. Détacher le chanvre, la filaſſe de l'écorce du bois où elle tient. *Cannabim filyris exuere.* Les uns *teillent* le chanvre avec la main en long filèts; d'aûtres briſent le bâton de chanvre dans un inſtrument fait exprès. En Bèrry & en d'aûtres Provinces on dit *tailler* le chanvre au lieu de teiller. C'eſt une faûte.

Ce mot vient de *tilia*, ou *tilleul*, parcequ'originairement de la médiane écorce du teil on a tîré dequoi faire les prémières cordes, qu'on a fait enſuite de chanvre. Borel dit que c'eſt parceque le tilleul a une peau comme le chanvre, ténace & longue. D'où vient le mot de Languedoc tilia, être fort viſqueux. On diſoit dans la prémière édition de ce livre que Borel dérive ce mot du Grèc τίλλειν, *vellico.* Je ne trouve point cela dans Borel.

TEIN. Voyez THAIN.

TEINDRE. v. act. *Je teins, tu teins, il teint, nous teignons. &c. Je teignois. Je teignis. J'ai teint. Je teindrai. Que je teigne. Que je teigniſſe*, ou *je teindrois.* Préparer une étoffe, ou un aûtre corps avec des ſèls, liqueurs, ou drogues colorantes, en telle ſorte qu'ils paroiſſent d'une cèrtaine couleur. *Tingere, inficere, colore imbuere.* On *teint* les draps, les laines, les ſoyes & les toiles en noir, en rouge, en violèt, &c. On *teint* en blanc les laines, lorſqu'on les tond & qu'on les dégraiſſe. Il eſt déffendu de *teindre* aûcune étoffe de blanc en noir pour quelque caûſe que ce ſoit, & de *teindre* les ſoyes ſur le crud ou à demi-bain. Quand on *teint* une étoffe en jaûne, & puis en bleu, elle ſe trouve *teinte* en vèrd. On *teint* en cramoiſi, quand le prémièr piéd de teinture ſe fait avec de la graine d'écarlate, ou la cochenille. On *teint* les cheveux, le bois, les gommes. On *teint* les pièrres & le vèrre pour en faire des fauſſes pièrreries. On *teint* auſſi les liqueurs, en les mêlant avec d'aûtres. Cet homme eſt ſi ſobre qu'il ne fait que *teindre*, que rougir ſon eau.

On dit figurément, *Teindre* ſes mains du ſang des innocens; pour dire, Faire mourir des innocens. *Innocentum ſanguine cruentare.* On dit auſſi, que les rivières étoient *teintes* du ſang des ennemis; pour dire, qu'on en avoit fait grand carnage.

TEINT, TEINTE. part. paſſ. & adj. *Tinctus, infectus.*

TEINT. ſ. m. Art de teindre. Il ſe dit auſſi des drogues qu'on y employe. *Ars baphiaria, baphice.* Les réglemens du métièr diſtinguent les chôſes qui doivent être teintes du grand *teint*, d'avec celles du petit *teint*: ce qui fait deux Corps & deux maîtriſes ſeparées. La prémière eſt celle du grand & bon *teint. Baphiaria major.* L'aûtre eſt du petit *teint. Baphiaria minor.* Les Teinturièrs du bon *teint* ſont ceux qui donnent aux étoffes un piéd néceſſaire de paſtel, garence, ou cochenille; puis ils les mettent en la main du Teinturièr du petit *teint* pour les raciner, engaller, noircir, brunir ou griſer. Les Teinturièrs de bon *teint* doivent laiſſer des roſettes, ſçavoir au vèrd une du jaûne & l'aûtre du bleu; au feuille morte une du jaûne, & l'aûtre du faûve; au cramoiſi une roſette du bleu, & l'aûtre du rouge de la cochenille; au tanné ou amarante une roſette de guêde, & l'autre de garence ou demi-rouge cramoiſi; & il faut laiſſer une roſette en blanc dans toutes les couleurs ſimples, comme le bleu, le rouge & le jaûne; le tout pour faire connoître la bonté ou la qualité du grand & du petit *teint*. Les Teinturièrs de petit *teint* peuvent teindre toutes ſortes de biſage ou repaſſage, & ſe ſervir pour cela de brunitures de galle, orſeille & bois d'Inde; & les étoffes uſées en toutes ſortes de noirs, de racinages, griſages & biſage. Le bleu, le rouge & le jaûne appartiennent aux Teinturièrs du bon *teint* pour les teindre ſeuls, ſans la participation du petit *teint*. Le faûve & le noir appartiennent aux Teinturièrs du bon *teint* & du petit *teint*, le noir devant recevoir le piéd de guêde ou garence du bon *teint*, & être enga[illegible] noirci par le petit *teint*.

TEINT, (ou *tain* ſelon l'Académie) ſe dit auſſi d'une lame d'étain fort mince, appliquée par le moyen du vif-argent dèrrière les glaces d'un miroir. *Lamina ſtannea.*

TEINT, ſe dit auſſi de la couleur, & de la délicateſſe de la peau du viſage. *Oris & vultus elegans color, vel nitidus, ſuavis.* Cette femme n'a point de *teint*; elle a eu le *teint* gâté de la petite vérole. Cette fille a le *teint* blanc, vèrmeil: elle a un *teint* de lis & de rôſes. Un *teint* uni; & qui a beaucoup d'éclat. Le grand hâle rend le *teint* brun, & baſané. Ce jeune homme a le *teint* frais & fleuri. La pommade nourrit le *teint*. La céruſe mange le *teint*. Cette coquette nous donne des couleurs, & du fard pour un beau *teint*. On dit que vous n'avez pas encore payé vôtre *teint* chez le marchand. BRÉB.

De mon teint *abatu la mortelle pâleur*
Vous dira mon amour, ſans bleſſer ma pudeur. LA SUZE.

On dit par injure, un *teint* jaûne comme un ſouci. *Color flavus ut calendula.* Liſe la marmiteûſe au *teint* de pomme cuite. GOM.

TEINTE. ſ. f. Tèrme de Peinture. Manière d'appliquer les couleurs pour donner du réliéf aux figures, pour bien marquer les jours, les ombres, les éloignemens. *Coloratio.* Le grand ſecret de la Peinture, c'eſt de bien donner les *teintes*, les *demi-teintes*. Cette drapperie eſt d'une bone *teinte*; pour dire, d'une forte couleur. La *demi-teinte* eſt un ménagement de lumière par rapport au clair obſcur, ou un ton moyen entre la lumière & l'ombre; car s'il y a cinq tons ou degrez de clair obſcur, le ſecond ou le troiſième qui ſuivent la grande lumière ſeront appellez *demi-teinte*.

TEINTURE. ſ. f. Action par laquelle on teint. *Tinctura, ſuffectus.* La *teinture* demande beaucoup d'éxpérience. Cet homme eſt ſçavant en l'art de la *teinture*. La pèrfection de la *teinture* conſiſte à donner le luſtre à la ſoye, à la bien décreûſer, dégorger & aluner. La matière avec laquelle on teint, c'eſt l'indigo, qui ſèrt à la *teinture* bleuë, la cochenille à la *teinture* en écarlate, la noix de galle en noir. Les drogues, qui croiſſent en France pour la *teinture* ſont le paſtel de l'Auragais, Albigeois & Languedoc, ou la vouede. La cochenille, le paſtel d'écarlate, le vèrmillon & la garence pour le rouge; la gaude, la ſarrette & la généſtrolle pour le jaûne; la galle à l'épine, & d'Alep, la racine, écorce de noyer & coque de noix pour le faûve, autrement appellé couleur de *racine* ou *noiſette*; le rodoul, le fovic & la coupperoſe pour le noir. L'agaric, le ſumach, l'arſenic, l'alun, la gravelée & le tartre ſèrvent pour les boüillons. On employe auſſi la cendre cuite & la potaſſe, la caſſenolle, la malhèrbe, le trentanel, la garouille. Les ingrédiens faux qui peuvent ſèrvir au petit *teint*, ſont bois d'Inde, bois de Bréſil, bois de Campêche, bois jaûne, fuſtel, tourneſol, raucour, orſeille, le ſafran bâtard, & l'écorce d'aûne. Ces mots ſont éxpliquez à leur ordre.

La *teinture* de ces étoffes de coton qu'on voit en Europe ſe tîre d'une plante qui croît dans l'Inde, qu'on appelle *chai*, où elle eſt autant éſtimée, que la cochenille l'eſt en France. *Infectus chaiinus.*

Régniér a dit parlant de la nuit:

Il faiſoit un noir-brun d'auſſi bonne teinture,
Que jamais on en vit ſortir des Gobelins.

TEINTURE. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique & de Chimie, c'eſt tout ce qui pénètre & teint le corps, comme le ſafran fait l'eau. Il vient du Latin *Tinctura.* DICT. HÈRM.

On appelle en Chymie la *grande teinture minérale*, la Pièrre Philoſophale, parcequ'on croit qu'il ne s'agit que de donner au mèrcure fixé la couleur ou *teinture* de l'or. *Lapis Philoſophicus.*

TEINTURE, ſe dit auſſi de l'extraction ou ſéparation qu'on fait de la couleur d'un ou de pluſieurs mixtes, & de l'impreſſion qu'elle fait dans quelque liqueur ou menſtruë propre, qui emporte une portion de leur plus pure ſubſtance; car elle quitte ſon propre corps en ſe diſſolvant, & s'unit aux menſtruës pour leur communiquer ſa couleur & ſes vèrtus: & ainſi on fait dans la Pharmacie des *teintures* céphaliques, ſtomachiques, antiſcorbutiques, &c. *Colorum extractio.* On tîre des *teintures* de rôſe & de corail, &c. Dans les Mémoires de l'Académie des Sciences il eſt fait mention de cèrtaines liqueurs mixtes, par éxemple, des ſèls qu'on tîre du blé, qu'on dit être très-propres à tîrer des *teintures*, même de quelques pièrres précieûſes, & qu'elles ſont plus capables de produire cet éffèt, à proportion qu'elles rougiſſent davantage la ſolution du vitriol.

TEINTURE SÉCHE DU SOLEIL. Tèrme de Chimie. C'eſt une poudre que l'on prépare avec du mèrcure, & de l'or amalgammé. On en ſépare enſuite le mèrcure par le moyen du ſouffre, & on réduit l'or en poudre; on le mêle après avec du cinâbre, & on les broye enſemble; on y ajoûte de l'ambre gris, de l'huile de cinnamome, & du meilleur ſucre, & il s'en forme une poudre d'un beau rouge. Les Chimiſtes la ventent fort, & d'aûtres prétendent qu'elle eſt très-pèrnicieûſe, & que c'eſt un véritable poiſon. En enlevant le ſucre de cette poudre par pluſieurs lotions, on rétablit le mèrcure.

TEINTURES DES MÉTAUX. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, ce ſont les ſouffres métalliques, & quelquefois le mèrcure philoſophal. Vrayes *teintures des Philoſophes.* C'eſt cuire la nature juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaite; cuis, cuis, & cuis toûjours, & tu y parviendras, diſent la plûpart. La racine de la *teinture* eſt dans le mèrcure philoſophal, qui eſt leur principe, & leur grand arbre; & par conſéquent il ne ſe fait point de vrai or, ou de vrai argent ſans pièrre rouge ou blanche, & tout le

reſte n'eſt que pure ſophiſtiquerie : & c'eſt-là le ſecret des deux *teintures*. *Teinture vive*. C'eſt l'ouvrage de la pièrre des Sages. *Teinture illuminant tout corps*. C'eſt la matière philoſophale parvenuë au noir, qui contient le ſoleil & la lune. *La teinture rouge*. C'eſt la pièrre au rouge parfait ; & il ne ſe fait point de vraye *teinture* que de la pièrre, quoi qu'en diſent quelques-uns, qui prétendent en avoir trouvé. L'éſprit de la pièrre contenu dans le mèrcure hèrmétique, qui vient particulièrement de l'influence des aſtres, eſt le véhicule des *teintures*. Les *teintures* que les Sophiſtes font couler dans la matière de leurs ouvrages ne ſont que des *teintures* apparentes. Une preuve à laquelle ils ne peuvent répliquer, c'eſt que dès la deuxième ou troiſième fonte au plus, la matière ſur laquelle ces *teintures* ont été projettées, eſt dépoüillée de toutes ſes couleurs, parceque n'étant pas fixes, & de nature métallique, elles ne peuvent s'allier intimement aux métaux. Néanmoins je demeure d'accord que le ſouffre des métaux imparfaits peut arrêter le mèrcure lorſqu'il eſt purgé ſelon les régles de l'art ; mais ils ont peu de fixe, & il faudroit employer beaucoup de métal pour en avoir aſſez de bon & fixe, pour faire une projection tant ſoit peu conſidérable ; en voici la raiſon. Le mèrcure eſt de la quintéſſence des métaux : d'ailleurs on remarque deux ſouffres dans les métaux imparfaits, dont l'un eſt pur, net & fixe : & l'aûtre infect, brûlant, & volatil. A l'égard de la *teinture* de quelques métaux, elle eſt ſi foible qu'elle n'en peut communiquer plus qu'elle n'en a ; de ſorte qu'elle n'approche pas à beaucoup près de la *Teinture* de l'argent, ni de celle de l'or. Remarquez donc qu'il n'y a que ces deux métaux parfaits qui ſoient de force à imprimer aux métaux imparfaits, de vraïes *Teintures*, à caûſe de leur pureté & de leur coction, encore ces ſortes de *Teintures* ſouffrent-elles beaucoup de déchet & d'altération, ſi ces métaux ne ſont pouſſez juſqu'au vingt-quatriême Karat : au contraire, la *Teinture* qui coule de l'élixir au blanc ou au rouge a une fèrmeté ſi radicale, qu'elle réſiſte avec tout ſon éclat à toutes les chôſes qu'on lui peut oppôſer. D'où l'on peut conclure que les petits minéraux ni aûtres chôſes, dont les Sophiſtes veulent faire leur ſecret, ne peuvent imprimer une véritable *Teinture*, puiſque les métaux même imparfaits n'en communiquent que de très légères : A quoi j'ajoûte que l'or & l'argent que nous tirons des mines, n'ont le pouvoir d'en donner que de très-foibles ; encore ne le peuvent-ils qu'en ſe détruiſant ſoi-même. Mais les *Teintures* des deux pièrres ſont bien d'une aûtre nature ; parce qu'étant provenuës des métaux vivans des Philoſophes, elles poſſédent une *Teinture* multiplicative, qui va prêſque juſqu'à l'infini : ce que les aûtres ſont incapables de recevoir de la nature & de l'Art, à moins d'être réduits en leur prémière matière. Dict. Hèrm.

Teintures, ſe dit figurément en chôſes morales, des connoiſſances, des principes, des ſciences ; des bonnes, ou mauvaiſes impreſſions dont l'âme de l'homme eſt ſuſceptible. *Imbutio, initiatio*. Quand on prend dès l'enfance, de fortes *teintures* de piété, elles ne s'éffacent jamais. On ne doit point parler de Phyſique, lorſqu'on n'en a qu'une légère *teinture*, & qu'on ne la ſçait point à fond. Il avoit quelque *teinture* des ſciences. Ablanc. Je déplôre nôtre indifférence ; nous n'avons qu'une *teinture*, & une ſurface de Religion. Fléch. Ce ſont nos paſſions qui donnent la couleur, & la *teinture* à tous les objèts. Cl. Si l'on ne voyoit que des gens de mérite, l'on prendroit inſenſiblement une *teinture* de politeſſe qui contribuë beaucoup à former les mœurs. Bel.

TEINTURIER, ière. ſ. m. & f. Qui fait métier de teindre. *Infector, baphiarius*. Il y a des *Teinturiers* de grand teint, & d'aûtres de petit teint. Les *Teinturiers* de la ville de Roüen ſont diviſez en trois fonctions, en *Guéderons*, *Garenceurs*, & *Noirciſſeurs*. Il y a de nouveaux ſtatuts des *Teinturiers* de l'année 1669. qui portent la qualité des drogues qui doivent être employées à la *teinture* ſuivant les divèrſes couleurs, & ſelon le mérite & le prix des étoffes. Les *Teinturiers* du grand & bon teint ne peuvent teindre en petit teint, & ne doivent avoir chez eux que les drogues appartenantes au bon teint : & ceux du petit teint ne peuvent teindre en bleu, à caûſe du paſtel qui appartient au bon teint, & ne doivent avoir chez eux que les drogues qui appartiennent au petit teint. Ils ne doivent teindre que des friſons, tiretaines, petites ſèrges à doubler, &c. qui ne vaudront au plus que 40 ſols l'aûne en blanc.

Teinturier en Soye. C'eſt celui qui ne teint ordinairement que des ſoyes. *Bombycinus infector*.

Teinturier en laine. C'eſt celui qui teint & vend des laines de toutes ſortes de couleurs, & que l'on appelle ordinairement *Lainier*. *Lanarius*.

Teinturier, eſt auſſi une éſpéce de raiſin dont le ſuc eſt fort rouge, & dont on mêle quelques ſèps parmi un plant de raiſin blanc, pour le colorer, & en faire du vin clairet. Son ſuc eſt fort doux, & ſa feüille eſt rouge. *Racemus niger*.

TÉJONÈS. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Royaume de Barca, en Barbarie. *Tejonis*. Il eſt un peu au couchant de Bèrnicho, ſur le Cap de *Tejonès*, nommé anciennement *Boreum promontorium*. Maty.

TÉIſSE. ſ. f. Nom propre d'une Rivière de la Haute Hongrie, *Tibiſcus*, anciennement *Tibeſis*, *Pathiſſus*. Elle a ſa ſource dans le Mont Crapach, aux confins de la Tranſilvanie & de la Ruſſie Rouge, & coulant vèrs le midi elle baigne le Petri Waradin, Tokay, Chége, Czongrat, Ségedin ; & ſe décharge dans le Danube près du Titul, à quelque lieuës au-deſſus de l'embouchure de la Sâve, après avoir reçû un fort grand nombre de rivières, dont les principales ſont le Témès, le Maros, le Kérès, le Samos, le Bodrog, l'Harnath, la Torna, & la Zagyra. Les quatre prémières ſont du côté du levant, & les aûtres du couchant. Maty.

TEK.

TÉKIÉ. ſ. m. Tèrme de Rélation. Monaſtère parmi les Turcs. *Monaſterium Turcicum*. Je n'ai vû que des Dervichs & des Santons qui réſident dans les Couvents appellez *Tekiéz* ſous la direction d'un Supérieur. Du Loir. *p.* 149.

TÉKUPHE. Voyez THÉKUPHE.

TEL.

TEL, telle. adj. Qui ſèrt à la comparaiſon. *Talis, qualis*. Qui eſt pareil : qui eſt ſemblable : de la même façon, & manière. J'ai trouvé un homme *tel* que je le déſirois. Vous êtes revenu tout *tel* que quand vous êtes parti. On craint de ſe voir *tel* qu'on eſt, parce qu'on n'eſt pas *tel* qu'on devroit être. Fléch. Ma déſtinée ſera *telle* qu'il vous plaira. Ablanc. *Telle* étoit l'armée de Darius. Vaug. *Tel* que vous me voyez, je m'en éſcrime un peu. Mol.

> *Enfin il n'eſt rien* tel, *Madame, croyez-moi,*
> *Que d'avoir un mari, la nuit, auprès de ſoi.*

Les Poëtes diſent, en faiſant des comparaiſons, *tel* qu'un ſoleil qui paroit, *tel* qu'un torrent, *tel* qu'un lion furieux, &c. *Qualis*. Le luxe eſt ſi grand, qu'on ne vit jamais rien de *tel*. Dieu me préſèrve d'avoir une *telle* penſée. *Tel* eſt mon malheur, que rien ne me réüſſit.

Tel, ſe dit auſſi pour marquer une ſpécification particulière. *Talis*. Je lui ai recommandé *telle* & *telle* affaire. Je veux mettre en ce contrat *telles* & *telles* conditions. J'ai vû *telles* pèrſonnes à la Meſſe. Cela s'eſt fait en *tel* lieu. A l'entendre marcher, j'ai deviné que c'étoit un *tel*. Il lui tint *tel* diſcours.

Tel, ſe dit auſſi d'un particulièr incèrtain, & inconnu. *Quidam*. *Tel* en pâtira qui n'en peut mais. *Tel* croît vivre long-tems, qui meurt le lendemain. *Telle* pèrſonne s'eſt ſauvée de mes mains, qui ne m'échapperoit pas à cette heure. Voit.

> Telle, *ſous ſes habits paroît & jeune, & belle ;*
> *Qui n'eſt rien moins au fond que ce qu'elle paroit*. Corn.

Tel, ſe dit quelquefois par éxagération. Ce tableau eſt d'une *telle* beauté, qu'on ne le ſçauroit trop payer. *Tanta pulchritudinis*. Il y avoit une *telle* preſſe à ce ſèrmon, que je n'ai pû y trouver place. Cet homme à une *telle* pénétration, qu'il va droit à la difficulté, & la reſout. Pſiché étoit *telle* enfin que le meilleur Poëte auroit de la peine à en faire une pareille. La Font.

> *Sans faire le vain, mon avanture eſt* telle,
> *Que de la même ardeur que je brûlai pour elle,*
> *Elle a brûlé pour moi.* Sar.

Tel, mis pour *quel*, n'eſt pas du bel uſage. *Talis, qualis*. Dieu eſt préſent en tous lieux *tels* qu'ils ſoient : dites, *quels* qu'ils ſoient. Vaug. Rem.

Tel, mis pour *quelque*, ne ſe dit pas bien non plus. A *tel* degré d'honneur que vous l'éleviez : dites, pour mieux parler, A *quelque* degré d'honneur que vous l'éleviez. Corn. *Ad tantum honoris gradum*.

Tel quel, Telle quelle. adj. Qui marque le mépris, & qui ſignifie, Auſſi mauvais que bon, ou même plus mauvais que bon. *Mediocris, medius, tolerabilis*. Cet homme eſt fort mal meublé, fort mal en ordre, ſes meubles, ſes habits ſont *tels quels*. Sa capacité eſt *telle quelle*. Sa réputation eſt *telle quelle*, n'eſt pas trop bonne.

On voit dans des lèttres du mois de Juillet de l'an 1225. un cèrtain Doyen d'Éſery en Picardie, qui ſe qualifie par humilité, Simon *tel quel* Doyen d'Éſery : On fait un conte des prémiers Jéſuites qui vinrent s'établir en France. Comme leur habit ne les diſtinguoit point du commun des Eccléſiaſtiques, bien des gens ne ſçavoient pas s'ils étoient Religieux. Le Parlement de Paris voulut les faire éxpliquer : là-deſſus on leur demanda

quel

quels ils étoient : *quales eſſent* ; c'étoit-à-dire, s'ils étoient ſimples Clercs Séculiers, ou Religieux, ou Moines, ou Mendiants, &c. Celui qui répondit pour eux, voulut faire un préambule à la loüange de ſon Ordre, & à peine eut-il dit : *Nos ſumus tales, quales Summi Pontifices approbavere ; quales Conſilium Tridentinum laudavit ; quales, &c.* Ou chôſe ſemblable, qu'on l'intèrrompit, & on ne le laiſſa point achever. De là on les nomma en raillant : *tales, quales : tèls, quèls* ; & un Pédant de l'Univèrſité fit des vèrs Latins contre eux, & y fit entrer cette penſée :

Nos ſummus, inquit:
Tales & quales voluit nos eſſe ſenatus.

Tel, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Tel* maître, *tel* valet. *Servus Domino dignus eſt, ſervus Domino ſimilis eſt.* *Tel* menace qui tremble. *Tel* croit être ſain, qui porte la mort dans ſon ſein.

TELAMÔNES. ſ. m. Figures humaines qu'on employoit dans l'ancienne Architecture Romaine, pour ſoutenir des corniches & des conſoles. *Telamones, atlantes.* Les Grècs les appelloient *Atlantes.* Vitruve dit qu'il ne ſçait pas pourquoi on leur a donné ce nom.

TÉLAMÔNE. Voyez TALAMÔNE.

TÉLÉEN. enne. adj. m. Épithéte ou ſurnom que les Anciens donnoient à Jupitèr & à Junon *Teleus.* Ce mot eſt Grèc & ſignifie homme fait, homme marié, *parfait*, ou *adulte*, de τελέω, *perficio.* On invoquoit Jupitèr *Téléen* dans les mariages. Jupitèr *Téléen*, & Junon *Téléenne*, préſidoient aux nôces. On pourroit dire *Télien* & en Latin *Telius* ; *Teleius*, car en Grèc c'eſt τέλειος.

TÉLEM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Télem* ou *Talem.* Elle étoit dans la Tribu de Juda. Joſ. XV. 24.

TÉLÉMAQUE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Telemachus.* *Télémaque* Fils d'Uliſſe & de Pénélope. Les Avantures de *Télémaque* eſt un Poëme en prôſe des plus ingénieux, & desplus beaux, qui ayent été faits, compôſé par M. de Fénélon Précepteur du Roi d'Eſpagne & des deux Princes ſes Frères. C'eſt une inſtruction très-ſage, très-utile, & très-ſpirituelle d'un jeûne Prince deſtiné à régner un jour. Jamais livre n'a été tant imprimé ni traduit en tant de langues en ſi peu de tems. S. *Télémaque* aûtrement Saint *Almaque* eſt un Martyr du commencement du Ve ſiécle. Voyez Almaque.

TÉLENSIN, TRÉMÈSEN, TRÉMISSIN. ſ. m. Nom d'une ville du Royaume d'Algèr, en Barbarie, *Telenſinum*, anciennement *Timici.* Elle eſt capitale du Royaume qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Teſſis, à ſept ou huit lieuës de la mèr méditèrranée. Cette ville a été Épiſcopale, & l'une des plus belles, & des plus grandes de l'Afrique. Elle eſt encore des plus grandes & des mieux bâties de la Barbarie, quoi qu'elle ait beaucoup déchû depuis qu'elle eſt ſous la domination des Algériens. Maty.

Le Royaume de Télensin. *Telenſina Regio.* Elle eſt entre la mèr méditèrranée, & le Biledulgérid, ayant au levant la Province de Ténès, & au cauchant le Royaume de Fèz. Ses villes principales ſont *Télenſin* Capitale, Humain, Hareſgal, Mazagran, Calaa, Moaſcar, Guagida, Batha, Oran, & Marſalquibir. Le Royaume de *Télenſin* ou de Trémiſen avoit anciennement une plus grande étenduë. Il renfèrmoit tout le Royaume d'Algèr, à la réſerve de la Province de Conſtantine. Maty.

TÉLÈSE. ſ. Nom propre d'une ancienne ville du Samnium. *Teleſia, Teleſſia.* Elle fut Épiſcopale, ſuffragante de Bénevent. Elle eſt maintenant ſi déchuë, qu'il n'y reſte que cinq ou ſix maiſons parmi ſes mâſures. Elles ſont dans la Tèrre de Labour, Province du Royaume de Naples, au confluant du Sabatho & du Vulturne. Son Évêché a été transféré à Cèrrito, bourg de la même Province. Maty.

TELGEN, ſ. m. ou TÉLIE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Sudèrmanie, en Suéde. *Telga.* Elle eſt ſur le bord méridional du lac Mélèr, entre la ville de Stokholm, & celle de Strengnes, à huit lieuës de châcune. Maty.

TÉLÉPHIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges grêles, couchées par tèrre, revêtuës de feüilles ſemblables à celles de la marjolaine, ſans poil, rangées altèrnativement. Ses fleurs naiſſent aux ſommitez des tiges, compôſées châcune de cinq feüilles blanches ſoutenuës par un calice qui eſt auſſi de cinq feüilles. Il leur ſuccéde des fruits qui ſont relevez de trois coins, & qui renfèrment dans leur creux quelques ſemences prêſque rondes, noires, menuës comme celles de pavot. Sa racine eſt de la groſſeur du doigt, ligneuſe, garnie de peu de fibres, mais fortes. En Latin *telephium Dioſcoridis Imperati.* P. Tournefort. C. Bauhin appelle *telephium commun*, en Latin *telephium vulgare*, une eſpéce d'orpin, nommée autrement *anacampſeros, vulgò faba craſſa.* J. Bauh. Il y a quelques aûtres plantes qu'on appelle auſſi *Teléphium.*

TÉLESCOPE. ſ. m. (Prononcez l'*s.*) Tèrme d'Optique. C'eſt une lunette à longue vûë pour obſèrver les aſtres, & les objèts éloignez, parce qu'elle les groſſit beaucoup. *Teleſcopium.* Elle eſt compôſée de deux vèrres ; l'un oculaire, qui eſt concâve : & l'aûtre objèctif, qui eſt convèxe, enfèrmez dans un tuyau long & obſcur pour les objèts de la tèrre. Pour les objèts du ciel elle eſt compôſée d'un vèrre objèctif convèxe, & d'un vèrre oculaire convèxe. On en fait auſſi de quatre vèrres ; c'eſt-à dire, d'un objèctif convèxe, & de trois oculaires convèxes pour les objèts de la tèrre. Mais ces quatre vèrres intèrceptent beaucoup plus de rayons que les deux vèrres, & celles que l'on pourroit faire de cinq ou de ſix ou de plus, ſeroient à proportion fort inférieures. Il eſt vrai pourtant que les *téléſcopes* à quatre vèrres redreſſent les objèts, & les font voir dans leur ſituation naturelle ; mais elles ont d'ailleurs des défauts conſidérables. Les *téléſcopes* à deux vèrres, un objèctif, & un oculaire convèxes, ſont les meilleurs, excepté qu'ils renvèrſent les objèts. M. Hartſoekèr dans ſon eſſai de Dioptrique, dit avoir obſèrvé la lune avec un *téléſcope* de 36 piéds dont l'ouvèrture, & l'oculaire ſont de trois poûces ; & que l'on y voit un objèt de 14 mille piéds de diamètre ſous un angle de ſix minutes. Il ajoûte qu'il a préparé un vèrre objèctif de 600 piéds de foyér, & qu'en donnant à ce vèrre de 600 piéds une ouvèrture d'un piéd, & un oculaire d'un piéd, il pourra voir dans la lune un objèt de 3500 piéds de diamètre ſous un angle de ſix minutes. L'invention du *téléſcope* eſt attribuée par Déſcartes à Jacques Métius natif d'Alkmaèr en Hollande, & frère d'Adrien Métius fameux Mathématicien qui en fit voir un eſſai en 1609. Mais il ſe trompe : car Pièrre Borel dans le Livre qu'il en a compôſé exprès, a prouvé clairement que Zacharias Janſen, ou Joannidès, eſt le vrai inventeur du *téléſcope* & du microſcope. C'étoit un faiſeur de lunettes de Middelbourg en Zélande, qui dès l'année 1590 en fit un de douze poûces, qu'il préſenta au Prince Maurice, lequel pour profiter de ce ſecret, lui déffendit de le divulguer. Ce fut lui qui découvrit ſept nouvelles étoiles dans l'Ourſe, & des taches dans la Lune. Joannes Lapreius aûtre Ouvriér de Middelbourg en eſt le ſecond inventeur, qui en l'année 1610, en fit un ſur le ſeul récit qu'on lui en avoit fait, & qui les rendit publics. Métius & Drébellius, qu'on en fait auſſi Auteurs, ne vinrent qu'en 1620 à Middelbourg, où il en achetèrent chez le fils de Zacharie, qui les rendirent célébres : ce que fit en même tems Galilée en Italie, qu'on dit auſſi en avoir fait faire ſur le ſeul récit qu'on lui avoit fait de ceux de Hollande ; & à cauſe qu'il s'en eſt ſervi heureûſement aux obſèrvations céleſtes, on a appellé ces ſortes de lunettes de *Galilée*, quoi qu'auparavant elles fuſſent nommées *de Hollande*, à cauſe du lieu de leur invention. Il eſt vrai que Jean Baptiſte Porta a fait mention du ſecret des lunettes long-tems auparavant, quant à la ſpéculation ; mais il ne les a point réduites en pratique, car il en parle dans ſa Magie naturelle imprimée en 1549, au chap. 10e du 17e liv. Quelques uns croyent que Bacon en a auſſi eu quelque connoiſſance ; & Fra Paolo en fait auſſi quelque mention. D'aûtres croyent que Démocrite en avoit quelque uſage, parce qu'il a dit le prémiér que la voye lactée étoit un aſſemblage de pluſieurs étoiles. On dit que Ptolomée Évèrgétes avoit dans le phâre d'Aléxandrie un *téléſcope*, d'où il découvroit les navires de 60 milles en mèr : mais il n'y a pas d'apparence que ce fut le même que le modèrne. On a mis les noms des Auteurs qui en ont écrit au mot Lunette. M. Newton traite au long des *téléſcopes*, dans ſon Optique.

Téléscope Aérien. *Teleſcopium aëreum.* M. Huygens a donné ce nom à un *téléſcope* propre pour obſèrver la nuit, & dont les vèrres ne ſont point enfèrmez dans un tube clos, parce qu'il n'en eſt pas beſoin dans l'obſcurité de la nuit. Par ce moyen un *téléſcope* très-long devient très-légèr, & fort maniable. On voit la déſcription du *téléſcope* aèrien dans les Tranſactions Philoſophiques, n. 161. *Harris.* Meſſieurs de l'Obſèrvatoire ſe ſèrvent d'un *téléſcope* aèrien.

Téléscope Réfléchissant. C'eſt une invention de M. Newton. Voici comment il eſt fait. Le tube de ce *téléſcope*, qui doit être large, eſt fèrmé du côté qui regarde l'objèt, l'aûtre eſt fèrmé par un miroir métallique concâve, qui y eſt placé. Proche du côté qui eſt fèrmé il y a un miroir ovale & plat, le plus délié qu'il eſt poſſible, afin d'empêcher le moins qu'il ſe peut les rayons de lumière d'entrer dans le tube ; celui-ci eſt incliné du côté de la partie ſupérieure du tube, où il y a un petit trou garni d'un oculaire plan-convèxe & délié. Enſorte que les rayons venant de l'objèt, doivent tomber d'abord ſur le miroir concâve placé au fond du tube. De là ils ſont réfléchis vèrs la partie ſupérieure du même tube, où ils rencontrent le miroir plat poſé obliquement, & par lequel ils ſont réfléchis ſur le petit vèrre plan convèxe, & à l'œil de l'obſèrvateur, qui regardant en bas voit l'objèt vèrs lequel le *téléſcope* eſt tourné. *Harris.*

Voyez auſſi les Tranſactions Philoſophiques, N. 81, où cet inſtrument eſt plus amplement décrit. Après ce prémiér eſſay, M. Newton fit un aûtre inſtrument de la même nature, par le moyen duquel il dit qu'il peut lire dans les Tranſactions Philoſophiques ouvertes à la lumière du ſoleil, à la diſtance de 100 piéds, & diſtinguer quelques mots à la diſtance de 120. Ce *téléſcope* ſeroit d'un grand avantage ſi on pouvoit le porter à toute la pèrfection requiſe ; mais il eſt ſujèt à deux grands inconvéniens. Le prémiér eſt qu'il eſt difficile de trouver l'objèt, mais un peu d'uſage & de pratique y remédiera. Au moins en plaçant le petit vèrre à l'extérieur ſur une ligne parallèle à l'axe de la cavité du tube, l'on pourra trouver l'objèt aſſez vîte, & alors le tube lui même doit être droit. Le ſecond inconvénient, beaucoup plus grand que le prémiér, eſt que le miroir de métal eſt ſujèt à ſe tèrnir, de ſorte qu'il ne peut ſèrvir bien long tems ; mais ſi quelqu'un étoit aſſez heureux pour trouver un alliage métallique, qui pût recevoir un poli parfait, réfléchir vivement les objèts, & ſe conſèrver ſans roüille ni tèrniſſure ce ſeroit un très-grand avantage pour la pèrfection des *téléſcopes* & des microſcopes. *Harris.*

TÉLESME. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique ; c'eſt-à-dire, fin & pèrfection. Il eſt pris du Grèc, τέλεσμα, qui ſignifie la même chôſe.

TÉLIOU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Teliaus.* S. Téliou a été très-célèbre en Anglètèrre. C'eſt le même qu'en quelques manuſcrits on trouve nommé Éliud ; en d'aûtres Déilo. Il ſuccéda en l'Évêché de Landaf à S. Dubrice, qu'on croit avoir été ordonné par S. Gèrmain d'Auxèrre, durant le ſéjour qu'il fit en Anglètèrre à l'occaſion du Pélagianiſme. Voyez les Bollandiſtes & M. Chaſtelain au IXe de Févrièr.

TELLEMENT. Conjonction qui ſèrt à tirer des concluſions. *Itaque, quocirca.* *Tellement* donc que vous ne voulez point traitter ? *Tellement* que vous voulez plaider ?

TELLEMENT. adv. d'exággération. *Ita, adeò.* Il étoit *tellement* preſſé qu'il oublia ſa montre. Il a *tellement* d'affaires qu'il n'a pas le loiſir de ſe moucher. Il eſt *tellement* ſtupide, qu'on ne lui peut rien apprendre. On dit auſſi, *Tellement* que, pour dire, Enfin, pour concluſion, & quand on tire une conſéquence de ce qu'on a dit, ou qui dire. *Ita ut.*

TELLEMENT QUELLEMENT. adv. D'aſſez mauvaiſe grâce, paſſablement, médiocrement. C'eſt un homme qui m'a fait un plaiſir, mais *tellement quellement*. Cet Officiér s'acquitte de ſa charge *tellement quellement*, c'eſt-à-dire, ni bien, ni mal. Faire des vèrs *tellement quellement* : c'eſt-à-dire, plutôt mauvais que bons. Les Italiens diſent *coſì, coſì.* Dans la baſſe Latinité on a dit *taliter qualiter.* Un des préceptes de S. Vincent Fèrrièr eſt, *Fac officium tuum taliter qualiter.* Mais ce *taliter qualiter* ne ſignifie pas ce que nous appellons maintenant *tellement quellement*, mais le mieux que vous pourrez, ſans cependant vous inquiéter, vous chagriner, &c.

TELLINE. ſ. f. Sorte de moule fort commune en Italie. *Tellina, mytulus.* Les *tellines* ſont moins groſſes que nos moules ; elles ont la coquille rayée. Les *tellines* ne ſont pas proprement des moules ; il faut les rapporter dans le genre des *tellines*, & non pas des *mytulus.* P. PLUMIÉR.

TÉLLINE. Vallée. Voyez VALTELLINE.

TELON. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit une Lyre, de l'Hébreu *tillin*, c. un pſalterion. *Bochart.* BOREL.

TELTRE. ſ. m. Vieux mot, c. Une tèrre ou côteau. BOREL.

> *Li povoire & li ordenes,*
> *En ſur un teltre ſont montez,*
> *Pour Dieu proier & pour orer,*
> *Et pour la bataille eſgarder.* R. DE VACCE.

C'eſt la même chôſe que tèrtre, les deux liquides, *l*, & *r*, ſe changeant aiſément l'une en l'autre.

T E M.

TÉMARÉTÉ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la baſſe Éthiopie. *Temaretum.* C'eſt le principal lieu de l'iſle de Zocotora, & la réſidence du Prince de cette iſle.

TÉMÉ. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Anglètèrre. *Themis.* Elle baigne Ludlou, & ſe décharge dans la Savèrne, vis-à-vis de Worceſtèr. MATY.

TÉMEN, TÉMENDFUST. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Province d'Algèr, en Barbarie. *Temendfuſta.* Elle eſt à dix lieuës de la ville d'Algèr, ſur la mèr méditerranée, où elle a un fort bon port. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Ruſconia*, ou *Ruſtonium*, & d'aûtres pour l'ancienne *Jomnium*, ou *Lomnium*, deux villes de la Mauritanie Céſarienne. MATY.

TÉMÉRAIRE. adj. & ſubſt. maſc. & f. Vaillant outré, étourdi, hardi avec imprudence ; qui s'expoſe aux pèrils brutalement, & inconſidérément. *Temerarius, audax, inconſideratus, conſilio praceps.* Aléxandre étoit un Prince *téméraire.* Les Géans firent une action bien *téméraire*, de vouloir attaquer le Ciel. Les plus hardis & les plus *téméraires* l'emportent tous les jours ſur les plus ſages & les plus modérez, S. ÉVR. Un pécheur eſt bien *téméraire*, d'ôſer s'attaquer à Dieu. C'eſt un furieux, un *téméraire*, qui eſt caûſe de ſa mort. Le *téméraire* ſe jette dans le péril ſans le connoître. C'eſt un jeûne *téméraire* qui chèrche à faire fortune ou à périr.

> *Châque ſiécle eſt fécond en heureux* téméraires. BOIL.
>
> *Ma foi, de quelque ſens que vous tourniez l'affaire,*
> *Prendre femme, eſt à vous un coup bien* téméraire. MOL.

TÉMÉRAIRE, ſe dit auſſi dans les actions & diſputes civiles. *Temerarius, temerè audax, inconſultus.* Il m'a fait une demande *téméraire*, & inſoutenable. On le dit auſſi en matière de doctrine, & principalement en matière de Théologie & de Morale, & il ſignifie, Qui choque les principes, & d'où l'on peut tirer de fauſſes, de pèrnicieuſes conſéquences. Ce Prédicateur avança une propoſition fort *téméraire.* On condamne les propoſitions hérétiques comme *téméraires* & ſcandaleuſes. C'eſt un grand péché que le jugement *téméraire*, de juger mal d'aûtrui, ſans un fondement légitime.

TÉMÉRAIREMENT. adv. D'une manière hardie, imprudente & téméraire. *Temerè, inconſideratè, inconſultè.* Cet homme attaque les gens *témérairement*, & ſans les ménager. Il plaide *témérairement*, & ſans titre. Il juge *témérairement* des Ouvrages, & ſans aucune capacité. Nous étouffons les remords de nôtre conſcience, en décidant *témérairement* que nous avons raiſon, & que les aûtres ont tort. NICOL.

Dans les réparations d'honneur, & amendes honorables, on inſère ces tèrmes, que méchamment, *témérairement* & comme mal aviſé, on a dit ou fait telle chôſe dont on demande pardon. *Nequiter, temerè, inconſultè.*

TÉMÉRAIREMENT, ſignifie quelquefois, Au hazard. *Caſu, forte, fortuito.* La plûpart des divinations ſe font par des points jettez *témérairement*, des paroles dites *témérairement*, au hazard.

TÉMÉRITÉ. ſ. f. Hardieſſe démeſurée ; vice oppôſé à la véritable vaillance par une de ſes extrémitez, qui eſt l'excès. *Temeritas, inconſiderantia, praceps audacia.* La plûpart des conquêtes ſont des *témérités* heureûſes. La valeur a ſes bornes comme les aûtres vèrtus : on peut paſſer par elle, pour aller à la *témérité.* MONT. L'heureûſe *témérité* d'Aléxandre paſſe pour une vèrtu héroïque dans le monde. M. ÉSP.

TÉMÉRITÉ, ſe dit auſſi d'une action hardie, inſolente, imprudente & inconſidérée. *Praceps audacia, imprudentia.* C'eſt une *témérité* à un valet de lever la main ſur ſon maître. C'étoit une folle *témérité* à Dinocrates, d'entreprendre de faire une ſtatuë du mont Athos. Il y a bien eu de la *témérité* à cet Auteur, d'avancer une propoſition ſi évidemment fauſſe. Dieu veut retirer les hommes de cette *témérité* brutale avec laquelle ils ſe précipitent dans l'Enfèr. NIC. Une injuſte *témérité* eſt ordinairement couronnée. FLÉCH. Ovide auroit pouſſé ſes *téméritez* plus loin, ſi Julie n'avoit point réprimé ſon audace. VILL.

> *Pour moi qui croi ſi peu mériter vos bontez,*
> *Je doute du bonheur de mes* téméritez. MOL.

TÉMÉRITÉ, ſe dit auſſi par exággération en matière de compliment. *Audacia, licentia.* Excuſez ſi j'ai la *témérité* de vous écrire, de vous prier de me rendre un petit ſèrvice.

TÉMESNE. ſ. f. Nom propre d'une Province du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Temeſna.* Elle eſt entre la Province de Fèz & le Royaûme de Maroc, le Buragrag la ſéparant de la prémière, & l'Ommirabi du dèrniér ; la Province de Chaus la confine au levant ; & l'Océan la baigne au couchant. Cette Province eſt fort vaſte, mais elle a été ſouvent ravagée par les Rois de Maroc, & par les Portugais. Rabat en eſt le lieu principal, Almanſor, Anſa, & Nuchaila, qui ont été conſidérables, ſont prèſque entièrement ruinées. MATY.

TÉMESWAR. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale du Comté de *Temeſwar* en la Haute Hongrie. *Temeſvaria, Temeſvarinum, Temeſia.* Elle eſt médiocrement grande, mais forte, & ſituée ſur la rivière de Temez, environ à treize lieuës de Belgrade, vèrs le nord oriental. Les Turcs étoient maîtres de *Temeſwar* depuis l'an 1552. L'Empereur prit cette place en 1716. & elle lui eſt reſtée par la paix de Paſſarowitz.

TÉMESWAR, Comté. *Temeſvarienſis Comitatus.* C'eſt une contrée de la Haute Hongrie. Elle eſt bornée au nord par le Comté de Chonad, & par la Tranſilvanie, au levant par la Valaquie.

Elle

Elle a le Danube au midi, & la Teiſſe au couchant. Ses lieux principaux ſont *Temeſwar* Capitale, Lugos, Caranſebes, & Orſowa. Maty.

Témeswar, Béglerbéglic. C'étoit autrefois un grand Gouvèrnement des Turcs. *Temeſvarienſis præfectura.* Il comprenoit toute la partie de la Haute-Hongrie, qui eſt entre la Teiſſe & la Tranſilvanie, depuis le Danube juſqu'au grand Waradin incluſivement. Les Impériaux en avoient la plus grande partie. Ils ont achevé de la conquérir pendant la guèrre qui vient de finir par la paix de Paſſarowitz.

TEMGID. ſ. m. Nom d'une prière que les Turcs doivent faire à minuit. *Oratio media noctis apud Turcas.* Outre les cinq heures d'oraiſon que les Turcs ont pendant le jour, il leur eſt encore ordonné d'en faire une à minuit; mais parceque l'heure eſt fort incommode; les Moſquées ne ſont ouvèrtes que pendant trois lunes de l'année, celle de Redgeb, de Chahban, & de Ramazan, & encore ne ſont elles fréquentées que par les dévots qu'ils appellent Sophis, qui en tout tems ne manquent pas à l'heure, s'ils manquent au lieu, les autres qui s'en diſpenſent, la font ou au ſoir, ou de grand matin, & elle s'appelle *Temgid.* Du Loir, *p.* 145. Quand on porte un Turc en tèrre, les Prêtres qui l'accompagnent chantent toûjours quelques prières, & particulièrement celle qu'ils font à minuit, appellée *Temgid*, parcequ'elle leur eſt auſſi ordonnée pour ce ſujet. Id. *p.* 163.

TÉMIAN. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale d'un Royaume de même nom. *Temianum.* Il doit être dans la Nigritie, entre le Nigèr & le Royaume de Gangara; mais il n'eſt pas marqué ſur les Cartes. Maty.

TÉMIN. ſ. m. Nom que l'on donne en Orient à une monnoye de France. Les *Témins* ſont les piéces de cinq ſols de France, cette jolie monnoye pour laquelle les Turcs eurent tant de paſſion.

TÉMIR, & TÉMISERA. Voyez LIRIO.

TÉMIR CAPI. Voyez DERBENT.

TÉMISTITAN. ſ. m. Nom propre d'une grande contrée de l'Amérique ſeptentrionale. *Temiſtitania.* Elle comprend la Province de Mèxique, & la partie méridionale de celle de Tlaſcala, juſqu'à la ville de los Angelos incluſivement. Maty.

TÉMOIN. Voyez TESMOIN. *Teſtis.*

TEMPE. Voyez TEMPLE.

TEMPÉRAMENT. ſ. m. Compléxion; habitude ordinaire du corps de l'homme; ſa conſtitution naturelle; la diſpoſition de ſes humeurs. *Corporis temperatio, habitus, habitudo.* Il y a des gens d'un *tempérament* robuſte, groſſiér & violent; qui ſont propres à la guèrre; d'autres d'un *tempérament* foible & délicat, que le travail rebute. Ce n'eſt pas une grande loüange que d'être entraîné par ſon *tempérament* à faire quelque chôſe de bon. S. Évr. Il y a des gens qui par un *tempérament* dur & impétueux renoncent ſans peine à toute la douceur de la vie. M. Scud. Il y a des gens d'un *tempérament* ſi grâve, & ſi froid, que c'eſt plûtôt par pareſſe que par vèrtu qu'ils ne changent point d'humeur. M. Scud. Le *tempérament* ne peut faire que l'ébauche des vèrtus, & il n'appartient qu'à la raiſon de les achever. Id. Il entre toûjours quelque chôſe du *tempérament* dans les deſſeins les plus concèrtez. S. Évr. Le *tempérament* ſe peut vaincre, mais cela eſt quelquefois plus fâcheux que le mal qui en peut arriver. Le Ch. de M. Brutus avoit modéré l'ardeur de ſon *tempérament* par l'étude de la Philoſophie. S. Évr.

En Médecine on appelle auſſi *tempérament*, le mélange & l'harmonie de quatre ſimples qualitez élémentaires. *Naturæ temperatio corporis conſtitutio.* Les Médecins diſtinguent deux ſortes de *tempéramens*; l'un qu'ils appellent *au poids*, ou *ad pondus*; l'autre *de juſtice.* Le *tempérament au poids*, eſt celui qui a égale proportion & meſure des qualitez élémentaires, tel que doit être celui de la peau des doigts, ſans laquelle égalité ils ne pourroient faire aucun jugement. Le *tempérament de juſtice*, eſt celui qui contient des portions inégales de ces qualitez, mais en proportion convenable, pour bien exercer les actions de la partie à quoi elle eſt deſtinée: & ainſi l'os a plus de parties terreſtres, que d'aqueûſes, afin qu'il ſoit plus ſolide, ce qui a du rapport à la juſtice, qui diſtribuë à châcun ce qui lui appartient. Galien dit que le *tempérament ad pondus* eſt ſeulement dans l'imagination, parceque quand il ſeroit réel, il ne demeureroit qu'un moment.

Tempérament, ſe dit auſſi en tèrmes de jardinage, des terres & des fruits. *Indoles, natura, habitudo.* Dans les vallées où l'on a ce qui s'appelle un bon ſable noir, il ſe fait dans la profondeur de cette tèrre, une philtration naturelle, qui éleve une partie de l'eau juſqu'à la ſupèrficie & c'eſt cela qui entretenant la tèrre dans un bon *tempérament* pour la production, la rend extrémement bonne. La Quint. Il y a quelquefois des tèrres d'un *tempérament* ſi juſte, & d'une conſtitution ſi avantageûſe, que toutes ſortes de légumes, & toutes ſortes de fruits de quelque éſpéce qu'ils ſoient y réüſſiſſent parfaitement. Id. Le bois du poirier de bergamotte eſt fort délicat de ſon *tempérament.* La Quint. Le *tempérament* de tèrre qui convient à châque éſpéce de fruit. Id.

Tempérament, ſe dit figurément en chôſes morales, d'un adouciſſement, d'un milieu qu'on trouve dans les affaires, pour accorder des parties. *Temperamentum, ratio, via, modus.* Il n'y a point d'affaire ſi difficile, où l'on ne trouve quelque *tempérament.* Cette loi eſt trop ſévère & trop rigoureûſe, il faut y apporter quelque *tempérament.* Quand nos paſſions ſont trop violentes, il faut que la raiſon y apporte du *tempérament.* Ces farouches vèrtueux ne veulent point de ces *tempéramens* qui ſont d'un ſi grand uſage pour faciliter les affaires difficiles. Bal. Le grand art de plaire conſiſte à trouver le milieu entre trop, & trop peu: ce *tempérament* fait la pèrfection des vèrtus humaines. Bell.

Tempérament, en tèrmes de Muſique, ſe dit de l'altération que l'on fait des intèrvalles, tant à l'égard des conſonances que des diſſonances, pour les rendre plus juſtes ſur cèrtains inſtrumens. *Temperatio, moderatio.* Ainſi on dit le *tempérament* du luth, de l'orgue, &c.

TEMPÉRANCE. ſ. f. Vèrtu qui régle, & qui bride nos appétits ſenſuêls, & particulièrement ceux qui nous portent au vin, & aux femmes. *Temperantia, temperamentum, moderatio, modeſtia.* La *tempérance* conſiſte à retenir la pente que les hommes ont aux plaiſirs des ſens. M. Ésp. La *tempérance* n'eſt dans la plûpart des hommes que l'envie de vivre, & la crainte d'avancer la mort par des excès. S. Évr. L'office de la *tempérance* eſt de nous rendre modérément ſenſuels. M. Ésp. La *tempérance* n'eſt pas le fleau, mais l'aſſaiſonnement de la volupté Mont. La *tempérance* eſt une bride qui nous retient quand nous nous emportons vèrs la mauvaiſe volupté, elle nous arrête lorſque nous croyons nos ſens plûtôt que nôtre raiſon. S. Évr. La *tempérance* eſt modératrice, & non advèrſaire des voluptez. Mont. Ariſtote dit que la *tempérance* nous enſeigne à joüir des plaiſirs avec meſure, & qu'elle tient un milieu entre la ſévérité des Stoïques, qui rejettent toutes les voluptez, & la molleſſe des Épicuriens qui s'y abandonnent. M. Ésp. La *tempérance* en combattant les paſſions de l'homme, entreprend de le tirer de l'éſclavage des paſſions. Id.

TEMPÉRANT, ante. adj. & ſubſt. Qui a la vèrtu de tempérance. *Abſtinens, temperans, ſobrius, frugalis.* Les hommes *tempérans* vivent plus que les autres. Les *tempérans* évitent toute ſorte d'excès, ils réglent & modèrent leurs appétits ſuivant la droite raiſon. S. Évr. Soyez *tempérant* dans les plaiſirs pour en joüir plus long-tems. Mont.

TEMPÉRATURE. ſ. f. Qualité de l'air. *Cœli temperatura, temperatio, temperies.* La *température* de l'air change ſelon les païs & les ſaiſons. La fraîcheur des nuits dans la Zône Torride y conſèrve une *température* agréable de l'air.

TEMPÉRER. v. act. Réprimer; modérer l'action violente de quelque chôſe par une autre. *Temperare, attemperare, moderari.* L'eau *tempère* le vin, en modère l'ardeur. La fraîcheur des nuits ſous la ligne *tempère* la chaleur des jours. L'âge *tempère* le ſang, & les bouillons de la jeuneſſe. J'ai beſoin que vous *tempériez* un peu l'éclat qui vous environne, & qui m'éblouit. S. Évr.

Tempérer, ſe dit figurément en Morale des paſſions, & ſignifie, Calmer, appaiſer, modérer. *Moderari, regere, pacare, temperare.* Cet homme eſt naturellement emporté, il ne ſe peut *tempérer*, il ne peut *tempérer* ſa langue. Les Stoïciens ſe piquoient de ſçavoir *tempérer*, & refrener leurs paſſions. Toute la grâce que Dieu fait au juſte ne va qu'à *tempérer* l'ardeur de leur convoitiſe, & à réprimer leurs paſſions dereglées. Fléch. La ſévérité des répréhenſions doit être *tempérée* par la charité. Herman. Euripide a dit; le bien avec le mal eſt toûjours *tempéré.* L'exercice & l'emploi de la raiſon, c'eſt de *tempérer* les paſſions. S. Évr. La bonté de la Providence ſçait *tempérer* nos afflictions par les douceurs de ſes conſolations. Fléch. Nos Pères ont eu beſoin de toutes leurs lumières pour *tempérer* les chôſes avec juſteſſe. Pasc. Le Gouvèrnement oligarchique eſt *tempéré* entre la ſouveraine puiſſance, & la confuſion du Gouvèrnement populaire.

Tempéré, ée. part. paſſ. & adj. *Temperatus, moderatus, pacatus.* Les Zônes *tempérées* ont du mélange égal du chaud & du froid. On y réſpire un air *tempéré.* Un éſprit *tempéré* eſt un éſprit ſage, réglé, tranquille.

TEMPESTATIF. adj. (L's ſe prononce.) Qui fait du bruit, qui crie, qui s'agite. *Tempeſtuoſus, procelloſus, tumultuoſus.* Il eſt bas & de peu d'uſage. Ceux qui ſont violens & *tempeſtatifs* troublent tout le repos d'une maiſon, d'une compagnie.

TEMPÊTE. ſ. f. Orage qui s'excite par les vents, la pluye, le tonnèrre. *Tempeſtas, procella.* Les ouragans ſont les plus dangereûſes *tempêtes.* La mèr Balthique eſt fort ſujette aux *tempêtes.*

Les vaiſſeaux ſont ſouvent battus, écartez, & briſez par la *tempête*. Les *tempêtes* de tèrre arrachent les arbres, découvrent les maiſons. Cette horrible *tempête* s'appaiſa tout d'un coup. Les Mariniérs appellent *fortunal temporal*, l'*amarour* du tems, les grôs tems, la grôſſe mèr, la *tempête*, le mauvais tems. Les *tempêtes* les plus violentes n'agitent jamais le fond de la mèr, ainſi que les plongeurs en font foi; il n'eſt donc pas ſurprenant qu'elles n'en détachent point les corps qui s'y ſont fixez.

Tempête, ſe dit auſſi dans le ſtile bas, pour bruit, tintamâre, vacarme. *Tumultus, clamor, ſtrepitus.* Quelle *tempête* on fait là haut! Catin loge deſſus ma tête, & me reveille par je ne ſçai quelle *tempête* qu'elle éxcite la nuit. Gon.

Pour peu que l'on s'oppôſe à ce que veut ſa tête,
On en a pour huit jours d'éffroyable tempête. Mol.

La *tempête* fut miſe par les Romains au nombre des Dieux. *Ovid. Faſt. L. VI. v.* 193. M. Marcellus lui éleva un temple dans le fauxbourg de la porte Capene, en reconnoiſſance de ce qu'en allant en Corſe & en Sardaigne, échapa aux dangérs d'une furieuſe *tempête* qu'il éſſuya. Roſin, *Antiqq. L. II. C.* 21.

Tempêſte, ſe dit figurément en chôſes morales, des malheurs, des ravages, des troubles, des déſordres; des pèrſécutions qui menacent ou le général ou le particuliér. *Tempeſtas, clades, infortunium, perturbatio, tumultus.* Voilà une groſſe armée qu'on leve, on ne ſçait où ira fondre la *tempête*; il ſera difficile de conjurer cette *tempête*. Il s'eſt élevé une furieûſe *tempête* contre cet Auteur. Il s'eſt mis dans un Couvent à l'abri de la *tempête*.

Apprenez que du trône on n'abat point de têtes,
Sans attirer ſur ſoi mille & mille tempêtes. Corn.

Tempêſte, ſe dit auſſi au figuré de tout ce qui eſt impétueux, véhément, de tout ce qui caûſe du déſordre, du trouble, de l'agitation. *Impetus, agitatio, perturbatio.* On peut comparer Démoſthène, à caûſe de la rapidité & de la véhémence avec laquelle il ravage, & emporte tout, à une *tempête*, & à un foudre. Boil. La Philoſophie calme les *tempêtes* de l'âme. Mont.

Tempêſte. Injure populaire qu'on donne à des enfans, remuans & bruyans. *Perturbator.* C'eſt une petite *tempête*.

TEMPÊſTER. v. n. Faire bien du bruit par crierie, & mauvaiſe humeur. *Debacchari, clamitare, tumultuari.* Une femme acariâtre *tempête* ſans ceſſe dans la maiſon. Cet Orateur crie & *tempête* aſſez; mais il ne prouve rien.

TEMPESTIS. ſ. m. Vieux mot. Tempête, orage. *Tempeſtas, hiems.* Jean le Maire. Borel.

TEMPÊSTUEUX, euse. Nous n'avons jamais oüi prononcer l'*s* de ce mot; Danet ne la prononce pas, ni Richelet non plus. Cependant, comme l'Académie veut qu'on la prononce, il ſemble qu'il n'y ait point à héſiter. Il ſignifie, Qui forme, qui caûſe la tempête. *Tempeſtuoſus, procelloſus.* Vent *tempêſtueux*. Il ſignifie plus ordinairement, Qui eſt ſujèt aux tempêtes. La mèr vèrs le Cap de Bonne Eſpérance eſt fort *tempêſtueûſe*. La ſaiſon d'automne eſt plus *tempêſtueûſe* que les aûtres. Le peuple eſt comparé à une mèr *tempêſtueûſe*. Mascur.

TEMPLE, ou TEMPE. ſ. f. Partie double de la tête, qui eſt à l'extrémité du front entre les yeux & les oreilles. *Tempus.* Le haut de la *temple* eſt formé d'un ôs qu'on appelle l'*ôs écaillé*, parcequ'il eſt amenuiſé en guiſe d'écaille, & ſa partie inférieure s'apelle *lithoide*, ou l'*ôs pierreux*, parce qu'il eſt raboteux & reſſemble à un rochér. L'ôs des *temples* eſt le plus foible des ôs de la tête, d'où vient que les playes en cet endroit là ſont mortelles.

Ménage croit que ce mot vient du Latin *tempra*, d'où l'on a fait *tempora*, qui ſignifie la même chôſe, mais les Médecins diſent qu'on a appellé cette partie de la tête *tempora*, parce qu'elle montre le tems, ou l'âge de l'homme, à caûſe que c'eſt le poil de cet endroit-là qui blanchit le prémiér, ce qu'Homère a bien reconnu, lorſqu'il a appelle les hommes *poliocrotaphes*, c'eſt-à-dire, qui griſonnent prémièrement par les temples.

TEMPLE. ſ. maſc. Grand bâtiment élevé à l'honneur de quelque Divinité, vraye ou fauſſe, où le peuple s'aſſemble pour l'adorer. *Templum, ædes, fanum, delubrum.* Dans la vieille Loi, il n'y avoit qu'un *Temple* dédié au vrai Dieu, qui fut bâti par Salomon en Jéruſalem. Le *Temple* de Diane d'Éphêſe a été mis au rang des mèrveilles du monde. Clément Aléxandrin, & Euſébe diſent que l'origine des *Temples* vient des ſépulcres que l'on conſtruiſoit aux morts. Hérodote & Strabon rapportent que les Égyptiens ſont les prémiérs, qui ont érigé des *Temples* aux Dieux. En Gréce, c'eſt Deucalion, ſelon Apollonius, Argonaut. L. III. Les *Temples* étoient des aſiles chez les Romains, auſſi-bien que chez les prémiérs Chrétiens, & encore aujourd'hui dans quelques pays Catholiques. Et Élagabale ſe retîra dans le *Temple* du Soleil, pour n'être point tué par Macrin. Pluſieurs anciens peuples ne renfèrmoient point leurs Dieux dans des *Temples*, & ne leur en bâtiſſoient point; ils faiſoient leurs ſacrifices, par tout où il leur plaiſoit, pèrſuadez que le monde entiér étoit le *Temple* de Dieu, & qu'il ne lui en falloit point d'aûtres. C'étoit la doctrine des Mâges, que ſuivoient les Pèrſes, les Scythes, les Numides en Afrique, & d'aûtres, dont parlent Hérodote L. I. Strabon L. XV. & Ciceron, dans ſa ſeconde Oraiſon contre Vèrrès. Quelques Philoſophes même ont blâmé l'uſage & la conſtruction des *Temples*, comme Zénon de Ceitz en Chypre, & ſes diſciples. Mais ſi Dieu n'a pas beſoin de nos *Temples*, les hommes ont beſoin d'avoir des lieux, où pouvoir s'aſſembler pour les actes publics de la Religion. Auſſi toutes les nations, juſque dans l'antiquité la plus reculée, ont eû des *Temples*. Voyez Hoſpinianus, *De origine Templorum*.

Les prémiérs *Temples* des Anciens étoient ſans toit, & découvèrts. Les Payens ont élevé une infinité de *Temples* à leurs faux Dieux, & même à la Fiévre, à la Fortune, &c. Les Romains qui en avoient de pluſieurs éſpéces, nommoient pas excellence *Templum*, celui qui étoit de fondation Royale, conſacré par les Augures, & où l'éxèrcice de la Religion ſe faiſoit régulièrement. Ils appelloient *Ædes*, ceux qui n'étoient point conſacrez; *Ædicula*, les petits *Temples* couvèrts; *Sacella*, ceux qui étoient découvèrts; *Fana* & *Delubra*, quelques aûtres édifices ſacrez par rapport à leurs myſtères; & tous ces *Temples*, ſelon Vitruve, avoient auſſi différens noms, ſuivant leur conſtruction, comme ils ſont rapportez ci-après. Les Romains ont conſacré des *Temples* à leurs Empereurs; ils l'ont fait même quelquefois dès leur vivant, comme on le voit dans quelques médailles, inſcriptions, & aûtres monumens de l'antiquité. Horace en a fait compliment à Auguſte dans cette belle Épître en vèrs, dans laquelle il éleve cet Empereur au-deſſus d'Hèrcule & des aûtres Hérôs de la Fâble, en ce qu'ils n'avoient été admis dans les *Temples* des Dieux qu'aprés leur mort, au lieu qu'Auguſte avoit ſes *Temples* & ſes autels dès ſon vivant.

Viventi tibi maturos largimur honores;
Jurandaſque tuum per nomen ponimus aras.

Les Anciens avoient des *Temples* de différentes ſtructures, dont voici les noms, & la conſtruction.

Temple à Antes, c'étoit, ſelon Vitruve, le plus ſimple de tous les *Temples*, qui n'avoit que des pilaſtres angulaires (appelez *Antes* ou *Paraſtates*) à ſes encôgnûres, & deux colonnes d'ordre Toſcan aux côtez de ſa porte. *Templum Antis ornatum.*

Temple Tétraſtyle. *Tetraſtylon*, du Grèc *Tetraſtylos*, qui a quatre colonnes; c'étoit auſſi, ſelon Vitruve, celui qui avoit quatre colonnes de front, comme le *Temple* de la Fortune Virile à Rome.

Temple Proſtyle. *Proſtylon*, du Grèc *Proſtylos*, fait de πρὸ, *devant*, & ςύλος, *colonne*; c'étoit celui qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure, comme le *Temple* d'ordre Dorique de Cérès, à Éleuſis en Gréce. Voyez Vitruve, Préf. du Liv. VII.

Temple Amphiproſtyle, ou double proſtyle. *Amphiproſtylon.* Celui qui avoit des colonnes devant & dèrrière, & qui étoit auſſi Tétraſtyle. *Vitruve, au même endroit.*

Temple Périptère, *Peripteron.* Celui qui étoit décoré de quatre rangs de colonnes iſolées en ſon pourtour, & étoit Héxaſtyle, c'eſt-à-dire, avec ſix colonnes de front, comme le *Temple* de l'Honneur & de la Vèrtu à Rome. Voyez Vitruve, Liv. III, Chap. I. Périptère eſt fait du Grèc περὶ, *alentour*, & πτέρον, aîle.

Temple Diptère. *Dipteron*, du Grèc *Dipteros*, qui a deux aîles. C'étoit celui qui avoit deux rangs de colonnes en ſon pourtour, & étoit Octoſtyle, ou avec huit colonnes de front, comme le *Temple* de Diâne à Éphêſe. *Vitruve, au même endroit.*

Temple Pſeudodiptère, ou Diptère imparfait. *Pſeudodipteron.* Celui qui avoit auſſi huit colonnes de front, avec un ſeul rang de colonnes qui régnoient au pourtour, comme le *Temple* de Diâne dans la ville de Magnéſie en Gréce. *Vitruve, à l'endroit cité.*

Temple appellé Hypètre, du Grèc *Ypaitras*, lieu découvèrt. Celui dont la partie intérieure étoit à découvèrt. Il étoit Décaſtyle, ou à dix colonnes de front, & avoit deux rangs de colonnes en ſon pourtour éxtérieur, & un rang dans l'intérieur, comme le *Temple* de Jupitèr Olympien à Athênes. *Vitruve, Préf. du Liv. VII.*

Temple Monoptère. *Monopteron.* Celui qui étant rond & ſans murailles, avoit un Dôme porté ſur des colonnes, comme le *Temple* d'Apollon Pithien à Delphes. *Vitruve, au même endroit.*

Temple Périptère rond *Peripteron rotundum.* Celui dont un rang de colonnes forme un porche circulaire, qui environnne une rotonde, comme les *Temples* de Veſta à Rome, & de la Sibylle à Tivoli, & une petite Chapelle près S. Pièrre in Montorio à Rome, bâtie par Bramante, fameux Architecte. Davilèr.

Les Indiens ont auſſi des *Temples* magnifiques pour leurs idôles, que les Européans appellent *Pagodes*. On tient que les Égyptiens ont

ont été les prémiérs qui ont reconnu des Dieux, & qui leur ont élevé des *Temples*.

Ce mot vient du Latin *Templum*; & *Templum* vient, ſelon quelques-uns, de τέμενος, qui ſignifie la même chôſe; & ſelon d'aûtres, de τέμνω, *abſcindo*, je retranche, je ſépare, parce qu'un *Temple* eſt un lieu ſéparé & diſtingué de tout aûtre lieu. D'aûtres le tîrent du vieux mot Latin *templare*, regarder, contempler.

Les anciens Augures donnoient le nom de *Temples* aux endroits du ciel qu'ils déſignoient pour obſèrver le vol des oiſeaux; & leur formule étoit celle-ci, *Templa teſqua ſunto*.

Voyez ce que le P. Ménéſtriér a remarqué dans ſa juſtification pour les *Temples* de l'Honneur.

TEMPLE, ſe dit maintenant des bâtimens où les Proteſtans s'aſſemblent pour éxèrcer leur Religion. *Prætenſorum Reformatorum Templum.* Par les Édits de pacification, les Réformez de France devoient avoir un cèrtain nombre de *Temples* dans châque Province; mais tous ces *Temples* ont été démolis par divèrs Arrêts, & enfin par un Édit donné en 1685. Les mécontens de Hongrie ont fait la guèrre pour ravoir les *Temples* qu'on leur a ôtez; pour le rétabliſſement de leurs *Temples*. En France, on les appelloit auſſi Prêſches.

TEMPLE, ſe dit quelquefois dans le ſtile élevé des Égliſes des Chrétiens. *Templum, Baſilica, Eccleſia.* Ce Prince a défendu l'honneur de nos *Temples*, a dompté ces rébelles qui avoient profané nos *Temples*. On appelle auſſi *Temples*, les Égliſes que poſſédoient les Templiérs: ainſi l'on appelle à Paris le *Temple*, le Monaſtère des anciens Templiérs, qui dépuis leur ſupprèſſion eſt à la Religion de Malthe. Je demeure au *Temple*. Le quartiér du *Temple*, la vieille, la nouvelle ruë du *Temple*. Le Marais du *Temple* eſt ainſi appellé à caûſe d'une Égliſe de ce nom.

TEMPLE, ſe dit auſſi poëtiquement des imaginations de *Temples*, qui ne ſubſiſtent que dans la fiction & dans la penſée. *Templa fictitia.* Le *Temple* de la mort de Habèrt. Le *Temple* de la Gloire, le *Temple* de la Mémoire, ou des Muſes, de la Victoire, de la Renommée. On dit auſſi, Ce Prince mérite qu'on lui éleve des *Temples* & des autèls; pour dire, qu'on le louë, qu'on dreſſe des monumens à ſa gloire.

TEMPLE, ſe dit auſſi figurément des corps humains. *Templum.* Les Chrétiens ſont les *Temples* vivans du St. Éſprit, dit St. Paul. *Corpora veſtra ſunt Templum Spiritus Sancti.* Le Seigneur entendoit parler du *temple* de ſon corps, quand il diſoit qu'il pouvoit détruire, & réédifier en trois jours le *temple*.

Les Amans diſent que leur Maîtreſſe eſt le *temple* de la beauté, de l'amour. Mad. de Chevreûſe étoit le tombeau des plaiſirs, comme elle en avoit été le *temple*.

TEMPLET. ſ. m. Tèrme de Relieur. Manière de petite tringle, ou de bâton quârré qu'on leve du couſoir, & dont on ſe ſèrt pour tenir les chevillettes, quand on coud quelque livre. *Regula.* On ne ſçauroit coudre un livre, ſans ſe ſèrvir du *templèt*.

TEMPLIÉR. ſ. m. Ordre Religieux & militaire, établi d'abord en Jéruſalem en l'an 1118. en faveur des Pélerins de la Tèrre Sainte. *Templarius.* L'an 1118. quelques Chevaliérs, hommes nobles & craignans Dieu, ſe dévoüèrent à ſon ſèrvice entre les mains du Patriarche de Jéruſalem, & promirent de vivre pèrpétuellement dans la chaſteté, l'obéïſſance, & la pauvreté, comme des Chanoines. Les deux principaux, étoient Hugues des Payens, *de Paganis*, & Geoffroi de St. Aldemar, ou de St. Omèr. Baudouin II. Roi de Jéruſalem leur donna un logement dans le Palais qu'il avoit près le Temple: de là leur vint le nom de *Templiérs*. Les Chanoines du Temple leur donnèrent une place proche de ce Palais, pour y bâtir les lieux réguliérs: le Roi & les Seigneurs, le Patriarche & les Prélats leur donnèrent quelque revenu de leurs Domaines pour leur nourriture & leur vétement. Leur prémiér engagement, fut de garder les chemins contre les voleurs & les partiſans, principalement pour la ſureté des pélerins. Les principaux articles de leur Régle ſont, qu'ils entendront tous les jours l'Office divin tout entiér; que quand leur ſèrvice militaire les en empêchera, ils y ſuppléront par cèrtain nombre de *Patèrs*; qu'ils feront maigre quatre jours de la ſemaine, & le Vendredy en viandes de Carême, c'eſt à-dire, ſans œufs, ni laitages; que châque Chevaliér pourra avoir trois chevaux, & un écuyer; & qu'ils ne chaſſeront ni à l'oiſeau, ni autrement. Tèls furent les commencemens de l'Ordre des *Templiérs*, le prémiér de tous les Ordres militaires. Ils avoient reçû la Régle de St. Bèrnard. Neuf ans après leur fondation, on leur preſcrivit une régle dans le Concile de Troïes. On les appelloit ou *Templiérs*, ou Frères de la milice du Temple. La maiſon du Temple de Paris étoit la réſidence du Grand Maître, lequel avoit la garde du tréſor royal. L'Ordre des *Templiérs* fut aboli au commencement du XVe ſiécle, ſous Clément V. & Philippe Le Bel. Les *Templiérs* furent arrêtez par ordre du Roi Philippe Le Bel, le 13. Octobre 1317. Clément V. les abrogea le 3. Avril 1312. Cinquante furent brûlez vifs. En Anglètèrre, ils furent tous arrêtez le 10. Janviér 1307. ſept furent brûlez vifs; & l'an 1312. dans la ſeconde Seſſion du Concile de Vienne, l'Ordre fut entièrement éteint & ſupprimé par le Pape Clément V. Voyez leur Hiſtoire par Mr. du Pui. Des Auteurs ont prétendu que les crimes dont on les accuſoit, étoient ſuppôſez; & que la véritable raiſon qui fit ſupprimer cet Ordre, c'eſt qu'il avoit des biens immenſes. Mais ſi cette raiſon pouvoit porter à les ſupprimer, elle ne pouvoit engager à les faire brûler vifs; & il n'eſt point du tout croyable, qu'on eût éxèrcé ſur eux cette cruauté, s'ils euſſent été innocens. D'ailleurs leurs biens furent donnez aux Hoſpitaliérs. Qu'y gagnoient donc le Pape, ou les Rois de France & d'Anglètèrre? Que leur importoit, que ces biens fuſſent à l'un ou à l'aûtre de ces Ordres? Le P. Héliot traite de cet Ordre dans ſon VIe Tome, C. 3.

On dit provèrbialement, Boire comme des *Templiérs*; pour dire, S'enyvrer, à caûſe que ces Chevaliérs, dans le tems de la décadence de leur Ordre buvoient par éxcès.

TEMPLIÉR, eſt auſſi un nom d'Hérétiques de l'XIe ſiécle. *Templarius.* Ils s'élevèrent à Jéruſalem l'an 1030. après la mort de Philippe Auguſte; & on leur donna ce nom, parce qu'ils étoient prèſque toujours dans les Temples ou les Égliſes. Ils avoient un ſimulâcre fait avec beaucoup d'art, qu'ils avoient, dit-on, couvèrt de la peau d'un homme; & à la place des yeux, ils avoient mis deux éſcarboucles fort brillantes. Ils faiſoient des éſpéces de ſacrifices à cette ſtatuë, réduiſant des corps morts en cendres, & faiſant boire de ces cendres aux aſſiſtans, pour les fortifier. Quand il étoit mort quelqu'un qui étoit né d'un *Templiér* & d'une fille, ils rotiſſoient ſon corps, & frottoient leur ſtatuë de la graiſſe & du ſuc qui en dégoutoit. *Ployd.*

TEMPORAL. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une épithéte qu'on donne à un muſcle de la mâchoire inférieure, qu'on appelle *muſcle temporal* ou *crotaphite*. *Temporalis, temporarius.* Il naît de toute la cavité des temples, par un principe large, charnu & demi-rond, qui s'amenuiſe peu-à-peu, & qui paſſant par deſſous l'apophiſe zygomatique va s'inſérer à l'apophiſe coronoïde de la machoire inférieure. Il eſt la principale caûſe de ſon mouvement. On donne auſſi cette épithéte aux fauſſes ſutures du crane, parcequ'elles bornent les ôs des temples.

TEMPORALITÉ. ſ. f. Revenu temporel d'un Ecclésiaſtique. *Temporalitas, reditus Eccleſiaſticus.* Le Fort l'Évêque eſt la Juſtice de la *temporalité* de l'Archevêque de Paris. Clément V. avoüa que Boniface ſon prédéceſſeur, avoit éxcédé les bornes de ſa puiſſance, en entreprenant ſur la *temporalité* du Royaume de France. FÉVRET.

TEMPOREL, ELLE. adj. Paſſager, qui ne dure qu'un tems, qui eſt périſſable; mondain, tèrreſtre. *Temporalis, temporarius, terrenus, caducus.* Il eſt oppôſé à étèrnel, & à ſpirituèl. Les plaiſirs *temporels* ne ſont pas comparables à ceux de l'étèrnité. Les Juifs attendoient un Meſſie *temporel*. CL. Nous préférons les proſpéritez *temporelles* aux biens ſpirituèls. NIC. C'eſt une grande folie de riſquer les biens étèrnels pour les *temporels*. Nous attachons une grandeur imaginaire aux chôſes *tempòrelles*, pour nous occuper plus tranquillement. NIC.

TEMPOREL, ſignifie auſſi, Séculiér, & ſe dit par oppoſition à Ecclésiaſtique. *Secularis.* Ce Prieur eſt Seigneur ſpirituel & *temporel* dans ſon Bénéfice.

TEMPOREL, eſt quelquefois pris ſubſtantivement, & ſe dit du revenu qu'un Ecclésiaſtique tîre de ſon Bénéfice, ou du patrimoine de l'Égliſe. *Temporale, clerici bona.* Le *temporel* Ecclésiaſtique n'eſt point en l'abſoluë diſpoſition des puiſſances ſéculières; c'eſt un bien réſèrvé à l'Égliſe, & conſacré à Dieu. FÉVRET. Les Évêques en prêtant ſèrment de fidélité au Roi réconnoiſſent tenir de lui leur *temporel*. ID. On contraint les Ecclésiaſtiques à publier un Monitoire par ſaiſie de leur *temporel*, de leur revênu. Le *temporel* de l'Égliſe ſéparé du tître du Bénéfice n'a rien de ſpirituel. FÉVRET.

Père *Temporel*. C'eſt une pèrſonne ſéculière déléguée du Pape pour manier les aumônes qu'on fait aux Capucins, & pour avoir ſoin de leurs néceſſitez *temporelles*, de leurs affaires & de leurs procès s'ils en avoient. *Pater temporalis.*

TEMPOREL, au ſubſtantif ſignifie auſſi l'autorité Royale; la puiſſance civile; le gouvèrnement politique. *Poteſtas regia, civilis, politica.* Les Canoniſtes de delà les monts donnent pouvoir au Pape ſur le *temporel* des Rois. Le Pape Boniface VIII. écrivit au Roi Philippe Le Bel, qui lui étoit ſujèt tant au ſpirituel qu'au *temporel*. MÉZ. Aujourd'hui tous les Docteur de deçà les monts reconnoiſſent la ſouveraineté des Rois pour le *Temporel*. FÉVRET.

TEMPORELLEMENT. adv. D'une manière paſſagère & temporelle. *Ad tempus.* Les vèrtus des Payens ont été récompenſées *temporellement* en ce monde.

TEMPORISEMENT,

TEMPORISEMENT. ſ. m. Retardement dans l'attente d'un tems plus favorable. *Cunctatio.* Ce *temporiſement* penſa tout pèrdre. Ce *temporiſement* ralentit le courage des ſoldâts. Abl.

TEMPORISER. v. act. Différer, reculer. *Cunctari*, *prorogare*, *procraſtinare.* Un méchant payeur tâche toujours de *temporiſer.* Fabius Maximus, ſauva la République Romaine en *temporiſant.*

TEMPORISEUR. ſ. m. Qui temporiſe. *Cunctator.* Les Italiens & les Éſpagnols ſe piquent d'être *temporiſeurs*, pour attendre des conjonctures favorables.

TEMPS. ſ. m. Quantité diſcrette & ſucceſſive; qui ſèrt de meſure à la durée des êtres. *Tempus*, *ætas.* Les hommes ont choiſi les révolutions du ſoleil, & de la lune comme la meſure la plus propre du *tems*, parcequ'on les peut voir par tout. Le *tems* eſt la durée des chôſes meſurées par le mouvement du ſoleil. Regis. Ne pèrdons point le *tems* qui nous reſte à regretter celui que nous avons déja pèrdu. La Font. Les montres, les horloges; les clépſydres, les quadrans ſèrvent à meſurer, à marquer le *tems.* Les Payens peignoient Saturne avec une faux, & ils ont feint qu'il dévoroit ſes propres enfans, pour figurer que le *tems* conſume tout. Les plus ſupèrbes habits ne réparent que foiblement les ravages du *tems.* S. Évr. Le meilleur emploi du *tems*, eſt de le paſſer agréablement. Nic. Je compte pour pèrdu tout le *tems* que je paſſe ſans vous voir. Vill. Le *tems* futur n'eſt pas dans les mains de la Fortune, il eſt dans celles de Dieu; mais il nous a donné le *tems* préſent comme un talent dont il nous demandera compte. Nic. Le *tems* n'a point de priſe ſur le mérite de l'éſprit. S. Évr. Il n'appartient qu'au *tems* de conſoler les grandes douleurs. M. Scud. N'attendons pas à connoître le prix du *tems* qu'il ſoit inutile de le connoître. Nic. Il faut que nôtre empreſſement à bien uſer du *tems*, égale la vîteſſe avec laquelle il s'écoule. Id.

Sur les aîles du tems *la triſteſſe s'envole.* La Font.

Hâtons-nous, le tems *fuit, & nous traîne après ſoi,*
Le moment où je parle eſt déjà loin de moi. Boil.

Le *tems* vole, & m'emporte malgré moi; j'ai beau vouloir me retenir, c'eſt lui qui m'entraîne. M. Scud. Le *tems* qui conſume les marbres les plus durs, vient à bout de la réſiſtance la plus obſtinée. S. Évr. On diroit que le *tems* s'arrête, tant il roule lentement. Bouh. Que fait-on de ce tems ſi précieux? La plûpart ne ſçavent qu'en faire, ils chèrchent à le pèrdre. Nic. Le *tems* ne peut rien ſur mon amitié. Ab. Régn. Entre les biens il n'y en avoit point de plus précieux que le *tems* à Lacédémone. On le révéroit comme une chôſe ſacrée. C'étoit commettre une éſpéce de ſacrilège que d'en donner la moindre partie à l'inaction; & qui ne faiſoit point ſcrupule de le prodiguer paſſoit pour le plus grand diſſipateur. Tourreil.

L'âge la fit déchoir; ſes ſoins ne pûrent faire
Qu'elle échappât au tems, *cet inſigne larron.* La Font.

Le tems *d'un inſenſible cours,*
Nous mene à la fin de nos jours;
C'eſt à nôtre ſage conduite
A nous conſoler de ſa fuite,
En le ménageant comme il faut. S. Évr.

On dit d'un homme qui a la goutte, ou qu'on outrage, qu'il paſſe mal ſon *tems*; & en menaçant quelqu'un, que ſi on l'attrape, on lui fera mal paſſer ſon *tems.* Le livre des *tems* eſt un nom que quelques uns ont donné aux Paralipoménes.

On dit, avant le *tems*, avant tout le *tems*: pour dire, avant la création du monde. *Ante mundi conſtitutionem.* La plénitude ou l'accompliſſement des *tems.* *Plenitudo temporis.* C'eſt ſelon le ſtile de l'Écriture-Sainte, le tems où Jésus-Christ, devoit venir pour accomplir les Prophéties. La conſommation des *tems*; c'eſt ſelon la même Écriture, la fin de tous les ſiécles, le jour du jugement.

Temps, ſignifie auſſi, un tèrme, un jour cèrtain, & précis. *Definitum vel conſtitutum tempus.* Cet avis n'eſt pas venu dans le *tems*; l'affaire étoit faite. On n'a pas encore marqué de *tems*, ni de lieu pour faire cette conférence. Cette lèttre de change ſera payée en ſon *tems*, elle n'eſt pas échûë. Il ne faut point s'affliger avant le *tems.* Donnez-moi du *tems* pour vous payer; c'eſt-à-dire, un délai. Je ſuis encore dans le *tems*, dans le délai de produire, de faire mon enquête. Je vous payerai bien quand le *tems* ſera échû. La préſcription s'acquièrt par un *tems* de vingt années.

Temps, ſe dit auſſi pour éxprimer ce qui eſt tèrminé, uſé, conſommé. *Tempus conſummatum.* Cet apprentif a fait ſon *tems* porté par ſon brevèt d'apprentiſſage. Ce galérien a fait ſon *tems*, le *tems* de ſon banniſſement eſt fini. Ce vieillard a fait ſon *tems*, il n'en peut plus. Cet habit a fait ſon *tems*, il eſt uſé, il n'eſt plus à la mode.

Temps, ſignifie auſſi, loiſir, peine, travail, occupation réglée. *Tempus*, *otium*, *pœna*, *labor*, *opus.* Je n'ai pas le *tems* de voir cette affaire, elle demande trop de *tems.* Les Religieux ont leur *tems*, leurs heures réglées. Ce travail eſt ingrat, on y pèrd ſon *tems*, & ſa peine. C'eſt pèrdre *tems* de le ſolliciter. Le *tems* des Avocâts eſt chèr; ils ménagent, ils employent bien leur *tems.*

Temps, ſe dit auſſi de l'objèt de la ſcience Chronologique, & de l'Hiſtoire des ſiécles paſſez. *Ætas*, *tempus*, *ævum.* La Chronologie ſe nomme l'ordre des *tems*, & on blâme les Hiſtoriens qui n'obſèrvent pas l'ordre des *tems.* Dom Pezeron Bèrnardin a fait un livre de l'antiquité des *tems* rétablie & déffenduë; le P. le Quien l'a ſolidement réfuté. Et l'on dit; diſtinguer les *tems*, chicanner ſur la ſupputation des *tems.* Accorder les *tems.* Varron diviſoit la durée du monde en trois périodes: le *tems incèrtain*, qui comprend l'éſpace de *tems* qui s'eſt écoulé depuis qu'il y a eu des hommes juſqu'au déluge: le *tems fabuleux*, qui commence au déluge, & finit à la prémière Olympiade: le *tems hiſtorique*, qui s'eſt écoulé depuis la prémière Olympiade. Cette diviſion n'étoit bonne que pour les Grècs. Le Père Pétau a fait un beau Livre de la Doctrine des *tems.* Rome étoit floriſſante au *tems* des Céſars. Ces Auteurs étoient contemporains, ils vivoient en même *tems*, & en même ſiécle.

Temps, ſignifie auſſi, ſaiſon, occaſion propre à faire quelque chôſe. *Tempeſtas*, *tempus*, *occaſio*, *opportunum tempus.* Le Sage dit que toutes chôſes ont leur *tems*; le *tems* de naître, & celui de mourir; le *tems* de planter, & celui d'arracher; le *tems* de tuer, & celui de guérir; le *tems* de détruire, & celui d'édifier; le *tems* de pleurer, & celui de rire; le *tems* de s'affliger, & celui de danſer; le *tems* d'amaſſer des pièrres, & celui de les diſpèrſer; le *tems* de s'embraſſer, & celui de s'en abſtenir; le *tems* d'acquérir, & celui de pèrdre; le *tems* de conſèrver, & celui d'abandonner; le *tems* de coudre, & celui de découdre; le *tems* de ſe taire, & celui de parler; le *tems* d'aimer, & celui de haïr; le *tems* de la guèrre, & celui de la paix: en l'Écléſiaſte, Chap. 3. D'aûtres *tems*, d'aûtres ſoins. Racine. Cela eſt pris de l'Italien *altri tempi, altre cure*, & originairement d'Homère, d'Ariſtophane, *πάντων γὰρ κόρος ἐςὶ*, &c.

On dit en ce ſens, qu'un Politique ſçait bien prendre ſon *tems* pour faire réüſſir une affaire, que le Sage fait les chôſes en *tems* & lieu, qu'il les a faites à propôs, qu'il ſçait s'accommoder au *tems*, profiter du *tems*, de la conjoncture des affaires. En toutes chôſes il y a *tems* & *tems.*

Temps, ſe dit auſſi en parlant de la mode, de la manière d'agir du ſiecle: de ce qui ſe fait dans le *tems* préſent. *Præſens & uſitata agendi ratio, modus vigens.* Voilà une mode nouvelle qui n'a cours que de nôtre *tems.* Le goût du *tems* s'eſt bien raffiné. Que dit-on des affaires du *tems*, des queſtions du *tems*, des nouvelles du *tems*? Les vieillards déclament toûjours contre le *tems* préſent. Bell. C'eſt la penſée d'Horace: *laudator temporis acti.*

On dit le bon vieux *tems*, au bon vieux *tems*, pour parler des ſiécles précédens, où la ſimplicité, la candeur, la vèrtu regnoient.

Lors les Seigneurs étoient petits Naquêts,
D'aux & d'oignons ſe faiſoient les banquêts,
Et n'étoit bruit de tuer en cuiſine.
Au bon vieux *tems.* Brodeau.

On dit en tèrmes de Bréviaire, le propre du *tems*, qui eſt la maniére de célébrer l'Office ſuivant les jours, Fêtes & Féries de l'année, où l'on ne fête pas un Saint particulièr.

On dit auſſi en ce ſèns, le *tems* de Pâques, de Carême, les jours des Quatre-*Tems*, qui ſont trois jeûnes ordonnez par l'Égliſe aux quatre ſaiſons. On le dit auſſi des quatre ſaiſons, le *tems* d'Été, d'Hivèr, du Printems, de l'Automne. Ce n'eſt pas le *tems* des pois vèrds, des pèrdreaux. Le *tems* de l'Août, des vendanges, des tondailles, des ſemailles. On ſe maſque, on danſe dans le *tems* du Carnaval. Les fruits précoces ſont ceux qui ſont meurs avant le *tems* ordinaire.

Temps, ſe dit auſſi de la diſpoſition des affaires publiques & de l'État. *Rerum præſens ſtatus*, *ordo.* Vous êtes venus dans un bon *tems* pour faire fortune; ce n'en eſt plus le *tems*, nous ſommes dans un mauvais *tems.* Le *tems* eſt miſérable, il n'y a plus d'argent, de commèrce. Il eſt bien difficile de gouvèrner pendant les *tems* difficiles, des troubles, des ſéditions, des guèrres. Le ſiécle d'Auguſte étoit un bon *tems* pour les gens de lèttres.

Temps, ſignifie encore la conſtitution de l'air. *Tempus*, *tempeſtas*, *cœlum*, *aëris conſtitutio*, *temperatura.* Le tems eſt ſerain, calme, ſans vent, ſans nuages, il fait beau *tems.* Le *tems* eſt couvèrt, il eſt pluvieux. Il faut ſemer en *tems* ſec, & labourer en

en *tems* humide. Le *tems* eſt bas, ſombre, obſcur, nébuleux. Le *tems* ſe hauſſe, s'eclaircit. Les habits & les logemens ſont faits pour nous garentir des injures du *tems*.

En tèrmes de Marine on dit, Naviger de grand *tems*, de gros *tems*; pour dire, durant la tempête, pendant un *tems* venteux, orageux, un *tems* rude. *Tempore procelloſo navigare*. Il faut céder au *tems*, à l'orage. On appelle un *tems de perroquet*, un vent frais, parcequ'on ne ſe ſert du pèrroquet que de beau *tems*. On appelle *tems fin*, lorſque l'horizon eſt pur & net de vapeurs, comme lorſqu'il gèle.

Temps, ſe dit figurément & comiquement en ces phrâſes. Hauſſer le *tems*; pour dire, Boire, faire la débauche pour laiſſer paſſer le mauvais tems. *Bibere, potare, epulari*. Cet homme ſe donne du bon tems tant qu'il peut. On dit auſſi, quand on voit un mélancholique qui chante, ou quelqu'un qui fait quelque chôſe contre ſon ordinaire, Nous avons changement de *tems*.

Temps, en tèrmes de Muſique & de Danſe, eſt une cèrtaine diſtinction de pauſes & de mouvemens qu'on obſèrve en battant la meſure, qu'il eſt néceſſaire d'obſèrver pour faire d'agréables cadences. *Mora, pauſa*. La meſure des courantes & des ſarabandes ſe fait en trois *tems*; la pleine meſure en quatre *tems*, c'eſt à dire, qu'elle fait couler trois ou quatre notes. On le dit auſſi dans les exèrcices militaires. Pour bien voltiger, il n'y a qu'à prendre bien ſon *tems*. Un tel manége ſe fait en deux ou trois *tems* à ſon arrêt; il ne faut pas précipiter ſes *tems*.

En eſcrime il y a trois ſortes de *tems*; celui de l'épée, celui du piéd, & celui du corps. Tous *tems* qui ſe remarquent hors de la meſure, ne ſe doivent conſidérer que pour appèls ou *tems* faux pour tromper l'ennemi; & on dit qu'il faut prendre ſon ennemi ſur le *tems*, pour avoir la facilité de faire toutes ſortes de feintes ou appèls doubles ou ſimples.

Temps, en tèrmes de Grammaire, ſe dit des divèrſes maniéres de conjuguer un vèrbe en chaque mode. *Tempora*. Il y a les *tems* préſent, imparfait, parfait abſolu, parfait indéfini, plus que parfait, & futur. *Præſens, imperfectum, perfectum, pluſquamperfectum, futurum*. Il faut que les vèrbes s'accordent avec les noms en *tems*, nombres & pèrſonnes.

Temps, ſe dit advèrbialement en pluſieurs phrâſes. Tout d'un *tems*, ou en même *tems*. *Simul, unà, pariter*. De tous *tems*, avec le *tems*, de *tems* en *tems*, au bout du *tems*, de *tems* à aûtre: de long *tems*. Ce remède n'eſt pas venu aſſez à *tems*. Cela ſe fera en *tems* & lieu. On dit auſſi, au même *tems*, & à même *tems*, pour dire, Auſſi tôt, tout enſemble. Il reçut un paquet de la Cour à cinq heures du matin, & au même *temsil* partit pour éxécuter l'ordre du Roi. Pat. Les paroles ont des aîles & s'envolent à même *tems* qu'on les prononce. Ablanc.

Temps. Tèrme de Mythologie. *Tempus*. Le *Tems* étoit un Dieu dans l'antiquité. On le confondoit dans Saturne, ou bien on l'honoroit dans Saturne. On le peignoit tenant une faux d'une main & ayant au même bras un ſerpent en cèrcle ſe mordant la queuë. Aujourd'hui on le repréſente ſous la figure d'un vieillard vigoureux ayant des piéds de ſatyres, & des aîles, tenant une faux, pour marquer qu'il moiſſonne tout, c'eſt à dire, qu'il détruit tout, & portant ſur ſa tête un horloge de ſâble.

Temps, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Avec le *tems* & la paille les nèfles meuriſſent. Qui a *tems*, a vie. Ces Meſſieurs ont le *tems* & l'argent, c'eſt à dire, ont le loiſir & le moyen de ſe divèrtir, de paſſer le *tems*, de ſe donner du bon *tems*. Il faut prendre le *tems* comme il vient; c'eſt à dire, s'accommoder au *tems*, à l'état des chôſes. Le *tems* paſſé ne revient jamais. Il viendra un *tems* où les chiens auront beſoin de leur queuë; pour dire, où l'on aura affaire des gens qu'on néglige maintenant. On dit auſſi, Du *tems* du Roi Guillemot, du *tems* qu'on ſe mouchoit ſur la manche: l'Italien dit, Du *tems* que Bèrthe filoit; pour dire, Du vieux *tems*, du *tems* jadis, à la vieille mode. On dit auſſi, Pouſſer le *tems* à l'épaule; pour dire, Prolongér le *tems*, differer l'éxécution d'une chôſe qu'on fait à regret, pour gagner du *tems*. On appelle auſſi un Roger *bontems*, un gaillard qui ne chèrche qu'à ſe réjouir, qu'à tuer le *tems*. On dit auſſi, Changement de *tems* entretien de ſots. Quand j'irai le voir, il fera beau *tems*, c'eſt à dire, je n'y irai jamais. On dit auſſi. Après ce *tems*-ci il en viendra un aûtre, pour ſe conſoler dans la miſère du *tems*. On appelle un *tems* de Demoiſelle, un *tems* où il ne fait ni pluye, ni ſoleil, ni poudre, ni vent.

TEMRUCK, TOMARUCHI. ſ. m. Nom propre d'une ville de Circaſſie ou de Comanie, en Aſie. *Temrucum*. Elle eſt ſur la côte méridionale de la mèr de Zabache, à cinq lieuës du détroit de Caffa. On la prend pour l'ancienne *Tyrambe*, *Tyrambis*, ville de la Sarmatie Aſiatique. Maty.

TEN.

TENABLE. adj. m. & f. Qui ſe peut défendre, garder, tenir contre les aſſaillans. *Tutus, munitus, firmus*. Il n'eſt guère en uſage qu'avec la négative. Lorſqu'une place eſt ouvèrte de tous côtez, que ces déffenſes ſont abatuës, elle n'eſt plus *tenable*. Depuis que les ennemis ont gagné cette éminence, ce poſte n'eſt plus *tenable*. Quand pluſieurs viennent fondre ſur un ſeul, il peut s'enfuir, la place n'eſt plus *tenable*, la partie n'eſt pas *tenable*.

Tenable, ſe dit auſſi des lieux où l'on ſouffre une grande incommodité, d'où l'on eſt obligé de ſe retirer. *Securus, tutus*. Ce feu eſt trop grand, il faut que je me recule, la place n'eſt pas *tenable*. Il pleut en cette maiſon de tous côtez, la place n'eſt pas *tenable*.

TÉNACE. adj. m. & f. Qui eſt viſqueux, qui s'attache ſi fort à un corps, qu'on a de la peine à l'en détacher. *Tenax firmiſſimè hærens, viſcoſus*. La poix, la glu, ſont des corps *ténaces*. Il y a pluſieurs maladies qui ſont caûſées par des humeurs gluantes & *ténaces*, qui s'attachent aux parois ou parties intèrnes du corps humain.

Ténace, ſe dit figurément de l'humeur avâre d'un homme, qui ne relâche rien de ce qu'il tient une fois. *Tenax, parcus, avarus, ſordidus*. Les vieillards ſont d'une humeur *ténace*.

Ce mot vient du Latin *tenax*.

Ténace. Tèrme de Jeu. C'eſt lorſqu'avec deux cartes, dont l'une eſt plus haute & l'aûtre plus baſſe, que la plus haute carte de celui contre lequel on jouë, on les gagne pourtant toutes deux, parceque c'eſt à l'aûtre à jouer le premiér. *Tenax*. Par éxemple à l'Hombre avec les deux as noirs on demeure *ténace*, ſi celui qui a ponte, & manille, eſt obligé de jouer le premiér, parceque s'il jette d'abord ponte, on le prend avec le baſte, & on reſte avec ſpadille; & s'il jouë ſa manille, on le prend avec ſpadille, & on reſte avec le baſte pour prendre le ponte. On dit, J'ai deux mains ſures, parceque je ſuis *ténace*, je vois venir.

TÉNACITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui rend une chôſe ténace; & ſe dit tant au propre, de la poix, des humeurs; qu'au figuré, de l'avarice. *Tenacitas, in cohærendo firmitas*.

TÉNAILLE. ſ. f. Inſtrument de fèr, qui ſèrt à tenir, ou à arracher quelque chôſe, ce qu'il ſeroit difficile de faire avec la main: en ce ſens il ne ſe dit qu'au pluriér. *Forcipes, forceps*. Les Forgerons ont de groſſes *tenailles* pour manier le fèr ardent. On arrache les clous avec des *ténailles*. Une garniture de feu conſiſte en pelle, pincette & *tenailles*. Les Artiſans ont un grand nombre de *tenailles* pour differens uſages.

Ce mot vient du Latin *tenacula*. Ménage.

Tenaille, en tèrmes de Fortifications, eſt la face de la place, compôſée de la courtine & des deux pans de baſtions. *Structa in forcipem munitio, forcipis ſpecie ſinuoſum propugnaculum*. L'angle de *tenaille* eſt celui qui ſe forme par l'interſection des deux lignes des deux faces de baſtions, ſi elles étoient prolongées. C'eſt de ce point que commencent les lignes de déffenſe. Les déffenſes des forts à étoiles ne ſont que des *tenailles*.

On fait auſſi des *tenailles* aux baſtions trop pointus, ou aux dehors, qui ne ſont aûtre chôſe qu'un angle rentrant vèrs la place, lequel fait deux faces qui ſe flanquent l'une l'aûtre. La double *tenaille* eſt celle où il y a deux angles rentrants, & trois ſaillans, comme une eſpéce de redens à la tête.

TENAILLER. v. act. Tourmenter un criminel avec des tenailles ardentes: ce qu'on ne fait qu'à ceux qui ont attenté à la pèrſonne du Roi. *Candenti forcipe membra evellere, diſcerpere*. Par arrêt du Parlement de Paris on *tenailla* Ravaillac aux mamelles, aux bras & aux cuiſſes, pour avoir aſſaſſiné Henri IV. Il ne ſe dit que dans ce ſens. On ne dit point *tenailler* du bois pour le remuer avec la tenaille, ni *tenailler* du fèr.

TENANCHE. ſubſt. f. S'eſt dit autrefois pour teneure. Voyez ce mot.

TENANCIÉR, ière. ſ. m. & f. Qui tient & poſſéde le domaine utile des héritages, dont la directe appartient au Seigneur. *Manceps, feudatarius*. On aſſigne tous les *tenanciérs* lors de la confection d'un papiér tèrriér, pour faire de nouvelles reconnoiſſances des droits & devoirs ſeigneuriaux.

Tenanciér, ſe dit auſſi quelquefois des Fèrmiérs d'une petite métairie dépendante d'une plus groſſe fèrme. *Villicus*. Le *tenanciér* d'une telle métairie l'a abandonnée, il a tout quitté.

TENANT. Participe. Ce mot eſt indéclinable, & ſignifie, Qui tient. *Tenens*. On repréſente la Juſtice comme une femme *tenant* une balance à la main. On dépeint l'abondance comme une Dame bien faite, *tenant* de la main droite une corne de la chévre Amalthée, pleine de toutes ſortes de fruits, & de la gauche une poignée d'épis de divèrſes eſpéces de grains.

Tenant, ante. adj. & ſubſt. Qui eſt attaché, qui tient bien. *Tenax*. La Coutume appelle *meubles*, ceux qui ne ſont point *tenans* à fèr ni à clou. Ces deux héritages ſont *tenans* l'un à l'aûtre, rien ne les ſépare.

T e n a n t, ſignifie auſſi, Avâre, qui ne veut rien relâcher. *Tenax, ſordide parcus.* Ce Marchand n'aura pas grand chalandiſe, il eſt trop *tenant*, il ne rabat rien de ſon prémiér mot. Il ſe tient à cinq ſols.

Au Palais on dit, les gens *tenans* les Requêtes du Palais : ce ſont les Conſeillérs de la Cour qui ont commiſſion pour tenir cette Juriſdiction en faveur des privilégiez ; & c'eſt ainſi que s'intitulent leurs ſentences. On dit auſſi, le Commis *tenant* la quaiſſe, *tenant* la banque.

On appelle auſſi héritiérs ou bien *tenans*, ceux qui ſont poſſeſſeurs d'un bien qui a appartenu à un aûtre, ſoit par ſucceſſion, ſoit par aûtre titre. *Poſſeſſores.* Il a été aſſigné en qualité de bien *tenant.*

T e n a n t, eſt auſſi l'extrémité d'un héritage, & ſe dit plus ſouvent au pluriér. *Fundi vel prædii fines laterales & capita.* Une ſaiſie réelle de roture doit être faite par *tenans* & aboutiſſans: Quand on donne une déclaration au Seigneur, les *tenans* & aboutiſſans y doivent être ſpécifiez. On dit auſſi au ſubſtantif, il y a une tèrre de 30 arpens tous d'un *tenant*, c'eſt-à-dire, en une ſeule piéce, ſans ſéparation. En ce ſens on dit figurément, qu'on ſçait tous les *tenans* & aboutiſſans d'une affaire ; pour dire, qu'on en connoît le fonds & le mérite.

T e n a n t, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de ce qui ſoutient les Écus ou les Armoiries, & eſt le plus ſouvent ſynonyme avec *ſupport. Atlantes, telamones hermæ.* La différence que quelques uns y mettent, c'eſt de dire que les *tenans* ſont ſeuls, & que les ſupports ſont doubles, & mis des deux côtez de l'Écu ; ou bien les ſupports ſont des figures d'animaux, & les *tenans* des figures humaines. Il y en a de pluſieurs figures, de même que les ſupports, comme les Anges, les Pucelles, les Religieux, les Sauvages, les Maures, les lions, les léopards, licornes, aigles, griffons, &c. Les prémiérs *tenans* ont été des troncs ou des branches d'arbres, auſquels les écuſſons étoient attachez avec des courroyes & des boucles. Depuis on a repréſenté les Chevaliérs *tenans* eux-mêmes leur Écu attaché à leur cou, ou ſur lequel ils s'appuyoient, comme on voit Philippes de Valois ſur les deniérs d'or, battus en 1336. L'origine de ces *tenans* vient de ce que dans les anciens tournois, les Chevaliérs faiſoient porter leurs Écus par des valèts déguiſez en ours, lions, monſtres, &c. par des Maures, des Sauvages, ou des Dieux fabuleux de l'Antiquité, leſquels tenoient auſſi & gardoient les Écus que les Chevaliérs étoient obligez d'expôſer pendant quelque tems pour ouvrir les pas d'armes, afin que ceux qui les vouloient combattre, les alaſſent toucher. Il y a eu auſſi des *tenans* qui ont été tirez des coprs des déviſes & des animaux du Blâſon, comme le porc-épic de Louïs XII. la ſalamandre de François I. &c. P. Ménes.

T e n a n t. ſ. m. Eſt un Champion qui ſe préſente dans un tournoi, ou un aûtre jeu ou éxèrcice de Chevalerie, pour combattre, ſoutenir, ou courir ſur tous ceux qui ſe viendront préſenter, & qui entreprennent de déffendre quelque pas ou paſſage. *Propugnator.* Ceux du parti contraire s'appelent *Contretenans.* Un tel Chevaliér étoit le *Tenant* en un tel tournoi. On appelle proprement *Tenant*, ceux qui ouvrent le Carrouſel, qui font les prémiérs défis par les cartèls qu'ils font publier par les Hérauts. Ce ſont ceux qui compôſent la prémière Quadrille. Les aûtres ſont les Aſſaillans. *Oppugnatores.* Ils ſont ainſi nommez, à caûſe qu'ils ſoutiennent les armes à la main contre tous venans les propoſitions qu'ils ont avancées. On le dit auſſi par éxtenſion, de ceux qui ſont attachez en quelque lieu pour le déffendre, ou l'attaquer. Il y a pluſieurs pèrſonnes qui vont galantiſer cette Dame, mais un tel eſt le *tenant*, le plus aſſidu.

TÉNAR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie ; nom d'un muſcle du poûce. Le quatriême des cinq muſcles du poûce eſt le *ténar*, c'eſt lui qui forme le mont de Vénus ; il prend ſon origine du prémiér ôs du carpe, & du ligament annulaire, & va s'inſérer à la deuxiême articulation du poûce, qu'il éloigne des aûtres doigts. Dionis.

TÉNASSERIM. Voyez TANASSERIM.

TENÇA. ſ. f. Tence, diſpute, querelle. *Rixa, lis, controverſia.* Voyez le Dialogue dit Tenſa, de Sordel, dans Vigenere, ſur Céſar.

TÉNCE. ſ. f. TENÇON, ou TENCHON. ſ. m. Vieux mots, Riote, Querelle. Borel le cite auſſi de ſon Ovide, Mſ. *Rixa, lis.*

Mais ains dura long tems la tence. Ovide, Mſ.

Si diſt conques en nul a é
Beauté not paix avec chaté
Toujours y a ſi grand tençon.

Dans le petit Dictionnaire du P. Labbe p. 511. lis eſt intèrprété tançon. C'eſt de là que vient *tanſer* ou *tancer*.

TENCIER. Vieux v. act. C'eſt la même chôſe que T a n s e r, ou T a n c e r. *Litigare*, dans le Petit Dictionnaire du P. Labbe.

TENCIÈRES. ſ. m. Vieux mot. Querelleux. *Litigioſus*, dans le petit Dictionnaire du P. Labbe.

TENÇON. ſubſt. f. Différend, querelle, Riote, Tence. *Rixa, Jurgium.*

Si diſt conques en nul a e (C. âge)
Beauté not paix avec chaté,
Toujours y a ſi grand tençon, &c.
R. de la Rôse.

Regrêts, tenſons,
Pleurs, & chanſons,
Font les façons
D'amoureuſe Chevalerie. Blason des faux am.

Et Pèrceval parlant d'une diſpute, dit :

Ne me fit aûtre tenſon.

TENDANT, ante. adj. Qui tend, qui eſt dirigé à quelque fin. *Spectans, tendens.* Voilà deux requêtes *tendantes* à mêmes fins, à ce qu'il plaiſe à la Cour ordonner. Voilà des propos ſcandaleux & *tendans* à ſédition. Il y a divèrs moyens *tendans* à une même fin. Il ne ſe dit guère qu'en ces ſortes de phrâſes.

TENDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des États de Savoye. *Tenda.* Elle eſt capitale du Comté de *Tende*, a une citadelle, & eſt ſituée à ſix lieuës de Vintimille, du côté du nord, près du col de *Tende*, qui eſt un paſſage des Alpes maritimes, pour entrer dans l'Italie.

Le Comté de T e n d e. *Tendanus Comitatus.* C'eſt une contrée des États de Savoye. Elle eſt entre le Piémont, les États de Génes, & le Comté de Nice, auquel elle eſt anéxée. Émanuël Philibèrt, Duc de Savoye, acquit ce Comté l'an 1579. d'Henriete de Foix, à laquelle il donna en échange le Marquiſat de Mirebel, en Breſſe. Maty.

TENDELET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une piéce d'étoffe portée par la fléche & par des bâtons, pour couvrir la pouppe de la galère contre le ſoleil, ou contre la pluye. *Tentoriolum laneum*

TENDEUR. ſ. m. Celui qui prend les oiſeaux de proye au paſſage par le moyen d'un filèt, & d'un duc dreſſé à cet éffet, qui les appelle & les fait donner dedans. *Auceps accipitrarius.* Le *tendeur*, dès qu'il a pris l'oiſeau, le cille, lui met des gêts avec la vervelle & la longe, le garnit de ſonnettes avec un chapperon à bec, le déſarme de la pointe du bec, & des pointes des ſèrres, puis le veille, le paît & le purge, & ne le met ſur ſa foi, ni hors de filière, qu'il ne ſoit bien aſſuré, & de bonne créance,

TENDINEUX, eûse. adj. Tèrme de Médecine & d'Anatomie. Qui appartient aux tendons, qui reſſemble, qui a du rapport aux tendons. *Tendinis ſimilis, tendinoſus.* Les fibres longitudinales des membranes dont les vaiſſeaux ſont compôſez, ſont *tendineûſes* & élaſtiques. Hecquet.

TENDIS. Vieux adv. Un peu. Borel. *Paululum, pauliſper, aliquantulum.*

Si la feis toute fiée
Habiter à toy un tendis,
Juſqu'à tant que tu aſcendis
A la clarté glorifiée. Mehun, au Teſtament.

TENDON. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. La partie du muſcle par laquelle il eſt attaché à l'ôs. *Tendo, nervus articularius, ligamenti fibra.* La plûpart des muſcles ont du moins deux *tendons* ; celui qui eſt attaché aux parties vèrs leſquelles le mouvement ſe fait, s'appelle la *tête*, & celui qui eſt attaché aux parties qui ſont tirées vèrs les aûtres, s'appelle la *queuë*. Les *tendons* ſont compôſez des mêmes fibres que le ventre du muſcle, il n'y a d'aûtre différence ſi ce n'eſt que les fibres ſont lâchés & écartées dans le ventre, au lieu qu'elles ſont fort ſèrrées dans les *tendons*. Les fibres des *tendons* ne ſouffrent point de contraction, comme celles du milieu du muſcle, ce ſont des cordes par le moyen deſquelles les parties s'approchent les unes des aûtres. La ſuture du *tendon* eſt une opération très-délicate de Chirurgie ; elle avoit été abandonnée long-tems. Jean Bienaiſe la rétablit au ſiécle paſſé.

T e n d o n, ſe dit auſſi du cartilage qui entoure une partie du pied d'un cheval, ſitué près de la couronne. *Pedis equini tendo.* Il arrive ſouvent aux chevaux que pour guérir un javart, il faut coupper & éxtirper le *tendon*.

TENDRAC. ſ. m. Éſpéce de porc-épic de l'iſle de Madagaſcar. *Tendracus.* La chair en eſt inſipide, & mollaſſe. Ces animaux dorment ſix mois.

TENDRE. v. act. & n. *Je tend. Je tendois. Je tendis. J'ai tendu. Je*

Je tendrai. Que je tendiſſe, ou *je tendrois. Tendant.* Bander avec effort quelque chôſe, la mettre en un état violent. *Tendere, intendere, contendere. Tendre* un arc; une arbalête; *tendre* un piége pour attraper les bêtes nuiſibles; *tendre* une ſouricière. Les baladins *tendent* des cordes pour danſer deſſus, pour voltiger. On *tend* des cordes à travèrs une rivière pour conduire un bac.

Tendre, ſe dit auſſi des chôſes qu'on éleve, ou qu'on attache, étant déployées ſelon toute leur longueur ou étenduë. *Extendere, explicare; porrigere.* Si-tôt qu'on eſt campé, on *tend*, on éleve les tentes. Quand on voit un bon vent, on appareille, on *tend* les voiles. Quand on déménage, un Tapiſſier *tend* le lit & les tapiſſeries. Il s'employe auſſi abſolument. On a fait commandement de *tendre* dans les ruës. Le jour de la Fête-Dieu il y a obligation de *tendre* devant ſa porte. On dit auſſi en ce ſens, *Tendre* aux bécaſſes, *tendre* aux grives; pour dire, *Tendre* des filèts pour prendre des bécaſſes & des grives.

Tendre, ſe dit auſſi en parlant de divèrſes attitudes & diſpoſitions du corps, & ſignifie; Étendre, allonger, avancer, préſenter. *Extendere, dilatare, expendere, porrigere.* Cette femme a mauvaiſe grâce, elle *tend* un vilain cou de gruë; elle *tend* le ventre, comme quand elle eſt groſſe. On fait *tendre* la main aux écoliers pour leur donner des férules. L'Écriture maudit celui qui *tend* la jambe à un aveugle: elle louë celui qui *tend* une jouë après avoir reçu un ſoufflet ſur l'aûtre. *Tendre* ſon chapeau, *tendre* un ſac, pour recevoir quelque chôſe qu'on donne. *Tendre* la main pour recevoir quelque chôſe. Pouvez vous voir un paûvre *tendre* la main, ſans être touché de charité. Les Médecins font ſemblant de ne vouloir pas prendre d'argent, mais en s'en allant ils *tendent* la main par deſſous leurs manteaux, à ceux qui les reconduiſent. Le Chevalier de Quévédo, Molière, & les aûtres Comédiens ont fait là deſſus des jeux de Théâtre.

Tendre, ſignifie encore, Aboutir à quelque chôſe, y viſer; l'avoir pour but, & pour fin. *Tendere, ſpectare, collimare.* Toutes les actions des hommes *tendent* à un bien, vrai ou apparent. Tous nos éfforts *tendent* à nous tendre heureux. Les ſymptômes de cette maladie montrent qu'elle *tend* à la mort, qu'elle eſt mortelle; qu'elle *tend* à ſa fin, qu'on en guérira bientôt. C'eſt un homme adroit qui *tend* à ſes fins, qui penſe autrement qu'il ne dit. Cet Avocat a fait un grand diſcours, qui ne *tend*, & n'aboutit à rien. Ce Prédicateur *tend* à l'Épiſcopat, y aſpire.

Tendre, ſe dit figurément en Morale. *Extendere, porrigere, protendere.* Il lui a *tendu* les bras dans ſa miſère, c'eſt-à-dire, il l'a ſecouru, il l'a accueilli. *Tendre* les bras vèrs le Ciel, c'eſt lui demander du ſecours. La Veſtale vous *tend* les mains; ces mêmes mains qu'elle a coutume de *tendre* pour vous aux Dieux immortels. Bouh.

Tendre, ſignifie auſſi quelquefois au figuré, Employer, appliquer. *Inſumere, contendere, applicare.* Il a *tendu* tous les nèrfs de ſon éſprit, il a fait un éffort d'imagination. Il ne faut pas que l'éſprit ſoit *tendu* pèrpétuellement, ni qu'il travaille toûjours.

Tendre, ſignifie auſſi, Préparer, apprêter, ajuſter. *Parare, aptare, inſtruere, diſponere.* Nous ne ſommes occcupez qu'à nous *tendre* mutuellement des piéges. S. Évr. L'amour ne *tend* guères ſes filèts en vain. La Font.

> *Jeunes beautez en vain* tendent *filèts,*
> *D'être indolent chacun ſe félicite.* Des-H.

On dit provèrbialement, qu'il vaut mieux *tendre* la main que le cou; pour dire, qu'il vaut mieux gueûſer que voler, & ſe mettre en hazard d'être pendu.

Tendu, uë. part. paſſ. & adj.

On dit qu'un homme a l'éſprit *tendu*; pour dire, bien appliqué à quelque méditation ou compoſition.

TENDRE. adj. m. & f. Corps ſolide dont les parties ne ſont pas compactes, ni ſèrrées, qui obéit à la dent, au ſèrrement. *Tener, mollis.* Le pain *tendre*, qui eſt nouvellement cuit, eſt oppôſé à *raſſis.* La jeune chair eſt *tendre.* Les raves ne ſont plus *tendres*, quand elles ſont cordées. Les plantes, les légumes ſont *tendres* dans leurs nouveauté. Le bois blanc, comme le ſaule, le bouleau, eſt plus *tendre* que le chêne, le buis, l'ébène, le gayac. La pièrre de S. Leu eſt plus *tendre* que le franc liais; l'albâtre que le marbre; & le marbre que le porphyre. En matière de pièrreries, plus elles ſont *tendres*, moins elles ſont éſtimées, comme l'émeraûde & l'améthyſte à l'égard du diamant & du rubis; les opales de Bohême à comparaiſon des Orientales. Ce mot vient du Latin *tener.*

Tendre, ſe dit auſſi de ce qui eſt délicat, foible, qui a peu de réſiſtance, qui eſt ſenſible. *Tener, delicatus, tenellus, molliculus.* La jeuneſſe eſt un âge *tendre.* Il a été vèrtueux dès ſes plus *tendres* années. Avoir pitié de l'âge *tendre* de ſes enfans. Ablanc. Je ne croi pas que vous ayez l'imagination ſi *tendre*, qu'il vous faille conſoler de cela. Voit. Que les gens de ſçavoir ont la fièvre *tendre.* Rég. Un cheval eſt *tendre* à l'éperon; pour dire, ſenſible: on dit auſſi, *tendre* aux mouches; pour dire, qu'il les ſouffre impatiemment. On dit qu'une plante eſt *tendre* au froid; Morin; pour dire, qu'elle craint le froid, que le froid lui eſt fort nuiſible. Ce chapon eſt ſi *tendre* qu'il eſt fort difficile de le larder. On dit auſſi, qu'il eſt *tendre* au couteau, qu'il eſt *tendre* comme rôſée. Les Poëtes Grècs ont dit cela en un mot, δροσόεις, ſignifie *tendre*, du mot de δρόσος, qui ſignifie *roſée.* On dit d'un ouvrage de peinture & de ſculpture, qu'il eſt *tendre*, qu'il a de la tendreſſe, qu'il eſt travaillé tendrement; pour dire, délicatement, poliment, quand les clairs & les bruns ſont bien mêlez, & les couleurs bien noyées & adoucies.

Tendre, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Senſible, aiſé à toucher. *Mollis, flexillis, tener.* C'eſt un homme de bien qui a la conſcience *tendre*, délicate, timorée. *Tenerior animus.* Il a l'âme *tendre*, & facilement émuë de compaſſion pour les miſères de ſon prochain. Il aime ſes amis d'une amitié *tendre.* Il y a des gens qui affectent de paroître *tendres*, & ſenſibles à la pèrte de leurs amis, afin qu'on ſoit *tendre* pour eux, & qu'on prenne part à leurs déplaiſirs. M. Ésp. Rien ne touche plus que le plaiſir qu'on reſſent dans les *tendres* mouvemens d'une ardente amitié. Le Cl. On a raffiné en ce ſiècle ſur les *tendres* amours. On n'aime plus que les vèrs *tendres*, les billèts *tendres* & paſſionnez, les ſentimens *tendres* ſur le Théâtre.

Tendre, ſe dit auſſi au ſubſt. *Amor, propenſio.* Il a du *tendre* pour cette Dame. J'ai un furieux *tendre* pour les hommes d'épée. Mol. On a fait la carte du *tendre*; c'eſt une badinerie, pour montrer tout ce qui mêne à l'amour.

On dit provèrbialement, Jeune femme, pain *tendre*, & bois vèrd, mettent la maiſon au deſèrt. On dit auſſi, Dieu vous aſſiſte, nôtre pain eſt *tendre*, nos couteaux ſont enroüillez.

TENDREMENT. adv. D'une manière tendre & paſſionnée. *Tenerè, molliter, teneriter, intimo amoris ſenſu.* Cet homme aime ſes enfans fort *tendrement.* Cette femme pleuroit fort *tendrement* au départ de ſon mari pour l'armée. Vous êtes l'homme du monde le plus *tendrement* aimé.

TENDREſSE. ſ. f. Senſibilité du cœur, & de l'âme. La délicateſſe du ſiécle a renfèrmé ce mot dans l'amour, & dans l'amitié. *Tener animus, caritas, amor.* Témoigner de la *tendreſſe*; inſpirer de la *tendreſſe.* Voit. Les Amans ne parlent que de *tendreſſe*, & de ſoupirs. Répondre à la *tendreſſe* d'un Amant. Quand on dit, J'ai de la *tendreſſe* pour vous, c'eſt-à-dire, J'ai beaucoup d'amour, ſi l'on parle à une femme, & beaucoup d'amitié, ſi l'on parle à un homme. Il y a tant d'indiſcrétion parmi les hommes, que, quelque vèrtueûſe que ſoit la *tendreſſe* qu'on a pour eux, on ne doit jamais la leur confier. M. Scud. Il y a des épanchemens de *tendreſſe*, & de ſincérité, où l'art, & la précaution ne doivent point avoir de part. H. S. de M. Nous nous conſolons aiſément des diſgrâces de nos amis, lorſqu'elles ſèrvent à ſignaler nôtre *tendreſſe* pour eux. La Rochef. Heureûſe celle qui ſe laiſſe aller à la *tendreſſe* de ſes ſentimens ſans intéreſſer la délicateſſe de ſa conduite. S. Évr. La colère uſe d'un ton fièr, & piquant; mais la *tendreſſe* veut être douce, flatteûſe. Le Ch. de M.

> *Sans ceſſe je me dis qu'une forte* tendreſſe,
> *Eſt malgré tous nos ſoins l'écueil de la ſageſſe.* Des-H.

> *Ceſſez Lâches* tendreſſes,
> *De jetter dans mon cœur vos indignes foibleſſes.* Corn.

A l'égard des viandes, du bois, des pièrres, & aûtres corps qui ne ſont pas durs, il n'y a point de mot en nôtre langue pour éxprimer cette qualité. *Teneritas, teneritudo.* Quelques-uns veulent introduire *tendre* ſubſtantif. Ce morceau eſt d'un grand *tendre.* Réfl. Il vaut encore mieux que *tendreur*, ou *tendreſſe.* La Quintinie voudroit introduire *tendreté*, en parlant de la chair tendre des fruits. Bien des gens ſont pour *tendreur* en parlant des viandes. Voyez le Père Bouhours.

Tendreſſe, en Sculpture, & en Peinture ſignifie, Douceur, agrément. *Concinnitas, terſitas.* Il y a beaucoup de *tendreſſe* dans ces plis. Cela eſt peint avec beaucoup de *tendreſſe.*

TENDRETÉ. ſ. f. La Quintinie s'eſt ſèrvi de ce mot pour éxprimer la qualité d'un fruit ou d'un légume tendre. *Teneritas.* Les bonnes qualitez des légumes ſont la grandeur, la grôſſeur, la douceur, & ſur tout la délicateſſe; c'eſt-à-dire, la *tendreté*, s'il eſt pèrmis d'uſer d'un tel tèrme, qui paroît encore barbâre; mais qui cependant étant fort ſignificatif, nous ſeroit éxtrêmement néceſſaire. La Quint. Voyez l'article précédent.

TENDRETTE. ſ. f. dont ſe ſèrvent à Paris les femmes qui vendent des râves; il veut dire, râve bonne & tendre. *Rapa tenera.* A ma *tendrette.* C'eſt le cris de ces revendeûſes.

TENDRON. ſ. m. La partie fort tendre de quelque chôſe. *Cartilago* Le *tendron* de l'oreille.

Il ſe dit auſſi des petits ôs, qui ne ſont pas encore tout-à-fait formez dans les animaux, & qui ſont fort tendres. J'aime tous les endroits où il y a des *tendrons*.

TENDRON, ſe dit auſſi des plantes jeunes & tendres. Les *tendrons* des cardes d'artichauds, des choux. *Cyma*. On le dit auſſi des raves, mais le peuple dit ſouvent de la *tendrette*.

TENDRON, ſe dit figurément & burleſquement, des filles au deſſous de vingt ans. *Puella tenera, juvencula*.

TENDRON. Ce mot dans quelques Provinces, comme dans le Bourbonnois, ſe dit pour Agneau. *Agnellus*. Nous avons mangé un *tendron*, un éxcellent *tendron*.

TENDU, UË. Voyez après le vèrbe TENDRE. *Extenſus, tenſus, contenſus*.

TENDUC. ſ. m. Nom d'un Royaume. *Tenducum Regnum*. On mettoit autrefois ce Royaume, avec une capitale de même nom, le long de la côte orientale de la grande Tartarie, vèrs le détroit de Jeſſo; mais Baudran aſſure, ſur la foi de Martinius, que le *Tenduc* eſt le même païs qu'on nomme préſentement Niuche & le P. Avril dans ſes voyages dit, qu'il eſt le même que celui de Tanguth, ce que la reſſemblance des noms rend aſſez apparent. Quoi qu'il en ſoit, on ne trouve point de *Tenduc* dans les grandes Cartes de Sanſon, ni dans celle de Monſieur Witſen MATY.

TÉNÉBRES. ſ. f. plur. Entière obſcurité; privation de lumière. *Tenebræ, caligo, obſcuritas*. Au prémiér jour de la Création, les *ténébres* régnoient ſur la face du cahos. La tèrre fut couvèrte de *ténébres* épaiſſes, & profondes. Les Voyageurs qui marchent dans les *ténébres*, paſſent mal leur tems. Dans l'Évangile Satan eſt appellé le Prince des *ténébres*, & l'Enfèr, les *ténébres éxtérieures*.

Les *ténébres* ont été miſes au nombre des Dieux par les Anciens. Plutarque dit que les habitans de Priene juroient par les *ténébres*, au rapport de Plutarque. Les Phéniciens diſoient que le monde avoit commencé par un air ténébreux, comme Bochart l'a montré dans ſon Chanaan L. II. C. 2. Héſiode dans ſa Théogonie, après avoir dit que les deux prémières chôſes qui ont éxiſté au commencement, c'eſt le Chaos & la Tèrre, ajoute vèrs 123. que du Chaos naquit l'Érébe & la Noire Nuit; c'eſt manifeſtement un reſte de la tradition de la création du monde, telle que Moïſe l'a décrit; car Dieu créa d'abord le Ciel & la Tèrre; & la Tèrre n'étoit qu'un Chaos, & les *Ténébres* étoient ſur la face de la Tèrre, & ces *Ténébres* ſont appellées ערב, *Ereb*, d'où manifeſtement s'eſt fait l'Érebe des Grècs. Voyez encore Grotius, *De veritate Rel. Chriſt. L. I. n. 16*.

TÉNÉBRES, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, de tout ce qui eſt obſcur & difficile à pénétrer, à entendre. *Opacitas, tenebræ, obſcuritas*. Dieu a voulu que la vérité demeurât envelopée de nuages, pour humiliér les éſprits ſupèrbes par des *ténébres* ſalutaires. NIC. Environnez de *ténébres* par nôtre ſituation naturelle, & ſujets à des *ténébres* encore plus épaiſſes qui partent de nôtre propre fond, & que nos paſſions répandent ſur les objets, devrions nous être réſponſables des èrreurs de nôtre éſprit? DISC. D'ÉL. Il y a des *ténébres* myſtérieûſes, qui en éloignant les objets de nos yeux, nous les rendent plus vénérables. FLÉCH.

Eclaircir des Rabins les ſçavantes ténébres. BOIL.

Il ſe dit auſſi des èrreurs, des égaremens, de l'aveuglement de l'éſprit. *Obſcuritas, cæcitas*. La lumière de l'Évangile a diſſipé les *ténébres* du Paganiſme. Les Occidentaux ont été long-tems enſevelis dans les *ténébres* de l'ignorance. Les libèrtins ſont dans une incèrtitude volontaire à l'égard de la Réligion, parceque cet état de *ténébres* qu'ils ſe procurent leur eſt agréable, & leur paroît commode pour appaiſer les remords de leur conſcience. LOG. Il eſt de la Juſtice de Dieu de laiſſer les méchans dans des *ténébres* qui les portent à douter de ſa providence, & de ſon être. NIC. JÉSUS CHRIST dit que les crimes ſont des œuvres de *ténébres*; pour dire, qu'elles ſont des ſuites de nos *ténébres*.

TÉNÉBRES, ſe dit auſſi pour, État triſte, horrible; épouvantable. *Triſtitia; mæror, mæſtitia*. Dans quelles *ténébres* m'avez vous laiſſé depuis que je ne vous vois plus? VOIT. L'Écriture appelle l'enfèr les *ténébres* & les ombres de la mort.

TÉNÉBRES, ſignifie auſſi l'obſcurité où le tems & l'oubli mettent les chôſes. *Tenebræ, obſcuritas, oblivio*.

Tous ces fameux Auteurs dont les œuvres célébres,
Du tems & de l'oubli perceront les ténébres. GOD.

TÉNÉBRES, ſe dit auſſi dans l'Égliſe Catholique des Matines qui commencent l'Office des Féries majeures de la Semaine Sainte. *Tenebræ*. Les leçons de *ténébres* ſont les lamentations de Jérémie ſur les malheurs de Jéruſalem, qu'on chante ſur des tons plaintifs. Un livre de *ténébres*, eſt celui qui contient les *ténébres* & l'Office de la Semaine Sainte.

TÉNÉBRES. Les Myſtiques appellent *ténébres*, une ſécchereſſe que ſent l'âme dévote, & une ſuſpenſion des éffets de la grâce. *Tenebræ, obſcuritas, deſolatio*. C'eſt l'une des épreuves où l'âme doit paſſer avant que d'arriver à la paix intérieure. Après qu'elle a ſenti les douceurs de l'amour, Dieu fait quelquefois tarir la ſource de ſes conſolations, afin que l'âme s'éleve à lui par la pureté de ſes déſirs, & qu'elle l'aime d'un amour de choix. Alors l'âme qui ne ſent plus les mouvemens éffectifs d'une dévotion ſenſible, & qui n'eſt plus animée de cette fèrveur, ſe croit abandonnée de Dieu, & privée de ſon amour. Ce ſont là les *ténébres* des Myſtiques. Ils les appellent *infèrnales*, quand on y ſuccombe; & *ténébres divines, ſécchereſſe féconde, tentations utiles*, quand elles ne ſèrvent qu'à confirmer l'âme dans l'amour de Dieu, & à la rendre plus attentive à ſes devoirs. Cela s'appelle auſſi *la nuit obſcure*.

TÉNÉBRES CIMMÉRIENNES. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la noirceur de la matière. Les Chimiſtes appellent cette couleur *ténébres* & mort, à caûſe que le tems de ſa durée eſt long, & n'eſt point détèrminé; cela dépendant de la qualité de la matière, & de la chaleur adminiſtrée. Bonellus dit qu'elle ne paroît qu'après 40 ou 42 jours au plus, & ne ſe pèrd qu'en cinq mois. Ils nomment encore cette couleur leur plomb, ou Saturne, & lorſque la putréfaction ſe fait leur airain; lorſque la noirceur eſt paſſée, ils l'appellent leur argent vif éxhalé, quand la citrinité paroît leur or; lorſqu'il en vient un aûtre, leur fèrment; enfin ils nomment la dèrnière le venin des teinturiérs. Ils l'appellent encore la tête du corbeau, autrement le léton qu'il faut blanchir. Voyez le Dictionnaire Hèrmétique à ces mots.

TÉNÉBREUX, EÛSE. adj. Qui eſt dans les ténébres. *Tenebroſus, tenebricoſus, opacus*. Les mines ſont des lieux *ténébreux*, à caûſe de leur profondeur. Cette épaiſſe forêt eſt *ténébreûſe* & ſombre.

Les Enfèrs ſont appellez le ſéjour *ténébreux* dans les Poëtes.

Noirs habitans du ſéjour ténébreux. QUIN.

Noires divinitez du ténébreux *empire*. LA FONT.

Le Démon eſt appellé l'éſprit *ténébreux*.

Que l'éſprit ténébreux *de vos autels jaloux,*
Lui que vôtre juſte courroux
Précipita du Ciel dans le fond de l'abime. DES H.

Dom Quichotte voulut imiter Amadis en faiſant le beau *Ténébreux*; en ce ſens il ſignifie ſombre, & mélancolique.

Ce que jadis fit le beau Ténébreux,
Pres de vos faits n'eſt que badinerie.
D'encombriérs vous ſçauriez ſans Féérie,
Onques ne fut plus véritable preux. DES H.

TÉNÉBREUX, ſe dit auſſi des Auteurs obſcurs, & difficiles. *Obſcurus, difficilis, caliginoſus*. Les Chymiſtes ſont des Auteurs fort *ténébreux*, qui ne veulent point être entendus. Héraclite ancien Philoſophe Grèc affectoit de l'obſcurité dans ſes diſcours; & étoit bien aiſe de n'être pas entendu; on l'appella Héraclite le *ténébreux*, σκοτεινὸς. On prétend que Platon étant intèrrogé de ce qu'il penſoit d'un Ouvrage d'Héraclite qu'il avoit lû, eut la complaiſance de répondre que ce qu'il avoit entendu, lui paroiſſoit fort beau, & qu'il croyoit que ce qu'il n'avoit pas entendu ne l'étoit pas moins. Les plus grands éſprits ont toûjours des endroits ſombres & *ténébreux*. NIC. La Philoſophie des Pédans eſt obſcure & *ténébreûſe*. LE CH. DE M. Un *ténébreux* Latin. MAI. Les Scaligèrs, & les Saumaiſes ont donné la gêne à leur éſprit pour éxpliquer les paſſages les plus *ténébreux* des Anciens.

TÉNÉBREUSE. ſ. f. Tèrme de Eleuriſte. Tulippe qui eſt une éſpéce de pavôt panachée de rouge & de jaûne. MORIN.

TÉNÉCHIR. ſ. m. Tèrme de Rélation. Planche ou pièrre ſur laquelle les Turcs mettent les morts, après qu'ils ont éxpiré, pour les laver entièrement, craignant qu'il ne reſte quelque tache de pollution. DU LOIR. *p.* 162.

TÉNÉDIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Ténédos. *Tenedius, a*. Cicéron reproche à Vèrrès. *Act. III.* d'avoir enlevé de Ténédos la figure de Ténès leur Dieu, au grand regret de tous les *Ténédiens*. DU LOIR. *p.* 214.

TÉNÉDO, ou TÉNÉDOS. ſ. Nom propre d'une iſle de l'Archipel; ſituée entre celle de Mételin, & le détroit de Gallipoli, à deux lieuës de la Natolie, & vis à vis des ruines de l'ancienne Troye. Cette iſle, qui fut le lieu où les Grècs ſe retirèrent, lors qu'ils

qu'ils feighirent de lever le Siége de Troyes n'a que dix lieuës de circuit ; mais elle eſt forr fèrtile en bléd, & en vin muſcats. Sa ville capitale porte ſon nom, eſt défenduë par une Citadelle, & ſituée ſur la côte ſeptentrionale. Maty. Il n'y a qu'environ douze milles des Châteaux à *Ténédos*. Du Loir. *p.* 215. Les Cartes de Géographie marquent *Ténédos* plus proche de l'Heleſpont que le promontoire Sigée, & néanmoins cette iſle en eſt plus éloignée, & il faut doubler ce cap pour y arriver. Id. Les maiſons des Chrétiens qui habitent cette iſle ſont bâties le long du rivage du port, & les Turcs ſont renfèrmez dans l'enceinte du château qui le commande, & qui eſt bâti à l'antique ſur le penchant de la colline. Pline dit que cette iſle s'appelloit aûtrefois. *Leucophris*, *Phenice*, & *Tyrneſtos*, & Cicéron raporte, *Act. III. in Verr.* que le nom de *Ténédos* lui fut donné par Tenès fils de Cycnus, qui étant paſſé de la Troade y bâtit une ville pour y établir une colonie dont la poſtérité le révéroit comme un Dieu. Id.

TÉNEMENT. ſ. m. Tèrme de Pratique. Métairie dépendante d'une Seigneurie. *Villa*, *prædium*, ce qui eſt tenu à foi & hommage du Seigneur dominant, & qu'il peut retraire par puiſſance de fièf, lorſque le cas échèt.

Un *ténement* roturiér. Dans une vieille chronique de France, il eſt parlé d'un *ténement* de villenage, & ſoccage. On dit dans un aveu : Item le *ténement* d'un tel lieu conſiſtant en grange, métairie & maiſon qui doit tant pour cens & rentes. On dit auſſi, Il y a une piéce de tèrre de 25 arpens tout d'un *ténement*, *Continua* ; pour dire, qui n'eſt point ſéparée, dont tous les arpens tiennent enſemble. *Ténement* de cinq ans. Franc *ténement* dans l'ancienne Coûtume de Normandie Tit. XXVIII. Des *Tenures*, c'eſt celui qui eſt tenu ſans homage & ſans parage en fièf lay, & eſt fait par compoſition entre quelques pèrſonnes, comme ſi un homme a 20 ſous de rente ſur un fièf, & en donne à un aûtre dix ſous & en retient les aûtres dix, ſous homage, celui qui tient le fièf ne fera pas hommage à l'aûtre, car il tient pour un ſeul hommage, & telle tenure, eſt appellée volontaire ou à volonté, parce qu'elle eſt faite par la volonté à celui qui baille, & par celle à celui qui reçoit, & non pas de néceſſité d'héritage. M. de Laurière à fait une Diſſèrtation ſur le *Tènement*.

TÉNÉRIFE, THÉNÉRIFE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan Atlantique. *Teneriſa*, *Theneriſa*. Elle eſt du nombre des Canaries, la plus conſidérable de toutes, & le Siége de leur Gouvèrneur général. On lui donne environ cinquante lieuës de circuit. Elle eſt fort fèrtile, bien peuplée, & bien cultivée. Laguna ou S. Chriſtoval de la Laguna en eſt la capitale ; les aûtres villes, ou lieux principaux ſont Sancta Crux, la Rotava, Rialeio, & Garachico. On voit dans cette iſle le fameux Pic de Teyda ou de *Ténériſe*, Montagne ſituée vèrs le milieu de l'iſle, & élevée environ de quinze lieuës au deſſus de ſon plan. Elle eſt faite vèrs le ſommèt en forme de pain de ſucre, & elle vômit des flammes qui en couvrent quelques lieuës de cendres & de pièrres à demi calcinées, après ces cendres on voit une ceinture de neige ; après celle-ci une d'arbres, nommez vinatico, après ces arbres viennent des Lauriérs, ou l'on trouve une très grande quantité de Serins de Canarie ; & au deſſous des Lauriérs, ſont des tèrres cultivées & très fèrtiles. On prend *Ténériſe* pour la Nivaria des Anciens. Maty.

TÉNÉRIFE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Tèrre Fèrme, en l'Amérique méridionale. *Ténériſa*. Elle eſt dans le Gouvèrnement de Sainte Marthe, ſur le confluant de la rivière de ce nom avec celle de Sainte Magdelaine. *Ténériſe* eſt le Siége d'un Évêché, qui a été transferé de Sainte Marthe. Maty.

TÉNÈS, TÉNÊZE. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Royaume de *Ténes*. *Teneſa*, *Teneza*. Elle eſt ſur la mèr méditèrranée, près du Cap de *Ténès*, environ à trente trois lieuës d'Algèr, vèrs le couchant. *Ténes* eſt fortifié. Il a une citadelle & un bon port. Sanſon prétend prouver que *Ténès* eſt l'ancienne *Jol*, ou *Julia Caſarea*, & d'aûtres croyent que c'eſt l'ancienne *Lagontum*. Maty.

Le Royaume de Ténès. *Teneza*, Province du Royaume d'Algèr, en Barbarie. Elle eſt entre la mèr méditèrranée & le Biledulgérid, ayant au levant la Province d'Algèr, & au couchant celle de Tolenſin. Ses principales villes ſont *Ténès* capitale, Sèrſel ou Sargel, & Méliane. Maty.

Le cap de Ténès. *Teneſa caput*, anciennement *Apollinis Promontorium*. Ce Cap eſt ſur la côte de la Province de *Ténès*, un peu au levant de la ville de ce nom. Il y a ſur ce cap un bourg qu'on nomme le Cap de *Ténès*, & qu'on prend pour celui qu'on nommoit anciennement, *Gunugi*, *Gunucis*, & *Cannucis Promontorium*. Maty.

Le Golfe de Ténèse, ou Stagnone. *Teneſa Sinus*, *Stagnum magnum*, anciennement *Sirbonis*, & *Serbonis Palus*, *Sirbon*, *Barathra*. C'eſt un grand lac de l'Égypte, ſitué au couchant de la ville de Damiéte, près du Bourg de *Ténêſe*, dont il a pris ſon nom modèrne, & fort près auſſi de la mèr méditèrranée, où il ſe décharge. Il a eu aûtrefois quarante lieuës de circuit, mais on aſſûre que maintenant il eſt beaucoup moindre. Maty.

TÉNÊſME. ſ. m. Envie continuelle d'aller à la ſelle ; ſans rendre que quelque peu de glaires ſanglantes & purulentes, & ſouvent rien du tout. *Teneſmus*. Sa caûſe eſt une humeur âcre & piquante qui irrite l'inteſtin rectum, & qui éxcite ces envies fâcheûſes de ſe décharger le ventre. Ceux qui ont la pièrre dans la veſſie ſont auſſi ſujets au *ténème*, à caûſe de la communication qu'il y a entre la veſſie & le rectum.

Ce mot vient du Grèc τείνειν, *tendere*, *tendre*, parce que ceux qui ſont attaquez de cette maladie, ſentent une continuelle tenſion au fondement.

TÉNET, THÉNET. ſ. m. Nom propre d'une iſle du Comté de Kent, en Anglètèrre. *Tenos*, *Tenatos*, *Thanatos*. Elle eſt au nord de la ville de Sandwick, entre la mèr & les embouchures de la Sture. Elle contient une dixaine de Parroiſſes. C'eſt le lieu où les Saxons firent autrefois leur déſcente, en entrant dans la Grand' Bretagne. Maty.

TÉNETTE. ſ. f. Inſtrument de Chirurgie fait en forme de petite pincette, qui ſert à tirer la pièrre de la veſſie de ceux qu'on a taillez. *Volſella*. Il y a des *tenettes* droites, & il y en a de courbes ; celles-ci ſèrvent à prendre la pièrre quand elle eſt cantonnée dans les côtez de la veſſie. Voyez les Opérations de Chirurgie de Dionis & Scultet, Tâble XV. Fig. XI.

TENEUR. ſ. m. Tèrme de Pratique. Ce qu'un écrit porte, ce qu'il contient. *Verba*, *Scripti argumentum*. Les Arrêts confirmatifs des ſentences portent qu'elles ſeront éxécutées ſelon leur forme & *teneur*. Je n'ai pas pû retenir cette harangue mot-à-mot, mais en voici la *teneur*, la ſubſtance. Les procès vèrbaux & les comptes commencent à faire mention de la ſentence ou commiſſion, dont ils diſent que la *teneur* s'enſuit, c'eſt-à-dire, la copie.

Teneur, ſignifie auſſi, Suite. *Tenor*. Dans toute ſa *teneur*, tout entiér. Un acte, une piéce, un traitté dans toute ſa teneur, dans toute ſon étenduë. La copie de ce teſtament, de ce contrat de mariage eſt dans toute ſa *teneur*, il eſt complèt & entiér. Cette expreſſion eſt fort uſitée & vient du Latin. *Uno tenore dicere*, *canere*, dire ou chanter tout d'une ſuite, tout d'une haleine, ſur un même ton, &c.

Juré Teneur de Livres. C'eſt celui qui eſt pourvû par lettres patentes de Sa Majeſté, & qui a prêté ſèrment en Juſtice, pour vaquer à la vérification des Comptes, & Calculs lorſqu'il y eſt appellé. *Chartularius*, *authenticus*, & *juratus calculator*.

TENEURE. ſ. f. Tèrme de Juriſprudence. Tenement. *Detentio*, *Ratio poſſidendi*. Dans l'ancienne Coutume de Normandie, *teneure*, eſt la manière pourquoi les héritages ſont tenus des Seigneurs ou par hommage, ou par parage, par ſommage ou par aumône. De Laur. *Teneure* volontaire, ou à volonté. Voyez Ténement Franc, c'eſt la même chôſe.

TÉNÉZONE, TINTSCHEN. ſ. m. *Tinnetio*. C'étoit anciennement une petite ville de la Rhétie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du païs des Griſons. Il eſt dans la Ligue de la Maiſon de Dieu, à cinq lieuës de Coire, vèrs le midi. Maty.

TENGA. ſ. maſc. Arbre qu'on appelle autrement *Cochi*, ou *coco*. Voyez Coco.

TENG CHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Tengcheum*. Elle eſt bien fortifiée, & ſituée ſur le golfe de Nanking, dans la Province de Xantung, dont elle eſt la cinquiême. Elle a ſept aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Maty.

TENGEN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Landgraviat de Nellembourg, en Soüabe. *Tengenum*. Il eſt ſitué à trois lieuës de la ville de Schafouſe du côté du Nord, & il eſt chèf d'un Comté que l'Empereur à vendu au Prince d'Avèrſbèrg l'an 1663. Maty.

TENIE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. Moulure platte, bande ou liſtel qui appartient à l'épiſtyle Dorique. *Tænia*. Elle couronne l'Architecture Dorique au deſſous des triglyphes. En Latin *faſcia*. Voyez Bandelette.

TENIR. v. act. & n. *Je tiens*, *tu tiens*, *il tient*, *nous tenons*, *vous tenez*, *ils tiennent*. *Je tenois*. *Je tins*, *tu tins*, *il tint*. *Nous tinmes*, *vous tintes*, *ils tinrent*. *J'ai tenu*. *Je tiendrai*. *Que je tienne*. *Que je tinſſe*. *Je tiendrois*. *Tenant*. Il ſignifie, Avoir, Poſſeder une chôſe. Il y a pluſieurs manières de *tenir* & de poſſéder. *Tenere*, *poſſidere*, *habere*. Il ne faut pas jetter à ſes pieds ce qu'on *tient* à la main ; ſe déſſaiſir d'une chôſe qu'on poſſède. Il ne *tient* pas ſon argent chez lui, il le *tient* caché ; il le *tient* en lieu ſûr. C'eſt un avâre qui *tient* bien ce qu'il *tient*, il ne laiſſe rien échapper de ſes mains. Il *tient* cette tèrre par ſes mains, il la fait valoir. Il s'eſt humilié juſqu'à lui *tenir* l'étriér. Il *tient* toûjours le bon bout par devèrs lui. *Tenez*, je vous donne cela ; pour dire, Prênez.

TENIR, ſignifie auſſi, Empoigner, ſerrer; avoir dans ſa main. *Stringere, capere, in manu habere, præ manibus tenere.* Le Roi dans les cérémonies *tient* un ſcèptre à la main. On peint Hèrcule qui *tient* une maſſuë, Pallas une lance, Diane un arc, Mèrcure un caducée. L'Éloquence *tient* d'une main une corne d'abondance pleine de toutes ſortes de fruits & de fleurs, & de l'aûtre elle *tient* la gloire, la puiſſance, les richeſſes. ABLANC.

TENIR, ſignifie auſſi, Poſſéder par les mains d'aûtrui, occuper des tèrres, & des Seigneuries. *Poſſidere, occupare, obtinere.* Les Hollandois *tiennent* pluſieurs places importantes dans les Indes. Les Éſpagnols ſont bien établis dans l'Amérique, ils en *tiennent* une bonne partie; dans la Septentrionale ils *tiennent* le Méxique, le nouveau Méxique, les Iſles de la Couve, de Porto-Ricco, de la Trinidad, de la Marguerite & une partie de celle de Saint Domingue, & ils ſont établis dans la Floride & dans la Caroline. Dans l'Amérique Méridionale ils *tiennent* le Pérou, la Caſtille d'or, le Chili & les Provinces de Rio de la plata. Un *tien* vaut mieux que deux tu auras, c'eſt-à-dire, la poſſeſſion de la moitié vaut mieux qu'une double éſpérance, double droit, double promeſſe.

TENIR, ſignifie auſſi, Poſſéder, occuper, ſe rendre maître par la force. *Poſſidere, vi obtinere, uſurpare.* Cette armée *tient* les ennemis enfèrmez dans les montagnes. L'ennemi *tenoit* les Montagnes. ABLANC. Il y avoit dans la ville une fortereſſe éſcarpée que *tenoit* le Satrape. ID. Je le *tiens* priſonniér, j'en ſuis maître. S'il donne dans ce panneau, je le *tiens*, il eſt pris, il eſt à moi.

TENIR, ſignifie encore, Poſſéder par la grâce & le bienfait d'autrui, ou en ſon nom. *Habere, poſſidere beneficio & favore alterius, vel ex dono poſſidere.* Nous *tenons* de Dieu nôtre être, nôtre vie & nôtre fortune. Le Roi ne *tient* ſon Royaume que de Dieu & de ſon épée; il le *tient* en ſouveraineté. Ce Duc *tient* ſon Duché de l'Empire, il en relève. On *tient* les tèrres en plein fièf, on les *tient* à foi & hommage, en roture, en franc alleu, par engagement. On *tient* les maiſons à loyér, à bail emphytéotique. Ce Traittant *tient* les Fèrmes des Aides, des Gabelles. C'eſt un ingrat qui *tient* tout de moi. On *tient* les Bénéfices en titre, ou en commende. Il eſt déffendu de les *tenir* en confidence. Il *tient* cette grâce des bienfaits du Roi. Il ne veut dépendre ni rien *tenir* de pèrſonne. Je ne prétends rien obtenir de la rigoureûſe loi du devoir; je veux *tenir* tout de vôtre paſſion, & de vôtre cœur. MOL.

Tenir en ſa main, tèrme de la Coutume de Bèrry, Tit. V. Art. 24, 25. Tit. XI. Art. 8. Il ſe dit quand le Seigneur Feudal uſe d'exploit domanier ſur la chôſe feudale par lui ou ſon Commis, ou quand il jouït par ſes mains d'un héritage.

TENIR, ſignifie auſſi, S'étendre, occuper de la place. *Tenere, occupare locum.* Cette rivière *tient* trois lieuës de large à ſon embouchure. Les armées Ottomanes *tiennent* cinq ou ſix lieuës de païs. Les ennemis *tiennent* la campagne. Elle *tenoit* une étenduë de païs infini. VAUG. Il y avoit un embarras qui *tenoit* toute la ruë. Les corps condenſez *tiennent* moins de place. Cet homme *tient* tout un corps de logis: celui là ne *tient*, n'occupe qu'une chambre.

TENIR, ſignifie auſſi, Arrêter, rendre fèrme, tant à l'actif, qu'au paſſif, & au neûtre. *Detinere, ſtabilire, capere, apprehendere, occupare, uſurpare.* Les Sèrgens *tiennent* ce priſonniér au cul & aux chauſſes; ils le *tiennent* au collet. Il le *tient* à la gorge. Ils ſe *tiennent* aux cheveux. C'eſt un bon cavaliér, qui ſe *tient* fèrme ſur les étriérs. Un pédant ſe *tient* aux crins, au pommeau. Il n'a qu'à ſe bien *tenir*. Cela *tient* à chaux & à ciment. C'eſt un libèrtin qu'il faut *tenir* de court.

On dit en Fauconnerie, *tenir* à mont, lorſque l'oiſeau ſe ſoutient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque chôſe.

TENIR, ſignifie encore, Avoir quelque liaiſon, quelque attache. *Adhærere, adjungi, conjungi.* Le ſable ſéc ne *tient* point, n'a point de conſiſtence fèrme. Cette galerie *tient* au principal corps de logis. Sa maiſon *tient* à la mienne, eſt joignant. Son épée ne *tient* point au fourreau, il eſt toûjours prêt à dégaîner. Sa ſoutane ne *tient* qu'à un bouton, il eſt prêt à la quitter. Je ſçai bien ce qui le *tient*, ce qui l'empêche de conclurre. Nôtre vie ne *tient* qu'à un filèt. Il ne *tient* pas à moi ni à l'argent que cette affaire ne ſe faſſe. Il faut ſe *tenir* au grôs de l'arbre, s'attacher au parti le plus juſte. La faveur du Maréchal de Saint André ne *tenoit* qu'à ſa pèrſonne. P. DE CL.

TENIR, ſe dit auſſi figurément en ce ſens, des liaiſons morales, ou domeſtiques, de la dépendance que les chôſes ont les unes avec les aûtres. *Adhærere, jungi, cohærere.* Cette famille *tient* à celle-là par parenté, par alliance. Leur ancienne amitié les a *tenus* toûjours bien unis. Cet homme ne *tient* plus au monde que par l'amour qu'il a pour ſa femme. Je *tenois* à elle par une inclination naturelle que je ne pouvois vaincre. P. DE CL. Nous *tenons* au monde par nos paſſions, par nos déſirs & par nos éſpérances. FL. Ceux qui environnent les Rois ne *tiennent* à eux que par des intérêts de Fortune. ID. Je ne *tiens* que trop au monde & à la vie. MONT. Comment ſe détacher des chôſes ſenſibles, ſi nous ne rompons les liens par leſquèls nous y *tenons*? LE P. L. Il ne faut pas ſe *tenir* à peu de chôſe, quand on trouve un marché avantageux. Il ne *tient* à rien qu'il ne ſe marie. Il a *tenu* à peu de chôſe qu'ils ne ſe ſoient égorgez. Il ne *tint* pas à eux que la ville ne fut démolie. ABLANC. Il ne *tiendra* pas à moi qu'on ne vous rende tout l'honneur qui vous eſt dû. BOIL. S'il ne *tenoit* qu'à cela que vous euſſiez un Royaume, j'y conſentirois. VOIT. Il ne *tiendra* qu'à lui que le différent ne ſe vuide par une bataille. VAUG. Un Arrêt portant note d'infamie *tient* comme teigne, comme poix, elle ne ſe peut éffacer. A cela ne *tienne* que nous ne ſoyons bons amis. Cette loi ne *tiendra* pas, elle ſera bien-tôt abrogée.

TENIR, ſignifie auſſi, Demeurer fixe & fèrme en un lieu. *Stare, permanere, perſiſtere.* Il faut qu'une ſentinelle ſe *tienne* fixe au lieu où on l'a pôſée. Les valèts ſe *tiennent* à la porte dans la ſale pour attendre leur maître. C'eſt un homme qui ſe *tient*, qui loge au bout du monde. Il *tient* un tel logé chez lui en penſion, à ſon ſèrvice. Quand on eſt bien en un endroit, il faut s'y *tenir*. Il s'eſt *tenu* coi dans ſa maiſon pendant les troubles. Ce cavaliér ſe *tient* bien à cheval, eſt fèrme ſur les étriérs.

TENIR, ſignifie auſſi, S'arrêter à quelque chôſe, en demeurer là, ſe borner. *Se ſiſtere, ſtare, continere ſe.* Il faut qu'un Chrétien s'en *tienne* à l'Évangile, à la Tradition. Le plus ſouvent nous *tenons* à la vérité plus par entêtement, que par raiſon. S. ÉVR. Il ne faut pas toûjours diſputer, il faut bien s'en *tenir* à quelque chôſe, aux principes. Je m'en *tiens*, je m'en rapporte à ce que diront des arbitres. Il s'en eſt *tenu* à la ſentence, il n'a point appellé. Se *tenir* dans les tèrmes préſcrits. PASC. Il a renoncé à la ſucceſſion de ſon père, il s'eſt *tenu* à ſon lègs, à ſa donation. Il avoit gagné cent mille francs au jeu, s'il eût été ſage, il s'en fût *tenu* là, il s'en fût retiré. Cet homme a déjà fait une grande fortune, mais il ne s'en *tiendra* pas là, il la pouſſera plus loin.

TENIR, ſignifie encore, Se déffendre contre quelque attaque, réſiſter. *Tenere, deffendere, tueri, reſiſtere.* Cette place a *tenu* long-tems. En cette ſaiſon on ne ſçauroit *tenir* à la mèr. On n'a pû *tenir* au vent, il a fallu relâcher. Les ennemis n'ont pû *tenir* contre les Mouſquetaires. Cette place *tient* pour la France, celle-là pour l'Éſpagne, elles *tiennent* différens partis. Ce Gouvèrneur a *tenu* bon dans la place, il s'eſt bien déffendu. On dit au figuré, Qu'on ne peut *tenir* contre de ſi bonnes raiſons, contre de ſi fortes preuves.

TENIR, ſe dit auſſi pour, Empêcher, retenir. *Impedire, prohibere, detinere.* Je ne ſçai qui me *tient*, que je ne vous fende la tête. MOL. Je ris incognito d'abord que je le voi, je ne m'en puis *tenir*. COMÉDIE D'ÉSOPE.

TENIR, ſignifie auſſi, Participer, avoir quelque chôſe de commun avec quelqu'un. *Participem eſſe, potiri, aſſimilari, eſſe ſimilem.* Les garçons *tiennent* du père, & les filles de la mère, ils leur reſſèmblent de viſage, ou d'humeur. Cet homme ne *tient* rien des vices de la nation. Il *tient* de Saturne, ou de Vénus, il eſt ſujèt aux influences de ces Planétes. Les mulêts *tiennent* de l'âne & du cheval. Les brugnons *tiennent* de la pêche & de la prune. Le vèrd *tient* du jaûne & du bleu, ſe fait du mélange de ces deux couleurs. Cela *tient* du conte. LA CHAMB. Il voulut patiner, galanterie provinciale, qui *tient* plus du ſatire que de l'honnête homme. SCAR. Cette trouppe *tenoit* plus de la femme, que du ſoldat. VAUG.

TENIR, ſe dit auſſi en parlant des lieux d'aſſemblées, & de ceux qui y préſident. *Præeſſe, occupare, ſedere, habere.* Durant que le Concile *tenoit* à Trente. Le marché *tient* tous les Mécredis & les Samedis. La Foire ne *tient* plus. L'Audience *tient* tous les matins dans les Chambres du Palais. C'eſt un tel Préſident qui *tient* le Bureau. C'eſt le Lieutenant qui *tient* le ſiége. Ce Juge eſt allé *tenir* ſes aſſiſes. On a *tenu* le Chapitre ſur cette affaire. On *tient* les États en Bourgogne, en Bretagne & en Languedoc. Le Pape *tient* Chapelle aux bonnes Fêtes; il a *tenu* un Conſiſtoire, un Conſeil ſecrèt.

TENIR, ſignifie auſſi, Amuſer, conſommer du tems. *Occupare, tempus conſumere.* Ce plaidoyé a *tenu* trois Audiences. On ne finiroit point avec lui, ſi on lui vouloit *tenir* plaid.

TENIR, ſe dit auſſi de la contenance, de la poſture, de la ſituation, de la manière dont les chôſes ſont diſpôſées. *Stare, adeſſe.* Il ſe faut *tenir* à genoux, les mains jointes dans l'Égliſe, tête nuë & debout devant les Princes. Un brâve ne ſe doit pas *tenir* les bras croiſez, quand les aûtres ſe battent, ſe *tenir* debout. ABL. Il *tenoit* la lance en arrêt. La honte fait *tenir* la vûë baiſſée. Ce maître *tient* ſes gens fort bas, fort humiliez, il les *tient* en bride, en haleine, alèrte. Cela *tient* les chôſes en balance. Cette place *tient* toute la Province en échèc. Les ennemis *tenoient* bonne

contenance,

contenance. Il faut ſe *tenir* clôs & couvèrt en hyver, & en été ſe *tenir* fraîchement & proprement.

TENIR, ſignifie encore, Faire exécuter quelque chôſe. *Executioni mandare, obſervare, ſervare.* Les brâves ſçavent bien faire *tenir* les paroles qu'on leur a données, les promeſſes qu'on leur a faites. La Cour enjoint aux Juges inférieurs de *tenir* la main à l'exécution de ſes réglemens. Cet homme ne *tient* compte de ce qu'on lui dit, il n'exécute rien de ce qu'on lui commande. Son cœur ne vous *tiendra* pas tout ce que ſes yeux vous promettent. MOL.

Ne ſçavez pas que j'ai pris mes degrez
En bon païs de fine Normandie?
Là de prométre & même ſur la vie,
Quand de tenir *on n'auroit nulle envie*
On ne fait faute en ſes petits beſoins. P. DU CERC.

TENIR, ſe dit auſſi en parlant de l'emploi de pluſieurs profeſſions. *Tenere, occupare, exercere.* Un Gréffier *tient* la plume, écrit ce qui eſt prononcé. On dit auſſi, que le Procureur Général *tient* la plume; pour dire, qu'il donne des concluſions par écrit. On dit qu'un commis *tient* la quaiſſe, qu'il *tient* la bourſe, qu'il ſçait *tenir* les livres; qu'un Marchand *tient* magaſin, *tient* boutique, *tient* la banque; qu'un Maître d'eſcrime & de danſe *tiennent* ſale; qu'un aûtre *tient* aubèrge, chambre garnie, Bèrlan, Académie. On dit auſſi, qu'un homme *tient* ſon ménage, lorſqu'il eſt chèf de famille, qu'il a ſèrvante ou valèts qui lui mettent ſon pot au feu. On dit auſſi, qu'un homme *tient* regître de tout ce qu'on fait; pour dire, qu'il remarque tout ce qui ſe paſſe, & qu'il s'en ſouvient; qu'il *tient* bien ſa partie, & qu'il *tient* bien ſon coin en une compagnie; pour dire qu'il s'y rend conſidérable, qu'il ſçait parler à propos, & ſoûtenir la convèrſation: qu'un Commis n'a pas *tenu* compte à ſon Maître de telles & telles parties.

TENIR, â quelquefois la même ſignification que ſes compoſez: & prémièrement, Contenir, enfèrmer dans ſa capacité, ſèrvir de meſure. *Continere, includere, dirigere, regulare.* Le muid de blé *tient* 12 ſeptiérs, le ſeptiér 4 minots. Il *tient* bien de la malice dans la tête d'une femme. Cette câve ne peut *tenir* que tant de muids de vin. Cette hiſtoire *tient* toût un volume. Les indiſcrêts ne peuvent *tenir* leur langue, ſe contenir. On ne peut ſe *tenir* de rire, en voyant les ſottiſes des hommes. *Quis tam ferreus, ut teneat ſe.*

TENIR, ſignifie auſſi, Retenir, garder. *Retinere, ſervare, conſervare.* La tèrre glaiſe *tient* l'eau, ne ſe ſeche pas aiſément. Ce pot eſt félé, la liqueur ne *tient* point dedans. Ce meuble *tient* en gage pour plus qu'il ne vaut. Il *tient* cet homme en priſon par animoſité, pour peu de chôſe.

On dit auſſi, d'un outil, dont le principal uſage eſt dans la pointe, qu'il la *tient* bien; pour dire, qu'elle ne caſſe pas. *Firmum & fixum eſſe.* Ce burin *tient* bien ſa pointe.

TENIR, ſignifie auſſi, Entretenir, avoir à ſes gages. *Suis ſtipendiis alere, ſervare, ſuſtentare.* Ce Prince *tient* des Ambaſſadeurs dans toutes les Cours étrangeres, il *tient* des eſpions, des penſionnaires partout. Ce débauché *tient* une fille en chambre, il l'entretient. Ce Prince *tient* bonne garniſon dans cette place, il *tient* toûjours des trouppes ſur piéd. Ce Seigneur *tient* beaucoup de valêts à ſes gages.

TENIR, ſignifie encôre, Maintenir, ſoûtenir. *Tueri, ſervare, conſervare.* La clèf eſt ce qui *tient* toute la voute. La ſévérité eſt ce qui *tient* les ſoldats dans le devoir, qui maintient la diſcipline.

TENIR bien ou mal. C'eſt entretenir en bon ou en mauvais état. *Curare*, ou *negligere; curare benè vel malè.* Des arbres bien taillez, bien émouſſez, des eſpaliérs bien *tenus.* LA QUINT.

TENIR, ſe dit auſſi en matière de Jeux. *Ludum tenere, occupare.* On dit à la Paûme, qu'un homme *tient* le jeu, quand il eſt du côté de la grille pour recevoir & joüer le ſervice. On dit qu'il *tient* les cartes, quand c'eſt à lui à battre, & à donner. Cet homme *tient* un Occa, une Baſſette, donne à joüer à ces jeux. On dit auſſi qu'un homme *tient* le dé, quand c'eſt à lui à joüer. On le dit auſſi de celui qui parle dans une compagnie, ſur tout quand il parle ſouvent & qu'il ſe donne de l'autorité, ſe veut faire écouter.

Car Madame à jaſer tient *le dé tout le jour,*
Mais enfin je prétends diſcourir à mon tour. MOL.

On dit auſſi, qu'il *tient* jeu, lorſqu'il ne quitte point, qu'il donne la revanche, qu'il demeure d'accord de joüer ce qu'on propôſe, ce qu'on met ſur la carte, ou ſur le jeu. Il *tient* tout ce qu'on veut joüer. On dit auſſi au Hère, Je m'y *tiens*, pour dire, Je ne veux point changer. On dit auſſi, *Tenir* à un Tournoi.

TENIR, en Médecine ſe dit auſſi de l'état des malades. *Tenere,*

detinere, occupare. Son accès de fiévre le *tient.* Sa fureur ne le *tient* que par intèrvales. Cette drogue *tient* le teint frais. Le veau *tient* le ventre libre. Le régime de vivre *tient* les gens en ſanté.

TENIR, ſe dit auſſi en Muſique, les enfans, les femmes ſont propres à *tenir* le deſſus. *Cantare, partes in muſica obire, explere.* Les Chantres *tiennent* la baſſe. Cette partie doit *tenir* le tacet en cet endroit-là. On dit auſſi *tenir*, quand on continuë à joüer, ou à chanter ſur une note, tandis qu'une aûtre partie en parcourt pluſieurs. Il faut *tenir* ſur cette touche, faire une tenuë.

TENIR, ſe marie auſſi avec pluſieurs mots qui font des phraſes particulières. *Tenir* ſur les fonts, ſe dit des parreins & des marreines qui préſentent un enfant au Baptême. *Præbere, offerre.* On dit auſſi des abſens dont on a beaucoup parlé en une compagnie, & le plus ſouvent odieuſement, qu'on les a bien *tenus* ſur les fonts.

Mais puiſque généreuſement
Sur les fonds vous m'avez tenuë,
Je vous l'avoüerai franchement
Un peu de honte eſt bientôt bûë.
BALLADE A FEU MONSEIGNEUR.

On dit auſſi, *Tenir* la mèr, pour dire, Demeurer en mèr. *Occupare, navigare. Tenir* au vent; pour dire, lui réſiſter.

On dit qu'un homme a *tenu* têls & têls propos, qu'il *tient* des diſcours déſavantageux de quelqu'un, qu'on lui fera tenir un aûtre langage, en parlant de ce qu'il a dit. *Proferre verba.* Ceſſez de *tenir* ce langage. RACINE. C'eſt *tenir* un langage de ſens bien dépourvû. MOL.

On dit qu'un voyageur a *tenu* une route; pour dire, qu'il a ſuivi un tel chemin. *Viam ſequi.* Quel chemin tenez-vous? ABLANC. On le dit auſſi au figuré.

Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
Sans tenir *en marchant une route certaine.* BOIL.

On dit auſſi, en tèrmes bas, qu'un homme en *tient* quand il eſt bleſſé de quelque coup, quand il a reçu quelque pèrte notable en procès, en taxes, ou en aûtres accidens; qu'il en *tient*, quand il eſt devenu amoureux, quand il a trop bû, ou quand il a gagné quelque vilaine maladie. *Habet, captus eſt.* On le dit auſſi quand on a été dupé, attrapé. Il en *tient*, le bon Homme. MOL. Chevaliér tu en *tiens.* ID.

On dit auſſi d'une chôſe, qu'elle *tient* lieu d'une aûtre. *Locum alterius obtinere, ſupplere.* Cette confiſcation qu'on lui a donnée lui *tiendra* lieu de récompenſe. Il a un oncle qui lui tient lieu de père.

Il m'auroit tenu *lieu d'un père & d'un époux,*
Mais il me faut tout pèrdre & toûjours par vos coups.
RACINE.

Ces preſens *tiennent* lieu d'argent. On dit encore, Je vous ſuis bien *tenu* de vôtre bon conſeil, pour dire, je vous en ſuis fort obligé.

On dit auſſi, *Tenir* tâble; pour dire, donner à manger, faire bonne chère, & y recevoir les gens de déhors. *Menſa excipere.* On dit auſſi, *Tenir* tâble, pour dire, demeurer long-tems à tâble.

TENIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, des paſſions & mouvemens de l'âme. *Continere, compeſcere, agitare, movere, tueri, ſervare, conſervare.* Cette affaire lui *tient* fort au cœur, la paſſionne fort. Il *tiendra* long-tems en ſa mémoire cette injure. Son amour le *tient* fort en cèrvelle. Quand ſon humeur politique le *tient*, il a la fantaiſie de vouloir régler l'État. M. SCUD. Il n'a pas *tenu* ſon courage, ſon cœur, ſa colère, ſon reſſentiment, il s'eſt relâché, il s'eſt appaiſé. Un Poëte ne réüſſit, que quand ſa vèrve, quand ſa bonne humeur le *tient.* Il faut qu'un Auteur de Romans *tienne* long tems l'eſprit en ſuſpens. *Tenir* les eſprits en allarme, les *tenir* en admiration. ABLANC.

On le dit auſſi des penſées, des opinions. Les Indiens *tiennent* la métempſycôſe. *Credunt.* Les Saducéens ne *tenoient* pas l'âme immortelle. Il n'y a que les Chrétiens qui *tiennent* la vérité, la ſainte Religion. Ce pécheur ne *tient* compte de s'amender, de ſon ſalut. Je *tiens* cela pour fait. Cette nouvelle eſt *tenuë* pour certaine, on la *tient* de bon lieu. Je *tiens* à grand honneur de lui avoir obligation. VOIT. Je *tiens* cette Comédie une des plus plaiſantes que l'Auteur ait produit. MOLIÈRE. Je me *tiens* obligé de vous déſabuſer. PASC. Se *tenir* aſſûré de la victoire. VAUG. Je *tiens* cette faveur pour reçûë. Je vous *tiens* pour excuſé. On l'a *tenu* long-tems pour mort. Je me *tiens* ſûr de cette affaire. Les Dominicains *tiennent* pour S. Thomas, & les Cordeliérs *tiennent* pour Scot, c'eſt-à-dire, ſuivent leurs opinions. *Stant à Sancto Thoma, à Scoto, eorum tuentur opiniones, jurant in verba.* Les Scotiſtes *tiennent* que la Vièrge a été conçûë ſans aucune ſouillure

de

de peché originel. Il prévoit qu'on lui objectera telle chôſe, il ſe le *tient* pour dit. Il *tient* cet affront au deſſous de lui. Il a été obligé à l'Audience de déclarer qu'il *tenoit* cette femme pour femme de bien & d'honneur.

Pour moi je ne tiens *pas quelque effet qu'on ſuppôſe,*
Que la ſcience ſoit pour gater quelque chôſe. Mol.

On dit auſſi, qu'un Prince *tient* les rênes de l'Empire, qu'un Miniſtre *tient* le timon des affaires, pour dire, qu'il gouvèrne l'État. *Gubernacula regni tenere, moderari.* Je *tiens* à honneur, à faveur, un tel emploi, un tel commandement.

Tenir, ſe dit auſſi à l'égard des rangs & des dignitez, du lieu qu'on occupe. *Locum tenere, poſſidere.* L'homme *tient* le prémiér lieu entre les animaux. Cet homme *tient* le haut bout, la prémière place en quelque lieu qu'il ſe trouve. C'eſt un homme altièr, qui ſçait bien *tenir* ſon rang, qui *tient* bien ſa morgue, ſa gravité, ſon ſérieux, il ſe *tient* ſur ſon quant à moi. La vèrtu *tient* le milieu à l'égard des deux extrémitez.

Tenir quelqu'un de court, c'eſt ne lui pas laiſſer la libèrté de faire ce qu'il voudroit. *Moderari, detinere, coarctare.* On dit en menaçant, cet homme n'a qu'à ſe bien *tenir*, pour dire, qu'on l'attend pour l'inſulter, ou pour lui nuire.

Tenir la rigueur à quelqu'un, c'eſt le traitter rigoureuſement, ne lui faire aucune grâce. *Aſperius cum aliquo agere.* On dit auſſi à peu-près dans le même ſens, *tenir* le pied ſur la gorge à quelqu'un.

Tenir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Sèrrez la main & dites que vous ne *tenez* rien, ſe dit en dériſion à ceux qu'on veut fruſtrer de l'attente de quelque chôſe. Autant péche celui qui tient le ſac, que celui qui met dedans, ou Autant vaut celui qui *tient* le veau, que celui qui l'écorche, pour dire, que les complices d'un crime ſont auſſi puniſſables que l'auteur. On dit auſſi, il fait bon aller à piéd, quand on *tient* ſon cheval par la bride. On dit auſſi, qu'on *tient* le loup par les oreilles, quand la poſſeſſion d'une chôſe ne nous eſt guères aſſûrée, ou quand on eſt fort embarraſſé, quelque parti que l'on prenne; car c'eſt ainſi que l'explique Térence qui s'eſt ſervi de ce provèrbe. *Auribus teneo lupum, &c.* Car il n'eſt pas poſſible de *tenir* long-tems un loup par les oreilles, & ſi on le lâche, on doit craindre d'en être mordu. On dit qu'un homme ſe *tient* mieux à tâble qu'à cheval, pour dire, que ſa principale qualité eſt d'être goinfre. On dit qu'une pèrſonne ſe *tient* droit comme un cièrge, comme un échalâs, pour marquer une grande affectation de ſe tenir droit, ou d'orgueil, ou de gravité. On dit qu'il n'y en a point de plus empêché que celui qui *tient* la queuë de la poële; pour dire, que ceux qui travaillent éffectivement ſont plus embarraſſez que ceux qui regardent faire. On dit auſſi, il vaut mieux *tenir* que querir, pour dire, que la poſſeſſion actuelle vaut mieux que la prétention, & la peine d'aller chèrcher. Querir dans ce provèrbe ſignifie chèrcher. Ou bien ſignifie, vouloir, prétendre. *Quærere.* On dit auſſi communément, Il vaut mieux *tenir* que courir après. On dit auſſi, qu'une chôſe ne *tient* ni à fèr ni à clou; pour dire, qu'il ne *tient* qu'à de l'argent. On dit qu'une chôſe *tient* à chaux & à ſable, pour éxprimer qu'elle eſt fèrme, irrévocable, qu'on ne la peut changer. On dit, qui veut *tenir* nette ſa maiſon, n'y mette ni femme, ni Prêtre, ni pigeon. On dit auſſi, qu'un homme *tient* un aûtre le bec en l'eau; pour dire, qu'il l'amuſe, qu'il le *tient* en ſuſpens, qu'il le *tient* au filèt, en laiſſe. Un Tailleur dit qu'il ne lui eſt reſté d'une étoffe non plus qu'il en *tiendroit* dans ſon œil. On dit auſſi, qu'un homme *tient* l'épée dans les reins à quelqu'un, qu'il lui *tient* le poignard à la gorge, pour dire, qu'il le preſſe vivement de faire une chôſe à laquelle il a de la répugnance. On dit, *Tenir* piéd à boule; pour dire, Être aſſidu à un travail, ne point déſemparèr d'un lieu. On dit abſolument, il n'y a rien qui *tienne*; pour dire, il n'y a aucune conſidération de difficulté, de péril, qui puiſſe m'empêcher de faire ce que j'ai réſolu.

TENNA. ſ. f. TIGNO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'État de l'Égliſe en Italie. *Tignia.* Elle coule dans la Marche d'Ancône, & ayant paſſé environ à une lieuë de Fèrmo vèrs le nord, elle ſe décharge dans le Golfe de Veniſe. Maty.

TENNE. ſ. f. Vieux mot. Tence, tençon, riotte, querelle, *rixa jurgium.*

Souvent recreu, fâché, tenne. Coquillard.

TÉNO. ſ. m. TÉNOS, ou TINE. ſ. f. Nom propre d'une des iſles de l'Archipel. *Tenos.* Elle eſt entre celles de Micône & d'Andros. Son circuit eſt de douze lieuës, & ſon tèrroir fort fèrtile, particulièrement en vin. Ses habitans ſont prèſque tous Catholiques Romains, & ils ont un Évêque Latin. Son principal lieu porte ſon nom, & il eſt défendu par une bonne Citadelle. On y fait pluſieurs ouvrages de ſoye, & principalement des bas. Cette iſle, qui appartient aux Vénitiens depuis plus de trois cens ans, a porté anciennement le nom d'*Hydruſſa*, à cauſe de ſes fontaines, & *Ophiuſa*, parce qu'il y avoit quantité de ſèrpens. Maty. Ariſtote dit que *Tenos* s'appelloit autrefois *Hydruſſa* à cauſe de l'abondance des eaux; & Cèrtes les Deliens avoient raiſon de ſe retirer en cette iſle, le port qui eſt d'un accès très-difficile, n'eſt point à l'abri des vents, & les deux Châteaux dans leſquèls commandoit un Provéditeur de Veniſe, comme aux Cérigues, ſont ſi élevez qu'on les voit par-deſſus Scyro à 40 milles de là. Du Loir. *p.* 9.

TENON. ſ. m. C'eſt le bout d'une piéce de bois, ou de métal, qui entre dans une mortaiſe pour l'attacher avec un aûtre. *Subſcus, inſititius cardo.* En ménuiſerie les *tenons* ſe font de pluſieurs façons, à queuë d'aronde, à double mortaiſe, & en about, &c. Un *tenon* eſt le bout d'une piéce de bois, ou de fèr, diminué quârrément environ du tièrs de ſon épaiſſeur, pour entrer dans une mortoiſe. On appelle épaulement, les côtez du *tenon*, qui ſont coupez obliquement lorſque la piéce eſt inclinée: & décolement, la diminution de ſa largeur pour cacher la gorge de ſa mortoiſe. Les *tenons* ſont nommez par Vitruve, *Cardines.* Daviler. *Tenon en about*, c'eſt celui qui n'eſt pas d'équerre avec ſa mortoiſe, mais coupé en diagonale, parceque la piéce eſt rampante pour ſèrvir de décharge, ou inclinée pour contreventer & arbalêtrer, comme ſont les *tenons* des contre-fiches, guettes, croix de ſaint André, &c. *Tenon* à queuë d'aronde, celui qui eſt taillé en queuë d'aronde, c'eſt-à-dire, qui eſt plus large à ſon about qu'à ſon décolement, pour être encaſtré dans une entaille. Ces éſpéces de *tenons*, ſont appellez par Vitruve, *ſubſcudes* ou *ſecuriclæ.* Un *tenon* d'arquebuſe ſe dit des petits anneaux qui tiennent au canon, & ſèrvent à l'attacher ſur le fût. On appelle ſûr mèr *tenons de l'étambot*, une petite partie de l'étambot qui s'encaſtre, dans la quille du vaiſſeau: & *tenons de l'ancre*, deux petites parties qui ſont jointes au bout de la vèrge, leſquelles s'entaillent dans le jas pour le tenir plus fèrme.

On appelle *tenons* en ſculpture, des boſſages qu'on laiſſe dans les ouvrages pour conſèrver les parties, qui paroiſſent détachées. Comme ceux qu'on laiſſe dèrrière les feüilles d'un chapiteau pour les conſèrver. *Eminentia.* Les Sculpteurs laiſſent auſſi des *tenons* aux figures dont les parties détachées, & iſolées ſe pourroient rompre en les tranſportant; ils ont accoutumé de les ſcier lorſque ces figures ſont en place, pour les finir. Daviler.

Tenon d'horloge, eſt une piéce d'aciér ſur une montre, & qui ſèrt à tenir fèrme le grand reſſort. *Elater minus.*

Tenon, ſe dit auſſi de ces petits morceaux de cuir qui avancent, & qui ſont pèrcez à côté des écritoires & des étuis, par où l'on paſſe le ruban qui les tient attachez à leur convèrcle. *Lingula, pinnaloraria, vincula.* Les *tenons* doivent être faits de deux cuirs par les ſtatuts des Gainiérs.

Tenon, ſe dit auſſi des petits ſions tendres que pouſſent les vignes & quelques aûtres plantes foibles de tige, pour s'accrocher & ſe ſoutenir par pluſieurs circonvolutions qu'elles font autour des branches, ou du bois qu'elles rencontrent. *Palmes, ſurculus.*

TENSEMENT. ſ. m. Tèrme de Coutume. Droit impôſé tant ſur les maiſons, que ſur les héritages. Le *tenſement* devoit être payé en argent, ou en éſpéce; & en pluſieurs titres, il eſt convenu outre le cens. *Tenſamentum* dans la baſſe Latinité. Voyez le Gloſſ. de M. de Laurière.

TENSIET. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière du Royaume de Maroc, en Barbarie. *Tenſitus*, anciennement *Fut, Phthuth.* Elle prend ſa ſource dans la montagne de Tenſif, & ayant ſéparé les Provinces d'Haſcora & de Ducala, qu'elle laiſſe au nord de celles de Maroc & d'Hea, qui reſtent au ſud, & reçoit la rivière d'Aſifnual avec pluſieurs moindres, elle ſe décharge dans l'océan Atlantique à Azafia. Maty.

TENSIF, TENSIT. ſ. m. Nom propre d'une montagne qui occupe toute la partie méridionale du Haſcora, Province du Royaume de Maroc. *Tenſita.* C'eſt une partie du Mont-Atlas, ſituée aux confins du Darha & du Ségelmeſſe. Elle eſt ſi bien peuplée qu'on aſſûre qu'il y a plus de cinquante bourgs fèrmez autour des ſources de la rivière de Darha. Maty.

TENSION. ſ. f. État d'une chôſe tenduë, ou l'éffort qu'on fait pour la tendre. *Tenſio, intentio, contentio, extenſio.* Un arc ſe gâteroit, s'il étoit dans une pèrpétuelle *tenſion.* L'animal ne ſe ſoutient, & n'agit que par la *tenſion* des nèrfs, & des muſcles. Il faut donner du relâche à ſon éſprit, afin qu'il ne ſoit pas dans une continuelle *tenſion.* Une corde a un ſon plus bas ou plus aigu, ſuivant ſa différente *tenſion.*

TENSON. ſ. f. Vieux tèrme de Poëſie Françoiſe, qui s'eſt dit de cèrtains ouvrages des Trouvères ou Troubadours. *Tenſo.* Ils contenoient des diſputes d'Amours, leſquelles étoient jugées par des Seigneurs & Dames qui s'aſſembloient à Pièrrefeu & à Romans; dont

dont les réſolutions s'appelloient *Arrêts d'Amours.* On trouve encore de jolis *Tenſons* dans les vieux Poëtes Provençaux. Pasq. Benedictus Curſius grand Juriſconſulte a fait un ſérieux & docte Commentaire Latin ſur un Recueil de pluſieurs ſemblables Arrêts d'Amours.

TENSON. Voyez TENÇON.

TENTATEUR. ſ. m. Celui qui tente, qui ſollicite, qui engage à faire quelque chôſe contre le devoir. *Tentator, ſollicitator.* Le diâble eſt le *tentateur* du genre humain. On l'appelle l'éſprit *tentateur.* Et le *tentateur* s'approchant lui dit, &c. Bouhours. Une beauté chaſte trouve ſouvent des *tentateurs.* La ſupérieure envoye querir par quatre fois le *tentateur.* Pat. Il ſe dit quelquefois en riant. Allez, retirez-vous, vous êtes un *tentateur.*

TENTATIF, ive. adj. Qui tente, qui donne envie de faire quelque chôſe. *Tentativus, ſollicitativus.* On a offèrt à cette femme dix mille écus pour la corrompre, cela eſt bien *tentatif.* Il vaut mieux dire, cela eſt bien *tentant.*

TENTATION. ſ. f. Déſir; envie de faire quelque chôſe. *Tentatio, voluntas, inclinatio, deſiderium.* Il n'y a guères d'hommes à qui il n'ait pris une fois en ſa vie la *tentation* de ſe marier. Il lui a pris une ſi forte envie de faire des vèrs, qu'il n'a pû réſiſter à cette *tentation.* Il faut qu'un Écrivain ſçache reſiſter à la *tentation* qu'on a naturellement de faire paroître de l'éſprit. Le P. R. Ne ſuccombez point à la *tentation* de dire un bon mot. M. Ésp. Cette expreſſion èſt fort étenduë, on le dit de toutes les chôſes qui peuvent éxciter nos paſſions, notre amour, &c. J'ai grande envie de vous aimer; je ne puis réſiſter à cette violente *tentation.*

Tentation, ſe dit plus ordinairement en mauvaiſe part, & ſignifie Induction, ſollicitation au mal. *Tentatio, ad malum inductio, ſollicitatio.* On prie Dieu tous les jours qu'il ne nous induiſe point en *tentation;* qu'il ne nous laiſſe pas ſuccomber à la *tentation.* Vous êtes donc bien tendre à la *tentation.* Mol. L'état de Religieux retranche bien des occaſions de *tentation.* Nic. Comment tenir toûjours contre les *tentations* de la chair? L'humilité eſt une vèrtu bien néceſſaire aux Grands du monde, qui par leur élévation ſont plus éxpôſez à toutes les *tentations* de l'orgueil, & de l'amour propre. Fl. La pauvreté eſt une violente *tentation* à la fraude, & au menſonge. La Br. Les hommes ſont tous les jours entraînez vèrs le vice par mille *tentations.* Nic. Les objèts de crainte que la Religion propôſe, ſont utiles pour ſoûtenir l'âme contre les *tentations.* Id. Il y a quelquefois d'utiles *tentations.* Dieu abrége nos *tentations* en abrégeant nos jours. Boss. Nous ſommes entraînez vèrs le vice par mille *tentations* éxtérieures, & intérieures. Nic. Il faut toute la vigilance Chrétienne pour réſiſter aux *tentations.* Id. Il y a de la témérité à éſpérer que Dieu nous ſoutienne dans les *tentations* où nous nous éxpôſons volontairement. La Pl. C'eſt une *tentation* bien délicate pour l'humilité que de ſe voir honoré. Fléch.

Les Myſtiques appellent *tentations utiles*, les épreuves par où l'âme doit paſſer avant que de parvenir à la vie unitive, & à la paix intérieure. *Tentationes utiles, fructuoſæ.* Quand elle ſurmonte cette ſéchéreſſe & ces ténébres, où elle tombe par la ſuſpenſion des éffèts ſenſibles de l'amour divin, & qu'elle réſiſte au monde qui ſe préſente à elle avec tous ſes attraits, ces *tentations* s'appellent des *tentations* utiles. Voyez Ténébres.

TENTATIVE. ſ. f. Éffort; action par laquelle on ſonde des forces, on éſſaye ſi une affaire, ſi une éxpérience réüſſira. *Tentatio, probatio, experimentum.* On avoit fait autrefois pluſieurs vaines *tentatives* pour la communication des mèrs, à la fin elle a réüſſi. Il faut faire encore une *tentative* pour obtenir du Roi la grâce de ce criminel.

Tentative, eſt auſſi une Thêſe, un prémiér acte, ou éſſai, qu'on fait dans l'École de Théologie pour éprouver la capacité d'un répondant, & qui ſèrt de prémiér éxamen pour obtenir le dégré de Bacheliér. *Tentativa.* Si le Répondant répond avec la capacité réquiſe, on lui confère le Bacalaureat. La *tentative* eſt précédée d'un rigoureux éxamen ſur la Philoſophie, & ſur la Théologie.

TENTE. ſ. f. Pavillon ou logement portatif, ſous lequel on ſe met à couvèrt à la campagne des injures du tems. *Tentorium, tabernaculum.* La plûpart des Tartâres & des Arabes ſont des peuples èrrans qui logent ſous des *tentes.* Les armées campent ſous des *tentes.* Les Hébreux furent quarante ans à camper dans le deſèrt, à loger ſous des *tentes:* ce qui a donné lieu à la Scénopégie, ou la Fête des Tabèrnacles, pendant la durée de laquelle les Juifs demeuroient ſous des *tentes.* Les *tentes* du Grand Seigneur ſont magnifiques, doublées de riches brocards. On fait des *tentes* de bois, de coutil, de cuir & de toiles.

Ce mot vient du Latin *tentorium.* On a fait auſſi *tenta* de *tendo;* & les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit *tenda.*

Il y a auſſi de petites *tentes* qu'on met dans la rivière pour ſe baigner,

où ſe mettent ordinairement les Dames. *Tentoriolum.* Les Marchands portent auſſi des *tentes* dans les Foires, qui leur ſèrvent de boutiques dans les lieux où il n'y a point des Halles couvèrtes.

Les *tentes* de Cédar dans le Cantique des Cantiques, ſont les tentes des Paſteurs, ou des Arabes de Cédar, noires & ſales, parcequ'elles étoient continuellement éxpôſées au ſoleil, & aux injures de l'air, ou bien parcequ'elles étoient de peaux de chévres. Les *tentes* d'Abèr le Cinéen, eſt un lieu de la Tribu de Nephthali, ſur les confins de celle d'Aſer, entre Aſor & Bethſamès.

Tente, ſignifie auſſi un petit morceau de linge, ou de charpi, que les Chirurgiens mettent dans les playes qui ont beſoin de ſuppurer, pour empêcher qu'elles ne ſe refèrment trop tôt. *Lineamentum, vulnerarium peniculum.*

Tente, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit auſſi des filèts, qu'on tend, *Rete expanſum.* On fait des *tentes* pour prendre les béccaſſes & aûtres oiſeaux de paſſage.

TENTEMENT. ſ. m. Tèrme de Maître d'Armes. *Tentamentum.* Le *tentement* conſiſte à battre deux fois l'épée de l'ennemi, avec la ſienne. Lianc.

TENTER. v. act. Entreprendre une chôſe hardie & dangereûſe; voir ſi on y réüſſira; hazarder, riſquer. *Tentare, explorare, periclitari, experiri.* Les Héros des vieux Romans mettoient leur gloire à *tenter* les Avantures. *Tenter* la Fortune du cômbat. Vaug.

Tenter, ſignifie auſſi, éſſayer divèrſes manières, pour choiſir la meilleure, afin de venir à bout d'une affaire. *Explorare, experiri.* Il a *tenté* tous moyens pour rentrer en grâce à la Cour. Il a *tenté* tous moyens pour accommoder ſon procès. Il a voulu *tenter* la fortune; éſſayer ſi elle lui ſeroit favorable. On lui conſeilla de *tenter* cette grande fortune. P. de Cl.

Tenter, ſe dit auſſi pour, éxciter, émouvoir. *Tentare, excitare, movere.*

> *Fui, traître, ne viens point braver ici ma haine,*
> *Et* tenter *un courroux que je retiens à peine.* Rac.

Tenter, ſe dit auſſi tant à l'actif qu'au paſſif; pour dire, donner envie, ou avoir envie de faire quelque chôſe. *Tentare, impellere, impelli ad.* Voilà un friand morceau qui eſt bien capable de *tenter.* Je ſuis *tenté* de m'en aller demeurer en la ſolitude pour fuir la corruption du ſiécle.

> *Ce ſont pour vous des fruits nouveaux,*
> *Je voi bien que cela vous* tente. Sar.

Tenter, ſignifie auſſi, éprouver la fidélité de quelqu'un. *Experiri alicujus fidelitatem, vel explorare.* L'Écriture dit que Dieu *tenta* Abraham, & ſon ſèrviteur Job, pour éprouver leur obéïſſance, leur patience, leur modération. Dieu pèrmet que nous ſoyons *tentez* pour éxèrcer, & pour éprouver notre vèrtu. La Bruy.

Tenter, ſignifie auſſi, éxciter, induire quelqu'un à faire du mal. *Tentare, ad malum impellere, ſollicitare, inducere.* Le diâble *tenta* nos prémiérs parens ſous la figure du ſèrpent. Il *tenta* Jésus-Christ dans le deſèrt. Châcun eſt *tenté* par ſa propre concupiſcence. Il faut avoir été bien *tenté* du malin Éſprit, pour avoir commis un ſi vilain crime.

On dit figurément, qu'il ne faut pas *tenter* Dieu; pour dire, qu'il ne faut pas lui demander qu'il faſſe à tous momens des chôſes miraculeûſes. *Non tentabis Dominum Deum tuum.* Dieu en nous défendant de le *tenter*, nous ordonne de ne pas demeurer ſans rien faire, lorſque nous avons des moyens humains que nous pouvons employer. Ainſi *tenter Dieu*, c'eſt ſe retirer de l'ordre de Dieu, en prétendant le faire agir à notre fantaiſie, & en négligeant la ſuite des moyens auſquèls il attache ordinairement les éffèts de ſa puiſſance. Nic. *Tenter Dieu*, c'eſt éprouver ſi Dieu peut faire quelque chôſe, parcequ'on ſe défie de ſa puiſſance.

Tenter. Tèrme de Maître d'Armes. C'eſt faire un tentement d'épée, ce qui ſe fait en battant deux fois avec ſon épée, celle de l'ennemi. *Tentare, experiri. Tenter* adroitement l'épée de ſon ennemi.

Tenté, ée. part. paſſ. & adj. *Tentatus, ſollicitatus, impulſus.*

TENTURE. ſ. f. Ce qui ſèrt à tendre, à tapiſſer une chambre, une ſale, une Égliſe. *Aulæum, peripetaſma, tapes.* Une *tenture* ordinaire de tapiſſerie contient cinq, ſix, ou ſept piéces, & vingt ou vingt-cinq aûnes de tour. Il y a eu une grande *tenture* de deuil aux obſéques de ce Seigneur. Les Crieurs ſe font payer fort chèrement leurs *tentures.* On a donné tant à ce Tapiſſier pour la *tenture* des lits & des chambres, c'eſt-à-dire, pour ſa peine de les avoir tendus.

TENUË. ſ. f. État d'une chôſe fèrme, ſtable & conſtante; fèrmeté, réſolution. *Status, firmitas, conſtantia.* Les éſprits foibles

n'ont point de *tenuë*, changent à tous momens. Le beau tems au mois de Mars n'a point de *tenuë*, il ne dure guères. La jeuneſſe eſt inquiéte & boüillante, n'a point de *tenuë*, elle ne ſe peut tenir en une place.

Tenuë, ſe dit auſſi de l'aſſiétte fèrme d'un homme à cheval. *Firmitas, ſtabilitas in ephippio.* Cet homme n'a point de *tenuë* à cheval. On dit d'une ſelle à l'Angloiſe, qu'elle n'a point de *tenuë*; pour dire, qu'il n'eſt pas aiſé de s'y tenir fèrme.

On dit auſſi en tèrmes de Marine, qu'un fond n'a point de *tenuë*. *Fundum mobile.* Ou eſt de bonne *tenuë*; pour dire, que l'ancrage eſt bon, que l'ancre y tient fèrme. En quelque endroit qu'on ſoit moüillé (dans le port de Baldivia Chili) on eſt toûjours en ſûreté de tous vents, parceque la *tenuë* eſt bonne, ſur un fond de vâſe dure, & qu'il n'y a point de mèr, excepté auprès du port du Corral en tèrmes de nord. Frézièr. *p.* 41.

Tenuë, ſe dit auſſi des États, Conciles, & aûtres Aſſemblées qui ſe tiennent durant cèrtains tems. *Comitiorum vel conciliorum celebratio.* Pendant la *tenuë* des États, tous les membres qui les compôſent, ont des Lèttres d'État contre leurs créanciérs. La *tenuë* de l'Audience eſt ce qu'il y a de plus pénible en la Charge d'un Préſident.

En matière féodale, on appelle des *tenuës* nobles, les fiéfs qu'on tient à ligence, ou d'un Seigneur. *Clientela nobiles.* On les appelle quelquefois *tenures*; & on appelle dans quelques Coutumes *tenure briſée*, la complainte en cas de nouvelleté. Miſes de fait & *tenuë* de droit, dans la Coutume d'Artois, c'eſt lorſque celui qui veut acquérir hypothéque ou droit réel ſur quelque héritage, obtient commiſſion du Juge compétent, en vèrtu de laquelle, lui, ou ſon Procureur, eſt mis de fait en & ſur ledit héritage. De Laurière. Longue *tenuë*, dans la Coutume de Bretagne, art. 294. & 281. c'eſt à-dire, longue poſſeſſion. Id.

Tenuë, en tèrmes de Muſique, eſt une continuation d'un même ton ſur une touche, tandis que les aûtres parties font d'aûtres accords. *Continuata modulatio in eadem pinnula.* Les *tenuës* ſont mieux marquées ſur l'orgue, que ſur les aûtres inſtrumens; car elles continuent toûjours de la même force.

Tenuë. Tèrme de Maître à écrire. C'eſt la manière de tenir la plume. *Modus, vel ratio tenendi calamum.* Une bonne *tenuë*.

TÉNUË. adj. m. & f. Qui eſt mince & délié. *Tenuis, exilis.* Les petits vaiſſeaux qui ſont dans le corps, ſont compôſez de membrânes *ténuës* & déliées, qui ont peu de réſiſtance.

Ce mot vient du Latin *tenue*.

Ténuë. adj. Tèrme dogmatique. Qui eſt compôſé de petites parties, & qui ont peu de condenſation, ou de liaiſon enſemble. *Tenuis, levis, volubilis, rarus.* L'air, le feu, les corps liquides, ſont des ſubſtances compôſées de pluſieurs parties *ténuës*. Le vif argent ſe ſépare en pluſieurs parties extrémement *ténuës*. Le cèrveau eſt d'une ſubſtance *ténuë*, & de molle conſiſtence.

Ténuë, eſt auſſi un tèrme de Grammaire Grécque, qui ſe dit d'une ſorte de conſonne Grecque, qui eſt du nombre des muëttes, leſquelles ſe diviſent en *ténuës*, en moyennes, & en aſpirées. *Conſona tenuis, media, & aſpirata.* Il y a trois *ténuës*, qui ſont π. κ. τ.

TÉNUITÉ. ſ. f. Qualité de la partie ou ſubſtance ténuë & déliée. *Tenuitas, exilitas.* La *ténuité* des atômes eſt incompréhenſible même aux Philoſophes.

TENURE. ſ. f. Tèrme de Coutume. Relevance, mouvance d'un fiéf, ou Seigneur ſupérieur. *Clientela, dependentia, ſubjectio.* La Coutume de Normandie, art. 103. diſtingue quatre ſortes de *tenures*, par hommage, par parage, par aumône, & par Bourgage. Pour les deux prémières ſortes de *tenure*. Voyez Hommage & Parage. La *tenure par aumône*, eſt lorſque le Seigneur donne à l'Égliſe un héritage relevant de ſon fiéf; alors l'héritage eſt déchargé de toute redevance, & l'Égliſe n'eſt plus obligée qu'à bailler une ſimple déclaration. La *tenure par bourgage*, art. 138. de la Coutume de Normandie, eſt une *tenure* en franc alleu; c'eſt-à-dire, que le poſſeſſeur n'eſt tenu à aucuns devoirs, & droits Seigneuriaux. Il ne doit qu'une ſimple déclaration. *Clientela libera, immunis.*

TENZÈRT, TENZOR. ſſ. m m. Noms propres d'un bourg du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Tenzerta, Tenzora.* Il eſt ſur une coline, dans la province d'Habata, aux confins de celles de Fèz & d'Errifis. On prend *Tenzèrt* pour l'ancienne *Trifidis*, petite ville de la Mauritanie Tingitane.

TEO.

TÉODORO. Voyez THÉODORO.

TÉORRÉGU. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Biledulgérid, en Afrique. *Teorregum.* Elle eſt entre le Royaume de Tripoli & le Déſèrt de Bèrdoa, ayant celui de Barca au levant, & la contrée de Tezzen au couchant. On met dans ce pays trois

bourgs fèrmez, & vingt-ſix villages, entre leſquèls eſt celui de *Téorrégu*. Maty.

TEP.

TÉPLICZA. ſ. f. ou FUÉZEL, ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Pannonie Supérieure. *Teplicza*, anciennement *Aquaviva, Aquavia.* Il eſt maintenant dans la Stirie, aux confins de la Hongrie, & à ſept lieuës de Pettaw, vèrs le levant. Maty.

TER.

TÈR. ſ. m. Nom propre d'une rivière de Catalogne, en Eſpagne. *Tera*, anciennement *Sambroca.* Elle naît dans les Pyrénées; baigne Campredon, Rhoda, & Gironne, & va ſe déchârger dans la Mèr Méditèrranée. Maty.

TÉRAIN. Voyez Tèrrain.

TÉRAMO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée dans l'Abruſſe Ultérieure, à huit lieuës d'Aquila, du côté du nord. *Theramum, Interamnia*, anciennement *Aprutium, Aprutina civitas. Téramo* a tître de Principauté, avec un Évêché ſuffragant de Civita di Chieti. Maty.

TÉRAPEUTE. Voyez Thérapeute.

TÉRAPEUTIQUE. Voyez Thérapeutique. *Therapeuticus, medicinalis.*

TÉRAPIA, TÉRABIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Turquie, en Europe. *Terapia, Terabia.* Il eſt dans la Romanie, ſur le canal de Conſtantinople, à trois lieuës de la ville de ce nom. Le golfe de *Térapia*, qui eſt près de ce bourg, eſt celui qu'on appelloit anciennement *Pharmacias ſinus*. Maty.

TÉRASSA. Voyez TARSE, & dites toûjours *Tarſe*.

TÈRCE. Voyez Tèrse.

TÈRCEAU. ſ. m. Tèrme de la Coutume de Chartres, art. 113. Droit de vin qui ſe prend par le Seigneur à la cuve, ou aûtre vaiſſeau à vin. *Vectigal vinarium.* Le Sujèt, avant que de tîrer ſon vin, doit avèrtir le Seigneur, ſon Procureur, Receveur, ou Commis, de venir prendre le *tèrceau*, à peine de 60 ſous d'amende.

TÈRCOT. Voyez TURCOT.

TÉRÉBENTHINE. ſ. f. Eſpéce de réſine claire & tranſparente, qu'on tîre du térébinthe & de quelques aûtres arbres. *Therebinthina reſina.* La meilleure eſt celle qu'on appelle *térébenthine de Chio*, parce qu'elle naît dans l'iſle de Chio: elle ſort par des inciſions qu'on fait au tronc & aux grôſſes branches du térébinthe; ſa conſiſtence eſt épaiſſe, aſſez dure, de couleur blanche vèrdâtre, prèſque ſans goût & ſans ôdeur. Il y a une aûtre *térébenthine*, appellée ordinairement *térébenthine de Veniſe*, quoiqu'elle n'en vienne point; mais on en apportoit aûtrefois de ce pays-là; elle eſt liquide, de conſiſtence de ſyrop épais, blanche, d'une ôdeur forte & aſſez déſagréable, d'un goût un peu amèr; elle ſort par inciſion du térébinthe, du mélèze, du pin, du ſapin, & de quelques aûtres arbres. Il en ſort auſſi ſans inciſion, qui eſt appellée par les payſans du Dauphiné *bijon*: c'eſt une éſpéce de baûme, qui a la conſiſtence, la couleur & les vèrtus approchantes de celles du baûme blanc du Pérou. La *térébenthine* eſt propre pour la gravelle, pour la colique néphrétique, pour les ulcères des reins & de la veſſie; elle donne à l'urine une ôdeur de violette.

TÉRÉBINTHE. ſ. m. *Terebinthus.* Arbre d'une hauteur médiocre, dont les feüilles ſont oblongues, fèrmes, toûjours vèrtes comme celles du lauriér, mais plus petites, rangées pluſieurs ſur une côte, qui eſt tèrminée par une ſeule feüille. Ses fleurs ſont diſpôſées en grappes purpurines, dans leſquelles ſont entaſſées par pelotons des étamines chargées de ſommèts; ces fleurs ne laiſſent aucuns fruits après elles; les fruits naiſſent ſur des piéds qui ne portent point de fleurs; ce ſont des coques grôſſes comme des bayes de genèvre, aſſez dures, réſineûſes, de couleur bleuë vèrdâtre; elles renfèrment châcune une ſemence oblongue. Il produit auſſi pluſieurs petits cornichons membraneux, remplis de quantité de petits moucherons, & de quelque peu de liqueur blanche & glaireûſe. En Latin, *terebinthus vulgaris.* C. Bauh. Cet arbre eſt ſi rempli de térébenthine, que quand on n'y fait point d'inciſions, cette réſine s'épaiſſit, & produit des obſtructions, qui empêchant le cours du ſuc nourriciér, l'arbre tombe alors dans une éſpéce de ſuffocation; car il groſſit, & il créve. Pour prévenir cet accident, on fait des inciſions au tronc & aux branches de l'arbre, par où l'on laiſſe écouler la térébenthine. Ces inciſions font le même éffet que la ſaignée à l'homme.

Quelques-uns dérivent ce mot du Grèc ἐρέβινθος, *cicer, pois chiche*; parce que le fruit du *térébinthe* a la figure & la groſſeur approchante de celle du pois chiche. Les beccafigues aiment particuliérement le fruit des *térébinthes*. *Du Loir, p.* 16.

TÈRCÈRE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'océan Atlantique. *Tertia.*

Tertia. C'eſt la principale de celles qu'on appelle Tèrcères, ou Azôres, & le Siége du Gouvèrneur que le Roi de Porttugal y tient. On lui donne ſeize lieuës de circuit ; & on dit qu'elle eſt ſi fort environnée de rochers, qu'elle eſt prèſque inacceſſible. Elle eſt bien peuplée, & fort fèrtile, mais fort ſujète aux tremblemens de tèrre. La ville d'Angra, défenduë par la forteresſe de S. Philippe, en eſt la Capitale, & de toutes les Azôres. Maty. L'Iſle la Tèrcière. Fréz. *p.* 283.

TÈRCÈRES. Voyez AZÔRES.

TÉRENCE. ſ. m. *Terentius.* Nom propre d'homme. *Térence* Poëte Comique étoit Africain, afranchi de Tèrentius Lucanus. Il fit des Comédies, dont il nous en reſte ſix, qui ſont des chèf-d'œuvres d'élégance. On prétend que Lælius & Scipion, qui l'aimoient fort, l'aidoient dans la compôſition de ſes Piéces. Il mourut en Gréce l'an de Rome 595, c'eſt-à-dire, 181 ans avant J. C.

TÉRÉNIABIN. ſ. m. c'eſt une matière gluante, blanche, douce, qui reſſemble à du miel blanc, & qu'on trouve adhèrante aux feüilles de pluſieurs éſpéces d'arbres ou d'arbriſſeaux dans la Pèrſe, & autour d'Alep, & du grand Caire. *Manna liquidum.* Le *téréniabin* eſt fort râre en France ; il eſt purgatif ; on l'appelle autrement *manne* liquide. Ce mot eſt Arâbe.

TÈRGEtTE. Voyez Targette. *Feneſtrarum ſera.*

TERGIER, Vieux vèrbe n. Tarder. Borel. *Tardare, morari.*

Son Char retourna ſans tèrgier. Ovide *Mſ. de Borel.*

TÈRGIVÈRSATEUR. ſ. m. Tèrme de Pratique. C'eſt celui qui ſe déſiſte d'une accuſation, ou la néglige, à prix d'argent, ou faute d'en fournir. *Tergiverſator.* Rousseau. Traité de la procédure.

TÈRGIVÈRSATION. ſ. f. Tèrme de Palais, C'eſt l'action de tèrgivèrſer qui ſe dit des fuïtes, des chicanes, des obſtacles, ou difficultez qu'une partie apporte pour empêcher la concluſion, ou le jugement d'une affaire. *Tergiverſatio, effugium.* Les mauvais payeurs, ceux qui ont mauvaiſe caûſe, uſent de fuites & de *tèrgivèrſations.*

TÈRGIVÈRSER. v. n. Chicaner, fuïr, biaiſer, dilayer, n'aller pas droit en beſogne. *Tergiverſari, fugere, declinare, vitiligare.* Il n'y a que les malhonnêtes gens qui *tèrgivèrſent* dans les affaires.

TÈRIAQUE. Voyez Thériaque. *Theriaca.*

TÈRKI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Circaſſie, en Aſie. *Terchium.* Elle eſt entre des Marais, à une lieuë de la mèr Caſpienne, environ à quatre-vingt de la ville d'Aſtracan, du côté du midi, & aux Confins des Tartâres de Dagheſtan. Les Moſcovites ſont maîtres de *Terki* ; & ils l'ont fortifiée pour ſervir de bride aux Tartâres Circaſſes. Maty.

TÈRMAILLET. ſ. m. Vieux mot. Nom d'un ornement ou accoutrement de femmes. Quand la Déeſſe eut mis bas ces habits, & acheſmes qu'elle eut deſſoublé coiffe, guimple, attour & autre accoûtrement de tête, *tèrmaillèts*, chaînes, anneaux, bulletes & tiſſus juſqu'aux galoches dorées, demeurant tocquée ſans plus de riche couvrechef. Jean Lemaire.

TÈRME. ſ. m. Mot particulièr d'une Langue, parole, expreſſion. *Terminus, verbum, vox, dictio.* D'abord l'on n'a inventé des *tèrmes* que pour la néceſſité, & pour le beſoin de s'exprimer ! enſuite pour enrichir la Langue. L'éxplication nette & préciſe des *tèrmes*, eſt la bâſe, & le fondement des ſciences les plus ſolides. Le Pére Bernier. C'eſt un défaut que de parler toûjours en *tèrmes* trop choiſis, & trop recherchez. Bouh. Il y a des *tèrmes* propres, naturèls, & figurez, barbâres, étrangèrs, vieux, nobles, ou bas & populaires ; des *tèrmes* univoques, & équivoques. Il y a des *tèrmes* ſi attachez aux chôſes & tellement faits pour elles, qu'ils ſemblent ſuivre la penſée, comme l'ombre ſuit le corps. Bouh. Vous avez jugé que cette fortune étoit tellement au delà de ce que je devois éſpérer, qu'il vous falloit chèrcher des *tèrmes* éxprès pour me la rendre croyable. Voit. Rien n'eſt plus ridicule que de raconter une hiſtoire comique, & abſurde en *tèrmes* graves, & ſerieux. La Font. Je vous ai rapporté ſa réponſe en propres *tèrmes*, c'eſt à dire, mot pour mot : *verbis ipſis.* Cet Auteur dit cela en *tèrmes* éxprès. La loi le porte en *tèrmes* formèls. *Expreſſis verbis.* Parler en bons *tèrmes.* Ablanc. C'eſt à dire, parler en *tèrmes* purs & propres à éxprimer ce que l'on veut dire. Il ſignifie auſſi, Parler favorablement de quelqu'un. On a parlé de vous à la Cour en bons *tèrmes.*

On appelle *tèrme* dogmatique, un *tèrme* d'Architecture, de Palais, de Médècine ; c'eſt à dire, un mot qui appartient à ces ſciences, un mot de l'art. *Terminus dogmaticus, architectonicus, forenſis, medicus.*

En Logique on dit auſſi, qu'une propoſition, un ſyllogiſme, ſont compôſez de trois *tèrmes*, le ſujet, l'attribut, & la copule, ou

liaiſon qui eſt le vèrbe *eſt : ſubjectum, prædicatum & copula* : c'eſt à dire, de trois mots, ou chôſes équivalentes.

On dit auſſi qu'un ſyllogiſme eſt compôſé de trois *tèrmes*, le grand *tèrme, majus extremum*, le petit *tèrme, minus extremum*, & le *tèrme* moyen, *medius terminus.* Un ſyllogiſme de quatre *tèrmes* eſt un ſyllogiſme vicieux. Cet argument n'eſt pas en forme, car il a quatre *tèrmes.*

Tèrme, ſe dit auſſi au plurier, des cas, des raiſons qui ſont contenuës ſous le ſens des paroles, & qui mettent une affaire en un bon, ou en un mauvais état. *Caſus, rationes, ſtatus* Je vous produis un arrêt qui juge la queſtion, & je ſuis même en plus forts *tèrmes.* Cette affaire eſt en bons *tèrmes*, en bon état. Aux *tèrmes* de ce contrat vous n'avez pas raiſon.

Tèrme, ſe dit encore au plurier, de la diſpoſition des chôſes, du point où elles ſont. *Terminus, diſpoſitio, ſtatus, procinctus.* Il eſt ſur les *tèrmes* de faire banqueroute, ſur les *tèrmes* de ſe marier, ſur les *tèrmes* de rompre avec ſon ami, de le quereller. On négocie la paix, les Princes ſont en *tèrmes* d'accommodement.

Tèrme, ſignifie encore, Tems réglé, & préſcrit ; le point où les chôſes aboutiſſent, leur fin, le bout de leur durée. *Præfinitum, vel conſtitutum tempus, finis, ſcopus, terminus.* J'ai fait un éffort pour échapper devant le *terme.* Voit. Toutes les grandeurs & tous les plaiſirs ont pour *tèrme* la baſſeſſe & la miſére. Nic. La mort eſt nôtre dèrnier *tèrme*, c'eſt le *tèrme* de la vie. Voilà le *tèrme* qui va écheoir, le tems où l'on doit payer une dette, ou faire quelque chôſe. Il a demandé du *tèrme*, du répit, du délai, pour payer, pour faire une enquête. Une femme eſt à *terme* ; pour dire, elle eſt prête d'accoucher. Elle a accouché avant *tèrme* ; c'eſt à dire, avant le tems ordinaire. On dit auſſi de ſon fruit qu'il eſt venu à *tèrme* qu'il eſt venu à avant *tèrme.* L'année eſt diviſée en quatre *termes*, ou quartiérs, qui ſont les tems préfix ordinairement pour payer les loyers des maiſons, des héritages, des rentes. On lui a donné congé pour le *tèrme* de Pâques. Les fermes ſe payent d'ordinaire en deux *tèrmes.* On ſe ſert auſſi de ce mot pour marquer les lieux. Ce fût là le *tèrme* des conquêtes d'Aléxandre. Les Colonnes d'Hèrcule furent le *tèrme* de ſes voyage. Lérida eſt le *tèrme* fatal de nos conquêtes. La Rochef. Cent ans ſont le plus long *tèrme* de la vie.

Tèrme, ſe dit auſſi pour, Fin, but. *Finis, ſcopus, terminus, meta.* C'eſt un *tèrme* où l'on n'arrive guère par le plaiſir. Bens.

Tèrme eſt le nom d'un Dieu des Anciens Romains. *Terminus.* Le *Terme* fut mis au nombre des Dieux, parcequ'après le régne de Saturne il fit ceſſer les querelles & les differens des Païſans en diviſant les tèrres, & les leur diſtribuant. On lui faiſoit des ſacrifices au mois de Février, cette fête s'appelloit *Terminales.* Ses temples avoient cela de particuliér que l'on y pratiquoit toûjours un trou dans le toict pour ſacrifier à l'aîr, & parce qu'on ne croyoit pas que le *Terme* dût être renfèrmé dans un temple. Numa-Pompilius ſecond Roi de Rome lui bâtit une Chapelle ſur la colline Tarpéïenne, après la diſtribution qu'il fit des tèrres au peuple. Les figures de ce Dieu étoient des pièrres quârrées auxquelles on ajoutoit quelquefois une tête ; & quelquefois auſſi quelques autres membres d'hommes, enſorte que les tèrmes ſe confondent ſouvent par d'habiles Antiquaires mêmes avec les Hèrmes. Spon qui convient qu'il faut les diſtinguer dans la ſixiéme Diſſertation de ſes Rechèrches d'Antiquité, donnent cependant pour des Hermes pluſieurs figures qui me paroiſſent des tèrmes. Car quand ces figures ne repréſentent aucun des attributs de Mèrcure, que la tête n'eſt point aîlée, qu'elle eſt vielle comme celles de la 3e figure de Spon, p. 98. & celle qui ſe voit ſur des médailles de Naxie, je croi que ce ſont des *Termes.* Lactance L. I. C. 20. croit que le Dieu *Tèrme* étoit la pièrre que Saturne dévora pour Jupitèr, & qu'on nommoit Bœtile, ou Abadir. Voyez ces mots. Quoi qu'il en ſoit c'étoit un des plus anciens Dieux des Romains, la preuve en eſt dans les loix Romaines faites par les Rois, dans leſquelles on ne trouve le culte d'aucun Dieu étabi avant celui du Dieu *Tèrme.* On l'honoroit non-ſeulement dans ſes temples & aux bornes des champs, mais auſſi au Capitole, parce qu'il n'avoit point voulu céder à Jupitèr non plus que la Jeuneſſe. On lui ſacrifioit encore ſur le chemin Larentin & à quelque diſtance de la ville où Strabon dit, L. V. qu'on offroit à ſon honneur le Sacrifice nommé Ambarvales. Il inſinuë du moins que c'étoit à l'honneur du Dieu *Tèrme.* Car il dit qu'on le faiſoit à ſix ſtades de Rome, dans l'endroit où étoient anciennement les bornes du tèrritoire de Rome, & aux aûtres endroits où il y a des bornes, mais Strabon pourroit bien ſe tromper & je croi que les Ambarvales ſont fort différentes des Tèrminales. On repréſentoit le Dieu *Terme* ſans brâs & ſans pieds afin qu'il ne pût changer de place On voit des figures de ce Dieu ſur des médailles, par exemple, ſur celles de Naxie. Éraſme avoit pris pour déviſe un tèrme avec ce mot *Nulli cedo.* Je ne cede à perſonne, ou pour pèrſonne.

Terme, eſt auſſi un point fixe d'où l'on commence les ſupputations. *Terminus*, *meta*. Toutes les époques des tems doivent avoir un *terme*, un point fixe qui leur ſerve de fondement pour compter.

Terme eſt un mot de l'Ordre des Chartreux, Ils entendent par là les limites des tèrres qu'ils poſſèdent dans chaque maiſon, qui, par une ordonnance faite au commencement de l'Ordre, devoient être en telle quantité que les Religieux ne fuſſent pas obligez de ſortir pour chèrcher ce qui leur étoit néceſſaire pour la vie. De ces *tèrmes* il y en avoit au commencement de deux ſortes, les uns qu'on appelloit les *tèrmes* des Moines, & les aûtres les *tèrmes* des poſſeſſions. Les *tèrmes* des Moines étoient compris dans un éſpace qu'on leur déſignoit pour ſe récréer & promener enſemble, ſoit en préſence du Prieur, ſoit en abſence. Les *termes* des poſſeſſions étoient ceux qui comprenoient le reſte de leurs tèrres. Non ſeulement le Prieur de la Grande Chartreuſe, ne pouvoit pas ſortir des *tèrmes* de ſa maiſon, comme il ne lui eſt pas pèrmis encore aujourd'hui de le faire, mais les aûtres Prieurs ne pouvoient pas non plus ſortir des *tèrmes* des leurs. P. Hélyot. *T. VII. C. 52. p.* 384.

Terme, en Géomètrie ſe prend quelquefois pour les bornes, les limites d'une chôſe. Ainſi le point eſt le *tèrme* de la ligne, la ligne le *tèrme* de la ſurface, & la ſurface le *tèrme* d'un ſolide. C'éſt ce qu'on a coutume de nommer *Terme* de quantité. *Terminus quantitatis*.

Terme, dans les équations algébraïques ſont les divèrs noms ou membres, dont elles ſont compoſées, & telles qu'ils ont les mêmes lèttres inconnuës, mais en différens pouvoir, ou degrez. Car ſi la même lèttre inconnuë ſe trouve en divèrs membres au même degré ou pouvoir, elle eſt réputée un même *tèrme*. Ainſi dans cètte équation, $aa + ab = R$, les trois *termes* ſont aa, ab, & R. Et dans celle-ci $aa + ab + ac = Rd + dc$, les *tèrmes* ſont aa, $ab + ac$ & $Rd + dc$: ce qui ne fait que trois *tèrmes*, parceque $ab + ac$, ayant a dans le même pouvoir, dans le même degré ou la même dimenſion, aux deux parties, il n'eſt pris que pour un *terme*. Il s'enſuit de là que le premièr *tèrme* dans une équation doit être celui dont la racine inconnuë a la plus grande dimenſion. Et le *tèrme* qui a une racine d'une dimenſion ou d'un pouvoir plus petit, s'appelle le ſecond *tèrme*, & ainſi des aûtres. Deſcartes a enſeigné une methode pour ôter le ſecond *tèrme* d'une équation, & cette méthode eſt très connuë & fort en uſage. Mais dans le Journal de Leipſick 1683. mois de Mai p. 204. un Auteur qui ſe déſigne par les lèttres *D T.* donne une méthode analytique générale, pour ôter les *tèrmes* intèrmédiaires d'une équation : ce qui n'avoit point encore été trouvé, & que quelques-uns même croyoient impoſſible.

Terme de proportion. On appelle ainſi en Mathématique les nombres, les lèttres, ou quantitez que l'on compare les unes aux aûtres. Ainſi, Si

$$4 : 8 :: 6 : 12.$$
$$a : b :: c : d.$$

a, b, c, d, ou 4, 8, 6, 12. ſont les tèrmes entre leſquels a ſe nomme le premièr *tèrme*; b le ſecond, &c. a & c ſont appellez antécèdens, & b & d les deux conſéquens.

Terme de Réstitution. Voyez Réstitution.

Terme, chez les Architectes, eſt une éſpèce de ſtatuë, ou de colonne ornée par enhaut d'une figure, ou tête de femme, de Satyre, ou aûtre ſans bras, dont la partie inférieure ſe tèrmine en gaîne, qui ſert à ſoûtenir des entâblemens dans les bâtimens, ou d'ornement dans les jardins. *Telamo*, *terminus*. On a coûtume de mettre des *termes* au bout des allées & paliſſades dans les jardins, comme à Vèrſailles. Quelquefois les *tèrmes* tiennent lieu de conſoles, & portent des entâblemens dans les édifices, comme dans le couvent des Pères Théatins à Paris. Il y en a qui écrivent *Thèrmes*, du mot Hèrmès, qui étoit le nom que les Grècs donnoient à Mèrcure, dont la ſtatuë de cette manière, ſe voyoit dans pluſieurs carrefours de la ville d'Athènes. Davilèr. L'origine en vient, de ce que c'étoient autrefois des bornes plantées au bout des héritages pour les ſéparer, auſquelles on donnoit la figure du Dieu *Terme*.

Il eſt fort naturel de faire venir *tèrme* en ce ſens du Latin *terminus*. Il y a cependant d'habiles gens, & même ſi je ne me trompe, Henri Eſtienne, qui le fait venir de ἑρμῆς, *hermes*, qui ſignifie en Grèc le Dieu Mèrcure, parceque les *tèrmes* étoient conſacrez à Mèrcure, qui étoit le méſſager des Dieux & des hommes, & comme le Dieu des chemins.

Il y a des *tèrmes* de pluſieurs ſortes auxquels on donne différens noms, ſelon leurs différences. Les voici.

Terme Angélique. C'eſt une figure d'Ange en demi-corps, dont la partie inférieure eſt en gaîne, comme ceux du Chœur des Grands Auguſtins à Paris. *Terminus Angelicus*.

Terme rustique, c'eſt celui dont la gaîne ornée de boſſages ou glaçons, porte la figure de quelque divinité champêtre, & qui convient aux grotes & fontaines, comme il s'en voit à la tête du canal de Vaux. *Terminus ruſticus*.

Terme marin, celui qui au lieu de gaîne, a une double queuë de poiſſon tortillée. Il convient auſſi aux décorations des grotes & fontaines, comme ceux de la fontaine de Vénus dans la vigne Pamphile à Rome. *Terminus marinus*.

Terme en console, eſt celui dont la gaîne finit en enroulement, & dont le corps eſt avancé pour porter quelque chôſe, comme les *tèrmes* Angéliques de métal doré au principal Autel de l'Égliſe de S. Severin à Paris. *Terminus telamonius*.

Terme en buste, celui qui eſt ſans bras & n'a que la partie ſupérieure de l'éſtomac, comme il s'en voit à l'entrée du Château de Fontainebleau & dans les Jardins de Vèrſailles. *Dimidiatus terminus*.

Terme double, celui d'où ſortent d'une même gaîne deux demi-corps, ou deux buſtes adoſſez; en ſorte qu'ils préſentent deux faces, l'une devant & l'autre dèrrière, comme il s'en voyoit autrefois à la grille du Château de Trianon. *Terminus duplex geminus*.

Termes milliaires; c'étoient chez les Grècs cèrtaines têtes de divinitez pôſées ſur des bornes quarrées de pièrre, ou des gaînes de *Terme*, qui ſèrvoient à marquer les ſtades des chemins. C'eſt ce que Plaute entend par *Lares viales*. Ces *Termes* étoient ordinairement dédiez à Mèrcure; parceque les Grècs croyoient que ce Dieu préſidoit à la ſureté des grands chemins. Il y en avoit auſſi à quatre têtes, comme il s'en voit encore deux ſemblables à Rome au bout du Pont Fabricien, nommé aujourd'hui pour cette raiſon, *ponte di quattro capi*, repréſentant ainſi Mèrcure que les Latins appelloient *Mercurius quadrifrons*, parcequ'ils prétendoient que ce Dieu étoit le premièr qui eut montré aux hommes les Lèttres, la Muſique, la Lutte & la Géométrie. Davilèr. Voyez auſſi Aubin dans ſon Dictionnaire de Marine.

On dit provèrbialement, Qui a *tèrme*, ne doit rien; pour dire, qu'on ne peut pas contraindre au payement d'une dette qui n'eſt pas échuë. *Ante diem præſinitam nemo ſolvere tenetur*. On dit auſſi, que le *terme* vaut l'argent, en parlant d'une chôſe qu'on doit faire dans un tems fort éloigné.

Terme, dans la Coutume de la Marche, art. 328. & dans des Coutumes locales d'Auvèrgne ſignifie un tèrtre, ou gorſe. Voyez M. Prohet ſur les Coutumes locales d'Auvèrgne p. 491. De Laurière.

Termes, pour Bains. Voyez Thermes. *Thermæ*.

TÈRMES. ſ. m. Nom de lieu. *Termeſus*, *Termeſſus*, *Termiſſus*. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Piſidie, & ſuffragante de Pèrge. Elle eſt maintenant réduite en village, & ſituée dans la Caramanie, en Natolie, environ à dix lieuës de Satalie, vèrs le nord. *Termes* à pris ſon nom de ſes bains chauds, qui ſont encore fort fréquentez par ceux qui ſont attaquez de paralyſies, ou d'aûtres maladies ſemblables. Maty.

TÈRMIA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Archipel. *Termia*, anciennement *Thera*. Elle a pris ſon nom de ſes bains chauds, & elle eſt ſituée à trois lieuës de Zeu, du côté du Midi. Son circuit eſt de quatorze lieuës, ſon tèrroir fèrtile, & ſon principal bourg à un Évêque Grèc. Maty.

TÈRMINAIRE. ſ. m. Les Ordres Mendians ont partagé entre eux depuis très-long-tems les bourgs & villages où chaque couvent doit faire la quête, afin de ne ſe point nuire les uns aux aûtres, & de ne point donner occaſion à des ſcandales. Chaque Couvent envoye auſſi un Religieux prêcher dans les lieux de ſon diſtrict. Ce Prédicateur s'appelle, *Terminaire*, en Latin *Terminarius*. Voyez Henſchénius *Acta SS. Mart. T. II. p.* 47. M. Du Cange qui dans ſon Gloſſaire a copié la Note du Jéſ. Henſchenius ſemble en faire un uſage général, quoique le P. Henſchénius parle ſeulement des Païs-Bas.

Ce mot s'eſt dit de *terminus*, parceque ces *Tèrminaires* ſont renfèrmez dans cèrtaines bornes.

TÈRMINAISON. ſ. f. Mot de Grammaire. Les dèrnières lèttres ou ſyllabes d'un mot, ſa déſinence. *Terminatio*, *vocabuli exitus*, *finis*, *terminus*. Les rimes Françoiſes ſont des mots de ſemblable *tèrminaiſon*, qui finiſſent de même. *Pariter terminantur*, *ſimiliter deſinunt*, *ſonos habent in exitu ſimiles*. Dans les diſcours en prôſe il faut éviter la rencontre ou la cadence des mots de ſemblable *tèrminaiſon*.

TÈRMINAL, ale. adj. Surnom que les Anciens donnoient à Jupitèr entant qu'il préſidoit aux bornes des champs & des héritages, & qu'il en étoit le conſèrvateur. *Terminalis*. Les bornes des héritages étoient conſacrées à Jupitèr, & c'étoit Numa qui l'avoit ainſi inſtitué. C'eſt Denys d'Halicarnaſſe qui nous l'apprend dans ſon ſecond livre. Il ajoûte que Numa ordonna encore qu'il y eût un jour marqué & dètèrminé tous les ans, où les payſans

payſans aſſemblez, on fiſt un ſacrifice ſur les bornes en l'honneur des Dieux tutélaires des bornes.

Numa porta auſſi une loi tèrminale qui défendoit ſous peine de mort, d'ôter ou de changer les bornes, & qui promettoit l'impunité à tous ceux qui tueroient quiconque contreviendroit à cette loi.

TÈRMINALES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête du Dieu Tèrme chez les Romains. *Terminalia.* C'eſt Numa Pompilius qui l'inſtitua, comme nous l'avons dit au mot TÈRMINAL, Les *Terminales* ſe célébroient le 23e de Févriér que les Romains appelloient le ſeptième devant les Calendes de Mars, ſelon Struvius dans ſon Calendrier & ſelon Hoffman. Mais Struvius dit, p. 429. qu'elles tomboient le X. devant les Calendes de Mars, c'eſt-à-dire, le 20e de Févriér, & il a raiſon, c'eſt une faute dans ſon Calendrier. On n'y ſacrifioit aucun animal. On ne croyoit pas qu'il fût pèrmis de ſoüiller de ſang les bornes. Ils offroient ſeulement des gâteaux des prémices des biens de la tèrre, & tout cela ſe faiſoit à l'air & au lieu même où étoient les bornes. Et dans les temples mêmes du Dieu Tèrme, il y avoit un grand trou au toict, parceque l'on ne croyoit point qu'il fût pèrmis de renfèrmer le Tèrme dans des temples Voyez Ovide, *Faſt. L. II. v.* 641. & ſuiv. & Dempſtèr ſur Roſin, L. IV. C. 6. Varron croyoit que le nom de cette fête venoit de la fin de l'année, tems auquel elle ſe célébroit. Voyez le L. VIe *De LL.* Feſtus eſt d'un aûtre ſentiment, & croit qu'il eſt dérivé du nom du Dieu Tèrme, à l'honneur duquel cette fête ſe faiſoit.

TÈRMINATEUR. ſ. m. Nom de dignité en quelques Égliſes de Sicile, comme Panorme & Fiume di Gèrgenti. *Terminator.* C'eſt ce qu'on nomme ailleurs Maître des Cérémonies. Sa dignité s'appelle Tèrminaiſon, ou Tèrmination, en Latin *Terminatio.*

TÈRMINE, vieux ſ. m. Tèrme, tems. *Terminus, tempus.* En ces *tèrmines*, c'eſt-à-dire, en ce tems-là. BOREL. En ces tèrmes là.

> *Emporta par l'air la machine,*
> *Si l'aſſit en pode* tèrmine
> *En Syre, & là fut Prêtreſſe.*
> OVIDE, *Manuſcrits de Borel.*

TÈRMINER. v. act. & n. Finir, borner; être à l'extrémité de quelque chôſe. *Terminare, definire, pangere terminos, dirimere, conficere, limitare.* Les *é* maſculins qui *terminent* ûn mot ne ſouffrent point d'éliſion. Un cèrcle eſt une figure qui eſt *tèrminée* par une ſeule ligne. L'Anglètèrre eſt de tous côtez *tèrminée* par la mèr. Les Pirenées *tèrminent* la France du côté de l'Éſpagne. La courſe du ſoleil ſe *tèrmine* à 365 jours 5 heures. La mort *termine* toutes nos miſères, les finit. La mort a *tèrminé* ſes jours. MAI. Cela s'eſt *tèrminé* à la ruïne d'une muraille. ABLANC.

TÈRMINER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Achever, finir. *Terminare, perficere, finem vel metam imponere.* Il n'y a que la grandeur de Dieu qui ne ſoit point *terminée.* Cet arrêt définitif a *tèrminé* tous les différens de ces parties. *Tèrminer* une entrepriſe, un procès. ABLANC. *Terminer* la guèrre. Le marché ne ſe *tèrminera* pas ſans boire.

TÈRMINÉ. part. paſſ. & adj. *Terminatus, finitus, definitus, diremptus, limitatus.*

TÈRMINI. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la vallée de Mazara, en Sicile. *Terminus fluvius, Himera.* Elle a ſes ſources dans les montagnes de Madonia, & coulant vèrs le nord, elle ſe va décharger dans la mèr de Toſcane, aux confins de la vallée de Démona, & au lieu de *Tèrmini. Maty.*

TÈRMINI. ſ. m. eſt auſſi le nom d'une petite ville de la Sicile. *Therma, Therma Himera*, ou *Himerenſes.* Elle eſt dans la vallée de Démona, aux confins de celle de Mazara, ſur l'embouchure du *Termini*, & à ſept lieuës de Palèrme, vèrs le levant. MATY.

TÈRMINI, TÈRMOLE. ſſ. m m. Noms propres d'une petite ville du Royaume de Naples. *Terminus, Termula.* Elle eſt dans la Capitanate, près de la Bruſſe Citérieure, & de l'embouchure du Tifèrno, à quinze lieuës de Manfredonia, vèrs le couchant. *Tèrmini* eſt une ville fortifiée, qui a titre de Duché & Évêché, ſuffragant de Bénevent. La plûpart des Géographes la prennent pour l'ancienne *Bucca, Buccara, Buda*, ville du Samnium, que quelques-uns pourtant mettent à Marozzo, village ſitué ſur la côte de l'Abruſſe, environ à quatre lieuës de *Tèrmini.* MATY.

TÈRMINISTE. ſ. m. & f. *Terminiſta.* Les *Terminiſtes* ſont parmi les Proteſtans des ſectaires dont la doctrine particulière ſe peut réduire à cinq points. 1°. Qu'il y a pluſieurs hommes dans l'Égliſe & hors de l'Égliſe à qui Dieu a marqué un cèrtain tèrme avant leur mort, après lequel il ne veut plus leur ſalut, quelque-tems qu'ils vivent encore après. 2°. Que Dieu a marqué ce tèrme fatal de la grâce par un dècret ſecret & caché. 3°. Que ce tèrme une fois écoulé il n'offre plus à ces hommes la pénitence ni le ſalut, que Dieu ôte pour eux à ſa parole la force qu'elle a de convèrtir quand ils l'écoutent après ce tèrme. 4°. Qu'en particuliér Pharaon, Saül, Judas, la plûpart des Juifs & beaucoup de Payens ont été de ceux que Dieu traite ainſi, & que quand on leur prêchoit, la porte de la grâce étoit fèrmée pour eux, & que Dieu la leur réfuſoit. 5°. Que Dieu ſouffre encore pluſieurs de ces ſortes de gens, qui leur fait même differens bienfaits après leur tèrme écoulé, mais qu'il ne le fait nullement dans l'intention qu'ils ſe convèrtiſſent. Les aûtres Proteſtans eux-mêmes, & en particuliér les Luthériens rejettent ces opinions, comme une doctrine abominable, contraire à la ſainteté & à la bonté de Dieu; qui détruit toutes les vèrtus Chrétiennes, & fournit aux plus grands ſcélérâts des prétextes pour s'autoriſer dans leur vices, contraire à l'Écriture & ſpécialement à ces endroits-ci. Ézéch. XVIII. 23. 30. 31. 32. XXXIII. 11. 1. Timoth. II. 1. 16. 2. Petr. III. 9. Act. XVII. 30. 31. Matth. XI. 28. Iſ. LXV. 2. Hebr. III. 7. 13. Rom. II. 4. 5. &c.

Le nom *Tèrminiſte* eſt formé du Latin *Terminus*, Tèrme. Leur doctrine eſt la raiſon qui leur a fait donner ce nom.

TÈRMULON, vieux mot. Nom d'une ſorte de ſoldats. *Froiſſard.* BOREL. *Species quædam militum.*

TÈRNA. ſ. f. Nom propre d'un bourg ſitué ſur un petit lac de même nom. *Ternatum.* Il eſt dans le Comté d'Anghièra, Province du Duché de Milan, à deux lieuës de la ville d'Anghièra, vèrs le couchant. MATY.

TÈRNATE. ſ. f. Nom propre d'une des iſles Molucques, dans l'Océan oriental. *Ternata.* Elle eſt à une lieuë de celle de Tidôre, vèrs le nord, & environ à quinze lieuës de Gilolo, vèrs le couchant. Cette iſle peut avoir dix ou douze lieuës de circuit. Elle eſt riche en épiceries, & principalement en girofles. Les Hollandois y ont quelques forts, avec la petite ville de Malayo, qui en eſt le lieu principal. MATY.

Le Royaume de TÈRNATE. *Ternataum Regnum.* Ce Royaume comprend l'iſle de *Ternate*, celles de Motyr, & de Machiam, avec la plus grande partie de celle de Gilolo. Autrefois il comprenoit cette dèrnière toute entière, & encore celles de Célébes, d'Amboine, de Banda, de Céram, & celles qui ſont autour des précédentes. Le Roi de *Ternate* fait ſon ſéjour à Malayo, dont les Hollandois ſont les maîtres. MATY.

TÈRNAIRE. adj. m. Épithéte qu'on donne ſouvent à ce qui eſt compôſé de trois nombres, ou de trois tems. *Ternarius.* Le nombre *tèrnaire* a été fort en éſtime chez la plûpart des peuples. En Muſique on appelle meſure *tèrnaire*, celle qui fait chanter trois notes durant qu'on bat une meſure, ſçavoir une en levant, & deux en baiſſant, telle qu'eſt celle des courantes.

TÈRNAIRE. ſ. maſc. Nom d'une monnoye d'or que l'Empereur Élagabale fit frapper, & que Aléxandre Sévère décria & fit réformer. *Ternarius.* Le *tèrnaire* eſt du poids de trois piéces d'or ordinaires. Lampridius dans la vie de Sévère. C. 39.

TÈRNE. adj. m. & f. Qui n'a pas le luſtre, l'éclat qu'il doit avoir naturellement, ou qui a pèrdu celui qu'il avoit. *Obſcuratus, decoloratus, hebetatus, deraſus.* L'or & l'argent qui ſont *ternes* reprennent leur éclat, en les mettant ſur le feu avec de cèrtaines leſcives. Le cuivre, l'étain, quand ils ſont *tèrnes*, reprennent leur éclat avec du tripoli & de la potée.

TÈRNE. ſ. m. Nom d'une éſpéce d'oiſeau.

> *Abuſé m'a & fait entendre*
> *Touſjours d'un que c'eſtoit un aûtre,*
> *De farine que c'eſtoit cendre,*
> *D'un mortier un chapeau de feaulte,*
> *De vieil machefer que peaultre,*
> *De buſars que ce fuſſent* tèrnes. Dans Borel.

TÈRNES. ſ. m. plur. Tèrme de Triquetrac. C'eſt un doublet qui arrive, quand le dé amene deux trois. *Terni numeri.*

TÈRNEUSE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la Flandre Hollandoiſe. *Ternuſia.* Elle eſt au nord du Sâs de Gand, entre les branches de l'Éſcaut occidental; & elle a ſur ſa côte ſeptentrionale une bonne forteresse qui porte ſon nom. MATY.

TÈRNI. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Tèrnum, Interamna, interamnia.* Elle eſt ſur la Nâre, dans le Duché de Spoléte, & à quatre lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. *Tèrni* eſt ancien, il a un Évéché, qui n'eſt ſuffragant d'aûcun Archevêque. On dit qu'il y a près de *Tèrni* une éſpéce de tèrre qui ſe convèrtit en boüe, lorſque la ſéchereſſe régne, & en poudre lorſqu'il pleut. Si cela étoit bien cèrtain on pourroit dire, que c'eſt quelque tèrre minérale dont le ſoleil fond quelques parties, que la pluye fige de nouveau. MATY.

TÈRNIR. v. act. Faire pèrdre le prémiér, & naturel éclat; flétrir; ôter le luſtre. *Nitorem rei obſcurare, infuſcare, hebetare, minuere, perſtringere.* L'air groſſiér *tèrnit* tout ce qui brille; le grand

jour *tèrnit* & mange les couleurs. Ce tableau eſt tout *tèrni*, on n'a paseu ſoin de le conſèrver. La beauté ſe *tèrnit* par les maladies. *Formæ dignitas morbo deſloreſcit.*

TÈRNIR, ſe dit auſſi figurément en Morale, de ce qui obſcurcit, ou diminuë la gloire, ou la réputation d'une pèrſonne. *Inurere labem famæ, gloriæ; famam obſcurare, minuere, violare, lædere.* Il *tèrnira* ce renom dont la France eſt pleine. VOIT. *Ternir* le luſtre des plus grands Rois. LA SUZE. La mort de Clitus a *tèrni* la réputation d'Aléxandre. Les envieux, au lieu de ſonger à devenir plus parfaits, ne chèrchent qu'à *tèrnir* les bonnes qualitez des aûtres. M. SCUD.

TÈRNI, IE. part. paſſ. & adj. *Infuſcatus, obſcuratus, læſus.*

TÈRNIſSURE. ſ. f. Action qui tèrnit. *Splendoris hebetatio, nitoris obſcuratio.* L'haleine des femmes qui ont leurs purgations ſuffit pour la *tèrniſſure* d'un miroir. Voyez les problêmes d'Ariſtote.

TÈRNOIS. ſ. m. Nom propre d'une rivière des païs-Bas Catholiques. *Terna*, anciennement *Toena*. Elle coule dans l'Artois, baigne S. Pol, & ſe joint au Canche à Heſdin. MATY.

TÈRNOIS. ſ. m. ou le Comté de S. Pol. *Ternenſis, Toenenſis Tractus, Comitatus S. Pauli.* Contrée des Païs-Bas. Elle eſt dans l'Artois, autour de la rivière de *Tèrnois*, & S. Pol en eſt la Capitale. MATY.

TÈRNOVE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Turquie, en Europe. *Ternobum, Ternobus, Tribanum.* Elle eſt dans la Bulgarie, ſur la rivière de Jantra, à vingt lieuës de Sophie, vèrs le levant. *Tèrnova* étoit autrefois le ſiége des Princes de Bulgarie, elle l'eſt aujourd'hui d'un Archevêque. MATY. Innocent III. y établit en 1203. un ſiége Primatial.

TÉROANE, TÉROUENNE. Prononcez *Téroüane.* ſ. f. C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, & très-forte. *Tarvanna, Tervanna.* Elle étoit dans l'Artois, ſur la Lys, à une lieuë & demie au deſſus d'Ayre. Elle étoit tombée entre les mains des François, Charles-Quint l'ayant priſe l'an 1552. la fit râſer, enſorte qu'il n'y reſte plus que quelques maiſons. Son Évêché fut partagé en trois, qui ſont ceux de Boulogne, de S. Omèr, & d'Ipres. MATY.

TÈRPSICHORE. ſ. f. Nom de l'une des neuf Muſes. *Terpſichore.* C'étoit celle qui préſidoit aux danſes. Linocérius croit même qu'elle en étoit l'inventrice. Elle eut d'Acheloüs les Syrénes, que Fulgence néanmoins croit être filles de Calliope. On dit encore qu'elle eut de Strymon Rheſus, & de Mars Biſton. Quelques-uns lui ont attribué l'invention des beaux arts, ou des lettres humaines, des arts d'humanité. C'étoit, ſelon Linocérius, la cinquiême des Muſes.

Ce nom vient de τέρπω, *delecto*, & χόρος, *chœur, danſe.* Et l'on croit communément qu'on le lui a donné parcequ'elle ſe plaiſoit à la danſe. Linocérius eſt d'un aûtre avis; il veut qu'elle ait été ainſi nommée parcequ'elle divèrtiſſoit le chœur des Muſes. Voyez cet Auteur *Mythol. Muſar. C. 6.*

TÈRRACINE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Terracina*, anciennement *Trachyna, Terracina, Tarucina, Tarrachina, Anzur.* Elle eſt en la côte de la campagne de Rome, environ à vingt lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient méridional, ſur un rochèr de difficile accès, d'où elle prit le nom de Trachyna, qui ſignifie un lieu âpre & rude. *Terracine* avoit autrefois un port, qui eſt maintenant comblé, & la ville eſt prèſque déſèrte, parceque les marais qui l'environnent en rendent l'air très-mal ſain. Elle a pourtant une citadelle, & un Évêché qui n'eſt ſuffragant d'aucun Archevêque. MATY.

TÈRRACINE. Le lac de *Terracine.* Voyez Pontine, Palu.

TÈRRAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume, Droit ſeigneurial, qui ſe dit en pluſieurs lieux pour ſignifier la même chôſe que *champart*, qui ſe leve comme la dîme de dix ou douze gèrbes l'une. *Solarium vectigal.* On l'appelle auſſi en quelques endroits *agrier. Solarium glebarium, ſolarii frumentaria penſio, praſtatio. Terrage* ou Agriér dans la Coutume de la Marche, art. 331. Ce n'eſt qu'une même chôſe. *Terrage* ou Champart. De là on a appellé *Terrageur* & *Terrageau*, le Seigneur auquel appartenoit le droit de *tèrrage. Nactus glebariæ functionis jus. Terrager*; pour dire, *lever le tèrrage. Solarium glebarium exigere.* Tèrre *tèrragée*, qui a payé ce droit; grange *tèrrageréſſe*, où l'on doit porter le *terrage*; de même qu'on dit *champarter, champarteur*, & *champarteréſſe.*

Le droit de *terrage* eſt un droit que les Seigneurs prennent dans leurs tèrres ſur cèrtains héritages, ſoit ſur les bléds, ſoit ſur les fruits qui en proviennent, comme il eſt marqué dans la coutume de Blois. Il eſt parlé des *tèrrages* ou champarts dans les coutumes de Dun, de Bourbon, de Poitou, de S. Jean d'Angeli, d'Amiens, & de la Marche. Les tèrres ſoumiſes au droit de *tèrrages* ſont appellées *tèrrageries* dans la coutume de Poitou, tèrre à *tèrrage* dans les coutumes de Bèrry, & tèrres *tèrragées* ailleurs.

Une vieille chanſon qu'on appelloit du jeu parti, diſoit,

Miex vaut un jajant que un page,
Et deux diſmes que un tèrrage.

TÈRRAGEAU, dans la Coutume de Blois art. 41. 43. 44. TERRAGER, dans celle de Poitou, art. 64. & 82. & dans celle de S. Angeli art. 18. TERRAGEUR, dans celle d'Artois art. 63. ſ. m. C'eſt le Seigneur auquel appartient le droit de tèrrage. *Dominus cui glebarium vectigal debetur. Nactus glebariæ functionis jus.*

TÈRRAGEAU, GERESSE, eſt auſſi adj. Grange ou Preſſouer. *Tèrrageau.* Coutume de Blois art. 132. 133. On trouve auſſi Grange *terrageréſſe*, où l'on doit porter le tèrrage.

TÈRRAGER. v. act. Tèrme de Coutume. Lever le tèrrage. *Vectigal, ſolarium*, ou *glebarium exigere, colligere.* Gèrbes *tèrragées*, tèrre *tèrragée*, ſur laquelle on a levé ce droit, *qua glebarium vectigal ſolvit.*

TÈRRAGIER, IÈRE. ſ. m. & f. & adj. *Tèrragier* dans la Coutume de Bèrry Tit. X. art. 24. eſt celui qui poſſéde une tèrre ſujette au droit de tèrrage. *Qui jus glebarium debet.* Une tèrre *tèrragière*, Coutume de Bèrry Tit. X. art. 24. 26. 27.

TÈRRAGNOL. adj. m. Tèrme de Manége, eſt une épithéte qu'on donne à un cheval qui a les mouvemens trop retenus & trop près de tèrre, qui eſt chargé d'épaules; & qui a de la peine à lever le devant. *Equus gravior, gravioris inceſſus.*

TÈRRAIN. ſ. m. (L'Académie écrit *Terrein.*) Nature ou qualité d'une tèrre. *Terra, terrenum, ſolum, humus.* Cette ſeigneurie eſt en belle vuë, mais le *tèrrain* n'en vaut rien, il eſt de roche, pièrreux, ſablonneux. Si ce bâtiment neuf menace de ruine, c'eſt le vice du *tèrrain.*

TÈRRAIN, ſe dit auſſi d'une place, d'un éſpace de tèrre. Ces Chanoines ſe ſont allé promener ſur le *tèrrain. Terrenus agger, ſolum, humus.* C'eſt une chôſe bien differente de déſſiner une citadelle ſur le papiér, & de la tracer ſur le *tèrrain.* On ne fait des déhors que pour gagner & occuper plus de *tèrrain.* Les aſſiégans n'ont pû encore gagner un poûce de *tèrrain.* Un Maréchal de bataille doit bien prendre, bien choiſir & bien ménager ſon *tèrrain*, ſoit pour camper, ſoit pour combattre. Le combat étoit d'homme à homme, châcun tâchant de repouſſer ſon compagnon, & de gagner du *tèrrain* ſur lui. ABLANC.

On dit auſſi au Manége, qu'un cheval garde bien ſon *tèrrain*, obſèrve bien ſon *tèrrain*, embraſſe bien ſon *tèrrain*; pour dire, qu'il marque bien ſa piſte, ſans ſe ſèrrer, ni s'élargir.

TÈRRAIN. Tèrme de Potier. C'eſt un vâſe où il y a de l'eau pour tremper les mains, lorſque le potier tourne des pots. *Vas fictile, labrum figlinum.*

TÈRRAIN, ſe dit figurément en Morale dans les affaires, dans les procès, dans les diſputes. *Agendi via, ratio, modus.* Ce chicaneur a bien diſputé le *tèrrain*, il ne s'eſt rendu qu'à la dèrnière extrémité. *Non receſſit ni vi & coactè.* Une femme qui a quelques ſentimens de vèrtu diſpute longtems le *tèrrain.* BELL. *Certat pro pudore ſervando.* Vous pouvez marcher ſûrement dans vos affaires ſous la conduite d'un tel, il connoit le *tèrrain.* On enfèrma Danaé dans une tour d'airain; mais Jupitèr connoiſſoit le *tèrrain.* BENS. Pour dire, connoiſſoit le moyen, ſçavoit la manière dont il s'y falloit prendre pour poſſéder la belle.

TÈRRAIN; ou TERAIN. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'iſle de France. *Tara.* Elle baigne Beauvais, & ſe décharge dans l'Oyſe, un peu au deſſous de Creil. MATY.

TÈRRAL. adj. m. & ſubſt. Qui ſe dit en tèrmes de Marine d'un vent de tèrre, qui vient de tèrre. *Terreſtris, è terra flans.* La ſortie de cette baye n'eſt pas aiſée, à moins que de partir avec un bon *tèrral*, c'eſt-à-dire, un vent venant de tèrre, qui ordinairement ne ſouffle que depuis minuit juſqu'au jour. FRÉZIÉR. *p.* 124. Si le *tèrral* n'eſt pas fait, il ne faut ſortir qu'avec la biſe de SSO, & courir quelques lieuës à ONO, pour ſe mettre un peu au large. ID. *p.* 124. Au vent *tèrral*, qui vient depuis minuit juſqu'au jour, ſuccéde la biſe de SO, qui eſt trop près pour doubler le cap. FRÉZIÉR. *p.* 153.

TÈRRA MÉRITA, ou TÈRRE MÉRITE. ſ. f. Petite racine qu'on porte de pluſieurs endroits des grandes Indes, jaûnâtre en dedans & en dehors, dure & comme pétrifiée; prèſque ſemblable en figure & en groſſeur au gingembre. Elle pouſſe des feüilles ſemblables à celles de l'éllébôre blanc, excepté qu'elles ne ſont pas ſi rayées, mais liſſes. Sa fleur eſt d'un très-beau purpurin. Il lui ſuccéde un fruit hériſſé de pointes comme nos châtaignes vèrtes, lequel contient des ſemences rondes & formées comme des pois, bonnes à manger quand elles ſont cuites avec de la viande. La *terra mérita* teint en jaûne comme le ſafran, les Indiens s'en ſèrvent pour donner cette couleur à leur ris, & à pluſieurs aûtres ſortes d'alimens. Les Teinturiérs, les Gantiérs,

Gantiérs, les Fondeurs, & quelques aûtres artiſans l'employent auſſi pour teindre en jaûne ou en couleur d'or.

On lui a donné ce nom, parcequ'elle ſemble une tèrre endurcie, & qu'elle a de grandes vèrtus; elle eſt autrement appellée *curcuma officinarum*.

TÈRRANOVA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec port, château, & titre de Duché. Elle eſt ſur la côte méridionale de la vallée de Noto, en Sicile, à douze lieuës d'Agrigente, vèrs le levant, & à l'embouchure de la rivière de *Terranuova*, qui eſt la *Gela* des Anciens. MATY.

TÈRRANUOVA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale de l'iſle de Sardaigne, anciennement *Phaſiana*, *Phauſina*. Elle eſt ſur un grand golfe, qui porte ſon nom, en la côte orientale, à dix-ſept lieuës de Caſtel Aragonéſe, à l'Évêché de laquelle le ſien a été uni. MATY.

TÈRRAſSA. ſ. Nom propre d'un Bourg de la Catalogne, en Éſpagne. *Terraſſa*. Elle eſt à ſix lieuës de Barcelone, du côté du nord. On y voit les ruines de l'ancienne *Egara*, qui a été une ville Épiſcopale, dont l'Évêché eſt uni à celui de Barcelone. MATY.

TÈRRAſSE. ſ. f. Tèrtre artificiel, ou tèrre couppée & eſcarpée dans un jardin ou dans une cour, élevée au deſſus du rez de chauſſée. *Agger terreus*. C'eſt un ouvrage de tèrre élevé & revêtu d'une forte muraille, pour raccorder l'inégalité d'un tèrrein. La *tèrraſſe* du château de Saint Gèrmain en Laye eſt conſidérable pour ſa longueur; & celle de Meudon pour ſa hauteur. Il s'en fait auſſi dont le talut eſt revêtu de gazon. On appelle *contre-tèrraſſe*, une *tèrraſſe* élevée au deſſus d'une aûtre, pour quelque raccordement de tèrrein, ou élevation de partèrre. DAVILÈR. Il faut de fortes murailles pour ſoutenir les *tèrraſſes*, à moins qu'elles ne ſoient taillées ſur le roc. On dit qu'un jardin eſt fait en *tèrraſſe*; pour dire, qu'il eſt élevé en forme de *tèrraſſe*. On dit qu'il eſt tout en *tèrraſſes*; pour dire, qu'il eſt fait de pluſieurs *tèrraſſes* les unes ſur les aûtres. On dit auſſi une allée en *tèrraſſe*; pour dire une allée plus haute que le tèrrein voiſin. LA QUINT.

TÈRRAſSE, ſe dit auſſi des toits d'une maiſon qui ſont plats, où l'on ſe peut promener, & des balcons qui ſont en ſaillies. Ç'en eſt la couvèrture en plateforme, qui ſe fait de plomb ou de dales de pièrre, comme celle du Périſtyle du Louvre, ou celle de l'Obſervatoire, qui eſt pavée de pièrre à fuſil à bain de mortiér, de ciment & de chaux. DAVILÈR. *Tecta in aggerem efformata, tecta plana*. Tous les bâtimens des Orientaux & des climâts brûlans ſont faits en *tèrraſſes*, où l'on va prendre le frais, & où l'on couche. Il fait beau voir la Cométe ſur les *tèrraſſes* de l'Obſervatoire. Le devant d'un Palais eſt plus beau, quand il eſt en *tèrraſſe*, parcequ'il découvre mieux le bâtiment.

Dans les tableaux on appelle auſſi *tèrraſſes*, le devant des païſages.

TÈRRAſSE DE SCULPTURE. C'eſt le deſſus plinthe, quelquefois en manière de tèrre en pente ſur le devant, où pôſe une figure, une ſtatuë, un groupe, &c. DAVILÈR.

TÈRRAſSE DE MARBRE. C'eſt un tendre, & un défaut dans les marbres, comme le Bouzin dans les pièrres, qui ſe répare avec de petits éclats & de la poudre du même marbre, mêlée avec du maſtic de pareille couleur. DAVILÈR.

TÈRRAſSE. Tèrme de tîreur d'or. C'eſt une éſpéce de cuvette longue, faite de briques, ou de pavez avec de hauts rebords, où l'on chauffe l'argent lorſqu'on le veut dorer. *Labellum*.

TÈRRAſSER. v. act. Renvèrſer par tèrre l'ennemi contre lequel on ſe bat. *Sternere, proſternere, deturbare, dejicere*. Ce lutteur n'a trouvé pèrſonne qui le pût *tèrraſſer*. Diogène diſoit d'un mauvais lutteur qui s'étoit fait Médecin, que c'étoit pour avoir ſa revenche, & *tèrraſſer* à ſon tour ceux qui l'avoient *tèrraſſé*. ABLANC. *Terraſſer* un lion. ID.

TÈRRAſSER, ſe dit figurément des diſputes d'éſprit. *Sternere, ſuperare, vincere, confundere*. Ce Docteur a apporté de ſi forts raiſonnemens, qu'il a d'abord *tèrraſſé*, & confondu ſon advèrſaire. J'admire ces déclamateurs qui s'imaginent avoir *tèrraſſé* leur ennemi quand ils l'ont chargé d'injures. VILL.

TÈRRAſSER, ſe dit auſſi au figuré, pour Abattre, ſoumettre, réduire, conſtèrner, faire pèrdre courage. *Deturbare, proſtèrnere, dejicere*. Ils prétendoient que les Papes qui venoient de *tèrraſſer* l'Allemagne, ne manqueroient pas, &c. PAT. La moindre diſgrâce me ſaiſit, me *tèrraſſe*. MOL. Cette affliction l'a *tèrraſſé*, elle a été plus forte que ſa conſtance.

TÈRRAſSER, ſignie auſſi, Se fortifier en remuant la tèrre, en ſe couvrant d'ouvrages de tèrre. *Aggere ſe vallare, munire*. Les ennemis ſont ſi bien *tèrraſſez* dans leur camp, qu'il eſt impoſſible de les forcer.

TÈRRAſSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Stratus, deturbatus, munitus*.

TÈRRAſSÉ, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un arbre, ou d'une plante qui eſt repréſentée ſur un écu comme ayant ſa racine dans la tèrre. *Terrâ, humo fultus*. On le dit auſſi de la pointe de l'écu faite en forme de champ plein d'hèrbe.

TÈRRAſSIÉR. ſ. m. Ouvriér qui travaille à des tèrraſſes. *Aggerarius opifex*. Entrepreneur, qui enleve ou qui remuë des tèrres; car on donne ce nom auſſi bien à l'entrepreneur qui ſe charge de la foüille & du tranſport des tèrres, qu'aux gens qui travaillent ſous lui à la tâche, ou à la journée. DAVILÈR. Les *Tèrraſſiérs* ont fait marché à tant de la toiſe cube, pour coupper la butte de S. Roch.

TÈRRE. ſ. f. Globe ſublunaire que Dieu a créé pour l'habitation, & la nourriture de l'homme, & des animaux. *Terra, tellus, humus, terra globus, Globus terreus*. La mèr & la *tèrre* ne font qu'un globe. La Géométrie apprend à meſurer la *tèrre*; la Géographie à en faire la déſcription. Tous les Aſtronômes modèrnes ſoutiennent le mouvement de la *tèrre* autour du ſoleil. Toutes les Planétes ſe meuvent auſſi à l'entour du ſoleil, enſorte que de tout cet équipage céléſte, dont la *tèrre* ſe faiſoit accompagner, & environner, il ne lui eſt demeuré que la lune qui tourne encore autour d'elle. FONT. Comme il eſt impoſſible de marquer où ſont les éxtrémitez du monde, ni de fixer la diſtance des étoiles fixes, il eſt impoſſible auſſi de prouver que la *tèrre* ſoit dans le centre du monde, & que tous les corps peſans ayent une inclination naturelle à s'approcher du centre. BAY. La *tèrre* immobile autrefois dans l'opinion des hommes, tourne aujourd'hui, & rien n'eſt égal à la rapidité de ſon mouvement. S. ÉVR. Selon le ſyſtême de Copèrnic la *tèrre* tourne en 24 heures ſur elle-même, & s'avançant d'un mouvement de parallélisme, elle décrit en un an, autour du ſoleil, un cèrcle un peu éxcentrique, ſur le plan duquel ſon âxe incline de 23 dégrez 30 minutes. Si elle eſt immobile, comme le veut Ptolémée, elle n'eſt pas du moins dans le centre; aûcune des Planétes ne décrivant un cèrcle qui ſoit concentrique à la *tèrre*. Si la *tèrre* étoit immobile, dit M. Keil dans ſon introduction à l'Aſtronomie véritable, comme elle eſt enfèrmée entre les Orbites de Mars, de Jupitèr & de Saturne, ces Planétes ſupérieures ne nous paroîtroient jamais s'arrêter ou rétrograder, cependant de deſſus la *tèrre*, nous ne remarquons pas moins les paûſes, & les rétrogradations de ces Planétes que leur progréſſions. Voyez cet Auteur Lect. IV. & VII. Les anciens Philoſophes avoient imaginé que la *tèrre* doit être en repos au centre du monde, tandis que tous les corps céléſtes qui étoient faits pour elle, prenoient la peine de tourner à l'entour pour l'éclairer. Mais Copèrnic a envoyé la *tèrre* bien loin du centre de l'univèrs, où elle s'étoit placée, & dans ce centre il a mis le ſoleil à qui cet honneur étoit mieux dû. FONT. On prétend prouver que la *tèrre* tourne par cette démonſtration. Il faut que tous les corps céléſtes tournent en 24 heures autour de la *tèrre*, ou que la *tèrre* tournant ſur elle-même en 24 heures attribuë ce mouvement à tous les corps céléſtes. Or toutes les Planétes font de grandes révolutions autour du ſoleil; mais ces révolutions ſont inégales, ſelon les diſtances où elles ſont du ſoleil, & ſelon qu'elles en ſont plus ou moins éloignées. Par conſéquent ſi les Planétes tournoient autour de la *tèrre*, elles tourneroient en des tems inégaux, comme elles font autour du ſoleil. Du moins les étoiles fixes qui ſont dans un ſi grand éloignement ne devroient pas tourner en 24 heures autour de la *tèrre*. Ainſi il y a plus d'apparence de juger que la *tèrre* tourne ſur elle-même, que de croire que toutes les Planétes, & même les étoiles fixes tournent autour de la *tèrre* avec un mouvement ſi égal, malgré leur diſtance ſi inégale. Cet argument n'eſt pas bien en forme, & ne conclut rien, & la vérité eſt que tous nos raiſonnemens naturèls, toutes nos connoiſſances naturelles ne nous meneront jamais à connoître lequel des deux eſt vrai. C'eſt un ſecret de l'ouvriér, que nôtre raiſon ne pénétre point, qu'il eſt inutile & même téméraire de vouloir décider. Dans l'un & dans l'aûtre ſyſtême la puiſſance & la ſageſſe du Créateur ſont admirables, contentent également la raiſon & ſurpaſſent l'imagination. On demande comment la *tèrre* auſſi maſſive qu'elle eſt, & avec tout ſon poids, ſe peut ſoutenir, & nager dans la matière céléſte, qui eſt ſi fluide, & ſi légère? Les Indiens ont cru bien pourvoir à leur ſûreté, & donner de bons fondemens à la *tèrre*, en ſuppôſant quatre éléphans qui la portent, & qui la ſoutiennent. FONT. Dans cet éſpace immenſe la *tèrre* eſt comme un grain de ſable qui ne tient à rien, & qui eſt ſuſpendu au milieu des airs. LA BR. Aléxandre envoya pour meſurer la *tèrre* Diogénéte & Béton. Les Romains y envoyèrent dépuis Zénodoxe, Théodote & Policlite ſous l'autorité de Jules Céſar. Voici la meſure éxacte de la *tèrre* obſèrvée par M. Picard, par l'ordre du Roi, qui en a méſuré éxactement un degré. Voyez ſon traitté de la meſure de la *tèrre*.

La circonférence de la *tèrre* contient.

Terræ circumferentia continet.

Toiſes de Paris.

Sexpedas

Sexpedas Pariſienſes. 20541600
Lieuës de 25 au degré.
Leucas 25. graduum. 9000
Lieuës de Marine. *Leucas Maritimas.* 7200
Diametrre de la *tèrre. Diametrum terræ.*
Toiſes de Paris. *Sexpedas Pariſienſes.* 6538594
Lieuës de 25. au degré. *Leucas quarum ſingulâ eſt 25. graduum.* 2864 [illegible]
Lieuës de Marine. *Leucas Maritimas.* 2291 [illegible]
Le démi diamétre eſt de *Semidiametrum terræ eſt ſexpedarum , & trium pedum.* 3269297 toiſes , 3 piéds.
Lieuës de France. *Leucarum Galliæ.* 1432 [illegible]

La Tèrre étoit une des principales Divinitez des Anciens. *Tellus , Terra.* C'eſt le prémiér des élémens , qui fut mis au nombre des Dieux. Ils entendoient par là le Globe tèrreſtre qui comprend auſſi les eaux , dont ils ne faiſoient point une Divinité particulière. Ils entendoient même par la *Tèrre* toute la Nature, conſidérée comme fémelle ; comme par Saturne , par Oſiris , &c. ils entendoient la même Nature conſidérée comme mâle. Dans la ſuite ils firent de la *Tèrre* une Divinité diſtinguée de l'eau. Peut-être néanmoins que les Égyptiens diſtinguèrent dès les commencemens ces deux Divinitez, mais ils furent les ſeuls. Quelques Modèrnes ont dit que la *Tèrre* étoit fille du procès , & les aûtres de Démogorgone , mais ſans autorité. Héſiode dit qu'elle n'aquit immédiatement après le Chaos. On appelloit la *Tèrre* la Grande Mère , la Mère ancienne , & lui donnèrent le Ciel pour époux. Ils furent pères des Dieux ; Héſiode dans ſa Théogonie v. 133 , dit qu'ils eurent pour enfans , l'Océan , Cœus , Creux , Hypérion , Japet , Théa , Rhéa, Thémis , Mnemoſine , Phœbé , Téthis , Saturne , les Cyclopes , Brontes & Steropes , Argès, Cottus , Briarée, Gygès , Hygin les rapporte différemment ſelon lui. Il donne trois maris à la *Tèrre* , le Ciel & le Tartâre. Elle eût du Ciel , la douleur , le Dol , la Colère , le Deüil, le Menſonge , le Jurement , la Vengeance, l'Intempérance , l'Altération , l'Oubli , la Pareſſe , la Crainte , la Supèrbe , l'Inceſte, le Combat, l'Océan, Thémis, le Tartâte, le Pont , les Titans , Briarée , Gygès , Stéropes , Atlas , Hypérion , Prolus , Saturne, Ops, la Monnoie, Dione, & les trois furies, Alecto, Mégère , & Tiſiphone. Elle eût du Tartâre les Géants , Encélade , Cœmſe , ou comme d'aûtres liſent Cœus ,Ținteſinophius , ou ſelon d'aûtres Hélénius , Ophius , Aſtræus , Pélore , le Géant Pallas, Emphitus, Phorcus, Jénius, Agrus, Alémône, Éphialtes, Euryte, Effra, Corydon, Phœmis, Théodamas, Otus, Typhon , Poliboetes , Meniphiaraüs , Abſeus , Colophomus , Japet , tous enfans inceſtueux , puiſque le Tartâre étoit fils de la *Tèrre* & du Ciel. Elle eût du Pont ſon troiſiême mari , Thaumas , Tuſcivèrſe , & Céphée. Les principales Nations , qui ont adoré la *Tèrre* ſont les Phrygiens, les Syriens, les Égyptiens , les Samothraces, les Grècs & les Romains. Chez les Athéniens les Dieux des Nôces étoient le Ciel & la Tèrre. Le prémiér temple de la *Tèrre* à Rome fut bâti l'an de Rome 268. Lactance , L. I. C. 22. dit que le prémiér qui établit le culte de la *Tèrre* fut un cèrtain Méliſſée. Quelques Anciens ont crû que la *Tèrre* étoit un animal , ou du moins que le monde étoit animé & que la *Tèrre* étoit une partie de ce grand animal ; & quelques Modèrnes accuſent Keplèr de n'avoir point été éloigné de ce ſentiment. Voyez ſur la *Terre.* Roſin *Antiqq. Rom. II.* 4. Natal. Comès , *L. V. C.* 20. Voſſius , *De Idolol. L. II. C.* 51. Voſſius , & après lui Hoffman ont ramaſſé tous les noms que les Anciens ont donné à la *Tèrre.* Il y en a environ cinquante.

On répréſentoit la *Terre* ſous la figure d'une femme couronnée d'une couronne murale , tenant d'une main un tambour & de l'aûtre des épics de bléd. Quand elle étoit dans un char , il étoit traîné par des lions. C'eſt la figure de la Mère des Dieux , ou de Cybèle , & en éffèt Cybèle & la *Tèrre* étoient la même chôſe.

Tèrre , ſe dit auſſi de la ſubſtance , de la matière dont ce globe eſt compôſé , tant à l'égard du déhors que du dedans. *Terra ſolum , tellus.* Les fruits & les arbres naiſſent de la ſubſtance ſur la ſurface de la *tèrre.* L'or , les métaux & les minéraux ſe tîrent des entrailles de la *tèrre.* Les eaux & les ſources ſe font des chemins ſous *tèrre.* Les tremblemens de *tèrre* ſe font par des vents renfèrmez & raréfiez dans les cavèrnes de la *tèrre.* On fait des mines , des caves, des offices ſous *tèrre.* Un Rouliér eſt un Voituriér par *tèrre.* Cette juppe eſt à fleur de *tèrre.* La robbe doit traîner à *tèrre.* Voilà un vieux bâtiment qui n'eſt bon qu'à jetter par *tèrre.* Cette tour eſt élevée de *tèrre* de dix toiſes. On baiſe la *tèrre* en ſigne d'humilité. Quand on tuë , ou qu'on renvèrſe un homme , on dit qu'on l'a jetté à *tèrre* , qu'on l'a porté par *tèrre. Humi proſternere.* On dit auſſi , Mettre piéd à *tèrre* ; pour dire , Déſcendre de cheval , de caroſſe , d'un navire ; arriver aborder en quelque lieu. La *tèrre* eſt le planchér des vaches. Les Poëtes ont feint que les Géans étoient les enfans de la *tèrre.*

Tèrre , en tèrmes de Géographie. On entend ſous ce nom toutes les parties du globe tèrreſtre , qui ſont au deſſus des eaux. *Terra.* On la diviſe en iſles , & en continent ou *Tèrre* Fèrme. La *Terre* Fèrme renfèrme quatre grandes parties, 1°, le vieux monde , qui comprend l'Europe , l'Aſie, & l'Afrique. 2°, le nouveau monde découvèrt par Chriſtophe Colomb l'an 1492, & enſuite plus pleinement par Améric Veſpuſe , dont il a pris le nom d'Amérique. 3° , les *tèrres* Arctiques. 4°, les Antarctiques , ou Auſtrales. On appelle ces deux dèrnières parties de la *tèrre* , les *tèrres* inconnuës parce qu'on ne connoît qu'une partie de leurs côtes. Maty. Dans ce partage la mèr ſe recourbe dans les *tèrres.* Guil. On dit prendre *tèrre* , méttre à *tèrre* , aborder à *tèrre* , approcher de *tèrre.* Guillet. Ce vaiſſeau ne craint que la *tèrre* & le feu. Caton diſoit qu'il n'iroit jamais par mèr là où il pourroit aller par *tèrre.* On dit auſſi , qu'on a pèrdu *tèrre*, lorſqu'on eſt en haute mèr , & qu'on a pèrdu la *tèrre* de vûë.

Tèrre Arctique, Antarctique , Australe. Voyez Arctique, Antarctique, Australe.

Tèrre d'Arnheim. Nom d'un païs ſitué ſur les côtez de la Nouvelle Zélande , dans les *tèrres* Auſtrales. *Arnhemii Regio.* La *tèrre d'Arnheim* a été découvèrte par les Hollandois , & elle eſt au midi de la *tèrre* des Papons. Maty.

Tèrre de la Compagnie , où *Compagnie Landt.* Nom que les Hollandois ont donné à une partie de la côte de la *tèrre* de Jeſſo. *Regio Societatis Hollandicæ.* Elle eſt au ſeptentrion des Iſles du Japon , & elle n'eſt ſéparée de l'iſle des États , que par le détroit de Uries , large d'environ cinq lieuës.

Tèrre de Dieméntz, ou de Dime. Voyez Diements. T. II. p. 778.

Tèrre australe du S. Ésprit. Voyez Quir. Tom. IV. p. 957.

Tèrre des Éſtats. Voyez Staten eyland.

Tèrre-Fèrme. Tèrme de Géographie , ou de relations. La *tèrre-fèrme* ou continent eſt un des grand païs ſitué ſur la mèr. Il ſe dit ordinairement par oppoſition à Iſles, c'eſt en ce ſens que l'on diſtingue les païs en *tèrres fèrmes* & en Iſles, que l'on diviſe l'Aſie en *tèrres-fèrmes* & en Iſles, les Indes en *tèrres fèrmes* & en Iſles, & que la partie de l'Amérique méridionale ſituée ſur le golfe de Méxique eſt appellée *tèrre fèrme* d'un nom particuliér , par rapport aux Iſles voiſines. Voyez cy-deſſous. On dit paſſer de l'Archipel dans la *tèrre-fèrme* de Gréce. Par éxtenſion le mot de *tèrre-fèrme* a ſignifié quelquefois à *tèrre* , quand on l'oppôſe à l'eau.

> *Vous que Neptune a vû cent fois ,*
> *Vainqueur des ennemis du plus grand Roi du monde ,*
> *Vous qui n'avez-pas fait, moins de fameux éxploits ,*
> *En* tèrre-fèrme , *que ſur l'onde.* Des-Houl.

Tèrre-fèrme. Autrement Caſtille d'or. *Terra firma , Caſtella Aurea.* C'eſt une vaſte Région de l'Amérique méridionale , & celle qui eſt la plus avancée vèrs le nord. Chriſtophle Colomb n'ayant découvèrt que des iſles dans ſon prémiér & ſecond voyage de l'Amérique , & au troiſiême & quatriême ayant parcouru les côtes de cette Région , & jugé qu'elle étoit un grand continent , lui donna le nom de *tèrre-fèrme* , qui lui eſt reſté ; quoique les Éſpagnols lui ayent quelquefois donné celui de Caſtille d'or , à caûſe de la grande quantité d'or qu'ils y trouvèrent. Cette Région eſt renfèrmée entre le 2ᵉ degré de latitude méridionale , & le 12ᵉ de la ſeptentrionale , & entre le 293ᵉ dégré de longitude, & le 328ᵉ. Elle eſt bornée au nord & au levant par la mèr de nord , au ſud par les *tèrres* de l'Amazône & par le Pérou , & au couchant par la mèr de ſud , & par l'iſthme de Panama , qui l'attache à l'Amérique ſeptentrionale. Les montagnes Vaccarinnes , & l'embouchure de l'Orenoque ſéparent cette Région en deux grandes parties. Celle qui eſt au levant comprend la Caribane , qui eſt le long des côtes, & la Gujane , ſituée dans les *tèrres* , autour du prétendu lac de Parime. Les Éſpagnols n'ont rien dans toute cette partie de la *tèrre-fèrme* ; mais ils poſſédent prèſque toute celle qui eſt au couchant. Ils y ont huit grands Gouvèrnemens , qu'on trouve dans cet ordre , en commençant vèrs l'embouchure de l'Orenoque ; nouvelle Andalouſie , Venezuela , Rio de la Hacha , Sainte Marthe , Cartagéne , *tèrre-fèrme* particulière , tous Gouvèrnemens qui ſont le long de la mèr de nord ; celui de Popayan ſur celle du ſud ; au levant de celui-ci le nouveau Royaume de Grenade , & au levant de ce Royaume le Paria , grand païs dans lequel les Éſpagnols n'ont aucune Colonie. Les principales villes de la *tèrre-fèrme* Éſpagnole ſont S. Fé de Bogota capitale , Popayan , Panama , Porto Belo , Cartagène , Sainte Marthe , Rio de la Hacha , Vénézuéla , & Comana , ou la nouvelle Cordouë. Les Éſpagnols ont encore un fort grand nombre de Colonies dans tous ces Gouvèrnemens , cependant ils n'en ont

pas

pas entièrement ſubjugué les habitans naturêls ; prèſque tous ceux qui demeurent dans les montagnes, dont ce païs eſt rempli, ont conſèrvé leur libèrté, & font ſouvent aux Éſpagnols une guèrre dangereûſe, parce qu'ils ſe ſèrvent de flèches empoiſunées, & qu'ils mangent ſans quartiér tous ceux qu'ils peuvent attraper. Les naturêls de ce païs ſont les moins groſſiérs de tous les Idolâtres, ſi on en croit les Rélations qu'on en fait. Ils n'adorent que le Soleil & la Lune, ils croyent l'Immortalité de l'âme, les recompenſes & les peines après cette vie, & ils ont leurs Prêtres qui leurs ſèrvent de Médecins. L'air de ce païs ne peut être que très chaud, il eſt même fort mal ſain vèrs les côtes. Ses principales rivières ſont l'Orenoque, le Rio Grande de la Madalena, & celui de Sainte Marthe, qui ſe joignent, & le Rio Grande de Darien. Le tèrroir y eſt fort fèrtile en grains, en fruits, & en divèrſes racines qui nous ſont inconnuës, & dont les Amériquains ſe nourriſſent. On y trouve une éſpéce d'arbres, d'où l'on tire, en les inciſant, un baûme fort excellent pour la guériſon des playes, à la plante nommée Dragonara, dont on tire le ſang de Dragon, dont les Aporicaires ſe ſèrvent. Il y avoit aûtrefois de bonnes mines d'or, mais les Éſpagnols les ont épuiſées; il y en a encore d'argent, d'airain, d'émeraudes, & de quelques aûtres pièrres prétieûſes. Les iſles de Margarita, de Cubaga, de la Trinidad, & le golfe de Panama fourniſſent encore des pèrles ; mais incomparablement moins qu'autrefois. Les Montagnes & les Forêts de ce païs nourriſſent quantité de Lions, de Tigres, & d'aûtres bêtes féroces, & les rivières quantité de Crocodiles. Maty.

Tèrre fèrme particulière. C'eſt un des Gouvèrnemens des Éſpagnols dans la Région de *tèrre fèrme*. *Tèrra firma propria*, ou *Strictè ſumpta*. Ce Gouvèrnement renfèrme l'Iſthme de Panama, & une partie de la côte de la mèr du ſud, juſqu'au Gouvèrnement de Popayan, qui le borne au midi. Ses villes principales ſont Panama capitale, & Porto Belo. Maty.

Tèrre de feu, de Jesso, de Labourd, &c. Voyez Feu, Jesso, Labour. &c.

Tèrre de Labrador. Voyez Éstotiland. *T. II. p.* 1476.

Tèrre mixè. Voyez Mixe.

Tèrre des Papous. C'eſt un païs ſitué dans l'Océan Indien, près de la ligne entre les grandes Molucques & la Nouvelle Guinée. *Papuorum*, ou *Nigrorum Regio*. On ne connoit que quelques côtes de ce païs, & l'on ne ſçait point ſi il eſt ſéparé par un petit détroit de la nouvelle Guinée, ou s'il y tient. On dit ſeulement que les Papous ſont ſi éſtimez par leur valeur & leur fidélité que les Princes voiſins en prennent pour leur Garde.

Tèrre de Quir. Voyez Quir. T. IV. p. 957.

Tèrre Sainte. Voyez Judée. *T. III. p.* 1147.

Tèrre-neuve. Iſle de *tèrre-neuve*. C'eſt une iſle du Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. *Inſula terra nova*. Elle eſt à l'entrée du golfe de S. Laurens. Sa figure eſt triangulaire, & ſon circuit environ de quatre cent lieuës. Elle a un grand nombre de bons ports, qui ſèrvent de retraite aux vaiſſeaux François, Anglois, Hollandois, &c, Qui vont à la pêche des moruës autour de cette iſle, dans le Golfe de S. Laurens, ſur le Grand Banc, & ſur le petit, qui ſont à l'orient de cette iſle. Il y a dans tous ces endroits une ſi grande quantité de cette ſorte de poiſſons, qu'ils embarraſſent quelquefois les vaiſſeaux, & qu'un bon pêcheur avec ſes lignes (car on n'y pêche pas autrement) en prend juſqu'à trois ou quatre cent par jour. Cette iſle a ſes habitans naturêls, ſauvages comme les aûtres Canadois. Les François y ont deux petites Colonies. Plaiſance, & la Baye des Trépaſſez. Les Anglois y avoient celle de Fèrryland, qui fut ruinée par les François l'an 1696. Au reſte, on comprend quelquefois ſous le nom de *terre-neuve*, toutes les iſles qui ſont dans le golfe de S. Laurens, dont les principales, après celle de *terre-neuve*, ſont Anticoſti, S. Jean, & le Cap Breton. Maty.

On appelle en tèrmes de mèr *tèrre-baſſe*, des rivages bas, plats & ſans remarques, & des plages où il y a peu de cale & de profondeur d'eau. *Terra plana*. Les *tèrres hautes* ſont les montagnes ou rivages de bonne remarque.

En Marine on appelle vent de *tèrre*, le vent qui ſouffle des côtes. *Ventus è terrâ flans*. Le mal de *tèrre*, eſt le ſcorbut. Il faut s'alliér de *tèrre* pour reconnoître l'entrée de la Baye. Fréz. *p.* 116.

Tèrre, en tèrme d'Architècture, & à l'Art de bâtir, s'entend non ſeulement de la conſiſtence du tèrrein ſur lequel on bâtit; & ſuivant ſes bonnes ou mauvaiſes qualitez par rapport à cet Art, on lui donne différens noms ou épithètes. *Tèrre* naturelle, *terra naturalis*, *nativum ſolum*, c'eſt celle qui n'a point encore été éventée ni foüillée. *Terre* rapportée, *terra comportata*, celle qui a été tranſportée d'un lieu à un aûtre, pour combler quelque foſſe, & pour régaler & dreſſer de niveau un tèrrein. *Tèrre* maſſive. *Terra ſolida*. C'eſt toute *tèrre* conſidérée ſolide & ſans vuide, & toiſée cubiquement ou réduite à la toiſe cube, pour faire l'éſtimation de ſa foüille. *Terres* jectiſſes. *Terra mota, injecta*. On appelle ainſi non ſeulement les *tèrres* qui ſont remuées pour être enlevées ; mais encore celles qui reſtent pour faire quelque éxhauſſement de Tèrraſſe ou de Partèrre dans un jardin. Si cet éxhauſſement ſe fait contre un mur mitoïen, comme il eſt à craindre que la pouſſée de ces *tèrres jectiſſes* ne le faſſe périr, parce que les Rèz de chauſſées des deux héritages ne ſont plus pareils, la coûtume de Paris Art. 192, veut que pour réſiſter à cette pouſſée, on faſſe un contre-mûr ſuffiſant, réduit au tiers de l'éxhauſſement & même avec des éperons du côté des *terres*, au dire de gens éxpèrs & connoiſſans. *Tèrre* franche, *tèrra uliginoſa*, éſpéce de *tèrre* graſſe ſans graviér dont on fait du mortiér & de la bauge en quelques endroits. Davilèr. *Tèrre* glaiſe. Voyez Glaise.

Tèrre, par raport au Jardinage, & ſuivant ſes bonnes ou ſes mauvaiſes qualitez, a auſſi différens noms, ſuivant les bonnes qualitez : on dit *tèrre bonne & fèrtile*, c'eſt celle où tout ce qui eſt ſemé ou planté, croit aiſément & ſans beaucoup d'amendement & de façon. Elle eſt ordinairement noire, graſſe & légère. *Tèrra bona & fertilis*. L'Auteur de la culture parfaite des Jardins fruitiérs & potagérs enſeigne le ſecrèt de rendre les jardins fèrtiles par la foüille des *tèrres*, par les différens fumiérs, & par les cendres de léſſive, *tèrre* franche, *terra pura*, celle qui n'étant point mélangée, eſt ſaine ſans pièrres ni gravois, & qui étant graſſe tient aux doigts, & ſe paîtrit aiſément, comme le fonds des bonnes prairies. *Tèrre*-neuve, *terra nova, novalis*. Celle qui n'a encore rien produit, comme une *tèrre* tirée à cinq ou ſix piéds de la ſupèrficie. Davilèr. Les *tèrres* neuves ſont celles qui n'ont jamais vû le Soleil. La Quint. *P. II. C. IV. ſect.* 11. Il n'eſt pas difficile d'entendre ce que c'eſt que *tèrre* neuve ; toutes les *tèrres* l'ont été originairement, c'eſt-à-dire au moment de leur création, Dieu par ſon commandement leur ayant fait le don de la faculté de produire. Depuis ce tems là toutes les *tèrres* de la ſupèrſicie de ce corps tèrreſtre ne peuvent plus être appellées *neuves*, puiſque toutes celles qui ont été capables de produire, n'ont pas ceſſé d'agir juſqu'à préſent ; mais parce qu'il y a bien des endroits où le fond de la tèrre à deux ou trois piéds de la ſupèrficie eſt toûjours demeuré ſans action, & d'aûtres ou la ſupèrficie même a été empêchée d'agir, cela fait que nous avons des *tèrres* neuves pour nous en ſèrvir dans nos beſoins; ainſi ce que nous entendons par *tèrres*-neuves, ce ſont celles qui n'ont encore ſèrvi à la nourriture d'aucune plante, par éxemple celles qui ſont au deſſous de trois piéds de la ſupèrficie, juſqu'à quelque profondeur que ce puiſſe être, pourvû qu'elles ſoient éffèctivement *tèrres* ; ou bien nous entendons celles qui ayant déjà nourri pluſieurs plantes, ont été enſuite long-tems ſans en nourrir d'aûtres ; par éxemple ſur leſquelles on eſt venu à faire des édifices. L'expérience nous apprend que dans les prémières années les unes & les aûtres de ces *tèrres* ſont mèrveilleûſes, & particulièrement pour les Jardins. Toutes ſortes de plantes y ambelliſſent, croiſſent, & groſſiſſent à vûë d'œil, & il y a peu d'arbres qui n'y réüſſiſſent. Les *tèrres-neuves* ont non ſeulement le prémiér ſel qui leur à été donné au moment de la création, mais auſſi la plûpart de celui des *tèrres* de la ſupèrficie, lequel eſt venu à celles de deſſous par le moyen de l'eau des pluyes & des arrôſemens. Ce ſel ſe conſèrve dans ces tèrres cachées, juſqu'à ce que revenant elles mêmes ſupèrficie, l'air leur donne une diſpoſition propre à employer la fécondité dont elles ſont doüées. Les yeux ne peuvent diſtinguer ſi une *tèrre* eſt neuve ou uſée. Il faut avoir des éſpéces de magazins de *tèrres neuves* afin d'y avoir recours, quand on a beſoin de planter quelques arbres nouveaux. La place des allées eſt très propre pour ces ſortes de proviſions, au lieu de la remplir de gravoir & ordure. *La Quint. P. II. C. IV. Sect.* 11. *Tèrre* meuble celle qui eſt legère & en pouſſière, & que les Jardiniérs appellent miette. Elle eſt propre à garnir le deſſous d'un arbre, quand on le plante, & à l'entretenir à plomb. Davilèr. Voyez Meuble. *Tèrre* hâtive celle qui eſt d'une bonne qualité & en belle éxpoſition, comme au midi ſur une Micôte, & où ce qu'on plante, produit de bonne heure.

Suivant les mauvaiſes qualitez, on dit *Tèrre forte*, c'eſt celle qui tient de l'Argile ou de la Glaiſe, & qui étant trop ſèrrée, ne vaut rien ſans être amendée. *Tèrre Groüette*. Celle qui eſt pièrreûſe, & qu'on paſſe à la claye pour l'améliorer. *Tèrre chaude*, ou *brûlante*. Celle qui étant légère & ſeche, fait périr les plantes dans la chaleur, ſi elle n'eſt amendée. On l'employe ordinairement pour les Éſpaliérs. *Tèrre froide*. Celle qui étant humide a peine à s'échaufer au printems, & eſt tardive ; mais qu'on amende avec du fumiér. *Tèrre* légère. *Terra levis*. C'eſt le tèrreau de cheval, la *tèrre* de Jardin uſée & commune, la *tèrre* de ſaûle, la *tèrre* jaûne, &c. *Tèrre* maigre. *Terra arida*, *macra*, *iners*. Celle qui eſt ſablonneûſe, ſeche & ſtérile, & ne vaut pas la peine d'ê-

tre façonnée. *Tèrre* veule, *Terra levior.* Celle où les plantes ne peuvent prendre racine, parce qu'elle eſt trop légère, & qui s'amende avec de la *tèrre* franche. Voyez VEULE *Terre* tulière. *Terra lapidea, lapideſcens.* Celle qui approche du Tuf, & ainſi étant trop ingrate, & malgre, on l'ôte d'un Jardin; parce qu'elle couteroit plus à amender, qu'à y apporter de la bonne tèrre.

Suivant les façons, qu'on donne à la *tèrre*, On l'appelle, *Tèrre* amendée. *Terra Stercorata.* Celle qui après avoir été pluſieurs fois labourée & fumée, eſt propre à recevoir toutes ſortes de plantes. On appelle auſſi *terre amandée*, celle dont on à corrigé les mauvaiſes qualitez par le mélange de quelque aûtre. *Terre* repôſée. *Terra aliquandiù vacans, inarata.* celle qui a été un an où deux en jachère, c'eſt-à-dire, ſans travailler, ni être cultivée. *Terre* rapportée. *Terra comportata.* C'eſt la bonne tèrre, qu'on met dans les endroits, dont on à ôté la méchante, pour y planter. Des *tèrres* rapportées ſont des *tèrres* apportées d'ailleurs & miſes en un lieu pour l'élever, & outre cela le plus ordinairement ce mot emporte la ſignification de tèrres de différentes éſpéces. Dans la Coûtume de Paris Art. 192, les *tèrres* rapportées ſont appellées *tèrres* jectiſſes. *Terre* préparée, *Terra praparata.* Celle qui eſt mélangée pour châque éſpéce de plante ou fleur. *Tèrre* uſée, *effœta.* Celle qui travaille long-tems ſans être cultivée ni amandée. Les *tèrres* s'uſent à la longue quelque quantité de ſel qu'elles ayent pour entretenir leur fèrtilité; les unes s'uſent bien plutôt, & bien plus aiſément que les aûtres. LA QUINTINIE. P. II. C. 4. La Quintinie traite des *tèrres* uſées, P. II. C. 4. Les *terres* uſées qui portent depuis long tems & qui à force de porter ont uſé tous les ſèls qui ſont la fèrtilité de la tèrre.

TÈRRE, ſe dit auſſi de la matière de pluſieurs ouvrages, ſelon ſa nature & ſes qualitez. *Terra, humus, ſolum.* La porcelaine, la fayence, ſont des vaiſſeaux de *tèrre*. La brique, la tuile ſont faites de *tèrre* glaiſe, ou de *tèrre* à Potiér, ou d'argile pétrie & cuite. On dit de la *terre* cruë, quand elle eſt ſimplement ſéchée au ſoleil. Du noir de *tèrre*, du vèrd de *tèrre*, de la *tèrre* franche, c'eſt de la *tèrre* ſans graviér.

Il y a auſſi pluſieurs *terres* médecinales, comme l'*Erétrienne*, *Sélinuſienne*, *tèrre pnigide*, *cimolie*, *tèrre de Chio*, *tèrre Mélite*, *tèrre Lemnienne*, *tèrre de vigne*, &c. Voyez-les à leur ordre.

Tèrre ſigillée, ou, ſelon quelques-uns, *ſigelée*. Le prémiér eſt plus uſité. *Terra ſigillata.* Dans l'iſle de Lemnos, il y a une tèrre rouge, dont les Anciens faiſoient des préſèrvatifs contre les venins & les enchantemens, qu'on pendoit au cou des enfans, & que ces préſèrvatifs *Amuleta* étoient marquez de la figure d'une chévre. Cette tèrre eſt encore aujourd'hui en vogue; & depuis que le Turc s'eſt rendu maître de l'iſle de Lemnos, tous les ans le ſixiême d'Aoûr, ſur une montagne proche d'Épheſtia, autrement Cochino, l'on va tirer cette tèrre avec bien des précautions; ce ſont les Caloïers ou Religieux Grècs qui en font la cérémonie; ils enfèrment cette tèrre dans des ſâcs qu'ils portent au Weivode de Lemnos. Là, cette tèrre ſe met en paſtilles, qu'on imprime d'un ſceau qui porte gravé en Arâbe ces mots qui paroiſſent myſtérieux aux ignorans, & renfèrmer une grande vèrtu, Tin Imacthon, c'eſt à-dire, *Tèrre ſigillée*; de Lemnos, on envoye ces paſtilles à l'Empereur de Conſtantinople, qui en fait des préſents. Le Weivode en retient une partie pour lui, qu'il vend aux Marchands, qui ne manquent pas d'augmenter leur tèrre pàr l'art mèrveilleux qu'ils ont de ſophiſtiquer toutes chôſes, & de mêler le faux avec le naturel & le veritable. On pourroit dire à ces Marchands, ce que Voiture diſoit à M. de Mauvoy pour le remèrcier de la *tèrre ſigillée* qu'il lui avoit envoyée: Tant vaut l'homme, tant vaut ſa *tèrre*; vous l'avez renduë précieûſe, & vous avez trouvé moyen de nous faire un grand préſent, en nous donnant peu de chôſes. Un Médecin ſçavant m'a aſſûré que cette tèrre n'étoit bonne qu'à gâter de l'eau, & à orner des cabinèts. VIGN. DE MARVILLE. Dona Agnès Béatrix Pocheo, Dame d'honneur de la Reine Éléonor, avoit fait preſent à M. d'Orléans, fils de François I. d'un petit vâſe, dont on uſe en Portugal, qui eſt d'une tèrre tannée, ſi fine, qu'on diroit que c'eſt une *tèrre ſigélée*. Elle fait boüillir l'eau froide, ſans lui faire pèrdre ſa froideur; cette eau ne fait jamais mal à qui la boit. Varillas a inſéré cette particularité dans la Vie de François I. La *tèrre* de ces vâſes eſt une éſpéce de *tèrre ſigelée*, qui ſe trouve communément aux Indes. Elle rafraîchit l'eau, quand on l'y laiſſe quelque tems. Les Indiens appellent ces vâſes Pucaro. ID. J'ai une grande tâſſe, dit la Marquiſe de Launoy dans ſon Voyage d'Éſpagne, le vin n'y vaut rien, l'eau y eſt éxcellente. Il ſemble qu'elle boüille, quand elle eſt dedans, au moins on la voit friſſonner. Quand on la laiſſe un peu de tems, la tâſſe ſe vuide toute, tant cette tèrre eſt poreûſe, Elle ſent fort bon. Il eſt ſurprenant comment les Marchands qui nous apportent tous les jours des curioſitez des Indes, ne rendent point ces tâſſes communes en France, où elles ſe débiteroient auſſi-bien que les vâſes de *tèrre ſigelée*; à qui l'on attribuë je ne ſçai quelle vèrtu. ID. Voyez encore SIGILLÉE, & Du Loir, p. 295 & ſuiv.

Il y a la *tèrre d'ombre*, qui eſt en pièrres de différentes groſſeurs; elle vient d'Égypte & d'aûtres endroits du Levant; il faut la choiſir tendre, en grôs morceaux, d'une couleur minime tîrant ſur le rouge. *Terra Ægyptiaca.* Celle là eſt meilleure que la griſe; on la rend plus belle & plus brune, en la calcinant dans une boëte de fèr, ce qui lui fait recevoir un plus bel œil. La fumée en eſt nuiſible & fort puante. La *tèrre de Cologne* eſt d'un noir rouſſâtre, qui eſt ſujèt à ſe décharger & à rougir. On doit la choiſir tendre friable, la plus nette, la moins remplie de menu qu'il ſe peut.

TÈRRE, en tèrmes de Chymiſtes, eſt le ſecond principe paſſif qu'ils admèttent, & qui ſe trouve à la fin des diſtillations & des calcinations, après qu'on en a tîré les ſèls. *Terra mortua, damnata, caput mortuum.* On l'appelle autrement *tèrre morte*, ou *tèrre damnée*. *Terre* dite ſimplement, c'eſt le ſoûfre.

TÈRRE ADAMITE, ou VIÈRGE. *Terra Adamita*, ou *Virgo.* C'eſt le Mèrcure des Sages, ou la matière de leur pièrre, qui eſt véritablement une *tèrre* qu'on peut appeller *Vièrge*.

TÈRRE DES PHILOSOPHES. *Terra Philoſophorum.* C'eſt la matière de la pièrre, lorſqu'elle eſt congelée, qu'ils diſent être en la puiſſance du riche & du paûvre, comme l'eau; ce qu'ils diſent par comparaiſon; & non littéralement.

TÈRRE FIDÉLE. C'eſt l'argent. *Terra Fidelis.*

TÈRRE SOLAIRE. *Terra Solaris.* C'eſt à-dire, adhérente au Soleil. Autrement c'eſt la mine d'or. *Petra Lazuli.*

TÈRRE D'OR, TÈRRE D'ARGENT. *Terra aurea, terra argentea.* C'eſt la Litarge d'Or, ou celle d'Argent.

TÈRRE FŒTIDE, OU PUANTE. *Tèrra fœtida.* Les Philoſophes appellent ainſi la noirceur, lorſqu'elle eſt très-noire & épaiſſie. Elle a été nommée par Hèrmès la *Tèrre* des feüilles, ou *Tèrre* feüillée, ou le Soûfre puant & combuſtible. Quelques-uns nomment encore ainſi le Soûfre ſublimé.

TÈRRE SAINTE. *Terra Sancta.* Selon les Chymiſtes, c'eſt l'Antimoine vitrifié.

TÈRRE D'ÉSPAGNE. *Tèrra Hiſpanica.* C'eſt le Vitriol.

TÈRRE BLANCHE FEÜILLÉE. C'eſt la pièrre, ou matière Philoſophale au blanc.

LA TÈRRE eſt ſa nourrice. Phrâſe de Philoſophie Hèrmétique, qui ſe dit du Mèrcure Philoſophal, ſuivant Hèrmès; lequel n'étant que pur or ſpirituel, eſt ſeul propre pour recevoir & nourrir cet or divin par le moyen de l'éſprit, afin qu'après il produiſe l'éſprit du Roi, que les Sages chériſſent ſi paſſionnément. Hèrmès a dit: La nourrice de nôtre pièrre eſt la *Tèrre*, de laquelle le Soleil eſt le père, & la Lune la mère. Cette *Tèrre*, laquelle n'eſt aûtre chôſe que le Mèrcure, monte au ciel, & derechèf déſcend en tèrre, de laquelle la force eſt entière, ſi elle retourne en *tèrre*, c'eſt à dire, eſt devenuë fixe.

TÈRRE MÈRCURIALE DES CHIMISTES. *Terra Mercurialis.* C'eſt la Litarge d'Or.

TÈRRE, ſe dit auſſi divèrſement à l'égard de la culture & des connoiſſances que nous en avons. *Terra.* Les *tèrres vaines & vagues* ſont des *tèrres* déſèrtes, incultes, ſtériles. *Terra inanis.* *Tèrres novales*, ſont des *tèrres* nouvellement défrichées, qui n'avoient jamais porté. Les Iſles de *Tèrre neuve* ſont à l'orient du Canada, & n'en dépendent pas. C'eſt de ces Iſles que vient la moruë, ou plûtôt d'un grand banc ou d'un petit banc, appellé le banc Jaquet, qui ſont près de ces Iſles; ce qui fait dire, Moruë de *Tèrre* neuve, & les Pêcheurs s'appellent *Tèrre-neuviérs*. Les *tèrres Auſtrales* ſont des *tèrres* inconnuës, où l'on n'a point encore navigé. *Terra auſtralis, incognita.* La moitié de l'Afrique & de l'Aſie conſiſte en *tèrres* inhabitables ou pour leur chaleur, ou pour leur ſécheresſe. Les *tèrres* de la Brie ſont des *tèrres* fortes & grâſſes. Nous avons un déſir naturel de revoir notre *tèrre* natale, notre patrie. On fait des proceſſions pour les fruits, pour les biens de la *tèrre*.

TÈRRE, ſe dit auſſi d'une grande étenduë de pays, d'un État, d'un Royaume, de pluſieurs endroits du globe de la *tèrre*: auquel ſens il s'employe plus ordinairement au pluriér qu'au ſinguliér. Les *tèrres* du Turc, les *tèrres* du Mogol. En ce ſens, on dit, Conquérir toute la *tèrre*; régner ſur toute la *tèrre*. Ami, quand j'ai bien bû, je crois que toute la *tèrre* eſt à moi. ST. ÉVR. c'eſt-à-dire, tout le monde, tout l'univèrs. Vôtre los ſe portera dans toutes les *tèrres* les plus étrangères. VOIT. Ravager les *tèrres* ennemies. ABLANC. Prèſque toute la *tèrre* eſt pleine de chanſons de vos favoris. MAI.

TÈRRE, en particuliér, ſe dit d'un canton, ou d'une contrée, ou d'un fièf, qui a des dépendances, & des redevances. *Ditio, dominium, territorium.* Une *tèrre* fort ſeigneuriale érigée en Duché; c'eſt une *tèrre* en beaux droits, une *tèrre* mouvante du Roi.

Il

Il eſt pèrmis à un Seigneur de démembrer ſa *tèrre*. Ce Prince a de belles *tèrres*; il peut marcher long tems ſur ſes *tèrres*. Turenne eſt la *tèrre* du Royaume la plus Seigneuriale, huit villes murées, & 360 bourgades en dépendent, il y a des Vaſſaux de 25 mil livres de rente. Il a droit d'annoblir, de battre monnoye, d'impôſer la taille, &c. La *tèrre* porte le tître de Principauté. Par la Loi Salique il eſt porté, que nulle portion des *tèrres* Saliques n'ira aux filles.

Tèrre, ſe dit auſſi d'un ſimple domaine, métairie, ou fèrme, d'un fonds, d'un héritage. *Dominium, prædium, fundus, poſſeſſio.* Il a une petite *tèrre* qu'il afferme tant. Il fait valoir ſa *tèrre* par ſes mains. Il donne ſa *tèrre* à moitié fruits. Cette *tèrre* eſt en friche, en ruine, en criées. Il a remis ſa *tèrre* en valeur. Il eſt défendu de deſſoler les *tèrres*. Toute *tèrre* eſt un immeuble, ſujette à hypothéque, à déguèrpiſſement. On dit auſſi, qu'une *tèrre* n'eſt bonne qu'à manger, pour dire, qu'on en peut vivre ſur le lieu, mais qu'on n'en peut pas tîrer grand revenu en argent.

Tèrre arcifinie, eſt *tèrre* frontière qui aboutit à quelque chôſe capable d'arrêter ceux qui voudroient l'envahir, ou de défendre l'État de l'incurſion de l'ennemi. Courtin. *Fines.*

Tèrre vague, eſt celle qui n'a point de maître, du mot *vacua*, vuide de propriétaire. Id.

Tèrre, ſe dit encore plus particulièrement d'un ſimple héritage, d'un champ. *Ager, campus, fundus, tellus.* Voilà une piéce de *tèrre* qui contient dix arpens, dix ſeptiérs, dix pèrches. Cette *tèrre* eſt bonne en vigne, en bois, en labour. Tout ſon bien eſt en fonds de *tèrre*. C'eſt un gueux qui n'a pas un poûce de *tèrre*. On laiſſe partie des *tèrres* en jachère, les aûtres en guèret, les aûtres ſont enblavées ou enſemencées. Il a fait clôrre cette *tèrre* de murs, de foſſez, de hayes. Il faut donner trois façons aux *tèrres* qui ſont en labour. Les *tèrres* légères ſont les ſablonneûſes, qui rapportent peu. Il faut fumer, amender les *tèrres* maigres. Jean ſans *tèrre*, Roi d'Anglètèrre, fut ainſi appellé, parce qu'il n'avoit rien, point de bien, point de fonds de *tèrre*.

Tèrre, ſe dit auſſi à l'égard des pèrſonnes, ou des hommes qui habitent la *tèrre*. C'eſt un homme qui connoît toute la *tèrre*, tout le monde. *Terra, orbis.* C'eſt une vérité conſtante qui paſſera par toute la *tèrre*. Il a fait cela à la face de toute la *tèrre*. Toute la *tèrre* vous obeïra. Voit.

Qu'Iſraël, & toute la tèrre
Prête l'oreille à l'Etèrnel. Gilbèrt.

Tèrre, ſe dit auſſi du lieu qui ſèrt de tombeau. *Tumulus.* Un corps mort ne demande plus que la *tèrre*. On entèrre les Chrétiens en *tèrre* ſainte, dans l'Égliſe, dans le cimétière. On paye tant à l'Égliſe pour l'ouvèrture de la *tèrre*. On dit par un ſouhait poëtique, Que la *tèrre* ſoit légère à ſes ôs; pour dire, Qu'il repôſe en paix.

On dit en tèrmes de Guèrre, qu'on a bien remué la *tèrre*; pour dire, qu'on s'eſt bien retranché, bien fortifié, qu'on a bien fait des travaux. Cette place n'a pour toute défenſe que des ouvrages de *tèrres* jectiſſes, rapportées, remuées, ou ſablonneûſes ou légères, qui ne valent rien. Le mur qui doit ſoûtenir des *tèrres*, demande une grande épaiſſeur. Ab. de Vit.

Tèrre, ſe dit figurément en chôſes morales. Vous venez chaſſer ſur mes *tèrres*; pour dire, entreprendre ſur ma charge, ſur mes droits, ſur mes fonctions, ſur mon travail. *Onus, munus.* On dit qu'on a fait pèrdre *tèrre* à quelqu'un; pour dire qu'on l'a mis en déroute, ſoit en plaidant, ſoit en diſputant contre lui. On dit qu'un homme ſéme en *tèrre* ingrate, quand il veut inſtruire un ſtupide, qui n'eſt pas capable d'apprendre, ou quand il fait du bien à un malhonnête homme & à un ingrat. Quand Diogéne voyoit qu'un diſcours ennuyant tendoit vèrs la fin, il crioit en ſe réjoüiſſant, *je vois tèrre*. Mén. Si vous pourſuiviez le mérite, ce n'eſt pas ſur nos *tèrres* qu'il faut chaſſer. Mol. Billèts doux & billèts galants ſont des *tèrres* inconnuës pour eux. Id. Ces deux dèrnières expreſſions ſont un peu précieûſes.

Tèrre, ſe dit auſſi par oppoſition à ce qui eſt *ſpirituel*. Les plaiſirs de la *tèrre* ne ſont rien en comparaiſon de ceux du ciel. *Terrena oblectamenta.* Il ne faut point s'attacher aux biens de la *tèrre*, qui ſont fragiles & périſſables. L'âme ne tient que trop à la *tèrre*. Les coquettes s'imaginent pouvoir accommoder le ciel avec la *tèrre*; la vèrtu avec la galanterie. M. Scud.

L'Écriture nous apprend que Dieu eſt déſcendu en *tèrre*, qu'il envoye ſouvent ſes Anges en *tèrre*, qu'il a formé l'homme du limon de la *tèrre*, qu'il retournera en *tèrre*, qu'il a donné pour punition au ſèrpent de manger de la *tèrre*, que la *tèrre* engloutit Coré, Dathan & Abiron, qu'elle fondit ſous eux.

Tèrre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il n'y a point de *tèrre* ſans Seigneur. *Non eſt tractus, nec dominium ſine Domino.* Tant vaut l'homme, tant vaut ſa *tèrre*. *Terre* chevauchée eſt à demi mangée. Un homme malheureux dit qu'il voudroit être cent piéds ſous *tèrre*. On dit qu'il a donné du nez en *tèrre*, quand il a fait banqueroute, quand il n'eſt pas venu à bout de quelque deſſein. On dit auſſi d'un avâre, il a peur que *tèrre* ne lui manque. On dit auſſi, qu'on a chèrché un homme par mèr & par *tèrre*, pour dire, qu'on l'a chèrché en pluſieurs endroits de la ville. On dit d'un païs gras, fèrtile & abondant, que c'eſt une *tèrre* de promiſſion. On dit auſſi, qui *terre* a, guèrre a; pour dire, qu'il n'y a point de bien qui ne ſoit ſujèt à envie & à conteſtation. On dit, il vaut mieux en *tèrre* qu'en pré, en parlant de quelqu'un dont on ſouhaite la mort. On dit auſſi, qu'une parole n'eſt pas tombée à *tèrre*, pour dire, que quelqu'un en a pris avantage, qu'il l'a relevée. On dit auſſi, qu'on ne voit ni ciel, ni *tèrre*, pour dire qu'on ne voit goutte. On dit encore, bonne *tèrre*, méchant chemin. On dit auſſi, quitter une *tèrre* pour le cens, c'eſt à dire, abandonner une chôſe qui eſt plus onéreûſe que profitable. On dit encore, c'eſt un pot de *tèrre* contre un pot de fèr, quand un homme foible conteſte contre un bien puiſſant. J'irai tant que *tèrre* me pourra porter, pour dire, je ne reviendrai de long tems. On dit auſſi, entre deux ſelles le cul à *tèrre*, pour dire, n'avoir pas profité de l'occaſion de deux avantages propôſez. On dit, faire de la *tèrre* le foſſé, lorſque ce que l'on tîre d'une chôſe, ſèrt à en faire en même tems une aûtre.

Tèrre a Tèrre. adv. Il ſe dit des galères, qu'elles vont *tèrre à tèrre*, quand elles ne s'éloignent guères des côtes en allant en mèr. *Littus legere, radere.* On le dit auſſi en Manége des chevaux qui ne font ni courbettes, ni ballotades, mais qui vont uniment ſur le tèrrain, & en faiſant de petits ſauts, ou en levant un peu les jambes de devant. On le dit auſſi des danſeurs qui ne font point de cabrioles, & qui ne quittent guères la *tèrre*. On le dit auſſi au figuré des Auteurs dont le ſtile n'a point d'élévation, ou eſt rampant. Cet homme ne ſe ſentant point né pour les grandes chôſes, il va *tèrre à tèrre*. La Br.

Dans la place où je ſuis plus fragile qu'un vèrre,
Je vais à petit bruit, & vole tèrre à tèrre. Boursaut.
Modérons nôtre éffort & rimons tèrre à tèrre.
N. Ch. de vèrs.

On dit, rez piéds, rez *tèrre*, pour dire, de niveau; tout contre le ſol, tout contre la *tèrre*. *Plano pede.* Il ſe dit au propre & au figuré. On a abbatu cette maiſon rez piéd, rez *tèrre*.

Tant que tèrre. adv. d'exaggération. *Multum, magnopere, ſummopere.* Il eſt bas & populaire. Nous avons eû de la peine, de la fatigue, de la diſette *tant que tèrre*: en revanche rions maintenant, bûvons, mangeons *tant que tèrre*.

TÈRREAU. ſ. m. (Prononcez *Terrô.*) Vieux fumiér bien conſumé, & bien pourri, mêlé avec de la tèrre. Tèrre noire mêlée de fumiér pourri, dont on fait des couches dans les jardins potagers, & qui ſèrt pour garnir les platebandes, & pour détacher de leur fonds les feüilles des partèrres de brodérie, où l'on peut cependant mettre plus à propos du mache-fèr, parceque les hèrbes, ni croiſſent pas ſi facilement. Daviler. *Stercus veteraſcens.* On fait des couches de *tèrreau* pour y faire venir aiſément des champignons, des melons, &c. Le *tèrreau* eſt le dèrnièr ſèrvice qu'on retîre du fumiér, ce fumiér ayant ſèrvi à faire des couches s'y eſt tellement conſommé, qu'il eſt enfin devenu auſſi mobile que de la tèrre, & pour lors il eſt employé non plus comme fumiér qui engraiſſe, mais comme tèrre qui produit de petites plantes. La Quint. C'eſt ce qui s'appelle *tèrreau*. On en met ſept à huit poûces d'épais ſur les couches nouvelles, pour y élever des ſalades, des raves, des légumes, à replanter, &c. Voyez Tèrrot.

Tèrreau. ſ. m. En vieux langage étoit un foſſé, on nomme à Lyon, la place où eſt l'Hôtel de Ville, la place des *Terreaux*, parceque c'étoit anciennement un grand canal de communication entre le Rhône & la Saône qui a été comblé; on dit pour la même raiſon les Carmes des *Tèrreaux*, & la boucherie des *Tèrreaux*, qui ſont placez ſur cet ancien foſſé, ou ſur ſes bords. P. Méneſt. Hiſt. de Lyon.

TÈRRÉDES. ſ. m. Nom propre d'homme *Tygridius*. Saint *Tèrrédes* étoit Évêque de Gap, dans le VIe. ſiécle. Un manuſcrit du Martyrologe de ſaint Jérôme le nomme *Teredas*, ſuivant ſon ancien nom vulgaire, *Chaſtelain au* 1 *Févr. p.* 491. Il y a un aûtre ſaint nommé en Latin *Tygridius*, qui étoit d'Auvèrgne. Celui-là s'appelle en François *Tigryde*.

TÈRRE GRADE. Tèrme de Coutume. Matière de *Tèrre grade*, c'eſt quand il eſt queſtion entre parties de fins, bornes, limites, ou des chemins. Voyez la Coutume de ſaint Sevèr, *Tit. I. Art.* 20.

TÈRREIN. ſ. m. Tèrre conſidérée ſelon ſes bonnes ou mauvaiſes qualitez, fonds ſur lequel on bâtit, où on établit quelque chôſe, ſur lequel on fait des plans, & qui eſt de différentes conſiſtences, comme de roche, de tuf, de graviér, de ſâble, de glaiſe, de vâſe, &c. Daviler. *Fundus, ſolum.* Vous bâtiſſez là ſur un mauvais *tèrrein*. *Tèrrein* de niveau, c'eſt une étenduë en ſupèrficie

cie de terre dreſſée ſans aucune pente. Id. *Terrein* par chûtes celui dont la continuité interrompuë, eſt racordée avec un autre *terrein* par des perrons, ou glacis. Id. Meſſieurs de l'Académie Françoiſe écrivent auſſi *terrein*, d'autres l'écrivent par un *a*, *terrain*. Voyez ce mot.

TERRÉMOTTO ou BOAGRIO. Nom d'un Torrent de Gréce. *Boagrius.* Il coule dans les confins de la Theſſalie & de l'Achaïe, & ſe décharge dans le golfe de Zeïton, vis-à vis la pointe occidentale de l'iſle de Négrepont.

TERREPLAIN. ſ. m. Terme de Guerre. *Terreni aggeris planities.* C'eſt la partie la plus haute du rempart, la déffenſe ſolide d'une place, qui eſt faite de terre avec talus & parapet.

On le dit auſſi en Architecture civile, de toute terre rapportée entre deux murs de maçonnerie pour ſervir de terraſſe, ou de chemin pour communiquer d'un lieu à un autre. Daviler. *Planicies terrea, terrena molis agger.*

TERRER. verb. n. Il n'a d'uſage qu'avec le pronom perſonnel. Se cacher ſous terre. *Abdere ſe, immittere ſe in latibulum, in cubile ſubterraneum, deliteſcere cubilibus.* Il ſe dit proprement des animaux qui font des trous en terre, ou des terriers pour ſe retirer, & ſe mettre à couvert des pourſuites des Chaſſeurs, comme les lapins & les renards.

On dit communément que des gens de guerre ſont bien *terrez*; pour dire, qu'ils ſe ſont bien mis à couvert par des travaux de terre, que le feu des ennemis ne leur peut nuire. *Vallati aggeribus.*

TERRESTRE. adj. m. & f. (Prononcez l'*s*,) Qui appartient à la terre. *Terreſtris, terrenus, terreus.* Le globe céleſte & le globe *terreſtre* ſont en repréſentation dans les cabinets. Adam fut créé dans le Paradis *terreſtre*. La Peyre en a fait une grande Diſſertation dans ſa Géographie Sainte. Monſieur Huet Évêque d'Avranches a fait un Traité fort ſçavant ſur la ſituation du Paradis *terreſtre*, qu'il prouve avoir été dans la Babylonie, appellée aujourd'hui l'Yérack. Monſieur Van Til a fait auſſi depuis peu une Diſſertation ſur le Paradis *terreſtre*. Elle eſt imprimée à la fin de ſon Commentaire ſur le Prophéte Malachie. Monſieur Bochart avoit fait auſſi une Diſſertation ſur le Paradis *terreſtre*. Elle eſt imprimée dans le recueil de ſes Ouvrages. Celle de Monſieur Huet a été miſe en Latin. On dit d'une belle maiſon de campagne, que c'eſt un Paradis *terreſtre*. On diviſe les animaux en *terreſtres*, aquatiques, & volatils. La foudre & les orages ſe forment des vapeurs & des exhalaiſons *terreſtres*. La Chymie par ſon art ſépare des corps tout ce qu'il y a d'impur, de craſſe & de *terreſtre*.

TERRESTRE, ſe dit auſſi figurément par oppoſition à *ſpirituel*. *Terreſtris, caducus, temporarius.* Les déſirs *terreſtres* ſont indignes du Sage, & du Chrétien. Les plaiſirs *terreſtres* ne ſont qu'ombre & que fumée. Le Philoſophe doit dépoüiller tout ce qu'il a de *terreſtre*. Abl. Vous avez purgé mon Ouvrage de ce qu'il avoit de groſſiér, & de *terreſtre*. Voit.

TERRESTRÉITEZ. ſ. f. plur. Terme de Chymie, & de Pharmacie. *Partes terreſtres, craſſiores.* Ce ſont les parties les plus groſſières & terreſtres des corps, qui entrent dans quelque compoſition.

TERREUR. ſ. f. Grand effroi; frayeur, épouvantement, paſſion de l'âme cauſée par la préſence d'un objet affreux, épouvantable. *Terror, formido, metus.* Les grands Conquérans ont gagné des Provinces par la ſimple *terreur* de leur nom, de leurs armes. Aléxandre ſe piquoit d'être la *terreur* des hommes. M. Esp. Philippe a répandu dans vos eſprits la *terreur* qui l'y peint en invincible. Tour. Ariſtote diſoit que la Tragédie devoit cauſer la *terreur*, & la compaſſion. Il ne faut pas jetter dans les âmes de vaines *terreurs*, & de fauſſes allarmes. La cruauté des ſupplices n'a pas été capable de donner de la *terreur* aux Martyrs.

TERREUR PANIQUE. C'eſt ainſi qu'on appelle une crainte mal fondée, & qui devient preſque univerſelle. *Terror panicus.* Il ſurvint une *terreur panique* qui les rendit maîtres de la place. Ablanc. Il ſe dit auſſi de chaque particuliér qui craint ſans fondement.

J'ay voulu le guerir
Des paniques terreurs *qui l'avoient pû ſurprendre.* Corn.

Les Égyptiens diſoient que les *terreurs* venoient du Dieu Pan qu'ils adoroient. Pauſanias dit que les *terreurs* mal fondées & non attenduës étoient appellées *terreurs-paniques*. Ce qui fait voir que cette expreſſion, auſſi bien que ſon origine ſon fort anciennes. Voyez une Idille de Théocrite & ſes Commentateurs, & le mot Panique au ſupplément de la Lettre P.

TERREUX, EÛSE. adj. Qui eſt couvert de terre, de craſſe, de pouſſière. *Squallidus, terroſus.* Les concombres cueillis dans la pluye ſont tous *terreux*. Les vieillards moribonds ont le viſage *terreux*. Avoir les mains *terreuſes*.

On dit proverbialement d'une fille à marier, qu'elle a le cul *terreux*, quand elle eſt fort riche en fonds de terre. *Eſt dives prædiis, tellure multâ dives.*

TERRIBLE. adj. m. & f. Qui doit épouvanter, donner de la terreur. *Terribilis, horrendus, formidandus, metuendus.*

Héros terrible *au reſte des humains.* Rac.

Le ſupplice des roüez eſt *terrible*. La mort eſt le *terrible* des *terribles*, comme a dit un Ancien. Il eſt *terrible* de tomber entre les mains du Dieu vivant. Les jugemens de Dieu doivent paroître *terribles* aux méchans. S. Cyran. La pauvreté eſt quelque chôſe de bien *terrible*, quand on ne la ſupporte pas en veritable Chrétien. Id.

TERRIBLE, ſe dit auſſi par exaggération, de ce qu'on veut traiter de grand, d'extraordinaire, de ſurprenant. *Mirus, mirandus, ſtupendus.* Ce hableur a une *terrible* envie de parler. Il a une *terrible* conſtance, fermeté. Son avarice eſt *terrible*.

On dit auſſi pour loüer, ou pour blâmer: Vous êtes un *terrible* homme: C'eſt un *terrible* Sire. Il ſe dit auſſi ſeulement par mépris. C'eſt un *terrible* faiſeur de vers. C'eſt un *terrible* harangueur.

TERRIBLEMENT. adv. D'une manière terrible. *Terribiliter, horrendum in modum.* Il ſe dit tant en bonne qu'en mauvaiſe part. Ce brave eſt *terriblement* dangereux. C'eſt un homme qui parle *terriblement*, ou beaucoup. Il eſt *terriblement* ménager. Il a *terriblement* de l'eſprit. J'aime *terriblement* les énigmes. Mol. Je ne ſçai s'il ne hazarda point un grand nombre de pathétiques impertinences; car cette matière là les inſpire *terriblement*. Scar.

TERRIEN, ENNE. adj. Ce mot, pour dire Terreſtre, eſt du ſtile bas & comique. *Terreſtris, terreus.* Pleine d'orgueil, elle eût refuſé le globe *terrien*. Bens.

TERRIEN, ſe dit auſſi de celui qui poſſède une grande étenduë de terre. *Tellure multâ dives, ditiſſimus agri.* Le Roi d'Eſpagne eſt le plus grand *terrien* du monde depuis la découverte des Indes Occidentales. Cette Ducheſſe eſt une grande *terrienne* en Bretagne, elle y poſſède beaucoup de terre.

TERRIÉR. adj. m. & ſ. Recueil de reconnoiſſances des vaſſaux, ou tenanciérs d'une terre ſeigneuriale, qui contiennent les rentes, droits & devoirs dont ils ſont tenus envers leur Seigneur; ce qui lui ſert de titre pour éxiger telles redévances. *Codex agrorum vectigalium. Rationes & quaſi antapochoe patris familias, vel Domini. Tabula territorii, aut reditûs annui.* Il faut obtenir des Léttres Royaux pour la confection d'un papier *terriér*. On dit auſſi le *terriér* du Domaine.

TERRIÉRS, ſont ceux qui repréſentent les droits d'une Communauté. Les Italiens nomment *Terrieri* les habitans naturels d'une contrée; à Lyon dans l'Hôtel de Ville, à la nomination des nouveaux Échevins, les deux anciens qui doivent ſortir, & qui donnent les prémiers leurs ſuffrages pour l'élection des nouveaux ſont nommez *Terriérs*. P. Mén.

TERRIÉR, ſignifie auſſi la demeure que les lapins, renards & autres animaux ſemblables ſe creuſent dans la terre, & où ils ſe ſauvent de la pourſuite des Chaſſeurs. *Cuniculus, cubile.* On fait mourir les renards en les enfumant dans leur *terriér*.

TERRIÉR, eſt auſſi un petit chien qui eſt propre à la chaſſe de ces animaux. *Canis terrarius.*

TERRINE. ſ. f. Vaiſſeau de terre fait en forme de jatte, ou d'un baſſin qui a de la profondeur. *Cymbium fictile.* Les *terrines* ſont des utenciles de cuiſine, de laiterie; elles ſervent de gardemanger, & pour ſavonner, &c.

TERRINE DE DÉPART. Sorte de vâſe dont on ſe ſert dans les opérations de Chymie & de Pharmacie. *Cymbium Chymicum ſeparationis.*

TERRINÉE. ſ. f. Ce qui eſt contenu dans une terrine. *Cymbium fictile plenum. Cymbii fictilis plenitudo.* On a donné une grande *terrinée* de pois aux pauvres. Cette fille a une grande *terrinée* de linge à ſavonner.

TERRIR. v. n. Terme dont les Naturaliſtes ſe ſervent en parlant des tortuës qui vont à terre pondre leurs œufs; & après les avoir couverts de ſable, elles les laiſſent éclore par la chaleur du ſoleil. *Terram petere.*

TERRIR, en termes de mer ſignifie auſſi, prendre terre, après des voyages de long cours; & quelquefois même, avoir la vûë de la terre. *Ad littus appellere.*

TERRITOIRE. ſ. m. Détroit, juriſdiction, reſſort, eſpéce, étenduë de païs où l'on a droit d'exercer la Juſtice, *Territorium, ditio, juriſdictio.* Un Juge ne peut prononcer, ni un Officiér exploiter, hors de ſon *territoire*. Les Juges des privilégiez, comme Meſſieurs des Requêtes du Palais, ou de l'Hôtel, n'ont point de *territoire* particuliér. C'eſt une maxime, que l'Égliſe n'a point de *territoire*. Elle n'a point de Juriſdiction ſur le temporel; & le

le Juge Écléſiaſtique ne peut faire arrêter un Prêtre, même hors de ſon Prétoire. Cujas dit dans le même ſens que l'Égliſe a un Auditoire ; mais qu'elle n'a point de Juriſdiction.

TÈRRITOIRE, ſe dit auſſi de la pèrmiſſion que donne un Évêque à un aûtre pour faire quelque fonction Épiſcopale dans l'etenduë de ſon Diocêſe. *Territorium conceſſum.* Un Clèrc ne peut recevoir les Ordres que de ſon Diocêſain, ſi ce n'eſt qu'il obtienne un *tèrritoire* pour les recevoir par un aûtre Évêque commis. L'Évêque de Beauvais voulant faire le procès dans Roüen à Jeanne la Pucelle, parcequ'elle avoit été priſe dans ſon Diocêſe, demanda au Chapitre de Roüen, le Siége vacquant, *tèrritoire* pour la juger.

TÈRRITOIRE, ſe dit auſſi de l'etenduë d'une Seigneurie, ou d'une Paroiſſe. *Ditio, juriſdictio.* Le *territoire* de ce Marquiſat eſt bien étendu. La Cure de ſainte Marine n'a que trente maiſons dans tout ſon *tèrritoire*.

Bas tèrritoire. Mots Comiques ; pour dire, la tèrre.

> *En aigle, un jour dans ce* bas tèrritoire,
> *Jupiter vit un beau jeune garçon.* BENS.

TÈRROIR. ſ. m. Tèrre conſiderée ſelon ſes qualitez. *Solum, ager, tellus.* Les plantes, les arbres, ne viennent bien que ſelon que le *tèrroir* leur eſt propre. Les ſaules, les aûnes, les peupliérs demandent un *tèrroir* humide & marécageux ; la vigne un *tèrroir* ſèc, pièrreux & de roche ; le blé un *tèrroir* grâs & fèrtile. Le *tèrroir* des landes ne ſe cultive point, parcequ'il eſt trop ingrat.

On dit que le vin a un goût de *tèrroir*, quand il a quelque qualité déſagréable, qui lui vient par la nature du *tèrroir* où la vigne eſt plantée. *Vinum ſapit ſoli naturam.*

On le dit auſſi au figuré d'une mauvaiſe habitude qu'on a priſe dans le lieu de ſa naiſſance. Les pèrſonnes de Province ne peuvent ſe défaire d'un cèrtain vice de *tèrroir* fort oppôſé à la politeſſe. BELL.

TÈRROT. ſ. m. C'eſt la même chôſe que tèrreau : mais les Jardiniérs & les Fleuriſtes diſent ordinairement *tèrrôt*, pour dire du fumiér pourri, mêlé avec de la tèrre légère & du ſable paſſé dans un crible de fèr. *Stercus putridum, vel veteraſcens.* Le *tèrrôt* grand & chaud ne vaut rien à l'anémône. CULT. DES FLEURS. Voyez TÈRREAU.

TÈRCE, ou TÈRSE. Eſt un Régiment Éſpagnol, Capitaine d'un *Tèrce*.

TÈRS, ERSE. adj. m. & f. c. Frotté ; de *tergere*. BOREL. Il vient de *tèrgier* dont nous avons parlé en ſa place, ou de *tèrſer*. Car on trouve *tèrſt* à la troiſiême pèrſonne du préſent de l'indicatif, pour, il frotte. *Tergit.* Qui ly *tèrſt* les yeux, la face. OVIDE, *manuſcrit de Borel*, & *tèrs* au preterit indéfini, je frotai. *Tèrſt.* Voyez Borel, au mot Sydoine.

TÈRSACO, TÈRSACZ ſubſt. m. Nom propre d'un ancien Bourg de la Liburnie. *Tarſatica, Tarſaticum.* Il eſt dans la Morlaquie, aux confins de la Carniole & de l'Iſtrie, environ à une lieuë de ſaint Weit, du côté du nord. MATY.

TÈRSÉR. v. act. Tèrme de Vigneron. C'eſt donner un troiſiême labour, une troiſiême façon à des vignes. *Tertiare.* Il eſt tems de *tèrſer* les vignes. Il y a des Provinces où cela s'appelle *rebiner*.

TÈRSET. ſ. m. Tèrme poëtique, qui ſe dit de trois vèrs qui ſont liez, ou qui marchent enſemble. *Triſticon, vel triſticum.* En France on n'employe les *tèrſets* que pour faire les deux dèrniérs couplêts d'un Sonnèt.

> *Le Sonnet étonné branle ſur ſes* tèrſêts. SAR.
> *Il voulut que ſix vers artiſtement rangez,*
> *Fuſſent en deux* tèrſêts *par le ſens partagez.* BOIL.

En Italie pluſieurs Poëmes ſont fait par *tèrſets*.

TÈRSKOY LÉPORI. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Lapopie Moſcovite. *Terſia Leporia.* Elle s'avance vèrs l'orient en forme d'une grande prèſqu'iſle, entre la mèr Blanche & celle de Moſcovie, ayant au couchant la Moremanſkoy Lépori. Jokéna, ou Lokéna & Warſiga en ſont les lieux principaux, & ne ſont pas grand chôſe. MATY.

TÈRTIO. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. Le *Tertio* de Paris eſt le frère du ſauvage, ayant été élevé au même lieu, leur couleur eſt pourtant différente, mais non pas leur beauté ; celui-ci eſt d'un incarnat vif, brun ſurpaſſant, c'eſt-à-dire, de couleur de feu, ponçeau enfoncé ; ſon blanc n'eſt pas fin, mais un peu carné, ſa fleur n'eſt pas large comme celle du ſauvage, mais ſes panaches ne ſont pas moins grôs ni détachez, & ſont de piéces emportées ; les feüilles n'en ſont pas ſi larges, ni ſi épaiſſes, d'où vient qu'elles ſe renvèrſent, & qu'on eſt obligé de ſe ſervir de cartons : il ne caſſe pas auſſi comme le ſauvage, & quatre ou cinq boutons lui ſuffiſent : ſa plante eſt aſſez robuſte, quoique ſon vèrd ne ſoit pas des plus beaux ; ſes marcottes prennent racines facilement, & ne ſont pas ſujettes aux maladies, ſa fleur n'eſt pas ſi hâtive que celle du ſauvage. MORIN.

TÈRTRE. ſ. m. Petite montagne qui s'éleve au milieu d'une

plaine de toutes pârts, & qui n'eſt point attachée à des côtes. *Clivus, collis.* Il y a une grande dévotion au *tèrtre* du mont Valérien la Semaine Sainte.

Ce mot vient du Latin *tèrreſtre*. NICOD. D'aûtres le dérivent à *theatro*, qui s'eſt dit d'un lieu éminent ; ou de *terratum*, parceque c'eſt une éſpéce de tèrraſſe. Il vient du mot Celtique ou Bas-Breton *tèrer*, qui ſignifie *tèrtre*, *colline*.

TÈRTULLIANISTE. ſ. m. & f. Hérétique qui ſuit les èrreurs de Tèrtullien, qui ſe fit Montaniſte. *Tertullianiſta.*

TÈRVEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Aragon, en Éſpagne. *Tervelum, Terulum.* Elle a un Évêché ſuffragant de Saragoſſe, & elle eſt ſituée au Confluant du Guadalaviar, & de l'Alambra, à cinq lieuës d'Albarazin, du côté du midi. MATY.

TÉRUNCIUS, Tèrunce, ou triunce. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. M. Courtin dit *Térunce & triunce.* Les Antiquaires ne font point difficulté de retenir le mot Latin *Teruncius*. Le *Teruncius* étoit une petite monnoye des Romains. Elle étoit d'argent enſuite on ne voulut point faire de ſi petites piéces d'argent, mais on retint cependant dans l'uſage le nom de *Teruncius* pour compter, & ce ne fut plus qu'un nom de ſomme. Le *teruncius* d'abord étoit le quart de l'as, ou de la livre, & parceque la livre contenoit douze onces, le *téruncius* en valoit trois, & c'eſt de là que ce nom s'eſt formé de *tres uncia* on fit *teruncius* monnoye de trois onces, valeur de trois onces ; C'étoit auſſi le quart du deniér tant que le deniér valut dix as, le *téruncius* en valut 2 & ½, lorſque le deniér monta à 16 as, le *téruncius* en valut 4.

TES.

TESCHEN, TESSIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie. *Teſchena.* Elle eſt ſur l'Élza, à onze lieuës de Ratibor, du côté du midi. *Teſchen* eſt défendu par une Citadelle, & eſt capitale du Duché ou de la Principauté de *Teſchen*, qui eſt vèrs les ſources de la Viſtule, entre la Principauté de Ratibor, la Moravie, la Hongrie, & la Pologne. MATY.

TESIIK AGASI-BACHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'un office, & d'une dignité à la Cour du Sophi de Pèrſe. Ce nom ſignifie Grand Portiér. Magnus Janitor. Le *Teſiik-Agaſi-Bachi* eſt le Commandant de la Garde du Roi de Pèrſe, compôſée de deux mille fantaſſins.

TÉSIN. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière du Duché de Milan. *Ticinus.* Elle a ſa ſource dans le Mont S. Gothard, en Suiſſe, Travèrſe le lac Majeur & une partie du Milanois, baigne Pavie, & peu après elle ſe décharge dans le Pô. MATY.

TÉSIR. Vieux v. n. Se taire. *Pèrceval.* BOREL. *Tacere, Silere.*

TÉſMOIGNAGE. ſ. m. Atteſtation, relation d'une vérité. *Teſtimonium, teſtificatio.* Faux *tèmoignage* ne diras : c'eſt un commandement du Décalogue. On eſt obligé en conſcience de dépôſer, de rendre *témoignage* à la vérité. Saint Jean dit que Dieu eſt venu au monde pour rendre *témoignage* à la vérité. On s'empreſſe peu à rendre un *témoignage* intrépide aux véritez qui choquent l'autorité ſuprême. TOUR.

TÉſMOIGNAGE, ſe dit auſſi d'un paſſage d'un Auteur ; ou aûtre pèrſonne notable, qui dit ou affirme avoir vû ou cru quelque chôſe. *Teſtificatio, auctoritas.* Le Prédicateur a rapporté pluſieurs *témoignages* des Pères pour prouver ſon texte. Les *témoignages* de Pline, d'Hérodote, de Solin, ſont ſuſpècts à beaucoup de gens.

TÉſMOIGNAGE, ſe dit auſſi des indices, des preuves qu'on tîre ſouvent des chôſes inanimées. *Indicium, nota, veſtigium argumentum.* Ce mari a donné de grands *témoignages* de ſon amour à ſa femme. L'homme de bien eſt content du *témoignage* de ſa conſcience. Son bras éſtropié eſt un *témoignage* de ſa valeur. Les pleurs ſont des *témoignages* de ſon affliction. Ce ſang répandu eſt un *témoignage* qu'il y a eû ici de la tuërie.

On le dit auſſi de l'aſſurance que nous avons par le moyen des ſens que les chôſes ſont de telle ou de telle manière. *Senſatio.* On ne doit point recuſer le *témoignage* des ſens quand ils dépôſent dans l'etenduë de leur reſſort. CL.

TÉſMOIGNAGE, ſe dit quelquefois d'une ſimple recommendation, ou aſſûrance. *Commendatio, certificatio.* J'ai pris ce valet ſur le *témoignage* que m'ont rendu pluſieurs honnêtes gens de ſa fidélité.

TÉſMOIGNER. vèrb. act. Dépôſer, ſèrvir de témoin. *Teſtari, teſtificari, pro teſtimonio dicere.* Il y a quatre témoins qui ont *témoigné* contre lui. Un Avocat n'eſt pas obligé de *témoigner* contre ſa partie.

TÉſMOIGNER, ſignifie auſſi, S'ouvrir, faire connoître ſon ſentiment. *Significare, indicare, mentem aperire.* Un Juge ne doit point *témoigner* aux parties quel eſt ſon ſentiment, ouvrir ſon avis. Un bon Chrètien ne doit *témoigner* aucun reſſentiment des injures qu'il reçoit. Il eſt dangereux de *témoigner* trop d'amour à ſes enfans, ils en abuſent. Les Amans *témoignent* leur paſſion par leurs regards.

Voir cajoler ſa femme, & n'en témoigner *rien*,
Se pratique aujourd'hui par force gens de bien. MOL.

TÉſMOIGNERIE. ſ. f. Ce mot ſe trouve employé dans Rabelais. Comment Ouïr-dire tenoit École de *Témoignerie*. *Teſtatio.*

TÉſMOIN. ſ. m. & f. Qui atteſte, ou peut atteſter ou cèrtifier la verité d'un fait. *Teſtis.* Les procès criminêls s'inſtruiſent par audition, recollement & confrontation de *témoins*. On ne reçoit des *témoins* ſinguliers ſur divèrs faits, qu'en cas d'uſure, & de concuſſion. Pour faire preuve dans les informations par turbe, dix *témoins* n'en valent qu'un. La manière la plus ancienne, la plus ſimple, & la plus naturelle de décider les queſtions de fait, qu'on voit tous les jours dans les Tribunaux, eſt d'avoir recours à la preuve par *témoins*. Auſſi cette éſpéce de preuve a-telle été rèçûë en France indifféremment pour toutes ſortes d'affaires juſqu'au milieu du XVIe ſiécle. Dans l'Aſſemblée des États tenus à Moulins l'an 1566. les Députez du Parlement de Toulouſe repréſentèrent que la corruption des mœurs, & la facilité de ſéduire les *témoins* rendoit cette éſpéce de preuves incèrtaines; & qu'elle faiſoit ſouvent ſuccomber celui qui avoit affaire à un advèrſaire adroit & de mauvaiſe foi. Pour prévenir cet inconvenient on réſolut de ne plus admettre la preuve par *témoins* en matière de conventions que dans celles de peu de conſéquence, ou ſeulement dans les cas où elle ſèrt à fortifier la preuve par écrit. Voyez l'Article 54 de l'Ordonnance de Moulins, qui ne veut point qu'on admette cette preuve dans les conventions au-deſſus de 100 livres. GILLET. M. Danti Avocat au Parlement de Paris a fait un Traité de la preuve par *témoins* matière Civile; & après les États de Moulins, Jean Boiceau Avocat à Poitiers en fit un Latin très ample. Deux *témoins* oculaires, ou *de viſu* non ſuſpêcts, ni reprochez, font une preuve concluante. On punit de mort les faux *témoins*, les ſubornateurs de *témoins*, les *témoins* à gages. Les Apôtres, les Martyrs ont été les *témoins* des veritez Évangéliques. L'Ordonnance a déffendu la preuve par *témoins* des promeſſes de mariage, & pour prêt au-deſſus de 100. livres. Les exploits de criées doivent être atteſtez de Recors & de *témoins* ſignandaires. On peut fournir de reproches, de ſalvations de *témoins*. Il faut aſſigner les *témoins* pour dépôſer. Par la dèrnière Ordonnance on gage les *témoins* défaillans, on ordonne qu'ils viendront ſur peine de payer une cèrtaine ſomme. Par un Synode tenu à Rome ſous Conſtantin en l'an 320. il faloit entendre 72. *témoins* pour condamner un Évêque: ce qu'on appelloit *libra teſtium*. On entendit 72. *témoins* contre le Pape Marcellin, qui vivoit en 302. *qui erant electi libra occidua*, dit l'Hiſtoire.

TÉſMOIN, s'employe auſſi en parlant d'une femme, ſans changer de genre. *Teſtis*. Elle eſt *témoin*, elle eſt un bon *témoin* de ce qui s'eſt paſſé.

TÉſMOIN NECESSAIRE. C'eſt ainſi qu'on appelle un domeſtique, lorſqu'il s'agit d'une action qui s'eſt paſſée dans la maiſon de ſon Maître, ſans *témoins* de déhors. *Teſtis neceſſarius.*

Chez les Romains, on tîroit, ou on pinçoit l'oreille à des *témoins* qui avoient été préſens à quelque action, ou on leur donnoit de petits ſoufflêts, afin qu'ils s'en ſouvinſſent, quand il en faudroit rendre témoignage; & s'il ne vouloient venir, on les amenoit par l'oreille.

Il y avoit autrefois des *témoins* ſynodaux élûs par les Évêques, qu'on faiſoit jurer ſur les reliques des Saints, & qui étoient établis dans châque Parroiſſe, afin de faire une rechèrche éxacte de l'héréſie, & des aûtres crimes de châque Parroiſſien. Il en eſt parlé dans le Concile de Narbonne de l'an 1227. dans celui de Toléde & aûtres.

TÉſMOIN, ſignifie auſſi, Spectateur, *Spectator*, *teſtis oculatus*. Les pèrſonnes qui n'agiſſent que par vanité s'arrêtent tout court dès qu'ils n'ont plus de *témoins*. S. ÉVR. Pourquoi me tant préparer à mourir courageuſement? Il n'y a pas grand mal que deux ou trois pèrſonnes ſoient *témoins* de mon impatience, & de mes cris. NIC.

TÉſMOIN, ſe dit quelquefois des chôſes inanimées. Il y a des *témoins* muêts & irreprochables; comme des épées ſanglantes, des chôſes volées dont on trouve un criminel ſaiſi. *Teſtes muti*, *ſigna naturalia*, Les playes de ce cavaliér ſont de bons *témoins* de ſa valeur, Les Amans demandent aux rochers, & aux arbres, qu'ils ſoient *témoins* de leur plaintes, de leur mort.

Deſèrts ſoyez témoins *des peines que je ſens.* M. DE LA SUZE.

Ces lieux de mon amour ſi longtems les *témoins*. RAC.

Ils n'eûrent pour témoins, *dans ces ſombres demeures*
Que les oiſeaux des bois; pour confidens, qu'Amour. LA FON.

Lorſqu'il s'agit d'une chôſe qu'on a vûë ſoi-même par ſes propres yeux; on dit mes yeux en ſont *témoins*.

On diſtingue au Palais les *témoins* en *témoins* compétans, ou recevables, & en *témoins* récuſables. *Témoins* moi-même, tèrme de Diplomatique dont uſoient les Rois, les Princes, & les Grands Seigneurs pour autoriſer leurs chartes. Les Rois d'Angletèrre ſe ſèrvoient dans leurs lettres patentes de la formule *témoin* moi-même, ou *témoin* le Roi. Les Rois d'Éſpagne mettent ſimplement moi le Roi, *yo el Rei*.

On dit auſſi, quand on veut faire un grand ſèrment, Dieu eſt mon *témoin*: je prens Dieu à *témoin*. *Deus mihi conſcius, teſtis eſt.* Il n'y a point de plus dangereux *témoin* que nôtre propre conſcience.

TÉſMOIN, en tèrmes d'Arpentage, ſe dit de petits tuilleaux, ou aûtres marques que les Arpenteurs mettent ſous les pièrres, qui ſèrvent de bornes aux héritages. *Limes*. On les appelle *témoins* de borne. Et ces petits tuilleaux ſont faits de cèrtaine forme; les Arpenteurs les pôſent auſſi de cèrtaine manière ſous les bornes qu'ils plantent, ou à cèrtaine diſtance, pour ſéparer des héritages, dont ils font mention dans leur procès vèrbal, & ils ſèrvent, en cas qu'on tranſporte ces bornes par fraude ou uſurpation, à reconnoître leur prémière ſituation. DAVILÈR. On les appelle encore pèrdriaux. Ce ſont quatre cailloux qu'on met en tèrre à côté des bornes. On ordonne ſouvent qu'on levera la borne, afin de voir s'il y a des *témoins* qui marquent que c'en ſoit une effectivement.

TÉſMOIN, eſt auſſi un tèrme de Cordeur de bois, & de Marchand de bois de Paris. Ce ſont deux bûches que l'on met d'un côté & d'aûtre de la membrure, lorſqu'on corde le bois aux chantiérs. *Teſtes*, *veſtigia*.

TÉſMOIN, en Maçonnerie, c'eſt dans la foüille des tèrres maſſives une petite bute le plus ſouvent couvèrte de gazons, que les Tèrraſſiérs laiſſent, afin de juger de l'état des tèrres pour les toiſer. On peut appéller *faux témoins*, ces butes ſur le ſommet deſquelles on a rapporté occultement des tranches de tèrre pour augmenter les cûbes contre la vérité. DAVILÈR. *Signum*, *nota*. Ce ſont de petites pyramides du tèrrein où ils ne touchent point, qui en font voir l'ancienne hauteur.

Les Relieurs appellent auſſi *temoins*, quelques feüillets un peu plus courts que les aûtres, qu'ils laiſſent éxprès ſans les rogner, pour témoigner qu'ils n'ont rogné du livre que le moins qu'il leur a été poſſible. *Nota*, *teſtis*, *ſignum*.

TÉſMOIN, ſe dit quelquefois burleſquement des teſticules. *Teſticuli*. Quand Accurſe veut rendre raiſon pourquoi les Eunuques ne peuvent faire de teſtament, il dit que c'eſt parcequ'ils n'ont point de *témoins*, & que les *témoins* ſont néceſſaires pous la validité d'un teſtament. Cela eſt fondé ſur l'équivoque du mot Latin *teſtes*.

TÉſMOIN; ſe dit auſſi advèrbialement d'une éſpéce d'atteſtation. *Teſtatio*. Il a été bien malade, *témoin* ſon viſage pâle, maigre & défait. Les gens qu'on maltraitte prennent les aſſiſtans à *témoin*. Les contrâts en forme finiſſent par cette formule, en *témoin* de quoi nous avons fait appôſer le ſcel à ces préſentes. Je vous prends tous à *témoins*, eſt mal dit: il faut dire à *témoin*; il eſt advèrbe, & indéclinable. On dit encore, *témoin* tous les Philoſophes de l'antiquité. VAUG. Il faut dire, auſſi par la même raiſon, je vous prends toutes à *témoin*.

Iris, je prends le Ciel, & les Dieux à témoin,
Que vous êtes l'objet de mon plus tendre ſoin. LA SUZE.

TESQUES. Le vulgaire appelle *Teſques* cèrtaines tèrres inutiles. GILLES D'ORVAL. Ce mot eſt en uſage dans quelques Provinces. Il peut venir du Latin *& in hoſpita teſqua*.

TÉſSEAUX. ſubſt. m. plur. Tèrme de Marine. Ce ſont des piéces de bois enclavées dans les mâts, qui ſoûtiennent les hunes. *Fulcra*, *telamones*. On les appelle auſſi *barres* de hune.

TÉſSEL. Voyez TÉXEL.

TÉſSET. ſ. m. Nom propre d'un grand païs du Biledulgerid, en Afrique. *Teſſeta*. Il eſt borné au nord par le Royaume de Sus, le Darha, & le Tafilet; au levant par le Déſèrt de Zuenziga; au ſud par celui de Zanhaga; & au couchant par la mèr des Canaries. Ce païs renfèrme divèrs peuples, Afriquains naturels, ou Arabes. *Téſſet* ſitué vèrs les ſources de la rivière Albus, ou Blanche, & aux confins du Zanhaga, en eſt la ville principale. MATY.

TÉſSON. Quelques-uns écrivent *taiſſon*. ſubſt. maſc. Petit animal qu'on appelle aûtrement *bléreau*, qui eſt une éſpéce de renard, qui vit dans des tèrriérs, & ſe nourrit de vèrmine. *Taxus*, *melis*.

Ce mot vient de *taxus*, qui eſt dérivé de l'Hébreu *daxen*, qui ſignifie *engraiſſer*, à câuſe que c'eſt un animal fort grâs. BOREL.

TÉſSON. ſ. m. Nom d'un poiſſon, ſans arêtes, & fort délicat; mais qui eſt particuliér à la côte de Coquinbo au Chili, dans la mèr du ſud. FRÉZIÉR, *p.* 122.

TÉſSON. On appelle auſſi *téſſons*, les morceaux ou pièces rompuës des vaiſſeaux de tèrre, ou de grais. *Fragmina, fragmenta, teſta, teſtula.* Un *téſſon* de pot à beurre, d'une tèrrine. Quelques-uns diſent auſſi *têt.*

TÉST. ſ. m. (Prononcez l'*s.*) Tèrmes de Relations. *Juramentum probationis Anglicæ Religionis.* En Anglctèrre on appelle *ſérment du téſt*, un formulaire de ſérment par lequel on abjure la doctrine de la tranſubſtantiation, du ſacrifice de la Meſſe, & de l'invocation des Saints. Ce ſérment fut introduit par le Parlement en 1672. Larrey dit en 1673. & ceux qui refuſent de le prêter ſont exclus des charges publiques. Le *téſt* d'Anglctèrre & le *téſt* d'Écoſſe étoient differents. Dans le prémiér on renonçoit au dogme de la tranſubſtantiation; l'on traitoit d'Idolatres les Catholiques, & l'on profeſſoit tous les articles de foi de l'Égliſe Anglicane. Tous ceux qui faiſoient le ſecond ſérment, s'obligeoient d'être fidelles au Roi régnant, & à ſon ſucceſſeur, ſuivant les Loix du Royaume. *Larrey, T. IV. p. 477. & 582.* C'eſt un mot Anglois qui ſignifie *épreuve*; parceque le ſérment du *téſt* eſt comme une marque, & un témoignage de la Religion qu'on profeſſe.

TÉſT. ſ. m. Ôs de la tête, qui s'appelle aûtrement le *crâne. Calva, calvaria.* Voyez CRANE.

Ce mot vient de *teſta.*

TÉſT. ſ. m. Morceau de pot caſſé. *Teſta*, un *téſt* de pot. Pluſieurs Martyrs après avoir eu le corps tout déchiré par les foüets & les ongles de fèr, étoient étendus ſur des *téſts* de pôts caſſez, ſur le pavé ſemé de *téſts* de pôts caſſez.

Ce mot vient de *teſta*, & *teſta*, ſelon quelques Auteurs, s'eſt dit pour *toſta*, de *torreo*, je cuis au feu, parce que c'eſt de la tèrre cuite au feu. On dit auſſi *téſſon.* Voyez ce mot.

TÉſT. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Anglctèrre. *Anton.* Elle coule dans le Comté de Hant, & ſe décharge dans le golfe de Southampton. MATY.

TÉSTACÉE. adj. m. & f. (Prononcez l'*s.*) Qui eſt couvèrt d'une écaille dure & forte. *Teſtaceus.* Les Naturaliſtes font un genre particuliér des poiſſons qu'ils appellent *teſtacées*, comme ſont les tortuës; les huîtres, les pèrles, &c. On n'appelle proprement *téſtacées* que ceux dont les écailles ſont fortes, & épaiſſes, & toutes d'une ſeule piéce, comme les huîtres, les pétoncles, &c. mais ceux dont les écailles ſont molaſſes ou tendres & minces, & ſont diviſées par des jointures différentes & compôſées de pluſieurs piéces, comme les écreviſſes de mèr, les cancres, les crâbes, on les appelle cruſtacées & non pas *téſtacées. Harris.*

TÉSTACÉE, s'eſt dit auſſi d'un petit mont de la ville de Rome qui s'étoit fait de l'amâs de pluſieurs pots caſſez, & qu'on appelle pour cela mont *téſtacée*, parcequ'en Latin *teſta* ſignifie un morceau de pot caſſé. *Mons teſtaceus.*

TÉSTAMENT. ſ. m. (L'*s* ſe prononce.) En tèrmes de Théologie, il ſignifie les Livres de la ſainte Écriture, de la Vieille & de la Nouvelle Loi. *Teſtamentum vetus & novum. Sacra ſcriptura. Sacri codices.* Les Juifs n'ajoûtent foi qu'aux Livres de l'Ancien *Téſtament*, aux Patriarches, aux cérémonies du Vieux *Teſtament.* Les Chrétiens Catholiques y ajoûtent ceux du Nouveau *Teſtament*, ceux des Apôtres, & des Évangeliſtes. Et les reçoivent tous, à la difference des hérétiques qui en rejettent par caprice une partie.

TÉSTAMENT, en tèrmes de Juriſprudence, eſt un acte ſolennel, & authentique, par lequel un homme déclare ſa dèrnière volonté pour la diſpoſition de ſon bien, & de ſa ſépulture. *Teſtamentum, ultima voluntas.* Un *téſtament* n'a éffèt qu'après la mort, il eſt toûjours révocable juſques-là. *Teſtamentum non valet quamdiu vivit qui teſtatus eſt. In mortuis confirmatum eſt.* S. PAUL. On peut faire des *téſtamens* mutuels, auſſi bien que des donations mutuelles. Par une Ordonnance de Loüis XIII. tous *teſtamens holographes* ſont bons & valables par tout le Royaume, ſans qu'il ſoit beſoin de plus grande ſolemnité: on les a autoriſez à caûſe de la néceſſité du ſecret, & du myſtère. *Holographum teſtamentum.* Ce mot vient du Grèc ὅλος, *tout*, & γράφειν, *ſcribere.* Les *téſtamens* holographes ſont ceux qui ſont écrits, & ſignez de la main du Téſtateur. Voyez HOLOGRAPHE. Si le *téſtament* eſt fait devant deux Notaires, il ſuffit qu'il ſoit ſigné du Téſtateur, & s'il eſt fait devant le Curé, ou un ſeul Notaire, il faut deux témoins avec lui. Ces témoins doivent être âgez de 20 ans accomplis, & non Légataires. Il faut que le *téſtament* ſoit lû, & relû au Téſtateur pour être valable.

Comme les *téſtamens* ſont les actes les plus éxpôſez aux ſurpriſes, & aux fraudes, il a été nécéſſaire d'y apporter toutes ſortes de précautions, ou pour empêcher que la volonté des déffunts ne fut éludée, ou pour éviter qu'on n'abuſât de la foibleſſe des mourans. Les *téſtamens* holographes ont paru les plus favorables aux Légiſlateurs François, parcequ'ils découvrent plus ſûrement, & plus naturellement la volonté du Téſtateur. Leur ſolemnité eſt fort ſimple, ou plutôt leur ſimplicité fait toute leur ſolemnité. Le Téſtateur ne peut avoir été ſurpris, puiſque ſon éſprit & ſa main travaillent de concèrt. Le droit Romain n'autoriſe point les *téſtamens* purement holographes. Seulement la Loi 21. au Code *de Teſtamentis Lib. 6. T. 23.* pèrmet à celui qui ne veut pas confiér le ſecret de ſon *téſtament* aux témoins, de l'écrire de ſa propre main, de le fèrmer en la préſence de ſept témoins, en leur déclarant que c'eſt là ſon *téſtament*, & en le faiſant ſigner par les témoins, &c. Autrement pour faire un *téſament* ſolennel en païs de Droit Écrit, il faut qu'il ſoit atteſté par ſept témoins, & ſcellé de leurs ſceaûx; mais ces témoins peuvent être pris d'une même famille, doméſtiques du Téſtateur & Légataires. Si un *téſtament* n'eſt pas revêtu de tout ce fatras de formalitez toutes éſſencielles, il eſt nul & invalide. TOUR. Un *téſtament* militaire n'étoit pas ſujèt à tant de formalitez. On croyoit le ſoldat trop occupé à déffendre les loix, pour l'aſſujettir encore à l'embarras de les connoître: ſa profeſſion tumultueûſe, & ſa vie diſſipée diſpenſoient de méditer un *téſtament* parfait, & d'obſérver toutes les régles. TOUR. Le *téſtament* militaire tout informe qu'il étoit, s'éxécutoit avec la même éxactitude que le *téſtament* le plus réguliér. ID. Anciennement à Rome les *téſtaments* ſe faiſoient de vive voix; le Téſtateur déclaroit ſa volonté en préſence de ſept témoins. On appelloit ces ſortes de *téſtamens*, des *téſtamens nuncupatifs.* Mais le danger de confiér la diſpoſition téſtamentaire des morts à la mémoire des témoins, fit abolir les *téſtamens* nuncupatifs, & on ordonna qu'à l'avenir ils ſeroient rédigez par écrit. Le Droit accordoit de grands priviléges, aux *téſtamens* où les pères diſpôſoient de leurs biens entre les enfans. Ils étoient diſpenſez des formalitez ordinaires; & pour les rendre valables, c'étoit aſſez qu'on pût reconnoître la volonté du défunt. L'Empereur Juſtinien apporta pourtant quelque limitation à cette libèrté par ſa Novelle 107. Il voulut que tout au moins le père eût ſouſcrit ſa volonté, &c.

Le Concile d'Arles en 1234. C. 21. défend à qui que ce ſoit de faire ſon *téſtament* ſans que ſon Curé ſoit préſent. C'étoit parceque ceux qui favoriſoient les Albigeois faiſoient des lègs à leur profit, & cette défenſe eſt très-ordinaire dans les Conciles de ce tems-là. Le Concile d'Avignon de l'an 1282. & celui de Bourges de 1286. défendent la même chôſe, principalement à cauſe des reſtitutions du bien mal acquis, & des réparations des torts. Celui de Bourges ordonne aux Évêques d'avoir ſoin de faire éxécuter les *téſtamens*, & celui d'Avignon veut que les Curez ou Vicaires envoyent à l'Évêque les *teſtamens* dans les deux mois après la mort du Téſtateur, de crainte que les héritiérs ou les éxécuteurs ne les récellent ou ne les ſuppriment.

Toute déclaration de devoir, faite dans un *téſtament* au profit d'un incapable de lègs, eſt toûjours préſumée une fraude faite à la loi, pour donner à l'incapable, ſous le nom de dettes, ce qu'on ne peut lui laiſſer comme lègs. GILLET, qui cite auſſi Bartole ſur la Loi *Cum quis*, Paragr. *Titia*, au Digeſte *De Legat.*

Vous croyez qu'il viſe à la nôce,
Il ne viſe qu'au Téſtament,
Il croit que vôtre dèrnière heure
Va le nantir de vôtre bien:
Mais ſi vous voulez qu'il vous pleure,
En mourant ne lui donnez rien. SENECÉ.

Ce mot vient du Latin *teſtamentum*, que les Juriſconſultes Latins diſent venir de *teſtatio mentis.* Mais ceux qui s'en ſont voulu moquer, ont dit qu'il falloit que *calceamentum* fut auſſi *mentis calceatio.* Bénédicti, ſur le Chapitre *Raynutius de Teſtamentis*, a recueilli dans un livre *in folio* tout ce qu'on peut dire ſur les *téſtamens.*

On a appellé autrefois, droit de *téſtament*, un droit que les Évêques prétendoient avoir de diſpôſer tantôt du quart, tantôt de la neuvième partie des lègs pieux d'un *téſtament. Jus teſtamentarium.* Depuis ils ſe ſont attribuez ce quart, & en ont joui en pleine propriété pendant un aſſez long tems, comme ils ont fait à l'égard des biens des inteſtats. Voyez Du Cange, & le mot AB INTESTAT.

On appelle *téſtament de mort*, les déclarations, ou dépoſitions d'un criminel depuis qu'on lui a prononcé ſon arrêt de mort. *Teſtamentum mortis.*

TESTAMENT, ſe dit auſſi de quelque parole & inſtructions qu'un père donne à ſes enfans en mourant, & des chôſes qu'il leur recommande. *Ultima patris voluntas vel inſtructio ad filios.* Le *téſtament* du bon père à ſes enfans du Sr Fortin de la Hoguette.

TÉSTAMENTAIRE. adj. m. & f. Qui appartient au téſtament. *Teſtamentarius.* Un lègs *téſtamentaire*, un héritiér *téſtamentaire.* Un ſucceſſeur *téſtamentaire.* PAT. L'éxécuteur *téſtamentaire*

mentaire doit être ſaiſi pendant un an de tous les éffèts de la ſucceſſion ; aprés quoi il doit rendre compte de ſon éxécution *téſtamentaire*. Quoique l'Ordonnance de Moulins ait été étenduë dans cèrtaines éſpéces aux diſpoſitions *teſtamentaires*, il y a des cas où l'on admet la preuve par témoins contre les Teſtaments. M. Danti en rapporte pluſieurs éxemples dans ſon Traité de la Preuve par Témoins.

TÉSTAMENTAIRE. ſ. m. C'étoit au moins en quelques lieux un Office dans les Monaſtères. *Teſtamentarius*. Le *Teſtamentaire* avoit la diſpoſition des lègs pieux qu'on faiſoit au monaſtère. Voyez Brouver dans les Annales de Fuldes L. II. C. 10.

TÉSTAMENTER. Vieux v. n. Faire un Teſtament. Borel. *Teſtamentum componere*, *conſcribere*, *facere*.

TÊſTARD. Sorte d'inſecte noir, qui nage & qui vit dans l'eau, appellé *têtard*, vraiſemblablement parcequ'il a la tête fort grôſſe en comparaiſon du corps. *Capito animal aquaticum*. Il y a auſſi un petit poiſſon, qui pour la même raiſon s'appelle *têtard* en quelques endroits de la France.

TÉSTATEUR. ſ. m. Téstatrice. ſ. f. (L'*s* ſe prononce.) Qui fait un téſtament. *Teſtator*, *teſtatrix*, *teſtans*. Il faut ſatisfaire autant qu'on peut aux volontez du *téſtateur*. Dans la loi *cum quis*, le Juriſconſulte dit que la *Teſtatrice* avoit coutume d'employer Callimachus, il étoit ſon homme d'affaire, &c. Gillet. M. Gillet, dans ſon IVe Plaidoyer, montre qu'un incapable de lègs ne peut éxiger la ſomme qu'un *teſtateur* a déclaré lui devoir par ſon téſtament, parcequ'une telle déclaration de dette eſt un véritable lègs déguiſé ſous le nom de dette.

TÊſTE. ſ. f. La partie ſupérieure ou antérieure de l'animal. *Caput*. Les Médecins diviſent la *tête* de l'homme en deux parties. L'une eſt le *têt*, en Latin *calvaria*, qui eſt la chevelure ; l'aûtre ſans cheveux, qui eſt la *face*, ou le *viſage*, *facies & vultus*, qui eſt nommée éxcellemment par les Grècs *proſopon* ; c'eſt-à-dire, *regardant devant ſoi*, parce que cela n'appartient qu'à l'homme ſeul. Ils ſubdiviſent la prémière partie en quatre, ſçavoir, le devant, qui eſt l'endroit le plus humide & le plus tendre, qu'ils appellent du mot Latin *ſinciput*, comme qui diroit *ſummum caput* ; le dèrrière, qu'ils appellent *occiput*, ou d'un mot Grèc *inion*, parceque tous les nèrfs, qui s'appellent *ines*, prennent de là leur origine. Ils appellent le milieu ou le haut de la *tête*, *vertex*, *à vertendo*, parceque les cheveux tournent là en rond. Et enfin ils nomment les côtez *temples*, *tempora*, parceque c'eſt-là que le poil commence à blanchir, & à montrer le tems ou l'âge de l'homme. L'ôs du front s'appelle *coronal*, ou l'ôs *de la pouppe*, ou *ſans vèrgogne* : d'où vient qu'on appelle les impudens *éffrontez*. Sa figure eſt en demi cèrcle, polie par déhors, & inégale par dedans. L'ôs de la *tête* s'appelle de la *proüe*, & de la *mémoire*. Aux vieillards, il eſt tout d'une piéce ; aux jeûnes il eſt tantôt de quatre, tantôt de cinq. Sa figure approche de celle d'un turbot ; car il a cinq côtez formez de deux lignes circulaires qui vont finir en pointe. En général les ôs de la *tête* s'appellent le *crâne*. Il y a des peuples qui ſe rendent la *tête* auſſi plate que la main, & qui mettent la *tête* de leurs enfans, dès qu'ils ſont nez, entre deux preſſes ou planches ſur le front & le dèrrière de la *tête* pour l'applatir. Ils demeurent dans la Province de Coſaquas ſur la rivière des Amazônes. Dieu a fait marcher l'homme la *tête* levée, afin qu'il comtemplât le ciel. Les aûtres animaux avancent & baiſſent la *tête*, parcequ'ils ne ſont nez que pour la tèrre. La *tête* eſt le principal ſiége de l'âme, & des organes des ſens. Les Orientaux couvrent leur *tête* d'un turban, & les Occidentaux d'un chapeau. Les Rois ont la couronne ſur la *tête* dans leur Sacre. Les Ecclésiaſtiques ont une couronne, une tonſure ſur le ſommet de la *tête*, pour marque de leur Cléricature. Les ſoldâts ont le pot en *tête* ; les cavaliérs un heaume, ou habillement de *tête*. La fontaine de la *tête*. Voyez Fonteine. Des yeux à fleur de *tête*. Tourner la *tête* ; faire un ſigne de *tête*. Avoir mal à la *tête*. Caſſer la *tête*. Trancher la *tête*. Elle ſe plaignit d'un mal de *tête*, & ce mal apparemment vouloit dire, qu'on la diſpenſât d'avoir le teint frais, & les yeux vifs. Le Ch. d'H.

Ce mot de *tête* vient du Latin *teſta*, dont les Latins ſe ſont ſèrvis en la même ſignification. Nicod & Ménage.

Hocher la tête. C'eſt marquer avec un cèrtain ſigne de tête, qu'on ſe moque de ce qu'on dit. *Caput movere*.

Mais, quoy ! vous ne m'écoutez pas ?
Vous riez en hochant la tête. S. Amant.

Têſtes couronnées. Rois ; Princes ſouverains. *Capita coronata*. Les *têtes couronnées* lui rendent hommage. Ablan.

Têſte, ſe dit auſſi des arbres, des plantes des fruits. *Caput*, *vertex*, *ſummitas*. Il a tant de *têtes* de ſaules à coupper tous les ans. L'Ordonnance déffend de déshonorer, de coupper les *têtes* des arbres de hautes futaye. Il y a tant de *têtes* de choux, de porreaux dans cette planche. Voilà un poiriér de poires à deux *têtes*. Une *tête* d'oignon. Les pommes, les grenades, ont une queuë & une *tête*.

Têſte, en tèrmes de Médécine, ſe dit de l'éxtrémité des ôs. *Oſſium caput*, *ſummitas*, *extremitas*. Quand l'ôs a un bout rond qui avance en dehors, ſoit par apophyſe, ou épiphyſe, on lui donne le nom de *tête*. Si ſon principe eſt grêle, & s'il s'élargit peu-à peu, on l'appelle *col*. *Collum*. S'il aboutit en pointe, on l'appelle *couronné*, ou *corneille*, à cauſe qu'il reſſemble à un bèc de corneille : ce qu'on appelle quelquefois *pointe*. *Corona*, *pyramis*. Quand cette *tête* eſt platte, on l'appelle *condyle* ou *double tête*, comme ſont les éxtrémitez des ôs des doigts. *Condylus*. On dit auſſi la *tête* d'un muſcle, en parlant de ſon éxtrémité, & on dit la *tête* du foye, en parlant de ſa partie la plus élevée.

Têſte, ſe dit auſſi des corps animez & artificièls. *Caput*. Il y a des clous à *tête*, & d'aûtres à crochet. On appelle *tête perdue*, des boulons, vis, & clous qui n'éxcédent point le parement de ce qu'ils attachent, ou retiennent. *Clavus depreſſus*. Cette épingle n'a plus de *tête*. La *tête* d'un maillet. Un têtu, c'eſt un marteau à deux *têtes*. *Malleus biceps*. On appelle la *tête* du compas, l'endroit par où il ſe joint, où ſont les charnières. La *tête* d'un anneau c'eſt le chatón.

Têſte, ſe dit encore de la réprêſentation de cette partie du corps humain. *Caput*. On dit d'un beau portrait, Voilà une belle *tête*, voilà une *tête* à peindre. La *tête* d'airain d'Albèrt le Grand, qui parloit. Les Pèrruquiérs appellent auſſi *tête*, ces moules de bois ſur leſquèls ils dreſſent leurs pèrruques, qui ſèrvent auſſi de boëtes à les ſèrrer. Au jeu de cartes on dit qu'on a bien des *têtes*, quand on a des Róis, des Dames, ou des Valets. On appelle auſſi la *tête* d'une monnoye, la figure du Prince qui y eſt empreinte. On dit auſſi des reliques, Il y a pluſieurs *têtes* de Saints dans la Sacriſtie, dans le tréſor de cette Egliſe.

Têſte en Sculpture, eſt un ornement de Sculpture qui ſèrt à la clèf d'un Arc, d'une plate bande, & d'aûtres endroits. Ces ſortes de *têtes* repréſentent des Divinitez, des Vèrtus, des Saiſons, des Ages, &c. avec leurs attributs, comme un Trident à Neptune, un Caſque à Mars, un Caducée à Mèrcure, un Diadême à Junon, une Couronne d'épics de bléd à Cérès, &c. On employe auſſi des *têtes* d'animaux par raport aux lieux, comme une *tête* de bœuf ou de beliér pour une boucherie, de Chien pour un Chenil, de Cèrf ou de Sangliér pour un parc, de Cheval pour une écurie, &c. Davilèr.

Têſte, ſe dit auſſi des monſtres qui ont pluſieurs *têtes*, qui ſont la plûpart fabuleux. *Multiceps monſtrum*. On dit que le ſèrpent amphiſbéne a deux *têtes*. Les Poëtes attribuent trois *têtes* à Hécate, à Géryon, à Cèrbère, cent *têtes* à Typhon. L'Hydre avoit cent *têtes*. On appelle figurément une hydre à cent *têtes*, ce qui rénaît à meſure qu'on le croit détruire, comme une ſédition populaire, la chicane, &c. La *tête* de Méduſe, que les Poëtes ont feint tuer de ſes regards. C'eſt auſſi une Conſtellation du Ciel, nommée autrement *Ras Algol*, qui eſt la plus dangereûſe de toutes.

Têſte, ſe dit auſſi des cheveux, qui ne ſont qu'une partie & un ornement de la *tête*. *Caſaties*, *cincinni*. Ce blondin a une belle *tête* ; c'eſt à-dire, une belle chevelure. Ce Pèrruquier a acheté cette *tête* cent francs ; c'eſt-à-dire, la dépoüille de cette *tête*. La *tête* d'Abſalon peſoit 200 ſicles. On a dit d'un homme chauve ou pelé, qu'il eſt râs comme la *tête* d'un Moine.

Têſte, ſe dit auſſi du bois de cèrf. *Cervi cornua*, *cervina cornua*. Les cèrfs tous les ans mettent leur *tête* bas. Ce cèrf eſt à ſa prémière, à ſa ſeconde *tête*, pour marquer, ſon âge. On appelle *tête bien née*, une *tête* grôſſe de marrein. La *tête couronnée* eſt la belle *tête*, qui doit avoir auſſi les andoüillérs dans les meules, les rayeures enfoncées, & être fort ouvèrte. On appelle une *tête faux marquée*, celle qui n'a pas les corps & chevilles pareilles dans les deux pèrches. Les *têtes ramées* ſont ou couronnées, ou pommées, ou ſimples de trois parts à mont, ou de deux.

Têſte, ſignifie quelquefois l'homme entiér. *Caput*. En cette Aubèrge on paye tant par *tête* ; c'eſt-à-dire, pour châque pèrſonne. *In ſingula capita*, *viritim*. En cette ſucceſſion, ceux-ci viennent par *têtes*, & ceux-là par ſouches, ou par repréſentation ; c'eſt-à-dire, pluſieurs enſemble. On lui a mis cette charge ſur la *tête*, ſur le corps. Il a 50 ans ſur la *tête*. Les tailles s'impôſent par capitation, ſe payent par *tête*. On ſonne bien à la Parroiſſe, il eſt mort quelque grôſſe *tête*. Ne reçoi plus chez toi ces *têtes* folles. Ablanc. Nous avons à faire à des *têtes* revêches, qui ſe défendent du joug. Vaug. On met la République de Veniſe au rang des *têtes* couronnées.

Têſte, ſe prend ſouvent pour la vie, qui ſe pèrd avec la *tête*. *Vita*, *ſalus*. Je n'oſerois faire cela, il y va de ma *tête*. J'en réponds ſur ma *tête*. On met les *têtes* à prix dans les proſcriptions. Ce Tyran a fait bien coupper, abbatre des *têtes*. On lui a fait voler

la

la *tête* ſur un échaffaut. Il a bien joüé à couppe *tête*. On caſſe la *tête* aux déſerteurs. C'eſt hazarder ma *tête*. On dit auſſi, qu'une place a couté bien des *têtes*, quand il a bien fallu faire mourir du monde pour la prendre.

Tȇſte, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & prémiérement de l'éſprit & de ſes fonctions. *Mens, animus.* C'eſt un homme qui a la *tête* dure, on ne lui ſçauroit rien faire apprendre. C'eſt un opiniâtre, un préoccupé, qu'on ne ſçauroit détromper, quand il a une fois chauſſé une opinion dans ſa *tête*. Celui-là eſt un habile homme, un homme de *tête*, une des plus fortes *têtes* de la Robbe. Il a fait un coup de *tête*, de prudence, de jugement. Il y a des gens qui ſoutiénnent bien le poids de la faveur, & à qui la *tête* ne tourne point dans les poſtes les plus élevez. La Br. On appelle même à la chaſſe un chien de *tête*, un chien d'entrepriſe, celui qui prend le devant de la meute. On dit au contraire, Il a fait un coup de ſa *tête*; pour dire, un coup d'étourdi, dont il n'a point demandé conſeil. On dit même d'un joueur de luth, d'un joueur de cartes; qu'ils jouent de *tête*; pour dire, avec prudence, qu'ils entendent ce qu'ils joüent. On dit auſſi, qu'il faut qu'un homme ait une forte *tête*, une *tête* de fèr, pour vacquer à pluſieurs affaires. Diſputez contre ce Docteur, c'eſt un homme qui vous tiendra *tête*, qui vous ſatisfera bien. Mettre une chôſe en *tête*, c'eſt faire commencer par elle. *In capite libri.* A la *tête* du livre; c'eſt-à-dire, au commencement.

Aux Magiſtrats met en tête *le Droit.*
Duc de S. Aign.

Tenir en *tête* ou en chèf de quelqu'un, tèrme de fièf, rélever de lui nuëment & en plein fièf. Les *Capitaux* tenoient en *tête* leur captalats.

La capitation eſt une levée d'argent qui s'impôſe par *tête*. On dit d'un jeune homme dont l'éſprit ne répond pas au dehors, à l'apparence, Voilà une belle *tête*, c'eſt dommage qu'elle n'a point de cèrvelle, ce provèrbe eſt tiré des Fâbles d'Éſope.

Eſt une belle tête *à la cèrvelle près.* Bours.

Quand on fait trancher la *tête* en un Parlement, on porte la *tête* dans le lieu où le crime a été commis, quand même ce ſeroit hors du Parlement, comme la *tête* du complice de Biron fut portée à Rénes. *Scaligerana.*

On le dit auſſi des paſſions & des vices de l'éſprit. *Cerebrum.* Cet homme a un grand martel en *tête*, il eſt jaloux, il eſt incèrtain de l'état d'une affaire d'où dépend toute ſa fortune; ce galant lui fait mal à la *tête*. On dit d'un homme vain & viſionnaire, qu'il a bien du vent dans la *tête*, qu'il s'eſt mis bien des chimères dans la *tête*, qu'il a l'amour, l'ambition dans la *tête*, qu'il a la Poëſie, la Chymie, les machines dans la *tête*; pour dire, qu'il en eſt fort entêté, qu'il s'y rompt la *tête*.

On dit auſſi de celui qui ſe trouble, qui s'aveugle dans la bonne fortune, que la *tête* lui a tourné. *Caput non habet.* On dit auſſi d'une femme acariâtre, qu'elle a bonne *tête*, qu'elle ne veut rien céder, qu'elle crie à pleine *tête*. On dit auſſi, Cela ne va pas comme votre *tête*, pour dire, comme vous vous l'êtes imaginé.

Tȇſte, ſe dit auſſi des corps politiques, en parlant de ce qui eſt plus conſidérable, & au prémiér rang. *Princeps, præſes, primas.* Un Préſident eſt à la *tête* de ſa Compagnie; un Doyen à la *tête* de ſon Chapitre. Les Miniſtres ſont à la *tête* des affaires. On a choiſi ce directeur pour le mettre à la *tête* des Fèrmes.

Tȇſte, ſe dit auſſi de ce qui eſt le prémiér en châque chôſe. *Caput, vertex.* Les noms des Auteurs doivent être à la *tête* des livres. On met les Épîtres Dédicatoires, les Préfaces à la *tête*. Cela eſt écrit en *tête* du livre; c'eſt-à-dire, dès le commencement. On le dit auſſi des Puiſſances. Rome à la *tête* du monde, de l'Empire.

En tèrmes de Guèrre, la *tête* du camp, ſe dit de la partie antérieure du tèrrein où une armée eſt campée, de ce qui regarde la campagne, ou les ennemis. *Prima acies, frons.* Ce qu'on fortifie le plus, c'eſt la *tête* du camp. On monte le bioüac à la *tête* du camp. Guil.

On appelle auſſi, la *tête* de la trenchée, la *tête* de la ſape, la *tête* de la chauſſée. Vaug. *Caput, frons.* La *tête* du travail, la partie la plus avancée vèrs l'ennemi. On a pouſſé cette nuit la *tête* de la trenchée cent pas plus loin. Il y a deux *têtes* à la trenchée; c'eſt-à-dire, deux attaques.

On appelle auſſi la *tête* d'un ouvrage à cornes, ce qui eſt enfèrmé entre deux demi-baſtions. *Caput, frons.* On le dit auſſi d'une face de la place, & on dit en ce ſens, qu'on ne peut aller à vous place que par une *tête*, c'eſt-à-dire, l'attaquer que par un ſeul endroit.

On dit auſſi d'un Officiér, qu'il eſt à la *tête* de l'armée, d'un bataillon, d'un régiment, d'une compagnie, pour dire, qu'il les commende. *Primam frontem exercitus, legionis tenere, ducere.* On dit auſſi d'un Officiér réformé, Il étoit à la *tête*, il ne ſera plus qu'à la queuë.

En tèrmes de Manége, on dit qu'un cheval place bien ſa *tête*, qu'il porte en beau lieu, en parlant de ſon action, & de ſon encolure. *Equus audax, compoſito & erecto capite.* On dit auſſi, qu'il a la *tête* dedans, quand il manie ſur les voltes de biais, & en pliant un peu la *tête*. On appelle auſſi, Courir les *têtes* un exèrcice de manége, où le cavalier pèrce pluſieurs *têtes* de carton qui ſont à tèrre avec divèrſes ſortes d'armes, tandis que le cheval galoppe.

Tȇſte de More, ſe dit des chevaux qui ont la *tête* noire. *Equus capite nigro.* Voyez Cap de More.

On appelle auſſi à la Guèrre, *tête de More*, une machine que compôſent les Ingénieurs, qui eſt une éſpèce de grenade qu'on tire avec le canon. *Granatum ignitum & miſſile.*

En tèrmes de Marine, on appelle *tête de More*, un billot quârré étant au haut de châque mât, & en ſa briſure, qui ſèrt pour en emboëter un aûtre. On l'appelle autrement *chouquet. Lignea clava, ſtipes mali inſitivus.*

En Chymie, on appelle auſſi *tête de Môre*, une chappe ou chapiteau d'un alembic, qui a un long col, pour porter les vapeurs dans un tonneau qui ſèrt de réfrigerant. *Alambici operculum tubulatum.*

En tèrmes de Blâſon, on appelle *têtes de Môres*, des *têtes* qui ſont réprêſentées ordinâirement de profil, & bandées, liées & tortillées. *Caput nigrum.* On appelle auſſi *têtes arrachées*, les *têtes* d'oiſeaux, & des aûtres animaux où le poil paroît encore; & *têtes couppées*, celles dont la ſéparation eſt faite nettement.

En tèrmes de Chymie, on appelle *tête morte*, le marc qui demeure des corps dont on a tiré par la diſtillation, ou par aûtre voye, toute l'humidité & les ſèls. *Inèrs, exſucca terra, caput mortuum. Tête* morte, ou *tête* damnée. C'eſt la partie tèrreuſe des mixtes laquelle reſte après les diſſolutions. C'eſt un corps pôreux, friable, ſans ſaveur & ſans ôdeur deſtiné à contenir & à ſoutenir les principes agiſſans. La vraye *tête morte* en tèrmes de Philoſophie hèrmétique. C'eſt lorſqu'on à ôté tout le ſouphre & le mèrcure de la matière, & qu'elle eſt dépourvûë d'âme & d'éſprit; le corps mort ne contient plus que le véritable ſèl fixe, qui eſt le principe de toute fixation & coagulation. Dict. Hèrm.

La tȇſte du dragon et sa queuë. En Philoſophie Hèrmétique. Ce ſont l'âme & l'éſprit qui ſont créez du Mèrcure Philoſophal.

Les Médailliſtes diſtinguent les *têtes* des anciennes médailles par les différens habillement de *tête*. *Capitalia ornamenta.* Dans les médailles Impériales lorſque la *tête* eſt toute nuë c'eſt ordinairement la marque que ce n'eſt point la *tête* d'un Empereur, mais de quelqu'un de ſes enfans, ou de l'héritier préſomptif de l'Empire. On voit pourtant de ſimples Céſars, qui n'ont jamais régné, couronnez de lauriér, ou parez du diadême: comme on voit au contraire des *têtes* d'Empereurs toutes nuës. Les *têtes* qui ſont couvèrtes, le ſont ou du diadême, ou d'une couronne, ou d'un caſque, ou d'un voile, ou de quelque habillement étranger. Le diadême eſt plus ancien que la couronne. Le Sénat accorda à Jules Céſar de porter la couronne de lauriér, & ſes ſucceſſeurs l'ont priſe après lui. Les *têtes* des Déitez portent les mêmes ornemens, ou quelque ſimbole particuliér du Dieu, comme le boiſſeau qui ſe voit ſur les *têtes* de Sérapis, & de tous les Génies. Les *têtes* qu'on remarque ſur les médailles des villes, ne ſont aûtre chôſe que le Génie des villes, ou la Divinité qu'on y honoroit. Le P. Joubert.

En tèrme de Muſique, on appelle la *tête* d'un luth, d'un tuorbe, ou aûtre inſtrument ſemblable, la partie attachée au manche, où ſe mettent les chèvilles, qui ſèrvent à monter ou à baiſſer les cordes, afin de les mettre d'accord, & qui lui ſèrt de claviér. *Caput, ſummitas, cervix.*

En tèrmes d'Aſtrologie, on appelle la *tête* ou la queuë du Dragon, les deux points de l'Écliptique où elle eſt couppée par l'intèrſection de l'orbite des Planétes, & particulièrement par celle de la lune, dans leſquelles, quand les luminaires ſe rencontrent, il faut qu'il y ait éclipſe de l'un ou de l'aûtre. *Caput vel cauda draconis.* La *tête* ſe marque ainſi ☊ & la queuë. ☋ Voyez Dragon.

Tȇſte de vouſſoir. En tèrmes d'Architecture. C'eſt la partie de devant ou de dèrrière d'un vouſſoir d'Arc. Daviler.

Tȇſte de mur. C'eſt ce qui paroît de l'épaiſſeur d'un mur dans une ouvèrture, qui eſt le plus ſouvent revêtu d'une chaîne de pièrre ou d'une jambe entière. Id.

Tȇſte de chevalement. Piéce de bois qui porte ſur deux étayes pour ſoûtenir quelque pan de mur ou quelque encognure, pendant qu'on fait une repriſe par ſous-œuvre. Id.

Tȇſte de canal. C'eſt l'entrée d'un Canal & la partie la plus proche

proche du Jardin où les eaux viennent ſe rendre après le jeu des Fontaines. C'eſt auſſi un Bâtiment ruſtique en manière de grote avec fontaines & caſcades au bout d'une longue piéce d'eau, comme la *tête* du canal de Vaux le Vicomte, qui eſt un ouvrage de Graiſſerie fort conſidérable. Id.

Têſte de beuf ou de belier décharnée. Ornement de ſculpture des Temples des Payens par raport à leurs ſacrifices, qui entroit dans les Métopes de la Friſe Dorique, & en d'aûtres endroits, comme il s'en voit à une ſculpture de la Famille Metella près de Rome, appellée pour ce ſujet Capo di bove. Id.

Têſte perdue. On appelle ainſi toutes les *Têtes* des boulons, vis & clous, qui n'excédent point le parement de ce qu'ils attachent ou retiennent. Id.

Têſte, ſe dit encore en pluſieurs phrâſes particulières & figurées. Tenir *tête* à quelqu'un, c'eſt lui réſiſter, s'oppôſer à ſes deſſeins, combattre ſon avis, ſon opinion. *Reſiſtere, obſiſtere, reluctari.* Se jetter à la *tête* de quelqu'un, c'eſt lui offrir ſon ſèrvice, ſe donner à bon marché. On dit auſſi d'une marchandiſe qui eſt à vil prix, qu'on la jette à la *tête* des gens. On dit encore, Rompre la *tête* à quelqu'un; pour dire, l'importuner. *Obtundere.* On dit auſſi, Crier à pleine *tête*, crier à tuë-*tête*, pour dire, crier de toute ſa force. On dit ſe rompre la *tête*, ſe caſſer la *tête* à faire quelque chôſe, pour dire, travailler avec une grande contention, un grand travail d'éſprit. On dit d'un vin grôs & fumeux, que c'eſt du caſſe *tête*. On dit d'un homme jaloux, qu'il a mal à la *tête*, qu'il a martel en tête. Ce dèrnier ſe dit auſſi quand on a quelque chôſe dans l'éſprit qui inquiéte. On dit auſſi, qu'un homme va la *tête* levée par tout, quand il ne craint aûcun reproche, & qu'il va *tête* baiſſée au combat, pour dire, courageuſement & aveuglément. M. le Maréchal de C. ſur le point de mourir diſoit, Je m'en vais donner *tête* baiſſée dans l'avenir. Aller *tête* baiſſée contre la fortune. Corn. On dit auſſi, qu'on a regardé, qu'on a éxaminé un homme depuis les piéds juſqu'à la *tête*, pour dire, fort attentivement. On dit auſſi, qu'un homme a des dettes, des affaires pardeſſus la *tête*, pour dire, qu'il eſt noyé de dettes, accablé d'affaires. On dit auſſi, qu'on a la *tête* mal faite, quand on a la migraine, ou quelque douleur de *tête*; que le ſommeil, ou une ſouppe à l'oignon, refont la *tête*; pour dire, qu'ils la ſoulagent, qu'ils la guériſſent.

On nomme *tête* vèrte, un jeune éventé.

Il y a des fromages qu'on nomme *têtes* de Moines.

Têſte, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un entêté, d'un opiniâtre, il eſt comme le Bonetiér, il n'en fait qu'à ſa *tête*. *Cerebroſus, capitoſus, pervicax.* On dit auſſi, Ce ſont deux *têtes* en un bonnet, pour dire, Ce ſont deux bons amis, qui n'ont qu'une ſeule volonté. On dit ironiquement de celui qui fait le malade, Il a la *tête* plus grôſſe que le poing, & ſi elle n'eſt pas enflée. On dit, A laver la *tête* d'un âne on n'y perd que la leſſive, lorſqu'on réprimende quelqu'un, qu'on lui lave la *tête* inutilement. On dit auſſi, Bonne femme, mauvaiſe *tête*. Il ne ſçait où donner de la *tête*; il n'a aucun bien, aucun ami, aucune reſſource. Autant vaudroit ſe battre la *tête* contre un mur, pour dire, prendre de la peine inutilement. On dit auſſi, Il y va de cul & de tête, comme une corneille qui abat des noix; pour dire, Il s'y employe de toute ſa force. *Totis viribus eniti, conari, contendere.* On dit auſſi Grôſſe *tête*, peu de ſens; & l'on dit qu'un homme a des chambres vuides à loüer dans la *tête*, qu'il a la *tête* à l'évent, qu'il a une *tête* de linotte, pour dire, qu'il eſt fou, qu'il a la *tête* légère, une *tête* ſans cèrvelle, une *tête* vèrte, mal timbrée, démontée. On dit auſſi, qu'une *tête* de fou ne blanchit jamais. On dit auſſi d'un Picard, qu'il a la *tête* chaûde, la *tête* près du bonnet, pour dire, qu'il eſt prompt à ſe facher. *Promptus ad iram.* On dit auſſi d'un ivrogne, On voit bien à ſes yeux que ſa *tête* n'eſt pas cuitte, pour dire, que le vin lui a donné dans la *tête*, qu'il a bû du caſſe *tête*. On dit auſſi, Autant de *têtes*, autant d'opinions. Je ſuis auſſi étonné de cela, que ſi les cornes me venoient à la *tête*. On dit auſſi qu'un homme eſt bien chaudement la *tête* au ruiſſeau, en plaignant celui à qui quelque malheur eſt arrivé. On dit auſſi, J'y mettrois ma *tête*, j'y donnerois ma *tête*, j'y gagerois ma *tête* à coupper, & ſi c'eſt la gageure d'un fou; pour dire, j'en ſuis bien aſſûré. On dit encore, que la *tête* a emporté le cul; pour dire, que le plus fort a emporté le plus foible. On dit d'un homme inquièt, que ſa *tête* donne bien du mal à ſes piéds. On dit d'un vieillard vigoureux, qu'il eſt comme le porreau, qu'il a la *tête* blanche, & la queuë vèrte. Il eſt accoutumé à cela comme un chien d'aller nu *tête*. On dit qu'une *tête* de mouton eſt un biſque de gueux. On dit chez les Jardiniérs, que quand le Diâble voudroit replanter ſa femme, il lui coupperoit la *tête*, parce qu'ils étêtent tout ce qu'ils tranſplantent. Frotte le dèrriére de ta *tête* pour t'en ſouvenir. Mascur.

On juroit autrefois par la *tête* de l'Empereur comme nous l'avons dit au mot Jurer. Ce pourroit bien être de là qu'eſt venuë la mauvaiſe coûtume de jurer par la tête de Dieu, & par conſéquent ces mauvais mots. *Tête-Dieu, Tête-di.*

Têſteguienne. Voyez Téſtiguienne.

TÉSTER. v. n. (Prononcez l'*s.*) Diſpôſer de ſes biens, & les déſtiner après ſa mort à cèrtaines pèrſonnes qu'on inſtituë héritiers, ou légataires. *Teſtari, teſtamentum facere.* A Paris on ne peut *téſter* que de ſes meubles & acquêts, qu'à l'âge de 20 ans accomplis, & à 25 du quint de ſes propres. En Normandie on peut *téſter* du tiérs de ſes acquêts, pourvû que le teſtament ſoit fait trois mois avant la mort du Téſtateur; mais on ne peut *téſter* d'aucune portion de ſes propres. En France on ne peut *téſter* en faveur de ſon Confeſſeur, ni de ſon Médecin. Les Réligieux Profès n'ont point de faculté de *téſter*. Un étranger qui n'a point de lèttres de naturalité, un condamné aux galères, ou à un banniſſement à pèrpetuité, ni un intèrdit ne peuvent *téſter*. Par le droit Romain les mâles pouvoient *téſter* à 14 ans, & les fémelles à 12. Il étoit pèrmis par les Loix des Empereurs aux gens de guèrre, de *téſter* de la manière qu'ils vouloient, aux aûtres non. Et c'eſt pourquoi ils étoient obligez à cèrtaines formalitez, comme à celle de faire teſtament pour le tout, ou d'être réputez mourir ſans teſtament. Et c'eſt un uſage que Pomponius appelle abuſivement une loi naturelle, mais qui toutefois n'étoit qu'une loi reçûë parmi les Romains. Courtin.

Têſte a têſte. adv. L'un devant l'aûtre. *Confertis capitibus.* Nous avons dîné *tête à tête*. Ils ſe ſont rencontrez *tête à tête*, vis-à-vis, tête pour tête. On dit provèrbialement *tête à tête* comme des Fourbiſſeurs.

Têſte a têſte, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Les Amans chèrchent le *tête à tête*. *Colloquia ſecreta.* On lui a accordé un *tête-à-tête*, une convèrſation de ſeul à ſeul. Cette affaire demande un *tête à tête*, ne doit être faite qu'entre quatre yeux.

Poire a deux têſtes. Nom d'une ſorte de poire. *Piri ſpecies.*

Têſte de Buch. Voyez Cap de BUCH. *Buchſanum promontorium.* C'eſt un cap de Guienne à l'oüeſt de Bourdeaux. Quelques-uns le prennent pour le *Curianum Promontorium*, de Ptolémée, que d'aûtres croyent être ce qu'on appelle la Pointe d'Arcaſſon.

TÊſTE-BLEU. Sorte de jurement dans lequel on met *bleu* à la place du S. nom de Dieu que les jureurs employent & pour éviter de profaner ce Saint nom. Ce mot s'employe plûtôt par manière d'intèrjection que de jurement. *Heu me! Me miſerum! Papa.*

> *Mais quoi les François à la nage,*
> *Ont déjà la Sambre paſſé!*
> Tête-bleu! *quel feu quel carnage!*
> *Ami, ne ſuis-je point bleſſé?*

Têſtedi. Jurement.

TÉSTERBANDT. ſ. m. Nom propre d'un ancien Comté, confondu depuis pluſieurs ſiécles avec le Duché de Cléves. *Teſtèrbantum, Teſterbandia Comitatus.* Il étoit au nord de ce Duché, vèrs le Rhin, le Wahal, & la Meûſe. Maty.

TESTES. ſ. m. & plur. Ce mot eſt Latin, & ſignifie la même chôſe que teſticules. On le donne en Anatomie à des parties du cèrveau. Les Épiphyſes des protubérances orbiculaires s'apellent *teſtes*. Dionis.

TÉSTICULE. ſ. m. Partie double de l'animal, qui ſèrt à la génération. *Teſticulus.* Les *teſticules* ſont éxtérieurs aux hommes. Quelques-uns n'en ont qu'un; d'ordinaire ils en ont deux, & même il s'en trouve qui en ont trois; quelques Médecins aſſûrent qu'il y a eû des hommes, qui en ont eû juſqu'à quatre. Ils ſont de figure oblongue ou ovale, grôs comme un œuf de pigeon. Leur ſubſtance n'eſt aûtre chôſe qu'un tiſſu de vaiſſeaux ſéminaires, qui ſèrvent à filtrer la ſemence, & à la ſéparer du ſang, que les artères ſpèrmatiques y ont porté. Leur membrâne commune s'appelle *ſcortum*, ou *ſcrotum*, parce qu'elle reſſemble à un ſac, ou bourſe de cuir, que les Anciens appelloient *ſcortea*, comme une chôſe faite de peau. Les femmes en ont d'intérieurs, qui ſont pôſez ſur les muſcles des lombes, d'une qualité, figure & ſubſtance différente. Les nouveaux Anatomiſtes ont découvèrt qu'ils étoient pleins d'œufs, & ont ſoutenu, que la génération des hommes, & de tous les animaux ſe faiſoit par le moyen des œufs, comme celle des oiſeaux. Les animaux qui ſont le plus de petits, & qui s'accouplent le plus ſouvent, les ont auſſi au dedans. Quelques Médecins ont honoré ces parties du nom de *principales*, & ont dit qu'elles étoient plus éxcellentes que le cœur. Les Eunuques ſont ceux à qui on a retranché les *teſticules*. Le peuple les appelle *témoins*, parce qu'ils rendent témoignage de la virilité. C'eſt ce qu'on appelle proprement *génitoires*. *Genitalia.*

nitalia. Les Grècs les ont appellez *didymes* ou *gémeaux*. Les Anatomiſtes trouvent auſſi dans le cèrveau deux petits corps ronds, & durs entre le troiſiême, & le quatriême ventricule auprès de la glande pinéale, qu'ils appellent *teſticules* ou *teſtes*, & en Grèc, ὄρχεις & δίδυμοι.

On appelle les *teſticules* de cèrfs *daintiérs*, & ceux d'un ſangliér *luites*.

TÊſTIÈRE. ſ.f. Beguin d'enfant en maillot. *Puerilis calantica, linea infantis calyptra.* La *têtière* eſt une partie de la garniture d'une layette qu'on donne à une Nourrice avec l'enfant.

TÊſTIÈRE, ſe dit auſſi à l'égard du cheval, de la partie de la bride qui lui entoure la tête; des cuirs qui ſoutiennent les môrs, & les rênes ou les longes. *Frontalia.*

TÊſTIGUÉ. Sorte de jurement de Payſan. *Hercle.* Eh, *têſtigué*, point tant de complimens. MOL.

TÊſTIGUIENNE. Aûtre ſorte de jurement de Payſan. *Hercle. Têſtiguienne* cela ſera drôle. MOL. Il y a des Payſans qui prononcent l'*s* de ces deux môts, & d'aûtres qui ne la prononcent pas. C'eſt une remarque de la prémière édition, que l'on croit fauſſe, ou dont l'on doute fort. Jamais ils ne prononcent l'*s*.

TÉSTIMONIAL, ALE. adj. (Prononcez l'*s*) Qui rend témoignage. *Teſtimonialis.* Il ne ſe dit qu'en Pratique & en Cour d'Égliſe, des Lèttres que les Prélats, ou les Supérieurs donnent aux Ècclésiaſtiques, ou aux Religieux, pour cèrtifier ou atteſter leurs bonnes mœurs, le congé qu'on leur a donné, &c. Un Moine vagabond peut être arrrêté faûte de faire apparoir des Lèttres *téſtimoniales* de ſon Supérieur.

On le dit auſſi des Lèttres de Scolarité dont un écoliér juré doit faire apparoir, avant que de pouvoir obtenir des Lèttres de garde-gardienne.

TÉSTON. ſ.m. (L'*s* ſe prononce.) Ancienne monnoye de France, qui a eû différens prix. On a commencé à les fabriquer ſous Loüis XII. en 1513. & alors ils étoient du poids de 7 deniérs, 12 grains & demi. *Capitatus nummus.* On les appelloit *téſtons* à caûſe de la tête du Roi, qui y étoit répréſentée. On n'avoit point fabriqué en France, ſous la troiſième ráce, de monnoye d'argent auſſi peſante que celle des *téſtons*, & il n'en reſte point dépuis le commencement de la Monarchie, qui ſoient de ce poids. Avant les *téſtons* on ne faiſoit en France que des grôs, qui ne valoient que deux ſols. Voyez Mr. Le Blanc, dans lequel il y a quelque petite chôſe à rectifier. Le Roi Loüis XII. fit frapper de deux ſortes de *téſtons*, des grôs *téſtons*, & des grôs *téſtons* de Milan; ceux ci donnoient au Roi le titre de Duc de Milan. Sous le régne de Loüis XII. & au commencement de celui de François I. les *téſtons* ne valoient que 10 ſous; mais dès l'an 1543 ils commencèrent à valoir onze ſols. Sous Henri II. & ſous François II. les grôs *téſtons* valoient onze ſols & quatre deniérs.

C'eſt Charle IX. qui fit faire des demi-*téſtons*. Sous ce Prince, les *téſtons* ont eû deux différens prix; car en 1561. ils valoient douze ſous, & en 1573. douze ſous, ſix deniérs. Henri III défendit en 1575. le cours des *téſtons*. Les *téſtons* ont cours en Anglètèrre, & l'ont eû dès les régnes d'Henri VIII. & d'Édoüard VI. Ils valoient douze deniérs ſous le prémiér; ſous celui ci, neuf deniérs, & à préſent ſix deniérs. Les *téſtons* d'Anglètèrre ſont d'argent pur. *Téſtons* ſe dit par extenſion de l'argent en général.

Cèrtain Quidan amoureux de téſtons. RÉGNIÉR.

On dit d'une chôſe de vil prix, qu'elle ne vaut pas un *téſton*. On dit pour marquer un homme fort avâre, qu'il ne donneroit pas un *téſton* pour un quart d'écu, qu'il ſe tiendroit à deux liards. On dit auſſi, Avoir toûjours le *téſton* au gouſſet; pour dire, avoir toûjours de l'argent avec ſoi. Et au contraire, on dit n'avoir pas le *téſton*; pour dire être gueux, n'avoir point d'argent. Elle eſt belle, mais au Diâble le *téſton*; c'eſt à dire, qu'elle n'a rien. On a dit auſſi provèrbialement, qu'une fille avoit l'âge d'un *téſton*, quand elle n'avoit que quinze ans.

On appelle *téſton* rogné, un ignorant; pour dire, qu'il n'a point de lèttres, comme un *téſton* dont on a rogné la légende. *Doctores monetæ tonſæ*, ſont les Docteurs honoraires, qui ſont reçûs ſans Èxamen, & ſont ordinairement plus ignorans que les aûtres.

TÉSTONNER. vèrb. act. (Prononcez l'*s*.) Accommoder la tête & les cheveux. *Caput concinnare, comere.* Les Courtiſans ſont toûjours bien peignez & bien *téſtonnez*.

TÉSTONNER, ſignifie auſſi, Battre & donner des coups, particulièrement ſur la tête. *Caput percutere, ferire.* Pour avoir fait une médiſance, il a été bien *téſtonné*, bien battu. Approche un peu, que je te *téſtonne*. ABLANC.

TÉSTONNÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

TÊſTU. ſ. m. Tèrme de Maçon. C'eſt un grôs marteau, qui ſèrt à démolir. *Malleus capitatus, deſtructorius.* Il y a auſſi des *têtus* à arrête, qui des deux côtez ont des taillans qui s'avancent en forme de coins, & qui ſont au milieu un angle entrant. Celui-ci ſèrt particulièrement à tailler, & à façonner le pavé.

TÊſTU, UE. adj. Opiniâtre, qui s'arrête fortement à éxécuter ſes réſolutions, qui n'en demord point. *Pertinax, obſtinatus, contumax.* Le plus grand ſupplice d'un mari, c'eſt d'avoir épouſé une femme *têtue*.

Il ſe prend quelquefois ſubſtantivement. C'eſt un *têtu*. C'eſt une *têtue*.

TET.

TET. ſ.m. Nom propre d'une rivière du Rouſſillon. *Tetus Fluvius*, anciennement *Ruſcino, Ruſcio, Thetis.* Elle a ſa ſource dans les Pyrénées, baigne Ville Franche de conflent, Pèrpignan, & va ſe décharger dans la mèr méditèrranée.

TÉTANOS. ſ.m. Tèrme de Médecine qui eſt purement Grèc, & qui ſe dit d'une éſpéce de convulſion tonique, dans laquelle les muſcles antérieurs & poſtérieurs de la tête ſont également affectez, enſorte qu'elle ne panche ni d'un côté, ni d'aûtre.

Ce mot vient du vèrbe τείνειν, *tendere, étendre.*

TÉTAſSE. ſ. f. Tèrme ôdieux qu'on applique aux mamelles, quand on les veut accuſer d'être molles, flaſques, pendantes & vilaines. *Mamma productior mollior & ſquallida*, Les Indiennes ſont vanité d'avoir de longues *tetaſſes*, & d'alaiter leurs enfans pardeſſus les épaules. On dit par injure, *tetaſſe* à jetter ſur l'épaule.

TÊTE. ſ. f. Trayon; l'endroit par où les petits des animaux ſe nourriſſent, & tirent le lait de leurs mères. *Papilla.* Les truyes, les chattes, les chiennes, ont pluſieurs *têtes* ou petits bouts ſous le ventre pour nourrir pluſieurs petits.

Ce mot vient du Latin *tetta*, qui a été fait du Grèc, τιτθός, *mamma*, ſignifiant la même chôſe. MÉNAGE. Quelques-uns le dérivent de l'Alleman *tutte* ou *tudte*, qui ſignifie la même chôſe. L'Éſpagnol dit *teta*.

TÊTE CHÉVRE. ſ. m. Sorte d'oiſeau de nuit. *Caprimulgus.*

TÉTÉGUIN, TÉTUAN, TÉTOUAN. ſſ. m m. Nom d'une petite ville du Royaume de Fèz, en Barbarie. *Teteguina, Tetuanum.* Elle eſt dans la Province d'Habata, à deux lieuës de la mèr méditèrranée, & à huit de Ceuta, vèrs le midi. Elle eſt aſſez bien bâtie. Ses Habitans ſont environ au nombre de quinze mille, ils ſe diſent Andalouſiens, parlent prèſque tous Éſpagnol, & s'attachent beaucoup à la piraterie. Les Marchands Chrétiens y entretiennent deux Récolèts Éſpagnols, avec un petit Hôpital pour le ſoulagement des éſclaves. MATY.

TETER. v. act. Tirer avec la bouche le lait de la mammelle d'une femme, ou de la fémelle de quelque animal, le ſuccer pour s'en nourrir. *Lactere, mammam ſugere, exſugere. Teter* une femme. *Teter* une vache. On n'a point trouvé d'aûtre remède à ſon mal, que de l'obliger à *teter* une nourrice, une chévre. On dit qu'un enfant a *teté* du mauvais lait, quand il a été nourri par une femme qui étoit devenuë grôſſe

TETER, s'employe auſſi abſolument. Cet enfant *tete* bien. *Sugere.* Donnez-lui à *teter*. Il ne *tete* plus. Il n'a *teté* que deux ans. Les petits des lions, des ours, &c. ne *tetent* qu'un cèrtain tems.

TETHINE, ou TITHINE, ſ.f. Vieux mot. c. Nourrice; & en Languedoc, c'eſt le tetin. BOREL. *Nutrix.*

TÉTHYS. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe du Paganiſme. *Téthys.* La Déeſſe *Téthys* étoit fille du Ciel & de la Tèrre. *Heſiod. Theog. v.* 134. *Apollodor.* Elle étoit femme de l'Océan, dont elle eut trois mille filles nymphes de l'Océan. *Téthys* étoit la Déeſſe de la mèr, & elle ſe nommoit ainſi de τιθήνη, qui ſignifie *nourrice*, parce qu'elle étoit la Déeſſe de l'humidité, qui eſt ce qui nourrit & entretient tout. *Téthis* fut la nourrice de Junon. *Hygin. C.* 177. On la nommoit la Mère des Déeſſes. Ce n'eſt point *Téthys*, mais Thétis ſa petite fille, qui fut mère d'Achille. Les Latins l'appelloient *Salatia.* Voyez Sèrvius, ſur le I. L. de l'Énéide, ſect. 16. de l'Édit de Rob. Étienne. Elle étoit femme de Neptune, qui étoit l'Océan. Quelques Auteurs ont cru que *Téthys* étoit la tèrre; mais c'étoit la mèr, & elle étoit fille de la tèrre, & non pas la tèrre. Voyez Natal. Comès, *Mythol*, *L. VIII. C. II.* Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 78. & les Notes de Barlæus, ſur le vèrs 132. de la Théogonie d'Héſiode.

Ce nom vient de τήθη *grand mère*, ou *nourrice*, ou de τηθὶς *tante*; & il eſt différent de celui de ſa petite fille Thétis, celui ci s'écrivant en Grèc par un η & un υ, & l'aûtre par un ε & un ι.

TETIN. ſ. m. Le bout de la mamelle des femmes par où ſort le lait, & que les enfans ſuccent pour ſe nourrir. *Papilla.* Il ſe dit auſſi pour Teton, mais dans le ſtile bas & comique.

TETINE. ſ. fem. Ce mot ne ſe dit proprement que du pis de la vache, ou de la truye, conſideré comme bon à manger. *Sumen.* Quelques-uns ſont friands de *tetines* de vaches. *Tetines* de truyes.

TETINE, ſe dit auſſi de la boſſe qu'un coup de mouſquet, ou de piſtolet

piſtolet, ou de quelque aûtre arme offenſive, fait ſur une cuiraſſe, lorſqu'il ne la pèrce pas d'outre en outre. *Impreſſio, contuſio.* Il a reçu ſur la cuiraſſe un coup de mouſquet qui y a fait une *tetine*.

TETON. ſ. m. Mammelle, la partie éminente du ſein, particulièrement de celui des femmes, où ſe forme le lait. *Uber, mamma*. Les *tetons* commencent à venir à cette fille; elle a des *tetons* blancs, ronds, durs, & bien plaquez. Cette femme eſt bien nourrie, elle a de trop grôs *tetons*. Les enfans appellent leur Nourrice, *Maman teton*.

TETONNIÈRE. ſ. f. Ce mot ſe dit parmi les jeunes Demoiſelles, pour ſignifier un morceau de dentelle qu'on met par dedans au haut du corps de juppe; pour cacher une partie des tetons. *Mamillare, tænia mamillaris.* Voilà une jolie *tetonnière*.

TÉTRACHORDE. Tèrme de Muſique, qui ſignifie la tièrce, & eſt une conſonance ou intèrvalle de trois tons. *Tetracordon*, vel διατέσσαρον. Il y a la tièrce majeure & la mineure, qui ne diffèrent que d'un demi ton.

Tétrachorde, ſignifie un rang ou un ordre, ou pour mieux dire, une partie du ſyſtême général compôſée de quatre chordes, ſons, ou voix Diatoniques, que l'on nomme autrement Quarte. Selon l'ancien ſyſtême un *Tétrarchorde* formoit diatoniquement entre ſes quatre degrez trois intèrvalles, dont le plus bas étoit un ſémiton, le plus haut un ton mineur, & celui du milieu un ton majeur, comme

MI LA
Ton mineur.
RE SOL.
Ton majeur.
UT FA
Demiton.
SI MI.

Le demiton étoit partagé en deux quarts de tons par une chorde Enharmonique; le ton majeur, ou celui du milieu étoit partagé en deux ſémitons, dont le plus bas qui étoit le majeur étoit partagé en deux quarts de ton par une aûtre chorde Enharmonique; & le plus haut qui étoit le mineur, n'étoit point partagé par d'aûtres chordes non plus que le ton mineur; leur minorité les rendant tous deux incapables, ſelon la doctrine des Anciens, de recevoir aucune chorde, ni Chromatique, ni Enharmonique. Cet ordre des trois intèrvalles étoit alors jugé ſi éſſentiel & ſi néceſſaire pour la formation du *Tétrachorde*, que de là eſt venuë l'invention de la chorde Trite ſynemennon qu'on nomme maintenant *b* mol. Les anciens, dans leur ſyſtême, outre quatre *Tétrachordes*, en avoient un cinquiéme. Depuis qu'on a trouvé le moyen de ſéparer le ton en deux ſemitons, & par conſéquent châque octâve en 12 ſemitons, on ne parle plus de *Tétrachordes* que par rapport à la doctrine des Anciens.

Cependant il ne faut pas oublier d'expliquer encore ici ce que c'eſt que la ſynaphe ou conjonction, & de la dieſeugſis, ou disjonction des *Tétrachordes*, dont il eſt ſi ſouvent fait mention dans les livres des Anciens. Deux *Tétrachordes* ſont conjoints quand la même corde eſt la plus haute du prémiér ou plus bas, & la plus baſſe du ſecond, c'eſt ce qui arrive dans les deux *Tétrachordes* qui compôſent l'eptachorde ou la ſeptiéme, mais lorſque deux *Tétrachordes* n'ont point de chorde commune, & qu'au contraire ils en ont châcune de differentes qui les commencent & qui les finiſſent, en ſorte même qu'il y a entr'eux deux intèrvalles d'un ton: pour lors ils ſont disjoints; c'eſt ce qui arrive dans les deux *Tétrachordes* qui compôſent l'octâve. BROSSARD.

TÉTRADE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tetradius*. Il y a un *Tétrade* Évêque de Bourges que Grégoire de Tours qualifie peu après ſa mort, d'homme de glorieûſe mémoire. Il aſſiſta au Concile d'Agde en 506. Catherinot dit qu'on l'avoit nommé *Tétradius*, qui ſignifie Quatriéme, parcequ'il étoit né un mèrcredi, qui eſt le 4e jour de la ſemaine. Mais ſçavoit-on pour lors aſſez de Grèc en France pour cela? CHASTELAIN. C'étoit ſur la fin du Ve ſiécle. Or en ce ſiécle, & au ſuivant, il n'y a point de Concile dont nous ayons les ſouſcriptions, où il n'y ait des Évêques qui ayent des noms Grècs. Dans celui ſeul d'Agde il y en a neuf ou dix. Quelque raiſon que ce ſoit qui leur fiſt donner ces noms, ce ſont des noms Grècs, & il n'eſt pas à croire qu'on ne les entendît pas. J'aurois donc bien plûtôt demandé à M. Catherinot, où il a trouvé que ce fut pour la raiſon qu'il dit, qu'on nomma ce Saint *Tétradius*.

TÉTRADITE. ſ. m. & f. Nom que l'on a donné à pluſieurs Hérétiques differens. *Tetradita*. Les Sabbathiens ont été appellez *Tétradites*, parcequ'ils jeûnoient le jour de Pâques comme le quatriéme, ou Mèrcredi. Les Manichéens & tous les aûtres qui ont admis une Quatèrnité au lieu d'une Trinité en Dieu, ou quatre pèrſonnes en Dieu au lieu de trois, ont auſſi été appellez *Tétradites*. On appella *Tétradites* Pièrre le Foullon, & ſes ſectateurs à caûſe de l'addition qu'ils faiſoient au triſagion, pour autoriſer l'èrreur qu'ils enſeignoient, que dans la paſſion de JÉSUS-CHRIST c'étoit non pas une pèrſonne, mais Dieu, la nature qui avoit ſouffèrt & dans la divinité.

Les Anciens nommoient auſſi *Tétradites* les enfans qui naiſſoient ſous la quatriéme Lune, & ils croyoient qu'ils étoient malheureux.

Ce mot vient de τέσσαρες, ou τέτταρες, *quatre*.

TETRAËDRE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. C'eſt un des cinq corps réguliérs, qui eſt compôſé de quatre triangles équilatéraux, c'eſt-à-dire, qui ont les faces & les angles égaux.

Ce mot eſt Grèc, τετράεδρον, *tetraedrum*.

TÉTRAGÔNE. adj. m. & f. Tèrme de Géométrie. Qui a quatre angles. Un quârré, un parallélogramme, un rhombe, un trapêze, ſont des figures *tetragônes*.

Ce mot eſt Grèc, & eſt compôſé de τέτταρα, *quatuor*, & de γωνία, *angulus*, c'eſt à dire, *quatre angles*.

TÉTRAGONIAS. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. *Tetragonias*. Cométe dont la tête eſt de figure quadrangulaire, & dont la queuë eſt longue, épaiſſe, & uniforme, & qui ne diffère pas beaucoup du météore, qu'on appelle *Trabs*, Poûtre.

TÉTRAGONISME. ſ. m. Mot tiré du Grèc, dont quelques Auteurs ſe ſont ſèrvis, pour dire, quadrature du cèrcle. *Tetragoniſmus*.

Ce mot vient de τέτταρες, *quatre*, & γωνία, *angle*.

TÉTRAMÉTRE. adj. & ſ. m. Vèrs ïambique de huit piéds. *Tetrameter*. Ce mot eſt auſſi Grèc, & vient de τέτταρα, *quatuor*, & μετρεῖν, *metiri*, c'eſt à dire, *quatre meſures*. On ne trouve de ces ſortes de vèrs que dans les Comiques, comme Térence.

TÉTRAODION. ſ. m. Tèrme Écléſiaſtique, purement Grèc. C'eſt le nom qu'on donne dans l'Égliſe Grècque, à un Hymne que l'on y chante le Samedy Saint. On le nomme ainſi, parcequ'il eſt compôſé de quatre parties. Cedrénus dit que cet Hymne eſt de deux Auteurs. Le Patriarche Thomas le commença, & le Moine Marc l'acheva.

Ce mot vient de τέτταρες, *quatre*, & ᾠδὴ, *Ode*, *Chant*.

TÉTRAPASTE. Tèrme de Méchanique. Machine où il y a quatre poulies. τετράπαστον, *quatre poulies*.

TÉTRAPÉTALE. adj. m. & f. Tèrme de Botaniſte. *Tetrapetalus*. Il ſe dit des fleurs compôſées de quatre pétales, ou feuilles colorées, que les Botaniſtes appellent pétales, pôſées autour du piſtille. Selon M. Ray les fleurs *tétrapétales* conſtituent une éſpéce particulière de plantes. M. De Juſſieu dans ſon Introduction à la connoiſſance des plantes les appelle polypétales à quatre piéces & en fait auſſi une éſpéce à part.

TÉTRAPALES. ſ. m. & plur. Tèrme d'Hiſtoire Écléſiaſtique. C'étoit une Bible rangée par Origéne ſur quatre colonnes. Sur châque colonne étoit une vèrſion differente: celle d'Aquila, de Symmaque, des Septante, & de Théodotion. Sixte de Sienne dans le IVe & le VIIIe Livre de ſa Bibliothéque s'eſt trompé, quand il confond les *Tétraples* avec les héxaples. Les *Tétraples* ſont un ouvrage different, compôſé aprés les héxaples & en faveur de ceux qui ne pouvoient avoir les héxaples. Quelques Auteurs croyent que l'Ordre dans lequel étoient rangées les quatre vèrſions Grècques qui compoſoient les *Tétraples*, n'étoit pas tel que nous venons de le marquer, & ils prétendent que les Septante étoient à la prémière colonne, mais S. Épiphane dit poſitivement le contraire, & les place à la troiſiéme. Il apporte même la raiſon qu'Origéne avoit eu d'en uſer ainſi. C'étoit, dit-il, afin que la meilleure vèrſion fût au milieu, & qu'on pût aiſément y confronter les aûtres & les corriger par celle-là. Baronius à l'an 231. de J. C. croit que les Septante occupoient en èffet dans les héxaples, la troiſiéme place entre les vèrſions Grècques, mais à la prémière dans les *Tétraples*; cependant S. Épiphane dit le contraire, & au C. 19. leur donne la même place dans l'un & l'aûtre de ces ouvrages, en diſant que pour faire des *Tétraples* les héxaples, il ne falloit qu'ajouter deux fois le texte Hébreu, ſans dire mot du changement de l'ordre des vèrſions. Voyez S. Épiphane dans ſon Traité des Poids & des Meſures, & les Animadvèrſions du P. Pérau, ſur cet ouvrage.

Ce mot vient du Grèc, τετραπλοῦς, qui ſignifie *quadruplex*. Voyez HÉXAPLES.

TÉTRAPTOTE. adj. m. & f. Tèrme de Grammaire qui ſe dit des noms qui n'ont que quatre cas. *Tetraptotos*.

TÉTRARQUE. ſ. m. Prince qui a, & qui gouvèrne la quatriéme partie d'un Royaume. *Tetrarcha*. Ce mot qui vient de τέταρτος, *quatriéme*, & ἀρχὴ, *Commandement*, *domination*, a ſignifié d'abord ce qu'il ſignifie en èffet par ſon origine. Un Prince qui gouvèrne la quatriéme partie d'un Royaume diviſé en quatre; mais enſuite on l'a donné à tout petit Roi, ou petit ſouverain, & il eſt devenu ſynonyme d'Ethnarque. Car prémièrement Pline parle de

de ſix Tétrarchies enclavées dans les villes de la Décapole. 2°. Le Royaume d'Hérode ne fut diviſé qu'en trois parties, qui furent pourtant appellées Tétrarchies, & dont les Souverains en Saint Luc III. 1. ſont appellez *Tétrarques*. 3°. Environ cinquante ans avant Jésus-Christ, il y avoit un Ptolémée fils de Mennas, à qui l'on donne la qualité de Tétrarque. Joſeph, *Antiqq. Jud. L. XIV. C.* 23. dit qu'après la bataille de Philippes, Antoine ayant paſſé en Syrie conſtitua *Tétrarque* Hérodes & Phaſaël ſon frère, & ſur les médailles Hérode eſt appellé Éthnarque. Voyez la Diſſèrtation du P. Souciet Jéſuite ſur un revèrs des médailles d'Hérodes. La XVe année de l'Empire de Tibère Céſar, Ponce Pilate étant Gouvèrneur de la Judée, Hérode étant *Tétrarque* de la Galilée, Philippe ſon frère l'étant de l'Iſurée & du païs des Trachonites, & Lyſanias de la contrée d'Abila, &c. Bouhours, *Luc. III.* 1. La qualité de *Tétrarque* eſt donnée ſur les médailles à cet Hérode, & à Philippe ſon frère, & avant eux à Zénodôre.

TÉTRASTYLE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Il ſignifie un bâtiment ſoutenu par quatre colonnes. *Tetraſtylus*, de τετάρα, *quatuor*, & στύλος, *columna*.

TÉTRIQUE. adj. m. & f. Qui ne ſe dit guères qu'en ces phrâſes, Un homme *tétrique*, une mine *tétrique*, une humeur *tétrique*; pour dire un homme auſtère, une mine renfrognée, une humeur critique, ennemie du bien & de la joye des aûtres. *Teter, moleſtus, illepidus, auſterùs, caperatus*.

TEtTE. Voyez plus haut Tête.

TEU.

TÉVA. ſ. Nom propre d'un bourg avec un ancien Château. *Teba*. Il eſt dans l'Andalouſie, en Éſpagne, aux confins de la Grenade, & à huit lieuës d'Antéquéra, vèrs le couchant. Maty.

TEUCRIUM. ſ. m. Arbriſſeau qui s'éleve quelquefois à la hauteur d'un homme, mais qui d'ordinaire eſt plus bas; il demeure toûjours vèrd, & il pouſſe une tige grôſſe comme le petit doigt, couvèrte d'une écorce blanchâtre, diviſée en quelques rameaux blancs, oppôſez toûjours deux à deux. Ses feüilles ſont ſemblables à celles du chamædris, mais un peu plus grandes, ſinucûſes en leurs bords, blanches par déhors, d'un vèrd obſcur par dedans, amères au goût. Ses fleurs ſont des tuyaux évâſez dans le haut, & prolongez en lévre découppée en cinq parties, de couleur blanche. Châque fleur eſt ſuivie de quatre ſemences preſques rondes, enfèrmées dans une campane qui lui a ſèrvi de calice. En Latin *teucrium Bœticum*. Clus. Il y a quelques aûtres éſpéces de *teucrium*. Cette plante porte, à ce que l'on croit, le nom de Teucer, qui l'a miſe en uſage parmi les Anciens.

TÉVÉRÔNE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Tevero, Anio*. Elle coule dans la Campagne de Rome, qu'elle ſépare de la Sabine, baigne Tivoli, & ſe décharge dans le Tibre, au deſſus de Rome. Maty.

TÉVÈRTIN. ſubſt. maſc. Pièrre dure rouſsâtre ou griſâtre, & la meilleure, dont on ſe ſèrt à Rome. *Lapis Tiburtinus*. Daviler. Ou *Tevertinus*. On l'appelle *tévèrtin*, parcequ'on la tîre ſur les bords du Téveron près de Tivoli. Ou de *Tiburtinus*, qui eſt de Tivoli. Les Italiens diſent *travertino*.

TÈVÈRTON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Devon, en Anglетèrre. *Tevertonium*. Elle eſt ſur la rivière d'Ex, à quatre lieuës aû deſſus de la ville d'Éxceſtèr. Maty.

TEULX, vieux adj. m. plur. Tels. Borel. *Tales*.

TEUSAR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Biledulgerid propre, en Afrique. *Teuſara*. Elle eſt vèrs les confins du Royaume de Tunis, ſur une petite rivière, qui va ſe décharger dans le Magrada, vis à vis de Tébeſſe. On donne quelquefois à cette ville le nom de Biledulgerid. Maty.

TEUTATES. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Gaulois. *Teutates*. Les Gaulois avoient pris cette divinité des Phéniciens, & adoroient ſous ce nom le Dieu Mèrcure. Ainſi Platon appelle Mèrcure *Theut*, en ſon Dialogue intitulé le Philébe, & dans ſon Timée. Et peut-être que Mèrcure Triſmégiſte entend la même chôſe, quand il parle *ad filium Tat*; & que le mot de Θεὸς, en vient auſſi. *Teutates* étoit un Dieu des Gaulois & Allemands, à qui on offroit du ſang, & duquel les Teuthons ont pris nom. C'étoit le Dieu des chemins, ou Mèrcure; d'où vient que *thaith* ſignifie un chemin en Breton. Borel. Il ne faut point de plus ſûre preuve de l'application des Gaulois au commèrce, que le culte qu'ils rendoient à Mèrcure. Ce Dieu étoit reconnu & honoré non ſeulement par eux, ſous le nom de *Teutates*, mais encore par les Allemans ſous le nom de Wodan & de Godan, comme maître du profit qui ſe fait par le trafic. Huet. Tr. du Comm. p. 105. Voyez Taauth.

TEUTERBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une montagne & forêt du Cèrcle de Weſtphalie. *Teutoburgenſis ſaltus*. Ce lieu eſt dans la Weſtphalie propre, près de la ville de Dethmold, & il eſt célébre par la défaite de Varus, & de ſes Légions, & par une grande bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons. Maty.

TEUTHLACOCAUHQUI. ſ. m. Nom d'un ſèrpent de l'Amérique. *Teuthlacocauhqui*. Ce nom ſignifie la maîtreſſe des ſèrpens. Les Indiens en font un mêts délicieux. Le *Teuthlacocauhqui* eſt long de quatre piéds ou plus. Il jette ſon poiſon de ſes dents canines. Les Indiens ſe ſèrvent de ces dents, pour picquer le cou de ceux qui ont de grands maux de tête, & ils apprêtent ſa chair de manière qu'elle eſt à leur goût ce que ſont pour nous les mêts les plus délicieux. Gerard. Joan. Voſſius, *De Idolol. L. IV. C.* 62.

TEUTON, one. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple de Gèrmanie. *Teuto*. Les *Teutons* habitoient le long de la mèr d'Allemagne, & étoient voiſins des Cimbres près de l'Elbe. Il y a un bourg vis-à-vis de Cologne qui retient encore leur nom, qu'ils avoient pris à ce que l'on prétend du Roi Tuiſcon. On a enſuite appellé Teutons tous les Allemands, & on leur donne ce nom ſur tout en Latin.

TEUTONIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Teutons, ou en général aux Allemands. *Teutonicus, a*. La langue *Teutonique* eſt l'ancienne langue qu'on parloit en Gèrmanie. La langue *Teutonique* étoit la même que la Cèltique. La langue Allemande retient encore bien des mots de l'ancienne langue *Teutonique*, dont la langue d'Iſlande, la Norvégienne, la Danoiſe, la Suédoiſe, l'Angloſaxone, l'Ibèrnoiſe, l'Écoſſoiſe, la Walone, & la Gothique qui ſe parle encore dans le Jutland ſont des dialectes.

Ordre Teutonique. *Ordo Teutonicus*. Chevaliér de l'Ordre *Teutonique*, Grand Maître de l'Ordre *Teutonique*. La Chronique de Pruſſe, par Duſbourg, Ch. I. & Jacques de Vitry dans ſon Hiſtoire de Jéruſalem Ch. 66. parlent ainſi de l'origine des Chevaliérs *Teutoniques*. Guy de Luſignan ayant mis le ſiege devant Acre, pendant ce ſiége, où vinrent Philippe Auguſte, Richard Roi d'Anglетèrre, & une flotte de Flamands & de Brabançons, quelques Allemans de Brême & de Lubec touchez de compaſſion pour les malades de l'armée, qui manquoient de tout, établirent un hôpital ſous une tente, qu'ils firent d'une voile de vaiſſeau, où ils ſèrvoient charitablement les malades. Cela fit naître la penſée d'établir un troiſiême Ordre militaire à l'imitation des Templiérs, & des Hoſpitaliérs de S. Jean de Jéruſalem. Ce deſſein fut approuvé par le Patriarche de Jéruſalem, les Archevêques de Nazaret, de Tyr & de Céſarée, & les Évêques de Bethléhem, & d'Acre; par les Maîtres du Temple & de l'Hôpital de S. Jean, par le Roi de Jéruſalem, Henri Comte de Champagne & les aûtres Seigneurs du païs, les Prélats & les Seigneurs Allemans, qui ſe trouvèrent à la Tèrre Sainte y conſentirent auſſi, & d'un commun accord Fridéric Duc de Suabe, qui étoit à leur tête, envoya des Ambaſſadeurrs à Henri Roi des Romains ſon frère, pour le prier d'obtenir du Pape la confirmation de ce nouvel ordre. Caliſte III. qui gouvèrnoit alors l'Égliſe, l'accorda par ſa bulle du 23e Févriér 1192. Ce nouvel Ordre fut nommé l'Ordre des Chevaliérs *Teutoniques* de la maiſon de Sainte Marie de Jéruſalem; leur habit étoit un manteau blanc chargé d'une croix noire. Le Pape leur donna tous les priviléges dont joüiſſoient les Templiérs, & les Hoſpitaliers de S. Jean de Jéruſalem; excepté qu'ils étoient ſoumis aux Patriarches & aux aûtres Prélats, & qu'ils payoient la dixme de tous leurs biens. Le prémier Maître de l'Ordre Henri Valpot, élu pendant le ſiége d'Acre, acheta après la priſe de la ville, un jardin où il bâtit une Égliſe & un Hôpital qui fut la première maiſon de l'Ordre *Teutonique*.

Pièrre De Duſbourg Prêtre de cet Ordre, qui eſt le prémiér qui en ait écrit l'hiſtoire dans ſa Chronique de Pruſſe, rapporte ſon origine à l'an 1190. Jacques De Vitry diffère en un point de Pièrre de Duſbourg. Car Jacques de Vitry prétend que l'Ordre *Teutonique* étoit établi à Jéruſalem avant que la ville d'Acre fut aſſiégée. Mais M. Hartknok qui a donné les Chroniques de Duſbourg avec des remarques de ſa façon, concilie ſes deux ſentimens, en diſant que l'Ordre avoit été établi par un particuliér & ſans autorité à Jéruſalem, qu'il avoit été confirmé par le Pape, l'Empereur & les Princes qui s'étoient trouvez au ſiége d'Acre; qu'enfin après la priſe de cette ville il étoit devenu ſi puiſſant, qu'il avoit été connu par toute la tèrre; c'eſt auſſi le ſentiment de Nauclère que M. Hartknok a ſuivi. S'il eſt vrai que ce ſoit un particuliér Alleman qui l'ait d'abord inſtitué à Jéruſalem, & que ces pèrſonnes de Bremen & de Lubek n'ayent fait que ſe joindre à lui, comme diſent quelques Auteurs, on ne ſçait point l'année préciſe de cet établiſſement. Le Duc Conrad appella les Chevaliérs *Teutoniques* en Pruſſe vèrs l'an 1230 pour ſoutenir les Chevaliérs de Chriſt, ou de Dobrin qu'il avoit fondez, mais qui étoient trop foibles pour s'oppoſer aux courſes des idolâtres.

Conrad donna aux Frères de l'Ordre *Teutonique* tout le tèrritoire de Culme pour le poſſéder toûjours en pleine proprieté, & toutes les tèrres qu'ils pourroient retirer d'entre les mains des Infidéles. Cet Ordre ne fit pas grand progrez ſous les trois prémiers Grands Maîtres, mais il devint très-puiſſant ſous le Grand Maître Hèrmand de Salza. Conrad Duc de Mazovie & de Cujavie lui envoya un Ambaſſade, pour lui demander ſon amitié & du ſecours. Il donna même à ſon Ordre les Provinces de Culmes & de Lubonie, avec tout ce que les Chevaliérs pourroient conquerir ſur les Pruſſiens, qui l'incommodoient beaucoup par leurs courſes, & auxquels il vouloit oppôſer cet Ordre militaire. De Salza accepta la donnation, & Grégoire IXe la confirma. Pour aider les Chevaliérs *Teutoniques* à réduire les Pruſſiens, Innocent IV. publia une croiſade. Avec ce ſecours ils s'emparèrent en moins d'un an des Provinces de Warmie, de Natange, & de Barthe, dont les habitans renoncèrent au culte des Idôles. Albèrt I. avoit fondé en 1204. l'Ordre des Porteglaives; cet Ordre s'unit à celui des Chevaliérs *Teutoniques* & Grégoire IX. approuva cette union. Waldemar IIIe Roi de Dannemarck vendit à cet Ordre la Province d'Éſtein, avec les villes de Nèrva & de Weſſembèrg & quelqu'aûtres Provinces; une nouvelle union caûſa dans la ſuite de grandes diviſions & de grands troubles dans cet Ordre. C'eſt celle des Évêques & des Chanoines de Pruſſe & de Livonie qui prirent l'habit de l'Ordre *Teutonique* & qui partagèrent avec les Chevaliérs la ſouveraineté dans leurs Diocèſes. Les Chevaliérs maîtres de toute la Pruſſe y bâtirent les villes d'Èlbing, de Marienbourg, de Thorn, de Dantzic, de Koniſbèrg, & quelques aûtres. Ils ſoûmirent auſſi la Livonie. L'Empereur Frideric II. leur pèrmit d'ajoûter aux armes de l'Ordre l'Aigle Impériale, & dans la ſuite S. Loüis leur fit l'honneur d'y ajoûter des fleurs de lys, qu'il pèrmit l'an 1250. aux Grands Maîtres, de porter aux extrémitez de la Croix d'or. Après que la ville d'Acre eut été priſe par les Infidéles, le Grand Maître de l'Ordre *Teutonique* transfera ſa réſidence en Pruſſe, dans la ville de Marienbourg. L'agrandiſſement de cet ordre y porta l'orgueil, les Chevaliérs changèrent le nom de Frères en celui de Seigneurs, & ſi le Grand Maître Conrad Zolnère de Rotenſtein s'y oppôſa, Conrad Wallerod ſon ſucceſſeur non ſeulement l'approuva, mais ſe fit rendre à lui même les honneurs qu'on rendoit aux plus grands Princes. La diviſion s'étant miſe dans l'Ordre, les Rois de Pologne en profitèrent, la Pruſſe ſe révolta & Caſimir IV. les reçût à homage. Albèrt Marquis de Brandebourg & Chanoine de Cologne & Grand Maître de cet Ordre, s'étant fait Luthérien, ſe rendit Maître de la Pruſſe, d'où il chaſſa tous les Chevaliérs, après avoir renoncé à la dignité de Grand Maître. La plûpart des Chevaliérs ſuivirent ſon exemple & embraſſèrent l'héréſie. L'Ordre de Livonie ou des Porteglaives ſe ſépara de l'Ordre *Teutonique*. Les Chevaliérs Catholiques transférèrent le Siége de l'Ordre à Mergentheim ou Mariendal en Franconie, qui leur appartient encore. Ils y élûrent pour Grand Maître Walthèr de Crombèrg; ils firent le procès à Albèrt: l'Empereur le mit au ban de l'Empire; mais l'Ordre ne pût rentrer dans ſes grands biens, & il n'eſt plus que l'ombre de ce qu'il étoit autrefois. De ſorte que cet Ordre ſi riche & ſi puiſſant, qui poſſédoit en toute ſouveraineté la Pruſſe Royale & la Ducale, la Livonie & les Duchez de Curlande & de Semigal, n'a préſentement que quelques Commanderies qui ſuffiſent à peine à l'entretien du Grand Maître & des Chevaliérs.

Les Officiérs de l'Ordre *Teutonique*, quand il étoit dans ſa ſplendeur, étoient le Grand Maître qui réſidoit à Marienbourg, ayant ſous lui le Grand Commandeur prémiér Officiér de l'Ordre; le Grand Maréchal, qui faiſoit ſa réſidence à Koniſbèrg, le Grand Hoſpitaliér qui demeuroit à Elbing, le Drapiér qui avoit ſoin de fournir les habits, le Tréſorier qui devoit toujours demeurer à la Cour du Grand Maître. Pluſieurs Commandeurs, comme ceux de Thorn; de Culme, de Brandebourg, de Coniſbèrg, d'Elbing, & de pluſieurs aûtres villes conſidérables. Il y avoit auſſi des Commandeurs particuliérs de Châteaux & forteresses, des Avocats, des Proviſeurs, des Chevaliérs qui avoient Intendance ſur les moulins & ſur les vivres. Voyez Waiſſelius dans ſes Annales, qui dit qu'il y avoit 28 Commandeurs, 46 Commandeurs de Châteaux, 81 Hoſpitaliérs, 35 Maîtres des Couvents, 65 Celleriérs, 40 Maîtres d'Hôtels, 37 Proviſeurs, 18 Pannetiérs, 39 Maîtres de la Pêche, 93 Maîtres des Moulins, 700 ſimples frères qui pouvoient aller en campagne, 162 Prêtres, ou Frères de Chœur, 6200 ſerviteurs ou domeſtiques. Mais Hartknock dans ſes Notes ſur Dusbourg prétend que ce Catalogue n'eſt pas fidéle parceque Waiſſelius omet le Grand Hoſpitaliér, le Drapiér, le Tréſorier.

TEUTRONIA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Teuthrone.* C'étoit anciennement une petite ville de la Laconie. Elle eſt maintenant dans la Zaconie, en Morée, ſur le petit Golfe, nommé Porto delle Caglie, un peu au midi du bourg de Scopia. MATY.

TEW.

TEWKESBURYE. ſubſtantif. Nom propre d'un bourg du Comté de Gloceſter en Anglèterre. *Tewkesburya*, *Thoci Curia.* Il a entrée dans le Parlement, & il eſt ſitué au confluant de l'Avon, & de la Savèrne, à trois lieuës au deſſus de la ville de Gloceſter. MATY.

TÉWOT, TEVOOT. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Écoſſe Méridionale. *Teviotia.* Elle travèrſe la Tivedale, & ſe décharge dans la Mèr d'Allemagne, à Barvick. MATY.

TEX.

TEX, vieux adj. m. & f. Tel. *Perceval.* BOREL. *Talis.* Au pluriel *Teulx.* Voyez ce mot.

TÉXEL, TÉſSEL. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la Hollande. *Texelia*, *Teſſelia.* Elle eſt entre la Mèr d'Allemagne & la Zuydèrzee, le detroit de Marſdiep, fort étroit, mais fort profond, la ſéparant de la Nort-Hollande. Cette iſle a quelques villages, une grande rade, & un Fort qui la défend. Elle eſt célèbre, parceque lés vaiſſeaux y ſont à couvèrt des inſultes des ennemis, & de celles de la mèr. MATY.

TÉXEL, eſt auſſi le nom d'une iſle de la mèr du Nord, en Amérique. *Texelia.* Elle eſt ſur la côte du nouveau Païs Bas, ou de la nouvelle Yorck, entre l'iſle de Lange, & celle de Vlieland. Les Hollandois l'ont poſſédée, & lui ont donné le nom qu'elle porte. Les Anglois en ſont maintenant les maîtres. MATY.

TEXTE. ſ. m. Tèrme relatif oppôſé à *commentaire.* C'eſt un diſcours original ſans glôſe, note, intèrprétation. *Textus*, *contextus*, *ipſa ſcriptoris verba.* La Bible eſt le *Téxte* Sacré: elle a divèrs *téxtes*, Hebreux, Chaldaïques, Syriaques, Samaritains, Grècs, & Latins. Les Commentateurs corrompent ſouvent les *téxtes* de leurs originaux. On doit des loüanges immortelles aux Sçavans qui ſe donnent la triſte peine de reſtituer le *téxte* des Anciens. VALLE.

TÉXTE, ſe dit auſſi d'un endroit ou d'un paſſage particuliér d'un Auteur qu'on cite. *Locus*, *textus.* Cet Avocat a cité pluſieurs *téxtes* & paſſages pour fortifier ſa cauſe; il a falſifié le *téxte* de cette Loi. On lui a objecté un *téxte* formel d'un Canon qui fait contre lui.

TÉXTE, eſt auſſi un paſſage ſinguliér & choiſi par un Orateur pour être le ſujèt d'un ſèrmon. *Textus*, *argumentum.* Les Prédicateurs choiſiſſent un *téxte*, un paſſage de la Bible, ſur lequel ils prêchent. Les Avocâts commençoient autrefois leurs plaidoyérs par de ſemblables *téxtes.*

Livre à téxte, ſe dit au Collége, des livres où les écoliérs écrivent au large quelques Auteurs Claſſiques, pour y écrire dans les intèrlignes la glôſe ou l'intèrprétation que leur dictent leurs Régens. *Codex ſimplicis contextus.* En ce ſens on dit provèrbialement, Glôſe d'Orléans, plus obſcure que le *téxte*; pour dire, qu'elle ne le fait point entendre.

TÉXTE. Ce mot ſe dit auſſi en parlant d'une ſorte de Poëme Éſpagnol, qu'on appelle *glôſe. Textus*, *gloſſa.* Ce ſont les vèrs qu'on met à la tête de la glôſe, qui en font le ſujèt, qu'on èxplique tous les uns après les aûtres, & que l'on fait ſèrvir de repriſe à la fin de châque Stance. Il faut que le *téxte* de la glôſe ſoit beau & plein d'un ſens agréable. RENGIFO. Voyez GLÔSE.

TÉXTE. En tèrme d'Égliſe, ſignifie un Livre des Évangiles, ordinairement couvèrt de lames d'argent, qui eſt porté aux grandes Meſſes, par le ſous-Diacre qui le donne à baiſer à l'Archevêque ou à l'Évêque qui Officie, avant qu'il baiſe l'Autel.

En tèrmes d'Imprimerie on appelle *petit-texte*, un petit caractère qui eſt entre le petit Romain & la mignonne. *Textus minor.*

TÉXTUAIRE. ſ. m. Livre qui ne contient que le texte, qui n'a aucune glôſe ni commentaire. *Textuarius codex.* Il ne ſe dit guères qu'en ces phrâſes, un *Téxtuaire* de Droit Civil, de Droit Canon, de la Bible.

TÉXTUAIRE, ſe dit auſſi de celui qui ſçait parfaitement bien le téxte d'un livre. *Textuarius peritus.* Il n'a guères d'uſage qu'en parlant de ceux qui ſe ſont particulièrement attachez à l'étude du *téxte* des loix. C'eſt un ſçavant *téxtuaire.* Un très-bon *téxtuaire.*

TÉXTUAIRE, ſe dit auſſi de la ſecte des Caraïtes parmi les Juifs. Hillel brilla parmi les Traditionnaires, & Schammaï parmi les *Textuaires.* Les *Textuaires* ſont les ancêtres des Caraïtes. Si les *Textuaires* avoient ſçû gagner la faveur des Princes, & ſe concilier la vénération du peuple, ils auroient ſans doute fleuri auſſi longs-tems que leurs advèrſaires. J. D. Sc. Voyez CARAÏTE.

TEY.

TEYDÈR. ſ. m. ou AA. Noms propres d'une rivière de la Lettonie,

nie, en Livonie. *Teydera*, *Treydera*, *Aa.* Elle baigne Adzel, & Wolmèr, & ſe décharge dans le Golfe de Riga, au nord de la ville de ce nom. MATY.

TEYN. ſ. m. Il y a deux bourgs de ce nom dans la Bohême. *Tetina.* L'un ſur le Muldaw, à deux lieuës de Pilſen, vèrs le midi. On prend ce dèrniér pour l'ancienne. *Redintuinum.* MATY.

TÉYſSE. Voyez TEIſSE.

T E Z.

TÉZA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Fèz. *Teza.* Elle eſt capitale de la Province de Chaus, & ſituée ſur le Nocor, environ à dix-huit lieuës de la ville de Fèz, vèrs le levant. *Teza* eſt une grande ville, où les Rois de Fèz ont quelquefois leur réſidence. C'eſt le ſéjour de toute la Nobleſſe de la Province, & entre ſes grands édifices on y voit une Moſquée plus grande que celle de Fèz à laquelle on donne un demi mille de circuit.

TEZEUCO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Province de Méxique, en Amérique. *Tezeucum.* Elle eſt ſur le bord oriental du lac de Méxique, à ſix lieuës de la ville de ce nom. Elle eſt peu conſidérable, quoi qu'elle ſoit Capitale d'un Gouvèrnement aſſez étendu. Lorſque Fèrdinand Cortèz aſſiégea la ville de Méxique, il fit faire à *Tezeuco* un Canal de demi lieuë, pour y conſtruire dix-huit brigantins, dont il avoit beſoin pour le ſiége de Méxique, & la ville de *Tezeuco* nourrit quatre cent mille Indiens, employez à ce travail pendant quarante jours, outre cent mille ſoldats Indiens que Cortèz avoit à ſa ſuite: mais aujourd'hui elle eſt à peine l'ombre de ce qu'elle étoit autrefois, les Éſpagnols ayant prèſque éxtèrminé les anciens habitans des environs de Méxique. MATY.

T H A.

THABITRIS. ſ. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le noir du noir très noir: ou bien le léton qu'il faut blanchir. DICT. HERM.

THABOR, ou TABOR. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Judée. *Tabor*, *Thabor.* Elle eſt dans un quartiér occupé anciennement par la Tribu de Zabulon, environ à trois lieuës de la ville de Nazareth, vèrs le levant. Cette montagne qui eſt la ſource de la rivière de Ciſon, s'éleve en pain de ſucre, environ une lieuë & demie au deſſus de la campagne, & on y trouve au ſommet une plaine d'une lieuë de circonférence. Quelques-uns croyent que cette montagne eſt le lieu où JÉSUS CHRIST fut transfiguré, mais il n'y a en cela aucune cèrtitude. Cependant l'Impératrice Helène, prévenuë de ce ſentiment, y fit bâtir une Égliſe avec trois Chapelles, pour répréſenter les trois tabèrnacles que S. Pièrre avoit ſouhaité qu'on y bâtit, & Godefroy de Boüillon, chèf des Croiſez, & fondateur du Royaume de Jéruſalem, y bâtit deux Couvents, & y fonda un Évêché ſous le Patriarche de Jéruſalem. Tout cela eſt maintenant déſolé. Il n'y reſte qu'une Chapelle où les Moines de Nazareth vont quelquefois dire la Meſſe. MATY.

Le *Tabor* étoit aux confins de la Tribu d'Iſſachar du côté du Nord, & de celle de Zabulon du côté du midi. Joſ. XIX. 12. & 22. Du Cortoy dit qu'il étoit dans la Galilée ſupérieure à ſix lieuës de Béthulie.

Parceque le *Thabor* eſt, à ce que l'on croit, la montagne ou JÉSUS-CHRIST ſe transfigura. En tèrmes de ſpiritualité, *Thabor* ſignifie les délices que l'on ſent dans l'Oraiſon & dans les communication avec Dieu. Ainſi l'on dit que l'on ſuit volontiérs JÉSUS-CHRIST au *Thabor*, mais qu'on l'abandonne, qu'on n'a pas la force de le ſuivre au Calvaire; c'eſt-à dire, qu'on goute volontiers les plaiſirs que l'on ſent dans l'oraiſon & les aûtres éxèrcices de la vie ſpirituelle, mais qu'on n'aime pas les croix, les ignominies, les ſouffrances.

THABOR, étoit auſſi le nom d'une ville Lévitique de la Tribu de Zabulon. 1. Paral. VI. 77.

THABOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Bohême. *Taborum.* Elle eſt ſur la rivière de Lauznick, dans le cèrcle de Béchin, à quinze lieuës de Prague. Il y a un ancien Château, où les Huſſites s'étoient fortifiez ſous Ziſca leur chèf, de là vint qu'on les nomma Taborites. MATY.

THABORITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Thaborita.* Les Huſſites ſur la fin du XVe ſiécle ſe diviſèrent en pluſieurs ſectes. Un de ces partis ſe retira ſur une petite montagne, ou rocher ſitué en Bohême, à quinze lieuës ou environ de Prague; & s'y établit ſous la conduite de Ziſca. Ils y bâtirent un Fort ou Château, qu'ils nommèrent Thabor, ou du nom générique Thabor, qui en langue Sclavone ſignifie *Château*, ou du nom de la montagne de Thabor, dont il eſt parlé dans l'Écriture. Quoiqu'il en ſoit c'eſt de là que le nom de *Thaborites* leur fut donné. Les *Thaborites* ajoûtèrent quelques èrreurs particulières à celles de Jean Hus. Par éxemple, ils rejettoient le purgatoire, la confeſſion auriculaire, l'onction qui ſe fait au Baptême. Ils enſeignoient qu'un Prêtre peut en tout tems, & en tout lieu, & toutesfois & quantes qu'il lui plaît, conſacrer le Corps de JÉSUS-CHRIST, ce qui ne ſeroit point une èrreur, s'ils avoient ſeulement voulu dire qu'il le pouvoit validement, c'eſt-à-dire, qu'en quelque-tems & en quelque lieu qu'il le fiſt, il conſacroit véritablement, pourvû qu'il eût la matière du ſauvement préſente, qu'il prononçât la forme légitime, & avec l'intention néceſſaire: mais ils prétendoient de plus, qu'il le faiſoit licitement. Outre cela, les *Thaborites* embraſſèrent les èrreurs de Bérenger. Ils diſoient que le Corps de JÉSUS-CHRIST n'étoit pas réellement dans l'Euchariſtie, mais ſeulement, par je ne ſçai qu'elle répréſentation. Ils n'admettoient que quatre Sacremens, le Baptême, l'Euchariſtie, le Mariage & l'Ordre. Pour la Pénitence ils ne s'en mettoient guère en peine, & ils rejettoient poſitivement la Confirmation & l'Éxtrême-Onction. Voyez la lèttre d'Æneas Sylvius au Cardinal Jean. Du Bravius ajoûte, qu'ils ne rendoient aucun culte à JÉSUS-CHRIST dans l'Euchariſtie. Les *Thaborites* firent une guèrre cruelle à l'Empereur Sigiſmond. Martin V^e. fut obligé de publier contre eux une Croiſade. Le ſuccès n'en fut pas heureux, mais enfin en 1544. leur Château de Thabor fut pris, & ils furent diſſipez.

THACASIN. ſ. m. Ville de la Tèrre-Sainte. *Thacaſſin.* Elle étoit anciennement dans la Tribu de Zabulon, du côté de l'Orient, & ſur ſes confins. Le Texte Hébreu, Joſ. XIX. 13. dit en deux mots אתה קצין, *Ittah Katſin*, le prémièr pourroit ſignifier juſques à, & Pagnin l'intèrpréte ainſi.

THADDÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Thaddæus.* Le P. Bouhours, M. Baillet & Simon en S. Matthieu X. 3. écrivent ce nom avec deux *dd* comme en Latin; & ſelon l'étymologie; la Vèrſion de Mons, & Simon en S. Marc III. 18. n'en mettent qu'un ſelon la prononciation. Baillet au 21e d'Août dit *Thaddée* ou *Tattée*, mais *Tattée* eſt mal, & contre l'uſage. Car les Hébraïſans conviennent que ce nom eſt le même que *Juda*, ou *Judas*, ou du moins qu'il vient de la même racine, ידה, *jada*: il doit donc avoir un *d* & non pas un *t*. Mais quand dans la langue originale il auroit eu un *t*, il ne faudroit pas l'écrire ainſi maintenant; car l'uſage l'auroit changé en *d*, comme il paroît par le téxte Grèc du Nouveau Teſtament, Euſébe, *Hiſt. Eccl. L. I. c.* 13. & tous les Grècs qui ont uſé de ce mot & qui diſent Θαδδαῖος. La vèrſion même Syriaque auſſi תדי, *Thadai.* L'Arabe & l'Ethiopien mettent auſſi un *d*, & dans nôtre langue on prononce & on écrit toûjours *Thadée.* Il y a un Apôtre, & un Diſciple de Nôtre Seigneur nommez *Thadée.* Il ne faut point les confondre. Le téxte Grèc appelle l'Apôtre Lebbée ſurnommé *Thaddée.* C'eſt du diſciple que parle Euſébe à l'endroit que l'on a cité.

THAHÉRIEN, ou THAHÉRIDE, ou THAHÉRITE. ſ. m. & f. Nom d'une Dynaſtie de Princes Mahométans qui régnoient ſous l'autorité des Kalifes dans le Khoraſſan, & aûtres Provinces voiſines. *Thaherianus*, *Thaherida*, *Thaherita.* La Dynaſtie des *Thahérites* commença par Thaher, dont elle a pris ſon nom, & finit par Mohammed Ben Thaher 5e & dèrnièr Prince de cette Dynaſtie, l'an 259 de l'Hégire, après avoir duré ſeulement l'éſpace de 54 ans ſelon Kondemir, & 56 ans ſelon l'Auteur du Lebtarikh. *D'Hèrbelot.*

THAIGNON. ſ. m. Vieux mot qui ſe trouve dans Borel, qui ſans l'éxpliquer apporte ſeulement l'éxemple qui ſuit.

Car ſi toſt com il entre ſourbanniſt le gaignon,
Qui nors traiſt en enfer parmy le thaignon.
MEHUN, *au Codic.*

THAIN, ou THAN. ſ. m. Nom de dignité autrefois chez les Anglois. *Thainus*, *Thanus.* Il y avoit des *Thains* de deux éſpéces, ou deux Ordres de *Thains.* Les *Thains* du Roi & les *Thains* qu'on nommoit médiocres. L'origine de cette dignité ſe rapporte à Camet Le Grand, Roi de Danemarc. Ce Prince prit pour ſa garde les principaux de la Nobleſſe Danoiſe, qu'il arma de haches & de ſabres dont les poignées étoient dorées & qui montoient juſqu'à trois mille hommes d'élite. On les nomma *Thinglith*, de deux mots Danois dont l'un *lith*, ſignifioit Ordre de bataille, l'autre *theing*, ou *thein*, & *tein*, ſignifioit le Corps de la Nobleſſe. C'eſt de là que vinrent les *Thains*, ou *Thans.* Voyez Selden, *De Titul. honor. P. II. C.* 5. §. 2. 4. & le Gloſſaire de Du Cange.

THAIS. ſ. f. Nom propre de femme. *Thaïs.* Il ne ſeroit point néceſſaire de mettre ici ce mot, puiſque nôtre langue n'y change rien; ſi Baillet qui dit *Thaiſe* au lieu de *Thaïs*, ne nous obligeoit d'avèrtir que ce n'eſt point l'uſage; & qu'il faut dire *Thaïs.* La pénitente *Thaïs.* La prière continuelle de Sainte *Thaïs* étoit; Vous qui m'avez formée ayez pitié de moi.

THALAME. ſ. m. qui ſe trouve dans Pèrceval. C'eſt un matras chimique, ou une fiole à col long. BOREL.

THALANDA. Voyez TALANDI.

THALAſSAR, ou THÉLAſSAR. ſ. m. Nom d'un païs, dont il eſt parlé au 4ᵉ Liv. des Rois XIX. 12. & dans Iſaïe XXXVII. 12. Le païs Éden, au moins en partie étoit, dans *Thélaſſar;* & parceque dans Iſaïe Sennachérib fait le détail de toutes les conquêtes des Rois d'Aſſyrie & qu'il y nomme Haran & *Thalaſſar*, le P. Lubin veut que *Thalaſſar* ſoit dans la Méſopotamie, auſſi bien que Haran, comme ſi les conquêtes de ces Rois devoient être toutes dans le même païs. Mais puiſqu'il eſt ſeur qu'Éden étoit à l'orient de l'Éuphrate & du Tigre joints enſemble, & qu'il y avoit des fils d'Éden à *Thalaſſar*, il eſt plus vraiſemblable de placer ce païs vèrs la Suſiane, ou dans la Suſiane

THALAſSE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'iſle de Créte aujourd'hui Candie. *Thalaſſa.* Nous abordâmes à un lieu nommé Bon-Port, près duquel étoit la ville de *Thalaſſe.* PORT-R. *Act.* 8.

ThALICTRUM. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un homme, & dont les feüilles ſont longues, anguleûſes, vèrtes, luiſantes. Ses fleurs ſont fort petites, compôſées de cinq feüilles diſpôſées en rôſe, autour d'une touffe d'étamines de couleur hèrbeûſe. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde des fruits qui ſont des capſules à trois coins, châcune deſquelles renfèrme une ſemence oblongue, canelée, jaûne. Sa racine eſt fibreûſe; jaûnâtre, d'un goût amèr, déſagréable. En Latin *thalictrum majus ſiliquâ anguloſâ aut ſtriatâ.* C. BAUH. La racine & les feüilles de cette plante ſont un peu purgatives. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *thalictrum.*

THALIE. ſ. f. Nom propre de l'une des neuf Muſes. *Thalia.* Dans Apollodôre c'eſt la huitiême des Muſes, dans Héſiode Théog. v. 77. C'eſt la troiſiême. Linocerius la met la troiſiéme auſſi. Elle étoit comme les aûtres, fille de Jupitèr & de Mnémoſyne. Linocerïus dans ſa Mythologie des Muſes Ch. 4. prétend que *Thalie* étoit la Déeſſe des feſtins, & il eſt cèrtain que θαλεία en Grèc ſignifie *repas, feſtin.* D'aûtres diſent qu'elle fut l'inventrice de la Géométrie & de l'Agriculture. Parmi les Muſes elle préſidoit à la Comédie, & ce qui regarde les plantes & les arbres. Ils ajoûtent qu'elle étoit Mère de Palæphat, qui avoit appris aux hommes beaucoup de chôſes ſur cette matière. Plutarque Sympoſ. L. IX. q. 14. dit qu'il y a trois Muſes, *Thalie*, Calliope, & Clio, qui n'ont que des occupations ſérieuſes, & ne s'entrétiennent que des ſpéculations divines & Philoſophiques. Apparemment qu'il ne regardoit pas *Thalie* comme la Déeſſe de la Comédie & de la bonne chère. Voyez Geofred. Linocerius à l'endroit cité, & Natalis Comès, L. VII. C. 15. Le nom *Thalie* a été donné à cette Muſe, ſelon Fulgence de θάλος, ou θάλεια, *germen*, comme qui diroit τιθεῖσα, θαλείαν, *qui met, qui donne le gèrme.* Cornutus prétend au contraire que Θάλεια, vient de θάλλειν, *être vèrd, vèrdir, revèrdir*, parceque la gloire des Poëtes ne ſe flétrit jamais.

THALIE, eſt auſſi une des Grâces dans Plutarque & dans le faux Orphée. Voyez Dempſtèr, *Paral. ad Roſin. L. II. C.* 10.

THALIE, dans la Préface d'Hygin, eſt encore une des cinquante Néréïdes, filles de Nérée & de Doride. Mais le nom de la Néréïde eſt différent de celui de la Muſe dans Héſiode, qui appelle la Muſe Θάλεια, & la Néréïde Θαλίη. Voyez *Theog. v.* 77. & *v.* 245.

THALIE, eſt auſſi le nom d'un Cantique qu'Arius compôſa, & dans lequel il renfèrma la ſubſtance de ſa doctrine impie. C'étoit un Cantique de la même meſure, & ſur le même air des chanſons infâmes que Sotade avoit autrefois compôſées pour les feſtins & pour les danſes. FLEURY, *hiſt. Eccl. L. X. p.* 100. En condamnant Arius on condamna ſes Ecoils, & nommément ſa *Thalie.* ID. *p.* 134.

THALLO, ou THALLON. ſ. f. Nom propre d'une ou de deux fauſſes Déeſſes de l'Antiquité. *Thallo.* Dans Hygin C. 183. *Thallo* eſt une des Heures, & comme les aûtres filles de Jupitèr & de Thémis. Il y a une *Thallo* dont parle Clément Aléxandrin Protrept. L. I qu'il joint aux Parques, au Deſtin & à Auxo, & qu'il dit être toutes Athéniennes, c'eſt à dire, des Déeſſes honorées des Athéniens. Thomas Munckèr, qui a fait des Notes ſur Hygin, confond cette *Thalo* avec la prémière, qui eſt celle d'Hygin, & dit que Pauſanias in Boeoticis l'appelle *Thalloté.* Cela eſt vrai, & la *Thalloté* de Pauſanias eſt une Heure; mais pour la *Thallo* de Clément Aléxandrin; il paroît que ce n'eſt point une heure mais plûtôt la Déeſſe de la gèrmination, comme Auxo à laquelle il la joint, eſt la Déeſſe de l'augmentation, de l'accroiſſement. Outre les Auteurs citez, voyez Roſſæus, *Archæol. Attica. L. II. C.* 1.

THALLOPHÔRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité profane. On donnoit ce nom principalement à Athènes à des vieillards, qui dans la cérémonie des Panathenées, marchoient, tenant en main des branches d'arbres. *Tallophorus.* Ce mot vient de θαλλὸς, *une branche d'arbre*, & φέρω, *je porte.*

THALYSIES. ſ. m. ou f. & plur. *Thalyſia.* C'eſt le nom d'une fête ou ſacrifice que l'on faiſoit à l'honneur de Cérès & de Bacchus, & qui étoit commune à tous les deux. C'étoient les Païſans qui célébroient ces fêtes. Cérès & Bacchus étoient leurs Dieux principaux. Le Rhéteur Ménandre parle de cette fête.

THAMAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Thamar.* Tîrant d'Orient en Occident une ligne qui fit les bornes méridionales de la Tèrre Sainte, la mèr Méditèrranée étoit à un des bouts de cette ligne du côté de l'Occident, & *Thamar* à l'aûtre éxtremité du côté de l'Orient. Ézéchiel XLVII. 19. & XLVIII. 28. Ce n'étoit donc point Eugaddi, & beaucoup moins encore Jéricho.

THAME, tèrme d'Hiſtoire & de Mythologie. *Thamus* étoit une Idôle, & Dieu des Chaldéens & des Phrygiens: C'étoit Adonis, & ils appelloient tous leurs Dieux, Adon, *Dominus*, Adon Thammus. *Scaligerana.* Voyez la démonſtration Évangelique de M. HUET, Évêque d'Avranches, & ci-deſſous THAMMUZ.

THAMIMASADES. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Scythes. *Thamimaſades.* C'étoit le Neptune des Scythes. Hérodote L. IV. C. 59. Origéne L. VI. contre Cèlſe. C'eſt l'eau que les Scythes adoroient ſous le nom de *Thamimaſades.* Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 82.

THAMMUZ. ſ. m. Nom d'une fauſſe divinité adorée autrefois en Orient. *Thamuz, Thamnizus.* Ézéchiel VIII. 14. dit que l'Ange le conduiſit à la porte ſeptentrionale du temple, & qu'il vit là des femmes qui pleuroient *Thammuz.* S. Jérôme dans ſon Commentaire ſur ce Prophête, & dans la Vulgate, & Procope dans ſon Commentaire auſſi, entendent par *Thammuz* Adonis; & cèrtainement ces pleurs répanduës pour *Thammuz* marquent les cérémonies par leſquelles on honoroit tous les ans la mort d'Adonis, par des lamentations, ainſi qu'il paroît par la piéce qui nous reſte de Bion ſur ce ſujèt, & par le XXXIᵉ Idylle de Théocrite, & par ce que nous avons dit d'Adonis & des Adonies T. I. p. 137. 138. quelques-uns croyent que *Thammuz* eſt un cèrtain Roi d'Égypte très-ancien nommé Thamus, contemporain de Mèrcure Trimégiſte, & dont celui-ci avoit compilé les Ouvrages. Platon parle de ce Thamus. D'aûtres prennent *Thammuz* pour Adam, ou pour Cham, ou pour Noé, parcequ'au Ch. VIᵉ de la Genêſe, v. 9. il eſt dit qu'il étoit תמים, *Thamin*, c'eſt-à-dire, *parfait.* Thamus, ou Thammus n'étoit point un nom inconnu aux Égyptiens; témion le Tamus dont Plutarque parle dans ſon Livre de la Ceſſation des Oracles. Les Macédoniens, au rapport d'Héſychius, donnoient à Mars le nom de *Thaumos*, ou *Taulos.* Selden conjecture qu'ils auroient bien pû emprunter ce Thaumus du *Thammuz* des Orientaux; mais après tout, il y a bien peu de rapport de Mars à Adonis. Philaſtrius nomme *Thammus* le Pharaon qui régnoit en Égypte du tems de Moyſe. Mais d'où a-t-il ſçû que ce fût là ſon nom? Selden croit que *Thammuz*, Adonis & Oſiris ne ſont qu'une même chôſe. R. Schelomoh Jarhhi dans ſon Commentaire ſur Ézéchiel, & R. David Kimhhi dans ſon Dictionnaire Hébraïque diſent que *Thammuz* étoit une idôle dont on rempliſſoit les yeux de plomb, qu'enſuite on mettoit du feu deſſous ou dans l'idôle, & que le plomb venant à fondre & à dégouter de ſes yeux, il ſembloit que le Dieu pleuroit. R. Schelomoh ajoûte, qu'alors les femmes ſe mettoient à crier *Thammuz* demande un préſent; que *Thammuz* ſignifie l'action d'échaufer, & qu'il vient de אזא, qui ſignifie *accendere, ſuccendere*, comme il paroît par Daniel III. 19. 22. Ce Rabbin prétend encore que dans l'Hébreu il n'y a pas que ces femmes pleuroient *Thammuz*, mais faiſoient pleurer *Thammuz*, c'eſt-à dire, faiſoient dégouter le plomb dont ſes yeux étoient pleins en l'échauffant, & en éffet dans le téxte Hébreu מבכות, eſt *en piel.* Dans cette opinion, pourroit encore dériver *Thammuz* de מזז, qui en Chaldéen ſignifie *diffluere*, découler. Maïémonides dans ſon *More Nebuchim*, & après lui R. David Kimhhi dans ſon *Sepher ſchoraſchim*, ou Dictionnaire Hébraïque, diſent que dans un Livre des Tſabiens, ou Sabaïtes, il eſt raconté que *Thammuz* étoit un Prophête Gentil, un faux Prophête des idolâtres; que ce faux Prophête ayant avèrti le Roi du païs de venir adorer les ſept planétes & les douze ſignes du Zodiaque, ce Roi le traitta indignement & le fit mourir; mais que la nuit ſuivante toutes les ſtatuës qui étoient au monde vinrent de tous les coins de l'Univèrs, & s'aſſemblérent dans le Temple du ſoleil à Babylone, que la ſtatuë du ſoleil qui étoit au milieu ſe jetta par tèrre, & les aûtres autour de celles-ci, & qu'elles ſe mirent à pleurer *Thammuz*, & à raconter ce qui lui étoit arrivé; & que le lendemain matin au point du jour elle s'en retournèrent toutes châcune dans ſon temple, dans toutes les parties du monde; & qu'en mémoire de cela, tous les ans les Sabiens ou Tſabiens pleuroient *Thammuz*, ſe lamentoient & faiſoient un grand deüil le prémier jour du mois *Thammuz.* Voilà, dit Maïémonides, les Fâbles

bles que les Tſabiens débitent. Il finit en avèrtiſſant, qu'au reſte l'Hiſtoire de *Thammus* eſt très ancienne parmi les Tſabiens. Voyez auſſi Voſſius, *de Idolol. L. II. C.* 4. Godwin, *Moſes und Aaron L. IV. C.* 2.

THAMMUZ, eſt auſſi le nom d'un mois des Hébreux, nom qu'ils avoient emprunté des Chaldéens. *Thammuz.* Le mois *Thammuz* répondoit au mois de Juin. D'Hèrbelot écrit *Tamouz*, & dit que les Syriens ſe ſèrvent de ce mot pour éxprimer dans leur Calendrièr le mois qui répond à celui de Juillet, & que les Arabes, les Pèrſans & les Turcs s'en ſèrvent auſſi pour éxprimer la plus grande chaleur de l'été.

THAMNA. ſ. f. Joſ. XV. 10. 57. & 2. Paral. XXVIII. 18. ou *Thamnatha*, Jug. XIV. 1. & dans les Septante, Joſ. XV. 57. ou *Themna*, Joſ. XIX. 43. Noms propres d'une ville de la Tèrre Sainte. *Thamna, Thamnatha* & *Themna*. Ce fut d'abord une ville de la Tribu de Juda, ſituée ſur ſes confins, du côté du couchant. Joſ. XV. 10. Elle étoit au midi de Bethſames. Elle fut demembrée de la Tribu de Juda, pour être donnée à celle de Dan. Elle eſt appellée *Thamnas* dans la Genêſe XXXVIII. 12. Cependant au 2. L. des Paralipomenes XXVIII. 18. elle étoit du Royaume de Juda. Les habitans de cette ville ſont appellez *Thamnathéens*. On la nomme aujourd'hui *Thimin*, dit le P. Lubin.

THAMNAS. Voyez THAMNA.

THAMNATHA. Voyez THAMNA.

THAMNATHSARAA, ou THAMNATHSARE. En Hébreu, *Thimnathſerahh*. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Thamnaſaraa*, &c. Elle étoit dans les montagnes de la Tribu d'Éphraïm vèrs le nord. Elle fut donnée à Joſué, comme il l'avoit demandée, & il y fut inhumé. Elle étoit ſur une montagne nommée Gaas, du côté du ſeptentrion. Dans le Livre des Juges, le texte Hébreu la nomme *Thimnath-bheres*, par une tranſpoſition du dèrnièr mot, dont ce nom eſt compôſé, que le Copiſte a lû de gaûche à droit, au lieu de le lire de droit à gaûche à la manière des Hébreux.

THANACH. Voyez TANACH.

THANATH. ſ. f. Nom d'un lieu dans le deſert d'Arabie. *Thanath.* Les Iſraëlites y firent leur vingt-troiſième campement. Nomb. XXXIII. 26. entre Maceloth & Thare.

THANATHSILO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte: *Thanathſilo.* Elle étoit dans la Tribu d'Éphaïm, & à ſes confins du côté de l'Orient, ayant Bethoron à l'occident. Les Septante, Joſ. XVI. 6. diviſent ce nom en deux, & en font deux villes qu'ils nomment, l'une Tanaſa, & l'aûtre Selles.

THANET. Voyez TENET.

THANOVIEN, ou THÉNOVIEN. ENNE, ſ. m. & f. Les Muſulmans donnent ce nom à ceux qui admettent deux principes, comme les Zoroaſtriens & les Manichéens. L'Iman Manſor dit que les Déhériens, qui croyent l'éternité du monde, & n'admettent ni création ni créateur, ſeront au prémier étage de l'enfer, & que le ſecond étage eſt pour les *Thanoviens* ou *Thénoviens*. D'Hèrbelot, au mot Gehennem.

THAPHNIS. Voyez TANIS.

THAPHSA. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Aſie. *Thaphſa.* C'étoit une ville de Syrie, qu'Étienne de Bizance appelle Thapſaque, *Thapſacus.* Elle étoit ſur l'Euphrate. Les Septante au 4e Livre des Rois, XV. 16. diſent *Thèrſa* pour *Thapſa*. En ce tems Manahem prit la ville de *Thèrſa*, & déſola tout ce qui ſe trouva dedans & dans ſon tèrritoire, & toutes ſes limites depuis *Thèrſa*: mais il eſt évident que ce ſont deux lieux differens; que le P. Lubin a tort de les confondre; qu'au lieu d'écrire au prémier mot *Thaphſahh* & au ſecond *Thèrſa* comme dans l'Hébreu, un Copiſte négligent a mis deux fois *Thèrſa*.

THAPSIE. ſ. f. Plante haute de deux ou trois pieds, dont la tige & les feüilles ſont ferulacées & ſemblables à celles du fenoüil. Ses fleurs ſont en paraſol, de couleur jaûne; chacune d'elles eſt ordinairement à cinq feüilles, diſpôſées en rôſe vèrs l'éxtrémité du calice. Lorſque cette fleur eſt paſſée, ce calice devient un fruit compôſé de deux graines longues, griſes, canelées ſur le dôs, environnées d'une grande bordure applatie en feüillet, & échancrée d'ordinaire par les deux bouts. Sa racine eſt médiocrement grôſſe, empreinte d'un ſuc laiteux très-âcre, & un peu corroſif. En Latin, *thapſia ſive turbith Garganicum ſemine latiſſimo.* J. Bauh. Cette plante purge avec tant de violence par haut & par bas, qu'on n'ôſe pas s'en ſèrvir. Il y a pluſieurs autres éſpéces de *thapſia*. Dioſcoride rapporte que ce nom lui a été donné, parce qu'on l'a trouvée dans l'Iſle de Thapſus.

THARAN ou THARAMEN. Nom d'un ancien Dieu des Gaulois. Jupiter Boréal. Voyez TARAN.

THARE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Thare.* Il étoit dans le déſert d'Arabie & ce fut le 24e campement des Iſraëlites entre Thaath & Methca. Livre des Nombr. XXXIII. 27.

THARÉLA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte *Tharela*, ſuivant l'Hébreu *Tarealah*, & ſuivant les Septante *Thérala*. Elle étoit dans la Tribu de Benjamin.

THARGÉLIES. ſ. f. & plur. Nom d'une fête que les Athéniens célébroient autrefois à l'honneur d'Apollon & de Diâne. *Targelia.* Cette fête ſe faiſoit à l'honneur de ces deux divinitez, comme auteurs de tous les fruits de la tèrre. Elle étoit fixée au ſixiême jour du mois Thargélion, qui prenoit ſon nom de cette fête. On y faiſoit l'éxpiation des crimes de tout le peuple. Voyez Samuël Petit, *de Legib. Atticis L. I. Tit.* 1. Roſſæus *Archæolog. Attic. L. II. C.* 11. Voſſius *de Idolol. L. II. C.* 35.

THARGÉLION. ſ. m. Nom d'un mois des Athéniens. *Targelion*, ſelon M. Spon, Whelèr, Van Dale, & les deux anciens manuſcrits d'où Henri Étienne & Selden ont tîré les mois des Athéniens. *Targélion* étoit l'onziéme mois de l'année Athénienne, & répondoit au mois d'Avril. Théodorus Gaza, *L. de Menſibus*, & le P. Petau *L. I. de Doctr. Temp. C.* 10. *& ſeq. & C.* 25. *& L. IV. C.* 8. *& Animadv. ad Epiphanium, p.* 135. quoiqu'ils différent en d'aûtres mois du ſentiment de ces Auteurs ils conviennent ici avec eux auſſi bien que Scaligèr.

THARSICE, ou TARSICE. ſ. f. Nom propre de femme. *Tarſitia. Tharſitia.* Sainte *Tarſice*. Ferrarius l'a mal nommée *Tarcilia*. On la fait petite fille de Clotaire I. Roi de France, par ſa mère Blithilde & tante de S. Arnou de Mèts; & c'eſt ce qui eſt porté dans un manuſcrit de S. Maximin de Tréves, & dans un aûtre manuſcrit donné par Henri Caniſius en ſon *Antiqua Lectiones*. Mais Blithilde eſt une Princeſſe ſuppôſée, auſſi bien que le reſte de la généalogie de S. Arnou de Mèts, que du Bouchet & Dominici ont voulu faire valoir, & que tant d'aûtres ont ſuivi; c'eſt dequoi aucun Sçavant ne doute préſentement. Il eſt marqué dans ces mêmes manuſcrits qu'elle étoit ſœur de S. Fèrréol d'Uſèz, & de S. Mondry Évêque d'Arſat. Voyez les Bollandiſtes & M. Chaſtelain au XVe de Janvièr.

THARSICE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tharſitius.* S. *Tharſice* eſt un S. Martyr d'Aléxandrie. Voyez les Bollandiſtes & M. Chaſtelain au 31e de Janvièr. Du reſte il faut écrire *Tharſitius* & *Tharſitia*, comme les Bollandiſtes, & non pas *Tarſice* comme M. Chaſtelain. Car ces mots viennent de θάρσος, confiance, audace, qui s'écrit par un Θ, *Th*.

THARSIS. C'eſt un lieu où le Roi Salomon envoyoit ſes flottes pour aller chèrcher de l'or, de l'yvoire, des bois précieux, &c. *Tarſis, Tarſes, Tharſis, Tharſes.* Quelques-uns prétendent que ce lieu étoit Tarſe en Sicile, & d'aûtres *Tarteſſus* en Eſpagne; ou bien Tharſe ſignifie encore dans l'Écriture l'Eſpagne, que les Grècs même ont appellée Tarteſſus. C'eſt le ſentiment de Bochart. S. Jérôme & d'aûtres ont crû qu'il falloit entendre par là la mèr ou les Carthaginois. Mais pour ajoûter quelque foi à ces ſentimens, il faudroit ſuppôſer, que Salomon avoit une flotte dans la méditèrranée, ce que l'Hiſtoire Sainte ne marque point. Il vaut mieux dire, qu'on ne ſçait où étoit ce *Tarſis*, que de le placer en ces lieux-là. Enfin quelques-uns ſe ſont perſuadez que ce mot ſignifioit l'Amérique méridionale, & le Pérou en particulièr. Il y a deux difficultez conſidérables contre ce ſentiment; la prémière eſt, que Salomon fait partir d'Aſiongabèr ſur la mèr rouge les flottes qu'il envoye à *Tharſis*. Si c'eſt l'Amérique, il eut été plus court d'y aller par la Méditèrranée, & le détroit de Gibraltar. La ſeconde eſt, que les Septante & S. Jérôme traduiſent *Tharſis* par les Carthaginois. La prémière n'arrête point le P. Lubin qui tient ce ſentiment. Il dit que ce fut l'effet de l'habileté de Salomon dans la Géographie, & dans l'Art de la Navigation, & il ajoûte que peut être prénoit-il ſa route par la Taprobane, & la mèr Orientale, d'où enſuite il entroit dans la mèr Pacifique, que nous appellons mèr du Sud, pour arriver au Pérou. Pour la ſeconde, il dit que *Tharſis* eſt traduit des Carthaginois, parceque les Carthaginois étoient de tous les Négotians du monde, ceux qui alloient en plus grand nombre & le plus ſouvent à *Tharſis*.

Pour le *Tharſis* où le Prophète Jônas vouloit s'enfuir pour ſe diſpenſer d'aller prêcher à Ninive, elle pourroit bien être la ville de *Tarſe* en Sicile. MATY.

THARTHAC. ſ. m. Nom d'un Idôle des Hévéens. *Tharthac*. Voyez au 4. Livre des Rois XVII. 31.

THASE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr Egée, ſituée près de l'embouchure du fleuve Strymon, & autrefois ſujette d'Athènes. *Thaſus*. *Thaſe* a conſèrvé ſon nom juſqu'à préſent. TOURNEIL.

THASIEN, ENNE. ſ. m. & f. Habitant, ante de l'iſle de Thaſe. *Thaſius, a.* Les *Thaſiens* avoient fondé Stryme ville de Thrace, ſelon Hérodote, L. VII. C. 108. mais comme elle étoit voiſine de Maronée, je croi que les Maronites avoient en qualité de protecteurs ou bienfaiteurs acquis quelque droit ſur Stryme. Ce qui formoit de fréquentes conteſtations entre eux & les

Thaſiens fondateurs de cette ville. Tourreil. Philippe, dans ſa léttre aux Athéniens, ſe plaint que les *Thaſiens* ont ouvèrt leurs ports aux galères de Byzance, ou plutôt à toute ſorte de pyrates. Id. Les *Thaſiens* ſur leurs médailles appellent Hèrcules leur Conſèrvateur ΣΩΤΗΡ. Voyez la Tâble XIII. des Iſles de Gréce dans Nonnius.

THAUMANTIAS ou Thaumantiade. ſ. f. Surnom de la Déeſſe Iris. *Thaumantias.* Elle étoit ainſi nommée, parce qu'elle étoit fille de Thaumas & d'Élèctre. D'aûtres diſent que ce mot vient de *θαυμάζω, j'admire*, & qu'il lui fut donné à caûſe de l'admiration qu'éxcitent les couleurs de l'Iris.

THAUMATURGE. ſ. m. & f. Faiſeur de miracles. *Thaumaturgus.* S. Grégoire *Thaumaturge*, c'eſt S. Grégoire de Néocéſarée diſciple d'Origène vèrs l'an 223. puis Évêque de Céſarée dans le Pont, qui aſſiſta au I. Concile d'Antioche & à celui d'Ephéſe contre Paul de Samoſate, & qui mourut en 266. S. Léon de Catane, qu'on appelle plus communément S. Léon *Thaumaturge*, vivoit au VIIIe ſiécle. Son corps eſt honoré à Rome en la belle Égliſe de S. Martin des Monts titrée de S. Martin de Tours & ſèrvie par les Carmes. Chastelain. *au* 20e *Févr. p.* 698. S. François de Paul, S. François Xaviér ont été de grands *Thaumaturges* dans les dèrniérs ſiécles. On pourroit dire de même d'une femme à miracles : C'eſt une *Thaumaturge*.

THAUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Dumnus.* Elle eſt fortifiée, & ſituée au confluant de la rivière de Simmeren & de la Nahe, à cinq lieuës au deſſus de Creutznach. Maty.

THE.

THÉ. ſ. m. *Theus; arbor thea.* Quelques Médecins écrivent *Tay.* C'eſt un petit arbriſſeau doméſtique de la hauteur des groſeliers ou grenadiérs & myrthes, fort eſtimé & d'un grand uſage chez les Chinois, les Japonois, & dans toutes les Indes Orientales. Ils l'appellent *Cha* ou *Theia.* Il croît en la Province de Kiagnon, près la ville de Hoicheu, & auprès de Nankin, & preſque dans toute la Chine. Il y en a auſſi au Royaume de Siam. Le meilleur de tous eſt celui du Japon. On dit qu'il en vient auſſi en Tartarie. Il a la feüille petite comme celle du ſumach des Corroyeurs, dont il eſt une éſpéce, ſelon quelques uns ; mais ſa feüille tire davantage ſur le jaûne, & les branches ſont ornées de pluſieurs fleurs blanches & pâles, ſemblables à celles des *Ciſtus* dont le milieu eſt occupé par pluſieurs étamines. Le piſtille devient enſuite un fruit rond, tantôt ſimple, tantôt double, tantôt triple ; c'eſt à-dire, à trois loques remplies châcune d'une ſemence rouſsâtre. Voyez en ceci *Bregnius exoticarum centuriâ primâ.* pag. 113, & le P. Kirchèr. *China illuſtrata.* Sa graine eſt noirâtre, & l'arbriſſeau croît en trois ans malgré les neiges & les rigueurs de l'hivèr. Il a des racines fibreûſes & dentelées. On fait un breuvage de ſa prémière feüille qui naît au printems, qu'on cueille feüille à feüille avec les mêmes ſoins qu'on fait les vendanges en Europe. On la fait chauffer & ſécher ; & après l'avoir gardée en des vaiſſeaux d'étain bien bouchez, ſi on la jette dans de l'eau bouillante, elle reprend ſa prémière vèrdure, & donne une teinture vèrdâtre à l'eau avec une ôdeur & un goût agréable. Les Chinois ne boivent que l'eau où la feuille a trempé, le plus chaûdement qu'ils peuvent. Les Japonois boivent l'eau & la poudre qu'ils y ont laiſſé infuſer. On en met le poids d'un écu ſur un bon vèrre d'eau & on y mèle un peu de ſucre pour corriger ſon amèrtume.

Elle eſt ſi différente en bonté, qu'il y en a dont la livre vaut 100. ou 150. francs ; d'aûtre qui ne vaut que deux écus. Il y en a même à ſept deniérs. Les Hollandois la vendent en France 30. livres, & elle ne leur coute que 10. ſ. Sa bonne marque eſt d'être vèrte, amère & ſeche, enſorte qu'elle ſe briſe avec les doigts.

Elle guérit la goutte & la gravelle, & on croit qu'elle eſt la caûſe de ce qu'on n'entend point parler de ces maux à la Chine & dans l'Inde, & de ce que les peuples parviennent à une éxtrême vieilleſſe. Elle guérit les indigeſtions de l'éſtomac. Elle déſenyvre, & donne de nouvelles forces pour boire, & diſſiper les vapeurs qui cauſent le ſommeil. Elle fortifie la raiſon que le vin affoiblit, & guérit ſoudain la migraine & les douleurs de ventre. Nous avons dans l'Europe, & ſur tout en France, la méliſſe qu'on appelle auſſi Piment, Citragon, & en quelques Provinces du Baraeil, qui a les mêmes vèrtus que le *Thé* & plus ſûres, à ce qu'on prétend. Mais il eſt vray que. *Vileſcit oculis vicina voluptas.* On mépriſe le bien préſent pour chèrcher celui qui vient de loin. Mais Simon Pauli Médecin du Roi de Danemarc, qui a fait un Traitté éxprès de cette plante, dit que ces vèrtus qu'on lui attribue, n'ont point de lieu pour ceux qui habitent en Europe ; & que ceux qui ont paſſé 40. ans, n'en doivent pas uſer, parceque elle avance leur mort, étant trop déſſicative. Il prétend que le *thé* n'a pas plus de vèrtu que la bétoine, & que ce n'eſt qu'une éſpéce de myrthe qu'on trouve en Europe, auſſi-bien qu'aux Indes ; qu'on l'appelle *Chamaleagnus* ou *Piment Royal*, dont la déſcription, les éxpériences & les analyſes qu'il en a faites, ſont tout-à fait ſemblables.

Les Chinois en prennent en toutes rencontres, & ſur tout à dîner. Ils en offrent aux amis qu'ils veulent régaler. Les plus modérez en prennent trois fois par jour ; les aûtres dix fois, & à toute heure. Les pèrſonnes de la plus grande qualité font gloire de le préparer eux-mêmes dans leurs appartemens les plus magnifiques, & ont pluſieurs vaiſſeaux de prix pour cet éffet. Nous connoiſſons maintenant en Europe trois ſortes ou éſpéces différentes de *Cha* ou de *Thé.* La prémière éſpéce, qui eſt la plus connuë & la plus éſtimée, eſt le *thé* vèrd, dont la feüille eſt plus petite, & qui fait l'eau plus vèrte. Il eſt digeſtif, il eſt même trop corroſif, & les Chinois n'en prennent que par ragoût, comme on ſe ſèrt en Europe des vins de liqueur. Il n'eſt pas uſuel ; ceux qui à leur repas ne boivent que du *Thé*, ne ſe ſèrvent point de celui-là. Il eſt plus agréable au goût. Il a un petit goût de violette. La ſeconde éſpéce eſt le *Thé* noir qui teint l'eau d'une couleur plus foncée : il n'eſt pas ſi agréable que le *Thé* vèrd. Il eſt d'un meilleur uſage. On l'appelle le *Thé* vouï, ou bouy, & les Chinois le nomment *Vouï Teha.* Le troiſiéme eſt le *Thé* rouge, ou *Thé* Tartâre, *Honan Teha*, qui teint l'eau d'un rouge pâle, & qu'on prétend être éxtrémement digeſtif. On dit que les Tartâres qui mangent la chair prèſque toute cruë, s'en ſèrvent pour aider la digeſtion. Il eſt le moins agréable de tous. On le vend en boule. Il a un goût de tèrre, & très-déſagréable, quand on n'y eſt pas accoûtumé.

Ceux qui en ont écrit, ſont le Père Maffée, Louïs Almeyda, Matthieu Riccius, Aloyſius Frois, Jacob Bontius, Jean Linſcot, le Père Aléxandre de Rhodes dans leurs Voyages, & les Auteurs du Voyage de l'Ambaſſade de la Chine, & de celui de M. l'Évêque de Berite, & Nicolas Tulpius Médecin d'Amſtèrdam, & le R. P. le Comte dans ſes Mémoires de la Chine. Pièrre Petit a fait un beau Poëme Latin ſur le *thé.* M. Huet Évêque d'Avranches a fait auſſi une élégie ſur le *Thé*, *Thea.* Nicolas Péchlin a fait un Traité du *thé*, où il refute l'opinion de Simon Paulli, qui croit que c'eſt un myrthe ; & de Bauhinus, qui dit que c'eſt du fenouil. Il en fait une aûtre déſcription, & dit que les fleurs de cet arbriſſeau ſont blanches, & fort ſemblables aux rôſes ſauvages, à l'ôdeur près ; que ſa tige & ſes branches depuis la tête juſqu'au ſommet ſont couvèrtes d'une infinité de fleurs, & de petites feüilles pointuës & dentelées, qui ont cinq degrez différens de grandeur, qui s'appetiſſent à meſure qu'elles s'éloignent de la tèrre. Les plus grandes ne valent que 5. ſ. la livre, les ſecondes 50 ſ. les troiſiéme 100 ſ. les quatrièmes 15. liv. & les plus petites quelquefois juſqu'à 150. M. Du Four a fait nouvellement un Traitté du *thé*, du caffé & du chocolate. Les Hollandois donnent aux Chinois une livre de ſaûge pour deux livres de *thé.* A Londres il y a bien trois mille lieux publics où l'on va boire du *thé.*

Le Traité de Pechlin eſt intitulé *Theophilus Bibaculus, Sive de Potu Thea dialogus.* Il prétend qu'il eſt bon pour prévenir les maladies ſcorbutiques ; que la petite vèrtu aſtringente qui convient au *thé*, fortifie le mouvement tonique des boyaux, &c. Il blâme ceux qui le prennent avec du bouillon ou avec du lait, mais ſur tout ceux qui en prennent après un grand repas, ou après avoir bû beaucoup de vin ; & donne pluſieurs conſeils pour le choix des tempéramens & des diſpoſitions convenables. Philippe Sylveſtre Du Four Marchand de Lion a fait auſſi un Traité du Caffé, du *Thé* & du Chocolate.

THEALDE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Thebaldus.* Ce nom s'eſt dit pour Thibaud. Thibaud ou *Théalde* de Viſconti Archidiacre de Liége fut élû Pape le prémiér de Septembre 1271. & prit le nom de Grégoire X.

THÉANDRIQUE. adj. m. & f. Tèrme dogmatique. Divin & humain tout enſemble. Dei-viril. *Theandricus.* Saint Denys Évêque d'Athènes s'étoit ſèrvi de ce tèrme pour éxprimer les deux opérations qui ſont en Jéſus, l'une divine & l'aûtre humaine. Les Monothélites en abuſèrent enſuite pour ſignifier la ſeule opération qu'ils admettoient en Jéſus-Chriſt dans lequel ils croyoient qu'il s'étoit fait un mélange de la nature divine & de la nature humaine, d'où réſultoit une troiſiéme nature, qui étoit un compôſé de l'une & de l'aûtre, dont les opérations ſuivoient l'éſſence & les qualitez, & n'étoient ni humaines ni divines, mais divines & humaines tout à la fois, en un mot *théandriques.* Le tèrme de *théandrique* & le dogme des opérations *théandriques* furent éxaminez avec beaucoup de ſoin dans la III. Seſſion du Concile de Rome ou de Latran, tenu l'an 649. dans lequel S. Martin Pape & depuis Martyr refuta très-ſolidement ce dogme abſurde de l'opération [illegible], & montra que S. Denys d'Athènes avoit pris ce tèrme [illegible] catholique, [illegible] tout différent

férent de celui des Monothélites. Quelques Auteurs, comme Mrs. Godeau & Fleury ont dit, quelquefois *Dei-viril*, au lieu de *théandrique*. Voyez DEI-VIRIL ci-deſſus T. II. p. 591. Les Monothelites abuſoient du tèrme d'opération *théandrique* pour n'admèttre en J.C. qu'une opération.

ThÉANTHROPE. ſ. m. On ſe ſèrt quelquefois de ce mot dans le dogmatique, pour ſignifier la pèrſonne de JÉSUS-CHRIST, qui eſt véritablement *Théanthrope*; c'eſt à-dire, Homme-Dieu, des mots Grècs Θεὸς, *Deus*, ἄνθρωπος, *homo*.

ThÉATIN. ſ. maſc. Nom de Religieux ou de Clèrcs Réguliérs, ainſi nommez de Dom Jean Pièrre Caraffe Archevêque de Chiéſi au Royaume de Naples, qui s'appelloit aûtrefois *Théate*, à caûſe de quoi on les appella *Théatins*. *Theatinus*. C'eſt le même Archevêque qui fut fait Pape ſous le nom de Paul IV. après avoir été compagnon du bienheureux Caëtan, Tienne Gentilhomme Vénitien, & prémier Fondateur de cet Ordre à Rome en 1524. Le Cardinal Mazarin établit une maiſon de cet Ordre à Paris en 1644. C'eſt la ſeule qu'ils ayent en France. Les *Théatins* ſont les prémiérs qui ayent pris le nom de Clèrcs Réguliérs. Ce fut vèrs l'an 1524. que l'on vit paroître cette prémière Congrégation de Clèrcs Réguliérs, & qu'ils jettèrent à Rome ſous Clément VII. les fondemens de leur Ordre, qui fut confirmé la même année. Les *Théatins* non ſeulement ne poſſédent ni fonds ni revenus fixes & aſſûrez, ni en commun ni en particuliér; mais même ils ne demandent rien, & attendent ce que la providence leur envoye pour leur ſubſiſtance. Ils s'employent dans les Miſſions étrangères, & ils entrèrent l'an 1627. dans la Mingrélie où ils ont un établiſſement. Ils en ont eû auſſi dans la Tartarie, la Circaſſie, la Géorgie, qu'ils ont abandonnez à caûſe du peu de fruit qu'ils y faiſoient. Leurs Conſtitutions furent dreſſées dans le Chapître Général de l'an 1604. & approuvées par Clément VIII. Ils portent l'habit Clérical, les manches de la ſoutane un peu larges, & les bas blancs. Leurs armoiries ſont trois montagnes ſurmontées d'une croix. L. P. Jean Baptiſte Tuffo depuis Évêque d'Acère, & le P. Joſeph de Silos ont écrit les Annales de cet Ordre; le prémiér en Italien, & le ſecond en Latin. Au Chili & au Pérou on appelle ſouvent les Jéſuites *Théatins*.

THÉATINE. ſ. f. Nom de Religieûſes. *Monialis Theatina*. Il y a deux ſortes de *Théatines* ſous le titre de l'Immaculée Conception, qui forment deux Congrégations différentes, les unes engagées par des vœux ſolennèls, & les aûtres qui ne font que des vœux ſimples; & ces deux Congrégations ont eû pour fondatrice la mère Urſule Benincaſa. Celles qui ne font que des vœux ſimples, ſont les plus anciennes; on les appelle ſimplement de la Congrégation, Sœurs *Théatines* de la Congrégation. Ce fut en 1583. que cette Congrégation commença à Naples. Elles récitent l'Office divin au Chœur comme les *Théatins*, & l'Office de la Vièrge en particulièr, font une heure d'oraiſon le matin & une le ſoir; elles ont l'Adoration pèrpétuelle. Elles Communient trois fois la ſemaine, outre les jours de fêtes. Tout chant, ou inſtrument muſical leur eſt défendu. Elles jeûnent l'Avent, &c. Elles n'ont encore de maiſons qu'à Naples & à Palèrme. Leur habit eſt celui des *Théatins*, une tunique blanche, une robbe noire ceinte d'une ceinture de laine, & des manches larges, un voile blanc, point de guinpe, mais un collet ſemblable à celui des *Théatins*. Elles ne ſortent point de leur maiſon.

Les *Théatines* de la ſeconde Congrégation s'appellent, Les *Théatines* de l'Hèrmitage. Elles ne ſont occupées que du ſoin de prier Dieu dans une rétraite & une ſolitude auſtère à laquelle elles s'engagent par des vœux ſolemnèls. Les *Théatines* de la prémière Congrégation ont ſoin du temporel de celles-ci. Leurs maiſons ſont conſignées, & ont communication par une grande ſalle. La Mère Urſule Benincaſa dreſſa leurs Conſtitutions, & jetta les fondemens de leur maiſon à Naples; mais elle mourut ſans pouvoir l'achever. Elle nomma par ſon teſtament, pour éxécuter ſes volontez, la Ducheſſe d'Aquara Protectrice de ſa Congrégation & les Elûs de Naples, qui l'an 1623. avant que de continuër le bâtiment s'adreſſèrent à Grégoire XV. pour obtenir l'approbation des Conſtitutions que la Mère Urſule avoit dreſſées; ce que le Pape accorda le 7. d'Avril de la même année, approuvant ce nouvel inſtitut ſous la régle de S. Auguſtin, & ordonnant que ces Réligieûſes ſeront ſoumiſes aux *Théatins*. Urbain VIII. révoqua cet Article par un brèf du 21. Mai 1624. & il les ſoumit au Nonce de Naples; mais Clement IX. annula ce brèf & les ſoumit de nouveau aux *Théatins* par un Brèf du 9. Juillet 1668. L'an 1668. les *Théatines* entrèrent dans la maiſon qui avoit été achevée l'année précédente. Le nombre étoit fixé à 36. par les Conſtitutions. Voyez les hiſtoriens de l'Ordre des Théatins & le P. Hélyot T. IV. C. 14.

ThÉATRAL, ALE. adj. Qui appartient au théâtre; qui ſent le théâtre. *Theatralis*. Le plus grand vice d'un Poëme Dramatique, eſt de n'avoir que des paſſions *théatrales*, qui ne ſont point naturelles, qui ne ſe voyent que ſur un théâtre. Action *théatrale*. Expreſſion *théatrale*. Éloquence *théatrale*. Manière *théatrale*. Il y avoit chez les Romains des Loix *théatrales*. Il ne nous en reſte que deux, qui concèrnent les rangs qu'on y devoit garder.

ThÉATRE. ſ. m. Lieu élévé où l'on fait des répréſentations, où l'on donne quelque ſpectacle. *Theatrum*. Les vendeurs de mithridate vendent leurs drogues ſur le *théâtre*. Les bouffons qu'on a vû enfarinez ſur le *théâtre*, ſont infâmes. On dreſſe des *théâtres* dans les Colléges pour les répréſentations qui ſe font par les écoliérs.

ThÉATRE, ſe dit auſſi de ces édifices magnifiques que faiſoient les Romains pour donner des ſpectacles au peuple. *Arena*, *theatrum*. Ils comprenoient ſous le mot de *théâtre* non ſeulement le lieu élevé où l'Acteur paroît, & où ſe paſſe l'action; mais auſſi toute l'enceinte du lieu commun aux Acteurs, & aux Spectateurs. C'étoit un édifice entouré de portiques, & garni de ſiéges de pièrre diſpôſez en demi-cèrcle, & par degrez, qui environnoient un éſpace appellé *orcheſtre*, au devant duquel étoit le *proſcenium*, ou *pulpitum*, ſur lequel joüoient les Acteurs: c'eſt proprement ce que nous appellons le *théatre*. La Scéne étoit une façade décorée de trois Ordres d'Architecture, par laquelle le *proſcenium* étoit ſeparé du *poſtſcenium*, qui étoit ce que nous appellons le derrière du *théâtre*, où les Acteurs s'habilloient. Ainſi la Scéne comprenoit généralement tout ce qui appartenoit aux Acteurs. Dans les *théâtres* Grècs l'orcheſtre faiſoit une partie de la Scéne; mais aux *théâtres* Romains aucun des Acteurs ne déſcendoit dans l'orcheſtre qui étoit occupée par les ſiéges des Sénateurs. Les plus célébres *théâtres* qui ſoient reſtez de l'Antiquité, ſont le *théâtre* de Marcellus, & celui de Pompée, qu'on a auſſi appellez *amphithéâtres*. *Amphitheatrum*. On voit encore à Athènes les ruines du Temple de Bacchus: c'eſt le prémiér *théâtre* qui ait été au monde, & un chèf-d'œuvre d'Architecture. Tous les *théâtres* étoient conſacrez à Vénus & à Bacchus.

ThÉATRE, ſe dit aujourd'hui de la Scéne, ou du lieu ordinaire où l'on répréſente des Comédies, & des Tragédies. *Scena*. C'eſt une grande ſalle, dont une partie eſt occupée par la Scéne qui comprend le *Théâtre* même, les décorations & les machines; le reſte eſt diſtribué en un éſpace nommé partèrre, tèrminé par un Amphithéâtre quârré ou circulaire, oppoſé au *Théâtre* avec pluſieurs rangs de ſiéges & loges par étages au pourtour. Celui des Comédiens du Roi à Paris du deſſein de M. Dorbay Architecte du Roi, eſt un des mieux ordonnez, & le ſeul qui ait une Façade décorée ſur la ruë. Les *Théâtres* des Maiſons Royales ſont appellez Salles de Comédies, de Balêts, de Machines, &c. DAVILÈR. Le *théâtre* de l'Hôtel de Bourgogne, du Palais Royal. Il eſt allé au *théâtre*. Il fréquente le *théatre*. On dit, le devant, le dèrrière, le fond du *théâtre*; les aîles du *théâtre*. Les fanfarons affectent les places ſur le *théâtre*. Voilà une belle décoration de *théâtre*.

En ce ſens on dit, monter ſur le *théâtre*; c'eſt à-dire, faire la profeſſion de Comédien. *Actor ſcenicus*. Molière compôſoit des piéces de *théatre*, & les joüoit lui-même ſur le *théâtre*. On dit, les Comédiens fèrment leur *théâtre* pendant le Carême, & le rouvrent après Pâques; c'eſt à-dire, ils ceſſent de jouer pendant le Carême; & recommencent après Pâques.

ThÉATRE, eſt auſſi la ſcience de compôſer, ou de répréſenter des Comédies, & des Tragédies; & quelquefois la Comédie, ou la Tragédie même. *Ars ſcenica*. Hédelin Abbé d'Aubignac a écrit de la pratique du *théatre*. Cet Auteur entend bien le *théâtre*; poſſéde bien les régles du *théâtre*. Racine a bien ſoutenu le *théatre* après Corneille. On a accommodé à notre *théâtre* toutes les piéces des Anciens. Le *théâtre* pèrd tout ſon agrément dans la répréſentation des chôſes ſaintes, & les chôſes ſaintes pèrdent beaucoup de la religieûſe opinion qu'on leur doit, quand on les repréſente ſur le *théâtre*. S.ÉVR. Cet Acteur eſt né pour le *théâtre*; il a bonne grâce ſur le *théâtre*. Il faut qu'un Orateur évite le ton du *théâtre*, c'eſt à-dire, le ton de déclamation. Cet Acteur s'eſt attaché au *théâtre*, ne ſubſiſte que du *théâtre*. Corneille a ôté du *théâtre* des Anciens ce qu'il y avoit de barbâre. S. ÉVR. Tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend ſur le *théâtre*, ne s'adreſſe qu'aux ſens, & à la cupidité. NIC. On a purgé le *théâtre* de toutes les impuretez qui le déshonoroient autrefois. BAY. Quoique l'on parle en vèrs ſur le *théâtre*, l'on eſt préſumé y parler en prôſe. Il n'y a que les vèrs Aléxandrins à qui l'uſage laiſſe tenir lieu de prôſe. CORN. Bien ſouvent nos plus grands Hérôs aiment en Bèrgérs nos *théâtres*. S. ÉVR. On ne voit plus rien de honteux dans les paſſions, dès qu'elles ont été déguiſées ſur le *théâtre*, & embellies par l'Art; on y apprend à ſon cœur à ne rougir de rien. NIC. On apprend au *théâtre* à juger de toutes chôſes par les ſens. ID. Voet, Voſſius & quelques aûtres, ont crû qu'il n'étoit pas pèrmis de mèttre ſur le *théâtre* des ſujèts

tîrez de l'Écriture. Véritablement il y auroit de l'indécence à méttre ces ſortes de ſujèts en Comédie. Il ne convient point de traiter avec le ridicule qui doit régner dans la Comédie, des hiſtoires, qui en quelques matières & de quelque nature qu'elles ſoient, ont été dictées par le Saint Éſprit. Mais pour des Tragédies, quand on y garde les bienſéance néceſſaires, l'éxpérience ſemble montrer qu'on peut en prendre les ſujèts dans l'Écriture. Le Sédécias de Malapèrt, les deux Joſeph de Libénius, &c. ſont de belles piéces dans leur genre, quoi qu'elles ne ſoient pas pour la conduite auſſi bien qu'elles le pourroient. Nous avons même en Latin un aſſez grôs volume de Comédies tîrées de l'Écriture; mais tout y eſt ſi ſérieux, pour ne pas dire ſi froid, qu'il faut plutôt les appeller du nom général de Drames, que de les nommer Comédies.

Chez nos devots Ayeux le théâtre *abhorré*
Fut long-tems dans la France un plaiſir ignoré. BOIL.

Bientôt l'amour fèrtile en tendres ſentimens
S'empara du théâtre, *ainſi que des Romans.* ID.

THÉATRE, ſe dit auſſi du recuëil des Ouvrages dramatiques d'un Auteur. *Opera ſcenica vel theatralia.* Le *Théâtre* de Sénéque, de Sophocle, de Hardi, de Corneille, de Racine. Cela ſe dit plutôt des Modèrnes que des Anciens.

THÉATRE, a ſèrvi auſſi de tître à pluſieurs Livres. Les *Théâtres* d'Honneur & de Chevalerie de Vulſon de la Colombière. *Theatrum.* Le *Théâtre* d'Agriculture, le *Théâtre* de la vie humaine de Lycoſthène, amplifié par Zuingèr en XXX. Volumes: c'eſt un grand recuëil de lieux communs. Le *théâtre* d'honneur & de Chevalerie d'André Favin.

THÉATRE, ſe dit âuſſi d'un lieu élèvé par degrez, d'un échafaut orné pour faire quelques cérémonies. *Suggeſtum, tabulatum.*

THÉATRE ANATOMIQUE, c'eſt dans une École de Médecine & de Chirurgie, une ſalle avec pluſieurs rangs de ſiéges en Amphithéâtre arculaire, & une tâble pôſée ſur un pivot au milieu pour la diſſection & la démonſtration des cadâvres, comme le *Théâtre Anatomique* du jardin Royal des Plantes à Paris. Le *Théâtre Anatomique* des Chirurgiens dans la ruë S. Coſme. DAVILÈR.

THÉATRE DE JARDIN, c'eſt dans un jardin une éſpéce de tèrraſſe élevée, ſur laquelle eſt une décoration pèrſpective d'allées d'arbres ou de charmille pour joüer des paſtorales. L'Amphithéâtre circulaire qui lui eſt oppôſé, a pluſieurs dégrez de gâzon où de pièrre; & l'éſpace plus bas entre le Théâtre & l'Amphithéâtre tient lieu de partèrre. L'on en voit un de cette éſpéce dans le jardin des Tuilleries à Paris. DAVILÈR. Ce Théâtre des Tuilleries eſt détruit dépuis deux ans.

THÉATRE D'EAU, c'eſt une diſpoſition d'une ou pluſieurs allées d'eau, ornées de rocailles, de figures, &c. pour former divèrs changemens dans une décoration pèrſpective, & répréſenter les ſpectacles, comme le *Théâtre d'eau* de Vèrſailles. DAVILÈR.

THÉATRE, ſe prend enfin en Architecture (particulièrement chez les Italiens) pour l'aſſemblée de pluſieurs bâtimens, qui par une heureûſe diſpoſition & élévation répréſentent une agréable ſcéne à ceux qui les regardent, comme la plûpart des vignes de Rome, mais particulièrement celle de Monte-Dragone à Freſcati, & en France le Château-neuf de ſaint Gèrmain en Laye, du côté de la rivière. DAVILÈR.

THÉATRE, ſe dit figurément en morale. Le monde eſt un grand *théâtre* où châcun répréſente ſon rôle. *Theatrum, Scena, Comedia.* Il ne faut pas monter ſur le *théâtre* pour faire de bèlles actions. BELL. La vèrtu eſt trop éxpôſée à la vanité ſur le *théâtre* du monde. S. ÉVR. Les Courtiſans ſont toûjours ſur le *théâtre*, & de vrais pèrſonnages de Comédie. LA BR. Le plaiſir d'un Roi, eſt de l'être quelquefois moins, de ſortir du *théâtre*, & de joüer un rôle plus familiér. ID. La vie des hypocrites eſt une Comédie pèrpétuelle; ils ſont toûjours ſur le *théâtre*, & ne quittent guères le maſque. BELL. Il ne faut pas chèrcher le bonheur de la vie dans ces établiſſemens qu'on met au deſſus de tout, ce ſont des grandeurs de *théâtre*. LE CH. DE M. L'honnête homme ne chèrche point à monter ſur le *théâtre* du monde; mais ſi la naiſſance, ou la fortune l'y place, il joüe parfaitement bien ſon rôle. S. ÉVR. Un Ambaſſadeur n'eſt pas toûjours ſur le *théâtre*; & quand le rideau eſt tîré, il doit faire l'honnête homme. WICQ. N'eſt-il pas tems de ſortir du *théâtre*, & de prendre des penſées plus ſérieûſes, quand on n'a plus que quelques jours à vivre? BELL. Les Stoïciens, en voulant rendre leur ſage inſenſible aux maux, en ont fait un héros de *théâtre*. LE VASSOR. Le monde eſt à la léttre un *théâtre* où les hommes toûjours maſquez ſe joüent les uns des aûtres. VILL. Les plus honnêtes gens ne rempliſſent pas toûjours les prémiérs rôles ſur le *théâtre* du monde. S. ÉVR. Les Princes doivent prendre garde à leurs

actions, parcequ'ils ſont ſur un grand *théâtre*; tout le monde les obſèrve. Il y a cent ans que la Flandre eſt le *théâtre* de la guèrre, c'eſt-à-dire, qu'on fait la guèrre en ce païs-là.

THÉATRE, en tèrmes de Marine, ſignifie le château élevé ſur la prouë, qu'on appelle autrement *château d'avant* ou *gaillard d'avant. Caſtellum prora.*

On appelle provèrbialement un Roi de *théâtre*, un Prince qui laiſſe gouvèrner abſolument ſon État par ſes Miniſtres, qui n'a que la répréſentation d'un Roi, & qui ne régne point lui-même. *Scenicus Rex.*

THEAU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Thillo.* Au Vigean en Limouſin, S. *Theau*, Moine d'Auvèrgne, qui avoit appris l'orfévrerie à Paris ſous S. Éloy, comme le rapporte S. Oucin. Baillet l'appelle en Latin *Thillo*, *Tillonius*, & *Tilmannus*. S. Tillon, que par corruption on appelle S. *Theau* en France, S. Tilloine, S. Thielman, ou S. Tilman en Flandres, naquit de parens idolâtres & de mœurs fort barbâres, en Saxe. BAILLET. 7e *Janv.* Il fut pris enfant par des brigands; amené en deçà du Rhin, vendu & racheté enſuite par St. Eloy, qui l'envoya à l'Abbaye qu'il avoit fondée à Solignac en Limouſin, où il fut élevé dans la piété & dans les Lettres. Il mourut vèrs 702 âgé d'environ 94 ans. Voyez encore M. L'Abbé Fleury, *hiſt. Eccl. L. XXXVII. p. 337.*

THÉBAIN, AINE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Thebanus.* On diſoit d'étranges chôſes de la ſtupidité des *Thébains*, comme de celles des aûtres Boéotiens, tèmoin les provèrbes Βοιώτια ὗς, Βοιωτικὸς νοῦς, & Βοιώτιον οὖς, un *cochon*, *un eſprit*, *une oreille, de Boéotie*; pour dire un ſot un hébèté. TOURREIL. Les *Thébains* battîrent les Lacédémoniens à Leuctre & à Mantinée. Par ſtupidité plûtôt que par modération les *Thébains* n'avoient point ſçû ſe faire valoir.

Les *Thébains* étoient grands Muſiciens. ID. Un jour qu'on faiſoit la guèrre à Alcibiade de ſon peu d'inclination pour la muſique, il s'aviſa de dire pour dèrnière excuſe, c'eſt aux *Thébains* à chanter comme ils font, eux qui ne ſçavent pas parler. ID.

THÉBAFFE. ſ. f. Nom propre de lieu. C'étoit autrefois une petite ville de l'Arménie mineure. *Thebaſſa*, anciennement *Cabaſſus*. Elle eſt maintenant dans l'Aladulie, près des ſources du Cydne, entre Tarſe & Tianée. MATY.

THÉBAÏDE ſ. f. Nom propre d'une Contrée. *Thebaïs.* C'étoit la partie de l'Égypte la plus méridionale, dans laquelle étoit la ville de Thébes qui lui donnnoit le nom de *Thébaïde*. Elle s'étendoit du côté du midi juſqu'aux petites cataractes, où elle touchoit à l'Éthiopie. Elle s'étendoit à droit & à gauche du Nil qui la ſéparoit en deux, & ſe diviſoit en pluſieurs Nômes, ou quartiérs, parties entre leſquelles cèlles qui étoient à l'orient du fleuve entre ſes bords & la mèr rouge, s'appelloient Nômes Arabiques, parcequ'ils étoient du côté de l'Arabie. Ptolémée compte dix Nômes de la *Thébaïde*, c'eſt-à-dire, dix villes qui ont tèrritoire & gouvèrnement. Les Nômes Arabiques ſont le Lycôpolyte, l'Aphroditopolites, le Thinite, le Dioſpolite, le Thintirite, & l'Hèrmontites. De l'aûtre côté du Nil ſont le Cynopolite, ou Antinoïte, le Panopolite, le Coptite, le Nôme de Thébes. Pline L. V. C. 9. en ajoûte un onzième, qu'il nomme l'Ombite. Voyez Bochart dans ſon Phaleg. L. IV. C. 27. & le Chévaliér Martham. *Canon. Chron. Sac. XV. tit. Thébaïs.*

Ce païs eſt célébre dans l'hiſtoire de l'Égliſe par le nombre prodigieux de Saints Solitaires qui s'y ſont retirez dans les prémiérs ſiécles, & qui y ont vécu dans les rigueurs de la Pénitence. C'eſt de là que l'on dit: Les déſèrts de la *Thébaïde*, les Anachorétes de la *Thébaïde*. On dit dit d'un homme fort retiré, c'eſt un ſolitaire de la *Thébaïde*. On dit d'un païs ſèc & aride, inculte; les déſèrts de la *Thébaïde* ne ſont pas plus affreux.

Il faut nier l'éxtâſe & les raviſſemens,
Croire la Thébaïde *un païs de romans,*
Que les Hilarions, les Pauls, & les Macaires
Sont tous des gens trompez, tous des viſionnaires.
DUC DE NEVÈRS.

THÉBAÏDE. ſ. f. eſt auſſi le nom d'un Poëme de Stace, dont le ſujèt, eſt la guèrre civile de Thébes de Gréce entre les deux frères Ethéocle & Polynice, ou Thébes priſe par Théſée. *Thébais.* Stace travailla douze ans à ſa *Thébaïde*, qui contient XII Livres. Il l'écrivit ſous Domitien. Avant lui pluſieurs Poëtes Grècs avoient fait des *Thébaïdes*; les principaux ſont Antagoras, Antiphanes, de Colophone, Ménélas Égéen, & un Anonyme dont parle Pauſanias, L. IX.

THÉBATH. ſ. f. Nom de ville dans l'Écriture. *Thébath.* Elle étoit des États d'Adarezèr Roi de Soba, & par conſéquent elle étoit dans la Syrie ſurnommée Soba. Par la comparaiſon du 1er. L. des Paralipoménes XVIII. 8. avec le 2 L. des Rois VIII. 8. il paroit, qu'elle ſe nommoit auſſi Béte.

THÉBÉEN, ENNE. adj. m. & f. Qui appartient aux Thébains. *Thebanus*,

Thebanus, a. La légion *Thébéenne* étoit une légion des armées Romaines ſous les Empereurs Dioclétien & Maximien. La légion *Thébéenne* eſt encore qualifiée d'heureuſe par quelques anciens. S. Maurice étoit Tribun de la légion *Thébéenne*. S. Exupère & S. Candide étoient après S. Maurice les prémiers Officiers de la légion *Thébéenne*. La légion *Thébéenne* ayant refuſé de prendre part aux ſacrifices de Maximien & à la perſécution qu'il vouloit faire aux Chrétiens, fut décimée deux fois coup ſur coup, & enfin environnée par le reſte de l'armée, & maſſacrée toute entière avec ſes Officiers.

THÉBES. ſ. Nom propre d'une ville de la demi-Tribu de Manaſſé en deçà du Jourdain. *Thebes.* Ce n'étoit plus qu'un village au tems de S. Jérôme.

THÉBES. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Achaïe, anciennement très-conſidérable. *Théba.* Elle étoit capitale de la Boéotie. Aléxandre le Grand la ruina ; mais elle fut enſuite rétablie, & ce fut le ſiége d'un Archevêché. On aſſûre que cette ville a encore une lieuë & demie de circuit, mais qu'elle eſt ſi ruinée, qu'elle n'a que trois ou quatre cens habitans Turcs ou Chrétiens. Elle eſt dans la Livadie, en Gréce, ſur la rivière d'Iſmen, à dix-ſept lieuës de la ville d'Athénes, vers le nord occidental. On la nomme communément *Thiva*, ou *Stives*. MATY. On ne voit point à *Thébes* d'aûtre marque d'antiquité que quelques fondemens de gröſſes murailles de marbre brute, & de divêrſes couleurs qui fèrment la ville du côté du midi, & qui ſont peut-être les reſtes de celles qu'Amphion y bâtit au ſon de la lyre. DU LOIR. *p.* 329. Le chemin de Négrepont à *Thébes* eſt bien de 25 mille. DU LOIR. *pag.* 328.

Thébes fut ainſi nommée de Thébé fille de Prométhée. *Pauſan. in Boeot. Steph. de Urbib.* TOURREIL. *Thébes* fameuſe par ſa grandeur & par ſon ancienneté, l'étoit encore par les diſgrâces, & par les exploits de ſes Héros. La fin tragique de Cadmus ſon fondateur, & d'Oedipe l'un de ſes Rois, qui tous deux tranſmirent leur mauvaiſe fortune à leurs déſcendans, la naiſſance de Bacchus & d'Hèrcule ; un ſiége ſoutenu avant celui de Troye, & divèrs aûtres événémens hiſtoriques ou fabuleux, la mettoient au nombre des villes les plus renommées.

Le lac de THÉBES, de Stives, ou de Thiva. *Thebanus Lacus*, anciennement *Hylica* ou *Aliartus Lacus.* C'eſt un lac de la Livadie, en Gréce. Il eſt environ à une lieuë de Thébes, du côté du nord, & à une lieuë du lac de Livadie, vers le couchant. Ces deux lâcs avoient autrefois communication enſemble par un grand conduit qui travèrſe une montagne qui les ſépare ; mais maintenant les eaux de ces lâcs ſont trop baſſes pour monter juſqu'à ce conduit. MATY.

THÉBES D'ÉGYPTE. C'étoit anciennement une des plus célébres villes du monde. *Theba, Hecatompylos, Dioſpolis.* Elle étoit capitale de la Thébaïde, qui eſt maintenant la haute Égypte. On dit qu'elle avoit 140. ſtades de tour, qui ſont ſix lieuës, & qu'on y voyoit cent portes, ce que ſignifie le nom d'Hecatompylos. Quelques voyageurs aſſûrent qu'elle eſt encore conſidérable par le commèrce de la mèr rouge, & qu'elle porte le nom de Thèves ; mais d'aûtres la mettent à Girgio, ou à Minio, deux villes de la haute Égypte ſituées ſur le Nil, aſſez proche l'une de l'aûtre. MATY.

THÉBES DE LUCANIE. Voyez LUZZI.

THÉBES DE THESSALIE. Voyez ZÉITON.

THÉCUÉ. ſ. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Thecua, Thecue.* Elle étoit dans la Tribu de Juda, à neuf lieuës d'Ælia, ou de Jéruſalem, au rapport de ſaint Jérôme.

THÉER, ERE. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Il y a aux Indes une cèrtaine ſorte de gens qu'on appelle *Théers*, qui ne ſont ni Payens, ni Mahométans, & qui n'ont point du tout de Religion. Ils ne ſèrvent qu'à écurer les cloâques & les privez, & à écorcher les bêtes mortes, dont ils mangent la chair. Ils conduiſent auſſi les criminels au ſupplice, & en font quelquefois l'éxécution. C'eſt pourquoi ils ſont en abomination à tous les Indiens, qui ſont obligez de ſe purifier depuis la tête juſqu'aux piéds, ſi quelqu'un de ces gens, qu'ils appellent à cauſe de cela Alchôres, les a touchez ; auſſi ne ſouffrent-ils point qu'ils demeurent dans les villes ; mais ils les obligent à ſe retirer dans les éxtrémitez des Fauxbourgs, & à s'éloigner du commèrce du monde.

THEIN. Voyez THAIN.

THÉKUPHE. ſ. f. C'eſt un tèrme de Calendriér chez les Juifs. Il ſignifie proprement révolution, cèrcle, & ſe dit des quatre points, où commencent les quatre ſaiſons de l'année, c'eſt à-dire, les deux points équinoctiaux, & les deux ſolſtitiaux. *Tekupha.* Le Thalmud traite des *Tékuphés* dans le traité Erubhin.

THÉLASSAR. Voyez THALASSAR.

THÉLESPHORE. ſ. m. Nom d'un Dieu qu'on adoroit à Pèrgame. *Theleſphorus.*

THELMALA ou THELMÉLA. ſ. f. & ſelon les Septante, Thelmelech & Thelmeleth. C'eſt un lieu de la Chaldée ou de la Babylonie. Le Père Lubin prétend que c'eſt la Thégme de Prolémée, que les Traducteurs de cet Auteur appellent Thelme.

THÉMA. ſ. Nom propre de lieu. *Thema.* Ce mot ne ſe trouve que dans le Livre de Job VI. 19. & comme on ne ſçait quel eſt ce lieu, on dit que c'eſt le même que Théman.

THÉMAN. ſ. m. Nom de lieu, dans l'Écriture. *Theman.* Ce lieu paroît avoir été dans l'Idumée. Car *Théman*, dont ſans doute il aura pris ſon nom, étoit fils d'Éliphaz & petit fils d'Éſaü, qui eſt Édom. La tèrre de *Théman*.

THÉMANITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Theman. *Themaniſtes.*

THÊME. ſ. m. Sujèt, matière pour écrire, pour compôſer. *Thema, argumentum, materia.* Quand on éxèrce les Écoliers, on leur donne des *thêmes* à faire, quelques ouvrages à traduire de François en Latin, ou de Latin en François. On leur fait faire des *thêmes* pour les prix, pour les places, & l'on dit provèrbialement, faire ſon *thême* en deux façons ; pour dire, faire une chôſe en deux manières différentes.

THÊME, ſignifie auſſi, Texte, paſſage authentique, choiſi par un Prédicateur pour ſèrvir d'entrée & de ſujèt à ſon diſcours, auquel il tâche de rapporter tout ce qu'il dit dans la ſuite. *Thema, textus, argumentum.*

THÊME CÉLESTE. Tèrme d'Aſtrologie, qui ſe dit de la figure que dreſſent les Aſtrologues, lorſqu'ils tîrent l'horoſcope. *Thema.* Il répréſente l'état du ciel à un cèrtain point requis, c'eſt-à-dire, le lieu où ſont en ce moment les étoiles & les Planétes. Il eſt compôſé de douze triangles enfèrmez entre deux quârrez, & on les appelle *les douze maiſons.*

THÊME. Au ſtile de Liége, C. 1. 10. &c. ſignifie la demande libellée, le Libelle du demandeur. *Actoris libellus.*

THÉMIS. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité Payenne. *Themis, idos*, ou *iſſos.* Elle étoit fille du Ciel & de la Tèrre. *Heſiode Theog. v.* 135. Ce fut la ſeconde femme de Jupitèr. Il en eut les Heures, Ennomie, Dice, Iréne, ou la Paix, & les trois Parques. Héſiode, Theog. v. 901. & ſuiv. *Thémis* paſſoit pour l'inventrice & la Déeſſe des Oracles, & de la Divination. C'étoit elle qui enſeignoit aux hommes à demander, à ſouhaiter ce qui étoit juſte & licite. *Thémis* avoit un Temple ancien en Boéotie, ſur le bord du fleuve Céphiſe.

THÉMIS, ſe prend ſouvent pour la Juſtice, quand on veut la pèrſonifier, ou pour la Déeſſe de la Juſtice, & en ce ſens il eſt fort en uſage en notre langue, principalement en Poëſie, & il ſignifie la Juſtice, les Juges, les Cours de Juſtice, ſur tout les Cours Supérieures, & en particuliér une Cour de Juſtice, & même un Magiſtrat. *Thémis* l'a décidé. Les Arrêts de *Thémis*, c'eſt-à-dire, d'un Tribunal de Juſtice.

> Thémis *inſpire à la Buvette,*
> *Aux Magiſtrats la plus pure équité ;*
> *A l'Audience on nous répéte,*
> *Plus d'un Arrêt que Bacchus a dicté.*

THÉMISTIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de Sècte. *Themiſtianus, a.* Les Agnoïtes, dont nous avons parlé, T. I. p. 205. furent nommez *Thémiſtiens*, du nom d'un Diâcre Themiſtius, qui ſoutenoit que le corps de Jésus Christ étoit corruptible, & qui en concluoit que Jésus-Christ avoit donc ignoré bien des chôſes.

THEMISTITAN. ſ. m. On donnoit autrefois ce nom à la ville de Méxique, & à la Province qui en dépendoit. *Themiſtitanum.* Voyez MÉXIQUE ville & province.

THEMNA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Tèrre Sainte. *Themna.* Voyez THAMNA.

THÉMUDITE. ſ. m. & f. Nom d'une ancienne tribu d'Arabes, de celles qui ſont éteintes. Peuple de Thémud. *Themudita.* D'Hèrbelot au mot Hagr. les appelle auſſi Peuple de Saleh, & dit qu'ils habitoient entre la Syrie & l'Arabie, dans le païs que nous appellons aujourd'hui l'Arabie Pétrée. Ils avoient pris le nom de Peuple de Thémud, ou Thémoud, de Thémoud fils d'Amèr, fils d'Aram & frère d'Arphaxad, parcequ'ils déſcendoient de lui ; & Peuple de Saleh du nom d'un Prophête que Dieu leur envoya. Voyez d'Hèrbelot au mot *Salah.*

THENAILLES. ſ. f. Nom d'une Abbaye de la Picardie, en France. *Thenolia, Thenolium.* Elle eſt dans la Thiéraſche, près de la petite ville de Vèrvins. MATY.

THNÉTOPSYCHITE. ſ. m. & f. Nom de Sècte. *Thnetopſychita.* Les *Thnétopſychites*, croyoient l'âme de l'homme ſemblable à celle des bêtes, & enſeignoient qu'elle mouroit avec le corps. *Saint Jean Damaſc. héréſ.* 90. On ne trouve rien de ces hérétiques ailleurs. C'eſt peut-être ceux dont parle Euſébe. *Hiſt. Eccl. L. VI. C.* 38. qui dit qu'il y avoit au tems d'Origène des hérétiques en Arabie qui diſoient que les âmes mouroient avec les corps ; mais

mais qu'à la fin du monde elles réſuſciteroient de même avec le corps ; il ajoûte qu'Origène les réfuta dans un nombreux Concile, & les fit revenir de leurs égaremens. Saint Auguſtin, Prædeſtinatien, & Iſidôre appellent ces hérétiques Arabiques. Marcel, dans ſes Tâbles, a défiguré ce mot qu'il n'a pas entendu. Il dit, *Thenopſychites*, au lieu de *Thnétopſychites*. De plus, il les met dans le VIIe ſiécle ; je ne ſçai ſur quel fondement.

Ce mot vient de *θνητὸς mortel*, & *ψυχὴ*, *âme*.

THÉOCATAGNOSTE. ſ. m. & f. Blaſphémateur. Nom de Secte *Theocatagnoſtes. Blaſphemus*. Les *Théocatagnoſtes* avoient l'audace de reprendre cèrtains faits & paroles en Dieu. MARCEL. Saint Damaſcène, hér. 92. dit que c'étoient des impies qui ôſoient trouver à redire à cèrtaines actions & paroles de Dieu, & des Pèrſonnes divines, & qui les blâmoient auſſi-bien que les ſaintes Écritures. Marcel, dans ſes Tâbles, met ces hérétiques au VIIe ſiécle, je ne ſçai pourquoi ; car on n'a rien, qui marque le tems auquel ils ont paru. Il y a même dans le traité des héréſies de Saint Jean Damaſcène, des hérétiques qui ſont moins des hérétiques qui ayent fait ſèctes, & ſubſiſtent en cèrtains tems, que des impies tèls qu'il en paroît dans tous les tems & en tous les ſiécles.

Ce mot vient de *θεὸς*, *Dieu*, & de *καταγινώσκω*, *je condamne*.

THÉOCRATIE. ſ. f. État gouvèrné par la volonté abſoluë de Dieu ſeul. *Theocratio*. Selon Joſeph, l'ancien gouvèrnement des Juifs étoit Théocratique : car Dieu décidoit de tout ce qui appartient à la ſouveraine autorité. Cette *Théocratie* dura juſqu'à Saül, & alors l'État devint Monarchique. Il y a eû une *Théocratie* imaginaire à Athènes. Pendant que les enfans de Codrus diſputoient le Royaume ; les Athéniens ennuyez des malheurs d'une guèrre inteſtine, abolîrent la Royauté, & déclarèrent *Jupitèr le ſeul Roi du peuple d'Athènes*. VAL.

THÉOCRATIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient à la Théocratie, qui eſt de la Théocratie. *Theocraticus*. État *Théocratique*. Le peuple d'Iſraël ennûyé d'un gouvèrnement *Théocratique*, voulut avoir un Roi comme les aûtres Nations.

THÉODOLITE. ſ. m. Inſtrument en uſâge dans l'Arpentage, pour prendre les hauteurs, & les diſtances. Il eſt compôſé de pluſieurs parties. 1° Un cèrcle de cuivre diviſé en quatre quarts de 90 répréſentans les quatre points cardinaux de la bouſſole, l'Eſt, l'Oüeſt, le Nord & le Sud, & marque des lèttres E, O, N, S. Châcun de ſes quarts eſt diviſé en 90 dégrez, & ſubdiviſé autant que la grandeur de l'inſtrument le peut pèrmèttre, communément par les diagonales. Les quatre quarts doivent être marquez de 10, 20, 30. &c. deux fois commençant aux points du nord & du ſud & finiſſant à 90 aux points de l'eſt & de l'oüeſt. 2 Une boëte & une aiguille placées juſtement ſûr le centre du cercle, ſur lequel centre l'inſtrûment, l'Index avec ſes guidons doivent être mis de ſorte qu'ils puiſſent tourner & ſe mouvoir en rond ; mais la boëte & l'aiguille demeurent fixes, au fond de la boëte, il faut qu'il y ait une bouſſole attachée de ſorte qu'elle réponde aux lèttres E, O, N, S, marquées ſur l'inſtrument. 3°, Par dèrrière un emboëtement, ou plan, ou ce qui eſt le mieux en rond pour entrer dans la tête d'un piéd à trois branches ſur leſquelles l'inſtrument eſt porté. 4°, Ce bâton, ou ce piéd pour pôſer l'inſtrument deſſus, & dont le cou, ou manche vèrs la tête doit entrer dans l'emboëtement qui eſt dèrrière l'inſtrument. HARRIS.

THÉODÔRA. ſ. f. Nom propre de femme. *Theodora*. Nos Auteurs ne donnent point à ce nom la forme Françoiſe, & ne diſent point Théodôre, pour éviter l'équivoque avec *Théodôre* maſculin, l'Impératrice *Théodôra* femme de Juſtinien abuſa du crédit qu'elle avoit ſur l'Empereur pour favoriſer les Eutychiens dans l'affaire des trois Chapîtres. Un grand défaut de Juſtinien fut l'aſcendant qu'il laiſſa prendre à l'Impératrice *Théodôra*, une des plus méchantes pèrſonnes qui ayent monté ſur le Trône, ainſi que tout le monde en convient. P. DOUCIN. *Hiſt. du Neſt p.* 366. *Théodôra* ſacrifia au plaiſir d'être écoutée & d'être reconnuë chèf de parti ce qu'il y a de plus ſacré au monde, & fit ſèrvir au renvèrſement du Chriſtianiſme tout ce que l'ambition, le dépit & la vengeance peuvent inſpirer d'artifice, & de cruauté à une femme que rien n'eſt capable de retenir. ID. Procope aſſûre qu'elle avoit été Comédienne, & d'une réputation ſi pèrduë, qu'aucun honnête homme n'auroit voulu lui parler. Évagre qui a écrit après la mort de cette Princeſſe, qu'aſſurément il n'a pas épargnée, ne parle point de cet épouvantable débordement de mœurs, dont nous voyons qu'elle eut toûjours, auſſi-bien que ſon mari, une horreur très-grande. ID.

THÉODÔRE. ſ. m. *Theodorus*. Mot qui vient du grèc, & qui eſt un nom d'homme. *Théodôre* de Béze étoit diſciple de Calvin, & ſi l'on en croit d'Avila, *Liv. I. des guèrres civiles de France*, *Théodôre* de Béze avoit beaucoup d'éloquence & d'érudition. *Théodôre* Aſcidas, tiré depuis quelques années d'un des Monaſtères de ſaint Sabas, pour gouvèrner l'Égliſe de Céſarée en Cappadoce, étoit, (vèrs 538.) le principal appui de l'Origéniſme. P. DOUCIN. *Hiſt. du Neſt. p.* 400. Théodôre de Mopſueſte & Diodôre de Tarſe ſont les Auteurs du Neſtorianiſme ; c'eſt d'eux que Neſtorius prit ſes èrreurs. On a dans les Chaînes Grècques ſur l'Écriture des èxtraits de tous les Ouvrages de *Théodôre*, de Mopſueſte ; & ces èxtraits contiennent quantité de propoſitions hérétiques ; ſes écrits étoient des Notes ſur la Genêſe, ſur Job, ſur les Pſeaumes, ſur le Cantique des Cantiques, ſur les XII. Petits Prophêtes, ſur les Évangiles de ſaint Matthieu, de ſaint Luc, de ſaint Jean, & ſur l'Épître aux Hébreux. On a encore quelques uns de ces Ouvrages entiérs en manuſcrit dans les Bibliothéques. *Théodôre* de Mopſueſte ne vouloit point que toute l'hiſtoire de la Genêſe fût èxpliquée à la lèttre. Il rejettoit & blâmoit le Livre de Job & le Cantique des Cantiques. Léonce aſſûre qu'il ne recevoit pas même les Paralipoménes, ni Éſdras, ni aucune des ſept Épîtres Canoniques. On a encore de lui d'aûtres èxtraits tous infectez d'héréſie, ſçavoir d'une èxplication du Symbole, d'une inſtruction aux Cathécuménes, de XVII. Livres touchant l'Incarnation, de IV. Livres contre Apollinaire, d'un aûtre Livre contre lés Apollinariſtes, & de V. Livres contre les Manichéens.

THÉODÔSE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Theodoſius*. Il y a trois Empereurs du nom de *Théodôſe*. *Théodôſe* le Grand eſt le prémiér qui fut fait Empereur le 19e Janviér 379. & mourut le 17e Janviér 395. Monſieur Fléchiér a écrit la vie du Grand *Théodôſe*.

Ce mot eſt Grèc & ſignifie don de Dieu, de *θεὸς*, *Dieu*, & *δόσις*, *don*.

THÉODOSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Theodoſianus, a*. C'étoient des hérétiques Corrupticoles, dont nous parlons, T. II. p. 265. aînſi nommez de Théodôſe Patriarche d'Aléxandrie. Les *Théodôſiens* étoient des Eutychiens d'Alexandrie en Égypte.

THÉODOSIEN, ENNE. adj. m. & f. qui ſe dit de la collection de loix Romaines faites en ſeize Livres, par l'autorité de l'Empereur Théodôſe. *Theodoſianus, a*. Le Code *Théodoſien*. Voyez CODE. La Tâble *Théodoſienne*, ou de Peutingèr, *Tabula Theodoſiana*, où *Peutingeriana*. Ce ſont d'anciennes Tâbles Géographiques.

THÉODOTIEN, ENNE. ſ. m. & f. Anciens Hérétiques qui étoient une branche des *Alogiens*. *Theodotiani*. Ils nioient que JÉSUS-CHRIST fût Dieu, rejettant l'Évangile de ſaint Jean & ſon Apocalypſe. L'Auteur de cette Secte fut un cèrtain Théodote Courroyeur, mais homme ſçavant, qui étant confus d'avoir fléchi dans la pèrſécution de Sévère, ſe rétîra à Rome, où il tâcha de couvrir ſa pèrfidie : mais le Pape Victor l'èxcommunia. Saint Épiphane, *Her.* 54. rapporte les èrreurs de ce Théodote, & les réfute.

THÉOGONIE. ſ. f. Théologie Payenne qui enſeignoit la généalogie de leurs faux Dieux. *Theogonia*. Héſiode a écrit de la *Théogonie*. C'eſt un Poëme, que nous citons ſouvent dans cet Ouvrage.

THÉOLOGAL. ſ. m. Chanoine, & Docteur qui prêche, qui enſeigne la Théologie dans un Chapitre. *Theologus Collegii, Canonicorum Profeſſor*. Le Concile de Latran tenu ſous Innocent III. en 1215. ordonna que les Archevêques auroient dans les Métropolitaines un Précepteur à leurs gages pour enſeigner la Théologie, en faiſant trois leçons publiques par ſemaine, & en prêchant les Dimanches & les Fêtes ſolemnelles. Le Concile de Bâle en 1431. & la Pragmatique Sanction établîrent un *Théologal* dans les Cathédrales & Métropolitaines, & l'Ordonnance d'Orléans en 1560. dans les Collégiales auſſi-bien que dans les Cathédrales. Le Concile de Trente a affècté une Prébende à cette fonction, qu'on appelle la *Théologale*, & qui fait nommer ce Docteur le *Théologal*. Cette Prébende eſt affectée aux Graduez. Le *Théologal* a cet avantage que par une Bulle de Grégoire XIII. il eſt réputé préſent au Chœur tous les jours qu'il eſt occupé à prêcher, ou à faire quelque leçon. Mais ces réglemens ont eû peu d'èxécution, & la fonction effective du *Théologal* eſt réduite à quelques Sèrmons, que bien ſouvent il ne fait pas lui-même. FLEURY. Voyez l'Ordonnance de Charles IX. de 1560. Art. 8. Rebuffe ſur les Concordats, Chap. *De Collat*. §. 1. v. *Quique bis*, & les deux ſuivans, p. 598.

THÉOLOGALE. ſ. f. Prébende d'une Égliſe Cathédrale affèctée à un Docteur, qui eſt tenu de prêcher ou d'enſeigner la Théologie. *Prebenda Theologalis*. A préſent les *Théologales* ſont de ſimples dignitez ſans fonction, ni obligation d'enſeigner.

On appelle vèrtus *Théologales*, la foi, l'éſpérance, & la charité, comme étant celles que la Théologie nous enſeigne principalement. *Virtutes Theologicæ, fides, ſpes, charitas*. On appelloit *vin Théologal*, le meilleur vin, & le plus délicat, à ce que diſent Éraſme, Henri Étienne ; mais cela ne ſe dit plus.

THÉOLOGIE. ſ. f. Science qui donne la connoiſſance de Dieu, &

& des chôſes divines, ou qui a Dieu & les chôſes qu'il a révélées pour objèt. *Theologia, divinarum rerum ſcientia.* La *Théologie* eſt une Science, ou une Doctrine qui nous enſeigne ce que l'on doit penſer de Dieu, & la manière dont il veut être ſèrvi. La *Théologie Naturelle*, eſt la connoiſſance que nous avons de Dieu par ſes èffèts, & par les ſeules lumières de la Nature. La *Théologie Surnaturelle*, eſt celle que nous apprenons par la révélation. La *Théologie poſitive*, eſt la connoiſſance de l'Écriture Sainte, & l'èxplication ſuivant le ſentiment des Pères, & des Conciles, ſans le ſecours de l'argumentation. On prétend qu'il faudroit dire *èxpoſitive*, & non pas *poſitive*. La *Théologie morale*, eſt celle qui donne la connoiſſance des loix divines pour régler les mœurs. La *Théologie Scholaſtique*, eſt celle qui tire par le raiſonnement pluſieurs connoiſſances des chôſes divines fondées ſur les principes de la Foi. Voyez Scholastique. Lombard obſcurcit fort la *Théologie* par l'inutilité de pluſieurs queſtions dont il l'embarraſſe. Le P. Ra. On appelle la *Sacrée Faculté de Théologie*, les Profeſſeurs, Docteurs, & Bacheliers de *Théologie*. La *Somme de Théologie*, eſt un Cours, ou un Abrégé de toute la *Théologie*, comme celle de ſaint Thomas, de Bécan: & on dit qu'un homme a fait ſa *Théologie*, lorſqu'il a fait ſon Cours, ou qu'il a étudié le tems porté par les réglemens pour être admis aux degrez de *Théologie*. Le Père André Schiara Italien a fait une *Théologie* militaire en deux volumes *in folio*. *Theologia Bellica.*

Théologie Mystique. *Theologia myſtica.* Voyez Mystique.

Théologie, ſe dit auſſi de la Claſſe où l'on enſeigne la *Théologie*. La *Théologie* eſt ouvèrte. La *Théologie* commence à neuf heures, & finit à onze.

ThÉOLOGIEN, enne. ſ. & adj. m. & f. Qui ſçait la Théologie, qui l'enſeigne, ou qui en a écrit. *Theologus.* Il eſt honteux que les gens du monde ſoient en droit de faire des leçons d'équité & de modération aux *Théologiens*. Bay. Les *Théologiens* ſont très opiniâtres dans leurs ſentimens, & peu équitables pour ceux d'autrui. Ju. Les *Poetes* étoient les *Théologiens* du Paganiſme. Huet. Les incrédules choquez des manières fougueûſes des *Théologiens*, ſe perſuadent que la Religion eſt une faction qu'on veut faire prévaloir à quelque prix que ce ſoit. Le Cl. Le prémier à qui l'on a donné le titre de *Théologien* par èxcellence, a été ſaint Jean l'Évangéliſte, qui a été par là diſtingué des trois aûtres, ſur tout dans le IIIe & IVe ſiécle; comme on voit dans Origène, ſaint Cyrille & ſaint Chryſoſtôme. Le ſecond a été ſaint Grégoire de Nazianze, qu'on appelle le ſecond, ou *le jeune Théologien*. On l'a donné auſſi à quelques Docteurs modèrnes, comme à un Anglois nommé Richard Chanoine de ſaint Victor, & à Jean Thaulère, qu'on a ſurnommé *le Théologien illuminé*, ainſi que dit Poſſevin.

ThÉOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Théologie. *Theologicus.* Ce Docteur eſt profond ſur les matières *théologiques*. Cela n'eſt pas de foi, ce n'eſt qu'une opinion *théologique*.

ThÉOLOGIQUEMENT. advèrb. D'une manière thélogique. *Theologicè.* Ce Prédicateur a prouvé ſa propoſition d'abord moralement, & puis *théologiquement*.

THEOLOGIUM. ſ. m. On donnoit ce nom chez les Anciens à un lieu du Théâtre, élevé au-deſſus de l'endroit où les Acteurs ordinaires paroiſſoient. C'étoit celui d'où les Dieux parloient; les machines ſur leſquelles ils déſcendoient, & d'où ils parloient. *Theologium.* Il falloit un *Theologium* pour répréſenter l'Ajax de Sophocle & l'Hippolite d'Éuripide. Voyez *Scal. Poët. L. I. C.* 1. & Gronovius ſur l'*Hèrcules Æneus* de Sophocle, Act. V. v. 1940. Comme nous n'avons point de mot François qui réponde à ce mot Grèc, on peut le retenir au moins dans des Diſſèrtations d'érudition; ailleurs on peut dire en général une machine.

ThÉOPASCHITE. ſ. m. & f. Tèrme d'hiſtoire Éccléſiaſtique. Nom de Secte. *Theopaſchita.* Les *Théopaſchites* ſont des Hérétiques du Ve ſiécle, dont le chèf fut Pièrre le Foulon. Ils enſeignoient que toute la Trinité avoit ſouffèrt à la Paſſion de J.C. Des Moines Eutychiens de Scythie embraſſèrent cette héréſie; & en faiſant tous leurs èfforts pour la faire valoir, ils èxcitèrent de grands troubles, vèrs le commencement du ſiécle ſuivant. Dès ſa naiſſance elle fut condamnée par les Conciles de Rome, & de Conſtantinople tenus en 483; & comme cette héréſie rénaiſſoit au IXe ſiécle, le Pape Nicolas I. la condamna encore dans un Concile de Rome de l'an 862. Voyez Baronius aux années marquées cy-deſſus, & les Notes du P. Le Quien ſur Saint Jean Damaſcéne, T. I. p. 218. Not. 1. Ce même Père, p. 563. Not. dit qu'Apollinaire avoit enſeigné cette èrreur avant Pièrre le Foulon; & que ſes diſciples ſont les prémiers *Théopatites*, ou *Théopaſchites*, & pour leſquèls ces noms furent faits. Jovet dit *Theopaſcites*, mais mal.

ThÉOPHANIE. ſ. f. Nom que l'on a donné autrefois à l'Épiphanie, ou à la fête des Rois. *Theophania.* On diſoit autrefois en France par corruption *Tiphaine*. Voyez ce mot. C'eſt le jour auquel J.C. ſe manifeſta aux Gentils. On l'a auſſi apellée *Théoptie*.

ThÉOPHANIES. ſ. f. & plur. étoit une fête payenne qui ſe célébroit autrefois à Delphes, comme nous l'apprenons d'Hérodote, L. I.

Ces mots viennent de Θεὸς, *Dieu*, & φαίνω. *J'apparois, Je manifeſte.*

ThÉOPTIE. ſ. f. C'eſt la même chôſe que Théophanie. Ce mot vient de Θεὸς, *Dieu*, & ὄπτομαι, *Je vois.*

ThÉORBE. Voyez Tuorbe.

ThÉÔRE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que Déliaſte. Voyez ce nom T. II. p. 597. & au mot Délies au même Tome, p. 602. C'étoient les Députez qu'Athènes envoyoit tous les ans à Délos. On les nommoit *Théôres*, c'eſt à dire, *Voyants*, parce qu'ils alloient là pour aſſiſter au nom de la République, au ſacrifice qu'elle y offroit. *Theorus*; & le navire qui les portoit s'appelloit Théoride, ou Déliade. *Theoris, Delias.*

ThÉORÊME. ſ. m. Vérité démontrée & détèrminée, ou propoſition qui s'arrête à la ſpéculation, & dans laquelle on conſidère les propriétez des chôſes toutes faites. *Theorema, pronuntiatum.* Par oppoſition à *problême*, qui y ajoûte la pratique, & la conſtruction. La Géométrie ſe diſtribuë en *théorêmes*, & problêmes. Voyez Porisme.

ThÉORÉTIQUE. adj. m. & f. ou ſ. m. Nom d'une ancienne Secte de Médecins. *Theoreticus, a.* Les Médecins que l'on appelloit Théorétiques, étoient ceux qui conſidéroient, & qui étudioient ſoigneuſement ce qui fait la ſanté ou la maladie, les principes du corps humain, toutes ſes parties & leur ſtructure, leurs actions, leur uſage, tout ce qui lui arrive naturellement, ou contre ſa nature, les différences des maladies, leur èſſence, leurs caûſes, leurs ſignes ou indications, &c. Ce mot a la même étymologie que les précédens & les ſuivans.

ThÉORÉTRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. On donnoit autrefois ce nom à Athènes aux préſens qu'on faiſoit aux jeûnes filles qui devoient ſe marier bientôt, lorſqu'elles ſe montroient la prémière fois, & qu'elles ôtoient leur voile. *Theoretrum.* On les appelloit encore *Optères*, Anacalyptères, & Prophrengtères, parce que l'époux futur voyoit alors ſa future épouſe, & lui parloit pour la prémière fois. Scaligèr, dans ſa Poëtique, L. III. C. 101. dit que c'étoit les préſens que l'on faiſoit à la nouvelle mariée, lorſqu'elle étoit menée au lit nuptial.

Ce mot vient de θεωρέω, *Je vois.*

ThÉORIE. ſ. f. Science qui s'arrête à la ſeule ſpéculation d'un Art, ſans la pratique; conſidération, contemplation. *Theoria, contemplatio, inſpectio.* Pour être véritablement ſçavant, il faut joindre à la pratique la *théorie*. Il y a pluſieurs machines qui ſont belles dans la *théorie*, qui ne réüſſiſſent point dans la pratique. Les Docteurs de Morale s'en tiennent d'ordinaire à la *théorie*, & ne déſcendent point à la pratique. S. Évr. Les èrreurs de l'éſprit ſont des péchez de *théorie*, que Dieu ne punit pas à la rigueur.

ThÉORIQUE. adj. m. & f. Qui regarde la théorie. *Theoricus, ſpeculativus.* Les ſciences ſe diviſent en *théoriques*, qui s'arrêtent à la contemplation, comme la Théologie; & en pratiques, qui ſe réduiſent en œuvres, comme la Médecine.

On appelloit anciennement à Athènes argent *théorique*, les levées qu'on faiſoit ſur le peuple pour les dépenſes des repréſentations de théâtre & des aûtres ſpectacles. Il y avoit des Quêteurs ou Tréſoriérs de l'argent *théorique*. Par une loi d'Eubulus, c'étoit un crime capital de détourner à d'aûtres uſages l'argent *théorique*, & même de l'employer aux beſoins de la guèrre, quand on l'avoit. Voyez le Commentaire de Samuël Petit, ſur les Loix Attiques, L. III. Tit. II. & Franc. Roſſæus, *Archaolog. Attica, L. II. C.* 9.

ThÉOSOPHE. Qui ſçait la Théologie, qui a une grande connoiſſance des chôſes divines. Le Roi Robèrt, ſecond Roi de la troiſième race eſt ſurnommé *Théoſophe* par Hugues de Flavigni, page 3. & 184. Beſly rapporte une charte dattée de l'an 1099. & du Régne de Robèrt le *Théoſophe*. C'eſt un mot Grèc compoſé de Θεὸς, Dieu, & de σοφὸς, ſage, ſçavant. On trouve ce mot dans quelques Écrivains Éccléſiaſtiques.

ThÉOURGIE. ſ. f. Voyez ThÉURGIE. Car c'eſt ainſi qu'il faut dire, de même que nous diſons Thaumaturge, & non pas Thaumatourge; Uranie & non pas Ouranie; Muſée, & non pas Mouſée; Eunuque & non pas Eunouque; Chirurgie & Chirurgien, & non pas Chirourgie & Chirourgien; Liturgie, & non pas Litourgie, &c. quoique originairement tous ces mots ayent un « Grèc auſſi bien que Théurgie.

ThÉRAPEUTE. ſ. m. Eſt un mot Grèc qui ſignifie *ſerviteur*, appliqué plus particulièrement & uniquement à ſervir Dieu. On nommoit *Thérapeutes* en Grèc, ceux qui s'appliquoient à la

vie contemplative; ſoit à cauſe du ſoin qu'ils prenoient de leurs âmes, ſoit à cauſe qu'ils ſervoient Dieu d'une maniére particuliére : car θεραπεύειν, d'où vient *Thérapeute*, ſignifie le ſoin qu'un Médecin prend d'un malade qu'il traite; & ſervir, être au ſervice de quelqu'un.

Philon, dans ſon L. I. de la vie contemplative, rapporte qu'il y avoit près d'Aléxandrie des gens qui renonçoient à tous leurs biens, & à leurs parens; qu'après s'être déchargez de tous les ſoins des chôſes temporelles, ils quittoient la ville, & ſe retiroient à la campagne dans des lieux ſolitaires; qu'ils avoient châcun un lieu ſéparé qu'ils appelloient ſemnée ou monaſtère; qu'ils y vacquoient ſeuls aux exercices de la priére & de la contemplation; qu'ils y étoient continuellement en la préſence de Dieu; qu'ils faiſoient oraiſon deux fois le jour, le matin & le ſoir; qu'ils paſſoient le reſte du tems à la lecture de l'Écriture Sainte; qu'ils ne portoient dans leur ſemnée rien aûtre chôſe que les Livres de Moyſe, les oracles des Prophétes, les Hymnes, c'eſt-à-dire, les Pſeaumes, & d'aûtres ſemblables Livres capables d'augmenter la ſcience & la piété; qu'ils en cherchoient les ſens myſtiques & allégoriques, perſuadez que ce n'étoient que des figures qui cachent des myſtères qu'il faut découvrir; qu'ils avoient des Livres que leurs avoient laiſſez les Auteurs de leur Secte, & qui conſiſtoient en explications allégoriques qu'ils imitoient; qu'ils ne prenoient rien qu'après le Soleil couché; que quelques-uns même paſſoient des trois, & quelquefois des ſix jours ſans manger. Ils ſe contentoient d'un peu de pain qu'ils aſſaiſonnoient ſeulement de ſel, ou tout au plus d'hyſſope. Le ſeptième jour ils s'aſſembloient tous dans un grand ſemnée, pour y aſſiſter à des conférences, & y participer aux ſaints myſtères.

Il y a deux queſtions à faire ſur ces *Thérapeutes*, 1°. S'ils étoient Juifs ou Chrétiens; 2°. S'ils étoient ſimples Chrétiens, ou ſi c'étoient des Moines. Sur la premiére, Scaliger, De Emend. Temp. L. VI. a prétendu que c'étoient des Juifs Eſſeniens. Henri Valois, dans ſes Notes ſur Euſébe, rejette le ſentiment de Scaliger, 1°. Parce que Philon n'appelle jamais les *Thérapeutes*. Eſſeniens; 2°. parce qu'il n'y avoit des Eſſeniens que dans la Terre Sainte, au lieu que les *Thérapeutes*, ſuivant Philon, étoient répandus dans la Gréce & dans tous les pays barbares, mais ſur tout en Égypte; 3°. parce que Joſeph, qui parle fort exactement des Eſſeniens, ne dit pas un mot des *Thérapeutes*, ou de la vie Thérapeutique; 4°. Parce qu'il y a dans ce que rapporte Philon, des chôſes poſitivement contraires aux obſervances des Eſſeniens, comme d'abandonner tout à leurs parens, & ce qu'il dit des femmes *Thérapeutes*.

Mais Valois croit qu'ils étoient Juifs. Photius eſt auſſi de ce ſentiment dans ſa Bibliothéque, Cap. 103. La principale raiſon, dit Valois, c'eſt que Philon dit qu'ils ne liſoient que la Loi & les Prophétes; 2°. Qu'ils avoient des Livres de leurs premiérs Fondateurs; comment cela peut-il convenir aux Chrétiens, qui ne faiſoient que de naître? 3°. Ils ne prioient que deux fois le jour, & les Chrétiens encore à Tierce, à Sexte, à None; 4°. Les Chrétiens n'avoient point encore de Cantiques, ni d'Hymnes; ils n'en compoſérent qu'après le tems des Antonins. 5°. Enfin les Chrétiens ne pouvoient encore être répandus dans tout le monde.

Cependant Euſébe, *L. II. Hiſt. Eccl. C.* 17. S. Jérôme, Sozoméne, Nicéphore, *L. II. Hiſt. Eccleſ. C.* 16 Baronius, le P. Pétau, à l'an 64 de J. C. Godeau, le P. Montfaucon dans les Obſervations ſur la Traduction du Livre de Philon qu'il imprima en 1709, ſoutiennent qu'ils étoient Chrétiens; que ſi on ne leur en donne pas le nom, c'eſt qu'ils ne le portoient point encore par tout; que rien n'eſt plus conforme aux pratiques de l'Égliſe, que tout ce que dit Philon; que ces Livres ſont les Évangiles, les aûtres Écrits des Apôtres; qu'on y voit les Évêques qui préſident & gouvernent les Égliſes, & les aûtres Miniſtres des Autels.

M. Bohier Préſident au Parlement de Dijon a réfuté ce ſentiment, parce qu'il n'eſt pas vraiſemblable que Philon, Juif comme il étoit, ait écrit un Livre exprès à la loüange des Chrétiens. 2°. Que l'an 68 de J. C. les Chrétiens fuſſent répandus dans tout le monde. 3°. Qu'ils pratiquaſſent les obſervances Judaïques que Philon attribue aux *Thérapeutes*.

Quelques Auteurs, comme Caſſien, le P. Hélyot, &c. Soutiennent que non ſeulement ils étoient Chrétiens, mais qu'ils étoient Moines; & M. le Préſident Bohier convient que quand on dit qu'ils étoient Chrétiens, il faut convenir qu'ils étoient Moines; il répond à ce que le P. Montfaucon avoit dit, que des Moines n'auroient pas eû des femmes avec eux; que les Apôtres même ſe laiſſoient ſuivre, & accompagner dans leurs voyages par des femmes, ſans que l'on en fût ſcandaliſé; qu'il en pouvoit être de même de ces premiérs Moines. Quant à ce que dit M. Bohier, que Philon n'a point écrit un panégyrique des Chrétiens, on lui répond que c'étoient des gens de ſa nation, des Juifs, comme il le dit lui-même; qu'il ne les regardoit que comme une Secte de Juifs, qui par leur vertu faiſoient honneur à ſa nation. Ces Livres des Anciens ſont peut-être quelques Livres de l'Écriture, que les Juifs n'avoient point dans leur Canon, comme l'Eccléſiaſtique, la Sageſſe, &c. avec les ouvrages des Apôtres; que cela ſuffit pour qu'il ait pû dire qu'ils avoient des ouvrages des Anciens Auteurs qui avoient mené le même genre de vie; que les Hymnes, dont il parle, ſont les Pſeaumes de David; que Valois ne prouve point qu'on n'ait fait des Hymnes qu'après les Antonins; que celles des *Thérapeutes* ne ſe répandirent point; qu'elles n'étoient qu'à leur uſage particulier; qu'ainſi au ſiécle ſuivant on put en faire pour les Égliſes publiques; & qu'enfin c'eſt un grand préjugé pour le Chriſtianiſme des *Thérapeutes*, que le ſentiment des Péres que nous avons cité, & qui ne croyent pas qu'on puiſſe en douter. Il eſt vrai que S. Épiphane donne à ces *Thérapeutes*, Héréſ. XXIX. le nom de Jeſſeens, & non pas d'Eſſeens, comme dit le P. Hélyot; mais outre qu'il y a bien de la différence entre Jeſſeens, & Eſſeens, S. Épiphane rapporte lui-même en deux endroits des raiſons & des étymologies de ce nom, qui montrent bien quelle différence il mettoit entre ces Jeſſeens qu'il dit poſitivement être Chrétiens, & les Juifs Eſſeens. Cependant il faut convenir avec le P. Pétau, dans ſes Animadverſions ſur S. Épiphane, p. 54. que Philon appelle les *Thérapeutes* Eſſeens, & non pas Jeſſeens; mais ce Sçavant homme a fort bien remarqué qu'il ſe peut très-bien faire, qu'y ayant en Égypte, avant le Chriſtianiſme, des Eſſeniens qui menoient la vie que Philon décrit dans le Livre précédent, & qui étoient ceux de tous les Juifs qui avoient le plus de réputation de ſainteté, comme leurs mœurs & leur maniére de vivre étoit aſſez ſemblable à celle des Chrétiens, lorſque S. Marc eut établi le Chriſtianiſme à Aléxandrie, on y appella ces premiérs Chrétiens Eſſeniens; car ces Chrétiens d'abord étant tous Juifs, menant à peu près la vie des Eſſeniens, & preſque tous les Eſſeniens s'étant fait Chrétiens, n'étoit-il pas tout naturel de leur donner le nom d'Eſſeniens. C'eſt ainſi que long-tems même après, les Grècs & les Romains donnoient aux Chrétiens le nom de Juifs. Il eſt donc très-probable que les *Thérapeutes* étoient Chrétiens. Voyez encore Serarius *Trihæreſ. L. III.* Mais il n'eſt point néceſſaire d'aller ſi loin, & d'en faire des Moines.

THÉRAPEUTIQUE. ſ. f. Partie de la Médecine qui s'occupe à chercher les remédes pour les maladies, & à les bien appliquer pour les guérir. La *Thérapeutique* enſeigne l'uſage de la diéte, de la Chirurgie, & de la Pharmacie. Mém. de Tr.

Ce mot eſt Grèc, & vient de θεραπεύειν, *Traiter un malade.*

Thérapeutique, s'eſt dit auſſi figurément de l'eſprit, & des diſcours faits pour le guérir ou le corriger de ſes erreurs & de ſes paſſions. Telle eſt la *Thérapeutique* de Théodoret, ou Traité contre les erreurs des Grècs, c'eſt-à-dire, des Payens. Le P. Mourgues Jéſuite a traduit la *Thérapeutique* de Théodoret dans ſon Plan Théologique des ſectes ſçavantes de la Gréce.

Thérapeutique, eſt auſſi un adj. m. & f. *Therapeuticus.* Qui concerne les Thérapeutes. Mener la vie *Thérapeutique.*

THÉRAPEUTRIDE. ſ. f. femme Thérapeute, qui ſuit la vie des Thérapeutes. *Therapeutris.* Philon, & après lui Euſébe & Nicéphore, donnent ce nom aux femmes qui étoient avec les Thérapeutes, & qui vivoient comme eux, c'eſt-à-dire, aux premiéres Chrétiennes d'Aléxandrie en Égypte. Voyez Thérapeute.

Ce mot vient du Grèc θεραπεύειν, *guérir.*

THÉRAPHIM. ſ. m. & pl. Mot Hébreu qui ſe trouve treize ou quatorze fois dans l'Écriture, & que l'on interpréte communément par Idôles. Les Rabbins ne diſent pas ſimplement que ce fuſſent des idôles, mais, comme parle R. David Kimhhi, c'étoient des images pour la connoiſſance de l'avenir; c'eſt-à-dire, des oracles, des idôles par le moyen deſquelles on croyoit connoître l'avenir. R. David de Pomis dit de plus qu'on les nommoit *Théraphim*, de רפה, *raphah*, ceſſer, parcequ'on quittoit tout pour les conſulter. Il ajoûte que les *Théraphim* avoient la figure humaine, & que quand elles avoient été dreſſées, érigées, elles parloient à certaines heures & ſous certaines conſtellations, par l'influence des corps céleſtes dont elles étoient capables, & qu'elles recevoient. C'eſt une fable Rabbinique qu'il a priſe d'Abenezra. D'aûtres diſent que c'étoient des inſtrumens d'airain qui marquoient les heures, les parties des heures, & les évenemens futurs, ſelon que les aſtres marquoient. De Pomis corrige Abenezra, en diſant dans ſon interprétation Italienne, que les *Théraphim* étant faits ſous certaine conſtellation, le Démon les faiſoit parler ſous cette conſtellation. Il ajoûte encore

re que les *Théraphim* que Michol mit dans le lit de David, n'étoient point de cette éſpéce, puiſqu'ils n'avoient point la figure d'homme. R. Éliézèr, dans ſes *Pérakim*, ou Chapitres, nous apprend, Chap. XXXVIe, pourquoi les Rabbins veulent que les *Théraphim* parlaſſent & rendiſſent des oracles; c'eſt, dit-il, parce qu'il eſt écrit dans le Prophête Zacharie. X. 2. *Les* Théraphim *diſent des chôſes vaines.* Le même Rabbin dit au même endroit, que pour faire les *Théraphim*, l'on tuoit un enfant prémiér né, qu'on lui fendoit la têre, & qu'on la ſaupoudroit de ſel & d'huile; que l'on écrivoit ſur une lame d'or le nom d'un éſprit immonde, & qu'on le mettoit ſous la langue du mort. L'on plaçoit cette têre à la muraille; on allumoit devant des lampes; on la prioit, & elle parloit avec eux. Quoiqu'il en ſoit, outre le paſſage de Zacharie que nous rapporte R. Éliézèr, il paroît encore par Ézéchiel XXI. 21. que les *Théraphim* étoient conſultez comme des Oracles. Vorſtius, dans ſes notes ſur les Pirke. R. Éliézèr croit, contre le ſentiment de David de Pomis, que les *Théraphim* de Michol avoient la figure humaine; il le prouve même, parcequ'en général tous les *Théraphim* l'avoient, ſuivant l'opinion de R. Abénézra. Quant à la manière dont ce Rabbin dit qu'on faiſoit les *Théraphim*, il croit que ce ſont de vaines traditions de Rabbins, quoique R. Tanihuma, & Jonathan dans ſon Targum, Gen. XXXI. 19. le rapportent après R. Éliézèr, & il ne peut ſe pèrſuader que Laban, qui n'avoit pas pèrdu toute connoiſſance du vrai Dieu, comme il paroît dans la Genêſe XXXI. 53. ait commis une pareille cruauté; mais Vorſtius n'a pas fait attention que cette Coûtume, pour n'être pas encore établie du tems de Laban, pourroit n'en être pas moins vraye, & que les Hébreux ont brûlé quelquefois leurs enfans devant Moloch. Le P. Kirkèr a cru que l'origine des *Théraphim* devoit ſe chèrcher en Égypte, & que ce mot étoit Égyptien. Spencèr, dans ſa Diſſèrtation ſur les Urim & Thummin, ſoutient que ce mot eſt Chaldéen; que c'eſt la même chôſe que Séraphim, les Chaldéens ayant changé en bien des mots le ש en ת, c'eſt-à-dire, l'*s* en *t*. Il prétend que ces figures vènoient des Amorrhéens, des Chaldéens où Syriens; il ajoûte que le Sérapis des Égyptiens eſt la même chôſe que les *Théraphim* des Chaldéens. Voyez auſſi Seldenus, *De Diis Syriis*, *Synt. I. C.* 2.

THÉRAPNE, ou BROBOLIZA. ſſ. ff. Noms propres de lieu. C'eſt la place de l'ancienne *Théramne*, ou *Thalame*, ville de la Laconie. On trouve cette place dans la Zaconie, en Morée, à quelques lieuës de Miſitra, vèrs le midi occidental. MATY.

THÉRARQUE. ſ. m. Dans la Milice des anciens Grècs on appelloit *Thérarque*, *Terarchus*, celui qui commandoit deux Éléphans; Zoarque, celui qui n'en commandoit qu'un; Epithérarque, celui qui en commandoit quatre; Ilarque, celui qui en commandoit huit; pour ſeize, Élephantarque; & Kératarque pour trente-deux. Voyez Élien dans ſes Tactiques, C. 22.

THÉRÊSE. ſ. f. Nom propre de femme. *Thereſia.* Sainte Thérêſe, Fondatrice des Carmélites Déſchauſſées & des Carmes Déſchaux, naquit à Avila en Caſtille le 12e Mars 1515. & mourut à Albe en 1582. Les Ouvrages de Sainte Thérêſe comprennent des Traitez de ſpiritualité, des Lèttres, & ſa Vie écrite par elle-même par l'ordre de ſon Confeſſeur. Marie *Thérêſe* Reine de France, épouſe de Loüis le Grand.

THÉRIACAL, ALE. adj. Qui participe de la thériaque. *Theriacalis.* Les Saltinbanques ont fort décrié les drogues *thériacales*.

THÉRIAQUE. ſ. f. Quelques Auteurs, comme le Père Rapin, le font maſculin; mais l'Académie, avec tous les Médecins & tous les Apoticaires le font féminin. *Theriaca.* La *thériaque* eſt un nom que les Anciens ont donné à divèrſes compoſitions qu'ils croyent propres contre les poiſons. Mais on le donne d'ordinaire à une éſpéce d'opiate ou d'électuaire mou compôſé d'un grand nombre d'ingrédiens, & dont la bâſe ou le principal fondement eſt la chair de vipère. Andromaque le père, Médecin de l'Empereur Néron en eſt l'inventeur, il en fit la déſcription en vèrs élégiaques. Son fils Andromaque la fit en prôſe, & Démocrates en vèrs ïambiques. La *thériaque* eſt propre contre la morſure des bêtes venimeûſes, contre la colique venteûſe & contre les vèrs; on s'en ſèrt auſſi pour les fiévres intèrmittentes & pour les cours de ventre. On fait beaucoup de cas de la *thériaque* de Montpelliér; les Apoticaires de cette ville la compôſent tous les ans en public, & en préſence de quelques Profeſſeurs de l'Univèrſité. Moïſe Charras a fait un traitté particuliér de la *thériaque*. Les Charlatans & les Saltinbanques ont fort décrié la *thériaque*, juſques-là qu'on appelle provèrbialement tous les Charlatans, & les hableurs, *Vendeurs de thériaque*, & par abbréviation *Triacleurs*.

Il y a une éſpéce de *thériaque* qu'on nomme *diateſſarón*, à caûſe qu'elle eſt compôſée ſeulement de quatre ingrédiens. *Theriaca diateſſaron.* Les aûtres en ont bien davantage. Il y a en Italie, & ſur tout en la Poüille, des vendeurs de *thériaque* qui ſe vantent d'être iſſus de la race de S. Paul, & qui peuvent être iſſus de ces fameux Marſes leurs voiſins, qui étoient en régne plus de mille ans avant S. Paul. Ils manient des ſèrpens ſans danger, après avoir graiſſé leurs mains d'un onguent où il entre de l'huile de la graine de raifort ſauvage, du jus de racines de ſèrpentaire, d'aphrodiles, de cèrvelle de liévre, de feüilles de ſaviniér, de graine de lauriér, &c. Nicandèr, en ſon Traité des *thériaques*, donne auſſi la compoſition d'un onguent qui empêche d'être mordu par les ſèrpens.

THÉRIAQUE DES MÉTAUX. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt une cèrtaine préparation de mèrcure. DICT. HERM.

THÉRIAQUE DES PHILOSOPHES. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le mèrcure Hèrmétique, ou l'éléxir parfait au rouge.

THÉRION MINÉRALE. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le mèrcure commun. DICT. HERM. Θηρίον, diminutif de θήρ, ſignifie une bête, & une vipère en particuliér. Ainſi *Thérion minérale* eſt la même chôſe que vipère minérale.

THÉRISTRE. ſ. m. Nom d'un vétement des Anciens. *Theriſtrum.* C'étoit l'habit qui ſe mettoit immédiatement ſur la chair, comme la chemiſe aujourd'hui. Voyez Coelius Rhodiginus, *Antiqq. Lection. L. XIII. C. 6.* où il traite du *Thériſtre*. Il dit encore que le *Thériſtre* étoit l'habit d'été, un vétement fort légèr, que les honnêtes femmes portoient par deſſus leurs aûtres habits, mais que les femmes débaûchées portoient ſur la peau immédiatement & ſeule ſans aûtre habit par deſſus. Voyez Licetus, *De Lucernis Veter. L. VI. C.* 69. & Anſelin. Solerius, *De Pileo*, *ſect.* 6.

THÈRMANTIQUE. adj. m. & f. Vieux mot. Qui réſout en échauffant. *Hortus ſanitatis.* Telle eſt l'hèrbe chriſocolla. BOREL. Il faut écrire *thèrmantique*, & non pas *tèrmantique*, comme Borel.

THÈRMES. ſ. f. plur. Bâtimens antiques deſtinez à ſe baigner. *Therma*, *balnea calida.* Parmi les illuſtres monumens de l'ancienne Rome, on a mis les *thèrmes* de Dioclétien. On voit encore à Paris le lieu où étoient les *thèrmes* de l'Empereur Julien l'Apoſtat, à ce qu'on prétend,

Valois croit que c'eſt le Palais des *thèrmes* que nos Rois avoient à Paris, mais le Père Gèrmain, dans ſa Diſſèrtation ſur les Palais des Rois, inſérée dans la Diplomatique du Père Mabillon, & Du Cange, diſent que le Palais des *Thèrmes* étoit dans le lieu appellé aujourd'hui la place Dauphine. Il y a encore beaucoup de *thèrmes* en Guyenne à Acqs de la Sénéchauſſée de Bayonne, près du Béarn; y mettant un œuf & le retirant ſur le champ, il eſt cuit; & un chapon le retirant incontinent de peur qu'il ne ſe cuiſe; on le peut aiſément plumer. On n'y ſçauroit endurer le doigt. SCALIGERANA.

Au reſte θερμὸς, en Grèc ſignifie *chaûd*. Les *thèrmes* étoient des bains chauds, des bains d'eaux chaûdes.

THÈRMOMÉTRE. ſ. m. Inſtrument qui ſèrt à connoître la température d'un lieu, les degrez de la chaleur, ou froideur de l'air. *Thermometrum.* Il eſt compôſé d'un tuyau de vèrre fort délié, à l'extrémité duquel il y a une boule pleine d'une liqueur colorée, laquelle monte, ou déſcend dans le tuyau, ſuivant que l'air qui y reſte enfèrmé, ſe raréfie, où ſe condenſe: & on connoît les degrez de cette chaleur, ou froideur, par des diviſions qui ſont marquées ſur une platine ſur laquelle on pôſe le tuyau.

Il y a deux ſortes de *thèrmométres*. Les uns ſont ouvèrts par le bout d'en bas, comme les barométres; l'aûtre bout eſt fèrmé hèrmétiquement, & ſe tèrmine par une petite boule; la liqueur y monte, quand il fait froid; & déſcend, quand il fait chaud. D'aûtres ſont ſcellez hèrmétiquement par les deux bouts; celui d'en bas eſt tèrminé par une boule, ou fiole, dans laquelle eſt renfèrmée la liqueur; la liqueur y monte, quand il fait chaud; & déſcend, quand il fait froid. Voyez-en la raiſon dans Rohault. Quelques-uns attribuent l'invention du *thèrmométre* à Robèrt Flud; & les aûtres à Drébel payſan de Nord-Hollande, qui fut appellé par le Roi Jacques. On lui attribuë auſſi l'invention du microſcope.

Ce mot a été fait du Grèc par les Modèrnes. Il eſt compôſé de θέρμη, *calor*, chaleur, & de μετρεῖν, *metior*, meſurer.

Les *thèrmométres* de l'Obſèrvatoire qui ſont enfoncez ſous tèrre plus de quatorze toiſes, n'ont point marqué un aûtre degré en hyver qu'en été, lorſqu'on trouvoit l'air fort chaud en y déſcendant. De même ceux qu'on a portez dans l'Iſle de Cayenne à deux degrez de la Ligne, n'ont point monté à un plus haut degré en ce païs-là, qu'ils ne font ici, comme témoigne M. Pèrrault Médecin.

Ce mot ſe dit auſſi au figuré. La ſatire eſt le *thèrmométre* de la raiſon. P. COM. *Menſura.*

ThÈRMOPYLES. ſ. f. & plur. Nom d'un détroit de la montagne de Banima, par lequel on paſſe de Théſſalie en Achaïe. *Thèrmopylæ.* Il eſt près du Golfe de Zeïton, & il n'a que vingt-cinq piéds de largeur. Ce détroit eſt fameux par ſes aſſemblées de toute la Gréce qu'on y tenoit anciennement, & particuliérement par la valeur de Leonidas Roi de Lacédémone, qui avec trois cens Lacédémoniens défendit pendant quelques jours ce paſſage contre une armée innombrable de Pèrſes, & y mourut courageuſement avec tous ſes ſoldâts. On appelle aujourd'hui ce paſſage Bocea di Lupo. Maty. *Pyles*, ou *Thèrmopyles*, paſſage de 60 pas de large entre la Phocide & la Theſſalie. Divèrs lâcs, outre la mèr de Locride & le mont Oeta, embaraſſoient encore cette éſpéce de défilé, que Philippe nommoit la clêf de la Gréce. Les Phocéens, dans le deſſein d'avoir une barrière de facile garde entre leurs implacables ennemis les Théſſaliens, bâtirent une muraille aux *Thèrmopyles*, unique voye qui conduiſoit de Théſſalie en Phocide. Les ouvèrtures laiſſées dans cette muraille pour ne pas entiérement boucher le chemin, s'appellèrent *πύλαι*, *portes*; à quoi quelques bains chauds d'alentour firent ajoûter *θερμαὶ*, *chaûdes*; & de cès deux môts ſe fit le mot de *Thèrmopyles*. Tourreil.

THÈRMOSCOPE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que Thèrmomêtre. Ce mot vient de *θερμὸς*, *chaud*, & *σκόπέω*, *je conſidère.*

THÈRSA. Voyez TIRTSA.

THÈRSITE. ſ. m. Nom propre d'homme dans Homère. *Therſites.* C'eſt un homme très mal fait, lâche, & qui ſe donnoit la libèrté de critiquer les plus brâves gens de l'armée des Grècs.

> *Tout ſe calme, châcun prend place & fait ſilence,*
> *Du ſeul* Thèrſite *alors éclate l'inſolence;*
> *Il éxcite le trouble; & contre tous les Rois*
> *Il vômit le reproche & l'injure à la fois.*
> *Homme informe & ſans honte, & de qui la nature*
> *Aſſortit en naiſſant l'âme avec la figure;*
> *Le dôs courbé, l'œil louche, & les piéds inégaux,*
> *De ſon cœur monſtrueux décélent les défauts;*
> *Cenſeur infatigable & d'Achille & d'Uliſſe,*
> *L'impunité paſſée enhardit ſa malice*, &c. La Motte.

On dit même en nôtre langue par une éſpéce de provèrbe, d'un homme mal fait & d'un mauvais caractère. C'eſt un vrai *Thèrſite.* Mais il n'y a que les gens de lèttres qui le diſent, parceque les aûtres ne ſçavent ce que c'eſt que *Thèrſite.*

THÉSAURISER. v. n. Amaſſer beaucoup d'or & d'argent, ou de richeſſes. *Divitias congerere.* Jésus-Christ conſeille à ſes Diſciples, de ne *théſauriſer* que pour le ciel. *Theſauriſate vobis theſauros in cœlo.* Les Poëtes & les débauchez ne *théſauriſent* point, & ſont moins avâres que prodigues. On dit auſſi, qu'un homme *théſauriſe*, lorſqu'il amâſſe ſou ſur ſou, & qu'il ne dépenſe pas ſon revenu.

THESBITE. ſ. m. & f. Qui eſt de Theſba, ville ſituée dans la Tèrre de Galaad, & patrie du Prophéte Élie qui eſt appellé *Thesbite* des habitans de Galaad. 3. L. des Rois XVIII. 1.

THÊSE. ſ. f. Tèrme dogmatique. Propoſition générale qu'on allégue, & qu'on offre de déffendre, & de ſoutenir. *Theſis*, *propoſitio.* Voilà la *théſe*, la doctrine que j'avance. Cette *théſe* eſt vraye dans le général, mais elle eſt fauſſe dans le particuliér. Les conſéquences de l'hypothêſe à la *théſe* ne ſont pas toûjours vrayes.

Thêse, en tèrmes de Collége, ſe dit d'un placard affiché, où l'on a publié beaucoup de ces *théſes* & propoſitions. *Theſes*, *propoſitiones.* Il y a des *Théſes* de Théologie, de Droit, de Médecine, & de Philoſophie, qu'on doit ſoutenir contre tous venans à un cèrtain jour aſſigné. On dédie des *Théſes*; on invite d'aller à des *Théſes*; on porte des *Théſes* dans les maiſons.

Thêse, ſe dit auſſi quelquefois pour la diſpute des *théſes.* *Theſeos oppugnatio & propugnatio.* Aſſiſter à des *théſes.* Aller aux *théſes.* Le lendemain de ſes *théſes.* Préſider à une *théſe.*

THÉSÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Theſeus.* *Théſée* fut le Xe Roi d'Athènes. C'eſt lui qui délivra ſa patrie du tribut d'un cèrtain nombre de jeunes enfans de l'un & de l'aûtre ſexe qu'elle étoit obligée d'envoyer tous les ans au Minotaure dans l'iſle de Créte pour en être dévorez. Voilà ce que dit la fâble. L'hiſtoire eſt, que Minos Roi de Créte, & puiſſant ſûr mèr, pour vanger la mort d'Androgée ſon fils, obligea les Athéniens de lui envoyer tous les neuf ans le tribut qu'on a dit. *Théſée* délivra ſa patrie de cet honteux tribut, par une grande victoire qu'il remporta ſur Taurus Général des troupes de Minos.

La Fête de *Théſée.* *Theſea, orum.* *Théſée*, malgré le ſèrvice important qu'il avoit rendu à ſa patrie, fut éxilé quelque-tems après, & ſe retira à Scyro auprès de Lycoméde Roi de cette iſle, qui le fit tuër par jalouſie. Les Dieux punîrent les Athéniens de la maniére dont ils avoient traité ce Héros en les affligeant d'une famine que l'Oracle aſſûra ne devoir point ceſſer qu'ils n'euſſent vengé la mort de *Théſée.* Ils le firent; tuèrent Lycoméde, emportèrent les ôs de *Théſée* à Athènes, & les placèrent dans un temple qu'ils lui érigèrent; & ordonnèrent qu'on célébreroit à l'honneur de *Théſée* une fête tous les huitièmes jours de châque mois. C'eſt ce qu'on appella la fête de *Théſée.* Ce jour-là on faiſoit une largeſſe au peuple, & les gens riches la paſſoient en feſtins & réjoüiſſance.

Thésée, inſtruit du ſecrèt dont il oignit la bouche du Minotaure. C'eſt une phrâſe d'Alchimiſtes ou de ſoufleurs, par laquelle les Sages ont entendu les éſpéces des ſoûfres du Labirinthe, c'eſt-à-dire, de notre vâſe engluant l'eau mèrcuriale, qui eſt le vrai minotaure, pource qu'elle eſt minérale eſt animale, & participante des deux natures. Dict. Herm.

ThÉSEÏDE. ſ. f. Partie d'une Mythologie des Anciens en vèrs, compôſée de cent tons de différens Poëtes, & nommée le Cycle Épique. La Partie de ce Cycle ou de cette Mythologie qui concèrnoit Théſée, ſon tems, ſes actions, les chôſes auxquelles il avoit eû part, s'appelloit *Théſéide.* *Theſeïs.* Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 848.

La *Théſéide* étoit encore chez les Athéniens une manière de ſe râſer la tête, introduite par Théſée. D'abord la coutume étoit à Athènes que les jeûnes gens conſacraſſent & offriſſent leurs cheveux ou leur barbe aux fleuves & à Apollon. Pour cela on coupoit les cheveux qui couvrent les tempes, ou ceux du dèrrière de la tête. Théſée étant allé à Delphes, offrit aux Dieux ſes cheveux; mais ce fut ceux de devant qu'il ſe fit coupèr. On limita, la mode changea, & cette manière de couper les cheveux de devant s'appella *Théſéide.*

THÉSIEN. ſ. m. Faux nom d'un mois, qui s'eſt dit pour Déſien, *Theſiens* pour Deſius mois des Grècs qui répondoit au mois de Juin. Voyez Béde, *L. De Natura Temp. C. 24. Spelm. Gloſſ. Arbaal.*

ThESMOPHORIES. ſ. f. Nom d'une Fête des Anciens Grècs à l'honneur de Cérès. *Theſmophoria.* Ce ſont les mêmes que ce que l'on appelloit Éleuſinies, dont nous avons parlé T. I. p. 1088 & 1089. Cérès ayant trouvé l'uſage du bléd, & l'ayant appris aux peuples de l'Attique, & en même tems ayant donné les prémières loix, fut ſurnommée *Theſmophôre*, c'eſt-à-dire, Légiſlatrice, de *θεσμὸς*, *loy*, & *φέρω*, *je porte*; & les fêtes qu'on inſtitua en mémoire de ces deux bienfaits, *Theſmophories*, ou bien Éleuſinies d'Éleuſius père de Triptolème, à qui Cérès donna ſon ſecrèt, & qui trouva l'art du labourage & de cultiver ces bléds, dont Cérès lui avoit appris l'uſage. Voyez encore les aûtres raiſons que nous en avons rapportées au mot Éleusinies. M. Courtin dit *Theſmophoriens.*

Theſmophoriens, ſont les ſacrifices de Cérès, qu'on appelloit ainſi, parce qu'on l'appelloit Legiſlatrice, les Anciens ayant crû qu'elle avoit donné les Loix aux hommes au prémiér partage qu'ils firent des Tèrres. Ce mot vient de *Theſmos*, qui ſignifie en Grèc Loi, Coutume, Ordonnances; & de Phoros, qui eſt celui qui porte & ordonne cette Loy, & qui s'éxprime en François par Légiſlateur, Légiſlatrice. Courtin.

ThESMOTHÉTE. ſ. m. Nom de quelques Magiſtrats d'Athènes. *Theſmotheta.* Il y avoit neuf principaux Magiſtrats à Athènes. De ces neuf, l'un avoit ſoin des Faſtes, & les écrivoit, les ſcelloit, & ſe nommoit Archonte; L'aûtre avoit l'intendance des affaires de la Religion, & s'appelloit Roi; le 3e de ce qui regardoit la guèrre; c'étoit le Polémarque; les ſix aûtres ſe nommoient *Theſmothétes.* Leur ſoin étoit de porter des loix. Avant que de nommer les *Theſmothétes*, on faiſoit de ſévères informations de leur vie & mœurs. Les *Theſmothétes* étoient différens des Nomothétes, qui étoient mille & un, & approuvoient les loix que faiſoient les *Theſmothétes.* Ceux-ci non ſeulement faiſoient de nouvelles loix, mais examinoient encore tous les ans toutes les loix anciennes & recentes, pour voir s'il n'y en avoit point qui fuſſent contraires les unes aux aûtres, qui n'euſſent point été autoriſées, ou s'il n'y en avoit point pluſieurs ſur la même chôſe, & en faire la réforme.

ThESPIE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Theſpia*, *Theſpiæ.* C'étoit anciennement une ville aſſez grande de la Béotie. Elle fut Épiſcopale, Suffragante d'Athènes. Le Chevaliér Whélèr aſſûre qu'on en voit encore les ruines dans la Livadie, entre le lac de Thébes & la Baye de Livadoſtro, partie du golfe de Lépante. Elles ſont ſur une montagne éſcarpée, au piéd de laquelle on a bâti des ruines de l'ancienne *Theſpie* le lieu nommé Neocorio, c'eſt-à-dire, le nouveau village, qui eſt le même que les Géographes appellent communément Teſpe, le prenant pour l'ancienne *Theſpie.* Maty. *Theſpie* étoit au piéd du mont Hélicon. Tourreil.

ThESPIEN, enne. ſ. m. & f. Habitant de Theſpie. Natif de Theſpie. *Theſpicus, a.* Theſpie & Platée étoient ſi dévoüées aux Athéniens, qu'autant de fois, c'eſt-à-dire, de cinq en cinq ans, que les Peuples de

de l'Attique s'aſſembloient dans Athènes, pour la célébration des Sacrifices, le Hérant ne manquoit pas de comprendre les *Theſpiens* & les Platéens dans les vœux qu'il faiſoit à haute voix pour la République. Tourreil. Les *Theſpiens* faiſoient gloire d'ignorer tous les Arts, ſans excepter même l'Agriculture. Les Thébains victorieux ſous Épaminondas, ſaccagèrent Theſpie, & n'en épargnèrent que les temples. Athènes recueillit les *Theſpiens*, qui eûrent le bonheur d'échaper à la fureur du ſoldat. Id.

ThESSALIE. ſ. f. Nom propre d'une grande contrée de la Gréce. *Theſſalia*, *Æmonia*. Elle eſt toute environnée de hautes montagnes, qui la ſéparent au nord de la Macédoine, dont elle a été une Province; au couchant par l'Épire; & au midi de la Livadie; l'Archipel la baigne au levant. C'eſt en ce pays qu'arriva anciennement le Déluge de Deucalion par le débordement du Pénée. On lui donne aujourd'hui le nom de Janna; & ſes villes principales ſont, Lariſſa Capitale, Janna, Trica, Tricala, Seiton, & Démétriade. Maty. La *Theſſalie* étoit anciennement diviſée en quatre Tètrades ou cantons appellez Θετταλιῶτις, Φθιῶτις, Πελασγιῶτις, Εστιαιῶτις, & Philippe dans châcun de ces Cantons établit un Commandant. Démoſthène le dit en propres tèrmes. Tourreil. Voyez encore l'Article ſuivant.

ThÉSSALIEN, enne. ſ. m. & f. Nom de peuple; habitant ou originaire de Theſſalie. *Theſſalus, a.* & *Theſſalis, fém.* C'étoit un peuple de Gréce entre la Macédoine & les Thèrmopyles. Tourreil. On donnoit communément le nom de cavalerie aux troupes des *Theſſaliens*, à caûſe qu'ils avoient d'excellente cavalerie. Le bon cheval contribuë fort à faire le bon cavaliér. La Theſſalie étoit ſi abondante en bons chevaux, qu'elle mérita les épithétes, ἱπποτρόφος, εὔιππος. On prétend même que nous lui devons l'invention de les dompter. *Plat. de Legib. L. I.* C'eſt pourquoi dans les anciennes médailles la Theſſalie, & particuliérement Lariſſe ſa capitale ont pour ſymbole un cheval qui court, ou qui paît. Le fameux Bucéphale étoit *Theſſalien*. Id. Une trahiſon s'appelloit vulgairement un tour de *Theſſaliens*. Θετταλὸν σόφισμα; & pour fauſſe monnoye, on diſoit monnoie de Theſſalie Θετταλὸν νόμισμα. Euripide dit qu'Étéocle dans ſon commèrce avec les *Theſſaliens* avoit appris la fourberie & la mauvaiſe foi. Quelques gens rapportent l'origine de ces provèrbes à l'infidélité de Jaſon envèrs Médée. Si les *Theſſaliens* ſçavoient bien trahir, les *Theſſaliennes* ſçavoient bien empoiſonner. Tout le monde ſçait les vèrs d'Horace, L. I. od. 27. Id.

THÉSSALONIQUE. ſ. f. Nom propre d'une ville qu'on nomme aujourd'hui Saloniki. *Theſſalonica*. Quand on parle de l'Antiquité, il faut toûjours dire *Theſſalonique*; on le dit même en parlant de nos tems. Voyez Saloniki.

ThÉSURER. Vieux v. qui ſe trouve encore dans la Coûtume d'Anjou, art. 35. & dans celle du Maine art. 39. 162. Tendre & *theſurer* au domaine d'autrui, c'eſt tendre des filèts pour prendre le gibiér. Ces deux mots ſont ſinonymes. Mén. De Laurière.

Theſurer, ou *teſurer*, vient de *tenſurare*, ou *tendere retia*, ſelon les Coutumes d'Anjou. Ménage. Borel.

ThÉTEN. ſ. m. Nom propre d'un village de la Baſſe Hongrie, ſitué ſur le Danube, environ à trois lieuës de la ville de Bude, vèrs le midi. Quelques Géographes prennent ce village pour l'ancienne *Matrica*, & d'aûtres pour l'ancienne *Campania*, ou *Campona*, deux petites villes de la Haute Pannonie. Maty.

ThETFORDE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Nortfolke, en Anglèterre. *Thetfordia*. Il eſt au confluant du Thet, & de l'Ouſe, à ſix lieuës de Nort-wick, vèrs le couchant méridional. On prend *Thetforde* pour l'ancien, *Sitomagum*, ou *Sitomagus*, petite ville des Icéniens.

ThÉTIÈRE. Vâſe à faire boüillir l'eau pour le Thé. On en voit d'une tèrre à la Chine aſſez ſemblable aux *terres ſigillées*. Faites chauffer de l'eau dans la *Thétière*.

THÉTIS. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe du Paganiſme. *Thétis*. Cette *Thétis* étoit fort différente de Téthis, & il ne faut confondre ni leurs noms, ni leurs pèrſonnes. Téthys, dont nous avons parlé cy-deſſus, fut mère de Doride, & Doride eut pour fille *Thétis* dont nous parlons ici. Ainſi *Thétis* étoit petite-fille de Téthys. *Thétis* n'étoit qu'une Nymphe de la mèr. Épicharmus, dans les Nôces d'Hebé, dit qu'elle étoit fille de Chiron; mais Homère dit qu'elle étoit fille de Nérée; c'eſt dans l'Hymne à Apollon; Anaxandride de Rhôdes & Euripide dans ſon Iphigénie en Aulide, diſent la même chôſe. Elle paſſoit pour la plus belle de toutes les femmes, & fut épouſe de Pélée, dont elle eut Achille. Quelques-uns diſent que Jupitèr, Neptune & Apollon la vouloient avoir en mariage; mais ils en furent détournez par Prométhée, ou, ſelon d'aûtres, par Thémis, qui leur dit qu'il naitroit de *Thétis* un fils qui ſeroit plus grand que ſon père. D'aûtres diſent que *Thétis* ne pouvant conſentir à devenir l'épouſe d'un mortel, ſe changeoit comme Protée en différentes formes, pour éviter les nôces de Pélée. Iſacius dit que par le conſeil de Chiron Pélée trouva le moyen de ſe l'aſſûrer. D'aûtres diſent qu'elle ne refuſa point Pélée, & qu'elle l'épouſa volontiérs. Les nôces ſe firent ſur le mont Pélion, & tous les Dieux & les Déeſſes y aſſiſtèrent, excepté la Diſcorde, qui jetta une pomme d'or d'ans l'Aſſemblée en diſant: que la plus belle la prenne. Tous les Dieux firent des préſens a *Thétis*. Elle eut de Pélée pluſieurs enfans. Elle les mettoit ſous le feu pendant la nuit pour conſumer tout ce qu'ils avoient de mortel; mais ils en moururent tous. Achille ſeul y réſiſta, parce que le jour précédent il avoit été frotté d'Ambroſie, & qu'il n'y fut pas longtems; car Pélée l'ayant découvèrt, ſauva ſon fils; mais il pèrdit ſa femme: *Thétis* indignée d'être découvèrte, s'en retourna avec les Néréides. D'aûtres diſent qu'elle jettoit ſes enfans dans une cuvette d'eau chaûde pour éprouver s'ils naiſſoient mortèls. Les Poëtes diſent auſſi qu'elle avoit plongé Achille dans le Styx, ce qui le rendit invulnérable, excepté au talon qu'elle tenoit pour le plonger, & qui ne fut point trempé des eaux du fleuve. Voyez Natal. Comès, *Mythol. L. VIII. C.* 2. & Voſſius. *De Idolol. L. II. C.* 78.

ThETVIU. ſ. m. Nom propre d'homme. *Thetvius*. S. *Thetviu* étoit un Moine de Redon, en Bretagne, qui vivoit vèrs la fin du IXe ſiécle. Voyez le Martyrologe de M. Chaſtelain à l'XIe de Janviér.

THÉURGIE. ſ. f. Nom que les Anciens donnoient à la partie de la Magie, que nous appellons Magie blanche. *Theurgia*. Ce nom, qui vient de Θεὸς, *Dieu*, & ἔργον, *ouvrage*, ſignifie l'art de faire des chôſes divines, ou que Dieu ſeul peut faire; puiſſance de faire des chôſes mèrveilleûſes & ſurnaturelles par des moyens miraculeux & licites, & invoquant le ſecours de Dieu & des Anges. *Theurgia*. Ainſi ceux qui ont écrit en général de la Magie, la diviſent en trois parties, dont la prémière ſe nomme *Théurgie* qui ſe fait par les caûſes céleſtes. La ſeconde eſt appellée *Magie naturelle*, qui ſe fait par les puiſſances de la nature. Et la troiſiême s'appelle *Négromantie*, qui ſe fait par l'invocation des Démons. Après tout, ceux qui employoient la *Théurgie*, faiſoient quelquefois des chôſes extraordinaires par le ſecours des Démons, & d'aûtres purement par adreſſe & par ſubtilité; mais pour l'ordinaire tout tendoit à introduire l'idolatrie & à autôriſer le culte des faux Dieux.

THEUTH. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Égyptiens que l'on nomme auſſi *Thot*, *Thoyth*, *Thouth*, mais Platon dans ſon Phédre dit *Theuth*. Cicéron, *de Nat. Deor. L. III.* Thoyt. Euſébe de même, *Prep. Evang. L. I. C.* 9. De Thoyt, ou Thout, par tranſpoſition, l'on fit Thuot, d'où les anciens Gèrmains avoient fait, *Woth*, *Wothan*, *Wodan*, *Wodan*, & *Wode*, & enſuite Guoth & puis Goth, God & Got, qui encore aujourd'hui ſignifie Dieu. Du même *Theuth* les Grècs firent *Theos*, Θεὸς, & les Latins *Deus*. Hornius croit que le veritable nom de ce Dieu étoit *Thoith*, plutôt que *Theuth*, & que la manière dont on l'écrivoit dans l'origine, étoit Thohu, ou Tohuth; que les prémiérs idolâtres ne firent que travestir en fâbles les véritez que la Tradition leur apprenoit ſur celle de la création; qu'ils prirent le nom de leurs prémières Divinitez de là; que du תהו ובהו, *Tohu vabohu*, ils firent *Tohu*, ou *Thohuth*, ou *Theuth*, & *Bau*, qui ſignifie la Nuit.

Theuth étoit, ſelon Cicéron, le Mèrcure des Égyptiens. Quelques Auteurs prétendent que le Dis des Gaulois ou Celtes fut auſſi le *Theuth* des Égyptiens. *Theuth* n'étoit point chez les Égyptiens le Dieu ſuprême, le vrai Dieu Créateur du Ciel & de la Tèrre; mais une ancienne Divinité inconnuë, de laquelle toutes chôſes & tous les Arts tîroient leur origine. Hornius prétend que ce Dieu eut pluſieurs aûtres noms chez d'aûtres peuples, comme Mèrcure, Hèrmès, Hèrcule, Apollon, Cadmus, &c. & qu'il fut tous ces Dieux; mais il ſoutient qu'il étoit différent du Teutates, ou Teuton des Gèrmains. Scaligèr paroît d'un aûtre ſentiment. *Epitaph. eorum qui ad viennam ceciderunt*, où il dit que *Theut* étoit ſi ſage, qu'on donna ce nom à tous ceux qui ſe diſtinguèrent par leur ſageſſe; & que les Égyptiens appelloient *Theut*, comme leur Mèrcure, tous les gens recommandables par leur ſageſſe. Cluviér, Gèrman. Antiq. L. I. C. 26. croit que les Gèrmains ont été appellez Theutiſques de *Theut*; que le nom de Titan vient auſſi de là, ou même que c'eſt le même mot; que les enfans de *Theut* ont été appellez Titans; que ce mot étant un nom du Soleil, le Soleil & *Theut* ſont la même chôſe, & que tous ces noms ne ſont que des épithétes du véritable Dieu Créateur du Ciel & de la Tèrre; que c'eſt peut-être pour cela que le prémier mois de l'année Égyptienne s'appelloit *Theuth*, parce que ce nom ſignifioit peut-être principe, commencement. Il prétend encore que le Ζεὺς des Grècs, Jupitèr, vient de *Theuth*,

Θωθ; car en changeant le Θ en Σ, ils ont dit Θιὸς & Σιὸς, & Θιὸς & Σιὸς; & parce que le Z a la force des deux lèttres ΔΣ, quelques-uns en changeant le prémiér Θ en Z, & le ſecond en Σ, ont fait de Theuth ΖΕΥΣ, & d'aûtres ΣΔΕΥΣ; d'aûtres en changeant le Θ en Δ, ont fait ΔΕΥΣ, d'où ſont venus les cas obliques Διὸς, Διὶ, Διὰ. Ceux qui ont dit Ζιὸς, ont decliné Ζιὸς, Ζιὶ, &c. & à l'accuſatif Ζῆν, d'où les Doriens ont fait Ζᾶν, & les peuples du Nord *Dan*, nom que d'aûtres ont augmenté d'une ſyllabe au commencement *Codan*, que d'aûtres ont prononcé Godan, & enſuite Wodan, par des changemens naturèls & très-ordinaires. Il eſt auſſi d'un ſentiment contraire à Hornius, & il croit que le Teutates ou Teuton des Gèrmains eſt le *Theuth* des Égyptiens. Voyez tous ces Auteurs. Cluviér. *Germ. Antiq. L. I. C.* 26. Hornius, *Hiſt. Philoſ. L. II. C.* 11. *&* 12. Marsham, *Canon Chronic. ſæc. I.* Jacob. Ottho. dans ſes Notes ſur B. Rhenanus, p. 646, & cy-deſſus au mot Taaut.

Theuth. C'étoit auſſi chez les Égyptiens le nom du prémiér mois de leur année, Ciceron. *De Nat. Deor. L. III. n.* 56. c'eſt-à-dire, le mois de Septembre, dit Lactance. L. I. C. 6.

THÉZA. ſ. f. Nom propre d'une petite fortereſſe du Royaume de Fèz, ſituée entre la ville de Fèz & celle Miquenèz. *Theza.* Maty.

THI.

THIA. ou THIE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe de l'Antiquité Payenne. *Thia, Theia.* Elle étoit femme d'Hypérion, & mère du Soleil, de la Lune & de l'Aurore. *Héſiode Theog. v.* 371. 374. Barlée, dans ſes notes ſur cet endroit d'Héſiode, dit que Θεία, *Thia*, ſignifie la divine; & qu'en diſant qu'elle étoit mère du Soleil, de la Lune & de l'Aurore, ils ont voulu marquer que tous les biens nous venoient de la bonté de Dieu. Homère donne un aûtre nom au Soleil ou un aûtre nom à ſa mère; il l'appelle Euryphaeſſa; c'eſt dans l'hymne du Soleil.

THIAKI. ſ. m. ou DOLICHA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la mèr de Gréce. *Dulichium.* Elle eſt dans le golfe de Patras, au levant de l'iſle de Céfalonie. On voit ſur la côte orientale de cette iſle les ruines d'une ancienne petite ville, qui portent encore le nom de *Dolicha.* Maty.

THIARUBEKESSIS. ſ. m. Tèrme de relation. Balayeur des Moſquées & des Sepulcres en Pèrſe. C'eſt un Ordre inférieur du Clèrgé Mahométan de ce Royaume. *Neocorus Pèrſicus. Verſor fani Mahometani in Perſide.* Cet employ, qui parmi nous eſt vile & mépriſable, eſt recherché en Pèrſe.

THIBAUIT, ou THIBAUT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Theobaldus.* Saint Thibaut Prêtre & Hèrmite, dont le nom eſt devenu très-célèbre dans l'Égliſe dépuis l'établiſſement de ſon culte en France & en Italie, déſcendoit des prémiérs Comtes de Brie & de Champagne. Il étoit fils du Comte Arnoul & de Giſle, ou Guille, dont la nobleſſe n'étoit pas moins illuſtre que celle de ſon mari. Il naquit à Provins en Brie ſous le régne de Robèrt. Baillet. 1. *de Juillet.* Vèrs l'an 1053. *Thibaut* ſe retira avec un Gentilhomme de ſes amis nommé Gautiér dans les bois de Piting en Souabe, où ils commencèrent à mener une vie pauvre & ſolitaire, que Thibaut finit douze ans après, dit l'Auteur de ſa vie. Thibaut de Marly, ſorti de la maiſon de Montmorency, fut élu Abbé des Vaux de Cèrnay au Diocèſe de Paris l'an 1234. Il mourut le 8ᵉ. de Décembre de l'an 1247. *Baillet au* 8ᵉ. *de Juillet. Thibaud* Comte de champagne aimoit la Reine Blanche, & étoit l'un des plus éxcellens Poëtes de ſon tems, *Marianas, hiſtoire d'Eſpagne.* L. XIII. C. 9.

THIBET, TIBET, TOBBAT, & ſelon d'Hèrbelot, *Tebet, Tobat, Tobut,* & *Toubut.* Le prémiér eſt le plus ordinaire en François, ſ. m. Nom d'un Royaume. *Thibetum, Tibetum, obattum Regnum.* C'eſt un païs de la grande Tartarie, auquel les Géographes donnent des bornes fort différentes. Sanſon, dans ſes grandes cartes, lui fait occuper tout l'éſpace qui eſt au nord de l'Empire du Mogol, juſqu'au Royaume de Kaſghar, & au pays des Kaimachites; & ainſi il le confond avec ce qu'il appelle le Turcheſtan dans ſes petites cartes, dans leſquelles il place le *Thibet* entre les ſources du Gange & du Cheſel. C'eſt ainſi que le place Mʳ. de Witſen dans ſa carte de la Tartarie, mettant dans le Turcheſtan entre le *Thibet* & le Tangut, le Pays de Caſcar & de Karakithay. Maty. D'Hèrbelot, d'après les Auteurs Orientaux, dit que le *Thibet* a la Chine, à ſon Orient, les Indes à ſon midi, & du côté de l'Occident & du Septentrion les pays Turcs appellez Kezelgeh & Tagazgaz, ou Tamgaz. Le pays de *Tebet*, au rapport d'Ébu Alouardi, a un Roy particuliér, que l'on dit être de la race des anciens Rois de l'Iémen, ou Arabie heureûſe. Le même Auteur dit que c'eſt du *Tebet* que l'on rapporte le plus éxcellent muſc de l'Orient. D'Hèrbelot.

THIELT. Voyez Tiel.

THIELLE-LA-VILLE. ſ. m. Nom propre d'un bourg des Pays-Bas. *Thilla.* Il eſt dans le Comté de Namur, près de la rivière d'Heur, à une lieuë au deſſous de Walcour. On voit près de ce bourg, ſur le ſommet d'une montagne, le château qu'on nomme Thille-le-Château. Maty.

THIÉMON. ſ. m. Nom propre d'homme, dont on a fait Dimon. *Thiemo.*

THIÈRRY. ſ. m. & nom propre d'homme. *Theodoricus.* Saint *Thièrry* Évêque d'Orléans fils du Seigneur de Château-Thierry ſur Marne, & petit-fils de celui qui donna le nom à cette ville, vint au monde dans le Xᵉ. Siécle. Baillet. Il mourut l'an 1022. le 27ᵉ de Janv. Id. *Thièrry* Abbé du Mont d'Hor près de Rheims mourut vèrs l'an 533. ou même plûtôt, ſelon quelques-uns.

St. Thièrry du Mont d'Or. Nom d'un bourg des François. *Fanum Sancti Theodorici.* Il eſt en Champagne, à deux lieuës au nord de Rheims. Il y a une Abbaye de l'Ordre de St Benoît fondée, à ce que l'on prétend, en 525. par St. *Thièrry*, diſciple de St. Remi. Ce bourg eſt auſſi célèbre par ſes bons vins. *Vinum Theodoricianum.*

Claire avale ſans ſe réprendre
Sa bouteille de S. Thièrry,
Et mache de la coriandre
Pour le cacher à ſon mari. Senecé.

THIÈRS ou THIÈRN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Thierrium, Thigernum, Tigernum, Tiernum.* Elle eſt dans l'Auvèrgne, ſur la Durolle, à ſix lieuës de Clèrmont, vèrs l'orient. Maty.

ThIeTELD. ſ. f. Nom propre de femme. *Theatildis.* En Weſtphalie, Sainte *Thieteld* Vièrge. Chastelain. *au* XXXᵉ. *de Janviér.* Elle eſt prémière Supérieure des Chanoineſſes Séculières de Vrekenhorſt près Varenfelt au Diocèſe de Mouſtèr, où elle eſt honorée comme Sainte & avec Office dépuis pluſieurs ſiécles. Id.

ThIMERAIS. ſ. m. Nom propre d'une petite partie du Pèrche, province de France. *Timerenſis Pagus, Theodomerienſis Ager.* Le *Thimerais* eſt vèrs les confins de la Normandie, & du pays chartrain. Château neuf en *Thimerais* en eſt le lieu principal; mais on n'en connoit plus les limites. Maty.

THIMNATH ou THAMNATSARE. ſ. f. C'étoit anciennement une ville de la Judée. *Thimnata, Thamnaſara.* Elle étoit dans la Tribu d'Éphraïm, à ſix lieües de Jéruſalem, vèrs le nord-eſt. *Thimnath* fut l'héritage & le tombeau de Joſué, & le lieu où Samſon déchira un Lion. *Joſ.* 19. *Jug.* 15.

ThIOIS, eſt l'ancienne langue Teutone. Les Allemans ou Teutons ſont appellez *Thiois* par le vieux Poëte de Bèrtain, & par le Réclus de Moliens. Nitard a rapporté un Traitté fort curieux fait entre Loüis Roi de Gèrmanie, & Charle le Chauve Roi de France, dans lequel eſt un ſèrment en *Thiois.* Marquard Fréhèr a fait de ſçavantes Diſſèrtations ſur cette piéce. Un Capitulaire de Charlemagne fut mis en *Thiois* ſous Loüis le Débonnaire, & Browèr a fait des Notes deſſus. Quelques-uns appellent mal cette langue Theudeſque, à cauſe du Latin *Theodiſca lingua.* Il faut dire *Thioiſe*, ou ſimplement le *Thiois.* Il y a pluſieurs mots *Thiois* dans notre Langue. P. Bouh.

ThIONVILLE. ſ. f. Nom propre d'une ville des Pays-Bas, ſituée dans le Luxembourg, ſur la Moſelle, à quatre lieuës au-deſſous de Mètz. *Thionville* eſt petite, mais très-forte. *Theodonis*, ou *Theonis Villa.* Les François la prirent l'an 1644. & elle leur fut cédée par la paix des Pyrénées. Maty.

ThIOU. ſ. m. & nom propre d'homme, *Theodulphus.* Théodulphe, que nous appellons vulgairement Saint *Thiou*, troiſiéme Abbé du Mont-d'Hor, ou de S. Thièrry à deux lieuës de Reims, étoit de l'une des meilleures familles de la ſeconde Aquitaine. Baillet. Pour tous les aûtres qui portent en Latin le nom *Theodulphus*, diſons Théodulphe à la bonne heure; mais puiſque c'eſt l'uſage, il faut dire *Thiou* en parlant de ce Saint, & non point Théodulphe; & le P. Henſchenius a bien dit *Theodulphum, Gallicè* Saint *Thiou.* Saint *Thiou* renonça au monde à l'âge de 20 ans, & entra dans le Monaſtère de S. Thièrry Diſciple de S. Remi vèrs l'an 520. Après la mort du Succeſſeur de S. Thièrry vèrs l'an 548. il fut élû Abbé à ſa place, & mourut vèrs l'an 590. Voyez le P. Henſchénius dans les *Acta Sanct. Maii T. I. p.* 94. *& ſuiv.* & Baillet au 1ᵉʳ de May.

THIPHAINE. Voyez TIPHAINE.

THITOIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Theotonius.* S. *Thitoin* fut prémiér Supérieur de Sainte Croix de Conimbre, célébre Monaſtère de Chanoines Réguliérs de S. Auguſtin. Il mourut en 1166. Sa vie a été écrite par un Chanoine Réguliér de ſon tems. On y voit qu'il eut quelques liaiſons avec S. Bernard. Voyez les Bollandiſtes, & Mʳ. Chaſtelain au XXVIIIᵉ de Févriér.

THIVA. Voyez THÉBES.

THL.

ThLASPI. ſ. m. Plante qui pouſſe des tiges veluës, rondes, rameûſes

meûſes, garnies de feüilles ſans queuë, longues, s'étréciſſant peu à peu, dentelées en leurs bords, d'un goût âcre. Ses fleurs ſont fort petites, blanches, compôſées châcune de quatre feüilles. Ses fruits ſont ronds ou ovales, applatis en bourſe, diviſez en deux loges remplies de quelques graines prèſque rondes & applatïes, d'un goût âcre comme de la moutarde. Sa racine eſt aſſez grôſſe, fibreûſe, ligneûſe, blanche, un peu âcre. En Latin *thlaſpi vulgatius*. J. Bauh. La ſemence du *thlaſpi* eſt chaûde; on s'en ſèrt pour faire pèrcer les abſcès intèrnes, pour la ſciatique, pour provoquer les mois aux femmes. C'eſt un des ingrédiens de la thériaque. Il y a pluſieurs aûtres èſpéces de *thlaſpi*.

Ce mot vient du Grèc θλάω, *je preſſe*, *je comprime*; & l'on a donné ce nom à ces ſortes de plantes, à caûſe que leur fruit eſt applati, & comme comprimé.

THO.

ThOCHEN. ſ. m. Nom d'un bourg de la Tribu de Siméon dans la Tèrre Sainte. *Thochen.* Voyez 1. Paral. IV. 32.

THOÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nimphe marine. *Thoë.* Elle étoit fille de l'Océan & de Téthys, & ſe nommoit ainſi à caûſe de ſa viteſſe. Voyez Héſiode. *Theog. v.* 354.

THOLAD, ou *Eltholad*. ſ. m. Nom propre de la Tèrre Sainte. *Tholad*, *Eltholad*. C'étoit une ville de la Tribu de Siméon. 1. Paral. IV. 29.

ThOLEY. ſ. m. Nom propre d'un Monaſtère de l'Archevêché de Tréves *Tabuleium*, *Theologium*, *Doleia*. Il eſt ſitué près du bourg de S. Wendelin, à neuf lieuës de Tréves, vèrs le Sud-eſt. Maty.

ThOLUS. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt la cléf, ou la piéce de bois du milieu, dans laquelle s'aſſemblent toutes les courbes d'une voûte de charpente. Fél. *Tholus*.

Ce mot vient du Grèc θόλος, *teſtudo*, voûte élevée.

ThOMAÏTE. ſ. m. Tèrme d'Architecture ancienne. Sorte de Salle à manger *Thomaites*. Voyez Curopalate. *De Officiis*, & Dempſtèr ſur Roſin L. V. C. 28.

ThOMAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Thomas*. Saint Thomas eſt un des Apôtres de Jésus-Christ qui prêcha l'Évangile aux Indes, & même, ſelon quelques uns, en Amérique. Voyez Thomé, & Amérique. Les Américains, qui ont quelque connoiſſance de Saint *Thomas*, s'ils en ont, ſont, à mon ſens, des Indiens, qui ſont venus anciennement s'établir en Amérique, ou qui y ont été jettez par la tempête. Saint *Thomas* prêcha aux Éthiopiens, aux Pèrſes, aux Médes, aux Indiens & aux habitans de la Taprobane. Saint *Thomas* tout court ſe dit auſſi ſouvent de Saint *Thomas* d'Aquin.

Saint Thomas. Nom propre d'une Ville de l'Afrique. *Fanum S. Thomæ*. Elle eſt capitale de l'iſle de S. Thomas, & bâtie par les Portugais ſur la côte Orientale de l'iſle, où elle a un bon port. Elle eſt défenduë par une Citadelle, & on y a érigé un Évêché ſuffragant de Liſbonne. Au reſte pluſieurs Cartes appellent cette ville Pavoaſen, qui n'eſt pas le nom propre. Maty.

Saint Thomas. Nom d'un Golfe. *Sinus S. Thomæ*. Ce Golfe eſt une partie de la Mèr de Guinée. Il baigne la côte du Biafara, & la Méridionale du Bénin. Le Cap Fèrmôſa le ſépare du golfe de Bénin; & celui de Lopo, Gonſalves de la mèr du Congo. Maty.

Saint Thomas, Nom d'une iſle. *Inſula S. Thomæ*. Cette iſle ſituée dans le golfe de S. Thomas, environ à cinquante lieuës des côtes de Gabon, en Biafara, eſt prèſque ronde; quelques-uns lui donnent vingt lieuës de diamétre, & d'aûtres beaucoup moins. Elle eſt ſous l'Équateur, & ſon air éxtrémement chaud n'empêche pas les Négres d'y vivre juſqu'à cent ans; mais on aſſûre que les Européans n'y paſſent guère la cinquantiême année de leur vie. Le bléd & les vignes que les Portugais y ont tranſportez, n'y ont pas réüſſi, ſoit que la tèrre y ſoit trop grâſſe, ou que l'air y ſoit trop chaud; mais elle produit du gingembre, une très grande quantité de ſucre, des palmiérs dont on tire du vin, & des racines nommées Batates, dont on fait du pain. On aſſûre que la chair de pourceau y eſt la meilleure de toutes, parceque ces animaux ſont nourris des Cannes de ſucre qu'on leur donne après qu'elles ſont prêſſées. Cette iſle appartient aux Portugais, & la ville de S. *Thomas* en eſt le lieu principal. Maty.

Saint Thomas, Les iſles de S. *Thomas*. *Inſula S. Thomæ*. On met au nombre des iſles de *S. Thomas*, non ſeulement celles du Prince de Fèrnando Pao, & d'Annobon, qui ſont aux environs de celle de *S. Thomas*; mais encore celles de S. Héléne, de l'Aſcenſion, & de S. Mathéo, qui en ſont fort éloignées: les prémières ſont poſſédées par les Portugais, & les dèrnières ſont déſèrtes. Id.

Saint Thomas. Aûtrement San Thomé, ville. Voyez Thomé.

SAN ThOMASO. Nom d'un Cap de l'Amaſie, en Natolie. *Promontorium S. Thomæ*. Il eſt près de la ville de Pormon, en tirant vèrs Chiriſonda. On le prend pour l'ancien *Jaſonium promontorium*, qui étoit en Capadoce. Maty.

ThOMASTOWNE. ſ. Nom propre d'un Bourg de l'Écoſſe Méridionale. *Fanum S. Thomæ*. Il eſt dans le Comté de Carriek, à une lieuë du golfe de Cluyd, & à deux de la ville de Bargeny, vèrs le Nord. Maty.

Thomastowne. Aûtre Bourg de la Lagénie, en Irlande. *Fanum S. Thomæ*. Il eſt ſur la Nure, dans le Comté de Kilkenny, à quatre lieuës au deſſous de la Ville de ce nom. Maty.

ThOMÉ. ſ. m. Qui ſe dit en ces deux phrâſes: San-*Thomé* ou Saint *Thomé*, & les Chrétiens de San *Thomé* ou de Saint *Thomé*. *Thomas*, *Urbs Sancti Thomæ*, *Chriſtiani Sancti Thomæ*, *Chriſtiani Thomæi*. Meliapor eſt la ville qu'on appelle aujourd'hui communément *San Thomé*, parceque l'Apôtre S. *Thomas* y a fait un long ſéjour, & y a ſouffert le martyre. A la vérité, ſi on en croit les habitans, elle fut engloutie un jour prèſque toute par la mèr; & pour preuve de cela il ſe voit encore dans les eaux des ruines de grands édifices. La nouvelle ville de Méliapor a été bâtie par les Portugais. Il y a près des murs une colline qu'ils appellent le petit mont; & cette colline a une grotte, où l'on dit que S. *Thomas* ſe cacha durant la pèrſécution. A l'entrée de la grotte eſt une croix taillée dans le roc, & au piéd une ſource vive, dont l'eau eſt ſi ſaine, que les malades qui en boivent, guériſſent ordinairement. De la petite montagne on paſſe à une plus grande, qui ſemble faite pour la vie ſolitaire & contemplative. Car d'un côté elle regarde la mèr, & de l'aûtre elle eſt couvèrte de vieux arbres toûjours vèrds, qui ont quelque chôſe d'affreux & d'agréable toute enſemble. C'eſt-là que S. *Thomas* ſe retiroit avec ſes diſciples pour faire oraiſon, & c'eſt auſſi là qu'il mourut d'un coup de lance que lui donna un Brachmane. Les Portugais qui rébâtirent Méliapor, trouvèrent au ſommet de la montagne une chapelle de pièrre toute ruinée. Ils voulurent la rétablir en mémoire du Saint Apôtre; & comme ils foüillèrent juſqu'aux fondemens, ils en tirèrent un marbre blanc, où il y avoit une croix avec des caractères gravez alentour, & qui diſoient que Dieu naquit de la Vierge Marie; que c'étoit un Dieu étèrnel; que ce Dieu enſeigna ſa loi à douze Apôtres, & que l'un d'eux vint à Méliapor avec un bourdon à la main, & y bâtit une Égliſe; que les Rois de Malabar, de Coromandel, de Pandi & de pluſieurs aûtres nations ſe ſoumîrent à la loi de Saint Thomas homme Saint & Pénitent. Comme le marbre dont nous venons de parler a divèrſes taches de ſang, l'opinion commune eſt que le S. Apôtre fut martyriſé deſſus. Bouhours, *Vie de S. Xaviér, L. III. Saint Thomé* n'eſt éloigné que de deux lieuës de Madras. P. Tachard. Il dit que le grand & le petit mont ſont à deux grandes lieuës de Saint *Thomé*. Les Chrétiens de S. *Thomé*, ſont les Chrétiens de Méliapor & des pays voiſins convèrtis à la foi. Car quoi que tout le détail qu'on vient de rapporter, ne ſoit peut-être pas bien fondé, il eſt ſûr que c'eſt la tradition générale & conſtante de Narſinga, de Cranganor, de toute la côte de Coromandel, & même de toute cette prèſqu'iſle de l'Inde; que Saint Thomas y a annoncé l'Évangile. Voyez la Lèttre du P. Tachard imprimée dans le XIIe Récueïl des Lèttres Édifiantes & Curieûſes des Miſſionnaires Jéſuites, & ci-deſſous Thoméen.

San Thomé. Cap. *Promontorium Sancti Thomæ*. Ce Cap eſt dans le Bréſil, ſur la côte de la Capitanie de Rio Janeïro, aux confins de celle de Spiritu Sancto. Maty.

San Thomé. C'eſt encore une petite baye ſur la Côte du Chili, à la ſortie de celle de la Conception, du côté du Nord, & vis-à-vis de la Quiriquina.

ThOMÉEN, énne. ſ. m. & f. & adj. Chrétien de Saint Thomas ou de Saint Thomé. Chrétiens des Indes, qui, ſelon la tradition, ont reçû l'Évangile de Saint Thomas. *Thomæus*, *a*. Lorſque les Portugais arrivèrent aux Indes pour la prémière fois, & dès qu'ils furent arrivez au port de Calécut, ils trouvèrent d'anciens Chrétiens qui ſe diſoient déſcendus de ceux que S. Thomas avoit convèrtis aux Indes. Ces Chrétiens, (que l'on nomme *Thoméens* ou de S. Thomas,) ayant appris qu'il étoit arrivé aux Indes une Nation étrangère qui avoit un culte ſinguliér pour la croix, lui envoyèrent des Ambaſſadeurs pour faire avec elle une alliance d'autant plus ſolide, qu'elle étoit fondée ſur l'unité de Religion. Ils firent des préſens aux Portugais, implorant leur ſecours contre les Princes Gentils, dont ils étoient opprimez. Il eſt conſtant que les *Thoméens*, ſoit Prêtres, ſoit ſéculiérs, ſont originaires de l'Inde & *indigenes*. On les nomme Nazaréens, *Nazareni*; mais l'uſage a attaché à ce tèrme une idée de mépris. Le tèrme de Mappuley & au pluriel Mappuleymar eſt plus honorable, & c'eſt leur aûtre nom. Les Mahométans ont une avèrſion particulière pour les *Thoméens*, Je ne ſçai pourquoi. Les *Thoméens* ſont une Caſte aſſez nombreûſe, riche, belliqueûſe, mais toujours diviſée par mille factions, haines invé-

térées, querelles, &c. Cette Caſte eſt répanduë dans les tèrres depuis Calecut juſqu'à Travencor; non que tout ce pays ſoit occupé par cette Caſte, il s'en faut bien; mais parce que toutes les peuplades & Égliſes de cette Caſte ſont renfèrmées dans cet éſpace de pays. Ils ont une peuplade ou plûtôt un quartièr avec une Égliſe à Travencor; de Travencor ils n'en ont aucune, ou je ſuis bien trompé, juſqu'à Coulan. Le fort de la Caſte, c'eſt-à-dire, l'endroit où ils ont le plus de peuplades, eſt du côté de Cochin. L'uſage des Indes eſt que les Caſtes ſoient en un cèrtain ſens mêlées les unes avec les aûtres, & dans un ſens ſeparées quant à l'habitation; car quelquefois une peuplade eſt ſeulement d'une Caſte, par éxemple, de *Thoméens*. Je ne doute pas qu'il n'y ait pluſieurs de ces villages uniquement de *Thoméens*. Quelquefois une peuplade, ſoit ville, ſoit village, eſt compôſée de pluſieurs Caſtes, qui ordinairement ont châcune leur quartiér; c'eſt ainſi que les *Thoméens* ont leur quartiér à Travencor, & à Pracadou, que les Européens nomment Porca; ces Chrétiens ont leurs Égliſes. Celle de Travencor eſt bâtie de nouveau; celle de Pracadou eſt aſſez paûvre & obſcure. Il y en a auſſi une à Ambalacadou, vulgairement dit Ambalacata; elle eſt grande & belle pour le pays. Les *Thoméens* diſent qu'ils ſont étrangérs en ce pays là, & leur tradition eſt, qu'ils y ſont venus du pays qui eſt du côté de la ville de S. Thomé ou *Mailapur*. Ce mot ſignifie Paropolis ou ville du Paon, car *Mail* en tamul ſignifie Paon, *our* ſignifie peuplade; les deux lèttres *a* & *p* ſont ce ſemble, pour unir d'une manière plus douce ces deux tèrmes. Ils diſent que ſe voyant pèrſecutez par les Princes de ce pays-là, ſoit pour la Religion, ſoit pour d'aûtres motifs, ils paſſèrent au Marcialam, que nous nommons tantôt malabar, tantôt malavar, tantôt malcamèr. Les Tamulères entèndent par Malcialam un pays qui eſt au-delà de ces hautes montagnes, qui commençant au Cap de Comorin, courent au nord juſqu'au Caucâſe, & ſéparent cette péninſule en deux parties, l'orientale & l'occidentale. Ce mot Malcialam ſignifie pays de montagnes. Cependant le pays habité par les *Thoméens* autour de Cochin n'eſt pas un pays de montagnes, mais un pays plat, arroſé d'une infinité de canaux & rivières. On ne peut dire en quel tems ſe fit cette tranſmigration; car les Indiens n'ont aucun, ou prèſque aucun monument d'hiſtoire.

Ils prétendent avoir été enſeignez & convèrtis par l'Apôtre S. Thomas. Le Bréviaire des Prêtres *Thoméens* dit que S. Thomas paſſa à la Chine. On n'entre point ici dans la queſtion ſi le S. Thomas, dont parlent les *Thoméens*, & qui eſt ſi fameux aux Indes, eſt en effèt l'Apôtre S. Thomas, ou ſi c'eſt quelqu'aûtre ſaint Thomas, comme le prétendent quelques ſçavans, & entr'aûtres le célébre M. Huet ancien Evêque d'Avranches. Le R. P. Bouchet prétend avoir là-deſſus des découvèrtes curieûſes. Il dit que S. Thomas débarqua à Calécut, & travèrſant les montagnes, vint juſqu'à Mailapur; ce qu'il y a de cèrtain, c'eſt qu'en deux montagnes peu éloignées de Mailapur, & peut-être à Mailapur même, on a trouvé des monumens éclatans de la Religion Chrétienne, comme on le peut voir dans les Auteurs qui traitent des Indes. Ce qui eſt ſûr encore, c'eſt que les *Thoméens* viennent encore du Maleialam au Sépulchre de Saint Thomas en pélerinage avec une grande dévotion pour ce Saint; & je ſuis pèrſuadé qu'ils ſe ſcandaliſeroient ſi on doutoit que ce ne ſoit S. Thomas l'Apôtre.

Par cette même faûte de monumens, il eſt auſſi difficile de ſuivre l'hiſtoire Ecclésiaſtique de cette Égliſe, que d'en découvrir l'origine. Nos Livres Européans paroiſſent marquer que le Patriarche d'Aléxandrie envoyoit des Évêques aux Indes, en particuliér ſaint Pantænus ſurnommé le Philoſophe, & ſaint Frument, &c. On peut douter cependant ſi c'eſt à nos Indes qu'ils ont été envoyez. Il eſt vrai que Baronius le ſoutient; mais l'Auteur Portugais, *da Hiſtoria d'Ethiopia*, prétend prouver que c'eſt en Éthiopie que furent envoyé ces anciens Miſſionnaires, & que ce que rapportent nos Livres, s'accorde mèrveilleuſement à ce que diſent les monumens d'Éthiopie; il ajoûte que l'Éthiopie a été ſouvent appellée Inde. Ce qui eſt ſûr, c'eſt qu'il y a bien des ſiécles que les *Thoméens* reçoivent des Évêques du côté de Babylône, ou de Syrie. Il y avoit un Patriarche à Babylone qui les envoyoit, & les envoye encore; ſçavoir, ſi ce Patriarche eſt devenu par la ſuite des tems abſolu, ou s'il reconnoît quelque Patriarche ſupérieur, & ſi c'eſt celui d'Aléxandrie, ou celui d'Antioche; c'eſt ce que l'on ne ſçait pas aux Indes. Il n'eſt pas facile non plus de décider ſi ces Évêques étrangérs ſont toûjours venus du dehors depuis le tems de ſaint Thomas, ou ſi ſaint Thomas ayant ordonné des Évêques naturèls aux Indes, ſi tant eſt qu'il y ait trouvé des Sujèts capables d'être ordonné Évêques, l'Épiſcopat s'y ſera éteint par quelque hazard, enſorte qu'enſuite ils ayent été ſecourus du dehors. Le Père Bouchet eſt de ce dèrniér ſentiment.

Quoiqu'il en ſoit; il eſt cèrtain que cette Égliſe *Thoméenne* étoit gouvèrnée par des Évêques étrangérs, lorſque les Portugais arrivèrent aux Indes. Je ne ſçai point ſûrement d'où ils venoient, ſi c'étoit de Syrie, ou plûtôt de Babylône. J'ai quelque idée confuſe qu'il y avoit jadis à *Aden*, ſi je ne me trompe, un Métropolitain qui avoit ſoin d'envoyer des Évêques aux *Thoméens*, à Socotora, & même à la Chine. On ſçait qu'il y avoit, & qu'il y a encore à Socotora de triſtes reſtes de l'ancien Chriſtianiſme, & l'on n'ignore pas les monumens antiques qu'on a trouvez à la Chine de cette même Réligion Chrétienne prêchée par des Évêques étrangérs. Les *Thoméens* parlent dans l'uſage commun la langue du Maleialam. Quelques-uns apprennent, de même que les Gentils, la langue ſçavante du païs, qu'on nomme *Samaſcradam*. Les *Thoméens* n'ont point de langue particulière. Ceux qui ſont déſtinez à l'état Ecclésiaſtique, apprennent la langue Syriaque ou Chaldaïque, dont on ſe ſèrt *in Sacris*. Je ne puis dire ſi cette langue eſt Syriaque, ou ſi c'eſt la Chaldaïque; car d'un côté l'uſage commun des Portugais eſt de la nommer Syriaque, & eux Syriens, quoiqu'en effèt les Prêtres, ainſi que le peuple, ne ſoient nullement Syriens de nation, mais vrais Indiens. D'ailleurs le Synode de Diampèr tenu au commencement du dèrniér ſiécle dans le Maleialam par le grand Archevêque de Goa, D. Frey Aléxis de Meneſés ſur le Chapitre de l'Euchariſtie, Decrèt 4e, pèrmet que le Miſſel Romain ſoit traduit en Syriaque. D'aûtre part le même Concile, action 4e, Decret 16. défend de donner à ceux qu'on baptiſe, le nom de Hijo, qu'il aſſûre ſignifier ou plûtôt être le nom de JÉSUS en Chaldéen. Dans ce même Concile, tître de la réforme, Decret 20. il eſt défendu auſſi d'impôſer le nom de *Lyo*, qu'il aſſûre être le nom de JÉSUS. Il eſt vrai, que dans cet endroit-cy il ne dit pas, ce me ſemble, que ce nom ſoit Chaldéen. De plus le IIIe Concile de Goa, action 3. Decret 7. ordonne qu'on traduiſe le Miſſel Romain en Chaldaïque pour l'uſage des *Thoméens*. Ce ſont ſans doute les Évêques étrangérs qui ont introduit cette langue Syriaque ou Chaldéenne. Il eſt fort probable qu'avant que les *Thoméens* paſſaſſent au Maleialam, le Siége de l'Évêque étoit à Mailapur ou aux environs, & qu'enſuite ils ont paſſé à la ſuite de leur troupeau au Maleialam. Ce qui eſt ſûr, eſt que l'Évêque de Mailapur, ou ſaint Thomé eſt bien différent de l'Évêque des *Thoméens*. L'Évêché de ſaint Thomé, ou Mailapur eſt d'érection nouvelle depuis les Portugais, & n'a pas de juriſdiction ſur les *Thoméens* qui ſont dans un païs fort éloigné, comme on le peut voir en jettant l'œil ſur la Carte. Aujourd'hui les *Thoméens* ſont ſoumis à l'Archevêque de Cranganor, dont nous parlerons dans la ſuite.

L'Orient ayant été infecté des héréſies de Neſtorius & d'Éutychès, les Évêques qui venoient aux Indes, infectèrent leur troupeau. Il eſt cèrtain que le Néſtorianiſme s'y eſt gliſſé; pluſieurs encore aujourd'hui ſont Néſtoriens, niant que Marie ſoit mère de Dieu; mais je crois que par un mélange ridicule ils ont uni le Néſtorianiſme avec l'Éutychianiſme. Je ſuis le plus trompé du monde, ſi parmi quantité d'anciens Évêques hérétiques, dont ils faiſoient mention & célébroient les Fêtes, comme de Saints, Dioſcôre n'eſt du nombre. Il eſt vraiſemblable que de ces Évêques étrangérs les uns auront été infectez d'une héréſie, les aûtres d'une aûtre; que d'ailleurs il y aura eû des tems où ayant manqué pendant pluſieurs années de Paſteurs, au moins de Paſteurs vigilans, ils auront formé ce chaos confus & affreux où ſe trouvoit la Religion Chrétienne parmi les *Thoméens*, quand les Portugais vinrent aux Indes. La Confeſſion n'étoit point d'uſage; la matière de l'Euchariſtie étoit fauſſe; voici la manière dont ils la préparoient: Il y avoit immédiatement au deſſus de l'Autel une éſpéce de tribune ou entreſol. Tandis qu'en bas le Prêtre diſoit l'Introïte & le commencement de la Liturgie, on cuiſoit en haut une éſpéce de gâteau de farine de ris avec du ſel; on le faiſoit frire dans de l'huile ou du beurre, qu'on mettoit enſuite dans un petit paniér; on faiſoit déſcendre ce gâteau tout chaud par le moyen d'une corde ſur l'Autel, & le Prêtre le conſacroit. Pour la matière du Calice, c'étoit de la Charayam, qui eſt une éſpéce d'eau de vie, qu'on fait en ce païs-ci de différentes manières. L'ordination n'étoit guère plus ſûre: l'Archidiâcre qui étoit comme un ſecond Évêque, & ſouvent plus rèſpecté que l'Évêque même, ordonnoit quelquefois les Prêtres. Cette dignité d'Archidiâcre étoit héréditaire dans une famille. L'on n'entrera point dans le détail des aûtres abus; cela ſeroit infini.

Les Portugais travaillent depuis deux ſiécles à la réforme de cette Égliſe. Ils ont employé pour cela le pouvoir Ecclésiaſtique & Séculier; ils ont tâché de faire enſorte ſur tout que les Évêques fuſſent Catholiques: pour cela ils ont appellé des Évêques étrangers aux Conciles de Goa, les ont inſtruits, arrêtez & envoyez en Portugal, & quelques-uns même juſqu'à Rome. Quelques-

uns

uns qui ont fait le voyage, ont trompé en Europe par leur hypocriſie, & ſont revénus abſous; mais à peine étoient-ils dans leur Égliſe, qu'ils faiſoient pis qu'auparavant. Enfin les Portugais voyant que tandis que ces Étrangérs viendroient parmi les *Thoméens*, on n'en pourroit déraciner le ſchiſme, ni l'héréſie, ni en rétrancher les abus, réſolurent de les éxclure, & de mettre un Évêque Européan à leur place. Tout cela a rendu les Portugais infiniment ôdieux à ces *Thoméens*. Celui qui réüſſit le mieux, fut Dom Frey Aleixo, (les Portugais prononcent Aleicho; l'*x*, ſe prononce prèſque comme nôtre *ch*,) cè fut dis-je, Dom Frey Aleixo de Ménéſès Archevêque de Goa. Il avoit été tîré de l'Ordre de ſaint Auguſtin & a été un des plus grands Prélats de ſon Siége par ſa pieté, ſa libéralité; ſon zéle, ſa fèrmeté. Il entreprit la réünion de cette Égliſe ſchiſmatique. Il en eut une belle occaſion; car il gouvèrnoit alors l'Inde au défaut de Vice-Roi; Les Portugais avoient Cochin, & étoient rédoutez dans tout le Maleialam. Se ſèrvant de tous ces avantages, il tint un Synode dans le village de Diampor, où il fit les beaux réglémens que nous avons encore; & après avoir ſurmonté des obſtacles infinis, il conclut cètte réünion ſi ſouhaittée. Il fut ſecondé dans cette glorieûſe entrepriſe par les Pères de la Compagnie de JÉSUS, à qui il jugea à propos de laiſſer dans les actes mêmes du Synode un témoignage auſſi autentique qu'honorable de leurs travaux dans cette miſſion. Il me ſemble qu'il nomma, ou plûtôt fit nommer pour Évêque de cette Égliſe D. François Roz de la même Compagnie, mais avec le tître d'Évêque ſeulement; au lieu qu'auparavant ils avoient celui d'Archevêque, qu'ils ont recouvré depuis. D. François Roz étoit aimé des *Thoméens*, & je crois que pendant ſa vie l'union ſúbſiſta; mais après ſa mort la moitié de cette Égliſe retomba dans le ſchiſme; & c'eſt l'état où elle ſe trouve aujourd'hui, moitié Catholique, moitié Schiſmatique, l'une & l'aûtre toûjours dans mille troubles. Ils ſont fomentez par les Évêques étrangers, qui malgré les Portugais & tout ce qu'ils peuvent faire, viennent en ce païs-là; il n'eſt pas aiſé de les en tîrer, aujourd'hui que les Portugais ne ſont plus maîtres de Cochin, & n'ont prèſque aucun pouvoir dans le Maleialam. Ces malheureux Évêques ſont tous ſchiſmatiques, & ont cependant la faveur du Peuple, qui a de la peine à oublier ces anciens Paſteurs. Aujourd'hui l'Archevêque de cette Égliſe ſe nomme D. Joao Ribeiro qui a été Jéſuite; on le nommoit autrefois l'Archevêque des *Thoméens*. *Epiſcopus Angamalenſis*, du nom de je ne ſçai quelle peuplade, où il avoit ſon Siége. On le nomme encore *Cranganorenſis*, du nom de Cranganor qui eſt une place proche de Cochin, où il a eû quelque tems ſon Siége; mais à preſent cette place appartient aux Hollandois; enfin on le nomme l'Archevêque *del da Sèrra* par alluſion au Maleialam; car le mot *Sèrra* ſignifie chaîne de montagnes. Dom Jean Ribeyra a aujourd'hui pour Métropole un village, pour Palais Archiépiſcopal une paûvre maiſon, ou cabane couvèrte de chaûme: naturellement parlant j'aimerois mieux être Vicaire dans le dèrniér village de France, qu'Archevêque de cette Égliſe.

Il y a long-tems que les Rois de Portugal, qui ont toûjours été très zélez pour l'avancement de nôtre ſainte Religion, avoient fondé un Séminaire pour élever les jeunes Eccléſiaſtiques; ce Séminaire eſt à Ambalurata; les Jéſuites en ont ſoin; ce ſont eux qui leur apprennent, ou qui leur font apprendre par quelqu'aûtre le Syriaque. Les Prêtres ſe nomment en langue Malabare & Tamulique Cattenar, *Dominus* ou *Domini*. Ils ſont généralement parlant très-peu habiles, ſoit dans la langue ſçavante, c'eſt-à-dire, dans la Chaldaïque ou Syriaque, ſoit dans la Théologie. Ils ont leur Liturgie. Étant au Bréſil, je l'ai trouvée dans un Livre d'Europe, non telle qu'elle étoit auparavant. En ſecond lieu ils ont le Bréviaire qu'un habile Miſſionnaire m'a aſſûré être le Pſeautiér, dont châque jour ils diſent une partie. Cependant ce que j'ai dit ci-deſſus, prouve qu'il y a auſſi des Leçons, & même qu'il eſt diviſé en Nocturnes; car j'ai lû que cette particularité de la vie de ſaint Thomas eſt marquée à telle Leçon du ſecond Nocturne. Les Conciles ordonnent auſſi qu'on faſſe, ou qu'on traduiſe un Rituel en cette Langue. Je crois prèſque qu'ils n'ont point d'aûtres Livres de l'Écriture; tout au plus ils en auront quelques lambeaux. Ce qui me le fait croire ainſi, c'eſt que les Conciles n'en parlent pas. Il y a auſſi quelques Livres, mais peu, & en langue du Maleialam pour l'inſtruction des Prêtres, cas de Conſcience, Prédication, & pluſieurs pour l'inſtruction des fidéles. Les Européans ne leur ont point mis entre les mains la Bible, jugeant que c'étoit une viande trop ſolide pour eux. Que diroient-ils en éffet s'ils voyoient que David, Abraham, &c. avoient tant de femmes, & pluſieurs chôſes ſembles capables de les ſcandaliſer, & matières ſur leſquelles ils ne ſeroient guères capables d'inſtruction?

La manière dont les Cattenars ſont aujourd'hui habillez, eſt fort plaiſante. Ils vont piéds-nuds, ou avec des ſandales du païs; ils ont, ſi je ne me trompe, un calçon & une chemiſe dont les pointes ſont en dehors du calçon ſans ſe mettre dans le calçon, enfin un bonnet en tête tel que les Jéſuites Portugais le portent: il eſt rond & en cône coupé, le fond du bonnet plus large que l'entrée. Un habit clérical de cette nature paroît fort burleſque, ſur tout la prémière fois qu'on le voit. Au reſte qui a une fois pris la chemiſe pour ſe faire Clèrc, ne peut ſans un extrême deshonneur la quitter; ce ſeroit parmi eux, ce qu'eſt parmi nous un Moine defroqué.

Pour les Peuples, j'ai déja fait leur caractère; mais il ne doit s'entendre que des hommes. Pour les femmes, elles ſont bonnes Chrétiennes, ſur tout éxtrémement chaſtes, & dévotes à la ſainte Vièrge. Il y a un âbus qu'on a bien de la peine à corriger; c'eſt que les filles ne ſe confeſſent point avant que de ſe marier, pour ne pas donner lieu de ſoupçon qu'elles ayent fait quelques faûtes en matière de pureté. Ils ont des jeûnes éxtraordinaires; leur tèrme commence, ſi je ne me trompe, à la Quinquagéſime; je ſuis bien trompé auſſi, s'ils ne jeûnent l'Avent. Il eſt contre le jeûne parmi eux de prendre le *vettilei* & *pacou*, ou, comme on dit communément, le *bétel* & *aréqua*, ce qui pour eux eſt une très-grande mortification. Les agates ſont fort en uſage parmi eux. Quelques-uns les donnent par dévotion, par vœu, ou pour le repos de l'âme des déffunts. L'irrégularité y eſt fort rigoureûſe; celle qui s'encoure par l'homicide, quoique *cum moderamine inculpatæ tutelæ*, eſt cenſé indiſpenſable. Je trouve dans les Conciles, qu'on a réglé que les Prêtres quant au célibat & mariage garderoient l'uſage des Grècs Catholiques; cependant il me ſemble que les Catholiques gardent le célibat. Je ne ſçai comment en uſent les Schiſmatiques. *Mémoire envoyé des Indes.* Un aûtre Mémoire envoyé par une aûtre pèrſonne qui demeure parmi les *Thoméens*, porte, que leurs Évêques viennent de Babylône, mais ſous l'autorité & au nom du Patriarche d'Antioche; que quelquefois il en vient d'ailleurs, qui s'emparent du Siége Épiſcopal; que quelquefois des Laïques s'y plaçent & répréſentent; que quoiqu'ils ſoient, ou qu'ils ayent été ſouvent Neſtoriens & Jacobites, ils récitent depuis peu des vèrs dans leſquèls ils diſent que le Concile de Chalcédoine eſt pire que les èrreurs de Neſtorius; que ceux du midi n'admettent point de confeſſion auriculaire; que ceux du nord l'ont, mais qu'ils la font trèsrârement; qu'ils ont l'Écriture entière en Chaldéen, mais par partie, un Livre chez l'un, un aûtre Livre chez un aûtre; pèrſonne en particuliér ne l'a toute entière. Le Nouveau Teſtament eſt plus commun entre les mains des Prêtres. Ils ont auſſi une Paraphrâſe anonyme; mais elle eſt râre. Les Schiſmatiques, non plus que les Catholiques, n'ont plus l'ancien Bréviaire, ni l'ancien Miſſel, ils furent brûlez par ordre de Dom Aléxis de Ménéſès. Les Schiſmatiques ont le même Bréviaire que les Catholiques; le Miſſel eſt un peu différent. Les Cattenars ont entr'eux une langue qu'ils nomment Kèrſon; c'eſt un mélange de Syriaque & de Malabare, mais dans lequel le Malabare prédomine, à peu près comme les Miſſionnaires Européans ont fait entr'eux une longue mêlée de Portugais & de Tamul, mais où le Portugais domine. *Mémoire envoyé des Indes.*

L'Auteur de l'hiſtoire Critique du vieux Teſtament; *L. II. C.* 15. avance hardiment que Dom Aléxis de Ménéſès & les Miſſionnaires ont introduit quantité de nouveautez dans les cérémonies des Chrétiens des Indes; qu'ils n'ont pas fait difficulté d'altérer leurs Miſſèls; que les réformations introduites par les Miſſionnaires dans la créance & les cérémonies de ces Peuples ont été faites la plûpart mal à propos & peu judicieuſement. Surquoi on pourroit lui demander ſur quelle preuve il fonde ce qu'il avance; car il n'en apporte aucune: s'il a vû les Livres des *Thoméens* avant & après leur corrèction, & s'il les a confrontez enſemble; ſi c'eſt introduire des nouveautez, que de rétablir l'uſage des Sacremens prèſqu'aboli; que d'introduire la matière & la forme légitimes de ces mêmes Sacremens; par exemple pour l'Euchariſtie, du véritable pain à la place de baignèrs chauds dont on ſe ſèrvoit, du vin de vigne au lieu de vin de palmiér qu'on y employoit; que d'abolir la coutume d'éxcommunier ſolemnellement le Pape ſaint Léon, & de faire commémoration de pluſieurs héréſiarques comme d'autant de Saints; que de défendre à des gens ſans caractère d'impôſer les mains au Sacre des Évêques & à l'Ordination des Prêtres; & ainſi du reſte; enfin ſi c'eſt altèrer leurs Miſſèls, que d'en rétrancher des èrreurs groſſières, & l'héréſie Nèſtorienne, qui y étoit énoncée en tèrmes formèls. Il n'y a guère eû d'entrepriſe plus glorieûſe, plus difficile, ni qui ait été éxécutée avec plus de conſtance & de ſageſſe, que la réformation de l'Égliſe des *Thoméens*; les Évêques des Indes dans les Conciles de Goa, & l'Archevêque de Goa dans le Concile de Diampèr, aidez des plus habiles Théologiens (car il y en a de tous les Ordres dans les Indes, & d'auſſi habiles que ceux d'Europe) ont examiné meurement la créance des Neſtoriens

riens, & ce qu'ils ont jugé à propos de réformer, méritoit cèrtainement de l'être. LÈTTR. ÉDIF. ET CUR. *Recueil XII. Epit. Dédicatoire.*

ThOMISME. ſ. m. Doctrine de S. Thomas d'Aquin, principalement ſur la Prédeſtination & la Grâce. *Sancti Thomæ Aquinatis doctrina, Thomiſmus.* Les Jacobins prétendent ſoutenir le pur *Thomiſme*; mais il y a des Auteurs qui diſtinguent le *Thomiſme* de S. Thomas du *Thomiſme* des Dominicains. Souvent le *Thomiſme* n'eſt qu'un Janſéniſme déguiſé; mais le vray *Thomiſme* n'a point été condamné. Les Écrits d'Alvarès & de Lémos chargez par leur Ordre d'expôſer & de ſoutenir devant le S. Siége les opinions de leur École, ſont déformais la régle du vray *Thomiſme*. L'École des Thomiſtes eſt cenſée avoir abandonné quelques anciens Thomiſtes, dont Alvarès & Lémos rejettent les expreſſions trop dures & trop peu meſurées; & les nouveaux Thomiſtes, qui paſſeroient les bornes pôſées par Alvarès & par Lémos, ne pourroient pas donner leurs opinions pour les ſentimens de l'École de S. Thomas, que le S. Siége a défendu de cenſurer: le *Thomiſme* pèrmis, c'eſt le *Thomiſme* d'Alvarès & de Lémos. Alvarès & Lémos diſtinguent quatre claſſes de Thomiſtes; la prémière qu'ils rejettent, détruit la libèrté; les deux ſuivantes ne diffèrent point de Molina; La dèrnière qu'Alvarès embraſſe, admet une prémotion phyſique, qui eſt un complement de la vèrtu active, par lequel elle paſſe de l'acte prémiér à l'acte ſecond; c'eſt à dire du pouvoir complet & prochain à l'action. Cette prémotion eſt offèrte dans la grâce ſuffiſante. La grâce ſuffiſante eſt donnée à tous les hommes, & ils ont le pouvoir complet, dégagé, prochain de ne pas agir & de rejetter la grâce la plus éfficace. Voilà le précis du vrai *Thomiſme*. Voyez les Dialogues XIIe & XIIIe de M. Fénelon Arch. de Cambray.

ThOMISTE. ſubſt. m. Théologien qui ſoutient le Thomiſme. *Thomiſta.* Il y a de vrais & de faux *Thomiſtes*. Les plus fameux *Thomiſtes* ſont Médina, Lédeſma, Navaréte, Cabezudo, Gonzalès, Bañez Alvarès, Lémos, Gonet, Contenſon. Les *Salmanticenſes*, &c. Les Scotiſtes ſont les Antagoniſtes des *Thomiſtes*, & plus encore les Moliniſtes dans ce qui regarde les matières de la Prédeſtination & de la Grâce. Voyez encore l'article précédent.

ThON. ſ. m. Grand poiſſon de mèr qui a la peau déliée, de grandes écailles, & le muſeau pointu & des dents, dont la chair reſſemble aſſez à celle du veau. On conſèrve le *thon* dans le vinaigre. L'endroit le plus délicat du *thon* eſt la poitrine. En Latin *thynnus*, ou *thunnus*. Matthiole dit que le *thon* dont on fait la thonnine, eſt une éſpéce de baleine qui paſſe le détroit aux mois de Mai & de Juin: mais il ſe trompe. On le prend avec force bruit; car c'eſt un poiſſon craintif qui ſe ſauve dans des foſſes où l'on a tendu des filèts. Les Auteurs l'appellent *cordille*, quand il eſt jeune & au ſortir de l'œuf. *Cordyla.* Quand il eſt plus grand, ils l'appellent *limaire. Limarius.* Puis quand il quitte la bouë, on le nomme *pelamide. Pélamys.* Et enfin on lui donne le nom de *thon*, quand il paſſe un piéd de grandeur. On mange à Paris le *thon* mariné en ſalade.

ThOnNAIRE. ſ. m. eſt un filet dont on ſe ſèrt ſur la Méditèrrance pour prendre des thons, & aûtres grand poiſſons. *Rete thunnarium.*

ThOnNEU. Voyez ThONLIEU.

ThOnNIEU. ſ. m. Droit ou Gabelle de *Thonnieu*. C'eſt un Droit que le Duc de Boüillon prend ſur châque tonneau & poinçon de vin ou aûtre breuvage vendu en grôs, ou qui ſe tranſporte par ſes Ordonnances. Art. 577. 623. DE LAURIÈRE. *Vectigal vinarium.*

ThOnNINE. ſ. f. Chair de thon couppée & ſalée. *Thynnina caro, vel pulpa.* La *thonnine* la plus maigre eſt la meilleure. Dans les jours caniculaires il fait dangereux d'en manger, à caûſe que les thons ſont alors picquez d'un cèrtain aiguillon comme une mouche, qui les rend ſi furieux, qu'il les fait quelquefois ſauter dans les vaiſſeaux.

ThONON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Savoye. *Tunonium.* Elle eſt capitale du Duché de Chablais, & ſituée ſur le lac de Genêve, à ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. MATY.

ThOÔSE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe. *Thooſa.* Selon Homère, Odyſſ. L. I. v. 71. elle étoit fille de Phorcys ou Phorcyn, Roy puiſſant de la mèr, Dieu marin, & elle eut de Neptune le Cyclope Polyphême. Sèrvius ſur le Ve L. de l'Énéide, p. 392. B. de l'Édition de Rob. Étienne, *in fol.* dit que Phorcys ou Phorcus étoit fils de Neptune & de *Thoôſe*, dont Homère écrit qu'il fut père.

THOPHET. ſ. Nom de lieu dans la vallée d'Ennom, près de Jéruſalem, capitale de la Tèrre-Sainte. *Thophet.*

ThOPO. ſ. m. Nom propre d'une des villes que Jonathas l'un des Macchabées fortifia dans la Tribu de Juda. *Thopo.* Le Grèc l'appelle Théphon. I. Macch. IX. 50.

ThOR, ThUR, ou TOR. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens peuples du Nord, des Suédois, des Gèthes, des Gôths. *Thor.* Le Grammairien Saxon dit que c'étoit un grand Magicien, qui par ſes préſtiges & ſes enchantemens trompant ces peuples ignorans & groſſiérs, ſe fit paſſer pour un Dieu. Adam de Brême dit que les Suédois donnoient ce nom à Jupitèr, que *Thor* étoit le Jupitèr des anciens Suéons ou Suédois. Ils diſoient que *Thor* préſidoit dans l'air; qu'il faiſoit le tonnerre & la foudre, les pluyes, le beaux tems, & qu'il donnoit les fruits de la tèrre. D'aûtres diſent que c'étoit le Mars, & d'aûtres le Néptune de ces peuples. La prémière opinion eſt plus probable; car les Allemans, les Danois, les Anglois appellent encore le jeudi *Thurſday*. On ſacrifioit des hommes à *Thor*; auſſi en ſacrifioit-on à Jupitèr, même à Rome, au rapport de Tèrtullien, dans ſon Apologétique, C. 9.

Ce mot étoit fait de *Taran* par aphérèſe. Voyez TARAN.

ThORA. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine deux ou trois feüilles preſque rondes, ſemblables à celles du cyclâmen, mais une fois auſſi grandes, dentelées en leurs bords, fèrmes, attachées par des queuës. Ses fleurs ſont compôſées châcune de quatre feüilles jaûnes diſpôſées en rôſe. Quand cette fleur eſt paſſée, il paroît un fruit arondi, où ſont ramaſſées en manière de tête pluſieurs ſemences plates. Sa racine eſt à petits navêts comme celle de l'aſphodéle. En Latin *aconitum pardalianches 1. ſeu thora major.* C. BAUH. Mr. Tournefort met cette plante parmi les éſpéces de renoncule, il l'appelle *ranunculus cyclaminis folio, aſphodeli radice.* On ſe ſèrt dans les Alpes de ſon ſuc pour empoiſonner les fléches dont on tuë les bêtes ſauvages.

Ce mot vient du Grèc φθορὰ, *corruption*, à caûſe que c'eſt une plante vénéneûſe.

ThORACHIQUE. adj. C'eſt le nom que les Anatomiſtes donnent à deux rameaux de l'artère axillaire qui portent le ſang à quelques parties du thorax; il y a l'artère *thorachique* ſupérieure, & l'inférieure. *Thorachicus.* M. Corneille, dans le Dictionnaire des Arts, dit *thoracique*, mais mal. Il faut dire *thorachique*, & le *ch* a le même ſon que dans *chicorée*. Il y a auſſi deux vaines *thorachiques*, la ſupérieure & l'inférieure, qui rapportent le ſang à la veine axillaire.

On appelle *canal thorachique*, un petit conduit qui vient du réſèrvoir du chile, qui monte tout le long du thorax, & qui va ſe tèrminer à la veine ſoûclavière gaûche, où il porte le chile & la limphe. *Canalis thorachicus, vel pecquetinus.* On l'appelle autrement le *canal de Pécquet*, du nom de celui qui l'a découvèrt le prémiér. On doit à Barthelemi Euſtache natif de San-Séverino en Italie la découvèrte des glandes du canal *thorachique*.

On appelle auſſi *médicamens thorachiques*, des médicamens propres pour remédier aux incommoditez du poumon & de la poitrine. *Remedia thorachica.*

ThORALE. adj. f. Tèrme de Chiromance, qui ſe dit de la ligne qu'on appelle autrement *menſale*, ou la *ligne de Venus*, qui travèrſe la paûme de la main, & qui eſt parallèle à la ligne hépatique. *Linea thoralis, menſalis, vel veneris.*

THORATES. ſ. m. C'eſt un nom que les Lacédémoniens donnoient à Apollon. *Thorates.* Héſychius.

ThORAX. ſ. m. Tèrme de Médecine, qui ſe dit de la ſeconde partie du tronc du corps humain qui forme la capacité de la poitrine, où ſont enfèrmez le cœur & le poumon. *Thorax.* Il eſt borné par enhaut par les clavicules, & en bas par le cartilage xiphoïde ou fourchette, & par le diaphragme. Sa partie antérieure s'appelle *ſternon* & *brechet*, ou abſolument *poitrine. Pectus, ſternon.* Les latérales ſont les côtes. Il a par dèrrière le dôs & ſes vèrtébres, & l'omoplate ou paleron. Il eſt en partie oſſeux, & en partie charneux. On l'appelle auſſi le *coffre*, le *ventre moyen*, ou *ventre ſupérieur*. *Arca, ventriculum medium, vel ſuperius.* Outre le cœur & le poumon, il contient encore la veine câve montante, la grande artère, l'artère & la veine pulmonaire, la trachée artère, l'éſophage, &c. La membrane qui le couvre en dedans, s'appelle la *pleure*, & celle qui le diviſe, le *médiaſtin*. Il eſt ainſi appellé d'un vèrbe Grèc θορεῖν, *ſalio*, qui ſignifie *ſaillir* ou *ſauter*, parceque le cœur qui y eſt contenu, eſt agité d'un pèrpétuel mouvement; d'aûtres de *thorax*, parcequ'il meut tout avec impétuoſité. Galien l'appelle *cythara*, & dit qu'il contient les parties qui émeuvent & incitent à l'amour.

ThORIE. ſ. f. Vieux mot. Taure. *Vitula.*

Sont moëlles de jeunes Thories. SAT. CHRÉTIEN. dans BOREL.

ThORN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pruſſe Royale. *Torunum, Thorunum.* Elle eſt ſur la viſtule, entre Culm, & Vladiſlaw, à ſix ou ſept lieuës de l'une & de l'aûtre. *Thorn* étoit aûtrefois

aûtrefois une ville Anzéatique & libre. Les Chevaliérs Teutons s'en rendirent les maîtres; mais elle ſecoua leur joug, & ſe donna aux Polonois l'an 1454. Cette ville eſt forte, defenduë par une bonne citadelle, ornée d'une école illuſtre, & la patrie de Copèrnic célébre Mathématicien. MATY.

ThOROUT. Voyez TOROUT.

ThORS-AA. ſ. f. Nom propre d'une des principales rivières de l'Iſlande. *Thorſus.* Elle ſe décharge dans la mèr, au midi de l'iſle. MATY.

ThORY. ſ. m. Voyez TORY.

ThOTH. ſ. m. Nom du prémier mois de l'année des Coptes, & des anciens Égyptiens. *Thoth.* Le mois *Thoth* répond à Septembre, en commençant trois jours plutôt. CHASTELAIN. Voyez THEUTH.

ThOUARS, TOUARS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Poitou, en France. *Tourcium, Duracium.* Elle eſt ſur la Touë, à ſix lieuës de Saumur, du côté du midi. *Thouars* eſt un Duché de la Maiſon de la Tremoille, & elle eſt ornée d'un fort beau château. MATY.

ThOVILLER. v. a. Vieux mot. Troubler, venant du Grèc. BOREL. *Turbare.* Borel a voulu dire apparemment qu'il vient de θορυβεῖν.

ThOUT. Voyez ThEUTH.

ThOYT. Voyez ThEUTH.

THR.

ThRACE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Thrax.* Les *Thraces* tiroient leur origine & leur nom de Thiras leur Patriarche, fils de Japheth. *Gen. X.* 2. Strabon & Pomponius Méla diſent qu'anciennement on comprenoit ſous ce nom non ſeulement les habitans de la *Thrace*, mais encore les Géthes, les Daces & les Myſiens. C'eſt apparemment ce qui fait dire à Hérodote L. V. qu'après les Indiens, les *Thraces* ſont la nation la plus étenduë. On prend auſſi quelquefois indifféremment le nom de *Thrace* & celui de Scythe l'un pour l'aûtre. Voyez Voſſius, *de Idololatria, L. I. C.* 33. & Bochart dans ſon Phaleg. *L. III. C.* 2. Orphée étoit *Thrace*; c'eſt lui qui poliça ſes compatriotes. Les Dieux des *Thraces* étoient, Bendis ou Diane qu'ils appelloient encore Orthéſie, Bacchus, Mars, Mèrcure, Muſée Poëte leur compatriote, Odryſus duquel ils croyent déſcendre, Orphée, Pleſtôre & Zamolxis; mais ils honoroient ſur tout Mars. Les *Thraces* étoient brâves & bélliqueux. Voyez Voſſius *de Idololatr. L. I. C.* 33. & 39. & *L. II. C.* 57. Les *Thraces* avoient eû pluſieurs Rois depuis Térès, qui eut deux fils, Sitalce & Sparadocus. Il y eut de grandes broüilleries entre ſes déſcendans, qui tour-à-tour ſe détrônèrent, juſqu'à ce que Seuthès reconquit une partie des États de ſon père Moéſadès, & tranſmit ſa ſucceſſion paiſible à Cotis père de Chèrſoblépte, comme dit Démoſthène, & non pas à ſon frère, comme dit Diodôre. A la mort de Cotis les diviſions recommencèrent, & au lieu d'un Roi de *Thrace*, il y en eut trois, Chèrſoblépte, Bériſadès, & Amadocus. A la fin Chèrſoblépte dépoſſéda les deux aûtres. Après quoi Philippe le dépoüilla lui-même, & le prit. Aléxandre acheva la conquête entière de la *Thrace*, dont les peuples ne recouvrèrent la libèrté qu'après ſa mort. Seuthès auſſi-tôt fils ou petit-fils de Chèrſoblépte, rentra dans les droits de ſes ancêtres; & nous liſons qu'il livra deux ſanglantes batailles à Lyſimachus. A quelque tems de là une partie des Gaulois, qui ſous la conduite de Brennus ravageoient la Gréce, ſe détacha du grôs de la nation, & alla s'établir en *Thrace.* Le prémiér Roi de ces Gaulois *Thraces* s'appella Comontorius, & le dèrniér Clyæus, ſous qui les *Thraces* naturèls extèrminèrent les Gaulois tranſplantez chez eux, & remîrent ſur le thrône Seuthès iſſu de leurs anciens Rois. Ce Prince & ſes Déſcendans régnèrent ſans intèrruption, juſques à Veſpaſien, qui réduiſit la *Thrace* en Province Romaine. TOURREIL, *p.* 277. Les Macédoniens déſcendoient des *Thraces* naturellement féroces, fourbes, bandits, aſſaſſins, qui avoient toute la baſſeſſe d'âme des éſclaves, & tous leurs vices. Auſſi en Gréce le nom de *Thrace* paſſoit pour l'injure la plus atroce, & pour le ſigne du dèrniér mépris.

On appelloit autrefois *Thraces* ceux des Gladiateurs qui combattoient avec les armes des *Thraces.* Voyez Juſte Lipſe *Saturn. L. II. C.* 10. Et Vigenère ſur Tite-Live, *T. I. p.* 1428. & *ſuiv.*

ThRACE. ſ. f. Nom propre d'une grande contrée de l'Europe. *Thracia.* Elle a la mèr Égée ou l'Archipel au midi, à l'orient la Propontide aujourd'hui la mèr de Marmara, & le Pont-Euxin ou la Mèr Noire, qui la ſeparent de l'Aſie, le mont Hæmus à l'occident. Il la ſépare de la Myſie, & du fleuve Neſſus, aujourd'hui Marina, ou ſelon d'aûtres Niſſava, qui la ſéparent de la Macédoine à l'occident & au nord. C'étoit ce qu'on appelle aujourd'hui la Romanie. Ce païs n'eſt pas fort fèrtile, ſi ce n'eſt vèrs la côte. Il eſt froid à caûſe des montagnes, dont il eſt plein. Sa capitale étoit Byzance ou Conſtantinople. Le Boſphôre de *Thrace*, c'eſt le canal de Conſtantinople. La mèr de *Thrace* étoit la partie ſeptentrionale de l'Archipel qui baignoit la *Thrace* du côté du midi. Quoique cette contrée ſe nomme préſentement Romanie, quand on parle de l'Antiquité, il faut dire la *Thrace.* Le Géographe Étienne dit qu'on la nommoit d'abord Pèrce, *Perca.* Le fleuve Strymon avoit long-tems ſèrvi de borne entre la *Thrace* & la Macédoine; mais Strabon dit, qu'auſſitôt que Philippe eut réduit ſous ſon obeïſſance pluſieurs villes entre le Strymon & le Neſſus, on s'accoutuma fort à confondre ſous le nom de Macédoine le païs nouvellement conquis. Une multitude infinie de différens peuples, dont Hérodote rapporte les noms L. V. habitoit la *Thrace.* TOURREIL. Voyez l'art. précédent. Conſtantin ayant tranſporté à Conſtantinople le ſiége de l'Empire Romain, la *Thrace* prit le nom de Romanie, & eut pour maîtres d'abord les Empereurs Grècs, puis les François; enſuite elle revint aux Grècs, que les Turcs en dépouillèrent, après que Mahomet II. eut pris Conſtantinople.

ThRACÉ. ſ. f. Nom d'une Nymphe. *Thrace.* Elle étoit fille de Titan, & eut de Saturne Doloncus, qui donna ſon nom aux Dolonces, & de Jupitèr Bithys, qui donna le ſien à la Bithynie & aux Bithyniens.

ThRACIEnNE. adj. On appelle *pièrre Thracienne*, une pièrre qui, ſuivant Dioſcoride, croît en une rivière de Scythie appellée *Pontus*, & qui a les mêmes proprietez que le jayet. *Thracicus lapis, vel Gagates.* On dit que ſi l'on brûle cette pièrre dans un feu ardent, & qu'on la jette enſuite dans l'eau, elle s'allume, & qu'en mettant de l'huile deſſus, on l'éteint incontinent. Quelques-uns croyent que la pièrre *Thracienne* n'eſt point differente du jayet.

ThRASYMÈNE. ſ. m. Nom ancien d'un lac d'Italie. *Thraſymenus.* Il eſt dans le Pérugin, & on l'appelle aujourd'hui lac de Pérouſe, lac de Caſtiglione, ou lac de Praſſignano. Le lac de *Thraſymène* eſt célébre par la victoire qu'Annibal y remporta ſur les Romains commandez par le Conſul Flaminius.

Diſpôſez de bonne heure un ſecours de Romains;
Et ſi Flaminius en eſt le Capitaine,
Nous pouvons lui trouver un lac de Thraſymène.

CORNEILLE.

ThRÉSOR. Voyez TRÉSOR. Cependant d'habiles gens & des Académiciens de l'Académie Françoiſe comme M. Tourreil écrivent *threſor.*

ThRIE. ſ. f. Nom que l'on donnoit dans l'Antiquité à trois Nymphes qui avoient nourri Apollon. *Thria.* Les *Thries* demeuroient ſur le Parnaſſe. Les ſorts que l'on jettoit dans une urne, ſe nommèrent *Thries* du nom de ces Nymphes, apparemment parcequ'elles étoient nourrices d'Apollon Dieu de la divination.

THRINGLE. ſ. f. Vieux mot. Le Sommet, & vient du Grèc. BOREL. De θριγκὸς, *prima, corona.*

THRONC. ſubſt. m. Vieux mot, autrement *tronc*, & vient du Grèc θρόμβος, *grumus.* BOREL.

THU.

ThUBAL. ſ. m. Outre que c'eſt un nom d'homme qui fut fils de Japheth, Gen. X. 2. c'eſt auſſi le nom des païs que ce Patriarche peupla. Ézéch. XXVII. 13. XXXVIII. 2. Les Éſpagnols & Mariana lui même, tout Critique qu'il étoit, mais à qui apparemment il n'a pas été libre de s'éloigner des préjugez de ſa nation, prétendent que ces païs ſont l'Éſpagne où *Thubal* vint, & qu'il peupla. Socrate, L. VII. C. 42. & Théodoret les prennent pour l'Ibérie en Aſie. *Thubal* eſt toujours joint avec Méſech dans l'Écriture: ce qui montre que c'étoient des peuples voiſins. Les Paraphraſtes Chaldéens traduiſent ces deux mots par Italie & Auſonie; Joſeph par Ibériens & Cappadoces, Euſébe par Illyriens & Theſſaliens, le Traducteur Arabe des Polyglottes par les Chinois & le Choraſan. La Chronique d'Aléxandrie les appelle Macuaques, & les Thalmudiſtes Uniaques. Bochart croit que Méſech ou Moſoch ſont les Moſcovites, & *Thubal* les Tibéréniens, c'eſt à dire, des peuples de la Cappadoce, parmi leſquèls étoient les Chalibes. Voyez le *Phaleg* de cet Auteur, *L. III. C.* 12.

ThUCION. ſ. m. Tèrme de Mèr, eſt un grôs timon de navire qui ne ſe peut mouvoir que par le ſecours de deux ou trois pèrſonnes. *Temo major.* Il eſt oppôſé à gouvèrnail remuable, qu'une ſeule pèrſonne peut manier.

ThUIN, TUIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Liége, ſituée ſur la Sambre, entre Maubeûge & Charleroy, à trois lieuës de châcune. *Thunium, Tuinum*, anciennement *Tudinum ad fines.* MATY.

ThULÉ. ſ. f. Ancien nom d'une iſle de l'Océan ſeptentrional. *Thule.* C'étoit la dèrnière & la plus au nord de celles que les Anciens connoiſſoient dans l'Océan ſeptentrional. C'eſt ce qui fait qu'on la prend communément pour l'Iſlande, *Iſlandia.* Iſaacius Pontanus ſçavant Danois à fort ſoûtenu ce ſentiment, & l'a muni de l'autorité de pluſieurs Écrivains Grècs & Latins; de l'hiſtoire d'Adam de Brême, écrite l'an 1067. de Saxon le Grammairien, qui a ſuivi d'aſſez près Adam de Brême, & d'André Valléius qui a traduit Saxon en Danois, & qui a toujours pris les *Tylenſes* de Saxon pour les Iſlandois, Cependant Arngrimus Jonas habile Iſlandois, Coadjuteur de l'Évêché de Hole, qui vivoit encore en 1644. âgé de plus de 90 ans, & de qui nous avons ſur l'Iſlande *Chrymogæos, ſeu Rerum Iſlandicarum Libri tres*, à Hambourg 1630. *Specimen Iſlandiæ hiſtoricum*, à Amſtèrdam 1643. Anatome Blefkeniana, à Hole en Iſlande 1612. tombe d'accord que l'Iſlande n'eſt habitée que depuis le VIIIe ſiécle. Si cela eſt vrai, ce n'eſt pas le *Thulé* des Anciens. Rudbecks dit que c'eſt la Suéde. Il fait grand fond ſur un Auteur Grèc nommé Antonius Diogenes, qui ſelon le témoignage de Photius *Biblioth. Cod. CLXVI.* avoit compôſé 24 Livres ſur les mèrveilles incroyables de l'Iſle *Thulé*; mais on n'en peut rien tîrer, ſinon que les Tyriens alloient à l'Iſle *Thulé*. Et Photius traite toûjours de fâble & de fiction, tout ce qu'avoit écrit ſur cela Antonius Diogenes.

ThUM. ſ. Vieux mot Gaulois ou Cèltique. Maiſon. *Pontanus.* Borel.

ThUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Canton de Bèrne, en Suiſſe. *Thunum.* Elle eſt ſur l'Aar, à ſix lieuës au deſſus de la ville de Bèrne, & fort près du lieu où cette rivière ſort du lac de Thun, qui a quatre lieuës de long, & tout au plus une de large. Maty.

ThUR. Voyez TORDA, & TUR.

ThURAL. Voyez ThORAL.

ThURGOW. Voyez TURGAW.

ThURIAU. Voyez TURIAF.

ThURIFÈRE. ſ. m. Tèrme Écclésiaſtique. C'eſt un Acolythe ou Clèrc qui dans les cérémonies de l'Égliſe porte l'encenſoir, ou la navette. *Thuriferarius.*

ThURINGE. ſ. f. Nom propre d'une Contrée du Cèrcle de la Haute-Saxe. *Thuringia.* Elle eſt bornée au levant par la Miſnie; au nord par la Principauté d'Anhalt; au couchant par le Duché de Brunſwick, & par le Landgraviat de Heſſe; & au midi par la Franconie. La *Thuringe* étoit anciennement un Royaume aſſez puiſſant. Thièrry Roi de France le conquit, & les Gouvèrnemens qu'on y mit ſous le tître de Ducs, s'en rendîrent les maîtres abſolus pendant la Régence des Maires du Palais. L'Empereur Lothaire II. l'érigea en Landgraviat l'an 1130. Henry Duc de *Thuringe*, élû Empereur, étant mort ſans enfans, la *Thuringe* fut partagée après pluſieurs guèrres, entre Sophie Ducheſſe de Brabant niéce d'Henry, & Henry l'Illuſtre Marquis de Miſnie, arrière neveu de cet aûtre Henry. Sophie eut le Landgraviat de Heſſe, partie de l'ancienne *Thuringe*; & ſes ſucceſſeurs le poſſédent encore aujourd'hui; & le Marquis de Miſnie fut mis en poſſeſſion de ce qui porte aujourd'hui le nom de Landgraviat de *Thuringe*. Ce païs eſt partagé entre un grand nombre de Souverains. La maiſon Électorale de Saxe y poſſéde le Comté de Manſfeld, & les dix Bailliages qu'on trouve ſur les Cartes ſous le nom de Saxe Hilb. La Maiſon de Saxe Wéymar y tient les Duchez de Wéymar, d'Iéne, de Gotha, & d'Eyſenac. Les Comtez de Salſbèrg, de Schwartſburg, & de Beiclingen ont leurs Comtes particuliérs; celui d'Hohenſtein eſt à l'Électeur de Brandebourg. Les villes de Northauſen & de Mulhauſen ſont Impériales & libres. Et celle d'Èrfurt, la plus conſidérable de la *Thuringe*, dépend, avec ſon Tèrritoire, de l'Électeur de Mayence. Maty. Reinhard Auteur Allemand a fait une hiſtoire de *Thuringe*, ſous le tître de *Antiquitates Marchionatûs; ut & origines Landgraviatûs Thuringici.*

THURINGÈRWALD. ſ. m. c'eſt à-dire, la Forêt de Thuringe. *Thuringienſis ſylva.* Cette forêt eſt entre le Duché de Wéymar, le Comté de Schwartzburg, & celui d'Hennebèrg. Elle eſt une partie de la grande forêt Hèrcynie des Anciens. Maty.

THURTHUR. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Haute Hongrie. *Torantolienſis Comitatus.* Elle eſt entre la Teyſſe, & le Béréthon, qui la bornent au couchant, au ſud & au levant. Elle a le Comté de Kalo au nord. Son étenduë n'eſt pas grande, & *Thurthur* en eſt la Capitale. Maty.

THURUHTIGAN. Vieux mot Gaulois ou Celtique. Parfaite. *Willeramus.* Borel.

THUS. ſ. m. Nom propre d'une ville du Chorazan, en Pèrſe. *Thuſa.* Quelques Géographes la prennent pour la ville qui fut nommée anciennement *Antiochia Margiana, Alexandria, & Seleucia.* Maty.

THY.

THYADE. ſ. f. Prêtreſſe de Bacchus. *Thias.* Les *Thiades* dans les ſacrifices de Bacchus s'agitoient comme des furieûſes, en frappant ſur des tambours. *Horace, L. II. Ode* 19.

Les Thiades *ſont en fureur;*
Les miracles naiſſent en foule;
Ce vin, ce lait, ce miel qui coule,
Tout m'inſpire une ſainte horreur. Pélegrin.

THYATIRE, ou TYRIA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de l'Aſie Mineure, une de celles auxquelles l'Apôtre S. Jean écrivit par l'ordre de J. C. *Thyatira.* Elle fut Épiſcopale ſuffragante de Sardes. Elle eſt encore aſſez grande, mais mal bâtie. Ses habitans ſont Turcs, à la réſèrve d'une douzaine de Chrétiens qui n'y ont point d'Égliſe. On y voit un bon nombre d'inſcriptions, qui ſont les monumens de ſon ancienne ſplendeur. Elle eſt ſituée dans la Natolie, ſur le Sarabat, environ à vingt lieuës au-deſſus de Smirne. *Thyatis* étoit ſur le Lycus fleuve de l'Aſie Mineure. Elle ſe nomma d'abord Pélopie, & Sémiramis; on l'appelle aujourd'hui Tire ou Tyre. Dépuis le Chriſtianiſme on y mit un Évêque, dont le Métropolitain étoit l'Archevêque de Sardes.

THYÉTO. Voyez *San Genito* au mot GENITO.

THYIE, ou THYIA. ſ. f. Nom propre d'une fille de Deucalion, qui eut de Jupitèr une fille nommé Macédonia, qui donna ſon nom à la Macédoine. *Thyia.*

ThYITES. ſ. m. Sorte de pièrre vèrdâtre, ſemblable au jaſpe, rendant, lorſqu'on la broye, un ſuc laiteux, âcre & mordicant. *Thyites lapis.* Elle naît en Éthiopie. Elle eſt propre pour conſumer les cicatrices, les cataractes & les nuages des yeux. Quelques-uns doutent que ce ne ſoit la pièrre que les Italiens appellent *verdello.*

ThYM. ſ. m. Plante dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle qu'on appelle *thim de Créte*, eſt un ſous-arbriſſeau qui croît quelquefois à la hauteur d'un piéd, & qui pouſſe pluſieurs rameaux ligneux, grêles, blancs, garnis de petites feüilles oppôſées les unes aux aûtres, étroites, menuës, blanchâtres, d'un goût âcre. Ses fleurs naiſſent par petits bouquèts; elles ſont en gueule, petites, purpurines; chaque fleur eſt un tuyau découpé par le haut en deux lévres. Quand elle eſt paſſée, il lui ſuccéde quatre ſemences prèſque rondes, enfèrmées dans la capſule qui a ſèrvi de calice à la fleur. En Latin, *thimus capitatus qui Dioſcoridis.* C. Bauh. Le *thim vulgaire* eſt une plante baſſe, ligneûſe, rameûſe. Ses feüilles ſont petites, étroites, d'un vèrd obſcur. Ses fleurs & ſes ſemences ſont ſemblables à celles du *thim de Créte.* En Latin, *thimus vulgaris folio latiore.* C. Bauh. Ces deux éſpéces de *thim* rendent une ôdeur forte, aromatique & très-agréable; elles ſont propres pour fortifier le cèrveau, pour l'aſthme, pour la colique venteûſe.

M. Lémery, dans ſon Traité des alimens, écrit *tin*; mais *thim* eſt mieux. Le *tin* fortifie le cèrveau, atténuë & raréfie les humeurs viſqueûſes; il eſt propre pour l'aſthme; il éxcite l'appétit; il aide à la digeſtion; il chaſſe les vents; il réſiſte au venin. On s'en ſèrt éxtérieurement pour fortifier, pour réſoudre, pour ouvrir les pôres, & pour éxciter une tranſpiration plus libre. L'uſage trop fréquent du *tin* met les humeurs dans une forte agitation. Il contient beaucoup d'huile éxaltée, & de ſel volatile. Il eſt propre dans les tems froids aux vieillards, aux phlegmatiques, & à ceux qui ont l'éſtomac foible & débile. On ſe ſèrt du *tin* dans les ſaûces à caûſe de ſon goût & de ſon ôdeur aromatiques. Lémery, *Traité des Alim. C.* 63.

Ce mot vient du Grèc θυμος, qui ſignifie l'éſprit animal qui nous fait vivre, & que le *thim* eſt capable de rétablir. Les bèrgers font des bouquèts de *thim* & de marjolaine. On fait des bordures de *thim* aux partèrres, qui ſont auſſi agréables que celles de buis.

Thym, en tèrmes de Médecine, eſt une éſpéce de vèrruë qui naît aux parties honteûſes, au fondement, & en pluſieurs aûtres endroits du corps, avec des aſpéritez crevaſſées, ſemblables à la tête du *thim*, d'où vient qu'on lui a donné ce nom. *Thymus, verruca.*

ThYMBRE. ſ. f. Plante qui pouſſe comme le thym pluſieurs rameaux quârrez, couvèrts d'une laine aſſez rude. *Thymbra.* Ce mot eſt Grèc θυμβρα, *herba odorata.* Ses feüilles ſont prèſque ſemblables à celles du thym, un peu veluës. Ses fleurs & ſes graines reſſemblent tout-à-fait à celles du thim, éxcepté que ſes fleurs ſont vèrticillées, c'eſt-à dire, qu'elles naiſſent par étages, diſpôſées en rayon le long des branches & de la tige, au lieu que celles du thim ſont en manière de tête, ou par petits bouquèts. Sa racine eſt dure & ligneûſe. En Latin, *thymbra legitima.* Clus. Cette plante a une ôdeur qui participe de la ſariette & du thym; elle eſt céphalique & carminative. Il y a quelques aûtres éſpéces

de

de *thymbre*. On lui a donné ce nom, parce qu'elle reſſemble beaucoup au thim.

THYMBRE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de l'ancienne Troade, *Thymbra*. On la nommoit ainſi, parce qu'il y croiſſoit beaucoup de ſariette, que les Grècs appelloient *thymbra*. Apollon avoit un temple célèbre dans cette campagne, au confluant du Scamandre, & d'une aûtre petite rivière apppellée *Thymbrius*. C'eſt de là, ou de la ville de *Thymbre*, que l'on donnoit à Apollon le nom d'Apollon de *Thymbre*. *Thymbræus Apollo*.

THYMELÆA. ſ. f. Arbriſſeau qu'on appelle autrement *garou*. *Thymelaa*. Voyez GAROU.

M. de Tournefort en trouva une éſpéce ſur les côtes méridionales de la Mèr Noire, qu'il qualifie de plante admirable, & qu'il appelle *Thymelaa Pontica Citreifoliis*. Sa racine, qui a un demi piéd de long, eſt grôſſe au collet comme le petit doigt, ligneûſe, dure, diviſée en quelques fibres, couvèrte d'une écorce couleur de citron. Cette racine produit une tige d'environ deux piéds de haut, branchuë quelquefois dès ſa naiſſance, épaiſſe d'environ trois lignes, ferme, mais ſi pliante, qu'on ne ſçauroit la caſſer, révêtuë d'une écorce griſe, accompagnée vèrs le haut de feüilles diſpôſées ſans ordre, ſemblables par leur figure & par leur conſiſtance à celles du citronniér; les plus grandes ont environ quatre poûces de long ſur deux poûces de large, pointuës par les deux bouts, liſſes, vèrd gay & luiſant, relevées au deſſous d'une côte aſſez grôſſe, laquelle diſtribuë les vaiſſeaux juſques vèrs les bords. De l'extrémité des tiges & des branches, pouſſent ſur la fin d'Avril de jeunes jèts tèrminez par de nouvelles feüilles, parmi leſquelles naiſſent les fleurs attachées ordinairement deux à deux ſur une queuë longue de 9 ou 10 lignes. Châque fleur eſt un tuyau jaûne vèrdâtre, tirant ſur le citron, grôs d'une ligne ſur plus de demi poûce de long, diviſé en quatre parties oppôſées en croix, longues de près de 5 lignes ſur une ligne de large, un peu pliées en goutières, & qui vont diminuant juſqu'à la pointe. Quatre étamines fort courtes ſe trouvent à l'entrée du tuyau, chargées de ſommèts blanchâtres & déliez, ſurmontez de quatre aûtres étamines de pareille forme. Le piſtile qui eſt au fond du tuyau, eſt un bouton ovale, long d'une ligne, vèrd guay, liſſe, tèrminé par une petite tête blanche. Le fruit n'étoit encore vèrs le 20ᵉ d'Avril qu'une baye vèrte & naiſſante, dans laquelle on diſtinguoit la jeune graine. Toute la plante eſt aſſez touffuë; les feüilles écraſées ont l'ôdeur de celles du ſureau, & ſont d'un goût mucilagineux, lequel laiſſe une impreſſion de feu aſſez conſidérable, de même que tout le reſte de la plante, L'ôdeur de la fleur eſt douce; mais elle ſe paſſe facilement. Cette plante vient ſur les collines, & dans les bois éclaircis. De toutes les éſpéces connuës de ce genre, c'eſt celle qui a les feüilles les plus grandes. TOURNEFORT, *Voyage*, *T. II. p.* 179. *& ſuiv.*

THYMIQUE. adj. Nom que les Anatomiſtes donnent à une veine qui rapporte le ſang d'une glande appellée *thymus* ou *fagouë* dans la veine jugulaire. *Thymica vena*.

THYMUS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une glande ſituée à la partie ſupérieure de la poitrine, dans l'endroit où l'artère aorte & la veine câve montante ſe diviſent en rameau ſoûclaviérs. *Thymus*. On l'appelle autrement *fagouë*. C'eſt ce que dans les veaux on nomme *ris de veau*.

THYONÉE. ſ. m. adj. Qui ſe diſoit de Bacchus, & qui ſignifie furieux, de θύειν, *Etre en fureur*. *Thyoneus*.

THYRÉEN. adj. m. Surnom ou épithéte d'Apollon. *Thyreus*. Ce mot ſignifie la même chôſe en Grèc que Janus en Latin, c'eſt-à-dire, Dieu des portes, de θύρα, *porte*. Car les Grècs croyoient qu'Apollon ou le ſoleil avoit le ſoin des portes. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 16.

THYRÉOÏDE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux glandes d'une ſubſtance viſqueûſe & ſolide, admirablement tiſſuës de vaiſſeaux de même nature & de membranes fèrmes & ſolides au moins par leur épaiſſeur, & qui ont la figure d'un œuf de poule. Elles ſont ſituées à la partie inférieure du larynx, à côté du cartilage, nommé ſcutiforme. Leur uſage eſt, à ce qui paroît, de ſéparer une liqueur propre à rendre le larynx gliſſant & à l'entretenir dans un état de mobilité aiſée, pour former des ſons de voix fèrmes, unis, doux. Elles contribuent auſſi à la rondeur du cou en rempliſſant l'éſpace vuide qui eſt autour du larinx. *Harris*.

THYRÉOSTAPHILIN. adj. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle de la luette. *Thireſtaphilinus*. Il part du bord de la partie ſupérieure du cartilage thyréoïde, entre le Thyreo-pharingæus, & la membrane appellée *membrana faucium*: & dès ce commencement il eſt charnu. De là il monte droit en haut, & en ſe dilatant beaucoup, il approche de la luette, ſur le côté ſupérieur de laquelle il s'étend fort large. Dans l'action d'avaler, lorſque cette paire de muſcles agit, le paſſage des narines ſe bouche preſque tout, pour empêcher que rien de ce que l'on a pris dans la bouche, n'entre dans le nez.

THYROARYTAENOÏDE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux grands muſcles qui partent du cartilage ſcutiforme, & s'étendant en avant au côté de l'Arythénoïde, juſqu'à la quatrième & à la cinquième partie du larynx, ſervent à le comprimer & à fèrmer ſon ouvèrture. *Harris*.

Ce mot vient de θύρα porte, & arythénoïde, parceque ces muſcles ouvrent & fèrment l'arythénoïde, comme une porte ouvre & fèrme une ouvèrture.

THYPOÏDE. adj. Tèrme d'Anatomie qui ſe dit du cartilage du larynx, qu'on appelle cartilage ſcutiforme. Quelques-uns donnent auſſi ce nom au trou qui eſt à l'ôs pubis. *Harris*.

THYRSE. ſ. m. Tèrme poëtique. C'eſt le ſcéptre que les anciens Poëtes ont donné à Bacchus, dont s'armoient auſſi les Ménades dans leurs Bacchanales. *Thyrſus*, *Baculus bachicus*. C'étoit une lance, ou un dard enveloppé de pampre, & de feuilles de vigne. On dit que Bacchus & ſon armée le portèrent dans leurs guèrres des Indes, pour tromper les éſprits groſſiérs des Indiens & peu faits à la guèrre, & que c'eſt de là qu'on s'en ſervoit dans les ſacrifices & les fêtes de ce Dieu; & parceque l'on croyoit que les Satyres, qui étoient les ſoldâts de Bacchus, avoient combatu avec le *Thyrſe*, on le donnoit auſſi aux Satyres. Quelques-uns écrivent *Tyrſe* ſans h, mais mal

Pardonne à ma témérité:
J'ôſe célébrer tes loüanges,
Ne t'armes pas Dieu des vendanges,
De ton tyrſe *ſi redouté*. PÉLEGRIN.

Et Bacchus cultivant ſes thyrſes *revèrdis*,
N'ôſe encore à nos yeux étaler ſes rubis. N. CH. DE VÈRS.

Ce mot vient du Grèc θύρσος, *haſtula frondibus veſtita*, ſignifiant la même chôſe.

THYRSO, TORSO. ſ. m. Nom propre de la plus grande rivière de la Sardaigne. *Thyrſus*, *Theorſus*. Elle a ſa ſource vèrs la côte orientale, & vient ſe décharger à l'occidentale, dans le golfe d'Oriſtagni, après avoir baigné Gociana & Solaroſſa. MATY.

THYSIADE. ſ. f. Nom que l'on donnoit aux Bacchantes, & qui eſt la même chôſe que Thyade, furieûſe, de θύω, *je ſuis en fureur*.

THYSTED. Voyez TYSTADT.

TIA.

TI, vieux pronom poſſeſif maſc. & plur. c'eſt-à-dire, tes. *Joinville*, *p.* 351. venant du Latin *tui*. BOREL.

TIANE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Natolie. *Tyana*. Elle eſt Archiépiſcopale, & ſituée dans la Caramanie, à dix-huit lieuës de Cogni, vèrs le levant. C'eſt la patrie du fameux Impoſteur Apollonius de *Tiâne*.

TIANO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Teanum*, *Teanum Sidicinum*. Elle eſt dans la Tèrre de Labour, au couchant de Capouë, dont elle eſt ſuffragante, & éloignée de quatre lieuës. On y trouve des eaux minérales, utiles pour les gens qui ont la piérre. MATY.

TIARE. ſ. f. Ornement, dont les Pèrſes ſe couvroient aûtrefois la tête. Les Arméniens & les Rois du Pont en portent auſſi ſur les médailles; ceux ci, parcequ'ils déſcendoient des Pèrſes. *Tiara* féminin; ou *Tiaras* maſculin. Ils l'environnent, le lient & lui arrachent la *tiâre* de la tête. VAUG. Les Auteurs Latins appellent la *tiâre* indifferemment *tiara*, & *cidaris*. Strabon dit que la *tiâre* avoit la forme d'une tour. Le Scholiaſte d'Ariſtophâne ſur la Comédie Ἀχάρνης. Act. 1. Scéne 2. dit qu'elle étoit ornée de plumes de pan. Quelques modèrnes prétendent que par là ce Scholiaſte entend parler du caſque que les Pèrſes portoient à la guèrre, plûtôt que de l'habillement de tête qu'ils portoient en paix & dans les villes. Mais apparemment qu'ils n'ont pas fait réfléxion à cet endroit d'Ariſtophâne; il s'agit de paix & d'Ambaſſadeurs envoyez pour traiter de la paix & d'habits de pompes, & de cérémonies. Ἄχθομαι γὰρ πρέσβεσι καὶ τοῖς ταῶσι; τοῖς τ' ἀλαζονεύμασι; c'eſt à dire, *ces Ambaſſadeurs*, *ces paons*, *toutes ces chôſes de parade & d'oſtentation me choquent*. Par ces paons, dit le Scholiaſte, il entend les *thiâres*, qui chez les Pèrſes ſont des ornemens de tête, auxquèls il y a des pennaches de plumes de paon. Il ſeroit hors de propos de parler ici de caſques pour la guèrre. S. Jérôme, ſur le Ch. IVᵉ du Prophéte Daniël, définit la *tiâre*, une éſpéce de bonnet, *genus pileoli*, que les Pèrſes & les Chaldéens portent. Ailleurs il ajoûte qu'elle étoit ſemblable au bonnet d'Uliſſe. Le vieux Scholiaſte de Juvénal la définit ainſi. La *tiâre* c'eſt un caſque de Prêtre, qui tombant ſur les jouës, ſe lie ſous le menton. Celle de Mithridate ſur ſes medailles revient à cela. Sèrvius, ſur le v. 247ᵉ. du VIIᵉ L. de l'Énéide, dit que c'eſt un bonnet Phygien. Stace Thebaïde, L. VIIIᵉ, v. 286. le donne auſſi aux Rois des Parthes, qui apparemment l'avoient pris des

Pèrſes. Juſtin, L. I. C. 2. attribuë l'origine de l'habit long des Pèrſes, & de la *tiâre* au déguiſement de Sémiramis afin de paſſer pour Ninyas; mais il y a ſi peu de vraiſemblance dans ce qu'il dit, qu'on n'y peut compter. Tigrâne, ſur ſes médailles, la porte quârrée; ce qui fait dire à M. Spanheim que la *tiâre* avoit cette figure. Dans Goltzius celle d'Ariobarzanès reſſemble à peu près au bonnet d'Uliſſe, qui eſt la forme que Saint Jérôme lui donne. Celle de Mithridate ſur ſes médailles eſt une éſpéce de petit chaperon, ou capuce droit, dont la pointe eſt tournée en haut, & qui ſe lie ſous le menton. Celles des Parthes & des Arméniens dans les médailles d'Auguſte, ont la forme d'une tour, qui eſt en éffet la figure que Strabon leur donne. Les Rois de Pèrſe ſeuls avoient droit de la porter droite; les Prêtres & les Grands Seineurs la portoient abbatuë & renvèrſée ſur le devant. Le Roy du Pont Mithridate la porte auſſi droite. La *tiâre* étoit différente de la mitre; Maximus Tyrius, Sèrm. 10. & Hérodote, L. VII. C. le marquent. Barnabas Briſſonius en a le prémiér montré la différence dans ſon Traité Latin de la Principauté des Pèrſes, L. I. p. 24. Il paroît par Xénophon Gropæd. L. VIII. que l'on entouroit la *tiâre* du diadême au moins dans les cérémonies. Elle étoit ſouvent ornée d'une figure de la lune en broderie. D'aûtres prétendent que c'étoit le diadême qui ayant la figure d'une lune, faiſoit donner l'épithéte de *lunata* à la *tiâre*; & d'aûtres, que c'étoit la *tiâre* elle-même qui avoit la forme d'une demi lune, ou d'une lune à ſon prémiér quartiér. Ce que l'on a dit cy-deſſus, montre qu'il y àvoit différentes formes de *tiâres*; & en éffet Paſchalius De Coronis, L. X. montre ſçavamment qu'il y en avoit de cinq ſortes. Voyez encore cet Auteur, L. IX. C. 18. & L. X. C. 2. Bulengerus, De habitu Pontific. C. 5. Dempſter. *Antiqq. Rom. L. V. C.* 35. Le bèrger Atys dans les médailles eſt répréſenté avec une *tiâre* à la Pèrſe, rabatuë ſur le devant, encore quil fût Phrygien. *Scaligerana.*

T I A R E. ſ. f. La triple couronne du Pape, qu'on appelle aûtrement le *Régne*. *Tiara, tiaras*. Ce mot eſt venu des Parthes, Pèrſes & aûtres Orientaux.

La *tiâre* & les cléfs ſont les marques de la dignité Papale. La *tiâre* eſt la marque de ſon rang, & les cléfs celle de ſa juridiction; car dès que le Pape eſt mort, on répréſente ſes Armes avec la *tiâre* ſeulement, ſans les cléfs. L'ancienne *tiâre* étoit un bonnet rond, élevé, & entouré d'une couronne. Boniface VIII. fut le prémiér qui en ajoûta une aûtre. Benoît XII. y en ajoûta une troiſiême. Quelques-uns tiennent que ce fut Jean XXIII. qui rehauſſa la *tiâre* Pontificale d'une couronne.

Meſſieurs de Clèrmont de Tonnèrre portent dans leurs armes pour cimiér la *tiâre* Papale. C'eſt une conceſſion faite à Ainard de Clèrmont & à ſes déſcendans par le Pape Anaclet II. que ce Seigneur avoit rétabli ſur le Saint Siége contre les factions de l'Antipape Maurice Bourdin.

T I B.

TIBÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tiberius*. L'Empéreur Tibère ſe nommoit Claudius Tiberius Nero, & étoit fils de *Tibère* Néron, & de Livia Druſilla, qu'Auguſte épouſa en ſeconde nôces, & par les intrigues de laquelle il adopta *Tibère*, & lui laiſſa l'Empire.

TIBÈRE Voyez TUBÉRY.

TIBÈRGE Voyez TUBÉRY.

TIBÉRIADE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Tèrre Sainte. *Tiberias*, *Cereneta*, *Geneſareth*. Elle eſt dans la contrée poſſédée aûtrefois par la Tribu de Zabulon, ſur le bord occidental de la mèr de Galilée. Elle portoit le nom de *Céneret* ou de *Généſareth*; mais Hérode l'ayant agrandie, lui donna celui de *Tibériade* à l'honneur de l'Empereur Tibère. Elle eſt à demi ruinée, & prèſque déſèrte, à caûſe des fréquentes courſes qu'y font les Arabes. MATY. Les Juifs ont eû une École célèbre à *Tibériade*. Ce ſont les Docteurs de *Tibériade* qui ont inventé & ajoûté au texte Hébreu les points voyelles. *Tibériade* s'appelle auſſi *Tabarie*.

Lac de TIBÉRIADE, Voyez GALILÉE, mèr.

TIBÉRIADE. ſ. f. Topographie, ou déſcription des lieux. Ce mot dans cette ſignification n'eſt en uſage qu'au Parlement de Dijon. *Tiberias*, *locorum deſcriptio*. *Ichnographia*. Ce mot eſt auſſi en uſage dans toutes les Juriſdictions qui dépendent du méme Parlement, où l'on appelle *Tibériade* la déſcription, les plans que l'on produit dans les procès pour répréſenter & faire voir aux Juges la ſituation des lieux contentieux. C'eſt du Traité de Barthole *de fluminibus*, qu'il a intitulé *Tiberiadis*, qu'on a donné le nom de *Tibériade* à ces déſcriptions.

Buxtorf a donné auſſi le nom de *Tibériade* au Traité qu'il a fait de la Maſſôre.

TIBÉRIN. ſ. m. Nom d'un Dieu des Romains. *Tiberinus* Ce *Tibérin* étoit fils de Capétus, & fut Roy d'Albe, il ſe noya dans le fleuve qu'on nommoit Albula, & auquel cette avanture fit donner le nom de Tibre. Romulus le mit au nombre des Dieux, & on le regardoit comme le génie qui préſidoit au fleuve dans lequel il ſe noya.

TIBERVILLE. ſ. f. Nom propre d'un bon bourg de Normandie. *Tetberti villa*. Il eſt dans l'Évêché de Liſieux. Valois, *Not. Gall.* *p.* 275.

TIBETH, ou TIBET, ſ. m. Voyez THIBET. D'habiles gens écrivent pourtant *Tibeth*. Le *Tibet* a la Chine à l'orient; le Choraſan à l'occident, & les Indes au midi. C'eſt de là que vient le muſc de *Tibet* tant vanté & préféré même à celui de la Chine, peut-être parcequ'il eſt plus frais, venant par tèrre & d'un pays moins éloigné. Il en eſt de même de pluſieurs marchandiſes de la Chine, qui paſſent par le *Tibet* pour ſe répandre dans l'Occident. Quelqu'un plus hardi que moi pourroit conjecturer que la montagne de Tabin, ſituée ſur la mèr orientale, à l'extrémité de la Scytie orientale, mentionnée dans les anciens Géographes; ou que le promontoire de Tabin, ſitué ſur la mèr glaciale, près du détroit de Waigats, non loin de l'embouchure du fleuve Oby auroient communiqué leur nom au pays de *Tibeth*: mais ſon grand éloignement de l'un & de l'aûtre s'oppôſe à cette conjecture. HUET, *Hiſt. du Comm. C.* 53.

T I B I A. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Quoique ce nom ſoit purement Latin, & qu'en cette langue il ſoit féminin, nos Anatomiſtes s'en ſèrvent en François, & le font maſculin; ſouſentendant *ôs*. *Tibia*. C'eſt la partie oſſeûſe de l'homme qui eſt entre le genoüil & la cheville du piéd. Elle conſiſte en deux ôs, l'un extérieur, & l'aûtre intérieur; le prémiér s'appelle le petit focile; l'aûtre qui eſt plus grôs, ſe nomme *tibia* du nom commun, & autrement le grand focile, ou grande canne. Il y a à la partie ſupérieure un *proceſſus*, qui eſt reçu dans une cavité de l'ôs de la cuiſſe, & deux cavitez oblongues, où s'enchaſſent les têtes de l'ôs de la cuiſſe. La profondeur de ces cavitez contient un cartilage qui y eſt attaché par des ligamens. Ce cartilage eſt movible, tendre & molaſſe, gliſſant, imbibé d'une humeur unctueûſe, épais à ſa circonférence, & plus mince vèrs le centre. On l'appelle *Lunata*, parcequ'il eſt ſemblable à une demi-lune. La partie antérieure qui eſt aiguë & longue, s'appelle l'épine. Il y a en bas un *proceſſus* qui avance en boſſe en dedans proche du piéd, & on l'appelle *malleolus internus*, la cheville du piéd intèrne. *Harris*.

T I B I A, eſt auſſi le plus grôs des ôs de la jambe; il eſt câve dans ſa longueur pour contenir de la moëlle; il eſt ſitué en dedans de la jambe; il eſt articulé à ſes deux extrémitez par ginglime; celle d'en haut en fait un avec l'ôs de la cuiſſe, & celle d'en bas en fait un aûtre avec un des ôs du tarſe, que l'on nomme aſtragale. Il eſt encore joint avec le péroné par artrodie par ſes deux extrémitez, mais latéralement. Le péroné a une petite cavité à ſa partie ſupérieure, qui reçoit le *tibia*, & par en bas il a une petite éminence, qui eſt reçûë dans le *tibia*. DIONIS. La curation du *tibia* droit. Le *tibia* étoit carié juſqu'à la moëlle, le cuir reſtant ſain & entier. L'ôs *tibia* entièrement carié & pourri; fracture du *tibia* prèſqueguérie. TRADUCT. DE SCULTET. *Tibia* carié ruginé, *tibia* corrompu ruginé. ID. *Tibia* fracturé. ID.

TIBIAL. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'un des muſcles étendeurs de la jambe. *Tibialis*. Il y a le *tibial* antérieur, & le *tibial* poſtérieur. Le *tibial* antérieur eſt un muſcle du tarſe, ainſi nommé à caûſe de ſa ſituation, qui eſt ſur la partie extérieure du *tibia*. Spigélius l'appelle encore le muſcle de la chaîne, *muſculus catenæ*, parceque quand il eſt diviſé, le malade eſt obligé de ſe ſèrvir d'une éſpéce de fronde pour ſupporter ſon piéd en marchant. Le *tibial* poſtérieur du piéd, qui eſt placé ſur le dôs du *tibia*. Il eſt auſſi nommé muſcle du matelot, *muſculus nauticus*, parceque lés matelôts ſe ſèrvent principalement de ce muſcle, quand ils grinpent aux mâts des vaiſſeaux. *Harris*.

Ce mot vient de *tibia*, qui eſt le nom qu'on donne à l'ôs de devant de la jambe.

T I B R E. ſ. m. Nom d'une des plus célébres rivières de l'Italie. *Tiberis*, *Tyberis*, anciennement *Albula*. Elle a ſa ſource aux montagnes de l'Appennin, dans le Florentin; & paſſant dans l'État de l'Égliſe, elle y baigne Borgo S. Sepulcro, Cittadi Caſtello, Orta, & Rome, à quatre lieuës de laquelle elle ſe décharge dans la mèr méditèrranée, entre Oſtie, & Porto, après avoir reçû pluſieurs rivières, dont les plus conſidérables ſont, le Téverone, la Néra, le Topino, & la Chiane. Ce Fleuve n'eſt pas fort grand. Il n'a qu'environ trois cens piéds à Rome, & les eaux en ſont toûjours troubles & jaûnâtres à caûſe de la rapidité de ſon cours, & de celui des torrens qu'il réçoit. MATY.

> *Le* Tibre, *qui n'a pas un lit ſi ſpacieux*,
> *Une vague ſi forte, un cours ſi furieux*,
> *Voit pourtant ſous ſes loix & le Nil & l'Ibère*,
> *Voit l'Euprate ſoumis & le Rhin tributaire*. BRÉBEUF.

TIBULE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tibullus.* C'eſt le nom d'un Poëte Romain, dont il nous reſte quatre Livres d'Élégies auſſi élégantes, qu'elles ſont peu chaſtes. Il étoit Chevalier Romain, & naquit le même jour qu'Ovide, ſous le Conſulat d'Hirtius & de Panſa, l'an de Rome 710. & 42 avant Jeſus Chriſt. Voyez Lelius Gyraldus, *Hiſt. de Poet. Lat.* Barthius a cru que le quatriéme Livre des Élégies qui portent le nom de *Tibulle*, n'étoit pas de lui, mais de Sulpitia, & de ſon mari Calenus.

TIBUR. ſ. m. Ancien nom d'une petite ville d'Italie, dans l'État Eccléſiaſtique. *Tibur.* On l'appelle aujourd'hui Tivoli. Voyez ce nom; mais en parlant de l'antiquité, on ne laiſſe pas de dire même aujourd'hui *Tibur. Tibur* fut rendu au Pape l'an 1155. par l'Empereur Frédéric. Barberouſſe.

TIBURTIN, INE. ſ. m. & f. Originaire, habitant, natif de Tibur. *Tiburtinus, a.* Après le couronnement de l'Empereur Frédéric II. Le Pape Adrien s'éloigna de Rome avec ce Prince, & ils s'arrêtèrent à Ponte-Lucano, près de Tibur . . . Alors les *Tiburtini* apportèrent à l'Empereur les clefs de leur ville, déclarant qu'ils ſe donnoient à lui; mais le Pape & le Clergé de Rome le trouvèrent fort mauvais, & répréſentèrent à l'Empereur que cette ville appartenoit à l'Égliſe Romaine, & que les *Tiburtins* avoient fait ſerment au Pape Adrien. FLEURY, *Hiſt. Eccl. T. XV. p.* 15. & 16.

TIBURON, ou TIBURIN. ſ. m. Poiſſon cétacée qui ſe trouve dans la mèr Atlantique, & vèrs l'Amérique. *Tiburo.* Il eſt ſi grôs & ſi goulu, qu'il avale un homme tout entiér. Les Relations nous aſſûrent qu'on en a pris un dont on tira un Négre qu'il avoit dans ſon ventre, & qui vécut encore 24. heures. Quelques-uns le nomment *taburin*, ou *taburinte*. M. Corneille, dans ſon Dict. des Arts & des Sciences, l'appelle *Tiburin*, & il dit que Vincent le Blanc dit qu'on l'appelle auſſi *Taburinte*. Il ajoute qu'il a trois pointes ſur le dôs en forme de pèrtuiſannes, & que l'envie d'attraper quelque corps d'homme l'oblige quelquefois à ſuivre un vaiſſeau plus de cinq cens lieuës; qu'un Capitaine venant de la Floride fut ſuivi d'un *Tiburin* juſqu'à Porto-Rico, où enfin ce poiſſon tomba entre ſes mains; qu'on lui trouva dans le corps la tête d'un mouton avec ſes cornes, que ceux du vaiſſeau reconnurent avoir été jettée dans la mèr il y avoit déja pluſieurs jours. M. Corneille dit que c'eſt une éſpéce de taon, que les Éſpagnols appellent *Peſce, Eſpada*, Poiſſon, Épée. Si cela eſt, le *Tiburon* ou *Tiburin* eſt la même chôſe que l'Éſpadon, dont nous avons parlé en ſa place.

TIC.

TIC. ſ. m. Maladie de chevaux, ou mauvaiſe habitude qu'ils ont d'appuyer les dents contre la mangeoire, ou contre la longe du licol, comme s'ils la vouloient mordre; ce qu'ils ne font jamais qu'ils ne rottent. *Ticus morbus.* Un cheval tiqueur ou qui tique, ſe remplit de vents. *Equus ſolitus præſepi inniti.*

TIC, ſe dit auſſi d'une ſorte de mouvement convulſif auquel quelques pèrſonnes ſont ſujèttes. *Motus convulſivus.* Il a une éſpéce de *tic*.

C'eſt auſſi une cèrtaine peur qui prend à quelques pèrſonnes, quand elles joüent, ou qu'elles ſe battent. *Timor, pavor.* Ceux qui ont le *tic*, ſont demi battus.

TIC ET TAC, ou TIC ET TOC, eſt un tèrme indéclinable & factice, qui éxprime un battement, un mouvement réïtéré d'un marteau qui frappe, d'un cheval qui marche, d'un balanciér d'horloge, d'un pouls qui bat, &c. *Strepitus inconcinnus.*

. . . . Ainſi ces gens à ſe piquer ardens,
S'en vinrent du parler à tic tac, *torche, lorgne,*
Qui caſſe le muſeau, qui ſon rival éborgne,
Qui jette un pain, un plat, une aſſiette, un couteau,
Qui pour une rondache empoigne un éſcabeau. RÉGNIÉR.

TIC-TOC-CHOQUENT. Tèrme bas & populaire dont les petites gens ſe ſèrvent en parlant de deux chôſes qui ſe frappent. C'eſt une éſpéce d'imitation du bruit que font les deux chôſes qui ſe cognent l'une l'aûtre. Il y a parmi les enfans & les grimes un petit jeu, qui ſe joüe en pouſſant par trois chiquenaudes une balle un jetton, &c. dans une foſſette; ils diſent à la prémière *tic*, à la ſeconde *toc*.

TICOU. ſ. m. Nom propre d'une ville des Indes. *Ticum.* Elle eſt dans l'iſle de Sumatra, ſur la côte occidentale de l'iſle, où élle a un grand port, à cent trente-trois lieuës de la ville d'Achem, au Roy de laquelle elle appartient. MATY.

TICQUE. Voyez TIQUE.

TICTÉ, ÉE. adj. Les Fleuriſtes appellent fleur *tictée*, celle qui eſt marquetée. *Flos variegatus, variis coloribus diſtinctus.* D'aûtres écrivent *Tiqueté*. Voyez ce mot.

TID.

TIDOR. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de l'océan oriental. *Tidor.* Elle eſt une des vrayes Moluques, & ſituée près de la côte occidentale de celle de Gilolo, entre celles de Tèrnate & de Morir. Elle n'a qu'une douzaine de lieuës de circuit; mais elle eſt abondante en épiceries, & principalement en girofles. Les Hollandois y ont quelques forts; mais elle ne laiſſe pas d'avoir ſon Roi particuliér, qui poſſède une partie de l'iſle de Gilolo. Les Européans lui ont donné le nom de *Tidor*, qui en eſt la Capitale; mais les naturels du pays l'appellent Tadura, Deco ou Daco. MATY. Le Roi de *Tidor*. BOUHOURS. *Tidor* n'a que 36 minutes de latitude nord, & a 117 degrez 5 min. de longitude, ſelon la Tâble de M. Harris.

TIE.

TIÉDE. adj. m. & f. Médiocrement chaud. *Tepidus, egelidus, leviter calens.* Les infuſions ordinairement ſe font dans des liqueurs *tiédes*. On dit que l'eau de la rivière eſt *tiéde*; pour dire, qu'elle eſt aſſez chaude pour ſe baigner.

Ce mot vient du Latin *tepidus*. On a dit auſſi en Latin *pſeudocalidus*.

TIÉDE, ſe dit figurément en Morale des paſſions qui n'ont rien de vif, ni d'animé; qui ſont froides, ou languiſſantes. *Tepidus homo.* Une dévotion *tiéde* n'eſt point de durée. Je ne veux point de vos *tiédes* reſpècts. VILL. Je ſens encore quelques *tiédes* reſtes de nos ardeurs paſſées. MONT. Les amitiez *tiédes* ne ſont point obligeantes. Un homme *tiéde*; n'eſt point capable d'une entrepriſe vigoureuſe. C'eſt un homme qui par une complaiſance lâche, *tiéde*, & ennuieûſe, veut tout ce que l'on veut, & ne dit jamais *non* ſur rien. M. SCUD. Je ne ſçache rien de plus ennuyeux que de mener une vie *tiéde* & tranquille, qui ſans rien déſirer, & ſans rien craindre, n'a rien de ſenſible. ID.

Non, ne me parlez point de ces tiédes *Amans,*
Dont les paiſibles cœurs n'ont nuls emportemens. MOL.

TIÉDEMENT. adv. D'une manière tiéde, & eſt oppôſé à *chaudement*. *Tepide.* On a ſollicité cette affaire ſi *tiédement*, qu'on l'a laiſſé pèrdre.

TIÉDEUR. ſ. f. Qualité de ce qui eſt tiéde. *Tepor.* Il faut entretenir cette infuſion dans une égale *tiédeur*, empêcher qu'elle ne ſe refroidiſſe, & qu'elle ne boüille.

TIÉDEUR, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Indolence, froideur. *Tepidus animus, tepiditas.* L'amour veut de la fèrveur, & ne compatit point avec la *tiédeur*. Que dirai-je de ces *tiédeurs* qui rendent nos prières inutiles, & nos dévotions languiſſantes? FLÉCH. Eſt il une paſſion à l'épreuve des *tiédeurs* qui ſuivent d'ordinaire la poſſeſſion? VILL. Il y a des occaſions où la *tiédeur* en amitié eſt une infidélité. S. ÉVR. La complaiſance univèrſelle de cèrtaines gens me paroît une *tiédeur* inſupportable. M. SCUD.

Une lâche tiédeur *s'empare des courages.* BOIL.

Un amuſement galant, ſans caûſer les inquiétudes de l'amour, s'éléve pourtant au deſſus de la *tiédeur*. VILL.

TIÉDIR. v. n. Devenir tiéde. *Tepeſcere.* Il ſe dit au propre, & au figuré. Cette leſſive eſt trop chaûde pour faire la barbe, il faut la laiſſer *tiédir*. Elle commence à *tiédir* dans ſa paſſion. SCAR.

TIÉDI, IE, part. paſſ. & adj. *Tepefactus.*

TIEL, THIELT. ſ. m. Nom propre d'un petite ville fortifiée des Provinces Unies. *Tiela, Tila.* Elle eſt dans le Betuwe, contrée de la Gueldre Hollandoiſe, ſur le bord ſeptentrional du Wahal, environ à cinq lieuës au deſſous de Nimégue. Cette ville donne ſon nom au Tieler-Waerd, c'eſt à dire, l'iſle de *Tiel*, qui eſt entre la rivière de Linge & le Wahal. MATY.

TIEN, ENNE. Pronom poſſeſſif de la ſeconde pèrſonne au ſinguliér. *Tuus, tua, tuum.* Il faut remarquer que *tien* & *tienne* ne ſe mettent jamais devant aucun nom; un *tien frère*, eſt mal dit, & qu'on les fait précéder ordinairement par l'article *le* ou *la*. Je ne voudrois pas troquer mon manteau contre le *tien*, ma maiſon contre la *tienne*.

Aux plus brillans éſprits le tien *fut préférable.* LA LANE.

Il ſe met quelquefois ſans l'article. Ces biens là peuvent devenir *tiens*. L'ACAD. *Tien* finit mal un vèrs, ſur tout lorſque le ſens finit avec le vèrs.

Et je ne luirai plus d'aûtre feu que du tien.

Il eſt plus ſupportable au féminin, & *tienne* a meilleure grâce à la fin d'un vèrs. MÉN. On a dit autrefois *toyen* pour *tien*, & *toye* pour *tienne*, comme venant de *toy*.

Tien, eſt auſſi ſubſtantif. *Tuum.* Entre les vrais amis il n'y a point de mien & de *tien*, tous les biens ſont communs. Durant le ſiécle d'or il n'y avoit point de mien & de *tien*, on vivoit ſans querelle & ſans procès.

On dit auſſi ſubſtantivement les *tiens* au pluriér, pour dire, tes proches, tes alliez, ceux qui t'appartiennent en quelque ſorte, qui ſont de ton parti. *Tui.* Je te ſèrvirai en toute rencontre toi & les *tiens*. Tu devrois conſidérer les *tiens*, faire du bien aux *tiens*.

Tien et mien. ſ. m. Mots burleſques pour ſignifier le Père de la Diſcorde. *Meum ac tuum.* Le *tien* & le *mien* ont été la prémière caûſe des débâts, & des procès. S. Jean Chryſoſtôme dit que dans le Ciel il n'y a point de *mien* & de *tien*, ce mot ſi froid, qui répand dans notre vie tous les maux dont elle eſt accablée, & qui produit une infinité de guèrres.

Elle (la Diſcorde) & que ſi, que non, ſon frère.
Avec tien & mien *ſon père*, La Font.

TIENBORD. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le côté droit du vaiſſeau, qu'on appelle aûtrement *ſtribord* & *dextribord*. *Dextrum navis latus.* Sur la Méditèrranée on dit *éſtribord* & *poge*, pour dire, *à main droite*.

TIENCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville du Quanſi, en la Chine. *Tiencheum.* Elle a quatre aûtres villes ſous ſa Juriſdiction, & elle appartient au Roi de Tunquin. Maty.

TIENLIQUE. ſ. m. Nom propre d'un Royaume. *Tienlicum Regnum.* C'eſt une contrée de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Elle eſt ſur la côte orientale, dans le Royaume de Biſnagar, aux confins de celui de Golconde, & elle prend ſon nom de la Capitale.

TIEnNEtTE. ſ. f. *Stephana.* Nom de fille qui veut dire, *petite Etienne. Tiennette* a ſur Jeanne de l'avantage. La Font. Ce mot ſe dit pour Étiennette.

TIEnNON. ſ. f. C'eſt la même chôſe que Tiennette. *Stephana.*

TIEnNOT. ſ. m. Diminutif d'Étienne. Nom que l'on donne parmi le peuple aux petits garçons qui s'appellent Étienne. *Stephanus.* Il ſe dit pour Étiennot par aphéréſe. *Tiennot* eſt bien petit pour ſon âge, il ne croît point.

TIENSIT. Vieux mot, troiſiême pèrſonne du prétér. indéfini du v. tenir. Il tint. Borel & *Paſquiér*.

TIÈRAN, ou TIÈRS-AN. ſ. m. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du ſangliér, & qui ſignifie, Troiſiême année. *Aper triennis, vel trimus.* Je ne prétends parler que du ſangliér qui eſt à ſon *tier-an*. Saln.

TIÉRACHE. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Picardie. *Teoracia, Teoraſcia, Tiraſcia.* Elle eſt entre l'iſle de France, la Champagne, le Haynaut, le Cambréſis, & le Vèrmandois. Ses lieux principaux ſont la Chapelle, Guiſe, Marle, & la Fère. Maty. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 549.

TIÈRÇAIRE & TIÈRCIAIRE, ou TIÈRTIAIRE. ſ. m. & f. Homme ou femme qui eſt d'un Tièrs-Ordre. *Vir vel fœmina è tertio aliquo ordine. Tertiarius*; les *Tierciaires* de l'Ordre des Carmes ont commencé l'an 1477. en vèrtu d'une Bulle de Sixte IV. Ces *Tièrciaires* ont des réglemens qu'ils doivent ſuivre, & un habit particuliér; les Frères une ſoutane, un ſcapulaire, un manteau; les Sœurs un voile blanc; mais dans les païs où ces ſortes d'habits ne ſont point en uſage pour le Tièrs-Ordre, les uns & les aûtres peuvent être habillez comme les Séculiérs, en retenant la couleur tannée. Le Père Papebrocq s'eſt trompé, lorſqu'il a dit que la marque que les Religieux de ſaint François donnent à leurs *Tièrçaires*, eſt un cordon, & que celle que les Carmes donnent auſſi à leurs *Tièrçaires*, eſt un petit Scapulaire en forme de billettes. P. Hél. *T. I. C.* 52. Le Père Papebrocq a ſans doute confondu les Confréres du cordon de ſaint François, & du Scapulaire des Carmes avec les *Tièrçaires* de ces Ordres. Dans les Confrairies il n'y a point de régles, mais ſeulement quelques Statuts; il ſuffit pour y entrer de ſe faire inſcrire dans la liſte des Confréres; au lieu que ce qui ſèrt à maintenir l'obſèrvance parmi les *Tièrçaires*, eſt ſous le nom de Régle, & qu'il faut que ces *Tièrçaires* ſoient éprouvez par un Noviciat d'un an, au bout duquel ils font profeſſion, avec des vœux ſimples. Quoiqu'on ne peut pas dire qu'ils ſoient Religieux, à moins qu'ils ne ſoient engagez par des vœux ſolemnèls comme les Religieux Pénitens du Tièrs-Ordre de ſaint François, & les Religieûſes du Tièrs-Ordre de ſaint Dominique, cependant leurs Congrégations ſont de véritables Ordres, comme on le dira au mot Tiers. Le Père Hélyot dit auſſi *Tièrciaire* & *Tièrtiaire*. Il y a dans l'Ordre de ſaint François des *Tièrciaires* Séculiérs, parmi leſquèls il y en a quelques uns qui vivent en communauté, & d'aûtres en particuliér, ſans s'engager ni les uns, ni les aûtres par des vœux ſolemnèls. Père Hélyot. Le Pape Pie V. obligea les filles *Tièrciaires* du Mont-Citorio à des vœux ſolemnèls. Id. Lézaux, Traité des *Tièrçaires* dans ſa *Summa Quaſtionum Regular*, en deux endroits, 1°, *Parte II. C.* 14. 2°, *P. IV. Verbo Tertiariis & Tertiariis.* Il dit qu'il y a différentes éſpéces de *Tièrçaires*; qu'on peut néanmoins les réduire à trois: ceux qui vivent dans une Religion & qui font les trois vœux éſſentièls; ceux qui font les trois vœux éſſentièls ſans être dans une Religion, & ſous une régle détèrminée; & enfin ceux qui ne font point les trois vœux éſſentièls, & ne vivent point en Communauté, mais qui gardent dans leurs maiſons la Régle de quelque Ordre. Il doute s'il y en a quelques-uns de la ſeconde éſpéce; mais il ſuppoſe qu'il y en a eu; & il prétend qu'ils n'étoient point Religieux, parce que pour l'État Religieux il ne ſuffit pas de faire les trois vœux éſſentièls; qu'il faut les faire dans une Religion approuvée & ſous une Régle détèrminée. Voyez les endroits citez, où cet Auteur traite de tout ce qui regarde les *Tièrçaires*, leur état, leurs priviléges, leurs obligations, &c.

TIÈRCE. ſ. f. La troiſiême heure, trois heures. Perceval. *Tièrce* répondoit à neuf heures du matin.

Tierce. ſ. f. La ſeconde des petites Heures du Bréviaire, qu'on appelle *Canoniales*, Prime, *Tièrce*, Sexte & None. *Tertia.* On dit *Tièrce* avant la grand' Meſſe.

Tierce, en Muſique, eſt une conſonance, ou mélange de deux ſons, qui contient un intèrvalle de deux tons & demi. *Tetracordon majus, & tetracordon minus.* Il y a la *tièrce majeure*, qui eſt en proportion en nombre de quatre à cinq, que les Grècs appellent *tétracorde majeur*; & la *tièrce mineure*, dont la proportion eſt de cinq à ſix, qu'on nomme auſſi *tétracorde mineur*. La *tièrce*, en Italien *tèrza*, en Latin *tertia*, n'a point de nom général en Grèc. C'eſt la prémière des conſonances imparfaites, c'eſt-à-dire, qui peuvent ſouffrir majorité & minorité ſans ceſſer d'être conſonances. Voilà pourquoi on en diſtingue de deux ſortes.

La prémière, que les Italiens nomment *Ditono*, du mot Grèc *Ditonon*, ou *Terza Maggiore*, & les François *Tièrce majeure*, doit être compôſée diatoniquement de trois ſons ou degrez, faiſant entr'eux deux tons, dont l'un, ſelon l'ancien ſyſtême, étoit majeur, & l'aûtre mineur; &, ſelon le ſyſtême modèrne & temperé, de deux tons égaux, comme, *ut*, *re*, *mi*, ou *ut*, *mi*. Et chromatiquement de quatre ſémitons, dont deux ſont majeurs & deux mineurs. Elle tîre ſa forme de la proportion Seſquiquarte.

La ſeconde *Tièrce*, que les Italiens appellent (comme les Grècs,) *Tribémituono*, ou *Semi-ditono*, ou *Terza minore*, & les François *Tièrce mineure*, eſt compôſée de trois ſons ou degrez auſſi-bien que la majeure; mais ces trois ſons ne font diatoniquement qu'un ton & un ſémi-ton majeur, & chromatiquement trois ſémi-tons, dont il y en a deux majeurs & un mineur, comme, *re*, *mi*, *fa*, ou *re*, *fa*. Elle tîre ſa forme de la proportion Seſquiquinte.

La *tièrce* mineure peut-être harmonique ou arithmétique. Elle eſt harmonique, ou *b*, quarre, quand le ton ſe trouve le plus bas, & le demi-ton le plus haut, comme *re*, *mi*, *fa*, *la*, *ſi*, *ut*, &c. Elle eſt arithmétique ou *b* mol, lorſque le demi-ton eſt en bas, & le ton en haut, comme *mi*, *fa*, *ſol*, *ſi*, *ut*, *re*, &c.

Toutes ces *tièrces* ſont éxcellentes dans la mélodie, & font le plus grand ornement & toute la force de l'harmonie; mais il y en a deux aûtres qui ſont diſſonantes & vitieûſes, la prémière n'eſt compôſée que de deux ſémi-tons majeurs, & par conſéquent d'un ſémi-ton mineur moins que la *tièrce mineure*; c'eſt ce qui la fait nommer *tièrce diminuée*. La ſeconde au contraire péche par éxcès, ayant un ſémi-ton mineur plus que la *tièrce* majeure; c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *tièrce ſupèrfluë*.

Dans l'ancien ſyſtême, toutes ces éſpéces de *tièrce* n'avoient qu'une réplique qui étoit la 10ᵉ; dans le modèrne outre la 10ᵉ elles ont la 17ᵉ pour triplique, & la 24ᵉ pour quadriple.

Dans la mélodie, l'uſage de la *tièrce* juſte, ſoit majeure, ſoit mineure, eſt très fréquent & très agréable; & cela tant en montant qu'en déſcendant, ſoit qu'on en parcoure tous les degrez, (c'eſt-à-dire, par degrez conjoints,) comme, *ut*, *re*, *mi*, ou *re*, *mi*, *fa*,) ſoit qu'on ſaûte ou omette celui du milieu, (c'eſt-à dire, par degrez diſjoints, comme *ut*, *mi*, ou *re*, *fa*, &c.) Mais il faut obſèrver que la *tièrce* majeure a quelque chôſe de gay & d'animé en montant, & qu'elle eſt triſte & mélancolique en déſcendant.

La *tièrce* mineure au contraire a quelque chôſe de doux, de triſte, & de tendre en montant, & elle eſt gaye en déſcendant. A l'égard de la *tièrce* diminuée, elle eſt fort fréquente dans les chants Italiens, ſur tout pour les inſtrumens; mais quoique ce ſoient d'éxcellens originaux, il ne les faut imiter qu'avec raiſon & diſcèrnement. La *tièrce* ſupèrfluë eſt abſolument déffenduë. Brossard.

Mais où les *tièrces* juſtes tant majeures que mineures font un éffet charmant, c'eſt dans l'harmonie, dont on peut dire qu'elles

ſont

ſont l'âme & le fondement. C'eſt de là prémièrement qu'il eſt pèrmis d'en faire tant qu'on veut de ſuite, ſoit contre la baſſe, ou entre les parties ſupérieures ; toute la précaution que les Anciens, même les plus rigides vouloient qu'on y apportât, étoit 1°, qu'elles ſe fiſſent par degrez conjoints, & 2°, qu'on entremélât la majeure & la mineure, afin qu'il y eût de la variété, & que l'une ſèrvît à faire goûter & paroître l'aûtre. Mais les Modèrnes ſe ſont affranchis de ces deux contraintes, & l'on fait à préſent tant de *tièrces* qu'on veut, tant par degrez disjoints que conjoints, & ſans les entremêler. Juſques-là qu'on fait ſouvent ſans ſcrupule trois ou quatre *tièrces* majeures de ſuite, parce que tant de *tièrces* majeures ne ſe pouvant faire qu'il n'y en ait de naturelles & d'accidentelles, on prétend & avec raiſon que cette ſeule différence ſuffit pour caûſer cette variété qui fait l'agrément de l'harmonie. C'eſt de là, 2°, qu'une des régles les plus indiſpenſables des Trio, ou compoſitions à trois parties, eſt qu'il faut qu'on entende la *tièrce* majeure ou mineure dans châque tems de la meſure, ſoit contre la baſſe, ou du moins entre les deux parties ſupérieures. Cependant la Sixte étant, à le bien prendre, une *tièrce* renvèrſée, peut fort bien la ſuppléer, ſi la ſuite du chant ou l'éxpreſſion du texte le demandent. C'eſt de là, 3°, que la *tièrce* ſèrt à préparer, accompagner, & à ſauver la plûpart des diſſonantes, & principalement la 2ᵉ & la 4ᵉ, le Triton, la fauſſe quinte, la 7ᵉ, &c. C'eſt de là enfin qu'on peut paſſer de quelque conſonance que ce ſoit à la *tièrce*, & réciproquement de la *tièrce* à quelque conſonance que ce ſoit.

Il faut cependant obſèrver, 1°, que lorſque la baſſe monte de quarte, ou déſcend de quinte ſur une octave, la *tièrce* qui la précéde doit être majeure & rârement mineure; 2°, que lorſqu'on paſſe de la *tièrce* à la quinte par mouvement contraire, la *tièrce* mineure vaut mieux que la majeure pour éviter la fauſſe relation du Triton; 3°, que la dominante de quelque mode que ce ſoit demande naturellement la *tièrce* majeure; car ſi l'on y fait la *tièrce* mineure, dès là on déclare qu'on veut ſortir hors de ce mode, &c.

Il faut encore obſèrver, 1°, que la *tièrce* en général n'a pas un ſi bon éffèt dans les parties inférieures, ou qui ſont les plus proches de la baſſe, que dans celles qui en ſont éloignées, au moins d'une octâve; c'eſt-à-dire, proprement qu'elle eſt bonne étant ſimple, mais qu'elle eſt beaucoup meilleure étant doublée ou triplée, &c. 2°, que la *tièrce* mineure étant ſimple, ſur tout entre les ſons grâves & fort bas, a quelque chôſe de ſi triſte, de ſi ſombre, & de ſi lugubre, qu'il y en a beaucoup qui veulent qu'en ce cas elle ſoit même diſſonante, & qu'ainſi on ne s'en doit ſèrvir que pour des éxpreſſions triſtes & lugubres. Comme elle a un peu plus d'éclat, quand elle eſt doublée ou triplée, &c. elle eſt propre pour les éxpreſſions tendres & affectueûſes. 3°, La *tièrce* majeure ſimple eſt à la vèrité plus piquante & plus ſonôre que la mineure; mais elle vaut beaucoup mieux, ſur tout pour les éxpreſſions gayes & éclatantes, quand elle eſt doublée ou triplée, ou encore mieux quand elle ſe trouve dans la partie la plus haute d'une compôſition.

A l'égard de la *tièrce* diminuée, on s'en ſèrt quelquefois au lieu d'une *tièrce* mineure; mais il faut l'employer dans l'harmonie avec encore plus de diſcrétion que dans la mélodie. Mais pour la *tièrce* ſupèrfluë, je n'en ai jamais vû d'éxemple, & cette intèrvalle a je ne ſçai quoi de ſi bizarre, qu'il ſeroit à mon ſens très-difficile de le bien mettre en œuvre. Brossard.

Tièrce, eſt auſſi un jeu de l'orgue, qui eſt un tuyau d'un piéd ſept poûces, qui eſt ouvèrt & accordé à la *tierce* du jeu de deux piéds ouvèrts. *Tubus ditonicus.* La *tièrce* ſèrt ordinairement à jouer le deſſus en l'orgue. Le Bégue dans ſon Livre fait mention d'une *tièrce* ou cromorne en taille, qu'on jouë grâvement. *Petere ad tertium, aut quartum ictum.*

Tièrce, eſt auſſi un tèrme d'Éſcrime, où l'on dit, porter une botte en *tièrce*, ou en quarte, qui eſt la troiſiême ſorte de garde. Voyez Garde.

Tièrce, ſe dit auſſi au piquet & à d'aûtres jeux de cartes, d'une ſuite de trois cartes de même couleur. *Ternio ejuſdem coloris.* Une *tièrce* major. *Ternio major*, c'eſt un âs, un roi & une dame. *Tièrce* de roi, *tièrce* de valèt, *tièrce* baſſe.

Tièrce, ſe dit auſſi chez les Imprimeurs de la troiſiême épreuve qu'on tîre pour la corriger, avant que de tîrer à fond. *Tertia pagina typica probatio.*

Tièrce en Aſtronomie, c'eſt la ſoixantiême partie d'une ſeconde. *Tertia, ſecunda pars ſexageſima.*

Tièrce, eſt auſſi un tèrme de Religieûſes, qui ſe dit de la Compagne que la Supérieure envoye pour entendre ce qui ſe dit au parloir, quand quelque pèrſonne du monde vient parler à une Religieûſe. *Tèrtia perſona, auſcultatrix.* La Sœur qui ſèrt de *tièrce* au parloir, ſera ſoigneûſe d'écouter tout ce qui s'y dit. Const. de Port-Royal. Cette Compagne s'appelle auſſi *Sœur-écoute.*

Tièrces, ou Tièrches, en tèrmes de Blâſon, ſont faſces en deviſe qui ſe mettent trois-à-trois, comme les jumelles deux-à-deux, les trois faſces n'étant comptées que pour une, & toutes les trois n'occupant que la largeur de la faſce ordinaire, ou de la bande, ſi elles y ſont pôſées, pourvû qu'il n'y en ait qu'une dans un Écu. *Terna inſtita, tergemina tania.*

Tièrce-foi, Tièrce-main. Tèrmes de Coutumes, qui ſe diſent du prémiér des fièfs, & l'aûtre des héritages nobles. *Poſſeſſor tertina.* Tomber, écheoir, venir en *tièrce-foi*, ou en *tièrce-main. Ad tertium poſſeſſorem devenire, tranſire.* Un fièf échet en *tièrce-foi*, lorſque celui qui l'a acquis, en a fait le prémiér la foi; lorſqu'après lui ſon héritiér l'a faite en ſecond lieu, & qu'il échet enſuite à un aûtre héritiér, qui la doit faire pour la troiſiême fois. Les fièfs ſeuls échéent en *tièrce-foi*, & les héritages nobles dont la foi n'eſt plus dûë, parcequ'elle a été changée en devoir, échéent en *tièrce*-main. Lorſque les héritages tenus en franc devoir échéent en *tièrce main*, ou les fièfs en *tièrce-foi*, ils ſe partagent noblement entre roturiérs; ce qui eſt un reſte de l'ancien Droit, ſuivant lequel les roturiérs étoient réputez nobles, tant qu'ils demeuroient ſur leurs fièfs, & acquéroient enfin la nobleſſe, lorſqu'ils y avoient demeuré long-tems. Ce qui a été remarqué par Poggio dans ſon traité *de Nobilitate.* Voyez encore Bouteiller, dans ſa Somme, L. II. Tit. I. p. 654. ligne 27. De Laurière.

TIÈRCÉ, ſe dit d'un Écu qui eſt diviſé en trois parties, ſoit en pal, ſoit en bande, ſoit en faſce, par deux lignes parallêles qui ne ſe couppent point. *Tripartitus.*

Tièrcé en bande, eſt lorſque l'Écu eſt diviſé en trois parties égales, comme en trois bandes faites de trois émaux differens, ſans aûtre champ ni figure. On dit de même *en pal* & *en faſce. Faſciatim tertiatus.*

TIÈRCE-FEUILLE, eſt une figure dont on charge les Écus des Armoiries, qui a une queuë, & qui par là eſt diſtinguée des trefles qui n'en ont point. *Trifolium ſtemmatarium.*

TIÈRCELET. ſ. m. Tèrme de Fauconnerie, qui ſe dit des mâles des oiſeaux de proye, comme de faucon, d'autour, de gèrfaut, d'épreviér, &c. *Terciarius, accipiter mas.* Ils ſont ainſi nommez, parcequ'ils ſont plus petits de taille d'un tièrs que leurs fémelles. On apporte d'Éſpagne des *tièrcelèts* de faucon qui ſe pèrdent dans les nuës, qui ne vont jamais au change, qui tiennent long-tems ſur aîle, & qui ſont très-juſtes en leur remiſe. Ils ſèrvent au vol des courlis & des cannepetiérs. En Latin *terciolus.* Voyez encore Faucon.

Une aigle figurée
D'un tièrcelet *vaincu fait en l'air ſa curée,*
Triſte augure où déja du jeune Couradin
En ſymbole ſe voit la trop ſanglante fin. P. le Moine.

Régniér a dit métaphoriquement,

Muſe & ſans varier dis-nous quelques ſornettes,
De tes enfans bâtards, ces tièrcelets *de Poetes,*
Qui par les carrefours vont leurs vèrs grimaſſant,
Et par leurs actions font rire les paſſans. Régniér.

Tièrcelet-Milanois. Monnoye qui ſe frappoit dans la ville de Milan, & qui avoit cours dans le douziême ſiécle. Il eſt parlé des *tièrcelèts* de Milan ou Milanois dans des chartes de l'an 1171. & 1183.

TIÈRCEMENT. adv. En troiſiême lieu, le troiſiême point, la troiſiême raiſon. *Tertiò, tertiùm, tertio loco.*

TIÈRCEMENT. ſ. m. Tèrme de Finances. C'eſt une enchère qu'on fait ſur une tèrre ou Fèrme adjugée en Juſtice du tièrs du prix au-delà de celui de l'adjudication. *Licitatio ad tertiam partem.* On revient par *tièrcement* ou doublement contre les adjudications des Fèrmes ou Domaines du Roi. L'Ordonnance des Eaux & Forêts régle le *tièrcement* au tièrs du prix de la vente d'un bois, qui fait le quart au total, de ſorte que de 1500 livres, c'eſt 500 livres, & le *demi-tièrcement* eſt de 250 livres. Les deux enſemble font le doublement. Dans les adjudications des grôſſes Fèrmes, le *tièrcement* eſt l'enchère du triple de l'enchère qu'on a réglée pour cet éffèt. Le *tièrcement* doit être fait dans les 24 heurès de l'adjudication. Il y a un réglement de l'année 1682. pour les doublemens & *tièrcemens.*

TIÈRCER. v. act. Tèrme d'Agriculture, qui ſignifie, donner aux tèrres le troiſiême labour, la troiſiême façon, comme on dit *biner* de la ſeconde. *Tertiare.* On le dit pareillement de la troiſiême façon des vignes. Il y a quelques Provinces où l'on dit *rebiner.* Il faut *tièrcer* ce champ. Il eſt tems de *tièrcer* cette vigne. Liger.

TIÈRCINE. ſ. f. Tèrme de Couvreur. Piéce de tuile, ou morceau de tuile fonduë en longueur, & employé au battelement. Daviler. *Fruſtum tegula in longum fiſſa.*

Tièrcer,

TIÈRCER, ſignifie auſſi, ſeparer les fruits d'une Abbaye en trois, pour en donner le tièrs à l'Abbé, le tièrs aux Religieux, & réſèrver le tièrs pour les réparations. En ce ſens il vient du Latin *tertiare.*

TIÈRCER, en tèrmes de Finances, ſignifie, faire un tièrcemeut ou une enchère du tièrs du prix ſur une adjudication déja faite, ou dans les Fèrmes du Roi enchérir du triple de l'enchère courante. *Pretium adjudicationis augere.*

TIÈRCER LE CENS. C'eſt dans les Coutumes de Château-neuf, Art. 13. de Chartres, Art. 11. de Dreux, Art. 9. lorſque pour vingt ſous de cens, le Sujèt doit au Seigneur cenſuel trente ſous pour le profit de cens. DE LAUR.

TIÈRCERON, ou TIÈRCERET. ſ. m. Tèrme d'Arĉhitèctûre. Ce ſont dans les voûtes Gothiques des arcs qui naiſſent dès angles, & vont ſe joindre aux lièrnes. DAVILÈR. *Thoreumata, arcus angulares.* Voyez VOUTE D'ORGIVES. On dit auſſi *Tierceret.*

TIÈRCEUR. ſ. m. Enchériſſeur qui fait une enchère d'un tièrs ou un tièrcement après une adjudication. *Ad tertiam partem licitator.* L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut qu'après les tièrcemens & doublemens on ne reçoive les enchères qu'entre le *tièrceur* & le doubleur.

TIÈRCIÉR. adj. m. Qui ſe dit d'un boiſſeau dans la Coutume de Poitou, Art. 59. Un boiſſeau *tièrciér* eſt un boiſſeau deux fois auſſi large qu'il eſt profond. DE LAUR. *Modius cujus latitudo ad longitudinem tripla eſt.*

TIÈRE, ou TIEIRE. ſ. Vieux mot. Qui ſignifioit un rang. *R. de la Rôſe.* BOREL. *Ordo.*

TIÈRN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tigernium caſtrum. Tiernum, Tiernus, Tigernenſe*, ou *Tiernenſe caſtellum.* Il eſt en Auvèrgne, & il a une Abbaye. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 553.

TIÈRS, TIÈRCE. adj. Qui eſt après le ſecond. C'eſt châque partie d'un tout diviſé en trois. *Tertius, ternus.* L'Égliſe, la Nobleſſe, & le *Tièrs* État, ſont les trois membres qui compôſent les États du Royaume. Voyez ÉTATS.

> *Palſambleu l'amour eſt un fat,*
> *Et ſans égard pour ma naiſſance,*
> *Il me fait ſoupirer, gémir, ſentir l'abſence,*
> *Comme un Amant du* Tièrs État.
> COMÉDIE int. *Attendez-moi ſous l'orme.*

C'eſt-à-dire, comme un homme du peuple, comme un Bourgeois.

Le prémiér qui fit entrer le *Tièrs Etat* dans les aſſemblées des États, fut Philippe Le Bel. Il voulut mettre un impôt pour la prémière fois du centième, pour la ſeconde du cinquantième de tout le bien du Royaume. Paris, Roüen & Orléans ſe revoltèrent, & mirent à mort tous ceux qui furent députez pour la levée de ces deniérs. Ce Prince au retour d'une éxpédition contre les Flamans, voulut impôſer une aûtre charge de ſix deniérs pour livre de châques denrées venduës; mais on ne lui voulut point obéïr. Ainſi par l'avis d'Enguèrrand de Marigny, Surintendant des Finances, pour obvier à ces émeutes, il réſolut d'obtenir cela de ſon peuple avec plus de douceur; aſſembla les États, & y fit entrer le Peuple. L'heureux ſuccès de ce prémiér coup d'éſſay ſe tourna depuis en Coutume, non tant ſous Loüis Huttin, Philippe Le Long, & Charles Le Bel, que ſous les Valois, & ſpécialement ſous le Roi Jean aidé en ceci des inſtructions & mémoires de Charles V. ſon fils. PASQUIÉR. *Rech. L. II. C.* 7. Les villes s'enrichirent, & devinrent bien-tôt ſi puiſſantes, que pour les faire contribuer avec moins de répugnance, on les appella par Députez aux Aſſemblées générales. Leurs Députez y entrèrent en 1304. Ce ne fut cette prémière fois que pour y répréſenter leurs beſoins & leurs facultez; les honneurs augmentèrent ſelon le plus ou moins d'argent que les villes fournirent dans les néceſſitez publiques, de ſorte qu'inſenſiblement elles formèrent un *Tièrs-Etat*, qui eut dans ces aſſemblées autant & plus de pouvoir que la Nobleſſe & le Clèrgé. LE GENDRE.

TIÈRS, en tèrmes de Négoce, de Meſure & de Nombre, ſe prend auſſi ſubſtantivement, & ſignifie la troiſième partie d'un tout. *Tertia pars, portio.* Il faut une aûne & un *tièrs* de drap pour faire cet habit. Un *tièrs* eſt un pot ou meſure entre la chopine & le demi ſeptiér. Il eſt aux champs un *tièrs* de l'année. Cette ſomme ſe doit partager par *tièrs*; j'y ai mon *tièrs*, ou les deux *tièrs*. Il faut faire boüillir ce ſyrop juſqu'à ce qu'il ſoit réduit au *tièrs*.

Au féminin on appelle la fièvre *tièrce*, celle qui laiſſe l'intèrvalle d'un jour entre deux accès. *Tertiana febris.* Voyez FIÉVRE.

TIÈRS, en Juriſprudence, ſe dit des entremetteurs, des éxpèrts, des ſurarbitres. *Tertius arbiter.* Ces deux parties plaidoient; un *tièrs* les a accommodées. Ils avoient l'épée à la main; un *tièrs* s'eſt mis entre-deux qui les a ſeparez. Voilà des rapports qui ſe contrediſent; il faut qu'il y ait un *tièrs* nommé d'office. Quand deux arbitres ſont de contraire avis, on leur donne pouvoir de nommer, de prendre un *tièrs* pour ſurarbitre.

Il y a auſſi au Palais des *tiers* réferendaires; *tertius Evangeliſta, ſeu Referendarius*: & en matière de taxe de dépens, on appelle le *tiers*, celui qui régle les dépens dont les Procureurs ne ſont pas d'accord.

TIÈRS, eſt auſſi une ſorte de ſubſtantif maſculin, qui ſignifie une troiſième pèrſonne. *Tertia perſona.* Pèrſonne ne juge d'un *tiers* plus ſainement que moi. VOIT. En amour il ne faut point de *tiers*.

On dit communément, qu'un homme hante le *tièrs* & le quart; qu'il médit du *tièrs* & du quart; qu'il prend ſur le *tièrs* & le quart; pour dire, indifferemment, ſans choix & diſcrétion de toutes ſortes de pèrſonnes. *Quemque laceſſere, offendere, provocare.* Se divèrtir aux dépens du *tiers* & du quart. LA FONT.

On dit auſſi, ſe mocquer du *tiers*, du quart & de la moitié du monde, en parlant des gens qui ne ſe ſoucient de rien, qui ne ménagent pèrſonne.

En tèrmes de Muſique, quelques-uns appellent le troiſième ton un *tiers*: mais M. Boiſſard décide dans ſon Dictionnaire de Muſique que c'eſt une mauvaiſe manière de s'éxprimer.

TIÈRS. ſ. m. Nom d'un oiſeau qu'on appelle *Tièrs*, parce qu'il eſt d'une moyenne grandeur entre le morillon & la canne. *Anas tertiarius*, ou entre un grôs canard & une ſarcelle; il eſt bigârré par les aîles ainſi que le morillon; mais ſon béc eſt comme celui de la piette, & eſt ſemblable en groſſeur; il a le même goût que le morillon & la canne, & fréquente le bord des étangs & des rivières comme les aûtres oiſeaux qui s'addonnent aux eaux. Quelques Anciens l'ont appellé *Glaucius* à caûſe qu'il a les yeux d'un bleu tîrant ſur le vèrd, ou proprement ce que nous appellons couleur d'eau, & en Latin *Glaucus*.

TIÈRS. Voyez NARCIſSE.

TIÈRS COUTUMIÉR. Dans quelques Provinces on appelle *tièrs coutumiér*, la troiſième partie du bien du père ou de la mère, laquelle eſt inaliénable, & appartient à ſes enfans. *Tertia pars.* Le *tiers* ne ſe prend que ſur les immeubles que le père poſſédoit au tems de ſon mariage. En Normandie le *tièrs coutumiér* eſt propre aux enfans, & l'uſufruit tient lieu de doüaire à leur mère. C'eſt ce qu'ailleurs on appelle *légitime*.

Le *Tièrs coutumiér* a paſſé de Normandie dans la Coutume de Paris, en Anglétèrre & en Écoſſe, où il eſt encore en uſage. Voyez le Gloſſaire de M. De Laurière.

TIÈRS ET DANGER. Tèrme d'Eaux & Forêts. C'eſt un droit qui appartient au Roi, & à quelques Seigneurs, & ſur tout en Normandie, ſur les bois poſſédez par les vaſſaux, qui conſiſte au *tiers* de la vente qui ſe fait d'un bois, ſoit en argent, ou en éſpéce; & outre cela au dixième. *Tertia pretii venditi ligni pars.* Ainſi de 30 arpens, c'eſt 13 arpens; de 3000 livres, c'eſt 1300 livres. Quelques uns ne payent que le *danger*, qui eſt le dixième. La dèrnière Ordonnance déclare le droit de *tiers & danger* impréſcriptible.

TIÈRS DENIÉR. Droit, qui dans la Coûtume de Nivèrnois Tit. IV. art. 58 & 70. Tit. XXIV. art. 10. Tit. VI. art. 2. & 23. eſt dû au Seigneur bourdeliér, & le *tiers deniér* du prix de la vente de l'héritage bourdeliér. DE LAURIÈRE. Droit de *tiers deniér* de vente.

TIÈRS A MÈRCY. Droit qui a été adjugé au Prieur d'Oſay par Arrêt de Paris du penultième jour d'Août 1404. DE LAURIÈRE.

TIÈRS ORDRE. Troiſième Ordre ſous une même régle, & même forme de vie à proportion de deux aûtres inſtituez auparavant. *Tertius Ordo.* Les *tièrs Ordres* ne ſont point originairement des Ordres Religieux, mais de ſaintes aſſociations de pèrſonnes ſéculières & même mariées, qui ſe conforment, autant que leur état le peut pèrmettre, à la fin, à l'éſprit, & aux régles d'un Ordre Réligieux qui les aſſocie & les conduit. Les Carmes, les Auguſtins, & les Franciſcains ſe diſputent l'honneur d'avoir donné commencement aux *tièrs Ordres*. Mais il paroît que les dèrniérs ſont les mieux fondez. Cependant s'il eſt vrai que le *tièrs Ordre* de Premontré ait commencé du vivant même de S. Norbèrt (le P. Hélyot lui-même le rapporte) Saint Norbèrt étant mort en 1134, comme la Bibliothéque des Prémontrez le marque, L. II. C. 40, & que tout le monde en convient, l'Ordre de Premontré ſera le prémiér qui ait eû un *tièrs Ordre*. Car S. François n'inſtitua ſon *tièrs Ordre* qu'en 1221. pour des pèrſonnes de l'un & de l'aûtre ſéxe, auxquelles le Pape Nicolas IVe préſcrivit une régle. Enſuite d'aûtres Ordres, à l'imitation de ce Saint, ont établi auſſi des *tièrs Ordres*. Le P. Sylvera fameux écrivain Carme, & Lezana dans ſa *Summ. Quaſt. Regul. T. I. C.* 14. *De Tertiariis, n.* 13. conviennent de cela. Mais Didaque Martinèz Coria Carme Éſpagnol, qui a fait un Traité particuliér du *tièrs Ordre* des Carmes, imprimé à Séville en 1592. prétend que les Tièrçaires Carmes déſcendent immédiatement

du

du Prophéte Élie, auſſi bien que les Carmes mêmes ; & parmi les Grands hommes, qui ont fait profeſſion de ce *tièrs Ordre*, il met le Prophéte Abdias, qui vivoit 800 ans avant la naiſſance de J.C. ſelon pluſieurs Auteurs ; & parmi les femmes, la biſayeule du Sauveur du monde, ſous le nom emprunté de ſainte Émérentienne. Je n'ai point vû ce traité ; c'eſt le P. Hélyot, qui, T. I. C. 52. rapporte ce que j'en viens de dire. Mais il ſe trompe, quand il appelle cet Auteur Didaque Martinez Coria. A la tête de ſa Chronique des Carmes en Éſpagnol que j'ai, il ſe nomme, *El Maeſtro Fray Diego de Coria Maldonado* ; & la Bibliothéque des Hiſtoriens d'Éſpagne ne l'appelle que *Didacus de Coria Maldonado* ; Je ne ſçai où le P. Hélyot à pris le nom de Martinez qu'il lui donne. Le Traité ſingulier qu'il cite, eſt intitulé, *Para los Hermanos y Hermanas de la Orden tercera de Nueſtra Señora del Carmel Hiſpali* 1592. *Sive Directorium Tertiariorum*. Quoiqu'il en ſoit, ſix ans après, dans ſa Chronique de l'Ordre des Carmes imprimée à Cordoüe *in fol.* en 1598. L. V. C. 12. il dit qu'Abdias, ce Controlleur Général, ou Intendant de la Maiſon du Roi Achab, dont il eſt parlé au 3e L. des Rois. C. 18. & qu'il prétend être le Prophéte Abdias, fut diſciple d'Élie, & qu'après avoir ſèrvi Achab & Ochoſias ſon fils, il ſe retîra pour ſèrvir Dieu, & qu'il entra dans l'Ordre prophétique d'Élie, ſans néanmoins quitter ſa maiſon, ſes enfans, ni même ſa femme ; & il dit qu'il fut non pas du *tièrs Ordre*, mais du ſecond Ordre, & pour rapporter fidélement ſes tèrmes traduits, qu'il fut Religieux de la ſeconde Religion qu'inſtitua Élie, compôſée de gens mariez, & qui s'appelloit la Religion des Eunuques, qui étoient ſous la conduite d'Élie & d'Éliſée, & ſous leur obéïſſance, comme les Conventuèls, ainſi que le remarque Abulenſis dans la Q. I. du Ch. VI. du 4e Livre des Rois. Ce que dit en cet endroit Tottat, duquel on s'appuye, eſt qu'il y avoit deux ſortes de Prophêtes ; les uns qui vivoient en communauté, & d'aûtres qui étoient mariez, & qui étoient inſtruits & gouvèrnez par les Prophêtes Cœnobites, & que de ſon tems Éliſée en avoit ſoin. Voilà ſur quoi l'on établit cette ancienneté du *tièrs-Ordre* des Carmes. Lézana Annal. Carmel. ad an. M. 3140, doute ſi Abdias étoit ſeulement du *tièrs Ordre*, ou s'il étoit tout-à-fait Religieux. C'eſt dommage qu'une ſi ancienne nobleſſe n'eſt mieux prouvée. Les Auguſtins prétendent auſſi que leur *tiers-Ordre* eſt le prémiér qui aït paru dans l'Égliſe, & en attribuent l'inſtitution à S. Auguſtin lui-même, mais avec auſſi peu de fondement que les Carmes attribuent le leur à Élie, ou même à Samuël, comme Lézana, qui dans ſes Annales eſt d'un ſentiment bien différent de celui qu'il ſuit dans ſa Somme.

Il y a des *Tiers-Ordres* de deux ſortes ; les uns qui ne ſont pas Réligieux, & les aûtres qui le ſont, comme les Réligieux Pénitens du *Tièrs Ordre* de S. François & les Réligieûſes du *tièrs Ordre* de S. Dominique. Les *tièrs Ordres* qui ſont Réligieux, ne l'étoient pas dans leur Origine. Ceux qui ne le ſont pas, ſont cependant de véritables Ordres, parceque dans le cas dont il s'agit, le mot *Ordre* ſignifie une Aſſemblée, un nombre de gens unis enſemble par une cèrtaine maniére de vivre, & cèrtaines régles & cérémonies pratiquées par ceux qui s'y engagent, & approuvée par les Souverains Pontifes. Car les *tièrs Ordres* ont été approuvez par le S. Siége, comme on le peut voir par les Bulles de Nicolas IV. en faveur des Tièrçaires de S. François, d'Innocent VII. pour ceux de S. Dominique, de Martin V. pour ceux des Sèrvites, d'Eugéne IV. & de Martin V. pour ceux des Auguſtins, de Sixte IV. pour ceux des Carmes & de Jules II. pour ceux des Minimes, des Sèrvites, des Trinitaires, &c.

Le *Tièrs Ordre* de S. Auguſtin, ſi l'on en croit le P. Bruno Sauvé, a été inſtitué par S. Auguſtin lui-même, & c'eſt le prémiér *tièrs Ordre* qui ait paru dans l'Égliſe. Cet Auguſtin qui étoit de la Province de S. Guillaume, ou de la Communauté de Bourges, a compôſé un Livre éxprès pour prouver que S. Auguſtin eſt l'Auteur de cet établiſſement ; mais ſes raiſons ſont ſi frivoles, remarque le P. Hélyot, qu'elles ne méritent pas d'être réfutées. Il met Sainte Geneviéve de ce *tièrs Ordre*, & beaucoup d'aûtres depuis S. Auguſtin juſqu'au VIe ſiécle. Depuis le VIe ſiécle juſqu'au treiziéme, il ne trouve rien touchant cet Ordre prétendu. L'inondation des Barbâres en eſt, à ce qu'il croit, la caûſe. Enfin l'an 1199, il croit le voir renaître parce qu'Innocent III. cette année là par une Bulle que nous avons, déclara nul le mariage qu'avoit contracté une femme, qui avoit fait vœu entre les mains d'un Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin. Il ajoûte qu'outre ſon vœu cette femme s'étoit engagée de vivre ſous la direction de l'Ordre de S. Auguſtin avec un habit de Tièrciaire ; mais cela n'eſt point dans la Bulle qu'il cite : il nous renvoye au L. IV. des Décrétales, *Tit. Qui Clerici vel voventes* ; mais il y eſt dit que cette femme avoit fait un vœu ſolemnel. Ainſi elle étoit Religieûſe & non pas Tièrciaire. Il met encore dans cet Ordre les Sœurs Pénitentes de ſainte Magdeleine, dont il eſt parlé dans les Bulles de Grégoire IX. de l'an 1227, & le *tièrs Ordre* de S. François, parceque Nicolas IV. ordonna l'an 1290 que les Frères & Sœurs de cet Ordre porteroient non pas un cordon, mais une ceinture de cuir, & que la ceinture de cuir eſt un diſtinctif ſpécial de l'Ordre de S. Auguſtin, comme ſi pluſieurs aûtres Ordres d'hommes & de femmes n'en portoient comme les Auguſtins & les Auguſtines. Ces Pères ne commencèrent à donner l'habit de Tièrciaires que ſous Boniface IX. Il leur en accorda la pèrmiſſion en 1401. Sa Bulle fut confirmée par Martin V. Eugéne IV. & Sixte IV. & par Paul II. en 1470. Voyez le P. Hélyot, T. III. C. 10. Le P. Ange Prouſt de la Communauté ou Réforme de Bourges augmenta fort ce *tièrs Ordre* en Bretagne au ſiécle paſſé. Voyez le même Auteur, C. 11.

Le *Tièrs Ordre* des Carmes, quoiqu'en diſe le P. Didaque de Coria dont nous avons parlé, n'a été établi qu'en 1476, que Sixte IV. pèrmit au Prieur Général, aux Provinciaux & aux Prieurs Locaux de l'Ordre des Carmes, & à ceux qui tiendroient leur place, de pouvoir donner l'habit réguliér & la Régle de leur Ordre aux pèrſonnes de l'un & de l'aûtre ſexe qui ſe préſenteroient pour le recevoir, de même que les Mantelées, & Pinzoches ou les Frères de la Pénitence du *tièrs Ordre* des Mineurs, & de ceux des Frères Prêcheurs & des Hèrmites de S. Auguſtin, & d'admettre auſſi au même habit, les Vièrges, Matrônes, Veuves & femmes mariées. L'année ſuivante 1477, ce *tièrs Ordre* des Carmes commença en vèrtu de cette Bulle de Sixte IV. Les Frères & Sœurs de cet Ordre n'eurent d'abord que la Régle du Patriarche Albèrt : Enſuite le P. Théodôre Stratius Général des Carmes vèrs l'an 1635 leur en dreſſa une ; & le P. Émile Jacomelli, Vicaire Général de cet Ordre, la réforma. Elle contient 19 Chapitres. Le P. de Coria prétend que les Chevaliérs de Malthe dans leur origine ont été du *tièrs Ordre* des Carmes, que le B. Gérard leur Fondateur étoit Frère Convèrs de l'Ordre des Carmes, & qu'il inſtitua cet Ordre de *Tièrçaires* ſous l'autorité de ſon Général. Saraceni & Munoz ſont auſſi de ce ſentiment, & confondent le B. Gérard avec S. Gérard Évêque & Martyr, & prémiér Apôtre de Hongrie, qui mourut en 1042. De Coria met encore S. Loüis dans le *tièrs Ordre* des Carmes. Tout cela eſt du même goût que ce qu'ils diſent de l'antiquité de cet Ordre. Il entra en Portugal l'an 1629, & y fut maintenu par ſentence du Tribunal du Collecteur Apoſtolique contre les oppoſitions des aûtres Religieux. Voyez le P. Heliot, T. I. C. 52.

Le *Tièrs Ordre* de S. Dominique a été peu connu avant 1422. Nous en avons parlé, T. II. p. 881, au mot DOMINICAIN, & T. III. p. 399 au mot MILICE.

Le *Tièrs Ordre* de S. François commença en 1221 comme on l'a dit cy-deſſus, par pluſieurs pèrſonnes, qui touchées des prédications du Saint, lui demandèrent un moyen de mener plus facilement une vie Chrétienne. Il leur donna une régle dont l'on n'a plus les conſtitutions ainſi qu'il les écrivit lui même, mais ſeulement comme elles furent rédigées & confirmées par le Pape Nicolas IV. ſoixante & huit ans après. Le prémiér Ordre de de ce Saint comprend les hommes Religieux qu'on appelle *Frères Mineurs*, & qui ſont les Cordeliérs, les Capucins, & les Recolèts. Le ſecond comprend les Filles Religieûſes de Sainte Claire. Et le troiſiéme comprend pluſieurs pèrſonnes de l'un & de l'aûtre ſexe qui vivent dans le monde ; & c'eſt ce qu'on appelle le *tièrs Ordre*. Les pèrſonnes qui ſont de ce *tièrs Ordre*, portent ſous leurs habits, une tunique de ſèrge griſe, ou un ſcapulaire de même étoffe avec un cordon ; & ils obſèrvent une régle faite par Saint François, & autoriſée par les Papes, & principalement par le Pape Nicolas IV. Le *Tièrs Ordre* de S. François commença à Carnerio petit bourg éloigné de deux lieuës de la ville d'Aſſiſe. S. François y ayant prêché avec beaucoup de force la neceſſité de la Pénitence, pluſieurs habitans de Carnerio & des bourgades voiſines en furent ſi touchez, qu'ils vouloient ſe retîrer dans les cloîtres & dans les ſolitudes, abandonnant les maris leurs femmes, & les femmes leurs maris. Le Saint régla ces mouvemens indiſcrèts, leur pèrſuadant de demeurer dans leur familles, & d'y vivre dans la crainte de Dieu, & la pratique des vèrtus Chrétiennes. Il leur donna une régle, & c'eſt ce qui fit l'établiſſement de ſon *tièrs Ordre*. Le prémiér étoit les Frères Mineurs, & le ſecond les Clariſſes. Les Florentins firent bâtir la prémière Maiſon de cet Ordre. Les Confrères bâtirent auſſi quelque-tems après un Hôpital proche des murs de la même ville, & d'une Égliſe de S. Martin ; ce qui fit donner à ces *Tièrçaires* le nom de Bons hommes de S. Martin, avec celui de Pénitens de S. François, à caûſe du nom de la Pénitence que ce Saint donna à ſon troiſiéme Ordre. Cet Ordre s'établit enſuite à Giani. En 1221, ou 1222. le Saint en fit la Régle, qui contient 20 Chapitres. Elle fut approuvée de vive voix par Honorius III. & Grégoire IX. & confirmée par une Bulle de Nicolas IV. de l'an 1289. après qu'il y eut fait quelque changemens & additions.

additions. Ceci a fait croire à quelques-uns que S. François n'en étoit pas l'auteur ; que c'étoit Nicolas IV. Mais une Bulle de 1290 marque expreſſément que c'eſt S. François qui l'a faite, & Léon X. dans ſa Bulle de l'an 1521 dit que Nicolas IV. l'avoit ſeulement confirmée. Anne d'Autriche Reine de France & mère de Louis XIV de glorieûſe mémoire prit l'habit du *tiers Ordre* de S. François. En Eſpagne, en Italie & en quelques aûtres lieux on porte publiquement l'habit de cet Ordre ; Il conſiſte en une robbe de drap brun, ou couleur de cendre, ſerrée d'une corde blanche, avec un manteau de même étoffe. Il y a des hommes, qui ont un petit capuce, & d'aûtres un chapeau ; les femmes ont un voile blanc.

De cet Ordre, qui ne fut établi d'abord que pour des pèrſonnes ſéculières, pluſieurs pour parvenir à une pèrfection plus grande ſe ſont fait de véritables Religieux, & ont formé différentes Congregations, dont voici les noms. Les Religieux Penitens du *tiers Ordre* de S. François, dont quelques uns mettent les commencemens ſous Léon X. D'aûtres diſent que la Bienheureûſe Angeline de Corbare fonda le prémiér monaſtère de cet Ordre en 1397. D'aûtres prétendent que le *tiers Ordre* Réguliér commença du vivant même de S. François. Ce dèrnier ſentiment eſt faux de l'aveu même du P. Hélyot qui ne remonte qu'à Nicolas IV. Voyez cet Auteur, T. VII. C. 30. Religieux Penitens du *tiers Ordre* de S. François de la Régulière obſèrvance dite la Congrégation de Lombardie. Religieux Pénitens du *tiers Ordre* de S. François des Congrégations de Sicile, de Dalmatie, & d'Iſtrie ; elles ſont aujourd'hui unies à celle de Lombardie. Religieux Penitens du *tiers Ordre* de S. François de la Régulière Obſèrvance, de la Congrégation de Zepperen, appellez Beghards ; ils ſont auſſi unis à la Congrégation de Lombardie. Il y a auſſi en Allemagne une Congregation de Pénitens du *tiers Ordre* de S. François, & une en Eſpagne, une en Portugal, une en France appellée communément Picpus. Les Frères Infirmiérs Minimes, nommez encore Obrégons, & fondez ſur la fin du XVIe ſiècle par le P. Bèrnardin d'Obrégon, ſont auſſi du *tiers Ordre* de S. François ; de même que les Bonſieux, qui commencèrent à Armentières l'an 1615 Il y a encore trois Congrégations du *tiers Ordre* de S. François, dont on ne ſait guère que le nom. Les Frères & Sœurs des Sociétez ou Confratèrnitez du Conſort à Milan, & de la Charité de Pajolo à Reggio, & les Penitens gris à Paris.

Il y a auſſi pluſieurs Congrégations Religieûſes de filles du *tiers Ordre* de S. François. La prémière Religieûſe de cet Ordre fut ſainte Éliſabeth de Hongrie, veuve du Landgrave de Thuringe qui fit vœu de pauvreté & de chaſteté l'an 1225. Ces Religieûſes étoient Hoſpitalières, & ſe nommèrent les unes Sœurs de la Celle, les aûtres Sœurs de la Saille. D'aûtres vivoient en clôture ; elles furent fondées vèrs l'an 1595 par la B. Angeline de Corbare, qui fut leur prémière Générale. Celles qui ſont Hoſpitalières en France & dans les Pays Bas, ſe nomment Sœurs Griſes, dont quelques-unes ſont réformées. D'aûtres s'appellent Pénitentes du *tiers Ordre* de S. François de l'étroite Obſèrvance. D'aûtres Penitentes du *tiers Ordre* de S. François, ou Recollectines. Voyez ſur le *tiers Ordre* de S. François, & ſes différentes Congrégations, le P. Hélyot, T. VII. depuis le Ch. XXIXe juſqu'au XLVe incluſivement.

Le *Tiers* Ordre de Prémontré. Thibaut Comte de Champagne & de Blois voulut entrer dans l'Ordre de Prémontré & s'y engager par les vœux ſolemnèls ; mais S. Norbèrt lui déclara que la volonté de Dieu étoit qu'il le ſèrvit dans le mariage. Il lui donna ſeulement un petit ſcapulaire blanc pour porter ſous ſes habits, en lui preſcrivant une Régle pour y vivre ſaintement & une manière religieûſe au milieu du monde. Il accorda enſuite la même chôſe à une infinité de pèrſonnes ſéculières, c'eſt ce qui a compôſé le *Tiers* Ordre de Prémontré ; mais il y a long tems que cet uſage eſt aboli. P. HÉLYOT. *T. II. p.* 162. & le *Bibliotheca Præmonſtratenſis.*

Le *Tiers* Ordre de la Mèrcy. Vèrs l'an 1265. deux veuves de condition de la ville de Barcelone demandèrent pour elles & pour pluſieurs aûtres au B. Bèrnard de Corbarie leur Confeſſeur, de l'Ordre de la Mèrci, & Prieur du Couvent de Barcelone, la pèrmiſſion de porter l'habit du *Tiers* Ordre de la Mèrcy à l'exemple des Tièrciaires de S. François & de S. Dominique. Après quelques épreuves, il propôſa la chôſe au Chapitre Général, & on lui donna commiſſion de faire cet établiſſement & d'en écrire la Régle ; ce qu'il fit en 1265. Tèls furent les commencemens du *Tiers* Ordre de la Mèrci au XIIIe ſiècle.

Le *Tiers* Ordre des Sèrvites, ſi l'on s'en rapporte au P. Archange Giani dans les Annales de cet Ordre, fut inſtitué par le B. Bon fils Monaloi prémiér Général de l'Ordre : mais le P. Hélyot montre par l'Acte de réception de ces prétenduës Tièrciaires que ce n'étoient que des Oblates juſqu'au XVe ſiècle ; que la B. Julienne fille d'un riche bourgeois de Florence ayant été éluë Supérieure par ces Oblates en 1306, leur preſcrivit une Régle, qui fut approuvée par Martin V. l'an 1424. Ainſi d'Oblates elles devinrent véritablement Tièrciaires des Sèrvites. Leur Régle eſt rapportée tout au long dans cette bulle, & contient 20 articles. Il n'y a que des filles du *Tiers* Ordre des Sèrvites.

Le *Tiers* Ordre de la Trinité, n'a commencé très-probablement qu'en 1584. quoiqu'on lui donne une ancienneté plus grande de quatre ſiécles. Voyez au mot TRINITÉ.

TIERS-POINT. Tèrme de Pèrſpective & d'Architecture. En Pèrſpective on appelle le *tiers point*, un point qu'on prend à diſcrétion ſur la ligne de vuë, où aboutiſſent toutes les diagonales qu'on tire pour raccourcir les figures. *Punctum tertium in perſpectiva.*

TIERS-POINT. En tèrmes d'Architècture. C'eſt le point de Section qui ſe fait au ſommet d'un triangle équilatéral ou au deſſus, ou au deſſous. *Tertium punctum.* On fait des voûtes d'orgive en *tiers-point.* Il eſt ainſi nommé parceq'il eſt le troiſiême point après les deux qui ſont ſur la bâſe. Une voûte en *tiers-point* eſt proprement une voûte élevée au deſſus du plein cintre.

On appelle auſſi un *tiers-point*, ce qui donne un branle à pluſieurs machines dans la Méchanique. *Tertium mobile.*

On appelle en tèrmes de Marine des voiles à *tiers-point*, les voiles triangulaires, qu'on nomme autrement *voiles Latines*, dont on ſe ſèrt ſur la Méditèrranée & ſur les galères, & à l'artimon. *Vela Latina, triangula.*

TIERS POTEAU. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Piéce de bois de ſciage de cinq & trois poûces & demi de groſſeur, faite d'un poteau de cinq & ſept poûces refendu. *Tertia ligni ſciſſilis pars.* On s'en ſèrt pour les cloiſons légères, & pour celles qui portent à faux. DAVIL.

TIERS DE SOU. C'étoit une ſorte de Monnoye d'or du tems des Rois de la prémière Race, laquelle avoit d'un côté une tête de Merovée ornée d'un diadême pèrlé. *Tertiarius aſſis.* BOUTEROUË.

TIÈRSAN. Voyez TIÈRAN.

TIÉSURES. ſ. Nom propre d'un ancien village des Ambianois. *Teucera.* Il eſt dans l'Artois, aux confins de la Picardie, ſur l'Authie, à une lieuë au deſſus de Dourlens. MATY.

TIEUL, EULE. adj. Tel. *Talis.* Et au pluriel *Tieuls.* BOREL.

TIEULE. ſ. f. Vieux mot. Tuile. BOREL. *Tegula.* De là on a fait *Tégule*, *Téjule*, *Tieule.*

TIEULEMENT. Vieux adv. Tellement. BOREL. *Sic, ita.*

TIEURE. ſ. f. *Tieure* ſur l'Antie. Nom de lieu. *Teucera, Teucera ad Alteiam.* C'eſt un bourg de Picardie ſitué ſur l'Antie, entre Antie & Doulens. Voyez Valois. *Not. Gall p.* 14. & 182.

TIEUXTE. Vieux ſ. m. Texte. BOREL. *Textus, contextus.*

TIEX. Vieux adj. m. Tel. BOREL. *Talis.* Il paroît être indéclinable ; car il a au féminin *tiex*, & au pluriel il a auſſi *tiex*.

Johannes hom non pas antien,
Que en appelle Gentien,
Portoit tiex *armes ce diſoient.* PIERRE GENTIEN.

TIF.

TIFAUGES. ſ. Nom propre d'un bourg de France, ſitué ſur la Sevre Nantoiſe, dans le Poitou, & aux confins de l'Anjou, & de la Bretagne. MATY. *Taifali Gallicani, Taifalia, Teifali, Teifalia, Tifaugia.* C'eſt un village du Poitou. Les Taifales étoient des Scythes, c'eſt à dire, des peuples du nord, dit Valois, *Not. Gall. p.* 543. mais des Scythes infâmes & Sodomites. Ils s'étoient établis dans le Poitou, à Selle & à *Tifauge*, & ils donnèrent leur nom à ce dèrnier lieu ; car *Tifauge* s'eſt fait de *Taifalia.* Ce village eſt ſis entre Cliſſon ou Cliçon & Mortaigne, ſur la Sevre Nantoiſe. Il y avoit beaucoup de ces Taifales ſur les côtes du Poitou, & le long de l'embouchure de la Loire. Valois croit qu'ils y étoient venus ſous la conduite d'Ataulfe Roi des Gôths, ou avec Goar Roi des Alains, & qu'ils s'y étoient établis ſous l'Empire d'Honorius. Car il ne croit pas que ce ſoient des deſcendans de ces Taifales payens qui, ſuivant la Notice des Provinces de l'Empire Romain, ſecoururent les Poitevins. Voyez cet Auteur à l'endroit cité, & *Rer. Francic. L. V.*

TIFERNO. ou BIFERNO. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples en Italie. *Tifernus, Phiternus.* Cette rivière naît près du Bojano, dans le Comté de Moliſe, arroſe Guardia ; & après avoir travèrſé une partie de la Capitanate, elle ſe décharge dans le golfe de Veniſe, environ à une lieuë de Thèrmôſe, vèrs l'orient MATY.

TIFFER ou TIPHER. v. act. Vieux mot, orner ; de *στέφειν*, *coronare.* D'où vient une tuffe, c. hupe. BOREL.

TIFFÉ, ÉE. part. & adj. Vieux mot. c. ajuſté, attifé. BOREL. *Ornatus, veſtitus.*

Si fu ſi cointe, ſi tiffée,
Que ſembloit être une fée. R. DE LA RÔSE.

Ces Dames qui ſi ſont tiffées,
Si mignottes, & ſi parées. OVIDE *Mſ. de Borel.*

T I G.

TIGE. ſ. f. C'eſt la partie des plantes qui naît de la racine, & qui ſoutient les feüilles, les fleurs & les fruits. La tige dans les arbres s'appelle le *tronc*, en Latin *caudex*, *truncus:* dans les hèrbes elle s'appelle *caulis* & *ſcapus*, lorſqu'elle eſt droite comme une colonne. Les Auteurs modèrnes l'ont appellée *viticulus*, lorſqu'elle eſt grêle & couchée par tèrre comme celle de la nummulaire. Dans les differentes ſortes de bléd & dans les plantes ſemblables on l'appelle *culmus*. Voilà quatre lis qui ſortent d'une même *tige*. Les lis ont des *tiges* hautes & droites. La *tige* de la plante, ſuivant Mr. Grew dans ſon Anatomie des plantes, n'eſt aûtre chôſe que la cuticule qui couvre au commencement les deux lobes & la plume de la graine, & qui s'étend à meſure que la plante croît.

Les Botaniſtes appellent *tige ailée*, celle qui dans ſa longueur eſt revêtuë de quelques feüillêts déliez que lon nomme aîles. *Truncus alatus.*

TIGE, ſe dit auſſi de la partie de la botte qui eſt depuis la genoüillère juſqu'au talon. *Ocrea tibia.*

TIGE, en Architecture, ſignifie le fût ou le vif d'une colonne. *Columnæ ſcapus.* On appelle *tige de rinceau*, une éſpéce de branche qui part d'un culot ou fleuron, & qui porte les feüillages d'un rinceau d'ornement. *Caulis.* DAVILÈR. & *tige de fontaine*, une éſpéce de baluſtre qui ſèrt à porter une ou pluſieurs coupes de fontaine jailliſſante. Les Sèrruriers appellent la *tige* d'une cléf, la partie qui eſt entre le panneton, & l'anneau. *Scapus.* On dit auſſi la *tige* d'un guéridon, la *tige* d'une plume; d'un flambeau, ou chandeliér, ou aûtres chôſes qui imitent la *tige* d'une plante.

TIGE, ſe dit figurément en Morale, & en parlant de généalogie. *Stirps, caput.* La parenté n'eſt fondée que ſur ce qu'on vient de la même *tige*, d'une ſouche commune. Pour compter les degrez de la parenté, il faut remonter juſqu'à ſa *tige*.

TIGÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des plantes & des fleurs répréſentées ſur leurs tiges. *Caudicatus.*

TIGENS. Vieux mot, ſorte de bas. *Perceval.* BOREL.

TIGÉTTE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt dans le chapiteau Corinthien une manière de tige, ou cornet, le plus ſouvent cannelé, & orné de feüilles, d'où naiſſent les volutes, & les hélices. *Cauliculus.* DAVILÈR. On l'appelle auſſi Petite Caulicaule.

TIGNE. Voyez TEIGNE. *Tinea.*

TIGNON. Voyez TEIGNON.

TIGRE, TIGRESSE. ſ. m. & f. Animal féroce & cruel qui a des griffes, & la figure d'un chat, mais qui eſt plus grand, & qui a la peau tachetée. *Tigris, tigris fœmina.* Un *tigre* d'Hircànie. Oppien dit que le *Tigre* eſt le plus beau des animaux à quatre piéds, comme le paon l'eſt des oiſeaux. Le *tigre* eſt très-agile & très-vîte, c'eſt ce qui a fait dire aux Poëtes qu'il étoit conçû des vents. Ariſtote a dit, *Hiſt. Anim. L. VIII. C.* 28. que les *tigreſſes* s'accouploient avec les chiens, & que de cet accouplement naiſſoient les chiens des Indes; cela n'eſt pas vrai, mais Ariſtote eſt excuſable, parceque cet animal étoit peu connu alors; qu'il n'en parle que ſur le rapport des aûtres, & que Néarque lui-même, qui avoit couru une partie de l'Hircanie & de l'Inde avec Aléxandre, & qui étoit Géneral de la flotte, n'en avoit jamais vû lui-même qui fût en vie, mais ſeulement des peaux. On le connut bien plus tard à Rome. Le prémiér *tigre* qui y parut, il fut donné en ſpectacle par Auguſte à la dédicace du beau théâtre de Marcellus, qui ſe fit aux Nônes de May, c'eſt à dire le 7ᵉ de ce mois, ſous le Conſulat de Q. Tubéron & de Fabius Maximus l'an 742. de Rome. Pline, *L. VIII. C.* 17. Les Poëtes diſent que le Char de Bacchus eſt tiré par des *tigres*. Pline dit que celui qu'Auguſte donna le prémiér en ſpectacle, étoit apprivoiſé; il dit pourtant qu'il étoit dans une cage. Martial dit plus: Domitien, ſi on l'en croit, attacha à un char des *tigres*, auſſi-bien que des Léopards. J'ai de la peine à le croire; le *tigre* ne s'apprivoiſe jamais. Philoſtrate, dans la vie d'Apollonius, L. II. C. 12. rapporte d'aprés Damis, que les Indiens mangeoient les feſſes des *tigres*, mais qu'ils ne mangeoient point les aûtres parties qu'ils regardoient comme ſacrées. Voyez ſur les *tigres*, Bochard *Hieroz. P. I. L. III. C.* 8. Wottonus, *de differ. Anim. L. V. C.* 81. Voſſius, *de Idolol. L. III. C.* 60. 63. 65. 72. Piétro de la Valle, *P. IV.* dit qu'à la Cour du Mogol on fait des combâts d'hommes & de *tigres*. Dans l'iſle de Ste. Catherine prêſque pèrſonne n'a des bas ni des ſouliérs; néanmoins ils ſont obligez de ſe couvrir les jambes, lorſqu'ils entrent dans les forêts; alors la peau d'une jambe de *tigre* leur eſt un bas tout fait. FRÉZIÉR. *p.* 21. Un Poëte fait dire à Énée par Didon, pour lui reprocher ſa dureté;

Non cruel, tu n'es pas le fils d'une Déeſſe,
Tu ſuças en naiſſant le lait d'une tigreſſe.

TIGRE, ſe dit figurément d'un homme méchant, furieux & cruel. *Tigris, ferox, furioſus, crudelis, inhumanus.*

C'eſt un tigre *altéré de tout le ſang* Romain. CORN.

C'eſt un père inéxorable, impitoyable; un vrai *tigre*. Cette femme ſe plaint que ſon mari eſt jaloux comme un *tigre*. Un Amant maltraité accuſe ſa Maîtreſſe d'être *tigreſſe*. Quand on eſt *tigreſſe*, je ſuis ma foi *tigre* auſſi. MOL.

TIGRE, ſe dit auſſi des chevaux, quand leur poil eſt tacheté comme les *tigres*. *Equus villis tigrinis variegatus.* On a fait un préſent au Roi d'un bel attelage de ſix chevaux *tigres*.

TIGRE, eſt auſſi un petit inſecte gris & rond, & fait comme une punaiſe, qui ronge les feüilles des arbres, & particuliérement des poiriers. *Tigrinus pulex.* On dit que quand on aſpèrge les poiriérs avec de l'eau où l'on aura fait tremper du tabac, que cela fait mourir les *tigres*. Les *tigres* ſont un petit inſecte volatile qui déſole infiniment les poiriers des éſpaliers, particuliérement aux bonnes expoſitions du levant & du midi. *La Quint. P. III. p.* 345.

TIGRE. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière d'Aſie. *Tigris.* Elle a ſa ſource près de celle de l'Euphrate, dans la montagne de Thildir, en Turcomanie; enſuite elle ſépare le Diarbec de l'Arzerun, & le Chuſiſtan de la Chaldée; & s'étant jointe avec l'Euphrate à Gorno, elle ſe décharge dans le golfe de Balſora ſous le nom de Shatel Arab, c'eſt-à-dire le fleuve des Arabes, anciennement Paſitigris. Cette rivière baigne Diarbékir, Gezaïra, Moſul, Bagdat, Gorno, & Balſora. Tous ceux qui mettent le Paradis tèrreſtre dans l'Arménie, ou dans la Chaldée, prennent le *Tigre* pour l'HHiddekel de Moyſe. C'eſt un fleuve très rapide, & on le travèrſe, & même on le déſcend ſur des bateaux, dans leſquels les Européens ne ſe croiroient pas fort en ſûreté. Ils ſont faits avec quatre pèrches qui forment un quârré, dont châque coin eſt ſoutenu par un aûtre; le dedans eſt garni de branches d'arbres entrelacées, & c'eſt là deſſus que l'on met confuſément les gens & les bêtes; on conduit cette machine avec des rames. MATY. Cet Auteur l'appelle auſſi *Tigil*; mais nous diſons toujours *Tigre* en François. L'Euphrate a ſa ſource dans la grande Arménie, au côté ſeptentrional du Mont Abos, qui eſt une branche du Taurus. Le *Tigre* a la ſienne dans le même pays, au côté méridional du mont Niphate aûtre branche du Taurus. Ces deux ſources ſont éloignées l'une de l'aûtre de plus de 100. lieuës. L'Euphrate prend ſa ſource du côté de l'Occident, le *Tigre* du côté de l'Orient, & ils enfèrment la Méſopotamie l'une des plus fameûſes & des plus fèrtiles contrées de la tèrre. Ils ſe joignent enſuite par pluſieurs canaux qui enfèrment l'ancienne Babylonie. Puis ne faiſant plus qu'un même lit, ils s'avançent vèrs le midy; & avant que de tomber dans le golfe Pèrſique, ils ſe ſéparent de nouveau, & enfèrment dans leurs bras une grande iſle qui s'appelloit aûtrefois Meſſene, & qui s'appelle préſentement Chadèr. HUET, *Diſſert. ſur le Parad. Terr. C.* 6. Les Pèrſes ignorans dans la navigation & dans le commèrce, & la guèrre de mèr, & craignant les invaſions qu'on pouvoit faire dans leur pays par le *Tigre* & par l'Euphrate, avoient fait faire des ſauts & des cataractes en divèrs endroits de ces fleuves. Aléxandre les rétablit dans leur état naturel, enſorte que les vaiſſeaux pouvoient remonter juſqu'à Opis & à Séleucie par le *Tigre*, & juſqu'à Babylone par l'Euphrate. ID. Le lit du *Tigre* eſt fort bas. ID.

Il avoit dépeuplé les rives où l'Hidaſpe
Voit ſon lit relevé de carrières de jaſpes;
Et celles où le Tigre *écumeux & bruyant*
Se pourſuivant toujours & toujours ſe fuyant,
De ſa fougueûſe courſe étonne ſon rivage,
Et porte pour tribut à la mèr un orage. P. LE MOINE.

. . . . . . *ces campagnes fécondes*
Que le Tigre *& l'Euphrate arroſent de leurs ondes.*
BRÉBEUF.

Il y a un bras du *Tigre* que les Arabes appellent le petit *Tigre*. D'HÈRBELOT.

Le nom de Chiddekel, que Moïſe donne à ce fleuve, & celui de *Tigre* que lui donnent les Européans, & celui de Diglath qu'on lui donne dans le levant, ſont la même chôſe. Cela ſurprendra ceux qui n'entendent pas l'art des étymologies...

Je dis donc que de l'Hébreu חרקל, *Chiddekel*, s'eſt formé le mot *Tigris*: & voici comment. La prémière lettre, qui eſt une forte aſpiration, eſt tombée comme au mot Chaboras, qui eſt le nom d'un fleuve de Méſopotamie, dont parle Ptolémée, que Strabon appelle *Aborras*, comme au mot de Cham, qui eſt le nom du plus jeune des enfans de Noé, d'où s'eſt formé le nom Égyptien Ammun, & le Grèc Ammon que l'on a donné à Jupitèr; & comme au mot Grèc χλαῖνα, d'où les Latins ont fait celui de *lana*. Cette aſpiration étant donc ôtée du mot *Chiddekel*, il reſte *dekel*, dont le *d* s'eſt changé en *t*; ce qui arrive ſouvent, comme entre lèttres de même inſtrument. Ainſi on a fait *Azotus* du mot Hébreu, אשדוד, *Aſdod*; iota de יוד, *jod*; *artaba* du Syriaque *ardab*; *Atergatis* de *Derceto*; *tenebræ*, de δνοφερόν. Le *k* de *dekel* s'eſt changé en *g*, comme de אכבר, *Acbar*, s'eſt fait *Agbarus*; de *Derceto Atergatis* que je viens d'alléguer; d'*Acragas*, *Agrigentum*; de *Caius* & *Cneius*, *Gajus*, & *Gneius*; de *curculio*, *gurgulio*. La dèrnière lèttre de *dekel* a produit un *r*, comme de l'Hébreu *Belial*, les Grècs ont fait Βελίαρ; comme du Chaldéen *Sarbal*, ils ont fait *Sarabara*; comme l'on a appellé indifféremment le Borax *Tincal*, & *Tincar*. Et ce vèrs ancien de la Comédie Grècque

Ὁλᾶς θέωλος τὴν κεφαλὴν κόλακος ἔχει,

fait aſſez voir l'affinité de l'*l*, & de l'*r*. Ces pèrmutations de lèttres ſont les portes de communication par où les mots originaux & les dérivez entretiennent leurs corréſpondances. Ôtant donc l'aſpiration du mot *Chiddekel*, celui de Dekel eſt demeuré, que les Syriens ont traveſti en *Diglat*; Joſeph & les Paraphraſtes Chaldéens, les Arabes & les Pèrſes en *Diglat*; d'aûtres Orientaux modèrnes en *Degil* & *Degela*. Pline, ou ceux qui l'avoient inſtruit, en Diglito; & les Grècs qui donnoient à tous les noms étrangérs l'inflèxion & le tour de leur langue, en *Tigris*.

Cela fait voir évidemment combien ſont vaines les conjectures ſur l'origine du mot *Tigre*. Les uns ont crû que ce fleuve étoit ainſi nommé à caûſe de la viteſſe de ſon cours, pareille à celle de l'animal de même nom. D'aûtres tîrent le nom du fleuve & de l'animal de celui de la flèche qui s'appelle *Tigris*, diſent-ils, chez les Arméniens, chez les Médes, & chez les Pèrſes. Nous pourrions parler avec aſſûrance de cette origine, ſi la connoiſſance de l'ancienne langue Pèrſique étoit venuë juſqu'à nous. Il en a paſſé pluſieurs mots dans celle d'aujourd'hui, & je ne ſçai ſi le mot תיר, *Tojor*, ne ſeroit point de ce nombre. Il ſignifie une flèche. Cette origine n'eſt pas hors de vraiſemblance; car on ne pouvoit mieux comparer qu'à une flèche, le tigre le plus légèr de tous les animaux, & le *Tigre* le plus vîte de tous les fleuves. Il ſemble que les Anciens ayent affecté d'exprimer la rapidité de ce fleuve par les tèrmes d'ὀξύτης, & d'ὀξὺς, qui ſignifie *pointu*, & *léger*; comme pour marquer l'origine du mot *Tigris*, tîré de la flèche, qui eſt vîte & pointuë. C'eſt dans cette même vûë que Diodôre a comparé le Nil à une flèche à caûſe de ſa rapidité. Ainſi le fleuve Acis de Sicile a eû ce nom qui ſignifie la pointe d'une flèche, à caûſe de la légèreté de ſa courſe. Il ſemble encore que la même caûſe a fait donner au *Tigre* le nom de Sollax, ou Sulax, qui eſt marqué par quelques Auteurs, & qu'ils expliquent κατωφερὴς, c'eſt-à-dire, *Qui ſe porte en bas avec précipitation*. Ce mot, ſelon ma conjecture, vient de celui du torrent de Siloé, je veux dire de שלוח, c'eſt-à-dire, *chaſſé*, *envoyé*, *pouſſé comme un trait*; car le mot שלח, qui a la même origine, ſignifie un trait. Le mot Arabe תיאר, *Taijaron*, qui approche aſſez du Pèrſan *Tojor*, que je viens de rapporter, a une ſignification qui convient à notre ſujèt. Il ſignifie *un courant d'eau*, il ſignifie encore, *qui coule avec rapidité*: ce qui quâdre aſſez avec la nature du *Tigre*. L'èrreur de Pline, & celle de ſon abbréviateur Solin eſt remarquable ſur tous les aûtres, quand ils diſent que le *Tigre* s'appelle *Diglito* dans le commencement de ſa courſe, lorſquelle eſt encore lente; mais que quand elle devient plus légère, il s'appelle *Tigre*. Il s'appelle *Tigre* dès ſa ſource, comme l'aſſûre Strabon, & les noms de *Tigre* & de *Diglito* ne ſont qu'une même chôſe.

Je dis encore que toutes ces conjectures ſont vaines; Il faut chèrcher la véritable racine du mot *Tigris* dans le mot Hébreu *Chiddekel*; & ce nom eſt compôſé de deux mots Hébreux חדה, *chadda*, *aigu*, dérivé du vèrbe חדד; *chadad*, *être aigu*, & de קל, *vite*, *léger*, dérivé du vèrbe קלל, *kalal*, *être vite & légèr*. Et c'eſt plûtôt à cette origine qu'à toute aûtre, que les Grècs ſemblent avoir eû égard, quand ils ont éxprimé la rapidité de ce fleuve par le mot ὀξύτης. Joſeph l'a reconnu en partie, quand il a dit, Διγλαθ, ἐξ οὗ φράζεται τὸ μετὰ στενότητος ὀξύ. Il faut corriger ce paſſage, & lire, ὃ ἐκφράζεται, c'eſt-à-dire, *Diglat*, qui s'éxplique, *étroit* & *légèr*. Mais il ne faut pas attendre de Joſeph une parfaite connoiſſance de la langue Hébraïque. Les Rabbins ont parlé plus éxactement que Joſeph, & ont rapporté ce mot à ſa véritable ſource. Celle que propôſe Moyſe Barcépha, n'eſt pas mépriſable. Il veut que *Chiddekel* vienne du Chaldéen, דקל, *dekal*, qui ſignifie *boüillir*. Et peut-être y faut-il rapporter le paſſage de Heſychius, Τίγρης ὁ τοῦ ποταμοῦ ῥοῖζος, c'eſt-à-dire, que le mot de *Tigre* ſignifie le bruit que fait l'impétuoſité d'un fleuve. D'aûtres fleuves que celui-ci ont porté le nom de *Tigre*, & probablement pour la même caûſe. Huet, *Diſſ. ſur le Parad. Tèr. C.* 14.

Le Royaume de Tigre. *Tigre Regnum.* Ce Royaume eſt une partie des États de l'Empereur des Abiſſins, en Afrique. Il eſt entre le Nil & la côte d'Abex, ayant au nord le Royaume de Barnagas, & au ſud celui d'Angote. Chaxumo ou Æcum en eſt la Capitale, & elle eſt très-peu de chôſe. Le Gouvèrneur de cette Province porte le nom de *Tigre-Mahon*, ce qui a donné lieu à l'èrreur de quelques Géographes, qui ont mis dans l'Abiſſinie un Royaume de *Tigre-Mahon* diſtingué de celui de *Tigre*. Maty.

TIGRUA, Cap. Voyez GATONICI.

TIGUES. Voyez TIQUES.

T I K.

TIKMITH, *Tachemt*, *Tekempt*, *Tacmat*. ſ. Tèrme de Calendriér, Nom du ſecond mois de l'année des Éthiopiens, qui répond au mois d'Octobre. Voyez Ludolf dans le Calendriér Éthiopien qu'il a publié dans ſon hiſtoire d'Éthiopie. p. 389. Le Moine, *Not. ad Variæ ſacr. p.* 462. Riccioli, *Chronol. Reform. p.* 33. & 51.

T I L.

TIL, ille. adj. *Talis.* Tel & telle. M. Galand au Franc-Aleu, page 17. Borel.

TIL, ou TEIL. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tillidum*, *Tillum*. C'eſt un village de Bourgogne, près de Sens, ſur la Vanne, ou Venne. Valois, *Not. Gall. p.* 45. *a*.

TILBURY. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté d'Éſſex, en Anglетèrre. *Tiburgium.* Il eſt ſur la Tamiſe, à huit lieuës au deſſous de Londres. Maty.

TILLAC. ſ. m. Tèrme de Marine. La couvèrture du vaiſſeau; le plus haut pont du navire, ſur lequel on combat, où ſont les ſoldâts & les matelôts pour les manœuvres. *Navigii tabulatum ſuperius.* On enfèrme les éſclaves ſous le *tillac* pendant le combat. L'Ordonnance de Marine, *L. II. Tit. I. art.* 12. porte: Faiſons défenſes aux Maîtres & Patrons de charger aucunes marchandiſes ſur le *tillac* de leurs vaiſſeaux ſans l'ordre, ou du conſentement des Marchands, à peine de répondre en leur nom de tout le dommage qui en pourroit arriver.

Franc Tillac. C'eſt le pont le plus bas du vaiſſeau; celui qui eſt moins élevé ſur l'eau. *Tabulatum inferius, imum.*

Faux Tillac. C'eſt une éſpéce de tillac ou de pont fait à fond de câle pour la commodité & pour la conſèrvation de la charge du vaiſſeau, ou pour loger des ſoldâts. *Pons falſus.* On l'appelle auſſi faux pont. Il eſt ſoûtenu par les faux baux qui ſont des piéces de bois pareilles aux baux, & qui ſont miſes de ſix piéds en ſix piéds ſous le prémiér tillac des grands vaiſſeaux pour fortifier le fond du vaiſſeau, & former le *faux tillac*. Voyez ces mots dans Aubin.

TILLAY. ſ. m. Nom de lieu. *Tilietum.* Il y a deux villages de ce nom dans la Beauce. *Tillay* le Godin, *Tilietum Godini*; & *Tillay* le Paineux, *Tilietum Pagani*. Tous deux ſont dans l'Archidiaconé de Beauce, qui eſt le troiſiéme des ſix de l'Égliſe d'Orléans. Ils ſont près de Touri & de Tivèrnon.

TILLE. ſ. f. L'écorce des jeunes tilleuls, dont on fait ordinairement des cordes de puits. *Cortex tiliacea.*

TILLE, en tèrmes de Marine, c'eſt l'endroit où ſe tient le timoniér dans les flûtes. Aubin. C'eſt un couvèrt ou acaſtillage à l'arrière d'un vaiſſeau non ponté. Id.

TILLE. ſ. f. Quelques-uns diſent Til. ſ. m. Nom d'une petite rivière de Bourgogne. *Tilas*, *Thilus*. La *Tille*, ou le *Til*, baigne Marci ſur *Tille*, le Foſſé, l'Is ſur *Tille*, *Tille*-le-Châſteau, Favèrnay, & tombe enſuite dans la Saône. Il reçoit l'Agnon, que quelques uns appellent l'Agnan & d'aûtres l'Ougnon. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 554.

TILLE-LE-CHASTEAU. Nom d'une petite ville de la Bourgogne, en France. *Thile Caſtrum.* Elle eſt ſur la rivière de Tille à quatre lieuës de Dijon, vers le nord. Maty. *Tila Caſtrum*, *Tilecaſtrum*, *Tilenſe caſtrum*, *Tiricaſtrum*, *Tiricaſtel*, *Tricaſtel* dans la Chronique de Saint Benigne de Dijon, & *Thiliaſtrum* dans le Cartulaire de l'Égliſe de Langres. Aujourd'hui on l'appelle aſſez ſouvent par corruption *Trichaſteaul*, & *Trichcaſteau*, nom qui s'eſt fait de *Tiricaſtel* & *Tricaſtel*, qui ſe trouvent dans la Chronique de Saint Bénigne de Dijon. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 554.

TILLEMONT, en Allemand THIENEN. ſubſt. m. Nom propre

pre d'une petite ville des Païs-Bas, ſituée dans le Brabant, ſur la Géete, à trois lieuës de Louvain, vèrs l'orient. *Tillemontium, Thena, Tiena, Thiena.* Maty. Moüillez les deux *ll* dans *Tillemont*, & voyez Valois, *Not. Gall. p.* 551.

TILLET. ſ. m. Tèrme de Libraires de Paris. C'eſt un billet ſigné & datté, qu'un Libraire envoye à un aûtre Libraire pour avoir de la marchandiſe. *Scedula.* Je garde ſon *tillet*.

TILLEUL, TILLAU, TILLOT. ſ. m. Arbre grand, grôs, fort rameux, & qui donne beaucoup d'ombrage. *Tilia.* Son écorce eſt unie ou noirâtre en dehors, pliante. Son bois eſt tendre, blanchâtre. Ses feüilles ſont larges, arondies, finiſſant en pointe, dentelées en leurs bords, un peu veluës. Ses fleurs ſont à cinq feüilles diſpôſées en rôſe, de couleur blanche, tîrant ſur le jaûne, d'une ôdeur agréable, ſoutenuës par un calice taillé en cinq parties blanches, grâſſes. Châque fleur eſt ſuivie d'une coque ligneûſe, grôſſe comme un grôs pois, ronde, un peu oblongue, anguleûſe, veluë, renfèrmant une ſemence noirâtre, douce. En Latin *tilia fœmina folio majore.* C. Bauh. Le *tilleul* ſèrt à faire des allées & des avenuës. Les canaux qu'on voit dans la plûpart des villes de Hollande, ſont bordez de *tilleuls* des deux côtez. On fait de ſon écorce des cordes & des câbles; & de ſon bois on fait des fléches & du charbon pour la poudre à canon. Les Anciens ſe ſont ſèrvi de l'écorce intérieure du *tillau*, au lieu de papiér. On en voit encore des Livres écrits il y a mille ans. On l'appelloit autrefois *til* ou *teil*: & on appelle *tillet*, un lieu planté de *tillots. Tilietum.* Il y a une éſpéce de *tilleul* dont les feuilles ſont plus petites, plus noires, plus fèrmes que celles du précédent; on l'appelle *tilia fœmina folio minore.* C. Bauh.

Tilia vient, dit-on, du Grèc πτίλον, *plume.* On a donné ce nom à ces ſortes de plantes, à caûſe qu'elles portent leurs fleurs ſur de languettes qui reſſemblent aſſez à des plumes. Quelques Auteurs font venir le mot de *tilia* de *telum*, *fléche*, comme qui diroit *telia*, parceque le bois de *tillau* eſt propre à faire des fleches.

TILLIÉRS, ou TILLERS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Normandie, en France. *Tegularia. Caſtrum Tegulenſe*, ou *Tegularienſe*, *Tileria*, *Teleria*, *Tilera.* Ce village a été ainſi nommé, parcequ'il y avoit des tuilleries, & qu'on y faiſoit de la tuile. *Tilliers*, ou *Tillers* s'eſt dit par corruption pour *Tuilliérs.* Il eſt aux confins du Pèrche ſur l'Arve, à trois lieuës au deſſous de Vèrnëuil Maty. Jean de Paris, & quelques aûtres prétendent que ce château fut bâti par Richard Duc de Normandie, ſous le régne de Robèrt Roy de France, il y a environ 700 ans. Il ajoûte qu'Henry I. Roy de France ſe le fit donner par le Duc Guillaume comme ayant été conſtruit à ſon préjudice, & qu'il le fit abattre, mais qu'immédiatement après il le fit relever, & y mit garniſon. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 547.

Ce mot vient de *Tegularia*, d'où l'on a fait *Teglaria*, *Telaria*, *Tilera*, *Tiliérs*, comme Iliérs d'*Iſlera.*

TILLON. Voyez THEAU.

TILLIN. Voyez ÉNIS.

TILLOINE. Voyez THEAU.

TILMAN, ou THIELMAN. Voyez THEAU.

TILTIL. ſ. m. Nom propre d'un petit village du Chili, ſitué un peu plus qu'à demi-côté d'une haûte montagne toute pleine de mines d'or; mais outre qu'elles ne ſont pas fort riches, la pièrre de mine ou le minerai en eſt fort dur, & il y a peu d'ouvriérs, depuis qu'on en a découvèrt de plus riches ailleurs, ſoit auſſi parceque les eaux manquent aux moulins pendant quatre mois de l'été. Le *Tiltil* eſt entre San-Iago, & Valparaïſſo; la route de *Tiltil* n'allonge que de deux lieuës le chemin de San-Iago. Ce pays eſt un peu moins déſèrt que d'aûtres de la même contrée; on y voit de tems en tems quelques tèrres labourées; & quoi qu'on y paſſe une montagne fort rude, il n'y a pas de ces défilez incommodes parmi les arbres épineux où l'on eſt déchiré de toutes parts. Fréziér, *p.* 96.

TIM.

TIMAR. ſ. m. Tèrme de Relations. C'eſt une Seigneurie, ou étenduë de tèrre que le Grand Seigneur donne à cultivèr & en uſufruit aux Spahis pour les entrètenir. *Timarium prædium.* Meninski l'appelle *Penſio, vel ſtipendium, vel reditus benè meritis militibus aſſignatus in prædiis, & poſſeſſionibus caſtrorum, oppidorum, pagorum, agrorum, vel in percipiendis decimis, aliiſve fructibus, cum præfecturâ illorum locorum; vulgò, Timarion, commenda, dynaſtia, reditûs 9000 aſprorum & infra.* C'eſt une éſpéce de fièf qui ſe donne à vie; on appelle *Timariots*, ceux qui poſſédent ces tèrres *Timariatus*, *timario donatus.* Tout l'Empire des Ottomans eſt diviſé en *Sangiakes* ou Bannières, ſous leſquèls tous ceux qui poſſédent des *Timars*, ſont obligez de ſe rendre, quand il faut marcher pour quelque éxpédition. D'Herb. On peut réſigner les *timars*, comme on réſigne les Bénéfices, en obtenant ſeulement l'agrément du Béglèrbei, ou Gouvèrneur de la Province. Cela ne ſe pratique que pour les *timars* de médiocre revenu: car pour ceux qui montent à vingt mille aſpres de revenu, & qu'on appelle *zaim*, il faut s'adreſſer au Grand Viſir duquel ils dependent. La Guill.

Ce mot vient, ſelon Méninski, de תימאר, *timar*, qui en Arabe *curatio medica & alia afflicti ac dolentis cura, viſitatio, nutritio, obſervatio, defenſio*, c'eſt à dire en general tous les ſecours qu'on peut donner, & les devoirs qu'on peut rendre à un homme malade, ou affligé. Mais je croi qu'il vient plûtôt de תמר *tamar*, vèrbe Arabe qui ſignifie *fructifier*, d'où ſe forme תמרת, *tamarath*, & au pluriel תמאר, *tamar*, fruit. Le *timar* n'eſt que l'uſufruit des tèrres & des biens que le Grand Seigneur donne aux Timariots.

TIMARIOT. ſ. m. Voyez TIMAR. Les *Timariots* ſont ceux qui joüiſſent des tèrres & heritages à droit de *Timar*, à la charge & condition de ſervir à la guèrre en propre pèrſonne avec autant d'hommes & de chevaux de ſèrvice que leur *timar*, par l'éſtime qui en eſt faite, vaut de deux mille cinq cens aſpres, ou cinquante écus, & les entretenir d'ordinaire montez & armez à leur manière, pour être prêts de marcher à toutes heures qu'on le leur ordonne, & cela ſur peine de la vie, car rien ne les en ſçauroit excuſer qu'une maladie. Outre ce devoir qui tient de nos bancs & arriere-bancs, ils payent encore une redevance du dixiéme du revenu, lequel vient du neſt au Chaſna, ou threſor de l'epargne. Que s'ils ont des enfans qui ſoient en âge de porter les armes, & propres à faire le ſèrvice après leur decès, ou au défaut d'enfans, quelques parens tant ſoit peu connus & favoriſez; on a coûtume de leur continuer le timar aux mêmes charges, ſinon l'on en pourvoit d'aûtres. Si l'heritage ainſi tenu du Grand Seigneur paſſe de revenu annuel la ſomme de quinze mille aſpres, qui ſont trois cens écus, ceux qui le poſſedent ne ſont pas appellez *Timariots*, mais *Subaſſi*, & ils adminiſtrent la Juſtice du lieu ſous l'autorité du Saniac de la province, de ſorte que cela ſe rapporte à nos anciennes Châtellenies. *Vigenere Illuſtr. ſur Calchond. p.* 181. Les *Timariots* ſont à peu près comme autrefois notre Gendarmerie des Ordonnances, compôſée d'hommes d'armes, & d'archers, à la grande & petite paye: ils ſont appointez divèrſement, à quatre ou cinq mille aſpres du moins, valant cent écus, & pour le plus haut à vingt mille: mais ils ne ſont pas obligez de marcher, s'ils ne paſſent huit mille aſpres, ou huit vingt écus, ſi d'avanture il ne ſe fait une armée Impériale, où le Grand Seigneur ſe trouve lui même en pèrſonne; car alors nul n'eſt exempt. *Vigenere, Illuſtrations ſur Chalcond. p.* 393. Les Zaïms & *Timariots* ſont des Chevaliérs, à qui le grand Seigneur donne à vie des Commanderies appellées Timars, à condition qu'ils entrètiendront un cèrtain nombre de Cavaliérs pour ſon ſervice. Les prémiérs Sultans étant les maîtres des fiefs de l'Empire, les érigèrent en Baronies ou Commanderies pour récompenſer les ſèrvices des plus brâves; & ſur tout pour lever & pour entretenir des troupes ſans debourſer de l'argent. Mais Soliman II. établit l'ordre & la diſcipline parmi ces Chevaliérs ou Barons de l'Empire, & l'on régla par ſes ordres le nombre des Cavaliérs que châcun d'eux ſeroit obligé d'entretenir. Ce corps a été non ſeulement très puiſſant, mais très-illuſtre par tout l'Empire. L'Avarice qui eſt le vice ordinaire des Orientaux, la fait tomber depuis quelques années. Les Vice-Rois & les Gouvèrneurs de Provinces font ſi bien par leurs intrigues à la Cour, que les Commanderies mêmes qui ſont hors de leurs Gouvèrnemens, ſont données à leurs domeſtiques, ou à ceux qui en offrent le plus d'argent. Les Zaïms & les *Timariots* ne diffèrent quaſi entre eux que par le revenu..... Il y a deux ſortes de *Timariots*; les uns reçoivent leurs proviſions de la porte, & les aûtres du Vice-Roy du pays; mais leurs équipages ſont moindres que ceux des Zaïms, & leurs tentes plus petites & proportionnées à leur revenu. Ceux qui reçoivent leurs patentes de la Cour, ont depuis 5 ou 6 milles juſques à 1999 aſpres: s'ils avoient un aſpre de plus, ils paſſeroient au rang des Zaïms. Ceux qui prennent des lettres patentes des Vice Rois, ont de revenu depuis 3000 aſpres juſqu'à 6000. Châque *Timariot* eſt obligé d'entretenir un Cavalier par châque 3000 aſpres de revenu, qu'il tire de ſa Commanderie. Les Zaïms & les *Timariots* doivent marcher en pèrſonne à l'armée aux prémiers ordres qu'ils reçoivent, ſans que rien les puiſſe diſpenſer de ce devoir: les malades vont en litière, & les enfans dans des panniérs, ou des bèrceaux. Les *Timariots* ſont obligez de fournir des panniérs à leurs Cavaliérs, qui s'en ſèrvent à porter la tèrre néceſſaire pour combler les foſſez & les trenchées. Cette Cavalerie eſt mieux diſciplinée que celle qu'on appelle proprement Spahis; quoique les Spahis ſoient plus leſtes & plus vigoureux: ceux-ci ne combattent que par pelotons, au lieu que les Zaïms & les *Timariots* ſont diviſez par régimens, & commandez par des Colonels ſous les ordres des Pachas. Le Pacha d'Alep eſt le

Colonel Général de cette Cavalerie, lorſqu'il ſe trouve à l'armée, parce qu'étant naturellement le Seraskièr de l'armée, c'eſt à lui à la commander en chèf, quand le Grand Vizir n'y eſt pas. Tournefort, *P. I. p. 47. & ſuiv.*

TIMAVO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'État de Veniſe. *Timavus.* Elle ſe forme de neuf ſources, qui ſont près du bourg de S. Giovanni, aux confins de l'Iſtrie & du Frioul, & elle ſe décharge fort peu après dans le golfe de Trieſte, entre la ville de Trieſte, & l'embouchure du Liſonzo. Maty.

TIMBALE. ſ. f. Tambour dont ſe ſèrvent quelques régimens de cavalerie, dont la quaiſſe eſt d'airain. *Tympanum.* Les tambours des Pèrſes étoient compôſez d'une demi-ſphère de cuivre, enfoncée d'un fort parchemin d'environ deux piéds & demi de diamétre. C'eſt d'où eſt venu l'uſage des *timbales*, que les Allemans ont apportées en Europe. Les régimens n'ont droit d'avoir des *timbales*, que quand ils les ont conquiſes, ou tant qu'il les conſèrvent.

Les timbales *d'airain & les barbâres cors*
Font retentir la mèr d'effroyables accors. P. le Moine.

En fait de muſique, les Italiens ſe ſèrvent du mot *Tympano* pour marquer une paire de *Timbales* d'une grandeur inégale, accordées à la quarte juſte, dont la plus petite éxprime le ſon de *C*, *ſol*, *ut*, & la plus grande celui de *G*, *re*, *ſol*, une 4e plus bas, ce qui ſèrt de baſſe ordinairement aux airs de Trompettes, &c. De là vient qu'on trouve ſouvent des parties de muſique intitulées *Tympano*, parce qu'elles ſont deſtinées pour ceux qui doivent battre les *timbales*.

Timbale, ſe dit auſſi d'un cèrtain inſtrument fait en forme de bois de raquette, & couvèrt de parchemin des deux côtez, dont on ſe ſèrt pour joüer au volant. *Coriacea palmula.*

Timbale, tèrme bas & populaire qui ſignifie quelquefois la marmite. Chez un tel la *timbale* va bien, il y a toûjours un bon pot au feu, il ſe traite bien. On dit dans le vulgaire, que quand on ſe met en ménage, il faut d'abord ſonger à faire boüillir la *timbale*, c'eſt à-dire, qu'il faut ſonger à la cuiſine, qu'il faut penſer à ſa nourriture avant toutes chôſes.

Il n'y a pas long tems que la *timbale* eſt en uſage.

TIMBALIÉR. ſ. m. Qui joüe des timbales. *Tympanotriba, tympaniſta.* Il y a des *Timbaliérs* dans les quadrilles des carrouſèls. Le jeu des *Timbaliérs* ſe fait avec pluſieurs contorſions de corps & & de bras qui paroiſſent éxtravagantes.

TIMBO. ſ. m. Plante du Bréſil, qui monte au ſommet des plus hauts arbres, & qui les embraſſe à la manière du lièrre. *Timbo plānta.* Elle eſt quelquefois de la groſſeur de la cuiſſe d'un homme, pliable, & ſi forte, que de quelque côté qu'on la puiſſe tordre, elle ne rompt point. Son écorce eſt un venin dont les Sauvages ſe ſèrvent pour prendre du poiſſon. Cette écorce jettée dans une rivière, y fait couler un poiſon dont les poiſſons qui s'y trouvent, meurent tous en peu de tems.

TIMBRE. ſ. m. Cloche ſans battans & immobile, qu'on frappe à la main avec un marteau, ou qui fait ſonner un jaquemart. *Campana.* Dans les Cloîtres il y a un *timbre* pour appeller les Religieux au Réfectoire. Les horloges, les montres ſonnantes ont auſſi un *timbre* qui eſt frappé par un marteau autant de fois qu'il faut qu'elles ſonnent d'heures. On en met auſſi dans les beffrois des villes pour faire un ſignal. Il y a auſſi des carillons qui ſont faits de pluſieurs *timbres* d'inégale grandeur embrochez enſemble par une vèrge de fèr, ſur leſquèls on frappe avec un bouton de fèr, avec cèrtaine cadence & meſure pour former quelque agréable harmonie.

Ce mot vient de *tympanum.* Mén. D'où eſt venu auſſi *timbale* & *tambour*. Quelques-uns le dérivent de *titulus.*

TIMBRE. ſ. m. Vieux mot. c. bâton. Borel. *Fuſtis, baculus.*

Qui ne finoient de ruer
Le timbre *en haut, & recuilloient*
Sur un doy que onc ne failoient. R. de la Rôse.

C'eſt auſſi un inſtrument approchant du tambour. *Pèrceval.* Borel.

C'il fleuves court ſi joliment,
Et maine ſi grand diſſonent,
Qu'il réſonne, tabourne, & timbre,
Plus ſouef que tabour ne timbre. R. de la Rôse.

Timbre, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de tout ce qui ſe met ſur l'Écu, qui diſtingue les degrez de nobleſſe ou de dignité, ſoit Ecclésiaſtique, ſoit ſéculière, comme la Tiâre Papale, le chapeau des Cardinaux, Évêques & Protonotaires, les croix, les mitres, les couronnes, bonnèts, mortiérs, & ſur tout les caſques, que les Anciens ont appellé particulièrement *timbres*, parcequ'ils approchoient de la figure des *timbres* d'horloge, ou parce qu'ils reſonnoient comme les *timbres*, quand on les frappoit. *Galea ſcutaria apex plumatilis.* C'eſt l'opinion de Loiſeau, qui prétend que ce mot vient de *tintinnabulum.* Les différences de ces *timbres* ſont éxpliquées châcune à leur ordre. Voyez Casque.

Timbre, ſe dit figurément & baſſement de la cèrvelle d'un homme, ou de ſon éſprit. *Cerebrum, caput.* Les vins d'Orléans ſont fumeux, ils donnent dans le *timbre.* On dit d'un fou, que ſon *timbre* n'eſt pas ſain, qu'il y a quelque chôſe de gâté dans ſon *timbre*, que ſon *timbre* eſt caſſé, ou fêlé.

Qu'il faſſe autant qu'il lui plaira
Ou gronder la Satyre, ou railler l'Apologue;
Jamais le monde ne ſera
Sans Souſleur & ſans Aſtrologue,
Ni ſans timbre *fêlé qui leur applaudira.* Senecé.

Timbre, ſe dit auſſi d'une grande pièrre creûſe, dans laquelle on jette de l'eau, pour abreuver les chevaux, les béſtiaux. *Aquarium.*

Timbre; ſignifie auſſi la marque que l'on met ſur le papiér ou parchemin timbré. *Signum Regium charta impreſſum.* Voyez Timbrer.

Timbres, ſe dit des nèrfs ou cordes de boyau qui ſont ſous un tambour, qui ſèrvent à en bander la peau, & à le faire reſonner.

Timbres, tèrme de Marchands, Saquèts de pelleteries, comme marthes zébelines & hèrmines attachées enſemble qui ſe ramaſſent en Laponie & aûtres pays Septentrionaux de l'Europe, pour être envoyées dans les aûtres pays. Voyez Scheffèr. Flera dit qu'une lunde de peaux contient trente deux *timbres.* Dans le compte d'Étienne de la Fontaine Argentiér du Roi en 1350. il eſt porté que châque *timbre* fait ſoixante peaux. Il eſt parlé de ces *timbres* dans la Charte de Commune de la ville de Roüen.

TIMBRER, vieux v. n. Jouer du timbre. Borel. *Tympano ludere, inſonare, tympanum ferire.*

Timbrer v. act. Vieux mot. *Timbrer* en marge un Auteur, c. cotter, & citer. Borel.

TIMBRER. v. act. Mettre un timbre ſur des Armoiries. *Stemmata apice plumatili inſignire, ornare.* Il y a pluſieurs ordonnances qui déffendent aux roturiérs de *timbrer* leurs Armoiries.

Timbrer, en tèrmes de Palais, ſignifie, Marquer au haut de la prémière page d'un acte ſa date & ſa qualité. *Notare, inſcribere.* Une Partie doit *timbrer* toutes les piéces qu'elle produit, afin de les faire trouver plus facilement à ſon Rapporteur. On a dit auſſi aûtrefois, *Timbrer* en marge un Auteur, pour dire, le cotter, le citer. *In margine laudare, notare.*

Timbrer, ſe dit auſſi en parlant du parchemin & du papiér, ſur lequel on imprime la marque du Roi, pour faire qu'il puiſſe ſervir aux actes de Juſtice. *Signo Regio munire.*

Timbré, ée. part. paſſ. & adj. On appelle du parchemin ou du papier *timbré* ou marqué, celui qui ſèrt aux expéditions de Juſtice, parcequ'il contient au haut la marque du Roi. *Signo Regio notatus, impreſſus.* Cette marque eſt différente en châque Généralité, pour faciliter le payement du droit qu'on a établi pour y appliquer ce timbre.

On dit auſſi en tèrmes de Blâſon, des armes *timbrées*, qui n'appartiennent qu'aux Nobles. *Stemmata apice ornata.* Un Écu *timbré*, couvèrt d'un caſque ou d'un timbre.

Timbré, ſe dit auſſi figurément en Morale; & on dit qu'un homme a l'éſprit bien ou mal *timbré*, une tête, une cèrvelle bien ou mal *timbrée*; pour dire, qu'il a ou beaucoup, ou point de ſens, de jugement, &c. *Cerebrum benè vel malè diſpoſitum.* Cette éxpreſſion eſt baſſe & burleſque.

TIMBREUR. ſ. m. Celui qui imprime, qui marque le timbre ſur le papiér, ſur le parchemin. *Signo Regio notator.*

TIMERAIS. Voyez THIMERAIS.

TIMEUR. ſ. f. vieux mot. Crainte. Borel. *Timor*, d'où il s'étoit fait.

TIMIDE. adj. m. & f. Foible, peu hardi, trop circonſpect, qui craint tout. *Timidus, meticuloſus, formidoloſus.* Les cèrfs, les moutons, ſont des animaux *timides.* Toutes les bêtes qui fuyent, ſont *timides.* Il y a des animaux foibles, & *timides*, que la nature ſemble avoir faits pour toûjours craindre, & toûjours fuir. S. Évr. On dit qu'un homme eſt *timide*, quand il eſt lâche, & poltron, ou honteux, quand il n'ôſe entrer en compagnie, & ſe produire. On appelle auſſi un éſprit *timide*, celui qui manque de hardieſſe pour entreprendre quelque chôſe de grand, de périlleux, ou de difficile. Sois pour juger d'autrui toûjours lent & *timide.* Des-H. Il ne faut rien attendre d'un naturel *timide.* Charp. La *timide* équité détruit l'art de régner. Bréb. Je ne veux point de vos *timides* conſeils. S. Évr.

Les timides *reſpects, la prompte déférence*
Laiſſent en peu de tems rallentir la vaillance;
Tout ce qui la provoque, aide à la ſoutenir
Et j'aime la recolte où je ſçai la punir. Brébeuf.

Aſſez d'autres ſans moi d'un ſtile moins timide
Suivront aux champs de Mars ton courage rapide. Boil.

Cette troupe timide
Marche en confuſion où ſon trouble la guide. Corn.

L'homme timide *eſt un homme à naſarde.* Senecé.

On dit en raillant d'un homme trop hardi & trop entreprenant, qu'il n'eſt pas *timide.*

TIMIDEMENT. adv. d'une manière timide. *Timidè.* La pudeur fait ſouvent agir les pèrſonnes *timidement.* Il faut aſſûrer *timidement* ce que l'on ne ſçait pas avec cèrtitude. Bay.

TIMIDITÉ. ſ. f. Qualité qui rend timide; appréhenſion; retenuë; crainte foible. *Timor, metus.* Les hommes pèrdent ſouvent leur fortune par *timidité*, & faute de ſe produire. La *timidité* eſt oppôſée à la valeur. La *timidité* ſied bien aux filles & aux femmes. La *timidité* a quelquefois un bon principe: c'eſt la crainte de faire des faûtes. La Chet. Rien n'entretient davantage l'orgueil des grands & des riches, que la *timidité* reſpectueûſe de ceux qui les abordent, ils ſe reconnoiſſent par là au deſſous d'eux. St. Évr. La *timidité* blâmable eſt celle qui fait craindre ce qui n'eſt pas à appréhender. M. Sc. La *timidité* des conſeils du Miniſtre émouſſe le courage du Prince. Bal. C'étoit plutôt la *timidité* que donne l'amour, que de véritables raiſons, qui cauſoit ſes craintes. P. de Cl. Les jeunes gens ont d'ordinaire une *timidité* niaiſe, accompagnée d'un air honteux & embaraſſé. Bell. La *timidité* a quelque chôſe d'honnête & de modeſte. Bail. Il y a une pieûſe *timidité* qui ſçait s'arrêter où Dieu a planté des bornes à la raiſon humaine. St. Évr. Il y a une cèrtaine *timidité* qui ſemble demander grâce. M. Ésp. Pendant que la pareſſe & la *timidité* nous retiennent dans notre devoir, notre vertu en a bien ſouvent tout l'honneur. La Rochef.

Le Roi, quoique moins fort en nombre & d'équipage,
Quoiqu'à peine ſa flote ait échapé l'orage,
Rejette loin de ſoi la foible ſeureté,
Et les honteux conſeils de la timidité. P. Lemoine.

TIMIN. ſ. m. Nom d'une monnoie de l'Iſle de Scio. *Timimus.* Le *timin* vaut cinq ſols. Dans l'Iſle de Scio châque livre de ſoye doit à la Doüane quatre *timins*, c'eſt à dire, 20. ſols de notre monnoie. En 1700. elle ſe vendit juſqu'à 35. *timins* la livre. Tournefort, I. 374.

TIMOLAS. ſ. m. & nom propre d'homme. Timolaus St Timolas, originaire du Pont, fut martyriſé à Céſarée en Paleſtine la ſeconde année de la pèrſécution de Dioclétien. On fait ſa fête le 24. Mars.

Ce mot vient du Latin *temo*, qui, ſelon Varron, eſt dérivé de *teneo*, Je tiens, parce qu'il tient & gouvèrne le char.

TIMON. ſ. m. Partie d'un train d'un carroſſe, ou d'un chariot où l'on attelle les chevaux, qui ſert à les ſéparer, & à reculer. *Temo.* On leve le *timon* d'un carroſſe, quand il eſt ſous la remiſe. Un *timon* doit avoir neuf piéds de long, trois poûces & demi en quârré par le menu bout, quand il eſt en grume.

On dit auſſi le *timon* de la charruë, & ce *timon* eſt cette longue piéce de bois formée éffectivement en *timon*, au bout d'en bas, de laquelle ſont attachez le manche de la charruë, & les aûtres parties qui contribuent à fendre la tèrre, & le bout d'en haut de ce *timon* ſe pôſe ſur la ſellette où il eſt arrêté par le moyen de l'anneau d'une chaîne de fèr. Liger.

On dit encore, le *timon* d'une charrette. Ce ſont les piéces de bois entre leſquelles on met le cheval qui tient la charrette. J'ai un des timons de ma charrette rompu. Liger. En ce ſens on dit plus ordinairement limon. Voyez ce mot.

Timon, en tèrmes de Marine, eſt une longue piéce de bois qui répond du côté de l'habitacle à la manivelle du gouvèrnail d'un navire. *Gubernaculi manubrium.* C'eſt le Pilote qui tient le *timon*, qui gouvèrne le vaiſſeau.

L'infortuné Télon, de qui la main ſçavante
Rendoit le timon *ſouple à tous ſes mouvemens,*
Et qui bravoit l'orgueil des plus fiers élémens. Brébeuf.

Timon, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier le gouvèrnement d'un État, d'une famille. *Regimen, gubernaculum.* C'eſt ce Miniſtre qui tient le *timon* des affaires, qui gouvèrne. Les motifs de l'ambition n'euſſent pas été aſſez puiſſans pour vous empêcher de quitter le *timon* durant les tempêtes qui ſe ſont élévées contre vous. God. Ce père de famille tient le *timon* de la barque, c'eſt lui qui fait aller ſa maiſon.

TIMONIÉR. ſ. m. Cheval qu'on met au timon du carroſſe, qui eſt oppôſé à celui qu'on met à la volée. *Jugatorius ad temonem equus.*

Timoniér, en tèrmes de Marine, eſt le matelot qui tient le timon, ou la bârre du gouvèrnail, qui fait ſon quart, & qui eſt poſté devant l'habitacle. *Gubernaculi moderator.*

TIMOR. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de l'Océan Oriental. *Timor.* C'eſt une des Moluques priſes en général. Sa ſituation eſt au levant de celle de Flores, ſous le dixième dégré de latitude Méridionale; Sa longueur du couchant au levant peut aller à ſoixante lieuës, & ſa largeur à quinze. Elle eſt fèrtile en grains & en fruits. On y trouve auſſi du Gingembre, de la Canelle, & des forêts entières du Sandal blanc, & du jaune. Ses Habitans ſont Payens, & demi Sauvages, & on aſſûre qu'ils n'ont l'uſage du feu que depuis peu. Maty.

Timor. Voyez MOTIR.

TIMORÉ, ÉE. adj. Qui eſt timide, ſcrupuleux. Il ne ſe dit qu'en ce qui regarde la conſcience, & en ſtile de dévotion, pour éxprimer une conſcience délicate, & craintive. *Timoratus.* C'eſt une âme, une conſcience fort *timorée*, fort ſcrupuleûſe, qui craint éxtrémement d'offenſer Dieu.

TIMOTHÉE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Timotheus.* Saint Timothée diſciple de Saint Paul étoit fils d'un père Payen, & d'une mère Juifve. S. Paul le fit Évêque d'Éphèſe, où après avoir beaucoup ſèrvi la Religion il fut lapidé, parce qu'il s'oppôſoit fortement au culte de Diâne. La prémière, la ſeconde Épitre à *Timothée*, ſont deux Épitres de S. Paul à ce ſaint Évêque. La prémière fut écrite vèrs l'an 66. de Jeſus-Chriſt, 33. ans après la Paſſion, de Macédoine où étoit S. Paul; la ſeconde, cette année-là même, de Rome où le Saint Apôtre étoit priſonnier pour la ſeconde fois.

TIMPAN, TIMPANISER. Voyez Tympan, Tympaniser.

TIMURIDE. ſ. m. Nom que l'on donne à la famille de Tamèrlan. *Timurides.* Les Gingiskaniens furent dépoüillez par les *Timurides*, c'eſt à dire, par Tamèrlan, & ſes déſcendans, l'an 736. de l'Hégire. D'Herbelot. Les *Timurides* régnèrent dans la Tranſoxane juſqu'en l'année 900. de l'Égire, & de J. C. 1494. dans laquelle Schaibek, Khan, fils de Boudak Sultan des Uzbeks, qui ſe diſoit être de la race de Gengizkhan, chaſſa les *Timurides* du Turkeſtan, & du Khoraſan, & les contraignit de s'enfuir aux Indes, où ils fondèrent la dynaſtie des Princes ou Empereurs qui y régnent aujourd'hui, & que nous apellons les Grands Mogols, à câuſe qu'ils ſont de la race Mogolienne ou Tartâre. Id.

TIN.

TIN. ſ. m. Nom de lieu. *Tegna.* On écrit auſſi *Tain.* Aujourd'hui on l'appelle en Latin *Tinctum*, mais mal. C'eſt un bourg de Dauphiné, ſur le bord du Rhône, vis à-vis de Tournon, entre Vienne & Valence, de même que Beaucaire & Taraſcon ſont vis à vis l'un de l'aûtre, ſeparez ſeulement par le Rhône, d'où vient le provèrbe.

Entre Beaucaire & Taraſcon,
Ne repait brebis ne mouton,
Non plus qu'entre Tin *&* Tournon.

Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 546.

TIN. ſ. m. Tèrme de Marine, ou de Charpenterie de vaiſſeaux. Chantiér. *Canterius.* Les *tins* ſont de grôſſes piéces de bois, que l'on couche à tèrre, afin qu'elles ſoutiennent la quille, & les varangues d'un vaiſſeau, quand on le met en chantiér, & qu'on le conſtruit. Il eſt bon de mettre à tèrre une couche, ou lit de bonnes planches de dix à douze poûces de large, ou plus, pour pôſer les tins deſſus, plutôt que ſur la tèrre. Le plus grôs des *tins*, qui tient le vaiſſeau en balance, quand on le lance à l'eau, doit être pôſé à une 5e partie de la longueur du vaiſſeau à prendre par dèrrière, & du talon de la quille. Les *tins* qui ſont dèrrière celui-ci, n'ont pas beſoin de coins, parce qu'ils tombent d'eux-mêmes aſſez facilement; mais il ne faut pas manquer d'en mettre à tous les *tins* qui ſont depuis le grôs *tin* en avant. Aubin.

TINAGÔGÔ. ſ. m. Nom d'un Dieu des Indiens. *Tinagôgô, Tinagogus.* Ce mot ſignifie Dieu de mille Dieux. *Tinagôgô* avoit du tems de Fèrnand Mendez Pinto un temple magnifique dans le Royaume de Brama, près de la ville de Meydur. Ce temple étoit ſitué ſur une petite colline ronde, qui avoit plus d'une demi lieuë de circuit; tout autour elle étoit coûppée à pic à la hauteur de quinze braſſes. Sur le tour s'élevoit une muraille de pièrre de taille fort blanche, de la hauteur de trois braſſes avec ſon boulevârt

boulevart, ſon foſſé & ſes tours. En dedans il y avoit un tèrre-plein de la largeur d'un jèt de pièrre, qui tournoit tout autour, comme la muraille, & qui paroiſſoit comme une allée: l'on y avoit pratiqué 160 Hôpitaux pour les pélerins qui y venoient en très-grand nombre. Châcun de ces Hôpitaux avoit plus de 300 chambres creûſées en tèrre, mais très-propres & très bien entenduës. Les Pélerins y venoient par bandes de deux ou trois mille quelquefois, avec leurs Capitaines & leurs Officiérs; & ces bandes ſe diſtinguoient par leurs couleurs ſelon le Royaume ou le pays d'où ils venoient. De là juſqu'au haut de la montagne tout étoit plein d'arbres de cédres, de ciprès, & de fontaines de très-bonne eau, qui rendoient ce lieu fort agréable. Au haut de la montagne éloigné d'environ un quart de lieuë il y avoit vingt quatre monaſtères très ſomptueux & très-riches, douze d'hommes & douze de femmes, dont châcun, ainſi qu'on nous l'aſſûra, pouvoit tenir 500 pèrſonnes. Au milieu de ces 24 monaſtères étoit un jardin, où l'on montoit par trois dégrez de bronze ſoutenus ſur des arcades travaillées fort richement, & des colonnes avec leurs chapitaux dorez, & un grand nombre de petites clochettes que le vent & l'agitation de l'air faiſoit continuellement ſonner. Tout au haut de la montagne étoit l'idôle *Tinagôgô*, il étoit aſſis ſur un trône rond lambriſſé, & tout couvèrt du haut en bas de plaques d'argent, avec une grande quantité de lampes de même matière. La ſtatuë monſtrueûſe de cette idôle étoit debout, les deux mains levées au ciel; elle avoit une couronne précieûſe ſur la tête. Il y avoit tout autour de *Tinagôgô* beaucoup d'aûtres petites idôles à genoux, & dans des attitudes de gens qui le regardoient ravis en admiration. En bas il y avoit douze ſtatuës giganteſques d'hommes, toutes de bronze & de 37 palmes de haut, mais extrémement laides. On diſoit que c'étoit les douze mois de l'année. Dèhors de cet édifice il y avoit cent quarante géants, qui diſpôſez en double rang l'enfèrmoient de tous côtez. Ils étoient de fonte, & ils tenoient des hallebardes en main, comme s'ils avoient fait la garde autour de cet édifice. Entre ces géants il y avoit des cloches de métal penduës à des tirans de fèr fort grôs. Tout l'appareil de ce temple étoit majeſtueux, & inſpiroit du réſpect.

On célébre pluſieurs fêtes à l'honneur de cette idôle. Il y en a une qui ſe fait le prémiér jour de la Lune de Décembre. Les Indiens du Pégu appellent cette fête *Maſſunterivô*; les Japonois *foriô*; les Chinois *Manejô*; les Léquiens *Champas*; les Cochinchinois *Ampatilor*; & les Siamois, les Brames, les Paſuës, & les Zacotais *Sanſaparau*. Tous ces noms ſignifient la même chôſe châcun en leur langue, c'eſt-à dire, fête en mémoire de tous les morts. Cette fête ſe célébre avec une divèrſité prodigieûſe de cérémonies, dont Pinto fut témoin. Il s'y fait un grand concours de toutes ſortes de nations, qui viennent à une foire franche, qui ſe tient pendant cette fête depuis la nouvelle Lune juſqu'au plein. On y apporte toutes les chôſes imaginables que la mèr & la tèrre produiſent, & dans une abondance ſi extraordinaire, qu'il n'y a point d'éſpéce de marchandiſe, dont on ne voye des dix, douze, quinze & vingt ruës de maiſons, de boutiques, de tentes toutes remplies, & à pèrte de vûë, toutes occupées par de grôs Marchands très-riches, ſans parler d'une infinité de peuple qui s'y trouve. Tout cela s'arrange & ſe loge le long d'une grande rivière, dans une plaine de plus de deux lieuës toute plantée d'arbres de différentes ſortes, noyérs, châtaigniérs, pins, cocotiérs, palmiérs, dont châcun prend des fruits autant qu'il lui plaît, parceque tout cela appartient au Pagode. Des quinze jours que dure cette fête, il n'en eſt aucun qui ne donne quelque nouveau ſpectacle d'une grande dépenſe, & qui mérite d'être vû & remarqué. Le cinquième de la Lune l'on en fait une qui eſt une éſpéce de publication de jubilé, avec une proceſſion qui occupe l'éſpace de plus de trois lieuës, & qui eſt compôſée de quarante mille Prêtres des vingt-quatre Sectes qu'il y a dans le pays, & qui ſont différens en rang & en dignité; ce qui ſe diſtingue par leurs habits & leurs ornemens. Les plus conſidérables ne marchent point à piéd, ils croiroient commèttre un grand crime; ils ſont portez en palanquin par les Prêtres d'un rang inférieur. Au milieu des deux files de la proceſſion marchent des chariôts très riches, dans leſquèls ſont les Idôles que châcun adôre; tous les confrères, ou les dévôts de l'Idôle l'accompagnent vétus de blanc, & des cièrges en main. Après quinze de ces chariôts venoit un char de triomphe, & ainſi de quinze en quinze, ce qui faiſoit en tout deux cens vingt ſix chars. Châque char étoit à quatre étages; quelques-uns en avoient cinq: dans châque char il y avoit au moins deux cens pèrſonnes, tant Prêtres, que gardes. Tout au haut étoit une Idôle d'argent avec une mître d'or en tête, & tous avoient au cou des fils de pèrles & des colliers fort riches de pièrres précieûſes. Autour de ces idôles il y avoit pluſieurs caſſolettes, où brûloient des parfums exquis; & de jeûnes enfans à genoux portant des maſſes d'argent ſur leurs épaûles; d'aûtres avoient des encenſoirs en main; & de tems en tems au ſon de cèrtains inſtrumens, ils encenſoient trois fois l'Idôle, en diſant d'une voix triſte & touchante. *Adouciſſez, Seigneur, les peines des morts, afin qu'ils vous loüent dans un ſommeil tranquille.* A quoi le peuple répondoit, *Ainſi le vouliez, vous tous les jours que vous nous montrerez votre ſoleil.* Châcun de ces chars avoit ſix grôs cordons de ſoye fort long, par leſquèls plus de trois mille pèrſonnes le tiroient, & quiconque le tiroit, obtenoit une rémiſſion entière de ſes péchez, ſans aûtre réſtitution ou ſatisfaction. Et afin qu'un plus grand nombre de pèrſonnes puiſſent participer à cette indulgence, châcun ne met qu'une main à la corde, enſorte que d'un bout à l'aûtre elle eſt toute couvèrte de mains ſèrrées les unes contre les aûtres, ſans que l'on voye la moindre partie de la corde; mais parceque cela ne ſuffit pas pour une ſi grande multitude de monde, ceux qui ne peuvent pas toucher la corde, mettent la main au cou de ceux qui la touchent, d'aûtres la mettent au cou de ces prémiérs, d'aûtres au cou des ſeconds, & ainſi du reſte, de ſorte qu'à châque longueur de ces cordes il y a ſix ou ſept files, & plus de 500 pèrſonnes à châque file. A droit & à gauche de la proceſſion il y avoit pluſieurs hommes à cheval, armez de bâtons fèrrez, qui couroient en criant de toutes leurs forces à cette multitude infinie de peuple, de ne point troubler les Prêtres qui prioient, & qui frappoient quelquefois deſſus à grands coups de bâton, & en jettoient deux ou trois bleſſez par tèrre ſans que qui que ce ſoit leur dît un mot, ou levât ſeulement les yeux. Cette proceſſion paſſe dans cet ordre dans plus de dix chemins ou allées bordées de branches de palmiér, & de hayes de myrte, avec pluſieurs étendars, & bannières de ſoye.

De tems en tems on trouvoit auſſi des tâbles ſèrvies, où l'on donnoit à manger gratis & pour l'amour de Dieu, à tous ceux qui ſe préſentoient. En d'aûtres lieux, on diſtribuoit des habits & de l'argent aux pauvres; l'on faiſoit des réconciliations; l'on payoit les dettes de ceux qui ne le pouvoient. Ce qu'il y avoit d'abominable, c'eſt que pendant le cours de cette proceſſion il ſortoit de cèrtaines maiſons de bois pratiquées éxprès d'éſpace en éſpace, ſix, ſept, huit & dix hommes tous dégoutans, couvèrts de différens parfums, couvèrts à la ceinture d'une piéce de ſoye, avec des braſſelèts d'or aux bras; dès qu'ils paroiſſoient tout le peuple ſe retiroit pour leur faire place; ils s'avançoient, & faiſant pluſieurs fois la zombaye à l'Idôle, qui étoit au haut d'un char, ils ſe jettoient par tèrre à la renvèrſe devant les chars, dont les roües leurs paſſoient par deſſus le corps & les couppoient en deux. Alors le peuple jettoit un cri & diſoit, *ſoit fait à mon ame comme à la vôtre.* Auſſi tôt un Prêtre déſcendoit du char, avec dix ou douze aûtres, & s'approchant de ces malheureux, qui étoient étendus morts, il ramaſſoit les piéces de leurs câdavres dans de grandes cuves préparées à cet effet, ils les plaçoient à l'endroit du char le plus haut, où étoit l'Idôle, & les faiſoient voir au peuple en diſant d'un ton fort touchant. *Vous tous pecheurs, priez Dieu qu'il vous rende dignes d'être ſaints, comme cet homme qui vient de mourir en ſacrifice d'une odeur agréable.* Le peuple proſtèrné le viſage contre tèrre répondoit avec un cri épouvantable: *Nous l'éſperons par le Dieu de mille Dieux.* Il s'en immola de cette manière une ſi grande quantité, que quelques grôs Négocians dignes de foi aſſûrent que le nombre montoit à plus de ſix cens. D'aûtres, que l'on nommoit Xiparans, ſe coupoient & ſe déchiroient la chair avec tant d'inhumanité, que cela ſembloit être au deſſus de la nature. Ils en mettoient les lambeaux ſur des arcs en guiſe de fléches & les tiroient contre le ciel en diſant, qu'ils les envoyoient à Dieu pour l'âme de leur père, de leur fils, de leur femme, ou de quelque aûtre pèrſonne. Le peuple ſe jettoit avec tant d'empreſſement ſur ces lambeaux de chair dans les endroits où ils tomboient, qu'on s'étouffoit l'un l'aûtre pour en avoir quelqu'un, parce qu'on les regardoit comme de précieûſes reliques. Pour ces miſérables, tous baignez de leur ſang, ſans nez, ſans oreilles, ſans figure d'homme, ils tomboient morts par tèrre. Les Prêtres venoient auſſi-tôt à eux du haut du char, leur coupoient la tête & la montroient au peuple, qui ſe jettoit à genoux, & levant les mains au ciel, crioit à haute voix: *Seigneur faites-nous voir le tems où nous puiſſions en faire autant pour vôtre ſèrvice.* Il en venoit encore d'aûtres qui diſoient en demandant l'aumône, *Donnez moi l'aumône pour l'amour de Dieu, ou je vais me tuer ſur la place:* & ſi on la leur réfuſoit ils tiroient un raſoir & s'égorgeoient, ou ſe fendoient le ventre; & les Prêtres, & le peuple faiſoient la même chôſe qu'aux précédens. Enfin Pinto raconte qu'il en parut d'aûtres, que l'on nommoit Nucaramoès, gens hideux & d'une mine éffroyable, couvèrts de peaux de tigres, qui portoient à leurs bras des chaudrons de cuivre pleins d'une infection horrible, compôſée d'urine, & d'éxcrémens humains,

mains, ſi empeſtée, & d'une ôdeur ſi éffroyable, qu'il n'étoit pas poſſible de la ſoutenir un moment. Ceux-ci demandoient auſſi l'aumône au peuple & diſoient: *Donne moi l'aumône tout-à-l'heure, ou ſinon je vais manger de cette infection, dont ſe répait le diâble, & je t'en arroſerai, afin que tu ſois maudit comme lui.* On s'empreſſoit auſſi-tôt de lui faire l'aumône, & ſi l'on tardoit un moment, il faiſoit ce qu'il avoit dit, il prenoit un trait de ce qui étoit dans ſa chaudière, & en arroſoit ceux à qui il vouloit du mal. Alors tout le peuple les pourſuivoit, les frappoit, les traitoit de maudits, enſorte que ces paûvres gens ne ſçavoient où ſe mettre, parce que châcun les bafoüoit, les outrageoit, les battoit, en leur diſant qu'ils étoient des éxcommuniez & des maudits, ayant été caûſe que ce ſaint homme mangeât de ces ordures dont ſe nourrit le diâble; qu'ils étoient pour toûjours abominables aux yeux de Dieu, indignes d'entrer jamais dans le Paradis, ni de vivre parmi les hommes. Telles ſont les cérémonies de cette fête. Les réfléxions que fait ſur tout cela le bon Mendez Pinto, ſont plus dignes d'un Théologien que d'un Marchand.

Le 9e jour de la fête cette multitude éffroyable de peuple fait un bruit tèrrible en criant à pleine tête, en frappant ſur des tambours, des timbales, des chaudières, en joüant des trompettes, en agitant des ſiſtres. En même tems on allume une infinité de cièrges, de ſorte que cette vaſte campagne ſemble être toute en feu. La raiſon de ce tintamarre affreux qui dure depuis une heure après midi juſqu'au lendemain matin, eſt que ce peuple s'imagine que le ſèrpent dévorant de la cuve profonde de la maiſon de fumée (c'eſt ainſi qu'ils appellent Lucifèr) vient en ce tems pour ravir les cendres de ceux qui ſe ſont ſacrifiez à la proceſſion, afin que leurs âmes n'aillent point au ciel; pour les cièrges, on les allume pour éclairer *Tinagôgô*, qui chèrche le ſèrpent dévorant pour le tuër avec une épée qui lui vient du ciel. Cette nuit étant paſſée la colline où eſt le temple, paroît toute ornée de bannières blanches; à ce ſpectacle le peuple ſe jette par tèrre & donne de grands ſignes de joye; on ſe fait des préſens les uns aux aûtres, tout cela à caûſe de l'aſſûrance que les Prêtres donnent par ces ſignaux de la défaite & de la mort du ſèrpent. Enſuite toute cette multitude monte au temple par vingt-quatre entrées, & va féliciter *Tinagôgô* de ſa victoire. Cette affluence dure trois jours & trois nuits; pendant tout ce tems le temple & les iſſuës ne déſempliſſent point de gens qui vont faire au Dieu leurs conjoüiſſances. Six chemins qui conduiſoient au temple, étoient pleins de balances ſuſpenduës à de grôs tîrans ou travèrſes de bronze, qui portoient ſur des murailles; là une infinité de gens ſe peſoient pour accomplir les vœux qu'ils avoient faits dans leurs maladies ou dans les périls où ils s'étoient trouvez, & pour la rémiſſion des péchez qu'ils avoient commis depuis l'uſage de la raiſon juſqu'âlors, & pour leſquèls on payoit ſelon la grandeur de la promeſſe ou la griéveté du péché. Les Prêtres recevoient ce que l'on donnoit. Les paûvres qui n'avoient rien à donner, offroient leurs cheveux. Une centaine de Prêtres diſpôſez en cèrtain lieu, ſur des trepiéds, avec des ciſeaux en main les leur coupoient. Il y en avoit des montagnes, ſans parler des magaſins & des maiſons qui en étoient pleines. D'aûtres Prêtres au nombre de mille en faiſoient des cordons & d'aûtres ouvrages que le peuple achetoit & qu'il emportoit chez ſoi comme des reliques.

Pinto, qui alla au temple de l'Idôle, dit que ce n'étoit qu'une nèf, mais fort longue, large & ſpacieûſe, fort bien entenduë, pleine d'une infinité de luminaires de cire, & de chandeliérs d'argent à dix ou douze bras châcun, & qu'il s'y brûloit un grand nombre de parfums differens. La ſtatuë de *Tinagôgô* étoit au milieu, ſur un riche trône ſemblable à un autel, entouré d'un grand nombre de chandeliérs d'argent. De jeunes enfans vêtus de rouge, l'encenſoir à la main, encenſoient au ſon de pluſieurs différentes ſortes d'inſtrumens de Muſique, que des Prêtres touchoient, & au ſon deſquèls danſoient auſſi pluſieurs femmes fort bien faites, & richement vêtuës, auxquelles le peuple donnoit les offrandes qu'il faiſoit. Les Prêtres les recevoient des mains de ces femmes, & les offroient à l'Idôle avec de grandes démonſtrations de reſpect, & beaucoup de cérémonies, ſe jettant de tems en tems par tèrre à la renvèrſe. Quant à la ſtatuë de *Tinagôgô* c'étoit un monſtre. Elle étoit d'argent, & avoit un viſage d'homme, d'une ſtature giganteſque, 27 palmes de haut; ſes cheveux reſſembloient à ceux d'un Éthiopien. Son nez étoit tout à fait difforme, ſes lévres fort grôſſes, & tout le reſte de ſon viſage étoit mal bâti, & d'un air triſte & mélancholique. Il avoit en main une éſpéce de hache d'armes ſemblable à la doloire d'un tonneliér, mais plus longue par la tête. C'eſt avec cette arme que les Prêtres diſoient qu'il avoit tué le ſerpent dévorant de l'enfèr la nuit précédente. Le ſèrpent long de huit braſſes & grôs comme un tonneau à l'endroit du cou, étoit étendu par

tèrre au milieu du temple devant le trône de l'Idôle, & ſi bien fait au naturel, qu'il faiſoit peur; le peuple après avoir fait ſa prière à l'Idôle, alloit pèrcer le ſèrpent avec des poinçons de fèr, en lui diſant mille injures. De là ils alloient jetter leurs aumônes ou offrandes dans des grandes cuvettes qui étoient près de l'Idôle; ces préſens conſiſtoient en or, en argent, en anneaux, ſoye, argent monnoyé, draps fins de ſoye. Voilà une partie de ce que rapporte Fèrnand Mendez Pinto dans les 58, 59, 60, & 61e Chapitres de ſes voyages.

TINC. ſ. m. Vieux mot. Le lieu où on rend la Juſtice. Borel. *Forum, Judicum Subſellia.*

TINCHEBRAY. ſ. m. Nom de lieu. *Tenerchebraium.* C'eſt le nom d'un Château, qui appartenoit autrefois au Comte de Mortaigne dans le Pèrche. Voyez *Willelmus Gemeticenſis, L. VIII. C.* 13. & Valois, *Not Gall. p.* 95. *a.*

TINCO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Tincum.* Elle eſt ſur la rivière de Ménan, au nord de la ville d'Ava, & elle eſt capitale d'un Royaume qui dépendoit aûtrefois du Roi de Pégu. Maty.

TINGZEN. Voyez TENÉZONE.

TINDARO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville Épiſcopale de Sicile. *Tyndaris, Tyndarium.* Elle étoit ſur la côte Septentrionale de la vallée de Démona, à deux lieuës de Patri, vèrs le Levant. Elle a été ſubmèrgée par la mèr, & il n'y reſte plus qu'une Tour avec une Égliſe, qu'on nomme Santa-Maria de *Tindaro.* Maty.

TINA, TINE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Tinia*, anciennement *Tariona.* Elle eſt dans la Boſnie, aux confins de la Dalmatie & de la Croatie, à huit lieuës de Sebennico, vèrs le nord. Cette ville eſt Épiſcopale, Suffragante de Spalato. Elle porte quelquefois le nom de la rivière de Chèrcha, Kèrka, ou Kurka, ſur laquelle elle eſt ſituée, & elle eſt la même que pluſieurs Cartes appellent Chnin. Maty.

TINE. ſ. f. Petit vaiſſeau en forme de cuve, dont on ſe ſèrt en pluſieurs lieux pour porter les vendanges de la vigne à la maiſon ou au preſſoir. *Cupula lignea. Cupantina.* Les *tines* de Saſſenage ſont célébres. Voyez ce que nous en avons rapporté au mot Saſſenage. Voyez encore *Aymarus falco, Antoniana hiſtoria Parte II. C.* 23. Davity, T. V. & l'hiſtoire des Couvens des Obſèrvantins de la Province de Bourgogne. Dans le petit Livre intitulé *Dionyſii Salvagnii Boeſſii Equitis, ſacri Conſiſtorii Conſiliarii Silvæ quatuor*; la quatriême Sylve eſt un Poëme ſur les *Tines* de Saſſenage, précédée d'une éſpéce de petite Diſſertation Latine ſur les *tines*, intitulée *de Tinis ſive Cupis Saſſenagiis*; ce n'eſt guère qu'une éxplication des mots *cupa* & *tina*, & quelques remarques ſur les deux illuſtres maiſons de Saſſenage, l'ancienne, & celle d'aujourd'hui qui déſcend de l'ancienne par une femme.

Ce mot vient du Latin *tina*, qui ſignifioit un vaiſſeau à vin, dont Varron a fait mention. Mén.

Tine. ſ. m. Nom propre d'une iſle de l'Archipel, qu'on appelloit anciennement *tenos.* M. de Tournefort dit toûjours *tine*, & le fait maſculin, *le tine*, en parlant de nos tems; & *Ténos*, & *Téniens* en parlant de l'antiquité; Il faut l'imiter. L'iſle de *Tine* fut anciennement nommée *Ténos*, ſuivant Étienne le Géographe, d'un cèrtain *Ténos*, qui la peupla le prémiér. Hérodote nous apprend qu'elle fit partie de l'Empire des Cyclades, que les Naxiotes poſſédèrent dans les prémiérs tems. Il eſt parlé des *Téniens* parmi les peuples de Gréce qui avoient fourni des troupes à la bataille de Platée. Tournefort, *I. p.* 356. Le Bourg de San Nicolo bâti ſur les ruines de l'ancienne ville de Ténos, au lieu de port n'a qu'une méchante plage qui regarde le Sud. Le *Tine* a 60 milles de tour, & s'étend du nord nord-oüeſt au ſud-ſud-eſt. Cette iſle eſt pleine de montagnes pelées, mais la mieux cultivée de l'Archipel. Tous les fruits y ſont éxcellens, melons, figues, raiſins: la vigne y vient admirablement bien. Id. La Fortereſſe du *Tine* eſt à une heure de chemin de San Nicolo. Les figuiérs de *Tine* ſont fort bas & fort touffus; les oliviérs y viennent fort bien; mais il y en a peu, & leur fruit n'eſt déſtiné que pour être ſalé. Id. La ſoye fait aujourd'hui la richeſſe de *Tine.* Id.

TINE. Voyez Téno & TYNE.

TINEL. ſ. m. Eſt une ſalle baſſe où mangent les Officiérs d'un Prince, ou grand Seigneur. Il n'eſt plus en uſage. *Cœnaculum inferius.* Aûtrefois on diſoit que le Roi tenoit ſon *Tinel* ou Cour plénière; qu'il avoit aſſemblé ſes Princes & ſon *Tinel*, lorſqu'il avoit convoqué pluſieurs grands Seigneurs, & qu'il leur donnoit à manger & à leurs gens. Le mot de *tinello* eſt encore en uſage en Italie. *Tinel* ſignifioit dans la Cour d'un Prince la ſalle du Commun; *Cœnaculum, aula, atrium inferiorum miniſtrorum Principis.* Le Portier de l'Hôtel (des Dauphins) avoit cinq florins de gages; il étoit chargé de nettoyer les Cours & la ſalle du grand Commun, appellés le *Tinel*; il avoit ſoin d'y mettre des

bancs, des chaiſes & tous les meubles néceſſaires, d'en prendre à la Fourrière lorſqu'il en manquoit ; il dreſſoit les tâbles, & l'Offiċiér de Panneterie mettoit le couvèrt. Au reſte il ne laiſſoit entrer dans la ſalle aux heures du repas, que les Officiérs qui avoient droit d'y manger, & nul aûtre n'y étoit reçû ſans un ordre éxprès du grand Maître. M. le Pr. de Valbonn. *Mém. pour l'hiſt. de Dauphiné*, p. 210. On dit *tinal* en Languedoc, parce qu'on y tient ordinairement les tines ou tonneaux, dites peut-être de *tigna* & *tignum*. Borel.

> *Trève avec l'honneur, je m'en vais tout courant*
> *Décider au* Tinel *un aûtre différent.* Régniér.

Tinel ou Tinnel, eſt auſſi le ſon d'une cloche du Palais de nos Rois pour les repas faits à la Cour.

Tinel. Signifioit auſſi la Cour du Roi ou Prince, ſelon Froiſſard. Borel. *Aula Principis*. Tenir *tinel*, ou aſſemblée générale. Les Offiċiérs du Palais, les gens de Cour, étoient appellez le *tinel*, d'un nom général. Chron. mſ. de Bèrtr. du Guéscl. Il alla au Palais y tenir ſon *tinel*, ſa Cour. Chron. de Flandre. La Cronique de Pièrre IV. Roi d'Arragon parle du grand *tinel* de ſon Palais que ce Prince tint à Barcelône.

Tinel, Tineil, ou plaſſage. Droit qui eſt dû pour la place que l'on occupe dans le marché. Voyez les Coutumes Locales publiées par M. de la Thomaſſière, p. 425. & 426. & la Coutume de Château Neuf en Bèrry, Tit. II. Art. 6. *Tinel* s'eſt dit encore en d'aûtre matière pour la place que châcun occupe. Et alla au Palais tenir ſon *tinel*, & y fit Office Royal. Chron. de Flandre. C. 57. Voyez Ménage & le P. Labbe, p. 468. de ſes Étymologies Françoiſes.

TINET. ſ. m. Grôs bâton, dont on ſe ſèrt pour porter les tines. *Cupulæ vectis*. C'eſt auſſi une manière de joug dont on ſe ſèrt pour déſcendre du vin dans la câve, ſans le troubler.

TINETTE. ſ. f. Petit vaiſſeau fait de douves, & plus étroit par en bas que par en haut, qui ſèrt d'ordinaire à garder du beurre ſalé. *Parva cupa*. On fait grand trafic de *tinettes* de beurre en Hollande. On s'en ſèrt auſſi dans les offices & cuiſines pour y recevoir les égoûts des fontaines, ou pour y laver pluſieurs chôſes. L'Ordonnance de 1639. ſur les Gabelles, Art. 26. dit : Ne pourront les Marchands faire amener aucuns beurres pour vendre, ſoit en pôts, *tinettes*, barils, ou aûtres vaiſſeaux, où il y ait aucun ſel net en nature, & pèrmis de viſiter, ſonder, & fluſter leſdits pôts, *tinettes*, barils, ou vaiſſeaux, &c.

TINGENT, ente. part. act. ou adj. Tèrme du grand Art, qui marque une des pèrfections de l'Élixir des Philoſophes, qui pour être accompli, doit être en poudre fondante, pénétrante & tingente au blanc, ou au rouge. Il vient du Latin *Tingens*. Dict. Hèrm.

TINGCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Tingcheum*. C'eſt la ſixiême du Fokien, & elle a ſept aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Maty.

TIGNA. Voyez TENNA.

TINGOÊSES. Voyez TONGUSI.

TINIA, Cap. Ce Cap eſt dans la Romanie. *Thynias*, *Thynias promontorium*. Il s'avance dans la mèr noire, au levant de Stagnara, & de Gatopoli. Maty.

TINIOT, ote. ſ. m. & f. Qui eſt de Tine. *Tenius*, *a*. M. de Tournefort, dans ſon Voyage, T. I. Lèttre VIIIe où il parle de l'Iſle de Tine, appelle ſes habitans Téniens, quand il s'agit de l'antiquité, comme on le peut voir au mot Tine, & *Tiniotes* en parlant de ceux d'aujourd'hui. Il a donné la figure des femmes *Tiniotes*. Elles portent des manches à boutonnières, qui ſe boutonnent par deſſous le bras, & dont elles ne boutonnent que les dèrniérs boutons vèrs le poignet. Elles ont un tabliér & un éventail en main. Les *Tiniotes* femmes des Bourgeois & Contadins, comme ils parlent, ſont vétuës à la Vénitienne ; les aûtres ont un habit approchant de celui des Candiotes.

TINO. Voyez TOPINO.

TINRELINTINTIN. Tèrme des plus bas & des plus populaires, pour éxprimer le ſon d'une petite cloche, d'une ſonnette, d'un grêlot, & le trinquement des vèrres. Les chanſons Bachiques parlent du *tinrelintintin* des vèrres & du glou-glou des bouteilles.

TINTAMARRE. ſ. m. Bruit que font les Vignerons en frappant ſur leur mârre pour ſe donner quelque ſignal. *Marræ tinnitus*. Paſquiér dit que ce mot vient du bruit que font les Païſans, quand ils font *tinta* ſur leur mârre, pour avèrtir ceux qui ſont éloignez de quitter leur béſogne, & que midi eſt ſonné ; car en quelques lieux, & ſur tout à Montpelliér, ils quittent à midi. Il dit auſſi, que Jean Duc de Bèrry fit un réglement ſur le travail des Vignerons & Païſans, qu'il limita depuis ſix heures du matin juſqu'à ſix heures du ſoir. *Mârre* eſt un inſtrument de labour qui avoit le même nom chez les Latins. *Tintamârre* ſignifie *tinte ta mârre*. On dit encore en pluſieurs lieux *mârrer* les vignes, pour dire, les labourer. Voyez Paſquiér, Rechèrches de France. L. VIII. C. 52.

Tintamarre, ſignifie auſſi toute ſorte de grand bruit, crierie, tumulte. *Strepitus, clamor convicium*. On a oüi un grand *tintamârre* en cette maiſon, le mari battoit ſa femme. Il y a eû une querelle, ou une ſédition dans ce quartiér, qui a fait un grand *tintamârre*. Vous faites bien du *tintamârre* pour une bagatelle. Vous vous êtes bien gendarmée de ma déclaration d'amour, & vôtre vèrtu a fait bien du *tintamârre*. Le Chev. d'H. Ils entendoient la nuit un horrible *tintamârre* ; ils ſe ſentoient tîrer de leurs lits & frapper durant leur ſommeil, ſans voir néanmoins pèrſonne. Bouhours. Une Chanſon ſur un air de trompette dit :

> *Vous avez beau faire fanfâre, fanfâre, fanfâre,*
> *Trompettes, trompettes & tambours,*
> *J'abhorre vôtre* tintamârre, *tintin*, tintamârre :
> *Il ne parle que d'abréger le cours*
> *De nos paûvres jours,*
> *Vous avez beau faire, &c.*

TINTAMARRER, Faire du tintamârre, du bruit à quelqu'un ; lui fatiguer inceſſamment les oreilles, lui rompre la tête, l'embarraſſer. Vous me *tintamarrez* inceſſamment les oreilles. Je ſuis las d'être ainſi *tintamârré* tous les jours. Cet homme me *tintamârre* ſans miſéricorde par l'ennuieux récit de ſes procès, de ſes bonnes fortunes, de ſon jeu, de ſes maux. J'ai la cèrvelle *tintamârrée* par ce fâcheux, cet importun. Il eſt bas.

TINTEMENT. ſ. m. Action de la cloche qui tinte. *Tinnitus*.

On appelle auſſi *tintement d'oreille*, une maladie aſſez fréquente de l'oreille, qui conſiſte dans la pèrception d'un bruit qui n'eſt pas, ou du moins qui n'eſt pas éxtérieur. *Aurium tinnitus*. Cette pèrception eſt caûſée par le battement de quelque artère qui eſt dans l'oreille, par l'inflammation & l'abcès de la caiſſe & du labyrinthe, par des corps étrangérs, par les commotions du crâne, pár des coups reçus à l'oreille, & qui peut ébranler l'organe immédiat de l'ouïe. Le mouvement éxtraordinaire & déréglé des éſprits animaux caûſe auſſi le *tintement*, comme il arrive dans le délire, dans la phrénéſie, dans le vèrtige. Un des ſignes diagnoſtiques de la peſte, eſt le *tintement* d'oreille.

TINTER. v. act. Sonner une cloche ſans la mettre en branle, ne la laiſſer frapper que d'un côté & lentement. *Æs campanum quatere, ferire*. Après qu'on a ſonné le ſèrmon quelque tems en branle, on le *tinte* pour avèrtir qu'on le va commencer. On *tinte* auſſi pour les Meſſes baſſes.

Ce mot vient de *tintinnire* & de *tintinnabulum*.

Tinter, ſe dit auſſi pour éxprimer un battement d'oreille, qui fait croire qu'on entend un bruit pareil à une cloche qui *tinte*. *Auris tinnitus*. L'oreille *tinte* par quelque ventoſité enfèrmée dans l'oreille.

Tinter, ſe dit auſſi figurément en Morale ; pour dire, avèrtir, faire quelque ſigne. *Tinnitu ſignum dare, edere*. Ce maître a de bons valèts, il n'a qu'à *tinter*, il eſt auſſi-tôt ſèrvi. Ma bourſe eſt à vôtre ſèrvice ; ſi vous avez beſoin d'argent, vous n'avez qu'à *tinter*.

Tinté, ée. part. paſſ. & adj. *Tintinnitus*, *tinnitus*.

TINTIN. ſ. m. Mot imaginé pour éxprimer le bruit que font les vèrres, quand ont les chôque les uns contre les aûtres. *Urceorum tinnitus*. Le *tintin* de vèrres eſt agréable, quand on eſt en débauche. *Tintin* eſt auſſi imaginé, dit Paſquiér, *Rech. L. VIII. C. 6.* pour éxprimer des cloches, quand elles ſonnent à petit bruit, c'eſt-à dire, quand elles tintent.

TINTO. Voyez TRAITA.

Tinto, Rio *Tinto* del Azige. *Tintus*, anciennement *Iberus*, *Urium*. Rivière de l'Andalouſie, en Éſpagne. Elle coule au couchant du Guadalquivir, baigne Niébla, & ſe décharge dans le golfe de Cadix, à Gelves. Maty.

TINTOUIN. ſ. m. Battement d'oreille, bruit ſourd qu'on s'imagine d'entendre. *Tinnitus aurium*.

Ce mot vient de *tintin*, qui répréſente le ſon des cloches, qui a été formé de *tintinnabulum*, mot Latin ſignifiant *cloche*. Nicot a trop bien éxpliqué les ſens & les étymologies de ce mot, pour ne pas rapporter ici ce qu'il en a écrit. *Tintouin* eſt, dit-il, un nom imité du chiflement qui ſe fait aux véntricules du cèrveau & corniſſant par les oreilles, & vient de *tinter* ; auſſi les Latins appellent tel *tintouin*, *tinnitus aurium*, tintement d'oreilles. Et parceque tel *tintouin* empêche le repôs de la pèrſonne, on l'uſurpe auſſi par métaphôre pour ſouci rongeant, travail d'éſprit, & fatigation de l'entendement. *Cura coquens, animumque verſans ac malè habens*. Selon ce, on dit, il a bien des *tintouins* en la tête. *Gravibus curis divexatur*. Cela lui a mis un griéf *tintouin* en la tête. *Gravis ex eo cura eum inceſſit*. Liv. L. 23. Ou bien on le peut

tîrer

tîrer de ce mot *tintinnum*, qui ſe lit au XXVe Tître de la Loi Salique, qui eſt un vieux mot François latiniſé, ſignifiant la clochette ou ſonnette qu'on pend au cou des chevaux & aux mailles lâchées en pâture, pour aiſément les retrouver, laquelle en paiſſant ils font ſonner ſans ceſſe, & à ce donne couleur; ce que l'Italien dit, *Avere martello in teſta*, *Angi & divexari gravi curâ*, &, *Dar martello à alcuni*, *Malè aliquem urere*. Térent. Et ce que nous diſons, il a un réveil-matin, pour dire, il a un cuiſant ſouci, qui lui ôte le long ſommeil & repôs, comme ſi par dire, il a un *tintouin* à la tête, on diſoit il a une ſonnette d'un angoiſſeux penſement, qui ſe ramentoit ſans ceſſe. *Illi uſque gravis ſollicitudo tintinnat*; & Catulle a dit: *Auris tintinnat tintinnabulum*; l'Italien dit *tintinno* pour le ſon de telle petite ſonnette. *Tintinnaculum*.

TINTOUIN, ſe dit auſſi figurément & baſſement, d'une inquiétude d'éſprit. *Torſio*, *ſollicitatio*. La nouvelle de cette banqueroute donne bien du *tintouin* à ceux qui y ſont intereſſez.

TIP.

TIPÉRARY, TIPPÉRARY. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Momonie, en Irlande. *Tiperarienſis Comitatus*. Elle a au couchant le Comté de Watèrford; & au midi ceux de Korke, & de Limmérick; le Shannon la ſépare de la Connacie au couchant; & la Lagénie le borne au nord. Ce Comté peut avoir vingt lieuës de longueur, & douze de largeur moyenne. Sa partie ſeptentrionale, qui comprend le Duché d'Ormond, eſt mal peuplée, & peu fèrtile; la méridionale l'eſt beaucoup davantage. Ses lieux principaux ſont Caſnel qui paſſe pour Capitale, *Tipérary*, qui donne le nom au Comté, Carrick, Clonmel, Fethard, & Émeley. On nomme quelquefois ce païs le Comté de Sainte Croix. MATY.

TIPHAINE. ſ. f. Vieux mot. La *Tiphaine*; c'eſt ainſi que de *Theophania* on appelloit aûtrefois en France la Fête de l'Épiphanie. CHASTELAIN. Théophanie eſt un mot Grèc qui ſignifie *Apparition de Dieu*, *manifeſtation de Dieu*, de θεὸς, Dieu, & φαίνω, *je parois*. Le jour de la *Tiphaine*, ou Théophanie, que nous nommons aujourd'hui l'Épiphanie, eſt la Fête des Rois, jour auquel JÉSUS-CHRIST ſe manifeſta aux Gentils.

On a dit auſſi *Teſſaigne*, & *Tifaine*, ou mois de Janviér après la *Tiphanie*. ALAIN CHARTIÉR. Du Chêſne remarque très-bien ſur ce mot à la p. 843. que d'Épiphanie, on a fait *Tiphaine*. DE LAURIÈRE. La remarque eſt fauſſe; c'eſt de *Théophanie*, qu'on a fait *Tiphaine*, comme M. De Laurière l'a vû lui-même. Voyez encore Borel.

Ce mot vient donc de θεὸς, Dieu, & φαίνω, *je manifeſte*, & ſignifie la *Manifeſtation de Dieu*. On l'a donné à la Fête de l'Épiphanie, parceque c'eſt en ce jour que JÉSUS-CHRIST ſe manifeſta aux Gentils, & non point, comme dit Iſidôre, parceque l'étoile apparut. D'aûtres diſent que c'eſt parcequ'en ce jour on célebroit la Fête du Baptême de JÉSUS-CHRIST, où il fut manifeſté par la voix du Père qui ſe fit entendre, & par le S. Éſprit qui déſcendit ſur lui en forme de colombe. Enfin d'aûtres prétendent que c'eſt à la Nativité qu'on donna ce nom dans l'Égliſe Grècque où on la célébroit le 6e Janviér; qu'enſuite au IVe ſiécle cette Égliſe ayant pris l'uſage de celle de Rome de célébrer la Nativité le 25e Décembre, comme S. Jean Chryſoſtôme le marque dans une Homélie, le nom de *Théophanie* rêſta au 6e de Janviér. Voyez encore TIFAINE.

TIPHER. v. act. Vieux mot. Voyez TIFFER.

TIPHON, ou SIPHON. ſ. m. Tèrme de Marine. Orage dans lequel l'eau de la mèr s'éléve en manière de colonne à la hauteur de cent braſſes, & tournoye ſpiralement par la largeur de quinze à vingt piéds de diamétre, comme ſi c'étoit par un ſiphon ou une vis d'Archiméde. On ne voit d'abord paroître en mèr qu'une petite nuée de la grôſſeur à peu près du point. Elle vient du côté du ſud au cap de Bonne Éſpérance, aux côtes de Barbarie, & aux plages orientales de l'Amérique. Les Mariniérs l'appellent Dragon ou grain de vent; les Lévantins, *Tiphon* ou *Siphon*; & ceux qui naviguent à l'Amérique, Puchot. On l'appelle encore Pompes de mèr. Du tems de Pline les matelôts vèrſoient du vinaigre, pour appaiſer ce tourbillon quand il approchoit; préſentement ils croyent le repouſſer en fèrraillant, & en éſcrimant ſur le tillac avec grand bruit. AUBIN. *Typho*, *Sipho*.

TIPRA, TIPOURA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Tipra*, *Tipoura*. Elle eſt ſur la rivière de Coſmin, vèrs les États du Mogól & le Royaume d'Arracan, & elle eſt Capitale d'un Royaume, qui dépendoit aûtrefois du Roi de Pégu.

TIQ.

TIQUE. ſ. f. C'eſt un inſecte noir qui s'engendre dans la chair, qui ronge les oreilles d'un chien, d'un bœuf & d'aûtres animaux. *Ricinus*. Les *tiques* dont parle Aldroandus, ſont des éſ-

péces de grôs poûs dont les vaches & les chiens ſont ordinairement attaquez.

TIQUER. v. neut. qui ſe dit du cheval qui a le tic. *Dentibus inniti præſepi*.

TIQUETÉ, ÉE. adj. m. & f. Marqueté, tacheté, marqué, taché de pluſieurs petites taches ou marques. *Diſtinctus*, *ſignatus*. La Quintinie écrit toûjours *tiqueté* & non pas *tiété*. Le coloris de la poire appellée leſchaſſerie, ſur l'arbre eſt vèrdâtre, *tiqueté*. *La Quint. P. III. p. 292.*

TIQUEUR. ſ. m. Cheval qui a le tic. *Equus qui dentibus innititur præſepi*. Un cheval *tiqueur* ſe remplit de vents.

TIQUMIT. ſ. m. Tèrme de Calendriér. Nom du quatrième mois des Abyſſins, ſelon Mégiſèr. Il répond au mois d'Avril. *Fabricius*, *Menolog*. §. CIV.

TIR.

TIR. ſubſt. maſc. Tèrme de Guèrre. La ligne ſuivant laquelle on tîre un canon, un mouſquet. *Linea exploſionis*. Le flanc fichant a cet avantage ſur le flanc raſant, que ſes *tirs* ſont droits, & font plus d'éffèt que les obliques. Les Canoniérs diſent qu'ils ont fait un *tir* éxcéllent; pour dire, un éxcellent coup. *Continens*.

TIR, ou *Ter*, ou *Thir*. ſ. m. Tèrme de Calendriér. *Tir. Thir.* C'eſt le nom du cinquième mois des Éthiopiens. Il répond au mois de Janviér. Voyez le Calendriér de ces peuples publié par Ludolf dans ſon Hiſtoire Éthiopique, p. 389. Kirkèr *Prodrom. Coptic.* & le P. Riccioli, dans ſa Chronologie réformée, p. 33. & 51.

TIRADE. ſ. f. Tèrme de Joüeur d'inſtrument à cordes. C'eſt la liaiſon d'une lèttre avec une, ou pluſieurs aûtres, qu'il ne faut que battre ou pincer une fois, & tîrer les aûtres lèttres de la main gaûche. *Ductum*, *vel tractum continuare*. Faire une *tirade*.

Les Italiens appellent une *tirade* en général, toutes ces ſuites de pluſieurs notes de même figure ou valeur, qui ſe ſuivent par degrez conjoints, tant en montant qu'en deſcendant; ainſi ils diſent des *tirades* de ſemi-minimes, ou demi-minimes, une *tirade* de notes liées, ou ſyncopées; mais ce tèrme ſe prend plus particulièrement pour une ſuite de pluſieurs croches ou doubles croches, qui ſe fait, 1°, par degrez conjoints; 2°, tant en montant qu'en déſcendant; 3°, devant la prémière deſquelles il y a prêſque toûjours un demi-ſoupir, ou un quart de ſoupir; 4°, qui ſe tèrmine ordinairement par une note de plus grande valeur. On en diſtingue de quatre ſortes: 1°, la *demi-tirade* que les Italiens appellent *Tirata mezza*. Elle eſt compôſée au plus de trois ou quatre demi croches qui vont gagner une note qui eſt une 4e ou une 5e au deſſus, ou au deſſous de la prémière, 2°, la *tirade* défectueûſe, qui eſt icelle dont les Notes paſſent à la vérité la 5e, mais ne vont pas juſqu'à l'octâve; 3°, la *tirade* parfaite, ainſi appellée parce qu'elle eſt proprement la véritable *tirade*. Elle ſe fait lorſque depuis la prémière note juſqu'à la dèrnière on parcourt tous les degrez de l'octâve; 4°, la *tirade* augmentée ou éxcédente qui eſt lorſqu'on paſſe les bornes de l'octâve pour aller ou une 3. une 4. ou même une 5. au deſſus où au deſſous de l'octâve. Il y en a qui nomment autrement les *tirades*, des roulades, ou des roulemens, mais barbârement & fort improprement. BROSSARD.

TIRADE, ſe dit auſſi d'une longue ſuite de paroles. On le dit particulièrement des beaux endroits de quelque compôſition. *Verborum ductus*. Il y a dans cette Tragédie de belles *tirades* de vingt ou de trente vèrs. Dans ce diſcours il y a une *tirade* d'éloquence qui dure trois pages; le reſte eſt médiocre.

On dit advèrbialement, Tout d'une *tirade*; pour dire, tout d'une ſuite, ſans s'arrêter. *Uno continuato tractu*. Il nous a dit une centaine de vèrs tout d'une *tirade*.

TIRAGE. ſ. m. L'action de tîrer. Il y a ſur les ports des chevaux déſtinez & tout prêts pour le *tirage* des bateaux. *Helciatus*. Il a tant coûté pour le *tirage* de ce train de bois flotté. Ce qui coûte le plus en une Imprimerie, c'eſt le *tirage* des planches. *Subductio*.

TIRAILLEMENT. ſ. m. L'action de tirailler. La ſenſation qui ſe fait quand quelque partie du corps eſt tiraillée, ou tîrée. *Tractio*, *retractio*. Toutes les fois que le ventricule ſera fort tendu par des vents, le nèrf ou plénus cordiaque qu'il a à ſon orifice, doit ſouffrir une contraction, qui ſe continuant juſqu'au cœur, y fera un *tiraillement*, qui ſelon qu'il ſera plus légèr ou plus violent, fera tantôt une ſimple intèrmittence de poux & tantôt une véritable palpitation de cœur. MÉMOIRES DE TRÉVOUX.

TIRAILLER. v. act. Tîrer deçà & delà. *Diſtrahere*, *in varia trahere*. Les écoliérs ſe déchirent tous leurs habits à force de ſe *tirailler*. Il vaut mieux ſuivre un Sèrgent dans la priſon que de ſe laiſſer *tirailler* & houſpiller.

TIRAN. TIRANNISER. Voyez TYRAN. TYRANNISER.

TIRANO. ſ. m. Nom propre d'une ville des Griſons, ſituée ſur

P ij l'Adda

l'Adda où elle a un port, à dix lieuës de Chiaverine, vèrs le levant. *Tirannum. Tirano* eſt capitale d'un des trois Quartiérs de la Valteline. MATY.

TIRANT, ANTE. adject. Qui tire. *Trahens.* Les chevaux *tirans* ce bateau, ce carroſſe, ſont crevez pour avoir trop fatigué.

On le dit auſſi au figuré. Ce Procureur eſt fort *tirant*; il faut qu'on lui donne de l'argent à tout moment. *Emunctor argenti.*

TIRANT. ſ. m. Qui ſe dit des cordons qui ſèrvent à tirer. On ne le dit guères que des *tirans* de bottes, ou des *tirans* d'une bourſe, qui ſèrvent à l'ouvrir, ou à la fèrmer. *Funiculus ductilis, lorum ductile.*

On appelle auſſi *tirant*, un bouton qui tient attachée la queuë d'un violon, d'une baſſe, &c. au corps de l'inſtrument. *Strictorius globulus.*

TIRANT, eſt auſſi la piéce de bois qui eſt la principale d'une fèrme de charpente, qui ſèrt à la fèrmer ou à la tenir en état; car elle aboutit des deux côtez aux jambes de force, dans leſquelles elle eſt enclavée, & elle eſt quelquefois ſoutenuë au milieu par le poinçon. On l'appelle auſſi *entrait. Tranſtra. Tirant* eſt une poûtre ou piéce de bois qui travèrſe d'une muraille à une aûtre, & ſur laquelle ſont pôſées les forces, qu'elles empêchent de s'écarter. La piéce de bois, qui pôſe toute droite au milieu & au deſſus du *tirant*, ſe nomme poinçon. FÉLIBIEN. L'on nomme auſſi quelquefois *tirant*, les entraits. ID. Un *tirant* eſt une longue piéce de bois de toute la largeur d'un lieu, qui arrêtée dans ſes extrémitez par des ancres, ſèrt ſous une fèrme de comble, pour empêcher l'écartement, auſſi bien que celui des murs qui la portent. Il y a de ces *tirans* dans les vieilles Égliſes qui ſont chamfrainez & à huit pans, & qui ſont aſſemblez avec le même entrait du comble par une aiguille ou un poinçon. *Tranſtrum*, ſelon Vitruve. DAVILER. Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on a appellé ces piéces *tiranni.*

TIRANT, ſe dit auſſi d'une piéce de fèr qui tient une bârre de fèr, qu'on appelle ancre, & qui eſt attachée ſur une poûtre, ou ſcélée contre la muraille de quelque maiſon. *Trabis ac muri retinaculum ferreum.* Sceler le *tirant* dans un mur. Le *tirant* de fèr eſt une grôſſe & longue bârre de fèr, avec un œil ou trou au bout, dans lequel paſſe une ancre, laquelle ſèrt pour empêcher l'écartement d'une voûte, & pour retenir un mur, ou une ſouche de cheminée, &c. *Catena*, ſelon Vitruve. DAVILER.

TIRANT, eſt auſſi le nom qu'on donne aux cordons qui ſont des deux côtez de la quaiſſe d'un tambour, qui ſèrvent à en bander ou lâcher les peaux. *Strictionis nodus.*

TIRANT, ſe dit auſſi d'un petit morceau de parchemin long, qu'on moüille, & qu'on tortille pour faire des manières de petits cordons, qui ſèrvent à attacher les papiers chez les Procureurs, les Notaires, &c. *Pergamina ligula.*

TIRANT, en tèrmes de Marine, eſt la quantité des piéds d'eau qui ſont néceſſaires pour mettre un navire à flot. *Aquæ altitudo, profunditas.* Le *tirant* de l'Amiral étoit de tant de piéds d'eau. Le *tirant* de l'eau de ces deux vaiſſeaux n'eſt pas égal. Le *tirant* de l'eau d'un vaiſſeau ſe meſure à l'avant & à l'arrière, à prendre par le deſſous de la quille. AUBIN.

TIRASSE. ſ. f. Grand filet de Chaſſeur qu'on traîne par la campagne, qui ſèrt à prendre du menu gibier, comme cailles, pèrdrix, &c. *Rete venatorium ductile.*

TIRE. ſ. f. Traitte de chemin faite ſans ſe repôſer. *Iter uno & continuato ductu confectum.* Il a fait quatre poſtes tout d'une *tire*, ſans changer de chevaux. On dit auſſi, dans le ſtile bas, ou comique, qu'un Auteur a compôſé un Ouvrage tout d'une *tire*, qu'il y a travaillé continuellement; qu'un écolier a récité mille vèrs tout d'une *tire*, ſans s'arrêter.

Je ne penſois pas en tant dire
Sur le champ, & tout d'une tire. SAR.

TIRE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des traits ou rangées de vair dont on ſe ſèrt pour diſtinguer le bèffroi, le vair & le menu vair. *Ductus.* Le bèffroi eſt compôſé de trois *tires*, le vair de quatre, & le menu vair de ſix. Quand un chéf ou une faſce ſont vairez, il faut ſpécifier de combien de *tires* ou de rangs.

TIRE, en tèrme de Marine ſe dit pour marquer la force qu'a le vent, lorſqu'un vaiſſeau eſt à l'ancre, de faire roidir & travailler ſon câble. AUBIN.

TIRE, en tèrme de Menuiſerie, ſe dit pour Sèrgent. Voyez ce mot.

TIRE, s'eſt dit aûtrefois en vèrs pour ton ire, ta colère. *Ira tua.*

Je ne crain pas foudre tant,
Com crain tire *de ton content.* dans BOREL.

TIRE-AUX-DENTS. ſ. f. Se dit des cartilages qui ſe trouvent dans les viandes cuites, de ce qu'on donne aux chiens & aux chats, parcequ'ils ſont durs & compactes, & qu'on les tire par filèts avec un peu d'effort. *Carnis coctæ cartilagines.*

TIREBALLE. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie fait en manière de villebrequin avec une pointe en vis, dont on ſe ſèrt à pèrcer une balle demeurée dans le corps d'un homme, quand elle eſt appuyée contre une partie ſolide & à la tirer enſuite. *Strombulcus.* Il y a des *tireballes* de pluſieurs éſpèces; le prémiér eſt un dilatoire qui ſèrt à deux fins, qui ſont, 1°, de dilater, & d'élargir la playe, tant pour voir ce qui eſt au fond que pour donner lieu à quelque aûtre inſtrument de prendre & de faire ſortir le corps étrange avec plus de facilité; 2°, de ſèrvir lui-même de *tireballe*; car il la peut prendre, la ſèrrer, & la conduire dehors ſans le ſecours d'aucun aûtre inſtrument: avec cette différence qu'aux aûtres *tireballes* il faut ſèrrer les deux branches qui ſont hors de la playe, & qu'à celui-ci il faut les écarter. DIONIS.

Le ſecond eſt un *tirreballe* à cuillière, ainſi appellé parcequ'il en a la figure. Cet inſtrument a un manche afin de le tenir avec plus de fèrmeté, il eſt long pour aller juſqu'au corps étrange, & ayant fait entrer la balle dans ſa cavité, qui eſt un peu recourbée, on la conduit dehors en lui faiſant faire ce chemin ſans trop ſe preſſer. ID.

Le troiſième eſt le *tireballe* à anneau qui a ce nom, parceque le bout, qui va chercher la balle, eſt rond & fait comme un anneau: c'eſt lui qui embraſſe la balle, & qui, quand on la retire, l'amene dehors avec la même facilité qu'elle y eſt entrée. ID.

Le quatrième eſt un *tireballe* à crochet mouſſe, qui ayant accroché la balle, la conduit dehors; il eſt long pour aller juſqu'à la balle, & emmanché pour s'en ſèrvir avec plus de commodité. ID.

Le cinquième eſt un *tireballe* à crochet fendu, dont les pointes ſont mouſſes pour ne point bleſſer de parties; il peut ſèrvir pour tirer & accrocher les morceaux de la chemiſe, ou du vêtement que les balles ſont prèſque toûjours entrer avec elles juſqu'au fond des playes. ID.

Sculret donne auſſi dans ſa XVe Planche, fig. XII. XIII. & XIV. la figure d'un *tireballe* à cuilliérs; mais compôſé de deux parties, ſçavoir, d'une canule, & d'un ſtilet ſolide, qui ſe tèrmine par un de ſes bouts en deux cuilliérs dont les bords ſont trenchans, pour mieux recevoir la balle. L'autre bout a un nœud & un manche, & ce tireballe, dit-il, fait le même effet que celui d'Alfonſe.

Le *tireballe* appellé Alfonſin, ou l'inſtrument d'Alphonſin du nom de ſon Auteur Alphonſe Fèrriér Médecin de Naples, conſiſte en une vèrge de fer longue de 18 poûces ou environ, qui ſe partage, après avoir laiſſé un bout de cinq ou ſix poûces pour ſèrvir de manche, en trois branches qui ſe peuvent rejoindre par le moyen d'un anneau coulant, en le pouſſant en avant, & qui s'ouvrent en retirant le même anneau; la partie interieure de ces branches eſt câve & garnie de dents qui regardent vèrs la bâſe, pour mieux ſaiſir les balles, & leur face extèrne eſt polie pour ne point bleſſer les chairs. On peut le faire plus long ou plus court, ſuivant la profondeur de la balle. Sa groſſeur eſt celle d'une balle d'Arquebuſe. TRAD. DE SCULTET.

TIREBOTTES. ſ. m. Ce ſont de petits bâtons ou oſſelèts qui ſèrvent à chauſſer des bottes. *Oſſicula ocrearum tractoria.* Au contraire on ſe ſèrt d'une petite planche élevée d'un côté, qui a une entaille proportionnée au talon d'une botte, pour ſe débotter tout ſeul, qu'on appelle auſſi *tirebottes.*

TIREBOUCLER. ſ. m. Il y a des lieux où les Charpentiérs appellent ainſi cèrtains outils, qui leur ſèrvent pour dégauchir le dedans des mortaiſes. FÉLIBIEN.

TIREBOURRE. ſ. m. Eſt un inſtrument qui ſèrt à décharger une arme à feu ſans la tirer. *Strombulcus.* Il eſt fait d'un fil d'archal pointu, & tortillé en forme de vis, qu'on attache au bout d'une baguette. Sur la mèr on appelle *tirefoin*, un ſemblable inſtrument grôs à proportion, qui ſèrt à décharger le canon.

TIREBOUTON. ſ. m. Eſt un outil de Tailleur ayant un crochet au bout, qui lui ſèrt à boutonner les habits la prémière fois qu'on les met, *Uncus globulorum in oſcilla inſertorius.*

TIRECLOU. ſ. m. Eſt un outil de Couvreur qui ſèrt à arracher des clous. *Malleus bifidus.* Il eſt de fèr, plat, & dentelé des deux côtez en forme de cremaillère; le manche eſt coudé quârrément en deſſus. Les Couvreurs s'en ſèrvent lorſqu'ils travaillent des toits couvèrts d'ardoiſes pour arracher les clous: car paſſant cet outil entre deux ardoiſes, ſes dents prennent & accrochent les clous, & en frappant du marteau ſur le manche du *tireclou*, les Couvreurs attirent les clous à eux.

TIRE D'AILE. ſ. maſc. Ce mot ſe dit en parlant d'oiſeau, & ſignifie le battement d'aîle prompt & vigoureux que fait un oiſeau, quand il vole vîte. *Unus & idem ductus alarum, vel continuus alarum tractus.* La corneille en deux *tire d'ailes* eſt au deſſus des oiſeaux.

A TIRE-

A Tire-d'aile. Sorte d'advèrbe uſité dans la Fauconnerie. Voler *à tire-d'aile*, pour dire, Vigoureuſement. *Uno alarum ductu, tractu, primove impetu.*

TIREFIEN. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. Inſtrument de Laboureur, éſpéce de fourche propre à tirer du fumiér, & dont les dents, qui ſont de fèr, au lieu d'être emmanchées droites, ſont renvèrſées & courbées un peu; au bout d'en haut de ces deux dents eſt une doüille dans laquelle on met un manche de trois piéds de longueur, & grôs de trois poûces de tour. Liger. En pluſieurs endroits les dents ſont beaucoup recourbées, en ſorte qu'elles font un angle obtus, ou une éſpéce de demi lune avec la doüille. *Uncinus, harpago ſtercorarius.*

Ce mot vient de *tirer*, & de fiente, qui ſignifie *fumiér*.

TIREFOIN. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle ſur mèr un inſtrument ſemblable à un tirebourre, grôs à proportion, & qui ſèrt à décharger le canon. Aubin. En Latin, *Strombulcus*, comme tirebourre.

TIREFONDS. ſ. m. Eſt un outil de Tonneliér, qui eſt fait en façon de cèrcle ou d'anneau de fèr, qui a une pointe tournée en vis. Il ſèrt à élever la dèrnière douve du fonds de tonneau pour la faire entrer dans le jâble. Il ſèrt auſſi à bârrer les portes en dehors par le moyen d'un bâton qu'on paſſe à travèrs. Les *tirefonds* ſont auſſi d'un grand uſage à l'armée pour les cavaliérs qui veulent attacher leurs chevaux à quelque porte ou à quelque arbre qu'ils rencontrent. *Clavus in cuſpide cochleatus.*

TIRELAISSE. ſ. m. Tèrme de moquerie, dont on ſe ſèrt à l'égard de ceux qui croyoient faire quelque profit ou quelque butin, & qui ſont obligez de l'abandonner. On le dit auſſi d'un appât qu'on donne à cèrtaines gens pour les faire entrer en quelque affaire dont ils ne tireront aucun avantage. *Stropha attractoria.*

TIRE-LAINE. ſ. m. Voyez Tireur.

TIRE-LARIGOT. ſ. m. *Fiſtula.* Tèrme provèrbial; on dit de ceux qui boivent par excès, qu'ils boivent à *tirelarigot*. *Bibere lautè opiparèque, compotare, perpotare.* Ce provèrbe peut venir d'un des jeux de l'orgue qu'on appelle *larigot*, qui ſifle: & comme quelques-uns ont appellé *ſifler*, boire, on peut croire qu'ils ont fait alluſion à ce jeu qui ſifle beaucoup. Ménage en donne une autre étymologie. Il prétend que *larigot* eſt un vieux mot François qui ſignifioit une flûte: ce qu'il prouve par ces vèrs de la cinquiéme Églogue de Ronſard:

> *Hèrbes, qui boutonnez, vèrtes âmes ſacrées,*
> *Si ſous mon* larigot *revèrdir je vous voi, &c.*

Fondé ſur cette ſignification du mot de *larigot*, il prétend que boire *à tire-larigot* ne ſignifie boire à long traits, que parcequ'on buvoit dans des grands vèrres faits en forme de flûtes: & de là vient qu'on diſoit, & qu'on dit encore parmi le peuple, Fluter, pour dire, Boire extrémement. Ainſi, ajoûte Ménage, *A tire-larigot* ſignifie, *Trahendo vinum quod eſt in cyatho.* Il y en a d'aûtres qui croyent que la véritable étymologie de ce mot eſt *larynx laringos*, qui ſignifie *gôſiér*, & qu'ainſi, boire *à tire-larigot*, c'eſt boire *à tire-gôſiér*. Ceux de Roüen diſent qu'il vient de *la Rigaud*, qui eſt le nom d'une cloche de la grande Égliſe, qui fut donnée par Odo *Rigault* Cordeliér, Archevêque de Roüen; & qu'à cauſe que les Sonneurs qui la tirent, s'échauffent beaucoup, & ont beſoin de bien boire, on les a appellez des buveurs à *tire la Rigaud*. Borel le dérive du Languédocien *s'arrigoula*, c'eſt-à-dire, Se ſaouler, prendre tout ſon ſaoul de quelque chôſe, d'où le mot a été tranſporté en ces païs-ci.

TIRELIGNE. ſ. m. Inſtrument de Géométre ou de Déſſinateur, qui ſèrt à tirer nettement des lignes, quand on trace un plan ou un deſſein. C'eſt une eſpéce de point d'aciér ou de cuivre faite pour ſèrvir de plume. *Graphis.* Les compas à quatre pointes en ont une qu'on appelle auſſi *tireligne*.

TIRELIRE. ſ. f. Petit tronc portatif qui a une ouvèrture en haut, dans laquelle on fait paſſer la monnoye qu'on veut donner en aumône. Borel la définit une petite bougette de tèrre, ou aûtre matière où on met l'argent par une fente. *Stipiti cogendæ cippus portatilis.* Les enfans ont des *tirelires* pour mettre tout l'argent qu'on leur donne. Les Enfans rouges, les Enfans bleus vont quêter dans les Égliſes avec des *tirelires*.

> *Embourſer telle chôſe & mettre en* tirelire.
> Jean de Méhun, *au Codicile.*

Ce mot vient de *tire liard*, parce qu'il ſèrt à quêter & à enfèrmer de la menuë monnoye.

TIREPIÉD. ſ. m. Courroye qui prend depuis le piéd juſqu'au genouïl du Cordonniér, & qui lui ſèrt à tenir fèrme le ſouliér qu'il coud. *Pedis eductor.*

On le dit auſſi d'une peau ou aûtre outil qui ſèrt à chauſſer un ſouliér. On l'appelle autrement *chauſſepiéd*. *Lora calcearia.*

TIREPLOMB. ſ. m. eſt un roüet qui ſèrt aux Vitriérs pour tirer & allonger le plomb. *Plumbi in caniculos ducendi rotula.*

TIREPOIL. ſ. m. Tèrme de Monnoye. Manière dont on s'eſt ſèrvi pour donner la couleur aux flaons d'or, & blanchir les flaons d'argent. *Ratio ſplendorem auro argentove conciliandi, tribuendi; Modus, quo fit ut aurum vel argentum ſpendeant.* Le tirepoil conſiſtoit en ce que quand les flaons étoient aſſez recuits, on les jettoit; ſçavoir, les flaons d'or dans un grand vaiſſeau plein d'eau commune, où il y avoit huit onces d'eau forte pour châque ſeau d'eau; & les flaons d'argent dans un aûtre grand vaiſſeau plein d'eau commune, où il n'y avoit que ſix onces d'eau forte par ſeau d'eau. On appelloit cette manière *tirepoil*, parcequ'elle attiroit au dehors ce qu'il y avoit de plus vif dans les flaons; mais comme cela coutoit beaucoup plus que la manière dont on ſe ſèrt aujourd'hui, & que l'eau forte diminuoit le poids des flaons d'argent, on a ceſſé de s'en ſervir. Boizard.

TIRER. v. act. & quelquefois neut. Faire ſortir quelque chôſe d'un lieu pour la faire paroître au jour, la produire. *Producere, educere.* Dieu a *tiré* le monde du néant. La forme ſe *tire* de la puiſſance de la matière.

Au milieu du Sèrmon un homme de la lie du peuple s'approcha de F. & *tirant* un grôs crachat de ſon éſtomac, lui en couvrit le viſage. Bouhours.

Ménage dit que ce mot vient de *tirare*, qui a été fait de *trare*, & celui-ci de *trahere*.

Tirer, ſignifie plus ordinairement, Donner du mouvement à quelque corps en l'amenant de ſon côté. *Attrahere, trahere* Les forçats *tirent* la râme pour faire avancer la galère. On dit auſſi, *Tirer* à la rame; mais en cette derniére phrâſe, il eſt neutre. *Tirer* un vaiſſeau à bord. *Tirer* à part, à quartiér. *Tirer* des muids de la câve. *Tirer* les bateaux avec des cordes. On dit auſſi d'une chârruë mal attelée, qu'on *tire* en avant, l'âutre en arrière. Les filoux *tirent* la laine, *tirent* le manteau, volent la nuit.

Tirer, ſignifie auſſi, Arracher, faire ſortir, mettre dehors. *Extrahere, emittere, educere.* Il s'eſt fait *tirer* ſes bas, ſes ſouliérs, ſon pourpoint. *Tibialia, calceamenta, veſtes alicui detrahere.* Il a *tiré* de la marne, de la pièrre, du ſâble dans ſon héritage. *Tirer* de l'eau du puits avec une corde & une roüe. Il eſt allé *tirer* un doigt de vin. On l'a *tiré* de priſon, on l'en a fait ſortir. On a *tiré* les ennemis de leur fort, ils ſont ſortis en campagne.

On dit auſſi, *Tirer* à quatre chevaux; pour dire, Écarteler. *Reum quadratim diſſecare, dilaniare, diſcindere.* *Tirer* un homme à la queſtion; pour dire, le ſèrrer & l'étendre ſur le grand treteau. *Diſtendere.* On a *tiré* la vérité à force de tourmens. *Tirer* la langue d'un piéd de long; pour dire, Languir, avoir grand beſoin de quelque chôſe.

Tirer de long, ſignifie, S'enfuir. *Aufugere, evadere, diſcedere.* On dit auſſi, qu'un homme a *tiré* ſes chauſſes, qu'il a *tiré* païs; pour dire, qu'il s'en eſt allé. On dit auſſi, Se *tirer*; & abſolument, *tirer*; pour dire, ſe retirer, s'en aller. Il ſe *tira* bien vîte de la preſſe. *E turbâ evolvere, expedire.*

> Tirez *de cette part, & vous,* tirez *de l'aûtre.* Mol.

De là vient qu'on dit en parlant aux chiens qu'on veut faire ſortir de quelque lieu, *tirez, tirez*. On dit encore, qu'une affaire a *tiré* en longueur; pour dire, qu'on l'a fait trop durer. Il faut *tirer* païs; pour dire, avancer, cheminer: ce qu'on dit auſſi en la compoſition d'un Ouvrage. On dit qu'un ouvrage *tire* à la fin, pour dire, qu'il eſt prêſque achevé; & qu'une pèrſonne *tire* à la fin; pour dire, qu'elle ſe meurt.

Tirer, ſignifie auſſi, Tendre vèrs quelque chôſe, en approcher. *Tendere, protendere, contendere.* Toute l'armée *tire* du côté de Flandres. Le ſoleil *tire* vèrs ſon couchant. *Vergere ad occaſum.* Ces cheveux blonds *tirent* un peu ſur le roux, ils ſont trop ardens.

Tirer, ſe dit auſſi en parlant des Nourrices, & des fémelles des animaux qui ont du lait. Cette Nourrice perdra ſon lait, s'il n'y a quelqu'un qui la *tire*. Cèt enfant eſt déjà grand, il *tire* beaucoup. *Sugere, exſugere.* On *tire* les vaches ſoir & matin pour avoir leur lait. *Mulgere, emulgere.*

Tirer, ſignifie auſſi, Recueillir du profit, de l'honneur, de l'inſtruction. *Magnos fructus facere, percipere, laudem & gloriam adipiſci, conſequi.* Ce Gentilhomme *tire* tant de ſa tèrre, il l'affèrme tant. Le Roi *tire* tant tous les ans ſur ſon peuple. Le Gréffiér *tire* tant de ſon Gréffe, des émolumens de ſa charge. Ce Prince a *tiré* beaucoup de gloire de cette conquête. *Tirons* des hommes ce que l'induſtrie nous en peut faire *tirer* honnêtement. St. Évr. Épicure nous apprend à *tirer* des plaiſirs tout le plaiſir qu'on en peut *tirer*. M. Ésp. On *tire* bien du profit,

bien de l'inſtruction de ce Livre. De deux propoſitions vrayes on *tire* une bonne conſéquence. De pluſieurs faits on *tire* des conjectures. On dit auſſi qu'une chôſe *tire*, ou ne *tire* pas à conſéquence ; pour dire, qu'elle peut avoir, ou n'avoir pas des ſuites bonnes, ou mauvaiſes. On dit auſſi, qu'on a *tiré* quelqu'un d'èrreur, quand on lui a fait connoître une vérité.

En ce ſens il ſignifie quelquefois, Éxiger. Ce Procureur *tire* beaucoup de ſes Parties. *Exigere, cogere, extorquere.* Cette femme a *tiré* une donation de ſon Amant. En ce monde chacun *tire* de ſon côté. Il en *tire* par où il peut. Il s'eſt laiſſé *tirer* juſqu'au dèrniér ſou de ſa bourſe. Il faut *tirer* ce qu'on peut des méchans payeurs.

On dit en tèrmes de Finance & de Négoce, *Tirer* en ligne, mettre en dépenſe, ou en recepte la ſomme contenuë en un article. *In rationem adducere, acceptum referre.* Ce Banquiér a *tiré* une léttre de change ſur ſon corréſpondant.

Tirer, en tèrmes de Geométrie, ſe dit en ces phrâſes. On dit, *tirer* une ligne pèrpendiculaire, une ligne parallèle. *Lineam perpendicularem, vel parallelam ducere*; *tirer* un diametre ; *tirer* une ligne d'un point donné à un aûtre ; *tirer* une ligne proportionnelle à une aûtre : pour dire, conduire une ligne qui réponde à une aûtre dans une cèrtaine proportion. On dit auſſi dans la Pratique, *tirer* au cordeau, au niveau, pour dire, Conduire une muraille, un canal, un chemin, une allée en ligne droite, & avec des inſtrumens géometriques. On dit auſſi, *tirer* un plan ; pour dire, Faire la déſcription géometrique de quelque place, ou bâtiment, la déſſiner.

En ce ſens l'on dit en tèrmes de Jardinage, *tirer* une allée, une allée bien *tirée*, *tirer* un allignement, *tirez*-moi ſur cette couche cinq alignemens. *Tirez*-moi un rayon ſur le bord de cette platte bande. Ligèr dit que *tirer* une allée, c'eſt encore avec une charruë propre à ce travail, ou avec une râtiſſoire, couper dans cette allée toutes les hèrbes qui offuſquent la vûë, pour y paſſer enſuite le râteau, ou le rabot, ſuivant qu'elles ſont ſpacieûſes ; *tirer* une allée, c'eſt auſſi la tracer.

En Arithmétique on dit, *tirer* la racine quârrée d'un nombre, la racine cubique, & aûtres puiſſances des nombres, quand d'un nombre donné on trouve celui qui étant multiplié par ſoi-même, produit le cârré, le cube, ou celui qui en eſt le plus approchant. *Radicem quadratam extrahere.* Il ſignifie auſſi, Souſtraire, diſtraire. De cette ſomme il en faut *tirer*, diſtraire les frais.

En Aſtrologie on dit, *tirer* l'horoſcope : *horoſcopum ducere : tirer* la figure ; pour dire, Dreſſer un thême céleſte, une nativité ; faire voir l'état & la diſpoſition du ciel, des aſtres en un cèrtain point marqué, & en faire le jugement.

En Chymie on dit, *Tirer* les éſſences, ou les éxtraits des végétaux, des minéraux. *Exprimere ſuccum, extrahere.* On *tire* les ſucs par diſtillation, infuſion, preſſion, cohobation, &c. On *tire* la teinture du corail & des minéraux par divèrs préparations. Les ſels ſe *tirent* par pluſieurs lotions.

En tèrmes de Philoſophie hèrmétique ou du grand Art, *tirer* l'âme & l'éſprit du corps ; c'eſt diſſoudre, calciner, teindre, blanchir, baigner, laver, coaguler, &c. Tout céla ne ſignifie que la même chôſe, ou, ce que les Maîtres de l'Art appellent autrement, l'opération de Vénus.

On dit au figuré, *tirer* la quinte éſſence d'une affaire ; pour dire, en tirer tout ce qu'il y a de bon.

En Médecine on dit, *tirer* du ſang, pour dire, Saigner. *Sanguinem emittere, extrahere. Tirer* une dent ; pour dire, l'arracher. *Dentem decutere, evellere. Tirer* une pièrre de la veſſie, une éſquille d'un ôs, un cor du piéd. On dit auſſi, qu'on *tire* du cœur, quand on vômit ; & que l'éſtomac *tire*, quand il eſt vuide, quand il a beſoin d'aliment. *Tirer* du piéd, ou de l'aîne ; pour dire, Boiter. On dit auſſi, *tirer* ſon vent, *tirer* ſon halaine ; pour dire, Réſpirer.

En Marine on dit, *Tirer* à la mèr ; pour dire, Prendre le large, s'éloigner de la tèrre, ou d'un aûtre vaiſſeau. *Navem in altum ducere.* On dit *tire* avant, pour commander à l'équipage de nager avec plus de force. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau *tire* tant de piéds d'eau ; pour dire, qu'il enfonce dans l'eau juſqu'à cèrtain point, de ſorte qu'il lui faut tant de piéds d'eau pour être à flot. On dit auſſi, qu'un vaiſſeau *tire* l'eau ; pour dire, qu'il eſt ouvèrt, qu'il va périr. On dit auſſi, que des ſouliérs *tirent* l'eau, quand ils ſont pèrcez, ou faits de mauvais cuir. *Tire* eſt un commandement que l'on fait à l'équipage d'une chaloupe, afin qu'il nage avec force. Aubin.

En Peinture on dit, *Tirer* une pèrſonne ; pour dire, Faire ſon portrait. *Penicillo effingere, exprimere.* Richelet, avec quelques aûtres, prétend que *tirer* pour *peindre* eſt un peu vieux ; & blâme un illuſtre Académicien d'avoir dit, Aléxandre jugeoit qu'Appelles étoit ſeul digne de le *tirer* ; cependant, comme l'Académie ne prononce rien là-deſſus, & qu'elle apporte même divèrs éxemples, où *tirer* eſt mis pour *portraire*, il ſemble qu'on ne

doit faire aucune difficulté de s'en ſèrvir après elle. Il eſt cèrtain néanmoins que pluſieurs de ceux qui ſe piquent d'écrire poliment, évitent de s'en ſèrvir, & diſent, Je me ſuis fait peindre, & non pas, je me ſuis fait *tirer*. Ce payſage a été *tiré* d'après nature ; pour dire, en voyant l'objèt. Cette figure a été *tirée* ſur le vif, ſur un modéle vivant. Il a été *tiré* au naturel. Ce bâtiment a été *tiré* en pèrſpective.

En tèrmes de Manége, on dit qu'un cheval *tire* à la main, quand il réſiſte à la bride, lorſqu'il eſt trop ardent, qu'il eſt roide d'encolure. *Ductui habenarum obſiſtere, obniti.* On dit quelquefois, qu'un cheval *tire*, lorſqu'il ruë, qu'il donne quelque coup de piéd. Il y a des chevaux qui ſont bon à porter, d'aûtres à *tirer*, *trahere*, comme ceux de labour, de carroſſe.

En Éſcrime on dit, *Tirer* des armes, ou faire des armes ; pour dire, Apprendre à manier l'épée. *Tirer*, allonger une éſtocade, *tirer* une botte. *Rudibus ludere, eludere.* On dit auſſi, On lui a fait *tirer* l'épée, pour dire, qu'on l'a obligé à ſe battre ; & quand on dit, *tirer* l'épée contre ſon Prince, c'eſt-à-dire, Se révolter. Dans les haûtes armes on dit, *tirer* un mouſquet, *tirer* un canon ; pour dire, lâcher le coup. C'eſt un bon Chaſſeur, qui ſçait bien *tirer*, qui *tire* en volant. On dit auſſi, *tirer* de l'arc ; même *tirer* des pois par une ſarbacane, *tirer* des noyaux avec les doigts ; pour dire, les jetter & pouſſer. On dit auſſi, Il a *tiré* au but. Il a *tiré* de cent pas. Il l'a *tiré* à brûle pourpoint.

En Imprimerie, *Tirer* ſe dit de châque feüille qu'on imprime. *Typis mandare.* On a *tiré* mille éxemplaires de ce livre. On peut *tirer* tant d'éſtampes de cette planche. Il faut toûjours *tirer* deux épreuves.

En tèrmes de Vénerie, le tèrme dont on ſe ſèrt pour faire ſuivre les chiens quand on les appelle, c'eſt, *Tirez*, chiens, *tirez*. *Tirer* de longue, c'eſt quand la bête s'en va ſans s'arrêter. Salnove.

En tèrmes de Fauconnerie on dit, Faire *tirer* l'oiſeau, quand on le fait béqueter en le paiſſant, & ſur tout en lui donnant un pât nèrveux, afin de lui donner de l'appétit. *Eſcam accipitri attrahendam prabere.*

En tèrmes de Jeu, on dit auſſi, *tirer* une carte ; *tirer* ſa paſſe ; *tirer* tout, quand on fait la vole. *Ducere, educere, ſubducere. Tirer* une boulle, débuter celle qui eſt ſur le but. *Tirer* l'anguille & l'oiſon, ſont des jeux, des éxèrcices de Bateliérs. *Tirer* l'oiſeau, cela ſe fait en pluſieurs villes. On met, pour exèrcer le peuple à *tirer* juſte, une figure d'oiſeau de bois au bout d'une pèrche fort haûte ; il y a des compagnies d'artiſans qui tirent cet oiſeau à coups de fuſil, & celui qui l'abat, s'appelle le Roi de l'oiſeau, & a une récompenſe & des priviléges. *Tirer* au pavois, eſt un éxèrcice ſemblable ; au lieu d'un oiſeau, on tire dans une eſpéce de pavois, ou de rondache de bois, & celui qui donne au milieu, ou le plus près du milieu, remporte le prix. On dit auſſi, *tirer* un feu d'artifice, des fuſées, des pétards, quand on y met le feu. On dit auſſi, *tirer* une lotterie, *tirer* à la blanque, *tirer* au ſort, à la courte paille ; pour dire, Faire décider par le ſort, par le hazard. On dit à l'armée, que des ſoldats *tirent* au billèts, lorſque de pluſieurs coupables on n'en veut pendre qu'une partie pour l'éxemple, & qu'on ſe rapporte au ſort de décider des malheureux.

Chez les Artiſans on dit, *Tirer* de l'or ; pour dire, le faire paſſer par la filière, le réduire en menus filèts : *Aurum in fila ducere, producere. Tirer* à l'argue, lorſqu'on commence à dégroſſir le lingot ; ce qui ſe dit auſſi en parlant du fil de fèr, & du fil d'archal. On dit auſſi, *Tirer* de l'or des mines, de l'argent, non ſeulement pour en détacher les glébes ou marchaſites, mais encore pour en éxtraire & épurer le métal par la fonte.

On dit auſſi, *Tirer* du linge, pour dire, l'étendre & l'empeſer. *Lintea explicare, & amylo imbuere :* & on dit en ce ſens, qu'un homme eſt bien *tiré*, qu'une femme eſt *tirée* à quatre épingles ; pour dire, qu'ils affectent une propreté éxtraordinaire en linge & en habits.

En tèrmes de Charpenterie, faire *tirer* les tenons, c'eſt pèrcer le trou de biais contre l'épaulement d'un tenon, pour le faire ſèrrer en about. Félibien, & pour mieux faire joindre les bois. Idem.

Tirer, ſe dit figurément en chôſes morales, *Tirer* à ſa cordelle, à ſon parti, c'eſt, mettre quelqu'un de ſon côté, dans ſes intérêts. *In ſuas partes adducere.* On dit qu'on n'a pû *tirer* une parole de quelqu'un, *tirer* un mot de ſa bouche ; pour dire, qu'il n'a rien voulu promettre ni découvrir ; qu'on n'a pû *tirer* raiſon de lui, pour dire, apprendre ce qu'on déſiroit ſçavoir. On dit auſſi, qu'on en a *tiré* raiſon ; pour dire, qu'on a obtenu avantage ſur lui, ou par Juſtice, ou par la force. On dit auſſi, qu'on a *tiré* quelqu'un d'un mauvais pas, d'une méchante affaire ; qu'on l'a *tiré* de miſère, du néant, de la bouë, de la pouſſière, de l'obſcurité ; pour dire, qu'on lui a fait faire fortune, qu'on l'a

l'a élevé, qu'on l'a fait connoître, qu'on l'a délivré de pluſieurs embarras. On dit encore, qu'un Poëte a *tiré* des vèrs de ſon cèrveau, de ſon imagination; qu'un Auteur a *tiré* ſa ſcience, ſes penſées, de tèls & tèls Livres. Il y a des gens que la conteſtation échauffe, & qui *tirent* de leur éſprit plus qu'ils n'y trouveroient ſans cette chaleur. PASC. On dit auſſi, qu'un homme *ſe tire* arrière; pour dire, qu'il ne veut pas entrer en quelque affaire, & en quelque partie, où il y a quelque dépenſe à faire, quelque péril à courir. Cette affaire *tire* à conſequence.

TIRER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Après cela il faut *tirer* l'échelle; pour dire, On ne peut aller plus loin, on ne peut rien faire au delà. *Nihil ultra excogitari aut fieri poteſt.* On dit qu'un homme ſe fait *tirer* l'oreille, quand il fait quelque chôſe lentement & peu volontiérs. Voyez OREILLE. On dit de ceux qui ont de la peine à vivre, qu'ils *tirent* le Diâble par la queuë. On dit, il *tire* ſa poudre aux moineaux; pour dire, Il pèrd ſa peine & ſon tems, il travaille à une affaire qui lui cauſera plus de dépenſe, qu'il n'en *tirera* de profit. On dit, *tirer* les marrons du feu avec la patte du chat, quand quelqu'un veut *tirer* du profit de quelque chôſe, & qu'un aûtre en eſſuye le danger, en a toute la peine. On dit qu'un homme *tire* l'éſtocade, quand il emprunte quelque argent, qu'il n'eſt pas en état ni en volonté de rendre. On dit qu'un homme *tire* au bâton, lorſqu'un plus petit eſt compétiteur avec un plus grand, qu'il lui conteſte quelque avantage, quelque prééminence. On dit que des pèrſonnes en ſont aux couteaux *tirez*; pour dire, qu'elles ſont ennemies, prêtes à ſe battre à tout moment. On dit d'un avâre, qu'il eſt dur à la déſsèrre, qu'on *tireroit* auſſitôt l'huile d'un mur, ou un pet d'un âne mort, qu'un ſou de ſa bourſe. On dit encore qu'on s'eſt *tiré* une épine du piéd, lorſqu'on s'eſt défait d'un ennemi, ou qu'on a accommodé une affaire, qu'on a repris ce qu'on y avoit avancé. On dit en ce ſens, qu'on s'eſt *tiré* de la preſſe, hors du rang des aûtres. On dit qu'un homme ſe *tire* du pair, quand il s'éleve au deſſus des aûtres, quand il a quelque avantage ou privilége particuliér. On dit, *tirer* les vèrs du nez de quelqu'un; pour dire, Tâcher à découvrir ſon ſécret adroitement.

On dit baſſement d'un mal propre qui laiſſe croître ſes ongles, qu'ils ſont bons à *tirer* la chair du pot. On dit qu'une comparaiſon eſt *tirée* par les cheveux, quand elle eſt forcée, ou *tirée* de loin. On dit auſſi ironiquement, quand on vend de la viande dure, Si vous l'avez pour ce prix-là, il y aura bien à *tirer*.

TIRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Eductus, tractus, abſtractus.*

TIRE-SOU. Eſt un tèrme injurieux que l'on donne à ceux qui ſur les contrats de rente de l'Hôtel de ville avancent de l'argent, en gagnant le ſou pour livre. Il eſt bas & populaire. Voyez GRIPPE-SOU.

TIRET. ſ. m. Filet de parchemin tortillé, qui ſèrt aux Clèrcs de Procureurs pour attacher leurs écritures. Les piéces de leurs doſſiérs, les étiquetes ſur les ſacs. *Pergamena ligula.*

TIRET, dans l'Écriture ſignifie, Petit trait de plume qui ſèrt à la liaiſon des mots couppez, comme lorſqu'un mot ne peut pas tenir dans une ligne, on met un *tiret* pour le lier avec ſa dèrnière partie qui eſt dans la ligne ſuivante. On met auſſi un *tiret* dans ces ſortes de mots, *dit-il, mi-jambe, mi-Aouſt*, pour les faire prononcer enſémble. Les Grammairiens, les Imprimeurs appellent cela *diviſion. Lineola interjecta inter duo verba.*

TIRETAINE. ſ. f. Sorte de droguet, étoffe tiſſuë groſſièrement, moitié de fil, moitié de laine. *Pannus lanâ filoque textus.* La *tiretaine* doit avoir trois quartiérs de large, & la piéce doit être de 35. à 40. aûnes de long. Ce mot eſt ancien, & ſe diſoit aûtrefois des étoffes précieûſes, des draps de laine & d'écarlate, témoin ces vèrs de Jean de Méhun dans ſon Codicile.

Puis li remeſt par maintes guiſes,
Robes faites par grand meſtriſes,
De blanc drap de ſoueſve laine,
D'éſcarlate & tiretaine,
De vèrt de pèrs & de brunete,
De couleur frêche pure & nette,

TIRETAINE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Auvèrgne, en France.

TIRETESTON. (Prononcez l'*s.*) ou TIRE-SOU. ſ. m. Ce mot ſe dit en joüant à la Bête, ou à quelqu'aûtre jeu, quand on convient que celui qui gagnera le coup, tirera ſeulement un teſton, un ſou, ou aûtre chôſe. *Aſſis corraſor.* Voyez TIRE-SOU.

TIREVEILLE, ou TIREVIEILLE. Tèrme de Marine, qui ſe dit des cordes qui pendent le long du bordage d'un vaiſſeau à châque côté de l'échelle pour aider à y monter, & à déſcendre. On appelle auſſi la ſauvegarde *tireveille*. C'eſt une corde dont on ſe ſèrt pour marcher en ſûreté ſur le mât de beaupré. *Scandulares funes.* *Tirevieille* ſe dit de deux cordes, qui ont des nœuds de diſtance en diſtance. Elles pendent le long du vaiſſeau en dehors, ſçavoir, une corde de châque côté de l'échelle, & on s'en ſèrt à ſe tenir pour monter dans un vaiſſeau, & pour en déſcendre. Jette la *tirevieille* hors le bord. AUBIN. *Tirevieille* de beaupré, c'eſt une corde dont on ſe ſèrt pour marcher avec plus de ſûreté ſur le mât de beaupré, au bas duquel elle eſt amârrée, & d'où elle monte à l'étau de Miſaine, d'où elle déſcend pour s'amârrer aux bârres de la hune de beaupré. AUBIN. On l'appelle auſſi la ſauvegarde.

TIREUR. ſ. m. ſe dit de cèrtaines pèrſonnes qui tirent. Les *Tireurs* d'or ſont ceux qui réduiſent l'or en filèts, qui le font paſſer par la filière. *Aurarius ductor.*

TIREUR D'ARMES. Ce mot n'eſt plus guère en uſage; en ſa place on dit Maître d'armes. C'eſt un Maître d'Éſcrime qui enſeigne à manier l'épée. *Laniſta.* On appelle auſſi *tireurs d'arc*, ceux qui s'éxèrcent à tirer de l'arc. Il fit avancer les *tireurs* d'arc. ABLANC. Les *Tireurs* de l'oiſeau, les *Tireurs* du pavois. Voyez TIRER.

TIREUR D'ÉCLAIRCISSEMENT. Celui qui veut qu'une pèrſonne s'éxplique ſur quelques paroles qu'elle a dites, pour ſçavoir ſi elle n'a pas eû deſſein de le choquer. C'eſt un *tireur d'éclairciſſemens. Verborum ſenſûs exactor.*

TIREUR, en tèrmes de chaſſe, ſe dit proprement du Chaſſeur qui ſçait bien s'aidér d'un fuſil, qui tire en volant, qui eſt ſûr de ſon coup. *Librator venaticus.* Ce valèt eſt fort bon *tireur*, il fournit le crochet de gibiér. On appelle auſſi *tireur de laine*, un filou qui vole la nuit.

TIREUR. Tèrme de Commèrce. Le *tireur* d'une lèttre de change eſt celui qui donne une lèttre de change, portant ordre à ſon corréſpondant de payer une cèrtaine ſomme. *Uſuraria litteræ eductor.* Si la lèttre de change n'eſt ni acceptée ni payée dans le tems de l'échéance, le porteur peut retourner en garentie contre le *tireur*, pourvû qu'il ait fait ſon protéſt dans les dix jours de l'échéance. Par l'article 16. de l'Ordonnance de 1673. les *tireurs* ſont obligez de prouver, que ceux ſur qui ils ont tiré des lèttres de change, leur étoient redevables, ou qu'ils avoient proviſion au tems qu'elles ont dû être proteſtées, aûtrement le *tireur* demeure toûjours garent, quand même la lèttre de change n'auroit point été proteſtée.

TIRITIRI ou CARON. ſ. m. Nom propre d'une rivière de Pèrſe. *Caron, Eulaus, Chaaſpes.* Elle a ſa ſource vèrs les confins du Yérak Agémi, travèrſe tout le Chuſiſtan, où elle baigne la ville de Suſe, & elle ſe décharge dans le golfe de Balſera. C'eſt celle que le Prophète Daniël appelle Ulaï.

TIRIX, ou TIREX. ſ. m. Tèrme de Calendriér. C'eſt le prémiér mois de l'année des Cappadoces. *Tirix, Tirex,* Il répondoit au mois de Décembre. *Henric. Steph. App. ad Theſ. Ling. Gr.*

TIRMAH ou *Tirma*, ou *Tourma.* ſ. Tèrme de Calendriér. Nom du 4ᵉ. mois de l'année des anciens Pèrſes. *Tirmah, Tyrma, Turma.* Il répondoit au mois de Décembre,

TIRNAW. Voyez TYRNAW.

TIROARITÉNOÏDIEN. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, nom de muſcle. *Tiroaritenoidius.* La ſeconde paire des fermeurs du larinx ſont les *tiroariténoïdiens*; ils prennent leur origine de la partie concâve & intèrne du tiroïde, & s'inſèrent à la partie antérieure de l'ariténoïde. DIONIS.

TIROÏDE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un des cinq cartilages du larinx. *Tiroïdès.* Le prémiér des cartilages du larinx ſe nomme *tiroïde*, ou ſcutiforme, à caûſe qu'il a la figure d'un bouclier. Il eſt câve en dedans & convéxe & boſſu en dehors; mais plus aux hommes qu'aux femmes. Il a une ligne qui le ſépare dans ſon milieu; d'où vient que quelques-uns en ont fait deux, quoiqu'on ne le trouve double que fort rârement. Il eſt quârré, & ſes quatre angles ont châcun une production; les deux productions d'en haut ſont les plus longues, elles le joignent aux côtez de l'ôs hyoïde par le moyen d'un ligament; & par les deux d'en bas, il eſt uni au cartilage cricoïde. DIONIS.

Ce mot vient de θυρεὸς, *bouclier*, & εἶδος, *forme.* Ainſi *tiroïde* eſt ce qui a la forme d'un bouclier. Il faudroit écrire *thyroïde*; mais l'uſage a prévalu pour *tiroïde*; & ainſi dans tous les noms formez de celui-ci.

TIROÏDE, ſe dit auſſi au féminin de deux glandes du larinx. Quatre grôſſes glandes ſèrvent à humecter le larinx, deux ſituées au deſſus, & deux au deſſous. Les deux inférieures ſont appellées *tiroïde*, elles ſont ſituées au deſſous du larinx, à côté du cartilage annulaire, & du prémiér anneau de la trachée artère, une de châque côté; elles ont la figure d'une petite poire; leur couleur eſt un peu plus rouge, & leur ſubſtance plus ſolide, plus viſqueûſe, & tirant plus ſur la chair des muſcles que les aûtres glandes; elles ont des nèrfs des recurrants; des artères des carotides; des veines qui vont aux jugulaires; & des limphatiques, qui ſe rendent au canal thorachique. Ces glandes ſéparent une humidité viſqueûſe,

viſqueûſe, qui ſert à enduire le larinx, pour faciliter les mouvemens de ſes cartilages; à adoucir l'acrimonie de l'humeur ſalivale, & à rendre la voix plus douce. DIONIS.

TIROIR. ſ. m. (Prononcez *tiroi.*) Petite layette qui ſe coule & s'enfèrme dans les ſéparations d'un buffèt, d'un cabinèt, d'une éſtudiole, d'un comptoir. *Ciſta ductilis.* Il a un cabinèt de médailles où il y a divèrs *tiroirs.*

Je n'ai prèſque dans mes tiroirs,
Que fidelles petits miroirs,
Qui font voir les défauts. Fy, dit le Dieu comique;
Un fidelle miroir eſt un garde boutique.
NOUV. CHOIX DE VÈRS.

On dit auſſi à Paris, la croix du *tiroir*, d'une croix au piéd de laquelle eſt le robinèt d'une fontaine où le public ſe fournit d'eau, où l'on tìre de l'eau.

TIROIR, en tèrmes de Fauconnerie, eſt ce qui ſert aux Chaſſeurs à rendre gracieux les oiſeaux, & à les reprendre au poing, ſoit avec des aîles de chapon, ſoit de coq d'Inde, &c. *Illicium.*

TIROL. ſ. m. Nom propre d'une Province du Cèrcle d'Autriche, en Allemagne. *Tirolis, Tirolenſis Comitatus.* Elle eſt bornée au midi par les États de Veniſe; au levant par la Carinthie & par l'Archevêché de Saltzbourg; au nord par le Duché de Bavière, & par la Souabe; les Suiſſes & les Griſons la confinent au couchant. Le *Tirol* peut avoir cinquante lieuës du couchant au levant, & trente-cinq du nord au ſud. Il eſt extrêmement montagneux, principalement vèrs le milieu, où l'on voit le grand Brennèr, qui paſſe pour une des plus hautes montagnes des Alpes. Ces montagnes fourniſſent de bons pâturages pendant quelques mois de l'année, & les vallées ſont fèrtiles en grains, & produiſent même du vin. On trouve dans ce païs des mines de divèrs métaux, des eaux minérales, & des fontaines ſalées. On peut diviſer commodément le *Tirol* en quatre parties. 1°. L'Évêché de Trente. 2°. Celui de Brixen; les Évêques de l'un & de l'aûtre ſont Princes de l'Empire, ſous la protection des Comtes du *Tirol.* 3°. Le *Tirol* propre, qui portoit aûtrefois le nom de Duché de Méranie, & qui comprend l'Étſchland, c'eſt-à-dire, le païs de l'Adige, ſitué le long de cette rivière, au midi du grand Brennèr, le long de la rivière d'Inn. 4°. Les annéxes du *Tirol*, qui ſont les Comtez de Brégentz, de Feldkirk, de Prudents, & de Sonnenbèrg, ſituez aux confins de la Suiſſe, & de la Souabe, de laquelle ils dépendoient aûtrefois. Le *Tirol* a pris ſon nom de la ville de *Tirol*, maintenant ruinée. C'eſt le plus grand Comté de l'Europe. Il a eû aûtrefois ſes Souverains particuliérs. Il appartient maintenant à la Maiſon d'Autriche, & ſes villes principales ſont, Inſpruck Capitale, Hall, Bregents, Méran, Trente, Brixen, & Bolzano. MATY.

TIROL. C'étoit anciennement une petite ville de la Rhétie. *Terioli, Teriolum.* Elle a donné le nom au Comté de *Tirol.* Il n'y reſte plus qu'un petit village, avec un Château, ſituez à une lieuë de la ville de Méran. MATY.

TIRON, THIRON. ſ. m. Nom propre d'un village avec une Abbaye. *Tironium.* Il eſt dans la Beauce, en France, ſur la petite rivière de *Tiron*, entre Chartres & Nogent le Rotrou, à huit lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière. MATY.

TIRONEAU. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye du Maine, en France. *Tironellum.* Elle eſt ſur la Sarte, aux confins de la Normandie, & à dix lieuës du Mans, vèrs le nord. MATY.

TIROT. ſ. m. Petit bateau. On dit auſſi, *ſouſtirot* qui eſt encore un petit bateau. L'Ordonnance du ſel, p. 60. parle des *tirôts* & des *ſouſtirôts.*

TIRTSA, THERSA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville de la Paleſtine. *Tirtſa, Therſa.* Elle étoit dans la demi-Tribu occidentale de Manaſſé, à trois lieuës de Samarie, vèrs le levant. *Tirtſa* fut Capitale du Royaume d'Iſraël, juſqu'à la Fondation de Samarie qui lui ravit cet honneur. 1. Rois XVI. MATY.

TIS.

TISANE. ſ. f. Les Médecins diſoient aûtrefois *priſane.* Potion rafraîchiſſante faite d'eau boüillie avec de l'orge & de la régliſſe. On y ajoûte quelquefois du chiendent, de l'oſcille, du ſené, pour la rendre laxative, purgative. *Priſana.* La plûpart des infuſions des Médecins ſe font dans la *tiſane.* On ôte le vin à tous les fébricitans, & on les réduit à la *tiſane.*

Ce mot vient du Grèc πτισάνη.

TISARIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Amaſie, en Natolie. *Tiſaria.* Elle eſt à dix-ſept lieuës de la ville de Cogni, vèrs le ſeptentrion oriental. On la prend pour l'ancienne *Diocæſarea*, ville Épiſcopale de la Capadoce, & ſuffragante de Céſarée. MATY.

TISINDON. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Pèrſe. *Tiſindonius Fluvius.* Elle coule dans le Kèrman, baigne Zirglan, Lar, Daregebèrt, & ſe décharge dans le golfe d'Ormus à vingt lieuës de l'iſle d'Ormus, vèrs le levant, ſelon Baudrand & les petites Cartes de Sanſon. Quelques Géographes prennent cette rivière pour celle que les Anciens nommoient *Cyrus, Bagradas, & Agradatus*; & d'aûtres pour celle qui portoit le nom d'*Andanius*, ou d'*Andanis.* MATY.

TISIPHÔNE. ſ. f. Nom propre d'une des Furies. *Tiſiphone.* Tibulle, L. I. Éleg. III. v. 69. dit que *Tiſiphône* étoit coëffée de ſèrpens au lieu de cheveux. Catulle le dit auſſi, *L. I. De Raptu Proſerpina, v.* 40. Virgile la place à la porte du Tartâre, vêtuë d'une robbe toute ſanglante; là elle fait ſentinelle jour & nuit; & quand les morts ônt été jugez par Radamante, *Tiſiphône* vengereſſe des crimes, armée d'un foüet, les frappe cruellement en leur inſultant, & leur montrant ſes ſèrpens. Voyez l'Énéide, L. VI. v. 555. & ſuiv.

Ce mot vient de τίσις, *vengeance*, & φόνη, *meurtre.* *Tiſiphône* étoit la vengereſſe des meurtres.

Tyſiphône *aux brûlans cheveux,*
Avec ſes redoutables feux,
A-t-elle embraſé ce nuage? N. CH. DE VÈRS.

Ai-je offèrt à tes yeux ces triſtes Tiſiphônes,
Ces monſtres pleins d'un fiel que n'ont point les lionnes? BOIL.

TISON. ſ. m. Pièce de bois à moitié conſumée par le feu, ſoit qu'elle ſoit éteinte, ſoit qu'elle ſoit encore enflammée. *Titio.* Cet homme eſt un caſaniér qui garde lès *tiſons.* On dit d'un vieillard, qu'il crache ſur les *tiſons*, qu'il ne bouge du coin du feu. On dit auſſi d'une femme qui commence à ſentir les incommoditez de la groſſeſſe, qu'elle commence à cracher ſur les *tiſons.*

J'entre autant que je peux dans le commun ſyſtême,
En remuant & tournant mes tiſons;
Arbitre de leur ſort, ſans craindre de reproche,
Je les tourne, retourne, & régle entre eux les rangs,
Je les écarte ou les rapproche,
Je les hauſſe, les baiſſe ainſi que je l'entends;
Mais que me revient-il des peines que je prends? P. DU CERC.

Ce mot vient de *titio.* NICOD.

On appelle par injure un méchant homme, un *tiſon* d'enfèr. *Titio infernalis.* On dit auſſi, qu'un homme a été le *tiſon*, le boutefeu qui a allumé une guèrre civile, ou une querelle domeſtique. *Fax belli.*

Le voilà le beau fils, le mignon de couchette,
Le malheureux tiſon *de ta flâme ſecrete.* MOL.

TISONNER. v. a. ou n. Racommoder le feu, remuer les tiſons avec les pincettes, arranger les tiſons au feu, les remuer. *Titiones componere, titiones movere.* Il y a des gens qui prennent un grand plaiſir à *tiſonner.*

Heureux qui près du feu peut avoir des pincettes;
On ne peut pas toûjours diſcourir, raiſonner,
Et même en raiſonnant on aime à tiſonner. P. DU CERCEAU.

Je veux qu'à mes amis, & ce ſoin doit leur plaire,
Comme on donne à chacun ſon ſiége & ſon écran,
De pincettes auſſi l'on préſente une paire;
Que châcun indifféremment,
Et ſans que l'on s'en formaliſe,
A droite à gauche librement
Puiſſe tiſonner *à ſa guiſe.* ID.

TISONNÉ, ÉE. adj. Ce mot ſe dit de cèrtains chevaux, & ſignifie, qui a des marques toutes noires éparſes çà & là ſur le poil blanc, qui ſont larges comme la main, ou environ. SOLEISEL. *Nigris maculis diſtinctus.*

TISONNEUR, ou TISONNIÉR. ſ. m. Celui qui aime à remuer les tiſons, ou à garder le coin du feu. *Titionum motator, vel foci amator, titionum ordinator, compoſitor.* La piéce du P. du Cèrceau ſur les pincettes eſt dédiée aux *tiſonneurs.*

Cependant je ſens bien que tel tout bas en grende,
Et dit entre ſes dents: peſte du tiſonneur;
Je dis auſſi tout bas: peſte du raiſonneur. P. DU CERCEAU.

Je ſuis donc tiſonneur, *& ne m'en cache guères;*
Mais du moins il eſt vrai que j'ai bien des confrères. ID.

TISONNIÉR. ſ. m. eſt un outil d'Artiſans qui travaillent à la forge, qui leur ſert à remuer le feu. *Ferrarium inſtrumentum.* Il y a des *tiſonniérs* en palette, & de *tiſonniérs* coudez en forme de crochet. *Tiſonniér*, c'eſt un crochet ou éſpéce de palette de fèr ſervant aux ſerruriérs & aûtres, pour couvrir le feu, & pour ſablonner le fèr. FÉLIBIEN.

TISRI, ou THISCHRI. ſ. m. Nom propre d'un mois de l'année

née des Juifs dépuis la captivité de Babylone. *Tiſri*, *Thiſchri*. Le mois *Tiſri* étoit le ſeptième de l'année Eccléſiaſtique des Juifs. Il commençoit dans le mois de Septembre. En 1711. le prémiér jour de *Tiſri* tomboit au 14. de Septembre. Avant Moyſe c'étoit le prémiér mois de l'année, & dépuis que Dieu eut ordonné de la commencer au mois Niſan, *Tiſri* ne laiſſa pas d'être le prémiér de l'année civile. Le monde fut créé au mois *Tiſri*; c'eſt le ſentiment de preſque tous les Juifs. Les Rabbins l'appellent le mois des Forts, parce qu'en ce mois là on fait la recolte de tous les fruits de la tèrre, qui ſont le ſoutien & la force de la vie. Le Baal Aruch tire ce mot de שרה, *ſcharah* pris au ſens de *ſolvit*, *diſſolvit*, parce que c'eſt en ce mois, dit-il, que ſe fait la rémiſſion des péchez; il entend parler de la fête de l'expiation. On pourroit beaucoup mieux le tirer du même vèrbe שרה pris au ſens de commencer, enſorte que *Tiſri* eût ainſi été appellé, c'eſt-à dire, commencement, parce que c'étoit le commencement de l'année. Cette étymologie eſt bien plus probable, & elle montre que c'étoit auſſi le prémiér mois chez les Chaldéens, & qu'ils conſervoient par conſéquent la tradition de la création du monde en automne, dans la coûtume de commencer l'année en ce tems. D'Hèrbelot dit Tiſrin ou Tiſchrin, & ajoûte que c'eſt un nom commun à deux mois du Calendriér Syrien, ou Syro-Macédonien, dont le prémiér qui eſt appellé *Tiſrin Alounal*, c'eſt-à-dire, *Prémiér Tiſrin*, correſpond au mois d'Octobre du Calendriér Julien, & le ſecond qu'ils nomment *Tiſrin altani*, c'eſt-à-dire, ſecond *Tiſri*, ou *Tiſri* deuxiéme correſpond au mois de Novembre du même Calendriér. Mais il ſe trompe, quand il dit que c'eſt un mois de Calendriér Syro-Macédonien. Le Calendriér Syro-Macédonien eſt purement Grèc. Les noms *Tiſrin* alounal, *Tiſrin* altani ſont Arabes.

TIſSER. v. act. Tèrme de faiſeûſe de point. C'eſt coucher, & ranger le tiſſu du point ſelon l'ordre du patron. *Texere ad lineamenta.*

TIſSERAND. ſ. m. Ouvriér qui fait de la toile. *Textor*, *biſton*, *gerdius*. En quelques endroits on l'appelle *texiér*, *teliér*, & *tiſſiér*, d'où ſont venus pluſieurs noms de familles ſemblables. Un nœud de *Tiſſerand* eſt celui qui ſe fait à l'extrémité du fil.

TIſSOTIÉR. ſ. m. On appelle ainſi les ouvriérs qui font des rubans, galons, paſſemens, guipures, &c. au métier. Ce mot vient de *tiſſu*. *A texendo.*

TIſSU, UE. adj. & ſubſt. qui vient du participe du vèrbe *tiſtre*, lequel n'eſt plus en uſage hors les tems formez du participe. *Textus*. Étoffe ou rubans faits de fils entrelaſſez, dont les uns ſont de long, & les aûtres de travèrs. On fait des *tiſſus* de fil, de laine, de ſoye, d'or & d'argent. Les Cordiérs appellent *tiſſu*, une cèrtaine bande de chanvre, dont on fait des ſangles & des ſurfaix. Ce *tiſſu* eſt fort bon, bien ſèrré.

TISSU, ſe dit figurément en chôſes morales. Cette piéce, ou cette narration eſt mal *tiſſue*; c'eſt-à-dire, eſt mal ſuivie, mal diſpôſée, ſans liaiſon. *Malè contexta*, *diſpoſita*, *ornata*, *concinnata*.

On dit poëtiquement, des jours filez ou *tiſſus* d'or & de ſoye; pour dire, une vie heureûſe. *Vita undequaque beata*. On appelle auſſi une fourbe bien *tiſſue*, quand elle eſt bien colorée, bien conduite.

TISSU. ſ. m. Signifie auſſi, Liaiſon, ſuite, compoſition, arrangement. *Ordo*, *ſeries*, *compoſitio*. Cet Ouvrage n'eſt qu'un *tiſſu* de paſſages mal choiſis, & mal arrangez. BOUH. Votre vie n'eſt qu'un *tiſſu* d'hiſtoires galantes. VILL.

Et ce qui avec èrreur l'ignorance commune,
Par les fâbles déçeue impute à la fortune,
Ne ſe doit imputer, qu'à ces puiſſantes mains
Qui font tout le tiſſu *du deſtin des humains.* P. LE M.

Et dans un beau tiſſu *de belles actions,*
Il vèrra comme il faut dompter les Nations. CORN.

Nous ne pouvons changer l'ordre des deſtinées,
Elles font à leur gré le tiſſu *de nos jours.* LA SUZE.

TISSU, ſe dit auſſi en Médecine. La retine où ſe fait la viſion, eſt un *tiſſu* de nerfs, de veines & d'artères, comme un réſeau ou une toile. *Contextus.*

TIſSURE. ſ. f. Art & maniére de faire le *tiſſu*. Les *tiſſures* des brôcards, des draps & des toiles ſont différentes. *Textura*. Il y a des *tiſſures* lâches, & d'aûtres bien frappées; des *tiſſures* à double broche. Il ſe dit auſſi de la maniére dont les parties qui compôſent toutes ſortes de corps, ſont arrangées, diſpôſées. La différence des couleurs dépend de la différente *tiſſure* de la ſurface des objèts, qui réfléchiſſent divèrſement la lumiére. MALEB. Selon M. Bottichèr, dans ſon Traité Latin des maladies malignes & de la peſte, le venin eſt comme un puiſſant alkali volatile, capable de diſſoudre la *tiſſure* du ſang, & d'en déſunir tellement les parties, que la circulation de cette liqueur languiſſe peu à peu, & s'aboliſſe entiérement à la fin. JOURN. DES SÇAV.

Je m'étois fait moi-même une riche parure,
J'en avois travaillé le fil & la tiſſure. N. CH. DE VERS.

TISSURE, ſe dit auſſi figurément d'un diſcours, d'un ouvrage. *Textura*, *conſtructio*, *ordo*. La *tiſſure* de l'Énéide eſt bien autant à éſtimer que l'expréſſion. La *tiſſure* de cette Hiſtoire eſt fort bèlle. CASSAGNE. La *tiſſure* de cette clôſe eſt une & indiviſe. PAT.

TIſSUTIÉR RUBANIÉR. ſ. m. Artiſan qui fait des rubans, des franges, des boutons, de la toile de ſoye, & aûtres tiſſus. *Teniarius*. Les Maîtres *tiſſutiérs rubaniérs* font un corps ſéparé d'avec les Ouvriérs en draps d'or & de ſoye, & ne peuvent faire d'ouvrages qu'au deſſous d'un tièrs d'aûne de largeur, ni avoir chez eux des métiérs des étoffes de la grande navette, par arrêt du Conſeil du 8. Avril 1666.

TISTANIS. ſ. m. Vieux mot. Étoffe tiſſuë. BOREL. *Pannus*, *textura*.

TIſTRE. v. act. Faire de la toile, du drap, ou des étoffes ſur un métier. *Texere*, *contexere*. Il n'eſt en uſage que chez les Artiſans qui travaillent de ces métiérs là. Par tout ailleurs, il n'eſt uſité qu'à ſon prétérit j'ai *tiſſu*, & à ſon participe paſſif *tiſſu*. Voilà un bracelet que j'ai *tiſſu* de mes cheveux.

TITAN. ſ. m. Tèrme de Mythologie. *Titan*. Nom propre d'un Dieu de l'antiquité payenne. Il étoit fils du Ciel & de Veſta, & frère aîné de Saturne. Quoiqu'il fut l'héritiér preſomptif du Ciel, voyant pourtant que ſa mère & ſa ſœur avoient plus d'inclination pour Saturne que pour lui, il lui fit ceſſion de ſes droits, à condition qu'il n'éleveroit point d'enfant mâle, afin que l'empire du Ciel pût revenir à ſes enfans. Mais dans la ſuite Jupitèr, Neptune & Pluton ayant été ſauvez par l'artifice d'Ops, *Titan* avec ſes fils les Titans ſe revoltèrent contre Saturne, le vainquirent & l'enfèrmèrent. Il demeura en la puiſſance de ſes ennemis juſqu'à ce que Jupitèr devenu grand vainquit à leur tour les Titans & le délivra. Au reſte des anciens Mythologiſtes qui me ſont connus, Hygin eſt le ſeul qui parle d'un *Titan* au ſinguliér. Encore n'en dit-il rien ſinon qu'Aſtérie que Jupitèr changea en caille, étoit fille de *Titan*. Les aûtres ne parlent que des Titans au pluriel, dont nul en particuliér ne s'appelle *Titan*. Voyez Noel le Comte, *Mytholog. L. VI. C.* 20.

TITAN. Ce mot chez les Poëtes ſe prend pour le ſoleil.

Héſychius dit qu'il ſe prend auſſi pour *Sodomite*. Il dit encore que c'eſt un des noms de l'Antechriſt. En ce ſens il doit s'écrire TEITAN en Grèc, pour faire en lèttre numérale 666, qui dans l'Apocalypſe XIII. 18. eſt le nombre de la bête.

TITANS. ſ. m. & plur. Tèrme de Mythologie. *Titanes*. Les *Titans* étoient fils d'Urane ou de Coelus, c'eſt-à dire, du Ciel & de la Tèrre, ſelon Héſiode & Apollodôre, ou, ce qui eſt la même chôſe, de l'Æter & de la Tèrre, ſelon Hygin. Apollodôre n'en compte que quatre. L'Océan, Cæus, Hypérion, Crius, & Japet frères de Saturne qui étoit leur puîné. Hygin n'y met point l'Océan, ni aucun des aûtres, qu'Hypérion; & il en compte ſix qui ſont Briareus, Gyges, Stéropes, Atlas, Hypérion & Prolus. Héſiode & Apollodôre diſtinguent les Géants à cent mains des *Titans*. Coelus ou le Ciel avoit eû de la Tèrre les Cyclopes Harpès, Stèropes, & Brontes, & les avoit enfèrmez & enchaînez dans les Tartâres. La Tèrre leur mère indignée de ce traitement, ſouleva les *Titans* contre ſon mari leur père. Tous, à la réſèrve de l'Océan, lui firent la guèrre & le détrônèrent. Ils mirent Saturne à ſa place. Il n'en uſa pas mieux que ſon père. Il les mit aux fèrs, & jetta dans le Tartâre. Jupitèr traita dans la ſuite Saturne comme Saturne avoit traité Urane, Coelus ou le Ciel. Il tira des fèrs les trois Géans à cent mains & à 50 têtes que Saturne y avoit jettez. Et ces trois Géans qui ſont Cottus, Briareus & Gygès l'aidèrent beaucoup dans la guèrre que lui firent les *Titans*. Héſiod. Théogon. 668. & 714. Cette guèrre dura dix ans. Héſiod. Théog. v. 636. mais enfin ils furent vaincus; Jupitèr demeura poſſeſſeur paiſible du Ciel, & plongea les *Titans* dans l'enfèr, ou ſous des montagnes, du poids deſquelles il les accabla. Claudien décrit le combat des Dieux contre les *Titans* dans ſa Gigantomachie.

Voilà ce qu'en dit la fâble des Anciens; voici ce qu'en dit le P. Pezron dans ſon Antiquité des Celtes. Les *Titans* ſont nos anciens Celtes, ou Gaulois. Ce ſont des Gomariens ou déſcendans de Gomèr fils de Japhet. Gen. X. 2. Ils furent d'abord appellez Saques; ſous ce nom ils ſe jettèrent ſur l'Arménie, entrèrent dans la Cappadoce, entrèrent en Phrygie & prirent le nom de *Titans*. Le premiér de leurs Princes fut Acmon, & c'eſt lui qui en ſortant de l'Arménie les conduiſit dans la Cappadoce, & enſuite dans la Phrygie, ayant pour compagnon & peut être pour devin ſon frère Docas. Le ſecond a eû le nom d'Urane; c'étoit un

un homme belliqueux, qui ayant de l'ambition & aimant la guèrre, a porté ſes armes & étendu ſes conquêtes depuis la petite Aſie juſqu'aux Éſpagnes; c'eſt à-dire, juſques aux extrémitez de l'Europe & de l'Occident. Saturne, autrement appellé Crone, a été le troiſième, & c'eſt lui qu'on regarde avec raiſon comme le père du grand Jupitèr. L'on découvre par l'ancienne hiſtoire, qu'il a fait auſſi de grandes chôſes; & l'on voit que c'eſt le prémiér des Princes *Titans*, qui a ôſé portèr le diadême avec la pourpre, & qui a pris le tître de Roi; car avant lui les aûtres n'avoient été que les chèfs & les conducteurs des peuples, qui étoient ſous leur commandement. Jupitèr, dont le véritable nom étoit *Jau*, ou plûtôt *Jou*, doit être regardé comme le quatriême & le plus renommé de ces Princes. C'eſt lui qui par la grandeur de ſon courage, & par le cours de ſes victoires & de ſes proſpéritez a formé l'Empire des *Titans*, & qui l'a porté au plus haut point de gloire, où il pouvoit allér. Sa renommée auroit encore été plus grande & plus entière, s'il ne s'étoit point trouvé dans la malheureûſe néceſſité de faire la guèrre à un père qui ne penſoit qu'à lui ôter la vie. Enfin ſon fils Teutat, autrement appellé Mèrcure, eſt celui qui après ſon oncle Dis, que nous nommons Pluton, a établi les *Titans* dans les Provinces de l'occident, & ſur tout dans les Gaûles. C'eſt lui qui a donné des loix à ces peuples, qui ne chèrchoient & ne reſpiroient que la guèrre, pour adoucir par là leur humeur féroce & barbâre, & pour leur inſpirer un peu plus l'amour de la paix & de la tranquillité. Que ſi l'on compte Manée parmi ces grands hommes, (car il eſt regardé par quelques Hiſtoriens comme le père d'Acmon, & par conſéquent comme le biſayeul de Saturne,) on aura par là ſix degrez en ligne directe, ou, ſi vous voulez, ſix générations de Princes *Titans*. Ces degrez les font monter juſqu'aux tems de Nachor père de Tharé & ayeul d'Abraham: & ils n'ont fini que vèrs le tems que les Iſraëlites entroient dans l'Égypte. De ſorte que leur puiſſance & leur domination, ſoit dans la petite Aſie, & même dans la Syrie, ſoit dans la Gréce & l'Italie, ſoit dans le reſte de l'Europe, peut avoir duré environ trois cens ans. Les *Titans*, & ſur tout les Princes qui les commandoient, ſurpaſſoient de beaucoup les aûtres hommes en grandeur, & en force de corps. C'eſt ce qui a fait qu'on les a regardez comme des hommes tèrribles & comme des géants. L'Écriture elle-même, qui eſt la régle de la vérité, ne donne point d'aûtre idée de ces hommes fameux & puiſſans, qui, ſelon elle, ont dominé toute la tèrre. Judith, dans ſon beau Cantique, en parlant d'eux, les appelle les Géants, les fils des *Titans* dans le Grèc; & le Prophète Iſaïe fait auſſi voir que ces Géants ont été autrefois les maîtres du monde, & il dit qu'ils ont chaſſé de leurs trônes les Rois des Nations. Les *Titans* ne ſont donc point des hommes fabuleux & imaginaires, quoique les Grècs ayent voilé leurs hiſtoires de fâbles; ç'ont été des hommes puiſſans & de grands guèrriérs, venus de la race des géans, qui ont fait tant de bruit dans tout l'univèrs. Mais outre cela, l'on peut dire, qu'ils étoient très-adonnez à la Magie, aux augures, aux divinations & même aux prêſtiges & aux enchantemens. Et les plus grands d'entre-eux, comme les Prêtres, les Sacrificateurs, les Rois mêmes, & les Princes du Sang étoient les plus attachez à ces curioſitez profanes & diaboliques.

J'ai fait voir aſſez amplement que les Celtes ſont venus de ces anciens *Titans*. Auſſi ce nom eſt-il tout Celtique; car il vient de *Tit* qui ſignifie *Tèrre*, & de *Den* ou *Ten*, qui veut dire *homme*. Ainſi les Grècs leur ont, avec raiſon, donné le nom de Γηγενεῖς, *quaſi terrigenæ*. Nez de la Tèrre, ou enfans de la Tèrre. Il eſt vrai que טיט, *Tit*, en Hébreu ſignifie *de la boue*, *de la fange*, mais ce mot a-t-il paſſé dans la langue Celtique, & l'y trouve-t-on?

Quand ce mot eſt une épichéte du Soleil, il eſt auſſi Celtique; mais il a une aûtre étymologie. Il vient de *ti*, qui ſignifie maiſon ou habitation, & de *tan*, qui marque le *feu*. Ainſi *Titan*, ſans changer une lèttre, veut dire *maiſon* ou *demeure de feu*, ce qui convient fort bien au Soleil. Pézron.

☞ *Son bras eût des* Titans *foudroyé l'inſolence*. Brébeuf.

Déja nos Titans *inſenſez*,
Du haut de leurs monts entaſſez,
Voyoient le ciel comme leur proye;
Quand d'un effort impétueux,
Le Carreau s'élance & foudroye
Ces coloſſes préſomptueux. N. ch. de vers.

L'iſle du Titan, ou du levant. *Titania Inſula*. C'eſt une des iſles d'Hyères. Elle eſt ſur la côte de la Provence, à douze lieuës de Toulon, vèrs le levant. On l'appelloit anciennement *Hypea*, *Hypata*. Maty.

TITANAÏDE. ſ. f. Dans Hygin, C. CLXXXIII. C'eſt le nom d'une des heures. *Titanaïde*. Cependant quelques Critiques prétendent que c'eſt une faûte; qu'il faut lire, *Titanidis filia*, & le rapporter à *Themidis* mère des heures qui précede. *Horarum verò nomina hæc ſunt: Jovis Saturni filii & Themidis Titanidis*, ou *Titanidæ filiæ*, au lieu de *& Themidis filiæ Titanaïde, Auxo, Eunomia, &c.* On peut ajouter qu'Hygin ajoutant que d'aûtres en admettent dix & les nomment aûtrement, il ſemble qu'ils n'en ont pas compté dix dans le catalogue ou le dénombrement des prémiérs, dont il a parlé.

TITANIDE. ſ. f. Nom que l'Antiquité payenne a donné à ſept filles d'Urane ou Coelus, & de la Tèrre. *Titanis*. Les Titanides ſont Tethys, Rhéa, Thémis, Mnémoſyne, Phœbé, Dione, & Thia. *Apollodôre*.

TITARESO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de Theſſalie, en Gréce. *Titareſſus*. Elle baigne Farſa, & ſe décharge dans le Pénée. Maty.

TITE. ſ. m. Nom, ou prénom d'homme. *Titus*. L'Empereur *Tite* étoit fils de Veſpaſien & frère de Domitien qui lui ſuccéda. C'eſt de l'un que Dieu ſe ſervit pour accomplir les Prophéties de J. C. ſur Jéruſalem. Il la prit & n'y laiſſa pas pièrre ſur pièrre. *Tite* aimoit & protegeoit les gens de lèttres. On lui donna le plus beau ſurnom qu'aucun Empereur ait porté, en l'appellant l'Amour & les delices du genre humain. Il ſuccéda à Veſpaſien ſon père l'an 79 de J. C. & ſon frère le fit tuër l'an 81. Il étoit âgé de 41 ans Tite-Live. Voyez Live. Il y a dequoi s'étonner que Mariana ayant pris *Tite-Live* pour ſon modéle au regard de la narration & du ſtile, il ſe ſoit formé ſur Tacite en ce qui regarde les ſentences & les réfléxions. Bouhours. Strada s'eſt propôſé Tacite pour modéle plutôt que *Tite-Live*. Stumphius, que les Suiſſes appellent leur *Tite-Live*, a fait en Alleman une Hiſtoire du Concile de Conſtance. Ce mot s'exprime ſouvent par un *T.* ſeul. *T. Live* étoit de Padoüe.

TITEILE. ſ. f. Vieux mot. Titre, Inſcription. *Bible Hiſt. manuſcrit.* Borel. *Titulus*, *Inſcriptio*, *Epigraphe*.

TITHON, ou TITHONE. ſ. m. Nom propre d'un homme fabuleux. *Tithonus*. Il étoit fils de Læomédon Roi de Troye, & étoit très-bien fait; l'Aurôre l'aima & l'enleva dans ſon char en Éthiopie. Elle eut de lui Memnon & pour recompenſe il demanda une longue vie, de ſorte qu'après pluſieurs ſiécles ſon corps diminuant toûjours, il fut changé en cigale. Apollodôre a connu encore un *Tithone* fils de l'Aurôre & de Céphale, qui l'étoit de Hèrſé & de Mèrcure. M. Huet dans ſa Diſſèrtation, ſur la ſituation du Paradis Tèrreſtre, & dans ſon Hiſtoire du commèrce du *Tithon* & non pas *Tithone*. Mais il ſemble qu'il faut mettre de la différence dans notre langue entre les mots Latins ou Grècs tèrminez en *o*, ou *on*, comme ſeroit *Titho*, ou *Tithon*, & ceux qui ſont tèrminez en *onus*, comme *Tithonus*, & qu'en ceux-ci le mieux eſt d'exprimer la tèrminaiſon *us* par un *e*. Il faut cependant convenir que l'uſage ne met pas toûjours cette diſtinction. Car, s'il a dit pentagône, hèxagône, &c. de *patronus*, il a fait auſſi *patron*, & non pas *patrône*.

TITHYMALE. ſ. m. Plante qui rend un ſuc blanc comme du lait, & dont il y a pluſieurs éſpéces. Celle que C. Bauhin appelle *tithymalus characias rubens peregrinus*, pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, couvèrtes d'une écorce rougeâtre, grôſſe comme le petit doigt, revetuës en leur partie ſupérieure de feuilles dures, liſſes, vèrtes, plus grandes & plus longues que les feuilles de l'oliviér, mais plus petites que celles de l'amandiér. Ses fleurs ſont noires, formées en godèts découppez en pluſieurs quartiérs. Il leur ſuccéde des fruits relevez de trois coins, & diviſez en trois cellules remplies châcune d'une ſemence oblongue. Sa racine eſt dure & ligneûſe. Cette plante n'eſt point en uſage, parce qu'elle purge avec trop de violence; ſon ſuc eſt âcre & mordicant. L'éſule & l'épurge ſont des éſpéces de *tithymale*. Quelques uns ont obſèrvé par le moyen du *tithymale*, qu'il ſe fait une circulation de ſuc dans les plantes, comme il s'en fait une du ſang dans le corps des animaûx. Je vis à l'iſle de S. Vincent du *Tithimalus arboreſcens*. Frézier, *p.* 12.

On fait venir ce mot des môts Grècs τιτθὴ, *Mamma*, mammelle, μαλακὸς, *mollis*, tendre, comme qui diroit tendre mammelle, à caûſe que le *tithymale* rend du lait.

TITIAS. ſ. m. Nom d'un Héros que les Crétois adoroient anciennement comme un Dieu. *Titias*. Ils diſoient qu'il étoit fils de Jupitèr, quoique Callimaque diſe qu'il étoit fils de *Cimmerius*, qui étoit de la Province appellée Mariandynum, dans l'Aſie mineure. Le bonheur dont il joüit pendant toute ſa vie, le fit mettre au nombre des Dieux, & regarder comme celui qui préſidoit aux deſtinées des villes. Natalis Comès, L. IX. C. 5.

TITICACA. ſ. Nom propre d'un grand lac de l'Amérique Méridionale. *Titicaca*. Il eſt dans le Pérou propre, ſur les confins de Los Charcas, entre la ville de Cuſco, & celle de Potoſi. On donne à ce lac trente-cinq lieuës de long, quinze de large, & quatre-

vingt

vingt de circuit. Il renferme pluſieurs petites iſles, ſur l'une deſquelles les anciens Rois du Pérou avoient bâti un temple très-magnifique. Maty.

TITIEN. ſ. m. Nom que l'on donnoit à des Prêtres de l'ancienne Rome. *Titius Sodalis.* C'eſt le Roi T. Tatius qui inſtitua les *Titiens* à Rome, qu'on nommoit *Titii Sodales*; leurs fonctions étoient de faire les ſacrifices & les cérémonies des Sabins. Tacite le dit dans ſes Annales, L. I. C. 54. Ailleurs, *Hiſt. L. II. C. 59.* il dit qu'ils furent établis par Romulus, pour honorer la mémoire du Roi Tatius. Quoiqu'il en ſoit, il paroît que c'eſt de *Titus* ſurnom du Roi Tatius qu'ils prirent leur nom. Cependant Varron le tiroit *à Titiis avibus*; mais comme a fort bien remarqué Turnèbe Adv. L. XXI. C. 1. Qui ſçait aujourd'hui ce que c'étoit que ces oiſeaux? Servius dit que les pigeons ramiers ont été appellez *Tita*. Peut-être ſont-ce les *aves titia* de Varron. Après tout, l'étymologie n'en eſt pas plus ſûre.

Les Vierges de Veſta, les ſçavants Titiens,
Les Epulons joyeux, & les fiers Saliens. Brébeuf.

TITILLATION. ſ. f. Terme de Phyſique. Senſation du chatouïllement. Sentiment qu'éprouve celui que l'on chatouïlle. *Titillatio.*

TITIRY. ſ. f. Sorte de petit poiſſon qui ſe pêche dans les rivières des Iſles Antilles. *Titirius piſcis.* C'eſt proprement le frai d'une eſpéce de poiſſon qu'on appelle teſtard ou ſuccet, en Latin *cabilo* ou *cottus*. On prend ce frai ſur le bord des ruiſſeaux en grande quantité en tout tems de l'année, vers la Martinique & les autres Iſles des Antilles. Le *Titiry* n'eſt pas plus gros qu'un fer d'aiguillette. Il a le corps tout marqueté de noir & de gris, avec deux petites empennures, l'une ſur le dos, l'autre ſous le ventre, deux petites nageoires proche de la tête, & une queuë de même étoffe. Tout cela eſt mêlé de trois ou quatre couleurs, de rouge, de vert & de bleu. Elles ſont ſi vives, qu'on les prendroit pour de l'émail appliqué ſur ces poiſſons. Cela ne paroît pourtant guéres, ſi ce n'eſt dans l'eau, & quand ils ſe jouent, & qu'ils font de petites caracoles les uns après les autres. On les voit en certains tems remonter de la mer vers la montagne en ſi grande quantité, que les rivières en ſont toutes noires. Comme ces rivières ſont des torrens qui ſe précipitent avec impétuoſité à travers les rochers, ces petits poiſſons gagnent tant qu'ils peuvent le long des rives, où les eaux ont moins de rapidité, & quand ils rencontrent un ſaut d'eau qui les emporte, ils s'élancent hors de l'eau & s'attachent contre la roche, ſe gliſſant à force de remuer juſqu'au deſſus du courant de l'eau. On en voit plus de deux pieds de large, & plus de quatre doigts d'épais, attachez ſur une roche, où tous, les uns ſur les autres, ſemblent diſputer à qui aura plutôt gagné le deſſus. C'eſt là qu'on les prend. On met un vâſe deſſous & on les y pouſſe avec la main.

TITITLH. ſ. m. Nom du 16e des dix-huit mois de l'année des Mexiquains. Comme l'année de ces peuples commence au 26e de Février, & que chaque mois eſt de 20. jours, le mois *Tititlh* doit commencer le 23e Décembre. Scaliger *de Emend. Temp. p.* 224. Kirker, *Oedip. Ægypt. p.* 50.

TITRE. ſ. m. Inſcription, ce qu'on met au deſſus d'une choſe pour la faire connoître. *Inſcriptio, titulus.* Pilate mit pour *titre* ſur la croix du Sauveur, *Jeſus Nazaréen Roi des Juifs.*

Titre, eſt auſſi l'inſcription qui eſt au commencement ou à la premiére page d'un Livre, qui contient le nom de l'Auteur, ou la matiére dont il traite. *Titulus, inſcriptio.* Les Œuvres d'Ariſtote, le Dictionnaire d'Ambroiſe Calepin, la Somme des péchez. Le *titre* eſt le proxénéte d'un Livre, ce qui le fait vendre. Les Auteurs ſont ſouvent en peine de trouver des *titres* ſpécieux à leurs Livres. Il y a des *titres* fanfarons qui préviennent plutôt contre l'Auteur. Un *titre* doit être ſimple & clair. Il y a des *titres* trop brillans, tel eſt le *titre*, Amitiez, Amours, & Amourettes de Mr le Pays; ſur lequel on a fait, Fleurs, Fleurons, & Fleurettes.

Titre, ſe dit auſſi des Ouvrages qu'on a diſtinguez par Chapitres, au deſſus deſquels on a mis un petit ſommaire de ce qui y eſt contenu. *Capitulum, ſumma.* Montagne traitte toûjours de toute autre choſe que de ce qui eſt contenu dans ſon *titre*. On doit toûjours mettre à la tête d'un Livre une Table des *Titres* ou Chapitres.

Titre, en termes de Juriſprudence Civile & Canonique, eſt le Chapitre même d'un Livre. *Textus, contextus.* Un *titre* ſe ſubdiviſe en Paragraphes, & en Verſets. Dans chacun des 50. Liv. du Digeſte, il y a pluſieurs *titres*, tantôt plus, tantôt moins. Les Ordonnances Françoiſes ſont auſſi diviſées par *titres*, & par articles; le Code-Louis pareillement.

Titre, eſt auſſi une petite ligne qu'on tire au deſſus d'un mot, ou d'une lettre, qui marque l'abbréviation du mot ou le redoublement de la lettre m ou n; une prononciation particuliere, comme Phia, pour *Philoſophia*; Chlet, pour *Châtelet*; home, pour *homme*. *Lineola tranſverſa.* En Eſpagnol *dueña*, le *titre* fait prononcer *duegna*. L'Écriture Gothique ſe faiſoit avec pluſieurs *titres* & abbréviations. C'eſt à cette maniére d'écrire que Louïs XI. faiſoit alluſion, quand pour ſe mocquer d'un ignorant qui prenoit pluſieurs qualitez, il diſoit, Là où il y a tant de *titres*, il n'y a guères de lettres.

Titre, eſt auſſi un nom de dignité, de diſtinction, ou de ſeigneurie, qu'on donne aux perſonnes. *Titulus, qualitas, diſtinctio.* Les *titres* de l'Ordre doivent toûjours être mis immédiatement après le nom, & avant le *titre* de l'Office. Lov. S'acquerir le *titre* de Libérateur. Vaug. Y a-t-il quelqu'un qui voulût donner à Néron le *titre* de Céſar? Cousin. Si l'on compare notre ſiécle avec les précedens, on verra que les *titres* étoient fort râres, & que perſonne n'étoit aſſez effronté pour prendre ceux qui ne lui appartenoient pas: aujourd'hui chacun ſe les attribuë tels qu'il lui plaît. Cail. Aujourd'hui on prodigue ſervilement les *titres* à tous les gens en crédit. Id. Les honneurs ſont des *titres* ſpécieux que le tems éfface. Fléch. Nous avons prodigué les *titres* d'Excellence, & d'Éminence, qui dans les premiérs tems auroient ſuffi à payer la vertu la plus éclatante, & la plus ſolide. Dac. Le Roi d'Eſpagne a une page de *titres*, & de dignitez pour marquer ſes Royaumes, & ſes Seigneuries. Le Roi de France prend pour *titre* celui de *Roi de France & de Navarre*. Le Roi d'Angleterre prend le *titre* de *Roi de la Grand' Bretagne, de France, & d'Irlande*. Le Roi de Suède s'intitule *Roi de Suéde & des Gôts*; celui de Danemarc *Roi de Danemarc & de Norvege*. Le Duc de Savoye met dans ſes *titres* celui de *Roi de Chypre & de Jéruſalem*. Le Duc de Lorraine prend le *titre* de *Roi de Jéruſalem, de Sicile, &c.* Voyez encore l'article ſuivant. Les Cardinaux prennent pour *titre* celui d'une Égliſe de Rome, comme *de Sainte Cécile, de Sainte Sabine*. Et on dit Cardinal du *titre de Sainte Sabine, &c.* Beaucoup de gens ont de vains *titres*, des terres ou des dignitez dont ils n'ont que le *titre*. Les Romains ont donné aux Scipions les *titres* d'*Afriquains*, d'*Aſiatiques*, &c. l'Empereur peut donner le *titre* de Prince ou de Comte de l'Empire; mais le droit de ſuffrage dans les Aſſemblées dépend du conſentement des États, comme le porte la Capitulation Léopoldine. Trad. de Monsanbano. C. 5. où il traite des *titres* que l'Empereur peut ou ne peut pas donner. Et de même ils ont donné à d'autres les *titres* de Macédonique, Numidique, Cretique, Dacique, Partique, Arabique, Arménique en mémoire des victoires qu'ils avoient remportées ſur les peuples que ces noms marquent. Le Roi d'Eſpagne donne de même à ſes Villes des *titres* honorables en récompenſe de leurs ſervices, ou de leur fidélité.

Titre, ſe dit auſſi de certaines qualitez qu'on donne par honneur à quelques Princes. *Honoris & præeminentiæ titulus ſingularis.* On donne au Pape le *titre* de Sainteté; à un Cardinal Prince du ſang, Alteſſe Royale ou Alteſſe Sereniſſime, ſelon ſa proximité du trône; à un autre Cardinal Prince, Alteſſe Éminentiſſime; à un Archevêque ou Évêque, Grandeur; à un Abbé Regulier, un Religieux, Révérence. Quant aux Puiſſances Séculières on donne à l'Empereur le *titre* de Majeſté Imperiale; aux Rois Majeſté; au Roi de France, Majeſté très-Chrétienne & fils aîné de l'Égliſe; au Roi d'Eſpagne, Majeſté Catholique; au Turc, les *titres* de Grand Seigneur & de Hauteſſe. Quelques uns diſent que les Italiens donnent au Roi de Pologne le *titre* de Majeſté Orthodoxe; mais en France on ignore ce *titre*. Le Roi d'Angleterre prend celui de Défenſeur de la Foi. On donne au Dauphin de France le *titre* de Séréniſſime. Mais on ne lui donne point les *titres* d'Alteſſe, ou autres ſemblables qui ſont inférieurs à ſa dignité; on dit ſimplement Monſeigneur, & l'on lui parle à la troiſième perſonne. Il en eſt de même de ſon fils aîné, &c. Les fils de France ont le *titre* d'Alteſſe Royale, les petits fils auſſi; les autres Princes du ſang, Alteſſe Séréniſſime; les autres Princes, Alteſſe ſans épithete. On traite les Électeurs d'Alteſſe Électorale; le Duc de Savoye, d'Alteſſe Royale, & maintenant Majeſté à cauſe de la Sicile d'abord, & enſuite à cauſe de la Sardaigne qu'il a changée pour la Sicile avec l'Empereur, & à laquelle il prétend; le Grand Duc, d'Alteſſe Séréniſſime; les autres Princes d'Italie & ceux d'Allemagne, d'Alteſſe tout court; le Doge de Venize, de Prince Séréniſſime, & de Sérénité; la République ou le Senat de Venize, de Seigneurie; le Grand Maître de Malthe, d'Éminentiſſime Seigneur & d'Éminence; les Nonces & les Ambaſſadeurs des têtes couronnées, d'Excellence; le Chancelier, le Garde des Sceaux, les Miniſtres, de Grandeur. On appelle les États des Provinces Unies, Hauts & Puiſſants Seigneurs & leurs Hautes Puiſſances; & les Suiſſes, les loüables Cantons. L'Empereur de la Chine ſe dit dans ſes *titres*, *Fils du Ciel, Tien tſu.* Les Orientaux affectent beaucoup de vains

titres,

titres. Le Gouverneur de Schiras, après le dénombrement de ſes ſeigneuries & de ſes qualitez, ajoûte dans ſes *titres*, *Fleur de courtoiſie*, *Muſcade de conſolation*, *& Róſe de plaiſirs*. Herbert. Du Loir, dans ſon voyage du Levant, a rempli une lèttre des *titres* que le Roi & les Miniſtres donnent au Grand Seigneur & à ſes Miniſtres, & de ceux que le Grand Seigneur & ſes Miniſtres donnent au Roi & à ſes Miniſtres. Il y joint auſſi ceux qu'il donne, & ceux qu'on lui rend en quelques aûtres Cours ou Etats. C'eſt la 9e lèttre à M. Hardi.

Tître, ſignifie auſſi la proviſion d'une Charge, & eſt oppôſé à *Commiſſion*; ou celle d'un Bénéfice, & il eſt oppôſé à *Commende*. *Titulus ex officio, ſeu munere*. Le Roi a créé des Procureurs en *titre* d'Office, formez & héréditaires: ce n'étoit aûtrefois que de ſimples Commiſſions. En France les Commendes ſont de vrais *titres* de Bénéfice: dans le Droit ce n'eſt qu'une ſimple adminiſtration pendant ſix mois. On ne dépoſſéde point un Officiér pourvû à *titre* onéreux, ſans rembourſement. Ce Gréffiér n'eſt pas pourvû en *titre*, il n'éxèrce que par commiſſion.

Tître, ſe dit auſſi du droit qu'on a de poſſéder quelque chôſe. *Titulus emptionis*, *locationis*. Il poſſéde cette maiſon à *titre* d'achat, à *titre* de loyer. Un donateur qui ſe réſèrve l'uſufruit, ne poſſéde plus qu'à *titre* de précaire. On poſſéde les biens roturiérs à *titre* de cens envèrs le Seigneur. On préſcrit par dix ans entre préſens, & vingt ans entre abſens avec un *titre*, & pour trente ans ſans *titre*. Il faut avoir un *titre* coloré pour ſe mettre en poſſeſſion d'un Bénéfice; autrement on eſt Intrus. Il eſt fondé en *titre* & en poſſeſſion. Une oppoſition au *titre* d'une Charge ne dure que ſix mois, mais elle empêche qu'on en expédie les proviſions. Quoique l'aveu & le dénombrement ne ſoit pas un *titre* ſuffiſant, il induit préſomption de *titre*, quand il eſt ancien & en bonne forme. *Bacquet*, *des Droits de Juſtice*, *C. XXIX. art.* 31.

On dit auſſi; A *titre* de; pour dire, En qualité de, ſous prétexte de. *Sub ſpecie*, *obtentu*, *titulo*. Cet homme s'eſt introduit dans la maiſon à *titre* de parent. Et on dit, à bon *titre*; pour dire, juſtement, avec raiſon. Il n'y a pèrſonne à qui ces chôſes doivent être offèrtes à meilleur *titre* qu'à vous. Voit.

Tître, ſe dit auſſi des qualitez qu'on doit avoir pour obtenir cèrtaines dignitez ou degrez. *Titulus*, *littera*. On doit avoir le *titre* de Docteur pour obtenir une Cure dans une ville murée, par le Droit Canon. Le premiér appointement en matière bénéficiale, eſt à communiquer ſes *titres* & capacitez, comme ſa tonſure, ſes degrez, ſes proviſions, ſa priſe de poſſeſſion.

Tître, eſt auſſi l'inſtrument ou l'acte authentique par lequel on prouve ſon droit, ſa nobleſſe. *Inſtrumentum*. Le Tréſor des Chartres eſt le lieu où ſont gardez les *titres* de la Couronne. On a aſſigné tous les prétendus Nobles pour rapporter leurs *titres* de Nobleſſe, les *titres* & enſeignemens juſtificatifs de la qualité. Il faut dans des procès d'ordre, rapporter les *titres* originaux, les premières grôſſes des obligations. Il faut faire paſſer un *titre* nouvel avant les 30 ans, pour empêcher la préſcription. Les ſçavans Antiquaires trouvent bien de la fauſſeté dans les *titres* anciens. Voyez les ouvrages du P. Gèrmon Jéſuite, contre la Diplomatique du R. Père Mabillon. Voyez encore la Diſſertation de M. Madox ſur les anciennes Chartres, à la tête de ſon *Formulare Anglicanum*.

Tître, s'employe auſſi quelquefois figurément, & ſignifie, Droit, qualité. *Jus*, *qualitas*. Il ne faut en amour montrer d'aûtres *titres*, que ſes *titres* de tendreſſe. P. Com. L'Empereur Antonin diſoit que le mariage n'eſt pas un *titre* de volupté, mais de dignité. Ablanc.

Tître clérical, ou Sacèrdotal, eſt une aſſignation de 50. écus de revenu, que doivent fournir les parens à celui qui veut aſpirer à la Prêtriſe, afin qu'il ait une ſubſiſtance aſſûrée. *Titulus Eccleſiaſticus*. Un *titre clérical* ne peut jamais être ſaiſi, ni aliéné. Par l'ancienne diſcipline l'on ne faiſoit des Clèrcs, qu'à meſure qu'ils étoient néceſſaires pour le ſervice de l'Égliſe. Cela s'obſèrve encore pour les Évêques: l'on n'en ordonne que pour remplir une Égliſe vacante. Mais pour les Prêtres, & aûtres Clèrcs, l'on commença à faire des ordinations vagues en Orient dès le Ve ſiécle. C'eſt pourquoi le Concile de Calcédoine déclara nulles les ordinations abſoluës. Cette diſcipline s'eſt obſèrvée juſqu'à la fin de l'onziéme ſiécle. Mais dans le douziéme on ſe relâcha de la régle en multipliant éxtrémement le nombre des Clèrcs, ou parceque les particuliérs chèrchoient à joüir des priviléges de la Cléricature, ou parceque les Évêques chèrchoient à étendre leur juriſdiction. Un des plus grands inconvéniens de ces ordinations vagues étoit la pauvreté, qui les réduiſoit à faire des métiers ſordides, ou à mendier honteuſement. Pour y remédier le Concile de Latran ſous Aléxandre troiſiéme, chargea l'Évêque de faire ſubſiſter le Clèrc qu'il auroit ordonné ſans *titre*, juſqu'à ce qu'il l'eût pourvû d'une place dans l'Égliſe, qui lui donnât un revenu aſſûré. On trouva un aûtre expédient pour étendre, ou pour éluder le Canon du Concile de Calcédoine, & l'on établit qu'un Clèrc pourroit être ordonné ſur le *titre* de ſon patrimoine: c'eſt-à-dire, qu'il n'étoit point néceſſaire qu'il eût une place cèrtaine dans l'Égliſe, pourvû que de ſon chéf il eût un patrimoine ſuffiſant pour ſubſiſter. Le Concile de Trente a renouvellé l'ancienne diſcipline, en défendant de promouvoir aux Ordres ſacrez aucun Clèrc ſéculiér qui ne ſoit paiſible poſſeſſeur d'un Bénéfice ſuffiſant pour ſubſiſter honnêtement, & en ne pèrmettant les ordinations ſur patrimoine ou penſion, que quand l'Évêque le jugeroit à propos pour l'utilité de l'Égliſe. Ainſi le Bénéfice eſt la régle, & le patrimoine l'éxcéption. Mais en France on ne ſuit point cette régle. Le *titre patrimonial* eſt le plus fréquent. On a même fixé le *titre* à une ſomme très-modique. Par les Ordonnances il ne faut que cinquante livres de rente. A Paris & en pluſieurs Diocêſes il faut 150. livres. A l'égard des Réguliérs, la profeſſion qu'ils ont faite dans un Monaſtère leur ſèrt de *titre*, parceque le Couvent eſt obligé de les nourrir. Pour les Mendians, on les ordonne à *titre de pauvreté*. On ne demande point de *titre* pour les quatre Ordres Mineurs, parceque ce n'eſt point un engagement irrévocable. Voyez Fleury. Ceux qui ſont de la Maiſon & Société de Sorbonne, ſont auſſi ordonnez Prêtres ſans *titre patrimonial*, & ſur le ſeul *titre* de pauvreté. *Titulo paupertatis Sorbonicæ*. On ſuppôſe qu'un Docteur de Sorbonne ne manquera pas d'emploi & de Bénéfice.

Tître, en tèrmes de Monnoye, eſt un degré de bonté que doivent avoir l'or & l'argent, qu'on meſure à raiſon de 24. carats pour l'or, & de 12. deniérs de fin pour l'argent, ſur leſquels il y a cèrtaine quantité d'alliage, ou de reméde, differente ſelon les lieux & les tems. *Monetæ probitas*, *nota*, *gradus*. Le *titre* des écus d'or eſt de 23. carats d'or fin. On s'en ſèrt quelquefois pour marquer la bonté de toutes ſortes de monnoyes, mais non pas ſi proprement.

Tître, en tèrmes de Chaſſe, ſignifie un lieu ou rélais, où l'on pôſe les chiens, afin que quand la bête paſſera, ils la courent bien à propos. Ainſi on dit, mettre les chiens en bon *titre*; pour dire, les bien poſter & placer pour courre. *Statio*.

Tîtré, ée. adj. Qui a un titre. On ne le dit guères que des Ducs, Comtes & Marquis, qui ont des tîtres conſidérables. *Titulo inſignitus*, *ornatus*, *illuſtratus*. C'eſt un Seigneur *titré*, qualifié. On appelle tèrre *titrée*, une tèrre qui a le tître de Duché, de Marquiſat, de Comté, &c.

TITUBATION, ou TRÉPIDATION. ſ. f. Tèrme d'Aſtronomie, qui ſe dit d'un balancement, ou mouvement que le Roi Alphonſe, & aûtres anciens Aſtronômes ont attribué à des cieux criſtallins, qu'ils ont inventez pour éxpliquer cèrtaines inégalitez qu'ils obſèrvoient au mouvement des Planètes. *Motus librationis*. Voyez Trépidation.

TITULAIRE. ſ. m. Qui a un tître en vèrtu duquel il poſſéde une Charge, ou un Bénéfice, ſoit qu'il en faſſe les fonctions, ou non. *Titularis*. Un Officiér reçû eſt toûjours *Titulaire* juſqu'à ce qu'il ait donné ſa démiſſion, & qu'elle ait été admiſe. Il eſt oppôſé à *Survivanciér*, & à celui qui éxèrce par commiſſion. Le *Titulaire* d'un Bénéfice paiſible eſt maintenu après une poſſeſſion triennale & pacifique. En France les Bénéficiérs Commendataires paſſent pour de vrais *Titulaires*.

Titulaire. Ce mot eſt auſſi adjectif, & ſignifie, Qui a le titre, & le droit d'une dignité, ſans en avoir la poſſeſſion, ou ſans en faire la fonction. *Titularis honorarius*. Les Princes de cette Maiſon ont été long-tems Empereurs *titulaires* de Conſtantinople. Ce Prélat eſt Archevêque *titulaire* de Corinthe. Abbé *titulaire*. Il s'employe dans le même ſens au figuré, pour ſignifier, Qui eſt revêtu d'un titre onéreux.

T L A

TLALAMATL. ſ. m. Hèrbe qui croît aux Indes Occidentales dans la Province de Méchoacan, appellée par les habitans *turintataquarum*, & par d'aûtres *cureci*. Ses feüilles ſont prèſque rondes, ſemblables à celles de la nummulaire, diſpôſées trois-à-trois. Ses tuyaux ſont purpurins & rampent à terre. Ses fleurs ſont en forme d'épis, de couleur rouſſe. Sa ſemence eſt petite & ronde; & ſa racine déliée, ronde & fibreuſe. La *tlamalatl* eſt aſtringent, propre pour guérir les playes, & pour faire meurir les tumeurs. Il arrête auſſi le vômiſſement. *Tlalamatla herba*.

TLAQUATZIN. ſ. m. Animal de la Nouvelle Eſpagne. *Animal tlaquatzinum*. Il eſt de la grandeur d'un chien. Il a le muſeau long, & délié, la tête petite, de petits yeux noirs, le poil long, blanc, & noir au bout. Sa queuë eſt longue de deux palmes; il s'en ſèrt quelquefois pour ſe ſuſpendre aux arbres, où il grimpe avec une extrême viteſſe.

TOC.

TOC. Tèrme expreſſif du bruit que font deux corps ſolides qui frappent l'un ſur l'aûtre. Quand on heurte à la porte, on dit qu'on a oüi *toc, toc. Strepitus, fragor.*

TOCANE. Tèrme de Gourmets & de Marchands de vin. La *tocâne* ſe boit après les vendanges, & dure cinq ou ſix mois. C'eſt le vin nouveau de Champagne, principalement d'Aÿ, qui ſe boit dans la nouveauté, & qui ne peut ſe gardes que ſix mois. La *tocâne* eſt fort violente, & porte un goût de vèrdeur qui la fait éſtimer.

TOCANHOHA. ſ. m. Fruit de l'Iſle de Madagaſcar qui donne la mort aux chiens. Il croît ſur un arbre ſemblable à un poiriér, dont le bois eſt de couleur de muſc, plus dur & plus maſſif que celui d'aucun aûtre arbre de cette iſle, & qu'on peut rendre fort poli. Ses feüilles ſont de la longueur de celles d'un amandiér, découppées de cinq ou ſix échancrures, à châcune deſquelles il y a une fleur de la même forme & de la même couleur que celles du romarin; elle eſt ſans ôdeur, & il lui ſuccéde un fruit; ce qui fait qu'on eſt ſurpris de voir des feüilles toutes bordées de ces fruits. *Tocanhoha.*

TOCKAIE. Voyez quel animal c'eſt dans les obſèrvations Phyſiques & Mathématiques du Révèrend Père Goüye.

TOCKOWOUGE. ſ. m. Sorte de racine de la Virginie, qui vient en grande abondance dans les lieux humides & boueux; & qui reſſemble aux patates en grôſſeur & en ſaveur. Les habitans les enfouïſſent dans une foſſe, & les couvrent de feüilles de chêne & de fougère. Ils mettent enſuite le feu tout autour, & les font griller pendant vingt-quatre heures, les éſtimant vénéneûſes quand elles ſont crûës, & même quand elles ſont cuites, à moins qu'on ne les laiſſe réfroidir long-tems, & qu'elles ne ſoient atténuées & fort ſéches. Elles piquent la bouche par leur aigreur. Ils ne laiſſent pas de s'en ſèrvir l'été au lieu de pain, en les mêlant avec de l'oſeille. *Tockowgea radix.*

TOCQUE. Voyez Toque.

TOCSIN. ſ. m. Son de clohe qu'on tinte & qu'on ſonne à coups preſſez, pour appeller le peuple en cas d'incendie, ou d'une ſubite alarme. *Creber & ſubitus campanæ pulſus.* Les païſans ſonnent le *tocſin*, dès qu'ils découvrent les ennemis.

Ce mot vient de *toquer*, *frapper*, & de *ſing*, qui ſignifioit aûtrefois *cloche*. Il en eſt fait mention en ce ſens dans le Pontifical. En quelques lieux on appelle encore le petit *ſing*, les petites cloches. Il y a auſſi un vieux provèrbe qui dit, on en fait bien les *ſings* ſonner; pour dire, on en fait beaucoup de bruit.

TOI.

TOILE. ſ. f. Tiſſu de fils entrelaſſez, dont les uns s'étendent de long, & les aûtres de travèrs. *Tela.* Un lé de *toile*, c'eſt la largeur de la *toile* étenduë ſur le métiér. La *toile* de chanvre eſt la *toile* de ménage, de la *toile* jaûne qui devient blanche à l'uſer, ou dans les blancheries, ou quand on y met de la chaux. La *toile* de lin eſt une *toile* plus fine, dont on fait les linges ouvrez & damaſſez. Les *toiles* de Hollande, & demi-Hollande. *Toiles de coton*, & *toiles peintes*, ſont des toiles qui viennent des païs Orientaux. *Toile d'orties*, eſt une *toile* dont les Dames ſe font des cornettes. *Toile de ſoye*, eſt une *toile* très-claire faite de ſoye, dont elles ſe font des mouchoirs de cou, qui n'empêchent point qu'on ne voye leur gorge à travèrs. *Toile crüe*, eſt celle qui n'a point été moüillée. *Toile cirée*, eſt une *toile* enduite de cire ou de cèrtaines réſines, qui ne pèrce point à l'eau, qui ſèrt à ſe déffendre de la pluye. *Toile d'or*, ou *d'argent*, eſt une étoffe dont les fils ſont d'or ou d'argent.

On appelle un coupon de *toile*, de petites piéces de *toile* fine, comme de bapriſte, de linon, de mouſſeline, &c. *Telæ reſegmen.*

Toile d'araignée, eſt un tiſſu que font les araignées de cèrtains filèts qu'elles tirent de leur ſubſtance, qui leur ſèrt comme d'un rêts pour prendre des mouches. *Aranea tela.* Un Ancien a comparé les Loix à des *toiles d'araignées*, qui n'arrêtent que les moucherons, & qui ſont crévées par les grôſſes mouches. Les Poëtes ont dit, que l'art de faire de la *toile* a été enſeigné par Arachné, ou par les araignées.

Toile, ſe dit auſſi du fond d'un tableau ſur lequel on peint ordinairement. *Tela picteria.* Il faut faire imprimer une *toile*, y mettre cèrtaines colles & couleurs, avant que d'y peindre. Les tableaux ſur *toile* ſont plus éſtimez que les aûtres, parce qu'ils ſe peuvent rouler & ſe tranſporter.

Toile. On donne auſſi le nom de *toile* au grand rideau qui couvre le Théâtre des répréſentations. *Aulæum.* On abbat la *toile*, quand la piéce doit commencer, pour frapper d'abord les yeux des ſpectateurs par la vüë de la décoration, ſur tout lorſque le Théâtre eſt éclairé.

Les Peintres appèllent *toile graticulée* ou *craticulée*, une *toile* diviſée en pluſieurs cârreaux, qui ſèrt à copier un original, à le réduire au petit piéd & à le mettre en grand. *Tela craticulata.*

Toiles, au pluriér, ſe dit de pluſieurs lés de *toile* attachez enſemble pour faire des rideaux, des voiles, des filèts de Chaſſeurs. *Tela cannabina conſuta, compacta.* On dit au jeu de paûme, qu'il faut tirer les *toiles*, quand le ſoleil incommode les joüeurs de quelque côté: qu'un coup de canon n'a donné que dans les *toiles* d'un vaiſſeau; pour dire, dans les voiles. Les *toiles* d'un moulin à vent. On appelle à la chaſſe le Capitaine des *toiles*, l'Officiér, qui a ſoin d'étendre les *toiles* bordées de grôſſes cordes pour prendre le grôs gibiér, dans leſquelles on le fait donner, ſur tout quand on le veut prendre vif. On dit tendre les *toiles*, lever les *toiles*. Saln.

Il s'employe auſſi au figuré pour ſignifier, Piége, embûches. *Laquei, compedes.* Dévélopez moi des *toiles* dont m'ont enceint mes ennemis. Théop. Charles Quint, après la priſe de François I. écrivit à Henri VIII. que, puiſque le cèrf étoit dans les *toiles*, il en falloit partager la nappe.

Toile, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'une affaire qui ne finit point, que c'eſt la *toile* de Pénélope, qui défaiſoit la nuit ce qu'elle avoit fait le jour. *Textum Penelopes.* On dit auſſi, Tu as trop de caquèt, tu n'auras pas ma *toile*; par alluſion à un cèrtain conte de vieille fort connu.

TOILERIE. ſ. f. Marchandiſe de toile. *Mercatura lintearia.* Les ſtatuts des Maîtreſſes Toilières portent, qu'on élira tous les ans des Jurées de la marchandiſe de *toilerie* & lingerie de Paris.

TOILETTE. ſ. f. diminutif de *toile*. C'eſt un morceau de toile ordinairement colorée, qui ſèrt à envelopper des piéces d'étoffe chez les Marchands; des habits, des hardes chez les particuliérs. *Mapa lintea, bombycina, vel vendibilium pannorum involucrum.* Les Marchands marquent le prix des étoffes ſur la *toilette*.

Toilette, ſe dit auſſi des linges, des tapis de ſoye, ou d'aûtre étoffe, qu'on étend ſur la tâble pour ſe deshabiller le ſoir, & s'habiller le matin: & l'on dit un coffre de *toilette*, un miroir de *toilette*, une *toilette* de brocard, de ſatin, de velours, de point de France. *Mundus muliebris.* Le quârré où ſont les fards, pommades, éſſences, mouches, &c. la pelotte où l'on met les épingles deſſus, & les pièrreries dedans la boëte à poudre, les vèrgettes, &c. ſont des parties de la *toilette*. Les femmes ſe raſſemblent aux Tuilleries, pour montrer une belle étoffe, & pour recuëillir le fruit de leur *toilette*. La Bruy. Celle des hommes conſiſte en une trouſſe où il y a les peignes, les broſſes, &c. Aûtrefois la *toilette* étoit ſimplement faite d'une petite toile. On dit qu'on rend viſite à quelqu'un à ſa *toilette*, quand on le vient entretenir pendant qu'il s'habille, ou ſe deshabille.

On dit provèrbialement, Plier la *toilette*; pour dire, Enlever ce qu'il y a de meubles, d'habits, de linge, de pièrreries, qu'on laiſſe en vüë dans une maiſon & ſur ſa *toilette*, ſoit par un vol domeſtique, ſoit par la violence que font ſouvent les filoux aux Courtiſanes. *Supellectilia auferre.*

TOILIERE. ſ. f. Lingère qui vend de la toile *Mèrcatrix lintearia.* Il y a des ſtatuts des Maîtreſſes *Toilieres* & Lingères du premiér Septembre. 1595.

TOISE ſ. f. Longueur ou étenduë de ſix piéds. *Sexpeda, pertica hexapeda.* La ligne de déffenſe dans les places doit être de 120. *toiſes* pour être à la portée du mouſquet. La face du château du Louvre a 72. *toiſes* hors d'œuvre. Une *toiſe courante*, eſt celle où l'on ne meſure que la longueur. Cette place a tant de *toiſes* de face ou ſur ruë, ſur tant de profondeur.

Ce mot vient de *teſa*, qui a été fait de *tenſus*. Ménage. Du Cange le dérive de *teiſia*, ou de *taiſia*, qu'on a dit dans le même ſens dans la baſſe Latinité. On l'appelle en Latin *orgyia*, ſur le Grèc ὀργυιὰ, qui dans Hérodote eſt pris pour ſix piéds, & c'eſt la même chôſe que la *braſſe* en cèrtains endroits; car les meſures ſont fort differentes ſelon les lieux. Souvent la braſſe ſe prend pour cinq piéds, & la toiſe pour dix.

Toise, ſe dit auſſi en parlant des ſurfaces & des corps ſolides. Une *toiſe* quârrée, *Pertica quadrata*, c'eſt 6. piéds en longueur, & 6. en largeur, dont l'aire eſt de 36. piéds Une *toiſe cube* contient 6. piéds en tous ſens, longueur, largeur & hauteur, ou 216. piéds cubes.

Toise, ſe dit auſſi du bâton qui ſèrt à meſurer. *Sexpeda.* Cet Ingénieur a toûjours la *toiſe* à la main pour meſurer ſes travaux.

Toise, ſe dit auſſi de la chôſe meſurée. *Menſio, dimenſio.* Une *toiſe* de corde. On a fait marché de ce bâtiment à la *toiſe* Le moilon ſe vend à la *toiſe*.

TOISER. v. act. Meſurer un bâtiment avec une toiſe. *Orgiâ dimetiri.* Il a fallu *toiſer* cette maiſon pour éſtimer les Ouvrages marchandez à la toiſe. Il y a une manière de *toiſer* à toiſe bout avant & ſans retour, établie par l'Ordonnance de Henri II. de l'an 1557 où l'on ne *toiſe* point les moulures & ſaillies, ni les vuide, qui eſt bien plus avantageûſe aux bourgeois, que celle que prati-

quent les Architectes ſuivant les us & coutûmes de Paris Voyez Savot.

Toisé, ée. part. paſſ. & adj. *Orgiâ ſeu perticâ dimenſus.*

On dit proverbialement qu'une affaire eſt *toiſée*; pour dire qu'elle eſt réglée, manquée ou perduë, qu'il n'y a plus rien à refaire, qu'on n'y peut plus revenir. *conſummata vel amiſſa.*

TOISÉ. ſ. m. Meſurage de bâtimens, ou l'art de les toiſer. *Ædificiorum menſio, dimenſio.* Le *toiſé* de cette maiſon a été fait par des Experts nommez d'office. Il y a eû pluſieurs Auteurs qui ont écrit du *toiſé*, de l'art de toiſer, entr'aûtres Clavius, Métius, Marolois, Errar, dans leur Géometrie pratique, Jean Abraham dit Launay en ſon Arpentage univerſel, Savot dans ſon Architecture, &c.

TOISEUR. ſ. m. Celui qui toiſe un bâtiment. *Menſor, metator.* Il a fallu nommer d'aûtres *Toiſeurs*, parceque les prémiers étoient ſuſpects. Dans les Ordonnances de la ville l'on appelle *Toiſeurs de plâtre*, les Meſureurs de plâtre.

TOISON. ſ. f. La laine qu'on ôte des brébis & des moutons, quand on les tond. *Vellus.* Il a vendu les *toiſons* de ſon troupeau à vingt ſols la piéce.

> *Alors pour ſe couvrir durant l'âpre ſaiſon.*
> *Il fallut aux brebis dérober leur* toiſon. Boil.

> *Heureux qui vit en paix du lait de ſes brebis,*
> *Et qui de leur* toiſon *voit filer ſes habits.* Racan.

Les Argonautes allérent ſous la conduite de Jaſon conquérir la *Toiſon* d'or, c'eſt-à-dire, la *Toiſon* du mouton, ſur lequel les anciens Poëtes feignent que Phrixus & Hellé paſſérent la mèr. *Toiſon* a été dit pour *tonſon*, & vient de *tondeo*, ou *tonſio*.

Toison, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la peau du mouton garnie de ſa laine, & non pas de ſa laine ſeule; quelquefois il ſe dit du mouton tout entiér. *Vellus.*

Ordre de la Toison d'Or. *Equeſtris ordo velleris aurei.* Cet Ordre fut inſtitué par Philippes Le Bon, Duc de Bourgogne en 1429. Il fit porter à ſes Chevaliérs au bas de leur colliér la répréſentation d'un mouton ſemblable à celui de Colchos. Le colliér eſt compôſé au reſte de fuſils & de piérres à feu. Le Roi d'Eſpagne eſt le Chèf, & Grand Maître de l'Ordre de la *Toiſon*, en qualité de Duc de Bourgogne. Il le conſèrve dans ſa ſplendeur par la qualité de ceux à qui il le confère. Le nombre des Chévaliérs fut fixé à 31. par les ſtatuts contenus dans l'Ordonnance de Philippes Le Bon de l'an 1431. Il y avoit auſſi quatre Officiérs de l'Ordre; le Chanceliér, le Tréſoriér, le Greffiér, & le Hérant d'Armes. On dit qu'il fut inſtitué en mémoire d'un grand gain que le Duc de Bourgogne fit ſur des laines. Les Chimiſtes prétendent que ce fut pour un myſtère de Chymie, à l'imitation de cette fameûſe *Toiſon* d'or des Anciens, que les raffinez en cet art diſent n'avoir été aûtre chôſe, que le ſecrét de l'élixir écrit ſur la peau d'un mouton.

TOIT. ſ. m. Le faîte, la plus haute partie d'un logement, d'un édifice; ce qui lui ſert de couvèrture. *Tectum, faſtigium.* En Orient la plûpart des *toits* ſont en platteforme: en Occident, ils ſont en pointe, en dôs d'âne, en crouppe, en pavillon. En France il y a des *toits* à la manſarde, qui ſont des *toits* couppez qui ont double pente de châque côté; ce qui retranche de leur élevation, & ménage plus de logement. Ces *toits* ont pris leur nom du célébre Mr. Manſard, qui en a été l'inventeur.

En Turquie la plûpart des *toits* ſont en dôme, & en rond. Les voleurs ſe ſont ſauvez pardeſſus les *toits*. Cette grêle a pèrcé le *toit*. On a viſité cette maiſon depuis le *toit* juſqu'à la câve. Il fallut deſcendre un malade de l'Evangile pardeſſus le *toit* pour être guéri. Les grôſſes réparations ſont celles des quatre grôs murs & des *toits*.

On dit hyperboliquement d'une maiſon petite ou mal bâtie, que ce n'eſt qu'un *toit* à cochons; parcequ'en effet on appelle *toit*, une éſpéce de petite étable, où l'on met les cochons. *Tectum ſuillum.*

Toit, ſignifie quelquefois l'habitation, le lieu où on loge. Ces deux familles habitent ſous un même *toit*, en même logis. *Sub eodem tecto.* La joye & la paix habitent plus ſouvent ſous les paûvres *toits*, que ſous les lambris dorez.

On dit que des Bénéfices ſont ſous un même *toit*, quand ils ſont de même nature & déſſervis dans la même Egliſe; & c'eſt une qualité qui les rend incompatibles de droit. *Beneficia ſub eodem tecto.*

Toit de jeu de paûme, c'eſt la couvèrture d'une galerie qui y régne de deux ou de trois côtez, ſur laquelle ſe fait le ſèrvice de la balle. *Sphæriſterii tectum.* Le *toit* de la galerie, le *toit* de la grille, le *toit* du dedans. Ce qui a donné lieu au Provèrbe qui dit, Sèrvir un homme ſur les deux *toits*; pour dire, lui faciliter les moyens de réüſſir en ce qu'il ſouhaite.

Toit, ſe dit figurément en Morale, en parlant d'une chôſe qu'on rend publique. Jésus-Christ dit à ſes Apôtres: Ce que je vous ai enſeigné en particuliér, allez le prêcher ſur les *toits*, c'eſt-à-dire, hautement & publiquement. *Quod dico vobis in abſcondito, prædicate ſuper tecta.*

Toit, ſe dit de toutes ſortes de domiciles. On l'étend même dans les vèrs & dans le comique ſur les écuries & étables qui ſèrvent de retraite aux bêtes. C'eſt en ce ſens que Madame des Houliéres a dit.

> *Les troupeaux ne ſont plus ſous leurs ruſtiques* toits.

Les chats ſe plaiſent dans les goutiéres & ſur les *toits*. On les appelle pour cela habitans des *toits*.

> *Punis des habitans des* toits,
> *La brutale & dure inſolence.* Des H.

Les *toits* en Italie, comme en Egypte & en Judée, ſont faits en platteforme au deſſus. En Egypte on dort ſur le *toit*. En Italie les femmes le matin ſe peignent deux ou trois heures ſur le *toit*. *Scaligerana.*

TOK.

TOKAY. ſubſt. maſc. Sorte de vin de Hongrie. Il eſt paillet, & un peu verdâtre. Il a beaucoup de chaleur, & de feu. Le *tokay* eſt excellent. *Thokaynum ſeu hungaricum vinum.*

TOL.

TÔLE. ſubſt. fém. C'eſt du fèr en lames déliées battuës. *Ferrum bracteatum.* On fait des poiles de *tôle*, & pluſieurs utenciles de ménage.

TOLÉRABLE. adj. m. & f. Qui peut ſe ſupporter *Tolerabilis, tolerandus.* Cette douleur, ou cette affliction n'eſt point ſi véhémente qu'elle ne ſoit *tolérable*. Les péchez de fragilité ſont *tolérables*, pardonnables. En Poëſie on prend ſouvent des licences qui ſont *tolérables*.

TOLÉRABLEMENT. adv. D'une maniére tolérable. *Tolerabiliter; toleranter.* Cet Auteur écrit *tolérablement*, paſſablement.

TOLÉRANCE. ſ. fém. Patience par laquelle on ſouffre, ou diſſimule quelque chôſe. *Tolerantia, toleratio.* La *tolérance* d'une ſèrvitude ne donne jamais le droit; il faut avoir un titre. La *tolérance* qu'on a pour les vices, eſt ſouvent caûſe de leur augmentation.

Ce mot eſt devenu fort en uſage depuis quelques années parmi les Proteſtans, qui ont diſputé violemment entre-eux pour ſçavoir juſqu'où l'on devoit tolérer, ou ne pas tolérer les Hérétiques. Ceux qui ont raiſonné conſéquemment aux principes de la prétenduë réforme de Luthèr, de Calvin, & des aûtres Hérétiques, ont été pour la *tolérance*, & ont bien vû qu'ils n'avoient pas de droit d'obliger pèrſonne à ſuivre leur propre ſentiment; la difficulté étoit de donner des bornes à la *tolérance*, & c'eſt ſurquoi il eſt difficile que les Proteſtans ſoient jamais d'accord: les conſéquences font horreur à tout Chrétien, quand on les pouſſe juſqu'où elles doivent aller naturellement. Les raiſons de politique & d'interêt particuliér ont fait déclarer quelques Prédicans & quelques Miniſtres pour l'*intolérance*. Mr. Baſnage & quelques aûtres, ont diſtingué la *tolérance civile*, de la *tolérance Eccléſiaſtique*. Ils prétendent que la dèrniére va à ſouffrir dans l'Egliſe des ſentimens différens & oppôſez; & l'aûtre à les ſupporter ſeulement dans la ſociété civile. Ce ſont d'ordinaire les plus foibles qui prêchent la *tolérance*. Mais les plus forts trouvent la voye d'autorité légitime. S. Evr. Ils n'entendent aûtre chôſe par la *tolérance civile*, que l'impunité, & la ſûreté dans l'Etat pour toute Secte qui n'enſeigne aucun dogme contraire au bien, & au repôs de l'Etat. La *tolérance* civile, ou politique emporte le droit de jouir du Bénéfice des loix, & de tous les privileges de la ſociété, ſans rapport à la différence de Religion. La *tolérance* Eccléſiaſtique eſt, ſelon eux, un ſupport pour quelques dogmes, qui n'étant point fondamentaux, n'empêchent point que ceux qui les profeſſent, ne ſoient cenſez membres de l'Egliſe. Mais ils ne s'accorderont point ſur le nombre, ni ſur la qualité des points fondamentaux, & on peut s'aſſûrer qu'ils ne s'accorderont jamais là-deſſus, tant qu'ils tiendront les principes de la réforme.

TOLÉRANT, ante. adj. & ſubſt. *Tolerantes & non tolerantes.* Ce mot eſt aſſez nouveau pour diſtinguer ceux des Théologiens, qui ſont pour la tolérance des Hérétiques dans la ſociété civile, d'avec ceux qui y ſont oppôſez, & qu'on appelle pour cet effet *Intolerans*. On a vû des diſputes bien aigres depuis quelques annés entre les *Tolérans* & les Intolérans. Les Miniſtres & Prédicans, dont le parti eſt le plus fort, traitent les *Tolérans* de gens ſans religion, & qui ne paroiſſent tolérer tout, que parceque tout leur eſt indifférent en matiére de religion. Les *Tolérans* au contraire

traire traitent les Intolérans d'Anti Chrêtiens, & les blâment d'établir parmi les Réformez un joug que les prémiers Réformateurs n'ont pû ſouffrir dans l'Égliſe Romaine. Voyez l'ouvrage de Mr. Péliſſon ſur la *tolérance*, ou ſa réponſe aux lèttres du ſçavant Mr. Leibnitz, qui a ſoutenu le parti des *Tolérans* en Allemagne. Voyez auſſi le Livre de Mr. Papin ſçavant Miniſtre converti ſur la *Tolérance* des Proteſtans, imprimé à Paris in 12.

TOLÉRER, v. act. Souffrir quelque chôſe, ne s'en pas plaindre, n'en pas faire la punition. Il faut *tolérer* les défauts de ceux avec qui nous avons à vivre. *Tolerare, ferre, perferre.* On *tolére* à Rome les lieux de débauche, mais on ne les approuve pas. Il faut *tolérer* les abus, quand on ne peut pas les retrancher tout-à-fait; *tolérer* les crimes qu'on ne peut pas punir. Puiſqu'on ne peut pas convenir de la vérité que chaque Secte s'attribuë, l'on devroit du moins convenir de ſe *tolérer* mutuèllement, & de ne point s'égorger. S. Évr. Puiſque l'on ne peut s'accorder ſur les matières de la Grâce, il faut bien ſe *tolérer*. Ju.

Toléré, ée. part. paſſ. & adj. *Toleratus.*

TOLLÉ. ſ. m. Tèrme populaire, qui témoigne l'indignation qu'on a contre quelque grand crime, contre quelque homme ſcélérat & odieux. Il eſt purement Latin, & emprunté de l'éxclamation que faiſoient les Juifs contre le Sauveur, quand ils crioient, ſelon la vèrſion Latine, *Tolle, tolle*, pour le faire crucifier.

TOLLIR. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois *ôter, enlever de force*. Il eſt tout-à-fait hors d'uſage. *Tollu*, au participe. *Auferre.*

TOM.

TOMBE. ſ. f. *Tumulus, monimentum.* Grande pièrre qu'on met pour couvrir la ſépulture d'un mort, pour marquer l'endroit où il eſt entèrré. On fait ſouvent les épitaphes ſur les *tombes*, quelques inſcriptions pour marquer celui qui gît ſous la *tombe*.

Ce mot vient du Latin *tymbus*, tiré du Grèc τύμβος, *tumulus, ſepulchrum*. Nicod, ou de *tombe*, qui a été dit en Latin, ſelon Ménage. Il ſignifioit autrefois proprement un *ſépulchre de pièrre*.

Tombe, ſignifie auſſi le droit qu'ont les gens d'une famille d'être entèrrez ſous une *tombe* particulière qu'ils ont fait mettre dans une Égliſe, & dont la place leur appartient. Cette maiſon a une *tombe* dans la Parroiſſe en tel endroit. Il a dans le cimetière une *tombe* élevée ſur quatre piliérs. Les Patrons ont droit de *tombe* dans le chancel de l'Égliſe. *Jus inhumationis.* Ceux qui ont droit de *tombe*, payent moins pour l'ouvèrture de la tèrre que les autres. *Marty. des Par. de Paris.*

Tombe, Se dit auſſi figurément pour, Sépulchre, ou tombeau: mais il eſt plus uſité dans les vèrs que dans la proſe. *Tumulus, ſepulchrum.*

Avec lui dans la tombe *elle s'eſt enfèrmée.* Racin.

OMBEAU. ſ. m. Lieu magnifique, ou enrichi, qui marque qu'on y a entèrré quelque pèrſonne de conſidération. *Tumulus, mauſoleum.* Artémiſe fit bâtir à Mauſôle ſon mari un *tombeau* fameux, que de ſon nom elle appella *Mauſolée*. On voit à Anchiale le *tombeau* de Sardanapale avec cette inſcription en vèrs Aſſyriens: Sardanapale a bâti Anchiale & Tarſe en un jour; va, paſſant, boi, mange, & te réjoui, le reſte n'eſt rien. Ablanc. A S. Denis ſont les *tombeaux* des Rois de France fort riches, & fort ſupèrbes. Tout l'or des *tombeaux* n'éblouit point les Dieux. Bréb. Pompée a beaucoup de Temples, & n'eut point de *tombeau*, dit une Épigramme de l'Anthologie faite par l'Empereur Adrien. Lucain a dit du même Pompée, qu'il n'a point de *tombeau*, & gît dans l'univèrs. Il n'étoit pèrmis à Rome qu'aux Empereurs, aux Veſtales, & aux hommes ſignalez par leurs actions, d'avoir des *tombeaux* dans la ville; tous les autres étoient dans la campagne près des chemins publics: d'où viennent ces mots, *Siſte, & abi, viator.* A quoi ſèrvent les honneurs d'un *tombeau* magnifique? La Matrône d'Éphèſe s'enfèrma dans le tombeau de ſon mari, bien réſoluë de s'y rejoindre avec lui. Pyrrhus ſacrifia Polixène ſur le *tombeau* d'Achille pour appaiſer ſes Mânes irritez. Les Grands de la tèrre ne penſent pas aſſez qu'ils ſe vèrront un jour dans le *tombeau*, tout de même que le dèrniér des hommes. Malhèrbe dit des Rois, que

Leurs âmes hautaines
Font encore les vaines

Dans leurs ſupèrbes *tombeaux*.

Tombeau *dont la vuë empoiſonne*
Les plus agréables plaiſirs,
Confond l'orgueil humain, & toutefois ne donne
Ni frein aux paſſions, ni bornes aux déſirs. Des H.

On appelle un *vain tombeau*, ou *cénotaphe*, un monument élevé à la gloire d'un mort, quoique ſon corps n'y ait pas été entèrré. *Cenothaphium, tumulus honorarius. Cénotaphe* eſt un mot Grèc compôſé de κενὸς *vain, vuide*, & τάφος, *tombeau*.

Tombeau, ſe dit encore des ſépultures ordinaires. *Tumulus.* Cette maladie eſt incurable, elle le mettra dans le *tombeau*. La mèr eſt le *tombeau* de ceux qui meurent ſur le vaiſſeau. On dit que l'Italie eſt le *tombeau* des François, parceque l'air d'Italie eſt mortel pour eux. Quel ſpectacle étonnant de voir au jour du jugement tous les hommes ſortir de leurs *tombeaux*!

Objets lugubres & funèbres,
Dont la nature a tant de peur;
Tombeaux *que j'aime votre horreur!*
Que je me plais dans vos ténèbres! L'Ab. Tétu.

Priver quelqu'un des honneurs du *tombeau*, c'eſt-à-dire, de la ſépulture.

Tombeau, ſe dit figurément en Morale, de la mort. *Mors, obitus, dies ſuprema* Nôtre amitié doit durer juſqu'au *tombeau*. Sans la Religion nous ne vèrrions qu'une grande obſcurité dans le *tombeau*. M. Scud. L'homme frémit à la ſeule penſée que ſon corps ſera un jour enfèrmé dans la nuit du *tombeau*. Ab. C'eſt une chimère que de ſoupirer pour des honneurs qu'on ne ſent point dans le *tombeau*. Aba.

Le tombeau *contre vous ne peut il les défendre?* Boil.

C'eſt-à-dire, la mort ne peut-elle les garentir de vôtre ſatire?

Sentiront-ils percer, par un éclat nouveau,
Ces illuſtres ayeuls, la nuit de leur tombeau? Corn.

On dit poëtiquement, la nuit du *tombeau*, les horreurs du *tombeau*; pour dire, la mort. *Nox, tenebræ horror.* On dit auſſi, foüiller dans le *tombeau*, violer le *tombeau*; pour dire, écrire, invèctiver contre un mort, troubler ſon repos, faire injure à ſa mémoire.

Tombeau, ſe dit auſſi des chôſes qui font pèrdre la mémoire d'un autre objèt, qui en ſont la fin, la déſtruction, & qui, pour ainſi dire, l'enſeveliſſent. L'Ordonnance de 1556. tira du *tombeau* l'autorité patèrnelle enſevelie ſous les vices, & les débordemens du ſiécle. Le Mai. *Tumulus, oblivio, abolitio.* On enviſage d'ordinaire le mariage comme le *tombeau* des ſoupirs, & des petits ſoins. S.Évr. L'abſence eſt le *tombeau* de l'amour.

Le ciel n'a pas fait l'Hymenée,
Pour être, comme on dit, le tombeau *de l'amour.* Vill.

On a dit du vin,

Tombeau *de la mélancolie,*
Je te boirai juſqu'à la lie.

On intitule un Recuëil des comptes, *Tombeau* de la mélancholie. *Tumulus melancholiæ, &c.* Il y a auſſi quelques Livres qui ont pour titre, *Tombeau* des Controvèrſes. Le *tombeau* de l'impiété. On dit d'un mauvais Livre, qu'il eſt le *tombeau* du ſens commun.

TOMBELIÉR. ſ. m. Chartier qui conduit un tombereau pour tranſporter des tèrres, ou des matériaux. *Plauſtrarius.* Il fait marché avec des Tèrraſſiérs, & des *tombeliérs* pour enlever ces tèrres, ces décombres.

TOMBER. v. n. *Je tombe. Je tombai. Je ſuis tombé.* Cheoir. Il ſe dit des chôſes qui par leur propre gravité parviennent d'un lieu plus haut à un plus bas. *Cadere, decidere, incidere, labi.* Les corps grâves augmentent leur mouvement en *tombant*. *Tomber* en un précipice; *tomber* d'une échelle; *tomber* dans la rivière, *tomber* ſur le nez; *tomber* à la renvèrſe. Les torrens *tombent* des montagnes. La Marne *tombe* dans la Seine, s'y décharge. Les feüilles *tombent* en Automne. Le poil, les plumes *tombent* aux animaux qui muënt. Les grands vents font *tomber* les fruits. On dit auſſi ſur la mèr, *Tomber* ſous le vent, pour dire, Pèrdre l'avantage du vent.

Nicod croit que ce mot vient de *titubare*. Ménage le dérive du Latin *ptomare*, fait du Grèc πτῶμα, qui ſignifie *chûte*, en retranchant le *p*, comme on fait à *ptiſanne*. Du Cange dit qu'il vient du mot de *tombe* ou *tombeau*.

Tomber, ſe dit auſſi des météores qui déſcendent de l'air en tèrre. *Decidere, labi, præcipitare.* Il *tombe* de la pluye, de la neige, de la grêle. La foudre eſt *tombée* ſur un tel clocher. L'orage eſt *tombé* ſur une telle Parroiſſe. La roſée *tombe* le matin. Le broüillard *tombe*, quand le ſoleil eſt haut. Il fait dangereux d'être à l'air, quand le ſerein *tombe*. On dit auſſi que la nuit *tombe* tout à coup dans les Équinoxes, parce qu'alors il y a peu de crépuſcule. On dit auſſi, que le vent eſt *tombé*, pour dire, qu'il eſt appaiſé, que le calme eſt grand; qu'il n'y a point de mèr.

Tomber, ſe dit auſſi des chôſes, quoyque ſuſpenduës, qu'on a laiſſé

laiſſe déſcendre plus bas qu'il ne convenoit. *Pendere, diſſluere.* Retrouſſez ces rideaux, ils *tombent* trop bas. Relevez vos juppes, elles vous *tombent*.

TOMBER, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe démoliſſent, qui ſe détruiſent ou tout à coup, ou inſenſiblement. *Corruere, cadere.* Les murailles de Hiérico *tombèrent* au ſon de la trompette. Ce bâtiment *tombe* en ruine. Dans cette bataille les ennemis *tomboient* drû & menu comme mouches. Toute cette famille eſt *tombée* en décadence depuis la mort du père.

En Médecine on dit qu'un malade du ſcorbut, ou de la lepre, *tombe* par piéces. *In fruſta dilabi.* Il eſt déja *tombé* deux fois en apopléxie. Il eſt ſujet à *tomber* du haut mal, en ſyncope, en pâmoiſon. Il eſt *tombé* malade tout à coup. Il lui eſt *tombé* une fluxion ſur la poitrine. Les larmes lui *tomboient* grôſſes comme des pois. Ce vieillard eſt *tombé* en démence.

TOMBER, ſignifie auſſi, Échoir. *Obtingere.* Une telle tèrre lui eſt *tombée* en partage. Tous les grands biens d'une telle maiſon ſon *tombez* en cette aûtre par les filles. Je lui ai fait *tomber* ce Bénéfice entre les mains. Le ſort *tomba* ſur Matthias pour être mis au nombre des Apôtres. Le Royaume de France ne *tombe* point en quenoüille.

On dit en tèrmes de Chaſſe, que les chiens ſont *tombez* en défaut, lorſqu'ils ont pèrdu la piſte de la bête, qu'ils ne la voyent & ne la ſentent plus. *Aberrare à via.*

TOMBER, ſe dit auſſi des dangers, des accidens, des charges, des malheurs qui menacent de nous accabler, de nous ruiner. *Irruere, imminere, propendere.* Voilà une armée qui nous vient *tomber* ſur les bras. Un Corſaire eſt venû *tomber* ſur ce vaiſſeau marchand. Ce paûvre homme eſt *tombé* entre les mains des ennemis, il eſt *tombé* dans leur embuſcade. Pelopidas appèrcevant les ennemis, un de ſes Officièrs lui dit, nous voici *tombez* aux mains des ennemis : Dis plûtôt, répondit-il, qu'ils ſont *tombez* aux nôtres. S. RÉAL. Il valoit mieux dire *tombez* entre les mains. RÉFL. On dit neanmoins, *tomber* au pouvoir de ſon ennemi. ABLANC. Tout l'orage va *tomber* ſur cette Province. Le malheur eſt *tombé* ſur lui. Il eſt *tombé* en bonne main, il s'eſt adreſſé à un Procureur qui le ruinera. Voilà des neveux orphelins qui viennent *tomber* ſur lui, c'eſt à dire, de l'éducation, & de l'entretien deſquèls il ſera chargé. Si cet homme pèrd ſon procès, les frais *tomberont* ſur vous, qui êtes ſont garent. Il eſt *tombé* en neceſſité, il eſt devenu paûvre. Cela eſt *tombé* en non-valeur.

TOMBER, ſe dit auſſi pour, Regarder. *Reſpicere, ſpectare.* Ces Satires *tombent* directement ſur les mœurs. MOL.

TOMBER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Pécher, ſuccomber, faire des faûtes. *Incidere, labi.* Les plus parfaits *tombent* ſouvent en tentation, *tombent* en faûte. Les Sacremens ſèrvent à relever ceux qui ſont *tombez*. Le juſte *tombe* ſept fois par jour. L'homme *tombe* neceſſairement dès qu'il s'imagine qu'il ne peut *tomber*, à caûſe de la négligence qui ſuit cette préoccupation. CL. Il y a ſouvent long-tems que l'on commence à *tomber*, quand on vient à s'en appèrcevoir. NIC. L'homme *tombe* au moindre choc. BOIL. Ce Courtiſan eſt *tombé* dans la diſgrâce de ſon Maître. Il eſt *tombé* dans mon ſens ; je l'ai amené à mon avis.

TOMBER, ſignifie auſſi, Décheoir aller en ruïne. *Ruere, dirui, deperire, decidere.* Pour n'être pas ridicule, il faut s'appèrcevoir le prémiér qu'on *tombe*. S. ÉVR. Les grandeurs *tombent* d'elles-mêmes, & nous échapent par leur propre fragilité. FLÉCH. On dit des chôſes ſpirituelles, qu'elles ne *tombent* point ſous les ſens ; qu'on ne les peut connoître que par la foi, ou par la raiſon Voilà où *tombe*, où ſe réduit la queſtion.

TOMBER, ſignifie encore, Se jetter, ſe précipiter. *Prolabi, projicere ſe, præcipitem ſe dare.* La vérité eſt ſi délicate, que pour peu qu'on s'en retire, on *tombe* dans l'èrreur. PASC. On dit auſſi, qu'une période *tombe*, un ſtile *tombe*, lorſqu'il languit, qu'il ne ſe ſoutient pas également. La convèrſation *tombe* à tous momens faûte de matière, avec les gens trop complaiſans, & qui applaudiſſent à tout. BELL. On dit auſſi, On a fait *tomber* toute la faûte ſur moi, parceque l'entrepriſe qu'on avoit conſeillée, a manqué. Toute l'aigreur *tomba* ſur moi. LA ROCH.

On dit ſur la mèr, Laiſſer *tomber* l'ancre, pour dire, Avoir moüillé en quelque lieu. *Anchoram demittere, projicere, jacere.*

TOMBER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme ne ſçauroit *tomber* que debout, qu'il *retombe* toûjours ſur ſes piéds, lorſqu'il a beaucoup d'appui, & qu'il eſt à couvèrt de tous les aſſauts & injures de la fortune. On dit au contraire, qu'un homme eſt *tombé* des nuës, quand il eſt ſans connoiſſance, ſans protection. On le dit auſſi d'un homme qui eſt étonné, ſurpris de la nouveauté de quelque accident. On dit auſſi en ce ſens, qu'il *tombe* de ſon haut, pour dire, qu'il ne le ſçauroit comprendre. On dit auſſi à ceux qui font des ſuppoſitions impèrtinentes, Si le ciel *tomboit*, il y auroit bien des alouettes priſes. On dit auſſi, qu'un homme eſt *tombé* de Scylle en Charibde, de la poële en la braiſe, de fievre en chaud mal, pour dire, qu'en penſant éviter un inconvénient, il eſt *tombé* dans un plus grand. On dit auſſi, qu'un homme eſt *tombé* dans la naſſe, pour dire, qu'il a été pris à quelque piége qu'on lui avoit dreſſé. On dit auſſi par une éſpéce d'affirmation, J'aimerois mieux être *tombé* ſur la pointe d'un coûteau. On dit auſſi, Quand la poire eſt meure, elle *tombe* ; pour dire, qu'il faut faire ſes affaires en tems & lieu, qu'il ne les faut pas laiſſer dépérir par ſa négligence. On dit auſſi, Ce diſcours ne *tombera* point à tèrre ; pour dire, quelqu'un le relevera, en tirera avantage.

TOMBEREAU. ſ. m. Charrette faite en forme de caiſſe, qui ſèrt à tranſporter les chôſes qui tiennent du liquide, comme les bouës, le ſâble, la chaux, les tèrres, gravois & chôſes ſemblables. *Plauſtrum.* On mene les criminèls de lèze Majeſté, les parricides, &c. au ſupplice dans les *tombereaux*. Charger un *tombereau*. ABLANC.

> *Theſpis fut le prémiér ....*
> *Qui d'Acteurs mal ornez chargeant un* tombereau,
> *Amuſa les paſſans d'un ſpectacle nouveau.* BOIL.

Ménage le dérive de l'Anglois *tumberell*, ſignifiant la même chôſe. Du Cange dit qu'il vient de *tumbrellum*, que Cowellus dit avoir été une éſpéce de *charrette* ſur laquelle on promenoit par la ville les femmes coupables de fornication ou d'adultère, & qu'en quelques lieux on faiſoit plonger pluſieurs fois dans l'eau : ce qu'on appelloit la peine du *tumberel*. C'étoit aûtrefois une marque de haûte Juſtice, d'avoir fourche patibulaire, piloris, & *tomberel*, ou *tombereau*.

TOMBEREAU, eſt auſſi la charge d'une charrette faite en *tombereau*. *Plauſtri onus, plauſtrum plenum.* Il a employé tant de *tombereaux* de chaux à faire les fondemens ; tant de *tombereaux* de ſâble dans les allées de ce jardin.

TOME. ſ. m. Livre, ou écrit relié qui fait un juſte volume. *Tomus, volumen.* Tous les Ouvrages d'un tel Auteur ont été compilez, & réduits en un ou en pluſieurs *tomes*. Calpin ſe relie en un, ou en deux *tomes*. Il y a des *tomes in folio, in quarto, in octavo, in duodecimo*. Les Conciles du Louvre ſont imprimez en XXXVII *tomes*. Salmeron a écrit la vie de J.C. en XII. *tomes*. Les Commentaires de Corneille à Lapide, de Toſtat, &c. ſont en pluſieurs *tomes*.

TON.

TON. ſ. m. Infléxion de voix, ou cèrtain degré d'élevation ou d'abaiſſement dans la voix, qui marque divèrſes paſſions de l'âme. *Tonus.* Un *ton* doux & agréable, eſt le *ton* dont on parle en convèrſation. Un *ton* aigre & ménaçant, eſt celui qui marque un homme en colère. Un *ton* fièr & impérieux, eſt celui qui commande, lorſqu'on parle d'un *ton* de maître. Un *ton* moqueur & ironique, eſt le *ton* d'une pèrſonne qui a de la malice, de la haine, du mépris ou de l'envie. Un *ton* plaintif & dolent, eſt celui qui témoigne de l'affliction, de la douleur. Un *ton* de Déclamateur, de Comédien, eſt celui dont on uſe dans les harangues & ſur les théâtres. Mille gens ne jugent de la vérité des chôſes que par le *ton* de la voix : celui qui parle facilement, & grâvement, a raiſon : & celui qui a de la peine à s'expliquer, a tort. Ils n'en ſçavent pas davantage. LOG. On admire ſur tout dans Démoſthène ce *ton* de grandeur, & de majeſté qui releve ſon diſcours. BOIL. Un *ton* languiſſant inſpire la triſteſſe, & un *ton* élevé donne du courage. VILL. Ce mot de *ton* exprime ſa principale caûſe, qui eſt la tenſion du corps qui le produit. Le *ton* eſt grâve, ou aigu, ſelon que le corps ſonnant a une différente tenſion, comme on voit arriver aux cordes des inſtrumens.

TON, ſe dit particulièrement en Muſique, de l'élevation de la voix par cèrtains degrez ou intèrvalles égaux ou meſurez, qui ſèrvent à former des accords, & qui ſont réglez par les notes, *ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi.* On le dit des inſtrumens, auſſi bien que de la voix. *Tonus, modulatio.* Il faut hauſſer ou baiſſer ſa voix ou ſon inſtrument d'un *ton*, d'un *demi ton*. Un *ton faux*, eſt celui qui n'eſt pas juſte. Le *ton mineur*, eſt la différence de la quinte & de la ſexte majeure, ou de la quarte, & de la tièrce mineure. Il eſt compôſé de deux *demi-tons*, l'un majeur, & l'aûtre mineur, & aide à compôſer la tièrce majeure. Le *ton majeur* eſt la différence de la quinte & de la quarte, & le *demi ton majeur* eſt la différence de la quarte & de la tièrce majeure. Le *ton majeur* ſurpaſſe le *ton mineur* d'un comma. Le *demi-ton* eſt toûjours placé entre deux *tons* d'un côté, & trois de l'aûtre. On appelle auſſi le *ton majeur*, le *ton parfait* ; & le *demi-ton mineur*, le *demi-ton imparfait*. L'intèrvalle en nombres du *ton majeur* eſt de 8. à 9. celui du *mineur* de 9. à 10.

TON, ſe dit auſſi d'une manière de chanter, ou d'accorder un inſtrument.

trument. *Tonus, vox.* Ce luth eſt accordé ſur le *ton* de B quarre, on n'y peut jouer cette piéce qui eſt ſur B mol, ſans changer de *ton*. C'eſt le Maître de Muſique qui donne le *ton* pour accorder les inſtrumens, pour commencer à chanter. On dit auſſi, le *ton enrhumé*. Dans le plein-chant on dit les huit *tons* du Magnificat, le *ton* de la Préface, de l'Évangile, &c.

Ton, ſe dit auſſi en Peinture d'un degré de couleur par rapport au clair-obſcur. *Tonus, color ſuſcior.*

Ton, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Maniére, air, langage, ſtile. *Agendi ratio, modus, ſtilus, loquela.* Depuis la pérte de ſon procès, il a bien changé de *ton*, il eſt bien humilié; il parle bien d'une toute aûtre maniére. Cet homme l'a pris ſur un *ton* trop haut; pour dire, il ne pourra ſoutenir ce qu'il a entrepris. Elle le prit ſur un *ton* ſi haut, qu'elle l'obligea à demander pardon. B. Rab. Baiſſez un peu le *ton*, & ne parlez point avec tant de fiérté.

Mais la gloire, Madame,
Ne s'étoit point encore fait entendre à mon cœur,
Du ton, *dont elle parle au cœur d'un Empereur.* Rac.

Un éſprit né ſans fard, ſans baſſe complaiſance,
Fuit ce ton *radouci que prend la médiſance.* Boil.

On dit auſſi ironiquement, Il eſt bon ſur ce *ton*-là; pour dire, qu'une chôſe eſt ridicule, ou mal fondée.

D'un air bruſque, d'un ton *fâché.* Des H.

On dit provérbialement, entendre le tour du bas-*ton*, lorſque l'on comprend le mot dit tout bas & à l'oreille de celui avec qui l'on traite pour conclure une affaire à cértaines conditions ſecrétes de gratification, que les Éſpagnols nomment *paragantes.* Quelques-uns diſent le tour du *bâton, fuſtis*; mais la prémiére origine eſt *bas-ton.*

Ton. Tèrme de Marine. C'eſt la partie du mât entre la hune, & le chouquet. *Inter carcheſium.*

Ton. Pronom pérſonnel poſſeſſif, qui a au féminin *ta*, & qui ſe dit même pour le féminin, quand le mot ſuivant commence par une voyelle. *Tuus, tua, tuum. Ton* logis, *ta* maiſon. *Ton* amour, *ton* entrepriſe.

TONDAILLE. ſ. f. L'action de tondre les moutons. *Tonſura, tonſio.* Les Iſraëlites avoient des tems de réjouïſſance, comme la *tondaille* de leurs moutons. Fleuri.

TONDEUR. ſ. m. Artiſan qui fait le métier de tondre. Un *Tondeur* de draps. *Tonſor, detonſor, pannorum tonſor.* Les *Tondeurs* de draps ſe doivent ſérvir de chardons de Bonnetiérs, pour coucher leurs draps & leurs ſérges, & il leur eſt déffendu de ſe ſérvir de cardes, & d'en avoir en leurs maiſons. Un Jardiniér *tondeur* de buis & de paliſſades. Un *Tondeur* de bêtes à laine.

On appelle provérbialement les piqueurs d'éſcabelle, les paraſites, *tondeurs* de nappe.

TONDIN. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Petite baguette: c'eſt la même chôſe que l'aſtragale qui ſe met au bas des colonnes. *Radius, aſtragalus.*

TONDRE. v. act. *Je tond. Je tondois. Je tondis. J'ai tondu.* Coupper, retrancher le poil ſupérflu. *Tondere, detondere, attondere, deſecare.* A l'égard des hommes, il ſignifie ſeulement, Coupper les cheveux, ou ſur le peigne, ou avec le raſoir, ſoit pour orner la tête, ſoit pour la râſer. Mais il ne ſe dit guère que dans la convérſation, & en raillant. Qui vous a ſi bien *tondu?* On *tond* les Moines, les enfans de Chœur. La peine d'une femme adultère eſt d'être *tonduë* & râſée, & miſe dans un Couvent. En mon jeune âge, dit Paſquiér, n'y avoit plus grande ignominie que d'être *tondu*: nul n'étoit *tondu* fors les Moines; mais advint que François I. ayant été bleſſé à la tête, les Médecins furent d'avis de le *tondre.* A ſon éxemple on dégénera de cette vénérable ancienneté. Au commencement du régne de ce Roi châcun portoit longue chevelure, & barbe râſe, & maintenant chacun eſt *tondu*, & porte longue barbe. Pasq.

Tondre, ſe dit auſſi des brebis, des barbèts, & aûtres animaux dont on peut tirer de la laine, de la bourre, ou du poil propre à faire des chapeaux, des camelôts, ou aûtres étoffes. *Tondere, deſecare.* Les Hébreux faiſoient des Fêtes pour *tondre* leurs brébis.

Tondre, ſe dit auſſi des plantes, des arbres. *Collucare, tondere.* Il faut que les Jardiniérs ayent ſoin de *tondre* le buïs des partèrres, les buiſſons de romarin, les palliſſades de charme & de phyliria. En quelques lieux on le dit auſſi de l'hèrbe des prez, & des arbres qu'on dépoüille de leurs branches.

Tondre, ſe dit auſſi des draps & de quelques étoffes de laine, pour les rendre plus unies. *Tondere, detondere.* On *tond* les draps avec de grandes forces, des tapis, des couvèrtures.

Tondre, ſe dit figurément & baſſement en Morale, en parlant de ceux contre l'avis deſquels on a prononcé. *Reſpuere, rejicere, refutare, non ſequi.* Ce Rapporteur avoit ouvèrt un bon avis, & cependant il a été *tondu.* L'Avocat Général a bien plaidé, mais il a été *tondu*, un aûtre l'a emporté ſur lui. Paſquiér dit que cette figure eſt tirée des Moines, qu'on appelle *tondus*, quand ils ont renoncé à toutes les brigues & éſpérances des biens de ce monde.

Tondre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A brebis *tonduë* Dieu lui meſure le vent; pour dire, qu'il ne nous envoye pas plus d'affliction que nous n'en pouvons porter. *Deus omnia moderatur.* On dit d'un homme fort avâre, qu'il *tondroit* ſur un œuf. On dit auſſi, qu'il faut *tondre* ſes brebis, & non pas les écorcher; pour dire, qu'il ne faut pas éxiger d'une pèrſonne plus qu'elle ne peut. On dit auſſi, A la S. Aubin l'on *tond* les veaux. On dit auſſi d'un homme pelé, qu'il eſt râs & *tondu* comme un Moine, comme un enfant de Chœur. On dit auſſi par imprécation, Je veux qu'on me *tonde*, où je veux être *tondu*, ſi je fais cela; parceque c'étoit aûtrefois une ignominie en France que de *tondre* les cheveux; & cette peine étoit miſe au même rang que la fuſtigation par les loix de Charlemagne. On dit auſſi, qu'un homme ſe laiſſe *tondre* la laine ſur le dôs; pour dire, qu'il eſt lâche, & trop patient. On dit auſſi d'un indifférent, qu'il ne ſe ſoucie ni des rais ni des *tondus*; & d'une compagnie qu'on mépriſe, Il n'y a que deux *tondus*, & un pelé.

Tondu, uë. part. paſſ. & adj. *Tonſus, attonſus, retonſus.*

TONGA. ſ. m. Petit inſecte du Bréſil de la groſſeur d'une puce. *Tonga vermiculus.*

TONIQUE. adj. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'un cèrtain mouvement de muſcles, lorſque leurs fibres s'étendent, & demeurent tenduës en telle ſorte que la partie ſemble être immobile, quoi qu'elle ſe meuve effectivement, comme il arrive aux hommes qui ſont debout, ou aux oiſeaux qui planent. *Tonicus.* Ainſi Galien dit que les muſcles agiſſent même en repos; car lorſqu'ils ont fait quelque contraction pour ſe tenir en un cèrtain état, la conſérvation de cette contraction eſt ce qu'on appelle le mouvement *tonique.*

Ce mot vient du Grèc, *τείνειν, étendre.*

TONLIEU. ſ. m. C'eſt un droit ſeigneurial qui ſe léve en pluſieurs Coutumes, qui ſe paye par les vendeurs ou acheteurs de denrées ou marchandiſes pour le lieu & place qu'ils occupent dans les Foires ou Marchez pour les éxpôſer en vente. *Jus loci occupationis.* On l'appelle en quelques lieux *tonnelieu, tonlieu*, ou *thonneu*, & en d'aûtres endroits *plaçage.* On le dit auſſi d'un droit qui ſe paye pour châcune bête chevaline, & bœuf ou vache, ou châcune bête blanche.

Ce mot vient du Latin *telonium.*

TONNANT, ante. adj. Qui tonne, qui fait tonner. *Tonans, detonans, intonans.* Il faut craindre Dieu *tonnant*, qui témoigne qu'il eſt en colère. Deſmareſts a dit dans les Viſionnaires:

Digne de la grandeur d'un Jupitèr tonnant.

Tonnante. adj. f. Qui ne ſe dit qu'au figuré d'une voix forte & éclatante, d'une éloquence véhémente, qui entraîne, qui étonne l'auditeur. *Vox ſtentorea, intonans.*

TONNE. ſ. f. Grand vaiſſeau de bois propre à garder du vin de pluſieurs feüilles. *Dolium majus, amplum.* On voit des *tonnes* en Allemagne qu'on ne vuide jamais, qui tiennent cent ou deux cens muids de vin. On les appelle au païs *foudres* On tient que la *tonne* ou cuve de Clairvaux tient autant de muids qu'il y a de jours en l'an. Les Vinaigriérs font leur vinaigre dans des *tonnes* vinaigrées ou bien imbibées de l'acide du vinaigre.

Quelques-uns dérivent ce mot d'*automne*, parceque c'eſt la ſaiſon où l'on a beſoin de *tonnes*; d'aûtres de l'Allemand *tonne*, qui ſignifie la même chôſe; Du Cange de *tunna* ou *tonna*, môts de la baſſe Latinité, où l'on a dit auſſi *tunnare*: pour dire, *entonner.*

Tonne, ſe dit auſſi des aûtres vaiſſeaux ronds de la taille des muids ou des pipes, plus ou moins. *Dolium.* Les Marchands Mérciérs, Épiciérs, &c. envoyent leurs marchandiſes dans des *tonnes.* Les moruës même viennent dans des *tonnes.* Il lui eſt venu de Lion une *tonne* de piéces de quatre ſols.

Tonne. Ce mot ſe dit auſſi de toute ſorte de vaiſſeaux en forme de *tonne*, grands ou petits. *Vaſa doliaria.*

On appelle *tonne d'or*, ſuivant la maniére de compter en Hollande & de quelques aûtres païs, une ſomme de cent mille francs, qui valent en France 120 mille livres. *Centum viginti millia librarum turonicarum.* Mais on ne ſe ſért de cette phrâſe qu'en parlant des gens de ces païs-là. Il a donné une *tonne d'or* en mariage à ſa fille. *Talentum magnum.*

Tonne, en tèrmes de Marine, eſt un grôs tonneau vuide, & bien clôs, qui eſt mis en mèr, & qui furnage au deſſus d'un rochér, ou d'un banc de ſâble, qui ſért de ſignal aux Pilotes pour les éviter.

évitet. *Signum doliare.* En Hollande on a grand ſoin de mettre dans les lieux dangereux des *tonnes* & des baliſes.

Tonne, ſe dit encore d'un bèrceau de Jardin.

TONNEAU. ſ. m. Vaiſſeau de bois où l'on met particulièrement des liqueurs. *Dolium.* Un *tonneau* de vin, d'huile, de miel, de cidre. Il faut aller pèrcer le *tonneau.* Ces goinfres ont mis le *tonneau* ſur le cul. On vuide, on défonce les *tonneaux* dans les réjouïſſances publiques. L'ambition ſuivit Diogène juſques dans ſon *tonneau*: ce fut là qu'il eut l'audace de commander à Aléxandre. S. Évr.

Tonneau, ſe dit auſſi d'une cèrtaine meſure des liqueurs. Le *tonneau* de Bèrry & d'Orléans contient près de deux muids de Paris. *Dolium Bituricenſe, Aurelianenſe.* Le *tonneau* de Bordeaux, *Burdigalenſe*, contient quatre bariques, qui ſont trois muids de Paris. Il y a des Jaugeurs établis pour réduire toutes les meſures differentes des *tonneaux* à une meſure commune.

On appelle auſſi un *tonneau* de pièrre de S. Leu, ou d'aûtre pièrre tendre, la quantité de 14. piéds cubes. *Quatuordecim pedes cubici lapidum.* L'aûtre pièrre ſe vend à la voye.

Le *tonneau* de mèr tient trois muids de France, ou 28 piéds cubiques de Paris, & péſe 2000 livres: deſorte que quand on dit qu'un vaiſſeau eſt du port de 300 *tonneaux*, cela veut dire qu'il porte 300 fois la valeur de 2000 péſant; c'eſt-à-dire, 600000 livres; & pour cela il faut que l'eau de la mèr qu'occupe le vaiſſeau en s'enfonçant, péſe une pareille quantité. *Duo millia librarum, vel centipondia viginti.*

On dit provèrbialement d'un homme qui diſſipe autant de bien qu'on lui en peut donner, & qu'on ne peut enrichir, que c'eſt un *tonneau* pèrcé, par alluſion au *tonneau* des Danaïdes, qui ne pouvoit jamais être rempli. *Dolium perforatum, pertuſum.* La plûpart des gens ont tant d'envie de parler, qu'ils reſſemblent à ce valet de Térence, qui ne pouvoit rien retenir, non plus qu'un *tonneau* pèrcé. Bouh.

TONNELERIE. ſ. f. Lieu où l'on travaille du métiér de Tonneliér. *Doliaria officina, taberna.* Il y a une place à la Halle qu'on appelle la *Tonnelerie.*

Tonnelerie, eſt auſſi chez les Chartreux & quelques aûtres Religieux, le lieu du Couvent où ſont les cuves & les futailles, où l'on cuve le vin, où l'on remplit les muids, &c. *Doliaria cella, doliarium.*

TONNELIÉR, ère. ſubſt. Artiſan qui fait, qui relie des tonneaux, & toutes ſortes de futailles, de cuves, & de barils, &c. *Doliarius vietor.*

TONNELLE. ſ. fém. Bèrceau de treillage couvèrt de vèrdure, cabinet qu'on fait dans les jardins, qu'on entoure de fileria, de chevrefeüille, de coulevrée, & aûtre vèrdure ſoutenuë de pèrches, de charpente ou de fèr. *Compluvium, compluviata teſtudo.*

Tonnelle, eſt auſſi une éſpéce de filèt pour prendre des pèrdrix; cette chaſſe ſe fait avec un bœuf ou un cheval de bois peint, que le Chaſſeur pouſſe devant lui vèrs les pèrdrix pour les faire entrer dans la *tonnelle*; c'eſt à dire, dans un filèt qui a quinze piéds de queuë. On l'appelle auſſi *tomberel. Cameratum rete.*

Tonnelle, eſt auſſi une éſpéce d'habit à la Romaine. *Veſtis teſtudinata.*

TONNELLER. v. n. Prendre du gibiér avec la tonnelle. *Reti concamerato aves capere, fornicato reti venari.*

TONNELLET. ſ. m. Partie d'un habit antique qui ſe diſoit des manches, & des lambrequins, & dont on ſe ſèrt encore aujourd'hui dans les Balèts, les Opéra, & de cèrtaines Tragédies, & Comédies. *Torus.* On le diſoit auſſi dans les carrouſèls d'un bas de ſaye, ou pourpoint pliſſé, enflé & tourné en rond, avec un bas d'attache qui alloit juſque ſous le *tonnellet.*

TONNELEUR. ſ. f. Chaſſeur qui prend du gibiér avec la tonnelle. *Fornicato reti auceps.*

TONNER. v. n. Faire un grand bruit, éclatant. Il ſe dit au propre du bruit qui accompagne la foudre, & qui provient du choc des deux nuës, d'où l'air qui y étoit enfèrmé, ſort avec grande violence. *Tonare, detonare, intonare.* Pour moi, je croi que c'eſt Dieu qui *tonne.* Boil. Voyez Tonnèrre.

> *Le ciel armé d'éclairs* tonne *contre la tèrre.* Bréb.

On le dit plus communément à l'impèrſonnel; & l'Académie ne l'employe point aûtrement. Il *tonne* plus ſouvent dans les pays montueux, que dans les plaines. Il *tonne* rârement en hivèr.

Ce mot vient du Latin *tonare.*

Tonner, ſe dit par ſimilitude, du canon, & de l'artillerie qui ſont en batterie, ou lorſqu'on en tîre pluſieurs piéces enſemble. *Tonare, bellica tormenta explodere.* Je ne cours point aux lieux où le canon *tonne.* Mait. On entendoit de ſix lieuës *tonner* les batteries de ce ſiége. On va tîrer le feu de la Grève; voilà déja le canon qui *tonne.*

Tonner, ſe dit figurément en Morale, d'un Orateur véhément

qui déclame contre les vices, qui épouvante ſon auditoire. *Intonare, terrere.* Cet Avocat *tonne* dans le Barreau. Ce Miſſionaire *tonne* dans les chaires. Pindare, & Sophocle dans leur plus grande violence, durant qu'ils *tonnent*, & foudroyent, pour ainſi dire, leur ardeur vient mal-à-propos à s'éteindre. Boil.

Tonner, ſe dit auſſi pour, Criailler, quereller, faire du bruit. *Clamitare, jurgare, jurgari.* Xantippe voyant que Socrate ne ſe ſoucioit point de ſes criailleries, lui jetta un pot de chambre ſur la tête: je me doutois bien, dit Socrate, qu'il pleuvroit après avoir *tonné.* Ablanc.

On dit provèrbialement, quand on eſt dans un lieu où l'on fait grand bruit, qu'on n'y entend pas Dieu *tonner.*

TONNÈRRE. ſ. m. Bruit qui ſe fait par le choc de deux nuées, quand elles crévent, s'enflamment, & ſe briſent. *Tonitru, tonitruum, tonitus, ûs.* Il ſe forme quelquefois pluſieurs nuës les unes au deſſus des aûtres, qui ſont altèrnativement compôſées de vapeurs, & d'éxhalaiſons que la chaleur a enlevées des entrailles de la tèrre. L'air qui s'eſt échauffé dans le voiſinage de la tèrre, s'élevant vèrs les plus haûtes nuës, s'y applique, & en condenſe les parties: cè qui fait que cette nuë déſcend toute entière avec vîteſſe ſur la plus baſſe: cela étant, l'air qui eſt preſſé entre la nuë de deſſus & celle de deſſous, ſort par les éxtrémitez, & par un paſſage ſi étroit, qu'il produit un grand bruit en s'échappant: s'eſt ce qu'on appelle le bruit du *tonnèrre.* Roh. Ce qu'on a coutume d'appeller *tonnèrre*, prend le nom de foudre quand il fait quelque fracas. Id. Ce qu'on dit du cârreau du *tonnèrre*, ou de la foudre, eſt fabuleux. Id. En matière de Poëſie,

> *Ce n'eſt plus la vapeur, qui produit le* tonnèrre;
> *C'eſt Jupitèr armé pour éffrayer la tèrre.* Boil.

Qu'eſt devenu ton *tonnèrre* aûtrefois ſi redoutable? ce n'eſt plus qu'un bruit vain, ô Jupitèr! & pourquoi va-t-il renvèrſer des édifices qui ne t'ont fait ni bien ni mal? Ablanc. dans ſa traduction de Lucien.

> *A qui, Dieu tout-puiſſant, qui gouvèrnez la tèrre,*
> *A qui reſervez-vous les éclats du* tonnèrre?
> *Pourquoi frappèr plutôt, en ſortant de vos mains,*
> *L'audace des rochérs, que celle des humains?* Bréb.

Tonnèrre, ſe dit auſſi du bruit des canons, de l'artillerie, de la puiſſance guèrrière du Prince. *Tonitus, tormentorum fragor, ſtrepitus.*

> *Il eſt armé du* tonnèrre,
> *Mais c'eſt pour donner la paix.*

Il a fait ouïr ſon *tonnèrre* ſur la tèrre & les mèrs. L'or fulminant fait un bruit auſſi grand qu'un coup de *tonnèrre.*

Tonnèrre, ſe dit figurément en Morale. On dit d'un Orateur véhément, que ſon éloquence eſt un *tonnèrre.* *Tonitus, fragor, impetus.* Longin a comparé Démoſthène au *tonnèrre*, qui briſe & fracaſſe tout. On dit d'une pèrſonne qui crie, qui tempête dans une maiſon, que c'eſt un *tonnèrre* continuel

> *N'allez pas dès l'abord,*
> *Crier à vos lecteurs d'une viox de* tonnèrre. Boil.

On dit d'une nouvelle affligeante, ou d'une ſatire piquante, que c'eſt un coup de *tonnèrre.* Ce Critique impitoyable a lancé ſur vous ſon formidable *tonnèrre.* S. Évr. On dit qu'un homme eſt à l'abri du *tonnèrre*, quand il a quelque charge, quelque protection qui le met à couvèrt des accidens dont la fortune le pouvoit menacer. On a dit du Roi, qu'à l'abri de ſes lauriérs ſon Royaume eſt à couvèrt du *tonnèrre.*

TONSILLE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom que quelques-uns donnent aux glandes amycdales qui ſont ſituées proche la racine de la langue, à chaque côté de la luette. *Tonſilla*, de *tondere, raſer.*

TONSURE. ſ. f. Action de coupper les cheveux, & de râſer la tête. *Tonſura, tonſus, ûs.* Anciennement la *tonſure* étoit une marque d'infamie en France; enſorte que lorſqu'on vouloit rendre un Prince incapable de ſuccéder à la couronne, on le faiſoit tondre, & râſer.

Tonsure. Tèrme Écclésiaſtique. C'eſt l'entrée dans les Ordres Écclésiaſtiques; la prémière cérémonie qui ſe fait pour dévouer quelqu'un à l'Égliſe, en le préſentant à l'Évêque, qui lui donne le prémier degré de Cléricature, en lui couppant une partie des cheveux avec quelques prières, & bénédictions. *Tonſura clericalis.* La *Tonſure* eſt un Ordre, ou du moins la marque, & même la forme de l'Ordre Écclésiaſtique en général. Loy. La *tonſure* ſuffit pour être Clèrc; & il n'en faut pas davantage pour ceux qui n'entrent dans le Clèrgé préciſément qu'autant qu'il en faut pour joüir d'un Bénéfice. On peut recevoir la *tonſure* à l'âge de

de ſept ans. Un Bénéfice à ſimple *tonſure*, eſt un Bénéfice qui ſe peut poſſeder par un enfant de ſept ans qui a ſeulement la *tonſure*. La baſe & le fondement de tous les Ordres, c'eſt la *tonſure*. Celui qui ne juſtifie pas de ſes lettres de *tonſure*, eſt incapable de tenir Bénéfices.

TONSURE, eſt auſſi la couronne que portent les Clercs & les Eccléſiaſtiques pour marque des Ordres & des rangs qu'ils tiennent dans l'Egliſe. *Infula minor*. Les Barbiers ont des marques, des meſures des *tonſures* différentes qu'il faut faire ſelon les différens degrez des Ordres. Une *tonſure* de Clerc, de Soû-Diacre, de Diacre, de Prêtre. Elles vont toûjours en augmentant ſuivant la dignité des degrez de l'Ordre. Cet uſage eſt fort ancien dans l'Egliſe, & l'on n'en ſçait pas bien l'origine.

TONSURE, ſe dit figurément & baſſement de ce qu'on veut faire paſſer pour fort ſimple, mince & délié. *Infula minor*, [illegible]. Un Docteur, un Médecin, un Avocat à ſimple *tonſure*, ſont ceux qui ont peu de capacité, de mérite. On dit auſſi d'un habit mince, léger & ſans ornement, qu'il eſt à ſimple *tonſure*. On dit d'un bon emploi, qui eſt fort honorable, ou fort utile, & qui donne peu de peine, que c'eſt un Bénéfice à ſimple *tonſure*.

TONSURER. v. act. Conférer la tonſure. *Tonſurâ clericum initiare*. Un Evêque ne peut *tonſurer* que ſes Diocéſains, ſi ce n'eſt qu'on lui faſſe apparoir d'un dimiſſoire.

TONSURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ce mot n'eſt uſité qu'au maſculin. Clerc *tonſuré*. *Tonſurâ initiatus*.

Il eſt auſſi ſubſt. Les *Tonſurez* doivent vivre ſans aucun ſcandale. *Clerici, tonſurâ inſignis*.

TONTE. ſ. f. Branchage de bois qu'on tond, qu'on coupe de tems en tems. *[illegible]*. La *tonte* des ſaules, marſaux, aûnes, peupliers, &c. appartient à un Uſufruitier, à un Fermier.

TONTE, ſe dit auſſi du tems où l'on tond les brebis, & de l'action de celui qui tond. *Tonſio, tempus tonſionis ovium*. Voici bientôt la ſaiſon de la *tonte* des bêtes à laine. Il a employé deux jours à la *tonte* de ce troupeau.

TONTINE. ſ. f. Ce mot eſt nouveau; c'eſt une eſpèce de loterie. La *tontine* de 1689. conſiſte en 1400. mille livres de rentes viagères, que le Roi a créées ſur la maiſon de ville de Paris par un Edit du [illegible] Décembre 1689. Ces rentes ſont à fond perdu, & aſſignées ſur les aides, les gabelles & les cinq groſſes Fermes, & conſtituées ſur un pied proportionné à l'âge des Rentiers, qui ſont diviſez en 14. claſſes, & dont les ſurvivans héritent des morts: de ſorte que le dernier qui demeure d'une claſſe, reçoit ſeul le revenu du capital des rentes de ſa claſſe. *Tontina, reditus ad vitam cum augmento*. Mettre à la *tontine*.

Ce mot eſt venu de Laurent Tonti qui en a été l'Inventeur, comme il paroît par l'Edit du Roi pour la création de la Société de la *Tontine* Royale en 1653.

TONTURE. ſ. f. Ce qu'on tire, ce qu'on coupe du drap, ou d'une autre étoffe qu'on tond. *Tonſum, tonſura, tonſio*. Le meilleur rouge dont ſe fardent les femmes, eſt un extrait qu'on tire de la *tonture* des draps d'écarlate.

On appelle auſſi *tonture*, l'herbe qu'on recueille dans un pré. *Herba ſecta*. Il a acheté la *tonture* de cinq arpens de pré.

TONTURE, en termes de Marine, eſt un rang de planches dans le revêtement du bordage contre la ceinte du franc tillac. *Prima navis contabulatio*. On dit auſſi, que des vaiſſeaux ſont dans leur *tonture*, lorſqu'ils ont une bonne aſſiète, & qu'ils gardent leur contrepoids tant ſur l'avant que ſur l'arrière.

TOP.

TOPASE. ſ. f. Pierre précieuſe qui tient le troiſième rang après le diamant, & qui a la même dureté que le ſaphir, quand elle eſt Orientale ou d'Ethiopie. *Topazius*, en Grèc τοπάζιος. Sa couleur eſt d'un jaune d'or, ou de citron, mignarde, ſatinée & fort agréable, & elle reçoit un admirable poliment. Celle du Pérou eſt bien moins dure, & ſa couleur eſt orengée. Il y a auſſi une *topâſe* de Bohème qui a un jaune tirant ſur le noirâtre, & qui a un poliment fort gras, à cauſe qu'elle eſt bien moins dure. On l'appelle *topâſe*, d'une Iſle de la Mèr Rouge de même nom, où Juba Roi de Mauritanie la trouva le prémier, à ce que dit Pline; mais les Hébreux la connoiſſoient auparavant, comme on voit dans le Pſeaume 118. On dit que la ſtatuë d'Arſinoé femme de Ptolomée Philadelphe étoit de *topâſe*, quoiqu'elle eût quatre coudées; ce qui n'eſt pas vraiſemblable. La *topâſe* ſe blanchit dans de l'or fondu entre deux creuſets, mais avec le tems elle reprend ſa couleur.

TOPE. Sorte d'interjection. Terme du jeu de Dez, dont ſe ſert celui qui tient le dé, & qui veut bien jouer la poſte qui lui eſt propoſée par celui qui dit *maſſe*. *Teneo*. On ajoute quelquefois *tope & tingue*: pour dire, je le tiens. Il y en a qui écrivent tauppe, & il eſt vrai que la prononciation ordinaire de ce mot approche plus de *tauppe*, que de *tope*.

Ce mot eſt venu de l'Eſpagnol *toppo y tingo*, auſſi-bien que pluſieurs autres mots du jeu. MENAGE.

TOPE, ſe dit auſſi en débauche, lorſqu'on accepte un défi de boire, ou une ſanté qu'on porte, & dont on promet de faire raiſon; c'eſt-à-dire, d'en boire autant. *Accipio, annuo*. A qui dit *maſſe*, on répond *tope*.

TOPE, ſe dit auſſi dans les diſcours familiers, des conſentemens ou approbations qu'on donne à quelque choſe. *Conſentio, aſſentior*. Voulez-vous aller promener en un tel lieu, faire une telle partie? *Tope* à cela. C'eſt un homme complaiſant qui dit toûjours *tope*, quelque choſe qu'on lui propoſe.

TOPER. v. n. Dire tope; conſentir à quelque choſe. *Annuere, aſſentiri*. Quelque gros jeu qu'on joue, il *tope* toûjours. Je n'euſſe jamais cru qu'il dût *toper* à cette propoſition, & l'agréer.

TOPINAMBOUR. ſ. m. Plante qui pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur de douze pieds, ou davantage, revêtuës de beaucoup de feüilles longues, larges, pointuës, découppées profondément en leurs bords. *Helianthemum, flos ſolis*. Ses fleurs ſont belles, radiées, de couleur jaûne. Il leur ſuccéde des ſemences menuës, garnies chacune dans le haut de deux feüilles, & enchaſſées dans une feüille pliée en goutière. Ses racines ſont grêles, rampantes, ſe répandant au long & au large, auſquelles ſont attachez des tubercules, appellez auſſi *topinambours*, gros comme des poires, quelquefois comme le poing, boſſus, de figures inégales de même que les truffes, mais liſſes, charnus, rougeâtres en dehors, blancs en dedans, d'un goût doux & agréable approchant, quand ils ſont cuits, de celui de l'artichaud. On les accommode de diverſes manières pour les manger. En Latin *helianthemum Indicum tuberoſum*. C. BAUH. Mr. Tournefort met cette plante parmi les eſpèces de *corona ſolis*. Il l'appelle *corona ſolis parvo flore; tuberoſâ radice*. Le nom de *topinambour* lui a été donné, parceque ſon origine vient du païs des *Topinambours* dans les Indes.

TOPIQUE. adj. m. & f. Terme de Rhétorique. C'eſt un argument probable qui ſe tire de pluſieurs lieux & circonſtances du fait. *Topicus probabilis*. Ariſtote a écrit des *Topiques*. Les *Topiques* enſeignent les moyens de faire toutes ſortes d'argumentations probables. Ciceron dans ſes *Topiques* a prétendu faire une eſpèce de Commentaire ſur les *Topiques* d'Ariſtote, pour les expliquer à ſon ami Trébatius qui ne les entendoit pas. Mais les Critiques ont remarqué que les *Topiques* de Ciceron s'accordent ſi peu avec ce que nous avons dans les huit Livres des *Topiques*, qui paſſent ſous le nom d'Ariſtote, qu'il faut néceſſairement ou que Ciceron ſe ſoit trompé, ce qui n'eſt guères probable, quoiqu'il ait fait ſes *Topiques* fort à la hâte, & étant ſur mèr, ou que les huit Livres des *Topiques* qu'on attribuë à Ariſtote, ne ſoient pas entièrement d'Ariſtote.

TOPIQUE, ſe dit auſſi en Médecine, des emplâtres, cataplaſmes & autres remédes extérieurs qui s'appliquent ſur la partie affligée & douloureuſe. *Remedia topica*. La goutte ne ſe guérit point par des remédes *topiques*, il faut aller à la ſource du mal. Les *topiques* ſoulagent pour un tems la douleur.

Ce mot vient du Grèc τόπος, *locus*, qui ſignifie *lieu*.

TOPOGRAPHIE. ſ. f. Carte particulière, ou deſcription de quelque lieu. On a fait une carte *topographique* de Paris, & de ſa banlieuë.

Ce mot vient de τόπος, *locus*, & de γράφω, *ſcribo*. La *Topographie* eſt différente de la Chorographie. L'une eſt la deſcription d'un lieu particulier, comme d'une maiſon, d'un château, d'une ville, &c. L'autre eſt la deſcription d'un Païs, d'un Evêché, d'une Province, &c.

TOQ.

TOQUE. ſ. f. Bonnet d'homme de figure cylindrique, ou d'une forme de chapeau, qui n'a qu'un petit bord. *Rugatus pileolus*. Les Officiers de la Chambre des Comptes portent des *toques* de velours. Les Conſuls, les Maîtres & Gardes des Corps des Marchands en portent auſſi. C'étoit autrefois la coëffure de tous les Officiers qui n'étoient point graduez. Encore aujourd'hui les penſionnaires des Colléges qui ſont dans les Humanitez, portent des *toques* lorſqu'ils ſont en robbe. Les cent Suiſſes de la Garde du Roi portent auſſi des *toques*.

Ce mot eſt fort ancien en François, & ſignifioit un *bonnet rond*. On l'appelloit auſſi *torque*: & *toc* en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifioit *chapeau*.

TOQUE, eſt auſſi un terme de certaines Religieuſes; pour dire, un linge de chanvre ou de gros lin qui couvre les épaules & l'eſtomac des Religieuſes du Saint-Sacrement. PORT-R. *Superhumerale lineum vel cannabinum*.

TOQUER. v. act. Vieux mot qui ſignifie *heurter*; & qui ne ſe dit

dit plus que dans les Provinces, ſi ce n'eſt en ce provèrbe, qui *toque* l'un, *toque* l'autre; & chez les bûveurs, qui diſent *toquer* le vèrre; pour dire, faire toucher un vèrre contre un autre. *Allidere, collidere.*

TOQUET. ſ. m. Bonnet d'enfant, & ſur tout de petite fille, ou de ſervante. *Pileolus.* Un *toquet* de ſatin. Cet enfant a encore le *toquet.* Ces païſannes ſe ſont battuës, & ſe ſont priſes au *toquet.*

Quelques-uns ont dérivé ce mot de *toga*, parceque c'eſt une pièce de l'habillement qui couvre la tête.

TOR.

TORCHE. ſ. f. Bâton de ſapin, ou d'autre bois réſineux, entouré de cire & de mèche, qui étant allumée, ſert à éclairer, ou qui eſt portée par honneur en quelque cérémonie. *Cerata, tæda fax.* On porte des *torches* aux Proceſſions du Saint Sacrement. On en portoit aux entèrremens: maintenant on ſe ſert de flambeaux. Dans l'amende honorable le criminel doit avoir une *torche* ardente à la main du poids de deux livres. Les *torches* de deux livres doivent avoir cinq piéds de long: celles d'une livre & demi quatre piéds & demi, celles d'une livre, quatre piéds, ſuivant les ſtatuts des Épiciérs.

Ce mot vient à *torquendo, ſeu torſione.* On appelle encore *tortis*, de la petite bougie tortillée. Nicod.

Torche, eſt auſſi un nom qu'on donne à la graiſſe, ou à la réſine qui ſort du pin, du garipot, & de la meléſe, dont on fait la poix. *Reſina pix.* Le pin ſe convèrtit en *torche*, quand il ſe pourrit.

Torche, s'employe auſſi figurément. Hélène fut la *torche* fatale qui cauſa l'embraſement de Troye. *Fax, funale.*

Torches. C'eſt ainſi qu'on appelle en tèrmes de chaſſe les fientes des bêtes fauves, quand elles ſont à demi formées. Saln. *Fax, ſtercus, fimus.*

Torche. Les Vaniérs appellent quelquefois de ce nom, le bord d'un paniér. *Labrum cophini.*

Torches, ou Fenons. Tèrme de Chirurgie, ſont des bâtons de la groſſeur d'un doigt, leſquels on enveloppe de paille, puis d'un demi linceul, & ſont appropriez aux jambes & aux cuiſſes rompuës. *Ferula.*

TORCHE-CUL. ſ. m. Méchant papiér ou linge dont on s'éſſuye le dèrrière. *Anutergium.* Comment Gargantua reconnut l'éſprit de ſon fils à l'invention d'un *torche-cul*: c'eſt un chapitre de Rabelais.

TORCHE-NEZ. ſ. m. Tèrme de Manège, eſt un petit inſtrument de bois qui avec une courroye ſerre étroitement le nez d'un cheval, qui l'empêche de faire du déſordre, & de ſe débattre, lorſqu'il eſt trop fougueux, & qu'on lui fait le poil, ou qu'on le fèrre. *Naſi conſtrictorium.*

TORCHE-PINCEAU. ſ. m. Petit linge dont le Peintre ſe ſèrt pour nèttoyer ſes pinceaux, & ſa paléte. *Penicilli terſorium.*

TORCHER. v. act. Nèttoyer, ôter l'ordure qui eſt ſur quelque chôſe. *Tergere, detergere, abſtergere.* On *torche* les pôts & les plats avec des torchons. Les Nourriſſes *torchent* les enfans qui ne ſont pas nèts. On *ſe torche* le dèrrière des écrits des méchans Auteurs. On dit auſſi, *torcher* ſes ſouliérs; *torcher* ſes doigts, quand ils ſont grâs. Les Batteurs d'or diſent auſſi, *torcher* le quarteron d'or; pour dire, le nèttoyer avec un morceau de drap.

Ce mot vient de *tergere*, Nicod.

Torcher, ſignifie auſſi, enduire avec de la tèrre graſſe, ou faire un mur de baûge. *Lutare parietem, luto paleato illinire.* Il faut employer deux journées de païſans à *torcher* cette grange, cette cloiſon.

On dit provèrbialement, qu'un homme n'a qu'à ſe *torcher* le nez d'une affaire, ou s'en *torcher* la barbe; pour dire qu'il n'y réüſſira pas, que ce n'eſt pas pour ſon nez. *Non proſperabitur, non proficiet.* On dit auſſi de celui qui ne veut pas profiter des rémontrances qu'on lui fait, qu'il s'en *torche* le dèrrière.

Torché, ée. part. paſſ. & adj. *Terſus, abſterſus, deterſus.*

TORCHETTE. ſ. f. Tèrme de Vaniér. Oſiér tortillé au milieu de la hotte. *Vimina complicata.* Faire une *torchette.*

TORCHIÈRE. ſ. f. (L'Académie dit *Torchère.*) Éſpèce de guéridon fort élevé ſur lequel on met un flambeau, une girandole, des bougies dans les ſalles des Palais, des grandes maiſons. *Candelabrum majus.* On appelle cette éſpèce de guéridons *torchières*, parcequ'on y met de grôs flambeaux de cire auſſi grôs que des torches.

TORCHIS. ſ. m. Tèrre graſſe détrempée avec du foin ou de la paille, dont on fait les murailles de baûge, les cloiſons, les granges de la plûpart des métairies de la campagne, & quelquefois de ſimples enduits. *Lutum paleatum; lutarius paries.*

TORCHON. ſ. m. Morceau de groſſe toile dont on ſe ſèrt pour torcher & éſſuyer la vaiſſelle, les ſouliérs, les meubles, les planchérs. *Penicillum, penicul*[illegible]. On a donné [illegible] de *torchons* à la blanchiſſeuſe.

Torchon, ſe dit auſſi dans les attelliers, des grôs bouchons de paille qu'on met ſur les pierres, lorſqu'on les tranſporte, ou qu'on les monte, pour empêcher qu'elles ne s'écornent. On dit un bar armé de ſes *torchons.* *Suppoſitum framen.*

Torchon, eſt auſſi un terme de mépris, qui ſe dit des linges, des habits ſales, mal propres & frippez. *Veſtis detrita.* Quand on donne à ces ſalopes du linge & des habits neufs, au bout de huit jours ce ne ſont plus que des *torchons.*

TORDE, ou *Sauvetrebau.* Tèrme de Marine. Ce ſont des bâtons, ou anneaux de corde que l'on met près des bouts des grandes vergues pour empêcher que les écoutes des huniers ne coupent les rabans. [illegible]

TORDEUR, euse. ſubſt. maſc. & f. Tèrme de [illegible]. Celui ou celle qui tord la laine pour les lainiers. [illegible] *quatrix.* Envoyez de la laine au *tordeur*, ou à la *tordeuſe.*

TORDION. ſ. m. Tèrme de Danſe. C'eſt le nom qu'on a donné à une ancienne danſe qui ſe danſoit avec une meſure ternaire après la baſſe danſe & ſon retour, & elle en faiſoit comme la troiſième partie. *Antiquus ſaltandi modus* [illegible]. C'étoit une éſpèce de gaillarde, qui n'en étoit différente, ſinon en ce que le *tordion* ſe danſoit bas & par tèrre d'une manière legère & prompte, & la gaillarde ſe danſoit par haut d'une meſure lente & péſante.

TORDRE. v. act. *Je tord. Je tordis. J'ai tordu. Je tordrai.* Tourner en long & de biais en ſèrrant; plier une chôſe circulairement. *Torquere, diſtorquere.* *Tordre* du linge [illegible] l'humidité. Les Cordiérs ont des machines pour tordre leurs cordes, pour faire des câbles. On fait des liens de fagots avec des branches de menu bois qu'on *tord.*

Tordre, ſignifie auſſi, Faire une grimace, ou ſe mettre en une poſture qui n'eſt pas naturelle. *Diſtorquere.* Les Courtiſans d'Aléxandre *tordoient* le cou pour imiter leur maître qui [illegible] un peu la tête. Il y a des gens qui *tordent* la bouche [illegible] grimaces. Les Bateleurs *ſe tordent* le corps en cent façons.

Tordre, ſignifie quelquefois, Étrangler. *Strangulare*, [illegible] *diſtorquere.* On *tord* le cou à des poulets [illegible] que le Diâble *tord* le cou aux Sorciérs, quand il les [illegible]. Si je croyois que tu dûſſe être un poltron, [illegible] je te *tordrois* le cou.

On dit au figuré, *Tordre* un homme, pour dire, le preſſer, l'obliger à parler. *Urgere, cogere, vi compellere.* Preſſez les [illegible] ils dégoutent l'orgueil, l'arrogance, la préſomption [illegible]. Cette métaphôre eſt priſe du linge, que les Blanchiſſeuſes [illegible] après l'avoir bien lavé & battu pour en faire ſortir l'eau. On dit auſſi, *tordre* le ſens d'un paſſage; pour dire, lui donner une violente interprétation, éloignée du ſens de l'Auteur.

On dit provèrbialement d'un homme qui mange goulument, qu'il ne fait que *tordre* & avaler. *Vorſat & abſorbet.* On dit auſſi de celui à qui on veut reprocher trop de jeuneſſe, ou un manque d'expérience; Si on lui *tordoit* le nez, il en ſortiroit du lait.

Tordu, üe, Tors, Torse, Tort, Torte. [illegible] trois participes paſſifs du vèrbe *tordre*, qui ſe diſent en diverſes occaſions. *Tortilis, tortus, contortus, intortus.* Il a eu le cou *tordu* par le Diâble. Ce rhume lui a rendu le cou *tors.* Une colonne *torſe.* Il a eu naturellement une jambe *torte*, qui n'eſt pas bien droite. On dit auſſi par mépris gueule *torte.*

TÔRE. ſ. m. Tèrme d'Architecture, qui ſe dit des grôs anneaux des bâſes, ou des colonnes. *Toreuma operis tornati, columnarum* [illegible]. C'eſt la groſſeur du *tôre* qui le diſtingue des aſtragales. Les bâſes des colonnes Toſcanes, & Doriques n'ont qu'un *tôre*; les Bâſes Attiques en ont deux. Quelques-uns l'appellent auſſi [illegible] *boſel & rond.*

TORILLON. Voyez Tourillon, qui eſt le mot d'uſage. *Cardo verſatilis.*

TORMENTILLE. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs petites tiges longues d'environ un pied, veluës, rougeâtres, grêles, rampantes, garnies de feüilles ſemblables à celles de la quintefeüille, & rangées de même, mais au nombre de ſept ſur une queüe. *Septifolium.* Ses fleurs ſont chacune à quatre feüilles diſpôſées en rôſe, petites, de couleur jaune, ſoutenues par un baſſin découppé en huit parties, quatre grandes & quatre petites placées alternativement. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccède un fruit prêſque rond dans lequel ſont amaſſées pluſieurs ſemences oblongues, menuës. Sa racine eſt tuberculeuſe, plus grôſſe quelquefois que le poûce, raboteûſe, inégale, rougeâtre, fibreûſe. En Latin *Tormentilla ſilveſtris*, C. Bauh. La racine de *tormentille* eſt aſtringente, propre pour les cours de ventre, pour le vômiſſement, pour les hémorragies.

Ce mot vient du Latin *tormentum*, [illegible]. On a donné le nom de

de *tormentilla* à cette plante, parceque ſa racine pulveriſée & mêlée avec un peu de pirethre & d'alun, & miſe dans la cavi-te des dents, ſoulage le tourment que leur douleur cauſe.

TORMINAL. ſ. m. Arbre qui croît à une hauteur médiocre, & dont le tronc eſt couvert d'une écorce liſſe & blanchâtre. *Sorbus torminalis.* Son bois eſt blanc & [illegible] feuilles ſont ſembla-bles à celles du ſureau aquatique, un peu [illegible], ayant la forme d'un pied d'oye. Ses fleurs ſont à pluſieurs feuilles diſpo-ſées en roſe, blanches, pâles, ramaſſées en grappe. Il leur ſuc-céde des fruits ronds, de couleur [illegible] marquez de petits points blancs, d'un goût auſtère [illegible] & qui de-vient enſuite un peu aiſé & agréable [illegible] des ſemences ſemblables à celles du [illegible] triangulaires, de couleur de [illegible]. En Latin [illegible] *ſalix ſylveſtris non ſpinoſa, ſive ſorbus torminalis* [illegible] de cet arbre eſt bon pour les tranchées, pour la [illegible] pour la dyſenterie.

Ce mot vient du Latin *tormina*, *tranchée*, à cauſe que le fruit du *torminal* eſt propre pour les appaiſer.

TORON. ſ. m. Terme de cordier. C'eſt un cordon de pluſieurs fils, dont l'aſſemblage compoſe un grôs cordage. *Filum tortum*. Le grand [illegible] eſt d'ordinaire compoſé de quatre *torons*, & châque *toron* de quarante fils.

TORPILLE. ſ. f. Poiſſon de mer qui jette une humeur ſi froide, qu'elle engourdit la main du Pêcheur, ſoit qu'il pêche avec la main, ſoit avec le filet, ſoit avec la foüine. Elle endort auſſi les poiſſons dont [illegible]. *Torpedo*. La *torpille* eſt miſe au nombre des poiſſons plats cartilagineux, comme la raie, le turbot, [illegible] ronde. Son corps eſt rond; ſi on ôte la queue, [illegible] enfoncée entre ſes épaûles, qu'elle ne paroît [illegible]. Elle a deux petits yeux, & outre cela deux [illegible] forme de croiſſant, toûjours ouverts, une petite bou-che [illegible] de petites dents, & au deſſus de deux pertuis qui lui [illegible]. Elle a cinq oüies de chaque côté, petites & [illegible] & deux ailes ſur la queue. La peau de deſſus eſt mol-[illegible], blanchâtre, celle de deſſous jaunâtre, tirant à la cou-leur de vin. Il y en a quelques-unes qui ont ſur le dôs cinq taches noires, rondes, diſpoſées en pentagône. D'autres en ont pluſieurs ſans ordre. D'autres n'en ont point du tout. Ariſtote dit qu'on en a vû une qui avoit fait 80. petits. Nonobſtant le venin qu'elle jette en vie, on ne laiſſe pas d'en manger la chair; & Hippocrate en recommande l'uſage en pluſieurs maladies. Matthiole dit qu'il n'y a point d'homme qui ait le bras ſi fort, qu'il puiſſe long tems ſoûtenir une *torpille* vive. Le Sieur Stephano Laurenzini Floren-tin a fait un Traitté particulier de la *torpille*. Il dit que la petite eſpéce ne peſe jamais plus de ſix onces, & que celles de la grande [illegible] depuis 8. juſqu'à [illegible] livres. Il met ce poiſſon au nombre des vivipares, quoiqu'il ait des œufs. Son cœur palpite huit ou neuf heures après qu'il eſt arraché, mais il ſoûtient qu'il faut toucher la *torpille* immédiatement avec la main nuë en deux muſcles qui l'entourent, où reſide ſon venin, pour en ſentir l'en-gourdiſſement.

TORQUE. ſ. f. Terme de Blaſon; qui ſe dit d'un bourlet de figu-re ronde, tant en ſa circonférence, qu'en ſon tortil, étant com-poſé d'étoffe tortillée, comme le bandeau dont on charge la tête de Maure, qui ſe poſe ſur les Ecus. *Intortum, pileatum intortum.* Elle eſt toujours de deux principaux émaux qui ſont le grôs des Armoiries, auſſi-bien que les lambrequins. C'eſt le moins no-ble des enrichiſſemens qui ſe poſent ſur le heaûme pour cimiér.

TORQUER. C'eſt en terme des Iſles où on fait le tabac, faire les cordes du Tabac.

TORQUEUR. C'eſt celui qui fait leſdites cordes.

Ce mot vient du Latin *torquere*.

TORQUET. ſubſt. maſc. Il n'a d'uſage que dans cette façon de parler populaire & baſſe. Donner du *torquet* à quelqu'un, pour dire le tromper, lui dire des chôſes contraires à ce que l'on penſe pour le faire tomber dans le panneau. *Verborum fallacia.* Je lui ai donné du *torquet*.

TORQUETTE. ſ. f. Certaine quantité de marée entortillée dans la paille. *Piſcium faſciculus.*

TORRÉFACTION. ſ. fem. Terme de Pharmacie. C'eſt une eſpéce d'aſſation qui ſe fait lorſqu'après avoir réduit en poudre quelque drogue, comme de la rhubarbe ou des myrobolans, on met ſur une platine de fer ou d'argent qui a été placée ſur un feu modéré, cette poudre juſqu'à ce qu'elle commence à s'ob-ſcurcir, ce qui eſt une marque que ces remédes ont perdu leur vertu purgative, & qu'ils en ont acquis une plus aſtringente. *Torrefactio.*

Ce mot vient du Latin, *Torrefacere, torre.*

TORRÉFIER. verb. act. Terme de Chymie. Il ſe dit des dro-gues qu'on met ſécher ſur une platine de métal, ſous laquelle on met des charbons juſqu'à ce que ces drogues deviennent friables aux doigts. *Torrefacere, aſſare.* Torréfier les parties de l'opium.

TORRENT. ſ. m. Chûte d'eau & courant impétueux qui tombe ſubitement des montagnes où il a fait de grôſſes pluyes, & qui fait de grands ravages dans la campagne. *Torrens.* Le *torrent* de Cédron. Les Poëtes ſe ſervent ſouvent des comparaiſons des *tor-rens*.

TORRENT, ſe dit auſſi de tout ce qui coule, ou marche avec im-pétuoſité. *Torrens.* Les Volcans jettent quelquefois des *torrens* de feu & de flammes. Cette veuve à la mort de ſon mari verſoit un *torrent* de larmes. Ce Conquérant eſt un *torrent*, qui rompt tou-tes les digues & les obſtacles qu'on lui oppôſe.

TORRENT, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie une chôſe violente, véhémente, abondance, multitude. *Vehementia, abundantia, multitudo, vis.* L'éloquence de Ciceron étoit un *torrent* qui entraînoit tout le monde. C'eſt un *torrent* de belles paroles. Demoſthêne emportoit ſes Auditeurs par le *tor-rent* d'une éloquence vive, & brillante. Tour. La plûpart des hommes ſe laiſſent emporter au *torrent* du peuple, ou de la mul-titude. Un *torrent* de fauſſes opinions inonda toute l'Angletèrre. Flech. On dit auſſi le *torrent* des paſſions, de la colère.

Je ne puis réſiſter au torrent *qui m'entraîne*. Boil.

Quand les femmes parlent trop, pour l'ordinaire leur convèrſa-tion n'eſt qu'un *torrent* de bagatelles, & de chôſes ſupèrfluës, qui ennuyent fort ceux qui ont l'éſprit raiſonnable. M. Scud. Le *torrent* des paſſions humaines ſemble inonder, & couvrir toute la face de la tèrre. Flech. Un Courtiſan martyr de ſon ambition, a une profuſion, ou plutôt des *torrens* de loüanges pour ceux qui peuvent contribuer à l'élever. La Br. Ceſar étoit né avec deux paſſions violentes; la gloire, & l'amour, qui l'en-traînoient comme deux *torrens*. Ch. de M. Le *torrent* du monde s'écoule, quelque ſoin qu'on prenne à le retenir. Fl. Les pèrſon-nes biſarres prennent plaiſir à s'oppôſer au *torrent* de la coutu-me. Art. de Parler.

Quel torrent *de mots injurieux,*
Accuſoit à la fois les hommes, & les Dieux! Rac.

TORRIDE. adj. f. *torridus*, qui n'eſt en uſage qu'en cette phrâ-ſe: la Zône *Torride*, qui eſt l'éſpace de la tèrre qui eſt ſous la Ligne, & qui s'étend en deçà & au delà juſqu'aux deux Tropi-ques, où à 23 degrez & demi de l'élévation du Pôle. *Zona tor-rida, quinque ſunt zonæ, una torrida, duæ temperatæ, totidemque frigidæ.* Voyez-en la déſcription dans Virgile, Lucréce, Mani-lius, Ovide, &c. Les Anciens ont crû que la Zône *Torride* étoit inhabitable, mais les dèrniéres navigations nous apprennent que la fraîcheur des nuits y tempère la chaleur des jours.

TORSE. ſubſt. maſc. Tèrme de Sculpture, qui ſe dit du tronc d'u-ne figure tronquée, qui n'a qu'un corps ſans tête, ou ſans bras, ou ſans jambes. *Corporis truncus, ſtipes, hermes.* Il y a un beau *torſe* de marbre au Vatican à Rome. Félibien.

Ce mot eſt venu des Italiens, qui ont beaucoup de figures de cette qualité qu'ils eſtiment fort.

TORSE. adj. en Architecture, ſe dit des colonnes dont le fût eſt contourné en vis, ou à moitié creux, & à moitié rebondi, ſui-vant une ligne qui rampe le long de la colonne en forme d'hé-lice. *Columna tortilis.* Le baldachin du Val de Grâce eſt ſoutenu par de belles colonnes *torſes*. On appelle *colonne torſe cannelée*, celle dont les canelures ſuivent le contour de ſon fût en ligne ſpirale dans toute ſa longueur. *Colonne torſe rudentée*, celle dont le fût eſt couvèrt de rudentures en maniére de cables menus, & grôs qui tournent en vis. *Colonne torſe ornée*, celle qui étant ca-nelée par le tiers d'enbas, a ſur le reſte de ſon fût des brancha-ges, & autres ornemens. *Colonne torſe évidée*, celle qui eſt faite de deux ou trois tiges grêles, tortillées enſemble de maniére qu'elles laiſſent un vuide au milieu.

Torse, eſt auſſi ſubſtantif feminin. Il ſe dit parmi les Tour-neurs, du bois qui eſt tourné en ſèrpentant. Faire de la *Torſe*. *Torſo, torſus.*

TORT. ſubſt. maſc. Pèrte & dommage accompagné de quelque injuſtice. *Injuria, damnum, detrimentum.* Il ſe dit tant à l'actif qu'au paſſif, de ce qu'on fait ſouffrir, & de ce qu'on ſouffre. La charité Chrêtienne ne veut pas qu'on faſſe *tort* à ſon prochain. On ne peut avoir l'abſolution, qu'on ne répare le *tort* qu'on fait à autrui, ſoit en ſes biens, ſoit en ſa réputation. Les an-ciens Héros des Romans étoient des redreſſeurs de *torts*, ils fai-ſoient réparer les injures qu'on avoit faites aux Dames. Voilà un établiſſement fort utile, & qui ne fait *tort* à pèrſonne. On dit en pratique qu'un tel eſt appellant d'une ſentence pour *torts* & griefs qu'il déduira en tems & lieu.

Ce mot vient de *tortus* ou *tortuoſus*, ſelon Nicod; ou de *tortum*, ſelon Ménage, qui le trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve.

Tort, ſe dit auſſi des accidens de la fortune qui cauſent de la pèrte. *Caſus, adverſa fortuna.* Il eſt venu une grêle, un incendie, qui ont fait *tort* à ce Fèrmiér de plus de mille écus. L'abſence de la Cour fait grand *tort* aux Marchands, ils ne vendent rien.

Tort, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas juſte, ni raiſonnable, ni bien fondé. *Damnum, injuſtitia.* Dans les querelles on donne toûjours le *tort* à l'aggreſſeur. *In rixis ſemper culpa in aggreſſorem transfertur.* Je vous ai fait mille honnêtetez pour vous mettre dans le *tort.* Un Juge a grand *tort* qui condamne une Partie ſans l'entendre. Il n'y a point de gens qui ayent plus ſouvent *tort* que ceux qui ne peuvent ſouffrir de l'avoir. La Roch. C'eſt une aſſez grande vengeance que les gens ſolent dans le *tort* à notre égard. Bell. Dans le procès d'un mari contre ſa femme, ſi la femme a *tort*, le mari a *tort* lui-même d'apprendre au public que ſa femme a *tort.* S. Évr. Châcun dans ſon éſprit donne le *tort* à ſon advèrſaire. On le dit quelquefois par civilité. Vous avez tous les *torts* du monde de n'être pas venu loger chez moi, de ne m'avoir pas fait connoître vos beſoins. *In culpâ eſſe, culpâ teneri.*

On dit provèrbialement, Qui doit, a *tort*; pour dire qu'on préſume toûjours que quand on plaide, c'eſt qu'on ne veut pas payer. On dit auſſi, que la mort a toûjours *tort*; pour dire, qu'il eſt aiſé de condamner celui qui ne ſe peut pas déffendre.

A Tort. adv. Injuſtement. *Sine cauſâ, injuſtè, immeritò.* Il a été accuſé *à tort*, blâmé *à tort.* Cette oppoſition a été formée *à tort* & ſans cauſe. On appelle provèrbialement un Avocat qui n'a point d'emploi, un Avocat *à tort* & ſans cauſe. On dit qu'un homme parle *à tort* ou *à tort* & à travèrs; c'eſt-à-dire, inconſidérément & étourdiment, ſans régle, ſans meſure, au hazard, bien ou mal. On dit auſſi de *tort* & de travèrs, pour ſignifier la même chôſe. Il en faut diſcourir de *tort* & de travèrs. A *tort* & à travèrs paroît plus régulier.

TORTELLE. ſubſt. fém. Plante, qu'on appelle aûtrement *velar.* En Latin *eryſimum vulgare.* C. Bauh. Elle jette des vèrges torſes.

TORTICOLIS. ſ. m. Mot bas, pour dire, Qui n'a pas la tête droite ſur les épaules, qui la panche d'un côté. *Diſtortum collum.* Les fluxions nous rendent quelquefois *torticolis.*

> *Parmi les* torticolis,
> *Je paſſe pour des plus jolis.* Scar.

Les cagôts affectent de faire les *torticolis*, pour faire croire qu'ils ſont en quelque éſpéce d'éxtâſe.

Torticolis, ſe dit auſſi de la maladie qui fait pancher la tête d'un côté. *Torticollis.* Elle arrive lorſque le muſcle maſtoïde & les muſcles de la tête agiſſent plus fortement d'un côté que de l'aûtre.

TORTIL, ou Tortis. Tèrme de Blâſon. C'eſt un cordon qui ſe tortille autour des couronnes des Barons. *Faſcia intorta.* Un *tortil* de pèrles.

On le dit auſſi du diadême, ou bandeau qui ceint les têtes de More ſur les Écus. *Diadema.*

Tortil. ſ. m. Tèrme de Muſique. C'eſt un tuyau des inſtrumens à vent, qui eſt tortillé, ou qui fait un ou pluſieurs tours & replis, tel qu'eſt celui qui eſt au milieu de la ſaquebute, des cors de chaſſe, &c. *Inſtrumentum, ſeu tubus tortuoſus.*

TORTILLANT, ante. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit du ſèrpent, ou de la givre. *Intortus, retortus.*

TORTILLER. v. act. fréquentatif. Il ne ſe dit que des chôſes faciles à plier. Tordre pluſieurs fois. *Plicare, convolvere, viere.* On *tortille* pluſieurs cordons enſemble pour faire une grôſſe corde. On *tortille* des cheveux, quand on les enveloppe avec du ruban. On *tortille* du parchemin pour faire des tirets. Les Vaniérs diſent, *Tortiller* le piliér d'un vèrriér.

Tortiller, ſignifie auſſi, Ne marcher pas droit & fèrme ſur ſes jambes. *Titubare.* Il y a des coquettes qui *tortillent* en marchant, qui ont une démarche affectée. On doute de l'uſage de ce mot, à moins que ce ne ſoit parmi le peuple.

Tortiller. v. neut. Se dit figurément en Morale; pour dire, Ne marcher pas droit en une affaire, y chèrcher des détours, des échappatoires, barguigner à les entreprendre, ou à les conclure. *Diverticula captare, effugia quærere, cunctari, altercari.* Cette femme a enfin conclu marché, après avoir été trois mois à *tortiller.* Il eſt bas.

Tortillé, ée. part. paſſ. & adj. Il ſe dit en tèrmes de Blâſon, de la tête qui porte le tortil, comme celle de More, qui eſt tout ſemblable au bourlet, qui ſèrt quelquefois de timbre. *Plicatus, convolutus.*

TORTILLON. ſ. m. Coëffure des filles de baſſe condition, qui ſe contentent de tortiller ſeulement leurs cheveux autour de leur tête. *Reticulum negligenter ornatum, vel intricatum.*

Tortillon, eſt auſſi une petite ſèrvante de village qui eſt coëf-

fée en tortillon, & qui gagne peu de gages. *Famula, ancillula.*

TORTIONAIRE. adj. Tèrme de Palais, qui ſignifie Inique; contre raiſon, & qui ne ſe dit guère qu'en cette phrâſe: La ſaiſie, l'empriſonnement, ont été déclarez injurieux, *tortionaires* & déraiſonnables. *Iniquum, injurioſum, abuſivum, injuſtum, tortionarium.*

TORTIS. ſ. m. Eſpèce de couronne de fleurs, de guirlande. Un *tortis* de fleurs, un *tortis* de myrtes. *Flores in orbem contorti, ſertum.*

TORTU, ue. adj. Qui n'eſt pas en droite ligne. *Tortuoſus, contortus.* Les chemins des païs de montagnes ſont *tortus*, boſſus. Cette couppe d'étoffe, cette ligne d'écriture, ſont *tortuës*, il les faut redreſſer. On appelle la vigne, le bois *tortu.* Cette femme a le nez *tortu*, c'eſt-à-dire, il n'eſt pas bien fait, bien droit.

Tortu, uë, ſe dit au figuré, mais en tèrmes bas, pour ſignifier, Pervèrs, malin, méchant, corrompu. *Iniquus, improbus, flagitioſus, corruptus.*

> *C'eſt un éxemple en ce ſiécle* tortu
> *D'amour, de charité, d'honneur & de vèrtu.* Rég.

On dit provèrbialement, qu'un homme fait rage de ſes piéds *tortus*; pour dire, qu'il s'évèrtuë, qu'il fait tout ce qu'il eſt capable de faire. *Totis viribus eniti, contendere.* On dit pour vanter la taille d'une pèrſonne, qu'elle n'eſt ni *tortuë*, ni boſſuë.

TORTUË. ſ. f. Eſpéce d'amphibie, ou poiſſon teſtacée qui vit ſur la tèrre & dans l'eau, & dont le mouvement eſt fort lent. *Teſtudo. Tortuë* de mèr, *tortuë* tèrreſtre. Il y a auſſi des *tortuës* de rivière & de marécage. Au Cap Vèrd il y en a quantité, & les lépreux de Portugal en vont manger de la chair, & ſe baigner dans leur ſang pour recevoir guériſon. Dans les mois de Juin, Juillet & Août il en arrive quantité de la Tèrre Fèrme. Elles pondent plus de 1500 œufs grôs comme ceux des poules, & ils ſont ſans coques. Elles les couvrent de cèrtaines écorces fort déliées, & puis de ſâble, & le ſoleil les fait éclorre par ſa chaleur, puis elles s'en vont à la mèr. On les prend quand elles viennent à tèrrir, c'eſt-à-dire, pondre leurs œufs à tèrre. Elles ont la vie ſi dure, que les Inſulaires des Maldives les ayant priſes, les mettent auprès du feu, par le moyen duquel ils en tirent l'écaille, & ils les remettent toutes vives dans la mèr, où elles refont une aûtre écaille: & pour cela il étoit déffendu de les tuër. F. Pyrard. Il y en a d'auſſi larges qu'une rondache à mettre un homme à couvèrt. Une ſeule eſt capable de nourrir quelque-tems une grande famille. Leur chair eſt auſſi bonne que celle d'une jeune vache. Elles ſont quelquefois ſi grâſſes, qu'on peut tirer de châcune une bonne barrique de graiſſe qui vaut du beurre, qui eſt de très-bon goût, & qui ſe conſerve fort bien. Elles ne font qu'une ſeule ponte, qu'elles couvrent de ſâble, & ne reviennent à tèrre que l'année d'après, laiſſant le ſoin au ſoleil de faire éclorre leurs œufs: ce qui arrive au bout de quarante jours, auquel tems elles ſont grandes comme un écu, & pèrcent le ſâble; & gagnent la mèr à la file à la manière des fourmis.

On a fait à l'Académie Royale l'anatomie d'une *tortuë* des Indes qui fut priſe aux côtes de Coromandel. Elle avoit quatre piéds & demi de long, y compris ſa queuë, & quatorze poûces d'épaiſſeur, & ſon écaille trois piéds de long ſur deux de large. Celle-ci étoit tèrreſtre: mais Pline & Élian parlent de cèrtaines *tortuës* de mèr qui avoient quinze coudées, & qui ſuffiſoient à couvrir une cabane capable de loger pluſieurs pèrſonnes. Son écaille & tout l'animal étoit d'un gris fort brun. Le deſſus étoit compôſé de pluſieurs piéces qui faiſoient pluſieurs figures, la plûpart pentagônes, pôſées & collées ſur un ôs, qui en manière d'un crâne enfèrmoit les entrailles de l'animal. Cet ôs avoit une ligne & demie à l'endroit le plus mince, & juſqu'à un poûce & demi au plus épais. Il eſt ordinairement double, y en ayant un ſur le dôs, & l'aûtre ſous le ventre, qui ſont joints par les côtez, & attachez par des ligamens fort durs, mais qui laiſſent la liberté à quelque mouvement. Il y a une ouvèrture par devant, qui laiſſe ſortir la tête, les épaules & les bras, & une aûtre oppôſée, par où ſortent les jambes & la queuë, à la manière que les rames ſortoient des galéres des Anciens, qui étoient maniées avec grande incommodité. Élian dit que les *tortuës* ſe dépoüillent d'elles-mêmes de leurs écailles, c'eſt-à-dire, de ces piéces qui ſont appliquées ſur l'ôs, car il n'y a point d'apparence qu'elles quittent l'ôs même auquel toutes ſes principales parties ſont attachées. Cela arrive, lorſque l'écaille a été long-tems gardée, ou lorſqu'on met l'ôs ſur le feu. Le deſſous du ventre eſt un peu creux: ce qui eſt particuliér aux mâles. Tout ce qui ſort hors l'écaille, eſt couvèrt d'une peau large & pliſſée par de grandes rides, & grenuë comme du marroquin, qui n'entre point ſous l'écaille, & demeure atachée au bord de châcune des ouvèrtures. La tête de la *tortuë* eſt couvèrte d'une peau mince reſſemblant en quelque façon à la tête d'un ſerpent. Elle n'a point d'ouvèrture

d'ouvèrture p
narines ſont o
Ses yeux ſont
fèrme. Ses lév
peau eſt dure
ritables dents
gue. Ses pattes
car ces pattes
ongles ſortent.
grôſſe au comm
en une pointe
tote dit que c'e
elle couppe to
durs. Sa veſſie
trouvé plus de
des Antilles qu
cèrveau plus gr
à celle de mout

On fait pluſieurs o
peignes, des étu
potages de *tort*

Tortuë, en tèrm
comme un toi
gérs & leurs ha
auſſi *poſte.*

Faire la *tortuë.* C'é
qui ſe faiſoit, q
boucliérs ſur le d
échelle à leurs co
dinem bellicam ag
tion de cette *tort*

Tortuë, étoit au
ſèrvoient pour
ca. C'étoit un co
à couvrir les trav
tre le ſoldat à cou
falloit pour comb

Ménage tient que ce
limas qui marche
chenilles, de loch

On dit provèrbiale
pour dire, qu'il v
gence. *Teſtudineo*

Tortuë. Tèrme d
creûſes de cinq p
poûces, qu'on app
poudre avec une f
contre la muraille
tuë de bronze. Ga

TORTUER. v. ac
avez *tortué* cette ré
l'avez fauſſée. On

TORTUEUSEM
tuosè, per flexus. C
replis.

TORTUEUX, eu
Tortuoſus. Le Mé
marche avec pluſie
tortueûſe, il y a bie

TORTURE. ſ. f. G
à un accuſé, à un
ra, gehenna, cruciat
païs. On la donne a
des coins, &c. Voy

Torture, ſe dit fig
donne à ſon éſprit,
ciatus, pœna, afflictio
comme *à la torture*
penſer à ne dire qu
monde. Bouh. Par
à la *torture* pour tro
donné la *torture* à le
ſieurs paſſages des
cilier des loix contra

> *Et déja v*
> *Aux Saur*

TOSCAN. adj. m. &
Etruſcus. C'eſt le pr
Ordres d'Architectu

d'ouvèrture pour les oreilles, non plus que le caméléon. Ses narines ſont ouvèrtes au bout du muſeau d'une manière ridicule. Ses yeux ſont petits & hideux, & n'ont qu'une paupière qui les fèrme. Ses lèvres ſont coupées à la manière d'une ſcie, dont la peau eſt dure comme de la corne, qui couvre deux rangs de véritables dents, quoique Pline aſſûre qu'elle n'a ni dents ni langue. Ses pattes de devant ont cinq doigts, ou plutôt cinq ongles; car ces pattes ſont ſeulement une maſſe de chair ronde, d'où les ongles ſortent. Les pattes de dèrrière n'en ont que 4. Sa queuë eſt grôſſe au commencement, & a ſix poûces de diamètre, & finit en une pointe ſemblable à un ergot qui eſt au préd des coqs. Ariſtote dit que c'eſt l'animal qui a plus de force aux machoires; car elle couppe tout ce qu'elle prend, juſqu'aux cailloux les plus durs. Sa veſſie eſt d'une grandeur extraordinaire, car on y a trouvé plus de douze livres d'urine claire. Les *tortuës* marines des Antilles qui ont la tête grôſſe comme un veau, n'ont pas le cèrveau plus grôs qu'une féve. La chair de la *tortuë* eſt ſemblable à celle de mouton.

On fait pluſieurs ouvrages en Europe de l'écaille des *tortuës*, des peignes, des étuis, des tâbles, des buffèts. *Opera teſtudinea.* Les potages de *tortuës* ſont excellens.

TORTUË, en tèrmes de Mèr, eſt un vaiſſeau qui a le pont élevé, comme un toit de maiſon, pour tenir les ſoldâts ou les paſſagérs & leurs hardes à couvèrt. *Navis teſtudinata.* On l'appelle auſſi *poſte*.

Faire la *tortuë*. C'étoit une manière d'éſcalade chez les Anciens, qui ſe faiſoit, quand les ſoldâts ſe ſèrroient & mettoient leurs boucliérs ſur le dôs les uns des aûtres, qui faiſoient comme une échelle à leurs compagnons pour monter ſur des murâilles. *Teſtudinem bellicam agere, formare.* Les Anciens attribuoient l'invention de cette *tortuë* à Artémon fils de Claſomène.

TORTUË, étoit auſſi une éſpéce de machine dont les Anciens ſe ſèrvoient pour miner & pour battre les places. *Teſtudo bellica.* C'étoit un couvèrt de bois roulant ſur des rouës, qui ſèrvoit à couvrir les travailleurs. Il fit préparer trois *tortuës* pour mettre le ſoldat à couvèrt, & lui donner le moyen de porter ce qu'il falloit pour combler le foſſé. SUP. DE QUINT.

Ménage tient que ce mot vient de *tarda eruca*, comme qui diroit un limas qui marche lentement; car *eruca* ſignifie toute ſorte de chenilles, de loches, de limas.

On dit provèrbialement, qu'un homme marche à pas de *tortuë*; pour dire, qu'il va lentement, qu'il fait ſes affaires avec négligence. *Teſtudineo gradu incedere.*

TORTUË. Tèrme de Guèrre. Ce ſont deux écuelles de bronze creûſes de cinq poûces, larges d'un pied, & épaiſſes de deux poûces, qu'on applique l'une contre l'aûtre, & qu'on remplit de poudre avec une fuſée, pour abattre quelque pont qui joint mal contre la muraille. *Ærea teſtudo.* Abattre un pont avec une *tortuë* de bronze. GAÏA.

TORTUER. v. act. Rendre tortu. *Torquere, contorquere.* Vous avez *tortué* cette régle, cette pointe de compas; pour dire, vous l'avez fauſſée. On doute de l'uſage de ce mot.

TORTUEUSEMENT. advèrbe. D'une manière tortuë. *Tortuosè, per flexus.* Ce ruiſſeau coule *tortueuſement* & avec pluſieurs replis.

TORTUEUX, EÛSE. adj. Qui fait pluſieurs tours & retours. *Tortuoſus.* Le Méandre eſt un fleuve fort *tortueux*. Le ſèrpent marche avec pluſieurs replis *tortueux*. Cette côte de mèr eſt fort *tortueûſe*, il y a bien des golfes & des promontoires.

TORTURE. ſ. f. Gêne; queſtion, tourment qu'on fait endurer à un accuſé, à un criminel, pour lui faire dire la vérité. *Tortura, gehenna, cruciatus.* Les *tortures* ſont différentes ſelon les divèrs païs. On la donne avec l'eau, avec le fèr, avec des brodequins, des coins, &c. Voyez QUESTION.

TORTURE, ſe dit figurément en chôſes morales, des gênes qu'on donne à ſon éſprit, de la peine qu'on ſe donne à travailler. *Cruciatus, pœna, afflictio.* On eſt dans une pèrpetuelle contrainte, & comme *à la torture* parmi les gens indiſcrèts: il faut toûjours penſer à ne dire que ce qu'on veut bien qu'ils publient à tout le monde. BOUH. Parlez naturellement, & ne vous mettez point à la *torture* pour trouver un beau mot. BELL. Les Critiques ont donné la *torture* à leur eſprit pour trouver l'explication de pluſieurs paſſages des anciens Auteurs; les Juriſconſultes, à concilier des loix contraires.

Et déja vous croyez dans vos rimes obſcures,
Aux Saumaiſes futurs préparer des tortures. BOIL.

TOS.

TOSCAN. adj. m. & f. & ſubſt. Tèrme d'Architecture. *Tuſcus, Etruſcus.* C'eſt le prémiér, le plus ſimple, & le plus maſſif des Ordres d'Architecture. Le *Toſcan* a ſes proportions, auſſi bien que les aûtres Ordres: mais il n'y a plus de monumens antiques où l'on puiſſe trouver un *Ordre Toſcan* réguliér. De tous les Ordres le *Toſcan* eſt le plus aiſé à éxécuter, parcequ'il n'a ni Triglyphes, ni modillons, ni denticules qui puiſſent contraindre les entre-colonnes. Autant qu'on ſe peut faire une régle pour retrouver le *Toſcan*, la colonne *Toſcane* doit être haûte de ſept fois ſa groſſeur, y compris la bâſe, & le chapiteau. L'*Ordre Toſcan* a été ainſi appellé, parceque d'anciens peuples de Lydie étant venus habiter dans la Toſcane, y bâtirent les prémiérs des temples de cet Ordre.

TOſT. adv. de tems qui ſe dit de celui qui eſt prochain, qui marque ce qu'on doit faire en hâte. *Citò, maturè, quàm primùm.* Venez *tôt*, accourez *tôt*. *Veni citò.* Cela ſera bien *tôt* fait. Il faut mourir *tôt* ou tard. On eſt toûjours marié trop *tôt*. Auſſi-*tôt* dit, auſſi-*tôt* fait. *Dictum, factum.* Si *tôt* que j'ai ſçu votre retour, je vous ai été ſaluer. Il n'eſt pas venu aſſez *tôt*, aſſez à tems. Qui donne *tôt* donne deux fois. Nous vuiderons cela *tantôt*.

Ce mot vient de *ſtatim*, ou de *citò*, ſelon NICOD.

TOSTE. Tèrme de Marine. On appella *toſtes de chaloupe* des bancs pôſez à travèrs les chaloupes, où s'aſſiéent les matelots qui doivent ramer. *Tranſtra.*

TOT.

TOTAL, ALE. adject. Qui comprend en ſoi pluſieurs parties, qui eſt entiér, complet, univèrſel. *Totalis, integer, completus, univerſus.* L'addition de pluſieurs nombres fait une ſomme *totale*. Ce procès eſt capable de caûſer ſa ruïne *totale*. Il arriva un accident que je crus devoir être caûſe de ma *totale* déſtruction. VOIT. La deſtruction *totale* de l'Univèrs ſe fera au jour du Jugement.

TOTAL. ſubſt. maſc. Le tout, l'aſſemblage de pluſieurs chôſes conſidérées comme faiſant un tout. *Summa, congeries, aggregatum.* C'eſt un mot du Palais, qui n'entre point dans le beau ſtile. Le *total* de la ſucceſſion. Les quatre quartiérs d'une aûne en font le *total*. Il ne ſe contentera pas d'une partie, il voudra avoir le *total*.

TOTALEMENT. adv. Entièrement, abſolument, ſans rien réſèrver. *Totaliter, integrè, abſolutè, omninò, penitùs.* Je ſuis *totalement* à vous & ſans réſerve. Il lui a donné *totalement* ce qu'il pouvoit lui donner. Son éſprit eſt pèrdu *totalement*, il eſt incurable. Il n'a point d'uſage dans le beau ſtile.

TOTALITÉ. ſ. f. Tout, total. *Totalitas, totum, univerſalis ſors, as.* Un légataire univèrſel emporte la *totalité* des biens d'un défunt. Il eſt du Palais.

TOTOCKE. ſ. f. Fruit qui croît dans les régions voiſines de la grande rivière des Amazônes. *Totocum.* L'arbre qui le porte, eſt grand & branchu. Ses feüilles ſont à peu près comme celles de l'ormeau, d'un vèrd brun. Il ne porte point de fleurs, mais des bourgeons dont la couleur eſt ſemblable à celle des feüilles. Ces bourgeons ayant groſſi peu-à-peu, produiſent un fruit grôs quelquefois comme la tête d'un homme. Il eſt prèſque rond, & un peu plat ſur la partie de devant, couvèrt d'une écorce dure, ligneûſe & fort épaiſſe, rayée par dêhors & pleine de boſſes, d'une couleur brune & prèſque noire. Il eſt diviſé par dedans comme en ſix parties, chacune deſquelles enfèrme huit, dix & juſques à douze NOIX fort preſſées enſemble. Châque noix eſt auſſi couvèrte d'une écorce épaiſſe & dure, & de differente forme. La plûpart ſont pourtant triangulaires, convéxes d'un côté, avec trois ſutures, fort raboteûſes, longues de trois poûces, & larges d'un & demi, de couleur rouſſe & quelquefois brune ou cendrée. Un long noyau les remplit entièrement, ainſi que fait celui de l'amande. Il eſt d'une chair blanche, fèrme & un peu huileûſe, & couvèrt d'une petite peau rougeâtre. Le goût approche plus des noiſettes que de l'amande. Ce fruit étant fort peſant, les Sauvages n'ôſeroient entrer dans les forêts quand il eſt meur ſans avoir la tête couvèrte de quelque rondache ou de quelque chôſe d'une égale force, pour les garantir des coups dangereux que leur porteroit ce fruit en tombant.

TÔTON. ſ. m. L'Académie écrit *totum*, d'aûtres écrivent *tauton*; mais tous conviennent qu'il faut prononcer *tôton*. Éſpéce de dé, travèrſé d'une petite cheville ſur laquelle on le fait tourner, & marqué de differentes lèttres ſur ſes quatre faces. *Teſſera cuſpidata verſatilis.* Jeu d'enfans qui ſe fait avec une éſpéce de pirouette, laquelle ſelon qu'elle tombe, fait gagner, ou pèrdre. Quand elle tombe ſur le T, qui ſignifie *totum*, elle marque qu'il faut prendre tout ce qui eſt au jeu. C'eſt de là que le jeu & la pirouette ont pris leur nom.

TOU.

TOUAGE. ſ. m. Tèrme de Marine, eſt le travail des mariniérs, qui à force de râmes tirent un vaiſſeau attaché à une chaloupe, pour

pour le faire entrer dans un port, ou monter dans une rivière. *Remulcatio*. On appelle auſſi *toüage*, le changement de place que l'on fait faire à un vaiſſeau avec une hanſière attachée à une ancre moüillée ou amarrée à tèrre.

TOUAILLE. ſ. f. Linge qu'on pend d'ordinaire ſur un rouleau auprès d'un lieu où l'on ſe lave les mains, qui ſèrt à les éſſuyer. *Mantile verſatile*. Il y a des *toüailles* auprès des réfectoires des Religieux.

Ce mot vient de l'Italien *touaglia*, qui a été fait de *toral* ou *torale*, qui ſignifie le *tapis* ou la *nappe* qui ſe mettoit ſur le lieu où l'on mangeoit, qu'en Latin on appelloit *torus*. On trouve auſſi dans le Pontifical *tobalea*, d'où peut être auſſi venu *toüaille* & *tavayole*. Ménage. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on a dit *toacula*, *toalia*, *tobalea*, *togilla*, & *tuella* dans le même ſens.

Il vient proprement du mot Celtique ou bas Breton *toüaillien* qui ſignifie ſèrviette à éſſuyer les mains.

TOUCHANT. Prépoſition dont on ſe ſèrt dans la diviſion d'une matière; pour dire, Sur, à l'égard, pour ce qui concèrne. *De*, *circa*, *quoad*, *ſuper*. Le Roi a fait des Ordonnances *touchant* la Guèrre; d'aûtres *touchant* la Juſtice; d'aûtres *touchant* le Commèrce; c'eſt-à-dire, pour ce qui regarde toutes ces chôſes. Cet arrêt n'a rien prônoncé *touchant* une telle demande, c'eſt à-dire, à cet égard. Ils ont un différent *touchant* la grâce efficace. Pasc.

TOUCHANT, ante. adj. Qui pèrſuade; qui émeut l'éſprit, les paſſions; qui remuë le cœur; qui y éxcite divèrs mouvemens. *Movens*, *commovens*, *movendis animis aptus & idoneus*. Cet Orateur a fait un diſcours fort *touchant*, une pèroraiſon fort *touchante*. Voilà un ſpèctacle fort *touchant*; un accident bien *touchant*, une pèrte très-*touchante*; c'eſt à dire, ſenſible, affligeante. La Tragédie demande des ſentimens tendres, & *touchans*. Le Caractère d'une lèttre d'amour eſt d'être *touchante*, & paſſionnée. M. Scud. Je n'ai point cette beauté *touchante*, qui conſume un cœur d'un régard. Vill. Les plaiſirs du cœur ſont plus *touchans* que ceux de l'éſprit. St-Évr.

Soins de ma Bèrgerie; amuſemens utiles,
Vous n'êtes pas touchans; *mais vous êtes tranquilles*. Font.

TOUCHANTE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. Ligne droite qui touche la circonférence d'un cèrcle ſans faire avec elle un angle, & ſans la coupper. *Linea tangens*. C'eſt la même chôſe que la tangente; l'un eſt le mot Latin, & l'aûtre eſt le François. Depuis quelque tems on a affecté de ne ſe point ſèrvir de tèrmes d'arts Latins, ni Grècs, tant qu'il ſeroit poſſible d'en trouver de François.

TOUCHE. ſ. f. Ce qui ſèrt à indiquer un endroit particuliér de quelque chôſe. *Index*, *ſtilus*, *virgula*. On le dit particuliérement de ce qui indique les lèttres aux enfans qui apprennent à lire, & de la pointe qui ſèrt à écrire ſur des tablettes. Une *touche* d'argent, de cuivre, de fil, de fèr, &c.

Touche, tèrme populaire qui ſignifie l'action de frapper, de faire impreſſion violente ſur quelque chôſe. *Ictus*, *percuſſio*. Les gens craintifs craignent la *touche*. Un cheval avance, quand il entend claquer le foüet; car il craint la *touche*.

Il s'employe auſſi figurément pour ſignifier, diſgrâce, maladies, pèrtes de biens, & aûtres accidens fâcheux. On lui a ſignifié une taxe; c'eſt une rude *touche* pour lui. *Infortunium*, *damnum*, *adverſa fortuna*. Il eſt bien changé dans ſa maladie, il a eû une rude *touche*. Sa goute lui a donné une tèrrible *touche*.

Pièrre de *touche*, eſt une pièrre noire & reſplendiſſante qui ſèrt pour éprouver les métaux. *Lapis lydius*, *heraclius lapis*, *coticula*, *baſanites*. Quand on les frotte ſur cette pièrre, ils y laiſſent une marque, & on compare la marque d'un métal éprouvé à celui du métal qu'on éprouve. On l'appelle aûtrement la *pierre Lydienne*. On dit auſſi, qu'une piéce de monnoye a ſenti la *touche*, quand on l'a éprouvée non ſeulement ſur la pièrre, mais auſſi avec le burin ou l'eau forte, ou quand on en a fait quelque aûtre éſſai. Dans une Ordonnance du Roi Jean, il eſt porté que la *touche* de l'or de Paris ſurpaſſe tout aûtre or dont on œuvre aûtrepart. Il n'étoit pourtant alors qu'à 19. carats & un quint. Les Joüailliérs doivent être examinez ſur la *touche* en la Cour des Monnoyes, ſuivant leurs ſtatuts.

Il s'employe auſſi figurément. L'advèrſité eſt la pièrre de *touche* des vrais amis; pour dire, que c'eſt principalemnt dans l'advèrſité, qu'on reconnoît; qu'on éprouve les vrais amis. Les afflictions que Dieu envoye aux hommes, ſont comme des pièrres de *touche* pour éprouver les Élûs, en éxèrçant leur conſtance & leur foi. Le P. Péteau a fait un Livre en François ſur la Chronologie qu'il a intitulé, la Pièrre de *touche*.

On dit qu'un homme ſe connoît au pair & à la *touche*; pour dire, à la bonté intrinſeque du fin & de l'impur des monnoyes.

Touche, en tèrmes de Muſique, ſe dit des diviſions d'un clavier, ou du manche d'un luth, ou aûtres inſtrumens, ſur leſquelles appliquant les doigts, on en tire des ſons différens pour en faire des accords. *Pinna*, *palmula*, *aſſula*. Le clavier d'une orgue a 48. *touches*. Le manche d'un luth, d'un thuorbe, eſt diviſé en neuf *touches*, qui font monter châque corde depuis le ton qu'elle fait à vuide juſqu'à la ſixième majeure, c'eſt-à-dire, par neuf demi-tons. Les *touches* des inſtrumens ſont d'ordinaire de bois, ou d'ivoire. Celles du ciſtre ſont de cuivre. On peut faire les marques des *touches* mobiles, ou immobiles.

Touche, ſe dit auſſi en parlant des Ouvrages qu'on fait à divèrſes repriſes, de ce qu'on ajoûte à un tâbleau pour le pèrfectionner, ou à quelqu'aûtre Ouvrage. *Complementum*, *perfectio*. Ce Portrait n'eſt pas bien fini, il faut encore une *touche*. Avant que de faire imprimer ce Poëme, j'y donnerai encore une petite *touche*.

En Peinture, *touche* ſe dit particuliérement des feüilles des arbres peints. *Folia depicta*, *frondes*. Les arbres de ce païſage ſont de *touche* différente.

On dit provèrbialement d'un hypocrite, ou d'un homme ſimple & innocent, que c'eſt une ſainte *Nitouche*, qu'il ne paroît pas qu'il ſoit capable de faire aucun mal. *Hypocrita*, *virtus adumbrata*, *aſſimulata*.

TOUCHER. ſ. m. C'eſt le plus étendu des cinq ſens de nature, qui eſt commun à tous les animaux. Il leur ſèrt à connoître & à ſentir les corps palpables, & leurs qualitez, comme le mou & le dur, le froid & le chaud, l'humide & le ſéc. *Tactus*, *tactio*, *tangendi facultas*, *vel ſenſus*. On eſt en peine de ſçavoir ſi le ſentiment du *toucher* réſide ſur la peau, ou dans les chairs & dans les nèrfs. Le *toucher* eſt le ſens qui ſe trompe le moins. Les Naturaliſtes diſent que l'araignée a le *toucher* le plus ſubtil, quoique les mouches & les fourmis l'ayent encore plus parfait. Les inſectes ne connoiſſent prèſque les objets que par le ſens du *toucher* qu'ils ont éxcellent.

Toucher, ſe dit auſſi en Muſique, de la manière de joüer des inſtrumens. *Tactio*, *pulſatio*. Ce Maître de luth, de thuorbe, de claveſſin, a un beau *toucher*, un *toucher* fort délicat. Il y a pluſieurs chôſes à obſèrver ſur le *toucher* de l'orgue; mais il eſt plus facile de les montrer ſur le clavier, que de les exprimer ſur le papiér. Nivers.

TOUCHER. v. act. & neut. Éxèrcer le ſentiment du tact ſur un corps palpable. *Tangere*, *palpare*, *attingere*, *contingere*. Le Sauveur reſſuſcité diſoit à ſaint Thomas, voyez, *touchez*, un éſprit n'a point de chair, ni d'ôs. Une main profane ne doit pas *toucher* du bout du doigt les calices, les vaiſſeaux ſacrez. Les Indiens de Maduré & des environs, ne veulent pas qu'on les *touche*; ils caſſent tous leurs vaiſſeaux, dès que les étrangers les ont *touchez*, parcequ'ils les tiennent pollus. Une vraye prude ne ſe doit point laiſſer *toucher*, manier le ſein, le bras, &c. On lui a fait *toucher* cela au doigt & à l'œil, c'eſt-à-dire, connoître clairement.

Toucher, ſignifie auſſi, être joint, être proche l'un de l'aûtre. *Contingere*. Nos prez, nos héritages ſe *touchent*; il n'y en a point d'aûtres entre-deux. La Flandre & la Hollande ſont deux Provinces voiſines qui ſe *touchent*. Il eſt ſi grand, qu'il *touche* le plancher, qu'il y atteint de la main. Cette montagne eſt ſi haûte, qu'elle *touche* les nuées.

Toucher, ſe dit auſſi des violentes impreſſions que les corps font les uns ſur les aûtres, qui ſe heurtent, qui bleſſent, qui offenſent. *Collidere*, *lædere*. Cet homme eſt un rude joüeur, il *touche* trop fort. Il faut faire *toucher* de ce côté là; pour dire, faire aller les chevaux vèrs un tel endroit à coups de foüet. *Touchant* ſes chevaux aîlez, elle me promena par toute le monde. Ablanc. Ce Capitaine *touchoit* devant lui les Soldâts de ce parti comme un troupeau de moutons. Il n'y a que celui qui *touche* au but, & qui frappe, qui gagne le prix.

Toucher, ſe dit auſſi de l'argent qu'on reçoit, ou qu'on fait recevoir. *Recipere*, *accipere*. Quand l'année eſt mauvaiſe, on ne peut rien *toucher* de ſes Fèrmiérs. Un Banquiér a de l'argent à toucher à Lyon, dont il négocie par lèttres.

Toucher, ſe dit auſſi en parlant de pluſieurs chôſes qui ne ſont point éloignées. *Attingere*. Nous *touchons* à l'hivèr. Nous *touchons* à l'heure que cela doit arriver. Nous ne ſommes pas encore en France, mais nous y *touchons*, nous ſommes ſur les frontières. Il a 24 ans paſſez, il *touche* à la majorité. Nous ſerons bien-tôt à Noël, nous y *touchons* du bout du doigt.

Toucher, ſe dit encore en pluſieurs ſortes d'arts. On dit qu'un homme *touche* l'orgue, le luth, le thuorbe délicatement; pour dire, qu'il en joüe fort bien: qu'un Peintre a bien *touché* un trait de ſon tableau. *Pulſare*. Ce Peintre *touche* bien un arbre, un païſage; pour dire, qu'il réüſſit fort bien à les peindre. On dit de même, qu'un Poëte a bien *touché* une paſſion, un tel caractère; pour dire, qu'il en a fait des expreſſions vives & naturelles.

relles. On dit d'un Danſeur, qu'il ne *touche* pas à tèrre, pour vanter ſon agilité. On dit en Chirurgie, qu'on *touche* un ulcère malin, quand on y applique quelque goute d'eau ſeconde, ou quelqu'aûtre cauſtique, comme la pièrre infèrnale. On dit d'une monnoye, qu'on l'a *touchée* avec la pièrre, avec le burin, &c. *Ad lapidem lydium tentare, probare, experiri.* Pour dire qu'on l'a ſondée & éprouvée. On dit d'un Imprimeur en lettres, qu'il *touche* ſes formes; pour dire, qu'il y met de l'encre avec les bâles.

On dit auſſi en tèrmes de Mèr, qu'un vaiſſeau a *touché* à une côte; pour dire, qu'il y eſt abordé, qu'il y a moüillé. *Ad littus appellere.* On dit auſſi, qu'il a *touché* à tèrre, ou ſimplement qu'il a *touché*; pour dire, qu'il n'a pas trouvé aſſez de fond, qu'il eſt échoüé. *Allidere, harere, adhareſcere.* A la fin nos vaiſſeaux ſe *touchèrent*, l'un ſe briſa la quille & l'aûtre ſe releva. Guil. pour dire, ſe heurtèrent.

On dit auſſi, qu'un cèrf a *touché* au bois, quand il a dépoüillé la peau de ſa tête en ſe frottant contre des arbres. *Affricare.*

Toucher, ſe dit en tèrmes de Dévotion. *Tangere.* On fait *toucher* aux Prêtres qui viennent de dire leur première Meſſe pour recevoir leur bénédiction, ou l'impôſition de leurs mains. Le Roi *touche* les malades des écroüelles, & Dieu les guérit. Les devôts font *toucher* leurs chapelèts aux reliques, à la vraye croix. On fait *toucher* des chemiſes à la châſſe de ſainte Geneviéve, à la ſainte Épine.

Toucher, ſe dit figurément en Morale, en parlant des paſſions, & ſignifie, rendre ſenſible; émouvoir, exciter. *Movere, excitare commovere.* Il n'y a point d'expreſſions qui ne ſoient au-deſſous de ce que reſſentent les pèrſonnes qui ſont *touchées*. S. Évr. Dans les douleurs d'oſtentation l'on s'éfforce de paroître beaucoup plus *touché* qu'on ne l'eſt éffectivement. M. Ésp. Cet homme eſt fort amoureux, il eſt bien *touché*; cette beauté a *touché* ſon cœur. Cet affront l'a *touché* au vif, l'a piqué ſenſiblement. Un bon Juge ne ſe laiſſe *toucher* ni par la colère, ni par la pitié. Un Prédicateur éloquent *touche* ſes auditeurs. La grâce *touche* le pécheur le plus endurci. Quand la matière eſt telle qu'elle nous doit raiſonnablement *toucher*, c'eſt un défaut d'en parler d'une manière ſéche, froide, & ſans mouvement, parceque c'eſt un défaut de n'être pas *touché* quand on doit l'être. Log. Le cœur veut des plaiſirs vifs, & ſenſibles, & il aime à être *touché* fortement. Le Ch. de M. Votre pèrſonne me *touche* plus que votre fortune. Bell. Ce n'eſt rien que la beauté ſi elle ne *touche*. Font. Quand un cœur a été bien *touché*, il ne revient pas aiſément dans l'indifférence: il aime, & il haït bien des fois avant que d'être tranquille. On paſſe une vie bien languiſſante quand on n'eſt *touché* de rien. Le Ch. de M. On aime à être ému & *touché* par le ſpectacle, & quand les Acteurs nous laiſſent immobiles, on eſt indigné de ce qu'ils n'ont pas ſçû troubler notre repôs. Nic.

Toucher une chôſe, ou à une chôſe; c'eſt en parler. *Sermonem habere, loqui, colloqui, tractare, agere.* Il y a des endroits à faire valoir, & il y en a d'aûtres où on ne doit pas *toucher*. S. Évr.

Mais ma Muſe timide
Craindroit, en les touchant, *de flétrir tes Lauriérs.* Boil.

On dit auſſi d'un Orateur, qu'il n'a *touché* une chôſe qu'en paſſant; pour dire, qu'il ne s'eſt pas arrêté à l'approfondir, qu'il n'en a dit qu'un mot. *Perſtringere.* Les paſſions à demi-*touchées* n'excitent que des mouvemens imparfaits dans nos âmes; & ſans les laiſſer dans leur aſſiette, ne les enlevent pas hors d'elles-mêmes. S. Évr. On dit auſſi d'un ſtile élevé, qu'il ne *touche* pas à tèrre. On dit pareillement d'un procès qui eſt clair & ſans difficulté, que dans le jugement il ne *touchera* pas à tèrre, qu'il n'y aura point d'avis differens.

Toucher, ſe dit auſſi des chôſes qui ont quelque liaiſon enſemble, qui ont quelque dépendance, ou quelque relation. *Connecti, innecti.* Ces deux pèrſonnes ſe *touchent* de fort près, ſont parens, ſont alliez, ſont aſſociez. On demande dans les plaintes criminelles la jonction du Procureur du Roi en ce que le fait le *touche* ou peut *toucher*. Quant à ce qui *touche*, à ce qui regarde la ſeconde queſtion, je dirai, &c. Cela ne me *touche* point, je n'y prens aucune part.

Toucher, ſignifie encore, s'attacher à quelque chôſe pour y faire quelque réforme, quelque changement, retranchement ou aûtre altération. *Tractare, agere de, attrectare, contrectare.* Il eſt dangereux de *toucher* à la Religion, aux chôſes ſaintes. On ne *touche* point à l'ancienne œconomie Écléſiaſtique. Pat. Il ne faut point *toucher* aux loix, aux coutumes qui ſont bien établies chez les peuples. On n'a jamais voulu *toucher* aux privilèges des Secretaires du Roi. Un Juge ſubaltème n'ôſe pas *toucher* à un arrêt, prononcer contre ſa diſpôſition. Un depôt eſt une chôſe ſacrée, il ne faut pas y *toucher*, en ôter la moindre partie. Je n'ai point encore *touché* à mes proviſions. Il n'a point *touché* à l'argent qu'il garde pour marier ſa fille. Ils ont juré de ne point *toucher* au païs du Roi. On dit auſſi d'un vin de grand goût, d'un vin délicieux, qu'il *touche* au cœur, qu'il *touche* le cœur.

Toucher, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Au jeu des Échècs & des Dames, on dit, dame *touchée*, dame joüée; pour dire, qu'on eſt obligé de joüer la piéce qu'on a *touchée*. *Qui tangit, ludit.* On dit auſſi, qu'on a *touché* la grôſſe corde, quand on a parlé à un homme de ce qui l'intéreſſe le plus, de ce qui eſt le plus capable de l'émouvoir. On dit auſſi d'un hypocrite malicieux qui fait le niais, qu'il ne ſemble pas qu'il y *touche*. Il a dit cela de la bouche, mais le cœur n'y *touche*; pour dire, qu'il ne tiendra pas ſa promeſſe. On dit auſſi, *touchez*-là, il n'en ſera rien; pour dire, qu'on ne veut pas faire une chôſe, parcequ'on a coutume de ſe *toucher* dans la main pour conclure un marché, ou en ſigne de bienveillance.

Touché, ée. part. paſſ. & adj. *Tactus, contactus, palpatus, agitatus, perſtrictus.* Il y a un jeu de compagnie qu'on appelle le gage *touché*. *Pignus depoſitum.*

TOUË. ſ. f. Se dit de l'action de touër, de ramener les vaiſſeaux à la *touë*. *Remulcatio.*

Touë, eſt auſſi un bateau qui ſèrt à paſſer les rivières. *Cymba.* L'uſage eſt commun ſur la Loire; on le dit tant des grands bateaux qui ſèrvent de bacs à la paſſer, que des petits qui ſèrvent à pêcher, ou à aller ſur les plus petites rivières ou canaux.

TOUER. v. act. Tèrme de Marine. C'eſt, faire avancer un vaiſſeau par le moyen d'un capeſtan & de la hanſière, ou câble attaché à tèrre, ou à un ancre, ſur lequel on hale & qu'on fait roidir. *Remulcare.* On le dit auſſi des vaiſſeaux qu'on tire à tèrre par de petits vaiſſeaux ou chaloupes qui ont des rames. C'eſt ce qu'on appelle ſur la mèr de Levant *remorguer*. Ce mot *remorguer*, ou *remorquer* vient de l'Italien *rimurchiare*, ou du Latin *remulcare*, ou du Caſtillan *remulgar*. C'eſt ce qu'on dit aûtrement *nager ſur le fer*. Les moyens ancres s'appellent ancres de *touey*. Les Latins ont dit *towagium*, pour dire *toüage*.

TOUFFE. ſ. f. Petit boſquet ou aſſemblage de quelques arbres feüillus & ſèrrez qui font de l'ombre. *Denſa arbores.* En la Beauce il n'y a point de forêts, mais ſeulement quelques *touffes* d'arbres dans les maiſons des Seigneurs.

Ce mot vient de *tufa*, hèrbe dont la fleur eſt touffuë, qui croît dans les marais. Ménage: d'où l'on a fait auſſi *toupe* & *toupet*. Du Cange le dérive de *tufa*, qui étoit une éſpéce d'étendart chez les Romains, compôſé de pluſieurs plumes liées enſemble.

Touffe, ſe dit par extenſion ou reſſemblance d'un amas d'hèrbes, de fleurs jointes enſemble, & même de cheveux, de rubans, &c. *Congeries herbarum & florum, cirrus.* Cet homme eſt tantôt chaûve, il n'a plus que quelques *touffes* de cheveux au dèrrière de la tête. Il fit coupper une *touffe* de ſes cheveux. Vaug. On faiſoit il y a quelque tems des garnitures d'une grôſſe *touffe* de rubans. Les œillèts de graine viennent par *touffes*. Une *touffe* de plumes, c'eſt-à-dire, un grôs bouquet, comme celui qu'on met ſur les capelines.

TOUFFU, uë. adj. Feüillu, ſèrré, épais. *Denſus, opacus, umbroſus.* Ce bois eſt fort *touffu*, les arbres y ſont fort ſèrrez, ils font bien de l'ombre. Ce jeune homme a les cheveux fort *touffus*. Ce vieillard a la barbe longue & *touffuë*. Il a une garniture bien *touffuë*. Voyez-vous ce Pédant à la barbe *touffuë*? Abl.

TOUG. ſ. m. Tèrme de Relations. Éſpéce d'étendart que l'on porte devant le grand Vizir, les Bachas, & les Sangiacs. *Vexillum turcicum quod tougum vocant.* C'eſt une demi pique au bout de laquelle eſt attachée une queuë de cheval avec un bouton d'or qui brille au-deſſus. On dit, pour montrer l'origine de cette coutume, qu'en une cèrtaine bataille, l'étendart ayant été pris par les ennemis, le Général d'armée, ou ſelon d'aûtres, un ſimple cavaliér, coupa la queuë de ſon cheval, & l'ayant attachée au bout d'une demi pique, encouragea les trouppes & gagna la victoire. Ce qui fit qu'en mémoire d'une ſi belle action, le Grand Seigneur ordonna qu'on ſe ſèrviroit de cet étendart, comme d'un ſymbole d'honneur. On en porte trois devant le Grand Vizir, quand il va commander l'armée. Ricaut.

TOUPET. ſ. m. Petit bouquet de cheveux, ou de barbe. *Cirrus.* Ses cheveux ſont prèſque tous tombez, il ne lui eſt reſté qu'un petit *toupet* au dèrrière. Il y a des gens à qui la barbe vient par *toupets*, par bouquets.

TOUPIE. ſ. f. Éſpéce de ſabot qui a une pointe de fèr ſur laquelle il tourne, quand on l'a lâché par le moyen d'une corde qui étoit tortillée autour. *Turbo.* Les enfans ſe plaiſent fort à joüer à la *toupie*. On diſoit aûtrefois *turpie*, & ce mot vient de *turbo*. Nicot. Ménage le dérive du Grec *τυρβίνη*, qu'on trouve dans Héſychius. On le trouve auſſi dans Julius Pollux.

TOUPIER. v. n. Faire pluſieurs tours & retours inutiles dans une

une maiſon, ſans ſçavoir ce qu'on fait, ni ce qu'on chèrche. *In modum turbinis volutari, circumagi.* Voilà une ſèrvante qui ne fait que *toupier*, & qui ne fait point de beſogne.

Ce mot vient apparemment de ce qu'en cette action on imite la toûpie. Il eſt vieux.

TOUPILLON. ſ. m. Diminutif de toupet. *Cirrulus.* *Toupillon* de cheveux. Il ſe dit auſſi des orengérs, pour ſignifier une confuſion de pluſieurs petites branches chargées de pluſieurs feüilles. Il faut ôter ces *toupillons*, ils nuiſent aux belles branches.

TOUR. ſ. m. Circonférence, le côté éxtérieur d'une figure, ſon circuit. *Circuitus, ambitus, orbis.* Le *tour* d'un cèrcle eſt une ligne également éloignée de ſon centre. Meſurer le *tour* d'une ville, c'eſt meſurer les côtez de ſon polygône éxtérieur des murs qui forment ſon enceinte. Le plus beau *tour* de viſage, eſt celui qui eſt ovale. Cette tenture de tapiſſerie fait tout le *tour* de la chambre. Les litres & ceintures funébres font le *tour* de l'Égliſe. Ces colonnes, ces arbres ont tant de piéds de *tour*. Cette juppe n'a pas aſſez de *tour*. Ce rabat a trop de *tour*.

Ce mot vient du Latin *tornus*.

Tour, ſe dit auſſi de ce qui ſe met le long des bords, ou des éxtrémitez de quelque chôſe. *Limbus, velum.* Voilà un beau *tour* de lit. Des *tours* de bras ou de manches de dentelles. Cette femme a un *tour* de cheveux blonds. Un *tour de cou* eſt un tiſſu qui ſèrt à attacher un manteau. On appelle auſſi *tour de cou*, le linge qu'on met ſur le cou pour le tenir chaudement. Un *tour* de lange. Un *tour* de plumes.

Tour, ſe dit parmi les Pâtiſſiérs, d'une ſorte de tâble grande & épaiſſe, ſur quoi ils font leur pâtiſſerie. *Menſa rotunda.* Détrempez de la pâte ſur le *tour*.

Tour, ſe dit auſſi d'un mouvement circulaire. *Gyrus, circuitus.* Le ſoleil fait ſon *tour* en un an; Saturne en 30. ans, ou environ. Drack, Magellan & pluſieurs aûtres Voyageurs ont fait le *tour* du monde. Ce gibiér ne demande que deux *tours* de broche. Il Il n'y a que deux *tours* de roüe juſques-là. Il lui a donné un ſoufflet à *tour* de bras. Il faut donner encore un *tour* à la vis de ce preſſoir. On dit auſſi; qu'un cheval s'eſt donné un *tour* de reins; pour dire, qu'il a fait un grand éffort.

Tour, ſe dit auſſi d'un petit voyage qu'on fait en quelque lieu. *Ambulatio, itus & reditus.* Il eſt allé faire un *tour* de promenade, un *tour* de ville, un *tour* de jardin, faire un *tour* juſqu'au Palais. Il ira ces vacations faire un *tour* juſques chez lui, faire un *tour* par la Flandre. On dit auſſi de ceux qu'on fuſtige dans les carrefours, qu'on leur a fait faire un *tour* de ville. Il eſt allé faire un *tour* dans l'aûtre monde; pour dire, il eſt mort.

Tour, ſe dit auſſi de ce mouvement ſucceſſif qui donne à châque chôſe un tems propre pour parler ou agir l'un après l'aûtre chacun à ſon ordre. *Turnus, ordo, ſeries.* Les Juges doivent opiner chacun à leur *tour*. Les Maréchaux de France qui roulent, commandent chacun à leur *tour*. En Languedoc on nomme Baron de *Tour*, ceux qui à leur *tour* ont entrée dans les États. Cette caûſe ſera appellée à *tour* de rôlle. N'intèrrompez pas votre Partie, vous parlerez à votre *tour*. Le Semainiér qui eſt à l'aigle, eſt en ſon *tour* de conférer les Bénéfices vacans du Chapitre. C'eſt à votre *tour* à faire, à joüer. M. . . . raiſonne au jour la journée, & ſelon la paſſion qui eſt de *tour* à commander dans ſon cœur. S. Évr.

Au jeu, on dit jouer un *tour* de triquetrac. Il a gagné un *tour* bredoüille. En joüant aux cartes, on dit, joüons encore un *tour*; c'eſt-à-dire, que chacun de nous tienne encore une fois les cartes.

Tour, ſe dit auſſi de l'atteliér d'un Tourneur, de la machine qui ſe meut circulairement, & ſèrt à arrondir les ouvrages. *Tornus.* Cet ouvrage eſt ſi poli, qu'il ſemble qu'il ſoit fait au *tour*. Cette machine eſt compôſée de deux jumelles ou piéces de bois parallêles à l'horiſon, ſur leſquelles ſont pôſées deux aûtres piéces pèrpendiculaires qui ſont mobiles, & qu'on arrête pourtant où l'on veut par le moyen d'une cléf faite en forme de coin. On les appelle *pouppées*. Elles ont deux pointes qui ſupportent la piéce ſur laquelle on travaille, qui tourne par le moyen d'une corde qu'on entortille autour, laquelle eſt attachée en haut au bout d'une pèrche pliante qui fait reſſort, en bas à une planche qu'on fait mouvoir avec le piéd. Il y a auſſi le ſupport ſur lequel on appuye le ciſeau pour le tenir plus fèrme. Le R. P. Plumiér a fait en 1701. un fort beau Livre ſur le *Tour*, ſur l'art de tourner & de faire au *tour* des ouvrages très-délicats.

On appelle figurément des bras faits au *tour*, des bras ronds. *Brachia tornatilia.* Benſerade a dit à peu près dans le même ſens, une Nymphe faite au *tour*; pour dire, une fille bien faite, qui a le corps bien pris dans ſa taille.

Tour, ſe dit auſſi d'un grôs cylindre, ou éſſieu qui ſèrt en la plûpart des machines pour élever des fardeaux, qui ſe remuë avec une roüe, ou des leviérs ſur leſquèls la corde ſe tourne.

Scapus, cylindrus, pergula. On l'appelle autrement *treüil*.

On dit en tèrmes de chaſſe; Prendre les bêtes au *tour*; pour dire, les chevaler ſans les trop éffrayer, juſqu'à ce que les arquebuſiérs cachez ayent le moyen de les tirer.

Tour, Tour de Couvent, c'eſt dans un Couvent de filles, une éſpéce de machine en forme de boiſſeau, ouvèrte en partie, & pôſée véritablement à hauteur d'appui dans la baye d'un mur de refend, où elle tourne ſur deux pivôts pour faire paſſer divèrſes chôſes dans le Couvent, & les en faire ſortir. *Vertibulum, verſatile timpanum.* On appelle auſſi *tour* la chambre où eſt cette machine. Il y a des Religieûſes prépôſées au *tour*; qui parlent au *tour*, & qu'on appelle Dames du *tour*. Voyez Tourière.

Tour, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles & morales, de la manière de dire, & de faire les chôſes. *Modus, vel ratio agendi, dicendi.* Il y a des *tours* d'éxpreſſion irréguliérs, qui font une grande élégance. Réfl. Corneille a un beau *tour* de vèrs. Voiture a donné un *tour* galant à tout ce qu'il a dit. Les raiſonnemens de Tèrtullien emportent l'éſprit par le *tour* vif, & preſſant qu'il y donne. Du Pin. Cet Orateur a fait dans ce diſcours des *tours* de maître. Un Rapporteur habile donne à une affaire le *tour* qu'il lui plaît.

On dit en ce ſens, Il a fait un *tour* de brâve, un *tour* d'ami, un *tour* d'habile homme. Au contraire on dit qu'il a fait un *tour* de filou, de traître, de ſcélerat, qu'il a joüé un mauvais *tour*. Cette femme qui ſe couppa la langue avec les dents, & la cracha au viſage du Tyran, pour ne pas révéler ſon ſécret, avoit raiſon de craindre que ſa langue ne lui jouât un méchant *tour*. Bouh. Les femmes font mille plaiſans *tours* à leurs maris.

C'eſt par elle toûjours qu'on apprend dans le monde,
Les bons tours *qui ſe font chez la brune, & la blonde.*

On appelle des *tours* de main, des *tours* de paſſe-paſſe, des *tours* de gibecière, des *tours* de cartes, des *tours* de ſoupleſſe, toutes les ſubtilitez que font les Charlatans pour ſe faire admirer par le peuple, ou pour l'amuſer, ou l'attraper. *Præſtigium, præſtigia.* Ce Bâteleur ſçait de bons *tours*. Voilà un de ſes *tours*.

TOUR. ſ. f. Bâtiment haut élevé & de pluſieurs étages, qui eſt ordinairement de forme ronde. *Turris.* On fortifioit aûtrefois les places avec des *tours*, avant l'invention du canon. On les attaquoit avec des *tours* de bois mobiles, qu'on élevoit ſur des roüés pour voir dans la ville. C'étoit des machines faites pour élever les aſſiégeans à la hauteur des murailles, & en chaſſer les aſſiégez à coups de fléches, & y paſſer des ponts qui s'abattoient. Ces *tours* avoient quelquefois vingt étages & trente toiſes de haut. Elles étoient couvèrtes de peaux nouvellement écorchées, & cent hommes étoient employez à les remuer, & à tirer ſur les aſſiégez. Abr. de Vitruve. On en fait auſſi pour faire des priſons, des lieux forts. Les *tours* de la Baſtille. La *tour* de Mongommeri. On en fait auſſi, pour découvrir de loin, de toutes ſortes de figures, quârrées, pentagônes, &c. La *tour* de Cordoüan ſèrt de phâre. Il y a à la Chine une fameûſe *tour* de porcelaine, dont les Hollandois ont dit des mèrveilles. Ce que le P. le Comte en a rapporté, eſt plus vraiſemblable & plus croyable. Les *tours* des Égliſes ſèrvent de clocher. Elles ſont d'ordinaire tèrminées par une aiguille, ou fléche. Les *tours* de Notre Dame ſont la meſure des plus grandes hauteurs pour les badauds de Paris, elles n'ont pourtant que 34. toiſes de haut, & ils diſent d'une montagne, qu'elle eſt haûte comme deux fois les *tours* de Notre Dame. On appelle *tour de moulin*, un mur circulaire qui porte de fond, & dont le chapiteau de charpente tourne pour éxpôſer les volans au vent.

Ce mot en ce ſens vient du Syriaque *tur*, ou de l'Hébreu *tsur*, à ce que dit Borel, mais plus immédiatement du Latin *turris*, ou du mot Celtique ou Bas-Breton *tour*, qui ſignifie la même chôſe que *turris* en Latin.

Tour marine, eſt une *tour* qu'on bâtit ſur les côtes de la mèr pour y loger quelques ſoldâts, & découvrir les vaiſſeaux ennemis. *Pharus, turris.* Ces *tours* ordinairement n'ont point de porte, & on y entre par des fenêtres qui ſont au prémiér ou au ſecond étage, avec une échelle qu'on tire en haut quand on eſt dedans. On ſe ſèrt quelquefois de ces *tours* dans la fortification des places.

Tour, ſe dit en tèrmes de Blâſon avec pluſieurs épithétes qui en changent les parties. On les appelle *rondes, quârrées, crenées, carnelées* ou *crenelées*. *Turris rotunda, quadrata, pinnata.* Les unes ſont ſans porte, les aûtres avec la porte grillée; les unes ſont maçonnées, & quelques aûtres ſont couvèrtes; & il y en a de ſommées de giroüettes ou d'aûtres piéces.

Tour, en matière de médailles, eſt une marque de magaſins faits pour le ſoulagement du peuple. *Turris in numiſmate.* On

n'en

n'en trouve ſur les médailles que depuis le Grand Conſtantin. Le P. Jobert, dans la ſcience des médailles.

Tour, s'eſt dit auſſi d'une machine ou petit château de bois qu'on pôſoit ſur le dôs des élephans, quand on les menoit à la guèrre, dans laquelle on mettoit pluſieurs ſoldâts pour combatre. *Turricula*.

Tour, eſt auſſi une piece du jeu des Échecs, qui eſt pôſée aux extrémitez du tablièr, & qui ne ſe remue qu'à angles droits. *Turris in ludo latrunculorum*. On donne échec au Roi & à la *Tour* avec le Chevalièr. On matte avec un Roi & une *Tour*.

Tours terrières. Tèrme de Méchaniques. Ce ſont de grôs rouleaux de bois qui ſervent dans les attelièrs à tranſporter de grôs fardeaux. *Cylindri majores*.

Tour à tour. adv. L'un aprés l'autre. *Viciſſim, per vices, vicibus alternis*. Les Chanoines font l'Office *tour à tour*. Nous nous regardâmes dédaigneûſement *tour à tour*. H. S. de M.

Tour, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt la deviſe de Mr. de Guiſe. Chacun à ſon *tour*. Ce provèrbe a pour fondement un rebus figuré par des *A* enfèrmez dans des *O*, que Mrs. de Guiſe prenoient pour deviſe de leur Maiſon. On dit auſſi, le *tour* du bâton, le *tour* du métièr, des adreſſes particulières qu'ont des gens d'une profeſſion pour tromper ceux à qui ils ont à faire. On appelle auſſi *tour de Babel*, une aſſemblée, un ménage où tout eſt en confuſion, où chacun veut parler ou commander. On dit auſſi, qu'une pèrſonne fait ſes quinze *tours*; pour dire, qu'elle fait pluſieurs allées & venuës inutiles dans la maiſon. On dit qu'un homme a joüé un *tour* de Maître Gonin; pour dire, qu'il a fait un *tour* d'un trompeur habile & adroit.

TOURBE. ſ. f. Troupe; nombre de pèrſonnes. *Turma, turba, multitudo*. Je ne me fie pas à cette *tourbe* de Barbâres, je ne m'attend qu'à vous. Vaug. Il vient du mot Latin *turba*, troupe. On diſoit aûtrefois *tourbe* ſoldateſque, pour une troupe de gens de guèrre. Il n'eſt plus uſité que dans le burlèſque, ou dans les vèrs qu'on fait en ſtile antique.

Pourquoi les faits par une erreur ſervile,
Mettre en Latin? non, non, tourbe *indocile,*
D'inſcriptions nous allons faire trac. Des-H.

Hors de là, *tourbe* eſt vieux en ce ſens, & n'eſt plus en uſage qu'en cette phraſe du Palais: Enquête par *tourbes*. C'étoit une enquête qu'on faiſoit ci devant dans les procès pour éclaircir la difficulté d'un point de Coutume, ou d'un uſage allégué par une partie, lequel n'avoit point été inſeré dans les Coutumes, quand on les avoit redigées par écrit. En ces enquêtes la depôſition de dix témoins n'étoit comptée que pour une ſeule depôſition. Elles ont été abrogées par une nouvelle Ordonnance de 1667. Voyez Enquête. Les Chymiſtes font état d'un Livre qu'on appelle la *Tourbe des Philoſophes*, qui eſt un Recueil des Écrits de pluſieurs Auteurs anciens qui ont travaillé à la rechèrche de la Pièrre Philoſophale, comme Gébèr, Morienus.

Tourbe, eſt auſſi une matière propre à faire du feu, dont on ſe ſert en Hollande, dans une partie de la Flandre, & aux lieux où il y a diſette de bois. *Gleba exſiccata, ignaria*. On faiſoit aûtrefois des *tourbes* ou maſſes de tèrre dans l'Artois & dans les païs circonvoiſins, comme on en fait aujourd'hui en Hollande. Ces *tourbes* ſervoient pour chauffer les Païſans. Voyez Lambèrt d'Ardres, le Cartulaire de S. Bèrtin, & la Cronique d'André. Il y a trois cens ans qu'on ſe ſert de *tourbes* en ces quartièrs. Elles ſont ſoûfrées, & les pèrſonnes qui ſont auprés du feu deviennent pâles quand elles ſont bien ſoufrées. En Écoſſe on ſe ſert d'une éſpéce de *tourbes*; mais elles ſont puantes, car ce ſont des gazons où l'herbe eſt encore, & leſquels on tire d'une tèrre qui un mois aprés rejette l'hèrbe. Je ne ſçache aucuns Anciens qui faſſent mention des *tourbes*. *Scaligerana*. Les paûvres gens ne ſe chauffent qu'avec du feu de *tourbe* en divèrs endroits: mais en Hollande les plus riches préfèrent la *tourbe* au bois.

Tourbe, ſe prend auſſi pour un tourteau fait de tan ou d'écorce de chêne aprés avoir ſervi à accommoder le cuir. On s'en chauffe dans les endroits où il y a des Taneurs, & les paûvres gens en uſent même à Paris.

Ce mot vient de l'Alleman *torff*, ou *turb*, ſignifiant la même chôſe. Ménage, ou de la langue Celtique *torbes*. Les Allemans l'appellent auſſi *torf*, ou *turf*, ou *turve*.

TOURBIER, ou TURBIER. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne au Palais aux témoins oüis aux enquêtes par turbes. *Turbarius teſtis*.

TOURBILLON. ſ. m. Vent ſubit, violent, rapide, impétueux, & tournoyant. *Turbo, vortex*. Un *tourbillon* de vent, c'eſt une infinité de petites parties d'air, qui tournent en rond, & envelopent ce qu'elles rencontrent. Font. Les ouragans ſont des *tourbillons* qui ſurprennent les vaiſſeaux, & qui ſont très-dangereux. Les Anciens les appelloient *typhons*. Un furieux *tourbillon* déracina les arbres.

Tourbillon, ſe dit auſſi d'un creux qu'on trouve dans quelques mèrs, ou rivières, dans leſquèls l'eau s'engouffre avec précipitation, & en tournoyant. *Vortex*. Ce paſſage eſt dangereux, à caûſe d'un *tourbillon* qui eſt au milieu de la rivière.

Tourbillon, eſt auſſi, ſelon la Philoſophie de Déſcartes, un amas de matière dont les parties détachées les unes des aûtres ſe meuvent toutes dans un même ſens, & autour d'un même axe. Ce Philoſophe prétend qu'il y a dans le Ciel pluſieurs révolutions d'aſtres autour de divèrs centres, qui font des ſiſtêmes differens, & pareils à celui de notre région des planétes; que les aſtres de l'un entrent quelquefois dans la région de l'aûtre, & s'y rendent viſibles; par où il éxplique l'apparition des Cométes. Il appelle ces différens ſyſtêmes des *tourbillons*. Tout ce grand amas de matière céleſte qui eſt depuis le ſoleil juſqu'aux étoiles fixes, tourne en rond, & emportant avec ſoi les Planetes, les fait tourner autour du ſoleil qui occupe le centre: voilà le grand *tourbillon* dont le ſoleil eſt comme le maître. Mais en même tems les Planétes ſe compôſent de petits *tourbillons* particulièrs. Chacune d'elles en tournant autour du ſoleil, ne laiſſe pas de tourner autour d'elle-même, & fait tourner auſſi autour d'elle, & en même ſens, une cèrtaine quantité de cette matière céleſte, qui eſt toûjours prête à ſuivre tous les mouvemens qu'on lui veut donner: c'eſt là le *tourbillon* particulièr de la Planéte, & elle le pouſſe auſſi loin que la force de ſon mouvement ſe peut étendre. Ainſi la lune ſuit la tèrre, & tourne autour d'elle; parcequ'elle s'eſt trouvée dans l'étenduë de ſon *tourbillon*. Jupitèr a trouvé quatre petites Planétes dans ſon voiſinage, & il ſe les aſſujettit toutes quatre. De même quand il eſt tombé dans un *tourbillon* une planette moindre que celle qui y domine, elle a été emportée, & forcée indiſpenſablement à tourner autour de la plus grande. Cependant tous ces petits *tourbillons*, avec les Planétes qu'ils renfèrment, ne laiſſent pas de tourner autour du ſoleil. Font. Selon cette hypothêſe de Déſcartes, les étoiles fixes ne ſont point dans le *tourbillon* du ſoleil. Ce ſont des *tourbillons* diſtincts, & ſéparez du nôtre. Or de cette diſpôſition des *tourbillons* il s'enſuit, que nous qui ſommes dans le *tourbillon* du ſoleil, ne devrions point avoir les étoiles fixes. La raiſon eſt, que la lumière ne ſe produit que par un rayon, ou une ligne qui part de l'étoile, & qui vient frapper l'œil, mais ſi chaque *tourbillon* eſt ſéparé, les lignes de l'un ne ſe peuvent jamais mêler dans l'aûtre, & elles ſe tèrminent toutes à la circonférence de leur *tourbillon*. La matière lumineûſe qui part du centre de l'étoile, ne peut ſe confondre dans le *tourbillon* ſolaire, ni pénétrer juſqu'à nôtre œil, ſans forcer la matière de notre *tourbillon* à reculer; ou ſi cela arrivoit, les *tourbillons* ſe choqueroient naturellement avec des forces inégales, & ſe détruiroient en peu de tems. Le P. Dan.

Tourbillon. Ce mot s'employe auſſi figurément. Le tems eſt comme un *tourbillon* qui nous emporte. Ab. *Turbo*. Les ſoins attachez à la puiſſance forment dans l'éſprit un *tourbillon* de chagrin qui rend les dehors ſombres & rebutans. Le P. Gail. Le monde ſpirituel peut être comparé au monde matériel, les grands Seigneurs enfèrmez dans le grand *tourbillon* de l'État, & dans lequel ils ſont entraînez, ont auſſi leur mouvement propre, & forcent à tourner autour d'eux tout autant de petits corps qu'ils peuvent envelopper dans leur *tourbillon* particulièr. Nic.

TOURD. ſ. m. ou Tourde. ſ. f. Ce mot qui ſignifie grive, n'eſt en uſage que dans la Provence, & dans le Languedoc. *Turdus*.

TOURDION. ſ. m. Tèrme populaire. Mouvement du corps qui lui fait faire pluſieurs contorſions, le plus ſouvent deshonnêtes. *Circuitio*.

TOURELLE. ſ. f. Petite tour. Le mur de cette place eſt garni de *tourelles* qui ſervent de guérites pour mettre des ſentinelles. *Turricula, Specula*. Les dômes de la Sorbonne, du Val de Grâce, ſont accompagnez de quatre *tourelles* qui ont bonne grâce. Ces *tourelles* ſont des éſpéces de lantèrnes rondes, ou à pans, qui portent ſur le maſſif du plan du dôme, pour l'accompagner. Les buffèts d'orgues ont auſſi des *tourelles* aux extrémitez & au milieu.

TOURET. ſ. m. Petit tour ou roüe qui ſe meut avec grande impétuoſité par le moyen d'une grande roüe qui ſe tourne avec une manivelle. *Coſtrum, veruculum, orbiculus*. Les Lapidaires, les Taillandièrs, ſe ſèrvent de ces *tourets* pour tailler leurs pièrres pour aiguiſer leurs fèrremens. Les Cordièrs ſe ſervent auſſi d'un *touret*, ou moulinet pour faire du bitord.

Touret. ſ. m. Vieux mot qui ſignifioit une éſpéce de marque ou d'ornement que les Dames de condition portoient aûtrefois, qui ne leur cachoient que le nez. Auſſi l'appelloit-on *touret de nez*. *Buccula muliebris, vel epiſtomium*. On voit dans la Bibliothé-

que du Roi pluſieurs répréſentations de fêtes & de carrouſèls, où les Dames ſont peintes avec des *tourets* de nez. Le mot, auſſi bien que la chôſe ſont hors d'uſage.

TOURET, eſt auſſi un tèrme d'Éperonniér. C'eſt un grôs clou tourné en rond, qui a une tête arrêtée dans une partie du bas de la branche d'un mords appellée la *gargoüille*. Il ſignifie auſſi ce qui eſt au bout des jêts d'un faucon pour paſſer la longe; & en général on le dit en pluſieurs aûtres occaſions de ce qui eſt fait en anneau, en rond, en cheville, &c. *Lupati & freni ferrei fibula capitata.*

TOURET. Tèrme de Bateliér. C'eſt une manière de cheville qui eſt ſur la nage du bachot, & où l'on met l'anneau de l'aviron, lorſque l'on rame. *Scalmus, veruculum.*

TOURET, eſt auſſi un tèrme de Balanciér, ou de faiſeur de balances. Ce ſont deux ſortes de petits anneaux, dont il y en a deux aux gardes du peſon. *Librarii annuli.*

TOURIÈRE. ſ. f. Office clauſtral chez les Moniales. C'eſt une Religieûſe qui a la charge de parler au tour, d'y négocier les affaires de la Maiſon, de recevoir ce qu'on y apporte de dehors. On l'appelle *Tourière* du dedans, ou plutôt Dame du tour. *Vertibularia clauſtralis.*

TOURIÈRE, eſt auſſi une ſervante qui aſſiſte au tour en dehors, qui rend au Couvent tous les ſervices dont il a beſoin dans la ville & au dehors, & qui reçoit ceux qui viennent y rendre viſite. On l'appelle ſœur *Tourière*, ou *tourière* du dehors. C'eſt à peu près dans le même ſens que le Géoliér ou Garde des priſons eſt appellé *Touriér* dans le ſtile de Liége chap. XII. Il y a des gens qui appellent par raillerie *Touriér*, un Sacriſtain qui ſert la Meſſe dans l'Égliſe des Religieûſes.

TOURILLON. ſ. m. Grôs pivot de fèr qu'on met au bas des portes cochères, des portes d'écluſes, des roues de moulin, des fléches & baſcules des ponts-levis, qui ſert à les faire mouvoir facilement. *Cardo turbinatus.*

On apelle auſſi *tourillons* du canon, ſes parties rondes & éminentes qui ſont au milieu, pôſées ſur le fût, qui ſervent à le faire mouvoir, & à le braquer, & qui le tiennent en une éſpéce d'équilibre. *Tranſtrum, cardo.* Le *tourillon* eſt de la grôſſeur du calibre de la piéce.

TOURILLON, ſe dit auſſi de cette partie du fût de la cloche qui entre dans le poailler, & ſur lequel elle ſe meût. *Cardo.*

TOURMENT. ſ. m. Douleur violente que ſouffre le corps, ſoit par une caûſe inteſtine, ſoit étrangère. *Dolor acerbus, cruciatus ingens.* La goutte, la pièrre, caûſent de grands *tourmens*, de grandes douleurs. Les Tyrans ont inventé toutes ſortes de gênes & de *tourmens* pour vaincre la conſtance des Martyrs. Les *tourmens* des damnez ſont plus cruèls que tout ce qu'on ſe peut imaginer.

TOURMENT, ſe dit figurément en Morale, des inquiétudes, des peines & des chagrins qu'on ſe donne à ſoi-même, ou les uns aux aûtres. *Moleſtia, angor, cura, ſollicitudo.* Les procès donnent bien du *tourment*. On n'obtient guère de bien ſans *tourment*. ABLANC.

Le vin eſt un ſecours contre plus d'un tourment. DESHOUL.

Les Amans ſe plaignent qu'ils ſouffrent mille *tourmens*, les *tourmens* les plus rigoureux. Gémir dans l'amoureux *tourment*. Ce qui plus me travaille, eſt qu'il me faut cacher le *tourment* que j'endure. CER. Ce mot vient ſouvent dans le jargon des Romans, & des piéces de galanterie.

Bienheureûſe langeur, agréable tourment!
Doux & beaux ſont les jours que l'on paſſe en aimant.
SÉGRAIS.

A caution tous Amans ſont ſujèts;
Point n'a de foy pour leurs tourmens *ſecrèts.* DES HOUL.

TOURMENTANT, ANTE. adj. Qui tourmente, qui donne de la peine. *Vexans, crucians, divexans, excrucians, importunus, odioſus, moleſtus.* Les écornifleurs ſont gens importuns & fort *tourmentans*.

TOURMENTE. ſ. f. Orage, bouraſque, tempête qui ſe forme par l'émotion de l'air & des flôts. *Tempeſtas, procella.* La *tourmente* nous prit, lorſque nous étions près du port; il fallut ſe remettre en mèr. Les vaiſſeaux furent tellement battus de la *tourmente*, qu'ils pèrdirent leurs voiles & leurs cordages. ABLANC. Il n'étoit pas poſſible dans une ſi furieûſe *tourmente* de gouvèrner les vaiſſeaux. VAUG. Il fut emporté par la *tourmente*. BOUH. Cette côte eſt ſujette aux *tourmentes*. On ne peut naviger la mèr des Indes que pendant ſix mois, à caûſe des *tourmentes*. Il y a un Cap qu'on appelle le *Cap des tourmentes*, ou *tourmenteux*.

TOURMENTER. vèrb. act. Faire ſouffrir des douleurs, des

tourmens. *Excruciare, divexare, angere, laniare.* Les Diâbles *tourmentent* cruellement les damnez. Les trenchées *tourmentent* cruellement une femme qui accouche. Ce criminel a été bien *tourmenté* à la queſtion. Les chevaux en Été ſont fort *tourmentez* par les mouches.

TOURMENTER, ſe dit auſſi en tèrmes de Peinture. Les Peintres diſent qu'ils *tourmentent* les couleurs, lorſqu'ils les manient trop, qu'ils les chargent, ou les rechargent. *Agitare, movere, miſcere.*

TOURMENTER, ſe dit figurément en chôſes morales, de ce qui afflige l'éſprit, qui lui donne de la peine. *Moleſtiam afferre, creare, angere.* Un criminel eſt fort *tourmenté* par les remords de ſa conſcience. Les chicaneurs ſont nez pour *tourmenter* les gens, pour les faire enrager. Cette veuve ſe *tourmente* inutilement en pleurant la mort de ſon mari.

TOURMENTER, ſe dit ſouvent aves le pronom pèrſonnel; & alors il ſignifie, S'empreſſer, s'agiter, s'inquiéter, ſe donner de la peine & de la fatigue. *Agitari, exagitari, afflictare ſeſe.* Ce Prédicateur ſe *tourmente* trop dans ſa chaire, & s'émeut trop, il fait trop de geſtes. Cet avâre ſe *tourmente*, il ſe tuë le cœur & le corps pour gagner du bien pour des ingrats. Cet Auteur s'eſt bien *tourmenté* l'éſprit à la rechèrche de ces antiquitez. C'eſt un homme inquiet, qui ne peut vivre en repôs, il faut qu'il ſe *tourmente* & qu'il *tourmente* les aûtres.

On dit auſſi du bois, qu'il ſe *tourmente*, lorſqu'il ſe déjette, qu'il ſe gèrce: ce qui lui arrive ordinairement quand il ſeche. *In rimulas diſcindi.* On dit auſſi ſur mèr, qu'il faut abaiſſer les voiles, quand le vaiſſeau ſe *tourmente* trop.

TOURMENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adject. *Vexatus, divexatus, excruciatus.*

TOURMENTEUX, adj. m. C'eſt une épithète qu'on donne en Géographie à cèrtains promontoires, & entre aûtres au Cap de Bonne Éſpérance où les mèrs ſont fort orageûſes. *Promontorium procelloſum.*

TOURMENTIN. ſ. m. Eſt le mât qui eſt enté ſur le beaupré, qui s'appelle aûtrement *pèrroquet de beaupré*. On l'appelle auſſi mât de *tourmentin*. OZAN. *Mali ad proram pars ſuperior inſerta.*

TOURNANT, ANTE. adj. Qui tourne. *Verſatilis ſupra cardinem.* La gruë a cet avantage, qu'elle eſt *tournante* ſur un pivot. Il y a tant de roues *tournantes* à cette horloge. Il y a des éſſieux *tournans*, & d'aûtres qui ſont immobiles.

TOURNANT. ſubſt. m. Lieu où l'on tourne. *Verſus, verſio, via flexus.* Il faut aller au coin, au *tournant* de la ruë. Ce Cochér a pris ſon *tournant* trop court. Il faut laiſſer tant d'éſpace pour le *tournant* de cette machine.

TOURNE. ſ. f. Tèrme de Jeu. C'eſt la carte qui eſt retournée ſur le talon au Bèrlan, à la Bête, &c. La *tourne*, la triomphe eſt de cœur. *Folia luſoria aperta.*

TOURNE, en tèrme de Pratique, ſe dit de la ſoute ou retour des deniérs que l'on paye en matière d'échange ou de partage, pour mettre de l'égalité entre les chôſes échangées ou partagées. *Hyperocha compenſatio, ſupplementum, completum.*

TOURNE-A-GAUCHE. ſ. m. eſt un outil de pluſieurs Artiſans, comme Charpentiers, Sèrruriérs, Menuiſiérs, &c. qui leur ſert pour tourner d'aûtres outils, comme vis, taraux, & en pluſieurs occaſions ſemblables. *Adlevam verſatile.*

TOURNEBOUT. ſ. m. Inſtrument de Muſique, qui eſt une éſpéce de flûte, dont l'extrémité inférieure eſt courbée en arc. *Fiſtula muſica curva.* Il eſt pèrcé comme les aûtres chalumeaux. Il a une anche par le bout d'enhaut, qu'on met dans la bouche, dont la languette eſt enfèrmée dans une boëte. On en fait des concèrts à quatre, cinq & ſix parties. Sa bâſe & ſa taille ont quatre ou cinq piéds de long, & ont une ou deux cléfs pour boucher les dèrniérs trous où les doigts ne peuvent atteindre. Les *tournebouts* ſont fort en uſage en Angletèrre, mais leurs ſons ne ſont pas ſi agréables que ceux des muſettes, auxquèls on les peut rapporter.

TOURNEBROCHE. ſ. m. Petit marmiton qui ſert dans les grandes maiſons à tourner la broche. *Motor veru focarii, coquulus, mediaſtinus.*

TOURNEBROCHE, eſt auſſi un nom qu'on donne à un chien qu'on a dreſſé à tourner une roue, dont le mouvement ſert à tourner la broche. *Obelotropus canis.*

TOURNEBROCHE, eſt auſſi une petite machine qui ſe meut par le moyen d'un poids, d'une roue & d'un balanciér, & qui fait tourner la broche. *Rotatum inſtrumentum verſando veru, obelotropium.* Il y en a auſſi une qui la fait tourner par le moyen de la fumée, qui donne dans une éſpéce de petite aile de moulin pôſée à l'entrée du tuyau de la Cheminée.

TOURNÉE. ſ. f. Voyage qu'on fait en pluſieurs lieux de proche en proche, & en tournant dans une ville, dans une Province. *Circuitio, itus & reditus.* Un ſolliciteur part le matin pour

aller

aller faire ſa *tournée* par la ville. Les Élûs, les Tréſoriérs de France vont faire leurs *tournées*, leurs viſites dans les Provinces, dans leur reſſort.

TOURNE-FEUILLET. ſ. m. Petit ruban ou petit morceau de parchemin en forme de ruban, qui eſt attaché ſur la trenche de la tête de cèrtains Livres, & particuliérement des Livres d'Égliſe, & qui débordant par la queuë des Livres, ſert à en tourner les feüillèts. *Phyllobolum, chartotropium.* Le mot de *tourne-feuillet* n'eſt en uſage que dans les Provinces. Les Ecléſiaſtiques de Paris diſent *ſignes.*

TOURNELLE. ſ. f. Chambre établie dans les Parlemens, compôſée des Conſeillérs tirez de la Grand'Chambre & des Enquêtes, & qui y vont ſervir tour à tour. *Quæſitorum Tribunal.* A Paris on appelle la *Tournelle Civile*, une Chambre où l'on juge cèrtaines affaires à l'Audience. Elle a été érigée en 1667. & en 1669. Elle eſt compôſée d'un Préſident au Mortier, de ſix Conſeillérs de la Grand'Chambre, & de quatre Conſeillérs de châcune des Chambres des Enquêtes qui y ſervent tour à tour de trois mois en trois mois. Par l'Édit de 1667. ſon pouvoir étoit limité à la ſomme de mille livres, ou à 50 livres de rente; & par l'Édit de 1669. la *Tournelle Civile* peut juger en dèrniér reſſort, & à l'Audience ſeulement, juſqu'à la ſomme de trois mille livres, ou de 150 livres de rente. Il falloit tous les ans une nouvelle commiſſion pour cette Chambre; mais depuis l'année 1697. ou 1698. on n'a point demandé cette commiſſion. Ainſi la *Tournelle Civile* demeure en quelque ſorte ſupprimée, & les affaires dont elle prenoit connoiſſance, retournent à la Grand'Chambre, ou aux Chambres des Enquêtes, ſelon leur nature. La *Tournelle Criminelle*, eſt celle où l'on juge les affaires du grand criminel; c'eſt à dire, où il s'agiſſoit de banniſſement, de galères, de mort, ou de quelque peine corporelle: car les Enquêtes connoiſſent du petit criminel; c'eſt à-dire, des crimes où il n'échet qu'une peine pécuniaire. Quand on dit abſolument, qu'une affaire a été renvoyée à la *Tournelle*, on entend que c'eſt à la *Tournelle Criminelle*; & qu'il ne s'y agit pas ſeulement de ſimples dommages, & interêts, mais de quelque note infamante, ou peine afflictive. Par l'Ordonnance de 1670. Tit. 1. Art. 21. les Ecléſiaſtiques, les Gentilshommes, les Sécretaires du Roi, & les principaux Offi ciérs de Juſtice dans les ſieges inférieurs, peuvent demander à être jugez par la *Tournelle*, & la Grand'Chambre aſſemblées. Par l'Édit de Charles VII. en 1452. il eſt enjoint que les cauſes criminelles ſe vuideront à la *Tournelle*, à la charge toutefois que ſi en définitive le crime emportoit peine capitale, le jugement s'en feroit en la Grand'Chambre. François I. en 1519. y donna une nouvelle forme, & la rendit ordinaire. Ainſi aujourd'hui la *Tournelle Criminelle* connoit par appel en dèrniér reſſort de toutes les affaires criminelles, excepté, comme l'on a dit, de celles des Gentilshommes, & des Officiérs privilégiez, dont le procès peut être ſeulement inſtruit à la *Tournelle*, mais ils ont le droit d'en évoquer le jugement à la Grand'Chambre. La *Tournelle Criminelle* eſt compôſée de quatre Préſidens au Mortier, de ſix Conſeillérs Laïques de la Grand'Chambre, & de deux de chacune des Chambres des Enquêtes. Ils y vont tour à tour de trois mois en trois mois, éxcepté ceux de la Grand'Chambre qui y ſervent ſix mois. Il y a auſſi une Chambre de *Tournelle Criminelle* dans quelques aûtres Parlemens, comme à Roüen. On l'appelle Chambre de la *Tournelle*, parce que les Conſeillérs de la Grand'Chambre, & des Enquêtes y vont *tour-à-tour.* D'aûtres diſent qu'elle fut nommée *Tournelle*, parce qu'elle s'aſſembloit dans une tour, qui ſert préſentement de buvette à Meſſieurs de la Grand'Chambre du Parlement de Paris.

TOURNELLE, ſignifie auſſi une petite tour. *Turricula.* Mais il n'eſt plus guère en uſage en ce ſens, qu'en parlant de quelques anciens bâtimens. C'eſt de là auſſi qu'a pris ſon nom le Palais des *Tournelles*, le quay de la *Tournelle.*

TOURNEMAIN. ſubſt. maſc. Moment, petit éſpace de tems. *In inſtanti, in ictu oculi.* Cela ſera fait en un *tournemain*, en un clein d'œil.

TOURNER. v. act. & neut. Se mouvoir circulairement. *Circumagi, circumvolvi.* Un globe *tourne* ſur ſon axe. Les Planétes, & la tèrre *tournent* autour du ſoleil. Nous avons la vanité de nous imaginer que tous les cieux ne *tournent* que pour nous. FONT. La broche *tourne* tout le jour en cètte maiſon. On dit auſſi, que le rôt *tourne*, lorſqu'il eſt mal embroché, qu'il ne ſuit pas le mouvement de la broche. Les moulins *tournent* par le ſecours du vent, ou de l'eau, ou des bras.

TOURNER, ſignifie auſſi, Arrondir. *Tornare.* Il *tourne* fort proprement en bois, en ivoire, en cuivre. *Tourner* un globe, un cylindre, un cône. Les bons Tourneurs *tournent* auſſi en élipſe, en quârré, & en toutes ſortes de figures ſur le même tour. Le Pére Plumiér Minime a fait un Livre *in folio* en Latin & en François ſur l'Art de *tourner.*

On dit en ce ſens qu'un homme eſt bien *tourné*, mal *tourné*; pour dire, qu'il eſt bien ou mal fait, comme s'il avoit été fait au tour.

TOURNER, ſignifie auſſi, Se mouvoir latéralement hors de la ligne droite. *Oblique ſe verſare, vertere, convertere.* Dans l'éxèrcice on fait *tourner* les ſoldârs à droit, à gaûche. *Tournez* tout court à la prémière ruë. Il faut faire *tourner* le carroſſe pour prendre le chemin du logis.

On dit auſſi, *Tourner* le dôs, *tourner* en arrière; pour dire, fuir, reculer, faire une contremarche. *Terga vertere, obvertere. Tourner* bride, & *tourner* viſage, ſignifie tantôt fuir devant l'ennemi; tantôt revenir à lui & lui tenir tête.

TOURNER le dôs, ſe dit auſſi figurément, & ſignifie, Reculer, fuir, pèrdre courage. *Retrocedere, aufugere, animo deficere.* Nuls accidens ne font *tourner* le dôs à la vèrtu. MONT. Ceux qui ſe ſont tuez eux-mêmes, ne couroient à la mort que pour *tourner* les dôs à l'advèrſité. M. ÉSP. On dit que la tête a *tourné* à quelqu'un, quand il a manqué de conduite, & de jugement, quand il eſt enivré de ſa proſperité, de ſa bonne fortune, quand il s'oublie, quand il ne ſe poſſède plus. Les grands hommes ſont au deſſus de la fortune, & la tête ne leur *tourne* point dans la proſpérité. LE CH. DE M.

TOURNER, ſignifie auſſi, Mettre en cèrtaine ſituation, & d'un cèrtain côté. *Siſtere, collocare, vertere. Tournez*-vous vèrs moi. *Tournez*-moi le dôs, allez vous-en. Je n'ai fait que *tourner* la tête, & il eſt diſparu. Ce Prédicateur s'eſt *tourné* vèrs le Crucifix pour l'apoſtropher. On dit auſſi, qu'un bâtiment eſt bien *tourné*, bien orienté. Ce quadran eſt *tourné* à l'Orient, au Midi. Le coq de ce clochér eſt *tourné* au Nord. Le vent a *tourné*. Le tems s'eſt *tourné* au beau. Le Pilote a *tourné* le cap à l'Eſt. L'aiguille aimantée *tourne* toûjours vèrs le Pôle. *Vergere, tendere.*

TOURNER, ſe dit auſſi de cèrtaines chôſes que l'on renvèrſe, qu'on change de ſens, en mettant deſſus ce qui étoit deſſous. *Invertere, convertere, pervertere. Tourner* les feüillèts d'un Livre. *Tourner* une étoffe. Il a *tourné* cet habit ſens devant dèrrière.

TOURNER, ſignifie encore, Aller deçà & delà, en pluſieurs endroits; faire le tour d'un lieu. *Circuire.* J'ai *tourné* tout Paris pour trouver une telle étoffe. Les filous *tournent*, rôdent par la ville, pour chèrcher leurs duppes. Il *tourna* une partie de l'Arabie. ABLAN. Ceux qui marchoient avec le guide ayant *tourné* ces lieux, ſurprirent ceux qui gardoient les hauteurs. ID.

TOURNER CASAQUE, ſe dit figurément & baſſement, pour, Changer de Religion, de parti. *Deſciſcere, deficere.* Bien des ſoldârs ne *tournent caſaque*, que lorſqu'ils ne ſont pas payez de leur ſolde.

TOURNER, en tèrmes de Manége ſignifie, Changer de main. Ce cheval eſt bien dreſſé, il *tourne* à toutes mains. *In utramque partem flecti.* Les Écuyérs font *tourner* la pointe du pied en dedans, & les Maîtres à danſer en dehors.

TOURNER, ſignifie auſſi, Changer de nature; traduire en une aûtre Langue. *Traducere, vertere.* Aux nôces de Cana JÉSUS-CHRIST *tourna* l'eau en vin. *Aquam in vinum mutavit.* Le meilleur vin s'aigrit, ſe *tourne* en vinaigre. Joſeph a été *tourné* en François par Genebrard, & depuis par M. Arnaud. Tout cela n'eſt pas du bel uſage. On dit auſſi des fruits, des raiſins, qu'ils *tournent*, quand ils changent de couleur en approchant de la maturité. On dit auſſi, qu'une ceriſe eſt *tournée*, quand elle eſt corrompuë pour avoir été battuë du vent.

TOURNER, ſignifie auſſi, Gâter, corrompre la forme & la bonté ordinaire de quelque chôſe. *Vitiare, corrumpere, pervertere, depravare.* Quand on ne marche pas fèrme, on *tourne* ſes ſouliérs, on en gâte la forme. Quand on laiſſe trop boüillir une ſauce, elle ſe *tourne*; une viande ſe *tourne* en boüillie. La préſure fait *tourner* ou cailler le lait. Un grand tonnèrre fait *tourner* le vin. Ce malade s'eſt tout d'un coup *tourné* à la mort.

TOURNER, ſe dit auſſi en pluſieurs jeux. Au Bèrlan, à la Triomphe, à la Bête, à l'Impériale. Après qu'on a donné les cartes, on *tourne* celle qui eſt au deſſus du talon, & on dit, Il *tourne* de cœur, de pic, &c. *Vertere.* On dit auſſi, La chanſe a *tourné*; pour dire, que ceux qui avoient gagné, pèrdent.

TOURNER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Diriger, convèrtir. *Dirigere, convertere.* Dans les afflictions il faut *tourner* ſon cœur à Dieu. On ne *tourne* pas ſon cœur comme l'on veut. Ils *tournèrent* toutes leurs penſées ſur Aléxandre. VAUG. La volupté s'inſinuë dans le cœur, & le *tourne* à elle ſans attendre que la raiſon diſe ſon avis. M. ÉSP. L'homme *tourne* au moindre vent. BOIL.

TOURNER, ſignifie auſſi, Manier, ajuſter, préparer, donner un tour, un air. *Diſponere, præparare ornare, comere carmen, vel orationem limare. Tourner* bien un vèrs. Voilà une période

 qui

qui eſt bien *tourné*. Sénéque en répétant la même penſée, & en la *tournant* de pluſieurs façons, la gâte. Bou. Voiture étant tout appliqué à trouver de jolies chôſes, & à *tourner* finement ſes penſées, négligeoit un peu la juſteſſe de l'expreſſion. Id. Vous ſçavez *tourner* les chôſes en cent maniéres agréables. Un habile Rapporteur *tourne* une affaire comme il lui plaît; ſelon les biais qu'il donne, il la fait gagner, ou pérdre. Cette affaire a *tourné* à la confuſion de celui qui l'avoit entrepriſe. Sa témérité a *tourné* à ſa gloire. Un mineur ne ſe peut faire relever, quand les deniérs empruntez ont *tourné* à ſon profit. Cela ne *tourne* point au bien public. Ablanc.

On dit auſſi, *Tourner* l'éſprit de quelqu'un; pour dire le changer, le gouvérner, s'en rendre maître. *Flectere, dirigere, inſtituere.* Les Précepteurs *tournent* l'éſprit de leurs écoliérs comme il leur plaît, ils leur font croire ce qu'ils veulent. Un enfant ſe *tourne* au bien & au mal, ſelon les compagnies qu'il fréquente. On dit auſſi, Cela me feroit *tourner* l'éſprit, pour dire, cela me feroit devenir fou.

On dit auſſi dans les intèrrogatoires, qu'on a *tourné* un homme de tous les ſens; pour dire, qu'on l'a intèrrogé de toutes les maniéres pour découvrir la vérité, ou ſes ſentimens. *In arcanum pectus interrogando verſare.* On dit auſſi, *Tourner* une chôſe en raillerie & *tourner* un homme en ridicule. *Ludibrio habere.* On dit, auſſi qu'un éſprit eſt mal *tourné*, c'eſt-à-dire, bourru, fantaſque.

On dit qu'un Prince, qu'un État *tourne* ſes forces, ſes armes contre un aûtre État; pour dire, qu'il fait marcher ſes troupes de ce côté-là, pour y porter la guèrre. *Totam aciem in hoſtem obvertit.*

Tourner le sas, eſt une éſpéce de divination qui ſe fait avec un ſas qui tourne ſur la pointe des ciſeaux. *Sacculum invertere, vel cribrum.* Celui qui fait l'enchanteur, a l'adreſſe de le faire arrêter ſur celui qu'il ſoupçonne d'un vol, lequel ordinairement ſe trouble, croyant que c'eſt le Diable qui l'a découvért; & ainſi il donne quelques ſignes qui le font convaincre, & qui mettent en crédit cette éſpéce de divination, dans lequel il y entre de la fourberie, mais non pas de la diablerie.

Tourner, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Tourner* la truye au foin, c'eſt ne pas répondre juſte, *tourner* la converſation ſur une aûtre matiére. *Tergiverſari, ad rem non reſpondere.* *Tourner* le cul à la mangeoire; pour dire, Se mettre dans une ſituation contraire à celle que demande la chôſe qu'on veut faire. On dit auſſi, *Tourner* autour du pot; pour dire, Héſiter à dire quelque chôſe, y venir par de longs détours. On dit auſſi, qu'une fille a le nez *tourné* à la friandiſe, pour dire, qu'elle a la mine d'être de compléxion amoureûſe. On dit à Paris, Il eſt comme Saint Jacques de l'Hôpital, il a le nez *tourné* à la friandiſe: parceque l'image de ce Saint qui eſt ſur la porte, regarde la rue aux oües, c'eſt-à-dire, aux oyes, où il y avoit aûtrefois de fameûſes rôtiſſeries. On dit auſſi, qu'un homme ne ſçait plus de quel côté ſe *tourner*, lorſqu'il eſt attaqué de tous côtez & qu'il ne ſçait plus de quoi ſubſiſter. On dit auſſi d'un homme inconſtant & léger, qu'il *tourne* comme une girouëtte, qu'il *tourne* à tout vent. On dit auſſi, *Tourner* la médaille, ou *tourner* le feüillet; pour dire, Examiner les objections qu'on peut faire pour ſoutenir le parti contraire.

Tourné, ée. part. paſſ. & adjectif. *Viciatus, corruptus, limatus, &c.*

On appelle en tèrmes de Blâſon *tourné*, lorſque les piéces qui rempliſſent l'Écu, ſont panchantes & inclinées, ſoit en bande, ſoit en bârre. Il porte de gueules à trois marteaux d'or *tournez* en bande. *Tribus malleolis verſis in faſciam, ſeu in obliquum.*

TOURNESOL. ſ. m. Plante qu'on dit ſe tourner toûjours vers le ſoleil, ou ſuivre ſon mouvement. On l'appelle aûtrement *heliotrope*, ou *hèrbe aux verrues*. Voyez Héliotrope. *Heliotropium.* Ce qui a fait croire que cette fleur ſe tournoit vers le ſoleil, c'eſt que ἥλιος ſignifie en Grèc le ſoleil, & τρέπω, ſignifie tourner. Mais ce nom lui a été donné, parceque cette fleur paroit dans les plus grandes chaleurs, lorſque le *ſoleil* eſt dans le *tropique* du Cancèr.

Tournesol en drapeau, eſt de la toile ou du crêpe qu'on a teint à Cônſtantinople avec de la cochenille & quelques acides. Il y a une aûtre éſpéce de *tourneſol en drapeau*, qui ſe fait avec des chifons imbibez & empreints d'une teinture rouge, préparée avec le ſuc des fruits de l'*eliotropium tricoccum*, & un peu de liqueur acide. Il vient d'Hollande & du Languédoc. On s'en ſert pour donner au vin une couleur rouge.

Tournesol en coton, eſt du coton aplati, de la grandeur & de la figure d'un écu blanc, qu'on teint en Portugal avec la cochenille meſteque. *Goſſipium depreſſum vermiculo indico tinctum.* On s'en ſert pour teindre les gelées des fruits.

Tournesol en pate, ou en pain, ou en pierre, eſt une pâte ſéche, de couleur bleuë, compoſée du fruit de l'*eliotropium tricoccum*, de perelle, de chaux & d'urine. *Heliotropium in maſſa praeparatum.* Les Teinturiers s'en ſervent. On l'employe auſſi pour colorer l'empois. Le *tourneſol* diſſous dans un peu d'eau, étant mis ſur du papiér blanc, paroit nour ſi on le voit dans une épaiſſeur de trois ou quatre lignes; il paroit violet dans l'épaiſſeur d'une ligne; & il paroit bleu dans l'épaiſſeur d'une demi-ligne. L'urine récente & l'eau de vie rougiſſent le *tourneſol*.

TOURNETTE. ſ. f. Petit inſtrument de bois qui tourne ſur des pivôts, qui ſert à dévider du fil, de la laine, &c. *Evolutricis rota cornua, verticillum, girgillum.*

TOURNEVIRE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une groſſe corde à neuf tourons qui ſert avec le cabeſtan à retirer l'ancre du fond de l'eau. *Choquer la tournevire*, c'eſt la rehauſſer ſur le cabeſtan pour empêcher qu'elle ne ſe croiſe, ou qu'elle ne s'embaraſſe lorſqu'on la vire. *Majorem rudentem vertere, invertere.*

TOURNEUR. ſ. m. Ouvriér qui façonne en rond, ou en aûtres figures ſur une petite machine qu'on appelle *tour*, le bois, l'yvoire, & toutes aûtres matiéres ſolides. *Tornator, toreutes.* Les *Tourneurs* ont dans leur métiér de fort beaux ſecrets, de fort belles inventions, dont ils ſont ordinairement fort jaloux. Le P. Plumiér a eû la généroſité d'en faire part au public, & en a donné l'honneur à ceux qui les lui ont communiquez. Il eſt déffendu aux *Tourneurs* de vendre des ouvrages peints & en couleur, s'ils ne ſont peints par les Maîtres Peintres.

Tourneur, ſe dit auſſi parmi les Potiérs d'étain, les Coutelièrs, & quelques aûtres Artiſans. Chez les Potiérs d'étain, c'eſt celui qui tient le crochet pour tourner la vaiſſelle, *tornator ſtannarius*, & chez les Coutelièrs, c'eſt celui qui tourne la roue, quand on émoud. *Rotator cultrarius.*

TOURNIQUET. ſ. m. Moulinet, ou petite barriére qu'on met devant des portes, ou aûtres paſſages étroits, pour empêcher qu'on n'y puiſſe paſſer qu'un à un. *Verticillum.* Elle eſt faite de deux piéces de bois, ou de fer croiſées à angles droits, & mobile horizontalement ſur un pivot perpendiculaire.

Tourniquet, eſt auſſi un jeu qui conſiſte en une aiguille de fer mobile dans un cercle, aux bords duquel il y a pluſieurs chifres ou diviſions, & où l'on perd ou on gagne ſuivant les nombres ſur leſquels l'aiguille s'arrête. *Rota alearia vel ſtylus alea torius verſatilis.* Le jeu du *tourniquet* eſt ſujet à de grandes filouteries, à cauſe qu'on peut faire *arrêter* l'aiguille où l'on veut par le moyen d'une petite pierre d'aimant.

TOURNOIR. ſ. m. Tèrme de Potier. Bois de houx dont les Potiers ſe ſervent pour faire tourner leur roue. *Verſorium.*

TOURNOIS. ſ. m. Petite monnoye valant un denier. *Denariolus turonicus.* Il y a eû des grôs *tournois*, des doubles *tournois*, des deniers *tournois*. Un double *tournois*, c'eſt deux deniers. Cet homme n'a pas vaillant un *tournois*, c'eſt-à-dire, Il n'a rien du tout.

Tournois, eſt aujourd'hui une déſignation d'une ſomme de compte, qui eſt oppôſée à *pariſis*. *Turonenſis nummus.* La monnoye pariſis étoit plus forte d'un quart que la monnoye *tournois*, enſorte que 100 livres *pariſis*, valoient 125 livres *tournois*. *Pariſienſis.* On s'eſt ſervi en France dans les comptes, & dans les contrats de ces deux ſortes de monnoye, juſques ſous le régne de Loüis XIV. où la monnoye *pariſis* a été abolie; on ne ſe ſert plus que de la monnoye *tournois*. Cette différence vient de celle qui étoit aûtrefois entre les monnoyes de Tours, & de Paris. Ménage rapporte qu'il y avoit aûtrefois des grôs *tournois*, & d'aûtres *pariſis*, dont la différence ſe remarquoit par le nombre des fleurs de lis autour de leur légende. Les *tournois* en avoient douze, & les *pariſis* quinze. Ce mot ne ſert plus que pour ôter l'équivoque du mot de livres, afin qu'on ne prenne pas pour un poids, ce qui n'eſt qu'une monnoye; car on ne dit pas cent francs *tournois*, mais cent livres *tournois*. Ce qui fournit occaſion de dire, que la marque que l'on met encore aujourd'hui dans les lettres de change pour ſignifier *écu* en cette ſorte ▽, vient de ce qu'anciennement on comptoit par écu, & peu par livre: & comme on ne mettoit qu'un *e* pour ſignifier *écu* & qu'on l'écrivoit ainſi e en Gothique, de là eſt venu par corruption de figure qu'on met un ▽ triangle, comme ſ. pour *ſols*, & d. pour *déniers*. Mais le commerce a retranché ces dèrniéres figures, à cauſe de la confuſion qu'elles apportoient dans les comptes. On ſe ſert de lb, c'eſt un *l* & un *b*; pour dire, *libra*, *livre*, & ſouvent de ces marques — E. Il y avoit aûtrefois des livres *Tournois*, des ſous *tournois*, petits *tournois*, des doubles déniers *tournois*. Cette monnoye étoit frappée à Tours, & c'eſt pour cela qu'elle étoit appellée *tournois*, comme la monnoye de Paris, Pariſis. *Valois, notice des Gaules.* On diſtinguoit les tournois en blancs ou d'argent, & en noirs. On diſoit une livre *tournois* & des mailles *tournoiſes*.

TOURNOY. ſ. m. Éxercice & divertiſſement de guèrre & de galanterie, que faiſoient les anciens Chevaliers pour montrer leur

leur adreſſe & leur bravoure. *Ludicrum, certamen.* Les prémiérs *tournois* ont été des courſes de cheval en tournoyant avec des cannes en guiſe de lances; au lieu que les joûtes ſont des courſes accompagnées d'attaques & de combats de lances émouſſées, & des épées qu'on appelloit glaives courtois, parceque le trenchant en étoit rabattu. Le Prince qui ouvroit le *tournoi*, envoyoit un Roi d'armes, qui portoit un ſaufconduit avec une épée à tous les Princes, *en ſignifiance qu'il querelloit de frapper un tournoi, & bonbourdis d'armes en la préſence des Dames & Damoiſelles.* C'étoit la formule ordinaire. On ſe battoit d'abord ſeul à ſeul, & puis trouppe contre trouppe, & après le combat, les Juges adjugeoient le prix *au meilleur Chevaliér mieux frappant d'épée.* Enſuite on le conduiſoit en pompe vèrs la Dame du *Tournoi*, & après *l'avoir mèrciée bien humblement, il la baiſoit & ſemblablement ſes deux Damoiſelles.* Les *tournois* étoient le divèrtiſſement le plus ordinaire dans le 13. & 14. ſiécle. Ab. de Choisi. Ce fut Henri ſurnommé l'Oiſeleur Duc de Saxe, & depuis Empereur, qui introduiſit l'uſage des *tournois* en Allemagne l'an 934. comme dit Munſtèr en ſa Coſmographie. Mais le vrai inventeur des *tournois* a été un nommé Géofroi Seigneur de Preuilli vèrs l'an 1066. comme on voit dans la Chronique de Tours. Ils ont paſſé de France, en Anglerèrre & en Allemagne. L'Hiſtoire Byzantine dit que les Grècs & les Latins en ont pris l'uſage des François; & il en eſt fait mention dans Cantacuſène, Grégoras, Beſſarion, & quelques aûtres Auteurs de la baſſe Gréce. Quand il n'y a qu'une quadrille, c'eſt proprement un *tournoi*, ou courſe. Les joûtes demandent au moins deux partis opôſez, & les carrouſèls quatre. L'uſage des *tournois* eſt aboli: Il n'y avoit qu'une inclination maligne qui pût faire trouver du plaiſir dans ces cruèls divèrtiſſemens. S. Réal. Un Chiaoux qui avoit aſſiſté à un *tournoi* ſous Charles VII. dit ingénument; Si c'eſt tout de bon, ce n'eſt pas aſſez; & ſi c'eſt pour rire, c'eſt trop. Id.

Budée dérive ce mot de *Trojana agmina*, ou de *torneanima* par corruption, ſoutenant qu'on doit dire *tournai.* Les Latins on dit *tournamentum*; quelques-uns le dérivent de *Trojamentum quaſi ludus Trojæ.* Ménage veut qu'il vienne de *tornenſis*, ou de *tourner*, à caûſe que les combattans tournent de côté & d'aûtre. Matthieu Pâris les appelle en Latin *haſtiludia*; Nebricenſis, *meditationes militares*; d'aûtres, *gladiatura*; d'aûtres, *decurſiones ludicræ, equeſtres pugnæ.*

On y a combattu dans la ſuite avec des épées rebouchées, & des lances ſans fèr, qu'on appelloit *armes courtoiſes*, & il étoit déffendu de combattre de la pointe. Quand on ſe battoit tout de bon, on appelloit ces armes *à outrance.*

Ainſi on a confondu les joûtes & *tournois*, qui ſe faiſoient avec grande cérémonie & magnificence. Les Avanturièrs des Romans alloient chèrcher des *tournois* dans les Cours étrangères. Ce fut un tel Chevaliér qui gagna le prix du *tournoi.* Le Roi Henri II. mourut d'une bleſſure qu'il reçut en un *tournoi.*

C'eſt à l'exèrcice des *tournois* qu'on doit rapporter le prémiér uſage des Armoiries, parceque le nom de Blâſon, la forme des Écus; les émaux, les figures principales, les timbres, les lambrequins, les ſupports en ſont des témoignages irréprochables.

On faiſoit en Allemagne tous les trois ans les *tournois* ſolennèls, qui ſervoient de preuve de Nobleſſe; car le Gentilhomme qui y avoit aſſiſté deux fois, étoit ſuffiſamment blâſonné & publié, c'eſt à dire, reconnu pour Noble, & il portoit deux trompes en cimiér ſur ſon caſque de *tournoi.* C'eſt de là que viennent tant de cimiérs à deux cornèts, que pluſieurs Auteurs ont pris mal à propos pour des trompes d'éléphant. Ceux qui ne s'étoient trouvez en aucuns *tournois*, n'avoient point d'Armoiries, quoiqu'ils fuſſent Gentilshommes. Ceux qui avoient gagné le prix des *tournois*, étoient couronnez par les Dames; & ces couronnes dans les vieux Romans ſont nommées *chapelèts d'honneur*, c'eſt-à-dire, petits chapeaux, ou guirlandes. *Pileolus honorarius.*

Le Pape Eugéne II. excommunia ceux qui venoient aux *tournois*, & les priva de ſépulture en tèrre ſainte; ce qui marque qu'ils ont commencé au huitième ſiécle du tems de Louis le Debonnaire.

TOURNOYEMENT. ſ. m. On prononce ordinairement en Prôſe, & toûjours en Poëſie, *tournoyment*, & alors on écrit *tournoiment.* Action de ce qui tournoye. Tour & retour, circuit. *Circuitio, circumitio, circuitus.* Le *tournoyement* des chemins les allonge beaucoup. Il faillit d'être englouti par le *tournoyement* de l'eau. Vaug.

Tournoyemant, ſignifie auſſi, Vèrtige, maladie du cèrveau qui fait croire que tout ce qu'on voit autour de ſoi tourne. *Vertigo.*

TOURNOYER. v. n. Rôder, tourner pluſieurs fois autour de quelque lieu. *Circumire, circuire.* Les chemins *tournoyans* dans les païs de montagne. La vis d'Archimède eſt un tuyau qui *tournoye* autour d'un cylindre. Le vin *tournoye* dans un entonnoir. L'eau *tournoye* en cet endroit. Ablanc. On *tournoye* long-tems dans un labyrinthe, avant que d'en trouver l'iſſuë.

Tournoyer, ſe dit auſſi des gens qui vont en pluſieurs endroits, qui marchent beaucoup. *Concurſare.* Il y a huit jours que je *tournoye* pour trouver le logis d'un tel. Ce valet ne fait que *tournoyer* tout le jour, & ne fait point de beſogne.

> *Comme on voit les étourneaux,*
> Tournoyer *aux rives des eaux.* Sar.

Tournoyer, ſignifie auſſi, Épier, guetter, être aux environs pour attraper quelqu'un. *Obſervare, explorare.* Les Sèrgens ont bien *tournoyé* autour de cette maiſon, le loup autour de cette bèrgerie.

Tournoyer, ſignifie au figuré, Héſiter à déclarer quelque chôſe, chèrcher pluſieurs détours pour en differer l'exécution; biaiſer. *Hærere, hæſitare, ſimulatè agere, ſubterfugere.* Celui qui eſt honteux d'emprunter, *tournoye* long-tems avant que de faire ſa demande. Une fille à qui on veut donner un mari qui ne lui plaît pas, *tournoye* long-tems, avant que de ſe réſoudre à le prendre.

TOURNURE. ſ. f. Tèrme de Méchanique. L'art, ou l'ouvrage des Tourneurs. *Ars toreutica.*

Tournure, ſe dit figurément par les jeunes gens de la Cour, du tour d'éſprit qu'on donne aux chôſes; c'eſt un éſprit d'une bonne *tournure*; Il donne à tout ce qu'il dit des *tournures* admirables. *Concinnitas, lepiditas, elegantia.* M. de Caillères trouve que cette expreſſion figurée avilit notre langue, & ne l'enrichit point. Il blâme auſſi cette expreſſion; voilà un ſoldat d'une bonne *tournure.* Cependant *tournure* a fait aſſez de fortune dans le ſens figuré, & on l'a trouvé très-bon à Paris, & à la Cour, au moins pour la convèrſation & pour le ſtile familiér.

TOURON. ſ. m. Tèrme de Cordiér. Un *touron* eſt compôſé de pluſieurs fils de caret tournez enſemble, qui ſont partie d'une corde. *Retis conſtituendæ pars tertia.*

TOURRIÈRE. Voyez Tourière.

TOURTE. ſ. f. Pâtiſſerie qui ſe ſert aux entrées, au deſſert, à l'entremèts, qui eſt faite de pigeonneaux, de béatilles, de moëlle, de confitures, &c.

Ce mot vient du Latin *torta.* Ménage.

Tourte. ſ. f. Tèrme de Vèrrerie. Platte-forme de figure ronde, ſur laquelle pôſent les pôts, ou creuſèts, dans leſquèls on met la matière du vèrre. *Clibani vitrarii agger terreus, ſive hypocaliculum.*

TOURTEAU. ſ. m. Tèrme de Blâſon. C'étoit aûtrefois une éſpéce de pain ou de gâteau qu'on faiſoit pour les ſacrifices. On appelle encore ainſi un grand pain bis dont on uſe en Lionnois & Dauphiné. En beaucoup d'endroits on le dit d'un gâteau fait de pâte ſans levain. Maintenant il ne ſe dit plus qu'en Blâſon de ces répréſentations de gâteaux qui ſont de couleur, à la différence des beſans qui ſont de métal. Le *tourteau* eſt plein comme le beſan, ſans aucune ouvèrture; autrement ce ſeroit un cèrcle ou un anneau. Il eſt ainſi nommé, à caûſe de ſa rondeur. Quelques-uns lui donnent differens noms, ſelon ſa différente couleur; & appellent *ogoeſes*, ceux de ſâble; *gulpes*, ceux de pourpre; *guſes*, ceux de gueules; *heurtes*, ceux d'azur; & *pommes* ou *volèts*, ceux de ſinople.

Tourteau besant, eſt une piéce ronde d'Armoiries, qui eſt moitié de couleur, & moitié de metal, ſoit qu'elle ſoit partie, trenchée ou couppée de l'un en l'aûtre. On commence à nommer la couleur la prémière.

Ce mot vient, comme il eſt dit ci-deſſus, du Latin *torta*, qui ſe diſoit d'une éſpéce de pains tortillez qui ſont répréſentez par des *tourteaux.*

Tourteau. Tèrme d'Artillerie. C'eſt une éſpéce de flambeau fait de vieille corde, ou de vieille mêche détortillée, que l'on trempe dans de la poix ou du goudron pour éclairer dans les foſſez, ou dans les attaques d'une ville aſſiégée. *Fax picea.*

TOURTELÈTS. ſ. m. Ce mot eſt de Champagne, pour ſignifier des morceaux de pâte larges comme la main, & fort minces, qu'on fait cuire dans de l'eau avec du ſel & du beurre. *Torticula.*

TOURTEREAU. ſ. m. Jeune tourterelle. *Turturis pullus.* Des pèrdreaux, des *tourtereaux.*

TOURTERELLE. ſ. f. Oiſeau cendré, ou blanc, qui eſt prèſque ſemblable au pigeon, & dont le mâle, & la femelle volent ordinairement enſemble. *Turtur.* La *tourterelle* eſt le ſymbole de la chaſteté conjugale. Quand on m'aime tendrement, j'aime comme une *tourterelle.* M. Scud.

> *Surpaſſons, s'il ſe peut, les tendres* tourterelles,
> *Dont les flammes ſont éternelles.* Pel.

On

On attribue le gemiſſement à la *tourterelle* qui a pèrdu ſon pair.

Que fais-tu dans ces bois plantive tourterelle ?
(Elle repond :)
Je gemis, j'ai perdu ma compagne fidelle. FOURC

Où peut-on trouver des amans,
Qui nous ſoient à jamais fidelles ?
Il n'en eſt que dans les Romans,
Où dans les nids des tourterelles. PEL.

Quand nos pères vouloient peindre un amour parfait,
La tourterelle *en étoit le ſymbole ;*
Mais tourterelle *aujourd'hui ſe conſole.* VILL.

Voyez TOURTRE.

TOURTIÈRE. ſ. f. Vaiſſeau de cuivre rond & plat, qui ſèrt aux Pâtiſſiérs à faire cuire leurs tourtes. *Tortarium vas aneum.*

TOURTOIRE. ſ. f. Tèrme de Vénerie. C'eſt la houſſine avec quoy on fait les battuës dans des buiſſons. *Virgula.*

TOURTOUSE. ſ. f. Tèrme de l'Éxécuteur de Paris. Cordes qu'on met au cou du patient qu'on pend. Les *tourtouſes* ſont bien miſes. *Funis ſtrangulatorius.*

TOURTRE. ſ. f. Tourterelle. Le mot de *tourtre* ſe dit en vèrs, & non point en prôſe. *Turtur.*

La tourtre *déſolée, & plaignant ſon veuvage,*
Rempliſſoit tous les bois d'un long gémiſſement. PERR.

TOUſJOURS. Advèrbe de tems qui marque une étèrnité, ou une longue durée ; & qui ſignifie continuellement, ſans intèrruption, ſans fin. *Semper, continuò, indeſinenter, ſine intermiſſione.* Les peines de l'Enfèr dureront *toûjours*, dans toute l'étèrnité. Je ſerai *toûjours* votre ſèrviteur ; pour dire, tant que je vivrai. Les cieux roulent *toûjours*. Ce jet d'eau va *toûjours*, jour & nuit.

TOUſJOURS, ſignifie auſſi, En tout tems, de tout tems, en toute rencontre, en toute occaſion. *Semper & ubique.* On a *toûjours* vû, il arrive *toûjours* que, &c. Les honnêtes gens ſont *toûjours* les plus éſtimez. Les beautez les plus régulières ne ſont pas *toûjours* les plus piquantes.

TOUſJOURS, ſe dit auſſi de ce qui ſe fait ordinairement. Il eſt *toûjours* fou. *Semper ſtulteſcit.* Je lui dis *toûjours* qu'il ſe corrige, & il méne *toûjours* la même vie. Ce pécheur retombe *toûjours* dans ſon péché.

Toûjours *dans les deſſeins*, toûjours *dans l'action.* BRÉB.

TOUſJOURS, ſignifie auſſi, En attendant, cependant. Je vais ſortir, travaillez *toûjours*. *Interim, at, certè, tamen.* Il ſe dit auſſi pour au moins. Si les ennemis n'ont pas été entièrement défaits, *toûjours* ont-ils été fort affoiblis. Il ſe dit auſſi pour, Nonobſtant, quoyqu'il en ſoit ; & on s'en ſèrt en parlant des chôſes qui ſont cèrtaines, qui doivent néceſſairement arriver. Vous jouïſſez d'une grande ſanté, vous avez de grands biens, *toûjours* faut-il mourir.

On dit provèrbialement, *Toûjours* va qui danſe, de ceux qui danſent mal, & ſeulement par complaiſance.

TOUJOURS AUGUSTES. Les anciens Empereurs, & à leur éxemple ceux du bas Empire, ſe ſont qualifiez *Toûjours-Auguſtes* dans leurs lettres & diplômes, & on les traitoit de même dans les monumens, inſcriptions & médailles.

TOUSSAINTS. ſ. m. plur. Fête ſolennelle de l'Égliſe, qu'on célébre le prémiér jour de Novembre en l'honneur de tous les Saints. *Sanctorum omnium Feſtum.* Elle fut inſtituée dans le ſeptiême ſiécle, par Boniface IV lequel par la pèrmiſſion de l'Empereur Phocas conſacra le Panthéon à la Vièrge, & à tous les Saints, & plaça cette Fête au 12 de Mai : ce ne fut que dans le neuviême ſiécle que Grégoire IV la tranſporta au prémiér de Novembre.

TOUSSER. v. n. Avoir la toux ; cracher ſouvent & avec difficulté ; faire l'éffort & le bruit que cauſe ordinairement la toux, pour pouſſer dehors une humeur âcre, & piquante. *Tuſſire.* Les vieillards ne font que *touſſer*, & cracher. Un courtiſan de Démétrius le voyant enthumé, le loüoit de *touſſer*, & de cracher avec harmonie. ABLANC.

TOUSSER, ſignifie auſſi, Faire un ſignal du goſiér par une feinte toux. *Ex induſtria tuſſire.* Il a *touſſé* ſous la fenêtre de ſa Maîtreſſe, pour l'avèrtir qu'il étoit là à l'attendre. Ce maître eſt bien ſèrvi ; dès qu'il *touſſe*, ſes gens ſont à lui pour lui obéir. Du tems de Maillard les Prédicateurs affectoient de *touſſer*, pour donner plus de grâce à leurs déclamations : c'eſt pourquoy à la marge de ſes Sermons imprimez vèrs l'an 1500. il a marqué par des *hem*, *hem* les endroits où il avoit *touſſé*. Voyez MARVILLE.

On dit provèrbialement d'une chôſe qui n'eſt pas faite à profit de ménage, Cela ne durera que juſqu'à tant que j'aye *touſſé*.

TOUSSEUR, EUSE. ſ. m, & f. Qui touſſe. *Tuſſitor.* Je n'ai pû bien entendre le Sèrmon, à cauſe du grand nombre des *touſſeurs* qu'il y avoit près de moi.

TOUT, TOUTE. adj. Qui eſt compôſé de pluſieurs parties intégrantes conſidérées enſemble. *Totus, cunctus, univerſus, omnis.* On a fait cela publiquement, aux yeux de *toute* la tèrre. L'âme eſt *toute* dans le corps, & *toute* en chacune de ſes parties. Vous avez *tout* pouvoir ſur moi. Il tient tâble ouvèrte à *tous* venans. Cet homme eſt venu à *toutes* jambes ; pour dire, en diligence. Somme *toute*, c'eſt-à dire, Enfin.

Ce mot vient du Latin *totus*, qu'on a dit pour *omnis*. MÉNAGE.

TOUT, eſt auſſi ſubſt. Le *tout* eſt plus grand que ſa partie. *Totum eſt majus ſuâ parte.* Voilà *tout* ce que je puis faire. Un Chrétien quitte *tout* pour Dieu. Cet homme n'a point de ſecret, il dit *tout*. Il a fait le *tout* pour le mieux. On peut partager un *tout* en cent façons.

Au jeu on dit, Partie, revanche & le *tout*, c'eſt le quadruple. *Quadruplum.*

On dit auſſi quand on jouë à de cèrtains jeux, & principalement à la boule & au billard, *Tout* coup vaille ; pour dire, que le coup que l'on va jouër, eſt ſans préjudice du coup dont on eſt en diſpute, ou de l'ordre dans lequel on dit joüer. On dit auſſi dans le même ſens, A *tout* hazard. *Ut ut ſit.*

TOUT, ſe dit auſſi en Morale. Cet enfant eſt ſon âme, c'eſt ſon *tout* ; pour dire, il n'aime rien au monde que cela. *Deliciæ, corculum.* Il eſt *tout* aûtre qu'il n'étoit. Il eſt *tout* tel que ſon père.

TOUT, ſe dit quelquefois collectivement pour ſignifier une généralité de chôſes, ou de pèrſonnes. *Tout* homme eſt ſujet à faillir. *Omnis.* *Tout* ce qui a vie, eſt ſujet à la mort. L'empire de la mort s'étend deſſus les jours de *tout* ce qui réſpire. CER. Depuis les plus miſérables éſclaves, juſques aux plus grands Rois du monde, *tout* ſe plaint, *tout* murmure contre la fortune. La jeuneſſe, quoique fragile, croit pouvoir *tout*. FEN. *Tout* aime ici-bas. LA FONT. *Tout* ce qu'il eſt ſous le ciel, eſt périſſable. Qui veut avoir *tout*, n'a rien. Vous pouvez *tout* ſur moi. Cet homme donne à *tout* ; pour dire, Embraſſe *toutes* ſortes d'affaires.

Suprême Monarque du monde.
Qui peux tout, *qui voit* tout, *à qui* tout *eſt ſoumis.* GOD.

L'amour plus fort que tout,
Sçait pouſſer la ſageſſe à bout. S. ÉVR.

C'eſt une faûte que prèſque *tout* le monde fait, de mettre *tous*, au lieu de *tout* advèrbe. Il faut dire, ils ſont *tout* étonnez, & non pas *tous* étonnez. On ne laiſſe pas de dire oratoirement, *tous* d'une voix, & *tous* étonnez, quand on veut faire entendre que *tous* le ſont. Mais je parle de l'advèrbe qui ſe joint aux adjectifs, ou aux participes paſſifs : ils ſont *tout* ſales, ils ſont *tout* rompus. Il y a pourtant deux éxceptions. La prémière, qu'au féminin l'advèrbe ſe convèrtit en adjectif : Elles ſont *toutes* éplorées : & la ſeconde, qu'avec le mot *aûtres* féminin, l'advèrbe ſe conſèrve au pluriér : Elles étoient *tout* aûtres ; car au ſinguliér il faut reprendre *toute* ; Elle eſt *toute* aûtre. VAUG. De toutes les remarques de Vaugelas, il n'y en a point qui ait eû plus d'approbation que celle-ci. Elle a été admirée par tout. Cependant elle eſt très-fauſſe. On peut fort bien dire, *tous*, dans le ſens de Vaugelas, & c'eſt ainſi qu'on a toûjours parlé.

Ces lieux de vos regards tous *gays*, tous *embellis*,
Semblent dire à nos yeux, nous avons vû Philis.
S. AMANT.

Puiſque *tout*, dans l'éxemple allégué, *tout étonnez*, ſe décline au pluriér, elles ſont *toutes* étonnées, il ſeroit mieux de le décliner au maſculin, & au ſinguliér. Je croi même qu'après dix jours *tout* entiérs, eſt très-mal, & que *tous* eſt mieux. Ajoûtez que *tout*, advèrbe, accompagné d'un adjectif féminin, ſe conſèrve avec le tèrme de comparaiſon *auſſi* ; Ces fleurs ſont *tout* auſſi fraîches qu'hièr. On le garde auſſi dans cette phrâſe : Elles ſeront *tout* étonnées que cela arrivera. MÉN. CORN.

Quand les noms viennent *tout* entiérs du Latin. Remarquez qu'il faut dire *tout* entiérs, & non pas *tous* entiérs. Le P. Bouhours avoit écrit *tous* entiérs dans cette phrâſe. Il reconnoit que c'eſt une faûte qui lui eſt échapée, qu'il met ailleurs *tout* entiérs, que Mr. de Balzac, parle ordinairement comme cela, & que c'eſt ainſi qu'il faut parler & écrire, *tout* entiérs & non pas *tous* entiérs.

TOUT, ſe joint à pluſieurs mots & particules, pour ſe dire advèrbialement en pluſieurs phrâſes. Après *tout* ; pour dire, enfin. *Tandem, denique.* Il eſt venu *tout* doux, *tout* bellement, *tout* à la

la bonne foi, *tout* à coup, *tout* à l'heure, *tout* à l'aiſe, *tout* maintenant, *tout* joignant. Il eſt logé *tout* au haut de la maiſon. Allons *tout* enſemble, de compagnie. Il eſt venu *tout* à point, *tout* à propos. *Tout* beau, *tout* beau, c'eſt à dire, Arrêtez vous, taiſez-vous. *Tout* beau, Monſieur, demeurons en là. Les indiſcrêts parlent *tout* à la fois. Il faut parler de cela *tout* bas. Parlez-vous *tout* de bon, ou *tout* à bon? Il s'eſt jetté *tout* à travèrs les ennemis. C'eſt *tout* au plus s'il eſt quatre heures. Il faut communier à *tout* le moins une fois l'an. Les Poëtes commencent leurs comparaiſons par *Tout* ainſi; & les Orateurs par, *Tout* de même.

Il ſignifie auſſi, Entièrement. *Omnino, unicè, ſolùm, prorſus, funditus.* Un mari prétend que ſa femme ſoit *tout* à lui, ſans qu'elle ôſe vouloir qu'il ſoit *tout* à elle: c'eſt une tyrannie. S. Évr. Ce Livre eſt *tout*-à-fait achevé. Cela n'eſt pas *tout*-à-fait vrai. Je vous en dirai *tout* autant. Les hommes ne ſçauroient être ni *tout*-à-fait bons, ni *tout*-à fait méchans. Il va *tout* droit au but. Il a fait *tout* de ſon mieux. Il faut faire cela *tout* prémièrement. Cet homme eſt *tout* en eau; il eſt *tout* de feu, *tout* malade; il eſt *tout* ſtupide. Il eſt tombé *tout* roide mort. C'eſt *tout* au contraire. On entre *tout* de grand dans ces bottes. On dit auſſi un paſſe par *tout*. Cela eſt égal en *tout* & par *tout*. C'eſt *tout* un. Il faut être *tout* un, ou *tout* autre. Écrire ſon nom *tout* du long, depuis la prémière lettre juſqu'à la dèrnière. Il a paſſé *tout* le long de la rivière, ſans la quitter un moment. Les Aſtrologues diſent, Dieu ſur *tout*. Au jeu on dit auſſi, A *tout*, quand on jouë la plus haute carte de triomphe qui eſt ſur le jeu.

Du tout, adv. Qui ſe joint avec *point* ou avec *rien*, & qui ſignifie, nullement, en aucune façon. *Omnino, nullo modo.* Je n'en veux point *du tout*. Cela ne vaut rien *du tout*. Cet homme n'a rien *du tout*.

En tout. adv. dont on ſe ſert pour ſupputer, pour compter, & qui ſignifie, Sans rien omettre, tout étant compris. *Sine omiſſione, omnibus ſupputatis.* Cela lui revient *en tout* à cent piſtoles.

Par tout. En tous lieux. *Quocùmque, quacùmque, ubicunque.* Il va *par tout*, il paſſe *par tout*, je le trouve *par tout*.

Sur tout. adv. Principalement. *Præſertim, imprimis, maximè, præcipuè.* Il faut *ſur tout* s'attacher au ſervice de Dieu. Saint Paul veut, que nous ayons *ſur tout* une ardente charité les uns pour les aûtres. *Ante omnia charitatem habere, quod eſt vinculum perfectionis.*

Sur tout, eſt auſſi ſubſt. Voyez Sur.

Sur tout, aûtre ſ. m. ſignifie auſſi, une éſpèce de petite charette fort légère, en forme de grande mane, qui ſert pour porter du bagage. *Carrulus, plauſtrillum.*

En tèrmes de Blâſon on dit, ſur le *tout*; quand on met un écuſſon en cœur, ou en abîme, & lorſqu'il pôſe ſur les quartiérs dont un Écu peut être formé, qu'on appelle alors *ſurchargé*, & en ce cas il tient ordinairement le tiérs de l'Écu. *Toti ſcuto impoſitus.* On dit auſſi, ſur le *tout*, quand un moindre écuſſon ſe met encore ſur celui qui étoit ſur le *tout* de l'aûtre. On dit auſſi, ſous le *tout*, lorſqu'en la pointe d'un Écu, & *tout* au bas des armes principales, & au deſſous de tous les aûtres cantons ou quartiérs, l'on met un dèrniér écuſſon, qui n'a pour hauteur ſinon l'éſpace dans lequel l'écu commence à ſe courber pour ſe tèrminer en pointe: ce qui forme une éſpèce de rebattement appellé en plaine ſous le *tout*.

Tout, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. A *tout* pèrdre il n'y a qu'un coup périlleux. *Omnem aleam periclitari.* On dit qu'un homme prend à *toutes* mains; pour dire, qu'il eſt avâre, qu'on le met à *toutes* ſauces, qu'on l'employe à *toutes* ſortes de ſervices; qu'il ſe met à *tout*, qu'il eſt valet à *tout* faire. *Tout* y va, la paille & le blé; pour dire, qu'on n'y épargne rien. C'eſt bien *tout* un, mais ce n'eſt pas de même. C'eſt *tout* un; pour dire, cela eſt pèrmis, ſe dit en quelques Provinces; mais cette expreſſion ne vaut rien. *Tous* les doigts de la main ne ſe reſſemblent pas. Ce n'eſt pas le *tout* que des choux, il faut encore de la graiſſe: ce qui ſe dit, quand on n'a qu'une partie de ce qui eſt néceſſaire. A *tous* Seigneurs, *tous* honneurs. On reprend ſon bien par *tout* où on le trouve. On dit qu'un homme fourre ſon nez par *tout*; pour dire, qu'il eſt importun, qu'il ſe mêle des affaires d'autrui. On dit auſſi, *Tout* coup vaille, quand on met quelque chôſe au hazard. On dit mettre le *tout* pour le *tout*; pour dire, N'épargner rien pour venir à bout de quelque chôſe de grande importance pour ſon établiſſement, pour ſon honneur, pour le reſte de la vie. On dit auſſi, qu'il ne ſe faut pas mettre à *tous* les jours; pour dire, ſe ravilir, s'employer pour *toutes* ſortes de pèrſonnes. On fait ventre de *tout*, pourvû qu'il puiſſe entrer; qui eſt un provèrbe de goinfre & d'un boute-*tout*-cuire. *Tout* compté, *tout* rabattu ſe dit en matière de compenſation. Il lui en a donné *tout* du long de l'aûne, *tout* du long & du large; pour dire, tant qu'il a pû. On dit auſſi, Monnoye fait *tout*. On dit en ménaçant, Ce ne ſera pas *tout* un. On dit auſſi, *Tout*, ou rien. *Aut Cæſar, aut nihil.*

TOUTE-PRÉSENCE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt preſent par tout. *Immenſitas, ubiquitas, omni-præſentia.* La *toute-préſence* de Dieu nous doit toûjours tenir dans le reſpect. C'eſt un tèrme Théologique pour éxprimer un des attributs de la divinité.

TOUTE-PUISSANCE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt tout-puiſſant. *Omnipotentia, ſuprema poteſtas.* Il ne faut point douter de la *toute-puiſſance* de Dieu. Il ne faut pas qu'un Prince abuſe de ſa *toute-puiſſance*.

TOUT-PUISSANT, ante. adj. & ſ. Abſolument parlant il ne ſe dit que de Dieu. *Cunctipotens, omnipotens.* La main du *Tout-puiſſant*. Je croi en Dieu le Père *tout-puiſſant*; c'eſt le commencement du Symbole. Le bel ordre de l'univèrs ne peut être que l'ouvrage d'une intelligence infinie, & *toute-puiſſante*. Abl d'Ab T. On le dit en un ſens plus étroit, de ceux qui ont du pouvoir & du crédit. Ce Miniſtre eſt *tout puiſſant* à la Cour. Cette femme eſt *toute-puiſſante* ſur l'éſprit de ce Rapporteur.

TOUTE-SAINE. ſ. f. Plante qu'on appelle aûtrement *androſæmum*. Voyez Androsæmum.

TOUTEſFOIS, adv. qui marque quelque correction, réfléxion, ou changement d'avis, & qui ſignifie, Cependant, néanmoins. *Toutefois*, quand j'y penſe, &c. Je vous conſeille cela, *toutefois* prenez garde, &c. *Tamen, attamen, veruntamen, nihilominus.*

> Toutefois *ſi quelqu'un de mes foibles écrits,*
> *Des ans injurieux peut éviter l'outrage.* Boil.

Touteſfois, marque ſouvent l'affirmation. *Tamen, verùm.* Cette propôſition eſt bien étrange, & *toutefois* elle eſt trèsvraye. Il ſçait bien que cela eſt mauvais, & *toutefois* il ne laiſſe pas de le faire.

On dit auſſi, *toutes les fois* qu'il me ſouvient. *Toutes fois* & quantes qu'on médit, on péche griévement. *Quoties.*

TOUTOU. ſ. m. Tèrme populaire & enfantin. C'eſt un nom que les femmes & les nourrices donnent à de petits chiens. Ce tèrme entre auſſi dans les vèrs burleſques.

> *Pour ce pauvre* toutou *devenez plus traitable,*
> *Il vaut bien qu'on en faſſe cas;*
> *C'eſt l'illuſtre chien d'Amarille,*
> *Dont j'ai tant chanté les appas.* Des-H.
>
> *Bon jour le plus grâs des* toutous.
> *Si par hazard mon amitié vous tente,*
> *Je vous l'offre tendre & conſtante;*
> *C'eſt tout ce que je puis pour vous.* Des-H.

TOUX. ſ. f. Maladie qui affecte le poumon, cauſée par une ſéroſité âcre, qui oblige à cracher avec effort. *Tuſſis.* Les *toux* ſéches, quand on a de la peine à cracher, ſont plus dangereûſes que les aûtres. On dit auſſi une *toux* de renard; pour dire, une fort méchante *toux*.

Toux séche, eſt une *toux* qui arrive, lorſque l'humeur eſt ſi ſubtile, que le poumon ne la peut attraper pour la mettre dehors; ou au contraire, quand l'humeur eſt ſi épaiſſe, qu'elle ne veut point obéir. *Tuſſis ſicca.* Hipocrate dit que cette *toux* ceſſe, ſi les teſticules s'enflent.

Toux. Ce mot ſe dit auſſi en même ſens, des chevaux, des cochons, &c. Ce cheval a la *toux*. *Tuſſi laborat.*

TOY.

TOY, ou TOI. Pronom pèrſonnel de la ſéconde pèrſonne au ſinguliér, qui ne ſe dit qu'à des pèrſonnes inférieures, ou fort familières. *Tu.* Cela eſt à partager entre moi & entre *toi*. Je ſuis à *toi* dans un moment. Je bois à *toi* mon camarade. Helas! je ne ſçaurois plus vivre ſans *toi*.

> *Tout ce qui n'eſt point* toi *me paroît odieux.* S. Évr.

Toy, ſe dit auſſi aux chôſes inanimées.

> *Petit ruiſſeau qui cours après* toi-*même,*
> *Et qui te fuis* toi-*même auſſi.* S. Amant.

Toy, s'employe auſſi quelquefois pour marquer du mécontentement, de la colère, de l'indignation. Ôte-*toi* de mes yeux. Mol. *Abi, diſcede, apage.*

> *Tai-*toi *perfide,*
> *Et n'impute qu'à* toi *ton lâche parricide.* Racin.

Quelquefois auſſi pour marquer de la douleur, & de l'étonnement:

> *Tout me trahit ici,*
> *Pharnace, amis, maîtreſſe, &* toi, *mon fils, auſſi.* Racine.

Toy, ſe dit quelquefois dans le ſtile ſublime, en parlant à Dieu & aux Princes; mais il ne ſe dit qu'en Poëſie.

Grand Dieu c'eſt ſur toi *ſeul que mon éſpoir ſe fonde.*
Godeau.

Conduis tout par toi-*même, & vois tout par tes yeux.* Boil. en parlant au Roi.

Les Proteſtans dans leurs traductions de la Sainte Écriture diſent même en Prôſe *toi*, en parlant à Dieu. Ils n'en font pas mieux.

TRA.

TRABE. ſubſt. m. Météôre enflammé qui paroît en forme de poûtre ou de cylindre dans le ciel. *Trabs ignita.*

Trabe, en tèrmes de Blâſon, eſt la partie de l'ancre qui travèrſe la ſtangue par le haut, comme fait la partie ſupérieure d'une potence. *Trabs anchoræ.* Quelques-uns l'appellent le *trabs*, & en tèrmes de Marine on l'appelle le *ſas* ou *l'aiſſieu.*

Trabe, ſe dit auſſi du bâton qui ſupporte l'enſeigne & la bannière. Il porte une bannière ſemée de France à la *trabe* d'argent. *Trabs.*

TRAC. ſ. m. Tèrme factice, & populaire, qui éxprime le bruit d'une chôſe qui ſe remuë avec violence, & qui a donné le nom au jeu du *Triquetrac*. On le dit auſſi du bruit que fait une plume qui raye une écriture. *Crepitus, ſtridor.*

Trac, eſt auſſi un vieux mot qui ſignifie la piſte des bêtes. *Veſtigia.* Dont le dérivé *détraquer* eſt encore en uſage. Ce mot vient du Latin *tractus*. On dit maintenant *trace*.

TRACAS. ſ. m. Embarras, confuſion, déſordre des affaires du monde, peine & agitation de corps, & d'éſprit; bruit, agitation de gens qui vont & qui viennent. *Moleſtæ atque operoſæ occupationes.* Ce plaideur veut s'accommoder, il hait le *tracas* des procès; il a abandonné cette ſucceſſion, parcequ'il voit qu'il y a trop de *tracas* à la débroüiller. Les Hèrmites ſe retirent dans le déſèrt pour fuir le *tracas* & l'embarras du monde. Quel bruit? quel épouventable *tracas*? Rien n'eſt plus dégoûtant que le *tracas* du ménage.

Ce mot vient de *trac*, ou *trace*, comme qui diroit *aller çà & là, errer par les voyes.* Nicod.

Tracas, ſe dit figurément & baſſement du métiér, du commèrce que fait quelqu'un. Il fait ſon petit *tracas* tout doucement. Il ſe dit d'une manière d'agir intrigante. Il eſt fort dévot, & ſon zéle s'accorde avec ſon *tracas*. Gon.

TRACASSER. v. n. Être toujours dans le tracas, dans le mouvement, dans l'embarras; s'intriguer, ſe tourmenter. *Variis ac moleſtis negotiis diſtendi.* Cet homme ne fait que *tracaſſer* tout le jour, & ne s'applique à rièn de ſérieux. Il y a des gens qui *tracaſſent* toûjours ſans rien avancer. Mén. Ils s'empreſſent, ils *tracaſſent*. Port-R. *Multa agendo nil agunt.*

Tracasser, ſignifie auſſi, Barguigner, être irréſolu dans les affaires. *Hæſitare.* Vous ne concluez rien avec cet homme-là, c'eſt un deffiant, un éſprit foible qui ne fait que *tracaſſer*.

Tracasser, eſt auſſi actif, & ſignifie, Inquiéter, tourmenter quelqu'un. *Negotium faceſſere, moleſtiam creare, afferre.* Cet homme là ne fait que me *tracaſſer*, je ne ſçaurois vivre avec lui. Il m'a tant *tracaſſé*, qu'il m'a fait abandonner l'affaire. On dit auſſi, *Tracaſſer* ſa vie; pour dire, Se donner de la peine, s'intriguer pour gagner ſa vie.

TRACASSIÉR, ière. adj. Qui tracaſſe, barguigne, qui ne s'arrête point au ſolide. *Cunctator, hæſitator, turbator.* Il n'y a point de plaiſir d'avoir affaire à des *tracaſſiérs*. Les femmes ſont plus *tracaſſières* que les hommes.

TRACE. ſubſt. f. Empreinte qui reſte du paſſage de quelque chôſe ſur une aûtre, par l'éffort qu'elle fait en la preſſant; indice, marque. *Veſtigium.* Le gibiér laiſſe des *traces*, des marques dans les lieux où il a paſſé. Un carroſſe laiſſe des *traces* de ſon paſſage ſur la neige, ſur la tèrre. Le Prevôt a ſuivi ces voleurs à la *trace*. Ce parchemin a été raturé; on voit encore la *trace*, les veſtiges de l'écriture qui y étoit. Les armées, les tonnèrres, les inondations, laiſſent de funeſtes *traces*. Salomon diſoit qu'on ne pouvoit reconnoître la *trace* du ſerpent ſur la pièrre, la *trace* de l'oiſeau dans l'air, &c. En tèrmes de chaſſe on dit les *traces* du ſangliér, au lieu de dire les pas, les *piſtes*, ou la forme du piéd.

Ce mot vient de *traccia*, qu'on a fait de *tractus*. Ménage. Mais plûtôt ce mot *trace* eſt purement Celtique ou Bas Breton.

Trace, ſe dit figurément en Morale, pour ſignifier l'éxemple des prédéceſſeurs. Ceux qui ſont iſſus des Héros, des grands hommes, doivent ſuivre leurs *traces*, marcher ſur leurs *traces*. Courez à la gloire ſur la *trace* de vos ayeuls. S. Évr. *Veſtigiis majorum inſiſtere.*

Trace, ſe dit auſſi de toute ſorte de marque, de reſte, de veſtige ou d'impreſſion que laiſſe une chôſe. *Veſtigium, impreſſio,*

nota, ſpecies. Les Philoſophes appellent *traces du cèrveau*, les impreſſions plus ou moins profondes que les objèts ſenſibles font ſur les fibres du cèrveau par le moyen des organes éxtérieurs du corps. Cette impreſſion s'appelle auſſi *traces de l'objèt* Le cours des éſprits animaux ſèrt à les entretenir, & à les renouveller. La vivacité de l'imagination vient de la prodigieûſe quantité des *traces* d'objèts différens qu'on a dans le cèrveau, & qui ſont ſi liées les unes aux aûtres, qu'on n'en peut éxciter une ſans en reveiller cent aûtres. La mémoire conſiſte dans les *traces* que les éſprits animaux ont imprimées. Maleb. De tous nos plaiſirs paſſez, il ne me reſtoit plus que le pénible éxèrcice d'en éffacer de mon éſprit la *trace* profonde. Les Pèrſes n'ont rien de plus ſacré que la majeſté du Prince, & dans ſon infortune même ils adôrent encore l'ombre, & les *traces* de ſa gloire paſſée. Vaug. Les défauts d'aûtrui font de profondes *traces* dans notre éſprit, & nous renouvellons ces *traces* par nos réfléxions. Nic. Les *traces* du crime de Philotas étoient encore toutes fraîches. Vaug. Il n'y a point d'artifice que les ſcélérats ne mettent en uſage pour cacher la *trace* de leur crime. Tour.

Mais l'ingrate en mon cœur reprit bientôt ſa place;
De mes feux mal éteints, je reconnus la trace. Racin.

Trace, ſe dit auſſi des lignes qui marquent le déſſein d'un partèrre, d'un ouvrage de tapiſſerie, de broderie, &c. *Delineatio.* La *trace* d'un partèrre. J'ai donné à cet ouvriér tant pour le déſſein, pour la *trace* de cet ouvrage. L'Acad.

TRACEMENT. ſ. m. Action par laquelle on trace, on déſſine. *Deſcriptio, deformatio, exaratio.* Le *tracement* d'un fort ſur le tèrrain eſt plus difficile que celui ſur le papiér.

TRACER. v. act. Déſſiner ſur le papiér, ſur le tèrrain, le plan d'un bâtiment, d'une fortification, d'une figure de Géométrie. *Ichnographiam lineis deſcribere, delineare.* Pour faire le deſſein d'une fortification, il faut prémièrement *tracer* la ligne fondamentale: on *trace* avec le crayon, & puis avec la plume. On a *tracé* cette citadelle ſur le tèrrain, on y a planté les piquèts. On *trace* un cèrcle avec un compas. Il y a une petite machine avec laquelle on *trace* ſûrement des ellipſes. Il y en a auſſi pour les aûtres lignes courbes, ou du moins on en peut faire, & les Géométres en ont donné le deſſein. On appelle auſſi *tracer* en chèrche, quand on a quelque ligne courbe non circulaire à *tracer* en grand, comme des ellipſes, paraboles & hypèrboles, ou aûtres plus compôſées; pour les *tracer* en chèrche, on marque pluſieurs de leurs points qu'on trouve par les voyes de Géométrie, par leſquèls on conduit la ligne qu'on déſire. On *trace* auſſi des déſſeins de tableaux, des broderies, des tapiſſeries, quand on en déſſine le prémiér trait.

Tracer, ſe dit figurément en Morale des éxemples qu'on donne à imiter, des ouvèrtures qu'on donne pour parvenir à quelque chôſe. *Sternere, pateſacere, aperire.* Son ayeul lui a *tracé* le chemin de la gloire.

Tracer *vèrs la richeſſe une route facile.* Boil.

Les inventeurs des ſciences nous ont *tracé* la voye, nous ont ouvèrt le chemin pour les porter plus loin.

Du moins, Abbé, du moins avant de commencer,
Lis encor les conſeils que je te vais tracer. Vill.

C'eſt un tel qui lui a *tracé* le deſſein de cet Ouvrage, qui l'a ébauché.

L'un ſçait tracer *en vèrs une amoureûſe flamme.* Boil.

Tracer, ſignifie encore, Imprimer, graver, former. *Deſignare, exarare.* Le tems éfface les idées que les objèts ont *tracées* dans notre éſprit.

On dit auſſi dans l'écriture, *Tracer* des caractères. *Stribere, deſcribere, delineare.* J'ai pris la plume pour vous *tracer* ces lignes. Je vous ai *tracé* & dépeint tous les traits & les caractères de cet éſprit-là.

Tracer. v. n. Tèrme de Jardiniér. C'eſt Couler entre deux tèrres. *Serpere, ſe propagare.* Cette racine commence à *tracer*. La Quint.

Tracé, ée. part. paſſ. & adj. *Stratus, exaratus, &c.*

Tracé, en tèrmes de Blâſon, eſt la même chôſe qu'*ombré. Adumbratus.*

TRACERET. ſ. m. Outil de fèr pointu dont on ſe ſèrt en Méchanique pour tracer, marquer & piquer le bois. *Graphium delineatorium.*

TRACHÉE. adj. fém. Tèrme d'Anatomie, qui ſe joint à *artère*. La *trachée-artère* eſt la principale partie du cou, le canal ou tuyau qui porte l'air aux poumons, & qui eſt l'inſtrument de la reſpiration & de la voix. *Aſpera arteria.* Elle eſt toute compôſée de cartilages, membranes, petites veines, artères & nèrfs. Galien

lien l'appelle ainſi, à caûſe qu'elle eſt rude & raboteûſe, du mot Grèc τραχεῖα. Le vulgaire l'appelle le *ſiflet*. La tête ou couvèrture de la *trachée-artère* s'appelle le *larinx*. Ses cartilages ſont faits en forme d'anneaux, qui ſont plats d'un côté, & n'achévent pas tout le cèrcle; deſorte qu'ils répréſentent la figure d'un ſigma Grèc; ce qui fait qu'on les appelle *ſigmoïdes*. La *trachée-artère* eſt révêtuë de deux tuniques; l'une intérieure, qui lui eſt commune avec l'éſophage, la langue, le palais & la bouche. L'éxtérieure eſt plus molle & plus mince. Quand elle eſt humide, elle fait la voix enroüée, & quand elle eſt trop ſéche, elle la rend rude & déplaiſante. On dit auſſi *trache-artère*.

TRAÇOIR. ſ. m. Poinçon d'aciér dont ſe ſèrvent les Orfévres & les Graveurs. *Graphis*.

TRADITION. ſ. f. Action par laquelle on livre une chôſe entre les mains de quelqu'un. *Traditio*. La vente d'un meuble ſe conſomme par la ſimple *tradition*, il ne faut point de contrat. Il y a des Coûtumes où la *tradition* réelle eſt néceſſaire pour la pèrfection d'une donation entre vifs. A Paris la *tradition* civile opère autant que la réelle pour la tranſlation de la propriété des chôſes données. La *tradition* des clèfs faite à un locataire, eſt un pouvoir pour ſe mettre en poſſeſſion des lieux.

Tradition, ſe dit auſſi en chôſes ſpirituelles des loix, de la doctrine, des hiſtoires que nous avons reçuës de main en main de nos pères, & qui ne ſont point écrites. *Traditio*. Le Concile de Trente a défini qu'il falloit recevoir les *traditions* Apoſtoliques avec le même réſpect que l'Écriture. Il y a une *tradition* écrite, c'eſt celle dont on trouve des traces dans les écrits des Saints Pères & des Docteurs de l'Égliſe dépuis les prémiérs ſiécles juſqu'à nous. Il y a une aûtre *tradition* non écrite, & c'eſt celle qu'on ne trouve pas dans les Livres des Saints Pères, qui ſont venus juſqu'à nous, l'Égliſe eſt la dépoſitaire de l'une & de l'aûtre *tradition*. La dèrnière eſt bien plus propre pour affèrmir la foy, pour réſoudre les doutes, & pour condamner les erreurs. Elle eſt néceſſaire dans l'Égliſe, & cette néceſſité eſt fondée ſur la promeſſe d'infaillibilité que Jésus-Christ a faite à ſon Égliſe. La *tradition* écrite & qu'on trouve dans les écrits des Saints Pères, eſt excellente & d'un grand uſage contre la plûpart des Hérétiques, parce qu'on en tire contre eux des argumens *ad hominem*. La plûpart des Hérétiques témoignent quelque réſpect pour les Pères des prémiérs ſiecles de l'Égliſe. Mais enfin cette *tradition* écrite n'eſt pas abſolument néceſſaire dans l'Égliſe, qui n'en ſeroit pas moins infaillible, & la régle de notre foy, ſi les Saints Pères n'avoient pas écrit, ou ſi leurs Livres ne s'étoient point conſèrvez, ou ſi ce qui en a été conſèrvé juſqu'à preſent, venoit à ſe pèrdre. De plus les Saints Pères n'ont pas écrit ſur toutes les matières qui ſont controvèrſées, ou qui peuvent l'être dans la ſuite. Tout ce qu'ils ont écrit, n'eſt pas venu juſqu'à nous; & tout ce que nous avons, quoy qu'il ne favoriſe les Hérétiques en aucune manière, n'eſt pas cependant toûjours aſſez clair ſur tous les articles, ni aſſez exprès pour convaincre un Hérétique opiniâtre, ſi on n'avoit recours à la *tradition* non écrite, qui eſt éſſentielle à l'Égliſe, ſelon la forme que Jésus-Christ lui a donnée. Les Juifs obſèrvent pluſieurs cérémonies qu'ils ne tiennent que par *tradition*. Il eſt ſouvent parlé dans l'Évangile des *traditions* que les Phariſiens obſèrvoient, & Jésus-Christ blâme leur orgueïl & leur ſupèrſtition.

Parmi les Chrétiens on pourroit donner trop d'autorité à cèrtaines *traditions*, ou plûtôt abuſer de ce nom, en ajoûtant trop de foy à des hiſtoires, ou s'attachant ſupèrſtitieûſement à des pratiques que l'Égliſe réprouve. Mais on ne peut ſe tromper en ſuivant l'Égliſe ſur les *traditions* comme ſur tout le reſte. Si l'on prend la *tradition* pour tout ce qui n'eſt point écrit, & qui eſt dérivé juſqu'à nous dépuis l'Égliſe primitive, concèrnant ou la foy, ou les rits & cérémonies Écléſiaſtiques, il y en a de deux ſortes. La *tradition* Apoſtolique, & la *tradition* Écléſiaſtique. La *tradition* Apoſtolique qui s'appelle dans le ſens rigoureux & plus propre *tradition*, ou la parole de Dieu non écrite émanée des Apôtres juſqu'à nous par la ſuite continuelle des Fidelles. Cette *tradition* a une égale autorité avec l'Écriture. C'eſt par cette *tradition* que nous avons conſèrvé l'Écriture Sainte quant à la lettre, c'eſt-à-dire, quant au texte véritable des Livres Sacrez, & quant à ſon éſprit & à ſon véritable ſens. Quiconque rejette cette *tradition*, eſt hérétique & tombe dans l'èrreur. C'eſt cette *tradition* que le Concile de Trente a défini qu'il falloit recevoir avec le même réſpect que l'Écriture Sainte. La *tradition* Écléſiaſtique ſont cèrtains Statuts & Réglemens qui regardent les mœurs & les rits qui ont été introduits après le tems des Apôtres par les Pontifes ou par les Conciles, & qui ſont venus juſqu'à nous par la continuelle obſèrvation des Fidelles.

Tradition, ſe dit dans un ſens moins étendu des chôſes qu'on a appriſes des aûtres. *Traditio, fama*. Il y a en Hollande je ne ſçai quelle vieille *tradition* de pruderie qui paſſe de fille en fille, comme une éſpéce de Religion. B. Rab. Je ne ſçai cette hiſtoire que par *tradition*.

TRADITIVE. ſ. f. Chôſe appriſe par tradition. *Majorum inſtituta, veterum mores*. Les Indiens ne ſçavent l'hiſtoire de leur Nation que par la *traditive* de leurs pères. Cette coûtume a lieu par une vieille *traditive* qui a force de loi. On ne s'en ſèrt jamais dans les matières de Religion.

TRADUCTEUR. ſ. m. Celui qui tourne un Livre d'une langue en une aûtre, qui le traduit. *Interpres*. On ne vit jamais un *Traducteur* plus maigre & plus décharné. La Font. Amyot eſt un illuſtre *Traducteur* de Plutarque. D'Ablancourt eſt un des plus excellens *Traducteurs* de notre ſiecle. Boileau appelle celui qui avoit voulu réformer le vieux langage d'Amyot dans ſa traduction de Plutarque, le *froid Traducteur* du François d'Amyot. Les matières de ſcience & de dogme éxigent d'un *Traducteur* une grande préciſion dans les tèrmes. Ab. Régn. Tout *Traducteur* doit un tribut de loüanges, & de préférence à ſon original. De Sacy. Les *Traducteurs* chèrchent ſouvent à s'éxcuſer aux dépens de leur langue, & en demandant grâce pour elle, comme ſi elle n'étoit pas aſſez riche, ni aſſez féconde pour éxprimer les beautez de l'original. Ils accuſent la langue Françoiſe de la foibleſſe qui eſt dans leur génie, & rejettent ſur elles les faûtes dont ils devroient ſe charger eux-mêmes. Gil. On accuſe d'ordinaire les *Traducteurs* de faire des paraphrâſes, ou des commentaires, plûtôt que des vèrſions, parcequ'ils ne ſçauroient garder la briéveté du Latin, qui dit en un mot ce que le François ne peut éxprimer que par circonlocution. Id. Quelque ſoin que les *Traducteurs* prennent de répréſenter fidellement toutes les parties, & tous les membres de leurs Poëtes, ce ne ſont que des cadâvres inanimez. Bail. Dans une traduction en prôſe, où l'on abandonne tous les tèrmes de la langue au *Traducteur*, il demeure bien ſouvent au deſſous de l'original, parcequ'il y a des beautez de langue qui ſont incommunicables. Un *Traducteur* en langue vulgaire eſt réſponſable de tout, & on lui impute juſqu'aux faûtes de l'Auteur. Boil. Un *Traducteur* qui veut être trop littéral, trahit ſon Auteur; c'eſt-à-dire, le rend ſouvent mépriſable, ſuivant l'expreſſion Italienne, *traduttore, traditore*. Voyez la Préface de Mr. Tourreil ſur ſa *Traduction* des Harangues de Démoſthène contre Philippe, *in quarto*.

TRADUCTION. ſ. f. Vèrſion d'un Livre, ou d'un écrit, d'une langue en une aûtre plus connuë. *Verſio, converſio*. Une *traduction* littérale eſt ſéche & triſte. S. Évr. Il eſt difficile de faire paſſer dans une *traduction* toutes les beautez de l'original, parceque ſouvent elles dépendent de l'éxpreſſion. Ab. Rég. Nous avons la *traduction* de la Bible par les Septante, par St. Jerôme. En 1660. les Docteurs de la Faculté de Sorbonne, déclarèrent qu'ils ont en horreur toutes les *traductions* de l'Écriture en langue vulgaire qui ne ſont pas approuvées par les Docteurs Catholiques, à caûſe de pluſieurs fauſſetez que les Hérétiques y avoient inſérées.

TRADUIRE. v. act. *Je traduis. Je traduiſois. Je traduiſis. J'ai traduit. Je traduirai. Que je traduiſe. Que je traduiſiſſe*, ou *je traduirois. Traduiſant*. Tourner quelque écrit, quelque Livre en une langue plus connuë, plus facile à entendre que celle de l'original. *Vertere*. Pour bien *traduire*, il faut s'attacher le plus parfaitement qu'il eſt poſſible à rendre le ſens, & l'éſprit de l'Auteur que l'on *traduit*. Ab. Rég. Les Livres des Poëtes, & des Orateurs ne ſe peuvent *traduire* avec toutes les grâces de l'original. On ne doit point *traduire* les Poëtes en prôſe. Jean-Baptiſte Lally a *traduit* Virgile en vèrs burleſques Italiens; Scarron en vèrs burleſques François. En *traduiſant* le Latin en François, on affoiblit néceſſairement l'expreſſion des mouvemens; mais on l'affoiblit en ſuivant le génie de la langue Françoiſe, qui ſouffre cette ſorte de langueur plus conforme à la nature; au contraire en *traduiſant* le François en Latin, & en ſe contentant de répréſenter la penſée, ſans y ajoûter des mouvemens, on tomberoit par néceſſité dans un ſtile plat & languiſſant, très éloigné du génie des Latins. Dan. Ablancourt en *traduiſant* donne de la force à ce qui n'en a point. S. Évr.

Ce mot vient de *traducere*. Nicod.

On dit auſſi, *Traduire* en ridicule; pour dire, Faire paſſer quelqu'un pour ridicule, faire enſorte qu'on ſe moque de quelque chôſe. *Traducere aliquem in ora hominum*. Il a tourné cette propôſition de telle manière, qu'il l'a *traduite* en ridicule. On a dit d'un méchant Traducteur qu'il a tant *traduit*, qu'il s'eſt enfin *traduit* lui-même en ridicule, c'eſt une pointe.

Traduire, en tèrmes du Palais, ſignifie, Mener ou renvoyer en une aûtre Juriſdiction que l'ordinaire. *Ducere aliquem in jus*. Ce chicaneur m'a *traduit* aux Requêtes du Palais, de là au Conſeil, enſuite au Parlement de Bordeaux; il m'a *traduit* en quatre ou cinq Tribunaux differens. *Traduire* un Priſonnier, c'eſt le faire paſſer d'une priſon à une aûtre.

Traduit, ite. part. paſſ. & adj. *Traductus, verſus, converſus ductus in jus.* Livre *traduit* en vèrs. Inſtance *traduite* au Conſeil, &c.

TRAFIC. ſ. m. Commèrce, négoce, vente, ou échange de marchandiſes, de billèts, d'argent. *Commercium, mercatura, negotiatio.* La tromperie eſt la ſcience du *trafic*. Bay. Le *trafic* en détail ſeulement eſt intèrdit en France aux Gentilshommes. Par un Édit de 1669. ils ne dérogent point en négotiant en grôs. Il y en a encore un nouvel Édit là deſſus en 1702. Les Nobles Vénitiens & Génois font le *trafic* en grôs. En Bretagne le *trafic* même en détail ne déroge point à la Nobleſſe & ne l'abolit point, quoique tant qu'on demeure dans le *trafic*, on ne joüiſſe point des privilèges des Nobles. La Nobleſſe *dort* pendant ce tems-là, comme parlent les Loix & Coutumes du païs, & elle revit dès que le *trafic* a ceſſé. C'eſt un *trafic* prohibé que celui des éſclaves, ou des Bénéfices. Il entend bien le *trafic*. Voilà un *trafic* inconnu. Les Hollandois veulent faire tous ſeuls le *trafic* des Indes.

Ce mot vient de l'Italien *traffico*, qui l'ont pris de l'Arabe. Ménage.

Trafic, s'employe auſſi figurément. Combien voit-on de Prêtres qui font un *trafic* de la piété ? Fléch. *Pietatem venalem habere.* On fait un honteux *trafic* du mérite, & des bonnes qualitez que l'on a. Bell. Quand on attend quelque retour d'un bienfait, ce n'eſt plus libéralité, c'eſt un *trafic*. S. Évr. Les amitiez ordinaires ſont des *trafics* honnêtes, où chacun ſe propôſe quelque chôſe à gagner. M. Ésp. Ces affectations de voir & d'être vuës font comme un *trafic*, & un commèrce de regards impurs, & de penſées criminelles. Fléch. Le *trafic* de l'amitié doit être honnête ; mais enfin c'eſt un *trafic*. S. Évr. On fait *trafic* de civilitez, & de complaiſances. Nic. N'eſt-il pas honteux aux Philoſophes de faire *trafic* de vèrtu, & de mettre la ſageſſe à l'encan ? Ablanc. Faire *trafic* de loüanges, c'eſt donner des loüanges pour des loüanges.

TRAFIQUANT, ante. Qui trafique. *Negotiator.*

TRAFIQUER. v. n. Faire commèrce, négoce, trafic. *Negotiari, mercaturam facere.* Aux Indes on *trafique* de pièrreries, d'épiceries. Ce Banquièr *trafique* d'argent ſur la place. On a *trafiqué* long-tems des billèts de l'Épargne. Un Marchand mêlé eſt celui qui *trafique* de tout.

Trafiquer, ſe dit auſſi au figuré. Je connois de ces pèrſonnes qui *trafiquent* de civilitez, & dont les clins-d'œil ont quelque deſſein. Bal. On *trafique* de la vèrtu, de l'amour ; tout eſt à vendre parmi les hommes. La Br. *Omnia venalia habere.*

> *Le vil amour du gain ſoüilla tous les écrits....*
> Trafiqua *du diſcours, & vendit les paroles.* Boil.

On dit en provèrbe, C'eſt un Gentilhomme Breton, qui *trafique* ſur les mèrs, qui vend ſes chiens pour avoir du pain.

Trafiqué, ée. part. paſſ. & adj. Qui a paſſé par les mains des Marchands. On ne fait point d'état des billèts *trafiquez*, qui ont paſſé par pluſieurs mains. *Negotiatus.*

TRAFIQUEUR. ſ. & adj. m. Marchand qui trafique. *Negotiator.* Il eſt vieux. Tous les Marchands *trafiqueurs* en Orient en rapportent, &c.

> *Voi, comme derechéf nos* trafiqueurs *vaiſſeaux*
> *Deſancrez vont gliſſant ſur nos marchandes eaux.*
> Du Bartas.

TRAGACANTH. ſ. m. ou **Tragacanthe.** ſ. f. Éſpéce de gomme à laquelle on a donné ce nom, parce qu'elle ſort par inciſion de la racine ou du tronc d'une plante qui eſt auſſi appellée *tragacanthe. Gummi ſpecies à planta tragacantha ſic dicta.* On appelle ordinairement cette gomme, *gomme adraganth.*

Tragacanthe, ſe dit auſſi d'une ſorte de plante qu'on nomme aûtrement *barbe-renard*, ou *épine de bouc*, en Latin *tragacantha.*

Ce mot eſt compôſé des mots Grecs τράγος, *bouc*, & ἄκανθα, *épine*, comme qui diroit *épine de bouc*, à caûſe que cette plante eſt garnie d'épines. Le R. P. Plumièr Minime croit que le mot *barbe-renard*, vient de *barba arenaria*. Car, dit-il, il faut ſçavoir que dans un endroit du tèrroir de Marſeille qu'on appelle Montredon (Mont rond) il y a quantité de ces plantes. Ce tèrroir n'eſt que ſable, & on voit paroître parmi le ſable les épines du *barbe renard*. Ces épines ſont les éxtrémitez de chaque côte qui porte les feüilles, & elles paroiſſent par deſſus le ſable en façon d'une barbe hériſſée. J'éſtime que les Marſeillois ont donné le nom de *barbe-renard*, comme qui diroit *barba arenaria* à cette plante, à caûſe de ces épines qui paroiſſent comme des barbes épineûſes parmi le ſable. P. Plum.

TRAGÉDIE. ſ. f. Poëme Dramatique, qui répréſente ſur le théâtre quelque action ſignalée de pèrſonnages illuſtres, laquelle ſouvent a une iſſuë funeſte. *Tragædia.* Selon Ariſtote, la *Tragédie* eſt une imitation d'une action grâve, & qui a une juſte grandeur, qui par le moyen de la compaſſion, & de la tèrreur, achevé de purger en nous les paſſions. Dac. Corneille n'a pû venir à bout de concilier Ariſtote avec lui-même. Les éxemples que cite Ariſtote, ruinent ſa propre définition. Ainſi Corneille n'a nullement approuvé cette définition d'Ariſtote, & a nié que ce ſoit là l'éffet de la *Tragédie*. Id. Comme la *Tragédie* conſiſtoit anciennement dans les mouvemens éxceſſifs de la crainte, & de la pitié, n'étoit-ce pas faire du théâtre une école de frayeur, où l'on apprenoit à s'épouvanter de tous les perils ? S. Évr. On admirera toûjours les *Tragédies* de Sophocle, d'Euripide, de Sénéque, de Corneille. La *Tragédie* eſt un des grands éfforts de la Poëſie. La *Tragédie* fut le plaiſir de Rome auſſi bien que d'Athènes, & de toute la Gréce. St. Évr. La *Tragédie* pour nous divèrtir nous arrache des larmes. Boi. Horace attribuë l'invention de la *Tragédie* à Theſpis, & Quintilien à Éſchyle. Les Athéniens appelloient Éſchile le *Père de la Tragédie*. Bacchus eſt originairement le Dieu de la *Tragédie*. La *Tragédie* informe & groſſière dans ſa naiſſance, n'étoit qu'un ſimple chœur qui joüoit ſeul, & qui chantoit des dithyrambes, ou des hymnes à l'honneur de Bacchus. Theſpis penſa le prémièr à jetter un pèrſonnage dans le chœur pour le délaſſer. Éſchyle trouvant ce pèrſonnage unique trop ennuyeux, en ajoûta un ſecond pour occuper plus agréablement le ſpectateur par le moyen du dialogue. Il inventa auſſi un principal rôle : il habilla plus honnêtement ſes Acteurs, & leur chauſſa le cothurne. Mais la *Tragédie* ne parvint que fort tard à la gravité, & à la grandeur qui lui ſont convenables, & l'on eut de la peine à en bannir le ſtile burleſque, & les petits ſujèts. Sophocle s'apperçut que les deux pèrſonnages ne ſuffiſoient pas pour la variété des incidens, & en introduiſit un troiſiême. Les Grècs en demeurèrent là : du moins ils introduiſirent rârement quatre intèrlocuteurs dans une même ſcêne. La *Tragédie* & la Comédie étoient d'abord prèſque confonduës ; mais on les ſépara ; on s'attacha enſuite à cultiver principalement la *Tragédie*, & on négligea la Comédie. Quand la *Tragédie* eut pris une meilleure forme, on changea auſſi la meſure des vèrs, & on tâcha de la renfèrmer dans l'éſpace d'un jour, ou dans le tour d'un ſoleil, &c. Dac.

Paſquièr dit que la *Tragédie* en France fut prémièrement introduite par Jodelle, qui fit la Cléopatre, & la Didon qui furent répréſentées avec beaucoup d'applaudiſſement en préſence de Henri II. Après lui vint Robèrt Garnièr qui remporta le prix de la *Tragédie*. Il compôſa huit *Tragédies* toutes de choix, & de grand poids : Porcie, Cornelie, Marc-Antoine, Hippolite, la Troade, Antigône, la Juive, & Bradamante : Poëmes qui à mon jugement trouveront lieu dans la poſtérité. Pasq.

> *Le vieil cothurne d'Euripide,*
> *Eſt en procès entre Garnièr,*
> *Et Jodelle qui le prémièr,*
> *Se vante d'en être le guide.* Rons.

Leurs Ouvrages ſont pitoyables en comparaiſon de ceux d'un très-grand nombre de Poëtes qui ont depuis réüſſi en ce genre, & particulièrement de Corneille & de Racine, qui ont peut-être enchéri ſur les Grècs, & ſur les Latins. Nous admirons nos *Tragédies* par de petites douceurs, qui ne font pas une aſſez forte impreſſion ſur les éſprits. S. Évr. Dans la *Tragédie* Corneille ne ſouffre point d'égal, & Racine ne veut point de ſupérieur. Id. Il faut que tout ſoit grand & éxtraordinaire dans la *Tragédie* pour nous frapper, & entraîner notre admiration. S. Évr. Le génie de la *Tragédie* Françoiſe eſt la pitié, & la galanterie. Le P. R. Dans la *Tragédie* les régles anciennes s'accordent mal avec les agrémens modèrnes. Corn.

Tragédie, ſe dit auſſi d'un évenement, d'une hiſtoire, ou même d'une action funeſte, cruelle, ſanglante. *Tragædia.* Les héréſies caûſent à la fin quelque révolte, quelque *tragédie* dans un État. Les jàlouſies des Princes finiſſent ſouvent en *tragédies*. La fortune jouë quelquefois de ſanglantes *tragédies*.

TRAGI-COMÉDIE. ſ. f. Aûtre piéce de théâtre, qui répréſente une action qui ſe paſſe entre des pèrſonnes ſignalées, dont l'évenement n'eſt ni triſte, ni ſanglant, & où l'on admet quelquefois le mélange de pèrſonnages moins ſérieux. *Tragi comædia.* L'Antiquité n'a point connu ces ſortes de piéces où l'on confond le ſérieux, & le comique : & l'épithète de M. de Corneille qui les appelle des *Comédies Héroïques*, ne peut en juſtifier l'irrégularité. Dac. [illegible] qu'on appelle *Tragi-Comédie*, qui veut faire rire & pleurer tour-à-tour, je n'en fais point de cas ; ce ſont des émotions contraires que le cœur ne peut ſouffrir. Le Ch. de M. Plaute appella ſon Amphytrion en plaiſantant, une *Tragi-Comédie*, parce qu'il tourne en ridicule un ſujet tragique. C'eſt dans ce ſeul cas que la Comédie peut introduire des Rois & des Héros, parce que le ridicule eſt le caractère eſſentiel de ce Poëme. Dac. Voyez Comédie.

TRAGI-COMIQUE. adj. Qui appartient à la Tragi-comédie. *Tragicomicus*. Un ſtile *tragi-comique*, une piéce *tragi-comique*.

TRAGIQUE, adj. Qui appartient à la Tragédie; qui eſt funeſte, ſanglant, malheureux. *Tragicus, funeſtus, cruentus, infauſtus*. Former un déſſein *tragique*. Cataſtrophe *tragique*. Euripide répondit au Roi Archelaüs, qui vouloit qu'il prît de lui la matière d'une Tragédie: Ne plaiſe aux Dieux, qu'il vous arrive quelque chôſe qui ſoit propre au Poëme *Tragique*. Voilà une hiſtoire *tragique*, & pitoyable.

On ſçait de cent Auteurs l'aventure tragique. Boil.

Vous parlez en tèrmes trop *tragiques*. Être ménacé d'une fin violente, & *tragique*. Parler d'un ton éffrayant & *tragique*. Cette entrepriſe a eû un ſuccès bien *tragique*. On appelle Poëte *Tragique*, celui qui fait des Tragédies. Sénéque le *Tragique*.

Tragique. ſ. m. Poëte qui a compôſé des Tragédies. *Tragicus Poëta*. Corneille ſeroit au deſſus de tous les *Tragiques* de l'Antiquité, s'il n'avoit pas été trop au deſſous de lui dans quelques-unes de ſes piéces. S. Évr. Nos *Tragiques* à force de faire pleurer leurs Héros, les rendent imbécilles. Id. Les *Tragiques* Grècs ſe plaîſoient à répréſenter les Grands humiliez pour rabattre leur orguëil, & conſoler les miſérables. Le P. R.

TRAGIQUEMENT. adv. D'une manière tragique. *Tragicè*. Mourir *tragiquement*. Finir fort *tragiquement*. Déclamer *tragiquement*.

TRAGIUM. ſ. m. Plante qui pouſſe de petites tiges ligneûſes, de la longueur du petit doigt, revêtuës de petites feüilles longues, rangées deux à deux comme celles du politric; mais plus longues, vèrtes par deſſus, couvèrtes d'un coton cendré par deſſous. Il ſort d'entre ces tiges d'aûtres petites tiges nuës, qui ſoutiennent des fleurs en épi, de couleur purpurine. Sa racine eſt blanchâtre, un peu longue, grêle. En Latin *tragium alterum Dioſcoridis quibuſdam, folio trichomanis*. J. Bauh. Cette plante eſt aſtringente, propre pour la diſenterie. Quelques uns donnent ce nom au dictame blanc; & d'aûtres à l'arroche puante.

TRAGORIGANUM. ſ. m. De τράγος, *hircus & origanum*. Plante qui pouſſe des tiges plus petites & plus blanches que celles du marum vulgaire que C. Bauhin appelle *ſampſuchus, ſive marum vulgare maſtichen redolens*. Ses feüilles ſont auſſi plus minces & plus longues, un peu blanches, d'un goût âcre & d'une ôdeur moins agréable. Ses fleurs ſont vèrticillées; c'eſt-à-dire, diſpôſées en rayon & par étages le long des tiges & des branches; elles ſont en gueule, de couleur blanche. Ses ſemences ſont oblongues, renfèrmées dans la capſule qui a ſèrvi de calice à la fleur. Sa racine eſt ligneûſe, dure. En Latin *tragoriganum anguſtifolium*. C. Bauh. M^r. Tournefort met cette plante parmi les éſpéces de crapaudine ou fideritis; il l'appelle *fideritis Hiſpanica erecta, folio anguſtiori*. Il y a deux éſpéces de marum, dont l'une eſt appellée *tragoriganum latifolium*. Id. & l'aûtre *tragoriganum primum*. Clus.

TRAGOS. ſ. m. C'eſt un nom que quelques Botaniſtes donnent à deux arbriſſeaux qu'on appelle aûtrement raiſin de mèr, & qui ſont, ſuivant M. Tournefort, des éſpéces d'*ephedra*.

TRAHIR. v. act. Tromper quelqu'un qui a de la confiance en nous; lui nuire couvèrtement & en ſecret, & même à découvèrt. *Prodere*. Les avâres, les tyrans ſont ſouvent *trahis* par leurs propres domeſtiques. La ſeule penſée de ſe voir *trahi* par ce qu'on aime, touche ſenſiblement un homme de cœur. La Fon. Le plus grand des crimes eſt de *trahir* ſon ami, ſon maître, ſon bienfacteur, ſon païs, ſa patrie.

S'il eſt pour me trahir *des éſprits aſſez bas,*
Ma vertu pour le moins ne me trahira *pas*. Corn.

Ce mot vient de *tradere*. Nicod.

Trahir, ſe dit figurément en chôſes morales. Un Amant dit que ſes yeux, & ſes ſoupirs ont *trahi* ſon cœur, ou ſon ſecret, ou ſon amour; c'eſt-à-dire, qu'ils l'ont révélé, qu'ils l'ont laiſſé voir. *Prodere*. De mes feux innocens j'ai *trahi* le myſtère. Rac. Vos déguiſemens mêmes vous *trahiſſent*. Tour. Mon étonnement & mon chagrin m'ont *trahi*. S. Évr. C'eſt-à-dire, ont découvèrt mes ſentimens ſecrèts.

Ah! garde-toi de nommer mon vainqueur,
Ma rougeur trahiroit *les ſecrèts de mon cœur*. Corn.

Trahir, ſignifie encore, Tromper; manquer à quelqu'un. *Prævaricari, prodere*. J'ai *trahi* mon repôs pour ne te point *trahir*. La Suze. Sa Maîtreſſe a *trahi* ſes éſpérances, ſes déſirs; c'eſt-à-dire, qu'elle n'a pas répondu à ce qu'il attendoit d'elle. On dit qu'un homme *trahit* ſes ſentimens, qu'il *trahit* ſon cœur, quand il parle contre ſa propre conſcience. L'homme qui ſuit ſes paſſions, ſe *trahit* lui-même. *Trahir* ſes propres intérêts, c'eſt agir contre ſoi-même. On dit que la nature ne ſe ſçauroit *trahir*, pour dire qu'un père, une mère a toûjours de l'amitié pour ſon fils.

Trahi, ie. part. paſſ. & adj. *Proditus, traditus*.

TRAHISON. ſ. f. Fourberie; pèrfidie; défaut de fidélité à ſon Prince, à ſon ami, à celui qui avoit de la confiance en une pèrſonne. *Proditio, perfidia*. La prudence humaine n'eſt guères à l'épreuve des *trahiſons* que nous font nos amis, parce qu'on ne s'en défie point. Bell. On paye l'utilité d'une *trahiſon*, & on abomine le traître. M. Ésp. Les fineſſes, & les *trahiſons* ſont des marques de foibleſſe, & de peu d'habilité. La Roch. Voilà une noire *trahiſon*.

Ce mot vient de *traditio*.

En Anglerèrre, on appelle crime de *haûte trahiſon*, non ſeulement tout attentat contre la pèrſonne du Roi; mais encore toute conſpiration contre le Roi, ou le Royaume par acte ouvèrt. Tout commèrce criminel avec la Reine, ou les filles du Roi; tuer le Chanceliér, ou le Grand Treſoriér; rogner la monnoye; contrefaire le ſceau du Roi, tout cela eſt crime de *haûte trahiſon*. *Crimen læſa majeſtatis*. Tuer ou ſa femme, ou ſon père, ou ſes enfans, ou ſon maître, eſt ce qu'on appelle crime de *petite trahiſon*.

Trahison, ſe dit auſſi d'une action de ſurpriſe dont on ne ſe déffie point, dont on n'a pas le tems de ſe parer. *Dolus, fraus, captio*. Troye fut priſe par la *trahiſon* de Sinon. Les poltrons prennent leurs ennemis en *trahiſon*, ils les attaquent par dèrrière, ou avec avantage.

TRAICTOIRE, ou **TRETOIRE**. ſ. f. Inſtrument de Tonneliér, qui lui ſèrt à tirer & à allonger ſes cèrceaux en reliant des tonneaux. Il eſt compôſé d'un crochet de fèr & d'un manche.

Nicod dit que ce mot vient de *tractoria*.

TRAJET. ſ. m. Éſpace à travèrſer par mèr, ou ſur une rivière, pour aller d'un rivage à l'aûtre. *Trajectus, commeatus*. Le *trajet* de Calais à Douvres n'eſt que de ſept lieuës. Le *trajet* de Marſeille en Afrique eſt fort long. Les occaſions les plus dangereûſes de la guèrre ſont le *trajet* du foſſé d'une place, d'une rivière.

Trajet, ſe dit auſſi, des voyages par tèrre, du chemin qu'on fait par tèrre. *Tranſitus, commeatus*. Il y a un long *trajet* de Paris à Vienne. Il a fait deux fois en un jour le *trajet* du Fauxbourg S. Gèrmain au Marais. Paris eſt éxtrémement grand, & il faut faire de longs *trajèts*, quand la pratique donne un peu. Mol.

TRAIN. ſ. m. Ce qui ſèrt à traîner, porter & voiturer. *Inſtructus, apparatus*. Le *train* d'un carroſſe conſiſte en quatre rouës, la fléche ou les brancards, le timon & les moutons, c'eſt ce qui ſupporte un carroſſe, ou une caléche, qui les fait rouler. Un chariot a auſſi ſon *train*. Les chevaux ont emporté le *train* de devant; c'eſt-à-dire, les deux prémières rouës.

Les Imprimeurs appellent le *train* de dèrrière de leurs preſſes, l'endroit où ils pôſent l'encriér. *Pars poſterior, poſtica*.

Train, ſe dit auſſi des chevaux ou des bêtes de ſomme, & c'eſt l'allure ou la démarche du cheval. Ce cheval a un *train* rompu; il va de *train*, bon *train*. Le *train* ou la partie de devant du cheval ſont les épaûles & les jambes de devant. Le *train* de dèrrière ſont les hanches & les jambes de dèrrière. Ce cheval n'eſt beau que par le *train* de devant. Un coup de canon a emporté à ce mulet tout le *train* de dèrrière.

Train, ſe dit auſſi de l'allure, de la manière de marcher des hommes & des voitures. *Modus incedendi, vehendi*. Quand on va bon *train*, on fait de ſon piéd une lieuë par heure. Un baſque ſuit aiſément le *train* d'un cheval. Les carroſſes de la diligence vont grand *train*.

On le dit auſſi de la piſte ou des ornières qui marquent un chemin. *Veſtigia*. On a ſuivi le *train* de cette charrette pour découvrir où l'on avoit porté le bôis volé dans la forêt. On a ſuivi le *train* des chevaux pour arrêter ces voleurs.

On appelle en Fauconnerie le *train* de l'oiſeau, ſon dèrrière, ou ſon vol. *Tractus alarum*. On dit auſſi, Faire le *train* à un oiſeau lorſqu'on lui donne un oiſeau dreſſé qui lui montre ce qu'il doit faire, & à quoi on le veut employer.

Train, ſe dit auſſi de l'équipage, ou de la ſuite d'un chèf de famille, d'un Seigneur. *Apparatus, comitatus, ſtipatio*. Ce bourgeois n'a pour tout *train* qu'un petit laquais & une ſèrvante. Ce Seigneur marche à grand *train*, il a carroſſe, chevaux, mulèts, pages, laquais, &c. Cet Ambaſſadeur eſt entré avec un *train* magnifique. Quelquefois il ſe dit ſimplement des gens de livrée. Il a un beau *train* dèrrière ſon carroſſe. Il a laiſſé ſon *train* à la porte. Il a habillé ſon *train* de neuf.

On dit en mauvaiſe part, qu'il y a du *train* dans une maiſon, qu'il y loge du mauvais *train*, quand il s'y retire des filous, des garces, & aûtres gens mal vivans. *Turba, tumultus*. On a chaſſé cette ſèrvante, parcequ'il y avoit toûjours du *train* après elle, des laquais, des filous, &c.

Train, ſignifie auſſi une éſpéce de radeau fait de piéces de bois, qu'on lie enſemble avec des pèrches & des rouëlles pour le voiturer plus facilement ſur des rivières qui n'ont pas aſſez de fond pour les mettre en bateaux. *Traba.* On fait auſſi des *trains* de poûtres, de ſolives, d'ais. Le *train* de bois quârré ou de brin eſt compôſé d'ordinaire de quatre brelles qui font 28 à 30 toiſes de long. Leur largeur eſt depuis 14 juſqu'à 18 piéds. Les *trains* de bois de corde ou de moule ſont compôſez de 18 couppons, & chaque couppon de douze piéds de long, qui font 36 toiſes, & de quatre longueurs de bois pour la largeur. Ils rendent ordinairement 25 cordes de bois à Paris. On dit auſſi, un *train* de bateaux, lorſqu'on en attache pluſieurs à la queuë les uns des aûtres pour les remonter.

Train, ſe dit auſſi des parties qui ſèrvent à faire mouvoir quelque machine. *Inſtructus.* Le *train* d'une preſſe, d'un moulin, &c.

Train, ſe dit figurément en Morale, du mouvement qu'on donne aux affaires, de la manière d'agir. *Inceſſus, movendi ratio, rerum decurſus.* Ce procès ſera jugé quand il pourra, je le laiſſe aller ſon *train*. Pour vivre prudemment, il faut connoître le *train* des affaires du monde. C'eſt un bon homme qui va toûjours ſon même *train*, il a un même *train* de vie. Une âme trop élevée s'accommode mal-aiſément au *train* commun de la vie. S. Évr. Tant que le tems n'a point ravagé ce qu'on a reçu d'agrémens de la nature, on ne ſonge point à mener un *train* de vie ſolitaire & retirée. S. Évr.

En Train. Advèrbe qui ſe dit de la diſpôſition à faire ou à continuer quelque chôſe. *In procinctu eſſe.* Nous étions bien en *train* de nous divèrtir. C'eſt un gaillard qui met les aûtres en *train*. Laiſſez-moi travailler, tandis que je ſuis *en train*. Allons juſques-là, tandis que nous ſommes *en train* de marcher.

Tout d'un Train. Aûtre advèrbe qui ſignifie, Tout de ſuite au même tems. *Unâ & eâdem operâ, tenore uno, unà, ſimul.* Nous ferons cela *tout d'un train*. Je ne penſois pas en tant dire *tout d'un train*, & tout d'une tîre. Sar.

TRAÎſNAISSE. ſ. f. Plante qui a été nommée ainſi, parce qu'elle s'étend beaucoup. On l'appelle aûtrement *renoüée*, ou *centinode*. *Poligonum.* Voyez Renoüée.

TRAIRE. v. act. *Je trais, tu trais, il trait, nous trayons, &c. Je trayois. J'ai trait. Je trairai. Que je traye. Je trairois. Que j'aye trait. Trayant.* Preſſer le pis des animaux fémelles qui ont du lait, pour le faire ſortir. *Mulgere, emulgere.* On *trait* les vaches, les jumens, les âneſſes, les chévres, les brébis.

Ce mot vient de *trahere*. Du Cange le dérive de *tractare*.

Trait, aite. part. paſſ. & adj. *Mulſus, emulſus.*

TRAÎſNANT, ante. adj. Qui pend juſqu'à tèrre, qui traîne à tèrre. *Ponè ſerpens, humi reptans.* Les femmes ont des queuës *trainantes*. Les habits de deüil dans les grandes cérémonies ſont *trainans*, & longs de dix aûnes. Les chevaux dans les entrées & cérémonies ont des caparaçons *traînans* juſqu'à tèrre. La pique *trainante* eſt la marque de deüil.

On dit auſſi, au figuré, qu'un homme valétudinaire eſt tout *traînant*, qu'il méne une vie *trainante*, c'eſt-à-dire, infirme & languiſſante. *Vitam ægram trahere, traducere, ducere.* L'Orateur avec une action lente, & une parole *traînante* laiſſa languir ſes auditeurs. M. Scud. Il y a des caractères *traînans* dans cette piéce. Corn. C'eſt à dire, ennuyeux; qui ne ſont ni vifs, ni animez.

TRAÎſNE. ſ. f. Tèrme de Mèr. C'eſt une menuë corde où les matelôts, & les ſoldâts attachent leur linge pour le laiſſer traîner à la mèr, & le blanchir par ce moyen. *Funiculus penſilis.*

TRAÎſNEAU. ſ. m. Aſſemblage de quelques piéces de bois ſans rouës, qui ſèrt à traîner & à tranſporter des balots & des marchandiſes. *Traba vehicularis.* En Pologne & dans les païs Septentrionaux on ſe ſèrt de *traineaux* pour toutes ſortes de voitures, qui vont avec une mèrveilleûſe diligence ſur les neiges, & les glaces.

Ce mot vient de *traîner*, qui a été fait du Latin *traha*, ou de Grèc modèrne τράνα, qui eſt une éſpéce de véhicule, ainſi nommé, *quòd non volvatur rotis, ſed trahatur.*

Traîſneau, eſt auſſi un filet pour prendre des pèrdrix, des cailles, vaneaux, béccaſſes, pluviérs & aûtre ſemblable gibiér. *Tragula, rete, reptile.* Il a deux aîles fort longues, que deux hommes traînent par la campagne, qui eſt cependant battuë par les Chaſſeurs. Il y a auſſi de ces *traineaux* dont on ſe ſèrt à la pêche.

TRAÎſNÉE. ſ. f. Éſpéce de chaſſe du loup, qu'on fait en l'attîrant dans un piége ou trappe par le moyen de l'ôdeur d'une charogne qu'on traîne dans une campagne, ou le long du chemin. *Lupi venatio per cadaveris ductum.*

Traîſnée, ſe dit auſſi de tout ce qui s'épanche en long. Les bêtes faûves laiſſent une *trainée* de corpuſcules ou de particules qui font que les chiens les ſuivent à la trace. *Odor, odoramentum, trabes, feræ ſemita.* Le ſoleil répand d'une Planéte à l'aûtre de longues *trainées* de lumière qui ſe croiſent, & qui ſe travèrſent en mille façons différentes. Font.

Traîſnée, eſt auſſi une longue amorce de poudre diſpôſée en ſorte, qu'elle faſſe jouer des boëtes, ou aûtres feux d'artifices. *Sulphurati pulveris ductus, vel trabes incendiarius.*

Traîſnée, ſe dit auſſi des chôſes qu'on ſeme ou qui ſont tombées ſur un chemin, qui marque la piſte par où l'on a paſſé. *Veſtigium trames.*

Traîſnée, en tèrmes de Blâſon, ſe dit auſſi en parlant des Armes de la Maiſon des Bruſlarts, qui portent de gueules à une bande d'or chargée d'une *trainée* de ſable, accompagnée de cinq barillèts de même. *Trames.*

Traîſnée, eſt auſſi une éſpéce de plante. Voyez Traînasse. *Centinodia.*

TRAÎſNE-POTENCE. ſ. m. Mot burleſque qui ſe dit de celui qui engage des gens dans un parti revolté, & qui n'eſt pas aſſez vigoureux pour les maintenir, & empêcher qu'ils ne ſoient pris & pendus. *Furcifer.*

TRAÎſNER. v. act. & n. Tîrer après ſoi quelque chôſe, ſoit qu'elle ſoit pôſée à tèrre, ſoit qu'elle ſoit ſuſpenduë ſur des roües, *Trahere, attrahere.* Il faut tant de chevaux pour *traîner* cette poûtre, ce fardeau. Les faquins ſe font *traîner* en carroſſe, tandis que les Philoſophes vont à piéd. Cet Avocat va *traîner* inutilement ſa robbe au Palais. On *traîne* ſur la claye ceux qui ont été tuez en duel. Les Sèrgens l'ont *traîné* ſcandaleûſement en priſon. *Trainer* du fond des bois un cèrf à l'audience. Boil. On chaſſe en *trainant* un filet par la campagne. On pêche en *traînant* une ſeine dans un étang, dans une rivière. Les ſèrpens rampent & ſe *trainent* ſur le ventre. La Comête *traîne* dans l'air une longue queuë. Les Muſes aiment le calme & la paix, & travaillent au bruit d'un ruiſſeau qui *traîne* ſes eaux dans un vallon. Val.

Ce mot vient du Latin *traxinare*. Ménage.

Traîſner, ſignifie auſſi, Mener avec ſoi; avoir à ſa ſuite, attîrer, faire venir. *Attrahere, ſecum ducere.* Une armée *traîne* après elle une infinité de valèts, de bagage. Ce ſcélerat *traîne* toûjours après lui cent couppe-jarrèts. La vieilleſſe eſt le ſupplice d'une femme qui a fait conſiſter toute ſa gloire à *traîner* après elle une foule d'Amans. Cotin à ſes Sèrmons *traine* toute la tèrre. Boil.

Traîſner, ſignifie auſſi, Agir avec lenteur, incommodité, languir. *Trahere.* Il eſt enfin malade tout-à-fait, il y avoit long-tems qu'il *traînoit* une vie languiſſante. Loüis XI. *traînoit* les miſérables reſtes d'une vie qu'il avoit paſſée à troubler les aûtres. Fléch. Il faut vous *traîner* juſqu'à l'Audience pour faire ſèrment. Il *traîne* la jambe, il a de la peine à marcher. On dit auſſi abſolument, il y a long-tems qu'il *traîne*; pour dire, qu'il eſt en langueur.

Traîſner, ſe dit figurément en chôſes morales. Un Orateur dont le ſtile *traîne*, qui *traîne* ſes paroles, n'émeut point. *Verba protrahere.* Cette affaire *traîne* en longueur, on y fait de nouveaux incidens, de nouvelles chicanes, elle ne finira pas ſi-tôt. Ce débiteur m'a *traîné*, m'a amuſé plus de deux ans en me promettant de me payer. Les procès *traînent* à leur ſuite la ruïne des maiſons. De tous les déplaiſirs que l'amour *traîne* après ſoi, l'abſence eſt un des plus ſenſibles. Voit. M. de Turenne gémiſſoit de ces maux néceſſaires que la guèrre *traîne* après ſoi. Fléch. Nos paſſions *traînent* après elles le trouble & le repentir. Des-H. Quelle foule de maux l'amour *traîne* à ſa ſuite? Rac. Il vaut mieux vivre hors du commèrce des pécheurs, que de *traîner* au milieu du monde une vie tumultueûſe, une conſcience agitée, & une étèrnité douteûſe. Fléch.

Traîſner, ſe dit auſſi des chôſes qui pendent juſqu'à tèrre. *Fluere, diffluere.* Un long manteau, une robbe qui *traîne*. Ses cheveux lui *traînoient* juſqu'à tèrre.

Traîſner, ſignifie auſſi, Être en voye, être négligé, n'être pas ſèrré. *diffluere, ſparſum eſſe, neglectum jacere.* C'eſt une mauvaiſe ménagère qui laiſſe tout *traîner* chez elle, qui n'a point de ſoin. C'eſt une mal propre qui laiſſe *traîner* ſes habits dans la boüe, qui n'a pas le ſoin de les trouſſer.

Se traîſner, ſe dit pour, Se gliſſer en rampant, ſe couler avec adreſſe & ſans bruit. *Repere, ſerpere.* Ce Chaſſeur ſe *traîna* pour approcher le gibiér. Ce ſoldat *ſe traîna* ſous la tente du Général pour voir ce qui s'y paſſoit.

On dit provèrbialement, Autant *traîner* que porter, en ſe moquant d'une pèrſonne qui ne fait rien de ce qu'on lui commande. On dit auſſi, Il n'eſt pas échappé qui *traîne* ſon lien, de ceux qu'on rattrape après qu'ils ſe ſont ſauvez de priſon. *Non evaſit qui laqueum ſecum trahit.*

Traîſné, ée. part. paſſ. & adj. *Tractus, attractus, traditus.*

TRAÎſNEUR. ſ. m. Il ſe dit particulièrement d'un filou, qu'on appelle

appelle *traineur* d'épée, qui porte une épée, & qui ne va point à la guèrre. *Machærophorus.*

TRAÎſTRE, ESSE. adj. & ſubſt. Qui trahit, qui prend en trahiſon : qui eſt méchant, pèrfide, ſcélerat, trompeur. *Proditor*, *inſidus*, *perſidus*. Il n'y a point d'aſſez grand ſupplice pour les *traîtres*. Il eſt *traître* à ſa patrie & à ſon Royaume. VAUG. On déteſte le *traître*, tandis qu'on profite de ſa trahiſon. Le ſcélerat m'a fait un accueïl *traitre* & trompeur. Conſole-toi, le *traître* n'échappera pas. ABLANC. Il faut bien conſèrver les noms injurieux de fourbe & de *traître*, pour en faire honte à ceux qui les méritent. S. ÉVR.

Au travèrs de ſon maſque on voit à plein le traître. MOL.

Que l'impoſteur ſçait bien, de traîtreſſe *manière*,
Se faire un beau manteau de ce tout qu'on révère. MOL.

TRAÎſTRE, ſe dit dans un ſens moins ôdieux, en parlant des ſurpriſes de l'amour, ou des infidélitez des Amans. *Perſidus*, *inſidus*, *inſidelis*. L'amour eſt entré en *traitre* dans mon cœur. Je ne me défiois de vos œillades *traitreſſes*.

Ce traître *Amour*, *qu'on ne peut trop maudire.* DES-H.

Molière fait dire à une femme irritée contre l'inconſtance, & les pèrfidies des maris ;

Oüi, *les* traîtres *bien-tôt ſe lâſſent de nos feux*,
Et portent aûtre part ceux qu'ils doivent chez eux,

Ce mot vient du Latin *traditor*, ce qui a été tîré de l'Écriture, du nom qu'elle donne à Judas.

TRAÎſTRE, ſe dit auſſi des animaux & des chôſes inanimées, d'un cheval qui mord, & qui ruë en *traître*, qui ſe dérobe en *traitre* de deſſous le cavaliér. *Inſidus*, *perſidus*, *refractarius*. Il n'y a rien de plus *traitre* qu'une mine, qu'une arme à feu qui tîre toute ſeule. On appelle *traître*, ce canon qui eſt dans l'angle de la caſemate, parcequ'il eſt le plus difficile à démonter, & qu'il tîre en *traitre*. On dit auſſi, que le feu eſt *traitre*, lorſqu'il couve long-tems en quelque lieu après un incendie qu'on croyoit éteint, & qu'il réparoît. On appelle auſſi *traître*, le calme de la mèr, quand il s'éleve quelque ſoudaine tempête. On dit auſſi, que des maux ſont *traitres*, quand ils ſont plus dangereux qu'ils ne paroiſſent ; & que du vin eſt *traitre*, quand il enivre. Il me donna une liqueur *traitreſſe*. BOIL.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *traître* comme Judas. Un baiſer de *traitre*, eſt l'action d'un ennemi qui fait des careſſes. *Oſculum inſidum*, *perſidum*. On dit auſſi qu'un homme n'eſt pas *traitre* à ſon corps ; pour dire, qu'il ne s'épargne, qu'il ne ſe réfuſe aucunes commoditez.

TRAÎſTREUSEMENT. adv. A la manière d'un traître. *Proditorie*, *perſide*, *inſide*, *perſidioſe*. Il ne ſe dit guères que dans les procédures criminelles. La ſentence porte, que ce ſcélerat a été convaincu d'avoir méchamment & *traitreuſement* aſſaſſiné ſon Maître, ſon Prince.

TRAIT. adj. Qui eſt tîré & paſſé par la filière. Il ſe dit particulièrement de l'or & de l'argent. *Tractus in fila*, *ductus in ſtamina*, *tactilis*, *ductilis*. Il eſt oppôſé à or & argent filé ; car il s'employe tout pur, comme un ouvrage d'orfévrerie. On le dit auſſi des cordes de clavéſſin de cuivre & de fèr.

TRAIT. ſ. m. Ce qui ſèrt à tîrer un carroſſe, une charrette, une charruë. *Lorum ductarium*, *belciarius funis*. Les harnois de carroſſe ont des *traits* de cuir ; ceux de charrette en ont de corde attachez au colliér des chevaux.

On appelle auſſi *trait*, la laiſſe qui ſèrt à conduire des chiens à la Chaſſe. *Lorum ductile*. Laiſſer aller un limiér de la longueur du *trait*. On dit qu'un Levriér bande ſur le *trait*, lorſqu'étant près de la repôſée du cèrf, il fait éffort pour s'avancer de ce côté-là.

On appelle ſur les rivières un *trait*, ou *train* de bateaux, quand il y a pluſieurs bateaux vuides attachez enſemble qui remontent la rivière. *Navium cohærentium reductus*.

TRAIT, ſe dit au contraire de ce qu'on pouſſe, de ce qu'on chaſſe au loin par quelque arme ou machine. *Sagitta*, *jaculum*. L'arc & l'arbalête ſont des armes de *trait*. Les Arbalêtriérs & ceux qui portoient des frondes & des javelôts, étoient aûtrefois appellez gens de *trait*. Les baliſtes qui pouſſoient de grôs matras, paſſoient auſſi pour armes de *trait*.

TRAIT, ſe dit particulièrement de la fléche qui ſe tîre avec l'arc ordinaire. *Sagitta*. On diſoit que l'armée de Darius obſcurciſſoit l'air des *traits* qu'elle décochoit, d'une nuée de *traits*. On commença à tîrer des *traits* de tous côtez ſur les fantaſſins. VAUG.

TRAIT, ſe dit auſſi pour marquer une diſtance de lieu, ou de tems. *Intervallum*, *ſpatium*, *ſagittæ jactus*. Un *trait* d'arc eſt la portée d'une fléche ; un *trait* d'arbalête. Il y a un long *trait* de tems depuis le Déluge juſqu'à nous.

TRAIT, en ce ſens ſe dit figurément, & poëtiquement des regards, & des charmes qui touchent les cœurs, & qui inſpirent de l'amour. *Illecebræ*, *lenocinia*, *illectus*. Les *traits*, ou les fléches de Cupidon : *ſagittæ*, *tela*, m'ont pèrcé juſqu'au fond du cœur ; il m'a bleſſé de ſes *traits* empoiſonnez. La ſolitude & les bois inſpirent une cèrtaine tendreſſe qui ne ſèrt qu'à enfoncer dans le cœur le *trait* qu'on voudroit arracher.

Sa main mal aſſûrée, *& ſes regards timides*
Firent ſur moi l'éſſai de leurs traits *homicides.* CER.

L'amour n'a rien de beau, *d'attrayant*, *ni de doux*,
Point de traits, *point de feux*, *qu'il n'emprunte de vous.*
VOITURE.

Peut-être que jamais
L'amour n'a contre un cœur émouſſé tant de traits. DES H.

TRAIT, ſe dit encore prêſque dans le même ſens des coups, des attaques de la médiſance, de la raillerie, ou de quelque acte de malignité. *Dicterium mordax*, *telum*. Un *trait* de ſatyre, ou de raillerie trop piquant, fait une bléſſure qui ne ſe refèrme guères. Ceux qui ont le plus de mérite, ſônt d'ordinaire les plus éxpôſez aux *traits* de l'envie. BELL. Le Démon nous lance de toutes parts mille *traits* enflammez. NIC. Je ſçaurai parer à tous vos *traits*, & les renvoyer contre vous. S. ÉVR.

TRAIT, ſignifie auſſi une ligne qu'on tîre tout d'un tems avec une plume, un pinceau, un burin. *Linea calamo*, *vel penicillo ducta*, *linea ductus*. Les Écrivains prennent plaiſir à remplir de *traits* les tîtres & les marges de leurs écrits, pour faire voir la hardieſſe de leur main. Un Financiér peut être ruiné par un *trait* de plume d'un Surintendant. Un *trait* de plume ſur une ſignature la rend nulle. Voilà le deſſein d'une fortification, mais il n'y a que le prémiér *trait*, ou la ligne fondamentale. Quand ce Peintre ne donneroit qu'un *trait* de pinceau, on connoîtroit bien ſa manière. Le *trait* de cette figure, le contour eſt fort bien déſſiné. Meulan ne faiſoit que de ſimples *traits* de burin, il ne faiſoit point de hachûres.

En ce ſens on dit figurément, qu'un Auteur a donné à quelqu'un un *trait* de pinceau ; pour dire qu'il en a fait la déſcription : *Deſcriptio*, & le plus ſouvent en mauvaiſe part ; pour dire, qu'il lui a donné quelque *trait* ou brocard ſatyrique.

TRAIT, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un rang de quârrez d'échiquiér dont on ſe ſèrt ſeulement, quand l'échiquiér n'eſt pas tout entiér : ce qui répond à ce qu'on appelle *tires*, quand on parle du vair. *Teſſellarum ductus*, l'échiquiér entiér eſt ordinairement de ſix *traits*. On en ſpécifie le nombre, quand il y en a moins.

TRAIT, en tèrmes d'Architècture, ſe dit de toute ligne qui forme quelque figure ; ou du deſſein, & de la couppe artiſte des pièrres qui ſont taillées hors de leurs angles, pour faire des ouvrages biaiſez. *Ductus lapidum*. Ce qu'il y a de beau dans le déſſein de la vis de ſaint Gilles, de la trompe d'Anèt, c'eſt le *trait*. Le *trait* de cette voûte eſt bien hardi. C'eſt Philibèrt de Lorme qui a écrit le prémiér du *trait* ou de la couppe des pièrres, & enſuite le Père Dèrran Jéſuite, &c. Les Ouvriérs appellent *trait d'équèrre*, ou *trait quârré*, les piéces de bois ou de pièrre taillées en angles droits. Les Scieurs diſent *trait* de ſcie ; pour dire, couppe de ſcie. *tractus*.

TRAIT, en tèrmes de Marine, ſe dit auſſi de la figure des voiles. *Velorum figura*, *diſpoſitio*. Sur l'Océan on navige avec des voiles à *trait* quârré. On appelle auſſi *trait* de compas, *pointe* de compas, un des 32. airs ou rumbs de vent.

TRAIT, en tèrmes de Méchanique, eſt le poids ou la force mouvante qui emporte l'équilibre. *Pondo*, *pondus*. Un poids en équilibre ne trébuche point, ſi on n'y ajoûte quelque chôſe pour le *trait*. Le frottement des parties qui ſe fait dans les machines, demande une augmentation de force pour le *trait*. Les petits poids ne reviennent pas aux grands à caûſe du *trait*.

TRAIT, en tèrmes de rubrique, ſignifie une éſpéce de Vèrſet que chantent les Choriſtes aprés l'Épître en pluſieurs Fêtes de l'année, & notamment le Samedi Saint. *Tractus*. Ce *Trait* eſt différent des Répons, en ce qu'il ſe chante tout ſeul, & que pèrſonne n'y répond. C'eſt au reſte un chant lent & lugubre, qui répréſente les larmes des Saints, & les ſoupirs qu'ils pouſſent du fonds de leur poitrine en ſigne de pénitence ; & eſt ainſi nommé, *quia tractim canitur*. DU CANGE.

TRAIT, en tèrmes de jeu d'Échècs, eſt un avantage qu'on donne à une partie de joüer le prémiér un pion, de l'avancer d'une, ou de deux câſes. *Tractus*. Vous joüez prêſque auſſi bien que moi ; je ne puis vous donner que le *trait*.

TRAIT, ſe dit auſſi des divèrſes parties & configurations du viſage

ſage. *Oris ductus, vel oris aut vultûs lineamenta.* Cette beauté n'eſt pas régulière ; mais elle a de grands *traits.* Ces jumeaux ſe reſſemblent ſi bien, qu'ils ont tous les mêmes *traits.* L'âge n'a point gâté cette femme, elle a encore les *traits* de ſa jeuneſſe. Tous ſes *traits* ſont réguliérs, & agréables tout enſemble ; ce qui n'arrive prêſque jamais. St. Évr. Cette fille a tous les *traits* qui font un beau viſage ; mais ils ne ſont pas faits les uns pour les aûtres ; leur aſſemblage détruit leur détail. Vill. La nature n'a rien épargné pour vous former les *traits* du viſage & du corps. Voit.

Trait, ſe dit auſſi figurément en ce ſens, de la peinture qu'on fait de la conduite, ou des mœurs de quelqu'un ; crayon, échantillon. *Delineatio, deſcriptio.* J'ai reconnu l'homme à ce *trait*-là.

> *La nature féconde en bizarres portraits,*
> *Dans chaque ame eſt marquée à de differens* traits. Boil.

> *Cent mille écus en mariage ;*
> *C'eſt un beau* trait *de viſage.*

Trait, ſe dit auſſi à table, de ce qu'on avale tout d'un coup en bûvant. *Unico hauſtu bibere, magnis & repetitis ictibus bibere.* Le grand plaiſir eſt de boire à long *traits.* Il y a des ivrognes qui boivent une pinte de vin tout d'un *trait*, ſans reprendre haleine. On le dit auſſi en d'aûtres occaſions ; faites ces deux méſſages tout d'un *trait.*

Trait, ſe dit auſſi des chôſes qui ſont en état de durer quelque tems. Voilà une maladie qui a la mine de prendre *trait*, dont on ne peut mourir, ni guérir de long tems. Ce procès, cette négociation prendront *trait* ; pour dire, tireront en longueur, il s'y fera bien des incidens. *Trait* ne ſe dit guères en ce ſens.

Trait, ſe dit auſſi en quelques ſupplices. Dans l'éſtrapade on dit qu'on donne un ſecond *trait* à un ſoldat ; pour dire, qu'on lui donne une ſeconde fois l'éſtrapade. *Ictus, ductus iteratus.* On dit à la queſtion, qu'on a donné un ſecond *trait* de corde à un patient, quand on a mis ſous la corde qui le tient ſuſpendu, le grand tréteau, comme on fait à la queſtion extraordinaire ; ce qui la bande davantage, & le fait beaucoup ſouffrir.

Trait, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, penſée, ſaillie d'imagination, réfléxion, ſentence. *Ingenioſe, acutè dictum, factum, cogitatum.*

> *L'un ſçait d'un* trait *plaiſant aiguiſer l'épigramme.* Boil.

Il y avoit de beaux *traits* d'éloquence dans ce Sèrmon. Voilà un des plus beaux *traits*, un des plus beaux paſſages de l'Antiquité. Les *traits* politiques dont la narration de Tacite eſt ſemée, ont je ne ſçai quoi de fin. Bou. Les Épîtres de Pline ſont pleines de *traits* qui ne ſont pas aſſez ſimples. Id. Il ne faut pas qu'un *trait* d'éſprit ſoit trop fin & trop étudié. Arn. Les hommes ne conviennent qu'à regret de la beauté, ou de la délicateſſe d'un *trait* de morale qui les peint, & qui les déſigne. La Br. L'amour qui s'éxplique ſans art, touche plus que les *traits* ingénieux d'une élégie. S. Évr. Il ne faut pas trop limer le diſcours : des *traits* trop fins, & trop déliez échappent à l'éſprit, & ne le frappent pas aſſez. Gom. Les belles chôſes mêmes veulent être ménagées, & il ne faut pas éblouïr l'éſprit par un trop grand nombre de *traits* agréables & ſurprenans. Cl.

Trait, ſignifie auſſi Acte, tour, action. *Facinus.* C'eſt un grand *trait* de prudence, que de ſçavoir ſe retirer du jeu à propos. Vous avez fait là un *trait* d'ami. On lui a fait un grand *trait* de malice, un méchant tour. C'eſt là un grand *trait* d'humilité.

TRAITABLE. adj. m. & f. Qui eſt docile, affable, acceſſible, accommodant ; qui a l'éſprit doux & facile ; qui entend volontiérs raiſon. *Tractabilis, facilis, commodus.* Il n'y a point de procès ſi épineux dont on ne ſorte aiſément, quand on a affaire à des gens *traitables.*

> *Philis pourquoi n'êtes-vous plus* traitable ? S. Évr.

Platon dit que l'homme ſeroit le moins *traitable* de tous les animaux, ſi la ſcience ne le rendoit docile.

> *Il faut parmi le monde une vèrtu* traitable.
> *A force de ſageſſe on peut être blâmable.* Mol.

Traitable, ſignifie auſſi, Ductile, maniable, qui ſe peut aiſément mettre en œuvre. *Ductilis, malleabilis.* L'or eſt le plus *traitable*, le plus ductile des métaux. Le fèr aigre n'eſt pas *traitable*, pour faire de menus ouvrages.

Traitable, ſe dit auſſi de ceux qui ſont en état d'être traitez & panſez, ou des matiéres ſur leſquelles il eſt pèrmis de diſcourir. *Sanabilis, medicabilis.* Il faut mettre cette homme dans les grands rémédes, mais il n'eſt pas *traitable* en l'état qu'il eſt, à caûſe de ſa foibleſſe. Voilà une belle queſtion, mais elle n'étoit pas *traitable* en tel endroit, devant une telle compagnie. *Tractari, agitari non poterat.*

TRAITANT. Participe du vèrbe traiter, qui a ſes mêmes ſignifications. *Tractans, ſanans.*

TRAITANT. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne maintenant aux gens d'affaires qui prennent les Fèrmes du Roi, & ſe chargent du recouvrement des déniers & impôſitions : c'eſt au lieu de celui de *Partiſan*, qui eſt devenu ôdieux. *Redemptor vectigalium.* La Chambre de Juſtice eſt établie pour faire recherche des malvèrſations des *Traitans.* Du débris des *Traitans* groſſir l'épargne du Roi. Boil.

TRAITTE. ſ. f. Diſtance d'un lieu à un aûtre. *Iter, via.* Il y a une bonne *traitte* de la porte ſaint Jacques à la porte ſaint Denis. On va ſouvent de Paris à Meaux tout d'une *traitte*, ſans débrider. Les corps d'armée qui ſont en marche, ne font pas une longue *traitte.* On l'a dit auſſi quelquefois du tems. Une longue *traitte*, ou ſuite d'années.

Traitte, ſignifie auſſi, Trafic, commèrce avec les Sauvages. *Tractatus, mercatura.* En Canada on fait la *traitte* des caſtors avec les Yroquois. Il eſt allé à la *traitte* à Mont-Réal. On va dans le Sénéga à la *traitte* des Négres. Il y a des peuples ſi farouches, qu'on ne peut faire de *traitte* avec eux.

Le trafic des Banquiérs s'appelle *traitte* & rémiſe d'argent. *Pecuniæ exportatio.*

Traitte, ſe dit auſſi du commèrce, du tranſport des marchandiſes. *Vectura.* On fait de grandes *traittes* de vins de Bordeaux en Hollande, par tout le Septentrion. On a déffendu la *traitte* des blez du Royaume.

Ce mot vient du Latin *tracta*, formé de *trahere.* Ménage.

Traitte Foraine, eſt un droit qui ſe leve ſur toutes les marchandiſes qui entrent dans le Royaume, ou qui en ſortent. *Mercium extra Regnum, aut provinciam exportatio, evectio.* C'eſt une des cinq grôſſes Fèrmes. Elle a trois noms ſynonymes, ou trois Fèrmes réünies en une ; le droit de reſve, qui eſt le plus ancien, qu'on appelle *jus regni* ; le droit de haut paſſage, qui eſt auſſi fort ancien, quoyque poſtérieur ; & le droit d'impôſition, ou *traitte foraine*, qui eſt un droit de ſol pour livre généralement établi ſur tout ce qui ſe vend en France par Édit de l'an 1360. & réglé par Ordonnance de l'an 1369. leſquèls droits ont été réünis en un par des Édits poſtérieurs des années 1542. à Tonnèrre, & de 1549. à Amiens. Par Édit de Henri II. de l'an 1556. le droit de *traitte* & impôſition *foraine* a été fixé à 12 déniers pour livre ; celui de reſve au Domaine forain à quatre déniers ; & celui de haut paſſage à ſept déniers. Et par une Déclaration du 30. Juin 1621. il a été ordonné que les Bureaux ſeroient établis pour le payement de ces droits ſur les marchandiſes qui entrent & ſortent des Provinces de Bretagne, Poitou, Saintonge, Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Lorraine, & aûtres, où ces droits n'étoient pas pèrçûs ; d'où vient l'établiſſement des Bureaux d'Ingrande, Montluçon, la *traitte* d'Anjou & aûtres lieux qui ne ſont pas ſur les frontières.

Il y encore une *traitte* domaniale, qui eſt une nouvelle impôſition augmentée ſur quatre éſpéces de marchandiſes, ſeulement quand elles ſont tranſportées hors du Royaume, blé, vin, toile & paſtel, par Édit de Henri III. de l'an 1577. qui a été jointe à la *traitte foraine. Extra dominium exportatio, portuarium tranſvectionis.* Quelques-uns dérivent ce mot de *tributum* : mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *tractus* ou *tracta.*

On appelle *traitte* en matières de monnoyes une charge éxceſſive qui fait la diminution de leur valeur. *Mixtio, immixtio nimia.* Ce tèrme comprend le ſeigneuriage, le braſſage, & le remède de poids & de loi. On le dit auſſi, quand on fait fabriquer une ſi grande quantité de billon & de cuivre, qu'on le fait entrer dans le commèrce au lieu de bonnes éſpéces. C'eſt pécher contre la politique, de charger la monnoye d'une *traitte* éxcéſſive.

TRAITTÉ, ou TRAITÉ. ſ. m. Contrat, marché, accord, convention. *Pactum, Conventum, pactio, contractus.* J'ai fait un *traitté* pour la vente de ma charge, pour l'achat de cette maiſon. Il a fait un *traitté* avec le Roi pour les francs-fiéfs & nouveaux acquêts ; un *traitté* à forfait, conditionnel.

Traitté, ſe dit auſſi d'une négociation & concluſion de paix, de confédération, de mariage, de capitulation. *Pacis Compoſitio.* Le *Traité* de Nimégue, de Munſtèr, d'Aix la Chapelle, de Vèrvins. Le *Traité* des Pyrénées. L'infraction d'un *Traité*, les articles d'un *Traité.*

Traitté, ſe dit auſſi d'un ſimple conſentement, d'un accord ſans aûtre formalité. Je veux faire un *traité* avec vous : c'eſt que vous m'aimerez pendant ſix mois, &c. Voit.

> *Quand les ordres du Ciel nous ont fait l'un pour l'aûtre,*
> *Philis, c'eſt un* traité *bien-tôt fait que le nôtre.* Corn.

Traitté, ſe dit auſſi d'un ſujet ſur lequel on écrit. *Tractatus.* Un

Cours de Théologie ſe diviſe en pluſieurs *Traitez*, le *Traité* de la Trinité, de l'Incarnation, de la Grâce, des Sacremens, &c. Un *Traité* de la Sphère, de l'Aſtrolabe, du Compas de proportion. La plûpart des Auteurs diviſent leurs Livres en *Traitez* ſur pluſieurs matières. La Mothe le Vayèr a fait pluſieurs *Traitez* ou Opuſcules Sceptiques.

TRAITTEMENT, ou TRAITEMENT. ſ. m. Bon ou mauvais accueïl qu'on fait à quelqu'un, outrages ou careſſes qu'on lui fait. *Bona vel mala receptio, tractatio.* Ce vainqueur a fait toutes ſortes de bons *traitemens* aux vaincus. Les Corſaires font de mauvais *traitemens* à leurs éſclaves. Le *traitement* qu'ils nous font, eſt caûſe que nous appréhendons. Abl. On eſt bien aimé & bien obéï par les peuples, ſelon le bon *traitement* qu'on leur fait. Le Chirurgien demanda tant pour le *traitement* & pancement de ces malades.

TRAITTER, ou TRAITER. v. act. & n. Faire un commèrce, négocier; convenir de cèrtaines conditions. *Tractare, mercari.* Cet Officièr *traite* d'une telle Charge, d'une telle tèrre, c'eſt-à-dire, il la marchande. Ce Financièr a *traité* d'une telle Fèrme, on lui en a fait l'adjudication. Ce Bénéficièr a *traité* de ſon Bénéfice, il l'a pèrmuté, il l'a réſigné, il s'en eſt défait. On a *traité* la paix à Munſtèr, le mariage du Roi en Éſpagne. Vous avez un procès contre un tel, voulez-vous *traiter* de votre droit, de la part que vous avez en cette affaire? Les Éſpagnols & les Italiens ſe piquent d'une grande habileté à *traiter*.

Traitter, ſignifie auſſi, qualifier quelqu'un; lui donner cèrtains titres; ou lui rendre cèrtains honneurs qui lui appartiennent, ou qu'il prétend lui être dûs. *Appellare, nuncupare, vocare.* On *traite* le Pape de Sainteté, les Rois de Majeſté, les Princes d'Alteſſe. Cet homme veut qu'on le *traite* d'Éxcellence, de Monſeigneur.

Traitter, dans la même ſignification, ſe dit auſſi dans un mauvais ſens. *Traiter* quelqu'un de ſot, d'impèrtinent, de ridicule. *Vocare, nuncupare.* Cette propôſition a été *traitée* d'hérétique. On l'a *traité* de coquin, & il en a avalé l'affront; c'eſt à dire, il a été qualifié, on lui a donné le nom de ſot, de coquin, &c.

Traitter, ſignifie auſſi, agir, vivre, en uſer d'une cèrtaine manière avec les aûtres. *Agere cum.* Ce fanfaron *traite* tout le monde de haut en bas. Il *traite* rudement ſes valèts, ſes païſans. Les Juges ont *traité* ce paûvre homme à toute rigueur. Un honnête homme doit toûjours *traiter* les aûtres, & être *traité* lui même civilement. N'as-tu pas vû comme elle m'a *traité*? Mol. La confiance d'un Amant bien *traité* ne doit jamais aller juſqu'au ſécrèt de ſon amour. S. Réal. Ces deux ennemis ſe ſont *traitez* de Turc à Môre. Se *traiter* d'égal: ſe *traiter* en ami, c'eſt agir ſans façon, ſans cérémonie.

Traitter, ſignifie auſſi, nourrir, donner à manger, ſoit à l'ordinaire, ſoit en cérémonie. *Apparatis epulis accipere, cœna aut epulis excipere.* Dans cette aubèrge on *traite* à tâble d'Hôte à tant par tête. Il *traite* en vaiſſelle d'argent, à tant de ſèrvices. Il *traite* à bouche que veux-tu. Il nous a *traitez* ſplendidement, il nous a magnifiquement régalez. Ces Meſſieurs ſe *traitent*, ſe donnent à manger tour à tour. Ils ſe *traitènt* ſans façon, ſans grands apprêts. Le Roi a donné charge à ſon Maître d'Hôtel de *traiter* cet Ambaſſadeur, d'avoir ſoin de ſa tâble pendant ſon voyage.

Traitter, ſe dit auſſi des pancemens & médicamens. *Curare, ægrum ſanare.* Ce malade a été bien *traité* pendant ſa maladie: c'eſt un tel Médecin, un tel Chirurgien, un tel Apoticaire qui l'ont *traité*. Ne differez point à vous faire *traiter* de votre mal. Ce Chirurgien l'a mal *traité*, il s'en ſentira toute ſa vie.

Il faut cependant éviter de mettre l'advèrbe *mal* devant avec le vèrbe *traiter*, en parlant d'un Chirurgien, & il vaudroit mieux dire, *traiter mal*, afin de ne point tomber dans l'équivoque de *mal traiter*, qui ſe prend en un aûtre ſens.

Traitter, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, des matières ſur leſquelles on diſcourt, on écrit. *Differere, tractare, pertractare, agere.* Cet Auteur a *traité* de la Phyſique, de la Théologie. Celui-là a *traité* la matière en grôs. Celui-ci a *traité* toutes les queſtions en détail. L'Aſtronomie *traite* du mouvement des aſtres. La Géométrie *traite* des quantitez. Cette matière a déja été *traitée* pluſieurs fois. Dans les conférences des Sçavans on *traite* de chôſes grâves & ſérieûſes: & dans les compagnies ordinaires on ne *traite* que de bagatelles.

Traitté, ée. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Tractatus, pertractatus.*

TRAITTEUR, eûse. ſ. m. & f. Maître Cuiſiniér public qui donne à manger proprement, moyennant cèrtain prix par tête, ou dont on convient. *Obſonator.* Les *Traiteurs* à Paris font un corps ſéparé des Rôtiſſeurs, & des Tavèrniérs. Il n'eſt pèrmis qu'aux *Traiteurs* d'entreprendre des nôces, des feſtins. Les gens de qualité ne vont point au cabarèt: mais vont manger chez le *Traiteur*.

TRAITTOIRE. ſ. m. Inſtrument de Tonneliér, compôſé d'un crochet de fèr, & d'un manche de bois. *Tractorium, retractorium.* Le *traitoire* ſèrt à tîrer & à allonger les cèrceaux quand on relie les tonneaux.

TRAMAIL. ſ. m. Filèt qu'on met au travèrs des petites rivières, où le poiſſon ſe prend de lui même. *Caſſis triplus, vel triplaris, vel triplicis texti.* Il eſt compôſé de trois rangs de mailles les unes devant les aûtres, dont celles de devant & de dèrrière ſont fort larges, & faites d'une petite ficelle. La toile du milieu qui s'appelle la *nappe*, eſt faite d'un fil délié. Elle s'engage dans les grandes mailles, qui en bouchent l'iſſuë au poiſſon qui y eſt entré.

Ce mot vient de *tremaculum*, qui ſe trouve dans la Loi Salique, tit. 29. §. 32. d'où l'on a fait dèpuis *tremaclum* de *macula*, à caûſe qu'il eſt compôſé de trois rangs de mailles. On l'a auſſi appellé *tramallum* dans la baſſe Latinité, & les Italiens le nomment *tramaglio*.

Tramail, ſe dit auſſi figurément de toute ſorte de piéges. *Pedica, laqueus, inſidia.* Ils ont pris les Flamans comme dans un *tramail*. Marigni.

TRAME, ou Trême. ſ. f. *Trame*, ſe dit par les honnêtes gens, & *trême* par les Artiſans. *Trama, ſubtegmen, ſubſtamen, ſubtemen.* Ainſi on peut dire *trême* au propre, & toûjours *trame* au figuré. Dans le propre il ſignifie, les fils de travèrs qui font la toile ou l'étoffe, quand on les paſſe à travèrs ceux qui compôſent la chaîne. Dans les mohères la chaîne eſt de ſoye, & la *trême* de laine.

Ce mot vient du Latin *trama*. Ménage. Il vient plutôt de *tremen*, vieux mot Celtique & Bas-Breton qui ſignifie *paſſage*.

Trame, ſe dit figurément & poëtiquement en Morale, du cours de la vie. *Vitæ curſus, ſtamen.* La mort inéxorable ourdit ſourdement ſa *trame*. S. Évr. La Médecine rompt plus de *trames* qu'elle n'en renouë. Id.

Les trois fatales ſœurs qui n'épargnent pèrſonne,
Sont prêtes à couper la trame *de mes jours.* Des-H.

Les Parques ont filé, ont couppé de mes jours la malheureûſe *trame*. Cer.

Trame, ſe dit auſſi d'un complot ſecret, d'une trahiſon, d'une intrigue, d'une conjuration. *Conjuratio, clam meditata fraus, clandeſtinum conſilium.* Combien de conjurations, & de *trames* ſécretes contre l'uſurpateur? M. de M. La *trame* ſe conduiſoit ſi ſecrettement, qu'il ne ſçavoit rien du danger où il étoit. Vaug. Elle rompra la *trame* qu'elle a ourdie. Pat. On découvrit la *trame* qu'il avoit formée avec tant de ſoin, & d'artifice. Méz.

TRAMER. v. act. (Les Artiſans diſent *Tremer.*) Faire de l'étoffe, de la toile, en paſſant la trame ou la navette entre les chaînes. *Texere, intexere, contexere.*

Tramer, ſe dit figurément en Morale d'un complot qu'on forme contre quelqu'un à deſſein de lui nuire. *Clandeſtinum habere conſilium, exitium moliri, meditari, machinari, fabricare.* Il y a long-tems qu'il *tramoit* le deſſein de cette accuſation calomnieûſe. Il avoit *tramé* la plus horrible des méchancetez. Vaug. Les complots qui ſe *tramoient* contre Cromwel, troubloient à tous momens la joye ambitieûſe. S. Évr.

TRAMÉ, ée. part. paſſ. & adj. *Textus, intextus, meditatus.*

TRAMONTAIN. ſ. m. Qui eſt au delà des Monts. *Tranſmontanus, ultramontanus.* Les Peintres d'Italie ont appellé *Tramontains*, ceux qui étoient hors l'Italie, comme les Allemans, Flamans & François. Les Juriſconſultes de France appellent les Docteurs *Tramontains* ou *Ultramontains*, les Canoniſtes d'Italie, comme Gomèz; Hoſtienſis, Panorme, &c. qui ont des maximes oppôſées à celles de France. On doute de l'uſage de *Tramontain*. Il vient de l'Italie *trà*, ou du Latin *trans*, qui ſignifie *au-delà*. Il faut dire *Ultramontain de Ultra montes.*

TRAMONTANE. ſ. f. Vent du Nord, ou du Septentrion. *Aquilo, boreas.* C'eſt ainſi qu'on le nomme ſur la mèr Méditèrranée & en Italie: & ce mot vient de ce qu'il ſouffle du côté qui eſt au-delà des monts à l'égard de Rome & de Florence.

Tramontane, ſignifie auſſi l'étoile du Nord qui ſert à conduire les vaiſſeaux ſur la mèr. *Cynoſura: helice, ſtella polaris arctica.* Ce qui fait qu'on dit figurément, qu'un homme a pèrdu la *tramontane*; pour dire, qu'il eſt déconcèrté, qu'il ne ſçait où il en eſt, ni ce qu'il fait; qu'il a pèrdu le jugement, & la raiſon.

TRANPE, TRANPER. Voyez Trempe, Tremper.

TRANCHANT, TRANCHÉE, TRANCHER. Voyez Trenchant, &c.

TRANGLES. ſ. f. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit des faſces rétrécies, qui n'ont que la moitié de leur largeur, & qui ſont en nombre impair. *Faſciæ veſtrictæ, impares.*

TRANLER. v. act. Tèrme de chaſſe, qui ſe dit quand il faut

quêter un cerf au hazard, lorſqu'on ne l'a point détourné. *Tranſquirere, indagare.*

TRANQUILLE. adj. m. & f. Calme, paiſible, qui n'eſt point agité. *Tranquillus, quietus, pacatus, ſedatus, placidus.* Le Médecin juge que la fiévre diminuë, quand le pouls eſt plus *tranquille*, moins émû qu'il n'étoit. La nuit tout eſt *tranquille* dans les ruës, dans la campagne. La mer eſt *tranquille*, quand le vent ne ſouffle point.

TRANQUILLE, ſe dit figurément en Morale, dans le même ſens. Les Stoïciens ont l'eſprit & les paſſions *tranquilles*. Tout eſt *tranquille* dans le Royaume. Il s'eſt retiré dans la ſolitude pour joüir d'une vie *tranquille*. La félicité *tranquille* des Philoſophes eſt trop languiſſante pour être ſouhaitable. LA FONT. L'amour *tranquille* s'endort aiſément. S. ÉVR. L'âme du Sage eſt dans une aſſiette calme, & *tranquille*. DAC. La joye d'un Amant ne doit jamais être *tranquille* : il faut qu'elle ſoit toûjours un peu mêlée d'inquiétude. M. SCUD.

Dans un long avenir j'entre l'eſprit tranquille. ID.

Tout eſt tranquille *ici; mais mon cœur ne l'eſt pas.* RAC.

L'amour fuit les *tranquilles* plaiſirs. VILL. Quand le cœur eſt *tranquille*, & que rien ne le remuë, on n'eſt guères plus animé que ſi l'on étoit mort. CH. DE M.

TRANQUILLEMENT. adv. D'une manière douce & paiſible, ſans émotion. *Tranquillè, ſedatè, pacatè, quietè.* Diſputez fort *tranquillement* & ſans vous émouvoir. Celui qui obéït à la raiſon, agit *tranquillement*. DAC.

Viens-tu tranquillement *m'annoncer le trépas?* RACINE.

Vous m'aimez trop *tranquillement*, & je trouve que votre tranquillité m'eſt injurieuſe. LET. PORT.

TRANQUILLISER. v. act. Calmer, rendre tranquille. *Tranquillare, ſedare, pacare, placare. Tranquilliſer* l'eſprit, *tranquilliſer* la conſcience de quelqu'un. Je tâche de me *tranquilliſer* là-deſſus. Ce mot a été reçu avec peine, & il ne faut pas s'en ſervir trop ſouvent. RÉFL. Ce remède-là eſt propre pour *tranquilliſer* les humeurs, *tranquilliſer* les eſprits. On s'en eſt beaucoup ſervi dans le figuré à l'occaſion des nouveaux Quiétiſtes.

TRANQUILLITÉ. ſ. f. Repôs, calme, état ſans trouble, & ſans agitation. *Tranquillitas, quies, ſedatio.* La *tranquillité* de l'air n'eſt plus troublée par les vents. Le Magiſtrat eſt le conſervateur de la *tranquillité* publique. BAY. Le Sage s'éloigne du bruit pour joüir de la *tranquillité* de l'eſprit. La *tranquillité* de l'eſprit, qui eſt l'ouvrage de la raiſon, eſt, à le bien prendre, un état d'indifférence, & de langueur, qui approche moins du plaiſir que de la triſteſſe. S. ÉVR. La *tranquillité* d'Épicure n'étoit qu'une exemption de trouble. S. ÉVR. C'eſt mal connoître l'uſage de la vie, que de paſſer ſes jours dans la fade *tranquillité* du repôs. S. ÉVR. Caſſien appelle l'apathie des parfaits contemplatifs, leur immobile & continuelle *tranquillité*. BOSS. On ſe fait quelquefois honneur du nom de *tranquillité* pour couvrir une véritable nonchalance, & une véritable molleſſe. S. ÉVR. Il vaudroit mieux vivre dans une heureuſe obſcurité, que d'avoir ſans *tranquillité* des richeſſes, de la naiſſance. DES H.

TRANS. Prépoſition qui entre en la compôſition de pluſieurs mots, & ſignifie, Au-delà. *Trans ultra.* Les Romains appelloient la Gaûle *Tranſalpine*, la France; la *Ciſalpine*, ce qui eſt maintenant la Lombardie. *Gallia tranſalpina, Gallia ciſalpina.* Les Géographes diviſent la Lombardie en *Tranſpadane* & *Ciſpadane*, c'eſt-à-dire, deçà & delà le Pô.

TRANSACTION. ſ. f. Convention, contrat volontaire qui ſe fait entre des Parties qui plaident pour terminer, ou accommoder leurs procès, ou differens. *Tranſactio, deciſio.* Les *tranſactions* ſont ſi favorables, qu'on ne s'en peut faire lever, ni venir contre, non pas même en cas de léſion énorme. Les gens ſages aiment mieux faire des *tranſactions*, que des procédures. Les Procureurs ne conſeillent jamais les *tranſactions*, que lorſqu'ils ont mis les procès en état, & qu'il n'y a plus rien à gagner pour eux.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES. Eſpèce de Journal qui ſe fait d'ordinaire chaque mois par l'ordre de la Société Royale de Londres. *Tranſactiones, vel tranſcripta philoſophica acta.* Ces *tranſactions* contiennent les découvertes, & les expériences de Phyſique, les obſervations d'Aſtronomie, &c. qui viennent à la connoiſſance de la Société Royale. La plûpart des pièces ſont en Anglois, & quelques-unes en Latin. Ce fut M. Oldenburg Sécretaire de la Société Royale qui le commença en 1664 & il le continua juſqu'en 1679. Après ſa mort M. Hook le continua ſous le titre de Philoſophicales collections : enſuite M Grew ſe chargea du même ſoin en 1683. & reprit le titre de Philoſophicales tranſactions. Il n'y en avoit juſques-là que 13 volumes. M. Plot Directeur des expériences de la Société Philoſophique d'Oxford, & Sécrétaire de la Société Royale, en fit un 14e volume. Dans la ſuite les *tranſactions Philoſophiques* ont été ſouvent interrompuës; on les a donné très-régulièrement chaque mois depuis quelques années par l'exactitude & la diligence de M. le Docteur Sloane Sécretaire de la Société Royale. Il y a quelque tems qu'on les donne tous les deux mois.

TRANSCENDANT, ANTE. (Prononcez l'*s*.) Qui eſt élevé au deſſus des autres chôſes. *Tranſcendens, eximius, præſtantiſſimus, excellentiſſimus.* On le dit particulièrement de l'objet de la Métaphyſique, qui conſidère l'être en général, les êtres *tranſcendans*, comme Dieu & les Anges, & les véritez qui ne conſiſtent qu'en pure ſpéculation.

On appelle auſſi en Morale, un eſprit *tranſcendant*, un beau génie, qui conçoit & invente facilement, qui eſt fort élevé au deſſus des autres. *Ingenium pervicax, præſtantiſſimum.* Un excellent Auteur de ce ſiècle a appellé la langue Françoiſe *tranſcendantelle*, par la même raiſon que les Philoſophes donnent ce titre aux natures qui ſe repandent & ſe promenent dans toutes les Cathégories, diſant qu'elle eſt le pont de communication de tous les peuples de l'Europe.

On appelle en Logique & en Métaphyſique termes *tranſcendans*, ou *tranſcendentaux*, ceux qui ſont ſi généraux, & d'une ſignification ſi univerſelle & ſi étenduë, qu'ils conviennent à toutes ſortes de chôſes. Tels ſont les termes de *ens, unum, verum, bonum, res.*

TRANSCOLATION. ſ. f. (L'*s* ſe prononce.) Terme de Pharmacie. *Tranſcolatio, filtratio.* Voyez FILTRATION, c'eſt la même chôſe.

TRANSCRIPT. ſ. m. (Prononcez l'*s*.) Copie d'un acte inſéré dans un autre. *Tranſcriptum, exemplum.* Dans la réddition d'un compte de mineurs on commence par le *tranſcript* de l'acte de tutelle, & du jugement qui ordonne la réddition de compte.

TRANSCRIPTION. ſ. f. (Prononcez l'*s* & le *p*.) Action par laquelle ont tranſcrit. *Tranſcriptio.* Il a tant couté pour la *tranſcription* de ce Livre.

TRANSCRIRE. v. act. *Je tranſcrits, tu tranſcris, il tranſcrit, nous tranſcrivons, &c. Je tranſcrivis. J'ai tranſcrit. Je tranſcrirai. Que je tranſcrive. Que je tranſcriviſſe, ou je tranſcrirois. Tranſcribere, exſcribere.* Prononcez l'*s*. Copier, décrire. Cette minute eſt trop brouillée, il la faut *tranſcrire*, la mettre au nét. On lui a fait *tranſcrire* cet acte pluſieurs fois.

TRANSCRIRE, ſignifie auſſi, Inſérer un acte tout du long dans un autre. *Inſerere, deſcribere.* Dans les arrêts d'homologation d'une tranſaction, d'un partage, on y *tranſcrit*, on y inſère les actes tout du long. Dans les procès vêrbaux on *tranſcrit* d'abord l'arrêt, la commiſſion qui donne pouvoir.

TRANSCRIRE, ſe dit quelquefois d'un Auteur plagiaire. *Tranſcribere, exſcribere.* Cet Auteur n'a dit rien de lui, il n'a fait que *tranſcrire* & s'approprier ce qu'il a trouvé dans les autres.

TRANSCRIT, ITE. part. paſſ. & adj. *Tranſcriptus, exſcriptus.*

TRANSE. ſ. f. Peur, crainte continuelle, grande appréhenſion d'un mal qu'on croit prochain. Son plus grand uſage eſt au pluriel. *Anxietas, timor, formido, pavor.* Quand je me le remets l'épée à la gorge dans les *tranſes* de la mort. PAT. Un bon Chrétien doit être toûjours en *tranſe*, quand il ſonge au jour du jugement. Un liévre eſt toujours en *tranſe*, en appréhenſion des Chaſſeurs.

Ces mots furent ſuivis d'une mortelle tranſe,
Qui priva ſes eſprits de toute connoiſſance. SEGRAIS.

Ménage le dérive de l'Anglois *traunce*, qui ſignifie une *grande peur*.

TRANSEAT. ſ. m. Terme de l'École & du Palais qui eſt purement Latin, & ſignifie, Paſſe, pôſé, que cela ſoit, quand on ne veut pas nier ou accorder une propôſition. On dit en proverbe, *Tranſeat, Græcum eſt, non legitur.* On prétend que cela vient de quelques anciens Commentateurs, ou Gloſſateurs du Droit Civil, qui n'entendant pas le Grec, paſſoient tout ce qu'ils trouvoient de mots Grecs, ſans les expliquer.

En Chancélerie Romaine, on appelle un *nil tranſeat*, une eſpèce d'oppoſition qu'on fait au ſceau des Bulles, & à la délivrance d'autres expéditions, juſqu'à ce qu'on ait entendu les Parties qui ont interêt de l'empêcher, & qu'il faut faire aſſigner pour en dire les cauſes.

TRANSFÉRER. v. act. (L'*s* ſe prononce.) Mener, conduire, emporter d'un lieu en un autre lieu. Il ne ſe dit que de certaines chôſes. *Transferre, tranſportare, traducere.* On dit *transférer* un priſonnier, lorſqu'on le mene, qu'on le conduit d'une priſon en une autre, ou devant d'autres Juges : & quand on dit

dit abſolument, Il a été *transféré*, c'eſt-à-dire, On l'a mené devant les Juges d'appel. On fête au Palais S. Gaſcun, à cauſe qu'à pareil jour le Parlement de Paris fut *transféré* à Tours. On *transfère* ſouvent des Officiérs, des Siéges, des Tribunaux de Juſtice. Les Évêques ſont ſouvent *transférez* d'un petit Évêché à un aûtre de plus grand revenu. Un Évêque ne peut être *transféré* à un aûtre Siége ſans bulles du Pape. Voyez TRANSLATION. Les Supérieurs des Monaſtères appellent auſſi *tranſférer* un Religieux, quand ils l'envoyent d'un Couvent en un aûtre. Voyez TRANSLATION. La plupart des reliques d'Orient ont été *transférées* en Occident. Conſtantin *transféra* l'Empire de Rome à Conſtantinople. Le S. Siége a été quelque tems *transféré* en Avignon.

TRANSFÉRER, ſe dit auſſi figurément des chôſes incorporelles. *Transferre*. Dieu a *transféré* le Royaume des Juifs aux Infidéles. La métaphôre ſe fait, quand on *transfère* la ſignification d'un mot propre à une aûtre chôſe qui ne lui peut convenir que par figure. En Juriſprudence on dit qu'une vente, une donation *transfère* à un aûtre la propriété, la ſeigneurie d'un héritage.

TRANSFÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tranſlatus, tranſportatus.*

TRANSFIGURATION. ſ. f. (L'*s* ſe prononce.) eſt une Fête qu'on célébre en l'Égliſe le ſixiême d'Août, en mémoire de l'action, & du miracle que JÉSUS CHRIST fit, quand il ſe transfigura devant ſes Apôtres, S. Piérre, S. Jacques, & S. Jean, & qu'il fut vû avec Moïſe & Élie. *Transfiguratio*. La *Transfiguration* de J. CHRIST étoit comme un prélude de la gloire, dont il devoit être glorifié peu de tems après.

TRANSFIGURER. v. act. (Prononcez l'*s*.) Tèrme de Théologie, qui ne ſe dit que de ce changement miraculeux que fit J. CHRIST en préſence de S. Piérre, de S. Jacques & de S. Jean ſur la montagne de Thabor, où il parut dans ſa gloire au milieu de Moïſe & d'Élie, qui eſt écrit en S. Matthieu, Chap. 17. *Transfigurare, transfigurari.*

TRANSFORMATION. ſ. f. (L'*s* ſe prononce.) Changement de forme. *Transformatio, transfiguratio, metamorphoſis.* La *transformation* de Niobé en rocher. Les Chymiſtes chèrchent depuis long-tems la *transformation* des métaux, c'eſt à dire, leur tranſmutation, la maniére de les changer en or.

TRANSFORMATION, dans le ſtile des Myſtiques, eſt un changement de l'âme contemplative, qui eſt en quelque façon diviniſée, & convèrtie en la ſubſtance de Dieu. *Transformatio, tranſlatio.* L'âme alors eſt comme pèrduë, & abîmée en Dieu, enſorte qu'elle ne connoît pas elle-même ſa diſtinction d'avec Dieu. Sainte Catherine de Gennes parlant de cette *transformation*, & de cette union d'éſſence, dit, Je ne trouve plus de moi; il n'y a plus d'aûtre moi que Dieu. On peut abuſer du tèrme de *transformation*, & les Quiétiſtes l'ont fait éffectivement. Mais dans les bons & Saints Myſtiques ce tèrme n'a rien que de bon & de fort loüable. Ils entendent par la *transformation*, ce que diſoit ſaint Paul: *Vivo ego, jam non ego, vivit verò in me Chriſtus.*

La *transformation* ſe prend auſſi quelquefois pour ce qu'on appelle plus proprement la *tranſſubſtantiation*. Le mot de *transformation* a le même ſens dans les anciens Auteurs, & qui ont écrit avant les héréſies, & dans les nouveaux, qui ſont d'ailleurs Orthodoxes, & ne ſont point ſuſpects.

TRANSFORMER. v. act. Changer de forme. C'eſt la même chôſe que *métamorphoſer. Transformare, formam mutare.* Prothée ſe *transformoit* en toutes ſortes de formes. Dieu *transforma* en ſtatuë de ſel la femme de Lot. *Transformer* quelqu'un en hibou. ABLANC.

On le dit figurément des gens adroits qui ſe déguiſent en pluſieurs maniéres pour attraper quelqu'un. *Formam alienam ementiri.* C'eſt un filou qui ſe *transforme* en toutes ſortes de figures; ſouvent il ſe *transforme* en dévot pour attrapper les hommes par ſes hypocriſies. Le Diable ſe *transforme* en Ange de lumiére pour tromper les ſimples.

> *Tout n'eſt pour les dévots que péché véniel;*
> *Ils ſçavent en vertus* transformer *tous les vices.* DES-H.

TRANSFORMER, ſe prend auſſi pour tranſubſtantier dans le Myſtère de la Sainte Euchariſtie.

> *Du Vèrbe rendu chair, la parole ineffable*
> *Rend le pain ſa chair véritable,*
> *Et le vin ſe* transforme *au ſang de notre Roy;*
> *Et quoy que tous les ſens combattent ce Myſtére,*
> *Pour affermir un cœur ſincère*
> *Il ſuffit de l'armer d'une invincible foy.*

Voyez TRANSFORMATION.

TRANSFUGE. ſ. m. (Prononcez l'*s*.) Celui qui quitte ſon parti pour ſe retirer chez les ennemis. *Transfuga, pèrfuga.* Vous voyez que le rapport des priſonniérs s'accorde avec celui des

transfuges. ABLANC. On hait les *transfuges*. Vous êtes un *transfuge* de l'amour, vous en avez abandonné le parti.

TRANSFUSION. ſ. f. (L'*s* ſe prononce.) Action par laquelle on fait couler une liqueur d'un vaiſſeau dans un aûtre. *Transfuſio.* Dans les préparations de Chymie & de Pharmacie on fait ſouvent des *transfuſions* de liqueurs & de ſyrops, &c. Dans toutes les générations il ſe fait des *transfuſions* des corps & des éſprits les uns dans les aûtres. La plus mèrveilleûſe des *transfuſions*, eſt celle qu'on a faite en nos jours du ſang d'un animal, dans le corps d'un aûtre animal. C'eſt Richard Lower Médecin Anglois qui s'en dit l'inventeur, & qui en a fait l'éxpérience publique à Oxfort en 1665. Il en a le prémiér écrit dans un beau Traitté Anglois qu'il a fait du cœur, du ſang & du chile. Ce Traitté a été traduit en François. On a ſçu pourtant qu'elle a été propôſée à Paris dès l'année 1658. & qu'il y a plus de 30. ans qu'un aûtre Anglois en a eû la penſée; mais il eſt cèrtain qu'il y a plus de 60 ans qu'elle eſt connuë en Allemagne; & il ſe trouve un paſſage de Libavius, où la *transfuſion* eſt éxactement décrite comme on la pratique maintenant. Il eſt vrai qu'il la déſapprouve, & qu'il n'en parle que pour s'en mocquer. Voyez les Journaux d'Anglètèrre & de France de l'année 1667. qui enſeignent la maniére de faire cette *transfuſion*, les éxpériences qui en ont été faites, avec les objections & réponſes.

TRANSGRESSER. v. act. (Prononcez l'*s*.) Outrepaſſer, contrevenir à quelque ordre, à quelque loi. *Transgredi, violare.* Cet Ambaſſadeur a *tranſgreſſé* ſes ordres. Il ſe dit plus particuliérement pour, Pécher contre les commandemens de Dieu, ou de l'Égliſe, enfraindre les loix divines. Adam fut puni & toute ſa poſtérité, pour avoir *tranſgreſſé* le commandement de Dieu.

TRANSGRESSEUR. ſ. m. Qui viole la Loi divine. *Tranſgreſſor, legis violator.* Moïſe ménace de pluſieurs peines temporelles tous les *tranſgreſſeurs* de la Loi qu'il avoit établie de la part de Dieu.

TRANSGRESSION. ſ. f. Déſobéïſſance, mépris qu'on fait de la Loi qu'on ne veut pas obſèrver. *Tranſgreſſio, inobedientia, violatio.* Les *tranſgreſſions* de la Loi de Dieu ſeront punies des peines étèrnelles.

TRANSIGER. v. n. Aſſoupir un procès par un accommodement. *Tranſigere, paciſci cum.* Les Parties ont *tranſigé* par l'avis de leurs parens & amis, des arbitres qu'ils avoient choiſis. Un tuteur ne peut *tranſiger* valablement avec ſes mineurs, qu'après leur avoir rendu compte. On peut *tranſiger* ſur les procès mûs & à mouvoir.

Ce mot vient du Latin *tranſigere*, compôſé de *agere*, comme qui diroit, *rem novâ pactione trans & ultra quam erat, agere & ducere.*

TRANSIR. v. act. & n. Geler; être ſaiſi de froid, juſqu'à en devenir tremblant, & immobile. *Frigore rigere, ſtupeſcere, obſtupeſieri, gelare, aſtringi.* Voilà une biſe qui me gêle, qui me *tranſit*. Le froid & les neiges des montagnes d'Alſace les *tranſiſſent*. VOIT. Il vient un vent coulis de cette porte qui *tranſit* les gens. Ce pauvre homme eſt mal vêtu, il *tranſit* de froid. Je ſuis *tranſi* de froid, immobile & pèrclus. LA FONT.

TRANSIR, ſe dit figurément en Morale, des paſſions froides, & indolentes. *Pavore exanimari, totis artubus contremiſcere.* Il *tranſit* de peur à cette menace. Cette triſte nouvelle l'a *tranſi* de douleur. La vûë de ce monſtre l'a *tranſi* d'horreur. On appelle ironiquement un Amant *tranſi*, un Amoureux *tranſi*, un Amant froid, timide, langôureux, que ſa paſſion échauffe peu. Tu vois *tranſir* de peur un fou d'amour *tranſi*. SCAR.

TRANSI, IE. part. paſſ. & adj. *Rigens, gelidus.* Énée n'eſt qu'un Héros *tranſi*; le prémiér péril le fait trembler. G. G.

> *Tous ſes ſens de triſteſſe étouffez &* tranſis. SEGRAIS.

TRANSITION. ſ. f. Liaiſon; paſſage d'un diſcours à un aûtre. *Tranſitio, tranſitus.* C'eſt une des plus grandes adreſſes de la Rhétorique, de faire à propos des *tranſitions*, de varier les *tranſitions*. Les Prédicateurs ont des chûtes & des *tranſitions* ingenieûſes, quelquefois même ſi vives, & ſi aiguës qu'elles pourroient paſſer pour des épigrammes. LA BR.

TRANSITION. Figure de Rhétorique. Elle ſe fait lorſque l'Orateur parlant de quelqu'un, ſe met ſubitement à ſa place, & en jouë le pèrſonnage. *Tranſitio.* Cette figure marque l'impétuoſité de la paſſion. Il en faut uſer quand le tems preſſe, & il faut ſur le champ paſſer d'une pèrſonne à une aûtre.

TRANSITOIRE. adj. m. & f. Tèrme de dévotion. *Tranſitorius, caducus, fluxus, vanus*, Ce qui paſſe, qui eſt de peu de durée, qui a peu de ſolidité. La gloire de ce monde eſt *tranſitoire*. L'homme eſt bien malheureux, de préférer des biens *tranſitoires* aux biens étèrnels.

TRANSLATER. v. act. (Prononcez l'*s*.) Vieux mot qui ſignifioit

gnifioit aûtrefois *traduire*. *Transferre*, *vertere in*, *traducere*. Joſeph a été *tranſlaté* en François par Génébrard. On ne le dit que dans la Pratique ; *tranſlater* un teſtament.

TRANSLATEUR. ſ. m. Vieux mot qui ſignifie Traducteur. *Traductor tranſlator.*

TRANSLATION. ſ. f. Action par laquelle on transfère une chôſe d'un lieu en un aûtre ; & ſe dit dans les mêmes phrâſes que le vèrbe *transférer*, d'où il vient. *Tranſlatio*. La *tranſlation* d'un Évêque, d'un Concile, d'un Siége de Juſtice, d'un Parlement. La *tranſlation* des Reliques ; la *tranſlation* de l'Empire. On ne s'en ſèrt point en matière de commèrce, ou de morale, au lieu que *tranſport*, qui ſignifie la même chôſe dans le propre, ſe dit élegamment dans le figuré en cèrtaines occaſions. Il y en a même qui aiment mieux dire le *transférement*, que la *tranſlation* d'un priſonniér. Les *tranſlations* des Évêques ont été dèffenduës par le Concile de Nicée, qui les déclara nulles, & ordonna que le transféré retourneroit à ſa prémière Égliſe. Le Concile de Sardique ordonna qu'il ſeroit privé de la Communion. On avoit remarqué que pèrſonne ne paſſoit d'une grande Égliſe à une moindre, & que ceux qui abandonnent leur Égliſe, ne le font que par ambition, ou par inquiétude d'éſprit. Cette diſcipline a été obſèrvée pendant 900. ans, & le prémiér éxemple d'une *tranſlation* d'éclat a été celle du Pape Formôſe qui étoit Evêque de Porto. Un de ſes ſucceſſeurs en prit prétexte de le faire détèrrer, & un Concile tenu bientôt après dèffendit que cette *tranſlation* fut tîrée à conſequence. On a pourtant reconnu cèrtaines caûſes légitimes de *tranſlation*, comme l'utilité évidente de l'Égliſe; ſous ce prétexte les *tranſlations* ſont devenuës ſi fréquentes que depuis 5. ou 600. ans elles ont paſſé en droit commun. Il faut ſeulement que le conſentement & l'autorité du Pape intèrviennent. Le Légat *à latere* n'a pas le pouvoir de procéder à une *tranſlation*, & le Métropolitain encore moins. Il faut auſſi le conſentement du Roi, ſans quoi la bulle de *tranſlation* eſt nulle, & abuſive. Févret. Pour la *tranſlation* d'un Religieux, s'il s'agit de le transférer d'un Ordre à un aûtre, elle ne ſe peut faire que par l'autorité du S. Siége. On prétend que la *tranſlation* ne peut être faite pour paſſer d'une régle plus rigide à une régle plus relâchée. Mais s'il s'agit ſeulement de le transférer à un Bénéfice de ſon Ordre, l'Abbé Commandataire, s'il eſt le Collateur du Bénéfice, peut donner des lèttres de *tranſlation*. Mais s'il ne s'agit que de le transférer dans un aûtre Monaſtère du même Ordre, c'eſt régulièrement au Prieur Clauſtral à expédier les lèttres de *tranſlation*. Id. Le pécule du Religieux acquis avant ſa *tranſlation* appartient au prémiér Monaſtère : & le pécule acquis après ſa *tranſlation* au ſecond.

Translation, ſe dit particulièrement des Fêtes que l'Égliſe célébre en mémoire du tranſport des reliques de quelque Saint d'un lieu à un aûtre. *Tranſlatio*. La *tranſlation* de S. Nicolas ſe fait le neuviême de Mai. La chaire de S. Pièrre à Rome, à Antioche, ſont faites en mémoire des *tranſlations* du S. Siége en ces lieux-là.

TRANSMETTRE. v. act. (L'*s* ſe prononce.) *Je tranſmets. Je tranſmettois. Je tranſmis. J'ai tranſmis. Je tranſmettrai. Que je tranſmiſſe*, ou je *tranſmettrois*. Céder, faire paſſer à un aûtre ; mèttre ce qu'on poſſéde en la poſſeſſion d'un aûtre. *Tranſmittere*, *delegare*. Un vendeur, un donateur *tranſmet* la propriété de ſon bien à l'acheteur, au donataire. L'hérédité non acceptée ne ſe *tranſmet* pas. Voyez Transmission.

Transmettre, ſe dit figurément en chôſes morales. *Tranſmittere*, *remittere*, *delegare*, *tradere*. Souvent les pères *tranſmettent* à leurs enfans leurs vices & leurs vèrtus. Les Grècs & les Latins nous ont *tranſmis* les arts & les ſciences. Les Hiſtoriens & les Poëtes *tranſmettent* à la poſtérité les actions illuſtres des Héros.

Il ſe dit auſſi quelquefois avec le pronom pèrſonnel, & ſignifie, Paſſer outre, paſſer d'un endroit dans un aûtre. *Tranſire*, *praeterire*, *tranſmitti*. On doit conſidérer le milieu par où ſe *tranſmet* l'action de l'objet. Roh.

Transmis, ise. part. paſſ. & adj. *Tranſmiſſus*, *delegatus*.

TRANSMIGRATION. ſ. f. (L'*s* ſe prononce.) Tranſport d'une nation entière en un aûtre païs par la violence d'un Conquérant. *Tranſmigratio*. On ne le dit guères qu'en cette phrâſe de l'Écriture : la *tranſmigration* des enfans d'Iſraël en Babylone, lorſqu'ils furent emmenez en éſclavage. Il ſignifie ſouvent dans l'Écriture, un changement de païs, un tranſport d'habitation.

Transmigration, ſe dit auſſi du paſſage d'une âme d'un corps dans un aûtre. *Tranſmigratio*, *metempſychoſis*. Pythagôre enſeignoit la *tranſmigration* des âmes ; par là on renaiſſoit en quelque ſorte, & on recommençoit une nouvelle vie. Les Siamois croyant la *tranſmigration* des âmes dans d'aûtres corps, ne tuent point d'animaux, de peur d'en chaſſer les âmes de leurs parens. Tachard. Voyez Metempsycôse.

TRANSMISSIBLE. adj. m. & f. (Prononcez l'*s*.) Qui ſe peut tranſmèttre. *Tranſmiſſibilis*. Un Royaume n'eſt pas *tranſmiſſible* à des héritiérs aux païs où l'élection a lieu.

TRANSMISSION. ſ. f. Action par laquelle on tranſmet, on tranſporte. *Tranſmiſſio*, *tranſportatio*. La *tranſmiſſion* du péché d'Adam à toute ſa poſterité, eſt une doctrine qui effraye la raiſon humaine. Port-R. La *tranſmiſſion* d'une hoirie, ou la ſucceſſion que l'on appelle ſucceſſion par droit de *tranſmiſſion*, eſt celle où l'on fait ſemblant de déférer la ſucceſſion à celui qui ſeroit le plus proche héritiér s'il vivoit, afin que ce plus proche héritiér la tranſmetre à ſes enfans. De Launay. Il y a une grande différence entre la *tranſmiſſion* & la répréſentation. Dans la répréſentation celui qui ſuccéde, vient immédiatement à la ſucceſſion, & de ſon propre chèf, & ne reçoit rien de celui qu'il répréſente. Mais dans la *tranſmiſſion* celui qui ſuccéde, vient à la ſucceſſion médiatement, & du chèf de la pèrſonne qui tranſmet : ainſi pour donner lieu à la *tranſmiſſion*, il faut que la chôſe ait appartenu, & qu'elle ait ſubſiſté quelque-tems en la pèrſonne de celui qui tranſmet ; car c'eſt une régle de Droit, que l'hérédité déférée & non acceptée ne ſe tranſmet pas. Du Moulin. Ce mot eſt de peu d'uſage.

TRANSMUABLE. adj. m. & f. (L'*s* ſe prononce.) Qui peut être changé & tranſmué. *Tranſmutabilis*. C'eſt une èrreur de croire que le plomb & les aûtres métaux ſoient *tranſmuables* en or.

TRANSMUER. vèrb, act. Changer d'une nature en une aûtre. *Tranſmutare*. Il ne ſe dit guère qu'en Médecine & en Chymie. Le plus pur des alimens ſe *tranſmuë* en notre ſubſtance. Les Chymiſtes chèrchent le moyen de *tranſmuer* les métaux.

TRANSMUTATION. ſ. f. Changement qui ſe fait d'une nature en une aûtre. *Tranſmutatio*, *converſio*. C'eſt une grande queſtion, ſi la *tranſmutation* de l'argent en or, de l'étain en argent eſt poſſible, ou impoſſible.

TRANSPARENCE. ſ. f. (Prononcez l'*s*.) Qualité d'un corps qui donne paſſage aux rayons de la lumière. *Corpus tranſlucidum*, *pelluciditas*. La *tranſparence* du vèrre ne vient que de ce que ſes pôres ſont vis-à-vis l'un de l'aûtre.

Transparence, eſt auſſi un Tèrme de Maître à écrire, qui ſignifie une éſpéce de régle qu'on met ſous le papiér pour écrire droit. Cette *tranſparence* s'appelle auſſi *fauſſe régle*. *Gnomon deſcribendis*, *dirigendis lineis*.

TRANSPARENT, ente. adj. Corps à travèrs duquel paſſe la lumière. *Corpus perlucidum*. C'eſt ce qu'on appelle aûtrement *Diaphane*. L'air, l'eau, le talk & le criſtal ſont des corps *tranſparens*. Le papiér huilé eſt *tranſparent*. Ce mot eſt oppôſé à *opâque*.

TRANSPÈRCER. (Pronocez l'*s*.) Pèrcer au travèrs. *Transfodere*, *transfigere*. Ce coup de flèche lui *tranſpèrça* le corps, le pèrça de part en part. Ce Voyageur eut tout le jour la pluye ſur le corps, il étoit tout *tranſpèrcé* quand il arriva ; c'eſt-à-dire, moüillé juſqu'à la peau. On peint Notre-Dame de Pitié avec des poignards dans le ſein, pour montrer qu'elle étoit *tranſpèrcée* de douleur, ſuivant la prophétie du S. Homme Siméon : *Tuam ipſius animam doloris gladius pertranſibit*.

Transpèrcé, ée. part. paſſ. & adj. *Transfoſſus*, *transfixus*.

TRANSPIRABLE. adj. m. & f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit des corps des animaux, qui ont des pôres ou petites ouvèrtures, par où les humeurs s'éxhalent continuellement d'une manière prèſque impèrceptible aux yeux. *Tranſpirabilis*, *vel tranſmeabilis*. Les pèrſonnes laborieûſes ont le corps plus *tranſpirable* que celles qui ſont oiſives. On dit que le vèrre n'eſt point *tranſpirable* ; pour dire, que rien ne s'éxhale au travèrs.

Transpirable, ſe dit auſſi de ce qui peut tranſpirer. Les humeurs trop groſſières ne ſont pas *tranſpirables*. Il faut atténuer les humeurs pour les rendre plus *tranſpirables*.

TRANSPIRATION. ſ. f. Sortie inſenſible ou prèſque inſenſible des humeurs par les pôres de la peau. *Tranſpiratio*. Il y a une infinité de ces pôres, dont les plus conſidérables ſont les orifices des tuyaux, qui partent des glandes miliaires renfèrmées dans la peau. La caûſe de la *tranſpiration* eſt le mouvement circulaire, & la chaleur du ſang. La *tranſpiration* inſenſible ſeule eſt plus grande que toutes les évacuations ſenſibles enſemble. Sanctorius a fait voir dans ſa Médecine Statique, que l'on pèrd plus dans un jour par la *tranſpiration*, que l'on ne fait en quinze par les aûtres évacuations ſenſibles. Il ajoûte que ſi les alimens & la boiſſon d'un jour peſent huit livres, la *tranſpiration* inſenſible montera juſques à cinq. Le froid empêche la *tranſpiration*, à caûſe qu'il reſſèrre les pôres de la peau, & qu'il épaiſſit les liqueurs qui circulent dans les glandes cutanées. La chaleur au contraire augmente la *tranſpiration*, non ſeulement parcequ'elle ouvre les glandes & les tuyaux éxcrétoires, mais auſſi à caûſe qu'elle donne plus de mouvement & plus de fluïdité aux humeurs. Il y a des

pèrſonnes

pèrſonnes dont la *tranſpiration* eſt ſi copieûſe, qu'elles rendent fort peu d'excremens groſſiérs, quoyqu'elles mangent beaucoup. La *tranſpiration* eſt trés-nécéſſaire pour purifier la maſſe du ſang de quantité de particules inutiles qui pourroient l'altérer. D'où vient que ſi la *tranſpiration* eſt empêchée, il en arrive fort ſouvent des fiévres dangéreûſes, & pluſieurs indiſpôſitions de la peau, comme la galle, &c. La *tranſpiration* ſért auſſi à l'organe du tact, en ce qu'elle empêche que les mammellons de la peau ne ſe deſſéchent ni par l'air, ni par l'attouchement continuel des corps extérieurs.

TRANSPIRATION, ſe dit auſſi de l'entrée de l'air dans les corps par les pôres de la peau. *Tranſpiratio, tranſmeatus.* Cardan éxplique par cette *tranſpiration* de l'air le prodige d'une femme dont les urines journalières peſoient 27. livres, quoyque tous ſes alimens ſecs & liquides n'en peſaſſent que quatre.

TRANSPIRER, v. n. Sortir par tranſpiration; ſortir par les pôres d'un corps d'une manière prèſque inſenſible. *Tranſpirare.* Quand la nature eſt vigoureûſe, elle guérit bien des maladies en faiſant *tranſpirer* les mauvaiſes humeurs. Il y a des remédes propres pour faire *tranſpirer*. On les appelle *Diaphorétiques*.

TRANSPIRER, ſe dit auſſi des corps mêmes par où quelque matière *tranſpire*. *Tranſpirare.* Le célébre Robèrt Boyle a fait voir dans ſon *Tentamen porologicum*, que tous les corps *tranſpirent*. Les pèrſonnes qui *tranſpirent* beaucoup, ſont moins ſujettes aux maladies. Les jeunes gens *tranſpirent* plus que les enfans.

TRANSPIRER, ſe dit encore de l'air qui, ſelon quelques-uns, entre dans le corps par les pôres de la peau. *Tranſmeare, tranſpirare.* Le mauvais air infecte les corps à caûſe qu'ils *tranſpirent*.

TRANSPLANTATION. ſ. f. Manière de guérir les maladies, par laquelle quelques-uns prétendent pouvoir les faire paſſer d'un ſujet à un aûtre. *Tranſplantatio.* Cette *tranſplantation*, à ce qu'ils diſent, ſe fait par un cèrtain milieu ou moyen, nommé pour cela l'*aiman*, ou ſans ce milieu & par un contact ſeulement. La prémière éſpéce appellée proprement *tranſplantation*, c'eſt lorſqu'en mettant de la fiente du malade avec de la tèrre, on *tranſplante* ſa maladie dans la plante qui naîtra de la graine qu'on aura ſemée dans cette tèrre, ou quand les rognûres des ongles des piéds d'un gouteux ſont renſèrmées dans un trou de tarière fait dans un chêne pour le délivrer de la goutte. La fiente du malade eſt l'aiman, & l'éſprit vital de la plante qui naît de la graine ſemée dans la terre où l'on a mis cette fiente, eſt la mumie que l'aiman reçoit. Il en eſt de même des rognûres des ongles du goutteux & de l'éſprit vital du chêne dans lequel ces rognûres auront été renſèrmées. La ſeconde éſpéce de *tranſplantation*, qui eſt appellée *approximation*, c'eſt quand un doigt malade d'un panaris ſe guérit en le frottant dans l'oreille d'un chat qui prend la douleur. Alors le ſujet non malade reçoit les éſprits vitaux, s'unit avec eux, & corrige leur état morbifique, & comme cèrtaines maladies ſe gagnent par approximation, quand les éſprits infectez d'un corps malade s'inſinuent dans un corps ſain, & en infectent pareillement les éſprits, elles ſe guériſſent auſſi par approximation, lorſque les éſprits d'un corps malade entrant dans un corps ſain, ceux du corps ſain corrigent & rétabliſſent les éſprits morbifiques de l'aûtre. La *tranſplantation* par le moyen de l'aiman eſt de cinq ſortes, ſçavoir l'inſémination, l'implantation, l'impôſition, l'irroration & l'inéſcation, qui ſont expliquées dans leur ordre. Il y a auſſi, dit-on, une *tranſplantation d'idée*. Par éxemple le ſang d'un animal qu'on avale, comme celui d'un chat, donne au buveur les façons de chat, & fait qu'il chèrche les coins, & donne la chaſſe aux rats. Ceux qui ont été mordus par un chien enragé, ſe croyent changez en chiens, & ils en font toutes les actions.

TRANSPLANTEMENT. ſ. m. (L'*s* ſe prononce.) Action par laquelle on tranſplante. Le *tranſplantement* des arbres doit être fait en ſaiſon convenable. *Radicata planta tranſlatio, conſitio.*

TRANSPLANTER. vèrb. act. Deplanter une plante pour la planter en un aûtre lieu. *Arborem, plantam transferre, tranſducere.* Les laituës & la plûpart des fleurs veulent être *tranſplantées*. Les grôs arbres ſont en danger, quand on les *tranſplante*. Il faut y apporter bien du ſoin ſur tout quand on les *tranſplante* en plein vent, & dans un lieu ouvèrt, & plus ſenſible aux impreſſions de l'air.

TRANSPLANTER, ſignifie figurément, Changer de païs. *Solum mutare, vertere.* Les Normans réüſſiſſent mieux, quand ils ſont *tranſplantez*. Pluſieurs Italiens quittent leur païs natal pour ſe venir *tranſplanter* en France. Pour mieux goutter les beautez des Poëtes anciens, il faut ſe *tranſplanter* dans leur ſiécle. LE CL.

TRANSPLANTÉ, ÉE. part. paſſ. & adject. *Tranſlatus, traductus, mutatus.*

TRANSPORT. ſ. m. (Prononcez l'*s*.) Action par laquelle on fait changer de lieu à quelque chôſe. *Exportatio, deportatio.* Le *tranſport* des marchandiſes coute moins par eau que par tèrre.

Le *tranſport* des armes eſt déffendu. Ce qui coute dans les jardins à tèrraſſes, c'eſt le *tranſport* des tèrres.

TRANSPORT, en tèrmes de Palais, ſe dit des déſcentes des Juges ſur des lieux contentieux pour les viſiter. *Judicis delegati in locum contentioſum deportatio, deſcenſus.* On a ordonné le *tranſport* du Juge pour dreſſer ſon procès vèrbal de l'état des lieux. On taxe chèrement le *tranſport* d'un Commiſſaire & de ſa ſuite.

TRANSPORT, ſignifie auſſi, Ceſſion de droits mobiliaires. *Ceſſio, tranſcriptio.* On fait tous les jours des *tranſports* d'obligations, de billèts de ſommes duës par condamnations. On fait des *tranſports* de droits litigieux ſans garentie. On le dit auſſi par pléonaſme dans les aûtres traitez. Je lui ay fait don, ceſſion & *tranſport*, vente, ceſſion & *tranſport*, &c. ſoit des rentes, ſoit des héritages. On eſt obligé de faire la ſignification d'un *tranſport*.

TRANSPORT, ſe dit auſſi en Médecine, de quelques accidens qui arrivent au cèrveau dans une fiévre continuë, dans la petite vérole, dans la goutte, & dans d'aûtres maladies ſemblables. *Cerebri delirium, violenta commotio.* Ils arrivent auſſi par la ſuppreſſion de quelques évacuations, par éxemple, lorſque les vuidanges d'une femme accouchée viennent à s'arrêter. Ces accidens conſiſtent dans une violente douleur de tête, dans un délire, ou dans un aſſoupiſſement. Il viennent de ce que la matière qui eſt mêlée avec le ſang dans la fiévre, ou qui ſe jettoit ſûr les parties inférieures, eſt retenuë dans le cèrveau. Quand la fiévre eſt violente ou que la petite vérole diſparoît après l'éruption, on apprêhende le *tranſport* au cèrveau.

TRANSPORT, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, du trouble, ou de l'agitation de l'âme par la violence des paſſions. *Impotentis animi motus violentior, vel impetus.*

Ecouter la chaleur d'un coupable tranſport. RAC.

Un *tranſport* de joye a cauſé quelquefois la mort. Retenez vos *tranſports* de colère. Échauffez mes *tranſports* trop lents, trop retenus. RAC. Suivez de ce *tranſport* la douce violence. VOIT. Nous avions toutes les émotions, & tous les *tranſports* que donne un amour parfaitement heureux. L. PORT. Je vous aime, & je vous ménage aſſez pour n'ôſer ſouhaiter que vous ſoyez agité d'auſſi violens *tranſports* que les miens. ID. On n'aime que foiblement, quand les précautions ſont encore les maîtreſſes des *tranſports*. VILL. Votre haine a des *tranſports* qui tiennent plus de l'amour que de l'indifférence. ID.

Dans ſes prémiérs tranſports *l'amour impétueux*
S'irrite par la réſiſtance.
J'abandonnai mon âme à des raviſſemens
Qui paſſent les tranſports *des plus heureux Amans.* CORN.

Puis qu'après tant d'éfforts ma réſiſtance eſt vaine,
Je me livre en aveugle au tranſport *qui m'entraine.* RAC.

On dit auſſi un *tranſport*, une fureur poëtique.

Sentez-vous, dites-moi, ces violens tranſports,
Qui d'un éſprit divin font mouvoir les reſſorts? BOIL.

TRANSPORTER. v. act. Porter une chôſe d'un lieu à un aûtre. *Tranſportare, transferre.* On *tranſporte* ſes meubles d'une maiſon en une aûtre, quand on déménage. On a *tranſporté* ces reliques pour les mettre en lieu ſûr. L'Évêque s'eſt *tranſporté* exprès ſur les lieux pour informer de la vérité de ce miracle. Si on avoit de la foi grôs comme un grain de moutarde, on *tranſporteroit* les montagnes.

TRANSPORTER, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. JÉSUS-CHRIST fut *tranſporté* en éſprit dans le déſèrt pour être tenté du Démon. *Ducere.* Il fut *tranſporté* ſur le pinacle du Temple, ſur une montagne. S. Paul fut *tranſporté* au troiſiéme ciel, où il vit des chôſes inéffables.

TRANSPORTER, ſe dit auſſi des violentes agitations de l'éſprit. *Efferri, ardere, incendi, efferveſcere.* Un homme *tranſporté* de colère, de joye, d'amour, &c. Un amour aveugle de la gloire nous *tranſporte* hors de nous-mêmes. S. ÉVR. *Tranſporté* d'amour & de plaiſir. Dans la joüiſſance des plaiſirs l'homme eſt ſi *tranſporté*, qu'il eſt véritablement hors de lui-même. M. ÉSP. Ceux qui rendoient des oracles, étoient *tranſportez* de fureur. Un Poëte dit auſſi, qu'une divine fureur le *tranſporte*.

TRANSPORTER, ſe dit auſſi des Siéges, des Thrônes & des Empires. *Transferre.* S. Pièrre *tranſporta* ſon Siége à Rome. Cyrus *tranſporta* l'Empire des Médes aux Pèrſes, & Aléxandre l'Empire des Pèrſes aux Grècs. Conſtantin *tranſporta* le ſiége de l'Empire Romain à Conſtantinople.

TRANSPORTER, ſe dit auſſi en littérature. La métaphôre ſe fait, quand on *tranſporte* un mot propre à une ſignification figurée. *Transferre metaphorâ.*

Transporter, en tèrmes de Palais ſignifie, Céder un droit, une propriété à quelqu'un. *Cedere, transferre, tranſcribere.* On *tranſporte* des fruits par une ſimple ceſſion & tranſport. La vente & la donation *tranſportent* la propriété.

Se Transporter, ſe dit abſolument; pour dire, Se laiſſer emporter à quelque paſſion. *Cupiditate, aliove animi motu efferri, inardeſcere.* C'eſt un homme qui *ſe tranſporte* pour rien.

Transporté, ée. part. paſſ. & adj. *Tranſlatus, tranſportatus, tranſvectus, &c.*

TRANSPÔSER. v. act. Mèttre une chôſe hors de ſa place. *Tranſponere, emovere, permutare.* Le Relieur de ce Livre en a *tranſpôſé* un cahiér, cela caûſe de l'obſcurité. Souvent un Auteur *tranſpôſe* des mots pour rendre la période plus élégante.

Je pourrois aiſément ſans génie, & ſans art,
En tranſpôſant *cent fois, & le nom, & le vèrbe,*
Dans mes vèrs recouſus mettre en piéces Malhèrbe. Boil.

TRANSPÔSITION. ſ. f. Action de tranſpôſer. Ce Livre eſt plein de faûtes, mal imprimé, mal relié, il y a pluſieurs *tranſpôſitions* fâcheûſes. *Tranſpoſitio.*

Transpôsition, ou *Hyperbate*, en Grammaire, eſt un dérangement des mots, dont on change l'ordre naturel. *Hyperbaton, ſeu tranſlatio.* Une *tranſpôſition* qui rend le diſcours embarraſſé, eſt viciéûſe. Il eſt dangéreux de traîner l'auditeur par les détours d'une longue *tranſpôſition.* Comme la conſtruction de la langue Françoiſe eſt naturelle, elle n'admet guères de *tranſpôſitions.* Elle ne les ſouffre que dans le ſtyle ſublime, ou dans la Poëſie, qui doit s'éxprimer d'un air plus noble, & plus élevé. Alors une *tranſpôſition* donne plus de force au diſcours, ou au vèrs, & l'empéche de languir. Par éxemple.

Des ſottiſes du tems je compôſe mon fiel. Boil.

TRANSSUBSTANTIATION. ſ. f. Convèrſion, changement qui ſe fait par la conſécration du pain & du vin en la ſubſtance du corps & du ſang de Jésus-Christ. Eſt un tèrme conſacré, pour ſignifier le changement de toute la ſubſtance du pain & du vin au corps & au ſang de Jésus-Christ. La *tranſſubſtantiation* priſe en général eſt un changement d'une ſubſtance en une aûtre. Le changement de la vèrge de Moïſe en ſèrpent; des eaux du Nil en ſang; de la femme de Loth en ſtatuë de ſel ſont des *tranſſubſtantiations* miraculeûſes; celle de la nourriture dans notre ſubſtance qui nous fait vivre & croître, eſt une *tranſſubſtantiation* naturelle. Mais la *tranſſubſtantiation* ne ſe dit proprement que du changement miraculeux de la ſubſtance du pain & du vin, en la ſubſtance du corps & du ſang de Jésus-Christ. Il eſt de la foi Catholique de croire la *tranſſubſtantiation.* Les Luthériens, les Calviniſtes attaquent la *tranſſubſtantiation.* Elle eſt miraculeûſe, mais on ne doit pas la croire impoſſible; Dieu, qui de rien a fait toutes chôſes, peut changer une ſubſtance en une aûtre par ſa parole toute-puiſſante. Par la *tranſſubſtantiation* Euchariſtique le corps & le ſang de notre Seigneur Jésus Christ ſont véritablement, réellement & ſubſtantiellement ſous les éſpéces du pain & du vin. Concile de Trente, *Seſſ.* 13. *Can.* 1. Quand on dit véritablement, c'eſt en vérité, & non ſeulement par ſignification, comme ſi l'Euchariſtie n'étoit qu'un pur ſigne du corps & du ſang de Jésus-Christ; quand on dit réellement; c'eſt en éffet, & non pas ſeulement en figure, comme ſi l'Euchariſtie étoit une pure figure, & une nuë répréſentation du corps & du ſang du Sauveur du monde; quand on dit ſubſtantiellement, c'eſt en ſubſtance, & non ſeulement en vèrtu & énèrgie: c'eſt pourquoi on oppôſe véritablement au ſigne ſimple; réellement à la figure, & ſubſtantiellement à l'énèrgie. Polman, Bréviaire de Théologie.

Il ne faut point conſulter ſes ſens, ni chèrcher l'ordre de la nature dans la *tranſſubſtantiation*, c'eſt un Myſtère. Le P. Noüet.

TRANSSUBSTANTIER. v. act. Tèrme de Théologie, qui éxplique le Myſtère de l'Euchariſtie, lorſqu'elle nous apprend que le pain & le vin ſe *tranſſubſtantient*, ou ſe changent en la vraye ſubſtance du corps & du ſang de Jésus-Christ, dont il ne demeure que les éſpéces ou accidens. *Tranſſubſtantiare.*

Transsubstantié, ée. part. paſſ. *Tranſſubſtantiatus.*

TRANSVASER. v. act. Ce mot ſe dit quelquefois en parlant des liqueurs, & particulièrement du vin qu'on fait paſſer d'un vaiſſeau dans un aûtre. *Vinum elutriare, transfundere.*

TRANSVÈRSAL, ale. adj. Qui couppe de travèrs, de droit à gaûche, ou d'angle en angle. *Tranſvèrſalis, obliquus.* Les bandes & les bârres du blâſon ſont des piéces *tranſvèrſales.* Les diagonales d'un quârré ſont des lignes *tranſvèrſales.* Les lignes qui font des intèrſections avec les pèrpendiculaires, ſont des lignes *tranſvèrſales.* Le bâton de Jacob ou l'arbalête de mèr, eſt couppé par une ligne *tranſvèrſale.*

TRANSVÈRSALEMENT. adv. D'une manière tranſvèrſale, qui va de droit à gaûche, ou de gaûche à droit, ou qui couppe une aûtre ligne à plomb. *Obliquè.* Le Zodiaque couppe l'Équateur *tranſvèrſalement* & obliquement.

TRANTRAN. Mot factice & populaire, qui ſe dit du ſécret d'un négoce, de l'éxèrcice d'une Charge, des cabales des Artiſans, & généralement du cours de toutes les affaires. *Agendi ratio, modus.* On ne peut s'enrichir en une profeſſion, qu'on n'en ſçache le *trantran*, les gains licites ou illicites qu'on y peut faire. Ce mot s'eſt dit proprement du ſon du cor des Chaſſeurs; deſorte que c'eſt une métaphôre tirée de la conduite de la chaſſe. Ménage dit que cette façon de parler vient des violons qui en s'accordant font un cèrtain ſon qui éxprime *tran tran.*

TRAPAN. ſ. m. Le haut de l'éſcaliér où finit la charpente.

Ce mot vient de *trabs*, parcequ'il ſe tèrmine par quelque piéce de bois qui l'entretient.

TRAPE. ſ. f. (L'Académie écrit *trappe*, pour le diſtinguer de *trape* adj.) Piéce de bois qui fèrme, ou qui couvre un lieu creux, ou une ouvèrture qui eſt au rez de chauſſée. *Decipula.* On déſcend dans des câves, dans des entreſolles par des *trapes.*

Ce mot vient du Latin *trappa* ou *ſtrappa*, ſignifiant la même chôſe. Ménage. Les Italiens l'appellent *trapposa*, d'où les Allemans ont fait *trappen*, qui ſignifie *attraper.*

Trape, ſe dit auſſi des piéges qu'on dreſſe à des animaux nuiſibles, par le moyen de quelques ais mobiles ſur des pivôts, qui couvrent des creux dans leſquèls ils les font tomber, ou qui les aſſomment en tombant ſur eux. *Decipula, laqueus.*

Trape, ſe dit auſſi d'une éſpéce de porte, de fénêtre qui ſe hauſſe & ſe baiſſe dans une couliſſe. *Porta, vel feneſtra ductilis.* Fèrmer la *trape* du colombiér.

Trape. L'Abbaye de la *Trappe* de l'Ordre de Citeaux dans le Perche, Diocèſe de Seés, eſt dévénuë ſi célébre par la réforme que L'Abbé Jean le Bouteliér y a introduite, que l'on ne parle que des Religieux de la *Trappe*, de leur ſilence, de leurs auſtéritez, de leur travail des mains, des Conſtitutions de la *Trappe*, des écrits de l'Abbé de la *Trappe.* Ainſi on dit d'une maiſon où l'on vit dans une grande rétraite, ſilence & pratique d'auſtérité, que c'eſt une *Trappe.* On vit ici comme à la *Trappe.* On l'appelle en Latin *B. Maria de Trappa.*

Trape, eſt auſſi adj. & ſe dit des pèrſonnes d'une taille courte & groſſière. *Homo brevis, corpulentus.* On le dit auſſi des chevaux. Les Jardiniérs le diſent auſſi des melons. Un piéd de melon *trape*; c'eſt un piéd de melon fort ramaſſé, & qui n'eſt ni trop élevé, ni trop allongé. La Quint.

TRAPÊSE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. C'eſt une figure irrégulière; & quadrangulaire, dont les côtez oppôſez ne ſont pas compôſez de lignes parallêles. *Trapezium.*

Trapêse, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit d'un muſcle qui ſèrt au mouvement de l'épaûle. *Muſculus trapeſius.* On l'appelle aûtrement *capuchon*, parcequ'il reſſemble à un froc de Moine.

TRAPÉSOÏDE. ſ. m. C'eſt une figure quadrilataire, qui a deux côtez oppôſez parallêles entr'eux, & les deux aûtres non parallêles. Campanus ſur Euclide l'appelle *helmuariphe. Trapeſoides.*

TRAPU, ue. adj. ſignifie la même chôſe que *trape. Corpulentus.* Homme *trapu*, femme *trapuë*, cheval *trapu.*

TRAQUENARD. ſ. m. Tèrme de Manége. Entrepas, qui eſt un train ou amble rompu, qui ne tient ni du pas, ni du trot, mais qui approche de l'amble. *Tolutaris inceſſus.*

Ce mot vient par corruption du Latin *tricenarius*, qui s'eſt dit de ceux qui marchoient avec des pas prompts & mal réglez; Ménage après Saumaiſe, ainſi dit, *ex eo quòd intricet pedes.* D'aûtres diſent qu'il vient de *trac*, ou mouvement de haquénée.

Traquenard, ſe dit auſſi du cheval qui a cette ſorte d'allûre. *Equus gradarius.* Je lui ay vendu mon *traquenard.*

Traquenard, eſt auſſi une éſpéce de danſe qui a des mouvemens particuliérs du corps. *Saltationis ſpecies.*

Traquenard, eſt auſſi un piége que les Chaſſeurs tendent aux bêtes nuiſibles. *Laqueus, decipula.*

On dit provèrbialement, Être monté ſur le *traquenard* de St. Michel; pour dire, Être emporté par le Diâble, parcequ'on répréſente un Diâble aux piéds de St. Michel. *A Dæmone aſportari.*

Traquenard, ſe dit auſſi figurément & baſſement dans la même ſignification que *trantran.* Voyez Trantran. *Modus agendi, vel ratio.*

TRAQUET. ſ. m. petite ſoupape qui ouvre & fèrme l'ouvèrture de la trémie, pour laiſſer tomber ce qu'il faut de grain ſous la meule du moulin, & le moudre. *Crepitaculum priſtinarium.*

TRASI. ſ. m. *Cyperus.* Éſpéce de ſouchet qui pouſſe des feüilles longues, étroites, relevées ſur le dôs, ſemblables à celles du ſouchet commun. Ses tiges ſont triangulaires, haûtes d'un piéd & demi, portant en leurs ſommitez des fleurs à pluſieurs étamines

nes ramaſſées en tête, de couleur jaunâtre. Ces têtes ſont compôſées de pluſieurs feüilles en écailles, ſous chacune deſquelles il vient, lorſque la fleur eſt paſſée, une graine relevée de trois coins. Ses racines ſont grêles, fibreûſes, auxquelles ſont attachez des tubèrcules charnus, grôs comme les plus petites noiſettes, relevez d'une éſpéce de petite couronne comme aux neſles, couvèrts d'une écorce ridée aſſez rude, jaunâtre, ayant la chair blanche, fèrme, d'un goût doux & approchant de celui de la châtaigne, ſans ôdeur. En Latin *traſi*, ou *cyperus rotundus eſculentus anguſtifolius*. C. Bauh. La racine du *traſi* eſt bonne pour les maux de poitrine, & pour la dyſenterie. Ceux de Véronne la font ſèrvir à tâble quand on apporte le fruit; on en ſuece ſeulement le jus.

TRATTES. ſ. f. Tèrme de Charpenterie, qui ſe dit des grôſſes piéces de bois de trois toiſes de long, & de 16. poûces de grôs, pôſées au-deſſus de la chaiſe d'un moulin à vent, & qui portent ſa cage. *Tigna majora.*

TRAVADES. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit de cèrtains vents ſi inconſtans, qu'en une heure ils font les 32. pointes du compas, & ſont accompagnez d'éclairs, de tonnèrres, & d'un déluge de pluye de telle nature, qu'elle pourrit en un inſtant les habits de ceux ſur qui elle tombe, & de ſa corruption il ſe forme pluſieurs ſortes d'inſectes fort incommodes. *Venti verſatiles, volubiles.*

TRAVAIL. ſ. m. Il a *travaux* au plurièr. Occupation, application à quelque éxèrcice pénible, fatigant, ou qui demande de la déxtérité. *Labor, opera.* Les gens de *travail* ſont gens qui ſont nez pour porter, ou remuer des fardeaux; labourer la tèrre, &c. Les gens de guèrre ſont accoutumez, ſont endurcis au *travail*. A force de *travail* on vient à bout de tout. On rend le corps docile au *travail*. L'habitude au *travail* eſt une grande richeſſe. Fén. Cet Ouvrièr eſt rechèrché pour le *travail* de la main, pour ſon adreſſe. Il faut fortifier le corps par le *travail*. Ab. Rég. Il eſt bon de faire ſuccéder le plaiſir au *travail*.

Mars eſt comme l'amour, ſes travaux & ſes peines
Veulent de jeunes gens. Malh.

Travail, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles. Le *travail* de l'éſprit donne bien autant de peine que celui du corps. *Opus, doctus labor.* Dans l'étude, on avance quelquefois davange, en reculant un peu, & en ne pouſſant pas ſon éſprit à bout par un trop long *travail*. Nic. Le changement d'ouvrage & de *travail* eſt une éſpéce de repôs. Mén. On trouve dans le *travail* même la récompenſe du *travail*. Bouh. Une piéce dramatique eſt d'un grand *travail*. Un Poëme Épique eſt un *travail* d'une longue haleine.

Travail, ſe dit auſſi de l'ouvrage que fait l'Ouvrièr. *Opus, opera, labor.* Voilà une broderie d'un beau *travail*. Le mouvement de cette montre eſt un *travail* bien délicat. La compilation des Conciles eſt un grand *travail*. Nous joüiſſons du *travail* de pluſieurs grands pèrſonnages.

Travail, ſe dit auſſi d'une douleur qu'on ſouffre, particulièrement de celle d'une femme qui accouche. *Puerperii dolores* Cette Dame eſt en *travail*, ou en *travail* d'enfant; ſon *travail* a duré huit heures. Les affaires, les vanitez de ce monde, ne ſont que *travail* & affliction d'éſprit.

Travail, eſt auſſi une machine ou priſon de charpente où on enfèrme un cheval, quand il ſe tourmente en le pançant. *Cataſta, trabale.* Un Maréchal a toûjours un *travail* devant ſa porte. On en a fait auſſi aûtrefois pour donner la queſtion. Borel dérive ce mot de *tref*, qui étoit une longue piéce de bois ou chevron, dérivé de *trabs*; ou de *trabes*.

Travail, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des tèrres qu'on remuë pour retrancher un camp, pour faire des lignes, des trenchées, des attaques pendant un ſiége, & de toutes les aûtres déffenſes qu'on fait pour ſe couvrir. *Opera.* On a avancé cette nuit le *travail* de la trenchée de tant de pas. On alloit voir par curioſité les *travaux* d'un tel ſiége. On a fait une batterie qui a ruiné ce *travail*. Mallet Ingénieur a fait un Livre intitulé, les *travaux de Mars*, où il a déſſiné la plupart des places importantes de l'Europe.

TRAVAUX, ſe dit au plurièr des actions, de la vie d'une pèrſonne, & particulièrement de gens héroïques. *Labores, opera.* Dieu bénit les *travaux* des gens de bien. Il récompenſe les *travaux* de ceux qui l'ont bien ſèrvi. Les Martyrs joüiſſent du fruit de leurs glorieux *travaux*. Les payens ont auſſi appellé les douze *travaux* d'Hèrcule, les éxploits de ce Héros. On appelle auſſi les dehors d'une place, les piéces détachées des *travaux* avancez.

On dit provèrbialement, C'eſt un *travail* de cheval; pour marquer un *travail* pénible qui n'a pas beſoin de beaucoup d'éſprit. *Labor arduus, difficilis, gravis.*

TRAVAILLER. v. act. & n. Faire quelque chôſe où il y a du travail qui donne de la peine, de l'occupation. *Operari, laborare, operi incumbere.* Les Ouvrièrs qui *travaillent* à la tâche font bien plus de béſogne que ceux qui *travaillent* à la journée. Si Dieu ne bâtit la cité, les Ouvrièrs *travaillent* en vain. Pſ. 126. Il eſt déffendu de *travailler* les jours de Fêtes & les Dimanches. Il ne manque à l'oiſiveté du Sage qu'un meilleur nom; & que méditer, & être tranquille s'appellât *travailler*. La Br. *Travaillez* à vous acquérir une ſorte de bien que le tems ne puiſſe vous ôter. Sacy. Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *tribulare*.

Travailler, ſignifie encore, Avoir bien de l'occupation, de la pratique. *Occupari, deſudare.* Ce Médecin *travaille* beaucoup, eſt fort émployé. Ce vieillard a fort *travaillé* en ſon tèms.

Travailler, ſe dit auſſi des différentes manières de mettre en œuvre les chôſes ſur leſquelles on *travaille*. *Operari.* Cette piéce d'émail eſt fort bien *travaillée*. Ce Peintre ne *travaille* qu'en miniature. Cette femme *travaille* bien de l'aiguille, fait de belles tapiſſeries, broderies, &c.

Travailler, ſe dit figurément, des peines, des fatigues, des occupations de l'éſprit. *Exerceri, fatigari, exagitari.* Ces bons Pères *travaillent* utilement à la vigne du Seigneur. Un Sonnet *travaille* plus l'éſprit, qu'un plus long Ouvrage. Voilà un Ouvrage qui eſt bien *travaillé*, bien fini. On ne ſçauroit *travailler* avec trop de ſoin ce qu'on donne au public. La nature veut être libre dans ſes productions: c'eſt pourquoi il y a quelque chôſe de rude dans les Ouvrages trop *travaillez*; ils ſentent l'huile. Mont.

Travaillez *à loiſir, quelque ordre qui vous preſſe,*
Et ne vous piquez point d'une folle viteſſe. Boil.

Travailler, ſignifie encore, Faire ſouffrir de la douleur. *Fatigare, exagitare, vexare.* La goutte *travaille* ce malade dépuis long-tems. Il eſt *travaillé* de la gravelle, de la migraine. Sa poitrine *travaille* à réſpirer. Sa médecine le *travaille*, commence à opérer. On le dit auſſi avec le pronom pèrſonnel. Faut-il tant ſe *travailler*, ſe donner de peine pour les biens paſſagers de ce monde?

En tèrmes de Manége, on dit *travailler* un cheval; pour dire, le manier, monter deſſus, l'éxèrcer. *Equum exercere.* On ne *travaille* point aujourd'hui au manége. Ce cavalièr *travaille* bien un cheval; il le *travaille* à courbettes, en rond, en quârré, ſur les voltes.

Dans les Méchaniques, on dit qu'une piéce ne *travaille* pas, quand elle eſt en équilibre, quand on ne l'applique pas à lever ou à ſoutenir un poids plus fort. *Fatigari.* Il faut prendre garde que les piéces qui *travaillent* le plus, ſoient les plus ſolides, comme une vis dans un preſſoir.

On dit auſſi chez les Ouvrièrs, que le bois *travaille*, quand il eſt employé ſans être bien ſec; car alors l'humidité & l'air enfèrmé qui en veulent ſortir, le font éclater & déjetter. On dit encore qu'un bâtiment *travaille*, lorſque n'étant pas bien fondé, ou conſtruit, les voûtes s'écartent, les planchèrs s'affaiſſent, & les murs ſortent de leur à-plomb. *Fatigari, vel defatigari.*

On dit auſſi chez les Cabaretièrs, que le vin *travaille*, quand il bout, ou quand la vigne eſt en fleur, quand il ſouffre quelque altération. *Vinum moveri, agitari, effervescere.*

On dit auſſi, *Travailler* par épaûlées, lorſqu'on fait un travail à divèrſes repriſes, & qu'on eſt obligé de faire de la ſorte, comme quand on reprend un mur pardeſſous œuvre, quand on intèrrompt le travail pour lui donner le loiſir de ſécher, ou par quelque aûtre conſidération. *Per intervalla laborare.*

Travaillé, ée. part. paſſ. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Fatigatus, defatigatus, divexatus, exagitatus.* Un homme *travaillé* de fièvre, un cheval trop *travaillé*. On dit auſſi qu'un cheval a les jambes *travaillées*; pour dire, qu'il les a fatiguées, ruinées.

TRAVAILLEUR. ſ. m. Pionnièr ou ſoldat qui travaille à des travaux, à des retranchemens, à des fortifications. *Munitor.* Les aſſiégez font tous leurs éfforts pour empêcher les *travailleurs* d'avancer leur travail.

TRAVAISON. ſ. m. Tèrme d'Architecture. *Contignium, contignatio.* C'eſt, ſelon Blondel, la même chôſe que l'*entablement*.

TRAVAT. adj. m. Vieux tèrme de manége, qui ſe dit d'un cheval qui a des balzanes ou marques blanches aux deux pièds du même côté, à la jambe de devant, & à celle de dèrrière. *Equus notis albis ad pedes diſtinctus. Traſtravat* eſt un cheval qui a ſes balzanes aux deux pièds qui ſe regardent en croix de Saint André, ou Diagonalement. On l'appelle auſſi *travé* ou *entretravé*.

TRAVÉE. ſ. f. Éſpace compris entre deux poûtres, ou un rang de ſolives pôſé entre deux poûtres dans un plancher. *Intertignium.* On le dit auſſi de l'éſpace qui eſt entre les piles ou rangs de pieux de ponts de bois. On a donné tant pour peindre chaque

que *travée* de ce plancher. Quelques uns diſent *travaiſon.*

Ce mot vient du Latin *tranſverſus*, parce que les ſolives ſont en travèrs entre les poûtres.

On appelle *travée de comble*, la diſtance ſur deux, ou pluſieurs pannes d'une fèrme à l'aûtre, peuplée de chevrons. *Intertigniorum lacunæ. Travée de pont*, c'eſt une partie du plancher d'un pont de bois contenuë entre deux files de pieux, & faite de travons ſoulagez par des liens ou contrefiches, dont les entrevoux ſont recouvèrts de grôſſes dôſſes, ou madriérs pour en porter le couchis. *Travée de baluſtres*, un rang de baluſtres de fèr, de bois, ou de pièrre, entre deux piédeſtaux. *Travée de grille* de fèr, un rang de barreaux de fèr entretenu par des travèrſes entre deux pilaſtres.

En ce ſens on appelle *travée*, les toiſez qui ſe font des grôs ouvrages de peinture.

TRAVÈRS. ſ. m. l'étenduë du corps conſidéré ſelon ſa largeur. *Latitudo.* Le *travèrs* de la France eſt de 300. lieuës; c'eſt la plus grande largeur. Ce ruban eſt large de deux *travèrs* de doigt. Cette chemiſe a une aûne de long, & demi-aûne en ſon *travèrs.* Ils courboient les épis du *travers* de leurs piques. A BLANC.

TRAVÈRS, ſignifie auſſi, le biais, l'irrégularité d'une place, d'un jardin, d'un bâtiment, d'une chambre, &c. *Irregularitas, obliquitas.* Il y a bien du *travèrs* dans ce bâtiment, dans ce jardin. Il faut planter là du bois pour cacher le *travèrs* qu'il y a dans votre parc. L'ACADÉM.

TRAVÈRS, dans le ſens figuré, ſe dit quèlquefois, mais ſeulement dans la convèrſation familière, pour une ſorte d'accident, de malheur. *Adverſus caſus.* C'eſt un fâcheux *travèrs* que cela. Il ſe dit auſſi pour marquer ce qu'il y a de peu juſte dans l'éſprit, & de bizarre dans l'humeur. Peu d'éſprit avec de la droiture, ennuye moins à la longue, que beaucoup d'éſprit avec du *travèrs.* LA ROCH. Je ne ſuis point d'humeur à éſſuyer vos *travèrs.* LA BR.

TRAVÈRS, eſt auſſi une piéce de bois, ou de fèr, ou une corde, qu'on met au milieu d'un aſſemblage de piéces de menuiſerie, de charpenterie, de ſèrrurerie. *Lignum, vel ferrum tranſverſum.* Il faut mettre un *travèrs* à cette table, au bois de cette chaiſe, à cette porte, à cette croiſée; un *travèrs* à ces barreaux de fèr. Il manque un *travèrs* à cette raquette.

TRAVÈRS, eſt auſſi un cordage qui ſèrt ou à lier des canons ſur leurs chariots, ou à attacher des fardeaux. *Funis tranſverſus.*

TRAVÈRS, eſt auſſi un tèrme de Cordeur de bois, qui ſe dit d'une bûche, qu'on jette ſur la voye de bois lorſqu'elle eſt cordée. Mettez-là un *travèrs. Tignum tranſverſum.*

TRAVÈRS, ſe dit auſſi, parmi les Doreurs ſur cuir, d'un filet d'or qui va le long du côté du dôs d'un Livre relié en veau. *Tranſverſus auri.*

On appelle auſſi *travèrs*, un droit domanial qui ſe léve au paſſage des ponts & bacs de rivières ſur les pèrſonnes, denrées & marchandiſes qui travèrſent de Province en Province, ſur lequel on prenoit l'entretien des ponts, planches & paſſages. *Jus tranſitionis, portorij.* Ce droit a eû pluſieurs aûtres noms ſuivant le tems & les lieux. Les Seigneurs Châtelains prétendent avoir droit de *travèrs* ſur leurs tèrres: c'eſt à dire, lever un droit ſur les meubles, ou marchandiſes qu'on tranſporte hors de leur tèrritoire. LOY.

TRAVÈRS, ſe dit advèrbialement avec des particules en pluſieurs phrâſes. Il a fendu la preſſe, il a paſſé tout au *travèrs. Trans, ultra, per.* Les louches regardent de *travèrs.* On dit de ceux qui ont de la haine pour quelqu'un, qu'ils le regardent de *travèrs.* On dit qu'un homme a entendu de *travèrs*; pour dire, qu'il a mal entendu: qu'un Juge a rapporté un procès tout de *travèrs*; pour dire, qu'il l'a mal pris, qu'il ne lui a pas donné un bon tour. L'éxpérience ne ſèrt de rien à ceux qui la prennent de *travèrs.* M. SCUD. Les pèrſonnes ſoupçonneûſes intèrprêtent tout de *travèrs*, & s'offenſent de tout. BELL. Cette femme a un talent de penſer faux, & de prendre les chôſes de *travèrs*, qui ne me paroît pas commun. LE CH. D'H. On dit qu'un homme a l'éſprit de *travèrs*; pour dire, qu'il n'a pas l'éſprit droit; qu'il l'a mal tourné.

> *Non, je ne puis ſouffrir un éſprit de* travèrs,
> *Qui pour rimer des mots penſe faire des vèrs* BOIL.

On dit qu'on a couppé quelque chôſe de *travèrs*, qu'on l'a priſe de *travèrs*; pour dire, de biais, de mauvais ſens, obliquement, ou ſelon ſa largeur. *Obliquè.* On couche une piéce de bois de *travers*, quand on la met ſelon la largeur de la chôſe où on l'applique, quand elle en croiſe une aûtre étenduë en longueur.

On dit ſur la mèr, découvrir par le *travèrs*, moüiller par le *travèrs*, c'eſt-à-dire, à l'oppôſite. *Ad oppoſitum, contra.* On dit auſſi, mettre le vaiſſeau *côté à travèrs*; pour dire, préſenter le côté au vent.

A TRAVÈRS, AU TRAVÈRS. Prépôſitions dont la prémière régit l'Accuſatif, & la ſéconde le génitif, & qui ſignifie au milieu, par le millieu, de part en part. *Per, per medium.* Aller *à travèrs* les bois, *à travèrs* les champs. Il ſe jetta au *travèrs* des ennemis, *à travèrs* les ennemis. Il pèrça tout *au travèrs* d'un bataillon. Socrate haïſſoit la gueuſerie étudiée d'Antiſtéme, à qui il diſoit franchement qu'il voyoit éclater beaucoup de vanité *au travèrs* des trous de ſon manteau.

> *Chez les gens du plus haut caractère,*
> A travèrs *la dorure éclate la miſère.* DES-H.

Les buveurs diſent qu'ils ne voyent les beautez des femmes qu'*à travèrs* de leur vèrres.

Ces Prépôſitions *à travèrs*, & *au travèrs* ſe diſent auſſi figurément en chôſes morales. Un bon Juge voit clair *à travèrs* toutes les chicanes d'un procès. *Perſpicit per.* Je ne pénètre la vérité, qu'*au travèrs* des conjectures. Cet Auteur a bien débroüillé l'Hiſtoire ancienne *à travèrs* l'obſcurité des tems, & des fables. On découvroit ſon ambition *à travèrs* ſes feintes, & ſes diſſimulations. M. BOSS. Nous n'appèrcevons la vérité qu'*à travèrs* le voile de nos paſſions & de nos préjugez S. ÉV. Le nom de Médée ne s'eſt fait jour qu'à force de crimes *à travèrs* l'obſcurité de tant de ſiécles. ID. Le courage fait paſſer *à travèrs* toutes les difficultez, & les ſurmonte. *Au travèrs* de ſon chagrin on démêle des charmes & des grâces. TOUR.

On dit provèrbialement, *A travèrs* les choux; pour dire, faire quelque chôſe étourdiment & ſans conſidération. On dit qu'un homme donne à tort, ou à tort & *à travers* dans une affaires pour dire, qu'il l'entreprend aveuglément, ſans éxaminer ſi elle eſt juſte, ou injuſte, bonne ou mauvaiſe. *Temerè, per fas & nefas, confuſè.* On dit auſſi, qu'un homme a chauſſe ſon bonnet de *travers*; pour dire, qu'il juge mal des chôſes.

TRAVÈRSAIN. Voyez TRAVÈRSIN.

TRAVÈRSE. ſ. f. Ce qui eſt de travèrs, ce qui croiſe ou qui couppe une longueur. *Tranſverſus.* Ainſi on dit d'un chemin qui couppe une grande route, que c'eſt une *travèrſe.* Un ſentiér qui va reprendre un grand chemin qui s'eſt détourné, s'appelle auſſi une *travèrſe. Via tranſverſa, tranſverſaria.* Le chemin de Chartres à Orléans eſt un chemin de *travèrſe.*

On appelle auſſi *travèrſe*, une piéce de bois, ou de fèr qui ſèrt à en affèrmir d'aûtres. *Tranſtra, tigna tranſverſa.* Une *travèrſe* de porte, de fénêtres, de châſſis, &c. *Tranſverſum.* Il y a des *travèrſes* qui ſe croiſent ſur le meneau d'une croiſée. Il y a des *travèrſes* qui ſe pôſent obliquement ſur une porte de ménuiſerie. *Tranſverſus cancellorum ſcapus.* On appelle *travèrſe de fèr* une grôſſe bârre, qui avec une aûtre pareille, tient par le haut & par le bas les montans de côtière & de battement, & les barreaux d'un ventail de porte de fèr. On met quelquefois de ces *travèrſes* à hauteur de ſèrrure pour entretenir les barreaux de trop grande longueur, & ſèrvir à renfèrmer les ornemens de friſes & bordures de ſèrrurèries. Les grilles de fèr ont auſſi des *travèrſes*, qui en fortifient les barreaux.

TRAVÈRSE, en tèrmes de fortification, eſt un travail, ou grand foſſé convèrt qu'on fait pour fèrmer le paſſage à un ennemi dans un lieu étroit, comme un pays de montagnes, une chauſſée, un pont. *Tranſverſa munitio*, On la fait en forme de baſtions, d'ouvrages à cornes, de tenailles ſimples, ou doubles. Il faut prendre garde ſeulement qu'elle ſoit flanquée, & couvèrte d'un parapet avec un foſſé au devant. On en fait auſſi quelques-unes compôſées de trois ravelins détachez qui ſe flanquent l'un l'aûtre.

Ce mot ſignifie auſſi quelquefois une galerie pour paſſer un foſſé, un retranchement ou une ligne fortifiée par des parapèts, des faſcines & des gabions.

TRAVÈRSE, en tèrmes de blâſon, ſe dit d'une éſpéce de filet qui ſe pôſe dans les armes des bâtards, travèrſant l'écu de l'angle ſenêſtre du chèf à l'angle dextre de la pointe, & qui ne contient en ſa largeur que la moitié du bâton. *Faſcia tranſverſa, obliqua.*

TRAVÈRSE, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, obſtacle, empêchement, oppôſition, malheur, accident, affliction. *Obex, impedimentum, oppoſitio, caſus, afflictio.* Il prétendoit à une telle Charge, mais il a eû bien des *travèrſes*, & des oppôſitions. La vie de ce monde eſt ſujette à beaucoup de *travèrſes.* Ce n'eſt pas être vèrtueux que d'appréhender la mort: c'eſt l'être que d'en ſouffrir conſtamment toutes les *travèrſes.* M. ESP. Les *travèrſes* que j'ai ſouffèrtes, lui doivent faire pitié. VOIT. En rebus on peint un globe répréſentant le monde avec pluſieurs lignes de *travèrſe* qui s'entrecoupent; pour dire, que le monde eſt plein de *travèrſes.*

On dit advèrbialement, qu'un ennemi qu'un envieux s'eſt venu jetter

à

à la *travèrſe*; pour dire, apporter quelque empêchement à un deſſein, faire une enchère, former un incident, ſuſciter quelque oppôſant qui a empêché le ſuccés d'une affaire. *Conatibus obſiſtere, adverſari, ſe opponere.* Elle a mis en uſage la plus fine coquetterie, & tous ſes charmes ſe ſont jettez à la *travèrſe*, pour me faire lâcher priſe, ou pour faire une divèrſion. Ch. d'H.

TRAVÈRSÉE. ſ. f. Tèrme de Marine. Trajet ou voyage d'un port à un aûtre. *Navigatio, vectio, tranſvectio, transfretatio.* La *travèrſée* de cette mèr ſe peut faire en tant de jours.

TRAVÈRSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on travèrſe. *Tranſvectio, trajectio, tranſmiſſio.* On ne pût faire le *travèrſement* de cette rivière, à caûſe qu'elle étoit débordée. On doute de l'uſage de ce mot.

TRAVÈRSER. v. act. Paſſer au milieu ou au-delà de quelque chôſe. *Penetrare, peragrare.* Ce Voyageur a *travèrſé* l'Europe & l'Aſie, a *travèrſé* les mèrs & les rivières, les montagnes & les déſèrts. Il a *travèrſé* la rivière à la nage. *Fluvium trajicere.* Cette poûtre *travèrſe* le mur. La pluye ne *travèrſe* point le bouracan, la toile cirée. Ces armes ſont à l'épreuve du piſtolet, la bale ne les *travèrſe*, ne les pèrce point.

Travèrser, ſignifie auſſi, Croiſer, s'étendre en largeur ſur une longueur. *Cancellare, decuſſatim implicare, tranſire.* La navette du Tiſſéran porte le fil qui *travèrſe* ſon ouvrage. Les grands chemins ſont *travèrſez* de tant d'aûtres, qu'ils donnent lieu ſouvent de s'égarer. On a entouré cette tèrre de foſſez, on ne ſçauroit plus *travèrſer* par là.

Travèrser, en tèrmes de Manége, ſe dit d'un cheval qui couppe la piſte de travèrs, qui jette ſa croupe d'un aûtre côté que ſa tête. On dit qu'un cheval ſe *travèrſe* en reculant, quand il ne recule pas auſſi droit qu'il a avancé. *Obliquo greſſu incidere.*

Travèrser, ſignifie figurément en morale, Faire obſtacle, oppôſition, apporter de l'empêchement, troubler. *Adverſari, repugnare, contrarium eſſe.* Qui a pû *travèrſer* des deſſeins ſi pieux? L'envie ſe plaît à *traverſer* la proſpérité d'aûtrui. Elles avoient fait éffort pour *travèrſer* ſa profeſſion. Pat. Les Grands *travèrſèrent* ſans ceſſe la tranquillité de ſon gouvèrnement. Abl. De cuiſans déplaiſirs *travèrſent* ſouvent la fortune la plus tranquille. Id. *Travèrſer* le repôs d'une pèrſonne. La Suze. Il eſt venu *travèrſer* notre joye. Abl. Le nombre de ceux qui s'oppôſoient à ſes entrepriſes, étoit trop foible pour en *travèrſer* le ſuccès. Méz.

Travèrsé, ée. part. paſſ. & adj. *Peragratus, trajectus, repugnatus, oppoſitus.*

On appelle un homme bien *travèrſé* d'épaûle, quand il a les épaûles larges. *Homo lacertoſus, quadratus.*

On dit auſſi, qu'un cheval eſt bien *travèrſé*, quand il eſt large tant du poitrail que de la crouppe. *Amplus, dilatatus.*

TRAVÈRSIÉR. ſ. m. Tèrme de Marine. Vent qui vient d'un cap à l'aûtre, ou qui vient à droiture dans un port, qui en empêche la ſortie. *Ventus auſtralis.* La biſe eſt le vent *travèrſiér* des côtes de Normandie. Mettre la miſaine au *travèrſiér*, c'eſt, mettre le point de la voile de miſaine vis-à-vis du *travèrſiér*, ce qui ſe fait par un vent largue.

On appelle *travèrſiér de chalouppe*, une piéce de bois qui lie les deux côtez d'une chalouppe par l'avant. *Travèrſiér de chalouppe*, ſe dit encore de deux piéces de bois, qui la travèrſent de l'avant à l'arrière, où ſont paſſées les hèrſes qui ſèrvent à l'embarquer. *Tranſtra interiora.*

Travèrsiér, eſt auſſi un petit bâtiment de mèr qui ſèrt pour de petites travèrſées, ou pour la pêche. Il n'a qu'un mât, quoyqu'il ait ſouvent trois voiles, & va quelquefois à rames. Sur la mèr du Levant on le nomme *tartane. Lumbus.*

Travèrsiér, en tèrmes d'Eaux & Forêts, ſe dit d'un Sèrgent ou Garde à cheval des Forêts, qu'on a appellé ci devant *Sèrgent dangereux. Saltuarii cuſtodes.* Ces Offices ſont maintenant ſupprimez. Ils étoient établis pour la garde des bois ſujèts à tièrs & danger, par l'Édit du Roi Henri III. de l'an 1583.

TRAVÈRSIN. ſ. m. Chevet d'un lit, éſpéce d'oreiller rond qui occupe toute la largeur du lit, qu'on fait ordinairement de coutil rempli de plume. *Pulvinar.*

Travèrsin, en tèrmes de Marine, eſt une piéce de bois qui travèrſe toute la largeur de la ſainte Barbe, ſur laquelle joue le timon, & qui le ſoûtient. *Tranſtrum ad vel juxta gubernaculum, ſive ad puppim* On donne auſſi ce nom à d'aûtres travèrſes qui entretiennent deux piéces de bois l'une avec l'aûtre, comme celles des bittes, ou qui ſèrvent à porter les bouts des bartotins, & à aûtres uſages.

TRAVÈRSINE. adj. C'eſt une épithéte qu'on a donné à quelques ruës qui travèrſent, comme à Paris la ruë *travèrſine* de la porte de Richelieu, du quay de la Tournelle. *Vicus tranſverſarius.*

TRAVESTIR. (L's ſe prononce.) v. n. qui ſe dit avec le pronom pèrſonel. Se déguiſer en prenant d'aûtres habits, ſe maſquer. *Larvare ſe, perſonare, alienam figuram induere.* Il étoit ſévèrement déffendu par la Loi de Moïſe de ſe *traveſtir*, de prendre l'habit d'un aûtre ſexe. Jupiter ſe *traveſtiſſoit* ſouvent pour tromper la jalouſie de Junon. Dans le Carnaval on ſe *traveſtit* pour courir le bal ſans être connu. Les éſpions ſont obligez de ſe *traveſtir* pour entrer dans une place, pour travèrſer un camp ennemi.

Travestir, ſe dit figurément en chôſes morales, pour dire, Déguiſer ſes mœurs, ſes penſées. *Diſſimulare, tegere, obtegere.* On ne connoît rien à ce pèrſonnage, il ſe *traveſtit* en cent manières; il eſt devot avec les devôts, libertin avec les impies. Je ne puis m'accommoder du caractère de cette femme, elle eſt toûjours *traveſtie*. La Br.

Travestir, à l'actif ſignifie, Déguiſer un Auteur, le traduire en un aûtre ſtile, enſorte qu'on ait peine à le reconnoître. *Larvare, immutare, perſonare.* On peut dire que Sébaſtien Caſtallio a *traveſti* la Bible, il l'a miſe en un ſtile tout different. Jean Baptiſte Lalli à *traveſti* Virgile, il l'a mis en vèrs Italiens Burleſques. Scarron a *traveſti* Virgile en burleſque François.

Travesti, ie. part. paſſ. & adj. *Perſonatus, larvatus, &c.*

TRAVESTISSEMENT. ſ. m. Déguiſement, action par laquelle on ſe traveſtit; état de celui qui eſt traveſti. *Alienæ perſonæ inductio, efformatio, fictio.* Son *traveſtiſſement* le fit méconnoître de tout le monde.

TRAVON. ſ. m. Térme de Charpenterie. Sommiér, ou grôſſe piéce de bois, qui travèrſe la largeur d'un pont de bois, autant pour porter les travées de peutrelles, que pour ſèrvir de chapeau au fil de pieux. *Trabs tranſverſa.*

TRAVOUL. ſ. m. Tèrme de Mèr. *Travoul* ſe dit de quatre piéces de bois endentées l'une dans l'aûtre à angles droits, ſur quoy les pêcheurs plient leurs lignes. *Verticillum piſcatorium.*

TRAYON. ſubſt. m. L'un des bouts du pis d'une vache, d'une chévre, âneſſe, jument, &c. qu'on preſſe pour en faire ſortir le lait. *Papilla.*

TRE.

TRÉBELLIANIQUE, ou *Quarte Trebellienne.* Tèrme de Juriſprudence Romaine. C'étoit la légitime de l'héritiér inſtitué. *Trebellianica.* Si le Teſtateur aprés avoir inſtitué un héritiér univèrſel, épuiſoit & abſorboit la ſucceſſion par des légs, ou s'il en faiſoit au-delà des trois quarts, *ultra dodrantem*, alors l'héritiér inſtitué pouvoit défalquer, & retenir le quart des légs à ſon profit; cela s'appelloit la *Falcidie.* De même ſi le Teſtateur chargeoit l'héritiér inſtitué d'un Fideicommis, & de réſtituer la ſucceſſion à un aûtre, en ce cas l'héritiér pouvoit auſſi retenir le quart de toute la ſucceſſion, afin que la qualité d'héritiér ne fût pas tout-à-fait vaine, & infructueûſe.

TRÉBUCHANT, ante. adj. Qui emporte l'équilibre. Il ſe dit particulièrement des monnoyes d'or & d'argent. *Trutinans, ponderans, præponderans.* Les gens difficiles ne reçoivent pas un écu d'or entre deux fèrs, ils veulent qu'il ſoit *trébuchant.* Il a dix mille écus bien comptez, en bons Louis d'or & piſtoles bien *trébuchantes.* Mol.

Ce *trébuchant*, en tèrmes de Monnoye, ſe dit d'un cèrtain nombre de grains qu'on retranche ſur le marc, & qu'on régale ſur le nombre des piéces qui le compôſent, enſorte que châque piéce ſoit un peu plus forte que le poids requis, pour réparer le déchet qui vient du vrai & du maniement des éſpéces qui ſont dans le commèrce.

TRÉBUCHEMENT. ſ. m. Chûte. *Lapſus, caſus.* Le *trébuchement* de Phaëton eſt fameux. Bens.

TRÉBUCHER. v. n. Broncher, faire un faux pas, ou une chûte; tombèr en faiſant un faux pas. *Procidere, corruere, prolabi, titubare, vacillare.* Ce cheval n'a pas la jambe fèrme, il *trébuche* à châque pas. Le piéd lui a manqué ſur l'éſcaliér, il eſt *trébuché* à bas des degrez.

Un jour Pegâſe auſſi broncha,
Et, peu s'en fallut, trébucha. Voit.

Ménage ſoutient que ce mot vient du Latin *trabuccare*, comme qui diroit *in buccam cadere, tomber dans un trou*; comme les Italiens diſent *traboccare*, & les Éſpagnols *trobejar.* Quelques-uns croyent qu'il vient de *buche*, à quoy on a ajouté la particule *tré*, qui autrement ſignifioit *outre*, comme on voit au mot de *trépas de Loire*, qui ſignifie *outre Loire*; & de *tréport* qui vient de *ulterior portus*, comme ſi on vouloit dire à celui qui choppe, ou tombe trouvant une buche en ſon chemin, qu'il paſſe *outre la buche.*

Trébucher, ſe dit auſſi ſimplement pour Tomber. *Prolabi.* Le pont fondit ſous leurs piéds, & ils *trébuchèrent* tous dans la rivière. L'Acad.

On l'employe auſſi quelquefois en riant, dans cette même ſignification;

cation : Cette pèrſonne enfin ſur l'hèrbe tendre eſt *trébuchée*. LA FON.

On dit auſſi, que les mauvais Anges ont *trébuché* du ciel dans l'abîme ; pour dire, qu'on les a chaſſez du ciel, & qu'ils ſont tombez en enfèr. *Cadere, decidere*.

On dit auſſi *Trébucher* du faîte des grandeurs. L'ACAD. *Ex ſupremo honoris gradu dejici*.

Qu'on a vû trébucher *de peuples & de Rois ?* MAIT.

TRÉBUCHER, ſignifie auſſi, Emporter l'équilibre, en parlant des chôſes qu'on péſe. *Præponderare*. Il faut que l'or & l'argent *tréuuchent* pour être de poids & de miſe. Il ne faut qu'un demi-grain pour faire *trébucher* cette balance, tant elle eſt juſte.

TRÉBUCHER, ſe dit figurément en Morale. Ce maître eſt ſi ſévère, qu'il ne faut pas *trébucher* devant lui, faire la moindre faûte. *Titubare, delinquere*. S'il *trébuche* le moins du monde, il trouvera gens qui le redreſſeront.

Ce fat s'applaudit d'un Ouvrage
Où la droite raiſon trébuche *à chaque page*. BOIL.

TRÉBUCHET. ſ. m. Petite balance fort juſte & fort délicate, que le moindre poids fait trébucher. *Monetalis ſtatera vel trutina*. Les *trébuchèts* ſont faits pour peſer l'or, l'argent, les pèrles & les pièrreries. Les Affineurs ont des *trébuchets* ſi juſtes, que la 4096 *me*. partie d'un grain les fait *trébucher*.

Ce mot vient de *trebuchetum*, qui étoit une ancienne machine pour jetter des pièrres, & étoit dérivé de *trabes*, parceque c'étoit une poûtre qui ſe détachoit.

TREBUCHET, eſt auſſi une petite cage qui ſèrt à attraper des oiſeaux, dont la partie ſupérieure eſt ouvèrte, & arrétée ſi délicatement, que pour peu qu'on y touche, le reſſort ſe lâche & la fèrme, enſorte que l'oiſeau qui y eſt entré, ſe trouve pris. *Aviarium decipulum*.

TRÉBUCHET, ſe dit figurément & baſſement, en Morale, de tout piége ou embûche où les imprudens ſe trouvent pris. *Laqueus, decipulum, compedes*. On a attiré ce débiteur dans la priſon, & il s'eſt trouvé pris au *trébuchet*. Deux femmes de bonne mine furent priſes au *trébuchet*.

TRECER. v. act. Voyez TRESSER. *Intexere, implectere*.

TRÈF. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui ſignifioit *poûtre*, & venoit de *trabs*. Il ſignifioit auſſi une *voile*, & enfin une *tente*. Ainſi il eſt dit dans les anciens Auteurs ; Ils firent dreſſer leurs *trèfs* devant Jéruſalem ; pour dire, ils l'aſſiégèrent.

TRÉFLÉ, ÉE. adj. Tèrme de Médailliſte & de Monnoyeur, qui ſe dit d'une médaille ou monnoye qui a été frappée au marteau à pluſieurs repriſes, lorſque les dèrnières fois elle n'a pas été rengrenée avec la juſteſſe requiſe, en telle ſorte qu'elle eſt défigurée, parceque les mêmes poînts ne ſe ſont pas rencontrez enſemble. *Iterum recuſus*.

TREFLE. ſ. m. *Trifolium*. Plante dont il y a un grand nombre d'éſpéces. Le *treſle* qu'on appelle *treſle des prez à fleur rouge*, pouſſe des tiges grêles, en parties droites, en partie traînant à tèrre, un peu velues. Ses feüilles ſont attachées trois à une queuë, tantôt rondes & tantôt longues, marquées quelquefois au milieu d'une tâche blanche, ou noire qui a la figure d'une lune. Ses fleurs ſont diſpôſées en un grôs épi court & grôs, de couleur purpurine, d'une ôdeur agréable. Il leur ſuccéde des capſules rondes, remplies châcune d'une ſemence qui a la figure d'un petit rein. Sa racine eſt longue, ligneûſe, prèſque auſſi grôſſe que le petit doigt. En Latin *trifolium pratenſe purpureum*. C. BAUH. Cette plante croît dans les prez, elle ſèrt de pâturage aux béſtiaux. Il y a un *treſle* qui ſent le bitume, qu'on appelle *trifolium aſphaltites*, ou *bituminoſum*. Les Latins ont nommé ce genre de plante *trifolium*, d'où eſt venu *treſle*, à caûſe que ſes feüilles naiſſent trois ſur une queuë, il en naît quelquefois davantage, mais rârement.

Il y a une aûtre *treſle* à têtes hériſſées, *trifolium hirſutum*, qui vient de Montpeliér, & un aûtre qu'on appelle *treſle de Blois*, qui a été découvèrt à Chambort par Gaſton Duc d'Orléans. *Trifolium bleſenſe*. On en voit la déſcription curieûſe dans les Mémoires du Sr. Dodart.

TREFLE, ſe dit auſſi au jeu des cartes, d'une des quatre couleurs qui eſt marquée en noir, de la figure de la feüille de *treſle*. *Folia luſoria trifolio notata*. Une quinte des bas *treſles*.

TREFLE, & TREFLÉ, ÉE. en tèrmes de Blâſon, ſe dit de la figure du *treſle* pôſé ſur un Écu, ou aux éxtrémitez d'une croix. *Trifoliatus*. Il porte d'argent avec une croix *treſlée* de ſinople, & cantonnée de quatre *treſles* de même couleur. On répréſente le *treſle* dans les Armoiries avec une queuë, ſans toutesfois l'éxprimer.

TREFLE, c'eſt auſſi en Sculpture un ornement qui ſe taille ſur les moulures. *Triphyllum cælatum*. Il y en a à palmettes, & à fleurons. On appelle *treſle de moderne*, dans les compartimens des vitraux, pignons, & frontons Gothiques, de petites rôſes à jour faites de pièrre dure avec nèrvures, & formées par trois portions de cèrcle, ou par trois petits arcs en tièrs point.

TREFLE. Tèrme de Mineur. Fourneau de mine en forme de *treſle*. *Fornax in modum trifolii compactus*. Le *treſle* n'a que deux logemens, le double quatre, le triple ſix.

TREILLAGE. ſ. m. Ouvrage d'échalas ; pèrches liées & aſſemblées pour faire des bèrceaux, ſoûtenir des éſpaliérs, des paliſſades, faire des clôtures de quelques quârrez d'un jardin. *Concameratio, cancellatio*. Il faut tant de bottes de pèrches pour le *treillage* de ce jardin. On appelle *colonne de Treillage*, une colonne à jour dont le fût eſt de fèr, & d'échalas, & la bâſe, auſſi bien que le chapiteau, de bois, de boiſſeau contourné ſelon leurs profils. Elle ſèrt à décorer les portiques de *treillage*.

TREILLE. ſ. f. Bèrceau en platfond, ou eintré, fait de pèrches, de charpente, ou de fèr, qui ſoûtient des ſeps de raiſins, ou de vèrjus. *Vinearium compluvium*. En été on peut manger dans ſon jardin ſous la *treille*, à l'ombre de la *treille*. Les Poëtes appellent Bacchus, le Père de la *treille*, le Dieu de la *treille*. Ils appellent auſſi le vin, le jus de la *treille*. Les Chanſons Bacchiques l'appellent de même.

Nous chèrcherons un nouvel enjoûment,
Un nouveau feu dans le jûs de la treille. DES H.

Ce mot vient du Latin *trichila*, ſignifiant la même chôſe. Ménage après Scaligèr.

TREILLIS. ſ. m. Clôture d'une porte, ou d'une fénêtre, faite de bârreaux de fèr, de bois, ou d'oſiér, entrelacez, dont les uns montent, & les aûtres les travèrſent en forme de mailles. *Cancelli, tranſenna, clathri*. Il eſt différent de la grille, en ce que ſes bârres ſont maillées en lozange. Les parloirs, les ouvèrtures du Chœur, les grilles des Religieûſes, ſont fèrmez d'un *treillis* de fèr, quelquefois d'un double *treillis*. La montre d'un Notaire eſt un *treillis* de fèr avec les armes du Roi. La Coutume de Paris ordonne que le fèr maillé ou *treillis* doit être de quatre poûces en tout ſens, quand on a des fenêtres ſur le voiſin à fèrs maillez, & vèrre dormant. Il y a à Paris une fèrme ou impôt qui s'appelle le *Treillis*, parcequ'on le payoit aûtrefois à une fénêtre grillée qui eſt au grand Châtelet. On nomme une ruë de Paris entre l'Égliſe St. Paul & la Baſtille, ruë *Beautreillis*, à caûſe d'un *treillis* doré du jardin du Roi, qui donnoit ſur cette ruë.

Ce mot vient de *treill*, vieux mot Celtique ou Bas Breton ſignifiant la même chôſe.

TREILLIS, ſe dit auſſi parmi les Potiérs d'étain, d'une piéce d'étain ronde & mince faite en forme de jalouſie, qu'ils pendent devant leur boutique, & dont les chaudronniérs ſe ſèrvent pour étamer divèrs vaiſſeaux de cuivre. Les Potiérs d'étain mettent leurs *treillis* à l'étalage. *Cancelli ſtannei*.

TREILLIS, en tèrmes de Blâſon, eſt une éſpéce de frettes. Elles en diffèrent ſeulement, en ce que les frettes ne ſont point cloüées, mais les liſtes ou bâtons qui ſe travèrſant en ſautoir les compôſent, ſont pôſez nuëment les uns ſur les aûtres, là où les *treillis* ſont garnis de cloux dans le ſolide, & aux endroits où les liſtes & bâtons ſe rencontrent. *Cancelli*.

TREILLIS, ſe dit auſſi des grilles qui ſont en la viſière des caſques & heaûmes qui ſèrvent de timbre aux Armoiries, & cela juſqu'au nombre proportionné aux qualitez de ceux qui les portent. *Cancelli*.

On appelle auſſi un *treillis* de fil d'archal, un ouvrage fait de fil de fèr ou de leton, ſéparée en pluſieurs mailles, qu'on met aux volèts des armoiries à livres, ou au devant des vitres qui ſont en danger d'être caſſées. *Cancelli auricalquei*.

TREILLIS, eſt auſſi un inſtrument de Peintre, ou un châſſis diviſé en pluſieurs cârreaux, qui leur ſèrt à copier des tableaux, & à les réduire de petit en grand, ou de grand en petit. *Cancelli ductiles, verſatiles*.

TREILLIS, ſignifie auſſi une toile gommée & épaiſſe, dont on fait la garniture d'un corps de pourpoint pour l'affèrmir. *Tela gummita ſerata*. Il ſe met entre l'étoffe de deſſus & la doublure. Un Tailleur met toûjours dans ſes parties, Tant pour le *treillis*.

Il y a auſſi un *treillis* d'Allemagne fait de toile fine, & qui eſt fort luiſante, luſtrée & ſatinée, dont on ſe ſèrt pour faire le deſſus du pourpoint dans le petit deüil. Ce mot eſt pur Latin, & vient de *trilix*.

TREILLIS, eſt auſſi une éſpéce de grôſſe toile, dont on fait des ſacs, & dont les païſans & les manœuvres s'habillent. *Textile rarius, minùs, denſum*.

TREILLISSER. v. act. Mettre un treillis à quelque ouvèrture. *Cancellis obducere, cancellare*. Toutes les fénêtres de ce château ſont *treilliſſées*, comme celles d'une priſon, de barreaux de fèr

qui

qui ſe croiſent. Une porte *treilliſſée* eſt une porte à claires voyes, faite de barreaux qui ſont ſeulement de haut en bas.

TREILLISSÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Cancellis obductus, cancellatus.* En tèrmes de Blaſon, *treilliſſé* ſe dit du fretté le plus ſèrré. *Cancellatus ad unguem.*

TREIZAIN. ſ. m. Monnoye qui valoit autrefois treize deniers, qui étoit faite comme un ſol, mais un peu plus large. *Terdenarius, terdenus.* C'étoit la coûtume aûtrefois de dônner un *treizain* à la Meſſe des épouſailles, comme on voit dans Fauchet. Cette coûtume étoit fort ancienne ; car Frédegaire rapporte que les Ambaſſadeurs de Clovis allant fiancer Clotilde, lui offrirent un ſol & un denier, *per ſolidum & denarium deſponſavit* ; c'eſt une des formules de Marculphe. Cela ſervoit pour réprèſenter une éſpèce d'achat de femme, ſuivant l'ancienne coûtume non ſeulement des François, mais auſſi des Saxons, des Allemans & des Bourguignons.

On appelle auſſi *treizain*, treize gèrbes ſur leſquelles on dîme ou on champarte ordinairement. *Terdanus manipulus.*

TREIZE, ou TREZE. Tèrme numéral compôſé de trois & de dix. *Tredecim.* Il y a bien des ſupèrſtitieux qui ne veulent pas qu'on ſoit *treize* à tâble.

TREIZIÉME, ou TREIZIÊME. adj. numeral ordinal. Qui eſt en un rang où il en voit douze devant lui. *Decimus tertius.* Il eſt le *treiziéme.* Le *treiziéme* jour de ce mois.

Il eſt auſſi ſubſt. & ſignifie la *treiziéme* partie d'un tout. *Tertia decima pars.* Quand on achete quelque chôſe à la douzaine, ou au quarteron, on donne toûjours le *treiziéme.* Le *treiziéme* du mois, de la lune.

TREIZIÉME. ſ. m. Tèrme de Coûtume. Droit appartenant au Seigneur du fièf ſupérieur. *Decima tertia pars.* La Coûtume de Normandie appelle *treiziéme*, ce que les aûtres Coûtumes appellent *lods & vente*, ou droits de *quint*, & *requint.* Par l'Article 171. pour la vente d'un fièf en argent, il eſt dû relièf, & *treiziéme* ; & par l'Art. 173. pour la vente d'une rôture, eſt dû le *treiziéme* ſeulement. Par l'Art. 174. le *treiziéme* du prix de la vente eſt de vingt deniers pour livre.

TREIZIÉMEMENT, ou TREIZIÊMEMENT. adv. En treiziême lieu. *Decimo tertio loco.*

TRELAN. Mot imaginé pour ſignifier un cèrtain ton de tambour. Tan, *trelan, trelan. Stridor timpani.*

TRELINGAGE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt un cordage qui finit par pluſieurs branches, cômme ſont les pattes de bouline. *Funis ramoſus, multifidus.* On appelle *trelingage*, la leure de pluſieurs cordes, qui ſe fait aux grands haubans ſous la hune, afin de les mieux unir, & de leur donner plus de force.

TRELINGUER. v. neut. qui ſe dit, quand on ſe ſèrt d'un cordage à pluſieurs branches, comme on fait durant l'orage. *Fune ramoſo uti, vel inſtruere.*

TRELU, ſ. m. Tèrme populaire, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe, Avoir le *trelu* ; pour dire, Voir une chôſe aûtrement qu'elle n'eſt, avoir la vûë trouble. *Malè perſpicere.*

Ce mot vient du vieux mot François *treluire*, qui ſignifioit, Voir imparfaitement quelque chôſe par le moyen de quelque petit éclat de lumière. *Interlucere.*

TREMA. adj. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit de trois lettres, de l'*e*, de l'*i*, & de l'*u*, ſur leſquelles ont met deux points. Un ë *trema*, un ï *trema*, un ü *trema. Disjunctivis punctulis notata littera.*

TREMBLANT, ANTE. adj. Qui tremble ; qui n'eſt pas fèrme & aſſûré. *Tremens, intremens, contremens, tremiſcens.* Le planchér n'eſt pas ſûr, il eſt tout *tremblant*, quand on marche deſſus. Il y a des prez dont le fond eſt *tremblant*, des tèrres qui ſont *tremblantes.* Une feüille eſt *tremblante* au moindre vent.

TREMBLANT, ſe dit auſſi de celui qui a peur, ou qui friſſonne. *Infremens, horrens.* Ce criminel à la vûë du Juge devint pâle & tout *tremblant.* Le friſſon de la fiévre rend un malade *tremblant.* La mort vient *tremblante* & pâle prendre un homme dans ſon lit. VOIT. On dit en provèrbe, qu'un homme a fait quelque fauſſeté, quand on lui voit la main *tremblante.*

> *Et mes genoux* tremblans *ſe dérobent ſous moi.* RAC.
>
> *Et dès que je vous voi,*
> *Ma* tremblante *vèrtu ne répond plus de moi.* CORN.

On appelle à la boucherie la piéce de bœuf *tremblante*, celle qui eſt à la poitrine, parce que cette partie tremble encore long-tems après que l'animal eſt mort, à caûſe des éſprits qui y demeurent enfèrmez. C'eſt l'endroit du bœuf qu'on ſèrt aux bonnes tâbles. *Fruſtum bovis tremulum.*

TREMBLANT, au ſubſtantif, ſe dit d'une cèrtaine modification du ſon des jeux de l'orgue, qui fait qu'ils paroiſſent trembler. *Organi tremulus.* C'eſt une ſoupape ou petit ais mobile avec un reſſort qui eſt dans le porte-vent, qui étant agité par le vent à qui elle donne ou fèrme l'entrée, produit cet effet. On l'abaiſſe, quand on veut que les tuyaux tremblent, & on la léve quand ils ne doivent pas trembler. Il y a un *tremblant* à vent ouvèrt ou pèrdu, qu'on voit encore dans les vieilles orgues, & un *tremblant* à vent clôs, dont on uſe à préſent, qui eſt plus agréable, & n'eſt aûtre chôſe que la ſoupape ci-deſſus doublée de trois ou quatre cuiſſes, qui eſt ſuſpenduë un peu en penchant dans le porte-vent ; & portée ſur un petit quarré creûſé par le milieu, que quelques-uns appellent *lunette*, ſur lequel elle s'ouvre & ſe fèrme librement. On en tempère le mouvement par un petit poids qu'on y attache ; & alors on l'appelle le *tremblant doux.*

TREMBLANT eſt auſſi une papillote d'or que les Dames de Nuremberg portent à leur coëffure, & qui brille en *tremblant* au moindre mouvement.

TREMBLAYE. ſ. f. Tèrre où l'on a planté pluſieurs arbres de tremble. *Populetum album.* C'eſt de là qu'eſt venu un nom de famille aſſez commun.

TREMBLE. ſ. m. Arbre de haûte futaye, dont les feüilles ſont larges, & préſque rondes, qu'on appelle aûtrement *peuplièr* Lybique. *Populus tremula.* Le *tremble* eſt un bois blanc & léger qui ſèrt à faire des ſabôts, des talons de ſouliérs, & des ouvrages de ſculpture. On en fait auſſi des planches pour le même uſage que celles du tilleau. Voyez PEUPLIÉR.

Ce mot vient du *tremulus*, parce que ſes feüilles tremblent toûjours.

TREMBLEMENT. ſ. m. Émotion de ce qui n'eſt pas fèrme & aſſûré. *Concuſſio, quaſſatio, motus.* Le *tremblement* de ce planchér menace la maiſon de ruïne. Les *tremblemens* de tèrre ſont d'ordinaire cauſez par une inflammation ſoudaine de quelque éxhalaiſon ſulphureûſe, & bitumineûſe. Les *tremblemens* de tèrre renvèrſent les villes & les montagnes, changent le cours des rivières, &c. L'Italie & les païs Orientaux ſont ſujèts aux *tremblemens* de tèrre.

TREMBLEMENT, ſe dit auſſi des fréquentes agitations des membres du corps, qui procèdent de froid, de crainte, de foibleſſe, ou de quelque maladie. *Tremor, trepidatio.* Quand un poltron voit ſon ennemi, il lui prend un ſoudain *tremblement* dans tous les membres. Ceux qui manient ſouvent du mèrcure, comme les Orfévres, & les Doreurs, ſont ſujèts à des *tremblemens.* Les vieillards ſont ſujèts au *tremblement* de mains & de tête. La violence d'un friſſon caûſe des *tremblemens* à un malade. Il lui prit tout-à-coup un grand *tremblement* dans tous les membres. VAUG.

TREMBLEMENT, ſe dit auſſi au figuré pour ſignifier, une grande crainte, une grande apprêhenſion. *Timor, tremor.* Les plus juſtes doivent demeurer dans la crainte, & dans le *tremblement.* PASC. Opérer ſon ſalut avec crainte, & *tremblement.* FL.

TREMBLEMENT DE CŒUR, eſt un mouvement petit, fréquent & tremblottant du cœur, caûſé par quelque chôſe qui l'irrite, ou par le défaut des forces. *Cordis trepidatio, concuſſus.* Il différe de la palpitation, qui eſt un mouvement violent & immodéré, & qui arrive quand les forces ſont vigoureûſes. *Palpitatio.*

TREMBLEMENT, ſe dit auſſi en Muſique, du mouvement précipité des ſons, qui ſe fait particuliérement dans les doubles cadences. *Sonus tremulus.* Le plus difficile de la Muſique eſt de faire bien les *tremblemens* de la voix, les *tremblemens* des cordes, ou de battre ſur les touches. Les Muſiciens les appellent *accens plaintifs, martellement, vèrres caſſez, ſoûpirs & battemens.*

TREMBLER. v. n. Branler, n'être pas fèrme, aſſûré, ſolide. *Tremere, moveri, quati, concuti*, Quand on danſe dans cette maiſon, tous les planchers *tremblent.* Le bruit des carroſſes, des armes à feu, fait *trembler* les vitres & les portes des maiſons. La tèrre *trembloit* ſous nos piéds. Les Poëtes diſent que Jupitèr faiſoit *trembler* la tèrre, l'Olympe, d'un ſeul branlement de tête. Les vents ſoutèrrains & enfèrmez ſont caûſe que la tèrre *tremble*, quand ils ſe veulent faire un paſſage.

Ce mot vient du Latin *tremulare.*

TREMBLER, ſe dit auſſi en parlant de ces mouvemens qui ſont caûſez par le froid, la peur, la foibleſſe, & la maladie. *Horrere, inhorrere, trepidare.* Cet homme eſt mal vêtu, il *tremble* de froid ; c'eſt un lâche qui *tremble* à la vuë du moindre péril. Les jambes *tremblent* aux vieillards ; la tête & les mains, à caûſe de la foibleſſe de leur nerfs. Le friſſon de la fiévre fait *trembler* les plus hardis & les plus robuſtes. Je vis venir ma rivale, & je ſentis *trembler* mon cœur à ſa vuë. H. S. DE M. Ceux qui feignent de mépriſer la mort, *tremblent* dans le fond de l'âme. M. ESP.

TREMBLER. Ce mot eſt quelquefois actif. On a vû des pèrſonnes qui *trembloient* la fiévre quarte, & qui en ont été guéris par une peur ſubite. SPON. *Horrore febris tremulo moveri.*

TREMBLER, ſignifie auſſi, Avoir grand' peur, craindre, apprêhender,

hender. *Timere, formidare, metuere.* Trembler pour quelqu'un ABLANC. Je tremble pour lui de la grandeur du ſervice qu'il a rendu. LA ROCH. Je *tremble* que cela n'arrive.

Un cœur né ſur le trône ignore comme on tremble. CORN.

Ne vit-on pas jadis les timides mortels
Trembler *aux pieds d'un ſinge aſſis ſur leurs autels?* BOI.

On dit auſſi d'une grande puiſſance & autorité, qu'elle fait tout *trembler*, qu'elle tient dans la crainte & dans le reſpect. *Terrorem, formidinem incutere.* Faire trembler la Grèce. ABLAN. Cet homme eſt tellement maître chez lui, qu'au moindre mot qu'il dit, tout *tremble* dans la maiſon.

On le dit auſſi de toutes les chôſes qui cauſent de la crainte, de la frayeur. *Terrere, timore percellere.* Ce coup de tonnèrre m'a fait *trembler.* Conſidérez avec quelle force elle a ſouffert une chôſe, dont le ſeul nom fait *trembler.* VOIT.

TREMBLER, ſe dit auſſi de cette timidité qui fait manquer toutes les entrepriſes. *Pavere.* Ce bourgeois ne peut avoir aſſez de ſuretez pour placer ſon argent, il *tremble* toûjours; il n'eſt capable de rien entreprendre, parcequ'il *tremble*, & qu'il eſt irréſolu.

En tèrmes de Muſique, *trembler* ſignifie, Faire des ſons précipitez, ſoit par l'inflexion prompte de la voix, ſoit par le toucher des cordes, ou d'un clavier. *Tremulum ſonum edere.* On marque ſur la tablature les lieux où il faut *trembler.*

TREMBLER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il *tremble* comme la feüille. On dit auſſi à un fanfaron, Tel menace qui *tremble*; pour dire, qu'il ne fait pas peur. On dit auſſi à un poltron, N'ayez point de peur, *tremblez* toûjours.

TREMBLEUR. ſubſt. m. Qui tremble ſans ſujet. *Trepidus, formidoloſus.* Vous ne ferez point d'entrepriſe avec cet homme là, c'eſt un *trembleur* qui a peur de tout. Il y a auſſi en Anglètèrre une Secte qu'on appelle des *Trembleurs*, *Trementium ſecta*, à cauſe qu'ils ont une crainte excèſſive des jugemens de Dieu; ou plutôt parcequ'ils *tremblent* ordinairement, lorſqu'ils reçoivent leurs prétendues inſpirations.

TREMBLO. ſ. m. Petit oiſeau de la Guadaloupe. Il eſt de la groſſeur d'une caille, & d'un plumage gris. Il fait ſans ceſſe un mouvement des ailes qui l'a fait nommer *tremblo. Avis tremula.*

TREMBLOTTER. v. n. diminutif de *trembler. Subtremiſcere.* Voilà le friſſon qui vient à ce malade, il commence à *tremblotter.* Ce criminel a été amené tout *tremblottant* devant le Juge. Les rayons du ſoleil *tremblottans.* DESM. VIS.

D'une ſubite horreur leurs cheveux ſe hériſſent;
Sous leurs corps tremblottans *leurs genoux s'affoibliſſent.* BOI.

TREME. Voyez TRAME.

TREMEAU. Tèrme de Fortification. C'eſt la partie du parapet que les deux parties du parapet tèrminent. *Interjectus inter tormentorum feneſtras peribolus, murus.* Sa largeur eſt d'ordinaire de neuf pieds en dedans, & de ſix en déhors. On l'appelle aûtrement *merlon.*

TREMIE. ſ. f. Sorte de grande cage quârrée, fort large par le haut, & fort étroite par le bas; vaiſſeau de bois fait en forme de pyramide renvèrſée, qui ſèrt au moulin pour faire écouler peu-à-peu par un auget le blé ſur les meules pour en faire de la farine. *Infundibulum.* Cette *tremie* eſt portée par deux piéces de bois qu'on appelle *tremions*, qui s'entretiennent par des chevalèts. Il ſèrt auſſi dans les grêniers à ſel pour faire couler le ſel dans les meſures.

Ce mot vient *à tremendo.*

On appelle en Maçonnerie bandes de *tremie*, des bandes de fèr qui ſèrvent pour tenir les atres, & ſoutenir les languettes des cheminées. *Vectes ferrei ad ſuſtentandam camini loricam.*

TREMIE, eſt auſſi une ſorte de machine compoſée d'un fond avec des rebords, & d'un corps en dôs d'âne, au haut duquel il y a un couvèrcle qu'on ouvre, & qu'on fèrme, & par où l'on met du grain pour les pigeons, lequel tombe peu-à-peu dans le fond de la *tremie* à meſure qu'ils le mangent. *Infundibulum aviarum, vel columbinum.*

TRÉMION. ſ. m. Bois qui ſoutient la trémie. *Infundibuli retinaculum.*

On appelle auſſi *trémion*, la bande de bois qui ſèrt à ſoutenir la hotte d'une cheminée. *Camini fulcrum, fulcimen.*

TREMOIS. ſ. m. Menus blez qu'on ſeme en Mars, comme avoine, orge, veſſe, mêlez enſemble. *Farrago.* On les appelle ainſi à la campagne *à tribus menſibus*, parcequ'ils ne ſont que trois mois en tèrre. On appelle auſſi *tremois* ou *tremail*, trois ſortes de grains mêlez enſemble, comme on appelle *meteil*, le froment mêlé de ſeigle. *Miſcellum frumentum.*

TREMOUSSEMENT. ſ. m. Émotion, agitation du corps qui ſe remuë doucement, qui fretille. *Creber ac mollis concuſſus, motus.* On ſent un doux *tremouſſement* du cœur, quand on reçoit une nouvelle agréable. Il ſe fait un nouveau *tremouſſement* d'air. ROCH. Il ſe dit mieux en parlant des oiſeaux. *Tremouſſement* d'aile.

TREMOUSSER. Il ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel, & par conſequent c'eſt un de ces vèrbes que Richelet appelle réciproques, & l'Académie neutres paſſifs. Se remuer doucement & mollement, fretiller, ne pouvoir demeurer en place. *Denſo mollique motu intremiſcere, concuſſu agi.* Cet homme eſt inquiet, ſe *tremouſſe*, il ne ſçauroit demeurer en un même lieu. Ce Baladin ſe *tremouſſe* trop quand il danſe. Ces gens-là ſe *tremouſſent* bien. MOL. On dit pourtant dans un ſens neutre, que les oiſeaux, & les abeilles *tremouſſent* de l'aile.

Vois ces deux tourterelles
Se chèrcher, s'approcher, & tremouſſer *des aîles.* SEGRAIS.

Ce mot vient *à tremendo.* NICOD.

TREMOUSSER, ſignifie auſſi, S'empreſſer, s'intriguer, ſe mettre fort en peine de la réüſſite de quelque affaire. *Trepide concurſare.* Ce n'eſt qu'à force de ſe *tremouſſer*, de s'empreſſer, de s'intriguer, qu'on fait fortune dans ce monde. S'il ne gagne pas ſon procès, ce ne ſera pas faûte de ſe *tremouſſer.*

TREMOUSSER, ſe dit auſſi pour, Tremblotter; être agité. *Contremiſcere, trepidare.* Sa couleur ſe change, ſes cheveux ſe dreſſent, ſa gorge s'enfle, ſes yeux ſe tournent, & ſon corps ſe *tremouſſe.* ABLANC.

TREMPE. ſ. f. Pluye un peu forte qui moüille bien. *Mador, madefactio.* On dit qu'il eſt chû une bonne *trempe*; pour dire, une bonne pluye qui a bien trempé bien moüillé la tèrre. On doute de l'uſage de ce mot en ce ſens.

TREMPE, ſe dit auſſi de la manière de tremper, & de la liqueur dans laquelle on plonge le fèr chaud pour le rendre plus dur ou plus trenchant. *Temperatio, temperatura, tinctus aquarius.* Cet homme entend bien la *trempe* du fèr. Les Ouvriérs ont divèrſes ſortes de *trempes.* On fait une bonne *trempe* avec du ſuc de raifort, avec le ſuc qu'on tire des vèrs de tèrre paſſez dans un linge, du vinaigre, de la ſuye de cheminée, du ſel, de l'eau de piloſelle. Le fèr ainſi *trempé* couppe l'aûtre fèr; mais il eſt caſſant. Au contraire il ſe ramollit étant éteint dans du jus de ciguë, de ſaponaire ou de guimaûve.

TREMPÉ, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Humeur, caractère. *Indoles, Caracter.* On dit qu'un eſprit eſt de bonne *trempe*; pour dire, qu'il eſt fèrme, & ſolide. *Queis meliore limo finxit præcordia titan.* Ceux qui brâvent la mort, chèrchent à pèrſuader que leur âme eſt d'une *trempe* plus forte que de celle du commun des hommes. M. ESP.

Les Villageois nomment *trempé* l'eau paſſée ſur le March du raiſin après qu'il a été foulé, cuvé & le vin tiré; d'aûtres le nomment Buvande.

TREMPEMENT. ſ. m. Action par laquelle on trempe. Il y a pluſieurs matiéres qu'on ne peut mettre en œuvre ſans un long *trempement* dans l'eau, ou dans quelque liqueur. *Temperatio, madefactio, maceratio.* On doute de l'uſage de ce mot.

TREMPER. v. act. & n. Imbiber quelque corps de quelque liqueur ou ſimplement l'y moüiller. *Intingere, reſpergere, imbuere.* On *trempe* la ſouppe aux paûvres gens dans les gargotes. Les enfans aiment bien à *tremper* leur pain au pot, ou dans du vin. Ils *trempoient* leurs épées dans le ſang des victimes. ABLANC. On dit que la pluye a *trempé* la tèrre; pour dire, qu'il a plû en abondance, & que la tèrre en eſt pénétrée. Ses yeux étoient *trempez* de larmes. ABLANC. C'eſt-à-dire, tout moüillez de larmes, tout pleins de larmes.

Ce mot vient de *temperare.* NICOD.

TREMPER, ſe dit auſſi en parlant des chôſes qu'on laiſſe long-tems dans une liqueur. *Macerare.* Quand on confit du pourpiér, il faut qu'il *trempe* long-tems dans le vinaigre. Il faut laiſſer ce poiſſon *tremper* dans la ſauce. Il faut qu'un bout de l'étoffe *trempe* dans l'eau pour voir l'effet de la filtration, & que l'aûtre bout pende plus bas. Les infuſions ne ſe font qu'en laiſſant *tremper* des plantes & des drogues dans quelque liqueur. On fait *tremper* la ſaline dans l'eau douce pour la deſſaler.

TREMPER, ſignifie auſſi, Préparer le fèr pour le rendre dur & trenchant, en le jettant tout rouge dans l'eau, ou aûtre liqueur convenable. *Temperare.* Il y a de l'adreſſe à bien *tremper* le fèr, afin qu'il ne ſoit point caſſant. Quand on le *trempe* dans le vinaigre où l'on aura diſſout du ſel commun, on dit qu'il ne pourra plus ſouffrir le marteau. *Tremper* ſon vin, c'eſt le boire avec beaucoup d'eau. Les Médecins recommandent fort aux convaleſcens de bien *tremper* leur vin. On dit même en ce ſens *trempet* ſans aucun régime.

TREMPER, ſe dit figurément en chôſes morales. *Tremper* dans un crime, dans une conſpiration, c'eſt en être complice, en être participant

participant, en avoir connoiſſance ſans l'avoir revelée. *Ejuſdem fraudis eſſe participem, conſcium. Tremper* dans la ſédition, dans la revolte. Ablanc. *Tremper* dans un deſſein. La Rochef. *Tremper* dans une accuſation. Ablanc. On dit auſſi, qu'un homme *trempe* ſes mains dans le ſang innocent, lorſqu'il tuë, ou fait tuer, ou qu'il condamne à mort quelqu'un injuſtement, quand il eſt auteur ou complice de ſa mort. Si Alexandre eût vaincu l'orgueil & la colère, & n'eût point *trempé* ſes mains dans le ſang de ſes meilleurs amis, il eût été beaucoup plus heureux. Vaug.

Trempé, ée. part. paſſ. & adj. On dit qu'un homme eſt tout *trempé*, lorſqu'il a été long-tems à une pluye qui a percé ſes habits. *Madidus, madefactus, dilutus*. On dit que ſa chemiſe eſt *trempée*, quand elle eſt pleine de ſueur.

TREMPIS. ſ. m. Qui ne ſe dit guères que d'une eau où l'on a laiſſé tremper de la moruë, ou de la ſaline, pour la deſſaler. *Madefactio, dilutio, maceratio*. Cela put & ſent le *trempis* de moruë. Le *trempis* de cuir dans les tanneries.

TREMPLIN. ſ. m. Mot qui vient de l'Italien *tremplino*, & qui eſt une ſorte d'ais fort large qui a un pied à un bout, & qui n'en a point à l'autre. *Aſſer, in obeliſcum deſinens*. Le *tremplin* ſert aux danſeurs de corde, pour faire des ſauts périlleux.

TREMUË. ſ. f. Tèrme de Mèr. Paſſage de planches que l'on fait depuis les écubiérs juſqu'au dèrnier pont de quelques vaiſſeaux pour faire paſſer les câbles qui ſont frappez aux ancres. *Tabula tum ad ducendos funes*.

TRENCHANT, ante. adj. (L'Académie écrit *Tranchant.*) Ce qui eſt mince & acéré, qui coupe bien. *Acutus, peracutus*. Armé de haches *trenchantes*. Vaug. Les Chirurgiens diſtinguent les playes qui ont été faites par des inſtrumens *trenchans*, d'avec celles qui ont été faites par des contondans. L'acier de Damas eſt fort *trenchant*. Une faux bien affilée, bien *trenchante*.

On appelle un Écuyer *trenchant*; un Officier qui découppe les viandes artiſtement & proprement. Les Allemans ſe piquent fort de ſçavoir bien l'art d'un Écuyer *trenchant*. *Sector eſcarius*.

Trenchant, ſe dit auſſi ſubſtantivement de la partie la plus déliée d'un inſtrument propre à coupper. *Acies*. Un raſoir, un couteau ont un dôs, & un *trenchant*. Il lui a donné pluſieurs coups de plat d'épée, & pas un du *trenchant*.

TRENCHE. ſ. f. (L'Académie écrit *Tranche.*) Rouëlle; morceau de chair qu'on couppe, qu'on détache avec le trenchant d'un couteau, d'un raſoir. *Offula, offella, plagula*. Les Chirurgiens couppent ſouvent des *trenches* de chair aux malades qu'ils panſent. Une *trenche* de jambon, de pâté. Il a couppé cette éclanche par *trenches*. On couppe des pommes par menuës *trenches* pour en faire du ſyrop. On dit à la boucherie, une *trenche* de bœuf: c'eſt la même partie qu'on appelle aux veaux la *rouelle*, qui eſt fort charnuë, & qui fait le grâs de la cuiſſe. Entre les *trenches* de bœuf, il y a les *trenches* maigres, & les *trenches* grâſſes. Celles-ci ſont deux parties, la *trenche* à l'ôs, & la *trenche* au petit ôs.

Trenche, eſt auſſi un coin ou ciſeau dont ſe ſervent les Ouvriérs en fèr pour le fendre, quand il eſt chaud, & *tranchet* eſt ſon diminutif. *Forfex, cuneus*.

Trenche, ſe dit chez les Libraires de l'endroit du Livre par où il a été rogné ſur la preſſe; & c'eſt alors qu'on le rougit, qu'on le dore, qu'on le marbre ſur *trenche*; c'eſt-à-dire, ſur l'extrémité des feüillets. *Sectura, vel ſectura frons, facies*.

TRENCHÉE. ſ. f. Foſſe creuſée dans la tèrre pour faire écouler les eaux d'un marais, d'un pré, pour détourner le cours d'une rivière. *Foſſa*. Quand une rivière fait des inondations, on fait pluſieurs *trenchées* & canaux pour l'affoiblir. On a deſſeché des marais en Poitou à force d'y faire des ſaignées & des *trenchées*. On appelle auſſi *trenchées*, le foſſé qu'on fait dans un tèrrain pour y conſtruire les fondemens de quelque édifice; dans un jardin, pour y planter des arbres.

Ce mot vient du vèrbe *trencher*. Les Italiens diſent auſſi *trincea*.

Trenchée, en tèrmes de Guèrre, eſt un foſſé qu'on creûſe dans la tèrre pour s'approcher, à couvert du feu, de la place aſſiégée. *Foſſa caſtrenſis vel militaris*. Il eſt large de 6. à 7. & profond de 8. à 10. piéds, & couppé en talus; ce qui lui donne le nom de *trenchée*. On l'appelle autrement *ligne d'approche* ou *ligne d'attaque*, & il a un parapet du côté des aſſiégez. On fait auſſi des *trenchées* ſans creuſer, en ſe couvrant de faſcines, de gabions, de ſacs de laine, ou de tèrre, quand le tèrrain eſt de roche, difficile à creuſer, ou ſujet à faire des éclats. On appelle une *trenchée enfilée*, quand de quelque endroit de la place on peut voir dedans en droite ligne. Ces ſortes d'ouvrages ſont toujours tracez hors d'enfilade. Un boyau de *trenchée*, c'eſt l'étenduë de la *trenchée* juſqu'à ce qu'elle faſſe un coude, ou un retour, où l'on fait d'ordinaire des redoutes. Ouvrir la *trenchée*, c'eſt commencer de faire des lignes d'approches. On dit qu'on a pris une ville en huit jours de *trenchée* ouvèrte, c'eſt à dire, depuis qu'on a commencé les approches. Monter la *trenchée*, relever la *trenchée*, c'eſt, monter, ou deſcendre la garde à la *trenchée*. On appelle la queuë de la *trenchée*, le lieu par où on a commencé d'ouvrir la *trenchée*. La tête eſt le lieu où on a porté le travail. On dit que les ennemis ont nettoyé la *trenchée*, quand ils ont chaſſé, ou tué les ſoldats qui la gardoient.

Trenchée, en termes de Médecine, ſe dit d'une colique, ou d'une douleur de ventre qui eſt cauſée par des matières âcres & piquantes, ou par des vents enfèrmez dans les boyaux. *Tormina, alvi torſiones*. Les femmes prêtes d'accoucher ont des *trenchées*. Les enfans nouveau nez ont des *trenchées*. Le ſéné donne quelquefois des *trenchées*, quand il n'eſt pas bien préparé. Les chevaux meurent ſouvent de *trenchées* rouges; c'eſt-à-dire, de *trenchées* fort violentes, & ordinairement accompagnées d'avives.

On appelle provèrbialement des *trenchées* de St. Mathurin, des actes de folie qui prennent par intèrvalles. *Deliria*.

TRENCHEFILE. ſ. m. Petit ornement de fil ou de ſoye que les Relieurs mettent au dôs d'un Livre ſur la trenche pour le tenir en état. *Exterior libri ſutura*.

Trenchefile. ſ. fém. Tèrme de Cordonniér. C'eſt une bouture de fil qu'on fait en dedans des ſouliers de marroquin, pour empêcher que le cuir ne ſe déchire, ou ne s'étende trop: ce qui eſt ſur tout néceſſaire aux oreilles par où on les attache. *Calcei ſutura interior*.

Trenchefile, en tèrmes de Manège, eſt une chaînette qui paſſe le long de l'embouchure d'une des branches du mors juſqu'à l'autre. *Adjuncta lupato catenula*.

Trenchefile, eſt auſſi un tèrme de Bourreliér, qui ſignifie, un morceau de cuir tortillé pour ſoutenir le ſurnez & la ſoubarbe de la bride des chevaux de caroſſe. *Corium intortum*.

TRENCHEFILER. verb. act. & n. Il n'y a que les Relieurs qui ſe ſervent de ce mot; pour dire, Mettre de la ſoye ſur une trenchefile. *Serico exteriorem libri ſuturam inſtruere*.

TRENCHE-LARD. ſ. m. Couteau de cuiſine fort mince qui ſert à faire des lardons. *Scalprum ſuillarium*.

TRENCHE-PLUME. ſ. m. Canif qui ſert à trencher, à tailler les plumes à écrire. *Scalpellum pennis acuendis*.

TRENCHER. v. act. & n. (L'Académie écrit *Trancher.*) Coupper, ſéparer en deux avec un fèr trenchant. *Diſſecare, diſcindere*. Voilà un couteau qui *trenche* comme un raſoir. Herennius *trencha* la tête à Ciceron. En France on *trenche* avec un coutelas la tête aux Gentils-hommes qu'on exécute. *Trencher* le nœud Gordien d'un coup d'épée. Ablanc.

Ce mot vient du Latin *truncare*. Nicot.

Trencher, en tèrmes de Médecine, ſignifie auſſi, Donner des trenchées, des douleurs de ventre, des coliques. On met de l'anis dans les médecines comme le correctif du ſené, pour empêcher qu'il ne *trenche*. *Tormina movere, excitare*.

Trencher, ſignifie auſſi, Décider, parler franchement, ou avec autorité. *Illicò, præciſeque decernere, ſtatuere*. Ce Juge, quand il opine, n'eſt point chancelant, il va droit au nœud de l'affaire; il *trenche* la difficulté. Voilà une raiſon démonſtrative, qui *trenche* net. Ce Miniſtre s'eſt déclaré ſur cette affaire; il a *trenché* le mot.

Je veux qu'on me diſtingue, & pour le trencher *net,*
L'ami du genre humain n'eſt point du tout mon fait. Mol.

Trencher, ſignifie encore, Abréger; tèrminer; finir. Pour *trencher* court; c'eſt à-dire, En un mot, pour concluſion. *E veſtigio abſoluteque decernere, mox unoque verbo decidere*. Pour *trencher* toutes ſortes de diſcours, vous ſerez mariée. Mol. La mort *trenche* leur vie & leur eſpérance. Ablanc. Elle ne *trenche* pas aſſez nettement les eſpérances de ceux qui lui parlent. B. Rab. On dit auſſi d'un médiſant, qu'il *trenche* & qu'il couppe; pour dire, qu'il parle hardiment des défauts d'autrui.

Trencher, en tèrmes de Peinture, ſignifie, Paſſer d'une couleur vive à une autre couleur vive ſans aucune nuance, ni adouciſſement. *Ab uno ad alium colorem immediatè procedere, tranſire*. Toutes les couleurs qui *trenchent*, ne ſont point agréables à la vûë. En Écriture on appelle un *e trenché*, un *e* en cette figure *&*, qui eſt l'abbréviation de la conjonction *Et*, dont on ſe ſert particulièrement pour marquer les *& cetera*. Dans l'Imprimerie ancienne on *trenchoit* les *e* féminins, pour montrer qu'ils ſouffroient l'éliſion, qu'on ne les devoit pas prononcer. En Arithmétique on *trenche* auſſi les chiffres, & ſur tout dans la diviſion, pour diſtinguer les nombres déja ſouſtraits & diviſez, de ceux qui ne le ſont pas encore.

Trencher, ſe dit encore ironiquement des fanfarons, de ceux qui affectent de paroître plus qu'ils ne ſont. Il *trenche* du grand Seigneur; pour dire, Il fait le grand Seigneur. Il *trenche* de l'ha-

bile homme. *Trencher* du Souverain. Vaug. *Gerere ſe pro Rege, &c.*

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt un couteau de tripière, qui *trenche* de deux côtez, lorſqu'il ſoutient les deux propôſitions contraires, lorſqu'il eſt de tous les partis, lorſqu'il loüe, où qu'il blâme la même pèrſonne, ſelon les occaſions différentes. *Homo anceps, biſidus.*

Trenché, ée. part. paſſ. & adj. *Sciſſus; abſciſſus, ſecatus, amputatus.*

En tèrmes de Blâſon, on dit qu'un Écu eſt *trenché*, lorſqu'il eſt diviſé en deux diagonalement, & que la diviſion vient de l'angle dextre du chèf à l'angle ſeneſtre de la pointe. *Decuſſatum ſcutum.* Quand il eſt diviſé au contraire, on l'appelle *taillé. Inciſum.* On appelle *trenché crenelé*, quand la diviſion du *trenché* eſt faite par creneaux. *Trenché endenté*, eſt lorſqu'au lieu que le *trenché* ſimplement ne ſe figure que par un filet qui ſe tire en bande, le *trenché endenté* eſt quand les deux parties de l'Écu entrent l'une dans l'aûtre, ainſi qu'avec les dents. *Trenché retrenché*, ſe dit de ce qui eſt *trenché*, puis taillé & *retrenché*; & *trenché taillé*, quand ſur le *trenché* il y a une petite taille ou entaille au cœur de l'Écu. P. Mén.

TRENCHET. ſ. m. Outil de Cordonniér, de Bourreliér, & aûtres Ouvriérs travaillans en cuir, qui leur ſèrt à le coupper. *Scalprum ſutorium.* C'eſt un inſtrument de fèr qui eſt arrondi, & qui eſt fort *trenchant*. Je ne cours fortune en travaillant de mon métiér, que de me coupper de mon *trenchet*. Ablanc. On l'appelle auſſi *trenchoir*; & en ces cas, c'eſt un mot purement Bas Breton.

TRENCHOIR. ſubſt. maſc. Aſſiette ou billot de bois ſur lequel on trenche, on hache les viandes. *Quadra eſcaria.*

On le dit auſſi en Architecture, au lieu d'*abaque* ou *tailloir*. *Abacus.*

Trenchoir pointu. Tèrme de Vitriér. Sorte de piéce de vèrre qu'on met dans les panneaux de vitres, qui ſont façon de la Reine ou de croix de Lorraine. *Quadra acuta, vel oblonga.*

TRENGLES, TRENGLER, &c. Voyez Trangles, Trangler, &c.

TRENTAIN. Tèrme dont ſe ſèrt un Marqueur de jeu de paûme, pour marquer le ſecond coup que gagne un joüeur contre celui qui avoit déja gagné trente. *Trigenarius numerus.* Deux joüeurs ſont *trentains*, lorſqu'ils ont chacun trente, ou comme on dit, trente à trente.

Un Sacriſtain appelle auſſi un *trentain*, un nombre de 30 Meſſes qu'on fait dire pour un défunt, quand on n'a pas le moyen de lui faire dire un annuël, dont on dit que Grégoire le Grand a été l'inventeur. *Trigenarius Miſſarum pro defunctis numerus.*

TRENTAINE. ſ. f. Tèrme collectif, qui comprend trois dizaines de pèrſonnes, ou de chôſes. *Triginta.* Une *trentaine* de cavaliérs, d'écus, de jours.

TRENTANEL. ſubſt. maſc. Plante qui croît dans le Languedoc & dans la Provence, qui eſt d'une ôdeur forte, & qui ſèrt aux teintures. C'eſt une éſpéce de garou, ou de thymelæa. *Gari ſpecies.*

TRENTE. Tèrme numeral. Qui contient trois fois dix, & s'éxprime par un trois pôſé devant un zéro à la ſéconde colonne des nombres. *Triginta.* Jésus-Christ fut vendu *trente* deniérs par Judas. Il faut dire *trente* & un, & non pas *trente* un: mais il faut dire *trente* deux, *trente*-trois. On appelle *trente-ſix mois*, un homme qui va chèrcher un établiſſement aux Indes, & dont on paye le paſſage, parcequ'il s'engage à ſèrvir pendant trois ans. *Pro tribus annis obſtrictus, vel ad tres annos.*

Trente, en tèrme de jeu de Paûme, c'eſt la moitié d'un jeu, qui eſt de quatre points, dont chacun vaut quinze. *Demi trente*, c'eſt *trente* en un jeu, & quinze en un aûtre. Donner *demi-trente*. J'ai *trente* à 45.

Aux cartes, il y a des jeux qu'on appelle la Belle, le Flux, & le *Trente*-un, où celui qui a *trente* & un point en ſes cartes, gagne. Il y a auſſi le *trente* & quarante, où celui qui amene le plus près de *trente*, gagne. A *trente*-un il gagne double. A quarante il pèrd double.

Trente-six mois. ſ. m. Un *Trente-ſix-mois* ou aûtrement un engagé, eſt celui qui voulant paſſer aux iſles de l'Amérique Françoiſe ſans payer ſon paſſage au Capitaine du vaiſſeau, s'oblige de ſèrvir durant trois ans la pèrſonne à qui le Capitaine le donnera ou le négotiera. Les Anglois demandent ſept années d'engagement pour paſſer quelqu'un a leurs colonies. En France on n'en demande que trois, qui font *Trente ſix-mois*, d'oû vient le nom qu'on donne à ces engagez.

TRENTE. ſ. m. Nom prdpre d'une ville capitale de l'Évêché de *Trente*, ſituée ſur l'Adige; on y paſſe ſur un pont de pièrre long de 140 pâs, à douze lieuës au deſſus de Véronne. *Tridentum. Trente* étoit autrefois une ville Impériale & libre; elle dépend maintenant de ſon Évêque. Sa grandeur eſt fort médiocre, & on y voit pluſieurs Égliſes & Monaſtères, avec un ancien château. Son Évêque, qui porte le tître de Prince de l'Empire, eſt ſuffragant du Patriarche d'Aquilée, c'eſt le Chapitre qui l'élit; on le prend toûjours d'entre les Chanoines, qui ſont tous nobles. Cette ville eſt célébre par le dèrniér Concile Œcuménique commencé l'an 1545. & conclu l'an 1563. *Concilium Tridentinum*, ou *Sinodus Tridentina.* Le Concile de *Trente* fut tenu contre les Proteſtans qu'il a condamnez.

TRENTIÉRS. ſ. m. & plur. Une dévotion de Meſſes, ou aûtre chôſe dédiée au ſèrvice Divin, au nombre de trente. Borel. *Triginta Sacra.*

TRENTIN, ine. ſ. m. & f. Qui eſt de Trente. *Tridentinus, a.* Les *Trentins.*

TRENTIN. ſ. m. ou l'Évêché de Trente. *Tridentina Ditio.* C'eſt la partie méridionale du Tirol. Elle eſt dans les Alpes Tridentines, ayant le Tirol propre au nord; & l'État de Veniſe ailleurs; l'Adige travèrſe tout ce païs du nord au ſud, & ſes villes principales ſont Trente capitale, Bolzano, Riva, & Rovérédo. Une partie de ce païs faiſoit aûtrefois du Royaume des Lombards, en Italie; mais il eſt maintenant tout entiér de l'Allemagne, dépendant de l'Empereur en qualité de Comté du Tirol. Maty.

TRENTIÊſME, ou TRENTIÊME. adj. numéral ordinal. Qui eſt en un rang précédé de vingt-neuf. *Trigeſimus, triceſimus.* Le *trentiéme*, & dèrniér jour du mois. On peut dire poëtiquement le *centiéme* Décembre pour la centiême année; mais je ne voudrois pas dire le *trentiéme Décembre* pour la *trentiéme* année, à caûſe de l'équivoque du *trentiéme* du mois. Mén.

TREOU. Tèrme de Marine. Voile quârrée, qu'on appelle auſſi voile de fortune. *Velum quadratum.* On ne s'en ſèrt que ſur les galères, ou les tartanes, & aûtres vaiſſeaux de bas bord, & de grôs tems, c'eſt-à-dire, lorſque la mèr eſt trop agitée, & le vent trop violent.

TRÉPAN. ſ. m. Tèrme de Chirurgie. C'eſt un inſtrument fait en forme de vilbrequin, dont la mêche eſt dentelée & faite en forme d'une ſcie ronde. *Terebra.* Il ſèrt pour guérir les playes du crâne, quand il n'eſt contus que juſqu'à la ſeconde tâble; car par ſon moyen on fait amputation ou éxfoliation de l'ôs tant & ſi peu que l'on veut. Il doit y avoir un clou aigu ou pointe au milieu de ſon circuit, afin de le rendre ſtable pendant ſon opération. Il doit auſſi avoir un chaperon qui ſe hauſſe & ſe baiſſe ſuivant le beſoin qu'on en aura, afin qu'il ne puiſſe paſſer & coupper l'ôs plus qu'il ne ſera néceſſaire. Il y a auſſi des *trépans* à deux pointes & en triangle; & d'aûtres dont les pointes ſont quadrangulaires ou héxagônes, pour guérir la carie des ôs. Il y a des *trépans* pèrforatifs, & des *trépans* éxfoliatifs.

Trépan, ſignifie auſſi l'opération qu'on fait avec le *trépan*. *Terebratio, terebratus.* C'eſt une opération dangereûſe & difficile que le *trépan.*

Trépan, eſt auſſi un outil dont ſe ſèrvent les Maçons & les Sculpteurs, qui eſt prèſque fait comme celui des Chirurgiens en maniére de vilbrequin. *Terebra denticulata, mediolus.* Il y en a auſſi en archet, & il eſt compôſé de fût, de mêche & de travèrs.

TRÉPANER. v. act. Faire une opération ſur les ôs avec le trépan. *Calvariam terebrare, modiolo forare, perforare.*

TRÉPAS. ſ. m. Mort, paſſage de cettte vie à une aûtre. Il ne ſe dit que de l'homme. *Obitus.* Il eſt allé de vie à *trépas*. Hors cette phrâſe populaire, ce mot eſt plus en uſage dans des piéces d'éloquence, & dans la Poëſie, que dans la Prôſe. Affreûſe image du *trépas*, qu'un triſte honneur m'avoit fardée. Corn. Ses appas ont cauſé mille *trépas*. Ce guèrriér portoit par tout l'horreur & le *trépas.*

> *Et même en ce moment où ta bouche cruelle*
> *Vient ſi tranquillement m'annoncer le* trépas,
> *Ingrat, je doute encor ſi je ne t'aime pas.* Racin.

> *Oüi, la gloire, & l'houneur: ces fatales chimères*
> *Nous font avec plaiſir affronter le* trépas. Des-H.

On appelle en tèrmes de Finance, le *trépas* de Loire, un Bureau où l'on fait payer le droit de la traite foraine à l'embouchure de la Sarre dans la Loire. *Tranſitus ligeris.* Il y a apparence que ce mot eſt dit par corruption de *outrepaſſer*, parceque ce droit ſe paye par les marchandiſes qui paſſent outre la Loire, & qui vont en Bretagne, qui étoit aûtrefois Province étrangère. Et même on diſoit aûtrefois *trépaſſer* un commandement; pour dire, l'enfraindre, ſ paſſer outre. Ainſi le nom de *Tréport*, qui eſt en Picardie, a été fait *de ulteriori portu.*

En tèrmes de Marine, on appelle *trépas*, un petit paſſage ou fil d'eau qui eſt entre deux bans, ou entre deux tèrres. On le nomme auſſi *pas*, ou *pertuis*. *Paſſus, tranſitus.*

Trépas. Tèrme de Coutume. Voyez Treſpas.

TRÉPAſSEMENT. ſ. m. Moment de la mort. *Tranſitus, obitus.* Il ne ſe dit ſerieûſement qu'en cette phrâſe : les Apôtres aſſiſtèrent au *trépaſſement* de la Vièrge.

On dit en burleſque & populairement : Il a aſſiſté au *trépaſſement* d'un chat, il voit trouble.

TRÉPAſSER. v. n. Mourir de mort naturelle. *Obire, mori, emittere ſpiritum.* Il *trépaſſa* un tel jour entre les brâs de ſes parens.

Du Cange dérive ce mot de *tranſpaſſare*, parceque la mort eſt une éſpéce de paſſage. Il a ſignifié auſſi aûtrefois *outrepaſſer*, aller au delà.

Trépaſsé, ée. part. paſſ. & adj. *Mortuus, defunctus.*

Oüi, quant à moi, je trouve, ayant tout compaſſé,
Qu'il vaut mieux être encor cocu, que trépaſſé. Mol.

Trépaſsé. ſ. m. Homme mort. *Mortuus.* On dit d'un homme pâle & maigre, qu'il a le viſage d'un *trépaſſé.* On dit de celui qui déjeûne avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des *trépaſſez*, qu'il y porte pain & vin.

La Fête des *Trépaſſez*, ou la Commémoration de tous les fidelles *Trépaſſez.* Voyez commémoraison. Et la Fête des Morts que l'Égliſe célébre le lendemain de la Touſſaints, le ſecond jour de Novembre. *Commemoratio, vel dies feſtus omnium fidelium defunctorum.* Elle fut prémièrement célébrée par Odo ſecond Abbé de Clugni en ſon Abbaye à ſon retour du voyage de Sicile, & depuiselle a été établie dans toute l'Égliſe; elle n'eſt chomée que le matin dans pluſieurs Diocéſes.

La Baye des Trépaſsez. *Sinus mortuorum.* Cette Baye eſt en la côte de l'iſle de tèrre neuve, en l'Amérique ſeptentrionale. Les François y ont une petite Colonie. Maty.

TRÉPEIA, vèrbe neut. C'eſt un vieux mot, un mot provençal trépigner, ou fouler aux piéds. Borel. *Pedibus calcare.*

Mai noſtre Rey coumoul de toute perfectien
Hwous hoſte del cel trépeie *las eſteles.* Goudouli.

TRÉPER. Vieux v. act. Paſſer le tems. *Jean le Maire. Terere tempus.* De τρέπω, *curro.* C'eſt auſſi ſauter. *Saltare, tripudiare.* D'où vient trépigner, de *tripudiare.* Il ſignifie auſſi fouler aux piéds. *Calcare.* Borel.

Qu'ils baſtent & trépent, & foulent. R. de la Rôse.

TRÉPETER. Vieux v. act. *Trépeter* le corps, c'eſt l'agiter & ſe coüer. Borel. *Agitare, commovere, quatere.*

TRÉPIDATION. ſ. f. Tèrme de Médecine, qui ſe dit d'un tremblement de membres & de nèrfs. *Trepiditatio.* Le commencement de la rage des chiens vient par une *trépidation* de nèrfs ou de membres.

Trépidation, en tèrmes d'Aſtronomie, eſt un balancement de la huitiéme ſphère, ou un mouvement qu'on attribuë au firmament dans l'hypothéſe de Ptolomée, pour éxpliquer de cèrtains mouvemens prêſque inſenſibles qu'on a obſèrvez à l'axe du monde, qui changent un peu la latitude des étoiles fixes, & par leſquèls l'écliptique ſemble s'avancer un peu d'un pôle du monde à l'aûtre réciproquement. *Motus trepidationis.* Ce mouvement s'appelle auſſi mouvement de *libration prémière.* Voyez Ozanam.

TRÉPIÉD. ſ. m. Utencile de cuiſine fait d'un cèrcle de fèr ſoutenu de trois piéds, ſur lequel on pôſe les chauderons, fourneaux, ou poëles qu'on veut tenir ſur le feu. *Tripes, inſtrumentum ferreum tripes.* On le dit auſſi quelquefois par éxtenſion des ſiéges de bois qui n'ont que trois piéds, qui ſoutiennent quelque chôſe. Un *trépiéd* de platine. Aubin dit auſſi *Trépot.*

Ce mot vient de *tripetia*, dont s'eſt ſervi Sulpice Sévère, pour dire une ſelle à trois piéds dont ſe ſèrvoient les païſans Gaulois. Ménage. Ou plutôt du mot Celtique ou Bas Breton *trébes*, d'où on a fait *trépiéd* par changement & addition.

Trépiéd, chez les Anciens, étoit un ſiége fameux & ſacré, ſur lequel les Prêtres, les Sibylles ſe mettoient pour rendre des oracles ; c'étoit-là que Dieu leur inſpiroit la fureur dont ils ſe feignoient ſaiſis pour faire leurs prédictions. *Tripus.* On dit qu'une ſainte fureur ſaiſiſſoit la Prêtreſſe ſur le ſacré *trépiéd*, & qu'une vapeur toute céléſte la rempliſſoit d'une vèrtu divine pour prononcer des oracles. Boil. C'eſt à Delphes où nous avons l'encens & le *trépiéd.* Ablanc. En Latin *Cortyna.*

Le *trépiéd*, ſur les médailles Romaines, marque quelque ſacèrdoce, ou dignité ſacèrdotale. *Spanheim.* Le *trépiéd* couvèrt ou non avec une corneille & un dauphin eſt le ſymbole des Duumvirs députez pour garder les oracles des Sibylles, & pour les conſulter dans l'occaſion. Ils étoient conſèrvez au piéd de la ſtatuë d'Apollon Palatin, a qui la corneille eſt conſacrée & à qui le dauphin ſèrt d'enſeigne dans les cérémonies des Duumvirs. P. Jobert.

Trépiéd, étoit auſſi chez les Anciens un petit vâſe précieux à trois piéds, dont on faiſoit préſent aux gens de mérite pour les honorer. *Vas tripes.*

TRÉPIGNEMENT. ſ. m. Action de trépigner. *Tripudium.* Le *trépignement* des piéds eſt ſouvent une marque de colère. L'Antiquité appelloit augures, les bons ou les mauvais préſages, qu'elle prenoit du vol, du cri, & du *trépignement* des oiſeaux. Thiers. Le mouvement qui ſe fait à labourer trois ou quatre lits dans châque trenchée, au lieu de contribuer à rendre la tèrre mobile, ne fait que la preſſer & l'endurcir par le *trépignement* qu'on ne peut éviter d'y faire en labourant. *La Quint. P. II. p.* 228. La paille étant employée ſous le nom de litière, devient non ſeulement toute froiſſée par le *trépignement*, l'agitation & le mouvement des animaux, ſous leſquèls on la met, &c. *La Quint. P. II. p.* 223.

TRÉPIGNER, v. n. Qui ſe dit proprement des chevaux qui battent la poudre avec les piéds de devant, qui ſur les voltes font leurs mouvemens trop courts ou trop près de tèrre. *Tripudiare, terram pedibus quatere, tundere.*

Trépigner, ſignifie auſſi, Battre des piéds contre tèrre, en les remuant d'un mouvement prompt & fréquent. *Terram pedibus celeriter & frequenter quatere.* Pluſieurs voix confuſes d'hommes & de femmes étoient mêlées au bruit ſourd de pluſieurs piéds nuds qui *trépignoient* dans la chambre. Scar. Il ſe dit particulièrement des enfans qui frappent pluſieurs fois la tèrre avec les piéds par un mouvement de colère, de dépit, d'opiniâtreté. *Trépigner* à différentes repriſes, & par différens lits la tèrre qu'on met dans la capacité d'une caiſſe. La Quint. *Tr. des Orang. p.* 445. Ceux qui après avoir planté, ſecoüent ou *trépignent* les petits arbres, leur font grand tort ; il n'en eſt pas de même pour les grands, il eſt bon de les *trépigner*, & même de les buter pour les aſſûrer contre l'impétuoſité des vents. La Quint. *P. I. p.* 47.

Trépigné, ée. particip. paſſif. *Conculcatus, proculcatus, Contuſus, a.* Il ne faut jamais ſouffrir que la tèrre d'un jardin ſoit en friche & pleine de méchantes hèrbes, ni *trépignée*, ni battuë des grandes ravines d'eau. La Quint. *P. I. C.* 3. Une précaution néceſſaire pour les talus, eſt que non ſeulement dans le tems qu'on les fait, ils doivent être extrémement battus & *trépignez* dans le fond, mais que ſur tout il faut que la partie haûte de chaque talus ſoit un peu plus élevée que l'allée qui lui eſt voiſine. La Quint. *P. II. p.* 197.

Ce mot vient de *trepudiare*, ſelon Nicod, qui remarque qu'on diſoit aûtrefois *triper* pour dire, *ſauter.* Ménage le dérive de *trepidinare*, diminutif de *trepidare* ou *tripudiare*, qui ſignifie *ter pede terram ferire*, comme faiſoient les Sauteurs & Baladins des Anciens.

TRÉPOINT. ſ. m. ou TRÉPOINTE. ſ. f. Tèrme de Cordonnièr. C'eſt la couture des ſemelles du ſoulièr, qui paroît en dèhors entre la ſemelle & l'empeigne, & qui régne tout autour en façon d'arrière-points. *Aſſuta ſoleæ coriaria tænia.*

TRÉPORT. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une grôſſe & longue piéce de bois qui eſt aſſemblée avec le bout ſupérieur de l'étambord, pour former la hauteur du château de poupe. *Tignum adpupim elevandam, vel tignum arrectarium.* On l'appelle auſſi *Allonge de pouppe.*

TRÉPORT. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye & port. *Ulterior portus*; dans Odéricus, *Ultriſportus.* Il eſt dans la Normandie, aux confins de la Picardie, ſur la Brêſle au deſſous de la petite ville d'Eu. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 616.

TREPTOW. ſ. m. Nom de deux villes. *Ouds Treptow*, c'eſt-à-dire le vieux Treptow. *Treptoria vetus.* C'eſt une petite ville fort déchûë. Elle eſt défenduë par une citadelle, & ſituée dans le Duché du Stétin, en Poméranie, ſur la rivière de Tollenſch, à quinze lieuës de Stralſunde, du côté du ſud. Maty. *Nieuw Treptow*, c'eſt à-dire la nouvelle *Treptow*, en Latin *Treptovia Nova.* Petite ville de la Poméranie Ducale. Elle eſt dans le Duché propre de Poméranie, ſur la Réga, près de ſon embouchure dans la mèr Baltique, à trois lieuës au deſſous de la ville de Greiffenbèrg. Maty.

TRÈS. Particule qui étant ajoûtée à quelques mots adjectifs, eſt la marque d'un ſupèrlatif. *Valdè.* Dieu eſt *très* bon, *très*-puiſſant, *très* juſte, *très*-grand, *très*-miſéricordieux. *Deus eſt optimus, potentiſſimus, juſtiſſimus, maximus, valdè miſericors.* On l'appelle auſſi le *très*-Haut. *Altiſſimus.* Cet homme eſt *très*-brâve, *très*-méchant. *Hic homo eſt ſtrenuiſſimus, nequiſſimus.* Cette femme eſt *très*-belle, *très*-ſage. Il eſt *très*-malade. Cela eſt *très*-achevé, *très* ancien. On clôt ordinairement les lèttres avec cette formule, Votre *très*-humble, *très*-affectionné, & *très*-obéïſſant ſèrviteur. On dit auſſi, Vous ſoyez le *très* bien venu. C'eſt *très*-bien fait à vous. J'en ſuis *très*-aiſe. Je l'ai pour *très*-agréable.

Très, ſe dit auſſi pour, relever une dignité, & pour faire plus d'honneur

d'honneur. Le *très*-Saint Sacrement de l'Autel. *Sanctiſſimum Altaris Sacramentum.* Nôtre *très*-Saint Père le Pape. Le *très*-Révérend Père en Dieu. Un *très*-redouté Seigneur. Mon *très*-chèr ami.

TRÈS-CHRÉTIEN. C'eſt le titre qu'on donne aux Rois de France. On dit ordinairement que c'eſt Paul II. vèrs l'an 1467. qui le prémiér a qualifié le Roi de France de *Roi très-Chrétien.* Le Pape Jules II. voulut ravir ce titre à Loüis XII. & le transférer à Henri VIII. Roi d'Anglèterre. Léon X. ſon Succeſſeur fut auſſi ſollicité de le déférer au Roi d'Anglèterre; mais il n'oſa tenter ce changement, & en conſola Henri VIII. en lui donnant la qualité de *Déffenſeur de la Foi.* Mais il eſt conſtant que les Rois de France ont porté le nom de *très-Chrétien* depuis le Roi Childebèrt fils de Clovis. Ce titre n'a pas à la vérité été fort en uſage ſous la prémière race; mais dans les deux aûtres il n'y a guères de Roi à qui on ne l'ait donné, & on en pourroit produire des éxemples dans preſque tous les regnes depuis Pepin. Le Pape Innocent III. écrivant au Roi Philippe Auguſte le 14. Mai 1215. dit que ſa dignité Royale *inter cæteros Principes Chriſtianitatis titulo eſt inſignis.* Quelques grands Seigneurs du Royaume ſe ſont intitulez *très-Chrétiens*, comme Lambèrt Compte de Châlons qui vivoit ſous le régne de Hugues-Capet. Duchêne, Hiſt. de Bourg. page 387. Dans des lèttres de Philippe Auguſte du mois de Juin 1213. un cèrtain Gentilhomme Normand nommé Oſbèrt eſt qualifié *très-Chrétien.* Le Père Mabillon dans ſa Diplomatique a fait une belle diſſèrtation ſur le titre de *très-Chrétien* porté par nos Rois. Ce titre eſt donné par les etrangers. Les ſujèts de S. M. doivent l'appeller *le Roi* tout court, & il y a eû depuis peu une Ordonnance pour déffendre au Barriſiens Vaſſaux & reſſortiſſans de la couronne de traitter le Roi de *très-Chrétien.* Ils doivent dire *le Roi* tout court; comme les François le diſent.

TRÈS, ſe joint auſſi à pluſieurs advèrbes, pour un deſſein pareil d'augmenter leur force. Je ferai cela *très*-volontiérs. *Hoc lubentiſſimè faciam.* Il a pénetré *très*-avant dans cette ſcience. Cela arrivera *très*-cèrtainement. Ce mot ſe dit *très* proprement. Il eſt logé *très*-petitement.

TRÈS, ſe joint auſſi à quelques noms ſubſtantifs. Il poſſède le fonds & le *très*-fonds d'une tèlle tèrre; pour dire, ce qui eſt deſſus & deſſous la tèrre. *Poſſidet fundum & ſolum talis prædii.* On a vendu le fonds & le *très*-fonds de ce bois; pour dire, non ſeulement la couppe du bois, mais auſſi le fonds & le ſol. Et l'on dit au figuré, qu'un homme connoît le fonds & le *très*-fonds d'une affaire; pour dire, qu'il la connoît parfaitement.

Ce mot vient du Latin *trans*, comme on a dit *trépaſſer* ou *tranſpaſſer.*

TRÈS. ſ. Vieux mot. Tente. BOREL. *Tentorium, Tabernaculum.*

> *Et ceux qui n'avoient hoſtex*
> *Faire loger & tendre* très. GARCE R. D'ARTUS.

Voyez TRÉ.

TRES FURCAS, TRES MARIAS, TRES PUNTAS. Voyez *Trois Fourches, Trois Maries, Trois Pointes.*

TRESANNER, Vieux v. n. *Suranner. Obſoleſcere, antiquari.* De là vient le mot de Languedoc *treſanar*, s'ennuyer fort. BOREL.

TRESCHANGER, Vieux vèrbe actif. *Tranſmuer.* BOREL. *Tranſmutare, immutare,*

TRÊSCHE. ſ. f. C'étoit aûtrefois le nom d'une danſe: d'où vient l'Italien *treſcar*, employé par Pétrarque en ſes vèrs contre Babylône. BOREL.

> *Oiſeaux privez, bétes doméſches*
> *Karoles & dances &* trêſches. R. DE LA RÔSE.

TRÊSCHIE. ſ. f. Vieux mot. La *treſſe. Pèrceval*, BOREL.

TRÊſCHEUR, ou TRÊCHEUR. ſ. m. Tèrme de Blâſon, eſt une treſſe, ou une éſpèce d'orle, qui n'a néanmoins que la moitié de ſa largeur. *Duplarius ſcuti limbus.* Le *trêcheur* eſt conduit dans le ſens de l'Écu. Il y en a de ſimples, & de doubles, quelquefois fleuronnez, & contrefleuronnez, & quelquefois fleurdeliſez, comme celui du Royaume d'Écoſſe. On l'appelle aûtrement *éſſonniér.* P. MENEST.

Ce mot vient de ce qui répréſentoit une *treſſe* ou dentelle, en un tems où l'on diſoit *trêſche*, ou *trêſcheur*, & *treſſouer*, pour ſignifier *treſſer*; ce qui vient du mot Grèc θρὶξ, & de *trica.*

TRÉSCIQUE, Vieux advèrbe. *Juſques à ce que.* BOREL. *Donec, quoad, quoadusque.*

TRÉSEAU. ſ. m. Aſſemblage de trois gèrbes enſemble, qu'on laiſſe ſur le champ après qu'elles ſont liées juſques à ce qu'elles ayent été dîmées, champartées. *Trium manipulorum congeries.* Le Champarteur a le choix des *tréſeaux.*

TRÉSEAU, eſt auſſi un demi-quart d'once, ou un grôs. *Unciæ octavus, dimidiatus ſicilicus.* On achéte la menuë marchandiſe, comme le fil, la ſoye, au *tréſeau*, on en prend un grôs.

TRÉSEILLE. ſ. f. Tèrme de Chârron. C'eſt la partie du charriot qui entre dans les deux ridelles pour les tenir en état. *Arcera tranſverſi longurii, clathri.*

TRÉSEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un port. *Treſa.* Il eſt dans la Sudèrmanie, en Suède, ſur la mèr Baltique, à dix lieuës de Stokolm, vèrs l'occident méridional. MATY.

TRÉſ-FONCER. v. n. Tèrme de Coutûme. Ce mot étoit aûtrefois en uſage dans le païs Meſſin, & ſignifioit, Changer les gagières, les mort-gages, & les engagemens en acquiſitions pures & ſimples. Ce qui ſe pratiquoit quand celui, qui ne tenoit la chôſe qu'en gagières, vouloit en devenir propriétaire. DE LAURIÈRE.

TRÉſ-FONCIÉR. ſ. m. Qui ſe dit du Seigneur & propriétaîre du fonds des bois & forêts qui ſont en tièrs & danger. *Fundi dominus.* On le dit auſſi du propriétaire d'un héritage, par oppôſition à celui qui n'en eſt que l'uſufruitiér.

TRÉſ-FOND. ſ. m. Tèrme de Coutume. Propriété. *Proprietas.* Le *trés-fond* eſt oppôſé au viage, en la Coutume de Bapaûme ſous Artois: la propriété à l'uſufruit. DE LAURIÈRE.

TRÉſ-GETÉ, ÉE. Vieux adj. Déſigné, marqué, ordonné, *Deſignatus, notatus, imperatus, a.* Ovide Mſ. BOREL.

TRÊſMES. ſ. Nom propre d'un village avec château, & titre de Duché. *Trama, Trema.* Il eſt dans la Champagne, en France, à trois lieuës de meaux, vèrs le nord. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 560.

TRÉSOR. ſ. m. Richeſſes amaſſées & accumulées enſemble. *Theſaurus, gaza.* Les *tréſors* fameux de l'antiquité ſont ceux de Crêſus, de Salomon, le *tréſor* du Temple de Jéruſalem, de Delphes; aujourd'hui ceux de Lorette, de Véniſe. Le *tréſor* de la Sainte Chapelle eſt précieux pour les reliques; celui de S. Denis pour les pièrreries. On appelle *tréſor* trouvé, ou caché, un *tréſor* abandonné, & dont le maître eſt inconnu. Naturellement il devroit apartenir à celui qui le trouve. Les Juifs le donnoient aux propriétaires du lieu où il étoit trouvé. La Juriſprudence Romaine a varié là-deſſus. Tantôt il a été donné au maître du fonds, tantôt à celui qui l'avoit trouvé, & tantôt il a été ajugé au Fiſc. Par l'uſage le plus général de France ces ſortes de *tréſors* appartient au Fiſc, & au Prince.

Souvent auſſi le droit veut qu'on en faſſe trois parts, une pour le Prince, l'aûtre pour le propriétaire du lieu, & la troiſiéme pour celui qui l'a trouvé.

TRÉSOR, ſe dit auſſi du lieu où ſe gardent, & amaſſent les revenus, les deniérs, les richeſſes d'un Roi, d'un Prince. *Ærarium Regis & Principis.* On devenoit ſuſpect au Prince dès qu'on avoit dequoi enfler ſes *tréſors.* FLÉCH. Le *tréſor* Royal eſt aujourd'hui en France, ce qu'on appelloit l'*Epargne* ſous François I. Il y a un Garde du *tréſor* Royal. *Ærarii Regii cuſtos.* Le Domaine de la Couronne s'appelloit auſſi aûtrefois *tréſor.* PASQ. Alors les Baillifs & Sénéchaux étoient les Receveurs du *tréſor*; ils envoyoient les deniérs au Receveur Général, qu'on nommoit le *Changeur du tréſor.* Il étoit aſſiſté d'un Contrôleur appellé le *Clèrc du tréſor.* PASQ.

TRÉSOR PUBLIC, c'étoit chez les Romains un fort bâtiment qu'ils appelloient *Ærarium*, & où étoit gardé l'argent deſtiné pour les beſoins de la République, comme le *tréſor* de Valerius Publicola qui fut pillé par Céſar. On frappoit auſſi la monnoye dans ce lieu-là. On appelle aujourd'hui à Rome *Tréſor*, la banque du Saint Éſprit & le Mont de Piété, où l'on garde en dépôt les deniérs & les hardes du public. DAVILER.

TRÉSOR, ſe dit auſſi du bien qu'amaſſent & réſèrvent les particuliérs. *Theſaurus.* Les avâres tâchent d'accumuler *tréſors* ſur *tréſors*: là où eſt leur *tréſor*, là eſt leur cœur. Les Dieux l'accablent de *tréſors* dont il n'oſe joüir. FÉN.

TRÉSOR, ſe dit poëtiquement de l'or, & de tout ce qui brille. *Aurum.* Ainſi Malhèrbe a dit les *tréſors* du Pactole, en parlant de quelque pompe & magnificence.

TRÉSOR, c'eſt un ſéparé & proche d'une Égliſe, où ſont enfèrmées les Reliques, & aûtres chôſes précieûſes, comme celui de la Sainte Chapelle à Paris. *Tréſor* eſt auſſi dans un Palais ou dans un Château la chambre forte, où ſont conſèrvées les Archives & Chartres, comme celui du Palais d'Orléans ou Luxembourg à Paris, qui eſt dans le Dôme au-deſſus de l'entrée & éloigné des dangèrs du feu. *Lat. Archivum.* DAVILER.

TRÉSOR, ſe dit auſſi du lieu où ſe gardent les titres & papièrs d'une grande Maiſon, d'une Communauté. *Tabularium.* L'Inventaire du *tréſor* des Chartres du Roi, fait & dreſſé par Mrs. Godefroy & du Puy, contient huit Volumes *in folio.* On a dreſſé pluſieurs aûtres inventaires du *tréſor* des Chartres, ou plutôt *chartes, charta.* Maître Jean de la Lais en a fait un inventaire ſuccint. Pièrre d'Éſtampes en a fait un en deux volumes, qui ſe gardent au *tréſor.* Pièrre de Goneſſe de Achilois en a auſſi fait une

un, auſſi bien que Gérard de Montaigu & Jean Budé. Il y a un aûtre inventaire fait par ordre du Roi Louïs. Il ne contient qu'un volume, & on le garde à la Bibliothéque du Roi. Le *tréſor* des Chartres a commencé d'être dreſſé ſous Philippe Auguſte. Ce Roi ayant pèrdu le *tréſor* de ſes Chartes dans l'embuſcade que les Anglois lui dreſſèrent à Belleſaye, Gautiér le jeûne le rétablit ſoigneûſement; comme rapporte Guillaume le Breton au quatriéme Livre de ſa Philippide. Frère Guerin Religieux de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Évêque de Senlis, & Garde des Sceaux de France, qui vivoit ſous les Rois Philippe Auguſte, Louïs VIII. & Saint Louïs, recueïllit & dreſſa le *tréſor des Chartes* du Roi, dit de la Sainte Chapelle du Palais de Paris. Le *tréſor des Chartes* du Roi a été augmenté ſous les Rois leurs ſucceſſeurs par les Cartulaires particuliérs de leurs régnes. Le *tréſor des Chartes* de Lorraine a été rédigé & mis en ordre par le Préſident Alix.

L'ancienne Nobleſſe ne ſe prouve que par les Chartres tirées du *tréſor* des anciennes Abbayes.

Trésor, ſe dit figurément en chôſes morales & ſpirituelles, des avantages, des richeſſes de l'éſprit, ou du corps. *Corporis & animi dotes*. Les *tréſors* de la grâce ſont infinis. L'Égliſe tire de ſes *tréſors* les diſpenſes, les indulgences. Un valet fidéle eſt un *tréſor*. Il a une femme parfaitement belle & vèrtueûſe; c'eſt un *tréſor*. Il y a en vous des *tréſors* dont je ſçaurai jouïr en dépit de la mauvaiſe fortune. Voit. Faut-il qu'un ſot poſſéde un ſi précieux *tréſor*. S. Évr.

Trésor, s'eſt auſſi employé en pluſieurs tîtres de Livres, pour ſignifier un recueïl, un amâs de pluſieurs chôſes. *Theſaurus, collectio, congeries*. Le *Tréſor* Politique, le *Tréſor* Poëtique, le *Tréſor* des langues Françoiſes, Italienne, & Éſpagnole, de Céſar & Antoine Oudin. Le *Tréſor* des Antiquitez Romaines de Grævius comprend XII. volumes. M. de Sallengre imprime un Nouveau *Tréſor* d'Antiquitez Romaines qui remplira pluſieurs volumes in fol. de même forme que celui de Grævius dont il ſera comme un ſupplément.

Trésor, en tèrmes de l'Écriture, ſe prend en bonne & en mauvaiſe part, & ſignifie ſeulement un amâs de pluſieurs chôſes. Un *tréſor* d'iniquité. *Theſaurus iniquitatis*. Dieu tire les vents de ſes *tréſors*. *Deus profert ventum de theſauris ſuis.*

Au Palais, on appelle la Chambre du *Tréſor*, une Juriſdiction où on juge en prémière inſtance les affaires du Domaine du Roi, où ſe reçoivent les cautions des Officiérs comptables, &c. *Quæſtorum curia, exhedra*. Ce fut le Roi François I. qui établit cette Chambre pour tout le Royaume. Préſentement ſa Juriſdiction ne s'étend que dans la Prévôté & Vicomté de Paris, & les huit Bailliages circonvoiſins, comme Senlis, Melun, Brie-Comte-Robèrt, Éſtampes, Dourdan, Mante, Meulan, Beaumont ſur Oyſe, & Creſpy èn Valois. Dans cette étenduë elle peut connoître des caûſes du Domaine privativement à tous aûtres Juges en prémière inſtance. Cette juriſdiction eſt compôſée de huit Conſeillèrs, un Lieutenant Général, & un Lieutenant particuliér. Les Tréſoriérs de France en ſont les Chèfs, & les Préſidens nez, parce qu'originairement ils éxèrçoient ſeuls cette juriſdiction. Mais parcequ'ils étoient diſtraits par d'aûtres occupations, on créa en tître d'office quatre Conſeillérs pour, avec les Tréſoriérs de France, ou en leur abſence, juger les procès concèrnant le Domaine. Louïs XII. en créa un cinquiême, & François I. trois aûtres. On a mis enſuite un Lieutenant Général au deſſus d'eux. Les Tréſoriérs de France ſont inſtallez par un Maître des Comptes en la *Chambre du Tréſor*; mais ils y aſſiſtent rârement. Quand ils y ſont préſens, les ſentences ſont intitulées; *les Tréſoriérs de France, & Conſeillérs du Roi en la Juſtice de ſon Tréſor*. Les appellations des Sentences de la *Chambre du Tréſor* ſe relevent au Parlement.

Il y a auſſi à la Chambre des Comptes une Chambre du *Tréſor*, ou un Bureau des Auditeurs, à qui on diſtribuë les Comptes de l'Épargne, & de la Maiſon du Roi & tous ceux qui regardent le Domaine. *Rationum fiſci curia*.

Le Trésor incomparable des Philosophes. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt la pièrre parfaite au blanc, d'autant que leur joye & leur bonheur prennent de là leur ſource & leur principe, étant aſſûrez d'augmenter à l'avenir leurs richeſſes, ſans courir aucun riſque. Dict. Hèrm.

TRÉSORERIE. ſ. f. Bénéfice de celui qui a la garde du tréſor, des reliques d'une Égliſe. *Theſaurarii dignitas, præfectura*. La principale dignité d'une ſainte Chapelle, eſt la *Tréſorerie*. C'eſt auſſi le lieu où ſont les reliques, & encore celui où demeure le Tréſoriér. Dans les Abbayes, c'eſt le Bénéfice de celui qui garde les Chartres & papiérs.

TRÉSORIÉR, ou THRÉSORIÉR. (Aujourd'hui on ne met plus d'*h*.) ſ. m. Celui qui poſſéde une dignité ou Bénéfice Eccléſiaſtique, qui le rend gardien des reliques, ou du Tréſor des Chartres. *Theſauri ſacri cuſtos*. Le *Tréſorier* eſt une dignité. Il a ſuccédé en quelque façon aux anciens Diâcres à qui étoient confiez les Tréſors de l'Égliſe. Le *Tréſoriér* de la ſainte Chapelle. Le *Tréſorier* de l'Abbaye de S. Gèrmain étoit aûtrefois un Officiér clauſtral.

Trésoriér, ſe dit auſſi des Offices ſéculiérs, de ceux qui manient les deniérs des Rois, ou des Princes pour payer les Officiérs, ou les dépenſes qui leur ſont ordonnées. *Quæſtor*. Le Grand *Tréſorier* de Pologne. En France le *Tréſoriér* de l'Épargne, qu'on appelle maintenant *Garde du Tréſor Royal*, fut établi par François I. par deſſus les ſeize Receveurs des Finances qu'il avoit érigez, & diſtribuez en ſeize Provinces: il occupoit la place du Receveur Général des Aides. Henri II. créa un ſecond *Tréſoriér* de l'Épargne, & Louïs XIII un troiſiême. Ces Charges ont été ſupprimées par Édit de 1664. & l'on a établi deux Commiſſaires qu'on appelle Gardes du Tréſor Royal, avec la qualité de Conſeillers ès Conſeils du Roi; depuis les Commiſſions ont été établies en Charges. Il y a un grand nombre d'aûtres Officiérs dans le Royaume qui portent la qualité de *Tréſoriérs*. Les *Tréſoriérs* de la Maiſon du Roi, des Bâtimens, de l'Ordinaire, & ceux de l'Éxtraordinaire des Guèrres, de la Marine, &c. Le *Tréſoriér* de la Venerie & Fauconnerie, de l'Écurie, des menuës affaires & plaiſirs de la Chambre du Roi, de l'Argenterie, des Aumônes. Louïs XII. avoit établi un ſeul *Tréſoriér des parties caſuelles* en établiſſant la vénalité des Charges: on en avoit depuis créé deux aûtres: l'*Ancien*, l'*Altèrnatif*, le *Triennal*. *Antiquus, alternus, triennalis*. Ces *Tréſoriérs* furent ſupprimez en 1664. & l'on a érigé en tître d'Office deux Receveurs des revenus caſuèls & deniérs éxtraordinaires des gages. Il y a auſſi un grand *Tréſoriér* dans l'Ordre du S. Éſprit, & dans celui de S. Louïs. Pluſieurs Corps de milices ont leurs *Tréſoriérs* particuliérs, comme les Gardes, les Suiſſes, les Mouſquetaires. Les Princes du Sang ont leurs *Tréſoriérs* & Argentiérs. Il n'y a pas juſqu'à la Baſoche des Clèrcs du Palais qui n'ait ſes *Tréſoriérs*.

Trésoriér de France, eſt un Officiér d'un Bureau établi dans chaque Généralité, où l'on éxamine les états de Finances, & les comptes par un brèf état. *Quæſtor regius, vel quæſturæ præfectus*. Il eſt ſans aucune juriſdiction contentieûſe. Aûtrefois la recette du Tréſor, qui n'étoit aûtre chôſe que le Domaine de la Couronne, appartenoit aux Baillis, & Sénéchaux, chacun dans leur tèrritoire. Il y avoit un Receveur Général, & un Contrôleur que l'on nommoit *Clèrc du Tréſor*. Pour ne point détourner les Baillis & Sénéchaux de l'adminiſtration de la Juſtice, l'on établit des Receveurs particuliérs qui rendoient compte au Receveur Général, ou Ordinateur des Finances, qui fut enſuite appellé *Changeur du Tréſor*. Il y avoit de plus un Officiér de la Couronne qui étoit le Chèf, ou Ordinateur des Finances: c'étoit le *Grand Tréſoriér de France*; c'étoit à-peu-près comme eſt aujourd'hui le Surintendant, ou le Contrôleur des Finances. Il n'y avoit anciennement qu'un *Tréſoriér* Général. Voyez Général des Finances au mot Général. On en ajoûta un ſecond ſous Philippe de Valois, & un troiſiême ſous Charles V. On en augmenta le nombre après lui, & par une Ordonnance de 1388. il fut dit qu'à l'avenir ils ſeroient réduits au nombre de trois. Dans leur prémière inſtitution ils n'avoient point de juriſdiction contentieûſe. Vèrs l'année 1390. ils ſe formèrent une juriſdiction, & les uns furent prépôſez pour les Finances, & les aûtres pour le fait de la Juſtice. Mais par un Édit de 1407. il leur fut fait déffenſes de faire aucun acte de juriſdiction contentieûſe: en ſorte que cette juriſdiction qui s'étoit érigée elle-même, s'anéantit auſſi d'elle-même. François I. érigea en leur place ſeize Receveurs Généraux; & en 1553. Henri II. voulut qu'il y en eût dix-ſept, diſtribuez en dix-ſept Provinces. On les appella *Tréſoriérs Généraux* de France, tant parce qu'ils avoient ſuccédé aux trois anciens *Tréſoriérs Généraux*, dont la Charge s'étendoit par tout le Royaume, que parce qu'en eux fut réünie la Charge des Généraux des Aides qui étoient aûtrefois choiſis par le peuple pour la direction des Aides. Pasq. Loy. C'eſt à caûſe de ces *Tréſoriérs Généraux* qu'on a appellé *Généralitez*, les Provinces, ou l'étenduë de Païs où ſont établis des bureaux de ces *Tréſoriérs Généraux*. Loyſeau dit qu'il y avoit vingt Généralitez de ſon tems. Il y en a vingt-trois préſentement: ſix dans les pays d'États, & dix-ſept dans les Pays d'Élections. Dans chacune de ces Généralitez il y a une compagnie ou bureau de *Tréſoriérs Généraux*, qui ont conſèrvé le nom de *Généraux*, bien que leur fonction ſoit renfermée dans le diſtrict de leur Province. Ainſi ce ſont proprement des *Tréſoriérs* Provinciaux. Loyseau. Au reſte les *Tréſoriérs de France* dans la Généralité de Paris n'ont point de juriſdiction contentieûſe dans leur Bureau. Elle appartient à la Chambre du Tréſor. Mais dans les aûtres Provinces qui ne ſont point dans le reſſort de la

Chambre du Tréſor, la juridiction contentieuſe touchant le Domaine a été étenduë aux *Tréſoriérs de France* par un Édit de l'an 1627. De Lange. Les *Tréſoriérs de France* ont leur Bureau dans châque Province, ou Généralité, compoſé d'un cêrtain nombre de Préſidens, & Conſeillérs. Le Bureau des *Tréſoriérs de France* de la Généralité de Paris eſt compoſé de ſix Préſidens, & de dix-neuf Conſeillers, &c. Ils joüiſſent des mêmes privilé ges que ceux de la Chambre des Comptes, où ils ont ſéance, & voix déliberative, &c. Ces Officiérs ſe diſent auſſi *Grands Voyérs*, parce qu'ils avoient ſoin des *voyes* ou grands chemins.

Grand Tréſoriér. L'Électeur Palatin eſt *Grand Tréſoriér* de l'Empire. Il y en a deux dans la République de Pologne, le *Grand Tréſoriér* du Royaume de Pologne, & le *Grand Tréſoriér* du Duché de Lituanie. Dans l'Abbaye de Saint Denis en France on appelle *Tréſoriér*, le Religieux qui a ſoin de montrer le Tréſor des reliques, & les tombeaux des Rois. Les Rois de France ont eû autrefois des *Tréſoriérs*; il eſt fait mention de Didiér *Tréſoriér* du Roi Dagobèrt, dans une Charte de ce Prince pour l'Égliſe de Cahors; & de Radon Grand *Tréſoriér* de France, dans la vie de S. Oüen. Les Égliſes Cathédrales avoient des *Tréſoriérs* & des Sous-*Tréſoriérs*. En Anglètèrre il y a le *Tréſoriér* du Royaume, le *Tréſoriér* de l'Échiquiér & le *Tréſoriér* de la Garderobe.

Grand Tréſoriér d'Anglèterre. Surintendant des Finances. C'eſt le ſecond Officiér de la Couronne. *Summus Angliæ Quæſtor.* Le Chanceliér eſt le prémiér: à moins que l'on ne compte le Hig-Steward, ou grand Sénéchal pour le prémiér; auquel cas le *grand Tréſoriér* n'eſt que le troiſiéme. Il a la direction du Tréſor Royal qui eſt dans l'Échiquiér, & l'inſpection ſur tous les Officiérs commis à la recette des impôts, des doüanes, & aûtres revenus de la Couronne. Le titre de *Lord* eſt attaché à ſa Charge. Le Roi le révoque quand il lui plaît.

On appelle provèrbialement un *Tréſoriér* ſans rendre compte, celui qui manie toutes les affaires & le bien d'un grand Seigneur, & qui gouvèrne tellement l'éſprit de ſon Maître, qu'il ne lui rend compte que de ce qu'il lui plaît. *Quæſtor reddendæ rationi non obnoxius.* On dit auſſi, Un *Tréſoriér* ſans argent eſt un Apothicaire ſans ſucre. On dit auſſi, que les *Tréſoriérs* ſont les éponges des Rois. L'Empereur Veſpaſien eſt le prémiér qui a donné cette qualité à ſes Financiérs, qu'on preſſe comme les éponges, quand ils ſont bien gorgez de biens.

Tréſoriér. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt un très-beau pourpre brun ſur un fin blanc; ſa fleur qui eſt fort large, tracée de panaches de piéces emportée, ne créve pas en lui laiſſant 5 à 6 boutons ſur ſon maître dard. Morin.

TRÉſPAS. ſ. m. Tèrme de Coûtume, qui s'eſt dit pour paſſage, péage. Voyez Conſtant, ſur la Cout. de Poitou. Art. 99.

TRÉſPASSER. v. n. Aller au delà, Paſſer outre. Borel. Voyez Trépaſser.

> *Des Chevaliérs en une bande,*
> Voit tréſpaſſer, *& ſi demande.* Perceval.

On a auſſi employé ce mot, pour dire mourir. Borel.

TRÉſPENSÉ, ée. Vieux adjectif. Penſif, ſelon Gauvain. Mais Fauchet l'explique outrecuidé, & cite à cet èffet le tournoyement de l'Antechriſt, diſant:

> *Quiconq m'en tiene à* tréſpenſé,
> *Pour dire mon nouvel penſé.* Borel.

TRÉſPORT. Voyez TRÉ PORT.

TRÉſQUE. Vieux adv. Dès que, ou juſqu'à ce que. *R. d'Alexandre.* Borel. *Ubi primum ſtatim atque*, ou bien *Donec, quoad uſque.* En quelques Provinces le peuple dit Drèſque, changeant le *t*, en *d*, & de là s'eſt formé dèſque, ôtant l'*r*.

TRÉſSAILLEMENT. ſ. m. Émotion ſubite, qui ſe fait par quelque violente ſurpriſe. *Motus ſubſultans, vel ſubſiliens.* Henri IV. diſoit qu'il lui prenoit des *treſſaillemens*, quand il étoit en carroſſe. Un vèr qui picque dans le corps, caûſe un grand *treſſaillement.* On dit auſſi un *treſſaillement* de nèrſs.

TRÉſSAILLIR. v. n. (On conjugue, Il *treſſaille*, & non pas, il *treſſaillit. Subſilire, ſubſultare.* A l'imparfait il *treſſailloit*, & non pas il *treſſailliſſoit.* Au futur il eſt douteux; je *treſſaillirai*, ou je *treſſaillerai.* M. L. T. Richelet conjugue je *treſſauts*, tu *treſſauts*, il *treſſaut* au préſent de l'indicatif, mais il pourroit bien s'être trompé dans la conjugaiſon de ce vèrbe. Voyez Saillir.) Être ſurpris, & agité par quelque mouvement violent qui vient tout à coup. La Sainte Vièrge *treſſaillit* de joye au tems de la viſitation. *Exultavit pre gaudio.* Éliſabèth ſentit *treſſaillir* ſon enfant dans ſon ventre. Le mot de teſtament me fait *treſſaillir* de douleur. Mol. Le plus brâve ne ſçauroit s'empêcher de *treſſaillir* à la vuë de la mort.

> *Voyant un Préſident, le cœur ne me* treſſaut,
> *Et la peur d'un Prévoſt ne m'éveille en ſurſaut.* Régniér.

On dit auſſi, qu'un nèrf eſt *treſſailli*, quand il eſt ſorti de ſa place par quelque violent éffort. *Nervus ſubſultans.*

TRES SAUT. Tèrme de Coutume. ſ. m. Dans la Coutume de Bretagne faire un treſſault, eſt ſauter & enjamber une fois ſur ce qui eſt le plus proche. C'eſt un privilége des aînez. Voyez l'Art. 551 de la nouvelle Coutume de cette Province, & Hévin ſur Frain, p. 557. & le Gloſſ. de M. De Laurière.

TRÉſSE. ſubſt. fém. Cordon plat, fait de pluſieurs brins de fil, de ſoye, ou d'aûtres filêts entrelacez en forme de natte. *Textum, textura.* On ſe ſèrt de *treſſes* pour lever les glaces d'un carroſſe.

Tréſse, eſt auſſi un tiſſu de cheveux qu'on attache enſemble par un bout ſur quelque ruban, dont l'aſſemblage fait une pèrruque. *Cæſariei textum.*

Ce mot vient du Grèc θρὶξ, *pilus*, ou du Latin *trica*, qui, ſelon Nonius, ſignifie des empêchemens & des chôſes embroüillées. Les Italiens diſent auſſi *treccia.*

Tréſse, ſe dit figurément & poëtiquement des cheveux que l'on conſidère ſur la tête comme s'ils étoient attachez par une *treſſe. Cirri inter ſe decuſſatim implexi.* Apollon avec ſa *treſſe* blonde, l'or de ſa *treſſe.*

En tèrmes de Marine *treſſe* de mêches ſe dit d'une *treſſe* de trois mêches que l'on allume enſemble pour mettre le feu au canon avec plus de ſureté. On appelle encore *treſſes*, de petites cordes faites de fil de carret, qui ſèrvent à fourer les câbles, & à aûtres uſages: on y met plus ou moins de fils, ſelon l'uſage qu'on en veut faire. Aubin.

TRÉſSER. v. act. Cordonner en forme de treſſe, ou attacher des cheveux enſemble pour faire une pèrruque. *Cirros decuſſatim implicare.*

TRÉſSEUR, euse. adj. Compagnon d'un Pèrruquiér, qui lui ſèrt à faire des treſſes. *Cirrorum implicator, contextor.* Ce Pèrruquiér a toûjours dequoi occuper une douzaine de *treſſeurs* & de *treſſeûſes.*

TRESſI. Vieux advèrbe. Aûtrement *Treſci.* Juſque, *Treſſiaux*, juſqu'aux. Borel.

> *De l'homme* Treſſiaux *bêſtes.* Bible Historiaux.

TRESſOIR. ſ. m. Inſtrument à treſſer les cheveux. *Inſtrumentum plectendis & intertextendis crinibus.*

> *En ſa main tenoit un miroir,*
> *Et ſi fut d'un riche* treſſoir,
> *Son chef paré moult richement.* R. de la Rôse.

TRESTANS. Vieux advèrbe. Tout autant. En Languedoc on dit encore atreſtant. Borel. *Tantumdem, tantidem.*

TRÉſTOR. ſ. m. Vieux mot. Un deſtour. Perceval dans Borel. *Diverticulum.*

TRÉſTORNER. Vieux vèrb. act. Deſtourner. Borel. *Divertere.*

TREſTOUR. ſ. m. Vieux mot. Subtèrfuge, Échapatoire, fineſſe pour échaper: c'eſt ce qu'on appelle en Languedoc, de reuiſcotes. Borel. *Subterfugium.*

> *Li onziéſme qui plus ſavoit,*
> *De guenches & de* tretours,
> *Daſſauts de guerre & de deſtours;*
> *Li contretint un poi de tems.* Ovide Mſ. de Borel.

TRÉſSTOURNER. Vieux vèrbe act. & n. Se remuer de tous côtez, ou renvèrſer.

> *Quand ſanſes ce regarde vit cheoir Béranger,*
> *La Selle* treſtourner, *& fuir le deſtrier.*
> R. Daie d'Avignon.

TREſTRANCHER. Vieux vèrbe act. Intèrrompre. *Gauvain.* Borel. *Interrumpere.*

TRESTUIT. Vieux mot. Tous, ou comme les païſans diſent, trſtous. Borel. *Omnes, univerſe.*

TRÉTEAU. ſ. m. Petit chevalet ayant quatre piéds, qui ſèrt à ſoutenir des ais, des deſſus de tâbles, & aûtres chôſes ſemblables. *Fulcimentum, fultrum.* Les débauchez ſe plaiſent au cabarèt entre deux *tréteaux.* Il n'a pas le moyen d'avoir une tâble, il n'a que des ais pôſez ſur deux *tréteaux.* On ſe ſèrt auſſi des *tréteaux* pour ſoutenir des échaffauts ou des piéces de bois qu'on ſcie de long, &c.

> *Et ſans reſpect du lieu, du Docteur & des ſauſſes,*
> *Heurtant tâble &* tréteaux *verſe tout ſur mes chauſſes.*
> Régniér.

Du Cange dérive ce mot de *treſtellum*, qui eſt une éſpéce de *trépied.*

On

On donne à Paris la queſtion avec deux *tréteaux* ; qui bandent & allongent le corps du patient ſoutenu en l'air par des cordes. Le petit *tréteau* eſt pour la queſtion ordinaire ; le grand *tréteau* eſt pour l'éxtraordinaire. *Equuleus*. Quand on le laiſſe répôſer, c'eſt ſur le *tréteau* qu'on lâche, & qu'on retîre.

Ménage dérive ce mot de l'Anglois *treſtl*.

TRETHYMIROW, TECHTIMIROW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte de la Baſſe Volhynie, en Pologne. *Trethymirovia*, *Techtimirovia*. Elle eſt ſur le Boriſthêne, environ à dix-huit lieuës au-deſſous de Kiovie. Le Roi Étienne Battori donna cette ville aux Coſaques, pour être leur place d'armes, & le ſiége de leur Conſeil de guèrre, & de leur Général. Les Polonois la leur ôtèrent enſuite ; mais après pluſieurs guèrres les Coſaques s'en ſont encore rendus Maîtres. Maty.

TRÉTRATÊTRE. ſ. m. Animal de l'Iſle de Madagaſcar. Il eſt de la grandeur d'une geniſſe. Il a la tête ronde, & prèſqu'un viſage d'homme. *Tretrateter*.

TREU. Vieux tèrme de Coutumes, qui ſe dit d'un péage & impôt que le Seigneur prend ſur les marchandiſes qui paſſent d'un païs à l'aûtre. *Vectigal*. On l'appelle auſſi *truage* & *péage* en pluſieurs lieux.

Ce mot vient de *tribuere*, ou de *tributum*.

Treu a un aûtre ſens dans la Coutume de Bourgogne. C'eſt un droit dû quand une bête a été priſe & abatuë en aûtre Seigneurie qu'en celle du Veneur ou Chaſſeur. Ce droit appartient au Seigueur Haut-Juſticiér du lieu, où elle aura été abatuë, & il lui doit être porté & baillé, s'il eſt au lieu, ou à ſes Officiérs.

Treu, ſe dit auſſi d'un droit qui appartient au Seigneur de la tèrre où une bête qu'on chaſſe aura été abatuë, quoiqu'elle ait été levée ſur la tèrre du Veneur ou Chaſſeur qui la pourſuit. Voyez Ragueau. *Jus venatorium*. Ce droit appartient au Seigneur Haut-Juſticiér du lieu où la bête aura été abatuë, & il lui doit être porté & baillé, s'il eſt au lieu, ou à ſes Officiérs.

Treu, eſt auſſi un vieux mot Picard, dont on a fait en France le mot de *trou*, & les Artiſans le mot de *treüil*, qui ſignifie un cylindre qui ſe meut ſur deux pivôts roulans dans deux trous. *Cylindrus bis cuſpidatus*.

TREU. Voyez TRU.

TRÉVE. ſ. f. Suſpenſion d'armes, ceſſation d'hôſtilitez entre deux partis ennemis. *Inducia, Armiſtitium*. On fait ſouvent des *tréves* pour parvenir à la paix. Les *tréves* de longues années tiennent lieu de paix entre des Princes dont on ne peut terminer les différens.

Ce mot vient du Latin *treuga*, ſignifiant la même chôſe. Ménage après Voſſius. Caſeneuve le dérive de l'Alleman *trava*, ou *trew*, qui ſignifie *foi*. Ce mot vient plûtôt de *treff*, mot Céltique ou Bas-Bréton qui ſignifie *tréve*.

Tréve de Dieu. *Treuga Dei*. Les déſordres & la licence des guèrres particulières qui régnoient au commencement de l'onziême ſiécle, obligèrent les Évêques à défendre ces violences en cèrtains tems ſous les peines Canoniques. C'eſt ce qu'on appella la *Tréve* de Dieu, nom ſi commun dans les Conciles dépuis ce tems-là. Le prémiér réglement en fut fait dans un Synode tenu au Diocéſe d'Elno en Rouſſillon l'an 1027. le 16e de May. Voyez les Conciles du Père Labbe, Tom. IX. p. 1249. On y ordonna que dans tout le Comté de Rouſſillon pèrſonne n'attaqueroit ſon ennemi dépuis l'heure de Nône du Samedi, juſqu'au lundi à l'heure de Prime, pour rendre au Dimanche l'honneur convenable ; que pèrſonne n'attaqueroit en quelque manière que ce fût, un Moine ou un Clèrc marchant ſans armes, ni un homme allant à l'Égliſe, ou en revenant, ou marchant avec des femmes ; que pèrſonne n'attaqueroit une Égliſe, ni les maiſons d'alentour à trente pas : le tout ſous peine d'éxcommunication, laquelle au bout de trois mois ſera convèrtie en anathême. Voilà ce que l'on appelle la *Tréve* de Dieu ; & quèls en furent les commencemens. Dix ou douze ans après on l'étendit depuis le Mèrcredi au ſoir juſqu'au Lundi matin, & l'on défendit de prendre rien par force pendant ce tems-là, de tîrer vengeance d'aucune injure, & d'éxiger de gage d'une caution. On ordonna que quiconque y contreviendroit, payeroit la compôſition des loix, comme ayant mérité la mort, ou ſeroit éxcommunié & banni du païs. Saint Odilon Abbé de Cluny, & Richard Abbé de Vèrdun contribuèrent beaucoup à établir la *Tréve* de Dieu, & l'on crut que Dieu l'avoit approuvée par un grand nombre de punitions éxemplaires ſur ceux qui l'avoient violée. Garder la *Tréve* de Dieu, violer la *Tréve* de Dieu, obſèrver la *Tréve* de Dieu. Dominicy a fait une Diſſèrtation *De Treuga & Pace, ejuſque origine, & uſu in bellis privatis*. C'eſt-à-dire, de la *Tréve* & de la Paix, de ſon origine, & de ſon uſage dans les guèrres des particuliérs. Cramoiſi l'imprima en 1649. & Burcard Gotthelfeius l'a redonnée dans ſa Bibliothéque des Livres râres 1719. à Iéne. Dans les ſiécles que les Seigneurs particuliérs en France & ailleurs avoient droit de ſe faire la guèrre les uns aux aûtres ; les Évêques ſur tout en France s'oppoſèrent de toutes leurs forces à un ſi horrible déſordre, & ne pouvant le déraciner tout-à-fait, ils tâchèrent au moins de le diminuer par la ceſſation des hoſtilitez pendant cèrtains jours marquez. Cette ceſſation s'appelloit *Treuga Domini*, ou *Trevia Domini*. La *Tréve* du Seigneur. Sa limitation la diſtinguoit de la paix, qui devoit être pèrpétuelle.

On le dit auſſi à l'égard des diſputes & des procès : Balſac dit de l'Univèrſité ; que c'eſt un païs où il n'y a ni paix, ni *tréve*. Ces plaideurs ont fait une petite *tréve* pour voir s'ils ſe pourront accommoder à l'amiable. Ce créanciér ne donne aucune *tréve* à ſon débiteur, il le pourſuit continuellement. Il y a différence entre *Tréves*, aſſûrément, ſauve-garde & ſauf conduit. Les *Tréves* ont eû lieu entre les Nobles, par Ordonnance du Roy, ou de ſa Cour de Parlement, pour faire ceſſer pour un tems la guèrre que l'un faiſoit à l'aûtre, au lieu de le pourſuivre en juſtice au tems que le droit de guèrre à eû lieu entre les Sujèts d'un même Prince. *Tréves* & ſauve-gardes enfraintes, *Tréves* briſées, ce ſont celles auxquelles on a contrevenu, qu'on a rompu.

Tréve, ſe dit auſſi en matière de douleurs ; quand on y ſent quelque allégement, quelque relâche. *Induciæ, levamen*. Sa goutte lui a donné quelque *tréve* dans la belle ſaiſon. Elle fit un peu de *tréve* à ſa douleur. H. S. de M.

On dit communément, *Tréve* de complimens, de cérémonies, *tréve* d'affaires, *tréve* de raillerie ; pour dire, ne parlons point de ces chôſes-là. *Officioſis verbis ſuperſedeamus*.

> *Ah!* tréve, *je vous prie, à votre Rhétorique ;*
> *Mais vous,* tréve *plûtôt à votre politique.* Mol.

> Tréve *donc, je vous prie, à vos impèrtinences.* Id.

> *Chèr Tibulle, crois-moi, fais* tréve *à ta douleur.*

TRÉVES. ſ. Nom propre d'une ville d'Allemagne, Capitale de l'Archevêché & de l'Électorat de *Tréves*, & ſituée ſur la Moſelle, à treize lieuës au-deſſous de Mètz, & à une du confluant de la Sâre. *Treviri, Auguſta Trevirorum, Treveri*. *Tréves* paſſe pour une des plus anciennes ville de l'Europe. Elle fut aûtrefois Impériale & libre ; mais l'an 1580. Elle fut déclarée ſujette de ſes Archevêques, qui l'ont poſſédée dépuis. On voit à un quart de lieuë de cette ville la célébre Abbaye de ſaint Maximin de *Tréves*, de l'Ordre de ſaint Benoît, dont l'Archevêque de *Tréves* eſt Adminiſtrateur pèrpétuel. Maty.

L'Archevêché & l'Électorat de Tréves, ou le Trévois. *Trevirenſis Ditio*. C'eſt un des États du Cèrcle Électoral du Rhin. Il eſt borné au couchant par le Duché de Luxembourg, au nord par les Comtez de Mandèrſcheid, & de Wirnenbourg, & par l'Archevêché de Cologne ; au levant par les États de Naſſaw ; & au ſud par le Palatinat du Rhin, & par la Lorraine. Ce païs peut avoir vingt-ſix lieuës du couchant au levant ; ſa largeur eſt plus de la moitié moindre, & ſi inégale, qu'on ne ſçauroit bien la détèrminer. Le Rhin la diviſe en deux Parties, dont celle qui eſt au couchant, le long de la Moſelle, eſt incomparablement plus grande que l'aûtre. Ses lieux principaux ſont *Tréves* Capitale, Montabaur, Obèrwéſel, Roppart, Coblence, la Fortereſſe d'Ehrenbreiſtein, ou d'Hèrmanſtein, Cochein, Cell, Kilburg, Bèrncaſtle, & Witlich. L'Archevêque de *Tréves* eſt Adminiſtrateur pèrpétuel des Abbayes de Pruym, & de ſaint Maximin de *Tréves*, Électeur de l'Empire, & ſon Archichanceliér dans les Gaûles, Charge dont il ne fait aucune fonction. Il eſt élû par ſon Chapitre, & du nombre des Chanoines, dont il y en a ſeize de Capitulaires, & & vingt quatre de Domiciliérs. Au reſte on ne reçoit au nombre des Chanoines de ce Chapitre aucun Prince, râtement des Comtes, mais ſeulement des Gentilshommes qui peuvent faire preuve de Nobleſſe de ſeize quartiérs, comme les Chevaliérs de Malte. Maty. Valois, *Not. Gall. p. 560. & ſuiv.*

Tréves. ſ. m. Nom propre de lieu. *Trevidum, Trevidon, Trevidus*. Il eſt dans le Roüèrgue, près de Milhau en Roüèrgue, ſur le Trévezêls. Valois, *Not. Gall. p. 560.*

TRÉVÉZÊLS. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de France. *Trevido, Treviſalo*. Elle coule dans le Roüèrgue, & tombe dans la Dourbie, qui la porte dans le Tarn. Valois, *Not. Gall. p. 560.* Savaron ſur *Sidonius Apollinaris*.

TREUF, ſ. m. ou TREUVE. ſ. f. Vieux mot. Découvèrte. *Inventio, Trova*. En Dauphiné, c'eſt l'éſpâve. Voyez M. Salvaing, dans ſon Traité des droits Seigneuriaux. L. I. C. 61. p. 334. 335. De Laurière. En quelques endroits le peuple dit encore *trouve*. Je ne ſuis point heureux, je ne fais jamais de *trouve*.

TRÉVI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Trebia*. C'étoit aûtrefois une ville Épiſcopale ; maintenant ce n'eſt qu'un bourg de l'État de l'Égliſe, ſitué dans le Duché de Spoléte, à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord-ouëſt.

TRÉVI. C'étoit aûtrefois une ville Épiſcopàle. *Trebis*, *Treba*, anciennement *Trebana Civitas*. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Campagne de Rome, ſitué près des ſources du Tévérone, & dépendant de l'Abbé de Subiaco. MATY.

TRÉVICO. ſ. m. ou VICO DELLA BARONIA. Petite ville du Royaume de Naples. *Trevicum*, *Trivicum*, *Vicus Baroniæ*. Elle eſt dans la Principauté Ultérieure, à ſept lieuës de Bénevent, vèrs le Levant. *Trévico* a un Évéché Suffragant de Bénevent. MATY.

TRÉVIÉR. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt ainſi qu'on appelle les Ouvriérs qui font les voiles, le Maître des voiles qui a ſoin de l'envèrghure, & qui les viſite à châque quart, pour voir ſi elles ſont en bon état. *Velis præpoſitus*. *Tréviér* ou Maître Voillér. AUBIN.

TREUIL. ſ. m. Tèrme de Méchanique. C'eſt un tour, ou grôs cylindre qui entre dans la compôſition des machines qui élevent des fardeaux, autour duquel la corde eſt tortillée, & qui ſe meut par le moyen d'une rouë, & avec une manivelle. *Sucula*. C'eſt dans les méchaniques un grôs rouleau de bois à têtes quârrées, qui, pôſé horiſontalement, ſe tourne par manivelle, brâs, ou rouë échellée, ou à tambour, & dévide un câble qui enleve quelque fardeau. Toute machine dont le mouvement circulaire eſt le principe, ſe nomme *Rotundatio* dans Vitruve. DAVILER.

Ce mot vient du Latin *truſatilis mola*: ce qu'on a dit auſſi d'un prêſſoir. On a dit en vieux François *truage*, pour dire *gabelle*, *impôſition*. Voyez TREU.

TRÉVIGNY, ou TRÉVISE. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de Véniſe, en Italie. *Tarviſium*. Elle eſt Capitale de la Marche Tréviſane, & ſituée ſur la rivière de Piévéſella, à ſix lieuës de Véniſe, vèrs le nord. *Tréviſe* eſt aſſez grande, & forte, & elle a un Évêché ſuffragant du Patriarche d'Aquilée. MATY.

TRÉVIGNO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Biſcaye, en Éſpagne. *Trevennium*. Elle eſt dans la contrée d'Alava, à quatre lieuës de Miranda de Ébro. Quelques Géographes la prennent pour la ville appellée anciennèment *Beleia*, *Veleia*, *Velia*; que d'aûtres placent à Véleia, village de la même Contrée. MATY.

TRÉVIRER. v. act. Tèrme de Marine. Voyez CHAVIRER. *T. I. p.* 1704. C'eſt la même chôſe.

TRÉVISAN. ſ. m. Tèrritoire de Trévigny. *Territorium Tarviſinum*, ou *Treviſanum*. Province de l'État de Veniſe, en Italie. elle eſt bornée au levant par le Frioul; au nord par le Bellunois, & le Feltrin; au couchant par le Vicentin & le Padoüan; & au midi par le Dogado. Ce païs peut avoir treize lieuës de long; & autant de large. L'air y eſt fort tempéré, & le Tèrroir agréable, & fort fèrtile. Ses lieux principaux ſont Tréviſe Capitale, Cénéda & Conegliano. MATY.

TRÉVISAN, ANE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Trévigny, ou du Tréviſan; qui y appartient. La Marche Tréviſane. *Marchia Tarviſiana*, ou *Treviſiana*. Païs de l'État de Veniſe, en Italie. Il comprend le Tréviſan propre, ou le Tèrritoire de Trévigni, le Feltrin, & le Bellunois. On y voit entre les villes de Feltri, de Bellune, & de Cénéda, les montagnes de Trévigni, appellées anciennement *Montes Tarviſini*, ou *Tauriſani*. MATY.

TRÉVISE. Voyez TRÉVIGNY.

TRÉVOIS. Voyez TRÉVES, Archevêché.

TREVOIS, OISE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. *Trevir*. C'eſt Valois qui dans ſa Notice des Gaûles employe le mot *Trévois*, mais il eſt mieux de dire de Tréves, ceux de Tréves.

TRÉVOUX. ſ. m. Petite ville de la Breſſe, en France. *Trevoltium*, *Trivultium*. Elle eſt Capitale de la Principauté de Dombes, & ſituée ſur la Saône, à trois lieuës au deſſus de Lyon. MATY. *Trévoux* a Parlement & Chambre des Requêtes, avec une Collégiale. Monſeigneur Le Duc du Maine Prince Souverain de Dombes transféra ſon Parlement dans cette ville l'an 1696, & y établit la Chambre des Requêtes. Il y fit bâtir un magnifique Palais pour le ſiége de la Juſtice. Il y a établi une belle Imprimerie, d'où ſont ſortis de fort bons ouvrages, & où ce Dictionnaire-cy s'imprime. Il a fait tracer auſſi ſur le tèrrain le plan d'un grand Collége. Il y a encore à *Trévoux* une Chambre du Threſor, pour la garde des papiérs; un Hôtel pour la Monnoye, & un Palais pour le Gouvèrneur. Le Chapitre de la Collégiale y fut érigé en 1523. par Clement VII. ſous le régne de Loüiſe de Savoye mère de François I. Ce Chapitre eſt compôſé d'un Doyen, qui eſt auſſi Conſeiller honoraire au Parlement, d'un Chantre, d'un Sacriſtain, & de dix Chanoines, tous Concurez de la ville. Le Doyenné eſt à la nomination des Princes. M. De Malézieux Chanceliér de la Souveraineté à fait des fondations conſidérables dans ce Chapitre. Il y a dans les Œuvres de M. Gillet une Diſsèrtation ſur les éxemptions de péage des Officiérs des Parlemens, dans la IIe partie de laquelle il prouve que les Officiérs du Parlement de Dombes, ou de *Trévoux*, joüiſſent en France des mêmes priviléges & éxemptions que les Officiérs du Parlement de Paris & des aûtres Parlemens du Royaume. T. I. p. 597.

Trévoux eſt ancien. Le P. Méneſtriér dans une Diſſèrtation imprimée dans les Mémoires de *Trévoux* au mois d'Août 1703. montre que ſon nom vient de ce que le chemin qu'Agrippa, gendre d'Auguſte fit faire dans les Gaûles pour les paſſages des troupes, ſe diviſoit là en trois, ce qui en Latin s'appelloit *trivium*, de *tres via*. Les Mémoires de *Trévoux*, ou le Journal de *Trévoux*, eſt un Journal qui s'imprime à *Trévoux* par ordre de Monſeigneur le Duc du Maine Prince Souverain de Dombes. Voyez JOURNAL. Les Journaliſtes de *Trévoux* ſont les Auteurs, qui travaillent aux Mémoires des Sciences & des Beaux Arts imprimez tous les mois à *Trévoux*. Le Dictionnaire de *Trévoux*, c'eſt ce Dictionnaire-cy, dont voici la ſéconde Édition en cinq volumes. La première en trois volumes parut en 1703. Ces Mémoires & ce Dictionnaire s'indiquent ſouvent par le mot ſeul de *Trévoux*. L'extrait de ce Livre eſt fort bien fait dans *Trévoux*. Il y a une Diſſèrtation ſur cela dans *Trévoux*; c'eſt-à-dire, dans les Mémoires de *Trévoux*. Il y a des remarques ſur l'uſage de ce mot dans *Trévoux*, c'eſt-à-dire, dans le Dictionnaire de *Trévoux*; mais il ſe dit plus ordinairement des Mémoires.

TREUQUE. ſ. f. Vieux mot. Une tréſve, venant de *treuga*. BOREL.

TREWERES, TRÉVUREN. Voyez WEREN.

TREYSA. ſ. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle du Haut-Rhin, ſituée dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel, ſur la rivière de Schwalm, à une lieuë de la ville de Ziegenhaim, vèrs le couchant. *Treiſa*. MATY.

TREZ. Voyez TRÉF.

TREZ. ſ. m. Nom propre de lieu. *Troezen*, *Treca*. C'eſt une petite ville de Provence, dans l'Évêché de Marſeille, entre Marſeille & Aix.

TREIZINA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de la Meſſénie. *Troezan*. Elle eſt maintenant dans le Belvédère, en Morée, au nord de la ville de Coron, & un peu au couchant de celle de Calamata. MATY.

TRI.

TRI. Vieux nom de nombre. Trois. BOREL. *Tres*, *tria*.

TRIACLEUR. ſ. m. Saltimbanque, Charlatan qui vend en place publique, ou ſur un théâtre, de la thériaque, ou aûtres drogues vicieûſes, après avoir amaſſé le peuple par des bouffonneries. *Circulator*, *circumforaneus*, *agyrta*.

TRIADE HARMONIQUE. Tèrme de Muſique. *Trias harmonica*. C'eſt un compôſé de trois ſons radicaux entendus tous à la fois, dont pas un n'eſt à l'octâve des deux aûtres, ou déſquels il y en a deux qui ſont à la quinte & à la tièrce au deſſus de celui qui leur ſèrt de fondement; en un mot c'eſt un accord compôſé de la tièrce & de la quinte; ce qui fait avec la baſſe ou le ſon fondamental trois parties différentes, d'où lui vient le nom de *Triade*. Mais celui d'*harmonique* lui vient ſans doute de cette propriété mèrveilleûſe de la quinte juſte qui ſe diviſe naturellement en deux tièrces, toutes deux excellentes & très harmonieûſes, un ſeul ſon mis entre deux aûtres faiſant entendre tout à la fois deux tièrces, & par conſéquent une double harmonie. C'eſt ce qui fait que dans les trios ſur tout on préfère cet accord à celui qui partage l'octâve en la 5e & en la 4e, puiſque ſi d'un côté il y a conſonance, il y a diſſonance de l'aûtre, au lieu qu'ici de quelque côté que ce ſoit, l'harmonie eſt toujours complète. Entre les trois ſons qui compôſent la *triade harmonique*, le plus grâve ſe nomme fondamental, ou bâſe, fondement, *baſis*, *ſonus fundamentalis*. Le plus haut, c'eſt à dire, celui qui fait la quinte, ou qui tèrmine l'accord en haut, s'appelle partie découvèrte, ou *excluſus*, ou *ſummus*, n'y ayant rien au deſſus; & celui qui partage ſi agréablement, & ſi heureûſement la quinte en deux tièrces, eſt nommé milieu harmonique, *medius harmonicus*. Le partage de la quinte en deux tièrces ſe peut faire en deux manières, ſçavoir 1°, harmoniquement, quand la tièrce majeure eſt en bas & la mineure en haut, & pour lors la *triade* eſt parfaite, beccâre, & naturelle. 2°. Arithmétiquement, quand au contraire la *tièrce* mineure eſt en bas & la majeure en haut, & pour lors la *triade* eſt imparfaite & molle. Toutes les deux ſont bonnes; mais la ſeconde ne ſe doit employer que târement, ſur tout entre les ſons fort grâves. BROSSARD.

TRIADIQUE. adj. m. & f. Tèrme Eccléſiaſtique dans l'Égliſe Grècque. *Triadicus*. Ce mot ſe dit de cèrtains hymnes. Les hymnes *triadiques* ſont ceux dont châque ſtrôphe finiſſoit par la loüange de la très Sainte Trinité & par celle de la Sainte Vièrge. On dit auſſi *triadiques* ſubſtantivement. Dans le Triodion, p. 63. on lit, Nous chantons les *triadiques*; & après *alleluya*, les hymnes

triadiques.

triadiques. Théophanes, Hom. XXX. p. 228. dit en parlant des Herétiques convèrtis : Ces gens qui outrageoient auparavant Jésus-Christ, croyent maintenant, & connoiſſant la vèrtu du céleſte myſtère, parlent des langues nouvelles, & ſanctifient leurs bouches en chantant les hymnes *triadiques.* Voyez Suicèr.

TRIAGE. ſ. m. Choix qu'on fait entre pluſieurs marchandiſes, de ce qu'il y a de meilleur. *Selectio*, *delectus.* On a fait le *triage* des Livres de cette Bibliothéque, on n'a laiſſé que le rebut. Se rendre difficile au *triage* des œillèts. Cult. des Fleurs.

Triage, ſe dit auſſi en tèrmes d'Eaux & Forêts, de cèrtains buiſſons ou quartiérs de forêts qui en font la diviſion. *Separatio*, *ſelectio.* Les Officiérs de la Maîtriſe ſont tenus de faire ſouvent la viſite des forêts de garde en garde, & de *triage* en *triage.* Par la dèrnière Ordonnance les Seigneurs qui ont leur *triage*, c'eſt à dire leur part, ne peuvent rien prétendre dans les communaux ſur la part des habitans.

TRIAIRE. ſ. m. Tèrme de Milice Romaine. C'eſt une ſorte de Fantaſſin de l'ancienne Rome, armé d'une pique & d'une rondache, avec le caſque & la cuiraſſe. *Triarius*, *tertiarius.* On les appelloit ainſi, parcequ'ils faiſoient la troiſiême ligne. Il y avoit des *triaires* dans châque cohorte. Ablanc.

Triaire. Polybe, L. VI. diſtingue dans les armées Romaines quatre ſortes de troupes. Les prémières s'appelloient *Pilati*, ou *Velites*, ſoldâts armez à la légère ; c'étoient les ſoldâts qui étoient tîrez du plus bas peuple & les plus jeunes de l'armée. Les Piquiérs, *haſtati*, étoient plus âgez, & avoient plus de ſèrvice que ces prémiérs. Les troiſiêmes, qui ſe nommoient Princes, *Principes*, étoient encore & plus anciens & meilleurs ſoldâts que ces ſeconds. Les quatriêmes étoient les plus vieux ſoldâts & les plus éxpérimentez, les plus brâves. On les plaçoit toûjours à la troiſiême ligne comme un corps de réſèrve, pour ſoutenir les deux aûtres, & rétablir le combat & les affaires, quand les aûtres corps avoient été rompus. C'eſt de là que venoit leur nom de *Triaires*, & le provèrbe *ad triarios ventum eſt* ; pour marquer que l'on en étoit à faire les dèrniérs éfforts. On les nommoit auſſi *Poſtſignani*, parcequ'ils étoient rangez après les Princes, qui portoient l'étendart dans une légion. Car ce mot ſignifie, ceux qui ſont après l'étendart. Voyez Polybe cité, *Roſin Antiqq. Rom. L. X. C.* 10. *Alexand. ab Alexandro Genial. Dier. L. V. C.* 15. Juſte-Lipſe, *De Militia Romana, L. II. Dial. I. & II.* Godwin, Anthol. Rom. L. III, ſect. 4. C. 17. & L. IV. C. 2.

TRIANGLE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. Figure compriſe ſous trois lignes, & qui a par conſéquent trois angles. *Triangulum.*

Triangle rectiligne, eſt celui qui eſt compris ſous trois lignes droites. Les trois angles d'un *triangle* rectiligne ſont égaux à deux droits. On l'appelle rectangle, lorſqu'il a un angle droit, & par conſéquent les deux aûtres aigus ; *équilatéral*, *équilatère*, ou *équiangle*, lorſque les trois côtez, & par conſéquent les trois angles ſont égaux ; *isoſcele*, lorſque deux côtez ſont égaux ; *triangle* ſcaléne, celui dont les trois côtez ſont inégaux. *Scalenum*, fait du Grèc *ſkalanon*, dérivé de *ſkolios*, *tortu.* Le *triangle ſphérique*, eſt celui qui eſt compris ſous trois ſegmens de grands cèrcles de la ſphère. Ses trois angles ſont toûjours plus de deux droits, & moins que ſix. *Triangle curviligne*, eſt celui qui eſt compris ſous trois lignes courbes. Le *triangle mixtiligne*, eſt celui qui eſt compris des lignes de différente éſpéce ; le *triangle oxygône* a les trois angles aigus ; *obliquangle* a les angles obliques, c'eſt à dire, qu'aûcun n'eſt droit. *Amblygône* a un angle obtus. On l'appelle auſſi *obtuſangle.*

La Trigonométrie enſeigne à réſoudre toutes ſortes de *triangles.* Toute la Géométrie, & l'Aſtronomie dépendent beaucoup de la connoiſſance des *triangles.* Quand on connoît d'un *triangle*, ou les trois côtez, ou deux côtez & un angle, ou deux angles & un côté, on connoît le reſte par la Trigonométrie. Voyez le Traitté des *triangles* en nombres, compôſé par le Sieur Frenicle, imprimé ſéparément en un vol. in 12. & inſeré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, où il y a pluſieurs belles propriétez de nombres. Le *triangle générateur* en nombres, eſt celui qui ſèrt à trouver d'aûtres *triangles* ſemblables.

Triangle, eſt auſſi un inſtrument d'Arracheur de dents ; il eſt dentelé, & fait en *triangle*, autour duquel il met du linge pour porter quelque liqueur dans une dent. *Triangulum denti ſcalpum.*

Triangle. Tèrme de Marine. C'eſt un échaffaut que l'on fait de trois planches, & qui ſèrt à travailler ſur les côtez du vaiſſeau. *Tabulatum nauticum triangulatum.* Le *triangle* eſt compôſé d'un travèrſin, d'une accore qui prend de travèrs ſous le travèrſin, & va s'appuyer ſur le côté du vaiſſeau, ou qui demeure debout, & s'appuye à tèrre, & d'un arc-boutant qui eſt attaché au bout du travèrſin, & qui montant en haut de travèrs, eſt auſſi cloüé au côté du vaiſſeau. Quelquefois on n'y met point d'arc boutant. *Triangle* ſe dit encore de trois bârres du cabeſtan, que l'on ſuſpend autour des grands mâts, lorſqu'on les veut rader.

Triangle *quârré*, eſt un inſtrument de bois ſèrvant aux Ménuiſiérs & aux Charpentiérs. *Triangle angle*, eſt encore un inſtrument de Charpentiér. Aubin.

Triangle. Tèrme d'Aſtronomie. Conſtellation ſeptentrionale. *Triones.* Elle eſt compôſée de quatre étoiles : trois de la troiſiême grandeur, & une de la quatriême. Le *triangle auſtral* eſt une des dix-huit nouvelles conſtellations méridionales ; elle eſt compôſée de cinq étoiles, une de la cinquiême grandeur, une de la quatriême & trois de la troiſiême.

Triangle, eſt auſſi un tèrme de Chiromance. Le *triangle* eſt au milieu de la main. On l'appelle aûtrement plaine de Mars.

Triangle. Les trois ciérges qu'on allume le Samedy Saint, quand on fait le feu nouveau, ſe nomment *triangle*, en Latin *Arundo cum tribus candelis.*

TRIANGOLO. ſ. m. Nom propre d'une Iſle de la Mèr du nord, en Amérique. *Triangulum.* C'eſt une des Lucayes, & ſituée entre celles de Samana, & de S. Salvador. Maty.

TRIANGULAIRE. adj. Qui a trois angles. *Triangularis.* Une place *triangulaire*, de figure *triangulaire.* Une priſme *triangulaire*, eſt un vèrre taillé à trois faces, & qui fait voir les couleurs de l'Iris.

En Anatomie on donne ce nom à différens muſcles. Le ſécond des muſcles propres de la lévre eſt le *triangulaire*, qui eſt l'antagoniſte de l'inciſif. Il prend ſon origine de la partie latérale & éxtèrne de la bâſe de l'ôs de la machoire inférieure, & va s'inſérer proche de l'angle de la bouche, à la lévre ſupérieure qu'il abaiſſe. Dionis. Le fléchiſſeur des lombes s'appelle auſſi *triangulaire*, à caûſe de ſa figure à trois angles, dont il y en a deux à ſa bâſe, où il prend ſon origine à la partie poſtérieure de la côte de l'ôs déſiles, & de la partie latérale & intèrne de l'ôs ſacrum. L'aûtre angle eſt à ſa pointe, où eſt ſon inſèrtion à la dèrnière des foſſes côtes, & à toutes les apophyſes tranſvèrſes des vèrtébres des lombes. Ce muſcle avec ſon congénère fléchit l'épine en devant. Id. Un muſcle de la réſpiration porte encore ce nom ; car le prémiér de ceux qui reſſèrrent le thorax, s'appelle *triangulaire.* Il eſt ſitué au dedans de la poitrine, occupant la partie éxtérieure du ſtèrnum : il prend ſon origine de la partie inférieure du ſtèrnum par une bâſe aſſez large ; & montant en haut, va s'inſérer aux cartilages des côtes ſupérieures juſqu'à la deuxième ; ſi bien qu'en les tîrant en bas vèrs ſon principe, il reſſèrre & étreſſit la poitrine. Id.

TRIANON. ſubſt. maſc. C'eſt dans un Parc un Pavillon éloigné du Château, comme le *Trianon* de Saint Cloud & aûtres. Ces ſortes de Pavillons ont pris leur nom de celui que le Roi avoit fait conſtruire près Vèrſailles, & qu'il a fait depuis rebâtir au même endroit avec beaucoup de magnificence. Le Cæſino des Italiens eſt un Bâtiment de cette éſpéce & de pareil uſage pour plus de retraite & de fraîcheur, comme il y en a à preſque toutes les grandes vignes en Italie. Daviler. *Ædes quadratæ ſtructura.* On a donné le nom de *trianon* à ces ſortes de pavillons à caûſe de celui du Roi proche de Vèrſailles.

Trianon. C'eſt une Maiſon de Campagne du Roi, ſituée près du château de Vèrſailles. *Trianonium.* Cette maiſon n'eſt pas fort grande, eû égard au Château de Vèrſailles ; mais elle eſt fort bien bâtie, incruſtée de Marbre de divèrſes couleurs, ornée d'ameublement très précieux & très-beaux, & d'une propreté éxquiſe. Les Jardins de *Trianon* ſont délicieux.

TRIAVÈRDIN, ou TRIVÈRDIN. ſ. m. Nom de Brigans du XIIe ſiécle. *Triaverdinus.* Dans le IIIe Concile de Latran au Chap. 27. qui a pour tître, Des Herétiques, *De Hæreticis*, les *Triavèrdins* ſont joints aux Barbançons, aux Caſtereaux, & aux Baſques ; ſur cela on les traite d'hérétiques, & l'on prend ce nom pour un nom de Secte : cependant le Concile ne leur reproche point d'héréſie ; il dit qu'ils éxèrçoient ſur les Chrétiens des cruautez ſi grandes, qu'ils n'épargnoient ni les Égliſes, ni les Monaſtères, ni les veuves, ni les filles, ni les vieillards, ni les jeunes gens, ni âge enfin ni ſéxe, mais qu'à l'imitation des payens ils ravageoient & ruinoient tout. Surquoi il ordonne que ceux qui les prendront ou retiendront à leur ſèrvice, qui leur donneront retraitte, qui les protegeront dans les pays où ils faiſoient leurs courſes, ſoient publiquement dénoncez tous les jours de Dimanches & de Fêtes, & frappez des mêmes peines que les Albigeois, dont il a parlé plus haut, & déffend qu'on leur rende la communion avant qu'ils ayent renoncé au commèrce avec ces ſortes de gens. Or de là il ne s'enſuit rien aûtre chôſe, ſinon que les *Triavèrdins* étoient des avanturiérs, des brigans, qui dans les guèrres particulières qu'on ſe faiſoit alors, ſe loüoient pour faire la guèrre, & la faiſoient en brigans & avec beaucoup d'inhumanité. Voyez Brabançon, T. I. col. 1196.

On ne ſçait d'où vient ce mot, ni ce qu'il ſignifie. Du Cange croit qu'au lieu de *Triaverdini* dans le Concile de Latran il faudroit

peut-

peut-être lire *Triamellini*, & qu'ils auroient été ainſi nommez d'une arme dont ils ſe ſervoient. Si cela étoit, il faudroit les appeller *Trialemellini*, & non pas *Triamellini*; car Du Cange lui-même appelle cette arme *trialemellum*, & dit que c'eſt une longue épée à trois lames; mais il n'eſt pas ſi aiſé de croire que de *Trialemellini* l'on ait fait *Triaverdini*. Ainſi le mieux eſt de ne rien changer.

TRIBADE. ſ. f. Femme impudique, amoureuſe d'une autre de ſon ſexe. *Tribas.* Les Grecs ont fait d'amples mentions de ces *tribades*.

TRIBAILER. Vieux verbe. Remuer fort, branler. BOREL.

TRIBART, ou TERBART. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté d'Argille, en Écoſſe. *Terbartium.* Il eſt ſur l'Iſthme de la preſqu'iſle de Cantyr, à quatre lieuës de Kilmore, vers le ſud. MATY.

TRIBESES. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Poméranie Royale, ſitué dans le Comté de Bard, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vers le midi. *Tribeſa.* On croit que ce lieu portoit anciennement le nom de *Tributum Cæſaris.*

TRIBOCK. ſ. m. Vieux mot. Machine de guerre, dite *tribucetum*, trebuchet. BOREL.

TRIBORD. ſ. m. Terme de Marine. Le côté droit du vaiſſeau. *Dextrum navis latus.* C'eſt la même choſe que *ſtribord* & *tienbord*. *Tribord* tout, c'eſt le commandement pour pouſſer toute la barre du gouvernail à droit. *Tribord* ou *ſtribord*, vient de *dextribord*, le bord de main droite.

TRIBORDAIS. C'eſt ainſi qu'on appelle ſur mer la partie de l'équipage qui doit faire le quart de tribord. *Vigiliarum nauticarum dextra pars.*

TRIBOUILLER. v. act. Terme populaire; pour dire, Remuer, agiter, troubler. *Agitari, moveri.* Je me ſens tout *tribouiller* le cœur, lorſque je te regarde. MOL. Autrefois on diſoit *tribouler*, témoin ces vers anciens citez par Borel.

Tapez, trompez, tourmentez, trondelez,
Briſez, riflez, tempeſtez, triboulez,
Polez, coulez, épantez, eperdus,
Rongez, penſifs, tondus, patibulez,
Pris & ſurpris, pillez, & petellez.

TRIBOUL. ſ. m. Vieux mot. Tourbillon. *Ovide Mſ.* BOREL. *Turbo.*

TRIBOULET. ſ. m. Terme d'Orfévre. C'eſt une aſſez groſſe quille de bois dont on ſe ſert pour arrondir la beſogne. *Metula lignea aurei fabri.*

TRIBOULET. ſ. m. Vieux terme. Un fol. BOREL. *Stultus, inſanus, morio.*

On dit proverbialement, Servir de *triboulet*; pour dire, Servir de fou, faire rire la compagnie. L'origine de ce nom & de ce proverbe vient d'un certain fou de Louïs XII. qui s'appelloit *Triboulet*, & qui, dit-on, étoit fort plaiſant. *Hiſtrionem agere.*

TRIBRAQUE. ſ. m. Terme de Proſodie Grecque, & Latine. Pied de vers, compoſé de trois ſyllabes bréves. *Tribachus, pes trium ſyllabarum brevium.*

Ce mot vient de τρεῖς, *tres*, & de βραχὺς, *brevis*.

TRIBU. ſ. f. Certaine quantité de peuple dont on fait la diſtribution en pluſieurs quartiers. *Tribus.* Le peuple Juif étoit diviſé en douze *Tribus*. C'étoient les deſcendans des douze enfans de Jacob. Ces *Tribus* ſont, La *Tribu* de Juda, la *Tribu* de Ruben, la *Tribu* de Gad, la *Tribu* d'Aſer, la *Tribu* de Dan, la *Tribu* de Nephtali, la *Tribu* d'Ephraïm, la *Tribu* de Manaſſé, la *Tribu* de Siméon, la *Tribu* de Lévi, la *Tribu* d'Iſachar, la *Tribu* de Zabulon, la *Tribu* de Benjamin. Ce qui fait treize *Tribus* pour douze Patriarches ſeulement, parce que la poſtérité de Joſeph fut partagée en deux *Tribus*, celle de Manaſſé, & celle d'Ephraïm. Nous avons parlé de chacune en ſon lieu. Il y eut dix *Tribus* qui ſe révoltèrent, & qui ſuivirent Jéroboam.

La ville d'Athènes étoit partagée en dix *Tribus*. Le peuple Romain étoit d'abord diviſé en trois *Tribus* ſeulement, & de ce nombre de trois a été fait le mot de *Tribus*. Romulus avoit fait ce partage ſelon les nations qu'il avoit raſſemblées. La première des Albanois, la ſeconde des Sabins, & la troiſième du mélange des fugitifs qui étoient venus chercher un azile à Rome. Servius Tullius craignant que ce partage ne causât des ſéditions, diviſa les habitans de Rome par cantons, & non point par nations. Il la diſtribua en quatre quartiers, ou quatre *Tribus*: & parce qu'un grand nombre de Citoyens s'étoient retirez à la campagne, il en compoſa 26 autres *Tribus*: enſorte que dès ce tems-là le peuple Romain étoit partagé en 30 *Tribus*. Les *Tribus Ruſtiques* étoient plus honorables que les *Tribus Urbaines*. On augmenta depuis le nombre des *Tribus* juſqu'à 35. Mais on ne les partageoit plus ſelon les quartiers de Rome: cela dépendoit des Cenſeurs, qui formoient leur rôle comme il leur plaiſoit, confondant ſouvent les *Tribus* de la campagne avec celles de la ville. On n'étoit point abſolument Citoyen de Rome à moins que l'on n'eût droit de *Tribu*: c'eſt-à-dire, que l'on ne fût enrôlé en l'une des 35 *Tribus*: ce qui emportoit le privilége de pouvoir être élevé aux honneurs des Magiſtratures, & le droit de ſuffrage dans les aſſemblées du peuple. C'eſt ce qu'on appelloit *jus Quiritium*. Les Citoyens des villes municipales n'étoient que des Citoyens imparfaits, parce qu'ils n'avoient point de *Tribu*. Les Affranchis achetoient le droit de *Tribu*, qui ne leur appartenoit pas de plein droit, bien qu'ils fuſſent Citoyens de Rome. Voyez Loyſeau. Voici les noms des 35 *Tribus* Romaines. 1°. La Palatine, *Palatina*; 2°. La Suburaine, *Suburana*; 3°. La Colline, *Collina*; 4°. L'Eſquiline, *Eſquilina*; 5°. La *Tribu Romilia*; 6°. La *Tribu Æmilia*; 7°. La Cruſtumine, *Cruſtumina*: 8°. La *Tribu Cornelia*; 9°. La *Tribu Fabia*; 10°. La *Tribu Galeria*; 11°. La *Tribu Lémonia*, ou Lémonienne; 12°. La *Tribu Mentina*, ou plûtôt *Menenia*; 13°. La *Tribu* Ocriculaine, *Ocriculana*; 14°. La *Tribu Papiria*; 15°. La *Tribu Pollia*; 16°. La *Tribu Popillia*; 17°. La *Tribu Pupinia*; 18°. La *Tribu Sergia*; 19°. La *Tribu* Véjentine, *Vegentina*; 20°. La *Tribu Voltinia*; 21°. La *Tribu Claudia*; 22°. La Stellatine, *Stellatina*; 23°. La Tromentine, *Tromentina*; 24°. Celle de l'Arno, *Arnenſis*; 25°. La Sabatine, *Sabatina*; 26°. La Pomptine, *Pomptina*; 27°. La *Tribu Poblilia*; 28°. La *Tribu Mæcia*; 29°. La *Tribu Scaptia*; 30°. L'Oufentine, *Oufentina*; 31°. La Falérine, *Falerina*; 32°. La *Tribu* de l'Anio, *Anienſis*; 33°. La Térentine, *Terentina*; 34°. La Véline, *Velina*; 35°. La Quirine, *Quirina*. Quelques-uns les rapportent en un autre ordre. On en trouve encore quelques autres dans les Anciennes Inſcriptions & les Auteurs, ſçavoir, la *Tribu Pinaria*, la *Tribu Sappinia*, la *Tribu Camilla*, ou *Camillia*, la *Tribu Ceſtia*, & la *Cluentia*, la *Tribu Cluvia*, la *Tribu Dumia*, la *Tribu Minucia*, la *Tribu Papia*, la *Tribu Tauria*, la *Tribu Veturia*, la *Tribu Ælia*, la *Tribu Julia*, la *Tribu Flavia*, la *Tribu Ulpia*.

M. De Giry de l'Académie Françoiſe dans ſa Traduction de l'Apologétique de Tertullien évite le mot de *Tribu*, & dit les Quartiers de Rome. Nous rempliſſons tout ce qui reconnoit votre puiſſance, les villes les forteresſes, les iſles, les Provinces, les Aſſemblées du peuple, les Armées, même les Quartiers & les Dizaines de Rome, le Palais, le Sénat & les Places publiques; enfin nous ne vous laiſſons que les Temples. On ne ſeroit pas aujourd'hui ſi ſcrupuleux; & M. l'Abbé Vaſſoult, qui vient de donner une traduction nouvelle du même ouvrage, ne fait point difficulté de dire vos *Tribus*; & ſur tout dans un ouvrage d'érudition ce ſcrupule ſeroit hors de ſaiſon, joint que quartiers de Rome n'eſt pas la même choſe que *Tribu*.

TRIBU. Terme de l'Univerſité de Paris. *Tribus.* Il y a quatre Nations fondées dans l'Univerſité de Paris: celle de France, de Picardie, de Normandie, & d'Allemagne. Ces quatre Nations, à la réſerve de celle de Normandie, ſont ſubdiviſées en *Tribus*. Celle de France a cinq *Tribus* qui portent chacune le nom d'un Archevêché: La *Tribu* de Paris, de Sens, de Reims, de Tours, & de Bourges. La Nation de Picardie eſt auſſi diviſée en cinq *Tribus* qui portent le nom d'un Évêché: La *Tribu* de Beauvais, d'Amiens, de Noyon, Laon, & de Téroüane. La Nation d'Allemagne n'a que deux *Tribus*: celle des Continens, & celle des Inſulaires. Chaque *Tribu* a ſon Doyen.

TRIBULATION. ſ. f. Terme de Dévotion, Affliction, angoiſſe, miſère qu'on prend en gré, comme venant de la part de Dieu. *Tribulatio, afflictio, mæror, dolor.* Les juſtes vivent en repos au milieu des *tribulations* & des adverſitez. Les *tribulations* de ce monde ſervent à notre ſanctification. FLECH. Les *tribulations* n'ébranlèrent pas ſon courage. ID. A l'égard des particuliers, la proſpérité & la *tribulation* ſont fort équivoques, & l'on ne ſçauroit juger qui ſont ceux que Dieu hait, ou qu'il aime, par les afflictions, ou par les adverſitez. FLECH. Il ſe dit quelquefois en riant: N'eſt-il pas arrivé quelque *tribulation* à votre amour? MOL.

TRIBULE. ſ. m. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges couchées par terre, rondes, veluës, diviſées en rameaux. Ses feuilles ſont rangées pluſieurs enſemble le long d'une côte, ſemblables à celles du pois chiche, ou de la lentille, veluës. Ses fleurs ſont à cinq feuilles jaunes, diſpoſées en rond, attachées à des pédicules aſſez longs. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit épineux, ſemblable en quelque manière à une croix de Malte. Il eſt compoſé de quatre ou cinq piéces dans leſquelles ſe trouvent trois ou quatre niches qui renferment chacune une ſemence. En Latin, *tribulus terreſtris ciceris folio fructu aculeato.* C. BAUH. La ſemence du *tribule* eſt bonne contre la gravelle & contre les venins.

TRIBULE AQUATIQUE, eſt une autre ſorte de plante qui croît dans les rivières & dans les lacs, & qui pouſſe des tiges longues, grêles, garnies d'eſpace en eſpace de beaucoup de fibres. Ces tiges

tiges groſſiſſent vèrs la ſupèrficie de l'eau ; d'où naiſſent des feüilles larges, ſemblables en quelque manière à celles du peuplièr, crenelées en leur circonférence, attachées à de longues queuës. Ses fleurs ſont petites ; elle a quatre feüilles blanches diſpôſées en rond, ſoutenuës par un calice, où il ſort un piſtille, qui devient enſuite avec le calice, un fruit prêſque rond, garni de pointes, & d'une ſeule cavillé, dans laquelle il y a une ſemence prêſque ſemblable à une châtaigne. Les pointes de ce fruit ne ſont proprement que les feüilles du calice changées en pointes. Mr. de Tournefort a fait un genre de cette plante *Tribuloides*, & l'eſpèce *Tribuloides vulgare aquis innaſcens*. On appelle ces fruits *châtaignes d'eau* ; ils contiennent un noyau blanc, bon à manger, d'un goût agréable. En Latin, *tribulus aquaticus*. C. Bauh. Macre ou ſaligot. Il y a des endroits où on mange les châtaignes d'eau comme les aûtres châtaignes ; on les réduit même en farine pour en faire du pain, comme dans le Mans.

TRIBUN. ſ. m. Magiſtrat Romain, pris du peuple pour le garentir de l'oppreſſion des Grands, & déffendre la libèrté du peuple contre les entrepriſes des Conſuls & du Sénat. *Tribunus populi*. Les *Tribuns* du peuple furent établis l'an de Rome 259. C'eſt un Magiſtrat que l'on accorda au peuple, pour le garentir des véxations & de la cruauté des Uſuriérs, & pour l'obliger à quitter le mont Aventin où il s'étoit retîré. L'année ſuivante 260 ſous le II. Conſulat de Caſſius Viſcellinus & d'Aul. Poſthumius Aruncus ; on en créa cinq ; & on leur donna le nom de *Tribuns* parce qu'ils étoient pris d'abord d'entre les *Tribuns* des ſoldâts. Au commencement on en créa deux ſeulement, & ces deux en aſſociérent trois aûtres. Ce nombre de cinq fut augmenté juſqu'à dix par L. Trébonius. Ils étoient comme les Chêfs & les Protecteurs du peuple. Ils convoquoient l'aſſemblée du peuple quand il leur plaiſoit, & ſouvent ilr y faiſoient abroger les decrèts du Sénat. On ne pouvoit rien conclure ſans leur conſentement, qu'ils marquoient en appôſant la lèttre T. au bas du decret. Ils en pouvoient empêcher l'éxécution ſans en rendre raiſon, & en ſouſcrivant ſeulement *veto*. Ils appelloient quelquefois les Conſuls, ou le Dictateur en jugement devant le peuple. Auguſte lui-même fut *Tribun* pendant 37 ans. Tibère prit auſſi cette qualité, auſſi bien que ceux qui le ſuivirent, & avoient ſoin de faire marquer ſur leurs médailles les années de leur Tribunat, *tribunitiæ poteſtatis* : mais c'étoit pour s'emparer de toute l'autorité, ſans que pèrſonne oſât s'y oppôſer.

Tribun militaire, étoit un Officiér qui commandoit en chêf à un corps de gens de guèrre ; le Meſtre de Camp, le Commandant d'une Légion. *Tribunus militaris*. On diſtinguoit entre les *Tribuns laticlaves*, ou *anguſticlaves*. Il n'y avoit que ceux qui étoient iſſus des familles nobles qui puſſent prendre le laticlave, dès qu'ils étoient devenus *Tribuns* d'une Légion ; & les aûtres ne prenoient que l'anguſticlave : c'eſt pourquoi Suétone a obſèrvé que ſon père étoit *Tribun laticlave* de la treizième Légion. Il y avoit au deſſus des *Tribuns* des Légions, ou des Cohortes, des *Tribuns* qui commandoient en l'abſence des Conſuls, & qui étoient revêtus d'une puiſſance conſulaire. Budée dit que ces *Tribuns* étoient ce que ſont aujourd'hui les Maréchaux de France, ou du moins les Lieutenans Généraux. Romulus avoit établi un *Tribun de la Cavalerie* ; c'étoit la même chôſe que le *Magiſter equitum*, ſous les Dictateurs : le prémiér Officiér après le Roi. Les *Tribuns* des ſoldâts étoient plus anciens que les *Tribuns* du peuple, puiſque ceux-ci furent pris du nombre de ceux-là. Varron dit qu'on leur donna le nom de *Tribuns*, parce qu'au commencement ils étoient trois lorſque la Légion étoit compôſée de trois mille hommes tîrez des trois *Tribus* qu'il y avoit alors. A meſure que la Légion crut, on augmenta auſſi le nombre des *Tribuns*, qui furent quatre & enſuite ſix. D'abord c'étoient les Généraux d'armée qui les choiſiſſoient. Mais l'an de Rome 391, il fut réglé que le Peuple en nommeroit une partie, & le Général une aûtre. Ceux-ci s'appelloient *Rufuli* du nom de Rutilius Rufus, qui porta cette loi ; ceux que le Peuple choiſiſſoit dans les Comices, ſe nommoient *Comitiati*. Ils étoient également Patriciens ou Plébéïens, & avoient les mêmes marques d'honneur que les Conſuls.

> *Surpris de ne voir plus des palmes toutes prêtes*, (Céſar)
> *Remet à ſes* Tribuns *ces tardives conquêtes*. Brébeuf.

Le *Tribun des Cohortes Prétoriennes* étoit le Capitaine des Gardes. Ce nom ſe donnoit encore à différentes aûtres ſortes d'Officiérs que voici. Les *Tribuns* du tréſor public, *Tribuni ærarii*. Le *Tribun* des Célères, c'étoit l'Officiér qui les commandoit. Les *Tribuns* des Fabriques, *Tribuni fabricarum*, qui préſidoient à la fabrique des armes. Ammien Marc. L. XIV. & L. XV. Les *Tribuns* de la Marine, *Tribuni Marinorum*, c'étoient des Intendans des Côtes, & de la navigation des rivières. Les *Tribuns* des Notaires, *Tribuni Notariorum*, étoient les prémiers Secretaires des Princes. Voyez Marcellin & Zozime, L. V. Les *Tribuns* des Plaiſirs, *Tribuni voluptatum*, dans le Code Théodoſien, *L. 13. de Scenic*. Ils avoient ſoin des jeux, des ſpectacles & aûtres divèrtiſſemens ſemblables du peuple.

Tribun, étoit auſſi parmi le peuple Romain le Chêf d'une Tribu. Il y avoit encore des *Tribuns*, ou Tréſoriérs, qu'on appelloit *Tribuni ærarii*, pour payer les milices : c'étoient comme aujourd'hui les Tréſoriérs des guèrres.

TRIBUNAL. ſ. m. Siége du Juge. *Tribunal*. Il faut porter réſpect au Juge ſur ſon *tribunal*.

C'eſt dans une Baſilique ou Salle pour rendre la Juſtice, les Siéges avec les Bâncs, où ſont aſſis les Préſidens & les Conſeillers. Ce mot qui eſt auſſi Latin, tîre ſon origine du Siége élevé, où le Tribun du peuple Romain ſe mettoit pour rendre la Juſtice. Davilèr.

Tribunal, ſe dit auſſi du Corps des Juges qui rendent la Juſtice, & de leur Juriſdiction même. *Magiſtratus, forum, ſella*. Ériger un nouveau *tribunal*. Il y a divèrs uſages, & divèrſes procédures dans les divèrs *Tribunaux*. Les chicaneurs traduiſſent leurs Parties en pluſieurs *Tribunaux* ; ils les font changer de Juriſdiction pour allonger les procès.

Tribunal, ſe dit auſſi en matières ſpirituelles, de la Juſtice de Dieu. On doit trembler, quand on ſonge qu'il faudra comparoître devant le ſouverain *Tribunal* de Dieu. *Dei ſupremum tribunal*. Elle épancha ſon âme devant Dieu, avant qu'elle parût devant ſon redoutable *Tribunal*. Fléch.

Tribunal, ſe dit encore des particuliérs qui prononcent leur jugement. *Judices*. Tibère alla ſe cacher dans des Iſles reculées, afin de dérober la connoiſſance de ſes crimes au *Tribunal* de l'hiſtoire. Val. Parmi les Calviniſtes chacun s'eſt fait à ſoi même un *Tribunal*, où il s'eſt rendu l'arbitre de ſa croyance. Fléch. Je vous traînerai devant le *Tribunal* du Public, qui me fera une prompte juſtice de vos calomnies. Bay. C'eſt là une queſtion décidée dans tous les *Tribunaux* des Grammairiens, c'eſt à-dire, devant tous les Grammairiens.

On appelle auſſi le *Tribunal* de la Confeſſion, le Sacrement de Pénitence. *Tribunal Pœnitentiæ*.

TRIBUNAT. ſ. m. Charge, dignité de Tribun. *Tribunatus, tribunitia poteſtas*.

TRIBUNE. ſ. f. Lieu d'où l'on haranguoit le peuple chez les Romains. *Suggeſtum, roſtra, odæum*. C'étoit chez les Romains le lieu élevé près du Temple & dans la place appellée *pro roſtris*, ou des proües, pour haranguer le peuple aſſemblé par Tribus. Davilèr. *Ambo, pulpitum* ; dans la baſſe Latinité *Tribuna*, & quelquefois *Tribunal*. Les Orateurs montoient ſur la *tribune* aux harangues. A Athènes les Ambaſſadeurs étrangérs montoient dans la *tribune* pour expôſer leur commiſſion, & pour ſe faire mieux entendre du peuple. Tourreil.

Tribune, eſt auſſi un échaffaut, ou un lieu élevé, où l'on place les Muſiciens & la ſymphonie dans les Égliſes, ou aûtres lieux où l'on veut faire un concèrt. *Suggeſtum*. Galerie élevée dans les Égliſes pour chanter la muſique ou entendre l'Office, comme à l'Égliſe de Saint Loüis des PP. Jéſuites, ruë Saint Antoine à Paris. Les Italiens ſe ſèrvent du mot *Tribuna*, pour ſignifier le chevet d'une Égliſe. Davilèr. Il y en a qui appellent auſſi *tribune*, le lieu où l'on met les orgues, & même le jubé. Quelques-uns appellent auſſi *tribune*, ce qu'on nomme proprement *lantèrne*, qui eſt ſur le haut des dômes.

Les Macri prétendent que ce nom vient de *Tribunal*, parcequ'on y mettoit ſouvent le thrône de l'Évêque, que cela ſe remarque encore dans l'Égliſe de Sainte Cécile au delà du Tibre, & en pluſieurs aûtres anciennes Égliſes de Rome, & qu'Aléxandre VII. fit placer magnifiquement la Chaire de Saint Pièrre ſur la *tribune* de l'Égliſe du Vatican.

TRIBUNICIENNE. adj. f. Tèrme d'Antiquaire & de Médailliſte. La Puiſſance *Tribunicienne*, étoit la charge, la dignité, le pouvoir de Tribun du peuple, *Tribunitia poteſtas*. Quelques-uns diſent *Puiſſance de Tribun* comme le P. Jobèrt dans ſa Science des Médailles. M. d'Ablancourt dans ſon Tacite, Annal. I. C. 3. III. C. 19. dit *Puiſſance du Tribunal* ; mais l'uſage ordinaire eſt de dire Puiſſance *Tribunicienne*, au moins parmi les Antiquaires & les Médailliſtes. La Puiſſance *Tribunicienne* eſt un des principaux titres que les Empereurs prenoient ſur leurs médailles. Cette qualité fut inventée par Auguſte pour conſèrver l'autorité ſouveraine par deſſus les aûtres Magiſtrats, ſans prendre celle de Roi, ni de Dictateur. A la vérité on l'avoit offèrte à Jules, mais il la mépriſa. Auguſte eſt le prémier qui la prit, & ſes ſucceſſeurs ſuivirent ſon exemple. Ils comptent ſur leurs médailles les années de leur Empire par celles de leur puiſſance *Tribunicienne*. Elle ſe donnoit quelquefois pour un nombre d'années détèrminé,

né, & quelquefois pour toûjours. Les Empereurs communiquoient quelquefois à ceux qu'ils aſſocioient, ou qu'ils déſtinoient à l'Empire, la puiſſance *Tribunicienne*, & Tibère l'a euë quinze ans avec Auguſte. Cet uſage après tout ne dura proprement que juſqu'à Valérien & Gallien. Après eux on ne trouve que Tʀ.P.II. dans Claude le Gothique, Tʀ.P.V. dans Aurélien, & Tʀ.P. dans Probus. Je parle des médailles; car dans les Inſcriptions on le trouve encore après ces tems. Le Cardinal Noris & le P. Pagi ont diſputé, ſçavoir en quoi cette puiſſance *Tribunicienne* conſiſtoit. Le prèmier prétendoit qu'elle ne différoit point de celle des Tribuns ordinaires, qui conſiſtoit en trois points; 1°. au droit de s'oppôſer à tous les Actes des aûtres Magiſtrats; 2°. en ce qu'elle rendoit leur pèrſonne inviolable & ſacrée; 3°. au droit de faire des Édits & des Loix. Le P. Pagi prétend qu'elle ajoutoit quelque chôſe au pouvoir des Tribuns, & que ce pouvoir que leur donnoit l'Empereur de faire des Édits, étoit plus ample que celui des Tribuns ordinaires; qu'ils avoient le pouvoir d'aſſembler le Sénat, quand il leur plaiſoit. M. Spanheim eſt du ſentiment du P. Pagi; il croit que la puiſſance *Tribunicienne* des Empereurs l'emportoit beaucoup ſur le pouvoir des Tribuns du peuple; 1°. qu'elle étoit propre des Patriciens, & ne réduiſoit point ceux qui l'avoient, au rang du peuple; 2°. qu'elle n'étoit pas bornée à la ville ſeule de Rome, comme l'aûtre; mais elle pouvoit s'étendre dans tout l'Empire, auſſi bien que la puiſſance Proconſulaire qu'on y joignoit communément; 3°. que celle des Tribuns étoit inférieure à la dignité de Préteur, au lieu que la puiſſance Tribunicienne des Céſars donnoit, ſelon Tacite, une autorité ſouveraine par deſſus tous les Magiſtrats, & qu'elle égaloit aux Empereurs ceux à qui ils la communiquoient, & en faiſoit leurs collégues. Outre cela elle leur donnoit le droit de s'oppôſer aux entrepriſes de tous les aûtres Magiſtrats; elle les rendoit inviolables & ſacrez, & leur donnoit le pouvoir d'aſſembler, & de renvoyer le Sénat, comme l'avoient les Tribuns dépuis l'an 300. de la fondation de Rome. Le P. Hardouin, *Select. Oper.* p. 699, 756, 773, 774. prétend qu'il faut diſtinguer deux puiſſances *Tribuniciennes*, l'une civile & l'aûtre militaire; mais il n'en apporte aucune preuve, & ne fonde cette diſtinction que ſur des conjectures vaines, & tirées de loin, dit M. Spanheim, dont aucune ne mérite qu'on s'y arrête, ſi ce n'eſt peut-être une médaille de Marc Aurèle, ſur laquelle on lit Tʀ. Pᴏᴛ. VII. Tʀ. Pᴏᴛ. VIII. mais qui ne prouve rien, parceque la puiſſance *Tribunicienne* ne commençant pas au prémiér jour de l'an, chaque année Julienne répondoit à deux années de puiſſance *Tribunicienne*, c'eſt-à dire, à la fin de l'une & au commencement de l'aûtre. Il s'appuye encore ſur un endroit de Pline, qui dit L. XI. C. 37. qu'Auguſte offrant un ſacrifice à Spoléte le prémiér jour de ſa puiſſance, on trouva les foyes de ſix victimes repliez; ſur quoi les Aruſpices lui pronoſtiquèrent que ſon Empire ſeroit doublé avant la fin de l'année. Dans ſon Pline, le P. Hardouin avoit pris ces mots, *le prémiér jour de ſa puiſſance*, comme Caſaubon & Torrentius l'avoient fait avant lui pour la Charge de Propréteur, qu'on lui donna après la mort de Céſar. Il change de ſentiment, & ſoutient qu'on ne peut les entendre que de la puiſſance *Tribunicienne*. Mais, répond M. Spanheim; 1°. il ne s'agit point ici de médailles, mais de Pline, c'eſt un Auteur; or dans les Auteurs Romains on trouve puiſſance de Cenſeur, de Préteur, &c. Pline a donc bien pû le dire auſſi d'une aûtre puiſſance que de celle de Tribun; 2°. ſur les médailles même on trouve Pᴏᴛ. Cᴇɴs. Puiſſance de Cenſeur. Voyez celles de Domitien. La remarque de cet Auteur eſt donc fauſſe; 3°. Rien ne quadre mieux avec le prémiér jour de la Charge de Propréteur qui fut conférée à Auguſte au commencement de l'année qui ſuivit celle de la mort de Céſar, c'eſt à dire, l'an de Rome 711. ſelon Mʳ Spanheim, puiſque la même année il fut fait Conſul, comme il paroît par Dion, L. XLVI. p. 320. par Velleius Paterculus, L. II. C 65. par Appien, *Bell. Civil. L. III.* & par les Faſtes du Capitole. De plus ſur la médaille de Marc Aurèle, la ſéconde puiſſance *Tribunicienne* appellée la huitième, étoit la puiſſance *Tribunicienne* civile, ſelon le P. Hardouin: elle ſe donnoit pour la prémière fois à cet Empereur, elle devoit donc s'appeller la prémière, & non pas la huitième. Voyez Mʳ Spanheim, Diſſert. XII. T. II. p. 429. & ſuiv.

Les Sçavans ne ſont pas d'accord ſur le mois & le jour auquel commençoit la puiſſance *Tribunicienne*. Sigonius, *Comm. in Faſt.* & le P. Pétau, *De doctr. Temp.* L. XI. C. 26. ont crû que c'étoit le prémièr jour de Janviér; d'aûtres, comme Perizonius, *Anim. hiſt. p.* 314. prétendent que c'étoit le 5ᵉ devant les Calendes de Juillet, c'eſt-à-dire, le 27. de Juin. Leur raiſon eſt, qu'Auguſte la prit, & dans la ſuite la conféra à Tibère ce jour-là. Mʳ Toinard prétendoit que c'étoit le 4ᵉ devant les Ides de Décembre, qui eſt le 10. de ce mois; parceque Denys d'Halicarnaſſe, L. VI. dit que les Tribuns du peuple entroient en Charge ce jour-là, & que Dion aſſûre, L. LII. que la puiſſance *Tribunicienne* ſe renouvelloit tous les ans pour les Empereurs avec les Tribuns du peuple. Onuphrius, le Cardinal Noris, & le P. Pagi veulent que ce fût le jour que l'Empereur étoit parvenu à l'Empire, avec cette différence néanmoins que le P. Pagi croit que c'étoit le 5ᵉ de devant les Calendes du mois auquel le Prince avoit été proclamé Empereur, & que ce jour étoit devenu à cet égard un jour ſacré chez les Romains, par la raiſon que ce fut le 5ᵉ devant les Calendes de Juillet, qu'Auguſte & Tibère entrèrent dans l'éxèrcice de la puiſſance *Tribunicienne*, & que ce fut le 5ᵉ devant les Calendes de Septembre, qu'Auguſte dédia l'autel de la victoire après la bataille d'Actium, gagnée ſur Antoine & Cléopâtre. Le P. Hardouin a encore ſur cela un ſentiment particuliér, *Select. Oper.* p. 682. Il penſe que ſur les médailles la puiſſance *Tribunicienne* commence le jour de l'annivèrſaire de la fondation de Rome, qui étoit l'onzième devant les Calendes de May, c'eſt à dire, le 21ᵉ d'Avril. Il en éxcepte pourtant Antonin Pie & Marc Aurèle, & généralement toutes les médailles Grécques, ſur leſquelles la puiſſance *Tribunicienne* commence toujours au mois de Septembre, parceque ce mois-là auquel commençoit l'année Grécque, étoit près du jour auquel on donnoit ce pouvoir, & l'on commençoit à l'éxèrcer.

De tous ces ſentimens le prémièr eſt manifeſtement faux, comme Onuphrius & Noris l'ont remarqué; & il ne peut s'accorder avec les époques marquées ſur les médailles. Le ſécond eſt vrai d'Auguſte & de Tibère, & ne l'eſt pas à l'égard des aûtres Empereurs. Le troiſième eſt réfuté par Capitolin, qui dit, C. 4. qu'Antonin Pie fut adopté le 5ᵉ devant les Calendes de Mars, & qu'il fut fait collégue d'Hadrien dans l'Empire Proconſulaire & la Puiſſance *Tribunicienne*. Marc Aurèle fut auſſi adopté & pourvû de la Puiſſance *Tribunicienne* le 7ᵉ devant les Calendes. Ce qui réfute auſſi ſans replique le ſécond point de l'opinion du P. Hardouin, qui prétend que la puiſſance *Tribunicienne* de ces deux Princes commence aux Calendes de Janviér. Quant aux aûtres points, elle eſt ſans aucune preuve. Ainſi le ſentiment le plus probable eſt celui d'Onuphrius, du Cardinal Noris, & du P. Pagi, en le ſoutenant comme les deux prémiérs, & retranchant la réſtriction qu'y met le dèrniér, touchant le 5ᵉ devant les Calendes du mois où commençoit l'Empire. Voyez M. Spanheim déja cité.

La puiſſance *Tribunicienne* marquée ſur les médailles eſt très-utile pour la Chronologie. Elle fait cependant quelquefois de l'embarras. C'eſt, dit le P. Jobèrt, lorſque les Princes n'étoient pas de bonne intelligence avec le Sénat, & qu'ils ſe voyoient en état de lui faire ſentir qu'ils étoient les maîtres: car alors ils ſe faiſoient marquer la puiſſance *Tribunicienne* abſolument & ſans nombre, comme attachée pour toujours à leur dignité; au lieu que le Sénat qui prétendoit que ce pouvoir n'étoit accordé au Prince que par grâce, l'éxprimoit, tant qu'il pouvoit, année par année. Ainſi dans Tibère nous trouvons ſouvent des médailles ſimplement avec *Tribun. Pot.* & d'aûtres Tribun. Pot. XII. XXIIII. &c. Les bons Princes qui vouloient laiſſer toûjours une image de la libèrté, affectoient de la marquer toujours année par année. Antonin le Débonnaire & Marc Aurèle en uſèrent ainſi par politique, & méritèrent par là de grands éloges ſur les médailles que le Sénat faiſoit frapper. Cette conjecture eſt ingénieûſe; mais quelles preuves en a-t'on? Pour moi je crois qu'il n'y a point de myſtère. Il importoit aux Empereurs qu'on ſçût qu'ils avoient la puiſſance *Tribunicienne*; mais il leur importoit peu qu'on ſçût que c'étoit la prémière, la ſéconde, ou la troiſième, &c. l'une ne leur donnoit pas plus d'autorité que l'aûtre. Ainſi s'en tenant au ſolide & à l'utile, ſouvent ils marquoient ſeulement qu'ils avoient cette puiſſance, ſans s'embaraſſer d'apprendre aux peuples à quelle année ils en étoient, chôſe très-peu néceſſaire pour leur autorité. Souvent ils marquoient auſſi l'année.

Puiſſance *Tribunicienne* ſe dit auſſi des médailles, ſur leſquelles cette époque eſt marquée. J'ai deux jolies puiſſances *Tribuniciennes* de Poſthume en petit bronze. Une XXXVIIᵉ Puiſſance *Tribunicienne* d'Auguſte ſeroit une belle médaille; on ne l'a point encore trouvée.

TRIBUT. ſ. m. Redevance qu'un État eſt obligé de payer à un aûtre, en vèrtu de quelque traité qu'il a fait avec lui pour acheter la paix. *Tributum, vectigal.* Les Romains faiſoient payer *tribut* à tous les peuples qu'ils ſubjuguoient. Le peuple gémiſſoit ſous le poids des *tributs* qu'on lui impôſoit. Fʟᴇᴄ. On impôſe des *tributs* juſques ſur la miſère des peuples. Lᴇ Mᴀɪᴛ. Mahomet a pôſé pour fondement de ſa loi, qu'il falloit que tout le monde crût en lui, ou qu'on lui payât *tribut*, comme on voit dans l'Hiſtoire des Caliphes. Dans les païs du Turc on prend des enfans de *tribut* ſur les Chrétiens pour faire des Janiſſaires.

Ce mot vient du Latin *tributum*.

TRIBUT, eſt auſſi une contribution pêrſonnelle que les Princes levent ſur leurs ſujets par capitation, pour ſoutenir les dépenſes de l'État. En Latin il s'appelle *tributum*; & en cela il diffère de l'*impôt*, qui ſe leve ſur les marchandiſes, qu'on appelle *vectigal*, *eò quòd vehebantur*. La taille eſt un *tribut* qui eſt dû au Roi.

TRIBUT, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Peine, droit, devoir, hommage, reſpect. Toute la nature humaine doit payer le *tribut* à la mort. *Juſta naturæ perſolvere.* Les loüanges, & l'éſtime ſont une éſpece de *tribut* qui eſt dû au mérite. BELL. Ton cœur eſt le *tribut* que tu dois à ma flamme. VILL. Un hypocrite ne donne l'aumône qu'à regret, & ne paye ce *tribut* à Dieu que pour tromper les hommes. ST. ÉVR. N'eſt-il pas honteux aux Philoſophes de tirer un *tribut* de leur ſçavoir? ABLANC. Attila ravageoit les peuples indéfendus, pour donner de la têrreur aux aûtres, & tirer un *tribut* de leur épouvante. CORN.

Je ſçai qu'un noble éſprit peut ſans honte, & ſans crime
Tirer de ſon travail un tribut *légitime.* BOIL.

L'éſtime & le réſpect ſont de juſtes tributs
Qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vertus. CORN.

Mais Adam dès ce jour déchu de ſon état,
D'un tribut *de douleurs paya ſon attentat.* BOIL.

Et mes yeux arroſant ſes belles mains de larmes,
Payêrent les premiêrs le tribut *à ſes charmes.* CER.

Le rhume eſt un *tribut* qui ſe paye tous les ans par la vieilleſſe. On dit que les larmes ſont un *tribut* qu'on doit à la nature; c'eſt-à-dire, qu'en pêrdant une pêrſonne chère, l'on ne peut s'empêcher de vêrſer des larmes. Payer le dêrniêr *tribut* à la nature, c'eſt mourir.

Nos repas ſomptueux ſont le tribut *des airs,*
L'hommage de la têrre & celui des deux mêrs. BRÉB.

Le P. Le Moine a dit que le fleuve du Tigre.

De ſa fougueuſe courſe étonne ſon rivage;
Et porte pour tribut *à la mêr un orage.*

Cela eſt viſiblement pris du Taſſe, dit le P. Bouhours dans ſa *Maniêre de bien penſer*. Le Poëte Italien, en parlant du Pô, qui eſt rapide à ſon embouchure, & qui ſe jette dans la mêr avec violence, dit qu'il ſemble porter la guêrre, & non pas un tribu à la mêr.

. . . . *E pare*
Che guerra porti, e non tributo al mare.

Toute la différence qu'il y a entre l'Italien & le François, c'eſt que l'un eſt bien plus juſte que l'aûtre; car *tribut* & guêrre ont quelque rapport ou plûtôt quelque oppôſition: & le ſens du Taſſe eſt beau, qu'un fleuve impétueux ſoit un ennemi, qui porte la guêrre à la mêr, & non pas un vaſſal, qui y porte un *tribut*; au lieu qu'orage & *tribut* ne conviennent point. BOUHOURS. La critique eſt un peu ſévère. Il n'eſt pas néceſſaire que *tribut* & orage ayent le rapport qu'il demande; il ſuffit qu'il ſoit vrai que ſon *tribut* eſt un orage, pour que la penſée ſoit belle & régulière; & comme on pourroit dire fort bien d'une puiſſance, ou d'une divinité nuiſible que ſes faveurs ou ſes préſens ſont des malheurs, l'on peut très bien dire d'un fleuve dont le cours eſt ſi rapide, qu'en entrant dans la mêr, il la trouble & l'agite, que le *tribut* qu'il porte à la mêr eſt un orage. La penſée du Poëte François eſt cêrtainement une imitation du Poëte Italien, mais elle eſt plus fêrme & plus vive que celle de l'originale, que le *E pare* & le *guerra e non tributo* affoibliſſent aſſurément.

TRIBUTAIRE. adj. m. & f. & ſubſt. Qui paye tribut à un Prince étranger pour conſêrver la paix avec lui, ou pour avoir ſa protection. *Tributarius, ſtipendiarius, vectigalis.* La République de Raguſe eſt *tributaire* du Turc. Le Cham des petits Tartâres eſt auſſi ſon *tributaire*.

TRIBUTAIRE, ſe dit figurément, & poëtiquement. Je ſuis *tributaire* de vos beaux yeux. *Vectigalis factus ſum oculorum tuorum.*

Voit l'Euphrate & le Rhin tributaire. BRÉB.

Un Poëte a dit, en parlant d'une Chaſſereſſe,

Et les campagnes ſolitaires
Se rencontrêrent tributaires
De ſon arc, & de ſon carquois.

TRIC, eſt un mot inventé par les Compagnons Imprimeurs, qui leur ſêrt de ſignal pour quitter leur ouvrage, & aller faire la débauche: ce qui leur eſt défendu par l'Article 34. de leurs Statuts, & par l'Article 8. de l'Ordonnance de François I. de 1541. comme auſſi par l'Ordonnance de Charles IX. de 1571. il leur eſt défendu de faire journée blanche, ou de faire jour pour jour, mais il leur eſt enjoint par icelle de continuer. *Sonus typographorum factitius.*

TRICALA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Gréce. *Tricala, Trica, Tricca.* Elle eſt dans la Theſſalie, ſur le Penée, à huit lieuës de Janna, vêrs le levant. Cette ville eſt ancienne, aſſez grande, Épiſcopale, & ſuffragante de Lariſſa. MATY.

TRICARICO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée dans la Baſilicate, ſur le Baſiento, à cinq lieuës de Potenza, vêrs l'orient. *Tricaricum. Tricarico* étoit une ville jolie, bien peuplée, Épiſcopale, & ſuffragante de Cirenza; mais elle a été preſque toute ruinée par un tremblement de têrre le 8. Septembre 1694. MATY.

TRICASTIN. ſ. m. Nom propre d'une fort petite contrée du Dauphiné, en France. *Tricaſtinus Ager.* Elle conſêrve le nom des *Tricaſtins* ſes anciens habitans, & n'a rien de conſidérable que Saint Paul *Tricaſtin*, ou Saint Paul Trois Châteaux. MATY.

TRICÉNAIRE. ſ. m. Têrme Écléſiaſtique. Office, prières continuées pendant trente jours, comme la neuvaine ſont des priêres continuées pendant neuf jours, & l'annuel des Meſſes dites pendant un année. *Tricenarium.* C'eſt Saint Grégoire qui a établi l'uſage du *tricénaire*, qui conſiſtoit à dire trente Meſſes pour les morts en autant de jours. Le *tricénaire* n'eſt plus en uſage; il y a bien dans le Miſſel une Meſſe des Morts pour le trentieme jour après leur mort, que l'on appelle le bout du mois; mais la coutume n'eſt point de faire dire des Meſſes pendant 30 jours de ſuite, ou elle n'eſt pas fort ordinaire maintenant. Voyez ſur le *Tricénaire*, les Macri & Du Cange.

TRICENNALES. ſ. m. & plur. L'éſpace de trente ans, comme les Décennales & les Vicennales ſont l'éſpace de dix & de vingt ans: il ſe diſoit des années du gouvêrnement des Empereurs. Il ſe dit auſſi des vœux, des actions de grâces, & aûtres cérémonies qui ſe faiſoient au bout de ce nombre d'années pour remêrcier les Dieux de l'heureuſe adminiſtration de l'Empereur, & leur en demander la continuation. *Tricennales*; *Tricennalia*, & dans le Panégyrique de Porphyrius pour Conſtantin, *Tricennia*. On trouve ſur les médailles *Decennales*, *Decennalia & Vicennalia* tout au long, mais jamais *Tricennalia*, ni *Tricennales*; il eſt toujours en chiffres, & il s'y trouve de différentes manières. 1°. VOT. XXX. *Vota tricennalia*, dans Conſtantin, dans Valerius Maximianus. 2°. VOT. XX. MULT. XXX. dans Licinius, dans Conſtantin, dans Conſtans, dans Conſtantius, &c. 3°, VOT. XXX. MULT. XXXX. C'eſt-à-dire, qu'on remêrcioit les Dieux pour les vingt, ou les trente premières années de l'Empire du Prince, & qu'on prioit les Dieux pour les dix ſuivantes; ce qui feroit ou trente ou quarante ans d'heureux gouvêrnement.

TRICEPS. Nom Latin qui ſignifie, Qui a trois têtes. Les Anatomiſtes le donnent à trois muſcles de la cuiſſe, qui ſont les trois abducteurs. Le premiêr eſt le *triceps* ſupérieur, qui prend ſon origine de la partie extêrne & ſupérieure de l'ôs pubis, & va s'inſérer à la partie ſupérieure d'une ligne qui eſt au dedans de la cuiſſe. Le ſecond eſt le *triceps* moyen: il part de la partie moyenne de l'ôs pubis, & va s'inſérer à la partie moyenne de cette ligne, qui eſt au dedans de l'ôs de la cuiſſe. Le troiſiême eſt le *triceps* inférieur, qui a ſon principe non ſeulement à la partie inférieure de l'ôs pubis, mais auſſi à la partie inférieure de l'éminence de l'iſchion, & va s'inſérer à la partie inférieure de la ligne qui eſt au dedans du femur. Il y en a qui de ces trois muſcles n'en font qu'un à trois têtes, qu'ils appellent ſimplement *triceps*; mais ayant auſſi trois inſêrtions, l'on peut le diviſer en trois muſcles. DIONIS.

TRICÉSIMO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Ad Triceſimum.* C'étoit anciennement une petite ville des Carniens. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Frioul, ſitué à deux lieuës de la ville d'Udine, vêrs le nord. MATY.

TRICHER. v. act. Jouer de mauvaiſe foi, faire des tromperies cachées. *Fallere, fraudare.* Il ſe faut donner de garde des filous qui *trichent*, qui joüent avec de faux dez, de fauſſes cartes, qui s'entendent avec un compagnon pour faire pêrdre un tiêrs.

Ce mot vient du Grêc τρίβω, *vexo*, qui ſignifie *vexo*, *corrumpo*. NICOT. Menage le dérive du Latin *tricare*, dont on a compôſé *intricare*, *intriguer*. Quelques-uns le dérivent de l'Alleman *triegen*, ou *betriegen*, c'eſt-à-dire, *tromper*; Du Cange de *tricha*, qu'on a dit dans le même ſens en la baſſe Latinité.

TRICHER, ſe dit figurément en affaires. Cet aſſocié ne va pas droit en beſogne, il *triche*. *Fallere, decipere.* Les femmes *trichent* en agrémens comme en tout le reſte: elles ont bien ſouvent recours à l'art. BELL.

TRICHÉ, ÉE. part. paſſ. *Fraudatus, deceptus, &c.*

TRICHERIE. ſ. f. Tromperie au jeu, filouterie. *Fallacia, dolus, fraus.* Vous avez pêrdu de bonne lutte, il n'y a point eû de *tricherie*,

cherie. Les Saltimbanques, en faiſant leurs tours de main, diſent ſouvent, Regardez, il n'y a point de *tricherie*. Il ſe dit auſſi au figuré. Je le reconnois; c'eſt une *tricherie* de votre époux. La Font. On diſoit aûtrefois trichery

Il convient que je te hairay,
Car tu m'as fait grand trichery,
Ton fait ils ſont taut trompery. Patelin.

Il vient de tricornes, c'eſt-à-dire querelleux, ſelon Cœlius Rhodiginus, au Livre 9. c. 28. *Antiq. Lectionum*.

TRICHEUR, eûse. ſ. m. & fém. Qui ne joüe pas franchement & dans les régles du jeu, qui triche. *Fraudator, fraudatrix*.

On diſoit aûtrefois *tricheor* ou *tricheur* pour trompeur, de τριξ, *poil, cheveu*, parcequ'ils voudroient attraper tout juſqu'à un cheveu: d'où vient *trichou*, mot de Languedoc, qui ſignifie la même chôſe. Borel.

TRICOYS. Vieux ſ. m. Ornement, broderie.

De baudriérs qui ont beaux tricoys. Coquillard.

TRICOISES. ſ. fém. plur. Tenailles à l'uſage des Maréchaux & Cochérs, ſèrvant à fèrrer & à défférrer un cheval, à coupper les clous qu'ils ont brochez, avant que de les river. *Praacutus forceps*.

TRICOLOR. ſ. m. Nom d'une plante dont les feüilles longues & pointuës ſe colorent de trois couleurs vèrs l'automne, de vèrd, de jaûne & de rouge. Ce mot eſt purement Latin, & ſignifie, Qui eſt de trois couleurs.

Tricolor, ſe dit auſſi de quelques œillèts. Le *Tricolor* de Compiégne eſt pourpre, de couleur de rôſe pâle & blanc, le pourpre eſt enfoncé, & le blanc très-fin; mais ce qui eſt de ſurprénant pour un *Tricolor*, c'eſt qu'il eſt grôs & large; ſa fleur fort ronde, fournie de beaucoup de feüilles tracées de grôs panaches de piéces emportées, qui ſe ſuccédent les unes aux aûtres, c'eſt-à-dire, qu'un panache de pourpre ſuit celui de rôſe pâle ſur un fin blanc, qui doit pâſſer plûtôt pour un panache que pour le champon: le fond de l'œillet ne créve point avec 5 boutons: ſes marcottes ne ſont pas fortes; la pourriture attaque le *Tricolor*, c'eſt pourquoy il faut le préſèrver des méchantes playes. *Tricolor Poncet* ne diffère du précedent qu'en groſſeur, n'étant pas ſi large, ni ſon blanc ſi fin, ni ſes couleurs ſi bien détachées. Morin. La Chinoiſe, eſt un *Tricolor* râre; ſon blanc eſt de lait trenché de grôs panaches bruns, comme s'ils étoient noirs & de couleur de rôſe; ſa fleur large ſe trouvera à l'Iſle; 5. boutons lui ſuffiſent. Id.

TRICON. ſ. m. Tèrme de Bèrlan, du Hoc, & aûtres jeux de cartes. Ce ſont trois cartes de même figure, comme trois rois, trois dix, &c. *Trio*. C'eſt le plus grand avantage du jeu. Le *tricon* en main l'emporte ſur le *tricon* de retourne, qui arrive, lorſqu'on n'a que deux cartes pareilles en main, & qu'il y en a une ſemblable retournée ſur le talon. Les prudes outrées l'appellent *fredon*.

TRICOT. ſ. m. Bâton qu'on tîre d'un cotret, ou des paremens d'un fagot. *Fuſtis*.

TRICOTAGE. ſ. m. Ouvrage de celui qui tricote des bas, ou chôſe ſemblable. *Textura reticularis*.

TRICOTER. v. act. Travailler à cèrtains tiſſus de fil, laine, coton ou ſoye, avec des aiguilles en forme de nœuds, ou de mailles, tèls que ſont ceux des bas d'éſtames, ou aûtres ouvrages ſemblables. *Reticulatim fila texere*. Ces bas de ſoye n'ont pas été faits au métiér, ils ont été *tricotez*, faits à l'aiguille.

Tricoter, ſe dit auſſi de cèrtaines dentelles de fil ou de ſoye qui ſe font ſur un oreiller avec des épingles & des fuſeaux. *Tricoter* de la dentelle. *Limbum denticulatum texere*. L'Académ.

Tricoté, ée. part. paſſ. & adj. *Reticulatim textus*.

TRICOTERIE. ſ. f. Tèrme populaire. Petite affaire, petite intrigue, mouvemens qu'on ſe donne pour quelque chôſe. *Trica*. Le Cardinal Mazarin n'a que faire de toutes ces *tricoteries* pour être bon Miniſtre. Mascur. 427.

TRICOTET. ſ. maſc. Éſpéce de danſe gaye. *Elata & in circuitum acta ſaltatio*.

TRICOTEUR, eûse. ſ. m. & f. Qui tricote, qui fait des bas, des camiſoles, &c. en forme d'éſtame avec des aiguilles. *Textura reticularis opifex, textor reticularius*.

TRICTRAC. (Quelques uns diſent Triquetrac.) ſubſt. maſc. *Scrupulorum ludus, fritillus*. Quelques-uns diſent barbârement *Trictracus*. Jeu fort commun en France, qui ſe joüe avec deux dez, ſuivant le jèt deſquèls châque joüeur ayant quinze dames, les diſpôſe artiſtement ſur des pointes marquées dans le tabliér, & ſelon les rencontres gagne ou pèrd pluſieurs points, dont douze font gagner une partie, & les douze parties le tour ou le jeu. On joüe tantôt le *trictrac* ordinaire, tantôt celui à toutes tables, qui eſt une éſpéce de ce jeu, comme auſſi le *toquimbèrt*. Le nom lui vient du bruit que font les dames en maniant. Paſquiér dit que le nom vient du ſon des dez en les jettant. On diſoit aûtrefois *tictac*, comme on fait encore en Allemagne.

Les Anciens joüoient auſſi au *trictrac*; mais ils y joüoient à trois dez. Agathias à décrit ce jeu dans ſon Épigramme ſur le jeu du Roy Zénon: cette Épigramme ſe trouve dans l'Anthologie, L. I. C. 61. Je croi pourtant qu'on peut douter ſi c'eſt le *trictrac* dont parle Agathias, & par conſéquent ſi les Anciens ont connu ce jeu. Ils avoient un aûtre jeu, qu'ils appelloient le jeu des XII. Écrivains. *Ludus XII. Scriptorum*, qui avoit beaucoup de rapport au *trictrac* que l'on joüe maintenant, comme on le peut voir dans un petit Traité particuliér, que Saumaiſe a fait de la comparaiſon de ces deux jeux.

Trictrac, ſe dit auſſi du tabliér ſur lequel on joüe ce jeu, qui eſt de bois ou d'ébéne, qui a d'aſſez grands rebords pour arrêter les dez qu'on jette, & retenir les dames qu'on arrange. *Alveus luſorius*.

Trictrac, eſt auſſi une éſpéce de chaſſe qui ſe fait par pluſieurs pèrſonnes aſſemblées, avec bruit qui éffarouche le gibiér, & le fait paſſer devant des arquebuſiérs qui le tîrent. *Venatio cum ſtragita, clamoſa*.

TRICUSPIDE. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt une épithéte qu'on donne aux trois valvules ou petites portes qui ſont à l'entrée de la veine câve dans le cœur. *Tres vulvula ſeu porta triſcuſpides*. Elles ſont ouvèrtes de dehors en dedans, enſorte qu'elles laiſſent entrer le ſang de la veine câve dans le cœur, mais elles en empêchent le retour dans la veine câve. On les nomme ainſi, parcequ'elles ſont de figure triangulaire. Quelques-uns leur donnent la figure de trois langues, & les appellent *triglochines*.

TRIDE. adj. Tèrme de Manége, qui ſe dit d'un pas, d'un galop, d'un mouvement de cheval qui eſt court, & vîte. Ce cheval a la carrière *tride*; pour dire, fort vîte. *Celer, praceps, velox*.

TRIDENT. ſ. m. Sceptre que les Poëtes mettent à la main de Neptune, qui eſt en forme d'une fourche à trois dents. *Tridens*. Neptune fait ouvrir la tèrre, quand il la frappe de ſon *trident*. L'amour eſt un Dieu qui arrache les armes des mains de Mars, le *trident* des mains de Néptune, & les foudres des mains de Jupitèr. Amynte du Tasse.

TRIDENTIN, ine. adj. m. & f. Qui ſe dit de la partie des Alpes qui eſt dans le Trentin. *Tridentinus, a*. Les Alpes *Tridentines*.

TRIE. ſ. m. Nom propre de pluſieurs lieux en France. *Trea, Trica, Tria*. Il y en a trois principaux. *Trie* le Bardou, & par corruption *Trillebardou*, dans le Diocèſe de Meaux en Brie. *Tria Bardulfi*. *Trie* le-Château. *Trea Caſtellum*.

TRIE. ſ. f. Nom propre d'un beau Château des Ducs de Longueville. *Tria*. Il eſt dans le Véxin François, contrée de l'iſle de France, près de Giſors. Maty. *Trie* le Port, & par corruption *Trilleport*, en Latin *Tria portus*. Il eſt dans le Diocèſe de Meaux en Brie, comme *Trie* le Bardou. Valois, *Not. Gall. p.* 559.

Valois, à l'endroit cité, croit que ces lieux ont été ainſi nommez, parceque c'étoient des paſſages ſur les rivières au bord deſquelles ils ſont ſituez, & que de *trajectum*, on a fait *tria*, & de là *trie*. Il avoüe cependant qu'ils pourroient auſſi venir de *tria*, qui ſignifioit aûtrefois une éſpéce de colombiér, comme on le voit dans des loix anciennes de pluſieurs païs.

TRIENNAL, ale. adj. & quelquefois ſubſtantif. Éxèrcice qui dure trois ans. *Triennalis, triennis, triennium*. Prendre le régime *triennal*. Pat. Les bons Politiques établiſſent des Gouvèrneurs *triennaux*. La plûpart des Réguliérs ont des Supérieurs *triennaux*, ils en éliſent d'aûtres au bout de trois ans.

En Anglètèrre, on appelle Parlement *triennal*, un Parlement qui doit être diſſous, & dont les membres doivent être élûs de nouveau tous les trois ans, & cela par oppôſition aux aûtres Parlemens qui pouvoient être prorogez, ſans être caſſez avant l'acte de 1695. qui impôſe la néceſſité d'un Parlement *triennal*. Voyez Parlement. *Comitia triennia, vel triennalia*.

Triennal, ſe dit auſſi des Charges qui ne s'éxèrcent que de trois années l'une, & des Titulaires qui en ſont pourvûs. *Munia triennia*. La plûpart des Offices de Finance ſont diviſez en trois, ancien, altèrnatif, & *triennal*.

Triennal, eſt auſſi ſ. m. & ſignifie triennalité, durée d'un gouvèrnement, d'un office, d'un éxèrcice de trois ans. *Triennium*. Cette Supérieure ne peut pas finir ſon *triennal*. P. Hélyot.

TRIENNALITÉ. ſ. f. Durée d'un gouvèrnement, ou éxèrcice triennal. *Triennalitas*. Dans la réforme des Couvens on établit la *Triennalité*, au lieu des Supérioritez en titre pèrpétuel.

Puiſſiez-vous revêtu de cet auguſte titre
Tenir à Cluny le Chapitre
Pendant vingt trienbalité. Senecé.

TRIENS. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. *Triens*. Ce mot ſignifie deux chôſes

chôſes fort différentes. 1°. Une monnoye de bronze, qui étoit la troiſiême partie de l'As. Le *triens* étoit marqué d'un côté d'une tête de Janus, & de l'aûtre d'un rat d'eau. On mettoit un *triens* dans la bouche des morts pour payer le paſſage à Charon dans l'aûtre vie. Voyez Natalis Comes, L. III. Mythol. C. 4. La famille Sèrvilia avoit un *triens* qu'elle gardoit comme quelque chôſe de ſacré. On diſoit que cette piéce de monnoye croiſſoit ou diminuoit, ſelon que cette famille devoit croître ou diminuer en honneurs & en dignitez. Voyez Pline, L. XXXIII. C. 3. & L. XXXIV. C. 13. Hotman. *Antiqq. Rom. IV.* 11. Sardus *de Numm. Theſ. Antiqq. Rom. Grav. Tom. XI. p.* 1718. *Gronov. De Pec. Vet. IV.* 2. *Pitiſcus*, *Hoffman.* II°. Le *triens* étoit une taſſe à boire, & celle dont on ſe ſèrvoit ordinairement. C'étoit la quatriême partie du ſeptiér. Voyez *Propèrce III.* 8. 29. *Pèrſe Sat. III.* 100. *Martial. I.* 107. 8. *Mercur. Variar. Lect. I.* 107. 8. *Roſin Antiqq. Rom. V.* 30. *Agricola de Menſ. Rom. I. p.* 21. *Pitiſcus.*

TRIER. v. act. Mettre à part, & faire choix de ce qu'il y a de meilleur. Il ſe dit des pèrſonnes & des chôſes. *Seligere*, *eligere*, *delectum habere.* Ce n'eſt là que de la marchandiſe de rebut, on en a *trié* tout le meilleur. Ce recueïl eſt fort beau, il n'y a que des paſſages bien *triez*, bien choiſis. Tous ceux qui compôſent cette compagnie, ſont gens *triez*, ſçavans & délicats.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *trahere.* Il vient plûtôt d'un tèrme qui eſt en uſage dans les Monnoyes, où l'on dit, *trayer* le fort du foible des éſpéces, quand on choiſit celles qui ont plus de trait, & ſont plus trébuchantes : ce qui eſt déffendu par les Ordonnances, lorſqu'on en fait le jugement à la taille.

TRIER, ſe prend auſſi pour éplucher, & on dit, *trier* de la ſalade, des pois, du ris, & d'aûtres légumes pour en ſéparer ce qui eſt gâté ou vèrmoulu ; cela ce fait ſur un volet de carton ou planche de bois, d'où eſt venu le provèrbe, *trier* ſur le volet.

TRIÉ, ÉE. part. paſſ. *Electus*, *ſelectus*, *delectus.*

On dit provèrbialement, qu'une homme á été *trié* ſur le volet ; pour dire, qu'on a pris grand ſoin à le choiſir, par alluſion aux pois & aûtres grains, qu'on met ſur un volet ou un ais, pour choiſir les meilleurs. *Selectus ex multis*, *eximius*, *egregius.*

TRIÉRARCHIE. ſ. f. Charge de Triérarque. Armement & commandement d'une galère dans la République d'Athènes. *Trierarchia.*

TRIÉRARQUE. ſ. m. Nom que les Athéniens donnoient à un Capitaine de galère. *Trierarchus.* Les Capitaines de galère ou *Triérarques* ne commandoient pas la galère ſeulement, mais ils l'équipoient à leurs dépens. TOURREIL. Il y avoit dans Athènes une claſſe de riches Citoyens, entre qui l'on partageoit les Charges ônéreuſes de l'État, comme l'armement des galères, & les aûtres dépenſes de cette nature. Châcun chèrchoit à rejetter le fardeau, & c'étoit alors à qui ſeroit le plus paûvre. Cependant le *Triérarque* élû ne pouvoit ſe diſpenſer de l'emploi qu'en dénonçant un Citoyen plus riche que lui. La dénonciation ſeule ne ſuffiſoit pas ; il falloit que le dénonciateur, pour prouver ſon dire, propôſât l'échange de biens, que l'aûtre étoit tenu d'accepter ſur peine d'être *Triérarque*, c'eſt-à dire, d'armer une galère à la place de celui qui ſe diſoit moins riche. ID.

TRIÉSTE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la contrée de Carſo, en Iſtrie. *Tergeſte*, *Tergeſtum.* Elle eſt ſur le golfe de *Trieſte*, à trois lieuës de Capo d'Iſtria, vèrs le nord. *Trieſte* eſt aſſez bien peuplée, fortifiée & défenduë par deux Citadelles. Elle a un Port, & un Évêché Suffragant d'Aquilée, & elle appartient à la Maiſon d'Autriche. Au reſte l'ancienne Tergeſte étoit environ à une lieuë de la *Trieſte* d'aujourd'hui, & on en voit les ruines, appellées *Trieſte Vecchia* ſur le Mont-Tabèr.

Le Golfe de TRIÉSTE. *Tergeſtinus ſinus.* Ce golfe eſt une partie de celui de Veniſe. Il eſt renfèrmé entre les côtes de l'Iſtrie, de la Carniole, & du Frioul, s'étendant depuis l'embouchure de Liſonzo juſqu'au Cap nommé Punta di Salvori, qui eſt près d'Umago. MATY.

TRIÉTÉRIDE. ſ. f. Tèrme de Chronologie ; nombre, éſpace de trois ans. Révolution de trois années. *Trieteris*, *idis.* Cenſorin, *De die Natali*, C. 18. dit que l'année étoit diſpôſée de ſorte que tous les trois ans on ajoûtoit un mois intèrcalaire, les deux prémières années étant de douze mois, & la troiſiême, qu'on appelloit la grande année, de treize ; & que cette période de trois ans s'appelloit *Triétéride.*

Ce mot vient de τρεῖς, *trois*, ἔτος, *année.*

TRIÉTÉRIQUE. adj. m. & f. Qui comprend trois années, ou qui ſe fait au bout de trois années. *Trietericus*, *a.* Ce nom ſe diſoit anciennement des Fêtes & ſacrifices de Bacchus, qui ſe faiſoient tous les trois ans, ou dans le cours de la troiſiême année, & qu'on nommoit Orgies. Virgile les appelle les Orgies *triétériques* de Bacchus. Énéide, L. IV. v. 30. 2. & Stace dans ſa Thébaïde, L. II. v. 661. dit la nuit *triétérique*, & les Orgies de Cadmus.

TRIEU. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Bretagne, en France. *Trieus Fluvius.* Elle ſe décharge dans la mèr, à Treguiér, & elle eſt priſe par quelques Géographes pour le *Titus Fluvius* des Anciens, que quelques-uns croyent être le Caveſnon. MATY.

TRIEURE. Voyez TROVEYRE.

TRIGAME. ſ. m. & f. & adj. Qui a été marié trois fois. *Trigamus.* Dans l'ancienne Égliſe les *Trigames* étoient privez de la Communion pendant cinq ans, lorſqu'ayant eû des enfans des deux prémiérs lits, ou de l'un des deux prémiérs lits, ils ſe rémarioient après 40 ans ; s'ils n'en avoient que trente, la pénitence n'étoit que de quatre ans. Voyez Balſamon, ſur le quatriême Canon de la Lèttre de ſaint Baſile. Amphilochius, & Nicephôre, Rep. à Théodôſe.

TRIGAMIE. ſ. f. Troiſiêmes nôces, troiſiême mariage. État d'un homme ou d'une femme, qui ont été mariez trois fois. *Trigamia.* La *trigamie* n'étoit aûtrefois pèrmiſe qu'à ceux qui n'avoient point d'enfans des deux prémiérs lits, & n'avoient que quarante ans. Voyez Nicéphôre, le Cartophilax, dans ſa Réponſe au Moine Théodôſe, & Suicèr.

TRIGAUD, AÛDE. adj. & ſubſt. Broüillon, barguigneur, qui n'agit point franchement & nettement dans les affaires. *Veterator.* On ne peut ſortir d'affaires avec les *trigaûds* que par procès. Il eſt bas, auſſi-bien, que les deux qui ſuivent.

TRIGAUDER. v. act. Broüiller une affaire, être ennemi de la concluſion. *Tergiverſari*, *intricare*, *involvere*, *turbare.*

TRIGAUDERIE. ſ. f. Action de trigaûd. *Tergiverſatio*, *intricatio.* Les honnêtes gens ſont ennemis des *trigaûderies*, veulent rompre ou conclure bien tôt une affaire.

TRIGE. ſ. f. Tèrme d'Antiquaire. Char à trois chevaux. *Triga.* La *trige* n'étoit tirée que par deux chevaux, ainſi c'étoit proprement une bige ; mais elle avoit un troiſiême cheval attaché aux deux aûtres par une laiſſe, ou une longe comme un cheval de main, apparemment pour changer. La *trige* ne ſe voit, que je ſçache, ſur aucun monument ancien. Elle a cependant été très-long-tems en uſage à Rome dans les jeux du Cirque ; mais chez les Grècs on l'abandonna bien-tôt. Voyez Denis d'Halicarnaſſe à la fin du VIIe Livre. Le troiſiême cheval de la *trige* s'appelloit παρήορος, ſelon Heſychius : & σειραῖος, ſelon Denis d'Halicarnaſſe. Stace dans ſa Thébaïde, L. VI. v. 461. l'appelle en Latin *Equus funalis*, cheval de laiſſe, ou de longe.

TRIGLAS ou TRIGLÁFF. ſ. m. Nom d'une Idôle des anciens Poméraniens, révérée ſur tout à Stétin. Elle étoit d'or, & avoit trois têtes. Voyez une Diſſèrtation Latine intitulée *Puſterus vetus German. idolum*, & imprimée à Gieſſen en 1716.

TRIGLOCHINE, Voyez TRICUSPIDE.

TRIGLOTISME. ſ. m. Mot compôſé de trois môts tîrez de trois différentes langues ; phrâſe compôſée de môts pris de trois langues différentes. *Triglotiſmus*, *vox*, ou *oratio è tribus linguis compoſita.* Le nouveau *triglotiſme* que tu viens de faire. C'étoit un *triglotiſme* que Bonnet fit en des Anagrammes de trois paroles, dont l'une étoit Latine, l'aûtre Grècque, & la troiſiême Hébraïque, ſur le Cardinal Mazarin. *Maſcur. p.* 157.

TRIGLYPHE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt par intèrvalles égaux dans la Friſe Dorique, une éſpéce de boſſage, qui a deux grâvures entières en anglet, appellées glyphes ou canaux, & ſéparées par trois cuiſſes ou côtes d'avec les deux demi-canaux des côtez. DAVILER. L'ordre Dorique eſt diſtingué des aûtres par ſes métopes, & *triglyphes.*

Ce mot vient du Grèc τρίγλυφος, *habens tres cælaturas*, qui ſignifie *trois gravures*, de γλύφω, *ſculpo.*

TRIGNO, TRENIO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples *Trinius.* Elle naît dans le Comté de Moliſe, où elle baigne le bourg de ce nom & Trivento. Enſuite elle travèrſe une petite partie de l'Abruſſe Citérieure, & ſe décharge dans le golfe de Veniſe. MATY.

TRIGÔNE. ſ. m. Tèrme d'Aſtrologie, qui ſe dit de l'aſpect des Planètes, quand elles ſont éloignées les unes des aûtres de 120 degrez, parceque cela forme un triangle. *Triangulus.* Græcè, τρίγωνος. Les *trigônes* de Mars & de Saturne ſont des aſpects maléfiques.

TRIGÔNE. ſ. m. Tèrme de la Muſique des Anciens, inſtrument de Muſique chez les Anciens. C'étoit une lyre triangulaire. *Trigonum*, *Trigonon.* Le *trigône* étoit une invention d'Ibycus.

TRIGONOMÉTRIE. ſ. f. Eſt une partie de la Géométrie, qui donne la connoiſſance des triangles, par le moyen de laquelle, quand on connoît dans un triangle, ou deux côtez & un angle, ou un côté & deux angles, ou les trois côtez. *Trigonometria.* Elle ſe diviſe en *Trigonométrie rectiligne*, & *Trigonométrie ſphérique* : l'une & l'aûtre ne conſidère que les angles, & les côtez d'un triangle, ſans avoir égard à ſa ſurface. C'eſt par ce moyen qu'on fait la plupart des opérations de Géométrie, &

d'Aſtronomie pour meſurer la tèrre, & les mouvemens des cieux. Pluſieurs ont écrit de la *Trigonométrie*, entr'aûtres Jean-Baptiſte Morin; & nouvellement M. Ozanam. On met ordinairement à la ſuite de la *Trigonométrie* des Tâbles des Sinus, Tangentes, Sécantes, & celle des Logarithmes, comme ont fait ces deux Auteurs citez, parceque ces Tâbles ſont d'un grand uſage pour la réſolution des triangles.

TRIGORDAN, TRIGOLDON, ou Alcipo. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Gréce. *Trigoldonium*, *Alcipus*, anciennement *Halyzia*, *Alyzia*, *Halyzea*. Elle eſt dans l'Épire ſur la côte orientale d'un petit golfe nommé *Porto ſigo*, entre la ville de ſaint Maûre, & la rivière d'Aſpri. MATY.

TRILATÉRAL, ALE. adj. Tèrme de Géométrie. Qui a trois côtez. *Trilateralis*, *e*. Une figure *trilatérale*; une pyramide *trilatérale*; un priſme eſt *trilatéral*.

TRILION. ſ. m. *Trilio*. Tèrme d'Arithmétique. Après les milions, on compte par Bilions & par *Trilions*. Les *Trilions* ſont une claſſe du calcul & ſe diviſent en trois ſiéges, comme toutes les aûtres claſſes de chiffres; car on dit chez les Arithméticiens *Trilions*, dixaines de *Trilions*, & centaines de *Trilions*. Quelques-uns ne veulent pas admèttre les *trilions*, parcequ'il ne ſe trouve guères d'occaſions où ils ſoient néceſſaires, & que pour lors on a plutôt fait de dire un nombre de tant de chiffres ou de caractères, que de compter lés bilions & les *trilions*.

TRILLEBARDOU. Voyez TRIE.

TRILLEPORT. Voyez TRIE.

TRIMACRESIE. Vieux mot. Une troupe de Cavaliérs en ordre. Rhodigin, Pauſanias, & Charron. Je croi que c'eſt le même que Trimarkiſie. BOREL. *Turma*, *Ala Equitum*.

TRIMARKIA. Vieux mot qui vouloit dire trois chevaux de bande. BOREL.

TRIMARRISIE. ſ. f. Vieux tèrme de Guèrre. Une troupe de Cavalerie. *Bochart*. BOREL. *Turma*, *Ala Equitum*.

TRIME, TRYME. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Lagénie, en Irlande. *Trimma*, *Truma*. Elle eſt capitale du Comté d'Éaſt Méath, & ſituée ſur la Boyne, à ſept lieuës de Dublin, vèrs le couchant. *Trime* a un Évêché ſuffragant d'Armagh. MATY.

TRÉMOUILLE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Poitou, en France. *Trimulium*, *Tremolia*, *Tremollia*. Elle a un beau château, titre de Duché, & elle donne le nom à l'illuſtre Maiſon de la *Trémoüille*. On la trouve ſur la petite rivière de Benaiſe, à douze lieuës de Poitiérs, vèrs le levant. MATY. On prononce communément *Trimoüille*, & quelques-uns mêmes écrivent ainſi.

TRIMÉTRE. adj. m. Tèrme de Proſodie Latine. Vèrs ïambique de ſix piéds. *Trimetrum carmen*. Les *trimétres* ſont les plus beaux. Ils ſèrvoient aux tragédies.

TRIN, INE. adj. Qui ſe dit de Dieu pour éxprimer la Trinité des pèrſonnes qui eſt dans ſa nature. *Trinus*, *a*. Dieu eſt un en nature, & *trin* en pèrſonnes. BOUHOURS. *Vie de S. Xaviér L. II. p. 86. de l'édit. in 4°.*

TRIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Trinum*, *Tridinum*, *Tridinium*. Elle eſt dans le Montfèrrat Savoyard, en Italie, près du bord ſeptentrional du pô, à deux lieuës & demie au deſſus de Caſal. MATY. La ville de *Trin*, ſituée à la gaûche du Pô, & environ à deux milles de ce fleuve, fut fondée, dit-on, par ceux de Vèrceil il y a un peu moins de 500 ans. Il ne faut donc pas prétendre que c'eſt la même ville que Pline appelle *Iria*, ou *Triria*, & qu'il place entre le Pô & l'Apennin. Elle a la vûë de part & d'aûtre ſur une plaine fort agréable, qui s'étend juſqu'aux limites du tèrritoire de Vèrceil. Ce païs produit une ſi grande abondance de froment, de ris, de viande de boucherie, & de laitage d'un goût éxquis, que les cochons de *Trin* ont paſſé en provèrbe; & les grands fromages qu'on en apporte en quantité ſont quelquefois auſſi éſtimez pour la bonté, que ceux de Plaiſance & de Parme. La fertilité du tèrroir ne jette pas néanmoins les habitans dans la molleſſe & dans l'oiſiveté. Ils ſont induſtrieux, laborieux & riches à caûſe des arts & du négoce auquel ils s'adonnent. Quoique la ville ne ſoit pas Épiſcopale, elle eſt prèſque auſſi grande que Caſal. Le nombre des habitans ne répond pas néanmoins a ſon étenduë, parceque le païs d'alentour eſt trop humide & l'air mauvais. L'Imprimerie y a été fort éxèrcée & fort éſtimée, comme en ſont foi pluſieurs volumes imprimez à *Trin* au commencement du ſiécle paſſé aux dépens de Jean Ferrari, aûtrement *de Joli*. La ville eſt défenduë par des fortifications, partie à l'antique, partie à la modèrne, mais dont la plupart ont été démolies. Après que ceux de Vèrceil y eurent établi une colonie, le Marquis de Montfèrrat s'empara de *Trin*. Le Marquis Guillaume ayant ſuivi Fréderic Barberouſſe, il fut contraint de rendre *Trin* à ceux de Vèrceil. Fréderic le reprit de nouveau; les Vèrcellois le lui enlevèrent encore. En 1182 ils la rendirent au Marquis, à condition qu'il ne la fortifieroit point. Boniface ſon ſucceſſeur vendit *Trin* à ceux de Vèrceil; ſon fils Guillaume tâcha d'y rentrer, mais en 1214. il céda tous ſes droits ſur cette place à Hugues Évêque de Vèrceil. Pendant les guèrres des Gibelins en 1304 Ceux de *Trin* chaſſèrent le Podeſtat que ceux de Vèrceil leur envoyoient, & s'affranchirent de leur domination. Charles Duc de Savoye héritiér de Jean George Marquis de Montfèrrat fit revivre les droits de ces Marquis ſur *Trin*, & en 1631 la paix de Quéraſque confirma à pèrpétuité à Amédée I. Duc de Savoye, ſucceſſeur de Charles Emmanuel, la poſſeſſion de *Trin*. Le B. Occléſius Abbé de ſainte Marie de Lucédio de l'Ordre de Ciſteaux, la Bienheureûſe Archangélie de Ghirlani, & la B. Marie ſa ſœur étoient de *Trin*.

TRINACIA. ſ. f. Nom propre d'une ville ruinée de la Sicile. *Trinacia*. On en voit les ruines dans la vallée de Noto, près du lac de Naphtia, entre Palica Rovinata, & Mene. MATY.

TRINACRIE. ſ. f. Nom que les Grècs & les Romains donnent à la Sicile à caûſe de ſes trois grands promontoires ou caps, & de ſa figure triangulaire. *Trinacria*. Ce mot ſe trouve principalement dans les Poëtes, qui appellent auſſi les habitans de cette iſle Trinacriens.

TRINCAIGE. ſ. m. Vieux mot, Débaûché: ce qui vient du mot trinquer, c. boire d'autant, qui eſt venu de l'Alleman. BOREL. *Nepos*, *Diſſolutus*.

TRIMOUILLE. Voyez TRÉMOUILLE.

TRINE. adj. m. Tèrme d'Aſtrologie Judiciaire. Situation d'un aſtre à l'égard d'un aûtre, quand ils ſont éloignez de 120 dégrez; ce qui fait le tièrs d'un cèrcle, & l'arc d'un triangle équilatéral. *Trinus aſpectus*. Le *trine* aſpect de Saturne & de Mars. On l'appelle auſſi *trigône*. On le marque par un triangle △.

TRINGLE. ſ. f. Vèrge de fèr qui ſèrt à ſuſpendre des rideaux de lit, de fenêtres. *Aſſula*, *virga ferrea*.

Ce mot vient de *regula*, en y ajoûtant un *t*, comme on a ajoûté un *g* à *grenoüille* pour le former da *ranunculus*. NICOT. Ou comme on a fait *épingle* de *ſpinula* en y ajoûtant un *e*.

TRINGLE, ſe dit auſſi chez les Ménuiſiérs, d'une régle de bois longue, & étroite, qui leur ſèrt à boucher quelques ouvèrtures de portes, fenêtres, châſſis, &c. Éſpéce de régle longue, qui encaſtrée & ſcellée au deſſous des Corniches des chambres, ſèrt à porter la tapiſſerie, & à divèrs uſages dans la Ménuiſerie. DAVILER. *Regula*, *canon*.

On le dit auſſi en Charpenterie d'une piéce de marrein de deux piéds de long, & de cinq ou ſix poûces de large, qui ſèrt à couvrir les joints des planches d'un bateau tant du fond, que des bords. *Regula*.

TRINGLE, ſe dit auſſi en Architecture de pluſieurs petits membres ou ornemens quârrez, comme réglèts, ou liſtèls, ou plattebandes, &c. *Toreuma quadratum*.

TRINGLER. v. act. & n. Tèrme de Ménuiſerie. C'eſt, Tracer ſur une piéce de bois une ligne droite avec le cordeau frotté de pièrre blanche, noire, ou rouge pour la façonner. *Incuſſo fune tinctu lineam deſcribere*.

TRINGLETTES. ſ. f. plur. Piéce de vèrre dont on compôſe les panneaux de vître. C'eſt auſſi un outil de Vitriér qui ſèrt à ouvrir le plomb.

TRINIDAD. ſ. f. Mot Éſpagnol qui ſignifie Trinité; Nom propre d'un bourg ou petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Trinitas*. Il eſt dans la province de Guatimala, ſur la mèr de ſud. Quoique ce lieu ne ſoit pas fèrmé de murailles, il ne laiſſe pas d'être conſidérable; parceque n'y ayant point d'aûtre port ſur cette côte, tous les vaiſſeaux qui viennent du Méxique, de Panama, & du Pérou, pour Guatimala, abordent à la *Trinidad*. Il y a à demi lieuë de la *Trinidad* un lieu que les Éſpagnols appellent une des bouches de l'Enfèr. C'eſt une tèrre baſſe, d'où il ſort continuellement une fumée épaiſſe & noire, qui eſt de tems en tems mêlée de flammes, & ſi étrangement puante, qu'on ne peut la ſouffrir, quand on s'en approche un peu trop. *Thomas Gage*. MATY. On l'appelle auſſi la Trinité.

Sur la côte méridionale du Golfe du Méxique il y a auſſi une petite ville appellée *Trinidad* ou de la Trinité. Elle a un aſſez beau port, fort acceſſible & commode pour beaucoup de Navires; elle a auſſi une rivière très-belle & poiſſonneûſe; tout le trafic du bourg & de cette ville ne conſiſte qu'en tabac, qui eſt très-bon, & ſe tranſporte prèſque en tous les endroits des Indes, & même en Éſpagne, où on le met en poudre, qui eſt ce tabac qu'on a par toute l'Europe, & qu'on nomme tabac de Séville. OEXMELIN.

TRINIDAD, ou l'iſle de la TRINITÉ. *Trinitatis Inſula*. Il y a deux iſles de ce nom dans l'Amérique méridionale; l'une eſt dans le golfe de Paria, près de l'embouchure de la rivière de ce nom. Elle n'eſt ſéparée de la Région de Tèrre Fèrme que par le petit détroit qu'on nomme Boca del Drago. Elle eſt médiocrement

crement grande, ayant environ trente-ſept lieuës de longueur, mais beaucoup moins de largeur. Les Éſpagnols y ont la Colonie de S. Joſeph, & ils pêchent ſur ſes côtes quantité de pèrles. L'aûtre iſle de la *Trinidad* eſt petite, déſèrte, & ſituée dans la mèr du Bréſil, à l'orient de la Capitanie de Spiritu ſanto. Maty.

Sancta Trinidad de Buenosayres. Voyez Buenos ayres. Tom. I. p. 1276.

TRINITAIRE. ſ. m. Hérétique qui a des ſentimens ſur le myſtère de la Trinité, contraires à la croyance de l'Égliſe. On confond quelquefois les *Trinitaires* avec les Unitaires. Voyez Unitaires. Les Sociniens & aûtres appellent quelquefois *Trinitaires*, ceux qui ont des ſentimens orthodoxes ſur la Ste Trinité.

TRINITAIRE. ſ. maſc. Ordre de Religieux fondé ſous les auſpices de la *Trinité*, pour racheter chez les infidelles les captifs Chrêtiens. *Religioſi de Redemptione captivorum ſub Nomine Sanctiſſimæ Trinitatis.* On les appelle dans le Vulgaire Mathurins. Les *Trinitaires* ſont habillez de blanc, & portent devant l'eſtomach une marque de la Trinité, qui eſt une éſpéce de croix rouge & bleuë. On prétend que par ces trois couleurs, blanc, rouge, & bleu, ils répréſentent le myſtère de la Sainte Trinité. Les *Trinitaires* vont ordinairement racheter les éſclaves Chrétiens qui ſont dans les Républiques d'Algèr, de Tunis & de Tripoly, & dans les États de Maroc. Quôique les *Trinitaires* ayent une régle particulière, néanmoins pluſieurs Hiſtoriens les mettent au nombre de ceux qui ſuivent la régle de S. Auguſtin, & ſont proprement des Chanoines réguliérs. Cet ordre commença l'an 1198 ſous le Pontificat d'Innocent III. Les SS. Jean de Matha & Felix de Valois en ſont les Fondateurs; le prémiér étoit de Faucon en Provence; le ſecond n'étoit pas de la famille royale des Valois, comme quelques-uns l'ont crû. On conjecture qu'il ſe nommoit peut-être ainſi, parce qu'il étoit du païs de Valois. L'an 1198 le 2e de Févriér, jour de la Purification, Innocent III. leur donna l'habit, & les renvoya en France, où Philippe Auguſte les reçut & les établit. Gautniér ou Gaucher de Châtillon fut le prémiér qui leur donna un lieu dans ſes tèrres pour y établir un Couvent. Ce lieu fut nommé Cèrfroi, & il eſt ſur les confins de la Brie & du Valois entre Gandeleu & la Fèrté Milon, c'eſt le Chèf de tout l'Ordre. Honorius III. confirma leur régle. Urbain IV. commit l'Évêque de Paris, & les Abbez de S. Victor & de Ste Geneviéve pour les réformer. Ils le firent, & Clement IV. ſucceſſeur d'Urbain approuva leur réformation l'an 1267. Cet Ordre poſſéde environ 250 Couvents diviſez en treize provinces, dont il y en a 6 en France, trois en Éſpagne, une en Italie & une en Portugal. Il y en avoit aûtrefois une en Angletèrre, une en Écoſſe, & une en Irlande. Les quatre Provinces de France, de Picardie, de Champagne, & de Normandie avoient aûtrefois le droit d'élire le Général; mais Innocent XI. pèrmit à celles d'Éſpagne de s'en élire un particuliér, ce qu'elles firent en 1688. Dépuis, Clément XI & Philippe II. ont rétabli les chôſes ſur l'ancien piéd. Robèrt Guaguin a écrit les Chroniques de cet Ordre en France. L'habillement des *Trinitaires* eſt différent ſelon les differens païs: en France ils portent une ſoutane de ſèrge blanche avec un ſcapulaire de même étoffe ſur lequel il y a une croix rouge & bleuë. Lorſqu'ils ſont au Chœur, ils mettent l'été un ſurplis, & l'hivèr une chappe avec une éſpéce de capuce fendu par devant. Dans la maiſon ils ont un camail, & quand ils ſortent, ils prennent un manteau noir & un chapeau à la manière des Ecléſiaſtiques. Ce n'eſt pourtant que dépuis 20 ou 25. ans qu'ils ont pris cet habillement; car ils étoient auparavant vétus de drap avec un grand camàil, tant au Chœur & dans la maiſon, que lorſqu'ils alloient en ville. Les Réformez conſèrvent encore cet habit. Les *Trinitaires* d'Italie ſont vétus à peu près comme les Réformez, ſinon que leurs habits ſont plus amples & de ſèrge, & qu'ils portent une chappe tant au Chœur qu'en allant par la ville. Ceux de Caſtille, d'Arragon, de Catalogne & de Valence ont des robbes blanches & une chappe noire. Dans le reſte de l'Éſpagne ils n'ont point de chappe, mais ſeulement un camail noir qui déſcend juſqu'à la ceinture. Ceux de Portugal portent auſſi la chappe noire. Tous, excepté les Déſchauſſez, ont ſur le ſcapulaire & ſur la chappe, un manteau ou camail, une croix pattée, rouge & bleuë. Les Armoiries de cet Ordre ſont d'argent à une croix pattée de gueule & d'azur, avec une bordure auſſi d'azur, chargée de huit fleurs de lys d'or, l'écu timbré de la couronne royale de France & deux cèrfs blancs pour ſupports.

Les *Trinitaires* réformez ont pour Fondateurs les Pères Julien de Nantonville du diocêſe de Chartres, & Claude Aleph du diocêſe de Paris. La Réforme avoit été ordonnée dans les Chapitres Généraux de 1573. & de 1576. mais on ſe mettoit peu en peine de l'éxécuter. Ils l'entreprirent, & y réüſſirent. Ils n'étoient pourtant pas de l'Ordre de la Trinité, mais Hèrmites dans l'Hèrmitage de S. Michel, proche Pontoiſe. Ils demandèrent pèrmiſſion à Grégoire XIII. de porter l'habit de l'Ordre de la Sainte Trinité. Il le leur pèrmit, & par une Bulle du 18e Mars 1578 il changea leur Hèrmitage en maiſon de cet Ordre. Ils firent profeſſion à Cèrfroy le 8. Octobre 1580. mais ils s'attachèrent à la Régle primitive. L'an 1601 Clément VIII. pèrmit à ces Réformez de préſenter deux ou trois ſujèts d'entre eux au Général, afin qu'il en choiſiſt un pour Vicaire Général. L'an 1609 Paul V leur donna pouvoir d'ériger de nouvelles maiſons, d'introduire la Réforme dans les anciennes, & d'élire tous les trois ans un Vicaire Général, voulant qu'ils fuſſent toûjours ſoumis au Général. Urbain VIII. l'an 1624. ayant donné pouvoir au Général de viſiter ſon Ordre, déclara que c'étoit ſans déroger aux priviléges des Réformez, ni leur préjudicier, & que même il ne vouloit pas qu'ils fuſſent viſitez. Ces Bulles & Brèfs ont été autoriſez par Lèttres patentes enregiſtrées au Conſeil le 9e Mai 1627. En 1635. Urbain VIII. par un Brèf ayant nommé le Cardinal de la Rochefoucault pour introduire la Réforme dans toutes les maiſons de l'Ordre, ce Cardinal donna en 1638 le prémiér Juin, une ſentence contenant la Réforme en huit articles, dont le principal eſt, que l'on ſuivroit la Régle primitive expliquée & approuvée par Clément IV. comme elle ſe trouve dans un Livre qui a pour tître *Regula & Statuta Fratrum Ordinis Sanctiſſimæ Trinitatis*, imprimé à Douay en 1586. & dans un aûtre intitulé *Regula Fratrum Sanctiſſimæ Trinitatis*, imprimé à Paris en 1635, & tous deux conformes à la Bulle de Clément IV. donnée à Vitèrbe en 1367. & dont l'original ſe conſèrve dans les Archives du Couvent de Paris. Cette Sentence fut confirmée par Arrêt du Conſeil d'État du 23e Nov. 1638. Un aûtre article étoit l'abſtinence de viande, l'uſage des chemiſes de laine, & les Matines à minuit; en quoi le Cardinal déclara qu'il ne vouloit point comprendre les anciens Religieux, qui n'avoient point été nourris dans ces obſèrvances. Les Supérieurs des Provinces de Champagne, de Picardie & de Normandie ſont pèrpétuèls, & ſe nomment Miniſtres. Ceux des Provinces d'Éſpagne & d'Italie, & ceux de la Réforme ſont triennaux. Ils ont deux Provinces en France, qui ſont celle de France, & celle de Provence, qui conſiſtent en 20 Couvents environ. En 1554. il y eut auſſi une Réforme en Portugal, & Jean III obligea les *Trinitaires* de ſon Royaume à reprendre l'Obſèrvance de la Régle modifiée.

Les *Trinitaires* Déchauſſez ſont une Réforme de cet Ordre en Éſpagne. *Trinitarii diſcalceati.* Les *Trinitaires* des Provinces de Caſtille, d'Arragon & d'Andalouſie dans le Chapitre Général l'an 1594. où il fut réſolu qu'en châque province on établiroit deux ou trois maiſons, où l'on obſèrveroit la régle primitive, & où les Religieux vivroient avec plus d'auſtérité, porteroient des étoffes plus groſſières, &c. qu'ils auroient pourtant la libèrté de retourner dans leurs anciens Couvents, lorſqu'ils voudroient. Dom *Alvarez Baſan* Marquis de Ste Croix voulant fonder un Monaſtère à Valdepegnas au Diocêſe de Tolède, comme il vouloit des Religieux déchauſſez, on convint d'ajouter la nudité des piéds à la Réforme, afin que les *Trinitaires* pûſſent avoir cet établiſſement. Ce fut le prémiér de cette Réforme que le P. Jean-Baptiſte de la Conception forma. Elle s'étendit dans la ſuite juſqu'à faire trois provinces. L'an 1686, par le moyen du Cardinal Dénof, ces Religieux obtinrent de Jean III. Roy de Pologne un Couvent à Léopold, dans la Ruſſie rouge, d'où ils ont établi d'aûtres Couvents en différentes provinces de Pologne, qui ont formé une quatriême province. De Pologne cette Réforme paſſa en Allemagne ſous l'Empereur Léopold, & il y a une cinquiême province. Clément XI. en a érigé une ſixiême en Italie. Ces *Trinitaires* déchauſſez ſont vétus d'une robbe de drap blanc, avec un ſcapulaire de même étoffe, ſur lequel eſt attachée une croix toute ſimple rouge & bleuë, avec un capuce attaché à une mozette. Ils ſont nuds piéds avec des ſandales de corde. Lorſqu'ils ſortent ou qu'ils ſont au Chœur, ils mettent un capuce avec un manteau aſſez court, de couleur tannée. Ils portent d'argent à une croix alaiſée de gueule & d'azur; l'écu timbré de la couronne d'Éſpagne.

Il y a auſſi des *Trinitaires* déchauſſez en France, établis par le P. Jérôme Hallies du S. Sacrement. Il fut envoyé à Rome pour la prémière Réforme dont nous avons parlé, & il obtint le Brèf de 1601. Non content de cette prémière réformation il voulut la pouſſer encore plus loin, & en obtint la pèrmiſſion de Grégoire XV. par un Brèf du 4e Août 1622. Il joignit à la prémière Réforme l'auſtérité des habits & la nudité des piéds. Il commença par le Couvent de S. Denis à Rome, où quelques Religieux le ſuivirent, & par ceux d'Aix en Provence & de Château Briant en Bretagne. En 1629. Urbain VIII. confirma cette Réforme par un Brèf du 27e Septembre, & l'érigea en province ſéparée, lorſqu'il y auroit un nombre ſuffiſant de Couvents. Il introduit en-

core ſa Réforme dans le Couvent d'Avignon avant ſa mort, qui arriva le 30ᵉ Janvièr 1637. Ce ne fut qu'en 1670. qu'ils eurent le nombre ſuffiſant de Couvents pour former une province. La même année ils tinrent leur prémièr chapitre formel de la Réforme en préſence du Cardinal Grimaldi Archevêque d'Aix, commis à cet éffét par le Pape. Ces *Trinitaires* déchauſſez de France ſont gouvèrnez par un Vicaire Général, & ont à-peu-près les mêmes obſèrvances que les *Trinitaires* déchauſſez d'Éſpagne; leur habillement eſt auſſi aſſez ſemblable, à cela près que le manteau & le capuce que les Éſpagnols portent en ville, eſt de couleur tannée, & celui des François blanc comme le reſte de leur habit, & qu'ils ont des ſandales de cuir. Ils portent auſſi d'argent à une croix alaiſée de gueule & d'azur, à la bordure d'azur chargée de huit fleurs de lys d'or, l'écu timbré de la couronne royale de France. Voyez le P. Hélyot. Hiſt. des Ordres Relig. &c. T. III. C. 45, 46, 47 & 48. Voyez auſſi au mot MATHURIN. Ci-deſſus T. III. p. 255. de la Lèttre M. Car on les appelle auſſi Mathurins.

TRINITAIRE. ſ. f. Religieûſe de l'Ordre de la Trinité ou de la Rédemption des Captifs. *Trinitaria Monialis, Monialis ex Ordine Sanctiſſimæ Trinitatis.* Ces Religieûſes furent établies en Éſpagne par S. Jean de Matha lui-même, qui leur bâtit un Monaſtère dans un Hèrmitage auprès d'Aytone dans une tour appellée Avingavia, que Pièrre de Belluys de l'illuſtre famille de Mocada leur donna l'an 1201. Ce n'étoient d'abord que des Oblates qui prirent l'habit de l'Ordre des *Trinitaires* ſans faire de vœux, mais en 1236 ce Monaſtère fut rempli de véritables Religieûſes ſous la conduite de l'Infante D. Conſtance fille de Pièrre II Roi d'Arragon & ſœur de Jacques I. Cette Princeſſe fut la prémière Religieûſe de cet Ordre, & la prémière Supérieure de ce Monaſtère. Ces Religieûſes en ont encore acquis d'aûtres en 1254, en 1529, &c. Leur habit conſiſte en une robbe blanche & un ſcapulaire de même couleur, ſur lequel il y a une croix pattée rouge & bleuë. Quand elles vont au chœur, elles prennent une grande chappe noire. *P. Hélyot. T. II. C. 49.*

Il y a auſſi des *Trinitaires* déchauſſées. Vèrs l'an 1612. Françoiſe de Romero fille de Julien de Romero Lieutenant Général des armées d'Éſpagne fit deſſein de fonder un Monaſtère d'Auguſtines déchauſſées à Madrid. Elle aſſembla quelques filles pour cet éffet, qu'elle mit dans une maiſon voiſine du Monaſtère des Pères *Trinitaires* déchauſſez, & qui en attendant que la clôture fût établie, alloient à l'Égliſe de ces Pères, & ſe mirent ſous la conduite du P. Jean Baptiſte de la Conception, qui les avoit établies. La connoiſſance de ce Père & les ſèrvices qu'il leur rendit, fit changer à ces filles le deſſein qu'elles avoient de ſe faire Auguſtines, & elles demandèrent à leur Directeur l'habit de ſon Ordre, & il le leur donna; mais elles ne furent d'abord qu'Oblates ou Béates de l'Ordre. Cet Ordre s'oppôſant enſuite à leur deſſein, & ne voulant pas les recevoir ſous ſa juriſdiction, elles s'adreſſèrent à l'Archevêque de Tolède, qui leur pèrmit de vivre ſelon la Régle de cet Ordre. Elles en prirent de nouveau l'habit en 1612. & commencèrent leur Noviciat. La Fondatrice s'en repentit, & le quitta; les aûtres furent fèrmes. Le Cardinal de Zapata, qui avoit l'adminiſtration de l'Archevêché de Tolède pendant la minorité du Cardinal Infant Ferdinand d'Autriche, retrancha des Conſtitutions des Religieux *Trinitaires* déchauſſez, ce qui ne convenoit point à des filles, & leur en donna de particulières l'an 1627. qui furent approuvées par Urbain VIII. en 1634. Voyez le P. Hélyot T. II. C. 49.

Enfin il y a un Tièrs Ordre de la Trinité dont nous avons parlé au mot TIÈRS. & dont le P. Hélyot traite dans ſon T. II. C. 50. p. 337. & ſuiv.

TRINITÉ. ſ. f. Tèrme de Théologie. Myſtère inéffable que la Foi nous enſeigne; la croyance d'un ſeul Dieu en trois pèrſonnes, Père, Fils, & Saint Éſprit, la Ste *Trinité*, le Myſtère inéffable de la *Trinité*. *Trinitas, Sanctiſſima Trias.*

La Foi nous apprend qu'il y a un Dieu, une Unité de nature & d'éſſence ſingulière, & une *Trinité* de pèrſonnes. *Trinité* ſignifie, unité de trois, l'unité de trois pèrſonnes divines reéllement diſtinctes, & l'identité d'une nature indiviſible; la *Trinité* eſt le nombre tèrnaire des pèrſonnes divines d'une même éſſence, nature & ſubſtance.

La Théologie orthodoxe enſeigne qu'il y a un Dieu, une éſſence, deux proceſſions, trois pèrſonnes, quatre relations ou raports, cinq notions, & la circumince ſſion, que les Grècs appellent périchorêſe. Il y a une ſeule éſſence, une nature divine, étèrnelle, infinie, ſpirituelle, qui voit tout, qui connoît tout, qui eſt par tout, toute puiſſante, qui de rien a fait toutes chôſes.

L'eſprit infiniment parfait,
Qui de ſoi même a ſon éſſence;
C'eſt Dieu qui de rien a tout fait,
Qui remplit tout par ſa préſence,
Et qui de l'un à l'aûtre bout,
Range, unit & conſerve tout. POËS. CHRÉT.

Il y a en Dieu deux proceſſions ou émanations, ſçavoir, celle du Fils, & celle du S. Éſprit. La prémière s'appelle génération, & la ſeconde, ſpiration. La génération vitale eſt l'origine d'un ſujèt vivant, d'un aûtre vivant par un principe conjoint actif en reſſemblance de nature: le Fils de Dieu emane du Père étèrnel par voye de connoiſſance; car Dieu ſe connoiſſant étèrnellement, infiniment & néceſſairement, produit un tèrme, une idée, une connoiſſance très-parfaite de toutes ſes pèrfections adorables, qui s'appelle ſon Vèrbe, ſon Fils qui lui eſt égal en tout, étèrnel, infini & néceſſaire comme le Père. Le Père regarde ſon Fils comme ſon tèrme, & le Fils regarde le Père comme ſon principe; & parcequ'ils ſe regardent étèrnellement, néceſſairement & infiniment, ils s'aiment de même, & produiſent une acte d'amour mutuel: le tèrme de cet amour, c'eſt le Saint-Éſprit qui émane du Père & du Fils par voye de ſpiration, d'amour & d'impulſion, qui eſt auſſi égal en tout au Père & au Fils.

L'inconcevable Trinité,
Eſt un ſeul Dieu en trois pèrſonnes,
Egales en authorité,
Egalement ſages & bonnes;
Toutes trois n'ont qu'un ſeul pouvoir,
Une ſageſſe, un ſeul vouloir.

Châque proceſſion divine établit & fonde deux relations, l'une du côté du principe, & l'aûtre du côté du tèrme; c'eſt pourquoi puis qu'il y a en Dieu deux proceſſions, il y a quatre relations, la patèrnité, la filiation, la ſpiration active & la ſpiration paſſive.

La Patèrnité, eſt la relation fondée dans l'intelligence que les Théologiens appellent notionelle, par laquelle le Père eſt rapporté à la ſéconde pèrſonne, ſçavoir au Fils.

La Filiation, eſt la relation & le rapport par laquelle la ſéconde pèrſonne, qui eſt le Fils, eſt rapportée à la prémière pèrſonne.

La Spiration active, eſt la relation fondée dans l'acte notionel de la volonté, par laquelle la prémière & la ſéconde pèrſonne regardent, & ſont référées à la troiſième pèrſonne.

La Spiration paſſive, ou Proceſſion priſe dans un ſens étroit, eſt la relation par laquelle la troiſième pèrſonne de la Sainte *Trinité* regarde, & eſt référée à la prémière & ſeconde pèrſonne; d'où il s'enſuit qu'il y a en Dieu quatre relations, comme nous avons dit, & cinq notions, comme nous dirons dans la ſuitte.

Pèrſonne ſe définit: une ſubſtance individuelle raiſonnable ou intellectuelle, ou aûtrement une ſubſtance intellectuelle & incommunicable. Voyez PERSONNE. L'hypoſtâſe ou ſubſiſtance, eſt ce qui conſtituë la pèrſonne. Il y a dans la Sainte *Trinité* trois pèrſonnes, le Père, le Fils, & le Saint-Éſprit, leſquelles ont toutes chôſes communes, hormis les relations, d'où vient cet axiôme de Théologie dans les pèrſonnes divines: Il n'y a aucune diſtinction, où il n'y a pas d'oppôſition de relation; d'où il s'enſuit que ſi quelquefois la puiſſance eſt attribuée au Père, la ſageſſe au Fils, la bonté au Saint-Éſprit; de même ſi on dit que les péchez d'infirmité ou de foibleſſe ſont dit être contre le Père, les pechez d'ignorance contre le Fils, & les pechez de malice contre le Saint-Éſprit, cela ſe dit ſeulement par appropriation, & non pas par propriété; car toutes ces chôſes ſont communes; d'où vient cet axiôme: Les œuvres de la Sainte *Trinité* ſont communes & indiviſes, ſçavoir, qu'elles conviennent aux trois pèrſonnes divines; mais non pas les productions qu'on appelle au dedans, *ad intra*, parce qu'elles ſont relatives. Nous appellons ici appropriations, l'attribution de quelque attribut commun à une cèrtaine pèrſonne divine, à caûſe de quelque convenance.

On attribuë dans l'Écriture & dans les Symboles des Apôtres & de Nicée la toute-puiſſance au Père, parce qu'il eſt le prémièr principe, & un principe ſans principe d'origine.

La ſageſſe s'attribuë au Fils, parce qu'il eſt le tèrme de l'entendement divin, auquel appartient la ſageſſe.

La bonté s'attribuë au S. Éſprit, parce qu'il eſt le tèrme de la volonté, à laquelle appartient la bonté.

Il y a des Théologiens qui donnent d'aûtres raiſons de ces ſortes d'attributions & appropriations, ſçavoir, que c'eſt pour éloigner des pèrſonnes divines les impèrfections qui ſe trouvent dans les créatures; car les pères créez ſont foibles, caducs & impuiſſans; d'où vient que pour éloigner cette imperfection de la prémière pèrſonne, on dit qu'elle eſt toute-puiſſante. Les fils créez ſont imprudens; pour éloigner cette impèrfection de la ſéconde pèrſonne, on l'appelle ſage ou la ſageſſe étèrnelle. Les grands éſprits dans les chôſes créées ſont ſouvent mauvais; pour éloigner donc cette impèrfection de la troiſième pèrſonne, on attribuë la bonté

ré au Saint Éſprit. Le Fils eſt la ſeconde perſonne de la Sainte *Trinité*, engendrée du Père, avec lequel il produit le Saint Éſprit.

Le Saint Éſprit eſt la troiſiême perſonne de la *Trinité*, parce qu'il procéde du Père, & du Fils par voye de volonté. Il faut ici remarquer que le S. Éſprit n'eſt par appellé Éſprit de la ſpiritualité, parce qu'elle eſt commune & eſſentielle aux trois perſonnes, mais de la ſpiration paſſive qui eſt propre à la ſeule perſonne du S. Éſprit.

Le Père eſt la prémière perſonne de la Sainte *Trinité*, parce que le Père ſeul produit le Vèrbe, qui eſt le Fils, par voye d'entendement; & avec le Fils, par voye de volonté, il produit le Saint Éſprit.

Au reſte quand une perſonne dans la Sainte *Trinité* eſt appellée prémière, l'aûtre ſeconde, & l'aûtre troiſiême perſonne, il ne faut pas entendre cela d'une priorité d'inſtant, duquel, ou dé puis lequel, c'eſt à dire, de tems & de nature qui ſoit avec quelque dépendance; mais d'une priorité d'origine, & d'émanation, qui conſiſte en ce qu'une perſonne produit une aûtre, en telle ſorte que celle qui produit, ne puiſſe ni être, ni être conçûe ſans celle qui eſt produite.

Il s'enſuit de ces véritez qu'il y a dans la Sainte *Trinité* cinq notions: la notion eſt la manière propre par laquelle une perſonne divine eſt diſtinguée d'une aûtre perſonne.

Les notions par leſquelles le Père eſt diſtingué du Fils & du Saint Éſprit, ſont l'innaſcibilité & la paternité; celle par laquelle le Fils eſt diſtingué des deux aûtres perſonnes divines, c'eſt la filiation; la ſpiration active diſtingue le Père & le Fils du Saint Éſprit; & la ſpiration paſſive, celle par laquelle le S. Éſprit eſt diſtingué du Père & du Fils.

La circuminceſſion ou périchorèſe, eſt l'intime inéxiſtence des perſonnes divines, ou elles-mêmes mutuellement, parce que quoi qu'elles ſoient réellement diſtinctes, elles ſont néanmoins conſubſtantielles & intimes ou elles-mêmes: d'où vient que Jésus-Christ dit en S. Jean chap. 14. Ne croyez-vous pas que je ſuis dans le Père, & que le Père eſt en moi? L'identité d'éſſence que les Grècs appellent ὁμουσία, & la conſubſtantialité ſont néceſſaires à cette circuminceſſion, avec la diſtinction des perſonnes.

Nous devons adorer la Sainte *Trinité*, par la foi, par l'éſpérance, par la charité, & par la religion.

Les Symboles des Apôtres, celui du Concile Général de Nicée, & celui de S. Athanaſe nous éxpôſent le Myſtère adorable de la Sainte *Trinité*. Le Baptême ſe confère au nom du Père, du Fils, & du S. Éſprit. Le nom marque l'unité d'éſſence, de nature & de ſubſtance des trois perſonnes de la Sainte *Trinité*; & l'éxpreſſion des trois perſonnes éxprime la Sainte *Trinité*.

Plus le Myſtère de la *Trinité* paroît choquer la raiſon humaine, moins eſt il croyable qu'il ſe ſoit inſinué dans le cœur de tant de nations, & qu'il ait triomphé de tant d'éſprits capables de ſe révolter contre cette vérité incompréhenſible, ſans une autorité, & une force divine. Maleb.

Le Baptême ſe fait au nom de la Sainte *Trinité*, du Père, du Fils, & du Saint Éſprit. On célèbre la Fête de la *Trinité* le prémier Dimanche après la Pentecôte. Les enfans de la *Trinité* à Paris ſont de paûvres enfans élevez dans un Hôpital dédié à la Sainte *Trinité*.

Les Philoſophes, dit S. Cyrille, ont reconnu trois hypoſtâſes; ils ont étendu la divinité juſqu'à ces trois hypoſtâſes; ils ont même quelquefois employé le T. tèrme de *Trinité*. Il ne leur manqueroit que d'admettre la conſubſtantialité des trois hypoſtâſes, pour faire entendre l'unité de la nature divine à l'excluſion de toute triplicité, par rapport à la diſtinction de nature, & de ne plus prétendre qu'il ſoit néceſſaire de concevoir aucune infériorité reſpective des hypoſtâſes. Platon a reconnu une *Trinité* en Dieu, un divin tèrnaire. Un énigme ſi impénétrable à la raiſon, & tout ensemble ſi inutile à la cupidité, n'eſt point une invention de l'homme. Voyez le P. Mourgues dans ſon Plan Théologique des Sectes ſçavantes de la Grèce, Lett. V^e^. Rien n'eſt plus téméraire & plus inſenſé, que de faire paſſer le dogme de la *Trinité* Platonicienne dans l'Égliſe, & de recourir au Platoniſme des Saints Pères, pour décréditer leur autorité ſur cette grande vérité. Voyez le P. Mourgues, Plan Théologique des Sectes ſçavantes de la Grèce, Lettre V^e^.

Trinité. ſ. f. Nom d'une fête qui ſe célèbre dans l'Égliſe Catholique à l'honneur de la très Sainte Trinité. *Feſtum Sanctiſſimæ Trinitatis.* La *Trinité* ſe célèbre le Dimanche après la Pentecôte. Le Dimanche de la *Trinité*. Je partirai vèrs la *Trinité*; c'eſt-à-dire, environ la fête de la *Trinité*. Le Concile d'Arles tenu en 1260 ordonne la célébration de l'Office de la Sainte *Trinité* le jour de l'Octave de la Pentecôte.

La Sainte Trinité. Nom d'un Ordre Réligieux. Un Père de la *Trinité*, Religieuſe de la *Trinité*. Sur la fin de l'an 1198, le Pape Innocent confirma la Régle de l'Ordre de la Sainte *Trinité* pour la rédemption des captifs, comme il paroît par la Bulle adreſſée à Jean de Matha, qui fut le prémiér de leurs Miniſtres; car c'eſt ainſi qu'ils nomment leurs Supérieurs. Fleury. *Hiſt. Eccl. L.* 75. Le Chèf d'Ordre fut la maiſon de Cèrfroi, qui leur fut donnée par Marguérite Comteſſe de Bourgogne; & trente ans après, le Chapitre de Paris leur donna dans la ville une ancienne Égliſe dédiée à Saint Mathurin, & nommée auparavant l'Aûmonerie de S. Benoît: d'où leur eſt venu en France le nom de Mathurins. Id. Leur régle porte, que toutes leurs Égliſes ſeront dédiées à la Sainte *Trinité*. Apparemment que S. Jean de Matha donna ce nom à ſon Ordre pour lui inſpirer plus de dévotion pour un myſtère que nient les Infidéles, chez leſquels & auprès deſquels ſon Ordre devoit travailler. Voyez Trinitaire.

Trinité créée. Les filles de la *Trinité créée*, dites Religieûſes de la Congrégation de S. Joſeph, ou de la Société de S. Joſeph. Les Filles Hoſpitalières de la Société de S. Joſeph dont nous avons parlé au mot Société, T. IV. p. 1769, avoient une maiſon à la Rochelle qui y fut établie l'an 1659. Cinq ans après leur établiſſement, c'eſt-à-dire, vèrs l'an 1664. les Sœurs de cette maiſon de la Rochelle voulurent embraſſer l'état Réguliér, & Religieux; & en faiſant des vœux ſolemnèls, elles jettèrent les fondemens d'un Ordre particuliér; on leur dreſſa des régles & des Conſtitutions, qui furent imprimées à Paris en 1664. ſous le titre d'Inſtitut, Régle ou Conſtitutions des filles de la *Trinité créée*, dites Religieûſes de la Congrégation de S. Joſeph, inſtituée pour l'éducation des filles orphelines dans la ville de la Rochelle. Ces Conſtitutions comprennent 50 paragraphes. Leur fin eſt l'éducation des paûvres orphelines depuis l'âge de huit à neuf ans, juſqu'à 15 ou 16, qu'on les place en ſèrvice. Ces filles ſont ſous la protection de la Sainte famille Jéſus, Marie & Joſeph, & c'eſt pour cette raiſon qu'elles ſe nomment filles de la *Trinité créée*, & que pour en porter les marques elles ont une robbe violette pour répréſenter l'humilité de S. Joſeph, un ſcapulaire de pourpre pour ſignifiér la robbe de pourpre de N. S. & un manteau avec un voile de couleur céleſte à caûſe de la Sainte Vièrge, qui eſt Reine du Ciel. Le nombre de filles eſt fixé à 33 pour châque maiſon en mémoire des trente-trois ans que J. C. a vécu ſur la tèrre. Elles ne doivent avoir que deux cent livres de rente chacune pour leur nourriture & leur entretien; & ſur le total des penſions, elles doivent entretenir cinq Sœurs Convèrſes. Le nombre de 33 filles étant rempli, on peut recevoir d'aûtres filles ou veuves ſur le pied de 400 livres de penſion, dont deux cens pour leur nourriture & leur entretien, & deux cens pour les orphelines, auxquelles ces filles ou veuves devoient en laiſſer le fond par donation ſimple trois jours avant que de faire leurs vœux, & on les recevoit ainſi, comme bienfactrices. Il leur eſt pèrmis de recevoir des ſéculières aſſociées à l'Ordre, engagées aux mêmes obligations que les Religieûſes, à l'exception des vœux ſolemnèls & de la clôture. Elles font ſeulement des vœux ſimples, & trois jours avant que de les faire, elles doivent faire donation de la moitié de leurs biens aux orphelines; elles ſortent de la maiſon avec pèrmiſſion de la Supérieure; elles ont un habit ſéculiér, & ſont reçûes, comme les Sœurs de la Communauté, à trois mois de probation & deux ans de Noviciat, & à l'âge de 20 ans elles peuvent faire les vœux ſimples de paûvreté, chaſteté & obéiſſance. La ſeule maiſon de la Rochelle fait juſqu'ici tout cet Ordre. Le 21e Juillet 1664, elles obtinrent un Décret du Cardinal Fabio Chigi Légat en France, pour avoir pèrmiſſion de faire des vœux ſolemnèls, ce qu'elles éxécutèrent en 1672. En les faiſant, elles changèrent l'habit dont on a parlé, & en prirent un noir, qui conſiſte en une robbe, un ſcapulaire, & un manteau noir, avec un grand voile noir. *P. Hélyot, T. IV. C.* 54.

La Confrairie de la Sainte Trinité, eſt une Confrairie inſtituée à Rome l'an 1548 par S. Philippe de Néri pour avoir ſoin des pélerins qui viennent de toutes parts dans cette Capitale du monde pour y viſiter les tombeaux des Apôtres S. Pièrre & S. Paul. Pour cet effet ils eurent une maiſon, où ils les recevoient pendant trois jours, auſſi bien que les paûvres convaleſcens, qui pour être renvoyez trop tôt des hôpitaux, retomboient ſouvent malades. Elle fut d'abord établie dans l'Égliſe de S. Sauveur *in Campo*, l'an 1548. & ne fut compôſée que de 15 paûvres pèrſonnes qui s'aſſembloient dans cette Égliſe tous les prémiérs Dimanches de châque mois pour y pratiquer les éxèrcices de piété preſcrits par le S. Fondateur, & y entendre les exhortations qu'il y faiſoit. En 1558. Paul IV. donna à ces Confrères l'Égliſe Paroiſſiale de S. Benoît, proche le pont Sixte, & ils donnèrent à cette Égliſe le titre de la Sainte *Trinité*. Depuis ils ont bâti tout près un hôpital fort ample pour les pélerins & les convaleſcens. Cette Confrairie eſt dévenue très-conſidérable, & la plus

plus grande partie de la Nobleſſe de Rome de l'un & de l'autre ſéxe s'eſt fait honneur d'en être. *P. Héliot, Hiſt. des Ord. Rel. T. VIII. C. 4.*

La Congrégation de la Sainte TRINITÉ. C'eſt une Congrégation de douze Prêtres établis dans l'hôpital de la Confrairie dont on vient de parler, pour avoir ſoin des pélerins qui y viennent, & des convaleſcens. Le changement fréquent qui ſe faiſoit de Prêtres dans cet hôpital, cauſant beaucoup de changement & de diverſité dans l'inſtruction & la conduite ſpirituelle des Pélerins, pour la rendre plus uniforme, les Gardiens & Adminiſtrateurs établirent une Congrégation de douze Prêtres, qu'ils logèrent dans un quartier de l'hôpital, comme dans un monaſtère, où ils vivent en commun. Selon les Statuts & les Réglemens qu'ils dreſſèrent & qu'ils firent approuver par le Pape Innocent XI. l'an 1677. ces Prêtres dans leurs fonctions portent, comme les Confrères, un ſac rouge, ſur lequel il y a du côté gauche l'image de la Sainte *Trinité*. Quoiqu'ils ayent pour Supérieur le Primicier de la Confrairie de la Sainte *Trinité*, qui eſt ordinairement un Prélat, dont ils dépendent, ils ne laiſſent pas d'élire entr'eux un Supérieur tous les trois ans avec d'aûtres Officiers pour leur Congrégation. Voyez Carle Bartholomi Piazza, Euſevolog. Roman. P. I. Trat. V. C. 32. Philip. Bonani Jéſ. Catalog. Ord. Rel. P. III. & le Père Hélyot Hiſt. des Ord. Rel. T. VIII. C. 5.

TRINITÉ, Baye. Voyez CONCEPTION.

Le Fort de la TRINITÉ, *Arx Trinitatis*. C'eſt une petite Forteresse que les Polonois ont conſtruite de nouveau dans la Podolie, près de la ville de Kaminieck, pour en reſſerrer la garniſon. MATY. Voyez encore TRINIDAD.

La TRINITÉ de Caën, où l'Abbaye de la *Trinité* de Caën fut fondée en 1066. par Guillaume Duc de Normandie qui fut le Conquérant.

TRINITÉ, eſt auſſi une eſpèce de violette, qui a été nommée ainſi, à cauſe que ſes fleurs ſont de trois couleurs, bleuë, purpurine ou blanche, & jaûne. On l'appelle aûtrement *penſée*. Voyez PENSÉE. *Viola Tricolor*, *flammea*.

TRINÔME. adj. Tèrme d'Algébre. C'eſt un nombre produit de l'addition de trois nombres, ou grandeurs incommenſurables. *Trinomus*. Une racine *trinôme* eſt une racine qui a trois parties jointes enſemble par le ſigne + par exemple, *a + b + c. Harris.*

TRINQUEMALE, TRINQUENEMALE, TRINQUINAMALE. ſ. f. Nom propre d'une ville avec un fort, ſituée ſur un golfe de même nom, en la côte orientale de l'iſle de Ceylan. *Trinquemala*, *Trinquenemala*, *Trinquinamala*. Elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & elle appartient aux Hollandois. MATY.

TRINQUENIN. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le bordage extérieur le plus élevé du corps de la galère. *Triremis pars exterior.*

TRINQUER. v. n. Boire en débauche en ſe provoquant l'un l'aûtre. *Provocare ad potandum.* Les yvrognes aiment à *trinquer*. J'aime à *trinquer* à taſſe pleine. MAI.

Ce mot vient de l'Alleman, *trincken*, qui ſignifie *boire*. MÉNAGE.

TRINQUET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le mât & la voile de la miſaine ou de l'avant d'une galère. *Rectus anterior malus.* Il ſe dit ſeulement ſur la Méditerranée. Sur la Méditerranée on dit *trinquet* de Gabie ou de hune, pour le ſécond arbre enté ſur le maître mât. P. FOURNIER.

TRINQUET, eſt auſſi le bas du tenon ou ton du mât. OZANAM.

TRINQUETTE, ou TRIQUETTE. ſ. fém. Tèrme de Marine. C'eſt une voile latine, ou à tiers-point; c'eſt-à dire de figure triangulaire, comme celle de l'artimon, & de la plûpart des bâtimens du Levant. *Velum latinum triangulare.* La *trinquette* ſe met de beau tems le long du grand eſté, auquel elle eſt jointe par le moyen d'un faux eſté avec des cordelettes qu'on guinde en haut par ſon iſſas, & qu'on gouvèrne en bas ſelon le vent avec une éſcoute. P. FOURNIER.

TRIO. ſ. m. Partie d'un concert où il n'y a que trois pèrſonnes qui chantent. Compôſition de Muſique à trois parties différentes. BROSSARD. *Ternis conflata partibus harmonia.* Ce qu'on aime mieux en un concert, ce ſont les récits, & les *trios*. Dans les *trois*, qui ſont l'éſpèce de compôſition la plus excellente, & qui doit être la plus régulière de toutes, il faut bien obſèrver 1°. Qu'outre les régles générales du contrepoint, qui défendent de faire deux octâves ou deux quintes de ſuite tant contre la bâſſe, qu'entre les parties, &c. il faut qu'on entende la tièrce dans chaque tems de la meſure, ſoit contre la bâſſe ou du moins entre les parties. C'eſt à-dire, qu'il faut qu'une des deux parties ſupérieures faſſe une tièrce contre la bâſſe, & que l'aûtre faſſe une quinte ou une octâve. 2°. Quelquefois on peut mettre la 6e accompagnée de la 8e, ou de la 4e au lieu de la tièrce, parce que pour lors les deux parties ſupérieures font tièrce entre elles. 3°. Par conſéquent on doit faire très-rârement la quinte & l'octâve, parce qu'il n'y auroit point de tièrce ni avec la bâſſe, ni entre les parties. 4°. On peut très bien pratiquer ou mettre en œuvre dans le *trio* toutes les diſſonances, & pour lors la 9 doit être accompagnée de la tièrce & de la quinte & même très bien de la ſeptième, & de la quinte ſupèrfluë, &c. pourvû qu'elle ſoit ſuivie de l'octâve. La ſéconde doit être accompagnée de la quarte, & ſuivie de la tièrce. La quarte doit être accompagnée de la quinte, ou de la ſexte, ſi elle eſt ſyncopée, & ſuivie de la tièrce; & ſi elle n'eſt pas ſyncopée, de la ſéconde, & ſuivie de la quinte juſte ou fauſſe, ſelon la ſuite du chant & de l'harmonie. Le triton doit être accompagné de la ſéxte, ou de la ſéconde, & ſuivi de la ſexte, mais rarement de l'octâve. La fauſſe quinte doit être accompagnée de la tièrce ou de la ſéxte, & ſuivie de la tièrce. La quinte ſupèrfluë doit être accompagnée de la tièrce, &c. La ſeptième majeure ou mineure & ſyncopée doit être accompagnée de la tièrce, ou de la quinte, ou de la neuvième, mais jamais ou très-rârement de l'octâve. La ſeptième majeure, la bâſſe tenant la même note, doit être accompagnée de la ſéconde ou de la ſéxte, & quelquefois de la quarte. BROSSARD.

TRIO, ſe dit auſſi de trois pèrſonnes liées d'une étroite amitié, qui vont préſque toûjours enſemble. Ces trois Demoiſelles ſont un joli *trio*. *Tres perſonæ inter ſe intimè conjunctæ, ternio.*

TRIOBOLE. ſ. m. & f. Nom de poids & de Monnoye Grécques, peſant ou valant trois oboles. *Triobolus*, *triobolum*. On donnoit à Athènes un *triobole* à ceux qui aſſiſtoient aux Aſſemblées du peuple, ſi cependant ils n'y venoient point tard. Voyez Petit, *De Legib. Attic. L. III. Tit. I.* Le *triobole* étoit la moitié de la drachme ou du dénier. *Cenalis, De Pond. & Menſ. Rat. III. Pitiſcus.*

TRIODION. Nom d'un Livre Ecléſiaſtique qui eſt à l'uſage de l'Égliſe Grécque. Il contient l'Office qu'on chante depuis le Dimanche de la Septuagéſime appellé par les Grècs le Dimanche du Publicain & du Phariſien, juſqu'au Samedy-ſaint. On lui a donné ce nom, parce que la plûpart des Cantiques, ou Canons qui y ſont contenus, ne ſont compôſez que des trois Ôdes ou Strôphes; au lieu que les aûtres Cantiques que les Grècs récitent dans leur Office, ſont compôſez de neuf Ôdes. Conſultez Allatius dans ſa prémière diſſertation touchant les Livres Ecléſiaſtiques des Grècs. *Triodium.* Le *Triodion* eſt chez les Grècs comme une partie de Bréviaire chez nous, c'eſt-à-dire, qu'il compred l'Office d'une partie de l'année; à ſçavoir dépuis le Dimanche de la Septuagéſime, qu'ils appellent le Dimanche du Publicain & du Phariſien, juſqu'au Samedy ſaint. Voici pourquoi ce Livre s'appelle *Triodion*. Les Grècs ont des Hymnes ou des Canons (car c'eſt ainſi qu'ils les appellent) pour les fêtes de N. S. de la Sainte Vièrge & des Saints. Ces Hymnes ou Canons ſont diviſez en ſtrôphes ou couplèts, auxquels ils donnent le nom d'Ôdes. Or la plûpart de celles qui ſe récitent dans le tems dont le *Triodion* contient l'Office, & qui ſe trouvent par conſéquent dans ce Livre, ne ſont que de trois Ôdes ou Strôphes, c'eſt ce qui fait qu'on nomme ce Livre *Triodion*, comme qui diroit le Livre qui contient les Hymnes à trois Ôdes. Voyez Nicephôre, Calliſte dans le Synaxaire. Quelques Auteurs ont crû que ce n'étoit pas l'Hymne même à trois Ôdes qu'on appelloit *Triodion*; mais ils ſe ſont trompez; c'eſt le Livre, qui contient ces ſortes d'Hymnes, comme il eſt manifeſte par le Rituel des Grècs & par l'Euchologe. Cependant cette ſorte d'Hymne s'appelle auſſi *Triodion*, comme celle qui n'a que deux Strôphes ſe nomme Diodion, & celle qui en a quatre; Tetraodion. Voyez *Leo Allatius, Diſſert. I. De Libr. Eccleſ. Græc. Meurſius* & *Suicer.*

TRIOLAINE. Vieux ſ. f. qui ſe trouve dans Coquillard, page 43. C'eſt une traînée ou longue ſuite de pèrſonnes. BOREL. *Longa hominum turba*, ou *ſeries*.

TRIOLET. ſ. m. Poëſie ancienne, plaiſante & ſatirique, en forme de petit Rondeau, compôſé de cinq vèrs ſous deux rimes, dont le prémiér ſe répéte après le troiſiême, & les deux prémiérs après le cinquième. *Reciprocans carmen Gallicum.* La mode étoit revenuë il n'y a pas long-tems de faire des *Triolets*.

TRIOMPHAL, ALE. adj. Qui appartient au triomphe. *Triumphalis.* Les victorieux entroient dans Rome ſur un char *triomphal*. Robbe *triomphale*. ABLANC. Les arcs *triomphaux* des Anciens étoient bâtis à la manière de trois grands portails, où étoient répréſentez les beaux faits de celui en l'honneur duquel ils étoient dreſſez. On dreſſe des arcs *triomphaux* dans les ruës, aux portes, quand les Rois font leurs entrées dans les villes. Les palmes *triomphales* étoient des palmes dont on honoroit le tombeau des Martyrs.

Évandre érigea une ſtatuë à Hèrcule, & la dédia ſous le nom de *triomphal*. Il y avoit à Rome une porte *triomphale*, qui étoit celle par où entroient en pompe, ceux qui triomphoient, comme

la

la Porte Saint Antoine à Paris eſt celle par laquelle ſe font les entrées d'Ambaſſadeurs. L'habit *triomphal*, ou la robbe *triomphale* étoit d'abord de pourpre toute ſimple ; on y ajouta enſuite des broderies. Dion rapporte L. XLIV. qu'un des honneurs que le Sénat accorda à Céſar, fut la pèrmiſſion de porter toûjours, & dans Rome même, la robbe *triomphale*. Après la victoire d'Auguſte ſur les Aſturiens, on lui accorda de la porter avec la couronne le prémiér jour de l'an.

On appelloit *colonne triomphale*, une colonne élevée chez les Anciens en l'honneur d'un Héros, & dont les joints des tambours étoient cachez par autant de couronnes qu'il avoit d'expéditions militaires. *Triumphalis columna*.

TRIOMPHAMMENT, adv. En triomphe, en victorieux. *Triumphali apparatu, mirificè, glorioſè*. Le Roi a enfin forcé une telle place, il y eſt entré *triomphamment*.

TRIOMPHANT, ANTE. adj. Victorieux ; qui triomphe. *Victor, triumphans*. Le Roi a eû la gloire de voir toûjours ſes Armées victorieûſes, & *triomphantes*. Les vainqueurs ſont entrez *triomphans* dans la place, & par la brêche.

Le Prince eſt triomphant, *& les peuples gémiſſent*. CORN.

Publions en tous lieux,
Du plus grand des Héros la valeur triomphante. QUINT.

TRIOMPHANT, ſignifie auſſi, Magnifique, pompeux, ſupèrbe. *Magnificus, ſplendidus, ſumptuoſus*. Une entrée magnifique & *triomphante*. Il y avoit à ce Carrouſel, à cette revûë, des Cavaliérs, des Officiérs bien leſtes & *triomphans*. Cette beauté dans ce bal étoit fort parée & *triomphante*.

TRIOMPHANT, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles & morales. L'Égliſe militante eſt ſur la tèrre. *Eccleſia militans in terrâ*. L'Égliſe *triomphante*, c'eſt-à-dire, glorieûſe, & bien-heureûſe dans le ciel. *Triumphans in cœlo*. Cet homme a été longtems pèrſécuté & calomnié ; mais enfin il eſt ſorti *triomphant* de ſes ennemis. Ce Docteur a convaincu les Hérétiques, il eſt ſorti *triomphant* de cette conférence ; c'eſt-à-dire, victorieux. De *Triomphante* mémoire, ſe dit en parlant des grands Princes morts dèpuis peu, & dont les actions éclatantes ou les belles qualitez ſont encore préſentes à la mémoire de leurs ſujêts. Le Roi Louïs XIII. de *triomphante* mémoire.

TRIOMPHATEUR. ſ. m. Victorieux, qui triomphe, ou qui a triomphé. *Triumphator, victor*. La tèrre ſe réjouïſſoit de ſe voir cultivée par des conquérans, & des *triomphateurs*. LE MAI. La famille des Scipions a été féconde en *triomphateurs* ; c'eſt-à-dire, en Héros qui ont eû les honneurs du triomphe. Bien des gens font difficulté de l'employer. REFL.

TRIOMPHE. ſ. m. Cérémonie, ou ſolennité qu'on pratiquoit aûtrefois à Rome pour faire honneur à un Général victorieux, en lui faiſant une entrée magnifique. *Triumphus*. C'étoit le plus ſupèrbe, & le plus pompeux ſpectacle des Romains. Le Sénat décèrnoit les honneurs du *triomphe* à ceux qui avoient conquis une Province, ou gagné quelque grande bataille. Le Triomphateur précédé du Sénat paroiſſoit élevé ſur un char, couronné de lauriér ; après lui marchoient les captifs. On menoit les Rois vaincus chargez de chaînes en *triomphe* ; leurs dépoüilles y étoient étalées, & ſuivoient le char de *triomphe*. Cléopâtre s'empoiſonna pour ne point ſervir d'ornement au *triomphe* d'Auguſte. On prétend que Bacchus a été l'inventeur des *triomphes*, & qu'il triompha de la conquête des Indes. Cependant cette cérémonie n'a été en uſage que chez les Romains. Il y avoit les grands *triomphes* qu'on appelloit *curules*, & les petits qu'on appelloit *ovations*. L'ovation ſe faiſoit avec une pompe modique. On trouve ſouvent des *triomphes* marquez ſur les médailles Conſulaires par des quadriges. C. Duillius ayant gagné la bataille contre les Carthaginois, obtint le prémiér *triomphe* naval qui ſe fit à Rome. Ce fut l'an 493. de ſa fondation, 258 ans avant JÉSUS CHRIST.

Le TRIOMPHE avoit été mis au nombre des Dieux par les Romains ; car que ne déifioient-ils pas ? On en trouve ſur les médailles de la famille Papia, & même, ſelon M. Vaillant, ſur celles des familles Claudia, Furia, Manlia & Sèrvilia ; mais cela n'eſt pas ſi ſûr. Sur celles de la famille Papia, ce Dieu eſt répréſenté couronné de lauriér, avec ſon nom TRIUMPUS. Sur les aûtres, il ſemble que ce ſoit plutôt un Apollon qu'un *Triomphe*, parce qu'il a de grands cheveux friſez comme ce Dieu ; ou plutôt c'eſt un Bacchus.

TRIOMPHE, ſignifie quelquefois ſimplement, Victoire. *Victoria*. Les *triomphes* de Miltiades empêchoient Thémiſtocle de dormir. Tout votre régne n'a été qu'une ſuite de *triomphes*, & de ſuccès étonnans. PAT.

TRIOMPHE, ſe dit auſſi de quelques cérémonies, qui ſe font ſur mèr après une victoire où l'on a pris des vaiſſeaux ennemis. Après ce combat, qui nous laiſſa maître des deux fregates, nous ſuivîmes l'uſage des victoires navales ; nous leur attachâmes leurs pavillons à leurs haubans, les faiſant paſſer en triomphe dèpuis l'avant de notre flotte juſqu'à l'arrière. AUBIN.

TRIOMPHE, ſe dit figurément en chôſes morales. Cette beauté mene en *triomphe* pluſieurs captifs. *Multos captivos ſecum duxit per triumphum*. Je ne voulus pas qu'elle eût le plaiſir d'apprendre que je ſçavois qu'elle triomphoit de moi, ni augmenter ſon *triomphe* par mon déſeſpoir, & par mes reproches. P. DE CL. Les femmes aiment naturellement le *triomphe* de leur beauté. M. SC. Les paſſions menent en *triomphe* le jugement, l'eſprit & la ſcience. BAL. Le *Triomphe* de la Foi eſt le tître de pluſieurs Livres.

L'émail riche & brillant que nos champs font éclôrre,
N'eſt encore réſervé qu'au triomphe de Flôre.
N. CH. DE VERS.

TRIOMPHE. ſ. f. Tèrme du jeu des cartes. Les cartes que l'on a en main, & qui ſont de la couleur dont on jouë, ont l'avantage ſur toutes les aûtres, & c'eſt ce qu'on appelle la *triomphe*. *Folium luſorium triumphale*. La *triomphe* eſt de pic, de trefle. On lui a couppé, on lui a mangé deux *triomphes* par un à tout ; on a joüé le Roi & la Dame de *triomphe*. Il y a auſſi un jeu qui s'appelle *triomphe*. Joüer à la *triomphe*.

On dit provèrbialement, qu'il ne faut pas chanter le *triomphe* avant la victoire ; pour dire, que les chôſes peuvent changer.

TRIOMPHE de l'Iſle, eſt un piqueré fin ſur un beau blanc, ſa fleur large, ſa plante vigoureûſe : il veut quatre boutons.

TRIOMPHER. v. act. Entrer en triomphe, ſolemnellement, ou en vainqueur dans quelque ville. *Triumphare, triumphum agere, triumphantem invehi*. Quand Camillus *triompha* dans Rome, il étoit tout peint de vèrmillon, comme témoigne Pline. Paul Émile *triompha* du Roi Pèrſée, il le mena en triomphe.

TRIOMPHER, ſignifie auſſi, vaincre, ſubjuguer par la force des armes. *Domare, debellare, ſubjugare, ſubjicere*. La France a toûjours *triomphé* de l'Éſpagne.

TRIOMPHER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, ſubjuguer, vaincre, l'emporter. *Vincere, ſubjugare, triumphare*. JÉSUS CHRIST a *triomphé* de la mort par ſa Réſurrection. Les Martyrs ont *triomphé* des Tyrans. La Foi *triomphera* toûjours de l'enfer. La Philoſophie *triomphe* aiſément des maux paſſez, & des maux à venir ; mais les maux préſens *triomphent* d'elle. LA ROCHE. L'hypocriſie *triomphe* tous les jours de la vèrtu. S. ÉVR. Il y a des hommes qui par la force de leur raiſon *triomphent* de la douleur, & de la volupté. M. ÉSP. Nous écoutons avec une approbation froide & tranquille le récit des combâts, où la modération *triomphe* de l'emportement. P. D'ÉLOQ. L'amour *triomphe* de mon cœur, & de ma libèrté. SAR.

Amour pour toutes armes,
Veut des ſoupirs, & des larmes :
C'eſt ce qui triomphe *des cœurs.* LA FONT.

TRIOMPHER, ſe dit auſſi en parlant des avantages dont on ſe vante ; & ſignifie, Réüſſir, faire mèrveille. *Triumphare, exultare*. Quand cet Avocat replique, il *triomphe* par la force de ſon raiſonnement. Cet homme eſt fort ſçavant en Phyſique ; quand il eſt ſur cette matière, il *triomphe*. La pèrſévérance l'a fait *triompher* de tous ſes envieux, de tous ſes ennemis. Quand cette beauté eſt parée, elle *triomphe* de tous les cœurs. On dit auſſi en mauvaiſe part, qu'un homme fait gloire, fait vanité de ſes vices, qu'il en *triomphe* ; qu'il a *triomphé* de la vèrtu d'une pèrſonne.

TRIONFO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Calâbre Citérieure, Province du Royaume de Naples. *Triontus Fluvius*. Elle prend ſa ſource près du Bourg d'Acri, & ſe décharge dans le Golfe de Tarente, au Cap de *Trionto*, environ à trois lieuës de Roſſano, vèrs le levant. On la prend communément pour celle qu'on nommoit anciennement *Hylias*, que Cluvièr croit pourtant être la Canéta. MATY.

TRIPAILLE. ſ. f. Nom collectif, qui ſe dit de pluſieurs tripes enſemble *Inteſtina, ilia*. On dit d'une femme exceſſivement grâſſe, Ce n'eſt que *tripaille*. *Præpinguis*.

TRIPALDA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec tître de Duché. *Tripalda*. Il eſt dans la Principauté ultèrieure, Province du Royaume de Naples, près de la rivière de Sabbato, & de la petite ville d'Avellino. MATY.

TRIPARTITE. adj. f. Qui eſt diviſé en trois. Il n'eſt guères en uſage qu'en cette phrâſe : Hiſtoire *tripartite*, celle qui eſt l'Abregé des trois compôſées par Euſébe, par Socrate & par Sozoméne. *Tripartita*.

TRIPE. ſ. f. ou TRIPPE. Partie des entrailles d'un animal. *Omaſa*. Il paroiſſoit un bout de la *tripe* qui ſortoit hors de ſa playe. Cela eſt mou comme *tripe*, ſent la *tripe*.

Ménage tient que c'eſt un vieux mot Gaulois qui s'eſt étendu par toute l'Europe. Les Anglois diſent auſſi *tripe*, les Flamans *trijp*, les Éſpagnols & les Italiens *tripa*. Borel le dérive de *thrips*, qui eſt une ſorte de vèrs fort longs, dont les boyaux ont la reſſemblance, ou parceque les boyaux ont ordinairement des vèrs, ou parcequ'ils en contiennent ordinairement: d'où vient un tripon, c. un boudin. Bor. La prémière raiſon eſt meilleure; c'eſt pour cela qu'on appelle le mouvement périſtaltique des inteſtins, mouvement vèrmiculaire.

Tripe, ſignifie auſſi le ventre d'un homme; *Exta, alvus interior*, & on dit qu'on lui a donné un coup d'épée dans les *tripes*, que ſes *tripes* ſortoient, qu'on lui a recouſu les *tripes*. On dit auſſi, qu'il a beaucoup de *tripes*, quand il a le ventre d'une groſſeur éxtraordinaire.

Tripe, ſe dit plus ordinairement au pluriel de ce qui eſt enfèrmé dans le corps de l'animal, ſoit au deſſus, ſoit au deſſous du diaphragme. *Interanea*. Le poûmon & le foye ſont mis au rang des *tripes*. La ratte, l'éſtomac, les piéds & les têtes de mouton ſe vendent parmi les *tripes*. Comment Gargamelle mourut pour avoir mangé un grand plat de *tripes*. Une fricaſſée de *tripes*. Les iſſuës, inteſtins, ou *tripes* des béſtiaux. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui, ni dans l'Europe ſeulement que cette partie des béſtiaux a été au nombre des alimens. Les Anciens, ſur tout les Grècs & les Aſiatiques, s'en ſervoient communément dans leur repas. Homère rapporte, Iliade I. v. 464, qu'on mangeoit les entrailles, ou les *tripes* des victimes. Il dit la même chôſe au II. Livre du même poême, v. 427. Virgile dit la même chôſe au L. VIII. de l'Énéide, v. 179. Athénée; en parlant de differens féſtins ſplendides & délicieux, compte toûjours parmi les mêts des inteſtins d'animaux.

Tripes, ſe dit auſſi figurément & par mépris, des paſſages & lambeaux qu'on tire des Auteurs Grècs & Latins, pour en faire des citations inutiles, ou affectées, ou pédanteſques, pour faire paroître quelque érudition à contre-tems. *Textus excerptus ex variis auctoribus*. Il ne prenoit pas moins de plaiſir à mes *tripes* Latines, qu'aux petites hiſtoires & ſornettes de M. Renaudot. Mascur.

On dit provèrbialement d'un homme qui a beaucoup vômi & avec grand éffort, qu'il a vômi *tripes* & boyaux, *tripes* & boudins. *Multùm evomuit*. On dit auſſi de celui qui s'eſt dévoüé à un aûtre, qu'il eſt à lui *tripes* & boudins. Dans les propôs des buveurs de Rabelais on dit, N'avez-vous rien à mander à la rivière, celui-ci va laver les *tripes* du veau que j'ai habillé ce matin.

On dit provèrbialement, Il eſt blond comme un baſſin à cûire des *tripes*, en parlant d'une pèrſonne qui a une belle chevelure blonde. Ce provèrbe eſt bas, & n'eſt en uſage que chez les païſans & le peuple. On le trouve dans l'agréable Dialogue de Pièrrot de Saint Oüen & de Jeannin de Montmorency.

Tripe. ſ. f. Étoffe de laine qu'on manufacture & qu'on couppe comme le velours. *Textum villoſum*.

Ce mot vient apparemment de *tèrciòpelo* Éſpagnol, qui veut dire *velours*, parceque c'eſt en éffet du velours de laine.

TRIPEMADAME. ſ. f. On dit auſſi *triquemadame*, Plante qui eſt une éſpéce de joubarbe, & qui pouſſe pluſieurs petites tiges rondes, grâſſes, foibles, couchées par tèrre, revêtuës de beaucoup de petites feüilles épaiſſes, oblongues, finiſſant en pointe, pleines de ſuc, bleuës au commencement, enſuite rougeâtres. Ses fleurs ſont à ſix feüilles diſpôſées en rôſe, de couleur jaûne. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit compôſé de pluſieurs graines remplies de ſemences. Sa racine eſt garnie d'une infinité de filâmens. En Latin, *ſedum minus luteum folio acuto*. C. Bauh. La *tripemadame* eſt aſtringente; on en mange en ſalade. Il en croît ſur les murailles une ſorte qui fleurit jaûne, elle eſt âcre & cauſtique.

TRIPER, Vieux mot qui s'eſt dit pour danſer: ce qui vient de trépigner, ou du Latin *tripudiare*; & en Languedoc fatripet, c. tire éxtraordinairement. Borel. Voyez Ribaud. T. IV. p. 1285.

TRIPERIE. ſ. f. Lieu à Paris où l'on diſtribuë les tripes aux tripières. *Iliarium macellum*. La *triperie* de Paris eſt fort propre. Aller à la *triperie*.

TRIPETIA. Vieux mot, un trépiéd. Borel. *Tripus*.

TRIPETIA. ſ. f. Hèrbe dite *Sellula tripes*. Grand Atlas. Borel.

TRIPHTHONGUE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Jonction, & aſſemblage de trois voyelles: comme *u a e*. *Triphthongus*, Quintil. L. I. Chap. 6. ſoutient qu'il n'y a jamais eû de ſyllabes de trois voyelles, ſans que l'une ſe change en conſonne. Scioppius a prétendu le contraire. Quoiqu'il en ſoit du Grèc & du Latin, qui étoient les ſeules langues dont Quintilien avoit connoiſſance, il eſt cèrtain qu'il y a aujourd'hui bien des langues vivantes en Europe, dans leſquelles les *triphtongues* ſont en uſage.

TRIPIÉR. ſ. m. Celui qui achette toutes les entrailles des bêtes

que les Bouchers tuent, & qui les fait cuire pour les vendre à des femmes qu'on appelle *tripières*. *Iliarius propola omaſarius*. Voyez les Réglemens qui concèrnent les Tripières par rapport à la ſanté, rapportez par M. de la Marre dans ſon Traité de Police T. I. p. 538. Les échaudoirs des Tripières, doivent être éloignez du milieu des villes. Id. p. 554. Les Tripières ne doivent faire aucun lavement en tems de contagion. Id. p. 626. Voyez encore ſur les *Tripiérs* & les *Tripières*, le Traité de Police T. II. L. V. Titre XX. C. 11. p. 1300. & 1301.

TRIPIÈRE. ſ. f. Femme qui vend des tripes. *Iliaria propola omaſaria*. Un baſſin, un bacquet de *tripière*.

On appelle auſſi une femme groſſière de corps, & trop grâſſe, une *tripière*. *Perpinguis*.

On appelle provèrbialement, couteau de *tripière*, qui couppe des deux côtez, celui qui eſt de deux partis contraires, un éſpion double, ou celui qui médit de l'un en l'abſence de l'aûtre. *Bifidus, anceps*.

TRIPIO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Vallée de Démona, en Sicile. *Tripium*, anciennement *Abacenum*, *Abacena*. Il eſt ſitué ſur un roc éſcarpé, à dix lieuës de Méſſine, vèrs le couchant. Maty.

TRIPLE. adj. & ſ. m. f. Quantité compoſée de trois nombres ou parties. *Triplex, triplus*. Les Hollandois ont fait une *triple* alliance contre le Roi.

> *Une coëffure à* triple *étage*
> *Sur un lugubre habit, un crêpe à* triple *étage*.
> *Effarouchera les amans*. Double Veuv.

La *triple* couronne du Pape. *Tiaras, tiara*. On le dit auſſi de ce qui eſt multiplié par trois. Pour épargner un écu, il en coute ſouvent le *triple*. Le nombre 9. eſt le *triple* de 3. Il ſera recompenſé au *triple* du bon office qu'il a rendu.

Triple. ſ. m. Tèrme de Muſique. Meſure tèrnaire, l'une des éſpéces de meſures, où l'on bat en trois tems égaux, ou ſimples, ou compôſez, comme ſon nom le marque aſſez, dont le prémiér ſe fait en baiſſant la main, le ſecond en la détournant un peu, & le troiſiéme en la relevant. Brossard. *Tripla. Menſura tripla*, ou *ternaria*. Il y a trois claſſes de *triples*; des *triples* ſimples, des *triples* compôſez, & des *triples* mixtes. Les *triples* ſimples s'appellent auſſi ſimplement *triples*, & ce ſont ceux qui n'ont que trois tems ſimples, c'eſt-à-dire, dont les tems ne peuvent être ſouſdiviſez châcun en trois aûtres notes égales. Or il y en a cinq éſpéces differentes pour marquer cinq degrez de lenteur, ou de vîteſſe. La prémière eſt le *triple* majeur ou grand *triple*, ou *triple* de rondes ou *triple* de trois pour une, ainſi nommé, parce que les bréves ou les quârrées, & les ſemibréves ou rondes qui ſont des notes d'une longue valeur, y dominent, & que l'on doit en battre la meſure lentement & grâvement, enſorte que châque tems ſoit par conſéquent plus grand, ou plus long que ceux des aûtres *triples* ſuivans. La ſeconde éſpéce de *triple* ſimple, eſt celle que les Italiens appellent *Tripla minore*, & nos François *triple* mineur, ou *triple* de trois pour deux. La troiſiéme éſpéce de *triple* ſimple, eſt celle que les Italiens appellent *Tripla picciola* ou *Seſquiterza*, & les François petit *triple*, ou *triple* de noices, ou *triple* de trois pour quatre, ou trois quatre trois. On le marque ainſi $C\frac{3}{4}$ ou ſimplement $\frac{3}{4}$ ou plus ſimplement 3. Sous un de ces trois ſignes, trois noirs font une meſure, au lieu qu'il en fait quatre pour la meſure binaire. La quatriême éſpéce de *triple* ſimple, eſt celle que les Italiens nomment *tripola crometta*, ou *Ottina*, ou *tripola di crome*, ou *ſubdupla ſub-ſuper-bi-parziente-terza*; & les François *triples* de croches, du *triple* de trois pour huit, ou ſimplement de trois huit, parceque ſans doute il n'a point d'aûtre ſigne que ces deux chifres $C\frac{3}{8}$ ou ainſi $\frac{3}{8}$ qui marquent que trois croches font une meſure, au lieu qu'il en faut huit dans la meſure binaire. La cinquiême éſpéce de *triple* ſimple, eſt celle que les Italiens appellent *Tripola ſemicromettа*, ou *di ſemicrome a crome*, & les François *Triple* de doubles croches, ou de 6. pour ſeize, parceque ſon ſigne ſont ces deux nombres ainſi $C\frac{3}{16}$ ou ainſi $\frac{3}{16}$ qui marquent que trois doubles croches font une meſure, au lieu que dans la meſure binaire il en faut ſeize, par conſéquent que 6. *triples* croches & une croche pointée font auſſi une meſure, qu'une ſimple croche ne vaut que deux tems, &c. Ce *triple* eſt propre pour les expreſſions fort vîtes & fort rapides, puiſque châque tems de la meſure ne doit durer qu'autant de tems que dure une double croche dans la meſure ordinaire.

Les *triples* compôſez ſont ceux qui non ſeulement ont trois tems & ſe battent à trois tems, comme les ſimples, mais auſſi dont châque tems ſe peut ſubdiviſer en trois aûtres tems ou notes égales. C'eſt pour cela que les Italiens les nomment d'un nom général *Nonupla*, & nos François meſures à 9. tems, quoique fort improprement: car on devroit plutôt les nommer *Doubles* ou

ou *Doublement triples*, dit M. Broſſard. Depuis un ſiécle il y en a trois éſpéces en uſage : car avant ce tems-là on ne ſçavoit ce que c'étoit. La première eſt celle que les Italiens nomment *Nonupla di ſemiminime*, ou *Dupla ſeſqui-quarta*, & les François *Triple* de neuf pour quatre, ou Neuf quatre, parce qu'il a pour ſigne ces deux nombres ainſi C $\frac{9}{4}$ ou $\frac{9}{4}$ qui marquent qu'il faut 9. notes pour châques meſures; ſçavoir, trois à châque tems au lieu de deux; par conſéquent qu'une blanche pointée vaut un tems, & qu'étant ſimple, elle ne vaut que les deux tièrs d'un tems. Le bâton, le demi-bâton & la paûſe valent à l'ordinaire 4. ou 2. ou 1. meſure, mais la demi-paûſe ne vaut qu'un tems, ou la troiſiême partie de la meſure, & non pas la demi meſure; le ſoûpir en vaut la 9e partie, &c. Ce *triple* eſt propre pour les expreſſions tendres & affectueûſes, & ſe doit battre modérément, ni trop léntement ni trop vîte.

La ſéconde éſpéce, eſt celle que les Italiens appellent *Nonupla di crome*, ou *ſeſqui-ottava*, & les François *Triples* de 9. pour 8. parce que ce triple a pour ſigne C $\frac{9}{8}$ ou $\frac{9}{8}$ qui marquent qu'il faut neuf croches; ſçavoir, trois dans châque tems pour faire la meſure au lieu de 4. par conſéquent qu'une note ſimple ne vaut que deux tièrs d'un tems, & un tems entiér, quand elle eſt pointée, &c. Le bâton, le demi-bâton & la paûſe valent comme dans le précédent; mais on ne ſe ſért jamais de la demi-paûſe. Le ſoûpir ſeul vaut le tièrs ou un des tems de la meſure; le demi ſoûpir en vaut la 9e partie, &c. Ce *triple* eſt propre pour les expreſſions vives & gayes, & ſe doit battre vîte & gayement.

La troiſiême éſpéce, eſt celle que les Italiens appellent *Nonupla di ſemicrome*, ou *ſub ſuper-ſetti-parziente-nona*, & nos François *triple* de 9 pour 16, parceque ce *triple* a pour ſigne ces deux nombres ainſi C $\frac{9}{16}$ ou ainſi $\frac{9}{16}$ qui marquent qu'il faut 9 doubles croches pour faire une meſure, ſçavoir, trois à châque tems, au lieu de huit; par conſéquent qu'une croche pointée vaut un tems ou le tièrs de la meſure; qu'étant ſimple, elle ne vaut que les deux tièrs d'un tems, &c. Le bâton, le demi-bâton, & la paûſe valent comme à l'ordinaire. Mais on ne ſe ſért jamais de la demi-paûſe, ni du ſoûpir. Le demi ſoûpir vaut un tems, ou le tièrs de la meſure, &c. Ce *triple* eſt propre pour les expreſſions trés-vîtes & trés-rapides.

M. Broſſard croit que comme on a inventé cinq éſpéces de *triple* ſimple afin de marquer les différens degrez de lenteur & de vîteſſe qu'on devoit donner à la meſure, il ſeroit bon, outre les trois éſpéces de *triples* compôſez qu'on vient d'expliquer, & qui ſont les ſeuls qui ſe trouvent dans les ouvrages des Modèrnes, d'en introduire encore deux aûtres éſpéces & d'ajouter aux trois ſignes cy-deſſus $\frac{9}{4}$ $\frac{9}{8}$ $\frac{9}{16}$ ces deux aûtres ſignes $\frac{9}{1}$ $\frac{9}{2}$; que rien ne ſeroit plus facile; qu'on pourroit fort bien nommer le prémiér en Italien *Nonupla di ſemibrevi*, ou *ſeſqui-nona*, & en François *triple* de 9 pour 1 ou neuf un; que pour une meſure il faudroit 9 ſémibréves ou rondes, ſçavoir, trois à châque tems; que pour un tems il faudroît une breve ou quarrée avec un point, parceque ſans point elle ne vaudroit que les deux tièrs d'un tems; que le bâton ne vaudroit que deux meſures, le demi-bâton une meſure, la paûſe un tems de la meſure, & la demi-paûſe un tièrs de la meſure, &c. & que cette éſpéce de *triple* ſeroit très-propre pour les expréſſions fort triſtes & languiſſantes, & généralement pour toutes celles qui demandent une meſure fort lente. On nommeroit, continuë-t-il, le ſécond en Italien *Nonupla di minime*, & en François *triple* de 9 pour 2, ou Neuf deux, parcequ'il auroit ces deux nombres pour ſignes en cette manière $\frac{9}{2}$ qui marqueroient 1°, que pour une meſure il faudroit neuf minimes ou blanches, ſçavoir, trois pour châque tems. 2°. Que pour un tems il faudroit une ſémi-bréve, ou ronde avec un point, parceque ſans point elle ne vaudroit que les deux tièrs du tems, &c. 3°, Que le bâton ne vaudroit que deux meſures, la paûſe un tems, & la demi-paûſe un tièrs de tems, ou la neuviême partie de la meſure. Et ce *triple* ſeroit très propre pour les mouvemens que les Italiens marquent *lento*, *adagio*, c'eſt-à-dire, lentement.

Les *triples* mixtes ſont ceux qui participent de deux ſortes de meſures, c'eſt-à-dire, qui pour la manière d'en battre la meſure, ſuivent par éxemple la meſure binaire; & pour la valeur de leurs notes ou figures, ſuivent la meſure tèrnaire. Mais comme il y a deux ſortes de meſure binaire, ſçavoir, une ſimple qui conſiſte en un ſeul frappé & en un ſeul levé, ou de deux tems & une compôſée ou doublée, qui a deux frappez & deux levez, ou quatre tems, on doit diviſer les *triples* mixtes en deux éſpéces. 1°. Ceux qui ſe battent à deux tems, & 2°, ceux qui ſe battent à quatre tems.

Les *triples* qui ſe battent à deux tems, ſont nommez par les Italiens d'un mot général *ſeſtuple*, & par quelques François meſures à ſix tems, mais improprement, à ce qu'il paroit à M. Broſſard, qui croit qu'on devroit plûtôt les nommer *triples* binaires. On n'en trouve que de trois éſpéces dans les Auteurs; mais comme le même Auteur trouve autant de raiſon d'en ajoûter deux aûtres éſpéces qu'aux précédens, il en compte cinq éſpéces, que nous allons définir & éxpliquer avec lui.

La prémière éſpéce, qui eſt une de celles que M. Broſſard ajoûte, pourroit s'appeller en Italien *ſeſtupla di ſemibrevi*, & én François *triple* de ſix pour un, ou ſix un; ſon ſigne ſeroit $\frac{6}{1}$ qui marqueroit que pour une meſure il faudroit 6 rondes au lieu d'une, ſçavoir, trois en battant, & trois en levant. 2°. Que pour un tems il faudroit une bréve ou quârrée avec un point, & que ſans point elle ne vaudroit que deux tièrs d'un tems, &c. 3°. Que le bâton vaudroit deux meſures, le demi bâton une meſure, la paûſe un tems & la demi paûſe une 6e partie de la meſure. Ce qui ſeroit fort propre pour les éxpreſſions triſtes & fort lentes.

La ſéconde éſpéce ſe pourroit nommer en Italien *ſeſtupla di minime*, & en François *triple* de 6 pour 2 ou ſix deux & ſe marqueroit ainſi $\frac{6}{2}$. Pour un tems il faudroit une ſemibréve ou ronde avec un point; ſans point elle ne vaudroit que les deux tièrs d'un tems; le bâton vaudroit deux meſures; le demi-bâton une meſure, la paûſe un tems, c'eſt à dire, ou un frapper entiér, ou un lever entiér; la demi paûſe le tièrs d'un tems, ou la 6e partie de la meſure, &c. Ce qui ſeroit fort propre pour marquer les mouvemens que les Italiens nomment *lento*, *tardo*, *grave*, *adagio*, &c. c'eſt-à dire, lent, grâve. Voilà les deux éſpéces de *triples* mixtes qui ſont l'invention de M. Broſſard. Les trois qui ſuivent, ſont dans l'uſage.

La troiſiême éſpéce de *triple* binaire, eſt celle que les Italiens nomment *ſeſtupla di ſemiminime*, ou *ſuper-bi-parziente-quarta*, ou *ſeſqui altera*, & les François *triple* de 6 pour 4, qui a pour ſigne C $\frac{6}{4}$ ou $\frac{6}{4}$. Ce qui 1°, marque, qu'il faut ſix noires & par conſéquent douze croches, ſçavoir, trois noires à châque tems, &c. au lieu de deux. 2°. Qu'une blanche pointée vaut un tems ou 3 noires, & quand elle n'eſt pas pointée, elle ne vaut que les deux tièrs d'un tems, c'eſt-à-dire, deux noires, &c. 3°, Que le bâton vaut quatre meſures, le demi-bâton deux meſures, la paûſe une meſure, la demi paûſe la moitié d'une meſure; on la marque auſſi ſouvent par trois ſoûpirs diſpôſez en triangle, un en haut & deux en bas. Le ſoûpir vaut une note, c'eſt à-dire, la ſixiême partie d'une meſure, &c. On ſe ſért ordinairement de ce *triple* dans les mouvemens tendres & affectueux, quelquefois & même ſouvent en France, quoiqu'abuſivement on l'employe pour des mouvemens rapides & vîtes, &c.

La quatriême éſpéce de *triple* binaire, eſt celle que les Italiens appellent *ſeſtupla di crome*, ou *ſub-ſuper-bi-partiente-ſeſta*, ou *ſeſquiterza*, & les François *triple* de 6 pour 8. ou ſix huit, parcequ'il a pour ſigne C $\frac{6}{8}$ ou $\frac{6}{8}$ Ce qui marque 1°, qu'il faut ſix croches, & par conſéquent douze doubles croches pour une meſure, ſçavoir, trois croches à châque tems, &c. au lieu de 4. 2°, Qu'une note pointée vaut un tems, ou 3 croches; & non pointée les deux tièrs d'un tems, &c. 3°. Que le bâton, le demi-bâton & la paûſe valent à l'ordinaire 4, 2. & 1 paûſes; que la demi paûſe vaut une demi-meſure; qu'on ne ſe ſért que fort rârement du ſoûpir, en la place duquel on met plutôt deux demi-ſoûpirs; qu'enfin le demi-ſoûpir vaut une croche ou le tièrs d'un tems, ou la 6e partie de la meſure, &c. Ce *triple* eſt propre pour les expreſſions gayes, vives, animées, & ſe bat par conſéquent aſſez vîte.

La 5e éſpéce de *triple* binaire eſt appellée par les Italiens *Seſtupla di ſemicrome*, & par les François *triple* de ſix pour ſeize, & ſe marque ainſi C $\frac{6}{16}$ ou bien $\frac{6}{16}$, ce qui veut dire, 1°. qu'il ne faut que 6 doubles croches au lieu de ſeize pour remplir une meſure. 2° : Qu'une croche pointée vaut un tems, & ſeulement les deux tièrs d'un tems quand elle n'eſt pas pointée. 3°. Que le bâton, le demi bâton & la paûſe valent à l'ordinaire 4. 2. & 1 meſures; que la demi paûſe vaut une demi meſure; qu'on ne ſe ſért jamais de ſoûpir, rârement du demi-ſoûpir, en la place duquel on met deux demi-ſoûpirs. Ce *triple* eſt pour les mouvemens, & les éxpreſſions de la plus grande rapidité, que les Italiens marquent par le tèrme ſupèrlatif *preſtiſſimo*.

Les *triples* mixtes qui ſe battent à 4 tems, ſont ceux que les Italiens nomment en général *Dodecuples*, ou *Doſduples*, & quelques François Meſures à 12 tems. M. Broſſard croit qu'on les devroit plutôt nommer *Triples* à quatre, &c. On n'en trouve communément dans les Auteurs que de trois ſortes, ſçavoir, le douze quatre, le Douze huit, & le Douze ſeize, mais M. Broſſard en met encore ici cinq éſpéces.

La prémière, eſt celle qu'on pourroit nommer en Italien *Dodecupla*, ou *Doſdupla di ſemibrevi*, & en François *Triple* de douze pour un, ou douze un, parcequ'il auroit pour ſigne $\frac{12}{1}$, qui marqueroit 1°, que pour une meſure il faudroit douze ſemibréves ou rondes au lieu d'une; ſçavoir trois à châque tems, & par conſé-

quent ſix blanches à châque tems, &c. 2°. Qu'une bréve ou quârrée avec un point vaudroit un tems, & ſans point les deux tiers ſeulement d'un tems. 3°. Que le bâton ne vaudroit que deux meſures, le demi bâton une meſure, la paûſe un tems, la demi-paûſe un tiers de tems, &c. & qui ſeroit propre pour les expreſſions fort triſtes & très-lentes.

La ſéconde éſpéce de *triple* à quatre tems ſe pourroit nommer en Italien *Dodecupla*, ou *Doſdecupla di minime*, & en François *triple* de douze pour deux, ou douze deux. Il auroit pour ſigne $\frac{12}{2}$; ce qui marqueroit 1°, qu'il faudroit douze minimes ou blanches pour une meſure, trois à châque tems, par conſéquent 24 ſemi minime ou noires. 2°. Qu'une blanche pointée vaudroit un tems, & non pointée les deux tiers d'un tems. 3°. Que le bâton ne vaudroit que deux meſures, le demi-bâton une, & la paûſe un tems; la demi paûſe le tiers d'un tems: ce qui ſeroit propre pour les expreſſions grâves & lentes.

La troiſiême éſpéce de *triple* à quatre tems, nommée par les Italiens *Dodecupla*, ou *Doſdupla di ſemi-minime*, & par nos Muſiciens François *Triple* de douze pour 4, ou douze quatre, a pour ſigne C $\frac{12}{4}$ ou bien $\frac{12}{4}$, qui marque que pour une meſure il faut 12 noires au lieu de quatre, ſçavoir, trois à châque tems, & par conſéquent 24 croches au lieu de 8, &c. qu'une blanche pointée vaut un tems, & non pointée les deux tiers d'un tems; que le bâton & le demi-bâton & la paûſe valent à l'ordinaire 4. 2. 1 meſure, la demi paûſe un tems, le ſoûpir le tiers d'un tems, ou la 12e partie d'une meſure, &c. Ce qui eſt propre pour les expreſſions tendres, affectueûſes, & quelquefois pour celles qui ſont vives & animées.

La quatriême éſpéce de *triple* à 4 tems, commence à devenir fort à la mode en France. Les Italiens la nomment *Dodecupla*, ou *Doſdupla di chrome*, ou *ſuper quadri-parziente-ottava*, ou *ſeſqui altera dupla*; & nos Muſiciens François *Triple* de douze pour huit, ou douze huit. On la marquoit ainſi C $\frac{12}{8}$ ou bien $\frac{12}{8}$, c'eſt-à-dire, 1°. qu'il faut douze croches pour faire une meſure, trois à châque tems, & par conſéquent 24 doubles croches. 2°. Qu'une noire pointée vaut un tems, & non pointée les deux tiers d'un tems, &c. 3°. Que le bâton, le demi-bâton, & la paûſe valent à l'ordinaire 4. 2. 1 meſure; que la demi-paûſe vaut deux tems, & la moitié d'une meſure; que le ſoûpir vaut un tems, & le demi-ſoupir le tiers d'un tems, &c. Ce *triple* eſt fort propre pour les éxpreſſions vives & gayes. Cependant les Italiens s'en ſèrvent auſſi ſouvent pour les éxpreſſions tendres & affectueûſes, en y mettant les mots *Adagio affettuoſo*, ou quelque avèrtiſſement ſemblable. Car de lui même ce *triple* marque de la gayeté.

Enfin la 5e éſpéce de *triple* à quatre tems, eſt celle que les Italiens appellent *Dodecupla*, ou *Doſdupla de ſemicroche*, ou *ſub ſuper-bi-parziente duodecima*, ou *ſeſqui terza dupla*; & nos Muſiciens François *Triple* de 12 pour 16 ou douze ſeize, & qu'on déſigne par C $\frac{12}{16}$ ou $\frac{12}{16}$ qui marque 1°, qu'il faut 12 doubles croches pour une meſure, c'eſt-à dire, trois à châque tems. 2°. Qu'une croche pointée vaut un tems, & non pointée les deux tiers d'un tems, &c. 3°. Que le bâton, & le demi-bâton, & la paûſe valent à l'ordinaire 4. 2. & 1 meſure; que la demi paûſe vaut deux tems ou une demi-meſure; qu'on ne ſe ſèrt jamais du ſoûpir; que le demi-ſoûpir vaut un tems. Ce *triple* eſt propre pour les éxpreſſions fort vives & très-rapides, & que les Italiens marquent par le ſupèrlatif *preſtiſſimo*.

Au rapport de Lorenzo Penna, L. II. C. 16. de ſes *Albori Muſicali*, quelques Auteurs ont voulu introduire deux aûtres éſpéces de *triples* mixtes ou mêlez. La prémière avoit pour ſigne $\frac{5}{2}$, qui marquoient qu'il falloit cinq blanches au lieu de deux pour remplir une meſure, ſçavoir, trois en battant, & deux en levant. La ſéconde avoit pour ſigne $\frac{7}{2}$, chiffres qui marquoient qu'on devoit mettre ſept blanches au lieu de deux dans chaque meſure, quatre en battant, & trois en levant. Mais comme c'étoit là proprement introduire deux ſortes de mouvemens dans une ſeule meſure, ſçavoir, 1°, le *triple* en battant, & la meſure binaire en levant dans le prémiér; & la meſure binaire en frappant, & la meſure triple en levant dans le ſecond de ces deux *triples*, & que cela auroit caûſé trop d'embarras, ces deux manières n'ont point eû de lieu. Voyez Broſſard, Dict. de Muſique, au mot *Triple*, où l'on trouvera encore d'aûtres remarques ſur ce ſujèt, & des éxemples de toutes ces différentes éſpéces de *triples*.

TRIPLEMENT. adv. En trois façons. *Triplici ratione*, *triplo*, *in triplum*. Il a gagné *triplement* en cette affaire, en l'achat, en la jouiſſance & en la revente.

TRIPLER. v. act. Multiplier par trois. *Triplicare, terducere*. Quand on *triple* ſix, on a dix-huit. Pour avoir bien fumé ſa tèrre, il a *triplé* ſa recolte. L'argent qu'il a mis dans un commèrce, a *triplé*.

TRIPLER, ſe dit au figuré, & ſignifie, Multiplier, animer. *Multiplicare*, *augere*, *exagerare*. Les grands intérêts qui font agir les Courtiſans, doublent, & *triplent* leurs paſſions. NIC.

TRIPLÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Triplicatus*, *auctus*, &c.

En Mathématique, raiſon *triplée* n'eſt pas la même chôſe que la raiſon triple. Il faut bien les diſtinguer. Raiſon *triplée* eſt la proportion d'un cube à un aûtre cube. Ainſi dans ces nombres géométriquement proportionnèls 2, 4, 8, 16, 32. comme la raiſon du prémiér tèrme 2 eſt au troiſiême 8, en raiſon doublée du prémiér au ſécond; ou comme 4 qui eſt le quârré de deux eſt à 16 qui eſt le quârré de 4, de même la raiſon de 2 à 16 qui eſt le quatriême tèrme, eſt une raiſon *triplée*; ou comme 8 qui eſt le cube de 2 à 64 qui eſt le cube de 4. Et cette raiſon *triplée* eſt compôſée de toutes les raiſons précédentes. *Harris*.

TRIPLICITÉ. ſ. f. Qualité d'un acte triple. *Triplicitas*. La *triplicité* eſt néceſſaire en quelques actes, quand ils doivent ſèrvir à trois parties.

TRIPLICITÉ, en tèrmes d'Aſtrologie Judiciaire, qui ne ſignifie pas la même chôſe que trine aſpect, ou éloignez l'un de l'aûtre de 120 degrez. Car *triplicité* & trine ſont deux tèrmes fort différens. Le tèrme de *triplicité* ne ſe dit en Aſtrologie judiciaire que des ſignes, & au contraire *trine* ſe dit des planétes. Les ſignes de *triplicité* ſont ceux qui ſont de la même nature, & non pas ceux qui ſont en trine aſpect, comme on l'a dit dans la prémière édition de ce Livre. Le Lion, le Sagittaire, & le Beliér ſont des ſignes de *triplicité*, parceque ces trois ſignes ſont de feu

TRIPLIQUER. v. n. Répondre à des dupliques. *Triplicare*, *tertiò reſpondere*, *ſecundas exceptiones refellere*. La dèrnière Ordonnance a déffendu de *tripliquer*, d'écrire au delà des dupliques.

TRIPLIQUES. ſ. f. pl. Réponſe à des dupliques. *Triplicita*. Dans les Provinces on avoit coûtume d'écrire par déffenſes, repliques, dupliques & *tripliques*, additions prémières & ſécondes.

TRIPOLI DE BARBARIE. ſ. m. Nom d'une ville Capitale du Royaume de Tripoli en Barbarie. *Tripolis*. Elle eſt ſur la mèr Méditèrranée, entre le Golfe de Sidra, & celui de Capes, environ à ſix vingt lieuës de la ville de Tunis, vèrs le levant. *Tripoli* eſt une ville aſſez grande, dont les habitans ſont fameux par leurs Pirateries. Elle a un bon port & une bonne citadelle, & elle a dépendu aûtrefois du Royaume de Tunis. Charles Quint l'ayant priſe l'an 1510. y établit les Chevaliérs de Rhodes, ou de Malte l'an 1528. qui en furent chaſſez par les Turcs l'an 1551. C'eſt maintenant une République, dont le chèf porte le nom de Day, & eſt ſous la protection du Grand Seigneur. On aſſûre que cette ville a été appellée *Tripoli*, c'eſt-à-dire, Trois villes, parce qu'elle eſt compôſée de trois villes qui portoient anciennement les noms de *Leptis magna* ou *Neapolis*, de *Taphra*, & d'*Abrotonum*. Cependant Sanſon croit que *Tripoli* n'eſt aucune de ces villes, mais l'ancienne *Oea*. MATY. On donne à *Tripoli* de Barbarie 30 d. 45 m. 15 ſ. de longitude, & 32 d. 53 m. 40 ſ. de longitude, & cela ſur des obſèrvations Aſtronomiques. Dans la Tâble de M. Harris, *Tripoli de Barbarie* eſt à 32 d. 54 m. de latitude, & à 30 d. 50 m. de longitude.

TRIPOLI VECHIO, Le vieux *Tripoli*, ou la Tour de Sabart. *Tripolis Vetus*, anciennement *Sabatra*, *Sabathra*. C'étoit anciennement une ville aſſez conſidérable, comme cela paroît par ſes ruïnes. Elle n'eſt plus qu'un village mal peuplé, à caûſe du mauvais air qu'on y réſpire. Il eſt ſur la côte du Royaume de Tripoli, à vingt-trois lieuës de la ville de Tripoli, vèrs le couchant. MATY.

Le Royaume de TRIPOLI, *Tripolitanum Regnum*, anciennement *Tripolitana Regio*. C'eſt un Royaume, ou plutôt une République, ſituée dans la Barbarie, en Afrique, entre la mèr Méditèrranée & le Biledulgérid, ayant au levant le Royaume de Barca, & au couchant celui de Tunis. Ce païs a environ deux cens cinquante lieuës de côtes. Sa largeur eſt divèrſe, de quinze lieuës juſqu'à quarante. Le tèrroit y eſt ſec & ingrat. Et ſes lieux principaux ſont, *Tripoli* Capitale, El hamma, Capes, Zoara, Sarmana, Lébeda, & Subeico. MATY.

TRIPOLI, eſt encore le nom d'une petite ville de la Natolie, en Aſie. *Tripolis*. Elle eſt ſur la côte de l'Amaſie, à vingt-trois lieuës de la ville de Trebiſonde, vèrs le couchant. On l'appelloit anciennement *Teuthrania*, ou *Iſchiopolis*, & *Iſchopolis*. MATY.

TRIPOLI, eſt encore un village dont Arrien & Pline ont fait mention. Il eſt ſur les côtes de la Mèr Noire. Il y a trois mille au deſſous une rivière qui portoit apparemment le même nom que la ville du tems de Pline. On a travaillé aûtrefois des mines de cuivre le long de cette rivière; car on y trouve encore beaucoup de recrémens de ce métail couvèrts de vitrifications émaillées de blanc & de vèrd. TOURNEF. *Voyage*, *T. II. p.* 222.

TRIPOLI DE SYRIE. Ville de la Turquie, en Aſie. *Tripolis*. Elle eſt ſur la côte de la Syrie, environ à vingt-ſix lieuës de la ville d'Antioche, vèrs le midi. *Tripoli* eſt aſſez grand, & aſſez peuplé.

peuplé. Il a un bon port & une bonne citadelle, & elle eſt capitale d'un Gouvèrnement qui porte ſon nom. Elle l'a été aûtrefois du Comté de *Tripoli*. Au reſte on croit qu'elle a pris le nom de *Tripoli*, qui ſignifie Trois villes, parce qu'anciennement elle conſiſtoit en trois villes, éloignées l'une de l'aûtre d'un ſtade, c'eſt-à-dire, de cent vingt-cinq pas. MATY.

Le Béglèrbéglic de TRIPOLI, *Tripolitana præfectura*. C'eſt un des Gouvèrnemens Généraux de la Turquie, en Aſie. Il eſt dans la Syrie, entre la mèr Méditèrranée & l'Euphrate, ayant au nord le Béglèrbéglic d'Alep; & au midi celui de Damas, & l'Arabie Déſèrte. Ses lieux principaux ſont, *Tripoli* capitale, Hama, Hemza, Laodicée, & Fayd. MATY.

Le Comté de TRIPOLI. *Tripolitanus Comitatus*. C'eſt une des quatre principautez, que les Latins fondèrent en Aſie, au tems des fameûſes croiſades. Elle étoit le long de la mèr Méditèrranée, ayant au nord la principauté d'Antioche, & au midi le Royaume de Jéruſalem. *Tripoli* de Syrie en étoit la capitale, & elle renfèrmoit la partie occidentale de ce qu'on nomme maintenant le Béglèrbéglic de *Tripoli*. MATY.

TRIPOLI. ſ. m. Éſpéce de craye, ou de pièrre tendre & blanche, tirant un peu ſur le rouge, dont on ſe ſèrt à polir des chenêts, des chandeliérs de cuivre, les criſtaux, les glaces, les miroirs, les lunettes, &c. *Samius lapis*. On a poli ces chenêts avec du *tripoli*.

TRIPOLIR. v. act. Tèrme dont les femmes qui écurent & qui nettoyent la vaiſſelle avec du tripoli, ſe ſèrvent. *Samio lapide detergere*. Il faut bien *tripolir* ces chandeliérs. Ces chenêts ſont bien *tripolis*.

TRIPOLITAIN, AINE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Tripoli, ou du Royaume de Tripoli. *Tripolitanus, a*. Ce mot ſe diſoit plus particulièrement d'une contrée d'Afrique, dont Tripoli étoit capitale, & qu'on nomme à cauſe de cela la Région *Tripolitaine*. Elle étoit entre la Cyrénaïque à l'orient, la Byzacène à l'occident, la Méditèrranée au nord, & la Libye Déſèrte avec les Caramantes au midi. La Libye *Tripolitaine*. TILLEMONT, *Emp. T. III. p.* 72.

TRIPOLITAINE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui eſt de couleur de citron blanchiſſant, s'éleve haut de tèrre & fait de gròſſes fleurs. MORIN. *Anemone Tripolitana*.

TRIPOLIUM. ſ. m. Plante qui eſt une éſpéce d'aſtèr, & qui a les feüilles longues, vèrtes, aſſez épaiſſes, liſſes, ſemblables à celles du ſaule. Il ſort d'entre ces feüilles une tige haûte d'un piéd & demi ou environ, diviſée en pluſieurs branches, ſur leſquelles naiſſent de belles fleurs radiées, jaûnes dans leur diſque, bleuës ou purpurines en leur couronne, ſoutenuës par un calice compôſé de feüilles en écailles. Lorſque la fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde des ſémences blanches, garnies châcune d'une aigrette. Cette plante croît ſur le bord de la mèr. M. Tournefort l'appelle *aſter maritimus paluſtris cæruleus, ſalicis folio*. Sa racine eſt propre pour vuider les ſèroſitez & pour réſiſter au venin.

TRIPONTIO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe. *Tripontium*. Il eſt dans le Duché de Spolète, aux confins de la marche d'Ancône. Ce lieu a pris ſon nom de trois ponts qu'il a l'un ſur la Néra, l'aûtre ſur la Freddara, & le troiſième ſur les deux après leur confluant. MATY.

TRIPOT. ſ. m. Lieu propre pour joüer à la courte paûme. *Sphæriſterium*. Dans toutes les villes ſubaltèrnes du Royaume, il y a d'ordinaire un *tripot*, où s'aſſemblent tous les jours les fainéans de la ville. SCAR.

Ce mot vient *à tripudiis*, parceque les Danſeurs de corde, Saûteurs, Comédiens & Baladins ont coutume de loüer des jeux de paûme pour faire leurs danſes, leurs ſaûts, & leurs répréſentations, comme ayant beſoin de grandes ſalles & lieux élevez pour y dreſſer leurs cordes & leurs machines: ce qui les a fait appeller *tripôts* par leur nouvel uſage.

On dit provèrbialement, Battre un homme dans ſon *tripot*; pour dire, le vaincre dans ſon fort, dans la chôſe dont il fait profeſſion, & qu'il doit le mieux ſçavoir. *In propria domo percutere*. On dit à contreſens, le tirer de ſon *tripot*, pour dire, de ſon fort.

TRIPOTAGE. ſ. m. Tèrme populaire. Ménage qu'on fait en broüillant pluſieurs chôſes enſemble. *Immixtio, commixtio*. Il faut laiſſer faire aux ſèrvantes tout leur *tripotage*. Il s'employe auſſi au figuré: Cette affaire eſt un étrange *tripotage*.

> *Sous le nom de couſinage,*
> *Se fait un cèrtain* tripotage, *&c.*

Tout ce *tripotage* de veuve que tu veux faire pour attraper Dorante. COMÉD. *Attend. moi ſous l'orm.*

> *Un génie heureux & ſage*
> *Qui par rien n'eſt retreci,*
> *Un renom qui n'eſt noirci*
> *Par nul vilain* tripotage. DES-H.

C'eſt-à-dire, nul ſoupçon de mauvaiſe affaire, de mauvaiſe intrigue.

> *Dans ce détail de mon petit ménage*
> *Examinez, Pére, à votre loiſir,*
> *Si rien vous duit, de tout le* tripotage,
> *Mon réverend, je vous donne à choiſir.* SENECÉ.

TRIPOTER. v. act. & n. Tèrme populaire. Mêler pluſieurs chôſes enſemble, comme qui diroit, Se ſèrvir de trois pôts pour en vèrſer de l'un dans l'aûtre. *Miſcere, immiſcere*. Je ne ſçai comment elles ont *tripoté* tout cela. Elles ont *tripoté* tout le jour.

TRIPOTIÉR, TIÈRE. ſ. m. & f. Le Maître, & la Maîtreſſe du tripot. *Sphæriſterii magiſter*. Où eſt le *Tripotiér*? Où eſt la *Tripotière*? Pluſieurs parlent de la ſorte; mais les honnêtes gens diſent ordinairement, le *maitre* & la *maitreſſe* du tripot, ou jeu de paûme. Ils ſe ſèrvent bien auſſi du mot de *tripotiér*, mais en y ajoûtant le mot de *maitre*: où eſt le *maitre tripotiér*? Pour *tripotiér* ſeul, il ne s'employe que dans le ſtile bas. Le feu S. Antoine les garde, dit la *tripotière*. SCAR.

TRIPOUT. ſ. m. Vieux mot. La même chôſe apparemment que tripotage.

> *Et ſi malement le tenoit,*
> *Conqués eſchaper ne li pout,*
> *Tant qu'ils eurent fait ces* tripout. R. DE LA RÔSE.

TRIPPE. Voyez TRIPE.

TRIPTOLÉME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Triptolemus*. Il étoit fils d'Éleuſins, ſelon Hygin, C. 147. ou ſelon Pauſanias, de Celeus Roy d'Éleuſe; & de Mehaline. Cérès l'allaita dans ſon enfance. Elle lui apprit l'uſage du bléd, qu'il enſeigna le prémiér dans l'Attique avec l'Agriculture. Enſuite elle lui donna un char traîné par des ſèrpens ailez, & l'envoya par le monde enſeigner le même ſecret aux hommes. Voyez Hygin à l'endroit cité, & Ovide dans ſes Faſtes, L. IV. v. 559.

TRIPTOTE. ſ. m. & f. Tèrme de Grammaire, qui ſe dit des noms qui n'ont que trois cas. *Triptotos*. Le nom *Sordis, Sordem, Sorde* eſt un nom *triptote*, de même *Tantandem, tantidem, tantumdem*.

Ce mot eſt Grèc, de τρεῖς, *trois*, & πτῶσις, *cas*. Il eſt peu d'uſage, & l'on dira communément, Nom de trois cas, ou qui n'a que trois cas, plûtôt que nom *triptote*.

TRIPUDIER. v. n. Vieux mot. Danſer; de *tripudiare*. BOREL.

> *Il s'en alla* tripudier,
> *Avec les inferes là bas.* DES ACCORDS.

TRIQUE. ſ. f. Grôs bâton, ou parement de fagot. C'eſt la même chôſe que *tricot*. *Fuſtis*.

TRIQUEBALLE. ſ. m. Tèrme d'Artillerie. Éſpéce de chariot compôſé d'une fléche de bois appuyée ſur un éſſieu à deux roües par dèrrière, & un avant-train par devant. *Vehiculum tormentarium*. Le *triqueballe* ſèrt à tranſporter des piéces de canon, en les attachant ſous cette fléche avec une chaîne de fèr.

TRIQUEHOUSE. ſ. f. Vieux mot Prononcez *Tricouze*. C'eſt une chauſſure qu'on met pardeſſus les bas pour les garentir de la crotte & de la pluye; une éſpéce de guêtres ou gamaches faites de gròſſe toile, dont ſe ſèrvent les gens de campagne. *Pero*. On le dit auſſi des grands bas qu'on met dans les bottes, & des chauſſes de drap ſans ſemelles.

Ce mot, ſelon Borel, vient de *houſeaux*, qui ſignifioit aûtrefois la même chôſe; ou plûtôt il vient de *triqueuſon*, [redacted] mot Celtique ou Bas-Breton, ſignifiant la même chôſe.

TRIQUEMADAME. Voyez TRIPEMADAME.

TRIQUENIQUE. ſ. f. Affaire de néant, querelle ſur la pointe d'une aiguille. *Res nihili*.

Ce mot faiſoit un provèrbe Grèc, τριχῶν νεῖκος, *Id eſt contentio de capillis*, c'eſt-à-dire, *diſpute ſur un cheveu*. BOREL. D'aûtres croyent qu'il a été fait de *trica* & de *nihil*, qu'on écrivoit aûtrefois *nichil*.

TRIQUER. v. act. Trier les triques & les morceaux de bois pour les mèttre à part. *Separare, ſeligere*. Les Marchands de bois ſont obligez par les Ordonnances de *triquer* les bois & les buches, quand il les empilent dans les chantiérs, pour mèttre à part le bois blanc.

TRIQUER, ſignifie auſſi, Mêler. Dans le III. Chap. de l'Ordonnance de la Ville, il eſt déffendu aux Marchands de *triquer* & de mêler les marchandiſes de différens prix & qualité. *Miſcere*.

TRIQUET. ſ. m. Échaffaut de Couvreur, fait de pluſieurs piéces de bois aſſemblées en triangle, qui s'applique contre les murs On l'appelle auſſi *chevalet*. *Canterius*.

TRIREGNE, en tèrmes de Blâſon, ſe dit par quelques uns de la triple couronne du Pape; mais en Italie on l'appelle abſolument le *Regne*. *Triregnum, tiara, corona tergeminus apex*.

TRISACRAMENTAUX. ſ. m. & pl. Nom de Secte; qui ſe

dit des Hérétiques qui ne reconnoiſſent que trois Sacremens. *Triſacramentales.* Il y a eû des Proteſtans *Triſacramentaux*, qui n'admettoient que le Baptême, l'Abſolution & l'Euchariſtie. Les Anglicans ſont *Triſacramentaux*; car ils admettent le Baptême, l'Euchariſtie & l'Ordre. Je ne ſçai ſi l'on diroit *Triſacramental* au ſinguliér ; je ne trouve que le pluriér.

TRISAGION. ſ. m. Tèrme de l'hiſtoire Ecclèſiaſtique. Hymne où le mot de *ſaint* eſt répété trois fois. Les Anges diſent continuellement, Saint, ſaint, ſaint eſt le Seigneur Dieu des armées. l'Égliſe dit en Latin & en Grèc dans l'Office du Vendredi-ſaint, Saint Dieu, ſaint Fort, ſaint Immortel de *Triſagion*, ayez pitié de nous. Pièrre le Foulon ajouta au *Triſagion* : *Vous, qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous* ; attribuant ainſi la Paſſion, non au Fils ſeul, mais à toutes les trois pèrſonnes de la Trinité, & diſant Anathême, à qui ne vouloit pas parler ainſi. FLEURY. C'eſt renouveller l'héréſie de Pièrre le Foulon que de rapporter le *Triſagion* au Fils ſeul. FLEURY. Le *Triſagion* n'eſt proprement que ces paroles. *Saint, ſaint, ſaint eſt le Seigneur Dieu des armées*, qui ſe liſent dans Iſaie VI. 3. & dans l'Apocalypſe IV. 10. De ces paroles, l'Égliſe à formé un aûtre *Triſagion* en ces tèrmes : *Saint Dieu, ſaint Fort, ſaint Immortel, ayez pitié de nous.* Car comme on y répete trois fois le nom *Saint*, c'eſt un *Triſagion.* L'uſage de cette prière a commencé dans l'Égliſe de Conſtantinople, d'où il paſſa dans les aûtres Égliſes d'Orient, & enſuite dans celles d'Occident. Saint Jean Damaſcène, *Orthod. Fid. L. III. C.* 10. Codin, De Orig. Conſtantinop. Balſamon, ſur le Can. 81. du Concile in Trullo, Acacius Zonaras diſent, que ce fut du tems du Patriarche Proclus que cet uſage commença. Il y eut l'année 35e de Théodôſe le Jeune un furieux tremblement de tèrre, qui renvèrſa les murailles de la ville. Le Patriarche fit une grande proceſſion, où l'on chantoit dépuis pluſieurs heures Kyrie eleiſon, Seigneur ayez pitié de nous, lorſqu'un enfant fut élevé dans les airs, où il entendit les Anges, qui chantoient le *Triſagion*, dont nous parlons. Il revint peu après, & raconta ce qu'il avoit oüi, & l'on ſe mit à chanter cet Hymne d'autant plus volontiérs, qu'on attribuoit les malheurs dont on étoit accüeilli, aux blaſphêmes que les Hérétiques de Conſtantinople vômiſſoient contre le Fils de Dieu. Pluſieurs aûtres Auteurs rapportent la même chôſe, comme Aſclépiade dans ſa lettre à Pièrre le Foulon, le Pape Félix dans une lèttre au même, Cédrénus, Nicéphôre, &c. Pièrre le Foulon Patriarche d'Antioche & zélé Partiſan de Neſtorius, voulut le corrompre en ajoûtant ces mots, *qui avez ſouffert pour nous*, mais inutilement. Il a toujours ſubſiſté pur, & ſubſiſte encore. Il ſe dit dans l'Égliſe Grécque & dans la Latine. Il eſt dans la Liturgie Éthiopienne, dans l'Office Moſarabe, &c. Voyez Baronius à l'an 446. de J.C. & Suicèr dans *Theſ. Eccleſ.*

Ce mot eſt compôſé de *τρεῖς*, *tres*, *ἅγιος*, *ſanctus*, *ſaint.*

TRISARCHIE. ſ. f. Gouvèrnement commun à trois divèrſes pèrſonnes, comme un Triumvirat. Ainſi on voit des Tétrarchies, &c. BOREL. *Triſarchia.*

TRISAYEUL, EÛLE. ſ. m. & f. Qui fait le quatriême dégré de parenté dans la ligne directe aſcendante à l'égard des petits-fils ou neveux. *Tritavus.* C'eſt le père ou la mère d'un biſayeul ou d'une biſayeule. Mademoiſelle N... étoit charmante avec la parure de ſa *triſayeule.* LE CH. DE M. Ce mot eſt du XVI ſiécle ſous Henri II. On lit encore dans un Livre imprimé en 1527. *terſayeule* pour *triſayeul*, qui n'étoit pas encore en uſage. PASQ.

TRISECTION. ſ. f. Diviſion en trois. *Triſectio, ſeu diviſio in tres partes æquales.* Ce mot ſe dit en Géométrie de la *triſection* de l'angle, ou de ſa diviſion en trois parties égales : c'eſt un de ces grands problêmes que les Géométres chèrchent dépuis deux mille ans, auſſi bien que la quadrature du cèrcle, & la duplication du cube. Antoine Rivan Médecin de Carpentras a écrit de la *triſection* de l'angle, & prétend en avoir trouvé la démonſtration.

TRISMÉGISTE. adj. m. Épithéte ou ſurnom que l'on donne à celui des deux Mèrcures Rois de Thébes en Égypte, qui fut contemporain de Moyſe. *Triſmegiſtus.* Mèrcure *Triſmégiſte* eſt le ſécond, l'aûtre ayant régné vèrs le tems du déluge. Tous deux furent Auteurs des Sciences & des inſtitutions des Égyptiens.

TRISMÉGISTE. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie. C'eſt le caractère entre le grôs & le petit canon. *Typus triſmegiſtus.* On l'appelle auſſi *canon approché.* *Triſmégiſte* ſignifie trois fois grands. *Τρὶς μέγιστος.*

TRISOLYMPIONIQUE. ſ. m. Qui a trois fois remporté le prix aux jeux Olympiques. *Triſolympionices.* Les *Triſolympioniques* avoient de grands priviléges. On leur érigeoit une de ces ſtatuës que l'on appelloit Iconiques, & qui étoient modélées ſur leurs corps. Ils étoient exempts des charges de l'État, & des tutéles, & ne pouvoient plus être notez d'infamie.

Ce mot eſt compôſé de *τρεῖς trois*, *ὀλύμπια*, *Jeux Olympiens*, & *νίκη*, *victoire.*

TRISPASTE. Machine à trois poulies. *Tripaſtos.*

Ce mot vient de *τρεῖς*, & de *σπάω*, *traho.*

TRISSE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt un palan à canon qui ſèrt à approcher ou à reculer la piéce de ſon ſabord. On l'appelle aûtrement *droſſe.* *Polypaſton.* Aubin dit *Triſſe* & *Troſſe*, & *Droſſe.*

TRISSYLLABE. adj. & ſ. m. & f. Tèrme de Grammaire. Mot compôſé de trois ſyllabes. *Triſſyllabus.* *Amoureux* eſt un mot *triſſyllabe* ; un dactile eſt un pied *triſſyllabe.*

TRISTAN DE CUNHA, iſles. *Inſulæ Triſtani de Cunha.* Ce ſont deux petites iſles de l'océan Éthiopien. On les trouve ſous le vingtiême degré de longitude, & le trente-ſeptiême de latitude, à trois cens cinquante lieuës du cap de Bonne Éſpérance, vèrs le couchant. Elles portent le nom de *Triſtan de Cunha* Portugais, qui les découvrit l'an 1506.

TRISTE. adj. m. & f. Affligé, abattu de douleur, par quelque pèrte, ou accident qui eſt arrivé ; qui eſt d'un tempérament, ou d'une humeur ſombre, & mélancolique. *Triſtis, mærens, mæſtus* ; *triſtitiâ, mærore affectus.* Dans la maiſon d'un mourant on ne voit que des viſages *triſtes.* Pour annoncer une mort, l'on prend un air *triſte* & lugubre. Elle étoit fort *triſte* de la mort de ſon Amant. ABLANC. Celui qui eſt né *triſte*, & peſant, ne doit point faire l'enjoüé, & l'agréable. BELL. L'étude a je ne ſçai quoy de *triſte*, & de pédanteſque. Dom Quichot fou mélancolique a été nommé, le Chevalier de la *triſte* figure.

TRISTE, ſe dit auſſi des animaux, & des chôſes inanimées. Les cèrfs, & pluſieurs aûtres animaux ſont *triſtes*, & mélancoliques. On appelle auſſi un cheval *triſte.* *A naturâ triſtis, melancholicus.* Le ſéjour d'une priſon eſt fort *triſte.* La paûvreté eſt *triſte*, & ennuyeûſe. Les jeunes gens ſe font une idée *triſte*, & mélancolique de leurs devoirs. BELL. On appelle une maiſon *triſte*, quand elle eſt obſcure, quand elle n'a point de vuë. On dit que le tems eſt *triſte*, quand il eſt couvèrt de nuages, & pluvieux ; que des forêts, des campagnes ſont *triſtes*, lorſqu'elles ſont dépouillées, ou qu'elles ſont ſi ſolitaires, qu'on n'y voit pèrſonne ; qu'on a fait un *triſte* repas, lorſqu'on ne s'y eſt point réjoüi, ou qu'on a fait mauvaiſe chère. On dit qu'un homme a le vin *triſte* ; pour dire, qu'il eſt *triſte* & comme ſtupide, quand il a beaucoup bû.

TRISTE, ſe dit auſſi des chôſes malheureûſes, fâcheûſes. Les affaires de cet homme ſont *triſtes*, en mauvais état, dans une fâcheûſe ſituation. On dit un *triſte* état. Quand rien ſe marie avec rien, cela fait des enfans ſi *triſtes.* DOUB. VEUVAG.

Les Livres des *Triſtes*, ſont des Livres de Poëſies, des recueïls de piéces élégiaques, la plûpart en forme de lèttres qu'Ovide écrivit de ſon éxile à ſes amis de Rome, & à l'Empereur Auguſte, & dans leſquèls il éxpôſe les peines de ſon éxil d'une manière à les toucher & à obtenir ſon rappel. *Libri Triſtium.* Les Livres des *Triſtes* ſont ſinguliérs par la variété que le Poëte a ſçû y mettre, traitant toûjours le même ſujét. Ovide, par tout, mais particuliérement dans ſes Épîtres des Héroïnes, & dans ſes Livres des *Triſtes*, abonde en penſées brillantes. SENECÉ.

On dit auſſi, Faire *triſte* mine à quelqu'un ; pour dire, lui faire mauvais accüeil, le recevoir froidement. *Malè accipere, excipere.* On dit auſſi, Faire *triſte* mine ; pour dire, avoir la mine chagrine. Il venoit de pèrdre ſon argent, il faiſoit *triſte* mine. On le dit encore de ceux qui ſouffrent : Un goutteux fait *triſte mine.*

Il y a un arbre *triſte*, qui ne fleurit qu'après le ſoleil couché, & qui laiſſe tomber ſes fleurs dès que le ſoleil ſe leve. *Arbor nocte florida.* Elles ſont prèſque ſemblables à celles des orengers, & ſont plus belles & plus odoriférantes. On n'en a pû élever en Europe. Il y a deux ſortes d'arbres *triſtes*, dont l'un eſt appellé par les Portugais, *Triſte de die* ; & l'aûtre, *Triſte de nocte.* L'un jette ſes fleurs au lever, & l'aûtre au coucher du ſoleil.

TRISTE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Il eſt allé dans ce bois entretenir ſes *triſtes* penſées, ſes *triſtes* rêveries. *Petiit ſilvam, mæſtas cogitationes revolvendi cauſâ.* Errer à la mèrci de ſes *triſtes* penſées. LALANE. Cela renouvelle le *triſte* ſouvenir de ſes malheurs. Les Hèrmites menent une *triſte* vie.

Ce Bèrger accablé de ſon mortel ennui,
Ne ſe plaiſoit qu'aux lieux auſſi triſtes *que lui.* SEGRAIS.

On dit auſſi en Poëſie, les *triſtes* accens ; pour dire, les plaintes, les chants *triſtes* & lugubres. *Planctus, luctus.* Il eſt ménacé par ſon horoſcope d'une fin *triſte*, & ſiniſtre ; c'eſt à dire, funeſte, & tragique.

On dit provèrbialement, *Triſte* comme un deüil, ou un bonnet

de

de nuit ſans coëffe. Il y a une couleur ſombre qu'on appelle la *triſte vie*.

Le golfe Triste, *Sinus Triſtis*. Ce golfe eſt une partie de la mèr de nord. Il eſt près de la côte de la Tèrre Fèrme, en l'Amérique méridionale, au levant de la ville de Vénézuéla, & au ſud de l'iſle de Buenos-ayres. Maty.

TRISTEMENT. adv. D'une manière triſte. *Maſtè, triſtem in modum.* Une veuve en Orient paſſe fort *triſtement* ſes jours, vit fort *triſtement*. Pèrſe dit tout *triſtement*. Le P. R. Il dit fort *triſtement* adieu à tous ſes amis.

Appuyé triſtement *contre une cheminée*,
Je rève aux cruautez de mon ſort inhumain. S. Amant.

TRISTÉNA, ou NÉMÉE, ſſ. ff. Noms propres d'un ancien bourg de l'Argie. *Triſtena, Nemea.* Il eſt dans la ſacanie, en Morée, à quatre lieuës de Corinthe, vèrs le midi. On voit au midi de ce lieu la forêt de *Triſtena* ou de *Némée*, fameûſe par un des Travaux d'Hèrcule, qui y tua un grand lion redoutable à tout le voiſinage. Maty.

TRISTESSE. ſ. f. Douleur; abatement; paſſion de l'âme qui reſſèrre le cœur, & qui eſt câûſée par quelque pèrte, par quelque accident, par quelque ſouffrance. *Triſtitia, maſtitia, mœror, ægritudo.* La *triſteſſe* eſt la douleur, & le tourment de l'eſprit. Fel. Ne vous abandonnez point, ne vous laiſſez point abatre à la *triſteſſe*. La *triſteſſe* étoit peinte ſur ſon viſage. Être accablé de *triſteſſe*; mourir de *triſteſſe*. La pèrte de mes amis me donne une douleur tendre, & une *triſteſſe* délicate. S. Évr. Il faut que dans la Tragédie tout ſe reſſente de cette majeſtueûſe *triſteſſe* qui en fait le plaiſir. Corn. Je l'ay trouvé accablé, & dans une profonde *triſteſſe*. Fel. Il y a des larmes ſans mérite, qui ſont des chagrins de la cupidité, & non pas des *triſteſſes* de la pénitence. Fl. Il faut donner à la *triſteſſe* des paroles qui lui conviennent, & ne lui point faire tenir un diſcours enflé, & empoulé. Dac. Quoyque la *triſteſſe* ſoit une paſſion qui n'a rien d'eſtimable, on en habille pourtant la ſageſſe, & la vèrtu. Mont. Je voulus divèrtir ſa *triſteſſe* par le récit de mes avantures. H. S. de M. Le diſcours Chrétien eſt devenu un ſpectacle; cette *triſteſſe* Évangélique, qui en eſt l'âme, ne s'y remarque plus. La Br. On vit en lui cette *triſteſſe* de pénitence qui opère le ſalut, & non pas une douleur d'inquiétude, & d'abatement. Fléch. La *triſteſſe* eſt naturellement lente, & aſſoupie. Fel.

Sur les ailes du tems la triſteſſe *s'envole,*
On fait beaucoup de bruit, & puis on ſe conſole.
La Font.

Pour être toûjours ſans triſteſſe
Et vivre ſans ſouci. R. de P.

TRISYLLABE. adj. m. & f. Qui eſt compôſé de trois ſyllabes. *Triſyllabus, a.* Le dactyle, l'anapeſte, le tribraque ſont des pieds *triſyllabes* dans la Poëſie Latine. Sanglièr eſt une diction *triſyllabe* dans la Poëſie Françoiſe. Il y a 60 ans que nos Poëtes la faiſoient diſſyllabe.

TRIT. ſubſt. maſc. Qui s'eſt dit aûtrefois pour Utrecht, la ville d'Utrecht. Borel *Trajectum*

TRITE, ou TRICHT. C'eſt un village des païs-Bas, ſitué dans le Haynaut, ſur l'Éſcaut, à une lieuë au deſſus de Valenciennes. *Trajectum ad Scaldim.* Peut être eſt-ce ce village, & non pas Utrecht qui a été appellé *Trit*, comme Borel le prétend.

TRITHÉISME. ſ. m. Héréſie de trois Dieux. Il y a des Hérétiques qui craignant de donner dans le *Trithéïſme*, ont été Sabelliens ſur le dogme de la Trinité; & il y en a qui craignant de donner dans le Sabellianiſme, ont donné dans le *Trithéïſme*; tant il eſt difficile d'éviter l'une de ces héréſies ſans ſe précipiter dans l'aûtre, quand on a quitté la régle de la vraye foy qui eſt l'Égliſe.

TRITHÉÏSTE, ou TRITHEÏTE. ſ. m. & f. Celui qui eſt dans l'héréſie du Trithéïſme. *Hereſi Tritheitarum infectus, deluſus.* Si j'entends bien le ſentiment de Monſieur ***, il eſt *Trithéïſte*, ou peu s'en faut. Les *Trithéïtes* ſont ceux qui admettent non ſeulement trois pèrſonnes en Dieu, mais trois ſubſtances & trois Dieux. Jean le Grammairien, qui porte le ſurnom de Philoponus, ou Amateur du travail, fut l'Auteur des *Trithéïtes*, ſous l'Empire de Phocas, ou, ſelon d'aûtres, il fut partiſan zélé du Trithéïſme. Leontius & Géorgius Piſides ont écrit contre lui.

TRITHÊME. ſ. m. Nom propre d'homme. *Trithemius.* L'Abbé *Trithême* mourut en 1516 à Vurtzbourg.

TRITOGÉNIE. ſ. f. Nom que l'Antiquité donnoit à Pallas. *Tritogenia.* On apporte quatre raiſons différentes pour leſquelles Minèrve a pû s'appeller *Tritogénie*, ſans qu'on ſçache quelle eſt la véritable. La prémière, eſt qu'elle avoit apparu dans un marais d'Afrique nommé Triton. La 2ᵉ, que τϱίλω en Grèc ſignifie *tête*, & que Pallas étoit ſortie de la tête de Jupitèr. La 3ᵉ, que Pallas & la Lune étoient la même chôſe, & que la Lune commence à paroître le troiſiéme jour aprés ſa conjonction. La 4ᵉ enfin, qu'elle étoit venuë au monde aprés Diane & Apollon, & par conſéquent la troiſième. Ainſi ce mot eſt compôſé de τϱίλω, *tête*, ou de τϱίλος, *troiſiéme*, & de γίνομαι, *Je nais, je ſuis produit*.

TRITON. ſ. m. Tèrme Poëtique. *Triton.* C'étoit dans les Fâbles du Paganiſme un demi-Dieu marin; un Officiér, ou Trompette de Neptune, qui portoit ſes mandemens ſur la mèr. Les Poëtes & les Peintres le dépeignent demi-homme, & demi-poiſſon, ſe tèrminant par une queuë de dauphin. Ils lui font porter en main une conque qui lui ſèrt de trompette; ce qui a donné lieu à quelques uns de s'imaginer qu'il y avoit des poiſſons de cette nature. *Triton* étoit fils de Neptune & de la Nymphe Salacia. Claudien a une belle déſcription d'un *Triton* dans ſon Poême ſur les Nôces d'Honorius. Héſiode, dans ſa Théogonie, v. 931. dit qu'il étoit fils de Neptune & d'Amphitrite Hygin dit de Neptune & d'Amphitrione dans ſa Préface; mais on voit bien qu'il y a une faûte, & qu'il faut lire Amphitrite, au lieu d'Amphitrione Acéſandre écrit qu'il étoit fils de Neptune & de Célænus. Neumenius, dans ſon Livre *de Piſcationibus*, le fait fils de l'Océan & de Téthys. Lycophron le croyoit fils de Nérée. Je ne ſçai ſur le témoignage de quel Auteur ancien l'on a dit dans le Dictionnaire d'Hoffman qu'il étoit fils de Neptune & de la Nymphe Salacie.

Quoiqu'Héſiode & les Mythologes ne parlent que d'un *Triton*, les Poëtes en ont feint pluſieurs, & en donnent à tous les Dieux principaux de la mèr pour trompettes & buccinateurs, principalement à Neptune, & à Vénus; & l'on en répréſentoit aûtrefois ſur les théâtres & dans les Naumachies. L'Empereur Claude en fit paroître un d'argent, qui ſortit de l'eau par machine, joüant ou paroiſſant joüer de ſa trompette. Les *Tritons* non ſeulement joüoient de la trompette à la ſuite de Neptune, mais ils traînoient auſſi ſon char marin, c'eſt-à-dire, la conque marine dans laquelle il étoit porté ſur les eaux, comme on le voit ſur une médaille de Claude, & dans Virgile, Énéïde X. 209. Ovide, Métam. I. 333.

On ne peut douter que ce ne ſoïent les hommes marins qui ont donné occaſion à la fâble des *Tritons*. Car on ne peut guère douter qu'il n'y ait des hommes marins, aprés ce que nous avons rapporté T. III. p. *666*. au mot Homme marin. On dit même qu'il en eſt ſouvent ſorti de la mèr, qui venoient ſur la tèrre chèrcher & ſurprendre des femmes. Voyez Pline, *L. IX. C. 5. Alexand. ab Alexandro Genial. dier. L. III. C. 8. Lilius Giraldus Syntag. 5. Scaliger Exercit. 226. & de hiſtoria Animalium L. II. Damianus Goes Oliſſipponis Enarrat. fortun. Licetus, De Gemm. Annul. Schemate* 10. G. 61. *& ſeqq.* Voyez ſur les *Tritons*. Pline L. IX. C. 5. Dempſter, *Antiqq. Rom. L. II. C.* 4. Natalis Comès, *Mytholog. L. VIII. C.* 3. Struvius *C. I. p.* 165. *&* 166.

Triton. Les Poëtes attribuent ordinairement à *Triton* l'office de calmer les flôts, & de faire ceſſer la tempête, comme on le peut recueïllir du Livre prémiér des Métamorphôſes, où il eſt dit que Neptune voulant rappeller les eaux du déluge, commanda à *Triton* d'enfler ſa trompette qui étoit faite d'une coquille de mèr, au ſon de laquelle les eaux ſe retirèrent. Virgile auſſi au Liv. I. de l'Énéïde employe *Triton* pour appaiſer la tempête, dont la flotte d'Énée étoit battuë.

Triton, en tèrmes de Muſique, eſt une diſſonnance majeure ou faux accord, qui eſt compôſé de ſix tons ou de la tièrce majeure, & du ton majeur. Sa raiſon ou proportion en nombre eſt de 45 à 32. Dans la diviſion de l'octâve on trouve d'un côté la fauſſe quinte, & le *triton* de l'aûtre. *Triton, ſonus inconcinnus.* Le *Triton* eſt une éſpéce de quarte ſupèrfluë, compôſée de 3 tons, d'où lui vient le nom de *triton*, ou pour mieux dire, compôſée de deux tons, d'un ſemiton majeur, & d'un ſemiton mineur, comme d'*ut* au *fa*, de *fa* au *ſi*, &c. Mais ce n'eſt pas, comme pluſieurs ſe l'imaginent, une quarte majeure; car la quarte eſt un intèrvalle parfait, qui ne ſouffre, non plus que l'octâve ou la quinte, ni majorité ni minorité. Il faut bien prendre garde auſſi de ne pas confondre le *Triton* avec la fauſſe Quinte. Il eſt vrai que qui diviſeroit une octâve en deux parties égales, cette diviſion tombant ſur le dièze de *f* ou *fa*, ſemble rendre les deux parties qu'elle forme entièrement égales, puiſque châcune d'elles eſt compôſée de ſix ſémitons, & par conſequent de trois tons, d'où l'on pourroit conclure que la fauſſe quinte devroit être nommée *triton*, auſſi bien que la quarte ſupèrfluë. Cependant il y a pluſieurs différences très-éſſentielles. La prémière, c'eſt que le *Triton* ne comprend que quatre degrez, ſçavoir, *ut, re, mi, fa,* * au lieu que la fauſſe quinte en comprend manifeſtement cinq, ſçavoir, *fa*, *, *ſol*, *la*, *ſi*, *ut*. La 2ᵉ, c'eſt qu'entre les ſix ſémitons qui compôſent chromatiquement le *triton*,

triton, il y en a trois majeurs, & trois mineurs ; au lieu qu'entre les ſix ſemitons qui compoſent la fauſſe quinte, il n'y en a que deux mineurs & quatre majeurs. La 3e différence, eſt que le *triton* tire ſon origine & ſa forme de la proportion de 45 à 32, qui eſt la ſur-treize partiente-trente-deux ; & la fauſſe quinte la tire de la proportion de 64 à 45 qui eſt la ſur-dix-neuf-partiente-quarante-cinq. La 4e différence eſt, que le *triton* demande naturellement d'être ſauvé par la 6e, le deſſus montant, & la bâſſe deſcendant châcun d'un degré, au lieu que la fauſſe quinte demande d'être ſauvée de la 3e, le deſſus au contraire deſcendant, & la bâſſe montant d'un degré. Enfin la 5e différence, eſt que le *triton* veut être accompagné de la 2e & de la ſexte. Broſſard. Il faut éviter la fauſſe relation du *triton*. Id.

TRITURABLE. adj. de tout genre. Qui peut être trituré, qui peut être pilé. Matière ſeche & *triturable*. Charas. *Triturabilis, qui teri, conteri poteſt.*

TRITURATION. ſubſt. f. Tèrme de Pharmacie & de Chymie. Action par laquelle on réduit en poudre ſubtile des corps ſolides. *Trituratio.* La *trituration* des bois, écorces, minéraux, & autres corps durs & ſecs, ſe fait dans des mortiers de fonte. Ce mot ſe dit auſſi de la diviſion des matières humides en petites parties. La *trituration* des matières humides ſe fait dans des mortiers de marbre avec des pilons de bois, de vèrre, d'ivoire.

Trituration, ſe dit auſſi en Médecine, de l'action de l'éſtomach ſur les viandes. Quelques Médecins ont prétendu que la digeſtion ſe faiſoit par *trituration*, & non par fermentation, Voyez T. II. p. 792. & ſuiv. au mot Digestion, où nous avons expliqué ce ſentiment fort au long. On en parloit beaucoup il y a quelques années. Maintenant il paroît être tombé, tant on en parle peu. L'opinion de la *trituration* n'eſt pas nouvelle. Eraſiſtrate en eſt l'Auteur, & les Modèrnes ne font que la renouveller. Le ſyſtême de la digeſtion par le broyement naquit du tems d'Hippocrate, c'eſt-à-dire, dans un tems où l'Anatomie n'étoit encore guères connuë, & c'eſt ce qui favoriſa d'abord le cours de ce ſyſtême, & donna lieu à quelques Médecins de ſoutenir que l'éſtomac n'étoit que le réceptacle des alimens ſolides ; que ces alimens, après avoir été délayez & broyez dans la bouche, achevoient de ſe broyer dans l'éſtomach, & par ce moyen ſe convertiſſoient en chyle ; mais que la boiſſon à cauſe de ſa liquidité, ne pouvant être ſujette au broyement, alloit aux poumons & non à l'éſtomach, où par ſon abondance elle auroit plutôt nui à la digeſtion, qu'elle n'y auroit aidé. Hippocrate, comme on le voit dans ſon IVe Livre des Maladies, s'éleva fortement contre une opinion ſi viſiblement contraire à la raiſon & à l'expérience ; & il nous apprend que s'il ſe donna ce ſoin, c'eſt parce que l'erreur dont il s'agiſſoit, avoit déjà un grand nombre de partiſans. Elle ne tint pas longtems contre les raiſons d'Hippocrate ; & la ruine d'une erreur ſi groſſière fut bientôt ſuivie de la déroute du ſyſtême de la *trituration*, qui y avoit donné lieu. Mais Eraſiſtrate le releva enſuite, & le ſyſtême s'étant ſoutenu quelque tems, retomba de nouveau dans l'oubli, d'où quelques Auteurs reçûs ſe ſont en vain éfforcez de le tirer. Voyez le XXXIXe Journal des Sçavans 1713. p. 599. Andry. *Traité de la Généra. des vèrs, C. XI. p.* 283. M. Littre ayant coupé la tête bruſquement & d'un ſeul coup à de petits chiens qui tétoient, découvrit que la digeſtion ſe fait, non par la *trituration*, mais par le levain de l'éſtomach, puiſqu'il trouva celui de ces animaux plein d'un lait aigre & coagulé. *Hiſt. de l'Académie des Sciences* 1714.

Trituration Philosophique. Les Philoſophes Alchimiſtes appellent ainſi la calcination & putréfaction de la matière des ſages, lorſqu'ils voyent paroître la noirceur. Dict. Herm.

TRITURER, v. act. Tèrme de Chymie. C'eſt réduire en poudre les matières ſeches dans un mortier, pour après les paſſer dans un tamis. *Triturare, vel in pulverem redigere.*

TRIVE. ſ. f. Vieux mot. Tréve. Borel. *Armiſtitium.*

TRIVENTO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples. *Triventum, Triventinum, Treventinum.* Elle a un Evêché ſuffragant de Bénevent, & elle eſt ſituée ſur une colline, près de la rivière de Trigno, à ſix lieuës de Bojano, vèrs le nord. Maty.

TRIVIAIRE. adj. Place où trois chemins aboutiſſent. *Trivium.* L'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que dans les angles des places croiſées, *triviaires*, & biviaires des grandes routes, ou chemins royaux des forêts, on plante des croix, des pôteaux, ou pyramides, avec une inſcription qui enſeigne le lieu où ils conduiſent.

TRIVIAL, ale. adj. Commun, populaire ; qui eſt dans la bouche de tout le monde. *Trivialis, vulgaris, communis, pervulgatus.* Ce provèrbe eſt commun, & *trivial*. La plupart des Auteurs ne font que des rapſodies de lieux communs, de chôſes *triviales*, & connuës de tout le monde. Ce ſeroit un éxcès de délicateſſe, que de témoigner du mépris, & du dégoût pour tout ce qu'on dit de froid, de *trivial*. Bell.

> *On ne vit plus en vèrs que pointes* triviales ;
> *Le Parnaſſe parla le langage des halles.* Boil.

Ce mot vient de *trivialis*, qui a été dit de ceux qui enſeignent ou qui étudient *in trivio* : c'eſt à dire, en lieu public.

TRIVILAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Trivolaria.* Elle eſt dans le Malabar, entre les montagnes de Gate, au levant de la ville de Tanor. *Trivilar* eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom. Maty.

TRIUMVIR. ſ. m. L'un des trois Chefs qui gouvèrnent abſolument dans un Etat. Il n'a guères été en uſage que chez les Romains. *Triumvir.* Céſar, Pompée & Craſſus furent les prémiers *Triumvirs*, parcequ'ils partagèrent entre eux le gouvèrnement de la République. Les *Triumvirs* n'avoient rien de particulier dans la domination qu'ils éxèrçoient en commun, ſi ce n'eſt qu'ils ſe vangeoient chacun de leurs ennemis. Cousin. Quitter le nom ôdieux de *Triumvir*. Ablanc. Les *Triumvirs* ont été plus barbâres que les Gaûlois mêmes qui prirent Rome. Fénelon.

Il y avoit auſſi de moindres Officiers qui furent appellez *Triumvirs capitaux*, qui furent créez en l'an 463. de la fondation de Rome, pour avoir la garde des priſonniers, & faire éxécuter les criminèls. *Triumviri capitales.*

Triumvirs Monétaires, furent des Magiſtrats qui furent créez au même tems, comme on voit en la loi 2. au *ff. De origine Juris.* Ils devoient veiller ſur la fabrication des monnoyes ; ce qui eſt cèrtain par la marque qu'on voit encore ſur pluſieurs monnoyes anciennes en cette ſorte, IIIVIRI. Ces Officiers étoient fort conſidérables, & tirez du còrps des Chevaliérs. Ils faiſoient partie des Centumvirs. Les *Triumvirs* Monétaires, ou Monétaux, *Triumviri Monetales* préſidoient à la fabrique de la monnoye en tout métal. Le titre qu'ils prennent ſur les médailles, eſt IIIVIR AAA. FF. *Triumvir auro, argento, ære, flando, feriundo* ; ce qui marque qu'ils avoient l'intendance de la fonte & de la marque de la monnoye en or, en argent & en bronze ; on voit avec cela des figures d'enclumes, de marteaux & de tenailles.

On trouve dans la famille Acilia un M. ACILIVS IIIVIR VALETU. C'eſt à dire, *Triumvir* de la Santé ; Magiſtrat de Santé. C'étoit, ſelon M. Spanheim T. II. p. 14. un Magiſtrat, ou un Commiſſaire établi pour faire des ſacrifices aux Dieux de la Santé, pour dédier leurs temples & en avoir ſoin. Onuphrius & Vaillant liſent *Triumvir Valetudinis* ; Patin, *Triumvir Valetudinarius.* M. Spanheim prétend avec bien plus de raiſon qu'il faut lire *Triumvir Valetudo* ; de même que ſur une médaille de la famille Aquilia on lit. IIIVIR VIRTUS ; ce qui ſignifie qu'un M. Aquilius avoit été fait *Triumvir* pour réparer le temple de la Vèrtu, & Acilius pour celui de la Santé.

Il y avoit auſſi des *Triumvirs* conſtituez pour avoir ſoin de la Réparation des Temples. *Triumviri ædibus reficiendis*, comme Tite Live les appelle, L. XXV. C. 7.

Il y avoit des *Triumvirs* pour conduire & établir des Colonies. *Triumviri Coloniæ deducendæ.* Des *Triumvirs* pour faire la levée des troupes, & des milices. Les Epulons, dont nous avons parlé en leur place, étoient au commencement *Triumvirs*, c'eſt-à-dire, qu'ils n'étoient que trois. Des *Triumvirs* pour avoir ſoin des déniers de la République. *Triumviri Menſarii.* Des *Triumvirs* Nocturnes pour empêcher les incendies, ou pour y remédiér. Des *Triumvirs* pour faire la revûë des troupes, &c.

Triumvir, ſe dit dans un ſens burleſque d'un homme qui a été marié trois fois. Patin s'eſt ſervi de cette plaiſante expreſſion. Théodôre de Béze fut tout de bon *triumvir*, c'eſt-à-dire, qu'il fut marié trois fois. *Patiniana.* Etienne Paſquiér a fait ſur ce ſujèt ces quatre vèrs.

> *Uxores ergo tres vario ſum tempore nactus,*
> *Cùm juvenis, tum vir factus, & inde ſenex ;*
> *Propter opus prima eſt validi mihi juncta ſub annis,*
> *Altera propter opes, tertia propter opem.*

On a auſſi quelquefois employé le mot de *triumvirs*, pour ſignifier trois pèrſonnes excellentes en leur art, en leur profeſſion, ou étroitement unies enſemble pour quelque raiſon que ce ſoit. On imprime ſouvent dans le même volume Catulle, Tibulle & Propèrce. Quelques ſçavans ont appellé ces trois Auteurs, *Amorum triumviri.* Quand trois pèrſonnes ſont unies pour quelque fonction ou quelque entrepriſe, on appelle cet union & cette liaiſon, un *triumvirat*.

TRIUMVIRAT. ſ. m. Gouvèrnement abſolu de trois pèrſonnes. *Triumviratus.* Il y a eu deux fameux *Triumvirats* à Rome. Pompée, Céſar, & Craſſus formèrent le prémier *Triumvirat* : Auguſte,

Auguſte, Marc-Antoine, & Lépide le ſécond. Cr dèrniér *Triumvirat* donna le dèrniér coup à la libèrté de la République. Auguſte vainquit Lépide & Marc-Antoine, & demeura ſeul le maître de l'Empire. Ce monſtrueux *Triumvirat*. Fénelon.

Mr. de Citri a écrit l'hiſtoire des *Triumvirats*, M. Larrey a fait l'hiſtoire du *Triumvirat* d'Auguſte, d'Antoine, & de Lépide. Au XVI. ſiécle l'union du Connétable de Montmorenci, du Duc de Guiſe, & du Maréchal de S. André fut appellée par les Proteſtans le *Triumvirat*. Larrey, Hiſt. d'Angl. T. I. p. 860, 862. &c. écrit *Triomvirat*, & *Triomvir* par un *o*; c'eſt une faûte; il faut écrire *Triumvirat*, *Triumvir*, & prononcer *Triomvir*, *Triomvirat*.

TRO.

TROADE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne contrée de l'Aſie Mineure. *Troas*. On la confond quelquefois avec la petite Phrygie; mais elle n'en étoit proprement qu'une partie. Elle étoit le long de l'Helleſpont, & elle avoit pris ſon nom de la célébre Troye, qui en avoit été la Capitale. Elle eſt maintenant une partie de la Natolie propre. Maty.

TROAILLE. ſ. f. Dans l'ancienne Coutume d'Orléans, c'eſt une éſpâve. Voyez Treuf. On dit aujourd'hui *trouvaille* parmi le peuple.

TROART. ſ. m. Nom propre d'un Bourg & Abbaye de la Normandie, en France. *Troarnum*. Il eſt ſur la rivière de Méance, à trois lieuës de Caën, vèrs le levant. Maty.

TROC. ſ. m. Échange de meubles. Les curieux font le commèrce de leurs bijoux & tableaux moins en argent qu'en *troc*. *Permutatio, mutua commutatio*.

On appelle *troc* de Gentilhomme, celui qui ſe fait but à but, ou *troc* pour *troc*, ſans donner de l'argent de retour. *Subæquâ conditione mutatio*. Chez les étrangèrs ou Sauvages, le plus grand commèrce ſe fait par *troc* de marchandiſes l'une contre l'aûtre. *Mercium permutatio*. J'ai eû cela en *troc*. Il s'employe auſſi figurément.

Artémiſe n'eſt plus, de qui la foi fut hoc;
La plus ſage en amour n'abhorre point le troc.
D'inſcriptions nous allons faire troc,
Par toy Damon pedans vont faire Gille. Des H.

TROCAR. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie, d'argent ou d'aciér, fait en forme d'aiguille, long à-peu-près de la largeur de trois doigts, & dont le bout eſt triangulaire. *Acus triangularis Chyrurgicus*. On s'en ſèrt dans l'hydropiſie de la manière ſuivante pour faire l'opération de la paracentêſe. Après avoir paſſé le *trocar* dans une canule qui a une tête, on pèrce le ventre du malade de ſorte que le *trocar* & la canule y entrent dedans. On retîre enſuite le *trocar*, & on laiſſe la canule pour laiſſer ſortir la quantité d'eau qu'on juge à propos ſuivant les forces du malade. Quelques-uns appellent cet inſtrument *trois quarts*. On les fait préſentement ronds, d'une démi-ligne de groſſeur, en ſorte que le poinçon & la canule entrent enſemble, & l'on retîre le poinçon.

TROCHAÏQUE. adj. m. & f. Tèrme de Poëſie Latine. Éſpéce de vèrs qui ont des trochées aux piéds pairs, comme les vèrs ïambes ont un ïambe. *Trochaicus, a*. L'Ôde XVIII. du II. L. des Ôdes d'Horace eſt compôſée de Strôphes de deux vèrs, dont le prémiér eſt *trochaïque* dimètre catalectique, c'eſt-à-dire, *trochaïque* compôſé de trois trochées, & de plus une ſyllabe à la fin.

Non ebur, neque aureum....
Largiora Flagito.

Voyez Lambin dans ſon Commentaire ſur cette Ôde & le Père Jouvenci Jéſ. dans ſon Comment. ſur le même Poëte, à la fin de la vie d'Horace.

TROCHANTÈR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux apophiſes ſituées à la partie ſupérieure de l'ôs de la cuiſſe. La plus grande qui eſt au deſſus, s'appelle le *grand trochantèr*: la petite qui eſt placée au deſſous, le *petit trochantèr*. Une fiſtule caûſée par le ſéjour d'une balle entre le grand & le petit *trochantèr*. Journ. des Sçav.

Ce mot ſignifie *rotateur*, ou *coureur*; il vient du vèrbe Grèc, τροχάω, *roto, je cours, je tourne autour*. On a donné le nom de *trochantèr* à ces apophyſes, parce qu'elles reçoivent les tendons de la plûpart des muſcles de la cuiſſe, entre leſquèls ſont les obturateurs qui la font mouvoir en rond. *Trochantèr*, eſt un mot Grèc qui ſignifie la même chôſe que *Rotator*. Qui fait tourner. M. Harris écrit *Trocantèr*, mais mal; il faut écrire *Trochantèr*, car il vient de τροχάω, & de τρόχος, qui s'écrivent par un χ.

TROCHARA. Voyez TAOCARA.

TROCHÉE. ſ. m. (Prononcez *troquée*,) Tèrme de Poëſie Grécque, & Latine. C'eſt un piéd de deux ſyllabes, une longue & une bréve. *Trocheus*. Quelques uns l'appellent *chorée*, parce qu'il étoit propre aux chanſons & aux danſes.

TROCHES. Tèrme de Vénerie, qui ſe dit des fumées d'hivèr, ou vuidanges & éxcremens des bêtes. *Stercus, fimus*.

TROCHET. ſ. m. Tèrme d'Agriculture. Petit bouquet de fleurs, ou de fruits joints enſemble ſur les branches d'un arbre, & ſortis d'un même bouton. *Serptum*. Voilà un *trochet* de ſix pommes, de ſix poires, de ſix ceriſes. Quelques uns diſent ſeulement *troche*. Quand on voit une trouppe de laquais dèrrière un caroſſe, on dit, Voilà un beau *trochet* de chenilles.

TROCHILE. ſ. f. Ornement d'Architecture, qui eſt la même chôſe que la *ſcotie*, la *nacelle*, ou *rond creux*. *Trochilus*. Voyez Scotie.

TROCHISQUE. ſ. m. Tèrme de Pharmacie. *Trochiſcus, paſtillus*. C'eſt une compôſition ſéche, dont les principaux médicamens ſont mis en poudre fort ſubtile; puis étant incorporez avec quelque liqueur, comme eaux diſtillées, vin, vinaigre, mucilages, ſont réduits en une maſſe, dont on fait de petits pains, auſquèls on donne telle figure qu'on veut, & qu'on fait ſécher à l'air, loin du feu, & à l'ombre. On fait des *trochiques* purgatifs, des apéritifs, des confortatifs, & des altératifs. Les Auteurs Latins les nomment *paſtilli, rotulæ, placentulæ, orbes* & *orbiculi*. Les principaux *trochiques* ſont d'agaric, de régliſſe, de muſcade, de karabe, de rheubarbe, de câpres, de myrrhe, de rôſes, de camphre, de ſcilles, de vipères, &c. Les *trochiſques* de coloquinte s'appellent chez les Apothicaires *trochiſques albandal*, parce que la coloquinte chez les Arabes s'appelle *bandal*.

TROCHOÏDE. ſ. f. Tèrme de Géométrie. *Trochoïdes*. Si une rouë ou un cèrcle ſe meut d'un double mouvement en même tems, l'un en ligne droite, & l'aûtre circulairement autour de ſon centre, & que ces deux mouvemens ſoient égaux, c'eſt-à-dire, que dans le même tems ils décrivent deux lignes égales, ſi dans le rayon qui au commencement du mouvement s'étend pèrpendiculairement du centre de la rouë, ou du prémiér point de la ligne que décrit la circonférence, ſi, dis-je, dans ce rayon on prend un point, tel qu'on voudra, excepté le centre, ce point décrira une courbe, dont une partie ſera au deſſous de la ligne que décrit le centre, & une aûtre au deſſus de la même ligne, ou chemin du centre. C'eſt cette ligne décrite par le point pris dans ce rayon, qui s'appelle *trochoïde*. La ligne droite qui joint les deux éxtrémitez de la *trochoïde*, & qui eſt où le chemin que fait la rouë, ou une ligne parallèle à ce chemin, s'appelle la bâſe de la *trochoïde*; l'axe de la *trochoïde* eſt le diamétre de la rouë pèrpendiculaire à la bâſe au milieu du mouvement, ou la partie de ce rayon, qui ſe trouve entre la *trochoïde* & ſa bâſe. Le point où cet axe de la *trochoïde* eſt coupé en deux parties par la ligne que décrit le centre de la rouë, s'appelle le centre de la *trochoïde*; & le ſommet de la *trochoïde* ſera le point ſupérieur de ſon axe. Le plan compris entre la *trochoïde* & ſa bâſe, ſe nomme l'éſpace de la *trochoïde*. Voyez M. de Robèrvalle, *De Trochoide, ejuſque ſpatio*. Dans les Ouvrages de Mathématique & de Phyſique de Meſſieurs de l'Académie des Sciences. *T. II. p. 246 & ſuiv.* Au reſte *Trochoïde* eſt la même chôſe que Cycloïde.

Ce mot vient de τρόχος, *trochus, rota*, rouë, & εἶδος, reſſemblance, figure.

TROCHOLIQUE. ſ. f. Quelques Auteurs donnent ce nom à la partie des Mathématiques qui traite des propriétez de tous les mouvemens circulaires. *Harris*.

Ce mot vient de τροχάω, *Je tourne*.

TROCHURE. ſ. f. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des bois de cèrf, lorſqu'ils ſe diviſent en trois ou quatre cors ou éſpois au ſommet de la tête, comme un trochet de fleurs, ou de fruits. *Triceps, quadricepſve faſtigium cervini cornu*.

TROCLÉATEUR. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. *Trochleator*. C'eſt un muſcle de l'œil, nommé aûtrement & plus communément le grand oblique. Voyez Oblique. Il faudroit écrire ſuivant l'origine *Trochléateur*, Car ce mot vient du grèc τρόχος, de τρέχω, *curro*.

TROCLÉE, ou TROCHLÉE. Tèrme d'Anatomie. Voyez Poulie.

TROEN. Voyez TRAEN.

TROÊſNE, ou TROÊNE. ſ. m. Arbriſſeau qui pouſſe beaucoup de branches longues, fléxibles, couvèrtes d'une écorce cendrée. Son bois eſt blanc & dur. Ses feüilles ſont oblongues, étroites, approchantes en quelque manière de celle du ſaûle, mais plus courtes & plus grôſſes, de couleur vèrte brune, luiſantes, d'un goût aſtringent & amèr. Ses fleurs ſont blanches, ramaſſées en grappe, d'une ôdeur agréable; ce ſont des tuyaux éraſez & découppez par le haut en quatre ou cinq parties. Il leur ſuccéde des bayes molles, grôſſes comme celles du génévre, ramaſſées auſſi en grappe, vèrtes au commencement, devenant

noires à meſure qu'elles meûriſſent. On trouve le plus ſouvent dans ces bayes depuis deux juſques à quatre ſemences jointes enſemble, rougeâtres en dehors, blanches en dedans, fragiles, d'un goût amèr & déſagréable. En Latin *liguſtrum Germanicum.* C. Bauh. Le *troêne* eſt fort détèrſif; ſon ſuc & ſon eau diſtilée ſont propres pour les maux de gorge, pour déſſécher les ulcères, & pour arrêter les crachemens de ſang, & les hémorragies.

TROGLODYTE. ſ. m. & f. Nom de Secte de Juifs idolâtres. *Troglodyta.* Le Prophête Ézéchiel rapporte au Ch. VIII. v. 8. 9. 10. 11. 12. que Dieu, entre les aûtres abominations des Iſraëlites qu'il lui fit voir, lui découvrit ſoixante & dix vieillards, qui l'encenſoir en main, adoroient en ſecret toutes ſortes d'animaux & d'inſectes peints ſur la muraille. Philaſtrius, ſur cette viſion du Prophête, a fait de ces idolâtres une ſecte d'Iſraëlites, qui cachez ſous tèrre dans des antres, adoroient toutes ſortes d'idôles, & leur offroient des ſacrifices; & celui qui a fait la Tâble de Philaſtrius, nomme cette ſecte les *Troglodytes* de τρώλη, *un antre*, & δύω, *je pénétre, je m'enſonce*; parce qu'il a crû, ſur la parole de Philaſtrius, que ceux de cette ſecte ſe cachoient dans les cavèrnes pour y adorer leurs fauſſes divinitez. Cependant le Prophête fait clairement entendre que c'étoit dans le ſecret de leurs maiſons, & non point dans des cavèrnes ſoûtèrraines que ces ſoixante & dix Iſraëlites idolâtroient. Car 1° Dieu lui dit, v. 8. Pèrcez la muraille, & non pas, pèrcez la tèrre, ou le rocher; ce qui convient à une maiſon, & non point à un antre. 2°, Il lui dit encore, v. 12. Vous Voyez ce quo les vieillards de la maiſon d'Iſraël font dans les ténébres, châcun dans le ſecret de ſa chambre, & non point dans le ſecret des cavèrnes. Ce mot de *Troglodyte* eſt donc feint; la ſecte l'eſt auſſi. Ce ſont ſimplement des idolâtres Iſraëlites, dont il ne faut pas faire une ſecte particulière.

TROGNE. ſ. f. Tèrme burleſque, qui ſe dit d'un viſage grôs & laid, ou qui eſt rouge ou boutonné, comme celui d'un yvrogne. *Vi l us tuberoſus naſus, vultus vultuoſus.* Ainſi Colletet a dit dans une Chanſon:

Qu'à la tâble il fait beau voir,
Ta gentille trogne,
Maintenir en ſon devoir,
Tout un peuple ivrogne.

On dit enluminer ſa *trogne. Vultus.* Quand j'ai du vin de Bourgogne, tu ſçai que j'en rougis ma *trogne.* Réc. de P. On dit, Bacchus à rouge *trogne.* Cette vieille a une *trogne* qui fait peur. Rigault dérive ce mot de *ſtrongyle*, ſignifiant une ſtatuë, ou grôs viſage marqué ſur un bouclièr.

Tu pouvois de tes jours filez d'or & de ſoye,
Couler nonchalamment le reſte dans la joye;
A l'ombre du vèrre & du pot,
Tu pouvois du vin de Bourgogne,
Rougir en paix ta poëtique trogne,
Avec Jacquet, George & Guillot.

TROGNON. ſ. m. On a fort diſputé pour ſçavoir s'il falloit dire, *trognon*, ou *trongnon*, ou *trougnon. Fructuum ſemina, ſcapus.* Mais l'Académie s'étant déclarée pour *trognon*, qui a toûjours été le plus en uſage, il n'y a plus à diſputer. Il ſignifie, le cœur, le milieu, la partie qui reſte des fruits ou des plantes, quand on en a ôté le meilleur. Quand on a mangé le meilleur d'une pomme, on jette le *trognon*, l'endroit où ſont les pepins. On le dit auſſi de ce qui reſte des choux, quand on les a couppez, & même de leur partie la plus ſolide, d'où partent les feüilles. M. Ménage veut abſolument, que l'on dîſe *trou* de chou, parce que Rabelais l'a dit ainſi; mais l'Académie dit auſſi *trognon* de chou.

On dit provèrbialement d'une chôſe qu'on mépriſe, J'en fais autant de cas que d'un *trognon* de chou. *Nihili facio.* Scaron a dit *trougnon* dans ces paroles; Ils ne font cas des aûtres hommes, non plus que des *trougnons* de pomme. On dit au contraire à un enfant, ou à une petite fille par manière de careſſe, mon petit *trognon.*

TROHTIN & TRUHTIN. ſ. m. Vieux mot, Seigneur. *Pontanus.* Borel.

TROJA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec tître de Principauté, & Évêché, ſuffragant de Bénevent. *Troja.* Elle eſt dans la Capitanate, Province du Royaume de Naples, à huit lieuës de Bénevent, vèrs le levant. *Troja* a été bâtie l'an 1008. ſur les ruines d'une ancienne ville des Hirpiniens, nommée *Eoa, Æoa, Æoana, Eoana.* Maty.

TROJAN. Voyez TROIEN.

TROIE. ſ. f. C'étoit anciennement une ville célèbre, capitale de la *Troade*, & du Royaume de Priam. *Troja, Ilium.* Elle étoit dans l'Aſie Mineure, au pied du Mont Ida, & à une lieuë de l'Archipel, & du Détroit de Gallipoli. Les Grècs la rendirent célébre par un ſiége de dix ans, au bout deſquels ils s'en rendirent les maîtres par artifice & ils la ruinèrent ſi abſolument, qu'on n'en voit plus que les veſtiges. On met cet évenement en l'an 1388. avant l'ère de Jésus-Christ. Les reſtes des fondemens des murailles de *Troye* montrent aſſez par leur circuit la grandeur de la ville, qui pouvoit avoir 12. mille de tour. La partie méridionale étoit bâtie ſur une colline, où il y a bien plus de ruine que ſur le rivage. Hors les murailles on y voit de grandes pièrres faites comme des cofres, qui ſèrvoient de ſépulcres. Il y avoit un château de marbre ſur la colline, dont le pareil étoit bâti en long ſur le bord de la mèr. Quoique les Princes Ottomans ayent enlevé les plus belles piéces de ces ruines pour en faire des moſquées, & en orner leurs Sèrrails, il en reſte de bien râres, & de bien précieûſes, entre leſquelles on remarque des croix entaillées dans le marbre. Duloir. p. 217.

Troïe, étoit encore aûtrefois une ville de l'Aſie Mineure. *Troas Alexandri, Alexandria.* Aléxandre le Grand la fonda ſur la Côte de la Troade, à treize lieuës d'Abidos, & à cinq des ruines de l'ancienne Troïe, vèrs le midi. Elle fut enſuite Épiſcopale ſuffragante de Cyzique. Elle eſt maintenant ruinée, & ſa place porte le nom d'Eski Stamboul.

TROIES, ou Troyes. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, capitale de la Champagne, & ſituée ſur la Seyne, à vinge lieuës au deſſus de Paris, & vèrs les confins du Duché de Bourgogne. *Treca, Trecaſſes, Tricaſſes, Auguſta Tricaſſinorum, Auguſtobona. Troyes* eſt une ville fort ancienne, grande, belle, marchande, remplie d'Égliſes & de Monaſtères, fortifiée & défenduë par une citadelle. Il y a Bailliage, Préſidial, & Évêché ſuffragant de Sens. Le 8. Octobre 1700. le tonnèrre tomba ſur le clocher de l'Égliſe de S. Pièrre, Cathédrale de *Troyes*, & l'un des plus beaux édifices de la Chrétienté; le feu ſe communiqua au corps de l'Égliſe avec tant de rapidité, qu'en moins de cinq heures, elle fut entièrement conſumée. Maty. *Valois, Not. Gall. p.* 562. Cet Auteur appelle les habitans de *Troies*, Troyens, mais mal. *Troyes* a 21. d. 40. m. de longitude & 48. d. 15. m. de latitude.

Pêſche de Troie. Nom d'une éſpéce de pêſche. La *pêſche de Troie*, quelque bien éxpôſée qu'elle ſoit, ne meûrit qu'à la fin de Juillet, ou tout au moins dans le commencement d'Août; mèrveilleûſe petite pêſche pour réveiller l'idée des bonnes qu'on a euës les années précédentes. La Quint. I. p. 416. 417.

DOUBLE DE TROIE. Voyez Magdelaine Rouge.

TROÏEN. Voyez TROYEN.

TROINA. Voyez TRAINA.

TROIS. adj. plur. Nombre impair, contenant deux & un, *tres, & tria. Trois* hommes, *trois* piſtoles. Ils marchoient *trois-à-trois.* Partagez cela en *trois.* Il y a *trois* pèrſonnes dans une même Éſſence divine. Ils y étoient tous *trois.*

Dans les amoureûſes loix,
C'eſt trop d'un quand on eſt trois.

Trois fois il eut envie de le quereller, & *trois* fois il ſe retint. *Ter. Trois* cens, *trois* mille, &c. O *trois* & quatre fois heureux! c'eſt une éxclamation ordinaire aux Poëtes.

Il ſemble que les Anciens attachoient quelque myſtère à ce nombre de *trois*: car ils établiſſoient *trois* Parques, *trois* Déſtinées, *trois* Furies, *trois* Gorgones, *trois* Syrènes, *trois* Harpyes, trois Heſpérides, *trois* Grâces, *trois* Sybilles, comme on peut voir dans les anciens Poëtes, & dans les marbres antiques. Les Mères appellées *Matres*, ou *Matra*, & cèrtaines aûtres divinitez. appellées *Suleva* & *Campeſtres*, dont M. Fabretti nous a donné un bas-relièf dans ſon Livre *de Aqua ductibus* ſont répréſentées *trois* de compagnie. On ſçait auſſi qu'ils partageoient le gouvèrnement du monde à *trois* Dieux, Jupitèr, Neptune & Pluton, & qu'ils avoient leur Diâne à *trois* viſages, *Hecate triformis*, ſur quoi l'on peut voir l'Idylle XI. d'Auzone, où il étale au long toutes les remarques qu'on pouvoit faire ſur le nombre de *trois* dans les myſtères des anciens Payens. Théocrite dans l'Idylle XIIIe introduit Hylas allant puiſer de l'eau à une fontaine à laquelle préſidoient *trois* Nymphes appellées Eunica, Malis, & Nycheia. Et il n'y a pas long tems qu'on découvrit à Rome le ſépulchre de la famille Naſonia, où entre les Peintures antiques qui s'y trouvèrent, étoient répréſentées *trois* Nymphes tenant chacune un pot à la main à l'entour du cheval Pégâſe, qui fit ſortir de la tèrre avec un coup de pied, la fontaine à qui l'on donna le nom d'Hippocrêne. M. Fabretti nous en a donné le deſſein dans le Livre que nous venons de citer. Spon. *Rech. Diſſ. XXX. p.* 483. 484.

Trois, eſt auſſi ſubſt. & ſe dit au ſingulier, pour ſignifier le chifre qui marque *trois. Nota tertia numeralis.* Un *trois* en chifre Arabe, eſt marqué ainſi, 3. & en chifre Romain ainſi III. On dit au jeu des cartes, un *trois* de cœur, un *trois* de càrreau, &c.

pour

pour dire, une carte marquée de *trois* cœurs, de *trois* carreaux, &c. Au jeu des dez, un *trois* ſignifie la face du dé qui eſt marquée de *trois* points.

Trois, ſe dit quelquefois par abbréviation, pour troiſiéme. Folio *trois*. Page *trois*. Henri *trois*. *Folio tertio, paginâ tertiâ.*

Trois Boutiques. C'étoit anciennement une ville du Latium, en Italie. *Tres Taberna.* Elle étoit à ſept lieuës de Rome, vèrs l'orient méridional. Elle eut enſuite un Évêché, qui fut transféré à Velitri; les Chrétiens de Rome vinrent juſqu'en ce lieu à la rencontre de S. Paul qu'on menoit priſonniér. On en voit maintenant les ruines dans la campagne de Rome, près du bourg de Ciſtèrna, & de la Palu Pontine. Act. XXVIII. Elles portent le nom de *Tres Taberna*. Maty.

Les Trois Éſtats. Nom d'une danſe ancienne. *Coquillard.* Borel.

Le cap des Trois Fourches. *Caput Trium Furcarum*, anciennement *Metagonium*, ou *Metagonites Promontorium*. C'eſt un cap du Royaume de Fèz, en Barbarie. Il eſt ſur la côte de la Province de Gareta, & il s'avance beaucoup dans la Mèr Méditèrranée, vis à-vis de l'iſle d'Albuſam. Maty.

Le cap des Trois pointes. *Promontorium Trium cuſpidum.* Ce cap eſt en la côte de la Guinée, Région de l'Afrique. On le trouve à vingt lieuës de S. George de la Mina, vèrs le couchant. Maty.

Trois rivières. Nom d'une grande rivière de la Nouvelle France, en Amérique. *Trifluvius.* Elle ſe forme par le concours de trois rivières, qui ont leurs ſources vèrs les confins de l'Éſtotilande, & ſe décharge dans la rivière de S. Laurent, entre Québec & Mont-réal. Les François ont à ſon embouchure une colonie qu'ils nomment les trois rivières, en Latin *Triſſuvium*. Maty.

TROISIÉſME, ou TROISIÊME. adj. numéral ordinal. Qui eſt en un rang où il eſt précédé de deux. *Tertius, ternus.* Le Roi Henri *troiſiéme* du nom. Ce Miniſtre eſt la *troiſiéme* pèrſonne de l'État. Vous aûtres galans, vous êtes naturellement ſoupçonneux, & vous ne ſçauriez vous imaginer, qu'un homme & une femme puiſſent être ſeuls, ſans que l'Amour faſſe le *troiſiéme*. Sca. Il eſt venu lui *troiſiéme*; pour dire, accompagné de deux aûtres.

On dit auſſi ſubſtantivement un *Troiſiéme*; pour dire, un écoliér de la *troiſiéme* claſſe. *Tertiæ claſſis, tertianus.*

TROISIÉſMEMENT, ou TROISIÊMEMENT. adv. En troiſième lieu, le troiſième point, la troiſième raiſon. *Tertiò, tertio loco.*

TROIS-QUARTS. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie appellé aûtrement *trocar*. *Terebella*. On s'en ſèrt dans l'hydropiſie, pour faire la ponction du bas ventre. Le *trois-quarts* eſt préférable à la lancette, parcequ'il fait une ouvèrture beaucoup plus petite. Voyez Trocar.

TROKI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Lithuanie, en Pologne. *Troccum, Trocum.* Elle eſt dans le Palatinat de *Troki*, à ſix lieuës de Wilna, vèrs le couchant. *Troki* eſt ſitué ſur une langue de tèrre qui s'avance dans un petit lac, & qui eſt prèſque iſolée par la rivière de Brazala. Elle a une citadelle conſtruite au milieu du lac. Ainſi elle eſt naturellement forte; ce qui n'empêcha pas les Miſcovites de la prendre & de la brûler l'an 1655. on l'a réparée depuis. Maty.

Le Palatinat de Troki, *Trocenſis Palatinatus*. C'eſt un des Gouvèrnemens Généraux de la Lithuanie, en Pologne. Ce Palatinat eſt entre ceux de Wilna, de Novogrodeck, de Bielſko, la Pruſſe Ducale, & la Samogitie. Ce Palatinat, baigné par la rivière de Niémen, eſt diviſé en quatre Châtellenies ou Gouvèrnemens particuliérs, qui portent les noms de ces quatre villes, *Troki* capitale, Grodno, Kouno, Lida, outre leſquelles il y a encore Bielika, & Wolkowiska. Maty.

TROLHETTE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Suéde. *Trolhetta.* Elle prend ſa ſource dans le lac Wénèr, baigne Bahus, Gothebourg, & Elsbourg, & ſe décharge dans la Manche de Danemarc. Maty.

TROLHS. Dans le for de Béarn, des Rocages, art. 13. c'eſt un preſſoir. *Torcular.*

TRÔLI ou TROſLI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Troſleium.* C'eſt un village ſitué dans l'iſle de France, aux confins de la Picardie, entre Soiſſons & Compiégne, ſur la rivière d'Aiſne. Il y a eû trois Conciles à *Troſli*, l'un en 909. le ſecond en 924. & le troiſiéme en 927. Valois, *Not. Gall. p.* 564.

TRÔLER. v. act. Aller en divèrs lieux, mener quelqu'un deçà & delà. *Huc & illuc currere, divagari, perducere.* Il y a longtems que cet homme *trôle* par le monde, enfin il s'eſt arrêté ici. Il *trôle* après lui toute ſa famille. Il *trôle* pluſieurs mauvais garnemens à ſa ſuite. Il eſt bas.

Les marchands diſent auſſi, Vous nous montrez cela après l'avoir *trôlé* par tout, après l'avoir fait voir dans toutes les boutiques.

Trôler, ſe dit figurément & baſſement en Morale, des chôſes qui tirent à conſéquence. *Trahere, attrahere.* Cette affaire *trôle* après elle bien des malheurs, bien des inconvéniens. ce ex-preſſion n'eſt pas du bel uſage.

TROMBE. ſ. f. Voyez TROMPE.

TROMBON, TROMBONE, en Italien. ſ. m. Éſpéce d'inſtrument à vent, que l'on embouche, & qui eſt fait à peu près comme la trompette militaire. Mais il y a cette différence que les branches du *trombone* étant doubles & emboitées les unes dans les aûtres, de manière qu'elles ſe peuvent aiſément déboiter, on allonge & on raccourcit l'étenduë de cette trompette autant que l'on veut, ſelon les differens ſons qu'on lui veut faire marquer. C'eſt ce qui lui a fait doñer en Latin le nom de *Tuba ductilis*. Les Allemans la nomme Poſaune, & quelques François Sacqueboute. Il y a quatre ſortes de *trombones* plus grands les uns que les aûtres. Voyez Saquebute. *T. IV. p.* 1500.

TROBADOUR. ſ. m. Un habile homme, qui a envoyé pluſieurs additions pour ce Dictionnaire, écrit *Trodadour*, mais mal. Voyez Troubadour.

TROMPADOUR. Voyez TROUBADOUR.

TROMPE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit aûtrefois la même chôſe qu'à préſent. *Trompette. Tuba, buccina.* Il ſe dit encore en cette phrâſe: Tout ce qu'on veut faire ſçavoir au peuple, ſe publie à ſon de *trompe*. On l'a crié à trois briéfs jours à ſon de *trompe*.

La *trompe* de chaſſe eſt une éſpéce de cor ou grand tuyau de cuivre recourbé, & qui fait un tour au milieu, comme un cèrcle ou un anneau. Elle ſèrt pour appeller les chiens. *Tuba venatoria recurva.*

Trompe, eſt auſſi un petit inſtrument de leton ou d'aciér, dont ſe ſèrvent les laquais pour en tîrer quelque harmonie. Elle eſt faite de deux petites branches, & d'une languette au milieu qui fait reſſort, & qu'on remuë ſans art avec les doigts, tandis qu'on la tient entre les dents. Elle rend un ſon frémiſſant, modifié par le mouvement de la langue, & l'ouvèrture de la bouche, ce qui caûſe un bourdonnement ſourd aſſez agréable. On l'appelle auſſi *grande*, & *rebute*, & quelques uns *trompe de Béarn*. *Tubula Chalybea.*

Trompe, ſe dit auſſi en tèrmes d'Anatomie, de deux conduits qui naiſſent des côtez de la matrice, par un principe fort petit, & qui ſe dilatent enſuite peu-à peu juſqu'à leur extrémité. Ils ſont longs de quatre, de cinq ou de ſix doigts. *Tubulæ.* Leur ſubſtance eſt ſpongieûſe & fibreûſe. Ils ont autour de leur extrémité, qui eſt toûjours ouvèrte, une éſpéce de pavillon découppé comme de la frange, qu'on appelle les *pavillons des trompes* ou *le morceau du Diáble*, parcequ'elles ſemblent avoir été morduës. C'eſt par le moyen de ces pavillons que les *trompes* ſont attachées au deſſous des teſticules. L'uſage des *trompes* eſt de conduire la ſémeuce, ou plûtôt les œufs des femmes & des aûtres animaux, des teſticules ou ovaires dans la matrice. On les appelle ordinairement les *trompes de Fallope, Tuba Fallopii*, à caûſe qu'elles approchent de la figure d'une trompette, & que Gabriël Fallope, Modénois, mort en 1562. paſſe communément pour l'inventeur des *trompes* de la matrice, qui portent ſon nom, quoi qu'on les trouve décrites dans Rufus d'Éphèſe. Les fœtus s'arrêtent quelquefois dans les *trompes*. Abraham Cyprianus célèbre Médecin d'Amſtèrdam a fait imprimer en 1700. une lèttre adreſſée à Thomas Milington, dans laquelle il rapporte la manière dont il a tiré de la *trompe* d'une femme vivante, un fœtus de 21 mois. Cette femme a vécu après cette opération, & a eû même pluſieurs enfans.

Trompe, en tèrmes d'architecture, eſt une éſpéce de voûte en Saillie, qui ſemble ſe ſoûtenir en l'air, & qui eſt ainſi nommée, ou parceque ſa figure eſt ſemblable à une *Trompe*, ou Conque marine, ou parcequ'elle trompe, ou ſurprend ceux qui la regardant, n'ont pas connoiſſance de l'artifice de ſon appareil. C'eſt ce que Vitruve entend par *concha*. Daviler. *Trompe ſur le coin*, celle qui porte l'encognure d'un bâtiment, pour faire un pan coupé au rez-de-chauſſée, comme il y en a une à un village de Saint Cloud; mais la plus conſidérable qui ſe voye, eſt celle qui a été conſtruite par le Sieur Deſargues, au bout du pont de pièrre ſur la Sâône à Lion, lequel par cet ouvrage a laiſſé à ſa patrie un monument de ſa capacité dans l'Art de la coupe des pièrres. Id. *Trompe dans l'angle*, celle qui eſt dans le coin d'un angle rentrant, comme il s'en voit une dans la ruë de la Saveterie à Paris, que Philibèrt de Lorme rapporte Liv. 4. Ch. 2. avoir faite pour un Banquiér. Id. *Trompe réglée*, c'eſt celle qui eſt droite par ſon profil, comme il s'en voit une dèrrière l'Hôtel de Duras, près de la place Roïale à Paris. Id. *Trompe en niche*, celle qui eſt concâve en manière de coquille, & qui n'eſt pas réglée par ſon profil, comme la *trompe* qui porte le bout de la galerie de l'Hôtel de la Vrillière, ruë neuve des bons enfans à Paris. Id. *Trompe en tour ronde*, celle dont le plan ſur une ligne droite, rachette un tour, ronde par le devant, & eſt faite en manière d'éventail, comme les *trompes* du bout de la galerie de l'Hôtel de la Feüillade à la

..coires. Id. *Trompe de Montpelliér* éſpéce de *trompe* place d'ſgle, qui eſt en tour ronde, & différente des aûtres en da qu'elle a de montée deux fois la largeur de ſon cintre. Il y en a auſſi dans la même ville de Montpelliér une barlongue qui eſt plus éſtimée, & qui a environ 7. piéds de large ſur 11. de long. Id. *Trompe ondée*, eſt celle dont le plan eſt cintré en ondes par ſa fèrmeture, comme la *trompe* du château d'Anet, qui a été démontée de l'endroit où Philibèrt de Lorme l'avoit bâtie, pour ſèrvir de cabinet au Roi Henry II. & remontée en une aûtre place avec beaucoup de ſoin par le ſieur Girard Vyet Architecte de M. le Duc de Vandôme. Id.

Trompe, ſe dit auſſi d'un membre particuliér qu'ont les éléphans, qui leur ſèrt de main, c'eſt comme un nez allongé qui leur ſort du milieu du front, auquel eſt joint un petit appendice en forme de doigt. *Proboſcis, manus.* Le caméleon a auſſi une *trompe*, qui eſt ſa langue, qu'il lance hors de ſa gueule comme s'il la crachoit; puis il la racourcit en un moment, lorſqu'il la retire. Elle lui ſèrt comme la *trompe* de l'éléphant, pour prendre ſa nourriture. Le microſcope nous a fait auſſi découvrir une éſpéce de petite *trompe* dans les mouches & couſins, par le moyen de laquelle ils ſuccent le ſang des animaux, ou les liqueurs, pour ſe nourrir Quelques Médecins appellent auſſi la *trompe* de la matrice, les cornes de la matrice des brutes, qu'on appelle aûtrement *portiéres*.

Trompe. Tèrme de Mèr. Une *trompe* eſt un cèrtain tourbillon de vent, qui ſe fait dans un même lieu, & qui attire l'eau de la mèr juſqu'au plus haut de l'air. *Turbo.* Une des Rélations Arabes traduites par M. L'Abbé Renaudot, dit que c'eſt une nuée blanche, qui d'abord couvre les vaiſſeaux. Il s'en détache une éſpéce de langue fort longue & déliée, qui déſcend juſqu'à la ſurface de la mèr, & éxcite un boüillonnement ſemblable à celui que caûſent les tourbillons de vent. Lorſque le vaiſſeau ſe trouve engagé dans ce tourbillon, il eſt auſſi englouti par la vague. Cette nuée s'éleve enſuite, & il en retombe une pluye prodigieûſe. On ne peut dire ſi cette eau eſt élevée de la mèr par la nuée qui l'attire, ni la manière dont ſe produit un éffet ſi prodigieux. M. Renaudot appelle cela nuée blanche ou *trombe*, au lieu de *trompe*. Cette nuée blanche, dit il, qui fait un éffet ſi éxtraordinaire, eſt décrite fort éxactement dans le 2ᵉ. vól. de M. Thevenot le jeune. On les appelle ordinairement *trombes*. Le Géographe Arabe en parle prèſque en mêmes tèrmes. Cette ſorte de tourbillon ne court pas ſeulement dans la mèr des Indes, mais auſſi dans celle de Pèrſe. James Lancaſtèr en obſèrva une dans le détroit de Malaca, ſur la route d'Achen, avec ce boüillonnement de vagues. M. Corneille dit *trompe* & non pas *trombe*. Aubin, dans ſon Dictionnaire de Marine, dit *trompe* ou *trombe*, mais il ſemble préférer *trompe*. C'eſt, dit il, un cèrtain tourbillon de vent qui ſe fait dans un même lieu, & qui attire l'eau de la mèr juſqu'au plus haut de l'air. Quand ce nuage créve ſur quelque vaiſſeau, c'eſt avec une telle violence, que bien ſouvent il le fait couler bas. On l'appelle encore Siphon, pompe de mèr & puchot. Voyez Siphon & Puchot.

TROMPER. v. act. Surprendre; ſéduire; décevoir; abuſer de l'ignorance, ou de la facilité de quelqu'un; le jetter dans l'èrreur *Fallere, decipere, fraudare.* Il eſt plus honteux de *tromper*, que d'être *trompé*. Dieu ne peut *tromper*, ni être *trompé*. Ceux qui ſe défient tant d'être *trompez*, le ſont prèſque toûjours. Peu de pèrſonnes ſe font un ſcrupule de *tromper* au jeu. M. Ésp. Mᵉ de V. *trompoit* le Roi, & le Roi la *trompoit* pour une aûtre. P. de Cl. On eſt quelquefois moins malheureux d'être *trompé* de ce qu'on aime, que d'en être détrompé. La Roch. Tous les rafinemens, & toute la politique d'un Ambaſſadeur, tendent à n'être point *trompé*, & à *tromper* les aûtres. La Br. Il ne faut point dire, que Dieu nous a ſaintement *trompez*. Dieu ne *trompe* pèrſonne, & la ſainteté ne fut jamais jointe avec la tromperie. Cl. Il n'y a pèrſonne qu'on puiſſe ſi facilement *tromper*, que ceux qui ſont incapables de *tromper*. Le peuple eſt ſi groſſiér, qu'il ne mérite pas qu'on le *trompe* avec adreſſe. Je lui demande par pitié de vouloir bien me *tromper*, & d'abuſer même du panchant que j'ai à me laiſſer *tromper*. Vie. On donne envie de *tromper*, quand on craint d'être *trompé*. Le Ch. de M. On a ſouvent plus de peine à ſe déguiſer, & à *tromper* le monde, qu'à acquérir les qualitez qu'on veut contrefaire. Bell. La ſociété n'eſt qu'un commèrce de menſonges officieux, & l'on s'y fait une politeſſe de *tromper*. & un plaiſir d'être *trompé*. Fl. Les hommes par leurs artifices, & par leurs feintes paſſions ſont caûſe du malheur de celles qui ſe laiſſent *tromper*. M. Sc. Ces prédicateurs, qui ſouffrent avec tant de conſtance les injures les plus atroces, ne peuveut pas prétendre de nous *tromper*. Bouhours.

Tromper, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit de ſoi même. quand on tombe dans l'èrreur, en prenant une chôſe pour une aûtre. *Falli, decipi, errare, aberrare.* Les plus grands éſprits ſont ſujèts à ſe *tromper*. Les éſprits forts ſe *trompent* de peur de ſe *tromper*. Fl. A force d'être fin, on ſe *trompe* ſoi-même, & on ne *trompe* pèrſonne. S. Amant, On ne ſurmonte qu'avec peine la répugnance naturelle qu'on a à avoüer qu'on s'eſt *trompé*. Ab. de S. R. Si je me *trompe*, je me *trompe* pour moi-même; & je n'ai point à répondre pour les aûtres. Nic. Il y a des èrreurs qui nous plaiſent, & où notre cœur chèrche à ſe *tromper*. Id. Nous nous *trompons* nous-mêmes de deſſein prémédité; on ſe fuit quand on ne veut pas voir qu'on a tort. M. Sc. Les Libèrtins peuvent-ils enviſager tranquillement le péril qu'il y a à ſe *tromper*, quand on ſe *trompe* pour toute l'èternité? Pasc. Cet homme, ſi je ne me *trompe*, eſt un hypocrite. Ces jumeaux ſe reſſemblent ſi fort, qu'il n'y a pèrſonne qui ne s'y *trompe*. Ménage croit que ce mot vient de l'Éſpagnol *traupa*, qui ſignifie un inſtrument à prendre des ſouris, que les Italiens appellent *trappola*, & les Latins *decipula*. Il vient plutôt du langage Celtique ou Bas Breton, où *trompa* ſignifie *tromper*, & *trompler* ſignifie un *trompeur*.

Tromper, ſe dit auſſi en parlant des chôſes qui ſont caûſe que nous nous ſommes *trompez*. *Fallere, decipere.* Le calme, le beau tems nous a *trompez*, nous a engagez ſur mèr. Nos ſens nous *trompent*, & nous font voir les chôſes aûtrement qu'elles ne ſont. Sa maladie ne m'a point *trompé*, je n'en ai jamais eû bonne opinion. Les paſſions *trompent*, & ſéduiſent notre jugement.

Tromper, ſignifie encore, Manquer à quelqu'un; le priver d'une chôſe à quoi il s'attendoit, ou qu'il ſouhaittoit. *Fruſtrare, fruſtra eſſe.* Vous avez *trompé*, & trahi mes déſirs, & mes éſpérances. S. Évr. Sa fuite a *trompé* mon déſir curieux. Mol. Mon brâs a *trompé* ma généreûſe envie. Corn. Il s'eſt dérobé à ma colère, & ſa retraitte à *trompé* ma vengeance. Boss.

Tromper, ſignifie encore, Amuſer, diſtraire; ſuſpendre. *Fallere, avertere.* Un fou rempli d'èrreurs en vain monte à cheval pour *tromper* ſon ennui. Boi. Je chèrchois mille amuſemens pour *tromper* mon amour, & mon impatience.

Quelque fois pour tromper *ma peine,*
Je m'en vais rêver dans la plaine. Voit.

Tromper, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On appelle un niais de Sologne, celui qui ſe *trompe* à ſon profit. *Falli in ſuam propriam utilitatem, commodum.* On dit auſſi, qu'un homme *trompe* la calebaſſe; pour dire, qu'il prend quelque chôſe ſur ce qui eſt commun, à l'inſçû de ſon aſſocié. On dit qu'un Marchand *tromperoit* ſon propre père.

Trompé, ée. part. paſſ. & adj. Les plus *trompez* ſe rient de ceux qu'ils croyent *trompez*. Nic. *Deceptus, fruſtratus, &c.*

Tromper, s'eſt dit pour, trompetter, ſonner de la trompette. *Tubâ canere.* Sur quoi a été inventé le plaiſant rébus d'une mort qui ſonne de la trompette, avec ces mots: La mort qui trompe. Borel.

TROMPERIE. ſ. f. Dol, fraûde, fourberie. *Fallacia, dolus, fraus.* Un vieux brocard de Droit dit, qu'il eſt pèrmis aux contractans d'uſer de *tromperie* réciproquement. Comme nos éſprits ne ſont que trop fèrtiles, & trop abondans en *tromperies*, il n'y a point de parole que nous ayons tant divèrſifiée que celle-ci; parceque *guille, lozange, barat, malengin, dol, fraude, tricherie, ſurpriſe, déception, circonvention*, ſignifient la même chôſe que *tromperie*. Pasq. La pèrſpective fait aux yeux d'agréables *tromperies*. Reconnoiſſez les illuſions, & les *tromperies* du monde. Fl. Nous devons nous défier des *tromperies* de notre cœur. M. de P.

Adreſſe, force, & ruſe & tromperie,

TROMPERRE. ſubſt. m. Vieux mot. Trompeur. Borel. *Deceptor.*

TROMPETTE. ſ. f. Tèrme de Guèrre. Inſtrument de Muſique, qui eſt le plus noble des inſtrumens à vent portatifs, qui ſèrt à la guèrre dans la cavalerie pour l'avèrtir du ſèrvice. *Tuba, buccina.* On la fait d'ordinaire de leton, & on en peut faire de fèr, d'étain, de bois, ou d'argent. Moïſe en fit faire deux d'argent qui ſèrvoient aux Prêtres, comme il eſt porté dans le 10ᵉ Chap. des Nombres; & Salomon en fit faire 200 mille telles que Moïſe avoit ordonnées, comme témoigne Joſephe, Liv. VIII. ce qui fait voir que c'eſt le plus ancien des inſtrumens. La *trompette* eſt compôſée d'un bocal par où on l'embouche, large de dix lignes, quoique le fond ne ſoit que de trois lignes. Les deux prémiers canaux qui portent le vent, s'appellent *branches*. Les deux endroits par où elle ſe recourbe & relie, s'appellent *potences*. Et le canal qui eſt depuis la ſéconde courbure juſqu'à ſon éxtrémité, s'appelle le *pavillon*. Les endroits où les branches ſe peuvent briſer & ſéparer ou ſouder, s'appellent les *nœuds*, qui ſont au nombre de cinq, & qui en couvrent les jointures. On appelle *banderolle*, le petit étendart armorié qui eſt attaché à ſes branches; & *bandereau*,

banderolle, le cordon qui ſèrt à la pendre au cou de celui qui en ſonne. Quand on en ménage bien le ſon, il eſt de grande étenduë, & il paſſe les quatre octâves, qui ſont l'étenduë des claviérs, des épinettes & des orgues, & il peut aller juſquà 32 intèrvalles. Le jeu de la *trompette* dépend de l'adreſſe de celui qui l'embouche, qui eſt obligé de mettre les bouts des lévres dans le bocal. A la guèrre il y a huit principales manières de ſonner de la *trompette*. La prémière s'appelle le *cavalquet*, dont on ſe ſèrt quand l'armée approche des villes, ou quand elle paſſe par dedans durant la marche. La ſeconde s'appelle le *bouteſſelle*, dont on uſe quand on veut déloger ou marcher; & puis on fait ſuivre la levée du *bouteſſelle*. La troiſième eſt, quand on ſonne *à cheval*, & puis *à l'étendart*. La quatrième eſt la *charge*. La cinquième eſt le *guet*. La ſixième s'appelle *double calvaquet*. La ſeptième la *chamade*; & la huitième eſt la *retraitte*. On fait auſſi des fanfares avec la *trompette* dans les réjoüiſſances. Il y a des gens qui embouchent la *trompette*, ou qui en tîrent le ſon ſi délicatement, qu'on l'employe non ſeulement dans les Muſiques d'Égliſes & aûtres grands lieux, mais auſſi dans celles de la chambre. Nous en avons vû & entendu à Paris. Voilà pourquoi on trouve ſouvent dans les Muſiques, ſur tout d'Italie & d'Allemagne, des parties intitulées *Tromba prima*, ou *I^a. Trompette* prémière. *Tromba II^a, ſegonda; III^a, terza*. *Trompette* ſeconde, troiſième, &c. parcequ'elles ſont déſtinées pour être ſonnées ou jouées avec des *trompettes*. Dans l'orgue on appelle en général *trompettes* & clairons.

Ménage dérive ce mot du Grèc στρόμβος, *turbo*, qui ſignifie une *conque* dont on uſoit aûtrefois au lieu de *trompette*. Du Cange le dérive de *trumpa*, mot de la baſſe Latinité, ou de l'Italien *tromba*, ou *trombetta*, qu'on a dit dans le même ſens. Il vient plutôt de *trompill*, qui en langage Celtique & Bas-Breton ſignifie *trompette*.

On dit figurément, qu'un Ange viendra avec la *trompette* annoncer le jour du Jugement, & réveiller les morts pour y comparoître. *Veniet cum tubâ*. S. Paul dans ſes Épîtres, & S. Jean dans ſon Apocalipſe, parlent de cette *trompette*, au ſon de laquelle tous les hommes ſe rendront devant le tribunal de Jésus-Christ pour y être jugez.

Les Payens ont mis une *trompette* à la bouche de la Renommée, dont ils font une Divinité fabuleûſe.

Il y a auſſi dans l'orgue un jeu de *trompettes*, qui a huit piéds de long, & qui s'élargit par enhaut, comme le pavillon des *trompettes* militaires. *Tuba organica*. Il a environ un demi-piéd de diamétre par enhaut, & un poûce & demi par enbas. Il y a auſſi une *trompette* de pédales, qui eſt de huit piéds. Ce jeu eſt accordé à l'octâve de la montre.

On appelle en général *trompettes & clairons*, les tuyaux qui s'élargiſſent par enhaut. *Tuba, lituus*. Dans une des XV. Diſſèrtations que Jean d'Outrein a fait en Latin ſur la *trompette* Évangelique, *De Clangore Evangelii*, l'Auteur à l'occaſion de ces paroles, *Beatus populus cognoſcens clangorem*, rapporte tout ce qu'il a pû recueïllir dans les Auteurs ſur les *trompettes*, dont l'uſage étoit fort ordinaire dans l'ancienne Loi; enſuïte il entreprend de montrer que ces *trompettes* étoient une figure de l'Évangile, & de la manière dont il devoit être annoncé.

Trompette marine, eſt un inſtrument de Muſique compôſé de trois tâbles, qui forment ſon corps triangulaire. *Fidis ad modum tubæ reſonans*. Elle a un manche fort long, & une ſeule corde de boyau fort grôſſe, montée ſur un chevalet qui eſt fèrme d'un côté ſur un de ſes piéds, & tremblottant de l'aûtre côté ſur un piéd qui n'eſt point attaché à la tâble. On la touche d'une main avec un archet, & de l'aûtre on preſſe la corde ſur le manche avec le poûce. C'eſt ce tremblement du chevalet qui lui fait imiter le ſon de la *trompette*: ce qu'elle fait ſi parfaitement, qu'il n'y a prèſquê pas moyen de la diſtinguer de la *trompette* ordinaire; & c'eſt ce qui lui a fait donner ce nom, quoique d'ailleurs ce ſoit une éſpéce de *monocorde*.

Trompette harmonieûse. C'eſt un inſtrument harmonieux, qui imite le ſon de la trompette, & qui lui reſſemble, hormis qu'il eſt plus long, & qu'il a plus de branches. Il s'appelle ordinairement *ſaquebute*. *Tuba harmonica*.

Trompette parlante, eſt une *trompette* longue de ſept à huit piéds, & quelquefois de quinze, qui eſt toute droite, & faite de fèr blanc, qui a un fort large pavillon. *Tuba vocem præmittens*. Son bocal eſt aſſez large pour y introduire dedans les deux lévres. Que ſi on parle dedans, elle porte la voix juſqu'à mille pas, & ſe fait entendre diſtinctement. On dit que l'invention eſt modèrne, & du Chevaliér Morlan Anglois. Néanmoins le Père Kirchèr a donné la figure d'une *trompette*, dont il dit qu'Aléxandre ſe ſèrvoit pour parler à ſon armée, qui eſt prèſque la même chôſe, à la réſèrve que celle-ci ſe diviſe en deux tuyaux, qui par après ſe rejoignent. On ſe ſèrt de cette *trompette* ſur mèr. Joſeph Landini Italien a trouvé une *trompette écoutante*, qui ſèrt à entendre de fort loin des pèrſonnes qui parlent naturellement & ſans *trompette parlante*.

Fête des *Trompettes*. *Feſtum tubarum*. Elle ſe célébroit parmi les Juifs le prémiér jour de l'année civile, ou politique; c'eſt le prémiér jour du mois de Tiſri, qui répond à notre mois d'Octobre ou de Septembre; car il commençoit le prémiér jour de la nouvelle Lune, après l'équinoxe d'Automne.

Trompette, ſignifie encore le ſtile, le diſcours, le ton, le bruit, l'éclat qu'on fait pour éxciter, pour réveiller. Entonner la *trompette*, c'eſt enfler ſon ſtile, prendre un ton haut, & élevé. *Stylum inflare*. Luthèr fut la *trompette*, qui inſpira la révolte générale contre l'Égliſe. Saint Jérôme appelle Saint Hilaire la *trompette* des Latins. Hèrman. Cet Écrivain a été la *trompette* de la guèrre; il a allumé la guèrre par ſes lamentations. Lorſque vous donnerez l'aumône, ne faites point ſonner la *trompette*, comme les hypocrites. Port R. *Cum facis eleemoſinam, noli tubâ canere*.

Quelquefois un Rimeur dans ſa vèrve indiſcréte,
Au milieu d'une églogue entonne la trompette. Boil.

Trompette. ſ. m. Eſt le Cavaliér qui ſonne de cet inſtrument. *Buccinator, tibicen*. Ce ſont les *Trompettes* qu'on envoye aux aſſiégez pour les ſommer de ſe rendre, pour leur faire ſçavoir quelque chôſe.

On le dit auſſi au figuré, & il ſignifie, Qui publie, qui annonce, qui chante. Aléxandre éſtima Achille heureux d'avoir eû Homère pour *trompette* de ſes Loüanges. Abl. *Præco, publicus præco*. Les Poëtes diſent qu'ils ſont les *trompettes* de la gloire des Hérôs.

Trompette, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'un homme eſt bon cheval de *trompette*, qu'il ne s'étonne pas pour le bruit, quand il ne ſe ſoucie pas des crieries qu'on peut faire contre lui. On dit qu'il faut déloger ſans *trompette*, quand on chaſſe quelqu'un, quand on l'oblige de s'enfuïr avec précipitation. On dit auſſi, A gens de village *trompette* de bois; pour dire, qu'il faut faire aux gens des traittemens proportionnez à leur condition. Le Château *trompette* eſt la citadelle de Bourdeaux.

TROMPETER. v. act. Il ne ſe dit guères que pour ſignifier, Publier à ſon de trompe & à cri public dans les marchez, dans les carrefours, quelque réglement, quelque ordonnance de Police, quelque ajournement à trois briéfs jours. *Promulgare, divulgare*. Un tel a été *trompetté* pour la troiſième fois.

Trompetter, ſe dit au figuré & dans le ſtile familiér, pour, Divulguer une chôſe qu'on vouloit tenir cachée. *Arcanum promulgare*. On lui avoit recommandé le ſecret ſur cette affaire, & il l'a été *trompetter* par tout.

Trompetté, ée, part. paſſ. & adj. *Publicatus, promulgatus, divulgatus*.

TROMPETEUR. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie, nom d'un muſcle, appellé aûtrement Buccinateur. Voyez ce mot. Il prend ſon origine des racines des dents molaires de l'une & de l'aûtre machoire, & va s'inſérer à la circonférence des lévres. Dionis.

TROMPE-VALET. ſ. m. C'eſt un nom que porte en cèrtains païs la poire d'ambrette. La Quint. *Servorum decipula*.

TROMPEUR, eûse. adj. & ſ. m. & f. Fourbe; qui trompe, qui impôſe, qui abuſe. La fauſſe piété ſe couvre d'un voile *trompeur*. Tour. Il y a un double plaiſir à tromper un *trompeur*. La Font. Les filles ne doivent pas ſe fier aux promeſſes des hommes; ce ſont de grands *trompeurs*. Les plaiſirs de ce monde ſont *trompeurs*, & décevans. Les careſſes du monde ſont *trompeûſes*: ce ſont autant de piéges qu'il nous tend. Bouh. On ne peut pas ôter aux Amans leurs ſoûpirs, & leurs déſeſpoirs *trompeurs*, ni leurs menſonges flatteurs. M. Scar.

Mon cœur eſt dégagé de vos trompeurs *attraits*. Mol.

De tous les *trompeurs*, il n'y en a point dont on ſe déffende moins que des fourbes en matière de Religion. Bell. Que l'amour eſt un adroit *trompeur*. Corn. Le cœur humain n'eſt pas moins caché, ni moins *trompeur* à lui-même qu'aux aûtres. M. B.

Par des dehors trompeurs *on tâche à nous ſurprendre*.
Des-H.

Rien n'eſt ſi *trompeur* que la prudence humaine. Id. Déſabuſons-nous des folies, & des vanitez *trompeûſes* du monde. Fl. On ne laiſſe pas d'admirer de *trompeûſes* richeſſes. Abl. Fuyez d'un vain plaiſir les *trompeûſes* amorces. Boil.

On dit provèrbialement, A *trompeur, trompeur* & demi; pour dire, qu'il eſt pèrmis de tromper celui qui nous veut tromper. *Cretenſi cretenſem; frangenti fidem, fides frangatur eidem; fallentem fallere jucundum eſt*.

TROMPILLON. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Petite trompe de peu de plan, & de portée, comme les trois trompes ſur le coin qui portent le petit pavillon à l'encognure des murs de l'Abbaye de Saint Gèrmain des prez à Paris. Davilèr. *Tubula.* Les voûtes, ou *trompillons* ſous les marches droits d'un éſcalièr ſe toiſent pour mur ſans reins. On appelle *trompillon de voûte*, la pièrre ronde qui ſèrt de couſſinet aux vouſſoirs du cul de four d'une niche, & pour porter les prémières retombées d'une trompe. Il y a auſſi des *trompillons* ſous les quartièrs tournans, & palièrs des éſcalièrs voûtez en arc de-cloître. Davilèr.

TRON, ou TROND. ſ. m. Nom propre d'homme. *Trudo.* Trudon, que nous appellons vulgairement S. *Tron*, & les Flamans S. *Truyen*, vint au monde du tems de Dagobèrt I. dans le païs de Haſbain, ou Haſpengaw qui fait maintenant partie de celui de Liége ſur les limites du Brabant. Baillet. Saint *Tron* tiroit ſon ſang de la prémière Nobleſſe de France. Il mourut l'an 698. âgé de près de 80 ans.

Saint *Tron* étoit un noble Franc, qui donna tous ſes biens à l'Égliſe de Mèts & renonçant au monde, bâtit un Monaſtère en un lieu appellé *Sarchinium*, aujourd'hui *Kerkum*, où il vécut & mourut ſaintement. Valois, *Not. Gall. p.* 505.

Saint Tron, ou San-Truyen. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Liége. *Fanum S. Trudonis*, *Trudonopolis*, *Trudonum.* Elle eſt dans la Haſbaye, aux confins du Brabant, & à ſept ou huit lieuës de Maeſtricht, vèrs le couchant. *S. Tron* dont les murailles furent abbatuës l'an 1675. eſt priſe pour l'ancienne *Sarcinium*, ville des Centrons. Maty. Quelques-uns par corruption diſent & écrivent *Saintron* tout en un mot. *Municipium Trudonianum*, *Sancti Trudonis Oppidum*. Elle eſt du tèrritoire de Tongres, dans l'Évêché de Liége, contrée des Païs Bas.

TRONC. ſ. m. (Prononcez *tron.*) Tige d'un arbre, ce qu'il pouſſe depuis la tèrre juſqu'à ce qu'il ſe diviſe en pluſieurs branches. *Stirps*, *truncus.* On a ètêté cet arbre, on n'y a laiſſé que le *tronc*. Beaucoup d'oiſeaux font leurs nids dans des *troncs* d'arbres.

Tronc, ſe dit auſſi de cette partie qui reſte ſur la tète d'un arbre abatu. *Truncus*, *caudex.* Les grands arbres couppez repouſſent par le *tronc*, & font un taillis. On connoît par les *troncs* pourris les dégâts qui ont été faits dans une forêt.

Tronc, ſe dit au figuré d'une pèrſonne inſenſible. Le ſage ne doit pas être un *tronc* immobile. M. de P. Les Latins on dit *ſtipes* dans le même ſens, & *caudex*.

Tronc, ſe dit auſſi de la tige de quelques plantes. *Plantæ caulis*, *ſcapus*, *ſtylus.* Je ne fais non plus d'état de lui que d'un *tronc* de chou. L'Académie dit *trognon* de chou. Voyez Trognon. Il faut dire *trou* de chou, ſelon Ménage. *Tronc* de chou, eſt le moins en uſage.

Tronc, ſe dit encore du buſte du corps humain dont on a ſéparé la tête, les brâs & les cuiſſes. *Humani corporis ſcapus*, *truncus.* Cet homme a été cruellement maſſacré, on n'en a trouvé que le *tronc*.

Tronc, en tèrmes d'Architecture, ſe dit du fût ou du vif de la colonne, & auſſi de la partie du piédeſtal qui eſt entre la bâſe & la corniche, qu'on appelle auſſi le *dé*. *Quadra*, *truncus.*

Tronc, eſt auſſi un coffre de bois ou de fèr, où on laiſſe au haut une fente, pour recevoir les aumônes que les gens de bien donnent à l'Égliſe, ou aux paûvres. *Stipis cogendæ cippus.* *Tronc* pour l'œuvre, pour la fabrique, pour l'Hôpital général. Il y avoit aûtrefois des *troncs* pour le beurre. Les *troncs* dans les Égliſes furent établis en France l'an 1200. par Innocent III. afin que les Fidelles y puſſent mettre leurs aumônes. Voyez les *Geſta Innocentii III. n.* 84.

Tronc, ſe dit auſſi au figuré en Généalogie, d'une race ou famille. *Gentis*, *vel familiæ ſtirps.* Cette maiſon noble eſt le *tronc* d'où ſont ſorties pluſieurs branches qui ſe ſont établies en divèrs lieux.

> *C'eſt d'un* tronc *fort illuſtre une branche pourrie.* Boil.

On dit provèrbialement, qu'il ſe faut tenir au *tronc*, au grôs de l'arbre; pour dire, au parti le plus aſſuré. *A fortiori parte ſtare.*

TRONCHE. ſ. f. Grôſſe & courte piéce de bois de charpente qui n'eſt pas encore miſe en œuvre. Grôſſe & courte piéce de bois, comme un bout de poûtre, dont on peut tirer une courbe rampante pour un éſcalièr. Davilèr. *Tignum.* On nomme ainſi la grôſſe ſouche de bois que les villageois & le peuple mettent au feu la veille de Noël, pour conſèrver le feu toute la nuit, & pour le trouver en état de les échauffer quand ils reviennent au logis après l'Office de minuit.

Ce mot vient du Latin *truncus*.

TRONCHET. ſ. m. Tèrme de Tonnelièr. Sorte de grôs billot, qui eſt ordinairement élevé ſur trois piéds, & qui ſèrt à doler & à hacher. *Lignea ſudes.* Travailler ſur le *tronchet*. Doler une douve ſur le *tronchet*.

TRONCIR & TRANCIR. Vieux vèrbe qui ſe diſoit aûtrefois pour rompre: d'où vient un cœur tranſi. Borel.

TRONÇON. ſ. m. Partie détachée d'un tout. *Fragmen.* On le dit particulièrement des corps animez. On l'a aſſaſſiné & couppé par *tronçons*. *In fruſta diſſectus fuit*, Pour cuire les viandes à l'étuvée, on les couppe par *tronçons*. Un *tronçon* de brochet, de carpe. On le dit auſſi de la queuë d'un cheval, quand on veut déſigner quelques nœuds. On enveloppe le *tronçon* de la queuë des chevaux avec un morceau de cuir, qu'on appelle un *trouſſe-queuë*.

On dit un *tronçon* de lance, de pique. *Aſſula.* Leurs lances volèrent par éclats; il lui en entra un *tronçon* dans l'œil qui le tua: & c'eſt ſa propre & originaire ſignification. On dit auſſi d'un Ouvrage, qu'on le couppe par piéces & par *tronçons*; pour dire, qu'on en tire divèrs paſſages, & qu'on en change l'ordre, comme font les Auteurs des centons & des rapſodies.

Tronçon, en tèrmes d'Architecture eſt un morceau de marbre ou de pièrre dure, dont deux, trois, ou quatre pôſez de lit en joint, forment le fût d'une colonne. Davilèr.

On appelle *colonne par tronçons*, une colonne faite de trois, ou quatre morceaux de pièrre, ou de marbre, différens des tambours, parcequ'ils ſont plus hauts que la largeur du diamètre de la colonne. *Columna ex variis materiis confecta.* On en fait auſſi de *tronçons* de bronze, châcun d'un jet, dont les joints ſont recouvèrts par des cintres de feüilles.

On dit provèrbialement; Faire un *tronçon* de chère lie, pour dire, Faire un bon repas. Les mots de *tronçon* & de *tronçonner* ont été faits du Latin *truncio* & *truncionare*. Mén.

TRONÇOnNER. v. act. Coupper en piéces, en morceaux, emporter un tronçon de quelque corps. *In fruſta diffringere.* *Tronçonner* une alôſe, *tronçonner* une anguille. Un brochet le mordit & lui *tronçonna* le doigt. Comme il ſe baignoit dans la mèr, un grôs poiſſon lui *tronçonna* la jambe. Ce criminel ſe *tronçonna* la langue de peur de parler. L'Acad.

> *Et ſon corps* tronçonné *chèrchoit encore à vivre.*
> Le P. le Moine.

Quand il s'agit de cuiſiner, de préparer les viandes, on dit plus ordinairement *coupper* par morceaux, que *tronçonner*. *In fruſta diſſecare.*

Tronçonné, ée. part. paſſ. & adj. *Diſſecatus*, *effrictus*, *&c.*

TRONGNON. Voyez TROGNON.

TRONQUER. v. act. Coupper, retrancher une partie de quelque chôſe. *Succidere*, *reſecare*, *diminuere*, *detrahere.* On lui a *tronqué* ſa penſion, ſes gages, depuis une telle réforme. Les droits, les priviléges, les libèrtez d'un tel Corps ont été bien *tronquez*. Les Religieux pourront *tronquer* le droit de l'Abbé. Pat. Un corps *tronqué* & mutilé, dont on a couppé quelque membre. Nous ſommes *tronquez* de la plûpart de nos membres. Vaug.

Ce mot vient du Latin *truncare*.

Tronquer, ſe dit particulièrement des Livres & des paſſages. *Mutilare*, *detruncare.* On ne fait point d'état des Livres qui ont été *tronquez*, qui ont paſſé par les mains des Critiques. Les Sophiſtes n'allèguent que des paſſages *tronquez*, qui ne font aucune autorité.

Tronqué, ée. part. paſſ. & adj. *Detruncatus*, *diminutus*, *reſecatus*, *detractus*, *mutilatus*.

TRONTHEIM. Voyez DRONTHEIM.

TRONTINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière du Royaume de Naples. *Trontinus Fluvius*, anciennement *Batinus*, *Juvantius*. Elle coule dans l'Abruſſe Ultérieure, baigne Téramo, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe. Maty.

TRONTO. ſ. m. Nom d'une Rivière de l'Italie. *Truentus.* Elle prend ſa ſource dans l'Abruſſe Ultérieure, entre la Marche d'Ancône, y baigne Aſcoli, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe. Maty.

TROP. adv. Qui marque l'éxcès, & la ſurabondance. *Nimis*, *nimium*, *plùs æquo*, *pluſquam ſatis*, *plùs juſto*. Ils ſont *trop* de gens; vous allez *trop* vite en béſogne. Cet homme a *trop* bû d'un coup. Les avâres n'ont jamais *trop*; ils diſent qu'on n'en peut *trop* avoir. *Avari nunquam dicunt ſatis.* Cet homme fait *trop* des ſiennes, il lui en prendra mal. Quand on ſe plaint de quelque éxcès, on dit, *Trop* eſt *trop*. Quand on ſe fâche, on dit, C'eſt *trop* endurer, ou abſolument, C'en eſt *trop*.

> *Ah! parbleu s'en eſt* trop, *ne ſuivez point mes pas.* Mol.

Quand on dit *trop* avâre, *trop* éxtravagant, c'eſt pour éxprimer l'éxcès d'une méchante qualité. S. Évr. Le *trop* eſt vicieux par tout. Bouh. Le meilleur ſtile pèrd ſa vigueur en le limant *trop*. La M. le V. Tout ce qu'on dit de *trop*, eſt ennuyeux & rebutant. Boil. Cette belle maxime, *rien de trop*, eſt un abregé de Morale.

Morale. M. Scud. Elle répond au *ne quid nimis* des Latins, & au *μηδὲν ἄγαν*, des Grècs.

Il augmente le trouble en déguiſant le ſien,
Et ne leur dit que trop, *en ne leur diſant rien.* Brébeuf.

Muſes, c'eſt trop *rêver au bord de vos fontaines,*
Pour un foible plaiſir vous donnez trop *de peines.*

Trop, avec la négative *pas*, veut dire, Guère. Je ne voudrois pas *trop* m'y fier. *Perpaulùm conſiderem.* Cela n'eſt pas *trop* bon. Et avec la particule *peu*, il ſignifie, pas aſſez. Il y a *trop* peu à manger pour tant de gens. *Quid hæc inter tantos?*

Trop, eſt auſſi ſ. m. Ôtez le *trop*. *Nimium tolle.* Je me plains du *trop*. On fait maintenant payer aux Païſans, le *trop* bû. Il y a des gens que le *trop* d'éſprit gâte. Mol.

Le trop *de promptitude à l'èrreur nous éxpôſe.* Id.

Le trop *d'éſprit ne l'incommode pas.* La Font.

On dit provèrbialement, à châcun le ſien n'eſt pas *trop*. *Trop* grater cuit, *trop* parler nuit. On dit auſſi, il y a deux ſortes de *trop*; pour dire, qu'il y en a *trop* peu.

Trop, s'eſt dit aûtrefois pour beaucoup, bien, très, fort. *Valdè, nimis*, ſe trouve en Latin dans le même ſens. Le Roman de la Rôſe parlant d'une épée ou dague appellée miſéricorde, dit:

Pèrceroit pièrres, diamants,
Partant qu'il fu de lire peinte;
Car elle a trop *aigue pointe.*

C'eſt-à-dire, très-aiguë ſelon Borel.

. . . . *Saint George,*
Qu'eſt-il venu à bonne forge?
Lui qui eſt ſi très meſcreant,
Il eſt en lui trop *mieux ſéant*
Qu'un crucifix en un mouſtier,

C'eſt-à dire, *bien mieux ſéant*.

Car une fois trop *grand le prit.* Perceval.

Borel croit qu'en ce dèrnièr éxemple il eſt pris pour *ſi*.

TROPAIRE. ſ. m. Tèrme Ėccléſiaſtique ou de Rubrique dans l'Ėgliſe Grécque. *Troparium.* Le *tropaire* étoit un vèrſet qui ſe chantoit après les heures, & qui pour l'ordinaire étoit à l'honneur du Saint dont on faiſoit la fête ce jour-là. L'Hirme ſe chantoit avant le *tropaire*. On chantoit en cèrtains jours des Canons, c'eſt-à-dire, des Hymnes compôſez de 50. *tropaires*, & quelquefois plus. Il y en avoit même un, qu'on nommoit le Grand Canon, qui avoit 150. *tropaires*. Le *tropaire* devoit ſe changer ſur le ton des Hirmes. C'eſt de là que venoit à ces verſèts le nom de *tropaire*, comme le dit Zonaras *ad Can. Anaſtaſ. Damaſceni*: car il eſt formé de *τρέπω*, *converto*, *ut quæ (troparia) ad hirmos convertuntur, & modulationem ad eos faciunt*, parceque les *tropaires* ſe tournent aux Hirmes, c'eſt-à-dire, ſe chantent ſur le ton des Hirmes. C'étoit Antimus & Timocles qui avoient fait la plûpart des *tropaires*. Juſtinien en avoit auſſi compôſé quelques-uns. Voyez le Gloſſaire de Meurſius, & le Tréſor Ėccléſiaſtique de Suicèr.

TRÔPE. ſ. m. Tèrme de Rhétorique, qui ſignifie aûtrement *figure*. Ce mot ne ſe dit que dans l'Ėcole. C'eſt une élocution par laquelle la propre & la naturelle ſignification d'un mot eſt changée en une aûtre. *Tropus, ſeu orationis immutatio in alium ſenſum, tranſlatio, commutatio.* Par éxemple, on appelle un grand Capitaine, un *Foudre de guèrre*. Cette manière de s'expliquer eſt figurée, & ces mots qu'on tranſporte de la chôſe qu'ils ſignifient proprement, à une aûtre qu'ils ne ſignifient qu'indirectement, ſont appellez *trôpes*, c'eſt-à-dire, tèrmes dont on change, & on renvèrſe l'uſage. Les *trôpes* ne ſignifient les chôſes auſquelles on les applique, qu'à caûſe de la liaiſon & du rapport que ces chôſes ont avec celles dont ils ſont le propre nom. Ces *trôpes* ſont la *métonymie*, la *métaphôre*, l'*allégorie*, l'*hyperbôle*, &c. C'eſt particulièrement dans les *trôpes* que conſiſtent les richeſſes & la variété du langage. Mais on ne doit les employer que pour éxprimer ce qu'on n'auroit pû répréſenter qu'imparfaitement avec les tèrmes ordinaires. Art. de P. Les *trôpes* doivent être clairs; ils ſont vicieux, s'ils ſont obſcurs, ou tîrez de trop loin. L'idée du *trôpe* doit être tellement liée avec celle du nom propre, qu'elles ſe ſuivent, & qu'en éxcitant l'une des deux, l'aûtre ſoit renouvellée. Id. Il ne faut pas que l'uſage des *trôpes* ſoit trop fréquent, ni que les *trôpes* ſoient trop hardis; ou s'ils ſont un peu hardis, il faut les tempérer par quelque éxpreſſion qui faſſe comprendre qu'on a été comme contraint de s'en ſervir. Id.

Ce mot vient du Grèc *τρόπος*, *mutatio*, qui ſignifie *mutation*, changement. Quand il eſt trop hardi, on l'appelle *hyperbôle*. Quand il eſt continué, on le nomme *allégorie*. Quand il eſt trop obſcur, on le nomme *énigme*. Et quand il eſt choquant, ou tîré de loîn, on l'appelle *catechrêſe*, c'eſt-à-dire, *abuſion*, abus.

TROPEA, TROPIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Ėpiſcopale du Royaume de Naples. *Tropia, Tropæa, Poſtrophæa, Trophæa, Tropas.* Elle eſt dans la Calâbre Ultérieure, ſur le lac de S. Euſémie, au nord de la ville de Reggio, dont elle eſt ſuffragante & éloignée de quinze lieuës. *Tropia* a été à demi ruinée par un tremblement de tèrre l'an 1638. Maty.

TROPÈS, ou TROPÈZ. ſ. m. Nom propre d'homme. *Torpes.* Les Actes de S. Torpets, que nous nommons *Tropès* en France, diſent que ce Saint étoit de la maiſon de l'Empereur Néron, & l'un de ceux qui saluèrent les Philippiens dans la lèttre que S. Paul leur écrivit. Mais ces Actes ſont faux & apocryphes, comme le P. Papebroch l'a montré dans les *Act. Sanct. Maii, Tom. IV. p. 5.* Cela n'empêche pas que le culte de ce Saint Martyr ne ſoit très-ancien & très-cèrtain. Quelques uns diſent auſſi *Tropet*.

Ce nom s'eſt formé du Latin *Torpes* par tranſpôſition.

Saint Tropèz. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Fanum S. Torpetis, Torpetopolis.* Elle eſt dans la Provence, en France, ſur le Golfe de Grimaut, où elle a un bon Port, à douze lieuës de Toulon, vèrs le levant. Maty.

TROPHÉE. ſ. m. Armes des ennemis vaincus qu'on amoncelle ſur un champ de bataille. *Trophæum.* C'étoit chez les Anciens un amâs d'armes & de dépoüilles des Ennemis, élevé par le Vainqueur dans le Champ de Bataîlle, dont on a fait enſuite la répréſentation en pièrre & en marbre, comme les *Trophées* de Marius & de Sylla au Capitole. Ces *Trophées* antiques ſont d'armes Grécques & Romaines, & ceux d'aujourd'hui d'armes de divèrſes Nations de notre tems, comme il s'en voyoit d'iſolez à l'arc de triomphe du Fauxbourg S. Antoine, & ſur la baluſtrade du Château de Verſailles. Il s'en fait de bas-relièf, comme à la Colonne Trajane, & à l'Attique de la Cour du Louvre. On en voit auſſi très-ſouvent ſur les médailles des Empereurs, frappées pour des victoires; outre l'amâs d'armes & de dépoüilles, il y a ſouvent un ou deux captifs aux côtez du *Trophée*.

Lorſque d'un beau courroux tes troupes échauffées,
Devroient dans Babylone arborer des trophées. Brébeuf.

Dormir ſur un trophée *eſt un charmant repôs.* M. Scud.

On érige un *trophée* à un victorieux, quand on met ſur un tronc d'arbre les armes dont il a dépouillé ſon ennemi. Les *trophées* n'étoient aûtre chôſe que des troncs d'arbres que le vainqueur plantoit ſur le lieu le plus éminent de la Province conquiſe, & qu'on chargeoit des dépoüilles de l'ennemi pour pèrpétuer la mémoire de ſa défaite. Vaill.

Ce mot eſt fait du Latin *Trophæum*, qui vient, ſelon Voſſius, du Grèc *Trope*, fuite de l'ennemi. Daviler.

En Architecture, Peinture, Gravûre, la plûpart des ornemens ſont des répréſentations de *trophées*, d'enſeignes, de piques, de corcelèts, de canons, & aûtres armes mêlées agréablement enſemble.

Trophée, ſe dit figurément en Morale, des victoires. *Trophæa.* Ce Conquérant vient mettre à vos piéds tous les *trophées* d'Allemágne. Voit. Il ſe dit auſſi des éloges que l'on donne à l'occaſion de ces victoires, ou des déſcriptions que l'on en fait. Les Poëtes, les Hiſtoriens érigent des *trophées* à la gloire des Conquérans.

Faire Trophée de quelque chôſe, ſe dit, mais toûjours en mauvaiſe part, pour, Faire vanité, faire gloire, ſe vanter. *Se jactitare.* Bien loin d'avoir honte d'une ſi lâche action, il en fait *trophée*. L'Acad. Cette beauté fait *trophée* des cœurs qu'elle a mis en cendre. Les Allemans font *trophée* de boire à outrance, & de leurs amis qu'ils ont mis ſur le cârreau.

TROPIQUE. ſ. m. Qui ſe dit de deux cèrcles parallêles à 23 degrez & démi de l'Ėquateur. *Tropici, ſolſtitiorum circuli.* Le *Tropique* de l'Ėcreviſſe, ou du Cancèr, eſt celui d'Ėté qui eſt du côté du Nord; celui du Capricorne, ou d'hivèr, celui qui eſt du côté du Midi.

Ce mot vient du Grèc, *τροπὴ*, *converſio*, qui ſignifie *retour*, parce que quand le ſoleil eſt arrivé à un de ces *Tropiques*, il retourne de l'aûtre côté.

TROPIQUE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Tropicus, a.* Saint Athanaſe, dans ſa Lèttre à Sérapion, donne le nom de *Tropiques* aux Macédoniens, que l'on appelloit Pneumatomaques en Orient, & Patropaſſiens en Occident. Voyez ces mots. Ce Saint les nomme *Tropiques*, parce qu'ils prétendoient éxpliquer l'Ėcriture par des trôpes, des figures de diſcours. Car en Grèc *τρόπος*, un trope, de *τρέπω*, vèrtu, ſignifie une figure, une manière de parler par laquelle on détourne un mot de ſon ſens naturel, pour lui en donner un aûtre.

TROPISTE. ſ. m. & f. Nom de Secte. Hérétique qui veut qu'on prenne figurément les paroles de l'Euchariſtie, qui veut qu'il y ait un trôpe, c'eſt-à dire, une figure. *Tropiſta.*

TROPITE. ſ. m. & f. Nom de Secte. *Tropita.* Les *Tropites* ſont, ſelon Philaſtrius, C. 23. des Hérétiques qui diſoient que le Vèrbe s'étoit changé en chair, ou en homme. Ils ſe fondoient ſur ce mot de Saint Jean, mal entendu : Le Vèrbe s'eſt fait chair, comme ſi cela ſignifioit que le Vèrbe s'eſt changé en chair, & non pas s'eſt revêtu de notre chair, de notre nature; ou qu'un pareil changement fût poſſible.

TROPOLOGIQUE. adj. m. & f. Qui eſt figuré. *Tropologicus, ſeu figuratus.* On trouve un ſens *tropologique* à l'Écriture Sainte. Le Sèrpent d'airain dans un ſens *tropologique* nous figure la Croix; la Manne nous figure l'Euchariſtie.

TROPPAW, ou **OPPAW.** ſ. m. Nom propre d'une ville avec une ancienne citadelle. *Oppavia, Troppavia.* Elle eſt dans la Siléſie, au confluant de l'Oppa, du Mohr, & de l'Holnitz. Elle eſt capitale du Duché de Troppeaw, ſitué aux confins de la Moravie, dont il étoit aûtrefois une partie. MATY.

TROPPIA, TRIOMPA. Nom propre d'une vallée. La vallée de *Troppia. Troppia*, ou *Triumpa Vallis.* Petit pays des États de Veniſe. Il eſt le long de la rivière de Méla, dans le Breſſan, à ſept lieuës de Breſcia, vèrs le nord. Ce pays conſèrve le nom de ſes anciens Habitans que l'on appelloit *Triumpilini.* MATY.

TROQUER. v. act. Faire un troc, échanger une marchandiſe, un meuble contre un aûtre. *Mutare, permutare.* Il a *troqué* ſon cheval borgne contre un aveugle.

On le dit auſſi en Morale. Il a ſi bonne opinion de ſon éſprit, qu'il ne voudroit pas le *troquer* contre celui de Virgile, ou de Cicéron. Ce Philoſophe eſt ſi content dans ſa pauvreté, qu'il ne voudroit pas *troquer* ſa fortune contre celle d'un Souverain. Pour ſe *troquer* avec un Prince, il demanderoit du retour. MAI.

> *L'aûtre ne* troqueroit *pour mines d'or ſa veine poëtique.*
> DUC DE S. AIGN.

Ménage dérive ce mot de l'Éſpagnol *trocar*, ou de l'Anglois *truche.*

TROQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Mutatus, permutatus.*

TROQUEUR, EÛSE. adj. Qui a coûtume de troquer. *Mutator, permutator.* Les gens qui ont des cabinèts, ſont des *troqueurs*, qui prennent plaiſir à troquer. Nos gens ſont grands *troqueurs.* LA FONT.

TROS. Vieux mot; des Tours d'un Château. BOREL. *Turres.*

TROS. ſ. m. Signifioit encore aûtrefois un morceau. *L'Amoureux Tranſi.* C'eſt proprement un éclat de lance, d'où vient tronçon. BOREL.

TROSA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Sudèrmanie, en Suéde. *Troſa.* Elle eſt ſur une Baye de la mèr Baltique, à ſept lieuës de la ville de Nikoping, vèrs le nord. MATY.

TRÔſNE, ou **TRÔNE**, ou **THRÔſNE.** ſ. m. Siége élevé où ſe ſiéd celui qui eſt dans les plus haûtes dignitez. Il ſe dit prémièrement de Dieu, qui a le ciel pour ſon *trône*, & la tèrre pour ſon marchepiéd. *Solium.*

Il ſe dit auſſi des Rois, quand ils ſont aſſis dans les actes de cérémonie ſur un ſiége pôſé ſur une éſtrade élevée de pluſieurs marches, & ordinairement enrichi. C'eſt une Chaire ou Siége magnifique; c'eſt un Siége Royal enrichi d'Architecture & de Sculpture de matière précieûſe, élevé ſur pluſieurs degrez, & couvèrt d'un Dais, comme il y en a dans les ſalles d'Audience des Rois & aûtres Souverains. DAVILÈR.

Trône ſupèrbe, *trône* magnifique. *Solium excelſum, magnificum.* Le Roi ſe mit ſur ſon *trône* pour recevoir les Ambaſſadeurs. Le *trône* du Mogol eſt enrichi de pièrreries en ſi grand nombre, qu'on éſtime leur valeur à cent ſoixante millions. Voyez-en la déſcription dans Tavèrniér. Et le *trône* de l'Empereur de la Chine, dans les Mémoires du P. le Comte. Le Grand Seigneur, quand il reçoit un Ambaſſadeur, eſt aſſis à un des coins de ſa chambre, au milieu de quantité de riches cârreaux dans un *trône* qui d'un côté ſeulement eſt ſoutenu d'une colonne d'or enrichie de précieûſes pièrreries, comme eſt tout le reſte de la chambre, juſqu'au foyér, dont même les cârreaux ſont d'or, mèrveilleûſement bien taillez de feüillage, où ſa vanité éclate plus que le feu, qu'on n'y allume jamais. DU LOIR, p. 87.

TRÔſNE. On donne auſſi le nom de *trône* au haut dais qui s'éleve aux portes des villes pour les entrées des Princes, où ils reçoivent les harangues & complimens des Magiſtrâts & divèrs Corps.

TRÔſNE, ſe dit auſſi des ſiéges pontificaux des Prélats. *Sedes Pontificalis.* Cet Évêque monta dans ſon *trône*, & donna la bénédiction : d'où eſt venu le mot d'*intrôniſer*; pour dire, Mettre un Évêque en poſſeſſion. On le dit auſſi des Abbez, & aûtres Prélats titrez.

TRÔſNE, ſe prend figurément pour l'Empire, ou la Royauté même. *Imperium, Regnum, ſeu Majeſtas Imperatoria, Regia.* La Souveraine puiſſance, la domination, ou la pèrſonne de ceux qui ſont élevez ſur le *trône.* Dieu abat & releve les *trônes* comme il lui plaît. Il donne le *trône*, il le tranſporte ſelon ſon bon plaiſir. Être aſſis ſur le *trône*; c'eſt-à dire, régner; aſpirer au *trône*, parvenir au *trône*, arriver au *trône*, monter ſur le *trône*, être rétabli ſur le *trône* de ſes pères, dont il étoit indigne. Un *trône* eſt mal affèrmi, quand il eſt fondé ſur la violence. L'ennui & le chagrin ne vont-ils pas attaquer les Rois juſques ſur le *trône*? NIC. La gloire du *trône* accable les ſujèts. CORN. Si les Rois étoient toûjours ſur le *trône*, ils s'y ennuyeroient. PASQ. C'eſt-à-dire, s'ils ne ſe dépouilloient quelquefois de leur grandeur pour ſe familiariſer. Le véritable *trône* des Rois, c'eſt le cœur des peuples. FL. Un grand Roi n'eſt ni mari, ni père : il regarde ſon *trône*, & rien plus. CORN. Il ſe répand autour des *trônes* cèrtaines tèrreurs qui empêchent de parler aux Rois avec libèrté. FLÉC.

> *Un cœur né ſur le* trône *ignore comme on tremble.* CORN.

> *Tenez-vous fèrme au* trône, *& gardez d'oublier,*
> *Qu'en montant à ce rang, quelle qu'en ſoit l'audace,*
> *Le crime eſt d'en tomber, & non d'y prendre place.* QUIN.

> *Je ne veux point d'un* trône *où je ſois enchaînée.* CORN.

L'Écriture Sainte donne auſſi un *trône* à Dieu, pour éxprimer cette puiſſance, cette majeſté, cette grandeur infinie, devant laquelle toutes les créatures doivent trembler. *Suprema & infinita poteſtas.* Dieu aſſis ſur le *trône* de ſa gloire éxèrcera ſa qualité de Juge. PORT-R. *Jeſus Chriſtus ſedebit in ſede majeſtatis ſuæ, cùm ad judicandum venerit.* On dit que la rôſe eſt aſſiſe ſur un *trône* environné d'épines.

TRÔſNE ROYAL. Nom que les Aſtronomes donnent à la Caſſiopée. *Solium regale.*

TRÔſNE, ſe dit auſſi burleſquement du lieu où l'on eſt maître, où l'on eſt en libèrté. A la tâble de frippe-tout, je ſuis là comme dans mon *trône.*

TRÔſNE. Ce mot au pluriér ſignifie, en tèrmes de Théologie, le troiſiême Ordre de la Hiérarchie des Éſprits céleſtes. *Troni.* Tout eſt créé par lui dans le ciel & dans la tèrre, les chôſes viſibles & les inviſibles, ſoit les *Trônes*, ſoit les Dominations. PORT-R. Les Théologiens diſent que ce ſont ceux ſur leſquels la Majeſté Divine en qualité de Juge ſiéd immédiatement. Ce tèrme ſe trouve dans l'Écriture. Ceux qui en ont écrit, ſont Saint Denis, Saint Grégoire le Grand, Iſidôre, Saint Bèrnard, &c. qui rapportent divèrſement les raiſons qui leur ont fait donner ce nom.

TRÔſNIÈRE, ou **TRÔNIÈRE.** ſ. f. Tèrme d'Artillerie, eſt une ouvèrture qu'on fait dans les batteries & attaques de places pour tîrer le canon. *Tormentorum bellicorum feneſtra.* Les *trônières* doivent être larges de trois piéds par dedans, & diſtantes l'une de l'aûtre de vingt piéds. On les ouvre dans la tèrre naturelle, quand on fait des barrières de pièces entèrrées. Les *trônières* & épaûles doivent être faites & élevées, avant que l'ennemi s'en appèrçoive. Il faut que la prémière planche de l'éſplanade joignant la barbe de la *trônière*, ſoit de neuf piéds.

TROSOBIUS. Voyez TASIBIS.

TROSQUE. Vieux advèrbe. Juſques-à *Villebardoüin.* BOREL. *Uſque, uſque ad.*

TROſSE, ou Droſſe. Voyez TRIſSE.

TROſSE, ou *Racquement*, c'eſt la même chôſe que RAGACE. Voyez ce mot. Le P. Fourniér dit auſſi *Racques. Globuli ſecundarii.* Voyez RAQUE & RACAGE, c'eſt la même chôſe.

TROSSO. ſ. m. Nom de lieu. C'eſt la place de l'ancienne *Troſſulum*, petite ville de l'Hétrurie. On trouve cette place dans le Patrimoine de S. Pièrre, Province de l'État de l'Égliſe, à une petite lieuë de Monte-Fiaſcone, vèrs le nord. MATY.

TROT. ſ. m. Pas plus vîte qu'à l'ordinaire. Il ſe dit prémièrement des chevaux. *Citatus equi gradus.* Leur *trot eſt* une allure entre leur pas & leur galop. L'allure naturelle des chevaux eſt le *trot.* Ils ſe mettent aiſément au *trot*, quand on les preſſe. Les chevaux des Méſſagèrs vont toûjours le *trot.* On le dit auſſi des hommes. Ils ſont allez au grand *trot*; pour dire, en diligence.

Paſquièr dérive ce mot, par onomatopée, du bruit que font les animaux en trottant. Il vient plutôt de *troat*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *piéd*, ou de *trotal*, qui ſignifie *troter.*

TROTE. ſ. f. Étenduë, éſpace de chemin. *Via ſpatium, intervallum.* Ce laquais n'eſt pas prêt à revenir, il y a une bonne *trote* juſqu'au lieu où vous l'avez envoyé. Il eſt bas.

TROTER. v. n. (L'Académie écrit *trotter.*) Marcher plus vîte que le pas. *Curſitare.* On connoît la bonté d'un cheval à le faire *trotter.*

troter. On eſtime les laquais Baſques, parce qu'ils ſçavent bien *troter*, faire un méſſage en diligence. On le dit auſſi des bêtes, ou des oiſeaux qui marchent en ſautillant. La Fontaine appelle les ſouris, la gent *trote-menu*.

Ce mot vient du Latin *tolutare*. Ménage après Saumaise. Les Anciens ont dit *tolutim ire*, pour dire, *aller au trot*.

Troter, ſignifie auſſi, Marcher beaucoup, courir deçà & delà. *Huc & illuc diſcurrere, concurſare*. Les jeunes gens n'aiment qu'à *troter*, ne peuvent demeurer à la maiſon. Les procès font bien *troter* les Parties. Les créanciérs *trotent* beaucoup pour tirer de l'argent de leurs débiteurs. Les vieilles *trotent* d'Egliſe en Egliſe, aux pélerinages.

Troter, ſe dit figurément des chôſes qui paſſent par pluſieurs mains. *Diſcurrere*. Quand on lui a prêté un Livre nouveau, il le fait *troter* chez tous les voiſins. Cet homme a beſoin d'argent, il y a long tems que ſon billet *trote* chez les Notaires, que les revendeûſes font *troter* ſes pièrreries pour les vendre.

Troter, ſe dit auſſi de cèrtaines chôſes qui ſe font fréquemment. *Itare*. Soûpirs *trotoient*. La Font.

TROTEUR. ſ. m. (L'Académie dit *Trotteux*.) C'eſt une épithéte qu'on donne aux méchans chevaux qui ne peuvent aller que le trot. *Concurſator*. On appelle auſſi une femme *troteûſe*, qui aime à troter, à courir çà & là.

TROTIÉR. ſ. m. Nom que l'on donnoit aûtrefois à une ſorte de chevaux. *Gratian du pont*. Borel.

TROTIN. ſ. m. Petit laquais qui ne ſert qu'à faire des méſſages. *Curſitator*. Les Grands laquais tiennent à injure quand on les appelle *trotins*.

Du Cange dit que dans la baſſe Latinité on appelle *trotarius*, un Courriér, un valet de piéd.

TROTINER. v. n. diminutif de *troter*. Faire pluſieurs petits voyages. *Curſitare*.

TROTOIR. ſ. m. *Exhedra*. Tèrme populaire, qui ſe dit en cette phrâſe : Cette affaire eſt ſur le *trotoir* ; c'eſt-à-dire, on en parle, on en va parler, on la va mettre ſur le bureau. *Ea res agitatur, diſceptatur*. On dit auſſi qu'une fille eſt ſur le *trotoir* ; pour dire, qu'elle eſt à marier.

TROU. ſ. m. Petite ouvèrture qu'on fait à quelque chôſe en la pèrçant. *Foramen*. Les trous ſe font avec des inſtrumens pointus, comme, poinçons, forêts, vilbrequins. On en fait auſſi avec des tarriéres, des pinces, des marteaux, des pics dans la muraille, dans la tèrre, aux habits. Il ſe fait des *trous* d'uſure avec le tems. Les vèrs font des *trous* au bois, aux étoffes. Platon diſoit à Diogène, (d'aûtres diſent à Antiſthène) qu'il voyoit ſa vanité à travèrs les *trous* de ſon manteau. Le ſommiér de l'orgue eſt tout plein de *trous*, pour diſtribuer le vent dans les tuyaux. Les Sophiſtes demandent, quand une cheville ne peut entrer dans un *trou*, ſi c'eſt la faûte du *trou*, ou de la cheville.

Ménage dit que ce mot vient du Latin *truare*, qui a été fait de *trua*, qui ſignifioit un inſtrument avec lequel on remuoit la chair du pot, d'où on a fait un diminutif *truella* ; c'eſt ce que nous appellons *truelle*, ou qui vient du Grèc τρύειν, *pèrcer*, qui ſignifie *perforo* ; ce que Nicod a auſſi témoigné. Borel le dérive de *terebrare*.

Trou, ſe dit auſſi des creux que font pluſieurs animaux pour ſe loger, comme les lapins, les renards, les taûpes. *Cavus, cavum*. Les oiſeaux font leur nid dans des *trous*. Il a bouché tous les *trous* des tèrriérs. Il a mis le piéd dans un *trou*, il s'eſt fait une détorſe.

On dit auſſi, qu'un enfant s'eſt fait un *trou* à la tête en tombant ; pour dire, qu'il s'eſt fait une playe, que la chair eſt entamée. *Cadendo capiti vulnus intulit*.

Trou, en tèrmes d'Architecture, ſe dit de toute cavité en pièrre & en plâtre, creûſée quarrément, dans laquelle on ſcelle des pattes, gonds, bârreaux de fèr, &c. & que les Tailleurs de pièrre & Maçons marchandent par nombre à châque croiſée, porte, vitrail, &c. *Foramen palmare*. Daviler.

Trous de Boulins. Voyez Boulins.

Trou, ſe dit d'un creux, ou d'un puits, d'une carrière, d[illegible]arnière. *Puteus, fodina, margi fodina*. On a fait boucher les *trous* de cette marnière, où il étoit dangereux de tomber. On a tiré bien de la pièrre de cette carrière, qui eſt encore ſur le *trou* ; pour dire, aux environs. On appelle auſſi un *trou punais*, le *trou* d'un égoût, d'un privé. Il y a un cèrtain lieu en Irlande qu'on appelle le *trou* de Saint Patrice, ou le purgatoire de S. Patrice.

Trou, ſe dit hypèrboliquement d'un lieu fort étroit où l'on n'eſt pas à ſon aiſe. *Locus anguſtus*. On eſt bien heureux à l'armée, quand on trouve quelque *trou* pour ſe loger. Cette Egliſe ne peut pas contenir tous les Parroiſſiens, ce n'eſt qu'un *trou*. Cette forteréſſe eſt bien importante, & cependant ce n'eſt qu'un *trou*.

Trou, ſe dit en pluſieurs ſortes de jeux. Au Triquetrac on dit qu'on donne deux *trous* à quelqu'un pour dire, qu'on lui donne deux parties de douze qui font le tour. *Duas foveas*. On marque deux *trous*, quand on gagne une partie bredouille. Le *Trou Madame*, eſt un jeu où on laiſſe couler des boules dans des *trous*, ou rigoles marquées divèrſement pour la pèrte, ou pour le gain. A la paûme il y a un petit *trou* à fleur de tèrre du côté du ſèrvice ; & quand une chaſſe eſt au piéd du mur, on dit au *trou*, ou à l'ais, c'eſt-à-dire, qu'il faut donner dans l'un, ou dans l'aûtre pour la gagner.

Trou, ſe dit au figuré dans le ſtile bas & comique, pour ſignifier Ruïne, mauvais état. *Ruina, dilapidatio*. Vos affaires étoient aſſez délabrées, & mon argent a ſèrvi à reboucher d'aſſez bons *trous*. Mol. *Ad ruinas reſarciendas*.

Trou, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Une ſouris qui n'a qu'un *trou*, eſt bien-tôt priſe. *Qui tantùm unum habet effugium, citò capitur*. Pour dire, qu'il faut avoir pluſieurs moyens ou réſſources dans les affaires pour y entrer, ou en ſortir. On dit d'un ignorant qui n'a pas vû le monde, qu'il n'a jamais rien vû que par le *trou* d'une bouteille. Platon voulant décrire un homme niais, impérit, & ignorant, le compare à gens nourris en mèr dedans les navires, comme nous dirions à gens nourris dedans un baril, qui oncques ne regardèrent que par ung *trou*. Rabelais. On dit d'un poltron, quand il a peur, qu'il ſe fourreroit volontiérs dans un *trou*, qu'on lui boucheroit le *trou* du cul d'un grain de mil. On dit d'un yvrogne, qu'il boit comme un *trou* ; d'un banqueroutiér, d'un fugitif, qu'il a fait un *trou* à la nuit, un *trou* à la lune ; & de celui qui trouve à toutes les objections des échappatoires, Autant de *trous* que de chevilles, ou autant de chevilles que de *trous*. Tu ne ſçaurois tant faire de *trous*, que je n'y mette autant de chevilles. Mascur. Faire le *trou* plus grand qu'il n'eſt. Id. C'eſt augmenter un mal, un inconvénient. L'on met ſouvent la piéce auprès du trou. Id. On dit auſſi de celui qui va vîte en beſogne, qu'il a fait en deux coups ſix *trous* : provèrbe tiré du jeu de Triquetrac.

Trou d'arbre, de tronc ou de *thyrſus*, ſelon Ménage. Rabelais s'en ſèrt. Borel.

Trou botal. Tèrme d'Anatomie. Trou ovale qui ſe trouve dans le cœur du fœtus, & qui ſe bouche après la naiſſance *foramen Botalli, foramen ovale*. Il eſt audeſſus de la veine coronaire, ou coronaire, près de l'oreillette droite du cœur, & paſſe droit dans l'oreillette gauche. Léonard Botal d'Aſte en Piédmont, qui vivoit en 1562, a décrit plus exactement qu'on n'avoit fait juſqu'alors, les routes du ſang dans le fœtus, du nombre deſquelles eſt le fameux *trou ovale*, appellé vulgairement *trou de Botal*, & dont la fonction a fait naître tant de diſputes entre nos Anatomiſtes modèrnes. Botal a prétendu que dans le fœtus le ſang paſſoit par ce trou de l'oreillette droite dans la gauche. Voyez ſon Traité du Catharre, vèrs la fin.

Trou de chou. Voyez Trognon. *Scapus cauli*.

TROUBADOUR. ſ. m. Nom que l'on donnoit aûtrefois & que l'on donne encore aux anciens Poëtes Provençaux. *Poeta Provincialis*. Les Poëtes Provençaux étoient appellez *Troubadours* à caûſe des inventions qu'ils trouvoient. Et leurs Poëſies conſiſtoient en Sonnets, Paſtorales, Chanſons, Syrventes ou Satyres qui étoient fort de leur goût, & en Tenſons qui étoient des diſputes d'amour. Jean de Notre-Dame, appellé communement Noſtradamus, a fait un ample diſcours de ces Poëtes. Il en met ſoixante & ſeize. Paſquiér avoit un ancien écrit qui étoit un extrait d'un ancien Livre qui avoit été au Cardinal Bembo, & portoit pour titre Los noms daquels qui ſiront Tenſons, & Syrventes : & cet écrit en comptoit quatre-vingt ſeize, ajoûtant ceux que Noſtradamus omet, & en omettant auſſi quelques-uns dont Noſtradamus parle ; de ſorte qu'en les confrontant & en les réüniſſant, on en trouvoit ſix vingt & plus ; entre leſquels il y avoit des Empereurs, des Rois, Marquis, Comtes, comme Fréderic I. Empereur, Richard Cœur de Lion Roi d'Anglerèrre, la Comteſſe de Die, Raymond Bérengèr Comte de Provence, un Roi d'Arragon, un Dauphin d'Auvèrgne, un Comte de Poitou, & les principaux Seigneurs de la Cour ; non qu'ils euſſent compôſé des Poëmes entiérs en Provençal ; mais quelquefois quelques épigrammes. Pétrarque parle avec éloge de pluſieurs *Troubadours* au IVe Chapitre du Triomphe d'Amour. Les Poëtes Italiens ont pris les plus belles piéces des *Troubadours*. Paſquiér dit que Dante & Pétrarque ſont les fontaines de la Poëſie Italienne, mais fontaines qui prirent leurs ſources de notre Poëſie Provençale. Voyez les Recherches de cet Auteur, L. VII. C. 4. les Mém. de Trevoux an. 1711. p. 474. Noſtradamus, Hiſt. de Provence, p. 259. Bouche, dans ſon Hiſtoire de Provence, T. II. L. IX. Sect. II. C. III. §. 3. p. 142. dit que ce fut ſous le régne de Raymond Berenguiér II. & Raymond Berenguiér IIIe du nom, l'oncle & le neveu, Comtes de Provence, c'eſt-à-dire, vèrs le milieu du XIIe ſiécle que commencèrent à ſe faire eſtimer par toute l'Europe, les anciens

Poëtes de Provence, qu'on nommoit *Troubadours* ou *Trombadours*, à raiſon qu'ils chantoient de leur Poëſie ſur un inſtrument nommé Trombe, ou Trompe. Un Jean Noſtradamus, continue-t-il, Procureur au Parlement de Provence s'eſt rendu fort recommandable en la rechèrche de la vie des Poëtes de ce tems-là, en ayant compoſé un petit Livre imprimé, que Céſar de Noſtradamus ſon néveu a puis après preſque tout inſéré & copié dans ſa grande Œuvre de l'Hiſtoire de Provence, où l'on peut voir le nom, la vie & quelques piéces de ſes Poëtes Provençaux de ce tems là. Mais Bouche ne croit point que l'Empereur Fridéric Barberouſſe, ni Richard Cœur de Lion Roi d'Anglèterre ſoient du nombre des *Troubadours*. Il dit encore au même endroit, Sect. III. C. 3. §. 7. pag. 362. que ſous le régne du Roi Robèrt, vèrs le milieu du XIVe ſiécle, la Poëſie Provençale étoit en ſa plus haute éſtime par toute l'Europe, où les *Troubadours*, ou *Trombadours* Provençaux de ce tems ſe faiſoient admirer; que ce fut en Provence que François Pétrarque apprit l'art de rimer, qu'il apporta puis après & enſeigna en Italie; que c'eſt en ce tems que vivoit le renommé Moine de Montmajour, ſi ſatirique, qu'il fut ſurnommé Le Flagel des *Troubadours*, parce qu'il médiſoit de ces Poëtes Provençaux, qui l'avoient devancé, en condamnant toutes leurs œuvres & toutes leurs actions.

On dit *Troubadour*, *Troupadour*, *Trouvère*, & ſi l'on en croit un habile homme, qui a envoyé pluſieurs additions pour ce Dictionnaire, *Trodadour*, ſur quoi il cite l'endroit de Paſquiér que nous avons indiqué; mais Paſquiér dit *Troubadours*: ainſi nous croyons que *Trodadour* eſt une faûte; car nous ne l'avons trouvé nulle part. Noſtradamus dit *Troubadour*. Bouche *Troubadour* & *Trombadour*, comme on voit dans ce que nous avons rapporté cy-deſſus. Voyez encore Trouvère.

TROUBLATION. ſ. f. Vieux mot. Trouble. Borel. *Tumultus, perturbatio.*

TROUBLE. adj. m. & f. Obſcur, broüillé; qui ne laiſſe point paſſer la lumière. *Obſcurus, opacus, caliginoſus, nebuloſus.* Les nuages, les broüillards, rendent l'air *trouble*, & ténébreux. Les torrens ſont ordinairement *troubles*. Les pièrreries qui ſont *troubles* ou glaceûſes, pèrdent beaucoup de leur prix. Un vèrre *trouble* ne vaut rien pour faire des lunettes. Une vuë *trouble*, qui ne diſcèrne pas bien les objèts.

Trouble. ſ. m. Confuſion, broüillerie, querelle, diſſention. *Confuſio, perturbatio.* La jalouſie a caûſé bien du *trouble* dans cette maiſon. Un contrediſant apporte le *trouble* dans toutes les compagnies. Enfin ces *troubles* ſe calmèrent, & Ignace ne fut pas ſeulement délivré de tous ſes ſcrupules; il obtint le don de guérir les conſciences ſcrupuleûſes. Bouhours.

J'ai vû, j'ai vû déja les fières Euménides
Épancher leur poiſon ſur vos âmes pèrfides,
Et de leurs noirs brandons diſtiller dans les cœurs
Des troubles *éffrayans, & de ſombres tèrreurs.* Brébeuf.

Il augmente leur trouble *en déguiſant le ſien.* Id.

Trouble, ſe dit auſſi des procès & des voyes de fait par leſquels on diſpute à un autre la poſſeſſion de quelque bien, de quelque héritage. *Litigatio, diſſentio, diſcordia.* Dans les contrats, on promet de garentir de tous *troubles* & empêchemens quelconques. Pour ſe prévaloir de la poſſeſſion triennale d'un Bénéfice, il faut avoir poſſedé paiſiblement & ſans *trouble*. Dans les actions de réintegrantes, il faut réparer le *trouble*, avant que prendre connoiſſance de la quéſtion ſur la propriété.

Trouble, ſe dit figurément en Morale des altérations, des émotions, des inquiétudes, des embarras, des déſordres de l'âme caûſez par les paſſions. *Commotio animi, perturbatio.* N'as-tu pas vû ſon *trouble*? Racine. Quand un criminel eſt devant le Juge, le *trouble* de ſon âme ſouvent le trahit. L'âme du Sage doit être exempte du *trouble*, & du tumulte des paſſions. Dac.

Fuis le trouble *importun des ſupèrbes palais.*

Il voyoit dans toutes ſes actions cette ſorte de *trouble*, & d'embarras, que caûſe l'amour dans l'innocence de la première jeuneſſe. Cl. Elle en rougit, & je m'apperçus qu'elle avoit beau coup de peine à cacher le *trouble* de ſon cœur. M. Scud. Les èrreurs qui naiſſent du *trouble* de nos paſſions, ne ſont pas innocens. M. Ésp. Il y a un cèrtain *trouble* plus éloquent que les harangues les plus étudiées. Vill.

Amour, j'aime bien mieux mes paiſibles langueurs,
Que le trouble *cruel de tes fauſſes douceurs.* S. Évr.

Je ſens un nouveau trouble
Qui m'inquiéte, & qui me plaît;
En vous voyant il ſe redouble,
Je ne ſçai pas quel trouble *c'eſt.* La Suze.

Trouble, ſe dit encore de l'intrigue, du nœud du Poëme dramatique, & de l'émotion qu'il produit dans les ſpectateurs. *Commotio.*

Que le trouble *croiſſant toûjours de ſcéne en ſcéne,*
A ſon comble arrivé ſe débroüille ſans peine. Boil.

Troubles, au plurièr, ſe dit des guèrres civiles. *Tumultus, ſeditio, turbæ.* L'Édit de Nantes a été donné par Henri IV. pour la pacification des *troubles* de ſon Royaume. Il y a amniſtie pour tout ce qui a été fait durant les dèrniers *troubles*, & les dèrniers mouvemens. Les *troubles* d'Anglèterre.

Trouble, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. Les goinfres diſent que le vin *trouble* ne caſſe point les dents. On dit qu'un homme a été au trépaſſement d'un chat, quand il voit *trouble*. On dit auſſi, qu'on pêche en eau *trouble*, quand on fait bien ſes affaires dans le déſordre de celles d'autrui. On dit auſſi, que la guèrre eſt caûſe de *troubles*, quand on veut éxcuſer un mal qu'on eſt contraint de faire par néceſſité, ou quand quelqu'un apporte une mauvaiſe éxcuſe.

Trouble, eſt auſſi une éſpéce de filet à prendre du poiſſon; on le nomme une *trouble*, parcequ'on trouble l'eau pour le faire jetter dans ce filet ſans s'en appèrcevoir.

TROUBLE-EAU. ſ. m. Inſtrument qui ſèrt à la pêſche, *inſtrumentum piſcatorium.* Voyez la Coutume d'Orléans. Act. 169.

TROUBLE-FÊTE. ſ. m. Importun, ou fâcheux, qui vient troubler la joye d'une compagnie aſſemblée pour ſe divèrtir. *Moleſtus, importunus.* Les maris, les vieilles, ſont appellez des *troubles-fêtes* par les jeunes gens. Il eſt venu des Sèrgens, des *troubles-fêtes* au milieu de ce repas.

TROUBLER. v. act. Broüiller, rendre trouble, obſcur, opaque; gâter. *Miſcere, conturbare.* La fonte des neiges *trouble* les eaux. La gróſſeſſe *trouble* le lait des Nourrices. L'air s'eſt troublé en un moment. Tout à coup le ciel étant ſerain, ſe *troubla*. Ablanc. Les vents ne *troubloient* point le repôs de la mèr. Fen. Le vin ſe gâte, ſe *trouble*, quand on le remuë.

Ce mot vient du Latin *turbare*, ou de l'Italien *tribolare*. Ménage.

Troubler, ſignifie auſſi, Conteſter à quelqu'un la poſſeſſion de quelque chôſe. *Litigare, diſceptare, contendere.* Une longue jouiſſance acquièrt préſcription, quand on n'y eſt point *troublé*. Si on vous *trouble*, faites appeller votre garent.

Troubler, ſignifie encore, intèrrompre, empêcher la continuation d'une chôſe. *Turbare, interrumpere, impedire, obſiſtere.* Quand on travaille de génie, il ne faut point être *troublé*. Nous en étions là, quand nous fumes *troublez* par l'arrivée d'un tel, quand il vint *troubler* notre entretien, notre réjoüiſſance. Il n'y a point d'affaire qu'un indiſcret ne gâte, ni de convèrſation qu'il ne *trouble*. Bouh.

Troubler, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales pour, Inquiéter, agiter, émouvoir. *Agitare, commovere, inquietare.* Les paſſions violentes *troublent* la raiſon. M. Ésp. Le vin lui avoit *troublé* la tête. C'eſt un crime de lèze Majeſté, que de *troubler* la tranquillité de l'État. Elle ne pouvoit s'empêcher d'être *troublée* de ſa vûë, & d'avoir pourtant du plaiſir à le voir. P. de Cl.

Amour ne trouble *point le repôs de mon cœur.* S. Évr.

Le Prédicateur ſe *troubla* au milieu de ſon ſèrmon, il pèrdit la mémoire de ce qu'il avoit préparé. *Aberrare.* Il ne ſe deſſèrre point, il ne ſe *trouble* point, quand il parleroit à un Prince.

Vingt fois je fus troublé, *voyant qu'il ſe* troubloit. Vill.

On dit auſſi, qu'un homme eſt *troublé*, pour dire plus honnêtement, qu'il eſt fou.

Troublé, ée. part. paſſ. & adj. *Aberratus, agitatus, commotus, turbatus.*

On dit provèrbialement d'un homme ſans éſprit & ſans malice, qu'il ne ſçait pas l'eau *troubler*.

TROUCI, ſur la Dellette. ſ. m. Nom propre de lieu. *Truccia.* C'eſt un village du Soiſſonnois. Quelques uns prétendent être le lieu fameux par la victoire que Clothaire à l'âge de 8. ans & ſa mere Frédegonde, remportérent en 593. ſur l'armée de Childebèrt. D'autres croyent que le lieu où cette bataille ſe donna, appellé par nos hiſtoriens *Truccia*, eſt *Droyſi*, ou *Druiſi*.

TROUDELÉ, ée. Vieux adjectif, dont les vèrs ſuivans vont apprendre la ſignification.

Tapez, trompez, tourmentez, troudelez,
Briſez, riflez, tempeſtez, triboulez,
Pelez, coulez, épantez, éperdus,
Rongez, penſifs, tondus, patibulez,
Pris & ſurpris, pillez & petellez.

Mſ. Ancien *cité par Borel.*

TROUER.

TROUER. vèr
re, forare. Les
ſauver. Il faut
te. Les vèrs *troi*
ſervice.
TROUÉ, ÉE. pa
de. *Pertuſus, p*
TROUVEYR
re. *Triobris.* C'
aux montagnes
nius Apollinari
Savaron dit qu'
ſur le même, di
s'entend en Lat
ſes Cartes.
TROUGNON
TROUPE. ſ. f.
ou animaux qui
Turma, grex,
& pelotons pou
Les Pélerins vo
gruës, & pluſie
pagnies. Les th
par *troupes* dans
Ce mot vient du
vieux mot gaulo
Troupe, ſe dit
pèrſonnes. Une
agréables & de
Comédiens. Un
Bohémiens, &c
Troupes, au p
d'une armée. *Co*
en Flandres. Le
défilent. On a
débandent. On
On dit provèrbiale
qu'ils vont en *tr*
dequoi ſe nourri
TROUPEAU. ſ.
ce, qui ſont dans
nourrir & le me
troupeaux de bréb
re valoir. Les *tro*
vaches. Les ancie
Héros des Bèrger
Ce mot vient du La
Troupeau, ſe
les. Les Prélats
leurs *troupeaux*,
a ramené au *trou*
Les hérétiques font
ayent de ſujét. M
qu'ils faſſent le p
viſez entre eux, &
la lumière, & de
rent au petit *trou*
Jésus-Chris
troupeau qu'au p
Égliſe. Il a toûjo
ſon Égliſe dès le jo
des Parthes, des M
cela qu'un des ca
vèrſelle.
TROUSQUIN.
arculus.
TROUSSE. ſ. f. É
point en bas, qu
ceux qu'on portoi
dinairement au pl
rémonie des Che
au Roi, ils ont le
ſes, quand ils fon
Trouſſe, ſe dit e
tinuelle d'une pèr
Veſtigiis inhærens.
trouſſes pour le cha
douzaine de brétt
Un criminel appr
des Prévôts à ſes *t*
du au col, ou à ſe
tant aux *trouſſes* d

TROUER. vèrb. act. Faire une ouvèrture. *Pertundere*, *perfodere*, *forare*. Les priſonniérs ont *troüé*, pèrcé la muraille pour ſe ſauver. Il faut *troüer* cette courroye pour y paſſer une aiguillette. Les vèrs *troüent* ſouvent les navires, & les mettent hors de ſèrvice.

TROUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Ce pourpoint eſt *troüé* par le coude. *Pertuſus*, *perfoſſus*, *perforatus*.

TROUVEYRE, ou TRIEURE. ſ. f. Nom propre de rivière. *Triobris*. C'eſt une petite rivière de France, qui a ſa ſource aux montagnes du Gévaudan, & coule dans le Rouèrge. Sidonius Apollinaris en fait mention, Carm. XXIV. v. 22. ſur quoi Savaron dit qu'on l'appelle en François *Trébohz*. Le P. Sirmon, ſur le même, dit qu'il ſe nomme encore aujourd'hui *Trobris*; cela s'entend en Latin. Samſon l'appelle en François Trueyre, dans ſes Cartes.

TROUGNON. Voyez TROGNON.

TROUPE. ſ. f. Tèrme collectif, qui ſe dit de pluſieurs hommes ou animaux qui ſont aſſemblez, ou qui marchent de compagnie. *Turma*, *grex*, *agmen*. Les Nouvelliſtes s'aſſemblent par *troupes* & pelotons pour s'entretenir de nouvelles. *Turmatim*, *gregatim*. Les Pélerins vont à cette dévotion par *troupes*. Les canards, les gruës, & pluſieurs aûtres oiſeaux vont par *troupes* & par compagnies. Les thons, les harens, & pluſieurs poiſſons vont auſſi par *troupes* dans la mèr.

Ce mot vient du Latin *turba*. Mais Paſquiér éſtime que c'eſt un vieux mot gaûlois qui ſe trouve dans les Loix d'Allemagne.

TROUPE, ſe dit quelquefois en parlant des ſociétez de pluſieurs pèrſonnes. Une *troupe* choiſie, eſt une compagnie de pèrſonnes agréables & de bon goût. *Selecta turma*. Une bonne *troupe* de Comédiens. Une *troupe* de Bandis, de couppeurs de bourſes, de Bohémiens, &c.

TROUPES, au pluriér, ſe dit des gens de guèrre en général, d'une armée. *Copiæ*, *manus*, *caterva*. On fait marcher les *troupes* en Flandres. Le Roi a fait lever beaucoup de *troupes*. Les *troupes* défilent. On a mis les *troupes* en quartier d'hivèr. Les *troupes* ſe débandent. On a licentié les *troupes*.

On dit provèrbialement, que les étourneaux ſont maigres, parcequ'ils vont en *troupes*; c'eſt-à-dire, qu'ils ne trouvent pas aſſez dequoi ſe nourrir.

TROUPEAU. ſ. m. *Grex*. Troupe d'animaux d'une même éſpéce, qui ſont dans un même lieu; bétail qu'on aſſemble pour le nourrir & le mener paître. Dans les métairies il faut avoir des *troupeaux* de brébis, de moutons, de bêtes à laine, pour les faire valoir. Les *troupeaux* de bêtes aumailles, ſont des bœufs & des vaches. Les anciens Patriarches étoient riches en *troupeaux*. Les Héros des Bèrgeries gardent les *troupeaux*.

Ce mot vient du Latin *turbella*.

TROUPEAU, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. Les Prélats & les Curez ſont des Paſteurs qui ont ſoin de leurs *troupeaux*, du ſalut des âmes commiſes à leur conduite. Il a ramené au *troupeau* la brébis égarée.

Les hérétiques font valoir leur grand nombre pour peu qu'ils en ayent de ſujét. Mais ordinairement la providence ne pèrmet pas qu'ils faſſent le plus grand nombre, & ſouvent même ils ſont diviſez entre eux, & ne s'entendent qu'en un point, qui eſt de haïr la lumière, & de vômir leur rage contre l'Égliſe. Ils ſe comparent au petit *troupeau*, & on appelle leur ſecte le petit *troupeau*. JÉSUS-CHRIST dans l'Évangile n'a donné le nom de petit *troupeau* qu'au petit nombre de ſes diſciples, & non pas à ſon Égliſe. Il a toûjours eû peu d'Apôtres, peu de Diſciples; mais ſon Égliſe dès le jour de la Pentecôte fut très-nombreûſe; il y eut des Parthes, des Médes, des Grècs, des Romains, &c. C'eſt pour cela qu'un des caractères de l'Égliſe eſt d'être Catholique & univèrſelle.

TROUSQUIN. Voyez TROUſSEQUIN. *Poſticus Ephippii arculus*.

TROUſSE. ſ. f. Éſpéce de haut-de-chauſſes relevé qui ne pend point en bas, qui ſèrre les feſſes & les cuiſſes, tèls qu'étoient ceux qu'on portoit au *ſeiziéme* ſiécle. *Bracca*. On le dit plus ordinairement au pluriér. Les *trouſſes* ſont partie de l'habit de cérémonie des Chevaliérs de l'Ordre. Quand on préſente les Pages au Roi, ils ont leurs *trouſſes*; & on dit qu'ils ont quitté les *trouſſes*, quand ils ſont ſortis de Page.

TROUſSE, ſe dit en ce ſens en parlant de ce qui eſt à la ſuite continuelle d'une pèrſonne, comme s'il étoit attaché à ſes chauſſes. *Veſtigiis inhærens*. Il croyoit voir à toute heure l'Empereur à ſes *trouſſes* pour le charger. FL. Les filoux ont toûjours une demi douzaine de brétteurs à leurs *trouſſes*, qui les ſuivent par tout. Un criminel appréhende toûjours qu'on ne mette des Archérs, des Prévôts à ſes *trouſſes*. Cette mère a toûjours ſon enfant pendu au col, ou à ſes *trouſſes*. Nos cavaliérs ont été une lieuë durant aux *trouſſes* de ces fuyards.

TROUſSE, ſignifie auſſi un faiſſeau, ou paquet qu'on fait de quelque chôſe qu'on replie, qu'on trouſſe. *Faſcis*. Une *trouſſe* de fourrage, eſt ce qu'on peut apporter un cavaliér ſur la crouppe de ſon cheval. Ce cuviér eſt de tant de *trouſſes*; pour dire, contient dequoi charger un Crocheteur d'autant de paquèts de linge.

Ménage dit qu'en Allemagne on appelle *troſſ*, le bagage d'une armée, & *troſſbub*, un *goujat*, un garçon de bagage: d'où vient qu'on a dit auſſi, *Trouſſer* bagage; pour dire, Ramaſſer ſon bagage, & lui faire occuper un plus petit éſpace. Cette ſignification a été depuis étenduë à pluſieurs aûtres chôſes.

TROUſSE, ſe dit auſſi de la crouppe du cheval ſur laquelle on porte les *trouſſes*, le bagage d'un cavaliér. *Equi tergum*. Monter en *trouſſe*, ſe mettre en *trouſſe*. Ce cheval eſt vicieux, il ne porte point en *trouſſe*.

> *Que dit-il, (l'âne) quand il voit, avec la mort en* trouſſe,
> *Courir chez un malade un aſſaſſin en houſſe?* BOIL.

TROUſSE, ſe dit auſſi d'un carquois garni de fléches. *Pharetra*, *corytus*. Cupidon eſt dépeint avec ſon arc & ſa *trouſſe*. Un Arpenteur porte auſſi ſa *trouſſe* & ſes fleches, qui ſont les piquèts dont il ſe ſèrt pour arpenter.

TROUſSE, eſt auſſi un étui de Barbiér, ou une petite toilette où il ſèrre ſes peignes, ſes ciſeaux, ſes raſoirs & aûtres chôſes néceſſaires à ſon métiér. *Tonſoris apparatus*. L'équipage d'un garçon Barbiér qui bat la ſemelle, conſiſte ſeulement en ſa *trouſſe*.

TROUſSE, ſe dit auſſi chez les Ouvriérs, des cordages médiocres qui ſèrvent à élever les moindres fardeaux, *Funes mediocres*.

TROUſSE, ſignifie auſſi une petite impoſture, ou tromperie qu'on fait à quelqu'un pour lui donner une baye. *Levis fraus*, *dolus*. Ainſi Mairet dans ſa Comédie du Duc d'Oſſone lui fait dire:

> *Indubitablement on m'a donné la* trouſſe.

DROIT DE TROUſSE. Devoir annuel d'oyſons en la Juſtice de Croſſes, près de Bourges en Bèrry. Par la Coutume de Troy, auſſi en Bèrry, art. 4. ce droit eſt de trois agneaux un, que le Seigneur eſt en droit de prendre ſur châcun de ſes habitans ayant bêtes à laine au jour & fête de S. Barnabé. Voyez les Coutumes de Bèrry par la Thaumaſſières, & M. De Laurière dans ſon Gloſſaire.

TROUſSEAU. ſ. m. Linge, ou hardes qu'une mère donne à ſa fille, quand elle la marie, au delà de ſa dot pour les néceſſitez de ſon ménage. *Parapherna*. On en donne auſſi quelquefois aux filles qui entrent en Religion. En quelques Coûtumes on l'appelle *ſerpaut*; & les anciens contrats de mariage paſſez en Bèrry diſent ſurpoil au lieu de *trouſſeau*. *De Laurière*, *Gloſſaire*.

Du Cange dérive le mot de *trouſſeau* de *troſſa*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité.

On appelle auſſi un *trouſſeau* de cléfs, un paquet de cléfs enfilées dans une corde ou dans un claviér. *Claviarius Ceſticellus*. Le Geôliér a frappé ce priſonniér d'un *trouſſeau* de cléfs, & l'a bien bleſſé. On dit auſſi un *trouſſeau* de fléches.

TROUſSEAU, en tèrmes de Monnoye, eſt le coin que porte l'empreinte de l'effigie ou de la croix, qui ſèrvoit à marquer la monnoye, quand on la fabriquoit au marteau. Il étoit pointu par l'aûtre bout, afin de l'enfoncer plus facilement dans le billot préparé pour le ſoutenir. On l'appelle auſſi *poinçon d'effigie*. *Scalprum ſignatorum*.

TROUſSEAU. Tèrme de Fondeur. Longue piéce de bois en forme cônique, c'eſt-à-dire, plus menuë par un bout que par l'aûtre, ſur laquelle on forme les moules des piéces de canon. *Typus fuſorius*.

TROUſSEGALAND, eſt un nom qu'on donne à un grand dégorgement de bile fort dangereux, & qui emporte un jeune homme en peu de jours. On l'appelle aûtrement *colera morbus*. Il eſt bien-heureux d'être échappé de ce *trouſſegaland*, il ne s'en portera que mieux. *Tormina*.

On a auſſi appellé *trouſſegaland*, un cèrtain accident de peſte qui affligea fort il y a quelque tems la ville du Puy en Auvèrgne, qui eut cela de remarquable, que les malades les plus robuſtes étoient plûtôt emportez que les foibles, & les riches que les paûvres; avec des délires ſi furieux, qu'ils mouroient comme enragez, enſorte qu'il les falloit lier. *Tormina*.

TROUſSEL. Voyez TROUſSEAU. C'eſt la même chôſe.

TROUſSEQUEUË, en tèrmes de Manége, eſt un grôs cuir qu'on attache à la queuë des chevaux ſauteurs pour les tenir en état, & empêcher qu'ils n'en joüent. *Cauda equinæ theca*.

TROUſSEQUIN. ſ. m. Piéce de bois cintrée qui s'éleve ſur l'arçon du dèrrière d'une ſelle, & qui ſèrt à en affèrmir les battes. *Poſticus ephippii arculus*.

TROUſSER. v. act. Relever, replier, mettre plus haut. *Cogere*, *recolligere*, *ſubſtringere*, *recingere*. On *trouſſe* les habits longs, les juppes, peur des crottes, de peur qu'on ne marche deſſus. On *trouſſe* ſes bas, ſes chauſſes, quand ils ſont avalez. On *trouſſe* les houſſes d'un lit pour voir le jour. Les Jardiniérs diſent, *Trouſſer* les branches d'un arbre; pour dire, les hauſſer, les relever, quand elles ſont trop bâſſes,

Et domptant la diſcorde à la gueule ſanglante,
D'impiété, d'horreur encore frémiſſante,
Il lui trouſſe *les brâs de meurtres entachez,*
De cent chaînes d'aciér ſur le dôs attachez. Régniér.

Trouſser, ſe dit auſſi dans le ſtile badin & familiér, en parlant de ceux qui délogent, qui s'enfuyent. Toute l'armée a *trouſſé*, a plié bagage. *Vaſa colligere*, *convaſare*. On dit à un valet qu'on congédie, *Trouſſez* vos chauſſes, *trouſſez* votre paquet.

On dit en ce ſens, qu'une maladie a *trouſſé* un homme en 24 heures; pour dire, qu'en ce peu de tems elle l'a fait mourir, elle l'a fait partir de ce monde. On dit auſſi, que des goinfres ont bientôt *trouſſé* une bouteille de vin, un gigot de mouton; qu'un écoliér a bien-tôt *trouſſé* ſa leçon; pour dire, qu'ils ont bientôt fait.

On dit encore d'une pèrſonne, d'une maiſon, qu'elle eſt bien *trouſſée*; pour dire qu'elle eſt bien priſe en ſa taille, qu'elle eſt propre, bien ajuſtée, que rien n'y manque. *Elegans*, *delectus*, *comptus*. C'étoit un repas bien *trouſſé*. Mol.

Trouſser, ſe dit auſſi en tèrmes de Mèr pour, Courber en dedans. *Intus curvare*.

Trouſſé, ée. part. paſſ. & adj. *Collectus*, *convaſatus*, *curvatus*. On dit provèrbialement, qu'un homme a été *trouſſé* en malle; pour dire, qu'il a été maltraitté, qu'il a été promptement expédié, enlevé. *In modum ſarcinæ collectus*, *raptus*.

TROUſSIS. ſ. m. Pli; couture qu'on fait à une étoffe repliée, pour la rendre plus courte. *Veſtium ſinus*. Il n'y a plus que les villageoiſes qui faſſent des *trouſſis* à leurs juppes.

TROUſSOIRE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit, Releve mouſtache. Borel.

C'eſt le pis que ung povre impetrant
Qui n'a affiquet ne trouſſoire. Coquillard.

C'eſt auſſi une robe. Borel. *Toga*.

Aujourd'hui il faut le corſet,
Ou la trouſſoire *d'un grand prix.* Coquillard.

TROUT. ſ. m. Vieux mot. Trou. Borel.

En un trout, *qu'en terre fouit.* Ovide, *mſ. de Borel*.

TROUVAILLE. ſ. f. Ce mot eſt uſité en parlant des Coutumes de la Mèr. On appelle, Droit de *trouvaille*, la part qui appartient à ceux qui ont trouvé ou ſauvé de la marchandiſe pèrduë. *Jus recuperationis*.

Trouvaille, eſt auſſi un tèrme populaire, qui ſe dit de la rencontre fortuite des chôſes. Cette fille a épouſé un homme riche, c'eſt pour elle une bonne *trouvaille*. Il a acheté une tèrre à vil prix, c'eſt une heureûſe *trouvaille*. *Felix occurſus*, *repertum*.

Trouvaille tout court, s'entend auſſi d'un heureux choix. Je ſuis bien tombé, c'eſt une vraie *trouvaille*, j'ai rencontré heureûſement, j'ai trouvé mon affaire.

Qui toûjours heureux dans ſes choix,
En miniſtres fit des trouvailles. Des-H.

Les gens de lettres diſent auſſi qu'ils ont fait une *trouvailles*, quand ils ont découvert quelque Livre râre chez les fatraſſeurs de Livres, ou dans quelque coin de Bibliothéque.

TROUVEOR. ſ. m. Vieux mot, que l'on donnoit aux Poëtes. Trouvèr, Troubadour, Trouvère. *Poeta inventor*. Mes de ce ne palloient mie, ne ne creſſoient li *trouveor* qui ont trouvé pour faire les rimes plaeſans. Merlin. Voyez Fauchet, de l'origine de la Poëſie. Borel.

Mais au trouveor *bien avient,*
S'il ſçait aventure nouvelle. Huon de Méry.

TROUVER. v. act. On prononce *je trouverai* au futur: *je trouvèrrai* eſt une faute. Corn. Vaugelas a decidé que *trouver*, & *treuver* ſont bons; mais que *trouver* eſt ſans comparaiſon le meilleur. Il n'y a que les Poëtes qui pour le beſoin de la rime ſe ſèrvent indifféremment de *trouver* ou de *treuver*. Mén. On en vèrra divèrs exemples plus bas. Mais aujourd'hui il ne faut plus dire *treuver*, mais *trouver*. Il ſignifie, Rencontrer quelque chôſe. On le dit tant de ce qu'on chèrche, que de ce qu'on ne chèrche pas. *Invenire*, *reperire*. Jésus-Christ dit, Chèrchez, & vous *trouverez*. Souvent on chèrche ce qu'on ne voudroit pas *trouver*. Il chèrche à ſe faire battre; pour dire, Il querelle mal-à-propos. Il a bien *trouvé* à dire à ſon argent; pour dire, Il n'a pas *trouvé* ſon compte. Je ne ſçai où il *trouve* tout ce qu'il dit. J'ai *trouvé* votre fait. C'eſt un cul de plomb qu'on *trouve* chez lui à toute heure. Cette fille a bien *trouvé*, elle a rencontré un bon parti. Ce garçon *trouvera* cent mille francs, quand il voudra. Il s'eſt *trouvé* une mine, un tréſor dans ſa tèrre. Ma paſſion ne *trouve* point d'exemple dans les ſiécles paſſez. On ne *trouve* dans la Bible aucun texte qui favoriſe cette opinion. Le ſené ſe *trouve* dans l'Ethiopie, il nous vient de là. Ce Livre ne ſe *trouve* plus, il eſt très-râre.

Non, l'amour que je ſens pour cette jeune veuve,
Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on y treuve. Mol.

On dit auſſi, *Trouver* en flagrant délit, *trouver* ſur le fait, *trouver* en faute; pour dire, Surprèndre quelqu'un en faiſant quelque chôſe défenduë. *In flagranti delicto deprehendere*.

Ménage rapporte que Guyet dérive ce mot du Latin inuſité *treuvare*, qu'il fait venir du Grec εὑρεῖν, ou εὑρίσκειν. Du Cange le dérive du mot *treu*, qui ſignifioit *impôt* ou *tribut*, dont les Collecteurs s'appelloient *Treuens*, qui diſoient qu'ils avoient *treuve*, quand ils avoient reçû quelque chôſe. Cet uſage s'eſt étendu depuis, & on diſoit alors *treuver*.

Trouver, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie Inventer. *Invenire*. On n'éſtime en Mathématique que ceux qui *trouvent* quelque chôſe de nouveau, quelques nouvelles inventions ou problêmes, quelques nouvelles machines. Cela eſt bien *trouvé*, bien penſé, bien inventé. *Se no è vero, è ben trovato*, diſent les Italiens.

Trouver, ſignifie auſſi, Donner ſon jugement, dire ſa penſée ſur quelque chôſe. *Judicium ferre*, *mentem aperire*, *declarare*. Les Juges *trouvent* ſa cauſe bonne. Je *trouve* bien des défauts dans cet Auteur. Je ne *trouve* rien à dire à ſon procédé. Je *trouve* plaiſant, de me tenir tels diſcours. Ce mari ne *trouve* pas bon, n'approuve pas les viſites qu'on rénd à ſa femme. Il eſt dégoûté, il *trouve* mauvais tout ce qu'il mange.

Trouver bon, ſignifie auſſi, Conſentir. On dit aux gens qu'on honore, Je vous prie de *trouver* bon que je faſſe telle chôſe. *Placeat tibi*. Vous ne *trouverez* pas mauvais, ſi je vous pourſuis, après vous avoir fait cette civilité; c'eſt-à-dire, Vous ne ſçauriez condamner, ni déſapprouver. Voyez Mauvais.

Trouver, ſe joint ſouvent avec le pronom pèrſonnel. Cet homme ſe *trouve* mal. *Malè ſe habet*. *Trouvez*-vous en un tel endroit à telle heure. Il s'eſt *trouvé* embarraſſé dans un duël. Nous nous ſommes *trouvé* tête à tête. Il ſuffit de lui reſſembler, pour ne lui point plaire, & elle ne s'accommode plus d'elle-même, quand elle ſe *trouve* dans un aûtre. Le Ch. d'H. Il y a des gens qui ne ſe *trouvent* point quand ils ſe chèrchent, & qui ne ſe *trouvent* que par hazard. Mont. C'eſt une marque d'inconſtance, & de légéreté d'eſprit, que de ne ſe *trouver* bien nulle part. Bell. On ſe *trouve* bien de vivre ſobrement. On marche maintenant comme l'on ſe *trouve*, ſans façon. Il faut prendre garde à ne ſe point *trouver* en mauvaiſe compagnie. Il s'eſt *trouvé* mal de n'avoir pas ſuivi mon conſeil. Tout compté, tout rabatu, il s'eſt *trouvé* tant de pèrte. Il m'eſt venu *trouver* dès le matin.

Il vous faut un ſiécle d'épreuve;
Mais dans l'état funeſte où je me treuve
Je ne ſçaurois attendre qu'un moment. Habert.

Trouver, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On l'a *trouvé* à deux paroles; pour dire, il s'eſt dédit, il n'a pas tenu ce qu'il avoit promis. *Promiſſis non ſtetit*. On dit auſſi, Vous me *trouverez* en votre chemin; pour dire, Je vous nuirai en toutes les affaires que je ſçaurai que vous aurez. On dit auſſi, qu'on a bien *trouvé* à qui parler, lorſqu'on a *trouvé* de la réſiſtance à quelque deſſein. Il eſt aiſé d'ajoûter aux chôſes *trouvées*. *Facile eſt inventis addere*; pour dire qu'il n'eſt pas ſi glorieux, ni ſi difficile de pèrfectionner les inventions d'aûtrui. On dit auſſi, qu'on a *trouvé* bien du charbon de rabais, quand on a *trouvé* de la diminution au prix des chôſes, de l'erreur à un calcul. Il croit avoir *trouvé* la pie au nid, la Pièrre Philoſophale. On dit auſſi, S'il ne le *trouve* bon, qu'il ſe couche auprès, qu'il y faſſe une ſauce. Il s'eſt *trouvé* là comme tabourin à nôces, comme lard en pois. Il faut avoir des amis par tout, on ne ſçait où l'on ſe *trouve*. Il ne s'eſt jamais *trouvé* à telle fête, à telle nôces; pour dire, Il a été bien battu.

Trouvé, ée, part. paſſ. & adj. *Inventus*, *repertus*. On appelle un enfant *trouvé*, un enfant expoſé dont on ne connoît ni le père ni la mère. *Adoleſcentulus expoſitus*, *repertus*. Les Seigneurs Hauts-Juſticiérs ſont condamnez à nourrir les enfans *trouvez* dans leur Seigneurie: on les taxe à Paris pour contribuer à la nourriture des enfans *trouvez*. Le P. Bouhours a dit en parlant

parlant de M. Ménage qui ſe vantoit d'avoir fait *Proſateur*, que ce mot n'eſt pas un de ces enfans *trouvez*, dont on ne connoit ni le père, ni la mère, &c.

TROUVÉ DE MONTAGNE. Nom propre d'une éſpéce de poire. La chair du *trouvé de montagne* eſt aigre. *La Quint. P. III. p.* 254. On pourroit l'appeller *euretorios*, ou *eureſorias*.

TROUVÈRE. Vieux mot François, qui s'eſt dit des prémiérs Poëtes Provençaux, qui étoient inventeurs des fâbles que les anciens Ménétriérs alloient chanter chez les Grands. *Trouverii poëtæ antiqui ſalii, nunc provinciales vocantur.* On les appelloit auſſi *Trouveours*, ou *Trouveurs*, ou *Troubadours*, dont la Poëſie conſiſtoit en Sonnèts, Paſtorales, Chanſons, Syrventes, & Tenſons. Jean Noſtradamus a fait un ample diſcours de ces Poëtes, qu'il met au nombre de 76. Voyez Paſquiér & Fauchet, & ci-deſſus le mot TROUBADOUR. Huon de Méry au tournoyement de l'Antichriſt dit:

Li trouvèrre *qui ſa bouche œuvre,*
Por bonne œuvre conter & dire.

TROUVEURS, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit d'une éſpéce de chiens qui ont le nez ſi fin, qu'ils vont requerir un renard 24 heures après qu'il eſt paſſé. *Canes ſagaces, acres.*

TROWIS, ou ÈRN, ſſ. mm. Noms propres d'une rivière de l'Ultonie en Irlande. *Trovius*, *Ernius*, anciennement *Ravius*. Elle a ſa ſource dans le lac d'Éarne; baigne Inis Killing, & ayant travèrſé le lac de Broad, elle ſe décharge dans la Baye de Donegall. MATY.

TROYEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Habitant de Troye, originaire de Troye. *Trojanus, a.* Les *Troyens* ſe défendirent pendant dix ans contre les Grècs. Dans cette guèrre, les Dieux étoient partagez; les uns étoient pour les *Troyens*, les aûtres pour les Grècs. Mais enfin les *Troyens* qui n'avoient pû ſucomber à tous les éfforts des Grècs, périrent par ſtratagême & par artifice.

Si la Grèce pour elle (Helene *) a pû prendre les armes,*
Si pour la conſerver nous bravons tant d'allarmes,
Elle éxcuſe à la fois le Grèc & le Troyen;
Qui peut la regarder, ne s'étonne de rien. DE LA MOTTE.

Ce mot eſt auſſi adjectif. C'eſt Chaleas.

Qui juſqu'aux bords Troyens, *ſur les champs de Neptune,*
Des Grècs impatiens conduiſit la fortune. ID.

JEUX TROYENS, *Ludi Trojani*, *Trojani Circenſes*, *Troja*. Ces jeux furent inſtituez par Aſcanius fils d'Énée. Ils paſſèrent enſuite aux Romains, & ſe célébroient dans le Cirque par les jeunes garçons grands & petits. L'un d'eux préſidoit a ces jeux ſous le nom de Prince de la jeuneſſe. C'étoit toûjours un enfant des prémières familles de Rome. Voyez Suétône dans Jules Céſar, C. 39. dans Auguſte, Ch. 43. & dans Tibère, C. 6. D'abord on prétend qu'ils ne combattoient qu'à cheval, parceque Virgile, qui décrit ces jeux dans l'Énéïde L. V. v. 545 & ſuiv. ne parle que de chevaux & de cavaliérs, & nullèment de biges ni de quadriges, qui ne furent en uſage à Rome que long-tems après Aſcanius. Cependant Dion, L. XLIII, en parlant des jeux de Céſar, dit que les jeunes gens y combattirent en char; mais on prétend que ce ne ſont point les jeux *Troyens*, mais des courſes & des combats différens de ceux-ci, & propres des jeunes gens plus avancez en âge, & des hommes. Voyez Fortun. Licetus, Schem. Annul. Gemmar. 41. C. 130. Ces jeux s'appelloient ſimplement Troye, *Troja*; & l'on diſoit joüer la Troye, *Trojam ludere*. Il faut dire ceux de *Troyes*, les habitans de *Troyes*. Troyen ne ſe dit que des habitans de l'ancienne Troye.

TROYEN, ou TROÏEN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Trojanus*. S. *Trojan*, ou *Troyen* eſt plus connu dans l'Égliſe par les chôſes que Dieu a faites en ſa conſidération après ſa mort, que par les actions de ſa vie. BAILLET. *au* 30e *Nov.* S. *Troien* ſuccéda à l'Évêque Pièrre dans l'Épiſcopat de la ville de Saintes, vèrs l'an 511. ID. S. *Troien* mourut l'an 53[illegible], comme il eſt aiſé de le prouver par ſon ſucceſſeur Euſébe, qui aſſiſta l'an 533 au IIe Concile d'Orléans. ID.

TRU.

TRU, ou TREU. ſ. m. Vieux mot truage, ſubſide; treu, de *tributum*: & envoyoit châcun à truage de cent beſanes d'or. Bible Hiſt. Philippe Mouſch, en l'hiſtoire de Jules Céſar.

Ki tant fu prous & conquérant,
Ki par tout le monde tru *ot*
De ceux d'Eſpagne avoit ne pot ſon treu.

Bouteiller, en la Somme Rurale, s'en ſèrt; de là eſt venu truage. Martial Paris, ès Vigiles de Charles VII.

Point n'y avoit en tant de lieux truage.

Être fait ſous *treu*, c'eſt être rendu tributaire. La Bible Hiſt. Eſt celle qui étoit Dame déſcoutrées, eſt faite ſous *treu*. R. de la Rôſe commenté.

Lors ſe taillèrent treus, *& rentes li baillèrent.*

On écrivoit jadis *treubs*, d'où eſt venu *treu*, de tribut. BOREL.

Qu'il me retienne le treu
Que châcun homme moult deue. ID.

TRU, ou TREU, s'eſt dit auſſi pour un trou. *Borel.*

TRUAGE. ſ. m. Vieux mot. Dans Alain de Chartiér. Ce ſont des tailles ou grains & viandes pour le paſtis, le paſt, ou la nourriture des ſoldâts. En un mot c'eſt un impôt, abregé de tributage. BOREL. *Tributum.*

Maurice le beau Chevaliér,
Tu es mort, helas que feraige!
Je ne te puis vie batiller,
Ne ſuſciter, ne conſeiller,
Tu as payé mortel truage.
ART. DE RHÉTORIQ. ANCIEN.

Martial Paris dit d'Auvèrgne, ès Vigiles de Charles VII.

Las du bon tems du feu Roi le très ſage!
Point n'y avoit en tant de lieux truage,
N'y de ſubſides. . . . .

Bible Hiſt. Mſ. Que Salomon ne chargeat ſon peuple de nul ſervage & *truage*. Ceque la Coutume de la Marche appelle rente ſeche, eſt ce que les anciens appelloient proprement *truage*. D'aûtres l'expliquent comme qui diroit *trouvage*, comme eſt le droit d'éſpâve, & de ce qu'on trouve au bord de la mèr; mais ce n'eſt pas la bonne intèrprétation. On diſoit auſſi *Truaige*, *trus*, *trucs*, & *trébus*, pour tribut. Paſquiér, citant les grandes Croniques de France, d'où il dérive truanger, piller & gourmander, & fouler. Trucs, ſignifie auſſi des coups en Languedoc. BOREL.

TRUALTÉ. ſ. f. Vieux mot. Gueuſerie. BOREL. *Mendicitas.*

TRUAND, ANDE. adj. Vieux mot & bas, qui ſignifie, Mendiant valide qui demande l'aumône, & qui aime la fainéantiſe, qui fait un metiér de gueûſer. *Mendicus.*

Quand je voi tous nuds ces truands,
Trembler ſur ces fumier puant,
De froid, de faim, crier & braire,
Conte ne fais de leur affaire. R. DE LA RÔSE.

Le *Catholicum parvum* le dérive de *trutanicus*. Nicod le prend auſſi pour un bouffon ou bâteleur.

Moult fut ſouts & ſoutivans,
Guil en chapuis & bons truans,
Qui les blancs caperons trouva. BIBLE DE GUYOT.

Et priſe & requiers & demande,
Comme mandiant à truande. R. DE LA RÔSE.

Ah! truande, *as-tu bien le courage*
De me faire cocu à la fleur de mon âge. MOL.

Ce mot eſt fort ancien. L'Abbé Guibèrt, en ſon Hiſtoire de Jéruſalem, répréſente la vie & les geſtes des gueux & *truands* qui ſuivirent l'armée croiſée qu'il nomme *Trudents*. Leur Capitaine fut un Chevaliér de Normandie qui ſe fit nommer le Roi *Thaſur*; & il remarque que ces gens firent grand peur aux Sarraſins, qui craignoient fort de tomber entre leurs mains, parcequ'ils étoient anthropophages. Cette Royauté a toûjours continué depuis; & à préſent les gueux de France nomment leur Roi, *le Grand Coſroé*, ou *grand Coire*, & *le Roi de Thunes*, comme on voit dans le jargon de l'Argot. Paſquiér, Ménage, & du Cange après lui, prétendent que le nom de *truand* vient d'un vieux mot Gaûlois *treu*, *trud*, ou *trus*, qui ſignifioit *tribut*, dont l'éxcès, & la peſanteur, diſent-ils, avoient reduit bien des gens à la mendicité. Mais ils ſe trompent, parceque ce nom eſt bien plus ancien; car les tailles ne furent impôſées que du tems de S. Louïs; outre que leur libèrtinage les rendoit éxempts de toutes impôſitions. C'eſt pourquoi d'aûtres diſent qu'il vient de *mola truſatiles*, qui ſignifient les *moulins à brâs*, qui étoient tournez par des gueux & des miſérables avant l'invention des aûtres dont on ſe ſèrt. D'aûtres croyent que ce nom vient d'un oiſeau de marais qui a le piéd d'oye, & la taille d'un cygne, que les Latins appellent *trua*, & les Grècs ὀνοκρόταλος; parceque cet oiſeau a une bourſe tenant à la partie inferieure du bèc, qui deſcend en poche ou beſace, où il ramaſſe toutes les bribes qu'il trouve pour les

retîrer & manger à loiſir : ce qui a fait qu'on a nommé *truands*, les gueux qui font la même chôſe. Borel dit que ce mot ſignifioit aûtrefois *gens de piéd*, & des gens malpropres & ſâles, comme qui diroit des Tripiérs, qui ont donné le nom à la ruë de la Truanderie à Paris, où demeuroient les Tripiérs. Voici ſes paroles : *truant* & *truander*, & *truandaille*, c. *gens de piéd* ; & *truanderie* ſe prend comme pour des ſoüillons, & comme qui diroit Tripiérs : d'où vient la ruë de la Truanderie, ou de *Trutenaria*. Car on l'appelloit *vicus Trutenariæ*, ſelon le Chartulaire de S. Lazarre, près Paris.

Et prie & requiert & demande,
Comme mendiant à truande. R. de la Rôse.

De paroles ſe vont huant ;
Trop l'ont trouvé nice & truant. Id.

D'aûtres dérivent ce mot de l'Alleman *thurtit*, qui ſignifie *gueux*, comme dit Lipſe. Boxhornius croit que *truand* eſt un vieux mot Breton qui ſignifie *miſérable*. Bovillus dit qu'il vient de *trua*, qu'il dit être un vaiſſeau ou utencile de cuiſine qui ſêrt à vêrſer de l'eau, à caûſe que les *truands* aiment fort à fréquenter la cuiſine. D'aûtres le dérivent de *trufa*, qui ſignifie *fraûde*, parceque ces gens-là ſont larrons & filoux. Du Cange dit qu'on les a appellez dans la baſſe Latinité *trutanus*, *trudanus*, *trutanicus*, & *trudennes*. Ce mot pourroit venir auſſi de *truillon*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton ſignifie *guenille*.

On appelle *truands* en Éſpagne, les Bouffons, Bâteleurs, joüeurs de gibecière, & faiſeurs de tours de paſſepaſſe.

Il y a quelques Coutumes qui font mention d'un cens *truand*, *dormant*, ou *mort* ; c'eſt-à-dire, qui ne porte aucun profit, ni droits ſeigneuriaux, qui n'eſt qu'une éſpéce de rente roturière. D'aûtres croyent que les cens *truands* ſont des cens à quête, dont il eſt parlé dans la Coutume de Blois & de Soêſme ; c'eſt-à-dire, que le Seigneur eſt obligé d'en envoyer faire la collecte ; & ces Collecteurs s'appellent *Treuens*. Dans la Coutume de Soêſmes art. 3. Les cens *truands* ne font que doubler, & ne portent point de lôds & ventes en cas d'ouvèrture. Quant à la mutation de nouvel acquéreur, il n'eſt dû au Seigneur cenſuel que le treu & cens annuel & accoutumé ſans aûtre profit : & en ce cas le cens eſt réputé mort, & il s'appelle ainſi en la Coutume d'Auvèrgne. C. XXXI. art. 71. Comme nous diſons Mortgage, Rente Morte, Morthèrbage ; & Voire Mort. Voyez Galland. Tr. du Francalleu, p. 89. & Du Cange. *Trutanizare*. Il y a un vieux provèrbe cité dans l'indice de Ragueau, qui dit, *Qui fit Normand, il fit truand* : ce qui vient, à ce que dit Paſquiér, de ce que les Normands ont été les plus chargez de *trus*, qui en vieux Gaûlois ſignifioit *impôts*.

TRUANDAILLE. ſ. f. Nom collectif. Vieux mot qui ſignifie auſſi *gueux* ou *vaurien*. *Mendicus*, *nequam*, *nebulo*, *vilia capita*. On trouve ce mot employé dans la vieille Bible des Noëls.

Vous n'êtes rien que truandaille,
Vous ne logerez point céans.

TRUANDER. v. n. Demander l'aumône par libèrtinage & pure fainéantiſe. *Mendicare*, *ſtipem erogare*. Il y a des gens qui ſont nez avec l'inclination de *truander*. On dit maintenant *trucher*.

TRUANGER, Vieux vèrb. act. Gourmander. Borel. *Malè habere*, *indignum in modum excipere*.

TRUBLE. ſ. f. Petit filèt de Pêcheur attaché au bout d'une pèrche, qui ſêrt à prendre des écreviſſes, ou aûtres petits poiſſons, & à pêcher les grôs dans des canaux & lieux étroits, à le tîrer des boutiques & des réſêrvoirs. En quelques lieux les Pêcheurs les appellent des *étiquettes*, & en d'aûtres, *troubles*. Voyez Trouble.

Ce mot vient du Latin *trubla*. Du Cange.

TRUC. Eſt une éſpéce de billard, plus long que ceux ſur leſquèls on joüe ordinairement en France.

TRUCHEMAN, ou TRUCHEMENT. ſ. m. & f. Intèrpréte néceſſaire aux pèrſonnes qui parlent divèrſes langues, pour ſe faire entendre les unes aux aûtres. *Interpres*. Parler par *Trucheman*. Ablanc. Les Ambaſſadeurs ſont toûjours accompagnez de *Truchemans*. Une femme Indienne fut le *Trucheman* de Fèrnand Cortes en toutes ſes éxpéditions.

Les Orientaux appellent un *Trucheman*, *Dragoman*, ou *Droguman*, & les Grècs d'aujourd'ui δραγόμανος, ou ταργουμανὸς, ce qui vient de תרגם, *thargbem*, mot Chaldéen, qui veut dire *intèrpréter*, d'où ſe forme *thargum* qui ſignifie *intèrprétation*, & *Meturgeman*, *Intèrpréte*. Nicod. D'aûtres encore du mot Arabe *Turgeman*, dont les Turcs ont fait *Drogueman*, & les François *Trucheman*. Ce mot Arabe eſt le même que le Chaldéen. Ménage dit qu'il vient du Turc *terdguimen*, qui ſignifie la même chôſe. Quelques-uns ont crû qu'il venoit ſimplement d'un vieux mot Gaûlois *trucher*, parcequ'on s'eſt ſêrvi d'abord pour cet office de gueux & de vagabonds, qui ayant couru les païs voiſins, en ſçavoient la langue ; d'aûtres, qu'on l'a dit par corruption de *Turcheman*, comme qui diroit *de Turcomanie*, pour déſigner un païs ſi éloigné, qu'on n'en peut entendre la langue ſans l'aide de quelqu'un du païs. Tout cela eſt faux ; la véritable étymologie eſt le mot Arabe & Chaldéen dont on a parlé d'abord.

On dit auſſi de celui qui parle, qui négocie par l'organe d'aûtrui, que c'eſt un tel qui eſt ſon *trucheman*. *Peregrini ſermonis explicator*. Il ſe dit auſſi au figuré.

Ses regards, truchemens *de l'ardeur qui la touche*.
La Font.

C'eſt-à-dire, *Intèrprétes*.

Quoyqu'ordonnent de moy les deſtins & les Dieux,
Il faut les conſulter au milieu des allarmes,
Reconnoître leur voix au ſuccès de mes armes ;
Et ſans m'aſſujettir à d'aûtres jugemens,
Mon triomphe ou ma mort ſeront leurs truchemens.
Brébeuf.

TRUCHER. v. n. Gueûſer. *Mendicare*. C'eſt un vilain métiér de *trucher*, de s'adonner à *trucher*.

TRUCHEUR, eûse. ſ. m. & f. Qui gueûſe, qui demande l'aumône. *Mendicus*. On a renfèrmé tous les *trucheurs* dans un Hôpital général.

TRUCULA. Voyez TORCALA.

TRUDAINE. Vieux mot. Folie, moquerie. *Pathelin*. Borel. *Ineptia*.

TRUDON. Voyez TRON.

TRUEILE. ſ. f. Inſtrument de Maçon, de Couvreur, de Paveur, qui ſêrt à gâcher le plâtre, ou le mortiér, & le ciment, à les employer, & à en faire des enduits. C'eſt une lame de fèr triangulaire, qui a une poignée par où on la manie. *Trulla*. L'équipage d'un Maçon eſt ſon marteau, ſon aûge, & ſa *truelle*. Une *truelle bretée* eſt celle qui a des dents. Voyez ſon étymologie au mot de Trou. *Trulla denticulata*.

On dit qu'un homme a bien joüé de la *truelle*, quand il a bien fait bâtir.

TRUEILÉE. ſ. f. La quantité de plâtre ou de mortiér qu'on prend à chaque fois dans une aûge, & qui peut tenir ſur une truelle. *Gypſi trulla plena*. Pour ſceller cette gâche, il ne faut qu'une *truellée* de plâtre.

TRUFFLE, ou TRUFFE. (L'Académie eſt pour *Truffe*.) ſ. f. Mêts fort friand qu'on tîre de la tèrre, qui eſt prêſque fait comme des toupinambours, qui ne pouſſe rien au déhors. Les Médecins, comme Galien & Dioſcoride, les mettent au rang des racines, bulbes, & oignons ; & diſent que ce ſont des racines rondes, ſans tiges, ſans feüilles & ſans filamens. On en trouve qui peſent une livre. Pline dit qu'on a trouvé un deniér Romain dans une *truffle* ; & que quand l'Automne eſt pluvieux avec éclairs & tonnèrres, la tèrre produit force *truffles* qui ne durent qu'un an. Les *truffles* ſe trouvent dans des tèrres ſeches & crevaſſées. Les pourceaux ſont fort friands de *truffles*, & ſêrvent ſouvent à découvrir des lieux où il y en a. Les *truffles* ſont blanches, noires, ou griſes. On les ſêrt fricaſſées, ou au court-boüillon dans une ſêrviette. Il y a auſſi des *truffles* d'eau, nommées aûtrement *ſaligôts*. Voyez Chaſtaigne.

Les Botaniſtes mettent les *truffes* au nombre des plantes, quoiqu'elles n'ayent ni tige, ni feüilles, ni fleurs, ni racines. On a reconnu que d'abord elles ſont blanchâtres, & qu'en meûriſſant elles prennent la couleur griſe, en conſêrvant néanmoins des traits, ou des canaux blancs, qui aboutiſſent aux endroits où l'écorce eſt gèrſée, & qui apparemment portent la nourriture au dedans des *truffes*. La matière griſe qui eſt renfèrmée dans ces canaux, étant conſidérée au microſcope, paroît être un parenchime tranſparent & compôſé de véſicules : au milieu de ce parenchime s'appèrçoivent de petits grains noirs, ronds, ſéparez les uns des aûtres, qu'on éſtime être la graine des *truffes*. L'analyſe chymique des *truffes* fait voir qu'elles abondent en alkali volatil mêlé d'huile. Hiſt. de l'Acad. des Sciences de l'an 1714. Cette pulpe eſt ſemée d'une infinité de petits points noirs, ronds, ſéparez, renfèrmez dans les véſicules, & qui peuvent être pris pour des graines, puiſqu'on ne trouve nulle aûtre chôſe, qui en ait la moindre apparence. La *truffe* n'eſt d'abord que comme un petit pois rond, rouge par déhors, & tout blanc en dedans. On peut la conſidérer comme une plante marine, environnée de ſon aliment, qu'elle ſuce par les pôres de ſon écorce. Elle ne ſort jamais de tèrre, & groſſit en rond, parce qu'elle tîre également ſa nourriture de tous côtez. Quand la

la *truffe* ſe pourrit en tèrre par excès de maturité; ſes graines inviſibles que renfèrmoient les véſicules, reſtent ſeules de la ſubſtance du fruit; & ramaſſées en pluſieurs petits tâs, elles produiſent de nouvelles *truffes*, qui croiſſent les unes auprès des aûtres. Les expériences chymiques montrent que les *truffes* abondent en ſel volatil alkali mêlé d'huile; qu'on n'y trouve point d'acide, & que l'ôdeur qu'elles exhâlent, dépend de la grande quantité de ſel volatile huileux qu'elles contiennent. Voyez le diſcours de M. Géoffroi dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de 1711, où il parle auſſi de différentes éſpéces de *truffes*, & des vèrtus que les Médecins leur attribuent.

Les Naturaliſtes ne conviennent pas de la nature des *truffes*; les uns ſoutenant que ce ſont de vrayes plantes, les aûtres prétendant au contraire qu'elles ne méritent pas ce nom, parce qu'elles ne végétent pas, diſent-ils, n'ayant ni racine, ni ſémence. Cependant quelques aûtres prétendent avoir ſouvent obſèrvé qu'elles tiennent à la tèrre par pluſieurs petits fibres ou racines qu'elles ont par deſſous. Quant à la ſémence, il eſt à remarquer qu'il y a des *truffes* en Anglètèrre dans le Northampton, & qu'il n'y en a que là; bien plus on n'en trouve qu'en un endroit ou deux de cette Province, & que ces endroits ſont ceux où croiſſent des plantes que l'on apporta il y a quelques années de France, & que ce n'eſt que depuis ce tems là que l'on a trouvé des *truffes* en Anglètèrre; d'où l'on conclut que la ſemence de ces *truffes* fut apportée de France avec ces plantes. C'eſt M. Hatton, qui a le prémiér découvèrt ces *truffes* du Northampton. Cela montre encore que les *truffes* peuvent venir dans les pays ſeptentrionaux, comme Moriſſon aûtre Naturaliſte Anglois l'avoit crû. Robinſon aſſûre que les *truffes* du Northampton ne diffèrent point de celles de Languedoc & de Provence. Voyez Morthon, *The natural Hiſtory off Northampton. C. 6.*

On ne trouve des *truffes* en Anglètèrre que dans deux endroits de la Province de Northampton. Ce ſont les ſeules que l'on ait jamais découvèrtes dans cette Iſle. C'eſt M. Hatton qui les a le prémiér découvèrtes. M. Moriſſon prétend dans ſon hiſtoire naturelle de Northampton qu'elles ne diffèrent point de celles de Languedoc & de Provence. Auſſi quelques Naturaliſtes croyent-ils que la ſemence de ces *truffes* a été apportée de France dans le Northampton, mêlée avec les racines de quelques aûtres plantes que l'on apporta de France en Anglètèrre il y a quelques années: & en effet on ne trouve les *truffes* que dans les endroits où croiſſent ces plantes étrangères. Quoiqu'il en ſoit, cette découvèrte montre que les *truffes* peuvent venir dans les pays ſeptentrionaux; mais il eſt difficile de croire qu'elles ſoient auſſi bonnes que celles de France.

On doit choiſir les *truffes* d'une groſſeur médiocre, aſſez dures, récentes, bien nourries, d'une ôdeur & d'un goût agréables, & qui n'ayent ſouffert aucune pourriture. On en apporte de très-excellentes de Périgord, du Limouſin, de la Gaſcogne, de l'Angoumois, & de pluſieurs aûtres pays chaûds. Elles fortifient l'eſtomac; elles réſtaurent; elles éxcitent la ſemence. L'uſage trop fréquent des *truffes* éxcite de grandes fèrmentations dans les humeurs; il produit auſſi des vents & des coliques dans le bas ventre. Avicenne prétend qu'il cauſe l'apopléxie & la paralyſie. On retire des *truffes* peu d'acide, beaucoup d'huile & une aſſez grande quantité de ſel alkali, volatile & fixe. Elles conviennent en hyvèr aux vieillards, aux phlégmatiques & à ceux dont l'éſtomac digère avec peine, pourvû néanmoins qu'ils en uſent modérément; mais elles ſont pèrnicieûſes aux jeunes gens d'un tempérament chaûd, aux mélancholiques & aux atrabilaires. Ce qui fait qu'elle eſt d'un goût ſi délicieux, c'eſt qu'elle ne pouſſe en dehors aucune plante; en effet ſes principes exaltez étant réünis & comme concentrez dans la *truffe*, produiſent une ſaveur beaucoup plus agréable & plus complète, que ſi par la végétation de la *truffe* ces mêmes principes ſe fuſſent étendus & diſpèrſez dans châque partie de la plante. La *truffe* ſe cuit ſous les cendres ou dans le vin. Quelques-uns la réduiſent en poudre & la mêlent dans les ſaûces. Les Anciens s'imaginoient qu'elle ne contenoit point de ſemence, & que la formation des *truffes* venoit des ſucs de la tèrre qui ſe congeloient, ou de la tèrre même dont les parties ſe ramaſſoient & s'uniſſoient étroitement enſemble. Les *truffes* viennent en abondance dans les lieux ſècs & ſabloneux; on les tire de la tèrre principalement dans le printems. Les cochons les ſentent de loin & les aiment fort. Il y a auſſi des chiens qui les découvrent. On dit que les *truffes* viennent abondamment après les pluyes d'Automne, & les grands tonnèrres. C'eſt apparemment qu'il s'éxcite pour lors une fèrmentation dans les ſemences des *truffes*, qui les amolit, qui ouvre leurs pôres, & qui les rend plus diſpôſées à recevoir les ſucs de la tèrre. Il y a grande contrariété de ſentimens entre quelques Auteurs anciens ſur le fait des *truffes*. Les uns prétendent que c'eſt un bon manger; les aûtres aſſûrent que c'en eſt un mauvais. Pour moi je crois qu'il produit de bons & de mauvais éffèts. Il reſtaure, il fortifie l'éſtomac, &c. mais quand on en uſe immodérément, il atténuë, il diviſe fortement les humeurs par quelques principes volatiles & éxaltez, & il échaufe beaucoup. A la vérité le poivre & le ſél avec leſquèls on mange ordinairement les *truffes*, n'y contribuent pas peu. Lémery.

Ce mot vient du Latin *tuber*, ou *tuberculum*.

Truffe, en vieux François, ſignifioit *ruſe*, *tromperie*, que Voſſius dérive de *trupha*.

TRUFFER. Vieux vèrbe actif. Moquer. Borel. *Irridere*, *Deridere*.

> *Cèrtes, dient-ils, ſe fol vous* truffe,
> *Bien vous va cy paiſſant de truffe.* R. de la Rôse.

Et le Blâſon des fauſſes Amours:

> *Chantons nous deux*, truffant, *lourdant.*

TRUFFLE. Vieux ſ. f. Bombance. R. de la Rôſe, parlant des trop pompeux habits d'une femme, dit:

> *Toutes vous oſterez vos* truffles,
> *Qui vous donnent occaſion,*
> *De faire fornication.* Borel.

TRUHTINE. Au Seigneur. *Tatianus.* Borel.

TRUIE. ſ. f. Vieux mot. Tréve. *Armiſtitium.* La Cronique de S. Denis, Mſ. de M. Juſtel Secretaire du Roi, dit: Ils avoient briſées les *truies* qu'ils avoient enſemble jurées. Borel.

TRUIR. v. a. Vieux mot. Trouver. *Invenire*, *reperire*. Voyez Beaumanoir, p. 18.

> *Ains vuel quel me* truit *bault*, (c. joyeux.)
> *Je ne voy ne bas ne haut.* Tribaut, R. de Navarre.

TRUITE. ſ. f. Poiſſon d'eau douce, marqueté de pluſieurs taches jaûnes & rouges. *Trutta.* La *truite* eſt un poiſſon d'un goût éxcellent. Il eſt couvèrt de petites écailles marquerées pour l'ordinaire de taches rouges, d'où vient ce vèrs,

> *Purpureiſque ſalar ſtellatus tergora guttis.*

Ce poiſſon nage avec beaucoup d'agilité & de vîteſſe. On prétend que quand il entend le tonnèrre, il eſt tellement épouvanté, qu'il demeure comme immobile. Sa chair eſt peu chargée d'humeurs groſſières & viſqueûſes; elle eſt friâble & facile à digérer. La *truite* en hyvèr pèrd preſque tout ſon goût. On l'accommode & on la cuit de pluſieurs manières différentes; on la fait ou boüillir, ou frire, ou rôtir. On la met auſſi en pâte où elle eſt éxcellente. Quelques-uns la ſalent pour la conſèrver plus longtems, & pour la tranſporter d'un lieu dans un aûtre. La graiſſe de la *truite* eſt adouciſſante, réſolutive, propre pour les hémorrhoïdes, pour les aûtres maladies de l'anus, & pour les crevaſſes du ſein. Lémery.

Il y a pluſieurs éſpéces de *truites* qui diffèrent par le lieu où elles habitent, par leur couleur & par leur grandeur. Les unes ſe trouvent dans les rivières profondes & rapides, & les aûtres dans les lâcs. Les unes ont une couleur noirâtre, & les aûtres ſont rougeâtres, ou plutôt d'une couleur dorée, ce qui fait qu'elles ſont appellées en Latin *Auratæ*. Enfin il y en a une aûtre éſpéce plus grande que les aûtres, appellée *truite ſaûmonée*, parce qu'elle a beaucoup de reſſemblance avec le ſaûmon, par la figure de ſes parties tant intèrnes qu'éxtèrnes. Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi grande que le ſaûmon, & elle eſt plus éſtimée par ſon goût éxquis que les aûtres éſpéces de *truites*.

Les *truites* doivent être choiſies grâſſes, bien nourries, d'une chair rougeâtre, fèrme, friable, ſavoureûſe, exempte de viſcôſité. Elles doivent auſſi avoir été priſes dans une eau claire, pure & limpide. Elles fourniſſent un bon ſuc; elles ſe digèrent facilement, & elles augmentent l'humeur ſéminale. Elles ſe gâtent & ſe corrompent aiſément; c'eſt pourquoi elles ne doivent être gardées au ſortir de l'eau que le moins qu'il eſt poſſible. Elles contiennent beaucoup d'huile, de ſel volatile, & médiocrement de phlégme. Elles conviennent en Été à toutes ſortes d'âges & de tempéramens.

Il y a une éſpéce de *truite* peu différente de celles dont nous avons parlé. Elle ſe nomme en François *Ombre*, & en Latin *Thymallus*, parce qu'elle a une ôdeur de thym. Sa chair eſt délicieûſe, facile à digérer, d'un bon ſuc, & ſi ſalutaire, qu'en quelques endroits on en pèrmet l'uſage aux malades. Elle a aſſez de reſſemblance par ſa figure aux *truites* ordinaires. Elle habite comme elle dans des eaux pures & nettes. Elle vit des mêmes alimens, & on l'éſtime davantage en quelques pays pour ſon bon goût, que les aûtres éſpéces de *truites*. Sa graiſſe eſt propre pour les taches de la petite vérole, pour la ſurdité, pour les bruiſſemens d'oreilles, pour les taches & les cataractes des yeux. Lémery.

Les

Les *truites* ſe nourriſſent dans des eaux de ſources vives & claires, & ſont petites comme des harengs. Les *truites* ſaûmonées viennent dans les lâcs, & ont la chair rouge comme les ſaûmons, & ſont quelquefois de même grandeur. Les *truittes* ont des dents ſur la langue, & mangent des poiſſons, des vèrs, & du graviér. Entre les poiſſons d'eau douce, quelques-uns les mettent au rang des poiſſons ſaxatiles, parcequ'elles ſe nourriſſent entre les pièrres & les cailloux.

Ce mot vient du Latin *trotta* ou *trocta*. Ménage. Ce mot ne vient point de *Trocta*, qui eſt un poiſſon fort diférent de la *truite*. Paul Jove & Ménage ſe ſont trompez; mais il vient de *trutta*, ou *tructa*, qui ſe trouve pour ſignifier *truite*; & *tructa* ou *trutta*, ſelon quelques-uns, vient de *trudere*, parcequelles avancent toujours contre le fil de l'eau. D'aûtres croyent que c'eſt un mot Alleman, de *trucken* ſe prêſſer, ſe pouſſer, parcequ'elles ſe pouſſent toûjours en avant. Platine, *de Obſoniis*, les appelle *trutas*, *à trudendo: ſemper enim*, dit-il, *truta in adverſum flumen nititur, advenientes undas ſuperare contendens. Trutta à trudendo quaſi truſilis*, c'eſt-à-dire, qui repouſſe avec force, parcequ'elle nage ſouvent contre le courant de l'eau, & qu'elle repouſſe les vagues avec une force incroyable. Lémery.

TRUITÉ, ÉE. adj. Qui ſe dit du cheval, quand ſur un poil blanc il a des marques de poil noir, de bai, ou alézan, particulièrement à la tête, & à l'encolure. *Equus albus variis intertinctus notis.*

TRUILE, ou TRULLUM, mot Barbâre qui ſignifie dôme, & que nous diſons dans cette phrâſe. Le Concile *in Trullo. Concilium Trullanum.* C'eſt un Concile aſſemblé l'an 692. dans le dôme du palais de Conſtantinople nommé *Trullum*, dont le nom lui eſt demeuré. On le nomme auſſi Quiniſexte. Voyez ce mot. C'étoit une ſalle d'un Palais des Empereurs de Conſtantinople, où ils traitoient des Affaires d'État. Le 6e Concile Général qu'on appelle *in Trullo*, y fut tenu.

Ce mot vient de *trulla* qui ſignifioit en Latin *coupe*. Cette ſalle fut nommée *trullum*, parcequ'elle étoit voûtée en forme de coupe. Ce mot n'eſt en uſage que dans cette phrâſe. Le Concile de *Trulle*, c'eſt le IIIe Concile Général tenu à Conſtantinople, & le VIe. des Conciles Œcuméniques ou Généraux, qui fut aſſemblé l'an 680 ſous l'Empire de Conſtantin Pogonat, contre l'Héréſie des Monothélites. Au reſte on retient autant ou plus ſouvent même le mot Latin en François, & l'on dit le Concile *in Trullo*.

TRULLIZATION, ſ. f. Tèrme d'Architecture, qui s'entend dans Vitruve, Liv. VII. Ch. 3. de toutes ſortes de couches de mortiér, travaillées avec la truelle au dedans des voûtes, ou bien des hachures qu'on fait ſur la couche de mortiér, pour retenir l'enduit de ſtuc. Davilèr. Acad. Franç.

TRUMEAU. ſ. m. C'eſt la cuiſſe du bœuf, ou la partie qui eſt au deſſus de la jointure du genou en montant. *Coxa bovis*. Le *trumeau* d'un grôs bœuf ſe diviſe en quatre ou cinq piéces. La prémière du côté du piéd ſe nomme le *crochet* ou *croſſe*. Le milieu s'appelle *roüelle de trumeau*; & la dèrnière, le *morceau* du *trumeau* à l'ôs qui eſt attaché aû gîte. Il y a le *trumeau* de devant, le *trumeau* de dèrrière.

Il s'eſt dit auſſi de l'homme en ſtile burleſque.

Tant faites de tours & de ganches
De bras, de trumeaux & de hanches,
Et tant vous allez detvertant.

Trumeau, ou Tremeau, en tèrmes d'Architecture, eſt le mur ſolide, & maſſif qui eſt entre deux croiſées, ou fenêtres. C'eſt une partie de mur de face entre deux croiſées, & qui porte de fonds les ſommiérs de platebandes. Les moindres *Trumeaux* ſont érigez d'une ſeule pièrre à châque Aſſiſe. Davilèr. *Interjectum inter duas feneſtras muri ſpatium.* Le moindre *trumeau* eſt d'une pièrre à châque aſſiſe.

TRUPLUÉ, vieux adj. Facétieux. Borel. *Jocoſus, facetioſus.*

TRUPYGNEIS. ſ. m. Vieux mot. Trépignement. Borel.

Si renforça le chapleis,
La fu ſi fort le trupygneis. R. de la Rôse.

TRUBO. ſ. m. Nom d'un bourg du Comté de Cornoüaille, en Anglerèrre. *Trarorium*. Il a entrée au Parlement, & il eſt un des quatre lieux où l'on marque l'étain de Cornoüaille. On le trouve à trois lieuës de Falmouth, vèrs le Nord-Eſt.

TRUSQUIN. ſ. m. Outil d'Artiſan, qui ſèrt particulièrement aux Menuiſiérs pour marquer leur bois, & les lieux où doivent être leurs mortaiſes. Il eſt compôſé d'un grôs réglet, avec une pointe au bout qui entre dans un tailloir, ou un ais de bois quarré qui eſt mobile. *Gnomon aſſerculo mobili directus.*

TRUXILLO, TRUCHILLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une bonne citadelle qui la domine. *Trugillum, Turris Julia, Caſtra Julia.* Elle eſt dans l'Éſtramadure d'Éſpagne, ſur la rivière d'Almonte, à douze lieuës de la ville de Mérida, vèrs l'orient ſeptentrional. *Truxillo* eſt la patrie du célèbre François Pizarre, qui fit la conquête du Pérou. Maty.

Ordre ou Chevaliérs de Truxillo. Ce ſont les Chevaliérs de l'Ordre de Montjoye, établi en Paleſtine pour la ſûreté des Pélerins qui alloient viſiter les ſaints lieux. Quelques Auteurs pourtant les en diſtinguent, auſſi bien que de l'Ordre de Montfrac; mais d'aûtres n'en font qu'un ſeul de ces trois Ordres. Quoiqu'il en ſoit, ils furent appellez Chevaliérs de *Truxillo*, parceque le Roy Alfonſe IX. leur donna en Caſtille *Truxillo*, Santa Croce, Albana, Cabagna & Zaferello: mais ces places conquiſes ſur les Maures, ayant été peu après repriſes par ces Infidéles, les Chevaliérs de *Truxillo* furent incorporez à l'Ordre d'Alcantara. Voyez Fr. Quareſmius. *Elucid. Terra Sancta*, *T. I. L. II. C.* 56. & le P. Helyot, T. I. C. 37.

Truxillo, Truchillo. Eſt encore une petite ville de l'audience de Guatimala, en l'Amérique ſeptentrionale. *Trugillum*. Elle eſt dans la province des Hondures, à une lieuë du golfe de ce nom. Elle eſt fortifiée, & défenduë par une citadelle. Les Hollandois la prirent & la ſaccagèrent l'an 1633. Maty.

TRUYE. ſ. f. La fémelle d'un vèrrat, ou pourceau. Les *truyes* portent une grande quantité de cochons. *Porca, ſus femina, ſcrofa.* Pline dit qu'il y en a qui ont eû 20. petits en une portée. On en a vû en France qui ent ont eû juſqu'à 37. Les *truyes* portent deux fois l'an, & ſe font couvrir, quoyqu'elles ſoient pleines, contre l'ordinaire des aûtres bêtes. La *truye* n'eſt pas d'un ſi grand uſage parmi les alimens que le cochon, parceque ſa chair n'eſt pas d'un goût ſi agréable. Lémery.

Ce mot vient de *troja*, qu'on a dit en Latin en la même ſignification. Ménage & Borel le dérivent de *porcus Trojanus*. D'où vient qu'on dit *trioge* en Languedoc.

Truye, ſe dit auſſi d'une femme extrémement grâſſe, ou goinfre, qui a le ſein fort grôs. C'eſt une injure, un vilain reproche qu'on fait à une femme de l'appeller *truye*.

On dit provèrblalement d'un goinfre qui mange goulument de quelque chôſe, qu'il en avaleroit autant qu'une *truye* de lait clair. *Helluo, vorax.* On dit auſſi, Tourner la *truye* au foin, pour dire, Changer de diſcours, parler d'aûtre chôſe, éviter de répondre à une chôſe qu'on demande. On dit auſſi, C'eſt une bonne *truye* à paûvre homme, d'une femme qui eſt fort féconde.

Truye, étoit auſſi une machine de guèrre, ou éſpéce de beliér. Borel. Ils envoyèrent querir à la Riole un grant engin qu'on appelle *truye* lequel engin étoit de telle ordonnance qu'il jettoit pièrres de faix: & ſe pouvoit bien cent hommes d'armes ordonner dedans, & en approchant aſſaillir la ville. Froissard. *Vol.* 2. *Ch.* 2. *à l'an* 1378. *ſous Charles. V.*

TRUYEN. Voyez TRON.

TRY.

TRYPHÈRE. ſ. f. Tèrme de Pharmacie, qui ſe dit de pluſieurs ſortes d'opiate. Il y a la *grande tryphère* qui eſt compôſée d'opium, de canelle, de giroſle, & de pluſieurs aûtres ingrédiens. On s'en ſèrt pour fortifier l'éſtomac, pour arrêter les cours de ventre, & pour quelques maladies de la matrice.

Ce nom qui vient du Grèc, τρυφερός, *delicatus*, *mol*, *delicat*, lui a été donné parceque elle rejouït & fait repôſer ceux qui en uſent. Il y a la *tryphère Sarracénique*, appellée ainſi à cauſe que des Médecins Sarrazins l'ont miſe en uſage. Il y a encore la *tryphère Perſique*, qui tire ſon nom de ce qu'elle a été inventée par des Médecins de Pèrſe. La *triphère Sarracénique*, & la *Perſique* ſont compôſées de divèrs ingrédiens, & purgent l'une & l'aûtre doucement.

TSA.

TSABAÏTE, ou TSABAÏSTE. Voyez SABÉEN.

TSABÉEN. Voyez SABÉEN & SABAÏSME.

TSABIEN. Voyez SABÉEN.

TSAR. Voyez TZAR.

TSARFAND. Voyez SARAFENDI.

TSC.

TSCHELMINAR. ſ. m. Nom que les Pèrſes donnent à de vieilles ruïnes qui ſe voyent près de Schiaz dans le Farſiſtan province du Royaume de Pèrſe. Pluſieurs Voyageurs ont écrit de ces ruïnes, & en ont donné des deſcriptions & des plans. Ils diſent qu'on y trouve une grande plate-forme ou terraſſe terminée du côté de l'orient par une montagne, & du côté de l'occident par une grande plaine; qu'il y a ſur cette plate-forme, pluſieurs colonnes, qui ſoutiennent encore des reſtes de ſtatuës de Dieux; qu'il y a quantité de ruïnes de bâtimens, avec des portes ornées de bas-reliefs, inſcrits de grands charactères extraordinai-

res

res qui ſemblent avoir été dorez. M. Deſlandes qui parle de ces ruïnes de *Tſchelminar* dans ſes *Beautez de Perſe*, diſoit que ce n'étoient que des cônes differemment ſituez, les uns droits, les aûtres panchez à droit, d'aûtres à gauche, d'aûtres tout couchez; mais les uns la pointe tournée à droite, & les aûtres tournée à gauche. On voit encore à *Tſchelminar* les reſtes de pluſieurs canaux, ou aqueducs. Il y a deux câves taillées dans le roc, que l'on croit être des ſépulcres. Elles ſont ornées de plus de deux mille figures en bas-reliëf, la plûpart vétuës de longues robbes, & ayant ſur la tête de petites toques plates ou en calote. On convient aſſez que ces reſtes n'ont pas toute la beauté des anciens monumens Grècs ou Latins, mais on dit communément qu'elles ſont néanmoins très-belles & très curieûſes. Voyez l'Hiſtoire du Monde de Chevreau, les Beautez de Pèrſe par M. Deſlandes, & le Voyage du Levant publié par Thévenot.

TSCOZOW. Voyez DIRSCHOW.

T S E.

TSÉBOÏM, ou SÉBOÏM. ſ. m. Nom propre d'une des villes du païs de Canaan qui furent conſumées par le feu du ciel à cauſe de leurs impuretez. Gen. XIX.

T S I.

TSIMANDAN. ſubſt. maſc. Arbre qui croît dans l'Iſle de Madagaſcar, & dont la feüille eſt ſouveraine pour les maux de cœur, contre la peſte & les aûtres maladies contagieûſes. *Tſimandana arbor.*

T S O.

TSOHAR, ZOHAR, SÉOR. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Pentapôle, contrée du pays de Canaan. *Ségor*, *Zoara.* Elle dévoit être conſumée par le feu du ciel, comme Sodôme, & quelques aûtres; mais Dieu la conſèrva à la prière de Loth, auquel elle ſèrvit de retraite. Ce n'eſt plus qu'un village, ſitué près de la mèr morte, vèrs le midi. Gen. XIX. Maty.

T U.

TU. Pronom pèrſonel de la ſeconde pèrſonne au ſinguliér, qui ne ſe dit qu'aux pèrſonnes inférieures, ou fort familières. *Tu*, *tui*, *tibi.* Si *tu* parles, ſi *tu* branles, je te tuë. Que dis-*tu*? Qu'apportes-*tu* de nouveau? Paûvre pécheur, que feras-*tu* au jour du Jugement? où te cacheras-*tu*? *Tu* maudiras l'heure de ta naiſſance.

Dans tous les cas obliques où l'on peut ſe ſèrvir de ce pronom, on dit *toi* & *te*; mais avec quelques différences, dont on trouvera une partie marquée à *toi* & à *te*.

On le dit quelquefois poëtiquement & dans le haut ſtile, en parlant à Dieu, & aux Princes. Seigneur, *tu* m'as crée, *tu* m'as racheté. *Domine*, *tu me creaſti*, *redemiſti.* On peut dire au Roi: *Tu* nous mèts à l'abri des vents, & de l'orage. Voyez. Toi.

La langue Françoiſe eſt en cela directément oppôſée à la langue Latine dans ſa pureté: car en parlant à une ſeule pèrſonne, c'eût été faire une faûte à Rome que de ſe ſèrvir de *vos* au lieu de *tu*: mais quand on parloit de ſoi même, on ſe ſèrvoit du pluriér *nos*, & il falloit être d'autant plus exact là-deſſus, qu'on étoit d'une médiocre extraction. En François il n'y a que les Princes, ou les pèrſonnes d'une qualité éminente, qui parlent d'eux mêmes, par *nous.* Mais après la corruption de la belle Latinité, & la pèrte de la libèrté ſous les Empereurs, il ſe forma un nouveau langage. En parlant aux Empereurs, ou à leurs Miniſtres, la ſervitude s'aviſa de leur dire *vos* en s'adreſſant à eux; pour leur faire comprendre, que celui à qui on parloit, mis en balance avec les aûtres, méritoit l'honneur de pluſieurs pèrſonnes. Depuis on a converti en civilité, ce qui a eû la tyrannie & l'éſclavage pour fondement. Le prémiér Auteur où l'on trouve ce formulaire de complimens, eſt Pline le Jeune, qui s'en eſt ſèrvi dans une lettre à l'Empereur Trajan. Les Gaûlois qui ont formé leur langue du Latin, en ont pris cette manière, & réſèrvant le *vos* à ceux qui avoient quelque prééminence, ils uſoient de *tu*, avec leurs égaux, ou leurs inférieurs. Pasq.

T U A.

TUABLE. adj. de tout genre. Qui peut être tué, qui eſt digne de mort. *Mactandus*, *occidendus.* Ce mot ne ſe peut dire que dans le ſtile familiér & comique.

TUAGE. ſ. m. Tèrme de tueur de cochons. C'eſt la peine de tuer un cochon & de l'accommoder. *Mactatio.* Le *tuage* d'un cochon coute vingt ſols.

TUAM, TOAM, TOWMOND. ſſ. mm. C'étoit aûtrefois une ville conſidérable de l'Irlande. *Tuama*, *Tuamum*, *Tuvomontium*, *Thuetmonia*. Elle étoit capitale de la Connacie, & ſituée à ſept lieuës de Galloway, vèrs le midi. Elle eſt maintenant réduite en village, mais elle conſèrve le titre d'Archevêché. Au reſte on la trouve dans la Carte de Sanſon & dans celle de Witt, au Nord de Galloway, & non pas au Sud; mais il y a de l'apparence que c'eſt une èrreur. Maty.

TUANT, ante. Participe du vèrbe *Tuer. Perimens*, *interficiens*, *necans*, *enecans.* Aléxandre, dans la chaleur de la débauche, *tuant* l'un de ſes prémiérs Capitaines, a tèrni une partie de ſa gloire.

Tuant, eſt auſſi un adjectif, qui ſignifie, Fatigant, pénible, incommode. *Operoſus*, *difficilis*, *incommodus.* Les chemins des montagnes ſont fâcheux & *tuans.* Cet enfant eſt *tuant*, il veut être toûjours pendu au cou de ſa mère. L'entretien d'un plaideur eſt fort *tuant*, il ne pârle que de ſes procès.

TU-AUTEM. ſ. m. Façon de parler bâſſe, empruntée du Latin, & dont on ſe ſèrt pour ſignifier le fin, le ſecret d'un affaire. *Difficultatis*, *vel negotii nodus*, *caput*, *cardo.* Il en ſçait le *tu-autem.* Voilà le *tu-autem.* Voilà bien un autre *tu-autem.* Cela vient de ce que les Leçons de l'Office divin finiſſent par *Tu autem Domine miſerere nobis*, ou que le Lecteur de table chez les Moines finit par les mêmes paroles ſa lecture.

T U B.

TUBAN. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un petit Royaume de même nom. *Tubanum.* Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Juva, en Aſie. Elle a un bon port, à vingt-cinq lieuës de Japara, vèrs le levant. Maty.

TUBE. ſ. m. Tèrme dogmatique. Tuyau, ſarbacane, conduit, canal de plomb, de fèr, de cuivre, de vèrre, de carton, par où l'air & les chôſes liquides paſſent, & ont une iſſuë libre. *Tubus*, *canalis plumbeus*, *ferreus*, *aneus*, *&c. vel cuniculus*, *fiſtula.* Il ne ſe dit guères que des tuyaux qui portent les vèrres des grandes lunettes. La difficulté de faire de grandes lunettes, n'eſt pas à tailler des vèrres, mais à faire des *tubes* pour les ſoutenir. Le *tube* de la grande lunette de l'Obſèrvatoire de Paris eſt de ſoixante & dix-ſept piéds. On ne s'en ſèrt guère. Il y en a un aûtre pour une lunette de 45. piéds, dont l'uſage eſt plus aiſé & plus ordinaire. On a trouvé le moyen de ſe ſèrvir des vèrres de longue vûë ſans employer de *tubes.* C'eſt par le moyen de *tubes* de vèrres bouchez hèrmétiquement par un des bouts, que l'on prouve l'éxiſtence de la matière ſubſtile.

Tubercule. ſ. m. Tèrme de Jardinage. C'eſt une cèrtaine racine qui vient en forme de Boſſe ou plutôt de navet, & qu'il eſt naturel à de cèrtaines plantes d'en produire. *Tuber. Tuberculum.*

Tubercule, en tèrme d'Arracheur de dents, eſt une petite montagnette, ou élévation, à la racine des dents. *Tuberculum.* J'ai un *tubercule* à une des dents de devant.

TUBÉREUSE. ſ. f. C'eſt un nom qu'on donne à une ſorte de plante & à ſa fleur. Cette plante pouſſe de ſa racine quantité de feüilles, oblongues, étroites, pointûës, charnuës, liſſes, couchées par tèrre. Il ſort d'entre ces feüilles pluſieurs tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds, rondes, grêles, ne devenant jamais plus grôſſes que le petit doigt. Elles ſoutiennent en leurs ſommitez des fleurs blanches, d'une ôdeur fort agréable, ſemblables à celles de la hyacinthe Orientale. Sa racine eſt *tubéreuſe.* En Latin *hyacinthus Indicus tuberoſus*, *flos hyacinthi Orientalis.* C. Bauh. Car cette fleur s'appelle auſſi Jacinthe d'Inde, parce qu'elle en eſt la ſeconde éſpéce. Elle éleve au-deſſus de ſa tige un bouquet de pluſieurs fleurs, qui ne s'ouvrent pas toutes à la fois. Mais comme les chôſes les plus belles & les plus éſtimées veulent être vûës long-tems, elle n'ouvre que quatre ou cinq de ſes feüilles à la fois, qui ont la figure & la blancheur des hyacinthes blanches orientales, mais elles ont les bords moins renvèrſez, & ſont une fois auſſi grandes: & bien que les prémières fleurs ſe paſſent, cela n'empêche pas que les dèrnières ne ſoient d'une beauté incomparable, & d'une ſi longue durée, qu'encore qu'elles fleuriſſent tout l'Été, on en voit encore durant toute l'Automne. On dit qu'il y a des *tubéreûſes* rouges.

Après que la fleur des *Tubéreûſes* eſt paſſée, il faut renvèrſer le pot, & le mettre dans un lieu ſec, puis en tirer l'oignon ſur la fin du mois d'Octobre, & le garder pendant l'hyvèr juſqu'au mois d'Avril: & avant que de le mettre dans un pot, il faut durant quatre jours le faire tremper dans du vin, & enſuite le planter. Il faut auſſi prendre garde que l'oignon ne géle pendant l'hyvèr. Morin. Les Parfumeurs ſe ſèrvent beaucoup des fleurs de la *tubéreûſe.* Un bouquet de *tubéreûſes.* De l'eau, de la pommade de *tubéreûſes.* C'eſt Robin, Garde du jardin Royal des plantes, qui a donné la vogue aux *tubéreûſes*, qu'on ne connoiſſoit qu'en Provence. Vign. de Marville.

C'eſt le ſçavant Mr Peireſc qui a eû le prémiér des *tubéreûſes* en Provence. Il avoit envoyé à ſes frais un Père Minime en Pèrſe. Ce Religieux s'appelloit le P. Théophile Minuti, & étoit fort intelligent

telligent dans les langues Orientales. Il rapporta pluſieurs manuſcrits Arabes & autres. A ſon ſecond voyage de Perſe il rapporta la première plante de *tubéreuſe* qu'on ait vûë en France. Elle fut miſe dans le jardin de Mr Peireſc à Bougenicé, qui eſt un Bourg entre Signe & Souliérs, du côté de Toulon. Il n'étoit point néceſſaire d'aller chercher la *tubéreuſe* en Perſe. Elle croît en abondance & ſans culture dans nos Iſles de l'Amérique.

TUBÉREUX, EUSE. adj. C'eſt une épithéte qu'on donne aux racines qui ſont charnuës & étenduës en largeur, & dont la chair eſt ſolide & continuë, n'ayant ni peaux ni écailles. Telles ſont les racines de la râve, du ſafran, de la pivoine. On appelle auſſi *plantes tubéreuſes*, celles qui ont la racine *tubéreuſe*. *Planta tuberoſa*.

TUBERGE, }
TUBERI } Voyez TUBÉRY.

TUBÉROSITÉ. ſ. f. Terme de Médecine, qui ſe dit d'une boſſe ou tumeur qui vient naturellement à quelques parties. *Condylus*, græcè κόνδυλος. On le dit par oppoſition aux tumeurs qui viennent d'accident ou de maladie. La *tubéroſité* de l'iſchion en Anatomie, eſt l'extrémité de cet ôs qui donne origine aux muſcles de la vèrge, aux releveurs de l'anus, & à beaucoup des fléchiſſeurs de la jambe. DIONIS.

TUBÉRY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tiberius*. Saint Tibère, que le vulgaire appelle Saint *Tubéry* & S. Tybèrge, répandit ſon ſang pour la foy de JÉSUS-CHRIST dans le tèrritoire de la ville d'Agde, du tems des Empereurs Dioclétien & Maximien. On dit que S. *Tubéry* ou Tybèrge étoit encore fort jeune, & qu'il eut ſon propre père pour perſécuteur. Saint *Tubéry* ſouffrit avec S. Modeſte & S. Florence. Le lieu de leur combat, qui fut auſſi celui de leur ſépulture, s'appelloit Ceſſeron, ou ſelon Adon, Ceſſarion en Languedoc, entre Agde & Pézenas, à cinq lieuës environ de Beziérs. Leur culte y devint ſi célèbre, que l'on y bâtit un Monaſtère en leur honneur vèrs le VIIIe ſiécle. C'eſt encore aujourd'hui une Abbaye du nom de S. *Tubéry* au Diocèſe d'Agde. Elle eſt aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maûre, & l'Abbé en eſt encore régulier. BAILLET au 10e de Nov.

TUBÉRI. ſ. m. Nom propre d'homme qui ſe dit par corruption pour *Tibéri*. En Latin *Tiberius*. Saint *Tubéri* Martyr ſouffrit ſous Dioclétien. Saint *Tubéri* nom d'un lieu, qui eſt dans le diocèſe d'Agde. *Araura*, *Ceſero*, *Monaſterium Sancti Tiberii*. Il eſt ſur l'Erhau, ou l'Ajrau rivière de Languedoc. Valois dit qu'on dit par corruption *Saint Ubéri* pour *S. Tubéri*. *Not. Gall. p.* 35. *& p.* 6. il dit qu'on dit *S. Tubéri* par corruption pour *S. Tibéri*.

S. TUBÉRY. ſ. m. Nom de lieu. *Sancti Tiberii Fanum*, *Monaſterium*, *Cœnobium*, *Abbatia*. Voyez l'article précédent. Ancien bourg ſitué dans le Languedoc, ſur la petite rivière d'Erault, entre Agde & Pézenas, à deux lieuës de chacune de ces villes. *Fanum Saint Tiberii*, anciennement *Araura*, *Ceſſero*, *Caſtro*. MATY.

TUBIANÉEN, ENNE. ſ. m. & f. Quelques Auteurs ont mis au nombre des Sèctaires Juifs les *Tubianéens*, dont il eſt parlé au Liv. II. des Maccab. ch. 12. v. 17. *Tubianei*. Serarius a crû que par les *Tubianéens* il falloit entendre les Juifs de la tèrre de *Tob*, de laquelle il eſt fait mention au Livre des Juges ch. 11. v. 3. peut-être ſeroit-il mieux de dire que le paſſage des Maccabées doit s'expliquer des Juifs qui habitoient la tèrre de *Tobia*, parceque cette interprétation eſt plus conforme à l'Analogie de la langue: & ainſi il n'eſt point parlé de Sectaires en ce lieu-là: mais ſeulement des Juifs qui habitoient un cèrtain païs.

TUBILUSTRE. ſ. m. Nom d'une fête ou cérémonie des Anciens Romains. *Tubiluſtrium*. Ce nom ſe donnoit au jour que l'on purifioit les trompettes ſacrées, & à la cérémonie par laquelle on les purifioit. Cette cérémonie ſe faiſoit le cinquième ou dernier jour d'une fête de Minèrve appellée *Quinquatrus*, ou *Quinquatria*, qui ſe célébroit deux fois l'année, le XIVe devant les Calendes d'Avril, c'eſt-à-dire, le 19e de Mars, & 2° le XIVe devant les Calendes de Juillet, c'eſt-à-dire, le 18e de Juin. Ainſi les deux *tubiluſtres* tomboient le prémier au 23e de Mars, & le ſecond au 22e de Juin. Voyez Varron *De Ling. Lat. L. V.* Pompéius Feſtus, Ovide *Faſt. L. VIII. v.* 849. *& L. V. v.* 725. & Servius *Antiq. Rom. Syntagma. L. VIII. p.* 355. *& L. IX. p.* 404. *& p.* 422. Ovide dit qu'il y avoit cinq trompettes ſacrées qui ſe purifioient. Rabelais s'eſt ſervi de ce mot.

Ce mot vient de *tuba*, trompette, & *luſtro*, je purifie.

TUBINGE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Duché de Wurtembèrg en Soüabe. *Tubinga*, *Tibinga*, anciennement *Auguſta*. Elle eſt ſur le Néckre, à ſix lieuës de Stugard, vèrs le midi. *Tubinge* a une Univèrſité fameuſe, & un Palais des Ducs de Wurtemberg, qui l'achetèrent des Comtes de *Tubinge* l'an 1342. MATY. M. Harris met *Tubinge* à 48 d. 34 m. de latitude, & à 25 d. 5 m. de longitude.

TUC.

TUCHO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Tuchum*. Elle eſt ſur la rivière de Cô, dans le Queicheu, aux confins de Quantung, & elle a deux autres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

TUCUARA. ſ. m. Sorte de canne du Bréſil, qui eſt de la groſſeur de la cuiſſe. *Canna tucuara*. Parmi la quantité de cannes & de roſeaux qui ſe trouvent en ce païs-là, il y en a dans les forêts qui croiſſent juſqu'à ce que leur ſommet ait ſurpaſſé celui des plus hauts arbres. Ces roſeaux occupent quelquefois beaucoup de tèrre, & même des Provinces entières.

TUCUMAN. ſ. m. Nom propre d'une province du Paraguay, en l'Amérique méridionale. *Tucumania*. Elle eſt entre celles de Plata, de Chaco, le Pérou, le Chili, & le Magellan. On lui donne 300 lieuës du ſud au nord, & 200 du couchant au levant. Les Eſpagnols y ont huit colonies, dont les plus conſidérables ſont S. Miguel de *Tucuman* ou de l'Eſtéro, S. Iago de l'Eſtéro, & Cordouë. MATY.

TUCUYO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Tèrre-Fèrme, en l'Amérique méridionale. *Tucuium*. Il eſt ſur une rivière qui porte ſon nom, dans le Gouvèrnement de Vénézuéla, environ à quatre-vingt lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. MATY.

TUD.

TUDDÈRT. ſ. m. Nom propre d'un village du cèrcle de Weſtphalie. *Tuddertum*. Il eſt dans le Duché du Juliérs, ſur le Rebeck, près de la petite ville de Sittard. On prend *Tuddèrt* pour l'ancienne *Theudurum*, petite ville des Éburons. MATY.

TUDÈLE, ou TUDÈLA. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Eſpagne, ſituée dans la Navârre, au confluant du Queiles, & de l'Èbre; on y paſſe ſur un pont de pièrre, à ſix lieuës au deſſous de Calahorra. *Tutela*, *Tudella*. *Tudèle* eſt capitale d'un des quatre Bailliages ou Majorats du Royaume de Navârre. MATY.

TUDELLE. ſ. f. Nom propre d'un village de la Biſcaye, en Eſpagne. *Tudella*. Il eſt près de la ville de Victoria, & des montagnes de S. Adrian. Il étoit anciennement une petite ville des Vardules, nommé *Tulonium*. MATY.

TUDESQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux anciens Allemans. *Teutonicus*, *a*. Il ne ſe dit guère que de la langue de ces anciens peuples. Le jargon *Tudeſque*, la langue *Tudeſque*.

TUDESQUE. ſ. m. ou adj. m. & f. C'étoit la langue Celtique. *Lingua Celtica*, *vetus Teutonica*. Le *Tudeſque* étoit fort différent de l'Alleman modèrne. Le IVe Concile de Tours, Can. 17. ordonne que chaque Évêque aura des homélies contenant les inſtructions néceſſaires pour ſon troupeau, & qu'il prendra ſoin de les traduire clairement en langue Romaine ruſtique, ou en langue *Tudeſque*, afin que tout le monde les puiſſe entendre. Ce Canon de ce Concile qui fut tenu en 813, montre qu'au commencement du IXe ſiécle on parloit encore deux langues différentes en France. La Romaine qu'il appelle ruſtique & qui étoit un compoſé de l'ancien Celte & du Latin que les Romains avoient apporté en Gaûles. La *Tudeſque* étoit celle des Francs, & des autres peuples de Gèrmanie répandus alors dans les Gaûles. Le Concile de Mayence en 847. Can. 2. ordonne la même chôſe.

TU-DIEU. Sorte de ſerment burleſque. *Tu-Dieu* quelle égrillarde. MOL. *Hercle*, *me Hercle*, *Ædepol*.

TUE.

TUE-LOUP. Tèrme de Botaniſte. Épithéte qui ſe donne à une eſpéce d'Aconit. *Lupicida*, *Lycophonos*, *Lycoctonos*. M. De Tournefort a trouvé vèrs Trébiſonde une eſpéce de renoncule dont les feüilles ſont ſemblables par leurs découpures à celles de l'Aconit. *Tue-loup*. Voyez ſon Voyage, T. II. p. 245. Il trouva auſſi en Arménie une eſpéce d'Aconit ſemblable à celui que l'on appelle *Tue-loup*; ſes tiges forment une pyramide de fleurs, haûte d'environ un pied & demi. Chaque fleur eſt blanche. Le Caſque qui a 15 lignes de haut, eſt arrondi par le bout, & large de trois lignes. Les Crôſſes ſont purpurines. On voit ſur quelques piéds des fleurs qui tirent ſur le blanc-ſâle. TOURNEF. *II. pag.* 304.

TUER. v. act. Faire mourir de mort violente; ravir la vie. *Occidere*, *interimere*, *necare*, *cædere*, *trucidare*. Meurs, ou *tuë*. CORN. Les ſoldâts *tuënt* juſtement, parceque'ils ont reçû ordre de *tuër* l'ennemi de la part de l'État. S. RÉAL. L'art de la guèrre conſiſte à ſçavoir bien faire *tuer* des hommes. ID. Annibal ſçavoit ſeulement l'art de *tuër* des hommes, & déſoler la ſociété. S. ÉVR. La guèrre a ſes préceptes comme les autres ſciences: on s'y *tuë* méthodiquement. LA BRUY. Le peuple fut plus animé contre Tarquin, par la mort que Lucrèce ſe donna, que s'il l'avoit *tuée* véritablement lui-même. S. ÉVR. Les Médecins *tuënt*

tuënt impunément leurs malades. C'eſt la fiévre qui l'a *tué*. Un remède pris à contretems *tuë*. C'eſt une èrreur populaire, de croire qu'il y ait des baſilics qui *tuënt* de leur regard. Caton d'Urique ſe *tua* lui-même, de peur de tomber entre les mains de ſes ennemis. C'eſt l'orguëil qui porta les Stoïciens à louër ceux qui pour éviter quelque honte, ou quelque malheur, *ſe tuoient* eux-mêmes. M. Scud. Ceux qui ſe ſont *tuez* eux-mêmes, ne couroient à la mort que pour tourner le dôs à l'advèrſité. M. Ésp. Ceux qui ſe ſont *tuez* eux-mêmes, ne mépriſoient point la mort; ils s'y précipitoient comme en un lieu de repôs. Nic. La vie eſt trop courte pour ſe *tuer*; ce n'eſt pas la peine de s'impatienter. M. de S.

Les Amans d'à préſent ont cèrtaine méthode,
De ne ſe plus tuër *qu'en vèrs.* P. Com.

On dit auſſi, *Tuë*, *tuë*, pour éxciter quelqu'un au carnage.

Ce mot vient du Grèc, θύω, *immolo*, *macto*. Nicod. Ménage prétend qu'il vient de *tutare*, fait de l'Alleman *toten*, dérivé de *todt*, qui ſignifie *mort*. D'aûtres le dérivent du Latin *batuere*, d'où on a fait auſſi *battre*.

Tuer, ſignifie auſſi, Abattre du gibiér ou du bétail. *Prædam decutere*, *concutere*. Un Chaſſeur s'ennuye bien à l'affut, quand il ne *tuë* rien. Quand on *tuë* ſon cochon, on envoye du boudin à ſes amis. Ce Boucher eſt riche, il *tuë* tant de bœufs, de veaux & de moutons toutes les ſemaines.

Tuer, ſe dit auſſi des inſectes & des bêtes nuiſibles à l'homme. *Purgare*, *expurgare*. Il y a des Indiens qui font ſcrupule de *tuer* une puce, une punaiſe; ils rachetent un poulet d'un étranger, de peur qu'il ne le *tuë*. Les grôſſes pluyes *tuënt* la vèrmine.

Tuer, ſe dit auſſi des végétaux & des chôſes inanimées, qui ſemblent avoir quelque vie ou durée. *Perire*. Le grand hivèr a *tué* tous les ciprès des jardins. Les chenilles, les fourmis *tuënt* ſouvent des arbres & des plantes. Le vent a *tué* la chandelle. *Extinguere*.

Tuer, ſignifie hypèrboliquement, Travailler avec excès, enſorte que cela nuiſe à la ſanté. *Labore*, *vel negotiis obrui*, *confici*. Un plaideur ſe *tuë* de courir, de ſolliciter. On *tuë* les chevaux à force de les faire travailler, de les pouſſer. Il ſe *tuë* pour rendre ſèrvice à ſes amis, pour plaire à ſon maître. Je me *tuë* à vouloir relever des courages abatus. Vaug. Ce Prédicateur ſe *tuë* à prêcher, & à faire des remontrances, & on ne s'amende point.

Il ſe tuë *à rimer, que n'écrit-il en prôſe?* Boil.

On dit auſſi dans le même ſens, ſe *tuer* le corps & l'âme; il ſe *tuë* le corps & l'âme à amaſſer des richeſſes.

Tuer, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. Le péché mortel *tuë* l'âme. *Necare*, *perimere*, *occidere*. Un Amant dit que les beaux yeux de ſa Maîtreſſe, ſes rigueurs le *tuënt*, le font mourir. Ne pleurez pas les chiens, vous qui *tuez* les hommes. Voit. Elle le charme, & le *tuë* par un triſte regard. Sar.

Fuyez un ennemi qui bleſſe par la vuë,
Et dont le coup mortel vous plait, quand il vous tuë. Corn.

On dit auſſi d'un homme incommode, qu'il *tuë*, qu'il aſſaſſine les gens avec les vèrs qu'il récite, les ſots diſcours, les longs complimens qu'il fait à toute heure. Les Latins s'éxprimoient de la même ſorte. *Quem verò arripuit, tenet occiditque legendo.* Hor. On dit auſſi, *Tuer* le tems; pour dire, Se divèrtir, ou s'occuper pour le laiſſer paſſer inſenſiblement.

Tuer l'eau philosophale. Expreſſion de la Philoſophie Hèrmétique; c'eſt-à-dire, fixer; & dès le moment qu'elle eſt fixe; les élemens ſont pareillement fixez: ce qui ſe fait en continuant toûjours le feu; *Tere & trucida ſepties, hoc eſt, continuè*; cela s'entend d'abattre & de tuer ſept fois, c'eſt-à-dire, continuellement. Dans le même art, l'on dit, l'un *tuë* l'aûtre; ce ſont les deux Dragons de Flammes; ſçavoir, le fixe & le volatil, qui ſe détruiſent l'un l'aûtre; car le volatil rend le fixe volatil au commencement, & enſuite le fixe rend fixe le volatil. Dict. Hèrm.

Tuer, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il reſſemble à Cogneſêtu, il ſe *tuë* le corps & l'âme, & ſi il ne fait rien; pour dire, qu'un homme travaille à des chôſes inutiles. *In vanum agere, laborare*, On dit auſſi, qu'un homme n'eſt pas bien *tué*, quand il n'eſt pas bien convaincu, bien pèrſuadé de quelque chôſe, quand il veut encore plaider & diſputer. On dit auſſi, qu'il crie à *tuë* tête, quand il crie de toute ſa force, juſqu'à faire mal à la tête à ceux qui l'écoutent, & à lui-même. On dit auſſi qu'un homme s'eſt *tué* de ſa propre allumelle, lorſqu'il a fait quelque chôſe qui ruine ſa ſanté, ou qu'il a dit quelque chôſe qui détruit ce qu'il a entrepris de ſoutenir.

Tué, ée. part. paſſ. & adj. *Occiſus*, *interfectus*, *cæſus*.

TUERIE. ſ. f. Carnage, maſſacre de pluſieurs pèrſonnes. *Cædes*, *ſtrages*, *occiſio*. On s'eſt querellé en un tel endroit, il y a eû bien de la *tuerie*. Cette rencontre n'a été qu'une déroute, il y a eû peu de *tuerie*. Le combat fut furieux, il y a eû une horrible *tuerie*. Quelques-uns ont crû que ce mot n'étoit pas du beau ſtile. Cependant de bons Auteurs s'en ſont ſèrvis.

Tuerie, ſignifie auſſi le lieu où ſe fait l'abatis des beſtiaux par les Bouchers & Charcutiérs. *Laniarium*, *macellum*. On a loüé tant d'étaux à ce Marchand avec les *tueries*. On a propôſé à la Police de tranſporter toutes les *tueries* en des lieux éloignez des villes. Jéſus-Chriſt étoit cet agneau mené à la *tuerie*. Péliss.

TUERTO. ſ. m. Nom propre d'une Rivière du Royaume de Léon, en Éſpagne. *Tueſtum*, *Tera*. Elle baigne Aſtorga, & après avoir reçû l'Orbegna & l'Éſla, elle ſe décharge dans le Douro, entre Camora, & Miranda de Douro. Maty.

TUEUR. ſ. m. Brétteur, aſſaſſin. Il faut ſe donner de garde de ce fanfaron, c'eſt un *tueur* de gens. *Interfector*, *percuſſor*, *thraſo*, *glorioſus*. On le dit auſſi des garçons Bouchérs qui tuent les beſtiaux.

TUEUSE. ſ. f. Meurtrière. *Méhun, en ſon teſtament*. Borel.

TUF, ou TUFEAU. ſ. m. *Tofus*. Tèrre ſéche, graveleûſe, qui commence à ſe pétrifier, & où les arbres ne peuvent profiter; ou, ſelon l'Académie, ſorte de pièrre blanche & fort tendre, & la prémière qu'on trouve d'ordinaire en foüillant la tèrre. Pièrre ruſtique; c'eſt un tèrrain qui fait maſſe ſolide, & ſur lequel on peut fonder. On en tire une pièrre tendre & troüée, dont on bâtit en quelques endroits de France & en pluſieurs d'Italie. Le *Tuf* trop près de la ſupèrficie de la tèrre rend les Jardins ſtériles; c'eſt pourquoi on l'ôte pour y mettre de la bonne tèrre, avant que d'y planter des arbres. Davilèr. Toute cette campagne eſt ſtérile, ce n'eſt que du *tuf*. Quand on a pèrcé le *tuf*, on trouve de la pièrre propre à bâtir. C'eſt une pièrre groſſière & ruſtique dont on ſe ſèrt en beaucoup d'endroits d'Italie. On appelle *tuf maſtiqué*, celui qui eſt fort dur, qui à peine ſe peut arracher à coup de marteau.

Ménage dérive ce mot du Latin *tofus* ou *tofellus*.

Tuf, ſe dit figurément des hommes. Ils payent de mine, d'une inflèxion de voix, d'un geſte ou d'un ſourire: mais ils n'ont pas, ſi je l'ôſe dire, deux poûces de profondeur; ſi vous les enfoncez vous rencontrerez le *tuf*. La Bruy. La figure eſt un peu forte.

TUFFE. ſ. m. Vieux mot qui ſe diſoit aûtrefois d'une ſorte de ſoldâts. Froiſſard en parle. *Militum genus*.

TUFFIÉR, ière. adj. m. & f. *Tofinus*. On appelle *tèrre tuffière*, une tèrre qui approche du tuf, & qu'on enleve dans un jardin, parcequ'elle eſt trop maigre. *Solum tofinum*.

TUGAL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tugdwalus*, *Pabutugdvalus*. Saint Tugdwal, que nous appellons vulgairement S. *Tugal*, fut Évêque de Léxobie en Baſſe Brétagne au VIe ſiécle. Il eſt Patron des villes de Tréguiér, de Laval au Maine, & de Château-Landon en Gatinois. Les Bretons l'appellent S. Pabut. S. *Tugal* fut des Moines de la Grande Bretagne, qui ne pouvant ſouffrir le joug des Anglois & des Saxons, paſſèrent en France du tems de Childeric I. Baill. *au 30e de Nov.* Il y avoit neuf ou dix ans qué Saint *Tugal* faiſoit la fonction d'Abbé dans le Monaſtère de Tréguiér, lorſque l'an 532. il fut fait Évêque de Léxobie. Il mourut vèrs le milieu de ce ſiécle.

TUGDWAL. Voyez TUGAL.

TUGUE, ou TUQUE. ſubſt. fém. Tèrme de Marine. C'eſt une éſpéce de couvèrte, ou de faux tillac qu'on éleve au devant de la dunette ſur quatre ou ſix piliérs, qui eſt fait de bârreaux, pour ſe mettre à couvèrt du ſoleil, & de la pluye. *Caſa*, *tugurium in ſummâ puppis contignatione*. Les *tugues* de charpente ſont déffenduës, parcequ'elles rendent le vaiſſeau trop peſant; au lieu de quoi on ſe ſèrt de tentes.

TUI.

TUILE. ſ. f. Tèrre grâſſe, paîtrie, ſéchée & cuite au fourneau en forme de brique, qui ſèrt à couvrir les maiſons. Cârreau de tèrre grâſſe paîtrie, ſéchée & cuite de cèrtaine épaiſſeur, dont on couvre les bâtimens. *Tegula*. La *Tuile* ſe fait au grand & au petit moûle; pour celle du moûle bâtard, ou de moyenne grandeur, elle n'eſt plus en uſage. Vitruve appelle *Hamata Tegula*, les *Tuiles* qui ont un crochet qui les retient ſur la latte. Le mot de *Hamata* vient de *Hamus*, un hameçon, & *Tegula*, de *Tegere*, couvrir. Davilèr. Les *tuiles* plombées, & vèrniſſées durent pluſieurs ſiécles. Les *tuiles* ſe font de divèrſes figures. Il y en a de plattes & quârrées avec un crochet, comme celles de Paris. *Tuile* faîtière, c'eſt une *tuile* creûſe, dont pluſieurs couvrent le faîte d'un comble. Cette ſorte de *tuile* étant retournée, ſèrt à couronner un œil de bœuf. C'eſt ce que Pline nomme *Latercu-*

lus frontatus. Davilèr. *Tuile* Flamande, c'eſt une *tuile* creûſe, dont le profil eſt en S. *Imbrex. Tuile* de Guienne, c'eſt auſſi une *tuile* creûſe, dont le profil eſt en demi-canal, & de laquelle on ſe ſèrt en quelques èndroits de France. *Tegula animata*, ſuivant l'opinion de M. Pèrrault dans ſes notes ſur Vitruve. Davilèr. Elles étoient aûtrefois en uſage en France, & le ſont encore en Flandres. *Tuile* gironnée, qu'on nomme auſſi Giron, celle qui eſt plus large au bas du pureau qu'au haut vèrs ſon crochet, & qui ſèrt pour couvrir les chapiteaux des tours rondes & des colombiérs. *Tegula pinnulata.* Davilèr. Elles ont la figure d'une trapêze, plus étroite par enhaut que par enbas, pour couvrir le chapiteau des tours rondes: comme les colombiérs. *Tuile* hachée, celle qu'on échancre avec la hachette pour les aréſtières, les noües, & les fourchettes. Davilèr. Des *tuiles* creûſes ou faîtières, & des *tuiles* cornières, qu'on met ſur les faîtes, & ſur les angles & arrêtes. *Tuile* vèrniſſée, celle qui eſt plombée, & ſèrt à faire des compartimens ſur les couvèrtures. *Tegula plumbata.* La *tuile* du grand moûle a 13. poûces de long, & 8. de large, & 4. poûces trois lignes de pureau; & le miliér fait ſept toiſes de couvèrture. Le petit moûle n'eſt pas réglé. Il eſt de 9. à 10. poûces de long, & 6. de large ordinairement, & a trois poûces & demi de pureau. Les *tuiles*, ſelon Pline L. VII. C. 56. ſont une invention de Cinyra, fils d'Agriope. Un cèrtain Byzes de l'iſle de Naxie eſt le prémièr qui ait fait des *tuiles* de pièrre, comme nos ardoiſes, & il en couvrit le temple de Diâne, ſous Halyattes, père de Crœſus & Roi de Lidye.

Ce mot vient du Latin *tegula*, ou plutôt de *teglon*, qui en langage Celtique ou Bas Breton, ſignifie la même chôſe.

On dit qu'un homme eſt logé près des *tuiles* pour dire, au gréniér. *Habitans in ſolario domûs.* On dit provèrbialement, A bas, Couvreur, la *tuile* eſt caſſée, à ceux qu'on veut faire déſcendre de quelque lieu élevé. On dit auſſi qu'on ne voudroit pas donner à un homme du feu ſur une *tuile*; pour dire, qu'on ne voudroit pas lui donner, ni prêter la moindre chôſe.

Battre la tuile. C'eſt, parmi les Capucins, frapper ſur une *tüile* pour avèrtir les Pères du Couvent que des Capucins étrangers ſont arrivez, & qu'il leur faut faire la charité. *Tegulam percutere.*

Le Bourg de la TUILLE. *Tuilla.* Bourg des États de Savoye, il eſt dans la Vallée d'Aouſte, ſur la Dôra, près du petit S. Bèrnard, & de la Morienne. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien lieu des Soleſſes, nommé *Arebrigum*, que d'aûtres mettent à pra San Didiér, village ſitué ſur la Dôra, un peu au deſſous de la *Tuille.* Maty.

TUILEAU. Quelques-uns diſent TUILOT. ſ. m. Morceau de tuile caſſée. *Laterculi teſta, vel teſtula.* Les *tuilleaux* ſont des morceaux de tuiles caſſées, dont on fait les voûtes des tours, & les contre-cœurs des Atres de cheminée, & dont on ſe ſèrt pour ſceller en plâtre des corbeaux, gonds & aûtres piéces de fèr; ils ſèrvent auſſi, étant concaſſez, à faire du ciment. Davilèr. Le ciment ſe fait âvec des *tuileaux.* Les gonds qui ſe ſcellent en plâtre, ſont ſoutenus par des *tuileaux.*

TUILERIE. ſ. f. Lieu où l'on fait des tuiles. Grand bâtiment accompagné de tours, & d'un hâle, qui eſt un lieu couvèrt & pèrcé de tous côtez de pluſieurs embraſures, par où le vent paſſe pour donner du hâle & faire ſécher à l'ombre la tuile, la brique & le carreau, parceque le ſoleil les feroit gèrſer & gaûchir, avant que de les mettre au four. On l'appelle auſſi briqueterie. *Lateraria.* Davilèr. *Lateraria Officina.* Le jardin du Louvre s'appelle les *Tuileries*, parcequ'au même lieu on faiſoit auparavant de la tuile. On appelle les *Tuileries* non ſeulement le jardin, mais encore le magnifique palais dont la face occupe toute la longueur du jardin. Le Roi demeure aux *Tuileries.* Le Roi a quitté les *Tuileries* pour aller loger au Louvre pendant quelque tems. Le palais des *Tuileries* eſt joint au Louvre par une grande galerie qui régne le long de la Seine, & qui a ſes vûës ſur cette rivière. Les *Tuileries* ont été bâties par Catherine de Médicis, femme d'Henri II. & mère de Charles IX. qui les fit commencer l'an 1564. pendant ſa Régence. Henri IV. le fit achever, & Loüis le Grand l'a orné & rendu très-magnifique. Le jardin des *Tuileries* fut commencé l'an 1600. & reçût ſous Loüis XIII. pluſieurs des embelliſſemens qu'on y voit. Depuis que le Roi demeure aux *Tuileries*, il a été orné de pluſieurs belles ſtatuës & d'un pont pour paſſer au Cours & aux belles allées que le feu Roi a fait planter à côté du Cours, & qu'on nomme les Champs Élyſées.

TUILIÉR. ſ. m. Marchand qui vend des tuiles, ou l'Ouvriér qui les fait. *Laterarius, laterum figulus.*

TUILLOISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe colombin, rouge & blanc. Morin.

TUINIEN, enne. ſ. m. & f. Guillaume de Rubruquis Cordéliér, que S. Loüis avoit envoyé en Tartarie, dans la relation qu'il fit de ſon voyage, & que nous avons encore, appelle *Tuiniens* les Idolâtres Tartâres ou Mogols. *Tuinius, Tuinianus, a. Tartarus idolorum cultor.* Il y eut par ordre du Kan une conférence de religion entre les Chrétiens, les Sarraſins & les *Tuiniens*, que Rubruquis a décrite. Rubruquis décrit une conférence qui ſe tint le ſamedi 30. Mai, veille de la Pentecôte 1254. entre les Chrétiens, les Sarraſins & les *Tuiniens* par ordre de Mangon-Can; & qui commença par les *Tuiniens.*

TUISCON. ſ. m. Nom d'un homme, que les anciens peuples de Gèrmanie adorèrent comme un Dieu. *Tuiſco.* C'étoit le Patriarche des Gèrmains. Il étoit fils d'Aſcenez, petit fils de Gomèr, & arrière petit-fils de Japhet. Les Gèrmains déſcendoient de lui. Tacite *de Morib. German. C.* 2. §. 3. dit qu'il paſſoit pour un Dieu & qu'on l'adoroit; qu'on le faiſoit fils de la tèrre, & père de Man. C'eſt de *Tuiſcon* que les Gèrmains prirent le nom de *Teutons* ou *Teutiche.*

Au lieu de *Tuiſcon*, quelques Auteurs veulent qu'on diſe Tuiſton ou Teuton; & de ce nom ils font venir les Teutons, peuple de Gèrmanie, voiſin des Cimbres. Il y en a qui croyent que ce Tuiſton ou Teut eſt le Mèrcure des Romains. D'aûtres diſent que Tuiſton eſt Adam; & en effet, les Germains diſoient que Tuiſton étoit fils de la tèrre. Voyez les notes de Vettèr ſur la Gèrmanie de Tacite.

TUISTON. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Gèrmains. *Tuiſto.* Corn. Tacite *de Morib. Germ. C.* 2. dit que ces peuples avoient d'anciennes chanſons faites à la loüange de *Tuiſton*, & qu'ils récitoient, que *Tuiſton* étoit père de Man, & qu'ils furent les fondateurs de cette nation. C'eſt de là que les Gèrmains ont été appellez *Teutſche. Tuiſton*, ſi l'on en croit Aventin *Annal. Boirr.* Liv. I. étoit contemporain de Phaleg. Quelques-uns diſent *Tuiſcon.*

TUIT. Vieux mot, tous & toutes. Borel.

> *Au tref Garin furent* tuit *arouté.* R. de Garin.
>
> *Ce orent bien* tuit *ciſt Baron.* Perceval.

C'eſt à-dire, tous ces Barons entendent bien cela. Borel.

> Tuit *ces choſes que j'ai nommées*,
> *Qui de tout mal ſont rénouvées.* R. de Fauvel.

TUL.

TULBENT. Voyez TURBAN.

TULBENTOGLAN. ſ. m. Nom que porte celui d'entre les Pages du Grand Seigneur qui a ſoin de ſon turban. *Galeriphorus.* Le cinquième (Page de la cinquième Chambre qui ſe nomme *Khus Oda*) s'appelle *Tulbentoglan*, qui a le ſoin de ſon turban. Du Loir, p. 92. Comme l'uſage eſt de dire *turban* au lieu de *tulban* que dit toûjours Du Loir, il ſemble qu'il faudroit auſſi dire *Turbentoglan*, au lieu de *Tulbentoglan.*

TULCA. Voyez TULZA.

TULE, EN TULE. Vieux mot. C'étoit autrefois une injure.

> *Que n'aura ja honte* en tule,
> *En bel accueil n'a aûtre bulle.* R. de la Rose.
>
> *Que cil vilain*, en tule, *& ſot.* Id.
>
> *Si ſuis-je plus ſaiges que* tules,
> *Bien ſervie fous &* entulles,
> *Se tel amour vouloir guèrre.* Id.

TULIPE. ſ. f. C'eſt le nom qu'on donne à une ſorte de plante & à ſa fleur. *Tulipa.* Cette plante pouſſe une tige ronde, moëleûſe, accompagnée de quelques feüilles longues, aſſez larges, épaiſſes, dures, portant en ſa ſommité une ſeule fleur à ſix feüilles peu évâſées, & dont le ventre eſt ſouvent plus large que l'ouvèrture, grande, ornée de belles couleurs, jaûne, ou purpurine, ou rouge, ou blanche, ou variée. Lorſque cette fleur eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit oblong, relevé de trois coins, & diviſé en trois loges remplies de ſemences fort aplaties. Sa racine eſt un grôs oignon jaûnâtre ou noirâtre, compôſé de pluſieurs tuniques qui s'emboitent les unes dans les aûtres, garni de fibres dans ſa partie inférieure. On voit chez les Fleuriſtes une variété infinie de *tulipes.* Il y a eû en l'aûtre ſiécle une étrange manie des curieux pour les *tulipes*; ils ont éſtimé leur beau cârreau de *tulipes* des quinze ou vingt mille francs. Ils leur ont donné pluſieurs noms ſelon leur caprice, tant en général qu'en particuliér. En général, les *Bolſuèls*, les *Veuves*, les *Paletos*, les *Suiſſes*, &c. En particuliér, l'*Amidor de la belle éſpéce*, l'*Erimanthe*, l'*Hèrcule*, &c. *Tulipe* de Candie, colombin clair, fait ſa fleur en forme de Colchique Troyenne. *Tulipe parangonée*, c'eſt-à-dire, qui revient tous les ans nettement panachée. Les *tulipes* de graine, ſont celles qu'on ſeme pour avoir de belles couleurs & fantaſques; d'aûtres qui viennent d'un caieu, ou d'un morceau de l'oignon qui ſe ſépare, ſont celles qui deviennent panachées.

Ils

Ils appellent les *étamines*, de petites parties de la fleur qui ſont pôſées de travèrs ſur la pointe des petits brins qui partent du fond de la *tulipe*.

Ce mot eſt venu de Turquie, auſſi-bien que la fleur, où on l'appelle *tulipant*, à câuſe de la reſſemblance qu'elle a avec la figure du tulbent, que nous appellons ici *turban*. MÉNAGE. Thevenot dit que la *tulipe* eſt la fleur la plus commune des prez en Tartarie, où on la nomme *lale*. M. Ménage appelle *tulipomanie* la folie qu'on avoit aûtrefois pour les *tulipes*. Il dit qu'il avoit vû vendre un ſeul oignon de *tulipe* trois cens piſtoles. Il y a encore aujourd'hui des gens en Hollande qui en ſont fort entêtez.

Encore que toutes les *tulipes* ſoient d'une ſeule éſpéce, c'eſt à-dire, *tulipes*, néanmoins il eſt cèrtain qu'il y en a de pluſieurs ſortes; des blanches, des jaûnes; les rouges communes ſont *tulipes*, mais de trois ſortes, qui ne changent jamais, & ſont les plus communes, auſſi ſont-elles éſtimées les moindres. Il s'en voit d'aûtres de divèrs rouges, les unes plus enfoncées, les aûtres moins; les unes plus éclatantes, & les aûtres plus foibles; & quand de ces ſortes il s'en trouve dont le fond eſt ſelon que la connoiſſent les curieux, alors ils lès laiſſent grener, & ce ſont de ces graines que viennent les meilleures couleurs.

On remarque de deux natures de *tulipes*, les unes printanières, & les aûtres tardives; nous en voyons encore d'une aûtre ſorte qu'on peut dire méridionales, parce qu'elles fleuriſſent entre les printanières & les tardives, & de toutes les trois nous en voyons de divèrſement colorées.

Des printanières, il s'en voit de pluſieurs couleurs, & de parfaitement belles, dont les unes ſont mèrveilleûſement panachées, & les aûtres ſimplement bordées. La fleur s'avance d'environ trois ſemaines ou un mois avant les aûtres; & pour cela elles ſe nomment printanières. Pour les bordées, les plus belles ſont celles qui ont la couleur fort éclatante, le bord grand & coupé nettement.

Les tardives, auſſi-bien que les méridionales, ſont auſſi de pluſieurs ſortes de couleurs; les prémières ſont ſimplement bordées, elles ſont un peu plus en éſtime que les blanches, jaûnes, & rouges: les unes ſont rouges bordées de rouge; & ce qui les fait un peu conſidérer, c'eſt que la couronne qui eſt dans la fleur, eſt parfaitement ronde.

La ſéconde ſorte, ſont couleurs qui viennent par le moyen des graines, & de celle-ci il s'en trouve de ſi divèrſement colorées, qu'il eſt impoſſible aux Peintres & aux Teinturiérs d'en imiter les couleurs: & ce ſont de ces couleurs que viennent les plus belles par l'induſtrie des curieux qui ſçavent aider à la nature, par un artifice que l'induſtrie & le tems leur a appris: & quoique ces couleurs, comme couleurs, ſoient des moindres en beauté, néanmoins ce ſont les plus belles, comme ſeules capables de ſe changer en mieux, & les meilleures pour cueillir les graines. Il s'en rencontre auſſi de glacées entre ces couleurs, qui ſont comme une éſpéce d'ombre, de moindre couleur que celles du corps.

La troiſiéme ſorte, ſont celles qu'on nomme panachées, entre leſquelles il y en a encore de pluſieurs ſortes, dont les prémières & les moindres ſont les paltots de couleur rouge & jaûne, & de couleur blanche & rouge, & dont il y en a de deux ſortes, ou de deux claſſes.

La prémière ſe nomme paltody; il a les mêmes couleurs que le paltot, mais il eſt bien plus fin & bien plus nettement panaché; il faut que celui-ci ait les paillettes noires ou brune, ſi ce n'eſt lorſqu'ils ont un fond noir; il faut que les paillettes ſoient jaûnes.

La deuxiême ſorte de panachées ſe nomme morillon, il n'a que deux couleurs en ſa fleur. Il y en a encore de deux claſſes, dont la ſeconde s'appelle morillony; il eſt beaucoup plus fin que le morillon, & ſes panaches ſont plus nettement coupez.

La troiſiême ſorte de panachées ſe nomme agate: il en eſt encore de deux ſortes, dont la prémière n'a que deux couleurs, & la deuxiême, qui ſe nomme agatine, en a trois & quelquefois plus. L'agatine eſt ſans comparaiſon la plus belle agate, & ſes couleurs ſont plus diſtinctes & parfaitement détachées les unes des aûtres.

La quatriême ſorte eſt la plus belle de toutes, & ſe nomme marquetine, ou marquetrine: c'eſt cette ſorte de *tulipe* qui emporte le prix ſur les aûtres: il s'en voit de quatre ou cinq couleurs, & quelquefois davantage. La marquetrine eſt la plus belle; & ſes panaches ſont détachées les unes des aûtres ſans aucune diminution, ſont nettes en leurs couleurs, & arrêtées par un petit bord comme un filet de ſoye bien délié: & c'eſt à quoi on connoît les plus belles.

Il s'eſt trouvé encore une ſorte de *tulipe* d'une forme éxtraordinaire; elle eſt bizarrée en ſes couleurs & affreûſe à voir, & pour cela s'eſt fait donner le nom de monſtre: on en voit de divèrſes couleurs.

Il en eſt d'aûtres qu'on nomme jaſpées, leſquelles ont bien pluſieurs divèrſes couleurs, qui ne ſont pas ſéparées les unes des aûtres, mais ſe mélangent enſemble comme dans le jaſpe.

Il s'en voit encore que l'on peut dire doubles, puiſqu'elles portent juſques à plus de vingt feüilles.

Il s'en eſt vû & on en voit encore, qui ont les feüilles de la fleur vèrtes, de deux couleurs; on les nomme feüilles rayées; mais il s'en trouve peu de belles.

Quant aux qualitez que doivent avoir les belles *tulipes*, il eſt à ſouhaiter que la forme & le vèrd ne ſoit ni trop long ni trop coûrt, ni trop large, mais un peu friſé, & qu'il ſe couche ſur tèrre; s'il eſt rayé, il en eſt plus beau. La tige eſt mieux quand elle n'eſt ni trop haûte, ni trop bâſſe. La portée ordinaire du plus grand nombre des belles *tulipes* doit régler cela; on ne peut en préſcrire une meſure juſte, parce que la tèrre des jardins étant différente, ou bonne ou mauvaiſe, elle fait des tiges ou plus haûtes ou plus bâſſes. Il faut auſſi dans ſa haûteur, qu'elle ſoit aſſez forte pour ſoutenir la fleur: elle ſeroit un peu diſforme, ſi elle étoit trop grôſſe. La forme de la fleur eſt tout-à fait à rebuter quand elle eſt pointuë: la connoiſſance de la curioſité la doit rendre ſupportable dans une couleur, quand elle eſt camuſe, parceque la feüille s'alongeant un peu en ſe panachant, cet éffet corrige ce petit défaut. Il ne faut point du tout que la forme ſoit échanerée par le bas de la fleur; mais il faut que les feüilles ſoient larges à proportion de leur longueur. Les plus grandes fleurs bien proportionnées ſont les plus belles. Les *tulipes* doivent avoir ſix feüilles, trois dedans & trois déhors. Si elles en ont réglément ou plus ou moins, c'eſt un défaut; celles de dedans doivent être plus larges que celles de dehors: ſi elles étoient toutes ſix égales, elles en feroient mieux; mais ce ſeroit un défaut, ſi celles du dedans étoient plus petites. Il ne faut point éſtimer celles dont la forme eſt belle en entrant en fleur, mais qui deux ou trois jours après s'alonge & ſe gâte; non plus que celles qui étant fleuries, renvèrſent leurs feüilles par dedans ou par dehors, ou qui ſe godronnent ou confinent. Il eſt de conſéquence que la feüille de la fleur ſoit épaiſſe & étoffée pour durer long-tems en fleur; une *tulipe* qui y dure peu, n'eſt point conſidérée, quelque beauté qu'elle ait, & les *tulipes*, dont les feüilles de la fleur ſont minces, ſont quelquefois grillées par l'ardeur du ſoleil avant que d'être fleuries. Toutes les *tulipes* ont du dôs; celles qui en ont le moins, ſont les plus belles.

Les couleurs bizârres ſont cèrtainement les plus belles. Les plus nuancées ſont les plus beaux panaches. Plus leurs couleurs s'éloignent du rouge, plus elles ſont à priſer, parce que les fleurs font de plus beaux éffèts, avec cette éxception néanmoins, que les rouges à fond blanc ne ſont point à rejetter. Parmi les rouges, les couleurs de feu & de grenades ſont les plus belles. Les ſortes bizârres à fond tout blanc, & les griſes à fond tout jaûne ſont râres & fort rechèrchées. Plus le coloris eſt luſtré & ſatiné, plus il eſt éſtimé; s'il eſt tèrne, c'eſt un très-grand défaut. Les *tulipes* qui étant fleuries ne conſèrvent point leurs belles couleurs pendant onze ou douze jours, ne doivent guère être priſées; celles qui les gardent juſqu'à la fin de la fleur, ſont les plus belles. Les plus petits fonds ſont les meilleurs pour faire des beaux panaches. Les fonds qui panachent le mieux, ſont d'une même couleur, tant dedans que déhors. Il faut bien comprendre cette régle; c'eſt tout le fin de la connoiſſance, pour le jugement le moins incèrtain, de ce que doivent faire les couleurs. Le déhors du fond, ſont les plaques cèrclées ou étoilées qui ſont au bas des feüilles dans le vâſe; & le dedans du fond, c'eſt l'épaiſſeur même du bas des feüilles qui eſt couvèrte par la plûpart; de ſorte que ſi les plaques ſont blanches, & qu'en les levant avec l'ongle, ce dedans qu'elle couvre, ſoit jaûne, ce jaûne en montant dans le panache, s'éteindra en paſſant par le blanc de la plaque; ſi bien que pour n'avoir point de pareil accident à craindre, il faut que le déhors & le dedans du fond ſoient de même couleur. Les plaques qui couvrent le dedans du fond de la fleur, ne montent jamais dans le panache, mais ſeulement le blanc ou le jaûne qu'elles couvrent, & les aûtres couleurs qui y ſont contenuës par une vèrtu ſecrette, de laquelle on ne s'appèrçoit point, comme en la ſolitaire qui panache de piéces emportées & ſéparées par de grands traits noirs, & dont le déhors & le dedans du fond ſont blancs. Quand les plaques ou déhors du fond demeurent toujours bien diſtinctes d'avec la couleur & le panaché, c'eſt une éſperance très-forte que la *tulipe* ſe parangonnera, c'eſt-à-dire, qu'elle reviendra tous les ans nettement panachée; mais quand le panache & la couleur s'imbibent avec les plaques, il faut craindre qu'il n'y ait moins de netteté au panache en de cèrtaines années qu'en d'aûtres.

Les paillettes ou étamines, doivent être brunes, & non pas jaûnes; mais il n'importe pas de quelle couleur ſont les pivôts. Il y

a des couleurs de *tulipes* qui approchent ſi fort les unes des aûtres, quoique de differente éſpéce, que vous ne ſçauriez les diſtinguer que par ces paillettes ou ces pivôts. Or la diſtinction des éſpéces eſt très-neceſſaire à ſçavoir; car quand une éſpéce panache à mèrveille, & que vous voulez conſèrver pluſieurs oignons de ſa couleur, ſi elle ne diffère d'avec 10 ou 12 aûtres éſpéces que par les paillettes & par les pivôts, comment feriez-vous pour la démêler, ſi vous ne ſçaviez pas les éxaminer? Prenez donc garde que les pivôts de l'une ſeront plus grôs & plus longs que de l'aûtre; qu'ils ſeront plus jaûnes ou plus clairs; qu'ils ſeront entièrement d'une couleur, ou brunis à demi, ou brunis par en haut ou par en bas, ou enfin par d'aûtres diſtinctions qui ſe rencontreront. Éxaminez de même les paillettes par leur couleur, la largeur & la longueur & les fonds à pluſieurs differences qui les diſtinguent, & ſoyez cèrtain que jamais les fonds, les pivôts, & les paillettes ne ſont tout-à-fait conformes aux éſpéces differentes, quoique les fleurs ſe reſſemblent tout-à-fait. Quelques curieux qui ne ſçavoient pas le ſecours des differences des pivôts & des paillettes, pour démêler leurs éſpéces, vouloient les reconnoître par la difference de l'ôdeur; mais c'eſt une connoiſſance foible & incèrtaine, & y en ayant d'aſſûrées, il faut y recourir.

Les *Tulipes* panachées doivent avoir les mêmes qualitez que les ſimples couleurs, quant au vèrd, à la tige, à la forme & au fond. Le prémiér panache, eſt celui qui vient par grands traits, de differentes figures, bien coupées & ſeparées de leurs couleurs, & qui ne prend point de fond. Le ſecond, eſt le panache qu'on nomme à yeux ou à l'iſle, qui eſt par grandes piéces emportées nettement, & qui ne vient point du fond. Le troiſiéme, eſt celui qui vient en grande broderie bien détachée de ſes couleurs, & qui ne prend point du fond. Il eſt parfaitement beau, quand il vient ſur des bizarres bien nuancées. Le quatriéme, eſt celui de petite broderie, quand il eſt nét & qu'il pèrce bien ſes couleurs; il eſt agréable, mais il ne l'eſt que ſur les bizârres qui ont pluſieurs nuances; quand il vient ſur d'aûtres couleurs, il reſſemble trop au drap d'or ou au drap d'argent. Les aûtres panachées, dont le panache prend du fond, ne laiſſent pas d'être quelquefois aſſez belles, quand elles ſont bien nettes & partagées de leurs couleurs. Toutes les panachées qui ſont également partagées, & entrecoupées de panaches & de couleurs, ſont les plus agréables châcune en ſon éſpéce.

Quand il ſe trouve beaucoup plus de panache que de couleur dans une *tulipe*, cela gâte la fleur & la pèrd d'ordinaire, ſans qu'elle puiſſe jamais ſe rétablir; elle dégénère en blanc & en jaûne; c'eſt pourquoi il vaut mieux que la couleur ſoit dominante, parce qu'on en peut éſpérer une belle *tulipe*, lorſqu'elle prendra plus de panache, ce qui arrive ſouvent. Les panachées dont le panache s'imbibe & ſe pèrd dans la couleur, ne valent rien; on peut néanmoins garder les couleurs, ſi elles ſont belles, à caûſe des graines, & point aûtrement. Il faut toûjours préférer les *tulipes* qui panachent de riches couleurs, quand elles ne ſeroient pas ſi bien panachées, pourvû qu'elles ſoient de belle forme & bien taillées, parce qu'elles peuvent en faire de plus râres & de plus belles. Les panachées bizârres qui ont les couleurs les plus diſtinctes & les plus éloignées les unes des aûtres, ſont les plus belles. Les brunes violettes, panachées de jaûne ou de blanc, ſont plus belles que celles qui ſont moins brunes, quand elles ſont d'ailleurs également conditionnées. Tout panache broüillé ne vaut rien. Ce n'eſt pas qu'il faille jetter la *tulipe* dont le panache n'eſt pas net la prémière année; il y a des panaches qui ſe nettoyent; c'eſt ce qu'on appelle ſe rectifiér. Il faut mettre les hazards un peu broüillez pour les éxaminer l'année enſuite, & s'ils ne ſe rectifient point, il les faut ôter. Par ce mot de hazard, on entend d'une *tulipe* qu'on trouve panachée, qui ne l'étoit pas l'année précédente.

Le tems de déplanter vos *tulipes*, eſt quand la tige de la fanne ſe ſéche. Choiſiſſez de beaux jours, afin qu'on ſèrre vos oignons ſècs; ne les laiſſez au ſoleil, en les déplantant, que le moins que vous pourrez, parce que le ſoleil les tuë, pour peu que les rayons donnent deſſus à nud. C'eſt pourquoi ſi le tems eſt trop ardent, il faut différer & en attendre un plus modéré: ſi l'on n'aime mieux prendre le matin, & travailler juſqu'à 7 ou 8 heures, & recommencer après midi, environ ſur les cinq heures. Vos oignons levez, mettez-les ſur le plancher d'une chambre & les étalez; ſi vous les laiſſiez en tâs, le feu s'y mettroit & ils périroient; laiſſez-les à découvèrt, afin qu'ils ſe déſéchent de l'humidité ſupèrfluë qu'ils pourroient avoir retenuë de la tèrre, & par ce moyen ils ſe conſèrveront fort bien. Il faut pourtant de tems en tems les viſiter & tourner doucement, afin que s'il s'en trouvoit quelqu'un de bleſſé ou malade, on tâchât d'y remédier, en lui ôtant l'écorce ou plûtôt la bleſſure, ou bien en le mettant en tèrre où ſans doute il reprendra ſa vigueur. Conſèrvez toûjours les ordres de vos marques: ſéparez les oignons de châque ſorte, & mettez une carte écrite ſur chaque ſorte pour les diſtinguer. Un mois ou deux après, quand ils ſeront bien ſècs, il faut les épelucher, & prendre garde de leur ôter la dèrnière peau, ſur tout celle qui tient au cul de l'oignon dont le dépoüillement eſt mortel pour cette plante. Quand les oignons ſont épeluchez, mettez-les dans des paniérs, plûtôt que dans des boëtes, parce que les oignons y ont plus d'air; laiſſez-les en repôs juſqu'au tems de les planter. En déplantant vos belles panachées, il faut ſuivre le même ordre que vous avez tenu en les plantant, & remettre dans châque quârré de vos tiroirs l'oignon de ſon rang.

Il ne faut pas lever les oignons réſèrvez pour graine, que le chaton qui la contient, ne vous montre en s'ouvrant, qu'elle eſt meûre & ſeche: l'ayant cueillie, laiſſez la un couple de mois dans ſon chaton, caſſez le enſuite pour l'en tirer toute & la nettoyer. Vous ſemerez votre graine de *tulipe* au mois de Septembre, il n'importe en quel tems de la lune. Préparez bien une planche de tèrre, répandez votre graine deſſus, la moins épaiſſe que vous le pourrez, parce que vos graines pour groſſir, doivent être au moins deux ans en tèrre ſans les lever. Couvrez votre graine ſemée d'un petit doigt de la même tèrre que celle de deſſous. Ces graines ainſi ſemées, levront au mois de Mars ſuivant, & ſitôt que leur fanne (qui ne paroîtra pas plus que la petite feüille de porreau) ſera ſeche, mettez un bon doigt de tèrre ſur la planche & les laiſſez là. Après leur ſéconde feüille, ſi vous voyez que les oignons ayent ſuffiſamment groſſi, pour ne vous point trop donner de peine par leur petiteſſe à les tirer de tèrre, & à les replanter, tirez-les de leur pepinière, & les réplantez par planches, pour les déplanter toutes les années comme les aûtres; ils rapporteront leur fleur plus vîte, que ſi vous les laiſſiez toujours dans la pepinière. Ayez ſoin d'arroſer vos graines dans les tems chauds, lors qu'elles en auront beſoin; tenez-les toûjours nettes de mauvaiſes hèrbes, & les couvrez à plat dans les fortes gelées.

Le tems de planter les *tulipes*, eſt depuis la mi-Octobre juſqu'à la fin de Novembre; quelques-uns veulent que ce ne ſoit que juſqu'au commencement de Novembre. Les *tulipes* viennent par tout: néanmoins les tèrres ſabloneûſes & légères les conſèrvent mieux que les tèrres fortes, qu'il faut ſoulager par du tèrroir de fumiér de cheval, conſommé de deux ans. Il faut les couvrir à plat pendant les gelées avec du fumiér éteint, particulièrement les panachées, & les oignons de réſèrve dans des pôts. Quand les boutons veulent ſortir de tèrre au Printemps, il faut commencer à arroſer fortement vos *tulipes*, à moins qu'il ne pleuve. Arroſez d'abord dans le déclin de la lune où dans un tems doux, & enſuite quand vous croirez qu'il en ſera beſoin. L'oignon d'une *tulipe* s'altère par la ſoif, comme toutes les aûtres fleurs. Voyez le Traité des fleurs de Morin, imprimé à la fin de l'Inſtruction de la Quintinie pour les Jardins.

TULIPPÉE. Voyez VILAINE d'Anjou.

ORANGE TULIPPÉE. Voyez ORANGE. *Tom. IV. p.* 347.

TUILE, ſ. f. Nom propre d'une ville de France, ſituée ſur la Corréſe, à quatre lieuës de Limoges, vèrs le midi. *Tutela, Tutella. Tulle* a un Évêché ſuffragant de Bourges, une Élection, & un Préſidial. MATY. En 1318. Jean XXII. retrancha du Diocêſe de Limoges la ville de *Tulle*, où étoit une ancienne Abbâye fondée au plus tard dès le VIIIe ſiécle en l'honneur de Saint Martin. Elle fut ruinée par les Normands, & demeura entièrement déſèrte, les biens étant poſſedez par des Seigneurs laïques, dont le dèrniér fut Ademar, Vicomte du bas Limoſin. Celui-cy rétablit le Monaſtère en 930, & le donna à S. Odon Abbé de Clugny, du conſentement du Roy Raoul. Le dèrniér Abbé de *Tulle* fut Arnaud de S. Aſtiér, que le Pape en fit prémiér Évêque en 1318. Quelques mois avant que de mourir, M. Baluze donna au public l'Hiſtoire de *Tulle* ſa patrie.

TULLIUS, TULLIA. ſ. m. & f. Nom propre de famille Romaine. *Tullius, Tullia.* Il y eut à Rome deux familles *Tullia*. La prémière, étoit Patricienne. Le Roy Sèrvius Tullius en étoit: après que les Rois eurent été chaſſez, elle donna des Conſuls à la République. La ſéconde étoit Plébéienne, & ne ſe diſtingua point juſqu'à Cicéron, qui l'illuſtra beaucoup. Chacune eut deux branches. La Patricienne eut les *Longus*, & les *Tollerinus*; la Plébéienne les Décula, & les Cicérons.

TULN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Autriche. *Tulna.* Il eſt ſur la rivière de *Tuln*, à une lieuë du Danube, & environ à huit au deſſus de Vienne. On le prend pour le *Caſtra Catulina,* petite ville du Norique. MATY.

TULPICK. Voyez ZULPICK.

TULUJAS. ſ. m. Nom propre d'un château du Rouſſillon, ſitué à une lieuë de Pèrpignan. *Tulugia.* Il n'eſt connu que par un Concile qu'on y tint l'an 1050. MATY.

TULUPHAN ou TURPHAN. ſ. ſ. m. m. Noms propres d'une ville du Royaume de Tanguth, en la Grande Tartarie. *Tuluphania*, *Turphania*. Sanſon la met près de Camul ou de Xamo; & Mr. Witſen, vèrs les confins de l'Inde, & la rivière d'Hoang, au levant du lac de Chiamay. On la prend pour l'ancienne *Ottorocorra*, *Ottorocorra*, ville de la Sérique; ce qui n'eſt pas fort conſtant. On recueille quantité de rhubarbe aux environs de *Tuluphan*. Maty.

TULZA, TULTA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Bulgarie, ſitué ſur la branche méridionale du Danube. *Tulcia*. On le prend pour l'ancienne *Sitioenta*, *Sitioteuta*, petite ville de la baſſe Mœſie. Maty.

TUM.

TUMBER. Vieux v. n. Je ne ſçay ſi Perceval n'entend point par ce mot, ſaûter. Borel.

> *Harper y faiſoit harpeors*,
> *Et vieler vieleors*,
> *Et les baleresſes baler*,
> *Et les tumberesſes* tumber. Perceval.

C'eſt-à-dire,

> *Les joüeurs de harpe y joüoient de la harpe*,
> *Et les joüeurs de viele, de la viele;*
> *Les danſeûſes y danſoient*,
> *Et les ſauteûſes y ſautoient.* Borel.

Le peuple dit en pluſieurs endroits *tumber* pour *tomber*, cheoir. C'eſt une mauvaiſe prononciation.

TUMBERESSE. ſ. f. Danſeûſe. *Saltatrix*. Vieux mot. Voyez Tumber.

TUMÉFIER. v. act. Térme de Médecine. Caûſer une enflure en quelque partie du corps, ſoit par accident, ſoit par quelque principe intèrne. *Tumefacere, tumorem excitare*. Les glandes ſont ſujettes à ſe *tuméfier*. Une chûte fait ordinairement *tuméfier* la partie offenſée.

TUMEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Moſcovite. *Tumna*. Elle eſt ſur la rivière de Tumen, ou Tura, environ à cinquante lieuës de la ville de Tobols, vèrs le midi occidental. Cette ville n'eſt peuplée que de Moſcovites, & on dit qu'il eſt défendu aux Tartâres d'y loger, ſous peine de la vie. Maty.

TUMEUR. ſ. f. Boſſe, enflure qui ſe fait ſur quelque partie du corps. *Tumor, tuber*. La *tumeur* contre nature eſt définie par les Médecins, une ſolution de continuité provenant de quelque humeur cantonnée en cèrtain endroit du corps, qui disjoint les parties unies, qui s'inſinuë entre deux, & les rend difformes: ce qui a donné occaſion aux Arabes de définir la *tumeur* contre nature, une indiſpoſition compôſée de trois ſortes de maladies aſſemblées, qui ſont intempérature, mauvaiſe conformation, & ſolution de continuité, qu'ils ont compriſes ſous le nom d'*apoſtéme*, qui eſt originairement Grèc, ἀπόστημα. Il y a quatre ſortes de *tumeurs*, comme il y a quatre ſortes d'humeurs; le *flegmon*, qui vient du ſang; l'*éryſipelle*, qui vient de la bile; l'*œdème*, qui vient de la pituite; le *ſcirrhe*, qui vient de la mélancholie. Elles prennent quelquefois le nom des parties malades; comme *ophthalmie*, en l'œil; *parotide*, aux environs de l'oreille; *paronychie*, aux doigts & racines des ongles, &c. Paul Bèrnard Calvo Chirurgien à Turin a donné un Traité des *tumeurs*.

TUMULTE. ſ. m. Confuſion caûſée par une multitude de gens; déſordre, trouble. *Tumultus, confuſio, tumultuatio*. Cette nouvelle caûſa un grand *tumulte* dans l'aſſemblée. Il ſe fit un *tumulte*, une émotion populaire. Éxciter le *tumulte*.

> *Le Prélat immobile*
> *Garde au ſein du* tumulte *une aſſiette tranquille*. Boil.

Ce mot *tumulte* vient du Latin *tumultus*, qui a été formé de *timor multus*, ſelon Cicéron *Philipp. VIII. n.3.* & après lui Lambin ſur le prémiér argument de l'Amphitruon de Plaute.

Ariſtophâne a fait un Dieu du *Tumulte*. Il dit qu'il eſt fils de la Guèrre.

Tumulte, ſe dit figurément du trouble, & de l'agitation, du ſoulevement, de l'impétuoſité, de l'émotion des paſſions. *Perturbatio, commotio, impetus, motus*. L'homme bourrelé par ſa conſcience ſe retirera-t-il chez lui, ſi tout y eſt plein de *tumulte*, & s'il n'y avoit que des objèts qui le troublent? Patru. Le chant des oiſeaux, & le murmure d'un ruiſſeau, font ſentir une douceur naturelle, & tranquille, qu'on ne connoît point dans le *tumulte*, & dans l'embarras du monde. Ch. de M. On tient mal une réſolution qu'on a priſe dans le *tumulte* des paſſions. M. Scud. Les Stoïciens vouloient que l'éſprit de leur ſage fût dans une aſſiète paiſible, exempte du *tumulte*, & de l'agitation des paſſions. M. Boss. Les hommes n'aiment tant le bruit & le *tumulte* du monde, que parceque cela les empêche de penſer à eux. Pasc. Cette dévote en fuyant le faſte, & le *tumulte*, s'eſt réſèrvé un commèrce délicat, & choiſi. Vill. On ne réfléchit point dans le *tumulte* du monde. Le P. L.

TUMULTUAIRE. adj. m. & f. Confus, & en déſordre. *Tumultuarius*. On n'a pû rien réſoudre en ce Conſeil, tant il étoit *tumultuaire*, & plein de chaleur. L'origine des occupations *tumultuaires* des hommes, c'eſt qu'ils chèrchent à s'éviter. Nic.

TUMULTUAIREMENT. adv. En hâte, & ſans ordre. *Confusè, inordinatè, improperè*. Le peuple fit une ſortie *tumultuairement* ſur les ouvrages, & fut bientôt repouſſé dans la ville. Céſar ne trouva pas de véritables armées dans les Gaûles; c'étoit des peuples entiers, qui s'armoient *tumultuairement* pour la défenſe de leur liberté. S. Évr.

TUMULTUEUSEMENT. adv. D'une manière confuſe, tumultueûſe. *Tumultuosè*. Les réſolutions qui ſont priſes *tumultueûſement*, n'ont jamais un heureux ſuccès.

TUMULTUEUX, eûse. adj. Qui eſt en déſordre; ſans régle, confus, émû, ſéditieux. *Tumultuoſus*. Les aſſemblées populaires ſont fort *tumultueûſes*, parceque chácun y veut être maître. Il eſt difficile d'appaiſer une paſſion auſſi *tumultueûſe* que la colère. M. Scud. La profeſſion *tumultueûſe*, & la vie diſſipée du ſoldat, le diſpenſent des formalitez de la loi. Tour. Si la naiſſance de l'amour eſt *tumultueûſe*, ſes progrès ne le ſont pas moins. S. Évr. Le faux zéle eſt impatient, & *tumultueux*. M. Ésp. Pline apprend à ſe poſſéder dans la vie *tumultueûſe*. Sacy.

> *Sans attendre nos coups*,
> *Ses flots* tumultueux *s'ouvrirent devant nous*. Rac.

TUN.

TUNA. ſ. f. Éſpéce d'opuntia ou figuiér d'Inde qui croît preſque dans toute l'Amérique. Les Méxicains l'appellent *Nochtli*. Dans quelques Relations on lui donne le nom de *Raquettes*. C'eſt l'*opuntia vulgò herbariorum*. J. Bauh. Il y a une aûtre éſpéce de figuiér d'Inde qu'on appelle auſſi *tuna*, & qu'on cultive avec beaucoup de ſoin, parcequ'elle ſért de nourriture à la cochenille qui eſt un petit inſecte ſemblable à une punaiſe, dont on fait beaucoup de cas à caûſe de ſa belle couleur rouge. Les Méxicains nomment cette plante *nochez nopalli*, ou *nopalnochezli*. Mr. Tournefort l'appelle *opuntia folio oblongo media*. Il porte un fruit approchant des figues.

TUNBRIDGE, TUNDBRIDGE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg d'Anglètèrre, ſitué ſur le Tun, dans le Comté de Kent, aux Confins de ceux de Surrey, & de Suſſex, & à ſix lieuës de la ville de Rocheſtèr. *Tombrigium*. Maty.

TUNCHANG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Tunchanum*. Elle eſt ſur la rivière de Jun, & la troiſième en ordre de la province de Xantung. Sa Juriſdiction doit être fort étenduë, puiſqu'on y compte dix-ſept Villes. Maty.

TUNGCHUEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Tungchuenum*. C'eſt ſur la rivière de Thou, dans le Suchuen, & elle a ſept aûtres villes ſous ſa Juriſdiction.

TUNGGIN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Tungginum*. C'eſt la ſixième de la province de Queicheu, & ſituée au piéd des montagnes, & aux confins de la province d'Huguang.

TUNGUSIE, TONGUSIE, TINGOESIE. ſ. f. Nom propre d'un grand pays de la Grande Tartarie, en Aſie. *Tunguſia*, *Tonguſia*, *Tingoëſia*. Sanſon le met autour de la rivière de Jéniſea, & l'étend juſqu'à celle de Piſida, & juſqu'à l'océan ſeptentrional. Mais Mr de Witſen, dont la Carte eſt ſans doute la plus exacte que nous ayons de ce pays, le place un peu aûtrement. Il le met environ entre le 108. & le 123. dégrez de longitude, & entre le 60. & le 67. de latitude. Il lui donne pour bornes au couchant la rivière de Tunguska, ou d'Anagara, & celle de Jéniſeia, depuis ſon Confluant avec la précédente; & cette borne le ſépare de la Sibérie propre. La Tunguska Niſma, qui coule du levant au couchant, au midi des ſources du Piaſida, & qui ſe joint au Jéniſeia, le ſépare du côté du Nord, du pays de Piaſida; au levant il a la grande rivière de Léna, qui coule du Sud au Nord, & qui le ſépare du Jukagir, & des Tartâres nommez Olennie *Tunguſi*; au midi il a le grand lac de Baykal, où la rivière d'Anagara prend ſa ſource, & la Daurie. Il met dans ce pays pluſieurs montagnes, dont il y en a une qui vômit des flâmmes, & qui eſt ſituée vèrs la rivière nommée Tunguska Niſma. Les Moſcovites en chèrchant des Martes Zibelines, & d'aûtres précieûſes fourrures, y ont bâti pluſieurs petites villes ou forts, & ont ſoûmis par ce moyen les *Tingoeſes*, ou *Tonguſes* à leur Empire. Maty.

TUNICELLE.

TUNICELLE. ſ. f. Tèrme de cèrtains Religieux, pour dire, une ſorte de petite tunique blanche que les Auguſtins déchauſſez, & quelques aûtres portent ſous leur habit. *Tunicella. Tunicelle* uſée, Faire une *tunicelle*. C'eſt une éſpéce de petite robbe, & vient de *tunica*, ſelon le Livre *De jure regni Neapolitani*. BOREL.

TUNIQUE. ſ. f. Éſpéce de veſte; habit de deſſous que portoient aûtrefois les Anciens, tant à Rome qu'en Orient. *Tunica*. Le peuple ne portoit d'ordinaire qu'une *tunique* ſimple, ſans manteau. Mais ceux qui étoient d'une condition plus relevée ou plus riches, portoient une robbe, ou un manteau par deſſus. La *tunique* étoit propre des hommes; la robbe de deſſous des hommes ne s'appelloit pas *tunique*, mais *ſtola*, d'où nous avons fait étolle. Les Philoſophes portoient un manteau ſans *tunique*; enſorte qu'ils étoient à demi-nuds. La *tunique* ou robbe de deſſous que portoient les Sénateurs, étoit enrichie de pluſieurs petits morceaux de pourpre taillez en forme de clous larges, que l'on appelloit le *laticlave*. Les Chevaliérs n'avoient ſur leur *tunique* que des clous étroits: c'étoit l'*anguſticlave*. Le peuple portoit la *tunique* ſans clous: & ces trois différentes ſortes de *tuniques* diſtinguoient les trois Ordres du peuple Romain. LOY. Voyez LATICLAVE. JÉSUS-CHRIST conſeille à ceux à qui on demandera le manteau, de donner auſſi leur *tunique*. La *tunique* du Sauveur étoit ſans couture: ce qui empêcha qu'elle ne fût partagée par les ſoldâts. Les Religieux appellent auſſi *tuniques*, les habits ou chemiſes de laine qu'ils portent par deſſous les aûtres. On a appellé auſſi aûtrefois les cottes d'armes *tuniques*. Se laiſſer donner la *tunique* trempée dans le ſang du Centaure Neſſus. FÉNELON.

TUNIQUE, eſt auſſi un ornement d'Égliſe que portent les Diacres, & aûtres Officiérs qui ſervent le Prêtre ou l'Évêque à l'Autel. *Tunica*. On l'appelle auſſi une *dalmatique*. *Dalmatica*. C'étoit l'ancienne coutume que le Soûdiacres ne portaſſent que l'aûbe, & ne fuſſent point revêtus de *tuniques*; mais dès le tems de S. Grégoire ils avoient la *tunique*.

Les Hérauts d'armes, les Crieurs, les Maîtres de Confrairie portent auſſi des *tuniques* de velours, & en broderie. Il eſt fait mention auſſi de houſſes & de *tuniques* en broderie des armes de France dans un ancien Inventaire des armes du Roi dans l'année 1316. qui eſt à la Chambre des Comptes.

TUNIQUE, en tèrmes d'Anatomie, ſe dit des peaux ou membranes qui enveloppent les vaiſſeaux & diverſes aûtres parties du corps moins ſolides. L'œil eſt compôſé de pluſieurs *tuniques*. *Tunica*.

TUNIQUE, en tèrme de Jardinage. La *Tunique* d'oignon n'eſt aûtre chôſe que les differentes peaux qui compôſent l'oignon & qui ſont emboitées les unes dans les aûtres.

TUNIS. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale du Royaume de *Tunis*, en Barbarie. *Tunetum, Tunis, Tunes, Tuniſa*. Elle eſt ſituée ſur le bord méridional du golfe de la Goulète, à ſix lieuës de la forterèſſe de ce nom, vèrs le midi. Cette ville eſt une des plus conſidérables de l'Afrique. Elle a la forme d'un quârré long, dont le circuit eſt de cinq mille pas; ſes murailles ont quarante coudées de hauteur, & elles ſont flanquées de Tours. Elle eſt défenduë par une Citadelle ſituée ſur une hauteur, du côté du couchant. Il n'y a point d'aûtre eau douce à *Tunis*, que celle des Ciſtèrnes, & quelques puits ou fontaines aux environs de la ville, dont les eaux ſont partie conſèrvées pour les Officiérs de la ville, & partie venduës aux habitans; cela n'empêche pas qu'elle ne ſoit bien peuplée de Môres, de Turcs, de Juifs, & de Chrétiens éſclaves. Elle eſt fort marchande; les Vénitiens, les Génois, & d'aûtres y font beaucoup de commèrce, mais elle eſt infame, à caûſe des pirateries de ſes habitans. Louïs IX. Roi de France mourut de peſte en aſſiégant cette ville l'an 1270. Charles-Quint la prit l'an 1535. & la rendit au Roy de *Tunis*. Les Turcs s'en rendirent les maîtres l'an 1570. mais maintenant elle ſe gouvèrne en République, ayant ſon Conſeil & ſon Day ou Prince, qui eſt éléctif. Elle eſt pourtant ſous la protéction du Turc, qui y tient un Bacha, dont le pouvoir eſt très-petit. MATY.

TUNIS, ville d'Afrique, bâtie près de l'ancienne Carthage, des ruines de laquelle elle n'eſt éloignée que de neuf mille; Elle eſt à la même diſtance de la mèr ſur un etang nommé Barbaſuno. Les Géographes Orientaux, qui appellent cette ville *Tounes*, ou *Tounos*, prétendent qu'elle eſt très-ancienne, peut être à caûſe du voiſinage de Carthage, des ruines de laquelle elle a été apparemment bâtie par les Muſulmans. Le Schérif Al Édriſſi, qui étoit d'une famille qui avoit régné en ces quartiérs, dit dans ſa Géographie que cette ville eſt l'ancienne Tharſis d'Afrique; que les Muſulmans l'ayant priſe, l'augmentèrent & lui donnèrent le nom de *Tounes*. D'HERBELOT. Nouaïri écrit que cette ville a été bâtie par les Aglabites, qui commencèrent à régner en ce pays l'an 185 de l'Hégire.

Le Royaume de TUNIS, *Tunetanum Regnum*. C'eſt un des États de la Barbarie. Il eſt entre la mèr Méditèrranée, & le Biledulgérid, ayant au couchant le Royaume d'Algèr, & au levant celui de Tripoli, qui en dépendoit aûtrefois. On donne à ce pays environ ſoixante & dix lieuës du couchant au levant, & quatre-vingt dix du nord au ſud. Ses principales rivières ſont celles de Guadilbarbar, de Magrada, de Mégerada, & de Capes. Son Tèrroir n'eſt pas des plus fèrtiles. Ses lieux principaux ſont *Tunis* Capitale, la Goulète, Biſèrte, Beya, Urbs, Cairoan, El-Madia, Monaſtero, Suſe, & Hamametha. C'eſt ſur la côte de ce Royaume qu'étoit anciennement la fameûſe Carthage, rivale de Rome. MATY. Nous avons l'État préſent du Royaume de Tunis par le P. De la Motthe Religieux Trinitaire.

Le golfe de TUNIS, *Sinus Tunetanus*; anciennement *Carthaginenſis*. Ce golfe eſt une partie de la mèr de Barbarie. Il eſt au couchant du cap de Bone, & au nord de la ville de *Tunis*, dont il prend aujourd'hui ſon nom, qu'il prenoit aûtrefois de la ville de Carthage. MATY. Le Géographe Pèrſien donne au lac ou étang de la Goulète, qui eſt mêlé de beaucoup d'eau douce jointe à celle de la mèr, vingt-quatre mille de tour. D'HERBELOT.

TUNIS & TRIPOLI. La mèr de *Tunis* & de Tripoli. Voyez Barbarie, mèr.

Ordre ou Chevaliérs de TUNIS. L'Abbé Juſtiniani, T. II. C. 77 p. 787. Schoonebeck, hiſt. des Ord. Milit. & M. Hèrman, hiſt. des Ord. de Chevalerie, diſent que Charles V. étant paſſé en Afrique, & ayant rétabli l'an 1535. Muley Haſſen dans *Tunis*, y créa des Chevaliérs ſous le nom de cette ville; qu'il leur donna un collier compôſé de plaques d'or garnies de pièrreries entremêlées de pièrres à feu jettant des étincelles, & au bas une bande où étoit ce mot BARBARIA; de cette bande pendoit une croix de S. André, avec des pièrres qui jettoient auſſi des étincelles. Mais comme pas un Hiſtorien ne parle de cet Ordre, on le peut mettre au nombre des Ordres ſuppôſez. *P. Hélyot. T. VIII. C. 70.*

TUNISIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Tunis. *Tunetanus, a*. Les *Tuniſiens* ont obéï ſucceſſivement aux Tyriens, aux Romains, aux Vandales, aux Grecs, aux Arabes, aux Éſpagnols, & aux Turcs. L'an 1699. Ibrahim Turc, Capitaine de la Garde du Dei, s'empara du trône. Les *Tuniſiens* font grand commèrce de toile & de drap de laine. Les femmes *Tuniſiennes* ne vont au bain que la nuit. Sinan Baſſa de la noble famille Génoiſe des Cigales, donna vèrs l'an 1514. des loix particuliéres aux *Tuniſiens*.

TUNISIEN. Voyez FAUCON TUNISIEN.

TUNQUIN, TUNKING, TONKIN, TONQUIN. ſ. m. m. Noms propres d'un des États de l'Inde delà le Gange. *Tunchinum Regnum*. Il eſt borné au levant & au nord par la Chine; au couchant par des montagnes, qui le ſéparent du Royaume de Brama; & au midi par le golfe de la Cochinchine, & le Royaume de ce nom, qui en dépendoit aûtrefois. On aſſûre que ce Royaume a autant d'étenduë que la France, & qu'il eſt fort bien peuplé. On dit auſſi que l'air y eſt aſſez tempéré, quoiqu'il ſoit tout entiér dans la Zône torride, étant renfèrmé entre le 17. & le 23. degré de latitude & entre le 140. & le 150. degré de longitude. Il ni croît ni bléd, ni vin; mais quantité de ris, qui ſèrt de pain, & dont on fait du breuvage, & même de l'eau de vie. Il y a auſſi une grande quantité d'aûtres fruits & de béſtiaux. Xécio ou Chéquio en eſt la ville capitale. Le Roi de *Tunquin* payoit aûtrefois un tribut de trois ſtatuës d'or, & de trois d'argent à l'Empereur de la Chine de ſix ans en ſix ans; mais depuis l'an 1667. cela a été réduit à un hommage qui ſe fait par une Ambaſſade ſolemnelle. Le Royaume de *Tunquin* eſt héréditaire; mais le Roi peut choiſir pour ſucceſſeur celui de ſes enfans qu'il lui plaît. Les Rois de *Tunquin* ne ſe font voir au peuple que les jours de cérémonie, & ils ont un Lieutenant Général qui adminiſtre le Royaume en leur nom, comme aûtrefois les Maires du Palais en France.

Au reſte le nom de *Tunquin*, de même que ceux d'Annam, & de Gannan qu'on donne à ce païs, ſignifie un païs occidental. On l'appella de cette ſorte, parcequ'il étoit la partie occidentale du Royaume de la Chine. Il en fut ſéparé il y a plus de huit cens ans, & il comprit alors le *Tunquin* propre, & la Cochinchine. Mais depuis environ cent ans les Gouvèrneurs de la Cochinchine ont uſurpé l'authorité Royale. Ils ſont pourtant encore tributaires des Rois de *Tunquin*. MATY. On va voir tout à l'heure le ſentiment contraire.

L'origine du Royaume du *Tunquin* eſt très incèrtaine & très douteûſe, & ni les Hiſtoriens, ni les relations ne ſont point d'accord ſur cela. Ce Royaume a reçû autant de noms differens qu'il a été connu de differentes nations. Les plus connus ſont *An Nam*, c'eſt-à dire, Repos Auſtral; *Tum Kinh*, Cour Orientale; *Cao Ci*, peuple aux doigts tortus; ſurnoms que leur donnèrent les

les Chinois, quand ils les menèrent priſonniers à la Chine, après avoir remarqué ce défaut en la plûpart de ceux de ce païs, & qui s'y eſt conſervé juſqu'à préſent en quelques familles. Ce nom s'eſt auſſi conſervé depuis pour marquer une partie de cette même Monarchie de la Chine, que nous appellons Cochinchine, & qui paſſe à préſent pour un Royaume ſéparé. Et même les plus anciens Coſmographes, par un défaut de connoiſſance du païs, nous répréſentent indifféremment dans leurs cartes marines ce grand éſpâce de terre qui s'étend entre la Chine & Ciampa, ſous le nom de *Cao Ci*. Quelques autres qui ont eû égard aux lèvres de ce peuple, qui ſont extraordinairement rouges, à cauſe du bétel, dont ils ſe ſervent communément en machicatoire, lui donnent le nom de *Xic Qui*, qui ſignifie démon rouge : mais ceux-ci appellèrent le Royaume en leur langue, *Day Viet*, nom que les Chinois donnent à leur Empire à l'excluſion des autres, puiſque, ſelon leur idiôme, *Day Minh* ſignifie la même choſe que *Day viet*, c'eſt à dire, Grande clarté. En Europe nous ne l'appellons point autrement que *Tunkin* ou *Tunquin*. Ce païs prit le nom de Royaume lorſqu'un neveu ou un fils d'un ſecond Empereur de la Chine s'en mit en poſſeſſion. Les Tunquinois appelloient cet Empereur *Than Noü*, c'eſt-à-dire, Inventeur de l'uſage de la charruë. Je ne ſçai qui peut être ce *Than Noü*, Empereur de la Chine, ſi ce n'eſt *Ta Nao*, qui vivoit ſous *Toam Ti*, le prémier des Empereurs que le P. Couplet nous ait fait connoître dans ſes Tables Chronologiques de la Chine, & qui régnoit, dit-il, 2697 ans avant J. C. mais réellement beaucoup plus tard, puiſque, s'il avoit régné 2697 ans avant J. C. il auroit commencé à régner plus de 300 ans avant le déluge. Le nom de *Ta Nao* convient aſſez avec celui de *Than Noü*, & de plus ce *Ta Nao* auſſi étoit un homme à inventions, & habile dans les arts, puiſque *Hoamti* ſe ſervit de lui pour perfectionner le cycle ſexagénaire : mais *Ta Nao* n'étoit pas Empereur, & les Tunquinois diſent que *Than Nau* l'étoit. Ce pourroit être encore *Yao*, que l'on nomma autrement *Tham & Tao*, & qui ſelon le P. Couplet, c'eſt-à dire ſelon les Chinois, régnoit environ 2390 ans avant J. C. ce qui ſeroit 22 ans après le déluge, mais *Yao*, ou *Tham* n'eſt pas un ſecond Empereur de la Chine, mais le cinquième de ſa famille. Cette qualité de ſecond Empereur conviendroit peut-être mieux à *Ta Nao*; car il paroît que l'Empereur *Hoam Ti* ſe ſervoit de lui dans des affaires importantes, ce qui pourroit l'avoir fait appeller ſecond Empereur, comme s'il eût été prémier Miniſtre, & qu'il eût gouverné ſous l'Empereur. Quelques Hiſtoriens diſent que ſous l'Empereur Chinois *Cim Vam*, ou *Chim Vam*, le Tunquin étoit une eſpèce de République révoltée contre la Chine, à laquelle elle refuſoit le tribut qu'elle avoit auparavant payé. Cet Empereur *Chim Vam* régnoit l'an 1114 avant J. C. ſelon les Tables Chinoiſes du P. Couplet Jéſ.

Les Tunquinois diviſent leur Empire en 16 Royaumes, qu'ils devroient appeller Provinces. Il a été diviſé en ſept Provinces, puis en cinq gouvernées par de petits Souverains. Ils le diviſent encore en trois parties, qui ſont, le *Tunquin*, la Cochinchine, & le Ciuganghe. Les principales Provinces & les plus renommées ſont au nombre de ſix. Il y en a deux que l'on nomme *Guiaôm*, & *Thign Hoâ*. Les quatre autres ſe diviſent ſelon les quatre vents principaux à l'égard de la ville capitale, & ſe nomment, la Province du levant, du couchant, du ſud. On y compte 8645, tant bourgs que villages, ſans y comprendre quantité de hameaux, qu'on y appelle *Thon*, & dont le nombre eſt preſqu'infini, de ſorte qu'on y prendroit plutôt cette grande diverſité, ramaſſée comme elle eſt, pour un Royaume & une grande ville, que pour des villages. La plus grande partie du Royaume conſiſte en de grandes & ſpacieuſes plaines, qui ont cent mille d'étenduë avec des montagnes tout à l'entour qui lui ſervent de murailles. Les Tunquinois au lieu de milles, comptent par journées & diſent que leur Royaume a de longueur 50 journées d'homme à pied & 20 de largeur. Le païs eſt fort arroſé par les eaux que fourniſſent les montagnes. Les rivières y débordent tous les ans. Il y a des mines d'or & d'argent, & des bois extraordinaires dans les forêts. Voyez la Relation du *Tunquin* par le P. Marini Romain. Elle a été traduite en notre langue & imprimée à Paris en 1666. in 4°.

Nous mettons toûjours l'article devant ce nom. Le Roi du *Tunquin*, aller au *Tunquin*, revenir du *Tunquin*; cependant le Traducteur de la Relation du P. Marini ne le met point, au moins au génitif, & il dit : les forces du Royaume de *Tunquin*. La Cour de *Tunquin*. L'État de *Tunquin*. Je ne croi pourtant pas qu'il dît, Aller à *Tunquin*, ou en *Tunquin*, ni venir de *Tunquin*.

TUNQUIN, ine. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt du Royaume de *Tunquin*, qui y appartient. *Tunquinenſis*. Le Traducteur de la Relation du P. Marini employe quelquefois ce mot au lieu de Tunquinois. Les *Tunquins* ſont gens de bonne chère. C. 3. La langue *Tunquine* eſt en uſage chez le peuple Ay, quoique l'on s'y ſerve ordinairement d'un dialecte qui lui eſt particulier, & tout-à-fait différent de celui de *Tunquin*. C. 2.

TUNQUINOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt du Tunquin. *Tunquinenſis*. Les *Tunquinois* ſont d'une complexion forte & robuſte. Les hommes y ſont de differente taille, grands, médiocres ou petits, mais du reſte fort bien proportionnez, & d'un bon tempérament, avec les traits du viſage fort juſtes & fort agréables. Ceux qui demeurent dans les villes, ſont plus blancs que bruns, mais les païſans ſont preſque tous d'une couleur olivâtre. Au reſte ils ſont infatigables, mais la faim, ſur tout le reſte, leur eſt inſupportable. Ils ont l'éſprit fort bon, & la nature les a favoriſez d'une mémoire ſi heureuſe, qu'il n'eſt peut être point de nation qui les ſurpaſſe. Ils n'étudient & n'écrivent jamais rien qu'en chantant, pour ſe l'imprimer mieux dans l'éſprit. Les *Tunquinoiſes* de condition ſont fort modeſtes ; mais les femmes de baſſe condition ſont libertines. Les Dames *Tunquinoiſes* vont nuds pieds, & à la réſerve du viſage & des mains qu'elles ne couvrent point, elles marchent dans une grande modeſtie ſous un grand habit de la forme quaſi d'une ſoutane, fort étroit vers le cou, & qui les couvre depuis les épaules juſqu'aux pieds, avec un chapeau ſur la tête au lieu de voile, dont les bords ſont extrémement larges & ſolides, & que l'on prendroit plutôt pour un paraſol, fait de certaines feuilles d'arbres qui croiſſent dans le païs, que l'on ſçait ajuſter fort proprement pour cet uſage, & dont on orne fort agréablement le dedans d'un ouvrage de fil à réſeaux fort délicat, qu'elles tirent d'une certaine éſpéce de cannes, & qui ſe vendent chaque piéce une ſomme conſidérable. Elles l'attachent par deſſous le menton avec un ruban fort joli entrelaſſé de la même canne, & dont les deux bouts ne déſcendent pas de la forme du chapeau, mais des extrémitez des deux côtez des bords, où elles les arrêtent ſi bien, que quelque violent que ſoit le vent, il ne le peut jamais jetter par terre. Il eſt très-commode & très-léger. Leurs habits ſont ou de toile de bougran très-fine, de coton, ou de ſoye, ou d'une éſpéce de lin différent du nôtre, & qui vient de la Chine ; ils le nomment Bo. Leurs habits ſont toûjours très-légers, parce-qu'à la réſerve de très-peu de jours auxquels le froid eſt très-violent, la chaleur eſt extrême tout le long de l'année : hommes & femmes ſe noirciſſent les dents, & la plus grande noirceur y eſt la plus eſtimée. Lorſqu'ils étoient ſous la domination des Chinois, ils portoient les cheveux retrouſſez ; depuis qu'ils s'en ſont affranchis, ils les laiſſent négligemment flotter, & vont nuds pieds en ſigne de liberté. Les Bonzes vont la tête raſe. La chevelure déliée, longue, & négligée eſt la plus eſtimée. Les hommes ne ſont que rarement vétus à cauſe du chaud ; mais leur vétement a je ne ſçai quoi de grâve & de majeſtueux ; mais ils s'en chargent le moins qu'ils peuvent. Les plus riches & ceux qui ſont en quelque conſidération, au lieu de chemiſe, portent ordinairement une ſotanelle de ſoye, qui les couvre juſqu'au genoüil, à la différence du menu peuple, qui n'en a que de toile fine, & par deſſus, une longue robbe comme nos robbes de chambre, dont l'extrémité bat ſur le cou du pied, avec des manches de la largeur d'une demi aûne, & de la longueur de la robbe. Pour ſe diſtinguer des Chinois qui des deux lez de devant mettent le droit ſur la gauche, ceux-ci font paſſer le gauche ſur le droit, & le lient avec un ruban à quatre doigts au deſſus de la hanche droite. Leurs habitations & leur façon ordinaire de bâtir eſt fort ſimple, & toûjours mal conçûë & ſans deſſein. Celles mêmes des Mandarins ne ſont ornées que de nattes de jonc. Voyez la Relation du Tunquin par le P. Marini C. 4.

Les *Tunquinois* ſont aſſez bien faits, leur teint eſt olivâtre, ils ſe noirciſſent les dents, & les plus noires ſont les plus belles ; ils adorent le ciel, le ſoleil, la lune, & les cinq parties de la terre, l'orientale, l'occidentale, la méridionale, la ſeptentrionale, & la mitoyenne, & ils croyent la métempſichôſe. Cependant les Relations des Miſſionnaires marquent qu'il y a aujourd'hui un grand nombre de Chrétiens, & quelques-uns y ont enſeigné publiquement le Chriſtianiſme, avec la permiſſion du Roi. On connoît par le témoignage des Anciens & les monumens qu'ils ont laiſſez, & dans les médailles & dans les Inſcriptions, que les ſoldats qu'ils mettoient ſur leurs vaiſſeaux, faiſoient auſſi la fonction de rameurs, comme les *Tunquinois* le pratiquent aujourd'hui, & comme les Poëtes diſent, les Argonautes, qui ſuſpendoient leurs bouclîers aux côtez du vaiſſeau, pendant que la rame les occupoit. Huet, *Tr. du Com. Ch.* 46.

TUNZA. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Romanie. *Tunza*, anciennement *Tænarus*. Elle ſe décharge dans l'Archipel, près de la ville d'Éno, du côté du levant. Maty.

TUO.

TUORBE, ou Téorbe. ſ. m. (L'Académie écrit *théorbe*; quoiqu'elle avoüe que l'on prononce ordinairement *tuorbe*. Broſſard écrit que l'on dit en François *Théorbe*, ou *Tuorbe*, ou *Tiorbe*. Inſtrument de Muſique fait en forme de luth, à la réſerve qu'il a deux manches, dont le ſecond qui eſt plus long, ſoutient les

les quatre dèrniérs rangs de cordes pour faire les ſons plus grâves. *Decumana cithara.*

Le *tuorbe* eſt un Inſtrument qui dépuis environ 50. ou 60. ans à ſuccédé au Luth, pour joüer les bâſſes continuës; bâſſes continuës du mot *Théorba*. On prétend que c'eſt le ſieur Hotteman, ſi fameux d'ailleurs pour le jeu & les piéces de la bâſſe de violle, qui en a été l'inventeur en France, d'où l'uſage s'en eſt introduit en Italie & ailleurs. Il tient beaucoup du luth. Le corps & le manche étant à peu de chôſe près, ſemblable dans l'un & dans l'aûtre; mais il en diffère en ce qu'il a 8. Bâſſes ou grôſſes cordes plus longues deux fois que celles du luth; & cette longueur en rend le ſon ſi moëlleux, & fait qu'il s'entretient ſi long-tems, qu'il ne faut pas s'étonner ſi pluſieurs le préfèrent au Claveſſin. Du moins il a cela de plus commode qu'il ſe peut tranſporter facilement où l'on veut, &c. Toutes ces chordes ſont ordinairement ſimples, mais il y en a qui doublent les bâſſes d'une petite octâve, & les chordes du petit jeu d'un uniſſon, à la rèſerve de la chanterelle; & pour lors, comme il a beaucoup plus de rapport au luth que le *Théorbe* ordinaire, les Italiens le nomment Archileuto, ou Archiliuto, & les François Archiluth. BROSSARD. Les *tuorbes* ſèrvent dans les concèrts pour les bâſſes continuës, & à ceux qui chantent, pour ſoutenir leur voix.

Ce mot eſt venu de l'Italien *tiorba* ſignifiant la même chôſe. On tient que c'eſt le nom de celui qui l'a inventé.

TUQ.

TUQUET. ſ. m. Sorte de hibou; en Gaſcon, Petit Duc. *Scaligèr. Ménage. Borel.*

TUR.

TUR, THUR. ſ. m. Nom propre d'une des principales rivières de la Suiſſe. *Thura, Tura.* Elle travèrſe les Tèrres de S. Gal, le Turgaw propre, où elle baigne Phin, & entrant dans le Canton de Zurich, elle ſe décharge dans le Rhin, à deux ou trois lieuës au deſſous de Schafhouſe. MATY.

TURANO, ou SALTO. ſ.ſ. m.m. Noms propres d'une rivière du Royaume de Naples. *Fluvius Turanus, Saltus,* anciennement *Telonius.* Elle naît près de Tagliacozzo, dans l'Abruſſe ultérieure, & ſe décharge dans le Vélino, un peu au deſſous de Riéti, en Ombrie. MATY.

TURBAN, ou TURBENT. (Le prémiér eſt le plus ordinaire.) ſ. m. Coëffure de la plûpart des peuples Orientaux & Mahométans. *Turcarum galerus.* Du Loir écrit toujours *tulbent.* Sa ceinture, ſon *tulbent* & ſa coëffure. DULOIR, *p.* 50. Mais aujourd'hui, & dépuis long-tems, l'uſage eſt de dire *turban.* Un *turban* eſt compôſé de deux piéces, un bonnet, & une ſeſſe. La ſeſſe eſt une longue piéce de toile fine, ou de tafetas artiſtement pliée, & qui fait pluſieurs tours autour d'un bonnet. Le *turban* ou Saric eſt compôſé de deux piéces, c'eſt-à-dire, du bonnet, & de la ſeſſe ou linge qui eſt autour. Les Turcs nomment le linge tulbent d'où nous avons fait *turban.* Le bonnet eſt une manière de toque rouge ou vèrte, ſans bords, aſſez plate, quoiqu'arrondie par deſſus, mateſaſſée, pour ainſi dire, avec du coton; mais elle ne couvre pas les oreilles. On roule autour de cette toque un linge de coton fort clair, lequel fait différens tours en divèrs ſens. Il y a de la ſcience à ſçavoir donner le bon air aux *turbans*, & c'eſt un métiér en Turquie, comme chez nous de vendre des chapeaux. Les Émirs qui ſe vantent de déſcendre de la race de Mahomet, portent le *turban* tout vèrd; celui des aûtres Turcs eſt ordinairement rouge avec la ſeſſe blanche. Il faut changer ſouvent de *turban* pour être propre: à tout prendre, cet habit ne laiſſe pas d'être aſſez commode, & je m'en accommodois mieux que de mon habit à la Françoiſe. TOURNEFORT, *Voyage, T. II. p.* 99. Le *turban* du Grand Seigneur eſt grôs comme un boiſſeau, & tellement reſpecté par les Turcs, qu'à peine oſeroient-ils y toucher. Les Caziarquers portent des *tulbents* grôs pour le moins d'un piéd & demi de diamètre. DU LOIR. *p.* 129. Dans la cérémonie du convoy d'un grand Seigneur le *tulbent* des Vézirs eſt ceint d'un petit crêpe noir. DU LOIR. *p.* 121. Le bonnet du *turban* des Turcs eſt de toile de lin blanche; celui des Pèrſes eſt de laine rouge. Ce ſont des marques de Religion. Sophi, Roy de Pèrſe, qui étoit de la Secte d'Ali, prit cette couleur pour ſe diſtinguer des Turcs, qui ſont de la Secte d'Omar, & que les Pèrſes & toute la Secte d'Ali regardent comme des hérétiques. Le Grand Seigneur porte à ſon *turban* trois aigrettes enrichies de diamants & de pièrres précieûſes. Le Grand Vizir en a deux. D'aûtres Officiérs en ont auſſi deux; mais l'une plus petite que l'aûtre. D'aûtres n'en ont qu'une, & d'aûtres n'en ont point du tout. Le *turban* des Officiérs du Divan s'appelle Mugenezek & eſt d'une forme particulière.

Ce mot vient de l'Arabe דאר, *dar*, ou דור, *dur*, ou דאל, *dal* & דול, *dul*, qui ſignifie *entourer, environner*, & בנך, *band* ou *bend*, qui ſignifie *écharpe, bande, bannière*, de ſorte que durbent, ou turbent, ou tulbent, ne ſignifie aûtre choſe que *bande*, ou *écharpe entourée*, & c'eſt la ſeſſe qui donne le nom à tout le *turbent.* Voyez Du Loir & Tournefort citez, & Richard de l'Empire Ottoman. Les Émirs ou parens de Mahomet ont le privilége de porter le *turban* vèrd. Les Émirs portent le *tulbent* vèrd privativement à tous aûtres, parcequ'ils ſont déſcendans de Mahomet. DU LOIR. *p.* 129.

Le *turban* ſe prend auſſi pour la marque d'un Mahométan, la profeſſion du Mahométiſme. Ainſi Malhèrbe a dit:

O combien lors aura de veuves,
La gent qui porte le turban!

Prendre le *turban*, c'eſt ſe faire Turc ou Mahométan. *Turcicum galerum & impietatem induere, ejurare Chriſtianam Religionem.*

Ce mot vient de *tulbent*, qui en langage Turc ſignifie proprement de la *toile de coton*, parceque c'eſt de cette toile qu'on fait ordinairement les *turbans.* MÉNAGE.

TURBE, ou TOURBE. ſ. f. C'eſt la même chôſe. Voyez TOURBE. A l'égard des enquêtes qu'on fait par *turbe* ou *tourbe.* Faire enquête par *turbe*, c'eſt ouïr des Praticiens enſemble & conjointement ſur l'éxplication & uſage d'un point de Coutume. COURTIN. Voyez ENQUÊTES. L'Ordonnance de 1667. a aboli les enquêtes par *turbes.*

TURBÉ. ſ. m. Tèrme de Relation. Sépulchre chez les Turcs. *Sepulcrum, tumulus.* Les Sépulcres des Turcs ſont faits comme une chapelle ronde, & ils les appellent *Turbez.* Les grands Seigneurs, leurs femmes & leurs enfans ſont inhumez dedans, & les répréſentations ſont couvèrtes de grands poiſles de velours noir ou tané richement, brodé des chiffres du nom de la pèrſonne, avec ſa ceinture, ſon tulbent & ſa coëffure. DU LOIR. p. 49, 50. Ces *Turbez* ſont joints aux moſquées. *Ib.* La Moſquée de Sultan Bayazet, qui eſt plus petite que les aûtres, a pourtant toutes ſes appartenances, excepté des *Turbez.* ID. *p.* 58. Les bains & l'Hopital de la Moſquée de Sultan Achmet répondent à la grandeur de celui qui les a bâtis, lequel eſt entèrré dans un *Turbé*, & ſa femme dans un aûtre. ID. *p.* 58. Le cloître de la Moſquée de Sultan Muhemmet eſt aſſez beau; mais le reſte du bâtiment n'eſt pas ſi magnifique que celui des précédentes; & entre les *Turbez* qui y ſont, on voit celui de Sultan Muhemmet, & celui d'une Sultane, qu'ils diſent avoir été Princeſſe Françoiſe. ID. *p.* 61.

TURBENTOGLAN. Voyez TULBENTOGLAN.

TURBIÉR. ſ. m. C'eſt la qualité qu'on donne aux témoins ouïs dans les enquêtes par turbes, dont les dix ne ſont comptez que pour un. *Teſtis turmarius.* Voyez ENQUÊTE.

TURBINE. ſ. f. Éſpéce de petit échafaut, ou de jubé qui eſt élevé dans les Égliſes, où ſe mettent pour chanter quelques Religieux, ou penitens qui ne veulent pas être vûs. On le dit auſſi en quelques endroits des lieux où l'on met les orgues, ou des Chœurs de Muſiciens. *Theatridium, parvum pulpitrum.*

TURBIT. ſ. m. C'eſt une racine longue, grôſſe comme le doigt, réſineûſe, griſe-brune en déhors, blanchâtre en dedans. On l'apporte des Indes Orientales, fenduë dans ſa longueur en deux moitiez, & mondée de ſon cœur. Lorſqu'elle eſt dans la tèrre, elle pouſſe des ſarmens grôs comme le doigt, longs quelquefois de ſix ou ſept aûnes, dont quelques-uns rampent par tèrre, & les aûtres s'entortillent autour des arbres & des arbriſſeaux voiſins. Ses feüilles ſont aſſez ſemblables à celles de la guimauve, mais un peu blanches, veloutées, anguleûſes, crenelées en leurs bords, attachées par des queuës de moyenne longueur. Ses fleurs ſont ſemblables à celles du liſeron, de couleur incarnate ou blanche. Lorſqu'elles ſont paſſées, il leur ſuccéde de petits fruits membraneux qui renfèrment châcun quatre ſémences grôſſes comme des grains de poivre, à demi-rondes, anguleûſes, noirâtres. Cette racine eſt appellée en Latin *turpethum*, ou *turbith.* Mr. Rai appelle la plante *Convolvulus Indicus alatus maximus, foliis ibiſco nonnihil ſimilibus angulosis.* Le *turbit* eſt un violent purgatif; on s'en ſèrt dans l'hydropiſie, dans la paraliſie, dans l'apopléxie.

Les Chimiſtes appellent auſſi *turbit mineral*, un précipité jaûne de mèrcure qui purge avec violence, & qu'ils nomment ainſi, à caûſe qu'il trouble toute l'œconomie du corps. *Turbitum minerale.*

TURBOT. ſ. m. Poiſſon de mèr, plat, & de figure prèſque ronde, approchant un peu de celle de la loſenge. Le *turbot* eſt un poiſſon de mèr que l'on trouve par tout & en tout tems. Il y en a de fort grands dans l'Océan. C'eſt un mêts friand qu'on ſèrt ſur les bonnes tâbles les jours maigres. Juvenal a fait une Satire ſur une conſultation que fit Domitien en plein Sénat de la manière qu'on dévoit accommoder un *turbot* éxtraordinaire dont on lui avoit fait préſent. On l'appelle en Latin *rhombus*, à caûſe de ſa figure. Rondelet l'appelle *aculeatus.* Quelques-uns l'appellent faiſan d'eau, *Phaſianus aquaticus*, à caûſe de la délicateſſe de ſa chair qui approche de celle du faiſan. Il eſt ſalutaire, & il produit pluſieurs

ſieurs bons éffèts, parceque ſa chair eſt médiocrement reſſèrrée en ſes parties, qu'elle contient une portion convenable de principes huileux & ſalins, & qu'elle eſt peu chargée de ſucs viſqueux & groſſiérs. Il y a pluſieurs éſpéces de *turbot*, différentes non ſeulement pour la grandeur, mais encore en ce que quelques-unes d'entre elles portent des aiguillons à la tête & vèrs la queuë, & que les aûtres n'en portent point. Ce poiſſon doit être choiſi frais, épais, bien nourri, & d'une chair fèrme. Il nourrit beaucoup, il ſe digère facilement, & produit un bon ſuc. Sa chair eſt éſtimée propre pour les maladies de la ratte, étant appliquée deſſus. Elle ne produit de mauvais éffèts, qu'autant que l'on en uſe immodérément. Elle contient beaucoup d'huile & de ſel volatile, & médiocrement de phlégme. Ce poiſſon convient en tout tems, à toutes ſortes d'âge & de tempérament.

TURBOTIN. ſ. m. Petit turbot. Les *turbotins* ſont plus délicats que les grands turbots. *Rhombulus.*

TURBULEMMENT. adv. D'une manière turbulente. *Turbulentè.* Les délibérations qui ſe font *turbulemment*, ne réüſſiſſent guères. Ils n'agiſſoient point *turbulemment* comme dans une émeute populaire. Ablanc. Ce mot ne ſe trouve point dans l'Académie, & le Père Bouhours ne l'approuve pas. Cependant Ablancourt, & Danet s'en ſèrvent, & beaucoup de gens qui parlent bien, ne le déſaprouvent point.

TURBULENCE. ſ. f. Impétuoſité; inclination à éxciter du trouble, du déſordre. *Turbulentia, impetuoſitas, motus immoderatus:* Châque paſſion a plus ou moins de malignité, ſelon le degré de ſon impétuoſité, & de ſa *turbulence*. M. Ésp.

TURBULENT, ente. adj. Qui eſt violent, remuant, impétueux, qui aime à broüiller, à apporter du déſordre. *Turbulentus, Seditioſus, factioſus.* Ceux qui ſont broüillons & *turbulens*; ne ſont point propres au gouvèrnement. Les éſprits *turbulens* ſont dangereux dans la ſocíété. La colère, l'ambition, ſont des paſſions *turbulentes*, qui ne laiſſent point un homme en repôs. Saint Paul, en banniſſant les mouvemens *turbulens* que donnent les ſoins du monde, ne livre point les âmes à la nonchalance, & à l'oiſiveté. M. Boss.

Turbulent, ſe dit auſſi des chevaux de manége. Cheval inquiét & *turbulent*; pour dire, Cheval vif & toûjours en l'action. Guillet. *Turbulentus, motatus, ſaltitans.*

TURC, rcque. ſ. m. & f. Nom propre de peuples originaires de la Scythie. *Turca, Turcus.* On croit qu'ils habitoient dans les montagnes du Caucâſe, entre la mèr Noire & la Caſpienne. Ils ſont les Fondateurs & les Maîtres du plus grand Empire que nous connoiſſions, & ils ſont répandus dans toutes les Provinces de ce vaſte Empire. Ils ſe donnent le nom de Muſulmans, qui ſignifie des véritables Croyans. Voyez Turquie.

TURC, Turque. adj. & ſ. m. & f. Sujèt de l'Empereur d'Orient qui fait profeſſion de la Secte de Mahomet. *Turca, Turcicus.* La Religion *Turque*. Un habit à la *Turque*. La langue *Turque*. Je ſuis très-humble ſèrviteur à ſon Alteſſe *Turque*, dit le Bourgeois Gentilhomme dans la Comédie de Molière. On appelle généralement *Turcs*, tous les ſujèts du Grand Seigneur, que le peuple appelle le *Grand Turc*. Les *Turcs* originairement viennent du Turqueſtan; ou Turcomanie. On dit auſſi un cheval *Turc*. Les *Turcs* l'an 625 ravagèrent la Pèrſe. Ils réparurent ſous l'Empire de Léon VI. ſurnommé le Sage ou le Philoſophe, qui s'en ſèrvoit utilement contre les Bulgares au commencement du Xe ſiécle. Ils tournèrent enſuite leurs armes contre les Saraſins d'Orient, & leur enlevèrent la Pèrſe en 1042. Ils ſe jettèrent de là ſur les Provinces de l'Empire Grèc; le conquirent enfin tout entiér, & en prirent Conſtantinople, dont ils firent leur Capitale, en y établiſſant le Siége de leurs Sultans. Jamais les *Turcs* ne ſe promenent dans les chambres, & ſi la viſite qu'on leur rend, eſt de cérémonie, un peu de tems après qu'on eſt aſſis, le maître de la maiſon fait apporter une caſſolette auprès de ſon ami, & deux valèts lui couvrent la tête d'une *tavayole* afin que la fumée du parfum ne s'échappe pas. Du Loir, *p.* 169. Les *Turcs* peuvent avoir trois ſortes de femmes. Ils épouſent les prémières; ils loüent les ſecondes, & ils achétent les troiſiémes. Du Loir, *p.* 171.

Selon les *Turcs*, & ſur tout Mohammed Khaveudſchah dans le Ve volume de ſon Hiſtoire, & Khoudemis dans ſon IXe Diſcours, le nom *Turc* vient à leur Nation de *Turc* fils aîné de Japhet, dont ils déſcendent. Quelques-uns pourtant diſent qu'il n'étoit pas l'aîné de ce Patriarche. Voyez d'Hèrbelot, *Bibliothéq. Orientale, p.* 897. *& ſuiv.*

Turc. ſ. m. Se dit pour la langue Turque. *Lingua Turcica.* Il entend fort bien le *Turc*.

On dit provèrbialement, qu'un enfant eſt fort comme un *Turc*, quand il eſt grand & robuſte pour ſon âge. *Robuſtus, validus ultra ætatem.* On dit auſſi, Traitter de *Turc* à Môre; pour dire, à la rigueur & en ennemi déclaré. Prétendez vous traitter mon cœur de *Turc* à Môre? Mol. On dit auſſi en voulant injurier un homme, le taxer de barbarie, de cruauté, d'irreligion, que c'eſt un *Turc*, un vrai *Turc*, un homme inéxorable, qu'il vaudroit autant avoir à faire à un *Turc*. Il eſt *Turc* là-deſſus. Mol.

TURCHEIM, DURCKHEIM. ſ. maſc. Nom propre de lieu. *Turcheimum.* Il y a deux bourgs de ce nom dans le Palatinat du Rhin. L'un eſt ſur le Rhin, entre la ville de Warmes & celle de Gèrnzheim, & l'aûtre ſur le Frankendalbach, environ à une lieuë de New Linange. Maty.

TURCHESTAN, TURQUESTAN. (Ce dèrniér eſt mieux; & c'eſt ainſi qu'il faut prononcer, de quelque manière qu'on écrive.) ſ. m. Nom propre d'un païs de la Grande Tartarie, en Aſie. *Turcheſtania, Turqueſtania.* Il eſt au nord de l'Empire du Mogol. Sanſon, dans ſes grandes Cartes, met en ce païs le Thibet ou Tobbat. M. de Witſen lui conſèrve le nom de *Turcheſtan*, l'étend dépuis l'Uſbech, juſqu'à la Chine, & y renfèrme les Royaumes de Cabul, de Thibet, & de Tanguth, avec les païs de Caſcar, & de Karakithay. Maty.

TURCHOCORI. ſ. m. Nom propre d'un village de la Livadie, en Gréce, ſitué dans la Stramulipe, ſur le Cephiſo. *Turchocorium*, anciennement *Elatea*. Il eſt les reſtes de l'ancienne Élatée, ville de la Phocide. Maty.

TURCIE. ſ. f. Levée de tèrre, ou de pièrre; éſpéce de digue ou de levée en forme de quay, pour réſiſter aux inondations, comme il y en a le long de la rivière de Loire. On diſoit aûtrefois *turgie*, du Latin *turgere*, enfler; parceque l'éffet de la *Turcie*, eſt d'empêcher le débordement des eaux enflées. Daviler. *Agger.* Il y a des Officiérs qui ſont créez Intendans des *turcies* & levées. Les *Turcies* de la rivière de Loire. Les vieux manuſcrits portent *turgies* au lieu de *turcies*: ce qui ſemble marquer l'origine de ce mot, à caûſe que cette conſtruction ſe faiſoit *ubi turget aqua*, où l'eau eſt ſujétte à s'enfler, & à faire des inondations. Mais il y a plus d'apparence que l'origine de ce tèrme eſt *Torchis*, & qu'il faudroit dire, *Torſie* ou *Torchies*, dont par corruption on a fait *Turcie*. Car ces levées ſe font ordinairement de clayes, & de tèrre, ou de fagôts entremêlez, comme les bâtimens de Torchis. Dans la baſſe Latinité on appelle *torſia*, une levée de tèrre.

TURCOIS. ſ. m. Vieux mot. Carquois; & de là vient peut-être ce mot. Borel.

> *Un grand feu fit emmi le bois,*
> *Son arc, ſes fléches, ſon turcois.* Ovide, *Mſ. de Borel.*

TURCOL. ſ. m. Tèrme de Relation. Éſpéce d'Hèrmitage, que les Brachmânes des Indes ſe bâtiſſent, & où ils vivent. *Eremitæ caſa in Indiis.* Les Brachmânes firent entendre à Zamorin qu'ils ne connoiſſoient point d'aûtre moyen pour fléchir les Dieux irritez, que de faire bâtir un *Turcol*, où les Miniſtres, qu'il y entretiendroit, tâchoroient par leurs prières & par leurs auſteritez à lui rendre la protection que ſon injuſtice & ſon emportement avoient détournée de deſſus ſes armes. De la Neuville; *Hiſt. de Portug. T. II. p.* 126.

TURCOMAN, ane. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Turcomannus, a.* Peuples de l'Empire du Turc, en Aſie. Ils occupent la partie occidentale de la Turcomanie, entre l'Euphrate & le Tigre, ayant à l'orient les Curdes, & les Géorgiens. Ils paſſent pour les plus riches Bèrgérs de l'Empire Ottoman; ils habitent à la campagne ſous des tentes qu'ils tranſportent d'un lieu à l'aûtre, ſelon les beſoins de leurs troupeaux, qui ſont fort nombreux, & qui conſiſtent en des chameaux, des brébis, & des chévres. Ils ont la même Religion, & le même langage que les Turcs, & ils ſont gouvèrnez par un chèf qui eſt tributaire du Grand Seigneur. Maty.

Mirkond écrit dans la vie d'Oguz Khan, que les enfans de ce Prince, & une partie des peuples, qui en ſont déſcendus, ſe répandirent non ſeulement dans le Maravalnahar, ou Province Tranſoxane; mais encore au delà du fleuve Gihon, & ſur les confins du Khoraſſan, & qu'ayant pris des femmes du païs, ils en eurent des enfans, qui retenoient dans leur langue quelque chôſe de la rudeſſe de celle de leurs pères, ce qui donna lieu au Khoraſſoniens de les appeller Turkman ou *Turcomans*, c'eſt-à-dire, ſemblables aux Turcs; car dans la langue Pèrſienne Turkman & Turkmanond ont cette ſignification. D'Hèrbelot.

TURCOMANIE, ou ARMÉNIE TURQUE. ſubſt. f. Nom propre d'un païs de la Turquie, en Aſie, & la partie occidentale de l'ancienne Arménie. *Turcomania, Armenia Turcica.* Elle eſt bornée au nord par la Géorgie; au levant par l'Érivan, & l'Adirbeilzan, Provinces de la Pèrſe; au ſud par le Diarbeck; & au couchant par la Natolie. Ce païs eſt diviſé en quatre Béglèrbéglics ou Gouvèrnemens généraux, qui ſont ceux de Cars, d'Erzerum, de Van, & de Tchildir. Maty.

TURCOPÉLIÉR. ſ. m. Nom d'un ancien Officiér de l'Ordre de Malthe,

Malthe, qui ne ſubſiſte plus depuis le Schiſme d'Anglettèrre. La Langue d'Angletèrre, quand elle ſubſiſtoit encore, avoit pour chêf le *Turcopéliér*, ou Général de l'Infanterie.

TURCOT, ou TORCOU. Je trouve auſſi TÈRCOT. ſ. m. Nom d'oiſeau. *Jynx*, *Torquilla*. Le *Turcot* a le deſſus & le dèrrière de la tête, auſſi bien que le dôs & le croupion, d'un cendré noirâtre; il a dèrrière les yeux une marque noire aſſez longue, ſur laquelle ſont des lignes blanches fort menuës qui travèrſent, leſquelles approchant du bas, s'étendent de plus en plus, & deſſus le haut des aîles elles ſont très-longues, mais néanmoins toûjours très-menuës & délicates. Sa gorge, ſa poitrine & ſon ventre ſont jaûnâtres & ornez de taches noirâtres qui travèrſent; les grandes plumes ſont noires, & ſemées de grandes taches rouges; ſa queuë eſt longuette & cendrée; les tuyaux en ſont noirs avec des taches pareillement noires, qui les travèrſent en forme de croiſſant. Ses jambes ſont brunes; les doigts de ſes pieds ſont partagez ainſi qu'aux pics, dequoi Ariſtote rendant raiſon, dit que c'eſt à caûſe que ces oiſeaux ſont moins courbez en devant que les aûtres, & leurs doigts ſont en tel ordre qu'il y en a un grand avec un petit de châque côté. Il a la queuë longue & toujours droite & élevée.

Ce qui fait la diſtinction du mâle d'avec la fémelle, c'eſt que le mâle eſt plus rouge, & elle plus cendrée. Il a auſſi la poitrine plûs jaûne que la fémelle.

Bellon, parlant du *Turcot*, dit qu'il eſt plus grôs qu'un pinſon, & que ſes plumes ſont marquetées comme celles d'une beccaſſe.

En quelques païs que l'on puiſſe rencontrer le *Turcot*, on le voit toûjours autour des arbres; il vit de fourmis ſans chèrcher aûtre nourriture; il les pèrce adroitement avec l'aiguillon de ſa langue, ainſi que les enfans pèrcent les grenouilles avec un dard de fêr tîré avec un arc; il ne leur touche jamais du béc, ainſi que les aûtres oiſeaux font à leurs viandes. Il ſe pèrche & dort contre le trou d'un arbre ſans être appuyé d'aucune branche, & tourne la tête ſans remuër les aûtres parties du corps, c'eſt la raiſon pourquoi pluſieurs pèrſonnes l'appellent *Torcou*. Le *Turcot*, ainſi que les pics, fait ſon nid dans les trous des arbres; & quelquefois dans les maiſons de village; il fait ſept à huit œufs pour une nichée; il coupe le bois avec ſon bec, & fait toûjours du bruit dans les arbres, particulièrement en mangeant; l'on en prend en automne, quelquefois en Avril & Juillet, lorſqu'ils élevent & nourriſſent leurs petits.

TUREAU, ou TURAU. ſ. m. Voyez TORAL.

TURELURE, ou TURLURE. Tèrmes bas & populaire qui ſignifie le chagrin, les mauvaiſes humeurs de quelqu'un. Il eſt dans ſon *turlure*, dans ſes mauvaiſes humeurs; il ne ſçait à qui il en a, à qui s'en prendre. On dit dans les vaudevilles. Robin *tureluré*, & lanturlu lanture.

TURÉNE. ſ. Nom propre d'une petite ville avec un Château. *Turena*, *Torinna*, *Torenna*. Elle eſt Capitale du Vicomté de Turéne, & ſituée dans le Limoſin Province de France, à deux lieuës de Brive, du côté du midi.

Turéne, Vicomté. *Turinnenſis Vicecomitatus*. C'eſt un des plus grands & des plus anciens Vicomtez de France. Il comprend 108 Parroiſſes, ſituées ſur la Dordogne, 57 dans le Limoſin, 39 dans le Quèrcy, & 12 dans le Périgord. *Turéne* en eſt la Capitale. C'eſt de ce Païs qu'Henri de la Tour d'Auvèrgne, avoit pris le nom de Vicomte & Maréchal de *Turéne*. Maty.

TURGAW, THURGOW. ſ. m. Nom propre d'une Contrée de la Suiſſe. *Turenſis pagus*, *Turgovia*, *Durgogia*. Elle s'étend des deux côtez de la rivière de Tur, depuis le lac de Zurich, juſqu'à celui de Conſtance. Elle renfèrme le Canton d'Appenzel, la ville & l'Abbaye de S. Gal, le Comté de Teggenburg, & ceux de Zyburg & de Wintèrthurn, & le Turgaw propre. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 566.

Turgaw propre. C'eſt un Bailliage de la Suiſſe. *Turgea*, *Turgoria propria*. Il eſt ſujet des ſept prémiérs Cantons, & ſitué entre le Canton de Zurich, la ville & Abbaye de S. Gal, & les lacs de Conſtance & de Zell. Ce païs renfèrme une partie de l'Évêché de Conſtance. Ses lieux principaux ſont Franwenfeld Capitale, Phin, Biſchofzel, Wylen, Eiſchingen, Arbon, Stekborg, & Dieſſenhoffen. Maty.

TURGUET. Voyez TURQUET.

TURI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tures*, *Turii*. C'étoit anciennement une petite ville de la Poüille Peucetienne: c'eſt maintenant un bourg de la Tèrre de Bârri, Province du Royaume de Naples. Il eſt environ à deux lieuës de Convèrſano, vèrs le midi. Maty.

TURIAF. ſ. m. Nom propre d'homme. *Turiavus*, & non point *Turianus*, comme il eſt dans le Martyrologe Romain, dans Uſuard, Barrali, Surius, Baronius & du Sauſſay, &c. C'eſt une remarque de Baillet. Saint *Turiaf* eſt toujours appellé Turien non ſeulement par Uſuard, Barrali, Surius, & du Sauſſay, mais même par ceux qui en ces dèrniérs tems ont voulu paroître plus éxacts que les aûtres, comme le P. le Cointe, & le P. Dubois. Baillet, 13. Juillet. S. *Turiaf*, ou S. *Thuriaw* fut Évêque en Bretagne au VIIIe ſiécle, & mourut l'an 749, ou environ. *Le même*.

TURIEN. Voyez TURIAF.

TURIFÈRE. ſ. m. Tèrme Eccléſieſtique, qui ſe dit des Acolythes ou des Clèrcs qui portent l'encenſoir ou la navette dans les Proceſſions & cérémonies. *Turifer*.

TURIN. ſ. m. Nom propre de ville, Capitale des Etats de Savoye. *Taurinum*, *Auguſta Taurinorum*, *Tauraſia*, *Taurania*. Elle eſt ſituée dans le Piémont, au confluant du Pô & de la grande Doire, à quatre lieuës de Pignerol, vèrs l'orient ſeptentrional, & environ à ſept milles du piéd des Alpes Cottiennes. *Turin* eſt une aſſez grande ville, bien bâtie, propre, bien fortifiée, & défenduë par un bonne citadelle de cinq baſtions. Le Duc de Savoye y fait ſa réſidence ordinaire dans un Palais màgnifique, & elle eſt le Siége du Sénat, & de la Chambre des Comtes de tous les Pays qui ſont compris ſous le nom de Piémont. Il y a un Évêché, une Univèrſité, un pont ſur le Pô; & aux environs le Paro, le Valentin, & Milleffeurs, qui ſont trois maiſons de Plaiſance des Ducs de Savoye. Maty. On éſtime que les habitans de *Turin* tîrent leur origine des Liguriens. Voyez Pline, L. III. C. 17. Il eſt vraiſemblable qu'ils furent nommez *Taurini*, Tauriniens, du mot *Taurus*, taureau, parce qu'ils en avoient un pour ſymbole de leur ville, comme ils en ont encore un dans leurs armes. Annibal ruina *Turin*. *Polybe*, *L. III. Tite-Live*, *L. XXI.* Céſar lui donna le droit du Pays Latin, y mena une colonie & lui donna le nom de *Julie*. Auguſte la nomma *Auguſta Taurinorum*. Dans les Inſcriptions antiques, elle eſt appellée *Julia Auguſta Taurinorum*, & *Auguſta Taurinorum*. Charles Emmanuël II. a beaucoup agrandi *Turin*. Voyez la Déſcription qu'en fait le Théâtre de Piédmont p. 7. & ſuiv. En 1536 François I. l'ayant priſe, elle fut unie à la Couronne de France. *Turin* giſt ſous le 25 d. 20 m. de longitude, & ſous le 44 d. 50 min. de latitude. Sa latitude eſt priſe ſur des obſèrvations Aſtronomiques.

TURINGE. Voyez THURINGE.

TURLUPINADE. ſ. f. Plaiſanterie fade, & bâſſe. *Inficetiæ*. Penſez-vous que je puiſſe durer à toutes ces *turlupinades*? Mol. Peux-tu ſouffrir cette *turlupinade*? Bois-R. Les *turlupinades* ne valent rien, quand on les donne pour bonnes; & elles ſont bonnes, quand on les donne comme ne valant rien. Ménage. Voyez l'origine de ce mot à l'article ſuivant.

TURLUPIN, ine. ſ. m. & f. *Turlupini*. C'étoient des hérétiques, ou plutôt une cèrtaine Secte de gens qui faiſoient profeſſion publique d'impudence, qui marchoient nuds ſans cacher leurs parties honteûſes, & qui ſe mêloient avec les femmes à la manière des Cyniques en plein marché. Ils voulurent s'établir à Paris en 1372. Ils appelloient leur Secte la *Fratèrnité des Paûvres*. Mais on les fit tous périr par le feu avec leurs Livres, comme rapportent Gaguin & du Tillet en la vie de Charles V. On dit qu'ils ont été ainſi nommez, *quòd ea tantùm habitarent loca, quæ lupis expoſita erant*. C'étoient des Sectaires, qui au XIIe ſiécle ſe répandirent en France & en Anglètèrre, & ſe nommoient eux-mêmes Publicains.

On a appellé de ce nom un Comédien fameux de Paris, dont le talent étoit de faire rire par de méchantes pointes & des équivoques inſipides, qu'on a appellées *Turlupinades*. *Turlupinus hiſtrio, mimus*. On a appellé *Turlupin*, un mauvais plaiſant, un bouffon froid, & fade. Les *Turlupins* ne ſont par malheur que trop fréquens.

> *Les* turlupins *reſtèrent*
> *Inſipides plaiſans, boufons infortunez*,
> *D'un jeu de mots groſſiérs partiſans ſurannez.* Boil.

TURLUPINER. v. n. Faire des turlupinades. *Jocari procaciter*. Un honnête homme ne *turlupine* jamais. Cet homme eſt ennuyeux; il ne fait que *turlupiner*.

Quelques-uns dans la convèrſation font ce vèrbe actif & diſent: Vous prétendez me *turlupiner*. Il l'a bien *turlupiné*. *Irridere, ludificare aliquem*.

TURLUT. ſ. m. Sorte d'aloüette qu'on appelle ainſi à caûſe de ſon chant. *Alaudæ ſpecies*.

TURMA. Voyez TIRMAH.

TURN, THURN. ſ. m. Nom propre de lieu. *Turres*. C'étoit anciennement une petite ville de la Liburnie. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Morlaquie, ſitué à ſept lieuës de Segna, vèrs le levant. Maty.

TURNA. Lago di *Turna*, en Latin *Turna*. C'eſt un petit tèrroit de la campagne de Rome. Il eſt près de la ville d'Albano. C'étoit anciennement un lac nommé Juturna. On l'a déſſeché pour rendre l'air du voiſinage plus ſain. Maty.

TUROCZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Turocium.* Elle eſt à dix huit lieuës de Strigonie, du côté du nord, & elle eſt capitale du Comté de *Turocz*, ſitué ſur le mont Krapach, entre les Comtez de Lipeze, d'Arva, de Tranſchin, & de Neytracht. MATY.

TURPAN, TURPHAN. Voyez TULUPHAN.

TURPITUDE. ſ. f. Qualité de ce qui eſt fait contre l'honneur, la pudeur, la juſtice, la généroſité. *Turpitudo, probrum.* Les débauchez font gloire de leur *turpitude.* On eut horreur de la *turpitude* du ſpectacle. DAC. Les Juges ont vû dans ce procès quantité de *turpitudes*, de vilenies. Il n'y a point d'action en Juſtice pour le ſalaire de chôſes où il a de la *turpitude.* C'eſt une maxime de Droit, qu'on ne croit point celui qui allégue ſa propre *turpitude.* Ce mot ſe prend auſſi dans les anciennes traductions pour les parties honteûſes, Cham fils de Noé fut maudit de ſon père, parce qu'il s'étoit mocqué de ſa *turpitude*, au lieu de la couvrir, comme fitent ſes frères.

TURPOT. ſ. m. Tèrme de Marine. Soliveau de ſix ou ſept piéds de haut, dont il y en a quatre au château d'avant du navire, affutez & acclampez à la varangue de cet endroit-là. NICOT. *Trabs ſex aut ſeptem pedalis.*

TURQUE, A LA TURQUE. Voyez TURC. *Turcico more.*

TURQUERIE. ſ. f. Manière d'agir cruelle & barbâre, comme celle dont uſent les Turcs. *Crudelitas, ſævitia, immanitas.* La cruauté que ce créanciér éxerce à l'égard de ſon débiteur, eſt une vraye *turquerie.* Il eſt Turc là-deſſus, mais d'une *turquerie* à déſeſpérer. MOL. Ce mot eſt factice, & de peu d'uſage hors la converſation.

TURQUESSE. ſ. f. Femme de Turc. *Turcica mulier.* A la *Turqueſſe*, à la Turque, d'une manière Turque. Ils danſent & chantent avec pluſieurs inſtrumens à la *Turqueſſe.* MOL.

TURQUESTAN. Voyez TURCHESTAN.

TURQUET. ſ. m. Éſpéce de petit chien. *Turcicus Caniculus.*

TURQUET, ſe dit auſſi d'une éſpéce de froment dont l'épi eſt grand & beau, garni, lorſqu'il eſt meur, de beaucoup de filèts longs. Cet épi eſt de couleur bleuë, au lieu que les aûtres blez le ſont jaûne. Ses graines ſont grôſſes, dures, purpurines tirant ſur le noir; la farine eſt de la même couleur. En Latin *triticum longioribus ariſtis ſpicâ cæruleâ.* C. BAUH. Le *blé turquet* n'eſt pas fort nourriſſant; il y en a une grande quantité dans le Bugey.

TURQUIE. ſ. f. Nom propre des pays qui compôſent l'Empire des Turcs, l'Empire des Ottomans, l'Empire du Grand Seigneur. *Turcicum Imperium, Imperium Turcarum* ou *Ottomanorum, Imperium Magni Domini, Turcica Ditio.* C'eſt un des plus vaſtes Empires qu'il y ait encore dans le monde. Il a été fondé l'an 1248. par Ottoman, ou Oſman, tige des Empereurs Turcs; & ayant commencé par la Natolie, il s'eſt ſi fort agrandi, en ruïnant les Empereurs de Conſtantinople, & les Sultans d'Égypte, qu'il s'étend dans toutes les trois parties de notre continent, duquel il occupe le milieu, où ſont les Provinces les plus fameûſes dans l'antiquité, & en même tems les plus fèrtiles. Cependant toutes les belles Prôvinces de cet Empire ne ſont plus aujourd'huy que l'ombre de ce qu'elles ont été autrefois, à caûſe de la dureté du Gouvèrnement. Les habitans de cet Empire ſont des Mahométans Turcs ou Sarrazins, confondus enſemble ſous le nom de Turcs, ou de Muſulmans, & des Chréticns de divèrſes Sectes, Latins, Grècs, Arméniens, Jacobites, Maronites, Cophtes, &c. Cet Empire eſt héréditaire dans la Maiſon Ottomane, & il eſt non ſeulement Monarchique, mais même Deſpotique, & arbitraire; la volonté du Grand Seigneur en eſt la Souveraine Loy. On diviſe ce vaſte Empire en trois parties générales, qu'on nomme la *Turquie* en Europe, la *Turquie* en Aſie, & la *Turquie* en Afrique. Conſtantinople en eſt la Capitale. MATY.

TURQUIE EN EUROPE. C'eſt une grande Région de l'Europe, & la partie occidentale de l'Empire des Turcs. *Turcia Europea.* Ce pays eſt borné au levant par l'Archipel, la mèr noire, celle de Marmora, & les détroits de Gallipoli, & de Conſtantinople; au midi par la mèr méditèrranée; au couchant par le golfe de Veniſe, & par les États de la Maiſon d'Autriche; & au nord par la Hongrie Autrichienne, la Tranſylvanie, la Valaquie, la Moldavie, la Pologne, & la petite Tartarie. On peut diviſer commodément la *Turquie* en Europe en trois parties. La méridionale eſt une grande prèſqu'iſle qui comprend la Macédoine, la Theſſalie, l'Albanie, l'Épire, la Livadie, & la Morée. La partie ſeptentrionale de ce pays renfèrme la Romanie, la Bulgarie, la Beſſarabie, la Sèrvie, la Boſnie, partie de la Dalmatie, de la Croatie, de la Hongrie, & de Podolie. La troiſiéme partie de la *Turquie* en Europe comprend l'Iſle de Candie, & la plûpart de celles de l'Archipel, dont les principales ſont, Négrepont, Andro, Sciro, & Stalimène. Outre ces États que les Grands Seigneurs poſſédent en Europe, il y en a encore quelques-uns qui lui ſont tributaires, la République de Raguſe, la petite Tartarie, & les Principautez de Moldavie & de Valaquie. Celle de Tranſylvanie l'étoit auſſi autrefois; mais depuis quelques années elle s'eſt miſe ſous la protection du Roi de Hongrie, c'eſt-à-dire, de l'Empereur.

TURQUIE EN ASIE. C'eſt une Grande Région de l'Aſie, & la partie orientale de l'Empire du Grand Seigneur. *Turcia Aſiatica.* Elle eſt bornée au couchant par la mèr de Marmora & la méditèrranée, par les détroits de Gallipoli & de Conſtantinople, & par l'Égypte. Elle a l'Arabie au midi, la Pèrſe au levant, & la Géorgie avec la mèr noire au nord. Cette partie de la *Turquie* occupe tout ce que les Romains ont anciennement poſſédé en Aſie. Ses Provinces ſont la Natolie, la Turcomanie, ou Grande Arménie, le Diarbeck, qui comprend la Méſopotamie, la Chaldée, & une partie de l'Aſſyrie. Il y a encore la Syrie & la Judée. Il y a outre cela pluſieurs États tributaires du Turc en Aſie, la Mingrelie, le Guriel, l'Iméréti, les Princes de l'Arabie Pétrée, & la plûpart de ceux de la Déſèrte. Il poſſédoit auſſi dans l'Arabie heureûſe les Béglèrbéglics d'Aden & de Lapſa; mais on aſſûre que le Prince de la Mocca l'a chaſſé du prémiér, & que le dèrniér n'eſt plus qu'une Principauté Tributaire. Les iſles de Rhodes, de Cypre, de Scio, de Mételin, & quelques aûtres de l'Archipel dépendent encore de cette partie de la Turquie. MATY.

TURQUIE EN AFRIQUE. C'eſt une grande Région de l'Afrique, & la partie méridionale de l'Empire des Turcs. *Turcia Africana.* Elle eſt bornée au nord par la mèr méditèrranée; au levant par l'Iſthme de Suèz & par la mèr rouge; au midi par l'Abyſſinie, la Nubie, & le déſert de Barca; & au couchant par le Royaume de Tripoli. Ses Provinces ſont l'Égypte, le Royaume de Barca, & le Béglèrbéglic d'Habeleth, ou la côte d'Abex. Les Tributaires du Turc dans l'Afrique ſont les Royaumes de Tripoli, de Tunis & d'Algèr.

TURQUIN. C'eſt une épithéte qui ſe donne au bleu, quand il eſt bien foncé. *Cæruleus color.* On n'aime point en France les garnitures de bleu *turquin.* Le bleu *turquin* eſt triſte.

TURQUINE. ſubſt. fém. Sorte de turquoiſe, qui eſt plus ſujette à vèrdir que la turquoiſe Pèrſienne. *Turchois.* Voyez TURQUOISE.

TURQUOISE. ſ. f. Pièrre précieûſe opâque, & qui eſt de couleur d'un bleu turquin. *Turcica gemma.* Il en vient de Pèrſe & de Turquie. Elles naiſſent toutes de figure ronde ou ovale. La plus grôſſe qu'on ait vûë, eſt de la groſſeur d'une noix. Il y en a une au cabinet du Duc de Florence, où le portrait de Jules Céſar eſt gravé. Il s'en trouve auſſi en Bohéme, en Siléſie, en Éſpagne. On en trouve même en Languedoc, qui ne ſont peu éſtimées que parce qu'elles viennent chez nous. La roche en eſt blanchâtre; mais ces pièrres étant récuites au feu, elles prennent un bleu turquin aſſez agréable. On les appelle *de la nouvelle roche.* Elles ne diffèrent ni en poids ni en dureté des Pèrſiennes ou Turquines de la vieille roche; mais leur poliment n'eſt pas ſi doux, & eſt chargé de quelques rayes ou filamens. Ces pièrres changent leurs couleurs avec le tems, & vèrdiſſent: ce qui n'arrive pas aux aûtres pièrres précieûſes, qui reprennent leur prémier luſtre, quand elles ſont remiſes ſur la rouë. La *turquoiſe* avoit lieu dans le Rational du Grand Prêtre des Juifs; & la Paraphrâſe Chaldaïque l'appelle *tarkaia*, nom qu'on lui a donné parmi pluſieurs nations. Les Grècs & les Latins l'appellent *calays*, κάλαϊς.

TURQUOISE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui eſt blanche à fond incarnat, tant en ſa peluche qu'en ſes grandes feüilles; elle eſt très-tardive à fleurir, & fait ſes tiges haûtes. MORIN.

TURSAN. Le *Turſan.* ſ. m. Nom d'une contrée. *Taruſates.* Le *Turſan*, ſelon Samſon, avoit pour capitale la ville d'Aire en Gaſcogne; ainſi le *Turſan* eſt à peu près le Dioceſe d'Aire. Ce pays avoit pris ſon nom de celui des peuples qui l'habitoient. Voyez Samſon, *Not. Gall. p.* 545.

TURSI. Petite ville du Royaume de Naples. *Turſia, Turſus.* Elle eſt dans la Baſilicate, ſur le Sino, à trois lieuës du Golfe de Tarente. *Turſi* a titre de Duché, & un Évêché qu'on y a transféré d'Anglona, & qui eſt ſuffragant de Cirenza. MATY.

TURY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Normandie, en France. *Turiacum.* Elle eſt ſur l'Orne, à ſix lieuës au deſſus de Caën. On conjecture que *Tury* peut être l'ancien lieu de la Gaûle Lyonnoiſe, nommé *Auguſtodorus.* MATY.

TUS.

TUSAN. ſ. m. Nom de lieu. *Tuſanum.* Il eſt dans la Guienne, entre le Siron & la Leira, deux petites rivières de cette province de France.

TUSCULANO. Voyez TOSCOLANO.

TUSIN. ſ. m. L'Ordre de *Tuſin*. Les Chevaliérs de *Tuſin*. L'Abbé Juſtiniani, T. II. Ch. LXXIX. p. 794. en parlant de cet Ordre, dit que le tems de l'inſtitution de cet Ordre eſt incèrtain ; mais que les Archiducs d'Autriche, ſelon lui, en étant les Fondateurs, on doit conjecturer qu'il fut établi l'an 1562, parceque ce ne fut que dans ce tems-là qu'on donna le titre d'Archiducs à Fèrdinand & à Charles neveux de l'Empereur Charles V. Mais cet Auteur n'a pas fait réflexion que Fèrdinand n'eut que le titre d'Archiduc d'Inſpruck, & ſon frère n'eut que celui d'Archiduc de Gratz ; que leur père Fèrdinand, frère de Charles V. avoit été Archiduc d'Autriche dès l'an 1520, & que l'Autriche avoit été érigée en Archiduché par Maximilien I. Schoonebeck, qui ne parle qu'après l'Abbé Juſtiniani, & qui ſouvent traduit mal cet Auteur, dit que l'Ordre du *Tuſin* dépendoit des Archiducs d'Autriche, & que Fèrdinand & Charles frères furent les prémiers qui reçûrent cet Ordre l'an 1562. Ce qui eſt de cèrtain, c'eſt qu'on ignore l'origine de cet Ordre, ni pourquoi on lui donna le nom de *Tuſin*. L'Abbé Juſtiniani dit que ces Chevaliérs portoient un manteau rouge, ſur lequel il y avoit une croix vèrte ; qu'ils faiſoient vœu de chaſteté & d'obéïſſance au S. Siége & à leur Souverain, & qu'ils ſuivoient la Régle de Saint Baſile ; mais cet Auteur a ſoumis à cette Régle & à d'aûtres tant d'Ordres de Chevaleries, qui n'en ont eû aucune, que nous n'ajoûtons pas beaucoup de foi à ce qu'il dit de ces Chevaliérs qu'il confond peut être avec les Chevaliérs d'un aûtre Ordre, qui ſubſiſtoient en Hongrie, & qui étoient habillez de cette ſorte & dont Menenius a parlé ſur le rapport de Jérôme Mégiſſér Hiſtoriographe de l'Archiduc d'Autriche, & dont Joſſe Ananus & quelques aûtres ont décrit l'habillement, ſans parler de leur origine, & leur donnant ſeulement le nom de Chevaliérs Hongrois. *P. Hélyot. T. VIII. C.* 51.

TUſSILAGE. ſubſt. fém. Plante que les Latins ont appellée ainſi, à caûſe qu'elle eſt propre pour la toux. *Tuſſilago*. On la nomme aûtrement *pas d'âne*. Voyez PAS D'ASNE.

TUT.

TUTANUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Romains. *Tutanus*. C'étoit le Dieu qui défendoit les hommes. Nonius Marcellus dit d'après Varron que c'étoit Hèrcule. Il ajoûte que c'étoit le Dieu qui éloigna Annibal de Rome, & que c'eſt pour cela qu'on l'appelloit *Tutanus*, de *tutari*, *tutor*, défendre.

TUTAYER. Voyez TUTOYER. *Inurbanè & ruſticè aliquem appellare.*

TUTÉLAIRE. adj. Qui a pris en ſa protection quelque chôſe. *Patronus*, *cuſtos*. Il y a des Anges *Tutélaires* des Royaumes, & des villes, & même des hommes en particuliér, qu'on nomme les *Anges Gardiens*. L'Égliſe Catholique, & l'Égliſe Réformée ne ſont pas de même ſentiment ſur les Anges *Tutélaires* : l'Égliſe Catholique conformément à l'Évangile croit que châque homme, au moins châque fidelle a dès ſa naiſſance un de ces Anges *Tutélaires* attaché à ſa pèrſonne, pour le deffendre contre toute ſorte de tentations, & c'eſt en partie ſur cela qu'elle fonde l'invocation des Anges. S. Denis eſt le Patron *Tutélaire* de la France. Le P. Antoine Macedo Jéſuite Portugais de Conimbre a fait un Ouvrage ſur les Saints *Tutélaires* de tous les Royaumes, Provinces & grandes villes du monde Chrétien. *Divi Tutelares Orbis Chriſtiani*. in fol. à Liſbone 1687.

Les Payens avoient auſſi leurs Dieux *Tutélaires*, leurs Pénates. *Tutélaire*, ſe prend auſſi métaphoriquement. Philis eſt mon Ange *Tutélaire*. VOIT. Vous êtes le Dieu *Tutélaire* des Sçavans.

Et nos Dieux familiérs, nos Démons tutélaires.
Par des ſueurs de ſang expliquent nos miſeres. BRÉB.

TUTÉLINE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Tutelina*. Pline L. XVIII. C. 2. dit qu'il étoit défendu de prononcer le nom de *Tutéline* dans les maiſons. Tèrtullien, dans ſon Livre *De Spectaculis*, C. 8. dit qu'elle étoit ainſi appellée *à tutelis fructuum*, parcequ'elle défendoit les fruits de la tèrre. Pamelius, dans ſes notes ſur ce Père, dit que Macrobe, *Saturn. L. I. C.* 16. l'appelle *Tutéline*, comme Tèrtullien. Dans l'édition, des *Variorum* de Hollande, l'on a imprimé *Tutilina*. Dans S. Auguſtin *de Civitate Dei*, Ch. 8. il y a auſſi *Tutilina* ; & Loüis Vivès remarque qu'on l'invoquoit dans les périls & dans les accidens ſubits. Ce que l'on a rapporté cy-deſſus de Pline, n'eſt pas ſûr, parceque cet Auteur ne nomme point la Déeſſe *Tutéline*, mais ſeulement, après avoir parlé des fornacales & des féries conſacrées aux bornes des chemins : *fornacalia farris torrendi ferias & æquè religioſas terminis agrorum*. Car, ajoûte-t-il c'étoient les ſeuls Dieux que l'on connût alors, & qu'on appelloit Seja *à ſerendo*, & Segeſta *à ſegetibus*. Il ajoûte : *Tertiam ex his nominare ſub tecto religio eſt*. Il n'eſt pas pèrmis de nommer la troiſiême dans les maiſons. Coelius Rhodiginus, *Lect. Antiq. L. XXI. C.* 29. croit que cette troiſiême Déeſſe eſt *Tutéline*, parceque c'eſt la troiſiême Déeſſe qui avoit ſoin des fruits de la tèrre, comme il paroît par S. Auguſtin, *de Civitate Dei*, *L. IV. C.* 8. Turnébe eſt de même ſentiment, *de Adverſ. L. XX. C.* 36. & Pamelius, dans ſes Notes ſur Tèrtullien, eſt de même avis auſſi bien que Voſſius, *de Idolol. L. II. C.* 61. Mais le P. Hardouin, dans ſes notes & les corrections ſur Pline, L. XVIII. not. 1. prétend qu'ils ſe trompent ; que cette troiſiême eſt Segeſta. Il ajoûte qu'ils ſe fondent apparemment ſur Macrobe, L. I. C. 16. où il dit que *chez les anciens Romains, celui qui nommoit la Déeſſe Santé, Semonie, Seja, Ségétie, & Tutiline, obſervoit les féries*. Que cet endroit ne prouve rien, parceque Macrobe diſant la même chôſe de toutes ces divinitez, Pline peut avoir entendu l'une auſſi bien que l'aûtre. Pourquoi ſeroit-il defendu de nommer *Tutéline*, que l'on nommoit dans les maiſons, ſur les navires, comme il paroît par Pétrone ? Son ſentiment eſt donc, que cette 3ᵉ Déeſſe pouvoit être Meja ; que Tèrtullien parle d'une Meſſia, ainſi nommée *à Meſſibus*, de la maiſon dont elle avoit ſoin ; qu'on auroit bien pû faire Meja de Meſſia, comme on avoit fait de Seſſia, Seja ; que Meja approchant d'un mot peu honnête, ce pouvoit être la raiſon pour laquelle il n'étoit pas pèrmis de la nommer. Après tout il aime encore mieux dire que c'eſt *Segeſta*, ou *Ségétia* ; qu'en effet des trois divinitez que Pline a nommées, c'eſt la troiſiême ; que ces trois divinitez ſont le Dieu Tèrme, Seja, & Segeſta ; que le nom *Segeſta* approchant d'un nom mal-honête, *Egeſta*, ou *Egeſtas*, on avoit défendu de le prononcer ; que c'eſt ainſi que pour la même raiſon, ſelon Feſtus, on avoit appellé Segeſta, la ville qu'Énée ſon Fondateur fit nommer Egeſta, du nom d'Egeſtus le prémier Gouvèrneur qu'il y mit. Ces raiſons ne ſont pourtant pas convaincantes. Aucun des Auteurs dont on a parlé, ne ſe fonde ſur les paroles de Macrobe. Rhodigin ne les rapporte pas même, Turnébe & Pamelius les citent, mais pour un aûtre point. Il eſt vrai qu'on appelloit les figures que l'on mettoit à la proüe des navires, *Tutela*, mais non *Tutelina*. Pour Meja, c'eſt une conjecture que le P. Hardouin lui-même abandonne. Celle qui roule ſur Segeſta, n'eſt pas mieux fondée : Pline parle à la vérité des bornes des héritages ; mais il ne parle point du Dieu Tèrme ; ainſi Ségeſta ne peut être que la ſeconde des divinitez qu'il indique ; que par conſéquent la troiſiême eſt une divinité qu'il n'a point nommée. Comment la nommeroit-il dans l'endroit même où il dit qu'il n'eſt pas pèrmis de le faire ? Et quoiqu'écrire ce nom ne ſoit pas proprement le prononcer, il ſemble pourtant que l'un a dû être defendu comme l'aûtre. Tenons-nous-en donc à *Tutéline* : & remarquons ſeulement en finiſſant, que quelques-uns la nomment *Tutiline*, & d'aûtres *Tutuline* ; mais il nous paroît que *Tutéline* eſt mieux, parce que de *Tutela* on a dû faire *Tutelina* plutôt que *Tutilina* ou *Tutulina*.

TUTELLE. ſ. f. Charge qu'on impôſe à quelqu'un de veiller à la conſèrvation de la pèrſonne & des biens d'un ou de pluſieurs mineurs. *Tutela*. Par le Droit Romain il y a trois ſortes de *tutelles* : la *teſtamentaire*, qui eſt déférée par le téſtament du père : la *légitime*, qui eſt déférée par la Loi au plus proche parent : la *dative*, qui eſt déférée par le Magiſtrat. Dans toutes les Provinces Coutumières toutes les *tutelles* ſont datives, & électives : & quoique le père ait nommé le plus proche parent au pupille par ſon téſtament, l'on n'y a point d'égard, à moins que ſon choix ne ſoit confirmé par celui des parens, & par le Magiſtrat, c'eſt-à-dire, par le Juge du domicile des mineurs. Par le Droit la *tutelle* finit à 14. ans : dans la France Coutumière elle ne finit qu'à 25. ans. Le mineur ſort de *tutelle*, & il eſt émancipé par le mariage : alors on lui donne un Curateur pour ſiſter en jugement. En Normandie la *tutelle* finit à 20. ans. Un acte de *tutelle* eſt ce qu'on fait en Juſtice pour l'élection du tuteur, & l'expédition qu'on en délivre. La *tutelle* ſe donne aux pèrſonnes, & la curatelle aux biens. Il faut rendre un compte de *tutelle*, avant qu'on puiſſe faire aucun traitté avec un mineur. Les Académiciens ſont éxempts de *tutelle* & de curatelle.

TUTELLE, ſe dit auſſi de la protection qui ſe donne à quelqu'un ſous l'autorité duquel on agit. *Tutela*, *auctoritas*, *poteſtas*. Les femmes ſont ſous la *tutelle* pèrpétuelle de leur mari, ne peuvent agir qu'elles ne ſoient autoriſées de lui, ou par la Juſtice. Les Princes ſont ſous la *tutelle* du Roi, & ne ſe peuvent marier ſans ſon conſentement. Ce pays eſt ſous la *tutelle* d'un tel Patron. Un homme ſe plaint auſſi, qu'il eſt en *tutelle*, quand il eſt tellement obſèrvé, ou géné par ſes parens & ſes domeſtiques, qu'il ne peut rien faire de lui-même.

TUTEUR. ſ. m. *Tutor*, *vel Pupillaris Cuſtos*. TUTRICE. *Tutrix*. ſ. f. Qui eſt élû pour avoir ſoin de la pèrſonne & des biens des enfans qu'un père, ou une mère ont laiſſez en bas âge. Par la Coûtume de Normandie le père eſt *tuteur* naturel de ſes enfans. Celui qui eſt nommé *tuteur* ou par téſtament, ou par les parens, ſe peut faire décharger, s'il a cinq enfans vivans ; s'il eſt chargé d'une aûtre *tutelle* conſidérable ; s'il eſt mineur de 25. ans ; s'il

eſt

eſt Prêtre, ou Régent dans une Univerſité; s'il a des procès avec les mineurs, ou s'il a eû des inimitiez capitales avec le père des mineurs. Voyez Tutelle. Un *tuteur honoraire*, eſt celui qui n'a que le ſoin de la direction des affaires d'un mineur de qualité. *Tutor honorarius*. Un *tuteur onéraire*, eſt celui qui les ſollicite, qui reçoit leurs revenus, & qui rend compte. *Tutor onerarius*. Un mariage d'un mineur ſans l'autorité de ſon *tuteur*, eſt invalide. Cette femme a agi en ce procès tant en ſon nom, que comme mère & *tutrice* de ſes enfans. Les *tuteurs* peuvent tout pour leurs pupilles, & rien contr'eux; & les mêmes loix qui les mettent dans la néceſſité de conſerver les interêts des mineurs, les mettent dans l'impuiſſance de les bleſſer. Font.

On dit d'un homme qui veut agir librement, qui ne ſe laiſſe point gouverner, qu'il ne veut point de *tuteur*. *Liber, liberè, pro arbitrio agens*. Un *ſubrogé tuteur*, eſt celui qui défend le mineur, quand ſon *tuteur* a quelques actions à diriger contre lui. *Tutor ſubrogatus*. C'eſt auſſi celui qui aſſiſte à l'inventaire que fait le *tuteur*, afin qu'il y ait un contradicteur légitime.

Tuteur, ſe dit figurément d'un protecteur; d'un deffenſeur. *Protector, deffenſor*. Un bon Roi doit être le père, & le *tuteur* de ſes ſujets. Fen. La colère eſt comme une *tutrice* que la nature a donnée à l'homme pour la conſervation de ſes droits: elle lui inſpire le déſir, & lui donne la force de les deffendre. M. Ésp.

Tuteur. Terme de Jardinage. C'eſt un grôs pilier, ou appui que l'on attache au tronc d'un arbre pour le ſoutenir, & pour le faire monter plus droit. *Fulcrum, adminiculum, palus*.

TUTHIE. ſ. f. Suye métallique, formée en écailles voûtées ou en goutières, de différentes grandeurs & épaiſſeurs, dure, griſe, chagrinée en deſſus, & relevée de beaucoup de petits grains grôs comme des têtes d'épingle; ce qui l'a fait appeller par les Anciens *ſpode en grappe*. Elle ſe trouve attachée à des rouleaux de tèrre qu'on a ſuſpendus exprès au haut des fourneaux des Fondeurs en bronze, pour recevoir la vapeur du métal. La *tuthie* vient d'Allemagne, de Suéde & de quelques aûtres endroits; on l'apportoit aûtrefois d'Aléxandrie. Pour préparer la *tuthie*, on la fait rougir trois fois dans un creûſet entre des charbons ardens, & on l'éteint autant de fois dans de l'eau rôſe; on la broye enſuite ſur le porphyre, y mêlant la quantité qu'il faut d'eau rôſe ou de plantain, juſqu'à ce qu'elle ſoit en poudre impalpable; alors on en forme de petits trochiſques qu'on fait ſécher. La *tuthie* eſt déſicative, propre pour les maladies des yeux. *Codmia foſſilis*.

Ce mot vient de l'Arabe *tuthia*.

TUTION. ſ. f. Vieux mot. Tutelle. *Tutela*. Au lieu de Tutelle & Curatelle, on diſoit Tution & Curation.

TUTOYER. v. act. (Beaucoup d'Auteurs écrivent *tutaye*; mais de quelque manière qu'on l'écrive, il faut prononcer *tuteyer*.) Traitter quelqu'un avec mépris, ou avec une grande familiarité, en lui parlant par *tu*, & par *toi*. *Inurbanè appellare*. Il n'y a que les gens ruſtiques, & incivils qui ſe *tuteyent*. Les honnêtes gens n'aiment point à être *tutoyez*. Il faut *tutoyer* rârement, & ſur tout il ne faut pas tomber dans le ridicule de ceux qui *tutoyent* les gens qui ſont beaucoup au deſſous d'eux. S. Évr. On *tutaye* ſur mèr, non point par ruſticité, mais par fièrté. Desroches. Quelquefois en m'entretenant avec votre idée, je la *tutaye*. Le Ch. d'H. Un homme en vèrs peut *tutayer* les Dieux. S. Amant.

> *Il* tutaye *en parlant ceux du plus haut étage,*
> *Et le nom de Monſieur eſt pour lui hors d'uſage.* Mol.

Tutoyé, ée. part. paſſ. & adj. *Ruſticè vocatus, appellatus*.

TUTUCORI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville & Royaume de même nom. *Tutucorium*. Elle eſt dans la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte de Pêcherie, à dix-ſept lieuës de la ville de Madure, vèrs le levant. Maty.

TUTULINE. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des Romains. *Tutulina*. Elle préſidoit aux moiſſons récueillies. Voyez Tutéline.

TUTUN, ou TUTUMUS. ſ. m. Voyez MUTUN. C'eſt le même.

TUY.

TUYAU. ſ. m. Canal, conduit dans lequel ſe peuvent enfèrmer, & écouler des chôſes liquides; corps long, rond & creux, qui ſert pour conduire l'eau. *Canalis*. Les eaux des fontaines ſe conduiſent par des *tuyaux* de plomb, ou de fèr de fonte. Les *tuyaux* ou corps des pompes ſont de cuivre, ou de fèr de fonte. On fait auſſi des *tuyaux* de bois d'aûne, pèrcé, ou de poterie, & de tèrre cuite. *Tuyau* de déſcente, eſt celui qui dans ou hors oeuvre d'un mur conduit en bas les eaux pluviales d'un Comble. *Fiſtula*, ſelon Vitruve. Daviler.

Ce mot vient de *tubellus*, diminutif de *tubus*. Ménage.

Tuyau, en tèrmes d'Organiſtes, ſe dit des canaux dans leſquels entre le vent, qui fait le ſon & l'harmonie de l'orgue. *Tubus*. On en fait la plupart d'étain, comme ſont ceux de la montre; quelques-uns de plomb, comme le nazard; quelques-uns de leton, comme ceux à anche; & pluſieurs de bois, comme ceux du bourdon & des pédales. Le *tuyau* eſt compôſé de quatre parties. La prémière eſt ſon porte-vent, qui eſt fait en forme de cône renverſé & tronqué, dont la bâſe eſt le corps & l'ouvèrture du *tuyau* & de la languette; & le ſommet eſt ce qui entre dans le trou du ſommier, par où le vent du ſoufflet ſe communique juſqu'à la languette. La ſéconde partie eſt le corps du *tuyau*. La troiſième eſt la languette, qui eſt cette partie qui eſt taillée en bizeau ou en talus, qui s'incline du quart d'un angle droit vèrs le corps du *tuyau*. C'eſt elle qui coupe & fend le vent; & elle eſt ainſi nommée, parcequ'elle ſert de langue à la bouche des *tuyaux* pour les faire parler. Elle doit avoir le tièrs de la hauteur de la bouche. La languette qui couvre le concâve du demi-cylindre des *tuyaux* à anche, s'appelle *échalote*. L'ouvèrture du *tuyau* qui donne libre entrée au vent, s'appelle la *bouche* ou la *lumière*. Elle doit avoir le quart de la largeur du *tuyau*, & aux *tuyaux* ouvèrts la cinquième partie. Le morceau de bois qui bouche le *tuyau*, s'appelle *tampon*. On appelle *oreilles*, des petites lames de plomb qu'on ſoude aux côtez des *tuyaux* bouchez, afin de les abaiſſer, ou de les relever, pour ouvrir ou ombrager leur bouche, & pour rendre les ſons plus grâves, ou plus aigus. On les appelle ainſi parcequ'il ſemble qu'elles écoutent ſi les *tuyaux* ſont d'accord. Il y a des *tuyaux* de quatre ſortes. Les uns ſont ouvèrts, les aûtres ſont bouchez. Ceux-ci rendent les ſons deux fois plus grâves ou plus bas. Les *tuyaux* à anche, ſont de leton, avec une anche au milieu. Les *tuyaux* à cheminée, ſont des *tuyaux* bouchez, ſur leſquèls on applique un petit cylindre, dont la circonférence eſt la quatrième partie du *tuyau*. La hauteur d'un *tuyau* doit être quadruple de ſa largeur ou circonférence. Quand les *tuyaux* ſont long ſans s'élargir en haut, on les appelle *cromornes*; & quand ils s'élargiſſent, on les nomme *trompettes* & *clairons*. On appelle *noyau*, la partie du *tuyau* d'orgue où l'on fait entrer l'anche avec ſon échalote, ou bien l'endroit où il change de grôſſeur, comme il arrive au cromorne. Les plus grands *tuyaux* parlent plus aiſément & avec moins de vent que les petits, parceque leurs bouches ſont plus bâſſes & plus étroites, & les trous de leurs piéds beaucoup moindres à proportion.

Tuyau de cheminée, en tèrmes d'Architecture, ſe dit du canal, & de l'ouvèrture de la cheminée par où la fumée s'écoule. *Camini ſpiraculum, alveus, fumarium, Infumibulum; Gula quæ aſcendentem è foco fumum excipit, atque extra tectum educit innocenter*. C'eſt le conduit par où paſſe la fumée, depuis le deſſus du manteau d'une cheminée, juſques hors du comble. On appelle *tuyau apparent*, celui qui eſt pris hors d'un mur, & dont la ſaillie paroît de ſon épaiſſeur dans une piéce d'apartement: *tuyau dans œuvre*, celui qui eſt dans le corps d'un mur: *tuyau adoſſé*, celui qui eſt doublé ſur un aûtre, comme on le pratiquoit anciennement: *tuyau dévoyé*, celui qui eſt détourné de ſon à-plomb, & à côté d'un aûtre. *Tuyau de deſcente*, celui qui eſt dans ou hors œuvre, & qui ſert à conduire en bas les eaux pluviales d'un comble. On dit auſſi le *tuyau* d'un retrait, celui par où la matière déſcend, & on dit que les *tuyaux* ſont crevez, quand la fumée ou les mauvaiſes ôdeurs s'échapent par quelque ouvèrture.

Tuyau champêtre. Hèrbe dite *Calamus aromaticus*. Borel. c. Martel. Toiſon d'or.

Tuyau de Plume, eſt la partie creûſe de la plume des oiſeaux, qui ſert à écrire. *Penna caulis*.

Tuyau de blé, eſt la tige qui porte le grain; & on dit que le blé eſt en *tuyau*, quand l'hèrbe eſt cruë & commence à ſe noüer. On le dit auſſi des aûtres grains. *Culmus, calamus*.

TUYÈRE. ſ. f. Ce mot ſe dit en parlant de forge. C'eſt le conduit par où paſſe le vent des ſoufflèts. *Fiſtula*.

TWÉDE, TUWÉDE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'Écoſſe méridionale. *Tueda, Tueſis, Tuaſis*. Elle travèrſe la Twédale, à laquelle elle fait porter ſon nom; enſuite elle coule entre la Laudèrdal, & la Mèrche, qu'elle laiſſe au nord, & la Twédale avec le Northumbèrland, qui reſtent au midi, & elle ſe décharge dans la mèr, à Barvick. Maty.

TWENTE, TUVENTE. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de l'Overiſſel, une des Provinces Unies des Païs-Bas. *Tuventia*. Elle eſt entre le païs de Salland, l'Évêché de Munſtèr, & les Comtez de Zutphen & de Benthem. C'eſt un païs plein de marais. Oldenzael, Ootmèrſum, Delden, & Enſchede en ſont les lieux principaux. Maty.

TWÈR, TUVÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de Twèr, en Moſcovie. *Tueria, Tuveria*. Elle a un château, & un Archevêché, & elle eſt conſtruite au confluant de la

Twèrſa,

Twèrſa & du Wolga, environ à quarante-ſix lieuës de Moſcow, vèrs le couchant. MATY.

TWÈR, Duché. *Tueria, Tuveria* Province de la Moſcovie. Elle eſt entre celles de Novogrod, Wélki, de Reskhow, de Moſcow, & Roſtow. Ce Duché a eû long tems ſes Princes Particuliérs, qui portoient le titre de Grands Ducs de *Twèr.* L'an 1486. le Czar Jean, fils de Baſile l'Aveugle, en dépoüilla le Duc Michel, dont il avoit épouſé la ſœur, & il l'incorpora à ſes États. MATY.

T U Y.

TUY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Galice, en Éſpagne. *Tude, Tyde.* Elle eſt fortifiée & Épiſcopale, & ſituée ſur le Minho, aux confins du Portugal, à ſix lieuës de la mèr, & à ſeize lieuës de Compoſtelle, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. MATY.

T Y.

TY. ſ. m. ou *Diéle.* ſ. f. Noms propres d'une petite rivière, que les Allemans appellent Dyle. *Thilia, Thila.* Elle eſt dans le Brabant province des Païs-Bas, & paſſe à Louvain. Valois écrit auſſi *Ti*, & prétend qu'en François on dit *Ty* ou *Ti*, & que c'eſt les Flamans & les Allemans qui diſent Dyle. Cela n'eſt pas vrai, Dans la dèrnière guèrre qu'on a ſouvent parlé de cette rivière, jamais on n'a dit aûtrement que *Dyle*, & non point *Ty.*

T Y B.

TYBILÈNE. ſ. m. Nom d'un Dieu des anciens Saxons. *Tybilenus.* Ces peuples reconnoiſſoient un bon & un mauvais Dieu, comme les Sclavons. Ils appelloient le mauvais Dieu *Tybilène*, & c'étoit chez eux le même que chez les Sclavons Zéèrneboch, ou le Diâble, comme le remarque Fabricius. *Origin. Saxon. L. I.* Quelques ſçavans croyent que Tèrtullien parle de ce Dieu dans ſon Apologétique, C. 24. & que c'eſt celui qu'il appelle le Dieu des Noriques. *Norici Tibelenus.* Beatus Rhenanus ſemble être de ce ſentiment dans ſa prémière Édition de ce Père. Althamerus, dans ſes Commentaires ſur Tacite, *De German.* ſe déclare pour le même ſentiment. Pithou, Baudouin, & après eux Pamélius, veulent qu'on liſe *Norici Belenus*, qui eſt un ſurnom d'Apollon. Ils ſe fondent principalement ſur deux manuſcrits des Païs-Bas, un du Vatican & un de Pithou, où on lit *Nori cibelenus*, qu'il faut lire en ſéparant ces mots, comme on doit, *Norici Belenus.* D'aûtres liſent *Dius Belenus.* Il ſe pourroit pourtant bien faire que *Tibelenus* n'étant point connu, on auroit changé ce nom en *Belenus* qui l'étoit plus. Pamélius ſembloit, pour retenir l'ancienne leçon, ne demander qu'une chôſe, que les Allemans fiſſent connoître leur *Tybelène.* Fabricius l'a fait. Voyez auſſi Voſſius *De Idolol. L. I. C.* 38.

T Y C.

TYCHÉ. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Téthys *Tyche.* Voyez Héſiode, Théogonie, v. 360. Ce nom ſignifie fortune en Grèc, & c'étoit encore, ſelon quelques-uns, une des quatre divinitez qui prenoient ſoin d'un homme d'abord qu'il étoit au monde. Voyez TYCHIS.

TYCHÈS. ſ. m. Deuxième Dieu domeſtique des Égyptiens. *Tyches.*

TYCHIS. ſ. m. C'eſt, ſelon quelques-uns, le nom d'un des quatre Dieux Lares ou Dieux domeſtiques des Égyptiens. *Tychis.* Ces quatre Dieux étoient Dymon, *Tychis*, Héros, & Anachis: ils prenoient ſoin d'un homme, dès qu'il étoit né, & ne l'abandonnoient point dépuis le moment de ſa naiſſance juſqu'à ſa mort. Cependant d'aûtres croyent bien plus vraiſemblablement que ces quatre noms ſont corrompus, & qu'il faut lire, *Dynamis*, *Tyche*, *Eros*, & *Anance*, mots Grècs qui ſignifient, *Puiſſance*, *Fortune*, *Amour* & *Néceſſité.* Ainſi le prétendu *Tychis* n'eſt aûtre chôſe que Tyché ou la fortune.

TYCKOCZYN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtelenie. *Tykoczinum.* Elle eſt dans la Polaquie, en Pologne, ſur le Narew, à treize lieuës de Biėlsko, vèrs le ſeptentrion occidental. *Tykoczyn* eſt forte, principalement par ſa ſituation entre des marais MATY.

T Y H.

TYHON. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle, ſituée au milieu du lac Balaton, dans la bâſſe Hongrie. *Tyhonia.* MATY.

T Y M.

TYMPAN. ſubſt. m. Tèrme de Médecine. C'eſt une petite peau bandée au fond de l'oreille, qui reçoit les impreſſions de l'air agité, & qui caûſe le ſentiment de l'ouïe. Ce mot ſe diſoit aûtrefois de tout ce qui éxcitoit le ſon par l'agitation de l'air en le frappant ſur une peau étenduë. Les Latins ont appellé *tympana*, les tambours qui avoient une peau étenduë d'un côté ſeulement, & enſuite les cloches. Il vient du Grèc *τυμπανον, tympanum, tambour.*

TYMPAN, chez les Imprimeurs, eſt une feüille de parchemin bandée ſur un châſſis de bois. *Tympanum typicum.* Le grand *tympan* eſt l'endroit où l'on met la feüille pour imprimer. Le petit *tympan* eſt ce qui s'enclave dans le grand *tympan.*

TYMPAN, en Architecture, eſt le fond, ou la partie creûſe d'un fronton, qui eſt de niveau avec le nud de la friſe; ou l'éſpâce enfèrmé entre les trois corniches d'un fronton triangulaire. La partie qui reſte entre les trois corniches d'un fronton triangulaire, ou les deux d'un fronton cintré. *Tympanum architectonicum.* Il eſt quelquefois évidé, & garni d'un treillis de fèr pour donner du jour. Quelquefois il eſt liſſe, ou orné de ſculpture en bas-reliëf, comme au Temple de Caſtor & de Pollux à Naples, & au portail de l'Égliſe des PP. Minimes à Paris. DAVILÈR. On le dit auſſi de la partie d'un piédéſtal, qu'on appelle aûtrement le *tronc* ou le *dé.*

TYMPAN D'ARCADE, c'eſt une Tâble triangulaire dans les encognures d'une Arcade. Les plus ſimples de ces *Tympans* n'ont qu'une Tâble renfoncée, quelquefois avec des branches de lauriér, d'oliviér, de chêſne, &c. ou des Trophées, Feſtons, &c. comme au château de Trianon, & conviennent aux Ordres Dorique & Ionique. Les plus riches qui ſont propres au Corinthien & compôſite, reçoivent des figures volantes, comme des renommées, ainſi qu'il s'en voit aux Arcs de triomphe antiques: ou des figures aſſiſes, telles que ſont des vèrtus, comme dans l'Égliſe du Val-de-Grâce: ou des Béatitudes, comme celles du Collége Mazarin à Paris, &c. DAVILÈR.

TYMPAN DE MÉNUISERIE; c'eſt un panneau dans l'aſſemblage du dormant d'une baye de porte ou de croiſée, qui eſt quelquefois évidé & garni d'un treillis de fèr pour donner du jour; ce qui ſe pratique auſſi dans les *Tympans* de pièrre pour le même ſujet. DAVILÈR. *Tympanum.*

TYMPAN DE MACHINE, ſe dit de toute roüe creûſe, qu'on nomme auſſi à Tambour & dans laquelle un ou pluſieurs hommes marchent pour la faire tourner, comme celle d'une gruë, d'une Calandre, & de cèrtains moulins. DAVILÈR.

TYMPAN, chez les Horlogérs & Machiniſtes, ſignifie un pignon garni de ſon arbre, qui ſe meut par le moyen d'une roüe dentelée qui entre dans les dents du pignon. *Rota denticulata.*

TYMPAN. Sorte d'oiſeau, qu'on rencontre dans la Virginie, dans la tête duquel on trouve une cèrtaine matière gluante & épaiſſe, qui étant ſéche & réduite en poudre, eſt un remède ſouverain pour les femmes grôſſes. *Tympanus avis.*

TYMPANISER. v. act. Publier, divulguer haûtement, blâmer quelqu'un en public. *Publicare, divulgare, producere in vulgus.* Il ne ſe dit que dans un mauvais ſens. Une femme qui plaide pour avoir un mari, ſe fait *tympaniſer* à l'Audience. Gâre qu'aux carrefours on ne vous *tympaniſe.* MOL. C'eſt lui qui dans ſes vèrs nous a *tympaniſées.* ID.

> *Et grapillant dans les jardins de Flôre,*
> *Fuit le ſublime, en eſt déſabuſé;*
> *Malgré Longin qui l'a* tympaniſé;
> *Malgré Boileau dont la plume ſonôre*
> *En beau François l'a dégré caniſé.* SENECÉ.

Ce mot vient de *tympan*, qui ſignifioit aûtrefois *tambour*, *τύμπανον*, comme ſi on diſoit, Faire une diffamation en public, dans une aſſemblée au ſon du tambour.

TYMPANISÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Publicatus, divulgatus, &c.*

TYMPANITES. ſ. m. Enflure du bas ventre, fixe, égale, dure, dans laquelle la peau eſt ſi fort tenduë qu'elle rend du ſon lorſqu'on frappe deſſus, de même que celle d'un tambour. *Tympanites hydropiſis ſpecies, græcè τυμπανίτης.* Le *tympanites* eſt une éſpéce d'hydropiſie, qui vient d'un amâs d'eau mêlées de beaucoup de vents. Les Médecins ſont peu d'accord entre eux ſur la caûſe & ſur le ſiége de l'hydropiſie d'air, nommée *tympanites.* M. Littre a ſur cela un ſentiment nouveau & ſinguliér, qu'il a formé ſur un grand nombre d'obſèrvations. Il croit qu'elle eſt caûſée non par la convulſion des muſcles du ventre, ni par l'air contenu dans cette même câvité, ou dans la poitrine, dans le méſentère & dans l'épiploon; mais par l'air renfèrmé dans l'éſtomac & dans les intéſtins, & qui les gonfle éxcéſſivement. Cet air porté dans ces parties avec les alimens, y entretient une éſpéce d'équilibre, s'oppôſant d'une part au trop grand affaiſſement de ce long canal dénué des alimens qui ſe ſont diſtribuez, & trouvant d'un aûtre côté dans le reſſort des tuniques ſtomachiques & intéſtinales un obſtacle capable de réſiſter à ſa trop grande dilatation. Si l'équilibre vient à ſe rompre par l'irritation des fibres, dont le réſſort l'emporte alors ſur celui de l'air, celui-ci eſt chaſſé par haut & par bas; mais ſi l'équilibre ſe rompt par la force de l'air devenuë ſupérieure à celle des fibres, qui ſe trouvent dépourvûës d'éſprits par l'appaûvriſſement du ſang après une longue maladie, alors l'air ſe raréfiant outre meſure,

meſure, gonfle les câvitez qui le renfèrment. Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1713, où ce ſyſtême eſt éxpliqué & prouvé. Quelques uns croyent qu'il n'y a que des vents: d'aûtres veulent que ces vents ne ſoient qu'une ſuite de gonflement des fibres, des parties membraneûſes renfèrmées dans l'abdomen, caûſé par le déſordre des éſprits animaux qui y ſont arrêtez.

Ce mot eſt fait du Grèc *τυμπανον*, *tambour.*

TYMPANON. ſ. m. C'eſt un inſtrument de muſique qui eſt en uſage en Allemagne, monté de cordes d'airain, & qu'on touche avec une plume, qu'on appelle ici *Pſalterion*, *ψαλτήριον*, *inſtrumentum muſicum.*

TYN.

TYNE. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Northumbèrland, en Anglетèrre. *Tina*, *Tinus.* Elle baigne Newcaſtle, & ſe décharge dans la mèr d'Allemagne, aux confins de l'Évêché de Durham, & au bourg de Tynmouth, en Latin *Tinomuthum*, *Tinæ Oſtium.* Maty.

TYNIAS, cap. Voyez Tinia.

TYNMOUH Voyez Tyne.

TYP.

TYPE. ſ. m. *Typus.* Copie d'un modéle, caractère gravé, ou imprimé. Il eſt moins en uſage que ſes compôſez *prototype* & *archetype*, qui ſont les originaux qui ont été faits ſans modéle.

Ce mot vient du Grèc *τύπος*, *figura*, ſignifiant figure.

Type, eſt auſſi un tèrme dogmatique, fort uſité chez les Théologiens, & ſignifie, Symbole, ſigne, figure. *Symbolum*, *ſignum*, *figura.* Le ſacrifice d'Abraham, l'Agneau Paſcal, étoient les *types* ou figures de la rédemption; le ſèrpent d'airain étoit le *type* de la croix. Ces *types* n'étoient point de ſimples conformitez que la nature des chôſes forme entre elles, ni des images arbitraires qui naiſſent de la reſſemblance des chôſes, ſans qu'il y eût une inſtitution particulière de Dieu. On ne peut nier qu'il n'y ait des *types*, que la ſageſſe divine a inſtituez pour être des ombres, & des figures des chôſes à venir. Ce ſont des tâbleaux, & des miroirs fidelles où Dieu a voulu que les hommes contemplaſſent les deſſeins de ſa Providence. Cl. Il ne faut pas chèrcher des *types* par tout, comme Origène, qui trouvoit des myſtères juſques dans les chauderons du Tabèrnacle. On doit ſe contenter des plus ſenſibles & des plus illuſtres, ſans ſe charger d'une importune énumération de rapports par une curioſité vaine, & inutile. Id. En propôſant des *types*, il les faut prouver autant que cela ſe peut, & montrer que ce ſont en éffet des *types* dans l'intention de la ſageſſe de Dieu, afin de juſtifier la ſolidité du raiſonnement des Apôtres qui les ont propôſez Id. Les Pères Grècs nomment quelquefois l'Euchariſtie *Type* & *Antitype.*

Type. ſ. m. Nom que l'on donna à un Édit de l'Empereur Conſtant, publié pendant la VIe Indiction l'an 648. pour impôſer également ſilence aux Catholiques & aux Monothélites. *Typus.* Ce fut Paul Patriarche de Conſtantinople qui l'an 648. perſuada à Conſtant d'ôter l'Écthèſe qui avoit été faite & affichée publiquement par Héraclius & qui faiſoit toûjours crier les Catholiques, parcequ'elle favoriſoit les Monothélites, & de publier un Édit pour impôſer ſilence aux deux partis. Ces ſortes de pacifications ne ſont point tolérables èn matière de Religion. C'eſt le triomphe de l'èrreur, qui ne ſouhaite rien tant que de n'être point inquiétée, & d'être ſoufferte. Auſſi le Pape Théodôre ne pouvant ramener le Patriarche Paul à la foy, prononça contre lui la ſentence de dépoſition. Le *Type* ayant enſuite été éxaminé dans le Concile de Rome l'an 649. & condamné, l'on y dit anathême à quiconque reçoit l'Écthèſe impie & le *Type* impie. Tout l'occident Anathématiſa, le *type.* Dans une conférence de Théodôſe Évêque de Céſarée en Bithynie, avec St Maxime; le prémier ayant dit: J'ay dit quand on fit le *type*, & je le dis encore, qu'on l'a mal fait & à la pèrte de pluſieurs; mais le prétexte a été d'appaiſer les diſputes des Catholiques. St Maxime répondit: Et quel fidéle peut recevoir un ménagement, qui ſupprime les paroles des Apôtres, des Prophêtes & des Docteurs que Dieu même a établis? &c. Voyez l'Hiſtoire Écclés. de M. Fleury aux années marquées.

Ce nom vient du Grèc *τύπος*, *forme*, & fut donné à cet Édit, parceque c'étoit une éſpéce de forme ou formulaire de foy, ou plutôt la forme ſur laquelle on devoit régler ſa conduite.

On nomme auſſi *types*, les figures des médailles. Le *type* de cette médaille eſt une piété, une libéralité, &c.

TYPHER, vieux v. n. Être ſupèrbe, de *τῦφος*, *ſuperbia.* De là vient qu'on appelle tuff en Languedoc, la hupe des oiſeaux. Borel.

TYPHOÉE, ou *Typhée.* ſ. m. Nom propre d'un des Géants, qui voulurent détrôner Jupitèr. *Typhoeus.* Il étoit fils de la Tèrre & de Titan. On dit qu'il ſe ſauva ſeul dans la défaite de tous les aûtres Géants, & qu'enſuite il recommença la guèrre contre Jupitèr; mais enfin il fut vaincu & accablé ſous l'iſle qu'on nommoit aûtrefois Inarimé, & aujourd'hui l'iſle d'Iſchia. C'eſt Virgile qui le dit, Énéïde L. IX. v. 716. car Pindâre Pyth. I. Épod. a. v. 5. écrit qu'il fut enſeveli ſous le Mont Éthna, & ſous la Sicile. Il avoit cent têtes, ſelon le même Poëte, & avoit été élevé dans un antre de Cilicie. Surquoi le Scholiaſte Grèc remarque que quand Pindâre dit qu'il avoit cent têtes, il veut dire ſeulement qu'il en avoit pluſieurs. Il ajoute que quelques-uns diſent que *Typhoée* étoit ſous une montagne de Boéotie; d'aûtres en Phrygie; & d'aûtres en Lydie. Que ce qu'il y avoit de plus raiſonnable ſur cela, c'eſt ce que diſoit un Hiſtorien nommé Artémon, que *Typhoée* étoit ſous toutes les montagnes qui jettent des flammes, parceque ce mot vient de *τύφειν* qui ſignifie brûler. Du reſte ce Scholiaſte l'appelle *Typhon* & non pas *Typhoée*, ou *Typhos* comme Pindâre. Voſſius *De Idololat. L. I. C. 26.* croit que *Typhoée* eſt le même que Og, ce Roy des Émorrhéens orientaux que Moyſe vainquit, & dont il diſtribua les tèrres au peuple d'Iſraël. Voyez Solin, C. 51. & cy deſſous Typhon.

TYPHOMANIE. ſ. f. Maladie du cèrveau dans laquelle ceux qui en ſont attaquez, ne peuvent point dormir, quoyqu'ils en ayent une grande envie; ils ſont couchez ayant les yeux fèrmez, diſent des chôſes abſurdes, & jettent leurs membres de côté & d'aûtre: ſi on les touche, ils ouvrent d'abord les yeux, regardent de travèrs, & tombent dans le ſommeil, qui eſt intèrrompu par divèrſes penſées fâcheûſes. La *typhomanie* ſurvient le plus ſouvent à la fièvre, à la phrénéſie & à d'aûtres maladies ſemblables. On l'appelle aûtrement *côma vigil.*

Ce mot eſt formé de deux mots Grècs *τῦφος*, *fumus*, *fumée*, & *μανία*, *furor*, *folie.* On peut comparer un homme qui a une *typhomanie*, au Tantale de la fâble, qui brûloit de ſoif au milieu d'un lac, où il avoit de l'eau juſques au cou, à caûſe que l'eau ſe retîroit dès qu'il vouloit boire.

TYPHON. ſ. m. Nom d'un Géant fameux dans la fâble. *Typhon.* Les Poëtes & le Scholiaſte de Pindâre le confondent avec Typhoée. Homère fait ſon hiſtoire dans ſon hymne ſur Apollon, v. 300. Junon, dit-il, indignée de ce que Jupitèr avoit mis Pallas au monde ſans le ſecours d'une femme, conjura le Ciel, la Tèrre & tous les Dieux du Ciel & des Enfèrs, qu'elle pût auſſi enfanter ſans commèrce avec aucun homme ou aucun Dieu: Puis ayant frappé la tèrre de ſa main, *Typhon* dans la ſuite naquit de la Tèrre. Un Anglois nommé Dickinſon donna en 1655. un Traité intitulé *Delphi Phœniciſantes*, pour prouver que tout ce qu'il y avoit de célèbre à Delphes, l'hiſtoire du ſèrpent Python & d'Apollon, les jeux ou combats Pœaniques, les prix de ces combats, la forme ancienne du temple de Delphes, le Trépied, l'oracle & tout le reſte eſt pris du Livre de Joſué. Il commence par Python qu'il prétend être la même chôſe que *Typhon*; que Python n'eſt que l'Anagramme de *Typhon.* Homère dit éxpreſſément que Typhoée fut tué par Apollon, & que parceque le Soleil le pourit ſur la tèrre, quand il fut mort *πύθεσθαι*, on le nomme Python, comme qui diroit *pouriture*, ou *pouri.* Et Apollon eut le nom de Pythien. Il montre enſuite que *Typhon* eſt l'Og de l'Écriture, ce Roy des Amorrhéens qui étoient à l'Orient du Jourdain, & dont il eſt parlé Deut. I. 4. III. 1. &c. & Joſ. II. 10. que le nom & l'hiſtoire de l'un & de l'aûtre ont un entièr rapport: que Og ſignifie en Hébreu & en Phénicien brûlant ou brûlé comme *τύφειν* en Grèc. *Typhon* étoit un géant qui avoit fait la guèrre aux Dieux. Og étoit un géant, & s'étoit oppôſé, & avoit fait la guèrre à Dieu & à ſon peuple. Deut. III. 1. & 11. *Typhon* fut précipité dans l'Enfèr, que les Hébreux appelloient l'Enfèr, קהל רפאים, *l'Aſſemblée des Géans.* Prov. XXI. 16. *Typhon* fut ſubmèrgé dans le lac de Sèrbon ou Sirbon, ou dans l'Oronte; c'eſt qu'il eſt dit dans Job. XXVI. 5. que les géans gémiſſent ſous les eaux. L'on a fait de *Typhon* un ſèrpent ou un dragon, c'eſt que l'Écriture a coutume d'appeller ſèrpens & dragons les ennemis de Dieu, les impies, tèls qu'étoient Og & tous les Chananéens; & parce qu'en Hébreu פתן, *Pheten* ſignifie un Sèrpent, un aſpic, de là on a formé le nom de *τυφὼν*, d'abord, & enſuite de Python. *Πυθὼν*, & l'on reçût d'autant plus volontièrs ce nom, qu'il avoit plus de rapport à la divination & aux oracles. Car on ſçait qu'en Hébreu le même mot נחש, *nabhaſch*, ſignifie & ſèrpent & divination; de même que אלהה, en Arabe, ſèrpent & adoration: & les Phéniciens, comme il paroît par le I. L. de la Prépar. d'Euſébe, avoient beaucoup de vénération pour les ſèrpens. Voilà ce qui regarde le rapport des noms. Quant à l'Hiſtoire, le ſèrpent *Python* empêchoit Apollon d'aller à Delphes où il vouloit prendre le ſoin & l'intendance de l'oracle, c'eſt que quand Joſué voulut paſſer le Jourdain pour aller à Silo, les Amorrhéens s'oppôſérent à lui. Or comme Og étoit le plus célébre des Amorrhéens, les Poëtes ont mis ſur ſon compte tout ce que ceux ci ont fait; & pour Delphes,

il a été feint ſur le modéle de Silo. Plutarque, dans ſon Traité d'Iſis & d'Oſiris, dit que Python ſe nomma d'abord Bébon & Smy, & que ces mots ſignifient détention & empêchement; c'eſt que Python ou Og empêchoient Apollon ou Joſué d'avancer. L'endroit où les géans firent la guèrre aux Dieux, & où *Typhon* fut accablé, déſigne manifeſtement le Royaume d'Og. Ce lieu, ſelon Homère, c'eſt Arima, qui eſt vèrs le Tmolus, & en Hébreu & en Phénicien. Aram eſt la Syrie, où étoit le Royaume d'Og. L'Oronte fleuve de la Coéle-Syrie eſt appellé Ophitè, c'eſt-à-dire, Sèrpentin, pourquoi, ſinon parceque le ſèrpent *Typhon* y fut précipité? Mais ce qui marque mieux le lieu où *Typhon* vivoit, c'eſt le vèrs d'Homère qui dit que c'étoit une campagne pleine de chênes, c'eſt-à-dire, d'arbres, à Hydes, dans un païs grâs. Quelques Auteurs mettent cette Hyde dans la Lydie; mais cela ne s'accorde point à ce que dit Homère; car la Lydie étoit un païs où il ne croiſſoit aucun arbre que la vigne, comme l'a remarqué Euſtache ſur Deny le Géographe, p. 125. un païs brûlé, comme l'appelle Strabon. Ainſi Dickinſon croit que Ὕδης eſt une faûte de copiſte, qu'Homère avoit écrit Ἰούδης, la Judée, ou plutôt parceque le vèrs ne s'accommoderoit point de cet υ de la ſéconde ſyllabe; qu'il avoit mis Ἰόδης; que dans le prémiér alphabèth des Grècs, qui n'avoit que ις lèttres, il n'y avoit point d'υ & les ου s'exprimoient par un ο ſimple: cet uſage dura juſqu'à Socrate, comme l'a prouvé Saumaiſe. *In Conſecr. Templi in agro Herodis.* Or Socrate étoit d'environ 500. ans plus tard qu'Homère. En tout cas ce peut être un Atticiſme dont Homère ſe ſera ſèrvi à caûſe de la meſure de ſon vèrs. Et Dickinſon paroit préférer ce ſentiment à l'aûtre, qui paroîtroit peut-être à d'aûtres beaucoup meilleur. Quoiqu'il en ſoit, le païs plein d'arbres, le païs grâs, dont parle Homère, convient parfaitement à la tèrre de Baſan dont Og étoit Roi. De plus, ces Géans, dont parlent ſi ſouvent les Poëtes, ſont les Amorrhéens reſtes des Énakim, ou géans dont Moyſe fait mention Nomb. XIII. 29. Ces Dieux venus d'Égypte, qui les combattent, ſont les Iſraëlites tîrez de l'Égypte par Moyſe; & *Typhon* le plus fameux des géans, eſt Og le plus célébre des Amorrhéens. Les Iſraëlites ſont appellez Dieux par une phrâſe Hébraïque, que les Grècs avoient empruntée; dans cette langue, les gens pieux & religieux ſont appellez fils de Dieu; & les impies, fils de l'homme. Ou bien ces Dieux ſont Moyſe & Joſué, & en éffet les Grècs avoient fait du prémiér Bacchus, & du ſecond Apollon ou un Hèrcule, au ſentiment de Voſſius *de Idolol. L. I. C.* 30. *&* *de* Bochart dans ſon Chanaan *L. I. C.* 18. Enfin les Grècs ont eû connoiſſance de ce lit d'Og, dont parle l'Écriture, Deut. III. 11. C'eſt ce qui a fait dire à Homère, que l'on dit que le lit de *Tiphon* eſt chez les Arimes

Ἐν Ἀρίμοις, ὅθι φασὶ Τυφώεος ἐμμέναι εὐνάς.

Vérs que Virgile n'a pas entendu en ne faiſant qu'un mot de Ἐν Ἀρίμάι qu'il traduit *Inarime*, & prenant εὐνὴ pour ſépulcre au lieu de lict. Enéïd. L. IX. v. 715.

TYPIQUE. adj. m. & f. Symbolique, allégorique. *Typicus, ſymbolicus, allegoricus.* On ne voit que l'écorce, & la ſupèrficie de l'Écriture, lorſqu'on n'en pénétre point les ſens *typique* & ſpirituel. Allix. —

Typique, ſignifie auſſi un Livre Ėccléſiaſtique des Grècs, qui contient l'ordre ou la forme de réciter l'Office pendant toute l'année. *Typicum*, & en Grèc τυπικὸν, qui vient du mot τύπος, c'eſt-à-dire, *forme* ou *régle*. Les Latins diſent en ce même ſens, *Ordo recitandi Officii.* Les *typiques* ſont fort différens les uns des aûtres, la plûpart des Égliſes ayant varié là-deſſus. Voyez Allatius dans ſa prémière Diſſèrtation touchant les Livres Ėccléſiaſtiques des Grècs. Il y parle fort au long des *typiques*.

Typique, eſt auſſi le nom que les Chrétiens Orientaux ont donné à la Régle que Mar Saba, ou S. Sabas donna à ſes Moines. Les Arabes l'appellent *Tabicoun*, mot corrompu de *Typicon*.

TYPOGRAPHIE. ſ. f. L'Art de l'Imprimerie. *Typographia, Ars typographica.* L'on nous a demandé que nous ajoutaſſions ce mot; nous le faiſons, mais en avèrtiſſant qu'il n'eſt pas François, & qu'il faut dire Imprimerie. Voyez Imprimerie.

TYR.

TYR. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de Phénicie. *Tyrus.* La ville de Tyr étoit ſur une petite iſle, ou ſur un rocher ſitué ſur la côte de Syrie, à huit ou dix lieuës au midi de Sidon ou de Saïd. *Tyr* ſe nomme aujourdhui Sor. *Tyr* eſt une très-ancienne ville. Elle fût bâtie, ſelon Joſeph, 240 ans avant le Temple de Salomon. *Tyr* avoit un fort bon & fort grand port, & ſe rendit très-célébre par ſon commèrce, & ſes navigations. Il ne faut pas confondre l'ancien *Tyr* avec le nouveau. L'ancien *Tyr* étoit ſur la côte, & s'étoit déja élevé à un pouvoir formidable, qui eſt décrit par le Prophête Ézéchiel. Cela lui attîra la jalouſie des Aſſyriens & des Chaldéens. Il repouſſa avec avantage les troupes de Salmanazar, quoi qu'abandonné de ſes alliez, & ſoutint pendant 13. ans le ſiége de Nabuchodonoſor, qui le reprit enfin & le ruina. Mais ſes habitans avoient eû la précaution de tranſporter dans l'iſle voiſine tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Ils s'y établirent, & ce nouveau *Tyr* paſſa de bien loin la ſplendeur & la puiſſance de l'ancien. Il ſubſiſta dans cet éclat juſqu'au tems d'Aléxandre, qui l'aſſiégea; & l'ayant joint au continent par une chauſſée longue d'une demi lieuë, il le prit, le traita avec beaucoup d'inhumanité, & le brûla. Et il ne faut pas en croire Joſephe, lorſqu'il avance qu'Hircan entreprit cètte jonction du nouveau *Tyr* avec l'ancien. *Tyr* avoit éffacé la gloire de Sidon, qui avoit ſurpaſſé celle de toutes les villes de la Phénicie, mettant en mèr plus de cent galères à trois & à cinq rangs de rameurs. Huet, *Tr. du Comm. Ch. VIII. p.* 33. *&* 34. Il faut regarder la conquête de *Tyr* par Aléxandre & la fondation d'Aléxandrie comme une nouvelle époque du commèrce. Id. Ce fut pour favoriſer le commèrce de ſa nouvelle ville, qu'Aléxandre prit ſoin de gens ſoumis à ſes volontez. Id. *Tyr* adoroit Hèrcule, & avoit un temple fameux dédié à ce Dieu. Nous avons beaucoup de médailles de *Tyr*, ſur leſquelles cette ville prend les tîtres de Métropole, de ſacrée, & d'inviolable, & marque l'époque des Sélémides. Depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, *Tyr* eut un Archevêque ſoumis au Patriarche d'Antioche, juſqu'à Innocent III. qui le transféra ſous celui de Jéruſalem. *Tyr* même l'ancien n'a été bâti qu'après Sidon. Il eſt pourtant très-ancien, puiſqu'il en eſt fait mention dans le Livre de Joſué, XIX. 29. qui en parle comme d'une ville forte.

Le nom Hébreu & Phénicien de *Tyr*, eſt צור, *Tſor*; qui ſignifie, *rocher*, & *citadelle*, *ville forte*. De là ſont venus les différens noms qu'il a eûs chez les aûtres peuples. Feſtus & Aulu-Gelle, L. XIV. C. 6. diſent que cette ville s'appelloit anciennement *Sarra*; ce mot étoit fait de *Tſora*, ou *Sora* avec la tèrminaiſon Syrienne, ou la tèrminaiſon Latine féminine; & non ſeulement il ſe trouve dans les fragmens d'Ennius; mais Juvenal, Satyre X. v. 39. appelle *Sarrana aulaa*, des tapiſſeries de *Tyr*. Et Sileus Italicus dit *Sarrana Juno*, L. VI. v. 468. *Sarrana coedes.* L. VII. 432. *Sarranus navita*, un Nautoniér Tyrien. L. VIII. C. 46. *Sarrana numina*, les Dieux de *Tyr*. L. IX. v. 202. &c. & Columelle appelle, L. IX. C. 4. la violette *Sarranam*, Tyrienne, pour dire, purpurine, parceque la pourpre ſe faiſoit à *Tyr*, d'où vient qu'on l'appelloit *oſtrum Sarranum*. Les Grècs appelloient *Tyr* Σώρα, *Sora*, qui venoit du même mot Hébreu, d'où s'eſt fait auſſi le nom Grèc ou Latin *Tyrus*; & les François *Tyr*. Cette ville s'appelle encore aujourdhui *Sur*, ou *Sour*.

Il y avoit encore d'aûtres villes qui portoient ce nom, & l'on en compte quatre dans la ſeule Phénicie. *Tyr* étoit auſſi le nom de l'iſle ſur laquelle cette ville étoit ſiſe, & de quelques aûtres iſles.

TYRAN. ſ. m. *Tyrannus, id eſt Rex.* Chez les Anciens le mot de *Tyran* n'étoit pas ôdieux, & ſignifioit ſeulement *Roi*, ou *Souverain*: mais comme les peuples aimoient la libèrté, ils ont appellé *Tyrans*, tous ceux qui leur vouloient commander abſolument. C'eſt pourquoi chez les Grècs, ce mot fut pris en mauvaiſe part prèſqu'auſſitôt après qu'il fut en uſage. Mais Donat a obſèrvé que chez les Latins le nom de *Tyran* n'a été ôdieux que dans les dèrniérs ſiécles. Denys étoit *Tyran* de Syracuſe, Phalaris *Tyran* d'Agrigente, c'eſt-à-dire ſimplement, Roi de Syracuſe & d'Agrigente.

Tyran, ſe dit aujourd'hui ſeulement d'un Prince qui abuſe de ſon pouvoir; qui opprime la libèrté publique, qui ne gouvèrne pas ſelon les loix, qui uſe de violence, & de cruauté envèrs ſes ſujèts. *Tyrannus.* Les Martyrs ont bravé la cruauté des *Tyrans*. Néron & Caligula étoient des cruèls *Tyrans*. On a dit de Céſar, qu'il falloit des vèrtus bien éclatantes pour faire un ſi illuſtre *Tyran*. S. Évr. Il ſembloit que la haine des *Tyrans* eût coulé dans le cœur de Brutus, avec le ſang de ſes ancêtres. S. Évr.

Du Tyran *ſoupçonneux pâles adulateurs.* Boil.

Dieu qui eſt le maître des Rois, lâche les *Tyrans* dans ſa colère, & les retient quand il lui plaît. Fléch.

Et le peuple inégal à l'endroit des tyrans,
S'il les déteſte morts, les adore vivans. Corn.

Tyran, ſe dit auſſi d'un particuliér qui abuſe de ſon pouvoir, ou de l'autorité qui lui a été commiſe. *Violentam crudelemque dominationem exercens, violentus homo.* Pendant les troubles le peuple eſt pillé & tourmenté par les Grands, qui ſont autant de petits *tyrans*. Les Juges éloignez des Parlemens s'érigent en petits *tyrans*, ils dominent en Souverains. Les Ariens étoient devenus les *tyrans* ſpirituèls de l'Égliſe. Herman. L'âmant le plus accompli devient ingrat ou *tyran*, dès qu'il ſe croit aimé. Vill.

Tyran, ſe dit auſſi Figurément en Morale, des déſirs violens, du déſordre de nos paſſions. *Tyrannus.* L'amour eſt un cruel *tyran*.

L'avarice,

L'avarice, & l'ambition ſont des *tyrans* qui ne nous laiſſent aucun repôs. L'uſage eſt le *tyran* des langues. L'amour eſt le *tyran* des belles âmes. C'eſt être le *tyran* des convèrſations, que de parler toûjours, & ne point laiſſer parler les aûtres. M. Scud.

Quel déſtin plus propice, ou quel déſtin plus rude ?
Le Ciel en un ſeûl homme a-t-il jamais uni,
Et vainqueur moins honteux, & Tyran *moins puni ?*
Brébeuf.

L'amour eſt un tyran *qui n'épargne pèrſonne.* Corn.

L'homme a un ſi grand fond de biſarrerie, qu'il ſe fait le *tyran* de lui-même, quand pèrſonne ne l'inquiéte. Bell. Les paſſions ſont les *tyrans* de l'âme. Boil.

Amour, impitoyable Amour,
Tyran *dont tout ſe plaint,* tyran *que tout adôre.* Des-H.

J'ai ſervi deux tyrans ;
Un vain bruit, & l'amour ont partagé mes ans. La Font.

Grotius, pour prouver que les ſujèts ne doivent point réſiſter, allégue l'éxemple de Samuël, qui pour diſſuader le peuple d'Iſraël de prendre un Roy, lui fait la déſcription d'un *tyran*, afin que ce peuple ſçût que ſi le Roi qu'ils demandoient, ſe portoit à telles injuſtices que celles dont il leur parle, le peuple ſeroit obligé de les ſouffrir, parce qu'il contractoit cette obligation auſſi-tôt qu'il ſe ſoûmettoit à un Souverain. C'eſt pourquoi il leur dit même que le Roy auroit droit de les faire éſclaves ; il aura droit, diſoit-il, de prendre vos enfans & de les atteler à ſes chariots, de les prendre pour porter les armes, pour cultiver ſes tèrres, pour en faire ſes artiſans, de prendre vos filles pour en faire ſes ſèrvantes, de prendre vos tèrres, vos vignes pour les donner à ſes créatures, d'y mettre des impôts & des droits pour en faire des largeſſes à ſes domeſtiques, de prendre vos valèts, vos ſèrvantes, vos bêtes pour ſon ſèrvice, de vous faire éſclaves. Alors, ajoûta-t-il, vous crierez à Dieu, & il ne vous éxaucera point : mais Samuël ne vouloit dire aûtre chôſe ſinon que le Roy auroit pouvoir de leur faire tous ces outrages, ſans qu'ils eûſſent droit de l'empêcher par la force ; car du reſte pour montrer qu'un Roi n'a aucun droit de faire ces violences, Dieu l'avoit déja déclaré par la Loy, en ordonnant que le Roy devoit avoir pour lui une copie de la Loi pour la lire tous les jours de ſa vie, afin d'y apprendre à craindre le Seigneur ſon Dieu, & à garder ce qui y étoit ordonné ; qu'il ne devoit point s'élever d'orgueïl ſur ſes frères, c'eſt-à-dire, ſes ſujèts, & qu'il ne devoit enfin jamais ſe détourner de la voye de Dieu, s'il vouloit régner longues années, lui & ſa poſtérité. Courtin.

TYRANNE. ſ. f. Femme qui agit en tyran. *Tyrannica mulier.* Mrs de l'Académie n'ont point approuvé ce mot, ou du moins ils ne lui ont point donné place dans leur Dictionnaire. Balzac eſt le ſeul qui s'en ſoit ſèrvi. Zénobie n'étoit pas un tyran ; mais une *tyranne.* Bal. On ne croit pas qu'il faille l'imiter.

TYRANNEAU. ſ. m. diminutif de *tyran. Tyrannulus.* Les Nobles de Province ſont de petits *Tyranneaux* à l'égard des païſans.

TYRANNIE. ſ. f. Empire illégitime, ou uſurpé ; cruel, & violent. *Tyrannis.* Les Grècs & les Romains ont été ennemis de la *tyrannie.* L'Aſie & l'Afrique gémiſſent ſous la *tyrannie* des Princes Mahométans. Les malheurs d'une révolte néceſſaire ſont préférables à l'oppreſſion de la *tyrannie.* Ab.

Tyrannie, ſe dit auſſi de l'abus que les particuliérs font de leur pouvoir, ou de leur Charge. *Auctoritatis, vel muneris abuſus.* Le Roi a bien ſçû réprimer, châtier les *tyrannies*, & les éxactions des Nobles, & des Juges de Province. De toutes les *tyrannies*, la plus inſupportable eſt celle d'un vieux mari. La Font.

Ainſi ces garniſons de qui la tyranie
Fait encore la guèrre après qu'elle eſt finie,
Et régne inſolemment ſur des peuples ſoumis,
Chèrche une aûtre proye & d'aûtres ennemis. Brébeuf.

Tyrannie, ſe dit auſſi figurément en Morale, de l'empire de nos paſſions ; des chôſes qui ont du pouvoir ſur nous, qui nous dominent. *Paſſiones effrenatæ.* La beauté, diſoit Socrate, eſt une courte *tyrannie.* La preoccupation éxèrce une *tyrannie* ſur nos éſprits. Les manières aigres & impérieûſes rebutent néceſſairement l'éſprit des aûtres, parcequ'on veut emporter par autorité, & par une éſpéce de *tyrannie*, ce qu'on ne doit obtenir que par la pèrſuaſion, & par la raiſon. Loc. Il ne doit point y avoir de *tyrannie* dans la convèrſation ; châcun y a ſa part, & a droit de parler à ſon tour. M. Scud. Quand on veut éxèrcer une éſpéce de *tyrannie* ſur l'éſprit, il eſt mal aiſé de ne ſe pas révolter contre la raiſon, par dépit contre celui qui raiſonne. S. Évr. L'amour eſt accoûtumé à s'oppôſer à la *tyrannie* de l'uſage. M. Scud. *Tyrannie* heureûſe que celle des paſſions, qui font les plaiſirs de la vie ! S. Évr. Peu de femmes ont la force d'éviter la *tyrannie* des modes, & de la coûtume. Nic. S'affranchir de la *tyrannie* du tems. La Font. Philaſtrius Évêque de Breſſe appelloit faiſeurs d'hérétiques, ceux qui multiplioient trop le nombre des héréſies : il les accuſoit d'éxèrcer ſur les opinions une *tyrannie* ſacrée. Du Pin. La libèrté gémit opprimée ſous la *tyrannie* de la Religion. Id. Les Partiſans de Déſcartes lui donnent la gloire d'avoir tiré la raiſon de deſſous la *tyrannie* d'Ariſtote. S. Évr.

Par quelle tyrannie, *Amour, as-tu voulu*
Uſurper ſur mon cœur un pouvoir abſolu ? La Suze.

TYRANNIQUE. adj. Qui appartient à la tyrannie. *Tyrannicus.* Gouvèrnement, pouvoir *tyrannique* ; éſprit, action *tyrannique.* Il y a des gens d'une amitié ſi *tyrannique*, qu'il ſemble qu'on n'ôſeroit penſer que ce qu'il leur plaît. M. Scud. Quand les femmes ont une fois pris l'aſcendant, leur empire eſt *tyrannique.* Bell.

TYRANNIQUEMENT. adv. D'une manière tyrannique. *Tyrannicè.* Les Princes Orientaux gouvèrnent fort *tyranniquement.*

TYRANNISER. v. act. Gouvèrner avec tyrannie. *Tyrannicè agere, regere.* Les petits Princes ſouvent *tyranniſent* leurs Sujèts.

Tyranniser, ſignifie auſſi, Traitter fort rudement : harcelèr, gourmander. *Malè vel tyrannicè tractare, vel in aliquem ſævire.* Il ne faut pas que les créanciérs *tyranniſent* leurs débiteurs. Les Sèrgens *tyranniſent* les païſans.

Tyranniser, ſignifie encore, Dominer ; importuner. *Dominari, imperare.* Les amis impérieux nous *tyranniſent.* S. Évr.

Le défaut des Auteurs dans leurs productions,
C'eſt d'en tyranniſer *les convèrſations.* Moi.

Tyranniser, ſe dit auſſi figurément en Morale, de tout ce qui nous aſſujettit, nous contraint ou nous tourmente. *Moleſtiam creare, afferre.* L'amour *tyranniſe* les Amans. L'avarice *tyranniſe* cruellement ceux qui en ſont les éſclâves. Avec l'aide du tems, & d'un peu de raiſon, je me ſuis enfin délivré des paſſions, qui m'ont ſi cruellement *tyranniſé.* M. Scud. Tu veux chaſſer les tyrans, & que ne chaſſes-tu de ton cœur l'envie, & l'ambition qui le *tyranniſent* ? Dac.

Tyrannisé, ée. part. paſſ. & adj. *Tyrannicè tractatus, rectus, gubernatus, &c.*

TYRE, TYRIA. Voyez THYATIRE.

TYRCONEL. Comté. Voyez DUNGALL.

TYRIEN, enne. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Tyr. *Tyrius, Sarranus, Soranus.* Les *Tyriens* étoient Chananéens, ou Phéniciens. Les *Tyriens* ont été les plus habiles & les plus grands navigateurs de l'antiquité. L'Écriture nous apprend que Salomon eut recours aux *Tyriens* pour les ouvrages de charpente & de ménuiſerie, dans leſquèls ils éxcelloient. Huet, *Traité du Commèrce, C.* 15. Les *Tyriens* ont navigé par le golfe Arabique dans la mèr rouge, & il y a apparence que de là eſt venuë la fâble de l'éxpédition d'Hèrcule aux Indes ; car on ſçait auſſi que les *Tyriens* avoient leur Hèrcule. Id. *C.* 54. L'Hèrcule *Tyrien.* Céſar (Auguſte) punit les *Tyriens* & les Sidoniens de la fidélité qu'ils avoient gardée à Antoine contre lui. Huet, *Ibid. C.* 46.

TYRIMNUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu qui étoit aûtrefois adoré à Thyatire ville de Lydie, appellée maintenant Ak-hiſſar. *Tyrimnus.* C'eſt M. Spon qui nous a donné la connoiſſance de ce Dieu par une inſcription qu'il a tirée des ruïnes de Thyatire. Il paroît par cette inſcription que le Dieu *Tyrimnus* avoit un temple au devant de la ville ; qu'on lui faiſoit des ſacrifices publiques & des jeux ; car c'eſt l'inſcription d'une ſtatuë érigée par le Sénat de Thyatire à un Magiſtrat qui s'étoit acquitté avec honneur & magnificence de ces chôſes, & d'aûtres Charges qu'on lui avoit confiées.

TYRIOLO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tyrus, Tirus.* C'étoit anciennement une petite ville de la Grande Gréce. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Calâbre Ultérieure, ſitué à trois lieuës de Squillace, du côté du nord. Maty.

TYRNA, TYRNAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Haûte Hongrie. *Tirnavia.* Elle eſt ſur la rivière de Tyrna, à douze lieuës de la ville de Prèſbourg, vèrs le nord oriental. *Tyrna* eſt petite ; mais elle eſt forte, & ornée d'une Univèrſité.

TYRONE, le Comté de *Tyrone. Tyronenſis Comitatus.* Contrée de l'Ultonie, en Irlande. Elle eſt entre les Comtez de Londondèrry, de Dungall, de Fèrmanagh, de Monaghan, d'Armagh, & le lac de Neaug. Sa longueur eſt de quinze lieuës, & ſa largeur environ de douze. Il eſt rempli de montagnes fort haûtes, & on y diſtingue cinq bourgs, qui ont entrée au Parlement d'Irlande, & qui ſont, Omagh, Strabane, Dunganon, Cloghèr, & Aghèr. Maty.

TYROQUI. ſ. m. Plante du Bréſil, qui a ſes feüilles comme la veſſe, ſes branches tendres, & des fleurs rouſſâtres au bout de ces

ces mêmes branches. Ses racines ſont diviſées en pluſieurs parties. Cette plante eſt fort éſtimée contre la diſſenterie. Les Sauvages l'appellent *tareroqui*.

TYRRHÉNIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de peuple. Ancien habitant de Toſcane contrée d'Italie. *Thyrrhenus*, *a*. Selon l'opinion commune, les Lydiens & les Pélaſges avoient donné l'origine aux *Tyrrhéniens*; mais Denys d'Halicarnaſſe croit les *Tyrrhéniens* une très-ancienne nation originaire d'Italie. La fable de ces nautonniérs *Tyrrhéniens* changez par Bacchus en monſtres marins, & rapportée par Ovide, confirme cette antiquité, & elle montre auſſi qu'ils ſe ſont appliquez dès les prémiérs tems à la navigation, avant même que les Pélaſges ſe fuſſent établis en Italie dans le voiſinage des *Tyrrhéniens*, & qu'ils euſſent fait prèſque une même nation avec eux. Les *Tyrrhéniens* acquirent à leur tour la domination de la mèr, & en établirent le principal ſiége dans leur port de Lune, quoique, ſelon mon avis, cette domination ne s'étendît pas juſqu'aux parties orientales de la mèr Méditèrranée. Denys d'Halicarnaſſe eſt même pèrſuadé que le commèrce des *Tyrrhéniens* a pèrfectionné les Pélaſges dans la ſcience navale. HUET, *Tr. du Comm. C. XV. p.* 86. Les *Tyrrhéniens* avoient éxèrcé de grandes pyrateries, par la commodité que leur donnoit le port de Lune. ID. *C. XXI. p.* 121. Les Carthaginois, les Siciliens, & principalement Agatocle leur tyran avoient abaiſſé la puiſſance maritime des *Tyrrhéniens*. ID. Les *Tyrrhéniens*, avant même le régne de Minos, avoient été maîtres long tems de la plus grande partie de la mèr Méditèrranée, & avoient donné leur nom à la mèr *Tyrrhénienne*, ſur laquelle ils ſont ſituez. ID. *C.* 45. *p.* 248.

TYRRIF. ſ. m. Nom propre d'une des iſles d'Écoſſe. *Tiriſus*, *Tyriſſa*. Elle eſt entre les Wéſtèrnes, à cinq lieuës de celle de Mul, vèrs le couchant. Elle n'a que trois ou quatre lieuës de long, & une ou deux de large; mais elle abonde en bléd & en béſtiaux, & ſèrt de retraite aux vaiſſeaux, que le mauvais tems ſurprend dans la mèr voiſine. On y voit les ruïnes d'une forteresſe conſtruite par un Prince qui commandoit anciennement toutes les Wéſtèrnes. Kéandavar, Kilkanie & Kirkabol en ſont les lieux principaux. MATY.

TYSTADT, THYSTED. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec une citadelle. *Thyſtadium*. Il eſt dans la Jutlande ſeptentrionale, province du Danemarc, ſur le golfe de Lymfiord, à trois lieuës de la mèr d'Allemagne, & à neuf de la ville de Wibord, vèrs le couchant ſeptentrional. MATY.

TYTIRE. ſ. m. Ce n'eſt pas ſeulement le nom d'un Paſteur dans la prémière Églogue de Virgile; c'eſt encore le nom que l'on donnoit à des gens de la ſuite de Bacchus, de ſes ſèrviteurs, de ſes compagnons. *Tytirus*. Voyez Parrhaſius, ſur le Livre II. *De raptu Proſerpinæ*, *v.* 67.

T Z A.

TZABÉEN, TZABIEN, ou TZABAÏTE. Voyez SABÉEN.

TZACONIE. Voyez ZACONIE.

TZADURILLE. ſ. f. Nom propre d'un petit lieu mal peuplé, & ſitué dans la Natolie propre, vèrs le Sangar, ou Aſcu, environ à vingt cinq lieuës de Nicée, vèrs le midi oriental. *Tzadirilla*. Ce lieu étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Grande Phrygie. Elle étoit ſuffragante de Sinnada, & elle portoit les noms de *Doryleium*, *Dorilæum*, & *Dorilæum*. MATY.

TZAR ou TSAR. ſ. m. TZARINE ou TSARINE. ſ. f. Nom que prennent le Duc & la Ducheſſe de Moſcovie. *Cæſar*, *Caſarina*. Dans le Nord on prononce *Tſar* & *Tſarine*, au lieu de *Czar* & *Czarine*; mais en France il n'y a que les Journaux de Trévoux, qui parlent ainſi; tout le monde dit *Czar* & *Czarine*. Ce mot vient de *Cæſar*; ce ſont les Grecs qui avec leur Religion l'ont porté en Moſcovie. *Czar* en Moſcovie eſt plus que Roy. Il ſignifie Empereur. Les Moſcovites voyant que les autres nations apelloient l'Empereur *Czar* ou *Cæſar*, & que cela ſignifioit quelque chôſe de plus que Roi, le donnèrent auſſi à leur Prince. Le Grand Duc ſe qualifie lui-même *Tzar* de Sibérie, *Tzar* de Caſan & *Tzar* d'Aſtracan, qui ne ſont que des Royaumes. On dit, Sa Majeſté *Tzarienne*. Les États du *Tzar* ſont ſi vaſtes, depuis qu'il y a ajoûté la Sibérie, qu'ils s'étendent juſqu'aux frontières des États que l'Empereur de la Chine poſſéde dans la Tartarie. Par le traité de Nipchou entre ces deux Couronnes les États du *Tzar* ont été bornez au 55e degré de latitude. le P. le Comte, Mémoires de la Chine, & le P. le Gobien, Hiſtoire de l'Édit, &c. D'aûtres ont dompté, ont ſoumis à leur domination des peuples nombreux. Le *Tzar* Pièrre Aléxieuvicz eſt peut-être le ſeul qui ait formé un peuple entiér. MÉM. DE TR. 1715. *p.* 1632. On a imprimé ici (à Pétersbourg) magnifiquement l'Hiſtoire des guèrres que le *Tzar* a entrepriſes ou ſoutenuës ſous ce titre, les Travaux du Mars de Ruſſie, ou les Expéditions du *Tzar* Pièrre Aléxieuvicz contre ſes ennemis. MÉM. DE TR. Il n'y a que les Auteurs des Mémoires de Trévoux, qui diſent & qui écrivent ainſi en France, ſi ce n'eſt ceux qui gracient. Nos Gazettes & nos aûtres Livres diſent *Czar*. Voyez CZAR.

TZARITZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville bâtie par les Moſcovites, dans le Royaume d'Aſtracan, ſur le bord occidental du Wolga, environ à cinquante lieuës d'Aſtracan, ſelon la Carte de Mr de Witſen, & à quatre-vingt-dix, ſelon celle de Sanſon, qui lui donne le nom de Lariſa. On trouve environ à vingt lieuës au-deſſus de cette ville le canal de Tzaritza, ou de Camous, qui ſèrt de communication entre le Wolga & le Don. MATY.

TZARNOYIAR, TZORNOGAR, MICHAILO NOVOGROD. C'eſt une petite ville bâtie par les Moſcovites dans le Royaume d'Aſtracan, ſur le bord occidental du Wolga. *Tzernoyara*, *Tzarnogara*. Elle eſt ſans doute la même que le P. Avril appelle *Tſchornio*, & qu'il place environ à ſoixante lieuës au deſſus d'Aſtracan. Peut-être que les incommoditez que ce Jéſuite ſouffrit en remontant le Wolga, lui firent trouver le chemin plus long qu'il ne l'eſt; car Mr de Witſen ne met qu'environ trente lieuës de diſtance en droite ligne entre Aſtracan & *Tzarnoyiar*. MATY.

TZAULE. ſ. m. Nom d'Office à la Cour des Empereurs de Conſtantinople. *Tzaulus*. Le Grand *Tzaule* étoit l'officiér que l'on nommoit auparavant le Grand Couriér, ou le Prémiér Couriér. *Magnus Tabellarius*, *ou Prototabellarius*. Le Grand *Tzaule* faiſoit quelquefois l'office de Commiſſaire Impérial, & il portoit les ordres de l'Empereur. Quelques-uns, comme les Macri, ſe ſont pèrſuadez que les Turcs avoient formé de là le nom de Tſaus, & enſuite Chiaoux; & que les Chiaoux étoient à la porte, ce que les *Tzaules* étoient à la Cour des Empereurs Chrétiens de Conſtantinople.

T Z E.

TZEPHARU. Voyez SAFAR.

T Z I.

TZICATLINA. ſ. m. Nom d'un ſèrpent de l'Amérique ſeptentrionale. *Tzicatlina*. Ce mot ſignifie Le ſèrpent des fourmies; & les Américains le lui ont donné, parce qu'il ne vit qu'avec les fourmies. Il eſt long de 9 poûces, grôs comme le petit doigt, varié altèrnativement de bandes rouges & blanches. Le *Tzicatlina* ne fait point de mal. Voyez l'Hiſtoire Naturelle du P. Niéremberg Jéſ. L. XI. C. 7.

V

VA. VAC. VAC.

V Subſt. maſc. Vingtiéme lèttre de l'Alphabeth, & la cinquiême des voyelles. Il y a auſſi des *U* conſones, qui ſont marquez dans les Grammaires ainſi *U*. La prononciation de l'*U*, telle que nous l'avons maintenant, vient de l'ancien Gaulois; car tous les aûtres peuples de l'Occident ont prononcé *ou*. Chez les Romains la lèttre *u* rempliſſoit auſſi le ſon de la diphtongue *ou*. Les Imprimeurs appellent *u trema*, lorſqu'il y a deux petits points ſur l'ü.

V, eſt auſſi une lèttre numérale, qui ſignifie *cinq*, ſuivant ces vèrs:

V verò quinque dabit tibi, ſi rectè numerabis.

Quand on y met un titre pardeſſus, $\bar{V}$, il ſignifie *cinq mille*.

V, ſe met en abregé pour ſignifier votre. V. A, V. E, V. M, V. S. C'eſt-à-dire, Votre Alteſſe, Votre Excellence, ou Votre Éminence, Votre Majeſté, Votre Sainteté. *V*, auſſi en abregé ſignifie vèrs, vèrſet.

VA.

VA. ſubſt. maſc. Tèrme du Jeu de Dez & de la Baſſette, qui ſe dit en cette phraſe: le ſept & le *va*; pour dire, la *vade*, ou ce qu'on a mis au jeu, & ſept fois autant.

VA, troiſiéme perſonne du vèrbe *Aller*, ſe dit auſſi en pluſieurs phraſes communes. Qui *va* là? Comment vous *va*? pour dire, Comment vous portez-vous? Comment *va* votre affaire? *Va*-t-en, ſors d'ici. Il *va* droit en beſogne, au but. On dit auſſi en ménaçant, *Va, va*, &c.

Ce mot vient de *vado*. Nicot.

VAC.

VACANCE. ſ. f. Défaut de titulaire légitime en une Charge, en un Benéfice. Il faut exprimer le genre de *vacance* dans l'impétration d'un Benéfice. *Vacatio, ceſſatio*. La ſurvivance empêche la *vacance* d'une Charge. Le dévolut eſt un genre de *vacance* canonique; il eſt fondé ſur la nullité du titre, ou l'incapacité de la perſonne du poſſeſſeur.

VACANCES. ſ. f. plur. Suſpenſion d'affaires ou d'études. *Feriæ, vacatio*. Les Regens ont donné *vacances* à leurs écoliérs. *Vacances* ſe dit pour le Collége, & *vacations* pour le Palais. Bou.

VACANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point rempli, ni occupé. *Vacuus*. Il a obtenu un appartement *vacant* dans le Louvre pour ſe loger. On n'a pû recevoir ce malade aux Incurables, parcequ'il n'y avoit point de lit *vacant*.

On appelle auſſi des biens *vacans*, qui ſont abandonnez faute d'héritier après la mort, ou la fuite de leur poſſeſſeur. On fait créer un Curateur aux biens *vacans*, pour les pouvoir décreter, ou à la ſucceſſion *vacante*. *Prædia vacua*.

VACANT, en matiére de Charges & de Benéfices, ſignifie, Qui n'eſt point rempli, occupé par un titulaire. *Vacuus*. La Régale a lieu, quand un Siége Épiſcopal eſt *vacant*. On a déclaré cette Charge *vacante* & impétrable. Quand on manque à payer la Paulette, l'Office eſt *vacant* aux parties caſuelles. Les Benéfices *vacans* par réſignations ne peuvent être impétrables qu'en Cour de Rome. Les réſèrves de Rome aux Benéfices *vacans* ne ſont point reçuës en France.

VACANT IN CURIA ROMANA. Tèrme de la Chancellerie de Rome. Un Benéfice eſt réputé *vacant in curiâ Romanâ*, lorſque le titulaire meurt dans Rome, ou à 20 lieuës, ou deux diéttes de Rome, quoiqu'il ne ſe trouve en Italie que par accident. C'eſt le Pape qui nomme aux Benéfices *vacans en Cour de Rome par mort*. Si ce ſont des Évêchez limitrophes, le Pape ne peut y nommer ſans le conſentement du Roi.

VACARME. ſ. m. Bruit, querelle, émotion entre gens du peuple; rumeur, criaillerie. *Turba, tumultus, rixa*. Cette harengère a fait grand *vacarme* chez un bourgeois qui lui devoit de l'argent. Il y a eu beau *vacarme* chez ces filles. Les Commiſſaires ont appaiſé le *vacarme*. Une femme de bon ſens ne doit point faire de *vacarme*, quand ſon mari auroit quelque galanterie. M. Sc. Je ne veux point d'une vèrtu qui fait tant de bruit & de *vacarme*. Mol. La mort eſt ſourde, & inéxorable à tout le *vacarme* de votre douleur. Voi.

VACATION. ſ. f. Profeſſion d'un cèrtain métier auquel on vaque, on s'éxèrce. *Ars, profeſſio*. On appelle un Artiſan, un homme de *vacation*. De quelle *vacation* eſt cet homme-là? pour dire, De quel métier eſt-il? *Quam artem profiteris?* On dit auſſi, Il eſt d'une honnête *vacation*; comme la Marchandiſe, la Pratique, la Médecine. *Ars*.

VACATION, ſe dit auſſi des heures qu'on employe à juger des procès par Commiſſaires, pour leſquèls ils faut conſigner cèrtaines ſommes. On a conſigné trois *vacations*, quatre *vacations*, c'eſt pour trois ou quatre heures.

VACATIONS, ſe dit auſſi des ſalaires qu'on donne aux gens de Pratique pour leur travail, ou pour leurs aſſiſtances en quelque affaire. *Merces, pretium*. Ce Procureur a donné un mémoire de ſes frais, ſalaires & *vacations*. Ce Notaire s'eſt fait payer tant de *vacations* pour cet inventaire.

VACATIONS, ſignifie pour le Palais, la même chôſe que *vacances* pour le Collége. *Forenſes feriæ, Juſtitium*. La Chambre des *Vacations*, eſt une Chambre établie pour juger les affaires criminelles, & les proviſoires pendant que le Parlement vaque. On prend le tems des *vacations* pour aller à ſa maiſon de campagne. Les Avocats remettent à travailler à leurs affaires aux *vacations*.

VACATION, ſignifie encore la même chôſe que *vacance* en fait de Charges & de Benéfices. *Vacation* avenant de ce Prieuré, la collation en appartient à un tel Abbé. Il faut payer une telle ſomme à chaque *vacation* d'une telle Charge. *Vacatio*.

VACHE. ſ. f. Bête à cornes, femelle du taureau, qui porte les veaux, & qui donne beaucoup de lait. *Vacca, bos*. Le ſonge de Pharaon ſur la viſion de ſept *vaches* graſſes, & de ſept *vaches* maigres. Il y a des *vaches* en Hollande qui donnent juſqu'à 27 pintes de lait par jour. Par l'Ordonnance de 1667. les Sèrgens qui ſaiſiſſent, ſont obligez de laiſſer une *vache*, & trois brebis pour la ſubſiſtance de celui qu'ils éxécutent.

Il y a auſſi des *vaches* qu'on appelle de Barbarie, qui par les jambes & l'encolure reſſemblent mieux à un cèrf, qu'à une *vache*. *Vacca barbarica*. Elles ont la tête étroite. Les cornes ſont groſſes, longues, recourbées en arriére, noires, & torſes comme une vis. Leur queuë eſt plus large par la racine, que par ſon extrémité, qui eſt tèrminée par un bouquèt de crin noir. Leurs oreilles ſont ſemblables à celles de la gazelle. Leurs yeux ſont hauts & proches des cornes. Elles ont deux boſſes, l'une au commencement du dôs, l'aûtre oppoſée au bas du ſtèrnon. Elles ont ſeulement deux mammelons. On en a diſſequé une à l'Académie des Sciences, dont les intéſtins avoient 78 piéds de long. Aldroandus dit que c'eſt le *bubale* des Anciens, parce qu'Ariſtote compare le bubale au cèrf, & que Pline le fait reſſembler à un veau, & à un cèrf. Élien témoigne qu'il eſt fort vîte à la courſe; & Oppien lui attribuë des cornes recourbées en arriére. Il y a dans le païs des Antis au Pérou des animaux qui reſſemblent à de petites *vaches* ſans cornes, dont la peau eſt ſi dure, qu'elle ſèrt d'une cuiraſſe à l'épreuve.

Les Indiens ont une grande vénération pour les *vaches*; & le plus grand remède dont ils uſent en toutes leurs maladies, eſt le piſſat de *vache*. Ils croyent être fort heureux, lorſqu'en mourant ils tiennent une *vache* par la queuë. Ils ne mangent point de *vache*, & ne peuvent ſouffrir qu'on mange, ni qu'on tuë es *vaches*. Ils regardent cela comme le plus grand de tous les crimes.

VACHE, eſt auſſi un cèrtain poiſſon qu'on voit à la Chine, qui vient ſouvent à tèrre, & ſe bat contre les *vaches* domeſtiques. *Vacca piſcis*. Elle les heurte de la corne; mais quand elle a demeuré long-tems hors de l'eau, la corne s'amollit: ce qui l'oblige à ſe retirer dans l'eau, où elle recouvre ſa premiére dureté.

VACHE, ſe dit auſſi de la peau entiére d'une *vache*, ſoit chez le Bouchér, ſoit chez le Tanneur, ou le Corroyeur, ou le Cordonniér. *Pellis, cutis, exuvia vaccina*. Ainſi on dit, des ſouliérs de *vache* d'Anglètèrre, de Rouſſi, ou de Ruſſie; de la *vache* retournée; *vache* triée, habillée; des *vaches* en grain, dont on fait les empeignes de ſouliérs. On dit auſſi, A la boucherie les *vaches* ſont bœufs, & à la tannerie les bœufs ſont *vaches*; pour dire, qu'on fait paſſer la chair de *vache* pour celle de bœuf, & le cuir de bœuf pour celui de *vache*.

VACHE, ſe dit figurément & baſſement d'une pèrſonne lâche, fainéante,

néante, poltronne, tant de l'homme, que de la femme. On dit auſſi d'une Nourrice qui a bien du lait, que c'eſt une vraye *vache. Nutrix lactaria.* Cet homme s'eſt enfui comme une *vache.* Il pleure comme une *vache.*

On appelle *poil de vache*, un rouſſeau qui eſt de couleur fort rouſſe. *Subrufus.* On appelle *bouze de vache*, la fiente de la *vache.*

En tèrme de Danſe, on appelle *rut de vache*, un pas où l'on jette le pied à côté.

Vache, dans les marais ſalans, ſe dit du ſel qu'on garde en meulon pendant pluſieurs années. Ces meulons ſont faits en petites piles de ſel fort longues, mais peu haûtes & peu larges, & couvèrtes en dôs d'âne.

Les Imprimeurs appellent *vaches*, les cordes qui tiennent au bèrceau de la preſſe, & au train de dèrrière.

Vache, en tèrmes de Blâſon, eſt différente du bœuf, en ce qu'on répréſente la *vache* avec un muſeau long & délié, ſans aucun poil éminent entre les deux cornes; au lieu que le taureau a le muſeau plus court; & un grôs floquet de poil entre les deux cornes. Elle eſt toûjours répréſentée paſſante, & la queuë tournée ſur le flanc; & le bœuf & taureau l'ont traînante par dèrrière.

Vache, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit, quand chàcun ſe mêle de ſon métier, que les *vaches* ſont bien gardées. *Quam quiſque norit artem, in hac ſe exerceat.* On dit auſſi en faveur de ceux qui craignent les voyages par eau, qu'il n'eſt rien tel que le planchér des *vaches.* On dit auſſi, qu'un homme a bien mangé de la *vache* enragée; pour dire, qu'il a bien pâti, qu'il a bien ſouffèrt la faim & la diſette. On dit, Auſſi-tôt meurt veau que *vache*; pour dire, Il meurt autant de jeunes que de vieux. On dit auſſi, quand on fait durer une affaire en conſidération de ce qu'on en tîre du profit, qu'on en fait une *vache* à lait. On dit auſſi, que les ſoldâts courent la *vache*, quand il vont à la picorée, à la petite guèrre, & c'eſt à cette occaſion qu'on dit, Bon homme, garde ta *vache*; pour dire prend garde qu'on ne te vole. On dit auſſi, Il viendra un tems où les *vaches* auront affaire de leur queuë; pour dire, qu'on peut avoir beſoin quelque jour de ceux qu'on néglige, ou qu'on chôque. On dit qu'un nouveau marié a eu la *vache* & le veau, quand il a épouſé une fille grôſſe du fait d'aûtrui. On dit auſſi, que le Diâble eſt bien aux *vaches*, quand il eſt arrivé quelque ſujèt de querèlle qui fait bien du bruit dans la maiſon. On dit auſſi, quand on croit pouvoir obtenir facilement quelque chôſe, S'il ne tient qu'à jurer, la *vache* eſt à nous. On dit encore, qu'un homme eſt Sorciér comme une *vache*; pour dire, qu'il n'y a point de ſortilége en tout ce qu'il fait. Les Sèrgens & les Procureurs diſent que la *vache* a bon pied, quand ils ont fait quelque ſaiſie ſur une pèrſonne qui a moyen de payer les frais & les mangeries qu'ils feront. On dit auſſi, que là où la *vache* eſt attachée, il faut qu'elle broute; pour dire, qu'il ſe faut tenir à la condition à laquelle on eſt attaché. On le dit auſſi de la chévre. On dit d'un homme ſérieux, & qui ne rit point, qu'il eſt bon à vendre *vache* foireûſe. On le dit auſſi de la mule. On dit que celui qui mange la *vache* du Roi, à cent ans de là en paye les ôs. Ce provèrbe eſt purement Éſpagnol. On le dit auſſi d'une aûtre manière; Qui mange l'oye du Roi, à cent ans de là en chie la plume; pour dire, qu'on eſt ſujèt à de grandes rechèrches, quand on a manié l'argent du Roi. Il y a auſſi un jeu d'enfans où l'on dit, Porter à la *vache* morte, quand on porte quelqu'un ſur ſon dôs avec la tête pendante en bas.

VACHÉR. ſ. m. VACHÈRE. ſ. f. Garçon ou fille qui garde les vaches. *Bubulcus, armentarius.* On appelle auſſi de ce nom tout valèt, païſan groſſiér & mal appris.

VACHERIE. ſ. f. Étâble à vaches, & le lieu où l'on trait les vaches, où l'on tîre leur lait. *Bubule.*

VACIET. ſ. m. C'eſt un nom qni a été donné à divèrſes plantes. *Vaccinium.* Quelques-uns l'ont donné à une éſpéce d'hyacinthe, & d'aûtres au myrtille. Il y a auſſi le *vaciet* de Pline, qui eſt une éſpéce de cériſiér, que J. Bauhin appelle *ceraſus ſylveſtris amara mahaleb putata.* Voyez Mahaleb.

VACILLANT, ante. adj. Qui vacille, qui chancelle. *Vacillans, titubans.* Démarche *vacillante*, piéd *vacillant*, langue *vacillante.* L'Acad.

Vacillant, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Qui eſt irréſolu, chancelant; qui ne ſçait à quoi ſe détèrminer. *Dubius, anceps, vacillans, haſitans.* C'eſt un éſprit *vacillant*, qui n'eſt point fèrme. Ce Juge a été fort *vacillant*; quand il a jugé ce procès, il ne ſçavoit à quoi ſe détèrminer. La doctrine des Sémipélagiens eſt *vacillante.* Du Bois.

VACILLATION. ſ. f. Branlement irréguliér; mouvement qui porte tantôt d'un côté, tantôt de l'aûtre. *Agitatio, jactatio, concuſſio.* La *vacillation* d'une barque, d'un vaiſſeau, d'un bateau, L'Acad. Il n'a guère d'uſage au propre.

Vacillation, au figuré, ſignifie, Variation de réponſes; incèrtitude, irréſolution en paroles, en jugemens. *Vacillatio, inconſtantia.* Un homme qui eſt innocent, ne doit faire aucune *vacillation* dans ſes réponſes.

VACILLER. v. n. N'être pas fèrme, aſſûré, arrêté. *Vacillare, moveri, titubare.* Un aſſemblage de ménuiſerie, de charpenterie, ne vaut rien, lorſqu'il *vacille* dans ſes mortaiſes, qu'il n'eſt pas bien fèrmé, bien aſſûré. Il faut mettre cette pendule ſur quelque chôſe qui ſoit fèrme, & qui ne *vacille* point. La main lui a *vacillé.* Il ſe dit auſſi de la langue, quand on dit un mot pour un aûtre, ou qu'on en prononce un aûtrement qu'il ne faut. La langue m'a *vacillé.* La langue *vacille* aux yvrognes. L'Acad.

Vaciller, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Vacillare.* Un criminel qui *vacille* dans ſon intèrrogatoire, donne de grands ſoupçons contre lui. Un Docteur qui *vacille* dans ſes opinions, qui eſt tantôt d'un avis, tantôt de l'aûtre, a de la peine à pèrſuader ſes Auditeurs. Nôtre âme n'eſt plus en péril, nos réſolutions ne *vacillent* plus. Mascaron.

VACUË. ſ. f. Tèrme du Palais. Vuide, libre. *Liber, vacuus.* On l'a fait aſſigner pour laiſſer la poſſeſſion libre & *vacue* d'un tel héritage. On ne ſe ſèrt plus guère de ce mot.

VACUITÉ. ſ. fém. Tèrme de Médecine. État d'une chôſe vuide. *Inanitas, inanitio.* La *vacuité* de l'éſtomac caûſe ſouvent des ventoſitez.

VAD.

VADE. ſ. f. Tèrme de Jeu, & particulièrement de la prime. Ce qu'on met au jeu d'abord. Voyez Va.

Vade, ſignifie figurément l'intetêt que châcun a dans une affaire à proportion de l'argent qu'il y a mis. Ce vaiſſeau a fait un naufrage, châcun y eſt pout ſa *vade.*

VADEMANQUE. Tèrme de Banque. Diminution du fonds d'une quaiſſe. Ainſi on a dit, Tant qu'il ne s'arrêta qu'aux prêts ſous médiocres interêts, il n'appèrçut à ſa banque ni déroute, ni *vademanque.*

VADE-MECUM. ſ. m. Tèrme Latin, dont on ſe ſèrt en France en parlant d'une chôſe qui eſt fort familière, & qu'on porte ordinairement avec ſoi. On le dit particulièrement d'un Livre qu'on aime. Il y en a qui font leur *vade-mecum*, ou *veni-mecum* d'un Virgile, d'aûtres d'un Épictète, d'aûtres d'une Imitation de Jésus-Christ. C'eſt ce qu'on appelle en Grèc, *ἐγχειρίδιον*, ou manuèl.

VADROUILLE. ſ. f. Tèrme de Marine. Balai pour nettoyer un vaiſſeau, il eſt fait d'un trouſſeau de vieux cordages défilez, attachez au bout d'un bâton, & trempez dans la mèr. *Scopæ funales.* On l'appelle auſſi *écouppée*, ou *fauber.*

VAG.

VAGABOND, onde. adj. m. & f. Qui èrre çà & là, qui n'a point de route, de demeure cèrtaine. *Vagus, erraticus, errabundus, erro, profugus.* Caïn devint èrrant, fugitif, & *vagabond* ſur la face de la tèrre. Les Bohémiens ſont des gueux èrrans & *vagabonds.* Les Poëtes appellent les eaux d'un ruiſſeau, l'onde fugitive & *vagabonde.* Les Payens croyoient que les âmes des corps privez de ſépulture étoient èrrantes & *vagabondes* pendant 100 ans avant que d'être reçûës au Royaume de Pluton.

Voyant que le Soleil couroit inceſſamment,
J'arrêtai pour jamais la courſe vagabonde,
Et le voulus placer dans le centre du monde.

Désm. Vis.

Aûtrefois mon imagination étoit èrrante, & *vagabonde*; aujourd'hui mon éſprit me raméne à moi-même. S. Évr. Bornez les courſes *vagabondes* de votre cœur. Vill. M. Régniér Déſmarais l'a dit du Danube, qu'il

Finit enfin ſa courſe vagabonde,
Par n'être pas même Chrêtien;
Rârement à courir le monde,
On devient plus homme de bien.

Fuyez ce vagabond *dont l'amour trop fèrtile*
Ne vous proteſte rien qu'il ne proteſte à mille.

L'Ordonnance veut que les Prevôts ſe ſaiſiſſent des fainéans, *vagabonds* & éſſorillez, qui n'ont ni feu, ni lieu, & qu'ils les envoyent aux galères. Elle veut auſſi qu'on chaſſe les *vagabonds* des forêts.

VAGANT. Tèrme de Mèr. Ce ſont des gueux ou valides mendians, qui au tems d'orage courent ſur les côtes, pour voir s'il n'y a rien à butiner. *Vagi, prædones, graſſatores.* Ce mot eſt employé

ployé

ployé dans les Us & Coûtumes de la Mèr. On les appelle aûtrement *Rouſſiniérs*, *Pinçons de riviére*, *Truands*, & gens qui vivent dans le libèrtinage. Originairement le mot de *Vagans* ou de *Bagans* ſignifioit en Gaſcogne *Bèrgér*; & Fauchet dit que *Vagans* étoient des païſans qui aûtrefois ſe rébellèrent contre leur Prince.

VAGIN, ou VAGINA. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Ces mots ſignifient, Fourreau; c'eſt ce qu'on appelle dans la langue ordinaire, le cou de la matrice. *Vagina*. En parlant dans les tèrmes de l'art, pluſieurs préfèrent *vagina*, à *vagin*. Le corps de la matrice aboutit au corps du *vagina*. MAURICEAU.

VAGUE. ſ. f. Flot, élevation de la ſurface de l'eau, qui ſe fait par l'agitation du vent. *Fluctus*, *unda*. Les Tyriens furent les prémiers qui ôſerent ſe mettre dans un frêle vaiſſeau à la mèrci des *vagues*, & dompter l'orgueil de la mèr. FÉN. Les *vagues* pouſſent un vaiſſeau. Tantôt nous montions ſur le dôs des *vagues*, & tantôt le vaiſſeau ſe déroboit ſous nous & ſembloit nous précipiter dans l'abîme. ID. Le Pilote abandonne le vaiſſeau, & le laiſſe aller à la mèrci des *vagues*. Les *vagues* les plus furieûſes ſe briſent ſur le ſable, & malgré toute leur impétuoſité elles ſont contraintes de retourner avec violence ſur elles-mêmes. S. ÉVR. Si l'on ne voyoit pas les *vagues* enflées, & blanchiſſantes, on ne laiſſoit pas de voir rouler d'aſſez grôſſes ondes vèrs le rivage. BOUH. Il n'y a point de mèr qui roule plus de *vagues*, qu'il s'éleve de mouvemens dans une multitude, quand elle a la bride ſur le cou. VAUG.

La mèr a moins de vens qui ſes vagues irritent,
Que je n'ai de penſers. MALH.

VAGUE. adj. m. & f. Étenduë de tèrre qui n'eſt point cultivée. Des tèrres vaines & *vagues*; c'eſt-à-dire, une grande étenduë de tèrres qui ne rapportent rien, qu'on laiſſe en friche. *Plaga*, *vel terra inculta*. On le dit auſſi de l'air & des eaux, entant qu'on les conçoit de grande étenduë. Les Planétes ſe meuvent dans ce grand éſpâce *vague* qui s'étend juſqu'au firmament. Le *vague* des airs n'eſt guère en uſage qu'en Poëſie, ou dans le ſtile ſublime, & ſoutenu. Les Latins ont dit, *Per vacuum æther*, *per purum*.

VAGUE, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles, & morales, & ſignifie, Indétèrminé; qui n'eſt point fixe, qui n'eſt point borné. *Vagus*, *indeterminatus*, *fluctuans*. Il nous a fait un diſcours vain & *vague*, qui n'aboutiſſoit à rien, qui ne prouvoit rien. Un éſprit vaſte & démeſuré, eſt un éſprit qui ſe pèrd dans des penſées vaines, & *vagues*. S. ÉVR. Notre langue eſt *vague*: elle eſt toûjours dans les irréſolutions, & dans les doutes. BOUH. Il a fait une propôſition trop *vague*, & en tèrmes trop généraux. Le ſujèt qu'il a entrepris de traitter eſt trop *vague*, il le faut renfèrmer dans des bornes plus étroites.

VAGUE-MAISTRE, en tèrmes de Guèrre eſt un Officiér qui a ſoin de faire charger, atteler, & défiler le bagage d'une armée, afin qu'il marche en bon ordre. Il y a un *Vague-Maiſtre* Général, ou pour chaque ligne d'infanterie, ou pour chaque aîle de cavalerie. Il y en a même un pour chaque brigade, pour chaque régiment. *Militaribus ſarcinis præpoſitus.*

Ce mot vient de l'Alleman *wage*, chariot, & *meeſter*, maître.

VAGUER. v. n. Aller deçà & delà. Ce Geôlier a été condamné à l'amende, pour avoir laiſſé *vaguer* un tel priſonnier; pour lui avoir donné la libèrté d'aller deçà & delà à ſes affaires. *Vaguer* par les champs. L'ACAD.

Ce mot vient du Latin *vagari*.

VAH.

VAHATS. ſ. m. Arbriſſeau de l'Iſle de Madagaſcar, qui a une racine dont l'écorce eſt propre pour la teinture. *Vahatus*. Lorſqu'on veut s'en ſervir, on la faire boüillir ſur un petit feu avec la ſoye ou la laine qu'on a à teindre, dans une léſſive faite avec les cendres de la même écorce, cette ſoye & cette laine prennent un beau rouge de feu, & ſi on y ajoûte un peu de jus de citron, elles prennent un fort beau jaûne.

VAI.

VAIGRES, ou VÉGRES. ſ. f. Tèrme de Marine. Ce ſont les planches qui ont le revêtement intérieur, ou le lambris du vaiſſeau par dedans. *Navis interior contabulatio*. On appelle vaigrer ou lambriſſer le vaiſſeau, lorſqu'on les attache, ou qu'on les pôſe en place. Celles qui ſont pôſées tout joignant l'éſcarlingue de part & d'aûtre, ſe levent quand on veut, pour voir s'il y a quelques ordures dans la lumiére des varangues, qui empêchent de courir l'eau aux pompes. On les nomme auſſi *ſerres*, *contrecarlingues* ou *parclôſes*.

VAILLAMMENT. adv. D'une maniére courageûſe & hardie. *Strenuè*, *fortiter*, *generoſè*. Ce Capitaine a déffendu *vaillamment* cette place.

VAILLANCE. ſ. f. Force, fèrmeté de courage, valeur, hardieſſe. *Fortitudo*, *animi magnitudo*. La colère eſt l'âme de la *vaillance*, ſelon Ariſtote. La *vaillance* eſt une vèrtu dangereûſe. VOI. La *vaillance* d'Aléxandre, de Céſar. La *vaillance* eſt la prémiere qualité pour un homme de guèrre. La *vaillance* a ſes bornes auſſi bien que les aûtres vèrtus; ſi on les franchit, on va à la folie, & à la temerité. MONT. La *vaillance* eſt plus ſûre, & plus égale en ceux en qui elle eſt moins broüillante, & moins précipitée. M. ÉSP. La *vaillance* ne conſiſte point dans une audace téméraire qui ſe figure que la fuite eſt toûjours honteûſe. ID. La *vaillance* eſt une force de l'âme, qui fait que l'on s'éxpôſe aux dangèrs les plus viſibles, quand on y eſt obligé par ſon devoir. ID. Il eſt difficile d'être équitable & conquérant en même tems; la *vaillance* & la juſtice ſont deux vèrtus qui ne marchent guères enſemble. VOIT. Dans les prémiers tems de la République Romaine la *vaillance* avoit je ne ſçai quoy de féroce, & l'opiniâtreté des combats tenoit lieu de ſcience dans la guèrre. S. ÉVR.

Ménage dit que ce mot vient de *valencia*, qui ſe trouve dans les Glôſes Grecques-Latines.

VAILLANT, ANTE. adj. m. & f. Courageux, brave, hardi. Il eſt *vaillant* comme un lion. *Fortis*, *magnanimus*, *generoſus*, *ſtrenuus*. Les François ſont naturellement *vaillans*. Celui-là n'eſt pas *vaillant* qui ne connoît point le péril, ou qui s'y jette d'une maniére inconſidérée. M. ÉSP. Appellerez-vous *vaillant* celui qui aura fait une belle action par une impétuoſité de hardieſſe? S. ÉVR. Ulyſſe étoit vaillant quand il y avoit moins de danger à l'être qu'à ne l'être pas. S. ÉVR. Le *vaillant* n'eſt prèſque jamais exactement raiſonnable; & le raiſonnable éxactement, n'eſt prèſque jamais tout-à fait *vaillant*. M. SCUD. L'ambition & la gloire ſont les ſeuls aiguillons qui éxcitent à être *vaillant*. M. ÉSP.

On dit provèrbialement, Il eſt *vaillant* comme l'épée qu'il porte. *Martiam vim fert in prælio.*

VAILLANT. Sorte de participe. *Bona propria*, *vel fortunarum ſumma*. Le bien d'une pèrſonne, tout ce qu'elle poſſède. Cette fille a épouſé un Gaſcon qui n'a pas un ſou *vaillant*. Ce procureur a cent mille écus *vaillant*. M. Chevreau veut que l'on diſe *valant*, & non pas *vaillant*. Il auroit raiſon, s'il ne falloit conſulter que la régularité de la langue; mais l'uſage eſt contre lui. Voyez VALOIR.

VAILLANT. ſ. m. Se dit quelquefois de l'argent comptant qu'on a devant ſoi. *Pecunia præſentis ſumma*. Un joüeur qui va de ſon reſte, dit, voilà tout mon *vaillant*.

VAILLANTISE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifioit aûtrefois *action de bravoure*. *Generoſitas*, *animi celſitas*, *facinus audax*, *memorabile*. Il ne ſe dit plus que des fanfarons, & des Capitans, & en raillant.

VAIN, VAINE. adj. Qui n'a point de ſolidité, de principes cèrtains & aſſûrez. *Vanus*, *incertus*, *dubius*, *futilis*. La Géomance, la Chiromance, l'Aſtrologie Judiciaire, ſont des ſciences *vaines*, qui n'ont aucun fondement dans la nature.

VAIN, ſe dit auſſi de ce qui n'a que de l'apparence, qui trompe les yeux; qui eſt chimérique, inutile, & frivole; mondain, faſtueux. *Chimericus*, *faſtuoſus*, *fallax*, *inutilis*. Tous les plaiſirs de ce monde ſont *vains*, & trompeurs. Les Courtiſans ſe repaiſſent de *vaines* éſpérances. Ce ſont là de vains diſcours qui ne prouvent rien.

Quittez ces vains plaiſirs dont l'appâs vous abuſe. BOIL.

L'homme eſt vain & frivole à un point qu'on ne ſçauroit concevoir. M. ÉSP. Vous opprimez des innocens ſous les *vains* prétextes de zéle & de charité. CL. Quittez cette vaine parure qui nourrit l'amour du monde dans votre cœur. FLÉCH. A quoy bon farder la verité par de *vains* ornemens? S. ÉVR.

On appelle *vaine* gloire, celle qui n'eſt appuyée ſur aucun mérite: ou la gloire du monde qui eſt fragile, & paſſagère. *Vana gloria*, *fucata*.

Un *vain* tombeau, c'eſt un monument dreſſé à la mémoire de quelqu'un avec quelque éloge, ou une épitaphe, encore que ſon corps n'y ſoit pas enfèrmé. C'eſt ce qu'on appelle Cénotaphe du Grèc κενὸς, *vacuus*, & τάφος, *tumulus*.

Un tems *vain*, ſe dit d'un tems couvèrt, & échauffé, où l'on a de la peine à réſpirer, où l'on étouffe. On ne ſçauroit guères travailler par un tems ſi *vain*.

Un cheval *vain*, celui qui eſt foible par trop de chaleur, ou pour avoir pris quelques remédes, ou pour avoir été mis à l'hèrbe, enſorte qu'il ne peut guères travailler.

Vaine pâture; ou *vain* pâturage; ſe dit des tèrres & prez dépoüillez, après que la faulx y a paſſé, en chaûmes, en friches, en tèrres non enſemencées, vacantes, ou non laboûrées, bruyères, hayes

hayes & buiſſons, en bois non déffenſables, & généralement en tous héritages non fèrmez, où il n'y a ſémences, ni fruits, qu'on appelle auſſi tèrres *vaines & vagues. Vacui ſoli pabulatio.*

VAIN, en Morale ſignifie, Glorieux, ſupèrbe, qui a bonne opinion de lui-même. *Vanus, inanis gloriæ cupidus, avidus, amans, ſectator.* Les Auteurs ſont *vains* & trop entêtez de leur mérite. Cette femme eſt *vaine* de ſa beauté. Le Cardinal de Volſey étoit fièr, & *vain* de ſa faveur & de ſa fortune. DE LAR. Il y a des humeurs *vaines* qui ne ſe tiennent obligées de rien. S. ÉVR. Les gens *vains* & ambitieux mettent leur bonheur dans les penſées d'aûtrui; c'eſt-à dire, dans les ſentimens d'admiration qu'ils chèrchent dans les aûtres. LOG. Les pèrſonnes *vaines* aiment la réputation de la vèrtu, & négligent la vèrtu même. FLÉC. Les gens éxtrémement *vains* ne ſont guères amoureux. S. RÉAL. Les pèrſonnes les plus *vaines* ne laiſſent pas de ſe moquer de la vanité des aûtres. NIC. Je mépriſe ces humeurs *vaines* qui ne ſont plaiſir que pour avoir celui de le dire. ST. ÉVR.

EN VAIN. adv. Inutilement. C'eſt un axiôme; que la nature ne fait rien *en vain. Fruſtra, in vanum, in caſſum. En vain* garde-t-on la ville, ſi le Seigneur ne la garde pas.

VAINCRE. v. act. Il n'eſt guères en uſage au ſingulièr du préſent de l'indicatif. Au plurièr on dit nous *Vainquons. Je vainquois Je vainquis. J'ai vaincu Je vaincrai. Que je vainque. Que je vainquiſſe* ou je *vaincrois*. Il ſignifie, ſurmonter, abattre, déffaire ſon ennemi, le ſoumettre à ſon pouvoir. *Vincere, ſuperare, ditioni ſuæ ſubigere.* Quand il s'agit du trône, il faut *vaincre* ou mourir Alexandre a *vaincu* les Pèrſes en trois batailles. Il étoit bien glorieux de *vaincre* aux Jeux Olympiques. Celui qui doute s'il *vaincra*, eſt à demi *vaincu*; celui qui en déſéſpère, eſt déja *vaincu*. CHARP. Il ne faut pas *vaincre* comme les Barbâres, à quelque prix que ce ſoit: mais comme les Héros, d'une manière qui plaiſe même aux *vaincus*. LE CH. DE M. Ne choiſiſſez pas un Roi qui ait *vaincu* les aûtres; mais un Roi qui ſe ſoit vaincu lui même. FÉN.

> Vainquons *par valeur, ou par ruſe:*
> *Le ſuccès ſera notre éxcuſe.* SCAR.

> *A* vaincre *tant de fois, les Etats s'affoibliſſent.*
> *Le Prince eſt triomphant, & les peuples gémiſſent.* CORN.

VAINCRE, ſignifie auſſi, Applanir les difficultez; détruire tous les obſtacles qu'on trouve dans l'éxécution de quelque deſſein. *Superare omnia impedimenta, removere.* L'art a *vaincu* la nature dans la conſtruction du canal pour la communication des mèrs. Les Pyramides d'Égypte ont *vaincu* les ſiécles, & les années. Vaincre l'orage, & les vents. FÉN.

VAINCRE, ſe dit figurément en chôſes morales. *Vincere, ſuperare, domare.* JÉSUS-CHRIST a *vaincu* la mort. Un bon Chrétien doit *vaincre* toutes les tentations; *vaincre*, & dompter ſes paſſions. Ce Prince s'eſt laiſſé *vaincre* aux larmes, aux prières; il s'eſt *vaincu* lui-même, & a pardonné à ſes ennemis. Il eſt plus glorieux de ſe *vaincre* ſoi-même, que de *vaincre* les aûtres. M. SC. Il eſt honteux de ſe laiſſer *vaincre* à la volupté. M. ÉSP. Il eſt plus ſûr de quitter le monde tout d'un coup, que de le *vaincre* tant de fois. FL. Il y a de la gloire à ſe laiſſer *vaincre* par la vérité. MAL. Pauline ſe laiſſa *vaincre* à l'amour de la vie. ABLANC. Le fils d'Ulyſſe ne ſera jamais *vaincu* par les charmes d'une vie lâche, & éfféminée. FEN. Il y a des gens qui ne ſçauroient *vaincre* leur fièrté, leur humeur, leur inclination. Il s'eſt laiſſé *vaincre* au ſommeil, à la douleur. Je ne vous ay pas plûtôt vû, que j'ai ſouhaité d'être *vaincuë*. L. PORT. Les obſtacles, & les cérémonies inſpirent le déſir de *vaincre*. MONT. Cupidon ne *vaincra* jamais que des âmes éffeminées, & qui aiment les honteux plaiſirs. FÉN.

> *Je m'arme d'autant plus, que mon cœur en ſecret*
> *Voudroit ſe laiſſer* vaincre, *& combat à regret.* CORN.

> *L'Amour n'eſt jamais mieux* vaincu *que par l'amour.* ID.

VAINCU, UË. part. & adj. Ennemi *vaincu*. Il eſt auſſi ſubſtantif. *Victus, ſuperatus, domitus.* Le *vaincu* ſuivoit le char du vainqueur dans les triomphes. Les *vaincus* travaillent à leur propre gloire en relevant celle des vainqueurs. BAY. Je ſçai vaincre & obliger les *vaincus*. VAUG.

VAINEMENT. adv. Inutilement. C'eſt la même chôſe qu'*En vain. Vainement* on travaille à vouloir détromper un opiniâtre; c'eſt-à-dire, C'eſt peine perduë. *Fruſtra, nequicquam.* Loin d'ici cet art qui loüe *vainement* les hommes par les actions de leurs ancêtres. FL. Pourquoy nous tourmenter *vainement*, & nous épuiſer en regrèts pour les morts. S. ÉVR. On chicane *vainement* contre la mort. BENS Les femmes étoient *vainement* parées. FÉN. En ce ſens il ſignifie, d'une manière mondaine, & qui ſent le luxe, ou la molleſſe.

VAINQUEUR. ſ. m. Victorieux; qui ſurmonte, qui déffait ſon ennemi; qui le met ſous ſon pouvoir. *Victor, debellator, expugnator.* Un peu de fièrté ſied bien au *vainqueur*, pourvû qu'il ne s'enfle pas trop de ſon bonheur. S. ÉVR. Darius ſouhaitta que ſi les déſtinées avoient ordonné la fin de ſon Empire, il ne tombât point en d'aûtres mains qu'en celles d'un *vainqueur* ſi modéré. VAU. Il eſt bien dur d'éſſuyer la fièrté d'un *vainqueur* inſolent. S. ÉVR. Éxèrcer tous les droits d'un ſupèrbe *vainqueur*. LA FONT.

> *Sors* vainqueur *d'un combat dont* Chiméne *eſt le prix.* CORN.

> *Je chante le* Vainqueur *des* Vainqueurs *de la tèrre;*

C'eſt ainſi que Scuderi commence ſon Alaric. Les *vainqueurs* aux jeux Olympiques recevoient de grands honneurs.

VAINQUEUR, ſe dit figurément en chôſes morales. Le Sagé eſt toûjours *vainqueur* de ſes paſſions. Chacun ſe glorifia d'être demeuré *vainqueur* dans la diſpute Pèrſonne ne peut réſiſter à cet œil *vainqueur*. Amour, ne ſuffit il pas pour ta gloire d'avoir été mon *vainqueur*? S. ÉVR. Enfin cette farouche beauté reconnoit un *vainqueur*. VILL.

> *Pourquoy m'avoir fait confidence*
> *Que vous en vouliez à mon cœur?*
> *Il faut que contre vous je me mette en déffenſe;*
> *Je veux vous empécher d'en être le* vainqueur. S. ÉVR.

VAIR. ſ. m. Tèrme de Blâſon. C'eſt une fourrure faite de pluſieurs petites piéces d'argent & d'azur à peu près comme un U de Hollande, ou comme une cloche de melon. Les *vairs* ont la pointe d'azur oppôſée à la pointe d'argent, & la bâſe d'argent à celle d'azur.

Ce mot vient de *varius*, ſelon NICOT.

BEFFROY DE VAIR, ſe dit, quand il n'y a que deux ou trois piéces de *vair*; & les anciens Blâſonneurs l'ont appellé *grôs vair* ou *grand vair: Amplum vellus varium.* Car quand il y en a quatre, c'eſt ce qu'on appelle proprement *vair*; & quand il y en a davantage, *menu vair. Tenue vellus petaſatum.* On tient que les Seigneurs de Coucy ont été les prémiérs qui ont porté en Armoiries des pannes de *vair*.

MENU VAIR, étoit une éſpéce de panne blanche & bleuë dont les Rois uſoient aûtrefois en France au lieu de fourrure, dont les manteaux des Préſidens à Mortiér étoient doublez juſqu'au XV ſiécle, auſſi bien que les robbes des Conſeillers de la Cour. *Varium vellus regiæ chlamydis.* Les habits de cérémonie des Hérauts d'armes en étoient auſſi doublez, & les femmes de qualité s'en habilloient auſſi; & il étoit déffendu aux ribaûdes d'en porter, auſſi bien que des ceintures dorées, des robbes à collet renvèrſé, des queuës & boutonnières à leurs chapperons, par un Arrêt de l'an 1420. Cette fourrure étoit faite de la peau d'une éſpéce d'écurieu qu'on nommoit auſſi *vair*, en Latin *ſciurus*, qui étoit blanche par deſſous, & colombine par deſſus. Les Pelletiérs l'appellent à préſent *écurieu de Hollande*, ou *petit gris*. On la divèrſifioit en grands ou petits carreaux, qu'on appelloit *grand vair*, ou *petit vair*. Cet animal eſt décrit par Aldroandus en parlant *de ſciuro vario*: il dit qu'il a le dôs d'un gris qui approche aſſez du bleu, & le deſſous du ventre blanc. C'eſt le même, ſelon Geſnèr, que le *mus Ponticus* d'Ariſtote & de Pline, que les Latins appellent *varus*, à caûſe de la variété de ſes couleurs. Ces deux peaux jointes enſemble font la figure des *vairs* d'Armoiries, qui ſont naturellement d'azur & d'argent. On appelle ces fourrures *pannes*, à caûſe qu'elles ſont compôſées de pluſieurs piéces ou peaux couſuës enſemble, comme autant de pans ou de paneaux d'un habit. Quelques Anciens les ont nommées *peaux vairées*. On tient que les robbes *vairées* étoient l'habit des Gaûlois, comme les *hèrmines* l'étoient des Arméniens, ſuivant Julius Pollux.

On appelle *vair affronté*, lorſque les *vairs* ont leurs pointes tendantes au cœur de l'Écu; & *vair appointé* ou *vair en pal*, quand la pointe d'un *vair* eſt oppôſée à la bâſe de l'aûtre; & on appelle *vair contre vair*, lorſque les *vairs* ont le métal oppôſé au métal, & la couleur oppôſée à la couleur: ce qui eſt contraire à la diſpôſition ordinaire du *vair*. *Viciſſim obducti pelliti petaſi.* Voyez le P. Meneſtriér.

VAIRÉ. adj. Se dit de l'Écu, ou des piéces de l'Écu chargées de vairs: quand la fourrure eſt d'un aûtre émail que d'argent & d'azur, alors on dit, *vairé* de telle couleur, ou métal. *Laterculus ſcutarius, vario vellere impreſſus, conſpicuus, inſignis.* Seneçay porte *vairé* d'or & de gueules. On appelle auſſi des piéces honorables de l'Écu *vairées*, quand elles ſont chargées de vair.

VAREC. ſ. m. Hèrbe déliée, longue & aſſez large, qui vient autour des rochers de la mèr, où ſont attachées les huitres à l'écail-

le

le. Les vendeurs d'écailles mettent du *vairé* dans leurs manequins, & en couvrent leurs écailles.

VAIRON. adj. m. Tèrme de Manége, ſe dit de l'œil du cheval, dont la prunelle eſt entourée d'un cèrcle blanchâtre, ou qui a un œil d'une façon, & un aûtre de l'aûtre : d'où vient que Ménage dérive ce mot de *varius*. Cheval *vairon*; œil *vairon*.

Vairon, ſe dit auſſi de ce qui eſt de pluſieurs couleurs, dont les poids ſont tellement mêlez, qu'il eſt difficile de diſtinguer les blancs d'avec les noirs, & les roux d'avec les bays. *Verſicolor, diſcolor, varius, variegatus*. On les appelloit aûtrefois *vair* : ce qui s'eſt dit non ſeulement des chevaux, mais auſſi des moutons qui ont des taches; des vaches, des bœufs, des pourceaux, par oppôſition à ceux qui ſont d'une couleur.

Vairon, eſt encore le nom d'un petit poiſſon. *Varius*, qu'on appelle ainſi à caûſe de la variété des couleurs, dont il eſt bigarré.

JE VAIS. C'eſt la prémière pèrſonne ſingulière du vèrbe *aller*. *Eo*. Voyez Aller.

VAISSEAU. ſ. m. Ce qui peut contenir quelque chôſe, & particulièrement la liqueur. *Vas*. Un muid, une cuve, un boiſſeau, ſont des *vaiſſeaux* à mettre le vin, le blé, &c. Une huche, un cofre, ſont des *vaiſſeaux* à mettre de la farine, de l'avoine, des hardes.

Ménage dérive ce mot du Latin *vaſcellum*, ou de *vaſcillum*, qui ſe trouvent dans les Glôſes d'Iſidôre, pour ſignifier un *petit vâſe*; lequel dit en outre, qu'on a appellé *baſellus*, un navire qui s'appelloit d'abord *phaſelus*, d'où s'eſt fait le changement de *b* en *v*.

Vaisseaux sacrez, ſont ceux qui ſèrvent à l'Égliſe & aux ſacrifices. *Vaſa ſacra*. Joſephe rapporte le nombre prodigieux de *vaiſſeaux* qui étoient au Temple de Jéruſalem. Les calices, les ciboires, ſont des *vaiſſeaux ſacrez*.

Vaisseau, ſe dit auſſi d'un grand bâtiment, comme une Égliſe, un Salon. L'Égliſe de S. Pièrre de Rome eſt un beau *vaiſſeau*. Le Salon des Tuilleries, la grande Sale du Palais, ſont de beaux *vaiſſeaux*.

Vaisseau, en tèrmes de Marine, ſe dit généralement de tous les bâtimens de mèr, qui ſont de deux ſortes; l'une des *vaiſſeaux* de haut bord, qui vont ſeulement à voiles, & qui courent ſur toutes les mèrs; l'aûtre des *vaiſſeaux* de bas bord, à rames & à voiles, comme les galères, qui ne vont d'ordinaire que ſur la Méditèrranée. *Vaiſſeau* plat, *Vaiſſeau* rond, *Vaiſſeau* de guèrre, *Vaiſſeau* marchand. *Navis, navigium*.

A Marſeille on n'appelle *vaiſſeaux*, que ceux qui ont toutes leurs voiles quârrées, excepté celle de la pouppe, qui eſt Latine.

On appelle un *vaiſſeau* de cent, ou de deux cens tonneaux, celui qui peut porter la charge d'un pareil nombre de tonneaux de mèr; c'eſt-à-dire, le poids de deux mille livres pour châque tonneau. Les caraques de Portugal ſont des *vaiſſeaux* de deux mille tonneaux, qui portent quatre millions de lîvres peſant. On dit auſſi qu'un *vaiſſeau* prend ou tîre cinq, dix, quinze pieds d'eau; pour dire, qu'étant chargé il enfonce dans l'eau, & occupe la place d'une pareille quantité d'eau de mèr, qui peſeroit autant qu'il peſe lui-même avec toute ſa charge.

Il y a cinq rangs de *vaiſſeaux*, qui ſe diſtinguent par leur capacité, leur port, le nombre de leurs ponts, & la quantité de leur artillerie. Voyez Rang.

Vaisseau de conserve, eſt un *vaiſſeau* de guèrre qui accompagne les *vaiſſeaux* marchands pour les déffendre. *Vaiſſeau matelot* ou *ſécond*, eſt celui qui ſuit un grand Officiér pour le ſécourir. *Vaiſſeau Corſaire*, eſt un *vaiſſeau* qui coure les mèrs pour voler ſans aucune commiſſion de Prince, ni de République. Cependant on donne auſſi ce nom aux *vaiſſeaux* qui vont en courſe en tems de guèrre avec commiſſion de leur Prince. Les Maloüins ſont de bons *Corſaires*. Un *vaiſſeau* Turc, Anglois, François, Hollandois, c'eſt un *vaiſſeau* qui navige ſous la bannière de ces puiſſances. Il y a un régiment qu'on nomme *des vaiſſeaux*. Un *vaiſſeau garde côte*, eſt un *vaiſſeau* armé qui déffend les côtes d'un païs, qui donne la chaſſe aux Corſaires.

On dit, Armer, fretter, équipper un *vaiſſeau*; pour dire, Fournir toutes les proviſions & aggreils néceſſaires pour mettre un *vaiſſeau* en état de faire voyage. *Navem armamento inſtruere*. Un *vaiſſeau* bon voiliér, qui eſt légèr à la voile, qui devance les aûtres.

On dit qu'un *vaiſſeau* eſt au port, à la rade, à l'ancre, à flot, ſelon les divèrs lieux où on le met en ſûreté, & ſans toucher tèrre. On dit auſſi, Couler à fonds un *vaiſſeau*, pour dire le pèrcer, lui faire prendre eau, le ſubmèrger.

Vaisseau, en tèrmes d'Anatomie, ſignifie les veines & les artères par où coule & circule le ſang. *Vena, arteria*. Cet homme a les *vaiſſeaux* profonds, apparens, &c.

On le dit auſſi des conduits qui contiennent d'aûtres humeurs. Les *vaiſſeaux* lymphatiques, ſpèrmatiques, ſalivaires. *Vaſa lymphatica, ſpermatica, &c.* On le dit encore des conduits par où coulent les éſprits animaux, comme les nèrfs. Dans le ſyſtême de quelques nouveaux Philoſophes & Médecins, ce mot eſt devenu commun à toutes les parties ſolides du corps humain. Leur ſyſtême conſiſte à éxpliquer tout par les liqueurs différentes qui ſont repanduës dans le corps, & par les tuyaux ou *vaiſſeaux* qui renfèrment ces liqueurs, Tout ce que nous connoiſſons dans le corps humain, eſt l'un ou l'aûtre, *vaiſſeau* ou liqueur. D'aûtres étendent ce ſyſtême à tous les êtres matérièls, & ne reconnoiſſent que deux élemens, une matière infiniment liquide, qui eſt repanduë par tout; & des parties dures & ſolides, qui ſont comme les *vaiſſeaux* de cette matière.

Vaisseau, ſe dit auſſi des vâſes qui ſèrvent aux opérations de Chymie, qui ſont necéſſaires dans un laboratoire, comme ſont les matras, cornuës, pélicans, balons, aludèls, &c. *Vaſa Chimica*.

Vaisseau, ſe dit figurément en chôſes morales. Un homme de bien eſt appellé un *vaiſſeau* d'Élection. *Vas Electionis*. Mais on dit plus communément *Vaſe* d'Élection, & ce mot eſt comme conſacré. Les pécheurs ſont des *vaiſſeaux* d'iniquité. L'homme eſt un *vaiſſeau* fragile, un *vaiſſeau* d'argille & de boüe. Sans m'enfoncer dans la politique, je me laiſſe conduire dans le *vaiſſeau* où je me trouve embarqué, & je n'entreprens point d'aider les matelôts, ni de corriger le Pilote. Bal. Je craindrois de donner à travèrs quelque écueïl caché ſous les ondes, qui briſât mon *vaiſſeau*. Ablanc. Pour dire, je craindrois de rencontrer quelque difficulté, dont je ne pourrois me retîrer.

On dit provèrbialement, qu'on met ce qu'on veut dans un grand *vaiſſeau*, dans un petit ce qu'on peut. Le *vaiſſeau* ſe ſent toûjours de ce qui a été mis dedans. *Servabit odorem teſta diu*. Hor. On dit auſſi, C'eſt un paûvre *vaiſſeau*, d'un homme qui n'eſt bon à rien.

VAISSELLE. ſ. f. Tèrme collectif. Vaiſſeaux déſtinez aux ſèrvices de la tâble, pôts, plats, aſſiéttes, ſalières, &c. *Vaſa, ſupellex*. Il a un beau ſèrvice, un beau buffet de *vaiſſelle* d'argent, ou d'or. De la *vaiſſelle* matte, de la *vaiſſelle* brunie. De la *vaiſſelle* platte; de la *vaiſſelle* moulée : l'une eſt unie, comme les plats & les aſſiéttes; l'aûtre eſt élevée, comme les flambeaux & les aiguières. Agathocle ne voulut être ſèrvi qu'en *vaiſſelle* de tèrre, pour le faire ſouvenir de ſa première condition. Le Roi Motezume n'étoit ſèrvi qu'en *vaiſſelle* de porcelaine, parceque l'or étoit trop commun en ſon païs. On lui ſèrvoit trois mille plats, & ils ne ſèrvoient qu'une fois châcun. Lopez de Gomara. La *vaiſſelle* de Fayence eſt fort commune en Italie; ce mot eſt corrompu & vient de Faenza ville de la Romagne. On appelle cette *vaiſſelle* en Italie *la Majolica*, & principalement à Rome. Un ſèrvice de majolica eſt un ſèrvice de *vaiſſelle* de fayence. Les Italiens en font parade parce qu'elle eſt fort nette, & en ont des vaiſſeaux juſques dans leurs cabinèts, qui ont été peints par le Titien, & aûtres Peintres fameux. *Naudæana*.

Ménage dit que *vaiſſeau* & *vaiſſelle* viennent de *vaſcellum* & de *vaſcella*, qui ſe trouvent dans Macrobe. D'aûtres les dérivent de *vas vaſis*.

On dit provèrbialement; Prenez garde à votre *vaiſſelle*; pour dire, Prenez garde à ce que vous ferez, conſultez bien votre affaire. On dit auſſi, qu'on a remué la *vaiſſelle* à quelqu'un, quand on a ſaiſi & éxécuté ſes meubles.

VAL.

VAL. ſ. m. ou VALÉE. ſ. f. Éſpâce creux enfèrmé entre des montagnes. *Vallis*. Le mot de *val* n'eſt plus en uſage que dans les noms propres, ou dans le ſtile Poëtique ou burleſque, le *val* de Suſon, le *val* de Grâce.

D'Hélicon ſeulement j'aime le noble Val. Desm.

Le *val* des Choux, le *val* des Écoliérs ſont des lieux bas où ſont ſituez deux Abbayes Chéfs d'Ordre. La *valée* de Montmorency de Gif, &c. Tous les hommes ſe trouveront à la *valée* de [illegible]ſaphat pour y être jugez.

Valée, ſignifie auſſi la pente, la déſcente de la montagne. *Declivitas, acclive*. Il faut mettre pied à tèrre à la *valée*. Il eſt aiſé de courir à la *valée*.

On appelle figurément le monde, une *valée* de miſère. A Paris on dit, Aller à la *Valée* de miſère; pour dire, Aller au marché aux volailles.

Il y a auſſi une éſpéce de poires qu'on appelle poires de *valée*, qui a une petite marque rouſſe vèrs la queuë, & qui eſt aſſez hâtive.

On dit provèrbialement, Il n'y a point de montagne ſans *valée*, parceque ce ſont deux chôſes de leur nature inſéparables. *Non eſt mons ſine valle*. On dit auſſi, Courir, chèrcher par monts & par *vaux*; pour dire, en tous lieux hauts & bas.

A Val & A Vau. adv. En déſcendant. Un de ces batteaux al-

loit à mont, & l'autre *à val*. Il ne ſe dit guère que des batteaux, & de ce qui eſt porté ſur les rivières. On dit le vent d'*Aval*; pour dire, le vent du couchant, & le vent d'*Amont*, pour le vent du levant. Cela ne ſe dit que ſur les rivières. On dit *à vau* l'eau; pour dire, ſuivant le courant de l'eau. Le bateau alloit *à vau* l'eau. On dit figurément d'une affaire, d'une entrepriſe, qu'elle eſt allée *à vau* l'eau; pour dire, qu'elle n'a pas réüſſi, qu'elle eſt devenuë à rien.

A Vau de route. Voyez Route. *Funditus, omnino.*

VALABLE. adj. m. & f. Qui eſt bon & recevable, tant en Juſtice, que dehors. *Juſtus, legitimus.* On fait commandement de payer une dette en deniers ou quittances *valables*. Un contrat fait par un mineur, par une femme en puiſſance de mari, n'eſt pas *valable*. Un têſtament, un mariage dépourvû des formalitez requiſes par la Loi, ne ſont pas *valables*.

VALABLEMENT. adv. Sûrement & d'une manière valable. *Juſtè, legitimè, rectè.* Quand on a des ſaiſies en main, on ne peut payer *valablement* à ſon créancier. Un tuteur n'eſt jamais *valablement* déchargé, qu'il n'ait rendu compte. Un mineur, un interdit, ne peuvent contracter *valablement*.

VALANCINE. Voyez Balancine.

VALANT. Participe du vêrbe *valoir*. Il ſignifie, Qui vaut. *Valens.* Je lui ai donné cent tâbleaux *valant* cent piſtoles la piéce. Vaug: Rem.

VALÉE. Voyez Val. *Vallis.*

VALENTINIENS. Ancienne & fameûſe Secte de Gnoſtiques, qui ont pris leur nom de Valentin leur Chèf. *Valentiniani.* Saint Irenée, Têrtulien, St Épiphane & pluſieurs aûtres anciens Écrivains Ecclésiaſtiques ont parlé des êrreurs de ces Gnoſtiques. On peut conſulter là-deſſus les Remarques de Pamélius ſur Têrtulien. St Épiphane s'eſt étendu fort au long ſur cette Héréſie: Il rapporte quelques êxtraits des Livres mêmes de Valentin, où l'on trouve de grands éclairciſſemens pour tout ce qui regarde les vieilles êrreurs des Gnoſtiques. Voyez Gnostiques.

VALÉRIANE. ſ. f. Sorte de plante dont il y a pluſieurs êſpèces. Celle qui croît dans les jardins, & qu'on appelle *grande valériane*, pouſſe des tiges à la haûteur d'environ trois piéds, rondes, creûſes, revétuës d'êſpâce en êſpâce de deux feüilles oppôſées, molles, larges; les unes entières, les aûtres découpées profondément. Ses fleurs naiſſent en bouquèts au haut des branches, de couleur blanche, tirant ſur le purpurin. Chaque fleur eſt un tuyau évâſé en roſette taillée en cinq parties. Il lui ſuccède une ſemence applatie, un peu longue, chargée d'une aigrette. Sa racine eſt grôſſe comme le doigt, ridée, garnie de beaucoup de fibres, d'un goût & d'une ôdeur aromatiques. En Latin *valeriana hortenſis: phu folio oluſatri Dioſcor.* C. Bauh. Sa racine eſt cardiaque, diurétique, propre pour l'épilepſie, pour l'aſthme. *Valériane* vient du nom d'un cêrtain Valérius qui la mit des prémiérs en uſage. Quelques-uns prétendent que c'eſt plutôt du Latin *valere*, qui ſignifie avoir de grandes vêrtus.

VALÉSIENS. Anciens Sectaires qui ont pris leur nom d'un cêrtain *Valens* homme inconnu à Saint Épiphane, qui parle de cette Secte, *Hær.* 58. Mais il ſe trompe manifeſtement, quand il dit que *Valens* eſt un mot Arabe. *Valeſiani.* Auſſi avouë-t-il qu'il ſçait fort peu de chôſes de ces *Valéſiens*. Ils ne reçoivent pêrſonne, dit-il, dans leur ſociété, qui ne ſoit eunuque; au moins s'ils y ſont avant qu'ils ayent été faits eunuques, ils les obligent à ne manger jamais de viande juſqu'à ce qu'ils le ſoient. Car alors n'étant plus ſujèts aux mouvemens de la chair, ils leur pêrmettent de manger de toutes ſortes de viandes.

VALET. ſ. m. Sêrviteur domeſtique qui ſêrt dans les bas emplois. *Famulus, miniſter.* Souvent on n'eſt pas mieux ſêrvi pour avoir un grand nombre de *valèts*.

Riches atours, tâble, nombreux valèts,
Font aujourd'hui les trois quarts du mérite. Des-H.

Ménage tient que ce mot vient de *bajulus* ou de *bajulettus*, qui a ſignifié *miniſtre*. D'aûtres le dérivent de l'Hébreu *valad*, qui ſignifie *enfant*; d'aûtres de *varo*, qui ſignifioit aûtrefois *goujat*, ou ſêrviteur d'un homme de guêrre. Pitou le dérive de *vaſſalettus*, diminutif de *vaſſalus*: ce qui a plus d'apparence, parceque en Xaintonge on appelle encore un *valet*, *vaſſal*, qu'on tient venir de *vas, vadis, caution.* Borel le dérive de *valed*, qui ſignifie *ſervus*. Il dit auſſi qu'il peut venir de *bar*, c'eſt-à-dire, *fils* en Hébreu & en Chaldée, que les Éſpagnols ont reçû des Saraſins, & ont changé en *varo*, d'où l'on a fait *varolet*, & par ſyncope *varlet*, comme on le diſoit aûtrefois. Marot en ſe moquant d'un *valet*, dit qu'on l'appelloit ainſi, de *nihil valet*. Du Cange dit qu'on a appellé *valeti* ou *valecti*, les enfans des Grands qui n'étoient pas encore faits Chevaliérs, & auſſi les Écuyérs. Vilhardouin appelle *valet*, le fils de l'Empereur de Conſtantinople, d'où il dit qu'eſt venu le nom de *valet*, qu'on a donné d'abord à des Officiérs honorables, comme *Valèts trenchans*, *Valèts Echanſons*, *Valèts ſêrvans de ſale*, &c.

Il y a pluſieurs ſortes de *valèts*. Prémiér *Valet* de chambre du Roi, eſt un Officiér conſidérable de ſa Maiſon qui couche aux piéds de ſon lit, qui eſt toûjours dans ſa chambre, qui garde ſa caſſette, &c. Il y a quatre prémiérs *Valèts* de chambre. *Cubicularius.*

Valèts de chambre, ſont ceux qui aident à habiller le Roi, & qui ſêrvent aux offices de ſa chambre. *Cubicularii Regii.* Il y en a 32. ſêrvans huit par quartiér. Il y a d'aûtres Officiérs chez le Roi qui ſe donnent le tître de *Valèts de chambre*; comme les Barbiérs, Perruquiérs, les Tailleurs, Tapiſſiérs, Horlogérs, &c. Les particuliérs ont auſſi des *valèts de chambre*, qui ſont *valèts* qui ne portent point de couleurs.

Valèts de garderobe, ſont des Officiérs qui ont ſoin des habits & du linge de la pêrſonne du Roi, ou des Princes, qui ſêrvent à leur Garderobe. *Veſtiſpicus.* Il y a ſeize *valèts de Garderobe* qui ſêrvent quatre par quartiér, outre un *Valet de Garderobe ordinaire*, dont la Charge a été créée en 1667. & quatre prémiérs *Valèts de Garderobe* qui ſêrvent auſſi par quartiér.

Valèts de piéd, ſont des valèts qui ſêrvent à piéd, & qui portent les livrées. *Servus à pedibus.* Il y a 42. grands, & quinze petits *Valèts de piéd* chez le Roi, de la petite & de la grande Écurie. Les laquais chez les Princes ſe font appeller *Valèts de piéd*.

Valet de chiens, eſt un *Valèt* qui ſêrt à mener les chiens, & à avoir ſoin de leur nourriture.

Valet de cour, eſt celui qui a ſoin de tout le ménage rûſtique d'une fêrme, d'une maiſon de campagne.

Valet d'écurie, ou Valet d'étable, celui qui a ſoin de pancer, de nourrir, ou accommoder les chevaux, particuliérement dans les hôtelleries. *Stabularius.*

Valet a tout faire. C'eſt un ſêrviteur unique dans la maiſon, qui ſêrt à toutes chôſes, comme les Cuiſtres, les *valèts* de Prêtres. *Servus ad omnia.*

En pluſieurs lieux on appelle *Valèts de Juſtice*, les Sêrgens ordinaires. *Juſtitiæ miniſtri.*

Valet de Bourreau, eſt la pêrſonne la plus infâme de la ville, qui ſêrt ſous le Bourreau à fuſtiger, donner la fleur de lis, & aûtres menus ſupplices, juſqu'à ce qu'il ſe rende capable d'infliger les plus grands. *Tortoris ſervus.*

On dit figurément, qu'un homme eſt un *valet* à loüer, lorſqu'il n'a plus de Charge & d'emploi, qu'il eſt fainéant, qu'il n'a plus d'occupation, qu'il en chêrche. *Otioſus, piger, ignavus.*

On appelle *maître valet*, un ancien domeſtique en qui on ſe fie, qui commande aux aûtres, & qui prend garde qu'un châcun faſſe bien ſa beſogne. *Servus veteranus ſeu domeſticorum primus.*

On appelle à la campagne les *valèts de fête*, les jeunes gens qui ſont invitez aux nôces de village, ou aux fêtes des Confrairies, & qui y rendent quelques ſêrvices. *Feſtivitatis famuli.*

Je ſuis votre *valet*. Il y a des gens qui parlent de la ſorte par compliment & par civilité; mais cela eſt trop familiér, & même il ne ſe dit guère que par ironie: il faut dire, Je ſuis votre *ſêrviteur*, ou votre très-humble *ſêrviteur*.

Valet, en têrmes de Manége eſt une êſpèce de poinçon ou aiguillon, ou petit fêr émouſſé qui eſt au bout d'un bâton, & qui ſêrt à pincer & aider un cheval ſauteur. *Stimulus.*

En têrmes de Guêrre, on appelle *valet* de Pyroboliſte, ou d'Ingénieur à feu, un cylindre de bois ſolide chargé de poudre, & pêrcé en pluſieurs endroits, où l'on met des petards & des balles de plomb. *Canterius pyrobolarius.* Cette machine ſe tient toûjours debout, & ſa conſtruction eſt enſeignée dans l'Artillerie de Caſimir.

Valet, eſt auſſi une petite machine qui fait qu'une porte ſe fêrme toute ſeule. *Ligneus januarum elaſter.* On en fait de pluſieurs façons: l'une avec un poids qui deſcend le long d'une coulice attachée au bout d'une corde qui tient de l'aûtre côté au mur; l'aûtre avec une bârre de bois, qui preſſe la porte par le moyen du reſſort d'une corde fortement tortillée.

On appelle auſſi un *valet à debotter*, une planche de bois avec une entaille, où on met le talon, par le moyen de laquelle on ſe debotte tout ſeul. *Aſſerculus ad ocreas exuendas.*

Valet, ou Varlet. Chez les Artiſans, ſe dit des crochèts de fêr qui ſêrvent à tenir le bois ſur l'établi d'un Menuiſiér. *Uncus ferreus firmando ligno.* Il a deux branches rondes diſpôſées en équêrre, mais qui ne ſont pas tout-à-fait à angles droits. On appelle *valet* de miroir, un petit ais attaché au dêrrière, qui lui ſêrt d'appui quand on le drèſſe ſur une toilette. On appelle *valet* de chaiſe à cremilière, un morceau de fêr quarré qu'on met dans les brâs de la chaiſe, & qu'on tire pour mettre une petite tâble deſſus. On appelle auſſi *valet*, un morceau de fêr qui ſe baiſſe au bout du vêrroüil quand il eſt pouſſé.

Valet, ſe dit provêrbialement en ces phrâſes. On dit que les bons maîtres font les bons *valèts*; pour dire, que lorſqu'on

traitte

traitte bien ſes valèts, qu'on les paye bien, ils en ſervent mieux. On dit qu'un homme fait le bon-*valet*, quand il eſt flatteur & complaiſant, pour ſe faire préférer aux aûtres. On dit qu'un homme fait comme le *valet* du Diâble, quand il fait plus qu'on ne lui commande, On dit auſſi, Tel maître, tel *valet*. *Dignum patellâ operculum*; pour dire, qu'un *valet* ſuit d'ordinaire l'éxemple de ſon maître, & ſur tout qu'il a les mêmes défauts. On dit ironiquement à un homme, Je ſuis votre *valet*, quand on ne veut pas croire ce qu'il dit, ou faire ce qu'il déſire.

On appelle auſſi *valet de carreau*, un homme de néant, un miſérable, quoi qu'aûtrefois le nom de *valet* fût un nom honorable, comme on voit au nom d'Hector, d'Ogiér, de la Hire, qu'on donne aux valèts des cartes à joüer. *Homo nihili.* Le nom de *valet* de trefle eſt le nom de l'Ouvriér qui a fait les cartes. Une tièrce, une quinte de *valet*.

VALETAGE. ſ. m. Ce mot ſe dit dans le ſtile bas pour ſignifier, Sèrvice de valet. *Famulatus.* C'eſt pour l'ordinaire un *valetage* inſupportable à des François que de ſervir des Italiens.

VALETAILLE. ſ. f. Nom collectif & tèrme ôdieux, qui ſignifie une troupe de valèts. *Famulitium, grex famulorum.* La *valetaille* de l'armée fait plus de déſordre que les ſoldâts en un pillage.

VALETER. v. n. Faire le valet, faire ſervilement la cour à quelqu'un, croyant en tirer quelque avantage. *Famulatum exercere.* Il l'a fait long-tems *valeter*, aller & venir en ſes affaires, faire des méſſages pour lui, ſous éſpérance de lui donner quelque emploi.

VALÉTUDINAIRE. adj. m. & f. Infirme, ſujet à de grandes maladies. *Valetudinarius, infirmus, malè affectus.* Cet homme ſe plaint ſouvent de la gravelle, de la goutte, il eſt fort *valétudinaire*.

VALEUR. ſ. f. Prix, éſtimation d'une chôſe. *Valor, pretium, æſtimatio.* Ce mot ne ſe joint qu'aux chôſes: on ne dit point un homme de peu de *valeur*; pour dire, un homme qui n'a point de mérite. Un gardien de meubles eſt obligé de les répréſenter, ou d'en payer la *valeur* à dûë éſtimation. Les promeſſes pour *valeur* reçûë ne ſe négocient ſur la place, & ſont de la juriſdiction des Juges Conſuls. Les négocians tirent des lèttres de change pour *valeur* reçûë en argent, ou en marchandiſe. Ils diſent auſſi, *valeur* reçûë en moi-même, ou rencontrée en moi-même, ou *valeur* de moi-même. Ces trois mots ſignifient la même chôſe, c'eſt-à-dire, pour ce qui m'étoit dû.

On appelle *valeur intrinſéque*, la *valeur* propre, réelle, & effective d'une chôſe. Comme un écu n'a de valeur dans les pays étrangers que ſelon ſa *valeur intrinſéque*, c'eſt-à-dire, celle du poids, & du métal, ſans avoir égard à la marque, & au coin du Roi, qui lui donne cours à un prix beaucoup plus haut que celui de ſon poids, & de ſa ſubſtance.

VALEUR, ſe dit auſſi de toute aûtre éſtimation que celle de l'argent. On lui a bien tiré la *valeur* de trois palettes de ſang. En ces quatre vacations ils n'ont pas travaillé la *valeur* d'une heure. Ce jardin contient la *valeur* de trois arpens.

On dit qu'une tèrre eſt en *valeur*, qu'on l'a remiſe en *valeur*, pour dire, qu'elle eſt bien cultivée, bien réparée, qu'elle eſt en bon état; & qu'une chôſe eſt en *valeur*; pour dire, qu'on la vend bien; qu'elle eſt de nulle *valeur*, quand on n'en fait point de compte.

VALEUR, ſe dit abſolument pour ſignifier ce qui eſt précieux. *Valor.* On lui a pris un Diamant de *valeur*. Il a des meubles de *valeur*. Tous les tâbleaux de ce cabinet ſont de *valeur*. On dit auſſi des *non-valeurs*, de ce qui n'eſt éſtimé rien, ou que peu de chôſe. Dans les lieux de campagne il y a toûjours des *non-valeurs*, c'eſt-à-dire, qu'il y a toûjours quelque chôſe dont on ne retire rien, ou très-peu en comparaiſon de ce qu'on en avoit éſpéré. Les Marchands appellent *non-valeurs* les marchandiſes qu'ils ne veulent point, qui leur demeurent à leur pèrte. On appelle *non-valeurs* dans les comptes, les articles qui ne ſont point alloüez, dont on ne tient point compte.

VALEUR, ſignifie auſſi, Hardieſſe, bravoure, courage, ardeur belliqueûſe; qualité guèrrière. *Fortitudo, generoſitas, animi magnitudo.* C'eſt une fèrmeté d'âme qui fait regarder le péril de la guèrre de ſang froid. C'eſt une fèrveur pour la belle gloire, qui nous cache toutes les horreurs d'une mort prochaine, & qui nous étourdit ſur les dangers les plus préſens. S. ÉVR. La parfaite *valeur* eſt de faire ſans témoins ce qu'on ſeroit capable de faire devant tout le monde. LA ROCH. La *valeur* d'oſtentation donne plus de reliéf aux actions qu'elle anime, qu'un caractère modeſte, qui tient plus de la ſolide vèrtu. LE P. LE B. La *valeur* mal employée eſt le fleau du genre humain, c'eſt la férocité des tigres, & des lions. S. ÉVR. Une *valeur* un peu indiſcréte ſied mieux aux jeunes gens, qu'une prudence trop circonſpecte.

> *De ſa folle* valeur *embellir la gazette.* BOIL.

La *valeur* n'eſt pas toûjours une vèrtu: c'eſt quelquefois une témérité, & quelquefois une impétuoſité naturelle de la jeuneſſe, ou quelquefois un déſir aveugle d'acquérir de la gloire, ou la crainte de l'infamie qui eſt attaché à la lâchetée. AB. DE S. R. Les Philoſophes définiſſent la *valeur*, une vèrtu qui combat pour l'équité. La *valeur* ne doit être ni une fureur, ni une vèrtu ſanguinaire. AB. DE S. R. Cette fauſſe *valeur* qui précipite les hommes dans les dangers, n'eſt bien ſouvent qu'une vanité ridicule, ou une ignorance du péril, ou une aſſûrance temeraire d'en échapper, ou une application violente à quelque objet de paſſion. NIC. La *valeur* ne ſçait que détruire, ſi la juſtice ne la régle pas; & elle devient funeſte, ſi elle n'eſt pas bien conduite. S. ÉVR. La *valeur* n'eſt pas une hardieſſe, & emportée, qui chèrche le danger pour le danger même, & qui n'a pour but que la réputation, & les vains applaudiſſemens des hommes. FL. La *valeur* n'eſt qu'une force aveugle, & impétueûſe, ſi elle n'eſt pas conduite par la prudence. ID. Le monde a attaché à la *valeur* le plus haut degré d'éſtime, & à la lâcheté la ſouveraine infamie. NIC. La *valeur* eſt plus dans le tempérament que dans l'éſprit. ID. La *valeur* a ſes bornes comme les aûtres vèrtus; & l'on peut paſſer par elles pour aller à la témérité. MONT. Il y a une *valeur* naturelle, une *valeur* d'ambition; une de raiſon, & une de peu d'éſprit, & de brutalité. M. SCUD. La *valeur* eſt dans les ſimples ſoldâts un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie. LA ROCH. La *valeur* qui n'eſt point fanfaronne, a une intrépidité ſage, & réglée, qui n'abandonne point au hazard ce que la prudence peut conduire. La *valeur* d'Énée n'eſt ni fanfaronne, ni téméraire. LE P. LE B.

> *Fièr de votre* valeur, *tout, ſi je vous en crois,*
> *Doit marcher, doit fléchir, doit tomber ſous vos loix.* RAC.

> *Ce que l'on apelle* valeur,
> *Eſt bien ſouvent une chaleur*
> *Pire que celle de la fiévre.* MAIN.

VALEUREUSEMENT. adv. D'une manière courageûſe. *Strenuè, fortiter, generoſè.*

VALEUREUX, EÛSE. adj. Qui a du courage, de la valeur. *Strenuus, fortis, generoſus.* Il n'a guère d'uſage qu'en Poëſie.

VALIDATION. ſ. f. Tèrme de la Chambre des Comptes, qui ſe dit des Lèttres de Chancélerie qu'on obtient pour faire valoir un compte.

VALIDE. adj. Vigoureux, qui eſt en ſanté, qui peut travailler. *Validus, valens, vegetus.* On a l'invention en Hollande de faire travailler tous les gueux *valides*, malgré eux. Il n'a plus que trente ſoldâts en ſa compagnie, tant *valides*, qu'invalides.

VALIDE, en tèrmes de Palais, ſe dit des actes qui ſont revêtus des formalitez requiſes pour être mis à éxécution, ou pour faire foi en Juſtice. *Validus, juſtus.* Le contrat fait par un mineur n'eſt pas *valide*. *Irritus.* Un mariage n'eſt pas *valide*, s'il n'eſt fait avec les ſolemnitez requiſes.

VALIDEMENT. adv. D'une manière valide. *Validè, legitimè, ex juris formulâ.* On ne peut pas contracter *validement* avec des clauſes qui ſont contre les bonnes mœurs.

VALIDER. v. act. Tèrme de Comptable. Rendre valable. *Ratum, juſtum facere, reddere.* L'effet des Lèttres de validation eſt de faire *valider* un compte.

VALIDITÉ. ſubſt. fém. Perfection & valeur d'un acte revêtu de toutes ſes formes. *Rata auctoritas.* Voilà un téſtament dont on ne peut pas contéſter la *validité*, il eſt holographe.

VALISE. ſubſt. fém. Vaiſſeau de cuir de figure ronde & oblongue, qui ſe fèrme avec une chaîne & un cadenas, & qui ſèrt à tranſporter les habits & hardes d'un cavaliér ſur la crouppe d'un cheval. *Hippopera, vidulus.* Les lèttres qu'on envoye par la poſte, ſont enfèrmées dans une *valiſe*. C'eſt le cheval du valet qui porte en crouppe la *valiſe* du maître.

Ménage le dérive de l'Arabe *bilas*.

VALOIR. vèrb. n. *Je vaux, tu vaux, il vaut, nous valons, &c. Je valois. Je valus. J'ai valu. Je vaudrai. Que je vaille. Que je valuſſe, ou je vaudrois. Valant.* Mrs de l'Académie l'ont fait neutre ſans réſèrve. Quelques-uns ont conteſté cette déciſion, prétendant quand on dit, Cela *vaut* un écu, que *vaut* régit un écu, qui eſt à l'accuſatif. Mais on eſt convenu qu'il ne devient point actif par cette conſtruction. M. L. T. Ce vèrbe ſignifie, Être d'une cèrtaine éſtimation; d'un certain prix. *Valere.* On dit, Il a cent mille écus *vaillant*, pour *valant*. C'eſt une irrégularité de la langue. Il fait au ſubjonctif *vaille*; je n'ai rien qui *vaille*. Mais il faut dire *valant* dans ce ſens: Je lui ai donné des tâbleaux *valans* cent piſtoles. *Valoir* fait au ſubjonctif *vaille*, je n'ai rien qui *vaille*. VAU. CORN. *Valant*, & *vaillant* ont tous deux leurs places marquées: on dit, Il a cent mille écus *vaillant*, c'eſt à-dire, qu'il les a en ſon pouvoir; mais quand il s'agit d'exprimer une valeur, on

on dit *valant* ; il a une tèrre *valant* cent mille écus. Mrs DE L'ACAD. Quelques-uns croyent qu'il faut dire, *valle* au lieu de *vaille*. *Valle* n'eſt pas abſolument une faûte. ID. On trouve aux Greffes le prix qu'ont *valu* les grains à châque jour de marché. Il y a un tarif pour le prix que *valent* toutes ſortes de monnoyes. On dit qu'une piſtole ne *vaut* rien, quand elle n'eſt pas de bon alloi.

VALOIR, ſe dit auſſi en parlant du revenu que rapporte une tèrre, une Charge, une commiſſion. *Valere, ferre, reddere*. Cette fèrme *vaut* vingt mille francs de revenu, bon an mal an. Un Ambaſſadeur conſidérant la richeſſe de la France, demanda à Henri IV. ce qu'elle lui *valoit*; il répondit, Elle me *vaut* autant que je veux. REC. DES BONS MOTS DE H. IV. Cet Officiér ſçait bien faire *valoir* ſa Charge, il en tîre tout le profit qu'on en peut tîrer. Un Gentilhomme ne peut faire *valoir* par ſes mains qu'une tèrre à deux charruës, c'eſt-à-dire, l'éxploiter lui-même.

VALOIR, ſignifie auſſi, Garentir, répondre qu'une chôſe eſt bonne. *Auctorem ſe profiteri, auctoritatis nexu ſe obſtringere*. Les Notaires mettent dans tous leurs contrats, Avec promeſſe de garentir, fournir, & faire *valoir*.

VALOIR, ſignifie auſſi, Priſer, mettre en éſtime. *Magni facere*. Ce charlatan ſçait bien faire *valoir* ſes drogues. Il n'y a rien tel que de ſe vanter, de ſe faire *valoir*. On ne fait rien à la Cour, ſi on n'a un patron qui vous faſſe *valoir*, qui vante votre mérite, vos ſèrvices. Il eſt adroit, & ſçait bien faire *valoir* le talent. Il faut avoir l'art de ſe faire *valoir* pour plaire à la multitude. BELL. Pour ſe bien faire *valoir*, il ne faut pas montrer tout d'une vuë, ce que l'on vaut. LA BRUY.

On dit auſſi, Faire *valoir* une penſée; pour dire, la relever, la mettre dans ſon jour. *Extollere*.

VALOIR, ſignifie auſſi, Mettre à interêt, à profit. *Pecuniam fœnerari, dare fœnori maximis uſuris*. Cet uſuriér fait *valoir* ſon argent au deniér cinq. C'eſt un tel Courtiér qui lui fait *valoir* ſon argent ſur la place.

VALOIR, ſe dit auſſi en parlant de l'éſtime bonne ou mauvaiſe qu'on a des chôſes. *Æſtimare, pendere*, Ce garçon eſt divèrtiſſant en compagnie, il *vaut* trop, il *vaut* bien de l'argent, il *vaut* ſon peſant d'or; & ironiquement, ſon *peſant* de plomb : & au contraire on dit, C'eſt un méchant garnement qui ne *vaut* rien, qui ne *vaut* pas le pendre. Ce livre eſt méchant, & ne *vaut* pas la peine de le lire. Cette femme eſt belle, elle en *vaut* bien la peine, elle mérite qu'on lui en conte.

On dit qu'une chôſe ne *vaut* rien; pour dire, C'eſt un mauvais ſigne. *Nihil valere*. J'ai vû rôder des Sèrgens autour de la maiſon d'un tel, cela ne *vaut* rien pour lui. Cet Avocat n'a plaidé rien qui *vaille*, il pèrdra ſa caûſe.

VALOIR, ſe dit auſſi des chôſes qui n'ont aucune valeur que dans l'opinion des hommes, ſelon le lieu où on le met; ſelon les marques qu'on leur donne. Un o en chiffre ne *vaut* rien, mais il fait *valoir* les aûtres chiffres des dizaines, des centaines. Le même jetton *vaut* tantôt dix, tantôt cent. Un as *vaut* onze au Piquet, & ne *vaut* qu'un au Hère. Une faûte à la paûme *vaut* quinze.

On dit auſſi, l'un *vaut* l'aûtre; pour dire, que deux chôſes ſont égales. Cela *vaut* fait, ou, Cela eſt fait, autant *vaut*; pour dire, qu'une chôſe eſt prèſque achevée. *Factum puta*. Tout coup *vaille*, eſt une façon de parler des joüeurs de paûme, ou de boule, pour faire *valoir* un coup joüé hors de ſon rang. On dit auſſi advèrbialement, *Vaille* que *vaille*; pour dire, A tout hazard.

VALOIR, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit au Palais, Donner & retenir ne *vaut*; pour dire, qu'il faut ſe déſſaiſir de la propriété d'une chôſe qu'on donne. On dit auſſi, que le tèrme *vaut* l'argent, quand on prend un long délai pour payer, ou accorder quelque grâce. On dit auſſi, Tant *vaut* l'homme, tant *vaut* ſa tèrre; pour dire, que le ſoin & l'habileté de l'homme augmente ſon revenu. On dit qu'une chôſe *vaut* mieux deniér, qu'elle ne *valoit* maille, quand elle a été bien réparée, bien remiſe en valeur. On dit, Je ſçai ce qu'en *vaut* l'aûne; pour dire, J'ai paſſé par là, c'eſt une chôſe que j'ai éxpérimentée. On dit auſſi, qu'un avèrti en *vaut* deux; pour dire, qu'un homme qui eſt ſur ſes gardes, eſt dangéreux à attaquer. On dit auſſi, que le jeu ne *vaut* pas la chandelle, quand on employe bien du tems ou de l'argent à une chôſe qui n'en *vaut* pas la peine, qui ne rapportera pas grand profit. On dit, Il *vaut* mieux laiſſer ſon enfant morveux, que de lui arracher le nez. Il *vaut* mieux plier que rompre, ſe taire que de parler mal à propos; pour dire, Il faut ſouffrir une petite peine pour en évitèr une plus grande. On dit auſſi pour relever une pèrſonne qu'un aûtre mépriſe, que Monſieur *vaut* bien Madame; & pour ravaler une chôſe, on dit qu'elle ne *vaut* pas un bouton, un clou à ſouffler. On dit auſſi, En ce monde chacun *vaut* ſon prix; pour dire, un eſt bon à une chôſe, l'aûtre à une aûtre.

VALON. ſ. m. Lieu bas enfèrmé entre des montagnes. *Vallis valliculus*. Il faiſoit retentir les *valons* de ſes plaintes. S. ÉVR. Cet agréable *valon* étoit partagé par un ruiſſeau qui y faiſoit mille plis & replis M. SC. Du creux des *valons* répondoient cent échos. CHAP.

Tu ſçais combien de fois le bruit de ta vaillance
De nos ſombres valons *a troublé le ſilence*. MÉN.

Le Parnaſſe chez les Poëtes eſt appellé le ſacré *Valon*.

On diroit qu'ils ont ſeuls l'oreille d'Apollon,
Qu'ils diſpôſent de tout dans le ſacré Valon. BOIL.

VALUË. ſ. f. ne ſe dit qu'en cette phrâſe du Palais, La plus *value*, la ſomme que quelque chôſe vaut au delà de ce qu'elle a été priſée ou achetée. *Major æſtimatio*. La cruë d'un inventaire tient lieu de plus *valuë*.

VALVULE. ſ. f. Éſpéce de petite porte, ou membrane qui ſe trouve dans pluſieurs câvitez du corps, qui donne paſſage à une humeur, ou à quelque aûtre matière qui doit y paſſer, & qui empêche qu'elle ne retourne d'où elle eſt venuë. *Vulvula*. Elle a le même uſage que la ſoupape dans une pompe, ou aûtre machine hydraulique. Les vaines & les vaiſſeaux lymphatiques ont des *valvules* ſituées d'éſpâce en éſpâce, qui s'ouvrent du côté du cœur, & qui ſe fèrment du côté des éxtrémitez, c'eſt à-dire, qu'elles laiſſent paſſer le ſang & la lymphe qui vont vèrs le cœur, & les empêchent de retourner vèrs les parties d'où ils viennent. Le cœur a auſſi des *valvules* qui ſont à l'entrée des vaiſſeaux : celles qui ſont à l'entrée de la veine câve & de la veine pulmonaire, laiſſent paſſer le ſang qui va au cœur & empêchent ſon retour : au contraire celles qui ſont à l'entrée de l'aorte & de l'artère pulmonaire, laiſſent ſortir le ſang du cœur, & empêchent qu'il n'y retourne. Dans l'intéſtin *jejunum*, il y a des *valvules* qui retardent la déſcente du chyle. Le colon a auſſi une *valvule* épaiſſe qui empêche que les éxcrémens ne rentrent dans l'iléon; il y en a encore d'aûtres dans cet intéſtin qui retardent la déſcente des éxcrémens. Quelques-uns attribuent la découvèrte des *valvules* des veines à Fra-Paolo. Fréderic Ruyſch célébre Médecin d'Amſterdam a fait un Traitté des *valvules* des vaiſſeaux lymphatiques & des lactées.

VAN.

VAN. ſ. m. Ce qui ſèrt à néttoyer le grain battu, en le remuant & en le jettant en l'air. *Vannus, ventilabrum*. C'eſt un inſtrument d'oſiér à deux anſes, courbé en rond par dèrrière, & dont le creux diminuë inſenſiblement juſques ſur le devant, ayant à peu près la forme d'une coquille. On s'en ſèrt auſſi à vuider les eaux d'un vîviér, d'un bâtardeau.

VANANT, ANTE. adj. *Vilior*. Tèrme de Papétier. Il ſe dit du papiér qui n'eſt pas ſi blanc, ni ſi fin que le beau papiér. Papiér *vanant*. Couronne *vanante*.

VANDAISE, ou plutôt VANDOISE. ſ. f. *Jaculus*. Poiſſon d'eau douce qui a la chair molle, qu'on nomme aûtrement un *dard*. Il eſt de la groſſeur d'un hareng, & blanc comme un gardon, mais plus menu. En Latin *jaculus, piſcis luciſcens*, ſelon Rondelet.

VANDANGER. Voyez VENDANGER. *Vindemiare, vindemias colligere*.

VANDIQUER. Voyez VENDIQUER.

VANEAU. ſ. m. *Vanellus*. Oiſeau qui eſt de la groſſeur d'un pluviér, qui a les plumes vèrtes, noires, blanches, rouges & bleuës; qui a le ventre blanc, une houppe ou crête noire ſur la tête, recourbée en arrière en corne de chévre. Il eſt fort bon à manger. De là vient qu'on a dit :

Qui ne mangea jamais vaneau,
Ne mangea jamais bon morceau.

Il faut qu'il ſoit jeune.

En Latin *capella, partus, vanellus*, & en Grèc αἴξ, qui ſignifie chévre. En quelques lieux on l'appelle *dix-&-huit*, parcequ'il éxprime ce mot en chantant. On le met dans les jardins pour ſe repaître des vèrs.

Ménage croit, avec Belon, que ce mot vient de *paonneau*, ou de *phaonneau*, à caûſe que cet oiſeau a quelque reſſemblance avec le paon.

VANAUX, en tèrmes de Fauconnerie, ſont les plus grandes plumes des ailes des oiſeaux de proye. *Accipitris pennæ majores*.

VANILLE, ou BANILLE. ſ. f. Éſpéce de gouſſe longue d'environ un demi-pied, grôſſe comme le petit doigt d'un enfant, prèſque ronde, pointuë par les deux bouts, de couleur obſcure, d'une ôdeur balſamique & agréable, & d'un goût un peu âcre; elle contient des ſemences fort menuës, noires, luiſantes. Cette gouſſe eſt le fruit d'une plante haûte de quatorze ou quinze pieds,

pieds, qui rampe le long des murailles & des arbres voiſins, & qui les embraſſe. Ses feüilles ſont longues, larges, ſemblables à celles du plantain, mais plus graſſes & plus longues. Ses fleurs ſont noirâtres. Cette plante croît au Méxique. Les Indiens l'appellent *tlixochitl*, & la gouſſe *mecaſulhil*. Les Eſpagnols appellent la gouſſe *vanilla*, ou *vaynillas*, à cauſe qu'elle a la figure d'une petite gaine. La *vanille* fortifie le cèrveau & l'eſtomac, elle atténuë les humeurs viſqueûſes, & excite l'urine & les mois aux femmes. Elle entre dans la compôſition du chocolat; on s'en ſert auſſi pour parfumer le tabac.

VANITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt vain, peu ſolide, peu cèrtain. *Vanitas*, *futilitas*. Salomon s'eſt écrié pluſieurs fois, *Vanité* des *vanitez*, tout eſt *vanité*. *Vanitas vanitatum*, *omnia vanitas*. Agrippa a fait un Livre de la *vanité* des ſciences. On ne laiſſe pas de courir après les biens du monde, quoyqu'on en reconnoiſſe la *vanité*. Ce qui ſert à la *vanité*, n'eſt que *vanité*. Tout ce qui n'a que le monde pour fondement, ſe diſſipe, & s'évanoüit avec le monde. Fléc.

Vanité, eſt auſſi un ſentiment d'orgueil, un amour excéſſif de loüanges, une trop bonne opinion de ſoi-même. *Jactatio*, *oſtentatio*, *cupiditas*, *propriæ excellentiæ nimia præſumptio*. La *vanité* eſt naturelle à l'homme. La ſotte *vanité* eſt un déſir inquiet de ſe faire valoir, & de ſe diſtinguer par de petites chôſes. Bell. La *vanité* ſe cache ſous des noms honorables, afin de ne point paſſer pour un vice. S. Réal. La *vanité* imite toutes les vertus. Nic. Une ſecrette *vanité* nous fait croire que chacun a les yeux ſur nous, quoyque pèrſonne ne nous regarde. Fléc. Il n'y avoit point de femme dont la *vanité* n'eût été flattée de le voir attaché à elle. P. de Cl. Les ſoumiſſions de ceux qui ſervent les Rois, l'éclat de la fortune qui les environne, tout leur inſpire la *vanité*, avant même qu'ils ſoient en âge de la connoître. Id. On parle peu quand la *vanité* ne fait pas parler. La Rochef. Nous n'avoüons nos défauts que par *vanité*. Id. Si les fortunes élevées enivrent la *vanité* des uns, les fortunes abjectes révoltent la *vanité* des autres. Disc. d'Él. La plus belle action du monde qui ſe fait par *vanité*, n'eſt pas loüable. Le Ch. de M. La *vanité* eſt ſi naturelle à tous les hommes, qu'il eſt prêſque injuſte de la blâmer dans un Prince. S. Réal. Pourquoy faut-il que vos buffets gémiſſent ſous le poids de tant de vâſes précieux qui ne ſervent qu'à montrer votre *vanité*, & à irriter celle des autres? Fléc. Une gloire ambitieûſe ne ſouffre point de petites *vanitez*. S. Évr. Une fauſſe modeſtie n'eſt guères moins rebutante qu'une ſotte *vanité*. Bell. La *vanité* excite l'avèrſion naturelle de tous les hommes. Nic.

On dit provèrbialement, qu'une once de *vanité* gâte un quintal de mérite.

VANNE. ſ. f. Eſt une palle, ventail, ou fèrmeture de bois qui ſert à arrêter & à conſèrver l'eau aux écluſes, aux pèrtuits, & aux biez des moulins. *Aquarii canalis valvula*. On leve les *vannes* pour faire paſſer les bateaux.

Du Cange dérive ce mot de *venna*, *vinna* & *benna*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité en la même ſignification.

VANNER. v. act. Secoüer, remuer le grain, le jetter en l'air avec un van pour le nettoyer. *Triticum ventilare*. Voilà du blé bien *vanné* & bien criblé.

Vanner, ſignifie figurément, Éxaminer un homme, lui reprocher ſes défauts, s'en railler, l'en réprimender. *Expurgare*, *ſolicitè examinare*, *accuratè ſcrutari*. Cet aſpirant à la Maîtriſe a été bien *vanné* dans ſon examen, on l'a bien épluché. Cet homme s'eſt trouvé en la compagnie de railleurs qui l'ont bien *vanné*. On dit auſſi, qu'une affaire a été bien *vannée*, quand elle a été bien éxaminée, bien diſcutée ſur un bureau.

Vanné, ée. part. & adj. *Ventilatus*, *examinatus*, *expurgatus*.

VANNERIE. ſ. f. Métier de celui qui fait divèrs vaiſſeaux d'oſiér. *Ars viminearia*.

VANNETS, en tèrme de Blâſon, ſont des coquilles dont on voit le creux, comme les vans à vanner.

VANNETTE. ſ. f. Paniér rond dans lequel on vanne l'avoine, avant que de la donner aux chevaux.

VANNEUR. ſ. m. Païſan loüé pour vanner ou nettoyer les grains. *Ventilator*.

VANNIÉR. ſ. m. Artiſan qui fait des vans & tous autres ouvrages d'oſiér, comme paniers, hottes, clayes, cages, &c. Il vend auſſi des pelles, boiſſeaux, ſoufflèts, &c. *Ventilabrorum aut vaſorum vimineorum propola*, *artifex*.

VANTAIL. ſubſt. maſc. Manteau ou battant d'une porte, qui s'ouvre de deux côtez. *Valva*, *valvula*. On appelle auſſi *vantaux* de fenêtres, les volèts qui fèrment une fenêtre de haut en bas.

Vantail, ſe diſoit auſſi autrefois d'une partie de l'habillement de tête par où le cavaliér reſpiroit.

VANTER. v. act. Loüer quelqu'un, le prôner. *Laudibus efferre*, *Evehere*, *extollere*. On ne ſçauroit trop *vanter* Homère, & Virgile. Tous ces Philoſophes ſi *vantez* de l'Antiquité ont eû de grandes foibleſſes. Ton nom eſt du Midi juſqu'à l'Ourſe *vanté*. Boil.

Nicod prétend que ce mot vient de *venditare*, auſſi-bien que Voſſius, & Ménage après eux.

On dit auſſi, Se *vanter*, ſe loüer ſoi même, ſe glorifier. *Jactare ſe*, *extollere ſe*. Les Poëtes ſont ſujets à ſe *vanter*, & Malhèrbe ſur tout. Ciceron, & Balzac ſe ſont bien *vantez* dans leurs Ouvrages. Pourquoi *vanter* vos promeſſes à tout propos? cela ſent le fanfaron. M. Sc. Le François ſe *vante* de ce qu'il a fait, & l'Eſpagnol de ce qu'il fera. S. Évr. Châcun *vante* ſon cœur; c'eſt une *vanité* à la mode. S. Évr. Les Bèrgèrs ne ſçauroient *vanter* que leurs amours. Font.

Vanter, ſignifie auſſi, Aſſûrer qu'on fera une chôſe, ſe promettre, eſpérer de réüſſir en quelque entrepriſe. *Promittere*, *aſſeverare*. Ce Capitaine ſe *vante* qu'il emportera cette place en huit jours. Archiméde ſe *vantoit* qu'il enleveroit la tèrre, ſi on lui pouvoit donner un point fixe au delà. On dit au contraire, qu'un homme ne ſe *vante* pas d'une affaire, quand elle ne lui a pas réüſſi. Il fait bon battre glorieux, il ne s'en *vante* pas.

Vanté, ée. part. & adj. *Evectus*, *promiſſus*, *celebratus*, &c.

VANTERIE. ſ. f. Diſcours trop avantageux de ſoi-même. *Superbiloquentia*, *oſtentatio*, *jactatio*, *jactantia*. Le reproche qu'on fait aux Gaſcons, roule ſur leur continuelle *vanterie*. La *vanterie* eſt fort déplaiſante, parcequ'elle éleve celui qui ſe vante au deſſus des autres. M. Ésp. La *vanterie* eſt une vanité groſſière, & qui rend les hommes mépriſables, & ridicules. Id.

VANTEUR. ſubſt. maſc. Celui qui ſe vante. Les grands *vanteurs* ſont d'ordinaire de grands menteurs. *Jactator*, *thraſo*, *ventoſus*.

V A P.

VAPEUR. ſ. f. Parties ſubtiles d'un corps humide, qui forment une eſpèce de fumée qu'une chaleur médiocre éleve, & ne peut diſſiper. *Vapor*, *vapidi halitus*, *exhalatio*. Les nuages, les broüillards ſe forment des *vapeurs* qui s'élevent de la tèrre. Les météores ne ſont que des *vapeurs* enflammées. Il vient une mauvaiſe *vapeur* de cet égoût. Les *vapeurs* ſulphurées nuiſent à la ſanté.

Vapeur, eſt auſſi une humeur ſubtile qui s'éleve des parties baſſes des animaux, & qui occupe & bleſſe leur cèrveau. *Vapor*. Les *vapeurs* du vin pris avec excès aſſoupiſſent. Les *vapeurs* de la matrice ont cauſé de tout tems de grands emportemens aux femmes, ſoit de douleur, ſoit de folie. Les hommes ſont auſſi ſujèrs aux *vapeurs*, qui ſont cauſe qu'ils ne ſçauroient ſouffrir les parfums. Les *vapeurs* ſont fort à la mode; bien des gens diſent qu'ils en ſont incommodez, qu'ils ont des *vapeurs*. Un pauvre homme qu'on traittoit de fou & d'inſenſé, étant interrogé ſur ſon mal par une Dame de qualité, lui répondit, Madame, ſi j'étois bien riche, on diroit que j'ai des *vapeurs*; mais parceque je ſuis pauvre, on dit que je ſuis fou.

Vapeur, ſe dit auſſi de la fumée épaiſſe qui ſort des corps gras, & réſineux, quand on les brûle. *Æſtuatio*.

Où des flambeaux de poix les lumiéres funébres
Par leurs noires vapeurs *augmentent les ténébres.*
Habert.

Vapeur, ſe dit figurément des chôſes qui ont quelque rapport avec les parfums. *Adulatio*, *aſſentatio*. Il eſt difficile que la *vapeur* de cet encens pèrpétuel qu'on donne aux Grands, n'étouffe leur vertu naiſſante, & qu'ils ne viennent à confondre la grandeur avec l'orgueil. Fléch.

On dit auſſi au figuré des chôſes ſubtiles, paſſagères & de peu de durée, que ce n'eſt qu'une *vapeur*. *Vapor*. L'ame des bêtes n'eſt qu'une légère *vapeur*. Ce ſonge, cette apparition s'en eſt allée comme une *vapeur*.

VAPORATION. ſ. f. Tèrme de Chymie, qui ſe dit de l'action de la vapeur. *Vaporatio*, *evaporatio*, *exhalatio*. Il ſe fait un bain qu'on appelle de *vaporation*, ou *vaporatoire*, qui fait agir la chaleur, ou l'humidité d'une vapeur ſur un autre corps qu'on veut échauffer ou humecter.

VAPOREUX, euse. adj. Ce qui eſt plein de vapeurs. *Vaporoſus*, *vaporibus plenus*. Il y a des vins vaporeux & ſoporatifs.

Vaporeux, en Chymie, ſe dit d'un bain Marie, qu'on appelle autrement le bain *vaporeux*. *Marianus clibanus*.

Les Chymiſtes appellent *bain vaporeux*, ou *bain de vapeur*, deux vaiſſeaux diſpôſez l'un au deſſus de l'autre de telle manière, que la vapeur qui s'éleve de l'eau contenuë dans celui de deſſous, échauffe la matière renfermée dans celui qui eſt placé au deſſus. *Balneum vaporoſum*. Le *bain vaporeux* eſt fort propre pour la diſtillation des eaux odorantes, & pour tirer l'eſprit de vin. On appelle

appelle auſſi *bain vaporeux*, lorſqu'on fait recevoir à un malade les vapeurs qui s'élevent d'une matière liquide qui a été miſe ſur le feu.

V A Q.

VAQUANCE, VAQUANT. Voyez VACANCE, VACANT.

VAQUER. v. neut. Être vuide, n'être point rempli & occupé. *Vacare, ceſſare, otiari.* Il y a un appartement qui *vaque* dans cette maiſon; un lit qui *vaque* dans cet Hôpital, dans cette infirmerie. En ce ſens on ſe ſert plus ſouvent du participe. Un appartement *vaquant*, un lit *vaquant*.

VAQUER, ſe dit figurément des Charges, des Bénéfices, des commiſſions. *Ceſſare, vacare.* Après la mort d'un tel Pape, le S. Siége *vaqua* trois mois. Çette Charge a *vaqué* par mort, par réſignation, par forfaiture. Ce Bénéfice a *vaqué* par dévolut, il *vaque* en Régale.

VAQUER, ſe dit auſſi en Morale, & ſignifie, S'appliquer à des exèrcices paiſibles, de piété, d'étude, d'affaires. *Incumbere, operam dare, navare.* Ce ſaint homme *vaque* tous les jours deux heures à l'oraiſon, à la dévotion. Le reſte du tems il *vaque* à la convèrſion des Hérétiques, à la conſolation des affligez, à l'aſſiſtance des malades. Ce Docteur *vaque* continuellement à l'étude. Ce Magiſtrat *vaque* avec grand ſoin aux affaires de la police. Les Juges ſe taxent les épices à proportion du tems qu'ils ont *vaqué* à juger un procès.

VAQUER, ſignifie auſſi, s'abſtenir de travailler aux affaires, ſuſpendre ſes études. *Feriari, otiari.* Il ne ſe dit que des Juges & des écoliers. Le Parlement *vaque* les jours marquez dans ſon Almanach particuliér. Tous les Colléges *vaquent* le jour de la proceſſion du Recteur.

V A R.

VARANDER. v. act. Tèrme de Marine qui ſignifie, Égouter & ſecher le hareng, & le mettre en état d'être mis en caque. *Harengos exſiccare.*

VARANGUE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt la prémière des trois piéces qui font la côte d'un navire, & qui eſt entrée dans la quille pour former le fond; ou le plat du vaiſſeau. *Navales coſtæ.* Les *varangues* plattes ſont les *varangues* de fond. La maîtreſſe *varangue* eſt la plus longue, & celle qui eſt pôſée ſous le maître bau. On l'appelle aûtrement *maitreſſe côte*, ou *prémiér gabarit* ſur l'Océan, ou ſur la Méditèrranée *madière.* Elles ſe mettent de travèrs à angle droit entre la quille & la contrequille; aûtrement dite *carlingue* ou *éſcarlingue.* Les *varangues aculées* ſont celles qui ſont rondes en dedans, & qui ont plus d'épaiſſeur, ou de hauteur que la quille, qui ſont placées en allant vèrs les deux extrémitez du navire, qui augmente toûjours, juſqu'à ce que la trop grande hauteur du bois oblige de placer les fourcats. Les bâtimens courts de *varangues* ſont ronds de caréne, & tìrent plus d'eau que ceux qui ſont larges de *varangues*, & qui ont les *varangues* plattes. Les *varangues* plattes ſont celles qui ont moins de rondeur que les aûtres. On appelle un vaiſſeau qui a le fond plat, un vaiſſeau à *platte varangue.*

VARAUÇOCO. ſ. m. Plante de l'iſle de Madagaſcar, qui s'entortille autour des grands arbres. Son fruit eſt grôs comme une pêche, de couleur violette, doux, bon à manger, ayant au milieu quatre grôs pepins. Son bois ſèrt à faire des cèrceaux pour des ſeaux & des barils; mais il ſe pourrit au bout d'un an. Il ſort de ſon écorce une gomme rouge comme du ſang, qui eſt un peu réſineûſe. Son écorce du milieu qui eſt de couleur nacarate, & d'une épaiſſeur médiocre, ſe fond à la chandelle, de même que la gomme laque, & rend une ôdeur ſemblable. *Varaucoco.*

VARECH. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une hèrbe qui croît en mèr ſur les rochérs, & que la mèr arrache en montant, & jette ſur ſes bords. *Fucus ex aquâ ejectitius.* Les Riverains s'en ſèrvent pour engraiſſer leurs tèrres. Cette hèrbe eſt ainſi appellée ſur les côtes de Normandie. Sur celles de Bretagne on la nomme *gouémon*, & ſur les côtes du païs d'Aunis *ſar.* Tout ce que la mèr jette ſur ſes bords, ſoit de ſon cru, ſoit qu'il vienne de bris & naufrage, ſans rapport à cette hèrbe eſt appellé *varech* ſur les Côtes de Normandie; & dans cette Province, les droits que les Seigneurs des fiéfs voiſins de la mèr prétendent ſur les éffèts qu'elle pouſſe ſur ſon rivage, eſt appellé droit de *varech.* L'ancienne Coutume de Normandie dit, que *tout ce que l'eau aura jetté ou bouté à tèrre, eſt varech.* Et par l'art. 596. de la Nouvelle Coutume, ſous le mot de *varech* ſont compriſes toutes chôſes que l'eau jette à tèrre par tourmente, & fortune de mèr, ou qui arrivent ſi près de tèrre qu'un homme à cheval y puiſſe toucher avec ſa lance. Si le propriétaire les reclame dans l'an & jour, elles lui ſont réſtituées: après l'an & jour elles appartiennent au Seigneur Féodal, & au Roi. L'Art. 602. en ajuge la plus conſidérable partie au Roi. On l'appelle en d'aûtres lieux *chôſe du flot: droit de bris*, ou de *naufrage.* Les réglemens pour le *varech* ſont contenus au titre 10. du Liv. 4. de l'Ordonnance de la Marine. Il eſt déffendu de coupper le *varech* la nuit, & hors des tems réglez.

On l'appelle aûtrement *vraicq*; & ce mot vient, ſelon du Cange, de *wreckum, quaſi derelictum*, d'un mot Saxon qui ſignifie *abandonner.* On a dit auſſi *woarech.* Ménage tient que ce mot vient de l'Anglois *vrac*, qui ſignifie *bris* & *naufrage.* C'eſt un vieux mot Normand, ou Danois, que les Normands ont porté en Anglетèrre. Dans ce ſens Stanfort Anglois dit, que le Roi d'Anglетèrre a droit de *varech* par tout ſon Royaume: *Rex habet varechum per totum regnum.*

VARENNE. ſ. f. Plaine, étenduë de païs uni qui ne ſe faûche, ni ne ſe laboure; fond plat entre des côteaux. *Planities, planum fundum, æquor.* Les habitans de ce village menent paître leurs béſtiaux dans la *varenne* où il y a de bons pâturages. La *Varenne* du Louvre, eſt une Juriſdiction qui ſe tient au Louvre établie pour la conſèrvation de la chaſſe dans des plaines qui ſont à ſix lieuës à la ronde de Paris.

Ce mot vient du Latin *warenna*, qui ſignifioit *garenne*, & a été dit tant dans les forêts pour la nourriture des lapins, que dans les étangs, viviérs & aûtres eaux pour la nourriture des poiſſons; & on a appellé *libera warenna*, la pèrmiſſion de chaſſer & de pêcher: ce qui vient de l'Alleman *wahren*, qui ſignifie *garder* & *déffendre.*

VARET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt ainſi qu'on appelle un vaiſſeau coulé à fond.

VARIABLE. adj. m. & f. Inconſtant, ſujet au changement, à l'inſtabilité. *Inſtabilis, mutabilis, inconſtans.* Les éſprits foibles ſont *variables.* Le tems & la fortune ſont des chôſes fort *variables*, qui ne demeurent guères long-tems en un même état. Dans le calcul différentiel on appelle quantitez *variables*, celles qui augmentent ou diminuent continuellement, comme les ſinus, les appliquées, les ordonnées, les abſciſſes, &c. & quantitez conſtantes, celles qui ſont toûjours les mêmes, pendant que les aûtres changent, comme le paramétre de la parabôle, le diamétre du cèrcle, &c. Voyez l'Analyſe des infinimens petits; la portion infiniment petite dont une quantité *variable* augmente ou diminuë continuellement, en eſt appellée la différence. C'eſt par le calcul de ces ſortes de différences qu'on a beaucoup pèrfectionné la Géométrie des lignes courbes.

VARIANT, ANTE. adj. Qui n'eſt point aſſûré, ni de durée, qui change à tout moment. *Varians, mutans, immutans.* Les couleurs de l'Iris ſont *variantes*, dépendent de la diſpôſition du ſoleil & de la nuée. Ce Juge eſt fort irréſolu & *variant* en ſes opinions. Il a peu d'uſage.

VARIATION. ſubſt. fém. Inconſtance, changement; divèrſité d'état, de ſentiment, de paroles. *Inconſtantia, mutatio, variatio.* La *variation* des couleurs dépend de la divèrſe ſituation où ſont les objèts à l'égard de la lumière. La *variation* dans un intèrrogatoire, ou dans une dépôſition, font ſoupçonner de la fauſſeté. *Variatio, diſcrepantia.* La *variation* d'un Auteur eſt une marque d'inconſtance, ou de peu de ſolidité. Toutes les fois qu'on a vû des *variations* parmi les Chrétiens, on les a regardées comme des marques de fauſſeté; car la vérité a toûjours un langage uniforme. BOSS. dans ſon Hiſtoire des *variations.*

VARIATION, ſe dit en Rhétorique tant des figures que de la la voix. *Variatio figurarum, vocis inflexio.* La *variation* des figures, & la *variation* de la voix ſelon ces figures, eſt le véritable moyen de charmer des Auditeurs.

En tèrmes de Marine, on appelle la *variation* de la bouſſole, l'arc de l'horizon entre le pôle de l'aiman, & le vrai pôle du monde: ou la déclinaiſon de l'aiguille aimantée, à l'Orient, ou à l'Occident, qui arrive lorſqu'elle ne va pas droit vèrs le pôle. Cette *variation* va quelquefois juſqu'à ſeize degrez, & plus, ſelon les divèrs parages. On l'a obſèrvé de 22. degrez vèrs le grand banc de Tèrreneuve. Sur les prémières obſèrvations de cette *variation* on crut qu'on pouvoit reconnoître les longitudes par ce moyen, parcequ'on fut pèrſuadé, que la *variation* une fois obſèrvée dans un païs, ſeroit toûjours la même dans le même païs. C'eſt là deſſus qu'eſt fondée la *Mécométrie* de l'aiman, & pluſieurs tâbles & hypoſtêſes ſur l'aiman; ce qu'on ſuppôſoit, s'eſt trouvé faux. La *variation* de l'aiguille étoit aûtrefois du côté de l'Orient; elle eſt maintenant du côté de l'Occident, & même elle n'avance pas également tous les ans. Il y pluſieurs années que Mr. de la Hire l'obſèrve exactement. En 1701. le 20. de Septembre il la trouva de 8. degrez, 25. minutes Nord-oueſt, à l'obſèrvatoire de Paris. Si la *variation* de l'aiguille étoit cèrtaine & réglée, on auroit la ſcience des longitudes. On dit la *variation* eſt Nord-eſt, ou Nord-oueſt de tant de degrez, c'eſt-à-dire, l'aiguille détourne

du

du Nord vèrs l'Orient, ou l'Occident de tant de degrez. Voyez BOUSSOLE.

On parle auſſi en Aſtronomie de la *variation* de la Lune, que Ticho a le prémiér obſèrvé, outre les deux inégalitez que l'on avoit déja remarquées dans ſon mouvement. *Luna variatio.*

On y parle auſſi de la *variation* de l'ombre de la tèrre, car le diamétre de cette ombre diminuë, lorſque le ſoleil eſt plus proche de la tèrre. *Variatio.* Il faut conſidérer cette *variation*, lorſqu'on calcule les éclipſes de la lune.

VARICE. ſ. f. Tèrme de Médecine. C'eſt une dilatation des veines qui ſe fait quelquefois d'un ſimple rameau, & quelquefois de pluſieurs. *Vena dilatatio varia.* Elle eſt cauſée par la trop grande abondance, ou par la groſſièreté du ſang, ou bien par la rélaxation des membranes des veines. Les *varices* peuvent venir aux temples, au deſſous du nombril, aux teſticules, à la matrice, au ſiége; mais le plus ſouvent elles viennent aux cuiſſes & aux jambes. Il y en a de courbées & repliées en pluſieurs circonvolutions. Les mélancholiques & ceux qui ſe nourriſſent de viandes groſſières, ſont ſujèts aux *varices*. La plupart des femmes groſſes ont auſſi des *varices* aux cuiſſes & aux jambes, à cauſe que le fœtus comprime les veines iliaques, & empêche par ce moyen le retour du ſang.

Ce mot eſt Latin, *varix*, qu'on prétend faire venir du vèrbe *variare*, à cauſe des détours que font les veines.

VARICE, eſt auſſi une maladie de cheval, une groſſeur au dedans du jarrèt, près de l'endroit où eſt ſitué la courbe: c'eſt la veine crurale qui ſe dégorge en cette partie, qui y fait une tumeur molle & ſans douleur. *Varix equina.*

VARIER. v. n. & quelquefois act. Changer de diſcours, de ſentimens, dire tantôt une chôſe, & tantôt l'autre. *Variare, immutare, non conſtare ſibi.* La vérité ne *varie* jamais. BOSS. Les témoins ne peuvent *varier* en leurs dépoſitions après leur recollement. Un Patron laïque qui a nommé une pèrſonne indigne à un Collateur, peut *varier*, & en nommer un autre. Le Patron Eccléſiaſtique ne le peut. On ne peut pas toûjours manger d'un même mèts, il faut *varier*.

VARIER, ſignifie auſſi, Divèrſifier, faire voir des chôſes nouvelles, & différentes. *Diſtinguere, diſcriminare.* Les hommes ſont toûjours méchans dans tous les ſiécles, ils ne ſont que *varier* dans la manière de l'être. S. RÉAL. Il faut *varier* la phrâſe, changer de figure, ou de ton, pour être bon Orateur. La Peinture, la Muſique, n'ont point d'agrément, ſi elles ne ſont fort *variées*. La nature n'a pas manqué de *varier* le ſpectacle de l'Univèrs, & de le *varier* d'une manière toûjours agréable. FONT. *Varier* les plaiſirs, & les voluptez. S. ÉVR.

Voulez-vous du public mériter les amours?
Sans ceſſe en écrivant variez vos diſcours. BOIL.

VARIER, ſe dit auſſi des fleurs, & ſignifie, Prendre divèrſes couleurs. *Variare.* Il y a des anémônes qui *varient*, & qui deviennent panachées. CUL. DES FL.

VARIÉ, ÉE. part. & adj. *Variatus, diſcretus, diſtinctus, &c.*

On appelle *colonne variée*, celle qui eſt faite de divèrſes matières, comme de marbre, de pièrre, &c. diſpôſées par tambours de différentes hauteurs, & couleurs. *Columna variegata.* On peut auſſi appeller *colonnes variées*, celles qui ont des ornemens poſtiches de bronze doré.

VARIÉTÉ. ſ. f. Incèrtitude, inconſtance. La *variété* des dépôſitions rend ce procès difficile. *Varietas, diverſitas, diſſimilitudo.* La *variété* des demandes rend ſa cauſe plus douteuſe. La *variété* des opinions a été grande, les Juges en ont changé pluſieurs fois.

VARIÉTÉ, ſignifie auſſi, Divèrſité. *Diverſitas.* C'eſt la *variété* qui donne de l'agrément à la convèrſation. BELL. La nature eſt admirable dans ſes *variétez* de coquillages, de plantes, de fleurs, d'animaux. Un cârreau de tulipes réjouit par la *variété* des couleurs. Les païſages ne ſont beaux que par la *variété* des objèts.

VARLET. ſ. m. Valet, ſèrviteur. *Famulus, miniſter, ſervus.* Autrefois ce mot étoit en uſage, comme il ſe voit par l'Hiſtoire de Louïs XII. par Seiſel, qui écrit toûjours les *varlèts* de la Chambre du Roi, les *varlèts* de la Garderobe. Mais aujourd'hui il ne ſe peut plus dire que dans le ſtile le plus bas & en badinant, dans lequel on affecte d'imiter le ſtile antique.

Je ſuis au bout de mon rolet,
Adieu, je ſuis votre varlèt.

VARLOPE. ſ. f. Outil de Ménuiſiér. C'eſt un grand rabot qui ſèrt à rendre le bois fort uni. Il y a de grandes, & de demi-*varlopes*; des *varlopes* à onglet pour faire quelques feüillures, ou ornemens. Maître Adam de Nevèrs ruminoit des vèrs en tenant ſa *varlope*. *Rucina.*

VARRE. ſ. f. Tèrme de Négoce, eſt une eſpèce d'aûne dont les Marchands ſe ſèrvent en quelques lieux. *Vara, ſeu ulna hiſpanica.* La *varre* d'Eſpagne eſt égale à la canne de Toulouſe, & contient une aûne & demie de Paris.

VARTIGUÉ. Sorte de jurement burleſque & de païſan. *Hercle, me hercle.* Ha! *vartigué*, Monſieur, que de lantiponage. MOL.

VAS.

JE VAS, ou JE VAIS. Voyez ALLER. *Eo, vado.*

VASE. ſ. m. Vaiſſeau précieux pour contenir des liqueurs, & qui eſt plus de parade que d'uſage. *Vas.* On met des *vâſes* de criſtal, de porcelaine, ſur des buſets, ſur des cheminées, pour leur ſèrvir d'ornement. Vos buſets ſont chargez de *vâſes* précieux, où la façon reléve le prix de la matière. FL. Les cabinèts des curieux ſont pleins de *vâſes* antiques. On appelle *vâſes* ſacrez, le calice, & le ciboire. Les *vâſes* qui ſervoient au Temple de Salomon, s'appelloient auſſi les *vâſes* ſacrez.

VASE, s'employe quelquefois au figuré. Notre cœur eſt un *vâſe* qui peut corrompre tout ce qu'il reçoit. *Vas.* NIC. S. Paul eſt appellé dans l'Écriture, un *vâſe* d'élection. *Vas electionis.*

On appelle en Architecture des *vâſes*, cèrtains ornemens qu'on met au deſſus des corniches, ou ſur un ſocle, ou piédeſtal qui répréſente les *vâſes* dont les Anciens ſe ſèrvoient, particulièrement aux ſacrifices; qui portent des fleurs, ou qui exhalent de l'encens. *Vaſcula.* Ils ſont quelquefois enrichis de bas-reliefs. On appelle *vâſes* d'amortiſſement, des *vâſes* qui tèrminent la décoration des façades, & ſont ordinairement iſolez. On les place auſſi dans les maiſons au deſſus des portes, ou des cheminées. Un *vâſe* d'enfaîtement, eſt un *vâſe* qui ſe met ſur les poinçons des combles: on les fait de plomb. Un *vâſe* de treillage eſt un ornement à jour fait de vèrges de fèr, & de bois de boiſſeau, contourné ſelon un profil.

VASE. Ce mot ſe dit auſſi, parmi les Orfévres & les Potiérs d'étain, du milieu d'un chandeliér d'Égliſe, qui a quelque figure ronde tirant ſur la forme de *vâſe*. *Scapi candelabri pars in vaſculum efformata.* Le *vâſe* de ce chandeliér eſt bien fait.

VASE, ſe dit auſſi quelquefois par les Fleuriſtes: mais *calice* eſt plus uſité. Le *vâſe*, ou plutôt le *calice* d'une tulipe; c'eſt le haut de la tulipe, dont les feüilles forment une manière de *vâſe*, ou de *calice*. *Calix.*

VASE. ſ. f. (L'Académie écrit *vâze.*) ſignifie auſſi de la bourbe, du ſable mouvant où les hommes & les vaiſſeaux enfoncent dans la mèr, dans les rivières, ou dans les marais. *Limus, limoſa terra.* Ce vaiſſeau eſt échoüé dans la *vâſe*. Le paſſage de cette armée a rompu le gué, parce que ce n'étoit que de la *vâſe*. Enfoncer dans la *vâſe* d'un étang. ABLANC.

VASSAL, ALE. ſ. m. & f. Celui qui doit prêter la foi & hommage à un Seigneur pour raiſon d'un fief mouvant, & dépendant de lui. *Cliens beneficiarius aſtrictior.* On l'appelle autrement *homme de fief.* Si le *vaſſal* offenſe grièvement ſon Seigneur, ou en ſa pèrſonne, ou en ſon honneur, il commet le crime de félonnie, qui emporte la confiſcation de ſon fief. L'Empereur a pluſieurs Princes pour ſes *vaſſaux*. *Arrière-Vaſſal*, eſt celui qui reléve d'un Seigneur qui eſt lui-même *vaſſal* d'un autre Seigneur dont il reléve. On ne trouve point le nom de *vaſſal* employé dans ce ſens juſqu'à S. Loüis. Auparavant on appelloit ceux qui tenoient un héritage en fief, *hommes de leur Seigneur*.

Ménage, après Cujas, dit que ce mot vient du Latin *vaſſus*, qui a été fait de *geſſe*, ou *geſſus*, ancien mot Gaulois qui ſignifioit *compagnon d'armes*, du mot *geſſa*, ou de *geſſum* ou *jæſum*, qui eſt une eſpèce de *javeline* dont les Gaulois ſe ſèrvoient, comme on voit dans Feſtus, Iſidôre & Nonius, parcequ'on appelloit les hommes vaillans *geſſos*, *geſos*, ou *weſſos*. Ragueau dit qu'il vient de l'Alleman *geſel*, qui ſignifie auſſi *compagnon d'armes*. On diſoit autrefois *vaſſeur* pour *vaſſal*, d'où vient tant de noms de le *Vaſſeur* & *Vavaſſeur*. Le mot de *vaſſal* ſignifioit auſſi autrefois *ſoldat*, parcequ'on ne donnoit les fiefs qu'à des gens de guèrre. Du Cange dit auſſi, que le mot de *vaſſal* vient de *vaſſus*, qui ſignifioit autrefois *ſerviteur*, ou *domeſtique* du Prince, & quelquefois il a ſignifié des *Comtes* ou *Acceſſeurs* dans les jugemens publics. Il a ſignifié auſſi ſimplement *Soldat*; & il rapporte au long l'origine du mot de *vaſſal*, & ſes fonctions. Voſſius tient qu'il vient de *vas*, *pleige*: d'où vient que les *vaſſaux* ont été appellez *fidèles* & *féaux*, comme qui diroit *vadal*.

On dit provèrbialement en matière féodale, Tandis que le *vaſſal* dort, le Seigneur veille, & au contraire, quand le Seigneur dort, le *vaſſal* veille; parceque ſi le *vaſſal* néglige de rendre la foi & hommage, le Seigneur ſaiſit le fief, & fait les fruits ſiens; & qu'au contraire le *vaſſal* fait les fruits ſiens tant que le Seigneur eſt négligent de faire ſaiſir le fief. On dit auſſi, qu'un Seigneur de beurre mange un *vaſſal* d'aciér; pour dire, qu'il joüit du

du fief du *vaſſal* pendant la conteſtation qui eſt entr'eux. On dit aûtrement, Seigneur de *feurre* ou de paille.

VASSELAGE. ſ. m. Servitude ou dépendance d'un Seigneur ſupérieur. *Clientela, jus clientelare.* La Nobleſſe penſe pèrdre ſon luſtre en entrant dans un *vaſſelage* ſubaltèrne. PAT. On diſtinguoit aûtrefois entre *vaſſelage-lige*, & *vaſſelage ſimple.* Le *vaſſelage-lige* n'appartient qu'au Roi, parcequ'il emporte une obligation du vaſſal de ſèrvir ſon Seigneur à la guèrre envèrs tous, & contre tous. Dans le *vaſſelage* ſimple la féauté au Roi eſt toûjours réſèrvée. Il y a auſſi un *vaſſelage* actif, qui eſt le droit de feudalité ſur l'héritage tenu en fief. On a auſſi appellé *vaſſelage*, les bons ſèrvices que le vaſſal avoit rendus en guèrre à ſon Seigneur par ſa vaillance.

VASSELAGE, a auſſi ſignifié un grand fait d'armes, & de là on a appellé *vaſſaux*, ceux qui avoient fait paroître beaucoup de courage. *Præclara facinora.*

VASSELAGE, ſignifie auſſi la foi que le vaſſal rend à ſon Seigneur. *Officium beneficiarii clientis.*

VASSOLES. Nom que l'on donne à des piéces de bois qui ſont miſes entre chàque panneau de caillebotis. *Interſtitia lignearia.*

VASTE. adj. m. & f. Qui a beaucoup d'étenduë, qui occupe bien du païs. *Vaſtus, ſpatioſus, amplus.* L'Empire du Turc eſt fort *vaſte.* Il y a de *vaſtes* campagnes dans la Beauce. Cette vûë eſt fort *vaſte*, n'eſt point bornée. Ce Monaſtère eſt fort *vaſte*, il y a bien du logement.

VASTE, en tèrmes de Médecine, eſt un nom qu'on donne à deux muſcles qui ſèrvent à étendre la jambe, qui ont été ainſi nommez à cauſe de leur grandeur. *Muſculi cruris majores.*

VASTE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. L'éſprit de l'homme eſt fort *vaſte. Amplum ingenium, capax.* Ce Docteur a une *vaſte* capacité. Ce Prince a une *vaſte* ambition. Les deſſeins trop *vaſtes* échoüent d'ordinaire, ils ſont au deſſus de notre foibleſſe. M. de S. Évremont a fait une diſſèrtation pour prouver, que *vaſte* ne peut être une loüange; c'eſt un défaut que d'avoir le génie *vaſte*, & ſelon lui, *vaſte*, eſt toûjours un vice. Meſſieurs de l'Académie ſe ſont déclarez contre lui. L'étenduë juſte & réglée fait le grand; la grandeur démeſurée fait le *vaſte.* S. ÉVR. Le *vaſte*, & l'affreux, ont un grand rapport. ID. La ſignification la plus ordinaire du *vaſte* des Latins, c'eſt trop ſpacieux, trop étendu, trop grand, démeſuré. ID. Si on a l'éſprit trop *vaſte*, on s'égare, & ſi on l'a trop étroit, on n'invente rien. LE P. RA. *Vaſte* ſe peut appliquer à une imagination qui s'égare, qui ſe pèrd, qui ſe forme des viſions, & des chimères. S. ÉVR. Un éſprit *vaſte*, & démeſuré, eſt un éſprit qui ſe pèrd dans des penſées vaines, & vagues. S. ÉVR. Le monde entièr ne ſuffit pas à la *vaſte* étenduë de l'éſprit humain. BOIL. Un déſir de gloire immodéré, & une ambition trop *vaſte* ne lui laiſſent point de repôs. S. ÉVR. Alexandre brûloit d'une ambition plus *vaſte* que l'Univèrs. LE P. LE B.

Je refuſe d'un cœur la vaſte complaiſance,
Qui ne fait du mérite aucune différence. MOL.

VAT.

VATICAN. ſ. m. C'eſt une des collines de Rome, de laquelle l'Égliſe de S. Pierre de Rome a pris ſon nom, parcequ'elle eſt bâtie au pied de cette colline. *Mons vaticanus.* Ce qui a donné lieu à divèrſes phrâſes figurées, comme les *foudres* du *Vatican*; pour dire, les anathêmes de Rome. Le *Vatican* retentit des loüanges du Roi des Rois. PAT.

VATICINATEUR. ſ. m. Vieux mot François, qui s'eſt dit des Dévins en général, & des gens qui ſe mêloient de prédire l'avenir par quelque manière que ce ſoit. *Vaticinatores, vates, fatidici.* L'Égliſe a toûjours condamné les Aſtrologues, Dévins & tous aûtres *Vaticinateurs.*

VAV.

VAVASSEUR. ſ. m. Vieux mot de la Juriſprudence féodale. Arrière-vaſſal, ou vaſſal du vaſſal d'un Seigneur, d'où l'on a formé *Vavaſſorie*, qui eſt la qualité d'un fief tenu par un *Vavaſſeur.* Il y en a beaucoup en Normandie de cette qualité. *Secundarius cliens.*

Ménage tient que ce mot vient de *valvaſſor*, qui ſe trouve employé en cette ſignification par des Écrivains d'Allemagne. Quelques-uns le dérivent *à valvis, quaſi obligatus ſit adſtare ad valvas Domini, vel dignus ſit eas intrare:* ce qui eſt l'opinion de Zaſius, & de Cambden, qui dit que c'étoit une dignité en Anglètèrre qui tenoit le prémier lieu après les Barons. Du Cange dit qu'on les a appellez *Valvaſſores* & *Valvaſini*, & qu'il y avoit de deux ſortes de *Vavaſſeurs*; les grands, qu'on appelloit *Valvaſſores*, relevoient du Roi, comme les Comtes & Barons; & les petits, qu'on appelloit *Valvaſini*, relevoient de ces dèrniers.

VAVASSORIE. ſ. f. Petit fief qui releve d'un aûtre; & qui n'a que baſſe Juſtice. *Secundaria clientela.* Quelquefois on a pris ce mot pour une ſimple fèrme ou tenement.

VAUDEROUTE. ſ. f. Défaite d'une armée. *Strages.* L'armée Éſpagnole fut miſe à *vauderoute* devant Rocroi en 1643. par Monſieur le Prince. Les Gardes fuyant à *vauderoute*, avoient abandonné le chariot. VAUG.

VAUDEVILLE. ſ. m. Chanſon que le peuple chante, & qui court dans les ruës. *Cantilena de trivio.* On vous chante en *vaudeville.* Les chanſons qu'on chante ſur le Pont-neuf, ſont de vrais *vaudevilles.* Cette femme eſt fort décriée, on l'a miſe dans les *vaudevilles.*

Le François né malin forma le vaudeville;
Agréable indiſcret, qui conduit par le chant,
Paſſe de bouche en bouche, & s'accroit en marchant;
La liberté Françoiſe en ſes vers ſe deploye:
Cet enfant de plaiſir veut naître dans la joye. BOIL.

On dit *vaudeville* pour *vaudevire.* Ces ſortes de chanſons furent inventées par Olivièr Baſſelin, Foulon de Vaudevire, qui eſt un bourg ſur la rivière de Vire en baſſe Normandie; c'eſt pourquoi on les appella d'abord *Vaudevire.* MÉN.

A VAUL'EAU. Voyez VAL. *Amnis fluento.*

VAURIEN. ſ. m. Qui eſt fripon, dangéreux, fainéant, vicieux, libèrtin. *Nebulo, ſceleſtus, furcifer.* Il ſe faut garder de cet homme-là, c'eſt un filou, un *vaurien.* De ces deux frères, l'un ſe porte à l'étude, l'aûtre eſt un *vaurien*, qui ne veut point travailler. Il eſt du ſtile bas.

VAUTNÉANT. ſubſt. m. Vieux mot, qui ſignifie *vaurien. Nequam.*

VAUTOUR. ſ. m. Grôs oiſeau de proye qui ſe repaît de charogne. Il eſt de divèrſes grandeurs & couleurs. *Vultur, vulturius.* Il y en a d'auſſi grands que des aigles, de tannez, de bruns, de cendrez, & d'aûtres d'un roux doré au cou & ſous le ventre. Il étoit fort révéré par les anciens Augures, qui croyoient que toute l'éſpèce étoit femelle, & que leur génération ſe faiſoit extraordinairement. On dit qu'en Afrique il y a des *vautours* aſſez forts pour enlever un mouton: ce qui eſt peu vraiſemblable. Un Ancien appelloit les *vautours*, des ſépulchres animez. BOIL.

Une peau de *vautour*, c'eſt une peau extrémement chaûde qui coûvre le ventre de ces oiſeaux. *Pellis vulturina.*

VAUTOUR VOLANT. C'eſt la même chôſe que l'*Aigle. Aquila ſeu vultur volans.* Conſtellation ſeptentrionale compôſée de neuf étoiles, une de la deuxième grandeur, quatre de la troiſième, une de la quatrième, trois de la cinquième. Les Aſtronômes appellent auſſi la *Lyre*, le *Vautour* tombant ſur la Lyre d'Orphée. Voyez LYRE.

VAUTOUR, s'employe figurément, *Corroſor vultur.* Ce pelé eſt le plus cruel de tous mes *voutours.* ABLANC. pour dire, de tous ceux qui me mangent, qui me ruinent, par alluſion au *vautour* qui rongeoit le foye, & les entrailles de Prométhée. On a dit que nos ſoins infinis ſont autant de *vautours.* GON.

VAUTRAIT. ſ. m. Tèrme de Chaſſe. C'eſt ainſi qu'on nomme un grand équipage entretenu pour courre les ſangliers, ou les bêtes noires; & il y a une Charge particulière pour le commander. Le *vautrait* eſt compôſé de levriers d'attache, & de meutes de chiens courans. La chaſſe du *vautrait* ſe doit commencer au mois de Septembre, lorſque les bêtes noires ſont en bon corps. Son Alteſſe de Savoye avoit un beau & grand *vautrait.* SALN.

Ce mot vient de *veltris* ou *veltrahus*, ou *veltragus*, qui ſignifioit un chien de chaſſe qui a bon nez, & ſuit la bête. Les Allemans l'appellent *velter*, les Italiens *veltro*, & en vieux François *viautre.* Il en eſt parlé dans la Loi Salique. Ovide & Martial font mention de chiens appellez *veltres*, qui conſtamment étoient des chiens Gaûlois, d'où vient que quelques-uns croyent que ce mot vient de *felde* Alleman, qui ſignifie un *champ*, joint au mot *jager*, qui ſignifie *chaſſeur.* Turnébe dit que ces chiens ont été appellez *veltrahos*, *quòd feram trahant.* Farnabe dérive ce mot. *Ab agiliter vertendo.*

VAUTRER. v. n. Tèrme de Chaſſe qui ſignifie, Chaſſer avec vautrais & mâtins, comme on fait après le ſanglièr. *Cum veltrago & moloſſo venari.*

VAUX. Voyez VAL.

VAY.

VAYVODE. ſ. m. C'eſt un titre, ou qualité qu'on donne au Prince qui commande en Valachie, comme on donnoit aûtrefois celui de *Déſpots* à celui de Tranſylvanie; c'eſt un mot ancien en ce païs-là. *Provinciæ præpoſitus, præfectus, Vayvodus.* Du Cange dit que le nom de *Vayvode* ſe dit chez les Dalmates; les Croates & les Hongrois, d'un Général d'armée. Leunclavius, dans ſes Pandectes de Turquie, dit que généralement il ſignifie

Capitaine.

Capitaine. Il ſignifie auſſi *Gouvèrneur de Province*, comme en Tranſylvanie & en Valachie. Théophanes dit qu'on ſe ſèrt auſſi de ce mot en Bulgarie.

Vayvode. C'eſt proprement le titre, ou qualité qu'on donne aux Gouvèrneurs des principales places des États du Grand Duc de Moſcovie. Les Palatins ou Gouvèrneurs des Provinces de Pologne ſont auſſi qualifiez *Vayvodes*; on dit dans le Païs *woievodes*. Les Polonois traitent les Princes de Valâquie & de Moldavie de *Vayvode*, parce qu'ils les regardent comme des Gouvèrneurs, & prétendent que la Valaquie & la Moldavie ſont des Provinces de Pologne, qui ſe ſont ſouſtraites de la domination de la République; mais on les traite par tout ailleurs de Hoſpodars. On ne donne plus le nom de Déſpote au Prince de Tranſylvanie; mais on l'appelle abſolument Prince de Tranſylvanie.

U B I.

UBIQUISTE. ſ. m. (*L's* ſe prononce.) Tèrme de l'Univèrſité de Paris. *Ubiquiſta.* C'eſt un Docteur de Théologie qui n'eſt attaché à aucune Maiſon particulière, qui n'eſt ni de Sorbonne, ni de Navarre. Les *Ubiquiſtes* s'appellent ſimplement, Docteurs en Théologie; au lieu que les aûtres ajoûtent, de la Maiſon de Sorbonne, ou de Navarre, &c.

Ubiquistes, ou Ubiquitaires, ſe dit auſſi quelquefois pour déſigner ceux qui croyent que le Corps de Jésus-Christ eſt en tout lieu. Bellarmin, Bécan & les aûtres Controvèrſiſtes ont réfuté cette héréſie, qui n'eſt répanduë que dans l'Allemagne.

V E A.

VÉAU. ſ. m. Animal à quatre piéds, le petit de la vache. *Vitulus, tener buculus.* La viande de boucherie conſiſte en bœuf, mouton & *veau*. Un *veau* de lait, eſt celui qui n'a point encore mangé de foin. Les *veaux* de rivière, ſont des *veaux* éxtrémement grâs, qui viennent devèrs Rouën, où il y a de bons pâturages. On appelle *veau montagne*, un *veau* nourri dans une ménagerie royale du lait de pluſieurs vaches, & de quelques aûtres ingrédiens, comme œufs & ſucre: ce qui eſt une façon de les nourir venuë d'Italie.

On appelle *ris de veau*, aûtrement *fagouë*, cèrtaines glandes fort délicates qui ſoutiennent l'éſophage, & qu'en l'anatomie de l'homme on appelle le *thymus. Glandium Thymum.* Fraiſe de *veau* eſt le méſentère. C'eſt une membrane grâſſe qui ſoutient les boyaux, autour de laquelle ils ſont entortillez. Longe de *veau*, eſt la partie couppée le long des vèrtébres du côté de la queuë. La rouëlle de *veau*; la poitrine, le collet de *veau*: Andoüillette de *veau*, eſt un ragoût fait de *veau* haché, & cuit avec des œufs, qui ſèrt à garnir les potages, & les pâtez qu'on nomme *de godiveau*. Jarret de *veau*, eſt la partie qui eſt au deſſus des piéds de dèrrière du *veau*, qui ſèrt à faire de la gelée & de bons boüillons. Le devant eſt le manche de l'épaûle.

Veau, ſe dit auſſi de la ſimple peau d'un *veau. Pellis vitulina.* Un Livre couvèrt de *veau* rouge, noir, de *veau* faûve ou blanc, de *veau* marbré. On dit auſſi en tèrmes burleſques, qu'un homme s'eſt fait reliér en *veau*, quand il eſt devenu Auteur.

On appelle figurément un grand ſot, un homme fainéant, ou incapable d'affaires, un *veau*; & on dit qu'un homme a fait le *veau*, quand il a manqué de faire quelque bonne affaire par ſa faûte. *Homo nihili, inutilis, plumbeus.* On dit auſſi, Pleurer comme un *veau*, être étendu comme un *veau*; pour dire, être couché tout de ſon long. On en voit d'aûtres qu'elle, ſe prendre d'un jeune *veau*. Bens. Pour dire, s'amouracher de quelque jeune homme. Il s'étend avec un air & les façons d'agir d'un jeune *veau*. Id. Pour dire d'un jeune godelureau. On appelle *veau de dîme*, un grôs lourdaut, c'eſt-à-dire, un *veau* par éxcellence, ou un grôs *veau* digne d'être choiſi pour donner à la dîme.

Veau. Les Charpentiérs appellent *veau*, le morceau de bois qu'ils ôtent avec la ſcie du dedans d'une courbe droite, ou rampante.

Veau, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, Auſſi-tôt meurt *veau*, que vache; pour dire, que les jeunes meurent auſſi-tôt que les vieux. On dit qu'un homme a eû la vache & le *veau*; pour dire, qu'il a épouſé une femme grôſſe du fait d'autrui. On dit auſſi, qu'il faut tuer le *veau* grâs, pour fêtoyer quelqu'un à ſon arrivée après une longue abſence; par alluſion à l'hiſtoire de l'enfant prodigue. On dit auſſi, Faire le piéd de *veau* à quelqu'un; pour dire, Aller faire la révérence, des ſoumiſſions à quelqu'un. On appelle un homme riche qui n'a point d'éſprit, un *veau d'or*; & quand on lui va faire ſa cour, on dit qu'on va adorer le *veau* d'or; par alluſion à celui qu'adorèrent les Iſraëlites en l'abſence de Moïſe. On appelle auſſi brides à *veaux*, les ſottes raiſons avec leſquelles on pèrſuade, on préoccupe, on bride les ſots. On dit auſſi, Avoir la fiévre de *veau*, trembler quand on eſt ſaoul; pour dire, avoir un petit friſſon après le repas.

Veau marin, eſt un poiſſon de mèr qui a le cuir velu, noir, cendré & tacheté, qui a des éſpéces de mains & d'ongles. La chair de *veau marin* eſt blanche, & tient de la chair du cochon de lait. Sa langue eſt ſans âpreté, & ſemblable à celle d'un *veau* ordinaire, mais fourchuë par le bout. On lui trouve dans le ventricule du varech. Il a un ôs entre le grand & le petit cèrveau, de même que les chiens, & les animaux qui vivent de rapine, & qui mangent de la chair. Il a plus de cèrvelle qu'un *veau*, contre l'ordinaire des poiſſons: auſſi dit-on qu'il égale la ſagacité des animaux tèrreſtres. Pline dit qu'on en faiſoit voir à Rome qui répondoient, quand on les appelloit, & qui de la voix & du geſte ſaluoient le peuple dans le théâtre. Aldroandus dit qu'on en avoit vû un qui chantoit pour les Princes Chrétiens, & non pas pour les Turcs. On tient que le cuir de *veau marin* déſſeché, montre le changement de tems: que ſon poil ſe hériſſe pendant le vent du Midi; & s'abaiſſe, quand la biſe ſouffle. En Latin *vitulus marinus, phoca.*

Le *veau marin* de l'Océan eſt différent de celui de la Méditèrranée, parceque celui-ci a le cou long, & la tête moins ſèrrée contre les épaûles, que celui de l'Océan: & c'en eſt une éſpéce différente, ſuivant Rondelet. Il a une queuë fort courte, qu'Ariſtote compare à celle du cèrf. Ses piéds ſont ſemblables à ceux des plongeons, qui lui ſortent immédiatement de la poitrine. Il a, ſelon le même Auteur, des oreilles intèrnes, & point d'extèrnes: ce qui eſt particuliér au *veau marin* ſur tous les animaux qui engendrent leurs petits vivans. Il a des dents de loup: ce qui fait que les Éſpagnols & les Allemans l'appellent *loup marin*; parce qu'auſſi il vit de rapine. Il y en a de grands comme des ours, & qui ont juſqu'à vingt piéds de long ſur ſept de large, comme témoignent Gomara, Oviédo, Geſnèr, Pédro Ciéça. Ils ſont hardis & entreprenans, & ils s'attroupent pour attaquer les plus grands poiſſons. Pline dit qu'on ne peut tuer le *veau marin* qu'en lui caſſant la tête.

Il y a une éſpéce de *veau marin*, ou de *bœuf marin*, dans les Indes Occidentales, d'une grandeur prodigieûſe, que ſur les lieux on appelle *manati*, parce qu'Oviédo dit que les Éſpagnols appellent généralement *mains*, les piéds de devant de tous les animaux. *Vitulus aut bos marinus.* Celui-ci n'a que les mains ou les piéds de devant. Sa peau a plus d'un doigt d'épaiſſeur; & quand elle eſt corroyée, on en fait des ſemelles de ſouliérs. On tient qu'on peut apprivoiſer auſſi ce poiſſon, & on en raconte mille mèrveilles. Les François des Iſles d'Amérique l'appellent. *Lamantin.*

VEAUTRER. v. n. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel. S'étendre de ſon long, ſe rouler ſur la tèrre, ſur le plancher. Il ſe *veaûtre* comme un pourceau dans la bouë.

Ce mot vient de *volutare*. Ménage.

Veaûtrer, ſe dit figurément de ceux qui ſont engagez dans le péché, & ſur tout dans l'ordure & l'impureté. Cet homme s'eſt *veaûtré* dans toutes ſortes de debaûches, & dans la proſtitution. *In omnibus vitiis & impudicitiis volutari.*

V E D.

VEDASSE. ſ. f. éſpéce de cendre gravelée qui eſt propre pour la teinture, & qu'on nous apporte de Pologne, de Dantzic, de Moſcovie. On l'appelle aûtrement *potaſſe. Veduſſus cinis, ſeu cineris calculoſi ſpecies.*

VEDETTE. ſ. f. Sentinelle à cheval. *Eques Excubitor, excubias agens.* On met des *vedettes* avancées pour découvrir les ennemis. *Exploratoria celluta.* Tous les corps de garde de cavalerie ont des *vedettes*. On donne auſſi le nom de *vedettes* à de petits cabinèts ou tourrions que l'on met ſur les angles des grands Parcs, Jardins, & Châteaux de campagne pour découvrir de loin. *Specula.*

VÉELER. Voyez Vesler. *Vitulum Edere.*

VEF. Quelques gens parlent ainſi; pour dire, *veuf*; mais mal Voyez Veuf. *Viduus, vidua.*

V E G.

VÉGÉTABLE. adj. Qui peut croître, qui peut végeter. *Vivens, vita compos.* Cette plante n'a plus rien de *végétable*.

VÉGÉTAL, ale. adj. Tèrme de Philoſophie Chymique. Qui végéte; qui croît, qui produit. *Vegetabilis, vegetativus.* Il y a un mixte animal, un *végétal* & un minéral. Le mixte animal eſt le plus conſidérable, & le *végétal* après. Il y a une faculté naturelle & *végétale*.

VÉGÉTANT, ante. adj. Qui prend nourriture ou accroiſſement du ſuc de la tèrre. *Vegetans, idoneum è terrâ ſuccum trahens.* On attribuë aux plantes une âme *végétante*.

VÉGETATIF, IVE. adj. Qui reçoit nourriture ou acroiſſement, *vegetans*, *vegetabilis*. C'eſt prèſque la même chôſe que *végetant*. L'âme *végetative* eſt celle qui fait vivre les arbres & les plantes. Les Philoſophes ont connu trois natures d'âmes, la *végetative*, la ſenſitive, & la raiſonnable.

VÉGÉTATION. ſ. f. Action par laquelle les arbres & les plantes ſe nourriſſent ou croiſſent. *Vegetatio*. On a découvèrt qu'il ſe faiſoit dans la *végétation* une circulation du ſuc de la tèrre ou de l'aliment des plantes, comme une circulation du ſang dans les animaux : ce qui eſt aſſez viſible dans le tithymale, ſur lequel on en a fait l'obſèrvation.

VÉGÉTAUX. ſ. m. pluriér. Nom collectif ſous lequel ſont compris tous les arbres, & les plantes. *Vegetativa*. On diviſe les corps naturèls ſublunaires en métaux, minéraux, *végetaux*, & animaux.

VÉGÉTER. v. n. Prendre nourriture, & accroiſſement par la racine. Il ne ſe dit que des arbres & des plantes.

Ce mot vient du Latin *vegetare*, qui ſignifie *avoir de la force & de la vigueur*. On a vû à Paris *végéter* les métaux, l'or, l'argent, le fèr & le cuivre préparez avec l'eau forte, dans laquelle on a vû s'élever une éſpéce d'arbre qui croît à vûë d'œil, & ſe diviſe en pluſieurs branches dans toute la hauteur de l'eau, tant qu'il y a de la matière. On appelle cette eau, *eau de caillou*, dont le ſecret a été donné par Rhodes Canaſſe Chymiſte Grèc, dont parle le Journal des Sçavans de 1677.

VÉGRES, ou VAIGRES. ſ. fém. Tèrme de Marine. Les *végres* ſont des planches qui doublent le vaiſſeau en dedans. *Tabulatum navis interius*. On appelle *végres endentées* les planches, lorſqu'elles ſont plus épaiſſes : on y fait des entailles pour les joindre aux membranes du vaiſſeau. On appelle *végres de pont*, les *végres* qui font le tour du vaiſſeau, ſur leſquelles ſont pôſez les baux du ſécond pont. Elles ſont au ſécond pont ce que les bauquières ſont au prémiér.

VEH.

VÉHÉMENCE. ſ. f. Violence, impétuoſité. *Vehementia*, *impetus*, *violentia*. La *vehémence* des flôts, & de l'orage obligea les vaiſſeaux à relâcher, à ſe mettre à couvèrt. La *vehémence* de cet ouragan a déraciné beaucoup d'arbres dans la forêt.

VÉHÉMENCE, ſe dit figurément en chôſes morales, tantôt en bonne & tantôt en mauvaiſe part. *Petulantia*, *impetus*, *rapiditas*, *motus*, *ardor*. La *vehémence* des déſirs, des paſſions, fait ſuccomber aux tentations, les plus fèrmes. Ce Prédicateur a tourné toute la *véhémence* de ſes déclamations contre les avâres. Démoſthène, à caûſe de la violence, de la rapidité & de la *vehémence* avec laquelle il ravage, pour ainſi dire, & emporte tout, peut être comparé à une tempête, & à un foudre. BOI. On demande à Dieu la pluye, & le beau tems pour fèrtiliſer ſon champ, avec plus de *vehémence* & d'empreſſement, que la patience & l'humilité. DE VILL. La colère fait le courage des vaillans & la *vehémence* des Orateurs. M. ÉSP. Il y a bien de la différence entre la *vehémence* de la colère, & celle de l'éloquence. La prémière emporte l'Orateur, le trouble, & l'égare. La ſéconde n'eſt aûtre chôſe que la raiſon fortement éxprimée : & cette *vehémence* ne manque jamais de faire impreſſion, & de pèrſuader. ID.

VÉHÉMENT, ENTE. adj. Violent, impétueux. *Vehémens*, *impetuoſus*, *violentus*. La déſcente du Saint Éſprit eſt comparée à un vent *vehément*, dans les Actes, Chap. 2. v. 2. On dit un froid, un chaûd *vehément* ; pour dire, éxceſſif.

> *Le feu qui brûla Gomorre,*
> *Ne fut jamais ſi* véhément. VOIT.

VÉHÉMENT, ſe dit figurément en chôſes morales, & des paſſions. *Vehemens*, *ardens*, *flagrans*. Son amour eſt fort *vehément* ; ſa douleur eſt fort *vehémente*. Cet Avocat eſt un Orateur peu *vehément* ; il eſt froid, il n'émeut point les paſſions. Un éſprit *vehément*.

VÉHICULE. ſ. m. Tèrme de Phyſique & de Médecine. *Vehiculum*. Ce qui ſèrt à conduire, à pouſſer, chaſſer, à faire paſſer plus facilement. L'air eſt le *vehicule* de la lumière. L'eau ſèrt de véhicule au thé. Les purgations ſèrvent de *vehicule* aux humeurs peccantes pour les porter hors du corps. Les artères ſont les *vehicules* du ſang & des éſprits.

Il s'employe auſſi figurément pour ce qui prépare l'éſprit à quelque chôſe, *Diſpoſitio*, *praeparatio*. Cela ſèrvira de *vehicule* à la propôſition que vous avez à lui faire. L'ACAD.

VEI.

VEILLANT, ANTE. adj. Qui eſt éveillé, qui ne dort point. *Vigil*, *pervigil*. Le ſonge du *veillant*.

VEILLE. ſ. f. Privation du ſommeil dans le tems qui eſt deſtiné à dormir, & où l'on conſèrve la libre fonction de tous ſes ſens. *Vigilia*, *ſomni privatio*. La *veille* conſiſte en ce que les éſprits animaux abondent dans le cèrveau, & qu'il en coule par les nèrfs une aſſez grande quantité dans les organes des ſens pour les tenir tendus, & en état de recevoir les impreſſions des objèts éxtèrnes. Les fatigues & les *veilles* altèrent beaucoup la ſanté. Les *veilles* ſont de mauvais ſignes pour un malade. Les dévots ſe mortifient par des jeûnes & des *veilles*.

VEILLES, au pluriér, ſe dit pour la grande application qu'on donne à l'étude, aux affaires, &c. *Vigilia*. Le bonheur de l'État eſt le fruit des *veilles* du Prince. LA CHAP. On appelle poëtiquement les Ouvrages des Sçavans, de doctes, de ſçavantes *veilles*. Nous devons à leurs *veilles* les plus beaux Ouvrages.

> *Oui, je ſçai qu'entre ceux qui t'adreſſent leurs* veilles,
> *Parmi les Pellétiers on compte des Corneilles.* BOIL.

VEILLE, ſuivant les Anciens, étoit une partie de la nuit. *Prima*, *ſecunda*, *tertia*, & *quarta vigilia*. Elle étoit diviſée en quatre *veilles*. Chàque *veille* comprenoit trois heures. Sur la quatriême *veille* de la nuit, ils vinrent attaquer le camp. ABLANC.

On appelle chandelle de *veille*, une longue chandelle qui peut durer toute la nuit. *Candela ſebacea vigiliae*.

VEILLE, eſt auſſi le jour qui précéde celui dont on parle. *Dies antecedens*, *pridie*. La *veille* d'une Fête, eſt le jour d'auparavant la Fête. Aûtrefois on paſſoit la nuit en oraiſon pour ſe préparer à la célébration de la Fête. L'Office des Fêtes doubles commence dès la *veille*. On fait auſſi l'Office de la *veille*. Saint Jean, Saint Laurens ont des *veilles*, & des octâves. Depuis ce nom a paſſé aux aûtres jours remarquables. La *veille* de l'entrée du Roi. La *veille* de mon départ. Ce mot vient du Latin *vigilia*.

On dit auſſi, Je ſuis à la *veille* de me marier, de prendre une Charge ; pour dire, Je ſuis prêt, je ſuis tenté de faire ces chôſes. *Paratum*, *diſpoſitum eſſe*, *in procinctu eſſe*. Nous ſommes à la *veille* de voir une grande guèrre ; pour dire, Nous ſommes en danger d'avoir guèrre. Une Cour auſſi partagée n'étoit pas dans une médiocre agitation à la *veille* d'un auſſi grand événement que la mort du Roi. P. DE CL. Il étoit à la *veille* de ſe voir le plus triomphant, ou le plus miſérable Prince de toute la tèrre. VAUG.

En tèrmes de Marine on dit, Une *ancre à la veille* ; pour dire, une ancre prête à être moüillée. *Anchora diſpoſita ad emiſſionem*.

On dit provèrbialement, qu'on s'eſt fait Poiſſonniér la *veille* de Pâques ; pour dire, qu'on s'eſt mis dans un emploi, dans un trafic, lorſqu'il n'y faiſoit plus bon, qu'il n'y avoit plus rien à gagner.

VEILLÉE. ſ. f. Tems de la nuit qu'on paſſe à veiller. *Vigilia nocturna*. On doit à cette garde quatre *veillées* de ce malade.

VEILLÉE, ſe dit auſſi des aſſemblées qu'on fait pour ſe divèrtir, ou pour travailler le ſoir, ou bien avant dans la nuit. *Nocturna vigilia ad conceſſum*. Ils ſont allez à la *veillée* en un tel lieu pour joüer, pour danſer. Au village on va à la *veillée* pour filer, tricoter, ou faire aûtres ouvrages. Chez les Artiſans, on appelle pâté de *veillée*, un pâté que les Maîtres ſont obligez de donner à leurs compagnons le jour de la Saint Remi, pour les avèrtir qu'il faut dorénavant ſe remettre au travail après ſouper. Chez les Fourreurs, le pâté de *veillée* ſe mange dès la veille de la mi-Août ; c'eſt dès ce jour qu'ils recommencent leur hivèr, & à travailler le ſoir.

VEILLER. v. act. & n. S'abſtenir, s'empêcher de dormir. *Vigilare*, *à ſomno ſe abſtinere*, *in vigilia eſſe*. Le Seigneur dit à ſes Apôtres, *Veillez* & priez, pour ne tomber point en tentation. *Vigilate & orate, ut non intretis in tentationem*. Il a fallu *veiller* ce malade depuis un mois. Les Prêtres *veillent* les corps morts juſqu'à ce qu'ils ſoient mis en ſépulture.

VEILLER, ſe dit auſſi abſolument, pour ne point dormir, ne pouvoir dormir. *Vigilare*, *non poſſe quieſcere*. Soit que je dorme, ſoit que je *veille*. *Sive dormiam, ſive vigilem*. On dit auſſi, quand on eſt ſurpris en admiration pour quelque accident éxtraordinaire, Je doute ſi je dors, je doute ſi je *veille*. Il a fallu long-tems *veiller* pour faire un ſi grand ouvrage.

VEILLER, ſignifie auſſi, Paſſer la ſoirée, & bien avant dans la nuit, pour ſe réjoüir, ou pour travailler, *Noctem*, *vel partem noctis in deliciis terere*, *pernoctare*. On va ce ſoir *veiller* chez un tel, on y jouëra, on y danſera. Les Ouvriérs *veillent*, travaillent après ſouper. Les ſèrvantes filent & vont *veiller*.

VEILLER, ſignifie auſſi, Être attentif, prendre ſoin, prendre garde, s'appliquer, obſèrver ſoigneûſement, avoir l'œil ſur quelque chôſe. *Incumbere*, *animum intendere*, *curare*, *animadvertere*. Je dors, & mon cœur *veille*. *Ego dormio, & cor meum vigilat*. Il faut *veiller* à ſon ſalut, & être toûjours ſur ſes gardes. Les Courtiſans *veillent*, & ont toûjours les yeux ouvèrts, pour ménager,

ménager leur fortune. Cet homme eſt fort intelligent ; il *veille* en faiſant ſemblant de dormir. St. Évr. La Reine *veilloit* ſans relâche ſur ſa conſcience. M. B. La fonction de la prudence eſt de *veiller* ſans ceſſe au dêhors, & au dedans de nous. St. Évr. Les loix *veillent* continuellement à notre ſûreté. Tour. Je *veillerai* ſur moi-même en toutes chôſes, pour ne pas pécher par ma langue. Port-R. *Veiller* ſur la conduite d'une pèrſonne. Ablanc. *veiller* à la conſèrvation de ſa pèrſonne. Cousin.

Veiller, ſignifie auſſi, Faire la garde. Il faut que les ſentinelles *veillent* ſoigneûſement. *Excubias agere, exercere, agitare.* Il eſt allé *veiller* au corps de garde. Il y a des Maiſons Religieûſes où l'on *veille* le Saint Sacrement, où l'on eſt devant lui toute la nuit en prières.

On *veilloit* autrefois les armes. C'étoit une cérémonie qu'on faiſoit pour recevoir des Chevaliérs. On mettoit les armes dans une Chapelle, & le Chevaliér les gardoit la nuit avant ſa réception. *Ad arma vigilare.*

En tèrme de Marine on dit, *Veiller* le câble, c'eſt y prendre garde. *Ad rudentem vigilare. Veiller* une driſſe, c'eſt la tenir à la main, toute prête pour amener le huniér. *Veiller* une écoute de hune, c'eſt la tenir prête à être larguée. *Veiller* le côté des mâts, *veiller* les huniérs, &c.

On appelle en Fauconnerie, *Veiller* l'oiſeau, c'eſt-à-dire, l'empêcher de dormir : c'eſt un moyen qu'on a trouvé pour le dreſſer. *Accipitrem evigilare.*

Veiller, ſignifie auſſi, Avoir ſoin de la conduite d'autrui. Un Paſteur doit *veiller* au ſalut de ſon troupeau. *Invigilare, curare.* Un Prince doit *veiller* au bien de ſon État, de ſes ſujèts. Un Général doit *veiller* à tout. On dit auſſi, qu'il faut *veiller* ſur les actions d'un jeune homme, qu'il le faut *veiller* de près ; pour dire, l'éclairer, l'éſpionner, prendre garde à ce qu'il fait.

En tèrmes de Palais, on dit que le Droit favoriſe ceux qui *veillent*, qui ont ſoin de leurs affaires. *Jura vigilantibus proſunt.* Il faut *veiller* pour empêcher qu'on ne décrete des biens qui nous ſont hypothéquez. Un tuteur eſt obligé de *veiller* à la conſèrvation des biens d'un mineur. On dit auſſi, Tandis que le vaſſal dort, le Seigneur *veille* ; & que le vaſſal *veille*, quand le Seigneur dort ; pour dire, que quand le vaſſal néglige de porter la foi & hommage, le Seigneur ſaiſit le fiéf, & fait les fruits ſiens.

On dit provèrbialement, Jeuneſſe qui *veille*, & vieilleſſe qui dort, c'eſt ſigne de mort.

VEILLEUR. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle à Paris l'Écléſiaſtique qui veille auprès d'un corps mort. *Ad lectum, vel ad cadaver excubitor.* Il faut prendre deux *veilleurs*.

VEILLOIR. ſ. maſc. Tèrme de Bourreliér & de Cordonniér. C'eſt une manière de petite table où ces ſortes d'Artiſans mettent la chandelle & les outils dont ils ont beſoin, quand ils veillent. *Abacus ſutorius nocturnus.* Apportez le *veilloir*. Mettez la chandelle ſur le *veilloir*.

VEILLOTE. ſ. f. Tèrme d'Agriculture. C'eſt un petit tâs de foin qu'on ramaſſe avec la fourche, quand il eſt fané, & qu'on laiſſe encore quelque tems ſur le pré, en attendant qu'on en faſſe de grôs meulons, ou qu'on l'enleve. *Parvus fœni cumulus.* Il faut douze ou quinze *veillotes* de foin pour en faire une charretée.

VEINE. ſ. fem. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom qu'on donne à des vaiſſeaux qui reçoivent de toutes les parties du corps le ſang que les artères y ont porté du cœur, & qui le rapportent au cœur. *Vena.* Les *veines* ſont compôſées de quatre tuniques. La prémière ou l'extérieure eſt faite de fibres nerveûſes. La ſeconde eſt un tiſſu de vaiſſeaux fort déliez. La troiſième eſt toute parſemée de petites glandes. La quatrième eſt compôſée de fibres muſculeûſes & annulaires. La groſſeur des *veines* eſt différente ; & leur nombre eſt fort grand. Elles ont dans leur câvité de petites membranes, ou valvules diſpôſées d'éſpâce en éſpâce de telle ſorte qu'elles s'ouvrent du côté du cœur, & ſe fèrment du côté des extrémitez. Les *veines* ne battent point comme les artères, & ont leurs membranes beaucoup plus minces. Elles ne battent point à caûſe que le ſang qu'elles contiennent, eſt moins ſpiritueux que celui des artères, & qu'il paſſe d'un endroit étroit dans un large, au lieu que dans les artères il paſſe d'un endroit large dans un étroit ; d'ailleurs les tuniques des *veines* ſont plus molles, & cédent plus facilement. Les *veines* ont un mouvement périſtaltique, qui dépend de leur tunique muſculeûſe. Il y a deux *veines* principales où toutes les aûtres vont ſe tèrminer, la *veine* câve, & la *veine* pulmonaire. Celle-ci rapporte le ſang du poûmon au ventricule gauche du cœur : la *veine* câve le rapporte de toutes les aûtres parties au ventricule droit, & même elle en reçoit une partie du poûmon par la *veine* bronchiale. La *veine* aziggos, ou ſans pair, eſt une *veine* de la poitrine qui n'eſt point appariée, qui n'a point de compagne, comme la plûpart des aûtres. On appelle *veines capillaires*, des *veines* fort déliées, qui reſſemblent à des cheveux.

Les *veines* ſe diſtinguent auſſi par leur ſituation, en *ſupérieure*, & *inférieure* ; en *aſcendante*, & *deſcendante* ; en *droite*, comme la méſentérique ; en *gauche*, comme le rameau ſplénique ; en *interne*, comme la baſilique ; en *externe*, comme l'humérale. On les nomme auſſi du nom des parties où elles ſont pôſées, *jugulaires*, *phréniques*, *rénales*, *illiaques*, *hypogaſtriques*, *épigaſtriques*, *axillaires*, *crurales*, *jarrettières*, *umbilicales*, *ſalvateles*, *ſurales*, *ſciatiques*, *ſaphênes*, *médianes*, *céphaliques*, *thoracides*, *ſouſclavières*, *intercoſtales*, *coronales*, *diaphragmatiques*, *cœcales*, *hémoroïdales*, *cèrvicales*, *thymiques*, *mammales*, *gaſtriques*, *ſtomachiques*, *épiploïques*, *ſpléniques*, &c. On les diſtingue auſſi par la qualité de leurs fonctions en *émulgentes*, *ſpèrmatiques*, &c. Elles ſont toutes expliquées à leur ordre.

On dit en tèrmes de Médecine, Ouvrir la *veine*, éventer la *veine* ; pour dire, ſaigner. *Venam aperire*, *ſanguinem extrahere*, *venam incidere*, *tundere*. Dégorger la *veine* ; pour dire, la fèrmer, enſorte qu'il ne reſte plus de ſang ſur l'ouvèrture de la playe. Séneque ſe coupa les *veines* pour mourir plus doucement. La circulation du ſang ſe fait des *veines* dans les artères.

Veines, ſe dit auſſi des ondes de divèrſes couleurs qui paroiſſent ſur pluſieurs bois, ſur pluſieurs pièrres, comme ſi elles y étoient peintes ; & les Peintres les imitent quelquefois, quand ils peignent des lambris : comme l'oliviér, le noyer, & particulièrement leurs racines. Le marbre a pluſieurs *veines*. *Vena lapidis, ligni, marmoris inſtar.* Le lapis a des *veines* d'or. Ovide, en parlant de la métamorphôſe des pièrres en hommes, dit :

Quod modò vena fuit, ſub eodem nomine manſit.

Veine, ſe dit auſſi de l'endroit de ces bois, ou de ces pièrres qui eſt le plus foible, par où elles ſe rompent ou ſe diviſent, quand on frappe deſſus avec quelque éffort, encore qu'il n'y paroiſſe au dêhors aucune marque. *Lignorum vena.* Les Sculpteurs en bois & en pièrre doivent connoître toutes les *veines* des bois & des pièrres ſur leſquèls ils travaillent, afin qu'ils ne les éclatent pas.

Veine, ſe dit auſſi de la différente diſpôſition, & nature de la tèrre qu'on trouve, quand on la creûſe. *Vena.* Voilà une *veine* de tèrre qui eſt ſabloneûſe, une aûtre qui eſt d'argile, une aûtre de roche. Voilà une *veine* d'ocre, de vitriol, d'alun, de calamine. Les eaux minérales ne prennent leur qualité qu'en paſſant par des *veines* de vitriol, d'alun, de ſoûfre, &c. On dit en ce ſens une *veine* d'or, une *veine* d'argent, une *veine* de mèrcure, & ſemblablement des aûtres métaux, qui ſont cèrtains endroits de la tèrre où ſe trouve la glébe des métaux, & qui ſe diſtribuë en divèrs rameaux, de même que les *veines* dans le corps humain. Tavèrniér a décrit les *veines* des mines de diamans qui ſont à Golconda, & la façon de les en tirer.

Veine, ſe dit auſſi des filèts d'eau, des ſources, des fontaines qui ſortent de la tèrre par de petits conduits, tèls que ceux par où ſort le ſang des *veines* des animaux. *Aqua vena*, *rivulus*.

On dit en tèrmes de Manége, Barter la *veine* à un cheval, lorſqu'on dégage la *veine*, & qu'après l'avoir liée deſſus & deſſous, on la couppe pour arrêter le cours des malignes humeurs qui s'y jettent. *Venam illigare.*

Veine, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie quelquefois, Déſir, intention. *Deſiderium, voluntas, intentio, propoſitum.* Il vous a promis cela, mais il n'a *veine* qui y tende.

Veines ſe dit auſſi des divèrs ſentimens, & des mouvemens de l'âme. *Motus animi per venas irrepentes.* J'aimois déja le pôiſon flatteur, qui ſe gliſſoit de *veine* en *veine* ; & une douce langueur s'emparoit de moi. Fen. Tout mon ſang dans mes *veines* ſe glace. Rac. C'eſt-à-dire, Je me ſens ſaiſi de crainte, ou d'horreur. Tant que mon ſang coulera dans mes *veines* ; c'eſt-à-dire, tant que je vivrai. On dit, le ſang lui bout dans les *veines* ; c'eſt-à-dire, il eſt vif, impatient.

On le dit particulièrement du génie Poëtique. *Vena poëtica, facultas poëtica.* Cet Auteur a une *veine* fort féconde. Ce Livre eſt un éſſai de ſa *veine*, le prémiér éffort de ſa *veine*. Sa *veine* eſt coulante, facile. La *veine* de ce Poëte n'eſt qu'un filet ; elle ne coule que par gouttes ; elle eſt trop foible pour les grands deſſeins, & une élégie la met bien ſouvent à ſec. G. G.

Saint Amant n'eut du Ciel que ſa veine *en partage.* Boil.

VEINEUX, eûse. adj. Qui a des veines. On le dit particulièrement du bois & des pièrres. On dit auſſi *veines*, du bois *veiné*. *Venoſus.*

V E L.

VÉLAR. ſ. m. Plante dont les feüilles ſont veluës, découppées profondément, ſemblables à celles de la roquette, ou de la chicorée ſauvage. Elle pouſſe une tige à la hauteur d'environ deux piéds, velue, rameûſe, ſur laquelle naiſſent de petites fleurs jaûnes, compôſées de quatre feüilles diſpôſées en croix. Lorſque

que ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des ſiliques grêles, rondes, diviſées en deux loges remplies de quelques ſemences oblongues, menuës. Sa racine eſt blanche, lignеûſe, ſimple, âcre, ayant un goût de rave. En Latin *eryſimum vulgare*. C.Bauh. Cette plante eſt très propre pour l'aſthme & pour les vieilles toux. On en fait le ſyrop des prédicateurs. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *vélar*.

VÉLAUT, ou VÉLOO. Tèrme de chaſſe, dont on ſe ſért pour éxciter les chiens, lorſque l'on voit le liévre. *Vide, vide illum*.

VÉLET. ſ. m. Tèrme de Religieûſe. Doublure blanche qu'on attache au voile de deſſous. *Velum inferius*.

VÉLIN. ſ. m. Peau de veau qui a été préparée, & qui a paſſé par les mains d'un Mégiſſiér & d'un Parcheminiér, qui eſt plus délicate & plus unie que le parchemin ordinaire. *Membrana purior*.

Ce mot vient de *vitellinus*, de veau. Ménage. Du Cange dit qu'en la baſſe Latinité on l'a appellé *francenum*, & les Flamans l'appellent encore *francin*.

VÉLITE. ſ. m. Tèrme de Milice Romaine. C'étoit une ſorte de ſoldâts de l'ancienne Rome, qui étoient armez d'un javelot, d'un caſque, d'une cuiraſſe, & d'une rondache. *Velites*. Il y avoit dans les trouppes de l'ancienne Rome, des *vélites* frondeurs, & des *vélites* archérs. Ablanc.

VELLÉITÉ. ſ. f. Tèrme dogmatique, qui ſe dit d'une volonté foible & imparfaite, qui n'eſt ſuivie d'aucun effet. *Velleitas, ſeu voluntas imperfecta*. Les réſolutions de la plûpart des pécheurs d'habitude pour ſe convèrtir, ne ſont que des *velléitez*.

Ce mot vient du Latin *vellem, je voudrois*, parce que quand on n'a qu'une *velléité*, on ne veut pas tout de bon, mais on voudroit bien, ſi, &c.

VÉLOCITÉ. ſ. f. Viteſſe, promptitude. *Velocitas, celeritas*. Le tems court avec une étrange *vélocité*. Quoique le mouvement de Saturne nous paroiſſe tardif, néanmoins il ſe meut avec une mèrveilleûſe *vélocité*, à caûſe de la grandeur de ſa ſphère.

VELOURS, ou VELOUS. ſ. m. L'uſage eſt pour *velours*. Mén. Tèrme de Marchands. *Heteromallum*. Étoffe toute de ſoye, dont les filèts de travèrſe ſont conduits autour d'une petite vèrge de cuivre, ſur laquelle après on les couppe; ce qui fait paroître un tiſſu de poils plus courts que ceux de la panne. On fait des habits, des robbes de *velours*, des cârreaux, des tapis de piéd de *velours*. On met un ou deux lez de *velours* dans les obſéques des grands Seigneurs, qu'on charge de blâſon.

Ce mot vient de *villoſus*. Nicod. Cujas tient qu'il vient du Grèc *βῆρος*, *veſtis genus, veſtis ſericea*, qui ſignifioit *robbe de ſoye*; d'aûtres de *vellus*, qui ſignifioit aûtrefois *drap*. En vieux François on diſoit *veluëil*, ou *veluyau*.

Les plus beaux *velours* ſont à quatre poils, appellez vulgairement *à ſix liſſes*. *Quartarii villi heteromallum*. Ils ſe font ſur un peigne de 20 portées, qui font 60 portées de chaîne, & châque portée de 80 filèts. Il y a huit fils de poil par châque dent de peigne. Les poils & chaînes doivent être d'organſin filé, tordu au moulin, & tramé de trames doubles, le tout cuit, & de pure & fine ſoye. Le *velours* doit avoir onze vingt-quatriêmes d'aûne de largeur entre les deux liſières, leſquelles doivent être marquées par quatre chaînettes de ſoye d'aûtre couleur, qui font connoître le *velours* à quatre poils.

Le ſécond *velours* eſt appellé *à trois poils*, dont le peigne a 20 portées, & 60 portées de poil & de chaîne. *Tertii villi heteromallum*. Il a auſſi 80 filèts, & ſix fils par châque dent de peigne. Ses liſières ſont marquées de trois chaînettes, & ſa ſoye & ſa largeur de même qualité que le précédent.

La troiſiême ſorte s'appelle *doux poils*, vulgairement appellée *quatre liſſes*. *Bini villi heteromallum*. Il ſe fait en un peigne de vingt portées, & de 40 portées de chaîne & de poil, châcune de 80 fils. Ses liſières ſont marquées de deux chaînettes.

La quatriême ſorte de *velours* s'appelle *poil & demi*. Il eſt à quatre liſſes. *Seſqui villi heteromallum*. Il a 40 portées de chaîne, & 30 portées de poil, de 80 fils. Sa ſoye eſt de même qualité, tordage & moulinage, & ſa largeur de même. Ses liſières ſont marquées d'un côté d'une chaînette, & de l'aûtre de deux: c'eſt pourquoi on l'appelle *poil & demi*.

La dèrnière ſorte eſt du petit *velours*, qu'on appelle *renforcé à quatre liſſes*, dont le peigne eſt de 19 portées, de 38 portées de chaîne, & 19 portées de poil, châcune de 80 filèts. *Quaterni texti heteromallum*. La liſière doit avoir une chaînette de châque côté. Les *velours* cramoiſis doivent avoir un filet d'or ou d'argent fin au milieu de la liſière, pour les diſtinguer de ceux où il y aura des couleurs communes, tant en chaîne qu'en trame.

En général tous les *velours* tant façonnez que figurez, ras, ou couppez, ont les chaînes & poils d'organſin filé, tordu au moulin, & ſont tramez de ſoye cuite & non cruë, & ont la même largeur. *Heteromalla figurata*.

Velours plein, eſt celui qui eſt tout uni. *Heteromallum planum*.

Velours figuré, eſt un *velours* mince, ſur lequel ſont répréſentées quelques figures. *Heteromallum figuratum ſimplex*. Il ſért ordinairement aux habits de femme.

Velours a ramages, eſt le *velours* divèrſifié par pluſieurs figures ou couleurs. *Heteromallum coloribus vel figuris variatum*. On l'appelle *grand deſſein*, & on s'en ſért pour faire des carroſſes, des lits, des meubles, des ornemens d'Égliſe.

Velours ras, eſt un *velours* dont les filèts de travèrſe ne ſont point couppez. *Heteromallum deraſum*.

On fait auſſi des *velours* à fonds d'or, à fonds d'argent, à fonds de ſatin. *Heteromallum cum texto aureo, vel argenteo*.

Velours, ſe dit figurément d'un chemin, d'un allée, d'une pélouſe, quand elles ſont hèrbuës, & fort unies. *Iter lene, commodum, unitum, gleboſum*. Il nous mena par un chemin de *velours*; & par une double figure, on dit, Il eſt venu à cette Charge par un chemin de *velours*, pour dire, il y a trouvé de grandes facilitez. On appelle en Chirurgie des cautères de *velours* d'Ambroiſe Paré, qui ne font point de douleur, quand on les applique.

Velours, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme, qu'il ſe pare d'une telle femme, d'une telle chôſe, comme de ſa robbe de *velours*; pour dire, qu'il ſe fait honneur de la mener, ou d'être le maître de ce qu'il étale en parade. On dit auſſi d'une fille, qu'elle doit avoir ventre de ſon, & robbe de *velours*, pour dire, qu'on doit avoir plus de ſoin de la parer, que de la nourrir délicatement. On dit auſſi, Faire patte de *velours*, lorſqu'un chat retire ſe griffes, en donnant la patte. Régniér a auſſi appellé des ongles longs & pleins de craſſe, des ongles de *velours*, en parlant de ſon Pedant:

--- aux veilles des bons jours,
Il en ſouloit rogner ſes ongles de velours.

VELOUTER. v. act. Tèrme de Rubaniér; c'eſt donner à la ſoye que l'on travaille, un air de velours. *Opus bombicinum ad modum heteromalli praeparare, aptare*.

Velouté, ée. adj. Ce qui eſt fait à la manière de velours. Les habits de couleur des valèts ſont couvèrts de *veloutez*, de paſſemens de velours. *Heteromalli figura, textum*.

Velouté, en tèrmes de Joüailliérs, eſt une couleur ſombre & foncée, telle qu'eſt d'ordinaire celle des pièrres taillées en cabochon, & ſur tout le ſaphir bleu. *Color ſubobſcurus*.

Velouté, ſe dit auſſi des fleurs dont la peluche eſt douce & unie comme le velours. *Ad modum heteromalli*.

Velouté, ſe dit auſſi d'une membrane qui revêt ordinairement le dedans des ventricules des animaux qui ruminent. *Membrana ad modum heteromalli efformata*.

Velouté. Ce mot ſe dit auſſi en parlant d'un vin vieux de couleur rouge & vèrmeille. Il ne manqueroit pas de vous parler d'un vin à ſéve *veloutée*. *Vinum vetus rubicundum*.

VELTE. ſ. f. Tèrme de Négoce. C'eſt une meſure des chôſes liquides, dont on ſe ſért dans le trafic de Hollande. *Velta, ſeu tres ſextarii*. La *velte* contient trois pots; le pot deux pintes, & la pinte d'eau de vie péſe deux livres & demie. Les pipes ou bariques d'eau de vie qu'on vend en Poitou, ou à Nantes, ou à Orléans, contiennent 60 ou 70 *veltes*.

VELU, ue. adj. Qui a du poil, ou de la barbe. Les gens *velus* par le corps ſont forts, ou luxurieux. *Vir piloſus aut fortis aut luxurioſus*. Une vieille au menton *velu*, qui a de la barbe. Les Sauvages ſont tout *velus*, *vélus* comme des ours.

Velu, ſe dit auſſi de ce qui eſt moiſi, gâté, corrompu. *Villoſus, mucidus, corruptus*. Les fromages deviennent *velus*, quand ils ſont trop humides. Les confitures chanſies ſont fort *veluës*, parce qu'elles ont de petits poils.

VELVOTE. ſ. f. Plante qui eſt une éſpéce de linaire, appellée par C. Bauhin, *elatina folio ſubrotundo*, & par M. Tournefort, *linaria ſegetum, nummularia folio villoſo*. Voyez Élatine. Il faudroit dire vulvote à *vulva*, parce que cette plante eſt veluë comme la vulve.

V E N.

VENAISON. ſ. f. Chair de gibiér. *Ferina caro*. On m'a envoyé de la *venaiſon*, un filèt de cèrf, un pâté de liévre.

Venaison, ſe dit auſſi de la haûte graiſſe d'un cèrf, d'un ſangliér & aûtres bêtes. *Cervina ſagina*. Les cèrfs ſont en *venaiſon*, lorſqu'ils ſont grâs, qu'ils ont chargé leur *venaiſon*, qu'ils ont trois doigts de *venaiſon*; pour dire, trois doigts de lard.

Ce mot vient du Latin *venatio*, ſignifiant la même chôſe.

VÉNAL, ale. adj. Qui s'achete à prix d'argent. *Venalis*. Les Charges de Judicature en France ſont *vénales*; les Charges municipales ſont élèctives. Les Courtiſans & flatteurs ont des âmes *vénales*, qui font tout pour leur interêt. En Turquie la Juſtice eſt *vénale*, on l'achète des Bachas.

Ce mot vient du Latin *venalis*.

VENALEMENT, adv. D'une manière vénale & intéreſſée. *Sordidè.* Les avâres & les mèrcenaires ne font rien que *vénalement*, & dans l'éſpoir du gain.

VENALITÉ. ſ. f. Qualité d'une chôſe vénale. *Nundinatio, venditio magiſtratuum, venalitas.* On ne le dit que des Charges qui ſont dans le commèrce. La *vénalité* des Offices n'eſt pas fort ancienne en France. Ce fut Louïs XII. qui mit les Charges dans le commèrce: pour acquitter les dettes immenſes de Charles VIII. ſon prédéceſſeur, & pour ne point charger ſon peuple par de nouveaux impôts, il s'aviſa de vendre les Offices, dont *il tira de grandes pécunes*, dit N. Gilles. François I. profita de cet expédient pour amaſſer de l'argent, & pratiqua tout ouvèrtement la *vénalité* des Charges. Ce n'étoit au commencement qu'un prêt, mais le prêt n'étoit qu'un nom pour déguiſer une vente effectîve. Le Parlement qui ne pouvoit approuver la *vénalité* des Charges, faiſoit toûjours prêter ſerment que l'on n'avoit acheté ſa Charge ni directement, ni indirectement. On en exceptoit tacitement le prêt fait au Roi pour être pourvû de la Charge. Mais le Parlement ayant reconnu que ſes oppôſitions étoient inutiles, & que le trafic des Charges étoit publiquement autoriſé, abolit le ſerment en 1597. Voyez le Teſtament du Cardinal de Richelieu ſur la *vénalité* des Charges. Tout le monde n'en parle pas de la même manière. Les uns diſent qu'on ne ſçauroit trop crier contre la *vénalité* des Offices; qu'ils doivent être la recompenſe du mérite, & de la vèrtu: ſi celui qui brigue une Charge en eſt digne, il ne doit point l'acheter; & s'il n'en eſt pas digne, on ne doit point la lui vendre: il eſt à craindre que celui qui achete ſa Charge bien chèr, ne vende auſſi la Juſtice. LOYSEAU. Cependant le ſçavant Auteur des prérogatives de la robbe eſt d'un ſentiment tout différent. Il trouve que la *vénalité* des Charges, ſur tout telle qu'elle eſt établie maintenant en France, non ſeulement n'eſt point un mal, mais même eſt un très-grand bien & pour l'État, & pour les familles.

VENANT, ANTE. part. Qui vient, qui arrive. *Adveniens.* C'eſt un homme charitable, qui offre ſa maiſon à tout *venant*, au prémièr venu. Un homme au pilori eſt expôſé à la raillerie de tous allans & *venans.*

Nuit & jour à tout venant,
Je chantois, ne vous déplaiſe. LA FONT.

VENANT. Ce mot ſe dit auſſi en parlant de rente, & veut dire, Qui eſt aſſûré, qui vient aſſûrément châque année. *Redditus annuus ratus, certus, fixus.* Il a quatre mille écus de rente bien *venant.* MOL.

VENDANGE. ſ. f. Récolte de vin. *Vindemia.* On aura cette année pleine *vendange*, c'eſt-à dire, pleine récolte de vin.

VENDANGE, ſignifie auſſi le raiſin, & le vin qui en eſt ſorti. *Vindemiarum collectio.* On foule la *vendange* dans la cuve. On porte la *vendange* foulée au preſſoir. J'ai de bonne *vendange* en ma câve; pour dire, de bon vin. Buvez, voilà trop prêché ſur la *vendange*, c'eſt à dire, ſur le vin qu'on tient en main.

VENDANGES, au pluriér ſe dit de la ſaiſon où l'on fait la récolte, & de l'action de cueillir & preſſurer le raiſin. *Vindemiarum tempeſtas.* Il eſt allé faire *vendanges*, pour dire ſeulement, Il eſt allé au champ ſe divèrtir en cette ſaiſon avec un ami qui a des *vendanges* à faire. Il faut une ordonnance du Juge ordinaire avec publication pour commencer les *vendanges.*

Prêcher ſur la *vendange*; c'eſt ne parler que de vin, ne parler que de boire.

Meſſire Jean, c'étoit cèrtain Curé
Qui prêchoit peu, ſinon ſur la vendange. LA FONT.

On dit provèrbialement, Adieu paniérs, *vendanges* ſont faites, pour dire, que la grêle ou le paſſage des ſoldâts ont ruïné les vignes, & qu'on n'a plus affaire de paniér. On dit auſſi, En Août & en *vendanges* il n'y a ni Fêtes ni Dimanches. On dit auſſi, qu'un homme fait ſon Août, fait *vendange*, quand il gagne bien en quelque affaire.

VENDANGER. v. act. & n. Cueillir les raiſins; & en faire du vin. *Vindemias colligere, vindemiare.* Il a *vendangé* vingt arpens de vigne en trois jours. On a *vendangé* par tout au païs d'Amont.

VENDANGER, ſignifie figurément, Ruïner les vignes, ôter l'éſpérance de la récolte. *Spem vindemiarum auferre.* Ce vent de biſe, cette gelée a tout *vendangé* nos vignes. L'armée ennemie a campé en cette Parroiſſe, les vignes y ſont *vendangées.*

VENDANGER, ſe dit auſſi en parlant de la ruïne des aûtres fruits, & même du profit qui ſe doit trouver en d'aûtres affaires. *Deſtruere.* Le froid de ces matins a *vendangé* tous les abricôts, il les a envoyez à la halle. On a dépoſſédé les Fèrmiérs des Aides, voilà tous leurs profits & leurs éſpérances *vendangées.*

VENDANGEUR, EUSE. ſ. m. & f. Gens de journée qui aident à faire la récolte du vin. *Vindemiator.* Il y en a de Couppeurs, de Hotteurs, de Chargeurs, de Fouleurs, de Preſſureurs.

VENDANGEURS, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Les Saints *vendangeurs*, ſont ceux dont les fêtes échéent à la fin du mois d'Avril, ou au commencement de Mai. *Vindemiatores.* C'eſt le tems où les vignes ſont en danger de geler. Ils ſont douze en nombre, comme Saint George, Saint Marc, &c. Il y a eû des païſans qui ont ſollicité pour les faire transférer aprés vendanges.

On appelle une ſouppe de *Vendangeurs*, une ſouppe qu'on fait avec des choux blancs ou pommez, & avec du pain bis, dont on nourrit les *Vendangeurs. Offa vindemiatoria copioſa.* On donne auſſi ce nom à une ſouppe bourgeoiſe lorſqu'elle eſt garnie de pain, qui déborde au deſſus du plat ou de l'écuëlle, comme celle des *Vendangeurs* qui eſt ordinairement plus forte en pain qu'en boüillon.

VENDERESSE. Voyez deux articles plus bas.

VENDEUR, EUSE. ſ. m. & f. Qui vend des menuës denrées. *Venditor, venditrix. Vendeur* d'allumettes, de lacèts, de petits couteaux. *Vendeuſe* d'hèrbes, de pommes.

VENDEUR, ſe dit auſſi de celui qui vend des héritages, une univèrſalité de biens, une Charge. *Venditor, venditrix.* En ce cas on dit au féminin *venderеſſe.* En ſtile de Pratique, tout *vendeur* eſt garant de ſa vente, du moins de ſes faits & promeſſes.

VENDEUR, ſe dit auſſi de celui qui conſtituë ſur lui une rente, qui vend un revenu cèrtain à un aûtre, quoique ce dût être au contraire celui qui fournit l'argent, qui aliéne le fonds de ſon argent, qui dût être appellé *vendeur. Nominis ſui venditor.* En ce cas on appelle *ſtellionataire* & *faux vendeur*, celui qui déclare ſon bien franc & quitte de toutes hypothéques, quand il l'engage, quoiqu'il ſe trouve engagé à d'aûtres; ou qui s'oblige à fournir des emplois ou aûtres ſûretez qu'il ne peut donner. Un tel *vendeur* eſt obligé au rachat de la rente & par corps.

VENDEUR, ſe dit auſſi de cèrtains Officiérs créez pour ce qui regarde les ventes. *Venditores, licitatores.* Les Sèrgens à vèrge du Châtelet ſe diſent Jurez Priſeurs, Crieurs & *Vendeurs* de meubles. Il y a des Jurez *Vendeurs* de vin, de marée, de volailles, qui reçoivent l'argent de ces denrées de ceux qui les achetent, & ils en répondent aux Marchands. Les *Vendeurs* & Controlleurs de vin reçoivent les déclarations des vins, que les Marchands forins font arriver, & tiennent contrôlle des ventes. En ce ſens on appelle figurément des Jurez *Vendeurs* ceux qui trahiſſent leur ami, ou le parti dont ils ſont, moyennant quelque recompenſe.

VENDEUR de mitridate, de thériaque, d'orviétan, ſe dit des Charlatans qui vendent en public de méchantes drogues, & qui amaſſent le peuple avec des bouffonneries. *Venditores Circumforanei, circulatores, agyrta. Vendeurs* de fumée, des hableurs qui promettent ou qui vendent des chôſes qu'ils ne peuvent livrer. *Vendeurs* de Chrêtiens, ou de chair humaine, ceux qui ſubornent de jeunes gens pour les faire enrôller, & qui en tirent de l'argent des Capitaines.

On dit provèrbialement, qu'il y a plus de fous acheteurs, que de fous *Vendeurs*, parce que celui qui vend, connoît mieux le prix ou le défaut de la chôſe qu'il vend, que l'acheteur. On dit auſſi, qu'un homme eſt fait comme un *vendeur* de cochons, quand il eſt mal bâti, ou mal vêtu. On appelle *vendeur* d'allumettes, un homme qui ne parle que de bagatelles, ne conte que des ſornettes.

VENDICATION. ſ. f. Action par laquelle on a droit de demander la réſtitution d'une chôſe qui a été volée ou aliénée par celui qui n'en étoit pas le propriétaire. *Vendicatio.* Quand un cheval a été volé, il y a lieu à une pèrpétuelle *vendication.*

VENDIQUER. v. act. Redemander, reclamer, répéter, ou ſaiſir une chôſe qui nous appartient, qui a été volée, ou mal aliénée. *Vendicare, repetere, reclamare.* On peut *vendiquer* un meuble volé, dans quelque main qu'on le trouve.

Ce mot ne ſe trouve point dans l'Académie; mais ſeulement *revendiquer*: & en effet le compôſé eſt bien plus en uſage que le ſimple. Il vient du Latin *vindicare.*

VENDIQUER, ſignifie auſſi, S'attribuer, prendre pour ſoi. *Sibi tribuere, arrogare.* Les Tribuns du peuple tâchoient de ſe *vendiquer* toute l'aûtorité de la République.

VENDIQUER, ſe dit auſſi en matière de littérature. *Revendicare, opus ſibi arrogare, repoſcere.* Il y a pluſieurs Auteurs à qui on attribuë cet Ouvrage; mais un tel le *vendique* à meilleur tître que les aûtres.

VENDIQUÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Arrogatus, tributus, vendicatus, &c.*

VENDITION. ſ. f. Vieux tèrme de Palais. Vente d'héritages. *Venditio, licitatio.* On a caſſé la *vendition* de cette tèrre, à cauſe qu'il y avoit léſion énorme d'outre moitié de juſte prix. On appelle

pelle auſſi *vendition* en quelques Coutumes, un cèrtain droit qu'on doit au Seigneur pour les marchandiſes venduës en foire, ou marché, qu'on appelle la *laide*, la *maille*, le *couletage*, & de pluſieurs aûtres noms ſuivant les lieux, & que les Latins ont appellé *ſiliquaticum*.

VENDOſME, ou VENDÔME. C'eſt un nom de Seigneurie qui a donné lieu à deux provèrbes dans la langue. *Vindocinum*. Couleur de M. de *Vendôme*, c'eſt-à-dire, inviſible. *Vindocinus color, ſeu inviſibilis*. A la fraîcheur de M. de *Vendôme*, *Æſtuante ſole*. C'eſt-à-dire, pendant la chaleur. Ces deux provèrbes viennent par corruption de *vent d'amont*, qui vient & ſouffle du côté d'Orient, lequel eſt un vent fort violent & incommode, & qui par ſa nature eſt inviſible. Du moins on ne ſçait point qu'aucune pèrſonne du nom de *Vendôme* ait donné lieu à ces deux provèrbes.

VENDRE v. act. *Vendere, exponere. Je vend. Je vendois. Je vendis. J'ai vendu. Je vendrai. Que je vende. Que je vendiſſe, ou je vendrois*. Aliéner; tranſporter à un aûtre la propriété d'une chôſe qui nous appartient, moyennant un prix, ou une ſomme dont on convient. Un citoyen Romain à l'âge de 20 ans, avoit la libèrté de ſe *vendre*. Tour. On *vend* les meubles par une ſimple tradition. Pour *vendre* des héritages, il en faut faire un contrat. On *vend* ordinairement de gré à gré, à l'amiable; quelquefois forcément à l'encan, à l'égard des meubles; par decret, à l'égard des héritages; l'une & l'aûtre façon de *vendre* eſt à cri public, au plus offrant & dèrniér enchériſſeur.

Ce mot vient du Latin *Vendere*.

Vendre, ſe dit auſſi de la manière d'aliéner, de débiter ſa marchandiſe, ſes denrées. *Vendere, divendere, venumdare, pretio abalienare*. Il y a des Marchands qui *vendent* en grôs, d'aûtres en détail, à crédit, argent comptant. Les grains ſe *vendent* au boiſſeau, les étoffes à l'aûne, les épiſſeries à la livre. On excommunie au Prône ceux qui vendent à faux poids, ou à fauſſe meſure. Les bourgeois *vendent* leur vin à pinte & à pot. Les Cabaretiérs qui *vendent* leur vin par aſſiette, n'ont point pour cela d'action en Juſtice par le 128. Art. de la Coûtume de Paris. Le blé eſt de requête en cette ſaiſon, & ſe *vend* bien, c'eſt-à-dire, il eſt chèr, & on en a prompt débit.

On *vend* les Charges, les lèttres au poing, ou ſimplement la procuration pour réſigner. Les Domaines du Roi ſe *vendent* à faculté de rachat pèrpétuel. Les particuliérs les peuvent *vendre* avec faculté de rèmerer; ils les *vendent* avec garentie, ou francs & quittes de toutes charges & hypothéques.

Vendre, ſignifie auſſi, Conſtituer une rente ſur ſoi. *Nomen ſupra ſe ſumere*. Tous les contrats de conſtitution portent, qu'un tel a *vendu*, créé & conſtitué, aſſis & aſſigné ſur lui & à toûjours une rente annuelle & pèrpétuelle de tant. On dit auſſi, *vendre* une rente, quand le créanciér la tranſporte à un aûtre.

Vendre, ſe dit figurément en chôſes morales. Un homme qui ſe marie, *vend* ſa libèrté. Un méchant Juge *vend* la Juſtice. Une femme *vend* ſon honneur, quand elle ſe proſtituë pour de l'argent. Ma fille, *vendez*-vous, mais ne vous livrez pas. Rég. Un ſoldat *vend* bien chèr ſa vie, quand il ſe déffend courageûſement, quand il tuë bien des ennemis. A Rome les dignitez, l'amour, & les crimes, Rome même, en un mot tout étoit à *vendre*. C'eſt une baſſeſſe indigne d'un honnête homme, que de ſe *vendre* à la flaterie. Le P. L.

A l'éſpoir, à la crainte on vend *ſa libèrté*. S. Réal.

Les ſoldâts *vendent* leur vie à la guèrre, comme les valèts *vendent* leur ſèrvice, & leur libèrté. M. Ésp. *Vendre* au plus offrant ſon encens & ſes vèrs. Boil. Les Poëtes *vendent* au poids de l'or une once de fumée. Id.

Vendre, ſignifie auſſi, Trahir, Tromper. *Tradere, fallere, vendere, prodere*. Judas *vendit* Jésus-Christ pour trente deniérs. *Vendre* ſa patrie, *vendre* ſon Roi. Un Sèrgent *vendroit* ſon père. C'eſt un homme plus fin que ſes aſſociez, il les *vendroit* tous à beaux deniérs comptans. On accuſe les Procureurs de *vendre* ſouvent leurs Parties.

A Vendre. adv. Maiſon *à vendre*. Dans les cabinèts des curieux tout eſt *à vendre*, pourvû qu'ils y trouvent leur compte.

Vendre, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. *Vendere, venumdare*. On dit d'un homme froid, ſérieux, qui ne rit point, qu'il ſeroit bon *à vendre* vache foireûſe. On dit, A qui *vendez*-vous vos coquilles? à ceux qui reviennent de Saint Michel; pour dire, qu'on ſçait le prix des chôſes, qu'on ne les achete pas plus qu'elles ne valent. On dit auſſi, qu'un homme *vend bien* ſes coquilles, quand il *vend* chèr ce qui lui appartient. On dit auſſi, Marchandiſe qui plaît eſt à demi *venduë*. On dit auſſi, qu'il ne faut pas *vendre* la peau de l'ours, qu'on ne l'ait pris; pour dire, qu'il ne faut pas *vendre* les éſpérances de ce qu'on n'a pas encore. Ce n'eſt pas le tout que de *vendre*, il faut livrer. On dit auſſi des gens d'une compagnie qui parlent bas, ou à quartiér, qu'ils *vendent* la ville. On dit auſſi, qu'un homme eſt à *vendre* & à dépendre à l'égard d'un aûtre; pour dire, qu'il eſt capable de faire toutes chôſes pour lui. On dit encore d'un prodigue, qu'il *vendroit* juſqu'à ſa chemiſe. On dit pareillement, Femme qui prend, ſe vend.

VENDREDI. ſ. m. Cinquième jour de la ſemaine, qu'on appelle en l'Égliſe la ſixième Férie. *Dies veneris, feria ſexta*. Il étoit chez les Payens conſacré à Vénus. Il eſt déffendu par l'Égliſe, de manger de la chair le *vendredi*. On appelle le *Vendredi Saint*, ou *Vendredi Auré*, ou *Aoré*, le *Vendredi* devant Pâques, jour de la Paſſion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

VÉNÉFICE. ſ. m. Empoiſonnement, ſortilége. *Veneficium, cantio; incantatio*. Les philtres amoureux ſont mis au rang des *vénéfices*. Les Sorciérs ſont plutôt punis pour leurs *vénéfices*, que pour aucun commèrce qu'ils ayent avec le Diâble.

VENELLE. ſ. fém. Tèrme populaire qui ſe dit en cette phrâſe. *Viculus*. Enfiler la *venelle*, pour dire, s'enfuir. *Fugere, fugam arripere, præripere ſe, committere ſe in pedes*.

VÉNÉNEUX, eûse. adj. Qui a des qualitez nuiſibles aux aûtres corps, qui les fait mourir. *Venenoſus, veneno infectus, venenatus*. Il y a quantité de minéraux, qui ont des qualitez *vénéneûſes*. Pluſieurs plantes ſont *vénéneûſes*, ſont des poiſons. Il faut remarquer, que ce mot ſignifie la même chôſe que *venimeux*; mais avec cette différence, que *vénéneux* ne ſe dit ordinairement que des plantes, & que *venimeux* ne ſe dit que des animaux, & des chôſes auſquelles ces animaux ont communiqué leur venim.

VENER. v. act. Chaſſer; faire courir une bête pour en attendrir la chair. *Venari*. Il ne ſe dit guère que des animaux doméſtiques, comme veaux, bœufs, &c. A Rome & en Anglerèrre, on acoutume de *vener* les bœufs. On dit qu'à force de *vener* une bête, ſa chair en devient plus tendre. On dit auſſi, que la chair de boucherie eſt bien *venée*, lorſqu'elle eſt bien mortifiée, qu'il y a du tems qu'elle eſt tuée, qu'elle commence à ſe gâter.

Vener, ſe dit figurément en chôſes morales. *Negotia, laborem, moleſtiam faceſſere*. Cet homme a été bien *vené*; pour dire, on l'a bien fait courir, on lui a bien fait de la peine, on lui a bien donné de l'exèrcice, ou on l'a fort raillé. *Moleſtiâ affectus eſt*. Cette affaire a été bien *venée*; pour dire, on l'a traduite en pluſieurs Juriſdictions, il y a bien des incidens & des frais. *Agitari*.

Vené, ée. part. paſſ. & adj. *Agitatus, exercitatus*.

VÉNÉRABLE. adj. m. & f. Grâve, majeſtueux, qui attire du réſpect. *Venerandus, venerabilis, reverendus*. Un *vénérable* vieillard. La Majeſté des Rois eſt *vénérable*. Il eſt néceſſaire de ſe rendre *vénérable* à ceux que l'on gouvèrne, parceque les hommes ſont frappez de cette grandeur extérieure. Fl.

Vénérable, eſt auſſi la qualité que les Notaires donnent dans leurs actes aux Eccléſiaſtiques, & aux gens de lèttres. *Venerabilis*. Les *vénérables* Doyen & Chanoines d'un tel lieu. *Vénérable* N. Profeſſeur en Philoſophie. Il faut que les Eccléſiaſtiques qui prennent le titre de *vénérables*, ſe rendent *vénérables* eux-mêmes par leur conduite. S. Évr. Le Pape traite les Cardinaux de *vénérables*, *venerabiles fratres*. On donne auſſi le titre de *vénérable* par excellence à Béde, & à Pièrre Abbé de Cluny. Le *vénérable* Béde, Pièrre le *vénérable*.

VÉNÉRATION. ſ. f. Profond reſpect qu'on rend aux chôſes qui en méritent. *Veneratio, cultus, honor*. Il faut avoir une profonde *vénération* pour les myſtères, pour tout ce qui regarde la Religion, pour les Princes, pour les Supérieurs. La ſolide vèrtu attire la *vénération* de tout le monde. L'éloignement augmente la *vénération* envèrs les Princes, & on les éſtime moins, quand on les voit de trop près. Nic. Les chôſes préſentes excitent notre envie, & les chôſes paſſées attirent notre *vénération*. S. Évr.

VÉNÉRER. v. act. Reſpecter, honorer quelque chôſe. *Venerari, honorare, colere*. L'Égliſe Catholique veut qu'on *vénère* les images, les reliques des Saints.

Vénéré, ée. part. paſſ. & adj. *Honoratus, cultus*.

VÉNERIE. ſ. f. Art de chaſſer le gibiér, qui ſe pratique ſur la bête à poil, & à force de courre avec équipage de meutes de chiens courans, & de piqueurs. *Venatio, venatus*. L'adreſſe de quêter, de juger des voyes & des fumées, de déffaire les ruſes du gibiér qui appartient au déduit de la *Vénerie*. Foüillous a fait un Livre de la *Vénerie*. L'Empereur Fréderic II. a écrit en Latin de la *Vénerie*. Il ſe plaît à la *Vénerie*.

Vénerie, ſignifie auſſi, l'équipage de chaſſe. *Apparatus venaticus*. Il y a chez le Roi un grand nombre d'Officiérs pour la *Vénerie*. La *Vénerie* eſt logée en tel endroit.

VÉNÉRIEN, enne. adj. Qui appartient à Vénus. *Venereus*. Un homme *vénérien*, eſt celui que Vénus domine, qui eſt adonné

qu'ils
dre & à
able de
e, qu'il
me qui

'on ap-
Il étoit
gliſe, de
int, ou
our de la

um, can-
les *vén-*
que pour

phrâſe.
ugam ar-

bles aux
infectus,
alitez *vé-*
iſons. Il
que *veni-*
dit ordi-
que des
ommuni-

attendrir
domeſti-
gleterre,
vener une
la chair
iée, qu'il
ter.
, *laborem*,
dire, on
ui a bien
ffectus eſt.
te en plu-
ais. *Agi-*

attire du
vénérable
eſſaire de
ceque les
.
nent dans
Venerabi-
Vénérable
tiques qui
x-mêmes
ux de *vé-*
vénérable
vénérable

ux chôſes
une pro-
regarde la
olide vér-
nent aug-
e moins,
ſentes ex-
énération.

ôſe. *Vene-*
'on *vénère*

que ſur la
meutes de
dreſſe de
les ruſes
oüillons à
écrit en

atus vene-
s pour la

Venereus.
i eſt adon-
né

VE
n
c
n
g
l'
d
R
v
le
lu
n
p

C
S
D
m
d
ſu
V
c'
le
VE
g
no

VI

né aux plaiſirs *vénériens*, aux actes *vénériens*. A ce que diſent les Aſtrologues, il y a des étoiles de nature *vénérienne*, comme il y en a de Saturniennes & de Joviales. La maladie *vénérienne* eſt ce qu'on nomme la *groſſe vérole*, & les aûtres accidens qui en dépendent. Les maux *vénériens*.

VENEUR. ſ. m. *Venator*. Celui qui conduit la chaſſe & les chiens, qui quête, qui détourne, qui lance la bête, qui la laiſſe courre, qui la ſuit, &c. Il a un bon *Veneur*, qui eſt toujours à la queuë des chiens.

On le dit auſſi de tous les Chaſſeurs, & de ceux qui ſuivent la chaſſe. *Venatores*. On a vû paſſer les *Veneurs* par cet endroit-là.

Le grand *Veneur* de France eſt un Officiér conſidérable qui commande à tous les Officiérs de la Venerie du Roi. *Venatorum regiorum præfectus*. On l'appelloit aûtrefois le *Grand Foreſtiér*, parcequ'il étoit auſſi Grand Maître des eaux & forêts. La Charge de Grand Maître des eaux & forêts en a été démembrée ſous Charles VI. & depuis encore celle du Grand Fauconniér. Il prête le ſerment de fidélité entre les mains du Roi; & il donne des proviſions aux Officiérs de la venerie, ſur leſquels il a la ſurintendance. Il diſpôſe même preſque de toutes les Charges, quand elles viennent à vaquer par mort.

VENGEANCE. ſ. f. Reſſentiment d'une offenſe reçuë; peine, outrage qu'on fait à ſon ennemi en haine du déplaiſir qu'on en a reçû. *Vindicatio, ultio*. Dieu a déffendu la *vengeance*; il s'eſt réſervé la *vengeance*. Le ſang innocent crie *vengeance* à Dieu. C'eſt en la pèrſonne des Procureurs Généraux que réſide la *vengeance* publique. Conſerver un éſprit, un déſir de *vengeance*. Tirer une cruelle *vengeance*. La colère ne déshonore pèrſonne, pourvû que ſes émotions ſoient proportionnées au ſujet qu'on a de s'émouvoir, & qu'elle garde dans ſes *vengeances* les régles de la Juſtice M. Esp. La *vengeance* eſt un plaiſir paſſager, au lieu que la gloire de pardonner eſt durable. Id.

Je ſçai que la vengeance *eſt un morceau de Roi*. La Font.

Les hommes peuvent bien être les inſtrumens de la *vengeance* de Dieu; mais elles ne leur apartient pas. Nic. Il n'y a point de *vengeance* plus héroïque que celle qui tourmente l'envie à force de bien faire. Amelot. Le Grand Conſtantin ſe portoit lentement à la *vengeance*, & ne l'employoit que pour le gouvèrnement, & non pour aſſouvir ſa paſſion. Herman.

Objet infortuné des vengeances *céleſtes*,
Je m'abhorre encor plus que tu ne me déteſtes. Rac.

Une femme a toûjours une vengeance *prête*. Mol.

Ma vengeance *eſt pèrduë*,
S'il ignore en mourant que c'eſt moi qui le tuë. Rac.

VENGER. v. act. & n. Punir l'ennemi qui nous a offenſez, en tirer vengeance; s'en faire raiſon; lui faire ſouffrir quelque peine pour réparation d'une injure, d'un affront, &c. *Vindicare, ulciſci*. Rodrigue *vengea* l'affront fait à ſon père. C'eſt un beau mot du Roi Loüis XII. qu'un Roi de France ne doit point *venger* les injures faites à un Duc d'Orléans. Il s'eſt *vengé* lui même. *Venger* une injure. *Vengeons* notre honte. Mol. Brutus *vengea* l'outrage fait à la dignité Romaine. Ablanc. Il ſemble qu'on devroit plutôt dire, Se *venger* d'une injure; & *venger* la dignité Romaine de l'outrage qu'elle avoit reçû; parceque *venger* la vèrtu, *venger* l'innocence, c'eſt la déffendre, c'eſt en prendre le parti. Rebl. Ne prenez point tant l'interêt du ciel, & laiſſez-lui le ſoin de ſe *venger*. S. Evr. Quand on ne conſulte que la nature, on ſe porte volontiérs à ſe *venger*. Ab. Tetu. Il eſt pèrmis de ſe déffendre, & non pas ſe *venger*. Le Mai.

Hélas! quand il ſe faut venger *de ce qu'on aime*,
Qu'il en coute pour ſe venger! Quin.

La Satire ſouvent à l'aide d'un bon mot,
Va venger *la raiſon des attentats d'un ſot*. Boil.

Ce mot vient du Latin *vindicare*.

Se Venger, ſignifie auſſi, Se rembourſer, ſe dédommager. *Damnum reſarcire, compenſare*. On l'a évincé de cette tèrre, mais il s'eſt *vengé* ſur un aûtre qu'il a fait décreter; ce qui l'a dédommagé. Il n'a point mangé de viande, mais il s'eſt *vengé* ſur le deſſert.

Vengé, ée. part. paſſ. & adj. *Vindicatus*. J'en mourrai *vengé*; c'eſt-à-dire, je ferai tout mon poſſible pour me *venger* tant que je vivrai.

VENGERESSE. adj. féminin, ſe dit des Furies infèrnales *vengereſſes* des crimes. *Furiæ infernales criminum vindices*. C'eſt un nom que les Payens donnoient à ce que les Chrétiens appellent *remors de conſcience*.

Vengéresse. Ce mot eſt auſſi uſité parmi les Théologiens, quand ils parlent de la juſtice de Dieu, qui l'a porté néceſſairement à punir le péché dans ſon propre Fils, pour le pouvoir pardonner. *Ultrix, vindex*. Les Rémontrans & encore plus les Sociniens nient qu'il y ait en Dieu une pareille juſtice *vengéreſſe*.

VENGEUR. ſ. maſc. & quelquefois adj. Celui qui venge. *Ultor, vindex*. Le remors eſt le prémiér *vengeur* des crimes. Dieu ſera le juſte *vengeur* des Martyrs, & des Fidéles. Adrien extèrmina les Juifs, & ils trouvèrent en lui un impitoyable *vengeur*. M. de M.

Miſérable vengeur *d'une injuſte querelle!* Corn.

Je porte un feu vengeur *qui me va conſumant*. Voit.

Si je veux de ma mort laiſſer quelque vengeur;
Je ne le cherche, ingrat, qu'au fond de votre cœur. Rac.

VENIAT. ſ. m. Tèrme de Palais qui eſt pur Latin, ſe dit de l'ordonnance d'un Juge ſupérieur, qui mande un inférieur pour venir rendre raiſon de ſon jugement, ou de ſa conduite dans quelques affaires. *Veniat*. Le Parlement en voyant ce procès, a donné un *veniat* contre le Juge. C'eſt quelque chôſe de plus doux qu'un ajournement pèrſonnel.

VÉNIEL, elle. adj. Tèrme de Théologie, qui ſe dit des péchez légèrs qui ſe pardonnent aiſément. *Venialis, veniâ dignus, peccatum leve*. On n'eſt pas abſolument obligé de s'accuſer à la confeſſion de tous les péchez *vénièls*. Le plus grand embarras des Caſuiſtes eſt de diſtinguer les péchez *vénièls* des mortèls. Chrétiens, vous ſçavez trop la diſtinction des péchez *vénièls* d'avec les mortèls: mais ſçavez-vous que ces péchez qui ſemblent légèrs, deviennent accablans par leur multitude? M. B. Que je hai ta vaine ſcience, & ta mauvaiſe ſubtilité, âme téméraire, qui prononce hardiment que cèrtains péchez ſont *vénièls*: qui ſçait le degré qu'il faut pour leur inſpirer ce poiſon mortel? M. B. Tout n'eſt pour les dévots que péché *véniel*. Des H.

Les P. Réformez rejettent mal à propos cette diſtinctions du péché *véniel* & du péché mortèl, puiſqu'elle eſt ſi bien fondée ſur l'Écriture & dans les principes de la foy. Chez eux tous les péchez, quelque grièfs qu'ils ſoient, ſont *vénièls*, & tous les péchez quelque légèrs qu'ils ſoient, ſont mortèls; & la raiſon qu'ils en apportent, c'eſt que tous les péchez, quoique mortèls de leur nature, deviennent néanmoins *vénièls*, pardonnables, par l'efficace de la mort de Jésus-Christ, à tous ceux qui y ont recours aux conditions portées par l'Évangile. Une de ces conditions portées par l'Évangile ſeroit de les confeſſer, c'eſt-à-dire, de les déclarer à ceux que Jéſus-Chriſt a établis dans ſon Égliſe pour les remettre, ou les retenir, pour lier ou pour délier les pécheurs. Mais Meſſieurs les Prétendus Réformez ne goûtent point ce langage, & parcequ'ils ne le goûtent point, ils ne le trouvent pas dans l'Écriture.

VÉNIEILEMENT. adv. *Venialiter, leviter*. Se dit en cette phrâſe: Quand on fait telle chôſe, on ne péche que *véniellement*; c'eſt-à-dire, qu'on ne fait qu'un péché véniel.

VENIMEUX, eûse. adj. Qui a du venin. *Venenatus, veneno infectus, imbutus*. Voyez au mot Vénéneux la difference qu'il y a entre ces deux tèrmes. Les ſerpens, les ſcorpions, les vipères ſont des animaux *venimeux*. Les chenilles, & ſur tout celles de pin, les araignées, ſont des inſectes *venimeux*. On dit que le brochet a la dent *venimeûſe*. En général toutes les bêtes qui ont du venin, quand elles ſont nourries dans des montagnes & lieux ſècs, ſont plus *venimeûſes* que celles des lieux humides & marécageux; les Orientales & Méridionales, que celles du Septentrion; les affamées & irritées, que les aûtres; & en été, qu'en hivèr.

On dit figurément, qu'un homme a une langue *venimeûſe*, quand elle eſt médiſante, quand elle envenime toutes chôſes. *Lingua venenata, viperina*.

VENIN. ſ. m. Qualité maligne qui eſt en quelques animaux, qui eſt dangéreûſe aux aûtres, qui les tuë. *Venenum, toxicum*. L'Écriture & Hippocrate diſent que le *venin* des aſpics ne ſe peut guérir. Moïſe Charras a montré par pluſieurs expériences que le *venin* des vipères conſiſte dans leurs éſprits irritez, qui coagulent le ſang, & en empêchent la circulation: ce qui cauſe la mort. On dit auſſi que la rage eſt un cèrtain *venin* qui ſe fermente inſenſiblement pendant un cèrtain tems.

Le *venin*, ſelon l'opinion du Conciliateur dans ſon traité des *venins*, ſe dit auſſi de tout ce qui eſt pris dans le corps, dont les propriétez ſont contraires à la nutrition; & il ſoutient, que comme la viande ſe convèrtit en ſang, & rend ſes parties ſemblables aux membres pour réparer ce qui s'en conſume tous les jours, le *venin* au contraire tranſmuë le corps & les membres qu'il touche, en une ſubſtance corrompuë, & la convèrtit en ſa nature venimeûſe. En ce ſens tous les poiſons ſont compris ſous le nom de *venin*, quoyque des aûtres les diſtinguent. Il y a des *venins* qui

qui ſont dangéreux extérieurement, & qui ne nuiſent pas étant avalez; car pluſieurs aſſûrent que des gens ont avalé des araignées, & mangé des crapaux, ſans en être incommodez. Benjamin Scharffius a fait un Traité Latin de la nature des *venins*, intitulé *Toxicologia*.

VENIN, ſe dit figurément en chôſes morales, des diſcours de médiſances, des haines qu'on garde dans le cœur, qui ſont caûſe qu'on fait à ſon ennemi tout le mal qu'on lui peut faire. *Venenum, ſimultas.* Il n'a pas pardonné ſincèrement cette offenſe, il lui eſt encore reſté du *venin* ſur le cœur. Cet homme-là s'eſt vengé de ſon ennemi, en lui diſant mille injures, il a jetté tout ſon *venin*. Des Auteurs qui écrivent les uns contre les aûtres, jettent tout leur *venin* ſur du papiér.

Là le Grèc né moqueur, par mille jeux plaiſans
Diſtila le venin *de ſes traits médiſans.* BOIL.

VENIN, ſe dit auſſi des doctrines, des maximes dangéreûſes qui ſont cachées dans un Livre, dans un diſcours. *Venenum.* Les Livres des Hérétiques ſont remplis de belle Morale en apparence; mais il y a un cèrtain *venin* dangéreux caché deſſous.

VENIN, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Morte la bête, mort le *venin*; pour dire, qu'un ennemi mort ne fait plus de mal; car en effet au propre, les bêtes n'ont plus de *venin*, quand elles ſont mortes. *Mortuâ beſtiâ, mortuum venenum*, à la réſèrve de quelques-unes, comme la vive dont l'arrête eſt encore venimeûſe après ſa mort. On dit auſſi, A la queuë eſt le *venin*, par alluſion au ſcorpion qui pique avec ſa queuë, pour dire, que c'eſt à la fin des affaires qu'on connoît ſi elles ſont bonnes, ou mauvaiſes.

VENIR. v. n. *Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent. Je venois. Je vins, je ſuis venu. Je viendrai. Que je vienne. Que je vinſſe*, ou *je viendrois. Venant. Venu. Vien, venez.* Se mouvoir, ſe tranſporter d'un lieu à un aûtre: il ne ſe dit que pour marquer le mouvement qui ſe fait d'un lieu à un plus proche. L'ACAD. *Venire.* Il ſe dit proprement du lieu où l'on n'eſt pas, à celui où l'on eſt; au lieu qu'aller ſe dit du lieu où l'on eſt, à celui où l'on n'eſt pas. Ainſi Vaugelas a fait une faûte en traduiſant: Aléxandre *vint* mettre le ſiége devant Célène. Il falloit dire *alla* mettre le ſiége. MÉN. Il paroît par la définition de l'Académie, que cette remarque de Ménage n'eſt pas ſûre, puiſqu'il s'agit de ſçavoir ſi Célène étoit plus proche ou plus éloignée de l'Hiſtorien qu'Aléxandre. En effet, il n'eſt pas toûjours néceſſaire d'être dans le lieu où l'on ſe tranſporte, pour employer le mot de *venir*; il ſuffit que ce lieu-là ſoit plus proche de nous, que celui d'où l'on part. Ainſi un Hiſtorien qui écriroit à la Haye, devroit dire: en une telle année Louïs XIV. *alla* mettre le ſiége devant Beſançon, & en une telle année il *vint* mettre le ſiége devant Mons ou devant Namur. Un Couriér qui part de Rome, *vient* à Paris, y arrive en huit jours. On dit à un ami qui arrive, Vous ſoyez le bien *venu*. *Venir au devant*, ne ſe dit que quand il s'agit de faire honneur, ou de donner une marque d'amitié à quelqu'un. BOIL. La ville *vint* au devant du Roi à ſon entrée. L'Écriture dit que tout le mal *viendra* du côte d'aquilon. Il a été obligé de *venir* en pèrſonne pour répondre ſur cette accuſation. Ce Prince eſt *venu* en Cour.

VENIR. Ce mot ſe dit auſſi quelquefois du mouvement qui ſe fait d'un lieu proche à un lieu éloigné; mais ce n'eſt que lorſque celui qui parle, invite un aûtre à l'accompagner, ou lorſqu'il veut marquer que cet aûtre eſt allé, ou doit aller avec lui. *Tendere, contendere, venire.* Je m'en vais à Rome, voulez-vous *venir* avec moi. Nous allons à la promenade, *venez* avec nous.

Il ſe conſtruit quelquefois avec le pronom pèrſonnel, & la particule *en*, ſans que cela change rien au ſens. Dites-lui qu'il *s'en revienne*; nous nous en *vinmes* enſemble.

VENIR, ſe dit auſſi des chôſes inanimées qui ont du mouvement. Il *vient* du vent par cette cloiſon. *Manare.* Voilà un orage qui *vient*, qui ſe forme; une nuée qui *vient* à grands pas. *Imminere.* Il lui eſt venu une pleuréſie pour avoir bû à la glace. *Accidere.*

VENIR, ſignifie auſſi, Atteindre, parvenir. *Pervenire, pertingere, aſſequi.* Ce jet d'eau *vient* juſqu'au ſecond étage de la maiſon. Ces brodequins *vont* juſqu'à mi-jambe. Ce nain ne me *vient* que juſquà la ceinture. Cette hiſtoire n'eſt pas *venuë* juſqu'à nous. Il eſt *venu* au deſſus de ſes affaires, il eſt *venu* à bout de ſes entrepriſes. Il eſt *venu* à une grande fortune, à un haut point de gloire, il eſt bien parvenu.

VENIR, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles. *Provenire, venire, emanare, fluere.* Les inſpirations *viennent* du Ciel. Il m'eſt *venu* dans l'éſprit une bonne penſée ſur ce ſujet. Cela m'eſt *venu* en mémoire. Les vèrs lui *viennent* facilement, ils *viennent* de génie. Ce ſecret n'eſt jamais *venu* à ma connoiſſance. Cela eſt *venu* aux oreilles du Prince.

VENIR, ſe dit auſſi en chôſes morales. *Pervenire.* Le moyen de *venir* à la pèrfection, c'eſt de vivre en retraitte. Son revenu ne *vient* pas bien, il eſt embroüillé, on le paye mal. La mort eſt un mal inévitable, il en faut tous *venir* là. Il eſt *venu* à tel point d'extravagance, qu'il l'a fallu enfèrmer, qu'on a été obligé d'en *venir* à la force, aux extrémitez.

VENIR, ſe dit auſſi à l'égard du tems, auſſi-bien que du lieu, pour marquer qu'il n'y a pas long-tems qu'une chôſe eſt faite. *Venire, redire.* Je *viens* de chez vous, *à te redeo*; je *viens* du Palais, il *vient* de me parler. C'eſt un homme qui vient d'être aſſaſſiné. Vous êtes *venu* aſſez à tems pour dîner. *Opportunè adveniſti.* Il eſt *venu* à tard pour s'oppôſer à cette vente, elle étoit faite.

VENIR, ſignifie auſſi, Naître & croître, prendre ſon origine. *Naſci, oriri, originem ducere.* JÉSUS-CHRIST eſt *venu* au monde pour nous racheter. Les enfans *viennent* au monde avec le péché originel; c'eſt de là que ſont *venus* tous nos maux, qu'ils prennent leur origine; de là *vient* qu'il y a tant de malice, de corruption, ſi peu de bonne foi dans le monde. Je me laiſſe aller comme je ſuis *venu*. MONT. Tous les enfans de cet homme ne *viennent* pas bien, ils meurent jeunes, ou ne *viennent* pas à tèrme. Celui-là eſt bien *venu*; pour dire, que la mère en eſt heureûſement accouchée. Il n'eſt *venu* qu'un enfant de ce mariage. Les ſaûles, les aûnes ne *viennent* bien que dans les lieux humides & marécageux; c'eſt ce que Virgile appelle auſſi en Latin, *Veniunt feliciùs.* Les plantes *viennent* de graine, de marcotte, de bouture. Le blé ne *vient* point en pluſieurs lieux de l'Amérique, parceque la tèrre y eſt trop grâſſe. Le vin ne *vient* point en Bretagne, parceque l'air y eſt trop froid, le raiſin n'y *vient* point en maturité. Les mots François *viennent* du Latin, ou de l'ancien Celtique, ou du Grèc; les Éſpagnols de l'Arabe. Cela *vient* maintenant à la mode. Cette phrâſe eſt *venuë* en provèrbe. On ne l'a point preſſé de faire cette grâce, cela eſt *venu* de ſon propre mouvement, cela eſt *venu* de ſon bon naturel.

VENIR, ſe dit en ce ſens en chôſes morales. *Originem ducere, creſcere, augere.* La raiſon *vient* aux hommes avec l'éxpérience. Cet ouvrage eſt bien fait, il *vient* d'une bonne main. Cette nouvelle me *vient* de bon lieu. Ce Gentilhomme *vient* de bonne maiſon, il *vient* en droite ligne des Comtes de Flandres.

VENIR, ſe dit auſſi des chôſes qui ſe font fortuitement. *Advenire, accidere fortuitò.* Ces ſoldâts ont tiré au billet, il eſt *venu* à ce malheureux un billet noir. Il ne m'eſt rien *venu* à la lotérie. Cet homme eſt *venu* à mourir. Il *vint* faûte de lui, lorſqu'il étoit en paſſe de faire fortune, avant qu'il fût venu à bout de ſes deſſeins. Le hazard voulut que nous *vinmes* à parler de cette affaire. On dit auſſi, que les chôſes vont & *viennent*; pour dire, tantôt d'une façon, tantôt de l'aûtre; qu'elles ſont tantôt chères, tantôt à bon marché.

En tèrmes de Palais, on dit que les créanciérs *viennent* par contribution ſur des meubles, quand ils ſont colloquez ou payez au ſou la livre. *Creditor ex parte vigeſimâ, ex ſembellâ.* On dit, *Venir* à une ſucceſſion de ſon chéf, ou par répréſentation; y *venir* par tête, ou par ſouches; que des biens *viennent* du côté patèrnel, ou matèrnel, ſelon qu'ils ſont échûs par ſucceſſion de père, ou de mère; que les biens *viennent* aux héritiérs du côté & ligne dont ils ſont ſortis; pour dire, que les patèrnels ſuccédent aux biens du père, & les matèrnels aux biens de la mère. On dit auſſi, *venir* contre un arrêt; *Venir* contre ſon propre fait; pour dire, le conteſter, ſe pourvoir contre: *venir* à compte; pour dire, compter: *venir* à partage; pour dire, partager: *venir* à compôſition; pour dire, compôſer, relâcher quelque chôſe de ſon droit. On dit aux Avocats qui plaident, *Venez* au fait, *venez* au point, *ad rem veni*; *venez* à la concluſion; pour dire, couppez court, abrégez.

En tèrmes de guèrre, on dit *venir* aux mains; pour dire, donner bataille, ou combattre. *Manus conſerere.* Trois éſcadrons *vinrent* fondre ſur nous. Les ennemis *venoient* à la file l'un après l'aûtre. Les Héros d'Homère en *venoient* aux injures & aux reproches; avant que d'en *venir* aux coups, d'en *venir* aux priſes. Ces trouppes ſont *venuës* au ſécours de la place.

En tèrmes de jeu, on dit, Laiſſez-moi *venir* cette main, faire cette levée; Je ſuis le dèrniér, je le vèrrai *venir*, je vèrrai ce qu'il jouëra. Voilà un jeu qui lui *vient* à ſouhait, il lui *vient* le plus beau jeu des cartes.

VENIR, ſignifie encore, diminuer, en ces phrâſes. Notre vin diminuë, ne *vient* plus que goutte à goutte. *Minui, exhauriri.* Toute la ſucceſſion de ce Favori eſt *venuë* à rien. Il avoit une bonne affaire, il eſt *venu* des gens à la travèrſe qui l'on fait *venir* à néant.

VENIR, ſignifie encore, Être convenable. *Convenire, decere.* Cette garniture *vient* bien ſur cette étoffe. Cet habit vous *vient* à mèrveilles, comme s'il étoit fait pour vous. Ce ſurnom lui *vient* bien, lui convient parfaitement.

VENIR. Ce mot s'employe ſouvent avec toutes ſortes de vèrbes à l'infinitif

l'infinitif & la particule *à*, ſans rien ajoûter de particuliér au ſens du vèrbe avec lequel on le conſtruit. *Venire ad notitiam.* Si le ſecret *venoit* à être découvèrt; pour dire, ſi le ſecret ſe découvroit. *Incidit ut loqueremur*, nous *vinmes* à parler; pour dire, nous parlâmes. Si ma lettre *venoit* à ſe pèrdre, on la prendroit pour une lèttre d'amour. Voit. pour dire, ſi ma lèttre ſe pèrdoit.

Venir, ſ. m. On dit, l'aller & le *venir*, c'eſt double peine. On dit de celui qui n'a pas trouvé la pèrſonne qu'il alloit chèrcher, qu'il a eu l'aller pour le *venir*.

On dit figurément de celui à qui l'on a donné deux ſoufflèts, qu'on lui a donné l'aller & le *venir*. On dit au Palais, Un à *venir* pour plaider, quand on ſignifie à une Partie qu'on va pourſuivre contre elle une audience à *venir* au premiér jour.

On dit auſſi advèrbialement, Les ſiécles à *venir*; c'eſt-à-dire, futurs. *Futura ſæcula, ventura ætas.* Le peuple qui ſera créé dans les ſiécles à *venir*, louëra le Seigneur. Port-R.

Venir, ſe dit provèrbialement en un très-grand nombre de phrâſes. On chante tant Noël, qu'il *vient*; pour dire, qu'une chôſe arrive, quand on l'a long-tems attenduë. Cela *vient* comme Mars en Carême: pour dire, ordinairement. Cela *vient* comme de cire, pour dire, fort juſte, fort à propos. On dit auſſi, De quel païs *venez*-vous? D'où *venez*-vous? à ceux qui ignorent une nouvelle connuë de tout le monde. On dit auſſi à un valet qu'on envoye, Tant que vous irez & *viendrez*, les chemins ne ſeront pas ſans vous. On dit auſſi, Voilà un beau *venez*-y voir; pour dire, C'eſt une chôſe peu conſidérable. On dit auſſi, que les biens *viennent* en dormant à ceux à qui il vient des dons, des ſucceſſions, des biens qui ne leur coutent rien à acquerir. On dit auſſi, ce qui *vient* par la flûte, s'en retourne par le tambour; pour dire, qu'on dépenſe facilement le bien acquis ſans peine. *Malè parta, malè dilabuntur.* On dit auſſi, Au bon joüeur *vient* la balle; pour dire, que nôtre habileté nous fait trouver les occaſions favorables pour profiter. On dit que les maladies *viennent* à cheval, & s'en retournent à pied. On dit auſſi, qu'un malheur ne *vient* jamais tout ſeul. C'eſt par là que Marot commence une de ſes belles Epîtres au Roi,

> *On dit bien vray, la mauvaiſe fortune*
> *Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une,*
> *Ou deux ou trois, avecques elle, Sire,*
> *Vôtre cœur Noble en ſçauroit bien que dire.*

On dit encore, Tout *vient* à point qui peut attendre; pour dire, qu'on vient à bout de toutes chôſes avec de la patience. *Patientia vincit omnia.* On dit encore, aprés la pluye *vient* le beau tems. On dit auſſi, qu'une chôſe eſt *venuë* de la grâce de Dieu, quand on ne ſçait d'où elle *vient*, ni qui l'a donnée. On dit auſſi, Qui chapon mange, chapon lui *vient*; pour dire, que les biens *viennent* à ceux qui en ont déja. *Habenti dabitur & abundabit.* On dit auſſi, C'eſt un homme qui eſt *venu* de rien, qui eſt *venu* tout en une nuit comme un champignon; pour dire, qu'il s'eſt enrichi en peu de tems. On dit auſſi d'un homme ſurpris de quelque accident, qu'il eſt auſſi étonné que ſi cornes lui *venoient* à la tête. On dit auſſi de celui à qui il *vient* quelque tentation, quelque envie de goûter d'un mêts dont il entend parler, que l'eau lui en *vient* à la bouche. On dit auſſi, Après la panſe vient la danſe; pour dire, que la bonne chère éxcite à la paillardiſe. On dit auſſi, Il eſt *venu* comme un tabourin à nôces; pour dire, fort à propos: & à contre ſens, Il eſt le bien *venu* comme un chien dans du jeu de quilles. On dit auſſi, qu'un homme eſt *venu* la gueule enfarinée; pour dire, avec empreſſement & avec deſſein de profiter. On dit auſſi, qu'il s'en eſt allé comme il étoit *venu*, pour dire, qu'il n'a rien fait de ce qu'il avoit envie de faire. On dit auſſi, Faire *venir* quelqu'un à jubé, le faire *venir* à la raiſon; pour dire, l'obliger à faire quelque chôſe de raiſonnable, & qu'on lui commande. On dit auſſi, qu'un homme ne fait qu'aller & *venir*, lorſqu'il ne ſe tient point en repôs, qu'il marche toûjours, ou bien quand il eſt peu de tems à faire quelque voyage.

C'eſt ce qu'on diſoit du Cardinal de Joyeuſe Doyen du Sacré Collége, & Archevêque de Roüen, qui faiſoit des voyages continuels de Rome en France, & de France à Rome, ce qui lui fit donner pour deviſe une chaîne de puits à deux ſeaux, dont l'un deſcend quand l'autre monte, avec ces mots *Va & vient*.

Vent, ſ. m. Mouvement violent, agitation de l'air; air raréfié. *Ventus, flatus, ſpiritus agitatus, aura tenuis.* Le *vent* eſt mis au rang des metéôres.

> *Le Nord, l'affreux ſéjour des vents, & des frimâts.* Mén.

Quelque impétueux que ſoient les *vents*, les paſſions humaines les ſurpaſſent en violence. M. Esp. Junon alla trouver Eole, & lui emprunta ſes *vents* pour ſe venger. G. G. Les *vents* déchaînez mugiſſoient avec fureur dans les voiles. Fén. Les *vents* retenoient leur haleine. S. Évr.

> *Qu'Eole en ſa faveur*
> *Ouvre aux vents mutinez les priſons d'Italie.* Boil.

> *Le vent avec fureur dans les voiles frémit.* Id.

Déſcartes démontre la formation du *vent* par la comparaiſon des éolipiles. On fait du *vent* avec un éventail en pouſſant, en remuant l'air. Le *vent* d'un boulet de canon le jetta par tèrre. Les Anciens croyoient que les cavales de Portugal concevoient par le *vent*, à cauſe de leur viteſſe. En ce ſens on dit, vite comme le *vent*. *Velocior euro.* Qu'il fait *vent*, que le *vent* s'éleve, que le *vent* ſouffle de ce côté-là; qu'une maiſon eſt à l'abri du *vent*, du mauvais *vent*, quand on eſt à couvèrt; que des arbres ſont en plein *vent*, quand ils ne ſont point attachez à quelque muraille.

On appelle *vent coulis*, un petit *vent* qui entre par l'ouvèrture des portes, ou des fenêtres ou cloiſons qui joignent mal. *Ventus irrepens.*

Priſon des vents, en Architecture eſt un lieu ſoutèrrain où les vents frais étant renfèrmez, ſe communiquent par des conduits, ou voûtes, que les Italiens appellent *venti doti*, pour rendre une place fraîche pendant l'été.

Vents soutèrrains, ſont les *vents* enfèrmez dans les entrailles de la tèrre, & qui ſont cauſe de ſes tremblemens. *Venti ſubterranei.*

Vent, en Artillerie, eſt un vuide qu'on laiſſe pour donner au boulet la liberté d'entrer dans l'âme d'une piéce. Aux piéces de 24. la différence entre le calibre des piéces, & le diamétre des boulèts, eſt de deux lignes de *vent*, ou environ. *Meatus.*

Vent, ſignifie encore ſimplement de l'air. *Aer, aura.* Donner *vent* à un tonneau. Ce tuyau prend *vent*. Ce ſoufflèt pèrd ſon *vent*. Un balon eſt rempli de *vent*. On a crû que le caméléon vivoit de *vent*, quoyqu'il vive de petites mouches qu'il attrape avec ſa langue.

Vent, ſignifie encore l'haleine, l'air qu'on reſpire. *Halitus, ſpiritus.* Il faut faire une pauſe pour reprendre ſon *vent*. Ce plongeon retient bien ſon *vent*. Ce Trompette a bon *vent*. Tirer ſon *vent*, c'eſt reſpirer.

Vent, ſignifie auſſi l'air enfèrmé dans le corps des animaux, quand ils ſont par haut, ou par bas. *Ventus, aura, ſpiritus, halitus, flatus.* Cet homme eſt travaillé de *vents*. Il a lâché un *vent* par dèrrière. Les *vents* viennent ordinairement d'une humeur groſſière & viſqueuſe qui fèrmente dans l'eſtomac, dans les inteſtins. Les hypocondres & les femmes hyſtériques ſont fort ſujèts aux *vents*. Il y a une hydropiſie de *vents*, nommée tympanite.

Vent, ſignifie auſſi une chôſe peu ſolide, & légère. Vivre de *vent*, c'eſt-à-dire, prèſque de rien. *Aura, fumus.* Se repaître de *vent*, de chimère. La gloire de ce monde n'eſt que du *vent*. Les amoureux jurent qu'ils nous adôrent; mais tout cela n'eſt que du *vent*. Abl. Cette gloire qui duppe & le ſot & l'habile, qu'eſt-elle que du *vent*? Il croyoit gagner beaucoup en cette affaire, mais il n'en retirera que du *vent*.

En ce ſens il ſignifie figurément, Vanité, orguëil. Cet homme a bien du *vent* dans la tête. *Vanitas, vana gloria.*

Il entre encore dans pluſieurs aûtres façons de parler figurées. Je crois que le *vent* emportera toutes ſes affections. Voit. Pour dire, je crois que ſon amour ne durera guère. Il tourne à tout *vent*. Ablanc. Pour dire, il eſt fort changeant. Quel bon *vent* vous amene? pour dire quel inſtinct. Lorſque le *vent* nous emporte, tout eſt pèrdu. Bens. Pour dire, lorſque nous ſommes en colère. Aller ſelon le *vent*. L'Acad. Pour dire, s'acommoder au tems. Cette métaphôre eſt priſe de la marine. Voyez encore plus bas.

En Muſique on appelle inſtrument à *vent*, ceux que l'air ou le *vent* fait joüer, comme les orgues, les flûtes, la muſette, la trompette, la ſaquebute, le cor, &c. *Inſtrumenta ſeu organa muſica, Pneumatica.*

Une arquebuſe à *vent*, eſt celle qu'on charge avec du *vent* condenſé. *Fiſtula pneumatica, vel catapulta.* Moulin à *vent*, celui que le *vent* fait tourner. Tournebroche à *vent*.

Vent, en tèrmes de Venerie, ſe prend pour l'ôdeur & le ſentiment qu'une bête laiſſe en ſon pâſſage. *Odor, olfactus.* Le cèrf eſt de plus grand *vent* & ſentiment que le liévre; il fuit toûjours avau le *vent*, & ne met jamais la gueule ni le nez dedans le *vent*. Le ſangliér prend le *vent* de toutes parts, pour ſentir & flairer s'il n'y a rien qui lui puiſſe nuire. On dit auſſi, Chaſſer au *vent*, pour dire, Chaſſer contre le *vent*. On dit le *vent* du trait, lorſque le cèrf a eû le matin le *vent* du limiér; ce qui fait qu'il s'en va ſouvent de haſtes èrres, & l'on trouve buiſſon creux. On dit auſſi, qu'il ne faut pas ſe fier aux chiens qui en veulent au *vent*, c'eſt-à-dire, qui ne mettent point le nez à tèrre.

En tèrmes de Fauconnerie, on dit qu'un oiſeau va avau le *vent*, quand il a la queuë ou le balai au *vent*; qu'il va contre le *vent*, quand il a le bec au *vent*; & qu'il va aîle au *vent*, pour dire, qu'il vole à côté du *vent*. On dit qu'il bande au *vent*, quand il ſe tient ſur les chiens, faiſant la crécèrelle. On dit auſſi qu'il tient bec au *vent*, quand il chevaûche le *vent*, lorſqu'il réſiſte au *vent*, ſans jamais tourner queuë. On appelle à la Chaſſe *vent légèr*, le *vent* qui eſt propre à la Chaſſe, qui n'eſt point trop fort, mais doux & grâcieux. C'eſt un *vent* clair, lorſqu'il ſouffle pèndant que le Ciel eſt ſerain.

En ce ſens il ſignifie figurément un bruit confus, une connoiſſance imparfaite qu'on a de quelque chôſe. *Rumor confuſus*. Cette entrepriſe étoit fort ſecrette, néanmoins on en a eû quelque *vent*, on en a ſenti le *vent*. On a bien chèrché les auteurs de ce vol, mais on en n'a eû ni *vent*, ni *voix*; quelques-uns diſent *voye*. On avoit eû le *vent* de la conjuration de Beſſus. VAUG. Avoir le *vent* de la marche de l'ennemi. ID.

VENT DU BUREAU, ſe dit au Palais des nouvelles qu'on apprend, qu'on découvre, du ſentiment qu'ont les Juges d'une affaire qu'on leur rapporte, quand ils s'ouvrent un peu trop. *Rumor conclavis*. Il faut accommoder cette affaire, le *vent du Bureau* n'eſt pas pour nous. Les principaux de la Cour voyant l'occaſion favorable, & le *vent* tourné à la miſericorde, ſe levèrent & intercédèrent avec larmes. VAUG.

VENT, en tèrmes de Manége, ſe dit en parlant d'un cheval qui commence à être pouſſif. Ce cheval a du *vent*. *Equus anheloſus*. On dit auſſi, qu'il porte le nez au *vent*, ou qu'il porte au *vent*, quand il tient la tête haûte, comme font les chevaux Croates ou Cravates. On le dit auſſi des hommes qui levent trop la tête.

VENT, en tèrmes de Marine, ſe dit auſſi de cette agitation de l'air conſidèré comme le fondement de toute la navigation. *Ventus*. Ainſi on dit. Avoir bon *vent*, ou *vent arrière*; pour dire, *vent* en pouppe. *Ventus ſecundus, proſper, ventus ad latus*. *Vent de quartièr*, c'eſt le *vent* qui ſouffle à côté, & qui eſt meilleur que le *vent* en pouppe, lequel ne donne pas dans toutes les voiles, à caûſe que l'artimon l'en empêche. *Vent à la bouline*; c'eſt-à-dire, qui ſe prend de côté: ce qu'on appelle un lit de *vent* qui s'étend juſqu'à cinq ou ſix rumbs éloignez de la route. On l'appelle auſſi *vent largue*. Un rumb de *vent*, c'eſt la route que fait le vaiſſeau en ſuivant un des 32. *vents* marquez ſur la bouſſole. Mettre la voile au *vent*; c'eſt-à-dire, partir. On dit qu'un vaiſſeau eſt battu du *vent*, du mauvais *vent*, quand il a ſouffèrt un orage. On navige à tous *vents*. *Vent de tèrre*, eſt celui qui repouſſe les vaiſſeaux en mèr, & empêche qu'ils n'abordent.

On dit, Avoir *vent* devant, faire *vent* devant, prendre *vent* devant; pour dire, prendre le *vent* par prouë. *Ventus adverſus, reflans aura*. Ce qu'on appelle auſſi, Être debout au *vent*, avoir le *vent* contraire. On dit à grand *vent* petites voiles; pour dire, qu'il faut peu de voiles quand il fait grand *vent*. On dit auſſi, Tenir au *vent*; pour dire, naviger malgré le *vent* contraire. On dit auſſi, Être au *vent* d'un vaiſſeau, paſſer au *vent* d'un vaiſſeau, monter au *vent*, lui gagner le *vent*, avoir l'avantage du *vent*, le deſſus du *vent*, lorſque le *vent* porte un vaiſſeau ſur un aûtre; & au contraire, Être ſous *vent*, c'eſt avoir le déſavantage du *vent*. Être avau le *vent*, c'eſt ſe laiſſer aller ſelon le cours du *vent*. On dit auſſi, Être porté d'un bon *vent*, pour dire, d'un *vent* foible. Sèrrer le *vent*, pour dire, prendre l'avantage du *vent* de côté; bouliner le plus qu'il eſt poſſible pour ſe ſèrvir du *vent* qui ſouffle. Tomber ſous le *vent*, c'eſt pèrdre l'avantage du *vent*. On dit auſſi, que le *vent* tombe, lorſqu'il ceſſe, qu'il fait place au calme, & qu'il ne fait point de mèr. On appelle auſſi, Partager le *vent*; chicaner le *vent*, quand on le prend en louvient, en faiſant pluſieurs bordées tantôt d'un côté, tantôt de l'aûtre. On dit que le *vent* ſe fit Nord, qu'il ſe rangea au Sud, qu'il vint à l'Oueſt, pour dire que le *vent* changea & ſouffla de ces côtez-là. *Ventus flavit ab auſtro*.

Mettre le *vent* ſur les voiles, c'eſt empêcher que les voiles ne prennent du *vent*, les diſpôſer en une ſituation parallêle au *vent*, enſorte qu'il ne faſſe que les râſer ou friſer. *Vela adverſus ventum pandere*. On appelle le beau tems, *vent gaillard*; une fraîcheur, *vent* à volonté & favorable.

VENTS CARDINAUX, ce ſont les principaux *vents* qui ſoufflent aux quatre points cardinaux de l'horiſon, qui ſont le levant, le midi le couchant, & le ſeptentrion. *Venti Cardinales*. On appelle *vent réglé*, ou *aliſé*, celui qui eſt favorable, & qui ſe maintient ſans ſauter d'un rumb à l'aûtre. On le dit auſſi des *vents* de ſaiſon, qui ſoufflent toûjours en même ſaiſon ſur cèrtaines côtes, comme la *mouçon* dans les Indes, les *vents Eteſiens*, &c.

VENTS D'AVAL, ce ſont des *vents* mal-faiſans qui viennent de la mèr & du Midy. *Venti auſtrales*. Ceux qui font des Relations, les appellent, *briſes* ou *vents d'abas*. Vèrs les côtes de Canada & de la Floride, ils ſont véhémens & dangéreux.

VENT D'AMONT, eſt un *vent* qui vient de tèrre & d'enhaut, & d'Orient. *Eurus*.

VENT FRAIS, eſt celui qui eſt doux & rafraîchiſſant ſur tèrre, ou qui eſt favorable ſur la mèr. *Zephirus, favonius*.

On appelle *coup de vent*, un orage ou une tempête qui dure ſouvent pluſieurs jours; & *grain de vent*, un orage ſubit & violent, qui d'ordinaire déſempare les vaiſſeaux, & ruine les manœuvres. *Turbo*. On l'appelle auſſi *dragon de vent*, *tourbillon*; les Portugais, *œil de bœuf*; les Levantins *typhon* & *ſiphon*. Vous en trouverez la déſcription dans les Voyages de Siam du P. Tachard, & dans les aûtres ſemblables Relations.

Les *vents* les plus dangereux ſur les côtes Occidentales, ſont l'Eſt & le Sud-Oueſt, ou Lébeſchio, & le Nord-Oueſt, qu'on nomme *Galèrne*; & ſur la Méditèrranée aux côtes d'Europe, ſont le Sud, nommé *Auſtro*, & le Nord-Eſt ou Biſe, nommé *Greco*; & le plus dangéreux de tous, eſt le *Circius*, que les Anciens nommoient *Typhon*.

Les Anciens ont fort varié ſur le nombre des *vents*. Voyez la Géographie du P. Briet, celle de Cellarius, &c. Ariſtote n'en compte qu'onze, & omet *Libonotus*. Vitruve en met 24. les Modèrnes 32.

En tout l'Océan, les *vents* ont des noms Allemans & Flamans, qu'on dit avoir été impôſez par Charlemagne Roi de France & Ier Empereur d'Occident; ſur la Méditèrranée les noms des *vents* ſont Italiens. Voici leurs noms modèrnes avec les anciens Grècs & Latins, pour les faire mieux connoître.

Eſt, ou *vent* Oriental, Solaire, & Équinoctial: *vent d'Amont* ſur l'Océan, ſur la Méditèrranée *Levante*, en Grèc *Apeliotes*, en Latin *Solanus*.

EST quart de Sud-Eſt, *Hypeliotes*, *ſubſolanus*.

EST-SUD-EST, demi-rumb, *Ornithias*, *Eteſias*, *Aviarius*.

SUD-EST, quart d'Eſt, *Elioreurus*, *Meſeurus*.

SUD-EST en l'Océan, en Méditèrranée, *Siroco*, *Eurus*.

SUD-EST quart de Sud-Eſt, *Vulturnus*.

SUD-SUD-EST, *Euronotus*, *Phœnicias*.

SUD quart de Sud-Eſt, *Altanus*.

SUD, *vent* de Midi, ou Méridional; *Autan* en l'Océan; en Italien *Abrego*, *Mezzodi*, *Auſtro*, *Marin*, *vent d'aval* ſur la Méditèrranée; en Latin *Auſter*, en Grèc *Notus*.

SUD quart de Sud-Oueſt, *Hyponotus*, *Sub-Auſter*.

SUD-SUD-OUEST, demi-*vent*, *Libonotus*.

SUD-OUEST quart de Sud, *Meſolibs*.

SUD-OUEST en l'Océan, *Afro*, *Garbino*, *Lebeſchio* en Méditèrranée, *Africus*, *Libs*: c'eſt celui qui fait geler les vignes.

OUEST quart de Sud-Oueſt, *Subveſperus*.

OUEST SUD-OUEST, demi-*vent*, *Libozephyrus*.

OUEST quart de Sud-Oueſt, *Mezozephyrus*, *Eteſia*.

OUEST, *vent* Occidental, *vent d'Aval*, *vent d'Abas*, *Briſes* en l'Océan; *Ponente*; *vent* de Ponant, en la Méditèrranée: *Favonius*, *Zephyrus*.

OUEST quart de Nord-Oueſt, *Circius*.

OUEST NORD-OUEST, demi-*vent*, *Argeſte*, *Zephyrus*, *Caurozephyrus*.

NORD-OUEST quart d'Oueſt, *Leuconotus*, *Albicaurus*.

NORD-OUEST en l'Océan; *Maeſtral* ou *Maeſtro*, *Gaillego* en la Méditèrranée; *Argeſtes*, *Caurus*, *Corus*.

NORD-OUEST quart de Nord, *Hypargeſtes*, *Scyron*, *Olympias*.

NORD NORD-OUEST, demi-*vent*, *Thraſcias*.

NORD quart de Nord-Oueſt, *Supernas*.

NORD, *Bize* en l'Océan; *Nordebrida*, *Tramontana* en la Méditèrranée: *Aparctias*, *Boreas*, *Septentrio*.

NORD quart de Nord-Eſt, *Gallicus Hypoboreas*.

NORD-NORD-EST, demi-*vent*, *Aquilo*, *Meſes*.

NORD-EST quart de Nord, *Hypomeſes*, *Subaquilo*.

NORD-EST, *Galèrne* ſur l'Océan; *Greco*, *Gregale* en Méditèrranée: *Cecias*, *Helleſpontius*, *Japyx*.

NORD-EST quart d'Eſt, *Hypocacias*.

EST-NORD-EST, demi-*vent*, *Cacialiotes*.

EST quart de Nord-eſt, *Carbas*.

Les *vents Eteſies* & *Ornities* ſont expliquez à leur ordre.

Il faut noter qu'en Italie la troiſiéme diviſion des *vents* ſe fait par la conjonction des deux *vents* les plus voiſins, comme *Greco Tramontane*, *Maeſtro Tramontane*; & pour la quatriéme diviſion, on les appelle les *quartes*, comme la quarte de la Tramontane au Grèc, la quarte de Lebêche au Ponant, &c. Et à l'égard de ces quartes qui étoient inconnues aux Anciens, leurs noms ſont la plûpart inventez par les Modèrnes, & factices. Les *vents* qui ſoufflent entre les points cardinaux, s'appellent *vents collateraux*. *Venti Collaterales*.

VENT, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Mettre flambèrge au *vent*; pour dire, Tirer l'épée. *Enſem diſtringere*. On dit qu'il ne fait ni *vent*, ni haleine; pour dire, qu'il y a un grand calme. On dit qu'un homme vend du *vent*, de la fumée, quand il promet des

des chôſes qu'il ne peut tenir. On dit auſſi, qu'il pleut à tous *vents*; pour dire, qu'il peut venir du bien & du mal de tous les côtez. On dit qu'un homme s'en eſt allé plus vîte que le *vent*, quand il s'en eſt enfui avec grande diligence. On dit, quand on fait une mauvaiſe comparaiſon, que cela lui réſſemble comme à un moulin à *vent*. On dit des promeſſes vaines & qu'on ne veut pas tenir, Autant en emporte le *vent*.

Mais fiez-vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte le vent. Des-H.

Jetter la paille ou la plume au *vent*, quand on eſt incèrtain de ce qu'on doit faire, quand on s'en rapporte au hazard. Petite pluye abat grand *vent*. Fendre le *vent*; pour dire, s'en aller, faire banqueroute. On dit d'un miſérable qui ne ſçait de quel côté ſe tourner pour faire fortune, qu'il regarde de quel côté vient le *vent*; & d'un homme en fortune, qu'il eſt au deſſus du *vent*, qu'il a *vent* en pouppe; & de celui qui a fait une entrepriſe mal à propos, qu'il va contre *vent* & marée. On dit d'un homme légèr & inconſtant, que c'eſt une girouëtte qui tourne à tous *vents*; & d'un homme logé dans un lieu mal fèrmé, qu'il eſt logé aux quatre *vents*.

Vent la voile; pour dire, qu'il ſe faut meſurer à ſes forces.

VENTAIL. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt la partie mobile, compôſée d'une ou de deux feüilles d'aſſemblage, qui ſèrt à fèrmer une porte, ou une croiſée. On le nomme auſſi *battant*. On dit au pluriel, *Ventaux*, *valva*.

VENTAILLE. ſ. m. Tèrme de Blâſon. Ouvèrture d'un heaûme auprès de la bouche pour réſpirer. C'eſt la partie inférieure de ſon ouvèrture, qui ſe joint au nazal, quand on le veut fèrmer. *Galea feneſtra, os.*

VENTE. ſ. f. Tranſport de propriété, aliénation à prix d'argent; convention, ou contrat par lequel l'un des contractans s'oblige de livrer une chôſe à l'aûtre, & de l'en faire joüir. *Venditio*. Les *ventes* de meubles ſe font par une ſimple tradition: celles des héritages ſe font par contrats volontaires. Les *ventes* forcées ſe font en Juſtice à l'encan. Une *vente* & adjudication par decret. La *vente* & revente du Domaine.

On dit que des marchandiſes ſont de bonne *vente*, quand elles ſont bien conditionnées, ou quand on eſt dans une ſaiſon où l'on en a un prompt débit. *Merces vendibiles.*

On dit qu'une maiſon eſt en *vente*, qu'elle a le bouquet ſur l'oreille; pour dire, qu'on chèrche à la vendre. *Domus venalis.*

Vente, ſe dit auſſi du lieu & de l'heure propre pour vendre les marchandiſes. *Locus & hora venditionis*. Les Marchands de vin & Tavèrniérs ſont tenus de faire porter le tiérs de leur vin ſur la *vente*, ſur l'étape, au lieu public où on le vend. Il ne faut pas laiſſer paſſer l'heure de la *vente*, qui eſt dans les marchez depuis ſix heures du matin juſqu'à midi en Été, & depuis deux heures juſqu'à ſept; dans les encans, depuis deux juſqu'à quatre. Vous trouverez ce Tonneliér ſur la *vente*.

Vente, au pluriér, eſt un droit qu'on doit au Seigneur féodal pour la *vente* d'un héritage. *Jus vel pretium rata emptionis*. En la Coûtume de Paris les *ventes* ſont de vingt deniérs pour livre. On obtient facilement compôſition des lôds & *ventes*. On doit maintenant des lôds & *ventes* pour les échanges, auſſi bien que pour les *ventes*. En la Coûtume de Meaux, c'eſt le vendeur qui eſt tenu de payer les lôds & *ventes*; en quelques Coûtumes, c'eſt l'acheteur; en d'aûtres ils ſont payez conjointement par le vendeur & par l'acheteur. En quelques Coûtumes on les appelle *ventes & honneurs*, *ventes & devoirs*, *ventes & gants*, *ventes & iſſuës.*

Ventes, ſignifie auſſi une couppe de bois d'un cèrtain nombre d'arpens, qu'on fait tous les ans en une forêt. *Cadua ſilva venditio*. On a mis cette forêt en couppe ou *vente* réglée. Il y en a tant d'arpens tous les ans en *vente*. Ce ſont les Officiérs des Eaux & Forêts qui vont aſſeoir les *ventes*, faire les *ventes* dans les Forêts du Roi.

Ventes par recepage, ſont celles qui ſe font dans les forêts incendiées ou gâtées par délits, ou de jeunes taillis qui ont été abroutis éxceſſivement par les béſtiaux, ou par les gelées *Silva caduca venditio.*

On appelle auſſi *ventes*, le lieu où ſe fait la couppe de ces bois. *Locus diſtributionis ſilva*. Il n'eſt pèrmis de faire dans une *vente* qu'un cèrtain nombre de foſſes pour faire du charbon. Les Marchands ſont obligez de vuider les *ventes* dans un cèrtain tems préfix, c'eſt-à-dire, d'enlever tous leurs bois hors du lieu de la couppe.

VENTER. v. n. Faire vent. *Flare*. Il eſt impèrſonnel, ſi ce n'eſt lorſqu'on le joint avec le mot de *vent*. Il a *venté* toute la nuit. On ne ſçait de quel côté il *vente*. Les cens & rentes, les droits Seigneuriaux, ſont des biens aſſûrez, quelque vent qu'il *vente*, qu'il pleuve ou qu'il *vente*. On diſoit autrefois, *Venter* du blé; pour dire, le cribler; *Venter* une tapiſſerie; pour dire, la ſecouër. Les Italiens diſent, Quand il *vente*, il *vente*, quand il pleut, il pleut; mais quand il *vente* & pleut, c'eſt mauvais tems. *Quando pioue, pioue; quando fa vento, fa vento; ma quando pioue e fa vento, cativo tempo.*

Il s'employe auſſi figurément, & alors il n'eſt plus impèrſonnel. Ménage *vente*, grêle, tonne. Cotin.

VENTEROILES. ſ. m. plur. Tèrme de Coûtumes. C'eſt un droit dû au Seigneur par l'acheteur en cas de vente d'héritages cenſuèls, faire francs deniérs au vendeur. *Jus venditionis rei clientelaris*. Il eſt différent ſelon les lieux; mais ordinairement de vingt deniérs pour livre. Quelquefois il tient lieu de lôds & ventes. Quelquefois c'eſt un droit ſéparé. Les quints & requints dûs pour ventes de fiéfs s'appellent auſſi *venterolles* en pluſieurs lieux.

VENTEUX, eûse. adj. Qui eſt éxpôſé aux vents. *Ventoſus, vento expoſitus, procelloſus*. Le Golfe de Léon eſt une plage *venteûſe*, éxpôſée aux vents du midi.

Venteux, ſe dit auſſi des fruits, des légumes, ou aûtres chôſes qui caûſent des vents dans le corps des animaux. *Ventos generans*. Les pois ſont *venteux*, donnent des trenchées aux chevaux qui en mangent. Une colique *venteûſe*.

Venteux, ſe dit auſſi des ſaiſons. L'automne & le printems ſont des ſaiſons *venteûſes*. *Tempeſtates procelloſa*. Pour revenir des Indes d'Orient, il faut attendre la ſaiſon *venteûſe*, qu'ils appellent la *mouſon*.

VENTIÉR. ſ. m. eſt le nom qu'on donne aux Marchands de bois qui achetent les forêts, & qui les font éxploiter ſur les lieux. *Saltuarii emptores in globo*. Les Marchands *ventiérs* doivent fournir aux Bûcherons des chaînes & meſures des longueurs de bois conformes aux Ordonnances du Roi & de la ville.

VENTILATION. ſ. f. Éſtimation des biens pour parvenir à un partage. *Ventilatio, bonorum aſtimatio.*

VENTILER. v. act. Éxaminer quelque chôſe, quelque quéſtion légèrement. *Ventilare, perſtringere*. On n'a pas traitté cette quéſtion à fond, on a fait que la *ventiler*. Il n'eſt guères d'uſage en ce ſens.

Ventiler, en tèrmes de Pratique, c'eſt faire une éſtimation de biens qui ſont en commun, pour en faire le partage. *Æſtimare, pretium imponere.*

Ventiler, eſt auſſi un tèrme de Médecine, & ſignifie, Modifier le mouvement circulaire du ſang, & celui des aûtres humeurs par le moyen de la ſaignée. *Ventilare motum ſanguinis circularem modificare, temperare.*

VENTOLIÉR. adj. m. Tèrme de Fauconnerie. *Avis ad auram ſe committens*. C'eſt l'oiſeau qui ſe plaît au vent, qui s'y laiſſe quelquefois emporter; ce qui le fait pèrdre. On appelle auſſi un bon oiſeau *ventoliér*, celui qui réſiſte au vent le plus violent, qui s'y bande bec au vent, chevaûchant le vent, ſans jamais tourner queuë.

VENTOSITÉ. ſ. f. Les vents enfèrmez dans le corps, qui forment la colique, les points & aûtres maux. Cet homme eſt ſujèt aux *ventoſitez*, tourmenté de *ventoſitez*. Les Médecins les appellent des *flatuoſitez*. *Ventoſitas, crepitus, ſingultus, flatus*. Ce que le peuple appelle des *pèts* & des *rots*.

VENTOUSE. ſ. m. Inſtrument de Chirurgie. C'eſt un vaiſſeau ventru qu'on applique ſur quelque partie pour attîrer avec violence les humeurs du dedans au dehors. *Cucurbitula*. On en fait d'argent, de cuivre, de corne, de vèrre, de bois, de tèrre, &c. En un beſoin on ſe peut ſèrvir d'un vèrre, d'un pot, &c. Il y en a de grandes, de moyennes, & de petites. On nomme celles-ci *petits cornèts*. On les chauffe avec des étouppes, une bougie, ou à la chandelle, & on les applique ſur la partie malade, de laquelle elles attîrent l'humeur, quand elles ſont refroidies, à caûſe de la condenſation qui ſe fait de l'air qui y eſt enfèrmé. On s'en ſèrt avec les ſcarifications aux défluxions ſur les yeux, & aux playes venimeûſes & bubons, pour attîrer le venin, & faire révulſion. On les applique aux mammelles & aux cuiſſes pour arrêter ou provoquer les menſtruës, & ſur le nombril pour guérir la colique. Il y a auſſi des cornèts aux petites *ventouſes* qui attîrent ſans feu par le moyen de la bouche appliquée à un petit trou qui eſt en haut, & en retirant ſon haleine.

Ventouse, ſe dit auſſi de l'ouvèrture ou petit ſoupirail, qu'on laiſſe dans des tuyaux, dans des conduits de fontaine pour faciliter l'échapée des vents, ou pour leur donner de l'air, quand il eſt beſoin, comme du tems des gelées, à faûte de quoi ils creveroient. *Oſtium, ſpiramentum, columnarium*. La *ventouſe* priſe en ce ſens eſt un bout de tuyau de plomb debout, qui ſort hors de tèrre, & eſt ordinairement ſoudé aux coudes des conduits. Les *ventouſes* des grandes conduites ſont toûjours auſſi haûtes que la ſupèrficie du réſèrvoir, à moins qu'on n'y mette une ſoupape renvèrſée. Il y en a auſſi aux fourneaux des Artiſans.

Ce mot vient du Latin *ventoſa*.

Ventouse, ſe dit auſſi d'une petite ouvèrture qu'on fait aux muids de vin qui ſont en pèrce, qu'on couvre d'un linge ou de ſable, laquelle admet aſſez d'air pour faire couler le vin, mais

qui n'en donne pas aſſez pour le corrompre. On le dit auſſi d'un trou qu'on fait au couvèrcle d'une marmite. *Spiraculum.*

VENTOUSE, ſignifie auſſi les couvèrtures qui ſont dans les fourneaux à vent, par où entre l'air, qui ſèrt de ſoufflèts, & qu'on fèrme avec des regîtres ou couliſſes, ſelon les degrez du feu qu'on veut donner, comme l'on en voit aux fourneaux des Vèrriérs & des Éſſayeurs, &c. *Æſtuarium.*

VENTOUSE, ſe dit auſſi d'un tuyau de plomb ou de poterie, qu'on fait à un cabinet d'aiſance, qui eſt conduit juſqu'au haut du toit, pour donner lieu à l'air corrompu de s'éxhaler. *Spiramentum.* On fait auſſi des *ventouſes* ou ouvèrtures à des murs qui ſoûtiennent des tèrraſſes pour donner de l'air & laiſſer paſſage aux eaux. *Colluviarium.* Cette ſorte de *ventouſe* eſt ce que les Italiens appellent *barbacane.* On la nomme auſſi *barbacane* en François, ou *Canonière.*

VENTOUSER. v. act. Appliquer des ventouſes à un malade. *Cucurbiculas alicui imponere, adhibere.*

VENTOUSÉ, ÉE. part paſſ. & adj. *Cucurbiculis affectus.*

VENTRE. ſ. m. Partie de l'animal, qui dans ſa capacité enfèrme les entrailles, ou les aûtres organes nécеſſaires pour faire divèrſes fonctions. *Venter, alvus, abdomen.* Les Médecins diviſent le corps humain en trois *ventres*, régions ou capacitez. Le prémiér eſt la tête; le ſecond la poitrine juſqu'au diaphragme; & le troiſiême celui où ſont les intéſtins: & c'eſt celui qu'on appelle communément le *ventre.* Ce *ventre* inferieur ſe ſubdiviſe en trois régions. La prémière & la plus haûte s'appelle *épigaſtrique*, & s'étend depuis le cartilage xiphoïde juſqu'auprès du nombril. La ſéconde, *umbilicale*, qui eſt aux environs du nombril; elle a trois ou quatre doigts de large, & contient les lombes & les reins. La troiſiême eſt l'*hypogaſtrique*, qui s'étend juſqu'aux parties honteûſes: c'eſt proprement ce qu'on appelle le *bas ventre.* Hippocrate l'appelle ἦτρον. Ses deux côtez s'appellent les *flancs*; & ſes plus bâſſes éxtrémitez s'appellent les *aines*, que les Grècs nomment βουϐών.

VENTRE, ſignifie auſſi la partie éxtérieure du bas *ventre. Imus alvus, imus venter.* Le nombril eſt au-milieu du *ventre.* Il a de l'eau juſqu'au *ventre.* On lui a donné un coup de piéd dans le *ventre.* On lui a danſé à deux piéds ſur le *ventre.* Et figurément, il eſt à la paille juſqu'au *ventre*; pour dire, Il eſt bien à ſon aiſe, il eſt fort riche. On dit qu'on a paſſé ſur le *ventre* à ſes ennemis; pour dire, qu'on les a déffaits & mis en fuite. En ce dèrnièr ſens on dit qu'un homme a un bénéfice de *ventre*, quand il a un petit cours ou flus de *ventre*, qui lui lâche le *ventre*, qui lui rend le *ventre* libre, qui l'empêche d'avoir le *ventre* dur, qui lui fait décharger ſon *ventre.* On dit auſſi qu'il a le *ventre* pareſſeux; pour dire, qu'il a de la peine à le décharger. On dit auſſi, ſe coucher ſur le *ventre*, des douleurs de *ventre*, quand on a la colique. Les organes naturelles qui ſèrvent à la digéſtion & à la génération, ſont contenus en la bâſſe région du *ventre.*

VENTRE, ſe dit auſſi de l'éſtomac qui eſt enfèrmé dans la même capacité, & qu'on appelle pour cela *petit ventre. Ventriculus, ſtomachus.* Jonas fut trois jours dans le *ventre* de la baleine On nous a donné une bonne carrelure de *ventre*; pour dire, un bon repas. Cette phrâſe eſt bien bâſſe, auſſi bien que la ſuivante. Le *ventre* lui tire; pour dire, il y a long-tems qu'il n'a mangé, qu'il n'a rien dans le *ventre*, c'eſt-à-dire, dans l'éſtomac. Cet homme eſt ſujet à ſon *ventre. Abdomini natus, qui ventre ducitur.* Il fait ſon Dieu de ſon *ventre. Cujus Deus venter eſt.* Il eſt raiſonnable de ſèrvir Dieu devant ſon *ventre.*

VENTRE, ſignifie auſſi la poitrine: & c'eſt en cette ſéconde câvité ou région où le cœur eſt ſitué. *Pectus.* En ce ſens on dit, Tant que le cœur me battra dans le *ventre.* Il lui a crevé le cœur au *ventre*: & figurément, on dit de celui à qui on a ôté ce qu'il aime, C'eſt lui arracher le cœur du *ventre*; & de celui qu'on a encouragé, On lui a remis le cœur au *ventre.* Les organes qui ſèrvent à la réſpiration & au battement du pouls, ſont compris dans ce *ventre* moyen.

VENTRE, ſe dit auſſi de la tête, qui eſt cette prémière capacité dont il a été ci-devant parlé; & alors il ſignifie l'éſprit, la penſée. *Mens, cogitatio.* En ce ſens on dit, Allez ſonder cet homme-là, & voyez un peu ce qu'il a dans le *ventre*, ce qu'il penſe, ce qu'il veut faire. Ce Poëte n'a pû faire que cent vèrs ſur ce ſujet, c'eſt tout ce qu'il avoit dans le *ventre.*

VENTRE, à l'égard des femmes, ſe dit de la matrice & de leur groſſeſſe. *Uterus.* Nous diſons de la Sainte Vierge, Beni ſoit le fruit de ton *ventre*, & le *ventre*, qui t'a porté. On croit que cette femme a deux enfans dans le *ventre*, tant elle a le *ventre* grôs. Elle s'eſt laiſſé enfler le *ventre.*

En Juriſprudence, on dit que l'enfant ſuit le *ventre*; pour dire, qu'il eſt de condition libre, ou ſèrvile, ſelon celle de ſa mère. *Partus ſequitur ventrem.* On dit auſſi, Créer un Curateur au *ventre*, à l'égard des enfans poſthumes qui ſont encore dans le *ventre* de leur mère. A l'égard des Princes, on a quelquefois couronné le *ventre.*

VENTRE, ſe dit auſſi des animaux. Ce cheval n'a point de *ventre*; on dit aûtrement, n'a point de boyau, quand il eſt ſèrré des flancs. *Equus ſtrigoſus, macilentus.*

VENTRE, ſe dit auſſi des creux & capacitez qui ſont dans la tèrre. *Viſcera.* Le mont Gibel a fait ſortir de ſon *ventre* quantité de flammes, de cendres, de pièrres ponces. L'avarice des hommes a fouillé dans le *ventre* de la tèrre pour tirer l'or de ſes entrailles. La mèr a englouti ce vaiſſeau dans ſon *ventre.*

VENTRE, ſe dit encore des creux & capacitez des chôſes artificielles qui ont quelque enflure, quelque éminence. *Capacitas, cavitas, eminentia.* Le *ventre* d'un navire, d'un tonneau, d'une bouteille. Il faut voir ce que cette bouteille a dans le *ventre.* Le *ventre* d'un pot d'étain, d'une cruche. Le *ventre* d'un tambour. On dit auſſi le *ventre* d'un luth. On dit qu'un canon eſt ſur le *ventre*, quand il eſt ſans affût, & qu'il eſt couché à tèrre.

En Maçonnerie, on dit qu'une muraille fait *ventre*, quand elle pouſſe en déhors, quand elle n'eſt plus à plomb, quand elle ménace ruine, quand elle boucle pour être trop vieille ou trop chargée. Le *ventre*, le bombement d'un mur.

VENTRE. Tèrme de Tourneur. C'eſt une ſorte de petite planchette que le Tourneur met devant ſon éſtomac, lorſqu'il veut planer ou pèrcer du bois. *Palmula lignea.*

En Aſtronomie, on appelle *ventre du dragon*, l'éſpace le plus éloigné des nœuds, ou de la tête & de la queuë du Dragon; c'eſt celui où les orbites des Planètes ſont dans leur plus grande latitude. La lune a cinq degrez de latitude à l'égard de l'écliptique, lorſqu'elle eſt dans le *ventre du Dragon*, & éloignée des nœuds de 90. degrez. De ces points les plus éloignez des nœuds qu'on appelle *ventre du Dragon*, l'un eſt vèrs le midi, & s'appelle *limite méridional*; l'aûtre eſt vèrs le ſeptentrion, & s'appelle *limite ſeptentrional.*

En Anatomie, on appelle le *ventre* du muſcle, ſa partie charneûſe la plus enflée. En Chymie, on appelle *ventre* de cheval, *Venter equinus*, le fumiér dans lequel enfèrmant quelques vaiſſeaux, on fait pluſieurs opérations par le moyen de la chaleur douce qui y eſt contenuë.

VENTRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit qu'on a mis le feu ſous le *ventre* à quelqu'un; pour dire qu'on lui a fait prendre courage, qu'on l'a éxcité à faire quelque action vigoureûſe. On dit auſſi d'une chôſe dont on eſt mal ſatisfait, qu'on ne veut point recommencer; C'eſt le *ventre* de ma mère, je n'y retourne plus. On dit auſſi, *Ventre* affamé n'a point d'oreilles; pour dire, qu'un homme aſſiégé ou affamé n'écoute point les remontrances. *Jejunus venter non audit verba libenter.* On dit auſſi, boire à *ventre* déboutonné, rire à *ventre* déboutonné; pour dire, de toute ſa force. Rabelais ajoûte, car aûtrefois on ſe boutonnoit le *ventre.* On dit auſſi en goinfrerie, Tout fait *ventre*, pourvû qu'il puiſſe entrer. On dit auſſi, qu'on a battu un homme dôs & *ventre*, qu'on lui en a donné ſur le *ventre* & par tout; pour dire, qu'on l'a bien battu. Ha! je t'étrillerai ſur le *ventre* & par tout. SCAR. On dit qu'on a demandé pardon *ventre* à tèrre; pour dire, avec la dèrnière ſoûmiſſion. On dit auſſi, *ventre* de ſon, robbe de velours; pour dire, qu'il y en a qui font mauvaiſe chère pour avoir dequoi paroître en habits. On dit auſſi, Tout fait *ventre*; pour dire, que les viandes les plus communes raſſaſient, nourriſſent comme les plus délicates. On dit auſſi, ſe faire une carrelure de *ventre*; pour dire, manger beaucoup. On dit auſſi, le dôs au feu, le *ventre* à tâble, de ceux qui ſont fort à leur aiſe en hivèr. On dit qu'on s'eſt donné de ſon épée dans le *ventre*, ou qu'on ſe l'eſt paſſée au travèrs du corps, quand on l'a venduë pour boire ou manger.

Ventre bleu, ventre ſaint gris, ventre Saint George. Juremens burleſques. *Ventre bleu*, je vous trouve plaiſant. MOL. Henri IV. avoit coûtume de jurer *ventre ſaint gris.*

VENTRÉE. ſ. f. Les enfans dont une femme a accouché en une ſeule groſſeſſe. *Fœtura, fœtus.* Voilà deux enfans jumeaux, qui ſont d'une même *ventrée.* Bien des gens croyent que c'eſt une fâble que ce qu'on dit d'une Comteſſe de Hollande, qu'elle a eû 365. enfans d'une *ventrée.*

VENTRÉE, en tèrmes de Coûtumes, ſe dit du partage des ſucceſſions des père & mère entre des enfans nez de différens mariages. Ce partage ſe fait enſorte, qu'un ſeul enfant d'un mariage ou d'un même lit prend autant que pluſieurs enfans d'un aûtre mariage, qu'on appelle *ventrée*, & pour cela on diviſe la ſucceſſion en autant de parts qu'il y a eû de mariages.

VENTRICULE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la même chôſe que l'*éſtomac. Ventriculus, ſtomachus.* Le *ventricule* eſt un organe creux, profond & membraneux, deſtiné à recevoir les viandes, & la boiſſon, & pour faire le chyle. Il eſt longuet comme une citroüille, ou cornemûſe de Bèrger. Sa ſituation eſt en l'épigaſtre, & il panche plus du côté gauche que du droit. Sa ſubſtance eſt membraneûſe, composée de trois tuniques, de vei-

nes

nes ; d'artères & de nèrfs. Il eſt lié au diaphragme par enhaut, à la coiffe par enbas, au dôs par dèrrière, au duodenum par le côté droit, & à la rate par le gauche. Son orifice ſupérieur s'appelle, στόμαχος, car στόμα ſignifie *bouche*. Les anciens Grècs l'ont appellé καρδία ou *cœur* : d'où vient qu'on appelle encore les maux d'éſtomac qui font vômir, maux de *cœur*. L'orifice inférieur de l'éſtomac s'appelle *pylore*, c'eſt-à-dire, *portiér*. L'orifice ſupérieur eſt ſitué au côté gauche, & l'inférieur au côté droit. Le *ventricule* eſt pèrcé en deux endroits, par l'une de ſes ouvèrtures il reçoit les viandes : par l'aûtre elles en ſortent. Roch.

Les animaux qui ruminent, ont quatre *ventricules*. Le prémiér, qui eſt fort grand, a ſa tunique intérieure couvèrte d'une infinité de petites éminences de différentes figures, ſèrrées les unes contre les aûtres. Il s'appelle la *panſe*, ou l'*hèrbiér*, en Latin *magnus venter*. Le ſecond a en dedans pluſieurs lignes éminentes & élevées comme de petits murs, qui forment pluſieurs figures quarrées, pentagônes & héxagônes, qui le font appeller *reſeau* ou *bonnet*, & en Latin *reticulum*. Le troiſième eſt appellé *millet* ou *méliér*, & par les Bouchers *pſautiér*, & en Latin *omaſum*. Le quatrième s'appelle *caillette*, & en Latin *abomaſum*. Ces deux dèrniérs ſont remplis de pluſieurs feüillèts, entre leſquèls la nourriture eſt ſèrrée, preſſée, touchée par beaucoup plus de ſurface que s'il n'y avoit qu'une ſimple càvité. Les feüillèts du troiſième viennent de la circonférence vèrs le centre. Les plus grands en ont d'aûtres plus petits entre deux. Ceux du quatrième ont entre leurs feüillèts pluſieurs glandes qui ne ſe trouvent point dans les trois aûtres *ventricules*. Les oiſeaux qui vivent ordinairement de ſemences couvèrtes d'une écorce dure, ont leur *ventricule*, qu'on appelle le *géſiér*, compôſé de quatre grands muſcles en dehors, & en dedans d'une membrane dure & calleûſe. Ceux qui vivent de chair, comme les aigles & les vautours, n'ont qu'un *ventricule* ſimplement membraneux. On a remarqué qu'il y a des animaux ruminans qui ont quatre *ventricules* en Europe, & qui n'en ont quelquefois que deux en Afrique ; peut-être parceque les hèrbes ſont plus nourriſſantes en Afrique.

Ventricule, ſe dit auſſi de deux càvitez qui ſont dans le cœur, & de quatre càvitez qui ſont dans le cèrveau. *Cordis ac cerebri ſinus, vel ventriculi.* Elles ſont expliquées à Coeur & à Cerveau.

VENTRIÈRE. ſ. fém. C'eſt une partie du harnois du cheval de trait, fait d'une longe de cuir, qui empêche que le harnois ne tombe, & qui paſſe ſous le ventre. *Cingulum conſtrictorium.*

On appelloit aûtrefois *Ventrières*, & encore du tems de Louïs XI. les Sages-femmes. *Obſtetrices.* On la fit viſiter par les *Ventrières* & Matrônes. Cron. Scand. de Louis XI.

Ce mot vient *à ventre inſpiciendo*, dit Ménage.

VENTRILOQUE. adj. *Ventriloquus.* Eſt une pèrſonne qui parle en retirant l'air dans le poûmon, enſorte qu'il paroît que la voix vienne de loin.

VENTRIPOTENS. adj. m. C'eſt une épithéte qu'on donne à Bacchus, qu'on nomme le Dieu *ventripotent*. *Ventripotens.* On l'applique auſſi aux hommes qui ont un fort grôs ventre.

VENTROUILLER, en tèrmes de Chaſſe, ſe dit du ſangliér, quand il ſe ſoüille & ſe veaûtre dans la bouë. *In cœno ſe agitare, volutare.*

VENTRU, UË. adj. qui a un grôs ventre. *Ventroſus*,

VENU, UË. part. & adj. Qui eſt arrivé. *Adventus, qui venit.* On dit à un ami qui arrive, Vous ſoyez le bien *venu* ; à un Critique, Vous ſeriez bien tard *venu* pour me corriger. C'eſt un nouveau *venu* de la Province, qui ne ſçait pas encore l'air du beau monde.

VENUË. ſ. f. Arrivée. *Adventus, aditus, acceſſus.* Les Juifs attendent encore la *venuë* de leur Méſſie. Tout le tems de cette tréve s'eſt paſſé en allées & *venuës*, ſans rien conclurre. Ce mot n'eſt pas de la belle prôſe, & encore moins de la bèlle Poëſie. Mén.

Venuë, ſignifie auſſi, Croiſſance. *Excretio, concretio.* Cet arbre eſt de belle *venuë*, c'eſt-à-dire, vient bien droit, profite bien en cette tèrre.

Bienvenuë, eſt un repas qu'on donne, ou un préſent qu'on fait, quand on entre dans quelque corps. *Læti adventûs epulum.* Les priſonniérs ſur tout ſont ſoigneux de faire payer la *bienvenuë* à ceux qui entrent en priſon.

Tout d'une venuë. Sorte d'advèrb. Qui eſt uni, égal par tout, mais ſans agrément. *Unâ eâdemque operâ, uno eodemque opere, ductu.* Si le piédéſtal étoit *tout d'une venuë*, il rèſſembleroit au canal. Abregé de Vit. Jambe *toute d'une venuë*. Ablanc.

On dit provèrbialement, qu'un homme en a eû d'une *venuë* ; pour dire, qu'il a fait quelque pèrte, qu'il a été obligé de faire quelque dépenſe. On dit auſſi ironiquement, qu'un homme eſt tout d'une *venuë*, comme la jambe d'un chien ; pour dire, qu'il affecte trop de ſe tenir droit, qu'il n'eſt pas ſouple & diſpôs, qu'il n'a ni air, ni grâce. *Inelegans.*

VENULE. ſ. f. Petite veine. *Venula, vena capillaris.*

VENUS. ſ. f. Fauſſe Divinité des Payens, les Poëtes ont feint qu'elle eſt la mère des Grâces, & des Amours. C'étoit la Déeſſe de la beauté, & de la volupté. On remarquoit dans le viſage, & dans la poſture de *Vénus* une beauté molle, & une langueur paſſionnée. Fen. *Vénus* traîne après elle les Jeux, les Grâces, & les Ris. Id.

Quèls courages Vénus *n'a-t-elle pas domptez ?* Rac.

Je reconnus Vénus *& ſes feux redoutables.* Id.

Les Philoſophes ont imaginé une *Vénus* céleſte qu'on appelloit Uranie, ou fille du ciel, qui préſide aux générations, & qui eſt celle que Lucréce invoque au commencement de ſon Ouvrage ; cette *Vénus* qui, ſelon les Anciens, animoit toute la nature, n'eſt aûtre chôſe que le déſir qu'on voit dans châque créature, de s'unir à ce qui lui eſt propre. Elle n'inſpiroit que des amours chaſtes & purs ; au lieu que la *Vénus* vulgaire, ou tèrreſtre ; préſide aux plaiſirs ſenſuèls. On l'a appellé *Déeſſe de Paphos, de Cythère, & d'Amathonte*, à caûſe qu'elle étoit adorée particulièrement en ces lieux-là, & dans les bois d'Idalie. On l'a auſſi appellée *Aphrodite*, parce qu'on feignoit qu'elle étoit née de l'écume de la mer. Ciceron dit que le mot de *Vénus* eſt dérivé *à veniendo, quòd ad omnes res veniat*. On la répréſente montée ſur un char tiré par des cygnes, ou par des colombes.

Vénus, ſignifie quelquefois, Grâces, ou agrément. *Gratia, deliciæ, venuſtas, elegantia.* Ainſi on dit des tâbleaux d'un Peintre excellent, qu'il y a une cèrtaine *Vénus* répanduë en tous ſes Ouvrages, qui plaît à tout le monde. Si l'on en croit les Romains, ils ont enlevé toutes les grâces & toutes les *Vénus* de la Gréce. Balz. Voilà, Monſieur, cet air inimitable, cette gayeté, & cette *Vénus*, que vous ne trouvez point dans les Écrits de Balzac. Boil. *Vénus* en ce ſens ſe trouve très-ſouvent dans les bons Auteurs Latins. On a voulu faire paſſer cette ſignification dans notre langue. On n'y a pas encore réüſſi.

On dit provèrbialement, Sans Cérès, & Bacchus, *Vénus* eſt languiſſante, c'eſt-à-dire, l'amour. *Sine Baccho & Cerere, friget Venus.*

Vénus, eſt auſſi l'une des trois Planétes inférieures. *Vénus.* Selon Copernic, elle tourne autour du Soleil, & ne s'en éloigne jamais de plus de 45. degrez, ou, ſelon quelques nouvelles obſervations, de 48. degrez. Elle paroît blanche, fort lumineûſe, & fort brillante : enſorte que dans un lieu ſombre elle fait une ombre ſenſible. Les habitans de *Vénus* ſont fous à force de vivacité. Font. *Vénus* Orientale eſt la même chôſe que *Lucifer*, ou l'aſtre du point du jour. *Vénus* Occidentale & qui ſuit le ſoleil, eſt la même chôſe que *Veſper*, ou *Heſperus*, l'étoile du Bèrger, parcequ'alors les Bèrgers ramènent les troupeaux. Les Aſtronômes appellent *Vénus corniculée*, *Vénus corniculata*, quand elle eſt dans ſon croiſſant, ou dans ſon décours. La parallaxe de *Vénus* eſt de trois minutes ; *Vénus* eſt vingt-huit fois, & ſelon quelques-uns, & ſelon d'aûtres, trente-ſept fois plus petite que la tèrre. Bion dans ſon recuëil de l'uſage des Globes, dit que *Vénus* contient ſept demi diamétres de la tèrre, & que ſon globe eſt quarante-trois fois plus grôs que la tèrre. *Vénus* paroît pleine dans ſa conjonction ſupérieure ; mais dans ſa conjonction inférieure on ne voit prèſque point ſon hémiſphère illuminé : quand elle eſt de côté ou d'aûtre de ſes conjonctions inférieures, elle paroît en croiſſant, ou en décours, comme la lune. Ainſi elle a ſes différentes phâſes, & augmente, ou diminuë de grandeur apparente, ſelon ſes divèrſes pôſitions avec le ſoleil, & la tèrre. Les apparences de *Vénus* font voir évidemment que le ſyſtême de Ptolomée eſt faux : car il ſuppôſe que le ciel de *Vénus* enfèrme la tèrre, & qu'il eſt au deſſus de celui de la lune, & de Mèrcure ; mais au deſſous du ſoleil. Cependant *Vénus* eſt quelquefois au delà du ſoleil, & plus loin de la tèrre que le ſoleil. D'ailleurs on n'a jamais vû la tèrre entre le ſoleil, & *Vénus* : ce qui devroit arriver ſi *Vénus* tournoit autour de la tèrre, & dans un ciel au deſſous du ſoleil. Elle achève ſon cours en un an, ſelon le ſyſtême de Ptolomée ; mais ſelon le ſyſtême de Copernic, elle fait ſa révolution en ſept mois & demi autour du ſoleil. Sa plus grande diſtance de la tèrre, ſelon Mr Caſſini, eſt de 38000. demi diamétres de la tèrre, & ſa plus petite de 6000. Sa plus grande latitude, ou ſon plus grand éloignement de l'Écliptique, eſt de neuf degrez, deux minutes. Les Aſtrologues l'appellent la *petite Fortune*. Ses maiſons ſont le Taureau & la Balance, & ſon éxaltation eſt dans les Poiſſons. Buratini a obſèrvé en Pologne avec de grandes lunettes, que dans la Planète *Vénus* il y avoit des taches ſemblables à celles qu'on voit dans la lune. Mr Caſſini a fait auſſi en Italie des obſèrvations très-curieûſes ſur *Vénus* ; mais il n'a pû venir à

bout

bout de la faire en France, à cauſe que l'air eſt ordinairement plus chargé, & le ciel moins ſerain en France qu'en Italie.

Vénus, en tèrmes de Chymie, eſt le cuivre; & le ſel, que les Chymiſtes prétendent répondre à *Vénus*, eſt le ſel alkali. *Æs, ſal alkalicum.*

Les Chiromanciens appellent *mont de Vénus*, une petite éminence qui eſt dans la paûme de la main, à la racine de l'un des doigts. *Mons veneris.*

VÉNUSTÉ. ſ. f. Grâce, élégance. *Venuſtas, gratia, elegantia.* On le trouve dans quelques Auteurs du ſiécle paſſé. Le P. Bouhours a raillé M. Ménage, qui le trouvoit très-beau. On ne le trouve en éffet dans aucun Auteur modèrne, & je le croi aboli.

VER.

VÈR. ſ. m. Petit animal ou inſecte rampant qui n'a ni vèrtébres, ni ôs, & qui vient de ſemence, tout de même que les aûtres animaux. *Vermis, vermiculus, lumbricus.* L'homme mort n'eſt que *vèrs* & que pourriture: il n'eſt pas ſi-tôt mort, qu'il eſt rongé des *vèrs*. Que ſert aux Grands d'avoir été exaltez ſur la tête des aûtres, puiſqu'ils ſont la proye des *vèrs*, comme le pauvre dans ſa foſſe? Le P. Gaillard. Cette viande eſt trop mortifiée, elle eſt toute pleine de *vèrs*. Les *vèrs* s'engendrent ſouvent de chiûres, ou d'œufs de mouches. Les *vèrs* ne s'engendrent point ſans œufs.

Vèr, ſe dit auſſi des animaux qui s'engendrent dans des fruits. Les prunes, les framboiſes, les bigarraux ſont fort ſujèts aux *vèrs*. Les cériſes & aûtres fruits acides, ni le ſel, ne craignent point les *vèrs*. Il s'engendre dans les blez enfèrmez des *vèrs* longs d'un poûce. Le charençon eſt une éſpéce de *vèr* qui s'engendre dans le grain du blé, en Latin *curculio*. Il n'y a guères de plante qui n'ait ſon *vèr*, ſa chenille, ſon papillon, comme a obſèrvé pendant 40 ans le curieux Fleuriſte Morin; & généralement l'on peut dire de tous les corps, qu'ils ont un cèrtain *vèr* & un principe de corruption.

Vèr, ſe dit auſſi de ceux qui s'engendrent dans les corps vivans. Il s'engendre des *vèrs* dans les veines, dans les boyaux. *Vermes.* Une infinité d'enfans meurent des *vèrs*, ſi on ne leur donne de la barbotine, ou de la poudre à *vèrs*. Il y a auſſi de petits *vèrs* dans le foye de quelques animaux, & ſur tout dans le foye des moutons, dont on voit la deſcription dans le Journal des Sçavans de l'année 1668. Tous ces *vèrs* viennent des œufs de quelque inſecte qui ont paſſé dans le corps, mêlez avec les alimens, ou par quelque aûtre voye.

Vèr a Soye, eſt un *vèr* qui produit la ſoye, & qui eſt une des mèrveilles de la nature. *Bombix.* Il ſe nourrit de feüilles de meûriér blanc. Il devient papillon, & puis il s'enfèrme dans une coque qu'on dévide, dont on fait la ſoye; au dedans de laquelle eſt une féve qui contient une infinité d'œufs qui éclôſent au printems. On a obſèrvé que le dedans du *vèr à ſoye* eſt une chaîne de cœurs attachez les uns aux aûtres. Les *vèrs à ſoye* de la Chine ſont des éſpéces d'araignées, en Latin *ſer*. Le nôtre s'appelle *bombyx*. Il a des *vèrs* à la Chine qui font de la cire. Un *vèr à ſoye* avec ces mots, *ſibi vincula nectit*, eſt la déviſe d'un Courtiſan qui ſe rend éſclave, & qui ſe fait des chaînes à ſoi-même auſſibien que le *vèr à ſoye*. Bouh.

Vèr, ſe dit auſſi de la Cochenille, qui eſt une éſpéce de *vèr* plat & rond comme une punaiſe, qui eſt gris quand il eſt ſec, & qui teint en écarlate. *Vermiculus indicus, quem vocant cocinillam.*

Vèr luisant, eſt un cèrtain *vèr* qu'on voit particuliérement en Automne, qui eſt brillant la nuit comme une chandelle, λαμπυρὶς. Il eſt griſâtre, bleu & vèrd. Il y a des *vèrs luiſans* dans les huitres, rouges, ou blanchâtres, longs de cinq ou ſix lignes, & grôs comme un petit fèr d'aiguillette. Ils ont 25 piéds de châque côté, & le dôs comme une anguille écorchée, & il y en a de pluſieurs éſpéces. On l'appelle en Latin *cicindula, ſic dicta, quod volans candet, id eſt lucet.*

Vèr, ſe dit auſſi d'un inſecte qui vit dans la tèrre, qui rampe ſur la tèrre, qui eſt menu, long & ſans ôs. *Lumbricus.* Il y a des *vèrs* qui n'ont point de piéds, d'aûtres qui en ont ſix, & d'aûtres un plus grand nombre. On fait de l'huile de *vèrs*, qui eſt bonne à pluſieurs chôſes. On fait auſſi une trempe d'aciér qui eſt très-forte avec de l'huile de *vèrs*. En Latin *lumbrici*. Les Naturaliſtes les appellent *inteſtina terræ*. Ils ſortent d'un œuf, & après ne ſouffrent plus aucun changement.

Vèr, ſe dit auſſi d'une cèrtaine tigne, ou petit animal qui s'engendre dans les étoffes, ou dans les bois qui ſont vieux. Le *vèr* ſe met dans les tapiſſeries d'Auvèrgne, parce que les laines n'en ont pas été bien dégraiſſées. On met des chandelles dans le drap qu'on enfèrme, pour empêcher que les *vèrs* ne s'y mettent. Ce bois, ces étoffes ne valent rien, elles ſont piquées de *vèrs*. En Latin *tinea, teredo*. Les *vèrs* qui ſe mettent dans les navires, & que les Latins nomment *teredines*, ſont un peu plus grôs que les *vèrs à ſoye*, fort tendres & luiſans d'humidité. Ils ont la tête noire & fort dure, & rongent inceſſamment, & trouënt les planches & membres d'un vaiſſeau. Le Journal des Sçavans de l'an 1668, fait mention de cèrtains *vèrs* qui rongent des pièrres. On a découvèrt par le microſcope, qu'ils ſont noirs, longs d'environ deux lignes, larges de trois quarts de ligne, & enfèrmez dans une coque griſâtre. Ils ont trois piéds de châque côté qui rèſſemblent à ceux d'un pou, & ſont proche de la tête, laquelle eſt fort groſſe. On voit dans leur gueule quatre éſpéces de mantibules en croix qu'ils rémuent continuellement, qu'ils ouvrent & fèrment comme un compas à quatre branches. Ils ont dix yeux fort noirs & ronds. Le mortiér eſt auſſi mangé par une infinité de petits *vèrs* grôs comme des mites de fromage, qui ſont noirâtres, & ont quatre piéds aſſez longs de châque côté: ce qu'on ne doit point trouver étrange, puiſqu'on voit des branches de corail & les plus beaux coquillages pèrcez de *vèrs*, & qu'on a vû même un morceau de vèrre vèrmoulu, & qu'on a tiré pluſieurs vèrs de ſes trous.

On appelle figurément *vèr*, le remords de la conſcience, parce qu'il reſſemble à un *vèr* qui nous ronge le cœur inceſſamment. *Vermis, vel conſcientiæ ſtimulus.* Et c'eſt en ce ſens que l'Écriture nous parle d'un *vèr* qui ne meurt point, & qui fera une des peines des damnez. *Vermis eorum non moritur.* Les chôſes dont ils faiſoient leurs délices, déviendront pour eux un *vèr* qui les déchirera. Sacy. C'eſt ce qui caûſe cet orgueil qui fait le *vèr* des richeſſes. Nic.

Vèr, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il eſt nud comme un *vèr*. *Nudus ut vermis.* On dit auſſi d'un homme ſans biens, ſans pouvoir, que c'eſt un miſérable *vèr* de tèrre. On dit auſſi, qu'on l'écraſera comme un *vèr*; pour dire, qu'il eſt facile de le detruire. On dit auſſi, qu'un *vèr* ſe recoquille, ſe rébéque, quand on le preſſe; pour dire, qu'il n'y a point de ſi petit animal qui ne tâche à ſe déffendre. On dit auſſi, Tirer les *vèrs* du nez à quelqu'un; pour dire, le faire parler pour ſçavoir ſon ſecret, ſa penſée.

VÈRBAL, ale. adj. Tèrme de Grammaire. Ce qui eſt formé ou dérivé d'un vèrbe. *Verbalis.* Un participe eſt toûjours adjectif *vèrbal*. *Amant* eſt un ſubſtantif *vèrbal* qui vient d'*aimer*; & *exhalaiſon*, qui vient d'*éxhaler*.

Vèrbal, ſe dit auſſi des paroles. Une promeſſe *vèrbale*, c'eſt ce qui n'eſt fait que de bouche, dont il n'y a point de preuve écrite. Les promeſſes *vèrbales* de mariage ne ſont point conſidérées en Juſtice. *Sponſio voce facta.*

En tèrmes du Palais, on appelle appellations *vèrbales*, celles qui ſont intèrjettées des ſentences données à l'Audience. *Exſcripta appellatio.* Une requête *vèrbale*, une demande faite de vive voix ſur le barreau, quoique l'une & l'aûtre ſoient rédigées par écrit. Des offres *vèrbales* qui ne ſont point réelles & en deniérs à découvèrt. On appelle auſſi preuve *vèrbale*, la preuve téſtimoniale, quoique rédigée en enquête; & on l'oppôſe à preuve *par écrit*, qui ſe tire des actes & titres produits.

Procès *vèrbal*, eſt un acte rédigé par un Juge, ou un Officiér, de ce qui s'eſt paſſé en l'éxécution d'une commiſſion qui lui a été donnée, des dires & conteſtations des Parties, de leurs comparutions, préſtations de ſèrment, auditions de témoins, &c. *Præſcripta rei geſta acta.* On fait des procès *vèrbaux* d'enquêtes, d'appôſitions & levées de ſcellez, de déſcente ſur les lieux pour les viſiter, d'éxamen de comptes, de diſtribution de deniérs, de répréſentations de titres, & de vérifications d'écritures, &c. Les Procureurs envoyent des dires dont ſe compôſent les procès *vèrbaux*. La clôture ordinaire des procès *vèrbaux* où il y a des conteſtations, c'eſt qu'il en ſera référé à la Cour. Les Sèrgens font auſſi des procès *vèrbaux* de pèrquiſition, de rebellion, de ſaiſie & criées, de ventes de meubles, &c.

VÈRBALEMENT. adv. De bouche, de ſimple parole. *Verbo, ſimplici verbo.* Ils en ſont demeurez d'accord *vèrbalement*. Il lui a fait des offres *vèrbalement*. Il lui a promis mariage *vèrbalement*.

VÈRBALISER. v. n. Former des conteſtations devant un Juge commis, pour être inſérées dans un procès vèrbal, & en être fait rapport au Siége. *Rei geſta acta ſcribere.* Les Procureurs ne ſe laſſent jamais de *vèrbaliſer*. Tandis qu'on *vèrbaliſe*, on entend un grand bruit. Pat.

On dit auſſi baſſement, qu'un homme *vèrbaliſe* trop, quand il fait de trop longs diſcours ſur des affaires, ou dans des convèrſations ordinaires.

Tous ces mots viennent du Latin *verbum*, qui ſignifie toute ſorte de *paroles*, ainſi dit, ſelon quelques-uns, *quod aëris verberatu formetur*. Mais Varron le dérive *à veritate*; parceque les mots ne devroient ſèrvir qu'à dire vrai.

VÈRBE. ſ. m. Tèrme de Théologie. *Verbum.* La ſeconde pèrſonne de la Trinité. Le *Vèrbe* incarné; le *Vèrbe* s'eſt fait chair. Au commencement

mencement étoit le *Vèrbe*, & le *Vèrbe* étoit Dieu, dit S. Jean en ſon Évangile.

Vèrbe. Tèrme de Grammaire. Partie de l'oraiſon, qui ſe conjugue par tems & par modes. Un *vèrbe actif*, eſt celui qui éxprime une action, comme, *faire, donner, battre*, & qui régit l'accuſatif. *Verbum activum*. Les Grammairiens en font de deux ſortes : un qu'ils appellent *tranſitif*, qui agit ſur autrui, comme *tourmenter* quelqu'un ; l'aûtre qu'ils nomment *réciproque*, qui agit ſur ſoi-même, comme *ſe tourmenter*, & qui ſe joint toûjours avec le pronom pèrſonnel. Voyez le mot Régir.

Jules Cæſar Scaligèr a cru trouver un grand myſtère, en diſant, que la diſtinction des chôſes, en ce qui demeure, & ce qui paſſe, *in permanentes & fluentes*, étoit la vraye origine de la diſtinction entre les noms & les *vèrbes*, les noms étant pour ſignifier ce qui demeure, & les *vèrbes* ce qui paſſe : mais cette définition eſt fauſſe, & à ne conſiderer que ce qui eſt éſſentiel au *vèrbe*, c'eſt proprement *un mot dont le principal uſage eſt de ſignifier l'affirmation, avec déſignation de la perſonne, du nombre, & du tems*. Gram. Rai. On peut encore définir le *vèrbe*, en diſant que c'eſt un mot qui ſert à marquer ce qu'on fait, ou ce qu'on ſouffre ; l'éxiſtence ou l'état d'une chôſe, par rapport au tems, & aux pèrſonnes. Id.

Vèrbe passif, eſt celui qui éxprime une paſſion ; qui ſouffre, & reçoit l'action de quelque agent, & ſe conjugue avec le vèrbe auxiliaire *je ſuis*. *Verbum paſſivum*. Quelques-uns n'admettent point de *vèrbe paſſif* en François ; la raiſon eſt, que ce qu'on nomme paſſif, n'eſt aûtre chôſe que le participe du *vèrbe* joint dans differens tems avec le *vèrbe* auxiliaire *être*. Les *vèrbes* Latins ont véritablement un paſſif, parceque les tèrminaiſons en ſont differentes, & qu'ils ſont *paſſifs* de leur nature. Voyez Passif.

Vèrbe neutre, eſt celui qui ne déſigne aucune action, ni paſſion, & qui n'a aucun régime : comme *dormir*. *Verbum neutrum*.

Il y en a qui admettent les *neutres-paſſifs* ; mais à y prendre garde de près, il n'y en a point en notre langue, ou fort peu. *Verba neutra paſſiva*. Ce ſont des *vèrbes neutres*, ou abſolus, qui ſe conjuguent en y ajoûtant le pronom pèrſonnel ſeulement, lequel ſe met également bien aux actifs, quoiqu'il n'y ait point de *neutres-actifs*. Il eſt aſſez difficile de prendre parti là-deſſus, d'un côté à caûſe de ce que l'on vient de dire, & qu'il paroît aſſez bien fondé ; & de l'aûtre à cauſe de l'Académie, dont l'autorité ſemble être une déciſion abſoluë, & qui admet un très-grand nombre de *neutres-paſſifs*. Richelet n'en reconnoît prèſqu'aucun. Il appelle vèrbes *réciproques* prèſque tous ceux que l'Académie appelle *neutres-paſſifs*.

Vèrbe absolu, eſt celui qui n'a beſoin d'aucun régime, ni éxprimé, ni ſouſentendu, comme, *il tonne*. *Verbum abſolutum*.

Vèrbe auxiliaire, c'eſt le vèrbe *avoir* & le vèrbe *être*, qui aident à conjuguer les vèrbes actifs & paſſifs. *Verbum auxiliare*.

Vèrbe substantif, eſt le vèrbe *être*, *je ſuis*. *Verbum ſubſtantivum, ſum, exiſto*.

Vèrbes réguliers, ſont ceux qui ſe conjuguent tous d'une même façon, & ſuivant une cèrtaine régle, comme, *j'aime*, *je fais*. *Verba regularia*.

Vèrbes anomaux, ſont ceux qui ont des irrégularitez, & quelque chôſe de ſingulièr dans les tèrminaiſons ou formations de leurs tems. *Verba anomala ſeu irregularia*, comme, *aſſeoir*, *faillir*.

Vèrbe impèrsonnel, eſt celui qui n'a que la troiſiéme pèrſonne, *il faut*. *Verbum impersonale*.

Il y a auſſi des *vèrbes réduplicatifs*, *verba reduplicativa* ; comme *refaire*, *redonner* ; *frequentatifs*, *frequentativa*, comme *ſuçoter*, *trembloter*, ſucer, ou trembler pluſieurs fois. Buvoter, &c.

VÈRBÉRATION. ſ. f. Tèrme de Phyſique, dont on ſe ſert pour éxprimer la caûſe du ſon, qui ne provient que de la *vèrbération* de l'air choqué & frappé en pluſieurs manières qui ſont les ſons differens. *Percuſſio aëris, verberatio*.

VÈRBIAGE. ſ. m. Longue ſuite de paroles qui ne diſent rien de ſolide, qui ne concluënt rien. *Voces verum inopes, nugaque canora, loquacitas, volubilitas inanis*. On le dit auſſi des paroles ſupèrfluës. Ce Livre n'eſt que du *vèrbiage*, eſt trop rempli de *vèrbiage*. Il eſt du ſtile familier.

VÈRBOQUET. ſ. m. (Richelet prétend que *vèrbouquet* eſt le plus uſité.) Tèrme de Maçonnerie, qui ſe dit d'un contrelien ou cordeau, d'une manière d'attacher les colonnes, ou les piéces de bois, au grôs câble de l'engin avec un moindre cordage, & à double nœud, pour les élever plus commodément, & empêcher qu'elles ne tournoyent, ou qu'elles ne touchent à quelque ſaillie ou échafaut lorſqu'on les monte. *Funiculus auctarius*. Cette colonne eſt trop grôſſe, il la faut lier en *vèrboquet* pour la pôſer.

VÈRBOSITÉ. ſ. f. Supèrfluité de paroles. *Verboſitas, fluxus verborum*. Le ſtile d'un homme ne peut plaire, quand il a trop de *verboſité*. Il eſt peu uſité. L'Acad.

VÈRCHERE. ſ. f. Vieux tèrme de Coûtume, qui ſignifie un fonds donné en dot & en mariage à une fille. *Dos in fundo conſtituta*. Ce mot eſt venu des Savoyards, & eſt encore en uſage en Auvèrgne, où l'on dit auſſi *Valchère* & *chancère* dans le même ſens.

VÈRCOQUIN. ſ. m. Petit vèr qui ronge le bourgeon de la vigne. On l'appelle aûtrement *liſet*, en Latin *volucra*, *convolvulus*. Riolan dit que c'eſt une apophyſe du cèrveau qu'on appelle *proceſſus vermiformis*, à cauſe qu'elle a la figure d'un vèr, & qu'elle ſe convèrtit effectivement en vèr, ſuivant quelques-uns. D'aûtres croyent que c'eſt un vèr né de pourriture, qui met les cheveux en fougue, & qu'il a été ainſi nommé au lieu de *vèrequin*, ou *vèrſequin* ; & l'Académie dit maintenant que le *vèrcoquin* eſt une ſorte de vèr qui s'engendre dans la tête, & caûſe de grands vèrtigôts.

Vèrcoquin, ſignifie auſſi une petite folie, ou fantaiſie, bizarterie qui ſaiſit quelquefois l'éſprit des hommes, & les rend capricieux, opiniâtres, & incapables de raiſon. *Moroſitas, vitioſa libido, furor brevis*. Quand ſon *vèrcoquin* le prend, il n'y a pas moyen de vivre avec lui.

Mon vice eſt d'être libre,
D'éſtimer peu de gens ; ſuivre mon vèrcoquin,
Et mettre à même tour le noble & le coquin. Reign.

On dérive ce mot du précédent, parceque le peuple croit qu'il y a un vèr dans la tête des gens agitez par cette paſſion. Ménage dit qu'il pourroit bien venir de *vertigo*, *vertige*.

VÈRD, Vèrte. adj. & ſubſt. (La plûpart écrivent *vèrt*.) Couleur que la nature donne aux hèrbes, aux plantes & aux feüilles. *Color viridis, glaucus, praſinus*. Le printems rend tout *vèrd*. Les prez ſont couvèrts d'hèrbes *vèrtes*. Au printems on dort ſous la *vèrte* feüillée. Les Teinturiers de la nuance du bleu & du jaûne compôſent pluſieurs ſortes de *vèrds*, comme le *vèrd jaûne*, le *vèrd naiſſant*, le *vèrd gay*, le *vèrd d'hèrbe*, le *vèrd de laurièr*, le *vèrd brun*, le *vèrd obſcur*, *vèrd molequin*, *vèrd de mèr*, *vèrd de céladon*, *vèrd de chou*, *vèrd de pomme*, *vèrd d'œillet*, & *vèrd roux*. Les couleurs d'olive depuis les brunes juſqu'aux plus claires, ne ſont que du *vèrd* rabattu avec de la racine ou du bois jaûne, ou de la ſuye de cheminée. Tout *vèrd* doit prémièrement être teint en bleu, puis rabattu avec bois de campêche & vèrdet, & enſuite gaûde ; car il n'y a point dans la nature d'ingrédient ſeul dont on puiſſe teindre en *vèrd*.

On appelle *vèrd naiſſant*, cette couleur vive qui paroît aux feüilles des arbres au printems. On l'appelle auſſi *vèrd gay* & *vèrd d'émeraûde*. *Hilarum viride, viride ſmaragdinum*.

Vèrd de mèr, eſt la couleur dont paroît la mèr quand elle eſt vûë de loin. Elle eſt plus lavée que l'aûtre, & tire ſur le bleu. *Glaucum, cæruleum, cyaneum*.

Vèrd brun, c'eſt un *vèrd* plus foncé ou mêlé de noir, & tirant ſur le noir. *Auſterum glaucum*.

Si on vèrſe ſur du ruban *vèrd* de l'urine, du jus de citrons ou de l'éſprit de vitriol, il déviendra bleu, à caûſe qu'ils conſumeront le jaûne de la gaûde : ainſi il n'y reſtera que le bleu. Une plume *vèrte* trempée dans de l'eau forte, ſe change en un moment en feüillet-morte. Les végétations qui ſe font dans les lieux éxpôſez au grand air, ſont *vèrtes* ; & celles qui ſe font dans les lieux ſoutèrrains ou opâques, ſont blanches ou jaûnes. Ainſi quand le blé gèrme dans la tèrre, il eſt blanc & jaûne ; & ce qui eſt dans le grand air eſt *vèrd* ; & ce qui eſt au piéd, eſt jaunâtre, avant que d'être *vèrd*. Les poudres d'un émail bleu & d'un émail jaûne mêlées enſemble paroiſſent *vèrtes* ; & quand on les regarde avec un microſcope, on voit un échiquièr de jaûne & de bleu.

Vèrd de gris, qu'on appelle aûtrement *vèrdet*, eſt une roüille de cuivre, ou une éſpéce de calcination ſupèrficielle qui s'en fait en le moüillant avec des ſèls corroſifs. *Ærugo raſilis*. On met dans un creûſet du cuivre en lâmes déliées, couvèrtes de poudre de ſel, de ſoûfre & de tartre, & on les laiſſe réfroidir à l'air, & toute la matière ſe convèrtit en beau *vèrd de gris*. Il y a une aûtre manière de le faire avec du vinaigre & du marc de raiſin. On l'appelle quelquefois la *fleur*, le *ſel vitriolique* du cuivre, quoique ce ſoit en éffet ſa propre ſubſtance.

Ce mot vient du Latin *viride æris*. On l'appelle auſſi *ærugo*.

Vèrd calciné, ou Vèrd distillé, eſt du vèrd de gris diſſout dans du vinaigre diſtillé, & enſuite filtré, évaporé & criſtalliſé à la câve. *Viride calcinatum*. On s'en ſèrt en Médecine pour manger les chairs. Les Peintres s'en ſèrvent auſſi pour peindre en *vèrd*, ſur tout dans les ouvrages en miniature.

Vèrd de montagne, ou Vèrd de Hongrie, eſt une éſpéce de

de poudre vèrdâtre qui eſt en petits grains comme du ſable, & qui ſe trouve dans les montagnes de Kèrnauſent en Hongrie, & dans celles de Moldavie. *Viride montanum hungaricum.* Quelques-uns prétendent que ce *vèrd de montagne* ſoit ce que les Anciens appelloient *fleur d'airain*, qui ſe fait en jettant de l'eau ou plutôt du vin ſur le cuivre de roſette encore rouge; c'eſt-à-dire, de la manière qu'il ſort du fourneau, & veulent qu'il ſe reçoive, & ſe trouve attaché à d'aûtres plaques de cuivre froid que l'on expôſe deſſus en petits grains ſemblables à ceux du ſable. Les Peintres ſe ſèrvent du *vèrd de montagne*, pour peindre en vèrd d'hèrbe.

VÈRD DE PORREAU, eſt une éſpéce particulière de *vèrd* qui réſſemble au porreau. *Praſinum.*

VÈRD DE VÈSSIE, eſt du *vèrd* fait de la graine de noirprun ou rhamnus, dont on éxprime le jus en le pilant dans un mortiér; & on le met dans une vèſſie qu'on laiſſe ſéchér. *Viride veſicarium.* On le fait auſſi avec une petite graine rouge qu'on mêle avec de l'alun, dont on emplit un vèſſie de cochon qu'on pend quelque tems au plancher, laquelle ſe corrompant, ſe charge en cette ſorte de *vèrd*, qu'on nomme pour cela *vèrd de vèſſie.*

VÈRD DE TÈRRE, eſt une éſpéce de borax jaûne qui ſe fait en jettant de l'eau ſur des veines minérales. *Santerna.* Voyez BORAX.

VÈRD D'IRIS, OU DE CLAYEUL, eſt une couleur tîrée de cette hèrbe, qui ſèrt pour la miniature. *Irinum viride.* On le fait avec des fleurs d'iris ou flambe des plus bleuës, dont il ne faut garder que le bleu. On le pile dans un mortiér de marbre, ajoûtant de la poudre d'alun & peu de chaux en poudre; on en tîre le ſuc que l'on fait ſéchér dans des coquilles. On y mêle quelquefois de la graine d'Avignon; ce qui fait, étant ſec, le *verd d'iris.* Que ſi on y met un acide, il deviendra rouge, & changera de couleur, ſelon qu'on y vèrſera des acides, ou des alkalis.

VÈRD D'AZUR, eſt une éſpéce de pièrre, qu'on appelle aûtrement *pièrre Arménienne. Armenium.* Voyez ARMÉNIENNE.

VÈRD; ſe dit auſſi de pluſieurs chôſes qui ont du *vèrd.* On dit un chêne *vèrd*, parce qu'il a du *vèrd* en tout tems. *Ilex.* Comme on dit des lauriérs, qui ſont toujours *vèrds*, du filiréa & de pluſieurs aûtres arbres.

JOÜER AU VÈRD. Sorte de jeu d'enfans, ou de jeunes pèrſonnes, dans lequel ceux qui joüent, s'engagent à avoir toûjours ſur eux quelque feüille de *vèrd* cueïlli de la journée, & où châcun tâche de ſurprendre ſon compagnon dans un tems où il n'en a point. *Ludicro petaliſmo ludere.* De là vient qu'on dit figurément; Prendre quelqu'un ſans *vèrd*; pour dire, le prendre au dépourvû.

On appelle choux *vèrds*, cèrtains choux dont la feüille ne blanchit point. *Bracca virentes.* Les pois *vèrds*, ce ſont de nouveaux pois dans leur primeur. *Piſa recentia.*

Qu'à Paris le gibiér manque tous les hivèrs,
Et qu'à peine au mois d'Août on mange des poids vèrds. BOIL.

La ſaûce *vèrte*, eſt celle qu'on fait à Pâques d'hèrbes pilées, & ſur tout avec de l'oſeille, ou du blé *vèrd. Embamma viride.*

On appelle cuir *vèrd*, celui qui n'eſt pas encore courroyé, & tel qu'il ſort de l'écorcherie avec ſon poil. *Corium viride, rude, crudum.*

On appelle pièrres *vèrtes*, des pièrres fraîchement tîrées de la carrière. *Lapis è fodina recens extractus.*

De la couperoſe *vèrte*, c'eſt le vitriol ordinaire dont on fait l'eau forte. *Chalcanthum.*

Un ladre *vèrd*, celui qui a la ladrerie fort enracinée. *Elephantiâ affectus.* Voyez LÉPRE.

Le poiſſon *vèrd*, eſt celui qui vient d'être ſalé, & qui eſt encore tout moite. *Piſcis recenter ſale conditus.*

Du vèrre *vèrd*, eſt un vèrre coloré de *vèrd*, qu'on applique aux chandeliérs pour conſèrver & réjouïr la vûë. *Vitrum viridi colore illinitum, mixtum*, On appelle auſſi vèrre *vèrd*, le vèrre commun qui ſe fait de fougère. *Vitrum filicinum.*

On appelle bonnet *vèrd*, un bonnet de cette couleur, que les banqueroutiérs ſont obligez de porter, quand ils ont fait ceſſion. C'eſt une notte d'infamie. *Pileum viride.*

On dit qu'on met un cheval au *vèrd*, qu'il lui faut donner un *vèrd*; pour dire, qu'on le met à l'hèrbe, qu'on lui fait manger du *vèrd*, qu'on lui donne de l'orge en *vèrd. Herbis virentibus equum paſcere.*

VÈRD, ſe dit auſſi adjectivement & ſubſtantivement, pour ce qui n'eſt pas encore dans ſa maturité requiſe. *Immaturus, perviridis, acerbus.* Des fruits *vèrds*, des raiſins *vèrds.*

Ils ſont trop vèrds, *dit-il, & bons pour des goujats.* LA FONT.

Ce vin là a du *vèrd*, c'eſt-à-dire, de l'acidité.

VÈRD, au figuré, ſe dit en pluſieurs occaſions. La *vèrte* jeuneſſe; pour dire, les prémiérs tems de la jeuneſſe. *Viridis juventa vel vigens, vivida.* Une *vèrte* vieilleſſe; pour dire, une vieilleſſe ſaine & robuſte. *Senectus valida, cruda, viridis.* Un *vèrd* galant, c'eſt un jeune homme vif & alèrte. Un vieillard qui eſt encore *vèrd*, c'eſt un vieillard qui a encore de la vigueur. Un homme *vèrd*, c'eſt un homme réſolu. Une réponſe *vèrte*, c'eſt une réponſe fèrme. Une tête *vèrte*, c'eſt une tête évaporée. Ceux ci ont été pris ſur le *vèrd.* ABLANC. Pour dire, ſont morts jeunes. *Prematurè mortui ſunt.*

On dit provèrbialement, employer le *vèrd* & le ſec; c'eſt-à-dire, mettre toutes ſortes de moyens en uſage pour parvenir au but qu'on s'eſt propôſé. *Totis viribus eniti.* On rapporte une plaiſante application que Henri IV. fit de ce provèrbe: il dit à une femme qui étoit toute ſeche de maigreur, & qui s'étoit habillée de *vèrd*, qu'elle n'avoit rien oublié pour plaire, & qu'elle avoit employé le *vèrd*, & le ſec.

On dit auſſi, Jeune femme, ou vin doux, pain tendre, & bois *vèrd*, mettent la maiſon en déſèrt. On dit auſſi entre deux *vèrtes* une meûre, lorſqu'en deux ou pluſieurs chôſes qui ne ſont guères bonnes, il y en a une meilleure & mieux conditionnée. On dit qu'un homme en donne de bien *vèrtes*; pour dire, qu'il débite pour vrayes des chôſes que l'on ſçait fauſſes. On dit auſſi d'un vieillard vigoureux, qu'il réſſemble au porreau, qui a la tête blanche, & la queuë *verte.* On dit encore, qu'un homme mange ſon blé en *vèrd*, lorſqu'il mange ſon revenu par avance, qu'il vend ſa récolte avant qu'elle ſoit meûre.

VÈRDAſTRE. adj. m. & f. Qui tîre ſur le vèrd. Ce corps commence à ſe corrompre, il eſt déja tout *vèrdâtre. Subviridis, praſino accedens.*

VÈRDAUD, AÛDE. adject. Qui n'eſt pas meur. *Subacidus.* Il ne ſe dit guère que dans cette phrâſe: Ce vin eſt un peu *vèrdaud.*

VÈRDÉE. ſubſt. f. Sorte de vin fort éſtimé qui vient de Florence, & qui tîre ſur le vèrd. *Vinum verdeum Florentinum colori viridi aſſimile.*

VÈRDELET. adj. Qui eſt encore vèrd. Ce vin eſt encore *vèrdelet*, n'eſt pas prompt à boire. *Vinum ſubacidulum, immite.*

VÈRDELET, ſe dit figurément d'un vieillard à qui il reſte quelque vigueur à ſon âge. Il eſt encore *vèrdelet*, il marche bien. *Adhuc validus ſenex.*

VÈRDERIE. ſ. f. Étenduë de bois, & de païs qui eſt commiſe à la garde, & à la juriſdiction d'un Vèrdiér. *Saltuoria cuſtodia.* Il y avoit aûtrefois des *vèrderies*, & Sèrgenteries fieffées, qui étoient des tèrres données à fiéfs, & à cens à pluſieurs particuliérs, à la charge de garder les forêts du Roi; elles ont été ſupprimées par Édit du mois d'Août 1669.

VÈRDET. ſ. m. Aûtrement *vèrd de gris. Viride aris, ſcolecia, erugo raſilis.* Le *vèrdet* ſèrt à faire de belles couleurs de vèrd céladon, & de couleur de ſoûfre. Voyez VÈRD DE GRIS.

VÈRDEUR. ſ. f. Couleur vèrte qui vient aux arbres & aux plantes au printems. *Viridis color, viriditas.*

VÈRDEUR, ſignifie encore, Vigueur qui vient de la jeuneſſe. La *vèrdeur* de ſon jeune âge. Il y a encore quelque *vèrdeur* en ce vieillard. *Viridis juventa, viridis vigor.*

VÈRDEUR, ſe dit auſſi de l'humidité, de la ſéve qui eſt dans les plantes. *Vernaculus ſuccus.* On ne doit point faire de couppe de bois pendant la *vèrdeur*, quand la ſéve monte aux arbres. l'Académie de la Cruſca l'appelle, *la vie & l'ame* des arbres.

VÈRDEUR, ſignifie encore, Défaut de maturité, acidité. *Immaturitas, aciditas, acerbitas.* La *vèrdeur* des fruits qu'on mange, engendre des vèrs, des cruditez dans l'éſtomac. La *vèrdeur* du vin ſe convèrtit en force. C'eſt ce qu'il y a de rude dans le vin.

Et je gagerois bien que chez le Commandeur,
Vilandri priſeroit ſa ſéve & ſa vèrdeur. BOIL.

VÈRDIÉR. ſ. m. eſt un Officiér des Eaux & Forêts, dont la fonction a été differente ſelon les tems & les lieux. *Cuſtos ſaltuarius.* Car il a été auſſi appellé *Gruyér*, *Forêtiér*, *Châtelain*, *Concièrge*, *Segraiér*, *Maître Sèrgent & Garde de Marteau*, par l'Ordonnance de Henri III. de l'an 1583.

Ce mot vient du Latin *viridarius*, dont s'eſt ſèrvi Ulpien en la même ſignification. Maintenant c'eſt un Officiér établi pour commander aux Gardes d'une forêt éloignée des Maîtriſes, qui en doit faire la viſite de quinzaine en quinzaine en pèrſonne. Il a une Juriſdiction pour les moindres délits, qui s'étend juſqu'à 60. ſ. d'amende. Il fait ſon rapport des aûtres délits dans les ſiéges des Eaux & Forêts. C'eſt maintenant le même que *Gruyér. Saltuarius cuſtos.*

VÈRDIÉR, eſt auſſi un oiſeau jaûne vèrdoyant, qu'on met en cage pour chanter. *Chloris, luteola.*

VÈRDIÉR, ſe dit auſſi des crapaux ou grenoüilles de tèrre, qu'on appelle aûtrement *graiſſelet.* En Latin *rana*, ou *bufo*, *rubeta.*

[illegible] jeuneſſe;
[illegible] *juventa vel*
[illegible] vieilleſſe
[illegible] *rd* galant,
[illegible] eſt encore
[illegible] n homme
[illegible] eſt une ré-
[illegible] Ceux ci
[illegible] ts jeunes.

[illegible] eſt-à-dire,
[illegible] ir au but
[illegible] plaiſante
[illegible] une fem-
[illegible] abillée de
[illegible] elle avoit

[illegible] bois *vèrd*,
[illegible] *vèrtes* une
[illegible] nt guères
[illegible] e. On dit
[illegible] 'il débite
[illegible] uſſi d'un
[illegible] i a la tête
[illegible] me man-
[illegible] nce, qu'il

[illegible] orps com-
[illegible] *idis, pra-*

[illegible] *idus.* Il ne
[illegible] *vèrdaud.*
[illegible] Florence,
[illegible] *ori viridi*

[illegible] te *vèrde-*
[illegible] *te.*
[illegible] quelque
[illegible] n. *Adhuc*

[illegible] ommiſe à
[illegible] *odia.* Il y
[illegible] i étoient
[illegible] iérs, à la
[illegible] mées par

[illegible] *cia, eru-*
[illegible] èrd céla-
[illegible] s.
[illegible] aux plan-

[illegible] neſſe. La
[illegible] *ur* en ce

[illegible] dans les
[illegible] ouppe de
[illegible] s. l'Aca-

[illegible] *. Imma-*
[illegible] mange,
[illegible] *rdeur* du
[illegible] s le vin.

[illegible] dont la
[illegible] *s ſaltua-*
[illegible] *in, Con-*
[illegible] ar l'Or-

[illegible] n la mê-
[illegible] ur com-
[illegible] , qui en
[illegible] ne. Il a
[illegible] juſqu'à
[illegible] s les ſié-
[illegible] *Gruyer.*

[illegible] t en ca-

[illegible] , qu'on
[illegible] *bera.*
[illegible] RDIR.

VE
b
s
I
n
VE
l
VE
v
c
VE
e
VE
n
VE
d
L
M
e
d

On
do
op
Les
l'u
l'o
VER
ma
rid
VÉR
le
Ce
de
VÉR
VÉR
lon
de
vo
d'u
vèr
duc
for
s'in
gue
Liv
Ce me
VER
don
ſe ſ
fau
rez
plu
En tèr
ſer
rea.
reil
con
VER
gen
paſſ
Sèrg
me
néce
que
pelle
aûtre
la Ju
ter b
Nor
lequ
vèrg
On dit
oblig
ſes O

VÈRDIR. vèrb. n. & act. Devenir ou rendre vèrd. La tèrre, les bois, les prez *réverdiſſent* au printems. *Vireſcere, virere.* On a *vèrdi* cette grille, cette baluſtrade de fèr, de peur de la roüille. Les Relieurs diſent *vèrdir* la tranche d'un Livre, quand ils y mettent du vèrd de gris.

VÈRD-MONTANT. ſ. m. Sorte de petit oiſeau qui a la tête & la gorge preſque toutes noires, & l'eſtomac vèrd. *Vireo.*

VÈRDOYANT, ANTE. adj. Qui devient vèrd, ou qui eſt vèrd. Il ſe dit en Poëſie des plantes, des arbres, des prez, des campagnes. *Virens, vireſcens.*

VÈRDOYE. ſ. f. Couleur vèrte, mêlée d'un peu de jaûne. *Mixtus ex viridi & flavo colore.*

VÈRDOYER. vèrb. neut. Devenir vèrd. Ces campagnes commencent à *vèrdoyer*. *Vireſcere.*

VÈRDURE. ſ. f. Plantes, & feüilles vèrtes. *Planta, herba, frondes virentes.* Se coucher ſur la *vèrdure*, c'eſt-à-dire, ſur l'hèrbe. La *vèrdure* des prairies. Les bois ont repris leur *vèrdure* nouvelle. MALH. La campagne eſt belle au printems à cauſe de la *vèrdure*. Des cabinèts de *vèrdure* ou de feüilles, des lits de *vèrdure* ou de gazon.

Là ſur de vieux cyprès depoüillez de vèrdure,
Nichent tous les oiſeaux de malheureux augure.
CER. HABERT.

Je me plains aux rochers . . . . . .
A ces vieilles forêts, dont l'épaiſſe vèrdure
Fait de ſi belles nuits en dépit du ſoleil. MAIN.

On appelle auſſi une *verdure*, une tapiſſerie de païſages où le vèrd domine. Des ouvrages de *vèrdure*. *Aulæum viride, vel topiarium opus.*

Les Jardiniérs appellent *vèrdures*, les plantes dont la bonté & l'uſage conſiſtent dans la feüille, comme le pèrſil, le cèrfeüil, l'ozeille, &c. *Viriditas.* LA QUINT.

VÈRDURIÉR. ſ. m. Officiér du Roi qui a ſoin de fournir ſa maiſon de vèrdure, comme ſalades, aſpèrges, artichaux. *Viridarius.*

VÉRÉCOND, ONDE. adj. Vieux mot qui ne ſe dit que dans le burleſque, qui ſignifie, honteux d'une honte ſotte & niaiſe. Ce jeune homme a encore une mine trop *vérécondé*, il eſt timide & *vérécond* devant les gens qu'il ne connoît pas. *Verecundus.*

VÉREUX. Voyez VÈRREUX. *Verminoſus.*

VÈRGE. ſ. fém. Bâton menu qu'on tient à la main; ou baguette longue, & fléxible. *Virga.* La *vèrge* a été toûjours une marque de ſupériorité. La *vèrge* de Moïſe ſe changea en ſèrpent, & dévora les *vèrges* des Magiciens de Pharaon. Il fit ſortir de l'eau d'un rocher, en le touchant de ſa *vèrge*. Mèrcure portoit une *vèrge* entortillée de deux ſèrpens, qu'on appelle aûtrement *caducée*. Les Charlatans font accroire qu'ils trouveront des tréſors & des mines avec une *vèrge* de coudre, & prétendent qu'elle s'incline au lieu où il y en a. C'eſt ce qu'on a appellé, la baguette divinatoire, qui a fait bien du bruit, & produit quelques Livres dépuis dix ans.

Ce mot vient du Latin *virga*.

VÈRGE, ſe prend auſſi pour de menuës branches de bouleau, dont on ſe ſèrvoit aûtrefois pour punir les éſclaves, & dont on ſe ſèrt aujourd'hui pour ménacer & pour punir les enfans. Il ne faut que leur montrer la *vèrge* pour les rendre ſages. Vous aurez de la *vèrge*. On dit plus ordinairement en ce ſens *vèrges* au pluriér. Voyez ci-deſſus. VÈRGES.

En tèrmes de Marine on appelle *verge de giroüette*, une *vèrge* de fèr qui tient le fût de la girouëtte ſur le haut du mât. *Virga ferrea.* *Vèrge de pompe*, une *vèrge* de fèr ou de bois qui tient l'appareil de la pompe. *Vèrge de l'ancre*, la partie de l'ancre qui eſt contenuë dépuis l'arganeau juſqu'à la croiſée.

VÈRGE, ſe dit auſſi de la baguette que portent les Huiſſiérs, Sèrgens & Bedaux, pour faire faire ſilence aux Audiences, & faire paſſage aux Magiſtrats qu'ils conduiſent. *Accenſi virgula.* Les Sèrgens à *vèrge* du Châtelet étoient aûtrefois des Huiſſiers, comme ceux qui ſèrvent à l'Audience, qu'on a multipliez ſelon la néceſſité. L'Ordonnance d'Orléans de 1560. veut que quiconque ſera touché de la *vèrge* du Sèrgent, le ſuive en priſon. On appelle aujourd'huy les Bedaux des Paroiſſes *Porte-vèrges*. C'étoit aûtrefois des Sèrgens des Juſtices ſubaltèrnes, qui ſèrvoient à la Juſtice & à l'Egliſe de la Seigneurie. On diſoit aûtrefois, porter blanche *vèrge*, en ſigne de Seigneurie; & on appelle encore en Normandie le pouvoir de la *vèrge*, l'étenduë du tèrritoire dans lequel un Sèrgent à *vèrge* peut éxploiter. On y appelle auſſi la *vèrge* de Juſtice, le gouvèrnement d'un Prince doux & pacifique.

On dit tenir un héritage par la *vèrge*, quand le poſſeſſeur eſt obligé d'en prendre poſſeſſion par les mains du Seigneur, ou de ſes Officiérs, ce qui ſe fait en lui mettant en main un petit bâton ou *vèrge*. C'étoit une formule que pratiquoient les Anciens, qu'ils appelloient *infeſtucare*, qui eſt encore en uſage en quelques Coûtumes.

VÈRGE, en tèrmes de Négoce, eſt une meſure des longueurs en quelques lieux, qui répond à l'aûne. *Virga ſeu ulna.* La *vèrge* d'Anglетèrre contient ſept neuviémes de l'aûne de Paris. Mais en général chez les Auteurs la *vèrge* eſt la même choſe que la *pèrche*, la *corde* & la *chaîne*, qui eſt de dix piéds, différente ſelon les lieux. Elle eſt de 12. piéds de Roi en quelques endroits ſur le Rhin.

On appelle *vèrge* de peſon, la bârre du peſon où la valeur des poids eſt marquée. *Verticillum librarium.*

VÈRGE DE TÈRRE, eſt une meſure de tèrre dont on ſe ſèrt en quelques Provinces, qui eſt environ un quartiér d'arpent de tèrre. *Quarta pars jugeri.*

VÈRGE, ſe dit auſſi du fouët des Cochers, qui leur ſèrt à conduire leurs chevaux. *Flagellum manubrium.*

VÈRGE, ſe dit auſſi des morceaux de fèr longs & menus qui ſèrvent aux Sèrrutiérs à faire des cléfs, des tringles, &c. *Virga ferrea.* Il a acheté tant de fèr en *vèrges*. Il faut trois *vèrges* pour ſoûtenir les rideaux d'un lit. On ſoûtient les panaux de vitres avec de petites *vèrges* de fèr cloüées au châſſis.

On dit figurément, qu'on n'eſt plus ſous la *vèrge* d'un tel, ſous ſa ferule; pour dire, qu'on n'eſt plus ſous ſa conduite, qu'on ne craint plus ſes réprimendes. *Sub ferulâ, ſub tutelâ.*

VÈRGE, ſe dit auſſi d'un anneau ſans chaton qui ſe donne ordinairement en ſe mariant, & qui ſèrt à arrêter ſur le doigt quelque aûtre bague. *Annulus.*

On dit provèrbialement en Juriſprudence, que la *vèrge* annoblit, & le ventre affranchit; ce qui a eû différentes intèrprétations dans les Coûtumes où la main-morte a lieu. *Virga nobilitat, venter verò immunem præſtat.*

VÈRGE DORÉE, ou VÈRGE D'OR, eſt une plante qui pouſſe des tiges à la hauteur de trois ou quatre piéds, droites, fèrmes, canelées. Ses feüilles ſont oblongues, veluës, dentelées en leurs bords. Ses fleurs ſont radiées, diſpôſées en épi le long des tiges, de couleur jaûne doré, ſoûtenuës chacune par un calice compôſé de pluſieurs feüilles en écaille. Lorſque ſes fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des graînes garnies d'une aigrette. Sa racine eſt fibrée, de couleur brune, d'un goût aromatique. En Latin *virga aurea anguſtifolia minùs ſerrata.* C. BAUH. Cette plante eſt vulnéraire & diuretique, propre pour le calcul & pour la diſſenterie. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *vèrge dorée*. Il y en a une appellée *vèrge dorée de Méxique*, dont les feüilles ſont un peu épaiſſes, luiſantes, ſemblables à celles du limonium. Ses fleurs ſont d'un jaûne foncé, rangées d'un ſeul côté de la tige.

VÈRGE D'OR, eſt auſſi un nom qu'on donne à l'arbalête ou au bâton géometrique. *Geometricus radius.*

On dit provèrbialement, qu'un homme n'avoit ni *vèrge* ni bâton; pour dire, qu'il n'étoit pas en état d'attaquer pèrſonne, ni même de ſe défendre. *Sine virga, ſine baculo, inermis.*

VÈRGE, eſt auſſi un tèrme d'Anatomie. C'eſt ce qu'on apelle aûtrement le *membre viril*, qui ſèrt à l'évacuation de l'urine & de la ſemence. *Veretrum, mentula, penis.* Elle tient à la partie inférieur de l'ôs pubis, & à la ſupérieur de l'iſchion, & eſt compôſée de deux nèrfs cavèrneux, d'un conduit membraneux, de quatre muſcles, d'un grand nombre de nèrfs, veines & artères & d'une peau faite avec un admirable artifice. Le conduit commun n'eſt que le cou allongé de la veſſie.

VÈRGÉE. adj. f. en tèrmes de Négoce, eſt une épithéte qu'on donne aux étofes qui ont quelques fils qui ſont d'une ſoye un peu plus groſſière que le reſte, ou d'une teinture plus forte ou plus foible. *Virgatus.* C'eſt un grand défaut à une étoffe d'être *vèrgée*.

VÈRGÉE, au ſubſt. ſe dit d'une meſure de tèrre qui eſt la même chôſe que la *vèrge*. *Quarta pars jugeri.*

VÈRGER. ſ. m. Enclos, jardin où on plante les arbres fruitiérs. *Pomarium.* Un jardin ſe diviſe en partèrre pour les fleurs, en potager pour les hèrbes & les plantes, & en *vèrger*, où l'on met des arbres portant fruits à pepin & à noyau.

Tous parcs étoient vèrges *du tems de nos ancêtres:*
Tous vèrgers *ſont faits parcs.* LA FONT.

On donne aux *vèrgers* des noms diff[illegible]ns ſelon la différence des arbres qui y ſont plantez. Cériſay eſt un *vèrger* planté ſeulement de cériſiérs, prunelaye de pruniérs, pommeraye de pommiérs. Il y a des familles qui ont pris de là leur nom.

Ce mot vient du Latin *viridarium*. MÉNAGE. Mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *bergiez*, vieux mot celtique ou Bas-Breton ſignifiant la même chôſe.

VÈRGES. ſ. f. plur. Aſſemblage de menus brins, de ſions de bois d'oſiérs, de bouleau, de genêt, &c. *Virga, flagella.* Les marques de Magiſtrature chez les Romains étoient des faiſceaux de

vèrges liez autour d'une hache. Les enfans craignent les *vèrges*, on les menace des *vèrges*, on les foüette avec des *vèrges*. Quand ils ſont mutins, on leur fait baiſer les *vèrges*; pour dire qu'on les contraint à demander pardon, après avoir été châtiez.

C'eſt auſſi le ſupplice des couppeurs de bourſes, des femmes de mauvaiſe vie, de celles qui débaûchent les aûtres. Les ſentences portent, qu'ils ſeront battus & fuſtigez nuds de *vèrges* par les carrefours de la ville, & attachez au cul d'une charette. En Éſpagne on les fait monter ſur des ânes.

VÈRGES, ſe dit figurément de toute ſorte de châtiment qui nous vient d'enhaut. *Flagella, virga.* Dieu envoye les peſtes, les guèrres, les ſtérilitez; ce ſont les *vèrges* de ſa colère, avec quoy il châtie ſes élus. Il faut bénir la main & les *vèrges* qui nous châtient. Quand on fait pénitence, il jette les *vèrges* au feu, il montre ſeulement les *vèrges*, comme il fit aux Ninivites.

VÈRGETTE. ſ. f. Utencile de ménage qui ſèrt à nettoyer les habits & les meubles. Il eſt fait de pluſieurs brins de joncs, de brière, de ſoye de porc, de ſanglier, &c. *Scopula veſtiaria.* Il faut donner un coup de *vèrgette* ſur votre chapeau.

Ce mot vient du Latin *virgula.*

VÈRGETTE, ſignifie auſſi les cèrcles de bois ou de métal qui ſèrvent à ſoutenir & à faire bander les peaux dont on couvre le tambour. *Virgula.*

VÈRGETTE, en tèrmes de Blâſon, ſignifie un pal rétréſſi qui n'a que la troiſiéme partie de ſa largeur. Sublet des Noyérs porte d'azur au pal breteſſé d'or, chargé d'une *vèrgette* de ſâble. *Palum truncatum.*

VÈRGETTER. v. a. Nettoyer avec des vèrgettes des habits, des meubles, des tâbleaux. *Veſtiariâ ſcopulâ detergere, excutere.*

VÈRGETTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. En tèrmes de Blâſon il ſe dit d'un Écu rempli de pals dépuis dix, & au delà. *Excuſſus, deterſus.*

VÈRGÉTIÉR. ſ. m. Artiſan qui fait & qui vend des vèrgettes, des décrotoires, des aigrettes de poil pour mettre ſur la tête des chevaux, &c. *Scopularum veſtiariarum opifex, propola.*

VÈRGEURE. ſ. f. Prononcez *vèrjure.* Tèrme de Papetiér. Fils de lèton liez ſur la forme à quelque diſtance les uns des aûtres. *Chartacei typi virgæ.* Ce ſont auſſi les rayes que font ces fils, & que l'on voit ſur la feüille de papiér.

VÈRGLACER. Vèrbe impèrſonnel. C'eſt, Faire du vèrglas. *Conglaciare.* Il *vèrglace.*

VÈRGLAS. ſ. m. Glace unie qui s'étend ſur la tèrre & le pavé, & qui ſe fait par la pluye qui s'y gele en même tems qu'elle tombe. Il eſt difficile qu'on ne tombe, quand on marche ſur le *vèrglas.* On dit auſſi, qu'il tombe du *vèrglas*, quand il pleut durant la gelée, quoique le *vèrglas* ne ſe forme que quand la pluye eſt à tèrre.

Ce mot vient de *viridis glacies.* NICOD. On l'a appellé auſſi *gelicidium.*

VÈRGLACÉ, ÉE. adj. Tèrre, ou pavé couvèrt de vèrglas. *Conglaciatus.*

VÈRGOGNE. ſ. f. Vieux mot qui ſignifie *honte*, & qui ne s'employe plus que dans le burleſque. *Verecundia, pudor.* C'eſt une grande *vèrgogne* de ſouffrir ce ſcandale public.

Le malheureux pendart qui cauſe ma vèrgogne. MOL.

Malhèrbe, en parlant d'un Roi fainéant, l'a appellé la *vèrgogne* des Princes. Ce mot eſt vieux.

VÈRGOGNEUX, EÛSE. adj. Ce mot eſt vieux & hors d'uſage, & ſignifioit *honteux*: il eſt formé de *verecundia. Verecundus, pudibundus.* Il y a une honnête & *vèrgogneûſe* manière de parler des plaiſirs d'amour. MONT.

Plante *vèrgogneûſe*, ou plante *pudique*, c'eſt une plante qui ſe retire dès qu'on la touche. *Planta pudica, caſta, ſenſitiva.*

VÈRGUE, VÈRCHE, ou VÈRGE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt une longue piéce de bois arrondie, plus grôſſe par le milieu que par les bouts, qui ſèrt à porter les voiles, & qui croiſe les mâts, au haut deſquèls on l'éleve. *Antenna.* Sur la Méditèrranée on l'appelle *antenne.* La grande *vergue* eſt celle du grand mât. La *vèrgue* de miſaine, la *vèrgue* du grand huniér, la *vèrgue* du petit huniér, la *vèrgue* de civadière, ou de beaupré, la *vèrgue* de pèrroquet, ce ſont les noms des *vèrgues* qui portent ces ſortes de voiles. Il y a auſſi la *vèrgue de ſoule*, *vergue de rechange*, des *vèrgues de veille*, des *vèrgues de ſurcroît*: ce ſont des matériaux ou grandes piéces de bois qui ſèrvent à faire des *vèrgues* en cas de néceſſité & au tems où il faut qu'on veille à ſes affaires; ce qui leur a fait donner ce nom.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *virga.*

On dit qu'un vaiſſeau eſt *vèrgue à vèrgue*, à l'égard d'un aûtre, quand ils ſont à côté, & tellement vis-à-vis l'un de l'aûtre, que ſi leurs *vèrgues* étoient prolongées, elles ne feroient qu'une ligne. *Prætervehi latere objecto alterius navis lateri.*

On dit, prolonger la *vèrgue*, quand on l'applique le long de ſon mât: ce qui ſe dit particulièrement de la *vèrgue* de beaupré, qu'on prolonge dans les abordages. On dit auſſi, *Dreſſer les vèrgues*, c'eſt les tenir droites, enſorte qu'elles faſſent une croix régulière avec les mâts. *Stare paratum ad vela facienda.*

VÉRICLE. Tèrme d'Orfévre, qui ſe dit des pièrreries fauſſes. Les ſtatuts des Orfévres portent, qu'il n'eſt pas pèrmis de tailler des diamans de *véricle*, ni de les mettre en or ou en argent; c'eſt-à-dire, des diamans de vèrre ou de criſtal; ce qui eſt mal obſèrvé. *Gemma vitrea.*

VÉRIDIQUE. adj. m. & f. Qui dit la vérité, & qui aime à la dire, qui ne déguiſe rien. *Veridicus, veritatis cultor, apertus, ſincerus.* C'eſt un homme *véridique.* L'ACAD. Il n'y a guères que les Évangéliſtes qui ſoient *véridiques*, qui rapportent les chôſes comme elles ſe ſont paſſées.

VÉRIFICATEUR. ſ. maſc. Celui qui eſt nommé en Juſtice pour examiner ſi une écriture eſt vraye ou fauſſe. *Verificator, aſſertor.* Les Maîtres Écrivains ſont Jurez *Vérificateurs* des écritures & ſignatures. On nomme des Banquiérs pour être *Vérificateurs* des ſignatures de Cour de Rome. On nomme des Antiquaires pour *Vérificateurs* des anciens titres.

VÉRIFICATION. ſ. f. Examen d'une écriture dont on doute, & contre laquelle il y a inſcription de faux, pour ſçavoir ſi elle eſt vraye ou fauſſe. *Probatio, examen, inquiſitio.* Les Expèrts ont travaillé à la *vérification* de cette promeſſe, & en ont fait leur rapport & dépôſition. On faiſoit aûtrefois des procés vèrbaux de *vérification* de ſignatures de Cour de Rome, qui ont été retranchez par l'Ordonnance de 1667.

VÉRIFICATION, ſe dit auſſi de l'éclairciſſement de la vérité ſur pluſieurs aûtres faits. *Probatio, comprobatio.* J'ai fait la *vérification* des paſſages citez par cet Auteur avec les originaux, je les ai trouvez conformes. Il m'a été pèrmis de faire la *vérification* des faits par moi avancez, tant par titres, que par témoins. J'ai fait la *vérification* des piéces de ce procès ſur l'inventaire, je l'ai complet, rien n'y manque.

VÉRIFICATION, ſe dit auſſi de la lecture & examen qui ſe fait en Cour ſouveraine des Édits, Déclarations & Lèttres patentes du Roi, & de l'entregîtrement qui s'en fait enſuite au Greffe, avant que de les mettre à éxécution. *Senatuſconſultum, edicti confirmatio.* Les Édits, Ordonnances, & Lèttres patentes n'ont aucune autorité que dans les Cours où s'en eſt fait la *vérification.* L'Ordonnance luë, Cèrbère en aboya, & Proſèrpine en bourdonna, qui ſont les formes des *vérifications* dans les enfèrs. ABL.

VÉRIFIER. v. act. Éxaminer ſi une écriture eſt vraye ou fauſſe, & en faire rapport en Juſtice. *Verificare, examinare.* On a commis des Expèrts, des Banquiérs pour *vérifier* un tel contrat, une telle éxpédition de Chancelerie Romaine.

VÉRIFIER, ſignifie auſſi, Prouver la vérité d'un fait, d'une allégation. *Probare, comprobare.* On fait les informations & les enquêtes pour *vérifier* les faits contenus en une plainte, en des écritures, en des intendits. Les pèrmiſſions de *vérifier* en matière civile, ſont toûjours réſpectives. Le tems *vérifie* toutes chôſes.

VÉRIFIER, ſignifie auſſi, Accomplir une prophétie, faire voir qu'elle étoit vraye. *Perficere, explere.* JÉSUS-CHRIST a *vérifié* toutes les prophéties faites de lui, il les a accomplies. *Omnes prophetias confirmavit.* Cet homme a bien *vérifié* ce qu'on avoit prédit de lui, qu'il périroit malheureûſement. Cette action *vérifie* bien le dire d'Ariſtote.

VÉRIFIER, ſignifie auſſi, Comparer une chôſe à une aûtre pour voir ſi elle eſt vraye ou conforme. Il a *vérifié* cette copie ſur l'original. *Comparare, æquiparare.* Il a *vérifié* toutes les citations de ce Livre. Il a *vérifié* tous les titres contenus en cet inventaire, tous les cayérs contenus en ce volume, il ne s'en eſt trouvé aucun de manque.

VÉRIFIER, ſe dit auſſi des Édits, Ordonnances, Lèttres patentes qu'on préſente en Cour ſouveraine pour être luës, examinées & enregîtrées, & enſuite éxécutées. Il faut *vérifier* des Lèttres de naturalité en Parlement, en la Chambre des Comptes, &c. *Edictum ratum facere & comprobare.*

VERIN. Voyez VERRIN.

VÉRITABLE. adj. m. & f. Ce mot ſe dit des chôſes & des pèrſonnes. Quand il ſe dit des chôſes, il ſignifie, Qu'il eſt vrai & éffectif. *Verus, congruus, conſonus, conveniens.* Et quand il ſe dit des pèrſonnes, il ſignifie, Qui dit la vérité, qui eſt ſincère. *Veridicus, veritatis cultor.* Il y a des chôſes qui ſont *véritables*, & qui ne ſont pas vraiſemblables. M. SCUD. Quelque râre que ſoit le *véritable* amour, il y a encore moins de *véritable* amitié. LA ROCH. L'homme doit être *véritable* dans ſes actions, auſſi bien que dans ſes paroles. M. ÉSP. La *véritable* délicateſſe eſt une ſolide ſubtilité. LA ROCH. Si vous n'êtes *véritable* en cet article, vous êtes ſuſpect en tout. PASC. Une hiſtoire *véritable*, eſt une hiſtoire qui contient la vérité. Un *véritable* homme d'honneur

d'honneur tient ſa parole ; en ce ſens il ſignifie, Qui eſt éffectivement, & dans le fond un homme d'honneur.

VÉRITABLEMENT. adv. D'une manière véritable. *Verè, certè, reverà, profectò, ſanè, quidem, procul dubio.* Il a rencontré cette hiſtoire *véritablement.* On a raiſon de cacher les défauts de ſon prochain, mais *véritablement* il faut mettre au jour l'hiſtoire de ce ſcélerat.

VÉRITÉ. ſ. f. Cèrtitude d'une chôſe qui eſt toûjours la même, être pèrmanent, & qui ne change point. *Veritas, verum.* On appelle Dieu l'étèrnelle *vérité.* Il eſt la *vérité* étèrnelle. Les Théologiens donnent ce nom à Dieu par éxcellence. *Deus aterna veritatis.*

VÉRITÉ, dans un ſens plus ordinaire eſt oppôſée à èrreur, fauſſe opinion, & ſignifie, une propôſition vraye, & cèrtaine; un dogme conſtant, & incontéſtable; une maxime claire, & évidente; connoiſſance de la nature des chôſes. *Certa cognitio, notitia.* On le dit tant par rapport aux myſtères de la Religion, que par rapport aux connoiſſances que l'on acquièrt par l'étude, ou par la méditation. Il faut imprimer de bonne heure les *véritez* de la Religion, & avant que la raiſon ſoit en état de s'y oppôſer. On ſoûtient tous les jours la *vérité,* comme on ſoûtiendroit la fauſſeté, ſi on avoit le même engagement à la ſoûtenir. NIC. On abandonne aiſément une *vérité* que la joye & l'abondance n'accompagnent pas, & qui ne voit à ſes côtez que des miſères, & des afflictions. CL. Allez prêcher les *véritez* de l'Évangile juſqu'au bout du monde. PORT-R. Délibérer long-tems, & chèrcher la *vérité* avec application, c'eſt, ſelon les Princes, l'emploi du vulgaire. S. RÉAL. Il eſt difficile d'appèrcevoir nettement quelque *vérité* par les yeux de l'âme, tant qu'elle eſt aſſèrvie au corps, & aux ſens. MALEB. Nous chèrchons la *vérité* à tâton: nous n'en voyons que les apparences. ID. Le déſir de trouver la *vérité* eſt tout ce qui dépend de nous; la trouver, n'eſt-ce pas le plus ſouvent un bonheur plutôt qu'un mérite? DISC. D'ÉL. La *vérité* ne doit point être propôſée d'une manière ſéche & dégoûtante, qui en ôte toute l'éfficace. CL. La *vérité,* quand elle parle, eſt toûjours éloquente; mais ce qu'on feint, ne ſe pèrſuade pas aiſément. LE CH. DE M. J'aime un peu mieux la *vérité* quand je la trouve moi-même, que quand un aûtre me la montre. VOIT. On n'a plus ni le courage de dire la *vérité,* ni la force de l'écouter. FLÉC. Il y a cèrtaines *véritez* pour leſquelles je n'ai pas un grand zéle, & que je ſacrifie volontiérs aux moindres commoditez de la ſocieté. FONT.

VÉRITÉ, ſe dit encore de la ſincérité, de la bonne foi dans le rapport de quelques faits particuliérs, ou pèrſonnèls, des événemens, des incidens, des circonſtances de ce qui ſe paſſe: en ce cas elle eſt ſeulement oppôſée au menſonge, au déguiſement, & à la fourberie. *Ingenuitas, ſinceritas, candor.* L'accuſé ſçût ſi bien cacher & déguiſer la *vérité,* qu'on ne put le convaincre d'un crime que pèrſonne ne doutoit qu'il n'eût commis. ABL. La torture eſt une voye douteûſe pour éxtorquer la *vérité* des criminèls. Il vaut mieux confeſſer une *vérité* nuiſible, que de faire un menſonge utile. LA PL. La *vérité* ne peut pèrcer la foule qui environne les Rois. FEN. La *vérité* eſt ſouvent importune. M. BOSS. Le tems de la jeuneſſe eſt prèſque le ſeul où la *vérité* ſe préſente aux Princes avec quelque ſorte de libèrté. NIC. On voudroit avoir la gloire d'aimer la *vérité,* & la ſatisfaction de ne l'entendre jamais. ID. Châque parti ne manque jamais de taire, ou de diſſimuler les *véritez* qui lui ſont honteûſes, ou peu honorables. LE CL.

La libre vérité *fut toûjours mon étude.* BOIL.

Dans le même ſens *véritez* au pluriér, & en parlant des pèrſonnes, s'entend d'ordinaire des chôſes dures, offenſantes, & déſobligeantes, des défauts ou les vices ſecrèts qu'on leur reproche. Il y a de la groſſièreté à dire trop franchement les *véritez* aux gens; & il y a un grand mérite à taire des *véritez* fâcheûſes. BELL. Elle ne peut pardonner à ſon Amant qu'il eût oſé lui dire nettement toutes ſes *véritez.* B. RAB. Épargnez-moi de ſi cruelles *véritez.* P. DE CL. On appréhendoit la ſottiſe de cette femme, qui diſoit naïvement les *véritez* à tout le monde. M. SC.

Ses Ouvrages (de Juvenal) tout pleins d'affreûſes véritez,
Etincellent pourtant de ſublimes beautez. BOIL.

VÉRITÉ. Divinité du Paganiſme. *Veritas.* Les Anciens ont feint qu'elle étoit fille de Jupitèr. On la répréſentoit comme une femme vétuë fort ſimplement, avec un port noble, & majeſtueux.

On appelle *contre-vérité,* une propôſition qu'on fait pour être entenduë dans un ſens contraire à celui que portent les paroles, comme ſi on diſoit, Virgile eſt un méchant Poëte. Cicéron ne parle pas bien Latin. *Falſitas, contra veritatem.*

EN VÉRITÉ. adv. Cèrtainement. *Verè, certè, amen.* Cela eſt *en vérité* comme je vous le dis; pour dire, C'eſt la pûre *vérité.* Quand JÉSUS CHRIST vouloit dire quelque chôſe qui méritoit une attention particulière, il diſoit ordinairement, *en vérité, en vérité,* je vous dis, &c. *Amen, amen dico vobis.*

A LA VÉRITÉ. adv. Confeſſion, aveu, qui ne ſe dit guères ſans réſtriction, ou application. *Reverà, equidem. A la vérité* j'ai pris poſſeſſion de cette tèrre, mais je prétends qu'elle m'appartient.

VÉRITÉ, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Toutes *véritez* ne ſont pas bonnes à dire. Les *véritez* ſont odieûſes. *Veritas odium parit.* On dit que la *vérité* eſt au fond d'un puits; c'eſt un mot de Démocrite. Ami de Platon, mais encore plus ami de la *vérité.* On dit auſſi à ceux qui diſent aux aûtres des injures mal fondées, il n'y a que la *vérité* qui offenſe. On dit auſſi burleſquement, *In vino veritas.*

VÈRJUS. ſ. m. Raiſin encore vèrd & aigre, qui a été cueïlli avant ſa maturité. On l'employe dans les alimens & dans les remédes. *Omphax.*

VÈRJUS, ſe dit auſſi du ſuc qu'on éxprime des raiſins avant leur maturité. Il a une couleur vèrdâtre, & un goût acide & ſtyptique. On appelle le *vèrjus* de grain, le *grand cuiſiniér. Omphacium.*

On dit provèrbialement, Mettre à la pile au *vèrjus;* pour dire, faire ſouffrir du mal à quelqu'un, & ſur tout par des médiſances. On dit auſſi, C'eſt *vèrjus* ou *jus vèrd;* pour dire, C'eſt la même chôſe. On dit auſſi d'une chôſe qui n'a point de goût, qu'elle n'a ni ſaûce, ni *vèrjus.*

VÈRMEIL, EILLE. adj. Rouge, un peu paillet. *Subrubicundus, roſeus.* C'eſt une bonne qualité au vin, d'être rouge & *vèrmeil. Genarum ſubrubicundus color, gena rubentes.* On appelle l'Aurore *vermeille,* les rôſes *vermeilles;* un teint *vermeil,* ou un teint frais, & qui marque de la ſanté; des lévres *vermeilles,* c'eſt-à-dire, des lévres rouges comme du corail. Une trogne *vermeille.*

Des Chanoines vèrmeils *& brillans de ſanté.* BOIL.

Ce mot vient de *ver,* & ne ſignifie du rouge, qu'à caûſe de la couleur d'écarlate qui vient d'un vèrmiſſeau.

On dit auſſi, que c'eſt bon ſigne, quand une playe eſt bien *vermeille,* lorſqu'il n'y a point de chair, ni de ſang livide. *Vulnus rubicundum.*

VÈRMEIL DORÉ, ou abſolument *vermeil.* L'ACAD. C'eſt de la vaiſſelle d'argent, ou du cuivre doré avec de l'or de ducat diſſout en poudre par l'eau forte, & amalgamé avec du mèrcure, dont on fait un enduit ſur l'ouvrage. *Vas ex argento inauratum, vermiculatum.* On l'enduit auſſi avec du vèrmillon ou couleur rouge de ſanguine, qu'on gratte & qu'on polit avec le bruniſſoir d'aciér pour en ôter les inégalitez.

VÈRMEIL. ſ. m. Endroit où il y a des vèrs. Les poules vont au *vermeil. Lumbricoſus locus.*

VÈRMEILLE. ſ. f. Pièrre précieûſe que les anciens ont appellée *grenat bohémique.* Elle eſt d'un rouge cramoiſi noirâtre, moins agréable que le rubi; mais quand elle eſt chevée ou creûſée en deſſous, elle a une parfaite beauté. Il faut qu'elle ſoit grande, car les petites ſont trop communes. Sa couleur ne change jamais, & elle ſouffre le feu ſans ſe gâter, ni ſe dépolir. Berquen Lapidaire dit que cette pièrre eſt le *méracile,* & reprend Boëce de l'avoir appellée *grenat.* Il dit auſſi, que la plus grande qu'on ait vuë, ne ſurpaſſoit pas la grandeur d'un double. *Granatus lapis, carchedonius.*

VÈRMICELLI. ſub. maſc. C'eſt une éſpéce de mêts préparé avec de la farine, du fromage, jaûnes d'œufs, ſucre & ſafran, qu'on réduit en longs filèts qui réſſemblent aux vèrs, en les forçant avec un piſton de paſſer par de petits trous qui ſont au bout d'un tuyau fait éxprès. Ce mêts eſt venu d'Italie, où l'on en fait grand cas. C'eſt le grand régal des Italiens; les François ont de la peine à s'y accoûtumer. On les appelle auſſi *tagliarini,* ou *millefanti. Vermiculata maſſa.*

VÈRMICULÉ. adj. Tèrme de Sculpture. On appelle *travail vèrmiculé,* un ouvrage ruſtique travaillé avec cèrtains entrelas gravez avec la pointe, enſorte que cela répréſente comme des chemins faits par les vèrs. *Opificium vermiculatum.*

VÈRMIFORME. adj. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de pluſieurs parties du corps humain, qui ont quelque réſſemblance à des vèrs. Ainſi on appelle apophyſes ou productions *vèrmiformes,* les deux éxtrémitez du cèrvelet qui vont en appetiſſant, & qui ſont ſituées proche du quatrième ventricule. On appelle auſſi les muſcles *Vèrmiformes* ou lumbricaux, quatre muſcles qui amenent les doigts vèrs le poûce, tant aux piéds qu'aux mains. *Lumbricales*

VÈRMILLER. v. n. (L'Académie dit *vèrmeiller.*) Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit des ſangliérs, lorſqu'ils chèrchent les vèrs de tèrre, & qu'ils la remuent avec le groüin pour les trouver. On dit auſſi dans les baſſe-cours, que la volaille *vèrmille,* ou eſt au vèrmeil, quand elle foüille dans du fumiér pour y

trouver des vèrs. *Roſtro glebas revellere , ad de paſcendos lumbricos.*

VÈRMILLON. ſubſt. maſc. C'eſt une couleur rouge fort éſtimée des anciens , juſques-là qu'ils en peignoient les images des Dieux aux jours de leurs Fêtes , & les Capitaines le jour de leur triomphe. *Minium , cinnabaris* , Ainſi triompha Camilius , comme dit Pline. Chez les Éthiopiens toutes les pèrſonnes de marque s'en peignoient le viſage , & s'en fardoient. Le naturel ſe trouvoit en Éſpagne ſur des rochérs inaccéſſibles. C'étoient des pièrres qu'on abatoit avec des fléches. Il s'en trouvoit auſſi vèrs Colchos. L'artificiel ſe faiſoit d'un ſâble rouge auprès d'Éphèſe, après qu'on l'avoit pluſieurs fois lavé. Ce fut Callias Athénien , au rapport de Théophraſte , qui trouva l'invention de le faire, après avoir tâché de tîrer de l'or par le feu d'un cèrtain ſâble rouge qui ſe trouve aux mines d'argent , en l'an 249 de la fondation de Rome. Mais Vitruve dit que le *vèrmillon* fut prémièrement trouvé auprès d'Éphèſe aux champs Cilbiens. On le tîroit d'une cèrtaine pièrre rouge que les Grècs nomment *anthrax*, & il en ſortoit du vif argent à châque coup de pioche qu'on donnoit deſſus : En Éſpagne on le faiſoit d'une cèrtaine pièrre mêlée avec du ſâble blanc comme argent , qui étoit ſi haut en couleur, que cela a donné occaſion à pluſieurs de l'appeller *ſang de dragon* , comme dit Dioſcoride. Il s'en trouve encore de naturel en quelques veines d'argent en forme de ſâble rouge, qu'on prépare avec pluſieurs lotions & coctions. Le *vèrmillon* dont on ſe ſèrt préſentement, ſe fait av ec le cinabre artificiel qui a éte broyé long tems ſur le porphyre, & réduit en une poudre très-fine. On l'employe pour la peinture & pour pluſieurs aûtres uſages. On fait auſſi du *vèrmillon* avec du plomb lavé & brûlé , ou avec de la céruſe , pouſſé au feu ; c'eſt ce qu'on appelle aûtrement *minium*.

VÈRMILLON , ſe dit auſſi d'une coque ou veſſie grôſſe comme une baye de geniêvre ; on l'appelle aûtrement *graine d'écarlate*. Les Arabes la nomment *kèrmes*. Elle ſe trouve ſur une éſpéce de chêne vèrd qui croît en Éſpagne , en Languedoc, en Provence , appellé *ilex aculeata cocciglandifera*. C. BAUH.

Ce mot vient du Latin *vèrmiculus , petit vèr* , à caûſe qu'il ſort une infinité de petits vèrs de cette coque , lorſqu'on la fait ſécher.

VÈRMILLON, ſignifie auſſi cette couleur rouge qu'on voit ſur le viſage , ſoit qu'elle y ſoit naturelle , comme il s'en voit aux joues de quelques pèrſonnes ; ſoit qu'elle y ſoit caûſée par la pudeur qui y fait monter le ſang pendant quelque tems. *Color rubicundus , ſubrubicundus , ſtibium*. Quand on lui reprocha cette galanterie , il lui monta un petit *vèrmillon* au viſage. La pudeur ſiéd bien aux jeunes gens , & le rouge qu'elle répand ſur le viſage, a été appellé le *vèrmillon* de la vèrtu. FEL. Les femmes ſe fardent auſſi avec du *vermillon*.

> *Du* vèrmillon *ſi précieux*
> *Elles plaignent peu la dépenſe ,*
> *Elles en mettent en tous lieux.*
> RÉGNIÉR DÉSMARAIS.

On dit que des lévres ſont d'un beau *vèrmillon* , quand elles ſont d'un beau rouge.

> *L'un paitrit dans un coin l'embonpoint des Chanoines ,*
> *L'aûtre broye en riant le* vèrmillon *des Moines.* BOIL.

VÈRMILLONNER. v. n. Tèrme de Chaſſe, qui ſe dit du bléreau , quand il chèrche des vèrs pour pâturer. On en voit les apparences par la tèrre qu'il remuë. *Terram revellere ad depaſcendos lumbricos.*

VÈRMINE. ſ. f. Eſt un nom collectif , qui ſe dit de toutes ſorres de petites bêtes ou inſectes qui nuiſent à l'homme , aux animaux & aux fruits , comme les pous , puces , punaiſes , morpions ; à l'égard du blé , les charençons ; des arbres & des fruits , les fourmis , les mouches les tigres , &c. *Vermiculi , turpe vermium genus.*

VÈRMINE , ſe dit figurément du peuple & de la canaille qui pullule dans les villes , & qui incommode les honnêtes gens. Il y a trente ans qu'elle n'eſt occupée qu'à ſe déffendre d'une *vèrmine* ſi maudite. PAT. *Plebs , plebeia gens , plebecula infima.*

VÈRMISSEAU. ſ. m. Petit vèr qui ſèrt de pâture aux oiſeaux , & dont on ſe ſèrt auſſi pour faire des appâts aux poiſſons. *Vermiculus.* Dans le Boriſténe il s'engendre pendant l'été , prèſque toutes les nuits une grande quantité de *vèrmiſſeaux* ; qui nagent le matin comme les poiſſons, qui volent ſur le midi comme les oiſeaux, & qui meurent tous les ſoirs. FLECH.

VÈRMOULER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom pèrſonnel , & qui ſignifie , Devenir vèrmoulu. *Cariem concipere , contrahere.* Le bois d'oliviér un peu brûlé n'eſt pas ſujèt à ſe *vermouler*. AB. DE VIT.

VÈRMOULU , UË. adj. Bois qui eſt mangé des vèrs , qui eſt caſſant & de nulle valeur. *Carioſus , carie vitiatus , corruptus.* Cette tâble eſt *vermoulue*. Ce bois de lit eſt *vèrmoulu*.

VÈRMOULURE. ſ. f. Dommage que ſouffre le bois par le vèr qui le ronge. *Caries.* Les Frippiérs ſçavent cacher la *vermoulure* du bois en le frottant avec de la cire , qui émplit les trous de *vèrmoulure*.

VÈRNIS. ſ. m. Eſt une liqueur épaiſſe , & luiſante , dont on ſe ſèrt pour mettre ſur les cartes de Géographie , & ſur les tâbleaux pour les rendre plus éclatans , ou empêcher qu'ils ne ſe gâtent. *Liquata juniperi lacryma , vernigo.* On fait auſſi du *vèrnis* propre à enduire & colorer des ouvrages de ménuiſerie. Il ſe fait avec de la gomme de genêvre que les Mores & Arabes appellent *ſandorax*, & parcequ'elle vient au printems , les Latins l'ont nommée *vernix*. Elle a auſſi le même nom en Alleman, Le *vernis* d'Écrivain ſe fait avec cette ſandaraque miſe en poudre ſubtile , dont on frotte le papiér avec un piéd de liévre , & cela en boit l'encre , & empêche qu'il ne s'étende. *Sandaracâ gummitione polire.* La liquide ſe fait en y ajoutant de l'huile de lin. Le *vernis* de la Chine qu'on fait ici , ſe fait avec du fromage de gruyère délayé enſorte qu'il ſoit comme de la glu , ſur lequel on jette un peu de chaux vive , qu'on colore avec du cinabre , ſi on le veut rouge ; ou avec du noir de fumée , ſi on le veut noir. Pour le vray ſécret du *vernis* de la Chine & du Japon , qui donne un ſi beau luſtre aux ouvrages qui nous viennent de ce pays-là , on ne l'a pas encore trouvé en Europe , quoique bien des gens s'en ſoient vantez.

Il y a pluſieurs aûtres préparations de divèrſes ſortes de *vernis*. Le *vernis* commun fondu avec l'huile de lin & l'aloés cicotrin , & mis ſur des feüilles d'étain ou d'agent, eſt appellé *vernis doré*: c'eſt celui dont on dore les cuirs & quelques bordures de tâbleaux. *Vernigo inaurata.* La manière de préparer le *vernis* de la Chine ſe trouve dans le Livre du Père Kirchèr *de China illuſtrata*, avec le moyen de lui donner divèrſes couleurs , & de faire celle d'aventurine. Mais cela n'a pas encore aſſez réüſſi dans l'éxécution.

Il y a des *vernis* mols & durs dont ſe ſèrvent les Graveurs en eau forte , dont Boſſe Graveur a fait un ample Traitté. *Vernigo mollis & dura.*

VÈRNIS , ſe dit auſſi de l'enduit qu'on met ſur de la poterie. Le *vernis* des pôts de tèrre ſe fait avec du plomb fondu ; le *vernis* des plats de fayence avec de la potée, &c. *Vaſorum argillaceorum plumbea illinitio.*

VÈRNIS. Ce mot s'employe auſſi figurément , & ſignifie , Couleur , fard. *Fuccus , pigmentum.* La modéſtie eſt une éſpéce de *vernis* qui releve nos talens naturèls , & leur donne du luſtre. BELL. La dévotion eſt un *vernis* que les femmes coquettes paſſent ſur leur réputation , quand elles ſont ſur le retour. LA BR. Les Grands du monde n'ont pardeſſus les aûtres hommes , qu'un peu de *vernis* qui les couvre.

VÈRNISSER, ou VÈRNIR. v. act. Enduire avec du vèrnis. *Verniſſer* un carroſſe , une carte , un tâbleau. *Junipero diluto illinire , oblinire.*

On dit auſſi , *Vèrniſſer* de la poterie , des pôts ; c'eſt y mettre l'enduit qui les colore , & qui leur donne leur beau poli. *Vaſa argillacea plumbo illinire.*

VÈRNISSÉ, ÉE ; VÈRNI , IE. part. paſſ. & adj. Les tuiles *verniſſées* durent très-long tems, *Junipero diluto illinitus , oblinitus vernigine.*

VÈRNISSURE. ſ. f. Application de vèrnis. *Juniperea gummitio, vel veringo.* Cette bordure paroît d'or , mais ce n'eſt qu'une *verniſſure*. La *verniſſure* du tems qu'on voit ſur les anciennes médailles , ne ſe peut imiter par aucun artifice.

VÉROLE. ſ. f. Tèrme de Médecine. On écrivoit aûtrefois *vairole. Variola , Boa morbus.* Maladie contagieûſe qui couvre le corps de gales , ou de puſtules , qui épaiſſit la peau , & qui y laiſſe des cicatrices , ou des câvitez. L'amour eſt comme la petite *vérole* , plus on la garde , plus on eſt malade. M. SC. La petite *vérole* , cette maladie ſi redoutable aux belles , avoit laiſſé de fâcheux reſtes ſur ſon viſage. ID. Les Médecins tiennent que la *vérole* & la rougeole ont beaucoup d'affinité & de reſſemblance , enſorte que les deux ou trois prémiérs jours on a de la peine à les diſtinguer l'une de l'aûtre. Elles viennent toutes deux d'un ſang impur , & d'humeurs corrompuës. Elles diffèrent pourtant ; car la *vérole* eſt faite d'une matière plus craſſe, viſqueûſe & ſanguine ; & la rougeolé d'une matière chaûde , ſubtile & bilieûſe. La *vérole* s'éleve en puſtules pointuës & blanchiſſantes , avec une petite tumeur qui pique & démange , & laiſſe des marques qui gravent le cuir ; au lieu que la rougeole laiſſe ſeulement des taches paſſagères comme des morſures de puces , le plus ſouvent rouges , quelquefois vèrtes & noires ; & ne ſort guères hors du cuir , mais s'étend en large , & ne démange point. La petite *vérole* eſt la maladie des petits enfans.

Elle

Elle vient quelquefois aux grandes perſonnes, & elle leur eſt très-dangereuſe. On tient qu'on n'a guères qu'une fois la petite *vérole*. Cependant il s'en faut bien que la régle ne ſoit générale. On appelle *vérole volante*, la même maladie, quand elle eſt légère, lorſqu'on n'en a que quelques grains par ci par là. Les Indiens ont une idôle de la petite *vérole* ſous la figure d'une grande femme maigre, ou plutôt d'une Furie qui a deux têtes & quatre brâs, à laquelle ils font des vœux extravagans qu'on peut voir dans le Recüeil de Thevenot.

Ce mot vient de *variola*. Ménage après le Préſident Fauchet, veut qu'on écrive *vairole*, à cauſe qu'elle marque le viſage de diverſes taches.

On appelle *groſſe vérole*, une autre maladie contagieuſe qui ſe contracte ordinairement par le commèrce avec une femme débauchée. *Venerea lues*, *morbus neapolitanus*. On l'appelle en France *mal de Naples*, parceque les ſoldâts en furent infectez au Royaume de Naples ſous Charles VIII. Avant ce tems-là elle étoit inconnuë en France. Pasq. Les Italiens l'appellent *mal Franceſe*, parceque les François en furent les prémiers atteints, & on crut qu'ils l'avoient apporté. Les Eſpagnols le nomment *ſarva des Indias*, ou *las buvas*. La *vérole* n'eſt point honteuſe à Goa; on fait même gloire de l'avoir euë pluſieurs fois. On la guérit là avec de la racine de chine; ou ſchine. Hèrrera dit que les Eſpagnols ont apporté la *vérole* à Méxique, bien loin de l'y avoir priſe. Suivant un Miſſel imprimé à Veniſe en 1542. on diſoit une Meſſe à l'honneur de Saint Job pour être guéri de la *vérole* par ſon intèrceſſion; on ſuppôſoit que la *vérole* étoit l'ulcère dont il s'eſt plaint ſi griévement. Voyez le beau Poëme Latin de Fracaſtor.

VÉROLÉ, ÉE. Qui a la groſſe vérole. *Venereâ lue infectus*.

VÉROLIQUE. adj. Qui tient de la vérole. *Venereus*. La carie des ôs eſt un accident *vérolique*. Les puſtules *véroliques*. ſont les principaux ſignes de cette maladie. Les chancres, les poulains, ſont des maladies de nature *véroliques*.

VÉRON. ſ. m. Poiſſon de rivière jaune & luiſant par le dôs, & blanc par le ventre, & tacheté de noir. On l'appelle en Latin *Varius*, parcequ'il eſt de pluſieurs couleurs.

VÉRONIQUE. ſ. f. Sorte de plante dont il y a pluſieurs éſpéces. *Veronica*. Celle qu'on appelle *véronique mâle vulgaire*, pouſſe des tiges grêles, rondes, veluës, rampantes. Ses feüilles naiſſent oppôſées l'une à l'autre le long des tiges, veluës, dentelées en leurs bords, ſemblables à celles du prunier, d'un goût âcre & amèr. Ses fleurs ſont des rôſettes de quatre quartiers, de couleur bleuâtre; elles ſortent en manière d'épi deſaiſſelles des feüilles. Lorſque ſes fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde à chacune un fruit partagé en deux bourſes qui contiennent des ſemences menuës, rondes, noirâtres. En Latin *veronica mas ſupina & vulgatiſſima*. C. Bauh. Cette plante eſt vulnéraire, diurétique, propre pour purifier le ſang, pour débarraſſer le poumon chargé de matières gluantes, & pour les maladies de la peau. On ſe ſért de la *véronique* à la manière du thé. On l'appelle autrement *hèrbe aux ladres*.

Il y a auſſi une *véronique* fémelle qui a les feüilles plus larges, veluës, qui fleurit jaune, & a les mêmes uſages.

Véronique, eſt auſſi un tâbleau, ou image de la face de Notre Seigneur peinte ſur un mouchoir, telle qu'elle ſe peignit ſur celui de Ste *Véronique* qui étoit une femme de Jeruſalem, qui donna à Jésus-Christ le voile de toile qui lui couvroit la tête, pour s'eſſuyer le viſage tout couvèrt de ſang & de ſueur, quand on le menoit au Calvaire. Cette image a été apportée à Rome du tems de Véſpaſien; & on dit qu'elle guérit Tite de ſa ladrerie, ſi-tôt qu'il l'eut regardé. Nicod tient que ce mot vient de *veraicon* ou *vraye image*, εἰκὼν, *imago*.

VÈRRAT. ſ. m. Grôs pourceau, le mâle d'une truye.

Ce mot vient du Latin *verres*, qui ſignifie la même chôſe.

On dit provèrbialement d'un homme en colère, qu'il écume comme un *vèrrat*.

VÈRRE. ſ. m. Corps diaphâne & tranſparent, fait par art. Il tient le milieu entre les métaux, & les pièrres. Il eſt fuſible comme les métaux, mais il n'eſt pas malléable. *Vitrum*. On prétend qu'il ſe préſenta à Tibère un Architecte qui avoit trouvé le ſecret de rendre le *vèrre malléable*; mais que cet Empereur jaloux de la gloire que cet ouvrier alloit acquérir par une invention ſi belle & ſi utile, le fit mouri[illegible] empêcha que ſon nom & ſon ſecret ne paſſaſſent à la poſtérité. Cela eſt rapporté dans quelques anciennes hiſtoires; mais c'eſt une pure fâble, par la raiſon que l'on vèrra dans la ſuite de cette article. Le *verre* eſt le dèrniér ouvrage que l'art peut faire par le moyen du feu; car tous les métaux à force du feu ſe tournent enfin en *verre*, & la tèrre même, comme on voit aux briques trop cuites, qui ſe vittifient. Le *vèrre* ſe fait avec des cailloux blancs & reluiſans, ou avec du ſâble blanc bien lavé, & avec du ſel alkali, ou de l'hèrbe de ſoude; ou bien pour faire du *verre* commun, du ſel de cendres de fougère: le tout dans un feu de revèrbère très-violent. On en fait auſſi avec des criſtaux de roche fondus. On fait le beau *verre* avec de la ſoude du Levant & du ſâble blanc. On y mêle un peu de manganéſe pour ôter le vèrdâtre de la ſoude; & ſi on en met beaucoup, il ſera d'un rouge de pourpre. Le *verre* qui a une foible teinture de rouge eſt très-propre pour faire des *verres* objectifs & des lunettes d'approche. On fait le *verre* jaûne avec de la ſeule roüille de fèr. On le fait de couleur bleuë ou d'aigue marine, en y mêlant du cuivre rouge calciné pluſieurs fois, & y ajoûtant un peu de ſafre calciné. On fait du *verre* vèrd avec le cuivre calciné & la roüille de fèr, ou avec le minium, c'eſt à dire, la chaux rouge de plomb. On le fait violet, en y mêlant du ſafre & de la manganéſe. La diaphanéïté du *verre* vient de ce qu'il a ſes pôres tout droits & vis-à-vis les uns des aûtres: & ſa poliſſûre, de ce qu'ils ſont extrémement petits, juſques-là que les eaux fortes & régales n'y peuvent pas entrer, quoyqu'elles entrent bien en ceux de l'or. C'eſt une imagination, de croire qu'on ait jamais eû l'invention du *verre* malléable, parceque s'il étoit ductile, il pèrdroit ſa principale qualité, qui eſt la tranſparence, laquelle ne peut ſubſiſter, que tant que ſes pôres ſeront vis-à-vis les uns des aûtres. On a vû en Allemagne des bouteilles d'un *verre* ſi délié par le fond, qu'on les pouvoit rendre convéxes ou concâves en ſoufflant, ou en attirant l'air doucement: ce qui montre qu'il peut y avoir quelque fléxibilité dans le *verre*. L'éſprit du ſél très-bien rectifié ronge le *verre*, & en diſſout tout le tiſſu, en ſorte qu'il devient friable. On dit: Un carreau de *verre*, des châſſis de *verre*, des bouteilles, fioles, cloches, matras faits de *verre*. Fondre le *verre*, ſouffler le *vèrre*, fringuer les *verres*, rincer les *verres*, choquer le *verre*, *verre* fêlé. Cela eſt fragile & caſſant comme *verre*.

Corneille fait dire à Polieucte dégoûté des biens tèrreſtres & périſſables:

> *Toute votre félicité*
> *En un moment tombe par tèrre*,
> *Et comme elle a l'éclat du* vèrre.
> *Elle en a la fragilité.*

Ce mot vient du Latin *vitrum*.

Vèrre d'antimoine. Voyez Antimoine. *Stibium*.

Sel de vèrre. Voyez Axonge ou Fiel de vèrre.

Un *plat de vèrre*, eſt une grande piéce ronde de *vèrre*, qu'on taille pour faire des paneaux de vitres. *Diſcus vitreus*. Il a un nœud au milieu qu'on appelle *œil de bœuf*, ou *boudine*. On l'appelle *vèrre* de France, & il vient de Normandie & de Picardie. Il eſt un peu vèrdâtre. Une *tâble de vèrre*, eſt un grand morceau de *vèrre* quarré qui ſe coule ſur le ſâble. On l'appelle *vèrre de Lorraine*, quoyqu'il s'en faſſe dans les aûtres vèrreries; & l'on s'en ſért aux portières de carroſſes. Il eſt encore plus vèrdâtre & moins éſtimé que celui de France.

On appelle auſſi un *œil de vèrre*, un œil fait d'émail au feu de lampe, dont ſe ſèrvent les borgnes pour réparer un peu la difformité de l'œil qui leur manque. *Vitreus oculus*.

Vèrre de lunette, eſt un *vèrre* taillé dont on ſe ſért pour faire des lunettes à longue vuë. *Canaliculati ſpecularis vitrum*. On en fait auſſi pour les microſcopes. Il y a des lunettes à deux & à quatre *vèrres*. Le *vèrre ſphérique convéxe*, eſt celui lequel étant formé régulièrement, ſelon quelque portion de ſphère, eſt plus épais en ſon milieu qu'en ſes extrémitez. Il peut être également convéxe des deux côtez, & alors on l'appelle *vèrre lenticulaire*. S'il eſt plan d'un côté, & convéxe de l'aûtre, il ſe nomme *vèrre plan convéxe*. Il peut être convéxe d'un côté de moindre ſphère, & de l'aûtre concâve de plus grande ſphère, & alors on l'appelle *méniſque*. Le *vèrre ſphérique concâve*, eſt celui lequel étant régulièrement formé ſelon quelque portion de ſphère, eſt moins épais en ſon milieu qu'en ſes extrémitez. Il peut être auſſi plan concâve, ou également, & inégalement concâve. Le *vèrre objectif*, eſt celui qui eſt le plus éloigné de l'œil, qui reçoit immédiatement les rayons de l'objet; & qui eſt taillé en portion d'une grande ſphère convéxe. Le *vèrre oculaire*, eſt celui qui eſt le plus près de l'œil, où l'œil s'applique pour voir les objets, qui eſt concâve, & une portion d'une petite ſphère. Il y a des *vèrres omphaloptres méniſques*, &c. pour divèrſes ſortes de lunettes. Voyez-les à leur ordre. La bonté des grands *vèrres de lunette* dépend principalement de la bonté de la matière dont on les fait: mais on en trouve difficilement qui ſoient ſans points, ſans larmes, ſans filèts, ſans taches, ou ſans fibres, qui en ſont les défauts ordinaires.

Il ne faut pas employer pour les lunettes un *verre* défectueux tel qu'eſt le *vèrre* aigre qui ſe caſſe en le taillant, le moucheté qui a de petites taches, l'ondé qui a des veines, & encore moins le *vèrre* qui a des boudins, boüillons, boutons, du graviér, &c.

L'art

L'art des *vèrres* pour les lunettes d'approche s'eſt trouvé par hazard. Pluſieurs ont diſputé la gloire de cette invention & de ſon application.

VÈRRE, ſignifie auſſi un petit vâſe dont on ſe ſert à table pour boire, qui eſt de même matière. Il eſt ordinairement de la figure d'un cône renvèrſé ou d'un cylindre, & eſt pôſé ſur un pied ou une patte. *Cyathus, ſcyphus.* Un *vèrre* de fougère, de criſtal de Veniſe. Des *vèrres* bien rincez brilloient ſans nombre ſur ſon bufet. LA CHAP.

On dit, Boire à plein *vèrre*, quand on boit un rouge bord. *Plenis poculis potare.* Donnez-en dans le cul du *vèrre*, c'eſt à-dire, fort peu. On dit des débâuchez, qu'ils ſont toûjours parmi les *vèrres* & les pôts, qu'ils choquent les *vèrres*, qu'ils vuident les *vèrres*, &c.

VÈRRE, ſe dit auſſi de ce que contient le *vèrre*. Un bon *vèrre* de vin, c'eſt un demi ſeptiér de Paris. *Scyathus.* On peut gagner le ciel en donnant un *vèrre* d'eau au nom de Dieu à ceux qui en ont beſoin.

VÈRRE DORMANT, eſt une petite fenêtre qu'on peut faire dans le mur qui regarde ſur le voiſin, où il y a un *vèrre* ſcellé en plâtre, qui ne s'ouvre point. *Vitrum gypſo fixatum.* La Coûtume de Paris régle l'uſage des *vèrres dormans.* Elle porte, Article 201, que le *vèrre dormant* eſt un vèrre qu'on ne peut ouvrir, & lequel eſt attaché & ſcellé en plâtre. Quelques Coûtumes l'appellent *vèrre mort*; d'aûtres diſent que ce doit être un vèrre épais, à travèrs duquel les yeux ne puiſſent pénétrer. Les croiſillons des vitraux des Égliſes Gothiques ſont de *vèrres dormans.*

VÈRRE blanc, eſt le plus éſtimé pour les vitrages; il vient de Chèrbourg en Normandie. Celui qu'on appelle *vèrre* de France, eſt un peu vèrdâtre, & celui de Lorraine l'eſt encore davantage. Le *vèrre double* ſèrt pour les vitraux d'Égliſe, & a juſqu'à deux lignes d'épaiſſeur. Dans les anciennes Égliſes les vitraux ſont d'un *vèrre* fort épais & pénétré d'une ſeule couleur ſans aprêt ni demi-teinte. On l'appelle *vèrre peint.* Le *vèrre* d'aprêt, eſt celui où les carnations, draperies, & dégradations de couleurs ſont obſèrvées ſelon l'art de peindre. Les plus vives couleurs ne ſe donnent au *vèrre* que par l'opération du feu. Voyez les principes des arts de Mr. Félibien. T. I. ch. 21. & Davilèr, Cours d'Architecture. p. 335.

VÈRRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ne boira-t-on jamais dans votre *vèrre*? pour dire, Ne peut-on point faire un petit repas avec vous? On dit auſſi au cabaret, Qui caſſe les *vèrres*, les paye. On dit encore pour railler ceux qui ſe laiſſent tomber, Si ſon cul eût été de *vèrre*, il eût été caſſé.

VÈRRÉE. ſ. f. Plein un vèrre. *Poculum plenum, hauſtus.* Il faut prendre cette médecine, cette tiſane en deux ou trois *vèrrées*; on en peut prendre deux *vèrrées* à la fois.

VÈRRERIE. ſ. f. Lieu où on fait le vèrre. *Vitriaria, vitriaria fornax, officina.* La plus belle *vèrrerie* du monde eſt celle de Muran, qui eſt un fauxbourg de Veniſe. On a établi depuis près de vingt ans une fort belle *vèrrerie* près de Chèrbourg en Normandie. On y a fait des glaces qui ne cédent en rien à celles de Veniſe. C'eſt de cette *verrerie* que vient le vèrre blanc. Il y a auſſi une *vèrrerie* à Paris dans le fauxbourg S. Antoine. C'eſt là qu'on polit les glaces qui viennent de la *vèrrerie* de Chèrbourg. A Nevèrs il y a une aûtre *vèrrerie* où on fait différens petits ouvrages de vèrre. Il y en a auſſi en quelques aûtres endroits de France, comme à Saint Cloud près de Paris, à Roüen, à Orléans, &c. Une *vèrrerie* conſomme prodigieûſement de bois.

VÈRRERIE, ſignifie auſſi l'art de faire le vèrre. *Ars vitriaria.* La *vèrrerie* a été trouvée par hazard, comme rapporte Pline, Liv. 36. Il dit que des Marchands faiſant cuire leur viande ſur le bord de la mèr, & n'ayant point de pièrre pour mettre ſous leur marmite, tirèrent du navire des morceaux de nitre, qui étant mêlez avec le ſable, firent couler une liqueur luiſante qui étoit du vèrre. Mais il ſe trompe quand il ajoûte que pour en pèrfectionner l'art, on y ajoûta du *magnes lapis*, qu'il dit attirer la liqueur du vèrre comme le fèr; car il a pris *magnes, aimant*, pour la *magneſie*, qui eſt une ſimple pièrre qui entre à la vérité en la compôſition du vèrre pour le blanchir, mais qui n'a aucune vèrtu attractive ni du fèr, ni du vèrre. Voyez Neri, *de arte vitriariâ.*

VÈRRERIE, ſe dit auſſi des ouvrages de vèrre. Les Vèrriérs ſont Marchands de menuës *vèrreries. Vitriaria opera.* Il y a des curieux qui rempliſſent leurs cabinèts de criſtaux & de pluſieurs piéces râres de *vèrreries.*

VÈRREUX, EÛSE. adj. Plein de vèrs. Il ne ſe dit guéres que des fruits. Pomme *verreûſe*, prune *verreûſe*, &c. *Verminoſus.*

VÈRREUX, ſe dit figurement en chôſes morales. Une affaire *vèrreûſe*, c'eſt une affaire qui ne vaut rien, & on le dit d'un procès qu'on pèrdra. *Caducus, ruinoſus.* Un homme *vèrreux*, eſt un homme ſans bien & ſans mérite. Il y a d'habiles gens dans cette aſſemblée, dans cette ſocieté; mais il y en a bien de *vèrreux.* Il y a des Marchands qui paroiſſent beaucoup, qui ſont bien *vèrreux*, qui ſont prêts à faire banqueroute. Il eſt du ſtile bas & familiér.

VÈRRIÉR. ſ. m. Ouvriér qui travaille aux vèrres. *Vitrarius opifex.* Un Gentilhomme *Vèrriér.* La profeſſion de *Vèrriér* eſt noble; les *Vèrriérs* ont eû le privilége de ne point déroger.

VÈRRIÉR, eſt auſſi le Marchand qui vend des vèrres, ſoit en boutique, ſoit par les ruës: *Vitrorum propola.* Et l'on dit provèrbialement d'un homme qui marche vite, qu'il va comme un *Vèrriér* déchargé.

VÈRRIÉR, eſt auſſi un paniér d'ôſiér déſtiné à mettre des vèrres. *Vitriaria ciſta.*

VÈRRIÈRE. ſ. f. Quarré de vèrre blanc & fort clair, qu'on met devant des tâbleaux ou des reliques pour les conſèrver. *Operculum vitreum.* On le dit auſſi de ce petit morceau de vèrre rond qu'on met au deſſus des montres.

VÈRRIN. ſ. m. Machine qui ſèrt à élever de fort grôs fardeaux. *Arrectaria duplici cochleâ machina.* Elle eſt compôſée de deux piéces de bois, dans leſquelles entrent deux vis très-fortes à la manière des preſſes de Relieurs. On la tourne avec des leviérs, & par le moyen d'un pointal ou piéce de bois qu'on applique deſſus, on redreſſe des granges ou des paneaux de charpente, & on éleve même des toits tout entiérs.

VÈRRINES. ſ. f. plur. On appelle ainſi les Oraiſons de Cicéron contre Vèrres. *Verrina, orationes in Verrem.*

VÈRROTERIE. ſ. f. Tèrme de Négoce. C'eſt une menuë marchandiſe de vèrre, comme des grains, ou patenôtres de vèrre, ou de criſtal, dont on trafique avec les Barbares, & Sauvages. On fait un grand commèrce vèrs le Sénéga de *vèrroterie* de toutes ſortes de couleurs. *Vitrina merces.*

VÈRROUIL, ou VÈRROU. ſ. m. Partie des fèrremens & garnitures d'une porte, ce qui ſèrt à la fèrmer en dedans. *Obex, peſſulus.* Piéce de menus ouvrages de ſèrrurerie. Ordinairement c'eſt une piéce de fèr coulante en des crampons qu'on appelle *vèrtevelles*, ſur une platine de tole ciſelée ou gravée. Il y a de grands *vèrroux* à queuë avec bouton ou poignée tournante, pour les grandes portes & feneſtrages; & de petits *vèrroux*, qu'on nomme *targettes*, attachez avec des crampons ſur des écuſſons, pour les guichèts des croiſées. Ceux qui ont des tréſors, fèrment leurs portes à la cléf & aux *vèrroüils.*

Tous les ſoins défians, les vèrroux *& les grilles,*
Ne font pas la vèrtu des femmes & des filles. MOL.

Ménage tient que ce mot vient du Latin *veruculus*, qui ſe trouve dans les glôſes en cette ſignification. D'aûtres le dérivent de *veru, broche.* D'aûtres croyent qu'il vient par corruption de *fèr roulant*, à cauſe que la prononciation de l'*f* ſe change aiſément en *v*, & ſur tout par les Allemans; & parceque les anciens *vèrroüils* étoient ronds, & rouloient dans les vèrtevelles. On les appelle encore en quelques Provinces *courreaux.*

On dit provèrbialement, Venir baiſer le *vèrrouil*; c'eſt-à-dire, venir faire hommage. Cela eſt pris de la coûtume qui ſe pratique en quelques fiéfs. Lorſque le vaſſal va rendre hommage à ſon Seigneur, s'il eſt Gentil-homme, il le baiſe à la bouche; ou s'il eſt roturiér, il lui baiſe les mains. Mais ſi le Seigneur étoit abſent, il ſuffiſoit de baiſer le *vèrroüil* de la porte du fiéf dominant; en ce cas le vaſſal étoit cenſé avoir rendu hommage.

VÈRROUILLER. v. act. Fèrmer une porte avec les vèrroüils. Il s'eſt enfèrmé dans ſa chambre, & a *vèrroüillé* la porte. *Peſſulo fores occludere, peſſulum obdere oſtio.*

VÈRRUCAIRE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un piéd ou un piéd & demi, grêles, fongueûſes en dedans, rameûſes. *Verrucaria.* Ses feüilles ſont oblongues, ſemblables à celles de la dent de lion, éparſes à tèrre. Ses fleurs ſont des bouquèts à demi-fleurons, de couleur jaûne, ſoutenus par un calice compôſé de quelques feüilles en écailles. Lorſque la fleur eſt paſſée, le calice prend la forme d'une rôſette, relevé en côte de melon. Châque côte eſt une éſpéce de capſule qui renfèrme une ſemence garnie d'une aigrette. Sa racine eſt longue, garnie de pluſieurs fibres. En Latin *zacintha ſive cithorium verrucarium. Math.* P. TOURNEFORT. Cette plante eſt fort éſtimée pour faire en aller les vèrruës, d'où vient qu'on lui a donné le nom de *vèrrucaire.*

VÈRRUË. ſ. f. Porreau, petit durillon rond & élevé ſur la peau comme un petit pois. *Verruca.* Il vient plus ordinairement aux mains qu'aux aûtres endroits du corps. Il y a pluſieurs ſortes de *vèrruës*, dont les ordinaires s'appellent *poracées*, parcequ'elles ont la tête de porreau, & ſont compôſées de petits filets qui reſſemblent à ſes racines. Il y en a un aûtre ſorte qu'on appelle *myrmecie*, qui eſt une petite éminence calleûſe, ronde & épaiſſe qui naît aux mains des petits enfans, qui vient quelquefois ſubitement,

ment, & puis s'évanouït. Quelques Médecins comprennent auſſi ſous ces éſpéces le cor ou durillon qui vient aux jointures des arteils & ſous la plante des piéds, que les Latins appellent *clavus*, parcequ'il caûſe une douleur piquante, comme ſi l'on étoit piqué d'une pointe de clou.

Ce mot vient du Latin *verruca*.

VÈRS. ſ. m. Aſſemblage d'un cèrtain nombre de paroles, & de ſyllabes meſurées. *Verſus, carmen.* Il y a des *vèrs* dans prèſque toutes les langues que nous connoiſſons, au moins dans toutes celles de l'Europe. Châque langue a ſes régles particulières, outre les régles générales de la Poëſie. Dans notre langue, réguliérement parlant, quand il y a plus d'un *vèrs*, ils doivent finir par des rimes maſculines, & féminines altèrnativement:

Maudit ſoit le prémiér dont la vèrve inſenſée
Dans les bornes d'un vèrs *renfèrma ſa penſée,*
Et donnant à ſes mots une étroite priſon,
Voulut avec la rime enchaîner la raiſon. Boil.

Les *vèrs* Grècs & Latins ſont compôſez d'un cèrtain nombre de piéds d'une cèrtaine quantité. Quelques-uns ont voulu faire des *vèrs* meſurez François à la manière des Latins; le prémiér fut Etienne Jodelle en l'an 1553. enſuite Paſquiér, Paſſerat, Rapin & aûtres, dont les Ouvrages n'ont point réuſſi. Voyez Hèxamètre. C'eſt ſeulement par le nombre des ſyllabes, & non par la qualité des voyelles longues ou brèves, qu'on a détèrminé les différentes éſpéces de *vèrs* François. Le nombre des ſyllabes ſe prend par rapport à la prononciation, & non à l'ortographe: on ne compte donc point les ſyllabes dont la voyelle ſouffre éliſion en liſant, ſoit qu'on la retienne dans l'écriture, ſoit qu'on en marque le retranchement avec le ſigne de l'apoſtrophe. Les *vèrs* maſculins de neuf & de onze ſyllabes ne ſont guères ſupportables dans notre langue, quoiqu'il y en ait quelques éxemples dans Malhèrbe & aûtres bons Poëtes; mais ces éxemples ſont bien râres, & ne doivent pas être imitez. On trouve dans Marot de petits *vèrs* de deux, de trois & de quatre ſyllabes. On ne s'en ſèrt plus que dans les chanſons, où on employe ces tronçons de *vèrs*, afin de mettre une rime à toutes les cadences ſenſibles d'un air. Les *vèrs* Lyriques ſont de toute ſorte de meſures. On prétend que la langue Françoiſe ne ſouffre que cinq ſortes de *vèrs* maſculins, c'eſt à dire, dont la rime eſt maſculine: de ſix, de ſept, de huit, de dix, & de douze ſyllabes. Les *vèrs* féminins, ou ceux dont la rime eſt féminine, ont une ſyllabe davantage; mais cette ſyllabe portant ſur un *e* muet, devient en quelque ſorte muette, & eſt comptée pour rien. P. Mourgues. Du moins ce ſont là les *vèrs* les plus réguliérs. C'eſt à Marot à qui eſt duë l'invention du mélange des *vèrs maſculins*, & *féminins*. Il faut éviter les *vèrs* dans la prôſe, & ſur tout les *vers Aléxandrins*, parceque marchant avec plus de train, & plus de pompe que les aûtres, ils ſe font plus remarquer. Vau. Quoyque l'on parle en *vèrs* ſur le théâtre, l'on eſt cenſé y parler en prôſe. Il n'y a que les *vèrs* Aléxandrins à qui l'uſage laiſſe tenir nature de prôſe. Corn. Comme il eſt prèſque impoſſible de faire de la prôſe ſans y mêler des *vèrs*, il eſt difficile de pratiquer le précepte de Vaugelas, qui recommande de les éviter. Pour les petits *vèrs*, ils ſe font ſi peu ſentir, que cela ne vaut pas la peine de ſe contraindre, ſur tout quand ils ne ſont pas compôſez de paroles ſpécieûſes qui ſont de la Poëſie. A l'égard des grands *vèrs*, il faut les éviter, principalement à la fin des périodes: car au milieu ils ne ſe font remarquer qu'à ceux qui les chèrchent. La ſuite de la période qui entraîne le lecteur, ne lui pèrmet pas de s'appèrcevoir que ce ſont des *vèrs*. En général ces avèrtiſſemens ne regardent que les *vèrs* qui ſont nombreux, & qui ſe font d'abord reconnoître par leur cadence. Mén. C'eſt ainſi qu'en Latin il eſt difficile d'éviter le *vèrs* iambe; mais il faut abſolument éviter les *vèrs* Héxamètres, dont la cadence eſt plus ſenſible & plus rechèrchée. Il n'y a rien de ſi commun qu'un faiſeur de *vèrs*, & de ſi râre qu'un Poëte. Il faut un génie particuliér pour faire des *vèrs*, pour bien tourner des *vèrs*. Les *vèrs* ne ſouffrent point de médiocre Autour. Boil. Les Éſpagnols diſent, qu'il faut être ſot pour ne ſçavoir pas faire deux *vèrs*, & fou pour en faire quatre. St. Évr. Les *vèrs* doivent faire l'amuſement, & non pas l'occupation d'un honnête homme. Dac. Les *vèrs* galans, tendres & amoureux ont prèſque banni en France les *vèrs* Héroïques, dont la cadence doit être noble & harmonieûſe. On ne peut guères éxceller également en prôſe, & en *vèrs*. Baudouin & Du Ryér avoient fait marché avec un Libraire pour lui fournir des *vèrs* à quatre livre le grand cent, & à 40 ſous quand ils étoient petits.

C'eſt vendre au plus offrant ſon encens & ſes vèrs. Boil.

Il y a des femmes qui ſe gendarmeroient, ſi on leur écrivoit tout uniment en prôſe, qu'on les aime, & qui le ſouffriroient plus volontiérs en *vèrs*; on regarde les *vèrs* comme un jeu d'éſprit qui ne tire point à conſéquence. St. Évr. Des *vèrs* ſi tendres dureront tant qu'il y aura des gens qui s'aimeront. D. d'Éloisè à Ab. On appelle faire des *vers* aiſez & naturels, quand ils ſont foibles & languiſſans. G. G.

Les *vèrs* Grècs ou Latins ſont *héxamètres*, *Verſus hexametri*; *Pentamètres*, *Pentametri*; *Iambiques*, *Iambici*; *Hendecaſyllabes*, *Hendecaſyllabi*, qui ſont éxpliquez à leur ordre.

En France on fait des *vèrs Héroïques*, *Heroici*, ou *Aléxandrins*, *Alexandrini*, qui ſont des *vers* de 12. à 13. ſyllabes. Du tems de Ronſard ils n'étoient que de 10. à 11. Des *vers Lyriques*, *Lyrici*, qui ſont de toutes ſortes de meſures, &c.

Vèrs libres, ſont des *vers* qu'on fait de différentes meſures & avec différentes ſuites de rimes. *Verſus liberi.*

Vèrs burlesques, ſont des *vers* où l'on ne chèrche qu'à mettre des plaiſanteries aux dépens de la raiſon. *Jocularés*, *facetii.* Scarron a tourné toute l'Énéïde en *vers* burleſques à l'imitation de Jean-Baptiſte Lalli Italien.

Vèrs masculins, ſont ceux qui ont la tèrminaiſon forte & mâle. *Verſus maſculini.*

Vèrs féminins, ſont ceux qui ont un *e* féminin dans la dèrnière ſyllabe; laquelle eſt ſurabondante, & n'eſt à rien comptée: *Feminini.*

Les Anciens ont fait auſſi pluſieurs ſortes de *vers*, ou jeux poëtiques, comme les *vers* en *centons*, *écho*, *monorimes*; des *vers équivoques*, où les mêmes mots contenus en deux *rimes* ont un ſens différent, comme ceux d'une Épître de Marot fort éſtimée en ce genre & qui ſe trouve p. 113. de la nouvelle édition de 1700.

En m'esbattant je fais rondeaux en rimes,
*Et en rimant bien ſouvent je m'*entrime.

Les *vers réciproques*, ſont des *vers* qui ſe retournent, & où on trouve les mêmes mots, en les liſant à rebours. *Reciproci.* Sidonius Apollinaris les appelle *recurrens*; d'aûtres, *vers rétrogades*: c'étoit un jeu, & un badinage: car ces vèrs ne ſignifient rien; par exemple:

Roma tibi ſubito motibus ibit amor.

Paſquiér, & Des Accords en rapportent pluſieurs éxemples, tant en Latin qu'en François. Voyez Rétrograde.

On dit provèrbialement & ironiquement, Voilà des *vèrs* à votre loüange, quand on montre à quelqu'un un écrit qui lui eſt injurieux, quelque éxploit, quelque titre qui lui eſt déſavantageux.

VÈRS. Prépôſition relative à cèrtaine pèrſonne, à cèrtain tems, à cèrtain lieu, à cèrtaine quantité, dont on entend parler. C'eſt le *verſùs* des Latins: ainſi il ne faut pas confondre cette prépôſition avec, *envers*, qui ſignifie, *erga*. *Vers* ne ſe dit que pour le lieu, & *envèrs* pour la pèrſonne. Ainſi quand on dit; Marcher *vèrs* les ennemis, *vèrs* en cet endroit regarde le lieu, & ſignifie; *Du côté* des ennemis. Vau. Corn. Je vous irai voir aux champs *vèrs* le mois de Septembre, *vèrs* le ſoir. La navigation *vèrs* l'Occident eſt plus facile que *vèrs* l'Orient, ou le Midi. Vous trouverez cette queſtion réſoluë dans un tel châpitre *vèrs* le milieu. Cet ouvrage tire *vers* ſa fin. Il s'eſt tourné *vers* ſon advèrſaire pour lui faire ce reproche. Il s'eſt tranſporté *vers* le Juge. Marcher *vers* l'ennemi.

A-VÈRSE. adv. Qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe: Il pleut *à verſe*; pour dire, abondamment. *Abundanter*, *Copioſe*, *undatim.*

VÈRSE-EAU. ſubſt. maſc. eſt l'onzième Signe du Zodiaque, qu'on nomme en Aſtrologie *Aquarius*, & qui eſt nommé *Amphora* dans ces *vers*.

Sunt aries, Taurus, gemini, cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens Caper, amphora, Piſces.

Le Soleil y entre au mois de Janviér. Cette conſtellation eſt compôſée de 42. étoiles: une de la prémière grandeur, neuf de la troiſième, dix-huit de la quatrième, treize de la cinquième, & une de la ſixième. Les Poëtes ont feint que c'étoit Ganymède que Jupitèr avoit enlevé au ciel pour lui ſèrvir d'Échanſon, & qu'il convèrtit en conſtellation.

VÈRSER. v. act. & n. Faire écouler une chôſe liquide d'un vaiſſeau en l'inclinant. *Fundere*. *Verſer* du vin; *verſer* à boire; *verſer* de l'eau ſur la tête, ſur les mains.

Ce mot vient de *vertere*, Nicod; d'aûtres diſent de *verſare*.

En Chymie on dit *vèrſer* par inclination, lorſqu'il y a des féces ou d'aûtres corps précipitez au fond du vaiſſeau, & qu'on en fait ſortir la liqueur en le panchant doucement. *Inclinando fundere*, *effundere*.

Vèrser, ſignifie auſſi, Répandre, épancher. *Diffundere*, *profundere*, *effundere*. Hérode a *vèrſé* le ſang innocent des enfans de Bethléem.

Les pleurs que tu répans, c'eſt mon ſang que tu vèrſe. La Suze.

Que

Que ſèrt de répandre des larmes, chères à ceux qui les *vèrſent*, & inutiles à ceux pour qui elles ſont *vèrſées*? S. Évr. Qui *vèrſe* quand il faut des pleurs en amour, eſt maître des cœurs. B. Rab.

Vèrser, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales. *Effundere, diffundere.* Le Saint-Éſprit *vèrſe* ſes dons dans nos âmes. Ce Prince *vèrſe* à pleines mains des grâces ſur ce Favori.

Vèrser, ſignifie encore, Faire tomber ſur le côté une machine roulante, ſoit carroſſe, charrette, ou coche, ou bateau. *Subvertere.* C'eſt un grand hazard, ſi on n'eſt bleſſé, quand on *vèrſe*. *Vèrſer* dans un précipice. Ce cocher nous a *vèrſez* par malice.

Vèrser, ſe dit auſſi des blez, qui ſont ſi hauts, & ſi agitez, que leur tuyau ne les peut plus ſoutenir. *Proſternere.* Si ces pluyes, ſi ces vents durent, cela eſt capable de *vèrſer* les blez.

Vèrser, ſe dit auſſi en parlant de l'èxèrcice bon ou mauvais d'une Charge, d'une commiſſion, d'un maniement, *Malè vèrſari, ſe genere flagitioſè.* On eſt ſujet à des rechèrches, quand on a mal *vèrſé* dans une Charge.

Vèrser, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il n'eſt ſi bon Chartiér qui ne *vèrſe*; pour dire, le plus habile homme eſt ſujet à faire des faûtes. Il n'eſt ſi bon cheval qui ne bronche. On dit auſſi, C'eſt *vèrſer* en beau chemin; pour dire, Nous avons manqué une affaire, lorſque nous l'avions miſe en bon train. On dit en voyant un yvrogne, Il a plus bû que je ne lui en ai *vèrſé*. On dit auſſi, *Vèrſer* dans un tonneau pèrcé; pour dire, pèrdre ſa peine en obligeant un ingrat.

Vèrsé, ée. part. & adj. *Subverſus, effuſus, diffuſus, proſtratus*, &c.

Vèrsé, ée. part. & adj. Qui eſt ſçavant, éxpérimenté en quelque chôſe. *Peritus, expertus, ſapiens, verſatus.* Ce Docteur eſt bien *vèrſé* aux Lettres divines & humaines, il eſt bien *vèrſé* dans les controvèrſes.

VÈRSET. ſubſt. maſc. Partie d'un Chapitre, d'une Section, ou d'un Paragraphe ſubdiviſé en pluſieurs petits articles. *Verſus, verſiculus.* Toute la Bible eſt diviſée par Chapitres, & les Châpitres par *vèrſèts*. Le Chœur chante altèrnativement les *vèrſèts* des Pſeaûmes. La diſtinction des *vèrſèts* du N. Téſtament n'a été faite que par Robèrt Étienne; encore la fit-il avec tant de négligence, que Henri Étienne ſon fils raconte qu'il y travailloit en faiſant le voyage de Paris à Lion. De ſçavans hommes y ont trouvé bien des chôſes à redire; cependant ce partage a été ſuivi par tout. M. Simon dit que les Grècs, & les Latins entendoient par *vèrſet*, une ligne qui contenoit un cèrtain nombre de mots. Ainſi les Auteurs, afin qu'on n'ajoûtât rien à leurs Livres, marquoient au bas le nombre des *vèrſets* qui y étoient contenus: d'ailleurs les Livres Grècs & Latins étoient écrit tout de ſuite, ſans diſtinction de points ni de virgules. Les Juriſconſultes citent quelquefois le *vèrſet* d'un tel Paragraphe, d'une telle Loi du Digeſte: cette manière de citer n'eſt pas ordinaire.

Vèrset, ſe dit auſſi de cèrtains petits traits qui ſe chantent dans l'Office Divin, tant devant les Leçons & Chapitres, qu'en aûtres rencontres. *Verſus.* Les enfans ou les Choriſtes en chantent une partie, & l'aûtre eſt réponduë par le Chœur.

VÈRSIFICATEUR. ſubſt. maſc. Rimeur; qui fait de mauvais vèrs. *Verſificator, imperitus, inſulſus poeta.* Celui qui ne fait point de fictions, n'eſt pas Poëte, il n'eſt que *vèrſificateur*. Ce Marquis a tant de peur de paſſer pour Poëte, qu'il aime mieux n'être qu'un méchant *vèrſificateur*. G. G. Éraſme étoit Poëte dans ce qu'il faiſoit après les aûtres, & *vèrſificateur* dans ce qu'il faiſoit de ſon cru. Mén. C'eſt à peu près la même chôſe que rimailleur, quand il s'agit de vèrs François; mais rimailleur eſt un tèrme encore plus mépriſant.

VÈRSIFICATION. ſ. f. Tour de vèrs; cadence du vèrs; l'art de faire des vèrs, & la manière de les faire. *Verſificatio.* La *vèrſification* Françoiſe peut avoir autant de nobleſſe, & peut-être plus de juſteſſe, & d'exactitude que celle des Anciens. Font. Ce Poëte a la *vèrſification* fort belle, fort nette, fort coulante. La *vèrſification* de Racine eſt correcte, nombreûſe, élégante, & harmonieûſe. La Br.

VÈRSIFIER. v. n. Faire des vèrs. Il y a des Auteurs qui *vèrſifient* bien, qui tournent bien un vèrs, & qui n'ont point d'invention. Il n'y a guères de Marquis qui ne ſe pique de *vèrſifier*. G. G. *Verſificari, verſus ſcribere, verſum tornare.*

Vèrsifié, ée. adject. Qui eſt mis en vèrs. *Verſificatus, verſibus deſcriptus.* Cette piéce eſt fort bien *vèrſifiée*.

VÈRSION. ſ. f. du mot *vèrtir* qui n'eſt plus en uſage. Intèrprétation; traduction de quelque Livre ou écrit d'une langue en une aûtre. *Interpretatio, traductio, verſio.* Il y a pluſieurs *Vèrſions* de Virgile, en prôſe, & en vèrs. Les *Vèrſions* ſe renouvellent de tems en tems, à meſûre que la langue change. Il y a eû des *Vèrſions* de la Bible en toutes les langues. La *Vèrſion* Vulgate eſt celle dont on ſe ſèrt en l'Égliſe; la *Vèrſion* des Septante, celle qui fut faite par l'ordre de Ptolomée. La *Vèrſion* de Saint Jérôme.

VÈRSO. ſ. m. Tèrme du Palais. C'eſt la page qu'on trouve, quand on a tourné le feüillet. Il eſt oppôſé au *recto*, qui eſt la page qui ſe préſente d'abord. Vous trouverez une telle piéce dans l'extrait, fol. 10. *verſo*. *Folio verſo*, C'eſt-à dire, quand vous aurez tourné le feüillet. Dans les anciennes impreſſions ils ne marquoient le chiffre que dans le *recto*; châque feüillet n'avoit qu'un chiffre; aujourd'hui il y a des chiffres à toutes les pages, & quelquefois même à toutes les colonnes: ce qui eſt bien plus commode pour les citations.

VÈRT, Vèrte. Voyez Vèrd. *Viridis.*

VÈRTÉBRE. ſ. f. Petit ôs, dont pluſieurs de ſuite font la compôſition de la troiſiême partie du ſquelet de l'homme. *Vertebra.* Ils s'étendent depuis le haut du cou juſqu'au croupion, & ils forment toute l'épine du dôs. Le cou a ſept *vèrtébres*, le dôs douze, & les lombes cinq. Les *vèrtébres* du cou ſont pèrcées pour laiſſer le paſſage à des veines & artères qui montent au cèrveau. La prémière *vèrtébre* eſt appellée par quelques-uns *atlas*, parce qu'elle ſoûtient toute la tête. D'aûtres l'appellent le *gond* ou la *tourneûſe*. La ſéconde a une apophyſe pointuë qui s'appelle *dent*, à caûſe de ſa figure, dont la diſlocation fait ſouvent une éſquinancie incurable. La prémière *vèrtébre* du dôs s'appelle *crête*, parce qu'elle eſt éminente pardeſſus les aûtres, comme la crête d'un heaûme. La ſéconde s'appelle *axillaire* ou de l'aiſſelle; les aûtres enſuite *coſtales*.

Ce mot de *vèrtebre* vient du Latin *vertere, tourner*, à caûſe que c'eſt par le moyen des *vèrtébres* que le corps ſe tourne. Les Médecins les appellent *ſpondiles*, du mot Grèc σπόνδυλος, ou σφόνδυλος, qui ſignifie la même chôſe.

VÈRTEMENT. adv. D'une manière forte & puiſſante. *Validè, acriter.* Cet écoliér a été foüetté *vèrtement* par ſon Régent, c'eſt-à-dire, rudement. Ce Commis a été *Vèrtement* réprimendé par ſon Maître. On a battu *vèrtement* cette place. Ces deux ennemis ſe ſont attaquez *vèrtement*, c'eſt-à-dire, avec vigueur & courage. Pouſſer *vèrtement* ſon ennemi. Ablanc. Ce Conſeiller a ſoûtenu *vèrtement* ſon opinion, il l'a déffenduë avec force & opiniâtreté.

VÈRTENEILES. ſ. fém. plur. Tèrme de Marine. Nom qu'on donne aux peintures, & aux gonds, ou charnières qui entrent réciproquement l'une dans l'aûtre pour tenir le gouvèrnail ſuſpendu à l'étambord, & lui donner du mouvement. *Peſſuli caudati annuli.*

VERTEVEILE. ſ. f. Tèrme de Sèrrurerie. Ce ſont deux piéces de fèr en forme d'anneaux, qu'on fiche dans une porte pour faire couler & retenir le vèrroüil des ſèrrures à boſſe. *Peſſuli caudati annuli.* Borel dit qu'il ſignifie auſſi un *loquet*.

Du Cange dérive ce mot du Latin *vertevella, ex èo quòd in his foraminibus vertantur vectes*

VÈRTICAL, ale. ſ. & adj. Tèrme d'Aſtronomie. *Verticalis.* Le point *vèrtical*, c'eſt le point du ciel qui répond directement au deſſus de notre tête, qu'on appelle aûtrement le *zénith*. La ligne *vèrticale* eſt une ligne tîrée du zénith ſur notre tête. Élle eſt toûjours pèrpendiculaire ſur la ligne horiſontale. Les cèrcles *vèrticaux* ſont de grands cèrcles immobiles de la ſphère, qui ſe couppent dans le zénith & le nadir, qui tombent pèrpendiculairement ſur l'horiſon, & le diviſent en degrez & minutes. On les appelle aûtrement *azimuth*. Ils ſont marquez ſur une des planches de l'Aſtrolabe. Ainſi le cèrcle Méridien de châque endroit de la tèrre eſt un cèrcle *vèrtical*: celui qui lui eſt pèrpendiculaire, & qui le couppe à angles droits, en paſſant par les points équinoxiaux, ſe nomme le *prémiér vèrtical*, & avec le Méridien il diviſe l'hémiſphère ſupérieure en quatre parties égales, qu'on appelle *quartes*. Les cèrcles *vèrticaux* ſèrvent à meſurer la hauteur des aſtres, & leur diſtance du zénith, qui ſe compte ſur ces cèrcles, & à connoître leur amplitude Orientale & Occidentale, en obſèrvant de combien de degrez eſt éloigné du Méridien le *vèrtical* où l'étoile ſe leve, ou ſe couche. On appelle *vèrtical du ſoleil*, un cèrcle *vèrtical* qui paſſe par le centre du ſoleil à quelque heure que ce ſoit. Le *vèrtical* du ſoleil ſèrt dans la Gnomonique pour connoître la déclinaiſon d'un plan ſur lequel on veut tracer un cadran: ce qui ſe fait en chèrchant de combien de degrez ce *vèrtical* eſt éloigné du Méridien, lorſqu'on a marqué ſur le plan un point d'ombre à quelque heure que ce ſoit. Les cèrcles *vèrticaux* ſèrvent encore dans la Gnomonique à faire des cadrans horizontaux mobiles, qu'on appelle *cadrans azimutaux*, où l'on connoît l'heure par le moyen d'une aiguille aimantée qui répréſente le *vèrtical* du ſoleil, lorſqu'on a tourné la ligne Méridienne de ce cadran droit au ſoleil. Voyez Ozanam. Un quadran *vèrtical*, eſt un quadran ſolaire tracé ſur une ſurface élevée à plomb ſur l'horizon. On l'appelle *Oriental, Occidental, Méridional, & Septentrional*, quand il eſt oppôſé à l'un des points cardinaux de l'horiſon; & *vèrtical déclinant*, quand il ne les regarde pas préciſément; *vèrtical réclinant*.

nant, quand la ſurface n'eſt pas tout-à-fait perpendiculaire.

VERTICALEMENT. adv. D'une manière verticale. *Perpendiculariter*. Les Pôles du monde dans la ſphère parallèle ſont ſituez *verticalement*. L'Equateur dans la ſphère droite couppe le ciel également & *verticalement*. *Æqualiter, verticaliter, perpendiculariter*.

VERTIGE. ſ. m. Indiſpoſition du cerveau dans laquelle il ſemble à ceux qui en ſont attaquez, que tous les objets qui les environnent, tournent, & qu'ils tournent eux-mêmes, quoiqu'ils ſoient en repos. *Vertigo*. On diſtingue deux degrez de *vertige*; l'un qu'on nomme *vertige ſimple*, c'eſt lorſque le corps & les objets externes ſemblent tourner, ſans que la vûë en ſoit fort bleſſée. L'autre qu'on appelle *ſcotomie*, ou *vertige ténébreux*. *Vertigo tenebricoſa*. C'eſt lorſque les yeux ſont obſcurcis & comme couverts de nuages. La cauſe immédiate du *vertige* eſt le tournoyement, ou le mouvement déréglé des eſprits animaux qui ſont dans le cerveau, ou, ſelon quelques-uns, ſeulement de ceux qui ſont dans les couches des nerfs optiques. Ses cauſes externes ſont le tournoyement du corps, l'ivrognerie, la trop longue diette, les exercices immoderez, l'uſage des légumes, de l'oignon, de l'ail, de la râve, du chou, de la moutarde. Le *vertige* prend auſſi à ceux qui regardent en bas d'un lieu fort élevé, ou qui arrêtent trop long-tems les yeux ſur des roües, & ſur d'autres chôſes qui ſe meuvent circulairement.

Eſprit de vertige, ſe dit d'un homme à qui l'eſprit a tourné & qui s'égare; Dieu a mis au milieu de ce peuple un *eſprit de vertige* qui le trouble & le fait égarer, comme un yvrogne. Iſaye IX. verſ. 14.

Ce mot vient du Latin *vertere*, *tourner*.

VERTIGE, au figuré ſignifie, Etourdiſſement, folie. *Vertigo, ſtupor*. L'indigne proſpérité répand un eſprit de *vertige* ſur les imprudens qu'elle enyvre. TOUR. Un eſprit de *vertige* régnoit dans toute la Réforme. M. BOSS.

VERTIGO. ſ. m. Maladie qui ôte preſque la connoiſſance au cheval, qui le fait chanceler, & donner de la tête contre les murs. SOLEISEL. *Equi vertigo*.

VERTIGO, s'employe auſſi au figuré dans le ſtile burleſque, pour caprice, colère ſoudaine. *Moroſitas, vitioſa libido*. Voyez un peu quel *vertigo* lui prend. MOL.

VERTIR. v. act. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, Traduire d'une langue en une autre. *Traducere, vertere, convertere*. Il n'eſt plus en uſage qu'en ſes dérivez, *verſion*, *inverſion*.

VERTIR, ſignifioit auſſi autrefois, S'appliquer à quelque chôſe. *Intendere, attendere*. Je ne ſçaurois *vertir* à tant de chôſes à la fois. Il n'eſt guères auſſi en uſage qu'en ſes dérivez, *divertir*, *convertir*, &c.

VERTU. ſ. f. Efficacité, force, vigueur, faculté, propriété, puiſſance d'agir qui eſt dans tous les corps naturels ſuivant leurs qualitez, ou propriétez. *Vis, vires*. Tous les ſimples ont des *vertus* occultes qui font des effets ſurprenans. Salomon connoiſſoit la *vertu* de toutes les plantes depuis le cédre juſqu'à l'hyſſope. On n'a pû encore trouver la raiſon certaine de la *vertu* magnétique, de la *vertu* prolifique des ſemences. On attribuë à châque Planète des influences, des *vertus* particulières.

VERTU, ſignifie encore, force, vigueur, courage, hardieſſe. *Vis, vigor, animus, audacia*. Ce malade n'a pas la *vertu* de ſe traîner. Cet homme n'a nulle vertu; c'eſt-à-dire, qu'il n'eſt bon à rien, qu'il eſt mou, indolent.

Pour commettre un grand crime il faut de la vertu. CORN.

La *vertu* ſe recueillit, & ſe réünit dans l'adverſité, au lieu qu'elle ſe diſſipe & ſe relâche dans le bonheur.

VERTU, ſe dit auſſi en termes de Méchanique, des forces mouvantes. *Vis motrix*. Le levier a la *vertu* d'enlever les plus gros fardeaux. Une livre a la *vertu* de contrepeſer à cent livres dans la Romaine. Le coin a la *vertu* de deux leviers. Le nombre des poulies, des mouſſes, quand on les diſpoſe avec art & ſelon les régles de la méchanique, augmente autant de fois la *vertu* de la force qui les remuë.

VERTU, en Arithmétique ſignifie, Valeur des nombres. *Vis numeri, potentia*. Un chiffre au ſecond rang a la *vertu* de 10. au troiſiême de 100. Un zéro augmente leur *vertu* de 10. deux de 100. &c.

VERTU, ſe dit figurément en chôſes morales, de la droiture, de la probité, de la diſpoſition, ou habitude de l'âme à faire le bien, à ſuivre ce qu'ordonnent les loix, & ce que dicte la raiſon. *Rectitudo, probitas, propenſio ad bonum, virtus*. Les Stoïciens définiſſent la *vertu*, le régne de la raiſon. Les *vertus* Théologales, Chrétiennes, & ſurnaturelles, ſont, la foi, l'eſpérance, la charité. Les *vertus* cardinales, ou morales, ſont, la prudence, la juſtice, la force, la tempérance. La *vertu* de Sénéque me fait peur. S. ÉVR. La *vertu* trop pure, & trop auſtère de Luccéius n'étoit point propre pour le commèrce du monde. S. RÉAL. La *vertu* n'eſt bien ſouvent que le tempérament. M. ÉSP. Il y a des *vertus* auſſi dangéreuſes que les vices, quand on en fait un mauvais uſage. S. ÉVR. Voyez-vous qu'on reſpecte plus la *vertu* que la richeſſe? point du tout. ID. La *vertu* de Caton, admirable dans les commencemens de la Republique, fut ruineuſe ſur ſes fins pour être trop pure, & trop nette. S. ÉVR. Il y a des *vertus* ſi bien contrefaites, qu'on les prend pour les véritables. M. ÉSP. On ſuit ſouvent la *vertu* par des motifs fort indignes d'elle. M. SCUD. Le tempérament, ou la vanité fait la *vertu* de bien des gens. LA ROCH. Des *vertus* brillantes, & mondaines vous frapperoient davantage, que des actions de piété qui vous paroiſſent des *vertus* trop communes. FLÉCH. Nous voudrions joüir des privilèges de la *vertu*, ſans en acquérir le mérite. LA BR. Tandis que la *vertu* des Romains fut ſolide & inébranlable, leur empire ſe ſoutint plus par ſes mœurs que par ſes victoires, & ſa grandeur fut la récompenſe de ſa ſageſſe. FL. Scipion a cû la *vertu* des vieux Romains; mais polie & cultivée. S. ÉVR. On cherche moins la *vertu* que les loüanges qui y ſont attachées. DISC. D'ÉL. On ne va guère à la *vertu* que par le chemin de la *vertu*. ID. Il y a des gens qui n'ont ni vices, ni *vertus*. TILL. La *vertu* mal entenduë n'eſt guères moins incommode qu'un vice bien ménagé. LE CH. DE M. Nous ſommes trop matériels pour connoître la beauté de la *vertu* par elle-même; nous ne la ſuivons que pour la gloire qui en revient. S. RÉAL.

Pourquoi cette vertu *ſauvage,*
Qui court à l'hôpital, & n'eſt plus en uſage? BOIL.

Elevé dans la vertu*,*
Et malheureux avec elle,
Je diſois, à quoi ſers-tu,
Pauvre & ſtérile vertu*?*
Ta droiture & tout ton zèle,
Tout compté, tout rabatu,
Ne valent pas un fétu. LE LABOUREUR.

VERTU, ſe prend quelquefois pour la perſonne même qui eſt vertueuſe. *Ipſa virtus, perſona virtute prædita*. On louë la *vertu*; mais on la laiſſe ſe morfondre triſtement dans l'indigence. S. ÉVR. *Virtus laudatur & alget*.

Moy, je tiens qu'ici bas ſans faire tant d'apprêts,
La vertu *ſe contente, & vit à peu de frais.* BOIL.

VERTU, ſignifie plus particulièrement, pudeur, chaſteté. *Pudor, caſtitas, caſtimonia*. Elle s'engagea inſenſiblement dans une inclination, qui donna à ſa *vertu* plus de peine, qu'elle ne croyoit. S. RÉAL. Elle fait pour moi tout ce que la *vertu* ne défend point. M. SCUD.

VERTU, Perſonne; Déeſſe du Paganiſme. *Virtus*. Les Romains bâtirent un temple de la *Vertu*, & un temple de l'Honneur; mais il falloit paſſer par le temple de la *Vertu*, pour parvenir à celui de l'Honneur. Ils entendoient par cet ordre, que le vrai chemin de l'honneur eſt d'être vertueux. On peignoit la *Vertu* en femme grave & modeſte, avec un port & un air qui inſpiroit de la vénération. Lucien la repréſente triſte, affligée, maltraitée de la Fortune, enſorte même qu'il lui étoit défendu de ſe montrer à la Cour de Jupiter.

VERTU, ſe dit auſſi figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Efficace, force. *Vis, virtus, energia, fortitudo*. Le Baptême a la *vertu* d'effacer le péché originel; la pénitence, d'effacer les péchez actuels. Le ſerpent d'airain avoit la *vertu* de guérir ceux qui étoient mordus des ſerpens.

VERTU, en termes de Théologie, ſe dit au plurier du cinquième Chœur des Anges, qui eſt entre les Dominations & les Puiſſances, à qui on attribuë la force de faire des miracles, & de fortifier les Anges inférieurs dans les exercices de leurs fonctions. *Virtutes*.

EN VERTU, ſe dit adverbialement, pour dire, Au nom, ou en conſéquence. *In nomine, per virtutem, nomine*. Les Apôtres ont fait des miracles *en vertu* & au nom de JÉSUS-CHRIST. Le Prêtre abſout ſon pénitent *en vertu* du pouvoir que Dieu lui a donné. Un Sergent exécute *en vertu* d'un arrêt, du pouvoir qui lui eſt donné par la Juſtice. Il a été exilé *en vertu* d'une lettre de cachet.

VERTU, ſe dit proverbialement en ces phrâſes. On dit, Faire de néceſſité *vertu*, quand on profite des revers de la fortune, des accidens qui arrivent tous les jours dans le monde. On dit que la *vertu* conſiſte dans le milieu; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt éloignée des extrémitez.

Virtus eſt medium vitiorum & utrinque reductum. HOR.

On dit auſſi d'un homme foible, qu'il eſt comme le ſoleil de Janvier, qui n'a ni force ni *vertu*. On dit la même chôſe de l'onguent

guent miton mitaine, qui n'a ni force ni vèrtu. On dit auſſi, que face d'homme fait *vertu*; pour dire, que les valèts & les Ouvriérs travaillent avec plus de courage, quand les Maîtres les regardent. Le peuple ſe ſért auſſi de ces ſortes de ſérmens, *vèrtu de ma vie*, *vèrtuchou*, *vèrtubleu*, *vèrtugoi*, &c.

VÈRTUEUSEMENT. adv. D'une manière vèrtueûſe. *Caſtè*, *ſanctè*, *integrè*, *honeſtè*. Dans ce Monaſtère, dans cette Compagnie, on y vit fort *vertueûſement*.

VÈRTUEUX, eûse. adj. & quelquefois auſſi ſubſt. Qui a de la force & de la vigueur. *Validus*. Ce vieillard eſt encore bien *vèrtueux* à ſon âge. Il ne ſe dit plus, ou ne ſe dit guères en ce ſens propre, & ne s'employe plus que dans le ſens figuré & moral. Les Italiens donnent au mot *virtuoſo* un ſens qui n'eſt point paſſé dans notre langue. Voyez Virtuoso.

Vèrtueux, ſe dit figurément de ceux qui ont de bonnes qualitez, des vèrtus, ſoit intellectuelles, ſoit morales; qui ſont prudens, continens, juſtes, &c. *Virtute præditus*, *vel ornatus*, *inſtructus*. Pour être *vèrtueux*, il faut faire le bien par choix, & non point ſeulement parce qu'on y eſt entraîné par ſes inclinations naturelles. M. Ésp. Il eſt plus ſûr d'être *vèrtueux* par tempérament que par raiſon. M. Scud. La Fortune ſe range difficilement du parti des hommes *vèrtueux*. L. d'Éloïse a Ab. Prudes, ſoyez moins *vèrtueûſes*, & moins fâcheûſes. S. Évr. Je ne loüe les actions *vèrtueûſes*, que lorſque la raiſon les conduit. M. Scud. Les paſſions ſont le principe le plus ordinaire des actions *vèrtueûſes*. M. Ésp. Les fauſſes *vèrtueûſes*, quand elles ont trop riſqué, & qu'elles ont mal placé leur ſecret, n'épargnent rien pour le mettre en ſureté. S. Évr. Ces vieillards qui prêchent tant contre les plaiſirs, ne ſont *vèrtueux* que par force. Mol. Le ſage des Stoïciens eſt un *vèrtueux* inſenſible. S. Évr. Les gens qui ne ſont *vèrtueux* que par raiſon, ſont de ces jèts d'eau, où l'art fait violence à la nature. Costar. On n'eſt point *vèrtueux*, quand on ne l'eſt que par une inclination aveugle: pour l'être véritablement, il faut l'être par choix, & par l'éſtime de la vèrtu. M. Ésp. Bien des gens ne ſont *vèrtueux* que par hazard, ou par tempérament. M. Scud. Vous ſerez payé par vos vèrtus même, d'avoir été juſtes, & *vèrtueux*. Fén.

VÈRTUGADE. ſ. f. Grôs & large bourrelet, que les Dames avoient accoûtumé de porter au deſſous de leurs corps de robe. *Pulvinatus cirticellus*.

VÈRTUGADIÉR, iere. ſ. m. & f. Ouvriér qui faiſoit des vèrtugadins. Maintenant le métiér en eſt aboli, auſſi-bien que la chôſe. *Cirticellorum artifex*, *opifex*, *vel propola*.

VÈRTUGADIN. ſ. m. Diminutif de vèrtugade. Vieux mot. C'étoit une piéce de l'habillement des femmes, qu'elles mettoient à leur ceinture pour relever les juppes de quatre ou cinq poûces. *Farta ſpira*. Il étoit fait de grôſſe toile tenduë ſur de grôs fil de fèr. Il les garentiſſoit de la preſſe, & étoit fort favorable aux filles qui s'étoient laiſſé gâter la taille. La mode en eſt encore demeurée chez les Éſpagnols, qui l'appellent *garde infante*.

Ce mot vient, avec la chôſe, de l'Éſpagnol *verdugado*. On les a auſſi appellez *vaſquines*, ou *hocheplis*; ce qui s'eſt dit encore de la robbe fort ample, qui ſe tenoit ouvèrte & étenduë par le moyen du *vèrtugadin*, qu'on a appellé auſſi aûtrefois *vèrtugade*.

Vèrtugadin. Tèrme de Jardinage; c'eſt un glacis de gazon en amphithéâtre, dont les lignes circulaires qui le renfèrment, ne ſont point parallèles. *Circuli ex glebis conſtructi*.

VÈRTUGOY. Ce mot ſe dit au lieu de *vèrtgoy*. *Me hercle*. C'eſt un ancien mot Breton, qui ne ſignifie aûtre chôſe que *vèrd bois*, parce que *goy* ſignifie *bois* ou *forêt*. Quelques-uns ont crû que c'étoit un jurement, à caûſe que *Goy* en vieux langage ſignifioit auſſi *Dieu*.

VÈRTUMNALES. ſ. f. plur. Fêtes qu'on célébroit à l'honneur du Dieu Vertumne dans l'Automne, & dans la ſaiſon de la recolte des fruits. *Vertumnalia*.

VÈRTUMNE. ſ. m. Dieu fabuleux. C'étoit le Dieu des Jardins. C'eſt le même que Prothée. *Protheus*, *vertumnus*.

VÈRVE. ſ. f. Cèrtaine fureur, ou émotion d'éſprit qui réveille le génie des Poëtes, des Peintres, des Muſiciens, & des gens qui travaillent d'imagination. *Animi impetus*, *concitatio*, *æſtus*, *furor*. Le vin l'a échauffé, il l'a mis dans ſa *vèrve* poëtique.

> *Laiſſez aller ma vèrve où ma plume l'emporte*. Rac.

On voit bien qu'il étoit en ſa *vèrve*, quand il a fait cette tirade de vèrs.

> *Encor, ſi pour rimer, dans ſa vèrve indiſcréte,*
> *Ma muſe au moins ſouffroit une froide épithète*. Boil.

Les beaux airs ne ſe font qu'en cèrtaine *vèrve* qui prend au Muſicien. Ménage dérive ce mot de *verba*, qu'on a dit pour *verbum Dei*, comme qui diroit *enthouſiaſme*, ou inſpiration du Vèrbe. Borel dit qu'il peut venir de *vèr*, parce que le peuple croit qu'il y a un vèr dans la tête des chiens enragez & des hommes furieûx, d'où ſont venus auſſi les mots de *avèrtin* & de *vèrcoquin*.

Vèrve, ſignifie quelquefois ſimplement, caprice, bizarrerie. *Animi levitas*, *inconſtantia*, *mobilitas*. Cet homme eſt de compagnie, il eſt complaiſant, mais il le faut prendre dans ſa *vèrve*. Cet enfant crie deux heures, quand ſa *vèrve* le tient.

VÈRVEINE. ſ. f. Plante qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un piéd & demi, ſolides, rameûſes. *Verbena*. Ses feüilles ſont oblongues, ridées, découpées profondément, rangées par paires, d'éſpâce en éſpâce le long des tiges. Ses fleurs ſont en gueule, petites, de couleur bleuë, diſpôſées dans de longs épis. Chaque fleur eſt évâſée par le haut, & découppée en cinq parties prèſque égales. Lorſqu'elle eſt paſſée, il lui ſuccéde une capſule qui renfèrme quatre ſemences jointes enſemble, grêles, oblongues. Sa racine eſt moins grôſſe que le petit doigt, fibreûſe, un peu amère. En Latin *verbena communis cæruleo flore*. C. Bau. Cette plante eſt vulnéraire, apéritive, propre pour les pâles couleurs, pour l'hydropiſie. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *vèrveine*. Il y en a une qui a les feüilles pointuës, ſemblables à celles de la grande ortie.

Ce mot vient du Latin *verrere*, *balayer*. La *vèrveine* a été appellée ainſi, à caûſe qu'on en balayoit aûtrefois les autels de Jupitèr. On l'a auſſi nommée *Herbe ſacrée*, parce qu'on s'en ſervoit contre les charmes, & pour appaiſer les Dieux. Les Ambaſſadeurs en portoient à la main, lorſqu'ils alloient parlementer avec l'ennemi. Les Payens la cueilloient avec de grandes cérémonies & ſupèrſtitions, & l'employoient pour bénir les maiſons, & pour en chaſſer les mauvais éſprits. Les Romains ſous le nom de *vèrbena* comprenoient auſſi les feüilles & rameaux de tous les arbres ſacrez, comme de lauriér, de myrthe, d'oliviér & aûtres dont ils ſe ſervoient dans les cérémonies, ſoit dans la Religion, ſoit dans les Ambaſſades.

VÈRVELLE. ſ. f. Tèrme de Fauconnerie. C'eſt une éſpéce de petit anneau ou plaque qu'on attache au piéd de l'oiſeau de proye, où il y a une empreinte des armes du Seigneur à qui il appartient, ou quelque aûtre marque qui le fait reconnoître. *Retinaculus annulus*.

VÈRVEUX. (Quelques-uns diſent auſſi, Vèrveu.) ſ. m. Éſpéce de filet à prendre du poiſſon. *Everriculum*. Il eſt fait en naſſe, & aboutit en pointe, & eſt ſoûtenu tant à ſon ouvèrture, que dans ſa longueur, par trois ou quatre cèrceaux. On le dit auſſi des paniérs d'oſiér qui ſe tèrminent en pointe, où l'on met des fruits pour les tranſporter ſur des bêtes de ſomme.

VES.

VÈSCE, ou VÈSSE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'un piéd & demi, ou plus haûtes, anguleûſes, cannelées, creûſes. *Vicia*. Ses feüilles ſont compôſées de dix ou douze paires de feüilles oblongues, étroites, veluës, s'élargiſſant vèrs leur éxtrémité, rangées ſur une côte, tèrminées par une main qui l'attache aux plantes voiſines. Sa fleur eſt léguminеûſe, de couleur purpurine ou bleuâtre; lorſqu'elle eſt paſſée, il lui ſuccéde une gouſſe veluë, compôſée de deux coſſes remplies de ſemences prèſque rondes, noires. En Latin *vicia ſativa vulgaris ſemine nigro*. C. Bauh. On cultive cette plante dans les champs; on ſe ſért de ſa ſemence pour nourrir les pigeons, on en donne auſſi avec de l'avoine aux chevaux. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *vèſce*.

Ce mot vient du Latin *vincire*, *lier*, à caûſe que la *vèſce* lie & ſèrre par ſes mains les plantes voiſines.

VÈSCERON. ſ. m. Éſpéce de vèſce ſauvage qui vient ſans ſemer dans la campagne & parmi les blez. *Aphaca*, *ſilveſtris vicia*. Elle pouſſe des tiges grêles, foibles. Ses feüilles ſont étroites, rangées par paires, ſemblables à celles de la lentille. Ses fleurs ſont petites, ramaſſées ſept ou huit enſemble en manière d'épi, d'un bleu clair. Ses gouſſes ſont veluës, remplies de ſemences noirâtres. En Latin *vicia ſegetum cum ſiliquis plurimis hirſutis*. C. Bauh.

VÈSICAIRE. ſ. f. Plante qui a été ainſi appellée, à caûſe qu'elle porte des vèſſies, dans leſquelles ſon fruit eſt renfèrmé. *Veſicaria*. C'eſt une éſpéce d'alkekengi, ou coqueret, que M. Tournefort appelle *alkekengi officinarum*. Voyez Alkekengi.

VÈSICATOIRE. ſ. m. Reméde topique qui fait venir des ampoules. C'eſt un onguent, cataplaſme ou emplâtre fait de médicamens âcres, qui ont faculté d'attirer les humeurs du dedans au dehors, d'ulcérer la peau, & faire des vèſſies; ce qui l'a fait ainſi nommer. *Veſicatorium*. On fait les *vèſicatoires* avec cantharides, euphorbe, moutarde, anacarde, racine de ſcilles, brionia, du levain, du vinaigre, du poivre, &c. qu'on incorpore avec miel, gommes & réſines, pour les réduire en telle conſiſtance qu'on veut.

VÈSICULE.

VÉSICULE. ſ. f. Petite vèſſie. On appelle *véſicule du fiél*, un vaiſſeau membraneux, rond, un peu long, ſemblable à une petite poire, ſitué dans la partie câve du foye, ordinairement grôs comme un petit œuf de poule. *Veſicula, ciſtula fellis.* On conſidère dans la *véſicule du fiél*, ſon fonds qui eſt ſa partie la plus large, & ſon cou qui eſt la plus étroite. Le cou de cette *véſicule* s'allonge peu-à-peu, & ſe tèrmine en un conduit, qu'on nomme *cyſtique*, ou *biliaire*. Ce conduit ſe joint avec le pôre biliaire, qui vient du foye, & ils forment enſemble le conduit commun, qui va aboutir à la fin de l'intéſtin duodénum. La *véſicule du fiél* a des artères & des veines appellées *cyſtiques*: elle a auſſi des nèrfs, & des vaiſſeaux lymphatiques. Quelques Anatomiſtes ont remarqué entre ſes tuniques quantité de petites glandes. Son uſage eſt de recevoir la bile qui ſe ſépare dans les glandes, & une partie de celle qui ſe filtre dans le foye: cette bile eſt portée enſuite dans le duodénum par le conduit biliaire & par le commun. Les pigeons, les cèrfs, les daims, les veaux marins, les chameaux n'ont point de *véſicule de fiél*.

VÊſLER, ou **VÊLER**, ou **VÉELER**. v. act. Faire un veau. *Vitulum edere*. La vache a *vêlé*, a fait un veau.

VÊſLIN, ſubſtantif. maſc. Parchemin fait de la peau d'un veau, au lieu que le parchemin commun ſe fait de peau de mouton. *Vitulina membrana*.

VÉSPÉRIE. ſ. f. (Prononcez l'*s*.) Cèrtaine Thèſe qu'on ſoûtient dans les Colléges les après-dînées par un ſimple exèrcice, & entre les écoliérs, ſans cérémonie. C'eſt auſſi le dèrniér acte que fait dans les Univèrſitez un Bacheliér la veille du jour qu'il doit prendre le bonnet de Docteur, où trois Docteurs diſputent contre lui; & cette thèſe a pour tître *pro actu veſperiarum*.

VÉSPÉRIE, ſignifie auſſi une réprimende qu'on fait à quelqu'un. *Objurgatio, reprehenſio.* Quand ſon maître ſçaura cette action, il lui fera une étrange *veſpérie*.

VÉSPÉRISER. v. act. (L'*s* ſe prononce.) Réprimender, faire une véſpérie à quelqu'un. *Objurgare, reprehendere*.

VÊſPRE. ſ. m. Le ſoir, ou crépuſcule qui dure dépuis le couchér du ſoleil, juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait nuit. *Veſper, veſpera.*

Ce mot vient de *Veſper* ou *Heſperus*, qui eſt l'étoile de Vénus, ou l'étoile du Bèrgér. Elle paroît le ſoir quandelle eſt occidentale au ſoleil. On dit, je vous donne le bon *vêpre*. Ce mot devient vieux.

VÊſPRES, ſ. f. plur. Partie de l'Office Divin qui ſe dit l'après-dînée. *Veſpera.* Les *Vêpres* du Dimanche, de la prémière, de la ſeconde Férie. Un bon Chrétien doit aſſiſter tous les Dimanches à la Meſſe de la Paroiſſe, au Sèrmon & à *Vêpres*. L'Office double eſt compôſé de deux *Vêpres* entières. Les *Vêpres* des morts, de la Vièrge, &c. Les prémières *Vêpres*, ſont celles qui ſe diſent la veille de la Fête.

On appelle *Vêpres Siciliennes*, un cruel maſſacre qui ſe fit en Sicile de tous les François, la veille de Pâques, l'an 1282. & dont le ſignal fut le prémiér coup qui ſonna les *Vêpres*. *Strages, veſpera Sicula.* Quelques aûtres diſent que ce fut le jour de l'Annonciade. Cette rebellion fut ſuſcitée par un nommé Prochite ſous l'habit d'un Cordeliér, & le maſſacre fut ſi général, qu'on ne pardonna pas même aux Italiennes enceintes du fait des François. Ce qui arriva du tems que Charles d'Anjou étoit Comte de Provence, & Roi de Naples & de Sicile. On dit par la même raiſon, les *Matines de Moſcou*, en parlant de l'aſſaſſinat que firent les Moſcovites, de leur Prince Démétrius, & de tous les Polonois ſes adhérans qui étoient à Moſcou, le 27. jour de May 1600. à ſix heures du matin, ſous la conduite de leur Duc Choutsky.

On dit provèrbialement, qu'un homme ne va ni à *vêpre* ni à Meſſe pour dire, qu'il n'eſt pas bon Catholique.

VÈSSE. ſ. f. Vent que lâche le dèrriér ſans éclat, & qui eſt d'ordinaire fort puant. *Flatus ventris tenuior.* On diſoit aûtrefois *vèſve*, dont Rabelais a formé le nom de *bumvèſve*.

VÈSSE DE LOUP. Sorte de plante, qui eſt une vèſſie membraneûſe, blanchâtre, grôſſe comme une noix, ronde, remplie d'une moëlle blanche, qui à meſure qu'elle ſe corrompt, ſe réduit en une pouſſière très-fine & très ſeche, d'une ôdeur fort puante. Lors qu'on marche ſur cette vèſſie, elle péte en ſe crévant, & la poudre qu'elle enfèrme s'envôle en l'air. En Latin *lycoperdon vulgare, fungus pulverulentus*. P. TOURNEF. La *vèſſe de loup* eſt aſtringente, propre pour arrêter le ſang d'une playe, & le flux des hémorroïdes, étant appliquée ſur la partie. Il y a pluſieurs aûtres eſpéces de *vèſſe de loup*.

VÈSSE, eſt auſſi une injure qu'on dit à une femme, qui vouloit dire aûtrefois une *garce, meretrix, lupa*.

VÈSSEUR, EÛSE. ſubſt. Qui eſt ſujet à faire des vèſſes. *Flatus ventris edens, emittens.*

VÈSSIE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un vaiſſeau qui reçoit l'urine des animaux, qui la retient & garde quelque tems. *Veſica, utriculus.* Elle eſt ſituée en l'hypogaſtre, & tient à l'intéſtin droit par des fibres fort déliées, & par des membranes; mais aux femmes elle eſt ſituée entre la matrice & l'ôs bârré. Elle eſt cachée entre les deux tuniques du péritoine. Sa figure eſt ronde, & quelque peu longue. Sa ſubſtance eſt compôſée de trois tuniques, dont la prémière eſt membraneûſe; la ſeconde eſt charnuë, tiſſuë de fibres longitudinales qui en font la contraction, la troiſiéme eſt nèrveûſe, fort ridée pour en faciliter la dilatation, & enduite d'une matière viſqueûſe pour la déffendre contre l'acrimonie de l'urine. La *vèſſie* a des artères & des veines, qui viennent des hypogaſtriques: elle a auſſi des nèrfs qui ſortent de l'intèrcoſtal. On conſidère dans la *vèſſie* deux parties: le fonds où l'urine eſt contenuë, & le cou qui va en étréciſſant peu à-peu, qui eſt charneux & entouré d'un muſcle qui s'appelle *ſphincter*, c'eſt-à-dire, *fèrmeur*, qui fèrme le paſſage à l'urine, afin qu'elle ne ſorte point involontairement. Les femmes ont ce cou plus court & plus large que les hommes. Le calcul eſt une maladie de la *vèſſie*. La pièrre étoit attachée au côté de la *veſſie*. Les falots ſont faits avec des *vèſſies*. On met des *vèſſies* dans les balons pour les enfler. On en met ſous les aiſſelles pour apprendre à nager.

On appelle *vèſſie de fiél*, le réſèrvoir de la bile, ſitué dans la partie câve du foye. *Veſicula fellis.* Voyez VÉSICULE.

VÈSSIE, en tèrmes de Chimie, eſt la partie bâſſe d'un alembic, où on met la liqueur & aûtres matières qu'on veut élever & ſublimer. *Infima pars cucurbitæ.*

VÈSSIE, eſt auſſi chez les Chymiſtes un vaiſſeau de cuivre d'une grande capacité & d'un grôs ventre, couvèrt d'un chapiteau rond qui aboutit à un long canal tortueux que l'on fait paſſer au travèrs d'une barique d'eau froide. On ſe ſèrt de ce vaiſſeau pour faire les eaux-de-vie & aûtres liqueurs.

VÈSSIE, ſe dit auſſi des petites cloches ou ampoules qui font élever la prémière peau, & qui ſe rempliſſent de ſéroſitez. *Veſicula.* La brûlure fait venir des *vèſſies* ſur la peau. Il a voulu abattre du bois avec une cognée, cela lui a fait venir pluſieurs *vèſſies* dans la main qu'il a délicate. Quand on marche beaucoup, lorſqu'on n'y eſt pas accoutumé, il vient des cloches, des *vèſſies* aux piéds. On appelle *vèſſie orgueilleûſe*, une petite bube qui vient particulièrement aux paupières, & qui aboutit à quelque ſuppuration.

VÈSSIE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On lui feroit croire que des *veſſies* ſont lantèrnes; pour dire, C'eſt un homme crédule à qui ont fait acroire tout ce qu'on veut. Voyez LANTÈRNE. On dit auſſi, quand on ſouffre quelque chôſe qui ne plaît pas, il me ſemble qu'on me donne d'une *vèſſie* par le nez.

VÈSSIGON. ſ. m. Tèrme de Manége. C'eſt une enflure molle qui vient à droit & à gaûche du jarret du cheval. *Mollis tumor equi poplitem circumplectens.*

VESSIR. v. n. L'Académie ne dit que *vèſſir*; mais Richelet dit que *vèſſer* eſt plus en uſage, & qu'il n'a jamais trouvé *vèſſir* qu'à l'infinitif. Lâcher une vèſſe, ou vent qui ſort du dèrrière ſans faire bruit. *Ventris flatum edere, emittere.* Les Dames accuſent leur chien, quand elles ont *vèſſi*.

> *La paûvre vieille ne ceſſoit,*
> *De* vèſſir *de crainte & d'ahan,*

dit une vieille Épigramme. Les liévres & aûtres animaux qui s'enfuyent, *vèſſent* de peur.

Ménage dérive ce mot du Latin *viſire* ou *viſſire*, qu'il trouve dans les Glôſes en même ſignification.

On dit provèrbialement, Il *vèſſe* comme un Rouſſin.

VÈSSIR. v. n. Tèrme d'Èſſayeur. Il ſe dit des vents, que le feu & l'air font ſortir, lorſque l'on tire l'éſſai du fourneau, enſorte pourtant qu'il ne ſoit pas ſurpris par l'air. *Flatum emittere.*

VÈST. ſ. m. Vieux mot & hors d'uſage, qui s'eſt dit d'un enſaiſinement, ou de la manière de mettre en poſſeſſion quelqu'un d'un bien par lui acquis; ce qui ſe faiſoit aûtrefois avec cèrtaines formules, par la tradition de quelque bâton ou aûtre petite marque qui témoignoit le tranſport de propriété: de là ſont venus ces compoſez *devèſtir, revèſtir, invèſtir & inveſtiture. Mancipii datio, traditio, juris ad rem datio.* En quelques Coutumes on paye encore le droit de *vèſt* au Seigneur féodal, qui eſt ce qu'on appelle ici *enſaiſinement*.

VÈSTALE. ſ. f. (Prononcez l'*s*.) Fille vièrge chez les Romains, qui étoit conſacrée au ſèrvice de la Déeſſe Vèſta, pour garder le feu ſacré de ſon Temple. *Veſtalis virgo.* Les *Veſtales* faiſoient vœu de virginité perpétuelle, & l'occupation continuelle de ces vièrges, étoit d'entretenir le feu ſacré dans le temple de la Déeſſe Vèſta. Si elles violoient leur vœu de chaſteté, on les puniſſoit avec une ſévérité impitoyable; on les enfèrmoit dans une cavèrne profonde avec une lampe allumée, & on les laiſſoit pèrir là devorées par la faim. Numa inſtitua quatre *Veſtales*. Plutarque dit que Sèrvius Tullus en ajoûta deux. Ce nombre de ſix

dura tant que dura le culte de la Déeſſe Vèſta. S. Ambroiſe en compte ſept ; mais ſans fondement. Il faiſoit un ſujet de raillerie de ce qu'à pèine poûvoit-on trouver ſept *Vèſtales* dans tout l'Empire Romain. La grande *Vèſtale*, ou la Supérieure des *Veſtales*, étoit fort réſpectée, & avoit une grande autorité dans Rome. La *Vèſtale* vous tend les mains, ces mêmes mains qu'elle a coutume de tendre aux Dieux immortèls. Bouh. Cette femme laiſſe mourir la convèrſation à tous momens : j'aimerois autant entretenir le feu des *Veſtales*. M. Sc.

On dit maintenant, quand on veut adoucir le mot en parlant d'une femme qui ne vit pas fort régulièrement, qu'elle ne ſe pique pas d'être *Veſtale*. Une chaſteté de *Veſtale* ſiéd mal aux héros. G. G. On appelle auſſi *veſtales* par contre, vérité les filles de joye, les femmes publiques.

VESTE. ſ. f. (L'*s* ſe prononce.) Éſpéce de juſtaucorps qui va juſqu'aux genoux. *Palla, toga.* En France on porte des *veſtes* légères ſous les juſtaucorps, plus ou moins haut ſelon les modes. En Orient on porte des *veſtes* qui ſèrvent d'habits de deſſus, & elles ſont un peu plus longues. Les préſens du Grand Seigneur à ſes Bachas ſont d'ordinaire de riches *veſtes*.

VÉſTEMENT. ſubſt. maſculin. Habillement ; ce qu'on met ſur ſon corps pour ſe déffendre des injures de l'air. *Veſtis, veſtimentum, indumentum.* Le pourpoint, le haut de chaûſſe, le manteau, ſont des *vétemens* d'homme. Les corps, les robbes, les juppes, les cottes, ſont des *vétemens* de femmes. Je ne ſerai pas ſcandaliſé de voir un Philoſophe ſous les *vétemens* des Rois, pourvû qu'il n'en ait pas l'ambition. S. Évr. Pourquoi vous mettez-vous en peine pour le *vétement* ? Port R.

VÉSTIAIRE. ſ. m. (L'*s* ſe prononce.) Dépenſe qu'on fait pour habiller un Religieux, pour le vétir. *Veſtiarium.* Quand on donne des penſions aux Moines, il leur faut tant pour leur nourriture, & tant pour leur *véſtiaire*. Ce mot n'eſt point dans l'Académie. Il ſe trouve dans Richelet ; mais avec une aûtre ſignification, puiſqu'il dit que *véſtiaire* eſt le lieu où les Religieux mettent leurs habits, & l'étoffe pour les faire. L'Académie employe le mot de *révéſtiaire* tant pour le lieu où les Prêtres ſe revétent des habits Sacèrdotaux, que pour la dépenſe qu'on fait en habits pour cèrtains Religieux.

VÉSTIBULE. ſ. m. (L'*s* ſe prononce.) Entrée dans un bâtiment ; éſpace ; lieu ouvèrt qui eſt au devant des ſales, & au bas de l'éſcaliér. *Veſtibulum, atrium.* Les *véſtibules* ſèrvent ſeulement pour la magnificence, ſont d'ordinaire entre la cour & le jardin. Un *véſtibule ſimple*, eſt celui qui a ſes faces oppôſées, également décorées d'arcades vrayes, ou feintes. Un *véſtibule figuré*, eſt un *véſtibule* dont le plan n'eſt pas contenu entre quatre lignes droites, ou une circulaire ; mais qui par des retours forme des avant-corps, & des arrière-corps revétus de pilaſtres, & de colonnes avec ſymmétrie. Un *véſtibule tetraſtyle*, eſt un *véſtibule* à quatre colonnes iſolées, & réſpectives à d'aûtres colonnes engagées. Un *véſtibule octoſtyle* rond, eſt celui qui a huit colonnes adoſſées. Un *véſtibule en périſtyle*, eſt celui qui eſt diviſé en trois parties, avec quatre rangs de colonnes iſolées. Un *veſtibules à ailes*, eſt celui qui outre le grand paſſage du milieu ouvèrt en bèrceau, eſt ſéparé par des colonnes des aîles, ou bas côtez platfonnez de ſofites. Les Romains avoient à l'entrée de leurs maiſons des places qu'ils appelloient *veſtibules*, pour retîrer à couvèrt ceux qui étoient contraints d'attendre à leur porte. Il y a auſſi des *veſtibules* en quelques Égliſes, qu'on appelle aûtrement le *porche*, qui eſt un petit bâtiment pôſé au devant de l'Égliſe.

On appelle improprement *veſtibule*, quelques petites chambres qui ſont aux étages hauts, où on laiſſe les gens qu'on veut bien faire attendre. *Procamera.* Il y a à cet étage quatre piéces de plein piéd, avec un petit *veſtibule* par où on y entre. Martinius fait venir ce mot de *Veſta ſtabulum*, parceque le devant de la maiſon étoit dédié à Vèſta. Davilèr le fait venir de *veſtis & ambulo*, parce qu'on commence dès le *veſtibule* à laiſſer traîner les robbes. *Veſtis ambulat.*

Véstibule, en tèrmes d'Anatomie, eſt la premiere partie de la ſeconde câvité de l'oreille, qu'on appelle auſſi le *labyrinthe*. Voyez Oreille. *Labyrinthus.*

VÉSTIGE. ſ. m. (Prononcez l'*s*,) qui ſe dit ordinairement au pluriér. *Veſtigia, veſtigiorum impreſſio, nota impreſſa.* Piſte, marque du paſſage de quelqu'un. C'eſt par là que les voleurs ſont entrez dans mon jardin, voilà les *veſtiges* de leurs piéds marquez dans la neige. Cacus emmena le bœufs d'Hèrcule à reculons, afin qu'on ne vît pas leurs *veſtiges*.

Véstiges, ſe dit figurément en chôſes morales. Ce Gentilhomme marche ſûr les pas, ſuit les *veſtiges* de ſes Ancêtres, il ſuit leur éxemple. Il marche ſur les *veſtiges* de S. Loüis. Pat. *Veſtigia, exempla.*

Véstiges, ſignifie encore les marques qui nous reſtent de quelques chôſes de l'Antiquité qui ont été ruïnées par le tems. *Antiquitatis monumenta.* L'amphithéâtre de Nîmes, le pont du Gard, ſont encore des *veſtiges* de la grandeur Romaine. Il ne reſte pas le moindre *veſtige* de l'ancienne Babylône, ni de Ninive, qui ſoit cèrtain. Il y avoit pluſieurs coutumes barbares chez nos ancêtres, dont on voit encore quelques *veſtiges* dans les Hiſtoriens, ou dans nos cérémonies.

VÊſTIR. vèrb. act. *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, &c. Je vêtois. Je vêtis. J'ai vêtu. Je vêtirai. Que je vête. Que je vêtiſſe*, ou je *vêtirois*. Ce vèrbe ne ſe dit guère au préſent, ni à l'imparfait de l'indicatif. Il ſignifie, Mettre un habit ſur le corps ; habiller. *Veſtire, induere.* Il faut ſe *vêtir* dès qu'on eſt levé, de peur de s'enrhumer. Il faut être *vêtu* légèrement pour l'été, & chaûdement pour l'hivèr. Il faut être *vêtu* à la mode de ſon païs.

On le dit auſſi des armes & des habits qui ſèrvent d'ornement, ou de marques de dignité. *Induere, veſtire.* Il *vêtit* ſon corps de cuiraſſe. Les Évêques ſont *vêtus* de leurs ornemens pontificaux, quand ils officient. Le Roi étoit *vêtu* de ſes habits royaux à ſon Sacre.

Vêſtir, ſignifie auſſi, Donner des habits. *Veſtire, veſtem præbere.* Cet Ambaſſadeur a *vêtu* ſes gens fort ſupèrbement, il a une belle livrée. C'eſt une œuvre de miſéricorde de *vêtir* les paûvres. Il y a dans cette piéce d'étoffe dequoi *vêtir* ſix pèrſonnes de piéd en cap.

Vêſtir, en tèrmes de Pratique ſignifie, Mettre en poſſeſſion un acquéreur d'un fiéf ou d'un héritage. *In poſſeſſionem inducere.* D'où ſont venus les mots de *vèſt, advèſt & deveſt ; advèſtir, deſadvèſtir, vèſture & deſadvèſture*, qui ſont fort fréquens dans les Coutumes : car aûtrefois on ne pouvoit prendre poſſeſſion d'un héritage acquis, ſans ſe préſenter au Seigneur, ou à ſes Officiérs ; & il falloit que le vendeur allât déclarer devant eux, qu'il ſe dévêtoit & démettoit de la poſſeſſion de l'héritage au profit de l'acquéreur, qui en étoit *vêtu* & mis en poſſeſſion par la tradition d'une paille, d'une vèrge ou bâton. On appelloit cette formule *deſſaiſine, & ſaiſine, & infeſtucation* ; au lieu de quoy maintenant le Seigneur enſaiſine un contrat ſans cette formalité ; & les Notaires, ſelon ce ſtile ancien, mettent encore dans leurs contrats, que le vendeur ou donateur s'eſt déſſaiſi & dévêtu de l'héritage, & en a ſaiſi & *vêtu* l'acquéreur & le donataire.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt *vêtu* comme un oignon, pour dire, qu'il a pluſieurs habits ou camiſoles les uns ſur les aûtres. *Veſtitus ut Cepa.* On dit auſſi, qu'il eſt *vêtu* comme un moulin à vent ; pour dire, qu'il eſt habillé de toile. On dit, le Diâble l'a emporté tout chauſſé, tout *vêtu*.

Vêſtu, ue. part. paſſ. & adj. *Veſtitus, indutus.*

On dit auſſi en ſtile de Pratique, qu'un homme eſt mort ſaiſi & *vêtu* d'une telle Charge, d'un tel Bénéfice ; pour dire, qu'il en étoit titulaire au jour de ſon décès. *Ornatus tali munere, beneficio.*

Vêſtu, en tèrmes de Blâſon, ſe dit lorſque l'Écu eſt rempli d'un quârré pôſé en loſenge, dont les quatre pointes touchent les bords : alors ce quârré tient lieu de champ, & les quatre cantons qui reſtent aux quatre flancs du quârré, donnent à l'Écu la qualité de *vêtu*, parceque cette figure eſt compôſée du chappé par le haut, & du chauſſé par le bas. *Veſtitus, ornatus.* P. Ménést.

VÊTURE. ſ. f. Cérémonie Écléſiaſtique qu'on fait dans les Couvens, en donnant l'habit de Religion à un Religieux ou à une Religieûſe. *Veſtitura, veſtis religioſa ſuſceptio.* C'eſt un tel Abbé qui a prêché à la *vêture* d'une telle fille.

VET.

VÉTÉRAN. ſ. m. Tèrme de la milice Romaine. C'étoit un ſoldat qui avoit vieilli dans le ſèrvice, qui avoit fait un cèrtain nombre de campagnes, & qui pour cela joüiſſoit de pluſieurs privilèges. *Veteranus, emeritus.* Vingt années de ſèrvice ſuffiſoient pour acquérir le privilège de *vétéran*. Il conſiſtoit à être abſous du ſèrment militaire, à être éxempt de toutes les fonctions de ſoldat, &c.

Vétéran, ſe dit en France d'un Officiér, qui a éxèrce vingt ans une Charge, & qui joüit des honneurs & privilèges qui lui ſont attribuez, quoiqu'il s'en ſoit déffait. *Veteranus, emeritus.* Un Conſeiller *vétéran* a ſa voix & ſa ſéance aux Audiences, & non point aux procès par écrit. Un Secretaire du Roi, *vétéran* a acquis droit de Nobleſſe à ſes enfans, il joüit des privilèges ſa vie durant. Il faut obtenir des Lèttres de *Vétéran*, quand on veut ſe déffaire d'une Charge après les vingt ans.

Vétéran, ſe dit auſſi au Collège, d'un écolier qui fait ſa ſeconde année dans une même claſſe. *Veteranus, emeritus.*

VETILLE. ſ. f. eſt un petit inſtrument fait de deux branches de cuivre percées en pluſieurs endroits, par où paſſent pluſieurs petites

petites broches ou anneaux, qu'on ne peut ouvrir ni fèrmer ſans une grande patience ou adreſſe, ou ſans ſçavoir le ſecret de cet enlacement. *Machinula ænea intricata.*

Vetille, ſe dit figurément en Morale, des vaines occupations, des bagatelles, des chôſes légères, inutiles, comme de démêler les entrelacement des broches d'une *vetille. Res nihili, nugæ, quiſquilia.* Cet homme eſt un petit éſprit, qui ne s'amuſe qu'à la bagatelle, & à des *vetilles.* Diſputer ſur des *vetilles* de Grammaire.

De la moindre vetille *il fait une mèrveille,*
Et juſques au bonjour, il dit tout à l'oreille. Mol.

Ménage le dérive de *vitiligationes*, qui ſe trouve chez les Auteurs Latins, & chez les Grammairiens modèrnes.

VETILLER. v. n. S'amuſer à la bagatelle; s'occuper à des chôſes frivoles. *Nugari, nihil agere.* La plupart des bijoutiers ſont des gens qui ne s'amuſent qu'à *vetiller*, à remuer leurs godenots. Cet homme ſe mêle des menus ſoins du ménage, & ne fait tout le jour que *vetiller.*

Vetiller, ſignifie auſſi, Barguigner, contéſter ſur des chôſes de légère conſéquence. *De re leviſſimâ litigare, certare.* Vous aurez de la peine à conclure votre marché avec cet homme-là; il eſt avâre, & irréſolu, il ſera trois mois à *vetiller.*

VETILLEUR, euse. adj. & ſubſt. Qui vetille; qui s'amuſe à de vaines, ou légères occupations; ou qui fait des conteſtations frivoles. *Vitiligator.* Quelques-uns diſent auſſi *vetillard.* L'éloquence n'eſt point *vetilleuſe.* Il n'y a point de plaiſir à avoir à faire avec des pèrſonnes *vetilleuſes*, ou *vetillardes.*

VÉTTURIN. Tèrme de Relations. C'eſt un loüeur de chevaux en Italie, qui conduit les Voyageurs, & ramene les chevaux. *Vectorius, Vector.* Ce mot eſt entièrement Italien. *Vetturino.*

VEU.

VeU, ou VU. ſ. m. Tèrme du Palais. Énumération de piéces & procédures qui ont été produites & vûës par les Juges dans un procès par écrit, qui ont ſèrvi à ſa déciſion. *Litis inſpectio.* On a donné au Greffièr à dreſſer le *vû* de l'arrêt. *Summa vel forma decreti.* Cette piéce n'eſt point mentionnée dans le *vû* de la ſentence; elle a été produite en cauſe d'appel. On dit, après cela, le tout *vû* & conſidéré. *Omnibus perſpectis & perſcrutatis, perpenſis.* On dit auſſi abſolument, *Vû* le procès, *vû* la requête préſentée, &c. Les arrêts qui commencent par *Vû* la requête, ſont des arrêts donnez ſur requête, qui ne ſont point contradictoires, qui ne font aucun préjugé.

Veu, eſt auſſi une conjonction cauſale, & ſignifie, A cauſe de, pour raiſon de. *Vû* ſes longs ſèrvices, on lui a donné ce gouvèrnement. *Propter, habitâ ratione.* On ne lui doit pas donner cet emploi, *vû* ſon grand âge, *vû* ſes infirmitez.

Veuque, eſt une conjonction cauſative qui ſignifie, Parceque, d'autant que. *Quia, quoniam, quandoquidem.* Il ne lui faut pas laiſſer manier ſon bien, *vû que* c'eſt un prodigue, Je m'étonne que tu te mettes en colère de ce qu'on te laiſſe libre, *vû que* tu te plaignois autrefois des uſuriérs. Ablanc.

VEVA. ſ. m. Arbriſſeau de l'Iſle de Madagaſcar, qui a ſes feüilles ſemblables à celles de l'amandiér, d'un vèrd brun par deſſus, blanches & cotonnées par deſſous. Elles ſont aſtringentes, propres pour arrêter les cours de ventre. Flacour, dans ſon Hiſtoire de l'Iſle de Madagaſcar, l'appelle *Seva.*

Veuë. ſ. m. Action du plus noble des cinq ſens de nature, qui ſe fait par l'organe de l'œil. *Viſus, videndi facultas.* Les *vûës* courtes ſont celles qui durent le plus long-tems. L'aigle a la *vûë* aſſez forte & perçante pour regarder fixement le ſoleil, pour découvrir le gibiér du haut des nuës. La continuelle lecture uſe la *vûë*, fait pèrdre la *vûë*. La modéſtie fait baiſſer la *vûë*. La fureur rend la *vûë* égarée. On dit que la *vûë* du baſilic eſt mortelle.

On appelle des lunettes à longue *vûë*, celles qui ſèrvent à voir des objets fort éloignez, & à les groſſir. *Perſpicilla, teleſcopia.*

On dit ſur mèr, Avoir la *vûë* de tèrre; pour dire, commencer à la découvrir. *Terram aſpicere, intueri.* La plupart des vaiſſeaux périſſent par non *vûë*, quand on n'a pas eû aſſez de tems ou de jour pour appèrcevoir les côtes & les rochérs.

On dit auſſi en tèrmes de Chaſſe, Aller à la *vûë*, découvrir s'il y a bêtes courables au païs. *Veſtigare, inveſtigare.* Chaſſer à *vûë*, en voyant le gibiér.

Veuë, ſe dit auſſi de la manière de regarder les chôſes. Une *vûë* de face, de profil, une *vûë bée*, ou de côté. *Aſpectus, proſpectus.* On appelle *vûë dérobée*, une petite fenêtre pratiquée au deſſus d'un plinthe, ou d'une corniche, ou dans quelque ornement, pour éclairer un abajour, ou une entreſole, & pour ne point corrompre la décoration d'une façade. *Vûë ſupérieure*, celle qui étant à ſix piéd d'un mur mitoyen, domine ſur l'héritage d'un voiſin à cauſe de ſon exhauſſement. Lorſque ces ſortes de *vûës* ſont élevées par indiſcrétion, comme pour voir dans une maiſon religieuſe, on les fait condamner, & murer, parcequ'elles ſont inſultantes, & déraiſonnables. On appelle *vûë enfilée*, une fenêtre directement oppoſée à celle d'un voiſin, étant à même hauteur d'appui. *Vûë de proſpect*, une *vûë libre*, dont on joüit, juſqu'à une cèrtaine diſtance, & devant laquelle pèrſonne ne peut bâtir, ni planter. On appelle *vûë faitière*, toute ſorte de petit jour pris dans un comble, comme une lucarne, un œil de bœuf. Pour bien voir les pèrſpectives, il faut être au point de *vûë*, dans la ligne de *vûë*, qui eſt à la hauteur de l'œil qui regarde. On appelle auſſi une pèrſpective à *vûë* d'oiſeau, ou d'hyrondelle, quand le point de *vûë* eſt ſi élevé, que les bâtimens, ou autres corps qui ſont devant, n'empêchent point qu'on ne voye ce qui eſt dèrrière. Ce château eſt en belle *vûë*, ſa *vûë* n'eſt point bornée. Cette allée eſt à pèrte de *vûë*, tant que la *vûë* ſe peut étendre. De quelque côté qu'on porte ſa *vûë*, on voit un païs agréable. On le dit auſſi des païſages & des villes en pèrſpective. Une *vûë* d'Amſtèrdam, de Londres. Une *vûë* de S. Gèrmain.

Veuë, ſignifie auſſi, Fenêtre. *Lumina, feneſtra.* Ce logis eſt bien pèrcé, il a *vûë* ſur la cour & ſur le jardin. On ne peut ouvrir des *vûës* ſur ſon voiſin ſans titre, parceque c'eſt une ſèrvitude. La Coûtume de Paris appelle auſſi ces ouvèrtures *bées.* Par la Coûtume de Paris & celle de Normandie, nul ne peut pèrcer des *vûës*, ou fenêtres dans un mur mitoyen, ſans le conſentement de ſon voiſin; ni même celui à qui ſeul le mur appartient, & qui joint immédiatement l'héritage de ſon voiſin, ne peut y faire ni *vûës*, ni lumières, ni fenêtres, qui ne ſoient à ſept piéds de hauteur, & à vèrre dormant. On appelle *vûë de ſervitude*, celle qu'on eſt obligé de ſouffrir en vèrtu d'un titre: & *vûë de ſouffrance*, celle que l'on n'a que par tolérance, & ſans titre: & *vûë à tems*, celle dont on joüit pendant un tems limité.

Veuë, ſignifie auſſi un ſimple regard. *Aſpectus, intuitus.* Dès qu'il eut jetté la *vûë* ſur cette fille, il en devint amoureux: elle lui donna dans la *vûë*, elle lui toucha le cœur. *Ut vidi, ut perii.* Je ne pouvois me raſſaſier de ſa *vûë*. Racin. Il s'eſt dérobé à ma *vûë*. Je frémis à ſa *vûë*. Racine. Cela eſt à la *vûë* de tout le monde. Il a jetté ſa *vûë* de tous côtez. Dès qu'il eut pèrdu de *vûë* ſon cher ami, il éclata en gemiſſemens. Fen. On dit populairement, Voyez cette marchandiſe, la *vûë* ne vous en coutera rien.

En tèrmes de Lèttres de Change, on dit, qu'une lèttre eſt payable à *vûë*, ou à huit jours de *vûë*, c'eſt-à dire, auſſi-tôt qu'elle ſera préſentée par le porteur, ou huit jour après. *Statim, ad aſpectum.*

Veuë, ſignifie auſſi, préſence, ſituation dans laquelle on peut être vû. Les armées ont été long-tems en *vûë*, en préſence l'une de l'autre. *Conſpectus, aſpectus.*

On dit en tèrmes de Marine, *Vûë* par *vûë*, & cours par cours, lorſqu'on régle ſa navigation par les remarques de l'apparence des tèrres, comme on faiſoit auparavant l'invention de la bouſſole; ou quand on navige tèrre à tèrre. *Ad viſum.*

On dit au Palais, Faire une *vûë* & montrée; c'étoit une exception dilatoire, qu'avoit le déffendeur en toute matière réelle, & hypothécaire, pour demander qu'avant toute procédure au principal, le demandeur eût à ſe tranſporter ſur l'héritage contentieux pour le montrer à l'œil à ſa partie, & aſſûrer de ce qui lui eſt demandé. *Viſus, aſpectus, inſpectio.* Les *vuës* & montrées ſont abrogées par l'Ordonnance de 1667. Art. 3. & 7. T. 9.

Veuë, ſignifie auſſi, Rencontre. *Ad primum occurſum.* Nous parlerons de cela à notre prémière *vûë*.

Veuë, ſe dit figurément en morale, des penſées, des connoiſſances, des réflèxions, des prétentions, des deſſeins. *Mens, intentio, conſilium.* Ce Miniſtre a de grandes *vûës*, de vaſtes deſſeins. Ce Philoſophe a de belles *vûës* ſur la Phyſique. Je vois dès à préſent d'une *vûë* aſſûrée les maux qui me menacent. Voit. Il porte la *vûë* bien loin dans l'avenir. L'Acad. On ne s'occupe de tant de divèrtiſſemens bas & mépriſables, que parcequ'on ne peut ſouffrir la *vûë* de ſoi-même. Pas. Les objèts du monde nous éblouïſſent, & nous font pèrdre de *vûë* l'avenir, & l'étèrnité. S. Evr. Parcequ'il avoit réüſſi contre toutes les régles de la prudence, on crut qu'il avoit des *vûës* au deſſus du reſte des hommes. Fléc. Il faut faire réflèxion ſur les nuages, que les paſſions produiſent dans notre éſprit, & qui lui dérobent la *vûë* des veritez les plus ſenſibles. Nic. Le déſir d'éviter la *vûë* de ſoi-même, eſt la ſource de toutes les occupations tumultuaires des hommes: ils ne chèrchent qu'à ne penſer point à eux, parcequ'il ſuffit pour rendre un homme miſérable, de l'obliger à arrêter la *vûë* ſur ſoi. Nic. Il faut faire toutes chôſes en *vûë* de

Dieu, en *vûë* de ſon ſalut. Il y a des gens qui ne prêchent qu'en *vûë* de l'Épiſcopat. On dit auſſi, Entrer ou donner dans les *vûës* de quelqu'un ; pour dire, Entrer dans ſes ſentimens, & dans ſes penſées. Les affaires ont divèrſes *vûës* ; c'eſt-à-dire, divèrſes faces, divèrs côtez par où on peut les enviſager.

VEUË, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des grilles ou bârreaux qui fèrment l'ouvèrture d'un caſque ou d'un heaûme. *Proſpectus*, *aſpectus*, *facies*. Le timbre d'un Écu fait connoître les degrez de Nobleſſe de celui qui le porte, ſelon la ſituation de ſes *vûës*, & le nombre des bârreaux ou grilles qu'il fait paroître.

On nomme auſſi des *vûës*, des tâbleaux & des éſtampes de païſages, de jardins, de Palais. Les *vûës* de Vèrſailles, de Paris, de Rome, &c.

VEUË, ſe dit advèrbialement en quelques phrâſes. On appelle garder à *vûë*, quand on ne pèrd point de *vûë* le priſonniér. On dit qu'on connoît un homme de *vûë*, pour dire, qu'on le connoît de viſage, mais qu'on ne ſçait pas ſon nom, qu'on n'a point d'habitude avec lui. On dit auſſi, à *vûë* de païs ; pour dire, à tout hazard, ſans prendre de meſures. On dit qu'une chôſe croît, diminuë, ou maigrit à *vûë* d'œil, pour dire, fort ſenſiblement.

On dit ordinairement, des diſcours, des contes à pèrte de *vûë* ; pour dire, fort longs, dont on ne voit point la fin, quand on ne peut ſçavoir où ils aboutiſſent. *Confuſa & temeraria locutio*, *garritus*. On dit d'un Orateur qui donne dans le galimathias pour vouloir trop ſubtiliſer, qu'on le pèrd de *vûë*. On dit auſſi, Faire une chôſe à boule *vûë* ; pour dire, au hazard, & ſans prendre de meſures.

VEUF, VEUVE. adj. & ſ. (On n'écrit plus *vef*, *vefve*. Un homme *veuf*, eſt celui qui a pèrdu ſa femme. *Viduus*. Une femme *veuve*, eſt celle qui a pèrdu ſon mari. *Vidua*. Ce mari eſt *veuf* de trois femmes. Cette femme eſt *veuve* de trois maris. Le mariage avec une *veuve*, eſt une éſpéce de bigamie ôdieûſe dans le Droit Canon. Les héritiérs doivent le deüil à la *veuve*. Le bandeau de *veuve* vous ſiéd bien. Une *veuve* pleure ſon mari, moins pour ſon mari, que parcequ'elle ſe voit déchuë du rang qu'elle tenoit, & de la conſidération où elle étoit. M. ÉSP. La douleur d'une maîtreſſe qui pleure ſon amant, nous touche bien plus que l'affliction d'une *veuve* artificieûſe. S. ÉVR.

Veuve *de huit galans il la prit pour pucelle.* LA FONT.

Entre la veuve *d'une année,*
Et la veuve *d'une journée,*
La différence eſt grande ;
L'une fait fuir les gens, & l'aûtre a mille attraits.
LA FONT.

VEUF, VEUVE, ſe dit figurément, pour dire, Qui eſt privé de quelque chôſe. *Orbus*, *orbatus*. L'Égliſe de Céſarée étoit devenuë *veuve* par la mort de ſon Évêque. HERMAN.

VEUVE, eſt auſſi un nom qu'on donne aux tulippes qui ſont violettes & blanches, qui ſont maintenant peu éſtimées. *Tulipa vidua*.

On dit provèrbialement, Avoir à faire à la *veuve* & aux héritiérs, quand il faut contéſter ou compter avec pluſieurs parties.

VEULE. adj. m. & f. Qui eſt foible, faûte d'avoir pris des alimens, ou d'avoir un éſtomac propre pour les digérer. *Vacuus*, *jejunus*, *debilis*. Les Ouvriérs qui n'ont pas déjeûné, ſont *veules*, & ne peuvent pas faire un grand travail. Un convaleſcent eſt long tems *veule* & foible, juſqu'à ce que ſon éſtomac ſoit bien remis & digère bien. On doute de l'uſage de ce mot en ce ſens, & il eſt bas.

VEULE, en tèrmes de Jardinages, ſe dit d'une tèrre trop légère, & où les plantes ne peuvent prendre racine. *Terra levior*, *exilior*. On appelle auſſi branches *veules*, ou *élancées*, cèrtaines branches d'arbres longues, & trop menuës pour porter du fruit, enſorte qu'il les faut coupper.

VEUVAGE. ſ. m. ou VIDUITÉ. ſ. fem. État des pèrſonnes qui ont pèrdu leur femme, ou leur mari. *Viduitas*. Une femme pendant ſon *veuvage* joüit de tous les privilèges qu'avoit ſon mari.

Dans cette demeure ſauvage,
Habitoit cèrtain vieux routiér
Dans l'art de conſoler les douleurs du veuvage. VILL.

VEX.

VÉXATION. ſ. f. (Prononcez *Véxacion*. Tèrme de Palais. Dommage qu'un chicaneur fait ſouffrir à quelque pèrſonne par les demandes injuſtes qu'il lui fait, les méchantes affaires qu'il lui ſuſcite, les fuites ou mauvaiſes procédures qu'il fait contre lui, qui lui caûſent de faux frais, des dépenſes inutiles. *Vexatio*, *damnum*, *detrimentum*. Les Praticiens de village ſont des affamez, font toutes ſortes de *véxations*, de chicanes aux païſans. Cette intèrvention mendiée eſt une nouvelle *véxation* qui eſt ſuſcitée par la partie advèrſe. On pèrmet la conſtitution d'une penſion ſur un Bénéfice, pour ſe rédimer de l'injuſte *véxation* d'un Moine chicaneur.

VÉXATION, ſe dit auſſi des injuſtes exactions qui ſe font à la foule & à l'oppreſſion du peuple. *Vexatio*, *divexatio*. Les petits tyrans de Province font mille *véxations* à leurs païſans. Quelques Maltotiérs font mille *véxations* au peuple, ſous prétexte de lever les droits du Roi. On ne ſçauroit croire les *véxations* que ſouffrent les bourgeois d'une ville priſe d'aſſaut. Commettre des *véxations*. MÉZERAI.

VÉXER. v. act. Tourmenter quelqu'un par procès & éxactions. *Vexare*, *divexare*, *torquere*. Ce chicaneur *véxe* tous ſes voiſins par les procès qu'il leur ſuſcite. Le peuple de ce village a été fort *véxé* par les rigoureûſes éxécutions de ce Receveur.

VÉXÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Vexatus*, *divexatus*, *tortus*, *&c.*

VIA.

VIAGER, ÈRE. adj. Qui dure pendant la vie. *Fructuarius*. On doit aux enfans naturèls une penſion *viagère*. *Penſio fructuaria*. L'uſufruit, le doüaire ſont *viagérs*. Un bail *viager*, pour la vie. Un don mutuel n'eſt que *viager*. On dit en pluſieurs Coûtumes *viage* ; pour dire, *pendant la vie*. Une rente, une fèrme, une penſion donnée à *viage*, ou *viagèrement* ; c'eſt-à-dire, pour en joüir pendant la vie.

VIANDE. ſ. m. Chair des animaux. *Cibus*, *eſca*, *cibaria*. Les Poëtes faiſoient aûtrefois *viande* de trois ſyllabes, on ne le fait plus aujourd'hui que de deux.

Autour d'un grand amâs de viandes *entaſſées*. BOIL.

On appelle grôſſe *viande*, la *viande* de boucherie, bœuf, mouton & veau. Menuë *viande*, eſt le gibiér, la volaille. On appelle auſſi des *viandes* groſſières, dures, celles qui chargent l'éſtomac ; *viandes* délicates, éxquiſes, tendres, mortifiées, celles qui ſont agréables à manger, ou de facile digéſtion. On dit en général, Sèrvir la *viande*, un potage à la *viande*, une collation en *viande*, ou lardée, lorſqu'on y ſèrt, ou qu'on y met quelque ſorte de *viande* que ce ſoit.

Ce mot vient de *vivo*. NICOD.

On appelle un jour de *viande*, un jour grâs où il eſt pèrmis de manger de la chair. *Dies quibus carne veſci licet*. Abſtinence de *viande*, quand il eſt déffendu d'en manger.

VIANDE, ſe dit burleſquement de la chair de l'homme. *Caro*. On dit, Cachez votre *viande*, à ceux qui montrent quelques parties qui ſont ordinairement couvèrtes.

VIANDE, ſe dit par éxtention de pluſieurs aûtres nourritures de l'homme, & on appelle *Viande de Carême*, le poiſſon, les ſalines, les fruits ſècs, cruds & confits, & les légumes. *Cibaria quadrageſimalia*.

VIANDE CREÛSE, ſe dit des chôſes qui ſe mangent par friandiſe, & qui ne raſſaſient point beaucoup. *Leves cibi*. Des cornèts de métier, de petits choux, & de la crême foüettée, ſont *viandes creûſes*.

On le dit figurément des violons, de la Muſique, des recits de vèrs, & aûtres chôſes qui réjoüiſſent, & qu'on ne mange point.

Je trouve les ſoûpirs une viande *bien creûſe*. CORN.

VIANDE, au figuré, ſe dit de tout ce qui peut nourrir l'âme, & réjoüir l'éſprit. *Eſca*, *cibus*, *pabulum*. Il faut nourrir l'âme d'une *viande* ſolide. NIC. Nourrir les novices de *viandes* ſalutaires. PORT-R. Il faut ſe ménager dans la lecture des Apophthegmes, pour ne ſe point ſaouler d'une *viande* trop nourriſſante. ABLAN.

VIANDE, au figuré, ſe dit encore pour marquer un déſir véhément de faire quelque chôſe. *Cibus*. C'eſt en ce ſens que JÉSUS-CHRIST diſoit à ſes Diſciples, Ma *viande* eſt que je faſſe la volonté de celui qui m'a envoyé. *Meus Cibus eſt ut faciam voluntatem ejus qui miſit me patris*.

VIANDE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un mangeus de *viandes* apprêtées ; c'eſt-à-dire, un homme qui aime à faire bonne chère, & qui eſt d'ailleurs fainéant, & ne ſe met point en peine de travailler. On dit auſſi, Ce n'eſt pas là ma *viande* ; pour dire, Ce n'eſt pas ce que j'aime, mon ragoût, mon appetit. Ce n'eſt pas *viande* pour ſes moineaux ; pour dire, Cela n'eſt pas préparé pour lui, cela eſt trop chèr. On dit auſſi d'une chôſe qu'on ne peut éſpérer d'obtenir de long-tems, Ce n'eſt pas *viande* prête. On dit auſſi, que la *viande* prie les gens, quand il ne faut point éxciter les gens à manger, quand ils ont devant eux quelque chôſe de bon.

VIANDER. v. n. Tèrme de Venerie. Il ſe dit des cèrfs qui vont à la pâture ; ce qu'on appelle *viander*. *Paſci*, *veſci*, *uti pabulo*. On dit

dit qu'un cèrf *viande* de couche, quand il eſt ſi las, qu'il ne peut plus ſe tenir debout pour brouter. Le cèrf *viande* fort à ſon aiſe, quand il ne craint rien. Saln.

VIANDIS. ſ. m. Pâture de cèrf. *Paſtus, pabulum.* Les cèrfs ſont allez au *viandis*; c'eſt-à-dire, brouter la ſupèrficie du jeune bois taillis. On reconnoît les cèrfs à leur *viandis*, parceq'ils ne viandent qu'à la pointe du bois.

VIATIQUE. ſ. m. Ce qu'on donne à des Religieux pour faire les frais d'un voyage d'une miſſion. *Viaticum.*

Viatique, ſignifie figurément la communion que l'on donne aux agoniſans qui vont faire le voyage de l'aûtre monde. *Viaticum ſacri Chriſti Corporis.* On ne donne point le ſacré *Viatique* à ceux qui ſont éxécutez à mort par ordre de Juſtice.

V I B.

VIBORD. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une éſpéce de parapet, ou la liſſe, ou grôſſe planche qui embraſſe, ou qui entoure le pont d'enhaut; l'extrémité du bordage qui régne en haut autour du pont, & qui ſèrt de gardefou. *Suprema navis præcinctio.*

VIBRATION. ſ. f. Mouvement réglé & réciproque d'un corps circulaire, ou d'un pendule, lequel eſt ſuſpendu librement à un filet, & qui s'agite à droit & à gauche, autour du point fixe où il eſt ſuſpendu, en allant, & en revenant tantôt au deçà, tantôt au delà du lieu de ſon repôs. *Vibratio.* Le point fixe ſe nomme *centre du mouvement réciproque*, parceque c'eſt autour de ce point que le pendule ſe meut. Le lieu le plus bas s'appelle le *repôs* du pendule. Un pendule long de trois piéds, huit lignes & demie, employe une ſéconde minute de tems pour faire une *vibration*, & en fait 3600. par heure. Les *vibrations* d'un même pendule ſont égales en tems, ou iſochrônes, au moins dans le même climat; mais les pendules de differente longueur ont un nombre inégal de *vibrations* en tems égal. Les *vibrations* d'un pendule d'une cèrtaine longueur ſont de plus longue durée, que celles d'un plus court, & cette inégalité du nombre des *vibrations* eſt en raiſon ſoudoublée de la longueur des pendules, c'eſt à dire, qu'un pendule de trois piéds de long ne fera que dix *vibrations*, pendant qu'un pendule de neuf poûces en fera vingt; dix eſt la moitié de vingt, & trois piéds ou 36. poûces ſont le quarré de ſix poûces qui eſt la moitié de trois, dont le quârré eſt neuf. Ainſi dix eſt à 20. en raiſon ſoudoublée de 36. à 9. On entend la même chôſe, quand on dit que le nombre des *vibrations* des pendules pendant un tems égal eſt en raiſon réciproque du quârré de leurs longueurs. On compte la longueur des pendules depuis le point de leur ſuſpenſion juſqu'au centre de grâvité. Mouton, Prêtre à Lion, a montré que par le moyen du nombre des *vibrations* d'un pendule, on pouvoit faire une meſure univèrſelle dans le monde, & fixer les meſures dont nous nous ſèrvons en telle ſorte, qu'on puiſſe les retrouver en cas qu'on les eût pèrduës, comme nous aurons pèrdu toutes les meſures des anciens dont on ne parle guères que par conjectures. Le Père Pardies a parlé du *mouvement de vibration.* M. Hughens & pluſieurs ſçavans en ont traité à fonds.

Vibration, ſe dit auſſi de pluſieurs mouvemens égaux qui ſe font à droit & à gauche. *Vibratio, motus.* Le Journal d'Anglètèrre rapporte qu'on a obſèrvé qu'un papillon de vèr à ſoye fait 130. *vibrations*, ou mouvemens de ſes aîles dans le coït.

V I C.

VICAIRE. ſ. m. Celui qui eſt comme lieutenant d'un aûtre; qui tient ſa place; qui fait ſes fonctions en ſon abſence, & ſous ſon autorité. *Vicarius, legatus.* Le Pape eſt le *Vicaire* de Jésus-Chrijt en tèrre; un bon Religieux regarde ſon Supérieur comme le *Vicaire de Dieu* à ſon égard.

Ce mot vient de *vicarius, qui alterius vices gerit.*

Le Pape a auſſi un *Grand Vicaire* dans Rome, qui eſt un Cardinal depuis Pie IV. Auparavant c'étoit un Evêque. *Summi pontificis vicarius.* Sa juriſdiction s'étend ſur tous les Prêtres ſéculièrs & réguliers, & même ſur les laïques, & étrangers, quand ils ſont de quelque Confrairie, adminiſtration, ou habitation dans une Communauté, & ſur tous ceux qui ont commis quelque crime contre l'Égliſe, ſur les Juifs de la cité, les veuves, orphelins, & aûtres pèrſonnes miſérables. Il éxèrce encore la juriſdiction Épiſcopale dans la ville. Il juge auſſi des caûſes poſſeſſoires.

Vicaire, ſe dit particulièrement de ceux qui ſoulagent les Évêques, & les Curez dans leurs fonctions. *Vicarius, adjutor, coadjutor.* Les Évêques nomment d'ordinaire deux *Grands Vicaires* pour leur aider à faire leurs viſites, & à régler leur Diocéſe. On confond quelquefois le *Grand Vicaire* avec l'Official. Mais leurs fonctions ſont diſtinctes, & ſéparées; le *Grand Vicaire* n'eſt commis que pour le ſpirituel, & pour la juriſdiction volontaire & gracieûſe: les Officiaux éxèrcent la Juriſdiction contentieûſe. Un *Grand Vicaire* doit être Prêtre, & Gradué, ſuivant l'Ordonnance de Blois. On ne peut contraindre l'Évêque à établir un *Grand Vicaire*, qu'en cèrtains cas, comme d'abſence, ou ſi le Diocéſe s'étendoit dans le reſſort de divèrs Parlemens: alors il y peut être contraint par la ſaiſie de ſon temporel. Le pouvoir du *Grand Vicaire* ceſſe par la mort de l'Évêque qui l'a conſtitué. Les *Grands Vicaires* ſont d'ordinaire révocables à volonté. Un *Grand Vicaire* établi par le Chapitre, le Siége vacant, ne peut admettre une pèrmutation. Les Curez de cèrtaines paroiſſes ſont obligez d'avoir un *Vicaire.* Ce *Vicaire* s'appelle *Vicaire temporel*, pour le diſtinguer des *Vicaires pèrpétuels.* Les Abbez qui ont de grands bénéfices, nomment un *Grand Vicaire* pour conférer ceux qui ſont à leur collation. Un *Vicaire* Religieux conſtitué par l'Abbé Commendataire avec l'autorité du Pape, ne peut être révoqué.

Les Religieux ont auſſi des *Vicaires* pour faire la fonction d'un Général, ou d'un Supérieur, lorſqu'il eſt abſent, ou que ſa Charge eſt vacante. *Vicarius.*

On appelle *Vicaires pèrpétuèls*, des Curez qui déſſèrvent les Cures dépendantes d'un Chapitre, d'une Abbaye, ou d'un Prieuré, au lieu des Curez Primitifs, qui ſont les grôs Décimateurs, & qui ne laiſſent à ces *Vicaires* que des portions congruës. *Vicarii perpetui.* Voyez Portion congruë. Par l'article 12. de l'Ordonnance de 1629. il eſt porté que les Cures unies aux Chapitres des Égliſes Cathédrales, ou Collégiales, Abbayes, & Prieurez, ſeront à l'avenir déſſèrvies par des Prêtres à titre de *Vicaires pèrpétuels*; & depuis par une explication de cette Ordonnance, il a été arrêté que les Chapitres, Abbayes, ou Prieurez ne ſe réſèrveroient ſur leſdites Cures que la qualité de Curez Primitifs, & le droit de dire la Meſſe parroiſſiale aux quatre principales fêtes de l'année, & le jour de la fête du Patron.

Vicaire, dans l'Empire Romain, étoit un Lieutenant que l'Empereur envoyoit dans les Provinces où il n'y avoit point de Gouvèrneur. *Vicarius, legatus, prætor.* Ainſi ils étoient *Vicaires* de l'Empereur lui-même, & non du Gouvèrneur. *Cod. de Officio Vicarii.* Cujas dit qu'on a auſſi appellé *Vicaires*, mais rarement, les Lieutenans Généraux des Proconſuls, ou Gouvèrneurs des Provinces Romaines. L'Italie fut gouvèrnée par deux *Vicaires.* L'un étoit le *Vicaire* d'Italie qui réſidoit à Milan; & l'aûtre le *Vicaire* de la ville, qui réſidoit à Rome.

VICAIRIE. ſubſt. f. Cure déſſèrvie par un Vicaire pèrpétuel. *Vicariatus.* Il y a pluſieurs Diocéſes en France dont les Cures s'appellent ſimplement *Vicairies.*

VICARIAL, ale. adj. Qui eſt de Vicaire, qui regarde le Vicaire. *Vicarialis.* Cromwel de ſa puiſſance *Vicariale* dreſſa les Ordonnances Écléſiaſtiques. Mauc.

VICARIAT. ſ. m. Fonction de Vicaire. *Vicarii munus, fiduciaria legati poteſtas.* Un tel Chanoine a obtenu le *Grand Vicariat* de l'Évêque.

Il ſignifie encore le tèrritoire, le détroit du Grand Vicaire. *Supremus Vicariatus.* Il y a à Pontoiſe un *Grand Vicariat* diſtinct des aûtres *Vicariats* de l'Archevêché de Roüen.

Dans la Coutume de Blois on dit, Donner *Vicariat*; pour dire donner au Seigneur l'homme vivant & mourant pour lui faire la foi & hommage, comme ſont tenus les gens de mainmorte. *Clientelarem præbere.*

VICE. ſ. m. Impèrfection du corps, ou de l'âme, naturel, ou contracté. *Vitium, defectus.*

Vice naturel, eſt une difformité du corps qu'on apporte en naiſſant, ou qui vient par maladie, dont on n'eſt point réſponſable. *Defectus naturalis, vitium nativum.* On ne doit point reprocher aux hommes leurs *vices* naturèls, comme d'être boſſu, boiteux, borgne, &c.

Vice, ſe dit auſſi des maladies, des impèrfections des animaux. *Vitia, defectus, morbi.* On doit garentir les chevaux pendant neuf jours de pouſſe, morve & courbature, parceque ce ſont des *vices* latens.

Vice, ſe dit auſſi des défauts des chôſes Inanimées. *Defectus, vitia.* Les pailles, les gendarmes ſont des *vices* dans les pièrreries. L'équivoque eſt un *vice* du diſcours; la répétition des mêmes tèrmes eſt un *vice*, & une ſtérilité de langue. C'eſt un *vice* dans le ſtile, de mêler des vèrs à la prôſe. C'eſt un *vice* dans un contrat, quand toutes les apoſtilles ne ſont pas paraphées, & approuvées.

Vice, ſe dit auſſi en Morale, des défauts, mauvaiſes habitudes qu'on a contractées. *Morale vitium, morum corruptela, pravitas.* Action contre la raiſon, & contre les loix de la bienſéance, & de la vèrtu. Les dévots ſçavent en vèrtus transformer tous les *vices.* Des H. Cet homme eſt plongé dans toutes ſortes de *vices.* L'amour eſt le *vice* des honnêtes gens. L'ivrognerie, eſt le *vice* favori des Allemans. On ne hait d'ordinaire cèrtains *vices*, que parceq'on n'y a point de penchant. La Pl. La jeuneſſe à d'ordinaire

d'ordinaire plus de penchant au *vice*, que d'inclination à la vèrtu. S. Évr. Un vicieux eſt ſouvent puni par ſon propre *vice*. Abl. Il ſiéd mal de s'animer d'un éſprit chagrin, & importun contre les *vices*. S. Évr. On ne ſe contente pas de ſuivre le *vice*; on veut encore qu'il ſoit honoré, & qu'il ne ſoit pas flétri par le nom honteux de *vice*. Nic. Nos vèrtus ne ſont ſouvent que des *vices* déguiſez. La Roch. Il y a des gens qu'on approuve dans le monde, & qui n'ont pour tout mérite que les *vices* qui ſèrvent au commèrce de la vie. Id. Le peuple ſouffriroit plûtôt un *vice* commun, qu'une vèrtu éxtraordinaire. Voi. A peine l'homme s'eſt-il affranchi d'un *vice* qui le tyranniſoit, qu'un aûtre le reprend, & le remet à la haine. Fl. Il n'y a pèrſonne de bon goût qui aime le *vice*, quand le *vice* n'eſt pas agréable. S. Évr. La vanité de l'homme eſt ſi grande, qu'il ne lui ſuffit pas de cacher ſes *vices*: il travaille encore à les embellir, & à les faire paſſer pour des vèrtus. M. Ésp.

Je ſens pour les méchans ces haines vigoureûſes
Que doit donner le vice *aux âmes vèrtueûſes.* Mol.

Si l'amour eſt un vice,
C'eſt un vice *plus beau que toutes les vèrtus.* Vill.

Vice, ſignifie quelquefois les vicieux mêmes. *Depravati, corrupti.* Gourmander le *vice*. Boil. On voio aſſez ordinairement le *vice* honoré, & triomphant dans le monde, & il y jouë un rôle plus brillant que la vèrtu. J'aime mieux des *vices* faciles, que des vertus incommodes. Fl.

Ah! quittons pour jamais une ville importune,
Où le vice *orgueilleux s'érige en ſouvérain,*
Et va la mitre en tête, & la croſſe à la main. Boil.

On appelle auſſi le *vice* de la nation, le *vice* du ſiécle, cèrtains *vices* généraux à quoi des peuples en cèrtains tems ſont plus ſujèts que d'aûtres: comme, la jalouſie eſt le *vice* des Orientaux, la fanfaronnade des Éſpagnols, la crapule des gens du Septentrion. Le luxe, le libèrtinage de cœur & d'éſprit, l'irréligion ſont les *vices* de ce ſiécle.

Vice, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. C'eſt un *vice* de Clèrc, un *vice* d'écriture; pour dire, ce n'eſt que la faûte du copiſte, ou de celui qui a écrit trop vîte, & non de l'Auteur. *Error, erratum.* On dit d'un avâre, que ce n'eſt pas ſon *vice* que de donner. On dit auſſi, Paûvreté n'eſt pas *vice*, mais c'eſt une éſpéce de ladrerie; pour dire, que chacun la fuit. On dit auſſi, qu'on fait gloire de ſon *vice*, quand on péche avec ſcandale. On dit auſſi, qu'un homme n'a qu'un *vice*, quand il a tous les *vices* enſemble.

VICE-AMIRAL. ſ. m. Séconde dignité dans la Marine. Officiér Général qui commande les vaiſſeaux de guèrre à la place de l'Amiral. *Proadmirallus.* On le dit auſſi du vaiſſeau qui porte le *Vice-Amiral. Propratoria navis.*

VICE-BAILLI, ou VIBAILLI. ſ. m. Eſt un Officiér qui tient la place d'un Prevôt des Maréchaux, qui prend connoiſſance des caûſes criminelles contre les voleurs, faux Monnoyeurs, vagabonds, &c. *Viceballivus.*

VICE-CHANCELIÉR. ſ. m. C'eſt à Rome un Cardinal, & le prémiér Officiér de la Cour, qui préſide à toutes les éxpéditions de lettres en matière Ecclésiaſtique envoyées par tout le monde. *Procancellarius.* Il a une infinité d'Officiérs ſous lui, comme Abbréviateurs du grand Parquet, & du petit Parquet, Solliciteurs, Plombeurs, Régiſtrateurs, &c. par les mains deſquèls toutes les Bulles & ſignatures paſſent pour y mettre leurs ſeings ou paraphes.

VICE-DÔGE, ou VICE-DUC. C'eſt un Conſeiller Vénitien qui répréſente le Dôge lorſqu'il eſt malade, ou qu'il eſt abſent, afin que la Seigneurie ait toûjours un Chèf. *Vicedux.* Mais ce *Vice-Dôge* n'occupe jamais le ſiége Ducal, ne porte point la corne, & n'eſt point traitté de *Séréniſſime*: ce qui n'empêche pas que les Ambaſſadeurs, en parlant au Collége, n'uſent de l'apoſtrophe ordinaire, de Séréniſſime Prince. Le *Vice-Duc* fait la fonction du Dôge en répondant aux Miniſtres à qui il ne leve point le bonnet, & il prend le milieu, lorſqu'il marche avec eux en public.

VICE-GÉRANT. ſ. m. Juge Ecclésiaſtique qui tient la place de l'Official dans le reſſort d'un Parlement où s'étend le Diocêſe d'un Évêque dont le ſiége Épiſcopal eſt dans un aûtre Parlement. *Vicem gerens.* Il y a des éxemples d'un *Vice-Gérant* établi par un Parlement, faûte par l'Évêque d'en avoir nommé pour juger les affaires de ſa compétence en prémiere inſtance, & dont l'appel reſſortiſſoit à un aûtre Parlement que celui de la ville Épiſcopale.

VICE-LÉGAT. ſ. m. C'eſt un Officiér que le Pape envoye à Avignon, ou en une aûtre ville, pour y faire la fonction de Gouvèrneur ſpirituel & temporel, quand il n'y a point de Légat, ou Cardinal qui y commande. *Prolegatus*, *Vicelegatus.* Toute la Gaûle Narbonnoiſe, comme le Dauphiné, la Provence, &c. a recours au *Vice-Légat* d'Avignon pour toutes les éxpéditions Ecclésiaſtiques, de même que les aûtres Provinces s'adreſſent à Rome.

VICE-LÉGATION. ſ. f. Office & Juriſdiction de Vice-Légat. *Vicelegatio, prolegatio.* Il eſt Banquiér éxpéditionnaire en Cour de Rome, & en la *Vice-Légation* d'Avignon.

VICE-PROCUREUR. ſ. m. C'eſt dans l'Ordre de Malthe celui qui fait les fonctions de Procureur de l'Ordre en l'abſence du Procureur. *Procuratoris vices gerens.*

VICEROI. ſ. maſ. Eſt un Gouvèrneur d'un Royaume, qui y commande au nom du Roi avec pleine & ſouvéraine autorité. *Prorex.* Le *Viceroi* de Naples, de Sicile, de Catalogne. Le *Viceroi* des Indes.

VICE-ROYAUTÉ. ſ. f. Qualité de Vice-Roi; l'étenduë du païs où s'étend ſon Gouvèrnement. *Viceregnum.*

VICE-SÉNÉCHAL. ſ. m. Eſt le Lieutenant du Sénéchal, ſoit de celui de l'épée, ſoit de celui de robbe. *Proſeneſchallus.* Il a la même fonction que le Vice-Bailli. Ce mot eſt en uſage en Guyenne plus qu'ailleurs.

VICIER. v. act. Rendre nul, défectueux. *Vitiare, contaminare.* Le manque d'expreſſion d'un Benéfice qu'on poſſéde, *vicie* l'impétration qu'on fait d'un aûtre. Un lègs ſous une condition honteûſe ne *vicie* pas un téſtament, mais il rend ce lègs caduc. Un défaut de formalité *vicie* un acte qui eſt de droit étroit. Il eſt plus en uſage dans cette phrâſe, où il s'employe abſolument, Cette claûſe ne *vicie* pas. C'eſt une régle de Droit que ce qui abonde, ne *vicie* pas. *Quod abundat, non vitiat.*

Vicié, ée. part. paſſ. & adj. On appelle du bois *vicié*, celui qui eſt gâté & corrompu. *Vitiatus, contaminatus, corruptus.*

VICIEUSEMENT. adv. D'une manière vicieûſe. *Vitiosè, contaminatè.* Il a paſſé toute ſa vie fort *vicieûſement*, ſcandaleûſement, & dans la débaûche.

VICIEUX, eûse. adj. & quelquefois ſub. Qui a quelque défaut ou impèrfection naturelle, ou acquiſe. *Vitioſus, corruptus, depravatus.* Un cheval *vicieux*, eſt un cheval qui mord, qui ruë, qui eſt ombrageux, qu'on ne peut dompter.

Vicieux, ſe dit en Morale, des hommes qui ont des défauts; qui ſont ſujèts à quelques vices. *Vitioſus, corruptus moribus.* Un homme *vicieux*, eſt un homme adonné au vin, aux femmes, au libèrtinage. Les gens de bien fuyent la compagnie des *vicieux*. Entre *vicieux*, & vèrtueux il y a un cèrtain état dont on peut dire ce que Tacite dit de Galba, *magis extra vitia, quàm cum virtutibus*: car il y a des gens qui n'ayant point de vices groſſiérs, ne ſont pas appellez *vicieux*; & qui ne faiſant point de bien, ne peuvent pas être appellez vèrtueux. Log. N'ayons pas tant d'horreur pour les *vicieux*, afin de ne nous rendre pas les hommes ennemis. S. Évr. On ne hait pas tant les *vicieux*, que ceux qui n'ont aucune vèrtu. Ab. Régn. Tout éffort que peut faire la raiſon, c'eſt de rendre l'homme vèrtueûſement *vicieux*. M. Ésp. La politeſſe ingenieûſe de Pétrône étoit bien éloignée des ſentimens groſſiérs d'un *vicieux*. S. Évr. Les zélez ont moins d'avèrſion pour les *vicieux*, que pour les hérétiques: n'eſt-ce point qu'ils ſont *vicieux* eux-mêmes? S. Évr.

Vicieux, ſe dit auſſi des actes de Juſtice. Un acte eſt *vicieux*, quand il n'a pas toutes les formalitez requiſes par la loi. *Actus informis, non legitimus.* Un contrat eſt *vicieux*, quand on ſtipule quelque chôſe contre les bonnes mœurs. On dit auſſi qu'un ſtile eſt *vicieux*, lorſqu'il eſt trop ampoulé, ou trop affecté; qu'il eſt obſcur, équivoque, &c. Une penſée peut être *vicieûſe* en beau. Bouh. Une rime, une expreſſion *vicieûſe*; une narration eſt *vicieûſe*, quand elle eſt confuſe.

VICISSITUDE. ſ. f. Changement, révolution, retour ſucceſſif. *Viciſſitudo, varietas, mutatio.* On le dit en ces phrâſes: La *viciſſitude* des ſaiſons. La chûte des Favoris arrive par la *viciſſitude* ordinaire de la fortune. Les affaires du monde ſont dans une continuelle *viciſſitude*. Vous menez une vie mondaine, mêlée de quelques pratiques de Religion, paſſant par une *viciſſitude* continuelle du péché à la pénitence, & de la pénitence au péché. Fléc. On voit par de bizarres *viciſſitudes*, les uns précipitez du ſommet de la gloire dans l'abîme du néant; & les aûtres ſortis de la tèrre s'élever juſqu'aux nuës. Le P. Gail. Les hommes ſont toûjours agitez par une *viciſſitude* continuelle de nouveaux deſſeins. Nic. Les gens ſages doivent s'accommoder aux *viciſſitudes* des chôſes du monde. M. Ésp. Qu'on eſt heureux quand on ne connoît d'aûtre *viciſſitude* que le changement des ſaiſons! M. Scud.

VICOMTE. ſ. f. Nom de dignité ſans autorité, & ſans Juriſdiction. *Vicecomes.* Celui qui a une tèrre ou Seigneurie érigée ſous le tître de Vicomte. Le *Vicomte* de Turenne, de Melun.

Du

Du Cange dit que c'eſt un nom de dignité modèrne qui a commencé à être en uſage prémièrement en Anglετèrre. Il y a plus d'apparence qu'il y ait été porté par les Normans. Les *Vicomtes* ſont Pairs d'Anglετèrre, & ont ſéance au Parlement après les Comtes, & devant les Barons.

VICOMTE, eſt auſſi en pluſieurs lieux, & ſur tout en Normandie, un homme de robbe qui juge les procès entre roturiérs en prémière inſtance; c'eſt la même chôſe que les Prévôts, les Viguiérs, ou Châtelains dans les aûtres Provinces. *Vicecomes Judex.* Les Comtes étoient aûtrefois ou Gouvèrneurs de Provinces, ou Gouvèrneurs des villes. Ils avoient tout enſemble le commandement des armes, l'éxèrcice de la Juſtice, & le maniement des Finances. Mais comme ils étoient plutôt gens d'épée que gens de léttres, ils ſe déchargeoient des petites affaires ſur des Lieutenans qu'on appella *Vicomtes, quaſi Vicecomites.* Ils étoient auſſi quelquefois commis par les Rois, ou par les Ducs pour tenir la place des Comtes dans les villes où il n'y a point de Comtes, & où les Ducs ne pouvoient réſider. Il y a des *Vicomtes* de moindre eſpéce, à qui on ne donna point le pouvoir de juger définitivement les caûſes capitales, & criminelles, & ils n'avoient proprement que la moyenne Juſtice, ou Juriſdiction d'une Seigneurie Vicomtière, qui a la connoiſſance des ſentiérs, voyes & chemins, du cours des eaux, de quelques délits & des ſimples querelles. En Picardie on appelle encore la moyenne Juſtice, la Juſtice Vicomtière; & Boutilliér définit le Vicomtiér, celui qui a la moyenne Juſtice. Ceux-là ne ſont point qualifiez *Vicomtes*; mais ſeulement Seigneurs Vicomtiérs. A l'égard des *Vicomtes* qui rendoient la Juſtice en la place des Comtes, ils n'étoient pas revêtus de tous les pouvoirs des Comtes. Il y avoit deux ſéances: l'une que l'on appelloit *plaids*, ou jours ordinaires; c'étoit là que ſe vuidoient les affaires ordinaires: l'aûtre que l'on appelloit *aſſiſes*, ou *grands plaids*. Le Comte les tenoit en pèrſonne, & on y jugeoit les affaires les plus importantes. Apparemment que du tems de Hugues Capet les Ducs, & Comtes ayant uſurpé la propriété de leurs Charges, les Lieutenans firent la même chôſe à leur éxemple. LOY. Cela ne peut pas être arrivé pour les *Vicomtes* de la Normandie, qui n'étoient plus alors ſous la domination des Rois de France. Les Comtes étoient les prémiérs Magiſtrats des villes, & les François avoient emprunté des Romains le nom, & la chôſe. Or la compétence des Comtes étoit diſtincte de celle des *Vicomtes*, qui étoient leurs Lieutenans. Les Comtes prenoient connoiſſance des grandes affaires, & renvoyoient les aûtres à leurs Lieutenans. De là vient encore que les *Vicomtes* ne connoiſſent point des matières criminelles en Normandie. Les Ducs de Normandie y trouvèrent cet ordre établi lorſqu'elle leur fut cedée par les Rois de France. Quand ils en furent les maîtres, ils ceſſèrent d'envoyer des Comtes dans les villes, & la qualité de Comte ne fut plus qu'un tître, & une dignité. Pour l'éxèrcice de la Juſtice en la place des Comtes, ils établirent des Baillis, & on laiſſa les *Vicomtes* au deſſous d'eux. Ainſi le *Vicomte* qui eſt le prémiér Juge de la plupart des villes en Normandie, ne connoît ni des cas Royaux, ni des caûſes des Nobles, ni de crime. Sa compétence eſt bornée aux chôſes, & aux pèrſonnes Roturières. Voyez l'article V. de la Coûtume de Normandie. L'appel de ſes ſentences va devant le Bailli.

VICOMTE, ſignifioit auſſi aûtrefois *Receveur. Publicanus, Redemptor.* Les Receveurs & *Vicomtes* du Domaine, des Aides, des Eaux & Forêts, comme on voit dans pluſieurs Ordonnances.

VICOMTÉ. ſ. f. Tître de Seigneurie, dignité. Fièf relevant du Roi immédiatement, ou d'un Comté lequel eſt relevant de la Couronne. *Vicecomitatus.* Dans la *Vicomté* de Turenne on ne paye point de tailles. C'eſt une *Vicomté* d'un Ordre ſupérieur, comme étant établie par le Roi.

VICOMTÉ, ſe dit auſſi de l'étenduë, du reſſort & de la juriſdiction du Vicomte, & même du Siége de ſa Juſtice. *Vicecomitis juriſdictio.* C'eſt particulièrement en Normandie que les inclâves des Juriſdictions ſont diſtinguées par *Vicomtez.*

VICOMTESSE. ſ. f. Femme d'un Vicomte, ou qui poſſède Seigneurie érigée en Vicomté. *Vicecomitiſſa.* C'eſt auſſi la femme du Juge d'une Vicomté.

VICOMTIÉR. ſ. m. Eſt un nom qu'on a donné à quelques Seigneurs, qu'on a confondus avec les Seigneurs Voyérs; d'où vient qu'on a appellé des chemins *vicomtiérs* en quelques Coutumes, differens des chemins royaux, & des ſentiérs: d'où vient auſſi que quelques-uns ont dérivé ce mot de *Vicuarius*, à caûſe que ſa juriſdiction s'étend *in vicos & vias & loca publica. Vicecomitarius.* Voyez VICOMTE.

VICTIME. ſubſtantif féminin. Sacrifice ſanglant qu'on fait à une Divinité de quelque pèrſonne, de quelque animal qu'on lui immole, & qu'on tuë pour appaiſer ſa colère, ou pour obtenir quelque grâce. *Victima, hoſtia.* Iphigénie fut la *victime* que les Grècs offrirent en Aulide pour avoir un vent favorable. Les Méxicains ont ſacrifié un nombre horrible de *victimes* humaines à leurs fauſſes Divinitez. Les Dieux des Payens avoient châcun leurs *victimes* propres. Le bouc étoit la *victime* de Bacchus, le cheval de Neptune, &c. L'Écriture dit que Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST eſt une innocente *victime*, qui s'eſt immolée ſur l'arbre de la croix pour racheter le genre humain.

VICTIME, ſe dit figurément en Morale, de ceux qui ſont ſacrifiez à la haine, ou à la colère, ou à la tyrannie, ou à quelque aûtre paſſion. *Victima.* Les ſaints Innocens furent des *victimes* qu'Hérode immola à ſon inquiétude, & à la jalouſie de ſon autorité. Malheur à nous, ſi nous conſacrons ces *victimes* conſacrées à la hâte. FLÉC. Les filles qu'on jette dans les Couvens malgré elles, ſont les malheureûſes *victimes* de l'ambition de leurs parens. Dieu ne veut que des *victimes* volontaires, & pacifiques. C. B.

> *Ma flâme & mon amour dont tu m'as fait un crime,*
> *A ton ordre barbâre ont ſèrvi de* victime. LA SUZE.

VICTOIRE. ſ. f. Gain d'une bataille, déffaite de ſon ennemi: avantage qu'on remporte, ſoit en guèrre, ſoit dans les combats particuliérs. *Victoria, palma.* Ce Conquérant a entaſſé *victoire* ſur *victoire.* Les délices de Capouë firent pèrdre à Annibal tout le fruit de ſes *victoires.* ABL. La *victoire* a été long-tems diſputée; a été long-tems balancée, & douteûſe. Cette *victoire* a été ſanglante, elle a coûté bien chèr. Aléxandre diſoit, qu'il ne vouloit pas dérober la *victoire*, en combattant la nuit. La tranquillité publique entretenuë vaut mieux que toutes ces *victoires* qui coûtent d'ordinaire tant de ſang, & tant de larmes. FLÉC. J'ai fait acheter bien chèr aux Romains leur funeſte *victoire.* RAC. Le Régne de Louïs XIV. a été une ſuite de *victoires.* M. SCUD. Un Prince doit gémir de la plus glorieûſe *victoire*, quand il ne l'emporte qu'au prix de tant de ſang répandu. Une branche de lauriér eſt le ſymbole de la *victoire.*

VICTOIRE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Aſſujettiſſement des ſens, & des paſſions à la raiſon. *Victoria.* La raiſon n'a pas toûjours la *victoire* ſur les ſens. La *victoire* ſecrette de nos paſſions ne touche guère, elle eſt trop ſombre & trop obſcure. DAC. La *victoire* de ſoi-même eſt la plus glorieûſe. FÉN. On le dit auſſi au jeu, ou dans la diſpute, de l'avantage qu'on y remporte.

VICTOIRE, ſe dit encore de la conquête d'un cœur, ou des faveurs d'une Maîtreſſe.

> *Vos yeux ſont renommez par plus d'une* victoire. LA FONT.

La Belle ne diſputa pas long-tems la *victoire.* B. RAB.

VICTOIRE, eſt auſſi une Divinité fabuleûſe des Payens, & inventée par les Poëtes. *Victoria.* Les Romains ont dédié des Temples à la *Victoire.* Ce Prince a été toûjours ſuivi de la *Victoire.* La *Victoire* étoit attachée à ſon char, marchoit à ſes côtez. La *Victoire* avoit peine à ſuivre la rapidité du Vainqueur. FLÉC.

> *La* Victoire *à ſes yeux n'ôſeroit balancer,*
> *Et Loüis d'un regard ſçait bientôt la fixer.* BOIL.

Les Peintres peignent la *Victoire* en divèrſes façons; mais d'ordinaire en jeune fille, avec des aîles, tenant d'une main une couronne de lauriér, & de l'aûtre une branche de palme. Elle eſt ainſi ſouvent ſur les medailles. On y voit auſſi ſouvent la *Victoire* repréſentée en petit, & les Antiquaires l'appellent *victoriole, victoriola.*

VICTORIEUX, EÛSE. adj. & ſ. Qui a vaincu & défait ſes ennemis. *Victor, certamine ſuperior.* On décèrnoit les honneurs du triomphe aux *victorieux* chez les Romains. Il fallut recevoir les loix du *victorieux.* C'eſt un Prince *victorieux.* L'Armée *victorieûſe* marcha triomphante vèrs Rome. MÉZ. Vous avez fait enſorte que pèrſonne ne ſe croit vaincu, lorſque vous êtes *victorieux.* BOUH. Qu'il eſt difficile d'être *victorieux* & humble tout enſemble. FLÉC.

Quelques-uns croyent que *victorieux* n'a point de régime, & qu'il ſe doit dire abſolument. Mais de bons Auteurs lui font régir le génitif. *Victorieux* des bouts de la tèrre. MALH. *Victorieux* des Barbâres. BAL.

> Victorieux *du monde il en demande un aûtre.* BOIL.

VICTORIEUX, ſe dit figurément en chôſes morales, de celui qui ſurmonte, qui dompte. JÉSUS-CHRIST eſt ſorti *victorieux* du tombeau. *Domitor, victor rediit de barathro.* Le Saint demeura *victorieux* de tant de tentations. FLÉC. La grâce *victorieûſe*, eſt la grâce éfficace, & triomphante. Nous avons beau combattre nos péchez, nous ſommes plus ſouvent vaincus que *victorieux.* PORT-R.

Port-R. On dit auſſi, une gloire, une réputation victorieuſe des années.

Vos illuſtres travaux des ans victorieux. Dés-H.

Tes écrits & tes vers,
Victorieux *des ans courent par l'univers.* Désm.

VICTORIOLE. ſ. f. *Victoriola.* Petite victoire. On ne le dit que de l'image de la Victoire, qu'on trouve ſur les médailles.

VICTUAILLES. ſ. m. Mot qui ſignifie la même chôſe que *vivres,* munitions de bouche. *Cibaria, eſca, annona.* On a fait grand amas de *victuailles* dans les magaſins de cette place.

Ce mot vient de *victualia, quaſi victui neceſſaria.* Ménage.

Il s'employe figurément dans le ſtile Satirique. Combien de gens ſe ſont embarquez ſur l'Océan de l'éternité avec de telles *victuailles?* Bayle.

VICTUAILLEUR. ſubſt. maſc. Terme de Marine, eſt celui qui s'eſt obligé à fournir dans un vaiſſeau les victuailles, qui doit auſſi fournir les poudres, lances à feu, fauſſes lances, & menus uſtenciles, comme bidons, corbillons, lanternes, gamelles, &c. *Annonarius nauticus.*

V I D.

VIDAME. ſubſt. maſc. Titre de Seigneurie qu'on donne à quelques Gentils-hommes. *Vicedominus, prodominus, hypodynaſtes.* Le *Vidame* de Chartres. Le *Vidame* d'Amiens. *Carnotenſium, aut Ambianorum hypodynaſtes.* Le *Vidame* de Gerbroy : c'eſt un titre de l'Évêque de Bauvais. Le *Vidame* d'Énneval en Normandie.

Ce mot vient de *Vicarius*, ſelon Nicod; ou de *Vicedominus*, ſelon Paſquiér; car *Dam* ſignifioit autrefois *Dominus*, ou *Seigneur*, ou *Monſieur.*

Originairement les *Vidames* furent inſtituez pour défendre les biens temporels des Évêchez, tandis que les Évêques vaquoient à l'oraiſon & aux fonctions ſpirituelles. Ils conduiſoient auſſi les trouppes des Évêques, quand ils étoient obligez d'aller en guerre, ſoit pour défendre leur temporel, ſoit pour l'arrièreban. Ils défendoient auſſi leurs cauſes en Juſtice, & la rendoient à leurs tenanciérs; ils empêchoient auſſi qu'on ne pillât la maiſon des Évêques décédez, comme c'étoit anciennement la coutume de le faire par toute l'Égliſe. Les anciennes chartes les appellent, *Advocats*, ou *advoüez des Moutiérs. Advocati, advocati monaſteriorum.* Voyez Advoüé. Il y avoit auſſi des *Vidames* dans les Abbayes tant d'hommes que de femmes. De là vient que les *Vidames* d'Amiens, de Chartres, & de Rheims poſſédent pluſieurs terres qui relévent des Évêques de ces lieux là. On leur avoit donné cette qualité pour être les ſoutiens, & les défenſeurs de l'Égliſe. Ils tenoient la place de l'Évêque, & le repréſentoient entant que Seigneur temporel. Paſquiér dit que les *Vidames* dans leur inſtitution étoient les Juges temporels des Évêques. Les *Vidames* portoient leurs timbres tout d'argent, tarrez de deux tiers, montrant ſept barreaux, & avoient les mêmes prérogatives que les Vicomtes. Ainſi les *Vidames* ont converti leur office en fief : & les Ecclésiaſtiques de leurs *Vidames*, & de leurs Juges ont fait des vaſſaux, comme les Rois de leurs Comtes. On a appellé *Vidamie*, une dignité féodale tenuë de l'Égliſe. *Vicedominatus.* Voyez Du Cange, qui rapporte les noms des Égliſes qui ont eû des *Vidames*. Loyſeau prétend qu'il n'y a point de *Vidame* qui ne reléve d'un Évêque, & en conclut qu'il ne peut y avoir qu'un ſeul *Vidame* dans un Évêché. Il ſe trouve pourtant que le *Vidame* d'Énneval en Normandie reléve immédiatement du Roi.

VIDELLE. ſ. f. Terme de Pâtiſſiér. Petit inſtrument de métal, compôſé d'une roulette, & d'un manche de métal, dont ſe ſervent les Pâtiſſiérs pour couper la pâte, lorſqu'ils dreſſent une piéce de pâtiſſerie. *Miſſa ſectorium.*

VIDIMER. verb. act. Terme de Pratique. Collationner une copie à un titre original, & certifier au bas qu'elle lui eſt entièrement conforme, afin qu'on y ajoûte foi en Juſtice. *Scriptum exigere ad ſuum archetypum.* Les compulſoires s'obtiennent pour faire *vidimer* & collationner des titres qui ſont dans un chartrier, & qu'on ne veut pas engager dans une production, de peur qu'ils ne ſe pèrdent, ou ne s'égarent. Les Juges ou les Huiſſiérs certifient qu'ils ont collationné & *vidimé* un tel titre, partie préſente ou appellée.

VIDIMUS. ſ. m. Titre qui a été collationné à l'original authentiquement par quelque autorité, ou atteſtation de Juges. La plûpart des titres qui ſont au delà de 500 ans, ne ſont que des *vidimus* des Juges qui atteſtent avoir vû, & fait copiér les titres originaux.

VIDUITÉ. ſ. f. Tems, état de veuvage. *Viduitas, orbitas.* Une femme eſt tutrice de ſes enfans tant qu'elle eſt en *viduité.* Judith eſt loüée de ſa retraitte, & de ſon vœu de *viduité.* Les Pères mettoient l'honneur de la *viduité* fort au deſſus d'un ſecond mariage. Du Pin. Elle garda ſa *viduité* pendant toute ſa vie, moins par bienſéance, que par le tendre ſouvenir d'un époux qu'elle aimoit paſſionnément. Méz.

On appelle en Normandie *Droit de viduité*, le droit qu'a un mari de joüir par uſufruit de tous les biens de ſa femme morte, lorſqu'il en a eû un enfant né vif. *Jus viduitatis.* Par l'article 382, il ne joüit que du tiers, lorſqu'il ſe remarie. La vieille Coutume l'appelle *droit de veuveté.* Voyez An de Deüil.

V I E.

VIE. ſ. f. Durée des chôſes animées; cours, eſpace de tems qui s'écoule entre la naiſſance, & la mort. *Vita, vitæ ſpatium, curriculum.* On partage la *vie* en quatre âges : la puérilité, l'adoleſcence, la jeuneſſe, & la vieilleſſe. La *vie* de l'homme a été abrégée depuis le Déluge. Il n'y a que la Religion qui nous puiſſe conſoler des bornes étroites de notre *vie*. Nic. La *vie* eſt une révolution continuelle où les biens, & les maux ſe ſuccédent ſans ceſſe. La Pl. La *vie* eſt courte, & l'étude d'une ſcience eſt longue, dit Hippocrate. *Ars longa, vita brevis, experientia difficilis.* La mort a trenché le cours de ſa *vie*. Corn. Les Bénéfices ſe donnent à *vie*. Les penſions, les uſufruits, les doüaires finiſſent avec la *vie*. Les plus malheureux bien loin d'abréger leur *vie*, chèrchent à la prolonger. Cette *vie* mortelle paſſe comme une ombre; s'évanoüit comme un ſonge. Notre *vie* nous échappe à tous momens. Cette *vie* n'eſt qu'un inſtant qui ne vaut preſque pas la peine qu'on en délibère. Nic. La *vie* eſt trop courte pour ſe tuer; ce n'eſt pas la peine de s'impatienter. M. de S. Une longue *vie* eſt le ſupplice des femmes qui ont mis tout leur bonheur à traîner après elles une foule de captifs. Voi. On ſe trouve quelquefois à la fin de la *vie*, avant que d'avoir penſé à quoi on doit l'employer. S. Évr. Il faut apprendre à mourir toute ſa *vie*. Nic.

La vie eſt un amas de craintes, de douleurs,
De travaux, de ſoucis, de peines :
Pour qui connoît les miſeres humaines,
Mourir n'eſt pas le plus grand des malheurs. Dés-H.

D'où ſe forme en nos cœurs cette brutale envie,
D'abréger une vie
Dont le plus long eſpace a des termes ſi courts? Mauc.

La *vie* eſt aſſez longue, ſi on l'employoit comme il faut, ſi on ſçavoit s'en ſervir. *Vita ſi ſcias uti longa eſt*, dit Sénéque.

Vie, ſe dit auſſi de la conſtitution; du principe de chaleur & de mouvement qui anime les corps, & qui les fait agir, ſentir & croître. *Vitæ conſtitutio, motio, &c.* C'eſt-là la *vie* animale, & ſenſitive. Dieu eſt le premièr auteur de notre *vie*; il ſouffla un éſprit de *vie* dans le corps d'Adam. Nos pères & mères nous ont donné la *vie*; c'eſt-à-dire, nous ont mis au monde : nous tenons la *vie* d'eux. Il a obligation de la *vie* à ſon Médecin; ſon remède lui a redonné la *vie*. Je n'ai plus de *vie* que pour me plaindre. On m'a trouvé prêſque ſans *vie*; ma *vie* eſt quaſi éteinte. Cet homme eſt de foible compléxion, il n'a qu'un filet de *vie*: il traîne une *vie* languiſſante. Il y a des animaux qui ont la *vie* dure, qui ont de la peine à mourir, comme les chats. Conſerver ſa *vie* c'eſt ménager ſa ſanté; ménager ſa *vie*, c'eſt prendre ſoin de ſoi-même, & ne point s'expôſer au danger de la pèrdre. La *vie* des végétaux eſt l'acroiſſement.

Vie, en réüniſſant le ſens des deux articles qui précédent, ſignifie la pèrſonne, l'être, l'exiſtence, qui conſiſte dans l'union de l'âme, & du corps, par oppôſition à la déſtruction de la machine, à la mort qui en eſt la ſéparation. *Vita, eſſentia, exiſtentia, unio animæ cum corpore.* Pèrdre la *vie*. Le bon Bèrger donne ſa *vie* pour ſes brébis. Ben. Les Martyrs ont pèrdu la *vie* pour la défenſe de l'Évangile. Le Roi a droit de *vie*, & de mort ſur ſes ſujets. Céſar défendit le pillage aux ſoldats ſous peine de la *vie*. Abl. Ma *vie* eſt entre vos mains. Le Chancelièr ne pèrd ſa Charge qu'avec la *vie*. Le ſoldat n'expôſe point ſa *vie* par bravoure; c'eſt la pauvreté qui le mene au péril. La Br. Les Macédoniens accablez par le nombre, vendirent bien chèr leur *vie*. Vau. Une *vie* ſi chère, & ſi précieuſe à ſon peuple ne devoit jamais finir. M. Sc. Les maux & les chagrins devroient nous chaſſer de la *vie*; mais nous y tenons trop. Nic. Pour ne craindre pas la mort, il faut n'aimer pas la *vie*, & ne la pas trouver agréable. Id. Le propre des grands courages eſt de mépriſer la mort; mais non pas de haïr la *vie*. Vau. L'amour de la *vie* eſt tellement enraciné, qu'on ne renonce à la *vie*, ou plutôt qu'on ne la quitte que parcequ'on ne peut pas s'empêcher de mourir. La Roch. Il ne faut point ſortir de la *vie* par un crime. Le Mai.

Vie, ſe dit de la durée de certaines chôſes. *Vitæ curriculum, ſpatium, duratio.* Il faut ſe ſçavoir immortaliſer ſoi-même pour immortaliſer

immortaliſer ſes aûtres : car il n'eſt point de plus *courte vie* que celle d'un mauvais Livre. VAU.

VIE, ſe dit auſſi, pour, Force, vigueur, énèrgie. *Vis, vigor, energia.* L'Empereur ne donnoit aucun ſigne de *vie* pour la conduite des affaires. VAL. Les paroles ſur le papiér ſont comme un corps mort étendu par tèrre; elles ſont ſans *vie*. ART. DE P. Une cadence conforme aûx chôſes qu'on dit, conſèrve en quelque manière la *vie* au diſcours. ID.

VIE, ſe dit auſſi des alimens & des chôſes néceſſaires pour ſe nourrir, pour ſubſiſter. *Neceſſaria ad vitam ſubſtentandam eſca, cibus.* les Artiſans gagnent leur *vie* à la ſueur de leur corps. *Vitam labore multo tolerant.* Les paûvres, les invalides demandent leur *vie*. Les animaux chèrchent leur *vie*; c'eſt-à-dire, à manger. Les manœuvres ſont de grande *vie*; c'eſt-à-dire, mangent beaucoup. Un homme de petite *vie*, eſt un homme qui mange peu. Faire *vie* qui dure; c'eſt ménager ce que l'on a.

VIE, ſe dit en Théologie, de la grâce, qui eſt la nourriture de l'âme. *Gratia, animia ſpiritalis alimonia, pabulum.* Dieu eſt éſprit & *vie*. JÉSUS-CHRIST eſt le pain de *vie*. *Panis vita qui de calo deſcendit.*

VIE, ſe dit encore de l'état de l'âme après qu'elle eſt ſéparée du corps. *Vita anima à corpore ſeparata.* Dieu promet une ſéconde *vie*, une meilleure *vie*, une *vie* étèrnelle aux gens de bien. L'éſpérance de ce qu'on promet dans l'aûtre *vie*, céde naturellement à la joüiſſance du préſent. S. ÉVR. C'eſt la corruption de notre cœur qui nous fait regarder les biens de cette *vie* comme quelque chôſe de plus réel que tout ce qu'on dit de l'aûtre. NIC. Il eſt impoſſible d'être long-tems dans une créance tranquille, qu'il n'y a point de Divinité, ni de ſéconde *vie*. M. SC. Pour les Payens qui n'avoient ni éſpérance, ni crainte pour l'aûtre *vie*, rien n'étoit plus vain que de ſe fatiguer des penſées de la mort. NIC.

VIE, en Morale, ſe dit de la manière de vivre; de la conduite; des mœurs. *Modus, ratio agendi.* Une ſainte *vie*; une *vie* chrétienne; une *vie* dévote : une *vie* ſpirituelle, religieûſe, contemplative, auſtère, éxemplaire. On dit auſſi, Il mene une *vie* de Philoſophe, de Courtiſan, de débaûché, de garçon; une *vie* fainéante, voluptueûſe, tranquille. Il faut ſoutenir le genre de *vie* qu'on a choiſi. Combien de diſgrâces travèrſent notre *vie*? S. ÉVR. Amour ne trouble point le repôs de ma *vie*. LA SUZE. La *vie* du monde eſt trop diſtraite, & trop diſſipée, & la *vie* ſolitaire eſt trop ennuyeûſe. M. SC. Il faudroit avoir vécu deux fois pour bien conduire ſa *vie*. CHARLEVAL. On l'accoutuma inſenſiblement à une *vie* ſimple, & patiente. FL. On a attaqué la *vie* d'Épicure pour décréditer plus facilement ſes opinions. S. ÉVR. Nous livrons nos cœurs aux douceurs d'une *vie* molle, & oiſive. FL. La fâble du rat de ville, & du rat de village, nous donne une idée ingénieûſe de la différence entre la *vie* tumultueûſe du monde, & la *vie* paiſible de la ſolitude. M. SC. S'accoutumer à une *vie* d'oraiſon & de retraite. FL. Une *vie* ſage & vèrtueûſe donne toûjours des plaiſirs purs & ſolides. AB. RÉGN. Pline nous apprend à joüir de la *vie* privée. SACY. Salomon a quelquefois joüi de la *vie*, comme ſi toutes chôſes alloient à l'aventure. S. ÉVR. La *vie* eſt-elle vivante ſans le doux commèrce de l'amitié? M. ÉSP. Cette expreſſion eſt toute Latine. *Vita vitalis non eſt ſine amicorum ſocietate.* Mais je la trouve bien hardie en François. Nons vivons de la *vie* des paſſions. ID. La *vie* de l'éſprit, c'eſt de penſer, & de réfléchir. MALEB. Une heure de *vie* bien ménagée vaut mieux que de la réputation. S. ÉVR. La *vie* ne conſiſte pas à prendre l'air dans ſes poûmons, & à le rendre; elle conſiſte à prendre dans ſon cœur, & à rendre des ſentimens; car les ſentimens, & la *vie*, c'eſt une même chôſe. LE CH. D'H. La *vie* des hommes eſt à tout prix; ils la donnent ſouvent pour rien. NIC. c'eſt-à-dire, leur tems, leur travail.

VIE, ſignifie encore, Débaûche; bonne chère. Faire la *vie* avec ſes amis; faire bonne *vie*. Mener une *vie* joyeûſe. Une femme de mauvaiſe *vie*, c'eſt une femme abandonnée.

VIE, ſe dit populairement d'une grande paſſion, d'un grand attachement qu'on a pour quelque chôſe. *Vita, amor, ſtudium.* Si vous lui ôtez ſon enfant, vous la ferez mourir, c'eſt ſa *vie*; elle l'aime plus que ſa *vie*. Il s'eſt rué ſur ce jambon, c'eſt ce qu'il aime, c'eſt ſa *vie*. Ne lui ôtez pas ſes Livres; c'eſt ſa *vie* que l'étude.

VIE, ſe dit auſſi de l'hiſtoire des actions de quelqu'un; de ce qui lui eſt arrivé pendant le cours de ſa *vie*. *Geſta, acta, facta.* Surius a fait les *vies* des Saints en pluſieurs Volumes, & Ribadéneira en abrégé. Plutarque a écrit les *vies* des hommes illuſtres des Grècs, & des Romains. M. Hèrman a fait la *vie* de S. Athanaſe, la *vie* de S. Baſile. Une auſſi belle *vie* étoit digne d'un ſi bon écrivain. Cardan a écrit ſa propre *vie*. La *vie* des méchans peut être auſſi utile que la *vie* des ſaints, quand elle eſt bien propôſée, qu'on en fait voir la miſère, & qu'on en inſpire l'horreur. NIC. On dit en blâmant la conduite de quelqu'un, ce n'eſt pas là la plus belle action de ſa *vie*.

VIE, ſe dit auſſi burleſquement, des réprimendes, des querelles doméſtiques qui ſe font avec grand bruit. *Objurgatio, rixa.* Quand cet homme a été au cabaret, ſa femme lui fait une belle *vie*, une tèrrible *vie*.

On appelle eau de *vie*, la prémière diſtillation qui ſe fait du vin, qu'on réduit de cinq à ſix pintes à une. *Aqua ardens vel vita, vinum igne vaporatum.* L'eau de *vie* rectifiée eſt celle dont la diſtillation eſt pluſieurs fois réitérée. On l'appelle alors *éſprit de vin*.

VIE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, Qui a tems, a *vie*; pour dire, qu'on éſpère de ſauver ſa *vie* ou ſes biens, quand on a le loiſir d'y penſer, ou d'attendre quelque occaſion favorable. On dit qu'on a toûjours plus de biens que de *vie*, pour faire une leçon aux avâres qui ſe tuënt d'en amaſſer. On dit qu'il faut faire *vie* qui dure, pour faire une leçon aux prodigues. On dit auſſi, *Vie* de pourceau, courte & bonne. D'une *vie* méſquine ou malheureûſe, on dit que c'eſt une *vie* de chien. On dit auſſi, Telle *vie*, telle fin; pour dire, qu'on meurt de la même manière qu'on a vécu. On a dit auſſi, Cache ta *vie*; pour dire, qu'il ne faut pas que tout le monde ait connoiſſance de nos affaires. Plutarque a fait un beau Traitté ſur ce mot. On dit auſſi, C'eſt à la *vie* & à la mort, en parlant d'une amitié, d'un vœu, ou aûtre engagement qui dure toute la *vie*. On dit auſſi, Je gagerois, j'y mettrois ma *vie*; pour dire, Je ſuis bien aſſûré de ce que je dis. On dit auſſi, Nous n'avons que notre *vie* en ce monde; pour dire, Il ne faut ſonger qu'à vivre, nous n'emporterons rien. Mèrci de ma *vie*, eſt un ſèrment du petit peuple. On dit d'un débaûché, qu'il fait ou méne *vie* de ſardanapale; faire *vie* de garçon, c'eſt ne ſe mettre en peine de rien, n'ayant ni femme ni enfans, ni ménage; *vie* d'Hèrmite ou d'Anachoréte pour celui qui aime la ſolitude, *vie* de Hibou ou de Loupgarou pour celui qui fuit la ſociété : *Vie* de ſoldat, ou de Gendarme pour celui qui vit du jour à la journée.

VIÉDASE. ſ. m. Tèrme injurieux qui n'eſt pas obſcéne, comme pluſieurs s'imaginent : il ne ſignifie aûtre chôſe que *viſage d'âſne*; car on diſoit aûtrefois *vis* pour *viſage*, & de *vis d'âſne* on a dit par corruption *viédaſe*. *Stultus, hebes, vultus aſininus, bardus.*

VIEIL, VIEUX, VIEILLE. adj. & quelquefois ſubſt. Qui eſt âgé; qui eſt né depuis long tems. *Vetus, vetulus, ſenex.* On eſt *vieux* à 60 ans; & décrepit, ou caduc à 80. *Vieil* & *vieux*, tous deux ſont bons; mais non pas indifféremment : car *vieil*, ne ſe doit jamais mettre à la fin d'une période, ni devant les ſubſtantifs qui commencent par une conſone : il faut dire, un habit *vieux*, & un *vieil* arbre : dépoüiller le *vieil* homme. VAU. On n'obſèrve pas toûjours cette diſtinction, & *vieux* ſe met très-ſouvent devant une voyelle. MÉN. CORN. Peu de gens ſçavent être *vieux*. LA ROCH. C'eſt une chôſe bien dégoûtante qu'une *vieille* qui remplit de fard les rides de ſon front. BELL. Je ne ſçai qui eſt plus à plaindre, ou d'une *vieille* qui a beſoin d'un Cavaliér, ou d'un Cavaliér, qui a beſoin des richeſſes d'une *vieille*. LA BR. C'eſt un homicide à la manière de Platon, que d'embraſſer une *vieille*. MONT. Une *vieille* fille eſt à charge à elle-même. G. G. Un *vieux* rimeur a mauvaiſe grâce. MAI.

On doit prendre garde à ne pas confondre *vieux* avec *ancien*. On ne dit pas, il eſt mon *ancien*, pour dire, préciſément, il eſt plus âgé que moi. *Ancien* a raport au tems, & au ſiécle. C'eſt pourquoi on dit, Ariſtote eſt plus *ancien* que Cicéron : & au contraire on dit que Cicéron étoit plus *vieux* que Virgile, parce qu'il avoit plus d'âge, & qu'il vivoit dans le même ſiécle. Nous diſons, une maiſon *ancienne*, quand on parle d'une famille : une *vieille* maiſon, quand on parle du bâtiment. On dit bien d'un habit uſé, ſon habit eſt *ancien*; mais on le dit en riant. On dit prèſqu'également, d'*anciennes* hiſtoires, & de *vieilles* hiſtoires; d'*anciens* manuſcrits, ou de *vieux* manuſcrits; mais on ne dit pas de même, de *vieux* Livres, ou d'*anciens* Livres. De *vieux* Livres, ſont des Livres uſez, & gâtez par le tems : & d'*anciens* Livres, ſont des Livres faits par des Auteurs de l'antiquité. BOU. Il n'y a rien de plus ennuyeux qu'une *vieille* paſſion. S. ÉV. Cela étoit bon au *vieux* tems. Les Antiquaires ſont curieux de *vieilles* inſcriptions, de *vieilles* médailles. Les amitiez qui après avoit été intèrrompuës viennent à ſe rénouër, ont quelque ardeur que les *vieilles* & conſtantes amitiez n'ont pas. VOI. *Vieux* ſignifie auſſi plus âgé; moins jeune; qui n'eſt pas nouveau; qui eſt le prémiér par l'ordre du tems. Cet enfant eſt de trois ans plus *vieux* que ſa ſœur. Le vin *vieux* eſt plus ſain que le nouveau. Les prophéties du *Vieux* Téſtament ont été accomplies par le Nouveau. Il y a de la bizarrerie à s'habiller à la *vieille* mode. Cette léttre eſt de *vielle* datte. La bonne Dame ſe fit payer les *vieux* arrérages.

Vieux, ſe dit auſſi de ce qui eſt uſé, qui ne vaut plus rien; qui eſt gâté par le tems; dont on ne ſe ſèrt plus. *Tritus, detritus.* Le papiér ſe fait de *vieux* linge, de *vieux* drapeaux. Une crieûſe de *vieux* chapeaux. Les Frippiérs ne font trafic que de *vieux* meubles. Dans ce ſens on dit en génétal d'un homme caſſé, caduc ou infirme, qu'il eſt *vieux*, qu'il devient *vieux*. Votre viſage eſt plus *vieux* que vous.

Vieux, ſe dit du langage, & ſignifie, Suranné, antique; qui n'eſt plus en uſage. *Antiquus, vetus.* Cet Auteur affecte de ſe ſèrvir de mots *vieux*, & barbâres. Les *vieux* mots peuvent trouver place dans un conte.

Régnier dans ſon vieux *ſtile a des grâces nouvelles.* Boi.

Vieux, ſignifie auſſi, Éxpérimenté; qui a fait long-tems un métier. *Expertus, peritus.* Les *vieux* Pilotes, les *vieux* Capitaines, ſont les plus éſtimez. Un *vieux* drille; un *vieux* Avocat.

Un jeune Médecin vit moins qu'un vieil *yvrogne.* Régn.

Vieux, en tèrmes de Guèrre, ſe dit des régimens qui ſont de la plus ancienne création, qui marchent en cet ordre: Picardie, Piémont, Champagne, Navarre, Normandie & la Marine. *Legiones antiquæ.* Il y a auſſi les ſix petits *vieux* créez un peu aprés, qui prennent le nom de leurs Colonèls.

Vieil, ſe dit figurément en tèrmes de l'Écriture. Le *vieil* homme; c'eſt-à dire, le péché. *Vetus homo.* Il faut dépoüiller le *vieil* homme pour vivre dans la grâce; c'eſt-à-dire, renoncer à toutes ſes mauvaiſes habitudes.

Vieux, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit, que pour vivre long-tems il faut être *vieux* de bonne heure; c'eſt-à-dire, qu'il ſe faut conſèrver tandis qu'on eſt jeune. On dit Jeune chair, & *vieux* poiſſon. *Vieux* amis & *vieux* écus. On dit auſſi, c'eſt le *vieux* jeu, on n'en rit plus, quand on fait quelque conte qu'on a oüi pluſieurs fois. On dit d'une chôſe dont on ne fait point de cas, Je m'en ſoucie comme de mes *vieilles* bottes. Il eſt décrié comme la *vieille* monnoye. On dit en ſe moquant d'un vieillard, qu'il eſt *vieux* comme Hérode, *vieux* comme ces ruës, que c'eſt un *vieux* rêveur, un *vieux* peteur, un *vieux* pécheur. On dit auſſi, Il eſt malicieux comme un *vieux* ſinge. On dit auſſi d'un homme maladif, qu'il ne fera pas *vieux* ôs. On appelle auſſi des contes de *vieille*, les contes de Peau d'âne, de ma mère l'Oye, & aûtres fâbles ridicules dont les *vieilles* amuſent les petits enfans. On dit encore, A *vieille* mule frein doré, en parlant des *vieilles* femmes qui ſe parent, qui ſe réquinquent. Le Chevalier Temple finit ſon éſſay de ſçavoir des Anciens & des Modèrnes par ce mot d'Alphonſe le Sage Roi d'Arragon, qu'entre tant de chôſes que les hommes poſſédent ou qu'ils rechèrchent toute leur vie, il n'y a rien de meilleur que d'avoir du *vieux* bois pour brûler, du vin *vieux* pour boire, de *vieux* amis pour faire ſocieté, & de *vieux* Livres pour lire, & que tout le reſte n'eſt que babioles. On dit auſſi, Fantaſque comme une *vieille* mule. On dit des chôſes de rebut, c'eſt de la *vieille* drogue, de la *vieille* mèrcerie.

VIEILLARD. ſ. m. Homme qui eſt ſur ſon dèrniér âge. *Senex, annoſus, ætate provectus.* Horace veut qu'on dépeigne un *vieillard*, amaſſant du bien, joüiſſant peu de celui qu'il a amaſſé, chagrin du préſent, loüant le paſſé. Roboam ſe trouva mal de n'avoir pas ſuivi le conſeil des *vieillards*; c'eſt-à-dire, des gens ſages & éxpérimentez. Les *vieillards* ont quelque chôſe de vénérable. Les *vieillards* ſont touchez de tout ce qui rappelle leurs prémières années. La Br. Il ſiéd mal à la gravité d'un *vieillard*, qui a déſormais le jugement en partage, de vouloir avoir trop d'éſprit. St. Év. Un *vieillard* qui épouſe une jeune fille, s'éxpôſe à tous les malheurs du mariage. M. Sc. Les careſſes d'une jeune Épouſe ſont meurtrières pour un *vieillard*. Le Ch. d'H. Le ridicule des *vieillards* eſt de faire de pèrpetuelles leçons aux jeunes gens. Bell. Le métiér d'un conteur eſt une puérilité dans les jeunes gens, & une foibleſſe dans les *vieillards*. St. Év. Les *vieillards* mettent au rang des vices tout ce qu'ils ne ſçauroient faire. Id.

Ne faites point parler vos Héros au hazard;
Un vieillard *en jeune homme, un jeune homme en* vieillard.
Boi.

Borel dérive ce mot de *vie*, parceque les *vieillards* ont la vie longue.

VIEILLERIES. ſubſt. f. Vieilles hardes, meubles. *Veteramenta.* Les Frippiérs ne trafiquent que de *vieilleries*. Il n'y a que des *vieilleries* dans ce cabinet, rien de curieux.

VIEILLESSE. ſubſt. f. Le dèrniér âge de la vie. Les Juriſconſultes définiſſent la *vieilleſſe*, un affoibliſſement des forces du corps & de l'éſprit, caûſé par le grand nombre des années. *Senectus, ſenecta, ætas provecta.* Les Sibylles ont vécu juſqu'à une *vieilleſſe* décrépite, juſqu'aux dèrnières extrémitez de la *vieilleſſe*. La *dèrnière vieilleſſe* eſt l'âge décrépit: on la diſtingue de la *prémière vieilleſſe*, où l'éſprit conſèrve encore toute ſa force, & toute ſa vigueur. Il faut honorer la *vieilleſſe*. La jeuneſſe eſt folle, & parfois la *vieilleſſe*. Mol. Comme il ne faut pas avoir l'emportement ordinaire de la jeuneſſe, je ne veux pas non plus qu'on ait le chagrin, qui ſuit ſouvent la *vieilleſſe*. M. Sc. La prudence eſt le fruit d'une lente *vieilleſſe*. Boi. Les plaiſirs dont on eſt capable dans la dèrnière *vieilleſſe*, ne valent pas la peine de les demander au Ciel. Voi. La *vieilleſſe* eſt d'autant plus triſte qu'elle met toûjours la mort devant les yeux. Nic. Selon les prévoyances humaines qu'inſpire la prudence humaine, il eſt bon d'acquérir pour le tems de la *vieilleſſe*, & des infirmitez. Fl. Il y a des gens privilégiez, & dont la *vieilleſſe* a je ne ſçai quoi de mâle & de beau. Bou.

Les ennuis, les inſirmitez,
De la froide vieilleſſe *ordinaires compagnes.* Des-H.

Il ne reſte plus rien à la triſte vieilleſſe
Qu'un regret épineux d'avoir jadis été. Régn.

La vieilleſſe *chagrine inceſſamment amaſſe,*
Marche en tous ſes deſſeins d'un pas lent & glacé;
Toûjours plaint le préſent, & vante le paſſé;
Inhabile aux plaiſirs, dont la jeuneſſe abuſe,
Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuſe. Boi.

Voudrois-je de la tèrre inutile fardeau,
Attendre chez mon père une obſcure vieilleſſe? Rac.

Les Poëtes appellent la *vieilleſſe* du monde, les dèrniérs tems, le dèrniér âge du monde. Ils appellent auſſi l'hivèr la *vieilleſſe* de l'année.

On dit provèrbialement, Si jeuneſſe ſçavoit, & *vieilleſſe* pouvoit; pour dire, Si on pouvoit joindre la force & l'éxpérience enſemble. On appelle un bâton de *vieilleſſe*; un enfant, un neveu qui ſèrt à ſécourir un père, ou un oncle dans ſa *vieilleſſe*, quand il ne peut plus agir.

VIEILLIR. vèrb. n. & act. Devenir vieux. *Seneſcere, Conſeneſcere.* Il y a long tems que cet homme eſt au monde; il *vieillit*. Nous ne ſongeons point que nous *vieilliſſons* tous les jours, & que le tems nous entraîne inſenſiblement. Le plus honnête homme, dont pèrſonne n'a beſoin, a de la peine à s'éxempter du ridicule en *vieilliſſant*. S. Év. C'eſt aux jeunes gens à ſe préparer à la vie, & à faire deſſeins ſur deſſeins: mais quand on *vieillit*, il ſe faut tenir à ce qu'on poſſéde, & s'en bien ſèrvir. Le Ch. de M. Nous pèrdons beaucoup en *vieilliſſant*. St. Év.

Vieillir, ſignifie auſſi, Avoir paſſé ſa vie dans quelque emploi. *Veteraſcere.* Ce Miniſtre a *vieilli* dans les affaires; ce Capitaine a *vieilli* ſous le harnois.

Vieillir, ſignifie encore, S'uſer; pèrdre ſa vigueur; être caſſé; devenir infirme, & caduc. *Senio confici.* Cet homme ne *vieillit* point, il paroît toûjours jeune, & robuſte. Cette femme rajeunit, au lieu de *vieillir*. Cette fiévre l'a *vieilli* de dix ans. Horace a fait une Ôde ingénieûſe pour inſulter une coquette qui avoit *vieilli*, & dont les années avoient flêtri les charmes.

Vieillir, ſe dit auſſi dans le même ſens des chôſes. *Obſolere, obſoleſcere.* Voilà un mot qui *vieillit*, on ne s'en ſèrt plus guères. Mon habit *vieillit*, il eſt tantôt uſé. Cette mode *vieillit*, elle commence à ſe paſſer. Tout *vieillit*, & le tems conſume tout. Plus les maux *vieilliſſent*, (c'eſt-à-dire, plus ils ſont invéterez) plus ils ſont dangéreux. Il n'y a rien qui *vieilliſſe* ſi-tôt qu'un bienfait. Ablan.

De ces noms pour qui l'on s'éxpôſe,
Les plus grands, les plus éſtimez
Vieilliſſent *comme toute chôſe.* Voit.

Vieilli, ie. part. paſſ. & adj. *Obſoletus, exoletus, inuſitatus, &c.*

On dit provèrbialement, Il faut *vieillir*, ou mourir jeune. On dit qu'il faut laiſſer *vieillir* les affaires criminelles, c'eſt-à-dire, les laiſſer oublier: en laiſſer rallentir le réſſentiment par le tems.

VIEILLOT, otte. ſ. m. & f. Qui commence à *vieillir*. *Vetulus, qui incipit ſeneſcere.* Cet homme eſt déja *vieillot*, il commence à ſe rider.

VIEILE. ſ. f. Inſtrument de Muſique pour réjoüir les gens du peuple, & dont jouënt ordinairement de paûvres aveugles. *Rotata Sumbuca, fidis.* Elle eſt compôſée d'une tâble & d'une anche avec quatre cordes, dont deux ſèrvent de bourdons, qu'on peut mettre à l'uniſſon & à l'octâve. Les deux aûtres ſont étenduës au long du manche, qui ſèrvent d'un pèrpétuel monocorde, & qui font toutes ſortes de tons, comme l'épinette, par le moyen de dix marches qui font une éſpéce de claviér. On les pourroit augmenter juſqu'à 49. & de même augmenter le nombre des cordes, comme

comme celles des doubles claveſſins. Châque marche a deux morceaux de bois pèrpendiculaires, qu'on peut nommer les touches, parce qu'elles ſèrvent pour toucher les deux cordes qui ſont à l'uniſſon. Il y a en haut une roue de bois fort polie qu'on tourne avec une manivelle. Elle eſt pareille à celle des inſtrumens qu'on nomme *archiviales*, ou des épinettes qui ont un jeu de violes, ſur laquelle portent les cordes. Cet inſtrument eſt maintenant tombé dans le mépris, quoyque les Anciens le nommaſſent par excellence *ſymphonie*.

On dit provèrbialement, Il eſt du bois dont on fait les *vielles*, il eſt de tous bons accords. *Concors, Conſentiens*. On dit d'un homme lent, Il eſt long comme une *vielle*.

VIELLER. vèrb. act. Jouer de la vielle. *Sambucâ canere*. Les aveugles ſont ordinairement ceux qui gagnent leur vie à *vieller*.

VIELLER, ſignifie auſſi, Aller lentement en une affaire, ne faire guères de beſogne, s'amuſer en travaillant. *Lentè vel lento gradu incedere, agere*. Les gens à journée ne font que *vieller*, s'ils n'ont quelqu'un qui les preſſe.

VIELLEUR. ſ. m. Qui joue de la vielle. Les *Vielleurs* vont jouer de porte en porte pour faire danſer les ſèrvantes, les enfans, les païſans. *Sambucicen*.

On appelle piſtoles de *Vielleur*, les doubles. On dit auſſi, Ce *Vielleur* n'aura qu'un double, il ne ſçait qu'une chanſon.

VIENTRAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes. C'eſt un droit ſeigneurial qui ſe leve ſur les vins & aûtres breuvages, comme les droits de chantelage, de forage & d'afforage. *Jus Clientelare*. Il y a auſſi un droit de *vinage*, qui eſt un droit ſeigneurial qui ſe leve ſur les marchandiſes & bètail paſſant païs, ainſi que le péage & le pontonage. Voyez Ragueau. *Jus vinarium clientelare*.

VIÈRGE. Ce mot eſt adjectif de deux genres: mais quand il eſt ſubſtantif, il n'eſt jamais que féminin. *Virgo*. C'eſt un tître qu'on donne par excellence à la Mère du Sauveur, qui l'a enfanté ſans aucun commèrce d'homme, ſans avoir ſoüillé ſa pudicité; de ſorte qu'elle eſt demeurée *vièrge* tant devant, qu'aprés ſon enfantement. Neſtorius ſoutenoit que la *Vièrge* ne pouvoit être appellée *Mère de Dieu*; mais qu'elle étoit ſeulement hôteſſe de Dieu, parce que le Vèrbe étèrnel ne peut point naître, ni ſortir du ſein d'une *Vièrge*. C'étoit là une des héréſies de Neſtorius, condamnée au Concile d'Éphèſe, & que cèrtaines gens ont renouvellée de nos jours avec plus d'impudence que n'en a jamais eû Neſtorius. Je parle d'un Moine Apoſtat nommé Renoult, & de quelques prétendus beaux éſprits de Hollande qui ont voulu le ſoutenir.

VIÈRGE, Fille qui n'a jamais eû commèrce avec un homme; qui n'eſt point mariée, qui a encore ſon pucelage. *Virgo*, *Themis*. Le Breviaire a un Office particuliér pour les *Vièrges*. Il y a dans l'Évangile une belle parabole des cinq *vièrges* ſages, & des cinq *vièrges* folles. L'Égliſe célèbre une Fête de Sainte Urſule & de ſes Compagnes, qu'on dit avoir été au nombre des onze mille *vièrges*; mais peut-être qu'il y a eû de l'èrreur dans la lecture des anciens Rituèls, où il y avoit XI M. V. qui vouloient dire ſeulement, *Onze Martyrs Vièrges*. Le P. Sirmond conjecturoit, qu'on avoit trouvé ſur la liſte des Martyrs, *S. S. Urſula, & Undecimilla V. M.* mais qu'au lieu d'*Undecimilla*, qui eſt le nom d'une *Vièrge* martyre, on avoit fait *undecim millia*, c'eſt-à-dire, onze mille.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt amoureux des onze mille *vièrges*, quand il eſt amoureux de toutes les filles qu'il voit.

VIÈRGE, Nom que les Poëtes donnent à la Juſtice. *Themis*. Ils répréſentent cette Divinité fabuleûſe en fille avec un regard triſte, & ſévère, & un cèrtain air de fièrté qui imprime du réſpèct. Boileau dit en parlant de la Juſtice,

> Vièrge, *éffroi des méchans*, . . .
> *Qui la balance en main régle tous les mortèls.*

VIÈRGE, eſt auſſi un ſigne du Zodiaque, où le ſoleil entre au mois d'Août. C'eſt la maiſon & l'éxaltation de Mèrcure. *Virgo*. La conſtellation de la *vièrge* eſt maintenant dans le ſigne de la balance. Elle eſt compôſée de 26 étoiles: dont il y en a une de la prémière grandeur, ſix de la troiſiême, ſix de la quatriême, onze de la cinquiême, & deux de la ſixiême; ſans compter ſix informes. Képlèr en compte 29, & Bayèr 42, dont la principale eſt appellée l'*Epy de la vièrge*, de la prémière grandeur, de la nature de Vénus, & de Mèrcure.

VIÈRGE, ſe dit figurément de pluſieurs chôſes qui ſont dans une entière pureté, qui n'ont point ſèrvi. *Virgo*. La cire *vièrge* eſt celle qui n'a point été travaillée, qui ſort des ruches. On dit auſſi du miel *vièrge*. L'huile *vièrge*, eſt la mère goutte de l'huile, celle qui n'a point été preſſurée. *Oleum muſteum, oleum lixivium*. Or *vièrge*, c'eſt l'or tel qu'on le tîre de la mine ſans aucun alliage; & alors il eſt ſi mou, qu'il ſouffre l'empreinte d'un cachet. Argent *vièrge*, qui eſt encore en ſaûmon, ou en lingot. Cuivre *vièrge*, celui qui n'a point été fondu. On appelle auſſi parchemin *vièrge*, celui qui eſt fait de la coeffe que quelques enfans apportent au monde ſur leur tête. On le dit auſſi de celui qui eſt fait d'un jeune agneau, ou d'un veau mort né. On appelle mèrcure *vièrge*, celui qui eſt trouvé tout fait & coulant dans les mines, ou qui eſt tîré par pluſieurs lotions de la tèrre qui le contient; au lieu que le commun ſe tîre par la violence du feu dans des retortes. Le mèrcure *vierge* eſt bien plus éſtimé, & plus râre que le commun. On dit que quand l'or eſt amalgamé avec du mèrcure *vièrge*, s'il eſt mis au feu, le mèrcure l'emporte entièrement avec lui; ce que l'aûtre ne fait pas. Vigne *vièrge*, eſt une vigne ſans fruit qui croît en une fort grande hauteur en l'attachant aux murailles, comme le lièrre, & jette une agréable vèrdure. On l'a ainſi appellée, à caûſe qu'on l'a apportée de la *Virginie*. On appelle en raillant une épée *vièrge*, une épée qui n'eſt jamais ſortie du fourreau, qui n'a jamais fait mal à pèrſonne. L'épée de ce jeune cavaliér eſt encore *vièrge*.

VIF.

VIF, IVE. adj. Qui eſt plein de vie. *Vivus, animatus, vegetus*. Cet homme n'écrit point à ſes amis, on ne ſçait s'il eſt mort, ou *vif*. On a décreté contre ce criminel pour le prendre mort, ou *vif*: s'il eſt pris, il ſera roué tout *vif*, brûlé tout *vif*. On dit qu'un homme eſt plus mort que *vif*, quand il eſt éffrayé, & prèſque mourant de peur. On ne peut conſèrver de hareng *vif*. Le poiſſon d'eau douce ne vaut rien, s'il n'eſt *vif*. Il n'y a que les huîtres à l'écaille qu'on mange *vives*. Le brochet ne mange que du poiſſon *vif*. Cet oiſeau de proye ſe paît ſur le *vif*. Il faut faire connoître le *vif* aux oiſeaux.

On appelle la chair *vive*. *Caro viva, vivens*, celle qui eſt ſaine & & ſenſible, à la différence des chairs mortes, des playes, des calus, des durillons. *Emortuam carnem ad vivam reſecare*. Il a couppé ſes corps juſqu'à la chair *vive*. Le Maréchal a piqué ce cheval juſqu'au *vif*, juſqu'à la chair *vive*.

On dit au figuré, qu'un homme a été piqué juſqu'au *vif*, quand on lui a fait un outrage ſanglant, ou une raillerie fort piquante. *Acriter pungi, vel atrociter exulcerari*. Votre épitre dédicatoire eſt délicate; en faiſant ſemblant de ne vouloir qu'éffleurer, vous lóüez juſqu'au *vif*. BAY.

VIF, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie, Ardent, véhément, boüillant, qui a beaucoup de feu, piquant, touchant, ſenſible. *Ardens, vehemens, pungens, promptus, fervidus*. Cet Orateur a l'éſprit *vif*, & pèrçant. Un Poëte doit avoir l'imagination *vive*. Mon amitié eſt *vive*, & agiſſante. Il a les paſſions *vives*, il eſt *vif* pour ſes amis; c'eſt-à-dire, il eſt tendre & ſenſible. Mon âme eſt pénétrée de la plus *vive* douleur qu'on ait jamais ſentie. P. DE CL. L'amour eſt plus *vif* que l'amitié. S. ÉVR. Dans cette Comédie il y a beaucoup de traits fort *vifs*, & qui frappent agréablement l'éſprit. Cette fille eſt fort *vive*; pour dire, a les paſſions violentes. Les paſſions des dévots ſont *vives* & violentes. BELL. Le Prince étoit boüillant; mais ſon feu étoit *vif* ſans être précipité. M. BOSS. Si les naturèls *vifs* & ſenſibles ont de grands égaremens, ils ont auſſi de grandes reſſources. FÉN. Les pèrſonnes *vives* ont d'ordinaire le défaut de vouloir trop briller, & de ne donner pas aux aûtres le tems de parler. BELL. J'aime mieux une pèrſonne *vive*, & brillante qui me divèrtit, qu'une pèrſonne douce, & languiſſante qui m'ennuye. M. SCUD. Une piété *vive*, & fèrvente. L'AB. RÉG. Ses manières *vives* & emportées ne leur pèrmettoient pas de penſer, qu'un homme d'un caractère ſi impétueux, fût capable d'un ouvrage ſi médité. S. RÉAL. Il y a des gens qui aiment mieux paſſer pour *vifs*, que pour avoir du bon ſens, & de la juſteſſe. LA BR. L'interêt eſt la véritable caûſe des afflictions *vives*, & ſenſibles. M. ÉSP. Le ſentiment de ma pèrte eſt encore trop *vif*. P. DE CL.

VIF, ſignifie auſſi, Éclatant, brillant. Les yeux ne ſçauroient ſouffrir le *vif* éclat du ſoleil. Cette Dame a les yeux *vifs* & brillans. *Fulgens, radians, emicans, oculi acres, ardentes, flagrantes*. Elle a le teint *vif* & vèrmeil. La Poëſie chèrche les expreſſions les plus courtes, comme plus *vives*. MRS. DE L'AC. Les expreſſions de Plîne ſont *vives*, & ſèrrées. SACY. Une penſée *vive* doit être juſte en même tems. S. ÉVR. Les chôſes paroiſſent plus *vives* en poëſie qu'en prôſe. MONT. Les couleurs de ce tâbleau ſont encore fort *vives*; pour dire, éclatantes. On dit auſſi, qu'un portrait eſt tîré au *vif*, lorſqu'il eſt tîré d'aprés nature, & fort reſſemblant. On le dit dans ce ſens au figuré; Il nous a fait une peinture fort *vive* de ſa diſgrâce, & de ſa douleur.

En tèrmes de Pratique, on dit que le mort ſaiſit le *vif*, ſon plus prochain hèritiér; pour dire, qu'il ne faut point faire de demande en Juſtice pour ſe mettre en poſſeſſion d'une ſucceſſion qui nous appartient, & qu'on eſt ſaiſi dès que le parent eſt mort. *Mors hæredem in poſſeſſionem inducit*.

En tèrmes de Manége, on dit qu'un cheval eſt fort *vif*; pour dire, qu'il a de l'ardeur, de la vigueur, qu'il eſt ſenſible à l'éperon. *Equus ardens, velox, acer.*

En tèrmes de Marine, on appelle les œuvres *vives* d'un vaiſſeau, les parties qui trempent dans l'eau: les œuvres *mortes*, celles qui ſont au deſſus. *Pars mari immerſa; pars è mari emergens.* On appelle auſſi le *vif* de l'eau, la plus grande hauteur de la marée, *Æſtus maris*; & les courans de ſources, des eaux *vives*: ainſi on dit que les truites ſe trouvent dans les eaux *vives*.

En tèrmes d'Architecture, on dit qu'un attelier eſt *vif*, lorſqu'il y a beaucoup d'Ouvriers, qu'on y travaille avec empreſſement. *Fervet opus.* On appelle de la chaux *vive*, celle qui ſort du fourneau, qui n'a point été éteinte, ni fuſée. On dit bâtir ſur un *vif* fonds, ou ſur la roche *vive*, quand on bâtit ſur un fondement ſolide & fèrme, dont les tèrres n'ont point été remuées. On dit auſſi, que du bois de charpente eſt couppé, équarri à *vive* arrête, quand on en a ôté tout l'aubiér qui eſt ſujet à ſe pourrir, & qu'une pièrre eſt ébouſinée juſqu'au *vif*, quand on en a atteint le dur avec la pointe du marteau, quand on en a couppé une pièrre à angle droit; & qu'on en a ôté tout le bouſin. On appelle auſſi le *vif* de la colonne, ſon tronc, ou ſon fût. Le *vif* du piédéſtal, ou ſon dé.

Vif, eſt une épithéte qu'on donne encore à pluſieurs aûtres chôſes inanimées. *Vivus, vigens.*

Du *vif-argent*, eſt le mèrcure, ou hydrargire, qui eſt le ſeul métal liquide le plus peſant après l'or. *Argentum vivum, hydrargirum.* On dit provèrbialement, qu'un homme a du *vif-argent* dans la tête; pour dire, qu'il extravague, que ſon eſprit s'évapore comme le *vif-argent*. Voyez Mercure.

On appelle cheveux *vifs*, ceux qu'on applique dans les pèrruques dans le même ordre & ſituation qu'ils étoient ſur la tète de l'homme, ſur laquelle on les a expreſſément couppez. *Pili vivi.*

Feu *vif*, eſt celui qui eſt fort ardent: auſſi bien que le froid *vif*, celui qui eſt fort cuiſant. *Ignis ardens, vehemens; frigus adurens, penetrabile.* Dartre *vive*, celle qui eſt enflammée, & qui revient toûjours.

On dit auſſi, De *vive* force; pour dire, Vigoureûſement, avec violence, & malgré tous les obſtacles. *Primo impetu, conatu.*

On appelle une forêt *vive*, celle qui eſt fort peuplée de grands arbres & fort touffus. On appelle le *vif* d'un arbre, le cœur, le dedans. *Sylva viva, denſa & opaca, vivida.*

Garenne *vive*, c'eſt celle qui eſt fort peuplée de lapins & de gibiér. *Vivarium cunicularium.*

On appelle une haye *vive*, celle qui eſt faite d'arbres vivans, qui ont pris racine. *Viva ſepes, ſepes viviradix.* A la différence des hayes *mortes*, qui ſont faites de fagots, ou de clayes & d'échaliérs. *Sepes non viviradix.*

VIG.

VIGIE. ſ. f. Nom qu'on a donné à de cèrtaines roches qui ſe trouvent vèrs les Açores, & qui ſont cachées ſous l'eau. *Vigica, rupes.*

VIGILANCE. ſ. f. Attention, diligence, application, ſoin exáct que l'on prend à faire quelque chôſe. *Vigilantia, attentio, applicatio, vigil cura.* La *vigilance* eſt une qualité néceſſaire à un Prince, à un Genéral d'armée. Jésus-Christ recommande la *vigilance* à ſes Diſciples, parcequ'il doit venir à une heure imprévuë, & afin qu'ils ne ſoient point ſurpris. Il faut toute la *vigilance* Chrétienne pour réſiſter aux tentations. Nic. La jalouſie avec toute ſa *vigilance* n'a pû m'ôter le plaiſir de vous voir. Le Port. R. Je n'ai pû tromper la *vigilance* infatigable du plus inquiet de tous les maris. S. Evr.

VIGILANT, ante. adj. Diligent, exáct, qui veille à ſes affaires. *Vigil, vigilans; diligens, ſolers.* Balzac a dit en parlant de ſes inſomnies, Si j'étois Prince, je ſerois le plus *vigilant* Prince du monde: c'eſt une pointe. Rome eut l'obligation aux ſoins *vigilans* de Cicéron, de la découvèrte de la conjuration de Catilina.

VIGILE. ſ. f. Tèrme de Bréviaire. Veille d'une grande Fête, qui eſt quelquefois jeûnée. *Vigilia.* Quatre-Tems, *Vigiles* jeûneras: c'eſt un des commandemens de l'Égliſe. On fait aujourd'hui l'Office de la *Vigile*. Les Fêtes de la Circonciſion, de l'Épiphanie, ont des *Vigiles* ſans jeûne. Les Saints Patrons des Égliſes ont des *Vigiles* & des Octâves, auſſi bien que la Fête de la Dédicace. L'Office double commence dès la *Vigile* à Vêpres.

Ce mot vient du Latin *Vigilia*, parce qu'aûtrefois les Chrétiens paſſoient une partie de la nuit en prières la veille des grandes Fêtes, & l'Égliſe Grécque le fait encore.

Vigiles. ſ. f. pl. ſe dit particulièrement des Matines de l'Office des morts. *Vigiliæ ſeu preces pro defunctis.* Il a fait dire des ſept Pſeaumes, des *Vigiles* pour l'âme de ſon père. Les Chartreux diſent *Vigiles* tous les jours, hors les Fêtes & veilles des Fêtes.

VIGINTIVIRAT. ſubſt. maſc. Dignité qui a eû lieu chez les

anciens Romains. *Vigintiviri, ſeu Judices, vigintiviratus.* Cette dignité en comprenoit quatre aûtres; car de vingt hommes qui compôſoient cette Compagnie, il y en avoit trois qui jugeoient les affaires criminelles, trois aûtres qui avoient inſpection ſur la monnoye, quatre qui avoient ſoin des ruës de Rome, & le reſte jugeoit des affaires civiles. Ablanc. Céſar établit le *Vigintivirat*. Cicéron en parle dans ſes lèttres à Atticus, & ailleurs.

VIGNE. ſ. f. Plante qui croît en arbriſſeau, & qui produit des raiſins. *Vinea, vitis.* On l'appelle auſſi *bois tortu*. On ne peut conſacrer que ſur du vin de *vigne*. Il y a des plants de *vigne* de muſcat, de Bar ſur Aûbe, de morillon, & d'aûtres eſpéces de raiſins. En Italie les *vignes* montent juſques ſur les arbres. On doit faire trois labours, trois façons aux *vignes*, & les tailler, lier, échalaſſer. On couche les ſions des *vignes* pour les faire provigner. Le ſep, le pampre, les feüilles de *vigne*. Matthiole dit que le chou eſt ſi ennemi de la *vigne*, que ſi on en mange au commencement du repas, il empêche de s'enivrer; & ſi c'eſt ſur la fin, il déſenivre.

Ce mot vient du Latin *vinea*, qui a été ainſi appellé, ſelon quelques-uns, *à vivendo*, parceque la *vigne* vit & fait vivre longtems.

On dit que la *vigne* coule, quand elle eſt en fleur, & lorſque le grain tombe de la grappe, ſans ſecoüer: que la *vigne* gêle, quand le froid gâte le bourgeon, le brûle. *Infeſta roratio decutit uvas, roratio, uredo, carbunculatio.* La *vigne* gêle quelquefois juſques dans ſa ſouche; & on appelle gêleurs de *vignes*, les Saints qui viennent au mois d'Avril ou de Mai dans les jours qui ſont aſſez froids pour gêler les *vignes*, comme Saint Georges. St. Marc. Ste Opportune, St. Nicolas, St. Urbain.

Il y a une *vigne* ſauvage qu'on appelle *lambrus*, ou *lambruſque*. Elle croît ſans culture aux bords des chemins & proche des hayers. Son fruit eſt un fort petit raiſin, qui, lorſqu'il meûrit, devient noir; mais quelquefois il ne meûrit point. En Latin *vitis ſylveſtris, labruſca*. C. Bauh.

La *vigne vièrge*, eſt celle qui ſért à faire des paliſſades le long des murs, qui monte fort haut, & qui ne porte point de fruit. Elle eſt ainſi nommée, parcequ'elle vient de *Virginie* en l'Amérique. *Vinea infructuoſa virginea dicta.*

La *vigne porrette*, eſt une eſpéce de poireau ſauvage qui croît dans les *vignes*; ce qui l'a fait auſſi nommer *poireau de chien*, en Latin *porrum ſylveſtre vinearum*. C. Bauh. Les païſans la mangent cruë en ſalade, ou en compôte, & la gardent toute l'année.

Vigne blanche, Voyez Coleuvrée. C'eſt la même plante.

Vigne, ſe dit auſſi du plant de pluſieurs ſeps de *vigne*. Un clôs de *vigne*, une *vigne* de tant d'arpens. *Vinetum, ager vineis conſitus.* On dit qu'une *vigne* eſt vendangée, quand on en a cueilli le raiſin; & ironiquement, quand elle a été gêlée, grêlée, ou ruinée par quelque accident, comme par un paſſage de gens de guèrre, &c.

Vigne, ſe dit figurément en tèrmes de l'Écriture, en parlant de l'Égliſe, & du ſalut des âmes. *Vinea, Eccleſia.* On ne doit embraſſer l'État Eccléſiaſtique que pour travailler à la *vigne* du Seigneur.

Vigne, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Ce ſont les *vignes* de la Courtille, belle montre, & peu de rapport. On dit d'un libèrtin, d'un homme ſans ſouci, qu'il ne ſe ſoucie pas qui fera les *vignes* après ſa mort. On dit auſſi d'un homme qui eſt pris de vin, qu'il a mis le piéd dans la *vigne* du Seigneur. Celui qu'on trouve ſaiſi de raiſin cueilli, dit qu'il l'a pris dans la *vigne* à ſon oncle, c'eſt la prémière en ſortant du village. On appelle par injure un homme ſot & mal bâti, un Jean des *Vignes*.

VIGNERON, onne. ſ. m. & f. Qui a ſoin de faire les vignes, de travailler aux vignes. La campagne eſt principalement habitée de *Vignerons* & de Laboureurs. *Vinitor, vineæ cultor, vinearius colonus.*

VIGNETTE. ſ. f. Tèrme d'Imprimerie. *Topium limbolarium, encarpus limbolarius.* C'eſt une petite planche de bois, où ſont gravez ordinairement des pampres & des raiſins, qu'on met par ornement au haut d'une page, au commencement d'un Livre. On en fait auſſi de cuivre, gravées de divers deſſeins, ou de chiffres. Les plus belles *vignettes* ſont dans le Livre de Deſmarêts, les Délices de l'Eſprit. Les *vignettes* valent mieux que le Livre.

VIGNOBLE, ſ. m. Païs, tèrritoire abondant en vignes. *Solum vitibus ferax, vinetis lætum.* Le Gâtinois, le Sancèrrois, ſont de grands *vignobles*. Beaûne, Tonnèrre, Chablis, ſont des plus beaux *vignobles* de la Bourgogne.

Ce mot vient de *vineabile, ſupple ſolum*. Ménage.

VIGNOT. ſ. m. C'eſt ainſi qu'on appelle à Diépe & au Hâvre de Grâce, une ſorte de groſſe coquille. Un joli *vignot*. *Cochleæ ſpecies.*

VIGOGNE. ſ. m. Éſpéce de mouton qui vient du Pérou, qui porte une laine fort éſtimée qu'on appelle auſſi la *vigogne*, dont on fait de fort bons chapeaux, qu'on appelle pareillement *vigognes*. *Vigonius, vervecis ſpecies*. Les Éſpagnols appellent des animaux *vicuñas*, dont nous avons fait *vigogne*. Ils ſont plus hauts qu'une chévre, de couleur faûve, & ſi légèrs à la courſe, qu'il n'y a point de levriér qui les puiſſe atteindre. On les tuë à coups d'arquebuſe, ou on les prend dans les enceintes. Ils paiſſent ſur le haut des montagnes, & auprès des neiges.

VIGORTE. Tèrme d'Artillerie, eſt un modéle où on entaille les calibres des piéces d'artillerie pour leur chèrcher des boulèts convenables. *Typus, forma lignea, protoplaſma*. Ce ſont pluſieurs trous pèrcez ſur une planche de la même grandeur que le calibre.

VIGOUREUSEMENT. adv. D'une maniére fèrme & ardente. *Validè, valenter; nervoſè, acriter, fortiter*. Il a repouſſé les ennemis *vigoureûſement*. Soutenir *vigoureûſement* un aſſaut. ABL. Il a ſoutenu cette opinion *vigoureûſement*.

VIGOUREUX, EÛSE. adj. Qui a de la jeuneſſe, de la force, de la fèrmeté, du courage. *Validus, vegetus, vividus, valens, fortis*. Ce Crocheteur eſt fort & *vigoureux*, il porte de grands fardeaux. Ce Capitaine a fait une attaque fort *vigoureûſe* à cette contreſcarpe. Faire une *vigoureûſe* réſiſtance. ABLANC. Ce Rapporteur a fait une action fort *vigoureûſe*, en ſoutenant le bon droit de ce paûvre homme contre la ſollicitation des Puiſſances.

Et l'on m'a vû pouſſer dans le monde une affaire,
D'une aſſez vigoureûſe *& gaillarde maniére.* MOL.

VIGUÉRIE. ſubſt. fém. L'office du Juge Viguiér. *Tribunatus*.

VIGUÉRIE, ſignifie auſſi le tèrritoire où le Viguiér éxèrce ſa Juriſdiction. *Tribunaria juriſdictio*. Les cartes du Languedoc par Sanſon ſont diviſées par *Viguéries*.

VIGUEUR. ſ. f. Force du corps; ou de l'âme, ſoit des hommes, ſoit des animaux. *Robur, vigor, vis*. Son brâs a de la *vigueur*. Il eſt dans la *vigueur* de ſon âge. Ce cheval court dans la carriére avec grande *vigueur*.

VIGUEUR, ſe dit figurément en chôſes morales; & ſignifie, Force, autorité, fèrmeté, courage, ardeur. *Conſtantia, animus, ardor, flos*. Les Loix n'ont point de *vigueur* pendant la guèrre. Cette coutume étoit encore en *vigueur* du tems de nos pères. Ce ſont les Sçavans du dèrniér ſiécle qui ont remis les lèttres en *vigueur*. Malhèrbe ſe vante que dans ſa vieilleſſe ſon éſprit conſèrve ſa prémière *vigueur*. Ce Magiſtrat à répondu avec *vigueur*. Il a fait une action de *vigueur*. Prenez garde à ne prendre pas la violence & la dureté pour la *vigueur* & la fèrmeté: ne confondez pas des chôſes ſi différentes. BAL. La *vigueur* de l'éſprit ſe relâche, & la vèrtu s'endort dans le calme. FL. Il y a une cèrtaine pareſſe molle, & voluptueûſe, qui dérobe inſenſiblement à l'éſprit ſa vivacité, & ſa *vigueur*. ST. ÉVR. La *vigueur* s'amollit par le luxe & la bonne chère M. ÉSP. *Vigueur* de courage. VAUG.

VIGUEUR, ſe dit des chôſes inanimées, & des plantes. *Vis, Vires*. Le ſoleil au mois de Janviér eſt ſans *vigueur*. Les plantes & les ſimples qu'on nous apporte des païs éloignez, ont pèrdu toute leur *vigueur*, quand elles ſont icy.

Il ſe dit auſſi du ſtile, & ſignifie, Force, énèrgie. *Vis, energia*. Le meilleur ſtile pèrd ſa *vigueur* à meſure qu'on le lime, & qu'on le polit. LA M. LE V.

VIGUIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Juge en Languedoc, Provence, Limoſin, & aux Provinces voiſines. *Tribunus judex*. Il connoit de toutes matières en prémière inſtance entre Roturiérs, excepté de cèrtains cas réſèrvez aux Sénéchaux, & Baillis. Le *Viguiér* ne peut connoître des caûſes des Nobles. L'appel de ſes ſentences ſe reléve devant le Bailli, ou Sénéchal. Il y a des *Viguiérs* au Royaume d'Aragon, Valence, Sardaigne, Corſegue, & au Comté de Barcelonne. C'eſt proprement le prémiér Juge, qu'on appelle aûtrement *Prevôt ordinaire, Châtelain*, ou *Vicomte*. Ce ſont tous Juges de même pouvoir.

Ce mot vient du Latin *Vicarius*; car c'étoit en éffet le Vicaire ou Lieutenant des Comtes, ou Gouvèrneurs des villes, qui rendoient aûtrefois eux-mêmes la Juſtice. MÉN. A Marſeille on appelle le Gouvèrneur de la ville, le *Gouvèrneur Viguiér*.

VIL.

VIL, ILE. adj. Bas, abject, contemptible, mépriſable, qui fait des lâchetez. C'eſt une âme *vile* & baſſe. *Vilis, abjectus, contemptibilis, humilis, terræ filius*. C'eſt un *vil* éſclave. Un *vil* enfant de la tèrre. PAT. Une condition *vile*. ABLANC. Cet homme eſt un éſprit *vil*, & mèrcenaire. Embraſſer une profeſſion *vile*. L'humilité eſt une connoiſſance de ſes miſères, & de ſon néant, qui fait que l'on eſt *vil* à ſes propres yeux. NIC. L'avarice rend les hommes *vils* & mépriſables. M. ÉSP. Tacite appelle les Juifs, la partie la plus *vile* de tous les peuples d'Orient. Dans le Droit on appelle les Procureurs la plus *vile* des profeſſions, Loy 4. au Digeſte, *De Decurionibus, ſèrvilis, & infamiſſima vilitas*.

VIL, ſe dit auſſi du prix des marchandiſes; quand elles ſont à bon marché. *Vile pretium*. Il fait bon vivre en ce païs-là, tout y eſt à *vil* prix.

VILAIN, AINE. adj. Laid; mal propre; incommode; qui n'eſt pas agréable; qui déplaît. Il ſe peut dire de prèſque toutes les chôſes. *Obſcœnus, ſordidus, ſpurcus, ingratus, turpis*. Un *vilain* homme, un *vilain* cheval, une *vilaine* maiſon, un *vilain* habit, un *vilain* chemin, un *vilain* tems, un *vilain* païs, une *vilaine* ſaiſon.

VILAIN, ſe dit figurément en chôſes morales, & alors il eſt adjectif & ſubſtantif. Les *vilains* diſcours ſont particulièrement des paroles ſales, & malhonnêtes. *Verba turpia, impura, obſcœna, indecora*. Une *vilaine* action eſt une action lâche, & honteûſe. Il eſt bien *vilain* à un Prêtre de s'enivrer. Cela eſt fort *vilain* à vous de prêter les mains aux ſotiſes de mon mari. MOL. On dit à un homme qui fait quelque action indécente, Fy le *vilain*. Une *vilaine* eſt une femme proſtituée. Un *vilain*, dans le ſtile bas, eſt un homme d'une avarice ſordide.

VILAIN. Ce mot dans le vieux langage ſignifioit, Roturiér. Voyez VILLAIN. *Ruſticus ſordidus, ignobilis*.

VILAIN, ſe dit quelquefois abſolument, ou advèrbialement. Il fait *vilain*: ce qui ſe dit du tems. *Tempus incommodum, pluvioſum, nimboſum, &c.* Il fait *vilain* marcher, les chemins ſont ſales.

On dit provèrbialement; Tous *vilains* cas ſont reniables. Pour tous les aûtres provèrbes ſur ce mot, voyez VILLAIN.

VILAINEMENT. adv. D'une manière ſale, vilaine, ſordide, avâre, mal propre. *Sordidè, impurè, ſpurcè, probroſè, turpiter, indignè*. Il nous a traitez fort *vilainement*; c'eſt-à-dire, malhonnêtement. Nous avons été trompez *vilainement*. Il a été *vilainement* étrillé.

VILCOM. ſ. m. Tèrme Alleman, qui ſignifie un grand vèrre. *Ingens poculum*.

Ce mot vient de *wilkom*, bien-venu, parceque les Allemans célébrent la bienvenuë de leurs amis en beuvant dans un grand vèrre, qui à caûſe de cela eſt appellé *wilkom*. MÉNAGE.

VILEBREQUIN, ou **VIREBREQUIN.** ſ. m. Outil d'Artiſan qui ſèrt à trouer; pèrcer du bois, de la pièrre, du métal, par le moyen d'un petit fèr qui a un taillant arrondi qu'on appelle la *méche*, & qu'on fait entrer en le tournant avec une manivelle de bois ou de fèr. *Terebellum*.

Ce mot vient de l'Alleman *weinborken*, qui ſignifie *percevin*: *wein* ſignifie *vin*, & *borken*, *percer*.

VILEMENT. adv. D'une manière vile. *Sordidè, ſpurcè*. Ramper *vilement*. Ce mot n'eſt guère en uſage.

VILENIE. ſ. f. Ordure; ſaleté. *Sordes, ſpurcitia*. Il faut balier cette chambre; il y a bien des *vilenies*, des ordures.

On le dit auſſi au figuré, des paroles ſales & des injures. Il ne faut pas dire des *vilenies* devant des oreilles chaſtes. Ces deux femmes ſe ſont querellées, & ſe ſont dit mille *vilenies*. C'eſt un avâre qui fait des léſines, des *vilenies* qui n'appartiennent qu'à lui. Cet homme n'ôſeroit comparoître en Juſtice, il y a de la *vilenie* en ſon fait.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *vilania*.

On appelle, en tèrmes de Blâſon, un lion ſans *vilenie* ou *éviré*, lorſqu'il ne montre point de vèrge; *Leo evirgatus*. Et on l'appelle *vilené*, lorſqu'il eſt peint avec une vèrge d'un aûtre émail que ſon corps, & lorſqu'on voit ſon ſexe.

VILETÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt vil; à bas prix. *Vilitas, vile pretium*. La *vileté* du prix fait caſſer les contrats de vente, & non pas les adjudications par decret. La *vileté* de la matière L'ACAD.

VILIPENDER. v. act. Tèrme vieux & populaire qui ſignifie *mépriſer*. *Contemnere, deſpicere, aſpernari*. Il ne faut pas tant *vilipender* votre partie, elle vous vaut bien. On s'en ſèrt dans la convèrſation burleſque.

VILLACE ſ. f. Grande ville mal peuplée & mal fortifiée. *Oppidum ſpatioſum, vacuum*.

VILLAGE. ſ. f. Hameau; habitation de païſans qui n'eſt point fèrmée de murs, & qui eſt d'ordinaire réduite en Parroiſſe. *Pagus, vicus, rus*. Comme les Bèrgers qu'on introduit aujourd'hui ſur la ſcéne, ne portent plus de houlette, il ne faut pas auſſi les faire ſoupirer comme ceux du *village*. S. ÉVR.

VILLAGE, ſe dit auſſi par mépris d'une chôſe comparée avec une aûtre de même nature. Ce n'eſt qu'un Curé de *village*; un Seigneur de *village*; pour dire, un petit Gentilhomme. Sèrgent de *village*.

VILLAGE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il n'eſt qu'un ſot,

ſot, il ſera marié au *village*. On dit qu'une femme eſt parée comme une épouſée de *village*, quand elle affecte de ſe parer de pluſieurs ornemens mal entendus. On dit auſſi, A gens de *village* trompette de bois; pour dire, qu'il faut traitter châcun ſelon ſon mérite. On dit auſſi qu'il ne faut point ſe moquer des chiens qu'on ne ſoit hors du *village*.

VILLAGEOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui habite au village; païſan, païſanne. Ah! la jolie *villageoiſe*. *Vicanus*, *paganus*, *ruſticus*.

VILLAGEOIS, eſt auſſi adj. & ſignifie, Groſſiér, mal poli. *Vicanus*, *ruſticanus*, *agreſtis*. Quelle âme *villageoiſe*! MOL. Cela eſt bien *villageois*.

VILLAIN. ſ. m. Roturiér, païſan, villageois. *Ruſticus*, *ignobilis*. De là vient le provèrbe.

Riche villain *vaut mieux que paûvre Gentilhomme*. RÉGN.

Ce mot vient de *villanus*, païſan demeurant dans un village; ou de *vilis*. NICOD. Paſquiér dit que les Nobles appellèrent *villains*, ceux qui habitoient mollement dans les villes, au lieu de s'endurcir comme eux au travail de la campagne, pour être propre à la fatigue des armes.

VILLAIN, originairement eſt un homme de mainmorte, ou de ſèrve condition, qui rend des ſèrvices vils & des peines de corps à ſon Seigneur; & il eſt oppôſé à l'homme *franc* & *bourgeois*. *Manceps*, *agreſtis*, *ruſticus*. On a appellé villenage, ou tèrre *villaine*, & rente *villaine*, celle qui n'eſt pas tenuë noblement & en fiéf. Une vieille Chronique dit, Tu peux ſemondre ton *villain*, &c. Joinville raconte que Robèrt de Sorbon lui reprochant devant le Roi Saint Louis qu'il étoit plus richement vêtu que le Roi, il lui répondit: Maître Robert, je ne fois mis à blâmer, ſauf l'honneur du Roi & de vous. Car l'habit que je porte tel que le voyez, m'ont laiſſé mes père & mère, & ne l'ai point fait faire de mon autorité. Mais au contraire eſt de vous, dont vous êtes bien fort à blâmer, & reprendre. Car vous qui êtes fils de *villain* & de *villaine*, avez laiſſé l'habit de vos père & mère, & vous êtes vêtu de plus fin Camelin que le Roi n'eſt.

VILLAIN, eſt auſſi un tèrme de Monnoye. On appelloit ainſi aûtrefois un cèrtain nombre d'éſpéces qu'il étoit pèrmis de faire ſur le poids d'un marc, plus ou moins peſantes que le poids de l'Ordonnance. *Improba moneta*. Celles qui peſoient trop, s'appelloient *villains forts*. Celles qui peſoient trop peu, s'appelloient *villains foibles*. Il y a des Réglemens qui pèrmettent un remède de quatre *villains forts* & de quatre *villains foibles* pour marc.

On dit provèrbialement, Peine de *villain* n'eſt à rien comptée. *Sordidi hominis pœna non eſt adnumeranda*. On dit, Oignez *villain*, il vous poindra: poignez *villain*, il vous oindra; pour dire, qu'il ne faut point flatter, ni traitter doucement les païſans, ni les malhonnêtes gens. On appelle par injure un méchant cavaliér, un *villain* botté. Graiſſez les bottes d'un *villain*, il dira qu'on les lui brûle; pour dire, qu'il y a des ingrats qui ſe plaignent, quand on leur fait du bien. On dit auſſi, A *villain villain* & demi; pour dire, que quand quelqu'un fait une ladrerie, il lui en faut faire une plus grande. On dit auſſi, qu'il n'y a point de plus belles armes que celle d'un *villain*; car il prend celles qu'il veut. On dit auſſi d'une chôſe qu'on met à l'enchère, C'eſt la fille du *villain*, celui qui en donnera le plus, l'aura. Il ſeroit mieux d'écrire *villain* dans toutes ces façons de parler provèrbiales, que *vilain*. L'Académie, qui en rapporte quelques-unes, écrit *villain*.

VILLANELLE. ſ. f. Sorte de Poëſie Paſtorale, qui ſe chante, & dont tous les couplèts finiſſent par un même refrain. *Villanellus verſus*. Il y a pluſieurs éxemples de *Villanelles* dans l'Aſtrée de Mr d'Urfé. On en peut voir quelques-uns dans la Poëtique de Richelet.

Ce mot vient de l'Italien *villanella*, qui vient lui même de l'Éſpagnol *vilano*.

VILLE. ſ. f. Habitation d'un peuple aſſez nombreux, qui eſt ordinairement fèrmée de murailles; aſſemblage de pluſieurs maiſons diſpôſées par ruës & renfèrméesd'une clôture commune, qui eſt ordinairement de murs & de foſſez. *Oppidum*, *urbs*, *civitas*. L'ACAD. Il eſt aſſez difficile de donner une bonne définition du mot de *ville*, à caûſe que l'uſage a toûjours conſèrvé le nom de Bourg, ou de *village* à de cèrtains lieux qui ſont pourtant de véritables *villes*; par éxemple, la Haye en Hollande, qui hors une enceinte de murailles a tout ce qui compôſe une *ville*, n'a pû encore obtenir le nom de *ville*. Le Roi, en parlant de Paris ſa capitale, l'appelle ſa bonne *ville* de Paris. Cette *ville* a été demantelée pour ſa rebellion. Pour poſſéder une Cure dans une *ville* murée, il faut avoir des degrez. Les *villes* frontières & maritimes doivent être bien fortifiées. Elles ſont en même tems *villes* de guèrre, & *villes* de commèrce. *Ville* d'ôtage, de ſûreté. Celui qui dompte ſon cœur, vaut mieux que celui qui prend les *villes*. PORT R.

Dans les vieilles Coutumes on appelle *villes de paix*, les *villes* où il n'étoit pas pèrmis de vuider ſes différens que par la Juſtice, comme a toûjours été la *ville* de Paris, par oppôſition à pluſieurs aûtres où les combats étoient en uſage. *Urbes pacificæ*.

Les *villes Impériales* ſont celles qui reconnoiſſent l'Empereur pour Souverain, mais qui ne laiſſent pas d'être libres & gouvèrnées par leurs propres Magiſtrats. *Urbes Imperiales*.

VILLE MÉTROPOLITAINE, eſt celle où eſt le Siége d'un Primat, ou d'un Archevêque. *Urbs metropolis*. *Ville Epiſcopale*, celle où eſt le Siége d'un Évêque.

VILLE, ſignifie quelquefois une partie d'une grande *ville*. *Pars magna urbis*. La vieille *ville*, la *ville* neuve. A Paris il y a *Ville*, Cité, & Univèrſité. La *ville* neuve S. Honoré, la *ville* neuve ſur gravois, la *ville* l'Évêque.

VILLE, a ſignifié aûtrefois proprement un village. *Oppidum*, *villa*. *Ville-Juive*, *ville-taneûſe*, *ville-neuve Saint George*, *villepinte*. La plupart des villages & Seigneuries de Normandie & de Beauce ſe tèrminent en *ville*, & le Latin *villa* ne ſignifie qu'une maiſon de campagne, un village.

On appelle le cœur de la *ville*, le milieu de la *ville*; le centre des affaires, ou du trafic: *Centrum*, *medium*. On dit qu'un homme eſt en *ville*, qu'il dîne en *ville*; pour dire, qu'il eſt hors de ſa maiſon, qu'il n'y dîne pas: & qu'il eſt à la *ville*, pour marquer qu'il n'eſt pas à la campagne. BOU. On dit auſſi de celui qu'on a foüetté par les carrefours, qu'on lui a fait faire un tour de *ville*. *Ville* eſt quelquefois oppôſée à *campagne*. Il a ſon habit de *ville*.

On appelle auſſi la *ville*, le Corps des Officiérs qui régiſſent la Police de la *ville*, qui tiennent le Conſeil de *ville*. *Cœtus Magiſtratuum*. On a aſſigné ce Marchand à la *ville*; c'eſt-à-dire, au Bureau de l'Hôtel de *ville*. La *ville* a été au devant du Roi; pour dire, le Prevôt des Marchands, & les Échevins. On a beaucoup agité (Mrs de l'Ac.) cette queſtion, s'il faut dire, on a porté au Roi *le vin de ville*, ou *le vin de la ville*. Quelques-uns diſoient qu'il falloit mettre l'article indéfini, *le vin de ville*, parceque le *vin de la ville* ſignifie le vin du tèrroir *de la ville*: enfin on eſt convenu que ces deux phrâſes ſont également bonnes. M. L. T. Les Mouleurs & Chargeurs de bois, Porteurs de charbon, Débacleurs & Plancheyeurs, ſont des Officiérs dépendans de Meſſieurs de *ville*. Des rentes ſur la *ville*, ſont des rentes conſtituées par le Roi aux Échevins, & diſtribuées au peuple, qui ſe payent à l'Hôtel de *ville*.

VILLE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit les fauxbourgs ſont plus grands que la *ville*. *Suburbia ampliora ſunt urbe, vel ſpatio ſuperant*. De toutes les chôſes dont l'acceſſoire eſt plus grand que le principal. On dit auſſi, que les maiſons empêchent de voir la *ville*, quand les ornemens d'une chôſe empêchent d'en connoître le fonds. On dit auſſi, que la *ville* eſt bonne, quand on veut donner un repas imprevû à un ſurvenant. On dit auſſi, *Ville* priſe, château rendu; & en même ſens, *Ville* qui parlemente eſt à demi-renduë; pour dire, qu'une femme qui écoute des cajolleries & des propôſitions, ſe laiſſe bientôt pèrſuader. On dit auſſi, Crier *ville* gagnée, quand on a l'avantage ſur un aûtre, ſoit au jeu, ſoit en procès, ſoit en toute aûtre affaire. On appelle auſſi bruit de *ville*, une nouvelle fauſſe ou incèrtaine.

VILLENAGE. ſ. m. Tèrme de Coutumes, qui ſe dit des tenuës de rentes, héritages ou poſſeſſions non nobles. *Mancipatio*. Et on dit, Tenir en *villenage*, lorſqu'un villain eſt obligé de rendre de vilains ſèrvices au Seigneur, comme de charrier ſes fumiérs, ou faire aûtres corvées.

VILLETTE. ſ. f. Petite ville. Ce n'eſt quelquefois qu'un village. *Oppidulum*. Le Curé de la *villette*.

VILLONNER. v. act. Tromper quelqu'un, le friponner. *Decipere*, *fallere*, *furari*, *ſuffurari*. Il vient de *guile* ou *guiller*, vieux mots François qui ſignifioient *tromperie* & *tromper*, d'où l'on a fait les mots de *villonniér* & *villonnerie*. *Villon* Poëte ancien & fameux qui ſe nommoit *François Corbeüil*, fut ſurnommé *Villon* à caûſe de ſes friponneries, pour leſquelles il fut condamné à être pendu. On dit que Loüis XI. lui ſauva la vie. Peu de *villons* en bon ſçavoir, prou de *villons* pour decevoir. MA. Il n'eſt maintenant connu que ſous le nom de *Villon*, qui veut dire, *fripon*. On appelloit aûtrefois *villon*, une fauſſe monnoye, dont on a fait le mot de *billon*.

VIM.

VIMAIRE. ſ. f. Vieux tèrme de Coutume, qui ſignifie *force majeure*, *orage*. Il eſt encore en uſage dans les Eaux & Forêts, où l'on dit que la *vimaire* eſt, quand on peut voir cinq arbres chus tout d'une vûë. *Imber*, *procella*, *tempeſtas*. Quelques Officiérs ont

ont droit de prendre les arbres attachez ſans *vimaire*.
Ce mot vient du Latin *vis major*.

VIN.

VIN. ſ. m. Liqueur propre à boire, compoſée du jus des raiſins. *Vinum merum*. Le vin enyvre ceux qui en boivent trop. Les Allemans ſongent plus à avaler le *vin*, qu'à le goûter. Mont. Le *vin* réjoüit l'homme, & le rajeunit. *Vinum lætificat cor hominis*. Le *vin* bannit le regret du paſſé, & la crainte de l'avenir. Le *vin* eſt le miroir de l'âme. *Vinum animi ſpeculum*. Les gens ſobres trempent leur vin. Les yvrognes boivent le *vin* pur. Athénée appelle le *vin*, le grand cheval des Poëtes. Le *vin* faiſoit pâmer Voiture. Pel. Éraſme, & Henri Étienne appellent *vin Théologal*, le meilleur *vin*. L'eſprit, & le cœur s'amolliſſent dans le *vin*; les plus ſupérbes s'adouciſſent, les avâres deviennent libéraux, & les plus triſtes prennent un viſage plus gai. Le Mai. Le *vin* redonne la jeuneſſe aux vieillards. Mont. Le *vin* reveille les forces de la nature, & donne à notre âme une vigueur capable de chaſſer toutes ſortes d'ennuis. S. Évr. Les plus farouches de nos Philoſophes n'ont point dédaigné l'uſage du *vin*; ils ſe ſont contentez d'en condamner l'excès, & ont, pour ainſi dire, ſoumis leurs plus auſtères vertus aux charmes de ce doux plaiſir. S. Évr.

Le vin, & le hazard
Inſpire quelquefois une Muſe groſſière. Boil.

Le *vin* eſt ſouvent diſtingué par la façon. Le *vin doux*, eſt celui qui n'a point encore boüilli. *Muſtum, vinum dulce*. Le *vin bourru*, eſt celui qu'on a empêché de boüillir, qu'on a jetté dans l'eau froide. *Vinum non defæcatum*. Le *vin cuvé*, eſt le *vin* fait qu'on a laiſſé boüillir dans la cuve. *Vinum fervefactum*. Les *vins* ſont differens par les differentes cuvées.

Vin, eſt encore diſtingué par ſes qualitez & par ſon tèrroir. *Vin Grèc, Vinum Græcum; de Falèrne, Falernum; de Schiras*, en Pèrſe qui eſt fort exquis, *Schiraſium, Perſicum*; le *vin* François *de Bourgogne, Burgundum; de Champagne, Campanum*. Le *vin du Rhin, Rhenanum*; du *vin blanc, album; clairet, rubrum; rôſé, atrum*; du *vin gris, rubellum, &c.* Du *vin ſec*, par oppôſition à *vin gràs*; du *vin fin*; du *vin droit*; du *vin de mère goutte*, oppôſé à un *vin de preſſurage*; du *vin de bouche*, qu'on ſèrt au Roi, ou à la table des grands Seigneurs; du *vin du commun*; du *vin fumeux, puiſſant*, du *caſſe-poitrine*, ou *caſſe-tête*; du *ginguet*, du *vin* qui a peu de force; du *vin vèrd*, ou *vèrdaut*, qui n'eſt pas en ſa boite; du *vin de cèrneaux*, ou d'arrière ſaiſon; du *vin de deux, de trois feüilles*, de deux ou trois ans; du *vin* qui eſt à la bârre, ou au bas; du *vin pouſſé*, qui a boüilli en été, aigre, &c. du *vin paſſé*; du *vin louche, trouble, raſſis*, &c. du *grôs vin*, dont on frotte les jambes des chevaux; du *vin* en pèrce, qui eſt entamé. Du *petit vin*, ou du *vin de dépenſe* pour les valèts, eſt celui où l'on a mis de l'eau, qu'on appelle aûtrement *boite*, ou *beuvande*. Les Médecins l'appellent *adynamum*, c'eſt-à-dire, qui n'a point de force, de puiſſance; ἀδύναμος eſt Grèc; δύναμις ſignifie pouvoir, puiſſance, force.

Galien a écrit qu'il y a du *vin* qui nourrit autant que la chair de porc, quoiqu'elle ſoit la nourriture la plus ſolide, & pour cette raiſon la viande ordinaire des Athlètes.

Pline dit que Staphilus fut le prémiér qui trempa ſon *vin*, & qui le tempéra avec de l'eau. On a fait à ce propos une fable, que Bacchus ayant été frappé d'un coup de foudre, & étant tout en feu, fut promptement jetté dans le bain des Nymphes pour éteindre la flamme qui le conſumoit. Mais Athénée donne à Amphiction Roi d'Athènes la gloire d'avoir mis le prémiér de l'eau dans ſon *vin*.

Vin de liqueur, eſt un *vin* doux & picquant qu'on boit par ragoût à la fin du repas, & qu'on ne boit point à l'ordinaire, comme le *vin* d'Eſpagne, de Canarie, *vin* de Condrieu, muſcat de S. Laurens, de la Ciutad, &c. *Vinum dulce & pungens*.

On appelle auſſi *vin de palme*, celui qui ſe fait de jus de palmiér. *Vinum palmeum*. Les Orientaux ne boivent guères que du *vin* de palme, mais ce *vin* n'eſt point de garde: en trois ou quatre jours il s'aigrit. Du *vin de prunelles*, c'eſt celui qui ſe fait de vignes ſauvages, & dans lequel on met une cèrtaine quantité de prunelles.

Vin, ſe dit auſſi de celui qui eſt mixtionné. *Vinum mixtum, dilutum*. Le *vin de malvoiſie*, eſt du *vin* muſcat qui eſt cuit. On appelle auſſi *malvoiſie*, du *vin* qui vient d'un promontoire de l'iſle de Chio, nommé *Arviſium*. On met auſſi au rang des *malvoiſies* le *vin* de Créte ou de Candie, de Leſbos, Gnidos & aûtres iſles de la Grèce. Du *vin brulé*, eſt celui qu'on fait boüillir avec du ſucre. De l'hypocras, c'eſt du *vin* mêlé de ſucre, de canelle & d'ambre. On appelle auſſi du *vin* de cabaret, du *vin* frelaté, du *vin* de copeaux, plein de colle de poiſſon, de fiente de pigeon. Un *vin de rapé*, qui eſt repaſſé ſur du nouveau; du *vin miellé*, qu'on appelle auſſi *bèrgerette*, & les Médecins *œnomeli*, du mot Grèc οἶνος, qui ſignifie *vin*, & μέλι, *miel*.

Vin, en tèrmes de Médecine, ſe dit de pluſieurs mixtions & compôſitions de *vin*, que les Médecins ordonnent pour ſèrvir de divèrs remédes, auſquels ils donnent differens noms. *Vinum medicum*. Le *vin marin*, eſt celui qu'ils font en jettant de l'eau de mèr ſur les grappes, quand elles ſont dans la cuve. *Vin* de fleurs de lambruſque, qu'ils appellent *vinum œnanthium*; du *vin* de palmes & de dattes, nommé *vinum palmeum*; *vin* de figues ſéches, *vinum ex caricis factum*. *Vin* de pommes de coin, nommé *cydonites*, qu'ils font avec des roüelles de coins qu'on laiſſe tremper dans du moût ou *vin* doux; du *vin rôſat*, en laiſſant des rôſes trois mois dans du *vin*; *vin* de grenades, qui ſe fait en preſſurant les pepins des grenades; *vin* de graine de myrte, qui ſe fait en mettant du jus de cette graine pilée ſur une cèrtaine quantité d'eau ou de *vin*; *vin* de lentiſque, ou de térébenthine, qui ſe fait avec les branches de ces arbres pilées avec leur fruit, qu'on mêle dans du *vin*; du *vin* de pommes de pin, qu'ils appellent *ſtrobilites*; du *vin* d'hyſope, nommé *hyſopites*; *vin* aromatiſé, nommé *aromatites*; du *vin poiſſé*, qui ſe fait de poix & de moût, qu'ils nomment *vinum picatum*. On en fait auſſi avec de la réſine de peſſe, qui empêche qu'il ne s'aigriſſe, quand le raiſin n'eſt pas parvenu à ſa maturité, qu'ils nomment *reſinatum vinum*. Il ſe fait auſſi du *vin* de cédre, & de pluſieurs aûtres arbres & fruits, de genévre, de cyprès, de laurier, de pin, de ſapin, de poires, de carrouges, de nefles & de cormes. Il s'en fait auſſi de quantité de plantes. Du *vin* de ſcille, nommé *vinum ſcilliticum* ou plûtôt *acetum ſcilliticum*; *vin* de navèrs, qu'ils appellent *bunites*; du *vin* de dictame, de marrube, de thim, de ſarriètte, de gèrmandrée, de ſtœchas, de bétoine, d'origan, de calamenth, de pouliot, d'aurone, d'*enula campana*, de *ſpica nardi*, de daucus, de ſauge, de panacée, de regliſſe, d'ache, de fenoüil, d'aneth, de fleur de ſel, de thymelea, de bois gentil, d'yve muſcate, de mandragôre, d'ellebôre noir, de ſcammonée, de gayac, dont la plûpart ne ſont plus en uſage, mais leurs noms ſe trouvent dans les anciens Auteurs. Arnaud de Villeneuve a fait un Livre particuliér de ces *vins* artificiels.

Le *vin d'abſynthe* eſt un remède qui ſe fait avec la grande ou la petite abſynthe. *Vinum abſynthites*. On en prend les ſommitez fleuries, qu'on enfèrme dans un ſachet ou noüet, & qu'on ſuſpend par le bondon au milieu du vaiſſeau où eſt le *vin*, qui en fèrmentant tire l'ôdeur, le goût & les vèrtus de l'abſynthe.

Le *vin émétique*, eſt du *vin* où l'on a laiſſé tremper quelque tems du vèrre, du régule d'antimoine, du crocus metallorum, ou de la magnéſie opaline. Il ne prend de cette vèrtu qu'autant qu'il en peut porter, & n'eſt pas plus fort au bout de trois mois qu'au bout de huit jours. Il purge par haut & par bas. *Vinum Emeticum vel vomitivum*.

On appelle marc de *vin*, ce qui reſte du raiſin, quand il a paſſé ſous le preſſoir. *Vinacea*. Lie de *vin*, ce qui reſte dans le tonneau, après qu'on a tiré le vin à clair; *brandevin*, de l'eau de vie; éſprit de *vin*, de l'eau de vie rectifiée ou diſtillée pluſieurs fois; impôt de *vin*, les droits d'entrée, grôs, huitième, &c.

On appelle Marchands de *vin*, les Tavèrniérs & Cabaretiérs. *Vinarius propola*. Courtiérs de *vin*, ceux qui adreſſent ſur l'étappe les acheteurs aux vendeurs; Jurez Vendeurs de *vin*, cèrtains Officiérs établis ſur l'étappe, qui reçoivent les deniers de la vente du *vin*, & qui en répondent aux Marchands. Les Gourmèts ſont ceux qui goûtent bien le *vin*, qui jugent de ſa bonté & de ſa garde; Crieurs de corps & de *vin*, ceux qui font la cérémonie des entèrremens, & qui alloient aûtrefois annoncer le prix du *vin* dans les ruës. On appelle chez le Roi, *Coureur de vin*, celui qui porte le *vin* à la ſuite du Roi.

On appelle un yvrogne, un ſac à *vin*: on dit qu'il eſt ſujet au *vin*, qu'il eſt pris de *vin*, que le *vin*, lui ſort par les yeux; *Vinoſus, Inſignis potator*; & qui cuve ſon *vin* quand il dort; & alors on dit qu'il a un *vin* de pourceau. On dit qu'il a mauvais *vin*, qu'il a un *vin* de lion, quand il bat & querelle tout le monde; qu'il a un *vin* de ſinge, quand il eſt gai, quand il danſe, & quand il folâtre, après avoir bû; qu'il a un *vin* d'âne, quand il devient hébêté, un *vin* de cèrf, lorſqu'il eſt mélancolique, & que les larmes lui ſortent des yeux; un *vin* de pie, lorſqu'il babille & caquette. *Vin* de Nazaret ſe dit, lorſque le *vin* ſort par les narines à force de rire en beuvant.

Vin, eſt auſſi un petit préſent qu'on donne aux valèts ou aux compagnons de métiér, pour quelque petit ſèrvice qu'ils rendent. *Acceſſio, corollarium*. Les Sèrgens le demandent auſſi dans les ventes à l'encan, & ils diſent à trente livres & le *vin*. On dit auſſi, qu'il faut boire le *vin* du marché, quand il ſe fait quelque vente, ou achat entre les gens de baſſe condition.

On appelle *pot de vin*, une paraguante, ou un pardeſſus qu'on

donne au delà de la ſomme principale du marché conclu, & qu'on ſtipule ſouvent pour en faire partie. *Acceſſio.*

VIN, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Un vèrre de *vin* aviſe bien un homme, ſe dit à ceux qu'on invite à boire avant que de diſcourir. *Vinum moderatè ſumptum acuit ingenium.* On dit qu'à bon *vin* il ne faut point de bouchon ; pour dire, qu'on en a le débit aſſez promptement. On dit d'un homme qui déjeûne avant que d'aller à la Meſſe, qu'il va à la Meſſe des trépaſſez, qu'il y porte pain & *vin.* On dit, Après bon *vin*, bon cheval ; pour dire, qu'on fait plus de diligence quand on a bien repu. On appelle *vin de l'étriér*, celui qu'on boit en montant à cheval. On dit auſſi, le *vin* trouble ne caſſe point les dents. On dit qu'un homme a mis de l'eau dans ſon *vin*, quand il eſt plus modéré ou adouci, lorſqu'il eſt revenu de ſes emportemens. On dit auſſi en mépriſant du *vin*, que c'eſt du *vin* de Brétigni, qui fait danſer les chévres. On dit que du *vin* n'a que l'épée & la cappe, lorſqu'il eſt floüet, qu'il a peu de *vin*, qu'il a peu de force. On appelle auſſi du *vin à deux oreilles*, celui qui fait ſecoüer les oreilles pour marquer qu'on ne le trouve pas bon ; & du *vin à une oreille*, celui qui fait pancher une oreille en ſigne d'approbation, on dit que c'eſt du *vin* qui ſe laiſſe boire, quand il eſt paſſable, & n'a aucun dégoût, aucune mauvaiſe qualité ; & qu'il ſe fait boire, quand il eſt fort bon & éxcellent. Mr. Ménage diſoit la même chôſe des Livres, que les uns ſe laiſſoient lire, & que les aûtres ſe faiſoient lire.

VINAGE. ſ. m. Tèrme de Coutume. *Jus vinarium.* C'eſt un droit ſeigneurial qui eſt dû en pluſieurs lieux ſur les vignes, au lieu de cenſives, qui ſe doit payer à bord de cuve : c'eſt à-dire, avant qu'on puiſſe tîrer le vin de la cuve, comme le champart ſe paye avant que d'enlever les gèrbes.

VINAIGRE. ſubſt. m. (Prononcez *vinégre.*) Vin qu'on a fait aigrir éxprès, en y mettant quelques éſprits acides ; car le *vinaigre* ne ſe fait que par l'altération des parties du vin, & par la prédomination de l'acide ſur toutes les aûtres. *Acetum, &c.* On confit des concombres, du pourpiér, de la pèrcepièrre, avec du *vinaigre.* Le *vinaigre* ſèrt à mettre aux ſaûces, aux ſalades, à rafraîchir les canons. Du *vinaigre* rôſat, de fleur d'orenge, de ſureau, de framboiſe, du *vinaigre* de ſcille, dont Galien fait grand état. Celui d'éſtragon eſt le plus à la mode. Le *vinaigre* diſtillé chez les Chymiſtes, eſt un diſſolvant ou menſtruë fort puiſſant, ſur lequel ils obſèrvent que la diſtillation ſe fait tout au contraire de celle du vin : car la prémière partie qui ſort du *vinaigre*, eſt un phlégme inutile, & ce qui ſort le dèrniér dans l'alembic, eſt le *vinaigre* diſtillé ; au lieu que dans le vin, ce qui en ſort le prémiér, eſt l'eau de vie, & ce qui en ſort le dèrniér eſt inſipide. On fait auſſi du *vinaigre* avec de la bière, du cidre, & même avec de l'eau. Les Médecins font auſſi un *vinaigre* thériacal avec du dictame, de l'angélique, de la valériane, du cardamome, des citrons, & pluſieurs aûtres drogues, dont la compôſition ſe trouve dans la Pharmacopée de Charras.

On appelle *vinaigre d'antimoine*, un éſprit acide qu'on tîre de la mine d'antimoine par la diſtillation. *Antimonii ſpiritus acetoſus.* On en recommande l'uſage dans les fiévres continuës & dans les malignes.

VINAIGRE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. On dit d'un homme prompt & colère, peu ſociable, que ce n'eſt que fiel & que *vinaigre*, que ſel & que *vinaigre* ; on appelle un habit de vinaigre, un habit légèr qu'on porte quand il fait froid. On dit que la femme a bonne tête, quand le *vinaigre* de la maiſon eſt trop fort. On dit encore, que c'eſt du bon vin que ſe fait le meilleur *vinaigre* ; pour dire, que plus une chôſe eſt bonne, plus elle eſt mauvaiſe quand elle eſt corrompuë.

VINAIGRER. v. act. Mettre du vinaigre dans quelque mêts, dans quelque ſaûce. *Acetum immittere, aceto aſpergere.* Il n'eſt en uſage qu'au participe paſſif. Cela eſt trop *vinaigré.* Cette ſalade eſt trop *vinaigrée.*

VINAIGRETTE. ſ. f. Préparation de quelque viande avec du vinaigre, de l'huile, du ſel, du poivre, du pèrſil & de la ciboule, dont on fait une ſaûce froide. *Caro aceto & ſale præparata, acetaria.* Ce bœuf froid ſera bon à la *vinaigrette.* Les écoliérs diſent en ſe déffiant, Faiſons quatre coups de poing à la *vinaigrette.*

VINAIGRETTE. On appelle auſſi de ce nom une petite caléche à deux rouës traînée par un homme, telles que ſont celles qu'on a établies pour la commodité du public. On l'a rencontré dans une *vinaigrette* ſur le Pont-neuf. *Cathedra Curſatilis.*

VINAIGRIÉR, ſ. m. Petit pot d'argent, ou d'étain ayant un goulet, qu'on ſèrt ſur la tâble plein de vinaigre. *Acetabulum.*

Il ſignifie auſſi le Marchand qui fait & qui vend le vinaigre, qui fait la moutarde, &c. *Acetarius propola, opiſex.*

VINCETOXICUM. ſubſt. maſc. Plante qu'on connoit auſſi ſous le nom de *domptevenin* & d'*aſclepias.* Elle croît aux lieux

montueux. Ses tiges ſont de la hauteur d'une coudée, liſſées, rondes, ſouples & mal aiſées à rompre, garnies de feüilles vèrtes-brunes, longuettes, pointuës au bout, & approchantes de celles du lièrre, ou du lauriér. Ses fleurs ſont petites, blanches, puantes, & ſuivies de gouſſes rondes & un peu longues, pleines d'une graine rouſſe, un peu large, environnées de bourre, & qui répréſentent une hirondelle. Ses racines ſont menuës & non odorantes, blanches, & qui s'étendent en rond, douces au goût, & fort recommandées contre les venins. En Latin *aſclepias albo flore.* C. BAUH. Cette plante a été appellée *vincetoxicum*, du Latin *vincere, ſurmonter*, & du Grèc, *τόξικον, poiſon*, à caûſe que ſa racine eſt propre contre les poiſons.

VINDAS, eſt un capeſtan qui ſèrt à remonter les bateaux foncèts, compôſé de ſa fuſée, ou de ſon treüil, des jambes de devant & de dèrrière, de tâble & chapelle, & de ſes bârres à tourner. *Ergata verſatilis.*

VINDICATIF, IVE. adj. Qui aime la vengeance, qui ne pardonne guères, qui eſt enclin à la vengeance. *Ultionis avidus, cupidus, vel ad ultionem propenſus, vindix, ultor.* Un éſprit *vindicatif*, une femme *vindicative.* Les Italiens ne pardonnent point ; ils ſont fort *vindicatifs.* On accuſe les cagots d'être *vindicatifs* au dèrniér point. Vous gémiſſez dans une ſainte inquiétude pour le ſalut d'aûtrui, tandis que vous étes tranquillement *vindicatif*, avâre, ou médiſant. DE VILL. On ſeroit moins *vindicatif*, ſi on avoit une opinion moins fière de ſoi-même. M. DE P. Le caractère des dévots eſt d'être implacables, & *vindicatifs.* S. ÉVR.

Ils ſçavent ajuſter leur zéle avec leurs vices,
Sont prompts, vindicatifs, *ſans foi, pleins d'artifices.* MOL.

On appelle, Juſtice *vindicative*, la Juſtice qui punit les crimes, à la différence de la commutative & de la diſtributive. *Juſtitia vindicativa.*

VINDICTE. ſ. f. Tèrme de Palais, qui ne ſe dit qu'en cette phrâſe : C'eſt en la pèrſonne des gens du Roi que réſide la *vindicte* publique, ou la pourſuite de la punition des crimes : ce ſont les ſeuls qui peuvent conclure à une peine afflictive. *Vindicta, ultio.*

VINÉE. ſ. f. Ce qu'on a recuëilli, ou ce qu'on éſpère recuëillir de vin. *Vinearum proventus.* Les vignes ſont belles, nous aurons bonne *vinée.* On a eû pleine *vinée* l'an paſſé.

VINEUX, EÛSE. adj. Qui tient du vin, qui a le goût du vin. *Vinoſus.* On dit d'un yvrogne, qu'il a l'haleine *vineûſe* ; pour dire, qu'il put le vin. On appelle Coulange la *vineûſe* en Bourgogne, parceque c'eſt un lieu où il y a beaucoup de vignes.

Mais auſſitôt la nuit de ſes aîles afreûſes
Couvre des Bourguinons les campagnes vineûſes. BOIL.

On dit l'hydromel *vineux*, des melons, des pêches *vineûſes* ; qui ont un goût de vin. On dit même du vin, qu'il eſt *vineux*, quand il eſt fort & rôſé. *Vinoſus, vinum redolens.*

VINEUX, ſe dit auſſi parmi les Teinturiérs, pour marquer une ſorte de couleur rouge, comme le vin rôſé. *Color vinoſus, rubicundus*, couleur *vineûſe*, rouge *vineux.*

VINGEON. ſ. m. C'eſt un oiſeau etranger grôs comme une cèrcelle, ayant le cou blanc. *Querquedulæ ſpecies.* Il y en a beaucoup en Madagaſcar.

VINT, ou VINGT. Nombre compôſé de deux dizaines. *Viginti, bis deni.* Il faut remarquer que, quoiqu'on diſe dans la manière ordinaire de compter, quatre *vingt*, ſix *vingt*, & même quelquefois ſept *vingt*, huit *vingt*, onze *vingt*, & ainſi du reſte juſqu'à dix neuf *vingt* ; on ne dit pourtant jamais, deux *vingt*, trois *vingt*, cinq *vingt*, ni dix *vingt.* L'ACADÉMIE. Remarquez encore que quinze *vingt* ne ſe dit ordinairement qu'en parlant d'un Hôpital, dont on parlera plus bas. Remarquez enfin que l'*s* s'ajoûte toûjours au mot de *vingt*, multiplié par un aûtre nombre lorſqu'il précéde immédiatement un ſubſtantif ; ainſi on dit cent quatre *vingts* piſtolles, cent quatre *vingts* chevaux, ſix *vingts* hommes, quatre *vingts* ans : mais il ne prend point l'*s* quand il précéde un aûtre nombre, auquel il eſt joint ; ainſi l'on dit quatre *vingt* deux, quatre *vingt* trois, quatre *vingt*-quatre, &c. L'AC. Cela vaut *vingt* écus. Il eſt à *vingt* pas d'ici. Le muid de Paris contient quatorze *vingts* pintes. Le Collége des ſix *vingts* Secretaires du Roi. On dit les *Vingt*-quatre abſolument, en parlant de la grande Bande des Violons du Roi, qui eſt compôſée de ce nombre.

On a fort diſputé s'il faut mettre un pluriér ou un ſinguliér après *vingt-&-un*, & s'il faut dire *vingt & un* cheval, ou *vingt & un* chevaux. L'Académie conſultée décida, conformément à l'avis de Mr. de Vaugelas, qu'il falloit dire 21. chevaux. Je ne ſuis point du ſentiment de cette illuſtre Compagnie : on dit conſtamment 21. *an*, & 21. *jour*, & pourquoi ne diroit-on pas 21. cheval ?

val? Cependant ſi l'on joint un adjectif, il doit être au plurier, *vingt-&-un an accomplis.* Mén. L'uſage eſt contre Mr. Ménage : on dit *vingt-&-un chevaux*, *21. Cardinaux*, &c. Si on pouvoit raiſonner dans une chôſe qui dépend de l'uſage plus que de la raiſon, on pourroit remarquer ici, qu'Homère met un duel & non pas un pluriel après les nombres de 22. 32. 42. &c. il dit par exemple εἴκοσι καὶ δύω ἄνδρε, ἵπποι & non pas ἄνδρες ἵπποι. Cela ne conclut rien pour la langue Françoiſe, auſſi je ne prétens rien conclure, je ne fais que remarquer cela; raiſonnera qui voudra.

Régle des *vingts* jours. Voyez Régle.

Les Quinze-*vingts*, c'eſt un Hôpital qu'on tient fondé par S. Loüis pour 300. Gentils-hommes à qui les Sarrazins avoient crevé les yeux. *Xenodochium trecentorum cæcorum.* On le dit figurément pour ſignifier un aveûgle.

*Argus pouvoit paſſer pour un des Quinze-*vingts,

dit Régniér en parlant d'une nuit fort obſcure.

VINGTAINE. ſ. f. Nom collectif, qui comprend vingt pèrſonnes, vingt chôſes. *Vicenarius numerus.* Si vous voulez avoir ce tâbleau, une *vingtaine* de piſtoles en fèra l'affaire, il y a une *vingtaine* de pèrſonnes qui y ont envie. Vous êtes mon frère aîné d'une *vingtaine* d'années ſeulement, & cela ne vaut pas la peine d'en parler. Mol. Tuer une *vingtaine* de ſoldâts. Abl.

Vingtaine, eſt auſſi un grôs câble avec quoi les Meûniérs lévent la meûle de deſſus leur moulin, quand ils la veulent tailler, empâter ou mettre en état de moudre. *Rudens helciarius.*

Les Maçons appellent auſſi *vintaine*, un petit câble qu'on attache à la pièrre qu'on éleve en l'air, qui ſèrt à l'éloigner des murs & des échafauts, & à empêcher qu'elle ne s'écorne contre les obſtacles qu'elle pourroit rencontrer. *Funis helciarius.*

VINTIÊſME, ou VINGTIÉME. Nombre ordinal. adject. Qui eſt en un rang où il en voit 19 devant lui. *Vigeſimus.* C'eſt la *vingtiéme* année de ſon régne. Il eſt auſſi ſubſtantif. Il a une *vingtiéme* dans cette affaire, il y eſt pour la *vingtiéme* partie. *Pars vigeſima.* On appelle la ſubvention, la levée du *vingtiéme* denier ſur les marchandiſes. On peut dire poëtiquement le centiéme Décembre; pour dire, la centiéme année; mais on ne peut pas dire le *vingtiéme* Décembre pour la *vingtiéme* année, à cauſe de l'équivoque du *vingtiéme* du mois de Décembre.

VIO.

VIO. Ces trois lèttres font d'ordinaire deux ſyllabes dans les mots où elles ſe trouvent, ſoit au commencement, ou au milieu. On en fait rârement une ſyllabe.

VIOL. ſubſt. maſc. Violence, attentat à la pudeur d'une femme. Le *viol* eſt un crime capital. Le *viol* fut deffendu aux ſoldâts dans le pillage de la ville. Ablanc. *Vis, ſtuprum, violatio.*

VIOLAT. adj. m. On le dit en ces phrâſes : Syrop *violat* ou miel *violat*; c'eſt à dire, du miel, ou du ſyrop préparé avec du ſuc ou de la fleur de violette. *Syrupus violaceus.*

VIOLATEUR. ſ. m. Qui viole. Les Raviſſeurs, & *violateurs* des femmes, ou des filles, ceux qui en abuſent par force, ſont punis de mort. *Stuprator, raptor.* On doute de l'uſage de ce mot en ce ſens.

Violateur, ſe dit auſſi de ceux qui enfreignent les Loix; qui contreviennent aux Ordonnances. *Violator, tranſgreſſor, prævaricator.* Les Princes *violateurs* du droit des gens, & du ſerment qu'ils ont prêté ſolennellement, ſe rendent ôdieux. Je ne me puis aſſez plaindre de ce *violateur* du droit des gens. Balz. Vous êtes condamnez par la loi, comme en étant les *violateurs.* Port-R.

Violateur, ſe dit auſſi de ceux qui manquent de réſpect pour les chôſes ſaintes, ou ſacrées. *Violator, profanator.* Les *violateurs* des Égliſes ſont ceux qui les prophanent. Les *violateurs* des ſépulcres ont été en éxécration chez tous les hommes.

VIOLATION. ſ. f. Action de celui qui viole, qui eſt violateur. *Violatio, profanatio, tranſgreſſio.* La *violation* des Égliſes, des aſyles, des ſépulcres. La *violation* du droit des gens en la pèrſonne d'un Ambaſſadeur. La *violation* de ſa foi, de ſon ſerment. La *violation* d'une loi, d'une coûtume ancienne, d'une cérémonie. Ce mot n'eſt pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

VIOLE. ſ. f. Inſtrument de Muſique qui eſt de même figure que le violon, à la réſèrve de ce qu'elle eſt beaucoup plus grande; elle ſe touche de même avec un archet : mais elle a ſix cordes & huit touches. Diviſées par demi tons. *Decumana barbitus.* Elle rend un ſon plus grâve qui eſt fort doux & fort agréable. Un jeu de *violes* eſt compôſé de quatre *violes*, qui font les quatre parties. La tablature de la *viole* ſe met ſur ſix lignes ou réglès.

Du Cange dérive ce mot de *vitula* ou *vidula*, *viella* ou *viola*, qu'on a dit dans la bâſſe Latinité dans le même ſens.

VIOLEMENT. ſubſt. maſc. Force dont on uſe à l'égard d'une femme pour en joüir, pour en abuſer. *Stupratio, vis illata pudicitiæ.* Le *violement* eſt deffendu par toutes les loix divines & humaines. Le *violement* de Lucréce fit pèrdre aux Tarquins la domination de Rome. En ce ſens on dit plutôt *viol.*

Violement, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales, & ſignifie Infraction; contravention aux loix, aux traittez; en ce ſens *viol* ne ſe dit point. *Infractio, violatio.* Le *violement* de ſa foi, de ſa parole, de ſon ſèrment, n'eſt pas une action d'honnête homme. Ceux qui aſpirent à la tyrannie, ne ſe ſoucient pas du *violement* des loix & de toutes ſortes de droits. Le *violement* d'un Ambaſſadeur eſt contre le droit des gens. Tous les *violemens* des préceptes de la loi ont reçu la juſte punition qui leur étoit duë. Port-R.

VIOLEMMENT. advèrbe. Avec violence, avec force, à main armée. *Violenter, per vim.* Il a obtenu ſon conſentement *violemment*, & en le menaçant. Ce Gouvèrneur agit en toutes chôſes *violemment*, de grande hauteur. Ce téſtament ne peut ſubſiſter, il a été fait *violemment.* Le vent ſouffloit *violemment* dans les voiles.

VIOLENCE. ſ. f. Force dont on uſe envèrs quelqu'un : pouvoir uſurpé. *Vis, autoritas, poteſtas uſurpata.* Dégagez mon cœur des chaînes du Démon par une ſainte *violence.* Ab. Tétu. Une chôſe dont on joüit par *violence*, ne ſe peut préſcrire. Les Tyrans ne ſe maintiennent que par la *violence*, & par les armes.

Violence, ſignifie auſſi, inſulte, contrainte, éxaction, tyrannie. *Exactio, extorſio, tyrannis.* Celui qui ſouffre la *violence*, & qui la repouſſe par une aûtre *violence*, n'eſt point ſenſé faire injure. Le Mai. La République ne ſouffre point les *violences* qu'on éxèrce dans les États Monarchiques. Hist de H. Le Miniſtre s'oppôſoit aux *violences* par leſquelles ont opprimoit le peuple. Méz. Ce n'eſt pas être violent que de repouſſer la *violence* : cela eſt du droit naturel. Tour.

Violence, ſe dit auſſi des chôſes naturelles & inanimées, & ſignifie, Impétuoſité. *Impetus, violentia, vis.* La *violence* des vents & de la tempête a fait d'étranges ravages dans la campagne.

Violence, en parlant des maux, ſignifie, Rigueurs, âpreté, ſenſibilité. *Rigor, aſperitas, ſævitia.* La *violence* des douleurs de la queſtion fait dire ce qu'on ne ſçait pas. La *violence* de ſon mal s'étoit relâchée. Abl. *Violence* en parlant des remédes ſignifie, Vigueur, activité. La *violence* des remédes m'a mis aux abois.

Violence, ſe dit figurément en chôſes Morales, & ſignifie, Impétuoſité, véhémence, emportement. *Vehementia, impetus, impotens animi motus.* La *violence* de la paſſion ôte une partie de la volonté. Un amour plein de tranſports & de *violence* ne ſçauroit être de longue durée. Ch. de M. Le lien de l'amitié humaine eſt trop foible pour réſiſter à la *violence* des paſſions. M. Ésp.

Dans ſes premiérs tranſports l'amour impétueux
S'irrite par la réſiſtance :
Loin de vouloir calmer ſes flots impétueux,
Céde alors à ſa violence. Corn.

Violence, ſignifie encore, Gêne, néceſſité, contrainte qu'on s'impôſe à ſoi-même. *Vis, neceſſitas, angor animi voluntarius.* La *violence* qu'elle ſe faiſoit pour cacher ſes ſentimens, en diſoit plus qu'elle n'en taiſoit. S. Réal. La *violence* qu'on ſe fait pour demeurer fidelle à ce qu'on aime, ne vaut guères mieux qu'une infidélité. La Roch. Il ſe fit une grande *violence* pour ne pas montrer tout ſon dépit. M. Scud. On dit par civilité à une pèrſonne qu'on preſſe de faire quelque chôſe, Vous êtes libre, ne vous faites point de *violence*, ne vous contraignez point.

Violence, ſe dit auſſi des paroles à qui l'on donne une éxplication forcée, & un ſens extraordinaire, & peu naturel. *Extorſio, contorſio verborum.* Il faut faire *violence* à ce paſſage, le tirer par les cheveux, pour l'appliquer à votre câuſe. Faire *violence* aux paroles d'un contrat. Pat.

VIOLENT ente. adj. Impétueux, véhément, rapide, qui eſt fait avec éffort. *Violentus, vehemens, rapidus, immoderatus.* Il a toutes les mêmes ſignifications que *violence*, qu'on vient d'expliquer. Un vent *violent* pouſſoit notre vaiſſeau. Fén. Le tremblement de tèrre qui fit périr la moitié de Raguſe, fut fort *violent.* Il a eû une colique fort *violente*, une fiévre fort *violente.* La douleur de la goutte eſt *violente.* Cet éxèrcice eſt trop *violent* pour moi; il eſt trop pénible. Cette taxe eſt *violente*, eſt trop forte. Les Médecins Chymiques ont des remédes trop *violens.* On dit qu'un homme eſt mort de mort *violente*, quand il n'eſt pas mort de ſa mort naturelle, ou dans ſon lit. Le mouvement

violent eſt oppoſé au naturel, & ſe fait par une cauſe externe, contre la pente & l'ordre de la nature. Le feu de réverbère eſt un feu très *violent*. On appelle parmi les Teinturiérs, un gris *violent*, un gris bien foncé.

VIOLENT, ſe dit figurément en chôſes morales. L'amour, l'ambition ſont les plus *violentes* de toutes les paſſions. *Paſſionum omnium rapidiſſima ſunt amor & ambitio.* Il n'eſt pas de la nature des paſſions *violentes* de réfléchir ſur elles-mêmes. CH. DE M. Un moment pouſſe, & rompt un *violent* tranſport. CORN. Un air coquet fait rârement naître de *violentes* paſſions. M. SCUD. Les gens *violens* ne valent rien pour les négociations. Les Rois doivent s'abſtenir des remédes *violens*, dans le gouvernement. C'eſt donner un ſens *violent* à cette loi, que de l'appliquer à cette éſpéce. On dit en provèrbe que tout ce qui eſt *violent*, n'eſt pas durâble.

VIOLENTER. v. act. Faire violence, uſer de force, faire faire une chôſe par force. *Vim inferre, facere, adhibere.* Un contrat eſt nul, quand on a *violenté* les parties pour leur faire ſigner. La volonté n'eſt libre, que quand elle n'eſt point *violentée*. Une fille réclame contre ſes vœux, quand on l'a *violentée*. Tous les actes faits par ceux qu'on *violente*, ſont ſujèts à caſſation. On ne ſçauroit faire monter l'eau au deſſus de ſa ſource, ſi on ne la *violente*.

On dit auſſi, *Violenter* une loi, un paſſage; pour dire, l'étendre au delà de ſa vraye diſpôſition ou ſignification, l'appliquer par force à un ſujèt où elle ne convient pas bien. *Legis ſenſum protendere, malè interpretari, extendere.* C'eſt *violenter* & détourner le ſens de la loi, de l'appliquer à cette éſpéce.

VIOLENTÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Violentiâ affectus, impetitus, oppugnatus.*

VIOLER. v. act. Forcer une femme, lui ravir ſa pudicité, en abuſer par force. *Mulierem violare, ſtuprare, conſtuprare.* Ammon fils de David *viola* cruellement ſa ſœur, qui fut vengée par Abſalon. Térée *viola* ſa belle-ſœur Philoméle. BENS.

VIOLER, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Enfraindre, contrevenir. *Violare, labefactare, infringere, perfringere.* *Violer* ſon ſèrment. *Violer* une alliance. VAUG. Ce Prince a *violé* le traité de paix qu'il avoit ſi ſolennellement juré. Les ſoldâts *violent* toutes ſortes de loix, & de réſpects; ils *violent* les aſyles. Pâris *viola* les loix de l'hoſpitalité, en raviſſant Hélene. Il y a tant d'infamie à *violer* le ſecret de ſes amis, & l'obligation de le garder eſt ſi étroite, qu'il ne faut pas tant loüer ceux qui ont la diſcrétion de ne le réveler jamais. BOUH. Ne fais-tu des ſermens que pour les *violer?* RACINE. Sçache qu'il n'eſt point pèrmis à un Romain de *violer* ſa foi. ABLANC.

> *Quiconque a pû franchir les bornes légitimes,*
> *Peut* violer *enfin les droits les plus ſacrez.* RAC.

VIOLER, ſignifie encore, Offenſer, profaner. *Profanare, contaminare.* Il a *violé* la ſainteté du lieu. La brutalité du ſoldat *viola* les temples, & les autèls. MÉZ.

VIOLÉ, ÉE. part. & adj. *Profanatus, contaminatus, violatus, ſtupratus, &c.*

VIOLET, ETTE. adj. & ſubſt. Couleur mêlée de bleu & de rouge, qui reſſemble à la fleur qui porte ce nom. Le *violet* eſt la couleur de l'Égliſe que portent les Eccléſiaſtiques, & ſur tout les Évêques. *Color violaceus, amethyſtinus, ianthinus.* La teinture la plus eſtimée des Anciens étoit la pourpre *violette*. Quand le Roi tient ſon lit de Juſtice, le Chambellan eſt aſſis à ſes piéds ſur un carreau de velours *violet*. CHASSEBRAS. Il y a des pêches & des prunes *violettes*, qui approchent de cette couleur, & qui ſont excellentes. On dit auſſi, qu'un corps eſt tout *violet*, lorſqu'il eſt meurtri, qu'il eſt gelé de froid, qu'il eſt couvèrt de pourpre, parce qu'il tient un peu de cette couleur. On dit qu'un homme eſt devenu tout *violet* de honte, ou de peur.

On dit provèrbialement, quand on a reçu quelque coup dans les yeux, ou dans la tête, qui a cauſé quelque éblouiſſement, qu'on a vû des Anges *violèts*. On appelle contes *violèts*, des contes qui n'ont point de vraiſemblance, des chôſes qu'on n'a vuës que dans ces éblouïſſemens. On dit faire du feu *violet*; pour dire, faire quelque chôſe qui paroiſſe, & qui éclatte plus qu'à l'ordinaire; par alluſion au feu que fait le bois vèrd, qui eſt *violet*, & qui eſt plus ardent que les aûtres.

VIOLETTE. ſ. f. Plante qui pouſſe de ſa racine beaucoup de feüilles prèſque rondes, dentelées, attachées à de longues queuës. *Viola.* Il s'éleve d'entr'elles des pédicules menus, qui ſoûtiennent châcun une petite fleur de couleur purpurine ou bleuë tirant ſur le noir, d'une ôdeur douce, compôſée de cinq feüilles, dont l'inférieure finit par une éſpéce de tetine ou éperon. Le calice eſt diviſé juſques à la bâſe en cinq parties. Lorſque la fleur eſt paſſée, il paroît une coque qui s'ouvre en trois quartiers, & qui laiſſe voir pluſieurs ſemences prèſque rondes, menuës, blanchâtres. En Latin *viola martia purpurea flore ſimplici odore.* C. BAUH. Les feüilles de *violette* ſont émollientes & laxatives: ſes fleurs ſont auſſi un peu laxatives & pectorales: ſa ſemence eſt purgative, propre pour la colique néphretique & pour la retention d'urine. Il y a pluſieurs aûtres éſpéces de *violette*.

VIOLETTE, ſe dit auſſi de la fleur de la *violette*. On fait de la conſèrve de *violette*, du ſyrop de *violette*. *Syrupus violaceus.* L'urine de ceux qui ont pris de la térébenthine, ſent la *violette*.

Bois de *violette*, eſt une éſpéce d'ébéne qui eſt de la couleur de la *violette*. *Violarium lignum.*

VIOLIÉR. ſ. m. Plante qu'on appelle aûtrement *giroflièr*, en Latin *leucoium*. Voyez GIROFLIÉR.

VIOLON. ſ. m. Inſtrument de muſique portatif, qui n'a que quatre cordes de boyau, dont le manche eſt ſans touches, & dont on joue avec un archet. *Minor fidis, ſecundana barbitus.* L'Amour ne trouve plus dans les bois, les charmes qu'il y trouvoit aûtrefois, & il ſe plaît plus au ſon des *violons* qu'au murmure des ruiſſeaux. S. ÉVR.

> *Un aûtre l'appuyant de ſon aigre fauſſet,*
> *Semble un* violon *faux qui jure ſous l'archet.* BOIL.

Le *violon* a trois parties comme les aûtres inſtrumens, ſçavoir, la tâble, le manche, & le corps réſonnant. Il a deux ouvèrtures aux côtez qui s'appellent *ouïes*; & quelquefois une en haut faite en forme de cœur. Son chevalet eſt au deſſous des ouïes, qui porte les cordes qui ſont attachées au bas de l'inſtrument à une petite piéce de bois qu'on nomme la *queuë*, qui tient par un bouton qu'on nomme le *tirant*. Son manche s'appelle abſolument la *touche*. Ses ſons aigus ſont plus gais, & font plus d'effet ſur l'éſprit que ceux de tous les aûtres inſtrumens, dont il a été nommé le Roi par quelques uns. Son accord eſt de quinte en quinte. Le jeu de *violon* eſt compôſé de bâſſe, de hâutecontre, de taille & de deſſus, à quoi on peut ajoûter une cinquiême partie. Châque partie a quatre quintes, qui montent juſqu'à la dix-ſeptiême majeure. Le *violon* eſt l'inſtrument le plus propre pour faire danſer, & tient le deſſus dans les concèrts où il y a d'aûtres inſtrumens.

Ce mot vient de l'Éſpagnol *biolone*, & *viole* de *biola*, & *vielle* de *vibucla*. MÉNAGE. Ou du Celtique *Violonç*.

On appelle auſſi *Violons*, ceux qui joüent de cet inſtrument, & qui d'ordinaire ſont Maîtres à danſer. *Fidicen.* Les 24. *Violons* du Roi ſont appellez *la grande bande*, ou abſolument *les Vingt-quatre*. Le Roi des *Violons* eſt le Chéf de la Communauté ou Maîtriſe des *Violons*.

VIOLON, eſt auſſi un tèrme d'injure, & de mépris, qui ſignifie, Sot, impèrtinent. *Inſulſum, vel lepidum caput.* Traitter un homme de *violon*, c'eſt comme ſi on le mettoit au rang de ces Ménêtriérs qui vont de cabaret en cabaret joüer du *violon*, & augmenter la joye des yvrognes. Apollon vient rârement en France depuis que l'inſolence du burleſque, fait qu'on l'y traitte *de violon*. SAR. Mr Godeau étant en colère contre Colletet, l'inſulta par ce tèrme outrageux:

> *Colletet, je vous trouve* un plaiſant violon.

Colletet lui répondit:

> *Nous ſommes tous égaux étant fils d'Apollon.*

VIOLON, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il paye les *violons*, & les aûtres danſent; pour dire, il fait les frais, il a toute la peine d'une chôſe, & les aûtres le plaiſir. On dit de celui qui n'eſt guères à ſa maiſon, qu'il eſt comme les *Violons*, qui n'ont point de pire maiſon que la leur.

VIORNE. ſ. f. Arbriſſeau fort fléxible. Ses feüilles ſont blanches, & ſemblables à celles de l'orme, toutefois plus veluës & dentelées alentour, & croiſſent de deux côtez de la branche par nœuds & intèrvalles, & ont un goût aſtringent. Sa fleur eſt blanche, & faite en bouquet, de laquelle pendent cèrtains grains applatis comme lentilles, qui ſont vèrds au commencement, & puis rouges, & enfin noirs. Ses racines ſont quaſi à fleur de tèrre, & quand elles ſont pourries, cuites & broyées, on en fait de la glu à prendre des oiſeaux. Ses branches ſont ſi ſouples, qu'on s'en ſèrt à lier les fagots, &c. En Latin *viburnum, lantana* J. BAUH.

VIP.

VIPÈRE. ſ. f. Petit ſerpent dont la morſure eſt très-venimeuſe. *Vipera.* La *vipère* a la tête plus platte & plus large que n'ont les aûtres ſerpens. Elle a le bout du muſeau relevé & retrouſſé prèſque comme celui du cochon. Elle eſt longue environ de demi-aune, & ſa groſſeur eſt d'un pouce. Elle a ſeize dents à châque machoire, petites & immobiles. Elle en a deux aûtres grandes canines,

canines, crochuës, creûſes, tranſparentes, & fort pointuës, fléxibles dans leur articulation, ſituées aux deux côtez de la machoire ſupérieure, qui ſont couchées, & qui ne ſe dreſſent que quand la *vipère* veut mordre. La bâſe de ſes dents eſt entourée d'une véſicule contenant la quantité d'une bonne goutte d'un ſuc ſaliveux, jaûne, fade & innocent. Elle n'a qu'une rangée de dents à châque machoire, au lieu que les aûtres ſèrpens en ont deux. Sa queuë eſt plus courte. Son corps n'a rien de puant; au lieu qu'on a peine à ſouffrir la puanteur des parties intérieures des aûtres ſèrpens. Elle rampe aſſez lentement, & ne bondit pas comme les aûtres, quoiqu'elle ſoit prompte & agile à mordre, lorſqu'elle eſt irritée. Le mâle a ſes parties naturelles doubles, couvèrtes de pointes dures & aiguës; & la femelle double matrice. Leur corps eſt de deux couleurs, d'un gris plus clair ou plus obſcur; ou d'un jaûne plus doré, ou plus tirant ſur le rouge: & le fond eſt parſemé de taches longues & brunes. Les écailles ſituées en travèrs ſous ſon ventre ſont de la couleur de l'aciér bien poli. Elle met bas ſes petits vivans, au lieu que les aûtres ſèrpens vuident leurs œufs, & puis les couvent: de là vient qu'on l'appelle *vivipara*. Elle produit ſes petits enveloppez en de petites peaux qui ſe rompent le troiſiême jour. Elle en jette juſqu'à 20. mais elle n'en pouſſe déhors qu'un par jour. Les Anciens, & entre aûtres, Pline & Galien, diſent qu'ils tuent leur mère en naiſſant. Les *vipères* mangent les bupreſtes, les cantharides & les ſcorpions; ce qui rend leur venin plus dangéreux. Néanmoins pluſieurs Auteurs diſent que les Indiens, tant d'Orient que d'Occident, mangent des *vipères* comme on fait ici des anguilles. Mathiole rapporte pluſieurs éxemples comme les *vipères* mortes dans du vin guériſſent les ladres, & Galien dit que leur chair fait venir des poux à ceux qui en mangent. Charras a écrit de la *vipère*, & en a fait pluſieurs éxpériences. Franceſco Redi en a auſſi fait un beau Traitté; mais ils ſont bien contraires en leurs éxpériences. Car Franceſco Redi prétend que tout leur venin eſt dans deux véſicules qui couvrent leurs dents; d'où il ſort une liqueur jaunâtre, quand elles mordent, qui envenime la playe: au lieu que Charras dit avoir éxpérimenté que cette liqueur n'eſt point venimeûſe, & qu'il en a fait manger à des pigeons, ſans qu'ils en ayent été incommodez; & qu'il faut que ce venin conſiſte dans les éſprits irritez de la *vipère*, qu'elle pouſſe déhors dans ſa morſure, qui ſont ſi froids, qu'ils coagulent le ſang, & empêchent la circulation. Car il demeure d'accord, qu'il n'y a dans la *vipère* ni humeur, ni éxcrement, ni partie aucune, non pas même le fiel, qui étant avalé puiſſe faire mourir. Au contraire le ſel de *vipère*, la chair de *vipère* ſont de grands remédes, & on fait de la poudre de *vipères* de la chair de *vipères* ſéchées, couppées, pilées & paſſées par un tamis, qui eſt ſouveraine pour pluſieurs maladies. On dit que le cèrf a une grande avidité à dévorer les *vipères*. C'eſt une èrreur populaire, de croire que la ſalive d'un homme à jeun faſſe mourir les *vipères*, quoiqu'Ariſtote & Galien diſent l'avoir ſouvent éxpérimenté.

VIPÈRE, ſe dit figurément des malins & médiſans. JÉSUS-CHRIST a ſouvent appellé les Phariſiens, engeance de *vipères*. *Genimina viperarum*. On appelle une langue de *vipère*, une langue médiſante.

On dit provèrbialement qu'un homme nourrit une *vipère* dans ſon ſein, quand il éleve quelqu'un d'aſſez méchant naturel pour contribuër un jour à ſa pèrte. *Fovet in ſinu viperam.*

VIPEREAU. ſ. m. Le petit d'une vipère. *Viperula, minor vipera.*

VIR.

VIRAGO. ſ. f. Fille, ou femme de grande taille, qui a l'air d'un homme, qui en fait les actions, ou les éxèrcices. Dans l'Écriture Éve eſt appellée *virago*, parce qu'elle a été faite de la côte de l'homme. L'intèrprête Latin a voulu conſèrver l'étymologie qui eſt dans l'Hebreu, & de *vir* il a fait *virago*, comme Adam, ſelon le texte Hébreu, avoit appellé Éve iſcha de iſch, homme par étymologie. Ce mot eſt purement Latin, & ne ſe dit que par dériſion, dans un ſens different de celui qui eſt dans la ſainte Écriture.

VIRELAY. ſ. m. Vieille Poëſie Françoiſe compôſée de petits vèrs, qui roule toute ſur deux rimes. *Verſus turſatiles*. On en met pluſieurs maſculines tout de ſuite en tel nombre qu'on veut, puis on y met une féminine. Après quelques couplèts, on varie, & on met pluſieurs rimes féminines de ſuite, & on y ajoûte une maſculine. Il faut que tous les vèrs ſoient égaux, à la difference du *Lay*, où le vèrs intèrcalaire eſt plus petit, qu'on appelle pour cela *arbre fourchu*. Il y en a pluſieurs éxemples dans Alain Chartiér. Voyez LAY. Le nom de *Virelay* vient de *virer*, qui ſignifioit aûtrefois tourner. Après avoir conduit quelque tems le *lay* ſur une rime dominante, on le faiſoit *virer* ou tourner ſur l'aûtre rime qui devenoit dominante à ſon tour. Le *virelay* modèrne eſt un peu différent de l'ancien. Il tourne ſur deux rimes ſeulement, dont la prémière doit dominer dans toute la piéce; l'aûtre ne vient que de tems en tems pour faire un peu de variété. P. Mourgues. Voyez le *virelay* de Mr. l'Abbé Régniér ſur les éxcès.

VIREMENT. ſubſt. maſc. Tèrme de Commèrce qui ſe dit ſur la place du change, quand on donne en payement à un aûtre un billet, ou une lettre de change: ce qu'on appelle *virement de partie*, où l'on change de débiteur, ou de créanciér. *Circuitio, gyratio.* Quand les Marchands ont écrit réſpectivement ſur leurs bilans les parties virées, châcune demeure au riſque de l'Acceptant. Cela ſe pratique ſur tout à Lyon.

VIRER. v. act. Tourner une rouë, une vis, &c. *Verſare, gyrare.* Il faut *virer* encore un tour pour faire enfoncer cette vis. Il faut *virer* au capeſtan pour faire monter les bateaux, pour décharger les grôs blocs de marbre d'un bateau.

Ce mot vient de *gyrus*, ou de *gyrare*. NICOD.

VIRET, ſe dit figurément & baſſement, de ceux qui chèrchent pluſieurs détours pour ſortir d'une affaire, & ſe joint ordinairement avec tourner. *Vertere, & invertere.* Vous avez beau tourner & *virer*, il en faudra paſſer par là. Après avoir bien tourné & *viré*, il a pris ce parti. On a tourné & *viré* cet éſpion de tous côtez, on n'en a rien appris.

VIRER, en tèrmes de Marine ſignifie, Changer la route. *Virer* le cap au Midi, au Nord-Oueſt, c'eſt tourner la pointe du navire pour y arriver. *Navem invertere.* On dit auſſi *virer* l'ancre, c'eſt la tîrer du fond de l'eau avec un virevau.

VIRER, s'employoit aûtrefois dans toute ſorte de ſtile pour tourner. Il n'eſt plus en uſage dans ce ſens qu'en cèrtaines Provinces & parmi le menu peuple, qui dit *virer* & *revirer* pour tourner & retourner. On l'a même employé pour convèrtir, faire changer de religion. Il n'eſt point du tout François en ce ſens.

VIRES. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de pluſieurs anneaux pôſez les uns dans les aûtres, enſorte que les plus petits ſont au milieu des plus grands, & ont tous un même centre. *Annuli inſerti, implicati.* Les Latins les ont nommez *viria*, & les ont mis entre les ornemens des femmes. C'eſt de ce mot que ſont venu *virole*, *virolé* & *virer*.

VIREVAU. ſubſt. maſc. Tèrme de Marine. C'eſt une machine qui ſèrt à lever l'ancre, ou des fardeaux. *Ergata anchoralis.* C'eſt une éſpéce de tour, ou de treüil, qui eſt pôſé horizontalement, & qui ſe tourne vèrticalement avec des bârres, ou léviérs. Le câble ſe file autour de l'éſſieu, quand le poids y eſt attaché. Le *virevau* ſèrt aux vaiſſeaux de charge, ce que le cabeſtan ſèrt aux vaiſſeaux de guèrre. On s'en ſèrt auſſi dans les ateliérs.

VIREVAU, ſe dit encore d'un morceau de bois d'environ trois piéds de longueur, dont ſe ſèrvent les Cordiérs de la Marine pour leur aider à tourner des grôſſes cordes. *Ergata reſtiaria.*

VIREVOLE, ou DEVOLE. ſubſt. fém. Tèrme du jeu de la Bête, de l'Hombre, ou d'aûtres jeux de cartes ſemblables, qui ſe dit de ceux qui ayant entrepris de faire la vole, c'eſt-à-dire, de faire toutes les mains ou levées de cartes, n'en font pas une: par ce moyen ils doivent une marque à châcun des joueurs. *Nullorum foliorum luſoriorum ablatio.*

VIREVOLTE, & par corruption VIREVOÛTE. ſubſt. fém. Tours & retours faits de ſuite, & avec viteſſe. *Circum actus.* Ce Sèrgent a fait pluſieurs *virevoûtes* auprès de ce logis pour attraper quelqu'un à la ſortie.

VIRGINAL, ALE. adj. Qui appartient aux vièrges. *Virgineus, Virginalis.* JÉSUS-CHRIST a été neuf mois dans le ventre *virginal* de ſa mère. Quand on a pèrdu une fois ſa fleur *virginale*, on ne la recouvre jamais. Elle marquoit dans toutes ſes actions, & dans toutes ſes paroles, une pudeur, une modéſtie *virginale*. *Flos, pudor, modeſtia, verecundia virginalis.*

Lait *virginal*, eſt une compôſition pour blanchir le teint cy-devant décrite. Voyez LAIT. *Lac virgineum.*

VIRGINITÉ. ſ. f. État des pèrſonnes qui n'ont jamais ſoüillé la pureté de leur corps par aucune action impudique. *Virginitas.* Cette fille a fait vœu de garder ſa *virginité*. Les Vèſtales qui n'avoient pas gardé leur *virginité*, étoient entèrrées toutes vives. La pratique du Ve ſiécle étoit de mettre en pénitence les pèrſonnes qui ſe marioient après avoir fait vœu de *virginité*; mais on ne déclaroit pas leur mariage nul. DU PIN. Dieu n'a point ordonné la *virginité*; mais il la recommande comme un état plus parfait, & plus éxcellent, pour porter les hommes à l'embraſſer. ID. Quand la fèrveur du Chriſtianiſme vint à ſe réchauffer, la *virginité* devint ſi honorable, qu'on s'y engagea par des vœux publics. S. ÉVR. C'étoit pour une fille un opprobre parmi les Juifs que de garder triſtement ſa *virginité* pendant toute ſa vie. ID. La *virginité*, cette fleur ſi précieûſe, devient la proye des années, &

ne peut échapper à la cruelle loi du tems. Id. Jamais fleur de *virginité* ne dura ſi peu que la ſienne. Mai.

VIRGOULAISE, ou Virgoulée. ſ. f. Quelques-uns diſent *Virgouleuſe*. L'uſage eſt pour *virgouleuſe*. Mén. Eſpéce de poire qu'on mange en automne. *Pirum vinarium*. Elle a beaucoup d'eau. Je dis *virgoulée*, & *virgouleuſe* ne me plaît pas trop. La Quint. Cette poire porte le nom d'un village de Limoſin d'où elle a été apportée, nommé *Virgoulée*.

VIRGULE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. *Virgula*. C'eſt une marque faite en forme de petit c renverſé, qui fait partie de la ponctuation, & qui marque la diviſion des membres d'une période, qui ne ſont pas néceſſairement joints enſemble, & où il faut un peu s'arrêter. L'exactitude de cet Auteur va juſqu'à prendre ſoin des points, & des *virgules*. Le comma eſt un point, & une *virgule*; les *virgules* ſont de l'invention des Grammairiens modèrnes pour donner plus de clarté au diſcours. L'uſage en étoit inconnu aux Grecs, & aux Latins; ils écrivoient d'un ſeul trait de plume, & leurs Livres étoient tout d'une ſuite, ſans aucune diſtinction de points, ni de *virgules*. M. Simon.

VIRIL, ile. adj. m. & f. Qui convient, qui appartient à l'homme. *Virilis*. L'âge *viril*, c'eſt la force de l'âge de l'homme, depuis 30 ans juſqu'à 45. C'eſt un âge où l'on eſt également éloigné des excès de la jeuneſſe, & de la vieilleſſe. Comme l'eſprit de l'homme eſt alors dans toute ſa vigueur, il n'a ni les emportemens des jeunes gens, ni les foibleſſes des vieillards.

L'âge viril *plus meur, inſpire un air plus ſage*. Boil.

A Rome les enfans des Sénateurs quittoient la prétexte, à 14 ou à 15 ans, & prenoient la *robe virile*: elle étoit fort ſimple, pour montrer que l'on entroit dans un âge plus ſérieux. M. Dacièr prétend que les enfans ne prenoient la prétexte qu'à 13 ans ſeulement, & ne la quittoient qu'à 17, pour prendre la *robe virile*.

Viril, au figuré ſignifie, Courageux, hardi. Judith fit une action *virile*. *Audax, magnanimus, virilis*. Les Amazônes avoient un courage *viril*. Je me ſens remuër une bile qui ſemble m'inſpirer quelque action *virile*. Mol.

VIRILEMENT. adv. D'une manière forte & virile. *Viriliter, fortiter, generosè, virilem in morem*. Les Dames Romaines ſe comportèrent *virilement* dans les pèrtes, dans les calamitez de la République.

VIRILITÉ. ſ. f. Le tems de l'âge viril. L'homme dans la *virilité* eſt dans la vigueur de ſon âge. *Virilitas, ætas virilis*. On compte la *virilité* depuis 33 ans, où finit la jeuneſſe, juſqu'à la vieilleſſe. Les Juriſconſultes ne font qu'un ſeul âge de la jeuneſſe, & de la *virilité*: cependant on ſépare la jeuneſſe de la *virilité* à cauſe des tempéramens differens. La chaleur qui dans la jeuneſſe eſt au ſouverain degré, ſe trouve plus modérée dans la *virilité*. C'eſt pourquoi on compare la *virilité* à l'automne, & la jeuneſſe à l'été.

VIROLE. ſ. f. Anneau qu'on met au bout d'un manche pour le tenir en état, & empêcher qu'il ne s'éclate, ſoit ſerpe, couteau, ou aûtre outil qui fait éffort. *Virole* de fèr, de cuivre, d'argent. *Victorius annulus, victoria armilla, fibula*. Les prémières *viroles* ont été faites d'un anneau qui ſe trouve en un arbre épineux nommé *noirprun*, en Latin *ſpina cervina*, dont a parlé Pline ſous le nom de *viria Celticæ*: ce qui marque que c'eſt un vieux mot François. Les païſans ſe ſervent de ces anneaux, quand les manches de leurs couteaux ſe rompent, ou ſe fendent. On en a fait de métal à leur imitation: & on a appellé aûtrefois *viroles*, toutes ſortes d'anneaux, de carcans & de bracelèts.

Virole, ſe dit en tèrme de Blâſon, du cèrcle ou de la boucle qui eſt aux extrémitez du cornet, du huchet, ou de la trompe, qu'il faut ſpécifier en blâſonnant, quand elle eſt d'un différent émail: & en ce cas on l'appelle le cornet *virolé* d'or, ou d'azur, &c. *Armilla*.

VIROLET. ſ. m. Tèrme de Marine. Noix de bois en façon d'olive qui ſe met dans le hulot du gouvèrnail. La manivelle paſſe au travèrs. On l'appelle aûtrement *moulinet*. *Vectes verſorii*.

VIRTUEL, elle. adj. Qui a la force, la vèrtu d'agir. *Virtualis, potentialis*. Il ſe dit plus particulièrement de ce qui agit par une cauſe ſecrette & obſcure. Il eſt oppôſé à *actuel*, & *ſenſible*. Le poivre froid au toucher, a une qualité *virtuelle* de cauſer de la chaleur. Les Sacremens confèrent la grâce par une onction *virtuelle*, qui n'eſt pas ſenſible.

VIRTUELLEMENT. adv. D'une manière virtuelle, ſecrette, inſenſible. *Virtualiter, occultè*. Pluſieurs difficultez du Collège ſe réſolvent par ce *diſtinguo*, actuellement, & *virtuellement*. Ce qui veut dire en puiſſance, ou en acte.

VIRTUOSO. ſ. m. Mot Italien, dont quelques gens commencent à ſe ſèrvir dans le diſcours familier, & qui veut dire, un homme de mérite; un homme de lèttres; qui aime les ſciences. Le Seigneur de Salèrne étoit un *virtuoſo*. *Vir meritis clarus. Illuſtris, ingenioſus, probus*. En Italie on nomme vèrtueux ceux qui s'appliquent aux beaux Arts de Peinture, Sculpture, du Tour, des Mathematiques; & l'on dit de celui qui en fait profeſſion, que c'eſt un vèrtueux, *queſta è un virtuoſo*.

VIRULENT, ente. adj. Qui jette du pus corroſif, ou contagieux. La gonorrée *virulente* eſt une maladie vénérienne. *Virulentus, purulentus*.

VIRURE. ſ. f. Tèrme de Marine, qui ſe dit du tour des bordages, & des précintes qui environnent le vaiſſeau. *Gyrus, circuitus navis*.

VIRUS. ſ. m. Pus d'une playe contagieux & corroſif. *Pus, ſanies, tabum, virus*. Le *virus* de la rage.

VIS.

VIS. ſ. f. Piéce ronde de fèr ou de bois, en forme de cylindre, & cannelée en ligne ſpirale, & qui entre dans un écrou qui l'eſt de même, en ſorte que s'engageant l'une dans l'aûtre, ils font un très grand éffort pour élever ou preſſer les corps. *Cochlea*. La *vis* eſt un des principaux principes des Méchaniques. C'eſt la ſeule machine qui ſoûtienne d'elle-même ſon poids. La force de *vis* tient du coin & du levièr, c'eſt un coin qui tourne autour d'un cylindre. La *vis* d'un lit, d'un preſſoir. La force des vèrrins n'eſt compoſée que de deux *vis*. La diſtance qu'il y a entre chaque cannelure ou arrête de *vis*, s'appelle un *pas de vis*.
Ce mot vient du Latin *gyrus*.

Vis sans fin, eſt une machine pour élever de grôs fardeaux. Elle eſt compoſée d'une rouë pèrpendiculaire qui ſe tourne avec une manivelle, & elle a des dents taillées de biais, qui engrenent dans une *vis* taillée ſur un tour ou cylindre pôſé horiſontalement. Son mouvement va à l'infini. Le poids eſt attaché a un câble qui eſt roulé ſur le tour, lequel ſe tient même ſuſpendu, encore qu'on ne tienne plus la rouë arrêtée. *Cochlea perpetua*.

Vis d'Archiméde, eſt une machine hydraulique compoſée d'un tuyau ou canal de plomb, pôſé en forme de *vis* autour d'un cylindre incliné, qu'on appelle noyau. *Cochlea Archimedis*. On met l'une des extrémitez dans l'eau que l'on veut élever. L'eau trouvant de la pente pour déſcendre dans le tuyau, y entre, & enſuite le cylindre venant à tourner, elle monte dans le canal tout autour du cylindre, & ainſi elle s'éleve en déſcendant. On l'appelle aûtrement *limace*.

Vis, ſe dit auſſi d'une montée, ou petit éſcalièr qui tourne autour d'un noyau, ſoit de pièrre, ſoit de bois, lequel ſoûtient toutes les marches qui ſont gironnées. *Spiratim circumducta ſcala*. Preſque tous les anciens éſcalièrs n'étoient que de ſimples *vis*. On appelle auſſi *vis*, le noyau qui ſoûtient ces marches.

Vis S. Gilles. Tèrme d'Architecture, eſt un éſcalièr qui monte en rampe, dont les marches ſemblent porter en l'air, & qui ſont ſoûtenuës par des voûtes fort artiſtes, comme celles des trompes. *Cochleata & fornicata ſcala*. Philibèrt de Lorme dit qu'ils ont été faits ſur le modéle de celui du Prieuré de S. Gilles en Languedoc, dont on a retenu le nom. On appelle *vis potoyère*, un éſcalièr de câve, qui tourne autour d'un noyau, & porte de fond ſous l'éſcalièr d'une maiſon. On appelle *vis de colonne*, le contour en ligne ſpirale du fût d'une colonne torſe.

Vis-a-vis. advèrbe, & prépôſition qui régit le génitif, & quelquefois l'accuſatif. Tèrme relatif, qui ſe dit de ce qui eſt oppôſé l'un à l'aûtre, des chôſes qui ſe regardent en face. *E Regione, ex adverſo, contra, in conſpectu*. Toutes les portes d'un appartement doivent être pèrcées *vis-à vis*, en ligne droite. Il eſt logé *vis-à-vis* l'Égliſe, *vis-à-vis* de la loge. Mol. *Vis-à-vis* du Temple. Ablanc. *Vis-à vis* de l'éminence qu'occupoit le Duc d'Anguien, il y avoit une autre hauteur. Rel. de Roc. Le peuple dit auſſi, Tout *viſum viſu*. Cette phrâſe vient d'un vieux mot François *vis*, qui ſignifioit *viſage*, d'où Ménage a dérivé *viſdaſe*, *viſo di aſino*.

VISA. ſ. m. Tèrme de Pratique. Acte qui donne l'autorité, ou la confirmation, ou la vérification d'une lèttre ſur laquelle intèrvient le Supérieur qui la rend authentique & éxécutoire. *Viſa, ſeu actus authenticus*. M. le Chancelièr met de ſa main le mot de *viſa* au bas des Édits & Lèttres patentes, avant qu'on les ſcelle.

Visa, ſe dit auſſi des actes que les Juges mettent au bas des lèttres qui leur ſont adreſſées, ou qu'on veut éxécuter dans leur reſſort, pour leur donner leur dèrnière ſolennité. Pluſieurs lèttres & commiſſions ne peuvent être éxécutées, ſans obtenir le *viſa* ou l'attache des Tréſorièrs de France. Les Édits & Lèttres patentes portent une clauſe, qui donne pouvoir de les mettre à éxécution, ſans demander placet, *viſa*, ni paréatis.

Visa, en matière Écléſiaſtique, ſe dit des lèttres d'attache, ou nouvelles proviſions qu'un Évêque, ou ſon Grand Vicaire, donne à un Curé, ou aûtre Bénéficièr en éxécution de celles qu'il a obtenuës du Pape *in forma dignum*. *Viſa*. Ces ſortes de proviſions

ſions de Rome ne ſont que conditionnelles, & ne ſont valables qu'après l'obtention du *viſa*, enſorte que le pourvû ne peut réſigner s'il n'a obtenu le *viſa* de l'Évêque. L'Official ne peut point accorder de *viſa*; il n'y a que l'Évêque ou ſon grand Vicaire qui en ait le pouvoir. Le *viſa* ne ſe doit donner qu'après que le pourvû a ſubi l'éxamen devant l'Évêque, & s'eſt trouvé capable, & digne du Bénéfice à lui conféré ſous cette condition. On l'accorde pourtant prèſque toûjours ſans éxamen; on n'a point beſoin de *viſa*, quand les proviſions ſont accordées en forme gracieûſe. L'Évêque ne peut refuſer le *viſa* ſous prétexte de la nullité du titre: il n'a droit d'éxaminer le pourvû que ſur ſa capacité.

VISAGE. ſ. m. La face de l'homme; la partie antérieure de la tête qui comprend le front, les yeux, le nez, les joues, la bouche & le menton. *Facies, vultus, os.* Un beau tour de *viſage* eſt celui qui eſt ovale. Toutes les paſſions, tous les mouvemens de l'âme, ſe peignent ſur le *viſage*. On dit un *viſage* gai, content, vèrmeil, un *viſage* chagrin, & ridé. Avoir un *viſage* grâve & compoſé. Celui qui prêche la mortification avec un *viſage* fleuri, donne lieu de croire qu'il ne la pratique pas, ſon *viſage* dément ſes raiſons. Ab. du J. On dit auſſi un *viſage* éfféminé, doux, modeſte. On a banni cet art du dehors, & cette étude de l'extérieur qui apprend à compoſer les *viſages*. S. Évr. Il n'eſt point de calme plus décevant que celui du *viſage* des Courtiſans: une parole en trouble la ſérénité, & y caûſe des altérations extraordinaires. M. Ésp. Mon *viſage* impôſe du reſpect, en même tems qu'il inſpire des déſirs. H. S. de M. L'éſprit ne remplace point les agrémens du *viſage*. Bell. Quand le tems n'a plus laiſſé ſur le *viſage* d'une femme que de triſtes ruïnes, elle chèrche à s'en dédommager dans la dévotion. S. Évr. Cet homme démonte ſon *viſage* comme il lui plaît. *Vultum ad arbitrium componere, immutare, fingere.* S. Évr. Il y a des pèrſonnes qui font paroître ſur leur *viſage* tout ce qu'elles ont dans le cœur. Bou. C'eſt par le *viſage* qu'on eſt belle: c'eſt lui qui eſt caution pour tout ce qui ne ſe voit pas; & il me ſemble qu'un beau brâs n'eſt point tout-à-fait beau, s'il n'appartient à un beau *viſage*. Le Ch. d'H. Il faut à celui qui régne, un *viſage* lequel rempliſſe la curioſité des peuples empreſſez à voir le Prince. La Br. Un *viſage* uſé, & ſillonné fait une mauvaiſe figure parmi des *viſages* où le feu de la jeuneſſe brille. Bell. Brébeuf a dit d'une femme qui ſe fardoit:

Tous les jours un viſage *neuf!*
C'eſt en viſage, *un peu trop de dépenſe.*

Les ruïnes d'une maiſon
Se peuvent réparer; que n'eſt cet avantage
Pour les ruïnes du viſage? La Font.

On dit des Cannibales & aûtres Barbâres, qu'ils n'ont rien d'humain que le *viſage*. On dit qu'une chôſe ſied bien au *viſage*, quand elle lui donne quelque nouvel ornement. On dit, Emprunter le *viſage* de quelqu'un; pour dire, ſe déguiſer, paroître ſous ſa figure. On dit auſſi, que le *viſage* d'une pèrſonne lui fait honneur, quand elle a le corps maigre, & le *viſage* aſſez plein. On dit dans le même ſens par compliment, Votre *viſage* a dix années moins que vous: c'eſt-à-dire, vous paroiſſez plus jeune, que vous ne l'êtes en éffet. On dit, Couvrir le *viſage*; pour dire, donner un ſoufflet; cracher au *viſage*, pour faire une grande injure. Saûter au *viſage*, défigurer le *viſage*; pour dire, quereller quelqu'un. On dit auſſi, tourner *viſage*; pour dire, s'enfuir, ou retourner au combat, ou même changer de parti. On dit auſſi d'une pèrſonne grâſſe, qui a une face large, qu'elle a un *viſage* de pleine lune. On dit en ce ſens, qu'une pèrſonne change de *viſage*, quand elle pâlit ou rougit. Le feu lui monte au *viſage*; pour dire. Il ſe met en colère. La pudeur parut ſur ſon *viſage*; c'eſt-à-dire, elle rougit.

Oui, mettez, Dieux cruèls, mettez tout en uſage,
La mort ſeule aura droit de changer mon viſage. Bréb.

Visage, ſignifie auſſi, Air, contenance, poſture, manière de paroître, d'agir dans les divers états où l'on ſe trouve. *Vultus, oris habitus, compoſitio.* On n'a pas un même *viſage* dans la diſgrâce, & dans la faveur, dans la bonne, & dans la mauvaiſe fortune: un Magiſtrat d'une année prend un aûtre *viſage* pendant l'année de ſa Magiſtrature. M. Ésp. Si l'Empereur refuſe d'un *viſage* ſi ſerein, quel *viſage* prend-il quand il donne? Bouh.

Visage, ſe dit auſſi en parlant du bon ou mauvais accüeil qu'on fait aux pèrſonnes. *Vultus, frons auſterior, ſeverior.* Il faut faire mauvais *viſage* aux emprunteurs, aux écornifleurs; faire bon *viſage* aux amis, aux honnêtes gens. En hivèr, quand on fait bon feu, on dit qu'on fait bon *viſage*.

Visage, ſe prend quelquefois pour la pèrſonne entière. *Perſona.* Je n'aime point les compagnies où il vient tant de *viſage* inconnus, on n'y eſt point en libèrté. Je ne veux point voir cet homme-là, c'eſt un ſot *viſage*, un *viſage* qui me choque. Je ne veux point y aller montrer mon *viſage*: il faudroit décliner mon nom, on n'y connoît point mon *viſage*.

Visage, ſe dit figurément en chôſes morales. *Facies, vel ſenſus duplex, ambiguus.* Toutes les affaires, toutes les queſtions ont deux *viſages*.

Chaque mot peut avoir deux viſages *divèrs.* Boil.

Janus, le ſymbole de la prudence, a été peint avec deux *viſages*, l'un pour voir le paſſé, & l'aûtre pour regarder l'avenir. *Solus de ſuperis qui tua terga vides.*

Visage, ſe dit ordinairement & populairement, en ces phrâſes. On dit qu'une pèrſonne eſt de bonne amitié, quand elle a le *viſage* long. *Oblonga facies.* Un *viſage* de proſpérité, de jubilation, c'eſt-à-dire, un *viſage* frais, & joyeux. *Frons tranquilla & hilaris.* Un *viſage* de Vièrge Marie, beau à peindre. On dit d'une chôſe qui a laiſſé des marques fort viſibles; Il y paroît comme le nez au *viſage*. On dit qu'on a trouvé *viſage* de bois, quand on eſt allé en quelque lieu où l'on n'a trouvé pèrſonne, où la porte étoit fèrmée. On dit par injure à une pèrſonne, que c'eſt un plaiſant *viſage*, un *viſage* de bois flotté, un *viſage* de cuir boüilli, un *viſage* à étui, quand il eſt noir, rude, couperoſé. On appelle auſſi un *viſage* d'appellant, un *viſage* d'éxcommunié, celui qui eſt abatu, penſif, morne, mélancolique, pâle, déſfait. On dit d'un homme qui a la phyſionomie funeſte, qu'il a un *viſage* patibulaire. On appelle des *viſages* fardez, des *viſages* qui ſe démontent, ceux des Courtiſans qui cachent leurs ſentimens, qui changent de diſcours ſuivant leurs différens interêts. *Simulata, diſſimulata frons.* S. Amant a appellé Bacchus, Dieu des *viſages* boutonnez.

Visage, dans le Burleſque, ſe prend à contreſens, pour le dèrrière. *Podex, anus.* Vous m'avez fait voir un aûtre *viſage* duquel je ne me gardois pas. Voit. C'eſt par alluſion à cette ſignification qu'on dit à un Apoticaire, qu'il n'eſt pas accoûtumé à parler à des *viſages*. Moliere.

VISAGÈRE. Tèrme d'Ouvriér. C'eſt la partie du devant des bonnets de femme, laquelle regarde le viſage. *Calyptræ muliebris pars anterior.* Border la *viſagère*.

VISCÈRES. ſ. m. *Viſcera.* Tèrme d'Anatomie. Entrailles. Il ſe dit du cœur, du foye, du poûmon, des boyaux, & aûtres parties intérieures d'homme. Quand on crache du pus, on juge qu'il y a quelque abſcès dans les *viſcères*. On ſe ſèrt particulièrement de ce mot, quand on veut parler de quelque partie des entrailles en particuliér, parceque ce mot d'*entrailles* n'a point de ſinguliér.

Ce mot vient du Latin *viſcus*, qui ſignifie la même chôſe, & qui eſt fait de *veſci*, *manger*, à caûſe que les alimens appellez en Latin *veſca*, reçoivent divèrſes préparations dans les *viſcères*.

VISCOSITÉ. ſ. f. (L's ſe prononce.) Qualité de ce qui eſt gluant, qui fait que les corps viſqueux & gluans ſont compôſez de parties tellement engagées les unes dans les aûtres, qu'elles réſiſtent long-tems à la pleine ſéparation, & obéïſſent plutôt par une éxtenſion de part & d'aûtre à la violence qui leur eſt faite. *Glutinoſus humor, gluten, viſcus.* Les limaçons jettent une cèrtaine *viſcoſité*, qui laiſſe ſur les murailles une marque, une impreſſion de leur paſſage.

VISÉE. ſ. f. Action par laquelle on dirige ſa vuë à un cèrtain lieu, à un cèrtain but, ſoit pour le bien conſidérer, ſoit pour le frapper avec quelque arme. *Intentio in ſcopum.* Il faut dreſſer ſa *viſée* au Pôle, quand on en veut prendre la hauteur. Ce Canoniér a dreſſé ſa *viſée* à ce clochér, ſur cette tour; il n'a pas bien pris ſa *viſée*. *Dioptra.*

Visée, ſe dit figurément en chôſes morales, des deſſeins qu'on a pour une chôſe qu'on a en vuë, où l'on bute, où l'on tâche de parvenir. *Conſilium, inſtitutum, propoſitum, animi deſtinatio.* Ne croyez pas que cet homme *viſe* à cette Charge, il a des *viſées* bien plus hautes; il n'a en *viſée* que ſon interêt.

VISER v. n. Regarder vèrs quelque but où l'on veut atteindre. Cet Archér a *viſé* droit au but. Cette bombe eſt tombée au lieu où l'on *viſoit*. *Collineare, dirigere, adigere.*

Viser, ſe dit figurément en chôſes morales, des deſſeins où l'on butte, & où l'on veut parvenir. *Tendere, intendere.* Ce Prédicateur ne *viſe* qu'à l'Épiſcopat, & non pas à la convèrſion des âmes. Toutes les actions de cet homme-là ne *viſent*, & ne tendent qu'à débuſquer ſon ennemi, à profiter de ſa ruine. Très-humble ſèrviteur au bel éſprit, ce n'eſt pas là que je *viſe*. Mol.

Viser. v. act. en tèrmes de Palais ſignifie, Mettre un viſa au bas de quelque acte, revoir ou éxaminer une feüille d'un Gréffiér, une Léttre de Chancelerie, pour l'approuver. *Subſignare, approbare.* Le Gréffiér n'a pû délivrer cet arrêt, parceque le Préſident n'a pas encore *viſé* ſa feüille. Cette léttre eſt *viſée* de Mr le Chanceliér,

celiér, il n'y a plus qu'à la faire ſceller. Les proviſions d'une Cure doivent étre *viſées* par le Diocéſain.

VISÉ, ÉE. part. *Subſignatus, probatus, approbatus.*

On dit provèrbialement, Voilà bien *viſé* pour un borgne, quand on ſe moque de celui qui a donné loin du but.

VISIBILITÉ. ſ. f. Tèrme Dogmatique. Qualité qui rend les chôſes viſibles, qui les fait appèrcevoir par le ſens de la vûë. *Viſibilitas.*

VISIBLE. adj. m. & f. Qui eſt ſenſible aux yeux, qui peut en être appèrçu. *Viſibilis, ſpectabilis.* Pàr les chôſes *viſibles* que Dieu a faites, nous ſommes conduits à la connoiſſance des inviſibles. Saint Paul dit que nous ne devons pas penſer aux chôſes *viſibles*, mais aux inviſibles; parceque les chôſes *viſibles* ne durent qu'un tems, au lieu que les inviſibles ſont éternelles. Le téleſcope & le microſcope nous ont rendu pluſieurs chôſes *viſibles*, qui ne l'étoient pas auparavant. Dieu s'eſt rendu *viſible* aux hommes par ſon incarnation. Les Payens vouloient des Dieux toûjours *viſibles*, & toûjours préſens par leurs ſtatuës. DISC. D'ÉL. le Pape eſt le Chèf *viſible* de l'Égliſe.

On dit, Cet homme n'eſt pas *viſible* aujourd'hui, c'eſt-à-dire, il ne veut pas ſe laiſſer voir, ni parler aux étrangers.

VISIBLE, ſignifie auſſi, Ce qui eſt évident, clair, manifeſte, cèrtain, palpable. *Clarus, apertus, manifeſtus, evidens.* Voilà une èrreur, une fauſſeté *viſible*, manifeſte. C'eſt une impoſture *viſible.*

VISIBLEMENT. adv. D'une manière viſible. Notre Seigneur ſe montra *viſiblement* à ſes Apôtres après ſa réſurrection. *Viſibiliter.* Cet homme vous trompe *viſiblement.* Voilà des propôſitions qui ſont *viſiblement* hérétiques.

VISIÈRE. ſ. f. Ouvèrture d'un caſque, & la petite grille qui s'abat devant les yeux. *Caſſidæ conſpicilium.* En ce combat il reçut un coup dans la *viſière*, dont il mourut.

VISIÈRE, ſignifie quelquefois la vûë, mais dans le ſtile bas & burleſque. Ce jeune homme eſt devenu amoureux de cette fille, elle lui a donné dans la *viſière. Oculis captus eſt.* Ce diamant, ce tâbleau lui ont donné dans la *viſiere*, il les veut avoir à quelque prix que ce ſoit.

VISIÈRE, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Offenſer, bruſquer. *Offendere, lædere, laceſſere.* Il lui eſt allé rompre en *viſière* mal à propos, lui dire des injures, des chôſes fâcheûſes de gayeté de cœur. Cette façon de parler vient de ce qu'aûtrefois on diſoit au propre, Rompre en *viſière*, quand un gendârme rompoit ſa lance dans la *viſiere* de celui contre lequel il couroit. L'ACAD. Rompre en *viſière* à la raiſon. MOL.

J'enrage, & mon deſſein
Eſt de rompre en viſière *à tout le genre humain.* MOL.

VISIF, IVE. adj. Tèrme dogmatique, qui ſe dit de la puiſſance de voir. *Facultas videndi.* On eſt en peine de ſçavoir où réſide la puiſſance *viſive*, ſi c'eſt dans la rétine, ou dans le nèrf optique, ou dans le cèrveau.

VISIGOT. ſ. m. Nom de cèrtains peuples d'Occident, qui s'employe ſatiriquement dans la langûe, pour dire, Groſſiér, peu poli, ſauvage. *Viſigotti, agreſtes, Rudes.*

Et ſi le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traite de viſigots *tous les vèrs de Corneille.* BOIL.

VISION. ſ. f. Action, impreſſion qui ſe fait par les objèts ſur les organes de la vûë. *Viſus, viſio, aſpectus, contuitus.* La *viſion* ſe fait dans la rétine qui eſt au fond de l'œil, après que les rayons de lumière qui la caûſent, ont été rompus dans le criſtalin. Le ſoleil preſſant de tous côtez la matière qui nous environne, les rayons de la lumière reflêchis ſe réüniſſent ſur le nèrf optique, & ébranlent la partie principale du cèrveau: d'où il s'enſuit, en conſéquence des loix de l'union de l'âme, & du corps, que nous ſommes avèrtis de la préſence des objèts: c'eſt ce qu'on appelle *viſion.* MALEB. On appelle *viſion ſimple*, ou *directe*, celle qui ſe fait par la réception des éſpéces en ligne droite tirée directement de l'objet à l'œil; & *viſion rompuë*, celle qui ſe fait par des rayons qui partent de l'objet, & penetrant divèrs milieux hors de l'œil, ſe détournent, & ſe rompent par les différentes tranſparences des milieux qui les empêchent d'aller directement à l'œil. C'eſt cette éſpéce de *viſion* qui ſe fait par réfraction, que les Mathématiciens appellent *dioptrique*; & celle qui ſe fait par réflexion, *catoptrique.* La directe s'appelle *optique.*

VISION BÉATIFIQUE. C'eſt l'action par laquelle les Anges & les Bienheureux voyent Dieu dans le Paradis. *Viſio beatifica.*

VISION, eſt auſſi une apparition que Dieu envoye quelquefois à ſes Prophéres & à ſes Saints, ſoit en ſonge, ſoit réellement. *Viſio, apparitio.* Les *viſions* d'Ézéchiel, d'Amos. La *viſion* de Saint Paul élevé au troiſiéme ciel. Les révélations de Sainte Brigide ſont autant de *viſions*, c'eſt-à-dire, d'apparitions. Saint Joſeph eut une *viſion* en ſonge, qui l'aſſûra de la pureté de la Sainte Vièrge.

VISION, eſt auſſi une chimère, un ſpectre, une image que la peur ou la folie font naître dans notre imagination. *Chimæra, ſpectrum, imaginatio, phantaſma, ſomnium.* C'eſt un homme ſujet à des *viſions* de ſpectres.

On dit auſſi d'un deſſein qui n'eſt pas bien imaginé, qui ne peut pas réüſſir, où l'on s'eſt trompé dans ſon raiſonnement, que c'eſt une *viſion*, une pure *viſion*, une imagination creûſe. *Ridicula cogitatio, phantaſia.* Il eſt oppôſé à *réalité.* Ce ne ſont pas des *viſions* dont je vous parle, c'eſt de bel argent comptant que je vous apporte. Les *Viſions* de Quévédo ſont des déſcriptions de ce qui ſe paſſe dans l'imagination de cet Auteur.

Avoir de ſottes *viſions*, c'eſt avoir dans l'éſprit des penſées ridicules & éxtravagantes. *Ridiculis cogitationibus agitari.* NOUV. REM.

VISIONNAIRE. adj. m. & f. Qui a des viſions; éxtravagant; qui ſe forge des chimères. Cet homme eſt bien *viſionnaire*, il a des deſſeins biens éxtravagans. *Viſorum inanium cultor, inſanus, fanaticus, delirus.* Il ne ſuffit pas d'être *viſionnaire*, pour ſe croire en droit de ſe moquer impunément de la raiſon. M. S. La Comédie des *Viſionnaires* eſt un Ouvrage de Déſmarêts.

VISIR. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt la prémière Charge, ou dignité dans l'Empire Ottoman. *Primus exercituum, & regiæ imperatoris turcarum præfectus.* On l'appelle *Viſir Azem*, c'eſt à-dire, *Grand Viſir.* Ce fut Amurat I. qui en 1370. établit la Charge de Grand *Viſir* ou prémiér *Viſir*, pour ſe décharger des plus importantes affaires. C'eſt le prémiér Miniſtre de l'État qui commande l'armée, & préſide au Divan. Il y a ſix aûtres *Viſirs* qui ſont au deſſous de lui, & Conſeillers du Divan dont le Grand *Viſir* eſt le chèf. On les appelle *Viſirs du banc.*

VISITATION. ſ. f. Rapport & jugement d'un procès. *Litis, vel cauſæ relatio.* L'appellant eſt condamné aux dépens de la *viſitation* du procès ſeulement, c'eſt-à-dire, à rembourſer les conſignations pour les Commiſſaires, & les épices du Rapporteur. On ne dit plus *viſitation*; il faut dire *viſite.*

VISITATION, ſe dit auſſi du tranſport des Éxpèrts, & de leur rapport, quand ils ſont nommez en Juſtice pour vérifier & éſtimer les réparations, dégradations & aûtres chôſes ſur leſquelles il y a contéſtation. *Inſpectio, recognitio, luſtratio, perluſtratio.* Les Juges ont ordonné la *viſitation* des lieux contentieux. Procès verbal de *viſitation*, contenant le rapport des Éxpèrts.

VISITATION., eſt auſſi une Fête qu'on célébre à l'Égliſe le deuxième Juillet en mémoire de la viſite que fit la Vièrge à Sainte Éliſabeth. Les Religieûſes, les Filles de la *viſitation* célébrent ſolennellement cette fête.

VISITATION. Ce mot ſe dit auſſi en tèrme d'Imager, d'une éſtampe, d'une image, qui répréſente la *viſitation. Imago, ſeu repreſentatio viſitationis.* J'ai dans mon cabinet une fort belle *viſitation.*

VISITE. ſ. f. Action de civilité par laquelle on ſe va voir réciproquement ou pour paſſer le tems, ou par réſpect, ou pour entretenir l'amitié. *Officioſus aditus, ſalutatio.* Il y a des *viſites* de pure affection, d'aûtres de grimace, d'aûtres de devoir qu'on appelle *en robbe détrouſſée*, & de *cérémonie.* On fait des *viſites* de condoléance; d'aûtres pour féliciter ſes amis. Cette Dame eſt allée en *viſite*, rendre *viſite.* Il vaut mieux ſouffrir chez ſoi l'ennui de la ſolitude, que d'aller importuner les aûtres par des *viſites* à contre-tems. BELL. Combien de ſortes de *viſites* ne faut-il pas éſſuyer tous les jours? MOL. On dit en mauvaiſe part, qu'une Dame reçoit *viſite*; pour dire, qu'elle eſt galante; qu'on ſe divèrtit chez elle.

VISITE, ſe dit auſſi en matière de dévotion. La *viſite* des priſonniérs, des paûvres malades, des Hôpitaux, ſont des œuvres de charité, de miſéricorde. *Viſitatio.* On gagne le Jubilé, les indulgences, en faiſant la viſite des Égliſes ordonnées par la Bulle.

VISITE, ſe dit auſſi à l'égard des Médecins, quand ils ſont appellez pour voir les malades. *Medici viſitatio.* Ce Médecin demande trente écus à cette ſucceſſion pour trente *viſites* qu'il a faites au défunt pendant ſa maladie.

VISITE, eſt auſſi un acte de juriſdiction, quand un Officiér de Police, ou un Supérieur, vont voir ſi les réglemens ſont bien obſèrvez dans les maiſons publiques, ou particulières. *Inſpectio.* Les Commiſſaires doivent aller en *viſite* chez les Boulangérs, chez les Bouchérs, les Cabaretiérs, &c. Les Jurez des métiérs, les Maîtres & Gardes des Marchands, vont en *viſite* chez ceux de leur corps, pour faire obſèrver les ſtatuts de leur métier. Un Évêque, un Archidiacre, ſont tenus de faire la *viſite* chez les Curez dépendans de leur Diocêſe, de leur tèrritoire; un Général, dans les Monaſtères dépendans de ſon Ordre. La *viſite* de la clôture appartient à l'Ordinaire. PAT. Le Parlement va quatre fois l'année faire la *viſite* des priſons, & des priſonniérs.

Visite, eſt auſſi un acte de pèrquiſition qu'on fait, ſoit des pèrſonnes criminelles, ſoit des chôſes deffenduës. *Perquiſitio.* On a fait *viſite* dans les Magazins des Marchands, pour voir s'il n'y avoit point de marchandiſe de contrebande. On a fait *viſite* dans cette maiſon pour y chèrcher un criminel qui s'y eſt refugié. On a fait la *viſite* de ſes régitres, de ſes papiérs, pour y trouver quelque conviction contre lui. Les rats de câve vont faire la *viſite* chez les Cabaretiérs.

Visite, ſe dit auſſi des tranſports que font des Éxpèrts nommez en Juſtice, pour voir l'état des lieux contentieux entre deux parties. *Arbitrum tranſportatio ad rocognoſcendum, &c.* Il eſt ordonné que déſcente & *viſite* ſera faite ſur cette maiſon qu'on prétend ménacer de ruïne. On fait la *viſite* & éſtimation des réparations, des dégradations de ces héritages. M. Drelincourt Miniſtre de Charenton a compôſé pluſieurs maniéres de convèrſations, telles qu'elles ſe doivent paſſer entre les malades & les Paſteurs qui les viſitent, leſquelles portent pour titre, *Viſites charitables.*

VISITER. v. act. Faire une viſite. Il ſe dit en tous les cas & ſignifications du mot de viſite, quand on la rend, ſoit par amitié, par devoir, par charité, par dévotion, par police & acte de Juriſdiction, par pèrquiſition, ou pour reconnoître l'état des chôſes. *Viſere, inviſere.*

Visiter, ſe dit auſſi en matière de procès, pour, ſolliciter ſes Juges. Quoi? aucun Juge par vous ne ſera *viſité!* Mol.

Visiter, ſe dit auſſi en parlant des rapports que font les Médecins, Chirurgiens Jurez de la Cour, quand on a ordonné qu'ils *viſiteront* un bleſſé ou un malade. *Viſitare, inſpicere.*

On dit auſſi d'un Voyageur, qu'il a *viſité* pluſieurs climats, pluſieurs Provinces. *Peragrare, luſtrare.* On dit du ſoleil, qu'en un an il *viſite* les XII. Siéges: que la nuit il va *viſiter* les Antipodes.

Sol qui terrarum flammis opera omnia luſtras. Virg.

Le Roi eſt allé en pèrſonne *viſiter* ſes places frontières. Les Pélerins vont *viſiter* les ſaints lieux.

Visiter, ſe dit auſſi figurément en Morale, & en tèrmes de dévotion, en parlant des afflictions qui arrivent aux juſtes, qu'on doit croire venir de la part de Dieu, & les recevoir comme de ſa main. *Probare, tentare.* Cet homme a pèrdu un procès, ſa femme, ſes enfans, c'eſt que Dieu le *viſite*, il l'afflige pour l'éprouver.

Visité, ée. part. paſſ. & adj. On dit au Palais, Vû & *viſité. Viſitatus, peragratus, &c. Inſpectus.*

VISITEUR. ſ. m. Celui qui viſite. Dans les Abbayes, Chèfs d'Ordre, il y a des *viſiteurs* qu'on envoye dans tous les membres qui en dépendent, pour voir ſi la diſcipline réguliére y eſt bien gardée. *Inſpector, viſitator.* En Éſpagne il y a un *Viſiteur* & Inquiſiteur général. Il y a auſſi des Officiérs *Viſiteurs* & Langueyeurs de cochon dans les marchez; des *Viſiteurs* de cuirs & aûtres marchandiſes dans les halles.

Visiteurs des vaiſſeaux, ſont des Officiérs établis par l'Ordonnance de la Marine, qui doivent obſèrver les marchandiſes des paſſagérs, & leur nombre, l'arrivée & le départ des bâtimens, dont ils doivent tenir un régître paraphé du Juge. *Inſpector, viſitator nauticus.* Ils doivent déclarer les marchandiſes de contrebande, & en empêcher la ſortie ſans congé enrégiſtré.

VISORIUM. ſ. m. Tèrme d'Imprimerie, qui ſe dit d'une demie latte longue d'un piéd, & large de trois doits, qui tient la copie devant les yeux de l'ouvriér, ou du Compôſiteur. *Viſorium.* Il l'attache avec le mordant du *viſorium.*

VISQUEUX, euse. adj. (L's ſe prononce.) Onctueux; gluant. *Lentus, tenax, viſcoſus.* La poix réſine, l'encens & aûtres gommes ſont des humeurs *viſqueûſes* des arbres. La pièrre s'engendre des humeurs *viſqueûſes*, des glaires qui ſe durciſſent dans la veſſie.

Ce mot vient du Latin *viſcum*, ſignifiant de la *glu.*

VîſTE. adj. m. & f. Légér, prompt, qui ſe meut avec promptitude. *Celer, velox, agilis, promptus.* Ariſtote dit que le mobile *vite*, eſt celui qui parcourt un grand éſpâce, dans un tems fort court. Les cèrfs & les daims ſont plus *vites* que les chevaux.

Ménage dérive ce mot de *vegetus* ou de *vigetus.*

Vîſte. adv. D'une manière prompte; tout à l'heure. *Celeriter, velociter, citò, ex tempore.* Partez *vite*, revenez *vite.* On court *vite* au feu, aux armes. Tout beau, raiſonnez un peu, n'allez pas ſi *vite* que les aûtres. Il écrit *vite*, il parle *vite.*

Vîſte, ſe dit ordinairement en ces phrâſes. *Vite* comme le vent. *Ocyor euro. Vite* comme un éclair; *vite* comme un trait d'arbalête. Il s'en eſt allé plus *vite* que le pas pour dire, s'eſt enfui. On dit qu'un homme va bien *vite* en beſogne, ou qu'il va *vite*; pour dire, qu'il eſt prompt, éxpéditif; quelquefois pour dire, étourdi, imprudent; & quelquefois auſſi, qu'il eſt diſſipateur, qu'il mange ſon patrimoine. Il n'y a que trop de gens en qui la langue va plus *vite* que le jugement. Ab. Rég.

VîſTEMENT. adv. C'eſt la même chôſe que *vite.* Entrez *vitement.* Mol. *Citiùs advola.* Elle le conjura d'emporter *vitement* la petite créature. Scar. Allez, courez *vitement.* L'Acad. L'Auteur des Réfléxions ſur la langue dit, que ce mot n'eſt en uſage que dans la convèrſation.

VîſTESSE. ſ. f. Promptitude; célérité. *Celeritas, velocitas.* La *viteſſe* de l'orage, de la foudre, d'un trait d'arbalête. Les Phyſiciens diſtinguent deux ſortes de *viteſſe* dans un corps. Ils appellent *viteſſe abſoluë*, celle qui ſe conſidère dans un corps comparé avec l'éſpâce dans lequel il ſe meut; & *viteſſe réſpective*, celle qui ſe conſidère dans deux corps comparez enſemble, par laquelle ces deux corps s'approchent mutuellement l'un de l'aûtre. Or la force de la pèrcuſſion de deux corps qui ſe rencontrent, ſe doit meſurer, non par la *vîteſſe* abſoluë, mais par la *viteſſe* réſpective. Le P. P. Un poids d'une livre tombe, & déſcend avec la même *viteſſe*, qu'un poids de cent livres. Bern. On diſpute ce qui fait l'accélération, ou l'accroiſſement de *vîteſſe* dans le mouvement des corps peſans qui tombent. Bern. Voyez là-deſſus l'hypothèſe de Galilée, & ce que l'on y a ajoûté.

Vîſtesse, ſe dit auſſi figurément de la promptitude à agir. *In agendo velocitas.*

Travaillez à loiſir, & ne vous piquez point d'une folle vîteſſe.
Boi.

Quoi? vous voulez aller avec cette vîteſſe,
Et d'un cœur tout d'abord épuiſer la tendreſſe. Mol.

VISUEL, elle. adj. *Viſualis, opticus.* Qui concèrne la vuë, qui ſèrt à la vuë. La puiſſance *viſuelle*; les éſprits *viſuels.* Un rayon *viſuel* eſt la ligne qu'on s'imagine qui vient depuis l'objet juſqu'à l'œil. Toutes les obſèrvations de Géométrie, & d'Aſtronomie ſe font des rayons *viſuels*, qui ſont réglez, & conduits par des pinnules, & une alhidade. On appelle auſſi le nèrf optique, le nerf *viſuel*, parcequ'il ſèrt à l'action de la vuë.

VIT.

VITAL, ale, adj. Tèrme d'Anatomie. Ce qui ſèrt principalement à la vie dans le corps des animaux. *Vitalis.* Les parties *vitales*, ſont le cœur, le foye, le poûmon, & le cèrveau. Les éſprits *vitaux* ſont la partie la plus volatile du ſang. On dit auſſi, les actions *vitales*, celles qui entretiennent la vie, la réſpiration, le mouvement du cœur, &c.

VITELOTS. ſ. m. Éſpéce de pâtiſſerie ou de ragoût fait de pâte longue & menuë, qui s'apprête en pluſieurs maniéres, & qui ſe nomme divèrſement ſuivant les lieux differens. *Maſſa dulciaria.*

VITONNIÈRES. ſ. f. Tèrme de Marine. Ce ſont des lumières ou canaux qui régnent à fond de câle de prouë à pouppe à côté de la carlingue, pour faire un égout qui conduiſe les eaux à la pompe. *Canales, ſeu ductus aquæ ad navis antliam.* On les appelle auſſi *bittonnières* ou *anguillérs.*

VITRAGE. ſ. m. Nom collectif. Toutes les vitres d'une Égliſe, d'une maiſon. *Vitreamina, opus vitreum.* Les anciens *vitrages* colorez coutoient éxtrémement. Le *vitrage* de Tèrgoude en Hollande eſt fort éſtimé.

VITRAUX. ſ. m. plur. Les grandes vitres qui ſont aux fenêtres des Égliſes. *Vitreamina.* Les *vitraux* de cette Égliſe ont cinq toiſes de haut.

VITRE. ſ. f. Vèrre qu'on met à des ouvèrtures pour empêcher l'entrée du vent, & laiſſer le paſſage à la lumière. *Vitrea, vitrum.* Les *vitres* d'un carroſſe, d'une chambre, d'une Égliſe. Il y a tant de paneaux de *vitre* à ces croiſées. Des carreaux de *vitre* qui manquent, ſont des menuës réparations. Quand on veut faire injure à l'hôte d'une maiſon, on en caſſe les *vitres.* On dit auſſi la *vitre* d'une montre de poche, la *vitre* d'une montre d'Orfévre, d'un Couteliér, ou d'un aûtre ouvriér; la *vitre* qu'on met ſur un paſtel ou une miniature.

Ce mot vient de *vitria*, que les Auteurs de la baſſe Latinité ont dit en la même ſignification. Ménage après Saumaise.

Vitre. Ce mot ſe dit en parlant des Chevaux. C'eſt la prémière partie de l'œil du cheval, qui eſt un criſtal tranſparent, léquel enfèrme la ſubſtance de l'œil, & lui donne la forme d'un globe diaphane. Quand la *vitre* eſt rougeâtre, c'eſt une mauvaiſe marque. Solleisel. *Equini oculi cornea, pellicula.*

VITRER. v. act. Garnir de vitres. Il a fait *vitrer* ſon cabinet. Cette maiſon eſt prèſque achevée, il ne reſte qu'à la *vitrer. Vitreis clauſtris obſerare, occludere.*

Vitré, ée. part. paſſ. & adj. Caroſſe *vitré*, cabinet *vitré*, c'eſt-à-dire, garni de glaces, de miroirs ou de vitres. *Obſeratus vitris, occluſus.*

On appelle *humeur vitrée*, une des trois humeurs qui ſe trouvent dans l'œil, où il y a l'humeur aqueûſe, la criſtaline, & la *vitrée*. *Humor vitreus*, *aquoſus*, *Cryſtallinus*. Celle-ci ſe trouve ſur ſa partie intérieure. Il y a auſſi une pituite *vitrée*, qui eſt une pituite épaiſſe & tranſparente.

VITRERIE. ſ.f. Art & commèrce de Vitriér. *Vitriaria ars, merx*. La *vitrerie* n'eſt plus ſi bonne qu'elle étoit.

VITRIÉR. ſ. maſc. Artiſan qui accommode les vitres. *Vitriarius*.

VITRIFICATION. ſ.f. Action par laquelle une matière ſe trouve en vèrre. Tous les métaux aboutiſſent à une *vitrification*, quand on continuë à leur donner un feu violent. *Vitrificatio*.

VITRIFIER. v. act. Convèrtir en vèrre à force de feu. La cendre de fougère, le ſable; les cailloux, les briques, ſe *vitrifient* aiſément. *Vitrificari*. Cèrvantes raconte l'hiſtoire du Licentié Vidriéra, qui s'imaginoit être *vitrifié*.

VITRIOL. ſ. m. Sel foſſile qu'on tire par art des glébles des métaux. Il eſt leur racine; car on ne foüille jamais plus bas que les mines de *vitriol*. Il y en a qui coule d'une mine propre, qu'on appelle *ſtillaticium*.

Quelques-uns croyent que *vitriolum* ſe dit *quaſi vitri oleum*, à caûſe qu'il eſt luiſant. Mais ce mot vient de *vitreolum*, *à vitreo colore*. MÉN.

VITRIOL, ſe dit plus particulièrement d'un minéral qu'on trouve dans les mines de cuivre. *Chalcanthum*. Il entre en la compôſition de l'encre avec la noix de galle. Le *vitriol* blanc ne participe guères du métal. Le bleu qui vient de Chypre participe du cuivre; & le vèrd participe du cuivre & du fèr. Les Médecins diviſent le *vitriol* en *chalcitis*, *ſori*, & *miſy*, qui ſont trois éſpéces de *vitriol* qui ſe trouvent en trois bancs de la mine les uns ſur les aûtres. Galien dit qu'avec le tems le *chalcitis* ſe convèrtit en *miſy*, & le *ſori* en *chalcitis*. Le *miſy* eſt dur & doré, réſplendiſſant comme une étoile. On l'appelle auſſi en Latin *chalcathon*, ou *atramentum ſutorium*. Le *vitriol* naturel & minéral s'appelle proprement *couperôſe*, *quaſi cupri roſa*. Il y en a d'artificiel dont ſe ſèrvent les Teinturiérs. Le Romain eſt le meilleur, quoi que les Anciens ayent mis celui de Chypre au prémiér rang. Celui d'Allemagne eſt le moindre. Le marc du *vitriol* diſtillé s'appelle *colcotar*, qui eſt un mot Arabe. L'éſprit de *vitriol* mêlé avec le ſel de tartre fait une ébullition & coagulation, qui montre clairement les éffèts de l'acide & de l'alkali. Le *vitriol* entre dans la compôſition des eaux fortes.

Les Chimiſtes appellent *vitriol de Mars*, du fèr & de l'éſprit de *vitriol* mêlez & corporifiez enſemble. *Martis Chalcanthum*. Ils font auſſi du *vitriol de Vénus*, & des aûtres métaux avec pareil mélange & préparation. *Chalcanthum veneris*.

VITRIOLÉ, ÉE. adj. Qui eſt de la nature du vitriol. *Chalcantho reſperſus*. La plûpart des eaux minérales ſont *vitriolées*. *Aqua chalcanthina*.

VITRIOLIQUE. adj. de tout genre. Tèrme de Chymie. Qui renfèrme une qualité de vitriol, qui tient de la nature du vitriol. *Calchantinus*. Fontaine *vitriolique*. Pièrre *vitriolique*. Éſprits *vitrioliques*. Si on jette du fèr dans l'eau *vitriolique*, & ſi on fait fondre la poudre rouge, qui naîtra ſur la ſupèrficie de ce fèr, cette poudre ſe trouvera être du cuivre; ce qui eſt une preuve de la tranſmutation. BÈRNI.

VITUPÈRE. ſ. maſc. Vieux mot, qui vient du Latin. Reproche, blâme qu'on fait à une pèrſonne, ou à une famille. *Vituperium*, *contemptus*.

> *Si tu es né enfant d'un ſage père,*
> *Que ne ſui tu ſon chemin ja batu;*
> *Et s'il n'eſt tel, que ne t'efforces tu,*
> *En bien faiſant couvrir ſon* vitupère. PIBRAC.

VITUPÉRER. v. actif. Blâmer, reprocher à quelqu'un une action honteûſe. *Vituperare*, *culpare*, *detrahere*. Ces mots ne ſe diſent que dans le burleſque, où les plus vieux mots entrent avec grâce. VAU. CORN.

VIV.

VIVACITÈ. ſubſt. fém. Ardeur, feu, brillant, activité, mouvement. *Ingenii vis*, *acies*, *ardor*. La *vivacité* vient d'un ſang plus ſubtil, & de l'abondance d'éſprits animaux, qui vont enfler les fibres du cèrveau. VAL. La *vivacité* n'a d'ordinaire rien de ſolide. BOU. Les Afriquains avoient plus de *vivacité* d'éſprit, que de bon ſens, & de jugement. ST. ÉV. Beaucoup de douceur tempéroit ſa *vivacité* naturelle. FÉN. La *vivacité* des jeunes gens paſſe pour imprudence dans l'éſprit des vieillards. Le Prince avoit beaucoup de feu, & de *vivacité* dans les yeux. FÉN. L'amour tire des cœurs tout ce qu'il y a de plus vif dans le commencement d'une paſſion, & enſuite pour renouveller cette *vivacité*, il en change les objèts. LE CH. D'H. Il avoit pour elle les mêmes ſoins, & la même *vivacité*, que dans les commencemens de ſa paſſion. P. DE CL. Il ſe prend là pour tendreſſe & pour paſſion. Il eſt aſſez ordinaire de ſe plaindre que nos amis ne nous ſèrvent pas avec aſſez de *vivacité*. BELL. Des qualitez auſſi oppôſées que la *vivacité* & le bon ſens, ne ſe rencontrent pas toûjours enſemble. BOU. Il a beaucoup de *vivacité* & de feu; mais ce feu n'éclaire pas toûjours au déhors; cette *vivacité* eſt prêſque toute dans une intelligence ſubtile & pénétrante, à laquelle rien n'échape. BOU. On dit, J'ai là-deſſus une *vivacité* incroyable, en parlant d'une chôſe qu'on a fort à cœur. *Studio incredibili teneor*, *ardeo*. On dit auſſi d'un homme un peu emporté, ce ne ſont que des *vivacitez*: cela va à l'éſprit & à l'humeur. Il travailloit à réprimer par ſa patience ſes *vivacitez* naturelles. FL. C'eſt le feu, & la *vivacité* des femmes qui font leur inconſtance. BELL. Ni les regrèts, ni les larmes, ni la *vivacité* de la pénitence, ne conviennent à une âme qui jouit de la parfaite quiétude. M. B. Les *vivacitez* les plus animées ou vous rebutent, ou vous laſſent à la fin. ST. ÉV. Il y a des éſprits d'une *vivacité* dangéreûſe. On abandonne tous les jours le jugement pour ne pas manquer d'éſprit, & de *vivacité*. BELL. Avoir une *vivacité* d'intelligence. FONT. Il y a je ne ſçai quelle *vivacité* de goût & de ſentiment, que l'étude des régles ne ſçauroit produire.

VIVACITÈ, en parlant des couleurs ſignifie, Éclat. *Vividus Color*, *fulgidus*. Les couleurs pèrdent de leur *vivacité* par le tems, & au grand air. Le feu du diamant a plus de *vivacité* que celui des émeraûdes. Le teint de cette femme a beaucoup de *vivacité*; les couleurs en ſont belles, & vives.

VIVANDIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Marchand qui ſuit l'armée, ou la Cour, pour y vendre des vivres, & aûtres néceſſitez. *Prabitor annonarius*. Il eſt défendu ſur de grôſſes peines, de faire aucun dommage aux *Vivandiérs*.

VIVANT, ANTE. adj. Qui eſt en vie *Vivus, vivens*. Dans l'Écriture on jure par le Dieu *vivant*, pour marquer qu'il n'y a que lui qui vive par lui même. On dit en Médecine, que le cœur eſt le prémiér *vivant*, & le dèrniér mourant. Il n'y a homme *vivant*, âme *vivante* qui ôſe ſoûtenir une propôſition ſi fauſſe. Un chien *vivant* vaut mieux qu'un lion mort.

> *Le bon Dieu faſſe paix à mon paûvre Martin;*
> *Mais j'avois, lui* vivant, *le teint d'un Chérubin.* MOL.

En Juriſprudence on dit que des gens de mainmorte ſont obligez de donner un homme *vivant* & mourant & confiſcant à leur Seigneur de fièf, quand il n'eſt point amorti, pour avoir les profits des mutations du fièf ſèrvant. *Caducus cliens*, *ex novo caduco tranſlatitius*. Un téſtament, un don mutuel, ſont faits au profit du dèrniér *vivant*, du plus *vivant*. On dit auſſi, que les Princes, ſont les loix *vivantes* de l'État, qu'ils peuvent changer les loix écrites. Les Rois ſont les *vivantes* images de la Divinité.

VIVANT, ſe dit figurément de tout ce qui ſubſiſte, qui dure. *Vitâ fruens*, *ſubſiſtens*, *vivus*, *vividus*, *perennis*. Les grands pèrſonnages ſont *vivans* dans la mémoire de tous les ſiécles. Les langues *vivantes* ne ſont point fixes; au contraire, elles ſont ſujettes au caprice, & à l'inconſtance de l'uſage. CORN.

> *Tant qu'on fera des vèrs, les miens ſeront* vivans. MAIN.

VIVANT, ſe dit encore en matière ſpirituelle & morale. Une âme eſt *vivante* par la grâce. Les Bienheureux ſont là-haut *vivans* dans le Ciel.

VIVANT, ſe dit auſſi pour ce qui a la vèrtu de vivifier, qui produit de grands éffèts par ſon éfficace. *Vivens*, *efficax*. Invoquons l'Éſprit de JÉSUS CHRIST en liſant ſa parole, afin qu'elle ne ſoit pas en nous une parole morte & ſtérile, mais *vivante* & éfficace. PORT R.

VIVANT, ſe dit auſſi ſubſtantivement. Dieu viendra juger les *vivans* & les morts. L'Égliſe prie pour les morts, & pour les *vivans*. Nous n'aimons pas les *vivans*, parce que leur malignité, & leur jalouſie troublent notre repôs. M. ÉSP. On appelle un mal *vivant*, un ſcélerat; un bon *vivant*, celui qui ne fait mal à pèrſonne, qui ne chèrche qu'à ſe réjouïr. Ce dèrniér eſt tout-à-fait bas & burleſque, & le prémiér n'eſt point du beau ſtile.

VIVANT, ſe dit auſſi pour le tems durant lequel on vit. Il lui avoit fait la Cour du *vivant* de Philippe. *Vivente Philippo*. Il n'étoit pas ſi glorieux de ſon *vivant*. ABLAN. Vous ne vèrrez pas cela de votre *vivant*. L'ACAD. Il faut faire des aumônes de ſon *vivant*, au lieu de faire des lègs & des téſtamens. Il faut pourvoir tous ſes enfans dès ſon *vivant* autant qu'on peut.

VIVE. Éxclamation, cri de joye par lequel on témoigne que l'on ſouhaitte à quelqu'un une longue vie, ou de la gloire. *Vivat*. C'étoit un ſèrment ordinaire dans l'ancienne Loi de crier, *Vive Dieu*. *Vivit Dominus*. Quand le Roi paſſe, ou dans les réjouïſſances

ces publiques, on crie, *Vive* le Roi. Les écoliérs crient *vivat*, quand on leur donne congé.

Vive, eſt auſſi un cri qu'on donne pour le ſignal d'un parti. *Vive* France, *Vive* Éſpagne. Quand les partis ſe rencontrent en campagne, on demande, Qui *vive?* c'eſt à dire, de quel parti êtes-vous. *State viri, quæ cauſa viæ, quive eſtis in armis?* Virg.

On dit auſſi dans le monde, qu'on eſt ſur le Qui *vive*, quand deux pèrſonnes ſont en froideur, qu'elles attendent à qui ſe parlera, à qui ſe viſitera le prémiér. Avec les gens infatuez d'eux-mêmes, il faut toûjours être ſur ſes gardes, & ſur le qui *vive*. Bell.

Vive, ſe dit auſſi pour marque qu'on aime quelque chôſe, qu'on la priſe, & éſtime. *Vive* les gens qui nous font du bien. *Vivant, qui nobis favent*. *Vive* Paris pour la bonne chère. *Vive* la Champagne pour le bon vin. *Vive* la Touraine pour les bons melons. Régniér a dit dans ſes Satires: ſur tout *vive* l'amour.

Vive, eſt auſſi le féminin de *vif*. Voyez Vif.

Vive. ſ. f. Poiſſon de mèr qui a la chair blanche & fèrme, & des arrêtes fort picquantes. Elle eſt de la taille d'un maquereau. *Viva, draco marinus*, ou *araneus*. Elle eſt ainſi appellée, parce qu'elle demeure long-tems en vie. Ses aiguillons ſont venimeux, & même après la mort, principalement ceux qui ſont au bout de ſes ouïes, que les Pêcheurs & Marchands de poiſſon ſont obligez de coupper par les Réglemens de Police.

VIVEMENT. adv. D'une manière vive, ſenſible. Il va pourſuivre cette affaire *vivement*, & ſans relâche. *Acriter, vehementer, ſine intermiſſione*. On a dit un mot qui l'a piqué *vivement*. De tous les traits de l'Antiquité, aûcun ne m'a frappé ſi *vivement*. Ab. de S. R. Il n'y a point d'offenſe que l'homme ſente plus *vivement* que le mépris. M. Ésp. Il fut *vivement* touché de ſa mort.

VIVIÉR. ſ. m. Grand baſſin, réſèrvoir d'eau dormante, ou courante, où l'on nourrit, & l'on enfèrme du poiſſon. *Vivarium, piſcina*. Les plus beaux ſont bordez d'une tâblette, ou d'une baluſtrade. Cette petite rivière qui paſſe dans ce jardin, donne lieu d'y faire de beaux *viviérs* avec des grilles, & des clayes.

VIVIFIANT, ante. adject. Qui vivifie. *Vivificans*. Les Théologiens reconnoiſſent une grâce *vivifiante*. La chair de Jésus-Christ eſt vivante & *vivifiante*, à caûſe de la Divinité qui lui eſt unie. M. B.

VIVIFICATION. ſ. f. Tèrme de Médecine. Action par laquelle on vivifie. *Vivificatio*.

VIVIFIER. v. act. Contribuer à l'action qui nous donne la vie, qui nous maintient en vie. *Vitam indere, inducere*. La chaleur naturelle eſt ce qui *vivifie* les animaux.

Les Chymiſtes ſe ſèrvent auſſi de ce mot, en parlant de la nouvelle force, vigueur ou éclat qu'ils donnent par leur art aux corps naturèls, & ſur tout au mèrcure, lors qu'après être fixe ou amalgamé, ils le remettent en ſa prémière forme, qui eſt mobile & coulante. *Revivificare*.

Vivifier, ſe dit figurément & plus ordinairement de l'âme. L'Écriture dit que la lettre tuë, & que l'éſprit *vivifie*. *Littera occidit, ſpiritus autem vivificat*. C'eſt la grâce qui *vivifie* nos cœurs.

Vivifié, ée. part. paſſ. & adj. *Vivificatus*.

VIVIFIQUE. adj. Qui donne la vie, ſoit au corps, ſoit à l'âme. *Vivificus*. Il y a une qualité *vivifique* dans les ſemences. Les Sacremens ont une vèrtu *vivifique* qui nous fait revivre en Dieu.

VIVOTER. v. n. Vivre petitement, & avec difficulté, par défaut de bien, ou de ſanté. *Parcè victitare, vitam tolerare*. C'eſt une paûvre femme qui *vivote* tout doucement. On entretient ce vieillard, cet infirme avec du lait, des boüillons; ce n'eſt pas vivre, c'eſt *vivoter*.

VIVRE. v. n. *Je vis, tu vis, il vit, nous vivons, &c. Je vivois. Je véquis*, ou *je vécus. J'ai vécu. Je vivrai. Que je vive. Que je véquiſſe*, ou *que je vécuſſe*, ou *je vivrois. Vi. Vivant.* On eſt en contéſtation pour ſçavoir, lequel eſt le mieux dit, *je véquis*, ou *je vécus. Vivere*. L'Auteur des Réflexions prétend, qu'ils ſont bons tous deux, avec cette différence, que *je véquis* paroît plus du beau ſtile. Vaugelas les admet auſſi tous deux; mais il laiſſe à ceux qui aſpirent à bien écrire, à démêler lequel ſonnera le mieux dans l'endroit, où ils l'employeront. Corneille croit qu'on ne dit plus *je véquis*, mais ſeulement *je vécus*. Enfin Meſſieurs de l'Académie conjuguent, je *vécus*, tu *vécus*, il *vécut*, nous *vécumes*, vous *vécutes*, ils *vécurent*; & au ſubjonctif, que *je vécuſſe*, que *nous vécuſſions*. Il ſignifie, Être en vie, être animé. La plante *vit* d'une vie végétative. Les bêtes *vivent* d'une vie animale, & ſenſitive. Les hommes *vivent* par l'union du corps avec l'âme raiſonnable. Que vous ſèrt-il de *vivre*, ſi vous ne ſentez pas que vous *vivez*? S. Évr. Mais *vivre* ſans aimer, proprement n'eſt pas *vivre*. Id.

Vivre, ſe dit auſſi de la durée de la vie, pendant que l'âme eſt unie au corps. *Vivere, vitam degere, ducere*. Les Patriarches avant le Déluge *vivoient* 8 à 900 ans. Il y a peu d'hommes maintenant qui en *vivent* 100. *Vivre* âge d'homme, c'eſt atteindre l'âge de 50 ou 60 ans. Être toûjours malade, ce n'eſt pas *vivre*, c'eſt languir. On n'eſt jamais las de *vivre*; ceſſer de *vivre*, c'eſt mourir. Cet Auteur *vivoit* au ſiécle d'Auguſte.

Vivre, ſignifie auſſi, Subſiſter; ſe nourrir; prendre des alimens pour ſe ſubſtanter, pour entretenir ſa vie. *Subſiſtere, veſci, ſe ſuſtentare*. On prétend que dans le prémiér âge du monde, les hommes vivoient de gland. Ablan. Le Chanceliér Bacon ſupplia Jaques I. de le ſécourir dans ſa miſère, de peur, lui diſoit-il, que moi qui ne ſouhaite de *vivre* que pour étudier, ne ſois contraint d'étudier pour *vivre*. S. Évr. C'eſt-à-dire, pour avoir dequoy *vivre*, dequoy me nourrir, dequoy ſubſiſter. Voyez plus bas cette dèrnière ſignification. Ce n'eſt pas aſſez que de *vivre*, il faut *vivre* pour ſèrvir Dieu, faire ſon ſalut. Je mange pour *vivre*, diſoit Socrate, & les aûtres *vivent* pour manger. Le Saint *vivoit* d'hèrbes, & de racines, du travail de ſes brâs. Du Pin.

De doux propos, & d'amoureux regards,
On ne ſçauroit vivre *toute l'année*. Des H.

Entre les animaux, les uns *vivent* d'hèrbe, de grain; les aûtres de chair, de poiſſon. Pluſieurs oiſeaux *vivent* de proye. Les chicaneurs *vivent* de rapine. Les écornifleurs *vivent* aux dépens d'aûtrui. *Alienâ quadrâ vivunt*. Les ſoldâts *vivent* à diſcrétion; c'eſt-à-dire, ruinent leurs hôtes. Un valétudinaire doit *vivre* de régime. Un Philoſophe *vit* de peu, & ſobrement. Les grands Seigneurs *vivent* ſplendidement, & dans l'abondance. On dit d'un homme qui gagne peu, C'eſt tout ce qu'il peut faire que *vivre*, & ſe nourrir.

Si l'on peut pardonner l'éſſort d'un méchant Livre,
Ce n'eſt qu'aux malheureux qui compôſent pour vivre. Mol.

On dit en ce ſens, Il fait bon *vivre* en ce païs-là; il y fait chèr *vivre*; pour dire, que les denrées, les vivres y ſont à bon marché, ou fort chèrs. *Vili, vel cariori pretio vivitur*. On dit auſſi, que des gens *vivent* enſemble, qu'ils *vivent* en commun; pour dire, qu'ils ne font qu'un ménage, & n'ont qu'une tâble, ou qu'ils *vivent* en penſion, en aubèrge, à tâble d'hôte.

Vivre, ſignifie auſſi, Jouïr de la vie; paſſer ſa vie d'une cèrtaine manière. *Vitâ frui*. *Vivre*, c'eſt jouïr des vrais biens avec tranquillité. L'avenir eſt notre ſeul objet; nous ne *vivons* jamais; mais nous éſpérons de *vivre*. Pasc. Celui qui *vit* chez lui, *vit* libre, mais ſans appui; celui qui *vit* à la Cour, eſt protégé, mais il eſt éſclave. La Br. Après avoir donné au monde ſon âge le plus floriſſant, & *vécu* pour les aûtres, il faut *vivre* pour nous, & ramener toutes nos penſées à nous-mêmes. Mont. Pèrſonne ne penſe à ſoi, & ne *vit* pour ſoi. Nic. Il n'eſt pas d'un homme ſage de dire, *Je vivrai*: c'eſt *vivre* trop tard que de *vivre* demain: *vivez* aujourd'hui. Bou. *Vive hodie*. Le chèf-d'œuvre de l'homme, c'eſt de *vivre* à propos. Mont. *Vivre* de raiſon, & d'intelligence. S. Évr. Il y a des gens qui *vivent* comme les plantes; ils végétent. C'eſt-à-dire, qu'ils ne penſent point. Heureux celui qui *vit* ſous un Prince juſte, & à l'abri des loix, dans un païs libre. Les Amans *vivent* ſous les loix de leurs Maîtreſſes. *Vivre* ſans amour, proprement n'eſt pas vivre. Il y a trop d'ennui à *vivre* dans la retraitte, dans la ſolitude. Cet homme ne ſçauroit *vivre*, demeurer en paix; il chèrche des querelles, des procès. Il eſt de la prudence de bien *vivre* avec ceux, avec qui l'on doit toûjours *vivre*. Bell.

On dit en ce ſens, *vivre* noblement, quand on ne fait aucun trafic, aucun travail méchanique, ni aûtre acte qui déroge à Nobleſſe. *Vitam honeſtam & nobilem traducere, vel magnificè vivere*. On dit au contraire, *vivre* meſquinement, en gueux, en ladre, quand on *vit* en avâre, en roturiér, en païſan. *Vivre* de la Foy, auſſi y decouvre-t-on la juſtice de Dieu, paſſant d'une vérité de foy à une aûtre, ſelon qu'il eſt écrit: Or le juſte *vit* de la foy. P. Bouh. *Rom.* 1. 17.

Vivre, ſe dit auſſi en parlant de l'art de ſe conduire dans le monde. *Vivendi modus, genus, ratio*. C'eſt à la Cour, dans le grand monde, dans les voyages, qu'on apprend à *vivre*. Comme l'homme eſt né pour la ſocieté, la ſocieté, la plus utile de toutes les ſciences eſt celle qui apprend à *vivre*. Bell. Un homme ne ſçait jamais bien *vivre*, à moins que les femmes ne s'en ſoient mêlées. Le Ch. de M. Quoique les vieillards ayent vécu long-tems, d'ordinaire ils ne ſçavent pas *vivre*. Bell. Sçavoir *vivre*, c'eſt ſçavoir feindre. Des-H.

C'eſt peu d'être agréable, & charmant dans un Livre,
Il faut encore ſçavoir, & convèrſer, & vivre. Boil.

On dit auſſi, qu'on apprendra à *vivre* à quelqu'un; pour dire, qu'on le châtiera de quelque action imprudente qu'il aura faite.

VIVRE, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & morales. *Vivere*, Dieu *vit* dans l'éternité. *Deus in æternitate vivit*. Les Bienheureux *vivront* éternellement avec lui dans la gloire. Rien ne flatte plus agréablement, que de ſçavoir qu'on *vivra* éternellement dans l'Hiſtoire, & dans la mémoire des hommes. *Ævo ſempiterno frui*. On dit auſſi, qu'un Livre, qu'un Poëme, qu'un Ouvrage *vivra*; pour dire, qu'il durera, qu'il paſſera à la poſtérité. J'ai mieux aimé que mes Ouvrages me fiſſent *vivre*, que de faire *vivre* mes Ouvrages. LA SERRE. Dans cet exemple le mot de *vivre* ſignifie deux chôſes bien différentes. Vous faites *vivre*, & mourir les mots comme il vous plaît. VOI.

Les Ouvrages communs vivent *quelques années*,
Ce que Malherbe écrit, dure éternellement. MALH.

En Morale on dit qu'un homme *vit* bien, qu'il *vit* ſans reproche, qu'il *vit* ſelon Dieu & raiſon, pour dire, ſaintement, chrétiennement, apoſtoliquement. *Probam, ſanctam, Chriſtianam vitam agere*, &c. Qu'il *vit* en libertin, en athée. Il eſt bien plus utile d'apprendre aux hommes à bien *vivre*, qu'à bien parler. AB. RÉG. On dit qu'une femme *vit* mal, quand elle *vit* dans la débauche & licentieuſement. Votre fille ne *vit* pas, comme il faut qu'une femme *vive*. MOL. On dit qu'un homme *vit* bien ou mal avec quelqu'un, ſelon qu'ils ſont amis, ou ennemis l'un de l'aûtre: que des gens mariez *vivent* mal enſemble, quand ils ſont en divorce, ou qu'ils font mauvais ménage.

VIVRE, ſe dit provèrbialement en ces phraſes. On dit qu'il faut que tout le monde *vive*, larrons & aûtres, pour excuſer les pilleurs & les chicaneurs. On dit d'un homme qui mange beaucoup, qu'il ne *vit* pas de vent. On dit abſolument, Item il faut *vivre*. On dit qu'on ne ſçait qui meurt, ni qui *vit*; pour dire, qu'il faut mettre ſes affaires & ſa conſcience en état, pour être préparé à la mort. On dit auſſi, qu'il faut *vivre* avec les vivans; laiſſer *vivre* chacun à ſa mode; *vivre* à Rome, comme à Rome; pour dire, qu'il faut s'accommoder à l'humeur de ceux avec qui l'on a à *vivre*. On dit qu'on meurt d'ordinaire comme on a *vécu*. On dit auſſi, qu'un homme *vit* au jour la journée; pour dire, qu'il dépenſe chacun jour ce qu'il gagne. On dit auſſi burleſquement d'un enfant, S'il *vit*, il aura de l'âge. C'eſt un malheureux qui a pluſieurs métiers, & ſi il n'en ſçauroit *vivre*. On dit auſſi, Il fait bon *vivre*, & ne rien ſçavoir, on apprend toûjours. Il ne faut que *vivre* & avoir du mérite, on trouve de l'emploi.

VIVRE. ſ. m. Nourriture ou penſion ſuffiſante pour ſe nourrir. *Victus, eſca, cibaria*. Cet Aumônier n'a que ſon *vivre* & ſon logement chez ſon maître. Cet Abbé donne tant à ſes Moines pour leur *vivre* & leur veſtiaire. Dans ce ſens il ne ſe peut dire qu'au ſingulier. Il eſt plus uſité au plurier. L'ACAD. Mais dans un aûtre ſens.

VIVRES, au plurier, ſe dit généralement de tous les alimens. *Cibaria, annona*. Les *vivres* ſont chers à Paris. On a mené un convoi de *vivres* au camp. On a ſecouru une telle place de *vivres* & de munitions. Intendant des *vivres*. Le Munitionnaire a ſoin des *vivres*. Le Commiſſaire des *vivres*. Il eſt dans les *vivres*. Il a pris les *vivres* à forfait, à une telle ſomme. On a coupé les *vivres* aux ennemis par un blocus. On dit ſur mèr, faire les *vivres*; c'eſt fournir la nourriture à l'équipage du vaiſſeau.

VIVRE. ſ. f. En tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un ſerpent tortueux qu'on appelle aûtrement *guivre* ou *givre*. Voyez GIVRE. *Boa, puſivoma*. Ce mot vient de *vipera*, eſpéce de ſerpent, qui a été dit pour *vivipara*. D'aûtres dérivent ce mot de *hydra*, qui ſignifie auſſi *ſerpent*.

VIVRÉ, ÉE. adj. Tèrme de Blâſon, qui ſe dit de pluſieurs piéces, comme faſces & bandes, qui ſont ſinueûſes, & ondées avec des entailles faites d'angles entrans, & ſortans, comme des redens de fortification. *Sinuatus, denticulatus*. La vivre répréſente une eſpéce de galon qu'on portoit aûtrefois ſur les habits. Quelques-uns ont nommé les vivres, *denſeites*, à caûſe qu'elles reſſembloient à des dents: ce qui a donné auſſi le nom aux dentelles. Il porte de gueûles à la faſce *vivrée* d'hermines. Il porte d'argent à trois bandes *vivrées* de gueûles.

U L C.

ULCÉRATION. ſ. f. Petite ouvèrture de cuir caûſée par un ulcère. *Ulceratio*. Ce reméde eſt trop cauſtique, il fera quelque *ulcération* ſur la peau.

ULCÈRE. ſ. m. Tèrme de Médecine. *Ulcus*. C'eſt, ſelon Galien, une ſolution de continuité, faite par éroſion aux parties molles, qui eſt invéterée, & n'eſt pas ſanglante, mais qui jette un pus & ſanie qui en retardent la conſolidation. Il y a des *ulcères compliquez, intempérez, vermineux, ſordides, virulens, corrodans*; des *ulcères teigneux, louvetiers*, qui rongent la chair comme un vèr, une teigne, un loup. François I. mourut au château de Remboüillet, d'un *ulcère* contre le fondement. DE PRADÉ.

L'ULCÈRE CACOËTHE, eſt un *ulcère* malin dont la cure eſt difficile, qui a les bords durs & calleux, & qui ſe renouvelle ſouvent. *Ulcus proveniens ex corruptis & vitioſis humoribus curatu difficile*. Il ſurvient d'ordinaire après une maladie contagieûſe. L'*ulcère putride* ou *ſordide* approche de celui-ci, & ſe dit, lorſque la chair qui eſt proche eſt corrompuë & puante, & que la matière eſt épaiſſe & ne coule point, mais demeure plaquée contre, & où il s'engendre des vèrs, ſi on n'a le ſoin de la nettoyer. L'*ulcère* prêt à guérir rend le pus; *Pus, ſanies, ulcus ſuppurans*. Celui qui commence, jette la ſanie, & l'*ulcère* malin pleure le virus. Chez Galien, *playe* & *ulcère* ſont pris indifféremment; mais les Arabes & les Modernes les diſtinguent toûjours.

ULCÉRER. v. act. Caûſer un ulcère, *Ulcere ſauciare, ulcerare*. L'arſenic *ulcère* les parties où il s'attache. Un flux de bouche *ulcère* la langue & le palais.

ULCÉRER, ſe dit figurément en chôſes morales des offenſes, des affronts ſenſibles qu'on garde dans le cœur, dans la mémoire. *Contumeliis afficere, lædere*. Un ſoufflet eſt un affront qu'on n'efface point, le cœur en eſt toûjours *ulcéré*. Ils ſont cruellement *ulcérez* du retranchement de leurs droits. PAT.

ULCÉRÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Ulceratus, ſauciatus, læſus, &c.* Parties *ulcérées*. Il ne pouvoit vaincre les mouvemens de ſon eſprit aigri & *ulcéré*. SAR.

U L M.

ULMARIA. ſ. f. Plante qui pouſſe une tige à la hauteur d'environ trois piéds, droite, anguleûſe, rameûſe. *Ulmaria regina pratorum*. Ses feüilles ſont compôſées de pluſieurs aûtres feüilles oblongues, dentelées, blanchâtres par deſſous, vèrtes par deſſus, ridées comme celles de l'orme. Ses fleurs ſont petites, ramaſſées en grapes au ſommet de la tige, blanches, d'une odeur agréable: chaque fleur eſt à pluſieurs feüilles diſpôſées en rôſe. Lorſqu'elle eſt paſſée, il lui ſuccéde un fruit compôſé de quelques guaines torſes, & ramaſſées en manière de tête. On trouve ordinairement dans chacune de ces guaines une ſemence aſſez menuë. Sa racine eſt longue comme le doigt, garnie de beaucoup de fibres rougeâtres. Cette plante eſt ſudorifique, cordiale, vulnéraire, propre pour les cours de ventre, pour le crachement de ſang. On l'appelle *ulmaria*, parceque ſes feüilles reſſemblent en quelque manière à celle de l'ormeau, qu'on appelle en Latin *Ulmus*.

U L T.

ULTÉRIEUR, EURE. adj. m. & fém. Tèrme de Géographie. *Ulterior*. Il ſe dit de la partie d'une Région, ou d'une Province, qui à l'égard de l'aûtre partie de cette Région, ou de cette Province, eſt au delà d'une rivière, ou d'une montagne, qui ſépare la Région, ou la Province en deux parties. L'Afrique à l'égard de l'Europe eſt diviſée par le mont Atlas en citérieure, & *ultérieure*; c'eſt-à-dire, en deux portions dont l'une eſt au deçà, & l'aûtre au delà du mont Atlas.

ULTRAMONTAIN. adj. & ſubſt. Qui eſt au delà des Monts. *Ultramontanus*. Il ſe dit proprement par relation de la France & de l'Italie, ſéparées par les montagnes des Alpes. En France on ne reçoit point les opinions des Canoniſtes *Ultramontains*, ni d'Italie. Les Peintres appellent *Ultramontains*, ou ſimplement *Tramontains*, tous ceux qui ne ſont pas d'Italie.

U M B.

UMBILIC. ſubſt. maſc. C'eſt le milieu de la partie moyenne du bas ventre, par où paſſent les vaiſſeaux umbilicaux dans le fœtus.

Ce mot vient du Latin *umbilicus*, dérivé de *umbo*, qui ſignifie la boſſe ou le bouton, qui eſt au milieu d'un bouclier; ce qu'on a appliqué par reſſemblance au nombril.

UMBILICALE. adj. On appelle *artères umbilicales*, deux artères qui ſortent des iliaques, & qui vont ſe tèrminer au placenta, par une infinité de rameaux. *Umbilicalis*. On appelle *veine umbilicale*, une veine qui s'étend depuis la veine porte, juſques au placenta, où elle ſe diviſe auſſi en une infinité de rameaux. Ces artères & cette veine ſont nommées *vaiſſeaux umbilicaux*, auxquels on joint ordinairement l'ouraque, quoyqu'il ne ſoit point câve dans le fœtus humain. *Vaſa umbilicalia*. Quand l'enfant eſt né, tous ces vaiſſeaux ſe flétriſſent, & ſe changent en un cordon ou ligament, qui ſert pour attacher le foye à la veſſie.

UMBILICUS VENERIS. ſ. m. Plante appellée aûtrement *cotyledon*. Voyez COTYLEDON.

U N.

UN, UNE. adj. Qui eſt ſingulier en nombre. Le commencement d'un

d'un nombre. *Unus, unum*. *Un* multiplié par ſoi-même ne fait jamais, qu'*un*. *Un* ajoûté à *un* aûtre *un*, fait deux. *Un* ſeul Dieu tu adoreras. La vérité eſt *une*. Le mari & la femme ne ſont qu'*un*, ils ſont deux en *une* chair. *Erunt duo in carne unâ*. *Un* quidam. C'eſt *un* grand bonheur, ſelon S. Cyprien, de ne pas connoître les appas & les charmes du plaiſir : mais c'eſt une grande vèrtu que d'y réſiſter, quand on les a une fois connus. P. Bouh.

On dit en Pratique, que les mariez ſeront *uns* & communs en bien; pour dire, qu'il y aura communauté entre-eux.

Un, ſe dit auſſi des grandes amitiez & ſociétez. *Unum & idem*. Ces deux amis aſſociez ne ſont qu'*un*: traitter avec l'*un* ou avec l'aûtre, c'eſt tout *un*.

Un, ſe dit auſſi de l'identité des chôſes. *Identitas, una & eadem entitas*. Les trois Pèrſonnes de la Trinité ne ſont qu'*un* Dieu. Multipliez *un* par quatre, ou quatre par *un*, c'eſt tout *un*, tout revient à *un*, l'*un* vaut l'aûtre. Il y a des Auteurs qui ont voulu ſoûtenir que Moïſe & Jupitèr, Hèrcule, Apollon, Priape, & tous les aûtres Dieux Payens, n'étoient qu'*un*, que c'étoit la même chôſe. On en trouve des preuves dans les Anciens. Εἷς Ζεὺς, εἷς Ἀΐδης, εἷς ἥλιός ἐστι Σέραπις.

Un, ſe dit relativement par oppôſition des pèrſonnes, ou des chôſes. *Unus & alter*. Les *uns* vont, les aûtres viennent. Tous les gens de livrées ſont les *uns* pour les aûtres. Il gagne ſa vie à ſolliciter pour l'*un* & pour l'aûtre. D'*un* côté j'y vois de l'avantage, d'*un* aûtre j'y vois du péril. Trois pèrſonnes toutes plus belles l'*une* que l'*aûtre*, eſt une mauvaiſe expreſſion. Le Ch. de M. L'*un* & l'aûtre le fera, l'*un* & l'aûtre le feront: ces deux façons de parler ſont bonnes. Vaug. Rem.

L'un sur l'aûtre, en tèrmes de Blâſon, ſe dit des animaux & aûtres chôſes, dont l'*une* eſt pôſée & étenduë au-deſſus d'une aûtre. *Unus ſuprà alterum*.

Un. Ce mot ſe dit en Poëſie; mais voyez ce que c'eſt au mot Unité.

Un, ſe dit quelquefois advèrbialement. Il compte ſes écus tous les jours *un à un*. Ils marchent *un à un*. *Singulatim, ſigillatim*. Qu'il ſe fâche, ou qu'il s'appaiſe, ce m'eſt tout *un*, il ne m'importe.

On dit ordinairement, *Un* Dieu, *un* Roi, *une* Foi, *une* Loi. Et on dit provèrbialement des Députez de Vaugirard, qu'ils vont en corps, & ne ſont qu'*un*. Qui ſèrt au commun, ne ſèrt à pas *un*; pour dire, que chaque particuliér ne prend guères d'interêt au bien public. On dit auſſi en parlant d'*une* entière défaite, Il n'en eſt pas reſté la queuë d'*un*. On dit auſſi, Il m'en a donné d'*une*; pour dire, Il m'a fait quelque tromperie. On dit auſſi, Il peut bien la compter pour *une*; pour dire, la ſeconde fois je ne lui pardonnerai point.

U N A.

UNANIME. adj. m.& f. Ce qui ſemble n'avoir qu'une âme, & qui agit de concèrt. *Unanimus* ou *unanimis*, *conſentiens*. C'étoit par un mouvement *unanime* que les ſujets marchoient au ſecours de leur Prince. Il a eû ce Benéfice par la nomination *unanime* du Chapitre.

UNANIMEMENT. adv. Tout d'une voix, d'un conſentement général. *Unanimiter*.

UNANIMITÉ. ſ.f. Accord mutuel qu'il y a entre deux pèrſonnes, ou toutes les parties d'un corps. Il y a une grande *unanimité* dans cette Aſſemblée. *Unanimitas*.

UNAU. ſ. m. Animal qui tient du monſtre, & qu'on trouve dans l'Iſle de Marigna. Les Eſpagnols l'appellent *pareſſo*, à cauſe de ſa pareſſe, & de ſa lenteur.

U N I.

UNIÈſME, adj. numéral ordinal. *Primus, unus*. Ce mot ne ſe dit point tout ſeul, mais on le joint aux dizaines & centaines. Vingt &-*unième*, trente-&-*unième*, cent-&-*unième*.

UNIFORME. adj. maſc. & fém. Egal, pareil, ſemblable, de même nature. *Uniformis, par, æq*[illegible] *ſimilis, parilis*. Il ſeroit à ſouhaitter que toutes les Coutumes du Royaume fuſſent *uniformes*. Tous les ſuffrages furent *uniformes*. Jamais vie ne fut plus régulière, plus *uniforme*, & plus approuvée que celle de la Reine. Fl. Il n'y a que la vérité qui ſoit *uniforme*; le menſonge eſt trop foible, pour avoir une conduite meſurée. M. de M. Où eſt l'homme ſi *uniforme*, qui ne laiſſe voir de l'inégalité, & de la contrarieté dans ſes actions? S. Év.

> *Un ſtile trop égal, & toûjours* uniforme,
> *En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme*. Boi.

UNIFORMEMENT. adv. D'une manière uniforme. *Uniformiter, eâdem formâ*.

UNIFORMITÉ. ſ. f. Conformité, rèſſemblance des parties d'un tout. *Uniformitas, conformitas, ſimilitudo, analogia, conſenſio*. Cet Auteur ſe contredit à tout propos; il n'y a point d'*uniformité* dans ſa doctrine, dans ſes ſentimens. La beauté d'un dictionnaire, c'eſt l'ordre, & l'*uniformité*. Les hommes ſont changeans, & divèrs: & c'eſt faire trop d'honneur à la nature humaine, que de lui donner de l'*uniformité*. S. Év. Le ſage, dit Cicéron, doit avoir un extrême ſoin qu'on voye une grande égalité, & *uniformité* dans toute ſa vie. M. Esp. Le hazard n'agit point avec tant d'ordre & d'*uniformité*, que nous en voyons dans l'arrangement de l'Univèrs. Jaq.

UNIMENT. adv. D'une manière égale, toute unie. *Æquabiliter*. Une pèrſonne modeſte agit *uniment*, & ſans façon. Bell. Il marche *uniment*, d'un pas égal, ſans augmenter ni diminuer ſon train. Il faut étendre cela *uniment*, ſans pli, ſans inégalité. On dit qu'un cheval marche, qu'il galoppe *uniment*, quand le train de devant & de dèrrière ſemble ne faire qu'une même action.

UNION. ſ. f. La jonction, l'aſſemblage de deux chôſes. *Unio, junctio, Conjunctio*. La plus étroite *union* eſt celle de l'âme, & du corps. C'eſt une ſuite des loix de l'*union*, établies par le Créateur entre l'âme, & le corps, que tel mouvement du cèrveau ſoit ſuivi de tel ſentiment de l'âme. Maleb. Voilà en quoy conſiſte l'*union*, & la dépendance mutuélle des deux ſubſtances, dont l'homme eſt compôſé. Id. La correſpondance, commèrce, ou l'*union* entre l'âme & le corps, a paru inintelligible, & inéxplicable à la plûpart des Philoſophes. Le P. L. Il n'y a que Dieu qui ait pû former une éſpéce de communauté, ou de communication, entre deux êtres auſſi differens que l'âme, & le corps, & qui ait pû établir les loix d'un telle *union*, & les mettre en exécution. Id.

Union, ſe dit auſſi de la concorde, de la liaiſon, de l'amitié, de la paix qui eſt dans une ſociété, entre des pèrſonnes. *Concordia, Conſenſus, Conſenſio, Unanimitas*. Il y a une grande *union* entre le mari & la femme; l'*union* entre les frères eſt râre.

> *Fratrum quoque gratia rara eſt*. Ovid.

Ces deux amis ſont dans une parfaite *union*. Les Princes du Sang étoient unis avec la Reine, & cette *union* produiſoit le bonheur public. La Rochef. L'*union* des cœurs que les gens raiſonnables trouvent, le ſeul plaiſir qu'il y ait dans la vie, paroît à la jeuneſſe un joug inſupportable. B. Rab.

> *Rien remplace-t'il le bonheur,*
> *Dont la douce* union *des Amans eſt ſuivie?* Des-H.
>
> *Quoy? vous ne goûtez pas*
> *Cette* union *des cœurs, où le corps n'entre pas?* Mol.

Union, ſe dit auſſi des Ligues offenſives, & défenſives que ſont enſemble des Princes, des Républiques. *Fœdus*. Dans les Croiſades il ſe faiſoit une *union* des Princes Chrétiens pour attaquer les Mahométans leurs ennemis communs. Les Proteſtans ont fait entr'eux une *union*. La guèrre de la Fronde a commencé par l'*union* des Cours Souveraines.

On appelle *Union d'Utrecht*, la célébre confédération, qui ſe fit à Utrecht, en 1579. entre les Provinces, qu'on appelle aujourd'hui les Provinces Unies. *Fœdus Trajectanum, vel ultrajectenſe*. Elles ont pris un faiſceau de fléches, pour ſymbole de leur *union*.

Union, ſe dit encore de la jonction des Charges & des Benéfices. *Unio, conjunctio*. On a créé des Charges de Préſidens dans les Préſidiaux avec *union* aux Charges de Lieutenans Généraux. On obtient des Bulles d'*union* de deux, ou de pluſieurs Benéfices pour n'en faire qu'un. L'*union* des Benéfices ne ſe peut faire que par l'autorité du Pape, & du conſentement de l'Évêque, aprés une information de la néceſſité, & de l'utilité de l'*union*. L'*union* ſe fait en trois manières: il y a *union* d'acceſſion, de confuſion, & d'égalité. Celle d'acceſſion eſt la plus ordinaire; le Benéfice uni devient membre, & acceſſoire du Benéfice principal. Par la confuſion les deux titres demeurent ſupprimez, & on en crée un nouveau. Dans l'*union* d'égalité les deux titres ſubſiſtent, mais égaux, & indépendans. Il y a bien ſouvent appel, comme d'abus, des Bulles d'*union*. L'Archevêché de Paris n'eſt riche que de l'*union* des Abbayes de Saint Maur, de Saint Magloire, & du Prieuré de Saint Éloi.

Union, ſe dit auſſi chez les Peintres, de la ſymmétrie, & de la convenance de toutes les parties d'un tâbleau, quand elles ont un grand rapport, une belle liaiſon entr'elles, tant pour les figures, que pour le coloris. *Unio, Symmetria, Convenientia*. Quand cette *union* eſt belle & bien entenduë, quelques-uns l'appellent *ſuavité*.

Union, ſe dit auſſi, dans l'Architecture, de l'harmonie des couleurs dans les matériaux, laquelle avec le bon goût du deſſein, contribuë à la décoration des édifices. *Harmonia*.

UNIQUE. adj. m. & fém. Qui eſt ſeul. Monſieur eſt le frère *unique* du Roi. Une fille *unique*; un fils *unique*. *Unicus*. On le dit par éxcellence de la deuxième Pèrſonne de la Trinité, Je croi en Dieu le Père tout-puiſſant, & en JÉSUS-CHRIST ſon Fils *unique*. Pour *unique* faveur je vous demande à mourir dans vos chaînes. VOI. L'amour doit être *unique* dans le cœur d'une honnête femme, & celles qui peuvent aimer deux fois, pourroient peut-être aimer cent. M. SC.

UNIQUE, ſe dit auſſi des chôſes ſingulières, & éxcellentes. *Unicus, ſingularis*. C'eſt l'*unique* remède à ſon mal; l'*unique* moyen de gagner ſa caûſe. Le diamant du Grand Mogol eſt *unique* pour ſa groſſeur. C'eſt un homme ſingulièr, *unique* en ſon éſpéce : ce qui ſe dit tant en bonne, qu'en mauvaiſe part.

Les Antiquaires appellent *medailles uniques*, les médailles qui ne ſe trouvent pas même dans les cabinets les plus curieux, & que l'on ne rencontre que par hazard. *Numiſma ſingulare, unicum, eximium, perrarum*. Ces *médailles uniques* n'ont point de prix, & valent tout ce qu'on veut. Telle eſt la médaille d'Othon en grand bronze. Le médaillon Grèc d'argent de Peſcennius. L'Hérode Antipas, & Agrippa, fils de Julie, fille d'Auguſte, &c. Il y a des occaſions où ce mot d'*unique* ſe joint à un plurièr : comme quand Molière fait dire à un joüeur dans ſa Comédie des Fâcheux,

Je croyois bien du moins faire deux points uniques.

UNIQUEMENT. adv. D'une manière ſingulière, unique. *Unice, ſingulariter*. Il faut aimer Dieu *uniquement*, pour lui-même & pour ſes vèrtus éminentes. FÉN. Il a une femme qu'il aime *uniquement*. C'eſt un homme qui réüſſira, il s'applique *uniquement* à ſa Charge.

UNIR. v. act. *J'unis, tu unis, il unit, nous uniſſons, &c. J'uniſſois. J'unis. J'ai uni. J'unirai. Que j'uniſſe, ou j'unirois*. Aſſembler, joindre deux chôſes enſemble; n'en faire qu'une. *Unire, jungere, conjungere*. Le corps naturel eſt compôſé de pluſieurs parties qui ſont *unies*, & jointes enſemble. *Unir* la puiſſance temporelle & ſpirituelle. *Unir enſemble*, n'eſt point un pléonaſme. VAU.

UNIR, ſe dit auſſi en Morale, en parlant de la paix, de l'amitié, de la concorde qui eſt entre des pèrſonnes. *Conſociare, coïre*. Ces deux hommes ſont *unis* d'amitié, & d'interêt. La liaiſon du ſang les a *unis* plus fortement. Une haine commune nous unit. RAC. Ces Amans goûtoient toutes les délices dont l'amour comble deux cœurs qu'il a *unis*. Juſques dans le tombeau il eſt doux de s'*unir*. CORN. Juſques à quand vous verra-t'on *unis* par des liens criminèls? GOD. Il n'eſt pas néceſſaire de rompre tout commèrce avec les hommes, pour s'*unir* à Dieu. ST. ÉV. A la Cour on veut *unir* les plaiſirs avec les affaires. M. B. Heureux les cœurs *unis* ſous un commun martyre. LA FON.

Aimez, tant que l'amour unira *vos éſprits;*
Mais ne vous picquez point d'une folle conſtance. DES-H.
Et toi, cruel Amour, qui nous a enflammez,
Pourquoi nous unis-*tu, ſi le ſort nous ſépare?* PASTOR FIDO.

UNIR, ſe dit auſſi des Charges, des tèrres, & des Bénéfices, qu'on joint, & qu'on réünit enſemble. *Unire, annectere*. On a *uni* les Charges de Conſeiller au Préſidial, & d'Aſſeſſeur en la Maréchauſſée. On a *uni* ces deux fiéfs pour en faire un Marquiſat. On *unit* quelquefois deux Cures, parce que leur revenu n'eſt pas ſuffiſant pour entretenir deux Prêtres. Pour *unir* des Bénéfices, il faut le conſentement des Patrons. Voyez UNION. Les biens confiſquez ſont *unis* au Domaine.

UNIR, ſignifie auſſi, Applanir; rendre égal. *Æquare, adæquare, coæquare*. Il faut encore un coup de rabot pour bien *unir* cette tâble. On a couppé cette éminence pour *unir*, pour applanir le tèrrain.

UNIR, ſe dit au Manége, d'un cheval, quand on le fait galoper ſi juſte, que ſon train de devant ne faſſe qu'une même action avec celui de dèrrière. *Equum ad curſum æquabilem inſtituere*. Ce cheval s'*unit*. *Unir* un cheval.

UNI, IE. part. paſſ. & adj. Il a toutes les ſignifications de ſon vèrbe. *Æquatus, adæquatus, unitus, annexus*. On appelle Provinces *Unies*, les Provinces qui compôſent les États Généraux. La Beauce eſt un païs plain & *uni*. Cette étoffe eſt bien *unie*, bien égale. Ce fil eſt bien *uni*, filé également.

UNI, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Égal, uniforme. *Æqualis, uniformis*. Ceux qui ſont accoutumez au fracas du monde, trouvent une vie *unie*, & arrangée, très-ennuyeûſe, & très-dégoûtante. BELL. Un bonheur *uni* devient ennuyeux. MOL.

On dit figurément, Faire tout *uni*; pour dire, Partager également entre pluſieurs pèrſonnes; ou les éconduire également; les condamner à même peine. *Æqualiter, ex æquo*. On dit auſſi, que la force *unie* eſt la plus forte, a de l'avantage ſur une aûtre. *Vis unita fortior*.

UNI, ſe dit encore de ce qui eſt ſans ornemens. *Simplex, inornatus*. On porte le grand deüil avec du linge *uni*. Les gens modeſtes portent des habits tout *unis*. Venir en viſite amoureûſe, avec une jambe toute *unie*. MOL. pour dire, avec une jambe qui n'a ni canons, ni aucune aûtre ſorte d'ajuſtemens. Les bordures de tâbleaux tout *unies* ſont les plus propres, elles amaſſent moins de pouſſière.

UNISSON. ſ. m. Tèrme de Muſique. Conſonnance qui ſe fait de deux ſons ou battemens d'air, produits par deux corps de même nature & matière, de même longueur, groſſeur ou tenſion, également touchez en même tems, enſorte qu'ils faſſent entendre le même ton; ou bien c'eſt la conjonction de deux ou de pluſieurs ſons qui ſe réſſemblent ſi parfaitement, que l'oreille les reçoit comme un ſeul ou un même ſon. *Uniſonus*. L'*uniſſon* eſt le plus puiſſant des accords, & quelques-uns l'appellent la *Reine* des conſonnances. D'aûtres diſent qu'elle ne fait dans les ſons, que ce que l'unité fait dans les nombres. Le P. Malebranche a expliqué, pourquoi deux cordes étant à l'*uniſſon*, l'on ne peut ébranler l'une ſans ébranler l'aûtre.

UNITAIRES. Nom que prennent aujourd'hui les nouveaux Antitrinitaires, parcequ'ils font profeſſion de conſèrver la gloire de la Divinité, au grand, ſeul, unique & ſouverain Dieu Père de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

UNITÉ. ſ. f. Singularité de nombre, qualité de ce qui eſt un. *Unitas, ſingularitas*. Stevin célébre Mathématicien du Prince d'Orange s'eſt fort échauffé contre ceux qui nient, que l'*unité* ſoit nombre. Si l'on définit le nombre, *une multitude d'unitez aſſemblées*, il eſt viſible que l'*unité* n'eſt pas nombre. LOG. L'*unité* eſt le principe du nombre. Ainſi elle eſt ſi ſimple qu'on ne la ſçauroit définir. Si vous prétendez l'éxpliquer par d'aûtres tèrmes, vous confondez la notion que vous en aviez, & au lieu de l'éclaircir, ſon idée s'éfface, & s'évanouit. Tous les longs diſcours qu'on a fait là-deſſus, & qui rempliſſent des volumes entiérs, ne nous apprennent aûtre chôſe, ſinon, que plus on employe des paroles pour mieux faire entendre l'*unité*, moins on la comprend. La ſimplicité de ſon éxpreſſion, & celle du tèrme qui la ſignifie, eſt le véritable caractère par lequel ſeul on la peut concevoir. ROH. Il n'y a point de ſi grand nombre où l'on ne puiſſe ajoûter une *unité*. L'éſſence divine conſiſte en une parfaite *unité*. La France a toûjours eû dans l'*unité* de ſon chèf & dans l'union de ſes forces, une puiſſance ſupérieure au nombre, & aux éfforts de ſes ennemis. P. DE LA RUË.

UNITÉ. Tèrme de controvèrſe. Les Hérétiques diſputent une chôſe dont l'Égliſe Catholique n'a jamais douté; ſçavoir ſi l'Égliſe eſt un corps unique, dont tous les membres ſont liez enſemble ou réellement, ou par déſir, enſorte que ce qui n'appartient point à ce corps, n'eſt point l'Égliſe. C'eſt ce qu'on appelle l'*unité* de l'Égliſe, laquelle eſt réſtrainte à une ſeule ſociété, ou à une ſeule communion, dont les Hérétiques, & les Schiſmatiques ſont éxclus. NIC. Les Tolérans diſent au contraire que l'*unité* de l'Égliſe peut ſubſiſter, ſans qu'il ſoit néceſſaire que l'Égliſe ſoit réünie ſous un ſeul chèf viſible, & qu'il ſuffit que tous les Chrétiens ſoient unis par les liens d'une mutuelle charité, & qu'ils ſoient d'accord ſur les points fondamentaux. Mais quand il faut détèrminer quèls ſont ces points fondamentaux, & dont la foi eſt néceſſaire pour être membre de l'Égliſe, ils ne peuvent plus convenir de rien; les uns font la porte plus grande, les aûtres la font plus étroite. Quand on eſt ſeparé de l'*unité* de l'Égliſe, on ne ſçait plus à quoi on tient, ou plutôt on ne tient plus à rien.

UNITÉ. Tèrme de Poëſie. Dans le Poëme Épique on doit obſèrver l'*unité* d'action. Dans le Poëme Dramatique il faut obſèrver l'*unité* de tems, de lieu & d'action. *Veritas temporis, loci, & actionis*. C'eſt une régle conſtante, que l'action doit être renfèrmée dans l'éſpâce d'un jour. Ariſtote dit qu'elle doit être compriſe dans un tour de ſoleil ſous peine d'irrégularité, & quelques-uns veulent que ce ſoit dans l'éſpâce de 12 heures. Les anciens Tragiques ont quelquefois violé la régle de l'*unité*. Il faut auſſi obſèrver l'*unité* dans l'action. L'*unité* d'action conſiſte dans l'*unité d'intrigue* pour la Comédie, & dans l'*unité de péril* pour la Tragédie: & cela non ſeulement dans le plan de la fâble; mais auſſi dans la fâble étenduë, & avec les épiſodes: les épiſodes y doivent entrer ſans en corrompre l'*unité*, & ſans former une double action. Si ce ſont des membres mal joints, & mal liez, ils ne font point cette continuité, & cette *unité* d'action ſi néceſſaire au corps. Horace veut que tout ſoit réduit dans la ſimplicité, & dans l'*unité*.

Denique ſit quodvis ſimplex dumtaxat & unum.

Par cette raiſon le Poëte doit auſſi garder l'*unité des caractères*, en ne donnant pas à ſes pèrſonnages des mœurs différentes. Claudien a ſouvent fait la faûte de ne point obſèrver l'*unité des caractères*; comme il ne s'étoit point formé une idée de ſon ouvrage entiér,

quand

quand il en compôſoit une partie, il ne ſongeoit plus à l'aûtre. Dac. L'*unité* de Héros ne fait pas l'*unité* d'action. Pour conſèrver l'*unité d'action*, il faut qu'il n'y ait qu'une ſeule action principale, & de laquelle toutes les aûtres ne ſoient que des incidens, & des dépendances. Id. Ariſtote ni Horace n'ont donné aucun précepte pour l'*unité de lieu*, & de ſcéne. Il ſeroit à ſouhaitter que ce qu'on fait voir à un ſpectateur ſur un même théâtre qui ne change point, pût ſe paſſer dans une même chambre. mais il eſt mal-aiſé de garder cette *unité* exacte; & comme cela ne s'accommode pas avec toutes ſortes de ſujèts, il faudroit que ce qui ſe paſſe dans une ſeule ville, paſsât pour *unité de lieu*. Du moins quand la duplicité de lieu eſt inévitable, il faut que l'on n'en change point dans un même acte, & que quand on en change, on ne voye point de décorations trop différentes qui faſſent appèrcevoir de la divèrſité des lieux, afin de tromper le ſpectateur. Corn. Les Anciens qui faiſoient parler les Rois dans les places publiques, donnoient aiſément l'*unité* rigoureûſe de lieu à leurs Tragédies. Id. Cette *unité* de lieu, de tems, & d'action n'aſſujettiſſant point les ballèts comme les Tragédies, parceque ce ſont des ſpectacles & des répréſentations qui ſe font par machines, & où l'on ne chèrche que le mèrveilleux, & ce qui peut ſurprendre & divèrtir. On ne s'y aſſujettit qu'à l'*unité* du ſujet, comme on peut voir aux Ballèts de la Nuit, des Amours déguiſez, &c. danſez par le Roi. *L'Auteur de l'Art des Ballèts.*

UNITIF, Unitive. adj. m. & f. Tèrme de Dévotion. Les Myſtiques appellent *vie unitive*, & comtempaltive, un état parfait dans lequel l'âme demeure unie à Dieu dans l'éxèrcice paiſible du pur amour. *Unitivus*; *uniens*. Cette vie *unitive* eſt l'état des parfaits contemplatifs, parcequ'alors l'âme contemplative eſt unie à Dieu par ſubſtance, & d'une manière intime.

On diſtingue ordinairement trois états ou trois vies; la vie purgative, la vie illuminative, la vie *unitive*, qui ſont comme trois degrez différens de pèrfection. Les dèrnières èrreurs des Quiétiſtes ont fait beaucoup parler de la vie *unitive*, & de tous ſes differens degrez. Bien des gens en ont parlé ſans y entendre, & auroient mieux fait de s'éxèrcer dans la vie purgative, que de raiſonner à tort & à travèrs ſur la vie *unitive*.

Unitif. Tèrme de Juriſprudence Canonique. On appelle *réſcrit unitif*, un réſcrit de l'Évêque, ou une bulle du Pape pour unir un Bénéfice à un aûtre. Févret. *Reſcriptum unitivum.*

UNIVÈRS. ſ. m. Nom collèctif qui ſignifie le monde entiér; toutes les créatures créées; l'aſſemblage de tous les êtres. *Mundus*, *univerſus*, *aſpectabilis*, *rerum univerſitas*. Les Anciens ont cru que l'*univèrs* n'avoit point de bornes, & qu'il étoit infini. C'eſt Dieu qui a créé l'*univèrs*: ſa Providence régit l'*univèrs*. On veut que l'*univèrs* ne ſoit en grand, que ce qu'eſt une montre en petit, & que tout s'y conduiſe par des mouvemens réglez qui dépendent de l'arrangement des parties. Font. La beauté, l'ordre, & la durée de l'*univèrs* ſont-ils les éffets d'une aveugle Fortune? Gom. L'homme s'imagine être le centre de l'*univèrs*, & que tous les cieux ne tournent que pour lui. Abl.

Univèrs, ſe prend plus particuliérement pour le globe de la tèrre, ou ſes habitans; pour tous les hommes, ou toutes les nations. *Rerum univerſitas*, *ſphera*. Les Poëtes ſe vantent de porter la gloire d'un Prince par tout l'*univèrs*. Achille a rempli l'*univèrs* de ſon nom. Dac. L'éclat orguëilleux de ſon pouvoir étonne l'*univèrs*. Malh. Tout l'*univèrs* fléchit à vos genoux. Rac. Il n'y a pèrſonne dans l'*univèrs* que l'on vous puiſſe comparer. Allez annoncer l'Évangile à tout l'*Univèrs*. Port-R. Tout l'*Univèrs* obéït à l'amour. La Font.

> *Par un encens flatteur amuſer l'*Univèrs. Id.

On dit de Caton:

> *Détaché de ſoi même, & né pour l'*Univèrs,
> *Il en ſent tous les maux, & plaint tous les revèrs.* Bréb.

UNIVÈRSALISTE. ſ. m. Celui qui croit la Grâce univèrſelle. *Univerſaliſta*. Comme on dit Particulariſte, de celui qui nie la Grâce univèrſelle, & qui n'en tient que de particulières & toutes éfficaces. Ces mots ne ſont en uſage que parmi les Prétendus Réformez.

UNIVERSALITÉ. ſ. f. Généralité; qualité d'une chôſe qui s'étend à tout. *Univerſalitas*, *Generalitas*. Selon les Pères, l'*univèrſalité* de l'Égliſe eſt une marque qui la diſtingue des aûtres ſociétez qui lui diſputent le nom d'Égliſe. Nic. Les éſprits bornez, & reſſèrrez dans leur petite ſphère, ne peuvent comprendre cette *univèrſalité* de talens que l'on remarque quelquefois dans un même ſujet. La Br. L'Égliſe Catholique s'attribuë avec juſtice l'*univèrſalité*, & quant au tems, & quant aux pèrſonnes. Les Héretiques ne lui peuvent contéſter l'*univèrſalité*, & ſont obligez de dire que l'*univèrſalité* n'eſt pas une marque cèrtaine de la vraye Égliſe. Il faut diſtinguer deux ſortes d'*univèrſalité*: l'une qu'on peut appeller *métaphyſique*, & l'aûtre *morale*. L'*univèrſalité* métaphyſique, eſt celle qui n'éxcepte rien: comme, tout homme eſt mortel. *L'univerſalité* morale eſt celle qui reçoit quelque éxception: comme, tous les vieillards loüent le tems paſſé. Il ſuffit pour ces ſortes de propôſitions, que les chôſes ſoient ordinairement ainſi, & il ne faut pas en conclure à la rigueur, que châque vieillard ſoit de ce ſentiment-là. Log. On dit au Palais, *univèrſalité* de biens; pour dire, tous les biens d'une ſucceſſion.

Univèrsalité, en Logique, ſe dit de la qualité des Univèrſaux. *Univerſalitas Logica*. L'*univerſalité* des hommes eſt la nature humaine. En ce ſens *univèrſalité* eſt un nom collectif qui comprend toutes les chôſes d'un même genre, & d'une même nature.

UNIVÈRSAUX. ſ. m. plur. Tèrme de Logique, qui ſe dit des tèrmes communs & généraux, ſous leſquèls ſont compriſes pluſieurs éſpéces, & pluſieurs individus. On en compte cinq: *le genre*, *l'éſpéce*, *la différence*, *le propre*, & *l'accident*. On les appelle aûtrement, *les cinq voyes de Porphyre*. On fait bien du bruit dans l'École pour ſoûtenir qu'il y a des natures univèrſelles; les Scotiſtes prétendent que l'*univèrſel* eſt *à parte rei*. Les Thomiſtes croyent que ce n'eſt qu'une notion de l'entendement, que l'*univèrſel* n'eſt que *per intellectum*. Quelques-uns veulent augmenter le nombre des *univèrſaux*, & d'aûtres avec plus de raiſon les veulent réduire à deux; *le genre* & *l'éſpéce*. Tout cela eſt peu utile. Pèrſonne, Dieu merci, ne prend interêt à *l'univèrſel à parte rei*, à l'être de raiſon, ni aux ſécondes intentions. Log.

On appelle auſſi *Univèrſaux*, les lèttres circulaires que les Rois de Pologne envoyent dans les Provinces, & aux Grands du Royaume, pour la convocation des Diéttes, & aûtres affaires. *Litteræ univerſales.*

UNIVÈRSEL, elle. adj. Général, œcuménique; qui s'étend par tout, dans toute la tèrre; qui comprend tout. *Univerſalis*, *generalis*, *œcumenicus*. Le Déluge fut *univèrſel*. C'eſt un article du Symbole que de croire l'Égliſe *univèrſelle*; c'eſt-à dire, qu'elle eſt répanduë dans tout l'Univèrs, & juſqu'aux éxtrémitez de la tèrre. Baronius ſoûtient que le tître d'*univèrſel* appartient au Pape de droit divin. Jean le Jeûneur Patriarche de Conſtantinople prit la qualité de Patriarche Œcuménique, & *univerſel* dans un Conciliabule tenu en 586. Le Pape Saint Grégoire combattit cette qualité, non ſeulement dans le Patriarche de Conſtantinople; mais il ſoûtient qu'elle ne convenoit à aucun Évêque, & que celui de Rome ne pouvoit, ni ne dévoit la prendre. Du Pin. S. Léon n'avoit pas voulu accepter le tître d'Évêque *univèrſel* qui lui fut déféré par le Concile de Calcédoine, de peur qu'en donnant quelque chôſe de particuliér à un ſeul Évêque, on ne retranchât ce qui appartenoit à tous; parcequ'il ne peut y avoir d'Évêque *univèrſel*, que l'autorité des aûtres ne ſoit affoiblie, ou anéantie. Id. Le tître d'Évêque *univèrſel* peut avoir un mauvais ſens, qui ne doit point s'appliquer au Pape, & c'eſt en ce ſens que les Saints Papes Léon & Grégoire ont rejetté ce tître. Mais ſi par le mot d'Évêque *univèrſel* on entend le Chèf de l'Égliſe *univèrſelle*, le Père commun de tous les Chrêtiens, on ne peut refuſer cette qualité au ſucceſſeur de Saint Pièrre. On appelle Jubilé *univèrſel*, celui qui eſt accordé à toute l'Égliſe. Ocham, le chèf des Nominaux, enſeignoit que les natures *univèrſelles* ne ſont que des paroles; & Scot, le chèf des Réaliſtes, ſoûtenoit, que ces mêmes natures *univèrſelles* ſont des chôſes trés-réelles. Le P. Rapin. Voyez Univèrsaux.

Un quadran *univèrſel*, c'eſt celui avec lequel on peut trouver quelle heure il eſt au ſoleil par toute la tèrre, & ſous quelque élevation de Pôle que ce ſoit. *Horologium ſtiotericum*. Il y a auſſi des inſtrumens de Gèométrie *univèrſels* pour prendre toutes ſortes de hauteurs & de diſtances, & on les appelle aûtrement, *pantométres* & *holométres*. Il y a eû bien des viſionnaires qui ont voulu établir une langue *univèrſelle*. Le Déluge *univèrſel* eſt celui qui noya tout le genre humain, à la réſèrve de Noé & de ſa famille: il eſt décrit dans la Genèſe. On appelle un homme *univèrſel*, celui qui a appris pluſieurs ſciences, qui peut répondre pèrtinemment ſur quoi que ce ſoit qu'on l'intèrroge.

Univèrsel, ſe dit dans un ſens moins étendu, de ce qui eſt aſſez général. *Communis*. Ce Livre a eû un ſuccès *univèrſel*; une approbation *univèrſelle*. Une paix *univèrſelle* régnoit dans le monde. N'ambitionnez point une éſtime *univèrſelle*; c'eſt-à-dire, l'éſtime de tout le monde. La pluye a été *univèrſelle*; c'eſt-à-dire, prèſque par toute la France, ou la plus grande partie de l'Europe.

Grâce univèrſelle, ſe dit parmi les Théologiens prétendus Réformez, par oppôſition à grâce particulière. Ils appellent *grâce univèrſelle*, le deſſein que les Univèrſaliſtes diſent que Dieu a eû de livrer ſon Fils à la mort pour tous les hommes du monde, & de leur fournir en conſéquence aſſez de moyens & de force pour

faire

faire leur ſalut, & pour les rendre inéxcuſables, s'ils n'en profitent pas.

UNIVÈRSELLEMENT. advèrb. D'une manière univèrſelle, générale. *Generatim, univerſaliter, universè.* Le Roi étoit *univèrſellement* haï. Fén. Cette doctrine eſt *univèrſellement* approuvée. Les axiômes de ſciences ne ſont tèls, que quand ils ſont *univèrſellement* reçûs.

UNIVÈRSITÉ. ſ. f. Nom collectif qui ſe dit d'une compagnie compôſée de pluſieurs Colléges établis dans une ville, où il y a des Profeſſeurs en divèrſes ſciences pour les enſeigner, & où l'on prend des degrez, ou cèrtificats d'études. *Univerſitas, Academia.* Une *Univèrſité* en Juſtice eſt cenſée une communauté, ou corps laïque, quoique ce ſoit un corps mixte, mêlé d'Écléſiaſtiques, & de Lais. Les *Univèrſitez* ont commencé à ſe former dans le XII. ſiécle; celle de Paris, & de Bologne en Italie ſont les plus anciennes. Il y a de fameûſes *Univèrſitez* en Allemagne, en Anglètèrre. Il y a d'ordinaire quatre Facultez dans une *Univèrſité*; la Théologie, le Droit, la Médecine, & les Arts. L'*Univèrſité* de Montpeliér eſt fameûſe en Médecine. Celle de Bourges étoit fameûſe pour le Droit du tems de Cujas. On les appelle *Univerſitez* à caûſe des quatre Facultez qui ſont l'univèrſité des études. L'*Univèrſité* de Caen fut fondée par les Anglois ſous le régne de Henri VI. en 1436. Celle de Toulouſe en 1223. par une Bulle du Pape Grègoire IX. L'*Univèrſité* d'Orléans en 1305. par le Pape Clément V. confirmée par Philippe Le Bel en 1312. Celle d'Angérs par Charles V. en 1364. Celle de Poitiérs par Eugéne IV. & Charles VII. en 1431. Celle de Montpelliér fait remonter ſon établiſſement à l'année 1284. Elle fut confirmée par François I. en 1537. L'*Univerſité* de Bourdeaux fut érigée en 1472. par Loüis XI. Il avoit déja créé celle de Bourges en 1469. Celle de Cahors par le Pape Jean XXII.

On appelle le Recteur de l'*Univèrſité* & ſes ſuppôts, celui qui gouvèrne l'*Univèrſité*, & ceux qui lui ſont ſoumis. Voyez Recteur, & Chanceliér de l'Univèrsité.

L'Univèrsité de Paris, ſelon quelques-uns, commença ſous Charlemagne, auquel tems il vint quatre Anglois, diſciples du Vénérable Béde, Alcuin, Raban, Jean & Claude, qui croyoient qu'ils avoient de la ſcience à vendre, leſquèls donnèrent leurs prémières leçons à Paris en des lieux qui leur furent aſſignez par Charlemagne. De cette opinion ſont Robèrt Gaguin, Nicole Gilles, Boëce, & Vincent de Beauvais en ſon Miroir Hiſtorial, quoique les Auteurs contemporains Éginard, Aimon, Rhéginon, Adon, & Sigebèrt, n'en faſſent aucune mention. Mais Paul Émile, Jean du Tillet, & Paſquiér, ſont d'avis contraire, & ſoutiennent qu'elle ne prit naiſſance que ſous Loüis le Jeune, dans le XII. ſiécle, & ſous Philippe Auguſte ſon ſucceſſeur: car il n'eſt parlé d'*Univèrſité*, & d'écoliérs, que dans Rigordus, qui vivoit ſous Philippe Auguſte, & dans quelques Chapitres des Décrétales d'Innocent III. & de Céleſtin III. ce qui avint au tems de Pièrre Lombard Évêque de Paris, qui en fut le principal ornement, & pour lequel l'*Univèrſité* fait encore un Annivèrſaire en l'Égliſe de S. Marcel où il eſt entèrré. Mais elle ne fut pas fondée, ni établie tout d'un coup, comme elle a été dans la ſuite. On érigea d'abord une école publique dans l'Égliſe Cathédrale de Paris. L'*Univèrſité* ne ſe forma que peu à-peu, & ce ne fut que ſous Philippe Auguſte qu'elle commença à faire un corps réguliér. Philippe de Valois en l'an 1340. exempta tout le Corps de l'*Univèrſité* & les écoliérs de tous péages, tailles, & aûtres charges pèrſonnelles; & il leur donna le Prevôt de Paris pour Juge; par devant lequel ils ont eû juſqu'à préſent leurs caûſes commiſes, & qui pour cela fut appellé *Conſèrvateur des privilèges royaux de l'Univerſité.* Elle fut réformée en l'an 1452. par le Cardinal d'Étouteville, Légat en France, & il y a eû ſi grande abondance d'écoliérs, que Juvenal des Urſins attéſte qu'en une Proceſſion qui ſe fit en 1409. par le Corps de l'*Univèrſité*, de Ste Geneviéve à S. Denis, les prémiérs y étoient déja arrivez, lorſque le Recteur étoit encore devant les Mathurins. Les Rois de France l'appellent leur *Fille aînée.* Ce titre eſt donné à l'*Univerſité* dès le tems de Charle VI. Elle eſt diviſée en quatre Facultez. Du Boulai a fait en ſix volumes in fol. l'Hiſtoire de l'*Univèrſité* de Paris. Voyez Faculté, & Recteur, &c. Voyez auſſi Moreri au mot *Univèrſité.*

UNIVÈRSITÉ. On appelle auſſi *Univèrſité* les communautez des villes; & leur ſceau a pour légende: *Sigillum Univerſitatis.*

UNIVOCATION. ſ. f. *Univocatio.* Tèrme de Scolaſtique. On diſpute en Logique ou en Métaphyſique ſur l'*Univocation* de l'être, c'eſt-à-dire ſi l'idée générale de l'être convient de la même manière & dans le même ſens à l'accident & à la ſubſtance, à Dieu & à la créature.

UNIVOQUE. adj. m. & f. Tèrme de Philoſophie, qui ſe dit de ce qui n'a qu'une ſignification. *Univocus.* Il eſt oppôſé à *équivoque. Æquivocus.* Les Anciens ont cru que les animaux parfaits s'engendroient par génération *univoque*, c'eſt-à-dire, par la ſeule union du mâle & de la femelle; & que les inſectes ſe faiſoient par génération équivoque, ſans ſemence, & de la pourriture de la tèrre. Les Philoſophes mettent l'analogue comme mitoyen entre équivoque & *univoque.* On diſpute dans l'école ſi l'être eſt *univoque.*

VOC.

VOCABULAIRE. ſ. m. Tèrme de Grammaire, qui ſignifie, Dictionnaire d'une langue. *Vocabularium, nomenclator, lèxicon.* Il eſt vieux, auſſi-bien que *vocable*, d'où il eſt dérivé, & qui ſignifioit aûtrefois un *mot.*

VOCAL, ale. adj. Qui ſe dit de bouche. Il n'eſt en uſage qu'en cette phrâſe, Prière *vocale. Vocalis, voce prolatus.* Encore eſt-ce par oppôſition à oraiſon *mentale. Mentalis.*

Vocal. ſ. m. Ne ſe dit guères qu'en matière d'élection, ou de délibération en cèrtaines maiſons Religieûſes, où l'on appelle *vocaux*, ceux qui ont droit de donner leur voix, & leur ſuffrage. *Habentes jus ſuffragii.* Il faut avoir été Religieux pendant un cèrtain nombre d'années pour être *vocal.*

VOCATIF. ſ. m. Tèrme de Grammaire. Cinquième cas de la déclinaiſon des noms. *Vocativus, caſus quintus.* Il n'eſt jamais régi de rien; mais il marque ſeulement la pèrſonne à qui on parle, ou avec qui l'on s'entretient. On lui joint l'intèrjection O! ou quelque chôſe de ſemblable, O vous! O Dieux! O Ciel. &c.

VOCATION. ſ. f. Grâce que Dieu fait quand il appelle quelqu'un à lui, & le met dans le chemin du ſalut. *Vocatio, divinus afflatus.* Il y a deux ſortes de *vocations*, l'une extérieure, & l'aûtre intérieure. La *vocation* extérieure, eſt celle qui conſiſte dans une ſimple & nuë propôſition d'objèts; & la *vocation* intérieure eſt celle qui rend la prémière éfficace par les ſécours intérieurs qui diſpôſent nos facultez à recevoir les objèts. La *vocation* des Juifs: la *vocation* des Gentils. C'eſt dans la *vocation* qui nous prévient, & dans la pèrſévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous ſauve, paroît toute gratuite. Boss.

Vocation, ſe dit auſſi d'une déſtination à un état, ou à une profeſſion. *Vocatio, deſtinatio ad aliquem ſtatum.* Il ne faut point entrer dans l'état Écléſiaſtique, ou faire une fille Religieûſe, ſans une *vocation* particulière. Il ne faut pas prendre pour *vocation* du Ciel, le caprice, ou le ſecret dépit d'une fille, qui va s'enfèrmer dans un Couvent. C. B. Le motif de ſa *vocation* étoit purement humain. M. Sc. La *vocation* des Paſteurs qui prêchèrent la Réforme, étoit nulle, & invalide. M. B. Voyez Mission. On le dit auſſi de toutes ſortes d'états, ou de conditions. Puiſque Dieu vous appelle à cette *vocation*, il faut y vivre en bon Chrétien. On parvient d'ordinaire aux emplois ſans *vocation*, parcequ'on s'y appelle ſoi-même par une rechèrche ambitieûſe. Nic.

VOE.

VŒU. ſ. m. Don; promeſſe ſolennelle que l'on fait à Dieu de ſa pèrſonne. *Votum.* Les trois *vœux* que font les Religieux, ſont ceux de paûvreté, chaſteté, & obéiſſance. Par l'Ordonnance de Blois, & par le Concile de Trente les *vœux* ſont valides à-l'âge de 16. ans. C'eſt au Roi à fixer l'âge néceſſaire pour la validité des *vœux*, parce que ſes Sujèts ne peuvent changer d'état ſans ſon conſentement. On a jugé qu'une fille mineure de 25. ans peut faire ſes *vœux*, & prendre le voile contre la volonté de ſon père. Il ſemble que le conſentement du père doit être requis pour contracter des *vœux*, du moins juſqu'à l'âge de 20. ans. Les Anachorétes, & les ſolitaires de la Thebaïde ne faiſoient point de *vœux*, & ne ſe conſacroient point à Dieu par des engagemens indiſſolubles. Ils n'étoient liez qu'avec eux-mêmes, & il leur étoit libre de quitter la retraitte, & de revenir dans le monde, ſi la fèrveur qui les en avoit bannis, venoit à s'éteindre, ou à ſe rallentir. On n'eſt venu à faire des *vœux* que long-tems après pour arrêter, & pour fixer l'inconſtance trop fréquente de ceux qui après s'être retirez du monde, ſe repentoient trop légèrement, & ſcandaliſoient l'Égliſe, ou troubloient l'état des familles par leur retour. Éraſme a cru que les *vœux* ſolennèls n'ont été introduits que ſous le Pontificat de Boniface VIII. dans le XIII. ſiécle. D'aûtres ſoutiennent que dès le tems du Concile de Calcédoine il falloit ſe vouër à Dieu ſans retour. D'aûtres diſent qu'avant Boniface VIII. on ne faiſoit que des *vœux* ſimples, & dont on pouvoit être diſpenſé. Ce n'étoient point des chaînes étèrnelles, & ces *vœux* n'étoient point indiſſolubles. Il eſt vrai que ces *vœux* étoient des promeſſes obligatoires par rapport à la conſcience, & à la piété. On regardoit l'inconſtance de ceux qui les violoient, comme une déſèrtion odieûſe; mais à l'égard des loix ils n'étoient pas cenſez morts civilement, enſorte qu'en rentrant dans le ſiécle, ils fuſſent incapables de tous les actes de la ſociété civile. Le *vœu* le plus ordinaire étoit celui

de

de paûvreté : mais ce *vœu* ne regardoit que le Couvent, par rapport auquel on ſe dépoüilloit de toute propriété ; du reſte l'émiſſion des *vœux* n'emportoit point l'excluſion des droits du ſang, ni l'incapacité de recueillir une ſucceſſion. Le Religieux n'acquéroit point la propriété, ni le domaine des biens qui lui étoient échus : ils appartenoient au Monaſtère en faveur duquel il s'étoit déſapproprié de tout, & le Monaſtère lui en laiſſoit ſeulement l'uſufruit, & la diſpenſation. Les Papes ont ſouvent confirmé ce privilége à divers Ordres, & pèrmis aux Moines de recueillir les ſucceſſions de même que s'ils étoient dans le monde, & que s'ils n'avoient point fait de *vœux*. Clément IV. en expédia une Bulle en 1265. en faveur de l'Ordre de S. François, & de S. Dominique. Cette liberté de ſuccéder après les *vœux* a duré en France juſques dans l'onzième ſiécle. Aujourd'hui la mort civile d'un Religieux ſe compte du jour de l'émiſſion de ſes *vœux* ſolennels, & dès-là il eſt incapable de ſuccéder. Le Religieux peut reclamer contre ſes *vœux* dans les cinq ans, après quoi il n'eſt plus recevable. Les défauts de ſa profeſſion ſont purgez par ſon ſilence, & ſa pèrſévérance pendant cinq années. Il pourroit pourtant être relevé de ſes *vœux* bien qu'il n'eût point reclamé dans les cinq ans, s'il étoit bien prouvé qu'il a été empêché d'intenter ſa plainte par menaces, & par violence. Il ne ſuffit pas de reclamer contre les *vœux* pour en être relevé : il faut prouver qu'on a été forcé à prendre l'habit, & à faire profeſſion. On n'eſt point reçu à faire la preuve des *vœux* par témoins. Il les faut prouver par un acte en forme. C. B. Le conſentement eſt l'âme du *vœu* ; ce n'eſt rien que la bouche le prononce, ſi le cœur n'y conſent, & ne le confirme. Le Mai. Les pères en faiſant faire des *vœux* à leurs enfans, ne les dédient pas tant à Dieu, qu'ils les condamnent à ſortir du monde. Id. Le Palais retentit tous les jours de reclamations contre les *vœux* forcez, que la cruelle politique des pères exige de leurs plus jeunes enfans, pour les ſacrifier à l'établiſſement de leurs aînez. C. B. Par les Capitulaires de Charlemagne il étoit défendu de donner l'habit de Religieux ſans le conſentement du père, lequel étoit une condition eſſentielle à l'émiſſion des *vœux*. Id. Le *vœu* de paûvreté que font les Religieux, n'eſt qu'une exemption de ſoins, & d'inquiétudes. Les *vœux ad limina Apoſtolorum*, de S. Jacques en Galice, &c. ſont réſervez au Pape par les Bulles des Jubilez, auſſi bien que les *vœux* de chaſteté pèrpetuelle.

Ce mot vient de *voveo* & *votum*.

Vœu, ſe dit auſſi d'une promeſſe de faire quelque chôſe. Faire un *vœu* de pélérinage. *Votum, promiſſum*. Clovis forma un *vœu* de ſe faire baptiſer. J'ai fait *vœu* d'être attaché à vous pour toute ma vie. Il n'y a que le Pape ſeul qui puiſſe diſpenſer des *vœux* de Religion ; aux Jubilez les Confeſſeurs approuvez peuvent changer cèrtains *vœux*. Cet homme a fait *vœu* d'aller à Jéruſalem, à S. Jacques en Galice.

Vœu, ſignifie auſſi, Souhait, déſir. Ce Magiſtrat a pour lui tous les *vœux* de ſa Province. *Suffragium, plauſus*. Cromwel trompa les *vœux* de toute la Nation. Fl. On fait des *vœux* & des prières pour la ſanté, & la proſpérité du Roi. Les Évêques étoient élûs aûtrefois par les *vœux*, & ſuffrages des peuples. Tous mes *vœux* ſe bornent à vous aimer, & à vous plaire.

Souvent nous trabiſſons nos plus chèrs interêts,
Et fatiguant le Ciel par des vœux *indiſcrèts.* Quin.

Craignez que le Ciel rigoureux
Ne nous baiſſe aſſez pour éxaucer vos vœux. Rac.

Tirſis, vos vœux *intereſſez*
Attaquent ma vèrtu par un trait qui la bleſſe. S. Évr.

Je vous entends, tel eſt mon partage funeſte,
Le cœur eſt pour Pyrrhus, & les vœux *pour Oreſte.*
Racin.

Vœu, ſignifie encore, Hommage, ſoins amoureux. *Dicatio.*

En vain, l'amour à mes jeunes déſirs
Offre de cent Bèrgers les vœux *& les ſoupirs.* Malh.

Après cinq ans d'amour, & de vœux *ſupèrflus,*
Je pars fidéle encor, car je n'eſpère plus. Rac.

Vœux. *Vota*. Signifient parmi les Romains les Sacrifices, prières & préſens qui ſe faiſoient pour les Empereurs & les Céſars, pour leur proſpérité & la durée de leur Empire ; on les faiſoit de cinq en cinq ans, après leſquêls on les faiſoit pour les dix, vingt & trente années. Ce qu'on nommoit quinquennales, décennales, vicennales, & on voit dans les Médailles antiques & en diverſes Inſcriptions. *Vot. X. Vot. XX. Vot. Mult. Votis decennalibus, vicennalibus, multis, &c.*

Vœu ſe prend encore pour ſuffrage aux élections, principalement des Papes. Ce Cardinal a eû tant de vœux. Les Italiens diſent auſſi *votare*, pour faire des ſcrutins, des élections. Les Cardinaux donnent auſſi leurs *vœux* aux Congrégations pour les Canoniſations & pour les ſentences Eccléſiaſtiques ſur diverſes affaires, ce qui, au Palais, ſe dit aller aux opinions ou donner ſa voix.

On dit provèrbialement, Je n'ai pas fait *vœu* de faire une telle chôſe ; pour dire, Je ſuis en libèrté de la faire, ou de ne la faire pas.

VOG.

VOGUE. ſ. f. Cours d'une galère entraînée par la force des rames. *Remigatio, remigium.*

Vogue, ſe dit figurément en chôſes morales, du cours, du débit, du crédit, de l'eſtime des chôſes, ou des pèrſonnes. *Nomen, fama, exiſtimatio, celebritas nominis.* Les pointes, les métaphôres ont été aûtrefois fort en *vogue*. Ce ſont maintenant les chanſons, les vèrs tendres, qui ſont à la mode, qui ſont en *vogue*. Cet Avocat a la *vogue*. Ce Marchand eſt en *vogue*. Ce ſont les Dames qui ont mis ce Prédicateur en *vogue*.

VOGUER. v. act. & n. Ramer, entraîner une galère, un petit vaiſſeau à force de rames. *Remigare*. Les forçats font l'exèrcice pour apprendre à *voguer*.

Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *vagari*.

Voguer, ſignifie auſſi, allet ſur mèr à force de rames. *Remis vehi*. Cette galère commençoit à *voguer*, quand la tempête la ſurprit. *Voguer* à la mèrci des vagues irritées. Bréb.

Voguer, ſe dit auſſi au figuré, & ſignifie, Avoir tout à ſouhait, ne trouver aucun obſtacle à ſes déſirs. *Vento ſecundo navigare, ſecundis ventis uti.* Lorſque l'on *vogue* à pleines voiles, il eſt bien mal aiſé de régler ſes déſirs. Bou.

On dit provèrbialement, *Vogue* la galère ; pour dire, Hazard, quelque chôſe qui en arrive. *Subeamus periculum.*

VOGUEUR. ſ. m. Rameur, forçat. *Remex*. Il y avoit tant de *vogueurs* ſur ce bâtiment.

VOGUE-AVANT. ſ. m. Vogueur qui tient la queuë de la rame, & qui lui donne le branle. Robbe. *Protoremex.*

VOI.

VOICY, ou VOICI. adv. de tems & de lieu, qui marque ce qui eſt préſent, ou voiſin. *En, ecce, hem.* *Voici* l'heure, *voici* le tems, *voici* la ſaiſon, *voici* le lieu. Nous *voici* tous aſſemblez. *Voici* mon fait, *voici* votre homme, *voici* dequoi vous récompenſer. *Voici* le plus ſcélérat de tous. Abl.

On dit provèrbialement, Le *voici*, le voilà ; pour dire, C'eſt un iréſolu qui change à tout moment d'avis. *Inconſtans, dubius ; anceps*. *Voici* de quoi eſt la triomphe ; pour dire, *Voici* ce qui décide.

VOILA. advèrb. Qui ſèrt à indiquer. *Ecce*. Le Seigneur dit à S. Jean, *Voilà* votre mère ; & à la Vièrge, *Voilà* votre fils. *Voilà* ce que c'eſt de ne prendre pas conſeil. Si vous voulez voir des gens de bon appétit, les *voilà*. *Voilà* dequoi ſatisfaire votre curioſité. *Voilà* le fait, *voilà* de quoi il s'agit. *Voilà* qu'une Vièrge ſera enceinte, & mettra au monde un fils qu'on nommera Emmanuël ; ce qui ſignifie, Dieu avec nous. P. Bouh. Matth. ch. I. v. 33.

VOILE. ſ. m. Piéce d'étoffe qui ſèrt à cacher, ou à empêcher qu'on ne voye quelque chôſe. *Velum, tegumen*. Il y avoit un grand *voile*, un grand rideau dans le Temple de Jéruſalem, qui ſe déchira miraculeûſement à la paſſion de Notre Seigneur. Dans les Égliſes on met en Carême de grands *voiles*, de grands rideaux pour cacher l'Autel, le Crucifix, & les images des Saints.

Voile, ſe dit auſſi de la piéce d'étoffe qui ſe met ſur le calice pour le couvrir. *Velum*. On a donné un *voile* en brodèrie à cette Sacriſtie.

Voile, ſignifie auſſi une grande piéce de crêpe, ou d'étoffe claire qui ſèrt quelquefois de coëffe aux filles du monde ; mais particuliérement aux Religieûſes pour une marque de leur profeſſion. *Velamen, velamentum*. Les veuves portent de grands *voiles* de crêpe. Prendre le *voile*, c'eſt ſe faire Religieûſe. Les Religieûſes Profeſſes portent le *voile* noir, & les Religieûſes Novices portent le *voile* blanc. La Reine a donné le *voile* à une fille de qualité : Mr l'Archevêque a béni le *voile*, a fait la cérémonie de lui donner le *voile*.

Le voile n'eſt le rempart le plus ſûr
Contre l'amour, ni le moins acceſſible :
Un bon mari mieux que grille ni mur
Y pourvoira, &c. La Font.

Il ſemble que le voile embelliſſe les filles.

Pp Voile.

VOILE. En matière de Médailles, le *voile* qui couvre la tête des Princes, marque ou les fonctions ſacèrdotales qu'ils exèrcent, ou leur apothéoſe. *Velamen.*

VOILE, ſe dit figurêment en chôſes ſpirituelles, & morales, & ſignifie, Couvèrture; enveloppe; prétexte; apparence. *Involucrum, integumentum, obtentus.* Pourquoi Dieu a-t'il voulu que le régne ſpirituel de ſon Fils fût caché ſous le *voile* d'un régne temporel? NIC. Les Saints dans la gloire voyent Dieu ſans *voile*, & ſans nuages. La piété, la Religion ſont des *voiles* qui ſèrvent aux hypocrites pour couvrir leur ambition. Les myſtères de l'Évangile ont été long-tems enveloppez ſous le *voile*, & les figures de l'Ancien Téſtament. Les Payens cachoient une belle Morale ſous le *voile* de leurs fábles; les Égyptiens ſous le *voile* de leurs hiéroglyphes. Les paſſions nous aveuglent, & nous mettent des *voiles*, des bandeaux ſur les yeux. Il faut que cette action demeure cachée ſous le *voile* du ſilence. Quelque ſoin que l'on prenne de couvrir ſes paſſions par des apparences de piété, elles paroiſſent toûjours au travèrs de ces *voiles*. LA ROCH.

D'un voile *d'amitié j'ai couvèrt mon amour.* RAC.

Il y a bien des chôſes dans Pétrone qui ont beſoin du *voile* de la langue L[illegible]ine; & lui arracher ce *voile*, c'eſt prêſque comme ſi l'on dépouilloit un homme des habits qui le couvrent. Une main inviſible leve tous les *voiles*, qu'une préſomption artificieûſe avoit tiré ſur ſes défauts. FL. L'apparence de dévotion eſt un *voile* ſous lequel le vice ſe cache quelquefois. DE VILL. Le *voile* de ſainteté dont ſe couvrent les hypocrites, ne trompe que les ſimples. Le moindre *voile* eſt d'un grand ſécours pour les pèrſonnes modeſtes. LE CH. DE M. L'amitié n'eſt plus qu'un *voile* pour cacher l'amour propre. BELL. Les femmes mondaines dans une retraite de bienſéance couvrent les reſtes de leurs paſſions d'un *voile* de dévotion éxtérieure. FL. Vous parliez aûtrefois myſterieûſement de vos amours; mais à préſent vous levez le *voile*. H. S. DE M.

Mais n'entreprenons pas d'ôter le voile *ſombre*
De ces plaiſirs amis du ſilence, & de l'ombre. LA FON.

On dit auſſi, que la nuit a étendu ſes ſombres *voiles*, en parlant de ſon obſcurité.

VOILE. ſ. f. En tèrmes de Marine, eſt une grande piéce de toile qu'on attache aux vèrgues ou aux antennes des vaiſſeaux, & aux étais, pour les faire mouvoir par le moyen du vent qui s'y reçoit, & qui s'y engouffre. *Velum nauticum.* Il y en a de deux ſortes: l'une qui eſt quarrée ou à trait quarré, qui ſèrt d'ordinaire dans les vaiſſeaux de haut bord. Elle a divèrs noms ſuivant les mâts où elle eſt attachée, la *grande voile*, la *voile de miſaine*, la *voile de hune*, *de pèrroquet*. L'aûtre eſt nommée *voile Latine*, qui eſt triangulaire, ou à tièrs point, qu'on appelle auſſi *oreille de lièvre*, qui porte le nom de *Latine*, à caûſe qu'on s'en ſèrt plus ordinairement en Italie, & ſur les vaiſſeaux de bas bord. On s'en ſèrt auſſi aux mâts d'artimon & aux étais. Sa vèrgue n'eſt pas horizontale. Elle demande peu de cordes & peu de vent: mais auſſi elle eſt dangereûſe, & ne peut ſèrvir de grôs tems.

Il y a dix *voiles* d'ordinaire aux grands vaiſſeaux, & on les augmente par les bas, en y ajoûtant des bonnettes; par les côtez, en y ajoûtant des couteaux ou *voiles* à étui. On y en ajoûte encore d'aûtres de beau tems pour aller plus vîte. Les *voiles* des Indiens & des Chinois ſont faites de jonc.

On appelle un *jet de voiles*, l'appareil complet de toutes les *voiles* d'un vaiſſeau. *Velorum inſtructus.* Châque vaiſſeau doit avoir au moins deux *jèts de voiles*, pour avoir des *voiles* de rechange. Sur la mèr de Levant on appelle *voiles de ſobre*, la ſéconde garniture de *voiles* qui ſèrt au beſoin. On appelle une *voile* de 10. de 15. ou de 20. *cueilles*; pour dire, de 10. de 15. ou de 20. lez de toile. La *voile envèrguée*, c'eſt celle qui eſt attachée à la vèrgue: on appelle ſes *brás*, les cordes qui ſèrvent à la gouvèrner. La *voile appareillée*, eſt celle qui eſt guindée, prête à faire route. Les galères vont à *voiles* & à rames.

On appelle un vaiſſeau fin de *voile*, légèr à la *voile*, qui eſt bon voiliér: *Navis velox ad velum*; ou peſant à la *voile*, qui eſt mauvais voliér, qui avance moins qu'un aûtre. *Gravis ad velum.*

On dit qu'on a mis la *voile* au vent, qu'on a fait *voile* à un tel endroit; qu'un vaiſſ au vogue à pleines *voiles*, qu'il portoit toutes ſes *voiles*, qu'il faiſoit force de *voiles*; pour dire, qu'il avoit déployé toutes ſes *voiles*. *Vela ventis dare, committere.* Il a été toute la nuit ſous *voiles*, il s'eſt tenu ſous *voiles*; pour dire, prêt à partir. On dit au contraire, faire petites *voiles*, ou ſèrrer de *voiles*; pour dire, ne porter qu'une partie de ſess *voiles*. On dit, les *voiles* portent, quand on vogue à pleine *voiles*. Régler ſes *voiles*, c'eſt proportionner la quantité de ſes *voiles* au vent qui ſouffle. Fèrler les *voiles*, c'eſt les plier ou amener, mettre le vaiſſeau à ſèc, naviger à mâts & à cordes. On dit auſſi, Embroüiller les *voiles*, lorſqu'on ne s'en veut pas ſèrvir. On dit auſſi, Caler la *voile*; pour dire, l'amener ou la baiſſer. Iſſer la *voile*; pour dire, la guinder ou hauſſer. On appelle, Empeſer la *voile*, lorſqu'on jette de l'eau deſſus avec l'écope pour la faire ſèrrer & bander.

VOILE, s'employe figurément en divèrſes façons de parler. On eſt fâché de l'élevation de cèrtaines gens que la Fortune pouſſe à toutes *voiles*. BELL. Il faut déployer les *voiles* de l'éloquence. ABL. On dit, Caler la *voile*, lorſqu'on ſe modère dans ſes diſcours, dans ſes actions, dans les pourſuites qu'on avoit commencées avec grande ardeur, parce qu'il ſurvient quelques obſtacles ou circonſtances qui obligent un homme prudent à ſe rallentir.

On dit auſſi, en tèrmes bas, qu'un homme a bandé ſes *voiles*; pour dire qu'il s'eſt enfui de peur d'être arrêté. *Aufugit, fugam arripuit.*

VOILE, ſignifie auſſi un vaiſſeau. Ménage le fait maſculin dans cette ſignification; mais mal. Il ne s'employe qu'au pluriér. Cette armée navale étoit compôſée de tant de *voiles*. *Naves, navigia.* La flotte que Philippe II. mit en mèr, étoit de plus de mille *voiles*. Il cingla avec cent *voiles* vèrs l'iſle d'Andros. VAUG.

VOILER. vèrb. act. Donner un voile, couvrir d'un voile. C'eſt un tel Prélat qui a *voilé* une telle Religieûſe. On *voile* le calice après la communion. *Velare, velo obtegere.*

VOILER, ſignifie auſſi, Cacher, offuſquer. *Tegere, abſcondere, obtegere.* Le ſoleil s'eſt *voilé*, s'eſt couvèrt d'un nuage épais. L'Écriture dit que les Séraphins ſe *voilent* la face, ſe cachent la face de leurs aîles devant le trône de Dieu. La Juſtice n'eſt jamais ſi bien *voilée*, qu'elle n'entrevoye les pèrſonnes qui la demandent, & celui qui eſt ſans crédit, eſt ſouvent ſans ſécours. FL.

VOILER, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Couvrir, déguiſer, cacher. *Velare, obtegere, adumbrare.* Les hypocrites *voilent* leurs méchantes actions de piété, de dévotion. Il faut *voiler* les ſaletez par des expreſſions modeſtes. BAY. Ils *voilent* leur ſentiment du nom d'une honnête amitié. ABLAN.

Je voile *mes ennuis, je dévore mes pleurs,*
J'intèrdis la parole à mes juſtes douleurs. CER.

VOILÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Religieûſe *voilée*. *Velatus, obvelatus.*

VOILERIE. ſ. f. Lieu où l'on fait, & où l'on racommode les voiles des vaiſſeaux. *Velatura, velorum officina.*

VOILIÉR. ſ. m. Vaiſſeau conſidéré entant qu'il a des voiles, ou qu'il va vîte. *Navis velis inſtructa, ornata, ad motum prompta, velis obſequens.* Quoiqu'on faſſe deux vaiſſeaux de même ſtructure, il y en a toûjours un qui eſt meilleur *voiliér* que l'aûtre.

VOILIÉR, ſe dit auſſi ſur mèr de celui qui a ſoin des voiles. On l'appelle d'un aûtre nom *Tréviér*. *Velorum Curator, Præfectus.*

VOILURE. ſ. f. Manière de porter ſes voiles. On reconnoît les vaiſſeaux des differentes nations à leur *voilure*: à la *voilure* de miſaine, &c. *Velorum forma, ſtructura.* Il y a des *voilures* de vent arrière, & des *voilures* de bouline, &c. On dit, avoir même *voilure*. Régler ſa *voilure*, c'eſt ne mettre qu'autant de voiles qu'il en faut pour s'accommoder au ſillage.

VOIR. v. act. *Je voi, tu vois, il voit, nous voyons, &c. Je voyois. Je vis. J'ai vu. Je vèrrai. Que je viſſe, ou je vèrrois. Voyant.* A l'impératif, *Voi. Video, intueor, aſpicio.* De bons Auteurs ont cru qu'en prôſe, il falloit écrire à la prémière pèrſonne du préſent de l'indicatif, *je vois*, & qu'il n'y avoit que les Poëtes qui ſe donnoient la libèrté d'écrire *je voi*: mais l'Académie dit toûjours *je voi*. Appèrcevoir, regarder, découvrir par la vûë; recevoir dans les yeux une cèrtaine impreſſion de lumière qui fait diſcèrner les objèts. La nuit on ne peut rien *voir*. Ne *voir* goutte, c'eſt ne *voir* point du tout. Je l'ai *vû*, de mes propres yeux *vû*. MOL. Ce n'eſt point là une repetition inutile. Pour mieux *voir*, il faut que l'objet ſoit dans la lumière, & l'œil dans l'ombre. On *voit* de loin ou de près: on *voit* clair, ou trouble, ſuivant la netteté, ou la figure du criſtallin. Les vieillards ne *voyent* qu'avec des lunettes. Les femmes courent aux aſſemblées autant pour être *vûes* que pour *voir*. Malhèrbe à dit en parlant de Clarice:

Et moi je ne voi *rien quand je ne la* voi *pas.*

Il faut être barbare pour *voir* d'un œil ſèc mourir ce qu'on aime, QUIN.

Mais dès que je vous voi,
Ma tremblante vèrtu ne répond plus de moi. CORN.

On dit auſſi, qu'un homme *voit* le jour; pour dire, qu'il eſt en vie: *Luce fruitur*; & qu'un Ouvrage *voit* le jour, lorſqu'il eſt en lumière, qu'il eſt imprimé. *In lucem editur, profertur.* On dit qu'on ne *voit* point un pareil événement dans toute l'hiſtoire ancienne.

cienne ; pour dire, qu'on n'y lit, qu'on n'y trouve rien de pareil. Car ce qu'on ne peut *voir* de l'œil, ſe *voit* par la connoiſſance qu'en donnent dépuis la création du monde les chôſes qui ont été faites : ſon étèrnelle puiſſance & la divinité ſe *voyent* de même, en ſorte qu'ils ſont inéxcuſables. P. Bouh. *Rom.* 1. 20.

Voir, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles, & ſignifie, Envisager, pénétrer, appèrcevoir, contempler des yeux de l'éſprit. *Videre ; intueri, contemplari, proſpicere, inſpicere.* Il faut toûjours penſer que Dieu nous regarde, & nous *voit* : il nous *voit* dans les ténébres, il nous *voit* juſques dans le fond du cœur. Les Bienheureux dans le ciel *voyent* Dieu face à face. Les Aſtrologues prétendent voir la déſtinée des hommes dans les aſtres. Les Patriarches ont *vû* les chôſes à venir. Le Roi

Connoît tout par lui-même, & voit tout par ſes yeux. Boil.

La jalouſie *voit* tout de travèrs. S. Évr. Elle regarda les chôſes du monde de cet œil ſi différent dont on les *voit* dans la ſanté. P. de Cl. On dit qu'il y a mille chôſes qu'il faut faire ſemblant de ne pas *voir* ; c'eſt à-dire, de s'en appèrcevoir, ou d'y faire attention. Il vous a été donné de connoître le myſtère du Royaume de Dieu : mais au regard de ces gens-là qui ſont de déhors, tout ſe traite pour eux en paraboles : de ſorte que *voyant* de leurs yeux ils ne *voyent* point ; & qu'entendant de leurs oreilles ils n'entendent point, de peur de ſe convèrtir un jour, & que leurs péchez ne leur ſoient pardonnez. P. Bouh. *Marc.* 4. 12. Il a aveuglé leurs yeux, & il a endurci leur cœur ; de ſorte qu'ils ne *voyent* point des yeux, qu'ils ne comprennent point du cœur, qu'ils ne ſe convèrtiſſent point & que je ne les guéris point. Id. *Joan.* 12. 40.

Voir, ſignifie auſſi, Paroître. *Videri.* Il ſemble à *voir* que ce mal n'eſt rien, cependant il en peut mourir. Il vous eſt à *voir* que vous ſoyez Prince, tant vous êtes fièr. Cette phrâſe eſt bâſſe, & populaire.

Voir, ſe dit auſſi de la manière de regarder. Ce bâtiment eſt beau à *voir* de front. *Pulchrum aſpectu vel ad aſpectum.* Cet homme fait peur, quand on le *voit* en face. Cette pèrſpective ne ſe doit *voir* que de côté. Quand on peint un borgne, on le fait *voir* de profil.

Voir, ſignifie auſſi, Éſſayer, éprouver, tant par les ſens, que par la raiſon ; enviſager, conſidérer, obſèrver, remarquer, éxaminer. *Tentare, explorare, periclitari. Voyez* ſi les conditions de ce contrat vous contentent. *Voyez* ſi ce parfum n'eſt point trop fort. *Voyez* ſi cette ſauce eſt de votre goût, ſi ce bain eſt aſſez chaud. *Voyez* ſi vous pouvez faire cela. Vaug. Rem. *Voyez* la raiſon ſur laquelle il établit ſon ſentiment. Pasc. C'eſt à vous à *voir*, à déliberer ce que vous voulez devenir. On dit abſolument, Il faut *voir*, nous *vèrrons* ; c'eſt-à-dire, nous y penſerons : c'eſt le *Vederemo* des Italiens. Ne *voyez*-vous pas clairement qu'on vous amuſe, qu'on vous trompe ? pour dire, Ne vous en appèrcevez-vous pas ?

Voir, ſignifie auſſi, Connoître. *Cognoſcere, intueri, proſpicere.* Rien n'eſt plus ôdieux aux hommes que cette lumière qui les découvre à leurs propres yeux, & qui les oblige à ſe *voir* tèls qu'ils ſont. Nic. L'homme évite de ſe *voir*, parce qu'étant vain il ne peut ſouffrir la vûë de ſes défauts, & de ſes miſères. Id. La plûpart de ceux qu'on appelle brâves, ne *voyent* pas le péril, & y courent témérairement. M. Ésp. Parle, afin que je te *voye*, diſoit Socrate. Ablanc. c'eſt à dire, afin que je te connoiſſe. Je me ſuis *vû* en autrui, comme on ſe *voit* dans un miroir, & beaucoup mieux que je ne me *voyois* en moi-même. M. Sc.

Voir, ſignifie auſi, Courir le païs ; obſèrver, remarquer ce qu'il y a de beau, de curieux, tant dans la nature, que dans les mœurs. *Peragrare, obſervare, luſtrare.* Il faut qu'un jeune homme *voye* le beau monde, qu'il *voye* le païs, pour apprendre à vivre. Il a *vû* tout ce qu'il y avoit de plus ſçavant, de plus curieux dans l'Europe. Il n'y a rien à *voir* dans cette ville ; pour dire, rien de remarquable. Il a *vû* une infinité de chôſes. Il y a des gens malcontens de tout ce qu'ils *voyent*, & amoureux de tout ce qu'ils ont *vû*. S. Évr.

Voir, ſe dit auſſi en Morale, de pluſieurs chôſes qui ne tombent point ſous les ſens ; comme ce qui ſe paſſe ; ou les évenemens qui arrivent au loin. *Videre, intueri, proſpicere.* J'ai vû le tems qu'on n'étoit point ſi difficile en ouvrages. Il faut *voir* la fin de tout ce déſordre. J'ai *vû* de grandes révolutions dépuis 40 ans. Vous allez *voir* la guèrre s'allumer par toute l'Europe. Vous *vèrrez* ce ſcélérat triompher des gens de bien. Le tems vient à bout de tout ; & l'on *voit* les plus floriſſantes maiſons tomber, & s'éteindre. Méz.

Vous le vèrrez *bien-tôt fécond en impoſtures.* Boil.

Je *vèrrois* votre amour ſe rallentir. On dit auſſi, qu'on *vèrra* venir quelqu'un ; pour dire, qu'on attendra ce qu'il fera, ou ce qu'il dira.

Voir, ſignifie auſſi Diſcèrner, pénétrer : connoître le fonds d'une affaire, dune difficulté, & même en prévoir les conſéquences. *Diſcernere, penetrare, intueri, proſpicere.* Si vous impôſez tant de prudence à l'Amour, vous lui ôtez ſon bandeau, & alors il *vèrra* ſi clair, que la raiſon ne *vèrra* pas mieux que lui. M. Sc. Ce Miniſtre *voit* clair dans les affaires, on ne lui en fait point accroire ; il *voit* de loin, il pénétre dans l'avenir, il en *voit* les ſuites. Les Juges ont bien éxaminé ce procès, & ils n'y *voyent* goutte ; il faut les faire *voir* clair, & les bien inſtruire. Les Procureurs pour faire une équivoque, diſent, qu'il faut *voir* clair ; pour dire, qu'il leur faut donner de l'argent pour les faire travailler. C'eſt à vous de *voir*. *Tu videris*, c'eſt-à-dire, c'eſt votre affaire, je ne m'en mets pas en peine ; s'il eſt queſtion de mots, de noms, & de votre loi, c'eſt à vous de *voir*. Je ne veux point être juge de ces ſortes de chôſes. P. Bouh. *Act.* 18. 15.

Voir, ſignifie auſſi, Faire ou recevoir des viſites, des complimens. *Inviſere, ſalutare, adire.* Il faut que j'aille *voir* un tel ſur la mort de ſon père ; pour dire, lui faire un compliment de condoléance. C'eſt un homme bourru, retîré, caché, qui ne veut *voir* pèrſonne. Ces gens étoient broüillez, mais ils commencent à ſe *voir*. Quand on a un procès ſur le bureau, il faut aller *voir* ſes Juges, les bonneter, les inſtruire. C'eſt maintenant à lui à me venir *voir*, je l'ai été *voir* le prémiér.

Voir, ſignifie auſſi, Se fréquenter, ſe viſiter familièrement ; avoir enſemble des commèrces fréquens & familiérs. *Viſitare, inviſere, uti familiariter.* C'eſt un défaut que de ſe *voir* trop, quand on ſe veut aimer long tems. S. Évr. Vivre ſans *voir*, Philis, eſt bien pis que la mort. Vill. Un Ancien a dit, Dis-moi qui tu *vois*, & je ſçaurai ce que tu es. *Dic quem videas, & dicam quis ſis.* Quand on ſe montre, il faut faire enſorte que les pèrſonnes qu'on *voit*, en ſoient bien-aiſes. Le Ch. de M.

Dépuis cinq ans entiér tous les jours je vous vois,
Et crois toûjours vous voir *pour la prémière fois.* Rac.

Voir, ſignifie auſſi, Avoir un commèrce particuliér avec une femme. *Rem habere cum muliere.* Cette femme n'a jamais *vû* que ſon mari. Quand on *voit* les deux ſœurs, on commet un inceſte. Lycurgue vouloit que les jeunes mariez ne ſe *viſſent* qu'à la dérobée. Abl. J'avois une femme qui ne m'étoit pas conjointe par un mariage légitime ; c'étoit la ſeule que je *voyois*, & je lui gardois fidélité. Arn.

Voir, ſignifie auſſi, Commander, ou avoir inſpection, autorité ſur quelque chôſe. *Inſpicere, attendere.* Vous n'avez que *voir* ſur mes actions, je ſuis libre de faire ce qu'il me plaît. Les Jurez ont à *voir* ſur les male-façons des Artiſans de leur Corps. C'eſt à l'Officiér de Police à *voir* que toutes chôſes ſoient dans l'ordre, à *voir* que les vivres ne manquent point.

Voir, en tèrmes de Guèrre ſignifie, Découvrir. *Proſpicere.* Quand l'ennemi *voit* dans les trenchées, quand elles ſont enfilées, quand il y peut tîrer, on n'y ſçauroit tenir. On fut obligé de quitter ce poſte, car le canon ennemi *voyoit* dedans, battoit à revèrs. On dit auſſi ſur mèr, *Voir* tèrre ; pour dire, commencer à la découvrir, à l'appèrcevoir de loin.

Voir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a *vû* le loup ; pour dire, C'eſt un homme aguèrri qui a *vû* le monde, qui a été aux occaſions. On le dit auſſi de celui qui eſt enrhumé, par une vieille èrreur populaire, qui fait croire que c'eſt la vûë du loup qui enrhume ; au lieu que c'eſt le froid qu'on endure en l'attendant à l'affut. On dit à celui qui raconte des chôſes éxtraordinaires & éloignées, qu'on aime mieux le croire, que d'y aller *voir* : & on dit auſſi aux incrédules ; Si vous ne le croyez, allez-y *voir*. On dit auſſi, qu'on fera bien *voir* du païs à quelqu'un ; pour dire, qu'on lui donnera bien de la peine, qu'on le fera bien courir, qu'on le tiendra long-tems en procès. On dit auſſi, qu'un homme n'a rien *vû* que par le trou d'une bouteille, quand il eſt abſolument ignorant, quand il n'a point *vû* le monde. On dit auſſi ironiquement. Nous en avons bien *vû* d'aûtres ; pour dire, Cela ne nous étonne pas, nous nous en deffendrons bien. *Alios vidimus ventos.* On dit auſſi, qu'un homme ne *voit* pas plus loin que ſon nez, non ſeulement pour dire qu'il a la vûë courte, mais auſſi qu'il n'a aucune prévoyance. On dit, *Voir* une pèrſonne de bon œil ; pour dire, qu'on la conſidère, qu'on l'aime ; & on dit de celle qu'on aime paſſionnément, qu'on ne la *voit* pas à demi, qu'on ne la croit pas où on la *voit*. On dit au contraire d'une chôſe dont on fait peu de cas, Voilà un beau venez-y-voir.

D'un pannache de cèrf ſur le front me pourvoir,
Helas ! voilà vraiment un beau venez-y-voir. Mol.

On dit de celui qu'on hait, qu'on voudroit l'avoir *vû* pendre ;

& à celui qu'on déffie, Faites donc pour *voir*, On dit auſſi, je lui ferai *voir* que ſon cheval n'eſt qu'une bête; pour dire, qu'il ſe trompe. On dit auſſi en raillerie de celui qui ne *voit* pas bien une chôſe, qu'il *voit* trouble, qu'il a été au trépaſſement d'un chat. On dit auſſi, Quatre yeux *voyent* mieux que deux; pour dire, que le jugement de pluſieurs pèrſonnes vaut mieux que celui d'un particuliér.

Vû, UË. part. paſſ. & adj. *Inſpectus, proſpectus, viſus.*

On dit en tèrmes de Négoce, Acquitter une lèttre de change à lettre *vûë*, à dix jours de *vûë*; c'eſt-à-dire, préſentée à celui ſur qui elle eſt tîrée. Voyez VEUË. *Exſolvère, perſolvere.*

VOIRE. adv. & ſubſt. Tèrme populaire & ironique. Vraiment *voire. Voire* mais. *Quaſi verò, verùm etiam, imò etiam.* Qu'on dreſſe un lit à ce Gentilhomme: *voire* qui en auroit, dit l'hôteſſe. SCAR. Oui, c'eſt fort bien dit à vous, *voire* qui auroit trouvé des prêteurs vous vivant. Mlle LE FÉVRE. Il me répond d'un oüi & d'un *voire. Voire* même. On lit dans une vieille épitaphe de Saint Innocent:

Que dirons-nous de ce grand Purgatoire?
Il en eſt un; oui dea, tredame, voire.

Ce mot eſt entièrement aboli: & ſi l'on ſe ſèrt de *voire*, ce n'eſt que dans le ſtile bas, ou en badinant. Il vient de *verum*, ou de *veramente*. Anciennement on diſoit *voir* pour *vrai*. PASQUIÉR.

VOIREMENT. adv. Qui marque quelque réfléxion. Mais *voirement*; pour dire, Mais à propos, mais quand j'y penſe. Ce mot eſt bas. *Sed age? verùm.*

VOISIN, INE. adj. Tèrme relatif. Proche, limitrophe, qui eſt logé, ou ſitué auprès d'un aûtre. *Vicinus, finitimus, propinquus, proximus.* L'Éſpagne eſt *voiſine* de la France. Ma maiſon eſt *voiſine* de la ſienne. Il a acquis tous les héritages *voiſins* pour aggrandir ſa Seigneurie.

Selon Mr de Vaugelas, *Voiſin* ne reçoit ni comparatif, ni ſupèrlatif: on ne s'en doit ſèrvir que dans le pôſitif: pour une plus grande pèrfection, j'en uſerois ainſi: je ne croi pourtant pas que ce ſoit une faûte de dire, la ville la *plus voiſine*: nos tèrres ſont *fort voiſines*. MÉN. CORN. Remarquez que *voiſin* eſt de ces adjectifs qui ne ſe doivent jamais mettre devant le ſubſtantif: on ne dit point *voiſine* rive, *voiſine* campagne. Il faut dire *rives voiſines*. MÉN.

En ce ſens il eſt auſſi ſubſtantif. Ce Prince vit bien avec ſes *voiſins. Vicini.* Philippe avoit l'art de diviſer ſes *voiſins* pour les ſubjuguer avec moins d'éffort. TOUR. Ce bourgeois eſt mon plus proche *voiſin*. C'eſt un galand qui va voir ſa *voiſine*; c'eſt-à-dire, qui ſe réjouit, qui pille ſur les droits du prochain. Une chanſon dit qu'on croit badiner avec ſa *voiſine*, & qu'on en devient amoureux.

VOISIN, ſignifie auſſi celui qui eſt placé auprès d'un aûtre en quelque aſſemblée. Ce Conſeiller a conſulté ſon *voiſin*, celui qui étoit après lui, avant que de dire ſon avis. *Prope, juxta ſedens, aſſidens.*

VOISIN, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Proche. *Prope.* Il eſt *voiſin* de ſa ruïne, de ſa fin. *In ruinam pronus.* Ce diſcours eſt *voiſin* du galimathias; il eſt *voiſin* de la folie. Les vèrtus ſont fort *voiſines* des vices, & il n'y a pas loin de l'œconomie à l'avarice. S. ÉVR. Les Éſpagnols donnent le nom de raiſon aux habitans d'une ville *Le Ciudad de Avila patria felice de la ſanta Madre Tereſa de Jeſus, tiene nueuve plaças, doſmil* veſinas, *muchos caualleros, linages nobles &c.* poblacion *de Eſpaña.*

VOISIN, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Qui a bon *voiſin*, a bon matin; pour dire, qu'il eſt en repôs, qu'il n'eſt pas inquiété. C'eſt par rapport à cela qu'Héſiode a dit que quand on avoit un bon *voiſin*, on ne pèrdoit point de vache, on ne pèrdoit rien. Bon Avocat, mauvais *voiſin*; pour dire, qu'on eſt en danger d'être chicané, quand on a pour *voiſin* un homme de Pratique. Grand chemin, grande rivière, grand Seigneur, ſont trois mauvais *voiſins*, car ils emportent toûjours quelque chôſe de l'héritage *voiſin*.

VOISINAGE. ſ. m. Tèrme collectif, qui ſe dit de ceux qui habitent en des lieux proches les uns des aûtres. *Vicinitas, propinquitas.* C'eſt un homme qui hante ſon *voiſinage*, qui voit, qui traite ſon *voiſinage*; c'eſt-à-dire, ſes voiſins.

On le dit auſſi des lieux & des héritages. Toutes les tèrres du *voiſinage* ſont bonnes, ſont en prez, en labour. *Vicinia.* Ce Gentilhomme eſt fort éſtimé dans le *voiſinage*, dans les lieux circonvoiſins. Cette place tient en bride tout le *voiſinage*. Le *voiſinage* des dattes rend les actes ſuſpects de colluſion.

VOISINAGE, ſignifie auſſi, Proximité. *Proximitas.* Le *voiſinage* d'un ennemi puiſſant eſt à craindre. Le *voiſinage* des montagnes amene beaucoup de vents & de frimats. Le *voiſinage* de la frontière diminuë beaucoup la valeur des tèrres.

VOISINÉ. Tèrme populaire qui ſignifie les voiſins. *Vicini.* C'eſt un homme qui ne veut pas voir le *voiſiné*, qui mépriſe ſon *voiſiné*. C'eſt un mot Provincial, qui n'eſt pas ſupportâble. VAUG. REM.

VOISINER. v. n. Hanter ſes voiſins; les viſiter familièrement. Il eſt bas. *Adire vicinos.* Les hobereaux de campagne ſubſiſtent en allant *voiſiner* chez les uns, & chez les aûtres. L'Auteur du Mèrcure Galant a fait *voiſiner* actif dans un endroit où il dit, Ce ſont deux Demoiſelles à deux lieuës de chez nous que nous *voiſinons* rârement: mais il ne doit point être imité en cela.

On dit provèrbialement, Il n'eſt voiſin qui ne *voiſine*.

VOITURE. ſ. f. Tranſport de pèrſonnes ou de chôſes peſantes, qui ſe fait par le moyen de chevaux, charrettes, bateaux, &c. *Vectiò, ſubvectio, vectura.* Les Rouliérs, les Patrons d'un vaiſſeau doivent avoir lèttres de *voiture*, qui contiennent l'état des chôſes voiturées. On taxe aux Financiérs la *voiture* ou le port des deniérs.

VOITURE, ſe dit auſſi de la manière de porter les chôſes. *Vectio, vectura.* La *voiture* par litière eſt la plus commode: celle par eau eſt de moindre coût, & eſt la plus douce. La plus rude *voiture* eſt celle des chevaux de Meſſagérs, de Chaſſemarée. Les *voitures* d'Orient ſe font par des bœufs, ou des chameaux; celles des montagnes par des mulèts. Quand on voyage, il n'eſt rien tel que d'aller par les *voitures* publiques.

VOITURE, ſe dit auſſi de la charge des charrettes, des bêtes de ſomme, des vaiſſeaux. *Vehes, onus jumenti, currûs vel navis.* Ces Rouliérs ſont partis qu'ils n'avoient que demi-*voiture*. Vous ne ſçauriez déménager ces meubles qu'èn quatre *voitures*.

On dit provèrbialement, Adieu la *voiture*, quand on ſe moque d'une chôſe qui tombe, qui ſe renvèrſe.

VOITURER. v. act. Tranſporter par des voitures une chôſe d'un lieu à un aûtre. *Tranſvehere, ſubvehere, ſubvectare.* On a *voituré* quantité d'argent en Italie, quantité de munitions. On *voiture* un corps en quelque endroit proche de l'Égliſe. PAT.

VOITURÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. *Tranſvectus, vectus.*

VOITURIÉR. ſ. m. Celui qui voiture, qui tranſporte des pèrſonnes, des hardes. *Vector, vectarius.* On diſtingue les *Voituriérs*, en *Voituriérs* par eau, qui ſont les Bateliérs; & *Voituriérs* par tèrre, qui ſont les Charretiérs ou Rouliérs. Tous *Voituriérs* ne doivent partir des ports de charge ſans lèttres de voiture, qui marquent la quantité & qualité des marchandiſes, le prix de la voiture, le lieu de la charge & de la déſtination. Les *Voituriérs* par eau ſont obligez par les Ordonnances de la ville de laiſſer leurs bateaux pour tenir port 15 jours, à l'égard des grains, foin, bois & charbon; & à l'égard du vin un mois.

VOITURISER. v. n. Imiter Voiture, l'un des Auteurs François qui a fait le plus de bruit parmi le grand monde, & le monde poli. *Voituriſer* ne s'écrit point du tout; il ſe dit ſeulement quelquefois, & en riant. *Imitari Vecturium.* Ce mot a été formé à l'imitation des Grècs qui ont dit πλατωνίζειν, pour dire; imiter Platon; φιλιππίζειν, être du parti de Philippe.

VOIX. ſ. f. Air frappé & modifié qui forme divèrs ſons, ſelon qu'il paſſe par les différens conduits de la gorge des animaux, ou des hommes. *Vox, ſonus.* Il y a des *voix* articulées, comme la parole des hommes; d'aûtres non articulées, comme les rugiſſemens des lions, l'aboi des chiens, le mugiſſement des taureaux, &c. d'aûtres qui ſont tout-à-fait ſimples, uniformes, & qui ne ſouffrent aucune variation ni changement de ton, comme les ſifflemens des ſèrpens, &c. Cependant il faut remarquer que la *voix* ne s'attribuë indifféremment à toutes ſortes d'animaux, mais ſeulement à quelques-uns, comme aux pèrroquêts, aux chats-huants. On l'attribuë auſſi aux chiens en tèrme de chaſſe.

VOIX, ſe dit plus particulièrement de la parole de l'homme, du ſon qui ſort de ſa bouche. *Vox, verbum, loquela.* Cet Orateur a une *voix* mâle, & pourtant douce, agréable, & ſonore. Le Prédicateur avoit un ſon de *voix* pèrſuaſif, ſans langueur, & ſans affectation. M. Sc. Il n'y a point de véhicule plus éfficace pour porter les chôſes dans nos âmes, que les divèrſes infléxions de la *voix*, quand elles ſont bien naturelles. S. ÉVR.

Je rends à mes diſcours l'auditeur attentif;
Ma voix *d'un ton pèrçant le frape, le réveille,*
Et juſqu'au dèrniér rang va chèrcher ſon oreille. LA RUË.

Ce Comédien a un beau port de *voix*, il élève, il baiſſe, il ménage ſa *voix* à propos. *Vox ſuavis, jucunda, grata.* Un enrhumé a la *voix* caſſée, enroüée. Un châtré a la *voix* grêle, claire, féminine, aiguë, fléxible. On dit, un filet de *voix*; pour dire, une *voix* foible & délicate. Un aveugle reconnoît les gens à la *voix*. Un Héraut fait ſes publications à haûte & intelligible *voix*. Ce Méſſager vous dira de vive *voix* mon intention.

VOIX, ſignifie auſſi, Cri, gémiſſement, prière. *Gemitus, preces,*

clamor,

clamor, oratio. Dieu a écouté la *voix* de ſon peuple. Seigneur, prêtez l'oreille à ma *voix*, lorſque je ſuis dans l'affliction. PORT-R. La *voix* du juſte ſera éxaucée. Les Payens diſoient que le Ciel étoit ſourd à leur *voix*, quand ils n'en recevoient pas des oracles favorables.

VOIX, ſe dit auſſi du chant, & de la modification de la parole, entant qu'elle a de la relation à la Muſique. *Vox, modulatio*. Sa grotte ne reſonnoit plus du doux ſon de ſa *voix*. FÉN. Il y a dans l'Opéra de très-belles *voix*. Il y a des concèrts mêlez de *voix* & d'inſtrumens. La *voix* ne ſe peut étendre qu'à quatre octâves dépuis les ſons les plus grâves, juſqu'aux plus aigus, & toutes les compôſitions de Muſique s'y doivent renfèrmer, quelque nombre de parties qu'ait le concèrt. On appelle une *voix* diſcordante, celle qui gâte un concèrt, qui ne peut entonner juſte. On dit, Accorder ſon luth à ſa *voix*, marier ſa *voix* avec les inſtrumens; pour dire, Chanter & joüer du luth, ou chanter avec des bâſſes, ou des inſtrumens. On dit auſſi, Ménager, conduire ſa *voix*.

VOIX, ſe dit auſſi des chôſes inanimées qui forment, ou réfléchiſſent la *voix*. *Vocis reflexio, écho*. On a entendu en l'air des *voix* confuſes. La *voix* d'un écho, la *voix* de la renommée. La *voix* qui ſortoit de la tête factice d'Albèrt le Grand, de la ſtatuë de Memnon au lever du ſoleil en Égypte.

Il y a dans les jeux de l'orgue un jeu qu'on appelle *voix humaine*, & aûtrement *Régale*. Voyez RÉGALE. *Vox humana vel Regalis*.

VOIX, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales: & prémièrement des grâces, des inſpirations divines, qui ſont des *voix* intérieures qui nous appellent à notre ſalut. *Vox, ſeu inſpiratio*. Si vous entendez aujourd'hui ſa *voix*, dit S. Paul aux Hébreux, n'endurciſſez pas vos cœurs. Dieu parlant de ſes commandemens, dit aux Juifs, Tant que le peuple a écouté ma *voix*, a obéï à ma *voix*, je l'ai aſſiſté, je l'ai fait vaincre, proſpérer. Iſraël, ſi vous obéiſſez à ma *voix*, je comblerai vos déſirs. PORT-R. Les brébis écoutent la *voix* du Paſteur, qui leur annonce l'Évangile. Le murmure du menſonge, qui flatte l'homme au déhors, ne ſçauroit étouffer la *voix* de la vérité qui l'humilie, & le condamne au dedans. FL. Le monde nous parle en mille manières; il nous fait entendre ſa *voix* trompeûſe prèſque par toutes les créatures qui nous ſèrvent de piége. NIC. On dit auſſi, La *voix* du ſang, la *voix* de la nature, en parlant des tèndreſſes naturelles qui nous font agir. Corneille a dit,

Ecouter mon amour, obéir à ſa voix;

c'eſt-à-dire, les mouvemens de ma paſſion. Les playes d'un aſſaſſiné ſont autant de *voix* qui crient vengeance.

VOIX, ſe prend encore pour les chants, ou les vèrs d'un Poëte. *Cantus, aut verſus, vox, modulatio, carmen*. Je déſtine ma *voix* à votre ſeule gloire. AB. TÉTU.

Je n'ay qu'un filet de voix.
Et ne chante que pour Sylvie. SAR.

VOIX, en tèrmes de Logique, ſe dit des cinq Univèrſaux, qu'on appelle les cinq *Voix* de Porphyre. *Quinque univerſalia, nomina, ſeu voces*.

VOIX, en tèrmes de Muſique, ſe dit des ſept tons différens qui ſont marquez par les ſept notes de Muſique, *Ut, re, mi, fa, ſol, la, ſi*.

VOIX, ſignifie auſſi en Juſtice, & dans les élections, Opinion, ſuffrage, avis de châque particuliér d'une Compagnie. *Suffragium, ſententia, opinio*. Il vaudroit mieux peſer les *voix*, que de les compter. C'eſt le Préſident qui recuëille les *voix*, qui juge à la pluralité des *voix*. Cet Abbé a été élû tout d'une *voix*, il a eû toutes les *voix*. On dit acheter, briguer les *voix*, gagner les *voix*; pour dire, ſe faire nommer par des voyes illégitimes.

En ce ſens on dit qu'un homme a une *voix délibérative*, lorſqu'il a droit de dire ſon avis dans une délibération, dans un jugement, & qu'on compte ſon ſuffrage. *Vox deliberativa*. Qu'il a une *voix active*, quand il donne ſon ſuffrage pour élire quelqu'un; *voix paſſive*, lorſque les ſuffrages peuvent tomber ſur lui, qu'il peut être élû. *Jus utrinſque ſuffragii*. *Voix éxcitative*, quand il peut agir pour en faire élire un autre; *voix conſultative*, quand il n'a que des raiſons & des remontrances à alléguer, ſur leſquelles le Chèf réſout tout ſeul, ainſi que le Pape à l'égard des Cardinaux, & le Chanceliér à l'égard des Conſeillérs d'État. On dit qu'un homme a la *voix* publique pour lui; pour dire, l'applaudiſſement univèrſel. Je ne lui donnerai pas ma *voix*; c'eſt-à-dire, mon approbation.

VOIX, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. La *voix* du peuple eſt la *voix* de Dieu; pour dire, que le général ne ſe trompe guères. *Vox populi, vox Dei*. On dit qu'un homme a *voix* en Chapitre, lorſqu'il a beaucoup de crédit dans une Compagnie, ou auprès de quelque pèrſonne conſidérable. On dit qu'on n'a eû ni vent, ni *voix* d'une pèrſonne; pour dire, qu'on n'en a point de nouvelles en aucune manière.

VOL.

VOL. ſ. m. Action de l'oiſeau qui s'élance, qui ſe meut, qui ſe ſoutient en l'air. *Volatus*. Prèſque tous les oiſeaux ont un *vol* différent. Le *vol* de l'aigle eſt le plus haut. L'épèrviér & l'autour ont les *vols* beaux, de haûte entrepriſe, & de combat.

VOL, ſe dit auſſi de l'étenduë, de la durée de ce mouvant *Volatus, decurſio, fines, ſpatium*. Il y a des oiſeaux qui ont un *vol* élevé; d'aûtres dont le *vol* eſt lent, foible, court & tèrre à tèrre. Le *vol* de la pèrdrix, du faiſan, n'eſt pas de longue étenduë. On dit auſſi, qu'un bon oiſeau a le *vol* roide & pointu. Un *vol* à tîre d'aîle, un *vol* à ſaillies & à éfforts, à bricoles. On dit d'un *vol* toûjours amont, comme celui de l'alloüette, un *vol* à grand cèrnes & ondées, comme celui des moineaux, qui vont haut & bas; un *vol* bruyant & âpre, comme celui de la colombe, un *vol* paiſible, qui fend l'air ſans remuer. Les Augures ſe vantoient de prédire l'avenir par le *vol* des oiſeaux.

VOL, en tèrmes de Fauconnerie, ſe dit de l'équipage des chiens & des oiſeaux de proye qui ſèrvent à prendre du gibiér. *Accipitrium aucupium*. Le Roi a des *vols* pour le héron, pour le milan Royal, pour le milan noir, pour buſes, pour faux pèrdreaux, pour cèrcerelles, pour hibous, pour pies, pour corneilles, pour corbeaux, pour choucas, pour courlis, pour canepetières, pour les champs & pour les liévres. Il a des éprevièrs pour les mèrles & pèrdrix; des cormorans pour voler ſur les rivières, &c. On dit le *vol*; pour le grôs, celui qui ſe fait ſur les oiſeaux de fort & de cuiſine, comme oyes, gruës, &c. Il a des Officiérs pour châque *vol*. Ce Gentilhomme eſt Capitaine, chèf d'un tel *vol*. Le *vol* du milan ſe pratique avec quatre oiſeaux. On lui donne prémièrement un ſacret, puis on jette deux ſacres, & enfin un gèrfaut. Au *vol* du héron on ſe ſèrt de trois oiſeaux. On nomme le prémiér *hauſſepiéd*, qui le va chatoüiller, & le faire hauſſer. Le ſécond qu'on jette en ſécours, s'appelle *tombiſſeur* ou *attombiſſeur*. Le troiſième s'appelle *teneur*, qui eſt d'ordinaire un gèrfaut.

VOL, ſe dit auſſi de la manière de voler ſur le gibiér. On appelle *vol à la toiſe*. *Volatus ad perticam*. Lorſque l'oiſeau part du poing à tîre d'aîle pourſuivant la pèrdrix au bourrir qu'elle fait de tèrre; *vol à la ſource*, qu'on appelle aûtrement *à levecul*, lorſque la pèrdrix part, ou qu'on fait partir le héron. *Vol à la renvèrſe*, ſe dit au renvèrſer des pèrdrix avau le vent, *Vol à la couvèrte*, ſe dit lorſqu'on approche le gibiér à couvèrt dèrrière quelque haye.

VOL, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de deux aîles d'oiſeau jointes, & pôſées dôs à dôs, comme s'il vouloit voler, & quand il n'y a qu'une aîle ſeule, on l'appelle *demi-vol*. *Ala gemina*. Quand il y en a trois, il faut dire *trois demi-vols*. *Trina ſingula ala*. On appelle *vol banneret*, celui qui ſe met au cimiér, & eſt fait en bannière, le deſſus couppé en quârré comme l'Écu des anciens Chevaliérs.

VOL, ſe dit parmi les Machiniſtes, d'un mouvement par lequel ils enlévent promptement en l'air quelque corps. *Volatus machinarius*. Il y a dans un tel Opera un *vol* d'un Zéphyre, d'un Mèrcure qui eſt ſurprenant, qui eſt bien éxécuté. Un Machiniſte caché dans le partèrre, ne manque pas de s'inquiéter d'un *vol* qui lui a paru éxtraordinaire; il veut abſolument démêler comment ce *vol* a été éxécuté. FONT.

On appelle en païs Coutumiér le *vol du chapon*, une étenduë de tèrre, telle que celle où pourroit parvenir le *vol* d'un chapon, laquelle eſt duë à un aîné partageant noblement avec ſes frères, lorſqu'il n'y a point de principal manoir en une Seigneurie. On éſtime cela à un trait d'arc, ou à un arpent ou ſepterée de tèrre. *Prærogativum prædium*.

VOL, ſe dit figurément en chôſes morales, de l'élevation où on ſe veut mettre; de l'air, du ton que l'on prend; d'une entrepriſe hardie. Cet Auteur en commençant cet Ouvrage, a pris un *vol* trop haut, je ne ſçai s'il le pourra ſoutenir; c'eſt-à-dire, au deſſus de ſes forces, & de ſon génie. C'eſt un *vol* bien élevé pour lui. RÉG. Lucain a pris un *vol* trop haut. S. ÉVR. *Supra vires, ultra captum*.

Ainſi ſans m'aveugler d'une vaine manie,
Je meſure mon vol *à mon foible génie*. BOIL.

Pardonnez à l'amour ſi d'un vol *téméraire,*
J'ôſe m'élever juſqu'à vous.

Ce Seigneur a pris un grand *vol*, il fait dépenſe en chevaux, en valèts, en habits; il faut bien du revenu pour ſoutenir un tel *vol*. *Ultra reditum*. On dit auſſi qu'un homme a le *vol* pour une

une telle ou une telle chôſe ; pour dire, qu'il a des tâlens particuliérs pour y réüſſir. L'Acad. Ou plutôt qu'il eſt en grande vogue.

VOL, ſignifie encore l'action d'enlever, de prendre ce qui eſt à aûtrui ; ſouſtraction du bien d'aûtrui pour ſe l'approprier malgré lui. *Abreptio alieni boni.* Si elle eſt faite par ſurpriſe, clandeſtinement, & en cachette, elle s'appelle *larcin. Furtum.* Si elle ſe fait par force, & violence, par rupture, & éffraction, elle s'appelle *vol.* De Lange. Les *vols* des grands chemins ſont punis de la roüe, les *vols* doméſtiques de la corde. Le *vol* des Procureurs, des Sèrgens, eſt d'ordinaire impuni. A Lacédémone on ne puniſſoit point le *vol* fait avec adreſſe & avec ſubtilité.

Vol, ſe dit auſſi d'un rançonnement, d'une tromperie faite en contractant. Quand un hôte, un Marchand, vendent une chôſe le double ou le triple de ce qu'elle leur a coûté, on a raiſon de dire que c'eſt un *vol* manifeſte. *Exactio, rapina.* Quand un ſtellionataire vènd une chôſe qui ne lui appartient pas, qui eſt abſorbée par des hypothéques, c'eſt un crime, c'eſt un *vol* qu'il commet. Le *vol* que les Banqueroutiérs font à leurs créanciérs, ſont punis de mort par tout l'Orient. La dèrnière Ordonnance porte bien la même peine, mais elle eſt prèſque toûjours éludée.

Vol, ſignifie auſſi la chôſe volée. *Latrocinatio, latrocinium.* On a fait un *vol* qualifié dans cette maiſon, mais le *vol* a été retrouvé. Ceux qui recélent un *vol*, ſont punis de la même peine que les voleurs.

VOLABLE. adj. de tout genre. Ce mot eſt du ſtile bas & familiér. Il ſignifie, Qui peut être volé, qu'on peut voler. *Furto expoſitus, furto dignus.* Êtes-vous un homme *volable?* Mol. L'Académie n'a rien de *volable* dans ſon Dictionnaire. Furet.

VOLAGE. adj. m. & f. Inconſtant, légèr, changeant. *Levis; mobilis, inconſtans, mutabilis.* C'eſt un éſprit *volage* qui ne s'applique à rien ſerieûſement ; il change ſouvent d'étude, d'emploi, de profeſſion. On ne peut pas faire un bon Religieux d'un homme *volage.*

> *Dans un ſiécle* volage, *& ſi peu généreux,*
> *Trouve-t-on de la foi quand on n'eſt plus heureux?* Bréb.

> *Un jeune homme toûjours boüillant dans ſes caprices,*
> *Eſt vain dans ſes diſcours,* volage *en ſes déſirs.* Boil.

> *Et amata relinquere pernix.* Hor.

Volage, ſe dit plus particuliérement en matière d'amour & d'amitié. *Inconſtans, levis.* C'eſt un Bèrger *volage*; un amant *volage*, qui change ſouvent de Maîtreſſe. Je ſuis *volage* en vèrs comme en amour. La Font. Une femme *volage*, eſt celle qui ne ſçait ſi elle aime, ni ce qu'elle aime. La Brui.

> *Jamais un cœur* volage *ne trouve un heureux ſort.* S.Évr.

> *Mais un* volage *enfin a beau faire, & beau dire,*
> *On peut toûjours douter pour qui ſon cœur ſoûpire.* Corn.

> *Devenez fourbe, &* volage,
> *Comme veut le bel uſage,* Des-H.

On appelle *feu volage*, une cèrtaine dartre qui vient au viſage, qui paroît & diſparoît de tems en tems. *Ignis fatuus. Lichen.*

VOLAILLE. ſ. f. Tèrme collectif, qui ſe dit des oiſeaux doméſtiques qu'on nourrit dans une baſſecour, comme dindons, pouléts, poules, chapons. *Volatilia, volucres.* Ce Fèrmier a toûjours deux cens chéfs de *volailles* dans ſa métairie. Le Maine, le Pèrche, ſont des païs de *volailles*, où l'on fait grande nourriture de *volaille.* La *volaille* eſt chère cette année, car on n'a guères recüeilli de grains.

Volaille, ſe prend quelquefois plus particulièrement pour une poule ou un chapon. *Gallina, capo, vel capus.* Ce bourgeois ſe nourrit bien, il a toûjours une *volaille* au pot.

VOLAILLIÉR. ſ. m. Marchand de volaille. On l'appèlle plus ordinairement à Paris, *Poulailliér. Gallinarum propola, gallinarius.*

VOLANT, ante. adj. Qui s'éleve, qui ſe ſoutient en l'air. *Volucres.* Les oiſeaux *volans.* Il y a des poiſſons *volans*, on en voit grande quantité en navigeant vèrs la ligne. On s'eſt imaginé, & on a écrit qu'il y avoit des dragons *volans*; mais c'eſt une fâble, auſſi-bien que celle du Pégaſe, que les Poëtes ont appellé le *cheval volant*, qui n'étoit aûtre chôſe qu'un navire bon voiliér qui s'appelloit *Pégaſe.* Les inſectes *volans*, ſont les mouches, papillons, ſauterelles, hannetons, &c. *Inſecta pennata.*

Cèrfs-*volans*, ſont de petits inſectes qui volent, & qui ont de grandes cornes. *Cornutus ſcarabæus.* On appelle auſſi de ce nom, une cèrtaine machine de papiér avec des aîles & une queuë, que les enfans font voler, en retenant cette machine avec une longue ficelle, de peur que le vent ne l'emporte. C'eſt la même machine que les enfans appellent *cigogne* en Hollande.

Volant, ſe dit auſſi des chôſes légères ou détachées, qui ſe meuvent aiſément au gré du vent. *Agitatus levis.* On dit, des étendars, des drapeaux *volans.* Une juppe *volante*, c'eſt une juppe d'été faite de taffetas fort légèr. Un mouchoir *volant*, eſt un petit mouchoir pour couvrir la gorge, fait de toile, de ſoye, ou d'aûtre étoffe fort légère. Caſaque *volante*, eſt une caſaque à porter l'été.

On dit en ce ſens, Écrire ſur un papiér *volant*, ſur une feüille *volante*, quand on écrit ſur une feüille qui n'eſt point reliée, que le vent peut emporter. *Charta ſeparata.* La Sibylle Cumée écrivoit éffectivement ſes réponſes ſur des feüilles *volantes.* C'eſt ce qui obligea Énée de la prier de ne point écrire, mais de parler.

> *Foliis tantùm ne carmina manda,*
> *Ne turbata volent rapidis ludibria ventis,*
> *Ipſa canas oro.* Æn. Vi.

On appelle piſtole *volante*, une piſtole qu'on dit revenir toûjours à ſon maître, dans quelques mains qu'elle paſſe. *Duplio volatilis, fluxus.* C'eſt une ſupèrſtition & illuſion.

Volant, ſe dit auſſi de ce qui n'eſt pas fixé, attaché, qu'on ôte, & qu'on remet, quand on veut. *Mobilis, amobilis, portabilis.* Un pont *volant*, c'eſt un pont portatif, qu'on porte à l'armée pour paſſer les petites rivières ou ruiſſeaux. Un cachet *volant*, eſt un cachet qui n'eſt point attaché à une lettre, qui n'empêche point de l'ouvrir, qu'on peut appliquer à une aûtre. Une aſſiette *volante*, une aſſiette d'entremêts ou de ragoût, qu'on met ou qu'on ôte ſans changer le ſèrvice de la tâble. On dit auſſi un camp *volant*; pour dire, une petite armée forte de cavalerie légère, avec peu d'équipage, & ſans artillerie, dont les mouvemens ſont faciles, & qui eſt propre à aller joindre une armée promptement, ou à ſecourir une place. On appelle auſſi à Rome un éſcadron *volant*, un nombre de Gardinaux qui ne ſont d'aucun parti dans l'Élection du Pape, & qui eſt ſouvent celui qui le fait, quand il ſe joint aux aûtres.

Volant, ſe dit encore de ce qui ſe fait avec telle diligence qu'il ſemble voler. On appelle les coches d'eau, les coches *volans*; lorſqu'ils ſont tirez par bon nombre de chevaux, & qu'ils font grande diligence. *Promptus, ſubitus, diligens.*

On appelle auſſi feux *volans*, des metéores de cèrtains feux qui s'élevent, & ſe diſſipent un peu aprês, comme les ardens. *Ignes volatici, flammati halitus.* On le dit auſſi des feux artificiels qui s'élevent en l'air, comme une fuſée *volante.* Et généralement dans la Pyrotechnie on appelle feux *volans*, tous les feux d'artifice qu'on jette dans les attaques des vaiſſeaux, ou des bréches, comme bombes, grenades, carcaſſes, &c. *Ignes miſſiles.*

Volant. ſ. m. Eſt auſſi un jeu d'enfans, qui ſe fait avec des plumes attachées à un petit tuyau de bois ou d'ivoire, qu'ils ſe repouſſent les uns aux aûtres comme une bale avec des palettes ou des raquettes, ou des timbales. *Scrupus pennatus.* Ce *volant* eſt mal emplumé.

Volant, ſe dit auſſi des ailes d'un moulin à vent. *Alæ, vela.* Ce ſont de gròſſes piéces de bois aſſemblées dans la tête de l'arbre tournant, qui ont châcune ſix toiſes de long, & douze poûces de grôs. Elles ſont garnies de lattes & de cotrèts, ſur leſquèls on étend les toiles pour les faire tourner. Elles ont des entes au milieu pour y mettre des allonges.

Volant, en tèrmes d'Horlogér, eſt un piéce de léton qui retarde la ſonnerie d'un horloge, & qui fait le même éffet que le balanciér dans les montres ſimples. On l'appelle plus communément *délai. Alatum horologii retinaculum.*

On appelle auſſi en Chymie le ſel armoniac, l'*aigle volant. Aquila volans.*

On appelle un *paſſevolant*, un écorniſleur qui vient à un repas ſans en être prié. *Alienæ menſæ importunus aſſectator.* Ou un faux ſoldat qui paroît à la montre ſans être enrollé. *Falſus miles, inſcriptus.*

VOLATIL, ile. adj. Tèrme de Chymie. Ce qui eſt de plus ſubtil, de plus légèr dans le corps, ce qui s'évapôre en l'air, qui ſe diſſipe. *Partes corporis ſubtiliores.* On diſtingue les ſèls fixes d'avec les ſèls *volatils.* Les ôdeurs ne ſont aûtre chôſe que des parties *volatilles* qui s'élevent des ſujèts. L'éſprit de vin eſt tout *volatil*, & il n'en demeure point dans une bouteille qu'on laiſſe ouvèrte.

VOLATILE. ſ. m. Animal qui vole. Son uſage le plus ordinaire eſt au pluriér. *Volucres, volatile.* Cet animal eſt du genre des *volatiles.* L'Acad. Il y a des Auteurs, comme Danet, qui le font adjectif : ainſi on pourroit dire, il y a des ſerpens qui ſont reptiles, & d'aûtres *volatiles.*

VOLATILISER. vèrb. act. Tèrme de Chymie. Subtiliſer un corps ; le rendre capable d'être élevé par le moyen de la chaleur. *Attenuare, argutiùs excutere, expurgare, perifactare.*

VOLATILITÉ.

VOLATILITÉ. ſ. f. Qualité de ce qui eſt volatil. Il ne ſe dit guères que des ſèls & des éſprits. *Volatilitas, ſublimatio.* La *volatilité* des ſèls & des éſprits fait que beaucoup d'opérations chymiqües ſont dangereûſes à faire. Le chapiteau des alembics arrête la *volatilité* des ſubſtances dans les ſublimations: & c'eſt ce qu'on appelle *fleurs.*

VOL'ATILLE. ſ. f. Se dit de tous les oiſeaux qui ſont bons à manger; mais il ne s'employe que dans le ſtile familiér. *Omne genus volatilium, volatilia.* Il ne leur donna à dîner que de la *volatille.* La *volatille* y fut éxcellente. L'ACAD. Quelques Auteurs l'ont employé, pour ſignifier tout animal qui vole. Il eſt comme la *volatille* toûjours en l'air. BENS. Mais on croit qu'en ce ſens, il ſeroit mieux d'écrire *volatiles.* Voyez VOLATILE.

VOLCAN. ſ. m. Eſt un nom que les Naturaliſtes donnent aux montagnes qui vômiſſent du feu. *Volcani montes ignem vomentes.* Il y a près de Guatimala en Amérique deux montagnes, dont l'une s'appelle *Volcan de feu*, & l'aûtre *Volcan d'eau*, à caûſe qu'elle jette quantité de ruiſſeaux. De la prémière il ſort quelquefois des morceaux de roches avec la même violence qu'un boulet ſort d'un canon. On peut lire une lettre la nuit à la lueur de ſes flammes à la diſtance de trois milles.

VOLE. ſ. f. Tèrme de jeu de cartes; & ſe dit, quand quelqu'un fait toutes les mains ou levées des cartes, à l'Hombre, à la Bête, à la Triomphe, &c. *Omnia folia luſoria ferre, auferre*, & alors châcun des joüeurs lui doit une marque. Il y en a qui diſent *volte.* L'Académie ne dit que *vole*, & appelle le contraire *dévole.* Ce que l'on remarque ici, parce qu'on diſpute entre les joüeurs pour ſçavoir s'il faut dire *vole* ou *volte.*

VOLÉE. ſ. f. Le mouvement que fait un oiſeau ſans s'arrêter. *Volatus, volatura.* La *volée* des pèrdrix n'eſt pas de grande étenduë. Il n'eſt pas véritable que les hirondelles paſſent la mèr tout d'une *volée.*

On dit figurément en ce ſens, qu'un homme eſt de la haûte *volée*, quand il eſt fort élevé au deſſus des aûtres. *Illuſtri genere natus, ſummus, eximius, præcellens, præſtans.*

VOLÉE, ſe dit auſſi des oiſeaux de paſſage qui viennent en trouppes. *Avium grex.* Il vint une *volée* de cailles dans le déſèrt qui réjoüit fort les Iſraëlites degoûtez de la manne. Il vient ſouvent en Aſie des *volées* de ſaûterelles & d'aûtres inſectes qui offuſquent l'air, comme ſi c'étoit un nuage. Les étourneaux ſont maigres, parce qu'ils ſont trop d'une *volée.*

VOLÉE, ſe dit auſſi des pigeons & aûtres oiſeaux ſemblables qui commencent à ſortir du nid en cèrtaines ſaiſons. *Columbarum volantium grex, pullatio.* Les *volées* de Mars, d'Août, ſont les meilleures pour les pigeons, car c'eſt le tems des ſemailles & de la recolte.

En ce ſens on dit figurément, que des gens ſont de la même *volée*, quand ils ſont à peu-près de même condition, de même profeſſion, de même âge. *Similis, paris conditionis, ætatis, generis.* Il vient tous les ans au Palais une *volée* d'Avocats au ſortir des Écoles; c'eſt ce que Ciceron appelleroit *examen*, comme qui diroit un éſſain d'abeilles, & le mot de *volée* peut avoir pris ſon origine de la même ſource, à l'armée une *volée* de jeunes Gentilshommes ſortans de l'Académie. Toute la jeuneſſe de ſa *volée* prit parti dans la guèrre. B. RAB. Ces deux Meſſieurs ſont de la même *volée.* Je vous ai aſſez diſcèrné entre ceux de votre *volée*, pour avoir remarqué qu'il y en a peu dont le mérite approche du vôtre. SCAR.

VOLÉE, ſe dit auſſi des chevaux qu'on met au devant des aûtres pour tirer plus vîte un chariot, un corroſſe, quand il y en a pluſieurs rangs. *Anteriores equi.* Ces chevaux ſont plus propres à la *volée*, & ceux-ci au timon. Il faut avoir des harnois de *volée.*

VOLÉE, ſe dit même des piéces de bois de travèrſe où l'on attelle les chevaux de carroſſe. *Inſtructus ligneus anterior.* Il y a la *volée* de devant, & la *volée* de dèrrière.

VOLÉE, ſe dit auſſi pour les volans d'un moulin à vent. *Tela.* La *volée* de ce moulin eſt bonne.

VOLÉE, ſe dit auſſi du mouvement des chôſes qui ſont pouſſées avec grande impétuoſité. La *volée* d'une fléche, d'un trait d'arbalête. *Vibratio.* Il faut ſaluer un vaiſſeau, une place de tant de *volées* de coups de canon. On le dit même des décharges ſans balle, auſſi-bien qu'avec la balle.

VOLÉE, ſe dit auſſi de la décharge de pluſieurs canons enſemble, ou tîrez d'une même batterie. *Tormentorum bellicorum emiſſiones.* Il y avoit ſix piéces dans cette batterie qui tîroient toutes d'une *volée.* On ne peut faire que dix *volées* par heure du grôs canon, ou 120. par jour. Les fauconnaux tîrent juſqu'à 250. *volées* par jour. On dit auſſi, qu'on a donné une *volée* de coups de bâton à un homme; pour dire, qu'on l'a bien bâtonné. On dit donner la *volée* à quelqu'un, quand on le huë, en battant des mains à ſon arrivée pour ſe moquer de lui. On appelle auſſi *volée* du canon, la partie qui eſt dépuis les tourillons d'un canon juſqu'au bourrelet, ou à l'éxtrémité par où il tîre. Elle eſt d'ordinaire de cinq piéds & demi.

VOLÉE, ſe dit auſſi en tèrmes de Paûme, du mouvement de la balle, tandis qu'elle eſt pouſſée & ſe meut dans l'air, & ſans bondir ni bricoler. *Pila impulſio, jactus.* C'eſt un hazard, quand on donne de *volée* dans le petit trou. A la longue paûme, il faut prendre la balle à la *volée.* La balle eſt entrée de bricole, & non pas de *volée* dans la galerie.

VOLÉE, ſe dit auſſi du ſon des cloches en branle. *Pulſatio æris campani.* Les Sonneurs ont coutume de faire trois *volées* de cloches pendant un ſèrvice & entèrrement, de les ſonner en branlé à trois repriſes.

VOLÉE, en tèrmes de Méchanique, ſe dit de l'avance de quelque chôſe. *Proceſſus, jactus.* On nomme auſſi *volée* le travail de pluſieurs hommes rangez de front qui battent une allée de jardin ſur ſa largeur en même tems; on dit qu'une allée a été battuë à une, deux, trois & quatre *volées*, c'eſt-à-dire autant de fois dans toute ſon étenduë. DAVILER. Ainſi on dit que le gruau a plus de *volée* que l'engin, & la gruë plus de *volée* que le gruau, à caûſe de la plus grande longueur de leur bèc.

A LA VOLÉE. adv. Inconſidérément, étourdiment, ſans réfléxion. *Temerè, inconſideratè, imprudenter.* Il fait toutes chôſes *à la volée.* Il ne ſçait ce qu'il dit, il parle *à la volée.* Se porter *à la volée* à quelque chôſe. PASC.

VOLÉE, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a pris cela entre bond & *volée*; c'eſt à dire, en un moment, en une occaſion favorable. *Occaſione data, ipſo tempore.* Il l'a obtenuë tant de bond que de *volée*; pour dire, en pluſieurs manières, moitié de gré, moitié de force. A *volée* de bonnet, quand un affaire ſe juge tout d'une voix & ſans délibérer, parceque les Juges ne font qu'opiner du bonnet, en diſant qu'ils ſont de l'avis du rapporteur.

VOLER. v. neut. & act. S'élever en l'air, s'y mouvoir, s'y ſoutenir avec des aîles, comme font les oiſeaux ordinairement, & quelques poiſſons, ſèrpens ou inſectes. *Volare, volatum exercere.* Les aigles *volent* fort haut & à tîre d'aîles. Les hirondelles *volent* tèrre à tèrre, à fleur d'eau, quand il va pleuvoir. C'eſt une èrreur de croire, que les oiſeaux de Paradis *volent* toûjours; ils s'attachent la nuit à des arbres pour dormir. On remarque que les aigles, & aûtres oiſeaux qui ont une grande facilité à *voler*, n'en ont point à marcher. Il y a des oiſeaux qui ne *volent* jamais, comme l'autruche & le caſuël.

VOLER, en tèrmes de Fauconnerie ſignifie, Prendre ou pourſuivre le gibiér avec des oiſeaux de proye. *Accipitre aves inſectari, agitare, perſequi, vel accipitrem emittere, immitere.* Un des plaiſirs des Grands, c'eſt de *voler*, de faire *voler* l'oiſeau, le lâcher ſur le gibiér. *Voler* le héron, la corneille. On dit *voler* de poing en fort, quand on jette les oiſeaux du poing après le gibiér; & *voler* d'amont, quand on laiſſe *voler* les oiſeaux en libèrté, afin de les faire ſoutenir ſur les chiens. On d[illegible] *voler* haut & grâs, ou *voler* bas & maigre. *Voler* de bon hair, c'eſt-à-dire, de bon gré. *Voler* en trouppe, en rond, en long ou en pointe; *voler* comme un trait, à repriſes, en couppant ſon vol ou le vent. On dit, S'éſſorer, fendre le ciel, noüer entre deux airs, nager entre les nuées, prendre l'air, ſe balancer dans le ciel, ramer en l'air, prendre le haut du vent, monter ſur l'aile, donner du bèc & des pennes, pour éxpliquer les divèrſes manières de *voler.*

Les Danſeurs de corde appellent *voler*, ſe couler le long d'une corde attachée fort haut juſqu'à tèrre, en remuant les brâs comme ſi c'étoient des aîles. *Perrepere, circuire.* Il y a dans le Journal des Sçavans une machine, par le ſecours de laquelle un homme peut *voler.* Buratini Maître de la Monoye du Roi de Pologne apporta il y a quelques 30. ou 40. ans le modéle d'une machine pour *voler.*

VOLER, ſignifie auſſi, Courir avec grand empreſſement. *Currere, volare, pervolare.* Quand il eſt queſtion de ſèrvir ſes amis, il ne court pas, il y *vole.* Furieûſe elle *vole.* RAC. Corneille fait dire dans le Cid à Rodrigue par ſon père: Va, cours, *vole*, & nous venge.

Naſſau raſſemble tout, & vèrs la Sambre vole. DE[illegible].

VOLER, ſe dit auſſi de ce que l'air agite, ou qui ſe meut avec libèrté. *Agitari, jactari.* Les boucles de ſes beaux cheveux *volent* dans ſon ſein. LA SUZE.

VOLER, ſe dit auſſi de ce qui eſt jetté dans l'air, qui y eſt meu, agité avec quelque impétuoſité. *Flatu evehi per aera, volitare.* Ce valet a dit une inſolence, on lui a fait *voler* une aſſiètte à la tête. Dans cette ſédition, les pièrres, les cailloux *voloient* en l'air. *Jamque faces & ſaxa volant, furor arma miniſtrat.* VIRG. Dans cet orage le vent faiſoit *voler* les chapeaux dans la rivière, détachoit

choit les tuiles, & les faiſoit *voler* dans les ruës. La poudre *vole* dans les yeux. Les étincelles de l'incendie du Palais *volèrent* juſqu'à Saint Innocent.

On dit auſſi en parlant des combats des anciens Chevaliérs, Leurs lances *volèrent* en éclats. *Frangi, perfringi.* On a vû des Princes à qui l'on a fait *voler* la tête ſur un échafaut. On fait *voler* la cèrvelle aux ſoldâts qui déſèrtent, quand on les paſſe par les armes.

VOLER, ſe dit auſſi figurément en chôſes morales. Le tems *vole*, & s'enfuit, & nous entraîne avec lui. M. DE SC. *Fugit irreparabile tempus.*

Ils n'arrêteront pas le tems qui toûjours vole. MAI.
Inutile & vaine jeuneſſe!
Toi qui devois m'amener de beaux jours,
Hâte, précipite ton cours:
Tu ne ſçaurois voler *avec trop de viteſſe.* FONT.

On dit, la parole *vole*, mais l'écriture demeure. *Verba volant, ſed ſcripta manent.* Mes déſirs *volent* vèrs la gloire. M. SC.

Mon cœur pour la chèrcher voloit *loin devant moi.* RAC.

La victoire *voloit* incèrtaine entre les deux partis. Le bruit de ſes éxploits *volera* par toute la tèrre ſur les aîles de la Renommée. Cette nouvelle *vola* en peu de jours par toute la France. *Hoc nuncium brevi in totam Franciam divulgatum eſt.*

VOLER, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il ne faut pas *voler* avant que d'avoir des aîles; pour dire, qu'il ne faut pas prendre un grand vol, ſi on n'a du bien ſuffiſamment pour le ſoûtenir. *Nihil ſupra vires ſuſcipere.* On dit auſſi d'un homme à qui on a de la peine à parler, qu'il le faut tîrer en *volant*, lui parler promptement & à la paſſade.

VOLER, ſignifie auſſi, Prendre le bien d'aûtrui, ſoit par force & violence, ſoit par autorité ſous couleur de juſtice, ſoit clandéſtinement ou en larron. *Aliena bona prædari, deprædari.* Les cavaliérs *volent* ſur les grands chemins à main armée. Les chicaneurs *volent* avec la plume leurs parties. Les doméſtiques *volent* leur maître. Les Financiérs *volent* le Roi & le peuple. On a *volé* cette maiſon avec des échelles, en crochetant les portes. A Lacédémone on châtioit les jeunes gens, moins pour avoir *volé*, que pour avoir *volé* mal adroitement. ABL. Ce mot vient de *vola*, qui ſignifie la *paûme de la main*, parcequ'on s'en ſèrt ordinairement pour dérober, d'où l'on a fait auſſi *involare.* DU CANGE.

VOLER, ſe dit auſſi en parlant des profits injuſtes que font les Marchands qui vendent de méchantes marchandiſes trop chèr, ou des Hôteliérs qui rançonnent leurs hôtes, des uſuriérs qui abuſent de la miſère de ceux qui leur empruntent. *Expilare viatores, cariùs divendere.* Vendre à faux poids & à fauſſe meſure, c'eſt *voler.* Les Hôteliérs de Hollande ſont ſi chèrs, qu'ils *volent* tous les étrangers. Tout le bien de cet uſuriér eſt *volé* au tiérs & au quart.

VOLER, ſe dit au figuré, des penſées, des paſſages des Livres, & de pluſieurs aûtres chôſes. *Excerpere, decerpere.* Ce Livre n'eſt fait que de rapſodies, de penſées, de vèrs *volez* par ci par là. C'eſt un Ouvrage qu'il a *volé* tout entiér à un tel. Les ſoins de Plutarque nous ont rendu ce que l'injure du tems nous avoit *volé.* ABL. On lui a *volé* ſa conquête. RAC. Elle *vole* la blancheur à la neige. VOIT. Dans ce dèrniér ſens Catulle a dit: *omnibus una, omnes ſurripuit veneres.*

VOLERIE. ſ. f. Chaſſe avec les oiſeaux de proye. *Aucupium, volatus.* Il y a la haûte *volerie*, qui eſt celle du faucon ſur le héron, canards, gruës; & le gèrfaut ſur le ſacre & le milan. La baſſe *volerie*, de bas vol, eſt le laniér, le laneret. Le tièrcelet de faucon éxèrce la baſſe *volerie* ou des champs ſur les faiſans, la pèrdrix, la caille, &c.

VOLERIE, ſignifie auſſi, Larcin, pillerie, éxaction. *Latrocinium, expilatio, exactio.* On a licentié les trouppes, on vèrra bien des *voleries* à la campagne cet hyvèr. Ce Maître d'Hôtel a compté à ſon maître ce turbot dix écus, c'eſt une pure *volerie.* On ne ſe peut déffendre des *voleries* des Sèrgens, des Procureurs, & des aûtres gens de chicane. Cet Hôteliér a fait payer cent ſous pour un gîte: franche *volerie.* Les *voleries* publiques ſont des habiletez. LA ROCHEF.

VOLET. ſ. m. Petit colombiér bourgeois & doméſtique où l'on nourrit des pigeons, qui n'a qu'une petite ouvèrture qu'on fèrme avec un ais. *Columbariolum, columbarium penſile.* Il n'eſt pèrmis qu'aux Seigneurs d'avoir des colombiérs à piéd; mais on ſouffre qu'un bourgeois ait un *volet.*

VOLET, ſe dit auſſi de l'ais ou planche qui ſèrt à fèrmer cette ouvèrture. Il faut tous les jours abaiſſer le *volet*, fèrmer le *volet*, de peur que la fouine n'aille manger les pigeons.

Quelques-uns dérivent le mot de *volet* de *valvula*, comme qui diroit *valvulet.*

VOLET, ſe dit par rèſſemblance des panneaux de ménuiſerie qui ſèrvent à fèrmer les croiſées ou fenêtres des chambres. *Feneſtra foricula.* Il faut fèrmer les *volèts*, quand il vient trop de jour, ne laiſſer qu'un *volet* ouvèrt. On appelle *volèts briſez* ceux qui ſe plient ſur l'écoinçon, ou qui ſe doublent dans l'embraſure; & *volèts à deux paremens*, quand ils ont des moulures devant, & dèrrière. On appelle auſſi les *volèts* des orgues, des piéces de ménuiſerie qui ſèrvent à les fèrmer, à en couvrir la montre.

VOLET, en tèrmes de Marine, eſt une petite bouſſole, ou compas de route qui eſt à l'uſage des barques & des chalouppes. *Nautica pyxidula.* Il y a cette différence avec la bouſſole, c'eſt que le *volet* n'eſt point ſuſpendu par le balanciér.

VOLET, s'eſt dit aûtrefois des fléches menuës & légères qui portoient fort loin: mais ce mot n'eſt plus en uſage, non plus que la chôſe. *Miſſilis calamus.*

VOLET, en tèrmes de Blâſon, ſe dit d'un ornement que les anciens Chevaliérs portoient ſur leurs heaûmes, qui étoit un ruban large pendant par dèrrière, voletant au gré du vent dans leurs marches & leurs combats. Il étoit attaché avec le bourlet ou tortil dont étoit couvèrt leur caſque. *Tænia volatilis.*

VOLET, eſt auſſi un nom qu'on donne au tourteau de ſinople. *Valvula.*

On dit provèrbialement & figurément, que des gens ſont triez ſur le *volet*, que des chôſes ſont choiſies ſur le *volet*, quand ce ſont des pèrſonnes & des chôſes triées ou choiſies, comme ſi on les avoit miſes ſur un ais, ou une tablette, ſur un *volet* pour les éplucher, & pour les choiſir. *Ad abacum delectus.*

VOLETER. v. neut. fréquentatif. Voler à pluſieurs repriſes, comme font les papillons, & les mouches; voltiger. *Volitare.* Les petits papillons *voletent* la nuit autour des chandelles juſqu'à ce qu'ils ſe brûlent. On a couppé les aîles à ce moineau, il ne fait que *voleter.* Les Payens croyoient que les âmes *voletoient* autour des tombeaux. Les feux folèts *voletent* autour des lieux marécageux. Mille Amours ſe joüoient ſans ceſſe, & *voletoient* autour de la Princeſſe.

VOLETTES. ſubſt. fém. plur. C'eſt ainſi qu'on appelle de petites cordes qui ſont attachées à une manière de ſangle, ou de couvèrture de réſeau que l'on met le long des flancs du cheval, afin de chaſſer les mouches qui l'incommodent. *Muſcarii funiculi.*

VOLEUR, EÛSE. ſ. m. & f. Brigand, larron qui vole, qui dérobe. *Latro, graſſator, prædator, direptor.* Les *voleurs* de grand chemin ſont ceux qui volent à la campagne à main armée. *Voleurs* de nuit, ſont ceux qui volent la nuit dans les ruës, qui pèrcent, qui éſcaladent les maiſons. *Voleurs* doméſtiques, ſont les valèts qui dérobent, qui trompent leur maître. Loüis de Ménezes dans ſon hiſtoire de Portugal, écrit que la Reine Ginga, fille du Roi d'Angola, ſe fit *Voleûſe* de grands chemins.

Il y a une Ordonnance de François I. faite contre quelques Gentils-hommes qui faiſant ſemblant de voler l'oiſeau, guettoient les Marchands & les détrouſſoient, d'où quelques-uns dérivent le mot de *voleur.* Mais ce mot eſt plus ancien; car il eſt fait mention dans la Loi Salique de celui qui avoit volé un taureau. Deſorte qu'il eſt plus à propos de dire qu'il vient de *involare*, ou de *vola.*

En tèrmes de Fauconnerie, on appelle un oiſeau bon *voleur*, ou beau *voleur*, quand il vole bien & ſûrement. *Recte volitans.*

VOLEUR, ſe dit auſſi de ceux qui éxigent des droits qui ne ſont pas dûs, qui rançonnent ceux qui ont à faire à eux, qui trompent en vendant leurs marchandiſes, & généralement de tous ceux qui acquièrent du bien par de mauvaiſes voyes. Il y a des Procureurs & des Sèrgens qui ſont de grands *voleurs.* Les Hôteliérs ſur les grands chemins ſont de grands *voleurs*, des rançonneurs de gens. *Graſſatores.* Les uſuriérs ſont des *voleurs* à l'égard des fils de famille.

On dit provèrbialement, *Voleur* de meule de moulin, en accuſant ironiquement un homme d'être *voleur.* On dit auſſi, Les grands *voleurs* pendent les petits.

VOLFE, ou WOLFE. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt le nom d'un goufre, ou tournant de mèr qui ſe trouve entre deux Iſles à la côte de Novèrge, où aucun vaiſſeau n'ôſeroit paſſer de peur de couler à fond. *Gurges, vorago, barathrum.*

VOLIÈRE. ſ. f. Lieu où l'on enfèrme pluſieurs oiſeaux par curioſité, & pour avoir le plaiſir de les entendre chanter. *Aviarium, ornithon.* Il a une *volière* de ſerins de Canarie, une grande *volière* de toutes ſortes d'oiſeaux.

VOLIÈRE, eſt auſſi un petit colombiér où l'on nourrit des pigeons doméſtiques avec du grain, qui ne vont point à la campagne avec les aûtres. *Columbariolum.* Les pigeonneaux de *volière* ſont plus éſtimez que les fuyards.

VOLONTAIRE. adj. m. & f. Libre, qui ſe fait ſans contrainte, par un principe de volonté. Les actions ne ſont méritoires que quand elles ſont *volontaires.* *Voluntarius, ſpontaneus, ultroneus.*

neus. On a fait une contribution *volontaire* pour le bâtiment de la Parroiſſe. Un decret *volontaire*, eſt celui qui ſe fait à l'aimable pour purger les hypothéques. Il y a bien des mouvemens naturèls en nous qui ne ſont pas *volontaires*, comme celui du cœur, du pouls, &c. Les Martyrs ont ſouffert une mort *volontaire*.

VOLONTAIRE. ſ. m. Se dit en Morale de l'action de la volonte, de ſa faculté d'agir. *Voluntas, facultas agendi voluntarium, ſpontaneum.* La concupiſcence diminuë le *volontaire*, l'ignorance ôte du *volontaire*; c'eſt-à-dire, ſont des cauſes qui altèrent, qui changent notre volonté, ſans leſquelles nous ferions autrement.

VOLONTAIRE, en tèrmes de Guèrre, eſt un ſoldat ou cavalier qui ſert dans des Corps, ſans prendre aucune ſolde, & ſans être enrôlé, mais ſeulement pour apprendre le métier de la guèrre. *Miles voluntarius.* On le dit auſſi des perſonnes de qualité qui n'ont point d'emploi ni de Charge dans l'armée, mais qui ſe trouvent dans les occaſions par le ſeul déſir de la gloire.

Ce mot vient du Latin *Voluntarius*, qui a été employé en cette ſignification. MÉN.

VOLONTAIRE, ſe dit auſſi d'un opiniâtre, d'un fainéant qui ne veut rien valoir, qui ne veut que ce qu'il veut. *Pertinax, ſententiæ tenax.* Les pères ſont malheureux qui ont des enfans *volontaires* & libèrtins, qui ne veulent pas ſuivre les deſſeins qu'ils ont pour leur fortune. En ce ſens on le dit à l'adjectif & au ſubſtantif. C'eſt un *volontaire*.

VOLONTAIREMENT. adj. De franche volonté; de bon gré, ſans force ni contrainte. Il a fait une telle donation *volontairement. Voluntariè, ſponte, ultro, haud invitè.* Les Auteurs veulent tous les jours perſuader qu'ils ont été forcez à rendre leurs écrits publics, quoyqu'ils l'ayent fait *volontairement*. Il y a de la temerité à croire que Dieu nous délivrera des dangèrs où nous nous expôſons *volontairement*. ID. On le dit auſſi de ce qui ſe fait avec honnêteté, obéïſſance, ou dèvotion, quoyque la libèrté ne ſoit pas toute entière. Les Sèrgens l'ont mené en priſon, il les a ſuivis *volontairement*, il ne l'a point fallu traîner. Les Martyrs ſe ſont offèrts *volontairement* à la mort, plutôt que donner de l'encens aux idôles.

VOLONTÉ. ſ. f. Faculté, puiſſance de l'âme à ſe détèrminer, ou à ſe porter à la pourſuite du bien, ou à la fuite du mal que l'entendement lui préſente comme tel. Quand on eſt épris d'une belle paſſion, il ſemble que la *volonté* ſoit enchaînée, comme le cœur. *Voluntas, volendi facultas, potentia.* La *volonté* ne peut être contrainte par aucune puiſſance. Un Religieux qui fait vœu d'obéïſſance, renonce à toute propre *volonté*. Calvin a enſeigné que la libèrté de la *volonté* humaine eſt ou éteinte par le péché d'Adam, ou dépoüillée de ſes droits par l'empire de la grâce. PORT-R. Il faut une action immédiate du Saint Éſprit ſur la *volonté*, pour la détacher des chôſes ſenſibles, & vaincre ſon inclination au mal. JU. En entrant dans le Cloître il faut faire plier ſans retour ſa *volonté* ſous le joug d'une obéïſſance aveugle. C. B. Sous prétexte d'extirper tous les déſirs, & de dépoüiller l'homme de toute *volonté*, il eſt dangereux de le conſtituer dans l'indolence, & dans l'inaction. M. BOSS.

Quoi? notre volonté *n'aime, hait, chèrche, évite,*
Que ſuivant que d'enhaut leur brâs (des Dieux) la précipite.
CORN.

On dit qu'un homme eſt plein de bonne *volonté*, lorſqu'il eſt officieux, obligeant, & qu'il rend ſervice quand il le peut. *Urbanus, officioſus, obſequioſus.* Tous contrats ſont faits avec cette formule, Un tel de ſon gré & de ſa franche *volonté* s'eſt obligé à, &c.

Le mot de *volonté* ſe prend en trois ſens differens. 1°. Pour la puiſſance ou faculté de vouloir. 2°. Pour l'acte ou éxèrcice de cette même puiſſance. 3°. Pour l'habitude, ou *volonté* conſtante de faire ou d'agir.

Dans le premièr ſens, c'eſt *voluntas, facultas volendi.* Dans le ſécond, c'eſt *actus, exercitium voluntatis.* Dans le troiſième, c'eſt *Habitus ſeu conſtans diſpoſitio vel affectio ad aliquid.*

C'eſt dans ce dèrnièr ſens que les Juriſconſultes diſent que la Juſtice eſt une *volonté* conſtante & ſtable de rendre à un chacun ce qui lui appartient. *Juſtitia eſt conſtans & perpetua voluntas jus ſuum unicuique tribuendi.* INST. JUSTIN.

VOLONTÉ, s'attribuë auſſi à la Divinité, mais en des ſens bien differens. Car *volonté* en Dieu ſe prend quelquefois pour la faculté de vouloir, quelquefois pour les actes de cette faculté, & en ce ſens les *volontez* de Dieu ſont toûjours éfficaces, parcequ'il peut tout ce qu'il veut actuellement. Mais *volonté*, ſe prend auſſi ſouvent pour ce qu'il veut être fait par d'aûtres, & ſignifie, Commandement; & c'eſt en ce ſens que nous diſons dans l'Oraiſon Dominicale, Seigneur, votre *volonté* ſoit faite en la tèrre comme au ciel. Il faut ſimplement demander à Dieu que ſa *volonté* ſoit faite; cette demande engloutit toutes les aûtres. M. BOSS. L'Évangile dit, que celui qui ſçait la *volonté* du maître, & ne la fait pas, ſera châtié au double. Dieu diſpôſe de nous à ſa *volonté*. Il y a deux *volontez* en JÉSUS-CHRIST, par rapport à ſes deux natures: divine, & humaine. L'héréſie des Monothélites, c'eſt-à-dire, de ceux qui ſoutenoient qu'il n'y avoit qu'une *volonté* en JÉSUS-CHRIST, fut condamnée par le Concile de Conſtantinople en l'an 681.

VOLONTÉ, à l'égard des Rois, ou des Souverains, ſignifie, Bon plaiſir, ordre, commandement. *Juſſum, beneplacitum, arbitrium.* Vous ne pouvez ſans péril refuſer d'obéïr aux *volontez* de l'Empereur. Voilà la *volonté* du Roi, il faut s'y ſoumettre. Celui là eſt véritablement abſolu, dont le pouvoir égale la *volonté*, & qui avec ces mots tout-puiſſant, *telle eſt notre volonté*, décide de la fortune des hommes. S. ÉVR. De même en parlant des particuliers, on dit, C'eſt la *volonté* de votre père; c'eſt-à-dire, ſon ſentiment, ou ſon ordre.

VOLONTÉ, ſignifie auſſi la puiſſance, le déſir, la réſolution de faire quelque chôſe. *Voluntas, voluntatis deſtinatio, animi decretum, conſilium.* La juſtice eſt une *volonté* conſtante de rendre à châcun ce qui lui appartient. Il n'eſt pas en pouvoir de payer ſes dettes, mais il en a bonne *volonté*. On dit auſſi par manière de ſouhait, A la mienne *volonté*, plût à Dieu! *Utinam.*

On dit en ce ſens que la *volonté* eſt ambulatoire juſqu'à la mort; c'eſt à dire, qu'un téſtament eſt un acte de dèrnière *volonté*, qu'on peut révoquer juſqu'à la mort. *Voluntas hominis eſt deambulatoria uſque ad mortem. C. de T.* L'équité demande l'éxécution des dèrnières *volontez* des morts, au mépris des formalitez. TOUR. *Teſtamentum in vivis nihil valet, niſi intercedat mors teſtatoris.*

VOLONTÉ, ſignifie auſſi, Diſcrétion, pouvoir d'autrui. *Poteſtas, fides.* Je m'en remets à votre *volonté*, à votre diſcrétion. Un Vicaire eſt révocable à *volonté*. Une promeſſe payable à *volonté* peut être éxigée quand il plaît au créancièr. Je vous envoye ce valet qui vous a offenſé, pour le châtier à votre *volonté*, pour en uſer comme bon vous ſemblera. Vous ſerez le maître de cette affaire, vous en donnerez votre *volonté*, ou ce qu'il vous plaira. Ce dèrnièr eſt bas.

On appelle un billet payable à *volonté*, pour dire, un billet payable quand celui à qui il eſt dû, voudra être payé. *Ad voluntatem, arbitrium, ad nutum.*

VOLONTÉ, ſignifie auſſi, Bienveillance, ou haine qu'on a pour quelqu'un. *Voluntas, amor, benevolentia, vel odium, ſimultas.* Ce Prince a de l'inclination, de la bonne *volonté* pour vous. Gardez vous de cet ennemi, il a beaucoup de mauvaiſe *volonté* pour vous; il chèrche tous les moyens de vous nuire.

On dit dans l'Office divin, Gloire ſoit à Dieu au ciel, & la paix ſur la tèrre aux hommes de bonne *volonté*. *Gloria in altiſſimis Deo, & in terra pax hominibus bonæ voluntatis.*

On dit provèrbialement que les *volontez* ſont libres, quand quelqu'un refuſe de faire une chôſe à quoi on veut l'obliger. On dit auſſi, La bonne *volonté* eſt réputée pour le fait. *Voluntas pro facto reputatur.* On dit en parlant d'une pèrſonne qui eſt morte, que Dieu en a fait ſa *volonté*.

VOLONTIÉRS. Advèrbe qui marque le conſentement. *Libenter, libenti animo, ſponte, ultrò.* Je vous ſèrvirai *volontiérs*, de bon gré, de tout mon cœur. Il ſignifie quelquefois, Apparemment, & ſe met toûjours par intèrrogation, & par une éſpèce de raillerie. Vous fûtes dupé *volontiérs*? Vous êtes amoureux *volontiérs*? L'ACAD. *Volontiérs* a encore d'aûtres ſignifications, dont voici quelques éxemples. Voilà une femme à qui je donnerois *volontiérs* 50. ans: pour dire, voilà une femme qui me paroît avoir pour le moins, ou environ 50. ans. Voilà un homme à qui je donnerois *volontiérs* quelques coups de bâton: pour dire, à qui j'aurois envie de donner quelques coups de bâton. Voilà un homme qui fréquente *volontiérs* les brelans, les billards, les jeux de paûme; pour dire, qu'il y va ordinairement. Horace a pris *libenter* dans le même ſens.

Simplicior ſi quis, qualem me ſæpè libenter
Obtulerim tibi mecænas. . . . . . .

VOLTE. ſ. f. Tèrme de Manége. C'eſt un rond, ou une piſte circulaire ſur laquelle on manie un cheval. *Equi circumactus.* Il y a des *voltes* de deux piſtes, quand un cheval maniant marque un cèrcle des pieds de devant, & un aûtre de ceux de dèrrière. D'aûtres ſont d'une piſte, quand un cheval manie à courbettes & à cabrioles, enſorte que les hanches ſuivent les épaules, & ne font qu'un rond ou une ovale de côté ou de biais, autour d'un pilier ou d'un centre.

VOLTE RENVERSÉE, eſt celle où le cheval maniant auſſi de côté, a la tête tournée vèrs le centre, & la croupe vèrs la circonference,

conférence, enſorte que le petit cèrcle ſe forme par les piéds de devant, & le grand par ceux de dèrrière. *Inverſa equi circumactio.*

On dit, Faire les ſix *voltes* d'une haleine, manier un cheval ſur les quatre coins de la *volte*, le mettre ſur les *voltes*, ſe coucher ſur les *voltes*, embraſſer toute la *volte*, paſſeger ſur les *voltes*, ſèrrer la *volte*, en parlant de divèrs èxercices qu'on fait au manège. *Equi in gyros actio.*

VOLTE, ſe dit auſſi des manéges qu'on fait ſur le cheval de bois pour apprendre à monter à cheval, & à déſcendre légèrement. *In equum ligneum aſſultatio.*

DEMI-VOLTE, eſt un demi-rond que fait le cheval d'une ou de deux piſtes, au bout duquel on change de main, & il revient ſur la même ligne. *Dimidiata circuitio.*

VOLTE, ſe dit auſſi des tours & retours que des ennemis font autour d'une place, quand ils font mine de l'aſſiéger. *Circuitus.*

On dit en tèrmes de Marine, Prendre une telle *volte*; pour dire, une telle route, tourner & virer un vaiſſeau pour le préparer au combat. *Navem aliquò dirigere.*

VOLTE, ſe dit en tèrmes de Fauconnerie, d'un cri qu'on fait en voyant le gibiér.

VOLTE, au jeu, ou VOLE, ſe dit quand on leve toutes les cartes ou les mains. Voyez VOLE. *Chartarum omnium luſoriarum acceptio, ablatio.*

VOLTE, eſt auſſi le nom d'une ancienne danſe venuë d'Italie, comme ſon nom le témoigne, en laquelle l'homme fait tourner pluſieurs fois la dame, & puis lui aide à faire un ſaut ou une cabriole en l'air. *Duorum in gyrum ſaltatio.* C'eſt une éſpèce de Gaillarde familière aux Provençaux, qui ſe danſoit comme le Tordion par une meſure tèrnaire, & en tournant le corps. Voyez en les pas & la tablature chez Thoinot Arbeau dans ſon Orchéſographie.

VOLTEFACE. ſ. f. Commandement qu'on fait aux ſoldats rangez en bataille pour leur faire tourner le viſage d'un autre côté. *Vultûs varia converſio.*

VOLTER. v. n. Tèrme de Maître d'Armes. C'eſt tourner le corps. A tous les coups d'eſtocade que ſon ennemi lui pouſſe, il ne manque pas à *volter*. Dans le tems que votre ennemi paſſera, vous *volterez* du corps. LIANCOURT. *In ictum impactum converſio.*

VOLTIGEMENT. ſ. m. Action de ce qui voltige. *Verſatio, circumactio.* Le *voltigement* des feux folets ou feux Saint Elme qu'on voit autour des mâts, eſt de bon préſage.

VOLTIGEMENT, eſt auſſi l'action, & la manière de voltiger, & ſe dit des tours d'un Danſeur ſur la corde. *Saltatio in orbem, circumactus.* Ce *voltigement* eſt joli, ſurprenant. Je ſuis charmé de ſon *voltigement*. Ces mots ne ſe trouvent que dans les Dictionnaires de Pomey.

VOLTIGER. v. n. Faire divèrs tours & retours à cheval autour de quelque place. *In gyros vel in orbem agere, ſe verſare.* Les ennemis ont long-tems *voltigé* autour de notre camp, ont fait pluſieurs éſcarmouches pour nous attirer en campagne. Les voleurs ont long-tems *voltigé* à l'entrée de ce bois.

VOLTIGER, ſe dit auſſi des abeilles, des papillons qui volent çà & là autour des fleurs. *Volitare.*

VOLTIGER, ſignifie auſſi, Faire flotter au gré du vent. *Agitari, fluctuari.* On voyoit flotter, *voltiger* les étendars, les drapeaux de l'armée ennemie. Ses cheveux *voltigeoient* au gré des zéphirs ſur ſon ſein, ſur ſes épaules. Les Amours *voltigent* autour de cette beauté.

VOLTIGER, ſignifie auſſi, Faire les èxercices ſur le cheval de bois, pour apprendre à y monter à cheval, & à en déſcendre légèrement, ou à faire divèrs tours qui montrent l'agilité & la dextérité d'un cavaliér. *Crebris in equum ligneum aſcenſionibus & deſcenſionibus exerceri.*

VOLTIGER, ſe dit auſſi en parlant des Danſeurs de corde, lorſqu'ils font pluſieurs tours de leur métiér ſur une corde peu tenduë. *Circa funem volitare.*

VOLTIGER, ſe dit figurément pour, Être toûjours en action, s'agiter, ſe remuer, changer de poſture, d'aſſiéte, de condition, d'occupation. *Circumagi, motari, circumagitari.* C'étoient des hommes flamboyans qui paroiſſoient fort diſpôs; car ils *voltigeoient* ſans ceſſe, & changeoient de poſture. ABLANC. L'éſprit ſe plaît à *voltiger* deçà & delà ſur les fleurs, comme les abeilles. ABLANC. Cet homme n'apprendra jamais rien à fond, il ne fait que *voltiger*; il quitte à tout moment une étude pour en prendre une autre.

Mais l'homme ſans arrêt dans ſa courſe inſenſée,
Voltige inceſſamment de penſée en penſée. BOIL.

VOLTIGEUR. ſ. m. Maître qui enſeigne à voltiger ſur le cheval de bois. *Circumvolitariæ artis magiſter, Circumvolitorum magiſter, præfectus.* Le Roi a des Officiers *Voltigeurs* en la grande & en la petite Écurie pour enſeigner aux Pages à voltiger.

VOLTIGLOLE. ſ. f. Tèrme de Marine. C'eſt le cordon de la pouppe qui ſépare le corps de la galère de l'aiſſade de pouppe. On l'appelle autrement *la maſſane.* *Rudens triremem cingens.*

VOLUBILIS. ſ. m. Sorte de plante, qui pouſſe une tige fort haute, qui monte le long de tout ce qui eſt proche d'elle, & qui s'entortille. Elle porte une fleur pourprée & de couleur de violette. Le *volubilis* pourpré fleurit en Septembre. Le *volubilis* eſt un nom générique, & on appelle ainſi toute ſorte de plante dont la tige monte le long de tout ce qui eſt proche d'elle & qui s'entortille; en Latin *Periploca.*

VOLUBILITÉ. ſ. f. Facilité de ſe mouvoir. *Volubilitas, agilitas.* La figure des corps ſphériques leur donne une grande *volubilité* ou facilité de ſe mouvoir. La *volubilité* d'une rouë, d'une toupie.

On le dit plus ordinairement de la fluidité, de l'abondance des paroles, de la facilité à parler. *Verborum fluxus, abundantia, copia.* Cet Orateur a une grande *volubilité* de langue. Vous ſçavez ce que peuvent ſur les Auditeurs, le ſon de la voix, la *volubilité* de la langue, & la dignité des geſtes, & de la pèrſonne. BAL. Rien n'arrête la *volubilité* de notre éſprit. PASC. On ne l'employe qu'avec quelque adouciſſement. Il n'a plus cette même force, &, pour ainſi parler, cette même *volubilité* de diſcours ſi propre pour l'action. BOIL. L'Académie, qui dit que ſon plus grand uſage eſt dans cette phrâſe, *volubilité* de langue, ajoûte en même-tems, qu'il ſe prend le plus ſouvent en mauvaiſe part, & ſeulement pour marquer un homme qui parle trop.

VOLUME. ſ. m. Livre, écrit d'une juſte grandeur, qui eſt relié ſéparément. *Volumen.* Ce ne ſont pas les grôs *volumes* qui donnent l'immortalité. G. G. La Bibliothéque de Ptolomée Roi d'Égypte contenoit trois cens mille *volumes*, ſelon Aulugelle, & ſept cens mille, ſuivant Sabellicus.

Ce mot a pris ſon nom *à volvendo*: car l'ancienne façon de faire des Livres en rouleaux dura juſqu'au ſiécle de Ciceron; & long-tems après ils étoient en papier, dont les feüilles étoient collées bout à bout, écrites ſeulement d'un côté, & on attachoit au bas un bâton qu'on appelloit *umbilicus*, & à l'autre bout étoit un morceau de parchemin, ſur lequel on écrivoit en lettres d'or le titre du Livre. Cependant le Roi Attalus, long-tems auparavant, avoit donné une figure quarrée à quelques-uns de ſes Livres, ayant trouvé le ſecret du parchemin, ſur lequel on écrivoit des deux côtez. Depuis le *volume* s'eſt dit de chaque partie d'un Ouvrage reliée ſéparément. Les Conciles ont été imprimez au Louvre en 37 *volumes.* L'Hiſtoire de Mézeray a été imprimée en trois grands *volumes in folio*, & en huit petits *volumes in 12.* Il y a là dequoi faire un juſte *volume.* On tient que Raymond Lulle a compôſé plus de 4000 *volumes*, dont on voit divèrs catalogues. On tient que Triſmégiſte a écrit 6525 *volumes*; ſelon d'autres, 36529. Mais on doit croire avec La Croix du Maine, que c'étoit la coûtume des Égyptiens de mettre tous les Livres qu'ils compôſoient, ſous le nom de Triſmégiſte.

VOLUME, ſignifie auſſi la ſurface, ou l'étenduë apparente d'un corps. *Superficies, extenſio.* Deux globes dont l'un eſt d'or, & l'autre d'argent de même poids, ne ſont pas d'un *volume* égal. Ce fut le *volume* qui fit découvrir à Archimide la tromperie faite en la couronne de Hieron. Une éponge dilatée a un plus grand *volume*, & occupe plus de place que quand elle eſt reſſèrrée. On fait des cartes, des plans, des tableaux en grand & en petit *volume.*

VOLUME, en tèrmes de Monnoye, ſe dit de leur forme, de leur grandeur & de leur épaiſſeur. *Forma, typus.* Leur forme a été différente ſelon les tems & les lieux. On en voit de rondes, d'ovales, de quarrées, de triangulaires, de longues, & par filèts, comme étoient autrefois les oboles, & comme ſont à préſent les larins des Indes. On juge de la bonté des monnoyes par leur *volume.*

VOLUME, ſe dit auſſi en tèrmes de Papetiér, pour ſignifier la longueur du papiér. Grand *volume*, petit *volume.* *Volumen, extenſio.*

VOLUPTÉ. ſ. f. Plaiſir, émotion agréable; ce qui chatoüille l'âme, ou le corps. *Voluptas, titillatio, delectatio.* La *volupté* eſt une douce agitation, & un emportement agréable. M. ÉSP. On accuſe Épicure d'avoir mis le ſouverain bien dans la *volupté*: ce n'étoit pas une *volupté* corporelle, ni ſenſuelle; mais il la faiſoit conſiſter dans le repôs, & la ſatisfaction de l'éſprit, qui eſt le plaiſir de l'âme, & dans la privation de la douleur. La *volupté* priſe en ce ſens n'eſt point une qualité brutale indigne du ſage; pour moi je la retâte, & la ſavoure dans ſa plus gracieuſe douceur. MONT. Le ſage doit être expèrt & entendu dans l'uſage des *voluptez.* ID. La *volupté* de Sylla étoit une *volupté* d'honnête homme, ſoumiſe à la gloire. S. ÉVR. Le Prince connoiſſoit parfaitement le prix de la *volupté.* AB. DE S. R. L'amour de la

volupté

volupté ne rend pas incapables des grandes chôſes ceux qui en ſont poſſédez. Id. Une *volupté* auſſi exquiſe que celle de Pétrône, alloit autant à la délicateſſe de l'éſprit qu'à celle du goût. S. Évr. La ſageſſe eſt fortement ingénieûſe, de rabattre le nombre des *voluptez*. Mont. La *volupté* relâche la force, & la vigueur de l'éſprit. Hèrman. La *volupté* s'inſinuë dans le cœur, & le tourne ſans attendre que la raiſon diſe ſon avis. M. Ésp. Épicure dégageoit les *voluptez* des inquiétudes qui les précédent, & du dégoût qui les ſuit. S. Évr. La *volupté* d'Épicure étoit auſſi ſévère que la vèrtu des Stoïciens. Id. Une *volupté* éfféminée eſt indigne d'un honnête homme. Dac. Ne ſouffrez point que la molleſſe, & la *volupté* s'emparent de votre cœur. Fén. S. Cyprien dit que tout mal eſt plus aiſé à vaincre que la *volupté*; parce que l'un n'a rien que d'affreux, & que l'aûtre eſt douce & flatteûſe. P. Bouh.

Volupté, ſe dit auſſi des plaiſirs ſenſuèls, & particulièrement de ceux de Bacchus, & de Vénus. *Voluptas, libido.* Anacréon étoit ingénieux à réveiller, & à éxciter la *volupté* du vin, & de l'amour. Bay. Épicure haïſſoit les ſales *voluptez*. Id. Il ne faut pas confondre les déſirs impétueux de la *volupté* avec les douceurs d'une amour parfaite. M. Sc. La *volupté* du mariage doit être une *volupté* prudente. Mont.

VOLUPTUEUX, eûse. adj. & ſubſt. Qui aime les plaiſirs ſenſuèls. *Voluptuoſus, voluptatibus deditus.* Pétrône étoit un *voluptueux* délicat. Un Palais *voluptueûx*; une vie *voluptueûſe*; une ville *voluptueûſe*, où l'on trouve toutes ſortes de voluptez. Un ſage *voluptueux* n'a pas moins d'avèrſion pour la débaûche, que d'inclination pour les plaiſirs. S. Évr. Il y a cette différence entre les *voluptueux*, & les vèrtueux, que les *voluptueux* chèrchent les plaiſirs, & s'y abandonnent : au lieu que les vèrtueux les trouvent, & en joüiſſent ſans s'y arrêter. M. Ésp. Confeſſons qu'il n'eſt rien de plus heureux que le *voluptueux* d'Épicure. S. Évr. En diſant que la vie *voluptueûſe* eſt la fin de l'homme, on ne fait que ſuivre les enſeignemens de la nature. Id.

VOLUPTUEUSEMENT. adv. D'une manière voluptueûſe. *Voluptuoſe, libidinoſe, ſumptuoſe.* Le mauvais riche vivoit *voluptueûſement.* Vivre ſelon la nature, & ne ſentir aucune douleur, c'eſt ce qu'Épicure appelle vivre *voluptueûſement*. S. Évr.

VOLUTE. ſ. f. Tèrme d'Architecture. C'eſt un enroulement en ligne ſpirale, qui fait le principal ornement des chapiteaux Ioniques & Compôſites. *Helix, voluta.* On l'appelle auſſi *corne de beliér*, parce qu'elle en a la figure. On croit que les Anciens ont voulu répréſenter des écorces d'arbre entortillées. Les aûtres diſent qu'elles répréſentent la coëffure des femmes, & des boucles de cheveux. Il y a auſſi huit *volutes* angulaires dans le chapiteau Corinthien, accompagnées de huit aûtres plus petites qu'on appelle *helices.* On voit auſſi de petites *volutes* en pluſieurs ſortes d'ornemens, comme aux modillons de corniches, &c. L'œil de la *volute* eſt le centre de la *volute.* On appelle *volute araſée*, celle dont le liſtel dans ſes trois contours eſt ſur une même ligne : telles ſont les *volutes* Ioniques antiques, & celle de vignole; *volute ſaillante*, celle dont les enroulemens ſe jettent en déhors; *volute rentrante*, celle dont les circonvolutions rentrent en dedans; *volute ovale*, celle qui a ſes circonvolutions plus hâutes que larges; *volute évidée*, celle dont le canal d'une circonvolution eſt détaché du liſtel d'un aûtre par un vuide à jour; *volute angulaire*, celle qui eſt pareille dans les quatre faces du chapiteau; *volute à tige droite*, celle dont la tige parallêle au tailloir, ſort de la fleur de l'abaque; *volute naiſſante*, celle qui ſemble ſortir du vâſe par dèrrière l'ove, & monte dans le tailloir; *volute fleuronnée*, celle dont le canal eſt enrichi d'un rinceau d'ornemens; *volute à l'envèrs*, celle qui au ſortir de la tigette ſe contourne en dedans; *volute de modillons*, ce ſont les deux enroulemens inégaux des côtez du modillon Corinthien; *volute de conſole*, ce ſont auſſi les enroulemens des côtez d'une conſole, prêſque ſemblables à ceux du modillon Corinthien; *volutes de parterre*, ce ſont les enroulemens de buis, ou de gazon dans un partèrre. Voyez Davilèr.

Ce mot vient du Latin *voluta*, & du vèrbe *volvere*, tourner.

V O M.

VÔMICA. ſ. m. Tèrme de Médecine. Amâs de pus dans quelque partie du corps. Quand cet amâs ſe fait dans le poûmon, on l'appelle *vômica du poumon*, & quand il ſe fait dans les reins, on l'appelle *vômique des reins.* Le *vômica du poûmon* eſt différent de l'empyême qui eſt un amâs de pus dans la câvité de la poitrine. *Vomica.*

VÔMIQUE. adj. f. On appelle noix *vômique*, celle qui fait mourir les chiens, & qui endort les corneilles, les pies. Voyez Noix. *Nux vomica.*

VÔMIR. v. act. Rejetter par la bouche ce qu'on a dans l'éſtomac, ſoit par trop de ſatiété, ſoit par maladie. *Vomere, evomere.* Les yvrognes *vômiſſent*, quand ils ont trop bû. Ce malade eſt ſujet à *vômir* ſes médecines. Les dégorgemens de bile font *vômir*.

Vômir, ſe dit auſſi des volcans, de l'enfèr, de la mèr, & des aûtres corps qui en ſpouſſent d'aûtres au déhors en abondance. *Vomere, evomere.* Le Véſuve *vômit* des flammes, des cendres, des pièrres ponces. Les Furies ſont des monſtres que l'énfèr a *vômis*. Un monſtre que la mèr avoit *vômi*, fut caûſe de la mort d'Hippolite. Cette gargoüille *vômit* l'eau à grôs boüillons. On dit auſſi, que les canons *vômiſſent* des boulèts, que des mortiérs *vômiſſent* des bombes, que des dragons *vômiſſent* le feu.

Vômir, ſe dit figurément en chôſes morales. Les ſcélérats *vômiſſent* des blaſphêmes contre Dieu. *Vomere, proferre.* Il a *vômi* pluſieurs injures contre ſa partie. Il faut lui laiſſer *vômir* ſa bile, ſon venin. Cette phrâſe eſt approuvée malgré la répugnance que la délicateſſe des Dames trouvoit à s'en ſèrvir, ſelon Vaugelas, à caûſe que la métaphôre eſt tîrée d'un objet ſale & déſagréable. Corn. Les injures que les Pères ont *vômies* les uns contre les aûtres, & les éxcès de leur mauvaiſe humeur, marquent que les plus ſaints hommes s'emportent quelquefois. Nic.

Vômir, ſe dit auſſi en parlant des chôſes qui donnent du dégoût. *Nauſeam procreare, ſtomachum movere.* Ne dites point ces ordures, cela eſt capable de me faire *vômir*.

VÔMI, ie. part. & adj. *Vomitus, evomitus.*

VÔMISSEMENT. ſ. m. Action par laquelle on vômit. *Vomitio, vomitus.* Cette action dépend non ſeulement de la contraction des fibres de l'éſtomac, mais auſſi de celle du diaphragme & des muſcles du bas-ventre. On ne ſçauroit même douter que la contraction du diaphragme & des muſcles du bas ventre n'en ſoit la principale caûſe, n'y ayant pèrſonne qui en vômiſſant ne s'apperçoive des efforts éxtraordinaires de ces parties. C'eſt auſſi ce qu'on remarque ſenſiblement aux chiens & chats qui vômiſſent. Par la contraction de toutes ces parties, l'éſtomac eſt preſſé comme s'il ſe trouvoit dans un preſſoir, & il faut néceſſairement que ce qui eſt contenu dans ſa câvité, & dans les parties voiſines, en ſorte, de même que l'eau qui eſt dans une veſſie ou dans une éponge, en ſort lorſqu'on les preſſe entre les deux mains. Il faut auſſi que l'évacuation ſe faſſe plûtôt par le haut que par le bas, à caûſe que ce chemin eſt plus ouvèrt & plus aiſé, & que d'ailleurs les boyaux ſont preſſez par le diaphragme & par les muſcles du bas ventre. La contraction de ces parties eſt caûſée par des matières âcres & piquantes qui irritent les fibres de l'éſtomac, & qui détèrminent les éſprits à y couler en plus grande abondance, & dans les aûtres parties voiſines qui peuvent le délivrer promptement de ce qui l'incommode. Le *vômiſſement* ſurvient à la colique néphrétique, à l'inflammation du foye, aux playes de la tête. Les femmes grôſſes ſont ſujettes au *vômiſſement* pendant les prémiérs mois de leur grôſſeſſe. L'huile & les aûtres chôſes grâſſes éxcitent le *vômiſſement* par le moyen des ſèls âcres qu'elles contiennent, ou par le dégoût qu'elles donnent. Le *vômiſſement* que l'eau tiede caûſe, vient auſſi du dégoût qu'elle donne. Il y a un *vômiſſement* de ſang qui arrive par l'ouvèrture de quelque veine de l'éſtomac. Il faut provoquer le *vômiſſement* à ceux qui ont avalé du poiſon. Les chiens retournent à leur *vômiſſement*, ils mangent ce qu'ils ont vômi : ce qui ſe dit figurément des pécheurs, qui commettent les mêmes péchez que ceux dont il s'étoient confeſſez.

VÔMITIF, ou VÔMITOIRE. ſ. m. & adj. Qui provoque le vômiſſement. *Emeticum, vomitorium.* Les *vômitifs* agiſſent en irritant les fibres de l'éſtomac, ou en caûſant du dégoût. On diſtingue les *vômitifs* en doux, en médiocres, & en violens. Ceux qu'on tîre de l'antimoine, ſont les plus en uſage. Les Anciens étoient fort prévenus en faveur des *vômitifs*. Hippocrate conſeilloit à ceux qui ſe portoient bien, & qui étoient aſſez grâs & aſſez frais, de vômir trois fois le mois; & deux fois ſeulement à ceux qui étoient plus ſècs. On ne peut ſaûver cet homme empoiſonné que par un *vômitif*.

VÔMITOIRE, étoit dans les amphithéâtres les ouvèrtures par leſquelles entroient & ſortoient les ſpectateurs pour en occuper les places ou pour ſe retîrer. *Vomitoria.*

V O N.

VÔNTACA. ſ. m. Fruit qui a été ainſi appellé par les habitans de l'Iſle de Madagaſcar, où il croît. A Bengale & en pluſieurs aûtres endroits des Indes Orientales où il vient auſſi, on l'appelle *ſirifole* ou *beli*. Garcias l'appelle *coïn de Bengale.* L'arbre qui le porte, eſt grand, garni de quantité de rameaux épineux. Ses feüilles ſont attachées trois à une queuë, oblongues, rondes, dentelées en leurs bords, luiſantes, ôdorantes. Ses fleurs ſont attachées ſix ou ſept à un pédicule, compôſées de cinq feüilles oblongues, vèrtes par déhors, d'un blanc vèrd par dedans, d'une ôdeur agréable. Ses fruits ſont ronds, couvèrts d'une écorce vèr-

dâtre, déliée, au deſſous de laquelle il y en a une aûtre qui eſt dure, ligneûſe, prêſque oſſeûſe; ils contiennent une chair viſqueûſe, jaunâtre, humide, d'un goût aigre-doux, qui renferme des ſemences oblongues, blanches, pleines d'un ſuc gommeux, tranſparent. M. Rai appelle cet arbre *cucurbitifera trifolia Indica, fructu pulpâ cydonii æmulâ.* On confit ce fruit, lorſqu'il eſt meur, au ſucre ou au vinaigre; il eſt fort bon à manger. On le confit auſſi de la même manière avant ſa maturité, & l'on s'en ſert avec ſuccès contre le cours de ventre & la diſſenterie.

VOQ.

VOQUER. v. act. Tèrme de Potiér. C'eſt tourner la tèrre avec les mains, & l'apprêter juſqu'à ce qu'on n'y voye plus de ſable, & qu'elle ſoit en état d'être miſe en œuvre ſur la rouë. *Argillam præparare, agitare, volutare, pinſere. Voquer* la tèrre. Cette tèrre eſt bien *voquée.*

VOR.

VORACE. adj. m. & f. Carnaciér; qui dévore; qui mange ſans mâcher, goulument, avec avidité. *Vorax, helluo, guloſus.* Les lions & aûtres bêtes farouches & carnacières ſont des animaux *voraces.* Les tiburons dans la mèr, les brochèts dans les rivières, ſont des poiſſons *voraces.* On le dit auſſi des grands oiſeaux de proye, & même des hommes qui ſont grands mangeurs.

VORACITÉ. ſ. f. Gourmandiſe, action de manger goulument. *Voracitas, ingluvies.* La *voracité* des animaux vient de la facilité qu'ils ont à digérer.

VOS.

VOSSE. ſubſt. m. Animal de l'Iſle de Madagaſcar. Il reſſemble au blaireau, & donne la chaſſe aux poulèts. *Voſſus, animalis ſpecies.*

VOſTRE. Pronom poſſeſſif de la ſeconde pèrſonne, qui ſignifie ce qui appartient à celui, ou à ceux à qui on parle. *Veſter.* Je ſuis *votre* valet, *votre* très-humble ſerviteur. *Tuus ad omnia paratiſſimus, obſequentiſſimus.* Il a au pluriér *vos*, & *vôtre*; mais avec cette différence que *vos* ſe met toûjours devant la pèrſonne, ou la chôſe, de quelque genre qu'elles ſoient; *vos* maris, *vos* femmes, *vos* biens, *vos* richeſſes. Et *vôtre* ſe met lorſque les ſubſtantifs, c'eſt-à-dire, les pèrſonnes, ou les chôſes, ſont ſouſentenduës. Voici mes Livres, voilà les *vôtres.* Remarquez que la première ſyllabe eſt longue lorſque *vôtre* eſt employé relativement au ſubſtantif qui précède; ce cheval-là n'eſt pas le *vôtre*: mais elle eſt breve lorſque *votre* marche devant le ſubſtantif, & il ne faut point y mettre d'accent pour l'allonger; *votre* ami; *votre* enfant, &c. Vous ſerez le bien venu chez moi, vous & les *vôtres*; pour dire, *vos* parens, *vos* amis, *vos* doméſtiques.

VOſTRE, ſignifie quelquefois Parti, compagnie. Si vous dites quelque chôſe contre la Religion, contre l'Etat, je ne ſuis pas des *vôtres*, je ne ſuis pas de *votre* côté. *Non ſum ex tuis, non ſum à te.* Cet homme eſt bon Catholique, il eſt des nôtres: celui-là eſt Luthérien; il eſt des *vôtres.* S'il ne faut que s'aller promener, je ſuis des *vôtres*, *aſſentior.*

VOT.

VOTER. v. n. Ce Tèrme n'eſt en uſage que parmi quelques Religieux, & ſignifie, Donner ſa voix, ſon ſuffrage, pour quelque affaire qui regarde le Couvent & la Religion. *Suffragari, ſuffragium dare.* Il n'a pas droit de *voter.* On appelle *votant* celui qui donne la voix.

VOU.

VOUDSIRA. ſ. m. Petite bête de Madagaſcar. Elle eſt comme une belette. *Voudſira beſtiola.*

VOUEDE. ſ. m. Plante qui ſert aux teintures. C'eſt une éſpèce de paſtel qui croît en Normandie, mais qui a beaucoup moins de force que le paſtel de Languedoc, & qui eſt auſſi foible, comme le marouchin ou la dèrnière cueïllette du bon paſtel. *Glaſtum normanicum.* Il faut mêler de l'indigo ou du bon paſtel avec le *voüede* pour faire de bonnes teintures. On les ſeme dans les bonnes tèrres autour de Caen; & quand il eſt en maturité, on froiſſe les feüilles dans de grands moulins faits exprès; on en fait des pelotes qu'on fait ſécher à l'ombre, pour teindre de bleu foncé, qui doit auſſi précéder le beau noir: ce trafic a beaucoup diminué depuis l'uſage de l'indigo dont il faut moins.

VOUER. v. act. Dédier, conſacrer; promettre de dédier & de conſacrer; s'engager à faire telle ou telle chôſe. *Vovere, devovere, dicare, conſecrare.* Samuël fut *voüé* à Dieu par ſa mère, avant qu'il fût conçu. Les Prêtres, les Religieûſes ſe *voüent* entièrement, ſe conſacrent à Dieu. Dans les profeſſions Religieûſes, on *voue* de garder chaſteté, paûvreté, & obéiſſance. Les Voyageurs en danger de naufrage *voüent* des pélérinages, des offrandes, des fondations, &c. S. Antoine fut comme *voüé* à la ſolitude dès ſon enfance, & ſon prémier hèrmitage fut la maiſon de ſon père. FL. C'étoit un ſerment chez les Juifs, de dire qu'ils ſe *voüoient* à Dieu, qui eſt encore en uſage chez les Eſpagnols, qui diſent ordinairement, *Voto à Dios. Voüer* au blanc.

Ce mot vient de *voveo.*

VOüER, ſignifie auſſi, Se donner à quelqu'un, s'attacher à ſon ſèrvice. *Se devovere alicujus obſequio.* Il s'eſt *voüé* au ſervice de l'Empereur, du Roi de France. Il a *voüé* une fidélité inviolable à ſon ami, à ſa maîtreſſe. Ce Magiſtrat s'eſt entièrement *voüé* au public; cet écolier à l'étude.

VOUGE. ſ. f. Tèrme de Venerie. C'eſt un épieu de Veneur à un large fèr. *Venatorium pilum.*

VOULA. ſ. m. Oiſeau de Madagaſcar. Il a le bèc long, & blanc; & grôs comme le pelican. *Voula avis.*

VOULOIR. v. act. *Je veux, tu veux, il veut, nous voulons, &c. Je voulois. Je voulus. J'ai voulu. Je voudrai. Que je veüille. Que je vouluſſe, ou je voudrois. J'euſſe voulu. Voulant. Velle.* Sur quoi il il faut remarquer que, quoique ce vèrbe ait au préſent du ſubjonctif, que *je veüille*, que *tu veüilles*, qu'*il veüille*, il n'a pourtant pas que vous *veüilliez* à la ſeconde pèrſonne du pluriér; mais on dit, je ne croi pas que vous *vouliez.* L'ACAD. Il ſignifie, Avoir la volonté, & la réſolution de faire quelque chôſe; déſirer, ſouhaitter, demander. Il ne faut pas *vouloir* uſurper le bien d'aûtrui. Il eſt dangereux d'avoir à faire à un déſeſpéré qui *veut* ſe pèrdre; l'âme contemplative ne *veut* plus rien. FÉN. Nous ne *voulons* rien, à parler proprement; c'eſt Dieu qui *veut*, & qui agit en nous. JU. Un contrediſant ceſſe de *vouloir* ce qu'il *veut*, dès qu'un aûtre le *veut* comme lui. M. SC. Dieu ne *veut* de nous que notre cœur. FÉN. Seigneur, vous aimer, vous ſèrvir, c'eſt tout ce que je *veux.* AB. TÊTU. Boileau a dit en parlant de l'inconſtance de l'homme:

Son cœur toûjours flottant entre mille embarras,
Ne ſçait ni ce qu'il veut, *ni ce qu'il ne* veut *pas.* BOIL.

On dit par manière de ſouhait, Dieu le *veüille. Veüille* le Ciel que, &c. Je *voudrois* bien avoir ce qu'il s'en faut. *Faxit Deus; utinam.*

VOULOIR, de la part des Souverains, ou des Supérieurs ſignifie, Ordonner, commander. Ces tèrmes *Voulons & nous plait*, ſont le formulaire ordinaire des Déclarations du Roi. *Sic volo, ſic jubeo, ſit pro ratione voluntas.* Les Rois ne doivent *vouloir*, que ce qu'ils peuvent ſelon les loix. FÉN. *Vouloir* ce que Dieu *veut*, eſt la ſeule ſcience qui nous met en repôs. MALH. Quand on dit par réſignation aux ordres de la Providence, Dieu l'a *voulu* ainſi; c'eſt-à-dire, ou Dieu a ordonné, ou il a pèrmis que cela arrivât ainſi.

VOULOIR, ſignifie auſſi, Demeurer d'accord; conſentir; ſouffrir qu'une chôſe ſe faſſe, *aſſentiri, annuere, ſuffragari.* Je *veux* que cela ſoit. Pôſé que cela ſoit; je le *veux* bien auſſi; je *veux* tout ce que vous voulez. *Eſto, aſſentior, annuo, per me licet.* Je *veux* bien qu'on ſçache ce que je fais, Je ne puis *vouloir* une chôſe ſi oppôſée à mon repôs; c'eſt-à-dire, je n'y puis conſentir.

VOULOIR, ſe dit par extenſion des chôſes inanimées. Cette clef ne *veut* pas tourner dans la ſèrrure. *Pati, velle, obtemperare.* Ce bois ne *veut* pas brûler, ſe fendre. Ces pois ne *veulent* pas cuire. Ce reſſort ne *veut* pas plier, obéïr.

VOULOIR, ſignifie auſſi, S'opiniâtrer; entreprendre. *Vouloir* avoir raiſon; *vouloir* emporter quelque chôſe. *Refragari, abnuere, renuere, reſpuere.* C'eſt un homme qui *veut* fortement ce qu'il *veut*; je *veux* abſolument être payé. De tout ce que vous *voulez*, je demeure d'accord, & vous avez raiſon, puiſque vous êtes belle. LA SABL.

VOULOIR, joint avec le mot *dire* ſignifie, Expliquer. Que *veut* il dire avec toutes ces manières? qu'il s'explique. *Quid ſibi vult?* On voit bien des préparatifs, des allées & venuës, des armemens, des conférences, on ne ſçait ce que tout cela *veut* dire. La plûpart des Commentateurs ne ſçavent ce que *veut* dire le texte, ni ce qu'ils *veulent* dire eux-mêmes.

VOULOIR, joint avec le mot de *bien*, ou de *mal*, ſignifie, Avoir de l'amitié ou de la haine pour quelqu'un. *Benè vel malè velle, amare, vel odiſſe.* Nous devons *vouloir* du *bien* à nôtre prochain. Il fut *mal voulu* des Siciliens. TALEMANT.

VOULOIR, joint avec la particule *en*, ſignifie Avoir quelqu'un en vûë, ſoit pour lui faire du bien, ſoit pour lui faire du mal. *Intueri, proſpicere ad.* C'eſt un homme qui *en veut* à toutes les filles, qui fait l'amour à toutes celles qu'il rencontre. A laquelle de toutes ces filles-là croyez-vous qu'il *en veüille*? Toutes les belles *en veulent* à ſon cœur. Pourquoi m'avoir fait confidence que vous *en vouliez* à mon cœur. S. EVR. Défiez-vous de cet homme,

homme, je ſçai qu'il vous *en veut*. C'eſt un envieux bourru, qui *en veut* à tout le monde. Où eſt cette fierté, qui n'*en vouloit* qu'aux Papes, & aux Archevêques? Rac. Le ciel *en veut* au peuple comme aux Rois. Bens. On dit, Si je vous *veux* du mal, qu'il me puiſſe avenir, On dit en ce ſens, A qui en *voulez*-vous? pour dire, Qui vous a offenſé? A qui vous en prenez-vous? On le dit auſſi abſolument, pour dire, A qui *voulez* vous parler? C'eſt à vous à qui j'en *veux*, à qui j'ai à faire. *Ad te mihi ſermo.*

VOULOIR. ſ. m. L'action de la volonté. *Voluntas, actus voluntas*. Le *vouloir* du Roi eſt une loi, un ordre, un commandement; il a le pouvoir & le *vouloir*. Je vous ai obligation de votre bon *vouloir*. Ce mot n'eſt pas fort bon ni en vèrs ni en prôſe; c'eſt pourquoi il ne le faut employer que rârement, & en de cèrtaines occaſions. C'eſt Dieu qui fait tout, & opère par ſa grâce le *vouloir* & l'action. Nic. *Deus operatur in omnibus & velle & perficere.* C'eſt le *vouloir* des Dieux. Racan. On diſoit auſſi aûtrefois, un malin *vouloir*; pour dire, *haine, vengeance.*

Vouloir, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Châcun *veut* avoir le bon bout de ſon côté; pour dire, avoir l'avantage, le profit. *Quiſque ſibi jus arrogat.* On dit auſſi, Ce que femme *veut*, Dieu le *veut*; pour dire, que la femme eſt opiniâtre & impérieûſe dans ſes volontez. On dit auſſi ironiquement à ceux qui parlent par, Je le *veux*: & le Roi dit, Nous *voulons*. On dit auſſi d'une femme, qu'elle eſt à qui en *veut*; pour dire, qu'elle eſt proſtituée. On dit auſſi, *Veüllle* Dieu, *veüille* ſa mère, en voyant un opiniâtre qui ne défère à aucun avis, ni conſeil.

VOULOU. ſ. m. Éſpéce de canne d'Inde, dans laquelle on trouve une moëlle blanche appellée par les Médecins Arabes *tabaxir*. Voyez Tabaxir. *Voulovia indica, canna, ſive arundo.*

VOUS. Pronom pèrſonnel de la ſeconde pèrſonne au pluriér. *Vos.* Taiſez *vous*. Que dites *vous*? Comme *vous* aûtres, Meſſieurs.

Vous, ſe dit auſſi pour faire une plus grande civilité en parlant à une pèrſonne ſeule. *Tu.* Je m'âdreſſe à *vous*, Monſieur. Les ornemens ſont des beautez étrangères, & *vous* n'êtes jamais ſi belle, que lorſqu'on ne voit en *vous* que *vous* même. S. Évr. On dit De *vous* à moi; pour dire, entre nous, ſans que ce que je vous dis aille plus loin. Les Éſpagnols & les Italiens ſe ſèrvent prèſque toûjours de la troiſiême pèrſonne; & au lieu de dire *vous*, ils diſent votre ſeigneurie, &c. En François on ne ſe ſèrt de la troiſiême pèrſonne qu'à l'égard des grands Seigneurs & de ceux auſquèls on doit beaucoup de réſpect, Votre Majeſté, Votre Alteſſe, Votre grandeur. On dit auſſi aux Religieux, votre Révérence, &c. mais on dit *vous* à tout le monde, il n'y a que les écoliérs, les jeunes gens, les petits maîtres, & les gens de la lie du peuple qui diſent toi au lieu de *vous*. Les Poëtes le diſent auſſi, même lorſqu'ils parlent au Roi. On le dit même à Dieu en vèrs; les Prétendus Réformez le diſent auſſi dans leurs priéres en prôſe, mais ils n'en font pas mieux. C'eſt s'attacher fortement à la lèttre, que de mettre dans le François *toy*, toutes les fois qu'il y a *tu* dans le Latin.

VOUSSOIRS, ou VOUSSEAUX. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt une pièrre propre à former le cintre d'une voûte, taillée en éſpéce de coin tronqué, dont les lits & côtez, s'ils étoient prolongez, aboutiroient à un centre où tendent toutes les pièrres de la voûte. *Arcuati lapides, in fornicem caſi, cunei.*

Il y a des *vouſſoirs* à tête égale, c'eſt-à dire, de même hauteur; & d'aûtres à tête inégale, comme les càrreaux, & les boutiſſes pour faire liaiſon. *Æqualis vel inaqualis latitudinis, vel elevationis.* On appelle *vouſſoir à croſſettes*, celui qui retourne par en haut, pour faire liaiſon avec une aſſiſe de niveau; *vouſſoir à branches*, celui qui étant fourchu fait liaiſon avec les pendentifs d'une voûte d'arête.

VOUSSURE. ſ. f. Eſt la courbure, la hauteur, ou élevation de la voûte, ce qui forme ſon cintre. Cette voûte a tant de piéds de *vouſſure*. *Sinus fornicis.* On le dit auſſi des portes & des fenêtres en arc. On nomme *arrière vouſſure*, les ouvèrtures des portes, ou fenêtres qui ſe forment en arc, & qui vont s'élargiſſant pour la commodité.

VOUTE. ſ. f. Toit rond bâti en arcade, de telle ſorte que les pièrres ſe ſoûtiennent l'une l'aûtre par la diſpôſition de leur couppe, à caûſe que toutes les lignes de leurs paremens aboutiſſent à un centre. *Fornix, camera.* Il y a des *voûtes* en plein cintre, en hemi-cycle ou demi-cèrcle, ou en bèrceau; d'aûtres en anſe de paniér, qu'on appelle *ſurbaiſſées*; d'aûtres dont la hauteur, excéde le demi-diamétre, qu'on appelle *en bèrceau ſurhauſſé*. *Fornices delumbati, fornices elati, elatiores.* D'aûtres qui ſont toutes plattes, mais qui ſont de petite étenduë, & qui ſont faites avec des claveaux; d'aûtres en cul de four. Il y a auſſi des *voûtes* à la Gothique, à croiſettes, & avec des nèrfs ſaillans & des ogives, dont les traits ou arêtes ſont en diagonales.

Du Cange dérive ce mot de *volutio, voluta, volta* ou *vota*, qu'on a dit dans la baſſe Latinité dans le même ſens.

Voûte de trompe, eſt celle qui eſt étroite par le bas, & qui va en s'élargiſſant par enhaut à la maniére des trompettes. *Cochlea, helix.*

Voûte a lunettes, ſont celles qui s'élevent ſur les côtez pour augmenter la hauteur des fenêtres, comme ſont toutes les voûtes Gothiques. *Lunulatus fornix.*

On appelle *maitreſſes voûtes*, les *voûtes* principales qui ont beaucoup de portée, à la différence de celles qui ne ſèrvent qu'aux portes & fenêtres & aûtres endroits moins conſidérables. *Fornix præcipuus, decumanus.*

La cléf de la *voûte* eſt la pièrre du milieu qui eſt taillée en coin tronqué, qui affèrmit toutes les aûtres. *Cameræ umbilicus.* *Double voûte*, eſt une *voûte* qui eſt ſur une aûtre. Le remplage de la *voûte*, les reins de la *voûte*, ce ſont les côtez de la *voûte* qui la ſoûtiennent. Le pendentif de la *voûte*, eſt la partie ſuſpenduë de la *voûte*, qui eſt entre les arcs, nèrfs ou ogives, qui en ſupportent tout le faix. L'impoſte ou le couſſinet de la *voûte*, eſt la pièrre ſur laquelle on met la prémière pièrre qui commence à ſe courber. Voyez Daviler.

On appelle figurément le ciel, la *voûte céleſte*, la *voûte azurée*. *Cœlum ſtellatum.* Lorſque je conſidère les cieux, la grandeur de ces *voûtes* mèrveilleûſes me remplit d'étonnement, & de réſpect. S. Évr. Godeau a appellé les aſtres, des *voûtes d'or*. Il a dit auſſi:

> *Ces* voûtes *claires & ſolides,*
> *Ces beaux cieux au front azuré.*
> *Cæli fornices.*

Voute, en tèrmes de Marine, ou *voûtis* d'un vaiſſeau, eſt la partie extérieure de l'arcaſſe conſtruite en *voûte* au deſſus du gouvèrnail. *Pars puppis arcuata.* Le fronton où ſont les Armes du Prince, eſt placé au deſſus de la *voûte*.

VOUTER. v. act. Faire des arcades, ou des toits en voûte. *Concamerare, fornicare.* On commence à *voûter* ſur les impoſtes, ou au deſſus des corniches. On a *voûté* cette Égliſe après coup. Il y a ſous tèrre des conduits *voûtez* pour aller juſqu'au régard des fontaînes. Toute la galerie eſt *voûtée* d'un bèrceau en plein cintre. Éxplic. des Tab. de Vèrs.

Voûter en tas de charge, c'eſt mettre les joints de lit partie en coupe du côté de la doüelle, & partie de niveau du côté de l'extradôs, pour faire une voûte ſphérique.

Il ſe dit figurément de tout ce qui eſt fait en forme de voûte.

> *Sur un front blanc comme l'ivoire,*
> *Deux petits arcs de couleur noire,*
> *Etoient mignardement* voûtez. Voit.

Voûter, avec le pronom pèrſonnel, ſe dit des vieillards que l'âge a obligé de marcher courbez, ou de ceux qui n'ont pas eû ſoin de ſe tenir bien droits. *In fornicem ſinuari, arcuari.* Cet homme commence à ſe *voûter*. Cette femme a les épaûles haûtes, eſt un peu *voûtée*; pour dire, boſſuë.

Voûter un fer, ſe dit en tèrmes de Manége, quand on forge un fèr enſorte qu'il ſoit creux, pour les chevaux qui ont le piéd comble, afin que le fèr ne porte pas ſur la ſole, qui eſt alors plus haûte que la corne. *Ferream equi ſoleam ſinuare.*

Voûté, ée. part. paſſ. & adj. *Concameratus, arcuatus, ſinuatus.*

VOY.

VOYAGE. ſ. m. Tranſport qu'on fait de ſa pèrſonne en des lieux éloignez. On fait *voyage* par curioſité pour voir des chôſes râres *Iter, via, peragratio, peregrinatio, migratio.* Ce Provincial a fait un *voyage* à Paris pour inſtruire ſon procès. Les *voyages* ſont néceſſaires à la jeuneſſe pour apprendre à vivre dans le monde. Strabon dit que tout homme qui conte ſes *voyages*, eſt menteur. On a imprimé les grands *voyages* en ſix volumes; comme auſſi les *voyages* de Chriſtophle Colomb, de François Drac, de Thévenot, de Hèrbèrt, &c. Tavèrniér a fait ſix fois le *voyage* des Indes pour faire commèrce. Les *voyages* du Levant, les *voyages* du Nord. Il y a plus de 1300. Relations des *voyages* imprimées. Rien n'eſt plus inſtructif que la lecture des *voyages*. M. Baudelot a fait un Livre très-utile de l'*utilité des voyages*. Il eſt ſur tout attaché à ce qui regarde la littérature, la connoiſſance des antiques, des medailles, &c.

Voyage, ſignifie auſſi, Pélérinage. On fait le *voyage* de Jéruſalem, de Saint Jacques en Galice, de Lorette, par dévotion. *Peregrinatio.* On appelle des *voyages* de long cours, ceux qu'on fait ſur mèr dans des navires qui doivent être long tems à revenir, comme ceux des Indes, de l'Amérique, &c. Pour les appeller ainſi, il faut qu'ils ſoient du moins de mille ou de 1300. lieuës.

Voyage, ſe dit auſſi d'une petite courſe qu'on fait d'un lieu en un aûtre, ſoit dans les endroits circonvoiſins, soit dans la ville,

 ſoit

ſoit même dans ſa maiſon. *Ambulatio.* Je vais faire un *voyage* à ma maiſon des champs. Nous parlerons de cela au retour de mon *voyage.* J'ai fait trois *voyages* aujourd'hui chez mon Avocat. J'ai fait pluſieurs *voyages* à la cuiſine, au grénier, pour trouver une chôſe que j'ay égarée.

Voyage, ſe dit auſſi des allées & venuës qu'on fait pour tranſporter quelques meubles ou proviſions. *Itus & reditus.* Ce Chartiér a fait trente *voyages* pour enlever ſes gravois. Ce Crocheteur a fait dix *voyages* pour déménager cet appartement. Ne portez pas ces fagots au grénier tout à la fois, faites-en deux *voyages.*

Voyage, ſe dit auſſi des chôſes qu'on fait à diverſes repriſes, quoiqu'on ne change pas de place. J'ai lû, j'ai écrit trois heures cette aprês-dînée, c'eſt aſſez pour ce *voyage*; il faut remettre le ſurplus à un aûtre *voyage.* Cette expreſſion n'eſt point du tout Françoiſe, & n'eſt en uſage que parmi le peuple, & en quelques Provinces. Il faut dire, pour cette fois, & non pas, pour ce *voyage.* Les Italiens diſent *volta fiata.*

On dit au Palais, taxer des *voyages* & ſéjours, lorſque dans des dépens adjugez on fait entrer les frais des *voyages* des parties, lorſqu'elles ont affirmé qu'elles ſont venuës pour ſolliciter leûr affaire. *Itineris pratium æſtimare, præfinire, præſcribere.*

On dit d'un agoniſant, qu'il va faire un grand *voyage*, un *voyage* ſans retour; quand il revient en ſanté, on dit qu'il eſt revenu d'un grand *voyage*, qu'il eſt revenu de loin.

Voyage, ſe dit figurément du cours de la vie, & de la mort même, parce qu'elle eſt un paſſage de ce monde en l'aûtre. *Vita humana curſus.* Les hommes n'ont pas aſſez de précaution lorſqu'ils entreprennent le *voyage* général de toute leur vie. Nic. On n'eſt plus du monde, quand on commence à le bien connoître; ou du moins, le *voyage* eſt bien avancé, avant qu'on ſçache le meilleur chemin. Le Ch. de M. Les hommes marchent tous vèrs la mort: la loi de la nature les preſſe, & ne leur pèrmet pas de s'arrêtèr dans ce *voyage.* Nic. Le mari fit ſeul le *voyage.* La Font. C'eſt-à-dire, qu'il mourut.

VOYAGER. v. n. Aller dans les païs étrangérs. Il y a des gens qui ſont nez pour *voyager*, qui ont la manière de *voyager*, qui *voyagent* toute leur vie. *Iter facere, peregrinari.*

Voyager, ſe dit figurément en parlant de ceux qui étudient la Géographie & l'Hiſtoire, qui apprennent la ſituation des lieux, les mœurs des peuples, auſſi bien que ceux qui *voyagent* effectivement. *Inveſtigare, ſcrutari, peragrare, volvere.* Cet homme a bien *voyagé* dans les Cartes, dans les Livres.

VOYAGEUR. ſ. m. Qui fait des voyages par pure curioſité, & qui en fait des relations. *Viator, peregrinator.* Piétro de la Valle étoit un illuſtre *Voyageur.* Thévenot a été un fameux *Voyageur.* Les mal-affectionnez éſtimoient Charle-Quint plus grand *Voyageur*, que grand Conquérant. S. Evr.

On dit en Morale, Nous ne ſommes que *voyageurs* en ce monde; pour dire, que cette vie eſt paſſagère. *Viatores, hoſpites & peregrini.*

VOYAGISTE. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Richelet, ſans d'aûtre autorité que la ſienne; pour ſignifier celui qui décrit un *voyage*, qui fait l'Hiſtoire de quelque *voyage* dans un païs éloigné. *Peragrationum ſcriptor.* Marmol eſt un des plus fameux *Voyagiſtes* de l'Afrique.

VOYANT. ſ. m. En tèrmes de l'Écriture ſignifie un Prophête. *Videns, Propheta.* Samuël eſt appellé *Voyant.*

Voyant, ante. adj. Qui éclate, qui brille. *Splendens, radians, emicans.* Il ne ſe dit guères que des couleurs hâutes, comme le rouge, le bleu, le vèrd, de ce qui eſt le plus vif dans une nuance.

On dit au figuré, *clairvoyant*; pour dire, un homme ſpirituel & éclairé, qui pénétre le fond des affaires, qui prévoit de loin le bien & le mal qui en peut arriver. *Perſpicax, peritus.*

VOYE. ſ. f. Chemin, ruë, paſſage qui eſt au public, pour aller d'un lieu à un aûtre. *Via, vicus, iter, ſemita.* Il eſt deffendu de faire aucune avance ou conſtruction qui embarraſſe, qui incommode la *voye* publique. La *voye* des carroſſes, des charrettes, eſt le chemin le plus ſûr à tenir. La *voye* d'Appius Claudius étoit pavée, & toutes les aûtres *voyes* publiques l'étoient auſſi. Panciroi.

Voye, ſe dit auſſi des divèrs chemins qu'on prend pour arriver en quelque lieu. *Via, iter.* Il y a deux *voyes* pour aller à Lion, l'une par Dijon, l'aûtre par Nevèrs. En allant à Chartres, j'ai ſuivi la *voye* des carroſſes par Limours: en revenant, j'ai pris celle des Poulaillièrs par S. Légèr.

Voye, ſignifie auſſi la commodité avec laquelle on va d'un lieu à un aûtre, la qualité des voitures. *Vectio, vectura.* Quand on eſt preſſé, on prend la *voye* de la Poſte, ou du Meſſager. La *voye* du carroſſe, ou des coches d'eau, eſt la plus douce & la plus commode. Il n'eſt rien tel, quand on voyage, que de prendre

les *voyes*, les commoditez publiques, pour n'être point embarraſſé de ſon équipage. On dit en ce ſens, Je vous ferai tenir mes léttres par la *voye* ordinaire, par la poſte. Je vous enverrai ma marchandiſe par la *voye* des Rouliérs.

On dit auſſi en tèrmes de Banque, On vous fera tenir votre argent par la *voye* des Marchands d'Amſtèrdam, par la *voye* de Hambourg, par la *voye* d'un Banquiér, d'un Doüaniér. *Mediantibus cambiariis, per cambiarios.*

Voye de lait. C'eſt cette trace blanche, & lumineûſe qu'on remarque au ciel dans une nuit ſereine, du Nord au Midi à travèrs les Jumeaux. *Via lactea.* On prétend qu'elle eſt compôſée d'étoiles qui par leur élevation éxtraordinaire ne pouvant pèrcer juſqu'à nos yeux pour être vûë chacune en particuliér, ne font tout au plus que blanchir cette route des cieux où elles ſont placées. Par leur aſſemblages, elle forment une ceinture large, & blanches; & ſans le ſécours des téleſcopes, on ne les voit que confuſement. Cette éſpece de chemin que compôſent ces étoiles nébuleûſes, eſt appellé par le peuple le *chemin de Saint Jacques*, & *Galaxie* par les Mathématiciens. Voyez Galaxie. Les Anciens le prenoient pour un grand cèrcle large comme le Zodiaque, il en faut éxcepter Démocrite, qui au rapport de Plutarque, conjectura que c'étoit un amâs de petites étoiles. Selon la fâble ce fut une goutte du lait de Junon, que Hèrcule laiſſa tomber, qui blanchit la partie du Ciel qu'on appelle la *voye lactée.* Ovide dit que c'étoit le chemin marqué pour conduire les Dieux au Palais de Jupitèr.

En tèrmes de Chaſſe on appelle *voye*, l'endroit par où le gibiér a paſſé, quand on le ſuit à la piſte, ou par l'ôdeur ou l'impreſſion qu'il a laiſſée dans l'air. *Veſtigium, via.* On a remis les chiens ſur les *voyes.* La *voye* ſe dit particulièrement du cèrf. Pour toutes les aûtres bêtes on dit *piſte*; & on appelle *voyes ſurmarchées*, celles que foulent les chevaux & les chiens dans quelque retour. En général on appelle *voyes*, les grands chemins; & on dit qu'un cèrf va la *voye*, quand il va par les grands chemins. Les ſentiérs qui travèrſent les forêts, s'appellent *routes.*

En tèrmes de Charronnage, on appelle *voye*, l'éſpâce d'un éſſieu qui eſt entre les deux rouës d'un harnois, d'un caroſſe. *Via, orbita.* Il y a des réglemens faits pour la longueur des éſſieux des charrettes, des carroſſes, pour ne point faire tant de differentes ornières, afin que les *voyes* ſoient égales.

En tèrmes de Manége, on dit qu'une chôſe eſt en *voye*; pour dire, qu'elle n'eſt pas enfèrmée ſous la cléf, qu'elle ſèrt ordinairement. *Expoſita, propalata.* Voilà tant de douzaines de ſèrviétes, tant de vaiſſelles qui ſont en *voye.* Cet homme eſt un négligent, il ne ſèrre rien, il laiſſe tout en *voye.*

Voye, ſe dit auſſi de ce qu'on tranſporte à châque voyage qu'on fait. *Vectura, onus.* Une *voye* de moilon, de cârreaux de pièrre de taille. Une *voye* de bois, une *voye de plâtre*, c'eſt une quantité de douze ſacs de deux boiſſeaux & demi châcun. Il faut douze *voyes* d'eau pour emplir cette baignoire, Quelques-uns dérivent ce mot de *fois*, qui vient du Latin *vices*, parceque les Allemans, avec qui on a eû grande communication, prononcent l'*v* comme une *f.*

On appelle ſur mèr une *voye* d'eau, l'ouvèrture qui eſt dans le bordage du navire, quelque petite fente par où l'eau entre dans le vaiſſeau. *Rima, fiſſura.*

On appelle une porte à claires *voyes*, celle qui eſt faite en treillis de bârreaux de fèr, ou de bois, à travèrs laquelle le jour paſſe. *Janua cancellata.* On le dit auſſi des clayes qui ſèrvent à paſſer le ſâble. Des étoffes à claires *voyes*, comme de la gaze, du canevas, & aûtres chôſes qui laiſſent paſſer le jour.

Voye, ſe dit figurément en chôſes ſpirituelles & morales, & ſignifie encore, chemin. *Via, iter.* Jésus-Christ nous a montré la *voye* du ſalut. Il dit qu'il eſt la *voye*, la vérité & la vie. *Ego ſum via, veritas, & vita.* Il ne faut pas ſuivre la *voye* des Impies, ils ne marchent pas dans la bonne *voye*; ils ſont dans la *voye* de pèrdition. L'Évangile nous apprend que la *voye* du Paradis eſt étroite. Parmi tant de *voyes* différentes que prennent les hommes pour arriver au ſalut, & toutes funeſtes hors une ſeule, qui nous marquera cette unique *voye* qu'il eſt ſi important de connoître? Disc. D'Él. La *voye* où l'on eſt jetté par le hazard de la naiſſance, eſt prèſque toûjours celle que l'on prend pour la *voye* ſalutaire. Id. C'eſt une témérité brûtale, de ne ſçavoir où l'on va, & de ne ſe mettre pas en peine ſi la *voye* que l'on ſuit, conduit à la vie, ou à la mort. Nic. Le Saint par ſes pieûſes adreſſes ramena bien des cœurs égarez dans les *voyes* de la pénitence. Fléc. Avant Ronſard la Poëſie étoit inculte; c'eſt lui qui a préparé les *voyes*, qui étoient couvèrtes de ronces & d'épines. G. G.

Voye, ſe dit auſſi pour, piſte, véſtige, manière de ſe conduire, de ſe gouvèrner. *Veſtigium, trames, agendi modus.* Il faut entretenir un jeune Prince & le mèttre ſur les *voyes* des Conquérans. Ch. de M.

VOYES INTÉRIEURES. Les Myſtiques content trois *voyes intérieures*; purgative, illuminative, & unitive, pour parvenir à l'état de la parfaite contemplation. *Via purgativa, illuminativa & unitiva*. LE P. BARLH. Alvarez paſſa 16. ans dans le travail des *voyes intérieures*. Toutes les *voyes intérieures* tendent à unir l'homme à Dieu d'une manière ſingulière. Toutes les *voyes intérieures* ne tendent qu'à l'amour pur & déſintéreſſé. FÉN. Les principales *voyes intérieures*, ſont le pur amour, ou l'amour déſintéreſſé; la ſuſpenſion des actes, & la ligature des puiſſances de l'âme; la ſainte indifférence, le ſacrifice de toute propre volonté; la déſapropriation, le ſilence, & la ſolitude intérieure, &c.

On dit auſſi, que des gens qui ont un procès ou une querelle, ſont en *voye* d'accommodement, quand ils ont remis leurs interêts entre les mains d'arbitres ou d'entremetteurs: qu'on eſt en *voye* de faire fortune, quand on eſt en paſſe pour cela, qu'on a des Charges ou des emplois où l'on a coutume de la faire. *In procinctu ad pacificandum*.

VOYE, ſignifie auſſi, Moyen, manière dont on ſe ſert pour arriver à quelque fin. *Modus, média, ratio* La plus courte *voye* pour faire une affaire, c'eſt de gagner ceux qui ont le pouvoir de la faire. Il y a des gens qui font fortune à la Cour par des *voyes* différentes; Les uns prennent la *voye* de s'attacher au Roi, d'autres aux Miniſtres. La loi prend le plus tard qu'elle peut la *voye* des ſupplices. TOUR. Les Dames ſe gagnent par la même *voye*, que nous. CH. DE M. La *voye* la plus courte pour arriver à la faveur des Grands, c'eſt d'entrer dans leurs ſens.

Pour ſortir des tourmens dont mon âme eſt la proye,
Il eſt, vous le ſçavez, une plus noble voye. RACIN.

En ce ſens on dit qu'un homme a gagné du bien par les bonnes *voyes*; d'autres, par des *voyes* obliques, indirectes, par de mauvaiſes *voyes*. *Bonis, aut malis artibus, probis vel improbis rationibus, honeſtis, inhoneſtis*. Qu'un Prince eſt venu à la couronne par des *voyes* ſanglantes, par la conquête; un autre par la *voye* légitime, & paiſible, par ſucceſſion. Les femmes pleurent leurs maris par oſtentation: elles choiſiſſent cette triſte, & fatigante *voye* pour acquérir de la réputation. M. ÉSP.

En termes du Palais, on dit qu'un homme eſt pourvû d'une Charge; d'un Bénéfice, par les *voyes* canoniques. *Legitimè, canonicè*. On condamne toutes les *voyes* de fait, c'eſt-à-dire, la force, la violence. Un exécutoire porte, qu'un homme ſera contraint par toutes *voyes* dûës & raiſonnables. On tient en Juriſprudence, qu'il eſt permis à un Juge de deffendre ſa Juriſdiction par toutes *voyes* & toute ſorte de moyens.

On dit auſſi, qu'il faut ſe pourvoir par les *voyes* de droit; qui ſont l'appel, l'oppoſition, la requête civile, &c. *Per vias juris*.

VOYE, ſe dit en Philoſophie, des manières de découvrir, & de raiſonner des chôſes. *Via, methodus, ratio, ordo*. La *voye* analitique eſt la plus courte, & la plus ſûre pour raiſonner en Phyſique; pour reſoudre les problêmes de la Géométrie, de l'Algèbre.

VOYE, ſe dit auſſi d'une conduite ſecrette par laquelle Dieu & la Nature agiſſent, tant en matière ſpirituelle, que corporelle. *Via ſecreta*. Les *voyes* de la Providence ſont impénétrables. Un ſilence reſpectueux eſt plus ſûr qu'une recherche trop curieuſe des *voyes* de la Providence. S. ÉVR. L'âme agit ſur le corps par des *voyes* inconnuës. La nature a des *voyes* fort cachées, des routes fort ſecrettes, &c.

VOYE, en termes de Médecine. On dit que le mal eſt dans les premières *voyes*; quand il eſt cauſé par des indigeſtions, & par des obſtructions dans les prémiers vaiſſeaux ou couloires qui reçoivent les ſucs alimenteux, avant qu'ils ſoient changez en ſang: ce qui demande des purgations, & des vomitifs, ou de l'émétique plutôt que des ſaignées.

VOYE, ſe dit proverbialement en cette phrâſe: C'eſt un homme qui eſt toûjours par *voyes* & par chemin; pour dire, qu'il n'arrête guère en ſon logis. *Semper curſitat, errat*.

VOYELLE. ſ. f. Terme de Grammaire. Lettre qui forme un ſon parfait toute ſeule & d'elle-même, comme *a, e, i, o, u*. *Vocalis*. L'*i* & l'*u* ſont tantôt *voyelles*, tantôt conſones. L'*η* Grec fait une ſixiéme *voyelle*. Deux *voyelles* jointes enſemble font une diphthongue; trois *voyelles* une triphthongue. La rencontre de deux *voyelles* dans les vers fait un hiatus deſagreable, quand elles ſont en des mots differens.

Gardez qu'une voyelle *à courir trop hâtée,*
Ne ſoit d'une voyelle *en ſon chemin heurtée.* BOIL.

Ce mot vient du Latin *vocalis*.

La langue Françoiſe a de la peine à ſouffrir la rencontre de deux *voyelles* qui ne ſe mangent point, quand cette rencontre a quelque chôſe de choquant. Et nous avons mieux aimé établir un ſoléciſme, en diſant, *mon âme, mon épée*; que de dire ſelon les régles de la Grammaire, *ma âme, ma épée*. BOUH.

Les Grècs n'avoient point anciennement d'autres *voyelles*, que celles des Latins & des François. Mais ils ont ajoûté depuis l'*η* & l'*ω*, qui n'ont rien de different dans le ſon naturel & eſſentiel, d'avec l'*ε* & l'*o*: elles marquent ſeulement que la ſyllabe, où l'une ou l'autre ſe trouve, eſt longue.

VOYER. ſ. m. Officier commis pour avoir ſoin que les ruës & voyes publiques ſoient ſûres, & commodes. *Viarius curator, præfectus*. Le *Voyer* prend garde aux avenuës, enſeignes & saillies. Il donne des alignemens pour empêcher qu'on n'entreprenne ſur la voye publique. Il fait étayer les maiſons qui menacent ruine. Il y avoit autrefois un grand *Voyer* de France. Il a fini ſous Louis XIII. Maintenant les Tréſoriers de France, ſur tout à Paris, prétendent être *Grands Voyers*; ils en font la fonction, & ont ſoin des grands chemins, des voyes publiques, du pavé, tant de la ville, que de la campagne. A Paris il y a un *Voyer*. Ailleurs par l'uſage ordinaire l'Office de *Voyer* eſt éxercé par le Procureur du Roi de la Prevôté ou Vicomté. Les Coûtumes & Ordonnances parlent auſſi des Seigneurs *Voyers*, qui avoient juſtice & ſeigneurie ſur les chemins, avec la connoiſſance des crimes qui y étoient commis; & pour cela ils levoient des droits de péage pour l'entretien des chemins publics. On les appelloit *Voyers*, parcequ'ils n'avoient point d'autre auditoire que dans la voye, ou dans le chemin. En quelques Coûtumes les *Voyers* ſe ſont appellez *Vicomtes*, & en d'autres *Ruyers*, comme ayant ſoin des ruës & chemins.

Quelques uns ont dérivé ce mot de *viarius à via*, qui ſignifie *voye, chemin*.

VOYER. Ce terme eſt encore en uſage dans les Coûtumes d'Anjou, du Maine, de Blois, & de Touraine. C'eſt le Juge des Villages. On l'appelle Maire du village, en d'autres Coûtumes. *Vicocurus privatus, oppidanus*. Il y a les *grands*, ou *grôs Voyers*, qui ont moyenne Juſtice; & les *bas*, ou *ſimples Voyers*, qui n'ont que baſſe Juſtice. C'eſt un Juge Pédanée. En ce ſens *Voyer* vient de *vicus, village*.

VOYRIE. ſ. f. (L'Academie écrit *voyerie*) Dans les anciennes Coûtumes il ne ſignifie autre chôſe que Voye, chemin, travers, carrière, ſentier, ou ruë commune, & publique. *Via, iter, ſemita*.

Ragueau dérive ce mot de *via*, diſant que le peuple l'appelloit *veha, propter vecturas*, parceque *veha* étoit une éſpéce de charrette, comme dit Varron.

VOYRIE, maintenant ſignifie la Charge du Voyer. *Viaria rei præfectura*. La *Grande Voyrie* eſt éxercée par les Tréſoriers de France; & la petite *Voyrie* dans les villes, où il n'y a point de Tréſoriers de France, par les Procureurs du Roi, ou autres Officiers de Juſtice, qui en ont le droit. Voyez l'Édit de 1607.

VOYRIE, dans pluſieurs Coûtumes, ſe prend auſſi pour Juriſdiction. *Juriſdictio viariæ præfecturæ*. La baſſe *Voyrie*, ou ſimple *voyrie*, eſt la baſſe Juſtice, & foncière. La grande *Voyrie* ſignifie la moyenne Juſtice. Dans la Coûtume de Blois le moyen Juſticiér s'appelle *Grôs Voyer*.

VOYRIE, eſt auſſi une place à la campagne, qu'un Seigneur qui a le droit de Juſtice & de *Voyrie* eſt obligé de donner au public pour y porter les bouës, immondices & vuidanges de ſa Seigneurie. *Cloaca*. On jette à la *voyrie* les corps de ceux qu'on ne croit pas dignes d'être enterrez en terre Sainte, qui n'ont pas voulu recevoir les Sacremens de l'Égliſe. *Cadavera in cloacas projicere*. Ménage croit que ce mot vient de *vulturia*: mais il y a plus d'apparence qu'il vient de *Voyer*, qui doit avoir ſoin de tenir la voye nette, & qui aſſigne la place où l'on doit porter les ordures.

On appelle populairement chienne de *voyrie*, ceux qu'on veut injurier, comme ſi on vouloit dire qu'ils mériteroient d'être jettez à la *voyrie*. *Ad cloacam projiciendus*.

VOYRIE, ce mot s'employe quelquefois au figuré & dans le ſtile ſatirique, pour ſignifier un lieu où l'on jette tout ce qui eſt de rebut, & digne de mépris. Tout cela n'eſt bon qu'à jetter dans la *voyrie* des Bibliothéques. BAY. *Rejectanea*.

VRA.

VRAY, VRAYE. adject. Véritable, ou qui contient vérité. *Verus, veritati conſentaneus*. Il n'y a que les Chrétiens qui adorent le *vray* Dieu. Cette Hiſtoire eſt *vraye*. Le *vray* bien, le *vray* repôs de l'âme ne ſe trouve que dans la vertu. Nul Auteur n'a mieux ſçû que Voiture, faire paroître *vrai* ce qui ne l'eſt pas. BOUH.

VRAY, ſe dit auſſi de ce qui eſt pur, ou dans ſon degré de perfection. *Verus, purus, ſincerus, perfectus*. Il eſt oppôſé à *corrompu, mêlé, contrefait*. De *vrai* or, de *vrai* argent, qui n'eſt point mélangé,

mélangé, altéré. De *vrais* diamans, de *vrais* rubis, de *vrayes* perles, qui ne ſont point contrefaites.

VRAYE, ſe dit auſſi par comparaiſon des chôſes qui ſe rapportent quand on les confère. *Similis, veriſimilis, conformis.* Voilà ſon *vrai* portrait, ſa *vraye* parole, ſa *vraye* humeur. Cette copie eſt *vraye*, cette citation eſt *vraye*, je les ai conférées à l'original. C'eſt ſon *vrai* nom, ſon nom de famille.

VRAY. ſ. m. Se dit auſſi par oppôſition à *faux*. Les Philoſophes, les Juges ont bien du mal à diſcèrner le *vrai* d'avec le faux. *Vera à falſo dijudicare.* L'entendement ne déſire que le *vrai*, ſe porte au *vrai*. Le *vrai* eſt l'âme d'une penſée. B.

Rien n'eſt beau que le vrai, *le* vrai *ſeul eſt aimable,*
Le vrai *peut quelquefois n'être pas vraiſemblable.* BOIL.

On dit, Avoüez le *vrai*, dites le *vrai*, c'eſt-à-dire, la vérité. *Fatere verum.* Voilà le *vrai* de l'affaire, la vérité conſtante & ſecrette. Les Precieûſes de Molière diſent, donner dans le *vrai* de la chôſe.

VRAY, ſe dit encore de ce qui convient, qui eſt propre. *Conveniens, congruus, aptus, idoneus.* C'eſt ſon *vrai* fait que cet habit. C'eſt ſon *vrai* balot. C'étoit là le *vrai* lieu; la *vraye* occaſion de faire voir ſon éſprit, ſon adreſſe. C'eſt le *vrai* motif de ſon entrepriſe.

VRAY, ſe met quelquefois pour augmenter la force du mot. *Merus, verus.* C'eſt un *vrai* Satan. C'eſt un *vrai* fou. *Eſt merus ſatanas, ſtultus.* C'eſt un *vrai* je ne ſçai qui. C'eſt un *vrai* charlatan; pour dire, qu'il imite bien les charlatans. On dit auſſi un *vrai* Poëte, non ſeulement pour marquer un homme qui a du génie à la Poëſie, mais auſſi ironiquement, pour dire, qu'il a toutes les qualitez d'un mauvais Poëte, qu'il eſt crotté, mal propre, qu'il eſt diſtrait, qu'il importune du récit de ſes vèrs. On dit auſſi en bonne part, C'eſt un *vrai* père, c'eſt un *vrai* ami; pour dire, il a la tendreſſe d'un père, l'affection d'un ami.

VRAY, ſe dit ordinairement en ces phrâſes. Cela eſt *vrai*, ou le Roi n'eſt pas noble. *Hoc eſt conſtantiſſimum, certiſſimum, tam verum quàm oraculum Apollinis,* diſoient les Anciens. On dit par manière de ſerment, auſſi *vrai* qu'il n'y a qu'un Dieu, auſſi *vrai* que l'Évangile, auſſi *vrai* qu'il faut mourir; & ironiquement, auſſi *vrai* qu'il neige.

AU VRAY. adv. D'une manière vraye. *Verè, ſincerè, candidè.* Dites-nous au *vrai* ce qui en eſt, ſans rien déguiſer, ſincèrement. On dit auſſi, *A vrai dire*, c'eſt-à-dire, à parler ſincèrement & juſte. Nos privilèges ne ſont *à vrai dire* que de foibles amuſemens. PA. *A dire vrai*, l'art n'eſt jamais plus parfait que lorſqu'il reſſemble ſi fort à la nature, qu'on le prend pour la nâture même. BOIL. *A dire le vrai*, nous voyons tous les jours ſortir de lui des éclats & des rayons d'un naturel heureux. DISC. D'ÉL. Toutes ces manières de parler ſont fort bonnes, & c'eſt à l'oreille à choiſir l'une ou l'aûtre ſelon les occaſions. BOUH.

ÉSTAT AU VRAY. Tèrme de Finance. *Status certus, verus, fixus.* C'eſt l'état arrêté au Conſeil, qu'on envoye aux Receveurs, qui ordonne des payemens qu'ils doivent faire, & ſur lequel ils comptent à la Chambre.

VRAYEMENT. adv. d'affirmation & d'ironie. Véritablement, cèrtainement. *Verè, reverà, certò.* Il eſt *vrayement* homme de bien, point du tout hypocrite. Avez vous fait une telle chôſe? Oüi *vrayement*. On dit ironiquement, Vous êtes un bel homme, oui *vrayement*. Le peuple dit, *vramant, vramant*, voire.

VRAYSEMBLABLE, ou VRAISEMBLABLE. adj. m. & f. & ſ. *Veroſimilis, veriſimilis, probabilis, plauſibilis.* Qui a apparence de vérité: probable; qui eſt dans la poſſibilité des chôſes arrivées, ou à arriver. Les avantures des Romans, & des piéces dramatiques doivent être plutôt *vraiſemblables*, que vrayes. Il y a des chôſes véritables qui ſont ſi peu *vraiſemblables*, que quelquefois le menſonge rèſſemble mieux à la vérité, que la vérité même. M. SCUD. Le Poëte doit plutôt choiſir les chôſes impoſſibles, pourvû qu'elles ſoient *vraiſemblables*, que les poſſibles qui ſont incroyables. DAC. Le vrai peut quelquefois n'être pas *vraiſemblable*. BOIL.

VRAYSEMBLABLEMENT, ou VRAISEMBLABLEMENT. adv. D'une manière apparente & vraiſemblable. *Probabiliter, veriſimiliter.* Il doit arriver *vraiſemblablement* qu'un jeune homme ſurvive à un vieillard.

VRAYSEMBLANCE, ou VRAISEMBLANCE. ſ. fém. Caractère ou apparence de vérité. *Similitudo, vel veriſimilitudo, conformitas.* Les paradoxes ſont des propôſitions qui choquent la *vraiſemblance*. Le mérite de la foi conſiſte à croire les myſtères révélez, quoyqu'ils ſoient contre la *vraiſemblance*. Aller contre toute ſorte de *vraiſemblance*. ABL. Il n'eſt pas difficile de ſentir la différence d'une ſimple *vraiſemblance* à une cèrtitude entière. FONT. Socrate, avec les détours de ſes argumens, & les adreſſes de la Dialectique, met la *vraiſemblance* à la place de la vérité. S. ÉV. Les Poëtes qui ont été ſi ſcrupuleux à garder la *vraiſemblance* dans les actions des hommes, n'en ont gardé aucune dans celles des Dieux. ID. On ne remarque pas aiſément les juſtes bornes qui ſéparent la *vraiſemblance* d'avec la vérité. TOUR.

En Juriſprudence Canonique il y a une régle de Chancelerie touchant la *vraiſemblance*, qui veut qu'une proviſion d'un Bénéfice ſoit valable ſeulement, lorſqu'il y a de la *vraiſemblance* que le collateur a eû connoiſſance de la vacance du Bénéfice au tems de la datte de la proviſion. *Veriſimilitudo.*

VRAYSEMBLANT, ou VRAISEMBLANT, ANTE. adj. C'eſt préſque la même chôſe que *vraiſemblable*. Les Phyſiciens fondent leurs raiſonnemens ſur les hypothêſes les plus *vraiſemblantes*. *Veriſimilis, ſimilis vero.*

URB.

URBANISTES. ſ. f. Religieûſes de Sainte Claire qui peuvent poſſéder des fonds, & dont le Roi prétend nommer les Abbeſſes. *Urbaniſtæ.* Les *Urbaniſtes* ont été appellées ainſi du Pape Urbain qui leur a donné leurs régles.

URBANITÉ. ſ. f. Civilité, politeſſe, agrément qu'on trouve parmi les gens du monde le plus fin. *Urbanitas, elegantia, comitas.* C'eſt un tèrme que Balzac a mis en vogue. C'eſt ainſi que les Romains appelloient cette aimable vèrtu de commèrce; & quand l'uſage aura meuri parmi nous un mot de ſi mauvais goût, & corrigé l'amèrtume qui s'y trouve, nous nous y accoutumerons. BAL. Les mots de civilité, de galanterie, & de politeſſe n'éxpliquent qu'imparfaitement cette *urbanité* des Romains, à qui notre langue n'a point encore trouvé de nom. PEL. Les piéces délicates ont je ne ſçai quoy de poli & d'honnête, qui conſiſte dans cet air du monde, & dans cette teinture d'*urbanité*, que Cicéron ne peut définir. BOU. Lucien a par tout de l'agrément & cette *urbanité* Attique, que nous appellerions une raillerie fine & délicate. ABL. Une vraye politeſſe eſt l'*urbanité* des Romains. M. SC. La galanterie Françoiſe vaut bien l'*urbanité* Romaine. LE CH. DE M. Les lèttres de Voiture ont je ne ſçai quoi d'ingénieux, & de poli qui ſurpaſſe les *urbanitez* Romaines. S. ÉVR. Les Romains appelloient auſſi *urbanité*, cèrtaine ſorte d'agrément, & un genre de politeſſe qui étoit particulier à cèrtains Auteurs. On ne s'en doit pourtant ſervir qu'avec un correctif, pour déſigner que ce mot n'eſt pas tout-à-fait établi. Ménage qui le protége, avouë qu'il en faut uſer ſobrement. C'eſt un trop grand mot pour s'en ſervir devant les Dames. Cependant; comme l'Académie l'a adopté dans ſon Dictionnaire ſans aucune reſtriction, il ſemble qu'on s'en peut ſervir préſentement par tout.

URBICAIRE. Voyez SUBURBICAIRE. *Urbicarius, ſuburbicarius.*

URE.

URE. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans la vie de Commendon par M. Fléchier pour ſignifier, une ſorte de bœuf ſauvage qui naît en Pruſſe: mais on croit que ce qu'il appelle *ure*, ſe nomme *buſle*; & que le mot d'*ure*, n'eſt pas tout-à fait François. *Bos ferus, urus.*

UREBÈC. ſ. m. Petit animal qui ronge les bourgeons des arbres. C'eſt pourquoy on dérive ce mot de *urere*, brûler, parce-qu'il brûle les bourgeons où il touche de ſon bèc. On l'appelle aûtrement *barbèc*, ou coupe-bourgeon. *Gemmarum corroſor vermiculus.*

UREDER. v. n. Tèrme populaire qui ſignifie, Courir deçà & delà. *Divagari, diſcurrere.*

Borel dérive ce mot de *veredus, cheval agile*. Les Pêcheurs s'en ſervent en parlant du mouvement que font les carpes qui courent au frai dans les mois de Mai & Juin.

URETAU. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une manœuvre paſſée dans une poulie, qui eſt tenuë par une hèrſe dans l'éperon au deſſus de la lieure de beaupré, dont l'uſage eſt de renforcer au beſoin l'amure de miſaine. *Funis troclearis.*

URETÈRE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de deux canaux membraneux, longs, grôs d'ordinaire comme une plume à écrire. Ils ſortent, un de chaque côté, du baſſinet des reins, & ils ſe tèrminent dans la partie inférieure de la veſſie aſſez près de ſon cou, rampant quelque peu entre la duplicature de ſes tuniques. Les *uretères* ont des artères, des veines & des nèrfs. Leur uſage eſt de conduire dans la veſſie l'urine qui a été ſéparée dans les glandes des reins.

Ce mot vient du Grèc, *uriner*, οὐρεῖν, *meiere*.

URÉTRE. ſ. m. C'eſt un canal continu au cou de la veſſie, ou ſelon quelques-uns, c'eſt le cou de la veſſie allongé. Sa longueur eſt fort différente dans les deux ſexes: dans l'homme il ſe tèrmine à l'extrémité du gland; dans la femme il n'a qu'environ deux travèrs,

travèrs de doigt de longueur, mais il eſt plus large, & ſe dilate plus facilement que celui de l'homme. L'uſage de l'*urétre* eſt de conduire l'urine hors de la veſſie; il ſert auſſi à l'homme à conduire la ſemence.

Ce mot vient du Grèc οὐρεῖν, *meiere*, *uriner*; οὖρον, *urina*.

U R G.

URGENT, ENTE. adj. Qui eſt preſſé, qui ne ſouffre point de délai ou de remiſe. *Urgens*, *inſtans*. On a mis cet impôt ſur le peuple pour les *urgentes* affaires de l'Etat. La ſuſcription de la plûpart des ordres & paquets des Couriérs porte, Pour les *urgentes* affaires de Sa Majeſté. Les proviſions qu'on accorde en Juſtice ſont pour ſubvenir aux plus *urgentes* néceſſitez d'une partie. L'*urgente* néceſſité eſt plus ingénieûſe que tous les arts du monde. VAUG. On ne s'en ſert guère, qu'en ces ſortes de phrâſes. L'ACAD.

> *Chèr ami, dans ce mal* urgent
> *Il me faut trouver de l'argent.* BOIS R.

U R I.

URILLE. ſ. f. Outil de fèr propre à pèrcer, dont ſe ſervent les Tonneliérs. *Terebella*. Il eſt emmanché comme le foret & la tarrière, & fait ſon effet en le tournant à deux mains.

URILLES. Tèrmes de Jardinage. On appelle *urilles*, cèrtains liens que la nature a donnez aux branches de la vigne, pour s'accrocher à tout ce qui ſe trouve dans ſon voiſinage, afin que châque branche puiſſe porter le fardeau de ſon raiſin, ſans quoi elle ſe détacheroit aiſément de ſon courſon. *Pampinus*.

URILLES. Voyez HÉLICES. *Helix*.

URINAL. ſ. m. Tèrme de Médecine. Vaiſſeau propre à recevoir les urines, & dont on ſe ſert ordinairement pour la commodité des malades. *Urinatorium*. *Urinal* de vèrre, *urinal* recourbé, qu'on emplit de lait quelquefois pour appaiſer les douleurs de la gravelle.

URINAL. Ce mot s'employe dans le ſtile burleſque, pour ſignifier le conduit par où paſſe l'urine. Si quelque pièrre en la veſſie lui pouvoit boucher l'*urinal*. SCAR. *Urethra*.

URINATEUR. ſ. m. Tèrme de Mèr, qui ſe dit des Plongeurs, ou Pêcheurs de nacres, ou de pèrles, tant aux Indes Orientales, qu'Occidentales. *Urinator*.

Ce mot vient du Latin *urinatores*, ſignifiant la même chôſe.

URINE. ſ. f. Éxcrément liquide des animaux, dont la veſſie ſe décharge. Il ſe dit plus particulièrement de l'homme. *Urina*, *lotium*. La matière de l'*urine* eſt de trois ſortes. La prémière vient de toute ſorte de breuvage. La ſeconde, eſt la liqueur ſéreûſe & claire des humeurs qui ſont dans les veines & les artères. La troiſième, vient de la colliquation qui ſe fait des chairs & des graiſſes qui ſe fondent dans le corps. L'*urine* ſe ſépare de la maſſe du ſang par le moyen des glandes des reins: elle paſſe enſuite par de petits conduits, qui ſortent de ces glandes, dans le baſſinet, & de là par les uretères dans la cavité de la veſſie.

Ce mot vient du Grèc, οὖρον, *urina*, qui ſignifie la même chôſe.

On appelle proprement *urine*, la ſéroſité du ſang, dès qu'elle en eſt ſéparée & tombée dans la veſſie. *Sanguinis ſeroſitas*. Le ſel armoniac des Anciens ſe faiſoit de l'*urine* des chameaux. Les bons Médecins jugent des maladies par les *urines*. Une cuiſſon, une rétention d'*urine*, une difficulté d'*urine*. Les Indiens ne prennent guères d'aûtre médecine que de l'*urine* de vache. Les Éſpagnols ſe nettoyent les dents avec de l'*urine*: au moins les Celtibériens le faiſoient aûtrefois, & Catulle le reproche à Égnatius. Les glaires qui ſont dans l'*urine*, ſont la matière prémière du calcul. Dans l'*urine* gardée il s'engendre des animaux en figure d'anguilles, qui ſont encore plus petits que ceux qu'on voit dans l'eau de poivre. On tire de l'éſprit d'*urine* qui put éxtrémement. Willis a fait un beau Traitté des *urines*. L'*urine* ſert dans les teintures pour nettoyer, & aider à fermenter & à échauffer le paſtel. On s'en ſert auſſi aux cuves pour le bleu, au lieu de chaux. L'*urine* vieille colore une piéce d'argent bien nette d'une couleur d'or.

URINER. v. n. Piſſer, décharger ſa veſſie. Le vin blanc fait *uriner*, il eſt apéritif. En viſion répentine ordinairement on *urine*. SCAR. *Meiere*, *urinam*, *lotium emittere*.

URINEUX. adj. Les Chymiſtes appellent *ſels urineux*, les ſels alkalis, à caûſe qu'ils ont la ſaveur de l'urine. *Sal urinale*. Il y en a de volatiles & de fixes. Les ſels *urineux* volatiles dominent dans la plûpart des animaux.

U R N.

URNE. ſubſt. fém. Vaiſſeau de médiocre groſſeur, bas, rond, & enflé par le milieu, qui ne ſert maintenant qu'à parer les cheminées, ou les buffèts. *Urna*. Une *urne* de porcelaine fine, de Hollande, de Nevèrs. On appelle *une funéraire*, un vâſe couvèrt, orné de ſculpture, qui ſert d'amortiſſement à un tombeau, ou à un monument funéraire. *Urna funeralis*. Les *urnes* antiques ſervoient à conſerver les cendres des morts; c'eſt pour cela qu'on les appelloit *cinerarium*, *urna cineraria*, *&c.* aux ſacrifices, à mettre des chôſes liquides; on s'en ſervoit auſſi à tirer au ſort. A Rome l'on abſolvoit, ou l'on condamnoit les accuſez par les ſuffrages, que les Juges jettoient dans l'*urne judiciaire*. Virgile a ſuppôſé que Minos, le Juge des Enfèrs, remuë l'*urne* pour décider du ſort des humains: *Quæſitor Minos urnam movet*: & Horace a dit, *Omnium verſatur urna*.

> *Minos y (aux enfèrs) tient l'*urne fatale:
> *Le ſort, dit-on, l'a miſe en ſes ſévères mains.* RAC.

On dépeint encore aujourd'hui les fleuves appuyez ſur leur *urne*, qui répréſente leur ſource par l'eau qui s'en écoule. L'*urne* eſt l'attribut des fleuves, & des rivières. On les trouve ainſi répréſentez ſur les médailles & ſur les bas reliéfs antiques. Les Poëtes nous les répréſentent auſſi appuyez ſur leur *urne*.

U R S.

URSULINE. ſubſt. fém. C'eſt ainſi qu'il faut toûjours écrire ce mot; mais quelques-uns croyent que dans le ſtile de convèrſation, il faut prononcer *Urſeline*. *Urſelina*. C'eſt un Ordre de Religieûſes qui ſuivent la Régle de Saint Auguſtin, & qui prennent ſoin de l'inſtruction, & de l'éducation des jeunes filles. Elles ſont ainſi appellées de Sainte Urſule, & ſont habillées de gris & de noir. Les *Urſulines* ont en peu de tems bien multiplié en France. On met la plûpart des filles penſionnaires aux *Urſulines*.

U R U.

URUCU. ſ. maſc. Nom que les habitans du Breſil donnent à un arbre, qu'on appelle aûtrement *Roucou*. Voyez ROUCOU. *Roucouvius arbor*.

U S.

US. ſubſt. maſc. Vieux tèrme de Pratique, qui ne ſe dit qu'avec le mot de *Coutume*, dont il eſt le ſynonyme. *Uſus*, *mos*, *conſuetudo*. C'eſt la manière ordinaire d'agir qui a paſſé en force de loi. On ſe ſert dans les contrats de cette claûſe générale, Pour en jouir & diſpôſer ſuivant les *Us* & Coutumes des lieux, afin d'éviter la longueur des claûſes qu'il faudroit ſtipuler en particuliér. On dit auſſi les *Us* & Coutumes des Eaux & Forêts.

US ET COUSTUMES DE LA MÈR, ſont cèrtaines maximes & uſages dont on ſe ſert ſur la mèr dans le commèrce & dans la navigation, pour en régler les différends & la police. *Mos*, *uſus maritimus*, *nauticus*. Ils conſiſtent en trois ſortes de Réglemens. Les prémiérs s'appellent *Jugemens d'Oleron*. Ils furent faits du tems de la Reine Éléonore Ducheſſe de Guyenne, qui en fit faire les prémiérs projèts à ſon retour de la Tèrre Sainte, ſur les mémoires qu'elle rapporta des Coutumes du Levant, où le commèrce étoit alors fort en vogue. Elle les nomma *Rolles d'Oleron*, à caûſe qu'elle habitoit dans cette Iſle; & ils furent augmentez par Richard Roi d'Anglètèrre ſon fils, vèrs l'an 1266. Les ſeconds furent faits par les Marchands de la ville de Viſbuy en l'Iſle de Gotland, qui ſignifie *tèrre de Dieu*, qui fut aûtrefois la ville la plus célébre pour le commèrce, où toutes les nations de l'Europe avoient leurs quartiérs, boutiques, fondiques ou magaſins. Elle eſt maintenant détruite, & l'on trouve encore ſous ſes ruïnes des marques de ſes richeſſes & de la magnificence de ſes bâtimens. Ces Réglemens y furent dreſſez en langue Theutonique. Ils ſont encore obſèrvez par tout le Nord. On n'en ſçait pas la datte; mais il faut qu'ils ſoient poſtérieurs à l'an 1288. auquel cette ville fut ruïnée pour la prémière fois, ayant été rétablie par le Roi de Suéde Magnus. Les troiſièmes furent faits par les Députez des villes Hanſéatiques vèrs l'an 1597 à Lubek. Ces trois piéces ont ſervi de modéle pour faire les Ordonnances & Réglemens pour la Marine, tant en France qu'en Éſpagne, ſur leſquèls on a réglé depuis les contrats maritimes & la juriſdiction de la Marine; & elles ont été compilées & commentées par Étienne Clairac Avocat de Bourdeaux, ſous le titre d'*Us & Couſtumes de la Mèr*.

U S A.

USAGE. ſubſt. maſc. Manière d'agir; pratique reçuë; coutume. L'*uſage* ancien paſſe en force de loi. *Uſus*, *modus agendi*. C'eſt l'*uſage* qui a établi les Coutumes de France qui paſſent pour loix en châque Province. L'*uſage* local, eſt celui qui a établi une Coutume locale. L'*uſage* a autoriſé cette mauvaiſe procédure. C'eſt un *uſage* conſtant & cèrtain qu'il faut ſuivre. Les Mandats Apoſtoliques ſont abrogez faûte d'*uſage*.

USAGE, ſignifie auſſi, Mode, manière de vivre, pratique, ce dont on ſe ſert. *Agendi ratio*, *via*. L'*uſage* du monde vaut mieux que

le ſçavoir. Des-H. La politeſſe apprend à faire céder la raiſon à l'*uſage*. M. Sc. Il eſt des loix ſaintes dont les hommes ſe croyent diſpenſez ; parce qu'ils ſont tous d'accord de ne les pas ſuivre ; & nous donnons à l'*uſage* l'autorité d'abolir les ordres de Dieu. Disc. d'Él. Il faut quelquefois ſoûmettre judicieûſement ſa raiſon à l'*uſage*, quand ils ne ſont pas d'accord. M. Sc. On réſpecte une vèrſion conſacrée par l'*uſage*. Port-R.

Cette grande roideur des vèrtus de vieux âges.
Heurte trop notre ſiécle, & les communs uſâges. Mol.

Cet éxemple fait voir que le mot d'*uſage* a un pluriér, contre la déciſion de Richelet.

En ce ſens on le dit particulièrement des langues, & de la manière de parler. Les langues vivantes s'apprennent plûtôt par l'*uſage*, que par l'étude. *Linguæ vernaculæ plus uſu, quàm ſtudio comparantur.* Et comme les régles donnent entrée à l'*uſage*, l'*uſage* auſſi confirme les régles. Port-R. C'eſt une maxime de Ramus ; Peu de préceptes, & beaucoup d'*uſage*. Vaugelas a montré la différence du bon, & mauvais *uſage*, & comme il falloit juger du bel *uſage* ; il dit que l'*uſage* eſt le roi, le tyran, le maître, l'arbitre ſouverain des langues ; que l'*uſage* l'emporte ſur la raiſon, ſur les régles de la Grammaire. Horace a dit de la langue Latine, *Si volet uſus, quem penes arbitrium eſt, & jus & norma loquendi.* Le pouvoir de faire des loix pour notre langue n'appartient qu'à l'*uſage*, que chacun reconnoît pour le maître, & le ſouverain des langues vivantes. Le *bon uſage*, c'eſt *la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus ſaine partie des Auteurs du tems.* Vau. Le bon *uſage* eſt donc le maître de la langue, & ceux là ſe trompent, qui en donnent toute la juriſdiction au peuple, & lui déférent l'empire abſolu du langage. Cependant ſi d'un côté les façons de parler, qui ſont autoriſées par l'*uſage* général, & non contéſté, doivent paſſer pour bonnes, quoi qu'elles ſoient contraires aux régles & à l'analogie de la langue : de l'aûtre, on ne doit pas les alléguer pour faire douter des régles, & troubler l'analogie, ni pour autoriſer par conſéquence d'aûtres façons de parler, que l'*uſage* n'a point autoriſées. Aûtrement qui ne s'arrêtera qu'aux bizarreries de l'*uſage*, ſans obſèrver cette maxime, fera qu'une langue demeurera toûjours incèrtaine, & que n'ayant aucuns principes, elle ne pourra ſe fixer. Gram. Rai. L'*uſage* n'a point de régles detèrminées, & dépend du conſentement d'un cèrtain nombre de pèrſonnes polies. Cail.

Usage, ſe dit auſſi des Rituèls dont on ſe ſèrt en la célébration du Sèrvice Divin, qui ſont différens en châque Diocéſe. *Ritus.* Ainſi on dit un Bréviaire à l'*uſage* de Rome, de Paris. Il y en a auſſi de différens ſuivant les Ordres de Religieux : à l'*uſage* de S. Benoît, de S. Bèrnard, &c.

C'eſt en ce ſens que les Libraires appellent *Uſages*, les Livres d'Égliſe, les Livres de prières, Breviaires, Miſſèls, Diurnaux, Pontificaux, Proceſſionnèls, Rituèls, &c. *Libri ad uſum Eccleſiaſticum diſpoſiti.*

Usage, ſignifie auſſi, Éxèrcice, habitude. *Habitus, praxis, uſus, exercitium.* La pratique du Palais ne s'apprend que par l'*uſage*, en la pratiquant. Beaucoup de ſciences & d'arts s'apprennent plus par l'*uſage*, par la pratique, que par la théorie.

Usage, ſignifie auſſi, Sèrvice ; utilité qu'on tire de quelque chôſe. *Utilitas, commodum.* Vous avez pris chez vous ce doméſtique, à quel *uſage* le mettrez vous ? quel ſèrvice en tirerez-vous ? La plûpart des propôſitions de Géométrie ne paroiſſent d'aucun *uſage*, ne ſont qu'une ſimple curioſité. La ſageſſe eſt d'un foible *uſage* aux approches de la mort. S. Évr. L'*uſage* de la vie eſt ce qu'on ignore le plus. Id. Ces habits ne ſont pas à votre *uſage* ; ils ne ſont pas de votre profeſſion. Des ſouliérs à *uſage* d'homme, à *uſage* de femme. L'*uſage* du vin eſt dangereux aux gens de délicate compléxion. Il n'y a rien d'inutile dans le corps humain, châque partie a ſon *uſage*. Galien a fait un beau Traitté de l'*uſage* des parties. Il y a des gens qui trouvent tout à leur *uſage*, qui appliquent tout à leur profit.

Usage, ſignifie encore, Emploi ; manière d'appliquer les chôſes, & d'en uſer. *Uſus, modus rebus utendi.* Tartuffe diſoit, pour fruſtrer un hèritiér de ſon bien, que cet hèritiér en feroit un criminel *uſage*. Il faut faire un bon *uſage* des Sacremens. Faites un meilleur *uſage* de vos heureux talens. On ne doit pas juger du mérite d'un homme par ſes grandes qualitez, mais par l'*uſage* qu'il en fait. La Roch. Les vèrtus ſont plus dangereûſes que les vices, quand on en fait un mauvais *uſage*. Till.

De mes crimes paſſez je fais un ſaint uſage. Ab. Tétu.

Usage, ſignifie auſſi, Maniment, jouïſſance, poſſeſſion. *Poſſeſſio, uſus.* Les mineurs, les furieux, les intèrdits n'ont pas l'*uſage*, le maniment de leur bien. On leur intèrdiſoit l'*uſage* de l'eau & du feu. Ablan. Un enfant n'a pas encore l'*uſage* de la raiſon.

Un paralytique n'a pas l'*uſage* de ſes membres. Les Chinois avoient l'*uſage* de l'Artillerie, de l'Imprimerie, avant les Européans, mais ils n'avoient pas l'*uſage* des horloges.

En ce ſens il ſignifie *uſufruit*, & eſt oppôſé à *propriété*. *Uſusfructus.* On lui a laiſſé l'*uſage* de cette tèrre pour ſon habitation. Les Bénéficiérs n'ont que l'*uſage* des fruits de leurs Bénéfices. Les Moines ont ſoûtenu qu'ils n'avoient pas la propriété, mais ſeulement l'*uſage* du pain qu'ils mangeoient.

Usages, au pluriér, ſe dit des bois, des pâturages, des broſſailles, des tèrres vaines & vagues qui appartiennent à des Communautez, où châque particuliér peut mener ſes béſtiaux, ou prendre du bois pour ſon *uſage*. *Sylva, paſcua communis.* Les Seigneurs ſont ſujèts à s'emparer des *uſages* des Communautez, & à les enfèrmer en leurs enclos. Les Seigneurs avoient dépouillé les païſans de leurs *uſages*. Méz.

Usage. L'*uſage* n'eſt auſſi quelquefois qu'un ſimple droit de jouir de la chôſe d'aûtrui ſans en pèrcevoir les fruits : comme l'habitation pèrſonnelle d'une maiſon. En ce ſens l'*uſage* n'eſt pas ſi plein, ni ſi étendu que l'uſufruit. *Uſus, uſusfruitio.*

Usage, ſe dit auſſi du droit qu'on a de coupper du bois, ou de mener paître ſes béſtiaux dans des bois ou forêts du Roi, ou des particuliérs, ſeulement pour ſon *uſage*, pour ſe chauffer, ou réparer ſa maiſon, & ſes harnois ; c'eſt à-dire, ſeulement pour ſes beſoins & néceſſitez, & non pas pour en vendre, ni en donner. *Uſus ſaltuarius.* Cette Abbaye a droit d'*uſage* dans une telle forêt.

On dit auſſi *uſage* pour *uſer*. Cette étoffe eſt d'un bon *uſage*, ou d'un bon *uſer*, pour dire, qu'elle eſt forte, qu'on ne l'uſe pas aiſément, qu'elle dure long-tems.

Usage, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il a mis tout en *uſage*, il a employé le vèrd & le ſec. *Nullum non movit lapidem ut.* Il faut mettre tout en *uſage*, le fèr & le feu ; pour dire, qu'il ne faut rien épargner, ſe ſèrvir de tous moyens pour apporter remède à un grand déſordre, pour venir à bout d'une grande entrepriſe.

USAGER, ere. ſ. m. Qui a droit d'uſage dans des bois, dans des pâtures. *Uſufructuarius.* Les *uſagers* ruinent les forêts. Il faut avoir des gardebois pour les déffendre des entrepriſes, des degâts que font les *uſagers*. Par l'Ordonnance de François I. en 1516. il eſt enjoint aux *uſagers* d'avèrtir les propriétaires, ou vèrdiérs, avant d'abattre le bois dont ils ont beſoin.

USANCE. ſ. f. Coutume, uſage reçu. *Uſus, mos acceptus, introductus.* Telle eſt l'*uſance* de ce païs-là. Les Juges doivent avoir égard à l'*uſance* des lieux. On ne le dit guères que des *uſances* de la mèr.

Usance, eſt auſſi un tèrme de Mèr, de Négoce & Banque. *Mercatorum uſus.* Ce Facteur ſçait fort bien l'*uſance* du négoce, il en connoît bien la pratique. Ce Marchand ſçait bien les *uſances* de la mèr, ce qu'il faut ſçavoir pour trafiquer ſur la mèr.

Usance, eſt auſſi le tèrme d'un mois à l'égard des interêts, & particulièrement des lèttres de change. *Uſus.* Cette lèttre eſt payable à *uſance* ; c'eſt-à-dire, à un mois ; à deux *uſances*, c'eſt à-dire, on a deux mois pour la payer. L'*uſance* ordinaire de Portugal eſt de deux mois : celle à double *uſance* eſt de quatre mois. L'*uſance* d'Angletèrre, de Hollande, d'Allemagne & d'Éſpagne eſt d'un mois ſeulement. L'*uſance* de France pour le payement des lèttres de change eſt réglée par l'Ordonnance à trente jours. On appelle interêt à toute *uſance*, ou à double *uſance*, celui qu'on fait payer tous les mois, ou au double.

USANT, ante. adj. Tèrme de Palais. Une fille majeure *uſante* & jouiſſante de ſes droits. *Jure ſuo utens, fruens, gaudens.*

U S E.

USER. vèrb. act. Émouſſer ; pèrdre la force, la vigueur ; détruire, conſumer, ſoit inſenſiblement, ſoit tout à coup. *Conſumere, deterere.* On *uſe* bien des proviſions dans cette Communauté. *Uſez* vous beaucoup de vin ? Pasc. Les liqueurs violentes, & les ragoûts piquans *uſent* le goût. L'Ac. Il a bien *uſé* des ſouliérs à ſolliciter ce procès. Une forge *uſe* bien du charbon, en conſume beaucoup. Ce n'eſt plus la mode d'*uſer* ſes habits, ſes meubles ; mais d'en changer. Le tems *uſe* toutes chôſes, les conſume inſenſiblement. Une meûle de Couteliér *uſe* le fèr qu'elle aiguiſe, & s'*uſe* en même tems. Pour faire des lunettes, pour polir le vèrre & l'aciér, il faut l'*uſer* inſenſiblement avec le grais, l'émeril. Il y a des pièrres ſi dures, qu'on ne les peut tailler, il les faut *uſer* avec la meûle,

User, en ce ſens ſe dit en chôſes morales. C'eſt un homme qui a *uſé* ſa jeuneſſe au ſèrvice des Grands. Ce Prédicateur a *uſé* ſes poûmons à déclamer contre les vices. Les rendez-vous n'*uſoient* pas tout le tems de la pèrfide. B. Rab. Cette femme a *uſé* trois maris. L'amitié s'*uſe*. Le vin, les femmes, la débauche, les fatigues *uſent* un homme ; *uſent* l'éſprit, auſſi-bien que le corps. La

Magdelaine n'attendit point que l'âge eût *uſé* les tendreſſes de ſon cœur. Fl. Cette femme a *uſé* la paſſion & la conſtance de ſon Amant. Le Ch. d'H. Je ne prétends point *uſer*, ni conſumer ma vieilleſſe à amaſſer des biens, pour me faire haïr de ceux mêmes à qui je les deſtine. Le P. le B. Il y a plus de conſtance à *uſer* ſa chaîne qu'à la rompre. Mont. Quand la raiſon eſt *uſée* pour le monde, il faut choiſir la retraitte. S. Évr.

Rien n'uſe tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie,
Que le fâcheux beſoin des chôſes de la vie. Mol.

Uſer, ſignifie auſſi, Avaler, digérer. *Uti, ſorbere, edere.* Ce malade ne peut plus *uſer* que des boüillons. Il n'eſt pas en état de communier, il ne pourroit pas *uſer* l'hoſtie. On doute de l'uſage de ce mot en ce ſens.

On dit en Médecine, *uſer* de régime; pour dire, ſe conſerver le corps, ne faire point de débauches, ne manger rien de nuiſible, *uſer* de viandes légères. *Dietam obſervare.* Il n'*uſe* pas de remédes. Il faut *uſer* ſobrement de la ſaignée. S. Paul éxhorte Timothée à *uſer* d'un peu de vin à caûſe de ſon éſtomac. On dit ainſi *uſer* en François dans bien des phrâſes, dans leſquelles les Latins diſent *uti*.

Uſer, ſe dit auſſi en Morale, des manières de vivre, de ſe comporter avec les aûtres. *Modus, ratio agendi.* Comment en *uſez*-vous avec cet ami? lui donnez-vous de l'argent, ou des préſens pour ſon travail? C'eſt un homme qui en a *uſé* fort bien, qui m'a obligé gratuitement. Il en *uſe* en honnête homme, il m'a payé graſſement. La douceur dont on *uſera* envèrs quelques uns, rendra les aûtres plus ſages. Cousin. C'eſt un ingrat qui en a fort mal *uſé* avec moi. On n'en *uſe* pas de la ſorte entre gens d'honneur. Ce fanfaron en *uſe* fort cavalièrement avec les Dames, il en *uſe* familièrement avec tout le monde. Parmi les Indiens ſauvages on *uſe* point de cérémonie, on ſe met à une table ſans y connoître pèrſonne.

Uſer, ſignifie auſſi, Mettre à profit, ménager, employer, ſe ſèrvir. *Uti, commodum capere, fructum ferre.* Quand un Chrétien *uſe* bien des grâces que Dieu lui fait, il s'en attire de nouvelles. Ce Miniſtre *uſe* bien de ſa fortune, il la ſçait bien ménager. *Uſer* bien de ſes richeſſes, c'eſt en être liberal, ou faire une dépenſe honnête & raiſonnable. On ne doit avoir des richeſſes que pour en jouir, & pour en *uſer*; ce n'eſt pas en *uſer* que de n'en pas jouïr: jouïſſez-en donc de telle ſorte que vous ne faſſiez qu'en *uſer*, & *uſez*-en de telle ſorte que vous en jouïſſiez. Ab. Rég. On dit que chacun peut *uſer* de ſon droit; c'eſt à-dire, le méttre en éxécution: mais il ne faut pas *uſer* de force, ni de violence.

Uſer, ſe dit auſſi des paroles. Il ne faut pas *uſer* de paroles déshonnêtes devant les Dames; *uſer* d'équivoque dans les affaires; *uſer* de vieux mots dans l'éloquence; *uſer* de raillerie dans les chôſes ſaintes. *Proferre.*

Uſer, ou Uſé. ſ. m. Altération qui ſe fait des chôſes par l'uſage. *Conſumptio.* Il y a des draps qui ſont plus beaux à l'*uſer*, qui s'embelliſſent, quand on les a portez quelque tems. *Pulchriores fiunt habendo, utendo, terendo.* Les Marchands diſent en vendant leurs marchandiſes, C'eſt un ſi bon *uſer*, qu'on n'en voit point la fin.

On dit figurément qu'un homme eſt bon à l'*uſer*; pour dire, qu'il eſt officieux, honnête, & propre pour la ſocieté. *Obſequioſus, officioſus.*

Uſer, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Il en *uſe* comme des choux de ſon jardin; pour dire, comme ſi cela lui appartenoit. *Utitur tanquam re ſuâ.* Châcun en *uſe* comme il lui plaît; pour dire, en fait à ſa fantaiſie.

Uſé, ée. part. paſſ. & adj. Habit *uſé*, eſt un habit qui ne vaut plus rien. *Detritus, attritus, ſubtritus, conſumptus.* Un homme *uſé*, c'eſt un homme qui eſt foible, impuiſſant, qui n'a plus de force. Un cheval *uſé*, eſt celui dont les jambes ne valent plus rien. Une poitrine, un éſtomac *uſé*, qui ne peut plus parler, digérer. Une conte *uſé* & rebattu. La Fon. Une phrâſe *uſée*, eſt une phrâſe qu'on a employée trop ſouvent. Une penſée, une invention *uſée*, ſe dit de celles qui ſont communes, que tout le monde ſçait. Évitons ces moralitez *uſées* ſur l'inconſtance de la fortune, dont les Livres ſont pleins. Le P. Rapin. Une paſſion *uſée*, c'eſt une paſſion languiſſante, & prèſqu'éteinte. Moitié par habitude, moitié par honneur, on entretient long-tems les reſtes d'une paſſion *uſée*. S. Évr.

En tèrmes de Jardiniér, on appelle une tèrre *uſée*, une tèrre devenuë ſtérile pour avoir rapporté trop long tems, ſans repôs, ſans amandement. La Quint. *Terra fatigata, exhauſta.*

U S I.

USITÉ, ée. adj. Qui eſt en uſage, dont on ſe ſèrt. *Uſitatus.* C'eſt une coutume *uſitée* en Orient, de ne rien manger qui ait eû vie. Il ſe dit particulièrement des mots & des phrâſes, qui ſont en uſage dans une langue. L'Acad. Le mot *jaçoit* eſt vieux, & n'eſt plus *uſité* en notre langue.

U S N.

USNÉE. ſ. f. Plante qui croît ſur le chêne & ſur pluſieurs aûtres arbres. On l'appelle aûtrement *mouſſe d'arbre*. Voyez Mousse d'arbre. *Muſcus quercinus, &c.*

Usnée humaine. C'eſt une petite mouſſe vèrdâtre qui naît ſur les crânes humains qui ont été fort long-tems expôſez à l'air; elle croît juſques à la hauteur de deux ou trois lignes. L'*uſnée humaine* eſt fort aſtringente, propre pour arrêter l'hémorragie; elle entre dans la compôſition de l'onguent des armes, ou ſympathique, dont parlent Paracelſe & Crollius. *Muſcus calvarius.*

U S T.

USTENSILE. Voyez Utencile. *Utenſilia vaſa.*

USTION. ſubſt. fém. Tèrme de Pharmacie. C'eſt une préparation de quelques ſubſtances, qui ſe fait en les brûlant. *Uſtio, uſtulatio.* Les Anciens ſe ſont ſèrvis de l'*uſtion* des cornes, des ongles, des plumes & aûtres parties des animaux pour divèrs remédes. On ſe ſèrt encore à préſent de l'*æs uſtum*, qui eſt du cuivre brûlé, qui a ſouffèrt l'*uſtion*, avec du ſoûfre. L'*uſtion* des minéraux eſt une éſpéce de calcination.

Ce mot vient du Latin *urere*, brûler.

U S U.

USUCAPION. ſubſt. fém. Tèrme de Juriſprudence. Acquiſition du Domaine, & de la propriété d'une chôſe par la poſſeſſion, & la jouiſſance pendant un cèrtain tems preſcrit par les loix. *Uſucapio, poſſeſſio.* Quelques-uns mettent de la différence entre la preſcription & l'*uſucapion*, & prétendent que l'*uſucapion* ſe dit de la jouiſſance d'une chôſe mobiliaire pendant un an, qui tient lieu de fin de non recevoir; comme la preſcription à l'égard des immeubles. Mais il n'y a nulle différence eſſentielle dans le Droit; & en France la preſcription, & l'*uſucapion* ſont ſynonymes, & ſignifient la même chôſe.

USUEL, elle. adj. Chôſe dont on ſe ſèrt à l'ordinaire. Il y a pluſieurs diſpôſitions dans le Droit touchant les chôſes *uſuelles*, & dont on ſe ſèrt actuellement. *Uſualis.*

USUFRUCTUAIRE. adj. de tout genre. Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits. Le doüaire des femmes eſt un droit *uſufructuaire*. L'Acad. *Uſufructuarius, uſuarius.*

USUFRUIT. ſ. m. Jouïſſance d'un bien; droit de pèrcevoir les fruits, ou les revenus d'un héritage, ou de quelque aûtre chôſe ſans en aliéner ni détériorer la propriété. *Uſusfructus, poſſeſſio fructuum.* On ne peut donner la propriété de ſon bien, & s'en réſèrver l'*uſufruit*. La veuve ne jouit que par *uſufruit* de ſon doüaire coutumiér. Le don mutuel entre maris & femmes n'a lieu que pour l'*uſufruit* des biens du prédécédé au profit du ſurvivant.

USUFRUITIÉR, ière. ſ. m. & f. Qui joüit de l'uſufruit d'un bien, d'un revenu, dont il n'eſt pas propriétaire. *Uſufructuarius.* Les Bénéficiérs ne ſont qu'*uſufruitiérs*. Les héritiers inſtituez ne ſont qu'*uſufruitiérs*, quand il y a des ſubſtituts. Un *uſufruitiér* jouit des bois taillis, & ne peut abattre la haute futaye. L'*uſufruitiér* eſt obligé à l'entretien des bâtimens. L'*uſufruitière* eſt décédée, & l'uſufruit eſt retourné au propriétaire. Le Mait.

USURAIRE. adj. maſc. & f. Qui contient quelque profit déffendu. *Uſurarius, feneratorius, fenebris.* C'eſt un profit *uſuraire*, de tîrer les interêts d'une promeſſe, d'une obligation, quand il n'y a point de condamnation. Un prêt à la grôſſe avanture n'eſt pas *uſuraire*, à caûſe qu'on riſque le fonds de ſon argent. La liberalité dégénère quelquefois en contrat *uſuraire*. Tour. Un contrat *uſuraire*, une promeſſe *uſuraire*, une convention *uſuraire*, &c.

USURAIREMENT. adv. D'une manière uſuraire. *Feneratò, fenebri ratione.* Tout ce qui ſe fait *uſurairement*, eſt déffendu par les loix.

USURE. ſ. f. Diminution d'une chôſe par le tems, par le frottement des parties. *Detritio.* L'*uſure* d'un habit, d'une meûle de moulin, d'une montre. Ce trou ne vient point d'*uſure*, c'eſt un accroc.

Usure en général, c'eſt à dire, légitime, ou illicite, eſt un interêt, un gain, ou profit qu'on tîre de ſon argent. *Uſura, fenus, quæſtus ex mutuo.* C'eſt une augmentation du ſort principal, éxigée pour le prêt; ou un prix, & une recompenſe conventionnelle que donne l'emprunteur pour l'uſage de la ſomme qui lui a été confiée par le créanciér. Le mot d'*uſure* ſe prend ordinairement en François, en mauvaiſe part, & pour un gain illicite, qu'on fait ſur ſon argent. C'eſt en ce ſens qu'on dit que

l'*uſure* eſt déffenduë par le droit Civil, par le droit Écléſiaſtique, & même par le droit naturel, que c'eſt une *uſure* que de prêter ſur gages, d'éxiger l'interêt d'un argent dont on n'abandonne pas le fonds, de ſtipuler de l'interêt d'un argent qui n'eſt point mis dans le commerce, & qui ne doit point rapporter de profit à celui qui le reçoit. Mais comme le mot Latin *uſura*, ou du moins le plurièr *uſuræ* peut ſe prendre pour un interêt légitime, il ſemble que parmi les Juriſconſultes, les Caſuiſtes, les gens d'affaire, *uſure* en François peut ſe prendre dans le même ſens. Par l'ancien Droit Romain il étoit pèrmis de prêter ſon argent à un pour cent par mois; ce qui faiſoit douze pour cent chaque année. Si l'on éxigeoit davantage, l'on encouroit la note d'infamie, & ce que l'on avoit reçû au delà, étoit imputé ſur le ſort principal. Cette *uſure* au centième fut tolérée juſqu'à l'Empereur Juſtinien qui y apporta quelque modération par la loi 26. au Code *de uſuris*. Dépuis, le Droit Canonique déffendit toute ſorte d'*uſure*; & pour s'accommoder à cette prohibition, les Ordonnances ne pèrmettent d'éxiger aucun interêt de l'argent prêté par ſimple promeſſe, ou obligation; mais ſeulement par contrat de conſtitution, & en aliénant le ſort principal, que le débiteur ne rembourſe que quand il lui plaît. Alors on achéte un revenu annuel. Ainſi, à proprement parler, l'*uſure* illicite conſiſte à tirer un profit exceſſif de ſon argent, & au delà du prix fixé par les Ordonnances. Du Moulin définit l'*uſure* priſe dans le mauvais ſens, *Un profit éxigé pour le prêt fait à celui qui eſt dans l'indigence*; c'eſt-à-dire, qu'il prétend ſeulement par cette définition qu'il n'eſt point pèrmis d'extorquer des interêts des ſecours qu'on prête aux malheureux, ni de convèrtir cet office d'humanité en office mèrcenaire. Il eſt cèrtain qu'en ce cas le prêt doit être gratuit. La raiſon eſt, que l'argent eſt ſtérile & infructueux entre les mains de celui que la néceſſité contraint d'emprunter, & que lui étant donné pour être conſumé, il n'en peut tirer aucun profit: or le principal prétexte pour ſtipuler une *uſure* légitime, eſt que celui qui prête, participe au gain de celui à qui l'on a prêté de l'argent. Mais outre cela la plûpart des anciens Canoniſtes ont voulu qu'on pratiquât à la rigueur le paſſage du Deutéronôme; *Tu ne donneras point ton argent à ton frère à uſure. Non feneraberis fratri tuo*, & qu'on ne ſtipulât jamais rien au delà du ſort principal. Cependant dans la pratique, on n'appelle *uſure* que ce qui excéde les bornes préſcrites par les loix. Ainſi lorſqu'on n'aliéne pas le fonds de ſon argent, ou quand on prend l'interêt au plus haut prix que le taux du Roi, ce qu'on appelle au denièr fort, c'eſt une *uſure*. On n'a point voulu qu'un riche avâre abuſant de la néceſſité preſſante d'une famille, en abſorbât les biens, & en engloutît la ſubſtance par une ſtipulation d'interêts exceſſive, & immodérée. C'eſt là ce qui rend l'*uſure* ôdieuſe, & criminelle. C'eſt en ce ſens que l'*uſure* eſt punie de peine capitale pas les Ordonnances. En cette manière l'on a égard aux témoignages ſinguliers, lorſqu'il y a plus de dix témoins differens qui dépôſent ſur un même fait. Il y a des queſtions ſur l'*uſure* qui ſont très-aiſées à décider par les principes du bon ſens & de l'équité naturelle; mais il y en a d'autres fort embarraſſées, & que bien des gens décident hardiment ſans les entendre. La morale relâchée favoriſe trop l'*uſure*, la morale ſévère fait paſſer pour *uſure* ce qui ne l'eſt point. Pour décider ſûrement cèrtains cas, il faut bien entendre l'Écriture Sainte, la Théologie, l'un & l'autre Droit, les Finances & le Commèrce. Les *uſures* ſur mèr ſont pèrmiſes, quand on donne ſon argent à la grôſſe avanture. Baquet fait mention d'un privilége accordé aux Lombards, portant pèrmiſſion de prêter à *uſure*, qui fut vérifié à la Chambre des Comptes; & néanmoins ils furent bannis du tems des Rois S. Loüis, & Philippe Le Bel, & enfin tout-à-fait extèrminez par le Roi Philippe de Valois. On appelloit aûtrefois tous les Banquiérs *Lombards*: & encore en Allemagne & en Flandres on appelle tous les Changeurs, Banquiérs, Uſuriérs, Revendeurs, de quelque nation qu'ils ſoient, *Lombards*: d'où vient qu'encore à préſent en Hollande on appelle les maiſons où l'on prête ſur gages, *Lombards*.

USURE, ſe dit figurément en Morale. Payer avec *uſure*, c'eſt rendre un ſèrvice qui vaut bien plus que celui qu'on a reçû. *Par pari cum uſurâ referre.* Lorſque la reconnoiſſance excéde le bienfait, on paye avec *uſure*. Nous devons à Dieu l'*uſure* de ſes grâces, & de ſes faveurs. NIC. Les gens naturellement déſintereſſez ne font point des bienfaits à *uſure*. BELL. Il ſe dit en mal comme en bien. Les révoltez payèrent bien chèrement l'*uſure* de leurs crimes. MALH.

USURIÉR, IÈRE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui prête à uſure; qui éxige des interêts illégitimes. *Daniſta*, *Fenerator*. Les Juifs ſont de grands *uſuriérs*. Boileau a fait *uſuriér* de trois ſyllabes ſeulement:

C'eſt ainſi qu'à ſon fils un uſuriér *habile*
Traçoit vers la richeſſe une route facile. BOIL.

USURPATEUR. ſ. m. Injuſte poſſeſſeur du bien d'aûtrui; qui s'en eſt emparé par violence. *Uſurpator*, *injuſtus detentor*, *occupator*. Il ſe dit plus ordinairement dans les grandes occaſions. L'ACAD. Ce Prince n'eſt pas un héritiér légitime de la Couronne, il en eſt l'*uſurpateur*. De ce degré d'ambition qui fait les Héros, il y a peu de diſtance à celui qui fait des *Uſurpateurs*, & des Tyrans. LE P. DAN. Ces hommes, dont toutes les actions ſont concèrtées, ſont des *uſurpateurs* de bonne réputation, & c'eſt en eux que le vice ôſe prendre l'air honnête de la vèrtu. M. ÉSP.

USURPATION. ſ. f. Action de l'uſurpateur qui envahit le bien d'aûtrui. *Uſurpatio*, *invaſio rei alienæ*. L'*uſurpation* tant condamnée dans les particuliérs, s'appelle conquête dans les Souverains. La plûpart des tèrres de cette Seigneurie ne ſont que des *uſurpations*. L'*uſurpation* de l'autorité ſouveraine. Le fils de Cromwel préféra une vie tranquille aux périls continuèls dont l'*uſurpation* eſt ménacée. BIZOT.

USURPATRICE. ſ. f. Celle qui s'empare injuſtement d'un bien, ou de quelque chôſe qui ne lui appartient pas. *Uſurpatrix*. Elle fit défenſe de l'appeller *uſurpatrice*. MAUC.

USURPER. vèrb. act. S'emparer injuſtement du bien d'aûtrui. *Uſurpare*, *occupare injuſtè*, *aliena bona invadere*. Céſar *uſurpa* la ſouveraine puiſſance de la République Romaine. Les Conquérans ſont conſiſter toute leur gloire à ravager la tèrre, & à *uſurper* des Provinces. Ce Laboureur a *uſurpé* deux ou trois ſillons de tèrre ſur l'héritage de ſon voiſin. Les Juges Royaux *uſurpent* toûjours quelque chôſe de la Juriſdiction des ſubaltèrnes.

Il s'employe auſſi figurément: C'eſt une affaire délicate, que de vouloir *uſurper* l'empire de la beauté. BELL. Il eſt trop juſte pour vouloir *uſurper* ſur mon éſprit cette autorité. COST. L'amour *uſurpe* ſur nos cœurs un pouvoir abſolu. LA SUZE.

USURPER, ſignifie quelquefois, Employer en matière de mots & de phrâſes. *Sumere*, *uti*, *uſurpare*. Un mot équivoque s'*uſurpe* en pluſieurs ſignifications. En ce ſens il eſt vieux, & ſent trop le Latin, & le païs de la pédanterie.

USURPÉ, ÉE. part. paſſ. & adj. Une chôſe *uſurpée*, acquiſe de mauvaiſe foi, ne ſe peut préſcrire. *Uſurpatus*, *invaſus*, *occupatus*.

U T.

UT. ſ. m. La prémière des notes de Muſique. *Ut*, re, mi, fa; la cléf de G, re, ſol, *ut*; de C, ſol, *ut*, fa; de F, *ut*, fa. Cette note & les aûtres du chant ſont tirées de l'Hymne de S. Jean Baptiſte. *Ut queant laxis*, *&c.* Voyez main Armonique.

U T E.

UTENSILE, ou UTENCILLE. ſubſt. m. (L'Académie dit *uſtenſille*, en ajoûtant que pluſieurs diſent *utenſile*.) *Vaſa*, *inſtrumenta utenſilia*. Petit meuble de ménage ſèrvant particulièrement à la cuiſine; comme pots, plats, aſſiéttes, chauderons. Grand ſçavantas dont Calepin eſt le ſeul *utencile*. DES H. On le dit auſſi des vaiſſeaux qui ſèrvent à établir des manufactures, comme des ſucreries, des ſalines, &c.

UTENCILES, ſe dit plus ordinairement en tèrmes de Guèrre, pour ſignifier les meubles que les hôtes ſont obligez de fournir aux ſoldâts qu'ils logent, qui ſont un lit avec des draps, un pot, un vèrre, une écuelle. *Hoſpitiis militis ſupellex vaſaria*. Il faut donner auſſi une place au feu & à la chandelle de l'hôte. L'*utencile* ſe fournit quelquefois en argent, quelquefois en éſpéce.

Ce mot vient de *utenſile*, dont les Latins ont uſé en cette ſignification. MÉNAGE.

UTERIN, INE. adj. Qui concèrne le ventre des femmes, ou la matrice. *Uterinus*. On appelle frères *uterins*, ou ſœurs *uterines*, ceux qui ſont nez d'une même mère; mais de deux lits, & de pères differens. *Fratres uterini*, *germani*.

On appelle en Médecine *fureur uterine*, une éſpéce de manie accompagnée de diſcours deshonnêtes & laſcifs, & d'une paſſion d'amour indomptable. *Furor uterinus*. Elle eſt caûſée par le mouvement extraordinaire & déréglé des éſprits animaux, à quoi il faut ajoûter le tempérament chaud & laſcif, les convèrſations fréquentes des pèrſonnes débauchées, la lecture des Livres impurs, les alimens échauffans, un amour exceſſif, l'abondonce & l'acrimonie de la ſéroſité qui arrôſe les parties naturelles des femmes. Il s'eſt quelquefois trouvé que des filles qu'on diſoit poſſédées, n'étoient atteintes que des maladies de *fureur uterine*. Les hommes ſont auſſi-bien ſujets à la *fureur uterine* que les femmes: ainſi on pourroit appeller avec plus de raiſon cette maladie *fureur vénérienne*. Le nom de *fureur uterine* lui a été donné à caûſe qu'on croyoit qu'elle venoit de vapeurs, qui montent

rent de la matrice au cèrveau. Antoine Menjot Médecin de Paris a écrit un beau Traité de la *fureur uterine*.

UTI.

UTILE. adj. m. & f. & ſ. maſc. Qui ſèrt; qui eſt profitable, avantageux. *Utilis, commodus, compendioſus.* Un Magiſtrat doit procurer tout ce qui eſt *utile* à la République. Les plus belles ſciences ne ſont pas les plus *utiles*. La ſeule vèrtu eſt toûjours belle & *utile*. Ab. Rég. Un Poëme triſte, ſec, & où le plaiſant n'eſt point mêlé avec l'*utile*, ennuye toûjours. Dac. Je n'ai point voulu me ſauver par une flatterie *utile*, mais honteûſe. Sacy. Selon le langage des Philoſophes, il n'y a rien d'*utile* que ce qui eſt honnête. *Nihil bonum niſi honeſtum, nihil malum niſi turpe.* Cic. *de fin. l. 2.* Dac. Dans la Tragédie l'*utile* n'entre que ſous la forme du déléctable. Corn. Combien ſont coupables ceux qui ſe renfèrment en eux-mêmes, & qui retiennent pour eux les dons qu'ils ont reçus pour être *utiles* aux aûtres. Fléc. Bien des gens ne ſe rendent *utiles* que pour ſe rendre importans & néceſſaires. S. Évr. Le jugement que les hommes font des vèrtus, eſt plus ou moins favorable, ſelon qu'elles leur ſont plus ou moins *utiles*. M. Ésp. L'amour propre nous fait aimer ceux qui nous ſont *utiles*. Nic. On devient ridicule dès qu'on ceſſe d'être *utile*. Bell. Dire des chôſes plaiſantes, & en pouvoir faire d'*utiles*, ſont deux grands moyens d'avoir entrée dans les cœurs les plus inacceſſibles. S. Évr.

> *Qu'en ſçavantes leçons votre Muſe fertile,*
> *Par tout joigne au plaiſant le ſolide, & l'*utile. Boil.

On demande en faiſant des offres de ſèrvice. A quoi vous puis je être *utile*? *Ad quid tibi prodeſſe potero.*

En Juriſprudence on appelle le domaine *utile*, les fruits, les revenus d'une tèrre, d'un domaine, par oppôſition à la ſeigneurie directe, qui n'a que la ſupériorité, & la mouvance. *Dominium utile.*

UTILEMENT. adv. D'une manière utile. Ce Réſident a ſèrvi fort *utilement* le Roi par les avis qu'il a donnez. *Utiliter, fructuoſe, commodè.* On dit au Palais, que des créanciérs ſont colloquez *utilement*, quand ils ſont mis en ordre tant qu'il y a du fonds, enſorte qu'ils ſoient éffectivement payez. Les mineurs ſont tenus de payer les ſommes qu'ils ont empruntées, quand elles ont été employées *utilement* pour eux.

UTILITÉ. ſ. f. Profit, avantage. *Utilitas, commodum.* L'Algébre eſt une ſcience curieûſe; mais elle n'apporte ni profit, ni *utilité*. On doit s'oppôſer à tout ce qui va contre l'*utilité* publique. En ce monde chacun ne ſonge qu'à ſon *utilité* particulière. La vérité & l'*utilité* ne ſont pour nous qu'une même chôſe; & nous jugeons des chôſes, non par ce qu'elles ſont en elles-mêmes; mais par ce qu'elles ſont en notre égard. Log. L'amour propre rapporte tout à ſa propre *utilité*. M. Ésp. On ne ſent guères l'horreur d'une pèrfidie dont on recueïlle l'*utilité*. S. Évr. On dit qu'une chôſe n'eſt d'aucune *utilité*; pour dire, qu'elle ne ſèrt de rien.

VU, VUQUE. Voyez Veu, Veuque. *Cum, ſiquidem.*

VU, ûE. adj. Voyez Voir. *Viſus, perſpectus.*

VUË. ſ. f. Voyez Veuë. *Viſus, intuitus.*

UVA.

UVA-CAVA. ſubſt. m. Arbre qui croît aux Indes Occidentales dans l'iſle de Marignan. Il eſt de la grandeur d'un pommiér; il a les feüilles ſemblables à celles de l'orenger, & ſa fleur jaûnâtre. Son fruit eſt long comme un œuf, jaûne & de bon goût. *Uva cava arbor.*

UVA-EEN. ſubſt. maſc. Éſpéce de plante qu'on appelle aûtrement *melon d'eau*, ou *pateques*. Voyez Melon d'eau. *Pepo aquaticus.*

WALON, onne. & tous les mots qui commencent avec un w, chèrchez immédiatement avant la lettre X. *Belga.*

UVA-OVASSOURA. ſ. m. Grand arbre des Indes Occidentales, qui a ſes feüilles ſemblables à celles d'un poiriér, & ſes fleurs blanches. Son fruit eſt de la groſſeur des deux poings, ayant la peau jaûne, une ſaveur fort douce, avec un noyau un peu plus grôs qu'une amande & du même goût. *Uva-ovaſſoura arbor.*

UVA PYRUP. ſ. m. Arbre des Indes Occidentales fort épineux. Il a ſes feüilles ſemblables à celles du noyer, & ſes fleurs agréablement bigarrées de jaûne, de bleu, & de rouge. Son fruit eſt rond comme une pomme, & bon à manger. On ne le cueïlle qu'aux mois des pluyes. *Uva-pyrupus arbor.*

UVE.

UVÉE. ſ. m. Tèrme d'Anatomie, qui ſe dit de la troiſième tunique de l'œil où eſt l'iris & la prunelle, qu'on appelle ainſi, parceque'elle reſſemble à un grain de raiſin dont on auroit ôté la queuë. On l'appelle aûtrement *rhagoïde* & *choroïde*. *Rhageis, uvea.*

VUI.

VUIDANGE. ſ. f. État d'un tonneau qui eſt en pèrce. *Apertio ad inanitatem.* Ce Tavèrniér a toûjours huit ou dix tonneaux en *vuidange*.

Vuidanges, au pluriér, ſe dit des tèrres qu'on tire des puits, des foſſez qu'on creûſe, des ordures & des décombres qu'on enleve des maiſons, & des foſſes à privez. *Ejectitia materia.* On porte les *vuidanges* aux voyries & aûtres lieux déſtinez pour cela.

Vuidanges, ſe dit auſſi en tèrmes de Médecine, des évacuations que les femmes ont après leur accouchement. *Evacuationes.* Ce n'eſt d'abord que du ſang tout pur; mais le ſecond & le troiſième jour elles commencent à être plus pâles, & moins teintes, enſuite elles ſont comme blanches. Les *vuidanges* ſortent des vaiſſeaux & de la ſubſtance de la matrice par le moyen de ſes fibres qui ſe reſſèrrent après l'accouchement, & qui expriment de cette partie ce qui s'y étoit amaſſé pendant la groſſeſſe. Leur quantité & leur durée ne ſont pas déterminées; il y a des femmes qui en ont beaucoup & long-tems, & d'aûtres qui en ont peu, & à qui elles ceſſent bientôt, ce qui dépend de l'âge & du tempérament de l'accouchée. Les *vuidanges* diminuent peu-à-peu chaque jour, & finiſſent d'ordinaire en quinze ou vingt jours. La ſuppreſſion des *vuidanges* eſt l'un des plus dangereux accidens qui puiſſent arriver à une femme après ſon accouchement; ainſi l'on doit procurer l'évacuation des *vuidanges*. Moriceau.

Vuidange, ſe dit auſſi de l'enlevement des bois qui ſont ſur les ventes d'une forêt abattuë. *Silva evacuatio, exportatio.* Les Marchands n'ont qu'un cèrtain tems pour faire la *vuidange* des bois, dont la couppe leur a été adjugée.

Vuidanges, ſe dit auſſi de l'excrement de pluſieurs animaux qui ont divèrs noms particuliérs. *Ejectio, ſtercus, fimus.* Comme celle du loup s'appelle *fiente*; du cèrf, *fumée*, ou *troche*; du lapin, crotte; du liévre & de la pèrdrix, *feſis*, &c.

VUIDANGEUR. ſ. m. Celui qui vuide les foſſes à privez. *Foricarum ſeu latrinarum evacuator.* Le Roi a fait un don à François Toulmay ſon Juré *vuidangeur*, de toutes les matières fécales de Paris par Lèttres patentes duëment vérifiées. Les *Vuidangeurs* s'appellent auſſi *Maîtres des baſſes œuvres*, pour les diſtinguer des Bourreaux, qu'on appelle *Maîtres des haûtes œuvres*.

VUIDE. adj. m. & f. & ſ. m. Éſpâce qui n'eſt rempli d'aucun corps. Borelli définit le *vuide*, un être étendu, incorporel, infini, & increé. *Vacuus, inanis, obinanis, vacans.* Il concevoit le *vuide* comme une pure privation de toute ſorte de corps, & un vrai néant, ou comme une étenduë immatérielle, laquelle a les trois dimenſions de la matière, la longueur, la largeur, & la profondeur. C'eſt ainſi que l'ont conçu Démocrite, & Épicure. Les Cartéſiens qui nient le *vuide*, allèguent pour raiſon principale, qu'un corps n'étant aûtre chôſe que l'étenduë même avec ſes trois dimenſions, ceux qui admettent le *vuide*, en nient l'éxiſtence par la définition même qu'ils en donnent. Borelli prétend au contraire, que les dimenſions qu'on attribuë au *vuide*, ne ſont pas réelles: ce ne ſont que de ſimples négations, ou privations: & d'ailleurs que ſi notre éſprit ne peut ſe figurer le *vuide* qu'en y joignant une étenduë qui le meſure, l'on ne peut point conclure qu'il n'y à point de *vuide*, puiſque notre imagination ne peut point non plus ſe former une idée de l'infini. Le *vuide* n'eſt point une ſubſtance pôſitive; c'eſt un éſpâce immatériel; une étenduë, une dimenſion incorporelle. Berniér. S'il n'y avoit point de *vuide*, & que tout fût rempli de corps, le mouvement ſeroit impoſſible, & le monde ne ſeroit qu'une grande maſſe de matière roide, infléxible, & immobile; puis qu'aucun corps ne peut ſe remuer qu'il ne déplace un aûtre corps égal à ſoi. Gassendi. Et M. Gaſſendi a renouvellé ce ſentiment. Épicure a ſoutenu qu'il y avoit du *vuide* dans la nature, ſans quoi on ne peut expliquer le mouvement, ni la raréfaction. *Machina pneumatica.* La machine pneumatique de M. Boyle ne fait pas voir qu'il y ait du *vuide*, quoiqu'on puiſſe pomper l'air d'un vaiſſeau dans lequel les animaux ne peuvent plus vivre, parceque ce vaiſſeau ſe remplit de matière ſubtile, à meſure qu'il ſe vuide d'air groſſiér. Les Anciens ont crû que l'élevation de l'eau dans les pompes aſpirantes ſe faiſoit par la crainte ou l'horreur du *vuide*; au lieu qu'elle eſt caûſée par la peſanteur de l'air. On a crû avoir découvèrt qu'il y avoit du *vuide* par la peſanteur de l'air, & par le moyen de l'argent vif: mais on s'eſt trompé. On en attribuë l'invention à Toricelli. Elle fut publiée en Italie en 1643. & le Père Valérien Magni Capucin de Pologne prétend avoir donné le premiér la ſcience de ce ſecret en 1647.

Ce mot vient de l'Italien *vuoto*. Ménage. Ou plutôt du mot Celtique *wid*, ou *videt*.

Vuide, ſe dit auſſi d'un endroit, d'un éſpâce qui n'eſt pas rempli de ce qui étoit déſtiné à mettre dedans. *Vacuus, vacans.* Quand on a tiré le *vin* d'un tonneau, on dit qu'il eſt *vuide*. Une bourſe eſt *vuide*, quand il n'y a point d'argent dedans. Une chambre *vuide*, c'eſt celle où il n'y a point de meubles. Une maiſon *vuide*, c'eſt celle qui n'eſt point habitée. Un éſtomac, un ventre *vuide*, celui qui n'eſt pas plein d'aliment. Il remplit le *vuide* de la prémière ligne. Ablanc. Il eſt mort beaucoup d'arbres dans cette allée, qui y font un grand *vuide*. L'Acad. On ne va point voir les Princes d'Orient les mains *vuides*; c'eſt à-dire, ſans leur faire des préſens.

Vuide, ſe dit en Maçonnerie, de ce qui n'eſt pas entièrement plein ou ſolide. *Inanis, exenteratus.* On a fait marché de ce mur à dix francs la toiſe tant plein que *vuide*; c'eſt à dire, y comprenant les bayes, & les ouvèrtures des fenêtres & des portes, comme ſi c'étoit un mur ſolide. On dit, les *vuides* de ce mur de face ne ſont pas égaux aux pleins; c'eſt à-dire, que les bayes ſont ou plus étroites, ou plus larges que les trumeaux, ou maſſif. Éſpacer *tant plein que vuide*, c'eſt peupler un plancher de ſolives. On dit auſſi que les trumeaux ſont éſpacez *tant plein que vuide*, lorſqu'ils ſont de la largeur des croiſées. Pouſſer, ou *tirer au vuide*, c'eſt dévèrſer, & ſortir hors de ſon à plomb. On appelle encore *vuides*, des câvitez ou chambrettes pratiquées dans un maſſif de maçonnerie trop épais, ou pour épargner la matière, ou pour rendre la charge moins peſante.

En Médecine, on dit qu'il vaut mieux être plein que *vuide*; pour dire, qu'il faut qu'il y ait quelque aliment ſur quoi l'acide de l'éſtomac puiſſe agir. *Melior eſt repletio, quam inanitio.* Les Tailleurs diſent qu'un habit eſt brodé & chamarré tant plein que *vuide*. On dit auſſi, Laiſſez du *vuide* dans ce cayer pour le remplir d'une harangue, d'une citation.

Les Médecins appellent les jours *vuides*, ceux qui ne ſont pas critiques, pendant leſquèls ils peuvent purger ſûrement, comme ſont le 6. le 8. le 10. le 12. le 16. & le 18. de la maladie. *Dies vacui.*

Vuide, ſe dit figurément en chôſes morales. *Vacuus, immunis, liber.* Son cœur eſt *vuide* de paſſions; pour dire, il n'a ni amour, ni haine, ni ambition. Un Livre, un diſcours *vuide* de ſens, de penſées, de raiſonnement, de doctrine, où il n'y a rien de tout cela. Il y avoit bien du *vuide* dans cette harangue, & beaucoup de lieux foibles. Nous courons avidement après tout ce qui nourrit notre curioſité, afin de remplir par là le *vuide* qui eſt dans notre cœur. Nic. Un éſprit déſoccupé enfante bien des chimères, pour remplir le *vuide* d'une vie oiſive, & ennuyeûſe. Bell. La grandeur, & la gloire ne ſont que des noms pompeux, *vuides* de ſens, & de chôſes. M. Boss. Le *vuide* & le néant des biens faux & trompeurs dont nous jouiſſons ici-bas, ſont de puiſſans motifs pour ne pas apprèhender la mort. Maleb. Heureux, qui connoît bien le *vuide* des grandeurs humaines. M. Boss. L'homme trouve un grand *vuide* dans ſon cœur, lorſqu'il n'eſt occupé que de lui-même. Val. C'eſt un grand *vuide* que la place d'un ami agréable, & fidéle. M. Scud.

Que la fin d'une tendre ardeur
Laiſſe de vuide *dans la vie!*
Rien remplace t-il le bonheur,
Dont la douce union des amans eſt ſuivie? Des-H.

A vuide. adv. Qui n'eſt pas plein. *Vacuè.* Le coche d'Orléans s'en eſt retourné *à vuide*, il n'a point trouvé de charge. On dit qu'un homme mâche *à vuide*, pour dire, qu'il n'a rien à manger.

A vuide. Cet advèrbe ſe dit auſſi de cèrtains inſtrumens de Muſique à cordes, & ſignifie, ſans que la main gaûche ſoit occupée. *Leviter, ſolâ manu dexterâ.* L'Angelique ſe touche *à vuide*. On touche auſſi quelquefois le luth & la guittarre *à vuide*.

Vuide, ſe dit provèrbialement en ces phrâſes. Cet homme a des chambres *vuides* dans ſa tête; pour dire, qu'il manque de cèrvelle, qu'il eſt fou. *Mente, vel cerebro captus, mentis expers, amens.* On dit qu'il a toûjours dix aûnes de boyaux *vuides* pour fêtoyer ſes bons amis; pour dire, qu'il a toûjours bon appetit.

VUIDER. vèrb. act. Déſemplir; ôter ce qui étoit dans quelque chôſe. *Vacuare, evacuare, exhaurire.* On *vuide* les pôts, les vèrres, les bouteilles dans la débaûche. Le jeu, la dépenſe *vuide* la bourſe. *Vuidez* ce ſac, ce coffre, cette armoire, pour voir ce qu'il y a dedans.

Vuider, ſignifie auſſi, Déloger, ôter les meubles d'une chambre, d'une maiſon. *Evacuare, emigrare.* Il faut *vuider* la maiſon à Pâques. On l'a fait *vuider* de cette tèrre par un arrêt qui l'en a évincé. Une ſommation, un ordre de *vuider* d'ici vous & les vôtres. Mol. On appelle auſſi *vuider* les ventes, quand un Marchand eſt obligé de faire enlever tous les bois qu'il a abattus dans une Forêt en cèrtain tems ordonné.

On dit auſſi, qu'un dépôſitaire *vuidera* ſes mains en celles d'un tel créanciér, quand on ordonne qu'il lui payera ce qu'il doit, ou

les deniérs dont il eſt chargé. *Emittere de manibus, cedere, exuere ſe, deponere, reddere, reſtituere.* On oblige les Roturiérs & gens de main morte à *vuider* leurs mains des héritages nobles qu'ils poſſédent, s'ils n'ont payé le droit de franc-fiéfs ou l'indemnité.

Vuider, ſignifie auſſi, Quitter le païs. *Emigrare, aufugere, ſe eripere ex patriâ.* Il y a eu un ordre qui l'a obligé de *vuider* le Royaume. Sa banqueroute l'a obligé de *vuider* de la Province, il n'a plus ôſé paroître.

Vuider, ſignifie encore, Se purger. *Purgare, evacuare.* Cette Médecine lui a bien fait *vuider* de la bile, lui a bien *vuidé* le ventre; l'éſtomac. Un homme noyé ſe *vuide* & revient ſur l'eau.

On dit auſſi en Fauconnerie, *vuider* un oiſeau, pour dire, le purger, & *vuider* une volaille, pour dire, l'habiller, lui ôter la poche & le géſiér. *Exenterare.* On dit auſſi, Faire *vuider* le gibiér; pour dire, le faire partir, quand les oiſeaux ſont montez & détournez.

Vuider, en tèrmes d'Artiſans ſignifie, Ôter ce qui eſt au milieu d'une chôſe, y faire des ouvèrtures. *Evacuare, emittere, ejectare.* Ainſi on dit, *vuider* un canon; pour dire, le pèrcer, le forer. *Vuider* une roue, *vuider* un cèrcle, &c. *Vuider* du drap, du ſatin, du velours; pour dire, le figurer en le découppant, en le pèrçant à jour. *Vuider* un peigne, c'eſt rendre égaux tous les trous qui ſont aux piéds des dents du peigne, & qui tiennent au dôs. *Vuider* des tèrres, emporter les décombres; c'eſt ôter de la tèrre d'un lieu, pour abaiſſer une place & la rendre égale à une aûtre.

Vuider, ſe dit figurément en chôſes morales, & ſignifie, Terminer, finir une affaire, un differend: auquel ſens il régit quelquefois l'ablatif. *Controverſiam dirimere, componere, finire, decidere.* Il eſt tems de *vuider* d'affaires, d'en ſortir. Pour *vuider* d'affaires, il faut payer ce qu'on doit. Il leur ordonne de *vuider* par Juſtice un différend qu'ils avoient avec leurs voiſins. Ablanc. Ce Juge eſt fort éxpéditif, il *vuide* bien des procès en peu de tems. Il faut *vuider* les caûſes ſommaires ſur le champ & à l'Audience, ſans appointement & ſans épices. Voilà une manière bien facile & bien prompte pour *vuider* les queſtions de fait. Pasc. *Vuider* une objection. Pat. *Vuider* des comptes. L'Acad. La bataille de Pharſale *vuida* le différend de Céſar & de Pompée. Il ne tiendra qu'à lui que le différend ne ſe *vuide* par une bataille. Vaug. On dit d'un grand parleur, Il ne ſe taira point qu'il n'ait *vuidé* ſon ſac; pour dire, juſqu'à ce qu'il ait dit tout ce qu'il a à dire.

On dit provèrbialement & ironiquement; Voilà un homme bien *vuidé*, une chôſe bien *vuidée*; pour dire, Voilà un homme laid & malpropre; une chôſe mal faite, mal bâtie. *Homo vacuus, inanis, informis.*

Vuidé, ée. part. paſſ. & adj. *Vacuus, evacuatus, &c.*

Vuidé, en tèrmes de Blâſon, ſe dit de ce qui eſt échancré, & dont la largeur eſt diminuée par une ligne courbe. *Vacuatus, excavatus, evacuatus.* La croix de Toulouſe eſt d'or, clechée, *vuidée* & pommetée. On le dit auſſi des croix & aûtres piéces ouvèrtes, au travèrs déſquelles on voit le champ, ou ſol de l'Écu.

V U L.

VULGAIRE. adj. m. & f. & ſ. m. Commun, trivial, ordinaire. *Vulgaris, communis.* Les opinions *vulgaires* ſont quelquefois très-fauſſes. Le Héros étoit intrépide pendant que les âmes *vulgaires* étoient conſtèrnées. G. G. C'eſt un homme *vulgaire*; une penſée *vulgaire*, qui a été dite cent fois. Le *vulgaire* qui réſpecte des èrreurs myſtérieûſes, mépriſeroit la vérité toute nuë. S. Évr. Ce n'eſt pas pour toi que j'écris, ſtupide *vulgaire*. Les ſages ne ſe repaiſſent point des applaudiſſemens du *vulgaire*. Amelot. Je n'approuve pas le mauvais goût du *vulgaire*; mais je ne ſuis pas ennemi de tous ſes plaiſirs. Bal. Mon Dieu! que vous êtes *vulgaires*. Mol. C'eſt à-dire, que vous avez l'éſprit bas & rampant! Le ſage s'accommode au ſentiment du *vulgaire*, ſans s'y aſſujettir. Il ſe ſépare loin du *vulgaire*. G. G.

C'eſt aux gens mal tournez, c'eſt aux Amans vulgaires,
A brûler conſtamment pour des beautez ſévères. Mol.

N'apprendras-tu jamais, âme baſſe, & groſſière,
A voir par d'aûtres yeux, que par ceux du vulgaire. Corn.

N'allez pas préſumer que des âmes vulgaires
Soient à mes grands deſſeins des appuis néceſſaires. Bréb.

VULGAIREMENT. adv. Dans l'opinion vulgaire, commune. *Vulgò, paſſim.* Apprenez à vous énoncer moins *vulgairement*. Mol. On dit *vulgairement*; pour dire, communément, provèrbialement.

VULGATE. ſ. f. Traduction très-ancienne de la Bible, & la ſeule

que

que l'Égliſe reconnoiſſe pour autentique. L'ancienne *Vulgate* du vieux Téſtament étoit traduite prêſque mot pour mot ſur le Grèc des Septante : on n'en connoiſſoit point l'Auteur, on la nommoit *Italique*, ou *vieille vèrſion*, parcequ'en effet elle étoit très-ancienne dans l'Égliſe Latine. C'étoit la vèrſion commune ou vulgaire, avant que S. Jérôme eût fait une nouvelle vèrſion. *Vulgata ſcriptura verſio.* Nobilius en 1588. & le P. Morin en 1628. l'ont fait imprimer, prétendant l'avoir rétablie, & recüeillie dans les Anciens qui l'ont citée. La *Vulgate* telle que nous l'avons maintenant, eſt celle-là même que Saint Auguſtin trouvoit préférable à toutes les aûtres vèrſions Latines de ſon tems, parcequ'elle rendoit, plus éxactement que les aûtres, le ſens & les paroles de l'Écriture Sainte. *Verborum tenacior cum perſpicuitate ſententiæ.* On l'a retouchée ſur les corrections de Saint Jérôme, & c'eſt le mélange de l'ancienne vèrſion Italique, & de quelques corrections de S. Jérôme, qu'on nomme aujourd'hui la *Vulgate*, & que le Concile de Trente a déclarée autentique. On ne ſe ſèrt dans l'Égliſe que de cette *Vulgate*, excepté quelques paſſages de *l'ancienne Vulgate* qu'on a laiſſez dans le Miſſel, & les Pſeaumes que l'on y chante encore ſelon la vieille vèrſion Italique. M. Simon appelle *ancienne Vulgate Grécque*, la vèrſion des Septante avant qu'elle eût été revuë, & réformée par Origène. La réviſion d'Origène l'emporta dans l'uſage ſur la vieille vèrſion des Septante dont on avoit de la peine à retrouver des éxemplaires. On dit auſſi la *Vulgate* en parlant de l'ancienne vèrſion du Nouveau Téſtament.

VULGATE. La vèrſion Latine eſt appellée communément la *vulgate*, Le P. Bouhours a employé les dèrnières années de ſa vie à nous donner le nouveau Téſtament traduit en François ſelon la *vulgate*. Il a cru que ſa traduction devoit étre conforme à la *vulgate* préférablement au texte Grèc ordinaire. Des raiſons importantes l'ont détèrminé à prendre ce parti-là. La principale de ces raiſons eſt, que le ſaint Concile de Trente a déclaré autentique non le texte Grèc, dont il n'a point parlé, mais la *vulgate* ſeulement : que cette édition Latine eſt celle que l'Égliſe Romaine a adoptée comme la ſienne, & qu'elle met entre les mains de ſes enfans : que c'eſt celle que les Prêtres liſent à l'Autel, que les Prédicateurs citent en chaire, & les Théologiens dans l'école : enfin que le même Concile défend éxpreſſément de la rejetter ſous quelque prétexte que ce ſoit : ce qui regarde ſans doute les Traducteurs autant ou plus que pèrſonne. Parmi les différences qui ſe trouvent entre le Grèc ordinaire & la *vulgate*, il y en a quelques-unes où la leçon du Grèc paroît plus naturelle & plus claire que celle du Latin : de ſorte qu'on pourroit corriger le ſécond ſur le prémier, ſi le Saint Siége jugeoit à propos de l'ordonner. Mais ces différences ne conſiſtent la plûpart que dans quelques ſyllabes ou quelques mots, & il y en a peu qui touchent le ſens. D'ailleurs dans les plus conſidérables, la *vulgate* eſt autoriſée de quelques anciens manuſcrits & ſouvent pluſieurs. Le P. Bouhours en s'attachant Religieûſement à la *vulgate*, n'a pas laiſſé de ſe ſervir du Grèc pour l'éclairciſſement du Latin, toutes les fois que les deux textes paroiſſent s'accorder enſemble. P. BOUH. Préf. du N. T.

L'an 1675. les Docteurs de l'Univèrſité d'Oxfort en Angletèrre firent imprimer un Nouveau Téſtament Grèc in 8°, où ils firent marquer les différences principales qu'ils avoient pû trouver dans tous les Manuſcrits Grècs qu'ils avoient fait conſulter & comparer avec l'Édition commune du Nouveau Téſtament Grèc. Ils avoient pris grand ſoin de faire vérifier cette édition Grécque commune non ſeulement avec tous les plus anciens Manuſcrits qui ſe trouvoient en Angletèrre ; mais avec ceux qu'ils avoient pû voir en France, en Éſpagne & en Italie, dont ils ont marqué éxactement les différences. Ils font mention dans la Préface de ce Nouveau Téſtament des différentes vèrſions de la Bible dans les langues vulgaires, après cela parlant de la Bible *vulgate*. Ils diſent qu'elle eſt telle qu'il n'y a aucune vèrſion, en quelque langue qu'elle ait été faite, qui puiſſe être comparée avec elle. Et ils juſtifient par les citations des paſſages Grècs qu'ils avoient vûs dans les plus fameux Manuſcrits, les paſſages de la même *vulgate* où il y a quelque différence d'avec le Nouveau Téſtament Grèc imprimé ſi ſouvent. En effet ce Nouveau Téſtament Grèc imprimé n'eſt pas autentique, & on ſe pèrſuade facilement que dans le tems qu'on fit la vèrſion Ancienne Latine appellée Italique du Nouveau Téſtament, & quand par après, S. Jerôme la conféra avec les Manuſcrits Grécs, comme on étoit plus proche du tems des Apôtres, ils avoient des éxemplaires Grècs plus fidéles & mieux conſèrvez, que n'étoient ceux dont on s'eſt ſervi quand on commença d'imprimer pour la prémière fois, il y a environ deux ſiécles. Ce Nouveau Téſtament Grèc qu'on débite aujourd'hui, ce ſeroit une curioſité digne d'un bon intèrpréte de l'Écriture de conférer les remarques que les Docteurs d'Oxfort ont fait imprimer dans cette Édition de 1675. avec la *Vulgate* : cela ſèrviroit à déſabuſer ceux qui n'ont pas pour le Texte autentique toute l'éſtime & tout le réſpect qu'ils en doivent avoir.

VULNÉRABLE. adj. m. & f. Qui peut être bleſſé. *Vulnerabilis.* Achille n'étoit *vulnérable* que par le talon, au dire des Poëtes. Les corps glorieux ne ſont plus *vulnérables*. Ce mot ne ſe dit guères.

VULNÉRAIRE. adj. Tèrme de Médecine. Épithéte qu'on donne aux médicamens qui ſont propres pour la guériſon des playes & des ulcères. *Vulnerarium medicamentum.* Il y a des plantes *vulnéraires*, comme le ſymphytum, l'ariſtoloche, la bugle, la ſanicle, la piloſelle, la véronique, l'aigremoine, le plantain, la vèrveine. Il y a auſſi des potions *vulnéraires*, compôſées de pluſieurs ſimples. On fait des huiles, des baûmes, des onguens, des emplâtres *vulnéraires*.

Ce mot vient du Latin *vulnus*, playe.

VULVE. ſ. f. C'eſt un nom que les Médecins donnent à la matrice, qui vient du Latin *Vulva*, *quaſi valva*, *porte*.

VU QUE. Sorte de conjonction qui ſignifie, Puiſque, & qui régit l'indicatif. *Cum*, *quandoquidem*, *ſiquidem*, *quippe*.

U V U.

UVULE. ſ. f. Tèrme d'Anatomie, C'eſt une petite chair ſpongieûſe qui pend du palais en la bouche auprès des conduits des narines, qui ſèrt à rompre la force de l'air trop froid, afin qu'il n'entre pas trop vîte dans les poûmons. On l'appelle aûtrement *luette*. *Uvula.* Elle eſt ronde en long, plus grôſſe par en haut & plus petite par en bas, elle ſe tèrmine en une pointe un peu obtuſe. Elle eſt ſuſpenduë par deux petits muſcles, l'un dans la partie de devant, l'aûtre dans la partie de dèrrière : ces muſcles ſont égaux, ils ſèrvent pour la mouvoir devant ou dèrrière quand on avale, & pour la faire remonter quand elle eſt relâchée, ce que le peuple appelle la luette tombée. En ce cas on la fait remonter mettant un peu de poivre pilé ſur le bout d'une culière & en le faiſant toucher à la luette. Ceux qui n'ont point de luette, au rapport de Bartholin, s'ils ont la phtiſie, ſouvent meurent, parce que l'air froid leur entre tout d'un coup dans les poûmons.

U Z I.

UZIFUR. Tèrme de Chymie. C'eſt ainſi que quelques Chymiſtes appellent le cinâbre compôſé de ſoûfre & de mèrcure. *Cinnabaris.* Voyez CINABRE.

Les Additions à la Lettre V étant arrivées trop tard, on n'a pû les imprimer à leur place. L'on n'a pourtant pas voulu en priver le Lecteur ; ainſi l'on a pris le parti de les lui donner à la fin de ce Dictionnaire, après le Z.

W

W Cette léttre n'eſt pas proprement une léttre Françoiſe. C'eſt une léttre des peuples du Nord. Cependant nous l'admettons pour pluſieurs noms propres. M. Corneille de l'Académie Françoiſe dans ſon Dictionnaire Géographique, Danet dans ſon Dictionnaire François & Latin, les deux dèrniérs Continuateurs de Moréri, l'ont admiſe, & prèſque tous nos Auteurs lui donnent aujourd'hui place dans leurs ouvrages, & s'en ſèrvent ſans difficulté pour les mots étrangèrs qui la demandent dans la langue dont ils ſont tirez. Ainſi nous avons cru devoir la diſtinguer de l'V conſone, & ne la point confondre avec elle, comme on fait ſouvent. Du reſte pour la prononciation elle n'en a point d'aûtre dans notre langue que l'V conſone. Dans les monumens qui furent trouvez en foüillant les fondemens de l'Autel magnifique que le feu Roi a fait faire à Notre Dame de Paris, il y a un *W* double dans le mot SENANIE WIEILOM.

W A A.

WAASt. Voyez VAASt.

W A C.

WACHTENDONCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Gueldre Éſpagnole. *Wachtendonka*. Elle eſt fortifiée, défenduë par un Château, & ſituée ſur le Niers, à deux lieuës de la ville de Gueldre, du côté du midi. MATY.

W A D.

WADSTENA. Voyez VADSTEN.

W A E.

WAEL. Voyez VAHAL.

WAES. Le païs de *Waes*, *Waſda*, *Waſa*. Petit païs de la Flandre Éſpagnole. Il eſt entre la Seigneurie de Dendèrmunde, & la Contrée des quatre Offices; les Bourgs de S. Nicolas & de Rupelmunde en ſont les lieux principaux. MATY.

W A G.

WAGE. ſ. m. Vieux mot. Gage; de *vadium*. BOREL. *Pignus*.

WAGENHEIM, WAGGENINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces Unies. *Wageninga*, *Vaga*, *Vagenum*. Elle eſt dans le Veluve, en Gueldre, ſur le Rhin, à trois lieuës d'Arahem & de Nimégue, vèrs le couchant. MATY.

WAGRIE. ſ. f. Nom propre d'une contrée de l'Holſace, en la Baſſe Saxe. *Vagria*. Elle eſt entre la mèr Baltique, l'Holſace propre, la Stormarie, & les Duchez de Lawembourg, & de Mecklenbourg. Ce païs qui n'a pas davantage de dix lieuës de long & autant de large, reconnoit trois Souverains, le Roi de Danemarc, le Duc de Holſtein-Gottorp, & l'Évêque de Lubeck. Ses lieux principaux ſont Lubeck ville Impériale, Oldeſlo, Oldenbourg, Ploen, Ségebèrg, Eutyn, & Travemunde. MATY.

WAGUE-MAISTRE. Voyez VAGUE-MAISTRE.

W A I.

WAIGATZ. Voyez WEIGATZ.

WAIGE. ſ. f. Vieux mot. Guaine, fourreau; de *vagina*. BOREL.

W A K.

WAKEFELD. ſ. m. Nom d'un bourg ou petite ville du Comté d'Yorck en Anglètèrre. *Wakefelda*. Ce lieu conſidérable par ſes manufactures de drap, eſt ſitué ſur la rivière de Caldèr, à neuf lieuës de la ville d'Yorck, vèrs le midi occidental. MATY.

W A L.

WAL. Voyez HOY, iſle.

WALBOURG. ſubſt. m. La Baronie de WALBOURG. *Baronatus Waldburgenſis*. C'eſt un des États du Cèrcle de Souabe. Il eſt diviſé en deux parties, ſéparées par les Tèrritoires de Bochaw, & de Biberach. Le Domaine ſupérieur eſt au ſud vèrs la rivière d'Ilèr, & l'Abbaye de Kempten. Ses lieux principaux ſont le château de *Walbourg*, les bourgs de Waldzée & de Wurtzach, & la ville Impériale de Leutkirk. Le Domaine inférieur eſt le long du Rhin; les bourgs de Schéer, le Mengen, le Saulgen, & le château fort de Friedbèrg en ſont les lieux les plus conſidérables. L'aîné des Barons de *Walbourg* fait ordinairement, au Sacre des Empereurs, la fonction de Maître d'Hôtel Héréditaire de l'Empire, en qualité de Vicaire de l'Électeur de Bavière. MATY.

WALCHEREN, ſ. m. WALCHE. Nom propre d'une des iſles des Païs-Bas Proteſtans. *Valachria*. Elle eſt la principale de la Province de Zéelande. On lui donne neuf lieuës de circuit. Middelbourg Capitale de la Zéelande, Fleſſingue, Véere, & Armuyde, en ſont les lieux principaux. MATY.

WALCHEREN, la nouvelle Walcheren. Voyez TABAGO.

WALDEBÈRT. Voyez GAUBÈRT.

WALDECK. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne. *Valdecum*. Elle eſt Capitale du Comté de Waldeck, & ſituée ſur l'Édèr, à ſept ou huit lieuës de la ville de Caſſel, vèrs le couchant.

Le Comté de WALDECK. *Valdecenſis Comitatus*. C'eſt un des États de la baſſe partie du Cèrcle du Haut Rhin. Il eſt borné au levant & au ſud par le Landgraviat de Heſſe-Caſſel; au couchant par le Duché de Weſtphalie; & au nord par l'Évêché de Padèrborn. Ce païs peut avoir douze lieuës du ſud au nord, & huit du couchant au levant. Il eſt montagneux & couvèrt de bois. On y trouve des mines de plomb, de fèr, de cuivre, d'alun, & de mèrcure, & même d'or & d'argent. Ses lieux principaux ſont Waldeck, & Corback. Les Comtes de *Waldeck* poſſèdent encore le Comté de Pyrmont en Weſtphalie. MATY.

VVALDETRUDE. Voyez VAUDRU.

VVALDIMÈR, ou BALDOMIR. Voyez GARMIER.

VVALDOVV. ſ. m. Nom d'un déſèrt de la Pruſſe Royale. *Valdovium*. Il conſiſte en un amâs de hautes montagnes, qui ſont entre la Baſſe Pologne & la Poméranie. Il y a quelques bourgs aux extrémitez, comme Cumin, Pétèrcow, Grabow, Hammèrſteim, &c. MATY.

VVALDSAXEN. ſ. m. Nom Propre d'un bourg avec Abbaye. *Valſaxenum*. Il eſt dans le Palatinat de Bavière, aux confins de la Franconie, de la Bohême, & de la Haûte Saxe, & à deux lieuës de la ville d'Égra, vèrs le midi. MATY.

VVALDSÉE. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un Château fort. *Valdſea*. Il eſt dans la Baronie de VValbourg, en Souabe, entre Lindaw & Biberach. Il y a dans *Waldſée* une Abbaye fondée par l'Empereur Frideric II. où eſt le tombeau des Barons de VValdbourg. MATY.

VVALDSHUT, VVALDHUST. ſ. m. Nom propre d'une des quatre villes Forêtières de la Souabe. *Valduſta*. Elle eſt dans le Klégow, ſur le Rhin, à dix lieuës au deſſus de Bâſle. *Waldshut* eſt bien fortifiée, & il défend l'entrée de la Forêt Noire, comme ſon nom ſignifie. MATY.

VVALDSTÉDEN. Voyez Quatre villes FORÉSTIÈRES.

VVALENSÉE. Voyez RIVA, lac.

VVALFOIRE. Voyez OUFLAY.

VVALGENSÉE. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Duché de Bavière. *Valgenſea*. Il eſt à dix lieuës de Munick, vèrs le midi, ſur le lac appellé *Walgenſée*, & en Latin *Lacus Italorum*, ou *Italicus*. MATY.

VVALKENRIED. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Thuringe, ſitué ſur la rivière de Zorge dans le Comté d'Hohenſtein, aux confins de la Principauté de Calenbèrg. Il y a dans ce bourg une Prévôté conſidérable, qui fut cédée avec la Tèrre de Schawen aux Ducs de Brunſwick Lunebourg par la paix de VVeſtphalie, & qu'ils ont dépuis échangée pour le Comté de Dancbèrg avec les Ducs de VVolfenbuttel. MATY.

VVALCOVVAR. Voyez VALCOVVAR.

VVALES. ſ. m. Nom propre d'homme. Giles. BOREL. *Ægidius*. Philippe Mouſk, parlant de celui qui portoit l'oriflamme.

VVales *de Moncigny & nom*.

M. Galand, en ſon Traité de l'oriflamme, le traduit Giles. BOREL.

VVALESAN, ANE. ſ. m. & f. Qui eſt du VValais, ou Valaiſ Les *Waleſans* & leur Évêque ont eû prémièrement une alliance étroite avec les Bèrnois, & dépuis avec les ſept Cantons, qui ſuivent uniquement la Religion Catholique.

VVAILES,

VVAlLES, Nort-VValles, South-VValles. Voyez Galles, le païs de Galles.

Le nouveau Nort-walles. *Nova Vallia ſeptentrionalis*. Contrée des Tèrres Arctiques. Elle eſt ſituée ſur la mèr Chriſtiane, au nord du nouveau South walles. *Nova Vallia meridionalis*. Les Anglois qui ont découvèrt ces païs, leur ont donné des noms confommes à leur ſituation, l'un au nord, & l'aûtre au ſud de la mèr Chriſtiane. Maty.

VVALLENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Vallenburgum*. Elle eſt ſur une petite rivière dans le Canton de Bâle, à quatre lieuës de la ville de ce nom, du côté du ſud. Maty.

VVALLENSTAT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Wallenſtadium*, anciennement *Riva*. Elle eſt dans le Comté de Sargans, à quatre lieuës de Glaris, vèrs le levant, ſur le lac de VVallenſtat ou de Riva, en Latin *Rivarius lacus*, qui ſe décharge dans celui de Zurich par le moyen de la rivière de Limmat. Maty.

VVALLINGFORT. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du Comté de Barck, en Anglerèrre. *Valingfordia*, *Valengavordia*. Ce lieu ſitué ſur la Tamiſe à cinq lieuës au deſſous d'Oxford, eſt pris pour l'ancienne ville des Atrebates, nommé *Calevia*, *Callevia*, *Galeva*. Maty.

VALLON, onE. ſubſt. maſc. & fém. On donne ce nom, qui ſignifie Gaulois, à tous les peuples des Païs-Bas, dont le langage naturel eſt un vieux François: tèls ſont ceux de l'Artois, du Haynaut, du Namurcois, du Luxembourg, & d'une partie de la Flandre, & du Brabant. On y comprend quelquefois les Liégeois, parce qu'ils parlent auſſi un François corrompu. Maty.

WALON, onne. adj. & ſubſt. m. *Lingua Belgica*. Langue que parlent les Walons. On prétend que c'eſt l'ancien langage Gaulois. Les Romains ayant ſubjugué quelques Provinces de la Gaûle, y établirent des Préteurs, ou Proconſuls, qui adminiſtroient la juſtice en Latin. Ainſi les Gaulois s'appliquèrent à apprendre la langue Latine, & ils empruntèrent un grand nombre de mots Latins, qu'ils mêlèrent avec leur langue : & de ce mélange ſe forma un nouveau langage, que l'on appella *Roman*. Mais le vieux Gaûlois qui n'étoit point confondu avec le Latin s'appella *Walon*. Cette diſtinction s'eſt tranſmiſe juſqu'à nous: car les habitans de quelques Cantons des Païs-bas diſent, qu'en France l'on parle le *Roman*; au lieu qu'ils parlent le *Walon*, lequel approche plus de la naïveté du vieux Gaûlois. Pasq. Voyez Roman.

VVALLSEND. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Northumbèrland, en Anglerèrre. *Wallſenda*. Il eſt ſur la Tyne, à une lieu de Newcaſtle, vèrs le couchant. On le prend pour l'ancienne *Vindomera*, ou *Vindobala*, petite ville des Ottadins. Maty.

VVALPO, VVALPON. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Éſclavonie, en Hongrie. *Valpo*. Elle eſt ſur une rivière qui porte ſon nom, à neuf lieuës d'Éſſeck, vèrs le couchant. Quelques Géographes prennent *Walpon* pour l'ancienne *Cibalis*, *Cibalé*, *Bubalis*, ville Épiſcopale de la Baſſe Pannonie, & la Patrie de l'Empereur Valentinien, laquelle d'aûtres mettent à VValma, bourg ou village ſitué dans la même contrée, au ſeptentrion de Sirmiſch. Maty.

Le Comté de VValpon, ou de Valcowar. *Comitatus Valponienſis* & *Valkonienſis*. Contrée de l'Éſclavonie, en Hongrie. Elle eſt entre la Drave & la Save, la prémière la ſéparant au nord de la Baſſe Hongrie, & la dèrnière de la Boſnie, du côté du ſud. Elle a au couchant le Comté de poſſéga, & au levant celui de Sirmiſch. Ses lieux principaux ſont Éſſock, VValpon & Valcowar.

VValpon. ſ. m. Nom d'une rivière. *Valpo*, *Valpanus Fluvius*. Rivière de l'Éſclavonie, en Hongrie. Elle coule du couchant au levant, baigne VValpon, & va ſe décharger, partie dans la Drave au deſſus d'Éſſeck, & partie dans le Danube à Valcowar. Maty.

VVALPURG. Voyez VALBURGE.

VVALSÉE, OBERVALSÉE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Baſſe Aûtriche. *Walſea*, *Walſea Superior*. Il eſt ſur le Danube, à trois ou quatre lieuës au deſſous de l'embouchure de l'Ens. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Falciana*, ou *Locus Felix*, petite ville du Norique. Maty.

VVALT MUNCHEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg du cèrcle de Bavière, *Monachium Hercinia*. Il eſt dans le Haut Palatinat, ſur la rivière de Schwartzach, au nord de la ville de Chamb. Maty.

VVALTRUDS. Voyez VAUDRU.

VVALVVICK. ſ. m. Nom propre d'un village d'Anglerèrre. *Walvicum*. Il eſt dans le Comté de Northumbèrland, ſur la Ti-

ne, à cinq lieuës au deſſus de Newcaſtle. On prend *Walwick* pour l'ancienne *Gallana*, ville des Brigantes. Maty.

W A M.

WAMCABEC. ſ. m. Arbre qui vient dans l'Iſle de Marignan, & qui diffère fort peu du pommiér tant en grandeur qu'en feüilles, en fleurs & en fruits. Son fruit eſt jaûne & fort délicat, mais on n'en ſçauroit manger le noyau à caûſe de ſon acrimonie. *Wacabecus arbor*.

W A N.

VVANDRILLE. Voyez VANDRILLE.

VVANGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Canton de Bèrne, en Suiſſe. *Vanga*, *Wangena*. Elle eſt ſur la rivière d'Aar, qu'on y paſſe ſur un pont, environ à deux lieuës au deſſous de Soleurre. Maty.

VVANGEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Soüabe, en Allemagne. *Vangena*. Elle eſt petite, mais Impériale, renommée pour ſes manufactures de toiles, & ſituée dans l'Algow, ſur la rivière d'Arg, à quatre lieuës de la ville de Lindaw, vèrs le nord. On prend *Wangen* pour l'ancienne *Vemania* & *Vimania*, ville de la vindelicie. Maty.

VVANNA, ou UNNA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Turquie, en Europe. *Vana*, *Una*. Elle coule dans la Croatie, baigne VVihitz & Dubitza, & ſe décharge peu après dans la Save. Maty.

VV A R.

VVARADIN. ſ. m. Le Grand VVaradin. *Varadinum majus*. Ville qui étoit aûtrefois de la Tranſylvanie, mais qu'on met maintenant dans la Haûte Hongrie. Elle eſt ſur la rivière de Sebes Kérès, à ſept lieuës de Giula, vèrs le nord. *Waradin* eſt une ville Épiſcopale ſuffragante de Colocz. Elle eſt très-forte, & défenduë par une bonne Citadelle. Les Turcs la prirent au Prince de Tranſylvanie l'an 1660. & les Impérieaux l'ont priſe aux Turcs après un long Blocus l'an 1692; on croit communément que *Waradin* eſt l'ancienne *Ulpianum*, petite ville de la Dace. Maty.

VVaradin, Klein VVaradin. C'eſt-à-dire le Petit VVaradin. *Varadinum*, *Varadinum minus*. Petite ville de la Haûte Hongrie. Elle eſt ſituée dans des marais, près de la rivière de Kalo, à vingt-quatre lieuës du Grand *Waradin*, vèrs le nord, & à ſept ou huit de Tokay, vèrs le levant. Maty.

Le Comté de VVaradin. *Varadienſis*, ou *Varadinenſis Comitatus*. Ce Comté eſt le même que celui de Kalo. Voyez Kalo, Comté.

VVARASDIN. ſ. m. Nom propre d'une ville forte de l'Éſclavonie, en Hongrie. *Varaſdinum*. Elle eſt ſur la Drâve, à ſix lieuës au deſſous de Pettaw, & elle eſt capitale du Comté de *Waraſdin*, ſitué entre celui de Creutz, la Baſſe Hongrie, & la Stirie. Maty.

WARBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie. *Warburgum*. Elle étoit aûtrefois Impériale, mais elle dépend maintenant de l'Évêque de Padèrborn, & elle eſt ſituée ſur la rivière de Dymel, à ſept lieuës de la ville de Padèrborn, du côté du levant. Maty.

WARD. ſ. m. Vieux mot. Garde; & Warder, c. garder, à caûſe que la lettre *v*, s'eſt changée en *g*, & *ph*, en beaucoup de mots, comme on diſoit Waramundus, & non pharamundus. Borel.

Ward. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle ſur laquelle eſt bâtie la fortereſſe de Wardhus, en Laponie. *Varda*.

WARDBÈRG, WARDBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une bonne Citadelle, & un grand Port. *Vardberga*, *Wardbergum*. Elle eſt ſur la côte de l'Hallande, en Suéde, à douze lieuës de Gotebourg, vèrs le mdi. Maty.

WARDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Jutlande, en Dannemarc. *Warda*. Elle eſt dans le Diocêſe de Rypen, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. Maty.

WARDHUYS. ſ. m. Nom propre d'une petite fortereſſe mal entretenuë. *Vardhuſium*. Elle eſt ſituée dans l'iſle de VVard, qui èſt ſur la côte de la Laponie Norvégienne, vèrs les confins de la Moſcovie, & elle eſt capitale du Gouvèrnement de VVardhuys. Maty.

Le Gouvèrnement de VVardhuys. *Vardhuſia præfectura*. C'eſt le Gouvèrnement le plus ſeptentrional du Royaume de Norvége. Il eſt borné au ſud par le Gouvèrnement de Drontheim, & par la Laponie Suédoiſe. Il a la Moſcovie au levant, & il eſt baigné par l'océan ſeptentrional au nord & au couchant. Ce Gouvèrnement renfèrme la Finmarchie, qui eſt vèrs l'occident, & partie vèrs le nord; & la Laponie Norvégienne, qui occupe le reſte. C'eſt un pays aſſez étendu, mais fort mauvais; il ne produit que quelques pâturages. Ses habitans, plus que demi

ſauvages, ne s'occupent qu'à nourrir quelques bêſtiaux, ou à tuer quelques bêtes faûves dont ils vendent les peaux & les fourrures aux Suédois dans les foires du Jemptèrland. Maty.

VVAREN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Meckelbourg, en Baſſe-Saxe. *Varenum.* Elle eſt dans la Vandalie, ſur le lac de Calpin, entre la ville du Guſtrow, & celle de Stargard; à neuf lieuës de l'une & de l'aûtre. Cluvier croit que *Waren* eſt l'ancienne *Varinum*, cité des Variniens, qui étoient une partie des Vindeles, ou Vandales. Maty.

VVARENDORP. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de VVeſtphalie. *Varendorpium.* Elle eſt dans l'Évêché de Munſtèr, ſur la rivière d'Embs, à quatre lieuës de la ville de Munſtèr, vès le levant. Maty.

WARINGE. Voyez VARINGE.

WARLOUQUE. adj. m. & f. Vieux mot. Louſche, d'où vient le mot de bèrluë, & vient du Flamand. Borel.

WARMÈRLAND, ou WARMIE. Voyez Ermeland. T. II. p. 1295.

WARMIE. Voyez ERMELAND.

WARNEMUNDE. ſ. f. Nom propre d'une forterreſſe du Duché de Meckelbourg, en Baſſe Saxe. *Varnemunda.* Elle eſt dans la Seigneurie de Roſtock, à l'embouchure du Warnow, dans la mèr Baltique. Cette forterreſſe appartient aux Suédois, & elle eſt conſidérable par les droits qu'on y léve ſur toutes les Marchandiſes, qui entrent à Roſtock, ou qui en ſortent. Maty.

WARNOW. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Meckelbourg, en Baſſe Saxe. *Varna.* Il eſt entre Wiſmar & Guſtrow, à ſix lieuës de la prémière, & à quatre de la dèrnière, ſur la rivière de *Warnow*, qui va baigner la ville de Roſtock, & ſe décharger dans la mèr Baltique à Warnemunde. Maty.

WAROU. ſ. m. Vieux mot. Loup-garou. Borel. *Lycanthropos.*

WARSAW, WARSOVIE. Voyez VARSOVIE.

WARTE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Pologne. *Varta.* Elle a ſa ſource dans le Palatinat de Cracôvie, travèrſe ceux de Sirad, de Kaliſch, & de Poſnanie, & ayant reçû le Netec aux confins du Marquiſat de Brandebourg, elle va ſe décharger dans l'Odèr à Cuſtrin. Cette rivière baigne Sirad, Warte, Poſna, &c. Maty.

Warte. Nom d'un Bourg de la Baſſe Pologne. *Varta.* Il eſt ſur la Warte dans le Palatinat de Sirad, à cinq lieuës au deſſous de la ville de ce nom. Maty.

WARTENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie. *Wartenberga.* Elle eſt ſur la rivière de Weide, à neuf lieuës de la ville de Breſlaw, vèrs le levant, & elle eſt capitale d'une Baronie, qui eſt entre les Principautez de Brieg, de Breſlaw, & d'Olſſe, la Baronie de Militſch, & la Pologne. Maty.

WARWICK. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Anglețèrre, capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière d'Avon, à dix lieuës de la ville d'Oxford, vèrs le nord: cette ville appellée par les Romains *præſidium*, parce qu'ils y tenoient une garniſon, a été fort endommagée par un incendie le 15 Septembre 1694. Maty.

WARWICKSHIRE, ou le Comté de Warwick. *Varvicenſis Comitatus.* Contrée d'Anglețèrre. Elle eſt vèrs le milieu du Royaume, étant bornée au nord par le Comté de Stafford; au couchant, par celui de Worceſtèr; au ſud, par ceux de Glooceſtèr & d'Oxford; & au levant, par ceux de Northampton & de Leiceſtre. Ce pays peut avoir quatorze lieuës de long, & ſept de large; il y a des belles plaines fort fèrtiles, & des montagnes où l'on trouve quelques mines de fèr. Ses villes ſont Warwick capitale, & Coventri. Maty.

WARWICK. Eſt encore un village du Cumbèrland, en Anglețèrre. *Varvicum.* Il eſt ſur l'Éden, à deux lieuës au deſſus de Carlile. Ce lieu étoit anciennement une petite ville de Brigantes, nommée *Viroſidum.* Maty.

WARWICK. Eſt auſſi un Bourg des Païs-Bas. *Varvicum*, anciennement *Viroviacum*, *veroviacum.* Il eſt dans la Flandre, ſur la Lys, à trois lieuës de Lille, du côté du nord. Maty.

WAS.

WASILIGOROD. Voyez BASILIGOUROD.

WASSA. Voyez MUSTASAR.

WASSÈRBILLICK. ſ. m. Nom propre d'un Bourg des Païs-Bas, ſitué dans le Duché de Luxembourg, au confluant du Sour & de la Moſelle. *Waſſerbillichum, Aquabellichum.* Maty.

WASSÈRBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon château & titre de Comté. *Waſſerburgum.* Elle eſt dans la Bavière à dix lieuës de Munick, vèrs le levant. La rivière d'Inn environne cette ville de pluſieurs endroits; & c'eſt pour cette raiſon qu'on lui a donné le nom qu'elle porte, & qui ſignifie une ville auprès des eaux. Maty.

WASSÈRHELY. Voyez NEUMARCK.

WASSÈR-TRUDING. ſ. m. C'eſt à-dire, la Baſſe Truding. *Trudinga Inferior.* Petite ville du Cèrcle de Franconie. Elle eſt ſur la petite rivière de Wèrnith, dans le Marquiſat d'Anſpach, & aux confins du Comté d'Œting. On voit à deux lieuës de cette ville, vers le levant, & à pareille diſtance d'Œting, vèrs le nord, Hohen-Truding; c'eſt-à dire, le Haut-Truding, qui eſt un château ſitué ſur une montagne. Maty.

WAT.

WATÈRFORD. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Momonie, en Irlande. *Vaterfordia.* Elle eſt capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Séwèr, à trois lieuës de la mèr d'Irlande, & à huit de la ville de Vexford, vèrs le couchant. *Watèrford* eſt la principale ville d'Irlande après Dublin. Elle a un bon port & un Évêché; auquel eſt uni celui de Liſmore, tous deux ſuffragans de Caſſel. Maty.

WATÈRFORD. Comté. *Vaterfordienſis Comitatus.* Contrée de la Momonie, en Irlande. Elle eſt entre les Comtez de Wexford, de Kilkenay, de Tiperary, de Cork, & la mèr d'Irlande. Il a dix ſept lieuës de côtes, huit dans ſa plus grande largeur, & trois dans la moindre. Ses lieux principaux ſont la ville de *Waterford*, & les bourgs de Liſimôre, de Dungarvan, & de Tallagh. Maty.

WATÈRLAND. ſ. m. Nom propre d'un petit païs de la Hollande ſeptentrionale. *Waterlandia.* Il eſt entre la Zuidèrzée, le Golfe d'Ye, le Kennemèrland, & la Weſtfriſe propre. Le nom de ce Païs, qui ſignifie un païs d'eau, eſt venu de la grande quantité de marais qu'on a déſſechez, & convèrtis en de bons pâturages. Ses lieux principaux ſont Édam, Moronickendam, & Purmerend. Maty.

WATREGAN. ſ. m. On prononce *Outregan.* C'eſt un mot Flaman venu en uſage en France depuis les nouvelles conquêtes du Roi. Il ſignifie un canal ou foſſé plein d'eau, qui ſèrt à ſéparer les héritages, à aller d'une ville à une aûtre. Tout le tèrrain de la Flandre eſt couppé par une infinité de *watregans.*

Ce mot eſt compôſé de *water*, qui ſignifie *eau*, & de *gang*, qui ſignifie *allure* en Flaman, *ductus*, *iter.*

WATTE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg aûtrefois fortifié. *Vatanum.* Il a une Abbaye, & il eſt ſitué ſur la rivière d'Aa, à deux lieuës au deſſous de S. Omèr. Maty.

WATZEN, WEITZEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte & Épiſcopale. *Vaccie, Vaccia.* Elle eſt dans la Haûte Hongrie, ſur le Danube, à cinq lieuës au deſſous de Strigonie, dont ſon Évêché eſt ſuffragant. Maty.

WAU.

WAUMÔRE. Voyez WOLMÈR.

WAY.

WAYMOUTH. ſ. m. Nom propre d'un Bourg d'Anglețèrre. *Vaymutium, Vimutium.* Il eſt ſur la côte du Comté de Dorceſtèr, à deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le ſud *Waymouth* eſt fortifié, & a un bon port, & entrée dans le Parlement d'Anglețèrre. Maty.

WED.

WÉDON. ſ. m. Nom d'un village d'Anglețèrre. *Wedona.* Il eſt dans le Comté de Northumbèrland, à deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. On le prend pour l'ancienne petite ville de Caticuchlands, nommée *Bennaventa*, *Bennavenna*, & quelquefois (mais mal ſelon Baudrand) *Iſannaventa*, *Iſannavaria.* Les Anciens Rois des Mèrciens, ont fait leur réſidence en ce lieu. Maty.

WEE.

WÉEL, WEILE, WÉDEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Jutlande, en Danemarck. *Wela*, *Wedelia.* Elle eſt dans le Dioceſe de Rypen, ſur une Baye du petit Belt, à quatre lieuës de la ville de Coldingue, vèrs le nord. Maty.

WÉEN. ſ. m. Nom propre d'un petite iſle du Danemarc. *Weena*, *Huena.* Elle eſt dans le détroit du Sund, & n'a rien de conſidérable, que les ruïnes du château d'Uranibourg. Maty.

WEI.

WEIBRATH. Voyez GUIBORAT.

WEIBSTAT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville du Palatinat du Rhin. *Weibſtadium.* Ce lieu eſt dans l'Évêché de Spire, entre Heidelbèrg & Hailbron, à quatre lieuës de châcune. Maty.

WEIDA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Voigtland, en Miſnie. *Weida.* Elle eſt ſur une rivière qui porte ſon nom, près

près de l'Éſtèr, à ſix lieuës au deſſous de Plawen. *Weida* a eû aûtrefois ſes Seigneurs particuliérs, qui poſſédoient tout le voiſinage, & portoient le nom de Vogts, c'eſt-à-dire, Avocâts. Maty.

WEIDEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Bailliage. *Weidena*. Elle eſt dans le Palatinat de Bavière, ſur la rivière de Nab, à ſix lieuës au deſſus de la ville de Pſeimb. Maty.

WEIGATZ. Voyez WEYGATS.

WEIL. Voyez WEYL.

WEILBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des États de Naſſaw en Wéttéravie. *Vilburgum*. Elle eſt capitale du Comté de *Weilburg*, qui appartient aux Comtes de Naſſaw-Sarbruck, & elle eſt ſituée ſur la rivière de Lohn, aux confins des Comtez de Solms & de Beilſtein. Maty.

WEIMAR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Thuringe, en Haûte Saxe. *Vimaria*, *Vinaria*, *Vivaria*. Elle eſt capitale du Duché de *Weimar*, & ſituée ſur la rivière d'Ilm, entre les villes d'Erfurt & de Iéne, à trois lieuës de châcune. *Weimar* eſt grand, & bien bâti. Le Duc de Saxe-*Weimar* y a le Château de Willhemſbourg, où il fait ſa réſidence ordinaire. Maty.

Le Duché de Weimar. *Ducatus Vimarienſis*, *Vinarienſis*, ou *Vivarienſis*. C'eſt un petit État de la Thuringe, en Haûte Saxe. Il eſt entre le Duché d'Altenbourg, le térritoire d'Erfurt, & les Comtez de Schiwartſbourg & de Beichlinchen. Ce païs peut avoir ſept ou huit lieuës de long, & quatre de large. *Weimar* Capitale & Iéne en ſont les lieux principaux. Au reſte, on comprend quelquefois ſur les Cartes le Duché de Gotha & celui d'Eyſenach, ſous celui de *Weimar*, parce que tous ces païs appartiennent à des Princes de la Branche de Saxe-*Weimar*. Maty.

WEINGARTEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg avec une Abbaye de l'Ordre des Benédictins. *Wingarta*. Ce lieu eſt dans l'Algow, en Soüabe, à demi lieuë de la ville de Ravenſpourg. Il y a un aûtre *Weingarten* dans le Palatinat du Rhin, à une lieuë & demie de la ville de Dourlac, & à trois de celle de Philipſbourg. Maty.

WEISBADEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Comté. *Visbada*, *Aquæ Mattiacæ*. Elle eſt dans les États de Naſſaw, à ſix ou ſept lieuës de Francfort, vèrs le couchant. Il y a dans *Weisbaden* des eaux minérales fort eſtimées. Maty.

WEISMAR. Voyez WISMAR.

WEIſSEL. Voyez WISTULE.

WEIſSENAW. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec Abbaye. *Weiſſenavia*. il eſt dans l'Algow, en Soüabe, ſur la rivière de Schuſſ, à demi lieuë au deſſous de la ville de Ravenſpourg. *Weiſſenaw* n'a été dans ſon commencement qu'un Hèrmitage. Maty.

WEISSENBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Livonie, en Suéde. *Weiſſenberga*. Elle eſt capitale de la contrée de Witland, & ſituée ſur le Golfe de Finlande, entre Rével & Narva. Maty.

WEISSENBOURG, ALBE-JULE, GIULA-FEJERWAR. Ville de le Tranſylvanie. *Alba Julia*. Elle eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & ſitué ſur la rivière d'Ompay, près du Maros, à douze lieuës de Clauſenbourg, vèrs le ſud. *Weiſſenbourg* a été le Siége des Princes de Tranſylvanie. Elle a une bonne citadelle, une Académie, & un Évêché ſuffragant de Colocz. Maty.

WEISSENBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe Alſace. *Weiſſenburgum*, aûtrefois *Albaſebuſiana*, *Sebuſium*. Elle eſt capitale de la prevôté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Lutter, à ſix lieuës d'Hagenaw, vèrs le nord. *Weiſſenbourg* aûtrefois ville Impériale, eſt priſe par quelques-uns pour l'ancienne *Concordia* petite ville des Németes, que d'aûtres mettent à Druſenheim. Maty.

La Prevôté de Weissenbourg, *Viſenburgenſis præpoſitura*. C'eſt un petit païs de la Baſſe Alſace, dont le Prevôt relevoit immédiatement de l'Empire. Il a été cédé à la France par la paix de Weſtphalie, & la Prevôté a été unie l'an 1540. à l'Évêché de Spire. Weiſſenbourg & Luttèrbourg en ſont les lieux principaux. Maty.

Weissenbourg, eſt auſſi une ville du Cèrcle de Franconie. *Viſſenburgum*. Elle eſt Impériale, & ſituée dans l'Évêché d'Aichſtet, ſur le Rednits, à ſix lieuës de la ville de Donawèrt, vèrs le nord. Maty.

WEISSENFELDS. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Miſnie, en Haûte Saxe. *Weiſſenfelda*, aûtrefois *Leucopetra*. Il n'eſt connu que par la victoire que les Suédois y remportèrent ſur les Auſtrichiens. On le trouve ſur la rivière de Sala, environ à deux lieuës au deſſous de Naumbourg. Maty.

VV E L.

WELICA-RECA, ou VELIKARZERA. ſub. fém. Nom d'une rivière qui a ſa ſource dans la Moſcovie, où elle baigne Pleskow; enſuite elle travèrſe le lac de Peibas, & va ſe déchargèr dans le golfe de Finlande, ſous le nom de Narwa, entre la ville de Narwa, & celle de Juanogorod. Maty.

WÉLIKI PERM. Voyez Permia Weliki.

Wéliki Poyassa, C'eſt-à-dire, le Grand Poyaſſa. *Poyaſſa Major*. Petite ville de la Moſcovie. Elle eſt placée par Sanſon dans la Province de Petzora, ſur une grande rivière de même nom, à quinze ou ſeize lieuës au deſſus d'un aûtre Poyaſſa. Maty.

WELKA. ſ. Nom propre d'un Bourg avec un port. *Welka*, anciennement *Fulſinium*, *Fulcinium*. Il eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Végia, une de celles qui ſont dans le golfe de Veniſe. Maty.

WELLES, WELS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Sommèrſet, en Anglетèrre. *Wellæ*, *Fontes*, *Belgæ*. Elle eſt ſituée à cinq lieuës de Bath, du côté du midi. Cette ville, qui a titre d'Évêché en commun avec la ville de Bath, a pris le nom de *Wels*, qui ſignifie ſources, de ſes eaux minérales qui ſont en réputation, & elle eſt l'ancienne *Theorodunum*, ville des Belges. Maty.

WELS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Haûte-Aûtriche. *Velſa*, *Welſa*, *Welſia*. Ce lieu ſitué ſur la rivière de Traun, à quatre lieuës de Lentz, vèrs le midi, eſt celui où l'Empereur Maximilien I. mourut l'an 1519. On croit auſſi qu'il eſt l'ancienne Orilabis, ville du Norique. Maty.

WELSCHBILLICH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Bailliage de l'Électorat de Tréves; elle eſt ſituée à trois lieuës de la ville de Tréves, du côté du nord. *Velsbillicum*. Maty.

VVELSCHPOOLE, ou TRELLIN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Comté de Montgommery, en Anglетèrre. *Trellinum*. Il eſt ſur la Savèrne, à trois lieuës de la ville de Montgommery, du côté du nord. Maty.

VV E N.

VVENDEN, VVINDEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Livonie, ſituée ſur la rivière de *Wenden*, près de celle de Teydèr, environ à quinze lieuës de la ville de Riga, vèrs l'orient ſeptentrional. *Vinda*, *Vinda*. Cette ville a été aûtrefois le ſiége du Grand Maître des Chevaliérs de Livonie, & elle a eû un Évêché ſuffragant de Riga. Elle eſt aujourd'hui fort déchûë, quoiqu'elle ſoit capitale d'une contrée, à laquelle les Suédois donnent le titre de Cèrcle de *Wenden*, au lieu de celui de Palatinat de *Wenden*, que les Polonois lui faiſoient porter, lors qu'ils en étoient les maîtres. Maty.

VVÉNER. ſ. m. Nom propre d'un lac qui eſt dans la VVeſtrogothie, en Suéde, au couchant du lac VVetèr. *Venerus Lacus*. Il a environ trente lieuës de longueur, & en quelques endroits juſqu'à quinze de largeur, & il eſt la ſource de la rivière de Trolhetta, à laquelle on donne quelquefois le nom de *Wénèr*. Maty.

VVENERBURG, ou BRETTEN. ſſ. m m. Noms propres d'une petite ville de la VVeſtrogothie, en Suéde. *Venerburgum*, *Bretta*. Elle eſt fortifiée, & ſituée dans la Dalie, ſur le lac VVénèr, à l'endroit par où la Trolhetta ſort de ce lac. Maty.

VVENSUSSEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville appellée aûtrefois Burglaw. *Venſilia*, *Burgla*. Elle eſt capitale de la preſqu'iſle qui porte ſon nom. Elle eſt dans la Jutlande ſeptentrionale, à ſept lieuës de la ville d'Alborg, vèrs l'orient ſeptentrional. *Wenſuſſel* avoit aûtrefois un Évêché, fondé l'an 1065. & transféré à Alborg en 1546. Maty.

VVENSUSSEL. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Danemarc. *Venſilia*, *Burglavia*. C'eſt une petite preſqu'iſle, qui fait la pointe ſeptentrionale de la Jutlande. Elle a au midi la partie orientale du canal d'Alborg, au levant la Manche de Danemarc; au nord & au couchant la mèr d'Allemagne. Ses lieux principaux ſont *Wenſuſſel*, Hyering, & le Cap de Sacgen. Maty.

VV E P.

VVEPPES. ſ. Nom propre d'une contrée de la Châtellenie de Lille en Flandres. *Weppeſium*. Armentières, & la Baſſée en ſont les lieux principaux. Maty.

VV E R.

VVERCZERZÉE. ſ. m. Nom propre d'un lac dans la Livonie, en Suéde, au couchant du lac de Peibus, & il donne naiſſance à la rivière de Fela, qui va ſe déchargèr dans le golfe de Riga. *Verczerus Lacus*. Maty.

VVÈRBEN. ſ.m. Nom propre d'une petite ville de la Vieille Marche de Brandebourg. *Verbena.* Elle eſt au confluant de l'Hawel & de l'Elbe, & cette dèrnière la ſépare du fort de VVèrben, nommé VVèrbèr Schanez. MATY.

VVÈRD, VVÈRT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ſituée ſur le bord méridional d'un lac qui porte ſon nom. *Wertia.* Elle eſt dans la Carinthie, en Allemagne, environ à trois lieuës de la ville de Clagenfurt, vèrs le couchant. MATY.

VVÈRDEN. ſ.m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de VVeſtphalie. *Verda.* Elle eſt dans le Comté de Mark, aux confins du Duché de Bèrg, ſur le Roère, à quatre lieuës de Duſſeldorp, & autant de Duyſbourg, vèrs le levant. *Wèrden* eſt une Abbaye d'hommes dont le tèrritoire eſt aſſez étendu, & ne dépend que de ſon Abbé. MATY.

VVÈRDENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Comté de même nom. *Werdenberga.* Elle eſt dans la Suiſſe, près du bord occidental du Rhin, à trois lieuës au deſſous de la petite ville de Sargans. *Werdenberg* a eû ſes Comtes, qui étoient auſſi maîtres de Sèrgans. Elle appartient maintenant avec ſon Comté au Canton de Glaris. MATY.

VVERE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Anglетèrre. *Wera*, anciennement *Vedra*, & *Wirus.* Elle coule dans l'Évêché de Durham, baigne la ville de cè nom, & ſe décharge dans la mèr d'Allemagne. MATY.

VVEREN, ou TREVUREN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un Palais des anciens Ducs de Brabant. *Fura Ducis.* Il a tître de Vicomté, & il eſt ſitué entre Bruxelles & Louvain, à deux lieuës de la prémière; & à trois de la dèrnière. MATY.

VVÈRFFEN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Cèrcle de Bavière. *Werffia*, *Pervia.* Il eſt fortifié, & ſitué dans l'Archevêché de Saltzbourg, ſur la rivière de Saltz, à huit ou neuf lieuës de la ville de Saltzbourg vèrs le midi. MATY.

VVERING, VVOERING, VVURINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de l'Électorat de Cologne. *Weringa*, *Woeringa*, *Buruncum.* Ce lieu eſt ſur le Rhin, entre la ville de Cologne & celle de Nuits, & il eſt connu par la victoire que les Habitans de Cologne y remportèrent l'an 1297. ſur leur Archevêque, qui vouloit les priver de leur libèrté. MATY.

VVÈRLE. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec une bonne Citadelle. *Werla*, *Verla.* Il eſt dans le Duché de VVeſtphalie, ſur la petite rivière de Piſeke, entre Arenſbèrg, & Ham, à trois ou quatre lieuës de châcune. L'Électeur de Brandebourg l'attaqua deux fois inutilement l'an 1673. MATY.

VVÈRM. Voyez VVORM.

VVÈRMELANDE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la VVeſtrogothie, en Suéde. *Vermelandia.* Elle a la Dalecarlie au nord; la VVeſtmannie & la Néricie au levant; le lac wénèr & la Dalie au ſud; & les montagnes de Norvége au couchant. Cette Province peut avoir quarante lieuës du couchant au levant, & vingt du nord au ſud; mais elle eſt couvèrte de lacs & de marais, mal peuplée, & mal cultivée. Carelſtat & Philipſtat en ſont les villes principales. MATY. Voyez encore ÈRMELAND.

VVÈRMINSTÈR. ſ.m. Nom propre d'un Village du Comté de VVilt, en *Anglетèrre*. *Werminſtera.* Il eſt à cinq lieuës de la ville de Bath, vèrs l'orient méridional, & on le prend pour l'ancienne *Verlucio*, petite ville des Belges. MATY.

VVÈRNOVV. Voyez VVARNOVV.

WÈRP, & WÈRPIR, ſont deux vieux mots qui ſe trouvent dans les Coûtumes, qui ſignifie *ſaiſine* & *livrer*, d'où eſt venu auſſi le mot de *guèrpir*, qui ſignifient *quitter* & *délaiſſer*. Ils ne ſont plus en uſage, ſi ce n'eſt en leurs compôſez *déguèrpir* & *déguèrpiſſement*. *Deſerere*, *rei poſſeſſione decidere*.

VVÈRRA. Voyez VVÉSEL.

VVÈRTACH. ſ.m. Nom propre d'une Rivière de la Souabe. *Wertachius*, *Fluvius*, anciennement *Virgo*, *Vindo.* Elle coule du couchant au nord ſans baigner aucun lieu conſidérable, & ſe décharge dans le Leck, un peu au deſſous de la ville d'Auſbourg. MATY.

VVÈRTHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château fort. *Verthemum.* Elle eſt dans la Franconie, au confluant du Taubèr & du Mein, & elle eſt capitale d'un petit Comté, qui porte ſon nom, & qui appartient aux Comtes de Loewenſtein. Il eſt entre le Comté de Caſſel & les tèrres de VVurtzburge, & de Mayence, & ſa grandeur eſt environ de cinq lieuës en quârré. MATY.

VV E S.

VVÈSE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière des Païs-Bas. *Weſa*, anciennement *Viſurgis.* Elle coule dans le Duché de Limbourg, baigne la ville de ce nom & celle de Vèrviérs, & ſe décharge dans l'Ourte, un peu au deſſus de la Meûſe. MATY.

VVÉSEL. ſ. m. Nom propre d'une ville Anzéatique du Cèrcle de VVeſtphalie. *Veſalia*, *Veſalia Inferior.* Elle étoit aûtrefois Impériale; maintenant elle dépend de l'Électeur de Brandebourg, & elle eſt ſituée ſur le Rhin, vis-à-vis de la ville de Burick. *Weſel* eſt une ville aſſez grande & aſſez belle, elle a été fortifiée, & les Provinces Unies y tenoient Garniſon; mais les François l'ayant priſe l'an 1672. en démolirent les fortifications; & elle a été ainſi renduë à l'Électeur de Brandebourg. MATY.

VVÉSÈR. ſ. m. ou VISURGE. ſ. f. Noms propres d'une des grandes rivières d'Allemagne. *Viſurgis.* Elle a ſa ſource dans le Comté d'Hennebèrg, en Franconie, y baigne Smalcade, travèrſe un petit coin de la Thuringe, & entrant dans le Duché de Brunſvick, elle reçoit la Tulde à Munden. Elle quitte là le nom de VVèrra qu'elle portoit auparavant, & elle y prend celui de *Weſer*; de là elle coule toûjours ſur les confins des cèrcles de la VVeſtphalie & de la Baſſe Saxe, baigne Corwey, Hamelen, Minden, Hoye, reçoit l'Allèr, va paſſer à Brême & à Carelſbourg, & ſe décharge dans la mèr d'Allemagne, aux confins du Duché de Brême, & du Comté d'Oldenbourg. MATY.

VVÉSPRIM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe Hongrie, capitale du Comté de VVeſprim, & ſituée ſur la ſource de la Sarwize, & à ſept ou huit lieuës d'Albe-Royale, vèrs le couchant. *Veſprimium*, *Veſprinium.* *Weſprim* n'eſt pas grand, mais il eſt bien fortifié, défendu par une bonne Citadelle, & ville Épiſcopale, ſuffragante de Strigonie. MATY.

Le Comté de VVESPRIM. *Weſprimienſis Comitatus.* Contrée de la Baſſe Hongrie. Elle eſt entre la rivière de Raab & le lac Balaton, VVeſprim capitale, & Papa en ſont les lieux principaux. MATY.

VVEST D'ANGLÉTÈRRE. Voyez VVEST-SEX.

VVESTE. ſ. m. Homme vaillant en guèrre. *Vir ſtrenuus*, *fortis Weſtus veſus*, ou *geſus*; de *ves*, guèrre. BOREL.

WESTERAS, ou Aroſen. ſ. m. Nom propre d'une ville de Suéde. *Weſteraſium*, *Aroſia.* Elle eſt ſur le lac Mélèr, dans la Weſtmannie, dont elle eſt capitale. C'eſt un Évêché ſuffragant d'Upſal. Guſtâve Vaſa y vinquit en 1521. Chriſtièrne Roi de Danemarc. Il y avoit aûtrefois des mines d'argent dans le Tèrritoire de *VVeſteras.* On n'y trouve plus que du fèr & de l'airain.

WESTÈR. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Orcades, ſituées au nord de l'Écoſſe. *Weſtera.* Celle-ci eſt à trois lieuës de celle de Mainland, du côté du nord. Elle n'a pas au delà de deux lieuës & demie de long, & d'une de large; mais elle eſt bien peuplée & fèrtile. MATY.

WESTÈRBOURG. ſ.m. Nom propre d'un Bourg avec un Château fort. *Weſterburgum.* Il eſt chef d'un petit Comté qui porte ſon nom, & qui eſt ſitué dans le Weſtèrwald, entre l'Électorat de Tréves, & les Principautez de Naſſaw Sigen, & Naſſaw Hademar. Ce Comté a un Comte de la Maiſon de Runkel, & de la Branche de Linange. MATY.

WESTÈRGO. ſ.m. Nom propre d'une contrée des Provinces Unies. *Weſtergoa*, *Weſtrachia.* Elle eſt dans la Friſe, & elle en occupe, comme ſon nom le marque, la partie occidentale, vèrs la Zuydèrzée, & la mèr d'Allemagne. Ses villes principales ſont, Staveren, Harlingue, & Frannekèr. MATY.

WESTÈRNES, Les iſles *Weſtèrnes*, c'eſt-à-dire occidentales, ont pris ce nom de leur ſituation au couchant de l'Écoſſe; on les appelle auſſi Inch-Galles, Ébudes & Hébrydes. *Inſulæ Weſternæ occidentales*, *Ebrides*, *Ebudæ*, *Hebudæ.* Ces iſles ſont dans l'océan Calédonien, près des côtes occidentales de l'Écoſſe, entre le 12 & le 15e degrez de longitude, & entre le 56 & le 59e de latitude. On compte juſqu'à quarante-quatre de ces iſles, mais il y en a pluſieurs qui ſont fort petites. Les plus conſidérables ſont celles-ci, Skye, Mul, Jura, Yla, Gega: celles là ſont le long des côtes de l'Écoſſe; Col, & Tirrif ſont au couchant de celle de Mul, Kolmkil au Sud; Lewis & Harrey jointes par un iſthme, avec Wiſt & Barra ſont les plus occidentales de toutes. Ces iſles ſont peuplées de gens, qui ont les mêmes coûtumes que les Irlandois, d'où l'on juge qu'ils peuvent, pour la plûpart, être venus d'Irlande. Elles ſont généralement fèrtiles. Les Rois de Norvége les ont poſſédées long-tems, & les ont venduës à ceux d'Écoſſe, qui en ſont maintenant les maîtres. MATY.

VVESTER-QUARTIER. Nom d'une Contrée des Provinces Unies. *Tractus occidentalis.* Elle eſt la plus Occidentale de celles qu'on nomme les Ommelandes, & qui ſont de la province de Groningue. On la trouve aux confins de la Friſe, entre le Hunſe, & le Lawèrs, & on y voit quantité de villages, mais point de lieu conſidérable. MATY.

WESTÈRWALDT. ſ. m. Nom propre d'une partie de la Wéteravie priſe en général. *Veſtervaldia*, *Weſtrovaldia.* Elle eſt bornée au couchant par le Rhin; au nord par le Sige, qui la ſépare du Duché de Bèrg, & de celui de Weſtphalie; au levant par la Haûte Heſſe; & au Sud par le Lohn, qui la ſépare de la Wéteravie propre. Le *Weſtèrwaldt* renfèrme une petite partie des États

États de Cologne & de Tréves, les Comtez d'Iſenbourg, de Sein, de VVeyd, de Sigen, de Dillenbourg, de Beilſtein, & la principauté d'Hademar. Maty.

VVESTÈRVVICK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suéde. *Veſtrovicum.* Elle eſt dans la Smalande, où elle a un bon port, environ à dix-ſept lieuës de la ville de Calmar, vèrs le nord. Maty.

VVESTÈRVVOLDT. ſ. m. Nom propre de l'un des Quartièrs des Ommelandes, qui ſont dans la province de Groningue. *Weſterwoldia.* Ce Quartièr eſt vèrs les confins du Comté d'Embden, & de l'Évêché de Munſtèr. Il eſt peu étendu, & encore moins fèrtile, à cauſe des grands marais qui l'occupent. Il n'y a que des villages, & quelques forts pour la garde des paſſages. Le fort de Langen-Ackèr, & ceux de Bellinger-Zul, & de Bouſtange en ſont les lieux principaux. Maty.

VVESTFRISE. Voyez Hollande ſeptentrionale, & Frise occidentale particulière.

VVESTHOFF. ſ. m. Nom d'un Bourg chef d'un Comté, qui appartient au Comte de Hanaw. *Weſthovia.* Il eſt dans l'Évêché de Straſbourg, en Alſace, à quatre lieuës de la ville de Straſbourg, vèrs le couchant. Maty.

VVEST-MÉATH, ou la Médie occidentale. *Media*, ou *Media Occidentalis.* Contrée de la Lagénie, en Écoſſe. Elle eſt entre celles d'Eaſt-Méath, de Kengs, de Longfort, & le Shannon, qui la ſépare de la Connacie. Sa longueur eſt environ de dix-ſept lieuës, & ſa largeur moyenne de huit. Ses Campagnes abondent en pâturages, & ſes Lacs en poiſſons, qui ſont le principal revenu du pays. Molingard en eſt la ville capitale. On y voit encore une partie de celle d'Athlone; l'aûtre étoit en Connacie, & les bourgs de Kilbégan & de Fôre. Maty.

VVESTMANNIE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Suéde propre. *Weſtmannia.* Elle eſt ſituée entre la Sudèrmannie, la Géſtricie, la Néricie, & l'Upelande. Cette province peut avoir environ trente lieuës de long, & dix-huit dans ſa largeur moyenne, le tèrroir n'en eſt pas fèrtile, mais il abonde en mines d'airain, & de fèr. Il y en avoit aûtrefois d'argent, mais on n'y travaille plus. Ses villes principales ſont Aroſio, & Arboga. Maty.

VVESTMINSTÈR, VVESTMUNSTÈR. ſ. m. Nom d'une ville du Comté de Middelſex, en Anglètèrre. *VVeſtmonaſterium.* Elle eſt ſur la Tamiſe, au couchant de la ville de Londres, dont elle étoit aûtrefois éloignée d'une lieuë. Elle lui eſt jointe depuis environ ſoixante ans, tout l'éſpace qui étoit entre les deux ayant été rempli de très-belles maiſons. Cependant elle a ſes privilèges particuliers, & ſes Magiſtrats qui ne dépendent pas de ceux de Londres, & elle fournit de ſon chef deux Députez pour le Parlement d'Anglètèrre. Il y a une célèbre Abbaye, dans l'Égliſe de laquelle on entèrre les Rois d'Anglètèrre. On y voit auſſi l'ancien Palais de ces Rois, qui ne ſèrt plus que pour les aſſemblées du Parlement & de quelques Tribunaux de Juſtice. Maty. L'Abbaye de VVeſtminſtèr fut convèrtie en un ſiège Épiſcopal par Henri VIII. en 1540. & en 1550. réünie à l'Évêché de Londres, parce que Thirlebi qui étoit Évêque de *VVeſtminſtèr*, ne favoriſoit pas la réforme, & ſous prétexte de ne mêttre pas deux Évêques dans deux villes contiguës & qui ne ſont pas même ſéparées par une muraille.

VVESTMORLAND. ſ. m. Nom propre d'une des Provinces ſeptentrionales de l'Anglètèrre. *VVeſtmorlandia*, *VVeſtmania.* Elle eſt entre celles de Cumbèrland, d'Yorck, & de Lancaſtre: ſa longueur eſt environ de douze lieuës, & ſa largeur de ſept. Le Tèrroir n'y eſt pas fort fèrtile. Kendal capitale, & Appleby en ſont les lieux principaux. Maty.

VVESTPHALIE. ſ. f. Nom propre de Contrée. Le Cèrcle de *VVeſtphalie.* *VVeſtphaliæ Circulus.* C'eſt une des neuf grandes Provinces qui compoſent l'Empire d'Allemagne. Elle comprend toute la *VVeſtphalie*, & encore le Duché de Juliers, l'Évêché de Liége, la ville d'Aix la Chapelle, & celle de Cologne. Il renfèrmoit encore aûtrefois le Duché de Gueldre, la Seigneurie d'Utrecht, l'Ovèriſſel, & la ville avec l'Évêché de Cambray. L'Évêque de Munſtèr & le Duc de Juliers ſont les Directeurs de ce Cèrcle. Maty.

Westphalie. Nom propre d'un grand païs de l'Allemagne, qui a pris ſon nom des Anciens Saxons Weſtphaliens, c'eſt-à-dire, occidentaux, & qui eſt en effet le païs le [illegible] occidental de l'Allemagne. *Weſtphalia.* La *Weſtphalie* eſt bornée au levant par la Baſſe Saxe; au ſud par la Heſſe, le Weſtèrwald, & le Rhin; au couchant par les Provinces Unies; & au nord par la mèr d'Allemagne. On donne à ce païs ſoixante-quatre lieuës du nord au ſud, & quarante-deux du couchant au levant. L'air y eſt froid; le tèrroir baigné par le VVéſer, l'Embs, la Lippe & le Roer, eſt aſſez fèrtile en général; mais vèrs le nord où l'on voit quantité de marais, il produit beaucoup plus de pâturages que de grains. Il nourrit quantité de grands chevaux, & de pourceaux, dont les jambons ſont fort eſtimez, ſous le nom de jambons de *Weſtphalie* ou de Mayence; parceque c'eſt aux foires de Mayence qu'on les vendoit aûtrefois. Il comprend un grand nombre de Souverainetez. Au nord de la Lippe on trouve les Évêchez d'Oſnabruck, de Munſtèr, de Padèrborn, l'Abbaye de Corvey, la principauté de Minden, & les Comtez de Ravenſbèrg, de Teckelenbourg, de Ritbèrg, de Lippe, & Lemgow, de Spiègelbèrg, de Schawenbourg, de Haye, de Diepholt, de Delmenhorſt, d'Oldenbourg, d'Embden ou d'Ooſtfriſe, de Benthen, de Lingen, & de Stenford. Au midi de la Lippe on trouve les Abbayes d'Eſſen, & de Wèrden, la ville de Dortmund, les Comtez de la Marck, d'Hombèrg, & de Recklinckhauſſen, les Duchez de *VVeſtphalie*, de Bèrge, & celui de Cléves, qui eſt autour de la Lippe & du Rhin. Sanſon met encore dans la *VVeſtphalie* le Duché ou la Principauté de Fèrden, laquelle nous avons renfèrmée, comme pluſieurs aûtres, dans la Baſſe-Saxe. Au reſte ce païs n'a point de ville capitale, mais Munſtèr en eſt la plus conſidérable. Maty. Le Poulain eſt le ſymbole de la *VVeſtphalie.*

Le Duché de Westphalie, *VVeſtphalia Ducatus*, *VVeſtphalia ſtrictè ſumpta.* C'eſt un des États de la *VVeſtphalie* priſe en général. Il eſt borné au nord par les Évêchez de Munſtèr, d'Oſnabruck, & par le Comté de la Lippe. Il a au couchant celui de Mark; au ſud les États de Naſſaw; & au levant les Comtez de Wirgenſtein, d'Hatzfeld, de Waldeck, & le Landgraviat de Heſſe. Sa longueur du nord au ſud eſt environ de ſeize lieuës, & ſa longueur moyenne de dix. Ce païs eſt plein de montagnes, & de bois, & fort médiocrement fèrtile. L'Empereur Fridéric Barberouſſe en donna la plus grande partie, nommée le Saurland, à l'Électeur de Cologne, des dépoüilles d'Henri Lyon, Duc de Saxe & de Bavière, qu'il mit au ban de l'Empire aux États de Gelnhouſen l'an 1180. & les Archevêques de Cologne ont acquis l'an 1368. du dèrniér Comte d'Arenſbèrg, le Comté d'Arenſbèrg, qui eſt l'aûtre partie de ce Duché. Ses lieux principaux ſont, Arenſbèrg capitale, Statsbèrg, Molheim, & VVèrle. Maty.

VVESPHALIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de VVeſtphalie. Les *VVeſtphaliens* apprirent des Romains à réduire en cendres les cadâvres, & à conſèrver ces reſtes, dans des urnes. Journ. des Sçav. Cette Coutume de brûler les corps a duré chez les *VVeſtphaliens* juſqu'au tems de Charlemagne, qui leur défendit ces ſortes de funérailles ſur peine de la vie, comme on le voit par les Capitulaires de cet Empereur.

Toutes les urnes *VVeſtphaliénnes* ont été trouvées ſans couvèrcle. Les curioſitez qui ſe trouvent dans les anciens tombeaux *VVeſtphaliens*, ſont des pièrres oblongues, une ſardoine ou cornaline ſur laquelle eſt gravé un couple de bœufs, le fèr d'une pique, un peigne, des braſſelèts de pièrre blanche & rouge, une éſpéce d'agraphe de cuivre, & une aiguille de fèr. On trouve en VVeſtphalie, & en Friſe pluſieurs monumens ou tombeaux antiques: ce ſont de petites élévations de tèrre, dans leſquelles ſont enfèrmez des vaiſſeaux de tèrre cuite, remplis de cendres, de charbons, d'oſſemens, & de pièrres brutes & informes, & quelques petits meubles ou inſtrumens qui avoient été à l'uſage des morts qui y ſont entèrrez. Pluſieurs ſçavans du Nord ont travaillé ſur ces tombeaux. Nous avons ſur cela un petit Traité de M. Nunning, imprimé à Francfort en 1714 & intitulé *Sepulcretum VVeſtphalico-Mimigardicè Gentile.*

Ce mot eſt auſſi adjectif. Les urnes *VVeſtphaliennes*, les tombeaux *VVeſtphaliens.* Jour. des Sçav. 1715. p. 393 & ſuiv. On voit la déſcription de ces urnes & de ces tombeaux dans divèrs Auteurs indiquez au mot VVeſtphalie.

VVESTRICK, Voyez AUTRICHE.

VVESTROGOTHIE, VVESTROGOTHLANDE. ſ. f. C'eſt la partie occidentale de la Gothie, grand païs de la Suéde. *VVeſtrogothia.* Elle comprend trois provinces, la *VVeſtrogothie* propre, la Dalie, & la VVèrmelande. Maty.

VVestrogothie propre. Nom de l'une des trois provinces de la VVeſtrogothie priſe en général. *VVeſtrogothia propria.* Elle eſt bornée au nord par le lac VVénèr & par la VVèrmelande; au levant par le lac VVètèr; au ſud par la Smlande & l'Hallande; & au couchant par le Categat & par la Trolhetta, qui la ſépare de la Dalie, & du Gouvèrnement de Bahus. La longueur de la *VVeſtrogothie* eſt environ de quarante-cinq lieuës, & ſa largeur de vingt-trois. Ses lieux principaux ſont, Gottenbourg capitale, Lidxioping, Fallexoping, Marieſtadt, & Scara. Maty.

VVESTSEX. ſubſt. m. Les provinces occidentales d'Anglètèrre. *VVeſtſexia*, *Regnum Saxonum occidentalium*, *Provincia occidentalis Angliæ.* C'eſt une des huit grandes provinces d'Anglètèrre. Elle eſt la plus occidentale de toutes, comme ſon nom le marque, & elle comprend les Comtez de Cornoüaille, de Devon, de

Somèrſet, de Dorcheſtèr, de VVilt, de Bark, & de Hant avec l'iſle de VVigh. Ce païs eſt un des ſept Royaumes que les Anglo Saxons établirent en la Grande Bretagne. Il commença l'an 519, engloutit les ſix aûtres, & il finit lui-même, ou plûtôt il changea de maître l'an 1066 que Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, ſuccéda à Édoüard III. mort ſans poſtérité. Maty.

VVESTZÉE. ſ. m. Qui ſignifie Mèr de l'oüeſt. C'eſt la partie de la mèr d'Allemagne, qui baigne la côte occidentale du Jutland. *Mare Occiduum*. C'eſt la Mèr Cimbrique des Anciens, *Mare Cimbricum*. Hoffman dit que les Allemans appellent auſſi *VVeſtzée* toute la mèr d'Allemagne.

VV E T.

VVÉTÈR. ſ. m. Le lac VVÉTÈR. *Veterus Lacus*. Ce lac eſt dans la Suéde, au couchant du lac VVénèr, & ſur les confins de la VVeſtrogothie, & de l'Oſtrogothie. Il eſt fort grand, ayant environ trente lieuës du nord au ſud, & dix du couchant au levant Maty.

VVÉTÉRAVIE. ſ. f. Nom propre d'un grand païs de la baſſe partie du cèrcle du haut Rhin, du de la Heſſe priſe en général. *Veteravia, Vetteravia, Vederovia*. La *VVétéravie* prend ſon nom de la petite rivière de Vèttèr, & elle s'étend du ſud au nord, depuis la Franconie & la ſource du Kintzing juſqu'au Duché de Bèrg, en VVeſtphalie, ayant au couchant les Électorâts du Rhin, & au levant la Heſſe, & l'Abbaye de Fulde. Ce païs eſt diviſé par la rivière de Lohn en deux parties. La méridionale, qui eſt la *VVétéravie* propre, comprend le Bas Comté de Catzenellebogen, celui de NaſſaVV propre, ceux de Dietz, d'Ideſtein, de VViſbaden, de VVeilburg, de Solms, du haut Iſenbourg ou de Budingen, & d'HanaVV, avec les villes Impériales de VVetzlar, de Fridbèrg, de Gelnhauſen, & de Francfort, à quoi quelques-uns ajoutent le Comté d'Èrpach, que nous avons mis en Franconie. La *VVétéravie* Septentrionale porte le nom de VVeſtèrVVald, & contient plusieurs États. Voyez VVeſtèrVVald.

VVETTENHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de Chanoines Réguliérs de S. Auguſtin, fondée l'an 982. par Conrad & Gautiér Comtes de Rockenſtan. *VVettenhauſia*. Elle eſt ſituée dans la Souabe ſur la petite rivière Camlach, à une lieuë de la ville de BurgaVV, vèrs le midi. Maty.

VVETTIN. ſ. m. Nom d'un Bourg avec un petit Comté de même nom. *Vettinum*. Il eſt dans le Cèrcle de Leipſic, en Miſnie, ſur la Sala, aux confins du Comté de Mansfeld, & de la Principauté d'Anhalt. Les Anciens Comtes de *Wettin*, déſcendus du fameux Wittekind Duc ou Roi des Saxons, ſont la tige des Anciens marquis de Miſnie, maintenant Ducs de Saxe. Maty.

VVETZLAR. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Allemagne ſituée dans le Landgraviat de Heſſe, ſur la rivière de Lohn, à dix lieuës de Francfort, vèrs le nord. *Vetſlaria, Weſzlaria. Wetzlar* eſt une ville Impériale & libre; cependant le Landgrave de Heſſe Darmſtat en eſt Prévôt, & y fait éxèrcer la juſtice en ſon nom depuis l'an 1613. On a transféré en cette ville la Chambre Impériale, qui ſiégeoit aûtre fois à Spire. Maty.

VV E X.

VVEXFORD. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Lagénie, en Irlande. *Wexfordia*. Elle eſt capitale d'un Comté qui porte ſon nom, & ſituée à l'embouchure de la Slône dans la mèr d'Irlande, à huit lieuës de VVatèrford, vèrs le couchant. *Wexford* eſt défenduë par une citadelle, & elle a un port fort grand, & fort bon. Maty.

Le Comté de VVexford. *Vexfordienſis Comitatus*. Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle eſt baignée au levant & au ſud par la mèr d'Irlande. Les Comtes de VVatèrford, de Kilkenny, de Catèrlagh, & de VViklo le confinent au couchant & au nord. Il a environ quinze lieuës de long, & neuf ou dix de large. Il eſt aſſez bien peuplé, & aſſez fèrtile; & ſes lieux principaux ſont, VVexford capitale, Fèrne, Roſſe, Banne, Feathard, & Eniſcourthy. Maty.

VVEXSIO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Smalande en Suéde. *Vexſia*. Elle a un Évêché ſuffragant d'Upſal, & elle eſt ſituée a dix-huit lieuës de Calmar, vèrs le couchant. Maty.

VV E Y.

VVEYGATS. Le détroit de *Weygats*, ou de *VVaygats*, ou de Naſſaw. *Fretum Veigatium, Vaigatium, Naſſovicum*. C'eſt un détroit de l'océan ſeptentrional. Il eſt entre la côte des Samoiédes en Moſcovie, & l'iſle de Novazemla. Les Hollandois l'ont découvèrt, en chèrchant un chemin pour aller à la Chine par le nord. Maty.

VVEYMAR. Voyez VVEIMAR.

VVEYMOUTH. Voyez VVAYMOUTH.

VV E Z.

VVÉZEL. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Cléves & de Brandebourg. *Veſalia*. Elle eſt ſituée ſur le Rhin, un peu au deſſous du confluant de la Lippe & de ce fleuve. Le Prince de Condé prit *VVézel* à diſcretion en 1672.

Elle vit à VVézel *trois légions forcées,*
De l'Eſpagne à Limbourg les forces tèrraſſées.

De Villiérs.

VV I A.

VVIATKA, ſ. f. ou VVIADSKY. ſ. m. Nom propre d'une Province de la Tartarie Moſcovite. *Viatka, VViatka*. Elle a tître de Duché, & elle eſt placée par Sanſon entre celui de VVéliki Pèrm, les Czèrémiſſes, le Royaume de Caſan, & celui de Sibérie. Cette Province prend ſon nom de la rivière de VViatka, qui la travèrſe, & ſe décharge dans le Kam, après avoir baigné VViatka, ville capitale du Duché, Épiſcopale, défenduë par une citadelle pour la mettre à couvèrt des incurſions des Tartâres, & éloignée de Caſan de quarante lieuës, du côté du nord. Maty.

VV I B.

VVIBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Finlande, en Suéde. *Viburgum*. Elle eſt capitale de la Carélie, & ſituée ſur le golfe de Finlande, à quinze lieuës de Kenholm, vèrs le couchant, & à trente-cinq de Narva, vèrs le nord. *VVibourg* eſt une ville forte, & elle a un grand port, une bonne citadelle, & un Évêché ſuffragant de Riga. Maty.

VVibourg, eſt encore une ville de la Jutlande ſeptentrionale, en Danemarc. *Viburgum*. Elle eſt capitale du Diocéſe qui porte ſon nom, & ſituée à quatorze lieuës d'Aarhuys, vèrs le couchant, & d'Alborg vèrs le midi. *VVibourg* appellée anciennement Cimmèrſbèrg, eſt capitale des Cimmériens, eſt le Siége du Parlement de Jutlande, & d'un Évêché ſuffragant de Lunden. Maty.

L'Évêché de VVibourg. *Epiſcopatus*, ou *Diœceſis Viburgenſis*. C'eſt une contrée de la Jutlande ſeptentrionale. Elle eſt entre les Diocêſes de Rypen, d'Aarhuys, & d'Alborg. Elle eſt renommée pour les bons chevaux qu'on en tîre, & diviſée en 16 Bailliages, qui contiennent 218 Partoiſſes. *VVibourg* capitale, & Nybe en ſont les lieux principaux. Maty.

VV I C.

VVICKLO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lagénie, en Irlande. *VVickloa, Vicloua, Viclovium*. Elle eſt capitale du Comté de *VVicklo*, & ſituée ſur la côte, environ à dix lieuës de Dublin, vèrs le midi. *VVicklo* a un château & un port. Maty.

VVICLÉFISTE, ou VICLÉFISTE. ſ. m. & f. *VVicleſiſta*. Diſciple de VViclèf, qui fut condamné dans le Concile de Conſtance, & qui enſeignoit que la ſubſtance du pain & du vin demeuroient dans l'Euchariſtie. Le Concile de Conſtance condamne plus de 60 de ſes èrreurs. Voyez Varillas, hiſt. des héréſies.

Le Comté de VVicklo. *Vickloënſis*, ou *Viclovienſis Comitatus*. Contrée de la Lagénie, en Irlande. Elle eſt baignée au levant par la mèr d'Irlande, & bornée ailleurs par les Comtez de Dublin, de Kildare, de Catèrlagh, & de VVatèrford. Ce Comté peut avoir dix lieuës de côtes, & autant de largeur vèrs le milieu, mais moins aux éxtrémitez. Il eſt plein de montagnes & de bois, mal peuplé, & mal cultivé. Ses lieux principaux ſont VVicklo, Arklow, & Baltinglaſſe. Maty.

W I E.

VVIED. ſ. m. Nom d'un Comté. *VViedenſis Comitatus*. C'eſt un petit païs de la VVeſtèrwald en Allemagne. Il eſt autour de l'embouchure du *VVied* dans le Rhin, entre les Tèrres de Cologne, de Juliérs, & de Tréves, & les Comtez de Seyn & d'Iſenbourg. Ce Comté a peu d'étenduë, & n'a de conſidérable que deux bourgs, qu'on nomme le vieux & le nouveau *VVied*, le prémiér ſur la rivière de ce nom, & l'aûtre ſur le Rhin. Il a eû ſes Comtes particuliérs, dont le dèrniér le donna à Frideric de Runkel, fils de ſa niéce. Maty.

VVIELICZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Palatinat de Cracovie, en Pologne. *Vieliſca, Velicia*. Il eſt environ à deux lieuës de la ville de Cracovie, vèrs le levant. Il y a en ce lieu des mines de ſel auſſi dur que la pièrre. Elles furent découvèrtes l'an 1252, & elles ont toûjours fourni une quantité incroyable de ſel. Maty.

VVIELISS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Lithuanie. *VVeliſſa*, *VVeliſſa*. Elle eſt au confluant d'une rivière qui porte ſon nom avec la Dzwine, environ à vingt-trois lieuës au deſſus de la ville de VVitebs. MATY.

VVIELKILUKI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Reſchow, en Moſcovie. *VVielkielukia*, *VVielkieluca*. Elle eſt bien fortifiée, & ſituée ſur une montagne, près de la rivière de Lowat, environ à quarante-deux lieuës de Reſchow, vèrs le couchant, & à trente de Novogrod VVéliki, vèrs le midi. MATY.

VVIÉLUN. ſ. m. Nom propre d'une Ville avec châtélenie. *Vieluna*, *Velunia*. Elle eſt dans le Palatinat de Sirad, en Pologne, à ſept ou huit lieuës de la ville de Sirad, vèrs le midi. Les Suédois ruinèrent *Viélun* l'an 1656. mais on l'a dépuis réparée. MATY.

VVIEN. Voyez VIENNE en Aûtriche.

VVIENNÈRVVALD. ſ. m. C'eſt-à-dire la forêt de Vienne. *VViennervaldia*, *Sylva Viennenſis*. C'eſt la partie méridionale de la Baſſe Aûtriche; le Danube la ſépare du Manhartſbèrg, qui eſt la ſeptentrionale. L'Ens la ſépare prèſque auſſi de la Haûte Aûtriche; la Stirie la confine au midi, & la Baſſe Hongrie au levant. On diviſe ce païs en deux quartiérs: le *Bas VViennèrwald* eſt aux confins de la Hongrie, & le *Haut VViennèrwald* vèrs la Haûte Aûtriche. On voit dans le prémiér Vienne capitale des États d'aûtriche, Neuſtat, Neubourg, Baden, & Bruck; & dans le dèrniér, Tuln, Truſmaur, & S. Polten. Ce païs eſt celui du Norique, qu'on nommoit anciennement *Deſerta Bojorum*. MATY.

VVIEPRZ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Pologne. *VViepreſa*, *Viprius*, anciennement *Aprus*. Elle a ſa ſource dans le Palatinat de Belez, baigne Kraſnoſlaw dans celui de Chelm, travèrſe celui de Lublin, où elle ſe décharge dans la Viſtule, vis-à-vis de Radan. MATY.

VVIER. ſ. m. Nom propre de l'une des iſles Orcades, ſituée à une lieuë de celle de Mainland vèrs le nord. *VViera*. Elle eſt fort petite, mais fort fèrtile en bléd. Elle n'a point de mottes de tèrre, dont on ſe ſèrt en place de bois dans les Orcades, mais les iſles voiſines l'en fourniſſent. MATY.

VVIESENSTAIG. ſ. m. Comté. *VVieſenſtagienſis Comitatus*. Ce Comté eſt dans la Soüabe, entre le Tèrritoire d'Ulm, & le Duché de VVurtenbèrg. Il n'a que quatre lieuës de long, & d'une à deux de large. Le grôs bourg de *VVieſenſtaig*, orné d'un Château, en eſt le ſeul lieu conſidérable. MATY.

VV I F.

VVIFLISPURGÈRGOVV. ſ. m. C'eſt-à-dire, le Tèrritoire d'Avenches. *Aventicus Pagus*. C'eſt une des quatre contrées générales de la Suiſſe. Elle eſt entre la rivière d'Aar, le Valais, le lac de Genève, & le mont Jura. Elle renfèrme le païs de Vaux, le Comté de Neufchâtel, la petite République de Bienne, le Canton de Fribourg, & la partie de celui de Bèrne, qui eſt au midi de l'Aar. Avenches en étoit aûtrefois la ville capitale, aujourd'hui on y voit Bèrne, Fribourg, Lauſâne, Neufchâtel, &c. MATY.

VV I G.

VVIGH. ſ. m. & f. Nom de Secte, & de faction ou de parti en Angletèrre. Prèſbytérien. *Presbyterianus Anglus*. Quelques-uns écrivent *VVigue*.

Cet Anglois eſt du parti des *VVhigues*. Ce parti n'eſt prèſque compôſé que de Préſbitériens, il eſt contraire à celui des Thoris dont la plus grande partie eſt Anglicane. Les *VVhigues* étoient tous puiſſans ſous le Régne de Guillaume; Les Thoris ſont devenus ſupérieurs ſous le Régne préſent; cet Anglois eſt un des plus zélez & des plus ardens parmi les *VVhigues*; on ne ſçait d'où viennent à l'un & à l'aûtre parti les noms de *VVhigues* & de Thoris. Souvent de petites circonſtances, & des avantures obſcures qui échappent à la connoiſſance des hommes, attribuënt à de grandes factions des noms qui deviennent enſuite célébres. La poſtérité travaille inutilement à chèrcher l'origine de ces noms, elle invente des raiſons, elle chèrche des ſources, elle rencontre quelquefois la vraye, mais c'eſt prèſque toujours ſans la connoître bien nettement. C'eſt ainſi qu'en France on appelle les Calviniſtes Hüguenots, & qu'on n'a jamais pû démêler cèrtainement la cauſe qui leur a fait donner ce nom.

VVhig eſt un tèrme Irlandois, qui ſignifie petit lait. Thorien eſt un aûtre qui ſignifie voleur. Sous le Régne de Charles II. pendant le tems que ſon frère, pour lors Duc d'Yorck, fut obligé de ſe retirer en Irlande, il ſe forma deux partis en ce païs-là. Celui du Duc, qui étoit le plus fort, perſécutoit l'aûtre & le réduiſoit ſouvent à fuir dans les montagnes & dans les bois, où quelquefois ces mal heureux fugitifs ne ſubſiſtoient pendant pluſieurs jours que du lait des vaches qu'ils rencontroient. Ils appelloient leurs ennemis Thoris, c'eſt-à-dire voleurs, & leurs ennemis les appelloient *VVhigues* pour leur reprocher leur miſère & le lait dont ils vivoient. Ces appellations ont paſſé d'Irlande en Anglетèrre, & s'y ſont renouvellées peut-être ſans aucune raiſon.

On dit qu'on appelle encore en Anglетèrre les *VVhigues* Rêveurs, ſoit que le nom de *VVhigue* ait dès ſa naiſſance ſignifié rêveur; ſoit qu'il ne le ſignifie que dépuis que ceux qu'on appelle rêveurs, le portent. On les nomme ainſi peut-être, parce qu'ils reſſemblent aux anciens Calviniſtes, qu'un de leurs meilleurs Auteurs François appelle des ſonge-creux; à cauſe de celà, dit-il, peu agréables aux Princes, qui n'aiment pas dans leurs Sujèts l'éſprit de réfléxion, qui empêche qu'on obéiſſe aveuglément. Les *VVhigues* donc ſont peut-être plus ſérieux, plus grands faiſeurs de réfléxions, plus ſongeurs, s'il eſt pèrmis de parler ainſi, que les aûtres hommes.

Peut-être auſſi ils ſont appellez Rêveurs, parce qu'ils étoient inviolablement attachez au Roi Guillaume; & que ce Roi dans ſa conduite grande & admirable, & dans toutes ſes manières, imitoit parfaitement le fameux Guillaume de Naſſau, de qui le Cardinal de Granvelle, lorſque d'Albe faiſoit tomber en Flandre tant de têtes illuſtres, diſoit que ce Duc n'avoit rien fait, puiſqu'il avoit manqué de Taciturne.

Voici la véritable ſignification & l'étymologie de ces mots. Pendant la guèrre dont la malheureuſe iſſuë conduiſit Charles I. ſur l'échafaut, les partiſans du Roi furent d'abord nommez *Cavaliérs*, nom qui a été changé dépuis en celui de Toris. Ceux du Parlement, qu'on appella d'abord Têtes rondes, reçûrent enſuite le nom de *VVighs*. On appelloit Toris, cèrtains brigans, ou bandits d'Irlande, qui ſe tenoient ſur les montagnes, & dans les iſles que forment les marais. On les nomme à préſent Rapperies. Comme les ennemis du Roi l'accuſoient de favoriſer la rébellion d'Irlande, qui éclata dans ce tems-là, ils donnèrent à ſes partiſans le nom de Toris. Et ceux-ci pour rendre la pareille à leurs ennemis, qui étoient étroitement unis avec les Écoſſois, leur donnèrent le nom de *VVighs*, qui eſt celui que l'on donnoit en Écoſſe à une ſemblable éſpèce de bandits. Voyez la Diſſèrtation de M. Thoiras Rapin ſur les *VVighs* & les Toris, imprimée à la Haye en 1717.

VVIGHT. L'Iſle de VVIGHT. C'eſt une iſle d'Anglетèrre, ſituée dans la Manche, à demi lieuë du Comté de Hant, dont elle dépend. *Vectis*. Elle peut avoir ſept lieuës de longueur, & trois dans ſa plus grande largeur. Newport, & Yarmout en ſont les lieux principaux. On voit entre cette iſle & le Comté de Hant les Bayes de S. Hélène & de Spithéad, où les flottes ſont à couvèrt des inſultes de la mér, & des ennemis. MATY.

L'Iſle de *VVigth*; dite guith, c'eſt-à-dire ſéparation, parce qu'elle a été diviſée de l'Angletèrre; comme on dit que l'Angletèrre a été diviſée du Bolonois, & la Sicile de l'Italie, &c. BOREL, qui l'appelle *Velta*.

VVIGHTON. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville d'Écoſſe. *Vigtonia*. Ce lieu eſt ſur la côte du Comté de Galloway, où il a un bon port, environ à deux lieuës de VVithèrn, vèrs le nord. MATY.

VVIGORN. Voyez VVORCESTÈR.

VV I H.

VVIHITZ, BIGIHON, BIHATZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Vibitza*. Elle eſt capitale de la Croatie Turque, & ſituée dans un petit lac, formé par la rivière d'Unna. *VVibitz* eſt à quinze lieuës de Zara, vèrs le nord, & elle eſt bien fortifiée. MATY.

VV I L.

VVILBAUD. Voyez GUILLEBAUD.

VVILDEMAN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville du Duché de Brunſwick, en Baſſe-Saxe. *VVildemania*. Ce lieu ſitué dans la Principauté de VVolfenbuttel, ſur la rivière d'Innèrſte, à trois lieuës de Goſlar, vèrs le midi, eſt connu par les mines d'argent & de plomb. MATY.

VVILDENFÈLS. ſ. m. Nom propre d'un grôs Bourg, chèf d'une Baronie, qui reléve immédiatement de l'Empire. *VVildenfeldia*. Ce lieu ſitué dans le Voigtland, ſur la mulde, à deux lieuës au deſſus de Zwickow, a eû ſes Barons particuliérs, dont les Comtes de Solms ont hérité l'an 1600. MATY.

VVILDESHUSEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de VVeſtphalie. *Vildhuſia*. Elle eſt aux confins de l'Évêché de Munſtèr, & du Comté d'Oldenbourg, ſur l'Hunde, à ſix lieuës au deſſus de la ville de ce nom. *VVildeshuſen* eſt capitale d'un petit païs, qui dépendoit du Duché de Brême; l'Évêque de Munſ-

tèr

tèr le poſſéde par droit d'engagement dépuis la paix de Nimégue. MATY.

VVILIA. ſ. f. Nom propre d'une Rivière de la Lithuanie, en Pologne. *Vilia.* Elle baigne VVilna, & ſe décharge dans le Niemen, Kowno. MATY.

VVILKOMIRZ, VVILKOMÈR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec Châtelenie. *Vilkolmeria.* Elle eſt dans le Palatinat de VVilna, en Lithuanie, ſur la rivière de Swieta, à quatorze lieuës de la ville de VVilna, vèrs le Nord. MATY.

VVILLEHAD ou VVILHEAD. Voyez GUILLAD.

VVILLEMSTAT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte de la Hollande Méridionale. *Guillelmoſtadium. Guillelmopolis.* Elle eſt ſur le Buttèrfliet, où elle a un bon port, à une lieuë de Kuendèrt vèrs le couchant, & environ à trois de Dort, vèrs le Sud. Cette ville porte le nom de Guillaume I. Prince d'Orange. MATY.

VVILNA. ſ. f. Nom propre d'une ville Capitale de la Lithuanie, ſituée dans le Palatinat de VVilna, à cinq lieuës de Troki, vèrs le levant, & environ à quatre vingt-dix de Varſovie, vèrs l'orient ſeptentrional. *VVilna* eſt une grande ville & bien peuplée, mais toute de bois, à la réſèrve du Palais dés anciens Ducs de Lithuanie. Elle a une bonne citadelle, une Univèrſité, & un Évêché ſuffragant de Gneſne, & le ſeul qu'il y ait en Lithuanie. Elle eſt de plus le Siége d'un Palatin, celui d'un Caſtellan, & enfin celui du Parlement de toute la Lithuanie. Les Moſcovites l'ont priſe l'an 1610 & l'an 1655. mais elle a été renduë aux Polonois.

Le Palatinat de VVILNA. *Vilnenſis Palatinatus.* C'eſt une Province de la Lithuanie. Elle eſt entre celle de Braſlavv, de Minſk, de Novogrodeck, de Troki, la Samogitie, & la Semigalle. Elle eſt diviſée en trois châtelenies, dont VVilna, VVilkomirz, & Oſſmiana en ſont les Capitales. MATY.

VVILSMACH, VVILSNACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Marquiſat de Brandebourg, ſituée dans la Seigneurie de Pregnits, près de l'Elbe, environ à deux lieuës de l'endroit où cette rivière reçoit le Havel. Quelques Géographes la prennent pour la *Suſudata* de Ptolemée, laquelle d'aûtres placent à Stétin. MATY.

VVILTEN. ſ. m. Nom propre d'un village du Tirol, ſitué ſur l'Inn, à une lieuë au deſſus d'Inſpruck. On le prend pour l'ancienne *Veldidena*, petite ville des Rhétiens. MATY.

VVILTSHIRE. ſ. m. C'eſt-à-dire, le Comté de VVilt. *Viltonia.* Contrée d'Anglетèrre. Ce Comté eſt entre ceux de Hant, de Bark, de Glocеſtèr, de Somèrſeth, & de Dorcheſtèr. Il peut avoir quatorze lieuës de long, & neuf de large. Son Tèrroir, baigné par la rivière d'Avon, eſt abondant en toutes chôſes; particuliérement en pâturages, qui nourriſſent de grands troupeaux de brébis. Ses lieux principaux ſont, Salesbury capitale, VVilton, Malmesbury, Ambresbury, &c. MATY.

VVILTENBURG. ſ. m. C'étoit anciennement une petite ville des Bataves. *VViltebyrgum.* Ce n'eſt maintenant qu'un petit village des Provinces Unies, ſitué près du Rhin, à une lieuë au deſſus d'Utrecht.

VVILTON. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg ou petite ville du Comté de VVilt, en Anglеtèrre. *Viltonia.* Ce lieu eſt à deux lieuës de la ville de Salesbury, du côté du couchant. MATY.

VVIM.

VVIMPTEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Souabe, en Allemagne. *Vimpina, VVimpina*, anciennement *Cornelia.* Elle eſt ſur le Néckre, à trois lieuës au deſſus d'Hailbron. *VVimpten* n'eſt pas grande, mais elle eſt bien peuplée, Impériale, & Libre. Les magiſtrâts en ſont Protéſtans. MATY.

VVIN.

VVINADA. Voyez VVINDEN.

VVINADÈR MEER. ſ. m. Nom propre d'un petit lac d'Anglеtèrre, ſitué aux confins du Comté de Lancaſtre, & de celui de VVeſtmorland, au couchant de la ville de Kendal. *VVinanderus Lacus*, anciennement *Setantiorum portus.*

VVINBURN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Durotriges. *VVinburna*, anciennement *Vindagladia.* C'eſt maintenant un bourg d'Anglеtèrre. Il eſt ſur la Stowre, dans le Comté de Dorcheſtre, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. On appelle auſſi ce bourg *VVinburn Minſter*, C'eſt à dire le Monaſtère de *VVinburn*, parce qu'il y a une Abbaye de filles fondée l'an 715. MATY.

VVINCHELSEY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Anglеtèrre. *VVinchelſeia.* Elle eſt ſur la côte du Comté de Suſſex, entre Haſtinge & Rye. *VVinchelſey* a été bâti des ruines d'un ancien bourg qui portoit ſon nom, englouti par une inondation, qui ſubmèrgea toute la côte, depuis ce lieu juſqu'au-delà de Rumney l'an 1250. MATY.

VVINCHESTÈR. ſ. m. Que nous prononçons auſſi *Vinceſtre*, ville d'Anglеtètre, capitale du Comté de Hant, & ſituée ſur la rivière d'Inchting, à cinq lieuës de la ville de Saleſbury, du côté du levant. *Vintona*, anciennement *Venta Belgarum VVincheſtèr* a un Évêché ſuffragant de Cantorbery. MATI.

VVINCHESTÈR IN THE VVAL, ou OLD VVINCHESTÈR, C'eſt-à-dire, *VVincheſter* près du Rempart, ou le vieux *VVincheſtèr. Vintonia vetus.* C'eſt un village du Comté de Northumbèrland, en Anglеtèrre. Il eſt près des ruines du mur de Sévère, & il eſt pris pour l'ancienne *Vindolana*, petite ville des Ottadins. MATI.

VVINDA. ſ. f. VVINDAVV. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Curlande. *Vinda, Vindavia.* Elle a un Château & un Port, à l'embouchure de la VVeta, dans la mèr Baltique, à trente lieuës de Riga, vèrs le couchant. *VVindaw* eſt une ville fort déchûë. MATI.

VVINDISCH. ſ. m. Nom de lieu. *Vindoniſſa.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale, dont l'Évêché a été transféré à Conſtance. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Canton de Bèrne, en Suiſſe. Il eſt près du Confluant du Ruſſ & de l'Aar, à deux lieuës de la ville de Bade. MATY.

VVINDISC MARK, ou VVINDISCH LAND. ſſ. mm. C'eſt-à-dire la Marche des Vindes. *Vindorum Marchia.* Contrée des États d'Aûtriche. C'eſt la partie orientale de la Carniole, & elle confine vèrs le ſud avec la Morlachie; vèrs le levant avec la Croatie, & vèrs le nord avec le Comté de Cilley, dont la Sâve la ſépare. Metling capitale & Rudolſſvèrd en ſont les lieux principaux. MATY.

VVINDISCH MATRAY. ſ. m. Nom d'un Bourg du Cèrcle de Bavière. *VVindichia.* Il eſt dans l'Archevêché de Saltzbourg, ſur la rivière d'Iſola, près de la Drâve & de la Carinthie. On prend ce bourg pour l'ancienne *Idunum*, petite ville du Norique. MATY.

VVINDSOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté de Barck, en Anglеtèrre. *VVinſora, Vindeſorium.* Elle eſt ſur la Tamiſe, à ſix ou ſept lieuës au deſſus de Londres. Il y a dans cette ville un beau Château des Rois d'Anglеtèrre, où la Reine Élizabeth faiſoit ordinairement ſa réſidence, & où fut inſtitué par Édoüard III. l'an 1344. l'Ordre de la Jaretière. Le Chapitre de cet Ordre s'y aſſemble encore tous les ans le jour de St. George. MATY.

VVINDEN, VVINEDON. ſ. m. VVINADA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg du Duché de VVurtenbèrg, en Souabe. *VVininda, Vininda.* Il eſt près de la petite rivière de Muſtz, à ſept ou huit lieuës de la ville de Stutgard, vèrs l'orient ſeptentrional. MATY.

VVINDESEIM. ſ. m. Nom propre d'un lieu de la Gueldre, dans le Pays-Bas.

VVINEBAUD. ſ. m. & nom propre d'homme. *VVinebaudus.* Saint *VVinebaud* Abbé de S. Loup de Troyes nâquit vèrs le milieu du VIe ſiécle, & mourut l'an 620 ou 623. après avoir gouvèrné cette Abbaye dépuis l'an 583.

VVINNICZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville fortifiée. *Vinnicza.* Elle eſt dans la Baſſe Podolie, en Pologne, ſur le Bog, à treize lieuës au deſſus de la ville de Braclaw. MATI.

VVINNOX. ſ. m. Nom propre d'homme. *VVinnocus* VVinnoch ou *VVinox* étoit proche parent de S. Joſſe. BAILLET, *au 6e de Novembre.* En 695 il bâtit un Monaſtère à Wormhout, qu'on lui donna, & il en fut prémiér Abbé. Il mourut vèrs l'an 717.

VVINSCHOTE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville fortifiée des Provinces Unies. *VVinſchota, Vinſchota.* Elle eſt dans celle de Groningue, près du Dollèrt, & à ſept ou huit lieuës de la ville de Groningue. MATI.

VVINSEN. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec une Citadelle. *Vinſa.* Il eſt dans le Duché de Lunebourg, en Baſſe Saxe, au confluant de l'Elbe & de l'Ilmenow, & à trois lieuës au deſſous de la ville de Lunebourg. MATI.

VVINSHEIM. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de Franconie, en Allemagne. *Vintshemum, VVinshemium.* Elle eſt petite, mais Impériale & libre, & ſituée dans le Marquiſat d'Onhſpach, ſur la rivière d'Aiſch, à dix lieuës de la ville de Nurenbèrg, vèrs le couchant. MATI.

VVINTEN. ſ. m. Nom propre d'un village de la Bavière, ſitué près de la ville d'Ingolſtat. *Wintenum.* On le prend pour l'ancienne *Vettoniana*, petite ville de la Vindélicie. MATY.

VVINTÈRTHUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Suiſſe. *Winterthura.* Elle eſt dans le Canton de Zurich, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. MATY.

VV I P.

VVIPPÈR. ſ. m. VVIPPRA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Thuringe, en Haute Saxe. *Wippera.* Elle prend ſa ſource dans le Comté de Mansfeld, près du bourg de *VVippra*, & entrant dans la Principauté d'Anhalt, elle ſe décharge dans la Sala, un peu au deſſus de Bèrnburg. MATY.

VV I R.

VVÍRMZÉE. ſ. m. Nom propre d'un petit lac du Duché de Bavière. *Vermis lacus, Verres lacus.* Il eſt à cinq lieuës de la ville de Munich, vèrs le midi, & il ſe décharge dans la rivière d'Ambèr, par le moyen de celle de VVirm. MATY.

WIRSCHAF, Fête qui ſe pratique en Allemagne dans les viſites que ſe rendent les Princes les uns aux aûtres, principalement au tems de Carnaval, c'eſt une éſpéce de maſcarade, où, afin d'éviter les contéſtations pour les rangs, & les cérémonies qui incommodent dans les parties de joye & de plaiſir, on conſidère les maiſons ou les Palais où l'on eſt reçû, comme une éſpéce d'Hôtellerie; châcun en entrant tîre au ſort le pèrſonnage qu'il doit répréſenter, d'Hôte, d'Hôteſſe, d'Écuyer de cuiſine, de Sèrvante du logis, de Turc, de Turque, de Polonois, de Polonoiſe, de Barbiér, de Diſeûſe de bonne-avanture, de Bohémien, de Bohémienne, &c.

Le P. Méneſtriér a traité des *wirſchaf* en ſon Livre des Ballèts Anciens & Modèrnes.

VVIRTENBÈRG. Voyez VVURTENBÈRG.

VVIRTZBURG. Voyez VVURTZBOURG.

VV I S.

VVISBICHE. ſ. f. Nom propre d'un bourg d'Anglетèrre, ſitué dans le Comté de Chambridge, aux confins de celui de Nortfolk, & à cinq lieuës de la ville d'Éli, du côté du nord. MATY.

VVISBADEN. Voyez VVEISBADEN.

VVISBY, VVISBUY. ſ. m. Nom propre d'une ville avec un grand port. *Visbia, Visbua.* Elle eſt ſur la côte occidentale de l'Iſle de Gothland, en la mèr Baltique. Cette ville dont le nom ſignifie une Baye ſage, a été aûtrefois célébre par ſon commèrce, & par la ſageſſe de ſes loix, qui furent ſuivies par toutes les villes de la mèr Baltique. MATY.

VVISCHEGROD. ſ. m. Nom propre d'une ville avec Châtelenie. *VViſſegrodia, Viſſegrodia.* Elle eſt dans le Palatinat de Czèrſko, en Pologne, ſur la Viſtule, à vingt lieuës au deſſous de la ville de Varſovie, & à deux de l'embouchure du Bug. MATY.

VVISELBURG. ſ. m. Nom propre d'un village de la Baſſe Hongrie, ſitué à mille pas de la ville d'Altenbourg. *VViſſelburgum.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Limuſa*, & d'aûtres pour l'ancienne *Quadrata*, deux petites villes de la Pannonie. MATY.

VVISKOVV. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Mazovie, en Pologne. *Viſcovia.* Elle eſt ſur le Bug, à huit lieuës de Varſovie, vèrs le nord. MATY.

VVISLOKE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la petite Pologne. *Viſloca.* Elle eſt dans le mont Krapach, baigne Biéca, & Sechou, & ſe décharge dans la Viſtule, un peu au deſſous de Palaniecz. MATY.

VVISMAR. ſ. m. Nom propre d'une ville du Cèrcle de la Baſſe-Saxe, ſitué dans le Duché propre de Mecklenbourg, ſur un petit Golfe de la mèr Baltique, entre Roſtock & Lubeck, à douze lieuës de la prémière & à quatorze de la dèrnière. *VViſmar* n'étoit anciennement qu'un petit bourg. Elle s'aggrandit des ruines de Meckelbourg, fut Impériale, enſuite ſujette aux Ducs de Meckelbourg, & enfin par la paix de VVeſtphalie, aux Rois de Suéde, qui y avoient établi un Tribunal de Juſtice pour tous les païs qu'ils poſſèdoient en Allemagne. Elle eſt grande, marchande, fortifiée; elle a un grand & beau port, & une bonne citadelle. Les Danois la prirent l'an 1575. & la rendirent aux Suédois par le traité de Fontainebleau l'an 1679. MATY.

VVISNIOVVIECZ, VVISNOVVITZ. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Volhynie, en Pologne. *Viſniovicium.* Il eſt vèrs les confins de la Podolie, à douze lieuës de Luſuc, vèrs le midi. Ce bourg à tître de Duché, dont le dèrniér Roi de Pologne portoit le nom avant ſon éléction, arrivée l'an 1669. MATY.

VVISSELOCH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Allemagne. *VViſſelochia.* Elle eſt dans le Palatinat du Rhin, à deux lieuës & demie d'Heidelbèrg, du côté du midi. *VViſſeloch* fut brûlé l'an 1689. par nos troupes.

VVISSAN, VVITSANT, ISTEN, ESSEU. ſ. m. Nom d'un village de la Picardie, ſitué ſur la côte du Boulenois, à trois lieuës & demie de Boulogne, du côté du nord. *VViſſanum.* On juge par la ſituation & par le nom de ce lieu, qu'il eſt celui qu'on appelloit anciennement *Portus Joeius, Jeius, Itius*; ſon port qui étoit le plus commode pour paſſer en Anglетèrre, eſt maintenant rempli de ſáble. MATY.

VVISTULE. ſ. f. Nom propre de la plus grande rivière de la Pologne propre. *Viſtula.* Elle a ſa ſource au mont Krapach, ſur les confins de la Siléſie & de la Haûte Hongrie, travèrſe la petite Pologne, une partie de la Mazovie, de la Grande Pologne, & de la Pruſſe, & ſe décharge par trois embouchures, dont la plus grande entre dans le Golfe de Dantzick, & les deux aûtres dans le Friſch-Haff. Le Bug eſt la plus conſidérable des rivières qui ſe déchargent dans la *Viſtule*, & les principales villes qu'elle baigne, ſont Cracovie, Sandomir, Czèrſko, VVarſovie, Ploczko, Dobrezin, VVladiſlaus, Thorn, Culm, Marienbourg, Elbin, & Dantzick. MATY.

VV I T.

VVITEBSKO, VVITEPSKO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Lithuanie, Capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom, & ſituée au confluant de la rivière de VVitebſca avec la Dzwine, à trente lieuës au deſſus de Poloczko. *Vitebſcum, Vitepſcum. VVitebſko* eſt fort par ſa ſituation entre des marais qui en rendent l'approche difficile, par ſes fortifications, & par ſa Citadelle. Les Moſcovites l'ont ſouvent aſſiégée inutilement. MATY.

VVITEBSKO; ou VVITEPSKO, PALATINAT. Province de la Lithuanie. *Vitebſcienſis*, ou *Vitepſcienſis Palatinatus.* Toutes les Cartes mettent ce Palatinat partie au nord, & partie au ſud de la Dzwine, & le bornent au couchant par le Palatinat de Poloczko; au midi par ceux de Minsk & de Mciſlaw; & aux deux aûtres côtez par la Moſcovie. Mais Baudrand, & Audifred, qui ont ſuivi Starovolski, bornent ce Palatinat au nord par la Dzwine, l'étendant au couchant juſqu'à la Samogitie, & au midi juſqu'à Mohilow, & ils le diviſent en trois contrées qui portent les noms de leurs Capitales. 1°, la Châtélenie de *Vitebſko*; 2°, celle de Braſlaw; 3°, le Tèrritoire de Mohilow. MATY.

VVITEHAL. ſ. m. C'eſt-à-dire, une ſalle blanche. *Aula alba.* C'eſt le nom du Palais où les Rois d'Anglетèrre font leur réſidence ordinaire. Il eſt à VViſtiminſtèr, un des quartiérs de Londres, ſur la Tamiſe, près de Ste James, qui eſt un aûtre Palais des Rois d'Anglетèrre. MATY.

VVITGENSTEIN. ſ. m. Nom d'un Comté. *VVitgenſtinienſis Comitatus.* C'eſt un des États de la Baſſe partie du Cèrcle du Haut-Rhin. Il eſt entre les Comtez de Naſſaw, d'Hatzfeld, le Landgraviat de Heſſe, & le Duché de VVeſtphalie. Ce Comté peut avoir ſept ou huit lieuës de long, & trois de large. Il eſt plein de montagnes & de bois, & il n'a rien de conſidérable que les bourgs de VVitgenſtein & de Bèrlebourg, qui donnent le nom à deux branches de ſes Comtes. Il y en avoit une troiſiême qui poſſèdoit le Comté de Sain, qui n'a laiſſé que des filles. MATY.

VVITHÈRN. ſ. m. Nom d'une ville de l'Écoſſe. *VVithetna*, anciennement *Licopibia, Candida Caſa, Leucopibia, Leucobibia, Leucopibium.* Elle eſt Capitale du Comté de Galloway, & ſituée ſur la côte méridionale, où elle a un bon port, à vingt-trois lieuës de la ville de Clasko, du côté du midi. *VVithèrn* eſt ancienne, & elle a un Évêché ſuffragant de Glusko. MATY.

WITLEY. ſ. m. Nom propre d'un village d'Anglетèrre. *VVitleia.* Il eſt dans le Comté de Northumbèrland, aux confins de ceux de Cumbèrland & de Durham, & à la ſource de l'Alow. On prend ce village pour l'ancienne *Alauna*, ou *Alone*, petite ville des Brigantes. MATY.

WITLICH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de l'Éléctorat du Rhin, en Allemagne. *Vitelliacum.* Elle eſt dans l'Archevêché de Trêves, ſur le Léſèr, à cinq lieuës de la ville de Trêves, vèrs le nord oriental. Il y a dans *VVitlich* le beau Château d'Ottenſtein, où l'Éléćteur de Trêves fait aſſez ſouvent ſa réſidence. MATY.

WITTENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Marquiſat de Brandebourg. *VVittenberga.* Elle eſt dans la Seigneurie de Pregnits, ſur l'Elbe, à cinq lieuës au deſſous de Wèrben, & à ſept d'Havelbèrg. MATY.

VVITTENBÈRG, eſt auſſi un bourg ou petite ville de la Baſſe-Saxe. *VVittenberga.* Ce lieu eſt ſur l'Elbe dans le Duché de Lawenbourg, à quatre lieuës au deſſous de la ville de ce nom. MATY.

VVITTENBÈRG, Ville de la Haute Saxe, Capitale du Duché propre de Saxe, & ſituée ſur l'Elbe, environ à ſept lieuës au deſſous de Torgaw, à quinze de Meiſſen, & à vingt-une de Dreſde. *VVittenberga, Viteberga. VVittenberg* eſt une ville aſſez grande, bien peuplée, forte & ornée d'une Univèrſité fondée l'an 1502. & une des plus célébres d'Allemagne; parceque Luthèr & Melanchton y ont enſeigné, & y ont jetté les ſemences de leurs héréſies.

réſies. Quelques Géographes prétendent que *VVittenbèrg* a été appellée anciennement *Leucorea*, & quelques-uns la prennent auſſi pour l'ancienne *Calacia* & *Calagia*, ville des Sénonois, en Allemagne, que d'autres mettent à Kalbe, bourg ſitué au confluant de la Sale & de l'Elbe, dans le Duché de Magdebourg. Maty.

VVITTENBORG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Duché de Mecklenbourg, en Baſſe-Saxe. *VVittenburgum*. Ce lieu eſt dans le Comté de Swerin, entre la ville de ce nom, & celle de Lawenbourg, à ſix lieuës de la prémière, & à ſept de la dèrnière. Maty.

VVITTOVV. ſ. m. Nom propre d'une prèſqu'iſle. *VVittovia peninſula*. Cette prèſqu'iſle eſt la partie ſeptentrionale de l'iſle de Rugen, en Poméranie; le bourg de VVick eſt le principal lieu qu'on y trouve. Maty.

VV I Z.

VVIZNA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Mazovie, en Pologne. *Viſna*. Elle a une Châtelenie, & elle eſt ſituée ſur le Narew, dans le Palatinat de Czèrſko, & aux confins de celui de Bielſk. Maty.

VV L A.

VVLADISLAVV. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pologne, Capitale de la Cujavie, & ſituée ſur la Viſtule, entre Ploczko & Thorn, environ à ſept lieuës de chacune. *Vladiſlavia. VVladiſlaw* n'eſt pas une grande ville, mais elle a une Citadelle & un Évêché ſuffragant de Gneſne; ſon Évêque porte le titre d'Évêque de Cujavie. Maty.

VV L F.

VVLFILAC. Voyez OUFLAY.

VV L O.

VVLODIMÈR. Voyez. VVOLODIMÈR.

VVLODZIMIÈRS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Vlodimeria, Volodimeria*. Elle eſt dans le Palatinat de Belz, ſur le Bug, entre Luſac & Chelm, environ à vingt lieuës de chàcune. *VVlodzimiers* eſt le Siége d'une Châtelenie. Maty.

VV O D.

VVODA, ou VVOTA. ſ. m. Tèrme de Mythologie. C'eſt le nom d'un Dieu des anciens Gèrmains. *VVota, VVoda, Goda*. Godefroy de Vitèrbe dit de ces peuples dans ſa Chronique, qu'ils l'appellent *VVota*, quelques-uns ajoûtent une lettre, & diſent *Gota*. C'eſt celui que les Romains appellent Mèrcure, & généralement les Gèrmains l'adorent. De là vient, ajoute-t-il, qu'encore à préſent en langue Teutonique, *god* ſignifie Dieu.

VVODNANY, VVODNAY. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Cèrcle de Pach en Bohême. *Vodnana*. Il eſt ſur la rivière de Blanitz, à cinq lieuës de Budweiſſ, vèrs le couchant ſeptentrional. Maty.

VVODSTOKE. ſ. m. NEVV-VVODSTOKE. Nom propre d'un bourg d'Anglèterre, ſitué dans le Comté d'Oxford, à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. *VVodſtokia*. *VVodſtoke* eſt orné d'un palais des Rois d'Anglètèrre, & il a entrée dans le Parlement du Royaume. Maty.

VV O E.

VVOERDE, VVOERDENS. ſ. m. qu'on prononce VVourde & VVorde en France. *Voerda, Vorda*. Petite ville de la Hollande méridionale. Elle eſt ſur le Rhin, entre Utrecht & Leyde, à trois lieuës de la prémière, & à ſix de la dèrnière. Cette ville a été fortifiée; les François la prirent l'an 1672. & ils en démolirent les fortifications & le Château. Maty.

> *Oui par tout de ſon nom chàque place munie,*
> *Tient bon contre le vèrs, & détruit l'harmonie,*
> *Et qui peut ſans frémir aborder* VVoerden?
> *Quel vèrs ne tomberoit au ſeul nom de Heuſden?* Boil.

VV O L.

VVOLAVV. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Siléſie, ſituée près de l'Odèr, à neuf lieuës de Breſlaw, vèrs l'occident ſeptentrional. *Volavia, Olavia*. *VVolaw* eſt ſitué dans un marais fort, & deffendu par une Citadelle, & Capitale du Duché ou de la Principauté de *VVolaw*, qui eſt entre celles de Glogaw, de Lignitz, de Breſlaw, d'Olſſe, la Baronie de Trachenbèrg, & la Pologne. Maty.

VVOLBECK. ſ. m. Le païs de VVolbeck. *VVolbecenſis Tractus*. Contrée de l'Évêché de Munſtèr, en VVeſtphalie. Elle eſt entre

celles de VVèrne, d'Horſtmar, de Bevèrgèrn, de Saſſenbèrg & les Comtez de la Marck, de Stenford, & de Tecklenbourg. Munſtèr Capitale de tout l'Évêché, & le bourg de *VVolbeck*, qui donne le nom à la contrée, en ſont les lieux principaux. Maty.

VVOLFENBUTEL. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Brunſwick, en Baſſe Saxe. *VVolfenbutela, VVolferbytum, Guelpherbytum*. Elle eſt Capitale de la Principauté de *VVolfenbutel*, & ſituée ſur l'Okèr à deux lieuës de la ville de Brunſwick, vèrs le midi. *VVolfenbutel* eſt dans un païs plein de marais; il eſt fort, & deffendu par une belle Citadelle, où le Duc de Brunſwick VVolfenbutel fait ſa réſidence ordinaire. Maty.

La Principauté de VVolfenbutel. *Guelpherbytanus Tractus, Principatus VVolferbytanus*, ou *VVolfenbutelenſis*. C'eſt une Province du Duché de Brunſwick, en Baſſe-Saxe. Elle eſt diviſée en deux parties, ſéparées l'une de l'autre par l'Évêché d'Hildeſheim, & par la Principauté d'Halbèrſtat. La partie ſeptentrionale confine avec les Duchez de Lunebourg & de Magdebourg, Brunſwick; *VVolfenbutel*, Helmſtat, & Calforde en ſont les lieux principaux; la partie méridionale eſt entre l'Évêché d'Hildesheim, l'Abbaye de Corvey, & le Comté de VVèrnigerod; la petite ville de Gandèrsheim en eſt le lieu principal; celle de Goſlar, qu'on y trouve auſſi, n'en dépend pas, étant Impériale. Maty.

VVOLFÈRSDYCK. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la Zélande, une des Provinces-Unies. *VVolferſdica*. Elle eſt entre la Nort-Bevelande, & la Sud-Bévelande, déſquelles elle a été ſéparée par la violence de la mèr. Elle eſt à demi inondée & n'a rien de conſidérable. Maty.

VVOLFGANG. ſ. m. Nom propre d'homme. *VVolfgangus*. Quelques-uns diſent & écrivent Volfang, ou Volphang, mais très-mal. Voyez encore Gengon.

Volfgang eſt un nom Alleman qui ſignifie *Pas de loup*.

VVOLFSPÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe Carinthie, en Allemagne. *Wolfsberga*. Elle eſt ſur la rivière de Lavand, à ſix lieuës au deſſus de ſon embouchure dans la Drave, & de la ville de Lavamynd. *Wolfſpèrg* appartient à l'Évêque de Banbèrg; ſon nom ſignifie la Montagne aux Loups, & on le lui a donné, parce qu'elle eſt au pié d'une montagne chargée de bois, & pleine de loups. Maty.

VVOLFTEIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un Château. *Volfieinum*. Elle eſt dans la Préfecture de Neuſtat, Contrée du Palatinat du Rhin, ſur la rivière de Loutre, entre la ville de Caſeloutre, & celle de Lautereck. Maty.

VVOLGA. ſ. m. C'eſt le nom propre du plus grand Fleuve de l'Europe. *Volga*, anciennement *Rha*. Il coule toûjours dans les États du Grand Duc de Moſcovie, & on juge qu'il a ſept à huit cens lieuës de cours. Il prend ſa ſource, & ſon nom au petit lac de *Wolga*, dans le Duché de Reſchow, vèrs les confins de la Lithuanie, & il coule vèrs l'orient ſeptentrional, juſqu'aux confins du Duché de Moſcow, où il tourne droit au nord, juſqu'à celui de Bielejezoro, & de là il coule toûjours vèrs l'orient, un peu méridional, juſqu'à Caſan, d'où il prend ſon cours vèrs le ſud, & travèrſant le Royaume de Bulgar & celui d'Aſtracan, dans lequel il forme pluſieurs grandes iſles, il va ſe décharger dans la mèr Caſpienne par un ſi grand nombre d'embouchures, qu'on en compte juſqu'à 70. ou 72. Ce Fleuve baigne Twer, Jéroſlaw, où il a déja demi lieuë de large; l'Occa qu'il reçoit à Niſinovogrod, le groſſit ſi fort, qu'il y eſt large d'une lieuë; de là il va paſſer à Caſan, à Samara, à Saratof, à Tzaritza, qui n'a pas au delà de dix lieuës de longueur. Il nourrit une grande quantité d'Eſturgeons vèrs ſes embouchures, & on en prend de ſi grands aux environs d'Aſtracan, qu'ils ont juſqu'à trois cens livres d'œufs; cette pêche eſt un des bons commèrces de la ville d'Aſtracan. On y fait du Cariac des œufs d'éſturgeons; on fait de l'huile d'une partie de leur chair; on ſale le reſte, & tout cela ſe répand par la commodité du fleuve dans toute la Moſcovie. Maty.

VVOLGAST. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Poméranie Royale, capitale de la Seigneurie de *Wolgaſt*, & ſituée ſur le Pène, à l'embouchure la plus occidentale de l'Odèr, à deux lieuës de la mèr Baltique, à cinq d'Anclan, vèrs le nord, & à dix de Stralſunde, vèrs le levant. *Volgaſtia, Volgaſtum*, autrefois *Vologaſtum*. *Wolgaſt* eſt une ville aſſez grande, & aſſez peuplée; elle a un des meilleurs ports de la mèr Baltique, & une belle citadelle. L'Électeur de Brandebourg prit cette ville l'an 1675. & il la rendit aux Suédois par le traité de S. Gèrmain en Laye l'an 1679. Maty.

La Seigneurie de VVolgast, *VVolgaſtenſe Dominium*. Petite contrée de la Poméranie Royale. Elle eſt entre le Comté de Gutzkow, le Duché de Stétin, la rivière de Pené, & la mèr Baltique. VVolgaſt en eſt capitale. Ce Domaine auquel étoient annexées les

les iſles d'Uſedom, & de VVollin, a eû autrefois ſon Souverain particulier, qui étoit de la Maiſon des Ducs de Poméranie. MATY.

VVOLKOVISCA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Lithuanie, en Pologne. *VVolkoviſca*. Elle eſt le Siége d'une Châtelenie, & ſituée ſur la rivière de Ros, dans le Palatinat de Novogrodeck, & à vingt deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. MATY.

VVOLLIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Poméranie Royale. *Vollinum*, anciennement *Julinum*. Elle eſt capitale de l'iſle de *VVollin*, formée par les deux embouchures orientales de l'Odèr, Swine, & Diwenow; le Groſſe-Haff, & la mèr Baltique. *VVollin*, le ſeul lieu conſidérable de cette iſle, eſt près du Groſſe-Haff, ſur le Diwenow, à quatre lieuës de la mèr Baltique, & à trois de la ville de Camin. Elle a été bâtie ſur les ruines de l'ancienne Julin, Siége d'un Évêché transféré à Camin; elle eſt grande, & fort conſidérable par ſon commèrce, qui a été tranſporté par les Négotians à Lubeck & à Dantzick, à cauſe des franchiſes, & de la libèrté dont on joüit dans ces deux villes. MATY.

VVOLMÈR, VVALMÈR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Volmeria*, *Volmaria*, *Valmaria*. Elle eſt dans la Létonie Suédoiſe, en Livonie, ſur la Teydera, environ à vingt-trois lieuës de Riga, vèrs l'orient ſeptentrional. Cette ville porte le nom de VValdemar II. Roi de Danemarc, qui la fit bâtir l'an 1218. ſur le champ de bataille, où il venoit de défaire les Livoniens. MATY.

VVOLOCZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Moſcovie. *Volochza*. Elle eſt dans le Duché de Reſchow, aux confins de ceux de Smolesko & de Moſcow, ſur le Boriſthène, près de ſa ſource. MATY.

VVOLODIMÈR. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale du Duché de même nom, en Moſcovie. *Volodimiria*. Elle eſt ſur la rivière de Cleſma, entre la ville de Niſinovogrod, & celle de Moſcow, à trente lieuës de la prémière, & à quarante de la dèrnière. *VVolodimèr* a été capitale de la Moſcovie avant Moſcow; elle a un Château, dont les Murailles ne ſont que de bois. MATY.

Le Duché de WOLODIMÈR, *Volodimerienſis Ducatus*. Province de la Moſcovie. Ce Duché eſt entre ceux de Niſinovogorod, de Suſdal, de Rézan, & les Tartâres de Mordwa. C'eſt une des plus petites Provinces de l'Empire Moſcovite; mais ſon Tèrroir eſt ſi fertile, qu'on n'a qu'à remuer la tèrre fort légèrement pour y recueillir du froment trente pour un; & il y a dans ſes bois tant d'eſſains d'Abeilles, qu'il ſemble que les arbres ne ſuffiſent pas à les loger. MATY.

WOLOGDA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale de la Province de *Vologda*, en Moſcovie. *Vologda*. Elle eſt ſituée ſur la Dwina, à trente lieuës de la ville de Jéroſlaw, vèrs le nord. *Wologda* eſt dans des marais; elle eſt grande, forte, défenduë par une bonne citadelle, & elle a un Archevêché, qui tient le prémièr rang entre ceux de Moſcovie. MATY.

WOLOGDA, rivière. Voyez DWINA.

WOLSTAT. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Siléſie, ſitué dans le Duché de Lignitz, près de la ville de ce nom, du côté du midi. MATY.

WOM.

WOMIE. Voyez MEDNIKY.

WOO.

WOODCOTE. ſ. f. Nom propre d'un Village du Comté de Surrey, en Anglètèrre. *VVoodcota*. Il eſt environ à une lieuë du Bourg de Croydon, & à trois de la ville de Londres, vèrs le midi. On voit à *VVoodcote* les ruïnes d'une ancienne ville des Regnes, nommée *Neomagus*, & *Noviomagus*. MATY.

WOR.

WORCHESTÈR, WORCHESTRE. ſ. m. ou VIGORNE. ſ. f. Nom propre d'une Ville capitale du Comté de Worcheſtèr, en Anglètèrre. *Vigornia*. Elle eſt ſur la Savèrne, à ſept lieuës au deſſus de Gloceſtèr. Cette ville a un Évêché ſuffragant de Cantorbery: l'an 1651. elle ouvrit ſes portes à Charles II. proclamé Roi d'Anglètèrre, & elle fut témoin de l'entière défaite des troupes de ce Prince par l'armée de Cromwel. Cette ville eſt celle des anciens Cornaviens, qui portoit les noms de *Branovium*, *Brannogenium*, & *Brangonia*. MATY.

Le Comté de VVORCHESTER, ou de VIGORNE. *Vigornia*. C'eſt une contrée d'Anglètèrre. Ce Comté eſt entre ceux de Gloceſtèr, de VVarwick, de Stafford, de Shrop, & d'Hereford. Il a environ neuf lieuës de long & de large; la Savèrne baigne ſon Tèrroir, qui eſt fort bon, & fort beau. On y trouve pluſieurs fontaines de ſel, & on en tire du ſel, du bétail, & du bois pour la conſtruction des navires. La ville de VVorceſtèr, & les bourgs de Droitwick, d'Éveſham, & de Bewdley en ſont les lieux principaux. MATY.

VVORM, VVERM. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Allemagne. *Vurmicus Fluvius*. Elle baigne Aix-la-Chapelle, Roldue dans le Duché de Limbourg, & après avoir coulé quelque tems dans celui de Julièrs, elle ſe décharge dans le Roer, vis à vis de VVaſſenbèrg. MATY.

VVORMES. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne, ſituée dans l'Évêché de *VVormes*, ſur le Rhin, à dix lieuës au deſſus de Mayence. *Vormacia*, anciennement *Borbetomagum*, *Borbetomagus*. Cette ville étoit Épiſcopale, ſuffragante de Mayence, & Impériale. Son Gouvèrnement, & la plûpart de ſes Habitans étoient Proteſtans; les Catholiques Romains y tenoient pourtant l'Égliſe Cathédrale. Elle a été célèbre par la Diéte que l'Empereur Charles-Quint y aſſembla l'an 1521. où Luther, cité pour rendre raiſon de ſes Livres & de ſa doctrine, avoüa, & défendit tous les deux, & y fut pour cette raiſon proſcrit. *VVormes* fut entièrement ruinée l'an 1689. mais on l'a rebâtie depuis. MATY.

VVORCUM. ſ. m. Il y a deux bourgs de ce nom dans les Provinces-Unies. *VVorcumum*, *VVorcomium*. L'un eſt dans la Friſe, ſur la Zuydèrzée, entre Staveren & Harlingen. L'autre dans la Hollande méridionale, au confluant de la Meûſe & du VVahal, vis à vis de la ville de Gorcum. Ce dèrnièr bourg eſt fortifié. MATY.

VVORMSÈRGAVV. ſ. m. ou l'Évêché de VVormes. *Vormacienſis Pagus*. C'eſt un petit Païs de l'Allemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin, & dépendant de l'Évêque de VVormes. Ce Diocèſe partagé par le Rhin, eſt de peu d'étenduë, & ne renfèrme que des villages, avec la Conſeigneurie de la petite ville de Ladenbourg, celle de VVormes étant Impériale. Cet Évêché, dont le Chapitre eſt de dix-huit Chanoines, neuf Capitulaires, & autant de Domiciliez, a été un Archevêché; mais l'Archevêque Gervilius ayant tué de ſa main un Saxon, qu'il avoit invité à le venir voir, le Pape Zacarie le punit de ce crime, en transferant la dignité Archiépiſcopale à l'Évêque de Mayence.

VVOROTIN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale du Duché de VVorotin, en Moſcovie. *Vorotinum*. Elle eſt ſituée ſur l'Occa, à quarante lieuës de la ville de Moſcow, vèrs le midi. On a fait à *VVorotin* une citadelle, & quelques petites fortifications, pour la mettre à couvèrt des courſes des Tartâres. MATY.

Le Duché de VVOROTIN. *Vorotinenſis Ducatus*. Ce Duché eſt une Province de la Moſcovie. Il eſt entre ceux de Nowogrod Sewièrski, de Smolesko, de Rezan, l'Ocraina, les petits Tartâres, & les Coſaques. Il eſt aſſez étendu, mais il eſt plein de bois & de lacs, mal peuplé, & mal cultivé. On aſſûre que ceux qui poſſèdent des tèrres dans la partie méridionale, vont les ſemer à la hâte, & ſe retirent ailleurs juſqu'au tems de la moiſſon, auquel ils viennent armez, & diviſez par troupes recueillir leurs fruits, comme s'ils alloient au combat; & cependant après ces précautions, les Tartâres ne laiſſent pas d'enlever fort ſouvent les moiſſonneurs, la moiſſon, & les bêtes deſtinées à l'emporter. MATY.

VVORSKLO. ſ. m. Nom propre d'une rivière qui a ſa ſource dans le Duché de VVorotin, en Moſcovie, travèrſe une partie du païs des Coſaques, & ſe décharge dans le Boriſthéne, entre Cayrcaſſi & Kudak. *VVorſklo*. On la prend communément pour celle que les Anciens nommoient *Panticapes*. MATY.

VVRE.

VVREXHAM. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg du païs de Galles, en Anglètèrre. *VVriteſhamum*. Il eſt dans le Comté de Denbigh, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant, & il eſt conſidérable par les mines de plomb qui ſont dans ſon Tèrritoire. MATY.

VVRO.

VVROXCESTÈR. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Shrop, en Anglètèrre. *VVroxceſtria*. Il eſt ſur la Savèrne, un peu au deſſus de la ville de Schrovveſbury: On prend ce village pour l'ancienne *Vroconium*, ou *Vriconium*, ville des Cornaviens. MATY.

VVUC.

VVUCZIDÈRN, Voyez VVIENÉRATZ.

VVUN.

VVUNEBAUD. Voyez GOMBAUD.

VV U R.

VVURSCHAYTO. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Anciens Pruſſiens. *VVurſchayto.* C'étoit leur Dieu Lar ; ou leur Dieu domeſtique. Il avoit ſoin des chevaux, bêtes de charges & de toutes les bêtes à quatre piéds. *Guagn. Veron. Sarmat. Europ.*

VVURTENBÈRG, ou VVIRTENBÈRG. ſ. m. C'eſt un Château fort, qui a donné le nom au Duché de VVurtenbèrg, en Souabe. *VVurtenberga.* Il eſt ſitué ſut une montagne, à deux lieuës de la ville de Stutgard, du côté du levant. Maty.

VVurtenbèrg, ou VVirtenbèrg. ſ. m. Nom d'un Duché. *VVurtenbergenſis Ducatus.* C'eſt le plus grand de tous les États du cèrcle de Souabe. Il eſt borné au nord par le Palatinat du Rhin ; au couchant par le Marquiſat de Bade, & l'Ortnaw ; au ſud & au levant par pluſieurs petits États de la Souabe propre. Ce païs ne portoit aûtrefois que le titre de Comté. L'Empereur Maximilien I. l'érigea en Duché à la Diéte de VVormes l'an 1495. Il peut avoir vingt-deux lieuës de long & autant de large ; le Néckre le coupant prèſque par le milieu du ſud au nord. Quoi qu'il y ait quantité de montagnes & de bois, il ne laiſſe pas d'être un des mieux peuplez, & des plus fèrtiles de l'Allemagne. Il produit par tout quantité de pâturages, des grains & des fruits, & quantité de vin vèrs les confins du Palatinat. On y trouve des mines, des fontaines ſalées, & quantité de gibiér & de poiſſon. On aſſûre qu'il y a 645 villages, 88 gros bourgs, & 26 villes, dont les principales ſont, Stutgard capitale, Tubingue, Marbach, Bulac, Lauffen, Canſtat, Aurach, Schondorf, Nenſtat ou Nevenſtat. Pour celle d'Hailbron, de VVimpfen, d'Eſlingen, de Reutlingen, & de VVeyl, elles ſont Impériales, & ne dépendent point dès Ducs de *VVurtenbèrg* ; mais ces Ducs poſſédent quelques aûtres tèrres détachées de la Seigneurie d'Heidenhaim, entre le Tèrritoire d'Ulm, & le Comté d'Oetingen, celle de Baling, entre le Comté d'Hohenzollèrn, & quelques tèrres de la Maiſon d'Aûtriche, la ville de Dutlingue & le Château d'Hohen-Tvviel avec leurs dépendances ; la prémière dans le Comté de Furſtenbèrg, & le dèrniér dans le Landgraviat de Nellenbourg. Cette Maiſon eſt encore Maîtreſſe du Comté de Monbeliard, ſitué entre l'Alſace, & la Franche-Comté. Elle eſt diviſée en ſix branches qui portent les noms de Stutgard, de Neuſtat, de Monbeliard, d'Oels, de Bèrnſtat, de Juliuſbourg & de VVeitlingen. La prémière eſt la Régente. Au reſte le Duc de *VVurtenbèrg* eſt Proteſtant, & ſes ſujèts auſſi ; il eſt directeur du cèrcle de Souabe, & Grand Veneur de l'Empire. Il a le droit de porter la Cornette Impériale quand l'Empereur commande les armées en pèrſonne, & il poſſéde le Comté de Gruningen, uni à cette Charge. Maty.

VVURTZBURG, VVIRTZBOURG. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Franconie, capitale de l'Évêché qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Mein, à vingt-deux lieuës au deſſus de Francfort, vèrs le levant. *VVurtzburgum, VVutzeburgum, Herbipolis. VVurtzburg* eſt bien bâti, & agréable par la quantité de jardins qui l'environnent, d'où il a pris ſon nom, qui ſignifie la ville aux hèrbes. On y voit un beau pont ſur le Mein, un hôpital, qui paſſe pour un des plus magnifiques de l'Europe ; & le château de Marienbèrg, qui domine la ville, eſt bien fortifié, & ſèrt de réſidence ordinaire à l'Évêque, duquel la ville eſt maintenant ſujette, ayant été aûtrefois Impériale & libre. Maty.

L'Évêché de VVurtzburg, VVirtzbourg. *VVurtzburgenſis*, ou *Herbipolitanus Epiſcopatus.* C'eſt un des plus grands États du cèrcle de Franconie. Il a au couchant l'Abbaye de Fulde, les Comtez de Reineck & de VVèrtheim, & une petite partie des États de Mayence ; au ſud les Chevaliérs Teutons, & le Marquiſat d'Ohnſpach ; au levant l'Évêché de Bambèrg ; & au nord le Comté d'Hennebèrg. Sa longueur du ſud au nord eſt d'environ ving trois lieuës ; ſa largeur fort inégale, peut être éſtimée en général à dix lieuës. Ses villes principales ſont VVurtzburg Capitale, Kitzinge, Carlſtat, Neuſtat, Kiningſhoven, Ochſenfurt, & Gemund. Schvveinfurt y eſt enclavée, mais elle n'en dépend pas, étant Impériale & libre. Cet Évêché eſt ſuffragant de Mayence, & a été fondé par un de ſes Archevêques l'an 741. ſon Évêque eſt un des plus puiſſans Princes de la Franconie, & il porte le titre de Duc de Franconie, avec cette deviſe, *Herbipolenſis ſola Judicat enſe & ſtolâ* ; c'eſt-à-dire, la ſeule Égliſe de *VVurtzburg* a le droit de Juger par l'épée & par l'étole ; ce qui marque que les Évêques de *VVurtzburg* ont un plein pouvoir temporel & ſpirituel ſur leurs Sujèts. Le Chapitre de cet Évêché eſt compôſé de vingt Chanoines Capitulaires, & de quinze Domiciliez. Maty.

WURTZEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haûte Saxe. *Wurtzena.* Elle eſt dans le Miſnie, ſur le Mulde, à cinq lieuës de Leypſic, vèrs le levant. *Wurtzen* eſt une dépendance de l'Évêché de Meiſſen, qui appartient aux Électeurs de Saxe. Maty.

W U S.

WUST. ſ. m. Nom propre d'une des iſles Schetlandiques. *Wuſta.* Elle eſt au levant de celle d'Yell. Son circuit eſt fort petit, mais ſon tèrroir eſt fèrtile. Maty.

W Y C.

WYCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bas. *Vicus.* Il eſt dans le Duché de Limbourg, ſur la Meûſe, vis-à-vis de Maſtrickt, à laquelle il eſt joint par un pont de pièrre, en ſorte qu'ils ne font qu'une même ville. *Wyck* eſt bien fortifié, de même que Maſtrickt. Maty.

Wyck, eſt auſſi le nom d'une petite ville de l'Écoſſe ſeptentrionale. *Vicum.* Elle eſt Capitale de la Province de Caithnes, & ſituée ſur la côte orientale, à cinq lieuës de la ville de Dungiſby. Maty.

Wyck te Duerstéde, ou ſimplement Duerstéde. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Duroſtadium.* Elle eſt Capitale d'une des Maréchauſſées de la Seigneurie d'Utrecht & de Vienne. *Wick* a été aûtrefois une grande ville défenduë par une bonne Citadelle. C'eſt l'ancienne *Batavodurum*, ville des Batâves. Maty.

W Y E.

WYE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Anglètèrre. *Vaga.* Elle a ſa ſource dans le Comté de Montgomery, paſſe dans ceux de Brecknock, de Radnor, d'Aerefort, & de Monmouth, baigne les Capitales des deux dèrniérs, & ſe décharge dans l'embouchûre de la Savèrne, près de Chepſtown. Maty.

W Y L.

WYLEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Thurgow, en Suiſſe. *Weila.* Elle eſt ſur la rivière de Thur, environ à trois lieuës de la ville de Frawenfeld, vèrs le levant. Maty.

X

X Subſt. maſc. On prononce *ics*. La vingt-uniême lèttre de l'Alphabèth François, qui a la prononciation du *cs*. Ainſi, on prononce *Aléxandre*, comme ſi on écrivoit *Alécſandre*. On le prononce quelquefois comme une *s*; ainſi, on dit *Saintonge*, au lieu de *Xaintonge*; *Bruſſelles* au lieu de *Bruxelles*. On le prononce auſſi quelquefois comme un *z*. Ainſi on dit *ſixiême* au lien de *ſixiême*. L'*x* eſt une lèttre double qu'on a empruntée du Latin. Les Anciens y bornoient leur Alphabèth, comme on voit dans Quintilien. Aimoin, après Grégoire de Tours, dit que Chilpéric fils de Clotaire I. ordonna que les lèttres, *x*, *ch* & *ph* ſeroient ajoûtées à notre Alphabèth, qu'elles ſeroient enſeignées aux enfans, & que les Livres précédens ſeroient redécrits ou éffacez avec la pièrre ponce. Il y a là-deſſus une grande diſpute entre les Sçavans. Les Italiens n'ont point cette lèttre dans leur langue; ils diſent Aleſſandro. Les Éſpagnols prononcent l'*x* comme nous prononçons le *c* devant l'*a*, *Aléxandro* comme s'il y avoit *Alécandro*. Les Portugais prononcent l'*x* comme les François prononcent le *ch*.

X, eſt auſſi une lèttre numérale, qui ſignifie *dix*, parcequ'elle répréſente deux V pôſez l'un ſur l'aûtre. *Nota denarii numeri.*

X. *ſupra denos numero tibi dat retinendos.*

Quand on met un titre deſſus $\overline{X}$, il vaut *dix mille*.

XAC.

XACA. ſ. m. Nom d'un Dieu des Japonois. *Xaca*. Le Dieu *Xaca* eſt celui dont les Japonois content le plus de mèrveilles, & il ſemble que ce ſoit le Meſſie contrefait par le Démon même & par ſes Miniſtres; car ſi on les en croit, *Xaca* étant né d'une Reine qui n'avoit jamais eû de commèrce avec aucun homme, ſe retira dans les déſèrts de Siam, & y fit de très-auſtères pénitences pour éxpiér les péchez des hommes; au ſortir de ſa ſolitude il prêcha en divèrs pays une doctrine toute céleſte. Bouh. *Dans la vie de S. Xaviér, L. V.* Il n'eſt pas croyable combien de temples ont été bâtis à l'honneur d'Amida & de *Xaca*. Id. *Xaca* chez les Chinois eſt un Philoſophe qui vèrs l'an 65 de J. C. fonda une Secte que les Chinois appellent *Sciéqua*, *Xéquiao*, *Fockiao*. Voyez le P. Trigault. C'eſt ce Philoſophe dont les Japonois ont fait un Dieu.

XACCA, SACCA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la vallée de Mazara, en Sicile. *Sacca*, anciennement *Therma*, *Therma Selinuntia*, *Aqua Laboda*. Elle eſt défenduë par une citadelle à l'antique, & ſituée ſur la côte méridionale de l'iſle, à ſept lieuës de la ville de Mazara, vèrs le levant. Maty.

XAG.

XAGUA. ſ. m. Arbre de l'Iſle de Cuba, de la grandeur du frêne, qui a le bois dur, peſant, de couleur griſe, tirant ſur le faûve. Son fruit eſt ſemblable en grôſſeur & en forme à un roignon de veau. Oviédo décrit ce fruit d'une aûtre manière, le faiſant ſemblable à une tête de pavot, à l'éxception de la couronne qu'il ne lui donne point. *Xagua arbor*, ou plûtôt *Genipa fructu ovato*.

XAGUA. eſt auſſi le nom d'un petit golfe, ſitué dans la côte méridionale de l'iſle de Cuba, entre l'iſle de Pinos & la ville de Spiritu Santo, environ à quinze lieuës du port de la Trinidad. *Xagua*. Les François nomment ce golfe le Grand Port. *Xagua* eſt à dix ou douze lieuës de la Trinité; ce port ſe nomme le golphe de *Xagua* par les Éſpagnols: jamais je n'en ai vû un ſi beau, ni ſi commode: ſon entrée eſt comme un canal de la portée d'un canon de trois livres de balles, ſa largeur d'une portée de piſtolet, bordée des deux côtez de rochérs, qui ſont auſſi égaux entr'eux que des murailles faites éxprès, ce qui fait une éſpéce de Quay des deux côtez. Il y a aſſez de profondeur pour y faire entrer les plus grands navires qui ſe voyent. Au dedans de ce canal on trouve une grande Baye environnée de tèrre haûte; cette Baye contient plus de ſix lieuës de circuit, & au milieu il y a une petite Iſle, où les navires peuvent donner carène, & y prendre de l'eau qui eſt la meilleure du monde. Aux environs de ce port les Éſpagnols y ont des parcs, où ils nourriſſent des porcs; ils nomment ces lieux *coral*; ils ont ordinairement un payſan avec ſa famille pour gouvèrner ce coral, qui conſiſte en trois ou quatre grands parcs, faits de cèrtains pieux de l'arbre nommé monbain, leſquèls étant plantez en tèrre prennent auſſi-tôt racine, comme les ſaûles en Europe, & de cette manière ils font des palliſſades, qui par ſucceſſion de tems deviennent des arbres. Ils tiennent là dedans leurs porcs qui ne leur coûtent rien à nourrir; car ils ne font des coraux qu'en des lieux où il y a quantité de toute ſorte d'arbres qui rapportent de la ſemence toute l'année, ſi bien que quand l'un finit, l'aûtre commence; ces arbres ſont palmiſtes, lataniérs, brignoliérs, cormiérs, monbains, mamainniérs, abricottiérs, genipayérs, acomas & pluſieurs aûtres dont ces porcs vivent; de ſorte que celui qui gouvèrne le coral, n'a beſoin le matin que de laiſſer aller ces porcs, & le ſoir de les appeller; ils ne manquent jamais de revenir. Quand il n'y a guère de graine, & que tous les arbres n'en fourniſſent pas également, il leur donne un peu de millet.

Il y a des Éſpagnols à qui ces coraux valent plus de cinq à ſix mille écus par an, ſans faire grande dépenſe; mais auſſi ils courent riſque d'être pillez par les Corſaires, qui viennent en enlever les bêtes pour ravitailler leurs vaiſſeaux; & quoique cachez au milieu des bois, ils ne laiſſent pas de les trouver; car lorſqu'ils prennent quelque Éſpagnol, ils lui donnent la gêne pour lui faire dire où ils ſont & les y mener. Oexmelin. Depuis ce port de *Xagua* juſqu'à Mantamano il y a beaucoup de coraux. Id.

Le *Xagua* d'Oviédo eſt proprement ce qu'on appelle *Genipa* dans les Iſles de l'Amérique. C'eſt un Arbre qui devient prèſque auſſi grand que nos chênes, pouſſant ſon tronc aſſez épais, fort droit, haut, ſolide, & couvèrt d'une écorce cendrée & ridée. Ses branches s'étendent d'éſpâce en éſpâce en manière de brâs, de même que celle des ſapins d'Europe. Les éxtrémitez de ces mêmes branches & de leurs rameaux portent de grandes touffes de feüilles ondées, longues de plus d'un piéd. Et d'une conſiſtence membraneûſe. Elles ſont toutes étroites vèrs le pédicule, & augmentant peu à peu juſques par delà la moitie de leur longueur, elles y ont environ quatre poûces de large, & finiſſent enſuite en pointe. Elles ſont un peu plus foncées par deſſus & ſoutenuës par une nèrvure aſſez relévée. On voit au milieu de ces touffes de gros bouquèts de fleurs très-blanches, le prémiér jour qu'elles épanoüiſſent, & marquées dans le milieu d'une étoile jaûne. *Gulagamba*. Mais le lendemain elles deviennent jaunâtres & la même étoile devient jaûne comme de l'ocre; châque fleur eſt d'une ſeule piéce en rôſette ou cloche fort évâlée, & fenduë aſſez avant en cinq pointes, & d'environ deux poûces de diamétre; le calice réſſemble à un petit bonnet vèrdâtre, du milieu duquel il ſort un piſtile ſemblable à un petit pilon, & accompagné de cinq étamines crochuës. La plûpart de ces fleurs coulent ſans rien produire; mais le calice de celles qui reſtent, devient enſuite un fruit de la groſſeur du poing, de figure ovale, également pointuë par les deux bouts. L'écorce de ces fruits eſt un peu épaiſſe, charnuë, gris vèrte par déhors & comme couvèrte de pouſſière, mais blanche en dedans & adhérante à une chair aſſez blanche & aſſez tendre. Cette même écorce ſemble diviſer par une production cette chair en deux quartiérs remplis de quelque ſemences fort ſemblables en grandeur & en figure à nos goſſes communes. *Lathyrus ſativus flore & fructu albo. C. B. Pin.* 343. Étant prèſque quarrées ou demi rondes, fort aplaties, & plus épaiſſes d'un côté que de l'aûtre.

Le ſuc de ces fruits eſt blanchâtre; mais cependant il teint ſi fort en noir, que quelque-tems après, ceux qui s'en frottent les mains ou le viſage, il eſt impoſſible d'en pouvoir éffacer la noirceur, quelque peine qu'on prenne à ſe laver. Mais cette noirceur ſe diſſipe d'elle-même quelques jours après; ſans qu'il en reſte aucune tache. On ſe ſèrt de ce fruit contre l'éſpian, c'eſt une éſpéce de maladie vénérienne, & Piſon qui l'appelle *Janipaba*, dans ſon Liv. IV. Chap. XV. dit qu'il eſt fort bon pour les chaleurs d'éſtomac, & pour le cours de ventre. *R. P. Plumier* Minime.

XAH.

XAHRYRMA. Voyez SCHACHRIAR-MAH.

X A I.

XAINCTES, XAINCTONGE. Voyez SAINTES, SAINTONGE.

X A L.

XALAPA. ſ. m. Racine purgative qui vient aux Indes Occidentales. Voyez Jalapa. *Jalapium.*

XALAPPA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Audience de Méxique, en Amérique. *Xalappa.* Elle eſt dans la Province de Tlaſcala, environ à vingt lieuës de la Vera Crux, vèrs le couchant. Cette ville a un Évêché, érigé l'an 1634. Quoique cet Évêché ne ſoit que la troiſiême partie de celui de los Angéles, dont il a été démembré, il ne laiſſe pas d'avoir dix mille Ducâts de revenu. *Gage.*

XALCOCOTL. ſ. m. Arbre qui croît en pluſieurs lieux de l'Amérique; on l'appelle aûtrement goyaniér. Voyez goyaniér. *Xalxocotilus Guayava.*

XALISCO. ſ. m. Ou la nouvelle Gallice, f. *Xaliſca, nova Gallacia.* Province de l'Audience de Guadalajara, en l'Amérique Septentrionale. Elle eſt entre les Provinces de Guadalajara, & de Méchoacan, & la mèr de ſud. Sanſon y met trois Colonies d'Éſpagnols, toutes trois près de la côte; *Xaliſco* vèrs le milieu; Compoſtelle au nord; & la Purification au midi. Au reſte le nom de nouvelle Gallice eſt quelquefois donné à toute l'Audience de Guadalajara. Mati.

XALON. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Éſpagne. *Salo.* Elle naît dans la Caſtille nouvelle, où elle baigne Médina Cœli, & entrant dans l'Aragon, elle paſſe à Ariza, à Calarajud, à Ricla, à Plaſencia, & elle ſe décharge dans l'Ébre, au deſſus de Saragoſſe. Mati.

X A M.

XAMILI. Voyez HEXAMILI.

XAMO. ſ. m. Nom propre d'un déſèrt de la Grande Tartarie. *Xamum.* M. De VVitſen dans ſa Carte, aſſûre qu'il porte maintenant le nom de Gobée; il le place au couchant de la rivière d'Houmk, & de la muraille de la Chine, & il y met les villes de Shirogalgoe, d'Uquechin, & de Silven, qui appartiennent aux Chinois. Ce Géographe ſépare le déſèrt de Lop de celui de *Xamo*, avec lequel les Cartes ordinaires le confondent. Voyez Lop.

X A N.

XANCOINS, SANCOINS. ſ. m. Nom d'un ancien bourg de la France. *Xancoinſum, Sancoinſum*, anciennement *Tincenſium.* Il eſt dans le Bourbonnois, ſur la petite rivière d'Argent, à ſix lieuës de Nevèrs, du côté du couchant méridional. Mati.

XANSI. ſ. m. Nom propre d'une Province de la Chine. *Xanſia.* Elle eſt la ſéconde en ordre de cet Empire, bornée au levant par celle de Pékin; au ſud par celle de Honan; & au couchant par celle de Xenſi. La muraille de la Chine la ſépare au nord de la Grande Tartarie. Cette Province eſt diviſée en cinq contrées, dont les capitales ſont Pingyang, Taytung, Lugan, Fuencheu, & Taiyven, capitale de la Province, laquelle renfèrme encore 42 villes dépendantes des prémières. Tout le *Xanſi* eſt plein de charbon de pièrre, qui étant pilé & paîtri par les habitans, leur ſèrt de bois. On voit auſſi dans cette Province des puits de feu: ce ſont des ſoûpiraux de quelques feux ſoûtèrrains; les Chinois en accommodent la bouche en ſorte qu'il n'y reſte de place que pour leur pot, & ils y cuiſent leur viande en peu de tems, & ſans frais. Maty.

XANTE, ou SANTO, ou SCAMANDRE. ſſ. mm. Noms d'une petite rivière fort célébre dans les Anciens Poëtes; parce qu'elle couloit dans la Troade, & près de la ville de Troyes. *Xanthus, Scamander.* Elle a ſa ſource au Mont Ida, en Natolie, & ſe décharge dans l'Archipel, vis-à-vis de l'iſle de Ténédos. On dit que l'armée de Xèrxès Roi de pèrſe la deſſècha en y beuvant. Maty.

XANTE, ou SIRBI. ſſ. mm. Noms propre d'une rivière de la Natolie. *Xanthus, Sirbis, Glaucus.* Elle a ſa ſource dans le mont Taurus, baigne Xanthe & Patera, où elle ſe décharge dans la mèr méditèrranée. Maty.

XANTE, SANTO, & SIRBI. ſſ. mm. Nom propre d'une petite ville anciennement Épiſcopale, ſuffragante de Myre. *Xanthus, Xanthopolis.* Elle eſt dans le Menteſeli, en Natolie, ſur Xanthe, à trois lieuës de ſon embouchure, & de la ville de Patera. On dit que Brutus, un des aſſaſſins de Céſar, ayant forcé *Xanthe* après un long ſiége, tous les habitans ſe retirèrent dans leurs Maiſons, y mirent le feu, & ſe brûlèrent avec leurs femmes, leurs enfans & leurs biens; Courage féroce comme celui des Numantins & des Saguntins. Mati.

XANTHE. ſ. f. Nom d'une Nymphe marine fille de l'Océan & de Tethys. *Xanthe.* Ce mot eſt Grèc, & ſignifie jaûne.

XANTOLINE. ſ. f. C'eſt un nom qu'on donne à la ſemencine, ou ſemence contre les vèrs. Voyez Semencine. *Semen contra vermes.*

XANTUNG. ſ. m. Nom propre d'une province de la Chine, *Xantonia.* Elle eſt une des plus fèrtiles, & la quatriême en ordre de ce grand Empire. Elle eſt bornée au couchant par celles de Péking & d'Honan, & au ſud par celle de Nankin; le golfe de Nanquin la baigne au levant & au nord. Elle eſt diviſée en ſix contrées, dont ces ſix villes ſont les Capitales: Yencheu, Tuncchang, Chingcheu, Thengcheu, Leicheu, & Cinan Capitale de la province. On y compte 98 Villes dépendantes de celle-là. Mati.

X A O.

XAO. Voyez XOA.

XAOCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Xaocheum.* Elle eſt la ſéconde de la province de Quantung, & a cinq aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Elle eſt au confluant de deux rivières, à vingt-ſept lieuës de la ville de Quancheu, vèrs le nord. Mati.

XAOHING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Xahoinga.* Elle eſt la huitiême de la province de Chekiang, & elle a ſix aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. C'eſt une grande ville, bien peuplée, & bâtie à l'embouchure du Ché, dans la mèr de la Chine, à peu près comme Veniſe dans ſon golfe.

X A R.

XARASUEL. ſ. m. Nom propre d'un village du Royaume de Valence, en Éſpagne. *Xaraſuela.* Il eſt ſur la rivière de Xucar, vis à vis de l'Embouchure du Gabriel, & il eſt pris communément pour l'ancienne *Arcilacis* petite ville des Baſtetans, laquelle pourtant Moletius met à Archiſana, village de la même contrée. Mati.

XARAYES. Le Lac de Xarayes. *Xaraiorum Lacus.* C'eſt un fort grand lac que l'on place dans l'Amérique Méridionale, entre les provinces de Chaco, & de Paraguay; la rivière de ce nom en ſort, & il prend ſon nom des peuples Xarayes, qu'on met le long de ſon bord ſeptentriopal. Mati.

X A T.

XATIVA, SATIVA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec un Château fort. *Xativa, Sativa*, anciennement *Satabis.* Elle eſt dans le Royaume de Valence, en Éſpagne, à huit lieuës de la ville de Valence, vèrs le midi. Mati.

X A U.

XAUCA. Voyez MARAGNON.

X C H.

XCHATRI. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une Caſte des Indiens. Il répondit que le père étoit *Xchatri.* Letr. Éd. et. cur. *Rec. X. p.* 106. La caſte des *Xchatris* ou Rajas eſt la ſeconde caſte des Indiens. Ibid.

X E C.

XÉCIEN. ſ. m. Nom pcopre d'une ville de la Chine. *Xecienum.* Elle eſt la cinquiême de la Province de Queicheu, & n'a que trois forterеſſes ſous ſa juriſdiction. Mati.

X E H.

XEHOA. ſ. m. Nom d'un poiſſon qui ſe trouve dans le Fleuve Jaûne à la Chine. *Xehoa.* Il eſt ainſi nommé à caûſe qu'il eſt ſemé de taches couleur de pièrre. Il eſt fort éſtimé.

X E L.

XELSA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Celſa, Colonia Julia. Celſa.* C'étoit anciennement une ville des Illèrgétes, dans l'Éſpagne Tarragonoiſe. Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Aragon, ſitué ſur l'Ébre, à une lieuë au deſſus de la ville de Vélilla. Mati.

X È N.

XÉNIE. ſ. f. Vieux mot. Eſtreine, préſent, de ξένιον. Borel. *Xenium.*

XÉNIL. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Éſpagne. *Xenilus, Singilis, Singulis.* Elle naît dans la Grenade, où elle baigne Grenade, Santa Fé, Loia, & entrant dans l'Andalouſie paſſe à Écija, & ſe décharge peu après dans le Guadalquivir. Mati.

XÉNODOQUE.

XÉNODOQUE. ſ. m. Nom d'un Office Eccléſiaſtique dans l'Égliſe Grécque. *Xenodochus.* C'eſt la même chôſe qu'Hoſpitaliér. Le *Xénodoque* avoit ſoin des hôtes, ou des étrangérs. S. Iſidôre d'Aléxandrie Piêtre & Solitaire dit le *Xénodoque* ou l'Hoſpitaliér, vivoit au IVe ſiécle. Il fut ainſi nommé parce qu'il fut chargé de l'Office de *Xénodoque* ou d'Hoſpitaliér de l'Égliſe d'Aléxandrie.

XÉNOXUA, ou ZÉNORVA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine, en Gréce. *Xenoxua, Zenorva.* Elle eſt à quatorze lieuës de l'Ocrida, vèrs le couchant. On la prend pour l'ancienne *Heraclea Lynceſtidis*, qui étoit une ville Épiſcopale. MATY.

XENSI, ou CHENSI. ſ. m. Nom propre d'une Province de la Chine. *Xenſia.* Elle eſt la troiſiéme en ordre. Ses bornes ſont, au levant le Xanſi & l'Honan; au ſud le Suchuen; au couchant & au nord la grande Tartarie. On diviſe cette province en huit contrées; les noms de leurs capitales ſont, Fungciang, Hanchung, Pingleang, Cungchang, Linyao, Kingyang, Jengang, & Sigan capitale de toute la Province. Outre ces villes on y en compte encore 108 dépendantes, & 19 fortereſſes. MATY.

Cette Province de *Xenſi*, quoique la plus éloignée de la mèr de toutes celles de la Chine, fut toute bouleverſée l'an paſſé par le plus horrible tremblement de tèrre dont ont ait encore oui parler. Voici le précis du rapport qu'en firent à l'Empereur, les Mandarins qu'il y envoya pour s'informer exactement de ce tèrrible accident, & lui en rendre compte. Le 19e Juin 1718 à 3 heures du matin on ſentit un légér tremblement de tèrre à Sigan ſou métropolitaine de la Province de *Xenſi* ou *Chenſi*; cela n'eut pas de ſuite. La même chôſe arriva ſur les ſept heures à la ville de Ning hia, & le tremblement ne fut ni long ni conſidérable, mais à la même heure il ſe fit ſentir bien plus rudement à la ville Lan tchem. La porte méridionale tomba & dans les Hi en ou petites villes de Ouey-yven, de Fou Kiang, de Si Ho & de Li, qui ſont de la dépendance de Lin tchao, & de Kong tchang Fou, toutes les murailles furent renvèrſées; ſur tout à Yongning tching qui dépend de la ville de Fou Kiang; les montagnes du nord furent jettées à plus de deux lieuës au midi, & ce gros bourg fut entièrement abſorbé, ſans qu'il ſoit reſté aucune trace de maiſons, d'hommes, ni d'animaux. Au nord de la ville de Tong Onei la tèrre s'ouvrit, les montagnes tombèrent, & en tombant roulèrent dans la ville par le coin du nord & paſſèrent vèrs le midi, de manière qu'en un clin d'œil toute la ville fut engloutie & la plaine s'enfla, & s'éleva à la hauteur de plus de ſix toiſes, ſans qu'il ſoit demeuré une ſeule maiſon ſur piéd. De dix perſonnes à peine s'en put-il ſauver deux ou trois. Le Gouvèrneur s'eſt ſauvé ſeul avec un de ſes fils & un valet. A Tſing ning tchin, depuis trois heures du matin juſqu'à onze, la tèrre trembla; les édifices publics & les murs du côté du midi furent abatus. Le mont Outaï tomba juſqu'à la moitié au midi. Il y eut une infinité d'hommes & d'animaux tuez ou bleſſez. Dans la ſuite il y a toûjours eu quelques légérs tremblemens ſans diſcontinuer juſqu'au 9e Juillet, où l'on éſſuya une furieuſe ſecouſſe, qui abatit les murs & toutes les maiſons de la ville de Hou ning. Il eſt impoſſible de compter le nombre des morts & des bleſſez. Enfin il n'y a préſqu'aucun endroit dans toute cette province qui n'ait reſſenti les éffèts de cette furieuſe tempête, & qui n'en ait été ébranlé.

XER.

XÉRÈS DE LA FROTERA. *Xérès* eſt ſ. m. Nom d'une ville de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Xera.* Elle eſt ſur la Guadalette, à ſix lieuës de Cadix, vèrs le nord. Cette ville eſt grande, mais mal peuplée. On la prend pour l'ancienne *Caſariana*, & on dit qu'elle s'eſt augmentée des ruines de l'ancienne Aſta Regia. Voyez MESA de Aſta. MATY.

XÉRÈZ DE GUADIANA. Nom propre d'un Bourg d'Éſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, près de l'Algarve, ſur la Guadiane, environ à huit lieuës de ſon embouchure. *Xera.* MATY.

J'ai ſix flacons de Saint Laurent,
Trois de Xérès, deux de Madère:
Cela n'eſt pas indifférent. SENECÉ.

XÉRÈZ. Nom d'une petite ville de l'Amérique ſeptentrionale. *Xera.* Elle eſt dans la Province de Guatimala, à trente lieuës de Léon de Nicaraqua, vèrs le couchant. MATY.

XÉROPHAGIE. ſ. f. Tèrme d'antiquité Eccléſiaſtique. Uſage des viandes ſéches. *Xerophagia.* Dans les premiérs ſiécles quelques-uns ajoutoient au jeûne la *Xérophagie*, c'eſt-à-dire, l'uſage des viandes ſéches, s'abſtenant non ſeulement de la chair & du vin, mais des fruits vineux & ſucculens, & quelques-uns même ſe réduiſant au pain & à l'eau. Tèrtullien dans ſon Traité des Jeûnes, Chap. 9. marque la *xérophagie* comme recommandée en tems de pèrſecution pour ſe préparer au combat. FLEURY.

XÉROPHTHALMIE. ſ. f. Éſpéce d'ophtalmie dans laquelle les yeux démangent & ſont rouges, ſans être enflez, & ſans jetter de larmes.

Ce mot eſt compôſé de deux mots Grècs ξηρὸς, *ſiccus, ſec*, ὀφθαλμὸς, *oculus, œil.*

XÈRXÈS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Xerxes.* M. de Fénelon Arch. de Cambrai écrit *Xèrcès* dans ſes Dialogues des Morts. *Xèrxès* étoit fils de Darius. Il fut élevé ſur le thrône préférablement à ſon frère aîné Artabazan, parceque *Xèrxès* étoit porphyrogénète, & que ſon frère étoit né avant que ſon père fût Roi. *Xèrxès* vint en Gréce avec dix-ſept cent mille hommes, & fut vaincu aux Thèrmopiles.

XET.

XETEFE. ſ. m. Nom propre d'un village de la Caſtille Nouvelle, en Éſpagne. *Xetefa.* Il eſt à deux lieuës de Madrid, du côté du midi. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Titnacia*, ou *Titulcia*, petite ville des Carpétans, laquelle d'aûtres placent à Bayona, village ſitué dans le même païs, au confluant du Xarama & du Tage. MATY.

XIL.

XILI. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Zaconie, en Morée. *Xilium.* Il eſt à quatre lieuës de Caſtel Rampano, vèrs le levant, ſur le cap de Xili, qui regarde l'iſle de Cérigo, & qui étoit appellé anciennement *promontorium Cinatorium*, & *Onugnotos.* MATY.

XILOCA, XILOA. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume d'Aragon, en Éſpagne. *Xiloca.* Elle baigne Doraca, & ſe décharge dans le Xalon à Calatajud. MATY.

XILOCASTRO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Clarence, en Morée. *Xilocaſtrum.* On le prend pour l'ancienne ville de l'Achaïe, nommée *Ægira.* MATY.

XILOCASTRO. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Duché de Clarence, en Morée. *Xilocaſtrum*, anciennement *Ægira*, *Ægyra.* Ce lieu eſt à deux lieuës du Golfe de Lépante, vèrs le midi, & à treize de la ville de Patras, vèrs le levant. MATY.

XIM.

XIMA. ſ. m. Nom propre d'une ville & Royaume de même nom. *Xima.* Elle eſt dans la partie méridionale du Quartiér de Jetſengo, en l'iſle de Niphon. MATY.

XIMO. Voyez SAYCOCK.

XIMOLA. ſ. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Ximola.* Elle eſt dans l'iſle de Nipho, ſur la côte orientale du Quartiér d'Ochio. MATY.

XIMOTCUQUE, XIMONOCUQUE. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Ochio, contrée de l'iſle de Niphon, *Ximotucum.* Elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & ſituée au milieu des tèrres, entre la ville de Fitachi, & celle de Mulaxi. MATY.

XIN.

XINANO, ou XIMANO. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume de même nom. *Xinanum.* Elle eſt dans l'iſle de Niphon, en la partie ſeptentrionale du Quartiér de Quanto, vèrs les confins de celui de Jetſegen. MATY.

XINCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Xincheum.* Elle eſt la douziéme de la province d'Huquang, & elle a cinq aûtres villes ſous ſa juriſdiction. MATY.

XINGOVIN. ſ. m. Nom que l'on donne à la Chine à une éſpéce de Bonzes qui honorent Denich. *Xingovinus.*

XIP.

XIPHOÏDE. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un nom qu'on donne au cartilage qui eſt au bas du ſtèrnum; il eſt long d'un pouce ou environ, & il reſſemble à une pointe d'épée; d'où vient qu'on l'appelle *xiphoïde* ou *enſiforme.* Le mot de *xiphoïde* eſt compôſé de deux mots Grècs ξίφος, *enſis, épée*, & εἶδος, *figura, figure.* On l'appelle communément la *fourchette*, parcequ'il eſt quelquefois diviſé comme une fourche.

XIR.

XIR. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Les Philoſophes appellent *xir* la couleur noire, d'autant qu'alors les natures ſe mêlent parfaitement & tiennent des qualitez les unes des aûtres;

tres ; & leur union eſt ſi parfaite, qu'elles ſont à l'avenir inſéparables. Dict. Her.

XIRIA. ſ. f. Nom d'une montagne de la Morée. *Xiria.* Elle eſt ſur les confins du Belvedère & de la Zacanie, à ſix lieuës de la ville de Belvedère. On la prend pour l'ancienne Pholoé, montagne de l'Arcadie, célébre par ſa hauteur, & pour les neiges dont elle étoit long-tems couvèrte. Maty.

X I S.

XISTE. ſ. m. Tèrme d'Architecture. Un *xiſte* chez les Grècs étoit un portique d'une grande longueur, couvèrt ou découvèrt, & où les Athlétes s'exèrçoient à la courſe, ou à la lutte. *Xyſtus, Xyſton.* On écrit auſſi *xyſte*, & même ce dèrniér eſt plus conforme à l'étymologie. Les *Xiſtes* chez les *Romains* n'étoient aûtre chôſe que des allées d'arbres couvèrtes qui ſèrvoient à la promenade. Voyez Vitruve.

Ce mot vient du Grèc ξύστος, qui ſignifie la même chôſe, formé de ξύειν ou ξέειν, qui ſignifie *Polir, râſer, frotter.*

XISTON. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt du vèrd de gris en poudre. Dict. Hèrmét.

X I X.

XIXENA, SIXENA. ſ. m. Nom propre d'un village du Comté de Ribagorza, en Aragon. *Xixena, Sixena.* Il eſt ſur la rivière d'Alcana, à cinq lieuës de Balbaſtro, vèrs le couchant. Il y a dans ce village un célébre Monaſtère de filles de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem. Ce Monaſtère enfèrmé de murailles, comme une forterеſſe, fut fondé l'an 1188. par la Reine Zanche, qui y prit l'habit de Religieuſe, après la mort de ſon mari Alfonce le Chaſte, Roi d'Aragon. Toutes les filles qui veulent entrer dans ce Couvent, doivent faire leurs preuves de nobleſſe, comme les Chevaliérs de Malte ; & leur Prieure, qu'elles éliſent, a ſéance dans le Chapitre Provincial d'Aragon, pourvoit aux bénéfices, & aux Cures des tèrres de ſa Juriſdiction. Maty.

XIXONA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg d'Eſpagne. *Sexiona.* Ce lieu eſt dans le Royaume de Valence, à cinq lieuës de la ville d'Alicante, vèrs le nord. Maty.

X O A.

XOA, XAOA. ſ. m. Nom propre d'un Royaume de l'Abiſſinie, en Afrique. *Xoa, Xaoa.* On le place entre ceux d'Angote, de Fatigar, d'Adea, & la côte de Zanguebar. Il n'y a aucun lieu conſidérable. Maty.

X O C.

XOCHICOPALLI. ſ. m. Arbre moyen des Indes Occidentales, qui croît dans la Province de Méchoacan. *Xochicopallius arbor.* Son tronc & ſon écorce ont une très-bonne ôdeur, & il en ſort une liqueur qui ſent parfaitement le limon. Ses feüilles ſont longues de cinq pouces & demi, larges de deux, d'un vèrd obſcur. Ses fleurs ſont compôſées de quantité d'étamines jaûnes. La liqueur qui ſort de cet arbre a les propriétez de la réſine, appellée copal.

XOCOATL. ſ. m. Sorte de boiſſon des Méxicains qu'ils font en prenant du maïs cuit & réduit en maſſe. *Xocoaltus liquor, potus accidulus. Xocoatl* en leur langue eſt comme qui diroit *eau aigre.* Dix onces de cette eau bûës à jeun pendant quelques jours, tempèrent mèrveilleûſement l'ardeur de l'urine, & appaiſent toute ſorte de chaleur.

XOCOXOCHITL. ſ. m. Grand arbre qui croît en abondance dans la Province de Tabaſco, & à la Jamaïque. Ses feüilles ſont ſemblables à celles de l'oranger, & fort ôdorantes. Ses fleurs ſont rouges, ayant la forme des fleurs du grenadiér, & l'ôdeur de celles de l'oranger. Ses fruits pendent par grapes, & ſont ronds, vèrds au commencement, enſuite roux, & à la fin noirs. Cet arbre eſt le même que celui que J. Bauhin appelle *amomum quorundam odore caryophylli.* Les Eſpagnols appellent le fruit, *poivre de Méxique* ou *de Tabaſco* ; les Anglois, *poivre de la Jamaïque* ; & Redi, *poivre de Chiapa.* Ce fruit eſt âcre & de bonne ôdeur ; on s'en ſèrt au lieu de poivre.

X O L.

XOLAMANDALAM, ou CHOLAMANDALAM. ſ. m. Nom d'une Province de l'Inde deçà le Gange. *Cholamandalanum.* Le *Cholamandalam* eſt à l'orient du Royaume de Tanjaor. Il eſt tout coupé de canaux pour arrôſer le ris. Il n'y a guère que dans le *Cholamandalam* où tout le monde mange du ris, & le *Cholamandalam* eſt une aſſez petite Province. Il y vient beaucoup de ris.

X U C.

XUCAR. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière d'Eſpagne. *Sucro.* Elle a ſa ſource dans la Caſtille Nouvelle, y baigne Cuença, & entrant dans le Royaume de Valence, elle reçoit le Gabriel, & va ſe décharger dans le Golfe de Valence, au bourg de Cullera. Maty.

X U I.

XUICHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kuicheum.* C'eſt la dixième de la Province de Kiangſi, & n'a que deux aûtres villes ſous ſa juriſdiction. Maty.

X VIR. C'eſt-à-dire, Décemvir. Voyez ce nom.

X U N.

XUNCKING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Kuncкinga.* Elle eſt près de la rivière de Kiang, dans le Suchuen. Elle y tient le troiſième rang, & elle a neuf aûtres villes ſous ſa juriſdiction. Maty.

XUNNING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Xunninga.* Elle eſt grande, & ſituée entre les montagnes, dans la Province de Junnan. Maty.

XUNTE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Chine. *Xunta.* Elle eſt la cinquième de la Province de Pécking, & elle a huit aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Maty.

XUNTIEN. ſ. m. Nom propre de la ville Capitale de la Chine. *Xuntienum.* On l'appelle ordinairement Pécking. Voyez ce mot.

X U O.

XUONIGRAD. Voyez JUONIGRAD.

X U T.

XUTAS. ſ. m. Oiſeau qui rèſſemble à une oye, & qui s'apprivoiſe de même. Il ne ſe trouve que dans les Indes Occidentales. *Xutas avis.*

XV VIR. Quindécimvir. Voyez ce mot. Nos Auteurs, ſur tout les Antiquaires, ſe ſèrvent de ces abbréviations qu'ils ont appriſes des médailles & aûtres monumens de l'Antiquité où ces noms ſont ainſi éxprimez. Le Dauphin ſèrvoit d'enſeigne dans les cérémonies des *XV virs.* P. Jobert.

X Y L.

XYLOBALSAMUM. ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne à de petits rameaux d'un arbriſſeau appellé *baûme de Judée. Xylobalſamum.* On nous apporte ces rameaux du Caire à Marſeille. Ils ſont droits, fragiles, & pleins de nœuds, inégaux, ayant leur écorce rougeâtre en dehors, & vèrdâtre en dedans. Le bois eſt blanchâtre & moëlleux, rendant, lorſqu'on le rompt, une ôdeur douce & agréable, approchante de celle de la liqueur du baûme. Le *xylobalſamum* eſt propre pour fortifier le cèrveau & l'éſtomac, & pour réſiſter au venin.

Ce mot eſt Grèc, compôſé de ξύλον, *lignum, bois*, & de βάλσαμον, *balſamum, baûme.*

XYLON. ſ. m. C'eſt la plante qui porte le coton. Voyez Coton. *Xylon planta.*

XYLOLATRE. ſ. m. & f. Qui adore du bois, des Dieux de bois, des ſtatuës de bois. *Xilolatra.*

Ce mot vient de ξύλον, *du bois, lignum*, & λάτρις, *ſervus, cultor.*

X Y N.

XYNOECIE. ſ. f. Fête des Athéniens. *Xynoecia.* Elle fut inſtituée après que Théſée eut réüni toutes les petites Communautez de l'Attique en une ſeule République qui tenoit ſes aſſemblées à Athènes dans le Prytanée. Voyez Thucidide, L. II.

Ce mot vient de ξὺν, ou σὺν, *avec, enſemble*, & οἰκέω, *j'habite*, & marque que cette fête fut établie en mémoire de la réünion, dont on a parlé.

X Y R.

XYRIS. ſ. f. Plante qu'on appelle aûtrement *ſpatule*, ou *glayeux, puant.* Ce mot eſt Grèc, ξυρίς, *Iris ſilveſtris, iris fatidiſſima, xyris, inſtit. rei herb.* 360.

X Y S.

XYSTARQUE. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. Commandant du Xiſte. *Xyſtarcha.* C'étoit dans les Gymnâſes des Grècs le ſécond Officiér ; le prémiér étoit le Gymnaſiarque ; le *Xyſtarque* ſon Lieutenant. Il préſidoit aux deux Xyſtes, au ſtade, & à tous les éxèrcices des Athlétes. Voyez Tèrtullien, *L. Ad Martyres.*

XYSTE,

XYSTE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Xiſtus.* Pluſieurs aujourd'hui diſent Sixte par tranſpoſition. S. *Xiſte* l'unique Pape de ce nom, que pluſieurs appellent maintenant Sixte, & qu'ils font par conſéquent le ſécond de ce dèrniér nom, étoit Athénien. *Chatel. Hag. Baillet 6ᵉ d'Août.* S. *Xyſte* gouvèrna l'Égliſe depuis l'an 257. qu'il ſuccéda à S. Étienne, juſqu'en l'an 258. qu'il fut martyriſé.

XYSTIQUE. ſ. m. Nom que l'on donnoit à Rome aux Gladiateurs, qui, l'hyvèr, ſe battoient ſous des portiques, & non pas en plein air. *Xyſticus.* Voyez Suét. vie d'Auguſte C. 45.

Y

Y.

Y Subſt. maſc. Vingt-&-deuxième lèttre de l'Alphabèth François, qui n'a que le même ſon de l'*i* voyelle; mais qu'on a conſèrvée dans les mots Grècs pour marquer leur origine, & répondre à leur ὕψιλον. Bien des gens commencent à abolir l'*y grèc*, & mettent des *i* ſimples où nos ancêtres mettoient des *y grècs.* M. Bayle dans ſon Dictionnaire Critique a laiſſé l'*y grèc* où il l'a trouvé, mais il range l'*y grèc* avec l'*i*. Quelques-uns ont approuvé cette libèrté ou cette nouveauté, parce que la prononciation étant la même, & notre orthographe n'étant pas fixée, cela épargne, diſent ils, la peine de chèrcher le même article en deux endroits, ce qui n'arrive que trop ſouvent dans les aûtres Dictionnaires. Elle nous paroit trop contraire à l'uſage & trop favorable à l'ignorance pour la ſuivre. Il y en a qui prétendent que l'*y* ne s'eſt introduit dans cèrtains mots qui ſont purement François ou qui n'ont point d'*υ* dans le Grèc ou d'*y* dans le Latin, comme *payer*, *payſan*, *pays*, que parce qu'on fait ſentir deux *ii* dans la prononciation de ces mots, qu'on les écrivoit aûtrefois, comme on fait encore aujourd'hui dans les Pays-bas, & que pour les diſtinguer d'un *ü* marqué de deux points, on allongeoit le ſécond *i*, & qu'on le formoit ainſi *ij*.

Les Romains l'employoient pour l'*u* qui leur manquoit; parce qu'ils prononçoient leur *u* ordinaire, comme la diphtongue *ou*; & ὕψιλον Grèc comme notre *u* François. Dans les mots qui ſont communs, on ſe diſpenſe maintenant de ſuivre cette orthographe régulière, qui vouloit qu'on mît des *y* à tous les mots qui avoient un *upſilon* dans le Grèc, d'où ils étoient dérivez. On le conſèrve encore dans les diphtongues; quoique notre *y* Grèc ait pèrdu le ſon qu'il avoit dans la langue d'où nous l'avons emprunté, quelques-uns s'en ſèrvent encore pour les mots qui finiſſent en *i*; parce que les copiſtes ont trouvé que ſa queuë étoit commode pour faire des traits qui peuvent orner les marges, & le bas des pages. Il y eſt pourtant aſſez inutile, & ce n'eſt que pour obſèrver la vieille orthographe qu'on écrit, *Roy*, *Loy*, & à la fin des mots, *j'ay*, *j'allay*, & dans les noms propres, *Vitry*, *Choiſy*, &c. Il n'y a point de raiſon de préférer l'*y* Grèc à un *i* ſimple: excepté peut-être dans les mots où il a le ſon d'un double *i*, comme *égayer*, *moyen*, &c. Car dans ceux-ci l'*y* n'eſt pas un *upſilon*, mais un double *ii*, que les copiſtes ont joints enſemble. Et il eſt clair qu'il faut un double *ii*, dans ces ſortes de mots. Leur prononciation le montre; on l'employe encore dans ceux qui viennent du Grèc, afin de garder la marque de leur origine: ou dans ceux qui commencent par un *i*; comme, *yeux*, *yvoire*, &c. Mais il eſt fort ridicule d'employer l'*y* Grèc hors de ces cas-là: ce que font ceux qui même par tout, & principalement à tout les mots qui paroiſſent avoir une origine Grècque, quoiqu'ils n'en ayent point en Grèc, tèls qu'eſt Éclipſe, &c.

Y, étoit, ſelon Pythagore, un ſymbole de la vie, à cauſe que le piéd répréſentoit l'enfance, & que la fourche ſignifioit les deux chemins du vice & de la vèrtu, où l'on entroit ayant atteint l'âge de raiſon.

Y, eſt auſſi une lèttre numérale qui ſignifie 150. ou, ſelon Baronius, 159. ſuivant ce vèrs:

Y *dat centenos & quinquaginta novenos.*

Si l'on met un titre au deſſus, Ȳ il ſignifie 150 *mille*.

Y. Advèrbe relatif qui marque le lieu. *Ibi*, *eò*, *iſtac*, *illac.* Je n'y vais pas. Allons-y de compagnie. Il y fait bon. Je m'y trouverai. Quand l'*y* eſt mis immédiatement après la ſeconde pèrſonne ſingulière de l'impératif, cette ſeconde pèrſonne s'écrit & ſe prononce avec une *s* à la fin: comme *vas y*; *donnes-y* tes ſoins: *cueilles-y* des fruits. L'Acad. Il faut dire *menez-y* moi, & non pas *mene-m'y*; cela ſonne trop mal. Conduiſez-*nous-y*, eſt moins mal: mais je ne voudrois pas l'écrire. Vau. C'eſt une conſtruction vicieûſe que d'employer le relatif *y*, lorſqu'il ſe rapporte à un vèrbe ſouſentendu; par éxemple, il fit fortifier les lieux qui y avoient plus de diſpôſition. Quoique le relatif *y* accourciſſe là le diſcours, il vaudroit mieux prendre un aûtre tour.

Y, eſt auſſi relatif à la chôſe dont on a parlé. *Is*, *ea*, *id*, Sont-ce là toutes vos raiſons, je n'aurai pas de la peine à *y* répondre. Celle-là eſt forte, je m'y rends. Qu'*y* peut-il faire?

Y, ſe dit pour déſigner une ſorte de petit papiér. Donnez-moi de l'*y* Grèc.

YAC. YAM. YAN. YAR.

Y A C.

YAC, ou YACht, ou IAC, ou IACht. ſ. m. Ce mot eſt fort en uſage en Anglerèrre, pour marquer une ſorte de bâtiment à mâts & à voiles, propre pour aller en mèr, & qu'on embellit par dehors & par dedans. *Gaulus vectorius.* Il eſt auſſi en uſage en Hollande; mais les *yacs* des Hollandois ne ſont pas propres pour aller en pleine mèr. Ils ne s'en ſèrvent guère que ſur les rivières & ſur les canaux. Voyez. Jacht.

YACARANDA. ſ. m. Arbre qui ſe trouve dans l'Iſle de Madagaſcar, & qui réſſemble beaucoup au pruniér. *Yaceranda arbor.* Son fruit eſt grôs comme les deux poings, & bon à manger quand il eſt cuit. Les Sauvages en font une éſpéce de boüillie qu'ils appellent *manipoy*, & qui eſt ſur tout bonne à l'éſtomac.

YACHICA. ſ. m. Arbre qui ſe trouve dans la même Iſle, & qui approche auſſi beaucoup du pruniér. *Yachica arbor.* Il a ſes fleurs jaûnes, ainſi que ſes fruits qui ſont entièrement ſemblables aux prunes, & ont un noyau blanc & doux.

YACOBDAL. ſ. m. C'eſt-à dire, la vallée de Jacob. *Yacobdalia*, *Jacobi Vallis.* C'eſt un Palais des Rois de Suéde, ſitué à demi lieuë de la ville de Stokholm. Ce lieu eſt orné de belles allées, de fontaines, de jèts d'eau, de caſcades, & d'aûtres embelliſſemens qui peuvent rendre agréable une maiſon de campagne. Maty.

Y A M.

YAMANGUCI. ou AMANGUCI. ſ. m. Ville du Japon.

YAMARITO. ſ. m. Nom propre d'un Royaume de l'iſle de Niphon. *Yamaritum Regnum.* Il eſt dans le quartiér de Jetſengo, & on y remarque la petite ville de *Yamarito*, qui lui donne le nom, & celle de Méaco, aûtrefois capitale du Japon. Maty.

Y A N.

YANCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Yancheum.* Elle eſt ſur la rivière de Kiang, dans la Province de Nanking, à dix-ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. *Yancheu* grande ville, & fort marchande, eſt la ſeptième de la Province, & elle a neuf aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Maty.

Y A R.

YARE, YÈRE. ſ. f. Nom propre d'une rivière d'Anglerèrre. *Yara*, *Yeru*, anciennement *Garryenus.* Elle baigne Norwiche, capitale du Comté de Norfolke, & ſe décharge dans la mèr d'Allemagne, à Yarmouth. Maty.

YARMOUTH, YÈRMOUTH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Anglerèrre. *Jarmuthum*, *Garmutum.* Elle eſt ſituée à l'embouchure de la Yare, dans le Comté de Norfolke, aux confins de celui de Suffolke, & à cinq lieuës de la ville de Norwiche, vèrs le levant. *Yarmouth* eſt fortifié, il a un bon port, & s'eſt augmenté des ruines de l'ancienne *Gariannonum*, dont les Auteurs Latins lui donnent quelquefois le nom. Maty.

Yarmouth, Jarmouth. ſ. m. Nom d'un bourg de l'iſle de VVigh, en Anglerèrre. *Jarmuthum.* Il eſt vis-à-vis du Comté de Hant, dont il n'eſt ſéparé que par un canal d'une lieuë & demie. Ce bourg a ſéance & voix dans le Parlement d'Anglerèrre. Maty.

Y A T.

YATISI. ſ. m. Tèrme de Relation. L'heure du couché chez les Turcs. Il y a une oraiſon qui ſe fait à l'heure de *yatiſi*. *Du Loir*, *p.* 138.

Y A V.

YAVES. ſ. f. & pl. Eaux. Cronique de S. Denis, Manuſcrit. Borel. *Aqua*.

YAUNE. Voyez EAUNE.

Y C A.

YCA. ſ. Nom propre d'une ville du Pérou, *Yca*. *Yca* eſt une ville de 900 familles; on y fait commèrce de vèrre, qui s'y fait avec du ſalpêtre; il eſt vèrd, ſale & mal manié. Il en vient auſſi quantité de vins & d'eau de vie. Frézièr, *p.* 164.

YCEN. Vieux pronom. Cela. *R. de la Rôſe*. Borel. *Hoc*.

Y C H.

YCHO. ſ. m. Plante du Pérou. *Ychoa*, *Ychoum*. C'eſt une hèrbe qui rèſſemble aſſez au petit jonc, excepté qu'elle eſt un peu plus mince, & qu'elle a une pointe picquante au bout. Toutes les montagnes de la Puña ne ſont couvèrtes d'aûtres chôſes. C'eſt la nourriture ordinaire des Liamas. Frézièr, *p.* 138.

YCHYDE. ſ. f. Ce mot ſe trouve dans quelques Coutumes pour ſignifier une route. *Reditus*, *proventus*, *cenſus*.

Y D O.

YDOINE. adj. m. & f. Vieux mot; c. Propre à quelque chôſe. Borel. *Idoneus*.

Y E.

YE. ſ. f. Nom propre de femme. *Yiba*. Il y a une Égliſe du nom de Sainte *Ye*, au Pays de Cornoüaille en Anglètèrre, où juſqu'au Schiſme elle a été honorée. Il y a encore là une baye, c'eſt-à-dire, un golfe qui porte auſſi le nom de baye de Sainte *Ye*. Chastelain.

Ye, y. ſ. m. Nom d'un golfe du Zudèrzé, qui ſépare prèſque entièrement la Hollande méridionale de la ſeptentrionale. *Ya*. La ville d'Amſtèrdam eſt bâtie ſur ce golfe, & elle y a un port fort grand, & fort ſûr. Maty.

Y E B.

YÉBLE. ſ. m. Plante. Voyez Hièble. *Eubulus*.

Y E C.

YECOLT, ou YCOLT. ſ. m. Arbre de la nouvelle Éſpagne, qui pouſſe de ſa racine deux ou trois troncs. Ses feüilles ſont longues, étroites, épaiſſes, ſemblables à celles de l'Iris, mais beaucoup plus grandes. *Yocoltus arbor*. Ses fleurs ſont compôſées châcunes de ſix feüilles blanches, ôdorantes, penduës par grappes. Ses fruits ſont ſemblables aux pommes de pin, de couleur de châtaigne la plupart, de différentes grandeurs & figures. Les Éſpagnols appellent cet arbre *palmièr de montagne*. On fait de ſes feüilles du filet plus fort, quoique plus délié, que celui qu'on file du maguey. Les habitans en font de la toile.

YÉCORA. ſ. Nom propre d'un village de la contrée de Rioxo, en Éſpagne, ſitué à deux lieuës de Logróno. *Jecurris*. C'étoit anciennement une ville des Cantabres, qui fut enſuite Épiſcopale. Maty.

Y E D.

YÉDIKOULLE. ſ. Tèrme de Relation. Les ſept tours nommées en Turc *Yédikoulle* ne ſont pas éloignées de la porte de Saumathia; à Conſtantinople. Du Loir, *p.* 61.

YÉDO. Voyez YENDO.

Y E G.

YÉGUAS. Le golfe de las *Yéguas*, c'eſt-à-dire, le golfe des Juments. C'eſt le golfe de Cadiz.

Y E I.

YEIL, ou ZELL. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de Schètland, qui dépendent du Royaume de Norvége, & qui ſont ſituées dans l'océan ſeptentrional. *Vella Zealia*. Elle a dix-huit lieuës de long & trois de large, & elle eſt aſſez bien peuplée. Maty.

Y E L.

YELDIC. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique: c'eſt le Mèrcure Philoſophal, ou bien la matière de la pièrre Hèrmétique. Dict. Herm.

YELION. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt du vèrre. Dict. Herm. Il eſt pris du Grec ὕαλος, ou ὕελος du vèrre.

YELVES. Voyez ELVAS.

Y E N.

YEN. ſ. m. Nom d'un fruit de la Chine. *Yenum*. Dans la Province de Fokein & en d'aûtres de la Chine, on mange un aûtre petit fruit que les gens du païs appellent lon *yen*, c'eſt-à-dire, œil de Dragon. Les arbres en ſont grands comme nos noyèrs. La figure de ce fruit eſt tout à fait ronde, l'écorce extérieure unie, & griſe, mais ſur la fin elle tire ſur le jaûne. La chair en eſt blanche, aigre, & pleine d'eau, & plus propre à amuſer ceux qui n'ont point d'appetit, qu'à raſſaſier quand on a faim; il eſt extrémement frais, & ne fait point de mal. P. Le Comte.

YENCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Yencheum*. Elle eſt grande, belle, & bien peuplée, & ſituée dans la Province de Xantung, près de celle de Nanking. *Yencheu* tient le troiſiéme rang dans ſa Province, & il a dix-ſept aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Maty.

YENDO, YÉDO. ſ. m. Nom propre d'une ville du Japon. *Yendum*, *Iedum*. Elle en eſt capitale, à la place de Méaco, qui l'étoit aûtrefois. Elle eſt ſituée ſur la côte méridionale du Quanto, dans l'iſle de Niphon, à l'embouchure de la rivière de Toukon, dans le golfe d'*Yendo*, & à quarante-deux lieuës de la ville de Méaco, vèrs le levant. Cette ville doit être fort vaſte, s'il y a, comme on dit, une ruë qui a près de quatre lieuës de long, & un grand nombre d'aûtres qui ont cent quatre-vingt toiſes. On y voit quantité de palais des petits Rois du Japon, dont le nombre eſt fort grand; celui de l'Empereur eſt une éſpéce de forteresſe, étant environné de trois remparts, & de trois foſſez, & il eſt très-magnifique, étant revêtu en pluſieurs endroits de plaques d'or, dont le païs eſt fort abondant. Les maiſons communes n'y ſont que d'un étage, bâties d'argille, & revêtuës de planches; & comme ces ſortes de maiſons ſont fort ſujèttes au feu, on a bâti des magazins dans châque ruë, où châcun porte ce qu'il a de précieux en cas d'incendie, & on a fait des portes aux deux bouts de châque ruë, où l'on met des corps de garde, pour empêcher que les habitans des aûtres ruës ne viennent augmenter par la foule l'embarras que caûſent les incendies, & pour empêcher de ſortir ceux qui auroient deſſein de dérober quelque chôſe. Il y a dans cette ville pluſieurs temples & pluſieurs idôles: la principale eſt la ſtatuë d'un homme, qui a la tête d'un chien, & qui eſt montée ſur un cheval à ſept têtes, dont la houſſe eſt une broderie d'or, de pèrles, & de diamants, & cette idôle eſt pôſée ſur un autel tout couvèrt de plaques d'argent. Si on conſidère que le Japon eſt le païs de l'or & de l'argent, & ce que la vanité & la ſupèrſtition peuvent ſur l'eſprit des hommes, on ne trouvera pas toute cette magnificence d'*Yendo* fort ſurprenante. Il y en avoit encore davantage dans la ville de Méxique, lorſque les Éſpagnols la prirent. Maty.

Le golfe d'Yendo, *Yendi*, ou *Iedi Sinus*. C'eſt un grand golfe de la mèr du Japon. Il eſt entre les côtes du Quanto & de l'Ochio, contrées de l'iſle de Niphon, & près de la ville d'Yendo, dont il prend ſon nom. Ce golfe eſt grand, mais ſi peu profond, qu'il n'y peut entrer que de petites barques. On y pêche grande quantité de poiſſon & des huîtres. Maty.

YENKE. ſ. f. Tèrme de Relation. C'eſt le nom que les Turcs donnent à une femme qui couche la mariée le jour de ſes nôces. *Du Loir*, *p.* 174. 175.

YenNE. ſ. f. Nom propre d'un village de la Savoye, ſitué ſur le Rhône, à deux lieuës de Bellay. *Yenna*. Quelques Géographes prennent *Yenne* pour l'ancienne *Epaunum*, *Epaonum*, *Eponum*, où fut célébré le Concile d'Épaûne, ſous Sigiſmond Roi de Bourgogne l'an 517. mais d'aûtres mettent cette ancienne ville à Paunas, village du Dauphiné, à quatre lieuës de Vienne, vèrs le couchant; ce dèrnier a ſur l'aûtre l'avantage de la conformité de nom avec l'ancienne Épaûne. Maty.

Y E P.

YÉPÈS, YPÈS. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de la Caſtille Nouvelle, en Éſpagne. *Yepeſa*, *Ypeſa*. Il eſt à ſix lieuës de Tolède, vèrs le levant. On le prend communément pour l'ancienne *Iſpinum*, petite ville des Carpétans, laquelle pourtant quelques-uns mettent à Spinario, village de la même contrée. Maty.

Y E R.

YÈR. Voyez IÈRE.

YERACH-AGEMI, HIERAK-AGEMI, AIRAK-ATZEN, ERAK-ATZEN. Noms maſculins. Nom propre d'une Province du Royaume de Pèrſe, en Aſie. *Iruca Perſarum*. Elle eſt bornée au couchant par l'Arzerum, Province de la Turquie. Elle a au nord l'Adirbeitzan, le Kilan, & le Tabareſtan; au levant le Choraſan, & une partie du Khèrman: & au ſud le Fars, & le Chuſiſtan. Cette Province n'a aucune rivière conſidérable. Elle ne laiſſe pas d'être une des plus conſidérable, de la Pèrſe pour

pour l'étendue, pour la température de l'air, pour la fertilité de la terre, & pour le nombre des villes. Les principales ſont Iſpahan capitale de la Perſe, Yeſt, Kaſchan, Kom, Rhey, Caſbin, Soltanie, Hamadan, Kulpajan, &c. Maty.

YÉRACH-ARABI, ou CALDAR. ſ. m. Nom propre d'une Province de la Turquie, en Aſie. *Iraca Arabum, Chaldæa, Babilonia.* Elle eſt preſque renfermée entre l'Euphrate & le Tigre, s'étendant depuis le Diarbeck propre, ou la Méſopotamie, juſqu'au golfe de Perſe, entre l'Arabie Déſerte, qui eſt au couchant, & partie au midi, & le Chuſiſtan, ou la Suſiâne, dont le Tigre la ſépare vers le levant. Ce païs eſt diviſé en deux Béglerbéglies, qui portent les noms de Bagdat, & de Balſora leurs capitales, outre leſquelles on y remarque Waſili, Kufa, Medain, & Quotna. L'*Yerach-Arabi* répond à peu près à l'Ancienne Chaldée, ou Babilone le plus célèbre païs du monde. Ce fut en ce païs que Dieu créa le prémier homme, & qu'il planta le Paradis Terreſtre, ſelon l'opinion la plus commune, & la plus apparente. Ce fut en ce païs qu'étoit la Campagne de Schinhar, ou de Sennaar, où les hommes après le Déluge bâtirent la fameuſe Tour de Babel. Ce fut en ce païs que Nemrod bâtit Babilône la prémière ville du monde après le déluge, & le chef de la prémière Monarchie. Enfin ce païs fut la patrie du Patriarche Abraham. Ses villes principales furent Babilône, Ur, ou Urchoa Creſiphon, Barſila, Séleucie, Térédon, dont il ne reſte que cette dernière, qui porte aujourd'hui le nom de Balſora. Maty.

YÈRE, YÈRMOUTH. Voyez YARE, YARMOUTH.

YÈrRE, ſ. m. Vieux mot. Du lierre, ſelon le Jardin de Santé. Borel. *Hedera.*

YÈrRE. Voyez IÈrRE.

YÈRVA BUENA. C'eſt-à-dire, Hèrbe bonne. *Herba bona.* C'eſt un port du Pérou, qui n'eſt bon que pour des barques. Il eſt par les 17. deg. 28. min. de latitude auſtrale.

Y E S.

YESD, ou JESSED. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Pèrſe. *Teſda, Ieſſeda.* Elle eſt dans l'Yérach-Agémi, environ à quarante lieuës d'Iſpahan, vers le levant. Cette ville eſt célèbre par les tapis qu'on y fait, qui paſſent pour les plus beaux du monde. Il y a encore dans ſes environs des Idolâtres, qui adôrent le feu, comme les anciens Pèrſes. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Hecatonpolos*, c'eſt-à-dire, la ville à cent portes, capitale de la Parthe, laquelle d'autres placent à Iſpahan, qui eſt maintenant capitale de la Pèrſe. Maty.

Y E U.

YEURE. ſ. f. Nom de deux lieux en France. *Eura. Yeure le château*, bourg de l'Orléanois, en France. *Eura Caſtrum.* Il eſt ſur la petite-rivière de Rinarde, à demi lieuë de Pluviers, vèrs l'orient. *Yeure la ville*, qui n'eſt qu'un petit village à un quart de lieuë au ſud d'*Yeure le Château.*

YEUSE. ſubſt. maſc. Arbre qu'on appelle autrement chêne vèrd, en Latin *Ilex.* Voyez Chêne vèrd. Le charbon d'*Yeuſe* n'entête point.

YEUX. Voyez ŒUIL. *Oculi.*

YEUX D'ARGUS CONVERTIS EN LA QUEUË DU PAON. Phrâſe dont uſent les Alchimiſtes, prétendant que par cette Fable les Anciens ont voilé le ſoufre changeant de couleur.

Y E X.

YEX. ſ. m. & plur. Yeux. Borel. *Oculi.*

Y G U.

YGUALADA. ſ. m. Nom propre d'un bon Bourg de la Catalogne, en Éſpagne. *Aqualatum.* Il eſt ſur la Noya, à douze lieuës de Barcelône, vèrs le nord-oueſt. On prend ce bourg pour l'ancien ne *Anabis*, ou pour l'ancienne *Ergavia*, deux petites villes des *Lacétans.* Maty.

YGAUMENT. Vieux adv. Également. Guillaume Guiart d'Orléans au R. des Royaux lignages Ms. Borel. *Æqualiter.*

Y G R.

YGROMANCE. ſ. f. Ce mot eſt corrompu de Nigromance. Borel. Il pourroit, ſans ſuppoſer de corruption, ſignifier une divination qui ſe fait par les eaux, & les chôſes humides, de *ὑγρὸς, humide*, & *μαντεία, divination.*

Y H A.

YHARIT. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le blanchiſſement du Laton des Philoſophes, ou leur argent. Dict. Herm.

Y L A.

YLA, ILA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de l'Écoſſe. *Hyla, Ila Inſula*, anciennement *Epidium.* C'eſt la plus méridionale des Weſtèrnes, & ſituée à cinq ou ſix lieuës de la preſqu'iſle de Cantir. Cette iſle a ſept lieuës du nord au ſud, & cinq du couchant au levant. Elle abonde en bled, & en bétail, & elle a de fort bonnes mines de plomb. Ses bourgs principaux ſont Kildachan, Dounovaig, & Kilchonam. Maty.

Y L I.

YLIERS. ſ. m. & plur. Les flancs, de *Ilia.* Borel.

Qui lui froterent les yliers. R. de la Rôse.

Y L O.

YLO. ſ. m. Nom d'une bourgade du Pérou ſituée par les 17. degrez 37. m. de latitude ſud. La rade d'*Ylo* n'eſt preſque qu'une côte droite; ainſi l'on doit y avoir beaucoup de mèr de tous vents. La vallée d'*Ylo* ne paroît en entrant dans la rade que comme une petite crevaſſe que l'on voit s'ouvrir peu à peu à meſure qu'on en approche, juſqu'à ce qu'on découvre l'Égliſe & une cinquantaine de cabanes de branches d'arbres diſperſées çà & là auprès du ruiſſeau qui ſerpente au milieu de la vallée: c'eſt en cela que conſiſte le village de *Ylo* preſque tout bâti & peuplé par les François. C'eſt lui faire trop d'honneur que de l'appeller, comme Dampier, une ville. Frézier, *p.* 155. *Ylo* eſt ſitué au 17e degré de latitude méridionale, entre la rivière de Tambo au nord, & le Morne des diâbles au ſud. *Ylo.* C'eſt un mauvais port, où la mèr eſt toûjours agitée. La vallée d'*Ylo* eſt agréable. Les Marchands François y ont fait dreſſer des Jardins. C'eſt là que viennent les Marchands des mines d'Ortro, de Lipès & de Potoſi. *Ylo* au Pérou eſt par les 306. degré 27. m. de longitude, & les 17. degrez 36. m. 15. ſ. de latitude. Le tout pris ſur des Obſervations Aſtronomiques, ſelon la connoiſſance des tems de 1719. & par conſéquent vû le voyage de M. Frézier qui le met à 17. degrez 37. m. de latitude.

Y L S.

YLST. ſ. m. Nom propre d'un Bourg des Provinces-Unies. *Iloſtum.* Il eſt dans le Weſtergoe, en Friſe, à demi lieuë de la ville de Seneck, du côté du midi. Maty.

Y M A.

YMAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Eumachius.* Le Martyrologe de Brantôme dit *Eumagius.* On fait la fête de S. *Ymas* le 3e Janvièr. En langage Perigordin on l'appelle Saint Chaumat. Voyez Chaſtelain Not. ſur le Martyrologe.

Y N A.

YNAGUA. Voyez HINAGOA.

Y N A.

YNAIA. ſubſt. maſc. Éſpèce de palme de l'Iſle de Maragnan, qui produit des fruits en grappes de la groſſeur des olives. Il y en a deux cens, & quelquefois juſqu'à trois cens dans une ſeule grappe, de ſorte qu'un homme ne la porte qu'avec peine. *Ynaya palma.*

Y N C.

YNCA. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt un nom qu'on donnoit autrefois aux Rois du Pérou, & aux Princes de leur maiſon, qui ſignifioit proprement *Seigneur, Roi*, & *Empereur*, ou *du Sang Royal. Yncans, Rex, Dominus, Regius.* Le Roi s'appelloit particulièrement *Capac Ynca*, qui ſignifie *Grand Seigneur.* Leurs femmes s'appelloient *Pallas*, & les Princes *Yncas* ſimplement. Avant l'arrivée des Éſpagnols ils étoient extrêmement puiſſans & redoutez. Les peuples croyoient qu'ils étoient fils du Soleil, & que les *Yncas* du ſang Royal n'avoient jamais commis aucune faute. Quand quelqu'un choquoit tant ſoit peu la Majeſté Royale, toute la ville d'où il étoit, étoit démolie. Ils avoient de ſupèrbes bâtimens, & l'on voyoit des ſales de 200 pas de long, & de 60 de large, où il tenoit bien 3000 perſonnes. Quand le Roi avoit couché une ſeule fois en voyageant dans une maiſon, on muroit la chambre, afin que perſonne n'y entrât jamais. On en faiſoit de même à la chambre où le Roi étoit mort. On y enfèrmoit tout l'or & tout l'argent, & les meubles qui s'y trouvoient, & on bâtiſſoit un autre corps de logis pour le ſucceſſeur. On entèrroit avec le Roi défunt toute ſa vaiſſelle d'or & d'argent, ſa batterie de cuiſine, ſes habits & joyaux, & même les meubles de toutes ſes autres maiſons. Les domeſtiques & les femmes ſes plus chéries des *Yncas* s'immoloient à la mort,

Y N C.

& ſe laiſſoient enterrer en vie dans leur tombeau. Voyez l'Hiſtoire de Garcilaſſo de la Vega.

YNCHIC. ſ. m. Fruit qui vient ſous tèrre dans le Pérou, & dans les Iſles Antilles. *Ynchicum*. Quelques uns l'appellent *Manobi*. Du Tèrre l'appelle *Piſtache*. Voyez Manobi.

Y N D.

YNDE. adj. m. & f. Vieux mot. c. bleu. Borel. *Cærulus. a.*

Ne iaune flour, ynde *ne blanche*. R. de la Rôse.

Et les trécheurs yndes *ouvrez*. Id.

Ainſi appellé a câuſe du bois d'Inde qui teint cette couleur.

Y O C.

YOCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Yocheum*. Elle eſt dans la Province d'Huquang, ſur le lac de Tutinga, à l'endroit où le fleuve de Kiang ſort de ce lac. Cette ville eſt grande, belle, bien peuplée, & elle a dix aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. Mati.

Y O I.

YOIDE. adj. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt le nom qu'on donne à un ôs qui ne touche point les extrémitez des aûtres, & qui n'a aucune articulation avec eux; & pour cette raiſon on ne le montre point dans les ſquelèts, étant ſeulement lié par des chairs & des muſcles, ὑοειδὴς, *yoides*, *yoidum*. On l'appelle, ὑψιλοειδὴς, *ypſiloides*; ypſiloïde, parce qu'il reſſemble à un ypſilon, ou y Grèc, ou λαμβδοειδὴς, *lambdoides*, *lambdoïdum*; lambdoïde, parce qu'il reſſemble à un lambda renvèrſé. Il eſt ſitué à la racine de la langue, & compôſé de pluſieurs petits ôs unis enſemble par des ligamens qui s'oſſifient quelquefois. Il a cinq paires de muſcles qui le font mouvoir avec la langue. L'uſage de l'ôs *yoide* eſt d'affèrmir la bâſe de la langue, & de faciliter le paſſage de l'air & des alimens.

Y O L.

YOLAINE. ſ. f. Nom propre de femme. *Iolana*. A Plainecèrf près de Guiſe, Sainte *Yolaine* honorée comme Vièrge & Martyre. Chastel. Vèrs Origny en Lannois il y a un village de ſon nom. Id.

YOLANDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Yolanda*, *Yolandis*. *Yolande* fille de Jean de Brienne. Roi de Jéruſalem ſeconde femme de Fridéric II. qui l'épouſa en 1222 pour donner une aſſurance de la promeſſe qu'il faiſoit d'aller au ſecours de la Tèrre Sainte.

YOLATOLE. ſubſt. m. Sorte de boiſſon des Indes orientales, compôſée d'épis de maïs brûlez & réduits en cendres après qu'on en a ôté les grains. *Yolatolus liquor*, *vel potus*. On y ajoûte trois parties du même grain qu'on fait moudre & cuire enſemble, & après qu'on a vèrſé le tout dans un aûtre vaiſſeau, on y met un peu de chicoztli qui eſt une eſpéce de chille ou poivre de l'Amérique, pour donner une couleur rouge. Cette boiſſon eſt bonne pour ceux qui ont trop de ſang.

YOLI. ſ. m. Nom que les ſauvages des Antilles donnent ſans diſtinction à toutes les eſpéces de petun ou tabac. *P. Du Tèrtre Hiſt. Nat. des Antilles*, *Tr. III. C. I. §. 9.*

Y O N.

YON. ſ. m. Nom propre d'homme. *Jonas*, *Jonius*, *Ion*. Saint *Yon* Prêtre, Martyr au païs de Hurepoix, Diocèſe de Paris, dans le IIIe ſiécle, eſt mal nommé par quelques-uns S. Joine. Baillet, 5 d'*Août*.

YONG. Voyez JONG.

YOnNE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière du Gaſtinois, en France. *Jona*. Elle ſe décharge dans la Juine, après avoir baigné la ville d'Eſtampes; de là vient qu'on l'appelle quelquefois la rivière d'Eſtampes. Mati.

Yonne. Aûtre rivière de France. *Icauna*, *Junna*. Elle naît aux confins du Nivèrnois, & de la Bourgogne, baigne Château-Chinon, & Clamecy dans le prémier, Auxèrre dans la dèrnière, Joigne & Sens dans la Champagne, & elle ſe joint à la Seyne, un peu au deſſous de Monterau faut-*Yonne*. Mati.

Y O R.

YORCK. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Anglèterre, capitale de la Province qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière d'Youre, à onze lieuës de la mèr d'Allemagne vèrs le couchant, & à cinquante de la ville de Londres vèrs le nord. *Eboracum*, *Eburacum*. *Yorck* eſt l'ancienne *Brigantium*, capitale des Brigantes. Les Romains la fortifièrent, & en firent le ſiége des Gouvèrneurs de la Grande Bretagne, & des Empereurs, lorſqu'ils étoient dans cette iſle. C'eſt aujourd'hui après Londres, la plus grande & la plus belle de l'Anglèterre. Elle a un Archevêque qui a diſputé long-tems la Primatie d'Anglèterre contre celui de Cantorbery, qui l'a enfin emportée ſur lui. Elle a de plus le titre de Duché, dont les ſeconds fils des Rois d'Anglèterre portent le nom. On y remarque le Palais du Duc, & celui de l'Archevêque, qui ſont vaſtes, & aſſez bien bâtis pour des édifices anciens Mati.

Yorck Shire, c'eſt à dire, le Comté d'Yorck. *Eboracenſis Comitatus*. C'eſt une Province d'Anglèterre ſeptentrionale. Elle eſt bornée au nord par l'Evêché de Durham; au couchant par les Comtez de VVeſtmorland & de Lancaſtre; & au nord par ceux de Darby, de Nottingham & de Lincolne; la mèr d'Allemagne la baigne au couchant. Ce Comté eſt le plus grand de l'Anglèterre. Il a environ vingt-huit lieuës du nord au ſud, & vingt du couchant au levant. Il eſt arroſé par pluſieurs rivières, dont l'Youre & la Dune ſont les plus grandes; mais le tèrroir en eſt montagneux, & chargé de bois, & de marais. Ses lieux principaux ſont *Yorck* capitale, Hull, & les bourgs de Duncaſtre, VVakefeld, Pontefract, Shèrborn, Richemont, Halifax, Scarboroug, Bridlington, & VVhitby. Ce Comté porte auſſi le titre de Duché. C'eſt l'appanage des ſeconds fils des Rois d'Anglèterrre, & il a été rendu célèbre par les querelles des anciens Ducs d'*Yorck*, avec ceux de Lancaſtre, pour la Couronne d'Anglèterre. Voyez ſur Lancastre.

La nouvelle Yorck, aûtrefois la nouvelle Amſtèrdam, & Manhatan, *Eboracum novum*, *Amſtoredanum novum*, *Manhata*. Ville du Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, & elle a un fort bon port; ſa ſituation eſt dans une petite iſle, formée par la rivière de nord, à ſon embouchure, vis-à-vis de l'iſle nommée Lang-Eyland, c'eſt-à-dire l'iſle longue. Les Hollandois qui en ſont les fondateurs, lui donnèrent le nom de Nouvelle Amſtèrdam, mais les Anglois qui s'en rendirent maîtres l'an 1666, lui font porter celui de nouvelle *Yorck*. Mati.

La Nouvelle Yorck, aûtrefois le nouveau Païs-Bas. *Eboracenſis Nova*, *Belgium Novum*. Province du Canada, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt bornée au nord par la Nouvelle Anglètèrre; au couchant par le païs des Iroquois & par la Virginie; la mèr de nord la baigne ailleurs. Les Hollandois étoient les maîtres de ce païs, dont la partie ſeptentrionale portoit le nom de nouveau Païs-Bas, & la méridionale celui de Nouvelle Suéde. Les Anglois le conquirent l'an 1666, & ils l'appellent la nouvelle *Yorck*. Il eſt baigné par les rivières de nord & de ſud, & ſes lieux principaux ſont la nouvelle *Yorck* ou la nouvelle Amſtèrdam, Naſſavv, Elſenbourg, Chriſtiana, & Gottebourg. Mati.

La nouvelle Yorck. *Eboracenſis Nova*. C'eſt une Contrée de l'Eſtotiland, en l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt vèrs la Baye de Buton; les Anglois l'ont découvèrte, & lui ont donné le nom, mais ils n'y ont établi aucune Colonie. Mati.

Y O U.

YOUGHALL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Irlande. *Yoghalia*, *Jogalia*. Elle eſt dans le Comté de Corxe, en Momonie, à l'embouchure de la rivière de Blakvvater, où elle a un grand port, à ſept ou huit lieuës de la ville de Corxe, vèrs le levant. Mati.

YOUSBEC, ou USBEC. ſ. m. Voyez MAVVARALNABRA.

Y P E.

YPEREAU. ſubſt. maſc. Eſpéce d'orme à larges feüilles, qui a été apporté en France par des Flamans de la ville d'Ypres. *Ypreniſis ulmus*.

Y P S.

YPSILOIDE. adj. Tèrme d'Anatomie. C'eſt la troiſième vraye ſuture du crâne, ainſi nommée, parce qu'elle reſſemble à un ypſilon ou y Grèc, ὑψιλοειδὴς, *hupſiloides*. On l'appelle auſſi *lambdoïde*, λαμβδοειδὴς, *lambdoïdes*.

On appelle auſſi *ypſiloïde*, un ôs qui eſt ſitué à la bâſe de la langue, & qui n'a aucune articulation avec les aûtres ôs. Voyez Yoïde.

Y Q U.

YQUÉTAYA. ſ. f. Tèrme de Boraniſte. Plante du Bréſil *Yquetaya*. Elle fut découvèrte par un Chirurgien François, qui a long-tems pratiqué la Médecine dans le Bréſil. Depuis, M. Homberg, l'a découvèrte en France, & M. Marchant l'ayant cultivée & examinée

a trouvé

a trouvé que c'étoit une ſcrophulaire. Il a fait une Diſſertation ſur cette plante ; elle eſt imprimée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'an 1701. p. 109. & ſuivantes, &c. L'*yquetaya* a une proprieté admirable, c'eſt d'ôter au ſéné tout ſon mauvais goût & ſa mauvaiſe ôdeur. Cette vertu admirable de corriger l'infuſion du ſéné étoit inconnuë dans la ſcrophulaire. Quand on veut ſe ſervir de cette plante, il faut la faire ſécher 10 ou 12 jours à l'ombre, puis l'expôſer au ſoleil juſqu'à ce qu'elle ſoit entièrement ſéche. En cet état on la garde pour s'en ſervir dans les occaſions.

Y R A.

YRAIGNE. ſ. f. Vieux mot ; c. aragnée ; à Toloſe on l'appelle une taragne, ſelon Goudoule qui en a fait un Chant Royal, dont le refrein eſt,

Lou brec que del tranquet tire la taragne.

A Montpellièr on dit une éſtallirague. Borel. *Aranea.*

YRAIGNE. ſ. f. Dans la Coutume locale de Clèrmont en Auvèrgne art. 4. c'eſt un paneau de fil d'archal, ainſi appellé parce qu'il a la forme d'une toile d'araignée. *Crates ferrea.*

YRASCONDE. adj. m. & f. Vieux mot. Colère. Borel. *Iracundus, a.*

Y R E.

YRETGE. ſ. m. & f. Vieux mot. Hérétique & horrible. Borel. *Hæreticus, a, horrendus a.*

YREUX, eûse. Vieux adj. m. & f. Colère. Borel. *Iracundus.*

Y R I.

YRIEZ ou YRIER. ſ. m. Nom propre d'homme. *Aredius, Aridius.* Saint *Yriez*, que pluſieurs écrivent *Yrier*, que l'on appelle encore en quelques endroits Ériê, naquit à Limoges ſur la fin du régne du grand Clovis. Baillet, *au* 25*e d'Août.* Il entra à la Cour de Théodebèrt Roi d'Auſtraſie vèrs l'an 534. Vèrs l'an 536. il quitta la Cour par l'avis de S. Niceſſe Évêque de Tréves ; & après avoir vécu long tems ſous ſa diſcipline, il fonda un monaſtère dans le Limoſin dont il fut Abbé. Ce fut vèrs l'an 550. Il mourut vèrs l'an 571.

Y S C.

YS-CAP, c'eſt à-dire le Cap des glaces. *Glaciale promontorium.* C'eſt un Cap que Mr de VVitſen met dans la Grande Tartarie. Il s'avance entre la mèr qui baigne la côte ſeptentrionale de ce grand pays, & celle qui baigne l'orientale juſqu'au 166. degré de longitude, & au 67. de latitude, & au delà ; mais on ne l'a pas déccouvèrt plus avant. Mati.

Y S E.

YSENDICK. Voyez ISENDICK.

Y S I.

YSIS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Euſytius* ; mal *Euſychius, Heſichius, Uſichius, Eutychius.* Baillet, *au* 27*e de Nov.* Saint Euſice, appellé vulgairement Saint *Yſis* dans le diocèſe de Paris, étoit né à Gemeliac ou Gembly village du Périgord. Saint *Yſis* fut d'abord ſerf, puis Moine à Patrici ou Pèrcy monaſtère du diocèſe de Bourges, enſuite ſolitaire à Preſcigny près du Chèr. La tèrre où il étoit lui ayant été donnée, il y bâtit un monaſtère, qui fut appellé d'abord la Cellule, puis la Selle Saint Euſice, & enfin Selles, ou Celles en Bèrry, pour le diſtinguer de la petite ville de Selles en Sologne ſur la Saudré. Il mourut dans un âge fort avancé, en 542, ſelon quelques-uns.

Y S O.

YSOIE. ſ. f. & nom propre de femme. *Euſebia.* Euſebie, par corruption *Euſoye* & *Yſoye* étoit fille du Bienheureux Adalbauld Seigneur François aux Pays-Bas, & de Sainte Riètrude qui étoit d'une des prémières nobleſſes de Gaſcogne. Elle naquit l'an 637 ſur la fin du régne de Dagobèrt I. & fut préſentée au baptême par la Reine Nanthilde qui lui fit préſent d'une belle tèrre dans le diocèſe de Soiſſons. Elle fut miſe fort jeune ſous la conduite de Gèrtrude ſa biſayeule patèrnelle Abbeſſe du monaſtère de Hamay ou Hamaige en Hainaut près de S. Amant ; & après la mort de Gèrtrude arrivée en 649, *Yſoie* fut miſe à ſa place ; & après avoir gouverné onze ans cette Abbaye, elle mourut le 16 Mars 660. Quelques Auteurs néanmoins lui donnent 37 ans de vie, & 23 d'adminiſtration. Voyez les Bollandiſtes au jour marqué T. II. de Mars, p. 450. & ſuiv.

Y S S.

YSSE. ſ. m. Voyez GESE.

YSEL. Voyez ISSEL.

Y S T.

YST-VVITH, ou Y-STVVITH. ſ. m. Nom d'une petite rivière d'Anglètèrre. *Stuccia.* Elle coule dans le Comté de Cardignan, au pays de Galles, & ſe décharge dans la mèr d'Irlande, au bourg d'Aberyſtwith. Mati.

YSTRE. Vieux. v. n. *Sortir.* Borel. *Egredi.* Joinville, p. 174. dit Yſtront pour ſortiront.

YTAL. Vieux adv. Ainſi, En cette ſorte. Borel. *Ita, ſic eo modo.*

Pour vrai le fait en eſt ytal. Font. des Am.

On dit encore en Languedoc *aital* pour dire *ainſi.* Borel.

YTEL. Vieux adj. Tel, telle. Borel. *Talis.*

Certainement nulle ytel *béſte,*
Ne doit amie eſtre clamée. R. de la Rôse.

Y X E.

YVED. ſ. m. Nom propre d'homme. *Evodius.* Saint Évode, que le vulgaire l'appelle Saint *Yved*, fut Évêque de Roüen, & peut avoir ſuccédé à Innocent vèrs l'an 426. & avoir laiſſé le Siége à Sylveſtre en 430. Baillet, *au* 8*e d'Octobre.*

YVERDON, YVERDUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du pays de Vaux, en Suiſſe. *Ebrodunum, Eberodunum.* Elle eſt capitale d'un Bailliage des Bèrnois, & ſituée à l'embouchure de l'Orbe dans le lac de Neufchaſtel, à ſix lieuës de Fribourg, du côté du couchant, & à huit de Lauſanne, vèrs le nord. Cette ville eſt aſſez peuplée, & a quelque commèrce ; mais elle eſt beaucoup moins conſidérable qu'elle ne l'étoit anciennement. Mati.

YVES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Ivo.* *Yves* de Chartres, fils d'un Gentilhomme de Beauvaiſis naquit, avant le milieu de l'XI*e* ſiécle. Il étudia ſous Lanfranc vèrs l'an 1061. Il fit réformer les Chanoines Réguliérs de ſon tems. Il Gouvèrna la maiſon de S. Quentin de Beauvais pendant 14 ans, & l'on prétend que ce fut alors qu'*Yves* fit ſa prémière collection des Canons & des decrets ſous le titre de *Pannormie*, dont quelques ſçavans ont douté qu'il fût l'Auteur, mais en vain. *Yves* fut élû Évêque de Chartres à la place de Géofroy, dépoſé par Urbain II. *Yves* fut ordonné l'an 1092. à Capouë par le Pape, au refus de l'Archevêque de Sens ſon Métropolitain. *Yves* de Chartres mourut le 23*e* de Décembre de l'an 1115. ou 1116. Voyez les Bollandiſtes *Acta Sanct. April. T. II. p.* 221. Le P. Henſchenius au 20*e* de May. La vie d'*Yves* a été écrite par le P. Fronteau Chanoine Réguliér de Sainte Geneviéve & M. Doujat dans ſes Prénotions Canoniques traite hiſtoriquement de la Pannormie & du Decret d'*Yves* de Chartres. Nous avons encore de lui des Lettres, des Homélies & une Chronique. Saint *Yves* Prêtre Breton & Avocat eſt le patron des Avocats & des Procureurs.

Saint Yves. Nom propre d'un bourg du Comté d'Huntington, en Anglètèrre. *Fanum S. Yvonis.* Il eſt ſur la rivière d'Ouſe, à une lieuë & demi de la ville de ce nom. Mati.

YVETOT. ſ. m. Bourg de la Normandie, en France. *Yvetotum* Il eſt à deux lieuës de la ville de Caudebec, vèrs le nord. On aſſûre que Clotaire I. Roi de France ayant tué Gautiér, Seigneur d'*Yvetot* dans l'Égliſe de Soiſſons, érigea, pour réparer le crime, la tèrre d'*Yvetot* en Royaume indépendant ; mais il y a des Hiſtoriens qui conteſtent cette érection. Quoi qu'il en ſoit, les Seigneurs de ce lieu, qui ont porté long-tems le titre de Rois d'*Yvetot*, ne prennent plus que celui de Princes. Mati. Et le nom de Roi d'*Yvetot* a paſſé en raillerie.

Y V I.

YVICE, ou IVICA. ſubſt. f. Nom propre d'une des iſles de Majorque. *Ebuſus, Ebiſſus, Pityuſſa major.* Elle eſt dans la méditèrranée, entre l'iſle de Majorque, & la Punta del Emperador, cap du Royaume de Valence. On donne ordinairement 27 ou 30 lieuës de circuit à cette iſle ; mais Baudrand aſſûre qu'elle n'a que vingt mille pas, qui ne font pas ſept lieuës. Elle eſt montagneuſe, mais fèrtile en blé, en vin, & en fruits. Elle eſt particuliérement conſidérable par la grande quantité de ſel qu'on en tire, & dont on pourvoit une partie de l'Éſpagne & de l'Italie. Il n'y a que quelques villages, & la fortereſſe d'*Yvice*, *Ebuſum Caſtrum*, qui a un aſſez bon port ; cette iſle eſt toute environnée de pluſieurs autres fort petites, & qui en rendent l'approche dangereuſe. Mati.

Y U M.

YUMA. ſ. f. Nom propre d'une des iſles Lucayes. *Yuma*. Elle eſt dans la mèr de nord, entre celle de Ciguateo, & la Yumeta, c'eſt-à-dire, la petite *Yuma*, ſituée ſous le Tropique du Cancèr. Au reſte la *Yuma* eſt celle que Sanſon, dans ſes Cartes, appelle la Cotonière. Mati.

Y U N.

YUNGA, ou YUNCA. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. Les Indiens donnent au Pérou ce nom à ceux qui habitent les plaines, & les vallées. *Pedro de Cieça, P. I. C. 60.*

Y V O.

YVOIRE. L'Académie fait ce mot maſculin, & Vaugelas le fait féminin. Dent ou plutôt déffenſe de l'éléphant, en forme de longue corne, qui naît des deux côtez de ſa trompe. Cette dent ou cette déffenſe ne s'appelle *yvoire* que quand elle eſt détachée de la mâchoire de l'éléphant pour être miſe en œuvre. *Ebur, Elephas*. Les Tabletiérs, les Sculpteurs employent, poliſſent l'*yvoire*. Un cornet d'*yvoire*. *Cornu eburneum*, une boëte d'*yvoire*, *pixis eburnea*. Dioſcoride écrit qu'en faiſant cuire l'*yvoire* avec la racine de mandragôre l'éſpace de ſix heures, elle s'amollit en ſorte que l'on en peut faire tout ce que l'on veut. L'*yvoire* de l'Iſle de Ceylan & de l'Iſle d'Achem a cela de particuliér, qu'il ne jaûnit point, comme celui de la tèrre fèrme, & des Indes Occidentales: ce qui le rend plus chèr que l'aûtre.

On appelle *noir d'yvoire*, de l'yvoire que l'on brûle, & que l'on retîre en feüille quand il eſt devenu noir. *Ebur aduſtum*. On le broye à l'eau, & on en fait de petits pains plats, ou des trochiſques dont les Peintres ſe ſèrvent. Ce noir que l'on appelle aûtrement *noir de velours*, doit être bien broyé, tendre & friable pour être de la bonne qualité.

Yvoire, ſe dit figurément & poëtiquement de ce qui eſt dur & blanc. Des dens d'*yvoire*, un ſein d'*yvoire*. *Dentes eburnei, candidi*. Son corps eſt un grand Temple d'*yvoire*. Voit.

> *Il inſulte au lyon tèrrible,*
> *Du ſangliér au crin horrible,*
> *Il brave l'*yvoire *tranchant.*

YVOIRE. ſ. f. Nom propre d'un bourg du Chablaîs, en Savoye. *Aquaria*. Il eſt ſur le lac de Genêve, à ſix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant.

YVOIX, ou CARIGNAN. ſ. ſ. m. m. Noms propres d'une petite ville autrefois fortifiée. *Ivodium, Yvodium, Carinianum*. Elle eſt dans le Luxembourg François, à quatre lieuës de Sedan, vèrs l'orient, & ſur la rivière de Chièrs. Les François qui ſont maîtres de cette ville par la paix des Pyrenées, lui ont donné le nom de Carignan, avec titre de Duché. C'eſt la petite ville des anciens Tréviriens, qui fut nommée *Epoiſus, Epoiſſus, Epoſium, Epuſium*. Maty.

Y U P.

YUPI. ſ. m. Nom propre d'une grande prèſqu'iſle de la Grande Tartarie. *Yupia*. Elle eſt baignée au nord & au levant par la mèr des Kaëmachites, ou d'Amoer. L'Océan oriental la baigne au midi & au couchant; le Royaume de Niuche la confine auſſi de ce côté. Elle n'eſt ſéparée, ſelon les Cartes de Sanſon, du Japon, que par le détroit de Zungar ou Sangar, & de la Tèrre de Jedſo, que par les canaux de Pieko, & de Uries, & par l'iſle qu'on appelle la Tèrre des États. Au reſte ce païs eſt très-peu connu par les Européans: ils ſçavent pourtant qu'il eſt peuplé par des Tartâres. Maty.

Y U R.

YURA. Voyez JURA.

Y V R.

YVRE. adj. m. & f. Qui a trop bû de quelque liqueur, dont les fumées font pèrdre la connoiſſance & le mouvement, ôtent la raiſon, offuſquent le cèrveau. *Ebrius, vinolentus, madidus, vino obrutus*. Les gens du Nord ne quittent point la tâble, qu'ils ne ſoient *yvres*. Il ne faut point raiſonner avec un homme *yvre*. On dit auſſi, Je ne ſuis ni fou, ni *yvre*; pour dire, Je ſuis en mon bon ſens. On voit des Orateurs qui, comme s'ils étoient *yvres*, ſe laiſſent emporter à des paſſions qui ne conviennent point à leûr ſujet. Boil.

On dit provèrbialement, *yvre* comme une ſoupe, *yvre* mort; pour dire, un homme qui eſt ſi *yvre* qu'il en a pèrdu tout ſentiment. *Vini plenus, merſus vino*.

YVRESSE. ſ. f. L'état d'une pèrſonne yvre. L'éffêt que caûſe le vin, ou aûtre chôſe ſemblable dans une pèrſonne yvre. *Ebrietas, temulentia, vinolentia*. L'*yvreſſe* du cidre dure long-tems. L'*yvreſſe* eſt différente ſuivant le tempérament; l'une eſt gaye, l'aûtre endormie, l'aûtre furieûſe.

M. Péliſſon écrit *ivreſſe*. Ce langage a pû ſéduire les gens dans la prémière chaleur des diſputes, qui étoit une *ivreſſe* de l'éſprit. Pélisson.

Il s'employe auſſi dans le ſens figuré. Ainſi en parlant des paſſions, on dit que l'*yvreſſe* en eſt bien plus dangereûſe que celle du vin; pour dire, qu'elles broüillent bien plus la tête que les fumées du vin. *Libidinis æſtus pejor eſt ebrietate*. L'Acad. La jeuneſſe eſt une *yvreſſe* continuelle; c'eſt la fievre de la raiſon. La Roch. Comment un Prince dont la condition eſt une éſpéce d'*yvreſſe* pèrpétuelle, peut-il devenir raiſonnable? S. Réal. La joüiſſance de la volupté eſt une courte *yvreſſe*. M. Esp. Antoine avoit fait un Livre à la loüange de ſon *yvreſſe*, & c'étoit peut-être pour ſurmonter cet ennemi mortel de ſa maiſon, que Cicéron le fils ſe picquoit de boire juſqu'à l'excès. Macé.

Les Poëtes appellent *yvreſſe*, l'inſpiration d'Apollon, l'enthouſiaſme, la fureur Poëtique.

> *Non, non, je ne viens point ſur les bords du Pèrmeſſe,*
> *Phœbus, te demander ta frenétique* yvreſſe;
> *Sur d'aûtres va vèrſer tes ſçavantes fureurs,*
> *La vérité n'a point beſoin de tes faveurs.*

Une belle Ôde ſur la chaſſe commence ainſi:

> *Prens un arc, Nymphe du Pèrmeſſe,*
> *Charge ſur ton dôs un carquois:*
> *Epris d'une naturelle* yvreſſe,
> *Je veux te ſuivre dans les bois.*

Yvresse. Les Myſtiques appellent *yvreſſe*, l'état de l'âme contemplative dans l'oraiſon de quiétude; parce que cette oraiſon eſt un tranſport & un élevation de l'âme qui ne ſe connoît plus, & ne reconnoît plus rien. *Ebrietas myſtica*.

YVROGNE, esse. ſ. m. & f. & adj. Qui a accoûtumé de s'enyvrer, qui eſt ſujet au vin, qui en prend ſouvent par éxcès. *Ebrioſus, vinoſus*. Un *yvrogne* n'eſt heureux qu'autant qu'il n'eſt point raiſonnable. S. Ev. Que me veut donc conter par là ce maître *yvrogne*? Mol. Bacchus étoit le Dieu des *yvrognes*. Cet Artiſan eſt bon ouvriér; mais c'eſt un maître *yvrogne*. Colletet a dit dans une chanſon:

> *Qu'à la tâble il fait beau voir*
> *Ta gentille trogne,*
> *Maintenir en ſon devoir*
> *Tout un peuple* yvrogne.

Ce mot vient du Latin *ebrionius*. Ménage.

YVROGNER. v. neut. Boire ſouvent & par éxcès. *Pergræcari, vino operam dare*. J'ai chaſſé ce valet, parce qu'il ne faiſoit qu'*yvrogner*.

YVROGNERIE. ſ. f. Vice de celui qui eſt yvrogne, qui boit ſouvent & avec éxcès. *Ebrioſitas, vinolentia, bibendi intemperantia*. Sénéque appelle l'*yvrognerie* une folie volontaire. Mon goût, & ma compléxion ſont plus ennemis de l'*yvrognerie* que les ſentimens de mon éſprit. Mont. Les Lacédémoniens faiſoient enyvrer leurs éſclaves pour faire horreur de l'*yvrognerie* à leurs enfans. Les Indiens tiennent que l'*yvrognerie* eſt une éſpéce de rage; & dans leur langue le mot de *ramjan* qui ſignifie un *yvrogne*, ſignifie auſſi un *enragé*.

YVROYE. ſ. f. Quelques-uns diſent *yvraye*. L'Acad. Éſpéce de chien-dent qui pouſſe des tuyaux à la hauteur de deux ou trois piéds, grôs comme ceux du froment, ou un peu plus petits, ayant quatre ou cinq nœuds, de châcun deſquèls ſort une feüille étroite; vèrte, grâſſe, canelée, embraſſant le tuyau par ſa bâſe. Ces tuyaux portent en leurs ſommitez des épis longs d'un piéd, & d'une figure particulière; car ils ſont diviſez en pluſieurs parties rangées altèrnativement, de manière que châcune paroît un petit épi ou paquet compôſé de fleurs à étamines qui ſortent du fond d'un calice écailleux. Lorſque ces fleurs ſont paſſées, il leur ſuccéde des graines plus menuës que celles du blé, peu farineûſes, de couleur rougeâtre. Ses racines ſont fibrées. Cette plante croît parmi le froment & l'orge. On l'appelle aûtrement en François *zizanie*, & en Latin *lolium*, ou *gramen loliaceum ſpicâ longiore*. C. Bauh. Le nom d'*yvroye* lui a été donné à caûſe que le pain & la bière, où il en eſt entré beaucoup, enyvrent & caûſent des maux de tête. Quelques Botaniſtes croyent que l'*yvroye* s'engendre des grains de froment & d'orge corrompus, & qu'elle ſe change auſſi en froment. Il y a une éſpéce d'*yvroye* que Dioſcoride appelle *phœnix*, parce que ſa graine eſt rouge; on la nomme en François *yvroye ſauvage*, ou *yvroye de rat*; en Latin *gramen loliaceum anguſtiore folio & ſpicâ*. C. Bauh.

On dit figurément, & par un proverbe tiré de la Sainte Écriture, Séparer l'*yvroye* d'avec le bon grain; pour dire, ſéparer les bons d'avec les méchans. *Segregare triticum à zizania.* Expliquez-nous la parabole de l'*yvroye* ſemée dans le champ. PORT-R.

Y Z Q.

YZQUIATOLE. ſ. m. Sorte de boiſſon dont on uſe dans les Indes Occidentales, qui ſe fait de phaſéoles ou petites féves cuites avec le chillatole, & d'une herbe que ceux du païs appellent *épazotl*, ayant les feüilles longues & dentelées tout autour, odorantes & chaudes au troiſiéme degré. *Yzquiatolus potus.* On ſe ſert de la décoction de ces feüilles pour fortifier la poitrine de ceux qui ſont ſujets à la courte haleine.

Z

Z. ZAA. ZAB. ZAC.

Z Subſt. m. Vingt-troiſiéme & dernière lettre de l'Alphabeth François qui eſt conſone, & qu'on prononce *Zède*, comme il paroît par ces vers de Voiture.

Renvoyons à Palamède,
Qui le premier les mit au jour,
L, p, avec x, y, z.

Le *z* ſe joint ſouvent, & même ſe devroit toûjours joindre avec l'*e* maſculin final, au plurier, ſoit dans les verbes *venez*, *voyez*, *écoutez*, ſoit dans les noms ou adjectifs, comme gens *ſenſez*, ſoldats *eſtropiez*, mots *ſurannez*; ou ſubſtantifs, *beautez*, *bontez*, *difficultez*. Depuis quelque tems bien des gens écrivent tous ces mots avec un *és* à la fin au lieu d'un *ez*; comme bontés au lieu de bontez; mais mal, parce que *és* ne peut jamais produire le même ſon que produit *ez* dans la bouche de ceux qui ſçavent prononcer. Il n'y a que les Gaſcons qui prononcent *venés*, *ſenſés*, *bontés*, pour, *venez*, *ſenſez*, *bontez*.

Z.

Z, eſt auſſi une lettre numérale qui ſignifie 2000. ſuivant ce vers:

Ultima Z tenens finem bis mille tenebit.

Si on met un titre au deſſus, Z̄, il ſignifie *deux mille fois mille*.

Z A A.

ZAARA, SARRA. ſ. m. ou le DÉSERT. Nom d'une grande Région de l'Afrique. *Zaara*, *Deſertum*. Elle s'étend du levant au couchant, depuis la Nubie juſqu'à l'océan Atlantique, ayant au nord le Biledulgérid, & au ſud le païs des Négres. Le *Zaara* eſt le païs des anciens Gétules, & des Garamantes. Il eſt diviſé en ſept Royaumes ou Déſerts, que l'on rencontre en cet ordre, en avançant du levant au couchant, Gaoga, Berdoa, & Borno, Lempta, Targa ou Zaghara, Zuenziga & Zanhaga. Tous ces Royaumes ont leurs villes Capitales de même nom. On y trouve des vaſtes campagnes de ſable mouvant, & dangereuſes pour les Voyageurs, ce qui a obligé les Arabes à lui donner le nom de mer de ſable. MATY.

Z A B.

ZABACHE. La mer de *Zabache*, le Limen, la mer de Tana, le lac de Tana, ou la Palu Méotide. *Mæotis Palus*. C'eſt un lac ſitué ſur les confins de l'Europe & de l'Aſie, entre la petite Tartarie, & la Circaſſie. On lui donne ſix cens mille pas, qui font deux cens lieües de circuit; mais on aſſûre, qu'il a ſi peu de fonds, qu'il ne peut porter que de petits bâtimens. Il reçoit les eaux de pluſieurs rivières, dont la principale eſt le Don ou le Tanaïs, & il ſe décharge dans la Mer Noire par le détroit de Caffa. MATY.

ZABAITE, ou ZABAÏSTE. Voyez SABÉEN.

ZABÉEN. Voyez SABÉEN.

ZABERN. Voyez SAVERNE.

ZABES, ZALZEBES. Voyez MILLENBACH.

ZABIEN. Voyez SABÉEN.

ZABULON. ſ. m. Nom propre d'un des enfans de Jacob, de la Tribu qui en deſcendit & d'une ville de la Galilée, en Judée. *Zabulon*. La ville de *Zabulon* étoit dans la Tribu de *Zabulon*, entre le Mont-Carmel, & la ville de Prolémaïde. Cette ville, qui étoit belle & forte, fut priſe & brûlée au commencement de la fameuſe guerre des Juifs, par Ceſtius, Général des armées Romaines, en Syrie.

Z A C.

ZACAH. ſ. f. C'eſt le nom que les Mahométans donnent à la partie de leur bien qu'ils doivent diſtribuer, ſelon leur loi, aux paûvres. Dixme des Mahométans. Aumône. *Decima Mahometana lege præſcripta*. Ce n'eſt pourtant pas proprement une dixme, quoiqu'on l'appelle communément ainſi: car 1°, elle ne ſe donne point aux Imans; 2°, elle ne va qu'à un cinquiéme.

ZAC. ZAD. ZAF.

ZACATÉCAS. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'Amérique ſeptentrionale. *Zacatecarum Regio*. Elle eſt entre celles de Chiametland, de Guadalajara, de Méxique, & la nouvelle Biſcaye. Les principales Colonies des Eſpagnols dans ce païs ſont Saint Luis de Zacatécas, Xérès de la Frontera, Elleran, Nombre de Dios, & Durango. MATY.

ZACHAF. ſ. m. Nom propre d'un lac de la Baſſe Éthiopie. *Zachafus lacus*. Il eſt dans le Monomotapa, aux confins de Congo, & c'eſt la ſource de la grande rivière du S. Eſprit. MATY.

ZACHÉTI. Voyez KACHÉTI.

ZACINTHE. ſ. f. Plante qui pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un pied & demi, grêles, rameuſes. *Zacintha*. Ses feuilles ſont ſemblables à celles de la chicorée ſauvage, éparſes à terre. Ses fleurs naiſſent aux ſommets des branches par bouquets à demi fleurons jaûnes, ſoutenus par un calice compoſé de quelques feüilles en écailles. Lorſque la fleur eſt paſſée, le calice prend la forme d'une roſette relevée en côte de melon: chaque côté eſt une capſule qui renferme une ſemence garnie d'une aigrette. Sa racine eſt longue, garnie de beaucoup de fibres. En Latin *zacintha*, *ſive cichorium verrucarium*. MATTH. P. TOURNEFORT. Cette plante eſt excellente pour emporter les verrues, ſoit qu'on mange ſes feüilles en ſalade, ou qu'on frotte les verrues de leur ſuc. Elle tire ſon nom de *zacinthus* qui eſt une Iſle de l'Archipel, appellée le Zante, dans laquelle, à ce que l'on dit, cette herbe vient en abondance.

ZACONIE, ou TZACONIE. ſ. f. Nom propre d'une Province de la Morée. *Zaconia*, *Tzaconia*. Elle eſt bornée au couchant par le Belvedère, & par le Golfe de Coron; au ſud par la mer Méditerranée; au levant par l'Archipel, & par la Sacanie. Elle a au nord le Duché de Clarence. Cette Province en contient deux de l'ancien Péloponèſe, l'Arcadie, qui eſt vers le nord, au milieu de la preſqu'iſle, & la Laconie, qui eſt au midi, autour des Golfes de Napoli, de Colochine, & de Coron. On voit dans la première Mandi, Leontari, Vuſſi, Gardichi, Dimizana, peu conſidérables, & dans la dernière Miſitra, ou Lacédémone, Malraſie, Caſtel Rampano, Maina, Chielifs, & Zarnata. Les Vénitiens ſe ſont rendus maîtres de cette Province, de même que du reſte de la Morée, & l'ont perdue dans la dernière guerre.

ZACRO, CAPO ZACRO. Nom d'un Cap de l'Iſle de Candie. *Sacrum promontorium*. C'eſt la pointe qui joint la côte orientale avec la méridionale. On le nommoit anciennement *Ampelus promontorium*, parceque la ville d'Ampeluſia y étoit ſituée. MATY.

ZACUTH. Voyez EURYMÉDON.

Z A D.

ZADAON. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Portugal. *Sadanus*, anciennement *Calipus*, *Calipos*. Elle a ſa ſource aux montagnes de l'Algarve, & coulant vers le nord, elle baigne Alcacer do Sal, & elle va ſe décharger dans l'Océan, à Sétuval. MATY.

ZADRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Barca, en Barbarie. *Zadra*. Elle eſt ſur le Golfe de Sidra, au couchant de la ville de Cayroan. On prend *Zadra* pour l'ancienne *Auſigda*, petite ville de la Cyrénaïque. MATY.

Z A F.

ZAFLAN. ſ. m. Le lac de ZAFLAN. *Zaflanus lacus*. Ce lac eſt dans l'Abiſſinie, au levant de celui de Zaïre, & vers les confins du Zanguebar, & du Monoémagi. Il eſt fort vaſte, & on y met ſur ce bord oriental une ville de même nom. MATY.

ZAFRA,

ZAFRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville fortifiée, & défenduë par une bonne Citadelle. *Zafra.* Elle eſt dans l'Éſtramadure d'Éſpagne, à huit ou neuf lieuës de Mérida, vèrs le couchant méridional. On prend *Zafra* pour la ville nommée anciennement *Ségéda*, ou *Julia Reſtituta*, laquelle quelques-uns pourtant mettent à Caceres petite ville du même païs. Maty.

ZAFRE. ſubſt. maſc. Éſpéce de minéral. Voyez Safre. *Cautes metallica.*

Z A G.

ZAGABRIA. Voyez ZAGRABIA.

ZAGARA, & ZAGAYA. Voyez HÉLICON.

ZAGARDGI. ſ. m. Valet de chiens de chaſſe du Grand Seigneur. Les *Zagardgis* ont ſoin des braques & des chiens courans. Beaucoup des *Zagardgis* ſont Janiſſaires, & leur chef releve en quelque façon de l'Aga des Janiſſaires. *Du Loir, p. 97.*

ZAGARDGI-BACHI. ſ. m. Officiér du Grand Seigneur, chèf des Zagardgis. *Zagardgiorum præfectus.* Le *Zagardgi-Bachi* a cinq cens hommes ſous ſa charge, qui ont ſoin des braques & des chiens courans. Du Loir, *p. 97.* Il dépend de l'Aga des Janiſſaires.

ZAGAROLO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'état de l'Égliſe, en Italie. *Zagaruolum.* Il a tître de Duché, & il eſt ſitué dans la campagne de Rome, à ſix ou ſept lieuës de la ville de Rome, vèrs le levant. Maty.

ZAGATHAY. Voyez MAWARALNABRA.

ZAGAYE. ſ. f. Arme dont ſe ſervent les Mores, qui eſt une éſpéce de javelot qu'ils lancent avec grande adreſſe à cheval. *Sariſſa, haſta, jaculum.*

ZAGORA. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Turquie en Europe. *Zagoria.* Elle eſt dans la Romanie, aux confins de la Bulgarie. Sa Capitale eſt *Zagora*, qu'on nomme autrement Dévéito. Maty

ZAGRAB. ſ. m. ZAGABRIA. ſ. f. AGRAM. ſ. m. Noms d'une ville du Royaume de Hongrie, ſituée ſur la Sâve, à quinze lieuës de Wihitz, du côté du nord. *Zagabria.* On prend *Zagrab* pour l'ancienne *Siſopa*, ou *Vicus Italicus*, ville de la Haûte Pannonie. Elle eſt bien fortifiée, & a un Évêché ſuffragant de Colocz, & elle eſt Capitale du Comté de *Zagrab*, qui eſt entre ceux de Sélie & de Creutz, la Carniole, & la Croatie. Maty.

Z A H.

ZAHARA. ſ. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Zahara.* Il eſt près de la Grenade, & de la ſource de la rivière de Guadalette, à quinze lieuës de Seville, vèrs le midi oriental. Ce bourg eſt très fort par ſa ſituation ſur un rocher éſcarpé de tous côtez, & par une bonne Citadelle. Maty.

ZAHASPA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Grande Tartarie. *Zahaſpa.* Elle eſt dans le Maworalnahra, à l'embouchure du Gihum dans la Mèr Caſpienne. Maty.

Z A I.

ZAIBLON COMMUN. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui eſt violet commun, peu de rouge & de blanc. Morin.

Zaiblon rectifié. Aûtre tulipe qui eſt violet, pourpre & blanc de laict. Morin.

ZAÏM. ſ. m. Tèrme de Relation. Fonds déſtiné à la ſubſiſtance d'un cavaliér de la milice Turque. *Zaimum fundum.* Un *Zaim* doit être de 20 mille aſpres, ou de 1700 livres monnoye de France, de revenu : aûtrement on l'appelle *timar*. Voyez Timar. On appelle *Ziamet*, celui qui jouït d'un *zaim*. Les Cavaliérs qu'on appelle *Zaims* & Timariots, ſont des Chevaliérs à qui le Grand Seigneur donne à vie des Commanderies appellées Timars, à condition qu'ils entretiendront un cèrtain nombre de Cavaliérs pour ſon ſervice. Tournefort. *T. II. p.* 47. Voyez Timar & Timariot. Les *Zaims* & les Timariots ne diffèrent quaſi entre eux que par le revenu. Les *Zaims* ont les plus fortes Commanderies & leurs revenus ſont depuis 20000. juſqu'à 99999 aſpres. S'il y avoit un aſpre de plus, ce ſeroit le revenu d'un Pacha. Id. Les *Zaims* doivent entretenir pour le moins quatre Cavaliérs à raiſon de 5000 aſpres de rente pour la dépenſe de châcun. Id. Les *Zaims* & les Timariots doivent marcher en pèrſonne au prémiér ordre qu'ils en reçoivent, ſans que rien les puiſſe diſpenſer de ce devoir : les malades vont en litière, & les enfans dans des paniérs ou dans des bèrceaux. Id.

ZAIN. ſ. m. Éſpéce de mineral. Voyez Zinck. *Zainium mineralis ſpecies.*

ZAIN. adj. Tèrme de Manége, ſe dit d'un cheval qui n'eſt ni gris ni blanc, & qui n'a aucune marque blanche ſur le corps. *Equus nec leucophæus, nec ullâ ex parte albus.*

ZAIRAGIE, ou ZAIRAGIAH. ſ. f. Nom d'une divination, en uſage parmi les Arabes. *Zairagia, Kyclomantia.* Elle ſe fait par

le moyen de pluſieurs cèrcles ou rouës parallêles miſes les unes avec les aûtres, & marquées de pluſieurs léttres que l'on fait rèncontrer les unes avec les aûtres par le mouvement qu'on leur donne ſelon cèrtaines régles. Cette divination s'appelle auſſi en Arabe *Zaraiah* à caûſe des cèrcles de cette machine qui ſont Mutaraziat, le laflak, corréſpondans aux cieux des planétes, & aux athmoſphères de châque élement. D'Hèrbelot, *Bibl. Orient.*

ZAIRE. ſ. m. Le lac de *Zaire*, & de Zembre. *Zairus & Zambrus lacus.* Ce lac eſt dans l'Abiſſinie, en Afrique. Les Anciens ont cru qu'il étoit la ſource du Nil ; mais on les a trouvées ailleurs. Il eſt celle du *Zaire*, qui eſt une grande rivière. Ce lac eſt fort étendu, principalement du nord au ſud. On y voit au milieu une grande iſle qui le ſépare en deux parties. La ſeptentrionale porte le nom de *Zaire*, qui eſt celui d'une ville ſituée ſur ſa côte occidentale, dans le païs des Giaques ou Galles ; la méridionale prend le nom de la ville de Zambre, qui eſt ſur la côte méridionale, dans le Monoémugi. Maty.

Zaire. ſ. m. Nom propre d'une rivière. *Zairus, Fluvius.* Cette rivière eſt une des principales de la Baſſe Éthiopie. Elle ſort du lac Zaire, travèrſe le païs des Giaques, enſuite celui des Anzicains, & enfin de Congo, où elle forme pluſieurs iſles grandes & bien cultivées, & elle ſe décharge dans la mèr du Congo, par une ſeule embouchure large de neuf lieuës. On aſſûre que cette rivière a tant de cataractes, qu'on ne peut la remonter qu'environ juſqu'à trente lieuës au deſſus de ſon embouchure. Maty.

Z A K.

ZAKROTZIN. ſ. m. Nom propre d'une ville avec Châtélenie. *Zacrocimum.* Elle eſt dans la Mazovie, en Pologne, ſur le Bug, près de ſon embouchure, dans la Wiſtule. Maty.

Z A L.

ZALAMEA, ou CALAMEA. ſ. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne. *Zalamea, Cellamea.* On le trouve en pluſieurs Cartes dans l'Andalouſie, entre la rivière d'Odiér, & celle de Tinto, à douze lieuës de Seville, vèrs le couchant ſeptentrional. Baudrand la place en ce lieu dans un endroit de ſon Dictionnaire, & il dit qu'elle eſt l'ancienne Ilipſa, petite ville des Turdétins ; mais dans un aûtre endroit il la met dans l'Éſtramadure d'Éſpagne, à ſept lieuës d'Ellèréna, vèrs le nord, & au ſud de la Guadiane, au lieu où les Cartes marquent Villa Nuova della Séréna. Apparemment ce ſont deux bourgs différens, dont le prémiér porte ſimplement le nom de *Zalamea*, & l'aûtre celui de Zalamèr della Séréna, ou de Villa Nuova della Séréna. Maty.

ZALAWAR, ou ZALEWAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Baſſe Hongrie. *Zala, Sala.* Elle eſt Capitale du Comté de *Zalawar*, & ſituée dans une iſle de la rivière de Sala, entre le Lac Balaton, & la ville de Capiſc, à une lieuë du prémiér, & à ſix de la dèrnière. Quelques-uns prennent ce lieu pour l'ancienne *Salis*, ville de la Baſſe Pannonie. Maty.

ZALAWAR. ſubſt. m. Nom d'un Comté. *Zaladienſis, Saladienſis Comitatus.* Contrée de la Baſſe Hongrie. Elle eſt entre les Comtez de Sarwar, de Veſprin, de Sighet, de Waraſdin, & la Stirie. Zalawar & Caniſe en ſont les lieux principaux. Maty.

Z A M.

ZAMBÈRE. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière, que Sanſon dans ſes grandes Cartes met dans la Baſſe Éthiopie. *Zamberus Fluvius.* Elle ſort du lac de Zachaf, qui eſt dans le Monomotapa, travèrſe tout ce vaſte Empire du couchant ſeptentrional au levant méridional, & enſuite la côte des Caffres, où elle ſe décharge dans l'océan par pluſieurs embouchures, au midi par la ville de Zofala. Maty.

ZAMBES. ſ. f. & plur. Nom d'iſles. *Zambæ Inſulæ.*

Le ſixième la flote moüilla aux *Zambes* à 15. lieuës au vent de Cartagène, où elle éſſuya un coup de vent qui l'agita juſqu'au onzième qu'elle appareilla, & fut ranger à deux lieuës de la ville.

Les *Zambes* ſont de cèrtaines iſles ſur la côte de Cartagène. Elles ont peu d'étenduë : les François les appellent ainſi par corruption ; & les Eſpagnols, iſlas de Sanblas, qui ſignifie iſles de Saint Blaiſe.

ZAMBÊZE. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Baſſe Éthiopie. *Zambezus Fluvius.* On en met la ſource au lac *Zambeze*, dans le Monoëmugi. Elle travèrſe une grande partie de ce païs, & enſuite elle coule entre la côte des Caffres, & celle de Zanguebar, & elle ſe décharge dans la mèr par quatre embouchures ; la plus ſeptentrionale porte le nom de Quilimane ; à vingt-cinq lieuës de celle-là, on trouve celle de Cuama, ou de Buenos Signales ; à cinq lieuës de Cuama, eſt celle de Luabo ; &

à 15. lieuës de celle-là, on trouve la dèrniére nommée Luabole Vejo. MATY.

ZAMBRE. Voyez ZAIRE.

ZAMBRÔNE. ſ. m. Le Cap ZAMBRÔNE, *Zambro Promontorium*. Ce Cap eſt dans la Calabre ultérieure. Il eſt ſur le golfe de S. Eufémie, environ à deux lieuës de la petite ville de Tropea, du côté du levant. Il portoit anciennement le nom d'*Hipponium Promontorium*, parce que la ville d'*Hipponium* y étoit ſituée.

ZAMET. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte; nom d'une tulipe colombin, tirant ſur la couleur de rôſe, chamois & rouge clair. MORIN.

ZAMORA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Léon, en Éſpagne. *Zamora*. Elle eſt ſur une colline, près de la riviére de Douro, à dix lieuës au deſſus de Miranda de Douro. *Zamora* eſt Épiſcopale, ſuffragante de Compoſtelle. On trouve quantité de belles Turquoiſes dans ſon tèrritoire, & elle a été bâtie ſur les ruïnes de l'ancienne Sentica, ville des Vaccéens, détruite par les Maûres l'an 888. MATY.

ZAMORA. Eſt auſſi une petite ville du Pérou, en l'Amérique méridionale. *Zamora*. Elle eſt dans le Quartiér de Quito, environ à quatre-vingt-dix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. MATY.

ZAMORA. Eſt encore une petite ville du Royaume d'Algèr, ſituée dans la Province de Conſtantite, à cent lieuës d'Hamamétha, vèrs le couchant. *Zamora*. On y met communément l'ancienne *Zama* ou *Azama*, réſidence du Roi Juba. MATY.

ZAMOSCIE. ſ. f. ZAMOSKY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat de Belcz, en Pologne. *Zamoſcium*. Elle eſt entre Lublin & Lembèrg, à vingt-cinq lieuës de la prémiére, & à quinze de la dèrniére. Cette ville qui a titre de Principauté, eſt défenduë par une bonne Citadelle, & fut aſſiégée inutilement par les Tartâres l'an 1651. MATY.

ZAN.

ZANARA. Voyez ZOARA.

ZANFARA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Nigritie, en Afrique. *Zanfara*. Elle eſt au midi du Nigèr, entre la ville de Gangara, & celle de Biafara, & elle eſt capitale du Royaume de Zanfara, ſéparé par le Nigèr de celui de Gangara, & borné ailleurs par ceux de Zegzeg, de Benin, de Biafara, & de Borno. MATY.

ZANGUÉBAR. ſ. m. Nom propre d'une grande Région de la Baſſe Éthiopie. *Zanguebaria*. Elle s'étend beaucoup le long de la mèr d'Éthiopie, qui la baigne au levant; ayant au nord la côte d'Ajan; au midi celle des Caffres; & au couchant l'Empire de Monoëmugi, & une partie de celui de Monomotapa. Ce païs eſt habité par des Noirs idolâtres. On dit que le tèrroir y eſt peu fèrtile, & l'air mal ſain. On y met pluſieurs Royaumes. Les capitales des cinq principaux ſont ſur la côte, & ſe ſuivent dans cet ordre du nord au ſud, Lamon, Mélinde, Monbâze, Quiloa, & Mozambique. Les Portugais y poſſédent Monbâze, & Mozambique, & ils y ont encore bâti pluſieurs forts, & conduit pluſieurs Colonies. MATY.

La mèr de ZANGUÉBAR. *Mare Zanguebaria*. C'eſt cette partie de l'océan Éthiopien, qui baigne la côte de Zanguebar, & la même qu'on appelloit anciennement *Hippadis Pelagus*, *Aſperum mare*, *Barbaricus ſinus*. MATY.

ZANHAGA. ſ. m. Nom propre d'un grand païs du Zaara, en Afrique. *Zanhaga*. Il s'étend beaucoup du levant au couchant, le long de la riviére de Cavalos, depuis le Royaume de Zuenziga, juſqu'à l'océan Atlantique, ayant le Teſſet au nord, & les Royaumes de Gualata, & de Tombut vèrs le midi. On y met une capitale de même nom. Les Cartes n'y marquent pourtant que Tegaſſa. MATY.

ZANI. ſ. m. Éſpéce de Bouffon qui eſt particuliérement en vogue en Italie.

Ménage dérive ce mot du Latin *ſannio*, ou du Grèc σάνος, *fatuus*, ſignifiant la même chôſe.

ZANTE. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr Ionienne. *Zacynthus*. Elle eſt à ſix lieuës de la Morée, du côté du couchant, & à quatre de l'iſle de Céfalonie, vèrs le ſud. Elle a quinze à vingt lieuës de circuit, & elle eſt fort fèrtile & bien peuplée. Ses habitans ſont Grècs Schiſmatiques, & ils ont un Évêque, & pluſieurs Couvents de Caloïèrs. *Zante* en eſt la ville capitale. MATY.

ZANTE. Eſt auſſi le nom de la ville capitale de l'iſle de Zante. *Zacynthus*. Elle eſt ſituée ſur une montagne, près de la côte ſeptentrionale de l'iſle. On aſſûre que cette ville contient vingt à vingt-cinq mille habitans Grècs ou Juifs; ces dèrniers y ayant trois Synagogues. Il y a un Évêque Latin, ſuffragant de Corfou; mais il n'a prêſque point d'aûtres brebis que la garniſon que les Vénitiens tiennent dans le Château, qui eſt fort bon. Cette ville a un bon port, où il ſe fait un grand commèrce de Raiſins ſècs, & particuliérement de ceux de Corinthe, qui croiſſent fort abondamment dans l'iſle. Au reſte, on voit au pied du Rocher, ſur lequel le Château de *Zante* eſt bâti, une fontaine fort ſinguliére. L'eau en eſt fort claire, & fort bonne; cependant elle pouſſe avec elle hors de la tèrre des morceaux de poix, grôs comme des noiſettes, & quelquefois comme de grôſſes noix; cette poix eſt molle en ſortant, & elle ſe durcit au ſoleil, & il en ſort une ſi grande quantité, qu'on en amaſſe tous les ans 90. ou 100. barils. Cette poix & les tremblemens de tèrre qu'on ſent dans l'iſle de *Zante* tous les printems une fois ou deux châque ſemaine, peuvent venir de quelques feux ſoûtèrrains. MATY.

ZANTO. ſ. m. Nom propre d'un village de la Baſſe Hongrie. *Zantus*. Il eſt entre Strigonie, & Albe Royale, à cinq lieuës de châcune; & on le prend pour l'ancienne *Oſones*, petite ville de la Haûte Pannonie. MATY.

ZANZIBAR. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la Baſſe Éthiopie. *Zanzibara*. Elle eſt ſur la côte de Zanguébar, entre Monbâze, & Quiloa. MATY.

ZAP.

ZAPATÉ, ou SAPATÉ. Éſpéce de Fête qui ſe pratique en Italie dans les Cours de quelques Princes pour faire des préſens le jour de la Fête de Saint Nicolas, en cachant ces préſens dans les ſouliérs ou pantoufles de ceux à qui on veut les faire d'une maniére qui les ſurprenne en ſe chauſſant le matin, comme Saint Nicolas jetta de nuit par une fenêtre des bourſes pour marier de paûvres filles. Le P. Méneſtriér a décrit les *Sapates*, & leur origine, auſſi-bien que leurs pratiques différentes en ſon Traité des ballèts anciens & modèrnes. Ce mot vient de *zapata*, qui en Éſpagnol ſignifie un ſouliér.

ZAPHAR. ſ. m. Tèrme de fauconnerie. Il y a une ſorte de faucons, beaux de corps, qui ont la tête plus grôſſe que les aûtres faucons, & ont les ſignes des Gentils; ce ſont les plus nobles oiſeaux du monde; ils ſont appellez *zaphars*; ils ſont de moyenne grôſſeur; entre le gèrfaut & le faucon, il n'y a aûtre différence, ſinon que le gèrfaut monte plus haut, parcequ'il monte par pointe.

ZAPOTE. ſ. m. Sorte de fruit qui vient dans la nouvelle Éſpagne à un grand arbre appellé *cochitzapotl*. Cet arbre a ſes feuilles ſemblables à celles de l'orenger, jointes trois-à-trois par intèrvalles. Ses fleurs ſont petites & jaûnes; & ſon fruit eſt de la forme d'une pomme de coing, & de la même groſſeur. Les Éſpagnols l'appellent *zapote blanco*. Il eſt bon à manger, & d'un bon goût, mais il n'eſt pas ſain. Son noyau eſt un venin mortel. *Zapotum*.

ZAPOTÉCAS. ſ. m. & plur. Peuples de l'Amérique ſeptentrionale. *Zapoteca*. Ils ſont dans la province de Guaxaca, le long du golfe de Méxique, & S. Ildefonſe eſt leur bourg principal. MATI.

ZAR.

ZARA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale de la Dalmatie Vénitienne, & ſituée dans le Comté de Zara, ſur le Golfe de Veniſe, environ à dix-huit lieuës de Sébennico, du côté du couchant. *Zara*, *Jadera*. *Zara* eſt une ville Archiépiſcopale, & très-forte. Elle eſt environnée de la mèr, & jointe par un pont levis à la tèrre fèrme, où elle a une Citadelle, dont les foſſez ſont taillez dans le Roc. MATY.

Le Comté de ZARA. *Comitatus Zaræ* ou *Jaderæ*. C'eſt un petit pays de la Dalmatie. Il eſt le long de la côte, vis-à-vis des iſles de Fugliano, de Paſman, de Groſſa, & de Coronata, qui en dépendent, de même que pluſieurs aûtres moindres, qui ſont autour d'elles. Zara eſt la Capitale de ce Comté, que les Vénitiens achetérent l'an 1409. de Ladiſlas, Roi de Naples, qui ſe diſoit Roi de Hongrie. MATY.

ZARA, Iſle. Voyez LISSA.

ZARA VECCHIA. ſ. f. ou BIOGRAD. ſ. m. Nom propre d'une ville prèſque entiérement ruïnée. *Zara Vetus*, *Beligrada*, *Belgradum*. Elle eſt dans la Dalmatie, à cinq lieuës de la ville de Zara, vèrs le couchant. On croit qu'elle eſt l'ancienne ville de la Liburnie, qui portoit les noms d'*Alba Maritima*, d'*Alba Maris*, & de *Blandona*. MATY.

ZARACHA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Clarence, en Morée. *Zaracha*. Elle eſt environ à vingt lieuës de la ville de Voſtica, & du golfe de Lépante, vèrs le midi. On la prend pour l'ancienne Pellene, ville de l'Achaïe. MATY.

ZARAME. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Gaulois. C'étoit Jupitèr, ſelon Lucien, Minutius, & les États & Empire du Monde. BOREL. *Zaramus*.

ZARNAVV. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Haûte Pologne. *Zarnavia*. Elle eſt dans le Palatinat de Sandomir, entre la ville de ce nom, & celle de Sirad, environ à trente-cinq lieuës de la prémiére, & à trente de la dèrniére. MATY.

ZARNATA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Zaconie, en Morée

Morée. *Zarnata.* Elle eſt ſur une éminence, & fortifiée, à deux lieuës du golfe de Coron, vèrs le nord, & à huit de Miſitra, vèrs le couchant. Le Général Moroſini, Vénitien prit cette Place par compôſition l'an 1685. Maty.

ZARNOUNIZA. ſ. f. Nom propre d'un village de la Dalmatie, ſitué près de la ville de Spalato. *Zarnuniza.* On y voit les ruïnes de la ville nommée anciennement *Epetium.* Maty.

ZARPANA. ſ. f. Voyez SEPAN.

ZARZAPARILLA. ſubſtantif fém. Racine qu'on nous apporte de la nouvelle Éſpagne. Voyez Salse pareille. *Sarſaparilla.*

ZAS.

ZASHALON, ou HUNDÈRSBUEL. ſ. ſ. m m. C'eſt-à-dire, les cent Colines. *Zashalon, Centum Colles.* Bourg de la Tranſylvanie, ſituée dans les montagnes, aux confins de la Valaquie, à treize lieuës d'Hèrmanſtat, vèrs le levant. Maty.

ZASLAVV. ſ. maſc. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Zaslavia.* Elle a titre de Duché, & elle eſt ſituée dans la Haute Volhynie ſur la rivière d'Horin, à ſix lieuës au deſſus de la ville d'Oſtrog. Maty.

ZAT.

ZATA, ZATHA. ſ. fém. Nom propre d'un Bourg de la Baſſe Hongrie, ſitué ſur le Danube, un peu au deſſous de l'embouchure de la Drâve. *Zata, Zatha.* Maty.

ZATMAR. ſ. maſc. Nom propre d'une petite ville de la Haûte Hongrie. *Zatmarium.* Elle eſt ſur le Samos, à quinze lieuës du Grand VVaradin, du côté du nord. *Zatmar* eſt une place forte par ſa ſituation dans un petit lac formé par la rivière de Samos, & elle eſt capitale du Comté de *Zatmar,* qui eſt entre ceux de Kalo, d'Ugoh, de Maramarus, & la Tranſylvanie. Maty.

ZATMARBANYA. ſ. f. Nom propre d'une ville capitale d'un Comté de même nom. *Zatmarbanya.* Elle eſt dans la Tranſylvanie, ſur la rivière de Zazurd, aux confins de la Haûte Hongrie, & à dix-neuf lieuës de Clauſenbourg, vèrs le nord. On prend communément *Zatmarbanya* pour l'ancienne *Docirava,* ville de la Dace. Maty.

ZATOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Pologne. *Zatoria.* Elle eſt ſur la VViſtule, dans le Palatinat de Cracovie, à neuf lieuës de la ville de ce nom, du côté du couchant. *Zator* a une bonne Citadelle, & c'eſt la capitale du Duché de *Zator,* qui étoit aûtrefois de la Siléſie, & qui fut vendu l'an 1492. par Janus Duc de *Zator,* à Jean Albèrt, Roi de Pologne. Maty.

ZAV.

ZAVAÏAH. Voyez ZAIRAGIE.

ZAVV.

ZAVVICHOST. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Haûte Pologne. *Zavichoſtum.* C'eſt le ſiége d'une Châtelenie, & ſituée ſur la VViſtule, dans le Palatinat de Sandomir, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord.

ZAZ.

ZAZSEBES. Voyez MILLENBACH.

ZAZUAROS & BROSS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Tranſylvanie. *Zazuara, Broſſa.* Elle eſt ſur le Maros, à quatre lieuës au deſſous de la ville de VVeiſſenbourg. Quelques Géographes prennent *Zazuaros* pour l'ancienne *Frateria* ou *Phrateria,* ville de la Dace que d'aûtres mettent à Jurgano, petit lieu qui doit être dans la Valaquie, à l'embouchure du Zugl, dans le Danube. Maty.

ZBA.

ZBARAS. ſ. m. Nom propre de lieu *Sbaratium.* On trouve deux petites villes de ce nom ſur les Cartes de la Pologne, & dans la Podolie. L'une eſt du Palatinat de Braclaw, & à quinze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord; l'aûtre eſt du Palatinat de Kaméniec, à vingt-deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. Les Cartes donnent à cette dèrnière le titre de Duché, & Baudrand le donne à la prémière. Maty.

ZBO.

ZBOROVV. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Zboravia.* Elle eſt dans le Palatinat de Lembèrg, entre la ville de ce nom, & celle de Zbaras, à 25. lieuës de la prémière, & à dix de la dèrnière. *Zborow* eſt célèbre par la défaite de Jean Caſimir, Roi de Pologne, arrivée l'an 1644. Ce Prince y ayant aſſemblé des troupes pour dégager ſon armée aſſiégée à Zbaras par les Coſaques Rébelles, & par le Cham des petits Tartâres, y fut attaqué par une partie de l'armée de ſes ennemis, & ayant pèrdu une partie de ſes gens, & voyant le reſte aſſiégé, il ne put ſe tirer de cette facheûſe affaire,

qu'en accordant aux Coſaques une paix très-avantageûſe, & en rétabliſſant les penſions que les Polonois avoient payées aûtrefois au Cham & à ſes Tartâres. Maty.

ZÉA.

ZÉA. Voyez CÉA.

ZÉA, ZIA. ſ. f. Nom propre de l'une des iſles de l'Archipel. *Céa, Ceos, Cia, Hydruſſa.* Elle eſt près de la côte de la Livadie, entre le golfe de Négre-Pont & celui d'Égine. Cette iſle avoit anciennement vingt lieuës de circuit; elle n'en a plus que treize, la mèr ayant englouti le reſte. Il y avoit quatre villes, & on l'appelloit pour cette raiſon *Tétrapolis,* c'eſt-à-dire, l'iſle aux quatre villes. Il n'y reſte plus que celle de *Zéa,* qui eſt l'ancienne *Julis,* & qui a un Évêque Grèc. Elle a ſur ſa côte occidentale un port fort ſûr, & capable de contenir une flotte entière, & elle abonde en ſoye & en vin. On aſſûre qu'étant anciennement trop peuplée à proportion de ſa fertilité, on y fit une loi, qui ordonnoit à tous ceux qui avoient atteint l'âge de ſoixante ans, de prendre du poiſon, pour laiſſer la place aux jeunes gens néceſſaires à la défenſe de la patrie. Elle n'a pas beſoin de ce ſecours maintenant. Les Turcs qui en ſont les maîtres, ne dépeuplent que trop le pays où ils dominent. Maty. M. de Tournefort écrit *Zia.* Voyez le prémièr Tome de ſon Voyage, Lettre VIII.

ZEB.

ZÉB. ſ. m. Nom propre d'une grande Contrée du Biledulgér, en Afrique. *Zeba Regio.* Elle s'étend depuis le Biledulgérid propre, qui la borne au levant, juſqu'au Tégorarin, qui eſt au couchant. Elle a au nord le Royaume d'Algèr, & au ſud la Contrée de Mezzabe. Ses villes principales ſont Péſcara, Borgiu, Deuſen, Neſta, & Téolacha. On dit qu'il y a dans ce païs un grand nombre de ſcorpions dont la morſure eſt mortelle, mais qu'il y croît une plante, dont celui qui eſt mordu, prenant le poids de deux drachmes, eſt incontinent guéri, & préſèrvé encore pendant une année. Mati.

ZÉBÉA. ſ. Nom propre d'une rivière de la Baſſe Éthiopie. *Zebea.* Elle a ſa ſource aux confins de l'Abiſſinie, travèrſe toute la côte de Zanguébar, & ſe décharge dans l'océan Éthiopien, à Melind. C'eſt ſans doute la même que Sanſon dans ſes grandes Cartes appelle Quilimango. Mati.

ZÉBELLINE. Voyez Zybelline.

ZÉBEN. Voyez HÈRMANSTADT.

ZEC.

ZECKELY. Voyez SICULES.

ZED.

ZÉDIC. ſ. m. Nom propre d'un village du Royaume de Tripoli en Barbarie. *Zedicum.* Il eſt ſur le Golfe de Sidra, au couchant un peu méridional des écueïls de *Sidra.* On le prend pour l'ancienne petite ville de *Sacazama.* Mati.

ZEDOAIRE. ſ. f. C'eſt une racine qui naît aux Indes Orientales d'une plante dont les feüilles ſont ſemblables à celles du gingembre, mais plus longues & plus larges. Cette racine eſt de couleur blanchâtre ou cendrée, & d'un goût aromatique. On nous l'apporte ſéche des Indes, & couppée en deux parties. On appelle la partie d'enhaut ou la tête qui eſt couppée par tranches, *zedoaire ronde,* & celle d'enbas qui eſt longue & groſſe comme le petit doigt, *zedoaire longue.* L'une & l'aûtre *Zedoaires* ſont diſcuſſives, propres pour fortifier l'éſtomac, & pour la colique venteûſe. En Latin *zedoaria.*

ZEE.

ZÉEBOURG. Voyez RAMMÈKENS.

ZEG.

ZÉGZARD. ſ. m. Le Comté de Zégzard. *Simigienſis Comitatus.* Contrée de la Baſſe Hongrie. Ce Comté eſt entre ceux d'Albe Royale, de Sighet, & de Folna, & Dombo en eſt la ville capitale. Mati.

ZEGZEG. ſ. m. Nom propre d'un Royaume. *Zegzegum Regnum.* C'eſt un païs de la Nigritie, en Afrique. Il s'étend du levant au couchant, depuis le Royaume de Zanfara, juſqu'à celui de Gubèr & à la Guinée, ayant au ſud le Royaume de Bénin, & au nord le Nigèr, qui le ſépare de celui de Caſſena. Sa ville capitale porte auſſi le nom de *Zegzeg.* Mati.

ZEI.

ZEÏLDAH. ſ. f. Nom d'une Secte ou faction qui s'éleva dans l'Arabie Heureûſe. D'Herbelot. *Bibl. Orient.*

ZEILA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la côte d'Ajan, en Éthiopie. *Zeila.* Elle eſt fortifiée, & ſituée ſur la côte du Royaume d'Adel,

d'Adel, environ à trente lieuës du détroit de Badelmandel, vèrs le midi. On la prend pour l'ancienne *Avalites*, ville de Trogloditique, en Éthiopie. MATI.

ZEILAN. Voyez CEILAN.

ZEILANE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe qui a de grandes panaches violet d'Évêque, bordées de couleur de feu ſur un beau blanc. MORIN.

ZEÏRITE. ſ. m. Nom des Princes Arabes d'une Dynaſtie qui a régné en Afrique. *Zeirita*. Cette Dynaſtie fut fondée par Zeïri l'an 362 de l'Hégire, & dura juſqu'en 543. *D'Hèrbelot*.

ZÉITON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville mal peuplée, mais Archiépiſcopale. *Zeiton*, anciennement *Theba*, *Theba Philippi*. Elle eſt dans la Théſſalie, en Gréce, ſur le golfe de *Zeiton*, à treize lieuës de la ville de Lariſſa, vèrs le midi. MATI.

Le golfe de ZÉITON. *Sinus Zeitonius*, anciennement *Euboicus*, *Maliacus*, *Octaus*. C'eſt une partie de l'Archipel. Il eſt au ſud de celui de l'Armiro, entre la côte de l'iſle de Négrepont & celle de Théſſalie. MATI.

ZEITZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Miſnie, en Haûte Saxe. *Zitiz*, *Citizum*, *Cecia*. Elle eſt ſur l'Elſtère, entre Naumbourg & Altenbourg, à ſix lieuës de l'une & de l'aûtre. *Zeitz* a été une ville Épiſcopale, mais ayant été ruiné par les Vandales l'an 982, ſon Évêché fut transféré à Naumbourg. Il s'eſt pourtant rétabli, mais il eſt mal peuplé. MATI.

ZEK.

ZEKELHEID. ſ. m. Nom propre d'une Fortereſſe de la Haûte Hongrie. *Zekelhida*. Elle eſt dans le Comté de Kalo, ſur une petite iſle formée par la rivière de Berethon, à trois lieuës au deſſus de S. Job, vèrs le levant. MATI.

ZEKELITA. ſ. f. Nom propre d'une Bourg ou petite ville de la Haûte Hongrie. *Zekelita*. Elle eſt dans le Comté de Kalo, ſur la rivière de Graſna, entre le Grand & le petit Waradin, & à cinq lieuës de S. Job, vèrs le nord occidental. MATI.

ZEL.

ZELA. ſ. f. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale de la Capadoce. *Zela*, *Zeila*. On en voit maintenant les ruines dans l'Amaſie, en Natolie, entre la ville de Tocat, & celle de Sauſtia.

ZÉLANDE. ſ. f. Le Comté de Zélande. *Zelandia*. C'eſt une des Provinces-Unies des Païs-Bas. Elle eſt entre les embouchures de l'Éſcaut & de la Meûſe, & la mèr d'Allemagne, ayant au nord, la Hollande; au levant, le Brabant; au ſud, la Flandre; & au couchant, la mèr. Elle conſiſte en pluſieurs iſles, dont les principales ſont Walchéren, Nord-Béveland, Sud-Béveland, Tolen, & Schouwen. Le tèrroir de ces iſles eſt aſſez agréable, mais l'air y eſt fort groſſiér. Leurs habitans ſont bons matelots; ils s'attachent beaucoup au commèrce de mèr. Les États de cette Province conſiſtent dans les Députez des villes, & dans ceux de la Nobleſſe, laquelle a tranſporté ſon droit au Marquis de Wère, depuis Prince d'Orange. Ses villes plus conſidérables ſont Middelbourg capitale, Fleſſingue, Wéere, Tolen, Goes, Ziriczée, & Brouwèrs-Haven. MATY.

Les Hollandois écrivent *Zéelande*.

ZÉLANDE, iſle du Danemarc. Voyez SÉELANDE.

ZÉLANDE NOUVELLE, ou la Tèrre des États. *Zelandia nova*, *Regio Ordinum*. C'eſt un païs des Tèrres Auſtrales. Il eſt dans la mèr Pacifique, au midi de la Tèrre de Quir, & au levant du païs de Diémens. Les Hollandois qui l'ont découvèrte l'an 1654 lui ont donné le nom qu'elle porte. On n'en connoît aucune particularité; on ne ſçait pas même s'il eſt une iſle, ou une partie du continent Auſtral. MATY.

ZÉLANDIA. ſ. f. Le fort ZÉLANDIA. *Arx Zelandia*. Forteresſe conſtruite par les Hollandois près de la ville de Taon, dans l'iſle Formoſa, qui eſt entre la côte de la Chine, & celle de l'iſle de Luçon. Les Chinois s'en ſont rendus maîtres l'an 1661. MATY.

ZÉLANDOIS, OISE. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Zélande. *Zelandius*, *Zelandienſis*. Un Capitaine, un Vaiſſeau *Zélandois*. Une flûte, une priſe *Zélandoiſe*. Des Corſaires *Zélandois*.

ZÉLATEUR. ſ. m. Partiſant: celui qui agit avec beaucoup de chaleur, & beaucoup d'ardeur ou pour Dieu ou pour le public. *Zelator*, *zelotes*. S. Paul étoit un grand *Zélateur* de la Religion. Les Juges établis ſur le peuple ſont gens conſommez en ſageſſe, & grands *zélateurs* des loix. FÉN. Brutus étoit grand *Zélateur* de la libèrté Romaine. Ciceron étoit un grand *Zélateur* de ſa langue. CHARP. Il ne faut pas ſe ſèrvir ſouvent de ce mot. RÉFL. Il n'eſt venu dans notre langue que parce qu'on l'a trouvé dans quelques traductions de l'Écriture: les Prédicateurs s'en ſont ſèrvis dans les chaires; on l'a enſuite employé dans les Livres ſpirituels, & enfin on l'a étendu par métaphore à divèrs uſages.

On appelle *Zélateurs*, une faction qui s'éleva parmi les Juifs pendant la guèrre contre Tite & Veſpaſien, & dont Joſeph parle fort, L. XIV. C. 6. Antiq. & L. IV. C. 12. *De Bello Judaico*.

ZÉLE. ſ. f. Ardeur, affection, paſſion qu'on a pour quelque chôſe. Le *zéle* ne doit pas être une chaleur aveugle. AB. DE M. Le *zéle* ſe relâche & s'amolit par les plaiſirs. S. ÉVR. *Ardens ſtudium*, *incenſum ſtudium*. C'eſt le *zéle* de la Religion qui animoit les Apôtres, & les Martyrs. Les Romains avoient un grand *zéle* pour la déffenſe de la patrie. Il faut réveiller le *zéle* du peuple pour la gloire de l'État. MÉZ. C'eſt un *zéle* indiſcret, que de corriger ſon prochain avec bruit, avec ſcandale: il faut le faire avec un *zéle* diſcret & moderé. La fèrveur des hypocrites qui chèrchent à ſe faire une réputation de *zéle* par leurs emportemens, eſt bruyante & indiſcrette. DE VILL. Le *zéle* ſe convèrtit d'ordinaire en haine, & en inimitié. MONT. On gâte les meilleures affaires par un *zéle* trop impétueux. BELL. Si le *zéle* ſi fèrvent ſoûtient les vèrtus, il en eſt auſſi ſouvent l'écueïl; il n'y a rien dont le vice emprunte le nom avec plus de ſuccès. DE VILL. La malignité naturelle eſt infiniment plus vive, & plus agiſſante lorſqu'elle peut ſe couvrir, & ſe déguiſer du prétexte de *zéle*. NIC. Le *zéle* apparent pour cèrtaines véritez n'eſt quelquefois qu'un éffèt d'amour propre, & d'attache à ſon propre ſens. ID. Le *zéle* anime les vèrtus Chrétiennes, & les empêche d'être molles, & languiſſantes. FLÉCH. Mais les Juifs emportez de *zéle*, prirent avec eux quelques méchans hommes de la populace. P. BOUH. act. 17. 5.

Les Poëtes ſe ſèrvent quelquefois de *zéle* pour ſignifier, Affection, amour. Il lui a témoigné ſon *zéle* en toutes occaſions.

ZÉLÉ, ÉE. adj. & ſ. m. & f. Fèrvent; affectionné; qui a du zéle, ou de la paſſion ou pour Dieu, ou pour la patrie, ou pour quelque aûtre chôſe. *Fervens*, *ardens*, *ſtudio incenſus*, *inflammatus*, *flagrans*. *Zélé* dans ſa prémière origine ne ſignifie rien que de fort bon, mais on a prèſque décrié ce tèrme de même que celui de *dévot*, & on s'en ſèrt en mauvaiſe part, auſſi ſouvent qu'en bonne. Les dévots *zélez* ſont ſouvent inconſiderez & emportez. Il y a des *zélez* dans toutes les ſectes. Un *zélé* n'eſt bien ſouvent aûtre chôſe qu'un homme entêté, opiniâtre, & fort échauffé pour ſes ſentimens. S. ÉVR.

ZELL. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Lunebourg, en Baſſe Saxe. *Cella*. Elle eſt au confluant de la Fuſe & de l'Allèr, entre la ville de Lunebourg, & celle d'Hildesheim, à treize lieuës de la prémière, & à onze de la dèrnière. *Zell* eſt une ville forte, & défenduë par une bonne Citadelle, où les Ducs de Lunebourg ſont leur réſidence. MATY.

ZÉLL IN HAMMÈRSPACH. Aûtre petite ville de l'Ortnaw, en Soüab. *Cella*. Elle eſt Impériale ſous la protection de la Maiſon d'Autriche, & ſituée à une lieuë & demi de la ville de Gengenbach, vèrs le levant. MATI.

Le Lac de ZELL. *Lacus Cellenſis*, ou *Lacus Inferior*. Ce lac eſt ſur les confins de la Soüabe, & de Suiſſe, le long du Rhin, au deſſous du Lac de Conſtance; voilà pourquoi on l'appelle quelquefois le Lac inférieur. On voit dans ce Lac l'iſle & l'Abbaye de Reichenaw, & ſur ſes bords la ville de Ratolfzell, qu'on nomme quelquefois *Zell*, d'où ſans doute eſt venu le nom du Lac. MATI.

ZELL, ou CELL, eſt encore une petite ville capitale d'un des Bailliages de l'Électorat de Tréves. *Cella*. Elle eſt ſur la Moſelle, environ à deux lieuës au deſſous de Traèrbach. MATI.

ZEM.

ZEMBROW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Mazovie, en Pologne. *Zembrovia*. Elle eſt dans le Palatinat de Czèrsko, à dix-huit lieuës de la ville de Bielsko, vèrs le couchant. MATI.

ZEMBRE. Voyez ZAMBRE.

ZEMBLE, NOUVELLE ZEMBLE. On trouve auſſi *Zemle*, mais mal. ſ. f. *Nouvelle Zemble*. C'eſt à-dire, une nouvelle Tèrre. *Nova Zemia*. C'eſt un grand païs, ſitué dans l'Océan ſeptentrional, au nord de la Province de Perzora, en Moſcovie, dont il n'eſt ſéparé que par le détroit de Weigâts. On ne ſçait pas ſûrement ſi ce païs eſt une iſle, ou s'il eſt attaché à la Grande Tartarie du côté du levant. Il s'étend du ſud au nord, environ depuis le 70ᵉ degré, juſqu'au 75ᵉ; Hemskèrke, pilote Hollandois doubla le Cap ſeptentrional de ce païs l'an 1595, en chèrchant par le nord un chemin pour la Chine; mais ſon vaiſſeau ayant été arrêté par les glaces, il fut obligé de paſſer l'hyvèr avec ſon équipage ſur la côte orientale, dans une cabane de planches qu'il y fit bâtir. Quoique cette cabane fût bien-tôt entèrrée dans la neige, & que les Hollandois y fiſſent continuellement du feu, cependant le froid y étoit ſi rude, que le plancher étoit toûjours couvèrt d'une croute de glace, de l'épaiſſeur d'un travèrs de doigt. Ces hardis voyageurs furent enſevelis dans ce païs ſous une nuit, qui dura environ deux mois; le ſoleil n'ayant

point paru ſur leur horiſon dépuis le 4. Novembre juſqu'au commencement de Févriér. Ils n'y virent que des renards blancs, qu'ils mangeoient quand ils pouvoient les prendre dans leurs piéges, des loups & des ours de même couleur ; ceux-ci étoient d'une énorme grôſſeur, & dévorèrent trois Matelots. Mais la partie méridionale de ce païs, autour du dètroit de Weygâtz eſt habitée. Et on dit que ſes habitans ſont de petite taille, baſanez, ayant les cheveux noirs, & étant habillez de peau de veau Marin, ou de celle du Pingoin, qui eſt un grand oiſeau, dont ils mettent les plumes en dehors : ils vivent de la chaſſe & de la pêche, & ils adôrent le ſoleil, la lune, & des ſtatuës de bois, qui répréſentent des hommes fort groſſiérement. MATY.

ZEMLYN, ZEMBLYN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Haûte Hongrie, ſituée ſur le Bodrog, à ſept ou huit lieuës de Caſſovie, vèrs le levant, & à neuf de Tokay, vèrs le nord. *Zemblinium*, *Zemlynium*. *Zemlyn* eſt capitale d'un Comté, qui porte ſon nom, & qui eſt entre ceux de Barſod, d'Abanwivar, d'Ungwar, & de Pèrreczaz. MATY.

ZÉMONICO. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit aûtrefois une forteresſe de la Dalmatie. *Zemonicum*. Elle étoit à deux lieuës & demie de Zara, en tîrant vèrs Novigrad. Les Vénitiens la cédèrent au Turc l'an 1573. & ils la prirent & la démolirent l'an 1647. MATY.

Z E N.

ZENDEROW, ZENDEW. Voyez SEMENDRIA.

ZENG. Voyez SEGNA.

ZÉNIT. ſ. m. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt le point vèrtical, ou le point du ciel qui eſt directement ſur notre tête, par lequel paſſent tous les azimuts, ou cèrcles vèrticaux. *Cæli vertex*, *cæli apex*. Il eſt diamétralement oppôſé à *nadir*, qui eſt le point du ciel directement ſous nos piéds. Le *Zenit* eſt auſſi appellé le pôle de l'horiſon, parce qu'il en eſt éloigné de 90 degrez. Il eſt auſſi le pôle de tous les Almicantaraths, ou cèrcles parallêles à l'horizon, par leſquèls on marque la hauteur ou élevation des aſtres au deſſus de notre horizon.

ZÉNOBE. ſ. m. & non pas Zénobie, pour ne le point confondre avec le mot ſuivant. *Zenobius*. Saint *Zénobe* Évêque de Florence vivoit au IVᵉ ſiécle, & l'on dit qu'il étoit de la famille des Hiéronymes, qui ſubſiſte encore à Florence. Il mourut le 25ᵉ May de l'an 405.

ZÉNOBIE. ſ. f. Nom propre de femme. *Zénobia*. La fameſiſe *Zénobie* Reine des Palmyréniens, & femme d'Odenat étudia les belles lèttres ſous Longin, commanda des armées, tint long tems l'Empire d'Orient ; mais fut enfin vaincuë par l'Empereur Aurélien, & conduite en triomphe à Rome, où elle mourut en pèrſonne privée.

ZÉNORVA. Voyez XENOXUA.

ZENTA. ſ. f. Nom propre d'une contrée de la Dalmatie. *Zenta*. Elle eſt aux confins de l'Albanie, dans laquelle quelques Cartes la mettent. Ses villes principales ſont Scutari, Drinaſto, Antivari, & Doſcigno. MATY.

ZENTA, le Lac de ZENTA. Voyez SCUTARI, Lac.

Z E P.

ZÉPHIR, ou ZÉPHIRE. ſ. m. Vent qui ſouffle du point cardinal de l'horizon du côté d'Occident. *Zephirus*. On l'appelle ſur la Méditèrranée *vent de Ponant* ou du Couchant ; ſur l'Océan le *vent d'Oueſt*. On l'appelle auſſi *Favonius*, & quelques-uns le confondent avec *Africus*, qui ſouffle de l'Occident d'hivèr, à caûſe de ſon voiſinage. Il eſt contraire aux Chaſſeurs, parce qu'il ſouffle près de tèrre, & qu'il eſt humide, & ainſi il emporte l'ôdeur du gibiér.

Ce mot vient du Grèc ζέφυρος.

ZÉPHIR, ſe dit poëtiquement des vents doux, & agréables, & de ceux qui ſoufflent au printems. *Aura lenis*. Le plus ſage s'endort ſur la foi des *zéphirs*. VILL. Ce ſont les doux *zéphirs* qui font éclorre les fleurs. Le printems raméne les *zéphirs*.

ZÉPHIR, ſe pèrſonnifie quelquefois ; & alors on dit toûjours *zéphire* au ſinguliér. L'ACAD. On dit au contraire prèſque toûjours *zéphirs* au pluriér. MÉN. Godeau a pourtant dit, que l'amoureux *zéphir* luî conte ſon martyre. Virgile ne devoit point faire gourmander le *zéphir* par Neptune ; bien loin de ſoulever la mèr & les flots, à peine a-t-il la force de broüiller un tour blond. G. G. Les amans chez les Poëtes n'envoyent leurs ſoûpirs à leur maîtreſſe que ſur les aîles des *zéphirs*. On n'entendoit que la douce haleine des *zéphirs* qui joüoient dans les rameaux des arbres. FÉN. Les aimables *zéphirs* badinoient dans les plis de ſa robbe, qu'ils enfloient de leurs halaines. S. ÉVR. Les folâtres *zéphirs* ſe mêloient dans ſes beaux cheveux. FÉN.

Les jeunes zéphirs
Fidelles meſſagérs des amoureux déſirs. MÉN.

Tous les vents attentifs retenoient leurs baleines ;
Le ſeul Zéphir *eſt libre, & d'un ſouffle amoureux*
Il careſſe Venus, ſe joüe à ſes cheveux. LA FONT.

Z E R.

ZÈRBI. Voyez GÈRBES.

ZÈRBST. ſ. m. Nom propre d'une ville de la principauté d'Anhalt, en Haûte Saxe. *Zerveſta*. Elle eſt entre Magdebourg, & Wittembèrg, environ à ſix lieuës de la prémière, & à neuf de la dèrnière. *Zèrbſt* a une bonne citadelle, où réſide le Prince d'Anhaltzèrbſt. MATY.

ZÉRER. Vieux vèrbe act. qui ſignifioit peut-être vuider, dépoüiller, de *deſerere*. Touchant ce mot, M. Galand au Franc-Aleu, p. 96. cite la coûtume de Beauvaiſis, de Philippes de Beaumanoir, en ces tèrmes : Or veons quel uſaige ne valent mie, quant li Sires voit aucun de ſes Sujèts tenir héritage, de quoi il ne rent à nul, ny cens, ne rentes, ne redevances, li Sires y pueſt *Zérer* les mains & tenir lui comme ſien propre. Car nul ſelon noſtre couſtume, ne peut tenir des aluys : & on appelle aluez, ce que l'on tient ſans payer nulle redevance à nul ny : & ſe li Quens s'appèrçoit que il ait en ce Comté nul res aluez, il lez pues prenre, ne n'en eſt tenus à nul rendre, pour ce que il eſt Sires de ſen droit, de ce qui eſt tenu en aluez en ce Comté. BOREL.

ZÈRMAGNE. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Dalmatie. *Zermagnus*, anciennement *Tedanius*, *Tedanium*. Elle coule ſur les confins de la Dalmatie propre, & de la Morlaquie, baigne Obroako & ſe décharge au fonds d'un long golfe, au nord de la ville de Novigrad. MATY.

ZÉRO. ſ. m. Caractère d'Arithmétique formé comme un o, qui ne vaut rien tout ſeul ; mais qui augmente la valeur du nombre qui le précéde d'autant de dixaines qu'il renfèrmoit auparavant d'unitez. *Excurrens nota*, *vel excurrentis numeri nota*. Dans les Tâbles Aſtronomiques on voit que l'élevation du pôle d'un tel lieu eſt de 45 dégrez, *zero* minutes & 35 ſécondes. Pour écrire deux cens mille, il faut mettre un deux ſuivi de cinq *zero*.

Quelques-uns dérivent ce mot par tranſpoſition de l'Hébreu *ezor*, qui ſignifie *cingulum*, parce que l'o en répréſente la figure.

On dit provèrbialement, qu'un homme eſt un *zero*, ou un o en chiffre ; pour dire, que c'eſt un homme inutile dont on ne fait aucun état, dont on ne compte point la voix. *Homo nihili*, *vel nullius momenti*.

ZÉRUMBET. ſ. m. Voyez ZÉDOAIRE. C'eſt la même chôſe. *Zedoaria*.

Z E S.

ZEST. ſ. m. Pellicule dure qui eſt au milieu de la noix, qui eſt entre ſes quatre cuiſſes. Quelques Médecins aſſûrent que le *zeſt* ſéché & bû avec du vin blanc environ demi-once, guérit la gravelle. *Pellicula nuclei intermedia*.

ZEST, eſt auſſi un petit inſtrument avec lequel on ſouffle de la poudre ſur des cheveux, ou ſur une pèrruque. *Pulvisculus*. C'eſt une eſpéce de bourſe de cuir qui s'enfle & ſe ſèrre par le moyen d'une baleine, & qui a une petite ouvèrture d'yvoire.

ZEST, eſt auſſi un petit morceau de pelure d'orenge, duquel on épreint le jus ſur un vèrre de vin, afin qu'il en ſente l'ôdeur. On le paſſe quelquefois à la chandelle, ou on lui fait faire ſon effet contre le nez. *Mali aurei fruſtulum*. On les confit préſentement.

ZEST, ſe dit quelquefois ironiquement, & abſolument, pour montrer qu'on ne fait point de cas d'une chôſe, qu'elle eſt de nulle valeur, comme le *zeſt* qui eſt au milieu de la noix. Céla ne vaut pas un *zeſt*. On a beau le menacer, *zeſt*, il ne fait que s'en moquer. *Quid inde*, *nihil*.

ZÉTAPOR, CENTAPOR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Centapora*. Cette ville ſituée ſur la côte de la Province de Décan, eſt priſe par quelques Géographes pour l'ancienne *Mandagora*, que d'aûtres placent à Mangalor. MATY.

ZÉTÉTIQUE. adj. Tèrme de Mathématique. On appelle méthode *zététique*, la méthode dont on ſe ſèrt pour réſoudre un problême. *Zetetice*. La *Zététique* eſt une partie de la nouvelle Algêbre. Voyez VIETE.

Il vient du Grèc ζητεῖν, *quærere*, *chèrcher*.

ZÉTÉTIQUE. ſ. m. Nom d'Anciens Philoſophes. *Zeteticus*. Ce mot ſignifie des Chèrcheurs de ζητέω, *Je chèrche*. C'étoient de vrais Pyrrhoniens, qui faiſoient profeſſion de chèrcher la vérité, mais qui ne la trouvoient point & doutoient de tout. Diogéne Laërce en parle, L. IX.

Z E V.

ZÉVENAR, SÉVENTÈR. ſ. ſ. m. Noms propres d'une petite

tite ville du Duché de Cléves, en Weſtphalie. *Zevenaria.* Elle eſt enclavée entre la Guëldre Hollandoiſe, & le Comté de Zurphen, à deux lieuës de la ville de Doesbourg, vèrs le midi, & à trois d'Arnhem, vèrs le levant. MATY.

ZÉVÉRINAM, SÉVÉRINO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haûte Hongrie. *Zeverinum*, *Severinum*. Elle eſt ſur le Danube, aux confins de la Valaquie, environ à dix-huit lieuës de Temiſwar, vèrs l'orient méridional. Quelques Géographes prennent *Zévérinam* pour l'ancienne *Sornum*, & d'aûtres pour l'ancienne *Acmonia*, villes de la Dace. MATY.

Z E Y.

ZEY. ſubſt. m. Nom propre d'un petit torrent de l'Electorat de Mayence. *Zeya*, anciennement *Ciana*. Il paſſe à Mayence, & il s'y décharge dans le Rhin. MATY.

ZEYBA. ſ. m. Grand arbre des Indes Orientales, dont il y a des forêts entiéres dans la Province de Nicaragua. Leur tronc devient quelquefois ſi grôs, que quinze hommes en ſe tenant par la main, ne le pourroient embraſſer. *Zeybaus arbor*.

ZEYBO. ſ. m. Grand arbre qui vient dans la nouvelle Galice. Son bois eſt ſpongieux & prêſque inutile, & on ne s'en ſért pour aucun ouvrage. Il porte un fruit comme des écoſſes, rond, & plein d'une cèrtaine laine déliée, quand les écoſſes étant en leur maturité ſe fendent & s'ouvrent. On tient que l'ombre de cet arbre eſt fort ſaine. *Zeybus arbor*.

Z E Z.

ZÉZARO, ZÉZÉRO. ſ. m. Nom propre d'une riviére du Portugal. *Zezarus*, *Ozezarus*. Elle naît dans la Province de Beira, près de Valhelhas, au midi de Guarda, travèrſe une partie de l'Eſtramadure, & ſe décharge dans le Tage au bourg de Punhéte. MATY.

ZÉZO. Vieux mot. Droit. Côté droit. Stantantinzeſo, ſe tenant à côté droit. BOREL.

Z I A.

ZIA. Voyez ZEA.

ZIAMET. Voyez ZAIM.

Z I B.

ZIBELLETTO. Voyez GIBLET.

ZIBITH. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Arabie Heureûſe. *Zibitum*. Elle eſt Capitale d'une Principauté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la riviére de Zibit, à ſoixante lieuës d'Aden, vèrs le couchant ſeptentrional. Cette ville eſt grande, marchande. On la prend pour l'ancienne *Saba* ou *Saba*, Capitale de la Sabée; laquelle quelques-uns pourtant placent à Sciebam, ville de la même contrée. MATY.

Le Royaume de ZIBITH. *Zibitum Regnum*, *Saba Regnum*, *Sabaa*. C'eſt un païs de l'Arabie Heureûſe. Il s'étend du nord au ſud, depuis la Principauté de la Mécque, juſqu'à celle de la Mocca, ayant au levant la Principauté de Téhama, & au couchant la Mèr Rouge. Les Turcs ont été maîtres de ce païs. Il appartient maintenant à un Prince Arabe. Ses lieux principaux ſont Zibit Capitale, Dhaſar, & Ziden. MATY.

Z I D.

ZIDEN. ſ. m. SIDDE, GIODDA. ſſ. ff. Noms propres d'une ville de l'Arabie Heureûſe. *Zidenum*, *Sidda*, *Giodda*. Elle eſt dans la Principauté de Zibith, à l'embouchure du Chaibar dans la Mèr Rouge, & à dix-huit ou vingt lieuës de la Mecque, vèrs le couchant méridional. Quelques-uns prennent *Ziden* pour la petite ville nommée anciennement *Pudin*, *Pudni*; d'aûtres pour l'ancienne *Ocelis*, *Ocela*, *Acila*, que d'aûtres placent à Zibit, ou à la Mocca. MATY.

Z I E.

ZIEGENNAIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville bien fortifiée, Capitale d'un Comté qui porte ſon nom. *Zigenhamum*. Elle eſt dans la Heſſe, ſur la riviére de Schwalm, à ſix lieuës de la ville de Fritzlar, vèrs le midi. MATY.

ZIEMNOY POIAS. Voyez OBY., montagnes.

Z I G.

ZIGEA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle du Comté de Zagrab, en Sclavonie. *Inſula Zigea*, anciennement *Segeſtita*. Elle eſt formée par la Sâve, entre la ville de Zagrab & celle de Siſſeg. MATY.

ZIGLIO. Voyez GIGLIO.

ZIGZAC. ſ. m. (L'Académie dit ZICZAC.) Mais quoi qu'il en ſoit de l'Ortographe on prononce cèrtainement par deux g *zigzag*. Petite machine compôſée de pluſieurs rangs de tringles plattes diſpôſées en ſautoir, ou loſenge, clouées & mobiles tant dans le centre que par les extrémitez, en telle ſorte qu'elle s'allonge par un des bouts, ou ſe retire, ſelon qu'on manie les deux branches par où on la tient. *Machina productilis*. Les enfans font des joüets avec des *zigzags* pour ſe faire des malices. Il y a une petite Comédie de Poiſſon qui s'appelle *Zigzag*. C'eſt celle qu'on joüe avec le *Baron de la Craſſe*. On l'appelle *Zigzag*, parce qu'un des Acteurs ſe ſèrt d'un *zigzag* pour donner un billet amoureux à ſa Maîtreſſe.

On fait auſſi de ces machines en grand. A la guèrre il y a des ponts & des échelles en forme de *zigzag*. La grande machine de Marli qui éléve les eaux de la Seine plus de 400 piéds pour les mener à Vèrſailles, eſt une éſpéce de ce *zigzag* mèrveilleux. Les Balanciérs joints les uns aux aûtres font une éſpéce de *zigzag*.

On appelle, *Allée en zigzac*, une allée rampante, & ſujette aux ravines, & qui à caûſe de cela eſt travèrſée d'éſpâce en éſpâce par des plattes bandes de gazon en maniére de chevrons briſez, ou de *zigzacs* de point de Hongrie, pour retenir le ſable. *Ambulacrum loxodromicè diſpoſitum*. On appelle auſſi, *Allée en zigzac*, une allée dans un boſquet, ou labyrinte, qui eſt formée par divèrs retours d'angle pour la rendre plus ſolitaire, & en cacher l'iſſuë. Il y a de cèrtains manchons que les Pelletiérs appellent *zigzacs*. Vendez moi un *zigzag*.

Z I K.

ZIKA. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg de la Baſſe Hongrie, ſitué ſur la Sarwitze, entre Albe Royale & Sarwar. *Zika*. On le prend pour l'ancienne *Magniana*, que l'on confond avec *Mogetiana*, & *Mogentiana*, petite ville de la Baſſe Pannonie. MATY.

Z I L.

ZILÉE. Vieux vèrbe act. Étudier. BOREL. Et de là Zilotun dans Kêro pour, ſe ſont eſforcez. ID.

Z I N.

ZINARA. ſ. f. Nom propre de l'une des iſles de l'Archipel. *Cynara*. Elle a été aûtrefois peuplée; maintenant elle eſt déſèrte, & ſituée environ à cinq lieuës de celle de Morgo, vèrs le levant. MATY.

ZINCK. ſ. m. Éſpéce de minéral réſſemblant au biſmuth, mais moins caſſant, & s'étendant un peu ſous le marteau. *Zinckum*, *metallum*. On en trouve quantité dans les mines de Goſſelar en Saxe. Il doit être dur, difficile à caſſer, blanc, en belles écailles larges, luiſantes. Le *zinck* eſt employé dans les ſoudures; on en méle auſſi dans le cuivre avec du curcuma pour donner à ce métal une couleur d'or. Les Étaimiérs s'en ſèrvent pour décraſſer & blanchir l'étain, comme on ſe ſèrt du plomb pour purifier l'or & l'argent. Ceux qui croyent que le *zinck* qu'on met dans l'étain ſoit pour en augmenter le poids, ſont dans l'èrreur, puiſque ſur une fonte de cinq ou ſix cens livres d'étain on met à peine une livre de *zinck*. On dit auſſi *zin* & *zain*. Quelques-uns l'ont appellé antimoine femelle.

ZINGI. ſ. m. C'eſt un fruit des Indes Orientales qui a la forme d'une étoile; il eſt compôſé de ſept noix oblongues & triangulaires, arrangées & diſpôſées en rond, répréſentant fort bien une étoile; ſon écorce eſt dure, rude, noire; ſes amandes ſont polies, luiſantes, d'une couleur ſemblable à celle de la ſemence de lin, d'une ôdeur & d'un goût pareils à ceux de la ſemence d'anis, d'où vient qu'on appelle la plante *anis des Indes*. Les Orientaux ſe ſèrvent de l'amande de ce fruit, à l'imitation des Chinois, pour préparer leur thé, & leur ſorbet. *Zingium*

ZINDIKITE. ſ. f. Nom d'une ſecte d'hérétiques Mohométans, *Zindikita*. Les *Zindikites* ne croyent point la providence, ni la réſurrection des morts. Ils ne connoiſſent point d'aûtre Dieu que les quatre élémens; que l'homme étant un mélange de ces quatre corps ſimples, retourne à Dieu quand il meurt. Golius dit que Zindik auteur de cette ſecte étoit un Mage ſectateur de Zoroaſtre. Voyez *Ricaut de l'Empire Ottoman*.

ZINGARE, ou SINGARE. Voyez ÉGYPTIEN, vagabond, c'eſt la même chôſe.

ZINZICH. ſ. m. Nom propre d'un Bourg du Duché de Juliérs, en Weſtphalie. *Sinciacus*. Il eſt à l'embouchure de l'Ahèr dans le Rhin, à trois lieuës au deſſus de Bonn. MATY.

ZINZOLIN. ſ. m. C'eſt un nom qu'on donne à une éſpéce de couleur qui tire ſur le rouge, dont la teinture eſt faite du ſuc d'une plante que les Latins appellent *hyſginum*, dont parle Pline; & de ſon diminutif *hyſginolinum* a été fait *zinzolin*.

Bochart le dérive de l'Arabe *giolgiolan*, qui ſignifie *ſeſame*, plante qui a une feuille rouge de couleur *gingeoline*.

Z I O.

ZIORLO. Voyez CHIAURLIC.

Z I R.

ZIRICZÉE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Zélande, Province des Païs-Bas. *Ziriczaa.* Elle eſt forte, Capitale de l'iſle de Schowen, & ſituée ſur la côte méridionale, où elle a un bon port. Les Éſpagnols la prirent l'an 1575. mais ils la pèrdirent bien-tôt après. Maty.

ZIRONA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle du golfe de Veniſe. *Zirona*, anciennement *Proteras*. Elle eſt près de celle de Bua, & de la ville de Traw, du côté du couchant. Maty.

Z I T.

ZITRACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, qui donne ſon nom à une contrée qui fait partie de l'ancienne Albanie. *Zitraca.* Elle eſt dans la Circaſſie, aux confins du Zachéti, & des Tartares de Dagheſtan. Sanſon dans ſes petites Cartes met une ville de Zitrach ſur la mèr Caſpienne, & il la prend pour celle qu'on nommoit anciennement *Gagara*, *Gangara*, & *Getara*; & d'aûtres y mettent l'ancienne *Albana*, ville de l'Albanie. Maty.

ZITTAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haûte Luzace, en Allemagne. *Zittavia*, *Sitta*, *Setuia.* Elle eſt vèrs les confins de la Bohéme, ſur la rivière de Neiſſ, à cinq lieuës au deſſus de Gorlitz. *Zittaw* eſt une place forte par ſa ſituation entre des marais, & par ſes ouvrages. Maty.

Z I W.

ZIWEROLTI, vieux mot. Es ſiécles. Borel.

Z I Z.

ZIZANIE. ſ. f. Mauvaiſe graine qui croît parmi le bon grain. *Zizania*, *lolium.* Il n'eſt point en uſage au propre. Voyez Yvroye.

Il vient du Grèc ζιζάνιον, *yvroye*. Voyez Yvroye.

Zizanie, ſe dit figurément en Morale, & ſignifie, Diſcorde, diviſion, méſintelligence. *Diſcordia*, *rixa*, *diſſentio.* Malheureux ſont ceux qui ſement la *zizanie* dans une famille, dans une communauté parmi les peuples.

ZIZARGA. Voyez SISARGA.

ZIZES. ſ. m. Nom de montagnes. *Zizi montes.* Ces montagnes ſont dans le Chaüs, Province du Royaume de Fèz, aux confins de la Province de Témeſna & du Ségelmeſſe. Elles ſont aſſez froides à caûſe de leur hauteur, mais pourtant bien peuplées. On dit qu'il y a une ſi grande quantité de couleuvres, & ſi privées, qu'elles entrent dans les maiſons quand on mange, afin qu'on leur donne quelque chôſe, & qu'elles ne font point de mal, à moins que d'être irritées. Maty.

ZIZIPHE. ſ. m. Arbre qui porte les jujubes. *Ziziphum*, *ziziphus arbor.* Voyez Jujubièr.

Z M I.

ZMIDEROU. Voyez SÉMENDRIA.

Z N A.

ZNAÏM, ZNOYMO. ſſ. m m. Noms d'une ville du Royaume de Bohéme. *Znoimum.* Elle eſt dans la Moravie, ſur la Teya, & les confins de l'Aûtriche, à dix ou onze lieuës de Brinn, du côté du midi. Maty.

Z N I.

ZNICZ. ſ. m. Nom d'un faux Dieu des anciens Lithuaniens. *Znicz*, *Zniczus.* C'étoit le feu qu'ils adoroient ſous ce nom. Voyez Alex. Gaguinus, *De Priſca Lithuanorum Religione C.* 1.

Z O A.

ZOAN, TSOHAN. ſ. m. Nom de lieu. *Zoan*, *Tſoana.* C'étoit anciennement la ville Capitale de l'Égypte, celle-là même où Moïſe fit tant de miracles devant Pharaon, *Pſ.* 78. & où l'on aſſûre que le Prophéte Jérémie fut emmené après la priſe de Jéruſalem, & enſuite lapidé. Elle eſt la même que l'ancienne Tanis. Voyez Tanis.

ZOARA, ZOARAT. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Barbarie. *Zoara*, anciennement *Piſidon*, *Piſida.* Elle eſt fortifiée, & elle a un bon port, ſur la côte du Royaume de Tripoli, & à quarante lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. Maty.

ZOARA, ZANARA, ZUNARA. ſſ. ff. Noms d'une petite ville de la Barbarie. *Zoara.* Elle eſt ſur le Golfe de Sidera, dans le Royaume de Barca, vèrs les confins de celui de Tripoli. On la prend pour le lieu de la Cyrénaïque, nommée anciennement *Diarrhoea.* Maty.

Z O C.

ZOCLE. ſubſt. maſc. Éſpéce de petit piédeſtal, ou membre quârré qui ſert à pôſer un buſte, une ſtatuë, ou aûtre chôſe ſemblable, à laquelle on veut donner quelque élevation. *Quadra*....

Ce mot vient de *ſoccus* Latin, qui ſignifie *ſandale*, ou patin qui ſert à élever. On écrit auſſi *ſocle*.

ZOCOTORA. Voyez SOCOTORA.

Z O D.

ZODIAQUE. ſubſt. maſc. Tèrme d'Aſtronomie. C'eſt un des ſix grands cèrcles de la ſphère, dans lequel le ſoleil & les aûtres Planétes ſe meuvent. Il eſt diviſé en douze Signes ou Conſtellations. Le ſoleil parcourt le *Zodiaque* en 365. jours & près de ſix heures; la lune en 27. jours; Saturne en 30. ans. On donne au *Zodiaque* une largeur de ſeize ou même de 18. degrez, enſorte qu'on le répréſente comme une large ceinture. On la fait plus ou moins large ſelon la plus grande latitude qu'on donne aux Planétes, qu'on ſuppôſe ne ſortir jamais du *Zodiaque*. L'Écliptique eſt un cèrcle qui tient juſtement le milieu du *Zodiaque*. Le *Zodiaque* en couppant l'Équateur forme un angle de 23. degrez & demi, ou, pour parler plus juſte, de 23. d. 29. m. C'eſt ce qu'on appelle l'*obliquité du Zodiaque*, & la plus grande déclinaiſon du ſoleil.

M. Harris la fait de 23. degrez 30. minutes, c'eſt à dire, 23. degrez & demi.

Dans l'Aſtrologie judiciaire le point du *Zodiaque* qui ſe leve avec le ſoleil, ſe nomme *horoſcope*; celui qui répond à la partie ſupérieure du Méridien, eſt appellé *point culminant*; & celui qui répond à la partie inférieure, s'appelle *fond du Ciel*.

Les deux points ſolſtitiaux de l'écliptique, avec les deux points équinoxiaux, ſont appellez *points Cardinaux* de l'écliptique, parceque qu'ils détèrminent le commencement des quatre ſaiſons de l'année. Au reſte les douze ſignes du *Zodiaque* ont été ainſi appellez, parce qu'au tems des anciens Aſtronômes ils répondoient à des conſtellations qui par la diſpôſition de leurs étoiles répréſentent à-peu-près les figures des noms qu'on leur a donnez. Mais à préſent ces conſtellations n'y répondant plus; elles ont retrogradez vèrs l'Orient de plus de 29. degrez par le mouvement propre des étoiles fixes d'Occident en Orient: enſorte que le ſoleil qui du tems d'Hipparque entroit au printems dans le prémier degré d'Aries, ou du Bélier, ſe trouve à l'Équinoxe au 29. degré & demi de ce ſigne, & tout proche du prémier degré du Taureau. Voyez Précession. Ainſi quand on dit que le ſoleil eſt dans un ſigne, cela ne ſe doit pas entendre des ſignes, ou des conſtellations du firmament; c'eſt-à-dire, des étoiles fixes; mais bien d'une douziéme partie du *Zodiaque* du prémier mobile, qu'on appelle *dodecatemories*, pour les diſtinguer des 12. ſignes du firmament. Ce *Zodiaque* du prémier mobile ſe nomme *Zodiaque rationel*, pour le diſtinguer du *Zodiaque* du firmament qui a été appellé *Zodiaque viſible*, ou *Zodiaque ſenſible*, parceque l'on y voit les 12. conſtellations, ou ſignes céleſtes qui le compôſent. Quand donc on dit, qu'une planéte eſt dans un tel ſigne, cela veut dire que la ligne droite tirée de la tèrre par le centre de la planéte, rencontre dans le firmament une partie de ce ſigne. Voyez Ozanam.

Ce mot vient du Grèc ζῶον, qui ſignifie *animal*, à caûſe des Conſtellations qu'il porte; ou, ſelon d'aûtres, du mot ζωή, qui ſignifie la *vie*, ſur laquelle les aſtres qu'il contient, ont grand pouvoir.

M. Caſſini par un grand nombre d'obſèrvations a trouvé un cèrtain éſpâce dans le ciel qu'il appelle le *Zodiaque* des Cométes, parce que non pas à la vérité toutes les cométes, mais la plûpart des cométes ont leurs mouvemens dans cét éſpâce, & n'en paſſent point les bornes. Il lui donne la même largeur qu'a l'aûtre *Zodiaque*, & ſes conſtellations ſont Antinoüs, Pégaſe, Andromède, le Taureau, Orion, le petit Chien, l'Hydre, le Centaure, le Scorpion & le Sagittaire.

Z O E.

ZOEST. Voyez SOEST.

Z O F.

ZOFALA. Voyez SOPHALA.

ZOFFINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Canton de Bèrne, en Suiſſe. *Zoffinga*, *Tobinium.* Elle eſt ſur la rivière de Wigèr, près de ſon confluant avec l'Aar, entre les villes de Zurich & de Soleurre.

Z O G.

ZOGANI. ſ. m. Le golfe de Zogani. *Sinus Zoganus*, anciennement

nement *Mavianðinus*. Ce golfe eſt une partie de la mèr Noire. Il eſt ſur la côte de la Natolie, à l'embouchure de la rivière de Sangari ou d'Ajala. MATY.

ZOI.

ZOIEL, ou ZUGLIO. ſ. m. Nom propre d'un village du Frioul, Province de l'État de Veniſe. *Zoiela*, *Zuglium*. Il eſt près de Moſcarédo & de la Source du Bati. Quelques-uns le prennent pour le *Julium Carnicum* des Anciens, que d'aûtres mettent à Pontéba. MATY.

ZOILE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Zoilus*. C'étoit un ancien Critique qui entreprit de critiquer Homère, & à qui cette liberté reüſſit mal. Amphipolis étoit la patrie de *Zoïle*, ce fleau d'Homère & du bon ſens. TOURREIL. *Zoïle* s'étoit égayé à faire des tailleries ſur Homère. BOILEAU. Puiſque dans notre ſiécle la liberté que *Zoïle* s'étoit donnée de parler ſans réſpect des plus grands écrivains de l'Antiquité, ſe met aujourd'hui à la mode parmi beaucoup de petits éſprits auſſi ignorans qu'orgueilleux & pleins d'eux-mêmes, il ne ſera pas hors de propos de leur faire voir de quelle manière cette liberté a réüſſi aûtrefois à ce Rhéteur. ID. Voyez Vitruve dans la Préface de ſon VIIIe Livre. Élien Var. Hiſt. L. XI. C. 10. Denys d'Halicarnaſſe, dans ſa Réponſe à Pompée. Voſſius, *De Hiſtor. Græc. L. I. C.* 15. Boileau dans ſes Réfl. ſur Longin.

Ce nom a paſſé comme en proverbe parmi les Sçavans, qui appellent un mauvais critique, un envieux, un *Zoïle*.

ZOL.

ZOLDO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'État de Veniſe. *Zoltum*. Il eſt dans le Bellunois, à cinq lieuës de Bellune, vers le nord occidental, au milieu des montagnes. Il a de fort bonnes mines de fèr. MATY.

ZOLLERN. Voyez HOHENZOLLERN.

ZOLNOCK. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Haûte Hongrie. *Zolnochium*, *Solnocum*, *Zolonocum*. Elle eſt au confluant de la Zagywa, & de la Teiſſe, à treize lieuës du Grand Waradin, vèrs le levant. *Zolnock* eſt fort, défendu par une bonne citadelle, & capitale du Comté de Zolnock, ſéparé de celui de Thurthum par la Theiſſe, & borné ailleurs par ceux d'Hewècz, de Peſt, de Bath, & de Bodrog. MATY.

ZON.

ZON. Sorte d'intèrjection, dont on ſe ſert pour marquer la vigueur avec laquelle on frappe une pèrſonne. Il lui donna un coup de bâton ſur les épaules, *zon*, & s'enfuit. *Sonus ictûs*.

ZONCHIO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Belvedère, en Morée. *Zonchium*. Elle eſt à une lieuë & demie de Navarin, vèrs le midi. Cette ville donne ſon nom au Cap & au golfe de *Zonchio*, le prémiér appellé anciennement *Coryphaſium Promontorium*, & l'aûtre *Cypariſſus ſinus*. On prend *Zonchio* pour la ville de l'Élide, nommée anciennement *Epitalium*, *Thryum*, *Tryoeſſa*. MATY.

ZÔNE. ſ. f. Tèrme de Géographie, & d'Aſtronomie. *Zona*. C'eſt une des portions du globe tèrreſtre, quand il eſt diviſé en cinq parties conſidérées ſelon qu'il fait froid, ou chaud en chacune, ſelon la température de leur ſituation. On diſtingue les *Zônes Céleſtes*, & les *Zônes Terreſtres*. Les *Zônes Céleſtes* ſont de grandes bandes du ciel tèrminées par deux cèrcles. La *Zône* torride eſt large de 47. degrez, partagée par l'Équateur, & tèrminée par les deux Tropiques. Les *Zônes* tempérées ſont larges de 43. degrez chacune, & tèrminées par les cèrcles polaires, &c. Les *Zônes Terreſtres* ſont de même, cèrtains éſpaces qui répondent à ceux du ciel, & qui ſont tèrminez par les mêmes cèrcles qu'on ſuppôſe ſur le globe tèrreſtre. La *Zône Torride*, eſt celle qui eſt ſous l'Équateur, renfèrmée entre les deux Tropiques. Les deux *Zônes Tempérées* ſont enfèrmées entre les Tropiques, & les Cèrcles Polaires. Les deux *Zônes Froides* ou *Glaciales* s'étendent depuis les Cèrcles Polaires juſqu'aux Pôles. Les Anciens ont crû la *Zône* Torride inhabitable à caûſe du chaud, & les deux Glaciales à caûſe du froid. Cependant dans les mois de Juin, Juillet, & Août, on ſent un grand froid en pluſieurs endroits qui ſont ſous la Ligne. Albèrt & Avicenne s'étoient doutez de cette erreur, parcequ'ils ont dit que l'habitation étoit plus douce ſous l'Équinoctial, que ſous les Tropiques. A l'égard des Glaciales, on n'a pû encore naviger que juſqu'au 75. degré. Cependant l'Hiſtoire des Lapons de Schoepfèr aſſure que quelquefois la chaleur y eſt ſi grande, qu'on ne ſçauroit être un moment les pieds nuds ſur une pièrre ſans ſe brûler. Elle dit auſſi, que les animaux y deviennent tout blancs, & ſur la fin de Mai reprennent leur couleur ordinaire. Pline avoit déja dit que l'air y étoit fort tempéré ; mais ſans fondement, auſſi-bien que Guillaume Poſtel, qui conſtituë le Paradis tèrreſtre ſous le Pôle Arctique.

Ce mot vient du Grèc ζώνη, qui ſignifie *bande ou ceinture*.

On appelle figurément *zône torride*, un lieu fort chaud en été. *Zona torrida*. La campagne de Rome en Italie eſt une *zône torride*, il eſt dangereux de la paſſer à midi en été. Le Pont-neuf de Paris eſt une *zône torride*, où il n'y a point d'ombre, ni d'abri.

ZONNAR. ſ. m. Tèrme de Relation corrompu du Grèc vulgaire ζωνάρι, abbrégé de ζωνάριον, qui vient de ζώνη, *une ceinture*. *Cingulum*. Le *Zonnar* eſt une ceinture de cuir noir, aſſez large, que les Chrétiens & les Juifs portent dans le levant, & particuliérement en Aſie. Motavakkel X[e]. Kaliſe de la maiſon des Abaſſides eſt le prémiér qui ait obligé les Chrétiens & les Juifs à porter cette ceinture pour ſe diſtinguer des Mahométans. L'Ordonnance qu'il en fit, fut publiée l'an 235. de l'Hégire, & depuis ce tems-là les Chrétiens d'Aſie, & principalement ceux de Syrie & de Méſopotamie, prèſque tous ou Neſtoriens ou Jacobites, le portent ordinairement. Ce qui a fait donner à ces Schiſmatiques le nom de Chrétiens de la ceinture. D'HERBELOT, *Bibl. Orient.*

ZONS. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Allemagne, *Zontium*, *Sontina*. Elle eſt ſur le Rhin, dans l'Archevêché de Cologne, à cinq lieuës au deſſous de la ville de Cologne. MATI.

ZOO.

ZOOGRAPHIE. ſ. f. Déſcription de la Nature & des propriétez des animaux. *Zoographia*.

Ce mot vient de ζῶον *animal*, γράφω *& je décris*.

ZOOLATRIE. ſ. f. Culte, adoration des animaux. *Zoolatria*. La *Zoolatrie* étoit fort en uſage chez les anciens Égyptiens.

Ce mot vient de ζῶον, *animal*, & λατρεία, *adoration*, *culte*.

ZOOPHÔRE. ſubſt. maſc. Tèrme d'architecture. C'eſt la même chôſe que la *friſe* d'un bâtiment, ainſi nommée en Grèc, parcequ'on la chargeoit aûtrefois de figures d'animaux pour lui ſervir d'ornement. *Zophorus*. Davilèr écrit *Zophôre* ; mais ce mot venant de ζῶον, *animal*, & φέρω, *je porte*, il eſt manifeſte qu'il faut écrire *Zoophôre*, & par conſéquent *Zoophorique*.

Les Grècs appelloient le Zodiaque *Zoophôre* à caûſe des noms des animaux qu'on a donnez aux Conſtellations qui y ſont.

ZOOPHORIQUE. adjectif. On appelle colonne *Zoophorique*, une colonne ſtatuaire, qui porte un animal. *Zoophorica columna*.

ZOPHÔRE. Voyez ZOOPHÔRE.

ZOPHORIQUE. Voyez ZOOPHORIQUE.

ZOOPHYTE. ſ. m. Corps naturel qui tient de l'animal, & de la plante. *Planta-animalis*. Les éponges ſont des *zoophytes*, de ζῶον, *animal*, & de φυτὸν, *planta*. Oléarius en ſon troiſiéme livre met au rang des *zoophytes* une plante qui croît auprès de Samara ſur le Volga. C'eſt une éſpéce de melon fait comme un agneau, dont il répréſente tous les membres, qui tient à la tèrre par la ſouche qui lui ſert de nombril. En croiſſant il change de place, autant que la ſouche le lui pèrmet, & fait ſécher l'hèrbe par tout où il ſe trouve. Quand il eſt meur, ſa tige ſe ſéche, & le fruit ſe revêt d'une peau veluë, qu'on peut préparer & employer au lieu de fourrure. Il atteſte avoir vû de cette peau, & dit qu'elle eſt couvèrte d'une laine douce, & friſée comme celle d'un agneau nouveau né. Scaligèr dit que ce fruit vit & croît toûjours, juſqu'à ce que l'hèrbe lui manque. Quelques relations appellent cette plante, *Agnus ſchyticus*, *& borametz*.

ZOP.

ZOPISSA. ſ. m. C'eſt un goudron ou éſpéce de poix noire qu'on détache des navires après qu'ils ont été long-tems en voyage ſur la mèr. *Zopiſſa*. Cette poix a été peu-à-peu pénétrée par le ſel de la mèr qui lui a communiqué ſa qualité. Le *zopiſſa* eſt réſolutif & déſſicatif, appliqué extérieurement.

Ce mot eſt Grèc, formé de ζέειν, *bullire*, *boüillir*, & de πίσσα, *pix*, *poix*, comme qui diroit *poix cuite*.

ZOV.

ZOVAN, ou ZOAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'État de Veniſe. *Zoanum*, *Zovanum*. Il eſt dans le Breſſan, près de la ſource de l'Oglio. Son nom ſemble une corruption de celui des anciens Suanétes, peuples de la Rhétie.

ZUA.

SAN ZUANE. Nom d'un cap de l'iſle de Candie. *Caput S. Joannis*, anciennement *Zephyrium promontorium*. Il eſt en la côte ſeptentrional, prés de la forteresse de Spina longa. MATI.

ZUARA. Voyez ZOARA.

ZUC.

ZUCALA. ſ. Nom d'un Iſthme qui joint la Tartarie Crimée avec

avec celle de Nogais, qui ſont les deux parties de la petite Tartarie. *Zucala*, anciennement *Iſthmus Tauricus.* Cet iſthme eſt entre le lac de Seſcan, & le golfe de Nigropoli, partie de la mèr noire. Il n'a pas davantage de demi lieuë de largeur, & il eſt défendu par la ville de Pérécop, qui y eſt ſituée. Mati.

ZUE.

ZUENZIGA. ſ. m. Nom propre de Royaume. *Zuenziga*, *Regnum*. Contrée du Zaara, en Afrique. Elle s'étend du nord, au ſud, depuis le Biledulgérid, juſqu'au païs des Négres, ayant au couchant le Royaume de Zanhaga, & au levant celui de Targa. On y voit la ville de *Zuenziga*, & les déſerts de Gogden & de Ghir, qui ſont des plus dangereux de l'Afrique. Il ne laiſſe pas d'être aſſez peuplé. Il y a particuliérement des Arabes qui font le métier d'enlever des Négres qu'ils vendent pour éſclaves dans le Royaume de Fez; auſſi quand ils ſont pris par les Négres, ils ſont hachez ſans miſéricorde. Mati.

ZUG.

ZUG. ſ. m. Nom propre d'un bourg orné d'une belle Maiſon de Ville; & aſſez bien bâti. *Tugium*. Il eſt chef du Canton de *Zug*, en Suiſſe, & ſitué ſur le lac de *Zug*, au pié d'une montagne fèrtile en vins & en pâturages; & couvèrt en partie par des forêts qui nourriſſent beaucoup de gibiér. Il eſt à quatre lieuës de Lucèrne, vèrs le levant, & à ſix de Zurich, vèrs le midi. Mati.

Le Canton de Zug, *Tugienſis Pagus.* Ce Canton eſt le plus petit de la Suiſſe. Il n'a que trois lieuës de long & de large. Ses bornes ſont au couchant, le Canton de Lucèrne; au nord, celui de Zurich; au ſud, celui de Suits; & au levant les deux dèrniérs. Ce Canton entra dans la confédération des Suiſſes l'an 1352. étant conquis, ou plûtôt délivré de la domination des Aûtrichiens par les trois prémiérs Cantons. Il eſt Catholique, & il eſt gouverné par un Conſeil de quarante-cinq Conſeillers, dont châque Communauté fournit ſa portion. Ils ont à leur tête un Préſident, nommé Landame, qui n'eſt en charge que pendant deux ans, & qui doit faire en ce tems-là ſa réſidence au bourg de *Zug*. Au reſte les peuples appellez anciennement *Tugeni*, & *Thugeni*, dont le païs portoit le nom de *Tugenus Pagus*, n'occupoient pas ſeulement le Canton de *Zug*, qui a conſèrvé leur nom, mais encore ceux d'Ury, de Suits, & de Glarone. Mati.

ZUGÈR-ZÉE. ſ. m. Ou le lac de Zug. *Tugenus Lacus.* Ce lac eſt dans le Canton de *Zug*, en Suiſſe, entre les lacs de Lucèrne, & de Zurich, & près du bourg de Zug, dont il prend ſon nom. Maty.

ZUGLIO. Voyez YOIEL.

ZUI.

ZUICKAVV. Voyez ZVVICKAVV.

ZUINGLIEN, enne. ſ. m. & f. Nom d'une Secte Luthérienne. *Zuinglianus*, *a*. Elle a pris ſon nom de Uldric, ou Huldric. Zuingle né à VVildehauſen dans le Comté de Toggenbourg en Suiſſe, le prémier Janviér de l'an 1487. après avoir fait ſes Etudes de Théologie & reçu le Bonnet de Docteur à Bâle l'an 1505. il s'appliqua à la prédication & y eut du ſuccès. Après la double apoſtaſie de Luthèr ayant été fait Curé de la principale Cure de Zurich, il commença à y prêcher les nouveautez, ſe declara hautement contre les Indulgences; enſuite contre l'intèrceſſion des Saints, contre la Meſſe, les loix Eccléſiaſtiques, les vœux, le célibat des Prêtres, l'abſtinence de viande. En 1523. dans une Conférence avec les Députez de l'Évêque de Conſtance, qu'il avoit fait indiquer, il fit abolir une partie du culte extérieur de la Réligion. Zuingle dans les matiéres de la grâce étoit Pélagien, & donnoit tout au libre arbitre agiſſant par les ſeules forces de la nature. Zuingle ne reconnoît dans le Sacrement de l'Euchariſtie, qu'une ſignification & une repréſentation du Corps & du Sang de Jesus-Christ ſans préſence réelle. On s'y unit ſeulement ſpirituellement par la foi. Telles ſont les principales èrreurs de Zuingle & des *Zuingliens* ſes diſciples.

Ce nom eſt auſſi adjectif. Une Bible *Zuinglienne*. Le parti *Zuinglien*. Les Égliſes *Zuingliennes*.

ZUIRIE. ſ. f. Nom propre d'un pays que Sanſon dans ſes petites Cartes met dans la Géorgie, en Aſie, au levant du Gurgiſtan, le long de la mèr Caſpienne, à l'endroit où étoit l'ancienne Albanie; & il met dans ce pays les villes de Zitrach, de Stranu, & de Chipiche; mais Baudrand aſſûre que *Zuirie* eſt le même pays que le Guriel, ſitué le long de la mèr noire; auſſi dans les grandes Cartes de Sanſon, & dans celles de VViſchèr on trouve le Daghestan au lieu de la *Zuirie*. *Zuiria*. Maty.

ZUL.

ZULCH. Voyez ZULPICH.

ZULFA ou JULFA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Pèrſe, ſituée dans l'Érivan, ſur l'Araſſe, environ à dix lieuës au deſſous de Nakſivan. *Zulfa*, *Julfa*. Cette ville étoit aûtrefois aſſez grande; mais il n'y reſte plus que quelques maiſons. Cha Abas Roi de Pèrſe, craignant que les Turcs ne s'en emparaſſent, la ruina, & en tranſporta les habitans à l'un des fauxbourgs d'Iſpahan, qui a depuis porté le nom de cette ville ruinée. Les Miſſionnaires Catholiques y travaillent beaucoup à la réünion des Arméniens à l'Égliſe, & le ſuccès répond à leurs travaux. Voyez le Voyage du Père Avril Jéſuite.

ZULLICHAVV. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville de la Siléſie *Zulichium*. Elle eſt dans la Principauté de Craſſen, à une lieuë de l'Odèr, & à cinq de la ville de Croſſen, vèrs Nord-Nord-eſt. Maty.

ZULPICH, TULPICK, ZULCH, ou TOLBIAC. ſ. m. Petite ville d'Allemagne. *Tulpetum*, *Tolbiacum*, *Tolbiacus*. Elle eſt dans l'Électorat de Cologne, mais enclavée dans le Duché de Juliérs, & ſituée environ à trois lieuës de la ville de Cologne, vèrs le couchant. Ce lieu eſt célèbre par la Victoire que Clovis Roi de France y remporta ſur les Allemans, après laquelle il ſe fit Chrétien, ſelon le vœu qu'il en avoit fait pendant la bataille, qu'il craignoit de pèrdre. Maty.

ZUN.

ZUNARA. Voyez ZOARA.

ZUNCHIO. Voyez ZONCHIO.

ZUNDANASTAN. Tèrme de Rélations, eſt le livre ſacré des Gaures, où ſont contenus tous les points de leur Loi & Religion. *Zundanaſtanus liber.*

ZUNGAR. Voyez SANGAR.

ZUR.

ZURANDALE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom de Tulipe. La *Zurandale* commune a ſes panaches rouges diſtinctement ſéparées d'avec du blanc ſur lequel elles s'étendent. La *Zurandale* rectifiée eſt rouge clair & beaucoup de blanc non d'entrée. La *Zurandale* de Goa eſt colombin & blanc. Morin.

ZURICH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Suiſſe, capitale du Canton qui porte ſon nom, & ſituée entre Lucèrne & Schafhouſe, environ à huit lieuës de châcune, ſur la riviére de Limmat, qui la travèrſe, en ſortant du lac de Zurich. *Tigurum*, *Turigum*, ou *Turegum*. Cette ville eſt fort ancienne, aſſez grande, bien bâtie, bien peuplée, & riche par ſes manufactures de Créſpon, & par le grand commèrce des ſoyes qu'on y apporte d'Italie. Elle eſt fortifiée à la modèrne, a un Arcenal aſſez bien pourvû, une Bibliothéque publique, un bon Collége, où l'on entretient vingt cinq jeunes étudians, avec un Régent pour les inſtruire. On y voit deux chôſes remarquables, la ſtatuë à cheval de Charlemagne, fondateur de ſon Égliſe Cathédrale, & un jet d'eau qui eſt au milieu d'une de ſes places, & qui s'éleve juſqu'à cent quinze pieds de haut. *Zurich* a été ville Impériale. C'eſt une République indépendante de l'Empire depuis l'an 1351. Elle a ſon grand & ſon petit Conſeil, & ſe gouvèrne à peu près comme la ville de Bèrne. Maty.

Le Canton de Zurich. *Tigurinus pagus.* C'eſt une des treize Républiques qui forment la confédération des Suiſſes. Ce Canton eſt borné au nord par celui de Schafhouſe; au couchant par ceux de Bèrne & de Lucèrne; au midi par ceux de Zug, de Suits, & de Glaris; & au levant par le Comté de Toggenburg & par le Turgow. On lui donne environ quinze lieuës d'étenduë du nord au ſud, & douze du couchant au levant. Il eſt fort biën peuplé, fort fèrtiſe en grains; il produit auſſi des vins & des fruits, mais en moindre quantité; il eſt diviſé en neuf grands Bailliages, où les Baillifs, qui ſont toûjours des bourgeois de la ville de *Zurich*, ne s'y tranſportent que dans les occaſions qui demandent leur préſence. Ce Canton entra dans la Confédération des Suiſſes l'an 1351. Il tient le prémier rang entre les Cantons dans les aſſemblées, & il eſt le plus puiſſant, à la réſerve de celui de Bèrne. Tous ſes habitans ſont Réformez, & ſes lieux principaux ſont Zurich capitale, Greifenſée, Bulach, VVinterthur, Égliſaw, Regenſpèrg, & Gruningue. Maty.

Le lac de Zurich, *Tigurinus Lacus.* C'eſt un des plus grands lâcs de la Suiſſe. Il eſt preſque tout entiér dans le canton de Zurich, qu'il ſépare vèrs le midi oriental de celui de Suits. Sa longueur eſt environ de huit lieuës; mais il n'en a pas deux de large. La riviére de Limmat la travèrſe dans toute ſa longueur; & on le paſſe à Rupèrſchwil, ſur un pont de dix-huit cens cinquante pas de long. Maty.

ZURICHGOVV. ſ. m. C'étoit anciennement une des contrées du pays des Helvétiens; il prenoit ſon nom des Tiguriens, qui l'occupoient,

l'occupoient, & il renfèrmoit toute la partie de la Suiſſe, qui eſt entre le Rhin, le Limmat, & cette partie du mont Jura, qui s'étend dèpuis le confluant du Limmat & l'Aar, jusqu'au Rhin. MATI.

ZURZACH. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Suiſſe, célébre par ſes foires, & ſitué dans le Comté de Bade, ſur le Rhin, environ à ſix lieuës au deſſous de Schafhouſe. *Zurzacum.* Quelques Géographes prennent *Zurzach* pour l'ancienne *Certiacum*, ville des Helvétiens, que d'aûtres mettent à Zeckingen, village du Comté de Bade. MATI.

Z U T.

ZUTHI, ou ZYTHI. c. Pain quotidien. BOREL. Taegelich *Zuti* da egelyeſe broot. *Pontanus* cité par Borel.

ZUTPHEN. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Zutphonia.* Elle eſt capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée au confluant du Bèrkel & de l'Iſſel, environ à trois lieuës au deſſous de Doeſbourg, & autant au deſſus de Dévente̍r. *Zutphen* a été fortifié; mais les François en démolirent les fortifications l'an 1674. MATI.

Le Comté ou le Quartiér de ZUTPHEN. *Zutphanienſis Comitatus*, ou *Tetrarchia.* C'eſt une contrée des Provinces-Unies. Elle étoit aûtrefois un Comté particuliér; mais dèpuis l'an 1079. elle eſt un des Quartiérs du Duché de Gueldre. Il eſt borné au couchant par le Bètuwe, & le Wéluve; au nord par l'Ovériſſel; au levant par l'Évêché de Munſtèr; & au ſud par le Duché de Cléves. Ses lieux principaux ſont, Zutphen Capitale, Doeſbourg, Grolle, Borkeloo, Lochen, Dotekun, Burg & Anholt. MATI.

Z U Y.

ZUYD-SCHANS. ſ. m. Nom propre d'un fort du Brabant Hollandois. *Arx Auſtrina.* Il eſt conſtruit à l'embouchure du Zoom dans l'Éſcaut, vis-à-vis du Nort-Schans, qui eſt un aûtre fort; ils ſont tous deux près de la ville de Bèrg-op-zoom, & déſtinez à ſa défenſe. MATI.

ZUIDÈRZÉE. ſ. m. C'eſt-à-dire, la mèr du Sud. *Auſtrinus Sinus, mare Auſtrinum, & Meridionale.* C'eſt un grand golfe de la mèr d'Allemagne, dont il eſt ſéparé par quelques iſles de la Hollande. Il prend ſon nom de ſa ſituation vèrs le midi, & il eſt environné par la Hollande, la Seigneûrie d'Utrecht, la Gueldre, l'Ovériſſel, & la Friſe. Ce n'étoit anciennement qu'un lac nommé *Flevo, Flevum, Flevi lacus.* Mais il a été fait un golfe par les inondations de la mèr d'Allemagne, qui ont englouti les tèrres qui joignoient la Nort-Hollande avec la Friſe. MATI.

Quelle Muſe à rimer en tous lieux diſpôſée,
Oſeroit approcher des bords de Zuidèrzée? BOILEAU.

Z U Z.

ZUZ. ſ. m. Nom d'une éſpéce de monnoïe chez les anciens Hébreux. *Zuz, Zuzus.* Elle étoit du poids & de la valeur d'un deniér Romain d'argent, telles que ſont ce que nous appellons médailles Conſulaires & médailles d'argent des Empereurs. Ce mot ne ſe trouve que dans le Thalmud & dans la Vèrſion Syriaque du Nouveau Téſtament, & il répond à ce que la Vulgate appelle drachme.

Z W E.

ZWEYBRUCKEN. Voyez DEUX PONTS, Ville & Duché.

Z W I.

ZWICKAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Miſnie, en Haûte Saxe. *Zuikavia*, anciennement *Cygnea.* Elle eſt capitale du Voigtland, défenduë par une citadelle, & ſituée ſur la Mulde, à ſix lieuës de la villle d'Altenbourg, vèrs le midi, & autant de Plawen, vèrs l'orient ſeptentrional. *Zwickaw* étoit aûtrefois une ville Impériale & libre: Frideric Le Mordu, Marquis de Miſnie, s'en rendit le maître l'an 1303. MATI.

ZWINGENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville D'Allemagne. *Zwingenberga.* Elle eſt dans le Landgraviat de Darmſtat, à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. MATI.

Z W O.

ZWOL. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies. *Zwolla, Swola, Swoli.* Elle eſt dans l'Ovériſſel, ſur la petite riviére d'Aa, entre le Vècht & l'Iſſel, à ſix lieuës de Déventèr, vèrs le nord, & à trois de Campen, vèrs le levant. *Zwol* qui a été une ville Anzéatique & Impèriale, fait battre monnoïe. Elle étoit fortifiée; mais les François démolirent ſes fortifications l'an 1674. MATI.

Z Y B.

ZYBELLINE, ou ZEBELLINE. adj. fém. eſt une épithéte qu'on donne à une éſpéce de martres qui viennent de Moſcovie, dont on fait des fourrures fort précieûſes. Les Fourreurs les appellent par corruption *ſublimes. Martis zibelina pellis.*

Z Y G.

ZYGETH. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Baſſe Hongrie *Sigetum, Zigetium.* Elle eſt Capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée dans un marais formé par la riviére d'Alma, à trois lieuës de la Drâve, vèrs le nord; & à ſept de Cinq-Égliſes, vèrs le couchant. *Zygeth* eſt une des plus fortes places de la Hongrie, & elle eſt défenduë par une citadelle qui a trois enceintes de murailles, & trois foſſez pleins d'eau. Soliman II. Empereur des Turcs l'aſſiégea l'an 1566. & elle fut priſe trois jours aprés ſa mort. Les Impériaux l'ont repriſe pendant la dèrnière guèrre. MATI.

Le Comté de ZIGETH. *Sigetenſis Comitatus.* C'eſt une grande contrée de la Baſſe Hongrie. Elle eſt ſéparée de l'Éſclavonie par la Drâve, & bornée ailleurs par le lac Balaton, & par les Comtez de Zalawar, d'Albe Royal, de Zegzard, de Tolna, & de Baraniwar. Ses lieux principaux ſont *Zigeth* Capitale, Cinq-Égliſes, & Turanovitza. MATI.

ZYGETH, eſt auſſi un village de la Haûte Hongrie, ſitué dans le Comté de Maramarus, ſur la Teiſſe, vèrs les confins de la Ruſſie Polonoiſe, & de la Tranſylvanie. *Sigetum.* On prend ce lieu pour l'ancienne *Salina*, petite ville de la Dace. MATI.

ZYGOME. ſ. m. Tèrme de Médecine & d'Anatomie. *Os Zygomatis ſeu Jugale.* C'eſt ce qu'on appelle aûtrement l'Ôs Jugal, ou un ôs qui ſe forme de deux Apóphyſes ou éminences qui naiſſent l'une de l'ôs des temples, l'aûtre de l'ôs de la mâchoire d'enhaut, qui fait le petit angle de l'œil. Il eſt boſſu par déhors & quarré par dedans, & ſèrt pour déffenſe du muſcle de la temple. Voyez JUGAL.

Z Y M.

ZYMOSIMÊTRE, eſt un inſtrument propôſé par Swammèrdam en ſon livre de la réſpiration, qui ſèrt à meſurer le degré de la fèrmentation que caûſe le mélange des matières, & à connoître quelle eſt la chaleur que les matières acquièrent en ſe fèrmentant, & le degré de chaleur, ou le tempérament du ſang des animaux. *Zymoſimetrum.*

Ce mot vient de ζυμωσις, *fermentatio, fèrmentation*, & μέτρον, *menſura, meſure.*

Z Y P.

ZYP. ſ. f. C'étoit aûtrefois un grand marais de la Nort-Hollande, ſitué au nord de la ville d'Alcmar. *Zypa.* Les Hollandois l'ont déſſéché, & y ont fait de très-bons pâturages. MATI.

Z Y T.

ZYTHI. Voyez ZUTHI.

ZYTOMIÈRS. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Ruſſie Polonoiſe. *Zitomierzia.* Elle eſt dans la Haûte Volhynie, vèrs les confins de la Baſſe, & ſur la rivière de Ciécièrief, entre la ville de Luſnc, & celle de Kiovie, à ſoixante & cinq lieuës de la prémière, & à trente-ſix de la dèrnière. MATI.

ADDITIONS A LA LETTRE T.

Une partie des Additions aux Lettres T. & V. *étant arrivées trop tard, on n'a pû les imprimer à leur place: l'on n'a pourtant pas voulu en priver le Lecteur; ainſi on a pris le parti de les lui donner à la fin de la Lettre* Z.

T I T.

TITRE, en tèrme de Droit Canonique. Le *titre* d'un Bénéfice, ou plûtôt du Bénéficiér, eſt ce en vèrtu dequoi il poſſéde le bénéfice, comme ſont les proviſions en Cour de Rome, ou de l'Ordinaire, fondées ſur une réſignation, une pèrmutation, ou une aûtre caûſe légitime, & canonique. *Titre* de fondation, c'eſt le contrat par lequel un Bénéficiér a été fondé, avec les ſolemnitez qui ſont intèrvenuës pour rendre la fondation valable. Le *titre* d'un bénéfice, ou d'un Bénéficiér pour un bénéfice

ſe diviſe en *titre* vrai, & en *titre* coloré. Le *titre* vrai, eſt un *titre* valable de la poſſeſſion d'un bénéfice, qui donne droit au bénéfice, tel qu'eſt celui qui eſt donné par le Collateur, ayant droit de confèrer le bénéfice à celui à qui il pouvoit être conféré, les ſolemnitez préſcrites pour les proviſions ayant été obſèrvées. Un *titre* coloré, eſt un *titre* apparent, c'eſt-à-dire, qui paroît valable & ne l'eſt pas, comme celui qui ſeroit fondé ſur la collation de l'Évêque, au cas que le bénéfice en quéſtion ne fût pas à ſa collation. Le *titre* coloré, quoique faux, produit deux éffets conſidérables: 1° Le prémier qu'après une poſſeſſion paiſible de trois années, le poſſeſſeur pourroit ſe défendre par la régle *de Triennali poſſeſſione*, contre ceux qui voudroient lui conteſter le bénéfice. Le ſécond, en ce qu'au cas qu'il fût pourſuivi dans les trois ans, & qu'il pèrdît le bénéfice, il ne ſeroit pas tenu de réſtituer les fruits, parceque le poſſeſſeur de bonne foi fait les fruits ſiens. Le *titre* Clérical, s'appelle auſſi *titre* Sacèrdotal.

Tître, ou Égliſe Titulaire, étoit aûtrefois une des quatre ſortes d'Égliſes qu'il y avoit à Rome. *Titulus, Eccleſia Titularis.* Dans le VI & VIIe ſiécles, &c. il y avoit à Rome quatre ſortes d'Égliſes, Patriarchales, Titulaires, Diaconies, Oratoires. Les *Titres* étoient comme des Parroiſſes, châcune attribuée à un Prêtre Cardinal, avec un cèrtain quartièr qui en dépendoit, & des Fonts pour adminiſtrer le Baptême en cas de néceſſité. Dès le tems du Pape Symmaque, l'an 499, on trouve ſoixante-ſix Prêtres de trente *Titres*: car ils étoient deux ou trois en la plûpart. Fleury, *Hiſt. Eccléſ. L. XXXVI. p.* 161. Voyez encore le P. Mabillon, *Comment. in Ord. R. C.* 3.

Tître. Tèrme de Monnoye. *Titre* eſt un tèrme ſingulièr pour marquer & faire connoître le fin, la loi & la bonté intérieure de l'or & de l'argent. Boizard. *Titre*, loi, fin & bonté intérieure ſont des tèrmes ſynonimes. Id. La ſage prévoyance de nos Rois a pourvû à l'inconvénient de la fonte des éſpéces, en ordonnant que l'or & l'argent employez par les Orfévres, & par les Tireurs & Batteurs d'or & d'argent ſeroit à plus haut *titre* que celui qui ſeroit employé dans les monnoyes, afin qu'ils ne puſſent fondre les éſpéces pour employer en leurs ouvrages, ſans ſouffrir une pèrte conſidérable, à caûſe qu'ils ſeroient obligez de les affiner. L'Ordonnance de l'année 1586 porte que les Orfévres employeront l'argent à 11 d. 12 grains, au remède de 2 grains; & l'or à 22 Karats, au remède d'un quart de Karat. Cette ordonnance a été confirmée par celle du mois de Décembre 1679. La même Ordonnance de l'année 1586 porte que les Tireurs, & les Batteurs d'or & d'argent employeront l'or à 24 Karats au remède d'un quart de Karat; & l'argent à douze déniérs au remède de 4 grains. Id. L'Ordonnance de 1657 pèrmet aux Tîreurs d'or de la ville de Lyon ſix grains de remède de l'argent qu'ils employeront. Or ces *titres* ſont toûjours beaucoup plus hauts que ceux des monnoyes; & ainſi il n'eſt pas à craindre que ces Ouvriérs les fondent pour travailler à leurs Ouvrages. Il n'y a que les Orfévres dont il ſemble qu'on auroit lieu de l'apprehender, parce que le *titre* de leurs Ouvrages approche extrémement de celui des monnoyes, mais l'Ordonnance de 1549 le leur défend ſur peine de confiſcation de corps & de biens, & celle de 1689 ſur peine des galères à pèrpétuité. Quant au *titre* auquel les Affineurs & Départeurs d'or & d'argent doivent travailler, il a été réglé par l'Ordonnance du mois d'Octobre 1689, ſçavoir pour l'argent à 11 d. 18 grains au moins, & pour l'or à 23 Karats, $\frac{21}{32}$ au moins. Id.

TITUL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Haûte-Hongrie, ſitué ſur la Teïſſe, un peu au-deſſus de ſon embouchure dans le Danube. *Tibiſcum.* Ce lieu eſt fortifié & occupé par les Impériaux. Maty.

TIV.

TIVEDAL. ſ. m. Nom propre d'une Province de l'Écoſſe méridionale. *Teviotia, Teveotia.* Elle eſt entre la marche de Tuwedale, la Liddeſdale, & le Northumbèrland en Anglerèrre. Elle prend ſon nom de la Tive qui la travèrſe. Sa longueur eſt environ de douze lieuës, & ſa largeur moyenne de cinq. Elle eſt environnée préſque par tout de fort haûtes montagnes, & ſes habitans paſſent pour bons ſoldats. Jedbourg en eſt la ville Capitale. Maty.

TIVÈRNA. ſ. f. ou BIFÈRNO. ſ. m. Noms propres d'une rivière du Royaume de Naples en Italie. *Tifernus. Phiternus.* Elle a ſa ſource près de Bojano, dans le Comté de Moliſe; elle arrôſe Guardia, & après avoir travèrſé une petite partie de la Capitanate, elle ſe jette dans le golfe de Veniſe à une lieuë environ à l'orient de Tèrmôſe.

TIVÈRNON. ſ. m. Nom de lieu. *Tibernio.* C'eſt un bourg ou village de Beauce, dans l'Archidiaconé de Beauce, qui eſt le troiſiême des ſix Archidiaconez de l'Evêché d'Orléans. Il eſt près de Touri. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 546.

TIVIS. ſ. m. Nom propre d'une rivière du païs de Galles, en Anglerèrre. *Tibius, Tybius, Tuerobius.* Elle coule dans le Comté de Cardignan, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge peu après dans la mèr d'Irlande. Maty.

TIVOLI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la campagne de Rome. *Tibur, Tybur, Tiburis.* Elle eſt ſur le Tévérone, à cinq lieuës de la ville de Rome, du côté du levant. *Tivoli* paſſe pour une des agréables villes d'Italie; elle a un Évêché, ſuffragant immédiatement du Pape. L'ancien *Corniculum*, petite ville du Latium, étoit près de *Tivoli*, en un lieu nommé Monte Gennaro. On voit près de *Tivoli*, les bains de *Tivoli*, anciennement *Albula Aqua.* Les Cataractes de *Tivoli*, aûtrefois *Cataracta Anienis.* On croit que la Sybille Tiburtine demeuroit près de ces Cataractes. Le lac de *Tivoli*, en Latin, *lacus Tiburtinus.* Il n'a que cinq cens pâs de circuit, mais il eſt fort profond, & on y voit pluſieurs petites iſles flotantes, produites, comme l'on croit, par le limon que le boüillonnement de ſes eaux, qui ſont ſoûfrées, pouſſe du fonds à la ſurface, où ils s'attache aux joncs, & à quelques aûtres hèrbages, & ſe ſoûtient par ce moyen au-deſſus de l'eau. Il en ſort une petite rivière dont les eaux ſentent le ſoûfre de même que celles du lac. La montagne de *Tivoli*, anciennement *Catillus mons.* Maty.

Tout eſt dans mon déſert, ou marais, ou montagne;
Un ſeul chemin de fange eſt toute ma campagne,
Là le tems eſt ſi long & le broüillard ſi noir,
Que je prens tous les jours le midi pour le ſoir;
Bon Dieu! quel Tivoli *pour un enfant d'Horace.*

Senlecque.

TIX.

TIXIÉR. ſ. m. Qui s'eſt dit aûtrefois pour Tiſſèran. Ouvrièr qui fait des draps, des étoffes de laine. *Textor.*

TLA.

TLACAXIPEVALITZLI. ſ. m. Nom du prémièr des 18 mois des Méxiquains. Il commence le 26 de Févrièr & n'eſt que de 20 jours, comme tous les aûtres. Scaligèr, *Emendat. Temp. p.* 224. Kirkèr, *Oedip. Ægyp. T. III. p.* 30.

TLASCALA. ſ. f. Nom propre d'une ville du Méxique, en l'Amérique ſeptentrionale. *Tlaſcala.* Elle eſt dans la Province de *Tlaſcala*, & ſituée ſur la petite rivière de Los Yopes, ou de Zahuatl, à vingt-deux lieuës de la ville de Méxique, vèrs le levant. Lorſque les Éſpagnols entrèrent dans le Méxique, *Tlaſcala* étoit Capitale d'une République Ariſtocratique, & fort puiſſante. Elle ſe joignit à eux, & les aida beaucoup à conquérir le Royaume de Méxique, dont elle étoit ennemie, & pour prix de ſes ſèrvices elle joüit de quelques Priviléges. Elle eſt encore aſſez grande & aſſez peuplée d'Amériquains & d'Éſpagnols; mais beaucoup moins qu'elle ne l'étoit du tems de ſa libèrté. Maty.

La Province de Tlascala, ou de los Angeles, ou de Guaſtacan. *Tlaſcala, Angelorum Provincia, Guaſtacana.* Province du Méxique, en Amérique. Elle eſt entre celles de Méxique, de Panuco, & de Guaxaca, baignée vèrs le nord par le golfe de Méxique, & vèrs le midi par la mèr Pacifique. On voit dans la partie occidentale de cette Province la Montagne de Tlaſcala, qui a quarante-cinq lieuës de circuit, & deux de hauteur, mais qui eſt bien peuplée & bien cultivée, à la réſèrve du ſommet où l'on voit en tout tems de la neige. Les villes principales de cette Province ſont *Tlaſcala*, los Angeles, & S. Juan de Ulhua. Maty.

TME.

TMÊSE. ſ. f. Tèrme de Grammaire. Nom d'une figure, qui ſe dit, lorſqu'on ſépare en deux parties un nom compôſé, *Tmeſis*, en mettant entre deux un ou pluſieurs mots. Ainſi quand Térence dit, *Quæ meo cumque animo lubitum eſt facere*, c'eſt une *tmêſe.* Il y a beaucoup de *tmêſes* dans Lucréce. Comme, *ſæpe ſalutantum tactu, præterque meantum.* Ou bien, *Diſſidio potis eſt ſejungi, ſeque gregari. Et, disjectis, diſque ſupatis.*

Ce mot vient de *τέμνω, je coupe, je diviſe.*

TOA.

TOAM, ou TOWMOND. Voyez TUAM.

TOARS. Voyez THOUARS.

TOB.

TOBARIA. ſ. Nom propre d'un village de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Tobaria.* Il eſt ſitué à quatre lieuës de Baëſa, vèrs le couchant. On croit que c'eſt l'ancienne *Turbula*, petite ville des Baſtitans. Maty.

TOBAT. Voyez THIBET.

TOBBOT. Voyez THIBET.

TOBIE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tobias.* Il y a eû deux *Tobies* le père & le fils, de la Tribu de Nephthali; *Tobie* le père fut emmené captif à Ninive par Salmanaſar. *Tobie* le fils fut conduit à Ragès par l'Ange Raphaël.

Tobie ſignifie auſſi quelquefois un Livre Canonique de l'Écriture où l'hiſtoire des deux *Tobies* eſt décrite. *Liber Tobiæ.* Le Livre de *Tobie* eſt mis par ſaint Auguſtin au nombre des Saintes Écritures. *Aug. L. de Doct. Chriſt. L. II. C.* 8. Le Concile IIIe de Carthage l'y met auſſi, Can. 47. Saint Ambroiſe l'a auſſi regardé comme tel. *L. de Tobia.* Et la plûpart des Pères des quatre prémiérs ſiécles, comme ſaint Irénée, L. I. C. 34. Saint Cyprien, L. III. *ad Q. Cibil.* Clément d'Aléxandrie, *L. I. Strom.* S. Jean Chryſoſtôme, *Hom. XV. in Epiſt. ad Hebr.* &c. tout cité au nombre des divines Écritures. A la verité ſaint Jérôme dit, que quoiqu'on le lût dans l'Égliſe, elle ne le recevoit pourtant pas au nombre de ceux qu'on appelloit Canoniques; & qu'ainſi elle le faiſoit lire plûtôt pour édifier les Fidéles, que pour s'en ſèrvir à autoriſer la vérité de ſes dogmes. Mais outre que l'autorité de ce Saint ne prévaut pas à tous les aûtres que nous avons citez, quand il ſeroit vrai que la canonicité de ce Livre fût alors douteûſe, parceque l'Égliſe ne l'avoit point encore décidée, la même Égliſe l'ayant fait dans le Concile de Trente, il n'eſt plus pèrmis d'en douter.

Une opinion très-vraiſemblable eſt, que les deux *Tobies*, le père eſt le fils ont écrit ce Livre. En éffèt dans le Texte Grèc des prémiérs Chapitres, *Tobie* le père parle à la prémière pèrſonne & raconte lui-même ce qui le regarde, & il commence par ces mots, *Livre des Diſcours de Tobie.* Ce qui marque que cette hiſtoire ſont les diſcours, les compôſitions, l'ouvrage de *Tobie.* Et pour le jeune *Tobie*, non ſeulement il peut bien avoir écrit les avantures de ſon voyage, la mort de ſon père & le reſte du Livre à l'éxception des dèrniérs vèrſèts du Chap. XIVe où ſa mort & ſa ſépulture ſont racontées. Son père pourroit bien auſſi les avoir écrites ſur la Relation que lui en fit ſon fils: ce qui ſemble autoriſer ces ſentimens, c'eſt que le Livre étant intitulé, ou commençant par ces mots *Livre des Diſcours de Tobie*, comme nous l'avons dit: ce n'eſt qu'au commencement du XIVe Chapitre qu'il eſt dit que *les Diſcours de Tobie ſont finis.* Ainſi il n'y auroit que le dèrniér Chapitre qui fût de *Tobie* le fils. Quoi qu'il en ſoit au reſte de la partie que châcun d'eux a écrite, il ſemble au moins que l'Écriture même nous fait entendre qu'ils en ſont les Auteurs; car l'Ange Raphaël leur ordonne, Ch. XII. v. 20. de benir Dieu & de raconter toutes ces mèrveilles, c'eſt-à-dire, comme le Texte Grèc le dit plus éxpreſſément, de les écrire en un Livre. Et en éffèt le même Livre dit au 1. v. du Chap. ſuiv. que *Tobie* écrivit l'action de grâce qu'ils rendîrent à Dieu, ſelon l'ordre de l'Ange, & qui eſt rapporté en ce Chapitre. Saint Jérôme dans ſa Préface ſur ce Livre, ou bien *Ep.* 110. *ad Chromaſium & Heliodorum*, T. I. p. 1034. de l'Édit de Paris 1609. dit que ce Livre étoit écrit en Chaldéen & que ce fut de cette langue qu'il le traduiſit en Latin, avec le ſécours d'un Juif très-habile en cette langue & en Hébreu, qui lui éxpliquoit en Hébreu le Texte Chaldaïque, & le Saint le dictoit en Latin. Il eſt très-vraiſemblable que ce Chaldéen étoit le Texte même des Auteurs de cette hiſtoire, puiſque c'étoit la langue du païs où les deux *Tobies* vécurent & écrivirent cet Ouvrage. Il y avoit pourtant une Vèrſion Latine de ce Livre avant ſaint Jérôme, & il paroît auſſi que la Vèrſion Grécque que nous avons encore eſt plus ancienne que ce Père, puiſque ſaint Polycarpe ſemble s'en ſèrvir, & la citer dans ſon Épître aux Philippiens.

TOBOL. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Tartarie Moſcovite. *Tobolia.* Elle coule dans la Sibérie, du midi au nord; & après avoir reçû l'Iſet, le Tumen, & le Tafalda, qui eſt le Lauda de Sanſon, elle ſe joint à l'Irtiſch, près de la ville de *Tobol.* Maty.

TOBOL, TOBOLSKA. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Tartarie Moſcovite. *Tobolium*, *Tobolſka.* Elle eſt capitale de la Sibérie, & ſituée au confluant de l'Irtiſch, & du *Tobol.* Cette ville n'eſt habitée que par des Moſcovites, qui l'ont bâtie; elle eſt défenduë par une Citadelle dont les murailles ne ſont que de bois, & elle a un Archevêché. *Tobol* eſt conſidérable pour deux chôſes; parcequ'il eſt le centre, où l'on apporte toutes les Martes Zibellines, & les aûtres précieûſes Fourrures de la Sibérie; & parceque c'eſt le rendez-vous où s'aſſemblent tous les Marchands de Moſcovie qui vont en Compagnie faire commèrce à Péking, Capitale de la Chine, en travèrſant toute la grande Tartarie. Maty.

TOBUT. Voyez THIBET.

TOC.

TOCAT. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Tochata*, *Tocata*, anciennement *Neocaſarea*, & *Hadrianopolis.* Elle eſt dans l'Amaſie, ſur le Caſalmach, environ à trente-trois lieuës de la ville d'Amaſie, vèrs le levant. Cette ville eſt grande, peuplée, & Archiépiſcopale. Tavèrniér aſſûre que c'eſt le ſiége de Béglèrbey ou Bacha de Siwas; mais d'aûtres font de *Tocat* & de Siwas, deux Gouvèrnemens différens. Maty.

TOCAYMA. ſ. Nom propre d'une petite ville de la Tèrre-Fèrme, en l'Amérique méridionale. *Tocaima.* Elle eſt dans le nouveau Royaume de Grenade, au confluant de la rivière de Pati, avec celle de la Magdelaine, environ à vingt lieuës de Saint Fé de Bogota, vèrs le couchant. On voit près de cette ville le Volcan de *Tocayma*, qui eſt une de ces montagnes qui vômiſſent des flammes. Maty.

TOCIA. ſ. f. Nom propre d'une ville défenduë par une Citadelle. *Tocia.* Elle doit être entre les montagnes, dans la Natolie propre, entre Amaſie & Nicée; mais elle ne paroît pas ſur les Cartes. Maty.

TOC-KAIE. ſ. m. Animal des Indes. *Tockaia.* Le *Toc-kaie* eſt une éſpéce de Lézard fort commun dans le Royaume de Siam, deux fois plus grôs que les Lézards vèrds qu'on voit en France. On l'appelle de ce nom à caûſe de ſon cri: car cet animal en criant articule très-diſtinctement ces deux ſyllabes. *Toc-kaie* de même manière que nous appellons cou-cou, cet oiſeau qui ne ſçait chanter que ſon nom. Encore que le *Toc-kaie* ait le ton de la voix bâs & grâve, il crie néanmoins avec tant de force, qu'il ſe fait quelquefois entendre de plus de cent pas, ce qu'il fait ordinairement cinq à ſix fois, & même juſqu'à dix & douze fois tout de ſuite; & quelques Siams prennent cela pour une marque du nombre des années qu'ont ces animaux, en quoi ſans doute ils n'ont pas raiſon: car on a ſouvent entendu les mêmes crier, tantôt un plus petit, tantôt un plus grand nombre de fois dans un même jour. Cet animal ſe retire ordinairement ſur les arbres, & dans les maiſons, ayant une diſpôſition mèrveilleûſe pour courir ſur les branches & ſur les murailles les plus unies. Il eſt vénéneux, à ce que l'on prétend, & on l'a reconnu par divèrſes éxpériences, telle qu'a été celle dont fut témoin un des Jéſuites envoyé à Siam par le feu Roi, qui dit avoir vû un chat mordu à la tête par un *Toc-kaie*, auquel cette partie avoit tellement enflé, que ſi on ne l'eût ſécouru promptement, il en ſeroit mort infailliblement. Néanmoins le *Toc-kaie* n'eſt pas dangereux, & l'on n'entend point dire que pèrſonne en ait jamais été mordu. Celui que les Jéſuites dont nous avons parlé, diſſéquèrent, étoit comme tous les aûtres, de divèrſes couleurs par deſſus & par deſſous. Le deſſus étoit couvèrt d'une peau chagrinée & bigârrée de rouge & de bleu mêlez par ondes, avec pluſieurs rangs de pointes côniques d'un bleu déchargé, & élevée le long du dôs. Le deſſous étoit artiſtement écaillé d'une couleur gris-pèrle avec pluſieurs mouchetures rouſſâtres.

Il avoit un piéd ſix lignes de longueur, dont la queuë en comprenoit près de la moitié, avec un peu plus de deux poûces & demi de tour dans ſa plus grande épaiſſeur, c'eſt-à-dire, vèrs le bâs ventre.

La tête, qui étoit de figure triangulaire, avoit ſa bâſe, ſçavoir à l'endroit où elle s'unit au cou, quelques dix-huit lignes de largeur, & environ treize d'épaiſſeur par tout, éxcepté le milieu, où la mâchoire ſe courbant un peu, alloit ſe tèrminer en une pointe mouſſe. Le reſte du corps gardoit dans toutes ſes parties prèſque les mêmes proportions qu'ont nos Lézards vèrds dans tous leurs membres, à la réſerve des piéds, leſquèls étant faits pour grimper & courir ſur des corps liſſes, doivent avoir une figure ſingulière & propre pour cela: auſſi la nature a-t'elle eû ſoin, non ſeulement d'armer les doigts d'ongles très-aigus & recourbez; mais encore de munir châque doigt d'une membrane large & de figure ovale, & d'y former par deſſous avec une délicateſſe incroyable, un cèrtain nombre de petits feüillages ou de pellicules parallèles entre elles, & pèrpendiculaires à la membrane du piéd, par le moyen deſquèls ils ont une facilité mèrveilleûſe de s'attacher aux corps les plus polis. L'œil de cet animal eſt fort grand à proportion des aûtres parties. La prunelle dont la figure étoit la même que dans le crocodile, paroiſſoit par une ouvèrture de quatre lignes & demie, fort avancée hors de ſon orbite, de telle ſorte que les yeux lui ſortoient à moitié hors de la tête, ce qui eſt ordinaire à ces animaux. A un bon doigt des yeux en tirant vèrs la queuë, une câvité ovale & aſſez profonde formoit l'oreille, dont le diamétre n'étoit guères que la moitié de celui de l'œil.

Quand on l'eut ouvèrt, on découvrit d'abord le cœur au milieu du thorax entre les jambes de devant. Il étoit enveloppé d'une membrane au péricarde vuide & ſans eau, lequel étoit attaché aux deux côtez en montant obliquement, & formoit un canal pour donner paſſage à la trachée-artère ſous le cœur. Au deſſous immédiatement étoit placé le poûmon partagé en deux lobes; vèrs le milieu du corps & de la bâſe du cœur partoit le foye, qui paſſant entre les poûmons s'alloit attacher bien plus bâs par ſon

lobe gauche au côté gauche, & couvroit toute la partie ſupérieure de l'eſtomac, de la bâſe de l'un & l'autre lobe qui lui formoient une câvité proportionnée en cet endroit.

Le thorax étoit ſéparé du bâs ventre par un diaphragme membraneux, qui apparemment ne contribuoit pas peu par ſon mouvement à la dilatation du poûmon, & à former par conſéquent la voix extraordinaire avec laquelle cet animal ſe fait entendre de ſi loin. Son éſtomac étoit fort long, il avoit bien deux poûces & dix lignes en cette dimenſion : il devenoit cartilagineux quelques ſix lignes au deſſus du pylôre : la ſubſtance en étoit fort blanche ; celle du duodénum paroiſſoit rougeâtre : du pylôre au cœcum les inſtéſtins avoient ſept poûces dix lignes de long, & faiſoient pluſieurs contours en diminuant ; ils étoient de même conſiſtence par tout. Il avoit quelques deux poûces & trois lignes de long. A ſon origine on trouva un cœcum plein de petits vèrs blanchâtres & tranſparens qui avoient trois lignes de long & étoient de la grôſſeur d'un crin de cheval.

Le foye étoit de figure pyramidale & partagé en deux lobes aſſez longs & réfendus en deux aûtres petits lobes chầcun. La véſicule du fiel paroiſſoit à découvert dans la partie gibbe, vèrs le milieu des deux grands lôbes auſquels elle étoit adhérente & preſſée par les deux petits. Elle étoit de couleur blanchâtre & de figure ovale.

Le poûmon n'étoit rien aûtre chôſe qu'une membrane fort fine & tranſparente qui formoit une infinité de petites bourſes ou ſachêts remplis d'air, qu'il étoit aiſé de remarquer dans toute l'étenduë des deux lobes qui étoient de deux poûces, neuf lignes de long.

La trachée-artère qui étoit courte, large, droite, & tout-à-fait propre à produire un ſon grâve, qui eſt le ton ſur lequel le *Tockaie* crie ordinairement, avoit deux lignes de diamêtre. Elle étoit compôſée d'anneaux cartilagineux, tous fèrmez & fort preſſez. La fente du larinx étoit fort longue & pèrpendiculaire. Le haut de la trachée, auſſi-bien que le larinx, étoit revêtu d'une membrane très-fine & noire comme l'ancre. Cette membrane étoit une appendice de celle qui couvroit le palais de cet animal ; & qui lui faiſoit paroître le dedans de la gueule noir comme de l'ancre.

L'ôs de la mâchoire ſupérieure que nous jugeâmes d'abord être tout d'une piéce comme dans le crocodile, en l'éxaminant de plus près, nous parut être compôſé de deux, unies par ſynchondrôſe, de telle ſorte que la partie antérieure par le moyen de cette articulation ſembloit avoir un mouvement de rèſſorts de haut en bas. Cela nous fit conjecturer que ce mouvement de rèſſorts faiſant baiſſer la partie antérieure de la mâchoire ſupérieure vèrs l'inferieure, ou plûtôt vèrs la langue, ne lui aidoit pas peu à bien articuler ſon *Toc-kaie*, qui ne ſe peut prononcer à moins que la langue ne frappe aſſez rudement le palais ; ce que le *Tockaie* qui a la langue épaiſſe à peu près comme le perroquet, auroit eû peine à faire, ſi la nature ne lui avoit donné comme elle a fait à cet oiſeau, la faculté de mouvoir la mâchoire ſupérieure. Tout ceci eſt tiré des Obſèrvations Phyſiques & Mathématiques faites par les Jéſuites que nous avons dit, & publiées en 1688. par le P. Gouye, avec les Réfléxions de MM. de l'Académie.

TOD.

TODI. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Tuder, Turde, Tudertum*. Elle eſt dans le Duché de Spoléte, du côté du couchant. MATY.

TOG.

TOGE. ſ. f. Robe. Habit Romain. *Toga*. M. Courtin s'eſt ſèrvi de ce mot, & nos Antiquaires s'en pourroient ſèrvir. Droit de *Toge*, eſt le même que droit de Citoyen Romain, qui avoit droit de porter l'Habit Romain, & de prendre, comme on l'expliquoit, de l'eau & du feu dans l'étenduë de l'Empire Romain. COURTIN.

TOI.

TOIEN, ou TOYEN, ENNE, pronom poſſeſſif & adj. Tien, tienne. *Tuus, a, um*. PASQUIÉR. De là vient moitoyen, ou mitoyen. BOREL. On a dit de même *Moye* pour *mien* & *mienne*.

TOILE. *Toile de noiale*, c'eſt une toile très-forte qui ſe fait en divèrs endroits, mais ſur tout à Olone, & dans les villages voiſins, qui en fourniſſent Rochefort & la Rochelle. AUBIN. Le même Auteur dit *Toile noiale*. Les *Toiles noiales* doivent être faites de cœur de chanvre, le fil bien leſſivé : elles ſeront bien battuës, renforcées & unies, ayant du corps, ſans gomme, & les liſières bien faites. ID. *Toile de mélie*, c'eſt celle qui ſuit en qualité les *Toiles de noiale*. ID. *Toile de mélie* ou *toile* de Flandres, c'eſt pour faire les menuës voiles. ID. *Toiles* de ſabords ou de déleſtage, ce ſont de vieilles voiles, ou aûtres *toiles*, qu'on cloue ſous les ſabords, quand on veut déleſter, afin de recevoir le leſt. ID. Les ouvriers Indiens excellent à faire de la *toile* : elle eſt d'une ſi grande fineſſe que des piéces fort longues & fort larges pourroient paſſer ſans peine au travèrs d'une bague... Le métier dont ſe ſèrvent les Tiſſerands Indiens, ne leur coûte pas plus d'un écu ; & avec ce métier on les voit accroupis au milieu de leur cour, ou ſur le bord du chemin, travailler à ces belles *toiles*, qui ſont recherchées dans tout le monde. LÉTR. ÉDIF. ET CUR. *Rec. IX. p.* 419. & 421.

Les différentes éſpéces de *toiles* s'appellent parmi les Marchands ſimplement du nom du païs où elles ſont faites. De la Hollande, une Chemiſe d'Hollande, c'eſt-à-dire, de *toile* de Hollande. Une piéce de Roüen, c'eſt-à-dire, une piéce de *toile* de Roüen ; une aulne de Cambray, c'eſt une aulne de *toile* de Cambray ; dix vares de Bretagne, dix vares de *toile* de Bretagne. Hollande eſt en uſage en ce ſens dans l'uſage ordinaire, & tout le monde le dit. Les aûtres ne s'employent que parmi les Marchands.

TOILÉ. ſ. m. *Textus*. Tèrme de faiſeûſe de dentelle. C'eſt le fond de la dentelle. Pour faire de la dentelle on fait le fond, qui eſt le *Toilé*, enſuite le réſeau, l'engrêlure & les piquôts.

TOINETTE. ſ. f. *Antonia*. Nom de fille qui veut dire petite Antoine ? Ma paûvre *Toinette*, crois-tu qu'il m'aime autant qu'il le dit ? MOLIÈRE. Votre coquine de *Toinette* eſt dévenuë plus inſolente que jamais. ID.

TOINON. ſ. m. *Antonius*. Nom de Garçon qui veut dire petit Antoine. On donne auſſi ſouvent ce nom à des filles. *Antonia*.

Et changer ſans reſpect de l'oreille & du ſon
Licidas en Pierrot, & Philis en Toinon. BOILEAU.

TOISE. ſ. f. On donne auſſi ce nom à l'inſtrument avec lequel on meſure. *Pertica hexapeda*. DAVILÈR.

La *toiſe* eſt une meſure de différentes grandeurs ſelon les lieux, où elle eſt en uſage. Celle de Paris établie en quelques aûtres villes du Royaume, eſt de ſix piéds de Roi, & ſon étalon ou meſure originale, eſt expôſée au Châtelet de Paris ; c'eſt pourquoi elle eſt appellée *toiſe* du Châtelet. La *toiſe* de maiſon eſt de 6 piéds. La *toiſe* de Charpentiér eſt de cinq piéds & demi. La *toiſe* de Meſureurs de tèrres & de vignes eſt de cinq piéds ſeulement. La *toiſe* de Meſureur de bois & forêts eſt de cinq piéds & demi, ſelon la coûtume d'Orléans, Art. 213. dans celle de Bourbonnois, Art. 302. & au Païs de la Marche, Art. 215. la *toiſe* eſt de 6 piéds. On imprima en 1580. un Traité des *Toiſes* & des Meſures.

TOISE COURANTE, c'eſt celle qui eſt meſurée ſuivant ſa longueur ſeulement, comme une *toiſe* de corniche ſans avoir égard au détail de ſes moulures, une *toiſe* de Lambris ſans conſidérer s'il eſt d'apui ou de revêtement. DAVILÈR.

TOISE CUBE MASSÍNE, ou SOLIDE. C'eſt celle qui étant meſurée en largeur, longueur & profondeur, produit 216 piéds cubes. ID.

TOISE D'ÉCHANTILLON. On appelle ainſi la *toiſe* de châque lieu, où l'on meſure quand elle eſt différente de celle de Paris, comme la *toiſe* de Bourgogne, qui eſt de ſept piéds & demi. DAVILÈR.

TOISE QUARRÉE, ou SUPÈRFICIELLE. C'eſt celle qui eſt multipliée par ſes deux côtez, & dont le produit eſt de trente-ſix piéds. DAVILÈR.

TOISE DE ROI. C'eſt la *toiſe* de Paris, dont on ſe ſèrt dans dans tous les ouvrages que le Roi fait faire, même dans les fortifications, ſans avoir égard à la *toiſe* d'aucun lieu.

TOISÉ. Pièrre Deſenne a fait un Traité éxprès du *Toiſé* pour les ſupèrficies & ſolides, par la ſeule addition & par ſix aûtres méthodes ; & pour les bois équarris, par la ſeule addition & deux aûtres méthodes. Le ſecond Tome du Traité des bois de Claude Carron eſt auſſi un Traité du *Toiſé*.

TOISÉ, eſt auſſi le mémoire ou dénombrement par écrit des Toiſes de châque ſorte d'ouvrage qui entre dans la conſtruction d'un bâtiment, lequel ſe fait ou pour juger de la dépenſe, ou pour éſtimer & régler le prix & quantitez de ces mêmes ouvrages. DAVILÈR.

TOISER. *Toiſer* la taille de pièrre, c'eſt réduire la taille de toutes les faces d'une pièrre aux paremens ſeulement, meſurez à un piéd d'hauteur ſur ſix piéds courans pour Toiſe. DAVILÈR. *Toiſer aux us & coûtumes*, c'eſt meſurer tant plein que vuide, & toutes les ſaillies ; enſorte que la moindre moulure porte demi-piéd, & toute moulure couronnée un piéd, lorſque la pièrre eſt piquée & qu'il y a enduit, &c. DAVILÈR. *Toiſer à toiſe bout avant*, c'eſt *toiſer* les ouvrages, ſans retour ni demi face, & les murs tant plein que vuide, & le tout quârrément ſans avoir égard aux ſaillies, qui doivent néanmoins être proportionnées au lieu qu'elles décorent. ID. *Toiſer le bois*, c'eſt réduire & évaluer des piéces de bois de pluſieurs grôſſeurs à la quantité de 3. piéds cubes, ou de 12 piéds de long ſur 6. poûces de grôs, réglée

glée pour une piéce. Id. *Toiſer la couvèrture*, c'eſt en meſurer la ſuperficie ſans avoir égard aux ouvèrtures ni aux croupes, & c'eſt en évaluer les Lucarnes, Yeux de bœuf, Arrêtières, Egoûts, Faiſtes, &c. pour Toiſes ou piéds ſuivant l'uſage. Id.

TOISON. Ce mot vient de *tunſio*. Borel. De *tunſio*, dis-je, pris paſſivement, non pas pour l'action de tondre, mais pour la chôſe que l'on coupe que l'on ſépare par cette action de tondre.

TOISON D'OR. Olivièr de la Marche écrit qu'il fit ſouvenir Philippe I. Archiduc d'Aûtriche, père de l'Empereur Charles V. que Philippe le Bon, Duc de Bourgogne ſon ayeul avoit inſtitué l'Ordre de la *Toiſon d'or* dans la vûe de celle de Jâſon, & que Jean Gèrmain, Évêque de Châlons ſur Saône, & Chanceliér de l'Ordre étant venu ſur ces entrefaites le fit changer de ſentiment & déclara au jeune Prince que cet Ordre avoit été inſtitué dans la vûe de la toiſon de Gédéon. Mais Guillaume Évêque de Tournai, qui étoit auſſi Chanceliér de l'Ordre, prétend, que le Duc de Bourgogne eut pour objet la *Toiſon d'or* de Jâſon & la toiſon de Jacob; c'eſt-à-dire, ces brébis tachetées de divèrſes couleurs que ce Patriarche eut pour ſa part, ſuivant l'accord qu'il avoit fait avec ſon beau-père Laban; ce qui a donné lieu à ce Prélat de faire un grôs ouvrage en deux parties: dans la 1re, ſous le ſymbole de la toiſon de Jâſon, il parle de la vèrtu de magnanimité dont un Chevaliér doit faire profeſſion, & ſous le ſymbole de la toiſon de Jacob, de la vèrtu de Juſtice. Paradin a ſuivi ce ſentiment en diſant que le Duc voulut inſinuer que la conquête fabuleûſe que l'on dit avoit fait Jâſon de la *toiſon d'or* en Colchos n'étoit aûtre chôſe que la conquête de vèrtu, laquelle l'on ne peut conquêter, ſans vaincre les horribles monſtres, qui ſont les vices & méchantes affections. Laquelle proprieté, continue-t-il, ſi elle n'eſt en un Gentilhomme, il n'eſt pas digne de porter les armes, qui ne tendent à aûtre but, ſinon à acquérir bonne réputation, par vèrtu & par victoire ſur les monſtres horribles des vicieûſes affections. Et ne ſe pourroit mieux répréſenter la vèrtu, que par l'or qui eſt le plus luiſant, & le plus précieux métal de tous les aûtres, & la chôſe entre toutes les corporelles la plus néceſſaire & ſouhaitable: auſſi entre les biens & richeſſes de l'âme il n'y en a aucunes tant néceſſaires & tant importantes, que la vèrtu ſeule Royne & dominatrice de toutes chôſes, & à laquelle il convient que toutes aûtres ſe ſoumettent, ſi elles veulent bien tenir leur rang, & faire leur devoir. Ainſi en l'honneur de Dieu & de vèrtu le Duc mit ſur cet Ordre de la *Toiſon d'or*. Ce ſont les paroles de cet Annaliſte de Bourgogne, *L. III. p.* 711. Quoi qu'il en ſoit de ces ſymboles, ſa fin fut que la vraye foi Catholique, l'État de notre Mère Ste Égliſe, & la tranquillité & proſpérité de la chôſe publique fuſſent comme être peuvent, défenduës, gardées & maintenuës ainſi qu'il s'en explique dans les ſtatuts de cet Ordre.

Le Duc Philippe régla le nombre des Chevaliérs à 24. Il inſtitua, dit Paradin, une fratèrnité de 24 Chevaliérs ſans réproche, Gentilshommes de quatre côtez & à chacun d'iceux il donna un coliér d'or moult gentement & richement ouvré de ſa déviſe, c'eſt à ſçavoir de fuſils entrelaſſez avec des pièrres gettant le feu & étincellant. Et portoit cette déviſe du fuſil parcequ'un b dénotant Bourgogne eſt fait en forme de fuſil. Audeſſous dudit colliér pendoit à chacun ſur le devant une *toiſon d'or*. Il rapporte enſuite les noms & qualitez des premiérs Chevaliérs qui furent faits par le Duc Philippe, & conclut en diſant: Telle fut la fondation de très-noble Ordre des Chev. liérs de la *toiſon d'or*, duquel ſe portant pour hèritiér l'Empereur Maximilian I. de ce nom continua le dit Ordre en ſa Maiſon d'Aûtriche, & ſeulement par raiſon de Madame Marie de Bourgogne ſa femme: ce que les Empereurs Charles V. & Fèrdinand I. frères, deſcendus dudit Maximilian ont imité juſqu'à préſent.

Cet Ordre fut approuvé du vivant du fondateur par Eugéne IV. l'an 1433. & confirmé par Léon X l'an 1516. Les Chevaliérs étoient autrefois élus à la pluralité des voix dans les Chapitres, & le nombre avoit été fixé à cinquante & un par Charles V. mais Philippe II. voulant que la Création de ces Chevaliérs dépendit entièrement de lui & des Souvèrains de l'Ordre, obtint l'a[illegible] de Grégoire XIII. un brèf qui lui accordoit le pouvoir de conférer cet Ordre quand & à qui bon lui ſembleroit ſans la participation des Chevaliérs; ce que Clément VIII. accorda auſſi à Philippe III. l'an 1596. & le nombre des Chevaliérs n'eſt plus limité. Les Chapitres de l'Ordre ſe tenoient d'abord tous les ans, ils ſe tinrent enſuite tous les trois ans, & furent enfin laiſſez à la diſpoſition des Rois d'Éſpagne. Le Duc de Bourgogne fondateur de cet Ordre ordonna dans le chapitre qui ſe tint à Valenciennes en 1473. que les manteaux & les chaperons des Chevaliérs fuſſent à l'avenir de velours cramoiſi doublez de ſatin blanc, au lieu qu'auparavant ils n'étoient que de drap; & que ſous ces manteaux ils portaſſent auſſi des robes de velours cramoiſi. Il ordonna de plus que les Officiérs de l'Ordre auroient auſſi des manteaux, des robes & des chaperons de velours cramoſi, & que la différence qu'il y auroit entre leur habillement & celui des Chevaliérs, c'eſt que le manteau des Chevaliérs auroit un bord ſemé de fuſils, pièrres, étincelles & toiſons brodez d'or, comme il il étoit porté par les ſtatuts, & que ceux des Officiérs ſeroient tout unis. Il les obligea auſſi à porter le troiſiéme jour de la ſolemnité du Chapitre, lorſqu'ils aſſiſteroient à l'Office de la Vièrge, une robe de damas blanc avec un chaperon de velours cramoiſi. Il engagea les Souvèrains de l'Ordre à leur fournir ſeulement les manteaux de velours cramoiſi, & voulut que les Chevaliérs achetaſſent à leurs dépens les robes & chaperons noirs pour le ſecond jour, & les robes blanches pour le troiſiéme. Philippe II. Roi d'Éſpagne fit des changemens aux ſtatuts de l'Ordre dans le Chapitre tenu à Gan l'an 1559. Il ordonna que les manteaux noirs & les chaperons qui n'étoient que de drap, ſeroient à l'avenir de velours noir, & qu'ils ſeroient donnez aux Chevaliérs & Officiérs par le Souvérain; que le colliér ſe porteroit dès les premiéres Vêpres de toutes les fêtes, auxquelles les Chevaliérs le doivent porter toutes les fois qu'ils ſortiroient de leurs maiſons pour aller à l'Office, ou qu'ils paroîtroient en public pour leurs propres affaires; & comme cet Ordre avoit été inſtitué pour la propagation de la foi, il voulut que l'on n'y reçût aucune pèrſonne ſuſpecte d'Héréſie, & obligea les Chevaliérs de jurer avant que de procéder à l'élection d'un Chevaliér, qu'ils n'éliroient pèrſonne ſuſpect d'héréſie. Les ſtatuts donnez d'abord en François, furent traduits en Latin par Philippe Nigri prévôt d'Harlebek & Chanceliér de l'Ordre, & Nicolas Nicolai Greffiér du même Ordre les mit en plus beau François. Voyez le P. Hélyot, T. VIII. C. 54.

La toiſon d'or *qui étoit enfèrmée dans le temple de Mars*: c'eſt en ſtile de Philoſophie Hèrmétique la matière par le moyen de laquelle on fait les ouvrages de la pièrre, qu'on met dans un Athanor ou fourneau, qui eſt un fort en partie de fèr, lequel eſt appellé Mars, où étoit enfèrmée la *Toiſon*, jettoient le feu par les narines: ce qui nous enſeigne, que le feu doit être ménagé adroitement, & que les ſages prennent les narines pour les regiſtres du fourneau. Dict. Herm.

Brébeuf appelle le ſigne du Béliér, la *toiſon* dorée.

Mais le démon du jour ayant fait ſon entrée,
Au palais éclatant de la toiſon *d'orée*. Brébeuf.

Il veut dire, étant entré dans le ſigne du Béliér.

Toison, ſelon Borel, s'eſt dit auſſi anciennement pour tiſon. *Titio*.

TOK.

TOKAY. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Haûte Hongrie. *Tokaum, Toccaium, Toccaia*. Elle eſt au confluant du Bodrog & de la Teiſſe, à dix lieuës de Caſſovie, vèrs le midi. *Tokai* eſt une ville très-forte, & défenduë par une bonne citadelle. Le Comte Tékéli s'en étoit emparé l'an 1683. mais les Impériaux la reprirent l'an 1685. Maty.

TOKOESI. Voyez Chickoe.

TOL.

TOLBIAC. ſ. m. Nom de lieu, *Tolbiacum*. C'eſt aujourd'hui Zulch, autrement Zulpic ou Tulpic dans le Duché de Juliérs, à quatre ou cinq lieuës du Rhin, entre Bonn à l'occident, Juliérs au midi, & Cologne au ſud-eſt, également éloigné de chacune de ces villes, c'eſt-à-dire, d'environ ſix lieuës. La bataille de *Tolbiac* gagnée en 495. par Clovis ſur les Allemans a rendu ce lieu fameux dans l'Hiſtoire. C'eſt à la journée de *Tolbiac* que Clovis réduit aux dèrnières extremitez par la bleſſure de Sigebèrt Roi de Cologne ſon parent, & ſon allié, & par le déſordre qu'elle jetta dans l'armée du Prince bleſſé, & qui ſe communiqua bientôt aux troupes Françoiſes: ce fut, dis-je, en cette journée que Clovis ſe ſouvenant du Dieu de Clotilde & des mèrveilles qu'elle lui en avoit ſouvent dites, lui promit au milieu de la mêlée de ſe faire baptiſer & de n'adorer déſormais que lui, s'il daignoit lui donner une marque de ſa puiſſance, dans l'extrémité où il ſe voyoit réduit. Ce vœu fut ſuivi d'une victoire complète, & la victoire, de la convèrſion du Roi qui fut inſtruit & baptiſé le jour de Noël par S. Remi Évêque de Rheims dans l'Égliſe de S. Martin hors des portes de la ville.

TOLDER. ſ. m. Nom d'une riviére qui a ſa ſource au mont de Vauge, près des ſources de la Moſelle. *Toldera*, anciennement *Olruna*. Elle coule dans le Suntgaw, baigne Maſmunſtèr, & ſe décharge dans l'Ill, un peu au-deſſous de Mulhauſen. Maty.

TOLDRE. ſ. m. Vieux mot. Nom propre d'homme qui ſe trouve pour Théodôre dans Villehardouin. *Borel*.

TOLE. ſ. f. C'eſt du fèr en lames déliées battuës. *Ferrum bracteatum*. On fait des poiles de *tole*, & pluſieurs utenciles de ménage.

Davilèr fait ce mot féminin. *Tole.* Fèr mince ou en feüille, qui ſért à faire les cloiſons des moyennes ſèrrures, les platines des vèrroux & Targettes, & les ornemens de relièf amboutis, c'eſt-à-dire, ciſelez en coquille. On fait auſſi des ornemens de *Tole* évidée ou découpée à jour, comme il s'en voit aux clôtures des Chapelles de l'Égliſe des PP. Minimes à Paris. En Latin, *Ferrum bracteatum.* DAVILÈR.

TOLÉDE. ſ. m. Nom propre d'une ville d'Éſpagne, Capitale de la Caſtille nouvelle, & ſituée ſur le Tâge, environ à quatorze lieuës de Madrid, vèrs le midi. *Toletum. Tolède* eſt dans une ſituation fort bizârre autour d'un rocher, au ſommet duquel on trouve la place, l'Égliſe Cathédrale, & le Château. Elle eſt fort ancienne, aſſez grande, puiſqu'on y compte vingt-ſept parroiſſes, & trente-huit Monaſtères; mais elle eſt fort mal peuplée. C'eſt le ſiége du Parlement de Caſtille, d'une Univèrſité, & d'un Archevêché, dont l'Archevêque porte le tître de Primat des Éſpagnes, & eſt Seigneur de dix-ſept villes ou grôs bourgs, & de quantité de villages dont il tîre 260. mille écus de revenu, & ſon Chapitre 240. On voit à *Tolède* une Machine admirable, qui éleve l'eau du Tâge juſqu'au haut du Château, d'où on la diſtribuë par toute la ville. On trouve auſſi à quelques lieuës de cette ville la forêt des cent filles, ainſi nommée parceque les Rois de Léon payant anciennement aux Môres un Tribut de cent filles, cinquante nobles, & autant de roturières, on les enfèrmoit dans un château qui étoit dans cette forêt juſqu'à ce qu'on les fît paſſer en Afrique. La Primatie de *Tolède* ayant été diſputée dans l'XIe. ſiécle, elle fut confirmée par Urbain II. comme elle avoit été avant l'invaſion des Saraſins. *Tolède* a 14. d. 20. m. de longitude & 39. d. 50. m. de latitude, ſelon MM. de l'Académie des ſciences; & ſelon M. Harris, il eſt à 39. d. 46. m. de latitude; pour la longitude, il convient avec MM. de l'Académie.

Le Royaume de TOLÈDE. *Regnum Toletanum.* C'eſt un des principaux Royaumes que les Môres fondèrent en Éſpagne du débris du Royaume des Wiſigôts. Il renfèrmoit le pays qu'on nomme aujourd'hui la Caſtille nouvelle, & Tolède en étoit la Capitale. Les Rois d'Éſpagne portent encore entre leurs tîtres celui de Rois de *Tolède.* MATY.

TOLEN. ſ. m. Nom propre d'une des iſles de la Zéelande, dans les Provinces-Unies. *Tola.* Elle eſt entre celles de Béveland, de Schouven, d'Ovèrflackée, & le Brabant. *Tolen* qu'on nomme improprement *Ter-Tolen*, en eſt la ville Capitale. Elle eſt petite, mais fortifiée, & ſituée ſur la côte orientale de l'iſle. On voit encore dans cette iſle la petite ville de Bomène, qui eſt du Comté de Hollande. MATY.

TOLENTIN, ou TOLENTINO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Tolentinum.* Elle eſt dans la Marche d'Ancône, ſur le Chiento, à trois lieuës au-deſſus de Macérata, & à cinq ou ſix de Camérino. Son Évêché ſuffragant de Fèrmo, eſt uni à celui de Macérata.

TOLÉRANTISME. ſ. m. Secte, doctrine des Tolérans. *Tolerantium ſecta.* Je ne ſçai ſi ce mot eſt encore ſorti de la convèrſation, mais on l'y employe. Le *Tolérantiſſime* eſt la déſtruction de la Religion; & ceux qui donnent dans le *Tolérantiſme*, aboutiſſent communément à l'Athéïſme ou pour le moins au Deïſme. Tolérance eſt mieux.

TOLET. ſ. m. Tèrme de Marine, Voyez ÉCHOMES. *T. II. p.* 1019. Les *tôlets* ſont longs d'environ un piéd. AUBIN. Les *tolèts* ſont deux chevilles de bois qu'on voit ſur de très-petits batteaux entre leſquèls on met la rame, & qui la retiennent ſans étrope. ID. A Paris ſur la Seine il n'y a ſouvent qu'un *tolèt*, mais la rame a un anneau de fèr qu'on engage dans le *tolèt.* Le P. Fourniér, dans ſon Hydrographie, dit *toulet* & *touletière.* Voyez ces mots.

TOLÉZBURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte, défenduë par une bonne Citadelle. *Tolesburgum*, *Tolsburgum.* Elle eſt dans l'Éſtonie, en Livonie, ſur le Golfe de Finlande, entre la ville de Narva & celle de Rével, environ à vingt-trois lieuës de châcune. MATY.

TOLHUSS. ſ. m. Nom propre d'un petit Fort de la Gueldre Hollandoiſe. *Tolhuſium*, *Telonii Domus.* Il eſt dans le Bétuve, ſur la branche du Rhin qui en retient le nom, un peu au deſſous du Fort de Schenk. Les François rendirent ce lieu célébre l'an 1672. en y paſſant à la vûë du Feu Roi une des branches du Rhin à la nage, malgré la réſiſtance des Hollandois poſtez ſur l'aûtre bord.

TOLLART. ſ. m. Vieux mot. Un bourreau. BOREL *Tortor*, *Carnifex.* Ce mot venoit peut-être de *Tollere*, *quia tollit è medio.*

TOLLIR. Vieux vèrbe act. Ôter. *Tollere.*

De m'embler & tollir *mes pannes.* PATHELIN.

A tous propôs,
Sans nul repôs,

Sont demandantes,
Pour tollir *l'ôs,*
Pour ronger l'ôs,
Très-fort inſtantes. BLAS. DES FAUſSES AM.

De là vient *toldroit*, pour *ôteroit*, & *torras* pour *ôſteras.* Se *tolt*, ſe teut, ou ſe retire. BOREL. Le ſécond paroît mieux

A tant ſe tolt, *ne volt plus dire.* PÈRCEVAL.

De là encore *Touſſit*, troiſième pèrſonne du préterit indéfini. *Il ôta.*

TOLS, & TOLLU, UË. Partie paſſif du vèrbe *tollir*, ôté, de *tollere.* BOREL.

C'eſt celle qui les Tricheurs,
Fait & cauſe les barateurs,
Qui maintes fois par leurs ſlavelles,
Ont aux varlèts & aux pucelles,
Leurs droitez héritez tollus. ROM. DE LA RÔSE.

C'eſt-à-dire, juſtes héritages ôté. BOREL.

TOLMEZZO. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg de l'État de Véniſe. *Tulmetium.* Il eſt dans le Frioul, ſur le Tajamento, à ſept lieuës d'Udine, vèrs le nord-oüeſt. MATY.

TOLNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Baſſe Hongrie, Capitale du Comté de Tolne, & ſituée ſur le Danube, à quatre lieuës au deſſous de Colocz. *Tolna.* On prend communément *Tolne*, pour l'ancienne *Altinum*, ou *Altinium*, petite ville de la Baſſe Pannonie. Il y en a pourtant qui prennent *Tolne*, pour l'ancienne *Ripa Alta*, que d'aûtres mettent à Pentole, village ſitué ſur le Danube, entre *Tolne* & Bude. MATY.

TOLNE, Comté. *Tolnenſis Comitatus.* Il eſt entre les Comtez de Pilſen, de Zigeth, de Baraniwar, & le Danube, & il n'y a rien de conſidérable que Tolna ſa Capitale. MATY.

TOLOMÉTA, PTOLOMÉTA. ſ. f. C'étoit anciennement une ville de la Cyrénaïque, en Afrique. *Ptolemaïs.* Elle fut Épiſcopale. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Royaume de Barca. Il eſt au couchant de Cayroan, ſur le Golfe de Sidra, où il a un aſſez bon port, MATY.

TOLON. Voyez TOULON. C'eſt ainſi qu'il faut dire & écrire.

TOLOSA. ſ. f. Nom propre d'un petit bourg d'Éſpagne. *Toloſa.* Il eſt dans l'Andalouſie, près de la Caſtille Nouvelle, & des montagnes, qu'on nomme las Novas de *Toloſa*, à ſix lieuës de Baëza, vèrs le nord. Les Chrétiens remportèrent en ce lieu une célébre victoire ſur les Môres l'an 1222. MATY.

TOLOSA, TOLOSETTE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Guipuſcoa, en Éſpagne. *Toloſa.* Elle eſt ſur la rivière d'Orio, à quatre lieuës de S. Sébaſtien, vèrs le midi. MATY.

TOLOSA, rivière. Voyez ORIO.

TOLOSE, TOLOUSE. Voyez TOULOUSE. C'eſt ainſi qu'il faut écrire & prononcer.

TOLSBURG. Voyez TOLEZBURG.

TOLTE. ſ. f. Vieux mot fait de *tollir.* Vol, rapine, larcin. Levée, forcée, priſe. *Exactio violenta.*

Vivans de tolte *& de rapine.* OVIDE, *Mſ. de Borel.*

TOLTURE. ſ. f. Vieux mot. L'action d'ôter. Levée, impôt ſur le peuple. *Vectigal; tributum, exactio violenta.*

Qui vivez de rapine, de tort & de tolture. G. DE PROVINS.

Ce mot vient de *tollir.*

TOM.

TOM. ſ. m. Sorte de vèr, qui ne ſe voit qu'en Amérique. *Vermiculi Americani ſpecies. Tomus.* Les *toms* ſont de petits vèrs, qui viennent aux piéds, ou ils caûſent des tumeurs douloureûſes, grôſſes comme des féves. On n'en voit qu'en Amérique. Thevet rapporte dans l'hiſtoire de ce païs-là, que lorſque les Éſpagnols y furent, ils devinrent fort malades de ce ſortes de vèrs, par pluſieurs tumeurs qui s'élevèrent ſur leurs piéds; & que quand ils ouvroient ces tumeurs, ils y trouvoient dedans un petit animal blanc, ayant une petite tache ſur le corps. Les habitans du païs ſe guériſſent de ce vèr par le moyen d'une huile, qu'ils tîrent d'un fruit nommé hibou, lequel n'eſt pas bon à manger; ils conſèrvent cette huile dans de petits vaiſſeaux faits avec des fruits appellez chez eux *carameno.* Ils en mettent une goutte ſur les tumeurs, & le mal guérit en peu de tems. ANDRY, *Traité de la Génér. des vèrs, Ch. III. Art. I.*

TOMALITSE, ou TMOLE. ſ. m. Nom propre d'une montagne de la Natolie propre. *Timolus mons*, ou *Timolus.* Elle eſt près du Chiais, entre Éphêſe & Gardes. Le Pactole y a ſa ſource. MATY.

TOMAN. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une ſomme, ou de

compte

compte, ou manière de compter chez les Pèrſans. Le *toman* n'eſt pas une monnoye, mais une manière de compter. Un *toman* fait quarante-ſix livres. *Quadraginta ſex libræ noſtrates.* La paye d'un Curtchi eſt par an de dix *tomans*, c'eſt-à-dire, de quatre cent ſoixante livres. Les Officiers ſubaltèrnes ont quinze *tomans*. Un Capitaine a trente *tomans*. Le Colonel 70. Le Curtchi-Bachi 150, qui font 2500 livres de notre monnoye. Le *toman* eſt auſſi en uſage en Géorgie. Le Prince de Géorgie a plus de ſix cent *tomans* de rente, ſelon la manière de compter du païs; un *toman* vaut douze écus & demi Romains, qui font dix-huit Aſlanis, ou Abouquels, ce ſont des écus que l'on frappe en Hollande pour le Levant. .... Les revenus du Prince conſiſtent en une penſion de 300 *tomans*, que le Roi (de Pèrſe) lui fait, & ce qu'il retire ou de la doüane de Tèflis, ou des entrées de l'eau de vie & des melons, le tout va à près de 500 *tomans*, ſans compter ce qu'il éxige ſous prétexte de régaler les Grands qui paſſent par Tèflis. Tournefort, *Voyage*, *T. II. p.* 311. 312.

D'Hèrbelot dans ſa Bibliothéque Orientale, p. 894. écrit *Touman*, & dit que les Pèrſans & les Arabes ont emprunté ce mot de la langue des Mogols & des Khoarezmiens, dans laquelle il ſignifie le nombre de dix mille. Ebu Arabſchah, dit que le mot *touman*, lorſqu'il eſt employé pour ſignifier poids, ou monnoye, contient dix mille drachmes d'argent Arabiques, appellées Methkal, qui ſont d'un tièrs plus legères que les Attiques. Les Mogols & les Khouarezmiens prennent ſouvent le mot de *touman*, pour dix mille hommes, & diſent par exemple, que la ville de Samarcande fait ſept *toumans*, c'eſt-à-dire, ſoixante & dix mille hommes capables de porter les armes, & celle d'Andekhan neuf, ce qui s'entend en y comprenant leurs tèrritoires & dépendances. D'Hèrbelot.

TOMAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Éſtramadure de Portugal. *Tomarium*, anciennement *Biſulcis.* Elle eſt ſur la rivière de Nabaon, à huit lieuës de Leria, vèrs l'orient. *Tomar* s'eſt agrandi des ruines de l'ancien *Nabantium*, & les Auteurs Latins lui en donnent ſouvent le nom.

TOMAR, rivière. Voyez NABAON.

TOMARUCHI. Voyez TEMRUCK.

TOMBEAU, où le Roi eſt enſeveli. Voyez Le Sépulcre, et le Saturne des Philosophes, *T. IV. p.* 1519. *&* 1661.

TOMBELAINE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle, avec un bourg de même nom. *Tombelaina.* Elle eſt ſur la côte de la Normandie, dans un petit Golfe, entre Avranches & S. Malo. Cette iſle, avec celle de S. Michel, qui porte le nom d'un Monaſtère qu'on y a conſtruit, ſont tous les jours Tèrre Fèrme, & iſles, ſelon que la marée croît ou décroît. Les Auteurs Latins les nomment tous deux enſemble, *Ad duas Tumbas.* Maty.

TOMBER. En tèrmes de Marine, *tomber* ſur un vaiſſeau, c'eſt arriver & fondre deſſus. *Ferri, impelli, irruere, incidere, incurrere.* Si le vaiſſeau ennemi n'eût viré de bord, notre vaiſſeau alloit *tomber* ſur lui. *Tomber* deſſus & aborder. *Tomber* ſous le vent d'une tèrre, ou d'un vaiſſeau, c'eſt pèrdre l'avantage du vent, qu'on avoit gagné, où dont l'on étoit en poſſeſſion, ou qu'on tâchoit de gagner. *Ventum amittere.* En revenant de la Grenade nous ne ſerrâmes pas le vent d'aſſez près, ce qui nous fit *tomber* ſous le vent de toutes les iſles, & nous vînmes tèrrir à l'iſle de S. Domingue. Aubin. *Tomber* ſous le feux de deux fregates. Id. Le vent *tomba*, c'eſt à-dire, qu'il ceſſa, qu'il fit place au calme, enſorte qu'il n'y eut plus de mèr, ou de lames. Id. Mât qui *tombe* en arrière ou en avant, c'eſt-à-dire, qui panche. Laiſſer *tomber* l'ancre. Id. Ils étoient déja fort avancez dans leur voyage, lorſque le vent *tomba* tout à coup. Bouhours.

En tèrmes de Coûtumes on dit, humièr ne *tombe* ſur humièr, c'eſt-à-dire, Uſufruit ne *tombe* point ſur uſufruit. *Tomber* en tièrce foi. Voyez Tièrce.

TOMBUT, TOMBOTU. ſſ. mm. Noms propres d'une ville de la Nigritie en Afrique. *Tombutum.* Elle eſt Capitale du Royaume de Tombut, & ſituée ſur le Nigèr, aux confins du Royaume de Génèhoa, & des peuples Jaloffes. *Tombut* eſt une grande ville, mais à la réſèrve du Palais du Roi, les maiſons n'y ſont bâties que de chaûme avec de la bouë. Maty.

Royaume de Tombut. *Tombutum Regnum.* Ce Royaume eſt dans la Nigritie, en Afrique, ſitué entre le Zaara & le Nigèr, ayant au levant le Royaume des Agades, & au couchant ceux de Génèhoa & de Gualata. Le *Tombut* eſt fort étendu, & aſſez fèrtile, à cauſe de la proximité du Nigèr. Son Roi eſt fort puiſſant, & on aſſûre qu'il a ſubjugué ou rendu tributaire une grande partie des Négres. Il a pour ſa garde ordinaire trois mille chevaux, & un très-grand nombre de gens de pied, dont toutes les flèches ſont empoiſonnées. Les habitans du païs ſont Mahométans, grands ennemis des Juifs, fort ignorans, fort groſſièrs, & pareſſeux, mais aſſez humains, & amis des étrangèrs. Les principales villes de ce Royaume ſont Tombut Capitale, Salla, Beriſſa, Guegnove, Caragoli, & Caſſali. Maty.

TOMI, TOMISWAR. ſſ. mm. Noms propres d'une ville de la Turquie, en Europe. *Tomiſwaria.* Elle eſt ſur la Côte de la Bulgarie, entre la ville de Varne & celle de Chiſtenge. Quelques Géographes prennent *Tomiſwar* pour l'ancienne *Tomi, Tomis, Tomea, Tomos*, que l'éxil & la mort d'Ovide rendirent célèbre; mais les aûtres mettent cette ancienne *Tomi* à Bada ſituée ſur la même Côte, au nord de *Tomiſwar.* Maty.

TOMINE. ſ. m. Nom d'un poids Éſpagnol. Le *tomine* eſt la huitième partie du Caſtillan, qui eſt la centième partie de la livre d'Éſpagne. Ainſi le *tomine* eſt la 800ᵉ partie de cette livre. *Octingenteſima pars libræ Hiſpanicæ.*

TOMOTOCIE. ſ. f. Tèrme de Chirurgie & d'Anatomie. *Tomotocia.* C'eſt la même chôſe qu'Hyſtérotomie. Diſſection, ou Anatomie de la Matrice. *Blanchard*, *Harris.* Voyez Hystérotomie, *T. III. p.* 756.

TON.

TON. En Muſique il y a le *ton* du Chœur, *ton* authentique, Dorien, Hypodorien, Hypolydien, Hypo-mixo-lydien, Hypophrygien, incomplet ou imparfait, Impair, irréguliér, Lydien, Mêlé ou Mixte, Mixo-Lydien, Pair, Phrygien, Plagal, Régalis, Tranſpôſé. *Tons* collatéraux, dépendans, dominans, Seigneurs ou maîtres, ſerfs ou ſerviles, ſoumis, ſubjuguaux, ſubordonnez, ſupérieurs, &c. Voyez ces mots à leur place, & le Dictionnaire de Muſique de Broſſard. On dit encore, Claſſes des *tons*, Dominantes des *tons*, Étenduës des *tons*, Finales des *tons*, Intonations des *tons*, Médiations des *tons*, Tèrminaiſon des *tons*, Portion d'un *ton*, Tranſpôſition des *tons*.

Ton. Tèrme de Marine. C'eſt la partie du mât entre la hune, & le chouquet. *Inter carcheſium.* On l'appelle auſſi, *tenon du mât.* Le *ton*, ou tenon du mât, eſt la partie du mât qui ſe trouve entre les bârres de hune & le chouquet qui eſt l'endroit où châque arbre eſt aſſemblé avec l'aûtre, & où s'aſſemble par en haut le bout du tenon du mât inférieur avec le mât ſupérieur, & cela par le moyen du chouquet; & par en bas le piéd du mât ſupérieur, avec le tenon du mât inférieur, par le moyen d'une cheville de fèr quarrée, appellée clef. Le *ton* du grand mât d'un vaiſſeau de 134 piéds de long doit avoir ſept piéds de longueur; le *ton* du mât de miſaine, ſix piéds; le *ton* du mât d'artimon, quatre piéds & un quart, de même que celui du grand pèrroquet, & du pèrroquet d'artimon. Le *ton* du pèrroquet de beaupré doit avoir à peine deux piéds; & le *ton* du pèrroquet de miſaine, un piéd & un quart. Aubin.

TONAIGE. ſ. m. Impôt nommé aûtrement Tolaige & Groſſelaige, qui ſe levoit par quelques particuliérs, mais ſans droit & ſans titre, ſur les Doriers, qui par ordre du Roi recueilloient & amaſſoient l'or de paillole dans quelques rivières & montagnes de Languedoc. Le Mandement adreſſé aux Maîtres des Monnoyes pour empêcher ces véxations eſt rapporté par Conſtans, aux preuves de ſon Traité de la Cour des Monnoyes, p. 64. & il y eſt dit que dans ces montagnes & ces rivières on trouvoit par an cinq ou ſix cens marcs d'or. De Laurière.

TONBUT. Voyez TOMBUT.

TONDE, TONDOXIMA. ſubſt. Nom propre d'une petite iſle du Japon. *Tonda.* Elle eſt près de la Côte ſeptentrionale de l'Ochio, Contrée de l'iſle de Niphon. Maty.

TONDEREN. ſ. m. Nom propre d'une ville avec Citadelle. *Tondera.* Elle eſt dans le Duché de Sleſwick, en Jutlande, à ſept lieuës de la ville de Ripen, vèrs le midi. Elle appartient au Duc de Holſtein-Gottorp. Maty.

TONE. Voyez TOUE.

TONEINS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Guienne, en France. *Toneinſium, Toninum.* Elle eſt dans l'Agénois, ſur la Garonne, à cinq lieuës au-deſſous d'Agen. Maty.

TONGOY. ſ. m. Nom propre d'une baye du Chily, proche de Coquimbo. Frézièr, *p.* 116.

TONGRES. ſ. m. Les Allemans diſent *Tongeren.* Nom propre d'une ville du Cèrcle de Weſtphalie, en Allemagne. *Tongri, Atuaca, Atuacutum, Aduatica Tungrorum, Atuatucum.* Elle eſt dans l'Évêché de Liége ſur le Jècker, à quatre lieuës de Maſtricht, vèrs le couchant. *Tongres* eſt une ville fort ancienne. Elle a été aſſez grande, & le ſiége d'un Évêché qui a été transféré à Liége. Elle eſt aujourd'hui petite & très-peu conſidérable. Maty. Voyez encore Valois, *Not. Gall. p.* 565. 566.

TONIE. ſ. f. Tèrme de Marine. Sorte de canot des Indes. *Cymba Indica.* On attache ſouvent deux tonies enſemble avec des roſeaux, ou des écorces d'arbres, afin qu'ils s'entreſoutiennent, & l'on y met une petite voile. Quand ils ſont ainſi accouplez, on les appelle Catapanel. Aubin.

TONKIN. Voyez TUNQUIN.

TOnNAGE. ſ. m. Nom d'un impôt ou d'un droit qui en Anglerèrre ſe paye au Roi pour les marchandiſes qui ſe voiturent par tèrre ou par eau, & qui ſe leve ſur chaque tonneau. *Harris*. Péage. *Vectigal portorium*. Les Rois d'Anglerèrre levoient le *tonnage* ſur les marchandiſes par tonneau. Le droit de *Tonnage* & Pondage. Voyez PONDAGE.

TOnNAY. ſ. m. Nom propre de deux bourgs qui ſont dans la Saintonge, province de France. *Talniacum*, *Tauniacum*. Ils ſe diſtinguent par le nom des rivières où ils ſont ſituez. *Tonnay-Boutonne*, en Latin *Tauniacum ad Vultonam*, eſt à trois lieuës de S. Jean d'Angely, vèrs le couchant; & *Tonnay*-Charente, *Tauniacum ad Carentonum*, à trois lieuës de *Tonnay-Boutonne*, encore vèrs le couchant. MATY. *Valois*, *Not. Gall. p.* 545.

TOnNEAU DE PIÈrRE. C'eſt la quantité de 14 piéds cubes, qui ſèrt de meſure pour la pièrre de S. Leu, & qui peut peſer environ un milliér ou dix quintaux; ce qui fait la moitié d'un tonneau de la Cargaiſon d'un vaiſſeau. Lorſque la rivière a 7 ou 8 piéds d'eau, la navée d'un grand batteau peut porter 400 à 450 *tonneaux* de pièrre. DAVILER.

Droit de TONNEAU. C'eſt un droit de doüane, qui ſe lève ſur chaque tonneau. AUBIN.

TOnNELER, ſe dit figurément pour, raſſembler. *Cogere*, *congregare*. J'avois beſoin de trois ou quatre Conſeillers, & de deux Avocats pour tèrminer cette affaire; j'ai été aſſez heureux pour les *tonneler* en moins d'une heure.

TOnNER, ſe dit auſſi de Dieu & des châtimens de ſa juſtice, ou en cette vie ou en l'autre.

> Tonnez; *ſur une âme ingrate*
> *Que votre juſtice éclate*
> *Dans ce terreſtre ſéjour:*
> *Mais qu'au jour de vos vengeances,*
> *Objet de vos complaiſances,*
> *Nous méritions votre amour.* N. CHOIX DE VÈRS.

TOnNÈrRE. Le Dieu du *tonnèrre*, le Maître du *tonnèrre*, c'eſt Jupitèr, qui lance le *tonnèrre*.

> *Toi, dit Agamemnon, qui lances le* tonnèrre,
> *Toi, ſoleil, qui vois tout, & toi, féconde Tèrre.* DE LA MOTTE.

> *Vœux que n'éxauçoit pas le Maître du* tonnèrre. ID.

Le Miniſtre du *tonnèrre*, c'eſt l'aigle de Jupitèr.

Joſeph Acoſta rapporte que le *tonnèrre* étoit le troiſiéme des Dieux des Péruviens. Le prémiér, qui étoit le ſouverain Être, s'appelloit *Viracocha*. Le ſecond étoit le ſoleil, auquel ils donnoient trois noms, *Chuquilla*, *Catuilla*, & *Intiillapa*. Ils ſe figurent que c'eſt un homme dans le Ciel, ayant une fronde, ou une maſſuë, & tenant en ſa main la pluye, la grêle, le *tonnèrre*, & tous les aûtres météôres qui ſe forment dans la région de l'air où ſont les nuées. Cette *Guaca*, pour me ſèrvir de leur tèrme, c'eſt-à-dire, ce culte étoit général & commun à tous les Péruviens. Ils offroient différens ſacrifices à ce Dieu. A Cuſio, capitale du Royaume, on lui ſacrifioit de jeunes enfans comme au ſoleil. Quand ils veulent lever les mains au ciel pour adorer ces trois Dieux, ils ſe mettent une éſpèce de gants aux mains; ce qu'ils ne font pas pour les aûtres Dieux. Voyez Acoſta, *Hiſtoria Natural y moral de las Indias*, *L. V. C.* 4. *p.* 309. Sur cette déſcription d'Acoſta, Voſſius a jugé que ce Dieu étoit plutôt Jupitèr ou un Génie préſident de l'air que le *tonnèrre*. Voyez cet Auteur, L. III. C. 8. Procope, dans ſon Hiſtoire des Goths, L. III. C. 14. & dans Du Bravius, Hiſtoire de Boême, L. I. dit que les Sclavons & les Attes adoroient le Dieu du *tonnèrre* comme le ſouverain Dieu ou comme le prémiér des Dieux.

TONNÈRRE, ſe dit des répréſentations ou imitations du tonnèrre qui ſe font par machine. Dans les opéras & aûtres piéces de théâtres, il y a quelquefois des *tonnèrres*. L'Amphitryon de Molière finit par une ſcéne où Jupitèr paroît dans une nuë ſur ſon aigle, armé de ſon foudre, au bruit du *tonnèrre* & des éclairs. Les Anciens imitoient auſſi le *tonnèrre* avec des tonneaux pleins de pièrres & des vâſes d'airain d'où ſortoient des éclairs. L'Amphitryon de Plaute finit auſſi par un *tonnèrre* & des éclairs, au milieu déſquèls Jupitèr paroît.

TOnNÈrRE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Comté. *Tornodorum*, quelquefois *Thernodurum*, *Tornedrum*, *Tornetum*. Elle eſt dans la Champagne, aux confins de la Bourgogne, ſur l'Armençon, à ſept ou huit lieuës d'Auxèrre, vèrs le levant. MATY. Le vin de *Tonnèrre* eſt un des bons vins de Champagne. Dès le tems de Charles Le Chauve, c'eſt-à-dire, il y a plus de 800 ans, *Tonnèrre* étoit une Vicomté. Sur la fin de la ſeconde race il avoit titre de Comté. Valois, *Not. Gall. p.* 550, cite ſur cela des lettres écrites en un lieu appellé *Lampegia*, onze ans après la mort du Roi Raoul, ſous le gouvèrnement de Hugues, c'eſt-à-dire, vèrs l'an 939 de J. C.

Ce mot vient de *Ternodorum*; de là on a dit d'abord *Tournerre*, enſuite *Tournèrre* qui ſe trouve dans un titre de l'an 1288. & puis *Tonnèrre*. Valois, *Not. Gall. p.* 550. L'Auteur de l'Hiſtoire de Charles VI l'appelle ridiculement *Tonitruum*.

TOnNÈrROIS. ſ. m. Tèrritoire de Tonnèrre, contrée de Champagne. *Tornodorenſis pagus*, *Tornedriſus*, ou *Tornedrenſis pagus*, *Tornodorenſis Comitatus*; *Ternoderinſis* dans Fortunat, C. 30. de la Vie de S. Gèrmain Évêque de Paris. Le *Tonnèrrois* comprend avec Tonnèrre, Chichées, Ancy le Franc, Ravières, & Marmaigre.

TOnNÈSE. Voyez DENSSEN.

TOnNINE. ſ. f. Sur la Méditèrranée, c'eſt la chair du poiſſon appellé *Ton*. P. FOURNIÉR.

TOnNINGEN. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Sleſwick, en Jutlande. *Tonninga*. Elle eſt ſituée ſur l'Eydèr, à deux lieuës au-deſſous de Friderichſtade, & à trois de l'océan. *Tonningen* étoit une ville forte. Le Roi de Danemarc en ayant fait démolir les fortifications, elle a été fortifiée de nouveau par le Duc de Holſtein-Gottorp, auquel elle appartient; elle s'eſt trouvée en état l'an 1700. de ſoûtenir un ſiége, & d'obliger le Roi de Danemarc à le lever. MATY.

TOnNON. Voyez THONON.

TONSA. Voyez TOSA.

TONSBERG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un grand port. *Tonsberga*. Elle eſt dans le Gouvèrnement d'Aggèrhus, en Norvége, ſur la Marche de Danemarc, à quinze lieuës de la ville d'Anſlo, vèrs le midi. MATY.

TONTURE. Tèrme de Marine. La *tonture* ſont les prémières planches qui ſe pôſent par déhors du vaiſſeau au deſſus du franc tillac. P. FOURNIÉR. La *tonture* du pont, eſt la différence qu'il y a de l'élévation du milieu du pont à l'élévation de l'avant & de l'arrière. On dit auſſi, relevement. *Tonture* ou rondeur des baux, c'eſt ce qu'on donne d'aire aux baux. Un vaiſſeau qui a ſa *tonture*, qui eſt dans ſa *tonture*, c'eſt un vaiſſeau qui eſt dans ſa bonne & juſte aſſiette, enſorte qu'étant à flot, ſa charge ſe trouve ſi bien arrimée, qu'il garde ſon contrepoids tant ſur l'avant que ſur l'arrière. On dit: Nos vaiſſeaux ſont dans leur *tonture*, & nos galères dans leur éſtive; c'eſt-à-dire, que les uns & les aûtres ſont dans leur bonne aſſiette. La bonne *tonture* des vaiſſeaux contribuë beaucoup à les faire paroître longs. AUBIN.

TOP.

TOPARCHIE. ſ. f. Petit État, petite Seigneurie compôſée ſeulement de quelques villes ou bourgs; petite Province, ou petite Contrée gouvèrnée & poſſédée par un Seigneur. *Toparchia*. La Judée étoit aûtrefois diviſée en dix *Toparchies*. Voyez Pline, *L. V. C.* 14. Joſeph fait auſſi ſouvent mention des *Toparchies* de la Judée: par éxemple, *L. III. De Bello Jud. C.* 2. & *L. V.* du même ouvrage, C. 4. Procope, *Perſicorum L. II.* ne donne que la qualité de *Toparchie* au Royaume d'Édeſſe; & Joſeph appelle *Toparchie*, les trois villes d'Azotus, de Jamnia & de Phaſaclide, que le grand Hérode laiſſa par téſtament à Salomé ſa ſœur.

TOPARQUE. ſ. m. Seigneur ou Maître d'une Toparchie, ou petite Contrée. *Toparcha*. Procope, *Perſ. L. II.* ne donne que le nom de *Toparque* à Abgare, ce Roi d'Édeſſe, auquel on prétend que J. C. envoya ſon portrait, & qu'il écrivit une léttre.

Ces deux mots viennent de τόπος, *lieu*, & ἀρχὴ, gouvèrnement.

TOPAZE. ſ. Nom propre d'une iſle de la Mèr Rouge. *Topazos*. Elle doit être environ à douze lieuës loin des côtes de l'Égypte. On dit que ſon nom ſignifie *caché*, & qu'on le lui a donné, parce qu'elle eſt toûjours couvèrte de broüillards. On ajoûte qu'il y avoit anciennement quantité de *Topâzes*, & qu'il s'y trouva une de ces pièrres qui avoit quatre coudées de long, & que Ptolémée Philadelphe Roi d'Égypte en fit faire une ſtatuë à la Reine Arſinoé ſa femme. MATY.

TOPÉTORKAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Crimée. *Topetorkanum*, anciennement *Cherſoneſus*, *Cherroneſus*, *Cherſo*, *Heraclea*. Elle eſt ſur le golfe de Nigrépoli, environ à dix lieuës de Baluclawa, vèrs le nord-oüeſt. *Topetorkan* a été anciennement une ville Épiſcopale, & enſuite Archiépiſcopale. C'eſt le lieu où S. Clément Pape fut éxilé, & ſouffrit le martyre l'an 101.

TOPHEL. ſ. m. Nom de lieu dans l'Écriture. *Tophel*. Ce lieu étoit à l'orient du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho; il ſe trouva par la diſtribution de la Tèrre Sainte dans la Tribu de Ruben.

TOPICQUER. Vieux vèrbe. c. diſputer. *Coquillard*, *p.* 56. BOREL. *Diſputare*, *diſceptare*.

TOPINAMBOU. ſ. m. Nom de peuple. *Toropinambantius*, *a*. *Tupinimba*. Ce ſont des Peuples du Bréſil, en l'Amérique Méridionale. On les met vèrs la Capitanie de Rio Janeiro. Il y en a auſſi

auſſi dans celle de Para & de Maragnan. Jean de Léri, dans ſon Hiſtoire du Bréſil, dit de ceux-ci, qu'ils alloient tout nuds, les plus conſidérables ſeulement portant une ceinture de plumes autour des reins, qu'ils enchaſſoient de petites pièrres, ou de petites piéces de bois de couleur à châcune de leurs jouës, & au bas de leurs oreilles; qu'une ſeule éſpéce de racines, dont une femme plantoit aſſez en un jour pour nourrir une famille toute une année, leur fourniſſoit du pain & du breuvage, & que les hommes ne s'appliquoient qu'à la pêche & à la chaſſe, ou à la guèrre. Cet Hiſtorien nous parle d'une de leurs coûtumes qui eſt fort ſingulière; c'eſt que quand ils avoient fait un priſonniér de guèrre, ils le marioient, & l'engraiſſoient, & tout celà abou-tiſſoit à le manger, après qu'il avoit vécu pluſieurs mois & même pluſieurs années avec ſa femme. Le jour de ſa mort étant arrivé, on le menoit au lieu où il devoit être tué, on lui donnoit le tems de parler, ce qu'il faiſoit ordinairement avec une généroſité féroce, en diſant aux aſſiſtans qu'il avoit mangé leurs pères, leurs frères, & qu'il avoit des parens qui les mangeroient eux-mêmes; après ce beau diſcours, le plus proche parent de ſa femme l'aſſommoit avec une maſſuë, & ayant été mis en piéces, & rôti ſur un gril de bois, haut de trois ou quatre piéds, qu'ils appelloient un Boucan, ſa femme étoit la prémière à manger de ſa chair.

TOPINO, ou TINO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Dûché de Spoléte, Province de l'État de l'Égliſe. *Tinia*, *Teneas*. Elle a ſa ſource dans l'Apennin près de Nocera, baigne Foligno, & s'étant jointe au Chiaſcio, elle ſe décharge peu après dans le Tibre, à Torciano. MATY.

TOPIRO. Voyez PUSIO.

TOPLIZA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Turquie, en Europe. *Topliza*. Il eſt dans la Sèrvie, à cinq lieuës de Navibazar, vèrs le nord-eſt. MATY.

TOPOGLIA. ſ. f. Nom propre d'un village de la Livadie, en Gréce. *Topoglia*. Il eſt ſitué ſur le lac de Thébes, & pris pour l'ancienne *Copæ*, petite ville de la Boeotie, laquelle pourtant quelques-uns mettent à Stivo, village qui eſt près du même lac. MATY.

TOPOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Topographie, qui eſt fait ſelon la Topographie. *Topographicus*. Des Cartes *Topographiques*. Une déſcription *Topographique*.

TOPTCHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Canoniér Turc. *Tormentorum bellicorum librator Turcicus*, *Baliſtarius apud Turcas*. Il y a dans la ville de Candie des *Toptchis* & Gebegis, c'eſt-à-dire, canoniérs & aûtres ſèrvans l'Artillerie, deux Régimens de 500. hommes châcun, armez d'un ſâbre, d'une demi-pique & d'une cotte de maille. *Tournefort*, *Voyage*, *T. I. p.* 42.

TOPTCHI-BASCHI. ſ. m. Tèrme de Relation. Grand-Maître de l'Artillerie en Pèrſe. C'eſt la cinquiéme pèrſonne de l'État. Il fait auſſi la Charge d'Amiral. *Machinamenti bellici Magiſter*, *Machinis bellicis Præfectus*.

TOQ.

TOQUART. ſ. m. On appelle burleſquement, & en convèrſation *toquarts*, ceux qui portent des toques. *Pileatus*. Avez-vous vû tous ces *Toquarts*?

TOQUÉ, ÉE. adj. m. & f. Qui n'a qu'une toque ſur la tête, qu'un bonnet. *Pileatus*, *a*. Quand la Déeſſe eut mis bas ſes habits & achèmes .... demeurant *toquée* ſans plus de riche couvrechef. JEAN LE MAIRE.

TOQUÉ. ſ. m. Nom de lieu près de Panama dans l'Iſthme de l'Amérique. Il y a des maiſons de campagne. C'eſt là qu'étoit la Négrerie de l'Aſſiente.

TOQUER. En tèrmes de Bonneteur, c'eſt marquer les cartes par le coin, d'une manière dont les aûtres ne s'apperçoivent point. *Cartas luſorias in angulis ſignare*, *notare*.

TOR.

TOR. Voyez ELTOR.

TOR. ſ. m. Qui ſe dit en tèrmes de Coûtumes pour Taureau. *Taurus*. *Tor* & vèr ſe dit pour Taureau & vèrrat. En Normandie & en d'aûtres Provinces le Seigneur a le droit de fournir ſeul un taureau & un vèrrat banniér dont il tire de l'argent.

> *Cil feiſt le ſacrifice*
> *D'un grand* tor *ou d'une genice*. OVIDE *Mſ. de Borel*.

TOR. ſ. f. ſignifioit auſſi aûtrefois une *Tour*, & vient de l'Hébrieu *tzur*, ou du Syriaque *tur*. BOREL. Il ne vient ni de l'un ni de l'aûtre, mais du Latin *Turris*, *Tour*; & *Turris* pourroit peut-être venir de l'Hébreu צור, *Tſor*, ou *Tſur*. *Rupes*, *munimentum*, *locus munitus*.

TOR, ou THOR. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Anciens Gèrmains, qu'on nommoit aûtrement Taran. C'étoit leur Jupitèr, le Dieu du foudre & du tonnèrre. Voyez Éricus Olaüs, dans ſon Hiſtoire de Suéde, L. I. C. 1. & cy-deſſus. TARAN, & THOR.

TORAGE. ſ. m. Droit que les Priſonnièrs payoient aûtrefois au Touriér, ou Geoliér. *Toragium*. Voyez de Laurière, Gloſſ. au mot Touriér.

TORAILLE. ſ. f. Tèrme de Coûtumes. On appelle *Toraille* la maiſon ou l'édifice où l'on fait ſécher les grains. *Locus ubi ſiccantur grana*.

Ce mot vient du Latin *torreo*.

TORAL, ou THURAL. ſ. m. Élévation de tèrre, ordinairement couvèrte de gazon, que l'on fait entre deux héritages, qui appartiennent à deux différens maîtres, pour ſèrvir de ſéparation. Voyez l'ancienne Coûtume de Bèrry, publiée par la Thaumaſſière, C. XII. p. 259. *Agger*, *aggeſtus toralium*. On marche ſur ces *toraux*, ou *thuraux* qui deviennent ainſi de petits chemins élevez, & de là vient que dans l'ancienne Coûtume de Bèrry au Chapitre cité, ils ſont mis au nombre des chemins.

Toral vient de *torus*, *toro*, *toronus*, *turonus*, qui ſignifient une colline.

TORALBA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Province de Lagudori, en Sardaigne. *Teralba*. Ce lieu eſt à ſix lieuës d'Algeri, vèrs le levant. MATY.

TORCELLO. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de Véniſe. *Torcellum*. Elle eſt ſur une petite iſle, à deux lieuës de la ville de Véniſe, vèrs le nord. *Torcello* eſt petite, & mal peuplée, à caûſe de la groſſièreté de ſon air. Elle a pourtant un Évêché, ſuffragant du Patriarche de Véniſe, qui y fut transféré l'an 685. d'Altino ruinée par les Huns. MATY.

TORCHEPOT, ou GRIMPEREAU. ſ. m. en Latin, *Sitta*, ou *Picus Cinereus*. Le *Torchepot* eſt un peu plus grand que le pinſon & le grôs moineau, & eſt approchant de la groſſeur de l'aloüette; il a le bèc longuet, droit, noir & rond; il a la tête & les yeux fort petits; ſon col, ſon dôs, le deſſus de ſes aîles & de ſa queuë ſont de couleur plombée; ſa queuë eſt marquée d'une tache blanche par le bout en travèrs qui tire ſur le cendré; il eſt ſous le ventre & ſous la gorge d'un châtain roux; les racines des plumes de ſon ventre ainſi que du deſſous de ſa queuë ſont noires; car ce que nous avons nommé de couleur plombée procéde de deux plumes ſeulement qui couvrent le deſſus; ſa tête jaûnit un peu par les côtez, où en cette partie entre le commencement du bèc & dèrrière les yeux, on lui voit une tache longue fort noire; ſes piéds ſont teints d'une couleur d'azur & d'eau un peu noirâtre, mêlée d'un peu de jaûne; ſes doigts ſont aſſez longs; ſes ongles ſont crochus, courbez & noirs; il eſt différent des pies en ce qu'il a trois doigts devant & un ergot dèrrière; il grimpe néanmoins & déſcend le long des arbres comme eux, & les creûſe de la même manière. Quelques-uns l'appellent grand grimpereau; il n'a pas la langue ni la queuë forte ni roide comme les pies.

Lorſque cet oiſeau trouve un grand trou dans un arbre où il veut faire ſon nid, il le fèrme entièrement avec de la tèrre grâſſe & limoneûſe, n'y laiſſant ſeulement qu'une très-petite entrée, mais il compôſe cela avec une telle induſtrie, qu'il eſt impoſſible qu'un maçon y apporte plus d'adreſſe. Il fait quantité de petits, ainſi que temoigne Ariſtote, & les éléve avec beaucoup de ſoin; il vit de la petite vèrmine qu'il trouve aux environs des arbres & de leurs écorces: il eſt fort actif & vigilant.

Au printems le mâle appelle ſa fémelle, faiſant un cry comme s'il diſoit, *guiric*, *guiric*, qu'il répéte fort ſouvent, & ne ſe tient avec elle que pendant l'été, car leurs petits étant élevez ils ſe ſéparent, & lorſqu'il la rencontre après qu'elle l'a quitté, il la bat.

Il y en a une aûtre éſpéce qui eſt beaucoup plus petite, qui a auſſi bonne voix & auſſi forte que le grand, & même plus hautaine, qui ne va qu'avec ſa fémelle, & quand il en rencontre une aûtre, il la pourſuit & la contraint de fuir; puis il appelle ſa fémelle d'une voix claire, lui donnant une éſpéce de ſignal de ſa victoire; il eſt tout ſemblable au grand *Torchepot*, & n'a d'aûtre différence que la grandeur de la taille.

Aldroüand fait mention d'un aûtre *Torchepot*, ou du moins d'un oiſeau qui eſt d'un genre fort conforme. Il dit qu'il a les ailes noires & blanches, & qu'elles ſont fort divèrſifiées; que la plus grande partie du reſte de ſon corps eſt de couleur de roüille, & qu'il eſt blanchâtre ſous le menton.

TORCIS. ſ. m. Vieux mot. Entre-las. BOREL.

TORCOU. Voyez TURCOT.

TORDE, TORNBURG. ſſ. mm. Noms propres d'une petite ville capitale du Comté de Torda, en Tranſylvanie. *Torda*. Elle eſt ſur la rivière d'Aranyes, à cinq lieuës de Clauſenbourg, vèrs le levant, & elle eſt priſe pour l'ancienne Dièrna, petite ville de la Dace. MATY.

TORDERA, TARDERA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Catalogne, en Éſpagne. *Tordera*, *Tardera*, anciennement *Alba*.

Elle baigne Saloni, & Oſtalric, & ſe décharge dans la mèr, à Blanes. MATY.

TORDESILLAS. ſ. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Léon, en Éſpagne. *Turris Syllana.* Elle eſt aux confins de la Caſtille vieille, ſur le Douro, à ſept lieuës de Valladolid, vèrs le couchant. *Tordeſillas* a un ancien Château, dans lequel la Reine Jeanne mère de Charles-Quint mourut l'an 1555. On appelloit aûtrefois cette ville Otero de Sillas, c'eſt-à-dire, la Coline de Sillas, en Latin *Jugum Syllanum.* MATY.

TORDINO. Voyez TRONTINO.

TOREADOR, ou TORADOR. ſ. m. Mot Éſpagnol, dont nous nous ſèrvons quelquefois; il ſignifie un homme qui attaque les taureaux, qui dans les courſes de taureaux qui ſe font quelquefois en Éſpagne, combat ces animaux. *Tauromachus.* Un *Toreador*, quelque adroit & quelque agile qu'il ſoit, met toûjours ſa vie en quelque danger. Il y a eû deux *Toreadors* tuez dans cette courſe de taureaux. Le Saint Pape Pie V^e^ défendit ſous peine d'éxcommunication les courſes de taureaux, & cette éxcommunication devoit être encouruë par le ſeul fait, tant par ceux qui pèrmettoient ces ſpectacles, que par les *Toreadors.* Il défendit auſſi ſous la même peine aux Religieux d'être ſpectateurs de ces combâts. Navârre rapporte cette Conſtitution, Ch. XV. n. 19. Dans la ſuite on la modifia, & Clément VIII. y apporta encore de plus grands adouciſſemens, comme on le peût voir dans Sanchez, *L. II. Conſiliorum, C. VIII. D.* 31.

TOREILE. Voyez TORAILLE. C'eſt la même chôſe.

TOREUMATOGRAPHIE. ſ. f. *Toreumatographia.* Ce mot eſt Grèc, & veut dire la connoiſſance des Baſſes Tailles, & des reliéſs Antiques. On doit l'invention de la *Toreumatôgraphie* à Phidias, & ſa pèrfection à Policléte. Les célébres Graveurs d'Italie ont donné un beau jour à cette ſcience. SPON. *Voyage de Gréce.*

TORFAIT. Vieux ſ. m. Forfait; & au pluriel, *Torſfaits*, forfaits. *Songe du Verger.* On dit auſſi, ſurfaits. *Meſchinot.* BOREL.

TORGAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Électorat de Saxe, en Allemagne. *Torgavium.* Elle eſt ſur l'Elbe, entre Neiſſein, & Wittenbèrg, à huit lieuës de la prémière, & à ſept de la dèrnière. *Tòrgaw* eſt aſſez bien fortifié, & défendu par une Citadelle.

TORI, ou TORY. ſ. & adj. m. & f. Nom de Secte en Angletèrre. *Toris, Toriſius.* Ordinairement dans la convèrſation nous diſons *Toris* au ſinguliér comme au pluriér. Un tel Seigneur eſt *Toris*, & l'on fait ſonner l'*s* finale.

Pendant la guèrre dont la malheureûſe iſſuë conduiſit Charles I. ſur l'échafaut, les partiſans du Roi furent d'abord nommez *Cavaliérs*, nom qui a été changé depuis en celui de *Toris.* Ceux du Parlement qu'on appella d'abord *Têtes Rondes*, reçûrent enſuite le nom de Wighs. Voici l'origine de ces deux dèrniérs noms de *Toris* & de Wighs. On appelloit en ce tems-là *Toris*, cèrtains brigands ou bandits d'Irlande, qui ſe tenoient ſur les montagnes, ou dans les iſles que forme le vaſte marais de ce païs-là. On les nomme à préſent Rapperies. Comme les ennemis du Roi l'accuſoient de favoriſer la rébellion d'Irlande, qui éclata dans ce même tems, ils donnèrent à ſes partiſans le nom de *Toris*. D'un aûtre côté, ceux-ci pour rendre la pareille à leurs ennemis qui étoient étroitement unis avec les Écoſſois, leur donnèrent le nom de Wighs, qui eſt celui qu'on donnoit en Écoſſe, à une ſemblable éſpéce de bandits. Les Cavaliérs ou *Toris* avoient principalement en vûë l'intérêt politique du Roi & de la couronne, & celui de l'Égliſe Anglicane: les Têtes Rondes ou Wighs ſe propôſoient principalement de ſoûtenir l'intérêt du peuple & celui du Préſbitérianiſme. Ces deux factions n'ont point changé d'idée. On ne ſçauroit dire préciſément quand les noms de Têtes Rondes & de Cavaliérs ont été oubliez. On peut conſidérer ces deux factions, ou par rapport à l'État, ou par rapport à la Religion. Nous ne devrions parler ici que des *Toris*, & renvoyer ce qui regarde les Wighs à ce mot; mais parce que la comparaiſon de ces deux partis les fait mieux connoître l'un & l'aûtre, nous jugeons plus à propos de ne les point trop ſéparer. Nous aimons mieux en dire moins au mot Wighs, & renvoyer ici.

Les *Toris* d'État, ſont ou outrez, ou modérez. Les outrez voudroient que le Souvérain fût abſolu en Angletèrre & que ſa volonté y tînt lieu de loi. Ce parti qu'on dit n'être pas fort nombreux, eſt conſidérable néanmoins; 1°, parce que ſes chèfs ſont des Seigneurs de la plus haûte qualité, & ordinairement des Miniſtres d'État & des Favoris: 2°, en ce qu'étant dans le miniſtère, il engage les *Toris* d'Égliſe à ſoûtenir fortement le dogme de l'obéïſſance paſſive, & pèrſuadent qu'il n'a eû en vûë que de ruiner les Préſbytériens: 3°, parce qu'il arrive ſouvent que le Roi l'appuye. Les *Toris* modérez ne veulent point ſouffrir que le Roi pèrde aucune de ſes prèrogatives; mais ils ne prétendent point lui ſacrifier celles de ſes ſujêts. Ce ſont de véritables Anglois, dit l'Auteur, qui ont à cœur le bien de leur patrie, & qui veulent maintenir la Conſtitution du gouvèrnement dans le même état qu'elle leur a été laiſſée par leurs Ancêtres. Ils ont ſouvent ſauvé l'État, & ils le ſauveront encore, lorſqu'il ſe trouvera en danger de la part des *Toris* Outrez ou des Wighs Républiquains. Les Wighs d'État ſont ou Républiquains, ou Modérez. Les prémiérs ſont ſelon l'Auteur, un reſte du parti du long parlement qui avoit pris à tâche de changer le gouvèrnement en République. Ils font une ſi petite figure, qu'ils ne ſèrvent qu'à fortifier le parti des aûtres Wighs. Les *Toris* voudroient bien pèrſuader au public que tous les Wighs ſont de cette éſpéce; comme les Wighs voudroient faire croire que tous les *Toris* ſont Oûtrez. Les Wighs d'État Modérez ſont à peu près dans les mêmes principes que les *Toris* Modérez, & ſouhaitent que le gouvèrnement ſe maintienne ſur ſes anciens fondemens. La ſeule différence eſt que les *Toris* Modérez penchent plus du côté du Roi, & les Wighs modérez du côté du Parlement. Ceux-ci ſont dans un mouvement pèrpétuel, pour empêcher que les droits du peuple ne ſoient envahis, quelquefois même ils prennent des précautions aux dépens de la couronne.

Avant d'enviſager les deux Partis par rapport à la Religion, il faut remarquer que la prétenduë Réforme pouſſée plus ou moins loin, diviſa les Anglois en Épiſcopaux & en Préſbytériens ou Puritains. Les uns prétendoient que la juriſdiction Épiſcopale devoit être conſèrvée auſſi-bien que la forme qu'ils avoient donnée à leur Égliſe. Les aûtres ſoûtenoient que tous les Prêtres ou Miniſtres avoient une égale autorité; & que l'Égliſe devoit être gouvèrnée par des Préſbytères ou Conſiſtoires mêlez de Miniſtres, & de quelques Anciens Laïques. Après de longues querelles, les plus modérez de ces deux Partis relâchèrent quelque chôſe de leur rigidité, & formèrent deux branches de Wigs & de *Torys* Mitigez au ſujêt de la Religion. Mais il y en eut encore un plus grand nombre qui demeurèrent fèrmes dans leurs principes avec une opiniâtreté inconcevable. Ce fut ce qui donna naiſſance aux deux branches d'Épiſcopaux & de Préſbytériens Rigides, qui ſe ſont continuées juſqu'à ce jour. La Hiérarchie eſt le principal Article ſur lequel ils ſont diviſez. Les uns & les aûtres ſont compris ſous les noms de Wigs & de *Torys*, parceque les Épiſcopaux Rigides ſe joignent aux *Torys*, & les Préſbytériens aux Wighs.

De tout ce qu'on vient de dire, il faut conclure que puiſque les noms de Wigs & de *Torys* ont rapport à deux objêts différens, ils ſont équivoques, & que par conſéquent on ne peut les appliquer ſans dire en même tems en quel ſens on le fait. Une même pèrſonne, ſera à divèrs égards Wigh & *Tory.* Un Préſbytérien par éxemple, qui ſouhaitte la ruïne de l'Égliſe Anglicane eſt cèrtainement par là dans le parti des Wighs; cependant s'il s'oppôſe de tout ſon pouvoir aux attentâts que quelques-uns de ſon parti voudroient faire contre l'autorité Royale, on ne peut diſconvenir que par cet endroit il ne ſoit éffèctivement *Tory.* De même quand il s'agit de l'Égliſe, les Épiſcopaux doivent être regardez comme *Torys*: mais combien n'y en a-t-il pas qui ſont Wighs par rapport au gouvèrnement?

Au reſte les motifs généraux qui ont formé & qui maintiennent les deux Partis, ne ſont pas ordinairement les motifs ſecrèts des particuliérs. L'intérêt propre eſt le prémiér mobile de leurs actions. Depuis la naiſſance de ces factions, châcune a travaillé avec ardeur à gagner l'avantage ſur l'aûtre; parceque de cette ſupériorité viennent les Charges, les Honneurs & les Dignitez, que le Parti dominant fait diſtribuer à ſes propres membres à l'excluſion du parti contraire.

Reſte à marquer les caractères que l'on attribuë communément aux Wighs & aux *Torys.* Les *Torys* ſont fiers & hautains. Ils traitent les Wighs avec le dèrniér mépris & même avec dureté, quand ils ont l'avantage ſur eux. Ils ſont très-paſſionnez & vont extrémement vîte, rapidité qui n'eſt pourtant pas toûjours l'éffèt de la fougue & qui a quelquefois ſon fondement dans la politique. Ils ſont enfin fort ſujèts à changer de principes ſelon que leur Parti eſt dominant ou abaiſſé. Si les Préſbytériens Rigides prévaloient dans le parti Wigh, ce parti ne ſeroit ni moins altier, ni moins fougueux que celui des *Torys*; mais on dit qu'ils n'en ont pas la direction: ce qui donne lieu d'aſſûrer que ceux qui ſont à la tête du Parti des Wighs ſont beaucoup plus modérez que les chèfs des *Torys.* D'ailleurs ils ſe conduiſent ordinairement par des principes fixes; ils vont à leur but par degré ſans violence; & leur lenteur n'eſt pas moins fondée ſur la politique que l'emportement & la promptitude des *Torys.* On accuſe les Wighs, d'être fort avides de biens & d'honneurs, & de récompenſer mal ceux qui s'attachent à eux, ce qui leur fait pèrdre ſouvent des amis & des partiſans; je ne puis rien dire de poſitif ſur ce ſujèt: quoi qu'il en ſoit, dit un Auteur que nous allons citer, on peut dire à l'avantage des Wighs modérez, qu'en général ils ſoûtiennent une bonne caûſe, ſçavoir la Conſtitution du Gouvèrnement tel qu'il eſt établi par les Loix. Ils pèchent à la verité quelquefois

par

par un excès de précaution & de défiance : cela leur fait faire de tems en tems des démarches contraires à leurs véritables intérêts & à leurs propres principes : puiſqu'en cèrtaines occaſions, ils ne maintiennent les droits de la Nation & du Parlement qu'aux dépens de l'autorité Royale. Voyez la Diſſèrtation de Monſieur Thoiras Rapin ſur les Wighs & les *Torys*, imprimée à la Haye en 1717. Après tout, les Anglois ne ſont pas les ſeuls qui compôſent ces deux factions. La plûpart des Étrangérs établis en Anglèterre, ou qui y ont vécu ſont devenus *Torys* ou Wighs. Il y a auſſi une hiſtoire du Wighiſme & du Toriſme compôſée par Monſieur de Cize, ci-devant Officiér au ſèrvice d'Anglètèrre, & imprimée à Leipſick la même année 1717. Elle contient à peu près la même chôſe que la Diſſèrtation de Monſieur Rapin.

Les *Torys*, dit-il, ſi l'on en croit les Wighs, ſont les flateurs du Prince, & les ennemis des Sujèts ; tous leurs principes tendent à donner à celui-là un pouvoir abſolu & tyrannique, & à priver ceux-ci de leurs droits, auſſi-bien que de leur liberté. Ils veulent aſſèrvir l'État à l'Égliſe. Ils ſont animez d'un éſprit de pèrſécution, & ils impôſent aux conſciences le même joug que l'Évêque de Rome impôſe à ceux qui le reconnoiſſent pour leur Chèf. Ils ont un penchant éxtrême à retourner à la Religion Romaine ; & ils la préfèrent aux Sèctes Protéſtantes, qui ne ſe conforment pas à la diſcipline de l'Égliſe Épiſcopale. Ils ſont partiſans & penſionnaires de la France ; ils s'y ſont vendus eux-mêmes, & lui ont livré leur Patrie toutes les fois que cette ennemie jurée de l'Anglètèrre a voulu mettre un prix à leur trahiſon. Le Chevaliér Filmèr qui étoit grand *Torys* prétendoit que l'homme étoit éſſentiellement né éſclave ; que la Royauté étoit de droit Divin ; qu'Adam avoit été le prémiér Monarque du monde, & que tous ſes déſcendans avoient été ſes éſclaves. Selon Monſieur Cize dans ſon hiſtoire du Wighiſme & du Toriſme, les *Torys* ont pour maxime en matière de Politique, que les Rois ne tiennent leur autorité que de Dieu, que par conſéquent ils ne ſont réſponſables qu'à lui de leur gouvèrnement ; que la Royauté eſt de droit Divin ; que les Sujèts n'ont nul droit d'éxiger du Souverain qu'il rende compte de ſa conduite ; qu'on doit lui obéïr en tout ce qui n'eſt pas contraire à la Loi de Dieu ; que ni les particuliérs, ni tout le corps de la Nation, ne peuvent lui réſiſter ſans crime. Que le Prince, ajoûte Monſieur Cize, envahiſſe la liberté, qu'il détruiſe les privilèges, qu'il renvèrſe la Religion de ſon Peuple, il faut, ſelon les *Torys*, le ſouffrir patiemment. Il faut conſèrver ſon âme pure, il faut mourir pour ſa Religion, mais il ne faut pas réſiſter aux Puiſſances. Un Prince ne pour ſuccéder à la couronne ne peut être privé du droit de ſa naiſſance ; de quelque Religion qu'il ſoit, & quelques deſſeins qu'il ait, rien n'autoriſe la Société à l'éxclure de la Succeſſion. Les *Torys* aiment la France, & n'ont que fort peu d'inclination pour la Maiſon d'Aûtriche, & pour les Hollandois. Les *Torys* ſont ennemis de la guèrre, ſur tout de celle qui ſe fait ſur tèrre. Ils ſont aſſez indifférens à l'égard du commèrce, parce que les Wighs leurs ennemis ſont les plus grands Marchands de la Nation. Voici leurs idées par rapport à la Religion. L'Épiſcopat eſt de droit Divin, auſſi bien que la Royauté. Tous ceux qui ne ſont pas ordonnez par des Évêques, ne peuvent être Miniſtres de Jéſus-Chriſt, ni de ſon Égliſe. Les *Torys* font tous leurs éforts pour rendre l'Égliſe indépendante de l'État. En général ils n'héſitent pas à dire qu'il vaudroit mieux être Catholique Romain, que Préſbytérien. De là naiſſent leur animoſité contre leurs Compatriotes Non-conformiſtes, & leur dureté à l'égard des Protéſtans étrangers.

Les *Torys* prîrent en 1700. le titre de Membres de la haute Égliſe, & donnèrent aux Wighs celui de Membres de la baſſe Égliſe. Les forces des *Torys*, ſont à peu près en équilibre avec celles des Wighs. Monſieur de Cize dit, que parmi la haute Nobleſſe, Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons, le nombre des Wigs ſurpaſſe celui des *Torys* ; ſa preuve eſt que depuis l'avénement du Roi Guillaume à la Couronne, les Lords ſe ſont prèſque toûjours oppôſez aux deſſeins de la Chambre Baſſe lorſque le parti *Tory* y a prévalu. De vingt-quatre Évêques, qui ſont en Anglètèrre, on en regarde quatorze comme *Torys*, les aûtres paſſent pour Wighs zélez. Les Univèrſitez d'Oxford & de Cambridge, où les Ecléſiaſtiques prennent leurs principes, auſſi-bien que leurs dégrez, ſoûtiennent fortement les idées des *Torys* ; d'où il arrive que le Clèrgé inférieur eſt pour l'ordinaire rempli des maximes de ce parti. Il ſeroit difficile de décider lequel des deux partis l'emporte dans le Tièrs État. Pour l'ordinaire la Cour & le Miniſtère y font pencher la balance de leur côté.

Il y a dans ce Païs-ci, comme en Anglètèrre, des *Torys* & des Wighs. Les Wighs Gallicans, comme en notre Païs, ſont un amâs de gens de toute éſpèce & de toutes ſortes de caractères, &c. Pour les *Toris* Gallicans, ils ne ſont pas tous, non plus que les Wighs, d'un même caractère. ANONY. *Anglois dans les Mém. de Tr.* 1715. *p.* 122.

TORY, ſuivant ce qu'on a dit ci-deſſus, eſt un mot Irlandois, qui veut dire *voleur de grand chemin*, *aſſaſſin*. Ce nom de *Tory* fut donné aux païſans Irlandois qui firent le maſſacre des Protéſtans d'Irlande ſous Charles I. Ce fut vèrs l'an 1678 que les noms de Wighs & de *Torys* ſemblèrent diviſer la Nation entière à l'occaſion de la fameûſe dépôſition de Titus Oâts, qui accuſa les Catholiques d'avoir dépôſé & conjuré contre le Roi & contre l'État. Le nom de Wigh fut donné à ceux qui croyoient réelle la conſpiration, & celui de *Tory* à ceux qui la crûrent ſuppôſée. Monſieur *de Cize*.

TORICELLE. ſ. m. Nom propre d'homme, en uſage en Phyſique dans ces phrâſes : Tube de *Toricelle*, l'éxpérience de *Toricelle*, *Toricellus*. Le tube de *Toricelle* eſt un tube de vèrre long d'environ trois piéds au moins, dont l'ouvèrture eſt néanmoins de trois lignes, & qui eſt ſcelé hèrmétiquement par un bout. *Tubus Toricellianus*. L'éxpérience de *Toricelle*, en Latin, *Toricellianum experimentum*, ſe fait en rempliſſant un tube de *toricelle* de vif argent ; puis bouchant l'orifice du tube avec le doigt, on renvèrſe le tube & on plonge cette éxtrémité ouvèrte dans un vâſe, où il y a du vif argent ; enſuite on ôte le doigt qui bouchoit le tube que l'on tient élevé pèrpendiculairement à la ſurface du mèrcure qui eſt dans le vâſe. Alors une partie du mèrcure qui eſt dans le tube tombe dans le vâſe, & il n'en reſte dans le tube qu'autant qu'il en faut pour remplir entre 28 & 31 poûces de la capacité du tube, au-deſſus de la ſupèrficie du mèrcure contenu dans le vâſe, & dans lequel l'orifice du tube eſt plongé ; c'eſt l'air qui porte ſur la ſupèrficie de ce mèrcure, qui ſelon qu'il eſt plus ou moins raréfié, ſoûtient ainſi par ſon poids & ſon réſſort le mèrcure, qui reſte dans le tube, & le ſoûtient à différens dégrez entre 28 & 31 poûces, ſelon qu'il eſt plus ou moins raréfié, ou que les vents qui ſoufflent de haut en bas, ou de bas en haut ſoulevent ou préſſent l'air, & augmentent ou diminuent plus ou moins le poids & le réſſort de cet élément.

TORIGNY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Normandie, en France. *Toriniacum*, *Tauriniacum*, *Torineium caſtrum*. Il eſt près de la rivière de Vire, à huit lieuës de Coutance, vèrs le levant. MATY.

TORISME. ſ. m. Nom de faction en Anglètèrre. *Toriſmus*. Un François Réfugié nommé de Cize imprima en 1717 à Leipſik une hiſtoire du Wighiſme & du *Toriſme*. Voyez TORY. Les Catholiques Romains en Anglètèrre ſont attachez au *Toriſme*. JOURN. DES SÇAV. 1717. *p.* 623. Le *Toriſme* & le Wighiſme ſont les deux factions qui partagent l'Anglètèrre. Le *Toriſme* eſt moins déraiſonnable que le Wighiſme.

TORLAQUI. ſ. m. Nom d'une éſpèce de Religieux parmi les Turcs. *Torlaquus*, *vir apud Turcas Religioſus*. Aûtrefois on voyoit des *Torlaquis* & des Kalenders, mais ils ſont râres à préſent. DU-LOIR. *p.* 149.

TORMENTE. ſ. f. Nom d'une rivière de France. *Tormentum*. Elle eſt en Auvèrgne & arrôſe le Vicomté de Turenne. *Valois, Not. Gal. p.* 557.

TORMES. ſ. Nom propre d'une rivière d'Éſpagne. *Tormis*. Elle naît dans les montagnes d'Avila en Caſtille, travèrſe le Royaume de Léon, baigne Alva de *Tormes* & Salamanque, & ſe décharge dans le Douro, au-deſſous de Miranda de Douro. MATY.

TORNA. ſ. f. TORNAW. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haûte Hongrie. *Torna*. Elle eſt à ſix lieuës de Caſſovie, vèrs le couchant, & Capitale du petit Comté de Torna, qui eſt environné de ceux d'Abanwivar, de Gevinar, de Gomor, & de Barſod. MATY.

TORNADGI BACHI. ſ. m. Officiér de Chaſſe, dans la Maiſon du Grand-Seigneur. *Vertagis Præfectus*. Le *Tornadgi Bachi* a ſoin des lévriérs. DU LOIR, *p.* 97.

TORNADOT. ſ. m. Tèrme du For de Béarn. Retour de dot. DE LAURIÈRE.

TORNAS & *tournes*, vieux ſub. f. qui ſignifioit ce que nous appellons Lôds & ventes. *M. Galant*, *au Franc-Aleu*, *page* 188. *citant la Coûtume de Montpelliér*. Mſ. BOREL.

TORNAVACCAS. Nom de montagnes d'Éſpagne : la Sièrra de *Tornavaccas*, ou de Gata. *Tornavacca* ou *Gata Montes*. Elles s'étendent le long des Confins du Portugal, depuis le Tâge juſqu'au Royaume de Léon, & elles ſont une partie de celles qu'on nommoit aûtrefois les Montagnes D'Idubéda. MATY.

TORNE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Bothnie. *Torna*. Elle eſt ſur le bord ſeptentrional du golfe de ce nom, à l'embouchure de la Torne, où elle a un bon port. Ce lieu a quelque Commèrce, parceque tous les Lappons des environs y viennent troquer leurs péleteries pour les denrées, & pour les armes dont ils ont beſoin pour la Chaſſe. MATY.

TORNE. ſ. f. Nom propre d'une Rivière de la Suède. *Tornus Fluvius*. Elle a ſa ſource dans les montagnes de Norwége, travèrſe

vèrſe le lac de Torne, & le Torne-Lap-Mark, c'eſt-à-dire la Lapponie de *Torne*, une petite partie de la Bothnie, & ſe décharge dans le golfe de ce nom, à la ville de Torne. MATY.

TORNÉEMENT. ſ. m. Vieux mot. On diſoit auſſi tornei, c'eſt-à-dire, un tournoy, ou duel. *Mèrlin*. On le dérive de troia; & d'aûtres, de ce que les Chévaliérs y combattoient par tour. C'étoient des jeux des Anciens, & qu'on lit dans Virgile avoir été pratiquez par Énée Troyen. Voyez TOURNOYEMENT. Borel.

TORNEIS. Vieux mot qui ſe diſoit en cette phrâſe; Pont torneis, c'eſt-à-dire, Pontlevis. BOREL. Comme qui diroit Pont tournant. *Pons Verſatilis*.

TORNES. ſ. m. Nom propre d'un village de France. *Tornacum*. Il eſt dans le Mans, entre Lavardin & la Caſtre au-delà du Loir. *Valois, Not. Gall. p. 569*.

TORNI. ſ. m. Nom d'un village de France, *Saturniacum*. Il eſt près d'Arci ſur Aube, dans le territoire de Troye en Champagne. *Valois, Not. Gall. p. 45*.

TORNICLE. Vieux ſubſt. Cotte d'armes. BOREL. *Sagum*.

TORNUS, TOURNUS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une célébre Abbaye. *Tinurcium Trinortium, Trinorchium, Trenorchium*. Elle eſt ancienne, & ſituée dans le Duché de Bourgogne, en France, ſur la Saône, à ſix lieuës de Mâcon, vèrs le nord. MATI. Voyez Valois, *Not. Gall. p. 554*.

TORO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ſans murailles. *Taurum*. Elle eſt dans le Royaume de Léon, en Éſpagne, ſur le Douro, à neuf lieuës de Valladolid, vèrs le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Sarabris*, d'aûtres pour l'ancienne *Octodurum*, deux petites villes des Vaccéens. MATI.

TORO. ſ. m. C'eſt auſſi une petite iſle, qui eſt près de la côte Méridionale de la Sardaigne, au midi de celle de S. Antiogo. *Taurus*. L'iſle de *Toro*, & celle de Vacca, qui en eſt près, ſont les deux qu'on nommoit anciennement *Bonares Inſulæ*. MATI.

TORO. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le mêts le plus délicieux des Iſſinois. Il ſe fait de caroſſe qui eſt le fruit d'une éſpéce de palmiér, grôs comme une prune, & qui n'a prêſque qu'une peau étenduë ſur un noyau; ils la mettent en monceaux; elle ſe pourrit: alors ils la concaſſent dans un mortiér de bois, l'arroſent d'eau chaude, la braſſent avec des bâtons, & en tirent une huile, dans laquelle ils font cuire du poiſſon avec un peu de ſel & beaucoup de piment: c'eſt là leur *Toro*, qu'ils font quand ils veulent ſe régaler & dont les Blancs s'accommodent aſſez, pourvû que le piment y ait été épargné. Voyez le R. P. Loyer, *Relation du Royaume d'Iſſiny*.

TORON ou TAURON. ſ. m. Sorte de confitures qui ſe fait en Éſpagne, compôſée de miel & d'amandes; on en fait auſſi aux pignons, & aux piſtaches. On vend quelquefois du *toron* à la foire Saint Gèrmain. Le bon *toron* doit être bien blanc, ſec, & croquant.

TOROPÈTZ, TEROPLÊTZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Duché de Réſcow, en Moſcovie. *Toropetia, Teropietza*. Elle eſt près de la ſource de la Dzwine, aux Confins du Duché de Novogrod Wéliki, & à trente lieuës de la ville de ce nom, vèrs le Sud. MATI.

TOROUT, THOROUT. ſ. m. Nom propre de lieu. C'étoit aûtrefois une grande ville; maintenant ce n'eſt qu'un bourg tout ouvèrt de la Flandre Éſpagnole, ſitué à trois lieuës de Bruges, vèrs le midi. *Thorultum. Thoraltum*. MATI.

TORPET. Voyez TROPÈS.

TORQUE. ſ. f. Vieux mot. Toque, Bonnet rond. Les Marguerites de Marguerite Royne de France.

Moy de bonnets
De Toques, *de tourèts, de nés,*
De garde-Cols & de cornettes.

TORQUÉMADA. Village de la Caſtille vieille en Éſpagne, ſur la Pizuèrga aux Confins du Royaume de Léon. On prend *Torquémada* pour l'ancienne Auguſta Nuova ou Porta Auguſta, que d'aûtres placent à Covarruvias.

TORRÉ. ſ. f. Nom Italien & Éſpagnol, qui ſignifie Tour, *Turris*, & qui entre en pluſieurs noms de lieu.

TORRÉ, TURRÉ. ſ. f. Nom propre d'une Riviére du Frioul, province de l'État de Véniſe. *Turrus, Turris*. Elle paſſe fort près d'Udine, & ayant reçû le Natiſone, un peu au-deſſus de palma Nuova, elle va ſe décharger dans le Liſonzo, à quelques lieuës au-deſſous de Gradiſca.

TORRÉ d'Agri ou d'Acri. *Aciris*. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg du Royaume de Naples. Il eſt dans la Baſilicate, à l'embouchure de l'Agri, dans le golfe de Tarente. MATI.

TORRÉ DANAZZO de CAMARANA, de CAMERA. Voyez Anazzo, Camarana, Camera.

TORRÉ DI CERDAGNA. C'étoit anciennement une petite ville. *Cerretanum*. Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué dans la Cèrdagne Françoiſe, en Catalogne, à trois lieuës de Puicèrda, vèrs le nord. MATI.

TORRÉ DEL GRÉCO. C'eſt un village de la Tèrre de Labour, ſitué ſur le golfe de Naples, à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs l'orient méridional. *Turris Græci*. On prend ce village pour l'ancienne *Herculaneum*, *Herculea urbs*, qui étoit une ville de la Campanie.

TORRÉ DE MONCORVO, ou de MENCORVO. C'eſt un grôs bourg de la province de Tra-los-Montes, en Portugal. *Moncorvum, Mencorvum*. Il eſt au confluant du Sabor, & du Douro, & à onze lieuës de Lamégo, vèrs le levant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour la petite ville des Callaiques, laquelle on nommoit anciennement *Forum Narbuſorum*, ce qu'ils fondent ſur la conformité de leurs ſituations. MATY.

TORRÉ D'OLIVÉTO. Village de la vallée de Démona, en Sicile. *Turris Oliveti*. Il eſt au piéd du Mont-Gibel, vèrs le midi occidental. On le prend pour la petite ville, nommée anciennement *Dymethus*. MATY.

TORRÉ PIGNATARA. C'eſt la place d'une ville Épiſcopale, nommée anciennement *Subauguſta*, & enſuite *Auguſta Helena*, parce qu'Héléne mère de l'Empereur Conſtantin y fut entèrrée. Cette place eſt près de la ville de Rome, vèrs les Confins de la Sabine. MATI.

TORRÉ DI S. BASILIO. Bourg du Royaume de Naples. *Turris S. Baſilii*. Il eſt dans la Baſilicate, à l'embouchure du Sino ou Senno dans le golfe de Tarente. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Leutarnia*, petite ville de la Lucanie, laquelle d'aûtres placent à Alvidona, en Calabre. MATI.

TORRÉ DI SANGUINAZZO. Village ſitué ſur la Côte ſeptentrionale de Candie, à trois lieuës de Rétino, vèrs le levant. *Turris Sanguinazza*. On croit qu'elle eſt la petite ville qu'on nommoit anciennement *Stellæ*. MATY.

TOrRELAGE. ſ. m. Redevance ou droit qui eſt payé au maître de la toraille, par ceux qui y font ſécher leurs grains. *Torrelagium*. Ce mot vient du Latin *torreo*.

TORTO. Voyez TUERTO.

TORTONE. ſ. m. Nom propre d'une ville du Duché de Milan, en Lombardie. *Dertona, Tertona*. Elle eſt ſituée ſur la Scrivia, à trois lieuës d'Aléxandrie, vèrs le levant. Cette ville que Fridéric Barberouſſe ruina, que les Milanois rétablirent, que les François prirent l'an 1642. & qu'ils pèrdirent l'an 1643. a un Évêché ſuffragant de Milan. Elle eſt prèſque ruinée, mal fortifiée, mais défenduë par une Citadelle aſſez forte à caûſe de ſa ſituation. MATY.

TORTONOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Duché de Milan. *Dertonenſis Ager*. Elle eſt entre le Paveſan, la Laumeline, l'Aléxandrin, & l'État de Gênes. Tortone Capitale, & Caſtel Nuovo Tortonéſe en ſont les lieux principaux. MATY.

TORTÔSA. ſ. f. Nom propre d'une ville aûtrefois Épiſcopale, maintenant prèſque ruinée. *Tortoſa*. Elle eſt ſur la Côte de la Syrie, à neuf lieuës de Tripoli, vèrs le Nord. *Tortoſa* eſt la ville qu'on nommoit anciennement Antaradus, & Orthoſia. On voit à deux mille pas de cette ville la petite iſle ſur laquelle étoit bâtie l'ancienne *Aradus*, maintenant ruinée. MATY.

TORTÔSE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Catalogne, en Éſpagne. *Dertoſa, Dertoſſa, Dertuſa*. Elle eſt ſur l'Ébre, à trois lieuës de ſon embouchure, & à quinze de Tarragône, vèrs le couchant. *Tortôſe* n'eſt pas grande, ni fort peuplée. Elle a pourtant une Univèrſité, un Évêché, ſuffragant de Tarragône, un port ſur l'Ébre, une bonne Citadelle qui la domine, & elle eſt aſſez bien fortifiée; les François la prirent l'an 1649, & ils la pèrdirent l'an 1650. MATY.

TORRES, ou EL FLUMEN SANCTO, c'eſt-à-dire, le Fleuve Saint. *Sacer*. C'eſt une petite riviére de Sardaigne. Elle paſſe fort près de Saſſari; & ſe décharge à S. Gavino, dans le petit Golfe appellé Porto Torres, ou Porto Sacer. MATY.

Ce mot eſt le pluriel de *Torré*, *une tour*, en Italien & en Éſpagnol.

TORRES VEDRAS. Bourg du Portugal. *Turres Veteres*. Il eſt ſitué à ſix lieuës de Liſbone, du côté du nord, & pris pour la petite ville de la Luſitanie que Ptolémée a nommée Arandis, quoique leurs ſituations ne s'accordent pas. MATY.

TORRIGLIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg & Marquiſat de la Maiſon d'Auria. *Torriglia*. Il eſt dans l'État de Gênes, vèrs les confins du Tortonois, à deux lieuës de Monte-Bruno, vèrs le couchant. MATY.

TORROELA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Catalogne en Éſpagne. *Torroella*. Il eſt ſur le Tèr près de ſon embouchure, & à ſept lieuës de Girone. MATY.

TORSAAS. ſ. Nom propre d'une petite ville de la Smlande, en Suéde. *Torſa*. Elle eſt à la ſource de la petite riviére de Torſaas, &

& à ſix lieuës de Chriſtianopel, vèrs le couchant. Maty.

TORSE. ſ. f. Vieux mot. Torche, ou flambeau. Borel. *Tæda*, *fax*.

TORSER. v. act. Tèrme d'Architecture, du Latin *torquere*, tordre; c'eſt contourner le tuſt d'une colonne en ſpirale, ou vis, pour la rendre torſe. Daviler.

TORSILA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Sudèrmanie, en Suède. *Torſilia*. Elle eſt ſur le lac Mélèr, entre la ville de Strengnes & celle d'Arboga, à ſix ou ſept lieuës de châcune. Maty.

TORSIONS, *à Torſions*. Vieux advèrbe. A toûjours. Borel. *Semper*, *in perpetuum*.

TORSO. Voyez THYRSO.

TORSONIÈRE. adj. m, & f. Vieux mot. Injuſte, retenant à tort. Borel. *Injuſtus*. Voyez Tortionaire.

TORTEIS, & TEURTIS. ſ. m. Vieux mot. Torches; ainſi dites, parcequ'elles ſont entortillées. Borel. *Tæda*, *faces*.

Et mont y ont ars de grans torteis. Perceval.

TORTE-BANNE. ſ. f. Vieux mot. Sorte d'étoffe aûtrefois en uſage. *Panni ſpecies olim uſitata*.

Si vous voulez de tortes-bannes
Par ma foi j'en ai de bien fines;
Ou ſe voulez de groignettes
Prenez en ou de mantonettes. Pathelin.

TORTIL. ſ. m. Vieux mot, comme Torteis, & Teurtis. Flambeau, torche. Borel. *Fax*, *tæda*.

Ou par nuit devèrs les tortils,
Seul ſans chandelle & ſans tortils. R. de la Rôse.

TORTILLEMENT. ſ. m. Qui a le ſens actif & le ſens paſſif. Action de tortiller, & état, diſpôſition d'une chôſe tortillée. *Volutio*, *ſpira*, *gyrus*, *orbis*, *volumen*. Laiſſez-là tout ce *tortillement*, c'eſt-à-dire, ceſſez de tortiller. L'expérience a fait connoître à M. de Reaumur que le *tortillement* diminuë toûjours la force de la corde, & même qu'il la diminuë davantage, quand la corde eſt plus grôſſe. Car le *tortillement* diminuant la force de la corde, plus il y aura de *tortillement*, c'eſt-à-dire, plus la corde ſera grôſſe, plus la force ſe trouvera diminuée. Voyez les Mémoires de l'Acad. des Scie. 1711.

TORTILLIS. ſ. m. Tèrme d'Architecture. C'eſt ſur Boſſage ruſtique une manière de vèrmoulure faite à l'outil, comme il s'en voit à quelques chênes d'encognures au Louvre & à la porte de S. Martin à Paris. *Scalptura vermiculata*. Daviler.

TORTORELLE. ſ. f. Nom d'une machine de guèrre, dans le moyen âge. *Tortorella*, *baliſta*. Rollandin en parle dans ſa Chronique, L. I. C. 12. & par ce qu'il en dit, on voit que c'étoit une machine avec laquelle on lançoit des pièrres: car il raconte que Manfredin Comte de Padouë fut tué d'un coup de pièrre décochée d'une *tortorelle*. Peut-être que la *torterelle* étoit la même chôſe qu'un pièrrier, qu'on appelloit *petraria*.

TORTUË, TORTUGA. Iſle de la *Tortuë*. *Inſula Teſtudinis*. Il y a deux iſles de ce nom en Amérique, entre les Antilles. *Inſula Teſtudinis*. L'une eſt à trois lieuës de la côte ſeptentrionale de l'iſle de S. Domingo, & à trente-cinq de celle de Cuba. Les François ſont les maîtres de celle-ci, & ils y ont une Colonie, avec un petit fort nommé la Tour d'Orgeron. Cette iſle eſt ſous le 20e dégré 30 à 40 minutes au nord de la ligne équinoctiale. Elle eſt fèrtile en toutes ſortes de fruits que l'on trouve dans les Antilles, & ſur tout en tabac. Les ſeules bêtes à quatre pieds qui s'y rencontrent ſont des ſangliérs, que l'on y a apportez de la grande iſle; & l'on n'y trouve que des ramiérs, des tourterelles, & quelques aûtres petits oiſeaux pour tout gibiér. Les ramiérs y viennent ſi abondamment pendant une ſaiſon de l'année, que les habitans en pourroient vivre ſans manger d'aûtre viande. Ils viennent par bandes s'abattre ſur les arbres, dont ils mangent la graine & quand elle manque, ils vont ſur d'aûtres arbres qui portent auſſi de la graine, mais ils deviennent ſi amèrs, qu'on n'en peut manger. Le poiſſon eſt en abondance le long de la côte de cette iſle, dans le canal; car au nord il n'y en a pas tant. Les principales éſpèces ſont des hommars, des moules, des huitres, des bourgaux, ou éſcargots de mèr, des lambies, des caſques, des porcelaines, des tzars, des bécunes, &c. Quant aux reptiles, il y a des tortuës appellées carêts, des lézards, des crabes, ou cancres, dont il y a deux éſpèces, les crabes blanches que les Éſpagnols appellent cangreios, & des rouges ou tourlourous. Il n'y a point de ſèrpens venimeux, mais ſeulement quelques couleuvres qui ne font d'aûtre mal que de manger les poules & les pigeons. On mange de ces couleuvres au beſoin. Il y a auſſi des ſoldats, des anolis, ou gobemouches, des gueſpes, freſlons, mouches de divèrſes façons, des ſcorpions, des araignées, des chenilles, & des vèrs, des mouſquites ou maringoins très-incommodes, des ſcolopendres. Il s'y trouve des plantes venimeûſes, la mançanilla, & un arbriſſeau ſemblable au piment. Oexmelin.

L'aûtre Iſle de la *Tortuë* eſt aux Éſpagnols; on la trouve entre les iſles de Sottovento, à quinze lieuës de l'iſle Marguerite, vèrs le couchant. Maty.

Tortuë. Chez les Anciens en tèrmes de guèrre, la *tortuë* étoit auſſi la couvèrture que les ſoldats, par éxemple, une compagnie entière, ſe faiſoient de leurs bouclièrs, en les élevant ſur leurs têtes & ſe ſèrrant bien les uns contre les aûtres. Elle ne ſèrvoit qu'à les garantir des traits, des pièrres & de tout ce qu'on jettoit ſur eux, ſur tout quand ils alloient à l'aſſaut, & n'étoit point une éſcalade.

Et joignant de concert leurs écus en tortuë,
Les Romains vont couvèrts juſqu'au pied des ramparts
Et laiſſent dèrrière eux les cailloux & les dards. Brébeuf.

Pendant que la tortuë *unit tous les écus*,
Les coups les plus peſans ſont des coups ſupèrflus. Id.

TOS.

TÔS. Vieux adj. plur. m. Qui s'eſt dit pour tous. *Borel*. *Omnes*, *toti*.

TÔSA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Vallée de Démona, en Sicile. *Toſa*. Il eſt à l'embouchure de la Pollina, dans la mèr Toſcane, vèrs le Cap de Céfalédi. Quelques-uns la prennent pour la ville qu'on nommoit anciennement *Aleſa*, *Alaſa*, & *Haleſa*, que d'aûtres plaçent au bourg de Caronia, qui eſt au levant de *Tôſa*. Maty.

Tôsa. ſ. f. Nom propre d'une rivière qui a ſa ſource au mont de la Fourche, dans le même lac que le Rhône. *Toſa*, *Athiſo*. Elle va couler dans le Duché de Milan, baigne la Domo d'Oſula, Ugogna, & ſe décharge dans le lac Majeur. Maty.

Tôsa, Tonsa. Nom d'une ville Capitale d'un petit Royaume de même nom. *Toſa*, *Tonſa*. Elle eſt dans le Japon, ſur la côte méridionale de l'iſle de Chickock. Maty.

Tôsa. Bourg de la Catalogne, en Éſpagne. *Toſa*. Il eſt entre la ville de Palamos & l'embouchure de la Tordera, ſur le Cap de *Tôſa*, lequel quelques Géographes prennent pour le *Lunarium promontorium* des Anciens, placé par d'aûtres au cap de Palafugel, qui eſt au nord de celui-ci. Maty.

TOSCAN, ane. ſ. m. Nom de peuple. *Tuſcus*, *Toſcanus*, *Hetruſcus*, *a*. Habitant de Toſcane. Quand on parle de l'Antiquité, on dit Hétruriens plûtôt que *Toſcans*. Voyez Hétruriens, *T. III. p. 608*.

TOSCANE. ſ. f. Nom propre d'une grande Contrée de l'Italie, qui eſt une partie de l'ancienne Hétrurie. *Etruria*, *Thuſcia*. Elle eſt bornée au levant & au nord par l'État de l'Égliſe; & au couchant par ceux de Modène, & de Gênes; la mèr *Toſcane* la baigne au midi. Ce païs eſt arrôſé de pluſieurs rivières, dont l'Orno eſt la principale. Il eſt fort fèrtile en blé, légumes, vin, huile, citrons, oranges, lin, ſafran, & ſoye. On y trouve des carrières de marbre, d'albâtre, & de Porphire, & des mines d'alun, de fèr, d'airain, & même d'argent, & on y fabrique quantité d'étoffes de laine & de ſoye, des cuirs dorez, & de la vaiſſelle de Fayence. Elle renfèrme les États du Grand Duc de *Toſcane*, le Duché de Maſſa, la Principauté de Piombin, l'État delli Préſidii, la République de Lucques, la Vallée de Grafiniana, & Sarzana avec ſon tèrritoire, qui eſt aux Génois.

Le grand Duché de Toscane. *Magnus Ducatus Thuiſcia*, *Tuſcia*, *Hetruria*, *Etruria*. Ce Duché renfèrme prèſque toute la Toſcane, les aûtres États qu'on y voit ayant fort peu d'étenduë. Il eſt diviſé en trois Provinces, le Florentin, le Siénois, & le Piſan, qui étoient aûtrefois trois Républiques puiſſantes. Il peut avoir environ quarante lieuës de largeur & autant de longueur. Ses villes principales ſont Florence Capitale, Siéne, Piſe, & Livourne. Cet État eſt fort modèrne; il a été fondé l'an 1531. que Charles-Quint érigea Florence en Duché pour Laurens de Médicis, fils naturel du Duc d'Urbin, auquel il fit épouſer Marguerite ſa fille naturelle. Le Pape Pie V. donna à Côſme de Médicis, ſucceſſeur de Laurens, le titre de Grand Duc l'an 1569. Ses ſucceſſeurs le portent encore, & ils ont ajoûté en divèrs tems au Duché de Florence le Piſantin, le Siénois, Piétra Sancta avec ſon tèrritoire, & la Vallée de Macre. Maty.

La Mèr de Toscane, ou Inférieure. *Mare Tuſcum*, *Tyrrhenum*, *Inferum*. Cette mèr eſt la partie de la mèr Méditèrranée, qui eſt enfèrmée entre la Toſcane, l'État de l'Égliſe, le Royaume de Naples, & les iſles de Sicile, de Sardaigne, & de Corſe, dont la prémière la ſépare de la mèr Ionienne, & la dèrnière de celle de Gènes. Cette mèr prit les noms de Thuſque & Tyrrhène des

anciens Thuſques & Tyrrhéniens, peuples de l'Hétrurie, & on lui donna celui de mèr Inférieure pour l'oppôſer au Golfe de Veniſe, qu'on appelloit la mèr Supérieure. Maty.

Toscane. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui eſt d'un rouge blafart mêlé quelquéfois de feüille-morte : elle dure beaucoup plus long-tems en ſa fleur que beaucoup d'aûtres. Morin.

TOSCANELLA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Tuſcania*, anciennement *Thuſcia*, *Tyrrhenia*, *Tuſcana*, & *Salombrona*. Elle eſt ſur la petite rivière de Martha, dans le Patrimoine de S. Pièrre, aux confins du Duché de Caſtro, à quatre lieuës de Monte Phyaſcone, vèrs le midi. Cette ville a donné pluſieurs Papes à l'Égliſe, & le nom à la Toſcane, comme on croit. Elle étoit aûtrefois fort conſidérable, mais ayant été ſaccagée juſqu'à ſeize fois, elle eſt éxtrémement déchûë. Elle a pourtant encore un Évêché, uni à celui de Vitèrbe. Maty.

TOSCOLANO. ſ. m. Nom propre d'un village de l'État de Veniſe. *Tuſculanus Vicus*. Il eſt dans le Breſſan, ſur le bord occidental du lac de Garda, vis-à-vis de l'iſle de ce nom, dont il eſt éloigné de trois lieuës. On voit près de *Toſcolano* les ruines de l'ancienne *Bonacum*, ville des Euganiens. Maty.

TOSIBIS. Voyez TASIBIS.

TOSIORS. Vieux advèrbe. Toûjours. Borel. *Semper*.

TOT.

TOT, ote. adj. Vieux mot. Tout. *R. de Guillaume de Dole*. Borel. *Omnis*, *totus*.

TOTAGE. ſ. m. Total. Tout. *Totum*, *omne*, *totagium*.

TOTAY. ſ. m. Nom d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Totaa*. Elle eſt Capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Caor, vèrs le lac de Chiamay, & les confins du Mogoliſtan. Maty.

TOTNES, TETNES. ſ. m. Nom propre d'un bourg d'Anglètèrre, ſitué dans le Comté de Dévon, ſur la rivière de Dart, à trois lieuës au deſſus de Darmouth. *Totoneſium*. *Totnes* a entrée au Parlement d'Anglètèrre. Maty.

TOTONACA. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de la Province de Tlaſcala, en l'Amérique Méxicane. *Totonaca*. Elle s'étend le long du Golfe de Méxique, depuis la ville de Vera Crux, juſqu'à la Province de Pomuco, & elle porte le nom des Totonacas ſes anciens habitans. Maty.

TOTORA. ſ. m. Sorte de Glayeul qui vient au Chili. *Gladiolus Chilienſis*. Les maiſons (d'Arica) ne ſont la plûpart que des faſcines d'une ſorte de glayeul appellé *totora*, liées debout les unes contre les aûtres avec des éguillettes de cuir ſur des cannes qui ſèrvent de travèrſe. Frézier, *p.* 136.

TOT QUOT. Tèrme d'ancienne Juriſprudence. Droit que les Princes éxigeoient des affranchis, & qui conſiſtoit en une ſomme pareille à celle que les affranchis avoient donnée à leurs Seigneurs pour obtenir la franchiſe. Voyez Collet, ſur les Statuts de Bugey, L. III. ſect. 1. p. 66. col. 2.

Ce ſont deux mots Latins, *tot*, autant, & *quot*, que.

TOU.

TOUAILLON. ſ. m. Vieux mot. Sèrviette. Borel. *Mantile*. A tant vint une Damoiſelle, qui tint deux petits tailloers d'argent & orent *Toüaillons*, en lor bras. Rom. de Mèrlin.

TOUARS. Voyez THOUARS.

TOUC. ſ. m. Tèrme de Coûtume. Canal. *Canalis*.

TOUCAN. ſ. m. Nom d'un Oiſeau de l'Amérique méridionale. C'eſt une éſpéce de Pie. *Pica Braſilienſis*, ou *Peruana*, ou *Americana*. L'on voit grande quantité de ces oiſeaux au Cap de Frie, & il y en a de deux éſpéces; l'une eſt de la grôſſeur d'un pigeon, & l'aûtre eſt plus petit; tous les deux ont le champ de leur pennage ſemblable; ſçavoir, tout noir, hormis l'éxtrémité de la queuë; ils ont quelques pennes auſſi rouges que du ſang, entrelacées parmi les noires; & ſous la poitrine, ils ſont jaûnes l'éſpâce de quatre doigts en longueur & largeur, & ce jaûne eſt ſi pur & ſi éclatant, qu'il eſt impoſſible de trouver une couleur plus vive. Les Sauvages ſe ſèrvent de ces plumes à garnir leurs épées, leurs chapeaux & leurs aûtres ornemens. L'on ne rencontre pas de ces oiſeaux par toute l'Amérique, & l'on n'en voit ſeulement que le long de la rivière de Janeïro, vèrs le Cap de Frie, & quelques-uns au Pérou, mais ils ſont beaucoup plus petits. Cet oiſeau ne ſçauroit vivre dans les Païs froids; il eſt difforme & monſtrueux quant à ſa figure à caûſe qu'il a le bèc plus grôs & plus long que tout le reſte du corps. Il ne prend ſa nourriture que de cèrtains fruits qu'il rencontre dans les bois, où il fait ſa réſidence. Il mange auſſi de cèrtain poivre long qui eſt rouge, dont il ſe rencontre deux éſpéces, l'une plus longue que l'aûtre. Le plus petit eſt fait comme une fraize, un peu toutefois plus pointu. Les Sauvages l'appellent *Quein a poua*, & le plus grand, *Quein boucoup*. André Thevet parle dans ſes Voyages, du *Toucan* avec admiration, & en donne la figure. Il y a dans l'iſle de Sainte Cathérine un oiſeau fort particulièr; qui a un large bèc plus beau que l'écaille de tortuë, & une plume pour langue. C'eſt le *Toucan* dont Frogèr fait la déſcription, & le P. Feüillée, p. 428. Frézier, *p.* 26. Il y a une tête de *Toucan* dans le Cabinet de la Société Royale de Londres.

TOUCHE. ſ. Vieux tèrme. Bois qui eſt pour l'embelliſſement d'un lieu. *Lucus*. Voyez la Coûtume de Blois, article 78.

TOUCQUE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Normandie, en France. *Tolca*, *Tolcha*. Elle baigne Liſieux, & Pont-l'Évêque, & ſe décharge dans la mèr, près de l'embouchure de la Seine. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 557. dit qu'il y a un petit port à l'embouchure de cette rivière, qui prend ſon nom & s'appelle *Touque*; en Latin, *Portus Tolocha*, ou *Tolcha*, & prèſque toûjours *Tolca*.

TÔUDRE, ou TOUIDRE. Vieux v. a. Ôter, voler, embler. *Tollere*, *furari*, *auſſerre*. Se il arrivoit que un lièrres eût emblé aucune chôſe, & cil qui la chôſe ſeroit la *touſſit* au larron ſans juſtiche, & li lièrres requèrroit à être reſeſis, avant tout il le reſeſiroit. Beaumanoir, *Ch. XXXII. de ſes Coutumes de Beauvaiſis*, *p.* 170.

Ce mot s'eſt fait de *tollere*, *tolere*, *toldre*, *touldre*, *toudre*.

TOUÉ, ou LE TOUÉ. ſ. m. Nom propre d'une rivière de France. *Toedus*. Elle baigne Parthenay & Thouars dans le Poitou, Monſtreüil Bellay dans l'Anjou, & ſe décharge dans la Loire, un peu au-deſſous de Saumur. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 552. Il croit qu'on l'appelloit anciennement *Tuadum*, ou *Doadum*, *Toadum*.

TOUEUX. ſ. m. Tèrme de Marine. Petit ancre, qu'on jette lorſqu'on veut par le moyen de la corde qui lui eſt attachée, à force d'hommes & du cabèſtan, faire avancer un navire, ou le changer de lieu, cette action s'appelle *Touer*. P. Fournièr.

TOUFAN. ſ. m. Tourbillon de vent, vent qui agite la mèr de telle façon que les vagues boüillonnent, en la même manière qu'on voit boüillir l'eau ſur le feu. *Typho*, *Ventorum turbo*. Toutes les mèrs des Indes ſont ſujettes à de grandes tourmentes éxcitées par ces vents. Alors la mèr pouſſe contre les iſles les vaiſſeaux, qui s'y briſent avec une éxtrême violence. La mèr jette auſſi des poiſſons morts de toutes grandeurs contre les rochers, avec une violence ſemblable à celle d'une fléche tîrée avec l'arc. C'eſt une des Relations Arabes traduites par M. Renaudot qui parle ainſi. Sur quoi le Traducteur dit : nos Auteurs remarquent que la côte de la Chine eſt ſujette à de grandes tourmentes, & particulièrement à des coups de vents qu'ils appellent *Toufan* en leur langue du mot Grèc τύφων. (Il falloit écrire τυφῶν) qui ſignifie prèſque la même chôſe. Les Portugais & les Caſtillans ont pris des Arabes le mot de *tufaon*, ou *tufon*, & ſur la côte de la Chine, il vient particulièrement de l'Eſt, & commence au mois d'Août. Navarète ſe trompe lorſqu'il en tîre l'étymologie de la langue Chinoiſe, dans laquelle il dit que *tung*, *fung* ſignifie le vent oriental. Les Indiens de l'iſle de Manille l'appellent *Bagio*. Ses éffêts ſont auſſi violens que ceux des ouragans, dans les iſles de l'Amérique. Ces typhons ſont fort dangereux ſur la route des Indes à la Chine, & on en trouve un très-grand nombre d'éxemples dans les Relations des Navigations les plus fameûſes de ces dèrniérs ſiécles. Quoique ce mot ſoit originairement Grèc, & qu'il ſignifie plûtôt une tempête mêlée de tonnèrre que le *toufan*, ou *ouragan*, qui fait que le vent fait quelquefois en ſix heures le tour du compâs, les Arabes le dérivent d'un mot qui ſignifie *tourner*, le croyant original en leur langue, de même que Navarète a cru que l'étymologie devoit être priſe de la langue Chinoiſe. Varen dit que les Arabes l'appellent *Olifant*, il a voulu dire *Altoufan*. Il le décrit fort éxactement dans la Géographie générale.

TOUILLAUT. ſ. m. *Subobſcenus*. Prononcez Toüillô. Mot bâs & burleſque qui veut dire, gaillard, éveillé, & qui aime un peu la débauche des femmes, un impudique. *Impudicus*. C'eſt un beau grôs *Toüillaut*.

TOUILLON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tuillium*, *Tullonum*, *Tollonum caſtrum*, *Tullinum*, *Tullio*. Ce lieu eſt du diocêſe d'Autun, & peu éloigné de cette ville. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 564.

TOUL. ſ. m. Vieux tèrme de Coûtume. Canal. *Canalis*. Voyez la Coûtume d'Anjou, art. 450, & du Pineau ſur cette Coûtume.

TOUL. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Lorraine. *Tullum*. Elle eſt ſur la Moſelle, à cinq lieuës de Nanci, vèrs le couchant, & à douze de Mêtz, vèrs le midi. *Toul* a un Évêché, ſuffragant de Tréves. Elle a été ville Impériale, elle appartient à la France, avec tout ſon Tèrritoire, dépuis l'an 1552. Maty.

TOULDRE. Voyez TOUDRE.

TOULET. ſ. m. Tèrme de Marine. C'eſt une cheville de bois pôſée ſur la touletière, & contre laquelle on appuye la rame. P. Fournièr. Il y a deux *toulêts*. Aubin dit, *tolet*. Voyez ce mot.

TOULETIÈRE. ſ. f. Tèrme de Marine qui ſe dit des piéces de bois

bois appliquée ſur le vibord d'un bateau de nef, ſur leſquelles appuyent les rames. P. Fournier.

TOULLON. ſ. m. Vieux mot. Vieil habit. *Coquillard.* Borel. *Veſtis detrita.*

TOULON. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée ſur la côte de la Provence, à dix lieuës de Marſeille, vèrs l'orient. *Telo, Telo Martius, Tolonium, Telenium. Toulon* n'eſt pas une fort grande ville, mais elle eſt belle, bien peuplée, marchande, & riche. Il y a Viguerie, Sénéchauſſée, Évêché ſuffragant d'Arles; mais ce qui la rend plus conſidérable eſt la bonté de ſon port, où le Roi tient les vaiſſeaux de guèrre, qu'il arme ſur la mèr Méditerranée, où l'on voit le plus bel arcenal de mèr qui ſoit ſur toute cette côte. Maty. Valois, *Not. Gall. p* 548. *Toulon* eſt par les 23. d. 35. m. 30. ſec. de longitude, & par les 43. d. 6. m. 40. ſec. de latitude.

Toulon s'appelle en Latin *Telo Martius*, du nom de ſon fondateur, qui fut ou quelque *Telo Martius*, qui y conduiſit une Colonie, ou un nommé Telo de Marſeille, qui fut un grand Navigateur, très-habile dans l'Aſtronomie, & dans la Marine, & qui, au rapport de Lucain, vivoit lors du ſiége de Marſeille par Céſar. *Pharſ. L. III. v.* 592. Voyez Bouche, Hiſt. de Provence, & Valois, *Not. Gall.*

> *Ce Pilote fameux que Marſeille nous vante,*
> *L'infortuné* Télon, *de qui la main ſçavante*
> *Rendoit le timon ſouple à tous ſes mouvemens,*
> *Et qui bravoit l'orgueil des plus fiers élémens;*
> *Cet illuſtre vieillard qu'inſtruiſoient les étoiles*
> *A preſſentir l'orage & compoſer ſes voiles.* Brébeuf.

Toulon sur l'Arrox. Nom d'une aûtre petite ville du Duché de Bourgogne, en France. *Tullonium ad Arroſium.* Elle eſt ſur la rivière d'Arrux, à ſept lieuës de la ville d'Autun, vèrs le midi. Maty.

TOULOUSE. ſ. f. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans le Languedoc, ſur la Garonne, à huit lieuës de Montauban, du côté du midi. *Toloſa, Toloſa, Tectoſagum,* ou *Tolearum Tectoſagum, Civitas Toloſatium. Toulouſe* eſt une ville très-ancienne. On y voit d'anciens temples, des aqueducs, un amphitéatre, & quelques autres marques de ſon ancienne ſplendeur. Elle a été capitale du Royaume de Wiſigoth, enſuite de celui d'Aquitaine, après du Comté de *Toloſe*, & elle l'eſt maintenant du Languedoc, le prémier Gouvèrnement de France. Elle n'a pas déchû, comme ont fait prêſque toutes les villes fort anciennes. Elle paſſe aujourd'hui pour la plus grande, & la plus belle ville de France, & la mieux peuplée après Paris & Lyon. On y voit un fort beau pont de pièrre ſur la Garonne, une câve dans l'Égliſe des Obſervantins, qui, dit-on, conſume la chair des corps morts ſans en gâter la peau, ni déjoindre les membres; & un pilièr dans celle des Jacobins qui ſoûtient cinq ou ſix voûtes l'une ſur l'aûtre. Sa maiſon de ville eſt célèbre par le nom de Capitole qu'elle porte, d'où eſt venu celui de Capitouls que l'on donne à ſes Conſuls. *Toulouſe* a le ſecond Parlement, & la ſeconde Univerſité de France, une Académie, une Généralité des Treſoriers de France, une Sénéchauſſée, une Chambre des Monnoyes, & un Archevêché. Maty. Voyez Valois, *Notit. Gall. p.* 619. 620. 621. Jean XXII. en 1317. par une Bulle du 25. de Juin, diviſa en cinq le diocèſe de *Toulouſe*, voulant qu'outre *Toulouſe* & ſon diocèſe particulier, Montauban, Saint Papoul, Rieux & Lombès, euſſent auſſi le leur, éxemptant abſolument *Toulouſe* de la juriſdiction & de la dépendance de l'Égliſe de Narbone dont juſques-là elle avoit été ſuffragante, & l'érigeant en métropole, & lui donnant pour ſuffragans les quatre nouveaux Évêchez ci-deſſus nommez, & de plus celui de Pamiérs. Il partagea auſſi les revenus de l'Égliſe de *Toulouſe* & en aſſigna à l'Égliſe de *Toulouſe* 10000. livres tournois, à châcun des quatre nouveaux Évêchez 5000. l. & à celui de Pamiers, outre ce qu'il avoit déja, une portion qu'il ſe réſervoit à fixer. L'Univèrſité de *Toulouſe* fut établie en conſéquence d'un article du Traité fait à Paris en 1229. entre le Roi Saint Loüis & le Comte Raimond. Grégoire IX. confirma cet établiſſement en 1233. Par le traité que fit à Meaux en 1229. Raymond Comte de *Toulouſe* avec le Roi Saint Loüis alors mineur, pour être abſous de l'éxcommunication & rentrer dans ſes états, il eſt réglé qu'il donnera quatre mille marcs d'atgent pour entretenir des maîtres à *Toulouſe* pendant dix ans: ſçavoir deux Docteurs en Théologie, deux Décretiſtes, c'eſt-à-dire, Canoniſtes qui expliquoient le Decret de Gratien; ſix maîtres des Arts libéraux, & deux de Grammaire. C'eſt l'intention de l'Univèrſité de *Toulouſe*. Fleury, *Hiſt. Eccléſ. L.* 79°. *Toulouſe* eſt à 19. d. 5. m. de longitude & à 43. d. 37. m. de latitude.

Le Comté de Toulouse. *Comitatus Toloſanus.* C'étoit anciennement un petit État de la France. Il portoit quelquefois le nom de Province de Saint Ægide, & il s'étendoit dépuis la Gaſcogne juſqu'au Rhône, renfèrmant prêſque tout le Languedoc. Il commença l'an 778. ſous Charlemagne, & il fut incorporé à la Couronne de France l'an 1361, par le Roi Jean, à caûſe de l'éxtinction de la famille des Comtes de Toulouſe. Maty.

TOULOUSAIN, aine. ſ. m. & f. Nom de peuple. Qui eſt de Toulouſe. *Toloſanus, a.* Les *Toulouſains* ſont les anciens *Volques Tectoſages*, ou plûtôt ſont une partie de ces peuples. Les *Toulouſains* ont communément beaucoup d'éſprit. Valois appelle le *Toulouſain*, le tèrritoire de Toulouſe. *Toloſanus ager*, ou *pagus.*

TOUMAN. Voyez TOMAN.

TOUPÉTI. ſ. m. Tèrme de Relation. Pièce de toile dont les Indiens ſe couvrent. *Stola Indica.* Le Prince donna de beaux *toupétis* aux Catéchiſtes. Lét. Édif. et cur. *Rec. IX. p.* 223.

TOUQUE. Voyez TOUCQUE.

TOUQUET. ſ. m. ou ROUSSETTE. ſ. f. Nom d'un Oiſeau. *Rubetra.* Le *touquet* appellé autrement Rouſſette eſt noire par le haut de la tête; ſes ailes & ſa queuë ſont ſemblablement noires, ſon dôs & ſon col ſont approchant de la couleur cendrée. Il vole proche de tèrre, & eſt un peu plus petit que le Pinſon, ſon bèc & ſes jambes, ſes piéds & ſes ongles ſont noirs, ainſi que l'éxtrémité de ſa queuë & de ſes ailes. Le mâle eſt différent de la fémelle en ce qu'il a le ventre blanchâtre; ſon dôs, ſa tête & ſon col ſont d'une couleur cendrée; elle a une ligne blanche à travèrs de ſes ailes. Cet oiſeau fréquente pour l'ordinaire les buiſſons. Aldroüand parle d'un aûtre qui a beaucoup de réſſemblance avec celui-ci; car il a la tête noire, le deſſus du corps cendré tirant ſur l'obſcur & blanchâtre par le deſſus. Bellon fait mention d'une Rouſſette qu'il décrit ainſi. Elle eſt, dit-il, de la grandeur d'une fauvette brune, & plus petite que le Roſſignol. Elle a pluſieurs mâdrures entre Phœnicée & Orangé ſur le bord des plumes; & parceque le champ du pennage de cet oiſeau paroît rouſſâtre, on lui a impoſé le nom de Rouſſette. Ses grivelures ſont fréquentes par l'éſtomac, deſſus la tête, autour du col, & deſſus le dôs; car les plumes de ſa queuë & de ſes ailes ſont brunes; ſon bèc eſt pointu, noirâtre & foible, comme vivant de vèrs, ayant les bords & le dedans de couleur jaûne; ſes jambes & ſes piéds ſont blanchâtres.

TOUR DE GÔSIÉR. Tèrme de Muſique, c'eſt à peu près ce que les Italiens appellent *Ribattuta di gola*, ou *Trillo, & triletto*, quand il n'eſt pas ſi long. C'eſt un des agrémens du chant qui ſe fait par pluſieurs battemens du gôſiér, d'une note à la note qui eſt immédiatement au deſſus. *Broſſard.* Cela ſe fait en battant fort vîte altèrnativement, ou l'un après l'aûtre deux ſons en degrez conjoints comme *fa, mi*, ou *mi, re*, &c. de manière qu'on commence par le plus haut, & qu'on finiſſe par le plus bas, & c'eſt là proprement la cadence ou le tremblement à la Françoiſe. C'eſt auſſi ſouvent ce que nous appellons *Tour de Gôſiér*, & double cadence. Les Italiens ſe ſèrvent ſur tout de cet agrément ſur la fin de cèrtaines ténuës de 2. 3. 4. & plus de meſures. Ce qui ſèrt comme à relever ou réſſuſciter la voix qu'une tenſion trop longue pourroit avoir fait relâcher. Id.

Tour de cable. Tèrme de Marine qui ſe dit lorſqu'un vaiſſeau eſt affourché, & que les deux câbles ſe ſont croiſez près des écubiers. *Tour de bitte de câble*, c'eſt avoir paſſé le câble par deſſus les bittes. *Tour de câble* autour du virevaut. Aubin.

Tour. Tèrme d'Architecture. Une *tour* iſolée eſt celle qui eſt détachée de tout Bâtiment & ſèrt à pluſieurs uſages, comme de Clocher, ainſi que la *Tour* ronde pènchée de Piſe: de Fort, comme celles qui ſont ſur les côtes de mèr, ou ſur les paſſages d'importance: de Fanal, comme celles de Cordoüan & de Gênes: de Pompe, comme la *Tour* de Marly, &c. Id.

Tour d'Église. C'eſt un grôs Bâtiment élevé, le plus ſouvent quârré & accompagné ſouvent d'un ſemblable, qui fait partie du portail d'une Égliſe. Ces ſortes de *Tours*, qui ſont de pareille ſimétrie aux Égliſes Cathédrales, ſont ou couvèrtes en Tèrraſſe, comme à Notre-Dame de Paris, à S. Étienne de Bourges, &c. ou tèrminées par des Aiguilles ou Fléches, comme à Notre-Dame de Rheims, à Notre-Dame de Roüen, &c. On appelle *Tour* chapperonnée, celle qui a un petit comble apparent, comme à S. Jean en Gréve à Paris. Daviler.

Tour de Dôme. C'eſt le mur circulaire ou à pans, qui porte la Coupe d'un Dôme, & eſt percé de Vitraux, & orné d'Architecture par dedans & par déhors. Daviler.

Tour de Moulin a vent. C'eſt un mur circulaire qui porte de fond, & dont le chapiteau de charpente couvèrt de bardeau, tourne vèrticalement pour éxpôſer au vent les volans ou aîles du Moulin. Daviler.

Tour ronde, & Tour creuse. *Tour ronde*, c'eſt ſelon les ouvriérs le déhors, & *Tour creuſe* le dedans d'un mur circulaire. Daviler.

Tour mobile. Grand Aſſemblage de Charpente à pluſieurs étages, que les Anciens faiſoient mouvoir avec des roues pour aſſiéger

aſſiéger les villes, avant l'invention du Canon, & que Vitruve décrit Liv. 10. Ch. 19. Il ſe fait aujourd'hui des *Tours mobiles* de charpente, pour ſervir à réparer & peindre les voûtes, & à tondre & dreſſer les paliſſades des Jardins. Les Jardiniérs les nomment Chariôts. Il ſe fait encore des Tours fixes de charpente pour élever des eaux, comme celle qui ſervoit à la Machine de Marly qui a été long-tems depuis à l'obſèrvatoire de Paris. Toute *Tour mobile*, ſe dit en Latin *Turris ambulatoria*. Davilèr.

Tour du Chat. Tèrme d'Architecture. Les Ouvriérs appellent ainſi un piéd de plus épaiſſeur que le contremur des fours & des forges doit avoir ſelon la Coutume de Paris. Ils le nomment auſſi Ruelle. *Davilèr.*

Tour de la Souris. Les mêmes Ouvriérs appellent ainſi deux à trois poûces d'iſolement qu'un contremur doit avoir pour les chauſſes d'aiſances. *Davilèr.*

Tour diaphane des Philosophes: C'eſt l'œuf Hèrmetique dans lequel on met la matière des ſages pour la cuire ſelon l'Art. Dict. Hèrm. *Ovum Hermeticum.*

Tour de Bour, de Cordouan, d'Ordre, &c. Voyez Bour, Cordouan, Ordre, &c.

Tour de Babel. Voyez ſur Babel, Babylône.

Tour de Léandre, ou Khes-Calesi. C'eſt une petite forteréſſe, ſituée ſur un rocher, dans le Canal de Conſtantinople, entre cette ville & celle de Scutari, en Natolie. *Turris Leandri.* On voit de ce lieu toute la ville de Conſtantinople, Péra, Galata, & pluſieurs aûtres édifices, qui font une très-belle pèrſpective. Maty. La *Tour de Léandre* eſt tout près du cap de Scutari. L'Empereur Manuël la fit bâtir ſur un ecueil d'environ 200 pâs de tour, & en fit conſtruire une aûtre du côté de l'Europe au couvent de S. George pour y tendre une chaîne, qui fèrmât le canal (de la Mèr Noire.) M. Gilles a remarqué qu'il y avoit aûtrefois un mur dans la mèr lequel occupoit le paſſage qui ſe trouve entre l'écueil où eſt la *Tour*, & la Tèrre fèrme d'Aſie. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit l'ouvrage du même Empereur. Car par ce moyen la chaîne étant tenduë d'une tour à l'aûtre, il n'étoit pas poſſible aux vaiſſeaux de remonter le canal de la Mèr Noire. M. Gilles aſſûre que les Turcs ont démoli ce mur, pour en employer les pièrres à d'aûtres bâtimens. Ils nomment cette *Tour* la *Tour de la pucelle*; mais les Francs ne la connoiſſent que ſous le nom de la *Tour de Léandre*, quoique les amours de Hero, & de Léandre ſe ſoient paſſées bien loin de là ſur les bords du canal des Dardanelles. Cette *Tour* eſt quârrée & tèrminée par un comble pointu; garnie de quelques pieces d'artillerie, enfèrmée dans une enceinte, qui eſt auſſi quârrée: elle eſt prèſque ſans défenſe, & n'a pour toute garniſon qu'un Concièrge, qui reçoit les appointemens de ſon gouvèrnement ſur ce que lui donnent les Janiſſaires ou les Marchands de Conſtantinople qui vont s'y divèrtir en ſecret. On prétend que l'eau douce du puits qui eſt creûſé dans cet écueil ſoit une ſource vive; d'aûtres aſſûrent que ce n'eſt qu'une citèrne dans laquelle ſe vuident les égoûts du comble par un tuyau caché dans la muraille. Tournefort, *Voyage*, *T. II. p.* 136. 137.

Tour des Palmes. Nom d'une des Congrégations par l'union deſquelles Aléxandre IV. forma l'Ordre des Hèrmites de S. Auguſtin. *Congregatio Religioſa à Turre palmarum dicta.* Il n'eſt pas ſûr que la Congrégation de la *Tour des Palmes* ſuivît la Régle de S. Auguſtin avant l'union. *P. Hélyot*, *T. III. p.* 12.

Tour de Pin. Nom d'un Bourg de France, ſitué dans le Dauphiné, à huit lieuës de Lyon, vèrs le levant. *Turris Pinni.* La *Tour*, d'où ce lieu a pris ſon nom, eſt maintenant ruinée. Mati. C'eſt ce lieu qui a donné ce nom à cette illuſtre Maiſon de la *Tour du Pin.*

Tour de Roussillon. Cette Tour eſt dans le Rouſſillon, ſur une Colline, près du Tet, à demi lieuë au deſſous de Pèrpignan. *Turris Ruſcignonenſis.* Elle eſt la place de l'ancienne *Ruſcino*, *Ruſino*, *Ruſcinus*, qui a donné ſon nom au Rouſſillon, & des ruines de laquelle Pèrpignan a été bâtie. Mati.

TOURAINE. ſ. f. Nom propre d'une Province de France. *Turonicus pagus*, *Turonia.* Elle a titre de Comté, & elle eſt ſituée autour de la Loire, du Chèr, de l'Indre, & de la Vienne, entre le Bèrry, le Bléſois, le Vendômois, l'Anjou, & le Poitou. Cette Province dépend du Gouvèrnement Général de l'Orléanois. Elle n'a pas une grande étenduë, mais elle eſt ſi fèrtile qu'on l'appelle le Jardin de la France. Ses lieux principaux ſont Tours capitale, Amboiſe, Chinon, & Loches. Mati.

TOURANGEAU, elle. ſ. m. & f. Qui eſt de Tours, ou de Touraine. *Turo Turonenſis.* Chriſtophe Plantin, cet habile Imprimeur du XVIe ſiécle, étoit *Tourangeau.* Le P. Rapin Jéſuite célèbre par tant d'ouvrages de Poëſie & de belles Lettres & mort à Paris le 27 Octobre 1687. étoit auſſi *Tourangeau.* Le féminin *Tourangelle* ne ſe dit pas.

TOURBLE. ſ. m. Aſſemblée, troupe. *Turba*, Voyez Bouteiller, dans ſa Somme, L. II. C. 19. p. 196.

TOURIÉR. Dans les Coutumes des Pays-Bas, ce mot ſignifie Geoliér, Garde des priſons. *Carceris Janitor*, *Cuſtos*, *Toragius.* Voyez Tourière.

Tourièr. ſ. m. ſe dit en badinant & en convèrſation, d'un valet de Religieux, d'un ſéculiér portiér, d'un Sacriſtain d'une maiſon religieûſe, ſur tout quand il a quelque air de dévotion & de douceur ou vraye ou affectée, parce qu'on appelle Tourière la ſèrvante d'une communauté de Religieûſes, qui eſt à la porte, & au tour. *Janitor.* Le *Tourièr* des Carmes, le *Tourièr* des Pères Auguſtins.

TOURIN, Grand Tourin, vieux. ſ. m. C'eſt une ſorte de dance. *Coquillard.* Borel. *Saltationis ſpecies.*

TOURLOUROU. ſ. m. Sorte de crabe qui ſe voit aux Antilles à l'iſle de la Tortuë. C'eſt une des deux éſpéces de crabes rouges qui s'y voyent & qu'on nomme crabes rouges. *Cancer ruber*, *rubens*, *purpureus.* Les *Tourlourous*, & les Cangreios qui ſont l'aûtre éſpéce, font des trous en tèrre, & coupent les racines de ce que l'on plante, ſoit tabac, cannes de ſucre ou aûtres. Oexmelin, *Hiſt. des Flibuſtiérs*, *T. I. p.* 412.

TOURMA ou TURMA. Voyez Tirmah.

TOURNAISIS, TOURNESIS. ſ. m. Nom propre d'une Contrée des Païs-Bas. *Tornacenſis Ager.* Elle eſt dans la Flandre Françoiſe, autour de l'Éſcaut, & aux confins du Haynaut. Tournay & S. Amand en ſont les lieux principaux. Maty. C'eſt Tournay qui lui donne ſon nom.

TOURNANT *de mèr.* On appelle ainſi cèrtains abîmes qui ſont dans l'océan, & où périſſent la plûpart des vaiſſeaux qui s'y rencontrent. Il ſe trouve un de ces gouffres entre deux iſles de la côte de Norvége, où aucun vaiſſeau n'oſeroit paſſer de crainte de couler bas. Aubin. *Gurges*, *Vorago.*

Tournant. Pieu enfoncé en tèrre avec force, qui porte un rouleau avec deux pivôt, placez dans des travèrſes liées au pieu, ſur lequel les bateliérs paſſant leur corde tirent le bâtiment, ou le font tirer ſans diſcontinuer, & ils paſſent ainſi les contours & angles d'un canal, ou d'une rivière, ſans avoir la peine de ſe remorquer à force de crocs, ou de gaffes, & d'avirons. Aubin.

TOURNAY. Prononcez *Tourné* & non pas *Tourné* comme les Walons. ſ. m. Ville des Païs-Bas, capitale du Tournaiſis, en la Flandre Walonne, & ſituée ſur l'Éſcaut, entre Valenciennes, Lille, Courtray, Oudenarde, & Ath, à quatre lieuës de chacune. *Tornacum. Tournay* eſt une ville ancienne, grande, & diviſée en dix parroiſſes, conſidérable par ſes manufactures, qui compôſent ſoixante & douze corps de métiers; bien fortifiée, & défenduë par une bonne citadelle, que le feu Roi y a fait bâtir ſous ſa domination: elle a un Conſeil ſouvèrain ou Parlement, érigé l'an 1669. C'eſt un Évêché, ſuffragant de Cambray. Ce Grand Prince prit *Tournay* l'an 1667. On la lui céda par la paix d'Aix-la-Chapelle: elle a été repriſe dans la dèrnière guèrre.

Tournay. Bourg de la Gaſcogne, en France. *Tornacum.* Il eſt dans le Comté de Comminges ſur le Larroz, entre Tarbe & S. Bèrtrand. Maty.

TOURNE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Troarnus.* C'eſt un village ſur la Dive en Normandie. Valois, *Not. Gall. p.* 616.

A TOURNEBOÈLE. Vieille phrâſe advèrbiale. A la renvèrſe. *Percival* Borel. *Supinus*, *reſupinus*, *a.*

TOURNEFORT. ſ. f. Nom que M. Julius Pontereda, Médecin de Piſe a donné à une éſpece de Valériane, qu'on cultive en Italie ſous le nom de Valériane ambrifère, ou Cyprès d'Afrique, mais dont il fait un nouveau genre de plante. Voyez Valériane.

TOURNE-PENHS. ſ. m. Tèrme de la Coûtume d'Acqs. Valeur d'un meuble ſcellé, ou ſur lequel on a procédé par aveu. De Laurière. *Rei obſignata valor.*

Tourner. En tèrmes de Marine, *Tourner* le bord, c'eſt revirer, *tourner* le vaiſſeau par la manœuvre des voiles, & par le jeu du gouvèrnail, en portant le cap ſur un aûtre vent. Cela s'appelle auſſi Mettre à l'aûtre bord. *Tourner* ſur ſon ancre.

Tourner. En tèrmes de jeu de Paûme. C'eſt renvoyer la balle autrement qu'en ligne droite. *Oblique remittere.* Les bons joüeurs *tournent* la balle au lieu de la renvoyer en ligne droite.

Tourner. C'eſt dans l'art de bâtir, expôſer & diſpôſer avec avantage un bâtiment. Ainſi on dit qu'une Égliſe eſt bien *tournée*, quand elle a conformément aux Canons de l'Égliſe ſon portail vèrs l'occident, & ſon grand Autel vèrs l'Orient. On dit auſſi qu'une maiſon eſt bien *tournée*, lorſqu'elle eſt dans une agréable diſpôſition, & que ſes parties ſont placées ſuivant leurs uſages. On dit enfin qu'un apartement eſt bien *tourné*, quand il y a de la proportion & de la ſuite entre ſes piéces avec des dégagemens néceſſaires. Davilèr.

TOURNES. Tèrme de Coûtume. C'eſt la ſoulte ou retour de deniers, ou bourſe déliée quand il eſt traité de l'échange, ou de partage de biens. De Laurière.

TOURNÉSIEN.

TOURNÉSIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Tournay. *Tornacenſis.* Les *Tournéſiens* ont beaucoup perdu à la paix en changeant de domination. Leur ville en vaut la moitié moins.

TOURNISIEN ROUGE. Nom d'un œillet. Voyez MORILLON DE GAND. C'eſt la même chôſe. Les Fleuriſtes ont dit *Tourniſien* pour *Tournéſien*, parceque cet œillet venoit de Tournay.

TOURNON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Languedoc, en France. *Turnonium*, & mieux *Turno* ou *Torno*, Valois Not. Gall. p. 569. Elle eſt une des onze anciennes Baronies de la Province, & ſituée dans le Vivarez ſur le Rhône, à deux lieuës au-deſſus de Valence. Les Jéſuites y ont un fort beau Collége, auquel on dônne le nom d'Académie. MATY. C'eſt le prémiér qu'ils ayent eû en France.

Il y a encore un village en Touraine nommé *Tournon*. En Latin *Tornomagus*, *vicus Tornomagenſis*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 346.

TOURNOYANT, ANTE. Part. du vèrbe tournoyer. Qui tourne autour de quelque chôſe. *Circumiens.* Les Anatomiſtes appellent la ſéconde des vèrtèbres, la *tournoyante épiſtropheus*, ἐπιςροφεὺς, parceque c'eſt ſur elle que la tête & la prémière vèrtébre tournent, comme ſur un pivot, & que du milieu de ſon corps, il s'éléve une apophyſe, qui répréſente en quelque manière une dent; le ligament la lie avec l'occiput: on nomme cette apophyſe odontoïde. DIONIS.

TOURNOYEMENT, s'eſt dit autrefois pour Tournoi; d'où vient le nom du R. dit le *Tournoyement* de l'Antechriſt. BOREL.

> *Sans moi remuer de ma place,*
> *Regardai le* tournoyement
> *Qui commençoit trop aſprement.* R. DE LA RÔSE.

TOURNOYER. Être agité, ou s'agiter d'un mouvement circulaire. Le vin *tournoye* dans un entonnoir. Il y a dans cette rivière des foſſes, des lieux dangereux où l'eau *tournoye*. On dit dans la Batrachomyomachie Françoiſe que

> *Pſycharpax froid, ſans vie, étendu ſur le dôs,*
> *Erre loin du rivage à la mèrci des flôts,*
> *Et qu'au milieu du lac ſon corps* tournoye *encor.* BOIVIN.

TOURNUS. Voyez TORNUS. *Tournus* eſt pourtant mieux.

TOURRA. Vieux mot. Geler de froid. Vèrs de M. C. de Realmont.

> *Per piatat la cal avèrti,*
> *Que quand ſera prête à parti,*
> *S'arme de raube empeliſſade,*
> *Se nou vol pas être tourrade.*

Et Goudouli.

> *El que d'un trait de plomb ou d'or,*
> *Aluque on torre notre cor.* Dans BOREL.

TOURS. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, Capitale de la Touraine, & ſituée ſur la Loire, & ſur le Chèr, environ à onze lieuës au-deſſous de Blois. *Turones*, *Turonium*, *Turonum*, *Cæſarodunum Turonum*, *Turo*, *Turonica urbs*, & quelquefois *Martinopolis*. *Tours* eſt une ville ancienne, grande, très-agréable, & célébre par les étoffes de ſoye qu'on y fabrique. Elle a un fort beau pont de pièrre de dix-neuf arches ſur la Loire, un Archevêché, un Préſidial, & une Chambre de Monnoyes. Ses habitans ſont ſi ſpirituèls & ſi enjoüez, qu'on les appelle les Rieurs de Tours. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 112. & 113. M^rs^ de l'Académie donnent à Tours 18 d. 20 m. de longitude, & 47 d. 23 m. de latitude.

TOURS *ſur Marne*. Nom propre de lieu. *Turris*, ou *Turres ad Matronam*. On le nomme auſſi *Tours en Champagne*. Il a titre de Baronie & eſt entre Châlons & Eſpèrnay. En Latin on l'appelle auſſi *Turnus*, & c'eſt ſon vrai & ancien nom. Il eſt dans le Rémois. Valois, *Not. Gall. p.* 577.

Il y encore *Tours* en Vimeu, en Latin *Turres* ou *ad Turres in Vinemaco*.

TOURVILLE. Voyez OISSEL.

TOURY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Orléanois en France. *Tauriacum*, *Touriacum*, *Ad Turres*. Il eſt près de Joinville, entre Orléans, & Eſtampes. MATY. Dans l'Archidiaconé de Beauce près de Puiſet.

Il y a encore *Toury* en Sologne. *Tauriacum*. Il eſt auſſi dans le Diocèſe d'Orléans près de la Loire & de Baugency. Valois, *Not. Gall. p.* 546.

Et un autre *Toury* en Champagne, dans le Tèrritoire de Troye *Tauriacus*. Ib.

TOUSCHAIGE. ſubſt. m. Voyez TOUCHE. C'eſt la même chôſe. Le prémiér ſe trouve dans la Coûtume de Blois, art. 450. & le ſécond dans celle d'Anjou, art. 117.

TOUSE. ſ. f. Vieux mot, une amie ou fille, amante. BOREL. *Amaſia.*

> *Ainſi ſe complaint & doleuſe,*
> *Li taus pour l'amour de la touſe,*
> *Par qui mort il pèrt tout le ſien,*
> *Atant s'en breue & monte ſeu,*
> *Sur une roche où la mèr bat.* OVIDE *Mſ. de Borel.*

TOUSEILE ou TOUZEILE. ſ. f. *Quoddam frumenti genus.* La *Touzelle* eſt une ſorte de froment, qui a une tige aſſez haûte, un épi qui n'a point de barbe, & qui renfèrme un grain plus grôs que celui du froment. La *Touzelle* croît en Languedoc; on fait moudre le grain, & la farine ſèrt à faire du pain qui eſt très-blanc & de bon goût. La Fontaine en parle dans ſes contes. Je crois qu'il faut les couvrir de *Touzelle*, car c'eſt un grain qui vient fort aiſément. Baile en parle auſſi dans ſa Réponſe aux Queſtions d'un Provincial. C. 61.

TOUSI ou TUSI. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tuſiacum*, *Tuſiacus*. C'eſt un village du diocèſe de Tulle en France. Il y a un Concile de *Touſi* tenu en 860. *Le P. Labbe*, Valois, *Not. Gall. p.* 578.

On appelle auſſi *touſe*, une oye, en langage Toulouſain. BOREL. *Anſer.*

TOUSIAUX, & TOUSIAUS. ſ. m. Vieux mot. Jeune homme, amoureux. BOREL. *Amator*, *Amaſius*. Ovide Mſ. parlant de la mort d'Actis, que Polyphéme tua, dit:

> . . . . . . *& un* touſiaux
> *Apérut qui de vèrs roſiaux*, &c.

TOUSJOURS BELLE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulipe qui ne change point & dont les couleurs de blanc naiſſant & rouge pâle, ne diminuent jamais depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort. *Morin.*

TOUSSAINTS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Tuſſanus.*

TOUSSAINTS. Maty dit la Baye de *Touſſaints*: mais nous ne parlons point ainſi, nous diſons: la Baye de tous les Saints. *Sinus omnium Sanctorum.* C'eſt une partie de la mèr du Bréſil. Elle s'avance dans la Capitanie de Bahia, près de la ville de S. Salvador. MATY.

TOUSSIT. Voyez TOLLIR.

TOUTE-BONNE. ſ. f. Tèrme de Botaniſte. Nom d'une plante. M. De Tournefort en a découvèrt dans la Grande Arménie ou Turcomanie, une fort belle éſpèce dont il n'avoit vû que des avortons dans le Jardin de Leyden. M. Hèrmans Profeſſeur de Botanique en l'Univèrſité de cette ville en a donné la figure; & il ſemble que Rauvolf, Médecin d'Auſbourg en a fait mention dans la Relation de ſon voyage du Levant, ſous le nom de belle éſpèce d'Ormin à feüilles étroites, veluës & découpées profondément. La racine de cette plante pique en fond, longue d'un piéd, grôſſe au collet deux fois comme le poûce, blanche en dedans, couvèrte d'une écorce rouge-orengé, ou couleur de ſafran. Le nèrf de cette racine eſt dur & blanc, les fibres ſont aſſez grôſſes, & s'étendent ſur les côtez. Elle pouſſe une ou deux tiges haûtes d'un piéd & demi, grôſſes vèrs le bas comme le petit doigt, purpurines, couvèrtes d'un grôs duvet blanc, accompagnées de feüilles d'une propreté qui fait plaiſir, longues de 8 ou 9 poûces, découpées juſque vèrs la côte en parties longues de deux ou trois poûces ſur demi poûce de largeur, relevées de grôſſes boſſes toutes chagrinées, vèrd-blanchâtres. La côte & la nèrvure ſont comme tranſparentes: cette côte a deux poûces de large à ſa naiſſance, purpurine en quelques endroits, chargée d'un duvet très-blanc de même que le deſſous des feüilles. Celles qui viennent enſuite ſont auſſi longues, & embraſſent une partie de la tige, où elles ſont larges de deux poûces. Enſuite les tiges déviennent toutes branchuës, arrondies, & touffuës, accompagnées de feüilles longues d'environ un poûce, coupées pour ainſi dire en arcade gôthique, dont la pointe eſt fort aiguë: ces feüilles ne ſont pas boſſelées, mais vinées ſeulement & veluës. Les fleurs naiſſent par anneaux, & par étages le long des branches, diſpôſées à ſimple rang. Quelquefois même il n'y a qu'une ou deux fleurs à chaque verticille. La fleur eſt longue d'environ un poûce, épaiſſe d'une ligne & demie à ſa naiſſance, blanche, évâſée en deux lèvres dont la ſupérieure eſt courbée en famille, large de deux lignes, parſemée de poils fort courts, colorée d'un petit œil citron, preſqu'impèrceptible, échancrée, & arrondie; la lèvre inférieure eſt beaucoup plus courte, diviſée en trois parties, dont la moyenne, qui eſt la plus grande, eſt jaûne-citron; les deux autres parties ſont blanches, & relevées en manière d'oreilles. Les étamines ſont de même couleur & entrelaſſées comme les diviſions de l'ôs Hyoïde. Le piſtille eſt à quatre embrions ſurmonté par un filet violet & fourchu à ſa pointe, lequel ſe courbe dans la famille, déborde

borde de 3 ou 4 lignes. Le calice eſt long de demi pouce, rayé, vèrd-pâle, velu, partagé en deux lévres, dont l'une a trois pointes aſſez courtes, & l'autre en a deux ſeulement, mais beaucoup plus longues. Le haut des tiges eſt un peu gluant, & ſent mauvais. La racine de cette plante eſt amère. Les feüilles ont un goût d'hèrbe & ſentent le bouquin, comme la *Toute-bonne* ordinaire.

TOUTES VOYES. Vieux advèrbe. Toutesfois. *Alain Chartiér. Chronique de S. Denis.* Borel. *Tamen, verumtamen.* Il ſe trouve encore dans les coûtumes du Poitou, & dans le ſonge du Vèrger. La conſone *v* eſt changée ſouvent en *f*. Ainſi on dit une *rave* pour *raſſe*; car il vient de *raphanus*. De même de *toutes voyes* s'eſt fait toutes fois. Les Italiens diſent encore *Tuttavia*, & les Éſpagnols *Todavia*.

TOUVRE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de France. *Tolvera.* Elle coule dans l'Angoumois & ſe décharge dans la Charente près d'Angoulême. Maſſon, Valois, *Not. Gall. p.* 557.

TOUY, TOWY. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Principauté de Galles en Anglerèrre. *Tobius.* Elle travèrſe tout le Comté de Caërmarden, baigne la ville de ce nom, & ſe décharge dans la Baye de Tenby, partie du canal de Briſtol. Maty.

TOUZEILE. Voyez TOUSEILE.

TOW.

TOWCESTÈR, TORCESTÈR. ſ. m. Nom propre d'un village d'Anglerèrre, ſitué ſur l'Ouſe, dans le Comté de Nortthampton, à deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le midi. *Toucestria.* On le prend pour l'ancienne *Tripontium*, petite ville des Coritains. Maty.

TOY.

TOYEN Voyez TOIÈN.

TRA.

TRABA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Tarba.* C'étoit anciennement une petite ville de la Candie. Elle eſt réduite en village, ſitué ſur la côte méridionale de l'iſle près du cap Crio. Maty.

TRABÉATION. Voyez ENTABLEMENT. C'eſt la même chôſe.

TRABUCO. ſ. m. Nom propre d'un bourg ſitué ſur la côte de Barca, en Barbarie, environ à cinquante lieuës de Bonandrea. *Trabocus.* On le prend pour l'ancienne *Bathracus*, petite ville de la Marmarique. Maty.

TRACER. v. a. Marquer par des lignes les extrémitez d'un corps pour lui donner une forme. *Tracer* en grand, c'eſt en maçonnerie *tracer* ſur un mur ou une aire une épure pour quelque piéce de Trait, ou diſtribution d'ornemens. Et en Charpenterie, c'eſt marquer ſur un étolon une enrayeure, une fèrme, &c. le tout auſſi grand que l'ouvrage. Davilèr. *Tracer en chèrche*, c'eſt en tèrmes d'Architecture décrire par pluſieurs points trouvez géométriquement une ligne courbe irréguliére, comme une ſection, une parabole, une hyperbole & tout autre arc d'une ſection cônique, & d'après cette chèrche levée ſur l'épure, *tracer* ſur la pièrre: ce qui ſe fait auſſi à la main, pour donner de la grâce aux Arcs rampans de divèrſes éſpéces. Id. *Tracer par équarriſſement ou dérobement.* C'eſt dans la conſtruction des piéces de trait ou coupe de pièrre, une manière de *tracer* les pièrres par des figures priſes ſur l'épure & cottées pour trouver les racordemens des panneaux de tête, de doüelle, & de joint. Id. *Tracer* au ſimbleau. Voyez Simbleau. Tom. IV. p. 1738. *Tracer ſur le tèrrein*, c'eſt en Architecture faire des petits ſillons ſuivant les lignes ou cordeaux pour l'ouvèrture des tranchées, des fondations. Et en jardinage, c'eſt ſur un tèrrein bien dreſſé & labouré, marquer avec le traçoir, qui eſt un long bâton pointu, les compartimens, enroulemens, rouleaux & feüillages des partèrres, pour y planter les traits de Buis. Davilèr.

TRACHENBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Siléſie. *Trachenberga.* Elle eſt capitale de la Baronie de Trachenbèrg, & ſituée ſur la rivière de Bartſch, aux confins de la Pologne, & à cinq lieuës de la ville de Wolaw, vèrs le nord oriental. Maty.

TRACHINA. ſ. f. TRESMIS. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Turquie, en Europe. *Trachina*, *Triſmis*, *Treſmis.* Ce lieu eſt dans la Bulgarie, ſur le Danube, à dix ou douze lieuës de Siliſtria, vèrs le nord. Maty.

TRACHONITIDE. ſ. f. Nom propre d'une ancienne contrée de la Paleſtine. *Trachonitis.* Elle occupoit le païs de la demi-Tribu orientale de Manaſſé; étant bornée au levant par l'Arabie déſèrte, au ſud par l'Iturée; au couchant par le Jourdain; & au nord par les montagnes du Liban. C'eſt dans ce païs qu'étoit le petit Royaume de Geſſur, où Abſalon ſe retira après avoir tué ſon frère Ammon. Maty.

TRACTRICE. ſ. m. Tèrme de Géométrie. C'eſt la ligne courbe que décrit une corde avec laquelle on tire un corps peſant. *Tractrix.* Dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences de 1711. il y a un diſcours de M. Bomie ſur la ligne courbe appellée *Tractrice*. Voyez p. 58. & ſuiv. Voyez encore l'année 1712. p. 215.

TRAÇY, lac. Voyez SUPÉRIEUR. Lac ſupérieur.

TRADATE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Milanois, ſitué ſur l'Olône, à quatre lieuës de la ville de Como, vèrs le Sud. *Tradate.* Maty.

TRADIMENT. ſ. m. Vieux mot. Enſeignement, tradition. Borel. *Præceptum*, *Doctrina*, *Traditio*.

TRADITEUR. ſ. m. On donna ce nom dans les prémiérs ſiécles de l'Égliſe aux Chrétiens qui pour éviter la mort & le martyre dans les tems de pèrſécution livroient les ſaints Livres de l'Écriture aux pèrſécuteurs. *Traditor.* Les ennemis de Dieu ont fait dès l'ancienne loi leurs efforts pour ôter les Saintes Écritures aux fidèles. Dans la pèrſécution cruelle qu'Antiochus excita contre les Juifs, on chèrcha ſoigneuſement les livres de la loi, on les lacéra, on les brûla, on fit mourir tous ceux qui les retenoient, comme il eſt rapporté au 1. L. des Machab. C. 1. v. 59. & 60. Dioclétien renouvella cette impiété par un Édit du mois de Mars de la 19e année de ſon Empire, ordonnant qu'on apportât aux Magiſtrats tous les Livres Saints, & qu'ils fuſſent brûlez. Pluſieurs Chrétiens foibles, & même quelques Évêques vaincus par la crainte des ſupplices donnèrent ces Saints Livres aux pèrſécuteurs; l'Égliſe s'éleva contre ces lâches & porta des loix ſévères contre eux, & leur donna le nom infamant de *Traditeurs*, du vèrbe Latin *trado*, je donne, je livre. Voyez S. Auguſtin dans ſes Livres contre les Donatiſtes, principalement L. VII. C. 2. Et Optat de Miléve, L. I. contre Parménien. Comme le prétexte du Schiſme des Donatiſtes étoit que les Catholiques ſouffroient les *Traditeurs*, le Concile d'Arle de l'an 314 ordonna que ceux qui ſeroient coupables d'avoir livré les Écritures ou les vâſes ſacrez ou déféré leurs frères, ſeroient dépôſez de l'Ordre du Clèrgé, pourvû qu'ils en fuſſent convaincus par des Actes publics, non par de ſimples paroles. Fleury, *Hiſt. Eccl. L. X. p.* 46. 47.

TRADITIONNAIRE. ſ. m. & f. Qui ſe dit de ceux parmi les Juifs qui reconnoiſſent la Tradition, qui la ſuivent, & qui éxpliquent l'Écriture par les Traditions de leurs Pères & qui par là ſont oppôſez aux Karaïtes, qui ne veulent que l'Écriture Sainte comme les hérétiques Protèſtans dans le Chriſtianiſme. *Traditionarius.* On appelle autrement les *Traditionaires*, Juifs Rabbaniſtes. Hillel brilla parmi les *Traditionaires*, & Schammai parmi les Textuaires. Journ. des Sçav. Les *Traditionaires* ſont les Juifs qu'on appelle communément Juifs Rabbaniſtes, ou Thalmudiſtes. Le Caraïte Anan non ſeulement défendit les dogmes de ſa ſecte, mais auſſi il ôſa attaquer les plus illuſtres *Traditionaires*. Id.

TRADUCIEN. ſ. m. Nom que les Pélagiens donnoient autrefois aux Catholiques, qui diſoient que le péché originel paſſoit des pères aux enfans; qu'il étoit communiqué aux enfans par leurs pères dans la génération. *Traducianus*, *a*. Ce mot étoit fait de *tradux*, dont on ſe ſèrvoit pour éxprimer cette communication, & qui vient de *traducere*, *traduco*, tranſmettre, faire paſſer de l'un à l'autre. Aujourdhui quelques-uns appellent *Traduciens*, ceux qui diſent que les âmes ſont tranſmiſes aux enfans par les pères.

TRAEN. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'Électorat de Tréves, en Allemagne. *Draconus*, *Drahonus*. Elle baigne le bourg de Budelich & ſe décharge dans la Moſelle, à demi lieuë au deſſous de Numagen. Mati.

TRAERBACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne. *Traerbachium.* Elle eſt fortifiée, Capitale d'un des bailliages du Comté de Spanheim, & ſituée ſur la Moſelle, vis-à-vis de la fortereſſe de Montroyal, & à huit lieuës au-deſſous de Tréves. Maty.

TRAFALGAR. ſ. m. Nom d'un Cap. *Trafalgarium promontorium*, anciennement *Junonis Ara*, ou *Fanum*. Ce Cap eſt dans l'Andalouſie, en Éſpagne, à l'entrée occidentale du détroit de Gibraltar, à neuf lieuës de Cadiz, vèrs le midi. Maty.

TRAGACANTHA. Les collines pelées du mont Ida en Candie produiſent beaucoup de *Tragacantha*, & l'éſpéce en eſt très-belle: Bélon & Proſpèr Alpin l'ont ſans doute connuë, quoiqu'il ne ſoit guère poſſible ſur leurs déſcriptions de la diſtinguer des autres éſpéces dont ils ont parlé. Elle donne naturellement la gomme Adragant ſur la fin de Juin & dans les mois ſuivans: dans ce tems-là le ſuc nourricier de cette plante, épaiſſi par la chaleur fait crever la plûpart des vaiſſeaux, où il eſt renfèrmé: non ſeulement il s'amaſſe dans le cœur des tiges, & des branches, mais dans l'intèrſtice des fibres, leſquelles ſont diſpôſées en rayon. Ce ſuc ſe coagule en filèts, de même que dans les poroſitez de l'écorce, & ces filèts paſſant au travèrs de cette partie, ſortent

ſortent peu à peu à meſure qu'ils ſont pouſſez par le nouveau ſuc que les racines fourniſſent ; cette matière expoſée à l'air s'endurcit & forme ou des grumeaux ou des lames tortuës ſemblables à des vèrmiſſeaux plus ou moins longs, ſuivant la matière qui ſe préſente : il ſemble même que la contraction des fibres de cette plante contribuë à l'expreſſion de la gomme Adragant. Ces fibres déliées comme de la filaſſe, découvèrtes, & foulées par les piéds des bèrgèrs & des chevaux ſe raccourciſſent par la chaleur & facilitent la ſortie du ſuc èxtravaſé. TOURNEF. *Voyage*, *T. I. p.* 55. 56.

TRAGAZÉTE. ſ. m. Nom propre d'un village de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne. *Tragazeta.* Il eſt à la ſource du Xucar, près de celle du Tage, & du Royaume d'Aragon. On le prend communément pour l'ancienne Laxa, petite ville des Celtibériens. MATY.

TRAGONARA. Voyez DRAGONARA. *T. II. p.* 934.

TRAHONA. ſ. Nom propre d'un bon Bourg des Griſons. *Trabonium.* Il eſt dans la Valteline, près de la rivière d'Adda, à une lieuë de Morbegno, du côté du nord. MATY.

TRAYADIZZA. Voyez SOPHIE.

TRAJAN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Trajanus.* L'Empereur *Trajan*, le meilleur Prince qui ait gouvèrné l'Empire Romain, ſe nommoit *M. Ulpius Trajanus*; il étoit Eſpagnol, natif d'Italique ville d'Andalouſie; d'aûtres prétendent qu'il étoit d'Italie. Il ſervit fort bien ſous Veſpaſien & ſous Tite, dans la guèrre *de Judée*; Il étoit alors Colonel de la XIIe. Légion. Nèrva l'aſſocia à l'Empire, & l'adopta. Il lui ſuccéda l'an 98. de JÉSUS-CHRIST, & mourut l'an 117. de JÉSUS-CHRIST, âgé de 64 ans & après 19 ans d'Empire. *Trajan* porte ſur ſes médailles un des plus beaux titres qu'on ait jamais donné à un Souverain, qui eſt celui de très-bon Prince : *Optimo Principi.* Le Panégyrique de *Trajan* par Pline le Jeune eſt une piéce pleine de traits délicats & de penſées excellentes, que Ciceron pourroit avoüer ; mais il faut auſſi demeurer d'accord qu'il y a en pluſieurs endroits quelque chôſe de raffiné & de trop piquant, qui ne ſent point le ſiécle d'Auguſte. BOUH. Le Panégyrique de *Trajan* comprend à peine trois années de ſon Empire, comme a remarqué Fabretti dans le *Proœmium* de ſon Syntagma, ſur la colonne Trajane.

TRAIANA. ſ. f. Nom propre d'un Grôs bourg de l'Andalouſie, en Eſpagne. *Traiana.* Il eſt ſur le Guadalquivir, à demi lieuë au-deſſous de Séville. Quelques Géographes prennent *Traiana* pour la ville appellée anciennement *Oſſet* ou *Julia Conſtantia*, que d'aûtres placent à San Juan d'Alfarache, village ſitué près de *Traiana.* MATI.

TRAJANE. adj. f. qui ſe dit d'une colonne qui fut conſtruite & érigée dans Rome à l'honneur de l'Empereur Trajan. *Columna Trajana.* M. Félibien ne ſe ſèrt point de ce nom ; il dit toûjours colonne de Trajan : mais nos Antiquaires diſent communément colonne *Trajane.* Elle étoit dans une grande place ou marché appellé *Forum Trajanum.* Elle ſubſiſte encore aujourd'hui, & elle étoit immédiatement au milieu de la place dont on parle. La Colonne *Trajane* a 140 piéds de haut, & n'eſt pas ſi élevée que celle d'Antonin qui en a 175. mais le travail de la colonne *Trajane* eſt bien plus eſtimé. La colonne *Trajane* eſt une colonne hiſtoriée, c'eſt-à-dire, ornée de haut en bas de bas-reliefs, qui repréſentent les belles actions de *Trajan* dans ſes deux guèrres contre les Daces. Pluſieurs Sçavans ont expliqué les bâs-reliefs de la colonne *Trajane*, comme Ciaconius, & Fabretti. Sa bâſe eſt de 12 pièrres d'une grandeur énorme ; elle eſt élevée ſur huit degrez. Elle a un eſcalier qui eſt éclairé de quarante-quatre fenêtres. Le feu Roi Loüis le Grand avoit fait tirer des modéles de plâtre des bâs-reliefs de cette colonne. Elle fut érigée par le Senat & le Peuple Romain, comme il paroît par l'inſcription qu'on y lit en ces mots.

SENATVS POPVLVSQVE ROMANVS
IMP CAESARI DIVI NERVAE F. NERVAE
TRAIANO AVG GERM. DACICO
PONTIF MAXIMO TRI POT XVII IMP VI
COS VI PP AD DECLARANDVM
QVANTAE ALTITVDINIS MONS ET
LOCVS TANTIS EX COLLIBVS SIT EGESTVS

La colonne *Trajane* eſt de l'Ordre Toſcan, mais irreguliére ; elle a huit diamètres de haut, & ſon piédéſtal eſt Corinthien. Voyez *Davilèr*, *T. I. p.* 6. & 7.

Comme on dit colonne *trajane*, on pourroit dire auſſi Légion *Trajane.* La voye *Trajane*, qui étoit un grand chemin que Trajan fit faire dans la Poüille, & qui conduiſoit de Bénevent à Brinde. L'eau *trajane*, AQUA TRAIANA, eſt l'inſcription d'une belle médaille de l'Empereur Trajan.

TRAJANOPOLI. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Trajanopolis*, anciennement *Zernis.* Elle eſt dans la Romanie, ſur la Mariza, à quinze lieuës au deſſous d'Andrinople. *Trajanopoli* eſt Archiépiſcopal, quoiqu'il ſoit petit, & mal peuplé.

TRAICTIS, ISSE. adj. Vieux mot. On écrivoit auſſi TRAITIS, & TREITIS, maniable, doux. BOREL. *Mollis*, *tractabilis.*

Les bras longs & ſes mains traitiſſes. VILLON.

Les yeux vians, le nez treitis,
Qui n'eſt trop grand ne trop petits. R. DE LA RÔSE.

TRAJETTO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec titre de Duché, mais mal peuplée. *Trajectum.* Elle eſt dans la Tèrre de Labour, Province du Royaume de Naples, près du Gariglan & du golfe de Gaëte, à trois lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. *Trajetto* s'eſt augmenté des ruïnes de l'ancienne Minturne, & on l'appelle quelquefois en Latin *Minturna Nova.* MATI.

TRAIN de Juſtice, *train* de pratique. C'eſt le ſtile & l'uſage de la Cour. *Stilus Fori.*

TRAINA, TROINA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la vallée de Démona, en Sicile. *Traina*, *Troina*, anciennement *Trajanopolis*, *Imachara*, *Hemichara.* Elle eſt ſur une haûte montagne, à la ſource de la rivière de *Traina*, & à ſept lieuës du Mont-Gibel, vèrs le couchant. MATY.

TRAIN-BAND. ſ. m. C'eſt le nom des Milices du Royaume d'Anglèterre, & qu'on leur donne à caûſe des marches, qu'on les oblige de faire, en les traînant de côté & d'aûtre, ſelon le beſoin qu'on en a. *Larrey*, *T. IV. p.* 66.

TRAINEL ou TREINEL, *Treynel.* ſ. m. Nom propre de lieu. *Triangulus*, *Triannellus*, *Triagnellus*, *Triegnellus.* Ce lieu eſt dans le Diocèſe de Troye en Champagne, Géoffroy au quatrième Livre de la vie de S. Bèrnard le met dans le Sénonois ; & le Livre des miracles de ce Saint l'appelle *Tringnel. Trainel* a titre de Marquiſat, & un Prieuré ancien.

De *Triangulus*, on a fait *Triagnel*, & par tranſpôſition de lettres *Trainel.* Et ce lieu avoit pris ſon nom de ſa figure triangulaire.

TRAIRE. Aûtrefois c'étoit auſſi traduire d'une langue en une aûtre. BOREL. *Interpretari*, *in aliam linguam convertere.*

Voelt Villaumes en Romans traire. R. DE LA CHARITÉ.

TRAIRE, ſignifioit auſſi tirer des fléches. *Jaculari.*

TRAIT, TE. part. paſſ. & adj. *Mulſus*, *emulſus.* Anciennement *traiſt*, ou *trait.*

TRAIRU. ſ. m. Nom propre de lieu. *Trarium*, *Tararium.* C'étoit anciennement une petite ville de la Bithynie. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Natolie, ſitué ſur la mèr de Marmora, entre Nicomédie & Calcédoine. MATI.

TRAIſNAGE. ſ. m. Nom d'un droit. Voyez VIENTRAGE.

TRAIſNÉE, ſe dit en Muſique d'une ſuite de pluſieurs notes, ou ſons, tant en déſcendant qu'en montant ſur la même ſyllabe, ou voyelle. Une *Traiſnée* de notes. Les voyelles A, E, & O, y ſont fort propres, mais rârement en doit-on faire ſur la voyelle, I, ou Y, & encore moins, ou pour mieux dire, jamais ſur la voyelle U. BOISSART.

TRAÎNE-GAÎNER, Vieux vèrbe neutre, battre le pavé avec l'épée au côté. *Coquillard.* BOREL.

TRAIſNER EN PLATRE; Tèrme d'Architècture : c'eſt faire une corniche ou un câdre avec le calibre, qu'on *traine* ſur deux régles arrêtées, en garniſſant de plâtre clair ce câdre, ou cette corniche, & la repaſſant à pluſieurs fois juſqu'à ce que les moulures ayent leur contour parfait. DAVILER.

TRAIſNER. On dit en Muſique, *traîner* le chant : *traîner* la meſure, c'eſt chanter lentement, & d'une manière languiſſante. *Sans traîner*, c'eſt chanter vîte, ſans s'arrêter ſur la meſure, ni la prolonger.

TRAIſNER. v. n. Tèrme de Billard. C'eſt conduire quelque tems ſa bille ſur le tapis, ſans qu'elle quitte le bout de l'inſtrument. *Longiùs globulum proſequi*, *comitari.* On peut *traîner* : c'eſt une maxime du jeu de billard que *traîner* n'eſt pas billarder : mais il eſt défendu de *traîner*, quand la bille tient du fèr, pour lors il faut joüer de bricole, ou à coup ſéc.

TRAIſNEUR : En tèrme de guèrre ſignifie les ſoldâts qui ne marchent pas à leur rang, qui par maladie, ou foibleſſe ou quelqu'aûtre raiſon reſtent après les aûtres dans les marches. *Tardi*, *tardiores.* Il y a eû bien des *traîneurs* tuez par les païſans.

Au jeu de Billard, *traîneur* ſe dit de celui qui traîne, qui ſuit, qui conduit, qui accompagne trop loin ſa bille.

L'Iſle des TRAIſTRES. *Proditorum Inſula.* Cette iſle eſt dans la mèr Pacifique, au levant de la tèrre de Quir. Jacob le Maire Hollandois la découvrit l'an 1616. & lui donna le nom qu'elle

porte, à caûſe du mauvais traitement que ſes habitans firent à quelques-uns de ſon équipage. Mati.

Trait. *Trait de plume*, en Muſique, ligne, raye, c'eſt ainſi qu'on nomme les lignes horizontales, ſur leſquelles on met les notes de la Muſique. *Linea.* Originairement il y avoit autant de lignes que l'étenduë d'un chant contenoit de ſons différens, parceque pour lors on ne mettoit les points qui marquoient les ſons, que ſur les lignes. Dans la ſuite on mit ces points dans les éſpâces, qui étoient entre ces lignes, & on réduiſit le nombre de ces lignes à quatre, ce qui faiſoit neuf dégrez pour placer neuf ſons différens, les chants de ce tems-là n'ayant guère plus d'étenduë. Enfin comme on a donné dans la ſuite plus d'étenduë aux chants, on a augmenté juſqu'à cinq le nombre des lignes, dont celle d'en bas eſt toûjours la prèmière, & celle d'en haut toûjours la cinquième, ce qui fait onze degrez y compris les deux éſpâces qui ſont au-deſſous & au-deſſus des cinq lignes, avec pèrmiſſion même d'y ajoûter encore en cas de beſoin de petites lignes hors d'œuvre, ſi ces onze dégrez ne ſont pas ſuffiſans pour éxprimer tous les ſons d'une mélodie, ou d'un chant. Brossard.

Trait, dans les Arts Méchaniques. *Trait* d'équèrre, c'eſt une ligne pèrpendiculaire tîrée ſur une ligne droite. Aubin. *Trait* de compâs ou pointe de compâs, rhumb de vent; c'eſt un des trente-deux airs de vents qu'on trouve marquez dans la bouſſole, & qui diviſent la circonférence de l'horizon en trente-deux parties égales. *Trait* de vent, c'eſt la route que fait un vaiſſeau en ſuivant un de ces vents. *Trait* quârré, voile à *trait* quârré, c'eſt une voile qui eſt coupée à quatre côtez, comme le ſont la plûpart de celles dont on ſe ſèrt ſur l'Océan. Id. *Trait* quârré, c'eſt une ligne qui en coupant une aûtre pèrpendiculairement & à angles droits, rend les angles d'équèrre. Et *trait* biais, une ligne inclinée ſur une aûtre, ou en diagonale dans une figure. Davilèr. *Trait* corrompu eſt celui qui n'eſt fait ni au compâs, ni à la régle; mais à la main & hors des figures régulières de la Géométrie. Id. *Trait* rameneret. Voyez Reculement d'Aréstièr. T. IV. p. 1082. *Trait* de ſcie, c'eſt le paſſage que fait la ſcie en coupant une piéce de bois, ſoit pour l'acourcir, ou pour la refendre. Les ſcieurs de long appellent rencontre, l'endroit où, à deux ou trois poûces près, les deux *traits* de ſcie ſe rencontrent, & où la piéce ſe ſépare. On doit ôter ces rencontres & *traits* de ſcie avec la béſaiguë aux bois apparens des planchèrs & aûtres ouvrages propres de Charpenterie. Id.

Trait de Buis. En tèrme de Jardinièr, c'eſt un filèt de buis nain continué & étroit, qui forme la broderie d'un Partèrre, & renfèrme les platebandes & carreaux. On le tond ordinairement deux fois l'an en cèrtains tems de la Lune, pour le faire profiter ou l'empêcher de monter trop vîte. p. 192.

Trait. ſ. m. Tèrme Eccléſiaſtique & de Rubrique, ce ſont quelques vèrſèts qui ſe chantent ou ſe diſent en cèrtains tems à la Meſſe après le Graduel. *Tractus.* Le *trait* eſt marqué dans l'Ordre Romain & dans le Sacramentaire de ſaint Grégoire. Le *trait* eſt ainſi nommé, de la manière dont il ſe chante en traînant: & ce nom vient de *tractus*, dérivé de *traho*, je traîne.

TRAIT. ſ. m. ou TÉDIA. ſ. f. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Turquie, en Europe. *Terta.* Ce lieu eſt dans la Romanie, ſur la petite Marize, à quatre lieuës de Philippopoli, vèrs le couchant méridional. Maty.

TRAITH. Vieux ſ. m. Golfe. Borel. *Sinus maris.*

TRAITIÉR. ſ. m. Vieux mot. Une traite. Borel.

TRAITOR. ſ. m. Vieux mot. Traître. Mèrlin. Borel. *Proditor.* Ce mot s'étoit fait de *traditor* par le retranchement du *d.*

TRAILES. ſ. m. Nom d'une ancienne ville conſidérable de la Lydie. *Tralles, Tralleis.* Elle fut Épiſcopale, ſuffragante d'Éphêſe. Elle eſt maintenant ruinée, & ſa place, qu'on nomme *Chora*, ſe trouve dans la Natolie, à douze lieuës d'Éphêſe, vèrs le couchant. Maty.

TRALLIEN, enne. ſ. m. & f. Qui eſt de Tralles. *Trallianus, a.* Il y a une Épître de ſaint Ignace aux *Tralliens.*

Tra-los-Montes. Nom d'une Province du Portugal. *Transmontana Provincia.* Elle eſt entre celles de Beïra, d'entre Douro & Minho, la Galice & le Léon. C'eſt la ſéconde des ſix Provinces de Portugal. On la diviſe en quatre Comarques ou Contrées, qui portent les noms de ces quatre villes. Torré de Moncorvo, Villa-Réal, Miranda de Douro, & Pinhel. Bragance eſt la Capitale de toute la Province. Voyez *Duarte Nuñez do Leão, Deſcripçaõ do Reino de Portugal. p. 3. & ſuiv.*

TRAMBOWLA. ſ. f. Nom propre de la Ruſſie Polonoiſe. *Tramboula.* Elle eſt dans la Haûte Podolie, ſur la rivière de Seret, environ à vingt lieuës de Kamenietz, vèrs le ſeptentrion occidental. *Trambowla* eſt fortifiée, & le ſiége d'une Châtélenie. Les Turcs l'aſſiégèrent inutilement, l'an 1675. Maty.

TRAMEZE & TRAMETRE. Vieux v. act. Envoyer. Borel. *Tranſmittere, mittere.*

A la valent Comteſſa de Proenſa
Mand mas Kanſous; car cella de cuiet
Ma commandat qu'à leys la tramezez.
Hugues de Sant Cyre.

Ce mot s'étoit fait de *tranſmittere.*

TRANCHÉOR. ſ. m. Vieux mot. Pommèir. Villehardoüin, p. 28. Ainſi dits de *truncare.* Borel.

TRANCOſT ou TRANCAUT. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tranquillus vicus.* C'eſt un village du tèrritoire de Troye en Champagne, à neuf lieuës de cette ville. Valois, *Not. Gall. p. 560.*

Ce mot ne viendroit-il point de *tranquillum hoſpitium?*

TRANGABAR, TRANQUEBAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la prèſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. *Trangabaria.* Elle eſt ſur la côte de Coromandel, dans la Principauté de Tanjaor, à huit lieuës de Negapatan, vèrs le nord. *Tranquebar* à un fort bon port, & les Danois qui y trafiquent, y tiennent la Forteresse de Danebourg. Maty.

TRANI. ſ. m. Nom propre d'une ville du Royaume de Naples, ſituée ſur la côte de la tèrre de Bari, à ſept ou huit lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant. *Tranum, Tranium.* Cette ville eſt dans une campagne très-fèrtile, & elle eſt ornée d'un ſiége Archiépiſcopal. Elle décheoit pourtant, parceque le limon gâte ſon port. Maty.

TRANQUIILITÉ. ſ. f. Les Romains qui déifioient tout, avoient fait une Déeſſe de la *Tranquillité*, qu'ils appelloient *Quies*, repôs. Elle donnoit le repôs & la *tranquillité* aux hommes. Elle avoit un Temple hors de Rome près de la porte Colline, appellée aûtrement *Agonenſis* & *Salaria.* Vôyez ſaint Auguſtin, *de Civit. Dei, L. IV. C. 16.* Loüis Vivèz dans ſes Notes ſur cet endroit conjecture que cette Déeſſe donnoit le repôs aux morts & non aux vivans, qu'on ne l'invoquoit que pour les morts; ſa raiſon eſt qu'on donnoit le ſurnom de *Quietalis* à l'*Orcus*, divinité infèrnale, & que la *Tranquillité* avoit ſon Temple hors la ville, comme on inhumoit les morts hors la ville. Voyez encore Repôs, & corrigez la *Porte Collatine* en *Porte Colline.* C'eſt ainſi qu'il y a dans ſaint Auguſtin.

TRANSACCO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg du Royaume de Naples. *Tranſaque.* Il eſt dans l'Abruze Ultérieure, à demi lieuë du lac Célano, vèrs le midi. Maty.

TRANSCENDENTAL, ale. adj. En tèrmes de Géométrie, on dit une courbe *tranſcendentale*, une quantité *tranſcendentale.* Les courbes *tranſcendentales*, ſont telles que lorſque leur nature ou leur propriété eſt d'être éxprimée par une équation, une de ces quantitez variables & non pèrmanentes dénote une ligne courbe; & lorſque cette ligne courbe eſt une ligne géométrique, ou bien du prémièr degré, ou de la prémière éſpéce, alors la courbe *tranſcendentale* eſt cenſée être du ſécond degré, ou de la ſéconde éſpéce, &c. Harris. Une quantité *tranſcendentale*, c'eſt la continuation de l'éxiſtence, de la durée, ou du tems d'un être. Id.

TRANSCHYN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte, Capitale du Comté de *Tranſchyn*, en Hongrie, & ſituée ſur le Vag, à dix lieuës de Neytracht, vèrs le nord. *Tranſchinium.* Maty.

Le Comté de Transchyn. *Tranſchinienſis Comitatus.* C'eſt une contrée de la Haûte-Hongrie. Elle eſt entre les Comtez de Prèſbourg, de Neytracht, de Turoſe, d'Arva, la Siléſie, & la Moravie. *Tranſchyn* Capitale, & Léopolſtat en ſont les lieux principaux. Mati.

TRANSDIABLÉ, ée. adj. Tout pénétré du démon, dont il eſt poſſédé; & en quelque ſorte changé en démon. Ce mot ſe trouve dans Monſieur Péliſſon, qui bien éloigné de l'employer de ſon chèf, s'en eſt ſèrvi pour éxprimer un de ces tèrmes que Luthèr inventoit dans ſa fureur, & qui lui étoient ſi ordinaires. Luthèr, par un ſtile qui ne donne pas grand ſujèt d'éſtime pour lui, ne craint pas d'appeller tous ceux qui croyent moins que lui, c'eſt-à-dire, nos Frères, (les Calviniſtes) endiablez, pèrdiablez, *transdiablez.* Pélisson.

TRANSÉLÉMENTATION. ſ. f. Tèrme dogmatique. *Tranſelementatio, Metaſtoechioſis.* C'eſt le changement des principes, des élémens d'une chôſe en ceux d'une aûtre, tranſmutation, transformation. Dans tous les monumens de ſa foi, l'Égliſe nous a toûjours parlé d'un grand miracle, d'un changement divin, d'une *tranſélémentation*, au-deſſus des forces humaines & contre l'ordre de la nature. Pélisson. Il eſt vrai, ajoûteront-ils, que les Pères parlent quelquefois à peu près comme s'ils étoient Catholiques Romains, & nous répréſentent en l'Euchariſtie un changement mèrveilleux, qu'ils appellent tranſmutation, transformation, *Tranſélémentation*, & qu'ils comparent aux changemens de l'eau en vin, & de l'eau en ſang, dont nous parle l'Écriture. Id.

TRANSFRÉTANE. adj. f. Dont quelques Géographes ſe ſervent, pour marquer des tèrres, ou des lieux qui ſont au-delà d'un détroit de mèr. *Transfretum poſitus, transfretatus.* L'Eſpagne *Transfrétane*, c'eſt le nom que les Anciens donnoient à la Mauritanie Tingitane, qui n'étoit ſéparée de la véritable Eſpagne que par le détroit de Gibraltar.

TRANSFRÉTER. Vieux vèrbe. Aller outre-mèr. *Transfretari.* Borel.

TRANSFUSER. v. act. *Transfundere.* Ce mot a un ſens fort reſſèrré. Il veut dire faire paſſer le ſang Artériel d'un animal dans les veines d'un aûtre. Danet.

TRANSGLOUTIR. Vieux v. act. Avaler. Borel. *Deglutire, abligurire.*

TRANSIANE. ſubſt. f. Nom propre d'une ville, Capitale d'un Royaume de même nom. *Transiana.* Elle eſt dans l'Inde delà le Gange, ſur le Menan, au-deſſous de la ville d'Ava. Mati.

TRANSILVANIE. ſ. m. Nom d'une grande contrée nommée aûtrement Erdéli, & Siebenburgen, c'eſt-à-dire, les ſept Bourgs. *Tranſylvania, Erdelia, Septemcaſtrenſis Regio.* C'eſt un païs de l'Europe, qui étoit autrefois du Royaume de Hongrie. Il en fut ſéparé l'an 1541. Il a fait depuis une Principauté élective, qui eſt tantôt ſous la protection du Grand Seigneur, & tantôt ſous celle du Roi de Hongrie, ſelon que l'une ou l'aûtre de ces Puiſſances ſe trouve la plus forte. La *Tranſilvanie* eſt environnée de la Hâute Hongrie, de la Valaquie, de la Moldavie, & de la Ruſſie Polonoiſe, étant ſéparée de tous ces païs par des Forêts & des montagnes, où il n'y a que quelques paſſages aſſez difficiles pour les armées. Le dedans du païs eſt auſſi fort montagneux, ce qui n'empêche pas qu'il ne ſoit fort fèrtile en grains, & même en bons vins. On y trouve quantité de mines de plomb, de fèr, d'alun, de vif-argent, & on aſſûre que ces minéraux ſont la cauſe que les eaux n'y ſont pas ſaines, mais l'air l'eſt beaucoup. Ses principales rivières ſont le Maros, le Samos, l'Alt ou l'Alanta. La *Tranſilvanie*, à laquelle on donne environ ſoixante & huit lieuës du couchant au levant, & ſoixante-deux du nord au ſud, eſt poſſédée par trois principaux peuples, les Hongrois qui ſont au couchant; & les Saxons & les Sicules, au levant, ceux-ci vèrs le nord, & les aûtres, vèrs le ſud. La plûpart de ces peuples ſont Protèſtans, ou de la Confeſſion d'Auſbourg, ou de celle de Genêve; il y a pourtant des Grècs, des Catholiques Romains, des Ariens, & même des Mahométans. Ses villes principales ſont Hèrmanſtat Capitale, Braſſaw, Weiſſenbourg, Biſtrits, Segeſwar, Medgies ou Millenbach, & Clauſenbourg. La *Tranſilvanie* a été cédée au Roi de Hongrie par la Trève de l'an 1699. Mati.

TRANSISALANE. Voyez OVER-YSSEL.

TRANSITIF, ive. adj. Tèrme de Grammaire Hébraïque, qui ſe dit des vèrbes, qui ſignifient une action qui paſſe du ſujèt qui la fait, à un ſujèt, ou ſur un ſujèt qui la reçoit. *Tranſitivus, a.* היה, *hajah*, eſt un vèrbe purement neûtre, ou pour m'exprimer comme font les Grammairiens Grècs & Latins, des vèrbes εἰμί, & *ſum*, c'eſt un vèrbe purement ſubſtantif, qui ſignifie purement l'éxiſtence, qui n'a point les conjugaiſons actives ou *tranſitives*, *piel* & *hiphil*, deſquelles on ne trouve aucun exemple dans l'Écriture, & c'eſt de leur propre autorité & ſans fondement, que quelques Auteurs les lui donnent ou les lui ſuppôſent. P. Souciet, *Diſſert. ſur l'Ecrit. p.* 240. Un ſens *tranſitif*. Un vèrbe *tranſitif*, une ſignification *tranſitive*.

Point de Translation. En tèrmes de Muſique eſt dans les notes de cet Art, un point qui marque le tranſport de la valeur d'une note à une aûtre, qui en eſt quelquefois aſſez éloignée. On le met devant & après une ronde ſuivie de quelques bréves & pour lors le ſecond point eſt transféré à la dèrniére de ces bréves & la fait valoir trois tems, ou la pèrfectionne. Brossard.

TRANSMUER. Ce tèrme & celui de transmutation qui ſuit, ſont fort uſitez dans le grand Art, pour ſignifier le changement des métaux imparfaits en or ou argent par le moyen de l'élixir, qu'on devroit plûtôt appeller la pèrfection des métaux imparfaits, puiſqu'ils ont été faits par la nature pour parvenir à cette pèrfection, étant tous compôſez de même matière. Mais l'impureté de leurs matrices, c'eſt-à-dire, du lieu dans lequel ils ont été formez par la nature, les empêchez d'y venir. Lorſque la projection de l'élixir ſe fait ſur quelqu'un de ces métaux, il les purge, & il ſépare ce qui eſt impur, d'avec ce qui eſt pur, s'attachant ſeulement au mèrcure qui eſt le pur, étant de ſa ſubſtance & même nature.

TRANSOXANE. adj. & ſubſt. f. Tèrme de Géographie. La Province *Tranſoxane*, ou la *Tranſoxane*. *Trans Oxum poſita Regio.* C'eſt une grande étenduë de Païs que les Arabes appellent *Maouannahar*, comme qui diroit *trans fluvialis*, au-delà du fleuve, parcequ'elle eſt au-delà du fleuve, que les Arabes appellent Gihon, les Pèrſans Ancou, & que l'on croit être l'Oxus des Anciens. La *Tranſoxane* eſt bornée au midi & au couchant par la rivière dont nous venons de parler, & en tirant du couchant au ſeptentrion par la mèr Caſpienne. Ses Limites du côté de l'orient & du ſeptentrion oriental ſont inconnus, & l'on ſçait ſeulement que ce qui eſt au delà du Gihon & compris au deçà du Sihon, qui eſt l'Iaxartos des Anciens, eſt habité par les Turcs Orientaux, par les Tartâres, par les Mogols & par les Kathaiens, qui ſont apparemment les peuples les plus ſeptentrionaux de la Chine. La partie de cette Province *Tranſoxane* la plus renommée dans les hiſtoires Orientales eſt la vaſte campagne ou vallée nommée Sogd, de laquelle la Sogdiane des Anciens a pris ſon nom. La ville de Samarkande en eſt la capitale. Il ſe trouve dans ce païs-là des mines d'or & d'argent, particulièrement dans ſa partie méridionale, c'eſt-à-dire, la plus prochaine du Gihon. Toutes les villes de ce païs là ſont bâties de pierres & de briques, & il y en a pluſieurs fèrmées de murailles, très-fortes & flanquées de tours, telles que ſont entre les aûtres, les villes de Bikand, de Schakh, de Khogend, d'Aſchrikhan, de Bonkat, & d'Oſſouſchaah. Voyez d'Hèrbelot, Biblioth. Orient. au mot *Maouarannahar*, *p.* 565. & ſuiv.

Transpôser, en tèrmes de Muſique a quatre ſens, ou plûtôt il y a quatre manières de *tranſpôſer* & quatre eſpèces de tranſpôſitions. 1°. *Tranſpôſer*, c'eſt ôter ou déplacer un chant de ſa ſituation naturelle, ou du moins de celle où il eſt noté, pour le mettre plus haut ou plus bas, ſelon le beſoin qu'on en a, c'eſt-à-dire, pour s'accommoder à l'étenduë, à la portée, ou à la force des voix ou des inſtrumens. 2°. C'eſt mettre un chant dans une aûtre eſpèce d'octave que celle où peut-être il a d'abord été compôſé, ou du moins que celle où il eſt actuellement noté; de manière cependant que les deux ſémi-tons des deux tétrachordes, ou quartes qui compôſent chacune de ces octaves, c'eſt-à dire, *mi*, *fa*, & *ſi*, *ut*, ſe trouvent préciſément dans le même rang, ou dans les mêmes dégrez dans l'une & dans l'aûtre de ces octaves. 3°. C'eſt ſe ſervir d'une ou pluſieurs chordes chromatiques au lieu des chordes naturelles ou diatoniques pour établir un mode, c'eſt-à-dire, pour mettre la finale dans le dégré qu'on ſouhaitte, ou pour rendre la cinquiême au deſſus de la finale juſte pour en faire la dominante, ou pour rendre la tierce majeure ou mineure. 4°. Enfin *tranſpôſer*, c'eſt faire enſorte par le moyen des ſignes chromatiques que les chordes des deux octaves, quoiqu'elles commencent ou continuent ſur différentes lètres ou dégrez de la gamme, puiſſent former préciſément les mêmes intèrvalles, par conſéquent porter les mêmes noms & ſouffrir les mêmes intonations.

TRANSSUBTANTIATEUR. ſ. m. Qui tient la tranſubſtantiation, qui croit & enſeigne que dans l'Euchariſtie, il ſe fait un changement de la ſubſtance du pain & du vin dans celle du corps de Jéſus-Chriſt. *Tranſſubſtantiationem credens, docens, tranſſubſtantiator.* Les Atriens n'appelleront plus les Orthodoxes, qu'Homoouſiens, c'eſt-à-dire, conſubſtantièls, ou conſubſtantiateurs; hélas! comme nos frères nous appellent quelquefois *tranſubſtantiateurs* dans leurs écrits. Pélisson.

TRANSVÈRSALE. adj. En Anatomie on appelle *tranſvèrſale*, une ſuture du crâne; elle eſt ainſi nommée parcequ'elle travèrſe la face d'un côté à l'aûtre; elle commence à un des petits angles de l'œil, & paſſant par le fond des orbites, & par la racine du nez, elle va finir à l'aûtre petit angle; c'eſt elle qui ſépare l'os coronal d'avec ceux de la face. Dionis. Conſtantin Varole, Boulonois, prémiér Médecin du Pape Grégoire XIII. mort en 1570. a donné ſon nom à l'allongement *tranſvèrſal* du cèrvelet appellé communément *Pont de Varole*. Voyez encore Transvèrse.

TRANSVERSE ou TRANSVERSAL, ale. Nom que les Anatomiſtes donnent à des muſcles. *Tranſverſus.* Le quatriême muſcle du cou, qui eſt le ſecond de ſes extenſeurs, eſt le *tranſvèrſe*, ainſi appellé, parcequ'il prend ſon origine des apophyſes tranſvèrſes des cinq vèrtèbres ſupérieures du dos, & qu'il va s'inſérer à l'extrémité des apophyſes *tranſvèrſes* des trois & quatre vèrtèbres ſupérieures du cou pour les étendre. Dionis. Il y a auſſi des muſcles du ventre, nommez *tranſvèrſes*, parceque leurs fibres vont de travèrs; ils ſont ſituez ſous les obliques, & placez ſur le péritoine, auquel ils ſont ſi adhérans, qu'on a de la peine à les en ſéparer, ſans le déchirer; ils ſont d'une figure quadrangulaire. Il y a encore un muſcle du piéd qu'on nomme *tranſvèrſe* ou *tranſvèrſal* à cauſe de ſa ſituation. Le *tranſvèrſal* du piéd. Il eſt tendineux à ſon origine qu'il prend de la partie intérieure de l'os ſéſamoïde du grand orteil; & devenant gros & charnu en s'avançant ſur le prémiér eſpace qui eſt entre la jointure des deux orteils qui ſont près, il ſe trouve beaucoup diminué à ſon inſertion dans la partie inférieure du métatarſe, qui ſoûtient l'orteil voiſin qui eſt le plus petit. L'uſage de ce muſcle eſt d'amener, d'approcher le petit orteil du côté du grand. Harris.

Les Chimiſtes diſent voyes *tranſvèrſes*, qui vont de travèrs, ou qui ne vont pas droit. Dict. Herm.

TRAOIT. Vieux mot. Tiroit. *Perceval*, de *traho*. Borel. C'étoit la troiſième perſonne de l'imparfait. *Trahebat*.

TRAPANO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Sicile, ſituée ſur la côte occidentale de l'iſle de Mazara, à ſept lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord occidental. *Drepanum*. *Trapano* eſt ſur une petite prèſqu'iſle ; il eſtbâti en forme de faulx, comme ſon nom le marque. Il a un bon port, fort fréquenté, & défendu par un fort, conſtruit ſur l'iſle de Colombrera, qui en eſt proche. On pêche près de cette ville quantité de beau corail. On voit auſſi près de *Trapano*, la montagne de Trapano, où l'on trouve *Trapano Vecchio*, ou *Trapano del monte*, qui eſt la place de la ville qui portoit anciennement le nom d'Eryx, de même que la montagne. Maty.

Le Cap de Trapano. *Trapanum Promontorium*. Ce Cap eſt dans l'iſle de Candie, ſur la côte ſeptentrionale, à huit lieuës de la Canée, vèrs le levant. Maty.

L'Iſle de Trapano, de Gardiano, ou de Vardiano. *Drepani inſula*, anciennement *Lotoa*, *Lotoia*. Petite iſle de la mèr de Gréce. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'iſle de Céfalonie à l'entrée du Golfe qu'on nomme Porto d'Ergaſtoli. Maty.

TRAPE, ou ATRAPE. Tèrme de Marine, c'eſt la même chôſe que corde de retenuë.

Trape. Abbaye de France, ſituée dans le Pèrche, aux confins de la Normandie, & à quatre lieuës de Mortagne, vèrs le nord. *Trappa*. Maty. L'Abbaye de la *Trappe* eſt ſituée dans le Diocêſe de Séez, au milieu d'un grand Vallon, ſur les frontières du Pèrche & de la Normandie. Les bois & les colines qui l'environnent, ſont diſpôſées de telle ſorte qu'elles ſemblent la vouloir cacher au reſte du monde. On voit dans ce Vallon des tèrres labourables, des plants d'arbres fruitiers, & des pâturages : onze étangs qui ſont autour de cette Abbaye en rendent l'air mal ſain, & les approches ſi difficiles, qu'il eſt mal-aiſé d'y arriver ſans le ſécours d'un guide. Auſſi n'y a-t'il rien de plus ſolitaire que ce déſert ; un ſilence étèrnel y régne en tout tems, & rien ne ſe préſente aux ſens qui n'inſpire la ſolitude & la retraite.

L'Abbaye de Notre-Dame de la Maiſon-Dieu de la *Trappe* (car c'eſt ainſi qu'elle ſe nomme) fut fondée par Rotrou Comte du Pèrche l'an onze cent quarante, ſous le Pontificat d'Innocent II. & ſous le régne de Loüis VII. Roi de France, quarante-deux ans après la fondation de Cisteaux, vingt-cinq ans après celle de Clairvaux. Il y a des Auteurs qui veulent que cette Abbaye ait été fondée par Robèrt de France Comte de Dreux, & du Pèrche, & frère de Loüis VII. mais les Chartres de la fondation prouvent le contraire, & la donnent à Rotrou Comte du Pèrche. L'acte par lequel Saint Loüis confirme les donations de Rotrou, & prend l'Abbaye de la *Trappe* ſous ſa protection, prouve la même chôſe ; il eſt de l'an 1246.

Le Comte de Rotrou ayant fondé la *Trappe*, il y mit des Religieux de l'Abbaye du Breüil-Benoiſt, fondée l'an 1137. de l'Ordre de Savigni, qui commença en l'an 1112. Ainſi dans le tems de ſa fondation l'Abbaye de la *Trappe* fut de l'Ordre de Savigny. Cela dura juſqu'en onze cent quarante-huit ; alors le Bienheureux Sèrlon quatrième Abbé de Savigny, réünit cet Ordre à celui de Ciſteaux à la ſollicitation & par l'entremiſe de Saint Bèrnard ; & l'ayant mis ſous la filiation de Clairvaux, l'Abbaye de la *Trappe* paſſa en même tems dans l'Ordre de Ciſteaux huit ans après ſa fondation. Cela n'a pas empêché que l'Abbé de Breüil-Benoiſt n'ait toûjours été conſidéré comme Père immédiat de la *Trappe*, & qu'il n'en ait eû tous les droits tant qu'il y a eû des Abbez Réguliérs.

En l'an 1214. l'Égliſe de l'Abbaye de la *Trappe* fut conſacrée ſous le nom de la Sainte Vièrge par Robèrt Archevêque de Roüen, Raoul Évêque d'Évreux, & Silveſtre Évêque de Séez, à la ſollicitation de Guillaume, cinquième Abbé de la *Trappe* ; du tems de cet Abbé l'Abbaye des Clairets ayant été fondée par la Comteſſe Mathilde femme de Géofroy Comte du Pèrche environ l'an 1200, il en fut le prémiér Père & Supérieur, & c'eſt de là que vient le droit que les Abbez de la *Trappe* ont encore aujourd'hui d'être les Pères & les Supérieurs immédiats de l'Abbaye des Clairêts.

L'Abbaye de la *Trappe* fut long-tems célébre par l'éminente vèrtu de ſes Abbez & de ſes Religieux ; la ſainteté & les miracles d'Adam ſon ſécond Abbé, la rendirent encore plus fameûſe ; plus de deux cent ans après ſa Fondation, elle étoit encore fort conſidérée des Princes & des Papes. L'on trouve juſques à quatorze ou quinze Bulles des Souverains Pontifes, adreſſées aux Religieux de la *Trappe*, pour confirmer & conſèrver les biens, les droits, & les privilèges qui leur avoient été accordez par leurs prédéceſſeurs. Elle eut enfin le ſort qui eſt comme attaché aux chôſes humaines. Dans la ſuite des tems, les Abbez & les Religieux dégénérèrent de la vèrtu de leurs Pères.

Les guèrres des Anglois en furent la caûſe ou l'occaſion : comme les Provinces de Normandie, du Pèrche & du Maine y étoient plus expôſées que les aûtres, l'Abbaye de la *Trappe* fut pluſieurs fois ſaccagée, & ſes Religieux ſe virent enfin réduits à manquer de toutes chôſes. Dans cette extrémité ils prirent un parti que l'on ne peut aſſez loüer, & qui fait bien voir quelle étoit encore l'éminence de leur vèrtu ; ils réſolurent de n'être à charge à pèrſonne, de ne point quitter leur ſolitude pour aller par le monde chèrcher les ſécours dont ils avoient beſoin, & de trouver dans les jeûnes, & dans un travail continuel, le peu qui leur étoit néceſſaire pour ſubſiſter. Ils ſe ſoûtinrent de la ſorte pendant quelque tems ; mais les Anglois revenant de tems en tems leur enlever le peu qu'ils avoient amaſſé, ils furent enfin contraints de ſe ſéparer. Comme leur force conſiſtoit en partie dans leur union, & dans l'exemple qu'ils ſe donnoient les uns aux aûtres, par une vie auſtère, laborieûſe, & pénitente, ce ſécours leur manquant, leur vèrtu s'affoiblit. La guèrre ceſſa, les Religieux rentrèrent dans la joüiſſance paiſible de leur Monaſtère ; mais bien différens de ce qu'ils avoient été.

Les chôſes étoient ainſi ſur le penchant, lorſqu'en 1526. les Commendes ayant été établies en France, par le concordat paſſé entre Léon X. & François I. le Cardinal du Bellay, Évêque de Paris, fut nommé par le Roi, Abbé Commendataire de la *Trappe*. Les Religieux s'oppôſèrent pendant pluſieurs années, à la nomination du Cardinal, & continuèrent à élire leurs Abbez avec l'approbation & la confirmation de la Cour de Rome, mais enfin ils furent contraints de céder à l'autorité du Roi, & au crédit du Cardinal. Marsollier, *Vie de Dom Armand Jean le Boutilliér de Rancé Abbé de la Trappe. L. II. C. 1.* Depuis que la *Trappe* eut des Abbez Commendataires, la diſcipline régulière s'affoiblit. Mais en 1662. l'Abbé de Rancé y introduiſit la Réforme & y établit des Religieux de l'étroite obſèrvance de Ciſteaux. L'année ſuivante il prit lui-même l'habit à Notre-Dame de Perſeigne de l'étroite obſèrvance de Ciſteaux, & après ſa profeſſion, qu'il fit le 26e Juin 1664. il retourna à la *Trappe* qu'il gouvèrna non plus en Abbé Commendataire, mais comme Abbé Réguliér, & il y établit la Réforme qu'on y obſèrve encore avec édification. Voyez le P. Hélyot, hiſt. des Ordres Religieux, T. VI. C. 1.

TRAPER. v. n. Tèrme de Jardinage, qui ſe dit des melons bien venus, & bien faits. *Perpulchrum eſſe*, *egregiè ſuccreſcere*. Voilà un melon qui *trape*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt bien venu, bien ramaſſé & tel qu'on peut le ſouhaitter.

TRAPICHE. ſ. m. Tèrme de Mines, dans l'Amérique Éſpagnole. Moulin pour caſſer le minerai. *Molendinum terræ auriferæ foſſili frangendæ*. Ces moulins que les Éſpagnols appellent *trapiches*, ſont faits à peu près de la même manière que ceux dont on ſe ſèrt en France pour écraſer des pommes : ils ſont compôſez d'une auge, ou grande pièrre ronde de cinq à ſix pieds de diamètre, creuſée d'un canal circulaire profond de dix-huit poûces ; cette pièrre eſt pèrcée dans le milieu pour y paſſer l'axe prolongé d'une roue horizontale pôſée au deſſous, & bordée de demi godèts, contre leſquels l'eau vient fraper pour la faire tourner ; par ce moyen on fait rouler dans le canal circulaire une meule pôſée de champ, qui répond à l'axe de la grande roue. Cette meule s'appelle la volteadora, c'eſt-à-dire, la tournante ; ſon diamètre ordinaire eſt de trois piéds, quatre poûces ; elle eſt travèrſée dans ſon centre par un axe aſſemblé dans le grand arbre, qui la faiſant tourner vèrticalement, écraſe la pièrre qu'on a tirée de la mine, que les gens du païs appellent le métal, & nous aûtres, en tèrmes de forges, le minerai. Frézier, *p. 96. 97.* M. Frézier dans la XXIIe planche de ſon Voyage, a donné la figure d'un *trapiche*. Voyez *p. 138.*

TRAQUET, ſe dit figurément d'un homme qui parle beaucoup & vite, qui ne déparle point. *Loquax*, *garrulus*. Damon eſt un *traquet*. La langue de cette femme eſt un *traquet*. Sa langue va comme un *traquet* de moulin.

Traquet Croulard, ou Tariér. ſ. m. Semettro en Lorrain, *Rubetra* en Latin. Nom d'un oiſeau qui ſe tient ſur la sommité des buiſſons, & remuë toûjours les aîles, c'eſt ce qui lui a donné le nom de *traquet*, il ſe tient ſeul, hormis au tems qu'il eſt en amour, qu'il fait compagnie à ſa femelle. Ils font leur nid ſi proprement & le cachent ſi bien, & y entrent & en ſortent ſi ſécrettement, qu'on a peine à le découvrir. Il fait grand nombre de petits.

Le *traquet* eſt de la taille d'une linotte ; il eſt noir par deſſus la tête, deſſus les aîles & la queuë ; mais les plumes du cou, & celles de deſſous & de deſſus le dôs ſont entre blanches & cendrées, il ne s'élève guère pour voler ; ſon bec, ſes jambes, ſes ongles & ſes piéds ſont noirs, comme auſſi eſt le bord de ſes aîles & de ſa queuë.

La femelle a le deſſous du ventre blanc & le dôs auſſi bien que le deſſus du cou & de la tête cendrez avec une ligne blanche qui travèrſe chaque aîle.

TRASACCO. Voyez TRANSACCO.

TRASCODRUGITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte, Hérétiques. C'étoit le nom Phrygien que l'on donnoit aux Paſſalorynchites. Le Code Théodoſien les appelle Taſcodrocites, *Traſcodrugitæ, Taſcodrocitæ, Paſſalorynchitæ.* Voyez S. Epiphan. hær. 84. où il parle de ces Hérétiques, & ci-deſſus le mot Passalorynchite.

TRASIMÈNE. Voyez THRASYMÈNE.

TRAſLE. ſ. m. Nom d'un oiſeau appellé ſimplement en Latin *Turdus.* Ariſtote dit que toutes les grives en général changent de couleur en cèrtaines ſaiſons. Le *Trâſle* eſt pareillement ſujèt à ce changement. Cet oiſeau eſt divèrſifié & couvèrt de taches. Sa grandeur & ſa forme ſont entièrement ſemblables au mauvis; ſes jambes ſont blanchâtres. Ces oiſeaux changent auſſi quelquefois de couleur. Quelques-uns ont les piéds jaûnes ou la poitrine, le ventre & les côtez tachetez de points noirs; d'aûtres ont le ventre tout blanc, & le deſſous de la queuë ſemblablement; les petites plumes de la poitrine ſont mêlées de couleur jaûnâtre & rouſsâtre; le deſſous des ailes eſt tout d'une couleur ſans taches par les petites plumes; toute la partie qui penche en avant eſt d'une ſeule couleur, qui eſt brune; ſes ailes ſont mêlées de brun & de roux, & ont des taches jaûnâtres. Il n'y a que le chant qui faſſe diſcèrner le mâle d'avec la fémelle.

Traſle gris mâſle. *Turdus leucocephalos.* Aldroüand parle d'une aûtre éſpéce de *Trâſle* qui avoit le deſſus de la tête entièrement blanc, du reſte il étoit ſemblable au précédent, hormis qu'il avoit les piéds moins jaûnes, & les taches qu'il avoit par le corps étoient plus noires.

TRASMAUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Aûtriche, en Allemagne. *Traſmauria, Trigiſamum.* Elle eſt ſur le Draſain, près de ſon embouchure dans le Danube, à onze lieuës au-deſſus de Vienne. Maty.

TRAVAILLER. S'entend en pluſieurs manières dans l'Art de bâtir. On dit qu'un bâtiment travaille, lorſque n'étant pas bien fondé ou conſtruit, les murs bouclent & ſortent de leur aplomb, les voûtes s'écartent, les planchérs s'afaiſſent, &c.

Travailler par épaulées; c'eſt reprendre peu-à-peu, & non pas de ſuite quelque ouvrage par ſous-œuvre, ou fonder dans l'eau; c'eſt auſſi employer beaucoup de tems à conſtruire quelque bâtiment, parceque les matières ou les moyens, ne ſont pas en état pour l'éxécuter diligemment. *Travailler* à la tâche; c'eſt pour un prix convenu faire une partie d'ouvrage, comme la taille d'une pièrre, où il y a de l'Architecture, & de la ſculpture, &c. *Travailler* à la piéce; c'eſt faire des piéces pareilles pour un prix égal, comme bâſes, chapitaux, baluſtres, &c. qui ont chàcun leur prix. *Travailler* à la toiſe, c'eſt marchander du Bourgeois ou de l'Entrepreneur la toiſe cube, courante ou ſupèrficielle de différens ouvrages, comme taille de pièrres, grôs & légèrs ouvrages de maçonnerie, &c. *Travailler* à la journée. Voyez Journée. Sur mèr les *Travailleurs* ſont employez par marée, ou par journée, & l'on en tient un rôle, dont l'appel ſe fait au commencement & à la fin de chàque jour. Aubin.

Travailleur. L'Auteur de l'Épitre adreſſée aux Fidelles d'Antioche & attribuée fauſſement à S. Ignace, dit qu'il ſalue les Soûdiâcres, les Lecteurs, les Portiérs, les *Travailleurs* & les Exorciſtes. Ces *Travailleurs* ſont les mêmes que les Copiates dont nous avons parlé T. II. p. 216.

TRAVANCOR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. *Travancorium.* Elle eſt ſur la côte de Malabar, vèrs le Cap de Comorie, & elle eſt Capitale d'un Royaume qui dépend du Roi de Coulan. Maty.

TRAYANT. Tèrme de Coûtume. Dans celle de Hainault les *Trayans* ſont des créanciérs ſaiſiſſans. *Creditores aliquid occupantes.*

TRAVE. ſ. f. Nom propre d'une rivière du Duché de Holſtein, en Baſſe-Saxe. *Travus, Dravenus*, anciennement *Chaluſus.* Elle baigne Ségebèrg, Oldeſloe, Lubeck, & ſe décharge dans la mèr Baltique à Travemunde. Maty.

TRAVÉE D'IMPRESSION. C'eſt la quantité de 216 piéds, ou ſix toiſes ſupèrficielles, d'impreſſion de couleur à huile ou à détrempe, à laquelle on réduit les planchérs plafonnez, les lambris, les placards, & aûtres ouvrages de différentes grandeurs, imprimez dans les bâtimens pour en faire le toiſé. Les *travées* des planchérs à bois apparent, ſe comptent doubles, à cauſe des enfonçures de leurs entrevoux. Daviler.

TRAVEMUNDE. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec une Citadelle. *Travemunda, Dragamutina.* Il eſt dans le Duché de Holſtein, en Baſſe-Saxe, à l'embouchure de la Trâve, & à quatre lieuës au-deſſous de Lubeck. *Travemunde* appartient à l'Évêque de Lubeck. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Treva*, que d'aûtres placent à Lubeck. Quelques-uns même croyent qu'elle n'a jamais été, & que Ptolémée s'eſt trompé en prenant *Treva*, qui étoit un des noms de la rivière de Trâve, pour celui d'une ville. Maty.

TRAVÈRS. En tèrmes de Marine, Se mettre par le *travèrs*, Paſſer par le *travèrs* d'un tel lieu, c'eſt ſe mettre ou paſſer vis-à-vis, à l'oppôſite. Ce vaiſſeau eſt mouillé par notre *travèrs*, c'eſt-à-dire, vis-à-vis de nous, à l'oppôſite de nous. La marée vient par le *travèrs* du vaiſſeau, la mèr nous prend par le *travèrs*, cela ſe dit quand le vaiſſeau eſt à l'ancre, auſſi-bien que quand il navige. Venir par le *travers* d'un aûtre vaiſſeau. Mettre un vaiſſeau côte à *travèrs*, ou le mettre en *travèrs*; c'eſt virer le bord & préſenter le côté au vent. Se laiſſer dériver côte à *travèrs.* Découvrir par le *travèrs*, c'eſt-à-dire, à l'oppôſite. Nous appèrçûmes notre éſcadre qui étoit moüillée par le *travèrs* de Belle-Iſle. Ils forcèrent de voiles & ſe trouvèrent auſſi-tôt par le *travèrs* de l'Iſle-Dieu. Aubin. *Contra, è regione.*

TRAVÈRSALEMENT. Voyez TRANSVÈRSALEMENT.

TRAVÈRSE. Piéce de bois qui s'aſſemble avec les battans d'une porte, ou qui ſe croiſe quarrément ſur le méneau montant d'une croiſée. On appelle auſſi *travèrſes*, des bârres de bois pôſées obliquement, & cloüées ſur une porte de ménuiſerie. Les *travèrſes* ſont appellées par Vitruve, *Impages.* Daviler.

Travèrse de fèr. Grôſſe bârre, qui avec une pareille retient par le haut & par le bas les montans de coſtière & de battement, & les bârreaux d'un ventail de porte de fèr. Il y a de ces *travèrſes*, qui ſe mettent à hâûteur de ſèrrure pour entretenir les bârreaux de trop grande longueur, & ſèrvent à renfèrmer les ornemens des Friſes & bordures de ſèrrurerie. Les grilles de fèr ont auſſi des *travèrſes*, qui en fortifient les bârreaux. Daviler.

En tèrmes de Marine les *travèrſes* ſont de petits bois de charpente, ordinairement quarrez, quelquefois plats, qu'on met en travèrs à des fronteaux & cloiſons ou ailleurs, pour tenir les planches jointes enſemble, & empêcher qu'il n'y ait du jour entr'elles, & qu'elles ne s'enfoncent. *Travèrſe* du gouvernail, c'eſt une piéce de bois en manière d'arc, qui eſt dans la Sainte-Barbe. Il y a un tacquet pôſé deſſus, & ce tacquet eſt lié à la bârre du gouvèrnail pour la ſoûtenir. Aubin.

TRAVÈRSER. En tèrmes de Marine, *Travèrſer* la lame, c'eſt aller debout à la lame. *Adverſâ fronte in fluctum ire, roſtro fluctum ſecare.* Un navire ſe *travèrſe* quand il préſente le côté, *latus obvertit.* *Travèrſer* l'ancre, c'eſt la mettre le long du côté du vaiſſeau pour la remettre à ſa place. *Ancoram lateri navis apponere.* *Travèrſer* la miſaine, c'eſt haler ſur l'écoute de miſaine pour faire rentrer dans le vaiſſeau le point de la voile, afin de le faire abattre lorſqu'il eſt trop près du vent. *Travèrſe* miſaine, ou *travèrſe* la miſène, commandement de faire ce qu'on vient d'expliquer.

TRAVÈRSIÈRE, adj. f. Qui ſe dit d'une flûte qu'on appelle aûtrement, flûte Allemande. *Tibia tranſverſa.* Voyez Flûte Allemande au mot Fluste, *T. II. p.* 1885.

TRAVESTI. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe gris lavandé pâle, rouge obſcur & blanc, le tout broüillé. Morin.

TRAUL, ou peut-être *tral*, au pluriel *traulx.* Vieux mot. ſ. m. Un trou, ſelon Jean Vitroy. Borel. *Foramen.*

TRAULER. v. a. & n. Courir çà & là. *Curſitare, circumcurſare, vagari.* Une pèrſonne qui a envoyé des Additions pour ce Dictionnaire nous marque que ce mot s'écrit *trauler*, mais qu'on le prononce *trôler.* Ce garçon ne fait que *trauler.* Cependant comme Furetière l'a écrit *trôller*, & que nous ne le trouvons nulle part écrit *trauler*, nous le laiſſons comme Furetière l'a mis.

TRAUN. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Allemagne. *Traunus fluvius.* Elle naît dans l'Archevêché de Saltzbourg, & va couler dans l'Aûtriche. Elle travèrſe le lac de *Traun*, reçoit l'Ægèr, l'Alm, le Krems, & ſe va décharger dans le Danube, entre Lintz & Mauthauſen, ſans avoir baigné aucun lieu conſidérable. On croit que cette rivière pourroit être la *Duras* que les Anciens faiſoient couler dans le Norique. Maty.

Traun. Le lac de *Traun*, ou *Traunſée.* Voyez Gémundèr-zée.

TRAXT. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Diarbeck, en Aſie. *Traxtum.* Il doit être ſur le Tigre, à quarante-deux lieuës au-deſſus de Bagdad. On le prend pour l'ancienne *Apamia*, ville ſituée ſur le Tigre, & différente d'un aûtre *Apamia*, qui étoit dans la Méſopotamie de même que celle-ci, mais ſur l'Euphrate. Maty.

TRAYER. Vieux v. a. Traîner. Borel. *Trahere.* Se *trayer*, *repere.* La Bible hiſtoriaux parlant des reptiles:

Lézardes & botereaux
Qui ſe trayent de leurs piez.

TRAYGUERA, ſubſt. Nom propre d'un bourg du Royaume de Valence, en Éſpagne. *Trayguera.* Il eſt aux confins de la Catalogne, sur le Sèrvol, à trois lieuës du bourg de Péniſcola, vèrs le Nord, & à neuf de Tortôſe, vèrs le couchant. On juge par

cette dèrnière diſtance que c'eſt la ville des anciens Illecaònes, que l'on nommoit *Incibilis*, *Indibilis*, & *Tiara Julia*. Maty.

TRAW. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Dalmatie, ſituée ſur une petite iſle, jointe à la Tèrre fèrme par un long pont de bois, & par un de pièrre à la petite iſle de Bua, où elle a un bon fauxbourg. *Traw* n'eſt pas une grande ville; mais elle eſt bien peuplée, forte, & Épiſcopale, ſuffragante de Spalato, dont elle eſt éloignée de ſix lieuës & demie par mèr, & de dix par tèrre, du côté du couchant. Maty.

TRE.

TRÉBIA, ou TRÉBIE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de Lombardie. *Trebia*. Elle naît dans l'État de Génes, baigne Bobio dans le Milanois, & va décharger ſes eaux dans le Pô, un peu au-deſſus de Plaiſance. Les Romains commandez par le Conſul Sempronius, furent entièrement défaits par Annibal, ſur les bords de cette rivière, & la rendirent célèbre par leur malheur.

TRÉBIEN. adj. m. Nom que les Romains donnèrent à quelques Dieux, parceque'ils les avoient pris de Trébie ville d'Italie. *Trebianus*. Arnobe parle de ces Dieux *Trébiens* dans ſon IIIe Livre vèrs la fin. Il dit qu'il y en avoit neuf & que les *Trébiens* les avoient reçûs des Sabins.

TRÉBIGNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Dalmatie, ſituée à cinq lieuës de Raguſe, vèrs le levant. *Trebigna*, anciennement *Tribulium*, *Tribunium*, *Tribuna*. Cette ville a un Évêché, ſuffragant de Raguſe, dont elle dépendoit autrefois. Elle eſt maintenant ſous la domination du Turc; ſes habitans ſont en partie Turcs, & en partie Grècs. Il y a auſſi quelques Catholiques Romains. Maty.

TRÉBISACCI. ſ. m. Nom propre de bourg du Royaume de Naples. *Trebiſaccia*. Il eſt dans la Calàbre citérieure, ſur le Golfe de Tarente, environ à deux lieuës de Caſſano, vèrs le levant. On le prend pour l'ancienne *Viceſimum*, ou *Vicenumum*, petite ville de la Lucanie. Maty.

TRÉBISONDE. ſ. f. TARABOSAN. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Natolie, en Aſie. *Trapeſus*. Elle eſt aſſez grande, Archiépiſcopale, & elle a un bon port ſur la côte méridionale de la mèr Noire, à l'endroit où elle commence à tourner vèrs le nord. *Trébiſonde* a été Capitale d'un Empire érigé par la Maiſon de Laſcaris l'an 1261. & ſubjugué par Mahomet II. Empereur des Turcs l'an 1460. Elle eſt maintenant Capitale d'un Béglèrbéglic ou grand Gouvèrnement, appellé en Latin *Trapezuntina Præfectura* & ſitué le long de la mèr Noire, entre le Gouvèrnement de Siwas, d'Erzerum, de Cars, & le Royaume de Guriel. Maty. Nous diſons toûjours *Trébizonde*, & jamais *Taraboſan*.

La ville de *Trébiſonde* eſt batie ſur le bord de la mèr au pié d'une colline aſſez éſcarpée; ſes murailles ſont prèſque quarrées, hautes, crénelées, & quoiqu'elles ne ſoient pas des prémiers tems, il y a beaucoup d'apparence qu'elles ſont ſur les fondemens de l'ancienne enceinte, laquelle avoit fait donner le nom de Trapèze à cette ville. Tout le monde ſçait que Trapèze en Grèc ſignifie une tâble; & le plan de cette ville eſt un quarré long, aſſez ſemblable à une tâble. Les murailles ne ſont pas les mêmes que celles qui ſont décrites par Zozime; celles d'aujourd'hui ont été baties des débris des anciens édifices, comme il paroît par les vieux marbres qu'on y a enclavez en pluſieurs endroits, & dont les Inſcriptions ne ſont pas liſibles, parcequelles ſont trop hautes. La ville eſt grande & mal peuplée. On y voit plus de bois que de maiſons, & ces maiſons quoique bien bâties, n'ont qu'un ſimple étage. Le château, qui eſt aſſez grand & fort négligé, eſt ſitué ſur un rocher plat & dominé, mais les foſſez en ſont très-beaux, taillez la plûpart dans le roc. Tournefort, *Voyage*, *T. II. p.* 233. ſuivant les obſèrvations de Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences, la hauteur du pôle de *Trébizonde* eſt de 40 à 45, & la longitude de 63. Id. p. 235. Le port de *Trébizonde* appellé Platana eſt à l'eſt de la ville. L'Empereur Adrien le fit réparer, comme nous l'apprenons par Arrien. Il paroît par les médailles de cette ville, que le port y avoit attiré un grand commèrce. Ce port n'eſt bon préſentement que pour les Saïques. Le môle, que les Génevois, à ce qu'on dit, y avoient fait bâtir, eſt prèſque détruit: peut-être que ce qui en reſte eſt le débris du port d'Adrien. Car de la manière qu'Arrien s'éxplique, cet Empereur y avoit fait faire une jettée conſidérable pour y mettre à couvèrt les navires qui auparavant n'y pouvoient moüiller que dans cèrtains tems de l'année, & encore étoit-ce ſur le ſable. Id.

L'Empire de *Trébiſonde* commença l'an 1204. ſous Aléxis Comnéne, & finit en 1461, lorſque Mahomet II. dépoüilla David Comnéne. Ce malheureux Prince avoit épouſé Iréne fille de l'Empereur Jean Cantacuzène, mais il implora fort inutilement le ſécours des Chrétiens, pour ſauver les débris de ſon Empire. Il fallut céder au conquérant, qui le fit paſſer à Conſtantinople avec toute ſa famille, qui fut maſſacrée quelque tems après. Phranzès même aſſûre que Comnéne mourut d'un coup de poing qu'il reçut du Sultan. Ainſi finit l'Empire de *Trébiſonde* après avoir duré plus de deux ſiécles. Tournefort, Voyage, T. II. p. 233.

TRÉBOUSCHER. v. n. Tomber ſur ſa bouche. Borel. Voyez Trébucher.

TRÉBUCHET. C'étoit autrefois une machine pour jetter des pièrres, dite *trebuchetum de trabes*, parceque c'étoit une poûtre qui ſe détachoit. Borel.

TRÉBULIUM. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Grande Arménie, ſituée maintenant dans la Turcomanie, vèrs les confins de la Pèrſe. *Trebulium*, anciennement *Gerva* & *Terva*. Maty.

TRÉBUR. ſ. m. Nom propre d'un village d'Allemagne, ſitué dans le Landgraviat de Heſſe-Darmſtat, fort près du confluant du Rhin & du Mein. *Triburia*. Ce lieu eſt connu par deux Conciles qu'on y a tenus l'an 811. & l'an 1031. Maty.

TRÉBUXÉNA. ſ. f. Nom propre d'un ancien bourg de l'Éſpagne Bétique. *Trebuxena*, anciennement *Colobana*. Il eſt dans l'Andalouſie, ſur une colline, près du Guadalquivir, à deux lieuës au deſſus de S. Lucar de Barraméda. Maty.

TRÉCA. ſ. f. TRECATO. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg réduit en village. *Trecatum*, *Tercatum*. Il eſt dans le Duché de Milan, à deux lieuës de Novâre, vèrs le levant. Maty.

TRÉCEOUR, & TRÉCHEUR. Treſſe ou treſſoir pour les cheveux. Borel. *Inſtrumentum plectendis & intertextendis mulierum capillis.*

> *Et ces beaux dorez* tréchcurs
> *Et ces très-riches formeurs.* R. de la Rôse.

TRECT. Voyez MASTRICT.

TREſFLE *des Marès*. Cette plante qui ſur châcune de ſes queuës produit trois petites fèüilles rondes en ovale, éléve ſa tige à la hauteur d'un piéd & demi, du milieu de laquelle elle ſe charge juſqu'à la cime de cèrtaines petites fleurs blanches qui reſſemblent aux Jacinthes avec cèrtains petits filèts comme les capriérs, qui ſont fort agréables à voir, & ſentent admirablement bon. Elle ſe plaît plus à l'ombre & à l'humidité qu'au grand ſoleil. Morin.

TRÉFONDS. ſ. m. *Agger*. C'eſt la même chôſe que chauſſée. Académ. Franc. Voyez Tréfond

TRÉFONTANE, TRÉFONTI. Nom. f. & plur. Ce ſont trois petites iſles ſur la côte de la Valée de Mazara en Sicile. *Tres fontes*. Elles ſont à trois lieuës de la ville de Mazara, vèrs le levant. L'une d'elles portoit anciennement le nom de *Coſyrus*. Maty.

Tréfontane. Eſt auſſi un village avec une célèbre Abbaye, qui n'eſt renfèrmée dans aucun Diocèſe. *Aqua ſalvia*, *Abbatia trium fontium*, *ad aquas ſalvias*, anciennement *Gutta jugiter manans*. Il eſt ſur une petite rivière fort près du Tibre, dans la campagne de Rome, à une lieuë au deſſous de la ville de ce nom. Maty.

TRÉſFOYER. ſ. m. Vieux mot. Un chenêt dans le *Catholicum parvum*. Borel. *Cantherius focarius*.

TRÉGITA. verb. & TRÉGITAIRE. ſ. m. *Tregita* en Languedoc, c'eſt ſauter: & *trégitaire*, c'eſt un baſteleur. Borel. *Saltare*, *ſaltator*.

TRÉGUIÉR, LANTRIGUET. ſſ. mm. Noms propres d'une ville de France. *Trecorium*. Elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de la Bretagne, à neuf lieuës de S. Brieux, vèrs le couchant. *Tréguiér* eſt l'ancienne *Vorganium*, capitale des Oſſiſmiens. Elle a un bon port, & un Évêché. Son Évêque porte le titre de Comte, eſt Seigneur temporel de la ville, & ſuffragant de l'Archevêque de Tours. Maty. Nous diſons toûjours *Tréguiér* & jamais *Lantriguet*. *Tréguiér* fut érigé en Évêché en 848 par Nomenoy Duc de Bretagne.

TRÉHU. Voyez TRUAGE. C'eſt la même chôſe: c'eſt-à-dire, tribut. On écrivoit auſſi *Treu*, & venoit de *tributum*, *tribut*, *trébut*, *tréut*, *tréu*, *tréhu*.

TRÉJO. ſ. m. Nom de lieu. C'eſt la place de l'ancienne *Tritium metallum*, ou *Tritium metelli*, petite ville de l'Éſpagne Tarragonoiſe. Cette place eſt dans la contrée de Rioxa, en la Caſtille vieille, à deux lieuës de la ville de Nagara. Maty.

TREL, elle. Vieux adj. Tel. Borel. *Talis*, *ejuſcemodi*.

> *Moult eſt poy de* trels *Amans.* R. de la Rôse.

TREILEBOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un bon port ſur la mèr Baltique. *Trelleburgum*. Il eſt dans le Schonen, en

en Suéde, environ à cinq lieuës de Malmuyen, vèrs le midi. Maty.

TRÉLON, ou TÈRLON. ſ. m. Nom propre de lieu. *Terluinum*, *Terluinus*, *Telonia*. Il eſt dans la Haynault, entre Chimay & Aveſnes. Henri II. le ruina. Valois, *Not. Gall. p.* 550.

TREMBLAISON. ſ. f. Vieux mot. Tremblement. Borel. *Concuſſio*, *quaſſatio*, *motus*, *fremitus*.

TREMBUTTEL. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg du Duché de Holſtein. *Trembuttella*. Il eſt chèf d'un bailliage du Duc de Holſtein-Gottorp, & ſitué dans la Stomarie, entre Hambourg & Lubèck, à ſix lieuës de châcune. Maty.

TRÉMEAU. Voyez TRUMEAU.

TRÉMÉFACTION. ſ. f. En uſage aûtrefois. Tremblement. Borel. *Tremefactio*.

TRÉMENTER. Vieux vèrbe actif. Tourmenter. Borel. *Cruciare*, *torquere*.

TRÉMÉSIN, TRÉMISSEN. ſ. m. Voyez TOLENSIN. Ville & Royaume.

TRÉMITEUGE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Tremithus*, *Trimethus*. Ce n'eſt plus qu'un village, ſitué à ſept lieuës de Nicoſie, vèrs le couchant. Le célébre Spiridion a été Évêque de ce lieu. Maty.

TRÉMITI. ſ. m. ou S. NICOLAS. Nom propre de la principale des iſles de *Trémeti*, qui portent ſon nom. *Tremitus*, *Trimitus*. Elle a une bonne fortereſſe, avec un célébre Monaſtère de Chanoines Réguliérs de S. Jean de Latran, qui ſont Seigneurs de toutes les iſles de *Trémiti*. Maty.

Les iſles de Trémiti. *Inſulæ Tremitanæ*, anciennement *Diomedeæ*. Ces iſles ſont dans le golfe de Veniſe, près de la côte ſeptentrionale de la Capitanate, Province du Royaume de Naples. Leurs noms ſont Trémiti ou S. Nicolas, la Caprara, S. Domino, & S. Giacomo. Maty.

TREMPURE. ſubſt. f. Tèrme de Meûniér. Poids qui ſèrt à faire moûdre d'une cèrtaine manière. *Pondus piſtrinarium*, ou *piſtrinenſe*, *Pondus molendinarium*, ou *moletrina*. Alléger la *Trempure*, approcher la *Trempure*.

TRENCHE DE MARBRE. Tèrme d'Architecture. On appelle ainſi un morceau de marbre mince, qu'on incruſte dans un compartiment, ou qui ſèrt de tâble pour recevoir une inſcription. Davilèr. Voilà des *trenches* de beau marbre.

Trenchée de mur. C'eſt une ouvèrture en longueur, & hachée dans un mur, pour y recevoir & ſceller un poteau de Cloiſon, ou une tringle qui ſèrt à porter de la tapiſſerie. C'eſt auſſi une entaille dans une chaine de pièrre au déhors d'un mur, pour y encaſtrer l'ancre du tîrant d'une poûtre, & la couvrir de plâtre. Davilèr.

TRENCHÉ. En tèrmes de Muſique ſe dit d'un des ſignes de la meſure que les François appellent C barré ou *trenché*, parcequ'il eſt trenché ou barré d'une ligne pèrpendiculaire. Brossard.

TRENCHIS. ſ. m. Davilèr écrit Tranchis, comme tranche & tranchée. Tèrme de couvreur. C'eſt le rang d'ardoiſes ou de tuiles échancrées, qui ſont en recouvrement ſur d'aûtres entiérs dans l'angle rentrant d'une noüe, ou d'une fourchette. Davilèr. *Tegularum inciſarum ſeries*.

TRÉNIO. Voyez TRIGNANO.

TRENQUE. ſ. f. Nom d'une meſure de tèrre en uſage au moins aûtrefois en Irlande. *Trenca*. La *trenque* doit avoir trente bourgs ou village, dont châcun ait des pâturages ſuffiſamment pour quatre troupeaux de bœufs ſéparez l'un de l'aûtre. L'Irlande étoit aûtrefois diviſée en *trenques*. L'Ultonie en avoit 35, la Connacie 30, le Meath 18, &c. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire au mot *trenca*.

TRENQUESON. ſ. f. Vieux mot. Trenchée de ventre. Borel. *Ventris tormina*.

TRENT. ſ. m. Nom propre d'une rivière d'Anglètèrre. *Trenta*. Elle coule dans les Comtez de Stafford, de Nottingham, de Darbie, & de Lincoln, & ſe décharge dans le golfe de l'Humbèr, après avoir baigné les villes de Stafford & de Nottingham. Maty.

TRENTAINS. ſ. m. & plur. Les *Trentains*. C'eſt ainſi que s'appelloit en Anglètèrre la Célébration des Meſſes pour les morts avant la prétenduë réforme, faite ſous Édoüard VI. *Larrey*, *p.* 63 Voyez Trentiérs.

ADDITIONS A LA LETTRE V.

VAA.

VAALI. ſ. m. Tèrme de Relation. Gouverneur de Province en Pèrſe, Viceroi, Roi tributaire. *Rector Provinciæ*, *Pro Rege*, ou *Prorex*, *Rex vectigalis*. Les *Vaalis*, qui, en Pèrſe gouvèrnent les Provinces, ſont les Princes ſortis des Maiſons Royales, dont les Rois de Pèrſe ont conquis les États : ils y laiſſent ces Princes comme Vice-Rois, ou comme Rois Tributaires : il n'en reſte à preſent que trois.

VAAST. ſ. m. & nom propre d'homme, que l'on prononce comme s'il y avoit ſeulement un V, & un â long & fort ouvèrt, *Vâ*. *Vedaſtus*. On croit que S. *Vaaſt* étoit originaire d'Aquitaine, né ſur les frontières du Périgord & du Limouſin. Il quitta ſon païs & ſe retira dans le Diocèſe de Toul, où il vécut quelque tems caché ; & dans les éxèrcices de la pénitence. L'Évêque de Toul le fit Prêtre. Clovis revenant victorieux de la journée de Tolbiac le prit en paſſant à Toul, afin qu'il l'inſtruisît, & le mena à Rheims, où il le laiſſa après ſon baptême, le recommandant fort à S. Remy. En 499 ce Saint le ſacra Évêque d'Arras, dont il gouvèrna l'Égliſe juſqu'en 539, que l'on croit que ſa mort arriva le 6 Févriér. Voyez Henſchénius, *Acta SS. Febr. T. I. p.* 782. *& ſuiv.* Baillet, 6 Févriér.

De Vedaſtus on a fait *Vedaſte*, *Veaſte*, *Veaſt*, *Vaaſt*, *Và*, comme on prononce.

Quelques-uns écrivent *Waaſt*. La fameûſe Abbaye de S. *Waaſt* d'Arras doit ſon établiſſement à S. *Waaſt*, dont elle porte le nom, & elle eſt redevable de ſon accroiſſement à S. Aubèrt, un de ſes ſucceſſeurs. Elle eut pour fondateur en 680, Thièrri Roi de France, qui la dota pour cent vingt-deux Religieux de l'Ordre de S. Benoît, qui devoient être de famille noble & recommandable dans le Royaûme, pèrſonne n'y étant reçû qu'il n'en ait fait les preuves. P. Hélyot, *T. VI. C.* 33. *p.* 254. L'Abbaye Royale de S. *Waaſt* eſt éxempte de la juriſdiction de l'Évêque, & elle a pluſieurs beaux droits que le P. Hélyot éxplique au même endroit, p. 255. S. *Vâſt* étoit aûtrefois un fauxbourg d'Arras, maintenant c'eſt un quartiér de la Ville, lequel prend ſon nom de l'Abbaye de S. *Vâſt*. *Cœnobium S. Vedaſti nobiliacum*.

L'Abbaye de S. *Waaſt* étoit anciennement d'une Congrégation qui comprenoit généralement tous les Monaſtères de l'Ordre de S. Benoît qui ſe trouvoient dans les Provinces de Flandres, Sens & Rheims, éxempts & non éxempts. Voyez le XIIe. Chapitre du IVe Concile de Latran, tenu en 1215, ſous Innocent III. Les guèrres arrivées entre les Rois de France, les Comtes de Flandres, & les Ducs de Bourgogne, diviſèrent cette Congrégation, & châque Abbaye devint indépendante. Après que le Concile de Trente eut été tèrminé en 1563 & publié en 1564 dans les Provinces de Flandres & d'Artois, par les ordres de Philippes II. Roi d'Éſpagne, il ſe forma de ces Monaſtères pluſieurs Congrégations en conſéquence du decrèt du Concile, qui obligeoit les Monaſtères indépendans à s'unir en Congrégation, ou à ſubir la viſite des Évêques. La prémière de ces Congrégations fut compôſée des Monaſtères de S. Vaaſt d'Arras, de S. Pièrre-les-Gand, de S. Bèrtin à S. Omèr, de S. Pièrre de Lobès au Païs de Liége, Diocèſe de Cambray, & de celle du Saint Sépulcre de Cambray : mais cette dèrnière Abbaye ayant été obligée de ſe ſoumettre à l'Archevêché de Cambrai, cette Congrégation ſe trouva réduite aux quatre prémières Abbayes, juſqu'en l'année 1627, que celle de Saint Amand au Diocèſe de Tournay & de S. Sauveur Déename près d'Oudenarde y furent aggrégées par ordre d'Albèrt Archiduc d'Aûtriche, & d'Iſabelle Prince des Païs-Bas. L'Abbaye de S. *Waaſt* eſt comme le chèf de cette Congrégation. *P. Hélyot*, au même Chapitre. M. Chapelain écrit *Vaaſt* & *Vâſt*. Un Propre imprimé à Compiégne en 1680 le nomme barbârement en François, S. *Védaſte*. Chastelain, *au* 6e. *de Févr. p.* 550.

VAB.

VABLES. ſ. m. Nom propre d'homme. *Babylas*. S. Babylas qu'on appelle Babyle à Nanteuil-le-Haudoüin, à une journée de Paris, dans les limites du Valois & du Mulcien ; à Milan San-Bablo, & en Auvèrgne, S. Babel, eſt honoré à Richenau ſous le nom de S. *Vables*. Chastelain, *T. I. p.* 396. *au* 24e *de Janviér*.

VABRES. ſ. m. Nom propre d'une petite Ville du Roüergue en France. *Vabrenſe Caſtrum*. *Vabrincum*. Elle eſt ſur la rivière de Dourdan, à trois lieuës de Rhodes vèrs le midi. *Vâbres* a un Évêché, & ſes Évêques ſuffragans d'Albi portent le tître de Comtes de *Vâbres*. Maty. *Vâbres* a commencé par un Évêché qui fut fondé en ce lieu l'an 862, par Raimond Comte de Toulouſe,

en faveur d'un ſaint Abbé nommé *Adalgâſe*, qui ayant été chaſſé par les Barbâres de Palmat en Périgord, avec dix Moines qu'il gouvèrnoit, s'étoit retiré auprès du Comte Raimond. En 1317, le Pape Innocent X diviſa le Diocèſe de Rhodès, érigeant en Évêché l'Abbaye de Notre-Dame de *Vábres* Ordre de S. Benoît, fondé par Raimond I. Comte de Toulouſe. Le Pape en fit prémiér Évéque en 1317, Pièrre d'Olarge, qui en étoit Abbé.

VAC.

VACASA. ſ. f. Nom propre d'une Ville & Royaûme de même nom. *Vacaſa*. Elle eſt vèrs la côte ſeptentionale du Jetſengo, contrée de l'Iſle de Niphon. Mati.

VACCIA, VACIE. Voyez WATZEN.

L'Iſle de la Vache. *Inſula Vacca*. Il y a deux petites Iſles de ce nom; l'une dans la mèr de Méxique, ſur la côte méridionale de l'Iſle de S. Domingue, à l'endroit où elle commence à tourner vèrs le couchant; l'aûtre eſt dans la mèr méditèrranée, entre les Sanguinatres, qui ſont ſur la côte orientale de la Sardaigne. Mati.

Le Cap des Vaches. *Vaccarum Promontorium*. Ce Cap eſt ſur la côte méridionale des Caffres en Afrique, au levant de celui de Bonne Éſperance. Mati.

Vache Marine. C'eſt la même chôſe que le Lamentin. Voyez Lamentin. T. III. p. 1267. & M. Lémery, Traité des Alimens, p. 424, 425. Le Lamentin eſt appellé *Vache Marine*, non ſeulement parce que ſa tête eſt faite à peu près comme celle du bœuf, & que ſa chair lui eſt aſſez ſemblable par le goût & la conſiſtence, mais encore parce que ce poiſſon vit d'hèrbes qui ſont ſur la tèrre, comme le bœuf ou la vache ſa femelle: elle réſſemble encore à la vache tèrreſtre par la figure & la ſituation de ſes mammelles. Lémery.

VACQUETTE. ſ. f. Tèrme bâs & populaire, qui ſemble ſignifier la même chôſe que valiſe, ſac, ou boëte, coffre où l'on conſèrve, & l'on porte quelque chôſe. *Pera*. Je ne l'ai trouvé que métaphoriquement en cet éxemple. Voici deux Hiſtoriens très-ſinguliérs & remarquables dont j'ai aûtrefois chargé ma *Vacquette*. Mascur.

VACUNE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe de la Campagne chez les Romains. *Vacuna*. Elle ſe nommoit ainſi de *Vaco*, je ſuis de repôs, je chôme, & étoit la déeſſe qui préſidoit au repôs des gens de la campagne. C'eſt pour cela qu'ils lui faiſoient des vœux & des ſacrifices en hivèr, lorſqu'ils avoient fait toutes leurs recoltes, & que la ſaiſon leur donnoit du repôs. Voyez Ovide, *Faſt. L.VI. v.* 307. & Horace, *L. I. Ep.X. v.* 49. Pline, *L. III. C.* 12. parle des forêts de *Vacune*. Voyez auſſi Struvius, *Antiq. Rom. Syntagma*. Porphyrion ſur Horace dit que *Vacune* étoit une Déeſſe des Sabins, qu'elle n'avoit point de figure cèrtaine ſous laquelle on la répréſentât; peut-être étoit-ce un Bœtyle; il ajoûte que les uns l'appelloient Bellone, d'aûtres Minèrve, d'aûtres Diâne. Varron croit, que c'étoit la victoire, mais ſon nom ſemble demander qu'on en faſſe une divinité diſtinguée. Acron, aûtre Commentateur d'Horace, dit à peu près la même chôſe, ſinon qu'au lieu de Bellone, Minèrve & Diâne, il met Minèrve Diâne & Cérès, & que c'étoit principalement la Déeſſe de ceux qui vainquent par la ſageſſe.

VAD.

VADA, VADI. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg avec un port. *Vada Volaterrana*. Il eſt dans le Piſan, en Toſcane, à l'embouchure de la Cécina, & à ſix lieuës de la ville de Livourne, vèrs le levant méridional. Maty.

VADIMON. ſ. m. Tèrme de Mythologie. C'étoit un ſurnom que les anciens Étruriens donnoient au Dieu *Janus*.

VADO, ou VAI. ſ. m. Nom propre d'une fortereſſe avec un port, ſitué ſur la côte de Génes, environ, à deux lieuës de Savonne, vèrs le couchant. On prend communément ce lieu pour celui qu'on nommoit anciennement *Vada Sabatia*, ou *Vadum Sabaticum*, que Cluvier pourtant met à Savône. Maty.

VADSTEN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Oſtrogothie, en Suéde. *Vadſtena*. Elle eſt ſur le bord oriental du lac Vétèr, près de la rivière de Motala, environ à treize lieuës de Norkoping, vèrs le couchant. Les Rois de Suéde avoient aûtrefois à *Vadſten* un Palais, qui eſt maintenant ruiné. Maty.

VAE.

VAËNA. ſ. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Vaena*. Il a ſa ſource de la rivière de Caſtro, & à huit lieuës de Cordouë, vèrs le levant. Maty.

VAES. Voyez WAES, & prononcez *Vâs*.

VAG.

VAG. ſ. m. Nom propre d'une grande rivière de la Haûte Hongrie. *Vagus*, *Vaga*. Elle naît au Mont-Krapach, & coulant vèrs le ſud, elle baigne Tranſchyn, Likara, Léopolſtad, Sehinta, Schelis, & ſe va décharger dans le Danube, à quelques lieuës au-deſſus de Komôre. La domination du Turc s'étendoit juſqu'à cette rivière avant la guèrre préſente, mais elle eſt maintenant fort diminuée. Maty.

VAGINAL, ale. adj. Tèrme d'Anatomie, dont quelques Auteurs ſe ſèrvent. *Vaginalis*, *e*. Willis appelle un muſcle de l'oeſophage, le *Vaginal* de l'oeſophage; & il dit que l'oeſophage ſemble être compôſé de deux muſcles, qui avec leurs fibres oppôſées, & qui ſe croiſent mutuellement, font quatre parallélogrammes. Dans les hommes il en eſt autrement que dans les femmes: les fibres de ce muſcle ſont longitudinales & obliques. Le prémiér ſemble prendre ſon origine au cartilage arythénoïdal, & déſcendant un peu dèrrière l'oeſophage, il déſcend dans l'éſtomac. L'aûtre ſemble être une continuation du ptéropharingée, & de l'oeſophagée, & déſcend obliquement & en ſpirale comme les fibres des intéſtins. *Harris*. La tunique *Vaginale*, c'eſt la même chôſe que l'Élythroïde, ou Élitroïde, comme écrit Dionis. Voyez ce mot, T. II. p. 1094.

VAGITANT. Voyez VATICAN.

VAGRAM. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Archevêché de Saltzbourg, ſitué à dix lieuës de la ville de ce nom, vèrs le ſud, & ſur la rivière, nommée le petit Arel. *Vagranum*. On prend *Vagram* pour l'ancien *Vacorium*, ville du Norique. Maty.

VAGUE. En tèrme d'Anatomie, ſe dit d'une paire de nèrfs; c'eſt la huitiême paire, que l'on appelle *Vâgue*, parce qu'elle va en différens endroits. Elle eſt dèrrière les auditifs, & vient des côtez de la moëlle allongée. Son commencement eſt compôſé de pluſieurs filèts, auxquèls ſe joint un aûtre nèrf appellé l'éſpinal. Ces deux nèrfs ſortent enſemble par le trou occipital, par où paſſe auſſi la jugulaire intèrne. Mais dès qu'ils ſont ſortis du crâne, ils ſe ſéparent & le *Vâgue* fait un plexus qui donne des rameaux au larinx & au pharinx; puis paſſant à côté de la carotide intèrne, en déſcendant vèrs l'axillaire, il produit le nèrf récurrent, dont le droit entoure l'artère axillaire, & le gaûche l'aorte. Ces deux nèrfs remontant le long de la trachée-artère, il en ſort des filèts qui vont dans les fibres qui attachent les anneaux. L'oeſophage, & les muſcles du larinx en reçoivent auſſi pluſieurs branches. Dionis.

VAI.

VAIER. Voyez VAYER.

VAIHING. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Wurtenbèrg, en Soüabe. *Vaihinga*. Il eſt ſur la rivière d'Entz, à deux lieuës au-deſſous de Torſen. Quelques Géographes prennent *Vaihing* pour l'ancien *Bajenni*, petite ville de la Vindélicie, laquelle d'aûtres placent à Fainge, en Bavière. Maty.

VAIR. ſ. m. Vieux mot Celtique. Paſſage. D'où vient *Durnovaria*, paſſage de rivière. Or c'eſt une ville d'Angletèrre. Borel. *Tranſitus*.

Je ne doute nullement que ce mot ne vienne de l'Hébreu עבר *eber*, qui ſignifie *paſſage*, de עבר *abar*, *paſſer*. La prononciation de l'aïn s'étant pèrduë en Occident, rien n'a été plus naturel & plus facile que de retrancher quelquefois la prémière ſyllabe de עבר.

VAIRE. ſ. m. Nom propre d'un village de l'État de Génes, en Italie. *Vaira*, *Vallis*. Il eſt dans l'Apennin, environ à trois lieuës de la ville de Génes. Maty.

VAÎSON. ſ. m. Nom propre d'une ville Épiſcopale du Comté Vénaiſſin, en Provence. *Vaſio*, *Vocontionorum*, *Vaſionenſe oppidum*, *Vaſſionenſis urbs*. *Vaſienſium*, ou *Vaſenſium Civitas*. Elle eſt ſur la Louvéſe, à quatre lieuës de Carpentras, vèrs le nord; & ſon Évêché eſt ſuffragant d'Avignon. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Acuſio*, ville des Vocontiens, & d'aûtres pour l'ancienne *Aeria*, ville de la Provence. Maty. *Valois*, *Not. Gall. p.* 587. Qui eſt de Vaiſon, *Vaſenſis*, *Vaſienſis*, *Vaſionenſis*.

VAIſSEAL. ſ. m. Voyez VAſSIAL.

VAIſSEAU. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. *Vaiſſeau* double, c'eſt-à-dire, bien fort. Dict. Hèrm. Triple *Vaiſſeau*, c'eſt le fourneau des ſages, dans lequel on met une écuelle, & dans l'écuelle l'œuf qui contient la matiére philoſophale qu'il faut cuire. Id. *Vaiſſeau* ſecret des Philoſophes, c'eſt l'œuf de ſages, rond & lucide. Id. Le prémiér *vaiſſeau* de la nature, c'eſt l'air, dans lequel les Aſtres jettent leurs influences. Id.

VAIſSIAU D'OES, ou D'EPS. Dans la Coûtume de Haynault, Ch. CVI. art. dèrn. on lit ces mots, *Item*, pour éviter aux débâts qui pourroient avenir, à caûſe des cas appartenans à haûte juſtice, moyenne & baſſe; avons déclaré & déclarons que le cas de haûte juſtice eſt efroler, prendre, boüillir, ardoir, enfouir, couper membres, bannir, & *troene de Vaſſiaux dels*. Quelques-uns croyent que dans cet article au lieu de *Vaſſiaux dels*, il faut lire *Vaiſſeaux deez*, mais l'article n'en eſt pas plus clair: car on ne

ſçait

ſçait ce que c'eſt que *Vaiſſeaux deez*. Il faut lire *Vaſſaux* ou *Vaiſſeaux d'oes*, ou plûtôt *d'eps*. Du mot latin *apis*, ou *apes*, qui ſignifie une mouche à miel, on a fait aûtrefois en France *Eps*, comme on peut voir dans la Somme de Bouteiller, L. I. Tit. 36. p. 251. & dans les Païs-Bas, au lieu *d'eps*, on a dit *oes*, de ſorte que les Vaiſſeaux, ou Vaiſſiaux *d'eps*, ou *d'oes*, ne ſont aûtre chôſe que les éſſains d'abeilles, contenus dans les ruches où les vaiſſeaux. La coûtume de Cambray, Tit. XXIV. art. dèrn. dit Vaiſſeaux *d'oes*, ou abeillons de miel trouvez & non pourſuivis dedans huit jours du propriétaire, doivent appartenir la moitié au Seigneur de la Seigneurie, en laquelle ils ſont trouvez, & l'aûtre moitié à celui qui les à trouvez. Il faut encore obſèrver que dans l'art. cité de la Coûtume de Haynault au lieu de *troene*, qui ſignifie rien, il faut lire *troère*, du mot trouver, de ſorte que la *troère de Vaſſaux d'oes*, c'eſt-à-dire, la trouve d'éſſains d'abeille, n'eſt aûtre chôſe que ce que nos Coûtumes appellent *épaves d'aretes*. *De Laurière*. Sur quoi nous remarquerons qu'il ne ſemble pas néceſſaire de changer *Vaſſiaux*, en *Vaſſaux*, ou *Vaiſſeaux*.

VAISURE, VOISURE, WAVART. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Duché de Bar, en Lorraine. *Pagus Vabrenſis*, *Vavrenſis*, *Wavarienſis*, *Vaurinſis*, *Warenſis*, *Waverenſis*, *Vaporacenſis*, *Vaprenſis*, *Wabrenſis*, *Webria*, *Webra*. Elle eſt entre Vèrdun, Mêtz, & Monmédy; mais on en ignore les bornes. Maty.

VAIVODE. Voyez VAYVODE.

VAL.

VAL-DES-CHOUX. Nom d'un Ordre Religieux. *Ordo Vallis Callium*, *Monachi de Valle Callium*. Jacq. de Vitri les nomme ainſi. Vèrs l'an 1188, un nommé Viard, Frère Convèrs de la Chartreûſe de Louvigni au Diocêſe de Langres, ſe ſentit appellé à une vie plus auſtère & plus éloignée des ſoins temporèls, que ne pèrmettoit ſon état. Ses Supérieurs lui pèrmirent de ſe retîrer dans un bois à deux lieuës de Louvigni. Il y demeura quelque tems retîré dans une cavèrne pratiquant des auſtéritez éxtraordinaires. Les peuples du voiſinage l'y découvrirent enſuite, & le Duc de Bourgogne, qui en eut connoiſſance, le viſita ſouvent. C'étoit Odes III. Ce Prince promit un jour à Viard que s'il revenoit victorieux d'un combat qu'il alloit donner, il lui fonderoit un monaſtère dans le lieu où il s'étoit retîré. Il remporta la victoire & tint ſa parole au bon Solitaire. Ce nouveau Monaſtère prit le nom du lieu, où il fut bâti, qui s'appelloit le *Val-des-choux*. Une ancienne inſcription qui ſe voit dans l'Égliſe, porte que Viard y entra le ſécond jour de Novembre 1193. Il donna à ſes diſciples des conſtitutions ſemblables à celles des Chartreux. Elles furent confirmées depuis par Honorius III. Voyez Jacq. de Vitry dans ſon *Hiſtor. Occident. C.* 17. où il les rapporte. Voyez auſſi Chryſoſt. Henriquez, *Faſcicul. SS. Ord. Ciſterc.* Chopin, Traité des Droits des Relig. L. II. Tit. I. n. 10. & le P. Hélyot, Tom. VI. C. 23. On parle de rétablir l'Abbaye du *Val-des-Choux*, & de la mettre dans une grande Réforme, (1719.)

VAL DI COMPARE. Voyez ITAQUE.

Le val-dun. Nom propre de lieu. *Vallis duni*. Ce lieu eſt dans le païs de Caux, en Normandie, diocêſe de Roüen, près de Saint Pièrre le Vieux. Il ſignifie la même chôſe que la vallée de la montagne, car *Dunum* en langue Celtique ſignifioit *montagne*. Il ne faut pas le confondre avec un aûtre lieu appellé par les Auteurs du moyen âge, *Vallis duna*, *Vallis duna*. *Vallium duna*, *Valles dunæ*, *Vales duna*, & *Valis duna*, qui ſignifie les montagnes de la vallée; mais que l'on ne connoît plus. Celui-ci étoit dans le Hiémois, diocêſe de Seez, en Normandie, & ſur la petite rivière d'Orne. *Valois*, *Not. Gall. p.* 583.

Val des Éſcoliérs. *Vallis Scholaſticorum*. Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliérs. Au commencement du XIIIe ſiécle il y avoit à Paris quatre fameux Profeſſeurs en Théologie, Guillaume, Richard, Évrard, & Manaſſès, non moins recommandables par leur vèrtu que par leur doctrine. Un jour comme ils s'entretenoient des récompenſes & des peines étèrnelles, Guillaume dit: en étudiant le Prophéte Ézéchiel, j'ai vû devant moi juſques à trois fois un grand arbre, beau, & brillant, dont les branches ſembloient être l'ornement du monde. Les trois aûtres dirent qu'ils avoient auſſi vû pluſieurs fois un arbre ſemblable; & après en avoir meurement délibéré avec pluſieurs aûtres Docteurs, ils crurent être appellez à inſtituer un nouvel Ordre Religieux. Ils réſolurent donc de tout quitter & d'aller ſe confiner dans quelque ſolitude. Ils partirent en 1201. & arrivèrent aux confins de la Champagne & de la Bourgogne dans une vallée profonde & ſauvage, environnée de haûtes roches, où ils découvrîrent une fontaine que pèrſonne n'avoit encore appèrçûë. Enſuite ils allèrent trouver Guillaume de Joinville alors Evêque de Langres, & depuis Archevêque de Rheims; & & le prièrent de leur donner en aumône une partie de cette vallée, qui appartenoit à ſon Égliſe. L'Évêque la leur accorda volontiérs; & ils y bâtirent de paûvres cellules, où ils commencèrent à pratiquer la régle de Saint Auguſtin, ſuivant l'uſage de Saint Victor de Paris. Quatorze ans après, Fridéric Docteur en Decret, & Archidiacre de Châlons, étant élû Évêque de la même ville, y renonça pour ſe joindre aux quatre Docteurs. La même année 1215. au mois de Septembre, l'Évêque de Langres confirma le nouvel Inſtitut; & trois ans après il le fit confirmer par le Pape Honorius IIIe. Les cinq prémiérs Docteurs virent avant que de mourir juſqu'à 37. écoliérs aſſemblez; & ce fut l'origine d'une Congrégation de Chanoines Réguliérs, que l'on nomma *Du Val-des Ecoliérs*. Fleury, *Hiſt. Eccl. T.* XVI. *p.* 86. 87.

Le Val de Gellone. Nom d'un lieu de Languedoc, Province de France. *Vallis Gellonis*. Il eſt ſur l'Érau, à deux lieuës de Lodêve. Les habitans l'appellent communément Saint Guillem le déſèrt. Voyez Guillem. T. III. & Valois, *Not. Gall. p.* 583. 584.

Val de Grâce. Nom d'une Abbaye de Bénédictins au Fauxbourg Saint Jacques à Paris. *Vallis Gratiæ*. L'Abbaye du *Val de Grâce* fut fondée au IXe ſiécle dans la Parroiſſe de Biévre le Chaſtel, à trois lieuës de Paris. En 1618. on commença la réforme de cette maiſon. En 1621. le 22e Septembre, Anne d'Aûtriche fit transférer ces Religieûſes à Paris, au Fauxbourg Saint Jacques dans une maiſon qu'on nommoit alors l'Hôtel du petit Bourbon, & auparavant, le ſéjour de Valois. La Reine l'avoit achetée, & dans la ſûite elle y bâtit l'Égliſe magnifique qu'on y voit & la maiſon. Celle-ci fut commencée en 1628, & la Reine y mit la prémière pièrre le 3e Juillet. Loüis XIV. âgé de 7. ans pôſa la prémière pièrre à l'Égliſe en 1645. Elle ne fut achevée qu'en 1665. C'eſt Gabriël le Duc Architecte du Roi qui a bâti le *Val de Grâce*. Le principal autel du *Val de Grâce* répréſente l'étâble où J. C. naquit. Il a un baldaquin d'une élégance & d'une beauté râre. Le Dôme du *Val de Grâce* eſt de Mignard, dit le Romain, c'eſt-à-dire, les Peintures du Dôme, qui répréſentent le Ciel. C'eſt au *Val de Grâce*, à la Chapelle Sainte Anne, qu'on a mis dépuis qu'il eſt bâti, le cœur des Reines, des Princeſſes, & de quelques Princes de la Maiſon Royale. Molière a fait un Poëme ſur le Dôme du *Val de Grâce*, c'eſt-à-dire, ſur les Peintures de Mignard.

Le Val Vascois. Nom d'un lieu de Beauce. *Vaſconis Vallis*. Valois, *Not. Gall. p.* 546.

Val-Vèrd. La Congrégation du *Val-vèrd*, le Monaſtère de *Val-vèrd*; Chanoine Réguliér de *Val-vèrd*. Nom d'une Congrégation de Chanoines Réguliérs. *Viridis Vallis*. Le Monaſtère du *Val-vèrd* ne fut d'abord qu'un Hèrmitage, où Jean de Boſco déſcendu des anciens Ducs de Brabant ſe retîra au commencement du XIVe ſiécle. Jean II. Duc de Brabant lui accorda ce lieu par ſes lèttres de l'an 1304. Deux aûtres Hèrmites l'occupèrent juſqu'en 1343. que Lambèrt le dèrniér de ces Hèrmites céda ce lieu à Jean Hinkaert, Franco de Mont-froid, ou froid-Mont, & Jean Ruſbroch, tous trois Prêtres qui s'étoient unis pour mener une vie retîrée & pénitente. Ils y bâtirent une Égliſe, à laquelle Franco de Mont-froid donna des biens conſidérables, qu'il poſſédoit, ce que le Duc Jean III. confirma la même année, à condition qu'ils ſeroient au moins cinq pour célébrer l'Office divin, & que des cinq il y en auroit deux qui ſeroient Prêtres. Ils conſèrvèrent leurs habits ſéculiérs & ne s'engagèrent à aucune régle les ſix prémières années: mais l'an 1339. Franco de Mont-froid & Jean Ruſbroch, du conſentement d'André Évêque de Cambrai, reçûrent l'habit de Chanoines Réguliérs & la régle de Saint Auguſtin de la maiſon de Pièrre de Saux, Prieur de Saint Victor à Paris. Les infirmitez de Jean Hinkaert l'empêchèrent de les ſuivre. Ce Monaſtère devint conſidérable. Celui de Korſendoc fit union avec lui l'an 1400, celui de Rougeval l'an 1409, de ſorte que le Monaſtère de *Val-vèrd* ſe trouva chèf d'une Congrégation qui a porté ſon nom: mais elle s'unit à celle de Windeſeim après que celui-ci eut embraſſé la clôture pèrpétuelle en 1448. Nicolas V. confirma cette union. Maſtelin Chanoine Réguliér de Windeſeim qui a écrit l'hiſtoire de la Congrégation du *Val-vèrd* ſous le tître de *Necrologium Monaſterii Vallis Viridis*, dit après Sylveſtre Maurolic & Tambourin, que la Congrégation du *Val-vèrd* s'étendoit en Italie. Il eſt vrai qu'il y avoit en Italie pluſieurs Monaſtères qui avoient ce nom, mais ils le portoient dès le commencement du XIIIe ſiécle, & la Congrégation du *Val-vèrd* en Brabant ne commença qu'en 1349. De plus quelques-uns de ceux d'Italie avoient la régle de Saint Benoît. Voyez le P. Hélyot, T. II. C. 53.

VALACHIE. Voyez Valaquie. VALAQUIE.

VALAIS. ſ. m. Nom propre d'une petite République de l'Europe, ſituée entre la Suiſſe, le Duché de Milan, & la Savoye. *Valeſia*, *Valleſia*. Ce païs eſt une longue Vallée qui a trente lieuës d'éten-

duë du levant au couchant, dépuis la ſource du Rhône, juſqu'au lac de Genêve, & qui eſt environnée de tous côtez, à la réſèrve du couchant, de montagnes ſi haûtes, qu'elles ſont en tout tems couvèrtes de neiges. L'air y eſt éxtrémement froid en hivèr, & aſſez chaud en été. Le Tèrroir y eſt fértile en pâturages, & en grains, il y produit même aſſez de vin. On y trouve quelques mines, & des eaux minérales. On le diviſe en deux Provinces; le Haut *Valais*, qui s'étend dépuis la ſource du Rhône, juſqu'au confluant de la Morſe, où l'on compte trente Parroiſſes, qui compôſent ſept Dizains, ou Communautez, dont châcune a ſept Juges particuliérs, qui ont au-deſſus d'eux le Conſeil Général, compôſé de l'Évêque de Sion, du Capitaine Général de tout le païs, & de deux ou trois députez de chaque Communauté. Ce païs conſtituë promptement la République du Valais, alliée aux Suiſſes dépuis l'an 1533. Le Bas *Valais* eſt ſujet du Haut; il a ſix Communautez ou Bannières, qui renfèrment vingt-quatre Parroiſſes. Les Valeſſans poſſèdent encore le Gouvèrnement de Montey, & la Châtelenie de Bouveret, puiſqu'ils ont conquis ſur la Savoye. Ils ſont tous Catholiques Romains, maîtres & ſujèts. Leurs principaux lieux ſont Sion capitale, Saint Maurice, & Martignach.

VALANGYN. Voyez VALLANGIN.

VALANIA. ſ. f. ou BAGNIAS. ſ. m. Noms propres d'une petite ville aûtrefois Épiſcopale, & ſuffragante d'Apamée. *Balanea, Balanaa, Balanea.* Elle eſt ſur la côte de la Syrie, à vingt-cinq lieuës de Tripoli de Syrie, vèrs le nord, & à l'embouchure de la Valania, qui vient du Mont-Liban, & qui eſt l'Éleutherus des anciens. Maty.

VALAQUE. ſ. m. & f. Nom propre de peuple. Habitant de la Valaquie. *Valachus, a.* Les anciens *Valaques*; les *Valaques* ſe prétendoient déſcendus des anciens Romains, c'eſt-à-dire, d'une légion qui étoit demeurée dans les montagnes de Mœſie; & Innocent III. dans une léttre écrite à Joannice Roi des Bulgares, & *Valaque* de nation, lui dit que ſes ancêtres étoient originaires de Rome.

VALAQUIE, ou VALACHIE. ſ. f. Le prémier eſt le plus uſité, C'eſt un grand pays de l'Éurope borné au couchant, par la Hongrie, la Tranſilvanie, & la Ruſſie Noire proprement dite; au nord, par la Podolie; au levant, par la Beſſarabie, & par la Bulgarie, laquelle la borne auſſi vèrs le midi. *Valachia.* Ce pays, qui a été anciennement une grande partie de la Dace, & enſuite du Royaume de Hongrie, eſt maintenant diviſé en deux Principautez, toutes deux tributaires du Tûrc. L'une de ces Principautez conſèrve le nom de *Valaquie*, & l'aûtre porte celui de Moldavie. On met ordinairement la *Valaquie* propre vèrs le couchant & le midi, & la Moldavie vèrs l'orient & le nord. Mr. Baudrand dans ſon Dictionnaire aſſûre, ſur le témoignage des gens du pays & des Polonois, que ces deux noms ſont tranſpôſez; & qu'il faut donner le nom de *Valaquie* à la partie qui eſt vèrs le nord & le levant; & celui de Moldavie à l'aûtre. Mais il n'eſt pas hors d'apparence que cet habile Géographe ait été trompé. On voit des Valaques & des Moldaves dans la Tranſilvanie, mais les Moldaves ſont ſur les frontières du nord, & les Valaques au ſud, ce qui devroit être tout aûtrement, ſelon le ſentiment de Mr. Baudrand; car vraiſemblablement ces peuples ſe ſont étendus dans la Tranſylvanie, de proche en proche. De plus, le P. Avril Jéſuite qui a été dans ce pays, aſſûre dans ſon voyage imprimé l'an 1693. p. 274. & ſuivantes, que la Moldavie eſt frontière de la Ruſſie Rouge particulière, & qu'il eſt allé de celle-ci dans l'aûtre, ſans paſſer par d'aûtres États. Cela paroît convaincant; auſſi Robe, & la Croix qui ont écrit après Baudrand, ont mis la Moldavie aux Confins de la Pologne, & la *Valaquie* Propre, vèrs la Hongrie. L'Auteur des Anecdotes de Pologne aſſûre, qu'il n'y a que les Polonois qui donnent le nom de *Valaquie* à la partie ſeptentrionale de ce pays. Mati.

Valaquie Propre, occidentale, Superieure, ou petite Valachie. C'eſt la moindre partie de la *Valaquie* priſe en Général. *Valachia propria, occidentalis, Superior, & Minor.* Elle eſt vèrs le couchant, & les ſources du Danube, faite en Triangle, dont le côté oriental eſt borné par la Moldavie; l'occidental par la Tranſylvanie & par la Hongrie; & le Méridional par le Danube, qui la ſépare de la Sèrvie & de la Bulgarie. On donne à ce pays cinquante lieuës du nord au ſud, & 90 du couchant au levant. Il eſt baigné par l'Alauta, le Telcz, le Jaloniza, & le Miſſowo. L'air y eſt fort tempéré, & le Tèrroir fèrtile en blé, en vins, & en fruits. On y nourrit de grands troupeaux de Bœufs, de brebis, & de chevaux de grand prix, & on y trouve auſſi des mines de toutes ſortes. La *Valaquie* eſt gouvèrnée par un Prince, qui porte le nom de Vaivode ou d'Hoſpodar, & qui eſt tributaire du Grand Seigneur. Il eſt élû par les États du pays, mais ſon élection doit être confirmée par le Grand Seigneur, qui le dépôſe auſſi quand il lui plaît. Ses villes principales ſont Targowits Capitale, Bucherest, Braskow, Braila & Jalonicz. Ses habitans ſont Chrétiens de l'Égliſe Grécque, & dépendans du Patriarche de Conſtantinople. Mati.

VALBACH. ſ. m. Nom propre de lieu. *Valena.* C'étoit anciennement une petite ville de la Haûte Pannonie. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Baſſe Hongrie ſitué ſur le Danube, près de Strigonie. Mati.

VALBERT. Voyez GAUBERT.

VALBURGE. ſ. f. & nom propre de femme. *Valpurgis, Valburgis.* Voyez Vaubour.

VALCHA. ou Baccano.

VALCHEREN. Voyez WALCERON.

VALCOURT. Voyez WALCOURT.

VALCOWART. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Hongrie. *Valcovaria.* Elle eſt dans l'Éſclavonie ſur le Walpo, près de ſon embouchure dans le Danube, entre la ville d'Éſſex & celle de Petri Waradin. Quelques Géographes prennent *Valcowar* pour l'ancienne *Valcum* petite ville de la baſſe Pannonie que d'aûtres mettent à Veltz, village de la même Contrée. Mati.

VALDETRUDE. ſ. f. Nom propre de femme. *Valdetrudis.* Vèrs le milieu du VIIe ſiecle Sainte Aldégonde ſœur de Sainte *Valdetrude* dont nous avons parlé au mot Mons, ſe retîra dans les bois du lieu nommé Melbôde; & ayant reçû le voile de Saint Amant & de Saint Aubèrt, elle y fonda un Monaſtère double, pour des filles & pour des hommes; d'où eſt venuë enſuite la ville de Maubeuge. *Fleury.*

Valdivia, ou Baldivia. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Amérique méridionale. *Valdivia, Baldivia.* Elle eſt dans le Chili, à l'embouchure du Chabin, où elle a un bon port, à vingt-cinq lieuës de l'Impériale, vèrs le midi. *Valdivia* a pris ſon nom d'un des Gouvèrneurs du Chili, qui tourmentant les Chiliens pour les faire travailler aux mines d'or, les obligea à ſe ſoulever, en fut battu, fait priſonniér, & tué, comme quelques-uns l'aſſûrent par de l'or fondu, qu'on lui vèrſa dans la bouche, en lui diſant, qu'on vouloit le raſſaſier de ce métal, dont il avoit paru inſatiable. Les Américains après avoir battu *Valdivia*, prîrent & brûlèrent la ville de ce nom, mais on l'a réparée. Mati. Baldivia ou la ville de la Conception, autrement Penco du nom du lieu en Indien, eſt ſituée à la côte du Chili ſur le bord de la mèr, au fond d'une rade de même nom du côté de l'Eſt par 36 d. 42 m. 53″ de latitude auſtrale, & peut-être par 75 d. 32 m. 30″ de longitude occidentale, ou différence du méridien de Paris ſuivant l'obſèrvation du P. Feüillée. Elle fut fondée en l'année 1550. par Pièrre Baldivia conquérant du Chili. Frézièr, p. 48. où il fait ſa déſcription. Dans la ſuite ce nom a été donné aux ſèrviteurs, & a eû parmi nous les mêmes ſignifications que *puer* parmi les Latins. Voyez Du Cange dans ſon Gloſſaire ſur Villehardouin. On pourroit ajouter que le *ver* des Anglo-Saxons vient de l'Hébreu בר, *bar*, fils. Selon Skinnèr, ce mot eſt Anglo-Saxon. Il vient de *Ver* qui en cette langue ſignifie *Homme.* D'où s'eſt fait le diminutif, *Varleton, Valleton, Varlet, Vallet,* ou *Verlet, Verleton*, &c. pour dire un jeune homme, un enfant. Et l'on entendoit par là un jeune homme qui n'avoit point encore de barbe, comme il paroît par ces deux Vèrs rapportez par du Cheſne.

Ni eſt unie Chevalier, encore eſt Valeton
N'avoit encore en vis barbe ne guèrnon.

c'eſt-à-dire, il n'avoit point de barbe au viſage. Quelques uns comme du Cheſne en ſon hiſtoire du Pleſſis de Richelieu, p. 8. ſont d'avis que le mot *valet* eſt Arabe, parceque dans l'hiſtoire des Saraſins compôſée en Arabe & traduite en Latin par Erpenius, on trouve ſouvent *Valeton* pour celui qui a été engendré. De Laurière. Il falloit dire *Ualad*, ou *Ualadon*, & non pas *Valeton*; car le mot Arabe eſt ולד, *Ualad*, de l'Hébreu ילד, *Jalad*, enfanter, mot qui a paſſé au même ſens dans les langues Chaldéenne, Syriaque, & Arabe.

VALÉE. On a donné ce nom aux contrées qui ſe trouvent renfèrmées entre deux montagnes. *Vallis.* La *Vallée* d'Égypte qui s'étend le long du Nil, dépuis la Nubie juſqu'à la mèr Méditèrranée, eſt la plus belle que nous connoiſſions. Maty.

Valée. Nom de quelques païs de France. Il y a un petit païs d'Anjou nommée *Valée, Vallagia, Valleia.* C'eſt là que ſont Beaufort en *Valée*, Bourgueïl en *Vallée.* Il y a auſſi *Valée* dans le païs de Chartres, *Vallis Carnotenſis, Vallis, Valleia.* C'eſt de là qu'on dit, ſaint Pièrre en *Vallée*, ſaint Martin en *Valée*, ſaint Jean de *Valée.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 582. 583.

Valée. Nom d'un petit païs près de Chartres. *Vallis, Valleia.* Il eſt ainſi nommé parcequ'il eſt bas. Saint Pièrre en *Vallée*, ſaint Jean de *Valée.* Valois, *Not. Gall. p.* 582. 583.

Valée

VALÉE ILLUSTRE. *Valée* de la Tèrre-Sainte. *Vallis illuſtris.* L'Hébreu l'appelle אלון מורה, *Elon Moreh*, qui peut auſſi ſe traduire, *valée* ou plaine de celui qui montre, ou *valée* de viſion, ou *vallée* de crainte. C'étoit ou toute la *valée* dans laquelle le Jourdain coule, ou la partie de cette *valée*, qui étoit à l'Orient de la Tribu d'Éphraïm. Elle ſe nommoit *valée illuſtre* à cauſe de la beauté des arbres, ou des chênes qu'on y voyoit ſelon quelques-uns; *valée* de celui qui montre ou de viſion, parceque Dieu y apparut à Abraham; ou *valée* de crainte parceque Dieu qui y apparut, eſt un Dieu tèrrible. Voyez Cornelius à Lapide ſur la Gen. XII. 6. & la Synopſe des Critiques. Joſeph & Euſébe, *De loc. Hébr.* diſent qu'elle étoit entourée de montagnes de tous côtez, leſquelles s'étendoient du Liban, & que celles de l'orient venoient du déſèrt de Pharan; qu'elle s'appelloit encore Aulon & qu'on y voyoit Scythopolis, Jéricho, & la mèr morte.

VALÉE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une tulippe, qui eſt d'un beau pourpre ſur du blanc. MORIN.

VALÉE MUSQUÉE. Nom d'une éſpéce de poire. La chair de la *valée muſquée* eſt ſabloneûſe.

VALENCE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Dauphiné, en France. *Valentia, Valentia Segalaunorum*, ou *de Segalaunis.* Elle eſt Capitale du Valentinois, & ſituée ſur le Rhône, un peu au-deſſous du confluant de l'Iſère & du Rhône, entre Vienne & Viviers, à onze lieuës de la prémière, & à neuf de la dèrnière. *Valence* étoit une Colonie Romaine. *Plin. Valence* eſt une ville ancienne, aſſez grande, & bien bâtie; & elle a une Univèrſité, une Élection, un Préſidial, & un Évêché ſuffragant de Vienne. L'Évêché de Die a été long-tems uni à celui de *Valence*; mais ils ſont ſéparez depuis environ l'an 1686. MATY. Valois, *Not. Gall.* p. 581.

VALENCE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Gaſcogne, en France. *Valentia.* Il eſt ſur la Baiſe, à cinq lieuës de la ville d'Aux, vèrs le nord. MATY.

VALENCE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Duché de Milan, en Italie. *Valentia*, anciennement *Forum Valentinum*, *Forum Fulvii.* Elle eſt dans la Laumeline, ſur le Pô, à trois lieuës au deſſous de Caſal. *Valence* eſt une ville forte. Les François la prîrent l'an 1757. Mais ils la rendîrent aux Éſpagnols par la paix des Pyrénées. MATY.

VALENCE. ſ. f. Ville d'Éſpagne. *Valentia, Julia Valentia.* Elle eſt Capitale du Royaume de *Valence*, & ſituée ſur le Guadalvia, à demi lieuë de ſon embouchure dans le golfe de *Valence*, & à neuf lieuës de Ségorbe, vèrs le ſud. *Valence* eſt une grande ville, bien bâtie, & agréable, à cauſe de la grande quantité des Jardins dont elle eſt environnée. Elle eſt auſſi fort marchande, le ſiége du Vice-Roi, & d'un Parlement, & la réſidence de la plus grande partie de la Nobleſſe de la Province. Elle a une Univèrſité, & un Évêché. MATY. *Valence* ayant été priſe ſur les Maûres en 1238 par Jacques Roi d'Arragon, l'Évêché fut rétabli & ſoumis à l'Archevêque de Tarragone.

Le golfe de VALENCE. *Sinus Valentinus* ou *Sucronenſis.* Ce golfe eſt une partie de la mèr Méditèrranée. Il eſt le long des côtes du Royaume de *Valence*, entre l'embouchure de l'Ébre, & le Cap qu'on nomme la Punta del Emperador. MATI.

Le Royaume de VALENCE. *Valentiæ Regnum.* Ce Royaume eſt un de ceux que les Maûres fondèrent autrefois en Éſpagne, dont il eſt aujourd'hui une Province. Il dépend de la Couronne d'Arragon, & il eſt borné vèrs le nord, par la Catalogne & par l'Arragon; vèrs le couchant, par la Caſtille Nouvelle; & vèrs le midi, par la Murcie; la mèr Méditèrranée le baigne au levant. On donne à ce Royaume ſoixante & ſix lieuës du nord au ſud, & vingt-cinq dans ſa plus grande largeur du couchant au levant. Ses plus grandes rivières ſont le Guadalaviar, le Xucar, & la Ségura. Son air eſt ſi doux qu'on y voit en tout tems des arbres chargez de fleurs & de fruits. Il n'eſt pas des plus fèrtiles en bléd, mais il l'eſt en ris, vins, olives, ſucre, oranges, citrons, lin, chanvre, ſoye, & autres fruits. On y trouve auſſi des mines d'or & d'argent, d'alun, &c. Et on pêche ſur ſes côtes une fort grande quantité de thons, & dans ſes rivières des alozes, & des anguilles, en un mot c'eſt une des plus agréables Provinces d'Éſpagne. Ses villes principales ſont *Valence* Capitale, Ségorbe, Xativa, Alicante, Orighella, Elche, Dénia, & Gandie. MATY.

VALENCE D'ALCANTARA. Petite ville fortifiée. *Valentia Alcantara.* Elle eſt dans l'Éſtramadure d'Éſpagne, aux confins du Portugal, ſur le Savar, à huit lieuës de la ville d'Alcantara, vèrs le couchant. MATY.

VALENCE DE MINHO. Bourg bien fortifié. *Valentia Minii.* Elle eſt dans l'Entre Douro è Minho, Province du Portugal ſur le Minho, à une lieuë au deſſous de Tuy. Les Éſpagnols ont aſſiégé pluſieurs fois cette place ſans ſuccès. MATI.

VALENCE, NOUVELLE VALENCE. Bourg de la tèrre ferme, en Amérique. *Valentia Nova*, ou *Americana.* Il eſt dans le Gouvèrnement de Vénézuéla, vèrs le lac de Torcarigua, & à huit lieuës de la mèr. MATI.

VALENCIENNES. ſ. f. Nom propre d'une ville des Païs-Bas, ſituée dans le Haynaut, ſur l'Eſcaut, qui ſe partageant en pluſieurs branches, au deſſus de la ville, la travèrſe en pluſieurs endroits. *Valentiana, Vallencena, Valenciennes*, ſituée entre Mons & Cambray, à ſept lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrnière, eſt grande, belle, marchande, riche, & très-forte. Le feu Roi l'aſſiégea en pèrſonne l'an 1677. & il la prit d'aſſaut, par éſcalade. La ville fut éxemptée du pillage en fourniſſant les ſommes néceſſaires pour la conſtruction d'une citadelle. Elle a été entièrement cédée à la France par la paix de Nimégue. MATI. Valois, *Not. Gall.* p. 582. Les Flamans prononcent *Valenchiennes*; mais ce ſeroit mal prononcer en François.

Le Comté de VALENCIENNES. *Valentinarum Comitatus.* C'étoit anciennement une grande contrée des Païs-Bas. Elle comprenoit la Prévôté de *Valenciennes*, l'Oſtèrvant, & le Brachbant. Il y a quelques ſiécles que ce Comté a été éteint par ſon union avec le Haynaut. MATY.

Le Tèrritoire, ou la Prévôté de VALENCIENNES. *Valentinianus* ou *Valentinarum Ager.* C'eſt une petite contrée du Haynaut. Elle eſt entre les Prévôtez de Mons, du Quénoy, de Bouchain, de Cambreſis & la Flandre. *Valenciennes* Capitale, & Condé en ſont les lieux principaux. MATI.

VALENS. ſ. m. Nom propre d'homme dans lequel il faut conſèrver la prononciation Latine faiſant ſonner l'*s* finale. *Valens*, L'Empereur *Valens*, qui fut ennemi de la Religion ſi déclaré, étoit fils de Gratien.

VALENTANO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Valentanum, Valentum.* C'étoit autrefois une ville Épiſcopale, maintenant ce n'eſt qu'un bourg du Duché de Caſtro, en Italie. *Valentano* eſt près du lac de Bolſena, à trois lieuës de la ville d'Acqua pendente, vèrs le midi. MATI.

VALENTIA. ſ. f. Nom d'une Déeſſe des anciens Romains. *Valentia.* C'étoit la même que la Déeſſe Santé, fille d'Éſculape. Voyez Struvius, *Antiq. Rom. Synt. C. I. p.* 130.

VALENTIA. ſ. f. Nom propre d'un village d'Éſpagne, ſitué près de la ville d'Oviédo, dans les Aſturies, & pris pour l'ancienne *Cojanca*, en Latin *Valentia.*

VALENTIA. Voyez VALENCE.

VALENTIN. ſ. m. *Valentinus.* Nom d'homme. Quelques pèrſonnages célébres ont porté le nom de *Valentin. Valentin*, Schindlèr a fait un Dictionnaire en cinq Langues, Hébraïque, Chaldaïque, Syriaque, Rabbinique & Arabique.

VALENTINIEN. ſ. m. *Valentinianus.* Nom d'homme. *Valentinien* aſſocia ſon frère Valens à l'Empire, & déclara Empereur Gratien qu'il avoit eû de Sévère ſa femme. *Préſident Couſin, hiſt. Romaine.*

VALENTINOIS. Contrée du Bas Dauphiné, en France. *Pagus Valentinus, Valentinenſis Ager.* Le *Valentinois* eſt entre le Viennois, le Diois, le Comté Vénaiſſin, & le Rhône, qui la ſépare du Languedoc. On lui donne le titre de Duché, & ſes lieux principaux ſont Valence Capitale, Romans, ſaint Marcellin, le Creſt, le Montelimar, & ſaint Paul-Trois-Châteaux. MATI.

VALENTINS-BAY. Nom d'une Baye de l'Amérique Méridionale. *Valentinus Sinus.* Elle eſt ſur la côte orientale de la tèrre de Feu, vèrs le détroit de le Maire. MATY.

VALERA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Valeria.* C'étoit anciennement une ville conſidérable des Celtibériens en Éſpagne. Elle fut enſuite Épiſcopale, & enfin ruinée. On a bâti de ſes ruines trois villages, nommez *Valera Quemada, Valera de Suſo*, & *Valera la Veja.* Ils ſont dans la Caſtille Nouvelle ſur le Xucar, à ſix lieuës de Cuença, qui a ſuccédé à l'Épiſcopat. MATI.

VALÈRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Valerius.* Cyprien *Valère* a donné une Vèrſion Éſpagnole de la Bible, qui n'eſt qu'une correction de celle de Caſſiodôre de Reyna. Ces deux Traducteurs étoient Proteſtans. Luc *Valère*, ſurnommé l'Archimède, de ſon tems enſeigna long-tems la Géométrie à Rome, vèrs le commencement du XVIIe ſiécle. Valère Maxime qui vivoit ſous Tibère a écrit dix Livres des dits & faits mémorables. Voyez ſur cet Auteur les Mém. de Trév. 1714. p. 49. & ſuiv.

Valère *votre fils ailleurs s'eſt engagé.* MOLIERE.

Quand il a un nom Latin joint comme prénom ou comme ſurnom, il faut retenir le mot Latin *Valèrius.* p. ex. Publius *Valerius* Publicola & Brutus furent les prémiers Conſuls de Rome. Pour le féminin il faut dire *Valérie*, & *Valeria* avec un prénom ou un ſurnom Latin.

VALÉRIEN. ſ. m. *Valerianus.* Nom d'homme. Il y a eû un Empereur Romain qui a été appellé *Valérien.*

VALERY. ſ. m. Nom propre d'homme. Prononcez *Valry.* En Latin *Walaricus, Gualaricus.* Saint *Valery* naquit en Auvergne, vèrs

vèrs le milieu du VIe ſiécle & paſſa ſa prémière jeuneſſe à garder les moutons de ſon père. Dans la ſuite il embraſſa la vie Religieûſe dans le Monaſtère d'Autumon ou d'Autoin. Il paſſa au Monaſtère de Luxeu, l'an 610. Il le gouvèrna plus d'une fois en l'abſence de l'Abbé S. Euſtaſe. Il mourut un Dimanche 12e de Décembre, l'an 622. D'aûtres prétendent qu'il mourut le prémiér jour d'Avril de l'an 619 ou 624, & que le 12e de Décembre, n'eſt que le jour de ſa Tranſlation. Voyez les Bollandiſtes, *Acta Sanctor. April.* T. I. p. 17. Mabillon, *Act. SS BB. Sec. II. p.* 77. & Baillet au 12e de Décembre.

SAINT VALERY. Nom própre d'une petite ville de France. *Fanum S. Valerici*, ou *S. Galerici. Sanctus Walericus ad ſuminam.* Elle eſt dans le Vimeu, en Picardie, à l'embouchure de la Some, & à quatre lieuës au-deſſous d'Abbeville. MATY.

SAINT VALERY. Saint *Valery*-les-Plains, ou ſaint *Valery* en Caux. Bourg de France. *S. Walaricus in planis. Fanum S. Valerici.* Il eſt ſur la côte ſeptentrionale de la Normandie, à cinq lieues de Dieppe, vèrs le couchant, dans le païs de Caux & du Diocêſe de Roüen. Ce bourg a un port qui paſſe pour un des plus commodes de la Normandie. MATI. Valois, *Not. Gall. p.* 627. Il eſt nommé ſaint *Valery*-les-Plains parcequ'il eſt dans une plaine.

VALETON. ſ. m. Vieux mot. Un enfant, ſelon la Chronique de Flandres de Denis Sauvage, qui dit : il garda ſi bien la fille, qu'il en eut deux *Valetons*, dont l'aîné a nom Jean, & l'aûtre Baudoüin. BOREL. *Filius.* Aujourd'hui ſi l'on employoit ce mot dans le ſtile familiér, il ſignifieroit un petit valèt.

VALETTE. ſ. f. Nom de l'un des trois quartiérs dont la Ville de Malte eſt compôſée. *Valetta.* Voyez MALTE.

VALEUR, ſe dit en tèrmes de Grammaire pour ſignification, ſens. *Valor, ſenſus, ſignificatio.* Les Philoſophes parlent proprement & préciſément, & expliquent toûjours la *valeur* & la force de leurs tèrmes avant que de les mettre en uſage. PÉLISSON. La Philoſophie a cèt avantage de n'en employer aucun, qu'elle ne l'ait auparavant défini, c'eſt-à-dire, qu'elle n'en ait marqué le poids & la *valeur*. ID.

De même, en tèrmes de Muſique, *valeur* eſt ce que la figure de chaque note ſignifie par rapport à la durée du ſon éxprimé par cette note. Ainſi la *valeur* de la maxime, par éxemple, eſt qu'il faut continuer le ſon de cette note pendant huit meſures à deux tems; celle de la longue pendant quatre meſures, &c. BROSSARD.

VALEZ. Voyez VALET.

VALFROY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Valfridus.* Saint *Valfroy*, dans le huitième ſiécle fut prémiér Abbé de Palaſſole en Toſcane.

VALIE. ſ. f. Monſieur du Cange dans ſa curieûſe Diſſèrtation du cri d'armes donne *Valie*, pour cri d'armes aux Comtes d'Anjou : qu'il éxplique de cette portion d'Anjou appellée aujourd'hui *la Vallée.* Je n'ai point lû ailleurs que dans cette Diſſèrtation que les Comtes d'Anjou euſſent ce cri d'armes. Le Roman de Vace leur donne *Rallie.* Monſieur du Cange n'auroit-il point eû une copie de ce Roman, où le Copiſte auroit mis par inadvèrtance *Valie*, au lieu de *Rallie*? MÉNAGE, Hiſt. de Sablé, p. 344. Ou peut-être *Valie*, n'auroit-il point été dit aûtrefois pour *valeur* de *valeo*?

VALIÉR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Valerius.* Saint *Valiér* Évêque de Viviérs, vivoit au commencement du ſixième ſiécle, du tems d'Alaric, que Clovis tua en 507. CHAST.

SAINT VALIÉR. Nom propre d'un bourg du Dauphiné, en France. *Fanum S. Valerii.* Il eſt ſur le Rhône, entre Vienne & Valence, à ſept lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrnière. MATI.

VALISSANT, ANTE. adj. m. & f. Vieux mot, qui s'eſt dit pour vaillant. BOREL. *Valens.*

Cil jougleour vous en ont dit pertie,
Mais ils n'en ſavent valiſſant *une alie.* R. D'ATHIS.

Aliel le fruit de l'Aliſier. BOREL.

VALKENBOURG. Voyez FAUQUEMONT.

VALKENBOURC. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg avec Tître de Comté. *Falcoburgum, Valchenburgum.* Il eſt dans la Hollande méridionale, ſur le vrai Rhin, environ à une lieuë au-deſſous de Leyden. *Valkenbourg* eſt célébre par les grandes Foires de chevaux qu'on y tient toutes les années.

VALKOWAR. Voyez VALCOVAR.

VALLADOLID. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Caſtille Vieille, en Éſpagne. *Vallis ſoletum. Pintia.* Elle eſt ſituée dans une belle campagne, ſur le Pizuèrgua, à une lieuë du Douro, & à dix ſept de Burgos, vèrs le midi occidental. *Valladolid* a été aûtrefois le ſiége des Rois de Caſtille, & l'on y voit encore leur Palais, orné de beaux jardins, où l'on fait monter l'eàu de la rivière par le moyen d'une grande machine. Elle eſt grande & belle, mais ſans murailles. Elle a une Univèrſité, un Parlement, un Majorat, & un Évêché ſuffragant de Tolède. MATI.

Nouvelle VALLADOLID, ou Comayagua. *Valli ſoletum, Pintia Nova, Comayagua.* Petite ville de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt Capitale de la Province des Hondures, & ſituée vèrs les ſources de la rivière de Sal, environ à quarante-ſept lieuës de S. Iago de Guatimala, vèrs le levant. MATI.

Nouvelle VALLADOLID. *Valli ſoletum, Pintia Nova.* Petite ville de l'Audience du Méxique, en Amérique. Elle eſt dans la prèſqu'iſle de Jucatan, vèrs le golfe des Hondures, à trente-quatre lieuës de Merida. Cette ville eſt mal peuplée, & peu conſidérable. MATI.

VALLADOLID DE MÉCHOACAN. Voyez MÉCHOACAN.

VALLADOLID, ou S. Juan de Salinas. *Valli ſoletum, Pintia Nova, Fanum S. Joannis de Salinis.* Petite ville du Pérou, en Amerique. Elle eſt dans la Province de Pacamores, au piéd des montagnes des Andes. MATI.

VALLAIRE. adj. fém. Tèrme d'Antiquaire qui ſe dit en cette phraſe : couronne *Vallaire. Valaris, Caſtrenſis.* La couronne *Vallaire*, étoit celle que le Général donnoit à celui qui dans l'attaque d'un camp ennemi, pénétroit le prémiér dans les lignes; & ce mot venoit de *Vallum*, qui ſignifie un pieu qui a des branches, dont ils faiſoient la paliſſade d'un camp appellée *Lorica.* Cette couronne en avoit auſſi la figure. On l'appelloit aûtrement *Corona Caſtrenſis* du mot *Caſtra*, un camp. Aulu-Gelle, L. V. C. 6. aſſûre qu'elle étoit d'or, comme la couronne murale & la navale; mais quoiqu'elles fûſſent de ce précieux métal, ce n'étoient pas les couronnes les plus éſtimées; car Pline, L. XXII. C. 3. & 4. donne la préférence à la couronne obſidionale, qui n'étoit que d'hèrbe, ou de gâzon, de gramen.

VALLANGIN. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg, chèf d'un Comté uni à pèrpétuité avec celui de Neuchâtel, vèrs le nord. *Vallanginum.* MATI.

VALLÈRSUTA. La Congrégation de *Vallèrſuta.* C'eſt une Congrégation d'Hèrmites, & l'une de celles que le Pape Aléxandre IV. réünit vèrs 1254. pour former l'Ordre des Hèrmites de ſaint Auguſtin. *P. Hélyot, T. III. C.* 2. *p.* 12.

VALLONIA. ſ. f. Déeſſe des Vallées chez les Romains. *Vallonia.*

VALMAIGNE. ſ. f. Abbaye & bourg du Languedoc. *Villa magna. Valmaigne* eſt une ancienne Abbaye. Valois, *Not. Gall. p.* 609.

VALOGNES. ſ. Nom propre d'une petite ville de la Normandie en France. *Valonia, Walonia*, anciennement *Alauna.* Elle eſt dans le Cotantin, à douze lieuës de Coutance, vèrs le nord. MATI.

Ce mot vient du Celtique *Wald*, qui ſignifioit *bon.* Valois, *Not. Gall. p.* 627.

VALOIS. ſ. m. Nom propre d'une petite Contrée avec tître de Duché. *Vadenſis pagus.* Elle eſt dans le Gouvèrnement de l'iſle de France, vèrs les rivières d'Aiſne, & d'Oyſe. Creſpy en *Valois* en eſt le lieu principal. MATY.

Ce nom vient de *Vadenſis*, qui vient de *vadum*, vé, ou gué, & non pas de *vallis*, vallée. Ainſi ceux qui l'appellent *Pagus Vallenſis*, au lieu de *Vadenſis*, ſe trompent, & non pas là les Auteurs anciens qui en parlent & qui diſent *vadenſis*, & non pas *vallenſis.* De même en François il faut dire *Valois*, & non *Vallois*, parcequ'il ne vient pas de *vallis.* Valois, *Not. Gall. p.* 580.

VALOMBREUSE. L'Ordre de *Valombreûſe.* Nom d'un Ordre Religieux qui a pour Fondateur Saint Jean Gualbèrt vèrs l'an 1038. Les Hiſtoriens de cet Ordre en mettent l'établiſſement l'an 1015. & même, ſelon Aſcagne Tamburin, l'an 1012. Ils prétendent que leur Saint Fondateur y arriva l'an 1008. & qu'il demeura ſept années dans cette ſolitude avant que de jetter les fondemens de ſon Ordre. Mais André de Gennes, Thadée Adémar, Eudôſe Locatelli, & Didace de Franchi dans la vie de ce Saint, mettent ſa mort, ſelon l'opinion la plus univèrſellement reçûë, l'an 1073. à l'âge de 80 ans. Il étoit donc né en 993. ou 994. Selon les mêmes Auteurs, il prit l'habit Monaſtique à l'Abbaye de S. Miniat à l'âge de 18 ans, & par conſéquent l'an 1011. Il demeura quatre ans dans cette Abbaye avant que d'être élû Abbé; ſon élection ſe fit donc l'an 1015. Après avoir été élû Abbé, il reſta quelque tems à Camaldoli, avant que de ſe retirer dans la ſolitude, dans laquelle il demeura ſept ans avant que de travailler à l'établiſſement de ſon Ordre; par conſéquent il ne peut l'avoir commencé plûtôt que l'an 1023. Mais ce qui doit faire encore reculer cette époque, c'eſt qu'ils attribuent la ſortie de S. Gualbèrt à la Simonie d'un Religieux qui après que le Saint eut fait ſa renonciation donna, à ce qu'ils racontent, une grôſſe ſomme à Atthon I. Évêque de Florence pour être Abbé. Or il eſt cèrtain que cet Atthon ne succéda à Lambèrt que l'an 1032. à quoi ſi l'on ajoûte ſept années que le Saint paſſa dans la ſolitude, ſon Ordre ne peut avoir commencé que vèrs l'année 1038.

Ce Saint fit obſérver dans ſon Monaſtère de *Vallombreûſe* la régle de S. Benoiſt dans ſa rigueur, principalement quant à la clôture. Il donna à ſes Religieux un habit gris, ce qui les fit nommer les *Moines gris*. Cet habit a duré juſqu'en 1500. que le Général Dom Blaiſe de Milan leur fit prendre la couleur tannée. Quelque tems après la mort de leur Fondateur ils portoient un ſcapulaire blanc ſur leurs habits gris : en 1453. le Général Dom François Altonity leur fit reprendre la couleur griſe comme l'ancien habillement de l'Ordre. Ils ſont maintenant vêtus de noir. Pour leur tonſure, ils ſe râſoient le deſſus de la tête, & laiſſoient en bas des cheveux en forme de cèrcle, qui étoit la couronne des Romains, qui prétendoient en cela imiter l'Apôtre S. Pièrre. Dès le prémiér ſiécle de cet Ordre il eut plus de 50 Abbayes. Les Abbez furent d'abord pèrpétuèls, enſuite triennaux, aujourd'hui ils ſont quatre ans en charge. Ils portent les ornemens Pontificaux, ce qui fut prémièrement accordé à Nicolas de Sienne Abbé de Paſſignano l'an 1352. par Clément VI. & l'an 1372. par Grégoire XI. à L'Abbé de *Vallombreûſe*. Lorſqu'ils étoient pèrpétuèls ils prenoient la qualité d'Abbez de Notre-Dame & de tout l'Ordre de *Vallombreûſe*, & de Comtes de Canette, de Mont-Vèrde, de Guald, & de Magnal. L'Abbé de *Vallombreûſe* étoit aûtrefois le prémiér Prélat de Toſcane, & Juge Apoſtolique dans les Diocêſes de Florence & de Frézoli, ſur les taxes qui ſe payoient au Pape. Il avoit auſſi ſéance dans le Sénat de Florence.

Les Religieux de *Vallombreûſe* ſont les prémiérs de l'Ordre de Saint Benoît qui ayent admis des Frères Convèrs. Il y avoit auſſi des Sœurs Convèrſes, qui faiſoient une éſpéce de profeſſion entre les mains de l'Abbé & vivoient comme en ſociété ſous l'obéïſſance des Supérieurs de l'Ordre. Leur habit conſiſtoit en une robbe & un ſcapulaire gris, avec un voile noir ſur la tête. Après avoir offert leurs héritages au Monaſtère, elles en jouïſſoient leur vie durant, & y demeuroient ſous la conduite d'un Frère Convèrs d'un âge avancé & d'une vie mortifiée. Elles étoient obligées à cèrtains jeûnes & à quelques prières. Ces Convèrſes qui ne furent admiſes qu'après la mort de S. Gualbèrt ne durèrent pas plus d'un ſiécle. Les Convèrs portoient une robbe qui ne déſcendoit pas juſqu'aux piéds, un ſcapulaire & un bonnet de peau, qu'ils ont quitté pour prendre des chapeaux. Ils ont auſſi pris la couleur noire au lieu de la tannée.

Les Armes de l'Ordre de *Vallombreûſe* ſont d'azur au bras iſſant du côté ſeneſtre de l'écu, revêtu d'une manche de couleur noire, & tenant un bâton paſtoral en forme de croſſe, appointé de deux têtes de lion, que le Général Bèrnard Giaufigliazzi y ajoûta. Voyez ſur cet Ordre les *Annales Ord. Bened. T. IV.* M. l'Abbé Fleury, Hiſt. Eccléſ. T. XIII. & le P. Hélyot. T. V. C. 28.

Il y a auſſi des Religieûſes de *Vallombreûſe* fondées non par Saint Gualbèrt, mais deux ans après ſa mort par Sainte Humilité : après avoir été mariée & eû pluſieurs enfans, elle entra avec le conſentement de ſon mari dans l'Ordre des Chanoineſſes Régulières de S. Mars de Mantouë. Quelque tems après, elle ſe renfèrma dans une cellule proche de l'Égliſe de Sainte Apollinaire, qui dependoit de l'abbaye de S. Crêpin de l'Ordre de *Vallombreûſe*. Elle y demeura récluſe pendant douze ans. Pluſieurs saintes filles voulurent ſe joindre à elle. Elle ſortit de ſa ſolitude, bâtit un Monaſtère à Faenza, où elle fit obſérver la régle de S. Benoît & les obſèrvances de *Vallombreûſe*, & qu'elle ſoûmit à la Juriſdiction du Général de cet Ordre. Sous Clément VII. ce monaſtère, qui étoit hors la ville fut abattu, & les Religieûſes furent tranſportées dans un aûtre Monaſtère de la ville, où elles reſtèrent juſqu'en 1534. que le Grand Duc obligea les Religieux de *Vallombreûſe* de leur abandonner leur Monaſtère de S. Salvi. Quelques Hiſtoriens font remonter l'origine de ces Religieûſes de *Vallombreûſe* juſqu'à l'an 1100. & d'aûtres juſqu'à 1153. l'opinion que nous avons ſuivie eſt la plus commune. Voyez Ignacio Giuducci dans la vie de Sainte Humilité, & le P. Hélyot, T. V. C. 29.

VAL-OMBREUSE. ſ. f. Nom d'un célébre Monaſtère, Chèf de l'Ordre dont on vient de parler. *Vallis umbroſa.* Il eſt dans la Toſcane, entre les montagnes de l'Apennin, à ſix lieuës de la ville de Florence, vèrs le levant. MATY. Avant que S. Gualbèrt y vint, ce lieu ſe nommoit *Aqua Bella*, il ſe nomma dépuis *Vallombreûſe*, à caûſe que c'eſt une petite vallée ombragée de forêts de ſapins qui couvrent les montagnes voiſines. Le Monaſtère de *Vallombreûſe* fût fondé par S. Jean Gualbèrt. Itta Abbeſſe de Saint Hillare, à qui ce lieu appartenoit, le donna à ce Saint. L'acte de la donnation eſt datté de l'an 1039.

Vallombreûſe fut ainſi nommée, parceque c'etoit une vallée ombragée par les forêts de ſapins qui couvroient les montagnes voiſines. *Vallombreûſe* eſt ſituée dans l'Appennin à demi journée de Florence.

VALOMBROSAIN, AINE, ou VALOMBREUX, EUSE. ſ. m. & f. Qui eſt de l'Ordre de Valombreûſe. *Ex Ordine Vallis umbroſa.* M. Chapelain ſe ſèrt de ces deux mots, & il en eſt apparemment l'inventeur. Sainte Vèrdienne n'étoit pas *Valombroſaine* profeſſe, comme quelques Auteurs de cet Ordre ſe le veulent pèrſuader : mais elle faiſoit tous les jours chez elle autant qu'elle le pouvoit les mêmes éxèrcices que les *Valombreux*. CHAST. 1. *Févr. p.* 490.

VALOMBROSELLE. ſ. f. Nom d'une des trois Congrégations que quelques Hiſtoriens de l'Ordre de Vallombreûſe diſent en être ſorties, & que le P. Helyot prétend avec raiſon être ſuppôſé. Car c'eſt, dit-on, S. Loüis qui bâtit un Monaſtère de l'Ordre de Vallombreûſe à Paris, ou près de Paris ; il y unit pluſieurs Abbayes qui formèrent la Congrégation de *Vallombroſelle*, qui s'étendit beaucoup en France, & ſur tout en Dauphiné. Mais on ne connoît qu'un ſeul monaſtère de Vallombreûſe en France fondé à Gorneillac, Diocêſe d'Orléans, par un Seigneur qui revenoit de Jéruſalem. Voyez le P. Hélyot, T. V. C. 28. p. 316.

VALONA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Gréce. *Valona, Aulon.* Elle eſt ſur la côte de l'Épire, vis-à-vis des bouches du Golfe de Veniſe. Cette ville eſt Archiépiſcopale, fortifiée & défenduë par une Citadelle. Elle a un fort grand port, qu'on nomme le Golfe de la Valone, anciennement *Onaus Sinus*, dont l'entrée eſt gardée par deux Forts. Il y a dans une montagne, à quinze lieuës de *Valona*, une fontaine d'où il ſort de la poix, qu'on mêle avec du godron pour en calfeutter les vaiſſeaux. MATY.

VALPARAISSO. ſ. m. Nom d'une montagne. *Mons Valparaiſſus*, anciennement *Illipulitanus*. Cette montagne eſt auprès de la ville de Grenade en Éſpagne. MATY.

VALPARAISSO. Nom propre d'une ville du Chili dans l'Amérique méridionale. *Valparaiſſus.* Elle eſt ſur la côte, & ſelon Meſſieurs de l'Académie & des obſèrvations Aſtronomiques, eſt par les 305 d. 20 m. 45 ſ. de longitude, & par les 34 d. 0. m. 19 ſ. de latitude ſud. C'eſt ce que dit la connoiſſance des tems de 1719. M. Frézièr ne lui donne que 32 d. 55 m. de latitude ſud. Le fort de *Valparaiſſo* eſt de peu de conſéquence, ſoit pour être mal fait, ſoit parceque la rade qu'il défend eſt voiſine d'aûtres anſes qui ont les mêmes commoditez que celle-ci. FRÉZIÉR, p. 83. La fortereſſe de *Valparaiſſo* eſt ſur une éminence de moyenne hauteur coupée vèrs le SE & le NO, par deux coulées qui forment deux foſſez naturèls de vingt à vingt-cinq toiſes de profondeur, abaiſſée prèſque au niveau de la mèr. Du côté de la mèr elle eſt naturellement éſcarpée ; & du côté de la tèrre ou de la haûte montagne elle eſt défenduë par un foſſé qui travèrſe d'une coulée à l'aûtre, & rètranche ainſi l'enceinte de la forteresſe approchant un peu du quarré. La ſituation du tèrrain n'a pas pèrmis qu'on y fît une fortification régulière. Ce ne ſont proprement que des murs de retranchement, ſuivant le contour de la hauteur, qui ne ſe flanquent que peu & ſouvent point du tout. Sur le milieu du pan, qui eſt au-deſſus de la bourgade, il y a un petit redan de ſept toiſes de face avec ſa guérite. Le côté oppôſé n'eſt défendu que par le flanc d'un demi baſtion, qui fait un angle mort, & dont la face tîre une défenſe tropoblique. Le côté de la montagne eſt compôſé d'une courtine de 26 toiſes, & de deux demi baſtions de 20 toiſes de face & onze de flanc, de ſorte que la ligne de défenſe n'eſt que de 45 toiſes. Toute cette partie eſt bâtie de brique élevée de 25 piéds de haut ſur une bèrme ; la profondeur du foſſé eſt d'environ dix piéds, & ſa largeur eſt de trois toiſes vèrs les angles ſaillants, dont il tîre ſa défenſe à l'angle de l'épaûle : il eſt creuſé dans du roc pourri, que l'on a un peu éſcarpé aux deux bouts pour la rendre inacceſſible par les coulées. Les parapèts n'ont que deux piéds & demi d'épaiſſeur, & le reſte du contour de la place n'eſt que d'une maçonnerie de moilon auſſi foible. Il n'y a de rempart que du côté de la tèrre. Les flancs ſont battus à revèrs ; la courtine & la face en enfilade par lés éminences voiſines à la portée du mouſquet. Au piéd du fort joignant la bourgade eſt une batterie de neuf piéces de canon élevée de treize piéds, ſur un quay de même hauteur, d'où l'on peut battre le moüillage à fleur d'eau, mais elle eſt foudroyée par les environs. Dèrrière cette batterie, ſont la porte, l'éſcalièr & la rampe, qui conduit de la bourgade à la forteresſe, par un chemin couvèrt d'un pan de mur, & plus haut par un boyau, dont l'épaulement ne couvre point la porte de la place. Au piéd de la forteresſe dans une coulée aſſez petite eſt le boug ou ville de *Valparaiſſo* compôſée d'une centaine de paûvres maiſons ſans arrangement & de différent niveau ; elle s'étend auſſi le long de la mèr où ſont les magaſins à blé. Il y a outre la parroiſſe, un couvent de Cordelièrs & un d'Auguſtins. De 150 familles qu'il peut y avoir, à peine s'en trouve-t-il 30 de Blancs. La rade de *Valparaiſſo* ne vaut rien en hivèr, parceque les vents du nord qui entrent ſans réſiſtance par l'ouvèrture, y rendent la mèr ſi mâle, qu'on a vû quelquefois des navires jettez à la côte. Les vents de ſud n'y ſont guère moins

forts

forts en été ; mais comme ils viennent par deſſus des tèrres, il n'y a point de mèr. Comme la rade de *Valparaiſſo* eſt la plus près de la Capitale du Chili, c'eſt auſſi la plus fréquentée de ces côtes. FRÉZIÉR, *p.* 82. *& ſuiv.* Hèrréra ne compte que quatorze lieuës de *Valparaiſſo* à Sant Iago Capitale du Chili, & M. Fréziér en met 28. Pour entrer dans le Port de *Valparaiſſo*, il faut en doublant la pointe ranger de près une baſſe qui ſe fait appèrcevoir en dedans à demi câblure de tèrre, afin de gagner au vent. FRÉZIÉR, *p.* 82.

VALPON. Voyez WALPON.

VALPUESTA, c'eſt-à-dire, Val pôſée. *Vallis poſita*, ou *compoſita*. C'étoit anciennement une ville des Cantàbres. Elle fut enſuite Épiſcopale. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Biſcaye en Éſpagne, ſitué à ſix lieuës de Vittoria, vèrs le couchant. MATY.

VALROMEY. Voyez ROMEY.

VALS. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville du Vivarèz, en France. *Vallum.* Ce lieu eſt ſitué à une lieuë d'Aubenas, vèrs le nord, a deux eaux minérales fort éſtimées, & fort fréquentées. MATY.

VALSÉE. Voyez WALSÉE.

VALTELINE. ſ. f. Nom propre d'une contrée ſujette des Griſons. *Vallis Tellina*, *Vallis Volturena.* Elle s'étend du levant au couchant depuis le Tirol juſqu'au Milanois, tout le long de l'Adda, ayant au nord le Païs propre des Griſons, & au midi les États de Veniſe. Sa longueur eſt environ de vingt lieuës, & ſa plus grande largeur de huit. Ce païs, quoique montagneux, ne laiſſe pas d'être fèrtile, même en vins fort éſtimez. On le diviſe en quatre parties, qui ſont les quartiérs de Morbegno, de Sendrio, de Tirano, & le Comté de Bormio. Ces quartiérs portent les noms de leurs lieux principaux, & toute la vallée prend le ſien du bourg de Teglio, ou Teline. MATY. La *Valteline*, eſt une vallée ſituée au piéd des Alpes, comme un large foſſé qui ſépare les montagnes des Griſons, de celles de l'Italie. C'eſt le chemin pour paſſer du Milanois dans le Comté du Tirol. L'Adde travèrſe cette vallée, d'où elle va ſe décharger dans le lac de Como. Urbain VIII. étant réſolu d'envoyer des troupes en *Valteline*. MASCUR. *p.* 22.

VALVARÉNA. ſ. f. Nom propre d'une montagne. *Montes vallis venariæ.* Ces montagnes ſont dans la Caſtille Nouvelle, en Éſpagne, aux confins de l'Arragon, & vèrs les ſources du Tage, & du Xucar.

VALVAſSEUR. ſ. m. Voyez VAVAſSEUR. C'eſt la même chôſe.

VALVULAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. *Valvulis abundans.* Le tiſſu vaſculaire & *valvulaire* du poûmon. MÉM. DE TREV.

VALVULE. Tèrme d'Anatomie. Conſtantin Varole Boulonnois, prémiér Médecin de Grégoire XIII. & mort en 1570. eſt le prémiér obſèrvateur de la *valvule* du boyau colon. Barthelemi Euſtache natif de San Sévérino en Italie a fait la découvèrte de la *valvule* ſituée à l'orifice de la veine coronaire, de celle qui ſe trouve dans la veine câve proche de l'oreillette droite du cœur.

La grande *valvule*, en Latin *valvula major*, eſt la partie ſupérieure & comme le couvèrcle de l'iſthme, qui eſt entre les téſticules & le prémiér proceſſus vèrmiculaire du cèrvelet, étant attaché à tous les deux par leurs extrémitez, & aux proceſſus qui vont du cèrvelet aux téſticules par leurs côtez. Cette *valvule* eſt d'une ſubſtance moëlleûſe ; ſon uſage éſt d'empêcher la lymphe de tomber ſur les nèrfs, à la bâſe du crâne. *Harris.*

VAM.

VAMBA. ſ. Nom propre d'un bourg du Portugal. *Vamba.* Il eſt dans le Beira, aux confins de l'Éſtramadure d'Éſpagne. On le prend pour l'ancienne Gèrtigos, ville de la Luſitanie.

VAN.

VAN, ou VEN. ſ. m. Tèrme de Relation ou d'Hiſtoire Orientale, qui dans la langue des Mogols & des Cathaiens, c'eſt-à-dire, des Chinois, ſignifie une période, un cycle, une révolution de dix mille ans. *Periodus*, ou *cyclus annorum decies mille.* Cette période eſt compôſée de pluſieurs aûtres cycles de 60 ans châcun qui s'appellent auſſi *Van*, mais celle de 10000 ans s'appelle le grand *Van.* Les cycles ou périodes de 60 années ont trois noms differens ; le prémiér s'appelle *Schabnek Van* ; le ſecond *Jounek Van*, & le troiſiéme *Ca Van.* Ces trois *Van* enſemble font 180 ans, leſquèls étant finis, on reprend le prémiér *Van*, enſuite le ſecond, puis le troiſiéme, & l'on continuë toûjours ainſi à compter juſques à ce que l'on ſoit arrivé au nombre de 10000. qui compôſe le grand *Van.* D'HÈRBELOT. Ce grand *Van* de 10000 ans eſt compôſé de 170 pètits *Van* de 60 années.

VAN, ou VASTAN. ſ. m. Nom propre d'une ville ancienne. *Vana*, *Vaſtana*, *Iban*, *Artemiia*, *Artemidita.* Elle eſt dans la Turcomanie, en Aſie, ſur le lac de *Van*, aux confins de la Pèrſe. *Van* eſt une ville forte, défenduë par une bonne citadelle, & Capitale du Béglèrbéglic de Van, qui renfèrme neuf Sangiacats, ou Gouvèrnemens particuliérs, & qui eſt ſituée entre les Béglèrbéglics d'Èrzerum, & de Cars, & les frontières de la Pèrſe. MATY.

VAN, la mèr de *Van.* Lac qu'on appelle Actamar, & quelquefois Abaunas, ou lac de *Van*, le lac de Vaſtan, parceque ce lieu eſt ſur ſes bords. Ce lac eſt ſitué dans le païs des Curdes, partie de la Turcomanie. Quelques Géographes diſent qu'il a huit journées de circuit, mais d'aûtres ne lui en donnent que quatre. Il reçoit pluſieurs rivières ſans ſe déchargér par aucune. MATY.

VANDALE. ſ. m. & f. Nom de peuple. *Vandalus*, *Vandelus*, *Vindilus*, *Vandilus.* C'étoit anciennement un des grands peuples de la Gèrmanie. Ils habitoient le long de la mèr Baltique, entre la Viſtule, l'Elbe, & le Chaluſe, qui eſt aujourdhui nommé la Trâve. Ils avoient au ſud les Iſtævons, & les Hèrmions, & au nord les Ingævons. Ils renfèrmoient tous ces peuples différens, les Angles, les Varins, les Cavions, les Duringiens, les Eudoles, les Sidiniens, les Suardoniens, les Nuithons, les Vardons, les Rugiens, les Hérules, les Lémoviens, les Carins, les Guttons, les Longobards, & les Bourguignons. Ainſi ils occupoient la partie de la Pologne, qui eſt au couchant de la Viſtule, l'Électorat de Brandebourg, la Poméranie, & le Duché de Mecklenbourg. Mais il arriva dans la ſuite que les Eudoles, les Sidiniens, les Suardoniens, & les Nuithons, qui habitoient au couchant de l'embouchure de l'Elbe, s'étant liguez enſemble, prîrent plus particulièrement le nom de *Vandales*, ſous lequel ils travèrſèrent les Gaûles, battirent les Romains dans l'Éſpagne Bétique, à laquelle ils donnèrent le nom de Vandalitie, qui reſte encore à l'Andalouſie ; mais 31 ans après y être établis, ils en furent chaſſez par les Gôts, & allèrent fonder en Afrique le Royaume des *Vandales*, que Béliſaire, Général de Juſtinian, éteignit par la défaite & par la priſe du Roi Gilimère, arrivée l'an 533. & le 95e du Régne des *Vandales*, en Afrique. MATI.

VANDALIE. ſ. f. Nom d'un Duché. *Vandalia*, *Vandalia Ducatus.* C'eſt une contrée de la Poméranie Ducale. Elle eſt entre la mèr Baltique au nord, & le Déſèrt de Waldow au midi, ayant au couchant la Caſſubie, & au levant les Seigneuries de Butow & de Louwenborch. Ce Duché peut avoir quatorze lieuës de long, & autant de large. Ses lieux principaux ſont Stolpe Capitale, Rugenwalde, Slage, Polnow, & Rumelſbèrg. ID.

VANDALIE. ſ. f. Aûtre Duché. *Vandalia Ducatus*, *Vendenſis Tractus.* Contrée du Duché de Mécklenbourg, en Baſſe-Saxe. Il eſt entre l'Évêché & le Duché de Swerin, la Seigneurie de Roſtock, & celle de Stargard, la Poméranie Royale, & le Marquiſat de Brandebourg. Ce pays peut avoir environ trente lieuës du couchant au levant, & dix ou onze du nord au ſud. On y voit pluſieurs petits lâcs, & ſes lieux principaux ſont Guſtrow Capitale, Waren, Plawe, Rebel, & Domitz. ID.

VANDALIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Vandales. *Vandalicus*, *a.* Les villes *Vandaliques* : c'eſt Lubeck, Hambourg, Roſtoch, Wiſmar, Stralzund, ainſi nommées des Anciens Vandales qui habitoient entre la Viſtule & l'Elbe. *Larrey*, *Edoüard. VI. p.* 595.

VANDRILLE. ſ. maſc. Nom propre d'homme. *Wandregiſilus.* Saint *Vandrille* ſurnommé *Wandon*, étoit ſorti d'une des prémières familles du Royaume d'Auſtraſie. BAILLET, 22e *Juil.* Saint *Vandrille* naquit vèrs l'an 601. Il fut Abbé de Fontenelles au pays de Caux, & mourut le 22e Juillet de l'an 667. ſelon l'opinion qui paroît la plus recevable, après avoir gouvèrné ſon Abbaye 19 ans & 4 mois. Pluſieurs lui ont donné plus de 80 années de vie, & quelques-uns en ont compté même juſqu'à 96 ; mais c'eſt ſans doute une ſuite de la faûte que les Copiſtes de ſon hiſtoire ont faite, lorſque renvèrſant le 6 en 9 ils ont lû 96 pour 66. Au moins eſt-il conſtant que leur calcul ne peut ſubſiſter avec les tèrmes des régnes de Dagobèrt I. ſous lequel notre Saint s'étoit marié aſſez jeune, & de Clotaire III. ſous lequel il mourut. BAILL. Valois, *Not. Gall. p.* 198.

L'Abbaye de Saint *Vandrille*, eſt une Abbaye appellée aûtrefois du nom du lieu où elle eſt ſituée, Fontenelle. *Fontanella*, *Sancti Wandregiſili monaſterium.* Le Fondateur de l'Abbaye de Saint *Vandrille.* Saint *Vandrille* lui-même qui en fut Abbé. Elle eſt dans le pays de Caux en Normandie.

VANEAU. ſ. m. *Vanellus.* Selon d'aûtres. *Parcus*, *Capella.* On l'appelle Paon ſauvage, & les Italiens *Paonchello*, petit Paon. Le *Vaneau* eſt un oiſeau très-connu en France. Il eſt de la groſſeur du Pluviér commun ; toutes ſes plumes ſont noires à la racine ; tout le deſſous de ſon ventre & de ſes ailes lorſqu'elles ſont étenduës, eſt blanc ; fermées, elles ſont noires ; le deſſous de ſa queuë eſt de couleur tannée ; ſes jambes ſont aſſez longues ;

ſes cuiſſes ſont rouſſes au-deſſus des genoux ; ſes orteils en dedans ſont joints d'une petite membrane, mais les doigts qui ſont en dèhors ſont ſéparez ; ſon ѐrgot eſt très-petit ; les plumes qui couvrent ſa poitrine, ſont toutes noires, & lui compôſent un coliér comme au mèrle au coliér de Savoye ; ſa gorge eſt divèrſifiée de blanc & de noir ; ſi on le voit de face, on lui trouve le bèc court, rond & noir ; la langue eſt blanche & canelée en goutière ; tout le deſſus de ſa tète eſt noir & reluiſant comme mêlé d'aûtres variétez, qu'on appelle couleur géminante ; il a une tache blanche à châque côté du bèc & ſes ſourcils ombrez d'une ligne blanche, deſſus laquelle il y en a une aûtre petite noire ; les racines des plumes de ſa hupe ſont deſſus le ſommet de ſa tète & non en avant ; le reſte des plumes de deſſus les aîles eſt de la même couleur géminante de la tète, changeante de vèrd ſur rouge ; les plumes qui ſont à la racine de ſa queuë ſont tannées, mais celles de la queuë ſont blanches par le bas, & noires à l'extrémité, excepté une en châque bord aux deux côtez qui eſt toute blanche ; ſes aîles ſont grandes à proportion de ſon corps. Des oiſeaux qui portent hupes, nous ne connoiſſons que le *Vaneau*, le Bihoreau, la Hupe, le Paon, l'Aloüette, l'Aigle & le Héron.

La femelle eſt tout de même que le mâle & ne ſe peut diſcèrner que très-difficilement ; quelques-uns l'appellent dix-huit, à caûſe qu'en faiſant ſon cri il prononce ce mot.

Le *Vaneau* eſt d'un naturel chaud, & nous voyons par èxperience qu'il fréquente toûjours les lieux frais & humides, comme les prez & les marécages ; il court avec beaucoup de vîteſſe.

La chaſſe du *Vanneau* commence vèrs la Touſſaints & finit à la Sainte Cathérine. Pour la pratiquer, il faut ajuſter des filéts de dix pâs avec une maille large de huit doigts, & avoir une croiſée de quinze pâs de long, avec une demi toiſe qu'il faut mettre à l'endroit où croiſe la croiſée, qui ſèrt à faire venir avec plus de vîteſſe les deux pans du filet ; il eſt auſſi néceſſaire d'avoir une vingtaine ou environ de *Vanneaux* morts & deux vivans aux pèrchantes ; il leur faut donner du cœur coupé en façon de vèrs à manger, prenant garde que toutes les répréſentations nommées des oiſeliérs ſoient miſes au-deſſous du vent, & la tète tournée deſſous le vent, & deux au milieu pour contrefaire leur ſiflet naturel ; il faut prendre une petite branche de ſèrment & la plier en deux avec une écorce de vigne entre deux, & vous imiterez le ſiflement du *Vanneau*. Pour ſon vivre vous lui donnerez du cœur coupé par petits morceaux dans un petit pot où il y ait auſſi de l'eau. On les peut laiſſer courir dans les Jardins où ils rencontrent des petits vèrs & aûtres petits inſectes, deſquèls ils vivent. Le *Vanneau* eſt ordinairement fort grâs & fort tendre ; l'on ne le vuide point pour le faire cuire, non plus que la grive, la bécaſſe & le pluviér, & c'eſt un èxcellent manger. On l'éſtime en France un mêts délicieux. Geſnèr en dit autant de l'Allemagne, & Aldrovand de l'Italie. De la Mare. Les *Vanneaux* doivent être choiſis jeunes, tendres, grâs, & bien nourris. Ils èxcitent l'appetit ; ils nourriſſent médiocrement ; ils ſe digèrent aiſément ; ils ſont auſſi éſtimez propres pour pouſſer par les urines, pour fortifier le cèrveau, pour purifier le ſang, & pour l'épilepſie. Ils produiſent un aliment peu ſolide, & qui ſe diſſipe facilement : c'eſt pourquoi leur uſage n'accommode point les pèrſonnes accoûtumées à un grand èxercice de corps. Ils contiennent en toutes leurs parties beaucoup d'huile & de ſel volatile. Ils conviennent en tout tems & à toute ſorte d'âge & de tempérament. Lémery.

VANENG. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vaningus*, Saint *Vaneng* étoit apparemment du païs de Caux. Il y a differens fragmens de ſa vie qui ont été donnez, partie par Bolandus au neuviéme de Janviér, & partie par le P. Mabillon, T. II. des *Acta SS. Benedict. p.* 972. en Poitou, on l'appelle Varang, d'où vient l'Égliſe & le bourg de Saint Varang.

VANEZA, VANNEZA. ſ. Nom propre d'un village du Royaume de Léon, en Éſpagne. *Vaneza*. Il eſt ſur la riviére d'Orbegno, à deux lieuës d'Aſtorga, vèrs l'orient méridional. On croit que ce lieu pourroit ètre l'ancienne Vallata, petite ville des Vaccéens.

Il y a un aûtre *Vaneza* aux confins de la Galice, à dix lieuës d'Aſtorga, & on prend ce dèrniér village pour l'ancienne *Pétavonium ſuperatiorum*, ou *Paravonium*, petite ville des Aſturiens Ciſmontans. Maty.

VANGEANCE.	Voyez	VENGEANCE.
VANGER.		VENGER.
VANGERESSE.		VENGERESSE.
VANGEUR.		VENGEUR.

VAnNE, ou VEnNE. ſ. f. Nom d'une petite riviére de France. *Venena*, *Veneta*. Elle paſſe à Sens.

VAnNES, VEnNES. ſ. Nom propre d'une ville capitale de la Baſſe Bretagne, en France. *Veneti*, *Venetia*, *Dariorigum Venetorum*. Elle eſt ſur le golfe de Morbihan, à deux lieuës de la mèr, & à vingt & une de Nantes, vèrs le couchant. *Vannes* eſt une ville aſſez jolie, Épiſcopale, ſuffragante de Tours, & on y voit le château de l'Hèrmine, qui étoit un palais des anciens Ducs de Bretagne. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 591.

Les iſles de Vannes. *Inſula Venetica*. Petites iſles de la Bretagne. Elles ſont dans la mèr de Gaſcogne, entre Belle-Iſle, & l'embouchure de la Loire. Les principales ſont Heydic, Houat, & les Cardinaux. On croit qu'elles ſont celles qu'on appelloit anciennement *Neſcades Inſula*.

VANTILLER. v. n. Terme de Charpentiér. Mettre des doſſes, ou de bonnes planches de deux poûces d'épais, pour retenir l'eau. Acad. Fr.

VAP.

VAPEUR, dite ſimplement : en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le Mèrcure Hermétique, qui s'éleve en l'air en forme de *vapeur*. Dict. Herm.

Vapeur potentielle du métal : c'eſt ſon âme, ſa ſplendeur & ſon éſſence.

VAR.

VAR. ſ. m. Nom propre d'une riviére de la Provence, en France. *Varus*. Elle a ſa ſource dans le Comté de Nice, baigne Guillaumes, Entrevaux, & le Brock en Provence, & ſe décharge dans la mèr Méditèrranée, environ à une lieuë de Nice, vèrs le couchant. Le *Var* ne ſépare pas la France de l'Italie, comme quelques-uns prétendent, puiſque le Comté de Nice, qui eſt préſque tout au levant du *Var*, eſt une contrée de la Provence, quoiqu'elle ſoit ſous la domination du Duc de Savoye. Maty.

VARADAT. Voyez BARADAT.

VARADIN. Voyez WARADIN.

VARAGIO, VARAGGIO. ſ. m. Nom propre d'un bon village de l'État de Gènes. *Varagium*, *Varago*, *Voragium*, *Vorago*, anciennement *Vicus Virginis*. Il eſt ſur la côte, à deux lieuës de Savone, vèrs le levant. Maty.

VARALLO. ſ. m. Nom d'un bourg du Duché de Milan. *Varallum*. Il eſt dans le Novarèz, ſur la Seſſia, à trois lieuës d'Orta, vèrs le couchant. Maty.

VARANG ſ. m. Nom propre d'homme. Voyez VANENG.

VARANO. ſ. m. Nom d'un lac du Royaume de Naples. *Varanus lacus*, anciennement *Gerne*. Il eſt ſur la côte de la Capitanate, à deux lieuës de Rodi, vèrs le couchant. Ce lac a cinq lieuës de circuit, & il ſe décharge dans le golfe de Rodi par un petit canal. Maty.

VARASDIN. Ville & Comté. Voyez WARASDIN.

VARAX. ſ. m. Nom de lieu. *Varaſci*. Il eſt en Franche-Comté, & a titre de Comté. Valois, *Notit. Gall. p.* 585.

VARBURG, ou WARBURG, & AARBOURG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de Suiſſe. *Arburgum*, *Varburgum*. Elle eſt près de l'endroit où l'Aar reçoit le Wigèr, & dépend du Canton de Bèrne. Elle a un bon château, des foires & un commèrce conſidérable.

VARCÉVO. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg de la Dalmatie. *Varcevum*. Il eſt au milieu du chemin de Zara, à Scardone, & on le prend pour la ville nommée anciennement *Collentum*. Maty.

VARDARI. ſ. m. Nom propre de la plus grande riviére de la Macédoine. *Fluvius Vardarius*, *Bardarius*, anciennement *Axius*. Elle a ſa ſource dans les montagnes qui la ſéparent de l'Albanie, & coule vèrs le levant. Elle baigne Sturachi, reçoit la Viſtritza du côté du midi, la Véra de celui du nord, & ſe décharge dans le golfe de Salonichi, à deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le couchant, au bourg de *Vardari*, nommé anciennement *Axium*. Maty.

VARDE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Warardra*. Il eſt en France ſur ſur les confins du Véxin & du Beauvaiſis, entre Giſors & Gournai. On trouve Warindra, & Guarandra dans quelques vieux titres. Valois, *Not. Gall. p.* 629.

VARDOGNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Zaconie, en Morée. *Vardogna*. Elle eſt dans l'ancienne Arcadie, vèrs les confins du Duché de Clarence, au couchant du lac & du bourg de Feneo. Maty.

VARE. Voyez VArRE.

VAREILLES. ſ. Nom propre de lieu. *Valilia*. Il eſt proche de Sens, & il y avoit aûtrefois un Monaſtère de Saint Remi, qui fut brûlé par les Normands.

Ce nom s'eſt formé du Latin en changeant l'*l* en *r* comme dans Roſſignol, Orme, &c. Valois, *Not. Gall. p.* 523.

VARENDORP. Voyez WARENDORP.

VAREnNE. ſ. f. Nom propre de riviére & de lieu. *Varenna*, *Guarenna*. Elle eſt en Normandie, dans le païs de Caux, & donne ſon

ſon nom à un bourg ſitué ſur ſon bord, & qui avoit aûtrefois titre de Comté. Valois, *Not. Gall. p. 237.*

VARÉnNES. ſ. f. & plur. Nom de pluſieurs lieux, en France. *Varenna.* Il y a *Varennes* en Bourbonnois ſur l'Allier. *Varennes*, en Bourgogne, dans le Mâconnois, on le nomme ordinairement Saint Jangoul, *Sancti Gengulfi oppidum. Varennes*, ou la *Varenne* Saint Maur dans l'Iſle de France, & aux confins du Pariſis. Ces lieux ſont ainſi nommez, parce que c'étoient aûtrefois des garennes. Car *Varennes* & *Guarennes* ſont la même chôſe.

VARENNES. ſ. Nom propre d'une petite ville de France. *Varenna.* Elle eſt dans le Bourbonnois, ſur l'Allier, à cinq lieuës au-deſſus de Moulins. Maty.

VARÊSE. ſ. m. Nom propre de lieu. Il y a deux bourgs de ce nom dans la Lombardie; l'un ſur la côte orientale de Génes; l'aûtre eſt dans le Milanois, ſur l'Olona, à trois lieuës de Como, vèrs le couchant. *Variſium, Varetium, Bareſium.* Le dèrniér eſt quelquefois appellé *Valéſe*, en Latin *Valleſium, Vallexium*, c'eſt-à-dîre, la ſortie de la vallée. Maty.

VARGE. ſ. m. Vieux mot. Larron. Borel. *Fur, latro. Vargus, Varingus.* Voyez VARINGE.

VARHEL, ou VECZEL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Tranſylvanie, ſitué à douze lieuës d'Hèrmanſtat, vèrs le midi occidental. *Varhellum. Varhel* eſt l'ancienne *Ulpia Trajana, Zarmigethuſa*, ou *Zarmiſogethuſa*, capitale de la Dace. Maty.

VARIANA. ſ. f. ou BRANNICERO. ſ. m. Nom de lieu. *Variana.* C'étoit anciennement une petite ville de la Baſſe Mœſie. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Bulgarie, ſitué près du Danube, à ſix lieuës au-deſſus de Nicopoli. Maty.

VARIATION de l'Aiman. Voici comment on peut trouver la *Variation.* Environ trois heures avant ou après midi, ayant la déclinaiſon du ſoleil, ſa hauteur & la latitude du lieu où vous faites l'obſèrvation, trouvez ſon véritable azimuth, trouvez auſſi l'azimuth magnétique du ſoleil, la différence de leurs diſtances du méridien ſera la *variation* de l'aiman. On la connoît encore par l'obſèrvation de l'amplitude vraye, & de l'amplitude magnétique du ſoléil. Car ſi elles ſont toutes deux de même éſpéce, c'eſt-à-dîre, toutes deux nord, ou toutes deux ſud, leur différence ſera la *variation.* Et ſi elles ſont de deux éſpéces différentes, c'eſt-à-dîre, l'une nord, & l'aûtre ſud, leur ſomme ſera la *variation. Harris.*

TABLE

Des Obſervations de la Variation de l'Aiman, faites en différens tems & en différens lieux, tirée du Dictionnaire Anglois des Sciences & des Arts de M. Harris.

Noms des Lieux.	Longitudes priſes ſur celles de Londres.		Latitude.		Années de Jeſus-Chriſt.	Variation obſervée.	
	Deg.	Min.	Deg.	Min.		Deg.	Min.
Londres	00.	00.	51.	32. N.	1580.	11.	15. Eſt.
					1622.	6.	00. E.
					1634.	4.	5. E.
					1672.	2.	30. Oüeſt.
					1683.	4.	30. O.
Paris	2.	25. E.	48.	51. N.	1640.	3.	00. E.
					1666.	0.	0.
					1681.	2.	30. O.
Vranibourg	13.	00. E.	55.	54 N.	1672.	2.	35. O.
Copenhague	12.	53. E.	55.	41. N.	1649.	1.	30. E.
Dantzick	19.	0. E	54.	23 N.	1679.	7.	0. O.
Montpelliér	4.	0. E.	43.	37. N.	1674.	1.	10. O.
Breſt	4.	25. O	48.	28. N.	1680.	1.	45. O.
Rome	13.	0. E.	41.	50 N.	1681.	5.	0. O.
Bayone	1.	20. E	43.	30. N.	1680.	1.	20 O.
A la Baye d'Hudſon	79.	40. O.	51.	00. N.	1668.	19.	15. O.
Dans le détroit d'Hudſon	57.	00. O.	61.	00. N.	1668.	29.	30. O.
Dans la Baye de Baffin. Selon Thom-Smith	80.	0 O.	78.	00. N.	1616.	57.	00. O.
Sur Mèr	50.	0 O.	38.	40. N	1682.	7.	30. O.
Sur Mèr	31.	30 O.	43.	50. N.	1682.	5.	30 O.
Sur Mèr	42.	00. O.	21.	0. N.	1678.	0.	40. E.
Au Cap Saint Auguſtin	35.	30. O.	8.	0. S.	1670.	5.	10 E.
Sur Mèr à l'embouchure de la Riv. de la Plata	58.	0. O.	39.	30. S.	1670.	20.	30. E.
Au Cap Frio	41.	10. O.	22.	40. S.	1670.	12.	10. E.
A l'entrée orientale du détroit de Magellan	68.	0. O.	52.	30. S.	1670.	17.	00. E.
A l'entrée occidentale du même détroit	75.	0. O.	53.	0. S.	1670.	14.	10. E.
A Baldivia, ou la Conception au Chili	73.	0. O.	40.	0. S.	1670.	8.	10 E.
Au Cap des Aiguilles	16.	30. E.	34.	50. S.	1622.	2.	0 O.
					1675.	8.	0. O.
En Mèr	1.	00 E.	34.	30. S.	1675.	0.	0.
En Mèr	20.	0. O.	34.	0. S.	1675.	10.	30. E.
En Mèr	32.	0. O.	24.	0. S.	1675.	10.	30. E.
A Sainte Hélene	6.	30. O.	16.	0. S.	1677.	0.	40. E.
A l'Iſle de l'Aſcenſion	14.	10 O	7.	50. S.	1678.	1.	0. E.
En un lieu qu'il appelle *Johanna*, Jeanne	44.	00. E.	12.	15. S.	1675.	19.	30. O.
A Mombaza	40.	00. E.	4.	0. S.	1675.	16.	0. O.
A Zocatra	56.	0. E.	12.	30. N.	1674.	17.	0. O.
A Aden à l'embouchure de la Mèr Rouge	47.	30. E.	31.	00. N.	1674.	15.	0. O.
A l'Iſle de Diego Roiz ou Digarois	61.	0. E.	20.	0. S.	1678.	20.	30. O.
Sur Mèr	64.	30. E.	0.	0.	1676.	15.	30. O.
Sur Mèr	54.	0. E.	27.	0. S.	1676.	24.	0. O.
A Bombay	72.	30. E.	19.	0. N.	1676.	12.	0. O.
Au Cap de Comorin	76.	0. E.	8.	15. N.	1680.	8.	48. O.
A Ballaſore	87.	0. E.	21.	30. N	1680.	8.	20. O.
Au Fort Saint George	180.	0. E.	13.	15. N.	1680.	8.	10. O.
A la pointe de l'Oüeſt de l'Iſle de Java	104.	0. E.	6.	40. S.	1676.	3.	10. O.
En Mèr	58.	0. E.	39.	0. S.	1677.	27.	30. O.
A l'Iſle Saint Paul	72.	0. E.	38.	0. S.	1677.	23.	30. O.
A la Tèrre de Diemens, ou de Dime	142.	0. E.	42.	25. S.	1642.	0.	0.
A la Nouvelle Zéelande	170.	0. E.	40.	50. S	1642.	9.	0. E.
Aux trois Rois dans la Nouvelle Zéelande	169.	30. E.	34.	35. S.	1642.	8.	40. E.
A l'Iſle de Rotèrdam dans la Mèr du Sud	184.	0. E.	20.	15. S.	1642.	6.	20. E.
Sur la côte de la Nouvelle Guinée	149.	0. E.	4.	30. S.	1643.	8.	45. E.
A la pointe occidentale de la Nouvelle Guinée	126.	0. E.	0.	26. S.	1643.	5.	30. E.

Il y a dans cette Tâble quelques longitudes & latitudes, que l'on a trouvées plus éxactement qu'elles n'y ſont marquées, par exemple par les obſèrvations du P. Feüillée Baldivia, 36 d. 42 m. 53 ſ. de latitude auſtrale, & par le 75 d. 32 m. 30 ſ. de longitude occidentale ou différence du méridien de Paris.

M. Halley a fait des obſèrvations ſur la Tâble précédente, deſquelles il conclut que la tèrre eſt un grand aiman, qui a quatre pôles magnétiques ou points d'attraction, deux proche de châque pôle de l'équateur, & que dans les parties du monde qui ſont près de châcun de ces pôles magnétiques, l'aiguille eſt gouvèrnée par le pôle le plus proche, enſorte néanmoins que le plus éloigné y prédomine quelquefois. Voyez le Dictionnaire de M. Harris au mot Variation.

Il a encore pouſſé plus loin ſes conjectures. Il juge que celui de ces pôles, qui eſt maintenant le plus près de nous, eſt dans le méridien de l'extrémité d'Anglétèrre, & qu'il n'eſt point à plus de 7 degrez du pôle arctique; que c'eſt de ce pôle magnétique que vient principalement la *variation* qu'on éprouve en Europe, en Tartarie & dans la mèr ſeptentrionale; que l'aûtre pôle ſeptentrional eſt ſitué dans le méridien qui paſſe à peu près par le milieu de la Californie, & à 15 degrez du pôle ſeptentrional du monde. C'eſt celui-là principalement que regarde l'aiguille dans toute l'Amérique ſeptentrionale, & ſur les deux mèrs, qui la ceignent des deux côtez, depuis les Açores juſques au Japon, & au-delà.

Les deux pôles auſtraux ſont plus éloignez du pôle antarctique du monde. L'un en eſt diſtant d'environ 16 degrez, & dans un méridien qui paſſe à 20 degrez à l'oüeſt du détroit de Magellan, ou à 95 degrez à l'oüeſt de Londres: c'eſt celui qui domine dans toute l'Amérique méridionale, dans la mèr Pacifique & dans la plus grande partie de l'Océan Éthiopique. Le quatriême & dèrnier pôle magnétique paroît dominer ſur une bien plus grande étenduë de païs, mais il eſt bien plus éloigné du pôle du monde, puiſqu'il en eſt à près de 20 degrez. Il eſt dans le méridièn qui paſſe au travèrs de la nouvelle Hollande, & de l'iſle Célébes, environ 120 degrez à l'orient de Londres. Il domine ſur toute la partie méridionale de l'Afrique, l'Arabie, la mèr Rouge, la Pèrſe, l'Inde & ſes iſles; ſur toute la mèr des Indes, depuis le cap de Bonne Éſpérance, en tîrant à l'orient juſqu'au milieu de la grande étenduë de mèr méridionale qui ſépare l'Aſie de l'Amérique.

VARIATION de la Lune. Bulliaud l'appelle Réflection de la Lune. Tycho Brahé aſſûre que la *variation* de la Lune n'eſt jamais moindre de 40 minutes 30 ſécondes. M. Newton croit que la *variation* de la Lune vient en partie de la forme de l'Orbite de la Lune qui eſt une éllipſe, & en partie par l'inégalité des parties de l'éſpâce que la Lune décrit dans un rayon tîré juſqu'à la tèrre. Voyez la 29e Propôſition du IIIe Livre de ſes principes. Il détèrmine la grandeur moyenne de cette *variation* à 35 minutes, 9 ſécondes.

En fait de Muſique, on appelle *variation* les différentes manières de joüer, ou de chanter un air, ſoit en ſubdiviſant les notes en pluſieurs de moindre valeur, ſoit en y ajoutant des agrémens, &c. de manière cependant qu'on puiſſe toûjours reconnoître le fond de cet air, que l'on nomme le ſimple, au travèrs pour ainſi dire de ces enrichiſſemens, que quelques-uns nomment broderies. Ainſi par éxemple, les différens couplêts des Folies d'Éſpagne, des chacones, des paſſacailles, quelquefois des gavottes, &c. ſont autant de *variations*: ainſi ces doubles ou ſéconds couplêts des airs du vieux Boeſſet, de MM. Lambèrt, Bacilly, &c. comme auſſi quantité de diminutions de courantes, de gavottes & aûtres piéces de Luth, de claveſſin, &c. ſont de véritables *variations*. On trouve ſouvent ce tèrme dans les Livres des Italiens, ſur tout dans ceux qui contiennent des piéces à violon ſeul. BROSSARD.

VARILLES, ou EURILLES. ſ. f. & plur. qui ſe dit de cèrtains filêts, qui naiſſent à la vigne & que la nature ſemble lui avoir donnez éxprès, comme autant de petits brâs pour s'attacher aux Échalas. *Manus*. On dit: la vigne ne pouſſe qu'en *varilles*, c'eſt-à-dire, qu'au lieu que les Bourgeons devoient donner du fruit, ils ne produiſent que des *varilles*, ce qui arrive à la vigne lorſque le fruit ne nouë pas. En quelques Provinces on prononce *Vrilles*.

VARILLES, BARILLES. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Varillium*, *Varilla*. Il eſt dans le Comté de Foix, en Languedoc, ſur la Lauriége, entre Foix & Pamiérs. MATY.

VARINGE, ou WARINGE, ou VARGE. ſ. m. Ce mot ſe trouve dans Sidonius Apollinaris, L. VI. Epître 4. à S. Loup Évêque de Troyes. *Vargus*, *Varingus*, *Waringus*. Et Sidonius qui dit *Vargus*, l'intèrprête, des voleurs du païs, *indigenas latrunculos*. Proprement ce mot ſignifioit un homme banni, éxilé, comme il paroît par la Loy Salique, Tit. LVII. §. 7. & la Loi Ripuaire, Tit. LXXXVII. §. 2. & par le Panégyrique de Conſtantius par Eumenius, n. 9. *Arat ergo nunc mihi Chamavus & Friſius ille Vargus, ille prædator, &c.* où Savaron lit *Vargus*, & où d'aûtres mettent *Vagus* au lieu de *Vargus*. Quoi qu'il en ſoit, *Vargus* ſignifioit un banni. Voyez les Notes de Savaron & du P. Sirmon ſur Sidonius Apollinaris. Or quelques-uns prétendent que c'eſt de là que les Baranges, dont nous avons parlé T. I. col. 857, avoient pris leur nom, parceque c'étoient les Angloſaxons chaſſez d'Anglètèrre par les Normands, & qui ſe mirent au ſèrvice des Empereurs de Conſtantinople. C'eſt le ſentiment de M. Du Cange dans ſes Notes ſur Villehardouin & ſur l'Hiſtoire d'Anne Comnéne.

VARIORUM. Nom Latin qui ſe dit parmi les Gens de Létres, en cette phrâſe, les *Variorum* d'Hollande. C'eſt une de ces phrâſes abrégées que l'uſage introduit, pour éviter une circonlocution trop longue. On entend par là les Auteurs Latins imprimez en Hollande avec des Notes de differens Auteurs, *cum Notis Variorum*, ou *cum ſelectis Variorum Obſervationibus*. J'ai tous les *Variorum* d'Hollande. Il ne me manque qu'un Auteur des *Variorum* d'Hollande.

C'eſt le génitif plur. du mot Latin *varius*, différent, divèrs.

VARMIE. Voyez VERMELANDE.

VARMO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de l'État de Veniſe. *Varamus*, *Varramus*. Elle naît au bourg de Codripo, dans le Frioul, baigne ceux de Belgrado & de *Varmo*, & ſe décharge dans le Tajamento, à une lieuë au-deſſus de Latiſana. MATY.

VARNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Burgarie, capitale des Tartâres de Dobruce, & ſituée ſur la Mèr Noire, à cinq lieuës de Roſico, vèrs le nord. *Varna*, *Barne*. *Varne* eſt célébre par la funeſte défaite de Ladiſlas Roi de Hongrie, qui y fut tué par les Turcs, eſt Archiépiſcopale, & elle a un grand port à l'embouchure de la rivière de *Varne*, nommée anciennement *Zyras*. MATY.

VARNETON, WAETEN. ſ. m. Nom propre d'un bourg des Païs-Bas. *Varnetonium*, *Varneſtonium*, *Vaſtena*. Il eſt dans la Flandre, ſur la Lys entre Lille & Ypres, & il appartient aux François par la paix de Nimégue. MATY.

VAROLE. Voyez PONT DE VAROLE au mot PONT.

VAROUBLE. Vieux mot. M. de Laurière croit qu'il ſignifioit *au feur*, & *pro rata*. Dans le Chapitre 199 des Aſſiſes de Jéruſalem on lit: Et que ceux à qui il doit ſoient payez par *varouble* à châcun ſon avenant.

VArRE. ſ. f. Bâton qui fait partie d'un inſtrument dont on ſe ſèrt en Amérique pour prendre ou pêcher les tortuës. *Harpago piſcatoria ad capiendas, ad harpagandas teſtudines*. Le harpon dont on ſe ſèrt eſt compôſé d'un clou grôs comme ceux des charettes, ſans tête, à quatre quârres égales, fort pointu & trempé. Ce clou eſt attaché au bout d'une ligne de 50 à 60 braſſes de long de la groſſeur du petit doigt. On met le bout du clou qui eſt tout rond, dans un bâton au bout duquel eſt une virole de fèr dans quoi ce clou s'enchâſſe. Ce bâton eſt long de deux braſſes & demie & eſt attaché à la ligne avec une petite fiſcelle coulante, afin qu'on la puiſſe toûjours reprendre. C'eſt ce bâton qui s'appelle *Vârre*. Ceux qui veulent faire la pêche des tortuës, vont cinq ou ſix dans un canot, plus ou moins ſelon qu'il eſt grand: un d'eux eſt ſur le devant tout debout, & tient à la main un bâton qu'on nomme *Vârre*, du nom Éſpagnol qui veut dire gaûle; & ſur ſon brâs gaûche il a la ligne roulée à quoi eſt attaché ce clou. Dès qu'il voit une tortuë au fond, il lui lance ce clou ſur le dôs dans la carapace. Alors la tortuë prend un ſi grand èrre, qu'elle traîne le canot plus vîte que s'il alloit à la voile; mais comme ces animaux ne peuvent demeurer longtems ſous l'eau ſans réſpirer, le harponneur ſe prépare à lui lancer l'aûtre clou, qui eſt à l'aûtre bout de la ligne, & quand elle a ces deux cloux, on la tîre dans le canot, & on la met ſur le dôs. Étant ainſi, elle ne peut ſe débattre. OEXMELIN, *T. I. p. 255*.

VArRER. v. n. Tèrme de marine. Mettre en mèr, faire voiles. *Vela facere*, ou *dare*.

VArREUR. ſ. m. Pêcheur de tortuës à la vârre. *Teſtudinum piſcator, utens quâdam harpagine ſeu clavo*. Un vieux *Vârreur* Éſpagnol, qui faiſoit ce métièr depuis 40 ans, m'a dit n'avoir jamais vû une éſpéce ſe mêler avec une aûtre différente. OEXMELIN. Les Éſpagnols ſont meilleurs *Vârreurs* que toutes les aûtres nations qui ſont en Amérique.

VARSOVIE. ſubſt. f. Nom propre d'une ville de la Pologne, capitale de la Mazovie, & ſituée ſur la viſtule, environ à cinquante lieuës au-deſſous de Cracovie, & autant au-deſſus de Dantzic. *Varſavia*, *Warſavia*. *Varſovie* eſt grande, belle, & fort marchande, à caûſe de la commodité de la rivière. Le Roi Sigiſmond III. y fit bâtir un magnifique Palais, où les Rois de Pologne ont fait depuis leur réſidence ordinaire. Ils en ont un aûtre hors des murailles de la ville, qui n'eſt pas moins ſupèrbe

que celui-là. Au reſte, comme cette ville eſt vèrs le milieu de la Pologne, elle eſt le lieu dèſtiné à la tenuë des grandes Dietes, qui s'aſſemblent à la campagne, & ſous des tentes, pour la libèrté des ſuffrages. MATY. *Varſovie* eſt à 38 d. 45 m. de longitude, & à 52 d. 14 m. de latitude nord. ACAD.

VART, ARTE. Vieux adj. Vèrd. BOREL. *Viridis*. Le peuple & le païſan prononce encore ainſi en bien des endroits.

VARWICK. Voyez WARWIC.

VAS.

VAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Evaſius*. S. *Vas* de Caſal. La fête de S. *Vas* de Caſal. ſe fait le 1. de Décembre.

VAS BRÉVE. Tèrme d'Anatomie. Ce ſont deux mots Latins, qui ſignifient vaiſſeau brèf ou court. On trouve au fond du ventricule un vaiſſeau que l'on appelle *Vas bréve*, parce qu'il eſt fort court; il a pluſieurs petits rameaux, qui vont du fond du ventricule à la ratte, ou bien ſuivant l'uſage que les Anciens ont voulu leur donner, de la ratte au ventricule: car ils croyoient que la ratte lui envoyoit par ces vaiſſeaux un ſuc acide, qui agiſſant ſur la membrane intérieure de l'eſtomac, y cauſoit le ſentiment de la faim; qu'il y arrètoit les alimens autant de tems qu'il étoit néceſſaire; & que par ſon acidité il aidoit à leur diſſolution; mais quand on éxamine les rameaux de ce vaiſſeau, l'on voit qu'ils ne pèrcent point dans l'eſtomac, & que ce ne ſont que des branches de veines, qui reportent le ſang dans le rameau ſplénique, d'où il paſſe à la veine porte. DIONIS.

VASCAPU. Voyez EISNTHORN. T. II. p. 1066.

VASCULAIRE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomie. Qui a pluſieurs vaiſſeaux, veines, artères, &c. *Vaſis*, *vaſculis abundans*. Le tiſſu *vaſculaire*, & valvulaire du poûmon. MÉM. DE TR.

VASCULAIRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité, nom de métiér chez les Romains, Orfèvre, ouvriér qui faiſoit de la vaiſſelle d'argent ſans bas-reliéſs & ſans figures de différentes matières. Voyez Saumaiſe ſur Solin, p. 1044. & ſuiv. *Vaſcularius*. De là vient, dit cet Auteur, que Cicéron dans la VIe Vèrrine, n. 54, diſtingue *Vaſcularius* de *Cœlator*. Dans l'art qu'on nommoit en Grèc Ἐμπαιστική, qui étoit l'art d'ajouter à un vâſe de quelque métal des ornemens de pièrres précieûſes ou d'aûtre métal, les *Vaſculaires* & les *Cœlatores* étoient différens; les *Vaſculaires* étoient ceux qui faiſoient le vâſe, & les *Cœlatores* étoient ceux qui y ajoutoient les agrémens: mais dans l'art qu'on nommoit Τορευτική, c'eſt-à-dire, l'art de tailler ou d'imprimer des bas-reliéſs, & des figures ſur le metal, les *Vaſculaires* étoient auſſi *Cœlatores*, ou Graveurs, c'eſt-à-dire, que ceux qui faiſoient le vâſe faiſoient auſſi les bas-reliéſs & figures dont il étoit orné. Tout cela eſt vrai, excepté ce que Saumaiſe ſemble dire, que les *Vaſculaires* travailloient en argent pur, *Vaſcula ex argento puro faciebant*, c'eſt-à-dire, ſans ornemens & ſans figure. Car c'eſt là, comme Saumaiſe le dit lui-même, ce qu'on appelloit argent pur, *argentum purum*: cela donc ſemble dire que les *Vaſculaires* ne travailloient qu'en argent; l'endroit de Cicéron cité par Saumaiſe lui-même montre le contraire; car les *Vaſculaires* & les *Cœlatores* ou Graveurs dont il parle, ne travaillèrent qu'en or, *Menſes octo continuos opus his non defuit, cum vas nullum fieret niſi* AUREUM. Il falloit donc dire que les *Vaſculaires* étoient ceux, *qui vaſcula ex auro, vel argento*, ou plûtôt en général, *ex metallo puro faciebant*, qui faiſoient des ouvrages d'or & d'argent, ou plûtôt de quelque metal que ce fût, ſans bas-reliéſs ni figures. Ce mot ayant le ſens que nous venons de détèrminer, on ne peut pas, parlant éxactement, traduire *Vaſcularius* par le mot Orféver: car nos Orfévres ſont plus que ne faiſoient les *Vaſculaires*. Ils ſont *Vaſcularii*, *Cœlatores*, *Toreutæ*. Ainſi il eſt bon, ſur tout dans des ouvrages d'érudition, de retenir le nom de *Vaſculaire* pour parler plus préciſément en Antiquaire habile, & pour ne rien confondre.

VASE. Tèrme d'Architecture. Ornement de Sculpture iſolé & creux, qui pôſe ſur un ſocle ou un piédèſtal, ſèrt pour décorer les Bâtimens & les Jardins, comme il s'en voit de bronze & de marbre de différens profils, enrichis d'ornemens ou de bas-reliéſs à Vèrſailles. DAVILÈR. *Vaſculum*.

VASE. En Architecture on appelle encor ainſi le Corps du Chapiteau Corinthien & du Compôſite. Voyez CAMPANE. DAVILÈR.

VASE D'AMORTISSEMENT, Se dit de ceux qui tèrminent la décoration des Façades, & ſont ordinairement iſolez, ornez de guirlandes, & couronnez de flammes. Il s'en fait auſſi de demi relièf, comme à l'Hôtel de Fieubèt à Paris. Cette ſorte d'ornement s'employe encore au dedans des Bâtimens, au deſſus des portes, cheminées. DAVILÈR.

VASE D'ENFAISTEMENT, ſe dit de ceux qui ſe mettent ſur les poinçons des Combles, & ſont ordinairement de plomb quelquefois doré, comme au Château de Vèrſailles. DAVILÈR.

VASE DE TREILLAGE. Ornement à jour fait de vèrges de fèr, & de bois de boiſſeau contourné ſelon un profil: qui ſèrt d'amortiſſement ſur les portiques & cabinèts de Treillage. Les plus riches de ces *Vâſes*, ſont remplis de fleurs & de fruits, qui imitent le naturel, & ont des ornemens pareils à ceux de Sculpture; comme il s'en voit de fort beaux dans les Jardins des Hôtels de Louvois & de S. Poüanges à Paris. DAVILÈR.

VASE DE SACRIFICE. Ceux qui ſèrvoient dans les Sacrifices chez les Anciens, & qui étoient ſouvent employez dans les bas-reliéſs de leurs Temples, comme étoient les *Vâſes* qu'ils nommoient *præfericulum*, *ſimpulum*, *&c.* Le prémier étoit une éſpèce de grande burette ornée de Sculpture, ainſi qu'il s'en voit encore une à la Friſe Corinthienne du Temple de Jupitèr Tonnant, rapporté dans le Livre des Édifices antiques de Rome du Sieur des Godetz: le Simpule étoit un plus petit *vâſe* en manière de Lampe, qui ſèrvoit aux Libations des Augures. On a introduit ces ſortes de *vâſes* dans quelques Bâtimens modèrnes; mais ceux de notre Religion, comme ſont les Calices, Burettes, Bénitièrs, &c. conviennent parfaitement bien à la décoration de l'Architecture de nos Égliſes, ainſi qu'on le peut voir dans celles de S. Roch, de S. François Xaviér du Noviciat des PP. Jéſuites à Paris. DAVILÈR.

VASES DE THÉATRE. Ce ſont, ſelon Vitruve, Liv. 5. Ch. 5. de cèrtains vaiſſeaux d'airain ou de poterie (qu'il appelle *Echeia*) qui ſe mettoient en des endroits cachez ſous les degrez de l'Amphithéâtre, & qui ſèrvoient pour la rèpèrcuſſion de la voix. On tient qu'il y en a de cette ſorte dans l'Égliſe Cathédrale de Milan, qui eſt fort harmonieûſe. DAVILÈR.

VASENTO, ou Baſiento. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Baſontinus fluvius*. Elle prend ſa ſource près de Potenza, dans la Baſilicate, travèrſe toute cette contrée du couchant au levant, donne ſon nom au bourg de Baſiento & ſe décharge dans le Golfe de Tarente. Baudrand la nomme *Valento*.

VASEUX, EUSE. adj. m. & f. Qui a de la vâſe. *Limoſus*, *cœnoſus*. Un fond de ſable *vaſeux*. FRÉZIÉR.

SAN VASILI. Nom propre d'un village de la Sacanie en Morée *Fanum S. Baſilii*. Il eſt ſur la rivière de Teira, entre Corinthe & Argos, à cinq lieuës de chácune. On le prend pour l'ancienne *Cleonæ*, *Cleone*, *Cleona*, petite ville de l'Argie. Sanſon les diſtingue pourtant dans ſa Carte de la Morée. MATY.

VASILICA, ou Baſilica. ſ. f. Nom propre d'une ville aûtrefois conſidérable du Péléponèſe, & qui ſe nommoit *Sicyon*. Elle étoit capitale de la Sicyonie. *Baſilica*. Elle eſt ruinée. Il n'y reſte que 5 ou 6 maiſons, avec une Baſilique ou Égliſe, dont elle a pris ſon nom. Ces rèſtes ſont dans la Sacanie en Morée, ſur une montagne auprès du Golfe de Lépante, à quatre lieuës au couchant de Corinthe.

VASILIGOROD. Voyez WASILIGOROD.

VASILIPOTAMO ou *Baſilipotamos*. ſ. m. Grande rivière de la Morée, qu'on nomme encore Iris. *Baſilipotamos*, *Iris*. Elle coul[e] dans la Zaconie, ou le Pays des Meinotes, baigne Miſiton o[u] Lacédémône & Vardonia, & ſe décharge dans le golfe de Colochine. Les anciens l'appelloient Homerus, Murathon & Eurotas.

VASSAL. Se dit quelquefois en Stile badin & familièr pour Inférieur. *Inferior*.

> *Si je comprends votre viſée,*
> *On laiſſera pour la priſée*
> *Virgile qui n'eut point d'égal.*
> *Oh ſçachez que ſur le Permeſſe*
> *Votre Horace avec ſa fineſſe*
> *N'eſt tout au plus qu'e ſon vaſſal.*

VASSELAGE. ſ. m. Tèrme de la Coutume de Bèrry. Tit. XII. art. 9. L'action de ſe donner à un Seigneur, pour ſon vaſſal, de ſe faire ſon vaſſal. *Sui ipſius in clientem traditio*. Dans la baſſe Latinité *Vaſſalagium*, *L. II. Conſtitution. Neapol. Tit.* 36. *Vaſſaticum* dans l'Appendice d'Aimoin, L. IV. C. 64. & *Vaſſalitium* dans le Supplément de la Chronique de Réginon. *Vaſſelage* actif, c'eſt le droit de féodalité ſur l'héritage tenu en fièf, dans la Coutume de Bèrry, Tit. XII. art. 4. *Vaſſelage* paſſif ſont par conſéquent, les devoirs auxquels un Vaſſal eſt obligé envèrs ſon Seigneur, *Clientis Officium*; & en effèt *Vaſſelage* ſe prend auſſi pour les bons ſèrvices, que le Vaſſal fait en guèrre. Voyez l'ancienne Chronique de Flandres, C. 18. & 30. Il y a en Bèrry une parroiſſe qui ſe nomme *Vaſſelay* ou *Vaſſelé*. Ce mot pourroit être une corruption de *Vaſſelage*, *Vaſſelaje*, *Vaſſelaye*, *Vaſſelay*; ou ſi c'eſt Vaſſelé, on auroit dit *Vaſſeler*, pour ſe donner à un aûtre pour Vaſſal, ou ſoumettre ſa tèrre au *Vaſſelage*, & en ce cas *Vaſſelé* feroit du participe paſſif de ce vèrbe, & ſignifieroit une tèrre ſoumiſe à ce droit; mais la prémière opinion me paroît mieux.

VASSERBURG. Voyez WASSERBOURG.

VAſSEUR. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit aûtrefois pour VAſSAL. *Cliens.* Voyez ce mot.

VAſSIAU. *Vaſſiaux dels.* Voyez VAIſSEAU.

VAſSIVE. ſ. f. VAſSIVEAU. ſ. m. Tèrme fort uſité en Bèrry. Il ſe dit des agneaux qui ſont dans leur ſéconde année. Le prémiér ſe dit des fémelles ; & le ſécond, des mâles. On les appelle auſſi moutonâts, mais *Vaſſivt* & *Vaſſiveau* ſont plus communs. Voyez le Commentaire de La Thaumaſſiére ſur la Coutume de Bèrry, Tit. X. art. 17. p. 605. Quel âge a cette petite brebis ? C'eſt une *Vaſſive.* J'ai tant de *Vaſſiveaux* à vendre. Les *Vaſſiveaux* étoient bien chèrs à la foire. *Vaſſiveau* ſe dit auſſi génériquement des mâles & des fémelles.

VAſSY. ſ. m. Nom de lieu. *Vaſſiacum.* C'eſt une petite ville de Champagne, ſituée ſur la Blaîſe, petite rivière qui ſe jette dans la Marne. Valois, *Not. Gall. p.* 588.

VAſSY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de France. *Vaſſeium*, *Vaſſeacum.* Ce lieu eſt dans la Champagne, ſur la Blaîſe, à dix lieuës de Chaumont, du côté du nord. MATY.

VASSUS. Vieux mot. Fidelle. *Pontanus.* BOREL. Peut-être pourroit-on tîrer de là *Vaſſal.*

VASTAN. Voyez VADSTEN.

VASTAN. Lac & Ville. Voyez VAN.

VASTE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Baſta*, *Haſta.* C'étoit anciennement une petite ville des Salentins. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Royaûme de Naples, ſitué dans la Tèrre d'Otrante, près de la petite ville de Caſtro. MATY.

VAT.

VATAN. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Bèrry, à huit lieuës de Bourges, vèrs le couchant. *Vaſtinaum.* M. de la Thaumaſſière dans ſon Hiſtoire de Bèrry, L. VIII. C. 53. où il traite de la Baronie de *Vatan*, écrit toûjours *Vaſtan* ; mais on ne prononce jamais l'*s*, comme il paroît & par l'uſage, & par un quadrain qui fut fait ſur le dèrnièr Seigneur de *Vatan* de la maiſon du Puy, qui pour quelque mécontentement qu'il eut de la Cour au commencement de la Régence de Marie de Médicis, fit quelques levées de gens pour ſe tenir fort dans ſon Château de *Vatan* où il fut forcé, fait priſonnier, condamné à pèrdre la tête & éxécuté. Il avoit pû ſe ſaûver dans ſa priſon & ne l'avoit pas voulu, ſur quoi le quadrain en forme d'épitaphe diſoit, qu'il étoit mort pour avoir oublié ſon nom. C'étoit une alluſion de *Vatan*, à Va-t-en. *Abi*, *fuge.*

VATEVILLE. ſ. f. Nom propre de lieu. *Guatevilla.* C'eſt un bourg ſitué en Normandie ſur le bord de la Seine à gaûche, vis-à-vis de Caudebec. Valois, *Not. Gall. p.* 237.

VATHI. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg, réduit en village. *Vathum*, *Las.* Il eſt dans la Morée, ſur le golfe de Colochine, à une lieuë de la ville de ce nom, vèrs le nord. MATY.

VATIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Théſſalie, en Gréce. *Vatia.* Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Eretria.* MATY.

VATICA, BATICA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Zaconie, en Morée. *Vatica*, *Batica.* Elle eſt près du Cap Malio, au nord de l'iſle de Cérigo. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Boa*, *Boea*, que d'aûtres mettent à Saint Angélo, & que Sanſon dans ſa Carte de la Morée diſtingue de l'une & de l'aûtre. MATY.

VATICAN. ſ. m. C'eſt une des collines ou des ſept montagnes de la ville de Rome. *Vaticanus mons.* On y voit le *Vatican*, magnifique Palais des Papes, & l'Égliſe de Saint Pièrre, qui paſſe pour la plus grande & la plus belle du monde. MATY.

VATICAN. Cap. *Vaticanum promotorium.* Ce Cap eſt dans la Calâbre Ultérieure, Province du Royaume de Naples, entre Tropeet & Nicotera. MATY. Le Pape Lucius III. appelle la Baſilique ou l'Égliſe du *Vatican*, le chèf de toutes les Égliſes. La Bibliothéque du *Vatican.* Les Manuſcrits du *Vatican.* La Bibliothéque du *Vatican* a été augmentée de celle de l'Électeur Palatin, vèrs le commencement du dèrnièr ſiécle. Si l'on eſt curieux de Manuſcrits, il faut voir la Bibliothéque [illegible]*ican*, qui s'ouvre trois ou quatre fois la ſemaine. On y voit un Vìrgile & un Térence anciens de mille ans, & quantité de livres qui ne ſe trouvent point ailleurs. SPON. Voyage, L. I. p. 39. Tèls ſont le célèbre Mſ. du *Vatican*, ſur lequel a été faite l'Édition des Septante, & un grand nombre de Manuſcrits Rabbiniques, dont Bartolocei a compôſé ſa Bibliothéque.

Ce mot, ſelon Aulu-Gelle, L. XVI. C. 17. vient de *Vaticinium*, à caûſe des oracles, des prédictions qui avoient coûtume de s'y faire par l'inſpiration du Dieu Vatican.

VATICAN. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des anciens Romains. *Vaticanus.* Saint Auguſtin dans la Cité de Dieu, L. IV. C. 8. & 11. dit que c'étoit le Dieu qui délioit l'organe de la voix aux enfans après la naiſſance, & leur faiſoit jetter des cris ; ou plutot que

c'étoit Jupitèr entant qu'il faiſoit cet Office. Aulu-Gelle & Varron qu'il cite, en font un Dieu particulièr, de qui dépendoient les commencemens de la voix, parce que le prémièr ſon que les enfans prononcent après leur naiſſance, eſt la prémière ſyllabe du nom de ce Dieu, *Va.* Voyez ce que nous avons conclu de là au commencement de cette lèttre V, en parlant de ſon Son. Ce Dieu préſidoit auſſi à un petit canton aux environs de Rome, qui de ſon nom fut appellé *Vatican* ; nom qui venoit de *Vaticinium*, parce que ce Dieu y rendoit des oracles. Quelques demi-Sçavans, ou mauvais Critiques avoient changé dans Saint Auguſtin. *De Civit. Dei*, *L. IV. C.* 8. *& C.* 11. *Vaticanus*, en *Vagitanus* ; mais Loüis Vivèz a très-bien remarqué dans ſes Notes, qu'il falloit lire *Vaticanus* ; que l'endroit que nous avons cité d'Aulu-Gelle le démontre, & que d'ailleurs c'eſt la leçon de tous les anciens Manuſcrits. Je ne ſçai pourquoi les dèrnièrs Éditeurs n'ont point fait cette remarque après lui. Ils auroient peut-être épargné aux Auteurs de Moréri la faûte qu'ils ont faite d'appeller ce Dieu *Vagitant*, & de citer ſur cela Feſtus qui n'en dit pas un mot, & Saint Auguſtin *De Civit. Dei*, *L. IV*, dont toutes les Éditions, au moins depuis Vivèz, diſent *Vatican.* On ne voit pas non plus pourquoi ils écrivent *Vagitant*, & non pas *Vagitan*, ni pourquoi ils diſtinguent ces deux Dieux, *Vagitant* & *Vatican.* Struvius, *Antiqq. Rom. Synt. C. I. p.* 155. croit qu'on peut également dire *Vatican* & *Vagitan*, mais il ſe trompe.

VATIZA. Voyez ſur PORMON.

VATZEN. Voyez WETZEN.

VAV.

VAVARO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Milanois propre, ſitué ſur l'Adda, vis-à-vis de l'embouchure du Brembo, à ſept lieuës de Milan, vèrs l'orient ſeptentrional. *Vaprium.* MATY.

VAVASSEUR, eſt un diminutif de Vaſſal, ou Vaſſeur, Arrière-Vaſſal. Ce mot n'a point été fait de *Valva* porte, enſorte qu'il ſignifie un homme obligé à venir à la porte de ſon maître, ou digne de paſſer cette porte & d'entrer chez ſon maître. C'eſt une étimologie ridicule. Voyez du Cange au mot *Vavaſſor.* Quelques aûtres tîrent ce nom de *Wall*, qui en Alleman ſignifie, munition, fortification ; mais *Wall* vient du Latin, *Vallum.* Les *Vavaſſeurs* étoient la garde, & faiſoient la force des Seigneurs. Lancelot du Lac, en la Conquête de Saint Greal, dit,

Le Vavaſſeur *eſt gardien de leans.*

Ce paſſage fait voir que *Vavaſſeur*, eſt auſſi un gardien commis pour l'inſpection de ce qui ſe paſſe. Et même dans Pèrceval on voit un *Vavaſſeur* qui tance la maîtreſſe de la maiſon, de ce qu'elle ſe gouvèrne mal en l'abſence de ſon mari. BOREL.

VAVAſSORIE, ou VAVASSORIE. ſ. f. Petit fièf qui relevé d'un aûtre, & qui n'a que baſſe Juſtice. *Secundaria clientela.* Quelquefois on a pris ce mot pour une ſimple fèrme ou tenement.

VAVASSOURIE. ſ. f. Tèrme de Coûtume, qui ſe trouve dans celle de Normandie, Chap. XXVI. XXXIV. & XXXV. Fièf ou tenement. *Beneficiaria*, ou *clientelaris poſſeſſio.* Les *Vavaſſouries* ſont quelquefois vilaines, & quelquefois franches & nobles, ſelon qu'il a plû au Seigneur faire ſon *Vavaſſeur.* Les *Vavaſſouries* vilaines ſont celles pour leſquelles on doit au Seigneur feodal ſommage, ſervice de cheval, denièrs, rentes, ou aûtres ſèrvices. Les *Vavaſſouries* nobles ſont celles qui ne doivent point ces ſèrvices. Voyez le Gloſſ. de M. de Laurière.

VAU.

VAUBOURG. ſ. f. Nom propre de femme. *Walpurgis*, *Walburgis.* Sainte Valburge Abbeſſe de Heidenheim aux éxtrémitez du Palatinat de Bavière, vèrs les confins de la Souabe & de la Franconie, eſt honorée non ſeulement en Allemagne & aux Païs-Bas, & on l'appelle Sainte Walpurg, mais auſſi en Angleterre & en pluſieurs aûtres endroits de France, où le vulgaire la nomme encore par corruption Sainte *Vaubourg*, Sainte Gauburge, Sainte Gualbourg, Sainte Falbourg, & Sainte Avangout, ſelon la différence des lieux. BAILLET. 25. Févr. M. Chaſtelain dit toûjours *Valburge*, mais il avèrtit dans ſes Notes qu'on nomme cette Sainte au Pèrche, Sainte Gauburge ; en Normandie & en Champagne, Sainte *Vaubourg* ; près de Luçon, Sainte *Falbourg* ; en d'aûtres endroits de Poitou, Sainte *Avangourg* ; en Allemagne, *Walpurge*, qu'on prononce Oualpourc ; en Lorraine, Sainte Oualburgue. Henſchenius a donné ſix differentes vies de cette Sainte, au 25e de Février dans les *Acta Sanctorum.* Le P. Gretſer Jéſuite fit en 1610. un Traité de l'Huile de Sainte Valburge ou *Vaubourg*, c'eſt-à-dire, de l'Huile qui découle de ces ſaintes reliques dans l'Égliſe d'Aichſtet qui porte le nom de cette Sainte. Voyez les Notes de M. Chaſtelain au 25e Févrièr.

VAUCLUSE. ſ. f. Nom propre d'un petit village du Comté Vénaiſſin. *Vallis Clauſa.* Il eſt aux confins de la Provence, près de la ville d'Ath. On voit près de ce village, au milieu d'un Rocher éſcarpé les reſtes d'un vieux château qu'on nomme la Maiſon de Pétrarque, parce que ce célèbre Poëte y demeura quelque tems, & y compôſa la plûpart de ſes Poëmes. On voit auſſi à cinq cens pàs du village la fontaine de *Vaucluſe*, qui eſt un large baſſin, ſitué au pié d'un rocher fort droit, & fort haut, environné d'aûtres rochers auſſi hauts, qui forment une vallée ſi étroite, qu'on a peine d'y marcher à pié. Il y a même un endroit où l'on eſt obligé de ſe ſèrvir d'une échelle. Il ſort de ce baſſin une grande quantité d'eau, qui ſe précipitant au tràvers d'un grand nombre de rochers, forme pluſieurs Caſcades naturelles, qui reſſemblent à des nuës blanches, plus ou moins élevées ſelon la groſſeur des rochers qui les forment. On rencontre auſſi le long de cette vallée quantité d'aûtres ſources qui font tourner pluſieurs moulins à papiér dans le village, & qui étant toutes unies en ce lieu, à cinq cens pàs de la grande ſource, y forment la rivière de Sorgue, qui porte des petits bateaux, coule fort lentement d'abord qu'elle s'eſt dégagée des rochers, & nourrit quantité d'écreviſſes, de truites, d'anguilles, & d'aûtres poiſſons. Cette fontaine eſt incomparablement plus abondante au printems qu'en aucune ſaiſon de l'année, ce qui vient en partie des neiges qui fondent, & des grandes pluyes qui tombent en cette ſaiſon. Maty.

VAUCOULEUR. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la Champagne. *Vallis Coloris.* Ce lieu eſt enclavé dans le Duché de Bar, & ſitué ſur la Meûſe, à trois lieuës de Toul, vèrs le couchant. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 583.

VAUD, le pàis de Vaud, ou de Vaux. *Vaudum.* C'eſt une contrée de la Suiſſe, bornée au midi par le lac de Genève; au couchant par le pàis de Gèz, & par la Franche-Comté; au nord par le Comté de Neuchaſtel, par le Canton de Fribourg, & par celui de Bèrne, qui le confine auſſi vèrs le levant. Ce pàis eſt aſſez fèrtile, principalement en vins eſtimez. Il appartenoit aûtrefois aux Ducs de Savoye, mais il eſt maintenant aux Bèrnois, à la réſèrve de quelques petits lieux qui dépendent des Fribourgeois, & de quelques aûtres qui appartiennent à ces deux Cantons en commun, & où l'on dit le Prêche & la Meſſe dans la même Égliſe, à divèrſes heures. Ses lieux principaux ſont Lauſanne capitale, Morges, Rolle, Nions, Vévay, Moudon, Payèrne, Yvèrdun, & Orbe. Les Suiſſes appellent ce pàis le pàis Roman, parce qu'on y parle François. Maty.

VAUDELU. Voyez VOULT.

VAUDELUQUE. Vieux mot.

Richart trenche du Vaudeluque. Coquillard. Borel.

VAUDEMONT. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec château, & titre de Principauté. *Valdemontium, Vadanus mons, Vadani mons.* Il eſt dans la Lorraine, entre la Meûſe & la Moſelle, à cinq lieuës de Tours, vèrs le Sud. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 579.

On a dit d'Auguſte:

A cèrtain gaillard Vaudeville.
Il travailloit avec Virgile,
Et l'aiguiſoit par de bons mots.

VAUDOIS, oise. ſ. m. & ſ. *Valdenſis.* On appelle de ce nom cèrtains hérétiques, qui parurent environ l'an 1160. & ſelon d'aûtres, l'an 1118. Dans une aſſemblée de pluſieurs Bourgeois notables de Lyon, l'un d'eux tomba mort ſubitement au milieu des aûtres: Pierre Valdo qui étoit de la compagnie fut ſi frappé de cet accident, qu'il diſtribua ſur le champ une grande ſomme d'argent aux paûvres; ce qui en attîra quantité à ſa ſuite. Il les éxhorta à embraſſer la pauvreté volontaire à l'éxemple de J. C. & des Apôtres; & comme il avoit un peu étudié, il leur expliquoit le Nouveau Téſtament en langue vulgaire. Le Clèrgé le traita de téméraire, mais il mépriſa ſes reprimandes & continua. Il alla même plus loin. Car ces accuſations du Clèrgé l'ayant aigri à ſon égard, il commença à déclamer contre lui, & diſant à ſes diſciples que le Clèrgé ne les accuſoit, que parce que leur ſainte vie & leur doctrine étoient la condamnation de ſes mœurs corrompuës.

Les *Vaudois* furent ainſi appellez du nom de Pièrre Valdo. On leur donne encore les noms de Léoniſtes, de Paûvres de Lyon, de Sabatez, ou Enſabatez. Quelques-uns diſent Inſabatez, &c.

Vaudois. Ce mot ſignifie auſſi un Sorciér; mais en ce ſens, il n'eſt uſité qu'en quelques Provinces de France. *Magus.*

Vaudret. Valois écrit *Vaudray*, ou *Vaudré.* ſ. m. Nom d'un village des Païs-Bas, ſitué dans le Haynaut, près de Binche. *Vaudretum.* Valois dit, *Vodogariacum*, & *Vogodorgiacum.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancien lieu des Nèrviens, nommé Vodgoriacum, que d'aûtres mettent à Gauryes, aûtre village du Haynaut, ſitué à quatre lieuës de Bavay, en tîrant vèrs Binche. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 73.

VAUDREVANGE. ſ. Nom propre d'une petite ville de la Lorraine, ſituée à dix lieuës de Mêts, vèrs le levant, ſur la Sâre, ſur laquelle Loüis XIV. Roi de France a fait bâtir la forterèſſe de Sâre-Loüis, à mille pas de *Vaudrevange.* L'Auteur des Anecdotes de Pologne dit que *Vaudrevange* a été raſée juſqu'aux fondemens l'an 1685, & que ſes habitans ont été tranſportez à Sâre-Loüis. Maty.

VAUDRU. ſ. f. & nom propre de femme. *Valdetrudis.* Waldetrude, Waltrude, ou Vautrude que nous appellons vulgairement Sainte *Vaudru*, étoit fille du Comte Valbèrt & de la Princeſſe Bèrtille, & niéce de Gemdeland Maire du palais Baillet.

VAUFRENAGE. ſ. m. Droit anciennement dû aux Seigneurs de Tallemont par ceux qui ancroient au port. *Vectigal, tributum pro facultate anchoræ jaciendæ.*

VAUGE, ou VOSGE. ſ. Nom que l'on donne à des montagnes de la Lorraine. *Mons Vogeſus*, ou *Veſagus.* Elles la ſéparent vèrs le midi de la Franche Comté, & vèrs le levant de l'Alſace; & elles s'étendent enſuite dans le Duché de Deux-Ponts, & dans une partie du Palatinat du Rhin. La Moſelle & la Saône ont leurs ſources dans cette montagne. Maty.

Le Païs de Vauge. *Vaſgovia.* C'eſt une petite contrée du Palatinat du Rhin, ſituée autour de la rivière de Lautèr. Caſeloutre en eſt le lieu principal. Ce païs porte le nom de *Vauge*, parceque les montagnes de *Vauge* s'étendent juſques-là. Maty.

VAUJOUR. ſ. m. Nom propre d'un village de l'iſle de France, ſitué entre la ville de Paris & celle de Meaux. *Vallis Gaudii*, ou *Gaii.* Maty.

A VAUL'EAU. Voyez VAL. *Amnis fluento.*

VAULTRE. ſ. m. Vieux mot. Sorte de chien, entre allant & mâtin, pour chaſſer aux ours & ſangliérs. Borel. *Veltris.* Voyez le mot ſuivant.

VAULTROY. ſ. m. Vieux mot. Chien de chaſſe. *Vetraius* & *Vethrus*, dans les loix des Bourguignons rapportées par Choriér, Hiſt. de Dauphiné, L. VIII. Voyez p. 492. A la pag. 486. au lieu de *Vetraus* il écrit *Veltraus*, l'*l* paroît néceſſaire. On lit *Veltris* dans la loi Salique & dans celle des Allemans. Ce mot ne ſignifie aûtre chôſe qu'un chien de chaſſe. Il étoit encore en uſage parmi nos Pères, qui nous l'ont conſèrvé dans leurs Romans, corrompu en celui de *Vaultroy*, que nous y liſons en divèrs lieux. Choriér.

VAULUISANT. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Vallis Lucens.* Il eſt dans la Champagne, à ſix lieuës de la ville de Sens, vèrs le levant. Maty.

VAUREAS, VAUIREAS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Comté Vénaiſſin, en Provence. *Valreaſium.* Elle eſt enchaſſée dans le Dauphiné, & ſituée ſur la rivière de Lêrz, à quatre lieuës de S. Paul-Trois-Châteaux, vèrs le levant. Maty.

VAURY. ſ. m. Nom propre d'homme. *Valericus.* Géoffroi Prieur de l'Abbaye du Vigeois en Limouſin fait mention de S. *Vaury* en ſon éxcellente Chronique. Le corps de ce Saint a été honoré au Prieuré de S. *Vaury* en Limouſin juſqu'au tems des Huguenots. S. *Vaury* eſt pitoyablement défiguré ſous le nom de S. Valère par le P. Giry Minime. Il ne faut pas confondre S. *Vaury* avec S. Valery Abbé en Picardie, qui avoit été Moine en Auvèrgne. Chastel. p. 159.

VAUSOIRE, ou WASORS, WAUSORS, VAſSÔRE. ſ. m. Nom propre de lieu. *Valciodorum.* Il eſt ſûr la Meûſe, dans le Comté de Namur, entre Charlemont & Bovines. Valois, *Not. Gall. p.* 581.

VAUTIÉR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Valterius.* Vèrs la fin du IXe ſiécle, *Vautiér*, neveu d'un aûtre *Vautiér* Évêque d'Orléans, fût Archevêque de Sens.

VAUTRIEN. Voyez VAURIEN.

VAUTOUR CENDRÉ. *Vultur cinereus.* Ariſtote appelle cette éſpèce de *vautour* du nom de cendré pour établir quelque différence entre le noir & celui-ci: les blancs ont les poils, ou pour mieux dire, les plumes poiluës & fines comme une chevelure, & tellement blanches que la peau d'un *vautour* étant corroyée & bien préparée, elle ſeroit priſe de pluſieurs pèrſonnes pour des peaux de belettes, ou muſtelles blanches des Alpes, ou pour des peaux de renards blancs. La peau du *vautour* cendré eſt beaucoup plus agréable à la vûë & pour le ſèrvice que celle du noir.

Vautour Tanné, ou Chaſtain. *Vultur Baticus.* Le *vautour* châtain eſt un peu plus petit que l'aigle, il a les plumes du cou, du dôs, du ventre, & généralement de tout le corps teintes d'une couleur tannée ou de châtaigniér, & c'eſt par là qu'il eſt différent du noir; les grandes pennes de ſes aîles & de ſa queuë ſont de la même couleur que celles du noir; ils ont l'un & l'aûtre la queuë courte à proportion de leur vol qui eſt très-long. Les *vautours* châtains, auſſi-bien que les blancs, ſont très-râres, & ne ſe

ſe voyent pas ſi communément que les noirs ; ils ont ceci de particuliér qu'ils ont les plumes du deſſus de la tête très-courtes à comparaiſon des aigles, & c'eſt la raiſon pour laquelle quelques-uns ont crû qu'ils étoient chauves ; leurs jambes ſont très-courtes & ſont environnées de plumes de tous côtez juſques deſſus le haut des doigts, c'eſt ce qu'ils ont de particuliér & de remarquable, & qui ne ſe rencontre point aux aûtres oiſeaux de rapine qui ont le bèc crochu, ſi ce n'eſt aux oiſeaux de nuit ; ceux-ci ont les plumes du col extrémement étroites & longues, comme l'on voit celles des coqs domeſtiques, & aux étourneaux & chapons, auxquels elles tombent du cou ; celles qui couvrent le dôs, les côtez & les plis des aîles, ſont plus larges & courtes ainſi que des écailles ; celles qui couvrent le dôs, le ventricule, le ventre & le commencement du croupion, ſont rouſſes au *vautour* tanné ou châtain, mais au noir elles ſont noires & à tous les deux aſſez larges.

Vautour noir, ſurnommé *le vautour aux liévres. Vultur leporarius.* Le *vautour noir* a été ſurnommé le *vautour aux liévres*, à cauſe qu'il s'adonne à cette chaſſe, & ſemble en cela être d'une race plus courageûſe que les aûtres. Il n'a pas la poitrine ſi jaûne que le *vautour* doré, & eſt plus petit de taille. Aldroüand rapporte que George Fabrice lui avoit envoyé la figure d'un avec ſa deſcription. Les Allemands l'appellent *ein haſengir* ; il a le bèc crochu & noir par devant ; ſes yeux ſont vilains, ſon corps eſt robuſte & grand, ſes aîles larges, ſa queuë longue & droite, la couleur d'un rouge obſcur ; il fait ſon nid ou plûtôt ſon aire ſur les chênes les plus élevez d'entre la Tour neuve du Prince Maurice & la ville de Miſene, il eſt d'un noir très-éclatant. Il nourrit ſes petits de proye & de vive, & ne ſe paît jamais de corruption, ce qui eſt particuliér à cette éſpece de *vautour* ſeulement.

Vautour doré. *Vultur aureus.* Cette éſpece de *vautour* a beaucoup de qualitez communes avec le genre d'aigle que l'on voit aux Alpes. La longueur de ſon bèc par le deſſus, quand il eſt ouvèrt, eſt de ſept doigts en travèrs, il a la queuë très-longue. Toute la partie de deſſous, ſçavoir le col, le bâs de la poitrine, le ventre & les piéz ſont d'un roux qui eſt un peu plus clair vèrs la queuë, & plus rougeâtre du côté de la tête ; les doigts de ſes piéds ſont de couleur de corne ; les deux prémiéres pennes des manteaux ſont brunes ou noirâtres & prèſque toutes d'une couleur ; les petites du haut de ſes aîles ſont plus noires, & les unes ont des taches rouſſâtres, les aûtres blanchâtres, étant diſtinguées vèrs le haut, & plus elles approchent du dôs & plus elles ſont noires & luiſantes pour leur grande noirceur ; les plumes du milieu du dôs ſont noires & pareillement luiſantes : leurs tuyaux ſont blancs à celles principalement qui ſont au milieu du dôs & à la moitié du cou, & pour le reſte de celles du cou elles ſont d'un blanc rouſſâtre ; la couleur des pennes de la queuë eſt de cette même couleur obſcure qui régne ſur les manteaux.

Le vautour volant ſans aîles, qui crie ſur la montagne, diſant, je ſuis le blanc du noir, & le rouge du blanc, & le citrin enfant du rouge ; c'eſt en tèrmes myſtérieux de la Philoſophie Hèrmétique le mèrcure Philoſophal cuit & réduit en la pièrre parfaite au rouge, qui a fait voir dans ſon travail toutes ces couleurs déſignées, qui ſont les principales, & qui pèrſiſtent davantage qu'une infinité d'aûtres qui durent peu & ſont comparées à de folles fleurs. Dict. Herm.

Le vautour volant par l'air, & le crapaux marchant ſur la tèrre. C'eſt dans le même art, le magiſtère des Philoſophes ; ſçavoir le corps & l'âme de la pièrre, le fixe & volatil. Id.

VAUTRUDE. Voyez VAUDRU.

VAUVÈRT. ſ. m. Nom de lieu. *Vallis viridis.* Lieu où eſt la Chartreûſe de Paris. Or parceque le déſeſpoir forçoit divèrs Chartreux à ſe jetter dans un puits qu'il y avoit & qu'on combla, après on diſoit que c'étoit un Diâble qui le faiſoit, & on l'appelloit le Diâble de *vauvert* ; & peut-être que la ruë d'Enfèr qui eſt une ruë qui conduit aux Chartreux, & dans laquelle ils ſont, en a tiré ſon origine. Borel.

VAUX. Voyez VAL. Ce mot ſubſiſte encore dans pluſieurs noms de lieux. *Vaux de Parſons, Vaux Cernay*, ſont des noms d'Abbayes.

VAUX CERNAY. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Vallis Cernai*, ou *Sernaii*. Il eſt dans l'iſſe de France à une lieuë de Chevreûſe, & à ſix de Paris, vers le couchant méridional. Maty.

V A Y.

VAYER, VOYER, ou VEHAIR. ſ. m. Dans les anciennes Coûtumes de Bourges, & de Bèrry, titre XXIX. Selon la Thaumaſſière, c'eſt le Vicomte. De Laurière. *Viarum curator.* Voyez Vicomtiér.

VAYEUR. ſ. m. aûtrement Chartryme. Dans la Coutume locale de la Châtellenie de Nançay en Bèrry, c'eſt celui qui a vûë & inſpection ſur les poids. *Ponderum inſpector, curator.* Voyez les anciennes Coutumes de Bèrry publiées par la Thaumaſſière, Art. XX. pag. 226. Voyez encore Véeur, ou Vaivode.

VAIVODE. Voyez Leunclavius, *Pandect. Turcic. n.* 71. Joann. Lucius, *De Regno Dalmat. L. VI. C.* 1. où il dit qu'aûtrefois ce mot ſignifioit Général d'armée. Selden, *De Titul. honor. P. II. C.* 2. *n.* 3 & le Gloſſ. de Du Cange.

Du Loir dit *Vaivoda*. Le Grand Seigneur fait la ronde le mèrcredy après dîner, & les Cadis, les Souſbachis, & les *Vaivodas* ont leurs jours dans la ſemaine & leurs heures pour y veiller. Du Loir, *p.* 186. Les *Vaivodas* dans l'Empire du Turc ſont proprement comme les Prévôts des Maréchaux en France. Id. *p* 314. M. De Tournefort dans ſon Voyage, T. I. p. 7. met Soubachi ou *Vaivode*, Commis, Subdélegué, comme quatre ſynonymes ; & il donne ces noms à un Turc qui éxigeoit la dixme dans un quartiér de l'iſle de Créte ou Candie. Les Épitropes ou Primâts & le *Vaivode* Turc nous firent beaucoup de careſſes. Lét. éd. et cur. *Rec. X. p.* 347.

U B A.

UBARHUBTIGE. Vieux mot. Supèrbe. Borel. *Superbus.*

UBAYE, & HUBAYE. ſ. f. Nom d'une rivière de Provence. *Ubaya*, anciennement *Sanctio*. Elle baigne Barcelonette dans le Comté de Nice, & ſe décharge dans la Durance, à cinq lieuës au-deſſous d'Ambrun. Maty.

U B E.

UBÉDA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Ubeda.* Elle eſt à deux lieuës de Baëza, vèrs l'orient. Cette ville eſt aſſez grande, peuplée & défenduë par une Citadelle forte par la hauteur de ſa ſituation. On voit à une lieuë de cette ville, ſur le Guadalquivir, un village nommé *Ubeda la Veja*, ou *Puente d'Ubeda*, qui étoit anciennement une ville nommée *Bethulæ*. Maty.

UBERI. Voyez TUBERI.

UBÈRLINGUE. ſ. f. Nom propre d'une ville Impériale & libre. *Uberlinga.* Elle eſt dans le cèrcle de Souâbe, en Allemagne, ſur le lac de Conſtance, à neuf lieuës de Schafhouſe, vèrs l'orient, & à trois de Conſtance, vèrs le nord. Cette ville étoit aûtrefois le Siége des Ducs de Souâbe. Elle a été pluſieurs fois priſe & repriſe pendant la guèrre des Suédois en Allemagne. Ses habitans ſont partie Catholiques, & partie Protéſtans. Ils font un grand commèrce de blés avec la Suiſſe. Maty.

SAINT UBÈS. Voyez SÉTUVAL.

U B I.

UBIDRUGAL. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'ouvrage conſommé & la diſſolution parfaite en toutes ſes parties. Dict. Herm.

UBIQUISTE, ou UBIQUITAIRE. Brenſius l'un des prémiérs Luthériens, paſſe pour l'Auteur de cette èrreur en 1560. Mélanchthon ſe déclara contre cette doctrine, il ſoûtint que c'étoit introduire une confuſion des deux natures en Jéſus-Chriſt, comme faiſoient Eutychès & les Eutychiens, & protéſta qu'il s'y oppôſeroit toute ſa vie. D'aûtre part Jacques André, & Flacius Illiricus, Wigangus, Oſiander, &c. prirent le parti de Brentius, aſſûrant que le Corps de Jéſus-Chriſt étoit par tout. Les Univèrſitez de Wittembèrg & de Leipſick, & pluſieurs Égliſes Protéſtantes s'oppôſèrent à cette héréſie ; mais en vain : car quel moyen de tèrminer les differends & d'impôſer ſilence aux partiſans de l'èrreur, quand on a ſécoüé le joug de l'autorité légitime établie de Dieu, & qu'on ne réconnoît plus de juge des controvèrſes de la Foi ? Loin que les diſputes, les aſſemblées & les colloques, la priſon, le banniſſement, l'éxil puſſent rien avancer, les *Ubiquitaires* n'en devinrent que plus hardis. Six des chèfs, Smidelin, Muſculus, Selneccerus, Cheumitius, Chytræus, Cornerus, s'étant aſſemblez en 1577. dans le Monaſtère de Bèrg, ils y compôsèrent une formule de Foi, où ils établirent l'Ubiquité comme un dogme. Tous les *Ubiquiſtes* néanmoins ne ſont pas d'accord. Quelques-uns & entre aûtres les Suédois diſent que Jéſus-Chriſt même pendant ſa vie mortelle & ſes humiliations étoit par tout ; d'aûtres diſent que ce n'eſt que depuis ſon Aſcenſion qu'il eſt par tout. L'opinion des *Ubiquitaires* ſemble détruire la nature humaine de N. S. & retomber dans l'héréſie d'Eutychès, ou dans celle des Manichéens. Peliss.. Voyez Brentius, *De Unione perſonali & de Majeſtate Chriſti.* Hoſpinien, *L. De Concordia.* Urſinus, *Colloq. Maubrunenſe.* Chytræus, *Saxon. ad an. C.* 1568. &c. Selon Georgius Hornius, Pirentius n'en fut que le prémiér propagateur. L'inventeur de cette héréſie fut Jean De Weſtphalie Miniſtre de Hambourg en 1552.

U C C.

UCCELLO, *Monte Uccello*, ou Vogelbèrg, c'eſt-à-dire, la montagne de l'oiſeau. *Avicula.* C'eſt une des montagnes des Alpes, & une des croupes du Mont S. Godard, & une des ſources du Rhin. MATY.

U C H.

UCHEL. Vieux mot. Haut. *Altus.* D'où vient *Uxela*, ou *Uzela*, ville de Cornoüaille, & *Uxellodunum.* Cadenat, ville de France. BOREL.

Ce mot vient apparemment de l'Hébreu עָל, *excelſus, altus*; & avec l'article הָעַל, *haal*, d'où en changeant le *ain* en *ch*, s'eſt fait *Uchel.*

UCHER. ſ. m. Huiſſiér. Ce mot eſt du For de Navarre, dit M. De Laurière.

UCHT. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté d'Hoye, en Weſtphalie. *Uchta.* Il eſt chef d'un Bailliage, dont le Landgrave de Heſſe-Caſſel a inveſti les Comtes de Bentheim, l'ayant eû, avec le Bailliage de Freudenbèrg, de la ſucceſſion du dèrniér Comte de Hoye. MATY.

U C K.

UCKÈR. ſ. m. Nom d'un lac. *Uckerus lacus, Uckera.* Ce lac eſt dans la Marche Uckerane, Province du Marquiſat de Brandebourg. Il peut avoir quatre lieuës de long, & deux de large, & il eſt la ſource d'une rivière qui porte ſon nom, & qui va ſe décharger dans l'Odèr à Ukèrmunde. MATY.

UCKÈRMACK. Voyez Brandebourg, la Marche Uckerane de Brandebourg.

UCKÈRMUNDE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Duché de Stetin, en Poméranie. *Uckermunda, Uckeramunda.* Ce lieu eſt au confluent de l'Uckèr dans l'Odèr, au midi de la ville d'Uſedon.

U C L.

UCLÈS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un Prieuré de l'Ordre de S. Jacques. *Ucleſium.* Il eſt dans la Caſtille nouvelle, ſur la Bedija, à dix lieuës de Tolède, vers le levant. Quelques Géographes prennent *Uclès* pour l'ancienne *Velica*, petite ville des Carpétans; mais d'autres croyent qu'il eſt l'ancienne *Urceſa*, *Urſetia*, ville des Celtibériens. MATY.

U D A.

UDALRIC. Voyez ULRIC.

U D E.

UDENHEIM. Voyez PHILIPSBOURG.

UDÈRZO. Voyez ODÈRZO.

UDESSA. Le Royaume d'UDESSA. *Udeſſa Regnum.* Province de l'Empire du Mogol, en Aſie. Elle eſt au-delà du Gange & du Pèrſeli, entre les Royaumes de Kanduana, de Patna, de Jéſual, de Mévat, & le lac de Chiamay. Jékanac en eſt la Capitale. MATY.

U D I.

UDIA. Voyez SIAM.

UDINE. ſ. f. Nom propre d'une ville des États de Veniſe. *Utinum.* Elle eſt Capitale du Frioul, & ſituée à quatre lieuës de Palma Nuova, vèrs le nord, & à trois de Cividad di Friuli, vèrs le couchant. Les Vénitiens y tiennent un Gouvèrneur particuliér, & y ont transféré le Patriarche d'Aquilée. On croit qu'*Udine* a été fondée par les Huns. MATY.

U D S.

UDSTED, YSTED. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Schonen, en Suède. *Uſtadium, Yſtadium.* Elle a un bon port, à neuf lieuës de la ville de Lunden, vèrs le midi oriental. MATY.

V E.

VÉ. Vieux adj. Vrai. *Verus.* On lit ces mots dans l'Article XIII. de la Loi ou Coutume de Vèrvin, rapportée par M. De la Thaumaſſière dans ſes Coûtumes de Bèrry & de Loris, C. 102. p. 232. & ſuiv. *Par le Vé Roy eum vocabit, id eſt ſolâ manu faciet juſjurandum.* Sur quoi M. De la Thaumaſſière dans ſes Notes, p. 236. dit: *Par le Vé Roi eum vocabit, id eſt, Per verum Regem, verum Deum ſe juramento purgabit.* Il ſe purgera par le vrai Roi, le vrai Dieu, par ſerment. *Vé* ſignifioit donc alors *vrai.* L'acte eſt de 1233. Voyez le même Auteur dans ſon Gloſſaire ſur Beaumanoir.

VÉ. ſ. m. Un Gué. *Vadum.* Ce mot s'eſt fait du Latin *vadum*, & de *Vé* s'eſt fait *Gué*, comme de Willaume, Guillaume. *Vé* n'eſt plus en uſage que pour quelques noms propres de lieux.

VÉ S. CLÉMENT, ou le Grand *Vé. Vadum S. Clementis, Vadum majus.* C'eſt une petite Contrée fort ſablonneûſe. Elle eſt dans la Normandie, vèrs l'embouchure de la Vire, à cinq lieuës audeſſous de S. Lô. MATY.

V E A.

VEABLE. adj. m. & f. Vieux mot. Agréable. BOREL. Digne d'être vû, qu'il faut voir. *Amœnus, aſpectu pulcher, a.*

VÉAS. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie en Éſpagne. *Veaſa.* Il eſt ſur l'Odier, à quatre lieuës de ſon embouchure. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Vrium*, petite ville des Turdétans. MATY.

V E C.

VECS. Vieux mot. Fois, de *vices*, l'*v* ſe changeant en *f. Hiſt. Albigeoiſe.* BOR.

VECHT. ſ. m. Nom propre d'une petite ville forte de l'Évêché de Munſtèr, en Weſtphalie. *Vechta.* Elle eſt à deux ou trois lieuës de la ville de Diepholt, vèrs le nord occidental. *Vecht* étoit autrefois Capitale d'üne Seigneurie, qui avoit ſes Seigneurs particuliérs, & qui comprenoit les Bailliages de *Vecht*, de Kloppenborg, & de Wildeshuſen. MATY.

VECHT. Rivière de la Weſtphalie, en Allemagne. *Vechta, Vider, Vidrus.* Elle a ſa ſource vèrs la ville de Munſtèr, travèrſe les Comtez de Stenford, & de Bentheim, & entrant dans l'Overiſſel, elle y baigne Haſſelt & Swartesluis, & peu après elle ſe décharge dans la Zuidèrzée ſous le nom de Swartewater, qui ſignifie une eau noire. MATY.

VECHT. Rivière des Provinces-Unies des Païs-Bas. *Vechta, Vecta.* Elle ſe ſépare du Rhin dans les foſſez d'Utrecht, baigne Marſe Nieuveſluis, & ſe décharge dans la Zuidèrzée. Cette rivière eſt la branche orientale du Rhin, laquelle on appelloit anciennement *Flevum.* Elle travèrſoit le lac Flévo, qu'on nomme aujourd'hui la Zuidèrzée, & s'alloit décharger dans la mèr d'Allemagne. On voit encore les véſtiges de ſon ancien nom au Flieſtroom, c'eſt-à-dire, la rivière de Flie, qui eſt un canal qui va au travèrs des tèrres inondées, depuis le Zuidèrzée juſqu'à la mèr d'Allemagne, d'où il ſe décharge entre l'iſle de Flielande, & celle de Schelling. MATY.

VECTON, ou VETTON, ONE. ſ. m. & f. Nom d'un ancien peuple d'Éſpagne. *Vecto*, ou *Vetto.* Ils étoient dans la Luſitanie, qui eſt ce que nous appellons Portugal, entre le Douro qu'ils avoient au nord, & le Tâge qui les bornoit au midi.

> *On voit ſous leurs drapeaux à l'envi ſe ranger*
> *L'Aſtur infatigable & le* Vecton *léger.* BRÉBEUF.

V E D.

VÉDULFE. Voyez GUÉOU.

V E E.

VÉEL. ſ. m. Vieux mot. Veau. Bible Hiſt. Le *véel* fondeis, c. le veau de fonte. BOREL. *Vitulus.*

VÉÈLER. Voyez VÈSLER. *Vitulum edere.*

VÉER, ou VÉHER. Vieux vèrbe act. Voir, défendre, & prohiber; de *vetitum*, ou de prohiber. M. Ménage en donne un beau paſſage des Us d'Anjou. Et Pèrceval:

> *Ja ne li deuſſiez véer,*
> *La requeſte que il vous fiſt.*

De là *véez* pour voyez. Pèrceval; de *véer*, voir. BOREL. M. De Laurière remarque auſſi ce vèrbe au ſens de défendre, prohiber. *Vetare.*

VÉER, baër, maëcken. c. Rendre puiſſant en armes. BOREL.

VÉERE, ou CAMP-WER. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Veria, Campſveria.* Elle eſt dans l'iſle de Walcheren, en Zeelande, à une lieuë de Middelbourg, vèrs l'orient ſeptentrional. *Véere* eſt fortifié, & a un bon port, il appartient au Prince de Naſſau.

VÉEUR. ſ. m. Vieux mot. Comme qui diroit Voyeur, qui a vû de ſes yeux. *Oculatus teſtis.* Dans les Ordonnances de l'Échiquiér de Normandie de l'an 1497. & au ſtile de la même Province, les *Véeurs* ſont les témoins & gens qui aſſiſtent à la vûë d'un héritage.

De *videre*, voir, on avoit fait *vedere*, que les Italiens diſent encore à préſent; enſuite de *vedere*, s'eſt formé *véder*, *véer*, que les Éſpagnols retiennent encore, & dont nous avons fait *voir* en le prononçant plus plein. De *véer*, nos pères faiſoient *Véeur*, qui voit, & ſi l'on pouvoit ainſi parler, *Voyeur.*

V E F.

VEF. ſ. m. Vieux mot. Un œuf. *Perceval*. Borel. *Ovum*.

V E G.

VÉGA. ſ. m. Nom propre d'un village de la Galice en Éſpagne. *Vega*. Il eſt ſitué à huit lieuës de Lugo, vèrs l'orient méridional, & il eſt pris pour l'ancienne Talamina, petite ville des Callaiques Lucenſes. Maty.

VÉGÉCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vegetius. Flavius Vegetius Renatus*. C'eſt un Auteur du quatriême ſiécle. *Végéce* vivoit ſous Valentinien II. Il a écrit & dédié à cet Empereur un éxcellent ouvrage de la Milice Romaine en cinq Livres. Un aûtre Ouvrage en quatre Livres : *Artis Veterinariæ*, ou *Mulomedicinæ* qui porte le nom de *Végéce*, eſt un ouvrage douteux. *Végéce* étoit Comte & avoit le titre de *Vir illuſtris*, homme illuſtre. La prémiére édition de *Végéce* eſt de Rome en 1494. Les meilleures ſont celle d'Hollande in 4°. en 1607 avec les Notes de Modius, & les Commentaires de Stewechius, & les Additions de Scriverius qui ſont différens aûtres Auteurs ſur la même matiére, & celle de Leyde de 1644. Celle de Wéſel, ou Nidèr Wéſel, n'eſt pas éxacte, ſi l'on en croit Thomas Crénius au commencement de la IXe Partie de ſes Animadvèrſions Philologiques.

VÉGEL. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Vegelium*. Il eſt près de l'embouchure du Barbato, entre la ville de Cadiz, & le détroit de Gibralthar. Maty.

VÉGÈR DE LA MIEL. Nom d'un petit village de l'Andalouſie en Éſpagne. Il eſt ſur la côte, près du détroit de Gibralthar. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Mellaria*, patrie de Pomponius Méla, que d'aûtres mettent à Tariffa, qui eſt maintenant ruinée. Maty.

VÉGÉTABLE. adj. Tèrre *végétable*, c'eſt celle qui eſt propre à produire des plantes, & qui en produit. Elle eſt ordinairement d'une couleur noire ; les particules qui la compoſent ſont molles, pliantes, & ont je ne ſçai quelle vèrtu élaſtique qui fait que cette tèrre, quoique violemment comprimée, retourne en peu de tems à ſa prémiére figure. Elle eſt différente ſelon les différentes matiéres qui s'y trouvent mêlées, ce qui la rend plus ou moins fèrtile. Car en quelques endroits où la tèrre paroît ſéche & ſabloneuſe, les hèrbes & les légumes profitent autant que dans la tèrre graſſe. Voyez Morthon dans ſon Hiſt. Natur. de la Province de Northampton, Ch. 1.

Le grand végétable. En tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt la vigne, qui s'éleve & monte toûjours lorſqu'elle rencontre un appui. Dict. Hèrm.

VÉGÉTAL. Le ſel *végétal* eſt le ſel qui ſe tire des végétaux, c'eſt-à-dire, des plantes, & comme nous l'avons dejà dit, c'eſt la même chôſe que le ſel de Tartre. Voyez ci-deſſus col. 63. au mot Tartre.

La *Végétation* des plantes eſt une méchanique ſecrette, & qui s'eſt cachée à toutes les rechèrches des Phyſiciens. Eſt-ce de l'écorce, de la partie ligneuſe, de la moëlle, qu'elles tirent leur nourriture & leur accroiſſement ? Des ormes dépoüillez de leur écorce ne laiſſent pas de pouſſer des feüilles. Le platane & le liége changent d'écorce comme les ſerpens de peau. Les greffes ne prennent point qu'elles ne ſoient jointes à la partie ligneuſe de l'arbre. Enfin les nœuds partent viſiblement de la moëlle. Mais ceux qui croyent que c'eſt l'écorce qui porte la ſéve dans toutes les parties de l'arbre répondent que dans les ormes dépoüillez d'écorce, un reſte de ſéve agité par le mouvement de l'air produiſoit des feüilles, mais qu'ils périſſoient ; que quelquefois il y reſtoit encore quelque continuité des fibres de l'écorce : qu'il n'eſt pas râre de voir des arbres entiérement cariez en dedans, ſans aucune moëlle, & avec peu de bois, qui ſe ſoutiennent vèrds pendant pluſieurs années. Voyez l'Hiſt. de l'Acad. des Sciences de l'an 1714.

M. Marchant dans les Mémoires de l'Acad. des Sciences 1709. p. 64 & ſuiv. prétend que toutes les parties organiques qui compoſent les plantes, contiennent une infinité de plantes inviſibles, capables de produire des éſpéces ſemblables à celles dont elles ont tiré leur origine & leur naiſſance ; & que les productions monſtrueuſes des plantes en ſont des preuves, & il rapporte divèrſes obſèrvations à ce ſujet ; ſur quoi M. de Fontenelles dans l'Hiſtoire, p. 44. remarque que ce bizarre principe de la Philoſophie Scholaſtique ſur la maniére dont l'ame eſt dans le corps, que le tout eſt dans le tout, & le tout dans châque partie, eſt donc éxactement vrai à l'égard des plantes, & qu'il eſt aſſez remarquable qu'on trouve réellement dans la matiére ce qui avoit été imaginé comme une propriété particuliére, & incompréhenſible de l'éſprit : mais la remarque eſt bien peu juſte : & pour peu qu'on ſoit Philoſophe, on ſçait qu'il y a une différence infinie entre ce que la Philoſophie Scholaſtique entend par ſon principe, & ce qui ſe trouve dans les plantes. Voyez encore ſur la *végétation* la même Académie, année 1711. Hiſt. p. 41. Mém. p. 100.

C'eſt une opinion fort commune aujourd'hui parmi les Naturaliſtes, que c'eſt l'eau qui contribuë principalement à la *végétation* & à l'accroiſſement des plantes. Voici les expériences qu'on a faites ſur cela. 1°. On met une branche de baûme, ou de quelque aûtre plante ſemblable dans une phiole, dans laquelle il n'y a que de l'eau, & ſans aucune tèrre. La branche croît, pouſſe des racines, des feüilles, des branches. Voici quelques éxpériences faites ſur cette matière en Anglètèrre.

La Menthe commune dans de l'eau de fontaine.

Poids de la plante quand on l'a miſe dans l'eau.	Poids de la plante quand on l'a tirée de l'eau.	Poids que la plante a acquis dans l'eau.	Poids de l'eau employée pendant 77 jours.	Proportion de l'augmentation du poids de la plante avec le poids de l'eau employée.
27 grains.	42 gr.	15 gr.	2558 gr.	comme 1 à 170 $\frac{8}{15}$
La même plante avec de l'eau de pluye.				
28 gr. $\frac{1}{4}$	45 gr. $\frac{3}{4}$	17 gr. $\frac{1}{2}$	3004 gr.	comme 1 à 171 $\frac{23}{35}$
La même plante avec de l'eau de la Thamiſe.				
28 gr.	54 gr.	26 gr.	2493 gr.	comme 1 à 95 $\frac{23}{26}$
Du Solanum commun avec de l'eau de fontaine.				
49 gr.	106 gr.	57 gr.	3708 gr.	comme 1 à 65 $\frac{3}{57}$
Lathyris, ou Cataputia Gerb. avec de l'eau de fontaine.				
98 gr.	101 $\frac{1}{2}$ gr.	3 $\frac{1}{2}$ gr.	2501 gr.	comme 1 à 714 $\frac{4}{7}$

Ceci eſt tiré de M. Harris, qui rapporte un grand nombre d'obſèrvations ſur cette matière. 2°. On prend de la tèrre que l'on fait bien ſécher au four ; quand elle eſt bien ſéche on la pèſe ; on la met enſuite dans un pot bien fèrmé, ou dans une tèrrine, où il ne puiſſe point s'en pèrdre, on y plante une branche de Saule, ou de quelque arbriſſeau, que l'on pèſe auparavant ; on l'arroſe quand elle en a beſoin & l'on pèſe toute l'eau qu'on lui donne ; au bout de quelque tems qu'elle a pouſſé, on l'arrache, on ramaſſe ſoigneuſement toute la tèrre, on la remet une ſeconde fois au four pour ſécher, on la pèſe après qu'elle eſt bien ſéche, on y trouve le même poids, qu'elle avoit avant qu'on y plantât la branche de ſaule. Cependant cette branche a crû, elle a pouſſé des racines, des feüilles, des rameaux ; on la pèſe, ſon poids a beaucoup augmenté. Où a-t-elle pris la matière de ſon accroiſſement ? ce n'eſt pas de la tèrre puiſqu'on y trouve le même poids. Reſte donc que ce ſoit de l'eau ſeule dont on l'a arroſée. Woodward Anglois a fait un fort bon Traité de la *végétation*.

Les Chimiſtes ou Philoſophes Hèrmétiques définiſſent la *végétation*, l'extenſion artificielle de quelque mixte procedant du dedans au dehors par un menſtruë univèrſel & une chaleur convenable, pour montrer comment le compoſé s'augmente naturellement & par dégrez. Dict. Hèrm.

Il y a des ſecrèts pour avancer la *végétation* des plantes & leur accroiſſement, & l'on a vû en Anglètèrre un curieux faire ſervir à ſes amis ſur la fin d'un repas une ſalade de laituës qu'il avoit ſémée en leur préſence immédiatement avant que de ſe mettre à table.

Il y a en Chymie une éſpéce de *végétation* qu'on appelle l'Arbre de Diane. Il y en a encore une aûtre depuis peu qu'on nomme l'Arbre de Mars, & dont la découvèrte eſt dûë à M. Lémery le fils. Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences, 1706. p. 39 & 1707. p. 32. car quoique le mot de *végétation* ne convienne proprement qu'aux plantes, cependant il eſt en uſage parmi les Chimiſtes pour éxprimer cèrtaines criſtalliſations particuliéres, ou un arrangement de quelque matiére que ce puiſſe être, dont la figure extérieure reſſemble ſenſiblement à celle des plantes ; c'eſt en ce ſens que les Chimiſtes appellent Arbre de Diane, ou Arbre Philoſophique une *végétation* d'argent, & que M. Lémery le fils a donné le nom d'arbre de fèr ou de Mars à une aûtre *végétation* Chymique qui a de l'analogie avec la prémiére, & qu'on ſe ſert pour cette *végétation* d'une diſſolution de fèr faite par le moyen

moyen de l'éſprit de nitre. Voyez l'Hiſtoire de l'Acad. des Sciences 1706. p. 39. & 1707. p. 32. & les Mémoires 1707. p. 299. & ſuiv.

Pèrſonne n'a plus travaillé & avec un plus grand ſuccès ſur les *végétations* métalliques que M. Hombèrg. Nous avons de lui dans les Mémoires de Mathématique & de Phyſique du 30e Nov. 1692, une excellente piéce dans laquelle non ſeulement il donne une manière infiniment plus prompte que la commune de faire l'arbre de Diâne; mais il enſeigne encore de nouvelles méthodes pour la production d'aûtres *végétations* ſemblables, & il éxplique la formation de toutes ces *végétations* par des raiſons auſſi claires & auſſi ſenſibles que ſont les éxpériences mêmes qu'il propôſe. Toutes ces *végétations*, à l'éxcéption d'une pour laquelle il ne faut qu'une ſimple amalgation d'or ou d'argent avec du mèrcure ſans addition d'aucune aûtre liqueur; toutes ces *végétations*, dis-je, ſe forment au milieu d'un liquide, & au fond du vaiſſeau. Le ſeul arbre de Mars ſe forme au-deſſus du liquide, qui eſt même enlevé tout entiér au haut du vaiſſeau, & quelquefois en très-peu de tems. Ainſi il doit être regardé comme une éſpéce de *végétation* métalſique différente de toutes les aûtres.

VÉGIA, VÉGLIA. ſ. f. Nom propre d'une iſle de la mèr Adriatique. *Vegia*, *Veglia*, *Vegium*, *Curicta*. Elle eſt dans le golfe de Carnero, ſur la côte de la Morlaquie, entre l'iſle de Chèrlo, & celle d'Arbe. Les Vénitiens ſont les maîtres de cette iſle, où il n'y a rien de conſidérable que la ville de *Végia*, qui a un bon port, une bonne citadelle, & un Évêché ſuffragant de Zara. On la nomme en Latin *Vegia*, & *Curictum*. Maty.

VÉGRE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de l'iſle de France. *Vegra*, *Vegeria*. Elle baigne Houdan, & ſe décharge dans l'Eure, à Anet. Maty.

VÉGUÉE, ou BÉGUÉE. ſ. m. Tèrme du For de Béarn. Viguiér, ancien Officiér de Juſtice dont les fonctions ont été anéanties, Vicaire Lieutenant du Juge à la campagne. *Vicarius, is qui judicis partes exequitur in pagis.* Aujourdhui il y a des Béguers, mais c'eſt un aûtre office, comme on le peut voir au mot Véguer. Le For de Béarn. *Rubr. de ſalaris, art.* 28. & *Rubr. de Captions, art.* 18. par des *Véguées*.

Ce mot étoit formé de *Vicarius*, comme Viguiér.

VÉGUER, ou BÉGUER. ſ. m. Tèrme de Palais en Bèarn. Huiſſiér. *Apparitor, accenſus.* Il y a en Béarn trois ſortes d'Officiérs pour éxploiter; les prémiérs ſont les Huiſſiérs du Parlement qui peuvent faire toutes ſortes d'éxploits, & à toutes aûtres pèrſonnes; les ſéconds ſont les *Véguers*, qui peuvent faire les éxploits contre les Gentilshommes dans leurs Vigueries ou Bégueries, à l'éxcluſion des Bayles; & les troiſiêmes ſont les Bayles, qui ne peuvent éxploiter dans leur diſtrict que contre les Roturiérs ſeulement. De Laurière, *Gloſſ.*

V E H.

VÉHERIE. ſ. f. Tèrme de Droit & de Coutumes. Vicairerie. Office de *Véhiér*, ou *Vigiér*, Juriſdiction & diſtrict de cet Officiér. *Vicaria*, *Veheria*, *Vicedognatus*, *Vicedominatus*. Comme il y avoit un Véhiér Éccléſiaſtique & un Véhiér laïque, il y avoit auſſi des *véheries* éccléſiaſtiques & des *véheries* laïques. La plûpart des *véheries* ayant été inféodées dans la ſuite des tems, elles ont conſèrvé leurs droits; mais elles ont entièrement pèrdu leurs fonctions. Quant aux noms particuliérs des *véheries*, l'origine s'en découvre par les hommages; on y voit qu'elles avoient tenu le nom de ceux qui les avoient poſſédées les prémiérs dès leur établiſſement. Il y avoit une maiſon qui dépendoit de la *véherie* & qui étoit particulièrement déſtinée aux uſages de celui qui en éxèrçoit les fonctions. La *véherie* de Moirenc eſt celle dont on a conſèrvé de plus anciens titres. M. de Valbonnais en cite un de 1164. Voyez cet Auteur, Mém. pour l'Hiſt. de Dauphiné C. 8. & Véhiér. Choriér dit viguerie & non pas *véherie*; voyez ſon Hiſt. de Dauphiné. L. XI. n. XXII. p. 862.

Il y a eû des *véheries* ailleurs qu'en Dauphiné.

Véherie. ſ. f. Vieux tèrme qui ſignifie Juſtice, & eſt la même chôſe que grande Voyerie, c'eſt-à-dire Moyenne Juſtice. *Ditio*, *Territorium*. Dans la Coutume de Meun, ou comme on écrivoit aûtrefois, Mehung Rebriche I. le prémiér article porte: Et prémièrement du Droit des pèrſonnes, qui eſt tel, que en icelle ville & *véherie* de Mehung-ſur-Evre, n'a nuls gens ſèrfs, ne de ſèrve condition, ains que tout homme qui vient demourer en la dite ville & *véherie* de quelque lieu que ce ſoit eſt franc, &c. Voyez les anciennes Coutumes de Bèrry par la Thaumaſſière p. 376.

Véherie. Droit appellé aûtrement Boutage. *Botagium*. La Coutume de Château-neuf en Bèrry, Tit. II. art. 4. porte: Le droit de boutage appellé en mot commun & général, la *véherie*, qui eſt, que le Seigneur des dites tèrres de Chateau-neuf, Beauvoir & S. Julien qui n'étoient anciennement qu'une même Seigneurie, a droit de prendre pour icelui droit de boutage, ſçavoir pour châcun tonneau de vin pur, qui ſe vend en détail en châcune tavèrne, quinze pinte & chopine de vin; lequel droit eſt dû par tous les non-Tonſurez, & encore par les Tonſurez bigames, tant de leur cru, que d'aûtre, & quant aux Clèrcs Tonſurez non bigames ils n'en doivent aucune chôſe de leur cru qu'ils vendront en détail, mais ſeulement de celui qui ne ſera de leur cru. Voyez les anciennes Coutumes Locales de Bèrry par M. de la Thaumaſſière, p. 163.

VÉHIÉR. ſ. m. Officiér appellé Viguiér en quelques endroits, mais connu particulièrement ſous le nom de *Véhiér* en la province de Dauphiné. *Vicarius*, *Viguerius*, *Veherius*, *Veerius*. Le nom de Vicarius qu'on lui donne & dont ceux de Viguiér & de *Véhiér* ſont dérivez, marque qu'il étoit regardé comme le Lieutenant du Seigneur dans la Tèrre: peut-être qu'en cette qualité il y rendoit la juſtice en ſon nom. Il ſeroit aiſé d'en donner des preuves à l'égard de quelques-uns. Il y avoit des *Véhiérs* Éccléſiaſtiques, & des *Véhiérs* laïques. Le *Véhiér* ou Vicaire Éccléſiaſtique de Romans, qui étoit d'ordinaire un Chanoine de l'Égliſe S. Bèrnard que l'Archevêque de Vienne, Abbé de cette Égliſe collégiale, nommoit à cet office, ou ſi l'on aime mieux, à ce Bénéfice, ce *Véhiér*, dis-je, rendoit la juſtice au nom de l'Évêque. Jean XXIIe l'an 4e de ſon Pontificat ſupprima les charges de Miſtral de Vienne, & de *Véhiér* de Romans pour les réünir à la menſe archiépiſcopale. Le Miſtral Éccléſiaſtique & le *Véhiér* Éccléſiaſtique avoient les mêmes fonctions. Le Miſtral Éccléſiaſtique de Vienne avoit droit d'établir un Juge dans la ville, qui avoit juriſdiction ſur les habitans. Le *Véhiér* en nommoit auſſi un à Romans pour y éxèrcer la même fonction. Ce *Véhiér* ou Viguiér avoit encore la nomination de pluſieurs aûtres officiérs, qui prêtoient ſèrment entre ſes mains. Ce pouvoir qu'il avoit de ſubroger à ſes fonctions ne l'éxcluoit pas de les éxèrcer en pèrſonne quand il le trouvoit bon, ſur tout en cèrtaines caûſes dont il ſe réſèrvoit d'ordinaire la connoiſſance, & auxquelles il n'étoit pas au pouvoir de l'Archevêque de commettre un aûtre Juge.

Quant au *Véhiér* laïque, on peut aſſûrer que c'étoit un officiér prépôſé par le Seigneur à la recette des deniérs provenants de ſa Juſtice, & outre le *Véhiér* Éccléſiaſtique il y avoit quelquefois dans le même lieu un *Véhiér* laïque. Les deniérs provenants des amandes & condamnations de Juſtice, & le produit de l'émolument du ſceau compôſoient la plus grande partie de ſa recepte, dans laquelle entroit auſſi le tribu qui ſe levoit ſur les mariages des veuves, & pluſieurs aûtres droits ſemblables, comme celui qu'on y trouve *pro eſcuellatis ſponſarum*, c'eſt ce qui étoit dû au Seigneur pour ſon plat, lorſqu'il ſe faiſoit des nôces dans le lieu. La part du *Véhiér* ſur ſa recepte montoit au tièrs du total. Les reconnoiſſances paſſées pour la véherie de Bèrnin & rapportées par M. de Valbonnais font mention d'un droit ſur les petits bans, *Banna minuta*, au-deſſous de 3 ſous 6 d. Ils appartenoient en entiér au *Véhiér*, & au-deſſus il n'en retiroit que le tièrs. Ces mêmes reconnoiſſances attribuent de plus à ce *Véhiér* le droit de nommer ſeul un Banniér pour la garde des champs & des vignes dans le tems des moiſſons & des vendanges. Sa fonction étoit auſſi de marquer les poids & les meſures. C'eſt ce qu'on appelle en France échantillonner, ou ſelon quelques-uns étallonner; fonction qui étoit quelquefois de la compétence du *Véhiér*; quelquefois de celle du Châtelain conjointement avec le *Véhiér*. Le même avoit coutume en quelques lieux de prendre le tièrs du droit de paſcage, qui étoit dû par les étrangers, qui amenoient paître des béſtiaux dans le lieu. Il avoit auſſi quelquefois le droit des langues de bœuf dans ſa véherie. Dans l'Acte des privileges de Moirenc de 1164 le *Véhiér* nommé Aymo Vicarius eſt donné par le Seigneur pour garant de l'obſèrvation des franchiſes: on y voit d'ailleurs que cet Officiér avoit une portion des bans & des amendes impôſées pour cèrtains crimes. Tout ceci eſt tiré des Mémoires de M. le Préſident de Valbonnais. Choriér dit *Viguiér* au lieu de *Véhiér*. Voyez ſon Hiſt. de Dauphiné, L. XI. n. XXII. Voyez M. de Valbonnais, Mém. pour l'Hiſt. de Dauphiné. C. 8. & Véherie. Comme on dit véherie non ſeulement en Dauphiné, mais auſſi dans les Coûtumes de Bèrry, je croy qu'on a dit auſſi *Véhiér* en Bèrry comme en Dauphiné.

V E I.

VÉJÈR. ou Béjar, Biar, & Buar. ſ. m. *Bejara*. Nom propre d'un village d'Éſpagne, ſitué au Royaume de Valence, aux confins de celui de Murcie, entre Origuela & Xativa.

Véjèr, ou Béjar, ou Bégèr de Melena. *Bejara Melena*. Bourg d'Andalouſie en Éſpagne. Il eſt ſur la côte entre l'embouchure du Barbato & les ruines de Tariffa. Quelques Géographes prennent *Véjèr* pour l'ancienne *Beſippo*, ville des Turdetans, que les

aûtres

aûtres placent à Puèrto di Sancta Maria, & d'aûtres à Ciclana, deux ports de la même côte.

VÉJES. ſ. m. Nom propre de lieu. *Veii.* C'étoit anciennement une ville de l'Étrurie. Elle étoit à trois lieuës de Rome, vèrs le couchant. Les Romains la ruinèrent l'an de Rome 358. après l'avoir tenuë aſſiégée pendant dix ans. On aſſure qu'elle étoit au village qu'on nomme maintenant Iſola, ſitué ſur la rivière de Boccano, ou du moins ſur la colline, où eſt le château de l'Iſola, & où l'on voit quantité de ruines. MATY.

VEILE. ſ. & adj. ſ. Vieille. BOREL. *Vetula, anus.*

VEILLANE, ou AVIGLIANA. ſ. ſ. Nom propre d'un ancien bourg des États de Savoye. *Aviliana*, anciennement *Fines* ou *Ad Fines.* Il eſt dans le Marquiſat de Suſe, ſur la Dora, à trois lieuës au-deſſus de Turin. MATY.

VEILLER. ſ. m. Les veilles, le travail continuel & aſſidu. *Vigiliæ ac labores.* Régniér a fait en ce ſens un ſubſtantif de cet infinitif.

En vain par le veiller *on acquièrt du ſçavoir,*
Si fortune s'en mocque . . . . . RÉGNIÉR.

VEINEUX, EÛSE. adj. Tèrme de Médecine. Qui appartient aux veines. *Venoſus, ad venas pertinens, venis comprehenſus.* Le ſang *veineux* a pèrdu dans la circulation beaucoup de parties ſpiritueûſes & alkalines.

VÉ-JÔVE, VEJOVIS, ou VEJUPITÈR, & VEDIUS. ſ. m. Nom d'un Dieu des Romains. *Vejovis, Vejupiter, Vedius.* C'étoit une divinité ſiniſtre & malfaiſante, & ſi on l'honoroit, ce n'étoit pas qu'on en attendît quelque aſſiſtance, mais pour la prier de ne point faire de mal. *Vejovis* avoit un temple à Rome, ſitué entre la Citadelle & le Capitole. Dans ce Temple étoit une figure de ce Dieu qui tenoit des flêches dans ſa main, comme étant prêt à envoyer des maux & des malheurs. Il avoit proche de lui la figure d'une chévre : c'étoit la victime, qu'on avoit coutume de lui immoler. Quelques-uns diſent qu'il portoit des cornes à la tête. On ne convient pas quel étoit ce Dieu. Les uns diſent que c'étoit Apollon & d'aûtres Pluton ; Ovide dans ſes Faſtes, L. III. v. 447. ſoupçonne que c'eſt Jupitèr. Voyez Aulu-Gelle, L. V. C. 12. La Fête de *Vejovis* ſe faiſoient la veille des Nônes de Mars, ou le ſixiéme de ce Mois. *Struvius, Antiq. Rom. Synt. C.* 8. *p.* 355. Elle ſe faiſoit ce jour-là parceque c'étoit le jour de la Dédicace de ſon Temple. *Struv. Ib. p.* 437. Sur les médailles antiques, la foudre dans la main d'un buſte, ou à côté ou au-deſſous, marque la tête du *Véjôve*, qui eſt Jupitèr foudroyant, & en colère, lorſque ce n'eſt pas la tête d'un Empereur ; car il y en a quelques-uns que l'on a flattez de la foudre auſſi bien que les Dieux.

Aulu-Gelle écrit que le nom de *Vejovis* eſt formé de la particule *ve* & de *jovis* ; que *jovis*, vient de *juvare*, aider, aſſiſter ; que la particule *ve*, qui a la force d'augmenter a auſſi ſouvent celle de priver, comme l'*a* privatif des Grècs ; qu'on l'ajoûtoit à ce nom pour montrer que ce n'étoit point le Jupitèr ou *Jovis* ſecourable, mais le Jupitèr nuiſible. Quoique *jovis* ne vînt pas de *juvare*, les Romains le croyant ils ont pû former ce mot, comme Aulu-Gelle le dit.

VÉIR. Vieux v. act. Voir. *Boëce. Mſ.* BOREL. *Videre.*

VEISSENBOURG. Voyez WEISSEMBOURG.

VEISELMUNDE, ou MUNDE. ſ. ſ. Nom propre d'une forteresſe de la Pologne. *Viſtula munda, Munda.* Elle eſt dans la Pruſſe-Royale, à l'embouchure de la Viſtule, au-deſſous de la ville de Dantzic, dont elle défend le Port. MATY.

VEITZEN. Voyez WATZEN.

VEIT. Voyez VIT.

V E L.

VÉLAIRE. ſ. m. Nom d'Office autrefois à la Cour des Empereurs Romains. *Velarius.* Les *Vélaires* étoient des éſpéces d'Huiſſiérs, qui étoient auprès des rideaux, *vela*, qui étoient dans l'appartement du Prince, comme les Chancelliérs étoient à l'entrée de la baluſtrade, *cancelli* ; & les *Oſtiarii*, à la porte. Les *Vélaires* avoient un Officiér qui les commandoit comme nous l'apprenons de deux Inſcriptions rapportées par Saumaiſe dans ſes Notes, ſur la vie de Carin, par Vopiſcus, C. I. & dans Grutèr, *p.* 599. n. 7. & 8. La prémière porte,

D. M.
TI. CL. HALLVS
PRAEPOSITVS VELARIORVM
DOMVS AVGVSTANAE
FEC. SIBI. ET FILIS SVIS L. L.
POST. EORVM.

Saumaiſe & d'aûtres ont mis THALLVS, au lieu de HALLVS, qui eſt ſur la pièrre, où cet Inſcription ſe lit à Rome, & ce Hallus eſt cet affranchi de Tibère qui étoit Samaritain de Nation, & dont parle Joſeph dans ſes Antiquitez, L. XVIII. C. 8. Ce qui montre que les *Vélaires* & leur chèf étoient des Officiérs anciens, & en uſage dès les prémiérs Empereurs. L'aûtre Inſcription eſt,

D. M.
L. FLAVI. AVG.
LIB. PRIMIGENI
SVPRA VELARIOS
DE DOMV AVG.
FECIT. FLAVIA.
PRIMIGENIA
LIB. PATRONO. B. M.

Il y a dans Grutèr une troiſiéme Inſcription à la même page, n. 10. qui porte,

CASSIVS
VELARIVS
FANIS. GER. P.
COA TI. XXVIII.
EX. TA. COIVX.
F. C.

Quelques-uns prétendent que *Velarius* a là un aûtre ſens que dans les deux prémières Inſcriptions, & que c'eſt un faiſeur de voiles ou de rideaux. Cela peut être, mais je n'en vois pas la raiſon. Si ce n'eſt peut-être parcequ'il n'y a que *Velarius*, & non pas *Velarius domûs Auguſtæ* ; mais on pouvoit ne le point ajoûter, où il pouvoit être *Vélaire* de quelque particuliér,

VELANI. ſ. m. Nom que les Grècs donnent au fruit du chêne qu'ils appellent *velanida.* Voyez ce mot où ce fruit eſt décrit. *Glans quercûs, calice echinato & noſtrâ major.* Le commèrce du *velani* eſt le plus conſidérable de l'iſle de Zia, on y en recueillit en 1700. plus de 5000 quintaux ; on appelle petit *velani* les jeunes fruits cueillis ſur l'arbre, beaucoup plus éſtimez que les grôs, qui tombent d'eux-mêmes dans leur maturité ; les uns & les aûtres ſèrvent aux teintures, & à tanner les cuirs, les petits ſe vendent ordinairement un écu le quintal, au lieu que les grôs ne valent que trente ſous, mais le plus ſouvent on les mêle. TOURNEFORT, *Voyage, T. I. p.* 336.

VELANIDA. ſ. ſ. Nom d'une des plus belles éſpéces de chêne qui ſoit au monde. *Fructus quercûs calice echinato, glande majore.* Cet arbre a les racines, le bois, le port & la hauteur du chêne commun : ſes branches ſont fort touffuës, étenduës ſur les côtez, tortuës, blanchâtres en dedans, couvèrtes d'une écorce griſâtre, & brune en pluſieurs endroits : les feüilles y naiſſent par bouquets ſur les nouveaux brins, longues de trois poûces ſur deux poûces de large, arrondies à leur bâſe, crénelées ſur les bords à grôſſes dents dont chacune finit par une pointe mollaſſe & rouſſâtre ; ces feüilles ſont épaiſſes, dures, vèrd brun, un peu luiſantes pardeſſus, quoique couvèrtes d'un duvet prèſqu'impèrceptible, blanches pardeſſous, & comme cotoneûſes, ſoutenuës par une queuë longue d'environ neuf ou dix lignes, laquelle s'allonge en manière de côte : les chatons de cet arbre ſont ſemblables à ceux de notre chêne : les glands en ſont bien différens, & attachez immédiatement aux jeunes branches à côté des feüiles : chaque gland commence par un bouton prèſque ſphérique & grôſſit juſqu'à environ un poûce, ou quinze lignes de diamètre, applati ſur le devant & creuſé en manière de nombril aſſez ouvèrt pour laiſſer voir la pointe du fruit enchâſſé dans ſon enveloppe, au lieu que nos glands n'ont qu'une calote aſſez légère, qui n'en couvre que la troiſiéme partie ; l'enveloppe du gland dont nous parlons eſt une éſpéce de boëte relevée de pluſieurs écailles, vèrd pâle, longues de trois ou quatre lignes, aſſez fèrmes, larges d'environ une ligne & demie, émouſſée à la pointe : les Grècs l'appellent *velani* ; & l'arbre, *Velanida.* TOURNEFORT, *Voyage, T. I. p.* 334. 335. Cet arbre croît dans les iſles de l'Archipel & ſur tout à Zia.

VÉLAW, VÉLUWE, ſ. m. Nom de païs nommé autrement le Quartiér d'Arnhem. *Veluvia, Tetrarchia Arnheimienſis*, ou *Aranacenſis.* C'eſt un des trois Quartiérs de la Gueldre Hollandoiſe, province des Païs-Bas réformez. Elle eſt bornée au couchant, par la Seigneurie d'Utrecht ; au nord, par la Zuidèrzée ; au levant, par l'Iſſel ; & au midi, par le Rhin, le prémiér la ſéparant de l'owériſſel & du Comté de Zutphen ; & le dèrniér, du Bétaw. Ce païs eſt aſſez étendu ; mais on y trouve quantité de bois de bruyères, de Dunes ou montagnes de ſâble. Ses lieux principaux ſont, Arnhem, Wageningen, Hadèrwick, Hatten, & Elbourg. Le Prince de Naſſaw y a une belle maiſon de chaſſe qu'on nomme Loo. MATY.

VÉLAY. ſ. m. Nom propre d'une petite contrée des Sévennes, en Languedoc. *Velaunia.* Elle eſt entre le Vivarèz, le Gévaudan, l'Auvèrgne,

l'Auvèrgne, & le Forèz. C'eſt un païs fort montagneux, travèrſé par la Loire, & qui n'a rien de conſidérable que la ville du Puy qui en eſt la Capitale. MATI.

VELDENTZ. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec un bon château. *Veldentium*. Elle eſt Capitale du Comté de *Veldentz*, & ſituée près de la Moſelle, à deux lieuës au-deſſus de Traërbach. MATY.

Le Comté de VELDENTZ, *Veldenſis Comitatus*. Petit païs du Palatinat du Rhin, ſitué entre l'Archevêché de Tréves, & le Comté de Spanheim, dont il dépendoit aûtrefois. Ce païs, avec le Bailliage de Lautereck dans le Palatinat, & la Principauté de Lutzelſtein en Alſace, appartenoient à un Prince de la Maiſon Palatine, qui prétendoit à la ſucceſſion des Électeurs; étant plus proche d'un degré que la Maiſon de Neubourg, qui l'a emporté en vèrtu des contrats de confratèrnité ou ſubſtitution mutuelle, qu'elle avoit avec la Branche Électorale. Il ne reſte plus que des filles de la Maiſon de *Veldentz*. MATI.

VÉLÈS. Voyez UCLÈS.

VÉLÉTRI, VÉLITRES, VÉLITRI. ſ. m. Nom propre d'une ville ancienne, mais peu conſidérable. *Velitra*. Elle a un Évêché uni à celui d'Oſtie, & elle eſt ſituée dans la Campagne de Rome, vèrs l'orient méridional. On voit dans la place de cette ville une belle ſtatuë de bronze, qui répréſente le Pape Urbain VIII. MATI.

VÉLÈZ DE GOMARA. Voyez BÉDIL-VÉLÈZ.

VÉLÈZ MALAGA. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne ſitué dans la Grenade, à cinq ou ſix lieuës de la ville de Malaga, vèrs le levant ſeptentrional. *Velia Malaca*. MATI.

VÉLÈZ. Voyez PENNON de Vélèz.

VÉLÈZ. Petite ville de la Tèrre Fèrme, en l'Amérique méridionale. *Velia*. Elle eſt dans le nouveau Royaume de Grenade, à trente-trois lieuës de S^te^ Fé de Bogota, vèrs le nord. On voit près de cette ville le volcan de *Vèles*, qui eſt une montagne qui vômit des flammes. MATI.

VÉLIKA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Éſclavonie, en Hongrie. *Velica*. Elle eſt ſur la rivière de Backawa, à quatre lieuës de la ville de Creutz, vèrs l'orient. MATI.

VÉLIKA. Aûtre petite ville de l'Éſclavonie, ſituée au confluant de la Backawa & de la Sâve, entre Gradiſka, & Zagabrie. Quelques Geographes prennent ce lieu pour l'ancienne Variana, petite ville de la Pannonie Savienne, & laquelle d'aûtres placent à Waran village de la même contrée.

VÉLILLA, VILLILA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'Aragon, en Eſpagne. *Velilla*, *Villila*. Il eſt ſur l'Ébre, à dix lieuës au-deſſus de Saragoſſe. Pluſieurs pèrſonnes aſſûrent qu'il y a dans ce bourg une cloche qui ſonne d'elle-même toutes les fois qu'il doit arriver quelque grand malheur à l'Éſpagne. Elle a dix braſſes de rondeur, & on prétend qu'elle ſonna lorſqu'Alfonce V. alla en Italie, lorſque Charles-Quint mourut, lorſque Dom Sebaſtien paſſa en Afrique, lorſque Philippe II. mourut, & enfin depuis le Jeudi 13 Juin 1601, juſqu'au Samedi ſuivant. MATI.

VELINÉE. Vieux mot. C'eſt-à-dire, Envenimée. BOREL. *Veneno infecta*. Je croi qu'il faudroit plutôt dire en un mot, *Envelimée*.

VÉLINO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière d'Italie. *Velinus*. Elle baigne Civita Ducale dans l'Abruſſe, Rieti dans le Duché de Spolete, & ſe décharge dans le Néra. La rivière de *Vélino* a une caſcade celébre, appellée Il Marmori. Elle eſt à trois mille de Tèrni. Cette rivière tombant d'un rocher éſcarpé, dans le creux d'un aûtre qui eſt trois cens pàs plus bas, forme par ſon rejailliſſement une eſpéce de nuée qui s'éleve deux fois plus haut que le lieu d'où la rivière ſe précipite, & dans laquelle, lorſque le ſoleil y frappe, on voit un nombre infini d'arcs-en-ciel qui ſe rencontrent & qui ſe croiſent. *Maſſon*. MATI.

VÉLITRES. Voyez VÉLÉTRI.

VELLA. ſ. f. Nom propre d'un village de la Côte d'Abex, en Éthiopie. *Vella*. Il eſt dans le Royaume de Dancali ſur la Mèr Rouge, à vingt lieuës du détroit de Babelmandel. On place à *Vella* le port des Anciens nommé *Antiphili*. MATY.

VELLA. Voyez VÈRRA.

VELLÉDE, ou VELLÉDA. ſ. f. Nom propre d'une fille de la nation des Bructères, que les anciens Gèrmains tenoient pour Prophéteſſe, & qu'ils regardèrent long-tems comme une Déeſſe. *Velleda*. Ces peuples étoient pèrſuadés que toutes les femmes avoient la connoiſſance de l'avenir, & pouſſoient la ſupèrſtition juſqu'à les prendre pour des divinités. *Velléda* paſſa pour telle, & elle avoit un empire abſolu ſur toutes les nations Gèrmaniques. Elle vivoit du tems de Veſpaſien. Stace, L. I. Sylv. 4. dit qu'elle fut priſe en guèrre par les Romains, & menée en triomphe à Rome. Cet Auteur écrit *Véleda*, & non pas *Velleda*, comme Tacite, & fait les deux premières brèves, quoique Suidas écrive [illegible]. Dominicus aſſûre encore que tous les anciens Manuſcrits de Tacite ont *Velidea*, & non pas *Velleda*. Voyez Tacite, *Hiſt. L. IV. C.* 61. & *De Morib. Germ. C.* 8. Voſſius, *De Idolol. L. III. C.* 17. Cœlius Rhodiginus, *L. XVIII. C.* 20. & Barthius, dans ſes Animadvèrſions ſur Stace.

VELLN. Voyez FELIN.

VELLOTA. ſ. f. Nom d'un arbre du Chili. De la *Vellota*, aûtre bois blanc. FRÉZIÉR, *p.* 108.

VELOUTÉE. Voyez NIVÈTTE.

VÊLS. Voyez WÊLS.

VÉLUWE. Voyez VÉLAW.

VEN.

VEN. Voyez VAN.

VENA. ſ. f. *Monti della Vena*. Montagnes de la Carniole. *Venæ montes*. Elles ſont aux confins de l'Iſtrie, au midi du lac de Czèrnick. Ces montagnes ſont une partie des Alpes Juliennes ou Pannoniques des Anciens. MATY.

VÉNADO. ſ. m. Éſpéce de petit cèrf du Pérou. *Cervus Peruvienſis*. Il n'y a prèſque point de chaſſe à Moquéga au Pérou, excepté une eſpéce de petits cèrfs appellez *Vénados*, qu'on trouve dans les coulées de la montagne. FRÉZIÉR.

VÉNAFRE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Naples, ſituée à ſept lieuës de Capouë, du côté du nord. *Venafrum*. *Vénafre* a titre de Principauté, & Évêché ſuffragant de Capouë. MATY.

VÉNAISSIN. Adj. m. qui ſe dit en cette phrâſe: Le Comté *Vénaiſſin*., en Latin *Vindaſcimus Comitatus*. Contrée de la Provence, ſituée aux confins du Dauphiné, & ſéparée du Languedoc par le Rhône. Ce païs n'eſt pas de grande étenduë; mais il eſt fort beau & fort fèrtile. Vénaſque en étoit aûtrefois la Capitale. Maintenant c'eſt Carpentras. Les aûtres lieux de quelque conſidération ſont, Vaiſon, Cavaillon, Vaureas, l'Iſle, Bouléne, Maſan, &c. Jeanne Reine de Naples, & Comteſſe de Provence vendit l'an 1348. le Comté Vénaiſſin avec la ville d'Avignon, au Pape Clément VI. pour la ſomme de 4000 livres, & les Papes poſſédent encore l'un & l'aûtre, quoique le Parlement de Provence ait déclaré la vente nulle, & ait réüni ces tèrres à la Couronne de France, par Arrêt du 26 Juillet 1663. MATY.

VÉNAISSE. ſ. m. C'eſt la même chôſe que le Comté Vénaiſſin; mais il eſt moins en uſage.

VENANT, ou VENANCE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Venantius*.

SAINT VENANT. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bâs. *Fanum S. Venantii*. Elle eſt dans l'Artois ſur le Lys, à deux lieuës d'Aire, vèrs le levant. *S. Venant* étoit aûtrefois fortifié; mais on a démoli ſes fortifications. MATY.

Tout VENANT. Voyez VENIR.

VÉNASQUE. ſ. Nom propre de lieu. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale, Capitale du Comté Vénaiſſin. *Vindaſca*, *Vindauſca*. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg, ſitué ſur la Naſque, à deux lieuës de Carpentras, qui lui a ſuccédé en ſes dignitez. MATY.

VÉNASQUE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Royaume d'Aragon, en Éſpagne. *Venaſca*. Il eſt vèrs les confins du Comté de Foix & du Rouſſillon, ſur la rivière d'Éſſera, à quatorze lieuës de Balbaſtro, vèrs le levant MATY.

VENCE. ſ. f. Nom propre d'une ville Épiſcopale de France. *Vincium*, *Vintium*, *Vencia*, *Ventia*. Elle eſt ſituée dans la Provence, à quatre lieuës d'Antibe, vèrs le nord. Cette ville eſt fort petite, & ſon Évêché ſuffragant d'Ambrun. MATY.

VENCESLAS, ou VINCESLAS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vinceſlaus*.

VENCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville du Chékiang, province de la Chine. *Vencheum*. Cette ville a un bon port, fort fréquenté. Elle tient le onziême rang dans ſa province, & a cinq aûtres villes dépendantes d'elle. MATY.

SAINT VENDELIN. Nom propre d'une petite ville de l'Électorat de Tréves. *Fanum S. Vendelini*. Elle eſt capitale d'un petit Bailliage, qui eſt entre la Lorraine, & le Duché de Deux-Ponts, & éloignée de cinq lieuës de la ville de Sarbruck, vèrs le nord. MATY.

VENDENIS, ou RAVENICZEN, ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Turquie, en Europe. *Vendenis*. Elle eſt dans la Sèrvie, ſur l'Ibar, au midi oriental de Sémendrie. MATY.

VENDÈRS, ſ. m. Vieux mot. Vendeur. BOREL. *Venditor*.

VENDEUVRE. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Champagne, en France. *Vendopera*. Il eſt entre Troyes & Bar-Sur-Aube, à ſept lieuës de la première, & à trois de la dèrnière. MATI. On écrit auſſi *Vandœuvre*. Nicolas Bourbon le dèrniér étoit de Bar-Sur-Aube, *Barrabulanus*, & il ne faut point le confondre avec ſon grand oncle, appellé communément *Vandoperanus*, parce qu'il étoit de *Vandœuvre* en Champagne. *Maſcur*, *p.* 152.

Droit de VENDITIONS: En l'ancien privilége des Habitans de Méhun ſur Eure en Bèrry, c'eſt la lande, la maille, le coulerage, qui ſe léve en foire ou marché ſur les denrées & marchandiſes. DE LAURIÈRE.

VENDOISE. ſ. f. Nom d'un poiſſon. La *Vendoiſe* a aſſez de reſſemblance à la carpe. Elle en diffère en ce qu'elle eſt blanchâtre & plus applatie. Sa chair eſt auſſi d'un meilleur goût, elle produit les mêmes effèts que celle de la carpe. LÉMERY.

VENDÔSME. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale du Vendômois, en France. *Vindocinum.* Elle a Titre de Duché, un ancien Château, un Collége, & quelques Maiſons Religieuſes, & elle eſt ſituée ſur le Loir, à ſept lieuës de Blois, vèrs le nord. MATI.

VENDÔSMOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Beauce, en France. *Vindocinenſis Ager.* Elle eſt entre le Pèrche, le Maine, la Touraine, & le Blaiſois. On la diviſe en haut & bas *Vendômois.* Vendôme eſt dans la prémière, & Montoire dans la dèrnière. MATI.

VENDRE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Venerius.* Vénérius, que quelques-uns appellent en langue vulgaire *Vendre*, ou *Vendrio*, pour Vénère & Vénério, fut élevé dans le Clèrgé de l'Égliſe de Milan. BAILLET. Saint *Vendre* fut Diacre ſous ſaint Ambroiſe. L'an 400, il fut élevé à l'Évêché de Milan après la mort de Simplicien, & mourut en 409, ſous le Pontificat d'Innocent I. le 4e de Mai. *Henſchenius, Acta Sanct. Maii, T. I. p.* 404. *& ſuiv.*

VENDRES. ſ. m. Nom propre d'un village de France, ſitué dans le Languedoc, à l'embouchure de l'Aude, environ à deux lieuës de Béziers. *Veneris vicus.* On voit environ à deux lieuës de ce village, vèrs le couchant, l'Étang de *Vendres*, ou de Capeſtan, qu'on nomme en Latin *Veneris ſtagnum.* MATY.

VENDRIO. Voyez VENDRE.

VÉNÉFIQUE. adj. m. & f. Vieux mot. Venimeux, qui a du poiſon, qui empoiſonne. *Venenoſus, Veneficus.* Nos Pères diſoient chôſe *vénéfique*, pour dire du poiſon.

VENEL. ſ. m. Tombereau. BOREL. *Plauſtrum.*

VENEOR. ſ. m. Vieux mot. Veneur, chaſſeur. BOREL. *Venator.*

VÉNÈR. Lac. Voyez WÉNÈR.

VÉNÈRBURG. Voyez WÉNÈRBURG.

VÉNÈRE ou VÉNÉRIO. Voyez VENDRE.

La VÉNERIE, ou la *Vénerie* Royale, eſt une belle Maiſon des Ducs de Savoye, ſituée à trois lieuës de Turin, Capitale du Piédmont. Ce fut Charles Émanuel II. qui lui donna ce nom à cauſe qu'il jugea ce lieu très-propre pour la chaſſe. Il eſt au delà de la rivière Seronde, & il y a de vaſtes forêts qu'on nomme le grand Païs, pleines de toute ſorte de gibiér, & de bêtes ſauvages. Ce lieu s'appelloit le haut Altézan, peut-être parcequ'il eſt plus haut que le fleuve. Voyez le Théâtre de Savoye, T. I. p. 41. & ſuiv. où le Palais de la *Vénerie*, & toutes ſes appartenances ſont décrites. On appelle ce lieu en Latin *Sylvoſum Sabaudi Ducis Prædium*, & l'on y écrit *Vénérie*, mais mal. C'eſt une prononciation Gaſconne. Le ſecond *e* eſt muet. *Vénerie.*

SAN VÉNÉTICO. Nom propre d'un iſle de la mèr de Gréce. *Inſula S. Venetici.* Elle eſt ſituée à l'entrée du golfe de Coron, du côté du couchant. Cette iſle avec celle de Coagulo, qui en eſt fort près, ſont celles qu'on appelloit anciennement *Oenuſſæ Inſulæ.*

VENETTE. ſ. f. Nom d'une faction qui ſe leva ſous l'Empire de Juſtinien. La *Venette* étoit oppôſée à la Vèrte, aûtre faction du même tems.

On appelloit aûtrefois *Veneurs*, ceux qui étoient armez pour combattre les bêtes dans l'Amphithéâtre. Le peuple demanda que ſaint Révocat, ſaint Saturnin & ſaint Satur fuſſent foüettez ſelon la coûtume, en paſſant devant les *Veneurs.* FLEURI.

VÉNÉZUÉLA. ſ. f. Nom propre d'une Province de la tèrre fèrme, en l'Amérique méridionale *Venetiola.* Elle eſt entre la mèr du nord, & le Paria, ayant au levant la Nouvelle Andalouſie, & au couchant le nouveau Royaume de Grenade, & le gouvèrnement de Rio de la Hacha. Le gouvèrnement de *Vénézuéla* peut avoir une centaine de lieuës en quârré. Il dépend de l'Audience de S. Domingue. Les Éſpagnols y ont *Vénézuéla* Capitale, & onze aûtres Colonies peu conſidérables. MATI.

VÉNÉZUÉLA. ſ. f. ou CORO. ſ. m. Noms propres d'une ville Capitale du gouvèrnement de *Vénézuéla* en l'Amérique méridionale. *Venetiola, Corum. Vénézuéla* porte ce nom, parcequ'elle a été bâtie ſur quelques iſles du lac de Maracaïbo, comme Veniſe ſur celles de la mèr Adriatique. Elle eſt Épiſcopale, ſuffragante de S. Domingue. Sanſon fait de *Vénézuéla*, & de Coro une même ville; mais Baudrand les diſtingue, & met *Vénézuéla* à cinquante lieuës de la mèr de nord. MATI.

Golfe de VÉNÉZUÉLA, *Venetiolæ ſinus.* Ce golfe eſt une partie de la mèr de nord. Il eſt entre le gouvèrnement de Vénézuéla, & celui de Rio de la Hacha. Il s'avance environ vingt-ſept lieuës dans les tèrres, & il eſt joint par un canal au lac de Maracaïbo, qui s'y décharge. MATI.

VENGEMENT. ſ. m. Vieux mot. Action de ſe venger, vengeance. BOREL. *Ultio.*

Se VENGER en un fiéf ou héritage, & y faire l'aſſiette d'une rente: phrâſe de Coutume qui ſe trouve dans celle d'Anjou, Art. 295, & Art. 483, & dans celle du Maine, Art. 310. & qui ſe dit, quand celui qui a acquis une rente ſur des héritages univèrſels aſſis en pluſieurs fiéfs, avouë & déclare que la rente eſt aſſiſe & aſſignée ſur cèrtain fiéf: ou bien quand celui qui a rente par hypothéque univèrſel ſur tous & châcun des biens préſens & à venir de quelqu'un, s'adreſſe ſur une piéce de ſon hypothéque, telle que bon lui ſemble. Voyez le Gloſſaire de Monſieur de Laurière.

VENGISON. ſ. f. Vieux mot. Vengeance. *Ultio.*

> *Ne leur plaît pas que* vengiſon
> *Soit priſe de la mépriſon.* OVIDE, Mſ. de BOREL.

VENJANCE. ſ. f. Vieux mot ou vieille Ortographe. Vengeance. *Ultio, vindicta.*

> *Ou ſe vault mieux que je m'en plaigne,*
> *Au Juge que* venjance *en praigne.* R. DE LA RÔSE.

VÉNILIE. ſ. f. Nom propre d'une Nymphe, femme de Faunus, & d'Amée ou Amata, femme du Roi Latinus. *Venilia.* Turnus étoit fils de *Vénilie.* Voyez Virgile, L. X. v. 74. Saint Auguſtin dit que c'eſt l'éſpérance qui vient. *De Civit. Dei, L. IV. C.* 11. Vivèz ſur cet endroit. Les Anciens Romains pèrſonnifioient auſſi le flux & le reflux, & les diviniſoient, en faiſant deux Déeſſes, dont l'une s'appelloit *Vénilie* & l'aûtre Salacie, au moins ſi l'on en croit Scaligèr, dans ſes Conjéctures ſur Varron, p. 180. & 181. où il dit qu'il a trouvé quelque part ces mots de Varron citez. *Venilia, unda quæ ad littus venit: Salacia, quæ ad ſalum redit.* Je voudrois ſçavoir, où il a trouvé cette citation. Varron dans ce qui nous reſte de lui n'a rien de ſemblable; ſeulement au *L. IV. De Ling. Lat.* il dit, *Salacia Neptuni à ſalo, Venilia à veniendo ac vento illo quem Plautus dicit quod ille dixit, qui ſecundo vento vectus eſt tranquillo mari ventum gaudeo.* Que *Salacia* vient de *Salum*, la mèr, & *Venilia*, de *venio*, je viens, & du vent, dont parle Plaute, quand il dit: *quod ille dixit, &c.* Scaligèr ajoûte, que depuis que les Romains ſous la conduite de Druſus eurent pénétré juſqu'à l'océan Gèrmanique, ils donnèrent au flux & au reflux des noms Gèrmains, & au lieu de *Venilia*, ils dirent *Malina*, & pour *Salacia*, *Liduna.* Cependant, comme il l'a remarqué, *Malina* & *Liduna* ſignifient plûtôt les grandes marées qui viennent châque Mois, que le flux & le reflux qui ſe fait tous les jours.

VENI-MECUM. Ce ſont deux mots Latins, qui ſignifient *venez avec moi.* Nous en faiſons dans le diſcours familiér une éſpèce de nom ſubſtantif que nous diſons d'un Livre que nous aimons, que nous liſons ſouvent, que nous portons toûjours avec nous. Ainſi l'on dit: Horace eſt mon *veni-mecum.* Un aûtre dit: Virgile eſt mon *veni-mecum*; l'Imitation de Jeſus-Chriſt eſt le *veni mecum* des pèrſonnes de pieté. Les Arabes ont une expreſſion qui revient au même. *Habib al ſeir*, l'Ami du Voyage, c'eſt ce que nous appellons dans l'uſage du vulgaire un *veni mecum.* D'HERBEL. En Latin au lieu de *veni mecum*, il faut dire *Comes.* C'eſt en ce ſens que l'on a donné ce titre à quatre petits traitez de Monſieur Pithou, que feu Monſieur le Pelletiér Miniſtre d'État a fait imprimer. *Comes Theologus, Comes Ruſticus, Comes Senectutis, Comes Juridicus.* C'eſt-à-dire, le *veni mecum* d'un Théologien, le *veni mecum* d'un homme qui eſt à la campagne, le *veni mecum* des vieillards, le *veni mecum* des Juriſconſultes. D'aûtres diſent VADE-MECUM. Voyez ce mot.

VENIN MORTEL. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Les Philoſophes appellent de ce nom toute corruption de matière, ou ôdeur puante. DICT. HERM.

VENIN DES PHILOSOPHES OU DES TEINTURIÉRS: C'eſt ainſi que les Sages, (c'eſt-à-dire, les Alchimiſtes) nomment l'élixir parfait au rouge, capable de donner teinture. DICT. HERM.

LE VENIN DES VIVANS: C'eſt le mèrcure Philoſophal. ID.

Tout VENANT. Vieille phrâſe advèrbiale. Tout à l'heure. BOREL. *Mox, modò. Hac ipſâ horâ.*

> *Il vient d'avec moi* tout venant. PATHELIN.

VENISE. ſ. f. Nom propre de la ville Capitale de la République de *Veniſe*, en Italie. *Venetia.* Elle eſt ſituée dans le golfe qui porte ſon nom, à une lieuë de la tèrre fèrme, à trente-trois de Ravenne, à cinquante de Milan, à quatre-vingt-ſept de Rome, &

& à quatre-vingt quinze de Vienne. Cette ville fut fondée l'an 421. par les Padoüans, qui firent quelques bâtimens dans l'iſle de Rialto & dans les voiſines; mais elle s'agrandit conſidérablement l'an 453. par le concours des habitans de pluſieurs villes du voiſinage, qu'Attila ruina. Elle occupe, dit-on, ſoixante-douze petites iſles, dont on n'appèrçoit pas maintenant la diſtinction. Elles n'ont en tout qu'environ cinq milles de circuit. Toutes les maiſons y ſont bâties ſur des Pilotis, & les ruës étroites; mais on peut aller prèſque par toute la ville par des canaux remplis d'un prodigieux nombre de gondoles, qui ſont des petites barques, déſtinées à tranſporter d'un quartiér à l'aûtre, ceux qui ont dequoi s'épargner la peine de faire le chemin à piéd. Il y a un grand nombre de Palais, & tous ſes bâtimens ſont en général fort beaux. On y compte 72 Égliſes Parroiſſiales, une dans châcune de ſes iſles; plus de 500 ponts pour la communication de ces iſles, 54 Couvents d'Hommes, 26 de Filles, 17 Hôpitaux, 18 Chapelles pour des Confrairies, 56 Tribunaux Subaltèrnes de Juſtice, 165 ſtatuës de marbre, & 25 de bronze. Elles répréſentent toutes des hommes illuſtres. Enfin; on y compte 300 mille habitans naturèls, ou étrangers. Entre les bâtimens publics de *Veniſe*, l'Égliſe de ſaint Marc & l'Arcenal ſont les plus remarquables. L'Égliſe eſt bâtie de marbre, elle renfèrme plus de cinq cens piliérs de même matière, & ſon pavé eſt de jaſpe, & de porphire à la Moſaïque. On voit à ſon grand Autel toute l'hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Téſtament répréſenté en reliéf, & la Chapelle du ſaint Sacrement renfèrme le corps de l'Évangeliſte ſaint Marc, & le Tréſor des Vénitiens. Pour l'Arcenal, il paſſe pour le plus beau, le mieux fourni & le mieux entretenu de l'Europe. Il a deux mille pâs de circuit; on fait conte qu'il y a toûjours deux cens galères, outre celles qui ſont en courſe, & une prodigieûſe quantité de matériaux pour les armer, pour les réparer, & pour en conſtruire de nouvelles. On dit qu'il y a deux mille cinq cens piéces de canon, des armes pour cent mille hommes d'Infanterie, & des équipages complêts pour vingt-cinq mille de Cavalerie; mais Monſieur Miſſon dans ſon voyage d'Italie traite cela d'exaggération inſoûtenable. On aſſûre encore qu'il y a réguliérement deux mille hommes qui travaillent tous les jours dans cet Arcenal. *Veniſe* à un très-bon port, & fait un très-grand commèrce. C'eſt une des plus riches villes de l'Europe, & on lui donne le tître de *Veniſe* la riche. Elle a deux Patriarches, l'un Grèc, & l'aûtre Latin, & un Primicère, qui préſide à l'Égliſe de ſaint Marc, indépendante du Patriarche.

Pour ce qui eſt du Gouvèrnement de *Veniſe*, il a pluſieurs fois varié: pendant trois cens ans les 72 iſles qui compôſent cette ville furent autant de Républiques, dont châcune ne dépendoit que de ſon Tribun, qu'on éliſoit tous les ans, & de ſon Paſteur, & de la eſt venuë la diviſion de la ville en 72 Parroiſſes. Elle a eû enſuite des Ducs qu'on appelle Doges, dont trente-quatre ou trente-ſix quoiqu'electifs, ont été Souverains; mais leurs Succeſſeurs juſqu'à préſent, ne ſont que les prémiérs Magiſtrats de la République. La Charge de Doge eſt à vie, mais la République a pourtant le droit de dépôſer ce prémiér Magiſtrat lorſque la vieilleſſe ou d'aûtres incommoditez le rendent incapable de la ſervir. Il préſide à tous les Conſeils, mais il n'y a que ſa voix, de même que le moindre Conſeiller; tous les Jugemens ſe rendent en ſon nom, la monnoye le porte auſſi, mais elle ne porte pas ſes armes, comme cela ſe faiſoit lorſque ce Magiſtrat étoit Souverain. Il ne peut pas ſortir de la ville ſans la pèrmiſſion de ſon Conſeil, & quand cela arrive il ne porte pas les marques de ſa dignité, mais il marche en ſimple Noble Vénitien. Il y a ſous le Doge cinq Conſeils différens pour l'adminiſtration de l'État. 1°. Le grand Conſeil, compôſé de tous les nobles Vénitiens qui ont atteint l'âge de trente ans. Ce Conſeil élit tous les Magiſtrats, & fait toutes les Loix. 2°. Le Conſeil des Priez, qui eſt le Sénat de *Veniſe* compôſé de 120 Sénateurs, décide de ce qui regarde la paix, ou la guèrre, les Alliances & les Tréves. 3°. Le College, compôſé de 26 Seigneurs, donne Audience aux Ambaſſadeurs, & porte leurs demandes au Sénat. 4°. Le Conſeil des Dix, compôſé de dix Sénateurs, juge des crimes d'État. On renouvelle tous les ans ce Conſeil; & tous les Mois, trois de ces Conſeillers ſont, par tour de rôlle, Inquiſiteurs d'État. Leur pouvoir eſt ſi grand, qu'ils peuvent faire mourir qui que ce ſoit, même le Doge, auſſi bien que le moindre Artiſan de *Veniſe* lorſqu'ils s'accordent tous trois à le condamner; mais quand ils ſont partagez, ils doivent porter les affaires au Conſeil des Dix, dont ils ſont les Membres. Le 5° Conſeil de *Veniſe* eſt le Spirituel, qui regle les affaires de la Religion, & qui a le Patriarche pour Préſident. Il n'y a que ce dernier Conſeil, où les Nobles Vénitiens, qui ſe ſont de l'Égliſe, puiſſent avoir entrée. Ils ſont exclus de tous les aûtres, & de toutes les Charges de l'État. Maty. La longitude de *Veniſe* eſt 30 d. 20 m. & ſa latitude 45 d. 25 m. Acad. des Sc.

La nobleſſe Vénitienne, en qui réſide la Souveraineté de la République, eſt diviſée en trois Ordres. Le 1er ne comprend que 24 familles. Le 2e renfèrme les déſcendans de tous ceux qui furent écrits au Livre d'Or, l'an 1289. & déſtinez à gouvèrner l'État, qui devint alors Ariſtocratique. Le 3e comprend ceux qui ont acheté la dignité de Nobles Vénitiens. Ce dèrniér ordre de Nobleſſe n'a part qu'aux moindres Charges, les deux aûtres à toutes indifferemment. Le tître de Noble Vénitien ſe donne auſſi quelquefois à des Étrangers, Rois, Princes, & grands Seigneurs; mais ce n'eſt qu'un ſimple tître d'honneur ſans réalité. Henri III. & Henri IV. Rois de France l'ont porté, & quelques Maiſons conſidérables d'Italie le portent encore. Maty.

La Seigneurie de Veniſe, le Domaine des Vénitiens, ou l'État de *Veniſe* en Tèrre Fèrme. *Venetum Dominium*, *Terra Firma Venetorum*, *Veneta Ditio ſtrictè ſumpta*. Partie de la Lombardie, en Italie. Elle eſt bornée au levant par le golfe de *Veniſe* & par la Carniole; au nord par la Carinthie, l'Évêché de Trente, & la Valteline; au couchant par le Duché de Milan, lequel le confine auſſi vèrs le midi, de même que le Mantoüan, & le Fèrrarois. Ce païs peut avoir trente lieuës du nord au ſud, & quatre-vingt dans ſa plus grande étenduë du couchant au levant. L'État de *Veniſe* eſt diviſé en onze Provinces. 1. Le Dogado ou le Duché de *Veniſe* occupe toute la côte, dépuis l'embouchure de l'Adige juſqu'à Marano incluſivement; toutes les iſles de cette côte dépendent de cette Province; 2. le Frioul, 3. la Marche Tréviſane, qui comprend le Tréviſan, le Feltrin, le Bellunois, & le Cadorin. On trouve au couchant de la Marche, 4. le Vicentin, 5. le Padoüan, 6. la Poléſine de Rovigo, le prémiér au nord, le dèrniér au ſud, & l'aûtre au milieu. Au couchant de ceux-ci on trouve 7. le Véronois, 8. le Breſſan, 9. le Bèrgamaſc, enclavé dans le Duché de Milan, 10. l'Iſtrie Vénitienne qui eſt la plus orientale de ces Provinces, & ſéparée des aûtres par la Carniole. Toutes ces contrées portent les noms de leurs Capitales, à la réſèrve du Dogado, dont *Veniſe* eſt la Capitale, de même que de tout l'État; & du Frioul, dont Udine eſt Capitale à la place de Cividad di Friuli, qui l'étoit aûtrefois. On voit encore dans cet État la célèbre fortereſſe de Palma Nuova, &c. Maty. Les principaux Officiérs de la République de *Veniſe* ſont le Doge, les Procurateurs de S. Marc, le grand Chanceliér, les Sages Grands, les Provéditeurs, les Inquiſiteurs de Tèrre Fèrme, les Podeſtats, les Capitaines des armes.

Les États de la République de Veniſe, *Veneta Ditio latè ſumpta*. Ces États ſont fort écartez les uns des aûtres. On les diviſe en trois parties générales. 1°. La Tèrre Fèrme, ou la Seigneurie de *Veniſe*, qui comprend toutes les tèrres que la République de *Veniſe* poſſède. 2°. La Dalmatie, où l'on renfèrme les villes que les Vénitiens poſſédent dans cette Province, & qui ſont Nona, Zara, Sébennico, Traw, Spalato, Cliſſa, Almiſſa, Ciclut, Cattaro, Caſtel Nuovo, & Budua. On y met encore les iſles de la Morlaquie, & de la Dalmatie qui appartiennent aux Vénitiens, à la réſèrve de quelques-unes peu conſidérables, dont les Raguſiens ſont les Maîtres. 3°. Le Levant, qui renfèrme Pèrga & Butrinto, ſur les côtes de l'Épire, la Suda & Spinalonga ſur celles de Candie, les iſles de Corfou, de Pachſu, d'Antipachſu; de Céfalonie, de Zante, de Cérigo, de Tine, & quelques aûtres de l'Archipel. Ils avoient encore la Morée qu'ils ont conquiſe dans la dèrnière guèrre, & dont les Turcs ſont maintenant les maîtres.

Le golfe de Veniſe, ou la mèr Adriatique, *Sinus Venetus*, *Mare Adriaticum* ou *Hadriaticum*. C'eſt un grand golfe de la mèr Méditèrranée. Il a environ cent quatre-vingt-dix lieuës du levant au couchant, étant borné au midi & au couchant par l'Italie; au nord, par la Dalmatie; & au levant, par l'Albanie. Les Vénitiens prétendent être les maîtres de ce golfe; le Doge de *Veniſe* l'épouſe tous les ans le jour de l'Aſcenſion, en y jettant un Anneau, attaché à un cordon pour pouvoir être retiré, & ſervir une aûtre année à la même Cérémonie. Ce golfe eſt l'endroit de la mèr Méditèrranée où l'on s'appèrçoit plus ſenſiblement de ſon flux & reflux, les eaux montant à la ville de *Veniſe* environ deux piéds deux fois le jour. Au reſte, on donnoit anciennement à la mèr Adriatique une plus grande étenduë qu'on ne fait au jourd'hui. On y renfèrmoit la mèr Ionienne, comme cela paroît par les Cartes de Ptolémée, & par le Chap. 27. des Actes, où S. Luc appelle la mèr Adriatique, cette partie de la Méditèrranée, qui eſt près de l'iſle de Malte.

La bouche du golfe de Veniſe, *Trajectus Hadriaticus*, *Adriatici Maris Anguſtia*. C'eſt un détroit, qui ſépare le golfe de *Veniſe* de la mèr Ionienne. Il a environ vingt lieuës de large, & il eſt renfèrmé entre l'extrémité orientale de la tèrre d'Avante, & les Montagnes de la Chimère, qui ſont aux Confins de l'Épire & de l'Albanie.

Les Lagunes de Veniſe. *Veneta paludes*, anciennement *Gallica Paludes*

Paludes, *Hadriatica Stagna*. Ces Lagunes ſont la partie du golfe de *Veniſe* qui eſt le long de la côte du Dogada. On l'appelle Lagunes, ou petits Lacs, parce qu'il a peu de profondeur d'eau, & une grande quantité de petites iſles ou bancs de ſable qui l'entrecoupent; & Lagunes de *Veniſe*, parce que la ville de *Veniſe* y eſt bâtie ſur 72 de ces petites iſles. Maty.

VENLO. ſ. m. Nom propre d'une ville des Païs-Bàs, ſituée dans la Gueldre Eſpagnole, ſur la Meûſe, à quatre lieuës de Ruremunde, vèrs le nord. *Venloa*, *Venlanum*, *Venlona*. *Venlo* eſt une ville Anzéatique, & fortifiée, mais petite & mal peuplée. Maty.

VENNE. ſ. m. Nom propre d'homme qui ſe prononce *Vane*. En Latin *Vitonus*, *Videnus*, *Vieto*. Il y avoit douze ans environ que la ville de Vèrdun étoit ſous la puiſſance des François, & deux que le Roi Clovis avoit reçû le Baptême, lorſque Viéton, que nous appellons Saint *Venne*, fut choiſi d'un commun conſentement du Clergé & du peuple de la Ville pour ſuccéder à Saint Firmin. Bail. *au 9e de Nov.* Saint *Venne* mourut vèrs l'an 525. Id. C'eſt de lui que ſe nomme la Congrégation de Saint *Venne* & de S. Hidulphe, qui eſt une réforme de Bénédictins célèbre en Lorraine, & dans les Provinces voiſines. Id. Les Auteurs du Moréri écrivent *Vennes*, ou *Vannes*.

Vennes. Voyez Vannes.

VENNOLÉ. ſ. m. & Nom propre d'hommes. *Winwaloëus*, *Guingaloeus*, *Winnauuloëus*, *Winwalocus*, *Winnuallocus*, *Winnauinlocus*, *Wingalocus*, *Wingalotus*, *Wynolatus*, *Winebaldus*. Saint Guinolé ou Guignolé, autrement Gunolo, que l'on appelle plus communément en Bretagne Saint *Vennolé*, & dans les aûtres Provinces de France Saint Gaingalois, étoit fils de Framan riche Seigneur dans la Bretagne & proche parent de Coton petit Roi des Bretons. Il vint au monde vèrs l'an 455. Baillet, 3. Mars. En 475. il ſe retira avec douze compagnons dans une Iſle. En 480. ils fondèrent un Monaſtère à Landévénec au Dioceſe de Quimpèr, vis-à-vis Breſte. Saint *Vennolé* en fut prémiér Abbé, & mourut l'an 518, s'il n'a vécu que 63 ans; & l'an 528, s'il en a vécu 74. Voyez les Bollandiſtes, Mars, T. I. p. 245. & ſuiv. Molanus & Uſſerius diſent que ce Saint s'appelloit auſſi *Galnutius*.

VÉNOSA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples, ſituée dans la Baſilicate, au nord de Cirenza dont elle eſt ſuffragante & éloignée de cinq lieuës. *Venuſia*, *Venuſium*. *Vénoſa* a titre de Principauté, & elle a été la Patrie d'Horace Flaccus, célèbre Poëte. Maty.

VENOUX. ſ. m. Nom propre d'homme. *Bonoſus*. A Tréves Saint Venoux, Evêque, entèrré à S. Paulin ſous l'Autel de S. Clément. Chastelain, *au 17. Févr. p.* 675. Ce Saint mourut en 381. Le jour de ſa mort eſt marqué au 17e Févriér dans une inſcription qui eſt en la Chapelle de S. Clément dont on a parlé ci-deſſus, & rapportée par Brovérus en ſes Annales ſur l'an 381. Id. p. 678.

VENSUSSEL. Voyez WENSUSSEL.

Vent. Les Marins dans leurs Journaux & leurs relations écrivent les noms des *Vents* en abregé ſeulement avec la prémière lettre des quatre cardinaux, Nord, Sud, Eſt, Oüeſt, N. S. E. O. ainſi NNO. veut dire, Nord-Nord-Oüeſt; SSE. Sud-Sud eſt, &c.

Les Indiens n'obſèrvent que les huit principaux rhumbs de *vents*, qu'ils placent comme nous à l'horiſon. Or ils prétendent que dans châcun de ces endroits un demi-Dieu a été porté par Brama pour veiller au bien général de l'Univèrs. Dans l'un eſt le Dieu de la pluye, dans l'aûtre le Dieu des *vents*, dans un troiſième, le Dieu du feu, & ainſi des aûtres qu'ils appellent les huit gardiens. Divendiren, qui eſt comme le prémiér Miniſtre de Brama, commande immédiatement à ces Dieux inférieurs. Létr. Éd. et Cur. *Rec. IX. p.* 19.

Il y a des Provinces qui ont des *vents* particuliérs & topiques. Le Pontias en Dauphiné ne ſouffre que quatre lieuës d'étenduë en long & une en large. Le *vent* de Vézine naît une lieuë au-deſſus du Pontias. Le Solore n'eſt connu que le long de la rivière de Drome. Vienne a auſſi un *vent* qui lui eſt particuliér & favorable. C'eſt un Nord-Eſt pèrpetuel. La partie du Dauphiné qui eſt compoſée des Baronies de Montauban & de Méoüillon, eſt ſi féconde en *vents* particuliérs & topiques, que Gabriél Boule n'a pas mal penſé, quand il a dit qu'il ſemble qu'elle eſt la Cavèrne d'Éole. En effet, elle en produit pluſieurs, ſur tout à Château-neuf de Bourdette, à Benivay, à Saint May, à Bouvières, & à Vanterol. Choriér, *Hiſt. de Dauph. L. I. n. XI.*

Vent, ſe dit en quelques phràſes de Philoſophie Hèrmétique. Le *vent*, dit ſimplement; c'eſt un air agité: & comme la lumière du Soleil eſt le principe de tout mouvement, de là vous connoiſſez la caûſe & le principe des *vents* & du mouvement réguliér de la mèr, qu'on nomme Flux & Reflux; & comme aux deux équinoxes les marées ſont plus haûtes qu'en aûtre tems, cela vient de l'abondance des éſprits vitaux & des influences des Aſtres pour le renouvellement de la nature inférieure. Dict. Hermet. Le *vent* le porte en ſon ventre. C'eſt l'eſprit de la matière, ainſi dit figurativement, qui ſe ſépare du corps tèrreſtre, s'élevant en l'air; & le corps tèrreſtre eſt le mèrcure Philoſophal. Voyez Terre. C'eſt auſſi l'air. Autrement, c'eſt lorſqu'on fait la ſéparation du pur & de l'impur, du corps & de l'éſprit. Cela s'appelle ſublimation ou diſtillation, parce qu'en diſtillant, l'eau monte au haut du vaiſſeau en forme de fumée. Id. Le *vent* du nord eſt contraire à l'éxécution du menſtruë univèrſel.

Iſles du Vent. Voyez Antilles. C'eſt la même chôſe.

VENTADOUR. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec titre de Duché. *Ventadorum*, *Ventadurum*. Il eſt dans le Limouſin, en France, ſur la Loüeſſe, à ſept lieuës de Tulle, vèrs l'orient. Maty. Aûtrefois on a dit *Ventedorn*, & *Ventadourn*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 592.

VENTAVON. ſ. m. Nom propre d'un village du Dauphiné, ſitué ſur une colline, à trois lieuës de Siſteron, vèrs le nord. *Ventavonium*. On voit ſur la Durance, à demi-lieuë de ce village, les mâſures d'un vieux château, avec quelques maiſonnettes. Ce lieu porte le nom d'Alamon, & il y a beaucoup d'apparence, qu'il eſt les reſtes de la petite ville qu'on nommoit anciennement *Alabuntis*, *Alapuntis*, *Alabons*. Maty.

VENTIMILE, VINTIMIGLIA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de Génes, en Italie. *Albintemelium*, *Intemelium*, *Vintimilium*, *Albium Intemelium*. Elle eſt ſur la côte, à deux lieuës de la ville de Monaco, vèrs le levant. *Ventimile* a une Citadelle, un Port, & un Évêché ſuffragant de Milan. Maty. Les Comtes du Luc en Provence portent le nom de *Ventimile*.

VENTOTIENE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle déſèrte de la mèr Toſcane. *Bentotiana*, anciennement *Parthenope*. Elle eſt vèrs la côte du Royaume de Naples, à ſept lieuës de la ville de Gaiéte. Maty.

VENTOUX. Le Mont *Ventoux* eſt une haûte montagne de France qui ſépare le Comtat de la Provence du Dauphiné, & où le P. Laval Jéſuite a fait des obſèrvations fort utiles à la Géographie. Par les obſèrvations phyſiques & aſtronomiques qu'il y fit, il fixe la latitude du mont *Ventoux* à 44. degrez, 17. m. 0 ſ. Et par les expériences du mèrcure ou du baromètre, il a trouvé que le mont *Ventoux* eſt élevé ſur la ſurface de la mèr de Marſeille de 1040. toiſes; qu'il eſt plus élevé que Saint Paul de Trois-Châteaux de 962. toiſes; plus que le village de Rédouin, qui eſt au piéd de la montagne, de 914. toiſes; plus que le Pilon du Roi, de 678. toiſes; plus que le Saint Pilon au-deſſus de la Sainte Baûme, de 474. toiſes; plus que la montagne des Reguines, de 390. toiſes, deux piéds.

Ventre d'Ariés. Voyez Ariés.

VENTREILLER. Vieux vèrbe. Se vautrer, ou remuer la tèrre. Pèrceval. Borel.

VENTRIÈRE. ſ. f. Vieux mot, c. Sage-femme, *à ventre inſpiciendo*. Ménage. Borel. *Obſtetrix*.

VENTROYLLER. Vieux vèrb. n. Faire divèrs tours de ſoupleſſe pour échaper. Borel. *Aſtutè*, *callidè evadere*, *eripere ſe*.

VENTRUIL. ſ. m. Vieux mot. Le ventre. Borel. *Venter*, *uterus*.

Vénus, ſelon les Poëtes, naquit du ſang, qui découla de la playe que Saturne fit à Coelus ſon père, de ce ſang, dis-je, mêlé avec l'écume de la mèr. D'abord qu'elle fut ainſi écloſe, elle parut ſur une conque avec tout l'éclat de la beauté la plus brillante, & fut portée ſur la côte de l'iſle de Chypre. Elle mit piéd à tèrre, & par tout où elle paſſoit, l'hèrbe & les fleurs naiſſoient ſous ſes pàs. Voyez Héſiode, Théogon, v. 190. & ſuiv. On la répréſentoit en pluſieurs façons: quelquefois ſous la forme d'une jeune pèrſonne ſur une conque, & ſortant de la mèr, telle que la dépeint Héſiode à l'endroit que nous avons cité: quelquefois comme une femme qui tient dans ſa main une conque, & couronnée de rôſes, ſuivie des Grâces, & accompagnée de Cupidon & d'Anteros. Quelquefois on la répréſentoit auſſi dans un char traîné par des colombes. C'eſt encore l'ordinaire. Il eſt pourtant des Auteurs qui diſent que ſon char étoit traîné par des cignes. Phidias, au rapport de Plutarque, l'avoit répréſentée dans la ville d'Élée, le piéd ſur une tortuë, & c'étoit, dit-il, un ſymbole de l'aſſiduité des femmes dans leur ménage & du ſilence qu'elles y doivent obſèrver. D'aûtres la répréſentoient moitié femme & moitié homme, homme dans la partie ſupérieure du corps, depuis la tête juſqu'à la ceinture, & femme depuis la ceinture juſqu'en bas. La *Vénus* de Paphos n'avoit point une figure humaine. Corneille Tacite la décrit dans le ſecond Livre de ſon Hiſtoire, C. 3. ce que M. d'Ablancourt traduit ainſi. *La figure de la Déeſſe eſt comme un globe qui aboutit en piramide, ſans aucune aûtre reſſemblance.* Mais quelle idée veut-il que je me faſſe

faſſe par là de cette *Vénus* de Paphos ? & comment peut-on comprendre ce qu'il en dit ? Je conçois qu'une piramide peut être pôſée ſur un globe, ou un glòbe ſur une piramide, mais je ne conçois pas qu'un globe puiſſe aboutir en piramide ; un globe eſt rond, & ne peut aboutir en une figure angulaire. Auſſi d'Ablancourt n'a-t'il pas entendu ſon Aûteur, qui dit, *Simulacrum Deæ non effigie humanâ, continuus orbis, latiore initio tenuem in ambitum metæ modo exſurgens.* Cela ſignifie : l'image de la Déeſſe n'a point une forme humaine ; c'eſt une figure ronde, qui a de la longueur, & qui large au commencement, ſe tèrmine en pointe, & s'éléve en forme de borne ; ou en deux mots, c'eſt un cône. *Orbis* n'eſt point toûjours un globe, c'eſt en général une figure ronde, comme un cèrcle ; *orbis continuus*, un cèrcle qui a de la continuité, de l'étenduë, de la longueur, c'eſt un cèrcle repété pluſieurs fois ou pluſieurs cèrcles continus, ajoûtez & joints aux aûtres, comme dans un cilindre ou dans un cône : ſi ces différens cèrcles ſont égaux, ont le même diamêtre, ils font un cilindre ; ſi cet *orbis continuus*, ou ces cèrcles joints les uns aux aûtres vont en diminuant, & comme dit Tacite, ſe tèrminent en pointe, c'eſt un cône. Car en éffèt, cette *Vénus* avoit, dit-il, la figure d'une borne, *metæ modo*. Or les bornes, comme nous le voyons aux bornes du cirque, qui ſont ſur les médailles, n'étoient aûtre chôſe que des cônes. Telle étoit donc la *Vénus* de Paphos ; c'étoit un cône. Et de vrai nous avons ſa figure & celle de ſon temple au revèrs d'une médaille de Caracalle, qu'Érizzo a fait graver dans ſa *Dichiaratione di Médaglie antiche*, p. 419. & qui démontre à l'œil ce que je dis. Du côté de la tête eſt Càracalle jeune, avec cette inſcription M. ANTΩNEINOC AΥΓΟΥCΤΟC. Au revèrs eſt le temple de la *Vénus* de Paphos, avec ces mots ΚΟΙΝΟΝ ΚΥΠΡΙΩΝ. Ce temple a une figure ſingulière. C'eſt une éſpéce de pſeudodiptère, ou diptère imparfait qui n'a point de colonnes de front, mais s'éléve à peu près comme une tour ; à droite & à gaûche eſt une galerie qui me le fait prendre pour un pſeudodiptère, il ne paroît pourtant qu'une colonne de chāque côté, & non un rang entiér de colonnes ; ainſi ce pourroit n'être point un pſeudodiptère, ni une galerie, mais une éſpéce de balcon à droite & à gaûche, au milieu deſquèls s'éléve le temple d'un tièrs environ de ſa hauteur. Sur châcun de ces balcons eſt un pigeon, la queuë tournée du côté du temple, & la tête en déhors. Deſſous de châque côté auſſi une forme de guéridon. Devant le temple eſt une cour en fèr à cheval ou demi cèrcle, dont l'entrée n'eſt pas au milieu, mais un peu à côté droit du temple, & à gaûche de celui qui regarde la médaille ; peut-être que c'eſt là la place, où Pline dit qu'il ne pleuvoit point. Tacite dit néanmoins que c'étoient les autèls de la Déeſſe ſur leſquèls la pluye ne tomboit jamais, quoiqu'éxpôſez à l'air, apparemment dans le temple même. La porte du temple eſt quârrée, & laiſſe voir dans le temple un cône ſurmonté d'un petit globe. C'eſt préciſément ce ſimulacre de la *Vénus* de Paphos, tel que le décrit Tacite, ainſi que l'a remarqué Érizzo. Qu'on diſe après cela que les médailles ne ſèrvent de rien pour l'intelligence des Anciens, ou que les Auteurs anciens ne ſont point utiles à l'éxplication des médailles. Sans Tacite on ne ſçauroit ce que c'eſt que ce cône, qui paroît au milieu du temple de la *Vénus* de Paphos, & ſans la médaille on pourroit bien, comme a fait d'Ablancourt, n'entendre point Tacite, & l'intèrpréter mal. On voit encore des figures du temple de Paphos dédié à *Vénus* ſur d'aûtres médailles, qui quoiqu'elles varient en d'aûtres chôſes, ſont parfaitement conformes dans la figure de la Déeſſe, qui eſt toûjours un cône ſurmonté d'un petit globe. M. Spanheim T. I. p. 505. en a donné une de Pèrgame, où d'un côté l'on voit la tête du héros Eurypyle, dont Homère parle Odyſſ. Λ v. 519. l'inſcription eſt ſon nom ΗΡΩC ΕΥΡΥΡΥΛΟC. Au revèrs, c'eſt le temple de la *Vénus* de Paphos, & afin qu'on ne puiſſe en douter, au-deſſous dans l'éſpâce qui répréſente la cour en demi-cèrcle, dont j'ai parlé, on a mis ce mot ΠΑΦΙΑ, c'eſt-à-dire, *Vénus* de Paphos. Dans le temple paroît le cône tout ſemblable à celui dont j'ai déja parlé ; mais du reſte l'entrée de la cour n'a point d'entrée, & au lieu des deux balcons qui ſont à l'aûtre à droite & à gaûche, ce ſont ici deux piramides. C'eſt ce qui me fait croire que l'aûtre n'eſt point un pſeudoperiptère, mais que ce ſont des piéces d'architecture, comme des balcons, qui ont changé. L'inſcription de cette ſéconde médaille au revèrs, eſt ΠΕΡΓΑΜΗΝΩΝ ΕΠΙCΤΡΑ ΠΟΛΛΙΩΝΟC. Du reſte ſur les médailles, *Vénus* a communément la figure d'une femme, vétuë de la robbe appellée *Stola*, rarement demi-nue. Elle tient un haſte, un caſque, une pomme, un petit enfant, un cupidon, une patère, une branche de palme, une couronne ; quelquefois elle appuye le coude ſur une petite colonne ; ſouvent elle a un enfant, ou un bouclièr à ſes piéds ; & pour inſcriptions, VENUS AUGUSTA. VENUS AUREA, VENUS CÆLESTIS, VENUS FELIX, VENUS GENITRIX, ou GENETRIX, VENUS VICTRIX. Voilà à peu près ce que nous ſçavons des figures que l'on donnoit à *Vénus*. Son char étoit tîré par des cignes ou des colombes.

Platon dit dans ſon Feſtin qu'il y a deux *Vénus* & deux Cupidons. Pauſanias en compte trois, l'une qu'il nomme *Vénus* Céleſte ; l'aûtre *Vénus* Populaire, ou du Peuple ; & la troiſiéme, Apoſtrophie. C'eſt dans ſes Boeotiques. Cicéron en diſtingue quatre, l'une, née du ciel & du jour, qui avoit un temple dans l'Élide ; la ſéconde, qui avoit été produite de l'écume de la mèr, & qui de Mèrcure avoit eû le ſécond Cupidon ; la troiſiéme, fille de Jupitèr & de Dione, femme de Vulcain, & qui fit Mars père d'Anteros ; la quatriême étoit l'Aſtarte des Syriens, fille de Syrie & de Tyrus, que l'on diſoit avoir épouſé Adonis. La famille des Jules prétendoit déſcendre de *Vénus* par Julus fils d'Énée qui l'étoit de *Vénus* & d'Anchiſe. Les Latins lui donnoient les ſurnoms de Libentina, & c'étoit ſous ce nom que les jeunes filles au ſortir de l'enfance lui conſacroient leurs poupées de *Libitina*. Voyez Libitine, T. III. p. 1426. *Murtia*, ou *Myrtia*. *Myrtea*. Voyez Murcie & Myrtée. *Placida*, ou Paiſible. *Verticordia*, c'eſt-à-dire, qui change les cœurs. Victorieûſe, *Victrix*. Elle avoit à Rome des temples ſous tous ces noms. A Athênes, elle n'en avoit que deux. L'un ſous le titre de *Vénus* céleſte, & l'aûtre de *Vénus* populaire, Ἀφροδίτη πάνδημος.

Si l'on en croit quelques Antiquaires, & entre aûtres Spon, *Rech. Cur. Diſſert. VI. p. 121. & 122.* *Vénus* étoit de l'un & de l'aûtre ſexe. De là vient, ſelon eux, qu'Ariſtophane l'appelle Ἀφρόδιτον au neûtre ; & Héſichius, Ἀφρόδιτος, ſelon la correction de Saumaiſe. On cite encore ſur cela le Poëte Calvus, qui dit : *Pollentemque Deum Venerem, &* Virgile dont nous allons parler ; mais, à mon ſens, on les cite mal à propos. Car ils prouvent ſeulement que *Deus*, en Latin comme en Grèc, eſt de genre commun. Car Énée quand il dit de même en parlant de ſa mère *Vénus*, Énëide, L. II. v. 632. *Deſcendo ac ducente Deo flammam inter & hoſtes expedior* ; n'a prétendu dire que c'étoit un Dieu. Et au L. VIII. Virgile appelle auſſi Junon *Deus :* Lucain, L. II. v. 80. appelle les Furies, *Terribileſque Deos ſcelerum.*

Vénus, chez les Anciens n'étoit pas ſeulement l'étoile de *Vénus*, ou le Veſpèr, c'étoit dans les commencemens la Lune : ou plûtôt *Vénus* étoit ou une ſubſtance & un corps, ou un accident. Si on la conſidéroit comme une ſubſtance, c'étoit ou un corps éthérée ou un corps ſublunaire ; ſi c'étoit un corps éthérée, c'étoit ou la Lune ou le Veſper, autrement Lucifèr, que nous nommons *Vénus*. Si c'étoit un corps ſublunaire, c'étoit la tèrre. Que ſi on la conſidéroit comme un accident, c'étoit ou une qualité ou une action ; ſi c'étoit une qualité, c'étoit la faculté d'engendrer ; ſi c'étoit une action, c'étoit l'acte même de la génération. De cela l'on a fait la Déeſſe *Vénus* qui préſidoit à la génération ; & elle différoit de Junon qui y préſidoit auſſi, en ce que ſa fonction s'étendoit plus loin que celle de Junon ; car Junon ne préſidoit qu'aux actions pèrmiſes des époux, au lieu que *Vénus* préſidoit généralement à toutes, & tant à celles des animaux qu'à celles des hommes. Les Athéniens & les Lacédémoniens l'honoroient ſous le nom de Lune & lui faiſoient des ſacrifices, les hommes en habit de femme, & les femmes en habit d'homme, à la fête qu'ils appelloient Ὑβριστικῶν, *Des Pétulants*. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C. 22. C. 27. C. 82. C. 84, &c.*

Seldenus dans ſon Traité, *De Diis Syris*. Synt. II. C. 7. croit que ce mot *Vénus* s'eſt formé de l'Hébreu, בנות, *benot*, en changeant le B en V, comme il eſt ſouvent arrivé, & prononçant le ת ou th final en S, comme font aujourd'hui les Juifs. Il confirme ceci par des médailles de Julia, femme de Septime Sevère, dont le revèrs eſt VÉNOS. GEN. Elles ſont rapportées par Ocho, p. 366. Il le confirme encore par Suidas, qui dit que Binos eſt le nom d'une Déeſſe. Pour *Benoth*, il eſt pris du 4. L. des Rois, C. 17. où il eſt dit que les Babyloniens tranſportez dans la Tèrre-Sainte par Salmanaſar, firent des Succoth Benoth, c'eſt-à-dire, des tentes de filles ; par où Selden croit qu'eſt déſigné le lieu du temple de *Vénus* à Babylone, où les filles & les femmes ſe proſtituoient. Cicéron, *De Nat. Deor. L. II.* & après lui Arnobe, *L. III. Contra Gentes*, croyent que Vénus eſt dérivé de *Venio*, je viens, *quòd ad cunctos veniat*, & que c'eſt le nom d'une paſſion qui s'étend à tous les animaux, *eſt nomen libidinis per cuncta animantia diffuſæ*. Scioppius a ſuivi ce ſentiment, L. IV. Suſp. Lect. Ép. XXI. & Voſſius le confirme, parce que *Venio* vient de βαίνειν, qui a la ſignification d'*inire*, *coire*, & ſe dit des animaux. De *Venio* donc pris en ce ſens ſe ſera formé *Vénus*, comme *facimus* de *facio* ; & on lui a donné la terminaiſon en *us*, & non pas en *a*, parce que ſon prémier ſens a été de ſignifier l'acte de la génération, & non pas une Déeſſe. Voyez cet Auteur ſur le mot *Venuſtus*, & *Fungerus* ſur le mot *Vénus*.

Vénus. Les Philoſophes Hèrmétiques appellent de ce nom le cuivre. Dict. Herm. L'opération de *Vénus* c'eſt dans le même

Art,

Art, diſſoudre, calciner, teindre, blanchir, baigner, laver, coaguler, &c. & tout cela ne ſignifie que la même chôſe, & s'appelle tîrer l'âme du corps. Dans le même Art, *Veneris gradus*, ſignifie la douceur de nature, ou la vèrdeur de la vie. Id.

VER.

VÈR. Les *vèrs* longs & ronds aûtrement appellez ſtrongles, qui s'engendrent dans les inteſtins grêles, & pour l'ordinaire dans le duodénum. Les longs & courts qui ſe produiſent dans le rectum, & s'appellent aſcarides, & le *vèr* plat qui ſe nourrit dans le pylôre de l'eſtomac, ou dans les inteſtins grêles & ſe nomme *tœnia*, ou ruban. Voyez ce mot. Monſieur Andry a fait un excellent Traité de la génération des *vèrs* dans le corps de l'homme, il y en a eû deux Éditions à Paris, une en 1700 & l'aûtre en 1714. L'opinion de la plûpart des Anciens étoit que les *vèrs* ſe produiſoient de pourriture ſans aucune ſémence, M. Andry prétend qu'ils ſe produiſent dans la pourriture, & à l'occaſion de la pourriture; mais par le moyen de gèrmes formez dès la création du monde, & enſuite introduits ſucceſſivement dans des œufs par le moyen de la génération; que les œufs des *vèrs* peuvent entrer dans notre corps & avec les alimens que nous prenons, & avec l'air que nous réſpirons: que les *vèrs* mêmes qui ſe produiſent dans les corps morts des animaux, y étoient déja en œufs dès le vivant de l'animal; que des inſèctes, qui ſe produiſent dans les animaux, quelques-uns peuvent y être entrez avec l'humeur ſpèrmatique, qui a ſervi à la génération de ces animaux.

Les *vèrs* qui ſe produiſent en nous, naiſſent ou dans les inteſtins, ou hors des inteſtins. Dans les inteſtins il y en a d'ordinaires, & un éxtraordinaire nommé *tœnia*, ruban, dont nous avons parlé à ce mot. Ceux qui naiſſent hors des inteſtins ſont de douze claſſes différentes, ſelon les lieux où ils s'engendrent. Les encéphales naiſſent dans la tête, les pulmonaires dans le poûmon, les hépatiques dans le foye, les ſpléniques dans la ratte, les cordiaires dans le cœur, les péricardiaires dans le péricarde, les ſanguins dans le ſang, les véſiculaires dans la veſſie, les helcophages, qui ſe nourriſſent dans les ulcères & dans les playes, les cutanez ſous la peau, les umbilicaux dans le nombril, & les vénériens, les rinaires, qui viennent dans le nez; les auriculaires, qui viennent dans les oreilles; & les dentaires qui viennent aux dents. Les *vèrs* des inteſtins ſont de trois ſortes, les ronds & longs, les ronds & courts, & les plats. Les ronds & longs, aûtrement appellez ſtrongles du mot Grèc, qui ſignifie long & rond, s'engendrent dans les inteſtins grêles, & pour l'ordinaire dans le *duodénum*. Les longs & courts ſe produiſent dans le *rectum*; & s'appellent aſcarides, du tèrme Grèc, qui ſignifie agile & remuant, parceque ces petits *vèrs* ſont dans un mouvement continuel. Le *ver* plat ſe nourrit dans le pylôre de l'eſtomac & ſe nomme *tœnia* ou ruban à caûſe qu'il reſſemble à un ruban. Voyez le Traité de M. Andry ſur les *vèrs* qui s'engendrent dans le corps humain.

Édoüard Tyſon, Médecin de Londres, & Membre de la Société Royale, a fait auſſi une Déſcription des *vèrs* plats & larges qui ſe trouvent dans le corps de l'homme & des animaux. Elle eſt dans les Tranſactions Philoſ. d'Avril 1683. & dans le Journal de Leipſick 1684. p. 149.

VÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Verus*. Baronius, en ſes Notes ſur le Martyrologe Romain au prémiér Août, dit qu'il y a eû à Vienne trois Évêques de ce nom; l'un à qui le Pape Pie adreſſe des Létres; l'aûtre qui aſſiſta au ſécond Concile d'Arles, ſous Conſtantin; le troiſième à qui ſaint Grégoire écrivit divèrſes Létres. Mais pèrſonne ne révoque en doute que ces Létres de Pie ne ſoient ſuppôſées; & tout le monde ſçait que c'eſt le prémiér & non le ſécond Concile d'Arles, qui a été tenu ſous Conſtantin, & qu'on ne trouve aûcune Létre adreſſée à un *Vèr* de Vienne dans tout le Régiſtre de ſaint Grégoire. Auſſi toutes les anciennes liſtes ne réconnoiſſent que deux Évêques de Vienne du nom de *Verus*. Le prémiér de ces deux ne peut être que celui qui étant accompagné de Béde l'Éxorciſte, alla à Vienne au prémiér Concile d'Arles, comme il eſt marqué aux Actes de ce Concile, tenu en 314: l'aûtre eſt celui que le Martyrologe Romain marque au treiziême de Janviér; & que le Roi Childebèrt d'Auſtraſie choiſit entre les Sénateurs, dit ſaint Grégoire de Tours, pour Succeſſeur d'Évance. Le culte de ce dèrniér eſt le plus ancien; car il eſt le ſeul qu'Adon nomme Saint. L'Égliſe de Vienne fait à préſent mémoire des deux; du prémiér, le prémiér Août, du ſécond, le treiziême Janviér. Voyez les Notes de M. Chaſtelain ſur ce jour.

VÈR. Vieux ſ. m. Mot purement Latin, dont nos Ancêtres ſe ſervoient. Printems. Borel. *Ver, verna tempeſtas*.

Ce fut après la Pâque que Vèr *vet à déclin*.
Daïe d'Avignon.

VÈR. Adj. m. Vieux mot. Grand; *Magnus*, de *Vèrnèrveto*, c'eſt-à-dire, ville, & *Vernetum*, Temple. Borel.

VÈR, Menu vèr. Vieux mot. Vair des armoiries vient de là. R. de la Rôſe.

Ou mantiau n'eſt pas penne vère.

C'eſt-à-dire, au manteau n'y avoit pas de drap vair. Borel.

De menu vèr *donc & de faines*
Des croupes & des toutes vaines
Et un beau manteau de regnards. Pathelin.

VERA. ſ. Nom propre d'un bourg ou petite ville d'Éſpagne. *Vera*. Ce lieu eſt ſur la côte de la Grenade, à dix lieuës de Carthagène, vèrs le couchant. On prend *Vera* pour l'ancienne *Virgi*, petite ville des Bateſtans, laquelle quelques-uns confondent avec l'Urci ou Urce de Ptolémée, placée par d'aûtres à Orce, village de la Grenade, près de Baça.

VERA. ſ. f. VERATASER. ſ. m. CALIGO. ſ. m. Noms propres d'une rivière de la Macédoine en Gréce. *Vera*, *Veratasera*, anciennement *Echedarus*, *Chidorus Fluvius*. Elle baigne Aſera dans le golfe de Salonichi, entre la ville de ce nom & l'embouchure du *Vardari*. Maty.

VERA-CRUX VEJA. Et communément *Vera-Cruz* ſeulement, qui ſignifie *Vraye-Croix*. Nom propre d'une ville du Méxique, ſituée ſur le golfe de ce nom, à 70 ou 80 lieuës de la ville de Méxique, vèrs l'orient. *Vera Crux Vetus*. Ce lieu eſt fameux, parce que c'eſt celui, où Fèrdinand Cortez aborda avec ſes cinq cens Éſpagnols, lorſqu'il entreprit la conquête de l'Empire du Méxique. Il lui donne le nom de *Vraye-Croix*, parce qu'il y arriva le Vendredi-Saint, l'an 1519. Au reſte, les Éſpagnols abandonnèrent ce Havre parce qu'il étoit trop éxpôſé aux vents du nord, & s'allèrent établir à S. Juan de Ulhua, qu'ils appellèrent la Nouvelle *Vera Crux*, ou *Cruz*, dont le port eſt garanti du vent de nord, par un grand rochér. Maty. Voyez S. JUAN DE ULVA.

VERA DE PLASENCIA. Nom propre d'un village de l'Éſtramadure d'Éſpagne, ſitué près de la ville de Plaſencia. *Vera Placentiana*. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Ambratia*, ville de la Luſitanie, laquelle d'aûtres confondent avec *Ambroicius Pagus*, des ruines de laquelle *plaſentia* a été bâtie. Maty.

VERA-PAX, ou VERA-PAZ. C'eſt-à-dire, *Vraye-Paix*. Nom d'une Province de l'Audience de Guatimala, en l'Amérique ſeptentrionale. *Vera Pax*. Elle eſt entre les Provinces de Jucatan, de Chiapa, de Soconuſco, de Guatimala, des Hondures, & le golfe de ce nom. Cette Province eſt fort montagneûſe, mais pourtant fèrtile & peuplée de pluſieurs grôs bourgs d'Americains, qui nourriſſent quantité de chevaux & de mulèts. Les Éſpagnols y ont la ville de *Vera-Pax*, ou *Vera Paz*, ſituée aux ſources de la rivière Douce. Elle a un Évêché uni à celui de Guatimala, & elle eſt très peu conſidérable. Maty.

VÉRAGUA. ſ. f. Nom propre d'une Province de l'Audience de Guatimala, en l'Amérique ſeptentrionale. *Veragua*. Elle eſt entre la mèr de nord, & celle de ſud, ayant au levant la Province de Panama, & au couchant celle de Coſta Ricca. Ce païs eſt montagneux, & habité par des peuples qui ne ſont pas entièrement ſoûmis. Les Éſpagnols y ont la Conceptio Capitale, la Trinidad, S. Fé, Carlos, & Parita. Maty. *Veragua*, ſignifie *La véritable eau*, de *vera* & *agua*.

VERAN ou VERAIN. Voyez VRAIN.

VÉRATASER. Voyez VERA, rivière.

VÈRBE INCARNÉ. Ordre du *Verbe Incarné*. C'eſt le nom d'un Ordre Religieux de filles, dont la fin principale eſt d'honorer le myſtère de l'Incarnation du Vèrbe. Il a été fondé par la Mère Jeanne Marie Chézard de Matel, née à Roanne en Forèz, le 16 Novembre 1596. & fille de Chézard Seigneur de Matel, Gentilhomme de la Chambre des Rois Henri IV & Loüis XIII. & Capitaine de Chevaux Legérs. Ce fut l'an 1625 qu'elle commença cet inſtitut à Paris, & Urbain VIIIe accorda la Bulle d'érection l'an 1633 le 12e Juin. Elle établit des Monaſtères à Lion, à Avignon, à Grenoble, & à Paris; mais ce dèrniér fut diſſous bientôt après la mort de la Fondatrice, qui arriva le 11e Septembre 1670. Leur habillement conſiſte en une robbe blanche, un manteau & un ſcapulaire rouges, la robbe ceinte d'une ceinture de laine auſſi rouge, & ſur le ſcapulaire un nom de Jéſus, dans une couronne d'épines, & au-deſſous du nom de Jéſus, un cœur ſurmonté de trois clous âvec ces mots: *Amor meus*. Le tout en broderie de ſoye bleuë. Leurs Conſtitutions ont été approuvées par Innocent X. Voyez la vie de la Mère Chézard par le Père Antoine Boiſſieu Jéſuite, & le Père Hélyot, T. IV. C. 51.

VÈRBE FRÉQUENTATIF. C'eſt un vèrbe qui marque que l'on fait ſouvent, que l'on réitère ſouvent la même action, la même chôſe,

chôſe, comme en Latin *Itare*, *ito*, aller ſouvent. *Ventitare*, *ventito*, venir ſouvent. *Muſſitare*, *muſſito*, *marmoter*. Et en François, *clignoter*, *marmoter*, *barboter*, *machicoter*. Les *vèrbes fréquentatifs*, en François ſont des tèrmes bas & populaires.

VÈRBE INCHOATIF. Celui qui marque une action commencée & continuë dans le ſujèt ou ſuppôt du *vèrbe*, comme fleurir, griſonner, revèrdir, vieillir, &c. *Floreſcere*, *caneſcere*, *vireſcere*, *ſeneſcere*. Il y a 140 *vèrbes* Latins ſemblables tèrminez en *aſco*, *eſco*, *iſco*.

VÈRBE RÉDUPLICATIF. C'eſt celui qui ſignifie une action répétée deux ou pluſieurs fois, ou la répétition d'une même action. *Verbum reduplicativum*. En Latin, *reficere*, *rejicere*, *recantare*, *&c.* En François, refaire, rejetter, rechanter, &c.

VÈRBE TRANSITIF. C'eſt celui qui ſignifie une action qui paſſe ſur un aûtre, qui tombe ſur un ſujèt différent de celui qui la fait. *Verbum tranſitivum*.

Monſieur l'Abbé Dangeau a donné des Refléxions ſur les *vèrbes*, comme ſur toutes les aûtres parties de la Grammaire Françoiſe. En voici le précis, dans lequel nous ne ſuivrons pas tout-à-fait l'ordre que cet illuſtre Académicien a gardé, mais où nous rendrons un compte fidéle de ſes ſentimens & de ſes precéptes, qui ſont ſans contredit tout ce qu'il y a de plus ſçavans & de meilleur dans nos Grammairiens. Nous ſuppôſons ici l'intelligence de tous les tèrmes communs de la Grammaire, parcequ'on les trouvera à leur place dans ce Dictionnaire. Nous éxpliquerons ceux que M. l'Abbé Dangeau a faits de nouveau, ou auxquèls il donne un nouveau ſens.

Il y a deux chôſes en général à conſidérer dans le *vèrbe*, ſes éſpéces & ſes variations ou conjugaiſons. Il y a deux éſpéces générales de *vèrbes*. Le *vèrbe* auxiliaire & le *vèrbe* qui ſe ſèrt de l'auxiliaire : cette diviſion pourroit ne paroître pas juſte à quelques-uns, parceque le *vèrbe* auxiliaire, comme on le vèrra, ſe ſèrt auſſi d'auxiliaire lui-même; mais cela ne détruit point la diviſion; cela montre ſeulement que le *vèrbe* auxiliaire a deux formalitez, deux qualitez différentes ſous leſquelles il peut être conſideré, & en vèrtu deſquelles il conſtituë comme deux *vèrbes*, dont l'un eſt de l'éſpéce des auxiliaires, & l'aûtre eſt de l'éſpéce de ceux qui ſe ſèrvent d'auxiliaires. Les *vèrbes* qui ſe ſèrvent d'auxiliaires ſont ou actifs, ou neûtres, ou pronominaux. Notre illuſtre Académicien ne fait point une éſpéce de ce qu'on appelle *vèrbes* paſſifs, ou plûtôt il leur donne un aûtre nom, comme nous le vèrrons dans la ſuite. Les *vèrbes* neûtres, ſont ou neûtres actifs ou neutres paſſifs. Les pronominaux ſont ou identiques, ou réciproques, ou neutriſez, ou paſſivez. Cela fait huit éſpéces de *vèrbes*. L'auxiliaire, l'actif, le neûtre actif, le neûtre paſſif, l'identique, le réciproque, le neûtriſé, & le paſſivé.

Le *vèrbe* auxiliaire eſt celui qui ſèrt à varier ou conjuguer les aûtres *vèrbes*. Ce n'eſt pas que les aûtres employent toûjours & par tout, c'eſt-à-dire, en tout leurs mœufs & leurs tems, le ſécours d'un *vèrbe* auxiliaire, mais ſeulement parcequ'ils le font ſouvent; car quelquefois il s'en paſſe. Il y a deux *vèrbes* auxiliaires, *avoir* & *être*, entre leſquèls il y a deux différences : la prémière eſt que le *vèrbe avoir* ſèrt non ſeulement à former les *vèrbes* non auxiliaires, mais encore à former les *vèrbes* auxiliaires, c'eſt-à-dire, à ſe former lui-même & à former le *vèrbe être*, au lieu que le *vèrbe être* ne ſèrt qu'à varier ou à former les non auxiliaires, & n'entre point comme auxiliaire ni dans ſa propre conjugaiſon, ni dans celle du *vèrbe avoir*. La ſéconde différence eſt que le *vèrbe avoir* ſe double, ſe répéte dans la variation ou formation des *vèrbes* non auxiliaires, c'eſt-à-dire, qu'on forme quelquefois une de leurs parties ou variations, de deux parties du *vèrbe avoir* jointes enſemble, ce qui n'arrive pas à l'auxiliaire *être*, qui comme auxiliaire eſt toûjours ſimple, & ne donne aucune de ſes parties à la formation de châque partie des aûtres *vèrbes*.

Le *vèrbe* actif eſt celui qui ſignifie une action, qui tombe ſur un aûtre ſujèt ou objèt, & il ſe varie où ſe conjugue tant par le *vèrbe avoir*, que par le *vèrbe être*.

Le *vèrbe* neûtre eſt celui qui ſignifie une action qui n'a point d'objèt ſur lequel elle tombe; mais qui tout ſeul remplit toute l'idée de l'action, par éxemple, *je dors*, *tu bâilles*, *il éternuë*, *nous marchions*, *vous courutes*, *ils ſortiront*. Ces mots éxpriment toute l'action; ces actions n'ont point de ſujèt ſur qui elles tombent, c'eſt pourquoi ces ſortes de *vèrbes* ſe nomment *vèrbes* neûtres. Les Latins leur ont donné ce nom, parceque ce ſont des *vèrbes*, qui ne ſont ni actifs, ni paſſifs.

De ces *vèrbes* neûtres, il y en a quelques-uns qui forment leurs parties par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *avoir*, par éxemple, *j'ai dormi*, *nous avons couru*. Il y a d'aûtres *vèrbes* neûtres qui forment leurs parties compôſées par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *être*, par éxemple, les *vèrbes venir*, *arriver*, car on dit, *je ſuis venu*, & non pas *j'ai venu*. *Ils ſont arrivez*, & non pas, *ils ont arrivé*. Et comme ces *vèrbes* ſont neûtres de leur nature, & qu'ils ſe ſèrvent de l'auxiliaire *être*, qui marque ordinairement le paſſif, M. l'Abbé Dangeau les nomme *neûtres paſſifs*. Et les *vèrbes* neûtres, qui forment leurs parties avec le *verbe avoir*, cet habile Académicien avec quelqu'aûtres Auteurs les nomme *neûtres actifs*. On dit qu'un Grammairien nomme les neûtres actifs, *neûtres avoirez*, c'eſt-à-dire, qui ſe conjuguent avec le *vèrbe avoir*; & les neûtres paſſifs, *neûtres êtrez*, c'eſt-à-dire, qui prennent pour auxiliaire le *vèrbe être*. Mais quoique ces mots ſoient plus courts, & éxpriment bien ce que l'on veut faire entendre, parceque l'uſage ne les a pas reçûs, M. l'Abbé Dangeau n'ôſe s'en ſèrvir.

Cette diſtinction de *vèrbes neûtres actifs* & *neûtres paſſifs*, eſt importante. Car 1°, il y a des *vèrbes*, qui ont une ſignification, quand ils ſont neûtres actifs; & une aûtre ſignification, quand ils ſont neûtres paſſifs; par éxemple, le *vèrbe* demeurer, quand il eſt neûtre actif, ſignifie *habiter*, *faire ſon ſéjour*, comme dans ces phrâſes : *j'ai demeuré dans cette maiſon*, *il a demeuré trois ans en ce pais là*. Et quand il eſt neûtre paſſif, il ſignifie *s'arrêter*, *ceſſer d'agir*, comme dans ces phrâſes; *nous en ſommes demeurez en cet endroit-là*; *il eſt demeuré tout court en haranguant le Roi*. Le *vèrbe repartir*, quand il eſt neûtre paſſif, ſignifie partir de nouveau, comme dans cette phrâſe, *il arriva avant hier*, *& il eſt reparti ce matin*; mais quand il eſt neûtre actif, il ſignifie *répondre*, comme, *il lui a réparti avec beaucoup d'éſprit*. Il en eſt de même du *vèrbe convenir*; &c. Dans les parties ſimples de ces ſortes de *vèrbes*, il n'y a point de différence entre le neûtre actif & le neûtre paſſif. C'eſt ce qui précéde & ce qui ſuit, qui les fait diſtinguer. 2°. Le même *vèrbe* eſt quelquefois actif, quelquefois neûtre actif, & quelquefois neûtre paſſif, & a trois ſignifications différentes, comme le *vèrbe monter*, qui dans ces éxemples eſt actif: *Il a monté du foin au grenièr*, *il a monté un cheval*, *j'ai monté ma montre*. Il eſt neûtre actif dans ces phrâſes : *J'ai monté avec beaucoup de peine ſur ce cheval*, *il a monté trois heures pour arriver au haut de la montagne*. Et neûtre paſſif dans celle-ci : *Il eſt monté fort haut par ſon mérite*, *il eſt monté dans ſa chambre il n'y a qu'une heure*. Et de même le *vèrbe deſcendre*, le *vèrbe ceſſer*, &c. Le *vèrbe diminuer* eſt quelquefois actif, comme *diminuez quelque chôſe du prix de cette étoffe*; & quelquefois neûtre actif; par éxemple, *cette eau-là a fort diminué depuis qu'elle eſt ſur le feu*; & quelquefois neûtre paſſif, par éxemple, *elle eſt diminuée de moitié*. 3°. Il y a des *vèrbes* qui ont une ſignification quand ils ſont pris comme actifs, & une aûtre quand ils ſont pris comme neûtres, par éxemple, le *vèrbe répondre* : *il ne m'a répondu que des ſottiſes* : il il eſt actif. *Prêtez-lui avec confiance, je réponspour lui* : il eſt neûtre. 4°. Il y a une différence conſidérable entre les neûtres actifs, & les neûtres paſſifs, qui eſt que les neûtres actifs n'ont proprement point de participe paſſif, au lieu que les neûtres paſſifs en ont. On ne dit point : *une femme éternuée*, *des hommes dormis*; mais on dit fort bien, *une femme venuë fort à propos*; *des hommes déſcendus de bien haut*. 5°. Les différens *vèrbes* auxiliaires, dont on ſe ſèrt pour former les parties compôſées d'un *vèrbe*, en changent éxtrémement la ſignification. *J'ai réſolu de faire* : *je me ſuis réſolu de faire* : ces phrâſes marquent des chôſes fort différentes. Toutes ces remarques & d'aûtres que l'on trouvera dans les Refléxions de Monſieur l'Abbé Dangeau, tendent à montrer combien il eſt néceſſaire de diſtinguer les *vèrbes*, comme il fait.

Il y a une ſorte de *vèrbes* qui ſont d'une telle nature, qu'on ne ſçait ſous quelle claſſe on doit les ranger, comme les *vèrbes ſubvenir*, *tâcher*. Ces ſortes de *vèrbes* ont cela de commun avec les *vèrbes* qu'on nomme communément des *vèrbes* actifs, qu'ils ne forment pas un ſens complèt par eux-mêmes; mais on ne les nomme pourtant pas communément des actifs, parcequ'ils ne peuvent pas prendre une ſignification paſſive, comme font les *vèrbes* actifs, & qu'ils ne gouvèrnent pas l'accuſatif. On ne peut pas auſſi les nommer des *vèrbes* neûtres, parceque le *vèrbe* neûtre forme de lui-même une idée compléte, ce qui fait qu'on le pourroit nommer neûtre abſolu. Ces ſortes de *vèrbes* neûtres, comme *ſubvenir* & *tâcher*, qui ne s'employent qu'avec quelque prépôſition, comme *ſubvenir aux néceſſitez de quelqu'un*, *tâcher de parler*, ou *tâcher à parler*, ne les pourroit-on point nommer des *vèrbes* neûtres régiſſans?

Pour connoître ſi un *vèrbe* eſt actif, il n'y a qu'à voir s'il peut être ſuivi immédiatement d'un nom qui ſignifie une pèrſonne, ou une chôſe, comme : *j'aime Pièrre*, *je bâtis une maiſon*. Il n'en eſt pas de même des neûtres; on ne dit pas : *dormir quelqu'un*, ni *dormir quelque chôſe*. Pour les *vèrbes* actifs, on peut faire une queſtion en cette ſorte : *Quel eſt l'homme que vous aimez? Quelle eſt la chôſe que vous avez bâtie?* Mais on ne peut pas faire une pareille queſtion pour les *vèrbes* neûtres, & dire *Quel eſt l'homme que vous avez dormi?* Mais pour les *vèrbes* neûtres, qui ont un régime, la queſtion ne ſe peut faire que par la prépôſition qui les ſuit ordinairement: c'eſt pourquoi, comme *ſubvenir* régit la prépôſition *à*, ou eſt toûjours ſuivi de la prépôſition *à* ou de quelque chôſe

chôſe qui y réponde, je puis former ainſi la queſtion ? *A quoi cela peut-il ſubvenir ? A quelles néceſſitez prétendez-vous ſubvenir ?* Tout de même on dira, *A quoi tâchez-vous ?*

Une aûtre éſpèce de *vèrbes*, ſont ceux que Monſieur l'Abbé Dangeau appelle Pronominaux, parcequ'ils ſont toûjours formez des pronoms identiques, *me*, *te*, *ſe*, &c. Les pronoms identiques ſont ceux qui ſervent à marquer la pèrſonne qui eſt en même tems, & celle qui fait l'action, & celle qui eſt l'objèt de l'action.

Monſieur l'Abbé Dangeau diviſe les *vèrbes* Pronominaux en quatre Claſſes, ſçavoir, les identiques, les réciproques les neutriſez, & les paſſivez. Les identiques ſont ceux qui marquent une action dont l'objèt eſt la pèrſonne même qui fait l'action, par exemple, *je me bleſſe*, *tu te nuis à toi-même*, *il ſe noircit*, *il ſe deshonore*, *Pierre s'eſt tué*, *on ſe louoit mal à propos*. Dans toutes ces phrâſes, il eſt aiſé de voir que celui qui fait l'action & celui ſur qui tombe l'action, ſont la même pèrſonne.

Les *vèrbes* réciproques, ſont ceux dont le nominatif eſt pluriel, ou un nom collectif, & ſignifie des pèrſonnes qui agiſſent réciproquement les unes ſur les aûtres, *Ces quatre hommes s'entrebattoient. Pierre & toi vous vous loüez l'un l'aûtre. Mon frère & moi nous nous aimons fort. Ces femmes ſe diſent des injures.* Comme il y a pluſieurs occaſions, où l'on pourroit être en peine ſi ces *vèrbes* ont une ſignification identique, ou une ſignification réciproque, il eſt ſouvent néceſſaire d'ajoûter les mots, *moi-même*, *toi-même*, *lui-même*, *ſoi-même*, pour reſtraindre la ſignification de la phrâſe au ſens identique, & d'ajoûter les mots *l'un l'aûtre*, ou la particule *entre*, ou l'advèrbe *réciproquement*, pour réſtraindre la phrâſe au ſens réciproque. Ces deux hommes ſe loüent à tout moment : ſi c'eſt, ſe loüent eux-mêmes à tout moment, le ſens eſt identique ; ſi c'eſt, *ſe loüent l'un l'aûtre*, le ſens eſt réciproque ; ces *vèrbes*, tant les identiques que les réciproques, gardent toûjours leur nature d'actif, & marquent & un ſujèt qui fait l'action, & un ſujèt ſur qui l'action tombe. Les pronoms *me*, *te*, *ſe*, qu'on employe avec ces *vèrbes* identiques & réciproques, ſont quelquefois employez comme des accuſatifs, & quelquefois comme des datifs, ce qu'il eſt important de remarquer. *Tu te bleſſes toi-même*, *te* eſt à l'accuſatif ; *Tu te fais grand tort à toi même*, *te* eſt au datif. Tout de même avec un *verbe* réciproque : *Ces deux femmes ſe loüent & s'entre-loüent*, le pronom *ſe* eſt à l'accuſatif. Mais ſi je dis, *ces deux femmes ſe diſent*, ou *s'entre-diſent des injures*, le pronom *ſe* eſt au datif.

Venons aux *vèrbes* neûtriſez. Quelquefois les *vèrbes* actifs deviennent des neûtres, & quoique de leur nature ils ſoient actifs, ils viennent par l'uſage à n'avoir plus la ſignification active, par exemple ; le mot *fâcher* eſt de ſa nature un actif, & l'on dit fâcher quelqu'un ; mais ſi je dis, cet homme ſe fâche, je ne marque aûtre chôſe que la diſpôſition de ſon éſprit, il n'y a plus d'action qui tombe ſur ſon objèt, & le vèrbe eſt véritablement neûtre. Il en eſt de même de *promener* ; *Promener un cheval*, il eſt actif ; *Se promener*, il devient neûtre ; c'eſt ce qui fait que M. l'Abbé Dangeau nomme ces ſortes de *vèrbes*, des *vèrbes* neûtriſez, parcequ'étant de leur nature actifs, ils ſont devenus neûtres par la manière dont on les employe. Il eſt vrai qu'il y a quelques-uns de ces *vèrbes* neûtriſez, qu'on ne peut employer dans une ſignification active, comme *ſe repentir*, *ſe ſouvenir* ; mais outre que ces ſortes de *vèrbes* ſont fort râres dans la langue Françoiſe, peut-être, dit M. l'Abbé Dangeau que ſi l'on examinoit bien leur origine, on trouveroit qu'ils ont une ſignification active.

Quelquefois un *vèrbe* change de nature, ſelon les différentes manières dont il eſt employé, par exemple, le *vèrbe étudier* eſt actif de ſa nature, on dit *étudier une langue*, *étudier un homme*. Il devient identique, ſi je dis, *s'étudier ſoi-même*. Il devient neûtriſé, ſi je dis, *s'étudier à bien faire quelque chôſe*. Et ſi l'on examinoit bien la plûpart des *vèrbes* qui ont préſentement un ſens neûtre par le moyen du nom pèrſonnel, on connoîtroit comment d'actifs, ils ſont devenus identiques, & enſuite neûtriſez. De même dans les *vèrbes* neûtres : Il a plû à tout le monde, il s'eſt plû dans cette maiſon, ont deux ſignifications différentes.

Les *vèrbes* paſſivez ſont ceux qui ne s'employent que dans les troiſièmes pèrſonnes ; ce ſont des *vèrbes* actifs de leur nature, qui par le moyen du pronom *ſe*, ont une ſignification paſſive : *Ce livre ſe vend chez un tel*, ſignifie la même chôſe que, *ce livre eſt vendu chez un tel* ; *Ces nouvelles ſe débitent en tel lieu*, veut dire, *ſont débitées en tel lieu*.

Voilà ce qui regarde les différentes éſpèces des *vèrbes* & leur nature. Il faut conſidérer maintenant leur variation, c'eſt ce qu'on appelle communément la conjugaiſon d'un *vèrbe*. *Conjugatio*, *inflexio*. Monſieur l'Abbé Dangeau ne ſuit point la méthode ordinaire qui diſtingue les mœufs ou modes des *vèrbes*, & met enſemble tous les tems & toutes les parties d'un même mœuf. Il prend une aûtre route. Il diſtingue dans les variations des *vèrbes*, des parties ſimples, des parties compôſées, & des parties ſurcompôſées. Les parties ſimples ſont celles qui ſe varient ſans le ſécours d'aucun auxiliaire ; comme, *j'aime*, *je loüois*, *je parlerai*, &c. Les compôſées & les ſurcompôſées ſont celles qui ſe varient par le moyen d'un auxiliaire. Les parties compôſées ſont celles qui prennent les parties ſimples des auxiliaires, ou qui ne prennent l'auxiliaire qu'une fois, ou qui ne prennent qu'un auxiliaire, comme : *j'ai chanté*, *j'aurai chanté*, *j'euſſe chanté*, &c. Les parties ſurcompôſées ſont celles qui prennent les parties compôſées d'un auxiliaire, ou qui prennent deux auxiliaires, ou deux fois le même auxiliaire. Par ex. *J'ai été blâmé*, *j'ai eu fait mon ouvrage*, *j'aurois eu achevé*, &c. Cela ſuppôſé, M. l'Abbé Dangeau partage les *vèrbes* par ſections. Dans une ſection, il met toutes les parties ſimples d'un *vèrbe* ; dans une aûtre, toutes les parties compôſées ; & dans une aûtre, les ſurcompôſées. Châque ſection eſt diviſée en trois mœufs qui ſont trois colonnes ; la prémière comprend les parties de l'indicatif, ou ſimples, ou compôſées, ou ſurcompôſées, ſelon que c'eſt la ſection des parties ſimples, des compôſées, ou des ſurcompôſées ; la ſéconde comprend les parties du ſubjonctif, & la troiſième celles de l'impératif, auxquelles il ajoûte au bas de la colonne l'infinitif & les participes. Les deux prémières colonnes ſont encore diviſées par les tems : la prémière colonne qui eſt celle de l'indicatif en contient quatre qu'il diſpôſe en cet ordre : Préſent, prétérit, futur, imparfait. Il met l'imparfait le dèrnier, parcequ'il renferme l'idée de deux tems différens, & qu'il regarde l'action comme préſente dans un tems qui eſt paſſé. La ſéconde colonne, qui eſt celle du conjonctif n'a que trois tems, auxquèls il ne donne point d'aûtre noms que ceux de prémier, ſécond, troiſième tems. Dans la troiſième colonne, l'impératif & l'infinitif n'ont qu'un tems. Le participe eſt quelquefois double, l'un actif, l'aûtre paſſif. Cela ne regarde que les ſections des parties ſimples. Dans les ſections des parties compôſées & ſurcompôſées, les quatre tems de l'indicatif ſont deux prétérits, un prétérit futur, & le plus que parfait. Le reſte comme dans les ſections des parties ſimples.

Tout cela donne XIX. Tables dont châcune contient une ſection en trois colonnes. En voici l'ordre & la diſpoſition. 1re Table. Premiére ſection du *vèrbe* actif ou ſes parties ſimples. 1re colonne. Indicatif Préſent, *Je chante*, *tu chantes*, &c. Prétérit : *Je chantai*, *tu chantas*, &c. Futur : *Je chanterai*, *tu chanteras*, &c. Imparfait : *Je chantois*, *tu chantois*, &c. 2e colonne. Subjonctif. 1er tems : *Que je chante*, *que tu chantes*, &c. 2e tems : *Que je chantaſſe*, &c. 3e tems : *Je chanterois*, &c. 3e colonne. Impératif : *Chantes*, &c. Infinitif : *Chanter*. Participes, actif : *Chantant*. Paſſif : *Chanté*.

La IIe Table comprend dans le même ordre la prémière ſection du *vèrbe* auxiliaire *Avoir*, ou ſes parties ſimples. *J'ai*, *j'eus*, *j'aurai*, *j'avois*. *Que j'aye*, *que j'euſſe*, *j'aurois*, *ayez*, *avoir*, *ayant*, *eu*.

IIIe Table. Séconde ſection du *vèrbe* actif, ou ſes parties compôſées par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *Avoir*. 1er Prétérit : *J'ai chanté*. 2e Preterit : *J'eus chanté*. Prétérit futur : *J'aurai chanté*. Plus que parfait : *J'avois chanté*. Subjonctif. 1er tems : *Que j'aye chanté*. 2e tems : *Que j'euſſe chanté*. 3e tems : *J'aurois chanté*.

IVe Table, Séconde ſection du *vèrbe* avoir, ou ſes parties compôſées par le moyen du *vèrbe* avoir, c'eſt-à-dire, de ſoi-même. Indicatif. 1er Prétérit : *J'ai eu*. 2e Prétérit : *J'eus eu*. Prétérit futur : *J'aurai eu*. Plus que parfait : *J'avois eu*. Subjonctif. 1er tems. *Que j'aye eu*. 2e Tems : *Que j'euſſe eu*. 3e tems : *J'aurois eu*. Imperatif : *Ayes eu*. Infinitif : *Avoir eu*. Participe : *Ayant eu*.

Ve Table. 3e ſection du *vèrbe* actif, ou ſes parties ſurcompôſées par le moyen de la ſéconde ſection du *vèrbe* auxilaire *Avoir*. Indicatif. 1er prétérit : *J'ai eu chanté*. 2e prétérit. *J'eus eu chanté*. Prétérit futur : *J'aurai eu chanté*. Plus que parfait : *J'avois eu chanté*. Subjonctif. 1er tems : *Que j'aye eu chanté*. 2e tems : *Que j'euſſe eu chanté*. 3e tems : *J'aurois eu chanté*. Impératif. *Ayes eu chanté*. Prétérit infinitif : *Avoir eu chanté*. Participe prétérit : *Ayant eu chanté*.

VIe Table. Prémière ſection du *vèrbe* être, ou ſes parties ſimples. Indicatif, préſent : *Je ſuis*. Prétérit : *Je fus*. Futur : *Je ſerai*. Imparfait : *J'étois*. Subjonctif. 1er tems : *Que je ſois*. 2e tems : *Que je fuſſe*. 3e tems : *Je ſerois*. Impératif : *Sois*. Infinitif : *Etre*. Participes, actif, *Etant*. Paſſif : *Eté*.

VIIe Table. Quatrième ſection du *vèrbe* actif, ou ſes parties ſurcompôſées par le moyen du *vèrbe Etre*. Indicatif, préſent : *Je ſuis loüé*. Prétérit, *Je fus loüé*. Futur, *Je ſerai loüé*. Imparfait, *J'étois loüé*. Subjonctif. 1er Tems : *Que je ſois loüé*. 2e Tems : *Que je fuſſe loüé*. 3e Tems : *Je ſerois loüé*. Imperatif : *Sois loüé*. Infinitif : *Etre loüé*. Participe actif : *Ayant été loüé*.

VIIIe Table. Séconde ſection du *vèrbe Etre*, ou ſes parties compôſées par le moyen du *vèrbe* auxilaire *Avoir*. Indicatif. 1er prétérit :

térit : *J'ai été.* 2ᵉ Prétérit : *J'eus été.* Prétérit futur : *J'aurai été.* Plus que parfait : *J'avois été.* Subjonctif. 1ᵉʳ Tems : *Que j'aye été.* 2ᵉ Tems : *Que j'euſſe été.* 3ᵉ Tems : *J'aurois été.* Impératif : *Ayes été.* Infinitif : *Avoir été.* Participe prétérit, Actif : *Ayant été.*

IXᵉ. Table. Cinquième ſection du *vèrbe* actif, ou ſes parties ſurcompôſées par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *Avoir*, & du participe *Eté.* Indicatif. 1. Prétérit : *J'ai été loüé.* 2. Prétérit : *J'eus été loüé.* Prétérit futur : *J'aurai été loüé.* Plus que parfait : *J'avois été loüé.* Subjonctif. 1. Tems : *Que j'aye été loüé.* 2. Tems : *Que j'euſſe été loüé.* 3. Tems : *J'aurois été loüé.* Impératif ; *Ayes été loüé.* Prétérit infinitif : *Avoir été loüé.* Participe prétérit actif : *Ayant été loüé.*

Xᵉ Table. Prémière ſection du *vèrbe* neutre actif, ou ſes parties ſimples. Indicatif préſent : *Je marche.* Prétérit : *Je marchai.* Futur : *Je marcherai.* Imparfait : *Je marchois.* Subjonctif. 1. Toms : *Que je marche.* 2. Tems : *Que je marchaſſe.* 3. Tems : *Je marcherois.* Impératif : *Marches.* Infinitif : *Marcher.* Participes, actif, *Marchant.* Paſſif : *Marché.*

XIᵉ Table. Séconde ſéction du *vèrbe* neûtre actif, ou ſes parties compôſées par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *Avoir.* Indicatif. 1. prétérit : *J'ai marché.* 2. Prétérit : *J'eus marché.* Prétérit futur : *J'aurai marché.* Plus que parfait : *J'avois marché.* Subjonctif, 1. Tems : *Que j'aye marché.* 2. Tems : *Que j'euſſe marché.* 3. tems : *J'aurois marché.* Impératif : *Ayes marché.* Prétérit infinitif : *Avoir marché.* Participe prétérit actif : *Ayant marché.*

XIIᵉ Table. Troiſième ſection du *vèrbe* neûtre actif, ou ſes parties ſurcompôſées par le moyen de la ſéconde ſection du *vèrbe* auxiliaire *Avoir*, Indicatif. 1ᵉʳ prétérit : *J'ai eu marché.* 2ᵉ prétérit : *J'eus eu marché.* Prétérit futur : *J'aurai eu marché.* Plus que parfait : *J'avois eu marché.* Subjonctif. 1ᵉʳ Tems : *Que j'aye eu marché.* 2ᵉ Tems : *Que j'euſſe eu marché.* 3ᵉ Tems : *J'aurois eu marché.* Impératif : *Ayes eu marché.* Prétérit infinitif : *Avoir eu marché.* Participe prétérit actif : *Ayant eu marché.* Paſſif : *Eu marché.*

XIIIᵉ Table. Prémière ſection du *vèrbe* neûtre paſſif, ou ſes parties ſimples. Indicatif, Préſent : *Je tombe.* Prétérit : *Je tombai.* Futur : *Je tomberai.* Imparfait : *Je tombois.* Subjonctif. 1ᵉʳ Tems : *Que je tombe.* 2ᵉ Tems : *Que je tombaſſe.* 3ᵉ Tems : *Je tomberois.* Impératif ; *Tombes.* Infinitif : *Tomber.* Participes, actif : *Tombant.* Paſſif : *Tombé.*

XIVᵉ Table. Séconde ſéction du *vèrbe* neûtre paſſif, ou ſes parties compôſées par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *Etre.* Indicatif. Préſent : *Je ſuis tombé.* Prétérit : *Je fus tombé.* Futur : *Je ſerai tombé.* Imparfait : *J'étois tombé.* Subjonctif. 1ᵉʳ Tems : *Que je ſois tombé.* 2ᵉ Tems : *Que je fuſſe tombé.* 3ᵉ Tems : *Je ſerois tombé.* Impératif : *Sois tombé.* Infinitif : *Etre tombé.* Participe actif : *Etant tombé.*

XVᵉ Table. Troiſième ſection du *vèrbe* neûtre paſſif, ou ſes parties ſurcompôſées par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *avoir*, & du prétérit *été.* C'eſt-à-dire, par le moyen de la ſéconde ſection du *vèrbe* auxiliaire *Etre.* Indicatif. 1ᵉʳ prétérit : *J'ai été arrivé.* 2ᵉ prétérit : *J'eus été arrivé.* Prétérit futur : *J'aurai été arrivé.* Plus que parfait : *J'avois été arrivé.* Subjonctif. 1ᵉʳ Tems : *Que j'aye été arrivé.* 2ᵉ Tems : *Que j'euſſe été arrivé.* 3ᵉ Tems : *J'aurois été arrivé.* Impératif : *Ayes été arrivé.* Prétérit infinitif : *Avoir été arrivé.* Participe prétérit, actif : *Ayant été arrivé.*

XVIᵉ Table. Prémière ſection du *vèrbe* pronominal, quand le pronom eſt à l'accuſatif. Indicatif préſent : *Je me bleſſe.* Prétérit : *Je me bleſſai.* Futur : *Je me bleſſerai.* Imparfait : *Je me bleſſois.* Subjonctif. 1ᵉʳ Tems : *Que je me bleſſe.* 2ᵉ Tems : *Que je me bleſſaſſe.* 3ᵉ Tems : *Je me bleſſerois.* Impératif : *Bleſſes-toi.* Infinitif : *Se bleſſer.* Participe actif ; *Se bleſſant.*

XVIIᵉ Table. Séconde ſection du *vèrbe* pronominal, quand le pronom eſt à l'accuſatif, ou ſes parties compôſées par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *Etre.* Indicatif. 1ᵉʳ prétérit : *Je me ſuis bleſſé.* 2ᵉ Prétérit : *Je me fus bleſſé.* Prétérit futur : *Je me ſerai bleſſé.* Plus que parfait : *Je m'étois bleſſé.* Subjonctif. 1ᵉʳ Tems : *Que je me ſois bleſſé.* 2. Tems : *Que je me fuſſe bleſſé.* 3. Tems : *Je me ſerois bleſſé.* Point d'impératif. Prétérit infinitif : *S'être bleſſé.* Participe prétérit, actif : *S'étant bleſſé.*

XVIIIᵉ Table. Prémière ſection du *vèrbe* pronominal, quand le pronom eſt datif. Indicatif, préſent : *Je m'imagine.* Prétérit : *Je m'imaginai.* Futur : *Je m'imaginerai.* Imparfait : *Je m'imaginois.* Subjonctif. 1. Tems : *Que je m'imagine.* 2. Tems : *Que je m'imaginaſſe.* 3. Tems : *Je m'imaginerois.* Impératif : *Imagines-toi.* Infinitif : *S'imaginer.* Participe actif : *S'imaginant.*

XIXᵉ Table. Séconde ſection du *vèrbe* pronominal, quand le pronom eſt au datif, ou ſes parties compôſées, par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *Etre.* Indicatif. 1. Prétérit : *Je me ſuis imaginé.* 2. Prétérit : *Je me fus imaginé.* Prétérit futur : *Je me ſerai imaginé.* Plus que parfait. *Je m'étois imaginé.* Subjonctif. 1. Tems : *Que je me ſois imaginé.* 2. Tems : *Que je me fuſſe imaginé.* 3. Tems : *Je me ſerois imaginé.* Point d'impératif. Prétérit infinitif : *S'être imaginé.* Participe prétérit, actif : *S'étant imaginé.*

Telle eſt la nouvelle idée ſous laquelle M. l'Abbé Dangeau nous préſente les conjugaiſons des *vèrbes.* C'eſt le fruit d'un grand nombre de réfléxions également ſçavantes & judicieûſes ſur cette partie de notre Grammaire. Qu'il nous ſoit pèrmis de propôſer quelques points en quoi il nous ſemble qu'on pourroit les pèrfectionner encore, & y mettre plus de ſimplicité, plus d'analogie, plus d'ordre.

1°. Il ſemble que l'imparfait renfèrmant l'idée du préſent & du prétérit, il faudroit le mettre immédiatement après ces deux tems, & ne l'en pas ſéparer en plaçant le futur entre deux : mais c'eſt une minutie. M. l'Abbé Dangeau a eu ſa raiſon, il a voulu mettre de ſuite tous les tems ſimples. Celui-ci participe de deux tems.

2°. Ceci eſt plus important. M. l'Abbé Dangeau éxclut de ſes *vèrbes* toute l'éſpéce des *vèrbes* paſſifs, aux participes près entre leſquèls il en reconnoît de paſſifs comme d'actifs. En conſéquence de ce retranchement, il donne cinq ſections au *vèrbe* actif, dont la prémière eſt ſimple ; les deux ſuivantes, compôſées du *vèrbe* auxiliaire *Avoir*, & les deux dèrnières compôſées du *vèrbe* auxiliaire *Etre.* Or il paroît qu'en ceci il y a & de l'èrreur, & de la confuſion. Car 1°. Il eſt cèrtain que dans les cinq ſections du *vèrbe* actif de l'illuſtre Académicien, dont nous venons d'expôſer le ſyſtême, le *vèrbe* a deux rapports très-réels ; mais très-differens auſſi à ſon nominatif. Dans les trois prémières ſections, la pèrſonne ſignifiée par le nominatif fait une action, qui eſt reçûë par un aûtre, ou ſur un aûtre. Dans les deux dèrnières le nominatif ſouffre ou reçoit une action faite par un aûtre. Or faire une action qu'un aûtre ſouffre ou reçoive, & ſouffrir, ou recevoir une action qu'un aûtre fait, ſont deux chôſes fort différentes ; & qui doivent faire diſtinguer deux éſpéces de *vèrbes*, & il paroît que notre habile Académicien doit en convenir lui-même, comme la ſuite le va montrer. Car en ſécond lieu, il ne diſtingue deux éſpéces de *vèrbes* neûtres, des neûtres actifs & des neûtres paſſifs, que parcequ'il y en a qui forment leurs parties, ou leurs ſécondes ſections par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *avoir*, par éxemple, *j'ai dormi, nous avons couru* ; & qu'il y en a d'aûtres qui forment leurs parties compôſées par le moyen du *vèrbe* auxiliaire *être*, par éxemple, les *vèrbes venir, arriver* ; car on dit, *je ſuis venu*, & non pas, *j'ai venu. Ils ſont arrivez*, & non pas, *ils ont arrivé.* Et comme ces *vèrbes* neûtres ſe ſèrvent de l'auxiliaire *être*, qui marque ordinairement le paſſif, il les nomme neûtres paſſifs. Puiſque le *vèrbe* auxiliaire *être*, marque le paſſif, les deux dèrnières ſections du *vèrbe* actif de M. l'Abbé Dangeau ſont paſſives, & le doivent autant être que les *vèrbes* neûtres paſſifs. 3°. En faiſant un *vèrbe* paſſif de ces deux ſections, il y a plus d'analogie, plus de rapport entre les actifs & les neûtres. Car les actifs répondent aux neûtres actifs, & les paſſifs aux neûtres paſſifs ; leurs variations, leurs conjugaiſons ſe réſſemblent, & par là elles s'aideront mutuellement l'une l'aûtre, & ſeront plus aiſées & plus faciles à retenir ; ce ne ſeront que les mêmes régles pour les unes & pour les aûtres ; il y aura plus d'unité.

Un troiſième point regarde la diſpôſition des ſections des Tâbles. Les *vèrbes* auxiliaires *avoir* & *être*, ſont mêlez & entrelaſſez altèrnativement entre les cinq ſections du *vèrbe* actif. Cela fait de l'embarràs & de la confuſion. Il paroîtroit mieux de les en ſéparer, & de commencer par la conjugaiſon de ces deux *vèrbes*, comme font tous les aûtres Grammairiens.

Ainſi nous voudrions diſtinguer en général quatre éſpéces de *vèrbes*, des *vèrbes* actifs des *vèrbes* paſſifs, des neûtres, & des pronominaux. Les actifs ſeroient les trois prémières ſections du *vèrbe* actif de M. l'Abbé Dangeau ; les paſſifs ſeroient les deux dèrnières ſections du même *vèrbe* actif. Les aûtres comme ils ſont marquez par cet éxcellent Auteur. Nous commencerions par la conjugaiſon du *vèrbe* auxiliaire *avoir*, dont nous mettrions les deux ſections tout de ſuite. Après, le *vèrbe* auxiliaire *être* ſuivroit de même. Puis le *vèrbe* actif, dont les trois ſections ſeroient de ſuite ; puis le *vèrbe* paſſif & ſes deux ſections de même ; & enfin les aûtres avec les diſtinctions & dans l'ordre qu'ils ſont dans les Tâbles de M. l'Abbé Dangeau. Au reſte en faiſant ces légers changemens, nous n'ajoûtons, nous ne retranchons rien, & proprement nous ne changeons rien au ſyſtême de cet illuſtre Académicien, que nous ſommes très-fâchez, qui n'ait pas plûtôt paru, nous l'euſſions éxactement ſuivi dans ce Dictionnaire, auquel il eût cèrtainement donné un nouveau prix & un nouveau mérite.

VÈRBEUX, EUSE. adj. Abondant en paroles, trop chargé de mots, plein de paroles ſupèrfluës. *Verboſus.* M. De Fénelon Archevêque de Cambray a fait ce mot du Latin. Il y a cent ans que notre langue étoit encore un peu informe & trop *vèrbeûſe.* FÉNEL.

nel. Je ne voudrois pas encore m'en ſervir. L'uſage ne l'a point encore reçû.

VÈRBÉRIE, ou VÈRBÉRIES. ſ. f. Nom propre d'un bourg de l'iſle de France, ſitué ſur l'Oyſe, entre Senlis & Gompiegne. *Verberia*, *Vermeria*. On y a tenu aûtrefois pluſieurs Conciles en 752. en 853. en 863. en 869. Maty. *Verbérie* étoit aûtrefois une Maiſon Royale en Valois, ſur la rivière d'Oiſe au Diocêſe de Soiſſons. *Vermeria*. Il y a quatre Conciles de *Verbérie*. Le prémiér en 752. le ſecond en 853. le troiſième dix ans après en 863. le quatrième en 869.

VÈRBOURG. ſ. f. Nom propre de femme. *Vereburgis*. Sainte *Vèrbourg* Vièrge étoit fille de Sainte Erménilde, Reine des Mèrciens, tîrée de Sainte Artougathe Religieûſe de Farmoutier en Brie, & arrière petite fille de Chérebèrt Roi de Paris, comme on voit par ſa vie donnée ſur un Manuſcrit de Cambden, qu'Henſchénius croit être de Goſſelin, qui vivoit dans l'XIe ſiécle. Vſon confond Sainte *Vèrbourg*, avec Sainte Viteburge, qui étoit ſœur de Sainte Sexburge grand' mère de Sainte *Vèrbourg*. Juſqu'au ſchiſme les reliques de Sainte *Vèrbourg* ont été honorées à Cheſtèr avec grand concours de peuples. Elles y avoient été apportées de Hambury au Comté de Stafford dans le ſiécle du pillage des Normans. En Ultonie, il y a eu une Abbaye du tître de Sainte *Vèrbourg*, qui ne paroît plus, & dont Varéus ne fait aucune mention en ſon dénombrement des Monaſtères d'Irlande. Chastelain, *au* 3e *Févr. p.* 507. *&* 517.

VÈRCEIL. ſ. m. Nom propre d'une ville des États de Savoye. *Vercella*. Elle eſt Capitale du Vèrceillois, & ſituée ſur la Seſſia, entre Milan & Turin, à douze lieuës de châcune. *Verceil* eſt une ville conſidérable, bien peuplée, bien fortifiée, défenduë par un Château, & par une bonne Citadelle, & elle a un Évêché ſuffragant de Milan. Maty.

VÈRCEILLOIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt de Vèrceil. *Vercellénſis*.

VÈRCEILLOIS. ſ. m. Nom propre de païs appellé aûtrement, la Seigneurie de Vèrceil. *Vercellenſis Ager*, *Vercellenſe Dominium*. C'eſt une contrée des États de Savoye. Elle eſt bornée au nord & au levant par le Duché de Milan; au ſud par le Montfèrrat Savoyard; & au couchant par le Canavèz & par le Bielhois, lequel on y renfèrme quelquefois. Maſſeran & ſa petite Principauté eſt enclavée dans ce païs, ſans en dépendre. *Verceil* Capitale & Santhia, ou S. Agathe, en ſont les lieux principaux. Maty.

Le Cap vèrd. *Promontorium viride*. Ce Cap eſt dans la Nigritie en Afrique, entre les deux embouchures ſeptentrionales du Nigèr, & il s'avance beaucoup dans l'Océan Atlantique, vèrs les iſles du Cap *vèrd*; auxquelles il a donné ſon nom. Quelques Géographes prénnent ce Cap pour l'*Arſinarium promontorium* de Ptolémée, & les aûtres pour ſon *Heſperium cornu*. Maty.

Les iſles du Cap vèrd. *Inſulæ Promontorii viridis*, anciennement *Gorgones*, *Gorgades*, *Heſperides*. C'eſt un amâs d'iſles, ſituées dans l'Océan Atlantique, environ à cent cinquante lieuës du Cap *vèrd*, dont elles ont pris le nom modèrne. Elles ſont entre le 13e degré de latitude & le 19e, & entre le 153e & le 157e de longitude. Il y en a dix principales diſpôſées en demi cèrcle en cet ordre, en commençant par le nord-oüeſt, S. Antoine, S. Vincent, qu'il en faut retrancher aujourd'hui, comme nous le dirons en ſon lieu; S. Luce, S. Nicolas, l'iſle du Sel, celles de Bonaviſta, & de Mayo, S. Jacques la principale de toutes, l'iſle del Fuégo, & celle de Brava. S. Iago eſt la Capitale de toutes ces iſles, qui appartiennent aux Portugais. On en tîre du ſel, des peaux de bouc, du vin, & des chairs ſalées. Maty. Les iſles du Cap *vèrd* ſont à 150 lieuës à l'oüeſt de ce Cap. Elles ſont aux Portugais, mais les habitans ſont tous gueux & peu différens des barbâres. Les iſles du Cap *vèrd* ſont Sant Iago ou Saint Jacques, Saint Antoine, Sainte Lucie, Saint Vincent, S. Nicolas, l'iſle Brava, ou Brave, l'iſle de Sel, l'iſle de Mayo, l'iſle de Feu, ou de Fogo, & l'iſle de Bona viſta, ou Buena viſta. Il y a de bons ports dans quelques-unes de ces iſles.

La mèr du Cap vèrd. *Mare promontorii viridis*. On donne ce nom à la partie de l'Océan Atlantique, qui s'étend dépuis le Cap *vèrd*, & les côtes de la Nigritie, juſqu'aux iſles du Cap *vèrd*. Maty.

Pùy-vèrd. Voyez au mot Puy.

La Vèrte. ſ. f. Nom d'une faction, qui s'éleva du tems de Juſtinien. *Factio Viridis dicta*. La *Verte* étoit oppôſée à la Venette aûtre faction du même tems.

Vèrte-longue. Nom d'une éſpéce de poires ainſi appellées, parcequ'elles ſont vèrtes de couleur, & longues pour la figure. Les *vertes-longues* ont beaucoup d'eau & ſont fort bonnes.

Vèrte-longue d'hyvèr. Voyez Leſchaſserie.

VÈRDE, *Rio vèrdé*. Noms Éſpagnols qui veulent dire, Rivière vèrte. *Fluvius viridis*. C'eſt une rivière du Méxique. Elle coule dans la Province de Panuco, & ſe décharge dans le Golfe de Panuco, à S. Bartholomeo. Maty.

VÈRDIENNE. ſ. m. Nom propre de femme. *Veridiana*. Il y a à Caſtelflorentin une Égliſe qu'on appelle Sainte *Verdienne* du nom d'une Bienheureûſe dont le Martyrologe Romain fait mention au prémiér de Févriér. Elle n'étoit point de l'Ordre de Valombreûſe. Vaddingues veut qu'elle ait été du tiérs-Ordre de S. François; mais il n'en donne point de preuves. La vie de cette Sainte a été écrite en Italien par Razzi, en François par Lahier, & en Latin par Fèrrarius, tous Auteurs du XVIIe ſiécle. Il y en a une Italienne un peu plus ancienne de Jérôme Sétin, qu'il dit avoir traduite d'une Latine d'Atton Évêque de Piſtoie, mais cet Atton vivoit 100 ans avant cette Sainte *Verdienne*, qui étoit du XIIIe ſiécle, étant morte en 1242. Chastelain, *au* 1. *Févr. p.* 490.

Vèrdiér, ou sèrant, au Païs du Maine. *Luteola chlovis*. Nom d'un oiſeau. Le *vèrdiér* chante aſſez agréablement, il ſèrt dans les volières, & eſt bon à la chaſſe des aûtres, il ne vaut rien en cage, il eſt un peu plus grand que la méſange; il a le bèc court, rondelet & pointu à l'éxtrémité, mais qui ne laiſſe pas d'être approchant du pinſon Royal, hormis que la partie de deſſus n'eſt pas d'une couleur de corne éclatante, le bas eſt de couleur de chair. Sa tête, ſon dôs & le haut de ſes aîles ſont cendrez juſqu'à la ſupèrficie, laquelle eſt d'un jaûne lavé, qui tîre ſur le vèrdâtre; mais pour ce qui eſt de ſon gôſiér, de ſon ventre, de ſa poitrine & du commencement de ſa queuë, ou pour mieux dire, ſon croupion, les quatre petites plumes de ſa queuë de part & d'aûtre, ainſi que les bordures du haut de ſes aîles & les huit grandes pennes d'icelles, ſont d'une belle couleur d'ocre, bien couvèrte & foncée; le reſte des plumes des aîles & de la queuë qui eſt fourchuë, ſont en partie d'un cendré & en partie d'un châtain qui noirciſſent l'un & l'aûtre; le bas de ſon ventre eſt en quelque façon blanchâtre; ſes jambes & ſes piés ſont délicâts & approchants de la ſubſtance & de la couleur de chair.

Il y a encore d'une aûtre éſpéce que l'on appelle *vèrdiér* de haye; ſon dôs eſt coloré, comme celui d'un moineau, & ſes aîles ſont comme celles d'un montain; il eſt plus vèrd ſur la tête & deſſous la poitrine, comme celui dont nous avons parlé, mais auſſi il eſt moins jaûne; pour ce qui eſt du reſte des parties de ſon corps, elles ſont ſemblables à celui qui eſt décrit ci-deſſus.

Le mâle paroît plus grôs que la fémelle & a la tête plus grôſſe auſſi bien que le bèc avec une tache noire à la poitrine. La fémelle eſt colorée en partie de rouge éclatant, & en partie de cendré, & a moins de couleur jaûne; elle fait juſqu'à cinq œufs.

Cet oiſeau ne paroît point l'hivèr & n'arrive qu'après le ſolſtice, auquel tems ils paroiſſent plus jaûnâtres, & en d'aûtres tems ils ſont entièrement vèrdâtres. Ils ſont fort dociles & s'apprivoiſent facilement; ils vivent de toutes ſortes de graines, comme de chenevi, de millet, de navette, & aûtres ſemblables. Ariſtote écrit qu'ils vivent auſſi de vèrmiceaux.

VÈRDON. ſ. m. Nom propre d'une Rivière de la Provence. *Vèrdonius Fluvius*. Elle a ſes ſources dans les Alpes, baigne Colmar, Caſtellane, Greoux, Vinon, & ſe décharge dans la Durance, entre Manoſque & Pertuis. Il y a un port de *Verdon* ſur la côte de Provence, à cinq lieuës de Marſeille, vèrs le couchant. On croit que c'eſt celui qu'on nommoit anciennement *Dila* ou *Dilis*. Maty.

Vèrdon, le port de *Verdon*. Voyez ſur l'article précédent.

VÈRDUITZ, VÈRDISO. ſ. m. Nom propre d'un Bourg ou petite ville de la Romanie. *Verdiſium*. Ce lieu ſitué ſur la Mèr noire, entre Siſopoli & Stagnara, eſt pris pour l'ancienne *Peronticum*, petite ville de la Thrace. Maty.

VÈRDUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Gaſcogne, en France. *Verodunum*. Elle eſt Capitale du Comté de Gaure, & ſituée ſur la Garonne, à cinq lieuës au deſſous de Toulouſe. Maty.

VÈRDUN, Comté ou païs. Voyez Gaure.

VÈRDUN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Verodunum*. Elle eſt dans le Duché de Bourgogne, ſur la Saône, au confluant de la Doux, & à trois lieuës au deſſus de Châlon. Maty.

VÈRDUN. ſ. m. Nom propre d'une ville de France, ſituée dans la Lorraine, ſur la Mêuſe, à douze lieuës de Mètz, vèrs le couchant. *Verodunum*, *Viradunum*, *Veredunum*. Cette ville eſt aſſez grande, belle, bien fortifiée, défenduë par une bonne Citadelle, & Épiſcopale ſous la Mètropole de Tréves. *Verdun* étoit aûtrefois une ville Impériale; Henry II. Roi de France la prit l'an 1552. & ſes ſucceſſeurs l'ont poſſédée dépuis avec le petit pays de *Verdunois*, qui en dépend. Maty.

Vèrdun. ſ. m. Sorte d'épée. *Rabelais*. Peut-être de la ville de Vèrdun. Ménage. Borel. Ce mot eſt vieux. *Enſis*, *Gladius Virodunenſis*.

VÈRDUNOIS, OISE. ſ. m. & f. Qui eſt de Vèrdun. *Virodunenſis.*

VÈRDUNOIS. ſ. m. Tèrritoire de *Vèrdun* en Lorraine; Pays dependant de Vèrdun. *Virodunenſis pagus.*

VÈRDURE LUISANTE. Tèrme de Fleuriſte. Œillet nommé autrement Beau Piqueté.

VÈRE. Voyez VÉERE.

VÉRESTO. ſ. m. Nom propre d'une petite rivière de la Campágne de Rome. *Vereſis.* Elle paſſe près de S. Praſſède, & ſe décharge dans la Tévérone. MATY.

VÉRÉTO. ſ. m. Nom de lieu appellé encore Sancta Maria de *Vèréto.* C'eſt la place de l'ancienne *Veretum*, petite ville des Salentins, en Italie. On trouve cette place dans la Tèrre d'Otrante, à une grande lieuë d'Aleſſano, vèrs le Sud. MATY.

VÈRG ou VIÉRG. ſ. m. Vieux mot. Ancien Magiſtrat ou Maire, au Pays d'Authun. Ménage. Torſan de Bèrg. Voyez Pontanus en ſon Gloſſaire Celtique, & Bochart.

VÈRGATE. ſ. m. Nom propre d'un bon Bourg fort agréable, avec Évêché. *Vergatus.* Il eſt dans le Boulonois, province de l'État de l'Égliſe, à quatre ou cinq lieuës de la ville de Boulogne, vèrs le Sud. MATY.

VÈRGATUR, ou VÈRGOTUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Tartarie Moſcovite. *Vergaturia*, *Vergoturia.* Elle eſt dans les Cartes de Sanſon, environ à cinquante lieuës de Tumen, vèrs le couchant. M. De Witſen la met au couchant fort méridional, entre des montagnes qu'il appelle les montagnes de *Vergotur*, ou de Semino Poyas, & qu'il prend pour les monts Ripheens des Anciens. MATY.

VÈRGÉ, ÉE. Vieux adject. qui ſe dit du bois & ſignifie Vèrmoulu, pèrcé de vèrs. *Carioſus*, *carie corruptus*, *exeſus*, *corroſus à vermibus.* Ce mot ſe trouve dans la Coutume de Touraine, art. 63. Celle de Lodunois, Tit. V. Art. 5. dit Verigt & attuzoné, pour *Vergé.*

VÈRGILIES. ſ. f. & plur. Les Auteurs du Moréri ont mis ce nom comme François dans leur Ouvrage; cependant en notre langue nous diſons Pleïades. *Vergiliæ*, *Pleiades.* C'eſt une conſtellation qui eſt entre la queuë d'Aries ou de Beliér, & la tête du Taureau. Bayer ne lui donne que ſix étoiles. D'aûtres en comptent neuf. Vòyez PLEÏADES. Ce ſont les Latins qui l'appelloient *Vergiliæ*. Les Grècs diſoient *Pleiades.*

VÈRGNÉ. ſ. m. Vieux mot. C'eſt un aulne, arbre dit ainſi: *Quòd verè citò folia edat.* BOREL. Nos Pères ont dit *vèr* pour *Printems* ainſi que nous l'avons remarqué en ſon lieu.

VÈRGOBRET. ſ. m. C'étoit le titre du ſuprême Magiſtrat des Eduens. *Vèrg* ou *Vergen* chez les Allemans ſignifie *rendre la juſtice*, & *Obret*, ou *Obreſt*, prémiér ou ſouverain. Ce Magiſtrat n'étoit pas pèrpétuel; auſſi Bochart tire l'origine de ce nom de la langue Syriaque, dans laquelle *Farga* ſignifie changement, & *partum*, Gouvèrneur & Directeur. Je ne ſçai point ſi le nom de Vèrtabères que les Arméniens donnoient à leurs Évêques, ne procéde pas de la même étymologie que celui de *Vergobret*, auquel il paroît qu'il a de la conformité. CHORIÉR, *hiſt. du Dauphiné*, *L. II. n.* V. *Supremus Eduorum Magiſtratus.* Choriér ſe trompe ſur Vèrtabère. Voyez VÈRTABIED. Le *Vèrgobret* étoit un Magiſtrat annuel des Gaulois, c. *partus annuus*, venant du mot Syriaque *forga* & de *partus. Bochart.* BOREL.

VÉRIA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg d'Éſpagne. *Veria.* Il eſt dans le Royaume de Grenade, près de la côte, à dix lieuës d'Alméria, vèrs le couchant. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Vergium*, que d'aûtres mettent à Véèrza, village du Diocéſe de Lérida, en Catalogne. MATY.

VÉRIA, ou *Carra Veria.* Nom propre d'une ville de la Turquie Européane, appellée autrement, Boor, & Caſtoro. *Carra Veria*, *Beroea.* Elle eſt dans la Macédoine, ſur la rivière de Caſtoro, à 18 lieuës de Théſſalonique, ou Salonichi, du côté du Sud-oüeſt. *Carra Vèria* eſt la Bèrhée des Actes des Apôtres. Elle a un Evêché.

VERIA. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de la Macédoine. *Veria*, anciennement *Pieria.* Elle eſt vèrs le golfe de Salonichi, entre les embouchures du Vardari & du Palacas. Veria, ou Carra Veria, qui lui donne le nom, en eſt la Capitale. MATY.

VÈRKÈR. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'un jeu en uſage chez les Turcs. *Ludus apud Turcas uſitatus.* Quand les Turcs s'ennuyent, ils jouënt aux Dames, à la Marelle, au *Vèrker*, & aux Échêrs. JOURN. DES SÇAV.

VÈRLANGA, Barlanga, ou Barlenga. ſ. f. Petite Iſle de Portugal. *Barlenga*, aûtrefois *Londebris*, *Erythia.* Elle eſt vèrs la côte de l'Éſtramadoure, vis-à-vis de Santarein. A ſon nord ſont pluſieurs aûtres petites iſles, qu'on nomme les iſles de *Varlenga*, & l'une deſquelles ſe nomme La Varlengote ou Barlengote.

VÈRLIA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de la Natolie, ſitué ſur la côte Septentrionale de la mèr de Marmora. *Verlia.* On le prend pour l'Ancienne *Olbia*, petite ville de la Bithynie. MATY.

VÈRMAND. ſ. m. Nom propre de Ville *Auguſta Verömanduorum*, ou *Romanduorum.* C'étoit anciennement une ville Épiſcopale du Vèrmandois. Elle fut ruinée par les Huns, & il n'y reſte plus qu'un village avec une Abbaye, ſituée ſur la rivière de l'Oumignon, à trois lieuës de S. Quentin, vèrs le couchant. MATY.

VÈRMANDOIS. ſ. m. Nom d'une Contrée de la Picardie, en France. *Vèromanduenſis Ager.* Elle eſt entre la Tiérache, l'Iſle de France, le Santèrre, & le Cambreſis. Ce pays a tître de Duché, & ſes lieux principaux ſont S. Quentin capitale, Ham, & Vèrmand, qui lui a donné le nom. MATY.

VÈRMEILLE. Mèr. Voyez CALIFORNIE, & MÈR.

VÈRMELAND. Voyez WERMELAND.

VÈRMEUX, EUSE. Adj. Vieux mot. Vèrmeil. BOREL.

VÈRMICULAIRE. adj. m. & f. Qui a quelque rapport aux Vèrs, qui leur réſſemble par quelque endroit. *Vermicularis.* C'eſt un tèrme d'Anatomie qui ſe dit du mouvement des inteſtins, & de quelques muſcles. Le mouvement périſtaltique ou *Vèrmiculaire* des inteſtins ſe fait par la contraction de leurs fibres de haut en bas, comme le mouvement antipériſtaltique arrive par leur contraction de bas en haut. La contraction qui arrive dans le mouvement périſtaltique, que quelque-uns appellent *Vèrmiculaire*, parce qu'il eſt ſemblable à celui des vèrs, ne ſe fait pas de toutes les parties de l'inteſtin en même tems; mais des unes après les aûtres. DIONIS. Voyez PÉRISTALTIQUE.

Les quatrième, cinquième, ſixième & ſeptième muſcles des doigts ſont les quatre lumbricaux, ou *Vèrmiculaires*, ainſi appellez, parce qu'ils réſſemblent à des vèrs de tèrre; ils ſont placez dans le paſme de la main, & prennent leur origine des tendons du profond, & du ligament annulaire, puis portez vèrs la partie intèrne des doigts, s'inſérent à leur ſéconde articulation, pour l'adduction. ID. Les cinquième, ſixième, ſeptième, & huitième muſcles communs du piéd ſont auſſi nommez lumbricaux ou *Vèrmiculaires*, pour la même raiſon que ceux de la main, dont on vient de parler. Ils partent des tendons du profond, & d'une maſſe de chair qui eſt à la plante du piéd, & s'uniſſant par leurs tendons avec ceux des intèroſſeux intèrnes, vont s'inſérer à la partie latérale & intèrne des prémiérs ôs des quatre orteils. ID. On nomme auſſi ces muſcles Vèrmiformes.

VÈRMILLON. ſ. m. Petit vèr. BOREL. *Vermiculus.*

VÈRNAL, ALE. adj. Tèrme d'Aſtronomie; Qui appartient au Printems. *Vernalis*, *e.* Il ſe dit de la Section *Vèrnale*, ou du Printems. Voyez SECTION. *Tom. IV. p.* 1603.

VÈRNATOR, ou Barbato. ſ. m. Nom propre.

VÈRNÉGUES. ſ. m. Nom propre d'un village de la Provence, en France. *Verneguium.* Ce lieu ſitué à une lieuë de Lambeſc, eſt pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Ernaginum*, que d'aûtres mettent au village de Maillane, ou à celui de S. Gabriel, ſituez vèrs la ville d'Arles. MATY.

VÈRNEUIL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Normandie, en France. *Vernolium.* Elle eſt ſur la rivière d'Aure, à ſept lieuës d'Évreux, du côté du midi. MATY.

VÈRNIS. Il faut ôter au mot VÈRNIS ce que l'on dit du *Vèrnis* de la Chine, qu'il ſe fait avec du fromage de gruyère. C'eſt une impèrtinence. Le *Vèrnis* de la Chine prend toutes ſortes de couleurs; on y mêle des fleurs d'or & d'argent; on y peint dès hommes, des montagnes, dès palais, des chaſſes, des oiſeaux, des combats, & pluſieurs figures, qui relévent l'ouvrage, & le rendent extrémement agréable. Outre l'éclat & le luſtre qui eſt propre du *Vèrnis*, il a encore la qualité de conſèrver le bois ſur lequel on l'applique, ſur tout ſi on n'y mêle aucune autre matière. Les vèrs ne s'y engendrent pas facilement, & l'humidité n'y pénétre prèſque jamais. L'ôdeur même ne s'y attache point, & ſi l'on a répandu durant le repas de la graiſſe ou du boüillon ſur la tâble, dès qu'on y a paſſé un linge moüillé, non ſeulement on n'y en remarque plus aucun veſtige, mais on n'y ſent pas même la moindre ôdeur. On s'eſt trompé quand on a crû que ce *Vèrnis* étoit une compôſition & un ſecret particuliér; c'eſt une gomme qui dégoute d'un arbre à peu près comme la réſine. Dans les tonneaux où on le tranſporte, il réſſemble au goudron fondu, à cela près qu'il n'a prèſque aucune ôdeur quand on l'employe: il y faut mêler de l'huile pour le délayer, plus ou moins ſelon la qualité de l'ouvrage. Pour les tâbles & pour les chaiſes ordinaires, on ſe contente de paſſer deux ou trois couches de *Vèrnis*, ce qui le laiſſe ſi tranſparent qu'on voit toutes les veines du bois au travèrs. Que ſi l'on veut cacher toute la matière, ſur laquelle on travaille, on y revient pluſieurs fois; de ſorte qu'à la fin ce n'eſt plus qu'une glace, mais ſi belle dans les commencemens, qu'on pourroit s'en ſèrvir au lieu de miroir. Quand l'ouvrage eſt ſéc, on y peint divèrſes figures en or, en argent, ou en quelqu'autre couleur, ſur leſquelles on paſſe encore, ſi l'on veut, une légère couche de *Vèrnis*, pour leur donner de l'éclat, & pour les conſèrver davantage. Mais ceux qui ſouhaitent faire

quelque

quelque choſe de fini, colent ſur le bois une éſpéce de carton, compôſé de papiér, de filaſſes, de chaux, & de quelques aûtres matières bien battuës dans leſquelles *le Vèrnis* s'incorpore. Ils en compôſent un fond parfaitement uni & ſolide, ſur lequel s'applique le *Vèrnis* peu à peu par petites couches, qu'on laiſſe ſécher l'une après l'aûtre. Châque ouvriér a un ſecret particuliér pour perfectionner ſon ouvrage comme dans tous les aûtres métiérs. Mais je croi qu'outre l'adreſſe de la main, & ce juſte tempérament que demande le *Vèrnis* pour n'être ni trop liquide, ni trop épais, la patience eſt une des chôſes qui contribuë le plus à réüſſir dans ce travail. On en fait au Toukin des cabinèts fort propres : mais ce qui nous vient du Japon en cette matière ne céde point aux ouvrages de la Chine. P. Le Comte, *Mém. de la Chine, T. I. p. 315. & ſuiv.* Voyez auſſi le *China Illuſtrata* du P. Kirkèr, où ſe trouve la manière de préparer le *Vèrnis* de la Chine, avec le moyen de lui donner divèrſes couleurs, & de faire celle d'Avanturine.

M. Stolle de Leipſik a trouvé un *Vèrnis* métallique qui réſiſte au froid, au chaud, à la pluye, & qui a un éclat très-vif de toutes ſortes de couleurs; appliqué à des carreaux, à des tuiles, &c. il les rend d'une beauté ſingulière, ſur tout ſi le ſoleil donne deſſus. On en pourroit faire différens ornemens d'un goût nouveau. Acad. des Sc. 1715. *p.* 67. Et de vrai il en fait toutes ſortes d'ouvrages. Il eſt en France depuis cinq ou ſix ans, & demeure à Paris aux Gobelins.

Vèrnis minéral. Choriér en parle dans ſon Hiſt. de Dauphiné L. I. n. XXII. Le *Vèrnis* qui eſt une éſpéce de minéral ſolide, eſt une chôſe commune dans le Dauphiné. La parroiſſe de la Croix-haûte, de laquelle dépend la tèrre de Lux, en a des mines abondantes en une partie de ſon tèrritoire, comme ſous le nom de Trabuech. Depuis quelques années on en a trouvé auprès de la ville de Vienne; le commèrce en eſt avantageux. Choriér.

Vèrnis, ſe dit auſſi des couleurs que les médailles antiques ont priſes en tèrre. Le prix de la médaille eſt augmenté par une beauté que la nature ſeule donne, & que l'art juſqu'à préſent n'a pû contrefaire. C'eſt le *Vernis* que cèrtaine tèrre fait prendre au métal, qui en couvre quelques-unes d'un bleu turquin, prèſqu'auſſi beau que celui de la Turquoiſe; d'aûtres, d'un cèrtain vèrmillon, qui eſt indubitable, parce qu'il eſt inimitable; d'aûtres, d'un cèrtain brun éclatant & poli, plus beau ſans comparaiſon que nos figures bronzées, & dont l'œil ne trompe jamais, ceux même qui ne ſont que médiocres connoiſſeurs; paſſant de beaucoup tout ce que peut donner le ſel armoniaque mêlé avec le vinaigre. Le *Vèrnis* ordinaire eſt d'un vèrd très-fin, qui s'attache aux traits les plus délicats ſans les effacer, plus proprement que le plus bel émail ne fait aux métaux, où on l'applique. Le bronze ſeul en eſt ſuſceptible; car pour l'argent, la roüille vèrte qui s'y attache, ne ſèrt qu'à le gâter, & il faut l'ôter avec le vinaigre, ou le citron, quand on veut que la médaille ſoit éſtimée.

Il y a auſſi un faux *Vèrnis*, un *Vèrnis* modèrne, que les fauſſaires qui tâchent de contrefaire les médailles antiques donnent à leurs fauſſes médailles. Comme l'on devient tous les jours plus raffinés, les uns à tromper, les aûtres à ſe défendre de la tromperie, on a trouvé le moyen d'empêcher que l'on apperçût dans le champ des médailles moulées les enfonçures que les grains de ſâble y laiſſent par leur inégalité. On les couvre d'un cèrtain *Vèrnis* obſcur, qui remplit ces petits creux, & l'on pique les bords pour les rendre rabotteux. Que ſi l'on peut ſans le ſécours du *Vèrnis*, polir le champ avec le burin, la fourbe n'en eſt que plus ſçavante. Il faut donc pour s'en défendre, piquer le *Vèrnis*, s'il y en a, & on le trouvera beaucoup plus tendre que l'antique. Il y en a même (des fourbes) qui mettent les médailles en tèrre afin de leur faire contracter ſinon le *Vèrnis*, au moins une cèrtaine roüille, qui impôſe aux connoiſſeurs moins habiles. D'aûtres employent le ſel armoniac mêlé avec le vinaigre. D'aûtres, le ſimple papiér brûlé, qui eſt la manière la plus aiſée : mais on ne peut donner au *Vèrnis* modèrne, ni la couleur, ni l'éclat, ni le poli du *Vèrnis* antique qui dépend de la tèrre. D'ailleurs l'on n'a point la patience de laiſſer aſſez long-tems une médaille en tèrre, afin qu'elle y puiſſe prendre cette belle roüille que l'on eſtime plus que le plus riche métal. Quand on l'auroit, la vie ne ſuffiroit pas. Enfin le *Vèrnis* modèrne eſt tendre, & ſe pique aiſément; au lieu que l'antique eſt dur comme le métal même. P. Joubert, *p.* 253. 342. 351. 352.

VÈRNON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Normandie, en France. *Vernonium.* Elle eſt ſur la Seine, à dix lieuës au-deſſus de Roüen. Maty.

VÈRNOUS. ſ. m. Nom propre de lieu. *Vernoſoli.* C'étoit anciennement un bourg d'Aquitaine. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Comté de Commìnge, en Gaſcogne. Il eſt à une petite lieuë de la Garonne, entre Rieux & Toulouſe. Maty.

Un malade qui avoit tous les ſymptômes de la petite *Vérole* ſans qu'elle pût ſortir, n'eut pas plûtôt été mis dans un bain d'eau chaûde que la petite *Vérole* ſortit abondamment pratique d'autant plus remarquable qu'elle eſt éxtraordinaire & hardie. *Academ. des Scienc.* 1711. Un Chirurgien ayant conſeillé à une jeune pèrſonne qui avoit la petite *Vérole*, & à qui elle commençoit à ſécher de froter de graiſſe de chien la croute qu'elle avoit ſur le viſage afin de l'amolir & de l'ôter & que l'humeur qui étoit deſſous n'y demeurant point long-tems, ne pût, diſoit-il, ronger la chair & y faire des trous, dont la malade ſeroit marquée; il la pèrſuada, & la frota deux fois. De plus la malade l'ayant prié de lui couper les cheveux parce qu'elle avoit de la peine à ſoutenir la mauvaiſe ôdeur qui en ſortoit caûſée par la ſueur & la *Vérole* qu'elle avoit euë à la tête, il lui obéït; mais la maladie recommença, & l'humeur maligne étant rentrée, la malade, qui étoit auparavant hors d'affaire, fut emportée en deux jours. *Nouvel. Lit. de la Mèr Balt.* 1704. *p.* 242. 243. Vogtén a donné à Ulm un Traité de la manière dont il faut traiter les pèrſonnes âgées attaquées de la petite *Vérole. Conradi Burchardi Voghten De Variolis Adultorum.*

VÉROLI. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville d'Italie. *Verulum, Verulæ.* Elle eſt dans la Campagne de Rome, vèrs les confins du Royaume de Naples, & à ſeize lieuës de la ville de Rome. *Véroli* eſt petit, mais aſſez peuplé, & le Siége d'un Évêque. Maty.

VÉROLIE. ſ. f. Tèrme de Coûtume. Le Droit de *Vérolie*, ſelon Conſtant ſur l'art. 99. de la Coûtume de Poitou, p. 112. c'eſt le droit de détroict, en vèrtu duquel les Seigneurs contraignent leurs ſujèts de moûdre à leurs moulins. *Jus moletrinæ communis & publicæ.*

VÉRÔNE. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de Veniſe, en Italie. *Verona.* Elle eſt capitale du Vèrbnois, & ſituée ſur l'Adige, à ſept lieuës de Mantouë, du côté du nord. *Vérône* eſt fort ancienne. Elle doit ſa fondation aux Rhétiens, & ſon agrandiſſement aux Gaulois Cénomans. On y voit un Cirque & un Amphithéâtre prèſque entiérs, monumens de ſon ancienne ſplendeur, le Tombeau du Pape Luce III. & celui des De l'Eſcale, Seigneurs de *Vérône*. C'eſt encore une des plus grandes villes de l'Italie. L'Adige y forme l'iſle de Saint Thomas, pleine d'ouvriérs en Soye, & jointe au reſte de la ville par quatre ponts de pièrre. *Vérône* eſt la patrie de Cornélius Népos, de Pline l'Ancien, & du Poëte Catulle. Elle eſt défenduë par la Citadelle de Saint Félicio, & a un Évêché ſuffragant du Patriarche d'Aquilée. L'Empereur Maximilien la prit l'an 1509. Elle fut renduë l'an 1516. aux Vénitiens qui la poſſédent encore. Maty.

VÉRONIQUE, vient de *Veronica*, mot abrégé de *Vericonica*, qui ſignifie *vraye image*; Iconica pour *icon*, eſt dans Saint Grégoire de Tours en la vie des Pères.

Ce nom de *Véronique* a été particulièrement donné à une répréſentation du viſage de N. S. empreinte ſur un linge, qui ſe conſèrve à Saint Pièrre de Rome, & que quelques-uns croyent être le Suaire, qui fut mis ſur ſon viſage dans le Sépulcre. On l'a pourtant donné encore à d'aûtres répréſentations ſemblables, comme on le peut voir dans les Notes de M. Chaſtelain ſur le Martyrologe 13. Janv. pag. 211. & ſuiv. Dans le Cérémonial dreſſé en 1143. par Benoît Chanoine de Saint Pièrre, dédié à Céleſtin II, donné par D. Mabillon au II. Tome de ſon *Muſeum Italicum*, l'Auteur fait mention du Suaire de Notre-Seigneur, appellé, dit-il, *Véronique*. C'eſt la plus ancienne mémoire qui ſe trouve de cette relique, ſans qu'on ſçache en quel tems elle a été portée à Rome. Le Mardi de la Quinquagéſime, depuis pluſieurs ſiécles, a été choiſi par la plûpart des Égliſes qui ont coûtume de célébrer cette fête de Notre-Seigneur, comme pour oppôſer aux éxcès de ceux qui ce même jour ſe déguiſent le viſage. Innocent III. établit dans l'Hôpital du Saint-Éſprit à Rome, qu'il fonda en 1204. la Station ſolemnelle du Dimanche après l'octave de l'Épiphanie, où l'on porteroit en proceſſion le Saint Suaire de Notre-Seigneur, c'eſt-à-dire, l'image de ſa face peinte ſur un linge, & nommée autrement la *Véronique*. Fleur. *Hiſt. Eccl. L.* 76.

Il faut remarquer que le nom de *Véronique* n'a été donné qu'aux Suaires qui ne répréſentent que le viſage de Notre-Seigneur : car ceux qui répréſentent ſon corps entiér, tèls que ſont celui de Beſançon, qui le répréſente de ſon long pardevant, & celui de Turin qui le répréſente & par la partie antérieure, & par la poſtérieure, comme l'ayant couvèrt entièrement, n'ont jamais été appellez de ce nom. Les Peintres font tenir cette *Véronique* quelquefois par un Ange, le plus ſouvent par une femme; & le peuple ſe figure que c'eſt cette femme imaginée par les Peintres, qui a nom Sainte *Véronique*; c'eſt comme s'ils croyoient que ce fût Sainte Helene, qui eût nom Sainte Croix. C'eſt ſur cette idée que vèrs la fin de l'XIe ſiécle, quelques-uns

commencèrent

commencèrent à ſe figurer qu'il pourroit y avoir eu à Jéruſalem quelque femme de ce nom, qui auroit préſenté ſon mouchoir à Notre-Seigneur ſur le chemin du Calvaire, comme on voit par la Relation du voyage que Bèrnard de Brédembach Doyen de Mayence fit en 1483. à la Tèrre-Sainte, imprimée en 1502. & on ne fut pas même long-tems à lui trouver une maiſon à Jéruſalem, comme on peut voir dans Adricomius. Depuis ce tems-là la fiction a encore augmenté, comme on le peut voir dans les ſçavantes Notes de M. Chaſtelain ſur le 13ᵉ Janviér, p. 205. 206. & 207. On a encore voulu que cette femme nommée *Véronique* fût l'Hémorrhoïſe de l'Évangile, & l'on n'a pas manqué de la mettre en regard avec S. Fiacre invoqué contre les Hémorrhoïdes: & de là eſt venu l'établiſſement de la fête de la *Véronique* dans les Égliſes où Saint Fiacre eſt particulièrement honoré, comme à Sainte Catherine la Couture, à Saint Yves, & à Saint Joſſe de Paris, & en tant d'aûtres Égliſes en divèrs lieux, particulièrement à Valenciennes, en celle de Saint Gilles, où on l'appelle communément Sainte *Vénice*, nom abregé du génitif. *Veronicæ*; & où les femmes en cèrtains tems ont coûtume d'appendre près de ſa ſtatuë des linges coupez par bandes, dont elles ſe ſont ceintes pendant neuf jours: ce qui ſe fait auſſi à Tournai en l'Égliſe de Sainte Marguerite. Et c'eſt de là ou plûtôt du linge où eſt répréſenté le viſage de Notre-Seigneur, que les Lingères ont pris pour tutélaire la *Véronique*, qu'elles nomment auſſi plus communément Sainte *Vénice*; d'où eſt venu à Paris *la Halle-Sainte-Vénice*, qui eſt près Saint Euſtache, où les Lingères ont leur confrairie, & dans laquelle Égliſe, outre la fête du mardi de la Quinquagéſime, elles en font encore une aûtre le 9ᵉ Septembre qu'elles nomment l'*Invention-Sainte-Vénice*, la ſeule de ces deux fêtes en laquelle elles fèrment leurs boutiques. Ce nom ſe trouve auſſi ortographié *Véniſſe*, la prononciation en étant la même. Ceux qui l'ont voulu former en Latin ſur cette prononciation vulgaire, ont mis les uns *Veniſa*, comme celui qui a écrit le titre de ſa Meſſe en un Miſſel manuſcrit, qui en 1642. ſèrvoit à l'Hôpital de Saint Gilles de Valenciennes; les aûtres, *Venecia*, comme on le lit en la Secréte de cette même Meſſe: car cette ignorance en cèrtains lieux, avoit enfin paſſé juſques dans les Livres Liturgiques, où quelques-uns l'avoient qualifié de Vièrge, comme l'auteur d'un projet de Martyrologe, que Fèrrarius a pris pour être de Galéſinius; d'aûtres, de Martyre, comme le Miſſel de Saint Gilles de Valenciennes; d'aûtres, de Vièrge & Martyre, comme le Martyrologe vû par Renſnerus; & d'aûtres, ni de Vièrge, ni de Martyre, comme ceux qui avoient lû ſon mariage avec Saint Amadour & ſa mort paiſible au Diocêſe de Bourdeaux. Ceux qui ont crû que la femme prétenduë nommée *Véronique* étoit l'Hémorrhoïſſe de l'Évangile, ſont Philippe le Bèrgamaſque, & avant lui Jean d'Antioche, celui qui fut ſurnommé Malala, ce qui en Syriaque ſignifie le Rhéteur.

VÉRONIQUE, eſt devenu auſſi un nom de femme, ſoit qu'on ait crû qu'effectivement il y avoit une Sainte *Véronique*, comme nous l'avons dit à l'article précédent; ſoit qu'on ait donné ce nom au baptême en mémoire du S. Suaire qu'on appelle *Véronique*, & par dévotion à cette Sainte Relique, comme on a donné celui de Noël, celui de Touſſaints, &c. en mémoire des Fêtes & des Myſtères que l'Égliſe célébre ſous ces noms. *Veronica.* La mère *Véronique* de Milan eſt morte en ôdeur de ſainteté dans l'Ordre de l'Annonciade de Lombardie.

VÉRONOIS. ſ. m. Nom propre d'une contrée de l'État de Veniſe, en Italie. *Veronenſis Ager.* Elle eſt le long de l'Adige, entre l'Évêché de Trente, le Vicentin, le Padoüan, la Poléſine de Rovigo, le Duché de Mantouë & le Bréſſan, dont elle eſt prèſque entièrement ſéparée par le lac de Garda. Le *Véronois* n'a que dix ou douze lieuës du ſud au nord, & un peu moins du couchant au levant. Son air eſt fort ſain, ſon tèrroir fort fèrtile; & ſes lieux principaux, Vérone capitale, Manzanbano, Peſchiera, Garda, & Porto. MATY.

VÉROYANT, ANTE. Vieux adj. Vèrdoyant, ou de divèrſe couleur. BOREL. *Vireſcens*, *verſicolor*.

VÉROYE, adj. f. Vieux mot. Vraye. Pèrceval. BOREL.

VÈRRA, VELLA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de l'État de Gènes, en Italie. *Verra*, *Vella*, anciennement *Boactus*, *Boactes*. Elle a ſa ſource dans les montagnes de l'Apennin, baigne Brugneto, & ſe décharge dans la Macra, à une grande lieuë audeſſus de Sarzana. Quelques-uns appellent cette rivière Brignole. MATY.

VÈRRE ARDENT. Les *Vèrres* ardents ont été connus aux Anciens. Les Miroirs ardents l'ont été cèrtainement. Car quelques Hiſtoriens ont prétendu qu'Archiméde s'en ſèrvit à brûler une flotte, & quoiqu'ils leur attribuaſſent un éffèt impoſſible, cela même prouve qu'ils étoient connus. Mais il eſt ſûr que ces miroirs qu'ils imaginoient, devoient être de métal & concâves, & avoir un foyer par réfléxion, & l'on eſt communément perſuadé, que les Anciens ne connoiſſoient point les foyers par réfraction des *Vèrres* convéxes. Cependant M. de la Hire les a trouvez dans la prémière ſcéne du II. Acte des Nuées d'Ariſtophane. Le Scholiaſte d'Ariſtophane ſur cet endroit le montre auſſi. Pline, L. XXXVI. & XXXVII. parle de boules de vèrre & de boules de criſtal, qui expôſées au ſoleil brûloient ou les habits, ou les chairs des malades que l'on vouloit cautériſer. Lactance, dans ſon Livre ſur la colère de Dieu, dit auſſi qu'une boule de vèrre pleine d'eau, & que l'on tenoit au ſoleil, allumoit du feu, même dans le plus grand froid. Voilà l'éffèt des *Vèrres* convéxes bien inconteſtablement prouvé. Mais ſi l'on ſçavoit qu'ils brûloient, comment ignoroit-on l'uſage le plus utile de ces *Vèrres*, c'eſt-à-dire, qu'ils groſſiſſoient les objèts? C'eſt que leurs miroirs ardents, n'étoient que des boules de *Vèrre*, ou ſolides, ou pleines d'eau, & il eſt démontré par la dioptrique que le foyer d'une ſphère de *Vèrre*, en eſt éloigné du quart de ſon diamétre. Si ces boules avoient un demi-piéd de diamétre, ce qui eſt tout le plus qu'elles pûſſent avoir, il falloit en approcher un objet à 1 poûce & ½ pour s'appèrcevoir qu'il fût augmenté, & il eſt fort naturel, & même prèſque néceſſaire, que quand on a regardé au travèrs de ces boules, on n'ait regardé que des objèts beaucoup plus éloignez, qui n'ont pas paru plus grands, mais ſeulement défigurez & confus. L'augmentation nette des objèts éloignez demande ou de très-grandes ſphères, ce qui eſt impraticable, & ne tombe point dans l'uſage, ou de très-petites portions de très-grandes ſphères, ce qui ſe pratique aujourd'hui avec grand ſuccès, & ne ſe peut prèſque trouver par hazard, ni n'eſt facile à imaginer par raiſonnement, ſur tout quand on a de fauſſes idées de la viſion, comme en avoient les Philoſophes des Anciens, qui croyoient qu'elle ſe faiſoit, ou par des écoulemens, de je ne ſçai quelle ſubſtance, qui ſortoit de nos yeux, & alloit chercher les objèts, ou parce qu'ils appelloient des eſpéces, & qui n'étoient aûtre chôſe que de petites répréſentations des objèts en miniature, qui en partoient & venoient chercher nos yeux. D'ailleurs il eût fallu qu'ils euſſent ſçû travailler le *Vèrre* comme nous faiſons, & ſelon toutes les apparences, les Anciens ne ſçavoient que le ſouffler, & en faire des vâſes. Il n'eſt donc pas étonnant que la connoiſſance des *Vèrres* brûlans ne les aît pas mené plus loin, il l'eſt beaucoup davantage que depuis les lunettes à mettre ſur le nez juſqu'aux Téléſcopes, il ſe ſoit paſſé 300. ans. Tout eſt aſſez lent parmi nous, & peut-être ſommes-nous à l'heure qu'il eſt ſur le bord de quelque découvèrte importante, où l'on ſera ſurpris un jour que nous ne ſoyons pas arrivez. Voyez l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences 1708. p. 112. & ſuiv.

M. Tſchirnans communiqua ſur la fin du dèrniér ſiécle à MM. de l'Académie des Sciences les éffèts que produiſoient des *vèrs* brûlans qu'il avoit trouvé l'art de tailler, de ſorte que leur force paſſoit tout ce qu'on avoit vû juſques-là. Le foyer de ces *Vèrres* étoit à douze piéds de diſtance, & du diamétre d'un poûce & demi. Pour rendre ce foyer plus vif, il faut le retrecir par le moyen d'une ſéconde lentille parallèle au prémiér *Vèrre*, & que l'on place à l'endroit où le diamétre du cône que forment les rayons qui paſſent par le prémiér *Vèrre*, eſt égale au diamétre de la lentille, enſorte qu'elle les reçoive tous, alors le foyer ſe rapproche, & au lieu qu'il avoit un poûce & demi de diamétre, il n'aura plus qu'un diamétre de huit lignes, mais ſa force ſera beaucoup augmentée, enſorte que les matières qui n'étoient point fuſibles dans le prémiér foyer, ou lorſque le prémiér *Vèrre* étoit ſeul, ſe fondront en un moment dans le ſécond. Voyez l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences 1699. p. 91.

M. Tſchirnans a fait un *Vèrre* convéxe des deux côtez & de 32. piéds de foyer, & au lieu que les plus grands *Vèrres* du même foyer qu'on eût employez juſqu'au commencement de ce ſiécle, n'euſſent de diamétre que quatre ou cinq poûces, celui-là a plus d'un piéd du Rhin, & même au commencement il en avoit deux, mais il fut endommagé par quelque accident. Il produit des éffèts éxtraordinaires. Par éxemple, on laiſſe dans les lunettes peu d'ouvèrture aux objectifs ordinaires, quoique déja aſſez petits, & M. Tſchirnans laiſſe le ſien tout grand qu'il eſt entièrement découvèrt. L'objectif de M. Tſchirnans peut être employé ſans oculaire, ce qui eſt encore un grand avantage. Car plus il y a de *Vèrres* dans une lunette, plus il y a de rayons qui ſe réfléchiſſent ſur leurs ſurfaces, & qui ſont pèrdus pour l'obſèrvateur. Auſſi M. Tſchirnans aſſûre que les objèts ſe voyent plus clairement avec ſon *Vèrre* ſeul, qu'on ne les avoit encore vûs avec des lunettes. Il aſſûre même qu'ils paroiſſent plus clairs qu'à la vûë ſimple, quoiqu'il ſe faſſe néceſſairement des réfléxions de rayons ſur ce *Vèrre*; mais apparemment cette pèrte eſt plus que récompenſée par le grand nombre de rayons d'un même point que la grande étenduë de ſa ſurface & de ſon foyer fait entrer dans l'œil. Ce *Vèrre* peut ſervir ſans tuyau, & cela d'une

d'une aûtre manière que celle que M. Hugüens a donnée dans ſon Aſtroſcopie. Car l'objèt ſe voit toûjours diſtinctement malgré les rayons du ſoleil, qui paſſent entre lui & l'œil. Le champ, c'eſt-à-dire, l'éſpàce qu'on peut ſvoir à la fois avec ce *Vèrre*, eſt d'une grandeur incroyable. M. Tſchirnans aſſûre que ſans tuyau, ni oculaire, il a vû très-diſtinctement en plein midi une ville entière à la diſtance d'un mille & demi d'Allemagne. Voyez l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, p. 128. & ſuiv. Le miroir ardent du Palais Royal, eſt un de ces *Vèrres* de M. Tſchirnans que ſon A. R. Monſeigneur le Duc d'Orléans a fait venir d'Allemagne.

Pour empêcher que l'humidité de l'air de la nuit ne s'attache au *Vèrre* objectif des grandes lunettes, il faut prendre deux ou trois grandes feüilles de grôs papiér gris broüillard bien ſec, & en former un bout de tuyau d'un piéd, ou d'un piéd & demi, & l'appliquer au bout du tuyau de la lunette, au-delà de l'objectif. Ce tuyau de papiér arrête toutes les vapeurs qui pourroient s'attacher au *Vèrre*. C'eſt M. de la Hire qui l'a trouvé. Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences 1699, p. 91.

VÈRRE DES PHILOSOPHES, Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, qui ſignifie un alembic. DICT. HÉRM. *Vitrum Philoſophorum*, *Cucurbita*, ou *Cucumella diſtillatoria*.

LE VÈRRE PHILOSOPHIQUE, qui a pouvoir ſur toutes chôſes. C'eſt la pièrre parfaite, qui améne toutes chôſes à ſa nature, les accompliſſant de toutes pèrfections: c'eſt le *Vèrre* ſeul qui eſt infiniment humide & infiniment ſèc; & de telle nature qu'il s'unit avec tous ſujèts, s'il eſt fondu, au *Vèrre* fondu, & il le teint; avec le métal il fait de même, mais plus intimement, d'autant qu'il eſt de ſa nature: il pénétre tout, & même ſe fond dans les humeurs humaines, ayant ingrez par tout pour rectifier toutes les ſubſtances.

VÈRRE. Nom que l'on donne à un Cap. *Verra promontorium*, anciennement *Linum promontorium*. Ce Cap eſt dans le Royaume de Naples, ſur la côte de la Calabre Citérieure, près de la ville d'Amantea, du côté du nord. MATY.

VÈRRIÈRE. ſ. f. Vieux mot. Fenêtre. *Fontaine périlleuſe*. BOREL.

VÈRRINE. ſ. f. *Vitrum Barometri*. C'eſt le nom que les Émailleurs donnent aux Tuïaux de vèrre, qui ſèrvent à faire des Barométres.

VÈRRINE. Prononcez les deux RR. adj. & ſubſt. f. Quoique ce ſoit proprement adjectif, on le fait plus communément ſubſtantif, & il ſe dit des Oraiſons, ou Plaidoyers de Cicéron contre Verrès, ce Gouvèrneur de Sicile qu'il accuſa & qu'il fit condamner pour ſes crimes. *Oratio Ciceronis in Verrem. Verrina Oratio*. Il y a ſix *Vèrrines*. Cicéron ne prononça pas toutes les *Vèrrines*, mais il les publia. La plus belle des *Vèrrines* eſt celle qui traite des ſupplices. C'eſt la cinquiéme *Vèrrine*, ou plûtôt la ſixiéme.

VÈRS. Vieux advèrbe, l'éſgard. BOREL. Envèrs. *Adverſùs*, *erga*, *in*.

VÈRS BLANCHIS: Tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt l'ouvrage de la pièrre Philoſophale. DICT. HERM.

VÈRSAGÉLI. ſ. m. Voyez ANTIOCHE de Piſidie, car c'eſt la même ville.

VÈRSAILLES. ſ. m. C'eſt une petite ville aſſez régulièrement bâtie, mais ſans murailles. Elle eſt dans l'iſle de France, à quatre lieuës au ſud-oüeſt de Paris. *Verſalia*. Le Roi a dans ce lieu le plus magnifique Palais de l'Europe, bâti par Loüis le Grand, & où ce Prince faiſoit ſa réſidence ordinaire. Il y a pluſieurs chôſes à admirer dans ce vaſte & ſupèrbe Palais, où les Princes du ſang, & les Miniſtres & Sécretaires d'État étoient logez; mais ce qu'il y a de plus admirable, eſt la quantité ſurprenante d'eaux qu'on y fait venir de la Seyne par de grandes machines qu'on appelle la Machine de Marly, & qu'on diſtribuë en un grand nombre de fontaines, jèts d'eau, caſcades, napes, &c. *Vèrſaille*, fut commencé en 1661. La nouvelle Chapelle de *Vèrſailles* qui eſt le dèrniér morceau qui y ait été fait, & qui ſera un monument ſupèrbe de la piété & de la grandeur, de la magnificence & du bon goût de Loüis le Grand, fut finie en 1710. On trouve dans le nom de *Vèrſailles* la prophétie de ce qu'elle devoit être un jour, & de ce qu'elle eſt aujourd'hui. Car l'anagramme de *Verſaille* eſt ſans qu'il manque une ſeule lètre: *Ville ſera*. Il y a pluſieurs déſcriptions de *Vèrſailles*. *Vèrſailles* par les obſèrvations de MM. de l'Académie eſt à 19 d. 47. m. de longitude & à 48 d. 48 m. 16 ſ. de latitude.

Le Cardinal Chigi à ſon retour de France, où le Pape Aléxandre VII. ſon oncle l'avoit envoyé Légat *à latere*, fit bâtir à Formello près de Rome une petite maiſon accompagnée d'un fort beau Jardin qui de ſon vivant étoit très-bien cultivé & plein d'orengèrs & de fleurs de toutes ſortes. Il lui donna le nom de *Verſailles*. CORN.

VÈRSCHE. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Laponie. *Verſca*. Elle a ſa ſource dans la Suédoiſe, travèrſe la Moſcovite, & ſe décharge dans la mèr blanche à Kouoda. MATY.

VÈRSIFIEUR. ſ. m. Vieux mot. Poëte. Forêt des Philoſophes. BOREL. *Verſificator*, *Poeta*.

VÈRT, VÈRTE. Voyez VÈRD. *Viridis*.

VÈRSOIER. Vieux v. act. Pêle-mêler. BOREL. Mettre enſemble, pêle-mêle. *Miſcere*.

VÈRSOY. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg de la France. *Verſoia*, *Verſoium*. Il eſt dans le païs de Gex, ſur les confins de la Suiſſe, & ſur le lac de Genêve, à deux lieuës de cette ville, vèrs le nord. MATY.

VÈRTABÈRE. Voyez VÈRTABIED.

VÈRTABIÈD, ou VÈRTABIÈT. ſ. m. Tèrme de Relation. Docteur en Géorgie & Arménie. *Doctor Georgianus*, ou *Armenus*. Les Religieux du Monaſtère des trois Égliſes ſont la plûpart *Vèrtabièds*, c'eſt-à-dire Docteurs. TOURNEFORT, *Voyage T. II. p.* 338. Il n'eſt pas vrai que les Arméniens éxcommunient trois fois l'année l'Égliſe Latine. Les bonnes gens n'y penſent pas, & l'on ne trouve point cette pratique dans leurs Rituèls, quoiqu'il ne ſoit que trop vrai que cèrtains phrénétiques Évêques ou *Vèrtabièds* déclarez contre l'Égliſe Latine l'ayent pratiqué, ou le pratiquent encore. ID. *p.* 398. Le Clèrgé d'Arménie eſt compôſé du Patriarche, des Archevêques, des Évêques, des *Vèrtabièts* ou Docteurs, des Prêtres ſéculièrs, & des Moines. ID. Il y a quarante ans que Jacob *Vèrtabièt* & Évêque Arménien qui faiſoit ſa réſidence à Jéruſalem, s'aviſa de s'ériger en Patriarche ſous le bon plaiſir du Grand Viſir, & réfuta de prendre le *myron* c'eſt-à-dire, le S. chrême du Patriarche des trois Égliſes. ID. On conſidère bien ſouvent moins les Évêques que les *Vèrtabièts*. Quelquefois ils ſont Évêques & *Vèrtabièts* tout enſemble, c'eſt-à-dire, Évêques & Docteurs. Ces *Vèrtabièts* qui font tant de bruit parmi les Arméniens, ne ſont pas véritablement de grands Docteurs; mais ce ſont les plus habiles gens du païs, ou du moins ils paſſent pour tèls. Pour être reçû à ce degré ſi éminent, il ne faut pas avoir étudié la Théologie pendant longues années; il ſuffit de ſçavoir la langue Arménienne litérale, & d'apprendre par cœur quelque ſèrmon de leur grand maître Grégoire Atenaſi, dont toute l'éloquence brilloit dans les blaſphêmes, qu'il vômiſſoit contre l'Égliſe Romaine. ID. p. 405 & 406. Les *Vèrtabièts* ſont ſacrez, mais ils diſent rarement la Meſſe, & ſont proprement déſtinez pour la prédication. Leurs ſèrmons roulent ſur des paraboles mal imaginées, ſur des paſſages de l'Écriture mal entendus, & mal éxpliquez, & ſur quelques hiſtoires vrayes ou fauſſes qu'ils ſçavent par tradition; cependant ils les prononcent avec beaucoup de gravité, & ces diſcours leur donnent prêſqu'autant d'autorité qu'au Patriarche: ils uſurpent ſur tout celle d'éxcommunier. Après s'être éxèrcez dans quelques villages, un ancien *Vèrtabièt* les reçoit Docteurs avec beaucoup de cérémonies, & leur met entre les mains le bâton paſtoral. La cérémonie ne ſe paſſe pas ſans ſimonie; car le degré de Docteur étant regardé parmi eux comme un Ordre ſacré, ils ne font aucun ſcrupule de le vendre de même que les aûtres Ordres. Ces Docteurs ont privilége d'être aſſis en prêchant; au lieu que les Évêques qui ne ſont pas Docteurs prêchent debout. Les *Vèrtabièts* vivent de la quête que l'on fait pour eux après le ſèrmon, & cette quête eſt conſidérable, ſur tout dans les lieux, où les caravanes repôſent. Ces Prédicateurs gardent le célibat & jeûnent très-rigoureuſement les trois quarts de l'année; car ils ne mangent alors ni œufs, ni poiſſon, ni laitage. Quoiqu'ils parlent dans leurs ſèrmons moitié langue litérale, & moitié langue vulgaire, ils ne laiſſent pas ſouvent de prêcher en langue vulgaire pour mieux ſe faire entendre; mais la Meſſe, le chant de l'Égliſe, la Vie des Saints, les paroles dont on ſe ſèrt pour l'adminiſtration des Sacremens ſont en langue litérale. ID. *p.* 406 & 407. Choriér dans ſon Hiſtoire de Dauphiné, L. II. n. V. p. 98. dit Vèrtabère, au lieu de *Vèrtabièd*, mais il ſe trompe auſſi bien que dans l'étymologie de ce nom qu'il veut être la même que celle de Vèrgobèrt. Voyez ce mot.

VÈRTÉBRAL, ALE. adj. Tèrme d'Anatomie, qui appartient aux vèrtébres. Il ſe dit d'une artère & d'une veine. *Vertebralis*, *ad vertebras pertinens*. La dixiéme & dèrnière paire de nèrfs pèrce la dure mère au même endroit que l'artère *vèrtébrale*, avec laquelle elle fait un contour dans l'échancrure de la première vèrtébre du cou. *Dionis*.

VÈRTEMOULTE. ſ. f. Tèrme de Coûtume. Droit de *Vèrtemoulte* eſt un droit dû au Seigneur par le ſujèt & tenant en grange hors du fièf. *De Laurière*.

VÈRTEX. ſ. m. Tèrme Latin dont les Anatomiſtes ſe ſèrvent même en écrivant en François pour ſignifier le ſommet de la tête. *Vertex*, *pars capitis ſumma*, ou *ſuperior*. La ſéconde partie du crâne, eſt le ſommet de la tête, que l'on nomme *Vèrtex*. DIONIS.

VÈRTHEIN. Voyez WÈRTHEIM.

VÈRTHES. Montagne. Voyez SCHILTBÈRG.

VÈRTICORDIA. ſ. f. Surnom que les anciens Romains donnoient à Vénus. *Verticordia.* Ce mot qui eſt compôſé des mots Latins *verto*, je tourne, je change, & *cor*, *cordis*, le cœur, ſignifie, *Qui change les cœurs.* Il fut donné à Vénus dans un tems, où trois Veſtales commirent des inceſtes, & l'on bâtit à Rome un temple à Vénus ſous ce titre, afin qu'elle changeât les cœurs des jeunes Romains & les tournât à la pudeur. Ce temple de Venus *Verticordia* étoit hors de la porte Colline ſur le chemin appellé *Salaria via.* Voyez Julius Obſequens, C. 79 Cela arriva ſous le Conſulat d'Acilius & de Porclus, l'an de Rome 639.

VÈRTILON. ſ. m. Vieux mot. Le peſon. *Coquill.* BOREL. *Verticulum, Verticillum.* C'eſt de ce mot Latin que s'étoit formé *vèrtillon.*

VÈRTIR. Signifioit encore retourner. *Redire*, *reverti.* Incarn. de Jéſus-Chriſt en Vèrs.

> *Pour ce tribut vous faut partir,*
> *Et devèrs Béthléem* vèrtir.

Méhun, au Teſtament:

> *Ou ceux que Dieu éſlecture*
> *Et créez, & pris à ſa cure,*
> *N'oſera à peine* vèrtir.

VÈRTU CÉLESTE. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt la chaleur ou le feu intèrne de la matière, qui vient du Ciel. DICT. HÈRM.

Éſclâves de la VÈRTU. Nom d'un Ordre de Chevalerie de Dames dont nous avons parlé au mot ÉSCLAVE; T. II. p. 1338. Voyez encore le P. Hélyot, T. VIII. C. 68. p. 427.

VÈRTUS. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un ancien château. *Vertuſium*, *Virtutes.* Il eſt dans la Champagne, en France, à ſix lieuës de Châlons, vèrs le couchant. MATY.

VÈRTUGADIN. Tèrme de jardinage, qui ſignifie un glacis de gâzon en Amphithéâtre, renfèrmé par des lignes circulaires, qui ne ſont point paralleles. *Circuli ex globis conſtructi.* Ce mot vient de l'Éſpagnol *Verdugado*, le bourlet du haut d'une jupe, auquel cette figure réſſemble.

VÈRTUGALE. ſ. m. Vèrtugadin, cotte gonflée avec un cèrcle, dite de l'Éſpagnol Vèrtugala. BOREL. N'a-t-il point pris *vèrtugale* pour *vèrtugade?* J'ai trouvé *vèrtugade*, & jamais ailleurs *vèrtugale.*

VÈRTUMNALES. ſ. f. & plur. Fêtes du Dieu Vèrtumne. *Vertumnalia*, *Vortumnalia.* Les *vèrtumnales* ſe célébroient au mois d'Octobre. Varron, *de L. L. L. V.* & Struvius *Synt. Antiq. Rom. C. 9. p. 425.* *Vèrtumne* avoit un temple à Rome dans la ruë de Toſcane. Les Romains appelloient auſſi *Vèrtumne*, un homme qui ſautoit d'un cheval ſur un aûtre. *Deſultor*, *mutator equorum*, *vèrtumnus.* Voyez Saumaiſe ſur le Carinus de Vopiſcus, C. 19.

VÈRTUMNE. ſ. m. Dieu fabuleux. *Vèrtumne* étoit le Dieu, qui préſidoit aux penſées des hommes; c'eſt pour cela, c'eſt-à-dire, pour marquer la divèrſité prodigieûſe de leurs penſées, qu'on feignoit qu'il ſe changeoit en autant de figures différentes qu'il vouloit. Tib. Donatus croit qu'il faut dire *Vertunus*, *Vèrtune*, comme on dit *Portunus*; & non pas *Vertumne*, *Vertumnus*, Il croit auſſi que ſa fonction étoit de conduire à leur fin les chôſes que l'on entreprenoit. D'aûtres diſent qu'il étoit appellé *Vèrtumne* parcequ'il préſidoit aux changemens qui arrivoient aux chôſes; & d'aûtres, que celui-ci lui venoit du changement de l'année & de ce qu'il recevoit les fruits de l'année, qu'on lui offroit, lorſqu'elle finiſſoit. Propèrce, *L. IV. Eleg. II. v.* 10. & Ovide, *Faſtorum L. VI. v.* 409. diſent que ce nom venoit *à verſo*, ou *à verſo amne*; qui ſignifie le changement du fleuve, apparemment du Tibre, qui avoit remonté, qui avoit été repouſſé vèrs ſa ſource.

VÈRVACTOR. ſ. m. Nom d'un Dieu de la campagne chez les Romains. *Vervactor.* C'étoit le prémiér que l'on invoquoit dans le ſacrifice que le Flamen de Cérès offroit à cette Déeſſe & à la Tèrre. Il tiroit ſon nom de *ver*, le printems, parcequ'il préſidoit au prémiér labour qui ſe faiſoit au printems.

VÉRUCOLA. ſ. f. Nom propre d'un village des États du Duc de Toſcane. *Verucola.* Il eſt dans la Vallée de Macra, à quatre lieuës de Maſſa, vèrs le nord. On le prend pour l'ancienne *Biracellum*, ou *Viracetum*, petite ville de l'Hètrurie. MATY.

VÉRUË. ſ. f. Nom propre d'une petite ville des États de Savoye. *Veruca*, *Veruva.* Elle eſt dans le Comté d'Aſti, ſur une colline, près du Pô, entre Caſal & Turin, environ à cinq lieuës de châcune. *Vérue* eſt une ville bien fortifiée. Les Éſpagnols l'aſſiegèrent inutilement l'an 1625. MATY. Nos troupes la prirent dans la dèrnière guèrre.

VÈRVIERS. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Liége. *Ververia.* Elle eſt dans le Marquiſat de Franchimont, à ſix lieuës de Liége, vèrs le levant. MATY.

VÈRVINS. ſubſt. m. Nom propre d'une ancienne petite ville de France. *Verbinum*, *Veruinum.* Elle eſt dans la Tierache, en Picardie, à ſeize lieuës de Rheims, vèrs le nord. *Vèrvins* eſt célébre par la paix qu'on y conclut entre la France & l'Éſpagne l'an 1598. & qu'on appelle la Paix de *Vèrvins.*

VÉRULI. Voyez VÉROLI.

VÉRUMONTANUM. Tèrme d'Anatomie, qui eſt compôſé de deux mots latins *Veru*, & *montanum.* C'eſt une éſpéce de petite valvule qui eſt à l'endroit où les conduits éjaculatoires entrent dans l'uretère, & qui empêche que l'urine en paſſant ne puiſſe entrer dans les ouvèrtures de ces deux petits conduits. DIONIS.

VÉRURE. ſ. f. Vieux mot. Vérue: ce qui vient de *verruca*, & non pour être véreux. BOREL.

> *Ne le front n'avoit-elle pas*
> *Plein de roigne, ne de* vérure?

OVIDE Mſ. DE BOREL.

VES.

VÉSCIANO. ſ. m. Nom propre de lieu. *Veſcia*, *Beſcia*, *Veſcianum.* C'étoit anciennement une petite ville de la Campanie. Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué près de Nôle, dans la Tèrre de Labour, province du Royaume de Naples. MATY.

VÉSCOVIO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe en Italie. *Epiſcopium.* Il eſt dans la Sabine, à quatre lieuës de Narni, vèrs le midi. Ce bourg a été le ſiége de l'Évêché de la Sabine, & c'eſt de là qu'il a pris le nom de *Véſcovio*, qui ſignifie Évêché. MATY.

VÉSEL. Voyez WÉSEL.

VÉSELIZE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Vaudemont, en Lorraine. *Vezeliacum*, *Vezalenum.* Il eſt à quatre lieuës de la ville de Toul, vèrs le ſud. MATY.

VÉSIAU. ſ. m. Tèrme de Coûtume. Voiſinage, communauté & corps des voiſins, qui demeurent en un même lieu. *Vicinia.*

VÊſLE, ou VÊLE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Baſilius.* En l'iſle de Ré S. *Vêſle*, il eſt ainſi nommé dans de vieilles Heures. Il n'eſt plus du tout connu dans l'iſle de Ré, où il reſte d'anciennes mâſures d'un monaſtère, où il auroit pû demeurer. S. *Vêle* eſt au Martyrologe imprimé de S. Savin de Lavedan, où il n'y a que des Saints de France; ce qui ſoit dit pour ceux qui voudroient trouver une iſle de Rade en Orient, à caûſe du mot de *Baſile*, qui eſt Grèc. Il y a plus: le corps de S. *Vêſle* fut porté à Tournus avec celui de S. Philbèrt, qu'on apportoit de Nèrmoutiér, dans le tems de l'irruption des Normans, & il eſt nommé dans le Catalogue des Reliques brûlées par les Calviniſtes en 1562. donné par le P. Chifflet en ſon Hiſtoire de Tournus, imprimée à Dijon en 1664. CHASTELAIN, *au 12e Févriér*, *p.* 631.

VÊſLE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de la Champagne, en France. *Vidula.* Elle baigne la ville de Rheims, & va ſe décharger dans l'Aiſne, environ à quate lieuës au-deſſus de Soiſſons. MATI.

VEſLY, VEILLY. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de l'iſle de France. *Velliacum*, *Villiacum*, *Valliacum.* Ce lieu eſt ſur l'Aiſne, vis-à-vis de l'embouchure de la Vêſle, & à quatre lieuës au-deſſus de Soiſſons. MATI.

VÉSOUL. ſ. m. Nom propre d'une bonne petite ville de la France; elle eſt dans la Franche Comté, à neuf lieuës de Beſançon, vèrs le nord. MATI.

VÉSPOLATO. ſ. m. Nom propre d'un village ancien & aſſez grand. *Veſpolatum.* Il eſt dans le Duché de Milan, entre Novare & le Vigevan, à trois lieuës de châcune. MATI.

VÉSPRIM. Voyez WÉSPRIM.

VEſSEL. ſ. m. Vieux mot. Vaiſſeau. BOREL. *Vas*, *vaſculum.*

> *Le pelican faut pèrmaer*
> *De ſon* veſſel *ne me puis taire.* BALADE CHIMIQUE.

VEſSEILEMENT. ſ. m. Vieux mot. Vaiſſelle. BOREL. *Vaſa*, *ſupellex culinaria.*

VEſSERON. ſ. m. Voyez VESCERON.

VEſSER. v. n. Lâcher une veſſe. *Ventris flatum emittere ſine ſtrepitu*, *ſine crepitu.* Voyez VEſSIR.

VÉSTA. ſ. f. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Grècs & Romains. *Veſta.* Nous ne diſons point *Veſte*, & nous ne changeons point le nom Latin dans notre langue. La Déeſſe *Veſta* étoit fille de Saturne & d'Ops, & femme de Janus. Les Poëtes la prennent ſouvent pour la Tèrre, & Ovide, *Faſt. L. VI. v.* 299. dit que la Tèrre ſe nomme *Veſta*, parce que *ſuâ vi ſtat*, elle ſe ſoûtient par ſon propre poids. On répréſentoit *Veſta* ſous la figure d'une femme, qui tient un tambour à la main, pour marquer la Tèrre qui renfèrme les vents dans ſon ſein. Les Grècs l'appelloient Εςία, qui ſignifie *le feu*, *le foyer*; & Cicéron, *L.* 2. *de Nat. Deor. n.* 27. croit avec raiſon que c'eſt de ce mot Grèc que le Latin s'eſt formé; auſſi étoit-ce la Déeſſe du feu. Ovide dit dans ſes Faſtes, L. cité, v. 291. que par *Veſta* il ne faut rien entendre aûtre chô-

ſe

ſe que la flamme, & les Poëtes Latins mettent ſouvent *Veſta* pour le feu, comme Cérès pour le bléd ou le pain, Bacchus pour le vin, Jupitèr pour l'air, &c.

Les Anciens diſtinguoient deux *Veſta*, l'une mère, & l'aûtre fille de Saturne; mais les Poëtes les confondent. Cependant quand on prend *Veſta* pour la Tèrre, c'eſt de la mère de Saturne que l'on parle; & quand on parle de *Veſta vièrge*, c'eſt la fille de ce Dieu qu'on entend; c'étoit celle-ci qui étoit le feu, ou la Déeſſe du feu: de là vient que quelques Sçavans prétendent que le nom Grèc Ἑστία, dont le Latin *Veſta* eſt dérivé, vient de l'Hébreu אש, *eſch*, qui ſignifie *le feu*, & de יה, *jah*, l'un des noms de Dieu, de ſorte que Ἑστία ſignifie *le Dieu Feu*, & que le feu fut plutôt un ſymbole de Dieu, qu'un Dieu. Enſuite on a confondu le ſymbole avec la chôſe dont il étoit le ſymbole, & l'on a fait une divinité de *Veſta*, & une divinité ſi conſidérable, que quiconque ne lui ſacrifioit point, paſſoit pour un impie. Les Grècs commençoient & finiſſoient tous leurs ſacrifices par honorer *Veſta*, & l'invoquoient la prémière de tous les Dieux, même avant Jupitèr, comme Pauſanias nous l'apprend. C'étoit auſſi une des prémières divinitez qu'on eût honorée. Elle l'étoit à Troye, comme le dit Sidonius Apollinaris, *Carm. IX. v.* 172. & c'eſt pour cela, ſelon la remarque de Savaron en cet endroit, qu'Ovide l'appelle Iliaque, *Iliaca*. Elle étoit honorée de même en Italie avant la fondation de Rome, principalement par les Tyrthéniens; & Myrthilus de Leſbos qui l'aſſûre, ajoûte que ces peuples la nommoient *Labith Horchia*; & Hérodote écrit que les Scythes lui donnoient le même nom. On prétend que *Veſta* eſt un de ces Dieux Pénates qu'Énée apporta en Italie. Voyez Virgile, *Eneid. L. II. v.* 296. C'eſt peut-être pour cela que le tître de Mère, *Mater*, lui étoit affecté, & les Romains mettoient une figure de *Veſta* à l'entrée de toutes les maiſons particulières. Tite Live confirme cette antiquité du culte de *Veſta*, L. I. C. 20. car il dit qu'il étoit très-ancien; que les Romains l'avoient reçû de ceux d'Albe; que Numa l'établit à Rome, & l'avoit rendu beaucoup plus magnifique & plus auguſte qu'il n'étoit avant lui, en y ajoûtant pluſieurs cérémonies. Quelques Auteurs diſent auſſi qu'il bâtit le temple qu'elle avoit à Rome près de celui de Caſtor. D'aûtres diſent que ce fut Romulus. C'eſt dans ce temple que l'on entretenoit le feu pèrpétuel avec tant de ſupèrſtition, qu'on le regardoit comme un gage de l'Empire du monde; que l'on prenoit un pronoſtic malheureux s'il venoit à s'éteindre, & qu'on éxpioit cette négligence avec un ſoin & des inquiétudes infinies. Au reſte ce feu n'étoit point ſur un autel, ou dans un foyer, mais dans de petits vâſes de tèrre: c'eſt apparemment ce que répréſente le petit vâſe à deux anſes, appellé *Capedunculà*, que *Veſta* tient ſur quelques médailles, comme ſur la XIe de la XIXe planche du Cabinet du Duc d'Arſcot. Voyez auſſi Valère Maxime, L. IV. C. 4. n. 11. Outre ce feu, on conſèrvoit encore dans le temple de cette Déeſſe quelques aûtres chôſes, qui paſſoient pour ſacrées, & qui n'étoient connuës que des Veſtales & des gens qui avoient ſoin du temple. Voyez Denys d'Halicarnaſſe, L. II. Si ce feu s'éteignoit, on ne pouvoit pas le rallumer d'un aûtre feu, il falloit en faire de nouveau; ſans même qu'il s'éteignît, tous les ans le prémiér jour de Mars on le renouvelloit: les Romains faiſoient ce feu nouveau par le frottement d'un bois propre à cela, en le pèrçant, ainſi que Feſtus le donne à entendre. Pour les Grècs, Plutarque, dans la Vie de Numa, dit qu'ils en allumoient en éxpôſant quelque matière propre à prendre feu au centre d'un vâſe concâve éxpôſé au ſoleil. Je croi qu'il veut indiquer par là un miroir concâve. Licet, dans ſon Traité *De Lucern. Antiqq. L. IV. C.* 38. croit que ce feu qui ſe rallumoit tous les ans, n'étoit point celui de ces vâſes, mais le feu de l'autel, compôſé de bois pour l'uſage des ſacrifices.

Les Romains n'étoient pas les ſeuls qui conſèrvaſſent le feu étèrnel de *Veſta*, à l'imitation des feux céleſtes, dit Florus, L. I. C. 2. Les Grècs avoient la même ſupèrſtition, & en particuliér ceux de Delphes, les Athéniens, les Ténédiens, les Argiens, les Naucratites, les Rhodiens, les Cyzicéniens, les Miléſiens, les Éphéſiens, les Naniotes, &c. Voyez Caſaubon ſur Athénée, L. XV. Diodôre de Sicile, L. V. dit que les Crétois prétendoient que *Veſta* étoit née chez eux. Il ajoûte qu'on la croyoit inventrice de l'Architecture, & que c'étoit en mémoire de ce bienfait qu'il n'étoit prèſque pèrſonne qui n'eût ſon image dans ſa maiſon, & qui ne l'honorât & lui ſacrifiât. Quelques Modèrnes conjecturent de là, que comme d'Adam on avoit fait Saturne, auſſi *Veſta* étoit la fille aînée d'Adam, que Caïn épouſa; & que Caïn ayant bâti la prémière ville, comme il eſt dit dans la Geneſe IV. 17. c'eſt ce qui a donné occaſion de dire que *Veſta* avoit inventé l'art de bâtir. Ils confirment cette opinion par S. Épiphane, qui écrit que la fille aînée d'Adam s'appelloit Save, & que Caïn l'épouſa. Mais S. Épiphane ne pouvoit tenir ce fait que de la petite Geneſe, Livre apocryphe & ſans autorité, ou des Rabbins qui n'en ont pas plus ſur cela. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. I. C.* 17. *L. II. C.* 65. Saumaiſe ſur Solin, p. 17. p. 180. Barthius ſur Stace, L. VIII. de la Thébaïde, v. 297. Juſte Lipſe, *Syntag. De Veſta & Virg. Veſtal.* Dempſtèr, *Antiqq. Rom. L. II. C.* 12. *L. III. C.* 19. *&c.* Licetus, *De Lucernis Antiqq. L. I. C.* 31. *& L. IV. C.* 38. & ci-deſſous, au mot Vestale, qui eſt le nom que portoient les Prêtreſſes de cette Déeſſe. Struvius, *Synt. Antiq. Rom. p.* 104, 105, 122, 123, 346, 355, 410, 420, 524, 630.

Le temple de *Veſta* à Rome étoit ouvèrt à tout le monde pendant le jour; mais il n'étoit pèrmis à aucun homme d'y paſſer la nuit; le jour même, les hommes ne pouvoient entrer dans l'intérieur du temple. Quelques-uns prétendent qu'il n'y avoit point de figure ou ſimulacre de la Déeſſe. Pline aſſûre pourtant que c'étoit la coûtume d'en faire, & l'on en voit ſur pluſieurs médailles. Elle y paroît en femme vétuë d'une ſtole & d'un voile, tenant d'une main une haſte pure, communément penchée, & une patère, ou un vâſe à deux anſes, appellé *capedunculà*, ou une lampe, quelquefois auſſi un Palladium, ou une petite Victoire. Au lieu de la haſte, elle a quelquefois un flambeau, comme on le peut voir ſur des médailles de Salonine. Quelques Antiquaires n'y ont pas fait aſſez d'attention; ils ont pris ce flambeau pour une haſte. Avec ces types, les inſcriptions ſont: VESTA, VESTA AETERNA, VESTA FELIX, VESTA MATER, VESTA PR. VESTA PR. QVIRITUM, VESTA SPQR. VESTA SANCTA.

Vestale. On choiſiſſoit les *Veſtales* après ſix ans, & devant dix, & elles étoient obligées de garder la virginité pendant 30 ans, après quoi elles ſe pouvoient marier. Quand par maladie elles étoient obligées de ſortir du temple de la Déeſſe, on les mettoit entre les mains de quelques Dames Romaines, qui en avoient ſoin. Elles avoient une place particulière dans les amphithéâtres, & aux jeux du Cirque. Leur voiture étoit celle des Dames Romaines, c'eſt-à-dire, le *carpentum* ou le *pilentum*, & comme elles, portoient des bandelettes ou rubans à leur coëffure. Le voile qu'elles prenoient pour ſacrifier, ſe nommoit *ſuffibulum*. Voyez Feſtus. Pendant les dix prémières années, elles apprenoient leurs fonctions; pendant les dix années qui ſuivoient, elles les éxèrçoient; & pendant les dix dèrnières elles enſeignoient les aûtres. Pour être miſe au nombre des *Veſtales*, il falloit avoir encore ſon père & ſa mère; & le Prêtre, en les y mettant, leur donnoit le nom d'*Amata*, c'eſt-à-dire, Aimée. Car d'abord c'étoient les Rois qui donnoient ces places. Après l'éxtinction de la Royauté, ce droit fut dévolu au Grand Prêtre. Au reſte il ne choiſiſſoit pas à ſon gré celles qu'il lui plaiſoit: la Loi Papia lui préſcrivoit des régles qu'il devoit garder dans ce choix. Pour en avoir une, il falloit prendre vingt jeunes filles, tant des familles Plébéïennes, que des Patriciennes; on prit même ſous Auguſte des Affranchies, contre la coûtume & la loi. On les conduiſoit aux Comices, afin que cela ſe fit avec plus d'appareil, & que cet appareil attirât du réſpect & de la conſidération à cette dignité. De plus, pour que les Dieux ſemblaſſent y avoir plus de part que les hommes, on tîroit au ſort, & celle ſur laquelle il tomboit, étoit conduite au temple de Veſta, où on l'inſtruiſoit, comme nous avons déja dit. La plus ancienne prenoit la qualité de très-Grande, *Maxima*, comme le prémiér Pontife prenoit le tître de *Maximus*. Leur miniſtère ſe réduiſoit à trois chôſes: 1°, à conſèrver le feu étèrnel; 2°, à garder le *Palladium*; 3°, à faire les ſacrifices, qu'elles offroient quâſi continuellement. Elles avoient de grands privilèges: les principaux étoient 1°, de pouvoir diſpôſer de leurs biens par téſtament, du vivant même de leur père. 2°. Elles avoient la même gratification qu'une mère qui avoit trois enfans: c'étoit une conceſſion d'Auguſte. 3°. Elles étoient précédées d'un Licteur. 4°. Quand par hazard elles rencontroient un criminel que l'on conduiſoit au ſupplice, elles lui donnoient ſa grâce. Leur habit étoit blanc, bordé d'une bande de pourpre; & leur voile étoit auſſi bordé, quârré, long, & s'attachoit avec une agrafe. Fortun. Licetus, *De Recond. Antiq. Lucernis*, *L. VI. C.* 83. traite fort au long des *Veſtales*, & en donne une figure. Voyez encores les Auteurs citez à l'article de VESTA. & Struvius, *Syntag. Antiq. Rom. C. XII. p.* 621. *& ſuiv.* Quand les Préteurs, & les Conſuls mêmes trouvoient une *Veſtale* dans leur chemin, ils lui cédoient le pâs. Voyez Sénèque, *L. VI. Controv.* 8.

Vestales. ſ. f. & plur. Fête de Veſta. *Veſtàlia*. Les *Veſtales* ſe faiſoient le 5e devant les Ides de Juin, c'eſt-à-dire, le 9e de ce mois. On faiſoit ce jour-là des féſtins devant les maiſons; on envoyoit des viandes aux Veſtales pour les offrir à la Déeſſe; on conduiſoit par la ville des ânes des moulins, couronnez de fleurs & de couronnes ou chapelèts de morceaux de pain. On ornoit auſſi les meûles de bouquèts & de couronnes: c'étoit la fête des Boulangérs. Les Dames alloient nuds piéds au temple de Veſta, & l'on élevoit un autel à Jupitèr Boulanger dans le Capitole. Voyez Ovide, *Faſtor. L. VI. v.* 260. *& ſuiv.* Le 30e jour d'Avril étoit encore conſacré à Veſta Palatine, ou du Mont Palatin.

LA VESTE TÉNÉBREUSE. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'ouvrage de la pièrre des Philoſophes, lorſqu'elle eſt au noir. DICT. HERM.

VÉSTERAS. Voyez WÉSTERAS.

VÉSTÈRGO. Voyez WÉSTÈRGO.

VÉSTIAIRE, étoit dans l'Empire Grèc celui qui a ſoin des habits, le Maître de la Garderobbe; & le *Protoveſtiaire* ou prémiér *Véſtiaire*, étoit le Grand Maître de la Garderobbe. Mais *Veſtiaire* chez les Romains, n'étoit qu'un Marchand d'habits, ou un Tailleur. C'eſt en ce ſens qu'on le prend dans les Inſcriptions.

VÉSTIBULE SIMPLE, celui qui a ſes faces oppôſées, également décorées d'arcades vrayes ou feintes, comme le *véſtibule* du palais des Tuilleries à Paris. DAVILÈR.

VÉSTIBULE FIGURÉ, celui dont le plan n'eſt pas contenu entre quatre lignes droites ou une circulaire; mais qui par des retours forme des avant-corps & des arrière-corps revêtus de pilaſtres & de colonnes avec ſimmétrie, comme celui du château de Maiſons. DAVILÈR.

VÉSTIBULE TÉTRASTYLE, celui qui a quatre colonnes iſolées & reſpectives à des pilaſtres, ou à d'autres colonnes engagées, comme celui de l'Hôtel Royal des Invalides. DAVILÈR.

VÉSTIBULE OCTOSTYLE ROND, celui qui a huit colonnes adoſſées, comme le *véſtibule* du palais d'Orléans dit Luxembourg: ou iſolées, comme celui de l'Hôtel de Beauvais à Paris, qui ont l'un & l'autre leurs colonnes doriques. MATY.

VÉSTIBULE A AILES, celui qui outre le grand paſſage du milieu couvèrt en bèrceau, eſt ſéparé par des colonnes des ailes ou bâs-côtez plafonnez de ſofites, comme le *véſtibule* du palais Farnéſe à Rome: ou voûtez, comme celui du Grôs Pavillon du Louvre. DAVILÈR.

VÉSTIBULE EN PÉRISTYLE, celui qui eſt diviſé en trois parties, avec quatre rangs de colonnes iſolées, comme le *véſtibule* du milieu du Château de Vèrſailles.

VÊTIR LA CHEMISE AZURÉE. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique: c'eſt-à-dire, faire projection de l'élixir parfait au blanc ou au rouge ſur un métal fondu ou réduit en forme mèrcurielle. DICT. HERM.

HÉRÉTIQUE VÊSTU. *Hæreticus veſtitus.* On appelloit au XIIIe ſiécle, dans le Languedoc & les guèrres contre les Albigeois, *Hérétiques vêtus*, ceux qui étoient déclarez tèls. Pièrre Amelin Archevêque de Narbonne, Durand Évêque d'Albi, & le Sénéchal de Carcaſſone ayant pris en 1243 le château de Mont Segur, on y trouva 200 *Hérétiques vêtus*, tant hommes que femmes. FLEURY, *Hiſt. Eccl. L.* 82. Les *Hérétiques vêtus* s'appelloient auſſi Hérétiques parfaits, *Perfecti*, parce que c'étoit ceux qui avoient fait profeſſion publique de l'héréſie, & qui n'étoient point douteux; car ceux qui l'étoient, s'appelloient Hérétiques Crûs, ou Prétendus. Le 16e Article de l'Inſtruction donnée aux Dominicains Inquiſiteurs par le Concile de Béziers de 1246. porte, qu'il faut examiner les Hérétiques Parfaits ou *Vêtus*, ſecrétement & en particuliér, en préſence de quelques pèrſonnes diſcrétes & fidéles, &c.

VÊSTURE. ſ. f. Vieux mot. Vêtement. *Bible Hiſtoriaux Mſ.* BOREL. *Veſtis*, *veſtimentum.*

VÊSTURE, eſt auſſi un ancien Tèrme de Coûtume. C'eſt la même chôſe que *Véſt*, c'eſt-à-dire, enſaiſinement, manière de mettre quelqu'un en poſſeſſion d'un bien par lui acquis. *Mancipii traditio.* En quelques lieux, la *Vêture* ſe fait par la tradition d'un petit bâton.

VÉSUVE. Voyez SOMMA. Nous diſons en François *Véſuve* plutôt que Somma. *Veſuvius*, *Veſevus*, *Veſvius.*

VET.

VÉT. ſ. m. Vieux mot. Tèrmes des Forèts. Bois en déffens, autrement appellez déffais. *Sylva vetita, prohibita.* GALLAND. DE LAURIÈRE.

Ce mot vient de *vetitum*, de *vètare*, *veto.*

VÉT, étoit auſſi autrefois la troiſiéme pèrſonne du préſent de l'Indicatif du vèrbe Aller: va, *it.*

Ce fut après la Paſque, que vèr vet à déclin.
R. DAÏE D'AVIGNON.

VÉTÈR. Voyez WÉTÈR.

VÉTÉRANCE. ſ. f. Qualité, dignité, office de Vétéran. *Veterani jus.* M. De la Mare traite du Droit de *Vétérance* des Commiſſaires Examinateurs, dans ſon Traité de Police, L. I. Tit. XI. Chap. X. §. 9. Les ſèrvices des Officiers qui ſe ſont diſtinguez dans des emplois honorables, & qui ont des priviléges, ont toûjours été récompenſez par nos Rois, en accordant des ſurvivances aux pères pour leurs enfans, ou des Lèttres de *Vétérance*, qui conſervent aux pères, même pendant leur vie, tous les honneurs & tous les priviléges attachez à l'Office qu'ils ont éxèrcé pendant vingt ans. DE LA MARE *cité.* Lèttres de *Vétérance* accordées par le Roi à tel. ID.

VÉTÉRAU. Voyez WÉTÉRAVIE.

VETILLARD, ARDE. Voyez VETILLEUX.

VÉTRALLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Vetralla.* Elle eſt dans le Patrimoine de Saint Pièrre, à deux lieuës de Vitèrbe, vèrs le ſud. L'ancienne *Forum Caſſii*, ville d'Hètrurie, étoit ou à *Vétralla*, ou au village de S. Maria de Forcaſſi, qui n'en eſt éloignée que de mille pâs. MATY.

VÉTRANNION. Voyez BRÉTANNION.

VÉTRI, VIÉTRI. ſ. m. Nom de lieu. *Vertinæ.* C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie; ce n'eſt maintenant qu'un village du Royaume de Naples, ſitué dans la Baſilicate, ſur le Brandano, entre Vénoſa & Oppido. MATY.

VÉTTILLEI. ſ. m. Tèrme de Relation. C'eſt le nom Indien de la feüille que nous nommons Bétel. Voyez ce mot, T. I. p. 1005.

VÉTULIA. ſ. f. Nom propre de lieu. C'eſt la place d'une ancienne ville de la Toſcane, qui portoit les noms de *Vetulonia*, *Vetulonia*, *Vetulonium.* On trouve ce lieu dans la Principauté de Piombin, en Toſcane, près du lac nommé Caldato Palude, au nord des ruines de Populonia. MATY.

VEV.

VÉVAY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du païs de Vaud, en Suiſſe. *Viviacum*, *Viviſcus*, *Vibiſcum.* Elle eſt Capitale d'un Bailliage des Bèrnois, & ſituée ſur le lac de Genève, à quatre ou cinq lieuës de Lauſane, vèrs le levant. MATY.

VEUË, ou BÉE. Tèrme de la Coûtume de Paris pour ſignifier toutes ſortes d'ouvèrtures par où l'on reçoit le jour. Les *Vües* d'Appui, ſont les plus ordinaires, à trois piéds d'enſeüillement & au-deſſous. *Lumen.* DAVILÈR.

VEUË OU JOUR DE COUTUME, qu'on nomme auſſi *vüe* haûte; c'eſt dans un mur non mitoyen une Fenêtre, dont l'appui doit être à 9. piéds d'enſeüillement du Rez-de-Chauſſée pris au dedans de l'héritage de celui qui en a beſoin, & à 7. pour les aûtres étages, ou même à 5. ſelon l'exhauſſement des planchérs. Le tout à fèr maillé & vèrre dormant. Ces ſortes de *Vües* ſont encore appellées dans le Droit *Vües mortes.* DAVILÈR.

VEUË DE SERVITUDE, eſt celle qu'on eſt obligé de ſouffrir en vèrtu d'un tître, qui en donne la joüiſſance au voiſin. ID.

VEUË A TEMS, eſt celle dont on joüit par tître pour un tems limité. ID.

VEUË DE SOUFRANCE, celle dont on a la joüiſſance par tolérance ou conſentement d'un voiſin, ſans tître. ID.

VEUË DROITE, eſt celle qui eſt directement oppôſée à l'héritage, maiſon, ou place d'un voiſin, & qui ne peut être à hauteur d'appui, s'il n'y a ſix piéds de diſtance, pris du milieu du mur mitoyen juſques à la même *Vüe*; mais ſi elle eſt ſur une Ruelle qui n'ait que trois à quatre piéds de largeur, cela ſuffit; parce que c'eſt un paſſage public. ID.

VEUË DE CÔTÉ, celle qui eſt priſe dans un mur de face & eſt diſtante de deux piéds du milieu d'un mur mitoyen en retour juſqu'au tableau de ſa Croiſée. On la nomme plûtôt Bée que *vüe.* DAVILÈR.

VEUË DÉROBÉE. Petite Fenêtre pratiquée au-deſſus d'un plinthe ou d'une corniche, ou dans quelque ornement, pour éclairer en abat-jour des entreſoles ou petites piéces, & pour ne point corrompre la décoration d'une Façade. ID.

VEUË ENFILÉE. Fenêtre directement oppôſée à celle d'un voiſin, étant à même hauteur d'appui. ID.

VEUË SUPÉRIEURE, c'eſt celle qui étant à ſix piéds d'un mur mitoyen, domine ſur l'héritage d'un voiſin, à cauſe de ſon exhauſſement. Lorſque ces ſortes de *Vües* ſont élevées par indiſcrétion, comme pour voir dans une maiſon Religieuſe, on les fait condamner & murer par autorité de Juſtice; parce qu'elles ſont inſultantes & déraiſonnables. DAVILÈR.

VEUË DE TERRE. Éſpèce de ſoûpirail au Rez-de-Chauſſée d'une cour ou même d'un lieu couvèrt, qui ſèrt à éclairer quelque piéce d'un étage ſoûterrain par le moyen d'une pièrre pèrcée, d'une grille ou d'un treillis de fèr, comme celui de la Cave de Saint Denis de la Chartre à Paris. ID.

VEUË FAISTIÈRE, ſe dit de tout petit jour, comme d'une Lucarne, d'un Œil-de-bœuf, pris vèrs le *Faite* d'un comble, ou la pointe d'un pignon, &c. ID.

DROIT DE VEUVE, ou de VEUFE. C'eſt un droit qui appartient à la *Veuve* outre ſon doüaire, & vivelote, & pour lequel elle prend ſon meilleur habit, l'anneau de ſon mariage, le fermail, & les ornemens du chéf, ſon lit étoffé, & les courtines & quelques aûtres meubles & utenciles de maiſon hors part. Voyez Bouteiller en ſa Somme Rurale, la Coûtume de Malines, Tit. des Héritiérs, Art. 15, 16, & 17, la dèrnière de l'iſle, Tit. des Succeſſions.

Succeſſions. Par la Coûtume de Lalleuë ſous Arthois, pour le droit de *Veuve*, le ſurvivant, ſoit homme ou femme, prend de chacune piéce de ménage la meilleure à ſon choix.

VEUVE COMMUNE. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe, Rôſe ſéche & blanche. MORIN.

VEUIL. ſ. m. Vieux mot. Volonté. BOREL. *Voluntas.*

VEULE, ou VEUſLE, comme quelques-uns écrivent.

VEX.

VÉXFORD. Voyez WÉXFORD.

VÉXIN. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la France. *Vexinum, Vulcaſſinus Tractus.* Elle eſt diviſée en *Véxin* François, & *Véxin* Normand. Le prémiér eſt au levant dans l'Iſle de France; l'aûtre au couchant dans la Normandie. Pontoiſe eſt capitale du *Véxin* François, & Giſors du *Véxin* Normand. MATY.

VÉXSIOE. Voyez WÉXSIO.

VEZ.

VEZ. Vieux advèrbe. Voilà, voici. BOREL. *Ecce, En.*

VÉZELAY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Nivèrnois, en France. *Vezeliacum, Viceliacum.* Elle eſt ſur les confins de la Bourgogne, & la riviére de Cure, à dix lieuës d'Auxèrre, vèrs le midi. Le Pape Eugéne III. célébra un Concile à *Vézelay*, l'an 1145. Il étoit déſtiné à ſolliciter les François à aller conquérir la Tèrre-Sainte, & Loüis le Jeune, Roi de France s'y croiſa pour ce deſſein. MATY. *Vézelay* eſt la partie de Béze.

VÉZINE. Le vent de la *Vézine*. ſ. f. Nom d'un vent qui eſt parti culiér au Dauphiné. Il naît ſeulement une lieuë au-deſſus du Pontias, dont nous avons parlé dans les Additions à la léttre P, entre le pont du bourg de Pyles & le lieu où finit la montagne de Jarrigié. Il eſt contraire au Ponthias prèſque en toutes ſes proprietez. L'été lui donne la vie & l'hivèr la lui ôte. Quand l'air eſt le plus échauffé, c'eſt alors qu'il eſt le plus froid, de maniére qu'au deſſus des Pyles ou ſouffre ſouvent un froid incroyable, pendant que plus bas au-deſſous de la Porte de Lauze & le long de la montagne de Jarrigié, juſques où il ne s'étend point, l'ardeur du chaud, qui y domine, eſt inſupportable. Il ne ſuit pas le coûrs de la riviére d'Eygues, au contraire il s'y oppôſe & la contraint de ſe répandre de tous côtez ſur les rivages, & la fait enfler quelquefois, par ſa réſiſtance qu'elle ne peut vaincre facilement, juſques à la hauteur du pont qui attache la montagne de Jarrigié à celle de Devez, diffèrente du Devez de Nions. CHORIÉR, *Hiſt. de Dauphiné, L. I. n. XI.*

Je ne ſçai d'où ce mot peut venir, ſi ce n'eſt de *Venecinus*, Vénaiſſin, & qu'on l'ait donné à ce vent, parce qu'il vient du Comté Vénaiſſin, commençant dans la partie de ce Comté qui s'avance en pointe au-deſſus de Nions, comme on le voit dans la Carte de M. de l'Iſle, que M. le Préſident de Valbonnais a fait mettre à la tête de ſes Mémoires pour l'Hiſtoire de Dauphiné.

UFF.

UFFENHEIM. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une citadelle. *Uffenheimum.* Elle eſt dans le Marquiſat d'Onſpach, en Franconie, ſur le Golach, environ à quatre lieuës de Rotenbourg, vèrs le nord. MATY.

UFFINGE. ſ. m. Nom que l'on donne aux Princes de la race d'Uffa, Roi des Anglois Orientaux. *Uffingus, a.* Les *Uffinges* commencèrent la fin du VIe ſiécle ou le commencement du VIIe. Car Uffa vivoit environ l'an 578.

UFFITUFFE. ſ. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt l'ôdeur du mèrcure Philoſophal, auſſi déſagréable que l'ôdeur des ſépulcres. DICT. HERM.

UGE.

UGENTO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fort mal peuplée. *Uxentum.* Elle eſt dans la Tèrre d'Otrante, Province du Royaume de Naples, à trois lieuës d'Aleſſano, vèrs le couchant. MATY.

UGL.

UGLAN. Iſle. Voyez Saint MICHEL.

UGLITZ. ſ. m. Nom propre d'une ville de Moſcovie. *Uglitia.* Elle eſt dans le Duché de Raſtow, aux confins de celui de Géroſlaw, dans lequel quelques Géographes le mettent. *Uglitz* a été célébre par le malheur de Démétrius, fils du Czar Jean Baſile, qui à l'âge de neuf ans y fut aſſaſſiné, pendant les confuſions d'une incendie par les ordres de Boris ſon beau-frère, & qui reſſuſcita deux fois en la perſonne de deux faux Démétrius, qui vengèrent ſa mort, & causèrent de grands troubles en Moſcovie. MATY.

UGO.

UGOGH. ſ. m. UGOZA. ſ. f. Nom d'une petite ville de la Haute Hongrie. *Ugogha, Ugoſa.* Elle eſt ſituée à trois ou quatre lieuës de Zatmar, vèrs le nord, & capitale du Comté d'Ugogh, qui eſt entre ceux de Péteczaz, de Kalo, de Zatmar, & de Maromarus. MATY.

UGOGNA, VOGOGNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan, ſituée dans le Comté d'Arghiera, ſur la Toſa, à ſept lieuës d'Arona, vèrs le couchant ſeptentrional. *Voconia.* MATY.

VIA.

VIADANA. ſ. f. Nom propre d'un bourg de la Lombardie, ſitué ſur le Pô, dans le Mantoüan, aux confins du Crémonois & du Parméſan, & à trois lieuës de Parme, vèrs le nord, *Viadana.* On prend ce bourg pour l'ancien *Vitellianum*, petite ville de la Gaûle Ciſalpine. MATY.

VIAGE. ſ. m. Vieux tèrme de coûtume. La vie. *Vita.* C'eſt de là que vient viager, viagère. Le *Viage* ſignifie auſſi l'uſufruit. *Uſuſfructus*, & dans les Conſtitut. Neapolit. *Vita, Militia.*

A VIAGE. Vieille phrâſe advèrbiale. *A Vie*, par uſufruit, à la diffèrence de ce qui eſt tenu en pleine propriété, par héritage & à pèrpétuité. *Per vitam totam. Quandiu vita erit.*

VIAGER. Doüaire *Viager.* Droit de *Viager* ſur aucunes chôſes réelles, c'eſt dans la Coûtume de Ponthieu, Art. 58. le droit d'en prendre les fruits pendant ſa vie. Quint Feudal *Viager* ou héréditai dans les Coûtumes de Ponthieu, Art. 60. de Saint Quentin, Art. 34. & ſuiv. de Ribemont, Art. 59. 74. dans l'ancienne Coûtume d'Amiens, Art. 39. dans celle de Montreüil, Art. 3. & ſuivants, c'eſt la même chôſe que Quint à vie. Surcens *Viager*, & à tems, dans la Coûtume de Rheims, Art. 39. eſt oppôſé au cens pèrpétuel. Donation *Viagère*, eſt celle qui n'eſt qu'à ſa vie du donataire & non à pèrpétuité. La Coûtume de Ponthieu, Art. 20. l'appelle *Don Viagior.* Une rente ou penſion *Viagère*, eſt celle qui n'eſt qu'à tems & à la vie, & conſtituée à prix d'argent & non venduë à héritage, à la diffèrence de la rente héréditable, ou héritière, comme parle la Coûtume de Monſtreüil, Art. 87. & d'aûtres encore en Picardie & pays voiſins. Cens *Viagers*, à la diffèrence des cens pèrpétuèls. Charges héritières & *Viagères*, dans la Coûtume de Hainaut, Ch. 78. Réparations *Viagères*, ce ſont les mêmes réparations, pour l'entrètenement de l'héritage, hors les quatre grôs murs, poûtres, & entières couvèrtures & voûtes. Voyez les Coûtumes de Paris, Art. 262. 267. 287. de Melun, Art. 79. & de Calais, Art. 61. 77. 138. *De Laurière.* Les rentes conſtituées à prix d'argent, s'appellent auſſi *Viagères*, parce qu'elles ſe peuvent racheter, & ne ſont pas pèrpétuelles. ID.

VIAGÈREMENT. Vieux adv. Tèrme de Coûtume. Pendant le tems de la vie. *Per vitam.*

VIAGIÉR. ſ. m. Tèrme de Coûtume. C'eſt l'Uſufruitiér. *Uſufructuarius.* Il ſe dit auſſi adjectivement des chôſes qu'on a à viage, ou viagèrement, ou à vie; dont on a l'uſufruit, de même que le nom latin, *Uſufructuarius.* Ainſi dans la Coûtume de Ponthieu, Art. 20, l'on appelle Don *Viagiér*, ce que l'on appelle plus communément en d'aûtres Coûtumes Donation viagère. *Donum uſufructuarium, Donatio uſufructuaria.*

VIAIGE. ſ. m. & f. Viagiér. Celui ou celle à la vie deſquelles quelques rentes, fruits, ou penſions viagères ſont dûës. C'eſt un tèrme de Coûtume. *Uſufructuarius.* Ce mot de *Viaige* ſe trouve dans les Coûtumes de Hainault, C. 88. 90. 98. & de Mons, C. 36.

VIAIRE. ſ. m. Tèrme de Coûtume, qui ſe trouve dans celle de Chaumont, Art. 33. Penſion viagère. *Penſio annua quæ morte extinguitur*, dit M. de Laurière.

VIAIRE. ſ. m. Vieux mot. Viſage. BOREL. *Vultus, Os.* Ce mot ſe trouve dans le Codicille de Jean de Méhun.

> *Sot mains de blanchor el* Viaire. OVIDE. Mſ. de Borel.

> *Mieux en pert la beauté des yeulx & des* Viaires. MÉHUN.

Car la grande beauté de ſon Viaire. PERCEFOREST.

VIALE. ſ. m. Tèrme de Mythologie qui ſe diſoit chez les Romains, des Dieux qui avoient ſoin des chemins. *Vialis.* Les *Viales*, ſelon Labeon, étoient de ces Dieux qu'on appelloit *Dii animales*, parce que c'étoient des âmes d'hommes qui étoient changées en Dieux. Ces Dieux animaux, ou amis des hommes, changez en Dieux, étoient les Pénates & les *Viales.* Voyez Sèrvius ſur l'Enéïde, L. III. v. 168. On les appelloit *Viales*, parce qu'ils avoient ſoin des ruës & des chemins, qui s'appellent en Latin *Via.* C'étoient la même chôſe que les Lares, & on les nommoit quelquefois Lares *Viales.* Témoin l'Inſcription rapportée par Grutèr, p. LXXVIII. 1.

 FORTUNAE

FORTVNAE
REDVCI LARI
VIALI ROMAE
AETERNAE
Q. AXIVS AELIA
NVS--- VE. PROC
AVG ·

IONI.

On donnoit auſſi le nom de *Viale* à Mèrcure, *Mercurius Vialis*, ou *Viacus*, comme dans une Inſcription rapportée par Grutèr, p. LV. n. 5.

DEO---- MEP----
VIACO
M. ATILIVS
SILONIS F
QVIR - SILO
EX - VOTO.

VIALS, adj. m. Vieux mot. Vieux. Borel. *Vetus*, *Senex*.

VIANA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Royaume de Navàrre, en Éſpagne. *Viana*. Elle eſt près de l'Èbre, à une lieuë de Lograno, vèrs le midi. *Viana*, eſt une Principauté, dont les fils aînez des anciens Rois de Navârre portoient le tître. Maty.

Viana de Foz de Lima. Nom propre d'une petite ville aûtrefois Épiſcopale. *Viana Limii*. Elle eſt dans l'Entre-Douro-&-Mitho, Province de Portugal, à l'embouchure de la Lima, & à ſix lieuës de Braga, vèrs le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Mirtilium*, petite ville des Callaïques. Maty.

Le Cap de Viana. *Vianæ promontorium*, anciennement *Ararum promontorium*. Ce Cap eſt ſur la côte du Portugal, à l'embouchure de Lima, & près de la ville de Viana. Maty.

VIANDE DU CŒUR. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le Mèrcure Philoſophal, qui dans les circulations du plus ſubtil, ſèrt de nourriture à ce qui demeure au fond du vaiſſeau; c'eſt à ſçavoir le corps peſant & tèrreſtre. Dict. Hèrm.

Viande des Morts. Tèrme du même art. C'eſt le Mèrcure Hèrmétique, qui diſſout & fait revivre les morts, c'eſt-à-dire, les métaux qui ſont morts. Dict. Hèrm.

VIANE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville avec un château. *Viana*. Elle eſt dans la Hollande méridionale, ſur le Léch, à deux lieuës d'Utrecht, vèrs le midi. *Viane* eſt une petite Souveraineté, qui appartenoit aûtrefois aux Comtes de Bréderode, & maintenant à ceux de la Lippe. Maty.

VIANE. ſ. f. VIANDEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale du Comté de même nom. *Vienna*. Elle eſt dans le Duché de Luxembourg, ſur l'Our, à ſept lieuës de la ville de Luxembourg, vèrs le nord. Ce Comté appartient à la Maiſon de Naſſaw. Maty.

VIANE, VIANNES. ſ. Nom propre d'un bourg du Haut Languedoc, en France. *Viana*. Il eſt ſur la rivière d'Agout, à ſix lieuës de Caſtres, vèrs l'orient. Maty.

VIANTS. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vincentianus*. Saint *Viants* étoit d'abord au ſèrvice d'un Seigneur, que la vie de Saint Ménelé, donnée par le P. Mabillon dans les *Acta Sanctor. Ord. Benedict. Sæc. III. P. I. p.* 404. *& ſuiv.* appelle *Barontas*, & que la vie de Saint *Viants* lui-même, compôſée par le Diacre Hérimbèrt ſon précepteur, ou maître, dit être fils de Berauld Duc d'Aquitaine; le P. Mabillon conjecture que ce pourroit être le Duc dont parle Frédegaire dans ſa Chronique, Ch. 67. & 78. & dans le L. *De Geſtis Dagoberti*, C. 25. & 36. Quoi qu'il en ſoit, Saint *Viants* vivoit au VIIIe ſiècle vèrs l'an 720. ſelon le P. Mabillon. Il ſe fit dans la ſuite diſciple de Saint Ménelé, & ſolitaire en Auvèrgne. Le P. le Cointe avoit une vie de ce Saint, que le P. Mabillon avoit vûë. Voyez les Auteurs citez, & M. Chaſtelain, Martyrol. T. I. aux Additions, pag. 807.

Viaram. ſ. Nom d'une éſpéce de divination & d'augure. *Viara*. C'eſt lorſqu'étant en chemin, vous rencontrez un homme, ou un oiſeau qui vient par votre droite, paſſe à votre gaûche & diſparoît. Cela paſſoit pour un bon augure. Voyez Michaël Scottus. *De Phyſiogn. C.* 56. Cette éſpéce d'augure & ce nom ont été en uſage dans le moyen âge.

VIAREGGIO. ſ. m. Nom propre d'un village de la Toſcane. *Viareggium*. Il eſt ſur la côte de Lucques, où il y a un petit port, qui eſt le ſeul qu'ait la République de Lucques. On croit que c'eſt l'ancien bourg de la Toſcane, nommé *Foſſa Papiriana*, ou *Foſſa Papiriana*, dont les petites rivières nommées *Foſſa del Abbate*, & *Foſſa della Mugione*, ont conſèrvé le nom. Maty.

VIATEUR. ſ. m. Tèrme d'Antiquité. Nom d'Officiér de Juſtice, chez les Romains. *Viator*. Ce nom proprement ne ſignifioit, ou

ne ſignifia d'abord que des Valêts publics, des gens qui alloient avèrtir les Sénateurs & les Magiſtrâts, quand il y avoit des aſſemblées où leur préſence étoit néceſſaire; & parce que dans les prémièrs tems, les Magiſtrâts Romains demeuroient à la campagne, dans leurs Maiſons de campagne, ces Officiers étoient obligez de ſe mettre en chemin, & d'être ſouvent par voye & par chemin pour les aller quérir, ils furent nommez *Viateurs*, c'eſt-à-dire, Voyageurs, de *Via*, voye, chemin. C'eſt l'étymologie qu'en donnent Cicéron dans ſon *Cato Major*; Pline, L. XVIII. C. 3. Feſtus, & Columelle. *Lit. Præfat.* Enſuite on donna ce nom en général à tous les Officiérs des Magiſtrâts, Licteurs, Accenſes, Scribes, *Statores*, & Crieurs. Soit que ces noms & ces offices fuſſent confondus, ſoit que *Viateur* fut un tèrme général, & qu'on leur donnât les aûtres noms à raiſon des fonctions particulières qu'ils faiſoient, comme Aulu-Gelle ſemble l'inſinuer, L. XII. C. 3. quand il dit, que celui du Corps des *Viateurs*, qui lioit un coupable condamné au foüet, s'appelloit Licteur. Quoi qu'il en ſoit, les noms de Licteur, & de *Viateur* ſe prennent ſouvent l'un pour l'aûtre, & l'on a dit: envoyer quérir, ou avèrtir quelqu'un par un Licteur, auſſi bien que par un *Viateur*. Il n'y avoit que les Conſuls, les Préteurs, les Tribuns, & les Édiles qui euſſent droit d'avoir des *Viateurs*; les Quêteurs ou Tréſoriérs ne l'avoient point. Les *Viateurs* n'étoient point citoyens Romains; mais ils étoient libres, & on les affranchiſſoit avant que de les mettre au nombre des *Viateurs*. Voyez *Car. Sigonius*, *De Antiquo Jure Civium Roman. Roſinus*, *Antiqq. Rom. L. VII. C. ult.* avec les Paralipom. de Dempſtèr. *Petr. Faber*, *L. XI. Semeſtr. C.* 24. *T. Popma*, *De Operis Servor.*

VIATEUR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Viator*. A Bèrgame, Saint *Viateur*, Évêque. Chastelain, *au* 1. *Janv.*

VIATEUR, s'eſt dit aûtrefois pour Voyageur. Borel. *Viator*.

Viatique, ſe diſoit aûtrefois chez les Romains, de ce que la République donnoit aux Officiérs, qu'on envoyoit dans les Provinces, exèrcer quelque charge, ou quelque commiſſion; aux Officiérs de guèrre, aux Soldâts, &c. Tacite en parle dans le prémièr Livre de ſes Annales, C. 37. Nos deux Traducteurs, M. de Harlay & d'Ablaincourt ne font ſentir ce qu'il dit qu'en traduiſant en général, l'argent de Céſar & celui de ſes amis, ou ce qu'ils avoient apporté pour les néceſſitez du voyage. *Viaticum amicorum*, *ipſiuſque Cæſaris*, ſont les appointemens que la République payoit à Gèrmanicus & aux Officiérs. Ce *Viatique* ne conſiſtoit pas ſeulement en argent: l'Anneau qu'on donnoit aux Magiſtrâts & Officiérs qu'on envoyoit dans les Provinces, en étoit auſſi, de même que les habits, le bagage, les frégons, le préſent, les tentes, & le reſte de l'équipage, qu'on leur fourniſſoit. Voyez Roſin dans ſes Antiquitez Romaines, L. VII. Chap. 42. &c.

VIATKA. Voyez WIADKA.

VIAUT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vitalis*. Saint *Viaut*.

S. Viaut, ou Viau en Rêtz. Nom de lieu. *Ad Sanctum Vitalem in Ratenſi pago*. Il eſt en Poitou, dans le païs de Rêts, & s'appelloit aûtrefois Scobrit. *Scobritum*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 465.

De *Vitalis*, les Poitevins ont fait *Vial*, puis *Viau*, ou bien *Vital*, *Vitau*, *Viau*.

Puy de Viaut. Voyez Puy.

VIB.

VIBAILLIF. Eſt le nom d'un Officiér de Juſtice, qui ſe trouve dans l'Édit de Charles IX. fait à Moulins en 1566. Art. 41. 42. 43. 45. 46. & dans celui de Henri III. de l'an 1579. art. 185. & ſuiv. Vicebaillif, Vicaire, Lieutenant du Baillif. *Vice-Ballivus*, *Ballivi Vicarius*. Le *Vibaillif* en Guienne, en Normandie & ailleurs a la connoiſſance des caûſes criminelles contre les voleurs, faux Monnoyeurs, ſacriléges, vagabonds, & gens ſans aveu, comme les aûtres Prévôts de la Maréchauſſée par l'Édit du même Charles IX. de l'an 1563. contre leſquèls les Baillifs & Sénéchaux des Provinces & leurs Lieutenans ont auſſi Juriſdiction par prévention & ſans appel. De Laurière. Un Édit de Charles IX. du mois d'Août 1564. rapporté par M. de la Mare en ſon Traite de Police, T. I. p. 251. dit *Vicebailly*, & *Viceſénéchal*, auſſi-bien que l'Ordonnance de Moulins qui eſt du même Prince, & de l'an 1566. & encore un Arrêt du Parlement de Paris du 27e Avril 1568. & l'Ordonnance de Blois ſous Henri III. en 1579, &c. Voyez M. De la Mare, Tr. de Police, L. I. Tit. XIII. C. 3. p. 251. & ſuiv.

VIBILIE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe des anciens Romains. *Vibilia*. C'étoit la Déeſſe qui empêchoit les voyageurs de ſe tromper dans leur chemin. Voyez Arnobe, *adv. Gentes*, *L. IV*.

VIBORADE. Voyez GUIBORAT.

VIBREUSE. Vieux mot. Voix pénétrante. Borel. *Vox acuta*.

VIC.

VIC. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Évêché de Mêts, en Lorraine. *Vicus.* Il eſt ſur la Seille, à une lieuë au-deſſous de Marſal. L'Évêque de Mêts y a un Château. MATY. Il y a encore d'autres lieux qui portent ce nom en France, comme *Vic* de Bigôrre, *Vicus Bigerronum*, ou *Bigerritanus*, ou *Bigerrenſis*, dans la Guienne. Le *Vic* Feſenſac, *Fidentiacum*, *Pagus Fidentiacenſis*, *Vicus Fidentiacenſis*, en Gaſcogne encore. Voyez VICH.

VICAIRE, en tèrmes de Juriſprudence, & dans les Coûtumes d'Orléans, Ch. I. Art. 99. 100. 103. 127. 128. 293. & de Blois, Art. 44. ſignifie l'homme vivant & mourant que l'Égliſe & aûtres gens de Mainmorte ſont obligez de donner au Seigneur Féudal ou Cenſiér pour faire la foi & hommage, & à la mutation duquel le profit de Fièf ou Cens eſt dû. *Vicarius Eccleſiæ*, *Univerſitatis*, *& cujuſlibet corporis.* DE LAURIÈRE. Voyez la Coûtume de Blois, art. 45. Lettres de Vicariat dans celle d'Orléans, Ch. I. art. 133.

VICA POTA. Nom d'une fauſſe Divinité des anciens Romains. *Vica Pota.* C'étoit la Déeſſe qui préſidoit à la Victoire, & apparemment c'étoit la Victoire elle-même, à laquelle on donnoit ces noms tîrez l'un de *vincere*, *vinco*, vaincre; & l'aûtre de *poteſtas*, puiſſance, ou plûtôt de l'ancien mot *potis*, *pote*, qui ſignifie *puiſſance*. D'aûtres diſent *Vicepota*. Voyez Tite-Live L. II. C. 7. Juſte Lipſe, *Epiſtol. Quæſt. L. II. Ep. XI.* Roſin, *Antiqq. Rom. L. II. C. 21.*

VICARELLO. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg qui a des bains renommez. *Vicarellum*, anciennement, *Bicarellum. Aurelii vicus.* Il eſt dans le Patrimoine de S. Pierre, Province de l'État de l'Égliſe, ſur le lac de Bracciano, & à deux lieuës de la ville de ce nom, vèrs le Nord. MATY.

VICARI, ou **BICCARI.** ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Vallée de Mazara en Sicile. *Bicarum.* Elle eſt entre la ſource du Biccari & celle de Bélice. Quelques Géographes prétendent que c'eſt l'ancien *Hyccarum*. Mais d'aûtres confondant ce nom avec celui d'*Hyccara*, placent cet ancien lieu à Garbolangi, aûtrement Muro Carini, qui eſt ſur la Côte occidentale de l'Iſle, vis-à-vis de Palèrme, où l'on voit encore une tour, & quelques mâſures. MATY.

Le vice, qui pompeux, tout mérite repouſſe,
Et va comme un Banquièr en carroſſe & en houſſe. RÉGNIÉR.

VICEGRAD. Voyez VISEGRAD.

VICENCE, & **VINCENCE.** ſ. f. Nom propre d'une ville de l'État de Veniſe, en Italie. *Vicentia*, *Vincentia*, anciennement *Vincenta*, *Vicetia.* Elle eſt Capitale du Vicentin, & ſituée au confluant du Bachiglione & du Rerone, à dix lieuës de Vérone, vèrs le levant, & à ſix de Padouë, vèrs le couchant ſeptentrional. *Vicence* eſt une ville aſſez grande, ornée de quantité de Palais, & d'une belle place toute environnée de Portiques. Elle eſt forte & a un Évêché ſuffragant du Patriarche d'Aquilée. L'Empereur Maximilien la prit l'an 1509. Et elle fut renduë aux Véniriens par la paix de 1516. MATY.

VICENNAL, ALE. adj. Tèrme d'Antiquaire. *Vicennalis.* Qui eſt de vingt-ans, qui ſe fait après vingt-ans. On appelloit *Vicennales* chez les Romains, des jeux, des Fêtes, des réjoüiſſances qui ſe faiſoient à la vingtième année de l'Empire d'un Prince. *Vicennalia*, *Vicennales Ludi.* On trouve ſouvent ſur les médailles des vœux *vicennales*, ou *vicennaux*. VOT. X. ET. XX. dans Gallien, dans Tacite, dans Probus. VOT. X. M. XX. dans Valerius Maximianus, & dans Galerius Maximianus. VOT. X. MVL. XX. dans Conſtantin, Valentinien, Valens. VOT. X. MVLT. XX. dans Dioclétien, Conſtantin, Julien, Valentinien, Valens, Gratien, Théodôſe, Arcadius, Honorius, Théodôſe le jeune, Placid. Valentinien. VOTIS X. MULT. XX. dans Julien, Valentinien, Théodôſe, &c. VOTIS X. MVLTIS XX. dans Julien, Valentinien, Gratien. VOT. X. SIC. XX. dans Valerius Conſtantius. VOT. XII. FEL. XX. dans le jeune Licinius. VOT. XV. FEL. XX. dans le même & dans Conſtantin. C'étoient des vœux que l'on faiſoit pour les Empereurs, dans le Bas Empire, & que l'on ſouhaitoit toûjours pouſſer une fois plus avant que le terme. P. JOUBERT.

On appelloit encore *Vicennales*, en Latin *Vicennalia*, des fêtes funébres qui ſe faiſoient le vingtième jour après la mort d'un homme. Voyez Roſin, *Antiq. Rom.* L. V. Ch. dernier.

VICENTIN. ſ. m. Nom propre d'une Contrée de l'État de Veniſe, en Italie. *Vicentinus Ager.* Elle eſt entre le Véronois, le Padoüan, la Marche Treviſane, & l'Évêché de Trente. Ce Païs n'a pas plus de treize lieuës du ſud au nord, & dix du couchant au levant; mais il eſt ſi abondant en gibiér, beſtiaux, pommes, poires, & aûtres fruits, qu'on l'appelle le jardin & la boucherie de Veniſe. Ses lieux principaux ſont Vicence, Maroſtica, Organano, & Monte Bello. MATY.

VICÉPOTA. ſ. f. Voyez VICA POTA.

VICEROI. Tèrme de Fleuriſte. Nom propre d'une Tulippe pourpre violet & beaucoup de blanc. MORIN.

VICH DE BIGÔRRE. Nom propre d'un bourg de la Gaſcogne, en France. *Vicus Bigerronum.* Il eſt dans le Bigôrre, ſur la rivière de Leſchez, à trois lieuës de Tarbe, vèrs le nord. MATY.

VICH D'OSSONE, ou **VIQUE.** ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Catalogne, en Eſpagne. *Vicus*, *Auſa Nova.* Elle eſt ſituée ſur le Tèr, à neuf lieuës de Gironne, vèrs le couchant. *Vich* eſt Épiſcopale, Suffragante de Tarragône. Elle a été bâtie ſur les ruines de la ville des Auſetans, qui portoit le nom d'*Aqua Voconia*, ou *Voconis*, & enſuite celui d'*Auſa*. MATY.

VICHORCHIANO. Voyez VITRCHIANO.

VICHY. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Bourbonnois, en France. *Vichium.* Il eſt célèbre par ſes eaux minérales, & ſitué ſur l'Allier, à dix ou onze lieuës au-deſſus de Moulins. MATY. On prend les eaux de *Vichy* avant que de prendre celles de Bourbon.

VICK, ou **VICH.** Voyez WICH.

VICKLO. Voyez WICKLO.

VICLÉFISTE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. Hérétique ſectateur de Jean Viclef. *Vicleſiſta*, *Vicleſianus.* Ce Jean Viclef étoit un Anglois, Profeſſeur de Théologie dans l'Univèrſité d'Oxford, homme inquiet & turbulent, ennemi de l'autorité & des Puiſſances. Il enſeigna que le Pape étoit l'Antéchriſt. Il combattit la doctrine de l'Égliſe ſur le Purgatoire, ſur les Indulgences, ſur l'invocation des Saints, ſur le culte des images, & écrivit deux grôs volumes. Il fit une Traduction Angloiſe de la Bible, pour y gliſſer ſes èrreurs, comme font tous les ſectaires. L'Archevêque de Cantorbéri tint un Concile contre cet Héréſiarque & l'y condamna, mais il s'en mocqua. Le Roi Richard le chaſſa d'Anglerèrre, il ſe retira en Bohême; mais étant retourné enſuite dans ſa patrie, il y mourut en 1384. Quarante-ans après, ſes ôs furent détèrrez & brûlez par ordre du Concile de Conſtance. Voyez Cochlæus dans ſon Hiſtoire des Huſſites. Car c'eſt du livre de cet Héréſiarque intitulé *Alethia*, c'eſt-à-dire, la vérité, que Jean Hus puiſa ſes èrreurs.

VICO. ſ. m. Nom propre d'un ancien village de l'Hétrurie. *Elbii Vicus.* Il eſt dans le Patrimoine de S. Pierre, entre Viterbe & Ronciglione, appellé anciennement *Ciminius Lacus*, & *Elbii Lacus*. MATY.

VICO DELLA BARONIA. Voyez TRÉVICE.

VICO. ſ. m. ou **VICO DI SORRENTO.** Nom propre d'une petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Vicus*, *Vicus Æquenſis.* Elle eſt dans la Tèrre de Labour; entre Caſtel à Mar di Stabia, & Sorrento, dont elle eſt ſuffragante. *Vico* fondée par Charles II. Roi de Naples l'an 1300. ſur les ruïnes de l'ancienne *Æqua*, *Æquana*, ville des Picentins, a été ſi fort ruïnée par un tremblement de tèrre le 8e Septembre 1694. qu'il n'y eſt reſté qu'environ 40 maiſons. MATY.

VICOENS. ſ. m. Vieux mot. Vicomte. Coutumes de Poitou. BOREL. *Vicecomes.*

VICOGNE. Animal du Pérou. Voyez VIGOGNE. Monſieur Frézier dans ſon Voyage écrit *vicogne*, mais nous prononçons toûjours *vigogne*.

VICOGNE. ſ. m. Nom propre d'un village avec Abbaye. *Viconia.* Il eſt dans le bois de *Vicogne* ou de S. Amand, en Haynaut, entre Valenciennes, S. Amand, & Condé, à une ou deux lieuës de chacune. MATY.

VICOMTIÉR, IÈRE, ſe dit auſſi adjectivement. *A Vice-Comite pendens*, *Vicomarius*, *a.* Une Seigneurie *Vicomtière.* Une Juſtice, une Juriſdiction *Vicomtière*, ou de Vicomté. La Juſtice *Vicomtière* eſt la moyenne Juſtice, comme dit Bouteillier: *eſt Vice-Comitatus.* Au Livre de la ſomme Rurale, la Seigneurie Foncière s'appelle *Vicomtière*, & les Moyens Juſticiérs, *Vicomtiérs*, quand il eſt traité des Franches vèritez. Des chemins *vicomtiérs* en quelques Coutumes ſont différens des chemins royaux, & des ſentiérs.

VICOVARO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec tître de Principauté, qui appartient à la Maiſon des Urſins. *Vicus Varronis.* Il eſt dans la Sabine, en Italie, près du Tévèrône, à trois lieuës de Tivoli, vèrs le levant. MATY.

VICOVENZA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Vicus Egenum*, *Vicus Habentinus*, *Vicohabentia.* C'étoit anciennement une ville de l'Émilie. Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'État de l'Égliſe, ſitué dans le Fèrrarois, à cinq lieuës de Fèrrâre, qui s'eſt aggrandie de ſes ruïnes. MATY.

VICTA, ou **VICTE.** ſubſt. fém. Nom propre d'une fauſſe Divinité des anciens Romains. *Victa.* C'étoit la Déeſſe du vivre, ou

ou des vivres. *Dea victûs.* Voyez Arnobe, *adv. Gent. L. III,* avec la Note d'Ermenhor, & Saumaiſe ſur Solin, p. 414.

VICTEUR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Victor, Victorius, Victurus, Victurius.* Le Saint Évêque du Mans que l'Égliſe honore le prémiér Septembre ſous le nom vulgaire de *S. Victeur*, eſt celui dont S. Grégoire de Tours a fait l'éloge ſous le nom de Victorius dans ſon Livre *De Glor. Conf. C.* 56. & que Florus & Uſuard appellent *Victor* dans leurs martyrologes, & qui ſe trouve nommé *Victure* dans les titres anciens de l'Égliſe du Mans. Baillet. On ne ſçait s'il vécut au Ve ou au VIe ſiécle. Voyez le P. Le Cointe, Ann. 481. n. 14. 531. &c. D. Mabillon, Analect. T. III. p. 46. 70. Tillem. T. IV. p. 732. col. 1.

VICTIMAIRE. ſ. m. Tèrme d'Antiquité, Miniſtre, ou ſèrviteur des Prêtres, Miniſtre inférieur des ſacrifices chez les Romains. *Victimarius.* Les *Victimaires* lioient les victimes, préparoient le couteau, l'eau, le gâteau, & les aûtres chôſes néceſſaires aux ſacrifices. C'étoit eux qui allumoient le feu quand on brûloit des livres. Voyez Tite-Live, L. XL. C. 29. & Aulu-Gelle, L. I. C. 1. Ext. 12. C'étoit eux qui frappoient les victimes. Ils ſe tenoient prêts pour cela, le coup levé, & demandoient au Prêtre la pèrmiſſion de frapper, en diſant, *Agone?* Frapperai-je? d'où vient qu'on les nommoit *Agones.* On les appelloit auſſi *Cultrarii.* Ils ſe tenoient près de l'Autel, nuds juſqu'à la ceinture, couronnez de lauriér & tenant leur couteau. Quand la victime étoit égorgée, ils l'éventroient, & après qu'on en avoit regardé les entrailles, ils les ôtoient, la lavoient, répandoient deſſus la farine, &c. Dans les triomphes, ils marchoient après tous les aûtres Miniſtres des Dieux, conduiſant devant eux un bœuf blanc, & portant tous les inſtrumens néceſſaires aux ſacrifices.

VICTOIRE. Nom propre d'une Abbaye de l'Iſle de France, ſituée à une lieuë de Senlis, vèrs le levant. *Victoria.* Maty.

Cap des Victoires. Voyez Victoria.

Noſtre Dame de la Victoire. Voyez Noſtre Dame. T. IV. p. 152.

Victoire de Mastrich. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet. C'eſt un très-beau pourpre, ſur un fin blanc, gagné après la conquête de cette ville; ſès panaches ſont grôs, il fleurit très-bien, ne creve point en lui laiſſant cinq boutons. Morin.

Victoire. ſ. f. eſt auſſi un nom propre de femme. *Victoria.* Sainte *Victoire*, Vièrge conſacrée, eſt une des Saints Confeſſeurs, dont l'Intèrrogatoire fut allégué à la conférence de Carthage, & cité par S Auguſtin au IIIe Liv. contre Creſconius, & au Bréviculedes Conférences avec les Donatiſtes, à la Conférence du 3e jour. C. 17. Marie-Anne Chriſtine *Victoire*, ayeule du Roi, étoit fille de Fèrdinand Marie Électeur de Bavière.

VICTOR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Victor.* S. *Victor* Martyr ſouffrit à Marſeille ſous Maximin. Il y a auſſi S. *Victor* de Corinthes. *Victor* de Granolles en Catalogne, honoré à Embrun. *Victor* de Naples.

S. Victor. Nom d'une Abbaye de Chanoines Réguliérs à Paris au Fauxbourg S. Marcel. L'Abbaye de S. *Victor. Abbatia Sancti Victoris.* Un Chanoine Réguliér de S. *Victor. Canonicus Regularis, a,* ou *de Sancto Victore*, ou *Victorinus.* Un Religieux de S. *Victor*; Moine de *S. Victor*; Hugues de *S. Victor*; Richard de *S. Victor.* La Bibliothéque de *S. Victor* eſt publique deux jours de la ſemaine. L'Abbaye de *S. Victor* à Paris étoit aûtrefois le chèf lieu d'une Congrégation très-floriſſante; & fort étenduë nonſeulement en France, mais encore dans les Païs étrangérs. Elle fut bâtie l'an 1113. proche des murs de Paris par Loüis le Grôs, en un lieu appellé *Cella Vetus*, & fut dédiée à *S. Victor* Martyr de Marſeille, d'où l'Abbaye & la Congrégation dont elle étoit le chèf, tirèrent leur nom. Les prémières Maiſons qui ſe joignirent à celles de Paris pour former la Congrégation de *S. Victor* furent celles de S. Vincent & de la Victoire de Senlis. Par les Statuts de cette Congrégation, dont les originaux ſont encore dans l'Abbaye de *S. Victor* à Paris, ſous le titre de *Liber Ordinis*, il paroît que ces Chanoines Réguliérs ne mangeoient point de viande au Réfectoire; qu'ils travailloient de leurs mains, qu'ils gardoient un ſilence rigoureux, ne parlant que par ſignes, comme aujourd'hui à la Trappe; que leurs Abbez ne portoient ni croſſes ni mitres; qu'il ne leur étoit pas pèrmis de fréquenter les Cours des Princes. Hèrbèrt VIIe Abbé de S. Étienne du Mont à Paris, où l'Abbé Sugèr Régent du Royaume avoit mis des Chanoines de *S. Victor* à la place des Chanoines Séculiérs qui y étoient, Hèrbèrt, dis-je, ayant obtenu de Grégoire IXe la pèrmiſſion de porter la croſſe & la mître; d'aûtres Abbez l'ayant imité & ſe regardant comme autant d'Évêques indépendans les uns des aûtres, les Chanoines de *S. Victor* ſe ſéparèrent d'eux. Les malheurs du Roi Jean, les troubles du Royaume & l'intèrruption des Chapitres Provinciaux introduiſirent le relâchément dans toutes les Maiſons, excepté à *S. Victor.* En 1514. & 1515. la Congrégation commençoit à ſe réformer par la réunion de vingt-deux Maiſons; mais la guèrre civile la démembra de nouveau. Dans la Réforme des Chanoines Réguliérs, qui fut faite au dèrniér ſiécle ſous Grégoire XV. & Loüis XIII. par le Cardinal de la Rochefoucaud, l'Abbé de *Saint Victor* fut élû Général de la Congrégation qu'on commençoit à former. Mais ce Général s'étant toûjours oppôſé au Cardinal, & s'étant enfin ſéparé des Aſſemblées, il donna la démiſſion de ſon Généralat, & il fut réſolu que la Maiſon de *S. Victor* renonceroit à tous ſes droits. Ces Chanoines ſont habillez de ſèrge blanche avec un rochet par deſſus leur ſoutanne, & un manteau noir quand ils ſortent. Au Chœur pendant l'été ils portent un ſurplis par deſſus le rochet avec une aumuſſe noire ſur les épaules; & l'hivèr une grande chappe noire avec un grand camail. Anciennement ils portoient la couronne Monachale. Ils avoient pour habit ordinaire une aube qui déſcendoit juſqu'à trois doigts du bord de la robe, & au Chœur ils avoient ſur la tête une aumuſſe de drap noir doublée de peaux de même couleur. L'habit des Frères Convèrs étoit de couleur tannée, aujourd'hui ils n'en reçoivent plus. Leurs armes ſont d'azur au rais pommeté & fleuronné d'or, l'écu timbré d'une couronne Ducale, orné d'une mitre & d'une croſſe. Pluſieurs des Monaſtères de cette Congrégation ſont unis à celle de Sainte Généviéve; les aûtres ſont ſéparez & ſoumis par conſéquent à l'Ordinaire.

Il y a eu auſſi des Chanoineſſes de la Congrégation de *S. Victor*, & il en reſte encore beaucoup en Flandres. Leur habillement conſiſte en une robbe & un ſcapulaire de ſèrge blanche, le ſcapulaire ſèrré d'une ceinture de fil blanc de la largeur de trois doigts; & au Chœur elles ont un manteau noir. Voyez le P. Hélyot, T. II. C. 22.

Saint Victor de Marseille. Abbaye fondée au commencement du Ve ſiécle par Caſſien, à Marſeille ville de Provence, en France. Elle fut auſſi chèf d'une Congrégation de même nom. *Abbatia, & Congregatio Sancti Victoris Maſſilienſis.* Nous diſons toûjours *S. Victor de Marſeille*, pour le diſtinguer de *Saint Victor* de Paris, qu'on appelle *S. Victor* tout court. Il n'y a point de monumens de cette Abbaye avant le XIe ſiécle, au commencement duquel elle ſe trouvoit prèſque ruinée par la fureur des Viſigoths & des Normans, & réduite à cinq Religieux. La régle de S. Benoît y avoit été introduite, mais on ne ſçait ni quand, ni comment. Guillaume Vicomte de Marſeille la répara, & peu-à-peu elle s'augmenta, & fit revenir ſes anciennes dépendances pendant cet XIe ſiécle. Ils ſe relâchèrent dans le XIIe, & l'an 1196. Bèrnard Cardinal du titre de S. Pièrre aux liens, Légat de Céleſtin IIIe les réforma. Elle avoit été unie au Monaſtère de S. Paul de Rome par Grégoire VII. ou du moins il y avoit une aſſociation entre ces deux Monaſtères. En 1531. le Cardinal Trivulce qui en étoit Abbé la réforma encore, par ordre de Clément VII. qui le fit Commiſſaire Apoſtolique à cet éffet. On fit encore d'aûtres réglemens en 1549. par ordre de Jules III. Le Parlement de Provence ordonna en 1602 & 1614. que l'Abbé réformeroit cette Abbaye, ou qu'il y ſeroit procédé par le Procureur Général. En 1615. Paul V. ordonna au Vice-Legat d'Avignon de la viſiter & de la réformér. En 1621. le Parlement de Grenoble ordonna l'exécution de la Bulle de Paul V. ſur cela. En 1662. l'Abbé voulut l'unir à la Congrégation de S. Maur, mais ſa tentative ne réüſſit pas. En 1664. le Parlement de Provence fit pour ce Monaſtère des Réglemens tant proviſionnèls que définitifs. En 1665. Loüis le Grand commit par Arrêt l'Archevêque d'Arles, l'Évêque de Marſeille, & le Prémiér Préſident de Provence pour s'informer des cauſes du relâchement de cette Abbaye & lui en rendre compte, ce qu'ils firent; après quoi ce ſage Prince fit des Réglemens Proviſionnèls en 1668. qu'il chargea l'Archevêque d'Aix, l'Évêque de Digne, & le Prémiér Préſident de Provence de faire exécuter. Le Roi les confirma & en ajoûta de nouveaux en 1669. les Religieux s'y ſoûmirent en apparence. L'Archevêque d'Aix en a encore fait depuis, auxquèls ils ont été obligez de ſe ſoumettre par Arrêt du Conſeil de l'an 1709. Il y a une pratique ſinguliére dans cette Abbaye, c'eſt une Communion générale de tous les Religieux le Vendredi Saint. Clément VIII. par un Indult du 1. Juin 1591. pèrmit à la Baronne de Caſtellane Renée de Rieux de communier auſſi le Vendredi Saint dans cette Abbaye. Voyez le P. Hélyot, T. V. C. 16.

VICTORIA. ſ. f. Mot purement Latin qui ſignifie Victoire, & ſe dit d'un Cap. *Victoriæ Promontorium.* Ce Cap eſt dans la Tèrre Magellanique, en Amérique, à l'entrée du Détroit de Magellan, du côté de la Mèr du Sud. Maty. M. Frézier dans ſa Carte de l'extrémité de l'Amérique méridionale dans la partie du Sud, l'appelle Cap des Victoires. *Victoriarum Promontorium.*

Victoria, Vitoria. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Eſpagne, Capitale de la Contrée d'Alava, en Biſcaye. *Victoria.* Elle eſt ſituée au piéd du Mont S. Adrien, & à douze lieuës de Bilbao, vèrs

vèrs le midi. *Victoria* eſt conſidérable par ſon commèrce, & par le ſéjour qu'y fait la Nobleſſe du païs. Maty.

VICTORIAL, [illegible] adj. Tèrme d'Antiquaire. *Victorialis.* On appelle Jeux *victoriaux*, ceux qu'on célébroit au ſujèt d'une victoire remportée ſur les ennemis. *Ludi Victoriales.* Tèls ſont ceux dont parle Capitolin dans la vie de Marc Aurèle, C. 12.

VICTORIAT. ſ. m. Tèrme d'Antiquaire. *Victoriatus.* C'étoit une monnoye Romaine qui au revèrs avoit une figure de la Victoire dans une bige, ou une quadrige, comme on le voit ſur une grande partie des médailles Conſulaires, ou des familles. C'eſt de cette Victoire que les Modèrnes lui ont donné le nom de *Victoriat.* C'eſt pour l'ordinaire le deniér Romain. Voyez Roſin, Antiq. Rom. L. VIII. C. 10.

VICTORIEUX. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'un œillet incarnat, qui eſt auſſi appellé le Flamboyant, & par d'aûtres l'Incarnat à doubles feüilles, d'aûtres l'ont nommé le petit ſauvage: c'eſt un incarnat vif ſur un fin blanc tracé de grôs panaches de piéces emportées; mais ſa fleur eſt plate, n'étant pas garnie de beaucoup de feüilles; elle eſt pourtant aſſez large, ſa plante eſt robuſte, & ſon feüillage aſſez particuliér, étant fort court & fait en forme de petit cyprès; il ne creve pas. Il ne lui faut que quatre boutons. Morin.

VICTORIEUSE. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Anémône, qui a ſes grandes feüilles couleur de chair, mêlée d'incarnat, ſa peluche feüille-morte & incarnate. Morin.

VICTORIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Victorinus. Victorin* d'Abitine Confeſſeur de la Foi. *Victorin* de Dioſpolis, Martyr.

Victorin. ſ. m. Chanoine Réguliér de S. Victor. *Victorinus, Canonicus Regularis à Sancto Victore.* Mon fils eſt *Victorin*, s'eſt fait *Victorin.* Ce mot n'eſt que du ſtile familiér. Il faut dire ailleurs Chanoine Réguliér de Saint Victor. Appeller un *Victorin* Moine, c'eſt comme qui auroit appellé Mr. de Turenne Maréchal de France. Menagiana, *II. p.* 560.

> Victorin *Chanoine non Prêtre,*
> *Grand fou, & qui s'eſt fait connoître*
> *Par cent tours de maître Gonin,*
> *Poëte, car il faut tout dire,*
> *L'honneur du Parnaſſe Latin,*
> *Ceci n'eſt pas une Satire:*
> Victorin *donc, Clèrc non ſacré.*

Victorin. ſ. m. Nom que Frideric II. donna à une monnoye qu'il fit battre en Italie, pendant le ſiége de Fèrrare; lorſqu'ayant réſolu de la ruïner de fond en comble, il fortifia ſon Camp devant cette ville, comme une Citadelle & prit réſolution d'y bâtir une nouvelle ville, qui ſe nommeroit *Victoria*, Victoire. En mémoire de quoi il fit fabriquer ces monnoyes, & les appella *Victorins.*

VICTOUR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Victurus.* C'eſt le nom d'un Saint Évêque du Mans, qui fut prédéceſſeur de Saint Victeur. Le peuple l'appelle *Victour*, dit M. Baillet, pour le diſtinguer de Saint Victeur ſon prédéceſſeur, ou plûtôt parceque de *Victurus* ſe fait naturellement *Victeur*, comme *Victeur* de *Victor.* Quoi qu'il en ſoit de la raiſon pourquoi l'on appelle celui-ci *Victour* & l'aûtre *Victeur*, c'eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas Victure, qui n'eſt point dans l'uſage. Baronius dans ſes Notes ſur le Martyrologe, dit que c'eſt Saint Liborius, qui fut prédéceſſeur de Saint Victeur; mais il prend Saint *Victour* pour Saint Victeur, ou plûtôt il n'en fait qu'un des deux.

VICTRE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Victor.* Saint Victor, que le peuple nomme Saint *Victre*, ou Saint *Vitre*, naquit au VIe ſiécle de parens nobles dans le Diocèſe de Troyes en Champagne; & il a vécu juſque dans le VIIe ſiécle. Voyez les Bollandiſtes & Baillet au vingt-ſixiéme de Févriér. Voyez auſſi Victeur.

VICTRICE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Victricius.* Saint *Victrice* Archevêque de Roüen naquit vèrs l'an 330. & mourut vèrs le commencement du ſiécle ſuivant.

V I D.

VIDASSO, ou *Bidaſſo*, ſ. m. autrement Andaye. Nom d'une riviére d'Éſpagne. *Vidaſſus.* Elle a ſa ſource dans les Pyrénées, & après avoir coulé quelque tems dans le Royaume de Navârre, elle va ſéparer la France de l'Éſpagne & ſe décharger à Fontarabie, dans la mèr de Biſcaye. Cette riviére à une lieüe de ſon embouchure forme l'Iſle des Faiſans, dans laquelle le Cardinal Mazarin & Dom Loüis de Haro Plenipotentiaires de France & d'Éſpagne, firent la paix entre ces couronnes l'an 1659. Maty.

VIDDIN, BIDIN, BODON. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Bydena.* Quelques Cartes le placent dans la Bulgarie, & d'aûtres dans la Sèrvie. Quoi qu'il en ſoit, elle eſt ſur le Danube, à cinquante-cinq ou ſoixante lieües au-deſſous de Belgrade. Elle eſt fortifiée, & c'eſt le ſiége de Sangiac, & d'un Archevêque. Maty.

VIDIE. adj. m. & ſ. Vieux mot. Vuide de *Viduatus.* Borel.

V I E.

Vie et Mort; en Tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le mâle & la femelle, le ſouphre & le mèrcure des Philoſophes. Préciſément la *Vie* n'eſt aûtre chôſe que la pèrſévérance du chaud & de l'humide unis proportionnément dans l'éſprit, & le ſel univèrſel individuez organiquement par celui qui les a faits, avec force & vigueur conforme, qu'on appelle ordinairement âme, agiſſante tout autant que l'organe le pèrmet. Dict. Hèrm.

A Vie. Phrâſe advèrbiale. Pour le tems de la vie, pendant la vie. *Per vitam, Quoad vita erit*, ou *vivet.* Le Quint *à vie* dans la Coutume de Couci, Art. 5. & 7. c'eſt le droit que les puiſnez ont de joüir du quint du fiéf, ou des fiéfs qui ſont échus à leur aîné par la mort de leurs père & mère. Lorſqu'il n'y a que des filles, les puiſnées n'ont auſſi qu'un quint *à vie.* Voyez Buridan ſur la Coûtume de Vèrmandois, p. 997.

Vieil, ou plûtôt Vieux de la montagne. Nom d'un Prince Souverain de Syrie, fameux au tems des Croiſades. Ses ſujèts s'appelloient Aſſaſſins, mot corrompu d'Arſacides. Voyez Assassin. *T. I. p.* 644. 645. & le P. Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades, L. VI.* Le *Vieux de la montagne* étoit le Chef de Cèrtains voleurs cantonnez dans les montagnes de Syrie où ils avoient formé une éſpece de Souveraineté dont les Princes ſe vantoient d'être déſcendus de cet illuſtre Arſace, qui fonda l'Empire des Parthes environ 245. avant Jesus-Christ. C'eſt pourquoi ils prenoient le nom d'Arſacides, duquel, à ce que l'on prétend, ſe fit par corruption celui d'Aſſaſſins, ſous lequel ils ſont ſi connus dans l'hiſtoire des Croiſades. D'aûtres diſent que le nom d'Aſſaſſins étoit commun à tous ces montagnards. Ils nommoient leur Chef, Le *Vieux de la montagne*, parce qu'ils le choiſiſſoient toûjours d'un âge avancé. Voyez au mot Assassin. Les Arabes appellent les ſujèts de ce Prince *Bathania*, en notre langue Bathéniens. Ce ſont les Sectateurs de Haſſan Sabah qui fonda la Dynaſtie nommée. Les Iſmaëliens de Pèrſe l'an 483 de l'Hégire de Jesus-Christ 1090. à Rudbar dans la province de Dilem, ſous le Kalifat de Moktadi l'Abbaſſide & le Sultanat de Malekſchah le Selgimide. D'Herbelot, au mot *Bathania*, au mot *Haſſan Sabah*, & au mot *Scheikh Algebal* qui veut dire Vieil de la montagne. Cet Auteur dit *Vieillard de la Montagne.* Car c'eſt ainſi, ajoute-t'il au mot Haſſan, que les Hiſtoriens Latins ont traduit *Scheikh al Giebal*, qui ſignifie en Arabe le Seigneur de l'Iraque Pèrſienne, ou de la partie la plus élevée & montueüſe de la Pèrſe. Et ce *Vieillard de la montagne*, c'eſt le Prince ou Sultan des Iſmaëliens de l'Iraque Pèrſienne, que les Muſulmans appellent *Molahedah*, Impies & Schiſmatiques, dont les ſujèts ſe dévoüoient, pour aſſaſſiner ceux que leur Prince tenoit pour ſes ennemis. Le premiér *Vieillard de la montagne* fut Haſſan Sabah, qui environ l'an de l'Hégire 493. qui eſt l'an de Jesus Christ 1099. fonda la ſeconde branche des Iſmaëliens, qui eſt celle de Pèrſe, que nos Hiſtoriens ont nommée les Aſſaſſins. Voyez le même Auteur au mot *Scheikh, al Giebal.* C'eſt de ce *Vieux de la montagne* que parle le P. Le Moine dans les Vèrs que nous avons rapportez au mot Arsacide. *T. I. vol.* 607.

Le Vieillard des Sages; Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. *Senex Sapientum.* C'eſt le Mèrcure, ainſi nommé parce qu'il eſt la premiére matiére des métaux; & l'eau des Philoſophes eſt leur Mèrcure: aûtrement, c'eſt le Souphre. Dict. Hèrm.

VIELEOR. ſ. m. Vieux mot. Violon ou Joüeur de Viele. Borel. *Sambuciſta, Sambucedus.*

> *Jouglet Ménestrier,*
> *Un ſien* Vielor *qu'il a*
> *Qu'on appelle encore Jouglet*
> *Fit appeller par un valet.* Dans Borel.

VIELIÈRES. ſ. Nom vieux & inuſité. Violon. Borel. *Fidicen.*

> *Le Fis Phebus fut* Vielières. Ovid. Ms. [illegible]el.

VIELLA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Viella.* Elle eſt dans le Conſerans en Gaſcogne, ſur la Garonne, à ſix lieües au-deſſus de S. Bèrtrand de Comminges. Les Éſpagnols ſont maîtres de cette ville. Maty.

VIÉNERATZ ou WUCZIDERN. ſ. m. Noms propres d'une petite ville de la Turquie, en Europe. [illegible] *Winczidern.* Elle eſt dans la Sèrvie, ſur le Danube, entre Sebendrie & Viddin. On prend *Vienerat[illegible]* pour l'ancienne [illegible], ville de la Haute Méſie. Maty.

VIENNE. ſ. f. Nom propre d'une ville d'Allemagne, capitale de l'Autriche

l'Autriche, & la réſidence ordinaire de l'Empereur. *Vienna*. Cette ville eſt ſituée ſur le bord méridional du Danube, environ à une lieuë au-deſſus de l'embouchure du Wien, dont elle a pris ſon nom, & à quinze de la ville de Prèſbourg. *Vienne* n'eſt pas une fort grande ville, mais elle eſt forte, environnée de douze bons baſtions, & défenduë par une citadelle. Il y a une Univèrſité, un Collége de Jéſuites, & un Évêché ſuffragant de Saltzbourg. *Vienne* fut priſe par Mathieu Corvin, Roi de Hongrie l'an 1485; mais les Turcs l'ont aſſiégée deux fois inutilement l'an 1529 & l'an 1683. Au reſte, cette ville eſt celle de la Haûte-Pannonie qui porta tous ces noms différens. *Ala Flaviana*, *Caſtra Flaviana*, *Flavianum*, *Juliobona*, *Vindobona*, *Vendum*. Maty. La longitude de *Vienne* en Autriche eſt de 34 d. 32 m. & ſa latitude 48 d. 14 ſ. Lambecius, L. II. de la Bibliothéque de l'Empereur, dit que *Vienne* n'a été appellée par les Romains ni *Wienna*, ni *Vienna*, ni *Bienna*, ni *Viana*, ni *Vendum*, ni *Galbiana*, ni *Flavia*, ni *Flavianum*, ni *Ala Flaviana*, ni *Ara Flavia*, ni *Caſtra Flaviana*, ni *Flavium*, ni *Favia*, ni *Faviana*, ni *Fatiana*; mais *Vindobona*.

Vienne. ſ. f. Nom propre d'un bourg ſéparé en deux parties, qu'on nomme *Vienne* la ville, & *Vienne* le château. *Vienna*. Il eſt dans le Duché de Bar, ſur l'Ayſne, aux confins de la Champagne, & à deux lieuës au-deſſous de S. Menehoud. On prend *Vienne* pour l'ancienne *Auxenna*, qui étoit un bourg des Rémois. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 608.

Vienne. ſubſt. f. Nom propre d'une ville de France, capitale du Viennois, en Dauphiné, & ſituée au confluant de la Jera & du Rhône, à cinq lieuës au-deſſous de Lion, & à onze au-deſſus de Valence. *Vienna*, *Vienna Allobrogum*. *Vienne* eſt une ville fort ancienne, où l'on voit quelques marques de ſon ancienne ſplendeur; mais on croit qu'elle n'a pas plus de la quatriéme partie de la grandeur qu'elle avoit aûtrefois. Il y a un Archevêché, un Collége de Jéſuites, & le ſiége d'un Bailliage. On croit communément que Pilate, qui fit crucifier Jéſus-Chriſt, fut relegué à *Vienne*, & on y fait voir le prétoire de Pilate, & la Maiſon de Pilate; mais Nicolas Choriér dans ſes Antiquitez de *Vienne* dit, qu'on n'a aucune preuve que Pilate ait été à *Vienne*, & il aſſûre que toutes ces chôſes, qui portent ſon nom, l'ont pris d'un Italien, nommé Humbèrt Pilati, Sécretaire du dèrniér Dauphin de Viennois. Maty. Voyez auſſi Valois, *Not. Gall. p.* 604. *& ſuiv.*

Vienne. ſ. f. Nom propre d'une rivière de France. *Vigenna*. Elle a ſa ſource dans le Limouſin, & elle y baigne Limoge, l'iſle Jourdain, & Châtelraud dans le Poitou, Chinon dans la Touraine, & ſe décharge dans la Loyre, à trois lieuës au-deſſus de Saumur. Maty. Valois, dans ſa Notice des Gaules ſur l'article de Rionava, p. 478. dit la Vigenne, & la Vingenne: mais ſi l'on a dit ces mots, aujourd'hui on ne dit plus que *Vienne*.

VIEnNOIS, oiſe. ſ. m. & f. & adj. Qui eſt de Vienne en Dauphiné. *Viennenſis*. Deniér *Viennois*, ſou *Viennois*, ou ſol *Viennois*: c'étoit anciennement une monnoye qui ſe fabriquoit à Vienne, & qui avoit cours en Dauphiné en forêts, & ailleurs dans les États des Dauphins de *Viennois*.

Viennois. ſ. m. Nom propre d'une contrée du Dauphiné en France. *Viennenſis pagus*, ou *ager*. Elle a le Valentinois au midi, le Rhône au couchant & au nord; ce même fleuve avec la rivière de Giaèr la bornent au levant. Ses lieux principaux ſont Vienne capitale, le pont Beauvoiſin, & la Guillotière, qui eſt un des fauxbourgs de Lion. Au reſte, le *Viennois* s'étendoit aûtrefois juſqu'à l'Iſère, qui avec le Rhône & le Giaèr forme une prèqu'iſle qu'on croit être le païs qu'on nommoit anciennement *Inſula Allobrogum*. Maty.

VIÈRCO. ſ. m. La Tèrre de Vièrco. *Territorium Vergidum*, *Vergidenſe*, *Bergidenſe*. C'eſt une petite contrée du Royaume de Léon, en Éſpagne. Elle eſt vèrs la Galice & les Aſturies. Ponfèrrada en eſt la capitale. Maty.

Le Monaſtère des Vièrges à Veniſe, eſt un Monaſtère fondé l'an 1177. par Aléxandre III. pendant qu'il étoit à Veniſe, où après un long ſchiſme il releva l'Empereur Frédéric Barberouſſe des cenſures qu'il avoit encouruës. Ce Prince, pour donner des marques d'une parfaite réconciliation, conſentit que ſa fille Julie ſe fit Religieûſe dans ce Monaſtère avec douze aûtres Demoiſelles, & elle en fut prémière Abbeſſe. Ce Monaſtère fut richement doté par le Doge Sébaſtien Zani, c'eſt pour cela que le Pape lui en donna le patronage à lui & à ſes ſucceſſeurs. Les Religieûſes éliſent l'Abbeſſe, & le Doge approuve l'élection. Lorſque l'on a reçû le Brêf, le Doge accompagné de la Seigneurie ſe tranſporte dans l'Égliſe du Monaſtère, où fait la lecture de ce Brêf, & après que l'Abbeſſe a été bénite, & qu'elle a prêté ſerment au Doge, ou ſelon le P. Hélyot, après quelques complimens de part & d'aûtres, le Doge l'épouſe en lui mettant au doigt deux anneaux, l'un où eſt l'image de S. Marc, & l'aûtre un beau ſaphir. On ne reçoit dans ce Monaſtère que des filles nobles, & on les appelle Gentiles Donnes. Quand on leur parle, on les traite d'Illuſtriſſimes. L'Abbeſſe eſt pèrpétuelle. Ses obſéques ſe font avec autant de cérémonies que celles du Doge. Ces Religieûſes ſont habillées de blanc. Elles ſont Auguſtines. *Bonnani, P. II. P. Hélyot T. III. C.* 7.

Vièrge Épouse. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le Mèrcure. Diction. Hèrm. *Virgo ſponſa*. *Mercurius*.

Vièrge dite Fille de la S. Vièrge. C'eſt le nom qu'on donne à des filles établies à Crémône en Lombardie par le P. Mellini Jéſuite, l'an 1612. Elles ſont au nombre de 30, dont huit ſont Sœurs Convèrſes, qu'elles appellent Adjutantes. Elles ne font que deux vœux ſimples, l'un de chaſteté, & l'aûtre de pèrſévérance dans la Congrégation juſqu'à la mort; quoiqu'elles ne s'obligent pas à la pauvreté par vœu, elles n'ont rien en propre. Elles font dix-huit mois d'épreuves avant leurs vœux, & les Adjutantes ſont reçuës dans la Congrégation après y avoir demeuré dix ans. Elles prennent des penſionnaires qu'elles inſtruiſent, & auxquelles elles apprennent tous les ouvrages qui conviennent à leur ſéxe. Elles ne ſont point obligées à la clôture, elles ne ſortent pourtant que pour aller à l'Égliſe des Jéſuites, ſe confeſſer, communier, & entendre le ſèrmon; & alors elles vont toutes enſemble deux à deux. Cette Congrégation fut d'abord approuvée en 1612. par Jean Bap. Brivio Évêque de Crémône, qui la confirma encore en 1617. leur accorda beaucoup de privilèges & entre aûtres les éxempta de la Juriſdiction du Curé, enſorte qu'elles font leurs pâques dans leur Chapelle, & que leur Confeſſeur leur adminiſtre les dèrniérs Sacremens. Leur habit eſt entièrement ſemblable à celui des Jéſuites; elles ont ſeulement un bonnèt blanc pour couvrir leur tête, & un voile noir, qui ſe tèrmine en pointe par devant. Lorſqu'elles ſortent, elles mettent un manteau qui leur couvre tout le corps, & elles ont ſur la tête deux grands voiles noirs l'un délié & l'aûtre plus épais. Les Sœurs Adjutantes ne ſont diſtinguées que par un voile blanc. Leurs penſionnaires ſont habillées de bleu. Voyez le P. Bonnani, Catal. des Ordr. Relig. P. II. & le P. Hélyot, T. VIII. C. 8.

Vièrge de Hall. La Société des *Vierges de Hall*. C'eſt une communauté de filles que trois Princeſſes de la maiſon d'Autriche, filles de Fèrdinand I. Magdeleine, Marguérite & Héléne, établirent à Hall ville du Tirol, plûtôt que d'entrer dans un Monaſtère, parcequ'elles craignirent de n'y avoir pas la libèrté de demeurer ſous la direction des Jéſuites qu'elles ne vouloient point quitter. Ayant eû le conſentement de S. François de Borgia, Général de la Compagnie de Jéſus, elles achetèrent à Hall deux maiſons, l'une pour elles, & l'aûtre pour un Collége de Jéſuites qu'elles fondèrent, & dont ces Pères prirent poſſeſſion en 1569. La Princeſſe Marguérite étant morte pendant qu'on préparoit ces maiſons, il n'y eut que ſes deux ſœurs qui avec quelques Démoiſelles de qualité entrèrent dans cette Communauté le ſecond Dimanche de l'Avent 1569. Ces filles font un vœu ſolemnel de chaſteté pèrpétuelle, & promettent à leur Supérieure pauvreté & obéiſſance, ne pouvant diſpôſer de rien ſans ſa pèrmiſſion. Elles ſortent pour aller ſe confeſſer & communier dans l'Égliſe des Jéſuites. Elles ſortent même quelquefois de la ville pour ſe promener & pour viſiter leurs tèrres: mais elles vont toûjours deux à deux. Leur habit dans la maiſon conſiſte en une robbe ou tunique de laine noire, traînante par dèrrière: elles ont un petit collèt, & pour couvrir leûr tête elles mettent un petit voile blanc avec un bonnet pardeſſus en forme de toque. Quand elles ſortent, elles ôtent ce bonnet & prennent un chapeau pointu avec un petit manteau, qui ne vient que juſqu'à la ceinture ou un peu plus bas. Voyez le P. Bonnani, P. III. p. 32. & le P. Hélyot, T. VIII. C. 7.

L'Ordre de la bien-heureuse Vièrge Marie. Ce ſont les Religieûſes de S. Jeanne ou de l'Annonciade de Bourges. Voyez Annonciade.

Mont-Vièrge. Nom d'un Ordre Religieux fondé par S. Guillaume de Vèrceil en 1119. ſous le Pontificat de Calixte II. dans la Poüille.

Vièrge *de la Purification de la S. Vierge*; Société des *Vierges de la Purification de la Ste Vierge* à Arône. C'eſt une Communauté de filles fondées à Arône dans le Milanois l'an 1590. par deux frères, Jean Antoine & Jean Baptiſte Seraphini, bourgeois d'Arône qui n'avoient point d'enfans. *Virgo à Purificatione B. Virginis dictæ. Societas Virginum à Purificatione B. Virginis dictarum.* Leur fin eſt d'enſeigner, & d'élever les jeunes filles juſqu'à ce qu'elles ſoient en état de choiſir un état. Le P. Mellini Recteur alors du Collége d'Arône leur dreſſa des Conſtitutions. Elles ſont 24. Elles font vœu de chaſteté, & promettent de pèrſévérer dans la Congrégation juſqu'à la mort. Elles ne gardent point de clôture, enſeignent ſans rétribution & prennent des penſionnaires,

naires. Leur habit eſt noir ; elles ont un petit rabat ſemblable à celui que portent les Eccléſiaſtiques en Italie, avec des manchettes de même, un voile blanc, qui ſe tèrmine en pointe par dèrrière. Lorſqu'elles vont à l'Égliſe, elles portent un manteau qui leur enveloppe tout le corps, enſorte qu'on ne leur voit que la moitié du viſage. P. Bonnani, *P. II.* P. Hélyot, *T. VIII. C.* 8.

VIÈRGUE. ſ. f. Nom propre de femme. *Virgana.* Sainte *Vièrgue* le 7ᵉ Janviér. Dans le lieu qui porte ſon nom près de Tonars en Poitou, on la fait contemporaine de S. Hilaire : du reſte on n'en dit aûtre chôſe ſinon qu'elle étoit bèrgère. La manière dont le peuple a limé ſon nom en François, peut faire croire que la ſéconde ſyllabe de ſon nom en Latin doit être bréve. Son nom eſt aux Litanies Pictoniques, dreſſées par M. de la Rochepozay, Évêque de Poitiérs, imprimées avec ſes Notes en 1642. Dans la Note qu'il fait ſur cette Sainte, il dit : qu'elle naquit à Notre Dame de Hautbois, & que ſon tombeau s'y voit à découvèrt. C'eſt ce lieu-là qui porte à préſent le nom de cette Sainte. Il eſt au diocèſe de Poitiérs. Meuriſſe, au rapport du Récolle Artus du Moutiér Auteur du Gynécée, dit que le corps de Ste *Vièrgue* eſt à S. Vincent de Mèts. Chastelain, au 7ᵉ Janviér.

VIÈRZON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du Bèrry, en France. *Virſio.* Elle eſt ſur le Chèr, à quatre ou cinq lieuës de Bourges, du côté du nord-oüeſt. Quelques Auteurs ont prétendu que *Vièrzon* étoit l'Avaricum des Anciens, mais ils ſe trompent. Voyez Bourges. Valois, *Not. Gall. p.* 614. Cet Auteur dit *Vièrzon* ou Viarron ; mais ſi Viarron ſe dit encore, ce n'eſt plus que par quelques Païſans. *Vièrzon* n'eſt point l'Avaricum de Céſar & des Anciens. Voyez Bourges.

VIES. Vieux adj. m. & f. Vieil, vieille. Borel. *Vetus, detritus, a.* Voyez Viez.

Cotte avoit vies & deſrompuë. R. de la Rôse.

Vies. Vieux ſubſt. f. Un chemin, de *via* : d'où vient qu'en Languedoc on dit un viol, pour un ſentiér. Borel. Cet Auteur écrit ainſi *vies*, mais il y a de l'apparence que c'étoit *vie*, & que *vies* eſt au plur.

VIESTE. ſubſt. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Vieſta, Veſta,* anciennement *Apeneſta.* Elle eſt dans la Capitanate, ſur la côte, à huit ou neuf lieuës de Manfrédonia, vèrs le levant ſeptentrional. *Vieſte* a une citadelle peu conſidérable, la ville l'eſt fort peu auſſi, étant petite, mal peuplée ; ſon Évêché eſt ſuffragant de Manfrénodia, & ne s'étend pas au-delà des murailles de la ville. Mati.

VIÉTRI. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg du Royaume de Naples, ſitué dans la Principauté citérieure, à demi lieuë de la ville de Salèrne. *Vietrum.* Ce bourg bâti ſur les ruines de l'ancienne *Marcina*, petite ville des Picentins, détruite par les Vandales, a été lui-même prèſque tout renvèrſé par un tremblement de tèrre l'an 1694. Mati.

VIEUT. Vieux mot, 3ᵉ pèrſonne du vèrbe vouloir au préſent de l'indicatif. Veut. Borel. Hébers, au R. des Sept Sages dit :

Hébers la vieut en Romans traire,
Et des Romans un livre faire.

VIEZ. adj. m. & f. Vieux, vieille, comme vies. *Vetus, obſoletus.* Jean le Nivelois a dit :

Seignors or faites pez
Un petit vos traiſiez
S'oirez buons vèrs nouviaux ;
Car li aûtres ſont viez.

V I G.

VIGENNE ou VINGENNE. ſ. f. Voyez VIENNE rivière.

VIGEOIS. Voyez VISOIE.

VIGÉVANO, VIGÉVE. ſ. m. Nom propre d'une petite ville avec une bonne citadelle. *Viglebanum, Vergeminum.* Elle eſt dans le Duché de Milan, près du Téſin, entre Milan, Pavie, Tortone, Valence, Caſal, & Vèrceil, à ſept ou huit lieuës de chàcune, & à quatre de Novâre. *Vigéve* eſt capitale d'un petit Comté qui porte ſon nom, & elle a un Évêché ſuffragant de Milan. Les Ducs de Milan y ont aûtrefois fait leur ſéjour. Mati.

VIGILANCE. Tèrme de Blâſon. C'eſt ainſi que s'appelle dans cet art la pièrre que la gruë tient dans un de ſes piéds pour s'empêcher de dormir, comme on le dit. *Lapis quem grus unguibus ſuſtinet.*

VIGILANCE ou VIGILANTIUS. ſubſt. m. Nom propre d'homme. *Vigilantius.* L'Héréſiarque *Vigilance* étoit Gaulois de Calaguri petit bourg près de Comminges. *Vigilance* condamnoit le culte des Reliques, & appelloit Cendriors & idolâtres ceux qui les honoroient. Il traitoit d'illuſions les miracles qui ſe faiſoient aux tombeaux des SS. Martyrs. Il vouloit qu'on évitât les fidéles qui fréquentoient les Égliſes qui leur étoient dédiées ; Il ſoutenoit qu'après la mort pèrſonne ne devoit point prier pour un aûtre ; que c'étoit une extravagance d'allumer en plein jour des lumières dans les Égliſes. Il condamnoit les veilles & les jeûnes ; il blâmoit les aumônes qui ſe font dans les lieux ſaints, & il renouvelloit toutes les èrreurs de Jovinien contre le célibat & l'état de Virginité. S. Jérôme écrivit contre *Vigilance*, dont la ſecte ne dura guère. Voyez Baronius à l'an 406.

VIGILE. ſ. f. Nom propre d'homme. *Vigilius.* Le Pape *Vigile* n'a jamais condamné l'opinion de ceux qui nioient qu'il y eût des Antipodes. Voyez une Diſſèrtation ſur cela qui a été inſérée dans les Mémoires de Trévoux en 1708. Janviér, p. 130. & Févriér p. 299.

VIGNAGE. ſ. m. Droit que le Seigneur prend ſur les marchandiſes & bétail paſſant païs, comme le treu, le péage, & le droit de pontenage. *Vectigal quod pro pecudibus per terram tranſeuntibus à Domino exigitur.*

S. JEAN DES VIGNES. Voyez JEAN.

Poire de Vigne. Nom d'une éſpéce de poire. *Pyrum vineaticum.* La *poire de vigne* ou de Démoiſelle, que mal à propos on nomme en quelques endroits *Petit vin*, eſt griſe rouſſâtre, ronde & médiocrement grôſſe ; elle a la queuë extrémement longue & meurit vèrs la mi-Octobre qui eſt le tems que la campagne eſt plus fréquentée. Sa chair n'eſt pas dure, mais elle n'eſt ni beurrée, ni tendre, & encore moins des caſſantes. Elle fait une claſſe particulière, ayant une manière de chair grâſſe & gluante, & ſouvent pâteûſe. La Quint. *P. III. p.* 328. Les *Poires de vigne* fourniſſent près d'un mois. La Quint.

Vigne. C'eſt à Rome & aux environs de Rome la même chôſe que maiſon de plaiſance, maiſon de campagne : *Villa, horti.* Nous nous ſèrvons auſſi quelquefois de ce mot en parlant des maiſons de campagne des Seigneurs Romains. Les beaux jardins & les maiſons de plaiſance de Rome attirent tout ce qu'il y a de curieux : & ce ſont de vrais Paradis tèrreſtres, & comme des lieux enchantez que les *vignes* Borghéſe Pamphile, Montalto, Ludoviſio, Matthei, & de l'Abbé Benedetto, auſſi bien que les jardins du Vatican, de Montecavallo, & de Médicis. Spon, *Voyage L. I. p.* 45.

La Vigne des Sages, *qui devient leur vin.* Phrâſe de Philoſophe Hèrmétique : c'eſt la pièrre du premiér Ordre réduite en eau, & qui produit par les opérations de l'art, leur eau de vie rectifiée, & leur vinaigre très-aigre. Dict. Hèrm.

VIGNOLE. ſubſt. m. Vieux mot. Vignoble, lieu complanté de vignes. *Vinetum, locus vinetis abundans, vitibus conſitum.* De là vient le nom de la noble famille des *Vignolles.* Borel.

VIGNONET, AVIGNONET. ſ. m. Nom propre d'un petit bourg du Languedoc, en France. *Avenionetum.* Il eſt dans le Lauragais, près de la rivière de Lèrs, au nord de Caſtelnaudari. Maty.

VIGNORI. ſ. m. Lieu du Beauvaiſis, contrée de l'Iſle de France. *Guenoricum.* Voyez Valois, *Notit. Gall. p.* 238.

VIGO. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un grand & bon port ſur l'Océan Atlantique. *Vigum.* Il eſt dans la Galice, en Éſpagne, entre Bayône, Tuy, & Ponte Védra, à quatre ou cinq lieuës de chàcune. Mati.

VIGON. ſ. m. Nom propre d'un bon bourg du Piédmont. *Vigonium.* Il eſt près de la rivière de Cluſon, à trois lieuës au-deſſous de Pignérol, vèrs le levant. Maty.

VIGORDAN. ſ. m. Le *Vigordan* eſt la langue de Bigorre, que les Bigordans parlent. *Lingua Bigerritana.* Le *Vigordan* eſt ancien, une ancienne Langue.

VIGUEROUS, ouse. adj. m. & f. Vieux mot. Vigoureux. *Pèrceval.* Borel. *Robuſtus, crudus ac viridis.*

V I H.

VIHICIO. ſ. m. Nom propre d'un village de l'Éſclavonie, en Hongrie. *Vebicium.* On le place près de la ville de Copranitz, & on le prend pour l'ancienne *Veſontium*, petite ville de la Haûte Pannonie. Maty.

VIHITZ. Voyez WIHITZ.

V I K.

VIKESLAND. ſ. m. VIKIE. ſ. f. Noms propres d'une petite contrée de la Livonie. *Vikia, Vikeſlandia.* Elle eſt le long de la côte occidentale. Hapſel & Pèrnaw, en ſont les lieux principaux. Maty.

V I L.

VIL. En tèrmes de Coûtume eſt Synonime de *vilain* ou *vilein*, & l'on appelle dans la Coûtume de Normandie, Chapitre 26. 28. 53. 93. *Vils* ou *vilains*, ſèrvices, tenement vilein, ceux des bordiérs, qui tiennent bordage, & de ceux qui ſèrvent à ſac & à ſomme, qui tiennent les vavaſſouries par ſommage, & par

par ſervice de cheval, ou qui doivent curer les mâres, marner ou fumer les tèrres, ou fèner les foins de leur Seigneur, ou refaire leurs écluſes, foſſez & maiſons, labourer les tèrres, cueillir & charroyer les grains, les battre & les vanner. Ce que la Coûtume de Bretagne appelle *viles* corvées. Ces *vils* ſervices, ou ſemblables ſont en uſage en Anglerèrre, & ils furent cauſe de la révolte dont Froiſſart fait mention au Ch. LXXIVe du ſecond Volume. De Laurière.

VILACO. Voyez VYLACH.

VILAIN, aine. Rente *vilaine*, eſt celle qui n'eſt pas tenuë noblement, & en fièf; & de même tèrre *vilaine*, à la différence du fièf qui eſt tenu noblement. Ces expreſſions ſe trouvent dans la ſomme Rurale, Chapitre des Bornes & des Criées d'héritage.

Ce mot s'écrit auſſi *vilein* dans quelques Coûtumes, & l'on trouve *vilein* ſèrment en l'Arrêt de Paris, du dèrnièr Mars 1332. & du 1. Juillet 1367. & en l'Édit de Philippe de Valois de l'an 1347. contre les blaſphémateurs. Les crimes ſont des câs laids & *vilains*. Câs de beau fait & non *vilain*, c'eſt une action belle & loüable. *Vils* ou *vileins* ſèrvices & tenement *vilein*. Voyez Vil.

En Juriſprudence, on dit provèrbialement: *vilain* ne ſçait qu'eſperons vaillent, comme ſi un noble n'étoit tenu faire la foi & hommage à un roturièr Seigneur du fièf dominant. Voyez la Note de Monſieur de Laurière ſur les Inſtituts de Loiſel. L. I. Tit. I. Régle 29e.

VILAINE. ſ. f. Nom propre d'une petite rivière de France. *Vicinonia, Vicenonia, Vinonia, Vicinonea, Vicino.* Elle coule dans la Bretagne, baigne Vitry, & Rennes, & ſe décharge dans la mèr de Gaſcogne, entre l'embouchure de la Loyre, & la ville de Vannes. Maty. Les Récens l'appellent en Latin *Vigelonia*, & *Vigelania*.

Vilaine d'Anjou. Nom d'une éſpéce de poire. Elle a quelque bonté & même quelque réputation en cèrtains endroits. La *vilaine d'Anjou* aûtrement Tulippée & Bigarade, eſt grôſſe, plate, d'un gris jaunâtre, & elle a la chair caſſante. La Quint. *P. III. p.* 366.

VILDKIRCH. Voyez FELDRICH.

VILEP. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'Inde delà le Gange. *Vilepum.* Elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & ſituée ſur la rivière de Pégu, & celle de Canarane. Maty.

VILHETAS. Dans le For de Béarn. Rubr. Des Recebedors, Art. 7. Ce ſont des billèts par leſquèls les Receveurs des Tailles avèrtiſſent les Jurats des Communautez de leur faire apporter les deniérs du don, ou de la taille. De Laurière.

VILILLA. Voyez VÉLILLA.

VILLA D'ADRIANO. Ruines d'une Maiſon de l'Empereur Adrien. *Villa Adriani, Tiburtina Villa.* Elles ſont dans le Tèrritoire de Tivoli, en la Campagne de Rome, à une lieuë du Tibre. Maty.

VILLA DE CAPILLA. Nom d'un village de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Villa de Capella.* Il eſt à quatorze lieuës de Cordouë, tirant vèrs Azagua, bourg de l'Éſtramadure. On prend ce village pour l'ancienne Mirobriga, qui étoit dans le Tèrritoire de Séville, en l'Éſpagne Bétique. Maty.

VILLA DI CHIESA. Voyez IGLÉSIAS.

VILLA DE CONDE. Nom d'un bourg de l'Entre-Douro & Minho, Province du Portugal. *Villa de Conde.* Il eſt ſur la côte, à cinq lieuës de Braga, vèrs le couchant. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Abobriga*, petite ville des Callaïques Bracariens.

VILLACRÉZÈS. Frères Mineurs de la Réforme de *Villacrézès.* Cette Réforme de Franciſcains a pris le nom de ſon Auteur le Bienheureux Pièrre de *Villacrézès* Religieux Éſpagnol de ſaint François; mais on ne ſçait pas en quelle année elle commença. Ce fut toûjours ſur la fin du XIVe ſiécle, & ſelon Vading, pas plûtôt que l'an 1390. dans le Couvent de Salſeda en Caſtille. Ayant fait la réſolution de faire obſèrver la régle primitive de ſaint François, il en obtint la pèrmiſſion d'abord de ſon Général, & enſuite des Pères du Concile de Conſtance, où il ſe trouva. Le Cardinal Ximenès étoit de cette Réforme, & Gardien du Couvent de la Salſeda, lorſque la Reine Iſabelle le choiſit pour ſon Confeſſeur. *Villacretiana Fratrum Minorum Reformatio.* Voyez Vading. T. IV. à l'an 1376. de J. C. n. 17.

VILLA DIÉGO. Nom propre d'un bourg d'Éſpagne. *Diegi* ou *Jacobi Villa.* Il eſt dans la Caſtille Vieille, à la ſource de la Pizuèrga, vèrs le Léon & les Aſturies. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Morocca*, petite ville des Cantâbres, laquelle quelques-uns placent à Fuen Tibri; & d'aûtres à Miranda de Ébro. Maty.

VILLA FRANCA. Nom propre d'un bourg de la Caſtille Vieille, en Éſpagne. *Villa Franca.* Il eſt dans les montagnes d'Avila, près de la rivière de Tormes, à douze lieuës de Placenzia, vèrs le nord oriental. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Manliana*, petite ville des Vettons, laquelle d'aûtres placent à Mallen, village de la même contrée. Maty.

VILLA FRANCA. Voyez VILLE FRANCHE.

VILLA DE FO. ſ. Nom propre d'un village du Duché de Milan, ſitué près du Tanaro, à demi lieuë d'Aléxandrie. *Villa de Fo.* On prend ce village pour l'ancienne petite ville nommée *Forum Statiellorum.* Maty.

VILLA GORDA, ou BILCHES. Ancienne ville de la Bétique en Éſpagne, que quelques Géographes croyent être Bilches en Andalouſie.

VILLA HERMOSA. C'eſt à-dire, Belle-Ville. Nom d'une petite ville du Royaume de Valence, en Éſpagne, *Villa Formoſa.* Elle eſt près de la rivière de Millas, à quinze lieuës de Valence, vèrs le nord. *Villa Hermoſa* porte le Titre de Duché, & elle eſt capitale de la contrée de Millarèz. Maty.

Villa Jesus, nombre de Jesus, ou la Nueva Caures. Noms d'une petite ville des Philippines. Elle eſt dans l'iſle de Cébu, dont elle porte quelquefois le nom. Elle eſt fort peu conſidérable, quoiqu'elle ait un Évêché ſuffragant de Manille. Maty.

VILLA D'IGLÉSIAS. Voyez IGLÉSIAS.

VILLA JOYSA, ou VILLA LOYSA. Nom d'un bourg du Royaume de Valence, en Éſpagne. *Villa Joyſa, Villa Loyſa.* Il eſt ſur la côte, à cinq lieuës d'Alicante, vèrs le nord. On croit que ce bourg eſt l'ancienne *Jonoſia*, ou *Honoſca*, petite ville des Conteſtans, & qu'elle a été fondée par les anciens Ioniens. Maty.

Villa de Mori. C'étoit anciennement une petite ville de l'iſle de Corſe. *Mora.* Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué à quatre lieuës de Baſtia, vèrs le nord. Maty.

Villa nova d'Asti. Nom d'une petite ville du Comté d'Aſti, en Piédmont. *Villa Nova Aſtenſis.* Elle eſt entre Turin & Aſti, environ à quatre lieuës de châcune. Maty.

Villa Nova de Portimaon. Nom d'un village du Royaume de Portugal. *Villa Nova de Portimaone.* Il eſt ſur la côte de l'Algarve, à deux lieuës de Lagos, vèrs l'orient. On prend ce village pour la petite ville nommée anciennement *Portus Hannibalis*, que quelques-uns mettent à Albor, village ſitué entre celui-ci & Lagos. Maty.

Villa Nova del Rio. Nom d'un village de l'Andalouſie, en Éſpagne. *Villa Nova Rivi.* Il eſt près du Guadalquivir, & du bourg de Lora, à ſept lieuës au-deſſus de Séville. On croit qu'il eſt ou l'ancienne *Carula*, ou l'ancienne Canama, deux petites villes de l'Éſpagne Bétique. Maty.

Villa Nueva della Serena. Nom propre d'un bourg de l'Éſtramadure d'Éſpagne. *Villa Nova Serena.* Il eſt ſur le bord ſeptentrional de la Guadiane, à trois lieuës au-deſſous de Médelin, à une pareille diſtance de cette ville; en remontant la rivière, on trouve une aûtre *Villa Nova della Serena.* Maty.

Villa Pozi. Nom propre d'un village de la Sardaigne. *Villa Pozi.* On le trouve ſur la rivière de Sépus, à onze lieuës de Cagliari, vèrs le nord oriental, & on le prend pour la petite ville nommée anciennement *Saralapis*, ou *Sorabile.* Maty.

VILLA RÉAL. Nom propre d'une petite ville Capitale d'une contrée qui porte ſon nom. *Villa Regia.* Elle eſt dans l'Entre-Douro & Minho, à quatre lieuës de Lamégo, vèrs le nord. Maty.

VILLA RICA. Nom propre d'une ville du Chili, en Amérique. *Urbs Dives.* Elle eſt dans le Quartièr de l'Impérial, près des Andes, environ à quarante lieuës de Valdivia, vèrs le levant. On voit au levant de *Villa Rica* un volcan, qui porte ſon nom. Maty. Ce mot ſignifie *ville riche.*

VILLA RICA, ou Alméria, ou Almérie. Noms propres d'une ville de l'Audience de Méxique, dans l'Amérique ſeptentrionale. *Urbs*, ou *Villa Dives*, *Almeria.* Elle eſt dans la Province de Tlaſcala, à l'orient de la ville de Méxique, & ſur le golfe de ce nom, où elle a un bon port. Les Américains l'appellent Naotlan, qui eſt le nom de la rivière voiſine. Maty.

VILLA VIEIA. Village de la Caſtille Vieille, en Éſpagne. *Villa Vetus.* Il eſt à la ſource de l'Arlancon, à huit lieuës au-deſſus de Burgos. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Segiſamone* & *Segiſtamone*, petite ville des Murbogiens, laquelle d'aûtres mettent à Saſamon, village à deux lieuës de Burgos, vèrs le nord. Maty.

VILLA VITIOSA. Nom d'un bourg avec un magnifique Palais des Rois de Portugal. *Villa Vitioſa.* Il eſt dans l'Alentéjo, à neuf lieuës d'Évora, vèrs le levant. Maty.

Villa Vitiosa. Il y a deux bourgs de ce nom dans l'Aſturie de Santillana, en Éſpagne, l'un au midi de Riba de Sela, & l'aûtre au couchant. Ce dèrnièr a un grand port, que Fèrrarius conjecture être celui qu'on nommoit anciennement *Veca.* Maty.

VILLACH.

VILLACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Haûte Carinthie, en Allemagne. *Villacum.* Elle eſt au confluant de la Drave & de la Geys, & à ſix lieuës au-deſſus de Clagenfurt. *Villach* eſt Capitale d'une contrée qui appartient à l'Évêque de Bamberg. Elle a une citadelle & un palais, où le Vicedôme ou Gouvèrneur fait ſa réſidonce. On croit que *Villach* eſt l'ancienne *Teurnia* ou *Tiburnia*, ville du Norique. Mati.

VILLAGOSWAR. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château fort. *Villagoſvaria.* Il eſt dans la Haûte Hongrie, aux confins de la Tranſylvanie, à ſept lieuës de Lippa, & à dix de Giula, vèrs le levant. Maty.

VILLAIN, aine. S'eſt auſſi dit des chôſes, des héritages. *Terre vilaine*, c'eſt-à-dire, *Rurale*. Borel. *Rus.* Voyez Vilain.

VILLANDRAND. ſ. m. Nom propre d'un village de la Guienne propre, en France. *Villandrandus.* Il eſt ſur la petite rivière de Siron, à deux lieuës de Bazas, vèrs le couchant. Ce lieu n'eſt connu que par la naiſſance de Bèrtrand de Gouth, qui fut Pape ſous le nom de Clément V. Maty.

VILLANEILE. ſ. f. Tèrme de Muſique. C'eſt une danſe ruſtique, ou plûtôt un air, ou un chant propre pour faire danſer des païſans, ou pour imiter leur figure grotèſque en danſant. *Ruſtica Saltatio*, ou *Ruſtica cantilena*. Il y a de très-jolies *villanelles*, elles ont je ne ſçai quoi de fort gai & de fort réjoüiſſant. Il y a ordinairement un prémiér couplet qu'on jouë d'abord ſimplement, puis dans la ſuite on fait deſſus quantité de variations ou diminutions, &c. Brossard. Ce mot, que cet Auteur donne pour François, ne ſe dit point, ſi ce n'eſt parmi les Muſiciens.

Ce mot vient de l'Italien, *Villanella*, qui ſignifie la même chôſe, & eſt dérivé de *Villanello*, païſan.

VILLARS. ſ. m. VILLARS D'ARÈNES. Nom propre d'un village de France, ſitué dans le Dauphiné, entre des montagnes affreûſes, à la ſource de la Romagne, & à ſept lieuës au-deſſus du bourg d'Oyſans. *Villarium.* Ce lieu, qui eſt ſur le chemin de Grenoble à Briançon, eſt pris pour celui qu'on nommoit anciennement *Durotinum*. Maty.

VILLAUMÈR. Voyez VILMÈR.

VILLICAIN, aine. ſ. m. & f. Vieux mot. *Païſan*, *Païſane*. Borel. *Villicus*, *a*; *Ruſticus*, *a*.

Ce mot s'étoit formé de *Villicanus*.

Ville Anséatique. Voyez Anséatique.

Ville des Anges. Nom propre d'une ville de l'Amérique Méridionale, ſituée dans la Province de Tlaſcala. *Angelopolis.* On la nomme auſſi la Puebla de los Angelos, c'eſt-à-dire, la Peuplade où la Colonie des Anges. Les Indiens l'appellent Cuetlaxcoapan, c'eſt-à-dire, couleuvre dans les eaux, parceque de deux fontaines qu'elle a, il y en avoit une vénimeûſe.

Ville Baptice, ou Batelereſche, Bateilleche, & Bateiche. *Ville Baptice* ſe trouve dans la Coûtume de Hainaut, Ch. 105. Art. dèrniér; les aûtres mots ſe trouvent dans Beaumanoir, Ch. 4. p. 32. Ch. 21. p. 115. Entendons-nous, dit-il, par *Villes Bateiches*, hors de communes; car les villes de communes ont leurs Maires & leurs Jurez, leſquels ſont établis pour la commune, c'eſt-à-dire, que *Ville Baptice*, ou *Batelereſcha*, &c. c'eſt une ville qui n'a point de commune.

Ces villes ont pû être ainſi appellées parcequ'elles étoient des places d'armes & fortifiées de châteaux, de bois appellez *Baldreſcha*, & *Baſtrecha*. Voyez le Gloſſ. de M. de Laurière, au mot. Batelereſche.

Ville Forestière. Voyez Forestière.

Ville Franche. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Beaujolois, en France. *Villa Franca.* Elle eſt près de la Saône, entre Mâcon & Lyon, à cinq lieuës de celle-ci, & à ſix de l'aûtre. Maty.

Ville Franche, eſt auſſi le nom d'une ville des États de Savoye. *Villa Franca.* Elle eſt ſur la côte du Comté de Nice, à une lieuë de la ville de ce nom, vèrs le levant. Cette ville a une bonne Citadelle, & un beau port, où l'on tient les Galères du Duc de Savoye. Ce port eſt défendu par le Fort nomm[illegible]nt-Alban, & par celui de S. Oſpicio, ou S. Soſpirio, le prémiér à mille pâs de la ville, & l'aûtre à deux mille. Maty.

Ville Franche. Aûtre petite ville des États de Savoye. *Villa Franca.* Elle eſt dans le Piémont ſur le Pô, à deux lieuës au-deſſous de Saluſſes, vèrs le nord. Maty.

Ville Franche de Conflent. Nom d'une petite ville du Rouſſillon, en France. *Villa Franca ad Confluentes.* Elle eſt capitale d'une Viguerie qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Ter, à dix lieuës au-deſſus de Pèrpignan. Maty.

Ville Franche de Rouergue. Ville de France, Capitale de la Baſſe-Marche du Roüergue. *Villa Francica*, *Villa ad Francos*, *Francopolis*. Elle eſt aſſez grande, bien peuplée, & ſituée ſur l'Aveyrou, à huit lieuës au-deſſous de Rhodèz, vèrs le couchant. Mati. Les gens du Païs diſent *Ville Franque*. *Ville Franque* eſt entre la Dordogne & l'Iſle. Valois, *Not. Gall. p.* 609. *col.* 1.

VILLE JUIFVE. ſ. f. que l'on prononce communément *Villi Juif*. Village de l'Iſle de France, ſitué à une petite lieuë de Paris, vèrs le midi. *Villa Judaa.* Maty. Ordinairement on prononce *Viljuif* & on le fait maſculin.

VILLE LIBRE, eſt une ville qui ne dépend point d'un Prince, ou d'un Seigneur, qui ſe gouvèrne elle-même ſelon ſes loix & par des Magiſtrats qu'elle élit, & qu'elle ſe donne elle-même. *Civitas libera*.

VILLE LOING. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de France, ſituée dans la Touraine, ſur l'Indrois, à dix lieuës de Tours, tirant vèrs Bourges. *Villa Lupa.* Maty.

VILLEMARÊT. ſ. m. Tèrme de Fleuriſte, Tulippe violet clair, peu de pourpre & blanc très-vif. Morin.

VILLEMEUX. ſ. m. Nom propre de lieux. *Villa mollis. Villemodis*, *Villemeudis*, *Villemeldis*. C'eſt un port ſur l'*Aure* en Normandie.

VILLEMUR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg du Haut Languedoc, en France. *Villemurum*, *Vilmurum*. Ce lieu eſt ſur le Tarn, à quatre lieuës au-deſſus de Montauban.

VILLÉNA. ſ. f. Nom propre d'un Bourg avec tître d'un Marquiſat. *Villena.* Il eſt dans la Caſtille Nouvelle, en Éſpagne, aux Confins de la Murcie, & à douze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. Quelques Géographes prennent *Villéna* pour l'ancienne *Bigèrra*, parce qu'on y a trouvé des inſcriptions où on lit ce nom. Cependant d'aûtres placent cette ancienne ville des Baſtitans à Béjar ou Bogarra village ſitué dans la Sièrra d'Alcaraz. Maty.

VILLE NEUFVE. ſ. Nom propre d'un Bourg du Canton de Bèrne, en Suiſſe *Villa Nova*. Il eſt ſitué à l'entrée du Rhône dans le lac de Genêve, & pris pour l'ancien lieu des Nantuates, nommé *penne* ou *penni Lucus*. Maty.

Ville Neufve. Il y a pluſieurs petites villes ou bourgs de ce nom en France.

Ville Neuve d'Avignon. Petite ville du Languedoc, ſituée ſur le Rhône, vis-à-vis de la ville d'Avignon. *Villa Nova Avenionenſis*.

Ville Neufve de Bèrg. Petite ville du Vivarèz, ſituée à quatre lieuës de Viviers vèrs le couchant Septentrional. *Villa Nova Bergia*, ou *de Berco*. Maty.

Ville Neuve la Guèrre ou la Guiard. Petite ville de la Champagne. *Villa Nova Belli.* Elle a un Pont ſur l'Yonne, à trois lieuës au-deſſus de Montereau.

Ville Neuve l'Archevêque. Petite ville de la Champagne, ſituée à quatre lieuës de Sens, vèrs le Levant. *Villa Nova Archiepiſcopi.*

Ville Neuve le Roi. Petite ville avec un pont ſur l'Yonne. *Villa Nova Regia.* Elle eſt dans la Champagne, à trois ou quatre lieuës de Sens, vèrs le Midi. Maty.

Ville Neuve S. George, Bourg de l'Iſle de France. *Villa Nova S. Georgii.* Il eſt ſur la Seyne, environ à trois lieuës au-deſſus de Paris. Maty.

Ville Neuve. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Tulippe rouge tèrni, Colombin & blanc. Morin.

VILLENEUX, euse. Vieux ſ. m. & f. Vilain. Borel.

VILLE-NOCE, ou VILLENOCE. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de France ſitué dans la Champagne, à trois lieuës de Nogent ſur Seine, vèrs le nord. *Villa Noxa.*

VILLEPREUX. ſ. m. Nom propre d'un Bourg de l'Iſle de France, ſitué à cinq lieuës de Paris, vèrs le Couchant. *Villa Petroſa.* Maty.

Ville Sèrve. ſ. f. Nom propre d'un village de France. *Villa Servas*, anciennement *Silvacus*. Il eſt dans la Picardie, entre Noyon & Ham. Maty. On l'appelloit aûtrefois ville en Selve. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 524. 525.

VILLÈRS. ſ. m. Nom propre d'un lieu ſitué dans l'Évêché de Troyes en Champagne. Quelques-uns le prennent pour le Villariacum du moyen âge, que d'aûtres appellent *Villori*. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 609.

VILLÈRS-COSTE-RÊTSZ. ſ. m. Nom d'un Bourg de Valois en l'Iſle de France. *Villeria*, *Villeria ad Cotiam*, *Villarium*. Il eſt orné d'un Palais des Rois de France, & ſitué dans la Forêt de Rêtz, à cinq lieuës de Compiegne, vèrs le midi oriental. Maty.

VILLE-VÊSE. Vieux mot. ſ. f. Vieille.

Ains fu fils d'une Ville-vêſe.
Si ot la langue moult punéſe. R. de la Rôse.

VILLEUNE. ſ. f. Vieux mot. Vieilleſſe. C'eſt encore un mot de Languedoc. Borel.

Et toutes les dents pèrduës
Qu'elle n'en avoit pas une
Tant par eſtoit de grand Villeune. R. DE LA RÔSE.

VILLON & VILLONERIE. ſ. f. Vieux mot. Tromperie, ou fauſſe monnoye; d'un Poëte appellé Villon. BOREL. *Fraus*, ou *Moneta adulterina.*

VILLONNIE. ſ. f. Vieux mot. Méſchanceté. BOREL. *Improbitas, malitia, nequitia.* Ovide hiſtorié Mſ. Gillez de Viez-Maiſons.

Bien ne amour ne pourroit en trouver,
Là où ſeul point y eut de Villonnie,
Villonie *ne peut amours amèr.*

VILLORADO, ou Bélorado. ſ. m. Nom propre de lieu. *Villoradum, Beloradum.* C'étoit aûtrefois une ville Épiſcopale de l'Éſpagne Tarragonoiſe, maintenant ce n'eſ qu'un petit bourg de la vieille Caſtille, ſitué au piéd des montagnes de Cogollos, entre Burgos & San Domingo de la Calçada.

VILLÔRI. ſ. m. Lieu en Champagne, dans l'Évêché de Troyes en approchant de Bar. Quelques-uns prétendent que c'eſt le *Villariacum* des Écrivains du moyen âge. Valois, *Not. Gall. p. 609. col. 1.*

VILLOTIÈRE. ſ. f. Vieux mot.

Car je ne ſuis pas jengleresſe
Villetière *ne tencereſſe.* R. DE LA RÔSE.

VILMÈR. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vulmarus.* Saint *Vilmèr*, que l'on appelle auſſi Saint Villaumèr, Saint Goumèr, & encore aûtrement, ſelon la divèrſité de la dialecte des lieux, où il eſt honoré, naquit dans le tèrritoire de Boulogne ſur mèr, de parens qui étoient Chrétiens & d'aſſez honnête famille, du tems du Roi Dagobèrt I. BAILLET, vingtiême Juillet. Il fait *dialecte* féminin mais mal, comme nous l'avons marqué en ſon lieu. Voyez ſur Saint *Vilmèr*, Surius, T. III. au dix-ſeptiême de Juin, & T. VII. au 20. de Juillet. Trithême, *De Viris illuſtr. Ord. S. Ben. L. III. C. 293.* & Molan. *in Jud. Sanct. Belg.* Baronius, dans ſes Notes ſur le Martyr. Rom. remarque que Saint *Vilmèr* vivoit vèrs l'an 680.

VILNA, VILNE. Voyez WILNA.

VILS. ſ. m. Nom propre d'une Rivière du Duché de Bavière, en Allemagne. *Vilſa*, anciennement *Quintanica.* Elle coule entre l'Inn, & l'Iſer, baigne Vilshoven, & peu après ſe décharge dans le Danube. MATY.

VILTÉ. ſ. f. Vieux mot qui venoit de *Vilitas.* Baſſeſſe. BOREL. Voyez VILETÉ.

VILVORDE. ſ. f. Nom propre d'une petite Ville avec un Château. *Vilvordia.* Elle eſt dans le Brabant Éſpagnol, ſur la Senne, entre Malines & Bruxelles, environ à deux lieuës de châcune. MATY.

V I M.

VIMÈRCATO. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Milanois, en Italie. *Vicus Martius.* Il eſt ſur la rivière du Morgara, à cinq lieuës de la ville de Milan, vèrs le nord oriental. MATY

VIMÈRE. ſ. m. Vieux mot. Vice-Maire c. Lieutenant de Maire. *Vice-Major Urbis. Ménage.* BOREL.

VIMOI. ſ. m. Vieux mot, & au pluriel *Vimois.* Ôſiér. BOREL. *Vimen*, d'où ce nom avoit été formé.

VIMEUX, ou VIMEU. ſ. m. Nom propre d'une Contrée de la Picardie, en France. *Vimeſium, Vinemagus pagus.* Elle eſt vèrs la côte, entre la Breſſe & la Somme. S. Valery en eſt le lieu principal. MATY. Valois, *Not. Gall. p. 612.*

VIMINAL, ALE. Tèrme d'Antiquaire. adj. qui ſe dit d'une colline & d'une ruë de l'ancienne Rome. *Viminalis.* La Colline *Viminale*, qu'on appelloit auſſi *fagutale*, faiſoit avec la colline *Eſquiline* la cinquiême région de Rome. La ruë *Viminale* & le bois *Viminal* s'y trouvoient auſſi. Cette colline fut ainſi nommée de *Vimen*, ôſiér, parce qu'il y avoit aûtrefois un bois d'ôſiérs; ou bien de Jupitèr *Vimineus*, parce qu'il avoit là un autel. Il y avoit auſſi en beaucoup de heſtres, d'où vient qu'on l'avoit auſſi nommée *Collis fagutalis.* La porte *Viminale* étoit la porte de Rome qui donnoit ſur cette colline. La Colline *Viminale* étoit entre le mont Éſquilin à l'orient, & le mont Quirinal à l'occident. Voyez Roſin, *Antiq. Rom. L. I. C. 9. 11. & 12.* & les Notes de Dempſtèr.

VIMINEUS, ou VIMINIUS. adj. m. Tèrme d'Antiquaire. Épithéte de Jupitèr, qu'il faut conſèrver en notre langue, ſans la traduire. *Vimineus.* Jupitèr *Vimineus* avoit un autel, & étoit adoré à Rome dans la 5e région de la ville ſur le mont Viminal.

Ce mot ſignifie proprement, Qui eſt d'Ôſiér, de *Vimen*, Ôſiér.

V I N.

DROICT DE VINS. Droit dû au Couvent de Faremouſtiér, outre les droits de lods & ventes, & ſaiſine par les habitans de Joüy, reſſort de Meaux, qui eſt de tois ſols quand le prix de la vente de l'héritage cenſuel éxcéde vingt ſous. Droit de *Vins* & ventes, eſt un droit dû au Seigneur cenſuel, par celui qui a acheté un héritage cenſuel. Par la Coûtume d'Orléans, art. 107. & par celle de Montargis, Chap. II. art. 4. ce droit eſt d'une jalée de vin pour tout, & de ſeize deniérs pariſis pour Franc. DE LAURIÈRE.

LE VIN DES SAGES. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt leur Mèrcure. DICT. HÈRM.

LE VIN COMMUN. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, eſt appellé éſprit, parce qu'il eſt très-ſubtil & fort détaché de la matière; il eſt encore appellé Souphre céleſte, c'eſt-à-dire, très-ſimple & tranſparent, ou ciel impèrceptible des Philoſophes modèrnes. DICT. HÈRM.

VINADE. ſ. f. Tèrme de Coûtume. Droit qui eſt dû au Seigneur, par ſes ſujèts pour charroyer ſon vin, comme la bohade. *Vectigal pro vino Domini deferendo, devehendo.* La *Vinade* entière eſt entenduë de deux paires de bœufs & une charrette, au lieu que la boüade, ou voüade n'eſt que d'une paire de bœufs ou une charrette. Voyez la Coûtume de la Marche, Art. CXXXIX.

VINAGE. A Angers & ailleurs, le droit de *Vinage* a été convèrti en argent de cens annuel.

Ce mot de *Vinage* a encore différens aûtres uſages & différentes ſignifications. La plus ancienne eſt un droit pour le paſſage par la Tèrre ou Seigneurie d'aûtrui. Voyez le Cartulaire de Douchery, *Miræi Donat. Belgicæ*, L. I. Ch. 77. L. II. Ch. 74. Un accord de l'an 1311. rapporté par Floris Vandèr, L. II. des Châtelains de l'Iſle, le Cartulaire de Saint Denis, tître de l'an 1170. entre l'Abbé de Saint Denis, & le Comte de Haynaut & ſa femme, & le Gloſſ. de M. de Laurière. Ces Actes prouvent que ce mot n'a eu ce ſens que dans les Provinces du nord de France.

Souvent *Vinage* ſe prend pour les droits qui ſe payent aux Seigneurs par des Communautez & tèrritoires en bléd, vin ou argent; en conſéquence de quoi les Seigneurs font réparer les ponts & paſſages. Le Roi en a pluſieurs ſemblables au Comté de Marle. Voyez auſſi l'Hiſtoire de Gand, L. VI. p. 377. *De Laurière.*

Quelquefois *Vinage* ſe prend pour un droit qui ſe leve ſur le vin. Voyez dans le Cartulaire de Saint Denis, en Échange entre le Roi & les Religieux de Saint Denis, de l'an 1283.

Vinage, ſe prend encore pour des redevances en vin, comme au Livre de *Reſtitutione Sancti Florentii*, Tit. 17. Septemb. 1030.

Quelquefois il ſe prend pour un droit à prendre ſur le vin preſſuré, comme au Tèrriér de l'Iſle Adam, où il eſt dit, *qu'au lieu de Parmin, il y a deux grands Preſſoirs à vin, banniers, dont a le droit de* vinage, *à raiſon de quatre ſceaux de vin y preſſuré.*

Enfin, quelquefois *Vinage* ſe prend pour réjoüiſſance & bonne chère. Le ſèrment des habitans fait au Châtelain de Liſle, rapporté par Floris Vandèr, L. I. p. 137. porte : *Si doit-on faire ban & déſenſe par la Ville, ſous l'amiſté, que nul ne les bèrbèrghe, ne ſous troite ne leur faſſe* vinage *ne amiſtet, tant qu'ils ſeront en Wière contre le Chaſtelain.* GALLAND, DE LAURIÈRE.

LE VINAIGRE DES MONTAGNES; Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le Vinaigre du Soleil & de la Lune, qui ſont contenus dans le Mèrcure Philoſophal. DICT. HÈRM.

LE VINAIGRE TRÈS-AIGRE DES PHILOSOPHES. Autre phrâſe des Souffleurs & Alchimiſtes: c'eſt leur Mèrcure qui diſſout l'or ſans violence, & s'appelle très-aigre, d'autant qu'il eſt plus âcre que celui de l'or minéral, parce qu'il n'eſt pas ſi digéré. DICT. HÈRM.

LE VINAIGRE QUI FAIT QUE L'OR EST ÉSPRIT, ET LA LUNE AUSSI : c'eſt dans le même Art, la nature, ſans laquelle, ni noirceur, ni blancheur, ni rougeur ne peuvent être faites en l'ouvrage. DICT. HÈRM.

VINAIRE. ſ. m. Tèrme de l'une & l'aûtre Antiquité Romaine & Éccléſiaſtique. *Vinarius.* Les *Vinaires* dans l'Antiquité profane, n'étoient aûtre chôſe que les Marchands de vin. Ils faiſoient un corps à Lion, comme il paroît par une inſcription qui ſe voit à Rome, à la tête du pont de S. Barthélémi, ſur le morceau d'une urne longue, ou d'un tombeau, qui eſt enclavée dans une muraille. NEGOT. VINARIO. LVGVDVN. Dans l'Antiquité Ecccléſiaſtique, le *Vinaire* eſt un Officiér des Monaſtères, celui qui a ſoin du vin, le Celleriér. *Vinarius Conventûs, Frater Vinarius, Cuſtos vini.* Voyez Aurelius Victor, C. 33. les Inſcriptions de Grutèr, pag. CCCCLXVI. n. 7. les Voyages de Spon, T. I. pag. 38. des Inſcriptions, où les *Vinaires* ſont appellez *Negotiantes vini*, & du Cange, au mot VINARIUS.

VINALES. ſ. f. & plur. Nom de deux anciennes Fêtes des Romains. *Vinalia.* L'une ſe faiſoit à l'honneur de Jupitèr, & l'aûtre à l'honneur de Vénus. La prémière ſe célébroit au mois d'Août le 19. du mois, qu'ils appelloient le quatorziême des Calendes de Septembre. La ſéconde, le prémiér jour, ou le jour des Kalendes

lendes de Mai. Les Faſtes Calendaires les mettent pourtant le 9ᵉ avant les Kalendes du même mois, c'eſt-à-dire, le 23ᵉ d'Avril. Les *Vinales* du 19ᵉ d'Août s'appelloient *Vinales Ruſtiques*, & elles furent inſtituées à l'occaſion de la guèrre des Latins contre Mézence, parce que dans cette guèrre ces peuples voüèrent à Jupiter une libation de tout le vin qu'ils avoient ou qu'ils recüeilleroient. Ce jour-là tomboit auſſi la dédicace d'un temple de Vénus, ce qui a fait que quelques Auteurs ont crû que ces *Vinales* étoient conſacrées à Vénus ; mais Varron, de L. L. V. & Feſtus ſur le mot *Ruſtica*, diſtinguent ces deux cérémonies, & diſent que les *Vinales* du 19ᵉ Août étoient une fête de Jupitèr. Voyez encore Varron, *de Re Ruſtica*. Ovide, Plutarque, Pline, Dempſtèr, Antiq. Rom. L. IV. C. 4. & 12. Paralip. ſur le C. 12. Scaligèr ſur Feſtus, & Stawechius ſur Arnobe. Struvius Syntagm. Antiq. Rom. C. IX. p. 393. & ſuiv.

VINATIÉR. ſ. m. Nom d'une plante. Épine-vinete, ſelon Deſpleigney. Borel. *Berberis creſpinus, Oxyachanta, Spina acida, Spini vineta.*

VINAY. ſ. m. Lieu du Dauphiné, ſitué ſur l'Iſère. *Vintia ad Iſaram.* Valois, *Not. Gall. p. 529. col. 1.*

VINCENNES. ſ. m. Nom propre d'un Château des Rois de France, ſitué à une lieuë de Paris, vèrs l'orient. *Vincenna.* Il eſt environné d'un grand Parc, flanqué de quelques Tours. Il ſèrt à renfèrmer des Priſonniérs d'un rang diſtingué. Maty. Le Roi y fit quelque ſéjour au commencement de ſon Régne.

VINCENT. ſ. m. & nom propre d'homme. *Vincentius.* Saint Vincent, le plus illuſtre des Martyrs d'Eſpagne, étoit ſorti de l'une des meilleures familles de la Province, qu'on appelloit Tarragonoiſe, natif de Sarragoſſe. Baillet. Après de cruels tourmens que Prudence a décrit dans le 5ᵉ, ou ſelon d'aûtres éditions, le ſecond hymne du *Periſtephanon*, il mourut le 22ᵉ de Janviér 304. Voyez Bollandus à ce jour. *Vincent* de Lérins, ſi fameux par ſa doctrine & par ſon éloquence, floriſſoit du tems du Pape Innocent prémiér.

Saint Vincent d'Agénois. Bourg de l'Agénois en Gaſcogne. *Pompeiacum Caſtrum.* Il a pris ſon nom de Saint Vincent Martyr. Valois, *Not. Gall. p. 452. col. 2.*

Saint Vincent, ou San Vincente de la Barquera. Nom d'une petite ville d'Eſpagne. *Fanum S. Vincentii.* Elle eſt ſur la côte des Aſturies, à trois lieuës de Santillana, vèrs le couchant méridional. *S. Vincente* a un bon port, & eſt défendu par une Citadelle.

Saint Vincent, ou San Vincente. Aûtre petite ville avec un grand port. *Fanum S. Vincentii.* Elle eſt dans le Bréſil, & capitale de la Capitanie qui porte ſon nom, ſituée entre celle de Rio Janeïro, & la Province de Guayra, en Paraguay. Maty.

Saint Vincent, ou San Vincente. Nom d'un Cap de Portugal. *S. Vincentii promontorium*, anciennement *Sacrum promontorium.* C'eſt la pointe qui joint la côte méridionale de l'Algarve, avec l'occidentale, & il prend ſon nom du village de *S. Vincente*, qui y eſt ſitué. Maty.

Saint Vincent, ou San Vincente. Nom propre de l'une des iſles du Cap vèrd. *Inſula Sancti Vincentii.* Elle étoit entre celles de Saint Antoine & de Sainte Luce. Son circuit étoit environ de trente lieuës. On l'avoit crûë dépeuplée, mais on avoit découvèrt dans la ſuite qu'elle étoit habitée par quelques Négres. Cette iſle n'eſt plus, elle fut abîmée l'an paſſé. Le 7ᵉ d'Avril 1718. à cinq lieuës de la Barbade, il y eut un grand calme, après lequel l'horiſon parut tout en feu, l'air fut rempli d'une vapeur noire, qui ſentoit le ſoûfre : enſuite on entendit un grand bruit, comme de pluſieurs coups de canon : il fut ſuivi d'une pluye de cendre, qui dura tout le lendemain avec une grande obſcurité, ce qui continua les jours ſuivans, & l'iſle de Saint *Vincent* qui étoit fort près de la Martinique, & avoit 20. milles Angloiſes de longueur, & environ 16. de largeur, ſauta en l'air, après un grand bruit, comme de mille coups de canon, & fut entièrement abîmée, enſorte que les Chaloupes qui furent envoyées des iſles voiſines pour la reconnoître de plus près, n'en appèrçûrent aucun veſtige que la pointe d'un rocher. *Gazette* du 13ᵉ *Juillet* 1718. *p.* 337.

VINCHESTÈR. Voyez WINCHESTÈR, & BICESTRE.

VINCHY. Voyez Creve-cœur. *T. II. p.* 380.

VINDÉMIAL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Vindemialis.* Saint *Vindémial*, eſt marqué au prémiér de Févriér dans le Martyrologe de Saint Jérôme, avec mention de ſon martyre ; & comme Saint Eugéne lui eſt joint en ce même Martyrologe, il paroît indubitable que c'eſt le même *Vindémial*, dont Saint Grégoire de Tours en ſon Hiſtoire de France, dit à l'occaſion de la mort de Saint Eugéne de Carthage, arrivée à Alby, lieu de ſon éxil, que le Roi Hunneric lui fit couper la tête : & il y a toute apparence qu'il eſt auſſi le *Vindémial* Évêque de Capſe, en la Province Byzacène, qui avec 463. aûtres Évêques d'Afrique, ſe trouva à Cartage l'an 6ᵉ du régne d'Hunneric, le prémiér de Févriér, pour rendre raiſon de ſa foi. Il eſt encore apparemment le même, dont Titien Évêque de Tréviſe, dit dans des tems poſtérieurs, ſelon un manuſcrit de la Bibliothéque de la Reine Chriſtine de Suéde, qu'il mourut en Corſe, d'où ſon corps avec celui de Saint Florent fut apporté à Tréviſe en une Égliſe de Saint Jean Baptiſte. Et c'eſt ce qui fait croire qu'après ſon martyre en Afrique, on aura porté ſon corps en Corſe, où on ne ſçavoit plus que ſon nom du tems de Titien. Chastelain, *au* 1. *Févr. p.* 495. 496. Ceux d'Alby en Languedoc, croyent avoir le corps de Saint *Vindémial* ; mais ce n'eſt qu'à cauſe qu'ils ont véritablement celui de Saint Eugéne ; & il eſt aiſé de les détromper en leur faiſant remarquer, que dans le même Chapitre de Saint Grégoire de Tours, où l'on voit que Saint Eugéne de Carthage mourut chez eux, & qu'ils ont ſon ſépulcre, on y voit auſſi que Saint *Vindémial* fut martyriſé en Afrique. Id.

VINDICATION. ſ. f. Action qui vient à cauſe de la propriété que l'on a de quelque chôſe. *Vindicatio.* Pèrmiſſion de ſaiſir & de prendre une chôſe comme ſienne. Chôſe évincée, tirée des mains d'un aûtre par le vrai propriétaire. Action réelle. Courtin. *Vindication*, ſe diſoit aûtrefois pour vengeance. *Ultio.* Borel.

VINDILLE. Voyez VANDALE. C'eſt ainſi qu'il faut parler.

VINDISCH. ſ. m. Nom propre de lieu. *Vindoniſſa.* C'étoit anciennement une ville des Suiſſes. Elle avoit un Évêché qui a été transféré à Conſtance. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Canton de Bèrne, ſitué au confluent du Ruſſ & de l'Aar. Maty.

VINDISCH-MARCK. Voyez WINDIS-MARCK.

VÉNEROS, ou Binarux, & Binaros. ſ. m. Nom propre d'une petite ville d'Eſpagne. *Binaruſia.* Elle eſt dans le Royaume de Valence, du côté de la Catalogne, & elle a un port à l'embouchure d'une petite rivière dans la Méditèrranée.

VINGÈR. ſ. m. Nom propre d'un château fort, ſitué dans le Gouvèrnement d'Aggèrhus, en Norvége, ſur un paſſage de montagnes, qui conduit à la Dalécarlie, en Suéde. *Vingerum Caſtellum.* Maty.

VINGNORI, ou VINNORI. ſ. m. C'eſt le nom d'une petite rivière & d'un château qui eſt ſur ſon bord. *Vangionis rivus Caſtrum*, & *Vaugionis rivus*, *Vangionum rivus.* L'un & l'aûtre eſt en Bourgogne, dans l'Évêché de Langres. Valois, *Not. Gall. p.* 584. *col.* 1. & 2.

VINOXBÈRGUE, ou Bèrgue S. Vinoch. ſ. m. Nom propre d'une ville des Pays-Bas. *Vinociberga*, *Berga*, ou *Mons Sancti Vinoci.* Elle eſt dans la Flandre, à deux lieuës de Dunkèrque. Cette ville a pris ſon nom de Saint Vinoch, qui y bâtit un Monaſtère, vèrs l'an 680. auprès duquel la ville s'eſt formée peu à peu. Elle a titre de Vicomté, & elle eſt capitale d'une Châtellenie. Elle appartient à la France.

VINSCHOTEN. Voyez WINSCHETTE.

VINSHEIM. Voyez WINSHEIM.

VANTAIN. ſ. m. eſt la même chôſe que vingtième, & ne ſe dit qu'en tèrmes de Coûtumes dans cette phraſe. Droit de *Vintain*, qui eſt un droit par lequel le Seigneur fondé en titre prend le *Vintain*, c'eſt-à-dire, la vingtième partie des fruits qui croiſſent en ſa tèrre, ou de quelques eſpéces de fruits ſeulement, ſelon les conventions. Le droit de *Vintain*, eſt ou réel ou pèrſonnel : le réel, eſt dû par les fonds mêmes, & eſt appellé *Tâche* en Dauphiné & en Provence : le pèrſonnel, eſt dû par les Sujets à leur Seigneur, pour conſtruire & maintenir à ſes dépens les murailles du Bourg, ou de l'enclos du Château, pour leur ſûreté & la conſèrvation de leurs meubles, moyennant le *Vintain*, c'eſt-à-dire, la vingtième partie des blés & du vin qu'ils recüeillent, qu'ils ſont obligez de lui donner. Ce droit fut établi à l'occaſion des guèrres, entre Charles V. Roi de France, & Amé VI. Comte de Savoye. Voyez M. Salvaing, p. 222. De Laurière.

VINTANA, rivière. Voyez TRINQUENEMALE.

Vingtième. Tèrme de Coûtume. Le *Vingtiéme* ſe paye en Dauphiné, & ailleurs, des blés & vins de l'année, pour la conſtruction & réparation des murailles des Villes, des Châteaux & des Forts. De Laurière.

En tèrmes de Muſique, la *Vingtième*, eſt le triple de la 6ᵉ. La vingt & unième, eſt le triple de la 7ᵉ. La vingt-deuxième, eſt le triple de l'octave. La vingt-troiſième, eſt le quadriple de la 2ᵉ. La 24ᵉ, eſt le quadriple de la 3ᵉ. La 25ᵉ, eſt le quadriple de la 4ᵉ. La 26ᵉ, eſt le quadriple de la 5ᵉ. La 27ᵉ, eſt le quadriple de la 6ᵉ. La 28ᵉ, eſt le quadriple de la 7ᵉ. La 29ᵉ, eſt le quadriple de l'octave. Brossard.

VINTIMIGLIA. Voyez VENTIMILE.

V I O.

VIOLE. ſ. f. Inſtrument de Muſique. Il y a des *Violes* de bien des ſortes. 1° La *Viole* d'amour, c'eſt une eſpèce de deſſus de *Viole*, qui a ſix chordes d'aciér ou de laiton, comme celles du claveſſin, & que l'on fait ſonner avec un archet à l'ordinaire. Cela produit un

un ſon argentin qui a quelque chôſe de fort agréable. 2°. Une grande *Viole* qui a juſques à 44. chordes, & que les Italiens appellent *Viola di Bardone*, mais qui eſt peu connuë en France. 3°. La Baſſe de *Viole*, que les Italiens appellent auſſi *Viola di gamba*, c'eſt-à-dire, *Viole* de jambe, parce qu'on la tient entre les jambes. Broſſard dit, qu'on la nomme auſſi *Viole de gambe*. Ce que les Italiens appellent *Alto viola*, en eſt la haûte-contre, & leur *Tenore viola*, en eſt la taille, &c. Le ſieur Rouſſeau a fait un Traité éxprès ſur cet inſtrument. On peut le conſulter. 4°. Les Italiens ont encore une *Viole* qu'ils appellent *Viola baſtarda*, *Viole* bâtarde. Broſſard croit que c'eſt une baſſe de violon, montée de ſix ou ſept chordes, & accordée comme la baſſe de *Viole*. 5°. Ce que les Italiens appellent *Viole* de brâs, *Viola di bracio*, ou ſimplement *Brazzo*, Brâs, ſont des inſtrumens à archet, qui répondent à notre haûte-contre, taille & quinte de violon. 6°. Et leur *Viola prima*, c'eſt-à-dire, prémière *Viole*, eſt à peu près notre haûte-contre de violon, du moins on ſe ſèrt communément de la cléf de *C*, *ſol*, *ut*, ſur la prémière ligne, pour noter ce qui eſt déſtiné pour cet inſtrument. 7°. Leur *Viola ſecunda*, ou ſéconde *Viole*, eſt à peu près notre taille de violon, la cléf de *C*, *ſol*, *ut*, ſur la ſéconde ligne. 8°. *Viola terza*, ou troiſiême *Viole* à peu près notre quinte de violon, la cléf *C*, *ſol*, *ut*, ſur la troiſiême ligne. 9°. Leur *Viola quarta*, ou quatriême *Viole* n'eſt point en uſage en France, mais on la trouve ſouvent dans les ouvrages étrangers la cléf de *C*, *ſol*, *ut* eſt comme la taille des voix ſur la quatriême ligne d'en haut. 10°. Enfin leur *Violetta* ou petite *Viole* eſt, à le bien prendre, notre deſſus de *Viole*. Cependant ſouvent les étrangers confondent ce mot avec ce que nous venons de dire de *Viola prima*, *ſecunda*, &c, ſur tout lorſque ces adjectifs numéraux *prima*, *ſecunda*, *terza*, &c. y ſont joints. BROSSARD.

Les Italiens appellent ſouvent *Viole* ſimplement, ce que nous appellons Baſſe de viole. Il y en a qui prétendent que c'eſt la Lyre, ou la *Kithara*, ou *Cithara*, ou la *Chelis* des Anciens, ou ce que les Latins appellent *Teſtudo*.

VIOLETTE DOUBLE. La *Violette* double qu'on cultive dans les jardins, eſt ſemblable à celle qui vient d'elle-même dans les champs, ſinon que celle-ci eſt ſimple, & que celle-là eſt double, & tantôt blanche, tantôt rouge, & tantôt violette, & de pluſieurs aûtres couleurs: Elle court en tèrre & talle l'une comme l'aûtre. Elle veut du ſoleil médiocrement, la tèrre bonne & forte. On l'arrôſe dans les tems; elle ſe conſèrve mieux dans les pôts qu'en pleine tèrre, parce que l'hivèr on la peut ſérrer. Comme elle ne graine point, on la détale, & on en replante ſéparément les talles. MORIN.

VIOLETTE EN PYRAMIDE. Elle s'appelle auſſi VIOLETTE ARBORÉE. Elle élevé une ou pluſieurs tiges, qui depuis le piéd juſques à la cime, ſe chargent d'une quantité de petits boutons en forme d'une longue pyramide. Ses boutons qui ſont longuèts & canelez, s'élargiſſant ſont comme autant de petites étoiles bleuës, du milieu deſquelles il s'éléve un petit filet blanchâtre. Ses fleurs ſentent comme le ſtorax; cette plante doit être conſidérée, parceque par fois plus de ſix mois durant elle eſt en fleur. Elle veut avoir du ſoleil médiocrement, une bonne tèrre forte; il faut l'arrôſer abondamment: elle ne graine point; mais on la multiplie par le moyen des racines qui ſont pleines de lait; on les rompt en morceaux, elles reprennent, s'élévent & portent des fleurs. MORIN.

VIOLETTE VULGAIRE. Tèrme de Fleuriſte. Anémône qui en fleuriſſant eſt toute violette, mais aprés, elle devient pâle & griſâtre. Les Italiens la nomment Pavonaſſo; les Flamans, Cul de Tabon. MORIN.

VIOLETTE. ſ. f. Éſpéce de pommes. Les *Violettes* ſont une des éſpéces de pommes qui viennent plus longues que plates. LA QUINT. La *Violette* a le fond du coloris blanchâtre, un peu tiqueté aux endroits où les ſoleil n'a pas donné; mais chargé, ou plutôt rayé & foüetté d'une aſſez belle couleur de rouge enfoncé aux endroits qui en ſont vûs; la couleur de ſa chair eſt fort blanche, & cette chair fort fine & délicate, l'eau éxtrémement douce & ſucrée, ne laiſſant aucun marc; on commence d'en manger dès qu'on la cueille, juſqu'à Noël, & ne paſſe plus outre.

VIOLETTE GLACÉE. Éſpéce de pomme, qu'on prétend être meilleure que la *Violette* ordinaire, & durer plus long-tems, ne commençant qu'après l'aûtre. LA QUINT.

GRÔSSE VIOLETTE LONGUE. C'eſt une des plus mauvaiſes éſpéces de figues. LA QUINT.

VIOLETTE HATIVE. Nom d'une éſpéce de pêche, qui vient au mois de Septembre, immédiatement après les chévreûſes.

VIOLETTE TARDIVE. Aûtre éſpéce de pêche. Les *Violettes tardives* viennent au mois d'Octobre. La *Violette tardive*, autrement Pêche marbrée, paſſe toutes les aûtres en goût agréable, quand elle eſt bien meure. Il lui faut beaucoup de chaleur. Elle vient un peu plus grôſſe que la *Violette* ordinaire, & ne colore pas ſi univèrſellement qu'elle, d'où vient qu'on lui donne cet aûtre nom de Marbrée, parce que ſouvent elle n'eſt en éffet que foüettée d'un rouge violet: ſon défaut eſt de ne pas bien meurir, & de crevaſſer par tout, quand la fin de l'Été & l'Automne ſont trop humides ou trop froids: elle fait un bel arbre, & quoiqu'il n'y ait pas de deux éſpéces différentes, cependant tel arbre a la fleur grande, & tel aûtre l'a petite, tout de même que parmi les aûtres *Violettes*. LA QUINT.

VIOLON. ſ. m. Inſtrument de Muſique. Dans les piéces de Muſique, *Violon* ſe marque par un V, & deux V V ſignifient deux *Violons*. Quand ce mot eſt ſeul, il marque le deſſus de *Violon*; mais quand les Italiens mettent devant: *Alto*, *Tenore*, ou *Baſſo*, pour lors il marque la haûte contre, la taille & la baſſe de *Violon*. Dans les compôſitions à deux ou pluſieurs *Violons* différens, les Italiens ſe ſèrvent de *Primo*, *Secundo*, *Terzo*, &c. ou bien des chiffres I°. II°. III°. &c. ou 1°. 2°. 3°. &c. pour marquer la différence. BROSSARD.

Cet inſtrument n'a que quatre chordes de différentes groſſeurs, dont la plus petite, qui eſt la chanterelle, fait l'*E*, *ſi*, *mi*, de la plus haûte octave de l'orgue; la ſéconde, une quinte au-deſſous de la chanterelle, eſt *A*, *mi*, *la*; la 3e, une quinte au-deſſous de la ſéconde, eſt *D*, *la*, *re*; la 4e enfin, encore une quinte au-deſſous de cette troiſiême, & qu'on nomme *Bourdon*, eſt *G*, *re*, *ſol*. Le ſtile des *Violons* eſt ordinairement gai. BROSSARD.

Tous les étrangers ſe ſèrvent communément de la cléf *G*, *re*, *ſol*, ſur la ſéconde ligne pour noter les piéces de *Violon*. Les François ſe ſèrvent de la même cléf, mais ſur la prémière ligne d'en bas. La prémière maniére eſt très-bonne, quand le chant va fort bas; la ſéconde eſt meilleure, quand le chant va fort haut; entre eux le débat, il ſeroit difficile de bien décider qui a le plus de raiſon. Cet inſtrument a le ſon naturellement fort éclatant & fort gai, ce qui le rend très-propre pour animer les pâs de la danſe; mais il y a des manières de le toucher qui en rendent le ſon grâve & triſte, doux & tendre, &c. c'eſt ce qui fait qu'il eſt d'un ſi grand uſage, ſur tout dans les Muſiques étrangères, ſoit pour l'égliſe, ſoit pour la chambre, le théâtre, &c. BROSSARD.

Le *Violoncello* des Italiens, eſt proprement notre Quinte de *Violon*, ou une petite Baſſe de *Violon* à cinq ou ſix chordes: & leur *Violone*, eſt notre Baſſe de *Violon*, ou, pour mieux dire, c'eſt une double Baſſe, dont le corps & le manche ſont à peu près deux fois plus grands que ceux de la Baſſe de *Violon* à l'ordinaire; dont les chordes ſont auſſi à peu près plus longues, & plus grôſſes deux fois que celles de la Baſſe de *Violon*, & le ſon par conſequent eſt une octave plus bâs que celui des Baſſes de *Violon* ordinaires. Cela fait un éffèt tout charmant dans les accompagnemens & dans les grands chœurs, & je ſuis fort ſurpris que l'uſage n'en ſoit pas plus fréquent en France. BROSSARD.

VIOT. ſ. m. Vieux môt. S'il ne ſignifie envie, je ne l'entends point. BOREL. Ce mot ſe voit dans une Épitaphe de S. Jacques de l'Hôpital.

Lors Meſſire Hugue Aubriot,
Chevalier de renom qui ot
Tenu long-temps la Prévoſté
De Paris en paix ſans viot.

VIOUCHE. ſ. m. ou adj. Vieux mot. Homme de longue vi[e]. BOREL. *Vivax*, *vetus*, *ſenex*, *annoſus*.

V I P.

VIPÈRE. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique: Prendre la *vipère* de Rexa & lui couper la tête, c'eſt ôter la noirceur à la matière qui eſt enfèrmée dans l'œuf. DICT. HERM.

L'Iſle aux VIPÈRES. C'eſt une iſle de l'Archipel, que les Grècs appellent Chimoli, & M. Tournefort, dans ſon Voyage, T. I. p. 142. Cimole, & qui prit le nom de l'Argentière dans le tems que l'on y découvrit des mines d'argent, que l'on ne foüille plus à caûſe des Turcs. Pline aſſûre, L. IV. C. 12. que Cimole ſe nommoit aûtrefois l'Iſle aux *Vipères*: il faut que la race en ſoit éteinte; car on nous aſſûra qu'on n'y en voyoit plus. Pinet traducteur de Pline, & quelques aûtres Géographes modèrnes ont cru que c'étoit l'iſle de Sicandro: pour moi, je crois que Sicandro eſt une iſle imaginaire; nous n'avons ſçû la trouver dans l'Archipel, ni même en apprendre aucune nouvelle. TOURNEF.

V I Q.

VICQUE. Voyez VICH D'OSSONE.

V I R.

VIRACOCHIN. ſ. m. Nom propre d'un Dieu des Péruviens. *Viracochinus*. Le Dieu *Viracochin* eſt le ſouverain Dieu des Péruviens, qu'ils appellent autrement Pachacamach, c'eſt-à-dire,

Créateur

Créateur du Ciel & de la Tèrre, comme nous avons dit, T. IV. p. 2010. Ils le nomment auſſi *Uſapùs*, qui ſignifie *Admirable*. Voyez Linſchottan, *Hiſt. Ind. Orient. L. V. C.* 3. Voyez Pachacamali.

VIRGAIRE. ſ. m. Tèrme d'Hiſtoire Ecclésiaſtique. Chantre de l'Égliſe Romaine. *Virgarius*. Il y avoit aûtrefois proche la Baſilique du Vatican, une Égliſe ſous le tître de Sainte Marie des *Virgaires*, & une École de *Virgaires*. Quand le Pape alloit en proceſſion, le *Virgaire* avoit ſoin de préparer le lit ſur lequel il ſe repôſoit au tèrme. Voyez les Macri.

VIRA VIDA. Nom d'une plante du Chili. La *Vira vida* eſt une éſpéce d'immortelle, dont l'infuſion a très-bien réüſſi à un Chirurgien François, pour guérir de la fiévre tièrce. Frézier, p. 106.

VIRE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Normandie, en France. *Viria*. Elle eſt à la ſource de la rivière qui porte ſon nom, & à douze lieuës au ſud-oüeſt de Caën. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 613.

Vire. ſ. f. Rivière de la Normandie, en France. *Viria*. Elle baigne Vire, S. Lô, & ſe décharge dans la mèr de Bretagne, à Carentan. Mati. Valois, *Not. Gall. p.* 613.

VIRE-FLÉCHE. ſ. m. Mot vieux & de Languedoc. Virou, gimbelet, tarière, vireton, petit dard. Borel. Dans les Menus Propos de Pièrre Gringoire, il y a :

Car ce n'eſtoit que pour un vireton,
Maint eſt battu de ſon propre baſton.

Ce mot vient de *veru*, broche. Borel.

VIRETON. ſ. m. Vieux mot. Fléches des carquois anciens. *Fauchet*. Borel. C'eſt un diminutif qui venoit de *veru*, comme qui diroit petite broche. Les fléches ſont en éffèt de petites broches.

VIRGAN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des iſles Philippines, en Aſie. *Virganum*. Elle appartient aux Éſpagnols, & elle eſt ſituée dans l'iſle Fèrdinande, dont elle porte quelquefois le nom. Mati.

VIRGILE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Virgilius*. *Virgile* eſt le Prince des Poëtes Latins; *Virgile* a imité Théocrite dans ſes Éclogues, Héſiode dans ſes Géorgiques & Homère dans ſon Énéïde.

VIRGINENSE, ou VIRGINALE. La Déeſſe *Virginenſe* ou *Virginale*. Tèrme de Mythologie. *Dea Virginenſis*. C'étoit une Déeſſe que l'on invoquoit aûtrefois chez les Romains, lorſque l'on délioit la ceinture d'une nouvelle épouſe Vièrge, ainſi que le dit ſaint Auguſtin, *de Civit. Dei*, *L. IV. C.* 11. & il prétend que c'étoit Jupitèr, que l'on invoquoit ſous ce nom, ainſi que ſous le nom de tous les aûtres Dieux. C'étoit la Divinité que les Grècs appelloient *Diana Lyſizona*. La Déeſſe *Virginenſe* étoit une des Divinitez, dont on portoit des images ou figures dans la chambre d'une nouvelle mariée, lorſque les paranymphes en ſortoient. Saint Auguſtin, *de Civit. Dei*, *L. VI. C.* 9. Gentian Hèrvet dans ſa Traduction de cet Ouvrage de ſaint Auguſtin dit, *Virginenſe*, & de Cériziérs dit, *Virginale*, & les Auteurs du Moréri, *Virginienne*.

VIRGINIE. ſ. f. Nom propre d'une grande Région de l'Amérique ſeptentrionale. *Virginia*. Elle eſt dans le Canada, pris en général, bornée au midi par les montagnes Apalaches, qui la ſéparent de la Floride; au levant par la mèr de nord & par la nouvelle Suéde; au couchant & au nord par pluſieurs peuples Amériquains, dont les principaux ſont les Ériechronons, & les Iroquois. Les Anglois qui poſſédent ce païs, lui ont donné le nom qu'il porte, à l'honneur de la Reine Élizabeth, qui ne ſe maria point. Il eſt arrôſé par pluſieurs grandes rivières, dont les principales ſont celles de Pouhatan, & de Tappahanock, qui ſe déchargent dans la Baye de Chéſapéack. Cette Baye eſt fort commode, elle s'avance dans les tèrres 75 lieuës du ſud au nord, n'eſt large à ſon entrée que de dix lieuës, & ailleurs de ſix ou ſept, & profonde de douze ou quinze braſſes, & au moins de ſix ou ſept. L'air de ce païs eſt fort tempéré, à peu près comme aux Provinces méridionales de la France. Le tèrroir y eſt fort fèrtile en mayz, & en quelques racines, dont les Amériquains font du pain, & on y trouve des ceps de vigne non cultivez, & qui portent pourtant de bon fruit. Il y a une plante de laquelle on tire une éſpéce de ſoye, dont les Anglois font des étoffes. Il y croît particulièrement une grande quantité de tabac fort éſtimé. Les habitans naturèls ont divèrs Seigneurs, qui dominent ſur quelques villages, les uns plus, les aûtres moins; leurs richeſſes conſiſtent en ces éſpéces de ſoyes, dont nous avons parlé, & aux peaux des bêtes qu'ils tuent à la chaſſe, ils troquent tout cela avec les Anglois pour des eaux de vie, & pour quelques quinquailleries; leurs armes ſont l'arc, les fléches, & la maſſuë. Ils croyent pluſieurs Dieux, dont ils diſent que l'un eſt ſupérieur à tous les aûtres, & qu'il a toûjours été; ils croyent auſſi l'immortalité de l'âme, les peines, de même que les récompenſes après la mort. Les Anglois ont porté du bléd en ce païs, qui y a très-bien réüſſi, ils y ont un grand nombre de Colonies, dont les principales ſont Jameſtowen, Pouhatan, Pomejock, & Sécotan. Mati.

VIRGINIE. ſ. f. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulipe, qui eſt panachée d'incarnadin ſur du blanc, avec des piéces détachées qui ſemblent des goutes de ſang. Morin.

VIRGOULÉ. ſ. f. Éſpéce de poire. La *virgoulé* eſt bonne à manger cruë & admirable cuite. La Quint. *Les virgoulez* non ſeulement ne ſont pas ſujettes à la galle; mais au contraire pouſſent régulièrement par tout une grande quantité de beau bois, & ont toûjours un teint uni & luiſant, comme ſi on prenoit ſoin de les froter pour les polir. Id. *p.* 291. Le tems de la maturité de la *virgoulé*, comprend environ trois Mois. Id. Les *virgoulez* & les robines ſur franc font de la peine à les mettre à fruit; mais enfin ce mal-là n'eſt pas ſans remede; conſtamment elles fructifient plûtôt ſur cognaſſiér. Id. *I. Part. p.* 44. Les *virgoulez* peuvent durer partie de Novembre & de Décembre. Id. *P. III. p.* 273. La poire *virgoulé*, qu'on appelle Bujaleuf en Angoumois, Chambrette en Limouſin, poire de Glaſſe en Gaſcogne, *virgouléſe* & *virgouleuſe* en tant d'endroits, doit ce me ſemble porter plûtôt le nom ſimple de *virgoulé*, que tout aûtre, à caûſe du village de *Virgoulé*, village voiſin de la ville de ſaint Léonard en Limouſin, duquel nous l'avons tirée, par la libéralité du Marquis de Chambret, qui en étoit Seigneur & qui nous la donna, ſous le nom de ſa poire de *virgoulé*. C'eſt une poire d'une figure aſſez longue & aſſez groſſe, ayant environ trois à quatre poûces de haut, ſur deux à trois de large; la queuë en eſt courte, charnuë & penchée; l'œil médiocrement grand, & un peu enfoncé; la peau liſſe & unie, & quelquefois colorée, & qui enfin de vèrte qu'elle étoit ſur l'arbre, jaûnit à meſure qu'elle approche de ſa maturité, & en meûriſſant devient tendre & fondante, en ſorte que quand on la prend à propos elle ſe trouve un des meilleurs fruits du monde. Son arbre a par tout une vigueur éxtraordinaire. Les poires de *virgoulé* qui ſont à une belle expôſition y acquièrent un vèrmillon admirable. Id. *P. III. p.* 289. *& ſuiv.*

VIRGOULÉSE. Voyez VIRGOULÉ.

VIRGOULEUSE. Voyez VIRGOULÉ.

VIRIDIEN, ou VISIDIEN. ſ. m. C'eſt, dit Tèrtullien dans ſon Apologétique, Ch. XXIV. un Dieu des Narniens ou habitans de Narni. *Vizidianus*, *Viſidianus*. Ces deux noms, comme a remarqué Pamélius, reviennent au même, parceque les Sabins mettoient indifféremment l'*s* & l'*r*, l'une pour l'aûtre, comme il paroît par pluſieurs endroits de Varron. Or Narni, en Latin *Narnia*, qui eſt aujourd'hui dans l'Ombrie, étoit une ville des Sabins; Ptolémée, Solin & Strabon la lui donnent, celui-ci, L. V. celui-là, Table V[e] de l'Europe, & le ſécond, L. VIII. Un Manuſcrit de Liége que Pamélius avoit vû faiſoit ce nom de féminin *Viridiana*; mais c'eſt le ſeul & apparemment c'étoit une faûte.

VIRIPLACA ou VIRIPLAQUE. ſ. f. Nom d'une fauſſe Déeſſe des Anciens Romains. *Viriplaca*. C'étoit la Déeſſe qui mettoit la paix dans les ménages. Elle avoit un Temple ou Chapelle dans la cinquième région, ou le cinquième Quartiér de Rome. Quand un mari & une femme étoient mal enſemble, ils alloient à cet Oratoire & s'y réconcilioient. J'aimerois mieux retenir le mot Latin *Viriplaca*, que de dire *Viriplaque*.

Ce nom vient de *vir*, *viri*, homme, mari, & de *placare*, *placo*, j'appaiſe. La Déeſſe *Viriplaca* appaiſoit les maris. Un homme d'éſprit qui nous a envoyé pluſieurs mots à ajoûter à ce Dictionnaire, a pris cette Déeſſe pour un Dieu.

VIRLAY. Voyez VIRELAY.

VIRON. Vieux advèrbe & prépôſition. Environ. Borel. *Juxta*, *circa*, *circiter*. Pièrre Gringoire dans ſes Menus Propos, dit :

Pour t'envoyer viron *l'heure de Sixte.*

VIRTON. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bas Catholiques. *Virtonium*. Elle eſt Capitale d'une Prévôté qui porte ſon nom, & ſituée dans le Duché de Luxembourg, à cinq lieuës de la ville de Luxembourg, vèrs le couchant. Maty.

VIRVIESCA, ou BIRVIESCA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville d'Éſpagne. *Virovesca*. Elle eſt dans la Vieille Caſtille, à ſix lieuës au nord de Burgos. *Virvieſca*, ou *Birbieſca* eſt Capitale de la contrée de Buréva. Maty.

VIS.

VIS. ſ. m. Vieux mot. Viſage. Borel. *Vultus*, *os*.

Menton fourchu, clèr vis *traitis.* Villon.

Et Dame au clair vis. Ovide, Mſ. de Borel.

C'eſt-à-dire, belle à voir. De là vient auſſi, *vis-à-vis*.

Puiſque je vis,
Voſtre gent & gracieux vis. Grében.

R. de la Rôſe, & Guillaume de Loris:

Telle-fois te ſera advis,
Que tu tiendras celle aux clers vis.

Vis de Colonne : En tèrmes d'Architèĉture, c'eſt le contour en ligne ſpirale du Fuſt d'une colonne torſe, c'eſt auſſi l'éſcaliér d'une colonne creûſe. Davilèr.

Vis Potoyère. Tèrme d'Architèĉture, éſcaliér d'une câve, qui tourne autour d'un noyau, & porte de fonds ſous l'éſcaliér d'une maiſon. Davilèr.

Vis. ſ. m. Vieux mot. Advis. Borel. *Monitum, admonitio, commonitio.*

Famgale avoit non ce m'eſt vis. Ovide, Mſ. de Borel.

C'eſt-à dire, ce m'eſt *avis. Videtur mihi.*
Ce mot vient de *viſum.*

Vis. Aûtre vieux mot. *Vif.* Borel. *Vivus.*

De Dieu le Roi de Paradis,
Le Juge des morts & des vis. Ovide, Mſ. de Borel.

J'aime mieux être mort que vis. Grébân.

Vis. Aûtre vieux mot. Adjeĉt. Vil. Bòrel. *Vilis.* Le Fabliau de la rôſe vèrmeille dit,

Bien doit être vavaſſor vis,
Qui veut dévenir Méneſtrier.

VISAPOUR. ſ. m. Nom propre d'une ville de la prèſqu'iſle deçà le Gange. *Viſapora.* Elle eſt capitale du Royaume de Décan, qu'on nomme quelquefois pour cette raiſon le Royaume de *Viſapour*, & ſituée ſur la Province de Cuncan, ſur la rivière de Mandoua, à quarante lieuës de Dabul, vèrs l'orient, & à ſoixante de Goa, vèrs l'orient ſeptentrional. *Viſapour* eſt une des plus grandes villes de l'Aſie. Elle a cinq lieuës de tour; ſes murailles ſont fort haûtes, environnées d'un grand foſſé, & accompagnées de pluſieurs batteries, où l'on dit qu'il y a plus de mille pièces de canon de fonte ou de fèr. Le Palais du Roi eſt au milieu de la ville, dont il eſt ſéparé par un double foſſé, & il a une lieuë de circuit. On voit encore en cette ville cinq grands fauxbourgs, où la plûpart des Marchands demeurent. Maty.

VISCHMUND. ſ. m. Nom propre d'un ancien bourg de la Haûte Pannonie, réduit en village, & ſitué dans l'Aûtriche, à l'embouchure du Viſch dans le Danube, & à quatre ou cinq lieuës au-deſſous de Vienne. *Viſchamunda*, anciennement *Æquinoctium.* Maty.

VISÉNÉCHAL. Voyez VIBAILLIF.

VISET. ſ. m. Nom propre d'une petite ville aûtrefois fortifiée. *Viſetum, Vegeſatum.* Elle eſt [illegible] l'Évêché de Liége, ſur la Meûſe, à deux ou trois lieuës au-deſſous de Liége, & au-deſſus de Maſtricht. Maty.

VISEU, VISEO. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Province de Beira, en Portugal. *Viſeum, Viſenſis Urbs.* Elle eſt ſituée ſur une petite rivière, à dix lieuës de Lamégo, vèrs le midi. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Vicus Aquarius*, ville de la Luſitanie. Maty.

VISIÈRE. ſ. f. S'eſt dit aûtrefois pour mouchoir, ou bandeau. *Sudarium, velum.* Mèrlin dit, que la Véronique avoit une figure humaine en ſa *viſière.* Borel.

VISIRAT. ſ. m. Charge, Office de Vizir. *Veſiratus, dignitas Adminiſtri Reipublicæ.* Meninski. L'Empereur des Turcs conféra le *Viſirat* à Cuproli. Le prémiér Renégat qui ait été élévé au *Viſirat* eſt Khaïredain, ſurnommé Barberouſſe. Le ſécond eſt Ulug'Ali appellé par corruption Lourch Ali, Renégat Calabrois ſous Selim II. Voyez d'Hèrbelot, Bibl. Orient. au mot Ulug, p. 915. col. 1. Les Auteurs des Mémoires de Trévoux, diſent quelque part *Viſiriat*, au lieu de *Viſirat.*

VISITANCE. ſ. f. Vieux mot. Viſite. *Officioſus aditus, ſalutatio.*

Ils n'ont pas vaillant une ſeiche,
Que donra qui ſon contel leiche,
Mais d'un riche uſurier malade,
La viſitance *eſt bonne & ſade.* R. de la Rôse.

VISITANDINE. ſ. f. Religieûſe de la Viſitation. Ce mot eſt bas. *Monialis à Viſitatione dicta, Monialis Saleſiana.* Je vais mettre ma fille penſionnaire aux *Viſitandines.* Ma ſœur n'eſt point Carmélite, elle eſt *Viſitandine.* Cela n'eſt que de la convèrſation familière. Fille ou Religieûſe de la Viſitation eſt mieux.

VISITATION. L'Ordre de la *Viſitation* de Notre-Dame, les Religieûſes de la *Viſitation*, les Filles de la *Viſitation.* Un Convent, une Maiſon de la *Viſitation.* Tout cela ſe dit d'un Ordre de Religieûſes inſtitué par ſaint François de Sales, Évêque de Genève. *Ordo Viſitationis B. Mariæ Virginis.* Le ſaint Prélat commença cet établiſſement, l'an 1610 à Anneci. Madame la Baronne de Chantal veuve, fut celle dont il ſe ſèrvit pour cela. D'abord les Filles de la *Viſitation* ne faiſoient que des vœux ſimples, & ne gardoient point de clôture, elles viſitoient les malades, les ſoulageoient & les ſécouroient dans leurs beſoins. Le Cardinal de Marquemont détèrmina ſaint François de Sales à ériger cet Ordre en Religion. Paul V. commit le Saint Inſtituteur pour cela. Il fit des Conſtitutions. Urbain VIIIe les approuva en 1626. Saint François de Sales voulut que cet Ordre fût ſoûmis au gouvèrnement des Évêques. Cet Ordre s'eſt beaucoup étendu en France en peu de tems. Il y a trois ſortes de Religieûſes, des Choriſtes, des Aſſociées, & des Domeſtiques. Les Choriſtes ſont déſtinées pour chanter l'Office au Chœur. Les Aſſociées, ni les Domeſtiques ne ſont point obligées à l'Office, mais ſeulement à dire un cèrtain nombre de *Pater*, & d'*Ave.* Les Choriſtes & les Aſſociées ſont ſeules capables de remplir toutes les charges du Monaſtères. Les Aſſociées ne peuvent pourtant être Aſſiſtantes, parcequ'un des principaux emplois des Aſſiſtantes eſt d'avoir ſoin de l'Office au Chœur, & que les Aſſociées n'y ſont pas obligées. C'eſt pourquoi ſi une Aſſociée eſt Supérieure, elle ne ſe mêle point de ce qui regarde l'Office, elle s'en repôſe ſur l'Aſſiſtante. Les Sœurs Doméſtiques ſont employées à la cuiſine & aux aûtres Offices du ménage. Elles ne peuvent être que trente-trois dans châque Maiſon, dont il doit y avoir au moins vingt Choriſtes, neuf Aſſociées, & quatre Doméſtiques. Cependant le Père Spirituel, la Supérieure, ou le Chapitre peuvent pour quelques juſtes raiſons changer ce nombre. La prémière vûë de ſaint François de Sales, fut d'inſtituer cet Ordre pour des filles & des femmes infirmes, c'eſt pour cela que le Saint a préſcrit peu de mortifications, peu de jeûnes outre ceux de l'Égliſe, & ſeulement une Abſtinence le Vendredy. Leur habit doit être noir & tout le plus ſimple qui ſe pourra, tant en la matière, qu'en la forme. C'eſt une robbe large en forme de ſac, avec des manches de la longueur de tout le brâs, & larges. Le voile eſt d'étamine ſans bordure; elles portent au front un bandeau noir & au lieu de guimpe, une barbette de toile blanche ſans plis, avec une croix d'argent ſur la poitrine. Les armes de cet Ordre, ſont un cœur ſur lequel eſt le nom de Marie en chifre, ſurmonté d'une Croix, & le tout enfèrmé dans une couronne d'épines. Voyez le Père Hélyot, T. IV. C. 43. & 44.

VISITATRICE. ſ. f. Religieûſe qui a la Commiſſion de viſiter les Monaſtères de ſon Ordre. *Viſitatrix.* La Congrégation de ſaint Ambroiſe & de ſainte Marcelline, ou de l'Annonciade de Lombardie, étoit gouvèrnée par une Prieure Générale, dont l'Office étoit triennal, qui faiſoit ordinairement ſa demeure dans le Monaſtère de Pavie, qui étoit regardé comme le Chèf de l'Ordre. Elle tenoit des Chapitres Généraux, & envoyoit dans les Provinces trois *Viſitatrices.* P. Hélyot, *T. IV. Chap.* 10.

VISLICZA. ſ. f. Nom propre d'une ville de la Haûte-Pologne. *Viſlicia.* Elle eſt Capitale d'une Châtelenie, & ſituée ſur la petite rivière de Nida, dans le Palatinat de Sandomir, à vingt-deux lieuës de la ville de ce nom, tirant vèrs Cracovie.

VISLOCZ. Voyez WISLOCK.

VISNEVITZ. Voyez WISNIOWIECZ.

VISO. ſ. m. Le Mont *Viſo*, ou le Mont Vèſule. *Veſulus mons.* C'eſt une célèbre montagne des Alpes. Elle eſt ſur les confins du Dauphiné, & du Marquiſat de Saluſſes en Piédmont. Pour faciliter le tranſport des Marchandiſes de France en Italie, on a taillé dans un roc, au travèrs de cette montagne, une voûte longue de cinq cens pâs géométriques, & aſſez haûte & large pour le paſſage des mulèts chargez; le Pô a ſa ſource au mont *Viſo.* Baudrand dit la même chôſe de la Durance; mais il ſe trompe, cette dèrnière rivière nait au mont Genève, à une lieuë au-deſſus de Briançon. Mati.

VISOIE, ou VIGEOIS. ſubſt. Nom propre d'une Abbaye du Limouſin. *Voſia, Voſienſis Abbatia. Voſium.* Valois, *Not. Gall. p.* 623.

VISP. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Haut Valais. *Viſpa.* Il eſt ſitué dans les montagnes qui ſont au midi du Rhône, & il eſt conſidérable pour ſes mines de criſtal. Maty.

VISSEGRAD, VIZZEGRAD, PLINDENBOURG. ſſ. mm. Noms propres d'une ancienne ville de la Haûte Pannonie. *Viſſegradia, Vicegradum*, anciennement *Felicis Lacus*, ou *Locus.* Elle eſt dans la Baſſe Hongrie, ſur le Danube, à cinq ou ſix lieuës au deſſous de Strigonie. *Viſſegrad* eſt petite, mais elle eſt fortifiée, & défenduë par une Citadelle, où les Rois de Hongrie ont aûtrefois fait leur réſidence. Maty.

VISSIÈR. ſ. m. Vieux mot. Sorte de barque. *Cymba ſpecies.* Et les

les *viſſiérs*, as Barons. Ce que Vigenère traduit mal, & les départit aux Barons. Et vinrent les galies totes & li *viſſiérs*, & les autres nés qui étoient arriérs. VILLEHARD, *L. II. p.* 24. Et plus bas : Et maint bon deſtrier, traire des *viſſiérs*. ID. Et li chevaux furent mis és *viſſiers*. Et plus bas : Et tuit li *viſſiers* & totes les galies de l'oſt. Et aſſez d'autres vis de marcheans qui avec ſerent arroutées.

VISTINGEN. Voyez FÉNESTRANGE.

VISTISA, VOTIZA. ſ. f. Nom propre de lieu. *Viſtiſa*, *Votiza*. C'étoit anciennement une ville Épiſcopale du Péloponêſe, nommée *Ægium*, *Ægida*. Elle eſt maintenant prêſque ruïnée ; on la trouve dans le Duché de Clarence, en Morée, à cinq lieuës de Patras, vèrs le levant. MATY.

VISTRE. ſ. m. Petite rivière du Languedoc qui paſſe à Nîmes & lui a donné ſon nom, ou l'a pris d'elle. *Nemauſus*. Valois, *Not. Gall. p.* 618. croit qu'il s'eſt appellé *Vitreus*, & que de là s'eſt fait *Viſtre*.

VISTRICZ, ou BISTRICZ. ſ. m. Nom propre de pluſieurs Lieux. *Biſtricia*, *Viſtricia*. 1°. *Biſtricz* dans la Baſſe-Hongrie, ſur le Danube, eſt un village un peu au deſſous de Petri Waradin. On le prend pour l'ancienne *Piſtrenſis* ville, lieu de la Pannonie. 2°. *Viſtricz*, ou *Veſtercze*, & Noeſenſtad, eſt une ville de la Turquie en Europe, dans la Tranſylvanie, ſur la rivière de *Viſtricz* ou *Biſtricz*, à dix ou douze lieuës au nord de Clauſembourg. On prend ce *Viſtricz* pour l'ancienne *Nentidava* ville de Dace. 3°. *Viſtricz* dans la Haûte-Hongrie eſt ſur le Gran, Capitale du Comté de *Viſtricz*, ſitué entre les Comtez de Lypeze, de Bars, de Sag & de Gomor.

VISTULE. Voyez WISTULE.

VISU. Tèrme Latin, ablatif du nom *viſus*, la vûë, qui ſe dit populairement avec la prépôſition *de*, pour marquer que l'on ſçait une chôſe pour l'avoir vûë. Je ne parle point par cœur, mais *de viſu* & comme témoin oculaire de ce que je dis. Ceux qui écrivent l'hiſtoire des États & des Royaumes, n'en peuvent ſçavoir *de viſu* que les dèrnières ſuites. MASCUR.

VISUM VISU. Tèrme bas & popûlaire, vis-à-vis l'un de l'aûtre. *E regione*. J'étois fort bien placé au Sèrmon, j'étois tout *viſum viſu* du Prédicateur. Il faut pendre ces deux tableaux *viſum viſu* l'un de l'aûtre aux deux murailles oppôſées de la chambre.

VISURGE. Voyez VÉSER.

VIT.

VIT. Voyez GUY.

SAINT VIT, VEIT, ou VIET. Nom propre d'une petite ville des Païs-Bas, Capitale d'une Prévôté du Duché de Luxembourg, & ſituée à quatorze lieuës de la ville de ce nom, vèrs le nord. MATY. *Sancti Viti Oppidum*, *Fanum*.

SAINT VIT, VEIT, S. WEIT. Aûtre ville du Cèrcle d'Autriche. *Fanum S. Viti*, *Vitopolis*. Elle eſt dans la Carinthie, au confluant du Wilictz & du Glan, & à deux lieuës de Clagenfurt, vèrs le nord. *S. Weit* étoit aûtrefois Capitale du Duché de Carinthie : le nouveau Duc, avant que d'être inauguré, y devoit paroître en habit de païſan, répandre de la monnoye parmi le peuple, & promettre d'éxèrcer fidellement la Juſtice, après quoi on lui ôtoit l'habit de païſan, & on lui mettoit l'habit Ducal ; mais cette cérémonie ne s'obſèrve plus. Quelques Géographes prennent *S. Weit* pour l'ancienne *Candallica*, ou *Candalica*, ville du Norique, que d'aûtres placent à Lavamynd. MATY.

SAINT VIT, ou WEIT AN FLAUM, ou FIUME. Aûtre petite ville du Cèrcle d'Autriche. *Ad Flumen*, ou *Fanum S. Viti Flomonienſis*. Elle eſt aux confins de la Carniole & de l'Iſtrie Autrichienne, ſur le Golfe de Carnero, vis-à-vis de l'iſle de Chèrſo, & à l'embouchure de la rivière appellée Fiume, dont elle prend quelquefois le nom. *S. Weit* a un bon port, & eſt défendu par une citadelle. MATY.

VITAILLE. ſ. f. Vieux mot. c. Viande, vivres ; de victuaille, & celui-ci de *victus*, ou bien de *vita*. BOREL.

VITAL, ou VITALIS, eſt auſſi un nom propre d'homme. Car on retient quelquefois le mot Latin *Vitalis* en notre langue. S. *Vital* ſouffrit le martyre dans le IIe ſiécle, ſelon quelques Auteurs. *Vitalis* d'Autriche au commencement du IVe ſiécle préſida au Concile d'Ancyre. *Vitalis* d'Afrique ſoutint des opinions Pélagiennes, comme il paroît par l'Épître 107e de S. Auguſtin. Jean *Vitalis* Docteur de Paris écrivit par ordre de l'Univèrſité une Défenſe de l'Immaculée Conception : *Defenſorium Immaculatæ Conceptionis Deiparæ*, l'an 1390.

VITALIANA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle du Duché de Milan. *Vitaliana*, anciennement *Malpaga*. Elle a un Château fort, & elle eſt ſituée dans le lac Majeur, près de la Côte occidentale, & à une lieuë du bourg de Canobio, vèrs le midi. MATY.

VITALIEN, ENNE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Vitalianus*, *a*. Les Hérétiques *Vitaliens* étoient des Apollinariſtes, qui prirent leur nom d'un Prêtre d'Antioche nommé Vital, Vitalis, ou Vitalius, & qui fut un fauteur de l'héréſiarque Apollinaire. Il étoit du parti de Mélétius, & il éxcita de grands troubles contre les partiſans d'Euſtache. Il ſe ſépara, & les Appollinariſtes le firent leur Évêque vèrs l'an 363. Il alla à Rome pour ſe juſtifier, & il y offrit une confeſſion de foi captieûſe & fraudulûſe ; mais la fraude fut découvèrte & il fut condamné avec Apollinaire. L'an 373. S. Éphrem dans ſon Tèſtament, c'eſt-à-dire, dans le diſcours qu'il fit à ſes diſciples quelque tems avant ſa mort, leur recommande fort d'éviter les hérétiques, & nommément les *Vitaliens*. Voyez Baronius aux années marquées ci-deſſus.

VITEFLEU, ou VITEFLEUR. ſ. m. Nom propre de rivière. *Vitefleda*, *Guitefleda*. C'eſt une petite rivière du païs de Caux en Normandie. Elle a ſur ſes bords un village de même nom. Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 115. *& p.* 17.

VITELLIA, ou VITELLIE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Divinité Payenne. *Vitellia*. Elle étoit femme de Faune Roi des Aborigines, peuples anciens d'Italie, & on l'honoroit en bien des endroits comme une Déeſſe. Les Vitellius, famille Patricienne de Rome, de laquelle étoit l'Empereur Vitellius, prétendoient dèſcendre de ce Roi & de cette *Vitellia* & en avoir tîré leur nom. Voyez Suétone dans la vie de cet Empereur, C. 1. La famille *Vitellia*.

VITELLIENNES. Tablettes *Vitelliennes*. Sorte de tablettes où l'on écrivoit aûtrefois des folies, des penſées ingénieûſes, mais galantes & laſcives. *Vitelliani*, & non pas *Vitelliana*. Car on ſouſentend *pugillares*, & Martial, L. XIV. Épigr. 8. dit *Vitelliani*. Nous pourrions appeller ainſi en Latin ce que nous nommons en notre langue un ſottiſiér. Ces tablettes tîroient leur nom de *vitellus*, un jaûne d'œuf, parcequ'elles en étoient frottées, ou de quelque Vitellius qui en étoit l'inventeur.

VITÈRBE. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe, en Italie. *Viterbium*. Elle eſt dans le Patrimoine de S. Pièrre, à treize lieuës de Rome, vèrs le couchant ſeptentrional. *Vitèrbe* eſt une des principales villes de l'État de l'Égliſe. Il eſt aſſez grand & orné d'un grand nombre de Palais & de belles fontaines. Il a un Évêché ſuffragant immédiatement du Pape. On voit près de cette ville la montagne de *Vitèrbe*, & le bois de *Vitèrbe*, la prémière nommée anciennement *Ciminius Mons*, & le dèrniér *Ciminia Sylva*. Il paroit par une inſcription qu'on trouve au haut de l'éſcaliér de la Maiſon de Ville de *Vitèrbe*, qu'elle a été faite par la jonction de quatre villages, appellez *Fanum*, *Arbanum*, *Vetulonia*, & *Longula*. C'eſt pour cette raiſon qu'elle eſt quelquefois appellée *Tetrapolis*, c'eſt-à-dire, *Les quatre villes*. Les Papes ont quelquefois fait réſidence à *Vitèrbe*, & Aléxandre IV. & Clément IV. y ſont morts.

VITÈRBIEN, ENNE. ſ. m. & f. Qui eſt de Vitèrbe. *Viterbienſis*.

VITIABLE. adj. m. & f. Vieux mot. Vicieux, ſelon les Contredits du Songe creux. BOREL.

VITILO, VITOLO, VITULO. ſ. m. Nom de lieu. *Vitylum*, *Vitulum*, *Bityla*. C'étoit anciennement une petite ville du Péloponêſe. Ce n'eſt maintenant qu'un fort petit bourg de la Zaconie, en Morée. Il eſt près de la ville de Chialeſa, & du petit Golfe nommé *Porto vitulo*, qui eſt une partie de celui de Coron. MATY.

VITLICH. Voyez WITLICH.

SAN VITO. Nom propre d'un Cap de la Vallée de Mazara, en Sicile. *Promontorium S. Viti*. Il eſt à l'entrée du Golfe de Caſtel-a-Mar, du côté du midi, & près du village de *S. Vito*. Quelques-uns prennent ce Cap pour celui que les Anciens appelloient *Ægitharſus*, que d'aûtres mettent au Cap San Théodôro, qui eſt près du bourg de ce nom, entre Marſala & Trapano. MATY.

SAN VITO. Voyez SAINT VIT.

VITORCHIANO, VICHORCHIANO. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'État de l'Égliſe. *Vitorchianum*, *Orchianum*, *Vicus Orchianus*, ou *Horchianus*. Il eſt dans le Patrimoine de Saint Pièrre, à trois lieuës de Vitèrbe, vèrs l'orient ſeptentrional. MATY.

VITRAIL. ſ. m. Grande fenêtre d'une Égliſe ou d'une Baſilique, avec croiſillons de pièrre ou de fèr. DAVILER.

VITRAIRE, plante. Voyez KALI.

VITRAY, VITREY. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de France. *Vitreum*, *Vitreium*, *Vitriacum*, *Victoriacum*. Elle eſt dans la Bretagne, ſur la Vilaine, à neuf lieuës au deſſus de Renne. MATY. Valois écrit *Vitray*. Voyez ſa Notice des Gaûles, p. 615.

VITRE. Voyez VICTRE.

VITREC. ſ. m. ou CUL BLANC. *Vitiflora*, *Oenathe*. Nom d'une éſpéce d'oiſeau qui n'eſt pas fort recommandable parcequ'il n'a aucun chant, & ne vit ni en cage, ni en volière, & que ſa chair n'a aucune délicateſſe qui puiſſe le faire rechèrcher.

Le *vitrec* n'eſt pas plus grôs qu'une Méſange ; ſon bèc a de la reſſemblance avec celui du pluvier, il eſt noir, ſa langue eſt longue & platte, ſon dôs eſt cendré, ſes aîles ſont noires, tout le deſſous de ſon ventre, le deſſus & le deſſous de ſon croupion & une partie de ſa queuë ſont blancs ; c'eſt de là qu'il a pris le nom de *cul blanc* ; ſes jambes & l'extrémité de ſa queuë ſont noirs.

Le *vitrec* fait pour l'ordinaire ſon nid dans des trous de quelque vieil amâs de pièrres, ou dans quelque carrière, ou bien dans quelque pâs de cheval ou de bœuf, & fait cinq ou ſix petits. Il tire ſa nourriture de vèrmine & de toutes ſortes d'inſectes. Il ſuit les laboureurs pour manger les vèrs que la charuë découvre, nommez hachées. Il ſe tient le long des buiſſons, & ne fait que de petits vols.

VITRERIE, S'entend de tout ce qui appartient à l'Art d'employer le vèrre. *Ars vitraria.* Davilèr.

VITRIFICATION, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt l'union du ſèc & de l'humide intèrne par le grand chaud, en corps tranſparent & fort fragile. Dict. Hèrm. Sur la *vitrification* de l'or. Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences 1702. p. 34. & ſuiv. 1707. p. 30. & ſuiv.

VITRIOL, Se dit en un ſens particuliér, en tèrmes de Philoſophie Hèrmétique. Quelquefois les Philoſophes appellent faire leur *vitriol*, la ſéparation qu'ils font du pur & de l'impur de la matière Philoſophale. Quelquefois c'eſt leur mèrcure. Dict. Hèrm.

Vitriol blanc. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la ſublimation du ſoûfre & du mèrcure, aûtrement la pièrre au blanc parfait. Dict. Hèrm.

Vitriol Liquéfié, dans le même Art, ſignifie le *Vitriol* liquide, tiré des minières, lequel ne ſe peut plus coaguler. Id.

Vitriols Métalliques, en langage d'Alchimiſtes. Ce ſont les ſèls des métaux. Id.

Vitriol neuf, dans le même Art, ſignifie le *Vitriol* blanc des Chymiſtes.

Vitriol rouge, dans le même Art encore, c'eſt la ſublimation des ſoûphres brûlans du Soleil & de la Lune ordinairement Cinâbre & Sublimé. Autrement, c'eſt la pièrre au rouge parfait. Dict. Hèrm.

VITRY. Nom de lieu commun à pluſieurs lieux de France. Il vient de quelques victoires remportées en ces endroits, ou de ce que l'on y a placé des colonies de quelque légion qui avoit le ſurnom de *Victrix*, c'eſt-à-dire, victorieux. Car en Latin *Vitri* ſe dit *Victoriacum*, *Legio Victrix*, &c. d'où l'on a fait *Vitriacum.*

VITRY. Gros bourg de l'Iſle de France, à une lieuë au ſud-oüeſt de Paris. *Vitriacum.*

Vitry le François. Ville avec Élection. *Victoriacum Franciscum*, anciennement *Legio Victrix.* Elle eſt dans la Champagne, en France, ſur la Marne, à ſept lieuës au-deſſus de Châlons. Cette Ville porte le nom de François I. Roi de France, qui la fit bâtir, à demi-lieuë des ruines de *Vitri le Brûlé.* Maty.

Vitry. ſ. m. Eſt encore le nom de pluſieurs aûtres lieux en France, comme *Vitry* près d'Arras. *Victoriacum*, *Victoriacenſis villa. Vitry*, aux Loges. *Vitriacum ad Logias. Vitry* en Auvèrgne. *Caſtrum Victuriacum*, *Victoriacum.* Voyez Valois, *Not. Gall. p.* 602. *Vitry* en Partois, ou *Vitry* le Brûlé, c'eſt l'ancien *Vitry*, à la place duquel François I. bâtit *Vitry le François.* Voyez le même Auteur, p. 608.

VITSAN, ou VISAN. ſ. m. Lieu entre Ambleteûſe & Calais en Picardie, Province de France. Valois, *Not. Gall. p.* 238. le prend pour le *Guiſum Caſtrum*, du moyen âge. Voyez Visan.

VITSENHAUSEN. ſ. m. Nom propre d'une jolie petite ville du Landgraviat de Heſſe-Caſſel. *Vitſenhuſia.* Elle eſt ſur une belle rivière, entre Caſſel & Albèrſtat, à trois lieuës de la prémière de ces Villes, & à dix-huit de la dèrnière. Maty.

VITTORIA. Voyez VICTORIA.

VITULA. ſ. f. qui ſignifie une Geniſſe. C'étoit auſſi le nom propre de la Déeſſe du plaiſir & de la joye chez les Romains. *Vitula.* Piſon dit que c'eſt la Victoire ; qu'elle fût miſe au nombre des Dieux à cette occaſion. Dans la guèrre contre les Toſcans, les Romains eurent du pire & furent mis en déroute le jour des nônes de Juillet, c'eſt-à-dire, le 7e de ce mois, qui pour cela fut appellé *Populifuge*, fuite du peuple. *Populifugia* : mais le lendemain ils eurent leur revanche & gagnèrent la victoire. On fit des ſacrifices, & ſur tout une vitulation en reconnoiſſance de cet heureux ſuccès, & l'on honora la Déeſſe Vitula. On ne lui ſacrifioit, où on ne lui offroit en ſacrifice que des biens de la tèrre, parce que c'eſt la nourriture des hommes, d'où vient que quelques-uns croyent qu'elle étoit plûtôt Déeſſe de la vie que Déeſſe de la joye ; & que ſon nom venoit de *Vita*, la vie, & non pas de *Vitulari*, ſe réjoüir. Voyez Macrobe, Saturn. L. III. C. 2. Struvius s'eſt trompé, C. I. p. 151. 152. quand il dit que Macrobe l'appelle *Vitulina* ; Macrobe dit *Vitula.*

VITULATION. ſ. f. Tèrme de Mytologie. Sacrifice de la Déeſſe *Vitula*, qui n'étoit aûtre chôſe qu'une offrande de biens de la tèrre. *Vitulatio.* C'étoit un ſacrifice qui ſe faiſoit en réjoüiſſance de quelque chôſe. Car ſelon Varron, *Vitulari*, ſignifioit *Voce lætari*, à ce que dit Macrobe.

Quant à ce que dit M. Chaſtelain que *Vittre* eſt dit de l'ablatif *Victore*, c'eût été aſſez de dire des câs obliques du nom *Victor.*

VITTRE. ſ. m. Nom propre d'homme. *Victor.* Au Tèrritoire d'Arcies, Saint *Vittre.* Chastelain, *au 26. Févr.* On nomme ainſi ce Saint en Champagne, de l'ablatif *Victore*, comme on dit au même pays Amatre de l'ablatif *Amatore.* Arcies eſt au Diocêſe de Troyes en Champagne. Le Nouveau Martyrologiſte d'Éſpagne met ce Saint à Arcilac en Andalouſie, auſſi froidement que s'il diſoit vrai. Il mourut à Saturny, dit à préſent Saint *Vittre*, à deux lieuës d'Arcies. Il y a dans les Œuvres de Saint Bèrnard un Office pour ce Saint, qu'il fit pour le lieu où ſon corps étoit honoré, c'eſt-à-dire, pour Montiramé, dont l'Abbé nommé Guion, lui avoit demandé cet Office, comme on voit par une lèttre de Saint Bèrnard, en réponſe à cet Abbé. C'eſt ſur cela que Fèrrarius s'eſt imaginé que Saint *Vittre* avoit été Religieux de Montiramé. Il n'a même jamais été Moine, comme on le voit dans ſa vie, donnée par Camuſat, en ſon Promptuaire, & rédonnée par Henſchenius : à quoi étoit conforme celle que Guion de Montiramé envoya à Saint Bèrnard pour la compôſition de ſon Office, où ce Saint ne dit pas un mot qui puiſſe le moins du monde faire croire qu'il ait été Moine. Id. Un mot de Plaute dans Perſa, Act. II. Scen. 3. v. 1. confirme cette opinion. Voyez Macrobe, *Saturn. L. III. C.* 2. & Struvius, *Antiq. Rom. Syntag. C. IV. p.* 220.

VITULICOLE. ſ. m. Idolâtre qui adore un Veau, un Taureau. *Vitulicola*, *Moſcholatra*, *Taurolatra.* On donne ce nom aux Iſraëlites, qui dans le déſèrt de Sinaï ſe firent un veau d'or, & l'adorèrent comme leur Dieu, pendant les quarante jours que Moyſe fût ſur la Montagne de Sinaï à convèrſer avec Dieu, comme il eſt écrit au Livre de l'Éxode, C. XXII.

VITULINE. Voyez VITULA.

VITUMNA. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des anciens Romains. *Vitumnus.* C'étoit le Dieu qui donnoit la vie aux Enfans, comme le Dieu Sentinus leur donnoit le ſentiment, ainſi que nous l'apprenons de Saint Auguſtin dans le VIIe Livre de la Cité de Dieu, C. 3. Il dit que *Vitumne* étoit un Dieu obſcur & ignoble, *Obſcurus & ignobilis* ; qu'il étoit peu connu ; qu'on en parloit peu, *quos obſcura fama recondit.*

V I V.

VIVARAIS. ſ. m. Nom propre d'une Contrée du Languedoc, en France. *Pagus Helvius*, ou *Albenſis. Vivarienſis Provincia.* Elle eſt une grande partie du pays, qu'on nomme les Sévennes, & elle eſt bornée par le Forèz, le Vélay, le Gévaudan, le Bas-Languedoc, & le Rhône, qui la ſépare du Dauphiné. Ce Pays eſt fort montagneux, il ne laiſſe pas d'être fèrtile, principalement le long du Rhône. Ses lieux principaux ſont Viviérs capitale, Tournon, Annonay, Priras, Aubenas, Vals, & Ville-Neuve de Bèrg. Maty. Valois, *Not. Gall. p.* 245.

Mais, Marquis, à votre táble
Si vous m'appellez jamais,
Pour punir cette redite,
Sèrvez moi trois fois de ſuite,
Des Perdrix du Vivarais. Senecé.

VIVAROIS, oise. ſ. m. & f. Qui eſt du Vivarois. *Helvius*, *Albenſis*, *Vivarienſis.* Valois ſe ſert de ce mot dans ſa Notice des Gaûles, p. 245.

VIVE-PATURE. En tèrmes de Coûtume. Vive-Pâture. *Viva paſtio.* C'eſt le tems de Grainet & de Glandée ; ou bien le tems auquel on peut ramaſſer le gland dans les Forêts, qui eſt depuis la Saint Michel, juſqu'à la Saint André incluſivement.

VIVELOTTE, ou VIVENOTTE. ſ. f. Tèrme de Coûtume, qui ſe dit en cette phrâſe : Droit de *Vivelotte*, ou de *Vivenotte*, qui ſe trouve dans la dèrnière Coûtume de Lille, Tit. I. Art. 58. & enſuite dans un titre ſpécial de ce droit. C'eſt ce qui appartient à une veuve pour ſon vivre, ſur les tèrres de ſon mari, qui ſont tenuës en cotterie, & de mainfèrme, comme dit Bouteiller, traitant du Doüaire. Le droit de *Vivelotte* eſt différent du droit du doüaire, qui appartient aux veuves ſur les héritages féodaux & tèrres d'Alvès. Quelques Écrivains François & Germaniques, appellent le droit de *Vivelotte* en Latin, *Vitalitium.* Voyez M. de Laurière.

VIVENT. ſ. m. Nom propre d'homme. *Viventius.* Saint *Vivent* mourut à Quinçay, qu'on nommoit pour lors Gravio, près de Poitiérs. Les Moines qui y conſèrvoient ſon corps en une Égliſe de ſon nom, fuyant les Normans, l'emportèrent à Clèrmont.

mont. Agilmèz Évêque de cette Ville les envoya dans une tèrre qu'il avoit en Bourgogne, à deux lieuës de la Sône, en un lieu nommé *Amauſo*, qui eſt peut-être Amauzay, mais les Normans étant venus juſques-là, y firent un dégât, dont les habitans ne pûrent ſe remettre qu'au tems de Richard le Juſticiér, Duc de Bourgogne, qui défit les Normans près de Tonnèrre, vèrs l'an 910, ce qui donna lieu à un Seigneur du pays, qu'on nomme le Comte Manaſſès de bâtir le Monaſtère de Saint *Vivent*, ſous Vèrgey, à quatre lieuës de Dijon; où les Moines transférèrent enfin les reliques du Saint, vèrs l'an 924. Baronius dans ſes Notes de l'Édition de 1603. l'appelle *Vincent*, au lieu de *Vivent*; d'aûtres l'ont mal nommé *Juvent*. CHASTELAIN *au XIII*[e] *Janv. p.* 199. *&* 200.

VIVIEnNE. Voyez BIBIANE.

VIVIÉRS. ſ. m. Nom propre d'une Ville de France, capitale du Vivarais, & ſituée ſur une colline près du Rhône, à quatre lieuës au-deſſus du Pont Saint-Éſprit, & à neuf au-deſſous de Valence. *Alba Helviorum*, *Vivarium*. *Viviérs* a un Évêché ſuffragant de Vienne, & ſon Évêque prend les titres de Comte de *Viviérs*, & de Prince de Donzère, & de Château-Neuf, qui ſont deux bourgs, dont il eſt Seigneur. MATY. Valois, *Not. Gall. p.* 245.

VIVIS. ſ. m. Autrement. *Vivei*, & *Vèvai Bibiſcum*. C'eſt un lieu ſitué ſur le lac de Genêve. Le Bailliage de *Vèvay*. *Conventus Bibiſcenſis*. Valois, *Not. Gall. p.* 83.

V I Z.

VIZ, ſur Aiſne. Village ſur cette rivière, en Picardie. *Vicus ad Axonam*. Valois, *Not. Gall. p.* 72. *& p.* 602.

VIZBERG. ſ. m. Nom propre d'un Bourg avec un Bailliage de même nom. *Vizberga*. Il eſt entre le Landgraviat de Darmſtat & les Comtez d'Hanaw & d'Erpach, & il dépend du Palatinat du Rhin. MATY.

VIzZEGRAD. Voyez VISEGRAD.

U K E.

UKÈR. Voyez UCKÈR.

U K R.

UKRAINE. ſ. f. Pays des Coſaques. *Ucraina*, *Ukraina*, *Coſacorum Regio*. C'eſt une partie de la Ruſſie Rouge, en Pologne. Elle comprend la Volhynie, ou le Palatinat de Kiovie, & la Baſſe Podolie, ou le Palatinat de Braclaw. On a donné à ce pays le nom d'*Ukraine* qui ſignifie Frontière, parce qu'il eſt ſur les confins de la Moſcovie & de la petite Tartarie, & celui du pays des Coſaques lui eſt venu des Coſaques qu'on y établit l'an 1576. Ce pays travèrſé par le Boriſthène, & baigné par pluſieurs aûtres rivières eſt aſſez fèrtile; mais il eſt ſouvent déſolé par les Tartâres, & par des armées de Sauterelles, qui obſcurciſſent le Soleil, occupent cinq ou ſix lieuës de long, & trois ou quatre de large, & broutent entièrement les Campagnes où elles ſe pôſent. L'*Ukraine* eſt maintenant poſſédée en partie par les Coſaques Rebelles, en partie par les Moſcovites, & en partie par les Polonois. Voyez ſur COSAQUE.

UKRAINE, OCRAINA. ſ. f. Nom propre d'une province de la Moſcovie Méridionale. *Ucraina*, *Ocraina*, *Ograina*. Elle eſt entre celles de Worotin, de Rézan, de Mordwa, & la petite Tartarie. Elle a pris ſon nom, qui ſignifie Frontière, du voiſinage de la petite Tartarie. Elle eſt aſſez étenduë, principalement du couchant au levant, mais elle eſt prèſque toute couvèrte de bois, & habitée par des Tartâres, qui n'ont ni villes ni bourgs, & qui ſont tributaires des Moſcovites. MATY.

U L A.

ULA TRESK. C'eſt-à-dire, le lac d'*Ula*. *Ula*. Ce lac eſt aſſez grand, ſitué dans la Cajanie, en Finlande, près de la ville de Cajane bourg. Il eſt la ſource de la rivière d'*Ula*, qui ſe décharge dans le golfe de Bothnie, à la ville d'*Ula*, nommée aûtrement Oulo. Voyez OULO. MATY.

ULABAT. Voyez LUPIDI.

ULABOURG. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Cajanie, en Finlande. *Ulaburgum*. Il eſt ſur une petite iſle, à l'embouchure de la rivière d'Ula, & près de la ville d'Ula ou d'Oula MATY.

ULACIDE. ſ. m. Tèrme de Relation. Courièr à chèval chez les Turcs, Poſtillon. *Curſor*, *Ulacida*. Les *Ulacides* courent en prenant les chèvaux de tous les cavaliers qu'ils rencontrent, & leur donnent le leur qui eſt lâs. Ils ne changent point autrement.

ULADISLAS. Voyez LADISLAS.

ULADISLAW. Voyez WLADISLAW.

ULAERDINGEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville fort ancienne. *Ulaerdinga*, anciennement *phladirtinga*. Elle eſt dans la Hollande Méridionale, ſur la Meûſe, à deux lieuës au-deſſous de Rotèrdam. Elle étoit aûtrefois fortifiée, & défenduë par une Citadelle; mais la Meûſe, enflée par les eaux de la mèr, a englouti ſa Citadelle & ſes murailles, & l'a réduite en village. MATY.

U L C.

ULCION. ſ. f. Vieux mot. Vengeance. BOREL. *Ultio*.

V L I.

VLIE ou FLIE. ſ. f. Nom d'un Canal ou détroit qui joint la Zuidèrzée avec la mèr d'Allemagne. Voyez VECHT.

VLIELAND, FLIELAND. ſ. m. Nom propre d'une iſle de la Hollande. *Ulielandia*, *Flevolandia*, anciennement *Flevo*, *Flevum*. Elle eſt ſituée au-devant de la Zuidèrzée, ayant au nord l'iſle de Scléling, & au ſud celle du Tèxel. Elle a une grande rade, d'où partent toutes les flotes qui vont dans la mèr du nord, ou dans la Baltique. MATY.

VLIELANDE. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de l'Amérique ſeptentrionale. *Vlielandia*, *Flevolandia*. Elle eſt ſur la côte de la nouvelle Anglerèrre, & elle appartient aux Anglois. Les Hollandois en ont été les maîtres, & lui ont donné le nom qu'elle porte; elle avoit aûtrefois celui de Natocke. MATY.

U L L.

ULLA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de Galice, en Éſpagne. *Ulla*. Elle prend ſa ſource au bourg d'Ulla, baigne celui de Padron, & ſe décharge au fond d'un petit golfe, à trois lieuës de Compoſtelle, vèrs le midi. On croit que cette rivière peut être celle qu'on appelloit anciennement *Nelo*. MATY.

U L M.

ULM. ſ. m. ou ULME. ſ. f. Nom propre d'un Bourg de l'Électorat de Mayence. *Ulma*. Il eſt enclavé avec quelques villages qui en dépendent, dans le Duché de Deux-Ponts, & ſitué à deux lieuës de Lautereck, vèrs le couchant. MATY.

ULM, ULME. Nom propre d'une ville du cèrcle de Soüabe, en Allemagne. *Ulma*, aûtrefois *Hulma*. Elle eſt ſur le Danube vis-à-vis de l'embouchure de l'Iſſèr, entre Auſbourg, & Tubinge, à quinze lieuës de la première, & à douze de la dèrnière. *Ulme* eſt grande, belle, & riche par le commèrce, que le Danube, qui commence là à porter bâteau, lui donne moyen de faire. Elle eſt aſſez bien fortifiée, mais dominée à la demi portée de Canon. Elle a dépendu de l'Abbaye de Reichenaw, & s'étant affranchie par une ſomme d'argent, elle fut miſe au rang des villes Impériales par l'Empereur Fridéric III. Son gouvèrnement eſt proteſtant, & ſon Tèrritoire, qui eſt long de ſept lieuës, & large de quatre, n'a rien de plus conſidérable que les Bourgs de Geiſlingen & d'Elchingen. MATY.

U L R.

ULRIC. ſ. m. Nom propre d'homme. *Uldaricus*, *Uldericus*, & dans Bède *Valricus*. Udalric que nous appellons *Ulric*, ſorti d'une très-ancienne nobleſſe de la vraye Allemagne, c'eſt-à-dire, de la Soüabe fut fils du Comte Hucbaud & de Thietbèrge, fille de Burchard, que l'on croit avoir été le premiér Duc titulaire de la Haûte Allemagne. BAILLET. *Ulric* vint au monde l'an 893. En 924. il fut élevé à l'Évêché d'Auſbourg, & mourut, dit Baronius, en 973. L'Abbé Bèrnon à écrit ſa vie, que Surius a donnée au 4e de Juillet. Bède, Adon, Sigebèrt dans ſa Chronique à l'an 976. Trithème, *De Vir. Illuſt. Ord. S. Bened. L. III. C.* 223. *& L. IV. C.* 222. parlent de S. *Ulric* D'Uldaric non ſeulement nous avons fait *Ulric*, mais encore Oudry, ou Houdry, qui ſont paſſez en noms de famille, ou en ſurnoms. Zuingle s'appelloit *Ulric* qu'il écrit en Latin *Huldrichus*.

U L T.

ULTAN. Voyez OUTAIN.

ULTONIE. ſ. f. ou ULSTÈR. ſ. m. Nom propre d'une des quatre Provinces de l'Irlande. *Ultonia*. Elle eſt bornée au midi, par la Connacie, & par la Lagénie; la mèr d'Irlande la baigne au levant; & l'Océan au nord; & au couchant ſa figure approche d'un ovale, qui a cinquante lieuës du couchant au levant, & trente-ſix dans ſa plus grande largeur du nord au ſud. Elle eſt chargée de bois & de lacs, dont les plus grands ſont ceux de Strangfort, de Neaug, d'Earne, de Broad, de Séville, & de Foyle; cependant on y trouve par tout de bons pâturages. On diviſe cette Province en neuf Comtez. Ces quatre, Dewne, Antrim, Londondèrry, & Dungali ſont le long des côtes. Les cinq aûtres ſont dans les tèrres, & portent les noms de Tyronne, de Formanach, de Cavan, de Monaghan, & d'Armach. Londondèrry eſt la principale ville de ce païs, & prèſque la ſeule, qui ſoit un peu conſidérable. MATY.

ULTRAMÉDIAIRE. adj. m. & f. Tèrme de Barreau, qui ne ſe dit que de la léſion qui paſſe la moitié du juſte prix, que les Praticiens appellent léſion *ultramédiaire*. En Latin, *juſtum pretium plùs medio ſuperans*.

ULTZEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Anzéatique du Duché de Lunebourg, en Baſſe-Saxe. *Ultza*. Elle eſt ſur la rivière d'Ilmenow, à ſept ou huit lieuës au-deſſus de la ville de Lunebourg, vèrs le midi. Maty.

U L U.

ULUBAT. Voyez LUPADI.

ULUETEN, FLUETEN. ſ. m. Nom propre d'un village des Provinces-Unies. *Fluetum*. Il eſt dans celle d'Utrecht, entre Utrecht & Woërde. On prend ce village pour celui des anciens Bataves qu'on appelloit *Fletio*. Maty.

U M A.

UMA, HUMA. ſ. f. Nom propre d'une rivière de la Suéde, *Uma, Huma*. Elle naît dans les montagnes de Norvége, traverſe une contrée de la Laponie Suédoiſe, lui donne le nom d'*Uma-Lap-Mark*, c'eſt-à-dire, la Marche Laponoiſe d'*Uma*; enfin entrant dans la Bothnie, elle ſe décharge dans le golfe de ce nom, à *Uma*, qui eſt un bourg ou une petite ville, qui a un grand port. Maty.

UMAGO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Vénitiens, ſituée ſur la côte de l'Iſtrie, à ſept lieuës de Trieſte, du côté du midi. *Umagum, Omagum*. Cette ville a un aſſez grand port, mais elle eſt fort mal peuplée, parce que l'air qu'on y reſpire eſt groſſiér & mal ſain. Maty.

UMANO, VOMANO, VOLMANO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de l'Abruze-Ultérieure, Province du Royaume de Naples. *Vomanus fluvius*. Elle a ſa ſource près de celle de Tronte, baigne les bourgs de Fano & de Montorio, & va ſe décharger dans le golfe de Veniſe. Maty.

U M B.

UMBIATICO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale du Royaume de Naples. *Umbriaticum*. Elle eſt dans la Calabre Citérieure, au nord de S. Sévérina, dont elle eſt ſuffragante, & éloignée environ de quatre lieuës. *Umbiatico* ne vaut pas un médiocre village, puiſqu'on n'y compte au plus que cinquante maiſons. On la prend pour l'ancienne *Bryſtacia* & *Bruſtacia*, petite ville des Brutiens. Mati.

UMBRIL. ſ. m. Le nombril. *Catholicum parvum*. Borel. *Umbilicus*.

UMBRONÉ. Voyez OMBRONE.

UMBROYER. v. act. Vieux mot, c'eſt-à-dire, ombrager, mettre à l'ombre. Borel. *Obumbrare*.

U N.

UN, & ANA. Vieux mot. Prépoſition. *Sans*. Borel. *Sine abſque*.

U N B.

UNBERENTI. adj. Vieux mot. Stérile. Borel. *Sterilis*.

U N D.

UNDECIMILIE. ſ. f. *Undecimilia*. C'eſt le nom d'une ſainte Vièrge, qui fut martyriſée avec ſainte Urſule, & dont le nom a donné occaſion à l'opinion des onze mille Vièrges. Car quelques Auteurs peu habiles ayant trouvé dans des Martyrologes, *SS. Urſula & Undecimillia V. M.* qu'il falloit lire, *ſancta Urſula, & Undecimillia Virgines, Martyres*, c'eſt-à-dire, ſainte Urſule, & *Undécimillie* Vièrges & Martyres; ils lûrent *ſancta Urſula & Undecim millia Virginum Martyrum*. Qui veut dire ſainte Urſule & onze mille Vièrges martyres. C'eſt la conjecture du ſçavant Père Sirmond, Jéſuite.

UNDECIMVIR. ſ. m. Nom d'un Magiſtrat des anciens Athéniens, qui avoit avec lui dix aûtres Collégues ou Ajoints dans les mêmes fonctions. *Undecimvir*. La Charge des *Undecimvirs* étoit à peu près la même à Athènes, que celle de Prévôts de Maréchauſſée en France. Ils avoient ſoin de faire prendre les malfaiteurs, de les mettre en priſe entre les mains de la Juſtice, & quand ils étoient condamnez on les leur remettoit entre les mains, afin qu'ils fiſſent éxécuter la Sentence portée contr'eux.

Les *Undecimvirs* étoient choiſis par les Tribus. Châcune nommoit le ſien, & comme les Tribus depuis Calliſthène étoient au nombre de dix, cela ne faiſoit que dix Éparques; car Julius Pollux les appelle quelquefois ainſi. On y joignoit un Scribe ou Greffiér, qui faiſoit l'onzième, d'où leur venoit le nom de ΟΙΕΝΔΕΚΑ, ou *Undecimvirs*, comme les appelle Cornélius Népos, dans la vie de Phocion, C. 4.

UNDERWALD. ſ. m. Le Canton d'UNDERWALD. *Pagus Sylvanienſis* ou *Undervaldenſis, Sylvania, Subſylvania*. C'eſt une des treize Républiques Confédérées des Suiſſes. Ce Canton eſt borné au couchant & au nord, par celui de Lucèrne; au midi, par celui de Bèrne; & au levant, par ceux d'Ury & de Suitz. On ne lui donne que huit lieuës de long & ſix de large. Il eſt tout hériſſé de montagnes & de forêts, & ſa plus grande fèrtilité conſiſte en pâturages. On le nommoit aûtrefois le Comté de Surigôve, & le Monaſtère de Lucèrne, à qui les Rois de France en avoient affecté les revenus, y avoient fait bâtir les Châteaux de Sarne & de Roſbech, l'Empereur Albèrt s'en étant emparé, & y ayant mis deux Gouvèrneurs qui tiranniſoient le païs. Les habitans ſe ſoûlevèrent l'an 1315. raſèrent les Châteaux, & jettèrent avec ceux d'Ury & ceux de Suitz les fondemens de la libèrté des Suiſſes. Ce Canton eſt tout Catholique. Il eſt ſéparé en deux parties, qui ont leurs Magiſtrats indépendans les uns des aûtres. La partie occidentale qui eſt la plus grande, eſt appellée Opdenwald, c'eſt-à-dire, ſur le bois. Le Bourg de Sarnen en eſt le lieu principal; l'aûtre qu'on nomme en particuliér *Underwald*, c'eſt-à-dire, ſous le bois, n'a rien de conſidérable que le bourg de Stants. Mati.

U N G.

UNGHWAR. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, mais forte par ſa ſituation dans les monts Krapacks. *Unghwaria*. Elle eſt Capitale du Comté d'*Unghwar*, en la Haûte-Hongrie, & ſituée près de la petite rivière d'Ungh, à dix lieuës de Caſſovie, vèrs le levant. Mati.

UNGHWAR. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Haûte-Hongrie. *Unghenſis Comitatus*. Elle eſt entre les Comtez d'Abanviwar, de Zemlym, de Pereczaz, & les monts Krapacks, qui la ſéparent de la Ruſſie Rouge. *Unghwar*, & Dobonka en ſont les lieux principaux. Mati.

UNGUIS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un mot Latin qui ſignifie *ongle*. *Unguis*. On le dit de deux ôs du nez, parcequ'ils ont la grandeur & la figure d'un ongle. Ils ſont d'une ſubſtance mince, comme une écaille. Ce ſont les plus petits ôs de la mâchoire ſupérieure, ſituez au grand angle de l'œil. Ils ont été appellez par quelques Anatomiſtes lacrimaux; mais mal à propos, puiſqu'il n'y a point dans l'homme de glande lacrimale au grand angle de l'œil. Quelques aûtres les ont nommez orbitaires. Ils touchent à quatre ôs; ſçavoir au coronal, à celui du nez, au maxillaire & à la partie de l'ôs Ėtmoïde qui forme l'orbite.

U N I.

UNION DE LA TÈRRE ET DE L'EAU. Se dit dans la Philoſophie Hèrmétique, lorſque le Mèrcure Philoſophal ſe fait, ou bien lorſqu'il eſt fait: aûtrement, c'eſt lorſque la noirceur paroît, tems auquel la tèrre & l'eau s'uniſſent enſemble, & avec eux les deux aûtres élemens, d'autant que le feu eſt caché dans la tèrre, & l'air dans l'eau; c'eſt pourquoi les Philoſophes ne connoiſſent préciſément que deux élemens qui contiennent les deux aûtres. Or ce changement de couleur témoigne un notable changement dans la matière, puiſqu'elle prend une forme nouvelle, qui enſeigne qu'elle veut paſſer dans un état plus parfait; car en bonne Philoſophie la corruption d'une chôſe eſt la génération de l'aûtre. Que la couleur noire ſoit le ſigne de la corruption, pèrſonne ne l'ignore. Dict. Herm.

Union Chrétienne. Séminaire de l'*Union Chrétienne*. Fille de l'*Union Chrétienne*, Filles & Veuve des Séminaires de l'*Union Chrétienne*. Séminaire ou Communauté de Veuves & de Filles vèrtueuſes, projetté par Madame de Polaillon, Inſtitutrice des Filles de la Providence, & éxécuté par Monſieur Vachet, Prêtre natif de Romans en Dauphiné. L'éſtime que la Sœur Renée des Bordes s'étoit acquiſe dans l'établiſſement des Filles de la Propagation de la foi à Mêts, l'engagea à ſe ſèrvir d'elle pour jetter les fondemens de ſon Séminaire de l'*Union Chrétienne*. Il la fit venir à Paris, la joignit avec la Sœur Anne de Croze jeune Demoiſelle qui s'étoit retirée au village de Charone près de Paris, dans une maiſon qui lui appartenoit & où la première Communauté de l'*Union Chrétienne* commença en 1661. La fin de cet établiſſement étoit d'employer ces filles 1°. A la convèrſion des filles & femmes hérétiques. 2°. A retirer des filles & des veuves de qualité mais paûvres, qui ne pourroient être reçuës dans d'aûtres Communautez. 3°. A élever de jeunes filles dans la vèrtu, & la pieté, leur enſeigner les véritez de la Religion & leur apprendre à lire, à écrire, & les ouvrages propres de leur Séxe. Le Séminaire de Charonne fut transféré à Paris en 1685. & en peu de tems pluſieurs aûtres s'établirent. M. Vachet leur donna des Conſtitutions qui furent approuvées l'an 1662. & enſuite par le Cardinal de Vendôme Légat *à latere* de Clément

IX.

IX. comme il paroît par des Lettres données à Paris le quinzième Mai 1668. Ces filles n'ont point de pénitence que celles de l'Égliſe & le jeûne tous les vendredis. Elles tiennent gratuitement de petites écoles pour les filles. Elles font deux années d'épreuve, au bout deſquelles elles s'engagent par les trois vœux ſimples de chaſteté, d'obeïſſance, & de pauvreté, auxquels elles en ajoutent un quatrième d'union. Leur habillement eſt un manteau noir, de laine, de creſpon ou d'étamine, une juppe de même; la pointe de leur coëffure qui eſt noire paroît un peu ſous la coëffe, qui eſt de taffetas noir; celle de deſſous eſt d'étamine, de ſoye ou de crapodaille. Leurs mouchoirs de cou ſont de taffetas noir avec un bord double de toile de baptiſte d'environ trois doigts de haut. Une croix d'argent leur pend ſur la poitrine. Les ſœurs de ſervice ont les jours ouvrables un habit gris brun; les fêtes & dimanches un manteau noir de ſerge, une juppe un peu courte, & un tablier de ſerge noire, un mouchoir de biais, & une coëffe blanche. Elles peuvent auſſi avoir une coëffe noire de grôs taffetas, & après leur engagement elles portent auſſi une croix d'argent. Cette Congrégation a pour armes un cœur enflammé ſurmonté d'une croix avec ces paroles pour déviſe : *In Charitate Dei & patientia Chriſti.*

LA PETITE UNION. C'eſt un aûtre établiſſement fait par M. Vachet, Mademoiſelle de Lamoignon fille du Prémier Préſident & Mademoiſelle Mallet. C'étoit une Communauté où l'on retirât les filles qui viennent à Paris pour ſe mettre en condition, & où les Dames du monde pûſſent trouver des femmes de chambre & des ſervantes qu'on auroit élevées dans la piété & dans le travail. Ce projet s'éxécuta en 1679 & cette nouvelle communauté fut appellée, *La Petite Union*, pour la diſtinguer de l'Union Chrétienne dont nous avons parlé dans l'article précédent.

UNIONITE. ſ. m. & f. Nom de ſecte. *Unionita.* Les *Unionites* ſont les mêmes que les Sabelliens qui furent appellez *Unionites*, parce qu'ils ne reconnoiſſoient non ſeulement, qu'une ſeule ſubſtance, mais encore qu'une perſonne en Dieu. Prudence a réfuté ces hérétiques dans ſon Apothôuſe par une piéce de vèrs intitulée *Contra Unionitas*, contre les *Unionites*.

UNIQUE D'ALBIN. Tèrme de Fleuriſte. Nom d'une Tulippe, qui eſt panachée d'un beau pourpre violet, d'un rouge éclatant, ſur du beau blanc. MORIN.

UNIQUE DE CAËN. Aûtre Tulipe, qui eſt panachée à grands panaches d'un rouge éclatant ſur du beau blanc. MORIN.

UNIQUE DAUPHIN. C'eſt un violet brun ſur un fin blanc; ſa fleur eſt petite, mais délicate; ſa plante ne l'eſt pas moins, étant ſujette à la pourriture & aux pucerons. Il ne lui faut laiſſer que trois boutons. MORIN.

UNIQUE DE DELPHE. Tèrme de Fleuriſte. Tulipe qui eſt d'un beau violet & blanc, partagé par un peu de rouge. MORIN.

UNIQUE DE FLANDRE. Nom d'un œillet : c'eſt un pourpre blanc, large, & bien détaché, élevé à Lille. Sa plante eſt aſſez délicate, difficile à prendre racines, porte graine, ne crève pas en lui laiſſant juſqu'à cinq boutons. MORIN.

UNIQUE IMPÉRIAL, ou Royal, œillet violet & blanc, ſemblable au Primo, large, tranché de grôs panaches ſur un fin blanc: il porte graine & ne ſe ſéme pas dans ſes boutons, qui ne lui ſeront pas ôtez juſqu'à quatre à cinq. MORIN.

UNIQUE PARFAIT: En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le Mèrcure des Philoſophes.

UNIQUE TRIOMPHANT. Oeillet, violet & blanc régulièrement tranché à grôs panaches, ſe trouve à Lille; ſa plante eſt robuſte, ſa fleur hâtive, ne creve pas en lui laiſſant cinq boutons. MORIN.

UNIVÈRS. C'étoit le Dieu des Platoniciens, qu'ils appelloient τὸ ΠΑΝ, où l'image de Dieu, la ſtatuë de Dieu. Voyez Pſanner, *Syſth. Theolog. Gentil. pur. C.* 2. §. 5.

UNIVERSAIRE. ſ. m. Vieux mot, qui s'eſt dit aûtrefois pour annivèrſaire. BOREL. *Anniverſarium.*

UNN.

UNNA. Nom propre d'une petite ville du Cèrcle de Weſtphalie, ſituée dans le Comté de Marck, à trois lieuës de Dortmund, du côté du levant. *Unna.* *Unna* a été une ville Anzéatique aſſez grande, & aſſez puiſſante. MATI.

UNNA. Rivière. Voyez WANNA.

UNO.

UNODI. adj. Vieux mot. Impoſſible. BOREL. *Quiſieri nequit.*

UNOPERQUEN. ſ. m. Nom d'une plante du Chili. C'eſt une éſpéce de Séné qui reſſemble tout-à-fait à celui qui nous vient de Seyde au levant, faûte duquel les Apoticaires de Sant-Iago ſe ſèrvent de celui-ci que les Indiens appellent *Unoperquen.* Il eſt un peu plus petit que le Mayten, arbre du païs. FRÉZIÈR, p. 106.

UNS.

UNSRUCH. Voyez HUNDSRUCK.

UNSTRUTT. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Thuringe, en Allemagne. *Unſtrutum.* Elle baigne la ville de Mulhauſen, & le païs d'*Unſtrutt*, qui s'étend depuis le tèrritoire de cette ville, juſqu'au Comté de Mansfeld, & elle ſe décharge dans la Sala, vis-à-vis de la ville de Naumbourg. MATI.

VO.

VO. Vieux pronom. m. & f. Votre. Et au pluriel. Vos. BOREL. *Veſter, tuus, a, um.*

De vo mort doit être blâmé. PERCEVAL.

VOA.

VOARI, BOARI, VAVARI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville, Capitale d'un Royaume de même nom. *Vavarium, Boarium.* Elle eſt ſur la côte méridionale du Jetſeghen, en l'iſle de Niphon, entre la ville de Meaco, & celle d'Yendo. MATY.

VOC.

VOCABLE. Vieux ſ. m. Mot. BOREL. *Vocabulum.*

VOCAL. Les Anciens appelloient *Vocaux* & leurs Chantres, & quelquefois auſſi le Maître de chant, ou Maître à chanter, qu'ils nommoient Phonaſque, *Phonaſcus*, & *Vociparius.*

Quelques-uns donnent auſſi le nom de *Vocaux* aux Philoſophes *Nominaux*, dont nous avons parlé, T. IV. col. 135. 138.

VOCALE. Adjectif Italien, dont on ſe ſèrt pour ſignifier cette éſpéce de Muſique qui doit être éxécutée ou chantée par des voix naturelles d'hommes ou de femmes, & qu'on nomme pour ce ſujet en François, Muſique *vocale*, ou ſimplement la *vocale.* BROSS.

VOCONE. ſ. m. Nom propre d'un ancien village de la Sabine, en Italie. *Vocona*, anciennement *Fanum vacunæ.* Il eſt aux confins du Duché de Spolète, & à trois lieuës de Tèrni, vèrs le midi. MATI.

VOD.

VODÉNA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine. *Vodena.* Elle eſt ſur la rivière de Viſtritza, à quinze lieuës de Salonichi, vèrs le couchant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Edeſſa* ou *Ædeſſa*, lieu de la ſépulture des anciens Rois de Macédoine. MATI.

VOE.

VOËL. ſ. m. & nom propre d'homme. *Vodoaldus*, *Vodoalus*, *Vodalus.* *Vodoal* que nous appellons ſaint *Voel*, & que nous prononçons ſaint *Voüé*, étoit ſorti du païs des Pictes en Écoſſe, & après avoir viſité les Égliſes & les Monaſtères de France pour y obſèrver ce qu'il trouveroit de plus édifiant, il s'arrêta à Soiſſons, où après avoir vêcu reclu pluſieurs années près du Monaſtère de N. D. il mourut ſaintement l'an 720. le cinquième Févriér du tems de Charles Martel. Voyez Bollandus & Baillet au cinquième de Févriér, & Mabillon, *Act. SS. Ben. Sec. IV. P. II. p.* 545. *& ſuiv.*

De *Vodoald*, on a fait *Vodoal*, *Vodal*, *Voal*, *Voël.* Il y a encore quelques familles du peuple qui portent ce nom, comme nom de famille, & on le prononce alors comme on l'écrit, ne mettant qu'o à la prémière ſyllabe & faiſant ſentir l'*l* de la fin.

VOER, ERE. ou VOIR. Vieux adj. Vrai, véritable. *Verus, a, um.*

Si bien vous dit pour chôſe voere,
Croye m'en qui m'en voudra croere. R. DE LA RÔSE.

Par le corps bieu à dire voir. PATHELIN.

VOËrRE. ſ. m. Vieux mot, vèrre. BOREL. *Vitrum.*

VOEUGE, ou GOUGE. ſ. Vieux mot, dard de veneur. BOREL. *Venabulum, jaculum, telum.*

VOG.

VOGELBÈRG. Voyez UCCELLO, monte.

VOGHÉRA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville du Duché de Milan, en Lombardie. *Vigueria*, *Iria*, *Vicus Iria.* Elle eſt dans le Pavéſan, ſur la rivière de Staffora à trois lieuës de Pavie, tirant vèrs Tortône, & Aléxandrie. MATI.

VOI.

VOID. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Vodium.* Il eſt dans l'Évêché de Toul, en Lorraine, ſur la Meûſe, à trois lieuës de Toul, vèrs le couchant. MATI.

VOIDANAR. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Gréce

Gréce. *Voidanaria*, anciennement *Atrax*. Elle eſt dans la Theſſalie, ſur le Penée, à dix lieuës au deſſus de Lariſſa. Mati.

VOIDE. Vieux mot. Du paſtel, ou couleur bleuë. Borel. *Cæruleus color*.

VOIDIE. ſubſt. f. Vieux mot. Veuë. Paſquier, & le Comte de Champagne, ancien Poëte. Borel. *Viſus*.

VOIER. Vieux vèrbe act. Voir. Borel. *Videre*.

VOIGTLAND. ſ. m. Nom propre d'une contrée de la Miſnie, en Haute-Saxe. *Voigtia, Voigtlandia, Terra Advocatorum*. Elle a la figure d'un triangle, dont le côté oriental eſt borné par la Bohême & par l'Ertzgebourg; le ſeptentrional par le Duché d'Altenbourg; & l'occidental par la Thuringe & par la Franconie. Ce païs a tiré ſon nom des Prévôts ou Avocâts, qui l'ont gouvèrné, appellez en Allemand Vogt. Ses lieux principaux ſont Zwickaw capitale, Plawen, Weida, Gera, Graits, Olſnitz, Zigenrick; la Baronie de Windenfels qui y eſt enclavée n'en dépend pas. Elle eſt un État immédiat de l'Empire, & appartient aux Comtes de Solms. Le *Voigtland* avoit aûtrefois une plus grande étenduë, & comprenoit la partie ſeptentrionale du Marquiſat de Culembach. Mati.

VOIGTPERG. Voyez VOYTSPERG.

LES VOILES NOIRES *avec leſquelles Theſée revenoit à Athènes*. Phraſe de Philoſophie Hèrmétique. Ce ſont les pellicules noires qui paroiſſent après la congelation de l'élixir.

VOIR. Vieux advèrbe & adj. Vrayement, vrai. Borel. *Verè, certè. Verus, a, um*.

> *Bien eſt voir que j'ai aimé.* Villon au Testam.

VOISDIE, ou BOISDIE. ſ. f. Vieux mot. Tromperie, raillerie. Borel. *Fraus, deceptio, jocus*.

> *Qui le cuer & l'entention*
> *Ont plein de fraude & de* voiſdie.
> Ovide Mſ. de Borel.

VOISE & Voit. Vieux mot, qui ſignifioit va, *I, Ito*. Borel. De là *Voiſt*, pour allaſt, qui ſe trouve dans Pèrceval.

VOISIER. Vieux v. n. Parler. Borel. *Loqui*.

> *Et vont par la ſale en* voiſant. Gauvain.

Ce mot vient de *voix*. Borel.

VOISINANCE. ſ. f. Vieux mot. Voiſinage. Borel. *Vicinia*. M. des Mémoires de Paris dit:

> *Qui diffament leur* voiſinance.

VOISINE. ſ. f. Vieux mot. Voix injurieuſe. Borel. *Vox injurioſa, Contumelia, Dictum contumelioſum*.

> *Quand vit que beau ſupplier,*
> *Ne le porroit amolier*
> *Si deſploia male* voiſine:
> *Faux, dit-elle, de pute ornie*
> *Faux deſloiax & fax mauvés*
> *Tu me l'ais doncques & t'en vais.*
> Ovide Mſ. de Borel.

VOL.

VOLAGE. Signifioit aûtrefois dans le propre, volant, volatil. Borel.

> *Et en l'air les oiſeaux* volages. Ovide Mſ.

VOLANA. ſ. f. Nom propre d'un bourg avec un port. *Volane, Olana*. Il eſt à l'embouchure du Pô, qui porte le nom de Pô de *Volana*, dans le Fèrrarois, à quatre lieuës de la ville de Comacchio, vèrs le nord. Maty.

Blouſe Volante. Tèrme de Billard. C'eſt une blouſe que l'on ſauve tous les coups à ſa partie, & à ſon choix, c'eſt-à-dire, enſorte que la partie choiſiſſe chaque coup celles des blouſes qu'on lui ſauvera. *Fundula electilis, foramen electile*. C'eſt donner un grand avantage à ſon advèrſaire que de lui ſauver une blouſe *volante*.

VOLAQUETI. ſ. Vieux mot. Salutation. Borel. *Salutatio*.

VOLATILISATION. ſ. f. Tèrme de Chimie. L'Action de volatiliſer. L'opération Chimique par le moyen de laquelle on volatiliſe en quelque chôſe, on la rend volatile de fixe qu'elle étoit. *Attenuatio*. Dans les Mém. de l'Acad. des Sciences de l'an 1714. p. 186. il y a un Mémoire de M. Homberg ſur la *Volatiliſation* des ſèls fixes des plantes. Le Dictionnaire Hèrmétique définit la *volatiliſation*: une ſublimation, ou élevation qui ſe fait d'une matière au haut du vaiſſeau, par la chaleur.

VOLCANALES. ſ. f. plur. *Volcanalia*. Voyez VULCANALES.

VOLCANO. ſ. m. ou HIERA. ſ. f. Noms propres d'une iſle de la mèr Toſcane. *Vulcania*, ou *Vulcani inſula, Hiera, Thermeſſa*. Elle eſt la plus méridionale de celles de Lipari; ſon circuit n'eſt pas grand, & elle a trois montagnes qui vômiſſent des flammes: cela ſuffit pour lui donner le nom de Vulcan, & pour la rendre inhabitable. Maty.

VOLCANOS. Voyez VULCANOS.

VOLCKACH. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de l'Évêché de Wurtzbourg en Franconie. *Volkachum*. Elle eſt ſur le Mein, à ſix lieuës au-deſſous de Schweinfurt. Mati.

VOLCKMARCK. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Carinthie, en Allemagne. *Volmarchia, Volckenmarcia*. Elle eſt ſur la Drâve, entre la ville de Clagenfurt & celle de Lavamund. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Virunum, ville du Norique, que d'aûtres mettent à Frieſach, bourg de l'Archevêché de Saltzbourg. Mati.

VOLE. ſ. f. Vieux mot. La paûme de la main: d'où vient voleur, du Latin *vola*.

VOLEMOUTH. Voyez FALMOUTH.

VOLFENBUTTEL. Voyez WOLFENBUTEL.

VOLGA. Voyez WOLGA.

VOLHYNIE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Ruſſie Rouge, en Pologne. *Volhinia*. Elle eſt bornée au midi par la Podolie; au couchant par la Ruſſie Rouge particulière; au nord par la Lithuanie & par la Moſcovie, laquelle la confine auſſi au levant, de même que la petite Tartarie. Ce païs eſt d'une vaſte étenduë, ayant environ deux cens vingt lieuës du couchant au levant, & quarante du nord au ſud, vèrs les confins de la Ruſſie, qui s'augmentent juſqu'à ſoixante vèrs la Tartarie. Il conſiſte en des plaines, qui étant arroſées par le Boriſthène, le Stèr, l'Horin, le Ciecieref, le Sula, & par un grand nombre d'aûtres rivières, pourroient être fort fèrtiles; mais elles ſont mal peuplées, & mal cultivées, à cauſe des fréquentes courſes qu'y font les Tartares. Cette Province eſt diviſée en deux parties, qui ſe diſtinguent par les noms de Haûte & de Baſſe-*Volhynie*. Mati.

La Haute Volhynie, qu'on nomme aûtrement la *Volhynie* propre, ou citérieure, ou le Palatinat de Luſuc. *Volhinia ſuperior, citerior, propria, Palatinatus Volhyniæ, Palatinatus Luccorienſis, Lucenſis, Luſucenſis*. C'eſt la partie occidentale de la *Volhynie*. Elle eſt diviſée en trois grandes Châtelenies, qui prennent leurs noms de ces trois villes, qui ſont leurs capitales. Wlodzimiers, Krimienieck, & Luſuc qui eſt auſſi capitale du Palatinat. Mati.

La Baſſe Volhynie, ou le Palatinat de Kiovie. *Volhinia inferior*, ou *ulterior, Palatinatus Kiovienſis*. C'eſt un païs de la Ruſſie Polonoiſe, que quelques Géographes ne reconnoiſſent que ſous le nom de Palatinat de Kiovie, mais les aûtres le regardent comme la partie orientale de la *Volhynie*. Ce païs qui avec la Baſſe-Podolie, compôſe le païs des Coſaques ou l'Ukraine, eſt partagé par le Boriſthène. Les Moſcovites poſſèdent tout ce qui eſt à l'orient du fleuve, & au couchant les villes de Kiovie, de Stayski, de Riskow, de Tyrpol, de Trecthymerow, & de Kaniow. Le reſte eſt aux Coſaques fidèles ou Polonois, & ſoûmis à la Pologne. Mati.

VOLIANUS ou VOLIEN. ſ. m. Dieu des Gaulois, qui eſt, à mon avis, le même que Belenus, dont il eſt parlé dans une inſcription qui eſt à Nantes, ſelon Alerin le Martin, des Antiquitez de Brétagne. Il y a eu quatre Belenus qu'on a adorez: le prémier eſt Oſiris; le ſecônd, ſelon la Peyre, eſt le père d'Agenor Roi de Phénicie; le troiſième le Père de Didon, & le quatrième eſt Gaulois. Borel.

VOLLENHOVEN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies. *Vollenhovia*. Elle eſt dans l'Overiſſel, ſur le Zuidèrzée, à trois lieuës de l'embouchure de l'Iſſel, vèrs le nord. Mati.

VOLLO. ſ. m. Nom propre d'une ancienne ville de la Theſſalie, en Gréce. *Vollum*, anciennement *Pagaſa, Pagaſæ*. Elle eſt ſituée ſur le golfe de l'Armiro, où elle a un grand & beau port, à trois lieuës de Démétriade, vèrs le couchant. *Vollo* étoit aûtrefois un grand magazin des Turcs. Moroſini, Général des Vénitiens, la prit d'aſſaut, & la ruina l'an 1655. mais elle s'eſt en quelque ſorte rétablie. Mati.

VOLMANO, ou VOMANO. Voyez UMANO.

VOLON. ſ. m. Tèrme d'Antiquité. *Volo, onis*. C'eſt le nom que les Romains donnèrent à des Eſclaves qui s'offrirent à ſervir dans la ſeconde guèrre Punique, parcequ'on ne trouvoit pas des Citoyens ſuffiſamment. On leur donna ce nom parcequ'ils s'offrirent volontairement. Feſtus dit que cela arriva après la bataille de Cannes. Macrobe, Sat. L. I. C. 11. le met avant ce qui arriva à la journée de Cannes. Marc Aurèle compôſa des troupes ou des légions d'eſclaves qu'il appella Volontaires, comme rapporte Capitolin dans la vie de cet Empereur, C. 21. *Volonarii*,

rii, de ſemblables milices dans la ſéconde guèrre Punique avoient été nommées *Volones*. Avant Marc Aurèle, Auguſte avoit donné le nom de volontaire à des milices d'Affranchis qu'il avoit levées, à ce que dit Macrobe, Sat. L. I. C. XI.

VOLPILHATAGE. Vieux ſ. m. Fineſſes; de *vulpes*, renard. Borel.

VOLTAGIO. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg fortifié. *Voltagium*. Ce lieu eſt ſur la petite rivière de Lemo, entre les montagnes de l'Apennin, dans l'État de Gênes, à cinq lieuës de ſa capitale, en tirant vèrs Aléxandrie. Mati.

VOLTE. ſ. f. Nom d'une ancienne danſe venuë d'Italie, en laquelle l'homme fait tourner pluſieurs fois la Dame, puis lui aide à faire un ſaut. C'eſt une éſpéce de gaillarde qui n'eſt plus en uſage, & dont nous parlerons ailleurs plus amplement. Broſs.

VOLTERRA. ſ. f. C'eſt une des plus anciennes villes de la Toſcane. *Volaterra*. Elle eſt Épiſcopale, ſuffragante de Florence, & elle eſt ſituée dans le Piſan, ſur la rivière d'Era, à douze lieuës de Livourne, vèrs le levant. *Volterre* eſt dans un tèrroir fort fèrtile, & elle a des eaux minérales, qui ſont éſtimées. Maty.

VOLTURARA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville Épiſcopale, mais fort mal peuplée. *Vulturaria, Vulturata*. Elle eſt dans la Capitanate, province du Royaume de Naples, vèrs la ſource du Fortore, au nord de la ville de Bénevent, dont elle eſt ſuffragante. Maty.

VOLTURNAL. ſ. m. Tèrme d'Antiquité & de Mythologie. *Volturnalis*. C'eſt le nom que les Romains donnoient au Prêtre du Dieu Volturne.

VOLTURNALES. ſ. f. & plur. Fêtes à l'honneur du Dieu Volturne, qui ſe célébroient par les Romains. *Volturnalia*.

VOLTURNE. ſ. m. Nom propre d'un faux Dieu des Romains, ou plûtôt des Sabins d'abord & enſuite des Romains. *Volturnus*. C'étoit le Dieu du fleuve Volturne ou Vulturne, comme le Dieu du Tibre étoit le Dieu du fleuve de même nom. Varron dit que ce mot n'étoit pas Latin, mais de la langue des Sabins, chez leſquels ce fleuve avoit ſa ſource, & d'où il tiroit ſon nom comme ſon origine. C'eſt ce qui me fait croire que *Volturne* étoit un Dieu des Sabins adopté par les Romains.

VOLTURNO, ou VOLTORNO. ſ. m. Nom propre d'une rivière du Royaume de Naples. *Vulturnus*. Elle a ſa ſource dans les montagnes de l'Apennin, baigne Iſérnia dans le Comté de Moliſe, Capouë dans la tèrre de labour, & ſe décharge dans le golfe de Gajète. Maty.

VOLUMNE. ſ. m. & f. Nom propre d'un Dieu & d'une Déeſſe des anciens Romains. *Volumnus, Volumna*. Ces deux divinitez tiroient leur nom de *volo*, je veux, parcequ'ils vouloient & procuroient du bien, ou parcequ'ils diſpôſoient les volontez des maris & des femmes à la bonne intelligence: car c'étoient des Dieux du mariage, & que l'on invoquoit dans la cérémonie des nôces, afin qu'ils établiſſent & qu'ils entretinſſent la bonne intelligence entre les nouveaux mariez.

VOLUPIA, ou VOLUPIE. ſubſt. f. Tèrme de Mythologie. Nom propre d'une Déeſſe des anciens Romains. *Volupia*. C'étoit la Déeſſe du plaiſir, celle qui le procuroit aux hommes. Voyez S. Auguſtin, *De Civ. L. IV. C.* 8. La Déeſſe *Volupia* avoit un petit temple à Rome près de l'Arcenal de marine de la porte Romanule, comme dit Varron, *L. III. L. L.* & ſur ſon autel étoit non ſeulement ſa ſtatuë; mais auſſi celle de la Déeſſe Angéronie. Lilius Giraldus dit que l'on peignoit *Volupia*, ſur un thrône comme une Reine, mais d'un tein pâle & blême, & qu'on répréſentoit ſous elle les vèrtus. Voyez Cicéron, *De Nat. Deor. L. II.* On faiſoit les fêtes de la Déeſſe Angéronie dans la chapelle de *Volupie* le 12e jour devant les Calendes de Janviér. Maſurius dit que la ſtatuë d'Angéronie répréſentée la bouche liée étoit placée ſur l'autel de *Volupie* pour marquer que ceux qui ſçavent diſſimuler leurs angoiſſes & leurs chagrins parviennent par leur patience à joüir d'un très grand plaiſir. Voyez la Note de Vivès ſur l'endroit cité de S. Auguſtin, Gentien Hèrvet & De Cériziers dans leurs Traductions de ce Saint diſent *Volupie* & non *Volupia*.

VOLUTRINE. ſ. f. Nom propre d'une fauſſe Déeſſe des Romains. *Volutrina*. Elle avoit ſoin des envelopes qui ſont aux grains de bléd, dans leur épic & que nous appellons balles quand elles ſont ſéparées. Voyez Voſſius, *De Idolol. L. II. C.* 61.

VOLVULUS. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. C'eſt un mot Latin que l'on donne à la colique que l'on appelle aûtrement le Miſeréré, ou paſſion iliaque. *Volvulus, Iliaca paſſio*. C'eſt dans l'iléon que ſe fait le *volvulus*, & le miſeréré, qu'on appelle paſſion iliaque, dans laquelle on vômit les éxcrémens par la bouche, parcequ'alors les membrânes de cet inteſtin rentrent l'une dans l'aûtre, & font des nœuds, qui empêchent le cours des matières. Dionis, Voyez auſſi Miserere.

VOM.

VOMÈR. ſ. m. Tèrme Latin qui ſignifie le ſoc d'une charruë, & dont les Anatomiſtes ſe ſèrvent; c'eſt le nom qu'ils donnent à l'onzième ôs de la mâchoire ſupérieure, parcequ'il rèſſemble au ſoc de la charruë. *Vomer*. Le *vomèr* eſt un ôs impair n'ayant point de compagnon, il eſt placé dans le milieu au-deſſus du palais; il eſt dur & petit: il eſt joint avec les ôs ſphénoïde & etmoïde, qui ont tous deux de petites éminences, qui entrent dans les cavitez de cet ôs, & qui par ce moyen l'affèrmiſſent dans ſa place; c'eſt lui qui ſépare la partie intérieure des narines en deux. Dionis.

VOMI. ſ. m. Nom propre d'une ville capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. *Vomia*. Elle eſt dans le Jetſengo, contrée de l'iſle de Niphon, près du golfe de Méaco. Mati.

VOMURA. ſ. f. Nom propre d'une ville avec un grand port, ſituée ſur la côte occidentale de l'iſle de Ximo, une de celles du Japon. *Vomura*. Mati.

VON.

VONISSA, VONIZA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'Épire. *Voniza*, anciennement *Anactoris*. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg, ſitué ſur le bord méridional du golfe de l'Arta, à deux lieuës de Capo Figalo. Mati.

VOO.

VOORBOURG. ſ. m. Nom propre d'un village de la Hollande. *Voorburgum*. Il eſt entre la Haye, Delft, & Leyde, & on le prend pour le lieu des anciens Bataves, nommé *Forum Adriani*. Mati.

VOORN. ſ. m. Nom propre d'une iſle des Provinces-Unies. *Voornia inſula*. Elle eſt dans la Hollande méridionale, entre les embouchures de la Meûſe. La Brille en eſt le lieu principal. Cette iſle avec celles de Goerée & d'Overflackée, qui en ſont proches, ſont ce qu'on appelle le Voèrnland, qui étoit anciennement une partie de la Zeelande. Mati.

VOR.

VORAGINE. Voyez VORAGIO.

VORDEN. Voyez VOERDEN.

VORDONIA, VADONIA. ſ. f. Nom propre d'une ancienne ville du Péloponèſe. *Vordonia, Vadonia*, anciennement *Amicla, Taygeta*. Elle eſt maintenant dans la Zaconie, en Morée, ſur le Vaſilipotamo, à une lieuë & demie au-deſſous de Miſitra. *Vordonia* Épiſcopale, ſuffragante de Miſitra a été la patrie de Caſtor & de Pollux. Mati.

VORMES. Voyez WORMES.

VOS.

VOS. Vieux pronom pèrſonnel de la ſéconde pèrſonne vous. *Pèrceval*. Borel. *Tu*.

VOSGE. Voyez VAUGE.

VOSPÉRO. Ville. Voyez PANTICO.

VOSTANCE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Macédoine, en Gréce. *Voſtanca*, anciennement *Andariſtus*. Elle eſt ſur le Vardati, à quatre lieuës de Sturachi, vèrs le midi. Mati.

VOSTICA. Voyez VISTISA.

VOSUMI. ſ. m. Nom propre d'une petite ville capitale d'un Royaume de même nom. *Voſuma*. Elle eſt dans l'iſle de Ximo, une de celles du Japon. Mati.

VOT.

VOTIF, ive. adj. Tèrme d'Antiquaire. Qui contient des vœux, qui a rapport à des vœux. *Votivus, a*. Ce mot ſe dit des médailles ſur leſquelles ſont marquez les vœux des peuples pour les Empereurs ou pour les Impératrices. Une médaille *votive*. Je ne ſçai ſi ce n'eſt point M. Du Cange qui a donné ce nom à ces ſortes de médailles. Les vœux publiques qui ſe faiſoient pour les Empereurs de cinq en cinq ans, ou de dix en dix ans ſe trouvent plus ſouvent autour de la médaille que dans le champ, au moins dans le haut Empire; car dans le bas ce n'eſt point la même chôſe: témoin la médaille de M. Aurèle le jeune, où le revèrs répréſente les vœux que l'on fit au tems de ſon mariage, VOTA PUBLICA. Et ſur les médailles Grécques, ΔΗΜΟΥ ΕΥΧΑΙ qu'ils marquent quelquefois par deux initiales ΔΕ. ſelon la conjecture du P. Hardouin qu'on peut embraſſer dans cèrtaines médailles, où le ΔΗΜ. ΕΞ. c'eſt-à-dire, ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ne peut raiſonnablement convenir. Témoin encore la médaille d'Antonin: VOTA SUSCEPTA DECENNALIA. & une aûtre dix ans après: VOTA DECENNALIUM. Dans le bas Empire on trouve très-ſouvent de ces ſortes de vœux, que l'on ſouhaitoit toûjours de pouſſer une fois plus avant que le tèrme,

ce que l'on exprimoit par ce mot *multis*, par éxemple VOTA X MVLTIS XX ; ou par celui-ci *ſic*, par éxemple, SIC X SIC XX. On ne les trouve jamais au-delà de XXXX. ce qui fait voir qu'aucun de ces Princes n'a regné 40 ans. M. Du Cange a mèrveilleûſement bien éclairci tout ce qui regarde ces médailles *votives* ; c'eſt ainſi qu'il les nomme. Il nous apprend que depuis qu'Auguſte feignant de vouloir quitter l'Empire accorda par deux fois aux prières du Sénat de continuer à le gouvèrner pour dix ans, on avoit commencé à faire à chaques Décennales des prières publiques, des ſacrifices & des jeux pour la conſèrvation des Empereurs ; que dans le bas Empire on en fit de cinq en cinq ans & que c'eſt de là qu'il arrive que depuis Dioclétien l'on trouve ſur les médailles VOTIS V.XV. &c. que la coûtume en dura juſqu'à Théodôſe, après quoi l'on ne trouve plus cette ſorte d'époque. Il ſemble que le Chriſtianiſme étant parfaitement rétabli, on ne voulut plus ſouffrir ces cérémonies, où il pouvoit y avoir encore des reſtes du Paganiſme. De ſorte que le VOTIS MVLTIS qui ſe trouve à une médaille de Majorianus n'eſt point aſſurément la même chôſe, mais une manière d'acclamation pareille à celle qui ſe trouve PLVRA NATALIA FELICITER. Voyez le P. Jobèrt, p. 193. & ſuiv.

V O V.

VOVÉ. ſ. m. Vieux mot. Advoüé, Advocat, patron & défenſeur d'une Égliſe. BOREL. *Advocatus.*

VOUGA. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la province de Beira, en Portugal. *Vacca*, *Vacua*, *Vacus.* Elle a ſa ſource près de Viſco, baigne le bourg de Vouga, & ayant formé peu après un grand marais, elle ſe décharge dans l'océan occidental. MATY.

VOUGE. ſ. f. Vieux mot, arme ancienne. BOREL. *Teli ſpecies.*

> Vouges, *Sallades, mentonières.* COQUILLARD.

VOUGLE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Poitou, en France, ſitué ſur le Clain, à quatre lieuës de Poitiérs, vèrs le midi. *Vouglia.* Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Vogladum*, où Clovis défit les Wiſigoths l'an 507. & tua de ſa propre main Alaric leûr Roi. MATY.

VOULANCE. ſ. f. Vieux mot. Volonté libre. *Voluntas.* De *Voulance*, de propos délibèré. *Liberè, de induſtria.* Qui fiert un homme & il l'occiſt à eſcient & de *voulance*, il muire. BIBLE HIST. BOREL.

VOULGES. ſ. Vieux mot. c. Une arme ancienne. Berault Stuard, Mſ. de l'Art militaire. BOREL. *Teli antiqui ſpecies.*

VOUIT ou **VOUT.** ſ. m. Viſage, Face. *Vultus.* Ce nom ne ſe dit qu'en cette phrâſe: le Saint *Voult* de Luques, en Latin, *Sanctus Vultus de Luca* ; c'eſt un crucifix habillé, dont l'original eſt en l'Égliſe Cathédrale de Luques en Italie & dont il y a pluſieurs copies en France, entre aûtres à Paris dans l'Égliſe du Saint Sépulcre, où le peuple le nomme Saint Vaudelu ou Godelu. Voyez le Gloſſâire de Du Cange, au mot *Vultus*, & M. Chaſtelain, dans ſon Martyrologe au 13e de Janviér, p. 204. On juroit aûtrefois par le Saint *Voult* de Luques. *Sanctus vultus Lucenſis.* Ce mot s'eſt formé du Latin *Vultus*, viſâge. Et *Vout* vient de *Voult*, & celui-ci de *Vultus*. André du Cheſne, ſur Alain Chartier. BOREL.

VOULT. ſ. Vieux mot. Volonté. *Bible Hiſt. Mſ.* BOREL. *Voluntas.*

VOUITIF, IVE. Vieux adj. qui ſignifioit apparemment, Beau, agréable, aimable, déſirable. De *Vouloir.*

> *Les cheveux blonds, cheveux* Voultifs. FR. VILLON.
>
> *Yex vèrs rians, ſourcis* Voutis. R. DE LA RÔSE.
>
> *Frau reluiſant, ſourcis* Voutis
> *L'entroeil ſi n'eſtoit pas petis.* ID.

VOURLA. ſ. f. Nom d'un village ſitué ſur la côte méridionale de la rade de Smyrne. On croit que c'eſt l'ancienne Clazomène. Voyez Monſieur de Tournefort, *Voyage*, *T. II. p.* 501. *& ſuiv.*

VOUſTELÉ, ÉE. Vieux adj. Vouté. BOREL. *Concameratus*, *Cameratus, a, um.*

> *Les ténébres ſont* Vouſtelées
> *De petits piliers de criſtal*,
> *Et les ſommeites cinellées*
> *De fin azur fait à eſmail.* DES TR. DE TROYE.

VOUTE. En tèrmes d'Anatomie, on dit: la *Voûte* du foye, & la *Voûte* du palais. La plus grande partie de la *Voûte* du palais eſt formée par les ôs axillaires, qui vont juſqu'à la ligne qui les ſéparent les uns des aûtres ; les ôs qu'on appelle du palais font le haut & la plus petite partie de la *voûte*, étant placez tout au haut du palais. Le foye eſt convéxe du côté du diaphragme pour s'accommoder à la figure du lieu qu'il occupe, & concàve du côté du ventricule ; c'eſt en cette partie, qu'on appelle la *voûte* du foye, qu'eſt attachée la véſicule du fiel. DIONIS.

VOUTE. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France, ſitué dans le Vivarais, ſur le Rhône, à ſix lieuës au-deſſus de Viviers. *Volta.* MATY.

VOUTENET, aûtrefois **FONTENAY.** ſ. m. Nom propre d'un bourg du Duché de Bourgogne, ſitué à ſix lieuës d'Auxèrre, vèrs le midi. *Fontenaum*, *Fontanedum.* Ce lieu eſt célébre par la bataille qui s'y donna l'an 841. entre l'Empereur Lothaire & Loüis Roi de Gèrmanie, avec Charles le Chaûve, Roi de France. MATY.

VOUZY. ſ. m. Nom propre d'un bourg de France. *Vuſiacum.* Il eſt dans la Champagne, ſur l'Aiſne, à huit lieuës de Sedan, vèrs le midi. On le prend pour un lieu des anciens Rémois, qui portoit le nom de *Vungus* & d'*Tungus.* MATY.

V O X

VOXU. ſ. m. Nom propre d'une ville Capitale d'un Royaume de même nom. *Voxua.* Elle eſt dans l'Ochio, Contrée de l'iſle de Niphon, vèrs le détroit de Sangar. MATI.

V O Y.

VOYSTSPÈRG, VOITSBÈRG. ſ. m. Nom propre d'une petite ville ou bourg de la Stirie, en Allemagne. *Voitsberga*, *Viana.* Ce lieu eſt ſur la rivière de Kaymach, à ſix lieuës de la ville de Gracz, vèrs le couchant. MATI.

U P L.

UPLANDE. ſ. f. Nom propre d'une province de la Suéde propre. *Uplandia.* C'eſt une éſpéce de prèſqu'iſle, qui a la Geſtricie, & la Weſtmanie au couchant ; le lac Mélèr au midi ; & ailleurs la mèr Baltique. Cette province peut avoir vingt-huit lieuës de long, & dix-huit de large. Elle eſt fort peuplée, & fèrtile en grains. Ses lieux principaux ſont Upſale, Enkoping, Oregrund, Sigtung, & Stokholm Capitale de toute la Suéde. MATI.

U P S.

UPSAL. ſ. m. ou **UPSALE.** ſ. f. Nom propre d'une ville de la Suéde. *Upſala*, *Upſalia.* Elle eſt dans l'Uplande à douze lieuës de la ville de Stokholm, vèrs le couchant. *Upſale* paſſe pour la plus ancienne ville du Nord, & on dit qu'Ubbon arrière petit fils de Noé en a été le fondateur. Elle eſt grande, défenduë par une Citadelle, bâtie ſur un rocher qui domine la ville ; a une Univèrſité célébre, & un Archevêché dont l'Archevêque porte le tître de Primat de Suéde. Ç'a été aûtrefois le ſiége & le tombeau des Rois de Suéde. MATI.

U R.

UR. ſ. m. C'étoit anciennement une Ville de la Caldée, ſituée vèrs les confins de l'Arabie Déſèrte. *Ur*, *Orche*, *Orchoe.* Ce fut la patrie d'Abraham, & le lieu dont Dieu retîra ce Patriarche pour le faire demeurer dans le Pays de Canaan. MATY.

U R A.

URABA. ſ. f. Nom d'une petite iſle du Golfe de Panama, dans l'Amérique Méridionale, ſur la côte de l'Oüeſt de l'Iſthme de Panama. Elle joint prèſque celle de Taroga. *Uraba.*

URABA. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de la Tèrre-Fèrme, en l'Amérique Méridionale. *Uraba.* Elle eſt dans le Gouvèrnement de Cartagène, près du golfe d'*Uraba*, ou de Darien, qui a environ trente lieuës du nord au ſud, mais beaucoup moins de largeur. MATY.

URAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Veranus.* Ce nom *Urain* eſt la même chôſe que *Véran*, ou *Vérain.* Il y a eû au Ve ſiécle un Saint *Véran* Évêque de Vence, fils de Saint Euchèr de Lyon, & un Saint *Véran*, ou *Vérain* de Cavaillon, qui n'a vécu que dans le VIe ſiécle. Il y a même encore dans les Martyrologes d'Adon, d'Uſuard, de Rome, & de France un St *Véran* Évêque de Lyon ; mais que quelques-uns croyent n'avoir point exiſté & avoir été confondu par quelques Auteurs avec Saint *Véran*, Evêque de Vence, & par d'aûtres avec Saint Vérain Évêque de Cavaillon. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on en croit M. Baillet au 11. de Sept. il n'y a que l'Évêque de Cavaillon que l'on appelle *Urain.* Saint *Urain* de Cavaillon naquit au pays de Gévaudan en Aquitaine, vèrs l'an 528. Saint *Urain* ſe trouva l'an 585. au II. Concile de Mâcon.

URANA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de la Dalmatie. *Urana*, *Aurana.* Elle eſt ſur un petit lac, qui porte ſon nom, entre Zara & Sébennico, environ à ſept lieuës de la prémière, & à cinq de la dèrnière. MATY.

URANIBOURG. ſ. m. Nom propre d'un Château, ſitué ſur la petite iſle de Véen, ou d'Huéne, qui eſt dans le détroit de Sund. *Uranibargum.*

Uraniburgum. Ticho-Brahé, célèbre Mathématicien le fit bâtir pour y obſerver commodément les aſtres. Maty. Ce fameux Obſervatoire achevé vers la fin de l'année 1580. n'avoit ſubſiſté dans ſon entier qu'environ 20. ans. Tycho, qui ne croyoit pas avoir fait un édifice de ſi peu de durée, & qui nous a marqué la figure du Ciel qu'il avoit choiſie pour le moment auquel il fit poſer la première pierre, fut obligé d'abandonner ſa patrie en 1597, & bien-tôt après, ceux à qui la jouïſſance du Domaine de Huéne fut donnée, prirent comme à tâche de détruire *Uranibourg*. Une partie des démolitions fut emportée en divers lieux, & l'autre ſervit enfin à bâtir dans l'ancienne Ferme ou Ménagerie de Tycho un aſſez beau corps de logis, qui porte aujourd'hui le nom d'*Uranibourg*. Car pour l'ancien *Uranibourg*, il n'en paroît plus rien. Voyez M. Picard, de l'Académie Royale des Sciences, Voyage d'*Uranibourg*; & M. Huet dans ſon *Commentarius de Reb. ad ſe pertinentibus.* Voyez le Voyage d'*Uranibourg* de M. Picard dans les divers Ouvrages de MM. de l'Académie.

VRAUVE. ſ. f. Vieux mot. Femme, comme en Allemand. C'eſt le féminin de *Varo*, homme. Borel.

URB.

URBAIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Urbanus.* Maféé, qu'on appelloit le Cardinal Barberin, fut élevé au Pontificat en 1622. à cauſe de ſon habileté & de ſon érudition; il prit le nom d'*Urbain* VIII. Voyez *Nani, Hiſt. de Veniſe, L. V.* Il publia une Bulle contre le Janſéniſme le 19. de Juin de l'année 1643, & ce fut la première qui condamna l'Évêque d'Ypres. Voyez *l'Hiſtoire du Janſéniſme, Tome I.* On dit comme diminutif, *Urbanet*. Voyez Croiſset.

URBANEA. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de l'État de l'Égliſe. *Urbania*, autrefois *Caſtrum Durantis*, & *Tifernum Metaurum*. Elle eſt dans le Duché d'Urbin, ſur le Métauro, à deux lieuës de la ville d'Urbin, vers le midi occidental. Ce lieu qui portoit autrefois le nom de Caſtel-Durante, a pris celui d'*Urbanea* du Pape Urbain VIII. qui l'agrandit & l'érigea en Évêché ſuffragant d'Urbin. Maty.

URBANET. Voyez URBAIN. URBANO. *Forte Urbano.* C'eſt un fort conſtruit par le Pape Urbain VIII. *Arx Urbana.* Il eſt dans le Bolonois, à un quart de lieuë de Caſtro Franco, & à quatre lieuës de Bologne, vers le couchant.

URBIN. ſ. m. Nom propre d'une ville de l'État de l'Égliſe. *Urbinum*. Elle eſt capitale du Duché d'*Urbin*, & ſituée à huit lieuës de Rimini, du côté du ſud. *Urbin* eſt Archiepiſcopale, & on y voit une ancienne Citadelle, avec le Palais des anciens Ducs d'*Urbin*. Maty.

Le Duché d'Urbin. *Urbinas Ducatus.* C'eſt une Province de l'État de l'Égliſe, en Italie. Elle comprend le Duché propre d'*Urbin*, le Comté de Monte-Feltro, & celui de Gubio, la Seigneurie de Pezaro, & le Vicariat de Sinigaglia. Cette Province eſt bornée au nord par le golfe de Veniſe, & par la Romagne; au couchant par la Toſcane, & par le Comté de Cittadi Caſtello; au ſud par le Duché de Spolète; & au levant par la Marche d'Ancone. Elle peut avoir vingt lieuës du nord au ſud, & autant du couchant au levant. Son Terroir eſt très-fertile en toute ſorte de fruits; mais l'air y eſt fort mal ſain. Ses lieux principaux ſont *Urbin*, capitale, Pezaro, Gubio, Foſſombrone, Urbanea, Cagli, Saint Leon, Saint Angelo, Sinigaglia. Ce Duché a eu ſes Ducs particuliers. François Marie de Rovère, qui a été le dernier, ſe voyant ſans enfans mâles, le céda l'an 1631. au Pape Urbain VIII. pour empêcher qu'il fût une occaſion de guerre après ſa mort. Au reſte, Saint Marin, & Fano ne ſont pas de ce Duché, la premiére étant une petite République, & la dernière ayant appartenu aux Papes long-tems avant qu'ils fuſſent maîtres du Duché. Maty.

URBION. La Sierra d'Urbion. Montagnes de la Caſtille vieille, en Eſpagne. *Urbionis Montes.* C'eſt une partie de celles qu'on appelloit autrefois les Montagnes d'Ubeda, & on les trouve entre la ville de Borgo d'Oſma, & celle de Logrono. Maty.

URBIQUE, ou URBICE. ſ. m. & nom propre d'homme. *Urbicus.* C'eſt un Évêque de Clermont du IVe ou Ve ſiècle. *Baillet, 3. d'Avril.*

URBISAGLIA. ſ. f. C'étoit anciennement une ville du *Picenum*, en Italie. *Urbs Salvia, Urba Salia, Salvia Urbs.* Alaric, Roi des Goths la ruina. Ce n'eſt plus qu'un village de la Marche d'Ancone, ſitué à deux lieuës de Macerata, vers le midi. Maty.

URBS, ou OURBE. ſ. f. Nom propre d'une ville du Royaume de Tunis, en Barbarie. *Urbs*, anciennement *Orba*. Elle eſt ſituée ſur le Guadilbarbar, dans une Campagne fort fertile, entre Béia & Tébeſſe. Maty.

URE.

URE, ou URUS. ſ. m. Bœuf ſauvage. *Urus, Bos Sylveſtris, Bos Ferus.* Un ancien Gloſſaire l'appelle Βοῦς γερμανὸς, *Bœuf de Germanie.* Macrobe au L. VI. C. 4. dit que *Urus* eſt un mot Gaulois, *Uri Gallica vox quâ feri boves ſignificantur.* Il ſemble que le mot Gaulois n'eſt pas *Urus*, mais *Uror*, ou *Urox*, comme quelques critiques veulent qu'on liſe. Car le Gloſſaire dont j'ai parlé, dit *Uror*, ou *Urox*, Βοῦς γερμανὸς. Virgile les appelle *Sylveſtres*, Georg. II. v. 374. *Sylveſtres uri aſſiduè capreæque ſequaces illudunt.* Sur quoi Servius remarque que ce ſont des Bœufs ſauvages, qu'ils naiſſent dans les Pyrénées, & qu'aux éléphans près, ce ſont les plus grands de tous les animaux, & qu'ils ſont ainſi nommez du mot Grec ὄρος, *Montagne.* Si ce nom eſt Celtique ou Gaulois, comme Macrobe nous en aſſure, il faut remonter plus haut & le dériver de l'Hébreu, הר, *Ar*, Montagne, d'où ὄρος lui-même eſt deſcendu. Jean Camers Cordelier, qui a fait un Commentaire ſur Solin, croit que ce nom pourroit venir de οὖρος, *Urine.* Cette étymologie n'eſt fondée ſur aucune raiſon, mais ſeulement ſur la reſſemblance du nom. La première eſt plus vraiſemblable. Céſar eſt le prémier qui les ait décrits, *L. VI. de Bell. Gallico.* Il dit que les *Ures* ſont un peu moins grands que les Éléphans; qu'ils reſſemblent à un taureau, & qu'ils en ont la couleur & la figure; qu'ils ſont d'une force & d'une viteſſe merveilleuſe; qu'ils ſe jettent ſur tout ce qu'ils apperçoivent, homme ou bête; qu'on les prend dans des foſſes, ou trapes, & qu'on les met à mort; que la jeuneſſe Gauloiſe s'exerçoit à cette chaſſe; qu'ils rapportoient les cornes de ces animaux pour témoignage de leur victoire; que ceux qui en tuoient le plus acqueroient beaucoup de gloire; que ces animaux ne pouvoient s'apprivoiſer, pas même quand on les prenoit tout petits, que l'ouverture & la forme de leurs cornes étoit fort différentes de celles de nos bœufs; que les Gaulois les recherchoient avec beaucoup de ſoin; qu'ils en revêtoient le bord d'un cercle d'argent, & s'en ſervoient au lieu de coupes dans les feſtins ſolemnels. Pline & Solin diſent que le peuple par ignorance leur donne le nom de Buffle. Servius à l'endroit que j'ai cité dit, qu'à l'Éléphant près, c'eſt le plus grand de tous les animaux. Pline, Solin, Servius & Macrobe diſent que c'eſt un bœuf ſauvage. Pline ajoûte que les Grecs n'en ont point uſé dans leurs remèdes, quoique la même doſe de leur corne ſoit beaucoup plus efficace que celles des bœufs privez. Quant au lieu où ils ſe trouvent, Céſar, L. VI. Solin, Ch. XXXII. & Pline les mettent en Germanie; Servius dit qu'ils naiſſent dans les Pyrénées; Pline dit que les Forêts des Indes en ſont pleines. Vigenère dans ſes annotations ſur les Commentaires de Céſar, dit que ce que cet Auteur en dit convient aſſez, hormis qu'il lui attribuë en partage ce qui eſt propre des Biſons, autre bœuf ſauvage; que l'*Urus*, qui en langue Polaque eſt appellé *Thur*, n'eſt proprement qu'un Taureau ſauvage, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus grand; qu'ils ſont tous noirs, excepté une raye mêlée de blanc, qui s'étend le long de l'échine; qu'il ne s'en trouve guère qu'en Maſovie proche de la Lithuanie, & encore en certains villages, qui ont charge de les garder dans des eſpèces de grands parcs de bois; car ils ne vont pas errans çà & là par les Forêts comme les autres bêtes ſauvages. Un Profeſſeur de Konigſberg qui en a écrit depuis peu, & qui convient avec Vigenère des erreurs des anciens dans la deſcription qu'ils ont donnée de l'*Urus*, ſoûtient que la Pruſſe eſt ſeule la patrie de cet animal. Vigenère ajoûte que dans les parcs où l'on les tient, ils ſe mêlent, ſi l'on veut, avec les vaches privées auſſi bien qu'avec celles de leur eſpèce, mais qu'après ils ne ſont plus reçûs en la compagnie des autres, qui les chaſſent fort rudement, & quelquefois les tuent; davantage, que les veaux qui naiſſent de cet accouplement ne vivent pas. La chair de l'*Urus*, dit-il encore, n'eſt point mauvaiſe, elle n'eſt pas non plus exquiſe. Ce qu'il y a de plus excellent en eux eſt leur cuir, dont on fait de belles ceintures, auſquelles on attribuë la vertu d'aider les femmes en travail d'enfant. Leurs cornes ſervent auſſi à garnir des lanternes, & à faire des vaſes propres à boire. Le Profeſſeur de Konigſberg dit qu'il y a des Taureaux dans la Floride, qui ont beaucoup de rapport & de reſſemblance avec l'*Urus*.

VREDER. Vieux verbe neutre. Courir vîte; de *veredus*, cheval agile. Borel.

URG.

URGEL. ſ. m. ou la Ceu d'URGEL. *Urgella, Orgella, Orgelium, Orgia.* Ville de la Cerdaigne, en Catalogne, ſur la Ségre, à vingt lieuës de Perpignan, vers le couchant. *Urgel* a un Évêché ſuffragant de Tarragone, & elle a eu autrefois ſes Comtes particuliers. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Setelſis*, petite ville des Jacétans, laquelle d'autres placent à Oſtalric. Maty.

La plaine d'Urgel. *Urgellenſis planities.* C'eſt une Contrée de la Catalogne qui s'étend depuis les Pirénées juſqu'aux villes de Lérida,

rida, de Cèrvara, & de Cardone, & qui prend ſon nom de la ville d'Urgel. Maty.

U R I.

URI. ſ. m. Le Canton d'Uri. *Urania, Uranienſis Pagus.* C'eſt une des treize Républiques qui forment la Confédération des Suiſſes. Ce Canton eſt entre ceux de Glaris, de Suits, d'Undèrwald, & de Bèrne, le Valais, le Milanois, & les Griſons. Il n'a qu'environ douze lieuës de long & cinq de large, & il eſt tout hériſſé de montagnes affreûſes, entre leſquelles eſt le célébre Mont S. Gothard. Il eſt tout Catholique, & un des trois qui ſe mirent les prémiérs en liberté l'an 1315. On le diviſe en dix Communautez, qu'on nomme Participations, parceque tous leurs habitans peuvent avoir part aux honneurs & aux charges de la République, qui eſt purement Démocratique. Ses lieux principaux ſont Altorf & Belzelingen, où ſe tiennent les aſſemblées générales du Canton. Maty.

URIE DE BRUGES. Voyez FRANC DE BRUGES.

Le détroit de Uries. *Uria Fretum.* C'eſt un des détroits par leſquèls on entre de l'Océan oriental dans la mèr de Tartarie. Il eſt entre la Tèrre de Jeſſo, & l'iſle qu'on nomme la tèrre des États, & qui le ſépare de l'aûtre détroit, qu'on nomme le canal de Pieccko, & qui eſt ſur les côtes de Yupi, en Tartarie. Maty.

VRIHFRA. Vieux mot. Bras fort. Caratacus eſt qualifié de cet épithéte, dans le R. des trois Preux, en Breton, qui eſt le plus ancien que nous en ayons. Borel.

URINAL, eſt encore un vaiſſeau de vèrre où l'on met de l'urine pour la faire voir aux Médecins; du Latin *urina.*

Urinal des Philosophes. En tèrme de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le fourneau Philoſophal, dans lequel ſe cuit & digère la matière de la pièrre des ſages. *Fornax.* Ou l'œuf Hèrmétique. *Ovum Hermeticum.*

URINE DU VIN. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le vinaigre. *Acetum.* Quelquefois il ſe prend pour l'urine d'un homme qui boit continuellement du vin. *Urine* des jeunes colériques, c'eſt le mèrcure philoſophal, ſelon Artephius. Dict. Hèrm.

U R L.

URLA, ou VOURLA. ſ. f. Nom propre d'une ville de l'Ionie, en l'Aſie mineure. *Urla, Vourla*, anciennement *Clazomena*, & *Gryna.* Elle étoit Épiſcopale ſuffragante de Smirne. Ce n'eſt plus qu'un petit village de la Natolie, ſitué au couchant de Smirne. On voit près de ce village la petite iſle d'*Urla*, nommée anciennement *Clazemena.* Maty.

V R O.

VROCOLACAS. ſ. m. Tèrme de Relation. Revenant, mort que l'on croit revenir après ſon entèrrement, dans les iſles de l'Archipel, ſpectre compôſé d'un corps mort & d'un démon, ſuivant l'opinion des Grècs de ces iſles. *Broucolacas, Vroucolacas.* Voyez M. Tournefort dans ſon Voyage, T. I. Lettre III. p. 131. & ſuivantes. Le P. Sangèr en a auſſi parlé dans ſon hiſt. des Iſles de l'Archipel.

Les Grècs diſent Βρουκόλακος, Βρουκόλακας & Βουρκολάκας. Il y en a qui croyent que Βρουκόλακος ſignifie une charogne. Βροῦκος & βύρκος, c'eſt ce *limon ſi puant*, qui croupit au fond des vieux foſſez, car λάκκος ſignifie *un foſſé.* Tournefort, *cité p.* 131.

VROY, oye. Vray. Borel. *Verus, a, um.*

U R S.

SAINT URSANE, S. URCIS. S. URSITZ. Nom d'une petite ville de la Suiſſe. *Fanum S. Urſicini.* Elle eſt Capitale du Saltzgow, Contrée de l'Évêché de Bâſle, & ſur la rivière de Doux, entre les villes de Porentru, & de Delmont.

URSEL. ſ. m. Nom propre d'une petite ville du cèrcle Électoral du Rhin. *Urſalia.* Elle eſt de l'Électorat de Tréves, & ſituée dans la Wétéravie, à trois lieuës de Francfort, vèrs le nord. Maty.

URSIMARSO. Voyez ORSIMARSO.

URSIN. ſ. m. Nom propre d'homme. *Urſinus.* S. *Urſin* fut prémiér Évêque. La Tradition de cette Égliſe eſt que S. *Urſin* eſt le même que Nathanaël, dont parle S. Jean. Voyez MM. De Sainte Marthe dans leur *Gallia Chriſtiana.*

URSIN, YRSIN. ſ. m. Nom propre d'une Abbaye de la Soüabe. *Urſinum, Yrſinum.* Elle eſt dans une grande Forêt, à une lieuë & demie de la ville de Kaufbeuren, tîrant vèrs le Mindelheim. C'eſt une Abbaye de Bénédictins, fondée l'an 1182. le ſéjour en eſt beau, mais fort ſolitaire.

URSULE. ſ. f. *Urſula.* Nom de femme.

U S.

US. ſ. m. Vieux mot. Un huis ou porte. Borel. *Oſtium, janua, porta.*

Eſt déſcenduë à l'us du tré. Perceval.

C'eſt-à-dire, eſt déſcenduë à la porte de la tente. De là vient Huiſſiér. Borel.

U S A.

USAGIÉR. ſ. m. Tèrme de Coutumes. *Uſagièr* de vain paſturage; Celui qui en a l'uſage, qui peut y mener paître ſes troupeaux. On dit auſſi *Uſagièr* vain paſturiér. Qui a un vain paſturage. Cout. de Bourgogne, art. 123. 124.

USALTON. ſ. m. Tèrme de Relation. Nom d'une monnoye de Géorgie. *Uſalto.* Un *uſalton* vaut un demi abagi, ou deux chaouris, c'eſt-à-dire, onze ſous. Tournefort, *Voyage, T. II. p.* 312.

USAPU. Voyez PACHACAMALI.

U S B.

USBECK. Voyez MAWARALNHRA.

U S C.

USCUP, USCOPIA. Voyez SCOPIA.

USCOQUE. ſ. m. & f. Nom d'un petit peuple de la Croatie Autrichienne. *Uſcochuis.* Il eſt compôſé de Dalmates, qui fuyant la tirannie du Turc, ſe retirèrent à Cliſſa, & après la pèrte de cette place à Segna, & aux environs, d'où ils faiſoient des courſes hardies & heureûſes ſur la Croatie Turque. Aujourd'hui ils ne ſont connus que par leurs pirateries, qu'ils exèrcent ſi généralement, qu'on aſſûre qu'à Pâque & à Noël, qui ſont les tems de leurs grandes ſorties, il ne reſte de Segna que les femmes, les vieillards, les Prêtres & les Moines. Ces *Uſcoques* de Segna ſont appellez Citadins. Il y en a aux environs qu'on nomme Stipendiaires, parceque c'eſt une éſpéce de Milice, qui tîre quelquefois ſolde de l'Empereur.

U S E.

USÉDOM. ſ. m. Nom propre d'une petite iſle de la Poméranie Royale. *Uſedomia.* Elle eſt entre le Pène, & la Swine, qui ſont deux embouchures de l'Odèr, & la Mèr Baltique. Il n'y a rien de conſidérable que la ville d'*Uſédom*, ſituée ſur la Côte méridionale de l'iſle, où elle a un bon port, & une bonne Citadelle. Cette ville fut priſe par l'Électeur de Brandebourg l'an 1676. & renduë aux Suédois l'an 1679. par la paix de S. Gèrmain en Laye. Maty.

USENBÈRG. ſ. m. La Seigneurie d'Usenbèrg. *Uſenbergenſe Dominium.* C'eſt un petit païs du Cèrcle de Soüabe, renfèrmé entre le Marquiſat d'Hocbèrg, la Seigneurie de Malhbèrg, & le Rhin. Ce païs a eu aûtrefois ſes Seigneurs particuliérs. Il eſt maintenant à la maiſon d'Autriche, & ſes lieux principaux ſont les bourgs de Kentzingen & d'Endingen. Maty.

USENTO. Voyez UGENTO.

USÈRCHE. ſ. f. Nom propre d'une petite ville de France. *Uſerca.* Elle eſt dans le Limoſin, ſur la Vézère, à huit lieuës de Limoges, vèrs le midi. Maty.

U S I.

USIATYN. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Ruſſie Polonoiſe. *Uſiatinum.* Elle eſt dans la Haûte Podolie, ſur la rivière de Sébrowèze, à onze lieuës de Kaminiek, vèrs le nord. Maty.

USINE. ſ. f. Vieux mot. Ménage. Borel. *Res familiaris, Res domeſtica, Parſimonia.*

Le Charpentiér & le Maçon,
N'eſtudie ſe bien, peu non
Et ſi font auſſi bonne uſine
Qu'eſtudians en Médecine. Fontaine des Am.

U S K.

USKE. ſ. m. Nom propre d'un bourg du Comté de Monmouth, en Anglетèrre. *Caſtrum Oſca.* Il eſt ſur la rivière d'Ouske, à trois lieuës au deſſus de Caèrlion. On le prend pour la petite ville qu'on nommoit anciennement *Burrium.* Maty.

U S N.

USNÉE. ſ. f. Vieux mot. C'eſt de la mouſſe, ſelon le livre intitulé *Hortus ſanitatis.* D'aûtres l'appellent Brion. Et Crollius, en ſa Chimie Royale, éxplique *uſnea* pour de la mouſſe qui vient ſur un crâne humain, qu'il dit être propre à faire l'onguent des armes ou ſympathique. Autant en diſent Paracelſe, Goclenius, & aûtres. Borel. *Muſcus.*

U S O.

U S O.

USORA. ſ. f. Nom propre d'une Contrée de la Turquie, en Europe. *Uſora*. Elle eſt dans la Boſnie, entre la Contrée de Cracovo, & les rivières de Save, de Boſna, & de Vérina, Arki le Turk en eſt la Capitale. MATY.

U S Q.

USQUUF, USKUF, USKUP. ſ. m. Terme de Relation. Corne droite que les Janiſſaires portent à leur bonnet, par devant. *Du Loir, p.* 95. Ailleurs *p.* 239. le même Auteur dit *Uſkup*, & dit que c'eſt le bonnet des Janiſſaires. Il n'eſt pas juſqu'aux Janiſſaires qui mettant leur *Uſkup*, ſembloient être plongez dans des cottes de mailles de couleur d'eau. DU LOIR, *p.* 239.

U S S.

USSEL. ſ. m. Nom propre d'un bourg ou petite ville de la France. *Uſſella*. Ce lieu renommé par l'adreſſe que ſes habitans ont de bien mettre en œuvre les diamans faux, eſt ſitué dans le Limoſin, vèrs les confins de l'Auvèrgne, environ à huit lieuës de Tulle, vèrs le levant. MATY.

USSIER. ſ. m. Vieux mot. Uſſiers, Arſili, & Palaudries, ſont vaiſſeaux ou barques plattes. *Villehardouin*. BOREL.

USSON. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec un château. *Ucio*. Il eſt dans l'Auvèrgne, en France, près de l'Allier, à une lieuë & demie d'Iſſoire, vèrs le levant. MATY.

U S T.

USTEGA, USTICA. ſ. f. Nom propre d'une petite iſle de la mèr Toſcane. *Uſtica*, *Evonymus*. Elle eſt au couchant de celles de Lipari, vis-à-vis de la ville de Ciſalu en Sicile. L'*Uſtica* eſt déſèrte, & ne ſèrt que de retraite aux pirates. MATY.

V S U.

VSUM. Vieux advèrbe. Juſques. BOREL. *Uſque*, *ad*.

U T E.

UTERA. ſ. m. Nom propre d'un bourg de l'Andalouſie, en Eſpagne, ſitué à cinq lieuës de Séville, du côté du midi. *Utriculum*. On le prend pour l'ancienne Batis, ville de l'Eſpagne Bétique. MATY.

UTERET. ſ. m. Nom propre d'une petite ville de la Géorgie. *Uteretum*. Elle eſt dans la Mingrélie, au confluent de l'Abbaſcia dans le Fazzo, à dix lieuës de l'embouchure de la dèrnière dans la mèr noire. On croit dans le païs qu'elle eſt l'ancienne *Æa* ou *Æapolis*, ville de la Colchide. MATY.

U T O.

UTO. ſ. m. Le Royaume d'*Uto*. *Utum Regnum*. C'eſt une provinvince du Japon, ſituée dans l'iſle de Ximo, entre la ville de Bungo, & celle de Figen. MATY.

U T R.

UTRECht. ſ. m. Nom propre d'une ville des Provinces-Unies, Capitale de celle qui porte ſon nom, & ſituée ſur le vieux Rhin, entre Nimégue, Arnhem, & Leyde. *Ultrajectum*, *Trajectum Inferius*, *Trajectum ad Rhenum*, anciennement *Utricesium*, *Antonina*. *Utrecht* a du mois une lieuë de circuit, ſans ſes quatre fauxbourgs, qui ſont conſidérables. Il n'eſt pas fort, n'étant environné que d'un ſimple rempart, & d'un foſſé rempli des eaux du Rhin, de même que les deux canaux qui travèrſent la ville; mais il eſt généralement bien bâti, & bien peuplé.

LA Province, ou la Seigneurie d'UTRECHT. *Ultrajectina Provincia*, *Ultrajectinum Dominium*. C'eſt une des Provinces-Unies des Païs-Bas. Elle eſt entre le Comté de Hollande, la Gueldre Hollandoiſe, & la Zuidèrzée. Elle n'a pas beaucoup d'étenduë, mais elle eſt fort fèrtile & fort agréable. On la diviſe en quatre Maréchauſſées, qui prennent leurs noms de leurs quatre Capitales, Amèrsfort, Wick, Montfort, Utrecht Capitale de la province, dans laquelle on trouve encore la ville de Rhénen. La Seigneurie d'*Utrecht* a ſes États particuliérs, & ſouverains, compoſez de trois ordres de pèrſonnes: 1. des Députez du Clèrgé, lequel conſiſte dans les Chanoines de cinq Chapitres de la ville d'*Utrecht*; 2. des Députez de la Nobleſſe; & 3. de ceux des villes. Cette province, celle d'Ovèriſſel, & celle de Groningue, & des Omlandes, ont appartenu anciennement aux Évêques d'*Utrecht*. L'Évêque Henri de Bavière céda la Souveraineté des deux premières, qui lui reſtoient encore, à l'Empereur Charles-Quint l'an 1527. & celle d'Utrecht ſecoüa le joug de Philippe II. ſon fils l'an 1577.

U T U.

UTURET. Voyez UTERET.

U T Z.

UTZNACH. ſ. m. Nom propre d'un bourg avec Bailliage. *Uſnacum*. Il eſt dans la contrée de Gaſteren, en Suiſſe, aux confins des Cantons de Suitz & de Glâris, auxquèls il appartient en commun. MATY.

V U C.

VUCHEU. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Vucheum*. Elle eſt ſur la rivière de Lienſam, dans le Kianſi, dont elle eſt la ſeptième. Elle a cinq aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. MATY.

VUGLAIRE. ſ. m. Vieux mot. *Vuglaires* & Martinèts, ce ſont des inſtrumens de guèrre en forme de grôs marteaux ou maſſuës, dont on enfonçoit les portes. Leur figure ſe voit dans Vegetius, *De re militari*. BOREL.

V U I.

VUIDE. Tèrme de Billard. Au jeu de la guèrre on appelle faire *Vuide* lorſqu'un des joüeurs fait, c'eſt-à-dire, bloſſe toutes les billes qui ſont ſur le tapis, ou qu'il les fait ſauter, en ſorte qu'il ne reſte que la ſienne, & qu'il vuide le billard, qu'il le débarraſſe de toutes les aûtres. *E menſa tudiculari globulos omnes expellere, ejicere*. En faveur du *Vuide* on paye à celui qui le fait, double rétribution, ou le double du prix qu'on eſt convenu de joüer par partie.

V U L.

VULCAIN, VOLCAN. ſ. m. Iſle. *Vulcani Inſula*. C'eſt une Iſle de l'océan Oriental, Elle eſt vèrs la nouvelle Guinée, & elle a quatre Montagnes qui vômiſſent des flammes. MATY.

LE VULCAIN DES PHILOSOPHES: En tèrme hèrmétique, c'eſt le fèr & le mars des Alchymiſtes. *Vulcain* jetté en Lemnos à caûſe de ſa déformité. Sous cette Fâble les Anciens ont caché la préparation de notre prémiér ſouphre noir. DICT. HÉRM. *Vulcain*, qui ſuit Minèrve. Les Philoſophes ont caché ſous cette Fâble le ſouphre ſuivant l'eau diſtillée, qui contient en ſoi les plus ſubtiles parties du ſouphre, & ſon ſel en la putréfaction. ID.

VULCANOS, VOLCANOS. ſ. m. Nom propre d'un village de la Sacanie, en Morée. *Vulcanus*. Il eſt ſur le golfe de Napoli, à cinq lieuës de la ville de ce nom, vèrs le levant. On prend ce village pour l'ancienne Aſine, petite ville de l'Argie. MATY.

VULPIA. Voyez PRISREN.

VULSI. ſ. m. Longanico. ſ. m. ou Stymphale. ſ. f. *Stymphalus*. Ancienne ville du Péloponéſe. Elle eſt dans la Zaconie, en Morée, au piéd du Mont Pogliſi, & ſur la rivière d'Éraſiſo, qui ſort du lac de Vulſi, ſitué au ſommet du Mont Pogliſi, & qui étoit nommé anciennement *Stymphalus Lacus*. MATY.

VULTURARA. Voyez VOLTURARA.

V U T.

VUTING. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Chine. *Vutinga*. Elle eſt la quatrième de la Province de Junnan, & elle a trois aûtres villes ſous ſa Juriſdiction. MATY.

U X I.

UXILIA. ſ. f. Nom propre d'un village, ſitué ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Rhodes. *Uxilia*. On le prend pour la ville qu'on appelloit anciennement *Jalyſus*, *Jalyſſus*, & *Jalyſum*. MATY.

V Y L.

VYLACH. ſ. m. Nom propre d'un bourg de la Baſſe-Hongrie, ſitué ſur le Danube, environ à huit lieuës d'Eſſex, du côté du midi. *Veilachum*. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Ivollum*, petite ville de la Baſſe Pannonie. MATY.

V Y P.

VYPAO. ſ. m. Nom propre d'une rivière de la Carniole. *Vipaus*, anciennement *Frigidus*. Elle coule dans le Comté de Gorice, baigne *Vipao*, & quelques aûtres bourgs, & ſe décharge dans le Liſanzo, un peu au-deſſous de la ville de Gorice. MATY.

V Y S.

VYST, & EUST. ſ. m. Nom propre d'une des Iſles Weſtèrnes, ſituées au couchant de l'Écoſſe. *Vyſtus*, *Euſtus*. Elle eſt à deux lieuës de celle d'Harray, vèrs le midi; ſa longueur eſt environ de treize lieuës, & ſa largeur de deux; elle eſt entrecoupée par pluſieurs golfes, a cinq Paroiſſes bien peuplées, & quelques

Châteaux pour la défendre des Pirates ; la Trinidad en eſt le lieu principal. MATY.

VYZ.

VYZA. ſ. f. BILZIER. ſ. m. Nom propre d'une ville de la Turquie, en Europe. *Bizia*, *Bizya*, *Byze*, *Bizus*, *Bizona*. Elle eſt dans la Romanie, à vingt-huit lieuës de Conſtantinople, vèrs le couchant, & elle eſt le ſiége d'un Archevêque & d'un Sangiat. MATY.

UZA.

UZA. ſ. m. Nom d'une Idôle des anciens Arabes, pris ou contrefait du veritable nom, ou attribut de Dieu. *Aziz*, qui ſignifie en Arabe grand & puiſſant. D'HERB. *Bibl. Orient.* Et qui vient de l'Hébreu עזז, *Azaz*, Être fort, & puiſſant, d'où ſe forme auſſi dans cette langue, עזוז, *Izzuz*, fort & puiſſant, comme עזיז, *Aziz*, en Chaldéen, en Syriaque, & en Arabe.

UZE.

UZERCHE. Voyez USERCHE.

UZÈS, USÈS. ſ. m. Nom propre d'une ville du Bas-Languedoc, en France. *Vectia*, *Uzetia*. Elle eſt ſur la rivière d'Eyſent, à trois lieuës de Nîmes, du côté du nord. *Uzès* capitale du petit pays qu'on nomme l'Uzéque, eſt conſidérable par ſes fabriques de draps & de ſèrges. Elle a titre de Duché, & un Évêché ſuffragant de Narbonne. MATY.

VZZ.

VZZAN. Vieille Prépôſition. Sans. BOREL. *Abſque, ſine. Uzzanſin*, ſans lui-même.

ADDITIONS A LA LETTRE Z.

ZAC. ZEE. ZIG. ZIM. ZOE. ZUL.

ZACHARIE. ſ. m. *Zacharias*. Nom d'homme. Le Pape *Zacharie* approuva l'élection que les François firent de Pepin pour être Roi de France. Ce n'eſt pas que cette approbation fût néceſſaire ; mais Pepin fut peut-être bien-aiſe de s'attacher davantage les peuples, & de mieux fixer leur choix par le poids d'une autorité ſi reſpectable.

ZA-I.

ZAIBAR. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt argent vif. *Paracelſe*. DICT. HÈRM.

ZAIDIR. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt Vénus, pris par quelques-uns pour le vèrd de gris. DICT. HÈRM.

ZAM.

ZAMBE. ſ. m. & f. Tèrme de Relation. C'eſt le nom qu'on donne dans l'Amérique méridionale aux enfans nez de Mulâtres & de Noirs. FRÉZIÉR, *p. 63*.

ZAR.

ZARCA. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt l'étain. *ſtannum*.

ZARNECH, ou ZÉNIC. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt le mèrcure Philoſophal. DICT. HÈRM.

ZEE.

ZÉÈRNEBOCH. ſ. m. Ce nom eſt Sclavon ; il ſignifie proprement Dieu Noir, *Deus Niger*. Les Sclavons reconnoiſſoient deux Dieux, comme les Manichéens, un bon, & un mauvais qui étoit le Démon & qu'ils appelloient le Dieu Noir, en leur langue *Zéèrneboch*.

ZEM.

ZEMBIS. ſ. m. Sorte de coquillage qui ſèrt de petite monnoye dans le Congo, Royaume d'Afrique. Voyez LOANDA.

ZEMECH, ou ZUME-LAZULI. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt la pièrre d'azur. DICT. HÈRM.

ZEN.

ZENETON. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt un pentacule ou compôſition conſtèllée, propre contre la peſte. Van-Hel Mont en fait la déſcription. DICT. HÈRM.

ZÉNIC. ſ. m. Autrement ZARNECH. ſ. m. En tèrme d'Alchimie, c'eſt le Mèrcure Philoſophal. DICT. HÈRM.

ZÉNON. ſ. m. *Zeno*. Nom d'homme. Il y a eu un Empereur & un Philoſophe qui ont porté le nom de *Zénon*.

ZER.

ZÈRCI. ſ. m. En tèrmes de Philoſophie Hèrmétique, c'eſt le vitriol. DICT. HÈRM.

ZIG.

ZIGÔMA. ſ. m. Tèrme d'Anatomie. Nom d'un ôs appellé par quelques Anatômiſtes Ôs jugal. *Zigoma*. Le *Zigôma* n'eſt point un ôs particuliér, mais une union de deux éminences d'ôs, dont l'un vient de l'ôs temporal, & l'autre de l'ôs de la pomette. Ces deux éminences ou apophyſes ſont jointes par une petite ſuture oblique, que j'ai appellée Zigomatique. DIONIS. Il faudroit écrire *Zygôma* ; car ce nom vient de ζεύγνυμι, *je joints*, de là ζύγωμα, *jonction*, *union*. Ainſi le *Zygôma* n'eſt aûtre chôſe que la jonction, l'union, la ſuture de ces deux ôs.

ZIGOMATIQUE. adj. m. & f. Tèrme d'Anatomiſte. *Zigomaticus*. Qui appartient au Zigôma. La ſuture *Zigomatique*. Voyez ZIGÔMA. La ſuture *Zigomatique* ſe nomme ainſi, parce qu'elle eſt toute dans le Zigôma ; elle eſt fort petite, & elle ſépare l'ôs pétreux par ſon apophyſe d'avec l'ôs de la pommette. DIONIS. Le cinquiême muſcle des lévres, qui eſt le prémiér de leurs muſcles communs, eſt le *Zigomatique*, ainſi nommé parce qu'il prend ſon origine du Zigôma, & va s'inſérer au coin de la bouche, pour le tirer vèrs les oreilles : on le nomme auſſi le rieur, parce que c'eſt lui qui agit dans le tems du ris. DIONIS.

ZIM.

ZIMAR. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. Vèrd de gris. DICT. HÈRM.

ZIMAX. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt un vitriol vèrd d'Arabie, de quoi l'on fait l'airaîn. DICT. HÈRM.

ZIN.

ZINCH. ſ. m. Tèrme de Philoſophie Hèrmétique. C'eſt une marcaſite métallique, ou un mélange de métaux non meurs, qui paroiſſent comme du cuivre. DICT. HÈRM.

ZIT.

ZITHUM. ſ. m. Breuvage d'orge qui fait uriner, mais qui nuit aux reins, aux nèrfs, & aux pellicules qui couvrent le cèrveau. *Zithum*.

ZOE.

ZOËL. ſ. m. Nom propre d'homme. *Zoellus*, dans Prudence, *Periſteph. Hym. IV. v. 19.* & ſelon Uſuard dans ſon Martyrologe, *Zoilus*. Il y a de l'apparence que *Zoïle* étoit le vrai nom de ce Saint ; & peut-être la meſure du Vèrs a-t-elle été la caûſe pour laquelle Prudence a dit *Zoellus*. C'eſt un ſaint Martyr d'Éſpagne.

ZOP.

ZOPLÊME. Nom que les Turcs donnent à une plante qui eſt très-commune au piéd du mont Olympe. *Tournefort, II. p. 474*.

ZUL.

ZULUFDGILÈR. ſ. m. Tèrme de Relation. Enfant de tribu chez les Turcs. *Puer tributaris*, *vectigalis*. Le Sèrrail des *Zulufdgilèrs* eſt à un des coins de l'Atmeydan, dans une petite ruë. Les *Zulufdgilèrs* ſont des enfans de tribu, qu'on a choiſis entre les aûtres pour être les mieux faits & les plus capables des bonnes chôſes, & on leur donne ce nom de *Zuluf*, c'eſt-à-dire, *mouſtache*, parce qu'ils laiſſent croître du haut de leur tête deux longues mouſtaches contre l'ordinaire des Turcs, qui ont ordinairement la tête toute raſée. DU LOIR, *p. 55*.

ZUN.

ZUNITTÈR, ou ZITTÈR. ſ. m. Tèrme de philoſophie Hèrmétique. C'eſt une marcaſſite, comme le Zinch.

ZUP.

ZUPAN, ou ZUPAIN. *Zupanus*. Voyez JUPAN.

D

L A

A

ABS *devant C*
cations s'expri
A, au. *D*
tête. *Doleo ab*
A cauſe. *A ſ*
l'eſperance q
A l'égard. *A*
elle eſt honnêt
A l'égard de
pas.
Après. *A jen*
A re divina. P
D'avec. *Di*
Auprès. *Ab*
grace *auprès* d
auprès de Ro
Contre. *Q*
ores faciam. J
pourvû que v
les interêts de
Dans. *Invid*
le travail.
De, du, des.
re quelque ch
La chaleur *d*
pourvû d'ami
de bonne cav
Préſerver, d
De chez. *A*
egreditur. Ter.
De la part. *A*
Depuis. *Cujus*
quel.
Dès. *Ab oſtio.*
Dès l'enfance.
ment.
Du côté. *A*
mains.
En comparai
en comparaiſon
paraiſon.
En faveur.
veur de l'accuſ
Ab innocentia
bon à l'égard d
T o

DICTIONARIUM UNIVERSALE LATINO-GALLICUM.

A

A, AB, ABS. *Prépoſitions qui ont la même ſignification, & qui gouvernent l'Ablatif.*

A ſe met devant les conſonnes; AB devant les voyelles & devant D. I. L. N. R. & S. & ABS devant C. Q. & T. Leurs differentes ſignifications s'expriment en François par

A, au. *Doleo à capite. Plaut.* J'ai mal à la tête. *Doleo ab oculis. Plaut.* J'ai mal *aux* yeux.

A cauſe. *A ſpe quam habebat. Div. A cauſe de* l'eſperance qu'il avoit.

A l'égard. *A me pudica eſt. Ter.* A mon *égard* elle eſt honnête fille. *A pecunia valet. Aul. Gell. A l'égard* de l'argent, il en a, il n'en manque pas.

Après. *A jentaculo. Plaut. Après* le déjeûné. *A re divina. Plin. Après* le ſervice, *après* l'office.

D'avec. *Diſcedo ab illo.* Je fors *d'avec* lui.

Auprès. *Ab eo gratiam inibo. Ter.* Je trouverai grace *auprès* de lui. *Ab Roma venit.* Il vient d'*auprès* de Rome.

Contre. *Quidvis faciam, dum ab re ne quid ores faciam.* Je ferai tout ce qu'il vous plaira, pourvû que vous ne me demandiez rien *contre* les interêts de &c.

Dans. *Invictus à labore. Cic.* Infatigable *dans* le travail.

De, du, des. *A ſe aliquid promere. Cic.* Produire quelque choſe de ſoi-même. *A ſole calor. Cic.* La chaleur du ſoleil. *Inops ab amicis. Cic.* Dépourvû d'amis. *Firmus ab equitatu. Cic.* Qui a *de* bonne cavalerie. *Defendere à frigore. Virg.* Préſerver, défendre *du* froid.

De chez. *A Judice. Ter. De chez* le Juge. *Ab ea egreditur. Ter.* Il fort *de chez* elle.

De la part. *A me. Cic. De* ma *part.*

Depuis. *Cujus à morte. Cic. Depuis* la mort duquel.

Dès. *Ab oſtio. Plaut. Dès* la porte. *A puero. Cic. Dès* l'enfance. *Ab integro. Dès* le commencement.

Du côté. *Ab Romanis. Liv. Du côté* des Romains.

En comparaiſon. *Ab illo friget. Ar.* Il eſt froid *en comparaiſon* de cet autre; ce n'eſt rien *en comparaiſon.*

En faveur. *Dicere ab reo. Cic.* Parler *en faveur* de l'accuſé, le défendre, plaider ſa cauſe. *Ab innocentia clementiſſimus.* Très-clement, très-bon *à l'égard* de l'innocence.

A

Hors. *Non ab re eſt. Suet.* Il n'eſt pas *hors* de propos.

Juſques. *A ſummo plenus. Plin.* Plein *juſqu'*au haut.

Par. *A Romulo incipiam. Liv.* Je commencerai *par* Romulus. *Mavors ſæpe ſpoliantem & exultantem evertit & percutit ab abjecto.* La guerre détruit ſouvent le vainqueur *par* le vaincu. *A metu infamiæ. Par* la crainte de l'infamie.

Pour. *A Senatu ſtare. Cic.* Tenir *ou* être *pour* le Senat. *Hoc totum à me eſt. Cic.* Cela fait entierement *pour* moi. *A re tua. Cic. Pour* ton avantage, *pour* ton bien, *pour* ton profit.

Ab inteſtato, Ab inteſtat.

Sous. *A matre pulli. Colum.* Des pouſſins *ſous* la mere.

Sur. *Legare pecuniam à filio. Cic.* Donner par teſtament une ſomme à prendre *ſur* ſon fils.

Ces Prépoſitions ſervent auſſi à exprimer les offices, les charges, les emplois auprès des Grands, ou dans les Cours de Juſtice, en ſouſentendant le mot Servus *ou* Miniſter, *& en mettant au Datif le nom de celui qu'on ſert. Exemple:*

Regi ab epiſtolis. Suet. Secretaire du cabinet. *A pedibus. Cic.* Coureur, Laquais, Valet de pied. *A ſtudiis. Suet.* Précepteur. *A veſtiario.* Valet de garderobe.

On peut ſe ſervir de ce modele pour former des noms d'autres Charges. Quand une Charge a des degrez differens, le mot Primus *ou* Summus, *ou un autre ſemblable, y eſt joint, pour déſigner le chef, & ſe traduit en François par* Grand, Premier, Maître, Chef. *A veſtiario Summus.* Grand-maître de la Garderobe. *A lagena primus.* Chef de Gobelet.

A. avec un point eſt la marque du prénom Aulus. *A. Gellius.* Aulu-Gelle.

A ſignifioit autrefois Abſolvo, *J'abſous. C'eſt pour cela que Ciceron* pro Milone, *appelle* A *une lettre ſalutaire.*

AA, æ. *ſubſt. f.* Aa.

AA, AADE, Aa, Aade.

AA, ALPHA, Aa Alpha.

AA, KALTA, Aa, Kalte-Aa.

AA, AGNIO, Aa.

AA, VELICERA, Aa Velicer-Aa.

AA, V. TEYDERA.

A. A. A. *marque des Chymiſtes*, Amalgames, Amalgamation, Amalgame.

AACHA, æ. *ſ. f.* Aach.

AADA, æ. *ſ. f.* V. Aa.

AB

AAGES, *adject. m. & f.* aagës. *n.* Qui ne ſe peut rompre.

AAHOLTIUM, *ſ. n.* Aholz & Haholz *en Weſtphalie.*

AAHUTIUM, i. *ſ. n.* Aahus.

AALANDIA, æ. *ſ. f.* V. Alandia.

AALBURGUM, i. *ſ. n.* V. Alburgum.

AAPTOS, *m. & f.* Qui ne ſe peut retenir.

AARAU, Arrinca.

AARDALIUS SINUS, Aardals-Fioerd.

AARON, *indecl. maſc.* Aaron, *fils d'Amram, frere de Moïſe.*

AARONIS INSULA, *voyez* Maclovíopolis.

AASÆ Fortalitium, Aas.

AASAR, *ſ. m.* Aaſar, *ville de la Tribu de Juda.*

AB

AB, *Prépoſition. Voyez* A.

AB. *ſ. m.* Ab, *cinquiéme mois des Hebreux;* ‖ *le dernier mois de l'été des Syriens.*

Aba, æ. *f.* Aba, *nom de pluſieurs villes, & d'une montagne.*

ABA, Abas, æ. Abus, i. Capotes Mons. *ſ. m. Caicol.*

ABABILO, *ſ. m. Nom d'oiſeaux inconnus ou fabuleux.*

ABACARES, um. *ſ. m. & f. pl.* Abacares.

ABACENA, *ſ. f.* æ. Abăcenum, i. *ſ. n.* Tripeo, *ville d'Italie.*

ABACIA, Abacă, æ. *ſ. f.* Abuya.

ABACION *ou* Abăclum, ii. *n. Voyez* Abaculus.

ABACIVOCILLA, *Voyez* Abbavilla.

ABACOA, *Abacoa.*

ABACTIO, ōnis. *f. L'action de rejetter, chaſſer, de priver.*

ABACTOR, ōris. *m. Apul.* Qui enleve du betail à force ouverte.

ABACTUS, ûs. *Plin.* Enlevement d'homme *ou* de betail à force ouverte. L'action de chaſſer, de mettre dehors, d'emmener de force.

ABACTUS, a, um. *part.* d'Abigo. Emmené, enlevé, pris, chaſſé, mis dehors à force ouverte. ‖ Détourné, banni, privé, dénué, dépouillé, dépoſſedé par force. ‖ Paſſé. *Abacta nocte. Virg.* La nuit étant paſſée.

ABACISTA, æ. *ſ. m.* Arithmeticien, un homme qui travaille à ſon comptoir.

ABACOT, *ſ. m.* Chapeau royal des Rois d'Angleterre, orné de deux couronnes.

ABACUC, *Voyez* Habacuc.

ABACULI, ōrum. *m. plur. Plin.* Jettons à compter.

ABACULUS, i. *m. diminutif d'*Abacus, *Plin.* Petite table, petit buffet, tablette.

ABACUM, Abudiacum, i. *ſ. n.* Abach.

ABACUS, i. *m.* Buffet pour mettre ce qui ſert à table, credence. ‖ *Perſ.* Abaque, Abaco, *inſtrument des anciens pour compter* : table de cuiſine, comptoir de marchand, l'arithmetique. ‖ *Juven.* Planche *ou* tableau préparé pour tracer des figures de geometrie. ‖ *Plin.* Banc, banquette, forme, canapé, ſiege. *Vitr.* Table de marbre *ou* autre pierre polie, tailloir, partie ſuperieure du chapiteau d'une colonne, qui ſert comme de couvercle au tambour, baſe de colonne. ‖ *Macrob.* Damier, échiquier, trictrac, table à jouer. *Cal.* Diſque; *Abacus ſolis*, le diſque du ſoleil. *Abacus Cantorum*, un Lutrin.

ABADA, Abada, *animal farouche du pays de Benguela.*

ABADDON, *ſ. m. Nom du Roi des ſauterelles Apocal.* IX. 11.

ABADIR *ou* Abaddir, *ſ. m. Nom de la pierre que Saturne dévora.* Abadir, Abaddir, Aldir.

ABÆ, arum. *f. pl. Ville de Lycie, &c.*

ABÆA, Abea, Apæa, Chioiæ, *Chiores.*

ABÆATI, orum. *m. pl.* Peuples d'Arcadie.

ABAGARUS, i. *m.* Abagare, *nom de divers Princes ou Gouverneurs de la ville d'Edeſſe.*

ABAGIO, ōnis. *f. Var.* Proverbe.

ABAIBÆ montes, *Les Abaibes.*

ABALIENATIO, ōnis. *f. Cic.* Vente, ceſſion, alienation, tranſport, abandonnement. ‖ Deſunion, dégoût, diviſion, meſintelligence, refroidiſſement, averſion.

ABALIENATUS, a, um. *part.* Aliené, vendu, cedé, *& les autres ſignifications d'*Abalieno.

ABALIENO, as, avi, atum, are. *Cic. Caſ.* Aliener, vendre, ceder, tranſporter, abandonner, ſe defaire, ſe démettre, ſe deſſaiſir d'une choſe, engager. Détacher, déſunir, cauſer de la meſintelligence, dégoûter, éloigner. ‖ Priver, enlever, ôter, ravir, ſeparer.

ABALIENOR, āris, ātus ſum, āri. *paſſ. d'*Abalieno. *Plaut.* Etre brouillé, n'être pas bien enſemble.

ABALIO, ōnis. *f.* Avalon, *Ville de Bourgogne.*

ABALLANA, Appleby, *Bourg en Angleterre.*

ABALLO, *Avalon.*

ABALLONIA, Avallōnia, *Aballon.*

ABAMBULATIO, onis. *f.* Eloignement, promenade, courſe, voiage, abſence.

ABAMBULO, as, avi, atum, are. *Feſt.* Se retirer, s'éloigner, s'en aller, s'abſenter.

ABAMIS, idis. *f. Voiez* Abramis.

ABAMITA, æ. *f. Gaius JCT.* La ſœur du triſayeul.

ABANA fluvius, *Abanbo*, *Abana.*

ABANNATIO, onis. *f. Plaut. JCT.* Exil d'un an.

ABANTÆUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt d'Eubée. Qui eſt d'Argos. *Ovid. Met.* XV. 164.

ABANTES, um. *ſ. m. & f. pl.* Abantes, *habitans de l'Euboée ou du Négrepont.*

ABANTIADES, um. *ſ. m. & f.* Qui eſt de l'Abantide, *c'eſt-à-dire* de l'Euboée, du Négrepont.

ABANTIS, idis. *f. Plin.* Négrepont, *Iſle d'Eubée.*

ABANTONIUM, Albanroium, ii. *n.* Aubanton, *ville de Picardie.*

ABANVIVARIENSIS Comitatus, *Le Comté d'Abanvivar.*

ABAPHUS, a, um. *adj.* Qui n'eſt point teint.

ABAPTISTUM, i. *n. Celſ.* Trepan de Chirurgien.

ABAPTISTUS, a, um. *adj.* Qu'on ne peut faire enfoncer dans l'eau.

ABARANUM, i. *ſ. n.* Abaraner.

ABARAUM, i. *ſ. n.* Abaraus.

ABARBAREA, æ. *ſ. f. Nom d'une Naïade.* Abarbarée.

ABARCEO, es, ēre. *voiez* Aberceo.

ABAREMO TEMO, *ſ. m.* Arbre du Breſil.

ABARICUS, *ſ. m. & f. Nom de peuple.* Abare, Avare.

ABARIM montes, *Abarim, montagne d'Arabie.*

ABARIMOS, i. *ſ. m.* Abarime, Abarimon, *vallée de Scythie.*

ABARINUS, *voyez* Pylus.

ABARMENTATUS, a, um. *adj.* Ecarté du troupeau.

ABARUM, i. *ſ. n.* Abaro, *bourg ou petite ville de Syrie.*

ABAS, *voyez* Abus.

ABASCANTOS, *m. & f.* Qui n'a point d'envie. *C'eſt un des noms d'Æon, dieu des Valentiniens.*

ABASCI, orum. *ſ. m. pl.* Abaſgi, *peuples de l'Abaſcie.*

ABASCIA, Abaſſa, Avogātia, *Abaſcie.*

ABASIS, is. *ſ. f.* Contrée d'un deſert qui n'eſt pas habitée.

ABASSA, æ. *ſ. f.* Abaſſie, *contrée de Georgie.*

ABASSENIO, Abaſſia, Abaſſinia & Abyſſinia, æ. *f.* Abiſſinie, *Roiaume d'Ethiopie dans l'Afrique.*

ABASSINI *ou* Abyſſini, orum. *m. plur. Plin.* Abyſſins, Ethiopiens.

ABASSINIA, Abaſſia, Abiſſinia, *voyez* Abaſſenia.

ABASSIUS, i. *ſ. m.* nummus, Abaſſi, Abaſſis, *monnoie de Perſe.*

ABASTER, ſtri. *ſ. m.* Abaſter, *l'un des chevaux de Pluton.*

ABATOS, on. i. *n. Cal.* Inacceſſible, impraticable, *Abata loca. Vitruv.* Lieux où l'on ne peut paſſer.

ABATOS, i. *Lucan.* Abanto, *iſle d'Egypte*

ABAVIA, æ. *f. Gaius JCT.* La triſayeule.

ABAVUNCULUS, i. *m. Gaius JCT.* Le frere de la triſayeule.

ABAVUS, i. *m. Cic.* Le triſayeul, le pere du biſayeul.

ABAX, acis. *voyez* Abacus.

ABAZEA, orum. *n. plur. Cic.* Fêtes de Bacchus, où l'on offroit des ſacrifices dans un grand ſilence.

ABBA, Abbadal-Curia, Anba. Pere : *Titre que les Syriens, les Coptes & les Ethiopiens donnent à leurs Evêques.*

ABBACOMES, Abbicomes, itis. *ſ. m.* Abbé-Comte. *C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois aux Seigneurs à qui les Rois donnoient des Abbayes en Commende.*

ABBACYRUS, i. *ſ. m.* Abacher, *nom d'homme.*

ABBAS, atis. *m. Bud.* Pere, Abbé, Superieur d'un Monaſtere. *Les Genois donnoient autrefois ce nom au Chef de leur Republique.*

ABBAS ABBATUM, Abbé des Abbez; *titre de l'Abbé de Cluni.* ‖ *Abbas mitratus infulatus*, Abbé mitré. ‖ *Abbas ſecundarius*; Prieur d'un Monaſtere.

ABBASSIDA, æ. *ſ. m. & f.* Abaſſide.

ABBASSIOPOLIS Tebriſiorum, *Tabriſabath.*

ABBASIUS, a. *ſ. m. & f.* d'Abaſſide.

ABBATIA, æ. *f.* Abbaïe.

Abbatialis, ale. *adj.* Abbatial.

Abbatiŏla, æ. *f.* Une petite Abbaïe, un petit bénéfice.

ABBATISCELLA, æ. *ſ. f.* Appenzal. *Abbatiſcellenſis pagus*, le Canton d'Appenzal.

ABBATISSA, æ. *f.* Abbeſſe, Superieure d'un Monaſtere de filles.

ABBATISVILLA *ou* Abbavilla, æ. *f.* Abbeville, *ville de Picardie.*

ABBATISVILLENSIS, *m. f.* ſe. *n.* is. *&* Abbavillenſis, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt d'Abbeville.

ABBEFORTIA, æ. *ſ. f.* Abbefort.

ABBREVIATOR, oris. *m.* Abbreviateur, qui abrege, Officier de la Cour de Rome.

ABBREVIO, as, are. *Veg.* Abbreger, raccourcir, réduire à moins d'étendue.

ABDALLA, æ. *ſ. m.* Abdalla, *nom propre d'homme qui en Arabe ſignifie* Serviteur de Dieu.

ABDARA, Abdera, æ. *f.* Abdra, Abdere.

ABDEMELECH, *indecl. m. Bibl.* Abdemelec, *nom d'un Eunuque.* Serviteur du Roi, Serviteur fidele.

ABDERA, orum. *n. pl. ou* Abdera, æ. *f.* Aſperoſa, Abdere, *ville de Thrace, ou* Adra *ville d'Andalouſie.*

Abderita, æ. *m.* | Abderitanus, a, um. *Mart.* | Abderites, æ. *m. Cic.* } *Le même qu'*Abderiticus.

ABDRITICUS, a, um. *adj.* Abderite, qui eſt de la ville d'Abdere *en Thrace. Ces noms ſe donnoient auſſi à ceux qui avoient* peu d'eſprit. *Abderitica mens. Cic.* Un ſtupide, un hebeté, un ſot, une bête.

ABDEROLOGUS, i. *ſ. m.* Un jaſeur, un cauſeur, un grand cauſeur.

ABDIARA, Le Royaume d'Abdiara.

ABDIAS, æ. *m. Bibl.* Abdias, *Prophete contemporain du Roi Achab. Nom qui ſignifie* Serviteur de Dieu.

ABDICATIO, onis. *f. Tit. Liv.* Abdication, renoncement, renonciation, deſaveu, refus de reconnoître, abandon, demiſſion : *& les autres ſignifications d'*Abdico, as.

Abdicativus, a, um. *adj.* Qui fait abandonner, qui a l'habitude d'abandonner, de rénoncer, &c.

ABDICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Abdiquer, rénoncer, quitter, abandonner, déſavouer, déſaprouver, ſe démettre ou ſe défaire *d'une Charge.* Dépoſer, caſſer *un Officier.* Désheriter, ne vouloir pas reconnoître *un fils.* Interdire, défendre *l'uſage.* Abolir *une loi.*

ABDICO, is, xi, ictum, ĕre. *Cic.* Refuſer, dénier, improuver, rejetter, deſaprouver, interdire, défendre, diſſuader, détourner, empêcher, s'oppoſer, être contraire. ‖ *En termes de Palais*, refuſer d'ajuger, débouter, faire perdre la cauſe à quelqu'un.

Abdidi, *pret. d'*Abdo.

ABDIR, *ſ. m. V.* Abadir; *c'eſt la même choſe.*

ABDITAMENTUM, i. *n. Apul.* Diminution, rétranchement, déduction.

ABDITANA, æ. *ſ. f.* Arriana.

Abditè, *adv. Cic.* Secretement, en cachette, ſans bruit, à la dérobée, furtivement.

Abditivus, a, um. *Le même qu'*Abditus.

ABDITUM, i. *n. Plin.* Lieu caché, couvert, ſolitaire, reculé, ſecret, retiré, détourné : un recoin, un réduit, un deſert, une ſolitude.

ABDITUS, a, um. *part. d'*Abdo. Caché, couvert, ſecret, retiré, écarté, enfoncé, inconnu, enſeveli, impénetrable.

ABDIU, *ſ. m.* nom d'un Prophete. 4. *Reg.* I. 13.

Abdixi, *pret.* d'Abdico.

ABDO, is, abdĭdi, ĭtum, ĕre. *Cic.* Cacher, mettre à couvert, mettre en ſureté, à l'écart, enfoncer, retirer.

ABDOMEN, ĭnis. *n. Cic.* Le ventre, l'abdomen, le peritoine, la membrane qui envelope les inteſtins, les boyaux. ‖ *Plaut.* Les tetes d'une truye, la panſe des animaux. ‖ La graiſſe du ventre, la panne. *On dit figur. Abdomen inſaturabile*, un grand mangeur, un homme inſatiable, un affamé qu'on ne peut raſſaſier. *Abdomini natus*, qui ne ſonge qu'à boire & à manger, qui n'aime que la bonne chere, qui ne refuſe rien à ſon appetit.

ABDON, onis. *m. Bibl.* Abdon, *un des Juges d'Iſraël.*

ABDUA, *voyez* Addua.

ABDUCO, is, abdūxi, uctum, ĕre. *Cic. Caſ.* Enlever, emporter, emmener, entraîner, ôter *ou* tirer de ſa place, attirer, faire ſortir, éloigner, retirer, détourner, divertir, débaucher, ravir, ſouſtraire, empêcher.

Abducor, ĕris, uctus ſum *ou* fui, dūci. *paſſ. d'*Abduco.

Abductio, ōnis. *f. Lex. Med.* Rupture, deboitement, diſlocation, deſcente. *En terme de Logique*, démonſtration imparfaite. *En terme d'Anatomie*, Abduction, mouvement qui fait éloigner.

Abductor, oris. *m.* Seducteur, cajoleur. ‖ Abducteur, *nom d'un muſcle.*

Abductus, a, um. *part. Val. Flac.* Eloigné, écarté, détourné, enlevé, tiré à part, *& les autres ſignifications d'*Abduco.

Abduxi, *pret. d'*Abduco.

ABEA, *voyez* Abæa.

Abeat, *imper. d'*Abeo.

ABEATER, is. *ſ. m. & f.* Abeate, *nom de peuple.*

ABECEDARIUM, ii. *n. S. Aug.* L'Alphabet, l'A B C.

Abecedarius, a, um. *Cal.* Abécédaire, qui eſt encore à l'A B C qui apprend à connoître ſes lettres. ‖ *Bud.* Un apprentif qui commence une choſe. ‖ *Cal.* Celui qui met une choſe par ordre alphabetique.

ABEDÆOS, *m. & f.* on, *n.* Peu ſtable, inconſtant, qui n'eſt pas ferme.

ABEDO, is, *ou* abes, abēdi, ēſum, ĕre. *Tac.* Manger, conſumer, ronger.

Abegi, *pret. d'*Abigo.

ABEL, ēlis. *m. Bibl.* Abel, *ſecond fils d'Adam, qui fut tué par ſon frere Caïn.*

ABELA, Abela, Abel, *ville des Ammonites.*

ABELIANUS, a. *ſ. m. & f.* Abelien, enne, heretique.

ABELLA, æ. *f.* Abelle *ou* Avella, *ville d'Italie au Royaume de Naples, d'où viennent, à ce qu'on croit, les noix Avelines.*

ABELLA, æ. *ſ. m.* Abella *fleuve.*

Abella, *voyez* Avella.

Abellaba, Abballaba, *voyez* Aballana.

ABELLANA *ou* Abellina, Abellinas, *vallée.*

ABELLINÆ nuces, *f. pl. Plin.* Avelines, noiſettes franches, groſſes.

ABELLINUM, i. *ſ. m.* Avellino.

ABELLIO, *ſ. m.* Abellion, *Dieu des Gaulois.*

ABELOITA, *ſ. m.* Abeloïtes, Abeliotes, Abelien, heretique.

ABELONIUS, a. *ſ. m. & f.* Abelonien, heretique. Abelonienne.

ABELTERIA, æ. *f.* Sottiſe, bêtiſe.

ABELTEROS, *adj. m. & f.* on. *n.* Sot, innocent, nigaud.

ABEMITO, as, āvi, ātum, āre. Oſter, enlever.

ABEMO, is, abēmi, abemptum, ĕre. *Plaut.* Oſter, emporter, retrancher.

ABEMPTIO, ōnis. *ſ. f.* Achapt.

ABENEZER, *ſ. m. Nom de lieu dans la Terre ſainte.*

Abenſperga, *voyez* Abuſina.

ABEO, is, ivi *ou* abii, itum. ire. *Cic. Caſ.* Aller, s'en aller, ſortir, ſe retirer, s'échapper, s'écouler, diſparoître, s'évanouir, ſe diſſiper, ſe perdre, ſe paſſer, n'être plus. ‖ Se changer, ſe laiſſer aller, ſuivre, s'éloigner, ſe ſeparer, quitter, ſe dédire, ſe déporter, &c. *Abire è medio, Cic.* ou *è vita, Ter.* mourir. — *honore, Tac.* être deshonoré. — *in diem, Plaut.* être retardé, être differé, être remis. — *pro ludibrio, Liv.* devenir le jouet. - *in ſemen, Plin.* monter en graine. *Abiit res à me. Cic.* J'ai manqué l'affaire.

ABEONA, æ. *ſ. f.* Abeone, *fauſſe déeſſe.*

ABEQUITO, as, avi, atum, are. *Tit. Liv.* S'enfuir à cheval, courir à toute bride pour ſe ſauver, aller à cheval.

Abĕram, as, at. *imparf. d'*Abſum.

ABERAVONIUM, i. *ſ. n.* Aberavon.

ABERCEO, es, abercui, itum, ere. *Plaut.* Empêcher l'entrée, défendre l'abord, s'oppoſer. ‖ Ecarter, éloigner, détourner.

ABERCOVONIUM, ii. Aberconvoy.

ABERDONA, Aberdonia, æ. *ſ. f.* Aberdone, *ville d'Ecoſſe. Aberdonia nova,* Aberdone nouvelle.

ABERDURA, æ. *ſ. f.* Aberdore, *nom de lieu.*

ABERFRAVIA, æ. Gadiva, æ. *ſ. f.* Aberfravo, *nom de lieu.*

ABERGENIUM, ii. Abergevenium, ii. *ſ. n.* Abergevenni, *nom de lieu.*

ABERIDES, is. *ſ. m.* Saturne. *C'eſt un des noms de ce dieu.*

ABERISTIVUM, i. *ſ. n.* Aberiſtywith.

ABERNATHUM, i. Abernethea, æ. *ſ. f.* Abernethy, *nom de lieu.*

Abero, is, it, erunt. *fut. d'*Abſum.

ABERRATIO, onis. *f. Cic.* Egarement. *Il s'emploie avec ces mots* à dolore, moleſtiis, *pour ſignifier* l'action de détourner, de divertir, d'éloigner ſon chagrin, ſa douleur.

ABERRO, as, āvi, atum, are. *neut. Cic.* S'égarer, s'écarter, s'éloigner, ſortir de ſon chemin, ſe fourvoier, ſe perdre, manquer ſon coup, ſe tromper, ſe méprendre, ſortir de ſon ſujet. ‖ Détourner, ne pas s'accorder, n'avoir pas de rapport. ‖ Eſtre diſtrait, ſe perdre dans ſes penſées, ſe laiſſer aller à la rêverie, ne pas ſonger à ce qu'on fait.

Aberrunco, *voyez* Averrunco, *& de même pour les dérivez.*

Abeſſe, *infin. d'*Abſum.

Abeuntes, *part. d'*Abeo.

ABEXIA ora, æ. La Côte d'Abex.

ABEYANTIA, Abbeyantia, æ. *ſ. f.* Abeyance, *terme de Droit.*

Abſero, *voiez* Affero.

ABFORE *pour* Abeſſe, *ou* abfuturum eſſe, *Virg.* Eſtre abſent, défaillir, n'être pas. *Nihil abfore credunt quin. Virg.* Ils penſent qu'il ne s'en faudra rien que. *Quod vitium procul abfore chartis. Horat.* Que mes écrits ſeront exemts de ce vice. *Voyez* Abſum.

Abfui, *pret. d'*Abſum.

ABGATORIUM, i. *ſ. n.* A B C. Abécé élement d'une ſcience.

ABGREGATIO, onis. *ſ. f.* Détachement, éloignement, ſéparation.

ABGREGO, as, avi, atum, are. *Deſt.* Détacher, retirer.

ABHINC, *adverbe de tems, qui ſe joint à l'accuſatif & à l'ablatif.* Depuis tel tems, il y a tel tems. *Abhinc annis quindecim. Cic.* Il y a quinze ans, depuis quinze ans. *Abhinc triennium. Ter.* Depuis trois ans, il y a trois ans. *Jam inde abhinc.* Dès à preſent.

ABHORREO, es, abhorrŭi, ēre. *Cic. Ter. Caſ.* Abhorrer; avoir de la repugnance, de l'éloignement, de l'averſion, de l'horreur; fuir, mépriſer, s'éloigner, rejetter, haïr. *Parum abhorret famam. Liv.* Il ſe ſoucie peu de ſa reputation; il ſe met peu en peine du qu'en dira-t-on. — *hoc ab illo. Cic.* Il n'eſt pas capable de cela. - *auris & animus à nugis. Cic.* L'oreille ni l'eſprit ne s'accommodent point de ſottiſes; les bagatelles choquent les oreilles & l'eſprit. — *hoc à fide. Liv.* Cela n'eſt pas croiable. *Abhorrentes lacrymæ. Liv.* Larmes verſées ſans ſujet.

ABHORRESCO, is, ere. *Lact.* craindre, fremir, trembler, avoir fraieur.

ABHORTOR, āris, ātus ſum, ari. *dep.* Détourner, diſſuader, déconſeiller. *Le même que* dehortor.

Abi, *imperat. d'*Abeo. Retirez-vous.

ABIA, Albia, æ. *ſ. f.* Abia.

ABIB, *ſ. m.* Premier mois de l'année des Hebreux, qui fut enſuite appellé *Niſan.*

ABIBON, *ſ. m.* Abibon, *nom propre d'homme.*

ABICURENUS, i. *ſ. m.* Abia-Curen.

Abjeci, *pret. d'*abjicio.

ABJECTE, *adv. Cic.* D'une maniere baſſe, mépriſable, lâche. *Abjectè aliquid facere.* Faire quelque baſſeſſe.

ABJECTIO, onis. *f. Cic.* Baſſeſſe, lâcheté, découragement. ‖ Rebut, rejettement, mépris.

ABJECTO, as, are. *freq. voyez* Abjicio.

ABJECTUS, a, um. *part. d'*Abjicio. Rejetté, quitté, abandonné, laiſſé. Jetté, couché, étendu, dépoſé, mis bas, abattu. Vil, abjet, mépriſable, bas, négligé, rampant. *Abjectis nugis, Horat.* Raillerie à part, ſerieuſement parlant. *Abjectâ cunctatione.* Sans héſiter, ſans differer. *Abjectus metu.* Abattu, atterré de peur. *Abjecto Bruto,* Brutus ayant été défait, mis en déroute.

ABIECULA, æ. *f. dimin.* Petit ſapin.

ABIEGNUS, a, um. *ad Heren.* De ſapin. *Nebrixa dit* Abienus.

Abieram, as, at. *pluſq. d'*Abeo.

ABIES, etis. *f. Cic. Virg.* Sapin, *arbre. Virg.* navire, vaiſſeau. ‖ Tabletes de bois enduites de cire, *ſur leſquelles on écrivoit avec un ſtyle ou poinçon.* Abies palma, *eſpece de palmier.*

ABIETARIUS, ii. *m. Feſt.* Qui travaille *ou* qui trafique en ſapin.

ABIETARIUS, a, um. *Feſt.* De ſapin. *Abietaria negotia. Feſt.* Marchandiſes de ſapin.

ABIGA, æ. *f.* Herbe qui fait avorter les femmes: *c'eſt auſſi le nom d'une riviere de Numidie.*

ABIGEATUS, ûs. *m. Digeſt.* Enlevement de bétail.

ABIGEUS, i. *m. Ulp.* Raviſſeur de bétail.

ABIGO, is, abēgi, abactum, ĕre. *Cic. Caſ.* Chaſſer devant ſoi, faire aller, mette en fuite, mener battant, contraindre, repouſſer, forcer, empêcher, envoyer. *Abigere fœtum,* faire avorter. — *pecus,* mener paître le bétail, *ou* le derober, l'emmener de force.

ABIHAIL, *ſ. m. & f.* Abihaïl, *nom d'homme & de femme.*

Abii, *pret. d'*Abeo.

ABJICIO, is, abjēci, ectum, icĕre. *Cic. Caſ.* Jetter, rejetter, mépriſer, mettre bas, ravaler, abattre, humilier, dédaigner, laiſſer, quitter, rénoncer, ſe deſiſter, ſe déporter, ſe defaire d'une choſe, ſe décourager, s'avilir, s'abandonner, négliger. *Abjicere memoriam,* ne vouloir pas ſe ſouvenir, mettre en oubli. *Abjice te dehinc. Plaut.* Retire-toi, ſors d'ici, va-t-en, adieu, allons, marche, décampe, hors d'ici.

ABILA, æ. Abilene, es. *ſ. f.* Ville de la Cœleſyrie. *Quelques-uns la prennent pour la* Ceſarée de Philippe.

ABIMALICUS, a. *adj.* Abimalic. *adj. qui ſe dit de la Langue des Africains Bereberes.* La Langue Abimalique.

ABIMELECH, *indecl. m. Bibl.* Abimelech, *nom ordinaire des Rois des Philiſtins.*

ABINDONIA, Abendonia, Abingtonia, æ. *ſ. f.* Abington, *nom de lieu.*

ABIOLICA, æ. *ſ. f.* Bulletum, i. *ſ. n.* Le Bullet, *nom de lieu.*

ABIOS, *adj.* Qui ne ſe met point en peine de la vie.

ABIOTOS, i. *f. Dioſc.* Cigüe, *herbe.*

ABISCA provincia, æ. *ſ. f.* nom de Province.

ABISSINIA *voiez* Abaſſinia.

ABITELLO, *ſ. m.* habit infame, *que l'on donne en Italie à ceux qui ſont condamnez par l'Inquiſition.*

ABITIO, ōnis. *f. Teren. &* Abĭtus, ūs. *m. Virg.* Départ, ſortie, retraite, éloignement, ſeparation. ‖ Iſſue, paſſage, avenue. ‖ La mort, le trepas.

ABITUS, ūs. *ſ. m.* Département. ‖ Lieu où l'on peut ſe retirer, où l'on peut aller.

ABJUDICATIO, ōnis. *ſ. f.* L'action de priver, d'ôter, de dépoſſeder; ſentence, arrêt par lequel on déboute quelqu'un de quelque choſe.

ABJUDICATUS, a, um. *part. Liv.* Choſe dont on eſt déchu par Jugement, dont on a été privé en Juſtice, dont on a été dépoſſedé par Sentence ou Arrêt.

ABJUDICO, ās, āvi, ātum, āre. *act. Cic.* Priver, ôter, dépoſſeder, faire perdre par Jugement, Sentence, Arrêt; dénier, ne pas accorder, exclure en Juſtice, rejetter, recuſer, deſaprouver, condamner. *Abjudicare ſe à vitâ. Plaut.* S'ôter la vie, ſe faire mourir. — *ſibi libertatem. Cic.* S'ôter à ſoi-même la liberté.

ABJUGATIO, ōnis. *ſ. f.* L'action de deſacoupler, deſacouplement.

ABJUGES *ou* Injŭges, ŭgum. *comm. gen. pl.* Animaux qui n'ont point encore été mis ſous le joug, qui n'ont point tiré; *& en parlant des chevaux,* Chevaux neufs.

ABJUGO, ās, āvi, ātum, āre. *Non.* Deſaccoupler, découpler, ôter de deſſous le joug, deſatteler, détêler. ‖ Séparer, éloigner, deſunir.

ABJUNCTIO, ōnis. *ſ. f.* Séparation de deux choſes jointes, éloignement, diviſion.

ABJUNGO, ĭs, abjunxi, junctum, gĕre. *Cic. Virg.* Retirer, détacher, disjoindre, découpler, ſeparer, éloigner, quitter, diviſer, deſunir.

Abjūraſſo *pour* Abjuravĕro. *Plaut. Voiez* Abjuro.

ABJURATIO, ōnis. *f. Plaut.* Déniement d'une choſe dûe, ſerment de n'avoir pas une choſe.

ABJURATUS, a, um. *part. Virg.* Nié, dénié par ſerment, retenu contre toute ſorte de juſtice & de droit. *Abjurata rapina. Virg.* Choſe que l'on retient contre droit & raiſon.

ABJURO, ās, āvi, ātum, āre. *Cic.* Abjurer, nier, dénier, deſavouer, jurer, proteſter avec ſerment, *Mihi autem abjurare certius eſt, quàm deperdere. Cic.* Pour moi, je leverai plûtôt la main, que de payer.

ABIUS, a. *ſ. m. & f.* Abien, Abienne, *nom de peuple.*

ABLAB, *ſ. m.* Ablab *&* Hablab, *arbriſſeau.*

ABLACTATIO, ōnis. *ſ. f.* L'action ou la maniere de ſevrer les enfans.

ABLACTATUS, a, um. *part.* Sevré, privé de la mamelle.

ABLACTO, ās, āvi, ātum, āre. *Colum.* Sevré, ne plus laiſſer tetter.

ABLAQUEATIO, ōnis. *ſ. f. Colum.* Déchauſſement des vignes ou des arbres, *pour leur donner de l'air par le pied.*

ABLAQUEATUS, a, um. *part. Plin.* Déchauſſé; *ce qui ſe dit d'un arbre au pied duquel on fait une foſſe.*

ABLAQUEO, ās, āvi, ātum, āre. *Colum.* Déchauſſer; *ce qui ſe dit d'un arbre autour du pied duquel on fait une foſſe, pour lui donner de l'air.*

ABLATIO, ōnis. *ſ. f.* Enlevement, intervalle ou eſpace de tems qu'un malade eſt ſans fievre.

ABLATIVUS, i. *Quintil.* Ablatif, *ſixiéme cas des noms latins.*

ABLATUS, a, um. *part. d'*Aufero. Emporté, enlevé, ôté.

ABLAYA, æ. *ſ. f.* Ablai, *region.*

ABLECTUS, a, um. *part. d'*Ablicio (*qui n'eſt point en uſage*) *Plaut.* Qui plaît, qui eſt propre, riant, agréable, charmant.

ABLEGATIO, ōnis. *f. Cic.* Ordre, commiſſion d'aller quelque part, de ſe retirer.

ABLEGATUS, a, um. *part. d'*Ablego. *Cic.* Envoié, dépêché, congedié, renvoié.

ABLEGMINA, ōrum. *n. pl. Feſt.* Les parties des entrailles qu'on choiſiſſoit pour offrir en ſacrifice.

ABLEGO, ās, āvi, ātum, āre. *Cic.* Envoier, éloigner, ſe défaire de quelqu'un. ‖ Empêcher, ſeparer. *Foras ablegare. Plaut.* mettre dehors, à la porte.

ABLEPSIA, æ. *f. Suet.* Inconſideration, temerité, aveuglement d'eſprit.

ABLEVO, as, āvi, ātum, āre. Oſter.

ABLIGURIO, īs, īvi, ītum, īre. *Terent.* Diſſiper, dépenſer, conſumer, manger ſon bien.

ABLIGURITIO, ōnis. *f. Jul. Cap.* Diſſipation de biens.

ABLOCO, as, āvi, ātum, āre. *Suet.* Donner à loier, louer à quelqu'un.

ABLONIUM, i. *ſ. n.* Ablon, *nom de lieu.*

ABLUDO, is, abluſi, abluſum, dĕre. *Hor.* Eſtre diſſemblable, être different du modele, de l'original, n'y être pas conforme.

ABLUO, is, ablŭi, ūtum, ĕre. *Cic.* Laver, nettoier, purifier, effacer, ôter en lavant, arroſer, humecter, abbreuver. ‖ Se laver, ſe purger, ſe juſtifier de quelque reproche.

ABLUTIO, ōnis. *f. Macrob.* Ablution, nettoiement avec de l'eau ou quelqu'autre liqueur. Lavement *pour* action de laver.

ABLUTUS, a, um. *part.* Lavé, nettoié, purifié, rincé, *& les autres ſignifications d'*Abluo.

ABLUVIUM, ĭi. *n. Aul. Gell.* Inondation, débordement, deluge.

ABMATERTERA, æ. *f. Caius JCT.* La ſœur de la triſayeule; *Abavia ſoror.*

ABMITTO, is, abmīſi, iſſum, tĕre. *Plaut.* Envoier, dépêcher.

ABNAQUII, Abnaquis, *peuple.*

ABNATO, as, āvi, ātum, āre. *Stat.* S'éloigner, ſe retirer, s'écarter en nageant, ſe ſauver à la nage.

ABNECO, as, abnĕcui *ou* abnecāvi, ātum, āre. *Plaut.* Tuer, maſſacrer, aſſaſſiner.

ABNEGATIO, ōnis. *ſ. f.* Déniement, l'action de refuſer. *En termes de l'écriture*, Renoncement, abnégation.

ABNEGO, as, āvi, ātum, āre. *Virg.* Refuſer, ne vouloir pas accorder, ni convenir, ni accepter. ‖ Nier, dénier.

ABNEPOS, ōtis. *m. Suet.* Arriere petit-fils du fils ou de la fille.

ABNEPTIS, is. *f. Suet.* Arriere petite-fille de la fille ou du fils.

ABNOBA mons, æ. *ſ. f.* Abenow, *montagne.*

ABNOCTO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Sen.* Découcher, paſſer la nuit hors de chez ſoi.

ABNODO, as, āvi, ātum, āre. *Colum.* Couper les nœuds, les excroiſſances des arbres ou des plantes.

ABNORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Horat.* Sans ordre, ſans regle, irregulier, déreglé.

ABNORMITAS, ātis. *ſ. f.* Irregularité, choſe contre les regles.

ABNUO, is, abnŭi, ūtum, ĕre. *Cic.* Branler, hocher, ſecouer, tourner, remuer la tête en ſigne de refus. ‖ Deſapprouver, rejetter, refuſer, dénier, ne vouloir pas, ne pas tomber d'accord, ne permettre pas. *Nec abnuitur. Liv.* On n'en diſconvient pas.

ABNUTIVUM, i. *n. Plaut. JCT.* Déni, déniement, refus.

ABNUTO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Refuſer ſouvent.

ABOA, æ. *ſ. f.* Abo.

ABOBRICA, æ. *ſ. f.* Ville de Gondé.

ABOLEFACIO, is, ēci, ăctum, ĕre. Abolir, ſupprimer, abroger, *voiez* Aboleo.

ABOLEO, ēs, ēvi, *&* abolŭi, ĭtum, ēre. *Tit. Liv. Cic. Caſ.* Abolir, ſupprimer, conſumer, aneantir, effacer, abroger, annuller, ôter, ruiner, mettre au neant, réduire à rien ‖ Dépoſer, dépoſſeder, caſſer.

ABOLEOR, ēri. *paſſ. d'*abolĕo.

ABOLESCO, is, lēvi, ĕre. *neut. Virg.* Se paſſer, s'abolir, s'aneantir, s'éteindre, ſe détruire, s'évanouir, s'effacer, ſe ruiner, ſe réduire à rien, n'être plus d'uſage, aller tomber en ruine, périr.

Aboleſſet. *Flor. pour* abolevïſſet.

ABOLITIO, ōnis. *f. Tacit.* Abolition, aboliſſement, amniſtie, extinction, ſuppreſſion, remiſſion, grace, pardon, aneantiſſement.

ABOLITUS, a, um. *part. Plin.* Aboli, aneanti, détruit, *& les autres ſignifications d'*Aboleo.

ABOLLA, æ. *f. Suet.* Habillement de Senateur. ‖ *Juven.* Manteau de Philoſophe. *M. Capel.* Capot de ſoldat, cape de Bearn, caban, houpelande.

ABOLUS, i. *m. Bud.* Poulain qui n'a pas encore toutes les dents.

ABOMASUM, i. *n. Hermol.* Le gros boyau, l'inteſtin. *Nebrixa dit* Abomaſium, *& l'Interprete :* le quatriéme ventricule des animaux qui ruminent. *M. Harris dit* Abomaſus.

ABOMINABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *&* Abominandus, a, um. *Quintil.* Abominable, déteſtable, execrable.

ABOMINATIO, ōnis. *f. Terent.* Abomination, execration.

ABOMINATUS, a, um. *part. Horat.* Haï, déteſté.

ABOMINOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Tit. Liv. anciennement* Abomino, as, avi, atum, are. *act.* Déteſter, avoir en horreur, en abomination, en execration, en haine. *Abominor quod ego. Plin.* Ce qu'à Dieu ne plaiſe; ce que je ne ſouhaite qui n'arrive pas. (*Il ſe prend quelquefois en ſignification paſſive.*) *Sævitia eorum abominabatur ab omnibus. Val. Flac.* Leur cruauté étoit déteſtée de tout le monde.

ABONI-TEICHOS, Aboni mœnia, *Balli.*

ABONIS, is, Abone, es. *ſ. f.* Portbucaye.

ABORDIOR, īris, abortus, īri. Commencer mal, faire mal en commençant.

ABORIGINES, um. *com. gen. pl. Feſt.* Aborigenes, *anciens peuples d'Italie.* ‖ Les premiers habitans ou les naturels d'un pays. ‖ Branches ſuperflues qui naiſſent du pied des arbres.

ABORIOR, ĕris, *ou* īris, abortus *&* aborſus ſum, īri. *dep. Aul. Gell.* Avorter, *ou* être avorté, naître avant terme. *Aboritur vox. Luc.* La voix manque.

ABORRAS, æ. *ſ. m. Voiez* Chaboras.

ABORSUS, ûs, *ſ. m.* Avortement.

ABORTIO, ōnis. *ſ. f. Cic.* Avortement, fauſſe couche.

ABORTIO, īs, īvi, īre. *Plin.* Acoucher avant terme, avorter, faire une fauſſe couche.

ABORTIOR, īri. *dep. le même qu'*Abortio.

ABORTIVUS, a, um. *Plin.* Qui fait avorter. *Suet.* Avorton, né avant terme. ‖ Abortif.

ABORTO, as, āvi, ātum, āre. *Varr. Le même qu'*Abortio. *Et quand on parle des bêtes,* mettre bas avant terme.

ABORTUS, ûs. *m. le même qu'*Abortio, ōnis. *Abortum facere.* Avorter. *- inferre.* faire avorter. *Abortus ſyderum.* Le lever des aſtres, des étoiles.

ABORTUS, a, um. *part. d'*Aborior. *Stat.* Levé. *Abortus eſt ſol.* Le ſoleil eſt levé.

ABOYA, Atboya, æ. *ſ. f.* Aboy, *nom de lieu.*

ABPATRUUS, i. *m. Inſtit.* Le frere du triſayeul.

ABRA, æ. *f. Bibl.* Demoiſelle ſuivante, femme ou fille de chambre.

ABRAAMES, *ſ. m.* Abramez, *nom propre d'homme.*

ABRACUNIUM, i. *ſ. n.* Abraconis, *nom de lieu.*

ABRADO, ĭs, abrāſi, abrāſum, ĕre. *Cic.* Raſer, racler, ratiſſer, retrancher, couper, tondre, arracher. ‖ Eſcroquer, extorquer.

ABRAHAM *ou* Abram, æ. *m. Bibl.* Abraham, *mot Hebreu qui ſignifie* Pere illuſtre.

ABRAHAMIANUS, a, Abrahamita, *m. & f.* Abrahamien, enne, Abrahamite, *Heretiques du neuviéme Siecle. C'eſt auſſi le nom de Moines Catholiques du même ſiecle.*

ABRAMIS *ou* Abāmis, ĭdis. *f.* Habit de femme, de couleur jaune.

ABRAMIUS, ii. *ſ. m.* Abrame, *nom propre d'homme.*

ABRANTUS, *Abrantes.*

Abrāſi, *pret. d'*Abrado.

Abrāſus, a, um. *part. Cic.* Raſé, tondu de près.

ABRANAS *ou* Abraſax, *ſ. m.* Nom du dieu des Baſilidiens.

Abreptus, a, um. *part. Cic.* Emporté, arraché, ôté, *& les autres ſignifications d'*Abripio.

ABRETIA, æ. *ſ. f.* Abretie, *Nymphe.*

ABRETTANE, Abrettine, Abrettēne, es. *ſ. f.* Nom de la Myſie.

ABRIA, æ. *ſ. f.* Lochabria, æ. *ſ. f.* Lochabyr, *nom de lieu.*

ABRICÆ, arum. *ſ. f. pl.* Legedia, æ. *ſ. f.* Ingena Abricatorum, Avranches, *ville.*

ABRICINUS, a, um. *comme* Abrincenſis.

ABRINCA, æ. *f.* Avranches, *ville Epiſcopale de Normandie.*

ABRINGA, æ. *ſ. f.* L'Aare, *nom de lieu.*

ABRINCATUI, Abrincati, orum. Abrincatæ, arum, *ſ. m. pl.* Anciens peuples des Gaules. *Ils ſuccederent aux Ambibaritins dans le pays qu'on nomme l'*Avranchin.

ABRINCENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt d'Avranches.

Abrincenſis ager, *l'*Avranchin.

ABRIPIO, is, abrĭpŭi, ēptum, ĕre. *Cic.* Arracher, ravir, ôter, enlever, emporter, prendre de force & par violence. *A ſimilitudine abripi.* N'être pas ſemblable. *Abripere ſe contumeliis. Phæd.* Se dérober, ſe ſouſtraire aux inſultes, s'épargner des injures.

ABROCHIA, æ. *ſ. f.* Secchereſſe.

ABRODICOS, *adj.* Mou, délicat.

ABRODO, is, abrōſi, ōſum, ĕre. *Plaut.* Ronger, couper en rongeant.

ABROGATIO, ōnis. *f. Cic.* Abrogation, annullation, caſſation, aboliſſement, ſuppreſſion.

ABROGATUS, a, um. *part. Colum. de même qu'*Abrogo.

ABROGO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Abroger, annuller, caſſer, abolir, ſupprimer, éteindre, aneantir, priver, dépoſer, ôter, dépoſſeder, chaſſer, perdre.

ABROTONITES, æ. *ou* is. *m. Colum.* Vin fait d'auronne.

ABROTONUM, i. *n. Horat. &* Abrotonus, i. *f. Lucan.* Auronne, *herbe medicinale.*

ABROTONUM, *voiez* Tripolis.

ABRUCBONIA, æ. *ſ. f.* Autariarum, i. *ſ. n.* Abruchania, *nom de lieu.*

ABRUMPO, is, abrūpi, ūptum, ĕre. *Cic.* Rompre, arracher, ſeparer, emporter, couper, détacher, caſſer tout d'un coup, briſer avec violence, deſunir, interrompre, laiſſer, quitter, déſiſter, ôter, violer, contrevenir, ceſſer.

ABRUNTIUM, Auruntium, i. *ſ. n.* Auronzo.

ABRUPTE. *adv. Quintil.* Bruſquement, tout d'un coup, ſans préparation, à l'improviſte, ſur le champ, ſans préambule, ſans ceremonie.

ABRUPTIO, ōnis. *f. Cic.* Rupture, ſeparation, deſunion, divorce, fracture.

ABRUPTUM, i. *n. Stat.* Précipice, abîme, extrémité, pointe eſcarpée, écore, eſcarpe, falaiſe, ravine.

ABRUPTUS, a, um. *part. d'*Abrumpo. Roide, haut, eſcarpé, de difficile accès. ‖ Rompu, fendu, briſé, interrompu, coupé. *Abruptum ingenium. Sil. Ital.* Un eſprit fougueux, inconſideré, étourdi, bizarre, temeraire, bouillant, impétueux, bruſque. *-lucrum.* Gain ineſperé, auquel on ne s'attendoit pas.

ABS, *prépoſition. Voiez* A.

ABSALOM, *indecl. m. Bibl.* Abſalom *fils de David.*

ABSCEDENTIA, ium. *n. pl. Vitruv.* Les éloignemens, les enfoncemens, les lointains, ce qui fuit à la vûe dans un tableau ou dans un païſage naturel. ‖ *Celſ.* Ce qui ſe forme en abcès.

Abſcedi, *infinit. paſſ. d'*Abſcedo.

ABSCEDO, is, abſceſſi, abſceſſum, ĕre. *Cic.* Se retirer, s'en aller, s'éloigner, s'écarter, quitter, abandonner, ſe ſeparer, ſe diſſiper, ſe paſſer, s'évanouir, reculer. ‖ *Celſ.* Se tourner, ſe changer en abcès, apoſtumer, aboutir. *Abſceditur. Liv.* On eſt parti.

ABSCESSIO, ōnis. *f. Cic. &* Abſceſſus, ûs. *m. Cic.* Départ, ſortie, éloignement, retraite, ſéparation. ‖ *Colum.* Abcès, apoſtume.

ABSCIA, æ. *ſ. f.* Abſcia.

ABSCIDO, is, idi, iſum, ĕre. *Ovid. Cic. Cæſ.* Trancher, retrancher, couper, déchirer, ôter, éloigner.

ABSCINDO, is, abſcidi, abſciſſum, ĕre. *Cic. le même qu'*Abſcido.

ABSCISE *ou* Abſciſè, *adv. Digeſt.* Préciſément, déterminément, rudement, rigoureuſement, ſeverement.

ABSCISSIO *ou* Abſciſio, ōnis. *f.* Retranchement,

ment, coupure, préciſion. ‖ *ad Herenn.* Apocope, *figure de Rhetorique.* Interruption.

ABSCISSUS, a, um. *part.* d'Abſcindo. *Tit. Liv.* Coupé, taillé, tranché, ſeparé, diviſé, en deſordre. ‖ Severe, rude, rigoureux. ‖ Rompu, roide, eſcarpé, inacceſſible, en écore, en eſcarpe, coupé à plomb, taillé à pic. ‖ Eunuque.

ABSCONDITE, *adv.* Obſcurement, en ſecret, d'une maniere couverte, peu intelligible.

ABSCONDITUS, a, um. *part. Cic.* Caché, couvert, ſecret ; *& les autres ſignifications d'*Abſcondo.

ABSCONDO, is, abſcondi, ĭtum, *rarò* onſum, ĕre. *Cic. Caſ.* Cacher, couvrir, dérober à la vûe, perdre de vûe, voiler, obſcurcir. ‖ Abſconſer.

ABSCONSA, æ. *f. f.* Lanterne ſourde.

ABSCONSIO, ōnis. *f. Plin.* Cachette, lieu ſecret, couvert, propre à ſe cacher. ‖ L'action de cacher, de celer.

ABSCONSOR, ōris. *m. Firm.* Celui qui cache, receleur.

Abſconſus, a, um. *part. d'*Abſcondo, *comme* Abſconditus.

ABSENS, tis. *part. d'*Abſum. *comm. gen.* Abſent, qui n'eſt pas en un lieu. ‖ *Plaut.* Qui eſt mort, qui n'eſt plus.

ABSENTIA, æ. *f. Cic.* Abſence, éloignement.

ABSENTO, as, āvi, ātum, āre. *Claud.* Eloigner, chaſſer, bannir. *voiez* Abſum.

ABSERO, as, āvi, ātum, āre. *Varr.* Enfermer, s'enfermer.

Abſīda, æ. *f. voiez* Abſis.

ABSILIO, is, īvi *ou* ŭi, abſultum, īre. *neut. Lucret. Stat.* S'en aller en ſautant, faire un ſaut en arriere, ſe retirer au plus vîte, ſauter dehors, ſortir tout d'un coup.

ABSIMILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Suet.* Diſſemblable, different, qui ne reſſemble point.

ABSINTHITES, æ. *m. Plin.* Vin d'abſinthe.

ABSINTHIUM, ii. *n. Plin.* Abſinthe, *herbe fort amere.*

ABSIS, īdis. *f. Plin.* Toute figure courbe, *dont une partie avance vers l'autre ;* Abſide, une voûte, un lieu voûté, une jante de rouë, un arc élevé, le bas d'un cercle excentrique, le cercle dans lequel chaque étoile fait ſon cours. ‖ *Les meubles ou la vaiſſelle faite en rond ;* un plat, une aſſiete. ‖ Une Chaſſe, le Siege élevé d'un Evêque, les Tribunes des Egliſes, l'enceinte du Chœur.

ABSISTO, is, abſtiti, ĕre. *neut. Cic. Caſ.* Ceſſer, ſe deſiſter, ſe déporter. ‖ S'éloigner, ſe retirer, ſe tenir loin, n'approcher pas, ſe détacher, ſe tirer en arriere, s'en aller, s'écarter.

ABSIT. *ſubj. d'*Abſum. *Bibl.* A Dieu ne plaiſe que.

ABSOCER, ĕri. *m. Jul. Caſ.* Le grand-pere du beau-pere : *à l'égard du mari*, c'eſt le bis-aïeul de la femme : *à l'égard de la femme*, c'eſt le bis-aïeul de ſon mari.

ABSOLEO, ēs, ēvi, ētum, lēre. *neut. Calv.* S'éloigner de l'uſage, s'écarter des manieres ordinaires, n'avoir pas coûtume, ſe paſſer, vieillir, n'être plus à la mode.

ABSOLVO, is, abſōlvi, ūtum, ĕre, *Cic. Caſ.* Abſoudre, délier, dégager, rendre libre, délivrer, décharger, exempter. ‖ Parfaire, mettre dans la perfection, finir, terminer, achever, mettre la derniere main, accomplir. ‖ *Plaut.* Détacher, dépêcher, renvoyer, expedier. ‖ Acquitter, payer, ſatisfaire. *Abſolvere navem. Plaut.* Lever l'ancre, deſancrer. — *ſe judicio. Cic.* Se juſtifier. — *pondus alvi. Prud.* Se décharger le ventre. — *ſe. Sen.* Se faire mourir.

ABSOLUTE. *adv. Cic.* Parfaitement, abſolument, entierement. *Abſolutè doctus. Suet.* Vrayment ſçavant.

ABSOLUTIO, ōnis. *f. Cic.* Abſolution, délivrance, remiſſion, abolition, décharge, dégagement, déliement. ‖ L'Abſoute, ceremonie du Jeudy Saint. ‖ Accompliſſement, perfection, achevement, derniere main.

ABSOLUTORIUM, ii. *n. Plin.* Remede ſouverain, qui guerit abſolument.

ABSOLUTORIUS, a, um. *Suet.* Ce qui ſert à la décharge, à la remiſſion. *Tabula abſolutoria. Suet.* Lettres de remiſſion, de grace, d'abolition. ‖ *Plin.* Ce qui avance *ou* produit la gueriſon d'un mal.

ABSOLUTUS, a, um, *part.* Achevé, parfait, accompli, *& les autres ſignifications d'*Abſolvo.

ABSONE. *adv. Gell.* d'une mauvaiſe maniere.

ABSONUS, a, um. *Cic.* Diſcordant, qui n'eſt pas d'accord, qui n'a point de ſon, qui ſonne mal. ‖ Qui ne convient pas, qui eſt contre la bienſeance & la vrayſemblance.

ABSORBEO, bes, abſorbŭi & abſorbſi, ptum, ēre. *Cic. Caſ.* Abſorber, engloutir, avaler, devorer, conſumer, abîmer, emporter, ruiner, ronger. ‖ Boire. *Hunc abſorbuit æſtus quidam gloriæ. Cic.* Il s'eſt laiſſé emporter à un deſir violent de gloire.

ABSORPTUS, a, um. *part.* Englouti, abîmé, ; *& les autres ſignifications d'*Abſorbeo.

ABSORUS, i, *f.* Iſle de la Liburnie. *Oſero.*

ABSPELLO, ās, āre. *Plaut.* Chaſſer, mettre dehors, mettre en fuite, donner la chaſſe.

ABSQUE. *prépoſ. gouv. l'ablatif. Ter.* Sans.

ABSTANTIA, æ. *f. Vitruv.* Diſtance, éloignement, ſeparation.

ABSTEMIUS, a, um. *Plin. ou* Abſtenius, a, um. Abſtême, qui s'abſtient de boire du vin, ſobre, frugal dans l'uſage du vin. *Abſtemium prandium. Plin.* Diné, repas ſans vin.

ABSTENTIO, ōnis. *f.* Retenue, privation. *Abſtentio hereditatis. Ulp.* Le refus de ſe porter heritier.

ABSTENTUS, a, um. *part. d'*Abſtineo. *Ulp.* Retenu, empêché. ‖ *Cypr.* Separé, retranché, excommunié.

ABSTERGEO, ēs, ſī, ſūm, gēre. *Cic.* &

ABSTERGO, is, ſī, ſūm, gĕre. *Cic.* Eſſuyer, torcher, nettoyer, laver, abſterger ‖ Diſſiper, effacer, ôter, éloigner.

ABSTERREO, ēs, ŭi, ītum, ēre. *Cic.* Epouvanter, faire peur, donner de la crainte, intimider. ‖ Détourner, éloigner, écarter, chaſſer, mettre en fuite, repouſſer, empêcher, étonner.

ABSTERRITUS, a, um, *part. d'*Abſterreo. *Liv.* Epouvanté, intimidé, détourné de faire une choſe par crainte. *Voiez* Abſterreo.

ABSTERRUI. *pret. d'*Abſterreo.

ABSTERSI. *pret. d'*Abſtergeo *& d'*Abſtergo.

ABSTERSORIUM, ii, *f. n.* Eſſuy-main.

ABSTERSUS, a, um, *part. hiv.* Eſſuyé. *& les autres ſignifications d'*Abſtergo.

ABSTINENDUS, a, um. *part. Plaut.* Dont on doit s'abſtenir *ou* faire abſtenir : qu'il faut ſe refuſer *ou* refuſer aux autres.

ABSTINENS, tis, *part. Cic.* Temperé, retenu, moderé, qui s'abſtient, qui ſe retient, qui s'empêche de faire une choſe. *Abſtinentes oculi. Cic.* Des yeux modeſtes. *Abſtinentiſſimus alieni. Plin.* Qui eſt fort éloigné de prétendre, de retenir le bien d'autruy. ‖ C'a auſſi été le nom d'une Secte heretique.

ABSTINENTER. *adv. Cic.* Moderément, avec retenuë, avec reſerve, avec abſtinence.

ABSTINENTIA, æ, *f. Cic.* Abſtinence, moderation, retenuë, reſerve. ‖ Diete, ſobrieté. ‖ Integrité, diſpoſition à ne faire tort à perſonne.

ABSTINEO, ēs, nŭi, tēntum, nēre. *Cic.* S'abſtenir, ſe retenir, ſe tenir, s'empêcher, ſe donner de garde, abandonner, ſe deſiſter, ſe priver, ſe moderer, s'éloigner, quitter, laiſſer. *Abſtinetur pabulo & potione. Colum.* On empêche de boire & de manger. *Abſtinere ſe oſtreis. Cic.* Se paſſer d'huitres.

ABSTINUI. *pret. d'*Abſtineo.

ABSTIT. *pour* Abſtitit. Il s'eſt éloigné *pret. d'*Abſiſto *ou d'*Abſto.

ABSTO, ās, ſtĭti, ĭtum, āre. *neut. Horat.* Eſtre abſent, n'être pas dans un lieu, ſe tenir loin, être éloigné, être écarté.

ABSTOLLO, is, tŭli, ablātum, llĕre. *Plaut.* Oter, emporter. *Voyez* Aufero.

ABSTORQUEO, es, tōrſi, tōrtum, quēre. *gouv. l'accuſ.* Arracher, ôter par force.

ABSTRACTUS, a, um, *part. d'*Abſtraho. *Cic.* Oté, arraché, enlevé, emmené de force.

ABSTRAHO, is, āxi, āctum, ĕre. *Cic.* Oter, arracher, ſeparer, tirer, entraîner, enlever, emmener de force. ‖ Retirer, détacher, diviſer, délivrer.

ABSTRICTUS, a, um, *part. d'*Abſtringo. *Liv.* Délié, détaché, lâché, relâché.

ABSTRINGO, is, inxi, ictum, gĕre. *Liv.* Délier, détacher, deſſerrer, lâcher, relâcher.

ABSTRUDO, is, ſi, ſum, ĕre. *Cic.* Cacher, couvrir, enforcer. ‖ Diſſimuler, déguiſer, chaſſer.

ABSTRUSUS, a, um. *part. d'*Abſtrudo. *Virg.* Caché, couvert, obſcur, mal aiſé, difficile à comprendre, diſſimulé. *Abſtruſus homo. Tacit.* Un homme d'un ſecret impenetrable.

ABSTULI. *pret. d'*Aufero.

ABSTULO. *pour* Aufero.

ABSUM, abēs, abfui, abeſſe. *Cic.* Etre abſent, ne pas ſe trouver, n'être pas, être loin, être éloigné. *Abſunt.* Ils ſont morts.

ABSUMEDO, īnis. *f. Plaut.* Dégât, dépenſe, conſomption de choſes qui ſe mangent.

ABSUMO, is, ſumſi, ſumtum, mĕre. *Terent.* Conſumer, employer, uſer, dépenſer, diſſiper entierement, abolir. ‖ *Medicamenta ad abſumendum nata.* Des abſorbants.

ABSUMOR, ĕris, ſumtus ſŭi, ſumtum eſſe, mī. *paſſ. d'*Abſumo. Etre conſumé, perir. *Abſumi fame. Liv.* Perir, mourir de faim.

ABSUMTIO, ōnis. *f. Ulp.* Conſomption engloutiſſement.

ABSUMTUS, ā, ūm. *Plaut. part. Voiez* Abſumo.

ABSURDE. *adv. Cic.* Abſurdement, ſottement, impertinemment, ridiculement, mal-à propos, hors de raiſon, hors de ſaiſon.

ABSURDUM, i, *n. Cic.* Une ſottiſe, une impertinence.

ABSURDUS, a, um. *Cic.* Sot, abſurde, impertinent, ridicule, extravagant.

ABSYNTHIUM, ii. *n. Voiez* Abſinthium.

ABSYRTHIDES. Iſles de la Liburnie. *Ce ſont celles de* Cherſo, & d'Oſero.

ABUDIACUM. *v.* Abacum.

ABVERTO, is, ĕre. *v.* Averſo.

ABULA, æ. *f.* Avila, *ville de Caſtille en Eſpagne.*

ABULA, æ. *f. f.* Bilches.

ABULA, æ. *f. f.* Arbăcūla, Albucella, Avila.

ABULA. Avila.

ABULA. Fontana. Avila Fuentes.

ABULENSES Montes. La Sierra d'Avila.

ABUNDANS, tis. *part. & nom. Cic.* Abondant, qui regorge, qui a beaucoup, riche, fertile, plein, rempli, garni.

ABUNDANTER. *adv. Cic.* Abondamment, amplement, exceſſivement, avec excès, beaucoup, aſſez, ſuffiſamment.

ABUNDANTIA, æ. *f. Cic.* Abondance, affluence, plenitude, ſurcroit, fertilité, excès.

ABUNDATIO, ōnis. *f. Plin.* Inondation, débordement, regorgement.

ABUNDE. *adv. Cic. Le même qu'*Abundanter.

ABUNDO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Caſ.* Abonder, avoir *ou* être en abondance, en quantité, en affluence, être plein, regorger, déborder, exceder, être de trop, être ſuperflu, avoir beaucoup.

ABUS, i. Habus, i. *f. f.* Humbrus, i, Umber, ri. *f. m.* l'Humber.

ABUS. *v.* Aba.

ABUSIACUM, Abodiacus. Fueſſen. *Nom de lieu.*

ABUSINA, æ. *f. f.* Aventinum, i. *f. m.* Abenſperga, æ. *f. f.* Abenſperg. *Nom de lieu.*

ABUSIO, ōnis. *f. Cic.* Catachréſe, *figure de Rhetorique, quand on employe d'autres mots à la place des mots propres.* Abus, mauvais uſage.

ABUSIVE. *adv. Quintil.* D'une maniere abuſive, abuſivement. ‖ Par catachréſe.

ABUSQUE. *adv. Plaut. Virg.* Depuis, depuis cet endroit, depuis ce temps-là. *Ce mot eſt poëtique.*

ABUSUS, ūs. *m. Cic.* Abus, mauvais uſage, dégât. ‖ *Ulp.* L'uſé, la conſomption d'une choſe.

ABUTILON, ſ. m. Abutilon, *plante.*

ABUTOR, ĕris, ūſus ſum, abūti. *dep. Terent.* Abuſer, uſer mal d'une choſe, la conſumer, la gâter, la perdre par l'uſage, perdre ſon tems. ‖ Se ſervir, employer, uſer bien. *Operam abutitur. Terent.* Il employe ſon tems. *Abuti ſtudiis. Cic.* Mettre à profit ſes études.

ABYDENI, ōrum. *m. plur. Ovid.* Peuple d'Abyde.

ABYDOS, i. *f. ou* Abydum, i. *n. Plin.* Abyde *ou* Abydos, *ville ancienne. Ce n'eſt plus qu'un Fort ſur le Détroit des Dardanelles ; aujourd'hui*, Aveo.

ABYLA, æ. Abyle, es. ſ. *f.* Le Mont des Singes.

ABYSSINI, ōrum. *m. plur. Voiez* Abaſſini.

ABYSSINIA, æ. *f. Voiez* Abaſſinia.

ABYSSINIA, æ. *f.* L'Abiſſinie.

ABYSSUS, i. *f. Cic.* Abîme, gouffre, profondeur extrême.

ABYSTRUM, i. ſ. *n.* Orſimarſo.

A C

AC. *Conjonction qui ſe met devant les conſonnes (comme* Atque *devant les voyelles) ſe traduit en François, par*

Que. *Aliter ac putaram.* Autrement *que* je ne penſois.

Même. *Faciam hoc, ac lubens.* Je ferai cela, *même* volontiers.

Contre. *Oblitus ſum, ac volui dicere.* J'ay oublié, *contre* ce que j'avois reſolu, *contre* mon intention, de dire.

Et. *Ac potius.* Et plûtôt.

Comme. *Ac ſi Rex eſſet. Comme* s'il étoit Roy.

ACACIA, æ. *f. Plin.* Acacia, *arbre épineux.*

ACADEMIA, æ. *f. Cic.* Academie, *lieu d'exercice pour les arts & pour les ſciences.*

ACADEMICE, Académiquement.

ACADEMICI, ōrum. *m. plur.* Les Academiciens, *Secte de Philoſophes Platoniciens.*

ACADEMICUS, a, um. *Cic.* Academique, Academicien, qui eſt de l'Academie, Academique.

ACADIA, æ. ſ. *f.* Acadie, *pays d'Amerique.*

ACALANDRA, æ. ſ. *f.* Salandra.

ACALANDRUS, i. ſ. *m.* Salandrella.

ACALANTHIS, ĭdis. *Plin.* Oiſeau, Chardonneret, *ſelon quelques-uns.*

ACAMARCHIS. ſ. *f.* Nymphe, *fille de l'Ocean.*

ACAMAS, antis. ſ. *m.* Promontorium, Cruſocœum caput. Cruſoceo, cap.

ACANA, æ. ſ. *f.* Major. Acanes grande. *Nom de lieu.*

ACANA, æ. ſ. *f.* Minor. Acanes Pequenno.

ACANTHA, æ. ſ. *f.* Achante, Epine du dos.

ACANTHINUS, a, um. *Plin.* Epineux, qui a des pointes. ‖ De branche urſine. ‖ *Achanthina veſtis.* Un habit de drap fait d'un duvet qui ſe tiroit ſur les feuilles de la branche urſine.

ACANTHIS, ĭdis. *f. Virg.* Chardonneret.

ACANTHOS, Acanthus, i. ſ. *m.* Eriſſo. *Nom de lieu.*

ACANTHUS, i. *m. Virg.* Branche urſine, Acanthe *herbe. Vell. Paterc.* Arbre d'Egypte fort odoriferant.

ACAPHRACTARIUS, ii. *m.* Soldat qui porte une hallebarde, une pertuiſane.

ACAPNUS, a, um. *Mart.* Qui ne fume point, qui ne fait point de fumée.

ACAPULEUM, i. ſ. *n.* Acapulco. *Nom de lieu.*

ACAR, is. *m. La même qu'*Acarus.

ACARAGA, æ. ſ. *f.* Acaraig. *Nom de lieu.*

ACARNA, æ. *f. Plin. Voiez* Acorna.

Acarnanes, um. *m. pl.* Peuples d'Acarnanie, Acarnaniens.

ACARNANIA, æ. *f.* Acarnanie *partie de l'Epire.*

ACARNANIA, æ. ſ. *f.* Carnia. Acarnanie.

ACARNUS, Acarnanus, i. ſ. *m.* Acarne, Acarnan, poiſſon.

ACARON, i. *n. Plin.* Myrte ſauvage.

ACARUS, i. *m.* Ciron, mitte, *inſectes.*

ACATIUM, ii. *n. Plin.* Petit navire fort leger. ‖ La grande voile d'un navire, l'artimon. ‖ Fiole ovale en forme de vaiſſeau.

ACASTA, æ. ſ. *f.* Acaſte, Nymphe, *fille de l'Ocean & de Thetys.*

ACATALECTICUS, a. *adj.* Acatalectique.

ACATALECTUS, a. *adj.* Acatalecte.

ACAUNUM *vel* Agaunum, i. ſ. *n. S. Maurice, nom de lieu. Voiez* Agaunum.

ACAXIUM, i. ſ. *n.* Acaxi. *Nom de lieu.*

ACAXUTIA, æ. ſ. *f.* Acaxutla. *Nom de lieu.*

ACCA, æ. ſ. *f. v.* Ptolemais.

ACCA, æ. ſ. *f.* Nom de femme. ‖ Acca Laurentia. Nom de la Nourrice de Romulus & de Remus.

ACCADIA, æ. ſ. *f.* Accadie, *Province du Peloponeſe.*

ACCANTO, as, āvi, ātum, āre. *Stat.* Chanter auprès *ou* avec quelqu'un.

ACCARA, æ. ſ. *f.* Accara. *Nom de lieu.*

ACCARA Major. Le grand Accara. *Nom de lieu.*

ACCARA Minor. Le petit Accara.

ACCARAM. *v.* Ptolemais.

ACCARON, onis. ſ. *m. ou* Accarum, i. ſ. *n.* Accaron.

ACCEDO, is, eſſi, eſſum, dĕre. *neut. Cic.* Venir, arriver, aller vers quelqu'un, approcher, joindre quelqu'un, l'aborder, s'accoſter, s'adonner, entreprendre. ‖ Se rendre, s'accommoder, conſentir, s'accorder. ‖ Etre conforme, être ſemblable. *Accedere ad munus. Cic.* Se mêler d'un employ. — *ad Rempublicam. Corn. Nep.* Avoir part au gouvernement, entrer dans les affaires de la Republique. *Cic.* Entrer dans les charges. — *cauſam alicujus. Cic.* S'entremettre pour quelqu'un, agir, s'intereſſer pour luy. — *ad ſimilitudinem. Cic.* Reſſembler, avoir du rapport. — *ad pactionem. Cic.* Traiter avec quelqu'un, s'accorder, faire une convention. *Accede huc. Plaut.* Viens ici, approche. *Alicui ad aurem accedere. Cic.* Dire à l'oreille, parler tout bas à quelqu'un. *Accedo tibi. Quintil.* Je ſuis de votre avis. *Accedere proximus alicui. Cic.* Suivre de près, aller de pair, égaler *ou* être comparable à quelqu'un. *Accedit hoc quod*, ou *eo acceſſit. Cic.* Outre que, outre cela, & de plus, joignez à cela que, juſques là que. *Accedere ædibus. Varr.* Faire partie de la maiſon. *Febris accedit. Celſ.* La fievre le prend.

ACCELERATIO, ōnis. *f. Ad Heren.* Grande diligence, promptitude, hâte, précipitation, acceleration.

ACCELERO, ās, āvi, ātum, āre. *act. ou neut. Cic.* Hâter, ſe hâter, avancer, faire avancer, preſſer, ſe preſſer, aller vîte, dépêcher, ſe dépêcher, faire diligence, diligenter, faire promptement, faire au-plûtôt accelerer. *Accelerare alicui Magiſtratum. Tacit.* Avancer le tems à quelqu'un, pour pouvoir entrer dans une Charge, luy donner une diſpenſe d'âge.

ACCENDO, is, di, ſum, dĕre. *Caſ.* Allumer, mettre le feu, enflâmer, embraſer. ‖ Animer, exciter, émouvoir, encourager, échauffer, irriter, augmenter, accroître, *Accendere pretium. Plin.* Rencherir *ou* faire rencherir. — *genus ſuum. Plaut.* Faire honneur à ſa famille, luy donner de l'éclat, luy faire un nom. *Accendit opus artificem. Sen.* L'ouvrage fait honneur à l'ouvrier, le met en reputation. *Accendi ad dominationem. Sall.* Brûler d'envie de commander, avoir une paſſion extrême pour le commandement.

ACCENDO, onis. ſ. *m.* Chef de gladiateurs.

ACCENSA, æ. ſ. *f.* Accenſe.

ACCENSEO, es, ŭi, ſum, *& peutêtre* accenſitum, ēre. *act. Sen. Ph.* Joindre, ajouter, mettre au nombre.

ACCENSIBILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is, *Bibl.* Brûlant.

ACCENSOR, ōris. *m.* Qui marche devant pour conduire, Introducteur, Maître des ceremonies, Huiſſier, Bedeau. ‖ Celuy qui met, qui allume le feu. ‖ Délateur.

ACCENSUS, a, um. *part.* d'Accendo. *Virg.* Allumé, enflâmé, embraſé, mis en feu. ‖ Echauffé, ému, animé. ‖ Eclairé brillant, &c. *Accenſa ſtudia in aliquem. Tacit.* Un grand attachement pour quelqu'un.

ACCENSUS, i. *m. Cic.* Accenſa. Qui ſuit, qui eſt attaché au ſervice, à la ſuite d'un plus grand que ſoy ; Officier d'un Seigneur, d'un Magiſtrat ; un Officier ſubalterne dans quelque Compagnie de Gens de Guerre, de Magiſtrature, d'Egliſe ; qui eſt mis *ou* qui tient la place d'un autre, qui ſupplée à ſon défaut. ‖ *Varr.* Un Clerc, un Crieur, un Huiſſier, un Maſſier, un Bedeau, un Sergent, un Meſſager, un Sollicitour. ‖ Un Soldat ſurnumeraire, un volontaire. *Accenſi.* Des Soldats de recrûë, une recrûë. *Accenſus virgatus.* Sergent à Verge. — *Equeſter.* Huiſſier à Cheval. — *Militaris.* Sergent de bande.

ACCENTIUNCULA, æ. *f. dim. Gell.* Petit accent, trait *ou* marque qu'on met ſur les mots.

ACCENTUS, ûs. *m. Quintil.* Accent, élevation *ou* abaiſſement de la voix, ſon ouvert *ou* fermé, long *ou* bref. ‖ Accent aigu, grave *ou* circonflexe, *qui ſe marque ſur les ſyllabes des mots, chacun par un trait different, v.g.* l'aigu ´, le grave `, le circonflexe ^, *pour faire élever, abbaiſſer, allonger ou abreger le ſon de la voix.* ‖ *Accentum apponere.* Accentuer.

ACCEPI. *pret.* d'Accipio.

Accepſo *pour* Accepero.

ACCEPTA, æ. *f. Iſid.* Sorte de navire : *Quelques uns prétendent qu'il faut lire* Acceptor.

ACCEPTABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Bibl.* Favorable, agréable, recevable.

ACCEPTÆ, ārum. *f. pl.* Parts, portions que l'on tire au ſort, lots. *Manipulus ſingulas acceptas accipiet.* Chaque ſoldat de la brigade aura ſon lot.

ACCEPTILATIO, ōnis. *f. Ulp.* Acceptilation, declaration qu'un creancier fait en faveur de ſon débiteur, qu'il lui remet ſa dette, qu'il le tient quitte.

ACCEPTIO, ōnis. *f. Cic.* L'action de recevoir, acception, acceptation, égard. *Acceptio perſonarum.* Egard qu'on a pour la qualité des perſonnes.

Acceptior, ptius, ōris. *comp.* d'Acceptus.

ACCEPTO, as, āvi, ātum, āre. *freq. Col.* Accepter, agréer, ſe ſoumettre, recevoir.

Acceptor, ōris. *m. Plaut.* Qui prend, qui agrée, qui accepte, qui reçoit, qui approuve, qui convient. ‖ Accepteur, *en parlant de Lettres de change.* ‖ Qui traite, qui regale. *Acceptor fui falſis illorum verbis.* J'ai été la dupe de leurs impoſtures. *Deus non eſt acceptor perſonarum.* Dieu n'a point d'égard aux differentes condtions des perſonnes. ‖ Un épervier.

Acceptoria ars, L'art de la fauconnerie.

Acceptorius, a, um. *Front.* Qui ſert à recevoir.

ACCEPTUM, i. *Cic.* Recette, ce qu'on a reçu, *par oppoſition à* Expenſum, i. Miſe, ce qu'on a déburſé ou dépenſé. *Acceptum ferre, referre, habere, facere.* Tenir compte, déclarer, reconnoître avoir reçu. *Accepti & expenſi tabula. Cic.* Livre de compte, Regiſtre de recette & miſe ou dépenſe. *Acceptum referre.* Porter ſur ſon livre de compte, ſur ſon Regiſtre de récette. *Accepto* ou *acceptum rogare.* Demander à être déchargé de ſa promeſſe, à ſoulder ſon compte. *Accepto liberare.* Donner une décharge, une quittance pour ſoulde de compte.

ACCEPTUS, a, um. *part.* d'Accipio. *Cic.* Reçu, touché, accepté. ‖ *Caſ.* Agréable, bien venu, bien reçu, bien traité, vû de bon œil. *Acceptiſſimus apud aliquem. Plaut.* Qui eſt parfaitement bien auprès de quelqu'un.

ACCERSIO, is, īvi, ītum, īre. *Cic. voiez* Accerſo.

ACCERSITOR, ōris. *m. Plin.* Qui va appeller, qui va querir, qui fait venir, ſemonneur.

ACCERSITUS, a, um. *part* d'Accerſo. *Cic.* Qui eſt mandé, invité, appellé, qu'on fait venir, qu'on va querir. ‖ Pris d'ailleurs, emprunté, mandié, qui n'eſt pas naturel, qui eſt forcé ou procuré. *Malum accerſitum.* Mal qu'on s'eſt procuré. *Accerſita humus. Quint.* Terre rapportée.

ACCERSITUS, ûs. *m. Cic.* Ordre, mandement de venir.

ACCERSO, is, ivi, itum, ere. *Cic. Terent.* Mander, appeller, faire venir, envoier querir, attirer à ſoi. *Accerſere aliquem capitis. Cic.* Citer, appeller, faire venir en Juſtice pour crime capital, ou qui merite la mort. *-orationi ſplendorem. Cic.* Donner à un diſcours un éclat emprunté. *-mercede. Caſ.* Attirer, gagner par l'eſpoir du gain ou de la récompenſe. *Cupio accerſi. Terent.* Je ſouhaite qu'on m'envoie querir.

Acceſſi, *pret. d'*Accedo.

ACCESSIO, ōnis. *f. Plin. Cic.* Arrivée, allée & venue en un lieu, *ou* accès, ou ſurcroît, augmentation, addition, accroiſſement, l'interêt, le ſurplus, l'acceſſoire, acceſſion. ‖ Ce qu'on donne audelà du prix convenu, *quand on fait un marché*; un pardeſſus, un pot de vin, le vin des garçons, les épingles des filles. *Acceſſiones;* cautions, garans, répondans. ‖ Gages, ſuretez, aſſurances.

ACCESSOR, *m. Val. Max.* Qui vient, qui approche. ‖ Celui qui ne fait que partie, qui n'eſt que comme acceſſoire.

ACCESSUS, a, um. *part. Ovid.* Qui eſt approché, venu, ſurvenu, arrivé.

ACCESSUS, ûs. *m. Cic.* Arrivée, venue, approche. ‖ Accès, entrée. *Acceſſus & receſſus maris Cic.* Le flux & reflux de la mer, haute & baſſe mer *ou* marée, le flot & l'ébe. *Acceſſus febris.* Accès de fievre. *Acceſſus & defectus dierum.* L'accroiſſement & le décroiſſement des jours.

ACCI, ōrum. *ſ. m. pl.* Guadix.

ACCIA, æ. Accia Rouineta.

ACCIDENS, ĕntis. *n. Quint.* Accident, cas fortuit, évenement inopiné, choſe imprévûe. ‖ Infortune, malheur, avanture, circonſtance; ce qui peut arriver ou n'arriver pas. *On ne le trouve guere qu'au plurier.*

Accidentālis, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Fab. Vict.* Accidentel.

Accidentālĭter, *adv.* Accidentellement, par hazard, fortuitement.

Accidentia, æ. *f. Plin.* Accident, avanture, chance, hazard.

ACCIDO, dis, di (*ſans ſupin*) dĕrĕ. *neut. Cic.* Tomber, ſe jetter. ‖ Arriver contre ſon attente; *ce qui s'entend le plus ſouvent deſavantageuſement: comme* contiugere, *qui ſignifie* arriver contre ſon eſperance, *s'entend avantageuſement. Accidit in te illud verbum. Terent.* Ce mot vous regarde, c'eſt à vous à qui on parle, c'eſt à vous à qui l'on en veut; *& proverbialement*, ce ſont des pierres qu'on jette dans votre jardin. *Accidit. Cic.* Il eſt arrivé, il eſt ſurvenu. *Accidere ad pedes alicujus. Cic.* Se jetter aux pieds de quelqu'un. *Accidit ad aures ejus. Cic.* Il a ſçu, il lui eſt revenu. *-facultas Cic.* L'occaſion s'eſt préſentée. *Accidiſſet ſi quid pupillo. Cic* S'il étoit arrivé au pupille quelque choſe de fâcheux; s'il étoit venu à mourir; *car* accidere *ſe prend quelquefois pour* mourir. *Accidit ad animum. Cic.* On s'eſt mis dans la tête. *Quorſum hoc accidat, incertum eſt. Terent.* On ne ſçait pas où cela aboutira, comment cela tournera.

ACCIDO, is, īdi, īſum, dĕre. *Liv.* Couper, rogner, peler, tondre, amenuiſer. ‖ Affoiblir, abattre, perſecuter, conſumer, détruire, ruiner, ravager entierement. *Accidit res eorum uno prælio.* Un ſeul combat ruina leurs affaires, les perdit ſans reſſource.

ACCIEO, ēs, īvi, citum, ĕre. *Plaut* Appeller, faire venir.

ACCINCTUS, a, um. *part. d'*Accingo. *Virg.* Ceint, trouſſé. ‖ Préparé, diſpoſé, prêt pour quelque action. *Accinctus armis.* Tout armé.

ACCINGO, is, xi, ctum, ĕre. *Virg.* Ceindre, trouſſer, relever. ‖ Se diſpoſer, s'apprêter, ſe préparer, s'ajuſter, ſe tenir prêt. *Accingere ſe prædæ. Virg.* S'apprêter à piller. *-ſe aliquo homine. Tacit.* Se munir d'un camarade, s'armer d'un compagnon. *Accingi ſtudio popularium. Tacit.* Eſtre appuié de l'inclination, de l'attachement du peuple.

ACCINO, is, nŭi, centum, nĕre. Chanter avec quelqu'un, faire concert, chanter en partie, être d'accord en chantant.

ACCIO, īs, īvi *ou* ĭi, ītum, īre. *act. Cic.* Appeller, envoier querir, mander, faire venir. *Acciri properis litteris. Tacit.* Eſtre mandé par des lettres preſſantes.

ACCIPIO, is, cēpi, ceptum, cipĕre. *act. Caſ.* Prendre, recevoir, ſe mettre en poſſeſſion, entrer en jouiſſance. ‖ Agréer, accepter, approuver, admettre. ‖ Apprendre, ouir dire, interpreter. ‖ Traiter bien ou mal. *Accipere conditionem. Caſ.* En paſſer par où l'on veut, accepter le parti. *-vehementer. Cic.* Reprimander ſeverement. *-experimento. Quint.* Apprendre par experience. *Accepit fidem fabula. Mart.* Le conte a paſſé pour une verité. *Accipere auditione & famâ. Cic.* Savoir par oui-dire, ſur le rapport d'autrui. *-cauſam. Cic.* Recevoir une excuſe, *ou* ſe charger d'une affaire pour la plaider. *-fiduciam. Cic.* Recevoir ou prendre des ſuretez, ou ſe charger d'un dépôt. *-provinciam. Cic.* Se charger d'un ordre, d'une commiſſion, d'une affaire. *-rudem. Plaut.* Recevoir, obtenir ſon congé, être déchargé de ſon emploi. *-rationes. Cic.* Recevoir, ouir un compte. *-Rempublicam.* Entrer dans le maniement des affaires de l'Etat. *-imperium. Cic.* Obeir, ſe ſoumettre. *Nomen accipere. Liv.* Recevoir à la montre, paſſer ou faire paſſer en revûe.

ACCIPITER, tris. *m. Cic.* Faucon, Epervier, & autres oiſeaux de proye. *Accipiter pecuniarum. Plaut.* Qui eſt avide d'argent, âpre, ardent au gain.

Accipitrum Inſula, æ. San-Pietro, *iſle.*

Accipitrum Inſulæ, arum. Les Azores, *iſles.*

ACCIPITRARE, *Næv.* Eſtre couché.

ACCIPITRARIUS, ĭi. *m. Jun.* Fauconnier, qui a ſoin des oiſeaux de proye.

Accipitrina, æ. *f. Apul.* Laitue ſauvage.

ACCISMUS, i. *m.* Refus ſimulé de ce que l'on ſouhaite veritablement.

ACCISSO, as, āvi, ātum, āre. *Varr.* Faire le fou, badiner, faire des mines, des ſimagrées; avoir une ſotte complaiſance pour ſoi-même, faire ſemblant de ne vouloir point ce qu'on ſouhaite le plus.

ACCISUS, a, um. *part. d'*Accīdo. *Virg.* Coupé, taillé, rogné. ‖ Ruiné, délabré.

ACCITO, as, āre. *freq. Lucret.* Appeller pluſieurs fois.

ACCITUS, a, um. *Virg. part. d'*Accio. Mandé, appellé, ſommé de venir.

ACCITUS, *m. Cic.* Mandement, ordre de venir, ſignal pour appeller, ſemonce. *Ce mot n'eſt d'uſage qu'à l'ablatif ſingulier.*

ACCITUM, i. *ſ. n.* Finiana, *nom de lieu.*

ACCLAMATIO, ōnis. *f. Cic.* Acclamation, cri de joie & de félicitation, applaudiſſement. *Quintil.* Epiphonême.

ACCLAMITO, as, āre. *freq. Plaut.* Faire de frequentes acclamations.

ACCLAMO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Applaudir, approuver par des acclamations ‖ Faire des huées pour deſapprouver quelque choſe.

ACCLINATUS, a, um. *part. Ovid.* Panché, courbé, incliné vers quelque côté, appuié ſur quelque choſe.

ACCLINIS, *m. f.* nĕ, *n.* is. *Tacit.* Panché, courbé, qui va en pente. *Aditus leniter acclinis. Caſ.* L'avenue douce & aiſée d'une montagne.

ACCLINO, as, āre. *Ovid.* Pancher, incliner, ſe courber, s'appuier. ‖ Condeſcendre, favoriſer, prendre, embraſſer le parti de quelqu'un. *Acclinare ſe ad cauſam Senatûs. Liv.* Eſtre porté pour le Senat.

Acclinus, a, um. *comme* Acclinis.

ACCLIVIS, *m. f.* ve, *n.* is *Cic.* Qui va en montant. *&* Declivis. Qui va en panchant.

ACCLIVITAS, ātis. *f. Caſ.* Le montant d'une colline, *&* Declivitas, ſon panchant.

Acclivus, a, um. comme Acclivis.

ACCOLA, æ. *comm. gen. &* Accolens, tis. *part.* Qui demeure, qui habite près d'un lieu, qui en eſt voiſin.

ACCOLO, is, lŭi, lĕre. *Cic.* Habiter, demeur près d'un lieu, en être voiſin.

ACCOMMODATE, *adv. Cic.* D'une maniere convenable, propre, conforme, proportionnée. ‖ A propos, d'une façon avenante, ſortable, ajuſtée, appropriée. *Accommodatè ad perſuadendum. Cic.* D'une maniere à perſuader.

ACCOMMODATIO, ōnis. *Cic.* Convenance, proportion, conformité, appropriation, application, ajuſtement, rapport, diſpoſition, juſteſſe.

ACCOMMODATUS, a, um. *part. Cic.* Accommodé, propre, convenable, approprié, ajuſté. ‖ *Plin.* Qui approche, qui reſſemble; qui convient.

Accommŏdè, *adv. voiez* Accommodatè.

ACCOMMODO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Accommoder, approprier, appliquer, ajuſter, aſſortir, faire rapporter, faire venir à propos, donner de la convenance, proportionner. ‖ Diſpoſer, préparer. ‖ Prêter, accommoder quelqu'un de quelque choſe. *Accommodare curam auribus. Quint.* Prêter attentivement l'oreille. *-alicui mendacium. Cic.* Obliger quelqu'un par un menſonge.

Accommŏdus, a, um. *Virg.* Commode, propre, &c.

ACCREDO, is, dĭdi, dĭtum, ĕre. *Horat.* Croire, ſe fier, ajouter foi. ‖ *Plaut.* Souffrir, permettre, laiſſer faire. *Accredat quiſnam iſtud tibi?* Qui eſt-ce qui vous laiſſera faire cela?

Accreduas, *Plaut. pour* Accredas.

ACCREMENTUM, i. *n. Plaut.* Accroiſſement.

ACCRESCENS vel Adcreſcens, entis. *ſ. m.* Soldat de recrûe, ſoldat ſurnumeraire pour prendre la place de ceux qui mourront.

ACCRESCO, is, crēvi, crētum, ĕre. *Cic.* Croître, accroître, augmenter, monter juſques, s'élever à. ‖ Survenir, être ajouté. *Accrevit pectori. Tacit.* Il étoit monté juſqu'à la poitrine, à hauteur d'appui. *Accreſcunt negotia nova. Plin.* Il ſurvient de nouvelles affaires.

ACCRETIO, ōnis. *f. Cic.* Crue, accroiſſement, augmentation.

ACCUBATIO, ōnis. *f Cic.* L'action d'être couché ou aſſis auprès de quelqu'un; ſoit à table, ou en quelqu'autre occaſion d'aſſemblée. ‖ Aſſiete, ſituation, poſture de celui qui eſt couché. ‖ Un lit de repos, un canapé.

ACCUBITA, æ. *f. Lampr.* Lit de repos, canapé. ‖ Refectoire, Salle à manger.

ACCUBITALIS, *m. f.* le, *n.* is. Couſſin, couverture, & autres garnitures d'un lit de repos. ‖ Refectoire.

ACCUBITOR, ōris. *ſ. m.* Accubiteur, *Officier des Empereurs de Conſtantinople.*

ACCUBITORIUM, *ſ. n.* Refectoire, Sale à manger.

Accubitorius, a, um. *Petron.* Ce qui concerne le lit ou de repos, ou de table.

Accubĭtum, i. *n. voiez* Accubita.

Accubĭtus, ûs. *m. voiez* Accubatio.

ACCUBO, as, bŭi, bĭtum, āre. *Plaut.* Eſtre couché auprès, être ſitué ou placé contre, être tout contre, être joint. ‖ Eſtre poſé, accoudé, appuié ſur ou contre. ‖ *Sen. Trag.* Eſtre couché de ſon long, tout étendu. *Accubare regiè. Plaut.* Eſtre couché comme un Roi. *-apud aliquem. Cic.* Manger chez quelqu'un. *Accubant bini cuſtodes. Plaut.* Il a deux gardes à ſes côtez.

ACCUDO, is, di, cūſum, ĕre. *Plaut.* Ajouter, joindre, unir en forgeant ou autrement.

ACCUMBO, is, cŭbŭi, cŭbĭtum, ĕre. *Cic.* S'aſſeoir & s'appuier ſur le coude, *à la maniere dont les anciens étoient à table.* Se mettre à table, coucher, ſe coucher, ſe mettre ſur un lit. *Accumbere in ſummo. Plaut.* Se placer au haut bout de la table, y prendre la premiere place. *Epulis accumbere Divûm. Virg.* Manger à la table des Dieux.

ACCUMULATE, *adv. Cic.* Amplement, largement, en abondance, avec profuſion, à tas. *Superl.* Accumulatiſſimè.

ACCUMULATIO, ōnis. *f. Plin.* Amas, entaſſement, accumulation, multitude, tas. ‖ *Col.* Rechauſſement des arbres ou des vignes.

ACCUMULATOR, ōris. *m. Tacit.* Entaſſeur, qui aſſemble, qui amaſſe, qui accumule.

ACCUMULO, as, āvi, ātum, āre. *Virg.* Accumuler, amaſſer, aſſembler, entaſſer. *Plin.* Combler, rechauſſer les arbres & les plantes. *Accumulare aliquem donis.* Accabler quelqu'un de preſens. *-honorem alicui.* Combler d'honneur.

ACCURATE, *adv. Cic.* Soigneuſement, exactement, ponctuellement, avec adreſſe. *Accuratiùs*, plus curieuſement.

ACCURATIO, ōnis. *f. Cic.* Soin, exactitude, ponctualité, adreſſe.

ACCURATUS, a, um. *part. Cic.* Exact, qui eſt fait avec ſoin, avec art, avec application; poli, limé, étudié, recherché, propre. *Accurata malitia. Plaut.* Une malice fine. *-commendatio.* Une forte & puiſſante recommandation. *Accuratus corporis cultus. Gell.* Un grand ſoin de propreté. *-ſermo. Cic.* Un diſcours poli & limé. *Accurato & properato opus*

uſ. Plaut. Il faut de l'exactitude & de la diligence. *Accurata litteræ.* Des lettres bien formées.

ACCURO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Apporter tous ſes ſoins, s'acquiter avec exactitude, s'emploier ſoigneuſement. ‖ *Plaut.* Penſer mûrement, avoir grand ſoin. *Accurare prandium, Plaut.* Avoir ſoin de faire apprêter, de tenir prêt le dîner. *-penſum. Plaut.* S'acquitter de ſon devoir.

ACCURRO, is, ri, ſum, ĕre. *Cic.* Accourir, venir vîte, en diligence.

Accurritur, *imperſon. Tac.* On accourt, chacun s'empreſſe.

ACCURSIORUM Colonia, æ. *f.* Grenoble, *ville du Dauphiné.*

ACCURSUS, ûs. *m. Tac.* Courſe. ‖ L'action d'accourir. ‖ Le concours, l'affluence. ‖ Accours.

ACCUSABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. & Accuſandus, a, um. *Cic.* Accuſable, reprehenſible, blâmable.

ACCUSATIO, ōnis. *f. Cic.* Accuſation, reproche, blâme.

ACCUSATIVUS, a, um. *Quintil.* Qui ſert à accuſer. ‖ Accuſatif, *le quatriéme cas des noms latins.*

ACCUSATOR, ōris. *m. Cic.* Qui accuſe, Accuſateur.

Accuſatoriè, *adv. Cic.* En accuſateur, en accuſant.

Accuſatorius, a, um. *Cic.* Qui concerne, qui regarde l'accuſation. *Accuſatorius animus. Cic.* Eſprit d'accuſateur, qui ſe plaît à accuſer, à blâmer.

ACCUSATRIX, īcis. *f. Plaut.* Accuſatrice, celle qui accuſe.

ACCUSATUS, a, um. *part. Cic.* Accuſé, blâmé.

ACCUSITO, as, āvi, ātum, āre. *freq. Plaut.* Accuſer, blâmer ſouvent.

ACCUSO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Accuſer, blâmer, taxer, reprendre, cenſurer, faire des reproches, former une plainte, intenter une action criminelle. *Accuſare tabulas. Quintil.* S'inſcrire en faux contre des Regiſtres. *Ce verbe ne gouverne le genitif,* accuſare furti, *que parce qu'on ſouſentend* crimine; *ni même l'ablatif, qu'en ſouſentendant la prépoſition* in *ou* de, *qui s'exprime ſouvent. Accuſare in re aliqua.* Reprendre de quelque choſe.

ACEDIA, æ. *f. terme de Theologie.* Pareſſe, négligence, nonchalance, indifference, indolence, tiedeur, dégoût, découragement, abattement de cœur, triſteſſe, langueur.

ACEDIOR, āris, āri. *Bibl.* S'ennuier, s'attriſter, s'attiédir, ſe dégoûter, ſe décourager, ſe laiſſer aller à la négligence, tomber dans la nonchalance, dans l'indolence, dans l'inſenſibilité.

Acedum, *voiez* Ceneta.

ACELLIUM, ii. *n.* Aceglio.

ACELUM, Aſūlum, i. Aſolo.

Acœma, *voiez* Cema.

Acœmetus, *voiez* Accœmetus.

Acœmum, *voiez* Achemum.

ACENA, æ. *f. f.* Sorte de meſure, qui étoit de dix pieds, *& ſelon d'autres* de douze. ‖ Une perche. ‖ Un aiguillon dont on pique des bœufs.

ACENTETA, ōrum. *f. n. & plur.* Coupes, verres de cryſtal tres-pur.

ACEO, es, cŭi, ēre. *Cato.* Aigrir, être aigre.

ACEPHALITA, æ. *f. m. & f.* Acephalite, *heretique.*

ACEPHALUS, a, um. *adj.* Qui n'a point de tête, qui eſt ſans chef, qui n'a point de commencement, Acephale.

ACER, ĕris. *n. Virg.* Un Erable, *arbre.*

ACER, *m.* Acris, *f.* Acre, *n.* is. *Cic.* Apre, aigre, acre, rude au goût, fort piquant. *Acre acetum. Celſ.* De fort vinaigre. ‖ Ardent, violent, bouillant, vif, fort, grand, cuiſant, pénetrant, ſubtil, dur, rude. ‖ Soigneux, diligent, promt, éveillé. *Acer potor. Horat.* Un bon, un rude, un grand, un maître bûveur. *- homo. Virg.* Un homme vaillant, vigoureux, brave. ‖ *Terent.* Une perſonne rude, rebutante, qui ne revient point. *- Amator. Cic.* Un amant paſſionné. *Acres curæ. Cic.* Des ſoins fâcheux. *Acre judicium. Cic.* Un jugement ſolide, pénetrant, profond. *Acer animus. Cic.* Un grand courage. *- canis. Horat.* Un chien hardi. *Acres imagines. Cic.* Repréſentations qui excitent, qui émeuvent. *Acre miniſterium. Tacit.* Entrepriſe difficile, ſcabreuſe. *Acerrimi teſtes. Plaut.* Témoins fort preſſans. *Acrem ſui memoriam relinquere. Tacit.* Laiſſer une mauvaiſe opinion de ſoi. *Naribus acer. Ovid.* Qui a bon nez. *Vultus acer. Lucret.* Un viſage rebarbatif.

ACER, San-Marino, *nom de lieu.*

ACERBA, *adv. Lucret.* & Acerbè. *adv. Cic.* Durement, ſeverement, âprement, rigoureuſement. *Acerbà tueri. Virg.* Jetter un regard furieux, regarder de travers. *comparat.* Acerbius. *ſuperl.* Acerbiſſimè.

ACERBITAS, ātis. *f.* Acreté, âpreté, verdeur des fruits, *quand on les goûte avant qu'ils ſoient mûrs.* ‖ *Cic.* Aigreur, rigueur, dureté, ſeverité, cruauté. ‖ Affliction, chagrin extrême. *Acerbitas animi. Cic.* Amertume de cœur. *Acerbitatibus dilacerari. Tacit.* Eſtre déchiré par les plus cruels chagrins.

Acerbĭtūdō, ĭnis. *f. Gell.* Aigreur, âpreté.

ACERBO, as, āvi, ātum, āre. *Virg.* Aigrir, donner de l'aigreur, rendre deſagreable. ‖ Irriter, agacer, émouſſer, empirer, aggraver. ‖ Exaggerer.

ACERBUM, i. *n. Ovid.* Ennui, fâcherie, chagrin, triſteſſe.

ACERBUS, a, um. *Ovid.* Rude, âpre, verd *ou* revêche, qui agace les dents. ‖ Dur, fâcheux, ſevere, rigoureux, cruel. ‖ Senſible, incommode, affligeant, chagrinant, touchant. ‖ Brute, rude, mal poli. *Acerba virgo. Virg.* Fille trop jeune pour être mariée. *Acerbum funus. Virg.* Une mort prématurée. *Acerbus recitator. Horat.* Un incommode, un importun recitateur de vers.

ACERNUS, a, um. *Virg.* D'Erable. *Acerna menſa.* Une table faite d'Erable.

ACERNUM, i. *ſ. n.* Acerno.

ACEROSUS, a, um. *Feſt.* Mêlé de paille, *ou* qui eſt fait de diverſes graines mêlées. *Acerosus panis. Feſt.* Du pain bis, brun, de ménage.

ACERRA, æ. *f. Virg.* Navette où l'on met l'encens, encenſoir, caſſolette, table ou autel à brûler des parfums. *Veſtam veneratur acerrâ. Virg.* Il fait brûler des parfums en l'honneur de Veſta.

ACERRÆ, arum. *f. pl. Virg. Liv.* Acerra, *ville d'Italie au Roiaume de Naples.*

ACERRÆ, arum. *ſ. f. pl.* Giroſa.

ACERRIME, *adv. Cic.* Tres-aigrement, tres-fortement, violemment, opiniatrement.

ACERRIS, is. *ſ. f.* Gerry.

ACERSECOMES, æ. *m. Juven.* Surnom d'Apollon. ‖ Qui a de grands cheveux. ‖ Un Page.

ACERVALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Entaſſé, accumulé, fait de l'aſſemblage de pluſieurs choſes. *Acervalis ſyllogiſmus.* Argument compoſé de pluſieurs queſtions entaſſées.

ACERVATIM, *adv. Cic.* A tas, par monceaux, confuſément, pêle-mêle, ſans ordre, en foule. *Acervatim ſe præcipitare. Hirt.* Se culbuter les uns ſur les autres.

ACERVATIO, ōnis. *f. Plin.* Amas, entaſſement, accumulation.

ACERVO, as, āvi, ātum, āre. *Plin.* Amaſſer, entaſſer, accumuler, amonceler.

ACERVUS, i. *m. Cic.* Monceau, tas, amas, grande quantité, multitude confuſe.

ACESCENS, tis, *omn. gen.* Qui aigrit, qui devient aigre ou acide.

ACESCO, is, ăcŭi, ĕre. *Horat.* Aigrir, devenir aigre ou acide.

ACESINES, Aſies, Cantera.

ACESIUS, *ſ. m.* Aceſien, *ſurnom d'Apollon.*

ACESTA, æ. *f. Virg.* Aceſte, Segeſte, *ville de Sicile.*

ACESTA, *voiez* Egeſta.

ACETABULARIUS, ii. *m. Sen.* Joueur de gobelets.

ACETABULUM, i. *n. Quintil.* Une ſorte de meſure, un vinaigrier, une ſauſſiere, un gobelet à faire des tours de paſſe paſſe. ‖ Un plat, une aſſiette ou autre petit vaſe. ‖ La concavité, le creux, la boëte, la ſinuoſité des os, dans leſquels d'autres os s'emboëtent, l'emboëture des os. ‖ Acetabule, cotyle ou cotyloïde ‖ *Une ſorte d'herbe appellée* umbilicus Veneris.

ACETARIA, orum. *n. plur. Plin.* Salade, vinaigrette & autres ſauſſes au vinaigre. ‖ Hachi, ſalmigondi.

ACETOSA, æ. *f.* Oſeille, *plante.*

ACETUM, i. *n. Horat.* Vinaigre. *Acetum habere in pectore. Plaut.* Avoir de l'eſprit, de la ſageſſe, de la prudence. *- habere in pectore peracre.* Avoir du fiel, de l'animoſité dans le cœur. *Aceto aliquem perfundere. Horat.* Railler aigrement, d'une maniere piquante.

ACHA, æ. *ſ. f.* Acha, *nom de lieu.*

ACHACHICA, æ. *ſ. f.* Achachica, *nom de lieu.*

ACHÆI, ōrum. *m. plur. Cic.* Peuples d'Achaïe.

ACHÆMENIDES, æ. *m. Virg.* Achemenide, *ſurnom du fourbe Sinon, compagnon d'Ulyſſe.*

ACHAIA, æ. *f. Plin.* L'Achaïe, *aujourd'hui* la Livadie, *dans la Morée, autrefois* Peloponneſe.

ACHAIA latè ſumpta; L'Achaïe, *province de Grece.*

ACHAICUS, a, um. *Virg.* Qui eſt de l'Achaïe, *aujourd'hui* la Livadie *dans la Morée.*

ACHAIS, idis. *f. le même qu'*Achaïa.

ACHARA, æ. *ſ. f.* Carrano, *nom de lieu.*

ACHARDEUS fluvius, i. *ſ. m.* La Copa, *riviere.*

ACHARNE, es. *f. Aul. Gell.* Sorte de meſure de choſes ſeches.

ACHATES, æ. *m.* Achate, *fidele compagnon d'Enée.*

ACHATES, is. *ſ. m.* Drillus, i. *ſ. m.* Il Drillo, *riviere de Sicile.*

ACHATES, æ. *m. & f. Plin.* Agate, *pierre précieuſe.*

ACHELOIUS, a, um. *adj.* Qui appartient au fleuve Acheloüs, de l'eau en general.

ACHELOUS, i. *m. Ovid.* Acheloüs, *fleuve de Grece. C'eſt auſſi le nom d'un Roi d'Etolie.*

ACHELOUS, i. *ſ. m.* Aſpropotamo, *riviere de Grece.* ‖ Acheloüs, *fils de l'Ocean & de la Terre ou de Tethys.*

ACHEMUM, i. *ſ. n.* Achem, *nom d'une ville & d'un roiaume des Indes.*

ACHERÆ, Acerræ, arum. *ſ. plur.* Acere.

ACHERO, ûs. *ſ. f. Nom d'une fauſſe déeſſe de l'antiquité.* Achero, Ops, Hellè, Gerys, *ou* Cerès *même.*

ACHERON, ntis. *m. Virg.* Fleuve de Grece, *dont les poëtes ont fait un* fleuve d'Enfer. *C'étoit auſſi un* fils de Cerès, *qui n'avoit point de pere. Il ſe prend encore pour* la mort *& pour* l'Enfer même. *Acherontis pabulum. Plaut.* Tiſon d'Enfer. *Acheronticus ſenex Plaut.* Un vieillard qui eſt ſur le bord de la foſſe. *Acheruſia vita. Lucret.* Une vie accablée de miſeres & de douleurs.

ACHERON, tis. *ſ. m.* Tanar, *riviere.*

ACHERON, is. *n.* Acherus, i. *ſ. m.* Campagnano, *riviere de l'Epire.*

ACHERONTÆUS, a, um. *Claud.* De l'Acheron.

ACHERONTIA, æ. *f.* Acherontus, i. *ſ. m. Plin.* Acherontia, Acirenza, *villes du roiaume de Naples.*

ACHERONTICUS, a, um. *Plaut.* De l'Acheron, de l'Enfer.

ACHERONTINI, ōrum. *m. plur. Plin.* Acherontiens, *peuples des environs de la ville d'Acherontia.*

ACHEROPOECTA, æ. *ſ. m. Nom que l'on a donné à une image de Jeſus-Chriſt, commencée par S. Luc, & achevée par les Anges.*

ACHERSUNDA, æ. Akerſund, *nom de lieu.*

ACHERUSIA, æ. *f. Sil. Ital.* Le marais d'Acheruſe, l'Agodella, Collucia. *Acheruſia palus*, Fanar, *lac.*

ACHETA, æ. *f. Plin.* Cigale, groſſe ſauterelle qui chante.

ACHETINUS, a, um. *Cic.* Ceux qui habitent les environs du fleuve Achetus *dans la Sicile.*

ACHETIUS, ii. *m. Sil. Ital.* Achetus, *fleuve de Sicile.*

ACHILLEA, æ. *f.* Achilleis, idis. *f.* Achilleon, i. *n.* Achilleos, i. *f. Plin.* Millefeuille, *ſorte d'herbe.*

ACHILLEA, Dromos Achillis, Fidoniſa, *Fidoniſi.*

ACHILLEA, *ville de la Mœſie*, Kilia.

Achillum Promontorium, Crucis caput, *Capo di Croce.*

ACHILLEUM, i. *n. Plin.* Eſpece d'éponge fort ſerrée, *dont les anciens faiſoient des pinceaux.*

ACHIVI, ōrum. *m. plur.* Les Grecs.

ACHOLOE, *ſ. f.* Acholoé, *nom d'une des Harpyes.*

ACHONRITA, Achada, *Achonry.*

ACHOTES, um. *m. plur. Galen.* Ulcères de la tête, qui fluent par les pores de la peau, teigne.

ACHRAS, idis. *f. Colum.* Poirier ſauvage.

ACHRIDUS, Achris. *L'Ochrida.*

ACHSICHETUM, *Achſhet.*

ACHYRUM, *Achir.*

ACI, *voiez* Acus.

ACIA, æ. *f. Petron.* Fil à coudre, aiguillée de fil.

ACIAPONDA, *Aciaponda.*

ACIARIUM, ii. *n. Feſt.* De l'acier, une ſcie, un étui à aiguille.

ACICULA, æ. *f.* Une épingle. *Priſc. Un poiſſon de mer qu'on appelle* Aiguille. ‖ *Une ſorte d'herbe.* ‖ Un ardillon de boucle.

ACICULARIUS, ii. *m.* Un faiſeur ou un marchand d'épingle, un Epinglier.

ACIDA, æ. *f. Plin.* L'eau des bains, des fontaines minerales, eſpece de couleur ou de fard.

ACIDALIA, *ſ. f.* Acidalie, *épithete de Venus.*

ACIDULA, æ. *f.* Poire ou pomme ſauvage, ſauvageon, ſorte d'oſeille.

ACIDULUS, a, um. *dim. Plin.* Aigret, ſuret, un peu acide.

ACIDUS, a, um. *Plin.* Acide, ſur, aigre.

ACIES, ei. *f. Cic. Caſ.* Le tranchant, le taillant, la pointe de tout inſtrument de fer. ‖ La pointe, la force, la vigueur, la ſubtilité, la penetration, la vivacité de quelque choſe. ‖ Une armée, un corps de troupes, un eſcadron, un bataillon, une des lignes d'une armée, une mêlée, un combat, une bataille. *Acies unguium. Plin.* le bout des ongles. - *roſtri.* Le bout du bec. - *frenata. Sil. Ital.* Gens de cheval. - *pedeſtris.* Gens de pied. - *prima. Liv.* L'avant-garde, la premiere ligne. - *ſecunda. Liv.* Le corps de bataille ou ſeconde ligne. - *poſtrema ac noviſſima. Liv.* L'arriere-garde. - *tranſverſa. Liv.* Le flanc d'une armée. *Excedere acie. Liv.* Sortir des lignes. *Aciem ferre. Tac.* Soutenir le choc. *Acies Vulcania. Virg.* La violence, la force du feu. *In aciem producere, educere. Corn. Nep. Inſtruere aciem. Cic.* Ranger, mettre en bataille.

ACILA, Ocila, *Ziden.*

ACILIA, æ. *f. Caſ.* Acilia, *ville d'Afrique. Plin. ville d'Arabie.*

Acilia Auguſta, *Azelbourg.*

ACINA, æ. *f. Gell.* Grain & pepin de raiſin, ou de quelque fruit à grappe.

ACINACES, is. *m. Horat.* Sabre, cimeterre, coûtelas.

ACINCUM, *voiez* Aquincum.

ACINIPPO, *Ronda.*

ACINOSA, æ. *f. Celſ. La troiſiéme tunique de l'œil que l'on appelle* l'Uvée.

ACINOSUS, a, um. *Plin.* Qui a beaucoup de grains ou pepins. ‖ Plein de jus.

ACINUS, i. *f. Plin.* Baſilic ſauvage, *ſorte d'herbe.*

ACINUS, i. *m. ou* Acinum, i. *Cic. Colum.* Grains ou pepins de tout fruit à grappe. ‖ Marc de raiſin ou de verjus.

ACIPENSER, ĕris. *m. Horat. &* Acipenſis, is. *m. Mart. Poiſſon de mer qu'on croit être* l'Eſturgeon.

ACIRIS, is. *f. m.* Agrius, ii. *f. m.* Acidios, ii. *f. m.* Agri, *nom de lieu.*

ACIS, is. *f. Ovid.* Acis, *fleuve de Sicile, aujourd'hui* Freddo. *Plin. Une des iſles Cyclades.*

ACIS, Iaci.

ACIS, *ſ. m.* Nom d'un fils de Faune & de la Nymphe Simœthide.

ACITHIUS, ii. *ſ. m.* Carabi, *riviere de Sicile.*

ACLASSIS, is. *f. Feſt.* Robe qui n'eſt pas couſue, mais ſeulement liée ſur les épaules.

ACLEA, æ. *ſ. f.* Acle *en Angleterre.*

ACLIS, idis. *f. Virg.* Eſpece de dard ou javelot attaché à une corde pour le retirer, après l'avoir lancé.

ACMENA, æ. *ſ. f.* Acmene, *nom que les Anciens donnoient aux Nymphes de Venus.*

ACMONIA, æ. *ſ. f.* Zeverinum, *nom de lieu dans la Dace.*

ACMONIDES, *ſ. m.* Acmonides, *nom d'un des Cyclopes.*

ACNA *ou* Acnua, æ. *f.* Meſure de ſix-vingts pieds en quarré.

ACOEMETUS, a. *ſ. m. & f.* Acœmete, qui ne ſe couche point.

ACOETUS, a, um. *Plin.* Qui eſt ſans lie, pur, ſans ordure.

ACOLASTUS, i. *m. Gell.* Débauché, prodigue, incorrigible, qui eſt de mauvaiſes mœurs.

ACOLUTHUS, i. *m. Eraſm.* [*On dit auſſi* Acolythus.] Qui eſt attaché à la ſuite & au ſervice des Prêtres; *d'où vient le nom d'*Acolyte *dans l'Egliſe, dont l'office eſt de porter les chandeliers, & d'accompagner l'Evêque.*

ACOMA, æ. *ſ. f.* Acoma, *nom de lieu au Perou.*

ACON, ōnis. *f.* Acre.

ACONA, æ. *f.* Acken.

ACONE, es. *f. Plin.* Pierre à aiguiſer.

ACONE, es. Aconæ, arum *ſ. f. plur.* Naxio, *Port d'Heraclée.*

ACONITUM, i. *n. Plin.* De l'Aconit, *herbe veneneuſe, Les Poetes emploient ce mot pour* poiſon *en general.* ‖ *Cal.* Vaſe qui n'eſt point verni par dedans.

ACONTIAS, æ. *f. Lucan.* Serpent.

ACONTIÆ, ārum. *f. plur. Plin.* Cometes, étoiles chevelues.

ACONTIZO, as, āvi, ātum, āre. *Veget.* Jaillir, rejaillir, darder, lancer, couler, gliſſer comme un ſerpent.

ACOPA, ōrum. *n. plur. Plin.* Medicamens, remedes pour delaſſer.

ACOPIS, is. *f. Plin.* Pierre précieuſe, tachée de marques d'or.

ACOPUS, i. *f. Plin. Herbe nommée* Bois-puant.

ACOR, ōris. *m. Colum.* Aigreur, acreté, acidité, apreté au goût *dans les fruits qui ne ſont pas mûrs.*

Acores, *voiez* Accipitrum inſulæ.

ACORA *ou* Acornua, æ. *f. Plin.* Chardon, *qu'on appelle* Sang-d'homme, *qui n'a pour feuilles que des épines.*

ACOTON, i. *n. Dioſc. ou* Acotos, i. *f. Plin. Herbe nommée* Calamus aromaticus *ou* Poivre des abeilles, Galangua *ou* Calangue.

ACOUSTICE, *ſ. f.* L'Acouſtique, l'art qui traite des ſons.

ACQUIESCO, is, ēvi, ētum, ĕre. *neut. Cic. Caſ.* S'appuier, ſe repoſer, avoir quelque relâche. ‖ Se conſoler, ſe plaire à quelque choſe, y mettre ſon contentement. ‖ Faire fonds. ‖ *Cic.* Conſentir, acquieſcer. ‖ *Acquievit. Corn. Nep.* Il mourut.

ACQUIRO, is, sīvi, sītum, rĕre. *Cic.* Acquerir, gagner, obtenir, conquerir, conquêter, chercher, rechercher.

ACQUISITIO, ōnis. *f. Bibl.* Acquiſition.

ACQUISITUS, a, um. *part. Quint.* Acquis, gagné.

ACQUISITUS, ûs. *m. Capel.* Le premier *ou* le plus bas ton de la Muſique.

ACRA, æ. *f.* Acre, *meſure de terre qui eſt de quarante perches en long ſur quatre de large.*

ACRA, æ. *ſ. f.* Santa-Maria d'Arcia, *ville.*

ACRÆA, *ſ. ou adj. f.* Surnom de Diane, *parce qu'elle avoit un temple ſur la montagne appellée* Acron.

ACRAGAS *ou* Agragas, antis. *m. Cic.* Agrigente, *ville de Sicile, aujourd'hui* Gergenti.

ACRAJAPIGIA, æ. Santa-Maria di Leuca.

ACRATE, *ſ.* Velia, Bedis, *nom de lieu.*

ACRATOPHORUM, i. *n. Cic.* Pot, cruche, broc, coquemar, flacon.

ACRATUS, i. *ſ. m.* Nom que l'on donnoit à Athenes au Genie des Bacchantes.

ACREDULA, æ. *f. Cic.* Un Roſſignol, *ſelon d'autres*, une Chouette, une Foulque.

ACREMENTUM, i. *n. Lexic. Med.* Du Verjus.

ACRIA, æ. *ſ. f.* Ormoal.

ACRICULUS, a, um. *dimin. Cic.* Un peu aigre ou acre. ‖ Qui a un peu d'ardeur.

ACRIDA, æ. Acris, idis, *ſ. f. voiez* Lychnydus.

ACRIDOPHAGI, ōrum. *m. pl.* Acridophages, *peuples d'Ethiopie qui vivent de ſauterelles.*

ACRIFOLIUM, i. *n. Macrob.* Aliſier, *arbre.*

ACRII montes, *voiez* Hærei.

ACRIMONIA, æ. *f. Colum.* Acrimonie, acreté, âpreté, aigreur. ‖ *Cic.* Pointe, force, vehemence, vivacité, pénetration.

ACRIOR, crius, oris. *Compar. d'acer.*

ACRIS, idis. *f.* Sauterelle.

ACRITAS, ātis. *f. Gell.* Aigreur, acreté, *comme* Acrimonia.

ACRITAS, Gallum Promontorium, *Il Capo di Gallo.*

ACRITER, *adv. Cic.* Aigrement, rudement, durement, vivement, rigoureuſement, fierement, hardiment, ſoigneuſement, ardemment, courageuſement, avec force, vigueur, vehemence, rudeſſe, effort. ‖ Avec pénetration. *Acriter ſolem intueri. Cic.* Regarder fixement le ſoleil. *Acriùs urget. Ovid.* Il preſſe bien davantage. *Acriùs miſer. Horat.* Beaucoup plus miſerable.

ACRITUDO, inis. *f. le même qu'* Acrimonia.

ACROAMA, tis. *n. Cic.* Des queſtions ſubtiles en Philoſophie ou en d'autres ſciences; des contes rejouiſſans, un Roman, une farce, une piece de theatre, entretiens divertiſſans, concert de muſique, ſymphonie. ‖ Un diſeur de bons mots, un farceur, un bouffon, un joueur d'inſtrumens. ‖ L'action d'entendre le ſon, ce qu'on entend avec plaiſir, profit ou application.

ACROAMATICUS, a, um. Ce qui concerne l'ouie, ce qu'on entend. *Acroamatici libri.* Livres qui ont beſoin d'une explication de vive voix pour être entendus.

ACROASIS, is. *f. Cic.* Auditoire. *Vitruv.* Audience. *Suet.* Diſcours. *Acroaſim facere. Vitruv.* Faire aſſembler, amaſſer le peuple.

ACROATHUM, Acrothum, Acrothoon, i. *ſ. n. voiez* Athos.

ACROATICUS, a. *voiez* Acroamaticus, *c'eſt la même choſe.*

ACROBATICUM, i. *n. Vitruv.* Echelle de Peintre.

ACROCERAUNIA, ōrum. *n. pl. Horat.* Monts Acrocerauniens ou de la Chimere, *montagnes d'Epire.*

Acroceraunii montes, *autres Montagnes qui ſeparoient l'Armenie de l'Iberie.*

Acroceraunium Promontorium, ii. Le Cap de la Chimere.

ACROCHORDON, ŏnis. *f. Celſ.* Une verrue, un poireau, un durillon, un cors au pied.

ACROCORINTHUS, i. *m.* La Citadelle de Corinthe. ‖ Montagne du Peloponneſe.

ACRODRYA, ōrum. *n. pl. Bud.* Les fruits qui ont l'écorce dure, *comme* noix, noiſettes, amandes, glands, chataignes, &c.

ACRONICUS, a. *adj.* Acronique, qui eſt oppoſé au ſoleil dans ſon lever ou dans ſon coucher.

ACRONIUS lacus, *voiez* Brigantinus.

ACROPOLIS, Antipygus, Luchum, *Lucho*, nom de lieu.

ACROPOLIS, ĕos. Agropoli.

ACROSTICHIS, idis. *f. ou* Acroſtichia, ōrum. *n. pl. Cic.* Acroſtiches, *Vers dont les premieres lettres jointes enſemble font un ſens ou forment un nom.*

ACROSTOLIA, ōrum. *n. pl. Diod. Sicul.* Les extremitez des vaiſſeaux, *ou plûtôt* les ornemens qui y ſont, & qu'on ôte quand on veut. ‖ Le haut de la proue d'un navire.

ACROTERIA, ōrum. *n. pl. Vitruv.* Crenaux de murailles. ‖ Piedeſtaux de ſtatue. ‖ Eperons de vaiſſeaux ou de galeres. ‖ Extremitez des membres de tous les animaux, la petite oye, les iſſues. ‖ Ornemens du faîte d'un bâtiment. ‖ Promontoire.

ACROVENTUM, i. *ſ. n.* Governolo.

ACROZYMUS panis, *m. Iſid.* Pain qui eſt peu levé, peu fermenté, doux de levain.

ACSTEDA, æ. *ſ. f.* Achſteède, *nom d'une ville du Duché de Brême en Allemagne.*

ACTA, æ. *f. Cic. Virg.* Côte, rivage, bord de la mer.

ACTA, ōrum. *n. pl. Cic.* Faits, actions. ‖ Actes, Deliberations, Ordonnances, Decrets, Arrêts, Edits, Declarations. ‖ Régiſtres publics, Archives, Minutes de Notaires, Plumitif de Greffier. *Acta diurna. Tacit.* Un Journal. *Aliquid in acta referre, mandare actis. Juven. Tacit.* Enregiſtrer, faire enregiſtrer. *Ab actis.* Teneur de livres, de Regiſtres, Notaire, Greffier, Commis de Bureaux pour enregiſtrer.

ACTÆ, ārum. *f. pl. Serv.* Les lieux agreables & propres à s'aller ſecréter & divertir.

ACTÆ, *voiez* Attica.

ACTÆA, *ſ. f.* Actée, *nom d'une Nereide.*

ACTÆA, æ. *f. Plin.* Hieble, *herbe;* Sureau, *arbre.*

ACTANIA, *voiez* Helighlandia.

ACTE, es. *f. Ruel.* Du ſureau, *bois facile à rompre.*

ACTIA, ōrum. *ſ. n. pl.* Les Jeux Actiaques.

ACTIACUS, a, um. *Actiaca pugna, Actiacum prælium.* La Journée d'Actium; *Bataille que Marc-Antoine & Cleopatre perdirent contre Auguſte. Actiaci ludi.* Les Jeux Actiaques.

ACTIO, ōnis. *f. Cic.* Action, mouvement, geſte, agitation, fonction, opération. ‖ Diſcours, plaidoyer, harangue. ‖ Procès, acte, fait. *Actiones. pl.* Les procedures. *Actoris actio. Cic.* L'action du demandeur. *Dare actionem. Cic.* Permettre d'aſſigner, d'informer, &c. *Actio injuriarum. Cic.* Inſtance ou Procès pour raiſon d'injures, en reparation d'honneur. *Actionem intendere. Cic.* Pourſuivre en Juſtice. *Fabulæ actio. Cic.* Repreſentation de Comedie.

ACTIONICA, æ. *ſ. m.* Vainqueur aux Jeux Actiaques.

ACTITO, as, āvi, ātum, āre. *freq. Cic.* Faire ſouvent. ‖ Plaider bien des cauſes.

ACTIVUS, a, um. *Sen.* Actif; agile.

ACTIUM, ii. *n.* Actium, *Ville & Port de l'Epire, celebre par la victoire que l'Empereur Auguſte y remporta ſur Marc-Antoine & Cleopatre.* ‖ Promontoire.

ACTIUS, a. *adj.* Qui eſt d'Actium. *Apollo Actius.* Apollon honoré à Actium.

ACTOR, ōris. *m. Cic.* Qui fait, qui agit. *Actor negotii* ou *negotiorum. Cic.* Intendant, Homme d'affaires, Agent, Facteur, Syndic, Procureur. ‖ Demandeur en Juſtice. ‖ Acteur, Comedien. -- *cauſarum. Horat.* Un Avocat. - *belli. Horat.* L'auteur d'une guerre. -*ſummarum. ſuet.* Contrôleur.

ACTUARIOLUM, i. *n. Cic.* Petit vaiſſeau, Flibot, Felouque, Boïer, Poſtillon, Eſquif.

ACTUARIUM, ii. *n. Cic* Brigantin, *vaiſſeau leger, qui va à voiles & à rames;* Galere, Pinace, Courvette, Fregate legere, Patache, Galiotte.

ACTUARIUS, ii. *m. Suet.* Notaire, Greffier. ‖ Officier dans les armées qui avoit ſoin de diſtribuer aux ſoldats les vivres qu'on lui donnoit pour cela; Commiſſaire des vivres.

ACTUARIUS, a., um. *Cæſ.* Leger, vîte. *Actuariæ naves. Liv.* Bâtimens, vaiſſeaux legers, & fort vîtes à la courſe.

ACTUOSE, *adv. Cic.* Avec empreſſement, avec chaleur, avec feu, avec peine, avec action.

ACTUOSUS, a, um. *Cic.* Actif, agiſſant, qui ſe donne du mouvement; *& en ſens paſſif,* penible, fatigant. *Actuoſa Comœdia. Terent.* Une Comedie où l'Acteur eſt obligé de ſe donner de grands mouvemens, où il a un rôle difficile & rude à ſoutenir.

ACTUS, ûs. *Cic.* Action, acte, operation, fonction. ‖ Mouvement, geſte, fait. *Herculei actus. Claud.* Les faits, les travaux d'Hercule. *Actus hominis. Cic.* Les divers âges de l'homme. - *rerum. Plin.* Le ſoin, le maniement des affaires. - *Comœdiæ. Cic.* Un acte de Comedie.

ACTUS, ûs. *m. Varr.* Sentier, chemin où peut paſſer une bête de ſomme, paſſage d'une charette. *Actus quadratus. Col.* Une piece de terre de cent vingt pieds pour chaque face du quarré. - *duplicatus.* Le double du *quadratus.*

ACTUS, a, um. *part. d'Ago. Cic.* Fait, paſſé. ‖ Agité, pouſſé, preſſé, contraint, tourmenté. *His actis. Cic.* Sur ces entrefaites, la choſe en étant là. *Actum eſt de nobis. Terent.* C'eſt fait de nous, nous ſommes perdus. *Actâ teſtudine. Cæſ.* Ayant fait la tortue, *c'eſt-à-dire,* s'étant couverts de leurs boucliers: *C'étoit la maniere dont les ſoldats Romains alloient à l'aſſaut d'une Place.* ‖ *Actum agere. Ter.* Travailler en vain. *Actum ne agas. Ter.* Ne penſez plus à cela, c'eſt une affaire finie. *Acta furore Juno. Virg.* Junon agitée de fureur. - *claſſis in tutum. Virg.* Flote miſe à l'abri, en ſureté. *Actum habeo. Cic.* J'approuve, je tiens pour bien fait. *Actus multis caſibus. Virg.* Attaqué de pluſieurs malheurs. *Actum genus per Reges. Virg.* Extraction tirée des Rois. *Actus ad ſydera. Virg.* Elevé juſqu'aux nues.

ACTUTUM. *adv. Ter.* Tôt, vîte, promptement, tout à l'heure, ſur le champ, dans l'inſtant, auſſitôt.

ACUANITA, *ſ. m. & f.* Acuanite, *heretique.*

Acüi, *pret. d'Acco, d'Aceſco & d'Acuo; ou datif ſingulier d'Acus.*

ACULA & Aquula, æ. *ſ. f.* Aquapendente, *ville d'Italie.*

ACULEATUS, a, um. *Plin.* Heriſſé de pointes; qui a un aiguillon, des pointes, des piquans; qui pique, qui a des épines. ‖ Qui bleſſe, qui offenſe; qui cauſe des remords, des inquietudes, des mortifications & des peines d'eſprit. *Acu eata littera. Cic.* Des lettres vives, pleines d'eſprit, brillantes, piquantes, cauſtiques.

ACULEOLUS, i. *m. Mart.* Petite pointe, petit aiguillon.

ACULEUS, i. *m. Virg.* Aiguillon de mouches, pointe, piquant; dard, épine. ‖ Injure, brocard, raillerie, chagrin, inquietude.

ACUMEN, ĭnis. *n. Cic.* La pointe de quelque choſe que ce ſoit. ‖ Subtilité d'eſprit, fineſſe, adreſſe, induſtrie, pénetration, rafinement, artifice. *Acumen montis.* Le ſommet d'une montagne. - *ſaporis.* La pointe, le piquant du gout. - *ingenii.* La vivacité d'eſprit. *Mulierum acumina. Hor.* Les artifices, les ruſes des femmes. *Acumina Dialecticorum. Cic.* Les ſubtilitez des Logiciens. *Sine acumine ullo. Cic.* Sans aucun tour, ſans aucune delicateſſe d'eſprit.

ACUMINATUS, a, um. *part. Plin.* Aigu, pointu, piquant, affilé. ‖ Subtil, ingenieux, vif, induſtrieux.

ACUMINCUM, i. *ſ. n.* Zalonkemen.

ACUMINO, as, āvi, ātum, āre. *Lucr.* Aiguiſer, rendre pointu.

ACUMULUM, i. *ſ. n.* Acumulo.

ACUNUM, i. *ſ. n.* Ancōna, æ. *ſ. f.* Ancone, *ville d'Italie.*

ACUO, is, acüi, acūtum, ĕre. *Cæſ.* Aiguiſer; faire en pointe, rendre pointu ou aigu, affiler, donner le fil au tranchant. ‖ *Cic.* Irriter, exciter, animer, provoquer, émouvoir, éveiller, exercer, réveiller, donner de la vivacité, dreſſer, former à quelque choſe. *Acuere gradum. Stat.* Doubler le pas. - *lumen. Ovid.* Eclaircir la vue. - *metum. Virg.* Augmenter la crainte. - *ingenium. Cic.* Eveiller l'eſprit.

ACUPEDIUS, ii. *m. Feſt.* Qui court, qui marche ſur la pointe ou ſur le bout du pied; agile, leger, vîte à la courſe.

ACUPES, ĕdis. *adj. C'eſt la même choſe qu'*Acupedius.

ACUPICTILE, is. *n. Cod. Leg.* Broderie.

ACUPICTOR, ōris. *m.* Brodeur.

ACUPICTUS, a, um. *part.* Brodé.

ACUPINGO, is, inxi, pictum, gĕre. *Ovid.* Broder, travailler en broderie.

ACUS, ĕris. *n. Varr.* Balle ou paille du grain de bled, d'avoine, &c.

ACUS, i. *m. Mart.* Aiguille, *poiſſon de mer.*

ACUS, ûs. *f. Virg.* Aiguille à coudre, aiguille de tête, poinçon. *Rem acu tetigiſti. Plaut* Vous avez deviné; vous avez mis le doigt deſſus. *Acus crinalis* ou *acus diſcriminalis.* Aiguille de tête pour ſeparer les cheveux. Acus *eſt auſſi* une aiguille, un obeliſque.

ACUS, ûs. L'Aiguille, *nom de lieu.*

ACUSIO, ōnis. *ſ. m.* Vaiſon, *ville de France.*

ACUTARIUS, a. *adj. c'eſt la même choſe qu'*Acupes; *il ſe dit des chiens.*

ACUTATUS, a, um. *part. Virg.* Aiguiſé, pointu, aigu.

ACUTE, *adv. Cic.* Subtilement, ingenieuſement, finement, avec eſprit. ‖ *Acutè ſonare. Cic.* Avoir un ſon clair & aigu.

ACUTOR, ōris. *m. Salm.* Qui aiguiſe, Emouleur.

ACUTULUS, a, um. *Cic. diminutif d'*Acutus. Un peu aigu.

ACUTUM, *adv. Hor. pour* Acutè.

ACUTUS, a, um. *part. Plin. comparatif,* Acutior. *ſuperl.* Acutiſſimus. Aigu, pointu, perçant, tranchant, aiguiſé, affilé. ‖ Ingenieux, ſubtil, fin, pénetrant, clair, vif. *Acutus ſol. Horat.* Un ſoleil ardent. - *odor. Plin.* Une odeur forte. — *ſapor. Plin.* Haut goût, perçant, montant. *Acuti oculi. Plaut.* Des yeux vifs, perçans. *Acutæ aures. Horat.* Des oreilles fines. *Vir acutæ naris. Virg.* Homme qui a le nez bon, qui ſent de loin, *c'eſt-à-dire,* qui a de la prévoiance, qui a le goût fin, le diſcernement juſte, qui eſt bon connoiſſeur. *Acutum gelu. Horat.* Une forte gelée. -- *cernere. Horat.* Etre clairvoiant, n'être pas duppe. *Acuta oratio.* Un diſcours brillant, plein d'eſprit.

ACUTUS, i. *ſ. m.* L'Agout, *nom de riviere en France.*

ACUUM CAPUT, le Cap des Aiguilles.

ACYLOS, *m.* Ion. i. *n.* Gland de cheſne verd.

ACYROLOGIA, æ. *f.* Maniere de parler impropre, *comme dans Virgile* Sperare dolorem, *pour* timere.

ACYTERIUM, ii. *n. Lex. Med.* Medicament pour empêcher de concevoir.

ACZUDIA, æ. *ſ. f.* Aczud, *nom de lieu.*

A D

AD. *Dans les notes ou abbreviations ſignifie,* Avant le jour.

AD. *Prépoſition qui gouverne l'accuſatif, & qui s'exprime en François par*

A. *Ad verbum.* Mot à mot. *Ad planum noſcere.* Connoître à fond. *Ad perpendiculum.* A plomb.

Approchant. *Ad iſtam faciem virum quæro. Plaut.* Je cherche un homme *approchant* de celui-là.

Au. *Ad Dianæ, ad Veneris,* en ſouſentendant *Ædem* ou *Templum. Au* Temple de Diane, de Venus. *Homo factus ad unguem. Horat.* Un homme fait *au tour, c'eſt-à-dire,* parfaitement bien fait. *Expreſſion qui vient des Sculpteurs, qui pour perfectionner le modele d'une ſtatue, la poliſſent & la finiſſent en paſſant l'ongle ſur tous les traits.* ‖ *Ad ſummum. Au* plus.

Auprès. *Ad urbem eſſe. Cic.* Etre *auprès* de la ville.

Chez. *Ad me fuit. Cic.* Il eſt venu *chez* moi. *Ad aliquem cœnare. Gell.* Souper *chez* quelqu'un.

Contre. *Ad morſus beſtiarum. Cic. Contre* la morſure des bêtes. *Claſſem ad Pergama miſi. Virg.* J'ai envoié une flotte *contre* la ville de Troye.

Dans. *Ad vinum diſertus. Cic.* Il eſt éloquent *dans* le vin. *Ad multam noctem. Cic.* Bien avant *dans* la nuit.

De. *Ad cibos aviditas. Plin.* Envie *de* manger. *Ad objurgandum ſatis cauſa eſt. Terent.* Il y a aſſez de ſujet *de* faire des reprimandes.

Devant. *Ad Judicem dicere. Cic.* Parler *devant* le Juge. *Ad flammam ſudare. Suet.* Suer *devant* le feu.

D'ici à. *Ad annum. Cic. D'ici à* un an.

Du côté, du parti. *Ad Regem tranſiit. Corn. Nep.* Il paſſa *du côté,* il ſe rangea *du parti* du Roi.

En. *Ad irritum. Liv. En* vain. *Ad unum omnes. Cic.* Tous *en* general.

En comparaiſon. *Nil eſt ad noſtram. Terent.* Ce n'eſt rien *en comparaiſon* de la nôtre.

Environ. *Ad ducentos. Cic. Environ* deux cens. *Ad Calendas Februarii. Cic. Environ* le premier de Fevrier.

Juſques. *Ad hanc diem. Cic. Juſqu'à* ce jour. *Ad aſſem reddere. Plin.* Rendre *juſqu'*au dernier ſoû. *Ad nummum ſubducere. Cic.* Rabattre *juſqu'*à un denier.

Outre. *Ad hoc. Terent. Outre* cela.

Par. *Ad honorem. Vitr. Par* honneur. *Ad terram dare. Suet.* Jetter *par* terre.

Pour. *Ad præſens. Plin. Pour* le preſent. *Ad nullas preces. Prop. Pour* quelques prieres que ce ſoit.

Selon. *Ad arbitrium. Cic. Selon* la fantaiſie, le caprice. *Ad morem. Quint. Selon* la mode.

Sur. *Deducere ad ripam. Tac.* Conduire *ſur* le rivage. *Ad unguem. Col. Sur* le bout du doigt. *Hoc recipio ad me. Plaut.* Je prends cela *ſur* moi, *ſur* mon compte.

Sous. *Ad manum eſſe. Liv.* Eſtre prêt, *ſous* la main.

Cette prépoſition s'exprime encore diverſement. Ad diem dare. Cic. Donner un rendez-vous. *Ad cyatos ſtare. Suet.* Etre Officier de gobelet. S'amuſer à boire. ‖ *Ad manum, ad pedes ſervus. Cic. Mart.* Un Ecrivain, un Secretaire, un Valet de pied.

Avec cette prépoſition on peut former des noms d'Offices, de même qu'avec la prépoſition A, *comme on le peut voir en ſon lieu.*

Elle augmente la force des mots auſquels elle ſe joint. v. g. *Probus,* honnête *Adprobus,* parfaitement honnête.

Ad *ſert à exprimer le nom de pluſieurs lieux, comme dans les mots ſuivans.*

Ad Anſam, *Ithanceſter.*

Ad Aquas Gradatas, *ou* Aquæ Gradatæ, *San-Cantiano.*

Ad Aquilas, *l'Aigle*

Ad Caballos, *Bagnacavallo.*

Ad Centuriones, Ad Centenarium, *voiez* Cervaria.

Ad Decimum Decem Pagi, *Dieuze.*
Ad Decimum, *Borgheto.*
Ad Duas Tumbas, Tumbæ, *Tombelaine.*
Ad Duodecimum, *Delme.*
Ad Duodecimum, *Rhenen.*
Ad Fines, *Samagar.*
Ad Fines, *Vegliana.*
Ad Fines, *Thuin.*
Ad Fines, *Pſin.*
Ad Gradus Rhodani, *Les Gras du Rhône.*
Ad Matrem Magnetem, *Monte Vergine.*
Ad Medias, *voiez* Carbantia.
Ad muros, *Sumerein.*
Ad Nonum Venetiæ, *Meſtre.*
Ad Palatium, *Palazzo.*
Ad Publicanos, *voiez* Confluentes Sabaudiæ.
Ad Pyreneum, Tropæa Pompeii, *Le Col de Pertus.*
Ad Rubras, *Cabecas Rubias.*
Ad Septem Aras, Septem Aræ, *Azumar.*
Ad Septem Fratres, *voiez* Septa.
Ad Statuas Coloſſas, *Colocz.*
Ad Triceſimum, *Triceſimo.*
Ad Turres, Turres, *San-Biagio.*
Ad Urſum Pileatum, *ancien lieu de Rome, où eſt aujourd'hui l'Egliſe de ſainte Balbine.*

ADACTIO, ōnis. *ſ. f. Liv.* Contrainte, engagement forcé.

ADACTUS, ûs. *ſ. m.* Atteinte. *Dentis adactus.* Un coup de dent, une morſure.

ADACTUS, a, um. *Virg.* Pouſſé, enfoncé, cogné, fiché, contraint, forcé, obligé, engagé par force. *Adactus jugo. Stat.* Mis ſous le joug, ſubjugué. ‖ *Adactus legibus. Tac.* Aſſujetti aux loix. *Adactus ſacramento. Tac.* Lié, engagé par ſerment. *Altè vulnus adactum. Virg.* Une plaie profonde.

ADÆQUALIS, *m. & f.* lĕ, *n. Varr.* Egal.

ADÆQUATIO, ōnis. *ſ. f. Ulp.* Egalité, partage, diviſion égale, l'action de rendre égal.

ADÆQUATUS, a, um. *part.* Egalé, rendu égal.

ADÆQUE, *adv. Liv.* Egalement, avec proportion, tant, autant, plus.

ADÆQUO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Egaler, rendre pareil. *Adæquare ſolo. Liv.* Mettre rez pieds, rez terre. *Adæquarunt Judices. Cic.* Les Juges ont été mi-partis; les ſentimens ont été mi-partis; les Juges ont été partagez, moitié d'un ſentiment, moitié de l'autre. *Adæquare curſum. Cic.* Courir auſſi vîte.

ADÆRATIO, ōnis. *f.* Eſtimation, appreciation, évaluation.

ADÆRATUS, a, um. *part.* Priſé, évalué, apprecié.

ADÆRO, as, āvi, ātum, āre. *Front.* Eſtimer, apprecier, évaluer, mettre le prix courant.

ADÆSIA, æ. *f. Feſt.* Vieille brebis, qui vient de mettre bas.

ADÆSTUO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Stat.* S'enfler beaucoup, ſe deborder. ‖ S'échauffer, s'émouvoir, s'agiter, ſe mettre en colere. ‖ Avoir grand chaud, être ému.

ADAGARIUS, *ſ. m.* Archer, Sagittaire.

ADAGGERO, as, āvi, ātum, āre. *Plin.* Amonceler, entaſſer, accumuler.

ADAGIO, ōnis. *f.* &

ADAGIUM, ĭi. *n.* Proverbe, façon de parler populaire & ſententieuſe.

ADALLIGATUS, a, um. *part. Plin.* Lié, attaché.

ADALLIGO, as, āvi, ātum, āre. *Plin.* Lier, attacher à quelque choſe.

ADAM, *voiez* Adamus.

ADAMA, æ. *ſ. f.* Adama, *ville.*

ADAMANTÆA, *ſ. f.* Adamantée, *nourrice de Jupiter.*

ADAMANTÆUS, a, um. *Ovid.* &

ADMANTINUS, a, um. *Lucret.* De diamant, comme le diamant. ‖ Inſatigable, invincible, inflexible, indomptable, inexorable.

ADAMANTIS, ĭdis. *f. Plin.* Herbe qu'on ne peut piler, & qui ſert, *dit-on*, à dompter les lions.

ADAMAS, antis. *m. Ovid.* Diamant, *pierre précieuſe.*

ADAMBULO, as, āvi, ātum, āre. *Plaut. voiez* Ambulo.

ADAMO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Aimer beaucoup, cherir tendrement, s'attacher fortement. ‖ Trouver à ſon gré, à ſon goût.

ADAMUS, i. *ou* Adam, æ. *m.* Adam, *nom du premier homme.*

ADAMUSSIM, *adv. Varr.* Avec juſteſſe, avec ſoin, régulierement, exactemeut.

ADAOVI, ōrum. *ſ. m. pl.* Adaws, *peuples de Guinée en Afrique.*

ADAPERIO, is, rŭi, pertum, rīre. *Liv.* Ouvrir, découvrir, mettre en évidence, donner de l'air par le pied, déchauſſer *une plante, un arbre.* ‖ *Adaperire caput. Val. Max.* Oter ſon chapeau.

ADAPERTILIS, *m. & f.* lĕ. *n.* is. *Ovid.* Qui s'ouvre, qu'on peut ouvrir.

ADAPERTUS, a, um. *part. Ovid.* Ouvert, découvert. *Colum.* Déchauſſé par le pied, *en parlant d'arbres, de plantes.*

ADAPTATUS, a, um. *part.* Adapté, ajuſté, accommodé, approprié.

ADAPTO, as, āvi, ātum, āre. *Sipont.* Adapter, ajuſter, accommoder, approprier.

ADAQUATUS, a, um. *part. Plin.* Abbreuvé, arroſé, fourni d'eau.

ADAQUATUS, ûs. *m.* Abbreuvoir, lieu où l'on ſe fournit d'eau.

ADAQUO, as, āvi, ātum, āre. *Suet.* Abbreuver, arroſer, faire proviſion d'eau.

ADARA, æ. *ſ. f.* Adare, *ville de la Terre Sainte.*

ADARCA, æ. *f.* &

ADARCE, es. *f. Plin.* Ecume ſalée, *qui s'attache comme une eſpece de laine, aux herbes & aux roſeaux des marais pendant la ſechereſſe.*

ADAREO, es, ŭi, ēre. *neut. Caſ.* & Adareſco, cis, ĕre. *Caſ.* Se ſecher, devenir ſec.

ADASIA *voiez* Adæſia.

Adaſſint *ou* Adaxint. *Plaut. pour* Adegerint *ou* adigant.

ADAUCTO, *le même qu'*Adaugeo.

ADAUCTUS, ûs *m. Luc.* Accroiſſement, augmentation, multiplication.

ADAUCTUS, a, um. *part. Lucret.* Augmenté, multiplié, accru.

ADAUGEO, es, adauxi, ctum, gēre. *Cic.* Augmenter, multiplier, accroître, devenir plus grand, fortifier.

ADAUGESCO, is, ĕre. *neut. Cic.* Croître, s'agrandir, ſe fortifier, s'étendre.

ADAVUS & Adavia, *pour* Abavus & Abavia.

ADBELLO, *le même que* Debello.

ADBIBO, is, bi, bĭtum, ĕre. *Ter.* Boire avec quelqu'un, bien boire. ‖ Se remplir, s'imbiber, s'imprimer, recevoir. *Ubi adbibit plus paulo. Terent.* Quand il a bu un peu plus qu'à l'ordinaire. *Adbibe puro pectore verba puer. Horat.* Rempliſſez votre eſprit de bonne heure, mon fils, des maximes que je vous ai appriſes; *ou* Gravez fortement ces maximes dans votre cœur pendant que vous êtes jeune.

ADBITO, as, āvi, ātum, āre. *neut. pour* Adeo, Accedo. S'approcher, s'avancer. *Si adbites propius, os denaſabit tibi mordicus. Plaut.* Si tu t'avances plus près, je t'arracherai le nez à belles dents.

ADBLANDIOR, īris, ītus ſum. *depon. Hor.* Flatter, careſſer.

ADBLATERO *pour* Blatero.

ADCENSI *pour* Accenſi.

ADCLAMO, as, āvi, ātum, āre. *Phæd.* S'écrier.

ADCOGNOSCO, is, ōvi, cognitum, cĕre. *Quint.* Reconnoître, avouer.

Adcommodo. *Cic.*		Accommodo.
Adcorporo. *Solin.*	*Voiez*	Accorporo.
Adcredo. *Lucr.*		Accredo.
Adcreſco. *Hor.*		Accreſco.

ADCUBO, as, bŭi, bĭtum, bāre. *Corn. Nep.* Etre couché à table.

Adcŭcurri & Adcurri. *Apul. pret. d'*Adcurro. *voiez* Accurro.

ADDECET, addĕcŭit. *imperſ. Plaut.* Il eſt bienſeant, il eſt à propos, il eſt juſte, convenable, raiſonnable.

ADDECIMO, as. āvi, ātum, āre. *Bibl.* Dixmer, prendre, lever la dixiéme partie.

ADDENDUS, a, um. *part. d'*Addo. Ce qui doit être joint ou ajouté.

ADDENSATOR, ōris. *ſ. m.* Foulon, qui en ſautant ſur les étoffes les foule.

ADDENSEO, es, ſŭi, ſēre. *neut. Virg.* Se ſerrer, ſe preſſer.

ADDENSO, as, āvi, ātum, āre. *Plin.* Serrer, preſſer, condenſer, épaiſſir.

ADDEPHAGIA, æ. *ſ. f.* Addephagie, Gloutonnerie, *déeſſe des anciens Siciliens.*

ADDEXTRATOR, ōris. *ſ. m. ou* dextrator, *Celui qui dans les ceremonies porte la mitre du Pape, parce qu'il eſt à ſa droite.*

ADDICO, is, xi, ctum, cĕre. *Cic.* Adjuger, accorder, livrer, délivrer au plus offrant. ‖ Mettre à prix, expoſer en vente. ‖ Confiſquer. ‖ Deſtiner, ſe devouer, attacher, obliger, conſacrer. ‖ Contraindre. ‖ *Et dans la ſcience des augures*, favoriſer, approuver, autoriſer. *Addicere ſanguinem alicujus. Cic.* Mettre la tête de quelqu'un à prix, le proſcrire. – *morti. Cic.* Le condamner à mort. – *ad jusjurandum. Sall.* Exiger le ferment. – *ſententiam ſuam. Cic.* Vendre ſon ſuffrage, ſa voix. – *opus decem millibus nummorum. Cic.* Adjuger au rabais l'entrepriſe d'un ouvrage, ſur le pied de dix mille écus. *Non addixerunt aves.* Les oiſeaux ne préſagent rien de bon.

ADDICTE, *adv.* Servilement, en eſclave.

ADDICTIO, ōnis. *f. Cic.* Adjudication, délivrance, livraiſon. ‖ Deſtination. ‖ Contrainte. ‖ Dévouement, attachement.

ADDICTIUS, *Compar. d'*Addictè, *dont on ne trouve point d'exemple.* Plus ſervilement, plus étroitement, avec plus d'attachement, de ſujettion.

ADDICTUS, a, um. *part. Cic.* Adjugé, livré. ‖ Attaché, ſujet, *& les autres ſignifications d'*Addico. *Addictum tenes. Plaut.* Vous avez un homme qui vous eſt tout acquis; je ſuis tout à vous. *Addicta vita. Cic.* Tête miſe à prix. – *Provincia vaſtitati. Cic.* Province expoſée, abandonnée au pillage.

ADDISCO, is, dĭdĭci, ſcĕre. *Cic.* Apprendre avec application.

ADDITAMENTUM, i. *n. Cic.* Addition, augmentation, ce qu'on ajoute, le pardeſſus, ſurcroit, accroiſſement. ‖ La circonſtance. ‖ Accrue, *terme de Coutume.*

ADDITIO, ōnis. *f.* L'action d'ajouter. ‖ L'Addition, *premiere Regle de l'Arithmetique.*

ADDITO. *adv. Plin.* Suppoſé que, pourvû que.

ADDITUS, a, um. *part. d'*Addo. Ajouté, augmenté, &c. *Addito tempore. Tac.* Avec le tems. *Addita Juno Trojanis. Virg.* Junon acharnée contre les Troyens.

ADDIXI, *pret. d'*Addīco.

ADDIVINO *pour* Dīvīno.

ADDO, as, āre. *pour* Do.

ADDO, dis, dĭdi, dĭtum, dĕre. *Cic.* Ajouter, joindre, mêler ou mettre parmi, augmenter, donner pardeſſus ou de plus. ‖ *Cic.* Faire une addition, *Regle d'Arithmetique.* ‖ *Addere gradum. Tit. Liv.* Doubler le pas. – *calcaria equo. Horat.* Preſſer un cheval, donner des deux. – *cornua. Horat.* Rendre fier, inſolent, ſuperbe. *Animum addere. Cic.* Donner du courage. *Addere multùm. Sall.* Faire beaucoup. – *operam. Plaut.* Se donner le ſoin, prendre la peine.

ADDOCEO *pour* Dŏceo.

ADDORMIO *pour* Dormio.

ADDORMISCO, is, mīvi, mītum, ſcĕre. *Suet.* S'endormir, s'aſſoupir. *D'autres liſent* Obdormiſco.

ADDUA *ou* Adduas, æ. *m. Fleuve de Lombardie, qui tombe dans le Pô; ou* l'Aîne, *riviere de Picardie.*

ADDUA æ. *ſ. f.* l'Adde, *riviere.*

ADDUA Glarea, La Ghiera d'Adda, *petite Contrée.*

ADDUBITATIO, ōnis. *f.* Doute, incertitude.

ADDUBITATUS, a, um. *part.* Fort douteux, dont on eſt fort incertain.

ADDUBITO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Douter fort, balancer beaucoup, être incertain d'une choſe, entrer en défiance *de aliqua re.*

ADDUCO, cis, xi, dŭctum, cĕre. *Terent.* Amener, emmener, conduire, attirer, faire venir. ‖ Pouſſer, porter, engager, faire condeſcendre. ‖ Pratiquer, gagner, fléchir, perſuader, réduire. ‖ Tendre, bander, plier, courber, retirer, tirer à ſoi. *Adducere ad concordiam. Cic.* Ménager un accommodement. — *in controverſiam. Cic.* Mettre en queſtion. – *in judicium. Cic.* Citer en jugement, faire venir en Juſtice. *Adduci in ſermonem. Cic.* Etre mis ſur le tapis. *Adducere frontem. Ovid.* ou *vultum. Sen.* Se refrogner. — *habenas. Virg.* Tenir la bride haute, la

retirer. -*arcum. Virg.* Tendre un arc, le bander. *Non adducar, ut credam. Cic.* On ne me perſuadera pas. *Adducere aliquid in honorem. Cic.* Donner du prix à quelque choſe, la faire eſtimer. -- *in invidiam. Cic.* Rendre odieux, expoſer à l'envie.

ADDUCTUS, a, um. *part. Cic.* Amenè, conduit. ‖ Porté, pouſſé; *& les autres ſignifications d'*Adduco. *Sermo adductior. Plin. Jun.* Un diſcours plus ſerré, plus concis. *Adductus pudore. Cic.* Retenu par la honte.

ADDUIS & Adduit. *pour* Addideris & Addiderit.

ADDUPLICO, as, āvi, ātum, āre. *Plaut.* Redoubler.

ADDUXI, *pret. d'*Adduco.

ADEA, æ, *ſ. f.* Adea, *Royaume d'Afrique.*

ADEDA, æ. *ſ. f. Ville de l'Eſpagne Arragonoiſe.* Ampoſta.

ADEDO, is, ēdi, ēſum, ĕdĕrĕ. *Virg.* Manger, conſumer, ronger tout-à-fait.

ADEGI. *pret. d'*Adigo.

ADELA, æ, *ſ. f.* Adel. *Ville d'Afrique.*

ADELPHIDES, dum. *f. plur. Plin.* Eſpece de Dattes *ou* de Palmiers.

ADELPHIUS, a. Adelphien, enne. *Heretique; autrement* Meſſalin, Euchite.

ADELUM Regnum, i, *ſ. n.* Le Royaume d'Adel *en Afrique.*

ADEMPRUM, *ou* Ademprivum, i, *ſ. n.* Droit que les Comtes de Provence exigeoient de leurs Sujets pour des dépenſes extraordinaires, comme le Mariage d'une de leurs filles, un voyage à la Terre Sainte, un achapt, &c. On pourroit l'appeller une aide.

ADEMPSIT *pour* Ademerit. *preterit. Voyez* Adimo.

ADEMPTIO, ōnis. *f. Cic.* Retranchement, privation, dépouillement.

ADEMTUS *ou* Ademptus, a, um. *part. d'*Adimo. *Virg.* Ôté, enlevé, ravi, retranché, arraché. ‖ Mort, tué.

ADENDUM, i, *ſ. n.* Adendum. *Nom de lieu.*

ADENES, um. *m. plur. Plin.* Les Ecrouelles.

ADENUM, i, *ſ. n.* Aden. *Ville.* Adenum Regnum. *Royaume d'*Aden.

ADEO. *adv. Cic.* Tant tellement, ſi fort, juſques là, de telle ſorte, même, auſſi, plûtôt. *Et quand il eſt mis après* Atque. De plus, outre cela, edcore. *Adeò ſumma erat obſervantia. Cic.* Tant étoit grande leur circonſpection. *Neque adeò. Plaut.* Certes, ſans doute, cependant, avec tout cela. *Adeò dum, adeò dum uſque. Plaut.* Juſqu'à ce que, juſqu'à tant que. *Adeò non. Colum.* Bien loin, tant s'en faut que. *Cet adverbe, aſſez ſouvent chez les Poetes, n'eſt employé que par élegance.*

ADEO, dis, dīvi & dĭi, dĭtum, dīre. *Cic.* Aller voir, aller à *ou* vers quelqu'un, viſiter, aborder, entrer. *Adire aliquem* ou *ad aliquem.* Aller trouver quelqu'un. -- *per epiſtolas. Plaut.* Ecrire *ou* entretenir par lettres. --*ſcripto. Tacit.* Donner un Placet, préſenter un Memoire. --*hereditatem. Cic.* Se porter pour heritier. *Precibus vel armis adire. Tacit.* Employer les prieres ou les armes, la douceur ou la force. *Adire ſi quid velit. Cic.* Aller voir *ou* ſçavoir s'il veut quelque choſe, s'il a quelque choſe à dire *ou* à ordonner. -- *in jus.* Comparoître en Juſtice. --*gaudia Tibul.* Donner dans la joye, dans les divertiſſemens. - *inimicitias. Cic.* Chercher à ſe faire hair. *Adeuntur pericula. Cic.* On s'expoſe à des dangers. *Adi huc. Plaut.* Viens ici. *Aditur. Cic.* On va. *Aditum eſt. Cic.* On eſt allé. *Adire cum cura. Tac.* Avoir ſoin de faire des viſites, faire ſa cour. *Non poſſe adiri. Curt.* Ne pouvoir être approché, être inacceſſible.

ADEONA, *ſ. f.* Adeone, *fauſſe déeſſe des Romains.*

ADEPS, dĭpis. *m. f. Colum.* Graiſſe, ſain, ſaindoux. ‖ Embonpoint, *tant à l'égard du corps, que pour les commoditez de la vie.*

ADEPTIO, ōnis *f. Cic.* Acquiſition, jouiſſance, avantage obtenu. ‖ Conquête.

ADEPTUS, a, um. *part. act. & paſſ. d'*Adipiſcor. *Tac.* Qui a obtenu, qui a acquis. ‖ Qui a été obtenu, acquis.

ADEQUITO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Tit. Liv.* Aller ou paſſer à cheval auprès ou autour d'un lieu. *Adequitans porta. Plin.* Paſſant à cheval devant ou près la porte. *Adequitare noſtros. Caſ.* S'avancer vers les nôtres.

ADERBIGIANA, æ. *ſ. f.* Adirbeitzan, *nom de lieu.*

ADERBORNA, æ. *ſ. f.* Aderborn, *nom de ville.*

ADERBURGUM, i. *ſ. m.* Aderbourg, *ville.*

ADERO *futur d'*Adſum.

Ades, *voiez* Adſum.

Adeſdum. *Terent.* Viens-çi.

ADESPOTUS, a, um. *Cic.* Qui eſt ſans maître, ſans auteur declaré ou connu.

ADESSE, *infinit. d'*Adſum.

ADESURIO, is, īvi *ou* ĭi, ītum, īre. *neut. Plaut.* Avoir grand faim, être affamé.

ADESUS, a, um. *part. d'*Adedo. *Cic.* Mangé, rongé, conſumé, effacé, gâté, diſſipé.

Adfabre, Adfātim, Adfectātus, Adfectĭo, Adfecto, Adfectus, Adfĕro, Adficio, Adfinis, *pour* Affabre, Affatim, Affectatus, Affectio, Affecto, Affectus, Affero, Afficio, Affinis.

ADFORE, *fut. de l'infin. d'*Adſum. *Virg. Caſ.* Qui doit ſe rencontrer, qui ſe rencontrera dans un lieu. *Utinam Rex adforet. Virg.* Plût à Dieu que le Roi ſe trouvât ici.

ADFREMO, is, mŭi, mĕre. *neut. Val. Flacc.* Murmurer, gronder, marmoter, grogner à l'occaſion de quelque choſe.

ADFRICO *pour* Affrico.

ADFRINGO, gis, frēgi, frāctum, gĕrĕ. *Stat.* Rompre, caſſer, briſer ſur ou contre.

Adfui, *pret. d'*Adſum.

Adfulſi. *Flor. pret. d'*Adfulgeo, *le même qu'*Affulgeo.

ADGEMO, is, mŭi, ĭtum, ĕrĕ. *neut. Ovid.* Gémir avec quelqu'un, le plaindre, prendre part à ſa douleur, mêler ſes larmes aux ſiennes.

Adgĕro, Adgeſtus, Adglomĕro, Adglutĭno. *Voiez* Agg.

Adgnaſci, Adgnatĭo, Adgnātus, Adgnoſco. *Voiez* Agn.

Adgraveſco, Adgrĕdĭor, Adgrego, Adgreſſura, Adgreſſus. *Voiez* Agg.

Adguberno, *voiez* Guberno.

ADHABITO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Demeurer proche, être voiſin.

ADHÆC *ou* Adhoc. *adv. Cic.* Outre cela, de plus, davantage.

ADHÆREO, es, ſi, ſum, ērĕ. *Cic.* Tenir, être attaché, accroché, adherant à quelque choſe. ‖ Adherer, s'attacher à quelqu'un, ſuivre ſon ſentiment, ſon parti. ‖ Etre près, demeurer contre. *Adhæſerunt in me omnia tela. Cic.* Tous les traits ont porté ſur moi.

ADHÆRESCO, cis, cĕrĕ. *neut.* Héſiter, demeurer court. *voiez* Adhæreo.

ADHÆSE, *adv. Gell.* Avec attache, en s'attachant. ‖ En héſitant, en bégaiant.

ADHÆSIO, ōnis. *f. Cic.* Adherence, liaiſon, union d'une choſe à une autre. ‖ Attachement.

ADHÆSUS, ûs. *m. Lucret. Le même qu'*Adhæſio.

ADHALO, as, āvi, ātum, āre. *Plin.* Pouſſer, lâcher, faire aller ſon haleine contre ou ſur quelque choſe, ſouffler la bouche ouverte.

ADHAMO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Prendre à l'hameçon. ‖ *Nonn.* Tenir quelqu'un dans ſes rets, le rendre ſon obligé. ‖ *Cic.* Aſpirer à quelque choſe.

ADHIBEO, es, bŭi, bĭtum, bērĕ. *Cic. Caſ.* Joindre, appliquer une choſe à une autre, l'approcher, l'ajouter, apporter, ou tenir, ou mettre auprès. ‖ Admettre, introduire, recevoir, *ou* traiter bien ou mal. ‖ Uſer, emploier, ſe ſervir. ‖ Appeller, invoquer. ‖ Faire voir, faire paroître. *Adhibere ſe. Cic.* Se comporter, ſe gouverner, ſe conduire. - *in conſilium. Cic.* Se conſulter ſoi-même. - *religionem.* Faire conſcience, ſe faire un ſcrupule. - *fidem. Corn. Nep.* Ajouter foi. *Adhibe huc vultus. Ovid.* Tournez-vous de ce côté-ci, regardez-ici.

ADHIBITUS, a, um. *part. Cic.* Joint, emploié, appliqué, &c. *comme* Adhibeo.

ADHILE, *Adhil.*

ADHINNIO, is, īvi, ītum, īre. *neut. Plaut.* Hannir après. *Adhinnire ad orationem. Cic.* Applaudir un diſcours en ſe recriant ſur ſa beauté

ADHOC *voiez* Adhæc.

ADHORESCO, is, rŭi, cĕrĕ. *neut. Ovid.* Fremir d'horreur, être frappé ou ſaiſi d'effroi.

ADHORTAMEN, ĭnis. *n. Apul.* &

ADHORTATIO, ōnis. *f. Cic.* Exhortation, remontrance, encouragement.

ADHORTATOR, ōris. *m. Tit. Liv.* Qui exhorte, qui excite, &c.

ADHORTATUS, ûs. *m. Apul. Le même qu'*Adhortatio.

ADHORTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Exhorter, animer, encourager, exciter, perſuader, conſeiller.

ADHUC. *adv. Cic.* Juſqu'à preſent, juſqu'à cette heure. ‖ Encore.

ADJACENTIA, ōrum. *n. plur. Tacit.* Le pays d'alentour, les environs.

ADJACEO, es, ŭi, ēre. *neut. Tit. Liv.* Etre ſitué, ‖ aſſis, ‖ couché auprès.

ADJACII Sinus, Le Golfe d'Ajazo.

ADJACIUM, i. *ſ. n.* Ajazo.

ADIANTUM, i. *n. Plin.* L'herbe appellée *Capillus Veneris.*

ADIAPHORISTA, æ. *ſ. m. & f.* Adiaphoriſte, *nom de Secte.*

ADICARA, *voiez* Idicara.

ADIMA, æ. *ſ. f.* Adima, *fleuve de Numidie; item ville de Moſcovie.*

ADJECTIO, ōnis. *f. Cic.* Addition, augmentation, ſurcroit, jonction, accroiſſement. ‖ Saillie, avance du milieu d'une colonne, renflement. ‖ Enchere.

ADJECTIVUS, a, um. *Adjectivum nomen.* Nom adjectif.

ADJECTUS, ûs. *m. Vitruv. Le même qu'*Adjectio.

ADJECTUS, a, um. *part. d'*Adjicio. *Cic.* Ajouté, joint, appliqué, mis contre, auprès.

ADJESTUS, ûs. *m. Tacit.* Amas.

ADIGO, is, ēgi, actum, ĕrĕ. *Cic. Plin.* Pouſſer, coigner, enfoncer, faire entrer à force. ‖ Contraindre, forcer, aſſujettir, obliger. ‖ Chaſſer, amener, faire aller, conduire devant ſoi. ‖ Lancer, jetter, envoyer. *Adigere ad inſaniam. Terent.* Faire devenir fou.

ADJICIALIS, *m. & f.* lĕ. *n.* is. *Varr. Plin.* Ajouté, de ſurcroit, où il y a de la profuſion. *Adjicialis cœna. Varr.* Un ſouper magnifique, ſomptueux, extraordinaire. *Adjiciale epulum. Plin.* Feſtin, regal de ceremonie.

ADJICIO, is, jēci, jectum, cĕrĕ. *Caſ. Cic. Terent.* Lancer, jetter, pouſſer vers, envoier juſques. ‖ Ajouter, augmenter, accroître. ‖ Appliquer, mettre, attacher. ‖ Encherir, donner davantage. *Adjicitur celeritati. Celſ.* C'eſt plûtôt fait. *Adjicere ſtimulos frementi. Ovid.* Faire enrager, pouſſer à bout.

ADIMO, is, ēmi, emtum, ĕrĕ. *Cic.* Oter, enlever, ravir, retrancher, arracher, tirer, ſeparer, emporter. *Adimere formam. Plaut.* Défigurer.

ADIMPLEO, es, ēvi, ētum, ērĕ. *Plin.* Remplir. ‖ Accomplir, achever. *Adimplere vicem. Plin.* Tenir lieu, être à la place.

ADINCRESCO, cis, crēvi, ētum, ſcĕre. *Bibl.* S'accroître, s'augmenter.

ADINDO, is, dĭdi, dĭtum, dĕrĕ. *Cat.* Mettre dedans, faire entrer, introduire, enfoncer, pouſſer avant, appliquer à.

AD-INSTAR. *adv. Apul. voiez* Inſtar.

ADINVENIO, is, ēni, entum, īre. *Cic.* Inventer, trouver, imaginer, rencontrer ingenieuſement, raffiner ſur quelque choſe.

ADINVENTIO, ōnis. *f. Bibl.* Invention, raffinement, penſées ſecrettes.

ADINVENTUS, a, um. *part. Cic.* Inventé, trouvé, controuvé, *& les autres ſens d'*Adinvenio.

ADINVICEM, *voiez* Invicem.

ADIPALIS, *m. f.* lĕ. *n.* is. Gras, replet, potelé, douillet, dodu. ‖ Abondant, bien rempli, bien fourni.

ADIPATUM, i. *n. Juven.* Viande graſſe, ou trop garnie de lard.

ADIPATUS

ADIPATUS, a, um. *Cic.* Garni, fourni de graiſſe, gras, replet. *Adipatum dictionis genus. Cic.* Un ſtile trop enflé, & qui a quelque choſe de dégoûtant.

Adĭpe, *voiez* Adeps.

ADIPISCOR, ĕris, adeptus ſum, piſci. *dep. Plaut.* Acquerir, obtenir, gagner, conquêter, parvenir, venir à bout, attendre, ſe rendre maître, emporter. *Adipiſci quempiam. Plaut.* Attraper quelqu'un en chemin, le joindre. *Il ſe prend auſſi dans un ſens paſſif*; ex. *Non ætate, verùm ingenio adipiſcitur ſapientia. Plaut.* C'eſt par l'eſprit & non par l'âge, que la ſageſſe s'acquert.

ADIPOSUS, a, um. *Plin.* Gros, gras. ‖ Opulent.

ADITIALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plin.* Qui concerne l'entrée, l'allée & la venue, le depart & le retour. *Aditialis cœna. Plin.* Un ſouper de bien-venue, repas à l'arrivée d'un ami, ou à l'enterrement d'un mort.

ADITICULUS, i. *m.* & Aditiculum, i. *n. Feſt.* Petit paſſage, petite entrée.

ADITIO, ōnis. *f. Plaut.* Allée & venue.

ADITO, as, āvi, ātum, ārĕ. *freq. Plaut.* Aller ſouvent, rendre viſite. *Aditur.* On va. *Aditum eſt.* On eſt allé.

ADITUS, ûs. *m. Cic.* Chemin, ſentier, avenue, paſſage, entrée. ‖ Accès, abord, moyen, voie, expedient, ouverture. ‖ Veſtibule, porche. *Ad hoc nullus patet aditus.* On ne voit point de jour à cela.

Adjŭbĕo, *voiez* Jubeo.

ADJUDICO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Adjuger, attribuer, donner gain de cauſe. ‖ Déterminer, conclure. *Sibi adjudicare. Horat.* Se rendre le maître.

ADJUGO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Accoupler, joindre, lier, attacher enſemble, atteler.

ADJUGATUS, a, um, *part. Lact.* Mis ſous le joug, attelé, lié.

ADJUMENTUM, i. *n. Cic.* Aide, ſupport, ſecours, avantage, ſoulagement, aſſiſtance, appui.

ADJUNCTIO, ōnis. *f. Cic.* Union, liaiſon, jonction, addition. ‖ Alliance, inclination d'eſprit. ‖ Acceſſoire, ornement, circonſtance. *Adjunctio animi aut voluntatis. Cic.* La conformité ou le rapport des inclinations.

ADJUNCTIORA cauſæ. *n. pl. Cic.* Les circonſtances d'une affaire.

ADJUNCTOR, ōris. *m. Cic.* Celui qui joint, qui ajoute.

ADJUNCTUM, i. *n. Cic.* Circonſtances, appartenances, acceſſoire.

ADJUNCTUS, a, um. *part. Cic.* Joint, ajouté, accouplé, accolé, attaché, lié.

ADJUNGO, is, unxi, unctum, gĕrĕ. *Cic.* Joindre, aſſembler, accoupler, atteler, allier, ajouter, accroître, lier, attacher. *Adjungere ſe.* Se rendre familier, s'adonner, s'appliquer, s'aſſocier.

ADJURAMENTUM, i. *n. Bibl.* &

ADJURATIO, ōnis. *f.* Jurement, proteſtation avec ſerment. ‖ Conjuration, ſupplication, inſtante priere. ‖ Exorciſmes.

ADJURGIUM, ĭi. *n. Plaut.* Differend, querelle, diſpute, brouillerie, debat, noiſe, conteſtation, démêlé.

ADJURGO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Quereller, gronder, gourmander quelqu'un, crier après lui, le reprendre avec aigreur.

ADJURO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Terent.* Jurer, proteſter avec ſerment. ‖ Conjurer, prier avec inſtance. ‖ *Lact.* Exorciſer. ‖ Faire jurer, exiger le ſerment. *Tibi adjuro. Terent.* Je vous conjure.

Adjūro *pour* Adjuvero. *Enn.*

ADJUTO, as, āvi, ārĕ. *frequent. Terent.* Aider, ſoulager, ſecourir, aſſiſter.

ADJUTOR, ōris. *m. Terent.* Qui aide, aſſiſte, favoriſe, qui eſt utile. ‖ Un aide, un Ajudant.

ADJUTORIUM, ĭi. *n. Suet.* Aide, ſecours, aſſiſtance, ſervice, ſupport, ſoulagement.

ADJUTRIX, īcis. *f. Terent.* Celle qui aide.

ADJUTUS, ûs. *m. Macrob. Le même qu'*Adjumentum.

ADJUTUS, a, um. *part. Cic.* Aidé, ſecouru, ſoulagé, & *les autres ſens d'*Adjŭvo.

ADJUVO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Aider, aſſiſter, ſecourir, favoriſer, ſoulager, ſervir, ſeconder. *Si litteris adjuvaremur. Cic.* Si les Lettres nous étoient de quelque utilité. *Adjuvare inſaniam ejus. Plaut.* Augmenter ſa folie, le rendre plus fou.

ADLABORO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Travailler fortement à. *Voiez* Allăbōro.

Adlatro, *voiez* Allatro.

ADLECTI, ōrum. *m. plur. Feſt.* Ceux qui de Chevaliers devenoient Senateurs.

ADLECTIO, ōnis. *f. Jul. Cap.* Election, aggregation, aſſociation, le paſſage, ou l'action de paſſer ou de faire paſſer de l'Ordre des Chevaliers à celui des Senateurs.

Adlectoce, *voiez* Mornaſium.

Adlĕgo, *voiez* Allego.

ADLEVATUS, a, um. *part. Tac.* Soutenu, appuié, ſupporté, maintenu, favoriſé, relevé.

Adlĭno, *voiez* Allino.

ADLIVESCIT. *Feſt.* Il devient livide, meurtri, tout violet.

ADLOCUTIO, ōnis. *f. Cat.* Entretien pour conſoler.

ADLUCEO, es, ēre. *n. Plaut.* Eclairer, donner ou rendre de la clarté. ‖ Allumer.

ADMANDARE, *Plaut. pour* Mandare.

AD-MANUM, *eſpece d'adverbe qui ſignifie* Sous la main, tout prêt, à point-nommé.

ADMATURO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Caſ.* Hâter, preſſer, avancer. *Horum diſceſſu admaturari defectionem exiſtimabat. Caſ.* Il croioit que leur depart feroit avancer leur revolte.

ADMENSUS, a, um. *Cat.* Meſuré. *Part.* d'Admetior.

ADMETE, *ſ. f.* Admete, *Nymphe fille de l'Ocean & de Tethys.*

ADMETIOR, īris, menſus ſum, īri. *dep. Cic.* Meſurer.

ADMIGRO, as, āvi, ātum, ārĕ. *neut. Plaut.* Changer de demeure, déloger, ſe tranſplanter d'un lieu en un autre.

ADMINICULATOR, ōris. *m. Gell.* Qui aide, homme d'affaires, ſolliciteur.

ADMINICULATUS, a, um. *part.* & *nom. Plin.* Soutenu, appuié, affermi, étaié, ſupporté; & *pour la vigne* échalaſſé. *Adminiculatior memoria. Gell.* Une mémoire plus ferme, plus ſûre.

ADMINICULO, as, āvi, ātum, āre. *Col.* &

ADMINICULOR, āris, āri. *dep. Cic.* Etaier, appuier, ſoutenir, mettre des échalats *à la vigne.* ‖ *Varr.* Aider, ſecourir, aſſiſter.

ADMINICULUM, i. *n. Cic.* Etaie, étançon, échalat. ‖ Aide, appui, ſoutien, ſecours, ſupport.

ADMINISTER, ſtri. *m. Cic.* Qui ſert en quelque emploi, qui ſe mêle de quelque affaire, *comme* Gouverneur, Miniſtre, Regent, Directeur, Commis à quelque Charge ou Office; Conducteur, Officier.

ADMINISTRA, æ. *f. Cic.* Femme de charge, Gouvernante d'une maiſon, d'un menage. ‖ Celle qui ſert ou qui ſe mêle de.

ADMINISTRATIO, ōnis. *f. Cic.* Adminiſtration, manîment, charge, regle, direction, gouvernement ou conduite de quelque affaire.

AMINISTRATIVUS, a, um. *Quintil.* Qui concerne l'uſage, la pratique, la conduite, le manîment ou le menage des affaires. *Ars adminiſtrativa. Quintil.* L'art de conduire, de manier les affaires.

ADMINISTRATOR, ōris. *m. Cic.* Adminiſtrateur, qui a la conduite, le ſoin, le manîment, le gouvernement, la charge, la regie de quelque choſe.

ADMINISTRO, as, āvi, ātum, āre. *Caſ.* Adminiſtrer, conduire, gouverner, regir ou avoir ſoin de quelque choſe. ‖ Donner, bailler, fournir, agir, ſervir, faire.

ADMIRABILIS, *m. f.* [illegible] is. *Cic.* Admirable, ſurprenant, merveilleux, raviſſant. *Comparat.* Admirabilĭor, ĭus, ōris.

ADMIRABILITAS, ātis. *f. Cic.* L'admirable, le ſurprenant, le merveilleux de quelque choſe, l'excellence.

ADMIRABILITER, *adv. Cic.* Admirablement, merveilleuſement, d'une maniere ſurprenante, à ravir, à merveilles, en perfection.

ADMIRATIO, ōnis. *f. Cic.* Admiration, ſurpriſe, étonnement.

ADMIRATOR, ōris. *m. Quintil.* Admirateur, qui eſt ſurpris, étonné de l'excellence, de la ſingularité de quelque choſe.

ADMIROR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Admirer, être étonné, ſurpris de l'excellence, de la ſingularité de quelque choſe.

ADMISCEO, es, cŭi, iſtum, cērĕ. *Cic.* Mêler, mêlanger, brouiller enſemble, mixtionner, mettre parmi, confondre l'un dans l'autre. *Admiſceri ad conſilium. Cic.* Etre admis, être du nombre d'une aſſemblée. *Admiſcere ſe. Terent.* Se mêler, s'entremettre.

ADMISSARIUS, a, um. *Plin.* Un débauché, qui ſe mêle avec des proſtituées. *Admiſſarius equus. Plin.* Un étalon. *Taurus admiſſarius.* Un taureau bannal.

ADMISSIO, ōnis. *f. Sen.* Entrée, reception, introduction, liberté d'entrer. *Admiſſionum Magiſter.* Maître des ceremonies, Introducteur auprès des Princes.

ADMISSIONALIS, is. *m.* Qui introduit, qui laiſſe entrer; Huiſſier de chambre.

ADMISSIVUS, a, um. *Feſt.* Qu'on peut admettre. *Admiſſivæ aves.* Oiſeaux de bon augure.

ADMISSURA, æ. *f. Varr.* Mêlange, accouplement.

ADMISSUS, a, um. *part. Cic.* Admis, reçu, agréé, introduit, entré. ‖ Qui a été fait, qui a été commis. ‖ Lâché, laiſſé aller. ‖ *Caſ. Admiſſo equo.* A toute bride.

ADMISTIO, ōnis. *f. Cic.* Mêlange, mixtion. ‖ Trouble, deſordre, confuſion.

ADMISTUS, a, um. *part.* d'Admiſceo. *Cic.* Mêlé, mis enſemble, mélangé. *Multa admiſta ex Philoſophia. Cic.* Bien des choſes tirées de la Philoſophie.

Admittier *pour* admitti, *infin. paſſ. Virg.* Etre admis, &c.

ADMITTO, is, mīſi, miſſum, ĕrĕ. *Cic.* Admettre, recevoir, laiſſer ou faire entrer, donner accès, introduire; *en parlant d'un cheval*, laiſſer aller, pouſſer, piquer. ‖ Favoriſer, approuver, permettre, endurer. Commettre quelque faute. *Admittere jocos. Mart.* Entendre raillèrie. -- *equum in aliquem. Liv.* Lâcher la bride à ſon cheval, ou aller à toute bride contre ou ſur quelqu'un. — *ſurculum. Plin.* Enter, greffer un arbre. - *culpam.* Tomber en faute. - *in ſe culpam. Plaut.* Prendre la faute ſur ſoi. - *marem feminæ. Col.* Donner le mâle à la femelle.

ADMODEROR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Plin.* Se retenir, s'empêcher, ſe contraindre, ſe moderer. *Nequeo me riſu admoderarier. Plaut.* Je ne ſaurois m'empêcher de rire.

ADMODULOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Claud.* Chanter avec, tenir ſa partie, accompagner un inſtrument.

ADMODUM, *adv. Cic.* Extrémement, tres-fort, beaucoup, aſſez, tout-à-fait, aſſurément bien, du tout, environ, très, oui. *Admodum nihil. Cic.* Tout-à-fait rien, rien du tout.

ADMOENIO, is, īvi, ītum, īre. *Plaut.* Aſſieger, eſcalader, paſſer pardeſſus les murs.

ADMOLIOR, īris, ītus ſum, iri. *dep. Quint. Curt.* Faire ſes efforts, ſe donner de la peine, ne rien épargner pour venir à bout de quelque choſe d'important.

ADMONEO, es, ŭi, ĭtum, ēre. *Cic. Caſ.* Avertir, faire ſouvenir. ‖ Sommer, faire commandement de payer. ‖ Reprendre, remontrer, réprimander. *Admonemur multa. Cic.* On nous donne bien des avis.

ADMONITIO, ōnis. *f. Cic.* Avertiſſement, avis, inſtruction. ‖ Sommation, aſſignation, commandement de payer, adjournement. ‖ Remontrance, reprimande. *Admonitio morbi. Plin.* Preſſentiment ou avant-coureur de maladie. ‖ Reſſentiment ou reſte de quelque incommodité.

ADMONITOR, ōris. *m. Cic.* Qui avertit, qui fait ſouvenir, qui conſeille. ‖ Sergent, Huiſſier, qui donne aſſignation. ‖ Admoniteur *en quelques Communautez.*

Admonitum, i. *n.* } *Le même qu'*
Admŏnĭtus, ûs. *m.* } Admonitio.

ADMONITUS, a, um. *part. Ovid.* Inſtruit, averti. ‖ Repris, aſſigné.

ADMORDEO, es, di, ſum, ēre. *Virg.* Entamer, ronger, mordre dedans, prendre avec les dents. ‖ Ronger quelqu'un, lui manger ſon bien. *Admordere aliquem. Plaut.* Donner des coups de dents à quelqu'un, déchirer ſa reputation.

ADMORSUS, a, um. *part. Virg.* Mordu, rongé, mangé, entamé.

ADMORTISATIO, ōnis. ſ. f. Amortiſſement, acquiſition d'un heritage par gens de main-morte.

Admōrunt *pour* admovērunt. *Voiez* Admoveo.

ADMOTIO, ōnis. *f. Cic.* &

ADMOTUS, ûs. *m. Plin.* Approche, application.

ADMOTUS, a, um. *Plin.* Approché, mis auprès, appliqué. ‖ Emu. ‖ Preſenté, offert, *Part. d'*Admoveo.

ADMOVEO, es, mōvi, mōtum, ēre. *Cic.* Approcher, appliquer, mettre ſur, auprès. ‖ Accoter, *terme de Marine.* ‖ Emouvoir. ‖ Offrir, préſenter, donner. *Admovere cruciatus. Cic.* Appliquer à la queſtion. — *aurem. Terent.* Prêter l'oreille. — *manum. Liv.* Saiſir. — *preces. Ovid.* Emploier les ſupplications. — *calcar. Cic.* Donner de l'éperon. — *terrorem. Liv.* Intimider. — *blanditias. Ovid.* Careſſer. — *ubera. Virg.* Alaiter.

ADMUGIO, is, īvi, ītum, īre. *neut. Ovid.* Mugir, meugler *ou* beugler après la pâture ou autre choſe, ou en répondant à un autre animal qui mugit.

ADMUGITUS, ûs. *m.* Mugiſſement, beuglement.

ADMURMURATIO, ōnis. *f. Cic.* Murmure, bruit ſourd & confus, bourdonnement. ‖ Applaudiſſement.

ADMURMURO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Cic.* Murmurer, gronder, faire un bruit ſourd & confus. ‖ Applaudir. ‖ *Admurmuratum eſt. imperſ. Cic.* Il s'eſt élevé un bourdonnement, un bruit ſourd.

ADMUTILO, as, āvi, ātum; āre. *Plaut.* Mutiler, tronquer, retrancher, rompre, briſer, eſtropier. ‖ Tondre, fourber.

ADNASCOR, ĕris, nātus ſum, ſci. *dep. Plin.* Naître *ou* croître ſur *ou* auprès de quelque choſe, ſurnaître. ‖ Tenir à quelqu'un par la naiſſance. *Voiez* Agnaſcor.

Adnati, *voiez* Agnati.

Adnāto, āre. *voiez* Adno.

ADNAVIGO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Plin.* Aller par bateau en quelque lieu.

ADNECTO, is, nexŭi, xum, nectĕre. *Cic.* Attacher, lier, joindre enſemble, nouer, annexer.

ADNEXUS, a, um. *part. Cic.* Lié, attaché, joint enſemble, noué.

ADNICTO, as, āvi, ātum, āre. *Feſt.* Clignoter, faire ſigne par un clin d'œil.

ADNISUS, a, um. *ou* Adnixus. *part. Virg.* Qui a tâché, qui a fait ſes efforts. ‖ Appuié ſur ou contre.

ADNITOR, ĕris, nīſus *ou* nixus ſum, nīti. *dep. Cic.* S'appuier à, ſur *ou* contre. ‖ S'efforcer, tâcher de tout ſon pouvoir. ‖ *Sall.* Aider, ſecourir. *Adniti haſtis. Virg.* Se repoſer ſur ſes armes.

ADNO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Virg. Cæſ.* Nager vers ou juſqu'à un endroit, y aller à la nage, approcher, aborder en nageant. *Adnare terræ. Virg.* Nager pour aller à terre. — *naves. Cæſ.* Nager pour aller à bord.

ADNOTAMENTUM, i. *n. Gell.* &

ADNOTATIO, ōnis. *f. Quintil.* Note, marque, remarque, annotation, obſervation, collection. ‖ Reſcrit.

ADNOTATOR, ōris. *m. Plin.* Qui remarque, qui fait des notes, qui obſerve, qui examine. ‖ Qui écrit, qui collige ce qui ſe fait, *ou* ce qu'il apprend. Cenſeur.

ADNOTO, as, āvi, ātum, āre. *Col.* Marquer, remarquer, obſerver, faire des notes, des collections. *Voiez* Annoto.

ADNUBILO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Stat.* Rendre le tems couvert, faire un tems ſombre, s'obſcurcir, ſe couvrir de nuages.

Adnumero, *voiez* Annumero.

ADNUMISTA, ſ. f. Celui qui tient le rôle des ſoldats.

ADNUMIUM, ĭi. ſ. *n.* Rôle des ſoldats.

Adnuncio, *voiez* Annuncio.

ADNUTO, as, āvi, ātum, āre. *Plaut.* Faire ſigne de la tête, des yeux, &c.

ADNUTRIO, is, īvi, ītum, īre. *Plaut.* Nourrir, élever auprès.

AD-NUTUM, *adv.* Au gré, au deſir, à la volonté, ſelon l'envie, comme on veut. *Compoſé d'*ad *& de* nutus; *ce ſont proprement deux mots.*

ADOBRUO, is, ŭi, ŭtum, ŭĕre. Couvrir de terre, enterrer, cacher en terre. ‖ Rechauſſer le pied des arbres.

ADOLEO, es, lŭi *ou* lēvi, dultum, lēre. *Virg.* Bruler ou offrir de l'encens ou autre choſe à bruler, ſacrifier. *Verbenas adolere pingues. Virg.* Bruler de la vervaine toute fraîche.

ADOLESCENS, tis. *m. f. Cic.* Jeune homme depuis quatorze juſqu'à vingt-cinq ans, & jeune fille depuis douze juſqu'à vingt-un ans. *Cependant Ciceron & Saluſte ont emploié ce mot pour des perſonnes de trente-cinq & quarante ans. Adoleſcens moribus. Plaut.* Qui n'a pas de mœurs formées; qui n'eſt pas encore capable de ſe conduire.

ADOLESCENTIA, æ. *f. Cic.* Jeune âge, adoleſcence, jeuneſſe.

ADOLESCENTIOR, ōris. *m. f. Cic. pour* Recentior. *compar.* Nouveau. *Os adoleſcentioris Academiæ.* L'effronterie de la nouvelle Academie, *ou* des nouveaux Academiciens.

ADOLESCENTIOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Varr.* Faire le jeune homme, folatrer, badiner, ſe donner des libertez de jeuneſſe, agir en jeuneſſe, agir en jeune homme.

ADOLESCENTULUS, i. *m.* la. æ. *f. Cic.* Petit garçon, petite fille.

ADLESCENTURIO, is, īre. *Quintil.* Faire le jeune homme.

ADOLESCO, is, lŭi *ou* lēvi, dultum, cĕre. *neut. Cic.* Croître, grandir, ſe fortifier. ‖ Bruler en ſacrifice. *Adoleſcunt ignibus aræ. Virg.* Les autels fument du feu des ſacrifices. *Ver adoleſcit. Tac.* Le printems commence à revenir.

ADOMINATIO, ōnis. ſ. f. Priere, ſouhait en faveur de quelqu'un. *C'eſt le contraire d'*Abominatio.

ADONAI, *indecl. Bibl.* Nom de Dieu *chez les Hebreux, qui ſignifie* Seigneur.

ADONIA, ōrum. ſ. *n. pl.* Fêtes d'Adonis, Adoniennes.

ADONIS, nĭdis. *m. Plin.* Sorte de poiſſon de mer. *Virg.* Adonis, *fils de Cinyre Roi de Chypre.* ‖ *Le mignon de Venus.*

ADOPERIO, is, rŭi, ertum, rīre. *Liv.* Couvrir, cacher.

ADOPERTUS, a, um. *part.* Couvert, caché, obſcurci.

ADOPINOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Lucr.* Penſer, eſtimer, avoir opinion, croire, être d'avis, s'imaginer, faire reflexion.

ADOPTATIO, ōnis. *f. Gell. pour* Adoptio. *Cic.* Adoption, acquiſition, élection, choix, deſir, ſouhait.

Adoptatītius, a, um. } *Le même qu'*Adoptīvus.
Adoptatīvus, a, um. }
Adoptītius, a, um. }

ADOPTATOR, ōris. *m. Gell.* Qui adopte.

ADOPTATUS, a, um. *part. Cic.* Adopté. ‖ Elû, choiſi, deſiré, ſouhaité. ‖ Acquis, approprié. *Adventus mihi adoptatiſſimus. Cic.* Arrivée qui m'a fait un extrême plaiſir.

ADOPTIANUS, a, ſ. *m. & f.* Adoptien, enne, *Heretique.*

ADOPTIO, ōnis. *f. Cic.* Adoption, l'action de prendre ou de recevoir par adoption. *Adoptio ramorum. Mart.* L'action d'enter ou de greffer.

ADOPTIVUS, a, um. *Plaut. Vell. Cic.* Adoptif, qu'on a adopté, pris ou reçu par adoption.

ADOPTO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Adopter, prendre ou recevoir par adoption. ‖ Elire, choiſir. ‖ S'appropier, acquerir. ‖ Deſirer, ſouhaiter, avoir envie, agréer. ‖ Enter, greffer. *Adoptare ſe alicui ordini. Plin.* S'aggreger à une compagnie, s'en mettre, s'y aſſocier.

ADOR, ōris. *n. Horat.* Fleur de farine de froment, *qu'on offroit en ſacrifice.* ‖ Le pur froment. *Ce mot ne ſe trouve decliné dans aucun Auteur.*

ADORATIO, ōnis. *f. Plin.* Adoration, veneration, ſoumiſſion, profond reſpect, ſalut, reverence, honneur, culte.

ADORATOR, ōris. *m.* Adorateur.

ADORDIOR *pour* Adorior.

ADOREA, æ. *f. Plaut.* Tout ce que la terre produit, les biens de la terre. ‖ L'honneur, la richeſſe, l'opulence, *& plus particulierement* la gloire militaire, *parce qu'on donnoit aux ſoldats une certaine meſure de froment après la victoire. Ce mot ſe prend auſſi pour cette* meſure de bled, *& pour la* victoire.

ADOREUS, a, um. *Virg.* Qui eſt de bled ou de pur froment. *Adorea liba.* Des gâteaux de fleur de farine. *Adorea falces. Varr.* Des faucilles à couper ou ſcier les bleds.

ADORIOR, īris, *ou plûtôt* ĕris, ortus ſum, īri. *dep. Cic.* Attaquer, aſſaillir, ſurprendre, ſe jetter deſſus. ‖ Entreprendre, commencer, tâcher *ou* ſe mettre à faire. *Adoriri gladiis & fuſtibus. Cic.* Charger de coups d'épée & de coups de bâton. — *à tergo. Liv.* Prendre en traître.

ADORIS, ſ. f. Breuvage chez les Anciens, qui ſe faiſoit avec de la fleur de farine. *Arnob. Lib.* v.

ADORNATUS, a, um. *part. Tacit.* Orné, embelli, ajuſté, paré, accommodé. ‖ Préparé, apprêté, diſpoſé, prêt, équippé, mis en ordre. ‖ Apposté, controuvé.

ADORNO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Orner, parer, embellir, ajuſter, accommoder, enrichir. ‖ Préparer, diſpoſer, apprêter, équipper, mettre en ordre. ‖ Suppoſer, appoſter, controuver, forger. *Plaut. Adornare tragulam.* Machiner quelque tour.

ADORO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Adorer, honorer, avoir en veneration, reſpecter. ‖ Saluer, faire une reverence, *en inclinant le corps & baiſant la main;* ſe proſterner, ſe jetter à genoux. ‖ Supplier, prier avec inſtance. ‖ Haranguer.

ADORSUS, um. *part. d'*Adordior, *pour* Adortus. *Virg.* Qui a entrepris ou commencé. ‖ *Terent.* Aſſailli, attaqué.

ADPAREO *ou* Adparo, as, āvi, ātum, āre. *Lucr.* Acquerir. ‖ Préparer à.

Adpello *pour* Appello.

Adpeto *pour* Appeto.

AD-PLENUM, *adv. Horat.* Parfaitement.

ADPLORO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Sen.* Pleure avec ou auprès.

Adplumbo *pour* Applumbo.

ADPLUO, is, ŭi, ĕre. *Plin.* Pleuvoir.

ADPORRECTUS, a, um. *part. Ovid.* Etendu, couché auprès.

ADPOSCO, is, popoſci, ſcĕre. *Horat.* Demander avec inſtance, exiger, requerir, prétendre.

ADPRECATUS, a, um. *part. Horat.* Qui a prié, invoqué.

ADPRECOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Horat.* Prier inſtamment, invoquer.

ADPREHENDO, is, di, ſum, dĕre. *Juſt.* Reprendre, reprimander.

Adprētio.
Adprīmè.
Adprīmus.
Adprŏbatus. } *Voiez* Appretio, Apprimè, *&c.*
Adprobè.
Adprŏbo.
Adprŏbus.
Adprŏpĕro.
Adprŏpinquo.

ADPRIDIE, la veille.

ADPROMISSOR, ōris. *m. Ulp.* Caution, répondant, garant; qui s'oblige, qui s'engage pour un autre, qui le cautionne.

ADPROMITTO, is, mīſi, miſſum, ĕre. *Cic.* Cautionner, garantir, répondre, s'engager, s'obliger pour un autre.

ADPUGNO, as, āvi, ātum, āre. *neut. Tacit.* Attaquer, aſſaillir. ‖ Combattre auprès.

ADPULSIO & Adpulſus, *voiez* Appulſio.

ADQUO, *adv. Non.* Juſqu'où, juſqu'à quand, combien.

ADRACHNE, es. *f. Plin.* Petit arbre ſauvage, ſemblable à l'Arboiſier, *qui porte deux fois l'an.*

ADRADA, æ. *m. Tacit.* L'Oder, *fleuve d'Allemagne. On dit auſſi* Adrana & Adranus.

ADRADO, is, ſi, ſum, ĕre. *Colum.* Raſer, racler, raper, ratiſſer.

ADRAMYTTENUS *ou* Adramytticus ſinus, Le Golfe d'Andramitti.

ADRAMYTTUM, *autrefois* Antandros, *Andramitti.*

ADRANE, es. ſ. f. Endrenos, *ville de la Mœſie.*

ADRANS, antis, Adranis, is. ſ. *m.* Dragemel.

ADRANUM & Hadranum, i. ſ. *n.* Aderno, *ville ancienne de Sicile.*

ADRANUS, ſ. *m.* Dieu de la ville d'Aderno.

ADRAON, ōnis. ſ. *m. voiez* Adratum.

ADRASTA, ſ. f. Adraſte, *Nymphe, fille*

de l'Ocean, & nourrice de Jupiter.

ADRASTIA, ſ. f. Adraſtie, fauſſe Déeſſe fille de Jupiter & de la Neceſſité, vengereſſe des crimes.

ADRASTUS, i. m. Virg. Adraſte, Roi d'Argos, ſurnommé Talaoïdes, parcequ'il étoit fils de Talaon.

ADREMIGO, as, āvi, ātum, āre. Flor. Aller à la rame, ramer vers quelque endroit.

ADREPO, is, pſi, ptum, pĕrĕ. Plin. Ramper, grimper, ſe traîner vers quelque lieu.

Adrepto voiez Repto.

ADREUS, ſ. m. Nom d'un faux Dieu.

ADRIA, æ. m. Horat. La mer Adriatique, aujourd'hui le Golfe de Veniſe.

ADRIA, æ. f. La ville d'Atri dans le Royaume de Naples.

ADRIA, c'eſt auſſi le nom d'une Riviere, d'où la mer Adriatique a pris ſon nom.

ADRIACUS, a, um. Prop. Ovid. Adriatique.

ADRIANISTA, ſ. m. & f. Adrianiſte, Heretique ſectateur de Simon le Magicien.

ADRIANOPOLIS, eos. f. Andrinople, ville de Thrace.

ADRIANUM & Adriaticum mare. La mer Adriatique, le Canal de Veniſe.

ADRIENSIS, m. & f. ſe, n. is. Qui eſt de la ville d'Atri.

ADROBICUM, voiez Caronium.

ADROBUS, Adrobe.

ADRODO, is. ĕrĕ. Ronger tout autour. ‖ Rogner les monnoies.

ADRUMETI Sinus. Le Golfe de Mahometta.

ADRUMETUM, i. n. Caſ. Adrumete, ville d'Afrique, Mahometta.

ADRUMO, as, āvi, ātum, āre. Feſt. Murmurer, gronder, faire un bruit ſourd.

ADRUO, is, ĕrĕ. Colum. Couvrir de terre, enterrer avec la charrue.

ADSCIO, is, īvi, ītum, īre. Colum. Faire venir, tirer d'ailleurs. ‖ Admettre, recevoir, agréer, approuver, attribuer. ‖ Ajouter, mettre au nombre, aſſocier, introduire.

ADSCISCO, cis, ĕrĕ. Le même qu'Adſcio. Adſciſcere ſibi nomen. Cic. Prendre le nom. - ſocios. Caſ. S'aſſocier. - generum. Virg. Prendre un gendre. - oppidum. Cic. Gagner une ville. Adſciſcitur in civitatem. Liv. ou à civitate. Cic Il a obtenu le droit de bourgeoiſie.

ADSCITITIUS, Plaut. & Adſcitus, a, um. Sil. Ital. Ajouté, pris ou tiré d'ailleurs, & les autres ſignifications d'Adſcio & d'Aſciſco.

ADSCRIBO, Adſcriptor, & ſes autres derivez. Voiez Aſcribo.

ADSELLATUS, a, um. Veg. Qui eſt aſſis ou à la ſelle.

ADSELLO, as, āvi, ātum, ārĕ. neut. Veg. Aller à la ſelle, à la garderobe, être au baſſin.

ADSEROR, sĕrĕris, sĭtus ſum, sĕri. Cat. Etre ſemé, être planté auprès.

ADSERTOR, ōris. m. Terent. Voiez Aſſertor.

Adſervo.
Adſeſſor.
Adſeſſoria.
Adſeſſorium. — Voiez Aſſervo, &c.
Adſeſſorius.
Adſeſſura.
Adſevero.

ADSIDELÆ, ārum. f. pl. Feſt. Tables ſur leſquelles les Prêtres Flamines ſacrifioient étant aſſis.

ADSIGNIFICO, as, āvi, ātum, āre. Varr. Signifier, montrer, faire ſavoir, entendre ou connoître.

ADSIGNO, as, āvi, ātum, āre. Perſ. Signer, ſouſſigner, ſouſcrire. ‖ Aſſigner, attribuer.

Adſilio.
Adſimilis.
Adſiſto.
Adſolet. — Voiez Aſſilio, &c.
Adſpectabilis.
Adſpecto.
Adſpirātio.
Adſpiro.

ADSITUS, a, um. part. Varr. Planté, ſitué auprès. ‖ Appuié, étaié, ſoutenu.

Adſpectus.
Adſpicio. — Voiez Aſpicio, &c.

ADSPUO, is, pŭi, pŭtum, puĕrĕ. Plin. Cracher ſur ou contre.

ADSTERNO, is, ſtrāvi, ſtrātum, nĕre. Ovid. Etendre, coucher auprès.

ADSTIPULOR & ſes derivez, voiez Aſtipulor, &c.

ADSTITUO, is, tŭi, tūtum, ĕre. Ad Her. Mettre, placer auprès. ‖ Ranger, diſpoſer, mettre en ordre.

Adſto.
Adſtrepo.
Adſtrictè.
Adſtrictorius.
Adſtringo.
Adſtruo.
Adſtupeo. — Voiez Aſto, &c.
Adſudo.
Adſuefacio.
Adſueſco.
Adſuetus.
Adſugo.
Adſulto.

ADSUM, ădes, ădfui, ădeſſe. Cic. Etre preſent, paroître, ſe trouver, ſe faire voir, ſe montrer. ‖ Aſſiſter, ſervir, aider, ſecourir, favoriſer, défendre. ‖ Arriver, venir, approcher, être prêt. Adeſſe animo ou animis. Cic. Etre attentif, écouter favorablement, peſer bien une affaire. ‖ Avoir bon courage, être ferme, ne rien craindre. ‖ Prendre ou avoir à cœur, s'intereſſer. Adeſſe Judici. Cic. Etre Aſſeſſeur d'un Juge. Adeſdum. Terent. ou Huc ades. Plaut. Viens-ça. Adſis mihi. Virg. Secourez-moi. Quod adeſt? Cic. Que vois-je? Adeſto iſtic. Plaut. Tiens-toi là, ne bouge de-là.

Adſuo, voiez Aſſuo.

Adſurgo, voiez Aſſurgo.

AD-SUMMAM. Cic. Enfin, bref, tant y a, en un mot, pour concluſion. ‖ Au plus, tout au plus. Unus aut ad ſummum duo. Cic. Un ou deux tout au plus.

ADSUSPIRO, as, āvi, ātum, āre. neut. Apul. Soupirer avec ou auprès.

ADTAMINO, as, āvi, ātum, āre. Iſid. Prendre, uſurper. ‖ Gâter, ſalir, ſouiller, corrompre.

ADTEGER, grà, grum. Vitruv. Uſé, diminué, à quoi on a touché, qui n'eſt point dans ſon entier. ‖ Corrompu, gâté.

Adtexo, voiez Attexo.

Adtondeo, voiez Attondeo.

ADTONSUS, a, um, part. Plaut. Raſé, tondu. ‖ Brouté.

ADTREMO, is, ŭi, ĕrĕ. Stat. Trembler, treſaillir, être ébranlé.

Adtribuo, voiez Attribuo.

Adtrītus, voiez Attritus.

Adtubernālis, voiez Contubernalis.

Adda, voiez Addua.

ADUABIS, is. m. Le Doux, fleuve.

ADUACA, æ. f. ou Aduātica Tungrorum. f. Tongres, ville Epiſcopale du Pays de Liege.

ADUATICI, ōrum. m. pl. Caſ. Les peuples de l'ancienne Gaule, où eſt à preſent le Comté de Namur. Aduaticorum oppidum. Namur, ville Epiſcopale des Pays-bas.

ADVECTIO, ōnis. f. Plin. Tranſport, voiture, charriage, charroi, port, fret.

ADVECTITIUS, a, um. Sall. Qu'on peut voiturer, qui ſouffre le tranſport.

ADVECTITO ou Advecto, as, āvi, ātum, āre. Tac. Voiturer, mener, conduire, tranſporter, porter, apporter.

ADVECTOR, ōris. m. Plaut. Voiturier, qui conduit, qui amene, qui apporte.

ADVECTUS, ûs. m. Tac. le même qu'Advectio.

ADVECTUS, a, um. part. Tac. Amené, apporté, &c. comme le verbe Adveho.

ADVEHO, is, xi, vectum, ĕrĕ. Cic. Amener, apporter, voiturer, faire porter, venir ou aller, ſoit par eau, par charroi ou à cheval.

ADVELITATIO, ōnis. f. Plaut. Eſcarmouche, combat d'eſcarmoucheurs. Feſt. ‖ Combat de paroles piquantes & injurieuſes, qu'on ſe dit avant que d'en venir aux coups.

ADVELO, as, āvi, ātum, āre. Virg. Cacher, couvrir d'un voile.

ADVENA, æ. commun. gen. Etranger, qui n'eſt pas du pays, qui eſt d'ailleurs, forain. Advenæ volucres. Varr. Oiſeaux de paſſage. Advena Atticus. Celui qui ſupplante ſon maître, ſon bienfaicteur ou ſon confident; un inferieur qui depoſſede ſon ſuperieur. ‖ Le ſoldat chez le bon homme.

ADVENEROR, āris, ātus ſum, āri. dep. Varr. Avoir beaucoup de reſpect & de veneration, honorer, reverer infiniment, adorer.

ADVENIO, is, vēni, tum, īrĕ. neut. Plaut. Cic. Arriver, venir d'ailleurs, ſurvenir.

ADVENTITIUS, a, um. Cic. Qui vient, qui arrive, qui ſurvient par haſard, qui eſt pris ou venu d'ailleurs, emprunté, étranger, accidentel, caſuel. Adventitia bona. Biens de fortune, & non de ſucceſſion. Adventitius morbus. Maladie d'accident. Adventitia cœna. Un ſoupé de bienvenue. Adventitia copia. Des troupes auxiliaires. Adventitia dos. Une dot qui ne vient pas de parens.

ADVENTO, as, āvi, ātum, āre. freq. Cic. Approcher, n'être pas loin, être ſur le point d'arriver.

ADVENTOR, ōris. m. Plaut. Qui vient ſouvent, qui ſurvient, qui a coutume de venir ou de ſe fournir dans un endroit; un chaland.

ADVENTORIUS, a, um. Qu'on fait ou qu'on donne au ſujet de l'arrivée de quelqu'un, qui arrive par occaſion, par haſard, par cas fortuit. Adventoria epiſtola. Mart. Lettre de compliment ſur l'arrivée de quelqu'un.

ADVENTUS, ûs. m. Cic. ou Adventus, i. m. Terent. Arrivée, venue, avenement, abord. ‖ L'Avent, qui eſt le tems d'environ quatre ſemaines que l'Egliſe emploie à ſe préparer pour celebrer la Nativité de notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Adverbero, le même que Verbero.

ADVERBIALITER, adv. Adverbialement.

ADVERBIUM, ii. n. Gell. Adverbe, mot indeclinable, qui ſe joint aux verbes pour déterminer leur ſignification.

Adverrunco, voiez Averrunco.

ADVERSA, ōrum. n. plur. Ovid. Adverſitez, infortunes, malheurs, mauvais ſuccès, accidens ou évenemens deſavantageux.

Adverſa, voiez Averſa.

ADVERSARIA, ōrum. n. plur. Cic. Repertoire, mémorial, journal ou autre regiſtre ou recueil, dans lequel on écrit les choſes dont on veut ſe ſouvenir.

ADVERSARIUS, ĭi. m. Cic. Ennemi, adverſaire, partie adverſe. Adverſarium intendere ſe. Cic. Se porter partie.

ADVERSARIUS, a, um. Cic. Adverſaire, ennemi, oppoſé, envieux, jaloux, qui contredit, qui reſiſte.

ADVERSATIO, ōnis. f. Contrarieté, oppoſition, reſiſtance, répugnance, antipatie, inimitié.

ADVERSATOR, ōris. m. &

ADVERSATRIX, īcis. f. Terent. Qui s'oppoſe, qui reſiſte, &c.

ADVERSE, adv. Gell. Avec repugnance, avec contrarieté, d'une maniere oppoſée, contrediſante.

ADVERSIO, ōnis. f. Ulp. Riſque. Adverſione emere. Acheter pour ſon compte, à ſes riſques, perils & fortunes.

ADVERSITAS, ātis. f. Plin. Contrarieté, oppoſition, antipatie. Il ne ſignifie jamais Adverſité.

ADVERSITOR, ōris. ſ. m. Nom que les Romains donnoient aux eſclaves qui alloient au devant de leurs maitres le ſoir, quand ils ſoupoient en ville.

ADVERSOR, āris, ātus ſum, āri. dep. Cic. Etre contraire, s'oppoſer, contrarier, reſiſter, tenir tête, ſe porter partie. Adverſante natura. Cic. A contre-cœur, avec repugnance.

ADVERSUM, i. n. Terent. Adverſité, malheur, infortune, diſgrace, accident fâcheux ou évenement contraire, revers de fortune.

ADVERSUM, prépoſit. voiez Adverſus.

ADVERSUS, a, um. part. Terent. Contraire, repugnant, oppoſé, ennemi, adverſaire, qui a de l'antipatie. ‖ Qui eſt à l'oppoſite, vis-à-vis, en face, tourné vers. Adverſa manus. Cic. Le dedans de la main. Adverſi dentes. Cic. Les dents de devant. Adverſus rumor. Liv. Mauvais bruit, mauvaiſe reputation. Adverſo flumine. Caſ. En remontant contre l'eau, contre le courant. - vultu. En face. Adverſa vulnera. Liv. Bleſſures par devant. Valetudo adverſa. Col. Mauvaiſe ſanté. Adverſis muſis. Ovid. En dépit des Muſes, contre ſon genie, malgré ſon incapacité. Adverſo animo. Plaut. Malgré ſoi. Adverſus gratia homo. Quintil Un homme ſans politeſſe, qui ne ſe met point en peine de plaire.

ADVERSUS & Adverſum. prép. Terent.

Contre, envers. ‖ Devant, vis-à-vis. ‖ Audevant, à la rencontre. ‖ *Adverſum quod. Liv.* au lieu que.

ADVERTO, is, ti, ſum, ĕre. *Virg.* & Advorto. *Plaut.* Tourner vers ou du côté. ‖ Remarquer, voir, appercevoir, reconnoître, prendre garde, s'aviſer, être attentif, s'appliquer, conſiderer, reflechir. *advertere agmen urbi. Virg.* Tourner ſon armée du côté de la ville, la faire marcher droit à la ville. ‖ - *aures oraque. Tac.* S'attirer l'attention des yeux & des oreilles. - *animum alicui rei. Tac.* Mettre ſon eſprit, s'adonner à quelque choſe. - *Animo. Plin.* Penſer ſerieuſement, obſerver, remarquer. - *graviter. Terent.* Prendre à cœur, s'attacher. - *in aliquem. Tac.* Châtier, corriger, punir quelqu'un.

ADVESPERASCIT, *imperſ. Cic.* Il ſe fait tard, la nuit approche. *pret.* rāvit. *fut.* raſcet. *infinit.* raſcĕrĕ.

ADVIGILANTIA, æ. *f. Stat.* Tres-grand ſoin.

ADVIGILO, as, āvi, ātum, āre. *neut.* Veilier à quelque choſe, y prendre garde, en avoir grand ſoin. ‖ Etre alerte.

ADULA, æ. *f.* Adula, *montagne.*

ADULATIO, ōnis. *f. Cic.* Flaterie, complaiſance, exceſſive ou lâche. ‖ Careſſes d'un chien.

ADULATOR, ōris. *m. Cic.* Flateur, complaiſant, butré.

ADULATORIUS, a, um. *Tac.* Qui tient du flateur, qui ſent la flaterie.

ADULATRIX, īcis. *f. Treb.* Flateuſe.

ADULICUS Sinus *Le Golfe d'*Arquico.

ADULIS, is. *f.* Adulitum, i. *ſ. n.* Arquico.

ADULO, as, āvi, ātum, āre. *Lucr.* &

ADULOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Flater, avoir une exceſſive & lâche complaiſance. *Il a auſſi la ſignification paſſive. Cic.* Etre flaté, cajolé, careſſé.

ADULTER, ĕri. *m. Cic.* Adultera, æ. *f. Cic.* Adultere, celui ou celle qui viole la fidelité conjugale d'un autre ou la ſienne propre.

ADULTER, a, um. *Ovid.* Qui eſt faux, qui eſt falſifié. *Adultera clavis.* Fauſſe clef.

ADULTERATIO, ōnis. *f. Plin.* Alteration, falſification, corruption, déguiſement, mauvais mélange.

ADULTERATOR, ōris. *m. Ulp.* Falſificateur, qui déguiſe, qui altere, qui gâte, qui corrompt, qui contrefait. *Adulterator moneta. Claud.* Faux-monnoieur.

ADULTERATUS, a, um. *part. Plin.* Falſifié, alteré; & *les autres ſignifications d'*Adultero. ‖ Qui a ſouffert l'adultere.

ADULTERINUS, a, um. *Cic.* Adulterin, qui n'eſt pas legitime, bâtard. ‖ Faux, falſifié, contrefait, &c.

ADULTERIUM, ĭi. *n. Ovid.* Le crime d'adultere. ‖ Falſification, &c. *comme* Adulteratio. *Adulteria arborum. Plin.* Les entes, les greffes. *Adulteria mercis. Plin.* Mauvais mélanges d'une marchandiſe.

ADULTERO, as, āvi, ātum, āre. *Suet.* Commettre un adultere, ‖ alterer, falſifier, corrompre, gâter, ſophiſtiquer, déguiſer, vicier, contrefaire, faire un mauvais mélange.

ADULTEROR, āris, ātus ſum, āri. *paſſ. Horat.* Etre corrompu par adultere. *Et dep. Cic. Alors il ſignifie la même choſe qu'*Adultero.

ADULTUS, a, um. *part. d'*Adoleſco *ou d'*Adoleo. *Cic* Adulte, qui eſt en âge de raiſon, qui eſt arrivé au point de ſa croiſſance, de ſa force, de ſa vigueur; accru, augmenté, fortifié, enraciné. *Adultus ſol. Petr.* Le ſoleil dans ſon plus haut degré. *Adulta virgo. Cic.* Une fille en âge d'être mariée. *Adultus apud paſtores. Quintil.* Nourri, élevé juſqu'à l'adoleſcence avec ou parmi des bergers. *Urbs adulta. Cic.* Une ville floriſſante. *Eloquentia adulta.* Une éloquence formée. *Adulta æſtas. Tac.* Le fort de l'été. *Adulta nox. Tac.* Le milieu de la nuit. *Compar.* Adultior. *Plin.* Plus grand, plus fort. *Jupiter adultus.* Jupiter adulte, *l'un des cinq Dieux que l'on invoquoit dans les noces.*

ADUMBRATIM. *adv. Lucr.* D'une maniere obſcure, rude & groſſiere.

ADUMBRATIO, ōnis. *f. Cic.* Premier trait, ſimple idée, leger craion, eſſai, ébauche, eſquiſſe de ce qu'on veut repreſenter. ‖ Voile, feinte, couverture, imitation, déguiſement.

ADUMBRATUS, a, um. *part. Cic. Tac.* Obſcur, confus, groſſier, ſuperficiel. ‖ Tracé, au premier craion, croqué, ébauché. ‖ Faux, ſimulé, déguiſé. *Adumbratus vir. Cic.* Mari ſupppoſé, *celui qui paſſe pour être le mari d'une femme qui n'eſt pas la ſienne. Adumbrata lætitia. Tac.* Une fauſſe joye, une gaieté étudiée. - *intelligentia. Cic.* Une foible connoiſſance, une legere teinture, & *les autres ſignifications du verbe* Adumbro.

ADUMBRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Mettre à l'ombre, à couvert, à l'abri. ‖ Faire le premier trait d'un deſſein, l'ébaucher, l'eſquiſſer, le croquer, le craionner ou l'ombrer groſſierement. ‖ Imiter, contrefaire, copier, repréſenter. ‖ Feindre, ſimuler, voiler, couvrir, cacher, enveloper, déguiſer. *Adumbrare mores. Q. Curt.* Imiter, copier, contrefaire les manieres.

ADUNATUS, a, um. *part. Plin.* Amaſſé, aſſemblé, réuni, mis en un.

ADUNCITAS, ātis. *f. Cic.* Courbure, figure crochue.

ADUNCUS, a, um. *Cic.* Crochu, courbé, ou recourbé en crochet.

AD-UNGUEM, *Horat.* Parfaitement, ſur le bout du doigt. *Ce ſont deux mots,* ad & unguis.

ADUNO, as, avi, atum, are. *Plin.* Aſſembler, réunir, joindre, mettre en un.

Ad-unum. *Q. Curt.* Chacun, tout le monde, tous generalement, juſqu'au dernier, ſans exception.

ADVOCAMENTUM, i. *n. Plin.* &

ADVOCATIO, ōnis. *f. Cic.* La fonction d'un Avocat, ſa Charge. ‖ Une conſultation. ‖ Une aſſemblée d'amis ou de parents ſur une affaire. ‖ Sollicitation, recommandation, protection. ‖ Conſolation, ſoulagement. Un plaidoyer. ‖ Un appel, ou l'action d'appeller ou d'inviter; convocation.

ADVOCATIA, *ſ. f.* Advouerie, Charge d'avoué.

ADVOCATUS, i. *m. Cic.* Celui qui eſt prié de ſe charger d'une affaire; de plaider la cauſe, de l'appuier de ſon credit, & d'en défendre le droit; un Avocat, *qu'on appelle auſſi* Patronus. ‖ Avoué d'une ville, d'une Egliſe, &c. ‖ *Advocatus fiſci.* Avocat General, Avocat du Roi, Avocat du Fiſc.

ADVOCATUS, a, um. *part.* Appellé, prié, invité, demandé, fait venir exprès.

Advocatorum regio, *voiez* Voigtia.

ADVOCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Appeller à ſoi, mander, faire venir. ‖ Demander avis, conſeil; ſecours, aſſiſtance, protection, ‖ Plaider, faire la profeſſion d'Avocat. *Advocare artes. Cic.* Emploier les artifices, appeller la ruſe & la fineſſe à ſon ſecours. - *animum ad ſeipſum. Cic.* Rentrer en ſoi-même, rappeller ſes eſprits.

ADVOLATUS, ûs. *m. Cic.* Le vol des oiſeaux. ‖ L'action d'accourir.

ADVOLO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Voler à ou vers quelque endroit, ou ſur quelque choſe. ‖ Venir vite, accourir, faire diligence.

ADVOLVO, is. volvi, vŏlūtum, ĕrĕ. *Virg.* Rouler vers, ou à l'entour, amener, voiturer en roulant, tourner, remuer, rouler enſemble, renfermer, contenir, enveloper, monter juſqu'à.

ADVOLUTUS, a, um. *part. Plin.* Roulé vers, & *les autres ſignifications d'*Advolvo. *Advolutus genibus. Liv.* Qui s'eſt jetté aux pieds, aux genoux.

ADVORSITOR, ōris. *m. Plaut.* Valet qui va audevant de ſon maître.

Advorſum, *voiez* Adverſum.

Advorto, *voiez* Adverto.

Ad-votum. *Quintil.* A ſouhait, au gré, au deſir, ſelon les vœux.

Adura, æ. *ſ. f. voiez* Aturra.

ADURGEO, es, ădurſi, gēre. *Horat.* Preſſer fort, pourſuivre vivement, violenter, forcer, contraindre.

ADURO, is, uſſi, uſtum, rĕrĕ. *Cic. Virg.* Brûler, enflamer. ‖ Hâler, ſecher, rôtir, griller. ‖ Cuire, faire douleur.

Aduſque, *prépoſit. Virg.* Juſqu'à.

ADUSTIO, ōnis. *f. Sen.* Brulure, brûlement, inflammation, cuiſſon, hâle. *Voiez* Aduro.

ADUSTUS, a, um. *part. Ter.* Brûlé, &c. *Voiez* Aduro. *Aduſtior color. Liv.* Couleur hâlée, baſanée, brûlée.

ADYTUM, i. *n. Virg.* Lieu ſecret, *où il n'eſt pas permis à tous d'entrer.* ‖ Le Sanctuaire, *où les ſeuls Prêtres de l'ancienne Loi avoient droit d'entrer.*

ADZELIA, æ. *ſ. f.* Adzel, *ville de Livonie.*

A E

Æ *Diphtongue qui s'écrivoit & ſe prononçoit autrefois par aï, comme* terraï *pour* terræ.

ÆA, æ. *f.* Æapolis, Utrect, *Iſle & Ville de la Colchide.*

ÆÆUS, a, um. *Virg.* Qui eſt de cette ville. *Ææa Circes inſula. Virg.* L'île de Circé, de Colchide.

ÆACIDES, is. *m. Virg.* Achille, *c'eſt-à-dire* deſcendant d'Æacus.

ÆACIDINUS, a, um. *Plaut.* D'Achille, qui appartient à Achille.

ÆACUS, ci. *m. Virg.* Eaque *fils de Jupiter.*

ÆÆA, *ſ. f. Nom de Circé.*

ÆAS, Aous. *Polina.*

ÆBURA, æ. *ſ. f.* Talavera la Reyna, *ville d'Eſpagne.*

ÆCANA, Æca, *voiez* Troja, *ville de la Pouille.*

ÆCASTOR, *adv. de jurement.* Par Caſtor ou par le temple de Caſtor.

ÆCERE, *adv. de jurement.* Par le temple de Cerès.

ÆCHMALOTARCHA, æ. *ſ. m.* Prince de la Captivité. Æchmalotarque. *Les Juifs donnerent ce nom à ceux qui les gouvernoient pendant la Captivité de Babilone.*

ÆCHTARCHUS, *ſ. m. C'eſt la même choſe dans Origene qu'*Æchmalotarque.

ÆCULANUM, Eclanum, i. *ſ. n.* Fricenti, *nom de lieu.*

ÆDEPOL, *adv. de jurement.* Par le temple de Pollux, *pour dire* Certes, aſſurément, en verité.

ÆDERA, æ. L'Eder.

ÆDES *ou* Ædis, is. *f. Cic.* Temple, Egliſe.

ÆDES, ium. *f. pl. Cic.* Une maiſon, un appartement. ‖ Une châſſe, un tabernacle, un coffre pour enfermer quelque choſe de ſacré. *Ædes inſcribere. Terent.* Mettre un écriteau ſur la porte. - *venales.* Maiſon à vendre. - *mercede.* Maiſon à louer.

ÆDESSA, Edeſſa, æ. *ſ. f.* Vodene, *ville de Macedoine.*

ÆDICULA, æ. *f. Cic.* Un petit temple, une petite maiſon, une chapelle, un appartement particulier, une ſimple chambre, une châſſe, un tabernacle, un coffre, une caſſette, une maiſonnette, une cellule, un étui.

ÆDIFICATIO, ōnis. *f. Cic.* L'action de bâtir, de conſtruire; bâtiment, entrepriſe d'un bâtiment, conſtruction. ‖ Edification.

Ædificatiuncŭla, æ. *f. Cic.* Un petit bâtiment.

ÆDIFICATOR, ōris. *m. Cic.* Celui qui bâtit, le bâtiſſeur, l'architecte, l'entrepreneur. *Ædificator mundi. Cic.* L'auteur de la nature, l'architecte du monde.

ÆDIFICATUS, a, um. *part. Plin.* Bâti, édifié, conſtruit.

ÆDIFICIUM, ĭi. *n. Cic.* Edifice, bâtiment.

ÆDIFICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Bâtir, conſtruire, élever, dreſſer ou faire des bâtimens. ‖ *En terme de morale,* édifier. ‖ Etablir.

ÆDILIS, *m. Cic.* Edile, *Magiſtrat Romain, faiſant la charge de Prévôt des Marchands, de Lieutenant de Police & de Grand-Voyer. Ædiles Curules. Cic.* Les Ediles tirez du nombre des Nobles. *Ædiles plebis.* Magiſtrats qui étoient tirez d'entre les Bourgeois. ‖ Sacriſtain, homme prépoſé pour avoir ſoin d'un temple,

ÆDILITAS, ātis. *f. Cic.* Edilité, Charge ou Office d'Edile, *qui regarde les bâtimens publics, la Police de la Ville & la Voierie.*

ÆDILITIUS, a, um. *Cic.* Ce qui concerne l'Edile, *ou* les fonctions de la Charge de Voier, &c.

ÆDITIMUS, i. *m. Varr.* & Æditᴜus, i. *m. Cic.* Un Sacriſtain, un Marguillier, un Officier commis à la garde & aux ſoins de l'Egliſe.

ÆDON, ōnis. *f.* Un Roſſignol.

ÆDONIUS, a, um. *Ovid.* Qui tient du Roſſignol, qui a rapport ou qui appartient à lui.

ÆDUA Civitas, *f. Caſ.* Les peuples de Bourgogne.

ÆDUI, ōrum. *m. pl. Caſ.* Ceux d'Autun, de Lyon; de Mâcon, de Nevers, *qui étoient tous compris ſous le nom de* Bourguignons.

ÆETHA, æ. *m. f. nom du grand-pere de Medée, Roi de Colchide; ou* Eeta, *ſœur de Medée.*

ÆGABRA, Agābra, æ. *ſ. f.* Cabra, *nom de lieu.*

ÆGADES, *voiez* Ægathes, *Iſles.*

ÆGÆUM mare, *n. Plin.* La mer Egée, *aujourd'hui* l'Archipel.

ÆGATHES, inſulæ tres. *Elles portent les noms de* Lavenzo, Favagnona *&* Maretamo.

ÆGER, ægrā, ægrum. *Cic.* Malade, infirme, languiſſant. ‖ Triſte, abattu, chagrin, melancolique, ennuié, fâché, accablé. *Æger conſilii. Stat.* Qui ne ſçait ce qu'il doit faire. *-anhelitus. Virg.* Difficulté de reſpirer. *Ægram animam ponere. Lucr.* Mourir à regret, quitter la vie avec peine. *Ægris oculis aſpicere. Tac.* Ne voir pas de bon œil.

Ægerrimè, *adv.* Avec bien de la peine, fort à regret.

ÆGESTA, Egeſta, *Barbara.*

ÆGIALE, es. *ſ. f. Nom propre de l'une des Phaétontiades.*

ÆGIALIA, æ. *ſ. f.* Cecerigo.

ÆGIDA, æ. *ſ. f.* Iſtria. ‖ *C'étoit auſſi le nom propre d'une des Gorgones.*

ÆGIDIANA urbs, *f.* Saint-Gilles, *ville.*

ÆGIDIUS, ii. *m. Nom d'un Saint,* Saint Gilles.

ÆGILA, *voiez* Ægialia.

ÆGILA, æ. *ſ. f.* Angela, *ville de la Cyrenaique.*

ÆGILIPS, līpis. Lieux eſcarpez, *où les chevres mêmes ne ſauroient monter.*

ÆGILIUM, Igilium, ii. *ſ. n.* Giglio.

ÆGILOPS, ōpis. *f. Plin.* Fiſtule lacrymale. ‖ *Sorte de mechante herbe qu'on appelle* Coquiole, *& qui fait mourir l'orge.* ‖ *Sorte d'*bignon. ‖ *Sorte de* Chêne, *dont les glands ſont excellens.*

ÆGIMURUS, i. *ſ. m.* Galite.

ÆGINA, æ. *f. Liv.* Egina, *Iſle de Grece, dans la mer Egée.*

AEGINA, æ. *ſ. f.* Egine.

ÆGINETES, um. *m. pl* Les Eginetes. Eginetes, is. *m. C'eſt un* fleuve *& une* ville *de l'Aſie Mineure.*

ÆGIOCHUS, *ſ. m. Surnom de Jupiter, qui lui fut donné, parce que la peau de la chevre Amalthée faiſoit ſon bouclier.*

ÆGIPAN, *ſ. m.* Egipan, *animal qui ſe voit ſur des medailles.* ‖ *Surnom de Pan, qui lui fut donné parcequ'il avoit des pieds de chevre.*

ÆGIRA, æ. *ſ. f.* Xilocaſtro.

ÆGIRCIUS, Gercius, i. *ſ. m.* Le Gers.

ÆGIRUM, i. *ſ. n.* Gernia.

ÆGIS, īdis. *f. Virg.* L'Egide, *qui étoit le bouclier de Pallas, où la tête de Gorgone ou de Meduſe étoit répreſentée.* ‖ *Plin.* Bois fort ſerré & fort tendre, *ſur lequel on peignoit, & dont on faiſoit des Tablettes, parce qu'il ne gerſe pas, & qu'il n'eſt point ſujet à la vermoulure.*

ÆGITHARSUS, i. *ſ. m.* Le Cap de San-Vito.

ÆGIUM, i. *ſ. n.* Ægida, æ. *ſ. f.* Viſtiſa.

ÆGLE, *ſ. f. Nom d'une Nymphe,* Æglé. ‖ *Fille d'Eſculape & Lampetie.*

ÆGLESBURGUS, i. *ſ. m.* Aileſbury.

ÆGLETES, *ſ. m. Surnom d'Apollon, ainſi nommé à cauſe de ſon grand éclat.*

ÆGLOGA, æ. *f.* Idile, Eclogue, *dialogue entre Bergers. Il faut écrire & lire* Egloga.

ÆGOBOLUS, *ſ. m. Surnom de Bacchus.*

ÆGOCEROS, ōtis. *m. Lucr* Capricorne, *le dixiéme des douze Signes du Zodiaque.* ‖ *Dioſc. ou* Ægoceras. ‖ *Plin.* Du ſainfoin, du fenegré ou fenugrec, *herbe.*

Ægones, *voiez* Egones.

ÆGOPHAGOS, *ſ. m. & f. Surnom de Junon.* Ægophage, qui mange de la chevre. *On ſacrifioit des chevres à Junon à Lacedemone.*

ÆGOPHTHALMOS, *adj. m. & f.* Qui a des yeux de chevre. *C'eſt le nom qu'on donnoit autrefois à une pierre precieuſe, qui étoit bleue avec un cercle de blanc.*

EGOSTHENIA, æ. *ſ. f.* Egiſthenia.

ÆGRA, æ. *f.* Egger, *ville de Boheme.*

ÆGUA, æ. *ſ. f. voiez* Ategua.

ÆGRE, *adv. Virg.* A regret, à contre-cœur, avec peine, difficilement, impatiemment. *Ægrè ferre.* Souffrir mal-aiſement. *-eſt. Terent.* Cela eſt fâcheux. *-quid tibi eſt? Plaut.* Qu'eſt-ce qui vous fait peine? De quoi vous plaignez-vous? Où eſt-ce que le baſt vous bleſſe?

Ægret, *Lucr. pour* Ægreſcit.

ÆGRESCO, ſcis, ſcĕrĕ. *Virg.* Eſtre malade, ne ſe pas bien porter. S'affliger, ſe chagriner. *Ægreſcere rebus lætis. Stat.* Se faire un tourment de ce qui ne devroit cauſer que de la joie. ‖ Empirer, devenir en plus mauvais état.

ÆGRIMONIA, æ. *f. Horat.* Triſteſſe, ennui, chagrin, langueur, mélancolie, affliction, peine d'eſprit. ‖ Maladie, douleur.

ÆGRITUDO, dĭnis. *f. Cic.* Triſteſſe, &c. ‖ Maladie, &c. *comme* Ægrimonia. *Ægritudo criminis. Cic.* Ce qui diminue le crime, ce qui le rend plus graciable.

ÆGROTATIO, ōnis. *f. Cic.* Maladie, indiſpoſition, foibleſſe, *ce qui s'entend plus particulierement du corps, &* Ægritudo *de l'eſprit.*

ÆGROTO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Eſtre malade, être indiſpoſé, incommodé. *Ægrotat fama tua. Lucr.* Votre réputation tombe en langueur. *Ægrotant artes. Plaut.* Les fineſſes ne valent plus rien.

ÆGROTUS, a, um. *Cic.* Malade, indiſpoſé. *Ce qui ne ſe dit que du corps; au lieu que* Æger *ſe dit du corps & de l'eſprit, quoiqu'on les confonde quelquefois.*

ÆGRUM, i. *n. Plaut.* Triſteſſe, &c. *Voiez* Ægritudo, Ægrimonia.

ÆGUSA, æ. *ſ. f. voiez* Æthuſa.

ÆGYPTIACUS, a, um. *Plin.* D'Egypte, qui concerne l'Egypte.

ÆGYPTILLA, *ſ. f.* Pierre précieuſe qui venoit d'Egypte.

ÆGYPTIUS, a, um. *Cic.* Qui eſt d'Egypte, Egyptien.

ÆGYPTUS, i. *f. Cic.* L'Egypte, *Roiaume en Afrique.*

ÆLANA, æ. *ſ. f.* Eltor.

ÆLANTICUS Sinus, Le Golfe d'Eltor.

ÆLESHAMIA, æ. Ayleſham.

ÆLIA, æ. *f.* Jeruſalem, *Ville capitale de Judée, ainſi nommée, après qu'elle eut été rétablie par l'Empereur Adrien, qui s'appelloit* Ælius.

ÆLIA Adriana, *v.* Zama.

ÆLIA Capitolina, *voiez* Hieroſolyma.

ÆLIA Recina, Helvia Recina, *Recanari.*

ÆLIOPOLIS, *voiez* Heliopolis.

AELLO, ûs. *ſ. f. Nom de l'une des Harpyes.*

ÆLURUS, i. *m. Gell.* Un chat.

Æmarorum Mons, Montclimar.

ÆMATHIA, *voiez* Emathia, La Macedoine.

ÆMILIA, æ. *f. Mart.* Emilie, *Province d'Italie, aujourd'hui* la Romagne.

ÆMILIANUS, i. *m. Nom d'un Saint,* Saint Emilien, S. Milhan, S. Ymelin, ou le B. Miam.

ÆMILIUS, a, um. *Horat.* Qui eſt de la Romagne.

ÆMINIUM, i. *ſ. m.* Coimbre, *ville de Portugal.*

ÆMODÆ Inſulæ, *voiez* Emodæ.

ÆMONIA, æ. *f. Horat.* Theſſalie, *Province de Macedoine.*

ÆMONIA, Emonia Rouinata.

ÆMONIA, æ. *ſ. f.* Lambach, *nom de lieu.*

ÆMONIUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt de Theſſalie, Theſſalien.

ÆMULATIO, ōnis. *f. Cic.* Emulation, imitation. ‖ Envie, jalouſie, concurrence, ardeur, chaleur dans la diſpute.

ÆMULATOR, ōris. *m. Cic.* Emulateur, imitateur. ‖ Envieux, jaloux, rival, concurrent, competiteur, adverſaire.

ÆMULATUS, ûs. *m. Le même qu'*Æmulatio.

ÆMULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Avoir de l'émulation, tâcher d'égaler, d'imiter, d'aller de pair. ‖ Porter envie, avoir de la jalouſie, être, entrer en concurrence. *Æmulari cum aliquo. Liv.* Diſputer du prix avec quelqu'un; s'animer à l'envi, à qui fera mieux, à qui aura l'honneur.

ÆMULUS, i. *m. Cic. Le même qu'*Æmulator.

ÆMULUS, a, um. *Terent.* Qui tâche d'égaler, qui diſpute le prix. ‖ Egal, pareil. ‖ Rival, envieux. ‖ Contraire, nuiſible, *& les autres ſens d'*Æmulor. *Æmula labra roſis. Mart.* Des levres vermeilles comme roſe.

ÆMUS, *voiez* Hemus.

ÆNARIA, æ. *ſ. f.* Iſchia, *iſle.*

ÆNEATOR, ōris. *m. Suet.* Un Trompette, celui qui ſonne de la trompette.

ÆNEIS, īdos. *ſ. f.* Eneïde, *Poëme de Virgile, dont Enée eſt le ſujet.*

Ænĕŏlum, *voiez* Ænulum.

ÆNEUS *ou* AENUS, a, um. *Cic. Plaut.* Qui eſt d'airain, de cuivre, de bronze. *Æneus ut ſtes. Horat.* Afin qu'on vous éleve une ſtatue de bronze.

ÆNIA, æ. *ſ. f.* Moncaſtro, *ville de Macedoine.*

ÆNIANES, Ænienſes, ſium. *ſ. m. & f. pl.* Anciens peuples de la Theſſalie.

ÆNIGMA, ătis. *n. Cic.* Enigme, parabole, queſtion; propoſition obſcure & envelopée, difficile à débrouiller, à deviner.

ÆNIGMATICUS, a, um. Enigmatique, obſcur, difficile à expliquer, à concevoir.

Ænigmatiſtes, æ. *m. Hier.* Qui invente, qui propoſe des paraboles, des énigmes.

Æniochi, *voiez* Heniochi.

Æni Pons, *voiez* Oenipons.

Æni Pons, Alten-hohenaw, *ville d'Allemagne.*

ÆNOBARBUS, i. *m. Juven.* Qui a la barbe rouſſe, Barberouſſe.

ÆNON, ōnis. *ſ. m.* Enon.

ÆNONA, Enona, æ. *ſ. f.* Nona.

ÆNOS, Æneum, Ænus, i. *ſ.* Eno.

ÆNOSTADIUM, i. *ſ. n.* Ænopolis, is. *ſ. f.* Oenoſtadium, i. *ſ. n.* Inſtat.

ÆNULUM, i. *n. Feſt.* Petit vaiſſeau d'airain, chaudron.

ÆNUS, i. *f. Aur. Vict.* Enus, *Ville de Thrace qui fut bâtie par Enée, ſi l'on en croit Aurelius Victor dans ſon Livre de l'origine des Romains.*

ÆNUS, *voiez* Oenus.

ÆOLIA, æ. *f.* Eolie, *aujourd'hui* les Iſles de Lipari, *entre l'Italie & la Sicile.*

Æoliæ Inſulæ, *Les Iſles de Lipari.*

ÆOLIDES, is. *m. Virg.* Fils d'Eole, *ou* Eolien.

ÆOLIPILA, æ. *f. Vitr.* Eolipile, *boule d'airain creuſe, qui a un petit trou par où on la remplit d'eau; & cette eau étant échauffée ſur le feu, il ſort par le trou un tres-grand vent avec beaucoup de bruit.*

ÆOLIS, īdis. *f.* Eolide, *Province de l'Aſie Mineure.*

ÆOLIUS, a, um. Eolien.

ÆOLIUM mare, *n.* Le Golfe de Smirne.

ÆOLUS, i. *ſ. m.* Eole ou Æole, *Dieu des vents.*

ÆQUA, æ. Æquana, æ. *ſ. f.* Vico.

ÆQUABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Egal, ſemblable, pareil, de même façon. ‖ Raiſonnable, équitable, juſte.

ÆQUABILITAS, ātis. *f. Cic.* Egalité, juſte proportion, uniformité. ‖ Droiture, conſtance, fermeté d'eſprit.

ÆQUABILITER, *adv. Cic.* Egalement, de même proportion, de niveau. ‖ Avec juſteſſe, droiture, équité. ‖ Avec fermeté, conſtance.

ÆQUÆVUS, a, um. *Plin.* De même âge, contemporain, auſſi ancien.

ÆQUALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Semblable, pareil, égal. ‖ De même âge, du même tems, du même ſiecle.

ÆQUALITAS, ātis. *f. Cic.* Egalité, niveau, uniformité. ‖ Equité, juſtice. *Exuere æquitatem. Tac.* Se mettre hors de pair, s'élever au deſſus des autres.

ÆQUALITER, *adv. Cic.* Egalement, au niveau, d'une même façon.

ÆQUAMENTUM, i. *n. Feſt.* Equilibre, juſteſſe de poids, égaliſation, partage égal, niveau.

ÆQUANIMIS, *m. f.* mĕ, *n.* is. &

ÆQUANIMUS, a, um. Qui eſt d'un eſprit toujours égal, toujours content; autant moderé & ſage dans la proſperité, que tranquille & ferme dans l'adverſité; également paiſible dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune.

ÆQUANIMITAS, ātis. *f. Terent.* Egalité, tranquillité, moderation d'eſprit.

ÆQUANIMITER, *adv. Macr.* Avec égalité, moderation, tranquillité, contentement d'eſprit.

ÆQUATIO, ōnis. f. Cic. Egalité, égaliſation, partage égal. Ce mot ne ſignifie point Applaniſſement. Æquatio gratiæ. Cic. Egalité de credit.

ÆQUATOR, ōris. m. Plin. L'Equateur, Cercle équinoxial qui diviſe la Sphere en deux parties égales, l'une vers le pole Arctique, & l'autre vers le pole Antarctique.

ÆQUATUS, a, um. part. Cic. Egalité, rendu égal, pareil, ſemblable. Æquatis viribus. Liv. A forces égales.

ÆQUE. adv. Cic. Egalement, de la même maniere, autant, auſſi, ſi. ‖ Avec juſtice, équité.

ÆQUE AC, ſe met toujours devant une conſonne; Æquè atque, indifferemment devant une conſone & une voielle, de même qu'Æquè ut; mais Æquè tout ſeul ne ſe met le plus ſouvent que devant les conſones.

ÆQUE, Æquè atque, Æquè ut. Cic. Autant que, de même que, auſſi bien que. Juxta tecum æquè ſcio. Je ſai cela auſſi-bien que vous; Je le ſai comme vous. Æquè ſtatuere. Sen. Juger, ordonner avec équité.

ÆQUIDIALIS, m. f. lĕ, n. is. Feſt. Equinoxial.

ÆQUIDICI verſus. m. plur. Diom. Vers de deux membres égaux, mais oppoſez dans leurs antitheſes.

ÆQUIDIES, ēi. m. &

ÆQUIDIUM, ĭi. n. Feſt. L'Equinoxe, quand les jours & les nuits ſont d'une égale longueur.

ÆQUILANIUM, voiez Æquilatium.

ÆQUILATATIO, ōnis. f. Virg. Largeur égale, eſpace entre les mêmes paralleles.

ÆQUILATIUM, Æquilotium, Æquilavium ou Æquilanium, ii. n. Feſt. Dechet de la moitié; ce qui ſe dit des laines ſeulement, parce qu'en les lavant on prétend que la moitié s'en va en ordures.

ÆQUILIBRATOR, ōris. ſ. m. Nom d'office & de dignité dans le moien âge. Pédagogue, Précepteur. Æquilibrator Regis. Précepteur du Roi, ou Gouverneur.

ÆQUILIBRIS, m. f. brĕ, n. is. Vitr. De même poids, de pareille hauteur, de niveau, en équilibre.

ÆQUILIBRITAS, ātis. f. Cic. Egalité en peſanteur & en hauteur.

ÆQUILIBRIUM, ii, n. Sen. Equilibre, état juſte des balances. ‖ Gell. La pareille, change, le talion.

ÆQUIMANUS, a, um. Auſon. Qui ſe ſert également, avec la même adreſſe, des deux mains; Ambidextre.

ÆQUINOCTIALIS, m. f. lĕ, n. is. Plin. Equinoctial.

ÆQUINOCTIUM, ii. n. Col. Equinoxe, égalité des jours & des nuits.

ÆQUINOCTIUM, ii. ſ. n. Viſchmund.

ÆQUIPAR, ăris. Auſon. Egal, ſemblable, pareil.

ÆQUIPARABILIS, m. f. lĕ, n. is. Plaut. Comparable, qu'on peut mettre en parallele.

ÆQUIPARATIO, ōnis. f. Gell. Comparaiſon, parallele, juſte rapport, conformité, égalité.

ÆQUIPARO, as, āvi, ātum, āre. Cic. Egaler, rendre pareil, conformer, comparer, faire ou être auſſi-bien, aller de pair.

ÆQUIPOLLEO, ēs, ērĕ. neut. Equipoller, égaler en pouvoir, en force, en autorité; valoir autant que.

ÆQUIPONDIUM, ii. n. Vitr. Poids égal, contrepoids. ‖ Poids de l'or.

ÆQUITAS, ātis. f. Cic. Equité, juſtice, raiſon, droiture, égalité, juſte proportion. Æquitas animi. Cic. Tranquille & ferme ſituation d'eſprit.

ÆQUIVALEO, ēs, lŭi, ērĕ. neut. Eſtre égal en eſtime, en valeur, en prix; être équivalent.

ÆQUIVOCATIO, ōnis. f. Double ſens, double entente, équivoque.

ÆQUIVOCE, adv. D'une maniere équivoque, à double ſens.

ÆQUIVOCO; as, āvi, ātum, āre. Equivoquer, faire des équivoques; pàrler d'une façon, pour être entendu de l'autre.

ÆQUIVOCUM, i. n. Equivoque, mot, terme ou expreſſion qui ſignifie pluſieurs choſes.

ÆQUIVOCUS, a, um. Juven. Qui eſt équivoque, qui a double ſens.

ÆQUO, as, āvi, ātum, ārĕ. Cic. Caſ. Egaler, faire ſemblable, rendre pareil. ‖ Faire auſſi-bien; aller de pair, être en parallele, ne ceder en rien, valoir autant. ‖ Applanir, rendre uni, mettre au niveau, de niveau, partager également. Æquare ſolo. Terent. Raſer, mettre rez-pieds, rez-terre. - ludum nocti. Virg. Paſſer la nuit à jouer. — animum natalibus. Ovid. Répondre à ſa naiſſance par ſon eſprit, par ſon courage, par ſon bon cœur. - formas imitamine. Ovid. Repréſenter, exprimer au naturel, copier au juſte.

ÆQUOR, ŏris. n. Virg. Plaine. Ce mot s'emploie pour tout ce qui a quelque rapport au mot Plaine, comme tous les amas d'eau, ſoit eſtangs, lacs, rivieres, mer; & en general l'eau. ‖ Raſe campagne. ‖ Etendue des Cieux. ‖ Plaine de l'air. ‖ Æquor ventris, ſaxi, ſpeculi. Gell. L'étendue ronde & enflée du ventre, la ſuperficie d'un rocher, la ſurface d'un miroir. Conſcendere navibus æquor. Virg. Se mettre en mer, s'embarquer, aller par mer. Egerere æquora fundo. Stat. Pomper l'eau du fond d'un vaiſſeau

ÆQUOREUS, a, um. Virg. Marin, de la mer, qui appartient à la mer. Æquoreus Rex. Ovid. Le Roi, le Dieu de la mer, Neptune. Æquorei proceres. Claud. Les dieux marins. Æquorea via. Sil. Ital. La route de mer. Æquoreum genus. Virg. Les poiſſons. Æquoreæ puellæ. Prop. Les Nymphes de la mer, les Nereides. Æquorea buſta. Val. Fl. Les tombeaux, ſepulcres ſur le bord de la mer. Æquorei populi. Ovid. Peuples entourez de la mer, Inſulaires.

ÆQUUM, i. n. Virg. Equité, juſtice, droit & raiſon. ‖ Liv. Une plaine, une raſe campagne. ‖ Terent. Bienſeance, honnêteté, convenance. Ex æquo & bono. Terent. A la bonne foi, dans l'équité, ſans fineſſe.

ÆQUUM, Chogniz.

ÆQUUS, a, um. Cic. Egal pareil, ſemblable, le même. ‖ Plain, uni, applani, mis de niveau. ‖ Juſte, équitable, raiſonnable, ſans partialité, ſans prévention, ſans acception de perſonnes. ‖ Accommodant, favorable, bienſeant, honnête, convenable. Æqui boni, ou æqui boniquè facere, conſulere. Cic. Prendre en bonne part. Præſentibus æquus. Horat. Content de ce qu'il a, de ſon état, qui prend le tems comme il vient. Dii æqui. Dieux neutres, qui ne favoriſent pas plus un parti que l'autre.

ÆQUUS, a. nom de peuples, Eque ou Aeque.

AER, ĕris. ſ. m. Air, haleine. ‖ Virg. Vent, ſouffle. ‖ Varr. Son. Aera reddet, ſi perculeris. Si vous la frappez, elle rendra un ſon. In aere piſcari. Peſcher en l'air, pour dire s'occuper l'eſprit d'imaginations vaines & inutiles, ſe repaîttre de vent; avoir des idées creuſes; bâtir en l'air, faire des châteaux en Eſpagne; ſe plaire dans ſes rêveries; courir après des chimeres. ‖ Ovid. Aer ſilet. Il ne fait point de vent.

ÆRA, æ. f. Cal. Rod. Ere, époque, certains points de tems, duquel on commence à compter les années. ‖ Nonn. Nombre mis ſur la monnoie, pour en faire connoître la valeur & le prix. ‖ Plin. De l'yvraie, mauvaiſe herbe. ‖ Cic. Les chiffres particuliers de chaque article d'un compte.

ÆRA, um. n. plur. d'Æs. Voiez en ſon lieu.

ÆRAMENTARIUS, ii. m. Chaudronnier.

ÆRAMENTARIUS, a, um. Qui concerne le Chaudronnier, ou ſon mêtier.

ÆRAMENTUM, i. n. Plin. Tout ce qui eſt fait de cuivre, de bronze, d'airain, batterie de cuiſine.

ÆRARIA, æ. f. Plin. Mine d'airain, de cuivre; lieu où l'on travaille en cuivre ou en bronze; boutique de Chaudronnier. Pline ajoute Fabrica & Officina. Æraria fabrica. La fonte de l'airain, l'art de le mettre en œuvre.

ÆRARIUM, ii. n. Cic. Le Treſor public, lieu où on garde les deniers publics. L'Epargne, la Treſorerie, la Chambre du Treſor. Ærarium militare. Suet. Les fonds pour la guerre. Ærarii Præfectus. Bud. Surintendant, Contrôleur General des Finances. Ærarii Tribunus. Intendant des Finances.

ÆRARIUS, ii. m. Plin. Ouvrier en airain, cuivre, bronze; Chaudronnier, Fondeur. ‖ Déchu du droit de bourgeoiſie. Ærarius fieri. Liv. Eſtre mis à la taille.

ÆRARIUS, a, um. Plin. Qui eſt d'airain, cuivre, bronze. Ærarius lapis. Plin. Mine, morceau de mine de cuivre; pierre d'airain, calamine. ‖ — Quæſtor. Tac. Receveur des Finances, des Tailles ou autres impôts. - mergus. Jul. Cap. Uſurier, qui abîme ſon debiteur. ‖ Ærarii milites. Varr. Soldats qui ſervent pour de l'argent, comme les Suiſſes.

ÆRATUS, a, um. Cic. Couvert, garni d'airain, bronzé, peint avec de la limaille de bronze. Æratus homo, pour obæratus. Un homme accablé de dettes, oberé. ‖ Plaut. Un homme pecunieux, riche, opulent, qui a des écus.

ÆREA, æ. ſ. f. Ayr.

ÆREDIRUTUS miles, m. Varr. Soldat privé de ſa paie par punition, caſſé aux gages.

ÆREOLUM, i. n. Juv. Poids de deux grains, ſixième partie de l'obole.

ÆREOLUS, i. Juv. Petite monnoie de cuivre.

ÆREUS, a, um. Virg. Qui eſt d'airain, cuivre, bronze.

ÆREUS, i. ſ. m. L'Ayr.

ÆRIA, æ. ſ. f. Vaiſon, ville de France.

ÆRIA, voiez Aria.

ÆRICA, æ. f. Gell. Hareng ſor ou ſoret.

ÆRICOLUM, i. n. Gell. le même qu'Æricium.

ÆRIFER, ra, rūm. Ovid. Mine de cuivre, lieu qui le produit, où il ſe forme, d'où on le tire.

ÆRIFICIUM, ii. n. Varr. Ouvrage de cuivre, d'airain, de bronze.

ÆRIFODINA, æ. ſ. f. Varr. Mine de cuivre.

ÆRII montes, voiez Heræi montes.

ÆRINEUS ou Ærĭnus, a, um. Plin. D'yvroie, fait d'yvroie. Ærina farina. Farine d'yvroie.

AERINUS, a, um. adj. Qui eſt de la couleur de l'air, bleu.

ÆRIPES, ĕdis. omn. gen. Ovid. Qui a les pieds de bronze, ou figurat. qui ne ſe laſſe point à marcher. ‖ Virg. Qui eſt leger comme le vent, qui ſemble voler en l'air. Aeripedes cervi. Virg. Des cerfs volans.

ÆRIS flos, f. Fleur d'airain, verd de gris.

ÆRISONUS, a, um. Stat. Sonnant comme l'airain.

ÆRO, as, āvi, ātum, āre. Priſc. Couvrir, garnir de cuivre, bronzer, peindre avec de la limaille de bronze, faire reſſembler à du bronze.

ÆRO, ōnis. m. Plin. Panier, corbeille d'ozier, de jonc, de palmes. Turnebe écrit Hero, & pretend que c'eſt un Sac.

AEROMANTIA, æ. ſ. f. Aëromantie, divination par l'air.

ÆROSUS, a, um. Plin. Plein de cuivre, mêlé d'airain. Æroſus lapis. Pierre d'airain, calamine.

ÆRUCA, æ. f. Vitr. Rouille de cuivre, verdet, verd de gris. ‖ Calendre, petit inſecte qui ronge le bled.

ÆRUGINATOR, ōris. m. Juven. Qui ôte la rouille. ‖ Faiſeur de verdet. ‖ Armurier, Fourbiſſeur.

ÆRUGINOSUS, a, um. Sen. Rouillé, plein de rouille, couvert de verdet, de verd de gris. Æruginoſa bilis. De la bile verte, porracée.

ÆRUGO, ĭnis. f. Vitr. Verd de gris, rouille de cuivre, d'airain, &c. ‖ Virg. Nielle, brouillard qui s'attache aux bleds, & qui les brûle. ‖ Plin. Calendre, inſecte qui ronge le bled dans le grenier. ‖ Horat. Médiſance, calomnie, impoſture, malice, fauſſe accuſation.

ÆRUMNA, æ. f. Fourche, bâton, bourdon, au bout duquel les voiageurs portent leurs paquets. ‖ Crochets de portefaix, de crocheteurs; ceux qu'on met de côté & d'autre ſur le dos des bidets ou des ânes, pour porter des fagots. Invention de Marius; ce qui fait qu'on a donné à ces fourches ou crochets le nom de Mulets de Marius, Muli Mariani. ‖ Peine, affliction, chagrin, travail, fatigue, malheur, infortune, miſere, accablement de corps, abattement d'eſprit.

ÆRUMNABILIS, m. f. lĕ, n. is. &

ÆRUMNALIS, Lucr. Qui eſt rempli de chagrin, où il n'y a que peines, miſeres; choſe triſte, pitoiable, affligeante. Ærumnabilis labor. Travail, fatigue de crocheteur.

ÆRUMNATUS, a, um. Plaut. Chagriné, affligé, tourmenté, fatigué, accablé de maux.

ÆRUMNOSUS, a, um. Cic. La même choſe. Accablé de peines, miſerable, qui fait pitié, qui eſt rempli d'afflictions.

ÆRUMNULA, æ. *f. Feſt. Plaut.* Petites fourches, petits crochets, *comme ceux d'un Vitrier.* ‖ Legere affliction.

ÆRUSCATIO, ōnis. *f.* Tour d'adreſſe pour attraper de l'argent, eſcroquerie, manigance, filouterie, ſupercherie, &c.

ÆRUSCATOR, ōris. *m.* Prêtre de la Grande Déeſſe, Galle. *Gell.* Qui emploie toutes ſortes de voies pour avoir de l'argent, qui en attrape par tout où il peut. ‖ Eſcroc ou Eſcroqueur, filou, fripon, déniaiſeur, joueur de gobelets, Chevalier d'induſtrie, attrape-minon, charlatan, engeoleur, maître-gueux. ‖ Celui qui recevoit l'argent à la porte de la Comedie.

ÆRUSCO, as, āvi, ātum, āre. *Feſt.* Attraper, gagner de l'argent par toutes ſortes de ſubtilitez, de friponneries & de tours d'adreſſe. *Voiez* Æruſcator.

ÆS, æris. *n. Plin.* Airain, bronze, léton, cuivre, fer, acier. ‖ Toutes les choſes compoſées ou faites de ces ſortes de métaux. ‖ Trompette, cor, caſque, ſtatue, éperon, quille de navire. *Æs grave.* Billon ou toute ſorte de monnoie qu'on donne au poids. *- ſignatum.* Argent monnoié. *- rude.* En lingots. *Teſtamentum per as & libram.* Donation de ſon bien par acte ſimulé de vente. *Ex are aliquem ducere. Virg.* Jetter quelqu'un en fonte, faire ſa figure en bronze. *Æs conflare. Plin.* Fondre, jetter en fonte. *- domare. Stat.* Forger. *- alienum.* Argent emprunté, dette. *In are alieno eſſe.* Devoir, être endetté. *- alienum contrahere. Cic. facere. Liv. cogere. Plaut. conflare. Sall.* S'endetter de plus en plus, de jour en jour. *- alienum diſſolvere, perſolvere.* Paier ou acquitter ſes dettes, ſe liberer. *- alienum meum. Cic.* Mes dettes paſſives, ce que je dois. *- conforaneum. Cic.* Argent de change, argent pris à intereſt. *- alienum alicujus ſuſcipere. Cic.* Prendre ſur ſoi & ſur ſon compte la dette d'autrui, être ſa caution. *- alienum donare. Cic.* Remettre la dette à quelqu'un, l'en quitter. *Ære in meo eſt. Cic.* Il eſt entierement dans mes intereſts; il eſt tout à moi, je ſuis ſûr de lui, il dépend de moi. *Devovere ſe pro are alieno. Cic.* Se livrer ſoi-même pour l'acquit de ſes dettes. *Æris alieni cauſas reddere. Sen.* Rendre compte de ſon maniement. *Ære meo me laceſſis. Plaut.* Vous me battez de mes propres armes; je vous ai donné des verges pour me fouetter. *- mutare. Col.* Vendre. *Æs manuarium.* L'argent qu'on tire au jeu, en un coup, en une partie, en une main; le fonds du jeu, la bête, la poule, l'enjeu; ce qu'on riſque de perdre ou de gagner à chaque coup, à quelque jeu que l'on joue; le jeu, la ſomme qu'on met au jeu. *- textile.* Fil d'archal, & *toute autre ſorte de* metal filé. -- *regulare, ductile. Plin.* Toute ſorte de métail battu & mis en feuille. *- coronarium. Plin.* Auripeau, ou léton battu en feüille, *dont on faiſoit des* couronnes *pour les Rois de theatre. - Corinthium. Plin.* Cuivre de Corinthe, mélange de cuivre & d'autres métaux plus précieux. *- caldarium. Plin.* Cuivre, airain, ou metail propre à faire toutes ſortes d'utenſiles. *- cavum. Virg.* Une trompette. *Ovid.* Un vaſe d'airain. *- recurvum. Lucan.* Clairon, cor. *Au plurier* Æra, rum. *Cat. au dat. & à l'ablat.* Æribus. *Cic.* Æra. *Virg.* Des trompettes. *Æra micantia. Virg.* Des armes brillantes. *- ſpirantia. Virg.* Des ſtatues de bronze qui ſemblent animées. *- unca. Ovid.* Des hameçons. — *corybantia. Virg.* Des cymbales. — *Legum. Cic.* Tables d'airain, *ſur leſquelles les Loix Romaines étoient gravées. - ſingula. Cic.* Sommes des articles particuliers d'un compte. *Diſtant ara lupinis.* L'argent eſt bien different des legumes, *c'eſt à-dire*, Il y a bien de la difference entre les gens de bien & les fripons, entre les perſonnes de merite & la canaille, entre les choſes rares & les choſes communes.

ÆSALON, ōnis. *m. Suet.* Emerillon, *oiſeau de proie.*

ÆSAPUS, i. *ſ. m.* Spiga.

ÆSAR, is. *ſ. m.* Æſarus, i. *ſ. m.* Eſaro.

ÆSCULANUS, i. *ſ. m.* Dieu de la monnoie de cuivre. Æſculan.

ÆSCULAPIUS, ii. Eſculape, *Dieu de la Medecine.*

ÆSCULATOR, ōris. *m.* Charlatan. *Voiez* Æruſcator.

ÆSCULETUM, i. *n. Horat.* Lieu planté de certains chênes nommez *Æſculus.*

ÆSCULEUS, a, um. *Plin.* &

ÆSCULINUS, a, um. *Virg.* Ce qui eſt fait de bois de cette eſpece de chêne; ce qui en provient.

ÆSCULUS, i. *f. Plin.* Sorte de chêne, *dont on dit que le gland eſt bon à manger.*

ÆSERNIA & Iſernia, æ. *ſ. f.* Iſernia.

ÆSIA & Oeſia, æ. *m.* l'Oiſe, *riviere.*

ÆSICA, æ. *ſ. f.* Netherli.

ÆSIS, is. *ſ.* Eſino.

ÆSIUM, i. *ſ. n.* Jeſi.

ÆSILIUM, *voiez* Aſſiſium.

ÆSOPUS, i. *m.* Eſope, *auteur des Fables.*

ÆSTAS, ātis. *f. Cic.* L'Eſté, *l'une des quatre ſaiſons de l'année.* ‖ *Cæſ.* L'eſpace de tems qu'une armée tient la campagne; une campagne. *Æſtate. Cic.* En eſté, durant l'eſté. *Æſtates. f. pl. Plin.* Les grandes chaleurs, les ardeurs du ſoleil. ‖ Taches de rouſſeur.

ÆSTIFER, a, um. *Virg.* Qui cauſe, qui amene de grandes chaleurs. ‖ *Lucan.* Qui eſt expoſé au grand chaud, qui le ſouffre.

ÆSTIMABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Eſtimable, digne d'eſtime, à eſtimer.

ÆSTIMATIO, ōnis. *f. Cic.* Eſtimation, appréciation, évaluation, prix, valeur, priſée, taux, taxation. *In æſtimationem accipere. Cic.* Prendre pour la priſée. ‖ Les effets priſez. *Æſtimationem accipere. Cic.* Prendre ſon dû en effets, au prix de l'eſtimation. *Æſtimationes ſuas vendere. Cic.* Vendre ſes effets au prix qu'on y a impoſé, à ſon taux. ‖ Eſtime ou jugement par calcul. *Et quelquefois*, Eſtime, cas, conſideration.

ÆSTIMATOR, ōris. *m. Cic.* Eſtimateur, appréciateur, priſeur; qui juge de la valeur d'une choſe, qui y met le prix, qui la taxe. ‖ Qui a de l'eſtime, de la conſideration pour quelqu'un, qui en fait cas. *Immodicus ſui æſtimator. Curt.* Qui a trop bonne opinion de ſoi-même.

ÆSTIMATORIUS, a, um. *Ulp.* Qui concerne la priſée. *Æſtimatoria actio. Ulp.* Action, procès pour raiſon d'une eſtimation.

ÆSTIMATUS, a, um. *part.* Eſtimé, priſé, évalué, &c. *voiez* Æſtimo.

ÆSTIMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Eſtimer, priſer, évaluer, apprécier, taxer, juger de la valeur, mettre à prix. ‖ Conſiderer, examiner, juger, reconnoître. ‖ Avoir de l'eſtime, faire cas, avoir bonne opinion, honorer. *Æſtimare nomina. Cic.* Liquider les dépens, dommages & intereſts. ‖ Faire un état de ſes dettes. *- de aliquo. Cic.* Juger du merite de quelqu'un. *- magni* ou *magno*, on ſouſentend *pretii* ou *pretio. Cic.* Eſtimer beaucoup.

ÆSTIVÆ Inſulæ. *voiez* Bermudæ.

ÆSTIVUM, i. *n. Hyg. Front. voiez* Æſtimatio.

ÆSTIVA, ōrum. *n. pl. Cic.* Lieux où l'on paſſe l'eſté; endroits frais & couverts pour ſe mettre à l'ombre. ‖ Campagne de gens de guerre.

ÆSTIVALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *v.* Æſtivus.

ÆSTIVATIO, ōnis. *f.* Tout le tems qu'une armée tient la campagne; le ſejour qu'on fait en un lieu durant l'eſté.

ÆSTIVE, *adv. Plaut.* Chaudement, comme en eſté, à la legere, gaiement.

ÆSTIVO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Paſſer l'eſté en quelque lieu.

ÆSTIVUS, a, um. *Cic.* D'eſté, ou de l'eſté. *Aeſtiva ſupellex. Prop.* Cantine, proviſion de liqueurs pour ſe rafraîchir en eſté. *Aeſtivus locus. Cic.* Lieu propre à paſſer l'eſté.

ÆSTUARIUM, ii. *n. Cic.* Barre, *eſpace dans lequel il n'y a de l'eau que quand le flux de la mer remonte.* ‖ Une Iſle formée par le flux de la mer. ‖ *Vitr.* Soûpirail, évent.

ÆSTUATIO, ōnis. *f. Plin.* Agitation, bouillonnement, émotion, ardeur, efferveſcence, grande chaleur. ‖ Emportement, violence ou ardeur de paſſion, tranſport de colere. ‖ Deſir inquiet, irreſolution, incertitude.

ÆSTUO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Eſtre échauffé, bouillonner; être ému, agité, en action, en grand mouvement, enflammé, inquiet, incertain, irreſolu; ne ſavoir ce qu'on veut. *Aeſtuans animus. Cat.* Un eſprit flotant, violent, poſſedé, emporté ou tranſporté de quelque paſſion, animé ſur quelque choſe.

ÆSTUOSE, *adv. Horat.* Avec chaleur, émotion, inquietude, &c.

ÆSTUOSUS, a, um. *Horat.* Ardent, brûlant, bouillant, chaud, agité, ému, inquiet.

ÆSTUS, ûs. *m. Cic.* Chaleur, ardeur, bouillonnement. ‖ Agitation, émotion, inquietude, trouble, tranſport, irreſolution, impetuoſité, &c. *Aeſtu ſecundo procedere. Cic.* Avoir vent & marée. ‖ Aller au gré de ſes deſirs, avoir du bonheur, avoir la main heureuſe, tout à ſouhait, réuſſir en tout. *Aeſtus exæſtuare. Lucr.* Faire ſortir ou exhaler la chaleur, la pouſſer dehors. *Aeſtus maris. Cic. - maritimi accedentes & recedentes. Cic. - maris reciprocus.* Le flux & reflux de la mer, la marée, les flots & l'agitation de la mer. *- muſtulentus. Plaut.* La fumée du vin nouveau. *- ulceris.* L'inflammation d'une plaie. *Curarum fluctuat æſtu. Virg.* Il eſt agité de mille ſoins. *Aeſtus gloriæ. Cic.* Une paſſion ardente pour la gloire. *- conſuetudinis. Cic.* Le torrent de la coutume. *ingenii. Cic.* Fougue, ſaillie, emportement d'eſprit.

ÆSULUM, *voiez* Æſulæ.

ÆSYMNETA, *ſ. m.* Magiſtrat dont la puiſſance égaloit celle du Roi.

ÆTAS, ātis. *ſ. f. Cic.* Age, vie, durée de la vie, année, ſaiſon, tems, ſiecle. *Aetas firmata, confirmata, conſtans. Cic. integra. Ter.* Age viril, vigueur de l'âge. *- bona. Cic.* L'adoleſcence. *Aetatis ſpecie uti. Ovid.* Profiter du bel âge. *Aetas militaris. Liv.* L'âge de porter les armes. *- ingraveſcens.* Un âge avancé. *- decrepita.* La derniere vieilleſſe. *Ce mot s'employe adverbialement à l'accuſatif, pour dire* toujours, longtems, (*on ſouſentend* per) Per ætatem, *pour dire* Pendant un ſiecle. *Id ætatis eſt. Cic.* Il eſt dans un âge. *Aetatem agere. Cic.* Paſſer, emploier ſa vie.

ÆTATULA, æ. *f. Cic.* Le bas âge, l'enfance.

ÆTERNALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Bibl. Voiez* Æternus.

ÆTERNITAS, ātis. *f. Cic.* Eternité, durée de tems ſans fin. *Aeternitatem alicui donare. Cic.* Immortaliſer quelqu'un, rendre ſa mémoire éternelle.

ÆTERNO, as, avi, atum, are. *Horat.* Eterniſer, perpetuer à jamais, immortaliſer.

Æternò. *adv. Plin.* De tout tems.

Æternùm. *adv. Virg.* Eternellement, perpetuellement, à jamais, toujours, ſans fin, continuellement.

ÆTERNUS, a, um. *Cic.* Eternel, qui n'a ni commencement, ni fin; perpetuel, continuel, toujours durable, immuable.

ÆTHALIA, *voiez* Ilua.

ÆTHER, ĕris. *m. Cic.* L'élement du feu, le haut de l'air, ſa partie la plus ſubtile & la plus élevée. *Virg.* L'air. *Ovid.* Le Ciel. *Aethera votis onerare. Virg.* Faire mille vœux au Ciel.

ÆTHEREUS, *Virg. ou* Ætherius, a, um. *Stat.* Celeſte, qui eſt de l'air. *Aetherea terra. Macr.* La Lune. *Aethereas ſedes ſperare. Ovid.* Eſperer d'être un jour au Ciel.

ÆTHERIA, æ. *f.* L'Ethiopie.

ÆTHERII, ōrum. *m. plur.* Les Ethiopiens.

ÆTHIOPIA, æ. *f.* L'Ethiopie, *grande Province d'Afrique. Aethiopia Superior.* La haute Ethiopie. *- inferior.* La baſſe Ethiopie.

Æthiopicum Mare, *L'Ocean Aethiopien.*

ÆTHIOPIS, ĭdis. *f. Plin.* Herbe qui croît en Ethiopie, *ſemblable à la laitue, dont les Enchanteurs ſe ſervoient pour ouvrir les ſerrures, & pour mettre les rivieres à ſec.*

ÆTHIOPS, ŏpis. *m. f. Plin.* Ethiopien, Maure. ‖ Noir.

ÆTHNICI, ōrum. *m. plur. Celſ.* Air enflâmé, boules & tourbillons de feu qui paroiſſent en l'air.

ÆTHRA, æ. *f. Dans les Poetes*, Tems clair & ſerain, beau tems. ‖ *C'eſt auſſi une Nymphe fille de l'Ocean & de Thetys, & femme d'Atlas; d'autres la font fille de Japet.*

ÆTHREA, æ. *f.* L'Iſle de Rhodes.

ÆTHUSA, æ. Limoſa. ‖ *C'eſt auſſi le nom d'une maîtreſſe d'Apollon.* Æthuſe.

ÆTIOLOGIA, æ. *f. Quintil.* Etiologie, *figure de Rhetorique, quand on rend raiſon de ce qu'on avance.*

AETIANUS, a. *ſ. m. & f.* Aëtien, enne. *Nom d'Heretique.*

AETITES, æ. *ou* ĭtis. *m.* La pierre d'Aigle, *dans laquelle il y en a une autre qu'on entend ſonner quand on la remue.*

ÆTNA, *æ. f.* Le Mont Gibel, l'Etna, *fameux par les feux qu'il vomit. C'eſt auſſi le nom d'une ville de Sicile, autrefois appellée* Ineſſum, *aujourd'hui* Centorbe. *Les habitans s'appellent* Ætnenſes, ium. *m. Cic. Aetnenſis ager. Cic.* Le territoire de la ville d'Etna. *C'eſt auſſi le nom d'une Déeſſe fille du Ciel & de la Terre, qui eut de Jupiter les Dieux Paliques.*

ÆTNEUS, a, um. *Cic.* Qui eſt du Mont Etna, ou qui lui reſſemble. *Aetnei fratres. Virg.* Les Cyclopes qui habitoient cette montagne.

ÆTOLIA, æ. *f.* L'Etolie, *Province de Grece.*

ÆTOLUS, i. *m. Cic.* Etolien.

ÆTOMA, ătis. *ſ. n.* Le faîte, le comble d'un édifice.

Ætona, *voiez* Etona.

AETOS, *ſ. m. Un des noms qu'on donnoit au Nil.* Le Nil.

ÆVITAS, ātis. *f. Cic.* Age. *Gell.* vieilleſſe.

ÆVITERNUS, a, um. *Varr. voiez* Æternus. *Il y avoit des Dieux auſquels on donnoit ce nom.*

ÆVUM, i. *n. Cic.* Tems, âge, vie, perpetuité, ſiecle. *Il fait à l'ablatif plur.* Ævis. *Plin. Ovid.* ‖ *Aevo confectus. Virg.* Caſſé de vieilleſſe. *Ab avo condito. Plin.* De tout tems.

AEDON, ŏnis. *m.* Roſſignol.

AEDONIUS, *Ovid. voiez* Ædonius.

AEDNEUS, *Virg. v.* Æneus.

AENUM, i. *n. Virg.* Chaudiere, chaudron.

AER, ĕris. *m. Cic.* Air, haleine. ‖ *Virg.* Vent, ſouffle. ‖ *Varr.* Son. *Aera reddat, ſi perculeris.* Si vous la frappez, elle rendra un ſon. *In aere piſcari. Plaut.* Peſcher en l'air, *pour dire* s'occuper l'eſprit de choſes vaines & inutiles, ſe repaître de vent, avoir des idées creuſes, bâtir en l'air, faire des châteaux en Eſpagne, ſe plaire dans ſes rêveries, courir après des chimeres. *Aer ſilet. Ovid.* Il ne fait point de vent.

AEREUS, a, um. *Virg.* Aërien, qui eſt d'air, qui ſe fait ou vit dans l'air.

AERIUS, a, um. *Virg.* Qui vole dans l'air, haut, élevé. *Mel aerium. Virg.* Miel qui ſe fait de la roſée qui tombe de l'air.

AERIZUSA, æ. *f. Plin.* Eſpece de Jaſpe.

AEROIDES, is. *m. f. Plin.* Beril, *pierre précieuſe.*

AEROSIS, is. *Gal.* La partie la plus aërienne du ſang.

A F

AFER, afra, afrum. Qui eſt d'Afrique, Africain.

AFFABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Affable, civil, honnête, doux, complaiſant, aiſé, facile, obligeant.

AFFABILISSIME, *adv. Gell.* Tres-obligeamment, tres-civilement.

AFFABILITAS, ātis. *f. Cic.* Affabilité, douceur, civilité, complaiſance, honnêteté.

AFFABILITER, *adv. Macr.* D'une maniere affable, civile, &c. *voiez* Affabilis.

AFFABRE, *adv. Cic.* Artiſtement, adroitement, delicatement, ingenieuſement, en perfection.

AFFAMEN, ĭnis. *n. Apul.* Abbouchement, tête-à-tête, entretien avec quelqu'un.

AFFANIÆ, ārum. *f. plur. Apul.* Caquets, babils, entretiens de badineries, de niaiſeries, de bagatelles, de ſornettes ; contes à dormir debout.

AFFATIM, *adv. Cic.* Abondamment, ſuffiſamment, amplement, pleinement, en quantité, à foiſon, aſſez. *Affatim aliorum eſt. Plaut.* Il y en a aſſez d'autres, il y a aſſez d'autres gens.

AFFATOMIA, æ. *ſ. f.* Donation qui ſe faiſoit autrefois en jettant un brin de paille, un feſtu dans le ſein du Donataire.

AFFATUS, ûs. *m. Virg.* Entretien, converſation. ‖ Edits, Declarations du Prince.

AFFATUS, a, um. *part. d'*Affor. *Virg.* Parlant, qui a parlé.

Affeci, *pret. d'*Afficio.

AFFECTATE, *adv.* D'une maniere affectée, avec un eſprit trop étudié, avec affectation.

AFFECTATIO, ōnis. *f. Quint.* Affectation, ſoin trop étudié, trop recherché. ‖ Deſir vehement qu'on fait trop paroître au dehors.

AFFECTATOR, ōris. *m. Quint.* Qui affecte, qui recherche trop particulierement, qui ſouhaite avec empreſſement & oſtentation, qui s'attache à quelque choſe avec un ſoin trop étudié. *Affectator imperii. Flor.* Qui prétend à l'Empire, qui veut dominer.

AFFECTATUS, a, um. *Plin.* Affecté, trop recherché, trop étudié.

AFFECTIO, ōnis. *f. Cic.* Diſpoſition, inclination, penchant, paſſion, émotion, alteration, changement, conſtitution, état. *Affectio firma corporis. Cic.* Bonne conſtitution de corps. - *animi circa aliquem. Cic.* La ſituation d'eſprit à l'égard de quelqu'un, ce qu'on ſent pour lui. - *aſtrorum. Cic.* L'influence, l'aſcendant des aſtres, l'effet, l'impreſſion qu'ils font.

AFFECTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Affecter, aſpirer, prétendre, rechercher avec trop de ſoin, s'étudier à quelque choſe, la pourſuivre, la deſirer ſingulierement, faire quelque choſe exprès, ſe plaire à la faire paroître. *Affectare aliquem damnis. Plaut.* Faire du mal à quelqu'un. - *viam ad aliquem. Terent.* Chercher à s'introduire auprès de quelqu'un. - *diligentiam. Plin.* Faire l'empreſſé.

AFFECTUOSUS, a, um. *Gell.* Affectueux, plein d'affection, de tendreſſe. ‖ Pathetique.

AFFECTUS, ûs. *m. Ovid.* Affection, paſſion, diſpoſition, mouvement. ‖ *Celſ.* Maladie, indiſpoſition. *Affectu tacito lætari. Ovid.* Se réjouir en ſoi-même, rire dans ſon ame.

AFFECTUS, a, um. *part. d'*Afficio. *Terent.* Affectionné, diſpoſé, intentionné bien ou mal. ‖ *Celſ.* Affecté, gâté, affligé, infecté, entaché, mal diſpoſé. ‖ *Prop.* Abbatu, languiſſant, affoibli, debilité. ‖ *Tacit.* Preſque achevé, fort avancé, prêt à finir. ‖ *Cic.* Emû, agité, travaillé. ‖ Comblé. *Affecta fides. Tacit.* Credit diminué. *Affecta res. Liv.* Affaires ruinées. *Affectus animus virtutibus. Cic.* Un eſprit porté au bien. - *ſum avidè. Cic.* J'ai pris fort à cœur. - *præmiis. Cic.* Chargé de récompenſes.

AFFECTUS, ŭum. *m. plur. Apul.* Les gages d'un amour conjugal, les enfans.

AFFERO, affers, attŭli, allātum, afferrĕ. *Cic.* Apporter. ‖ Rapporter, annoncer. ‖ Alleguer, rendre raiſon. ‖ Cauſer, donner. ‖ Imputer, impoſer. *Afferre vim. Cic.* Forcer, contraindre. - *manus ſibi. Cic.* Se tuer, ſe défaire. -- *quæſtionem. Cic.* Mettre en doute, mettre ſur le tapis, agiter une queſtion. - *compertum. Liv.* Rapporter pour ſûr. - *in medium. Cic.* Communiquer, propoſer. *Afferunt* ou *affertur. Cic.* On dit, le bruit court. *Attulit æs alienum mihi hæc res. Cic.* Cette affaire m'a endetté. *Nihil afferre. Cic.* Ne ſervir de rien.

Affibulo, *voiez* Fibulo.

AFFICIO, is, ēci, ectum, ĭcĕre. *Cic.* Emouvoir, toucher, faire impreſſion, exciter quelque paſſion, cauſer quelque alteration, mettre en telle ou telle diſpoſition. *Afficere dolore. Cic.* Affliger. - *delectatione. Cic.* Réjouir. *Afficiunt corpora fames & ſitis. Liv.* La faim & la ſoif affoibliſſent, abbattent le corps. *Afficitur pulmo totus. Col.* Le poumon eſt tout gâté, tout vicié, alteré. *Afficere ſtipendio milites. Cic.* Soudoier, entretenir des ſoldats, les avoir à ſa paie. *voiez* Affectus.

AFFICTITIUS, a, um. *Varr.* Qui tient, qui eſt joint, qui eſt attenant. Qui eſt controuvé, forgé, inventé à plaiſir.

AFFICTUS, a, um. *part. d'*Affingo & *d'*Affigo. *Cic.* Ajouté, joint. ‖ Contrefait, imité, copié. ‖ Controuvé, forgé, &c.

AFFIDATUS, a. *ſ. m. & f.* Affidé, ée. Celui ou celle qui ſe met ſous la protection d'un Seigneur, en lui prêtant ſerment de fidelité.

AFFIGO, is, xi, xum *ou* ctum, gĕrĕ. *Liv.* Attacher, ficher, enfoncer. ‖ Graver, imprimer, appliquer, faire retenir. *Affigere litteram ad caput. Cic.* Faire l'empreinte d'une lettre au front avec un fer chaud. *C'étoit la punition des faux accuſateurs. Affigere cruci. Liv.* Crucifier.

AFFINGERE, is, xi, ctum, gĕrĕ. *Cic.* Ajouter, façonner, donner le tour, la forme. ‖ Feindre, ſuppoſer, contrefaire, controuver, forger, inventer à plaiſir, attribuer fauſſement. *Affingere crimen. Cic.* Imputer un crime. - *hominum mores. Cic.* S'accommoder aux manieres du monde, les imiter.

AFFINIS, *m. f.* nĕ, *n.* is. *Terent. Cic.* Voiſin. ‖ Allié. ‖ Complice. ‖ Participant. ‖ Qui a part. ‖ Qui eſt approchant, ſuſceptible.

AFFINITAS, ātis. *f. Terent.* Affinité, alliance par mariage, parenté.

AFFIRMATE, *adv. Cic.* Affirmativement, certainement, poſitivement, avec ſerment, avec aſſurance.

AFFIRMATIO, ōnis. *f. Cic.* Affirmation, ſerment, aſſurance, certitude, proteſtation.

AFFIRMATIVUS, a. *ſ. m. & f.* Affirmatif, ive. *Nom d'une Secte Heretique.*

AFFIRMATUS, a, um. *part. Cic.* Affirmé, confirmé, aſſuré. ‖ Fortifié, roidi.

AFFIRMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Affirmer, aſſurer, certifier, confirmer. *Affirmare ſe animo. Cat.* Se raſſurer, s'affermir le courage. - *jurejurando. Liv.* Engager ſa parole avec ſerment.

AFFIXUS, a, um. *part. Cic.* Attaché, joint, fiché, enfoncé. *Voiez* Affigo.

AFFLATUS, ûs. *m. Cic.* Souffle, haleine, vent, vapeur, exhalaiſon. ‖ Inſpiration. ‖ *Varr.* Caractere qui marque l'aſpiration, *comme fait la lettre* H.

AFFLATUS, a, um. *part. d'*Afflo. *Virg.* Frappé comme d'un ſouffle, pouſſé par le vent. ‖ Inſpiré. *Afflatus peſte. Sil. Ital.* Frappé, atteint, attaqué de la peſte. - *numine. Virg.* Inſpiré du Ciel. - *incendio. Liv.* Grillé, brulé.

AFFLEGHEMA, æ. *ſ. f.* Affleghem.

AFFLEO, es, ēvi, ētum, ērĕ. *Plaut.* Pleurer, gemir, ſoupirer, ſe lamenter.

AFFLICTATIO, ōnis. *f.* &

AFFLICTIO, ōnis. *f. Cic.* Affliction, peine, tourment, perſecution, vexation, inquietude, chagrin qu'on ſe donne à ſoi-même.

AFFLICTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *freq. Cic.* Affliger, tourmenter, chagriner, inquieter. ‖ Deſoler, ruiner.

AFFLICTOR, ōris. *m. Cic.* Qui afflige, qui tourmente, perſecuteur, deſtructeur.

AFFLICTUS, ûs. *m. Cic. le même qu'*Afflictio.

AFFLICTUS, a, um. *part. Cic.* Affligé, tourmenté, perſecuté, abbatu, accablé, ruiné, rendu malheureux, réduit à l'extrémité, perdu. ‖ Terraſſé, renverſé, détruit, corrompu, briſé. *Afflictæ res. Luc.* Affaires delabrées. *Afflictum erigere. Cic.* Remettre un homme malheureux ſur pied.

AFFLIGO, is, xi, ctum, gĕrĕ. *Cic.* Affliger, tourmenter, accabler, faire de la peine, perſecuter, vexer. ‖ Terraſſer, ruiner, abbattre. ‖ Corrompre, &c. *voiez* Afflictus.

AFFLO, as, avi, atum, are. *Cic.* Souffler, pouſſer ſon haleine, remplir de vent en ſoufflant. ‖ Inſpirer. ‖ *Plin. Juven.* Frapper comme en ſoufflant. ‖ *Cic.* Exhaler. ‖ *Tibull.* Favoriſer. *Afflari divino Spiritu. Cic.* Eſtre inſpiré, pouſſé de l'Eſprit de Dieu. - *à ſerpentibus. Col.* Eſtre ſifflé par les ſerpens. *Afflat vittas anhelitus oris. Ovid.* L'haleine gâte, flétrit les bouquets de fleurs.

AFFLUENS, entis. *part. Tac.* Coulant, venant d'un lieu. ‖ *Cic.* Abondant, rempli, comblé. *Affluens omni ſcelere. Cic.* Paîtri de malice.

AFFLUENTER, *adv. Cic.* Abondamment, avec affluence, en quantité, à foiſon, en confuſion.

AFFLUENTIA, æ. *f. Cic.* Abondance, affluence, foiſon, concours, multitude.

AFFLUO, is, xi, xum, ĕrĕ. *neut. Plin.* Couler vers quelque endroit. ‖ *Tac.* Aborder, venir en foule, arriver de toutes parts, accourir de tous côtez. ‖ *Cic.* Avoir en abondance. ‖ Se couler, ſe gliſſer, entrer inſenſiblement. *Affluere voluptatibus. Cic.* Nager au milieu des plaiſirs. — *omnibus bonis. Lucr.* Ne manquer d'aucune ſorte de biens.

AFFODIO, is, ōdi, oſſum, ĕrĕ. *Plin.* Fouir, creuſer auprès.

AFFOR, *qui ne ſe dit point à la premiere perſonne*, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Parler à quelqu'un, lui adreſſer la parole, l'entretenir. *Voiez* Alloquor. *Affari verbis blandis. Stat.* Dire des paroles obligeantes. - *extremum. Virg.* Dire le dernier adieu.

AFFORE, *Cic. pour* Adfuturum eſſe *ou* Adeſſe, *infinitif d'*Adſum.

AFFORMIDO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Eſtre fort effraié.

AFFRANGO, is, ēgi, actum, ĕrĕ. *Stat.* Rompre contre, auprès, briſer entierement.

AFFREMO is, mui, ĕrĕ. *Sil. Ital.* Faire un bruit en fremiſſant, cauſer un certain murmure, fremir.

AFFRICO, as, avi, atum, are. *Plin.* Froter contre, auprès.

AFFRICTUS, ûs. *m. Plin.* L'action de froter, friction, frotement.

AFFRIO, as, avi, atum, are. *Varr.* Emier, émietter, mettre en poudre, pulveriſer entre ſes doigts, broier menu.

Affui, Affuturus. *Voiez* Adſum.

AFFULGEO, es, ſi, ĕrĕ. *Sil. Ital.* Eclairer, reluire, briller. ‖ Se montrer favorable. *Spes affulget. Liv.* Il y a quelques raions d'eſperance.

AFFUNDO, is, ūdi, ūſum, ĕrĕ. *Plin.* Verſer, répandre, épancher ſur, dans ou contre. *Affundere Oceano aquas. Tac.* Décharger ſes eaux dans l'Ocean. *Affunditur huc æſtuarium è mari. Plin.* Les eaux que le flux de la mer pouſſe en cet endroit, y forment une barre, *eſpece de lac ou de bras de mer.*

AFFUSUS, a, um. *part. Plin.* Verſé, répandu, épanché, jetté ſur. ‖ *Ovid.* Etendu, couché. *Affuſa genibus. Flor.* Qui s'eſt proſternée, jettée aux genoux.

AFORIS, *adv. pour* à foris. *Plaut.* De dehors.

AFRICA, æ. *f.* L'Afrique, *l'une des quatre parties du Monde, au midi de l'Europe.* Africa propria, *l'Afrique propre.*

AFRICA. *Voiez* Aphrodiſium.

AFRICANUS, a, um. Qui eſt d'Afrique, Africain.

AFRICUS, i. *m. Caſ.* Le vent du Sud-Oueſt *dans l'Ocean*: le Lebeche *dans la Mediterranée, ou* Garbin.

AFRICUS, a, um. *Horat.* D'Afrique ou de l'Afrique, Africain. *Africum mare.* La mer de Barbarie.

A G

AGABRA, Ægabra, æ. *f. f.* Cabra.

AGADES, *Ville & Roiaume*, Agades.

AGAGA, æ. *f. f.* Agag.

AGALLOCHUM, chi. *n. Dioſc.* Bois d'Aloës.

AGALMA, ătis. *f. n.* Statue.

AGAMIUM, i. *f. n.* Ghême.

AGAMUS, i. *m.* Qui vit ſans femme.

AGANA, Pagana, æ. *f. f.* Agan.

AGANIPPÆUS, a, um. *Prop.* D'Hippocrene, *ſurnom des Muſes.*

AGANIPPE, ēs. *f. Virg.* &

AGANIPPIS, ĭdis. *f. Ovid.* Hippocrene, *fontaine du Mont Helicon.* ‖ *Surnom des Muſes.*

AGAOSI, ōrum. *Les Agaos*, peuple.

AGAPE, ēs. *f. S. Auguſt.* Amitié, charité, bienveillance, aumône.

AGAPÆ, ārum. *f. plur.* Feſtins d'amitié, *que ſe donnoient les Chrétiens de la primitive Egliſe en diverſes occaſions.*

AGAPETA, *f. m. & f.* Agapete, *nom que l'on donnoit à des Vierges conſacrées à Dieu, qui avoient fait une communauté du tems de S. Jerôme.* ‖ *C'eſt le nom d'une Secte Heretique.*

AGARA. *Voiez* Agra.

AGARENUS, a. *m. & f.* Agarenien, *peuple.*

AGARICUM, i. *n. Plin.* Agaric, *ſorte de champignon qui croît ſur les arbres.*

AGASO, ōnis. *m. Plaut.* Palfrenier, valet d'écurie, valet d'étable, Muletier, *& tout autre Valet qui a ſoin de panſer, de conduire des animaux de ſervice.*

AGATHA, æ. *f.* Agde, *ville Epiſcopale du Languedoc.*

AGATHA, æ. *f.* Agathe, *nom d'une Sainte.*

AGATHA Inſula, æ. *f.* Maguelone, *Iſle du Languedoc.*

AGATHE. *Voiez* Magalone.

AGATHODÆMON, *f. m.* Bon démon. *C'eſt un nom que les Pheniciens donnoient à des ſerpens qu'ils adoroient. Les Egyptiens les appelloient* Knef *en leur langue.* ‖ *On donnoit auſſi un nom ſemblable à la branche Canopique ou Heracleotique du Nil.* Agathos dæmon.

AGATHOPOLIS, is. *f. f.* Sancta Agatha di Gotti.

AGATHYRIUM, Agatirium, i. *f. n.* Le Cap d'Orlando.

AGATHYRIUM, Agaryrſum, i. *f. n.* Agatirna, æ. *f. f.* Agatirnum, i. *f. n.* San-Marco.

AGATHYRSI, ōrum. *m. plur. Virg.* Les Agathyrſiens, *peuples de la Sarmatie Européenne en Moſcovie.*

AGAVE, *f. f.* Agavé, *fille de Cadmus & d'Hermione.*

AGAUNUM, i. *n.* Saint-Maurice.

AGE, *plur.* Agite, *imperatif d'*Ago. *adv. Cic.* ça, or-ça, ſus, courage, allons, ſoit, hé-bien, voïons. *Age dum, age nunc, age porrò, age ſanè, age inquam, age verò, age ſis. Cic.* Or-ça maintenant, ça-donc, allons donc, voïons un peu. *Age, age. Terent.* Hé bien, hé bien, hé allons.

AGEDUNUM, i. *f. n.* Agun.

AGEIUM, i. *f. n.* Ay.

AGELASTUS, i. *m. Plin.* Qui ne rit jamais.

AGELLUS, i. *m. Cic.* Un petit champ, une petite piece ou quartier de terre.

AGELOCUM, i. *f. n.* Littlenbourg.

AGEMA, ătis. *n. Liv.* Eſcadron, bataillon, brigade.

AGENDA, æ. *f. f.* L'office d'un Prêtre, ſon devoir, ce qu'il a à faire.

AGENDICUM & Agedincum, i. *n.* Sens, *ville Archiepiſcopale en Bourgogne, capitale du Senonois.*

AGENNUM, i. *n.* Agen, *ville Epiſcopale en Guyenne.*

AGENOR, ŏris. *m. Virg.* Agenor, *Roi des Pheniciens, pere de Cadmus.*

AGENORIA, æ. *f. f.* Agenorie, *Déeſſe des Romains, qui excitoit à l'action.*

AGENORIDES, æ. *Virg.* Cadmus fils d'Agenor.

AGENS, entis. *f. m.* Arpenteur. ‖ *Agens in rebus.* Nom d'un Officier des Empereurs Romains, qui portoit leurs ordres dans les Provinces.

AGER, agri. *m. Cic.* Champ, fonds de terre, heritage, terre labourable. ‖ *Caſ.* Pays, canton, territoire. *Ager exoſſatus. Perſ.* Champ dont on a ôté les pierres – *compaſcuus. Cic.* Les Communes. *Agrum novare, iterare, tertiare. Col.* Donner la premiere, la ſeconde & la troiſiéme façon à un champ. *Qui agrum Helvetium à Germanis dividit. Caſ.* Qui ſepare le pays des Suiſſes d'avec l'Allemagne.

AGERONA, *f. f.* Agerone, *Déeſſe de l'induſtrie chez les Romains.*

AGESILAUS, i. *m.* Ageſilas, *Roi de Sparte.* ‖ Surnom de Pluton.

AGESIS, *pour* age ſi vis. *Voiez* Age.

AGETES, is, *f. m.* Agete, *fils d'Apollon & de Cyrene, & frere d'Ariſtée.*

AGGÆUS, *f. m.* Aggée, *l'un des douze petits Prophetes.*

AGGEMO, is, ui, ĕrĕ. *Ovid.* Gemir avec, auprès.

AGGER, ĕris. *m. Virg.* Amas, monceau, tas. ‖ Levée, chauſſée, digue, quay. ‖ *Caſ.* Terraſſe, rempart, boulevart. ‖ *Tac.* Retranchement. ‖ *Virg.* Hauteur, éminence. ‖ *Amm. Marc.* Grand chemin pavé. ‖ Tranchée. *Aggeres Alpini. Virg.* Les Alpes, *montagnes qui ſeparent l'Italie, la France & l'Allemagne. Agger itinerarius.* Une levée.

Agger Gandavenſis. *Voiez* Gandavenſis Agger.

Agger Sancti-Stephani. *voiez* Stephanoverda.

AGGERATIM, *adv. Apul.* En un monceau, par tas.

AGGERATIO, ōnis. *f. Vitr.* Entaſſement, amoncelement, accumulation.

AGGERATUS, a, um. *part. Tac.* Entaſſé, *& les autres ſens d'*Aggero.

AGGERHUSIA, Aggerhuſlot.

Aggerhuſia Præfectura, *le Gouvernement d'Aggerhus.*

AGGERIPONTUM, i. *f. n.* Tammiſbruk.

AGGERO, as, avi, atum, are. *Col.* Amonceler, entaſſer, accumuler, amaſſer, mettre en un tas. ‖ Faire une terraſſe, une digue, une levée, &c. ‖ *Virg.* Aſſembler en monceau, augmenter, accroître. ‖ *Q. Curt.* Remplir, combler. *Col.* Chauſſer, rechauſſer des arbres, des plantes. *Aggerare iras. Virg.* Augmenter la colere.

AGGERO, is, eſſi, eſtum, ĕrĕre. *Virg. Plin. le même qu'*Aggero, are. *Aggerere falſa. Tac.* Entaſſer des fauſſetez. *Aggerere aquam alicui. Plaut.* Apporter la proviſion d'eau à quelqu'un.

AGGESTUS, ûs. *m. Tac.* Amas, tas, monceau, apport, aſſemblage.

AGGESTUS, a, um. *part. Mart.* Entaſſé, amaſſé, *& les autres ſens d'*Aggero.

AGGLOMERO, as, avi, atum, are. *Virg.* Dévider, mettre en pélote, rouler autour. ‖ Aſſembler, attrouper, mettre par pelotons.

AGGLUTINAMENTUM, i. *n.* &

AGGLUTINATIO, ōnis. *f.* De la colle, de la ſoudure. ‖ Jonction, union, conſolidation. ‖ Conjonctions d'Aſtres *dans le même degré d'un Signe.*

AGGLUTINO, as, avi, atum, are. *Plin.* Coller enſemble, joindre, lier, unir, faire tenir une choſe avec l'autre. ‖ Souder. *Agglutinare ſe alicui* ou *ad aliquem. Cic.* S'aſſocier, ſe joindre, s'unir à quelqu'un.

AGGRAVATIO, *f. f.* Réagrave, Excommunication réiterée.

AGGRAVATUS, a, um. *part. Suet.* Appeſanti, empiré, *& les autres ſens d'*Aggero.

AGGRAVESCO, is, ĕrĕ. *neut. 1er.* Empirer, devenir en plus mauvais état, aller de mal en pis.

AGGRAVO, as, avi, atum, are. *Plin.* Aggraver, empirer, ſurcharger, accabler. ‖ Appeſantir, rendre lourd.

AGGRAVOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. d'*Aggravo.

AGGREDIOR, dĕris, eſſus ſum, ĕdi. *dep. Cic.* Aller vers, aborder, accoſter, joindre, approcher, ſe joindre à; parler à. ‖ Entreprendre, commencer. ‖ Attaquer. ‖ Surprendre, tâcher à ſurprendre. *Aggredi ad leges ſingulas. Cic.* Traiter de chaque loi en particulier – *aliquem dictis. Virg.* Entreprendre quelqu'un de paroles, le quereller.

AGGREGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Ramaſſer, raſſembler, joindre en corps. ‖ Allier, aſſocier, aggreger. *Aggregare in numerum. Cic.* Recevoir, admettre au nombre. – *in comites. Vell. Paterc.* Recevoir pour aſſocié, pour compagnon.

AGGRESSIO, ōnis. *f. Cic.* Aſſaut, abord, attaque. ‖ Entrepriſe, deſſein.

AGGRESSOR, ōris. *m. Ulp.* Aggreſſeur, qui attaque le premier.

AGGRESSURA, æ. *f. Ulp. Voiez* Aggreſſio.

AGGRESSUS, a, um. *part. Virg.* Ayant abordé, ayant attaqué, commencé, &c. *comme* Aggredior.

AGIASMUS, i. *f. m.* Benediction de l'Eau-benite chez les Grecs.

AGILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* Agile, alerte, vif, agiſſant, actif, ſouple de corps, diſpos, leger, qui ſe manie, qui ſe remue aiſément, découplé. *Agilis claſſis. Liv.* Des vaiſſeaux legers, vîtes à la voile, bons voiliers.

AGILITAS, ātis. *f. Liv.* Agilité, legereté, vîteſſe, ſoupleſſe.

AGILITER, *adv. Col.* D'une maniere aiſée, legere, prompte, avec vîteſſe.

AGINA, æ. *f. Feſt.* La châſſe, l'antre, le trou dans lequel le fleau d'une balance joue.

AGINATOR, ōris. *m. Feſt.* Celui que le moindre interêt fait agir ou pancher d'un côté & d'autre comme une balance.

AGINNENSIS, *m. f.* ſē, *n.* is. Agenois, de la Ville ou Comté d'Agen. *Aginnenſis Tractus.* L'Agenois, *Contrée de France.*

AGINNUM, i. *n.* Aginnus, i. *f.* Agen, *Ville & Evêché en Guyenne.*

AGINOR, aris, ari. *dep. Feſt.* Faire marchandiſe de colifichets, de choſes de peu de valeur. ‖ Se remuer pour le moindre interêt, courir pour peu de choſe.

AGISYMBA, æ. *f. f.* Agiſymba, *ancienne Region de l'Afrique; elle renfermoit le Monomotapa & Monoëmugi d'aujourd'hui.*

Agĭtābĭlis, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Q'on peut aiſément remuer, agiter.

Agĭtātio, ōnis. *f. Cic.* Agitation, action, mouvement, émotion. *Agitatio ſtudiorum. Cic.* L'exercice des Sciences.

Agĭtātor, ōris. *m. Cic.* Qui agite. ‖ Meneur, Conducteur de chevaux *ou* d'autres animaux de ſervice, Cocher, Charretier, Muletier, &c.

Agĭtātōrius, a, um. *part. Quint.* Ce qui agite, qui émeut, qui demande du mouvement, de l'action, de l'agitation.

Agĭtātus, a, um. *part. Cic.* Agité, émû,

incité, pouſſé, chaſſé. *V*. Agito.

AGITO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Agiter, pouſſer, ſecouer, remuer, branler; mouvoir. ‖ Emouvoir, exciter, inciter, perſecuter, pourſuivre, faire peine, donner de l'exercice, tourmenter, chaſſer. ‖ Conduire, gouverner, mener, traiter. ‖ Tâcher, eſſaier. *Agitare terris & undis. Virg.* Harceler par mer & par terre. *Equum calcaribus agitare. Plaut.* Pouſſer un cheval les éperons dans le ventre. *Agitare choros. Virg.* Danſer. *-moras. Sall.* Differer, retarder, temporiſer. *-præſidium. Sall.* Etre en garniſon. *-cœtus. Sall.* Faire des parties de plaiſir. *-lætitiam. Sall.* Entretenir la joïe. *-pacem. Sall.* Vivre en paix, parler de paix. *Agitari ſermonibus. Liv.* Servir, être un ſujet d'entretien, être ſur le tapis. *Agitavit effugere. Tac.* Il tenta ſa fuite, il eſſaïa, il tâcha de s'enfuir.

AGLA *ſ. f.* Agla, *nom de lieu.*

AGLAOPE, *ſ. f.* Aglaope, *l'une des Syrenes.*

AGLAOPHENA, *ſ. f.* Aglaophene, *une des Syrenes.*

AGLIBOLUS, *ſ. m.* Aglibole, *Dieu des Pheniciens.*

AGMEN, ĭnis. *n. Virg.* Multitude, troupe, aſſemblée, compagnie d'hommes *ou* d'animaux. ‖ Armée en marche, eſcadron, bataillon. ‖ Troupeau de bétail, hardes de bêtes fauves, compagnie d'oiſeaux. ‖ Cours; maniere de ſe mouvoir, de couler. ‖ Route, marche. *Agmen primum. Cæſ.* L'avant-garde. *-noviſſimum. Cæſ.* L'arriere-garde. *-gravius. Tac.* Le bagage. *Agmina caudæ. Virg.* Les ondoïemens de la queuë d'un ſerpent qui ſe coule.

AGMINALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Ulp.* D'Armée, de troupe, de bande, de multitude. *Agminales equi. Bud.* Chevaux de bagage, de baſt, d'artillerie, bêtes de ſomme.

AGMINATIM. *adv. Sol.* En troupe, par bandes, par pelotons.

AGMUNDESHAMUM, i. *ſ. n. Nom de lieu*, Amerbham.

AGNA, æ. *ſ. Horat.* Agneau femelle, jeune brebis. ‖ *Feſt.* Un épi. ‖ *Col.* Meſure de terre de cent vingt pieds en quarré. ‖ Piece de monnoïe, *qui porte la figure d'un* agneau; Ecu à l'Agnel.

AGNALIA, ōrum. *n. plur. Ovid.* La Fête des Tondailles. *Réjouiſſances qui ſe font lorſqu'on tond les agneaux.*

AGNASCOR, ĕris, ātus ſum, ſci. *neut. Cic.* Naître contre, ſur, auprès. ‖ Naître depuis le teſtament du pere. *Voiez* Agnatus.

AGNATIO, ōnis. *f. Cic.* Parenté du côté paternel. ‖ Naiſſance après le teſtament du pere. ‖ Croiſſance, excroiſſance *naturelle* ou *non*, contre, ſur, auprès de quelque choſe.

AGNATUS, i. *m. Varr.* Parent du côté du pere; *comme* Cognati, *ceux du côté de la mere;* Affines, *du côté de la femme: Et le nom commun à tous*, Propinqui. *Agnata membra. Plin.* Membres ſurnumeraires, ſurabondans, *comme un ſixiéme doigt à une main. Ad agnatos aliquem ducere. Varr.* Mettre quelqu'un à la garde, ſous la conduite d'un parent.

AGNEDA, æ. *f.* Edimbourg, *ville capitale du Royaume d'Ecoſſe. Voiez* Edimburgum.

AGNELLUS, i. *m. Plaut.* Petit Agneau, Agnelet.

AGNES, ĕtis. Agnès, *nom de femme, d'une Sainte.*

AGNETINUM, i. *ſ. n.* Agneten, *nom de lieu.*

AGNIADELLUM, i. Agniadello, *nom propre de lieu.*

AGNINA, æ, *f. Plaut.* Agninum, i. *n. Flor.* Chair *ou* viande d'agneau. *Agnina dupla. Plaut.* Chair de brebis. *Agnina lactes. Plaut.* Tripailles d'agneau *ou* de mouton. *Agnina lingua.* Du Plantin, *herbe qu'on appelle autrement* Arnogloſa.

AGNINUS, a, um. *Plin.* d'Agneau.

AGNIO. Aa.

AGNITIO, ōnis. *f. Cic.* Aveu, confeſſion, reconnoiſſance. ‖ Notion, idée, marque, indice.

AGNITUS, a, um. *part.* d'Agnoſco. *Val. Flac.* Connu, avoué, reconnu.

AGNO *ou* Hagno, *ſ. f. nom de l'une des Nymphes, qui nourrirent Jupiter.*

AGNOITA, æ. *ſ. m. & f.* Agnoïte, *Heretique.*

AGNOMEN, ĭnis. *n. Cic.* Surnom, nom de famille, *ou* nom *qu'on s'eſt acquis par quelque action*, ou *par quelque avanture.* Le troiſiéme *en ordre* des noms ordinaires chez les Romains. *Ex.* Marcus, *prænomen;* Tullius, *nomen;* Cicero, *agnomen.*

AGNOMENTUM, i. *n. Apul.* Sobriquet.

AGNOSCO, cis, nōvi, nĭtum, ſcĕrĕ. *Cic.* Connoître, reconnoître. ‖ Avouer, confeſſer. *Agnoſcere auribus. Cic.* Ouir, entendre.

AGNUS, i. *m. Cic.* Agneau. *Agnus hornus. Prop.* Agneau de l'année. ‖ Agneau, *ou* Agnel, monnoye. ‖ Voile du Calice chez les Grecs. ‖ *Agnus Dei*, un agnus, *eſpece de petit pain beni par le Pape.*

AGO, is, ēgi, āctum, ĕrĕ. *Cic.* Agir, faire, travailler, entreprendre, executer, ‖ Parler, traiter. ‖ *Virg.* Gouverner, mener. ‖ Pourſuivre, vexer, tourmenter, inquieter, chagriner, faire de la peine. ‖ Pouſſer, chaſſer. ‖ Preſſer, exciter. ‖ *Liv.* Paſſer. ‖ *Tac.* Vivre, paſſer la vie. ‖ *Cic.* Jouer la Comedie. ‖ *Agere caudam. Col.* Remuer la queuë. *-turres. Cæſ.* Pouſſer devant ſoi des tours: *C'eſtoit des inſtrumens de guerre qu'on pouſſoit devant ſoi en approchant, pour ſe couvrir contre les coups des aſſiegez.* ‖ *conventus. Cæſ.* Tenir les Etats, les Aſſiſes, les Grands Jours. *-præcipitem ex alto. Cæſ.* Precipiter, jetter du haut en bas. *forum. Cic.* Rendre la juſtice. *-ſtationem. Tac.* faire ſentinelle, être en faction, faire le guet. *-in crucem. Cic.* Pendre. *-rimas. Cic.* Se fendre, ſe jerſer. *-animam. Cic.* Etre aux abois. *-ambages. Plaut.* Donner de l'embarras. *-nugas. Plaut.* S'amuſer à la bagatelle. *-diem extremum. Cic.* Etre à ſon dernier jour. *-diem feſtum. Cic.* Celebrer une Fête. *-equum. Liv.* Pouſſer ſon cheval. *-ex animo. ad Heren.* Travailler tout de bon. *-aliquem. Cic.* Jouer quelqu'un, le contrefaire. *-aliud. Cic.* Songer à autre choſe. *-potum. Virg.* Mener boire. *-amicum. Plin.* Uſer en ami. *-ſe aliquo. Cic.* S'en aller quelque part. *Iter age. Ovid.* Marchez, paſſez vôtre chemin. *Ago tecum. Plaut.* C'eſt à toi que j'en veux. *Nihil ago tecum. Plaut.* Je n'ai que faire à toi. *Agitur benè mecum. Cic.* Bien m'en prend, *ou* mes affaires vont bien, *ou* on en uſe bien à mon égard. *-malè mecum.* Je ſuis en mauvaiſe ſituation; mes affaires vont mal; on n'en uſe pas bien avec moi: on me traite indignement. *-rerum curſum. Tac.* Raconter ce qui s'eſt paſſé. *-facillimè. Ter.* Etre à ſon aiſe. *-Agitur de capite, de fama. Cic.* Il s'agit de la vie, il y va de la réputation. *-annus ſeptimus. Ter.* Voici la ſeptiéme année. *-Senatus. Suet.* Le Senat eſt aſſemblé, le Parlement ſe tient. *-res noſtra. Cic.* C'eſt nôtre affaire, il y va de nos interêts. *Age quod agis. Ter.* Ne quittez point ce que vous avez commencé, ce que vous faites; allez vôtre chemin. *Undè te agis? Ter.* D'où venez-vous? *Quò hinc te agis? Plaut.* Où allez-vous au ſortir d'ici: *Hoccinè agis? Ter.* Eſt-ce ainſi que vous en uſez, que vous l'entendez? Songez-vous bien à ce que vous dites, à ce que vous faites? *Agi deſiderio rei. Liv.* Avoir grande envie d'une choſe. *Agere nè. Liv.* Empêcher que. *-ut. Cic.* Tâcher que. *-Agere inter homines deſiit. Tac.* Il n'eſt plus, il eſt mort. *Agendi ratio. Plin.* Procedé, conduite, façon d'agir. *Actum eſt. Cic.* Tout eſt perdu, c'en eſt fait.

AGOGA, æ. *f. &* Agoge, es. *f. Plin.* Foſſé, tranchée, conduit, ſaignée, rigole, *qu'on fait dans les mines d'or, pour écouler l'eau.* Une coulée.

AGOLA, æ, *ſ. f.* Agola.

AGOLUM, i. *n. Feſt.* Houlette de Berger.

AGON, ōnis. *m. Feſt.* Jeu d'exercice public; combat à qui remporteroit le prix; le lieu deſtiné à ces exercices; le prix qu'on y remporteroit. *Agones Muſici. Suet.* Les prix des Muſiciens.

AGONALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qui concerne les Jeux publics, *ou* les prix qu'on y donnoit. *Agonales dies* ou *Agonalia, orum. plur. Ovid.* Jours de Fêtes, *qui ſe celebroient au mois de Janvier*, par des combats & des jeux d'exercice, *& où le Roi des Sacrifices immoloit un belier.* ‖ *Agonales Salii.* Les Saliens Agonaux, ou Agonales, *Pretres de Mars inſtituez par Numa.*

AGONES, um, *m. plur. Stat.* Ceux qui aſſommoient les Victimes.

AGONIA, æ. *f. Bibl.* Agonie, derniere fraïeur, extrême ſaiſiſſement, tranſe. ‖ *Feſt.* La victime, le ſacrifice.

AGONIA, ōrum. *n. plur. Ovid.* Les combats, les jeux publics, les Fêtes qu'on faiſoit en l'honneur de quelqu'un.

AGONIA, æ, *ſ. f.* La Gogna, *nom de lieu.*

AGONICLITA, *ſ. m. & f.* Agoniclite, *nom de Secte heretique.*

AGONISTARCHA, *ſ. m.* Agoniſtarque, Intendant, *des jeux publics.*

AGONISTICUS, a, *ſ. m. & f.* Agoniſtique, *nom d'une Secte de Donatiſtes.*

AGONOTHETA, æ. *m. Spart.* Juges des combats, qui préſide aux jeux d'exercice; celui qui donne le prix.

AGORA, æ. *ſ. f.* Mulagra, *nom de lieu.*

AGORÆUS, a, um. *Ruell.* Ce qui ſe porte au marché. ‖ *Agoræa*, ſurnom de Minerve à Lacedemone.

AGORANOMUS, i. *m. Plaut.* Juge de Police, *ou plûtôt*, Commiſſaire qui veille ſur les prix des denrées qu'on expoſe dans les marchez.

AGORUM, i. *ſ. n.* Agoro.

AGOTIUS, i. *ſ. m.* L'Agouſt, *nom de lieu.*

AGRA, æ, *ſ. f.* Ville & Province, *Agra.* Agragas. *Voiez* Acragas.

AGRAGAS, antis, *ſ. m.* Fiume di *Gergenti.*

AGRAMMATUS, a, um. *Varr.* Non lettré, qui n'a point étudié, qui n'a aucunes Lettres.

AGRAMONTIUM. *Agramont.*

AGRARIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne le labourage, les choſes des champs, & le partage des terres. *Lex Agraria. Cic.* La loi Agraire, *qui régloit les repartitions des terres en faveur des pauvres Citoyens Romains & des Soldats. Agrarii. Cic.* Ceux en faveur de qui cette Loi étoit faite. *Agrariæ excubiæ* ou *ſtationes. Veg.* Les Gardes *qu'on poſe à* la campagne, *pour la ſûreté des chemins & des biens de la terre.*

AGREDA, æ, *ſ. f.* Agreda, *Ville d'Eſpagne.*

AGRESTIS, *m. f.* tĕ, *n.* is. *Virg.* Qui concerne la campagne, les champs; champêtre. ‖ Ruſtique, ſauvage, païſan, villageois, groſſier, lourdaut, ſtupide, ignorant, farouche, malfait, incivil, impoli. ‖ Rude, verd, deſagréable au goût. *Agreſtis pubes. Virg.* Les jeunes gens des champs, la jeuneſſe de village. *Agreſtia tecta. Ovid.* Des chaumieres, des habitations champêtres.

AGRESTIS, is, *ſubſt. m. f. Cic.* Païſan, Villageois.

AGRIA. Ville & Riviere, *Agria.*

AGRICOLA, æ, *m. Cic.* Laboureur, celui qui cultive la terre.

AGRICOLATIO, ōnis. *f. Col.* } *Voiez* Agricultura.
AGRICULTIO, ōnis. *f.* }

AGRICULTOR, ōris. *m. Liv. Voiez* Agricola.

AGRICULTURA, æ. *f. Cic.* L'Agriculture, le labourage; l'Art de cultiver la terre, le ménage de la campagne.

AGRIGENTUM, i. *n.* Gergenti, *ville de Sicile.*

AGRIGENTINUS, a, um. *Plin.* Qui eſt de Gergenti *ou* d'Agrigente.

AGRIGENTINORUM Emporium. Cargadour de Gergenti, *nom de lieu.*

AGRIGENTUM, i. *ſ. n.* Agragas, antis; Gergenti, *nom de lieu.*

AGRILLA, æ. *ſ. f.* La forza del Agro.

AGRIMENSOR, ōris. *m. Caſſ.* Arpenteur, celui qui meſure les terres.

AGRIMONIA, æ. *f. Jun.* Eupatoire, Aigremoine, *plante.*

AGRIONIA, *ſ. n. pl.* Fêtes de Bacchus en Bœotie.

AGRIPETA, æ. *comm. gen. Cic.* Qui demande la portion de terre qui lui eſt dûë, ſuivant la Loi Agraire.

AGRIPPA, æ. *m. f. Plin.* Qui eſt né les pieds devant.

AGRIPPINA Colonia, æ. *f. Tac.* Cologne, *ville Archiepiſcopale du Cercle de Weſtphalie, ſur le Rhin.*

AGRIPPINA Colōnia. Cologne, *ville d'Allemagne.*

AGRIUS, i. *ſ. m.* Aciris, *ſ.* L'Agri.
AGROSTIS, is. *f. Plin.* Chiendent, *herbe.*
AGROSUS, a, um. *Varr.* Riche en fonds de terre.
AGROTERA, *ſ. f.* Surnom de Diane qui ſignifie, *Champêtre.*
AGUILARIA, æ. *ſ. f.* Aguilar, *ville.*
AGUILATIA Campeſtris, æ. *ſ. f.* Aguillar del Campo, *nom de lieu.*
AGUILLONUM, i. *ſ. n.* Aiguillon, *ville de France.*
AGULHÆ Caput. *Voiez* Acuum Caput.
AGUMENTUM, i. *n. Varr.* Piece de la bête immolée, *qu'on ajoûtoit au foie dans le ſacrifice.* ‖ Eſpece de boudin, ſauciſſe, sauciſſon, cervelar. ‖ Farce de viande hachée, andouillette, hachis.
AGUNTUM, i. *ſ. n.* Innichen, *nom de lieu.*
AGURIUM, i. *ſ. n.* Aguræ, arum, *ſ. f. & plur.* San Filippo d'Argirone.
AGUSTIUS. *Voiez* Agotius.
AGYLLA. *Voiez* Cære.
AGYRIUM. *Voiez* Agurium
AGYRTA *ou* Agyrtes, æ. *m.* Charlatan, Joueur de gobelets, faiſeur de tours de paſſe-paſſe.

AH

AH. *Interjection, qui marque divers mouvemens de l'ame.* Ah! helas! quoi! comment! *Ah! me miſeram!* *Ter.* Ah! malheureuſe que je ſuis! Ah! que je ſuis miſerable! *Ah! quanto ſatius eſt. Ter.* Ah! qu'il eſt bien plus à propos! *Ah, ah, ah. Ter. Exclamation pour marquer ſa joye:* éclat de rire.
AHENEUS, a, um. *Hor.* D'airain, de bronze.
AHENIPES, ĕdis. *omn. gen. Ovid.* Qui a les pieds d'airain.
AHENOBARBUS, *adj.* Barberouſſe, *ſurnom de la famille Domitia.*
AHENUM, hēni. *n. Virg.* Tout ce qui eſt d'airain, *comme* chaudron, chaudiere, coquemar, poële, *& autres pieces dont on compoſe une batterie de cuiſine.*
AHENUS, a, um. *Virg.* Qui eſt d'airain, de bronze, de cuivre. *Ahena ſigna. Hor.* Statuës de bronze.
AHU. *Ter. Interjection d'une perſonne qui gémit, qui ſe plaint fort.*
AHUSA, æ. *ſ. f.* Ahuſen, *ville.*

AI

AJA. *Ajaluni.*
AJABIRA, æ. *ſ. f.* Ajabire.
AJAX, Ajas, acis. *ſ. m.* Pilaca, *nom de lieu.*
AICADRUS, *ſ. m.* Achart, *nom propre d'homme.*
AICHSTADIENSIS Ditio, *l'Evêché d'Aichſtat.*
AICHSTADIUM, i. *ſ. n.* Aichſtat, *ville.*
AIDINIA, æ. *ſ. f.* Aidinelli, *nom de lieu.*
AIDINIA Parva. Aidinzic, *nom de lieu.*
AIFLENSIS Pagus. *Voiez* Eiffalia.
AILÆA, æ. *ſ. f.* Ailzal.
AIN' *pour* Ais-ne? *Ter.* Parlez-vous? dites-vous?
AINSA, æ. *ſ. f.* Ainza.
AIO, ais, ait, aiunt, aiſti, aïens, tis. *defect. Cic.* Dire, affirmer, certifier, juſtifier, aſſurer. *Vel ai, vel nega. Plaut.* Dites oui ou non: avouez le fait, ou niez-le.
AIORA, æ. *ſ. f.* Ayora, *nom de lieu.*
AIRIACUM, i. *ſ. n.* Airy.
AIUS locutius, ii. *m. Bud.* Dieu de la parole *ou* qui parle.
AIZUM, æ. *ſ. f.* Aiz[illegible], *nom de lieu.*

AL

ALA, æ. *ſ. Virg.* Aile. ‖ *Celſ.* L'aiſſelle. ‖ *Plin.* Nageoire, aileron d'un poiſſon. ‖ *Vitr.* L'aîle d'un bâtiment. ‖ *Tac.* Regiment, corps de Cavalerie. ‖ *Virg.* L'empenne d'une flêche. ‖ *Caſ.* L'aîle, le côté d'une armée. ‖ La voile d'un Vaiſſeau, la rame d'une Galere. *Alis ſubnixis ſe inferre. Plaut.* Marcher les poings ſur les hanches. *Alas hominis vellere. Juv.* Arracher le poil de deſſous les aiſſelles. *Cubat hircus in alis. Hor.* Il ſent le bouquin, le gouſſet. *Ala Præfectus. Tac.* Commandant de Cavalerie.
ALA Flaviana, æ. *f. ou* Alæ Flaviæ, arum. *f. plur.* Vienne en Autriche, *où eſt la Cour de l'Empereur.*
ALA Nariſca. *Voiez* Aichſtadium.
ALABA. *Voiez* Alava.
ALABANDA, æ. *f.* Alabanda, *ville de Carie.*
ALABANDA, æ. *ſ. f.* Ehdebunda, *nom de lieu.*
ALABANDENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. *Cic. &*
ALABANDICUS, a, um. *Plin.* Qui eſt de Carie, qui eſt d'Alabanda.
ALABARCHES, æ. *m. Juv.* Receveur du péage, *pour le paſſage* du bétail.
ALABASTER, tri, *m. Cic.* Vaſe d'albâtre *ſans anſes*, boëte à parfums. ‖ Bouton de rôſe.
ALABASTRITES, æ. *m. Plin.* Pierre d'Albâtre, *ſorte de marbre dont on faiſoit des boëtes pour des parfums.* ‖ *Hor. Pierre nommé* Onix.
ALABASTRUM, i. *n. Mart. ou* Alabaſtrus, i. *m. Plin. La même choſe qu'*Alabaſter.
ALABASTRUS, i. *m. Plin.* Le bouton d'une roſe non épanouie.
ALABONA. *Voiez* Alăvōna, æ. *ſ. f.*
ALABUNTIS, Alabons, ontis. Alăpuntis. Ventavon, *nom de lieu.*
ALACRE, *adv. Plaut.* Alaigrement, gaillardement, avec viteſſe, d'une maniere gaie, legere, deliberée, vive, joieuſe, active.
ALACER, *m.* cris. *f.* cre. *n.* is. *Cic. &*
ALACRIS, *m. f.* cre. *n.* is. *Caſ.* Alaigre, diſpos, gai, déliberé, vif, prompt, actif, ardent, vîte. *Alacer animus ad bellum. Caſ.* Un cœur porté, diſposé à la guerre.
ALACRITAS, ātis. *f. Cic.* Gaïeté, joie, vivacité, viteſſe, legereté, activité, air déliberé, gaillardiſe.
ALACRITER, *adv. Plin. Le même qu'*Alacrè. *Ce mot ne ſe trouve pas dans les bonnes éditions de Pline; on y lit* Acriter.
ALADULIA, æ. *ſ. f.* Aladuli.
Alæ Flaviæ, *voiez* Aræ Flaviæ.
Alætum, *voiez* Aletum.
ALAHGABAL, Alagabalus *ou* Elagabalus, Heliogabalus, i. *m.* Dieu de Syrie, Elagabale. ‖ *Surnom d'un des Antonins, fils de Baſſianus, & petit-fils de Septime Severe.*
ALALA, *ſ. f.* Déeſſe de la guerre, *la même qu'*Enyo.
ALALAGMUS, i. *m.* Cri de joie des gens de guerre *en ſigne de victoire.*
ALAMANNICUS, a. Alemannique, qui appartient à l'Allemagne.
ALAMANNUS, a. Aleman, ande, *nom de peuple.*
ALAMBATERA Extrema, æ. *ſ. f.* Le Cap d'Areſtinga.
ALANDIA, æ. *ſ. f.* Alandt.
ALANGUERA, æ. *ſ. f.* Alanguer.
ALANICUS, a. *adj.* Alanique, qui appartient aux Alains.
ALANOVA, æ. Ehersdorf.
ALANUS, a. *ſ. m. & f.* Alain, *nom de peuple.*
ALANUS, i. *ſ. m.* Alan, *nom de lieu.*
ALAPA, æ. *f Phæd.* Soufflet donné ſur la joue à main étenduë.
ALAPIA, æ. *ſ. f. voiez* Alcippum.
ALAPISTA, *ſ. m.* Comedien, Bouffon qui reçoit & qui donne des ſoufflets.
ALARANTES, *Tallart.*
ALARIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. *Caſ.* D'aîle, qui concerne les aîles. *Alares* ou *Alaria cohortes. Liv. Caſ.* Corps de troupes ſur les aîles; Regiment qu'on tient ſur les aîles d'une armée.
ALARIUS, a, um. *Liv. Le même qu'*Alaris. *Milites Alarii.* Troupes qui ſont ſur les aîles.
ALASTOR, ŏris. *m. Claud.* Un des chevaux de Pluton. ‖ *Nom d'homme.* ‖ Mauvais genie.
ALATA Caſtra, Edimbourg, *ville capitale d'Ecoſſe.*
ALATERNUS, i. *f. Plin.* Certain arbre ſterile, dont les feuilles tiennent le milieu entre celles de l'Olivier & celles de l'Yeuſe.
ALATRIUM, i. *ſ. n.* Alatri.
ALATUS, a, um. *Virg.* Aîlé, qui a des aîles.
ALAVA, Alaba, æ. *ſ. f.* Alava.
ALAUDA, æ. *f. Plin.* Alouette; *oiſeau. C'eſt auſſi le nom d'une* Legion Romaine, *ou plûtôt d'une* Legion Gauloiſe *au ſervice des Romains. Alaudarum legio. Cic.*
ALAUDIUM, ii. *n. Bud. voiez* Allodium.
ALAVONA, Allabona, æ. *ſ. f.* Alagon, *nom de lieu.*
ALAUNA, æ. Alone, ēs. *ſ. f.* Witley.
ALAUNA, æ. *ſ. f.* Valôgnes, *ville de France en Normandie.*
ALAUNIUS, ii. L'Avon, *nom de riviere d'Angleterre.*
ALAUNUS, Halænus, i. L'Aine.
ALBA, æ. *ſ. f. Nom d'une Déeſſe appellée autrement* Albunea.
ALBA, æ. *f. Nom de pluſieurs villes.*
Alba Auguſta, *f.* Aubenas, Viviers, Albi, *villes de France.*
Alba, æ. *ſ.* Fluvia.
Alba Græca, *f.* Belgrade, *ville de Hongrie.*
Alba Helviorum, *ou* Alba Auguſta Helvorum, *f.* Aps, *&* Alby *ou* Viviers, *villes de France.*
Alba Julia, *f.* Weiſſembourg *en Tranſylvanie.*
Alba Longa, *f.* Albe-la-longue, Albe, Albano, *ville du Pays Latin.*
Alba Maritima, Blandona, *f.* Zara-Vecchia.
Alba Marſorum, *f.* Alby.
Alba Pompeia, *f.* Albe.
Alba Regalis, *f.* Albe Roiale, *ville de Hongrie.*
Alba Sebuſiana, Sebuſium. Weiſſembourg *en Alſace.*
Alba, Virgao, Alba Virgaonenſis, *Ariona.*
ALBAMALA, æ. *ſ. f.* Aumale.
ALBANA, æ. *ſ. f.* Zitrach.
ALBANIA, æ. *ſ. f.* Albanie, *Region.*
ALBANIA, Almiana, Amiana, æ. *ſ. f.* L'Albegna.
ALBANIA Nova, *f.* Albany.
ALBANOPOLIS, is. *ſ. f.* Albanopoli.
ALBANUM, i. *n.* Albano, *ville d'Italie.*
ALBANUS, a, um. Albanois, qui eſt d'Albanie.
Albanus Lacus. Le Lac de Caſtel Gandolſe.
Albanus Mons. *m.* Montauban, *ville de France.* ‖ Monte Cavo.
ALBARACINUM, i. *ſ. n.* Albarazin.
ALBARIUM, ii. *n. Plin.* Crépi, crépiſſement, crépiſſure, enduit avec chaux, plaſtre, ſtuc, ſtucage, *avec de la chaux & du marbre tamiſé. On ſouſentend* Opus.
ALBARIUS, ĭi. *m. Plin.* Crépiſſeur, qui travaille en ſtuc.
ALBARIUS, a, um. *Vitr.* Qui eſt de ſtuc, qui eſt crépi, enduit.
ALBA-TERRA, *ſ. f.* Aubeterre.
ALBATUS, a, um. *Cic.* Blanchi, couvert, vêtu de blanc.
ALBAYDA, æ. *ſ. f.* Albeïda.
ALBEDO, īnis. *voiez* Albor.
ALBEJEDA, æ. *ſ. f.* Albejed.
ALBENACIUM, ii. *ſ. m.* Aubenus.
Albenſis Ager, *L'Albéſan.*
Albenſis Comitatus, *Le Comté d'Albe-Royale.*
Albenſium Civitas. *f.* Viviers, *ville Epiſcopale de France.*
ALBEO, es, albŭi, ēre. *neut. Virg.* Eſtre blanc. *Oſſa albentia. Tac.* Oſſemens ſecs & blancs. *Albente cœlo. Caſ.* A l'aube, au point du jour.
ALBERICUS, i. *ſ. m.* Alberic, Aubry, *nom propre d'homme.*
Alberſtorphia, æ. *ſ. f.* Alberſtorf.
ALBERTONIUM, ii. *ſ. n.* Alberton.
ALBERTUS, i. *ſ. m.* Albert, *nom propre d'homme.*
ALBESCO, cis. cĕre. *neut. Cic.* Blanchir, devenir blanc.
ALBEUS, i. *m. Plin.* Tablier à jouer aux Dames, aux Echecs, au Trictac, aux Dez. ‖ Damier, Echiquier, Trictrac.
ALBIA, æ. *f.* Le Pays des Albigeois, *Province de France.*

ALBIA, *v.* Albiga.

ALBIANA, æ. *ſ. f.* Roccapians.

ALBIATUM, Albiatum Craſſum, i. *ſ. n.* Abiagraſſo.

ALBICI, ōrum. *m. plur.* Peuples d'auprès de Marſeille.

ALBICO, as, āvi, ātum, ārĕ. *neut. Hor.* Blanchir, devenir blanc. ‖ *Plin.* Eſtre blancheâtre.

Albĭcor, *Varr. pour* Albeſco.

ALBIDO, ĭnis. *f. ne ſe lit point dans les bons Auteurs Latins. Voiez* Albor.

ALBIDUS, a, um. *Ovid.* Blancheâtre, tirant ſur le blanc. *Compar.* Albidior, *m. f.* Albidius, *n.* ōris. *Plin.*

ALBIGA, æ. *f.* Alby, *ville Archiepiſcopale de France.* Albigenſis, is. *m. f.* Albigeois, du Dioceſe d'Alby. ‖ *Nom d'une Secte Heretique.* Albigenſis Tractus. L'Albigeois, *contrée de France.*

ALBII, ōrum. *m. plur. Caſ.* Montagnes des Alpes. ‖ Peuples du Dioceſe de Riez, *en Provence.*

ALBINGAUNUM, Albigaunum, i. *n.* Albonga.

ALBINIACUM, i. *ſ. f.* Aubigny, *ville de Berri.*

ALBINIACUM, i. *ſ. f.* Aubinac.

ALBINIANA Caſtra, ōrum. Albina, æ. *ſ. f.* Alphen.

ALBINTEMELIUM, Albintemilium, Vintemilium, *Ventimille.*

ALBINUS, i. *ſ. m.* Crépiſſeur. *Voiez* Albarius, *c'eſt la même choſe.*

ALBION, ii. *n. Plin.* L'Iſle d'Albion, *aujourd'hui* l'Angleterre & l'Ecoſſe.

ALBION Nova, onis. *ſ. f.* La nouvelle Albion.

ALBIS, is. *m. Tac.* L'Ebe, *fleuve d'Allemagne.*

ALBIS, is. *ſ. m.* L'Elbe, *Tac. fleuve d'Eſpagne.*

ALBISOLA, Albadocilia, æ. *ſ. f.* Albiſola.

ALBISTRUM, i. *ſ. n. Voiez* Abyſtrum.

ALBITUDO, ĭnis. *f. Plaut.* Blancheur, couleur blanche.

ALBIUM, ĭi. *ſ. n.* Albius, ĭi. *ſ. m.* Alben.

Albium Intēmēlĭum. *Voiez* Albintemelium.

ALBIUS MONS, Alben.

ALBOGALERUS, i. *m. Feſt.* Certain bonnet ou chapeau des Flamines, *Prêtres de Jupiter.*

ALBONA, Alvona, æ. *ſ. f.* Alvum, i. *ſ. n.* Albono.

ALBOR, ōris. *m. Varr.* La blancheur. ‖ *Apic.* Le blanc d'un œuf.

ALBORANUM. *V.* Erroris Inſula.

ALBORIUM, i. *ſ. n.* Albor.

ALBRETUM, i. *ſ. n.* Albret, *ville de France.*

ALBUCIO, Aubuſſon.

ALBUCUM, i. *n. Plin.* Aſphodile, *herbe.*

ALBUELIS, is. *f. Plin.* Eſpece de raiſin blanc.

ALBUGO, ĭnis. *f. Plin.* Blanc d'œuf. ‖ Tache blanche ou taye dans l'œil. ‖ Le blanc de l'œil.

ALBULA, æ. *f.* Albula, *nom du Tibre, fleuve d'Italie.*

ALBULA, æ. *ſ. f.* L'Aubec.

ALBULÆ, ārum. *f. plur. ou* Albulæ Aquæ. *Bagni di Tivoli.* Eaux minerales de la Campagne de Rome. ‖ Les Bains de Tivoli.

ALBULUS, a, um. *Cat.* Un peu blanc, tirant ſur le blanc.

ALBUM, i. *n. Virg.* Du blanc, le blanc, la blancheur. ‖ *Album Prætoris. Cic.* Certain Tableau enduit de blanc *où s'écrivoient les deliberations des Magiſtrats.* ‖ Regiſtre, catalogue, liſte de noms, rôle de ſoldats, Annales. *-Senatorium. Tac.* Tableau, liſte des Magiſtrats. ‖ *-oculi. Celſ.* Le blanc de l'œil. *-ovi. Plin.* La glaire, le blanc de l'œuf.

ALBUM. *V.* Oblincum.

ALBUM Mare. La Mer Blanche.

ALBUM Promontorium. Le Cap Blanc.

ALBUNA, æ. *ſ. f.* Déeſſe de l'Antiquité; *on la confondoit avec* Ino.

ALBUNEA, æ. *ſ. f.* Albono.

ALBUNEA Sylva. *Albula.*

ALBUQUERCUM, i. Albuquerque.

ALBURACIS, is. Aurigera, æ. *ſ. f.* L'Ariege.

ALBURGENSIS Epiſcopatus. Le Dioceſe d'Alborg.

ALBURGUM, Aelburgum, i. Alborg.

ALBURNUM, i. *n. Plin.* Aubier, *partie tendre & blanche qui eſt entre l'écorce & le cœur de l'arbre.*

ALBURNUS, i. *ſ. m.* Able, Ablette, *petit poiſſon.*

ALBUS, a, um. *Cic.* Blanc. ‖ Net, clair. ‖ Heureux, favorable. ‖ Louable, honnête. ‖ *Mart.* Blême, pâle, qui a du chagrin. *Albo rete aliena oppugnare. Plaut.* Envahir le bien d'autrui ſous un prétexte ſpecieux, honnête. *Albo notare lapillo. Hor.* Remarquer, prendre comme un bonheur. *Album calculum rei adjicere. Plin.* Approuver une choſe, y donner les mains. *Album & nigrum novit. Feſt.* Il ſçait tout; il connoît le fort & le foible, le bien & le mal. *Alba per me ſint omnia. Perſ.* Je conſens à tout ce qu'on voudra, je veux tout ce qu'on veut, je donne les mains à tout. *Album eſt mare. Varr.* La mer eſt tranquille, voici le calme.

ALBUS Mons. *Blamont.*

ALBUSAMA, æ. *ſ. f.* Albuzeme.

ALCANDETA, æ *ſ. f.* Alcandete, *ville d'Eſpagne.*

ALCAÏCUS, a, um. Alcaïque, *eſpece de vers compoſé de deux Dactyles & de deux Trochées. Exemple,* Hēſpĕrĭæ mālā lūctŭōſæ. *Hor.*

ALCALA Regalis, æ. Alcala-Reale, *ville d'Eſpagne.*

ALCANITIUM, i. *ſ. n.* Alcanitz, *ville d'Eſpagne.*

ALCANTARA, æ. *ſ. f.* Alcantara, *ville d'Eſpagne.*

ALCARATIUM, ii. *ſ. n.* Alcaras, *ville de Caſtille.*

ALCE, ēs. *ou* Alcis, is. *f.* Alces, *plur. Plin.* Elan ou âne ſauvage.

ALCEA, æ. *f. Plin.* Mauve, Guimauve, *herbe.*

ALCEDO, ĭnis. *f. Varr.* Alcyon, *oiſeau qui fait ſon nid ſur les eaux de la mer, ou plûtôt ſur ſes bords.*

ALCEDONIA, ōrum. *n. plur. Plaut.* Jours de calme, jours tranquilles. *On dit que la mer eſt tranquille dans le tems que les Alcions couvent leurs œufs.*

ALCEDONIA. *V.* Aquilonia.

Alcedronenſis Urbs. *V.* Antiſſiodorum.

ALCEDONIDA, æ. *comm. gen. &*

ALCEDONIUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne les Alcions.

Alces, cis. *V.* Alce.

ALCESTRIA, Aulceſtira, æ. *ſ. f.* Aulceſter, *Bourg d'Angleterre.*

ALCIDES, æ. *m. Virg.* Hercule.

ALCIPPE. *Voiez* Archippe, es. *ſ. f.*

ALCIACUM, i. *ſ. n.* Auxi.

ALCIATUM. *Voiez* Alſiatum.

ALCIMOENNIS Urbs. *Voiez* Ulma.

ALCIODRISUS, i. *ſ. m. Voiez* Altiſſiodorenſis Tractus.

ALCIRA, æ. *ſ. f.* Alzire.

ALCLUISTH. *Voiez* Dunbritonium.

ALCMARIA, æ. *f.* Alckmaër, *ville & Univerſité en Hollande.*

ALCMARIA, æ. *ſ. f.* Alcmar.

ALCOBACIA, æ. *ſ. f.* Eberobritum, i. *ſ. n.* Alcobāca.

ALCOCERA, æ. *ſ. f.* Alcocer.

ALCOLEA, æ. *ſ. f.* Alcolea.

ALCORANUM, i. *n. ou* Alcoranus, i. *m.* L'alcoran, *Livre de la Loi de Mahomet, & de la Religion des Turcs.*

ALCOSSUÆ Montes. *Alcoſſua.*

ALCOTHE, es. *ſ. f.* Megara.

ALCUDIA. *Alcudia.*

ALCYON, ŏnis. Alcyŏis, is. *f. pour* Halcyon. *Voiez* Alcedo.

ALCYONE. *Voiez* Methone.

ALDEA Muri. *Aldea al Mare.*

ALDEA Rivi. *Aldea al Rio.*

ALDEBERGA, æ. *ſ. f.* Aldeberg.

ALDEBURGUM, i. *ſ. n.* Aldeburg, *ville d'Allemagne.*

ALDEGUS, i. *ſ. m.* Aldégo.

ALDEMBURGUM, i. *n.* Aldembourg, *ville d'Allemagne.*

ALDENARDA *ou* Aldenaria, æ. *ſ. f.* Oudenarde, *ville de Flandre.*

ALDENARDA, æ. *ſ. f.* Oudenarde, *ville des Pays bas.*

ALDENARIA, æ. *ſ. f.* Aldenaer.

ALDENBURGUM, i. *ſ. n.* Altenbourg, *ville d'Allemagne.*

ALDENBURGUM, i. *ſ. n.* Oldenbourg, *ville d'Allemagne.*

ALDUABIS, Alduadubis & Aldualis, is. *f. Caſ.* Le Doux, *riviere dans la France, au Comté de Bourgogne.*

ALDUADUBIS. *Voiez* Dubis.

ALDUIDA Mons. Aldude, *montagne.*

ALEA, æ. *f. Cic.* Tout jeu de hazard, *particulierement* le jeu de Dez. ‖ Le ſort, la fortune, le hazard, le riſque, le peril, le danger auquel on peutêtre expoſé. *Alea decoquit illum. Perſ.* Il a la rage du jeu. *facta eſt alea. Suet.* Le ſort en eſt jetté, cela eſt réſolu, il n'y a plus de retour. *Aleam adire. Sen.* Hazarder, tenter fortune. *Extrà aleam poſitus. Plin.* Qui ne court point de riſque, qui n'a rien à apprehender.

ALEARIUM, ĭi. *n.* Cornet à mettre les Dez.

ALEATOR, ōris. *m. Cic.* Celui qui joüe aux Dez, joueur, qui aime le jeu.

ALEATORIUM, ĭi. *n. Suet.* Lieu où l'on joüe aux Dez, &c.

ALEATORIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne le jeu de Dez. &c. *Aleatorius ritus. Gell.* La regle du jeu de Dez, &c. *Aleatorium Forum. Suet.* Berlan.

ALEBRETUM, i. *n.* Albret, *ville de Guyenne.*

ALEC. *Voiez* Halec.

ALECTA, æ, *f.* Aleth, *ville Epiſcopale de France.*

ALECTO, us. *ſ. f.* Alecto, *nom d'une des trois furies.*

ALECTORIA, æ, *f. Plin.* Pierre précieuſe tranſparente & luiſante comme le criſtal. *Elle ſe trouve dans le jabot d'un Coq.*

ALECTRIOPOLIS. Aleſteroſo, *ville.*

ALECTUM, i. *ſ. n.* Dundée, *ville d'Ecoſſe.*

ALEMANNI, ōrum. *m. plur.* Les Allemans.

ALEMANNIA, æ. *f.* Allemagne, *Contrée de l'Europe.*

ALEMANNIA, æ. *ſ. f. Voiez* Germania.

ALEMANNUS, Almonus. Altmul, *riviere d'Allemagne.*

ALENA, *ſ. f.* Ahlen, *ville de Suabe en Allemagne.*

ALENA, Alēma. Alen, *ville de Weſtphalie, en Allemagne.*

ALENCIO, onis. *ſ. f. Voiez* Alencōnĭum.

ALENCONIENSIS, *m. f.* ſĕ, *n.* is. Qui eſt d'Alençon.

ALENCONIUM, ĭi. *n.* Alençon, *ville de Normandie, en France.*

ALENTAKIA Alentakia, *ville de Suede.*

ALEO, ōnis. *Feſt. pour* Aleator.

ALEOPOLIS. *Voiez* Calaris.

ALEPENSIS Præfectura. *Le Beglerbeglia d'Alep.*

ALEPUM, i. *ſ. n.* Alep, *ville de Syrie.*

ALERIA, æ. *ſ. f.* Alerie, *ville de l'Iſle de Corſe.*

ALES, ĭtis. *m. f. Virg. Ovid.* Toutes ſortes de grands & moiens oiſeaux. ‖ Toute choſe qui a le mouvement leger & vite. *Ales criſtatus. Ovid.* Un Coq. *-Palladis. Ovid.* Un Hibou. *-currus. Sen.* Une voiture qui va grand train. *-paſſus. Ovid.* Un pas leger. *-plumbum. Sil. Ital.* Balle ou boule qui ſifle en l'air.

ALESA. *V.* Leza, æ. *ſ. f.*

ALESA. *V.* Halæſa.

ALESARIA, æ. *ſ. f. V.* Alſaria.

ALESCO, ſcis, ſcĕrĕ. *Varr.* Se nourrir, prendre croiſſance, s'augmenter, croître.

ALESIA, æ. *ſ. f.* Aleſium, i. *ſ. n.* Alez, *ville de France.*

ALESIA. *Voiez* Alēxĭă, æ. *ſ. f.*

ALESIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt d'Alés.

ALESIUM, ii. *n.* Alés, *ville de Languedoc.*

ALESUS, i. *ſ. m.* Hetruriæ. La Sanguinara, *nom de lieu, en Hetrurie.*

ALESUS, i. *ſ. m.* Siciliæ. Le Pitinio, *en Sicile.*

ALETHA *ou* Aleta, æ. *ſ. f.* Alētum, i. *ſ. n.* Saint-Malo, *ville Epiſcopale en Bretagne; ou* Aleth, *ville de Languedoc.*

ALETHINUM,

ALETHINUM, i. *ſ. n.* ou Alethina, æ. *ſ. f.* Habit de pourpre.

ALETIUM, i. *ſ. n.* Lecce.

ALETRIUM, i. *ſ. n.* Alatri, *ville d'Italie.*

ALETUDO, inis. *f. Feſt.* Embonpoint.

ALETUM. *Voiez* Alecta.

ALEX, ēcis. *f. Plin.* Saumure de poiſſon.

ALEX, Halex, ecis. *ſ. m.* Alece, *petite riviere du Royaume de Naples.*

ALEXANDRIA, æ. *f.* Alexandrie, *ville d'Egypte bâtie par Alexandre.*

ALEXANDRIA Ariæ. Heri, *ville.*

ALEXANDRIA Cariæ. Alexandrie de Carie, *ville ruinée.*

ALEXANDRIA Margianæ. Alexandrie de la Margiane, *aujourd'hui Indiem.*

ALEXANDRIA Statelliorum. *Alexandrie de la paille.*

ALEXANDRIA Syriæ. Alexandrete, *ville de Syrie.*

ALEXANDRIA Troadis. *Troie.*

ALEXANDRIA Ægypti. Alexandrie, *ville d'Egypte.*

ALEXANDRIA Albaniæ. Desbent, *ville de l'Albanie.*

ALEXANDRIA Arachoſiæ. Candabar, *ville des Indes.*

ALEXANDRIÆ Lacus. Le Lac d'Alexandrie, *en Italie.*

ALEXANDRINUS, a, um. *Quint. Curt.* Qui eſt d'Alexandrie, Alexandrin. Alexandrinus Tractus. L'Alexandrin, *Contrée d'Italie.*

ALEXANDRIUM, i. *ſ. n.* Scanderia, *ou* Scandalla, *ville de Syrie.*

ALEXANDROVIUM, i. *ſ. n.* Alexandrow, *ville de Pologne.*

ALEXANUM, i. *ſ. n.* Aleſſano, *ville d'Italie.*

ALEXIA, æ. *f. Caſ.* Aliſe, *ville de Bourgogne.*

ALEXIA, Aleſſia, æ. *ſ. f.* Aliſe, *ville ancienne des Gaules.*

ALEXIENSIS Tractus. *L'Auxois.*

ALEXIUS, i. *ſ. m.* Alexis, *nom propre d'homme.*

ALFAQUINUS, *ſ. m.* Alfaquin, *Iman, ou Prêtre des Mouries en Eſpagne.*

ALFELDA, æ. *ſ. f.* Alfeld.

ALFERTONIUM, i. *ſ. n.* Alfreton, *ville d'Angleterre.*

ALFORDIA, æ. *ſ. f.* Alford, *ville d'Allemagne.*

ALFRA, æ. *ſ. f.* Alflafiord, *Golfe de l'Ocean ſeptentrional.*

ALGA, æ. *f. Virg.* Algue, *herbe qui croit au bord de la mer; eſpece de mouſſe.*

ALGARIA, æ. *ſ. f.* Algiterium, i. *ſ. n.* Algeri, *ville de Sardaigne.* ‖ Alger, *ville de Barbarie en Afrique.*

ALGARRIA, æ. *ſ. f.* Algarve, *Province de Portugal.*

ALGARRIA, æ. *ſ. f.* Algarria, *Pays de Caſtille.*

ALGEA, æ. *ſ. f.* Algow, *Contrée de Suabe en Allemagne.*

ALGEBRA, *ſ. f.* Algebre.

ALGENSIS, *m. f.* ſē, *n.* is. *Plin.* Qui vit *ou* qui ſe tient dans l'algue, herbe *ou* mouſſe de mer. *Algenſes pelagia. f. Plin.* Les Huitres qui portent la pourpre, & qu'on trouve parmi l'algue.

ALGEO, es, alſi, ſum, gēre *neut. Cic.* Avoir grand froid, geler de froid. ‖ *Juv.* Souffrir. *Probitas laudatur & alget.* On louë la probité, cependant elle ſouffre.

ALGERIA, æ. *ſ. f.* Algerium, i. *ſ. n.* Algaria, æ. *ſ. f.* Alger, *ville de Barbarie en Afrique.*

ALGERIANUM Regnum. Le Royaume d'Alger en Afrique.

ALGESCO, ſcis, ſcĕre. *Prud. Voiez* Algeo.

ALGEZIRA, æ. *ſ. f.* Algezira, *ville d'Eſpagne.*

ALGIA, Augia, æ. *ſ. f.* Le Pays d'Auger.

ALGIBAROTA. *Voiez* Aljubarota.

ALGIDUM. La Cava d'Aglio, *ville ancienne d'Algidum en Italie.*

ALGIDUS, a, um. *Cat.* Qui eſt froid, qui a grand froid, qui glace, qui gèle.

ALGIEZIRA. *Voiez* Meſopotamia.

ALGIFICUS, a, um. *Gell.* Qui cauſe un grand froid.

ALGONQUINUS, i. *ſ. m.* Algonquins, *peuple de Canada.*

ALGOR, ōris. *m. Plin.* Grand froid, forte gelée.

ALGOSUS, a, um. *Plin.* Plein d'algue.

ALGOVIA, Algea, æ. *ſ. f.* L'Algow, *Contrée de Suabe en Allemagne.*

ALGUS, ûs *ou* algi. *m. Plin. Lucr. Voiez* Algor.

ALHAMA, æ. *ſ. f.* Alhama, *ville ancienne d'Eſpagne.*

ALIA. *adv. Terent.* Par un autre endroit.

ALIACMON, Haliacmon, onis. *ſ. m.* Palacas, *Fleuve de Macedoine.*

ALIAS. *adv. Cic.* Une autre fois, quelquefois, autrefois, tantôt. ‖ *Plin.* Au reſte, d'ailleurs, de plus, outre cela. *Alias aliud ſentire. Cic.* Etre tantôt d'un ſentiment, tantôt d'un autre. *Animal terreſtre, alias terribile. Plin.* Animal terreſtre, mais au reſte terrible.

ALIBALUCHIA, æ. f. Alibaluch, *Iſle de la mer Carpienne.*

ALIBI. *adv. Cic.* Ailleurs, autre part, dans un autre endroit.

ALIBILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Varr.* Qui nourrit, qui eſt nourriſſant. *comp.* Alibilior, ius. ōris. *Varr.*

ALICA, æ. *f. Plin.* Sorte de froment *ou de* fromentée, potage fait avec de l'épeautre. ‖ Eſpece de liqueur, *comme* de la biére, *qu'on faiſoit d'un froment appellé* Zea. ‖ Sorte de vêtement.

ALICARIÆ, ārum. *f. plur. Plaut.* Filles *ou* femmes débauchées, *qui ſe tenoient* aux environs des moulins de fromentée.

ALICARIUS, ii. *m Feſt.* Faiſeur de fromentée, qui en moud le grain, *ou* qui le vend. ‖ Intendant des Salines.

ALICASTRUM, i. *n. Col.* Epeautre, *ou* autre grain préparé pour faire un potage.

ALICATA. *Voiez* Leocata.

ALICIÆ, Halĭciæ, ārum. *ſ. f. plur.* Salemi, *ville de Sicile.*

ALICIUS. i. *ſ. m.* Il Salemi, *riviere de Sicile.*

ALICUBI. *adv. Cic.* Quelque part, en quelque endroit.

ALICULA, æ. *f. Mart.* Robe d'enfant avec des manches.

ALICUNDE. *adv. Cic.* De quelque part, en quelque endroit.

ALID *pour* aliud.

ALIENATIO, ōnis. *f. Cic.* Alienation, vente, ceſſion, tranſport. ‖ Diviſion, refroidiſſement, dégoût, indifference, meſintelligence, deſunion, rupture, éloignement, averſion. ‖ Trouble, égarement. *Alienatio mentis. Plin.* Egarement d'eſprit, extravagance. ‖ Abonnement.

ALIENATUS, a, um. *part. Cic.* Aliené. Diviſé ‖ Oté. *& les autres ſens d'*Alieno. *alienatus animus & offenſus. Cic.* Un eſprit troublé & bleſſé. – *mente. Plin.* Qui n'eſt pas en ſon bon ſens.

ALIENIGENA, æ. *commun gen. Sen. &*

ALIENIGENUS, a, um. *Val. Max.* Etranger: qui eſt d'un autre pays, d'une autre ville, *ou* d'un autre endroit.

ALIENO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Aliener, ſe deſſaiſir, ceder, vendre, tranſporter, abandonner, ſe défaire d'une choſe. ‖ Deſunir, cauſer de l'averſion, de l'éloignement, mettre la diviſion, la meſintelligence, mettre mal enſemble. ‖ *Terent.* Chaſſer. ‖ *Cic.* ſe gâter, ſe corrompre. ‖ Priver ôter, faire perdre. *Alienare quempiam à ſe. Cic.* Se brouiller avec quelqu'un, rompre avec lui, s'en défaire, s'attirer ſon averſion. – *aliquem. Terent.* Chaſſer quelqu'un. – *mentem alicujus. Liv.* Faire perdre l'eſprit à quelqu'un, le faire devenir fou. *Alienari ab aliquo. Cic.* En vouloir à quelqu'un, n'être pas de ſes amis, être mal enſemble. *Alienantur momento inteſtina evoluta. Cic.* Les inteſtins arrachez & mis à l'air, ſe corrompent dans l'inſtant. ‖ Abonner, Abourner.

ALIENUM, i. *n. Sall.* Le bien d'autrui.

ALIENUS, a, um. *Cic.* Qui eſt à autrui *ou* d'autrui. ‖ Etrange, hors de propos, eloigné, oppoſé, incompatible, contraire, nuiſible, ennemi. ‖ Incommode, malpropre, dégoûtant, peu conforme, peu convenable, repugnant, malſeant, indigne. *Alienus puer. Terent.* L'enfant d'autrui. — *homo. Plin.* Une perſonne étrangere. *Qui genus jactat ſuum, aliena laudat. Sen.* Qui vante ſa nobleſſe, fait gloire des avantages d'autrui. *Alienæ domi eſſe. Cic.* Eſtre dans une maiſon étrangere. *Alienum tempus. Liv.* Tems fâcheux. *Alienâ vivere quadrâ. Juv.* Vivre d'eſcroquerie. *Alienum dignitatis, dignitate* ou *à dignitate. Cic.* Non convenable à la dignité. *Comp.* Alienior, ius, ōris. *Cic. Superl.* Alieniſſimus, a, um. *Cic.*

ALIETUM, *ou* Caſtrum Halieti. Iſola, *Bourg des Venitiens.*

ALIFER, a, um. &

ALIGER, a, um. *Ovid. Virg.* Qui a des ailes, aîlé.

ALIMENTARIUS, ii. *Digeſt.* Celui à qui on fournit les alimens, ou à qui on fait une penſion pour vivre. *Alimentarii pueri.* Les enfans trouvez; tous ceux qui ſont nourris aux dépens du public.

ALIMENTARIUS, a, um. *Caſ. Cic.* Alimentaire, ce qui concerne le vivre, la nourriture, la ſubſiſtance, qui nourrit. *Lex alimentaria. Cic.* La Loi qui oblige les enfans à fournir les alimens à leurs peres & meres, à les entretenir.

ALIMENTUM, i. *n. Quint. Curt.* Aliment, nourriture, ſubſiſtance, l'entretien, le vivre. *Alimenta arcu expedire. Tac.* Se nourrir de la chaſſe. – *ignis. Sil. Ital.* Ce qui ſert à entretenir le feu, tout ce qui eſt combuſtible.

ALIMIBICUS Lacus. Le Lac d'Alimibie.

Alimonia, æ. *f. Macr.* & Alimonium, ii. *n. Varr. Le même qu'*Alimentum.

ALINEUS Lacus. Alyne, *Lac d'Irlande.*

ALINGO, onis. Alingonis Portus. *ſ. m.* Langon, *ville du Bazadois en France.*

ALIO. *adv. Cic.* Ailleurs, autre part, en quelqu'autre endroit. *Quò aliò? Cic.* En quel autre lieu?

ALIODORA, æ. *ſ. f.* Alioa, *Iſle d'Afrique.*

ALION, *V.* Alone.

ALIOQUI, *conjonction, ou*

ALIOQUIN, *conj. Cic.* Autrement, ſinon, ſans cela. *Le premier ſe met devant les conſonnes, & l'autre devant les voyelles.*

ALIORSUM. *adv. ou*

ALIO-VERSUM, *adv. Plaut.* A *ou* vers un autre endroit, autrement, *ou* en un autre ſens.

ALIPES, ĕdis. *omn gen. Virg.* Qui a des ailes aux pieds, qui eſt leger à la courſe. *Deus alipes. Ovid.* Mercure.

ALIPHA, æ. *f.* Aliſe, *ville d'Italie dans le pays des Samnites.*

ALIPHANA, ōrum, *ſcil.* Vaſa. *n. plur. Hor.* Grands vaſes à boire, *qui ſe faiſoient dans* Aliſe.

ALIPHANUS, a, um. *Cic.* Qui eſt d'Aliſe.

ALIPILUS, i. *m. Sen.* Dépilateur, celui qui ôte le poil de deſſous les aiſſelles.

ALIPTA, æ. *m. ou*

ALIPTES, æ. *m. Juv.* Celui qui frottoit d'huile ceux qui ſortoient du bain, ou les Athletes & Luteurs avant le combat. ‖ Garçon de Baigneur. ‖ *Celſ.* Un Chirurgien.

ALIPTERIUM, ii. *n. Caſ.* Le lieu où l'on frottoit d'huile les Athletes & ceux qui alloient au bain.

ALIPTICE, *ſ. f.* Partie de la Medecine qui enſeigne la maniere d'uſer des onctions & frottemens d'huile.

ALIQUA, *adv. Cic.* Par quelque endroit, de quelque lieu, par quelque moien, en quelque ſorte, maniere, façon, de quelque biais.

ALIQUAMMULTI, *Cic.* Pluſieurs, bon nombre, quantité.

ALIQUAMMULTUM, *adv. Apul.* Beaucoup, aſſez.

ALIQUAMPLURES, *Le même qu'*Aliquammulti.

ALIQUANDIU, *adv. Cic.* Quelque tems, pendant, durant quelque tems, un eſpace de tems.

ALIQUANDO, *adv. Cic.* Quelquefois. ‖ Enfin, un jour. ‖ Autrefois.

ALIQUANTILLUM, *adv. Plaut. Le même qu'*Aliquantulum.

ALIQUANTISPER, *adv. Terent.* Pour un

moment, pour un peu de tems.

ALIQUANTO, *adv. Cic.* Un peu, quelque peu.

ALIQUANTULUM, *adv. Cic.* Tant ſoit peu, le moins du monde, ſi peu que rien, quelque peu.

ALIQUANTUM, *adv.* Un peu, quelque peu.

Tous ces adverbes de quantité ſe mettent avec le genitif: Ex. *Aliquantùm nummorum. Cic.* Un peu d'argent, quelque argent. *Aliquammultùm temporis. Apul.* Aſſez longtems.

ALIQUANTUS, a, um. *Sall.* Qui eſt en petite quantité, en petit nombre, peu conſiderable, quelque. *Aliquantus timor. Sall.* Quelque crainte, une legere apprehenſion.

ALIQUATENUS, *adv. Quint.* Juſqu'à certaine quantité, meſure, proportion, juſqu'à un certain point, en quelque façon.

ALIQUID [*ſubſtantivement pris*] *n. Cic.* Quelque choſe, [*& adverbialement*] un Peu, quelque. *Id aliquid nihil eſt. Terent.* Ce quelque choſe n'eſt rien. *Aliquid lucri. Terent.* Un peu de gain, quelque profit.

ALIQUIS, qua, quod. *Cic.* Quelque, quelqu'un. *Is aliquis. Cic.* Ce quelqu'un. *Aliquis ex privatis. Plin.* Quelque particulier. *Si vis eſſe aliquis. Juv.* Si tu veux être ou valoir quelque choſe, devenir un homme diſtingué, une perſonne conſiderable. *Aliquis? aperite oſtium. Terent.* Quelqu'un? ouvrez la porte. *Tres aliqui aut quatuor. Cic.* Quelques trois ou quatre. *Aliquâ ex parte. Cic. Aliquo modo. Plaut. -pacto. Terent.* En quelque ſorte, de quelque façon, par quelque moien, par quelque endroit, de quelque part, de quelque maniere.

ALIQUISPIAM, quapiam, quodpiam. *Cic.* Quel, quelque. *Voiez* Aliquis.

ALIQUO, *adv. Terent.* En quelque lieu, quelque part, en quelque endroit.

ALIQUOMULTUM, *adv. Apul.* Aſſez éloigné, conſiderablement loin.

ALIQUORSUM, *adv. Le même qu'*Aliorſum. Vers quelque endroit.

ALIQUOT, *plur. indecl. Cic.* Quelques, quelques-uns. *Aliquot me adiere. Terent.* Quelques-uns me ſont venus trouver, me parler.

ALIQUOTFARIAM, *adv. Varr.* Quelquefois, par fois. ‖ En quelques endroits.

ALIQUOTIES, *adv. Cic.* Quelquefois, en certain tems, en divers tems, de fois à autre, de tems en tems.

ALIQUOVERSUM, *adv. Plaut.* De côté & d'autre, par-ci par-là, de quelque côté.

ALIQUOUSQUE, *adv.* Juſqu'à certain tems ou lieu.

ALISCA, æ. *ſ. f.* Almuz, *ville de Pannonie.*

ALISINCUM. *Voiez* Borronium Anſelmum.

ALISO, ōnis. *m. Tac.* Elſimbourg *ſur la Lippe, près de Paderborn.*

ALISO, ōnis. *ſ. m.* Almec, *fleuve d'Allemagne.*

ALISTA, æ. *ſ. f.* Porto-Vecchio, *ville de l'Iſle de Corſe.*

ALISUM, i. *ſ. n.* Harnſtein, *ville de Suabe en Allemagne.*

ALISUNTIA, Alſitia, æ. *ſ. f.* Alſitz, *Riviere du Luxembourg.*

ALISUS, i. *ſ. m. Voiez* Bardum.

ALITE, em, is. *Voiez* Ales: *ou imperatif du verbe* Alo.

ALITER, *adv. Cic.* Autrement, d'une autre façon, en une autre maniere, d'autre ſorte. *Aliter Leges, aliter Philoſophi. Cic.* Les Loix d'une façon, les Philoſophes de l'autre. *Aliter atque aliter. Plin.* De diverſes manieres, de differentes façons, de pluſieurs ſortes.

ALITHINA. *V.* Alethina.

ALITTA, æ. *f.* Venus *chez les Arabes.*

ALITURA, æ. *f. Gell. Le même qu'*Alimentum.

ALITUS, a, um. *part. d'*Alo. Nourri, entretenu.

ALJUBAROTA, æ. *ſ. f.* Aljubarote, *bourg de Portugal.*

ALIUBI *pour* Alibi.

ALIUNDE, *adv. Cic.* D'ailleurs, d'autre part, d'un autre endroit, d'autre lieu. *Aliunde pendere. Cic.* Dépendre d'autrui.

ALIUS, a, ud. *Cic. gen.* Alīus, *dat.* Alīi, *pour tous les genres.* Autre, un autre, l'autre, qui que ce ſoit. ‖ Different, divers, d'autre ſorte, diſſemblable. *Les Poëtes diſent ſouvent au genitif m. & n.* Alii, *& Ciceron au genitif fem.* Aliæ. *Nemo alius. Ter.* Perſonne, nul autre. *Alius aliâ viâ. Liv.* ou *alio modo. Cic.* L'un d'une façon, l'autre de l'autre. *- atque alius. Cic.* Pluſieurs. *- vir erat. Liv.* C'étoit bien un autre homme. *Lux longè alia eſt Solis ac lychnorum. Cic.* La lumiere du Soleil eſt bien differente de celle des lampes. Alii *repeté dans la même phraſe s'exprime par* les uns, les autres; ceux-ci, ceux-là. *Divitias alii præponunt, bonam alii valetudinem, alii potentiam, alii honores. Cic.* Les uns preferent les richeſſes, les autres la ſanté; ceux-ci le credit, ceux-là les honneurs. *Aliud me quotidie impedit. Cic.* Il ſurvient tous les jours de nouvelles affaires. *Ut aliud ex alio. Cic.* Pour changer de propos.

ALIUSMODI, *adv. Caſ.* D'une autre façon, maniere, ſorte, d'un autre côté.

ALIUSVIS, ăvis, udvis. *Cic.* Quelque autre que ce ſoit.

ALIUTA, *adv. Feſt. pour* Aliter.

ALKINUM, i. *ſ. n.* Alkin, *bourg d'Arabie.*

ALLA, æ. Alla, *ville & riviere.*

ALLABONA. *Voiez* Alabuntis.

ALLABOR, ěris, pſus ſum, bi. *dep. neut. Cic.* Couler, tomber auprès, ſe répandre. ‖ *Virg.* Deſcendre, aborder. ‖ *Liv.* Se traîner, ſe gliſſer. *Allabi genibus. Sen.* Se jetter, ſe proſterner aux genoux. *Allabimur Cumarum oris. Virg.* Nous abordâmes, nous prîmes terre, nous deſcendîmes à Cumes.

Tous ces verbes qui ont deux LL *après* A, *ſont compoſez de leur ſimple & de la particule* Ad, *quoique ce ſimple ne ſoit pas toujours en uſage.*

ALLABORO, as, āvi, ātum, āre. *Hor.* Travailler fortement, s'efforcer, prendre peine. ‖ Ajouter quelque choſe par ſon travail.

ALLACTUM, i. *n. Caſ.* Piece de bois courbe, qui ſert à porter des fardeaux ſur l'épaule. ‖ Tinet de Tonnelier, de Braſſeur, *avec quoi ils portent une piece de vin ou de biere.*

ALLADA, æ. *ſ. f.* Killalo, *ville d'Irlande.*

ALLÆVO, as, āvi, ātum, āre. *Col.* Unir, polir, adoucir.

ALLAMBO, is, ěrě. *Quint.* Lécher ‖ Toucher legerement, effleurer.

ALLANTOPÆUS, ā, um. *ou* Allantopola, æ. *comm. gen.* Chaircuitier.

ALLAPSUS, ûs. *m. Horat.* Flux, écoulement, gliſſade, l'action de ſe gliſſer. ‖ Chute, deſcente.

ALLAPSUS, a, um. *part. d'*Allabor. *Cic.* Coulé, tombé, répandu. ‖ Gliſſé, traîné. ‖ Abordé, deſcendu à *ou* auprès.

ALLATRO, as, āvi, ātum, āre. *Liv.* Aboier, japper à, contre ou aprés quelqu'un. ‖ Crier, clabauder, ſe déchaîner contre quelqu'un, l'accuſer, l'injurier malignement. ‖ Mugir (*en parlant de la mer.*) *Allatrant maria oram. Plin.* La mer mugit contre ſes bords.

ALLATURA, æ. *ſ. f.* Allateur, *ville de Moſcovie.*

ALLATUS, a, um. *part. d'*Affero. *Cic.* Apporté, venu. ‖ Rapporté, annoncé, allegué.

ALLAUDABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plaut.* Tres-louable, fort recommandable.

ALLAUDO, as, āvi, ātum, āre. *Plaut.* Louer beaucoup, fort.

ALLECTATIO, ōnis. *f. Quint.* Careſſe, mignardiſe, attrait, flaterie, allêchement, amorce, cajolerie, charme.

ALLECTI, ōrum. *m. plur. Bud.* Ceux qu'on choiſiſſoit parmi la petite Nobleſſe, pour remplir les places des Senateurs qu'on appelloit *Conſcripti. Allecti Dii.* Les Dieux qu'on mettoit au rang de ceux qu'on appelloit *Selecti.*

ALLECTIO, ōnis. *f. Feſt.* Choix, élection, l'action de choiſir.

ALLECTO, as, āvi, ātum, ārě. *freq. Cic.* Attirer, inviter, *voiez* Allicio. *Allectare boves ſibilo. Col.* Siffler les bœufs, *pour les faire boire.*

ALLECTOR, ōris. *m. Col.* Qui attire. ‖ Oiſeau qui ſert d'appeau *pour attirer les autres.*

ALLECTUS, a, um. *part. Quint.* Attiré, invité, gagné, *&c. V.* Allicio. ‖ *Plin. Jun.* Choiſi, élû *pour remplir la place d'un autre au Senat.* ‖ *Sidon.* Un de ceux qui tenoient les Regiſtres des dépenſes publiques.

ALLECTUM. *V.* Alectum.

ALLEGATIO, ōnis. *f. Cic.* Députation, envoi, ambaſſade, délegation. ‖ Citation, allegation, exemple, excuſe. ‖ Faits ou raiſons qu'on allégue pour juſtifier ſa cauſe. *Terme de Juriſconſulte.*

ALLEGATUS, ûs. *m. Plaut.* Ordre, mandement, avertiſſement de venir.

ALLEGATUS, a, um. *Ter.* Envoié, député, délegué. ‖ Apoſté, fait venir. ‖ Cité, allegué, nommé, accuſé comme complice ou comme témoin. *Allegatum ne credas à me hunc. Ter.* Ne vous imaginez pas que j'aie apoſté cet homme, que je l'aie fait venir exprès.

ALLEGO, as, āvi, ātum, āre. *Quint.* Envoier, députer, déleguer. ‖ Interpoſer, entremettre, apoſter. ‖ *Plin.* Alleguer, citer, nommer, apporter un exemple.

ALLEGO, is, ēgi, ĉtum, gĕrĕ. *Suet.* Choiſir, élire, aſſocier, aggreger, mettre au rang, ajouter au nombre, joindre à une compagnie, y recevoir.

ALLEGORIA, æ. *f. Quint.* Allegorie, *figure de Rhetorique qui fait entendre le diſcours dans un autre ſens que ne portent naturellement les termes, comme cet endroit de Virgile,* Claudite jam rivos, pueri, ſat prata biberunt.

ALLELUIA, *indecl. Mot Hebreu ſelon quelques-uns, ou Grec ſelon d'autres, qui ſignifie,* Louez Dieu.

ALLENDORFIUM, i. *ſ. n.* Allendorf, *ville d'Allemagne dans le Langraviat de Heſſe-Caſſel.*

ALLENSTEINUM, i. *ſ. n.* Allenſtein, *ville de la Pruſſe Roiale.*

ALLERA, æ. *ſ. m.* Aller, *riviere de la Baſſe Saxe en Allemagne.*

ALLERBURGUM, i. *ſ. n.* Allerburg.

ALLEVAMENTUM, i. *n. Cic. ou* Allĕvātio, ōnis. *f. Cic.* Soulagement, allégement, conſolation, adouciſſement dans la douleur.

ALLEVATIO, ōnis. *f. Quint.* Elevation, hauſſement. *Allevatio humerorum.* L'action de hauſſer les épaules.

ALLEVATUS, a, um. *part. Cic.* Elevé, hauſſé. ‖ Allegé, ſoulagé. ‖ Conſolé, adouci.

ALLEVIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Affoiblir, diminuer, amoindrir, rendre plus leger. *Adverſariorum confirmatio alleviatur.* On affoiblit les preuves des parties adverſes.

ALLEVO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Alleger, ſoulager, décharger, conſoler, adoucir la douleur. ‖ Rendre plus leger. ‖ Lever, élever, hauſſer. *Allevare ſe. Plaut.* Reprendre courage. *Allevari. Flor.* S'enorgueillir de. *Allevare ſupercilia. Quint.* Lever le ſourcil, *ou figur.* prendre un air aſſuré, une contenance fiere.

ALLEX, ĭcis. *m. Plin.* Le gros doigt du pied.

ALLIA, æ. *f. Virg.* Allia *ou* l'Aja, *riviere d'Italie, aujourd'hui* Riodi Moſſo, *auprès de laquelle les Gaulois defirent les Romains: de là vient qu'on dit* Allienſis pugna, *pour déſigner* un évenement malheureux.

ALLIARIA, æ. *f. ou*

ALLIARIUM, ĭi. *n. Dod.* Ail, échalote, rocambole. ‖ *Mathiol.* Alliane, *ſorte d'herbe.*

ALLIATUM, i. *n. Plin.* Sauſſe à l'ail, à l'échalotte.

ALLIATUS, a, um. *Plaut.* Aſſaiſonné avec de l'ail, mêlé d'ail, d'échalotte.

ALLICEFACIO, *Suet. le même qu'*Allicio, *& mieux*

ALLICIO, is, lĕxi, lectum, cĕrĕ. *Cic.* Attirer, gagner, amorcer, charmer, tirer à ſoi, inviter, engager par careſſes. *Allicere ſomnum. Plin.* Provoquer le ſommeil. *- ad miſericordiam. Cic.* Exciter, porter à compaſſion.

ALLIDO, is, līſi, līſum, dĕrĕ. *Col.* Froiſſer, caſſer, briſer, rompre, heurter contre. *Allidere gemmas.* Arracher, rompre les boutons de la vigne, des arbres. *Allidi in re aliqua. Cic.* Recevoir un échec, un revers en quelque choſe; ſouffrir un dommage, une perte conſiderable.

ALLIENSIS dies, *Feſt.* Jour fatal; *nom que les Romains ont donné au 16. de Juillet, à cauſe de leur défaite entiere ce jour-là près du fleuve* Allia, *par les Gaulois commandez par Brennus.*

ALLIGATIO, ōnis. *f. Col.* Lien, liga-

ment, bandage, attache. ‖ Liaiſon, union, jonction. ‖ Engagement, obligation.

ALLIGATOR, ōris. *m. Col.* Celui qui lie, qui attache. ‖ Qui oblige, qui engage.

ALLIGATURA, æ. *f. Col. Voiez* Alligatio.

ALLIGATUS, a, um. *part. d'*Alligo. *Cic.* Lié, attaché. ‖ Obligé, engagé.

ALLIGO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Lier, attacher à quelque choſe. ‖ Obliger, engager, mettre dans la neceſſité. ‖ Embraſſer. *Alligare vulnus. Cic.* Bander une plaie. -- *iter. Stat.* Barrer, fermer; boucher, embarraſſer le chemin. *-ſe furti. Ter.* S'adonner à voler. ‖ Alligare, *terme de Jardinage*, Accoler.

ALLINO, is, lēvi *ou* līvi, lĭtum, ĕrĕ. *Cic.* Oindre en frottant, frotter doucement. ‖ *Hor.* Effacer, paſſer l'éponge. *Allinere alteri vitia ſua. Sen.* Inſinuer ſes vices à un autre. *-ſordes ſententia. Cic.* Soupçonner de corruption un jugement.

ALLIPHA, Aliſa, æ. *ſ. f.* Aliſi, *ville du Roiaume de Naples.*

ALLISIO, ōnis. *f. Spart.* Froiſſement. *Alliſione digitorum conterere. Spart.* Briſer entre ſes doigts.

ALLISUS, a, um. *part. d'*Allīdo. *Cic.* Froiſſé, briſé, broié, rompu, caſſé, écraſé.

ALLITERATIO, ōnis. *f.* Alluſion de paroles, jeux de mots.

ALLIUM, ĭi. *n. Plin.* Ail, *plante. Allii caput. Col.* Une tête d'ail. *Allii nucleus* ou *ſtica. Plin.* Gouſſe d'ail.

ALLIX, ĭcis. *f. Gell.* Veſte, chemiſette à manche.

ALLOBROGA, æ. *comm. gen.* &

ALLOBROGES, um. *plur. comm. gen. Cic. Caſ.* Les peuples de la Savoie & du Dauphiné. Allobrogum Inſula. Le Viennois, *Contrée de France.*

ALLOBROGICUS, a, um. *Caſ.* De Savoie, de *ou* du Dauphiné; qui en eſt ou qui en vient.

ALLOBROX, ŏgis. *m. & f. Hor.* Allobroge, Savoiard, Dauphinois.

ALLOCUTIO, ōnis. *f. Plin. Jun.* Diſcours, entretien, conference avec quelqu'un.

ALLODIALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. Allodial; *ce mot eſt barbare, & ſignifie* Qui eſt en franc-aleu, exemt de toutes charges & redevances.

ALLODIUM, ĭi. *n.* Franc-aleu, *poſſeſſion d'un bien qui n'eſt ſujet à aucune charge ni redevance. Voiez* Arlodium.

ALLOQUIUM, ĭi. *n. Liv. Plin. Le même qu'*Allocutio.

ALLOQUOR, ĕris, cūtus ſum, lŏqui. *dep. Cic.* Parler à quelqu'un, s'entretenir avec lui, lui adreſſer la parole, être en converſation avec lui, diſcourir, parler en public. ‖ *Sen. Trag.* Conſoler. *Alloquor te. Plaut.* C'eſt à toi que je parle. *Alloqui familiariter cum aliquo Quint. Curt.* Converſer, raiſonner familierement avec quelqu'un.

ALLUBENTIA, æ. *f.* &

ALLUBESCENTIA, æ. *f. Apul.* Complaiſance, condeſcendance, deference, conſentement.

ALLUBESCO, is, bŭi, bĭtum, ĕrĕ. *Plaut.* Plaire, agréer, être agréable. ‖ Condeſcendre, complaire, déferer, conſentir, ſe rendre.

ALLUCEO, es, allūxi, allūcērĕ. *Suet.* Eclairer quelqu'un. *Alluxit nobis, bono animo eſtote.* Prenez courage, un raion de fortune nous éclaire.

ALLUCINATIO, ŏnis. *f. Nonn.* Erreur, égarement, mépriſe, bévûe, abus.

ALLUCINOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Se méprendre, ſe tromper, s'abuſer, s'égarer, faire une bévûe.

ALLUCITA, æ. *f. Petron.* Couſin, *petit moucheron qui pique vivement.* Moucheron qui va ſe brûler à la chandelle, *peutêtre auſſi* un ver-luiſant. ‖ Eſcornifleur, eſcroc.

ALLUDIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Careſſer, flater, faire des careſſes, *comme un chien.*

ALLUDO, is, ſi, ſum, dĕrĕ. *Cic.* Se jouer, folâtrer, badiner autour ou avec. ‖ Careſſer, flater. ‖ Faire alluſion à quelque choſe. *Alludit tibi vitæ proſperitas. Sen.* Vous êtes heureux, tout vous rit. *Ubi alludit unda, naſcitur. Plin.* Il croît aux endroits où l'eau vient battre.

ALLUO, is, lŭi, ĕrĕ. *Cic.* Baigner, laver, arroſer, battre, ou couler contre.

ALLUS, i. *m. Feſt. Voiez* Hallus.

ALLUSI, *pret. d'*Allūdo.

ALLUSIO, ōnis. *ſ. f.* Alluſion.

ALLUVIES, ēi. *f. Liv.* &

ALLUVIO, ōnis. *f. Cic.* Débordement d'une riviere, ravine, torrent. ‖ Accrue que fait une riviere, *ſoit en apportant des terres, ſoit en ſe retirant d'un autre côté.*

ALLUVIUS, a, um. *Call. JCT.* Que la riviere couvroit, & qu'elle a laiſſé ſec en ſe retirant. *Alluvius ager.* Champ que la riviere a fait en ſe retirant.

ALLUXI, *pret. d'*Alluceo.

ALMA, æ. Almec, *riviere d'Allemagne.*

ALMA, æ. Arbia, *riviere d'Italie.*

ALMA, æ. *ſ. m.* Alma, *riviere de Tartarie.*

ALMA. *Voiez* Almus.

ALMACARANA, æ. Almacaran.

ALMACHARANA, æ. *ſ. f.* Almacharana, *ville de l'Arabie Heureuſe.*

ALMAGRUM, i. *ſ. n.* Almagro, *ville d'Eſpagne.*

ALMAGRUM, i. *ſ. n.* Almaguer, *ville de Caſtille dans la Manche.*

ALMANGOVIA, æ. *ſ. f.* Almengovia.

ALMARASIUM, i. *ſ. n.* Almaraz, *ville d'Eſpagne.*

ALMAZA, Aliſca, æ. *ſ. f.* Almaz, *ville de la Baſſe Hongrie.*

ALMAZANUM, i. Almazan, *ville d'Eſpagne.*

ALMEDESSUS, Almydiſſus, i. *ſ. m.* Halmides.

ALMELOA, æ. *ſ. f.* Almeloo, *Bourg de l'Oueriſſel.*

ALMENDRALEGIUM, i. *ſ. n.* Almendralejo, *Bourg d'Eſpagne.*

ALMENUM. *Voiez* Hatlinga.

ALMERIA Granatæ, *anciennement* Portus Magnus. Almerie, *ville d'Eſpagne dans le Roiaume de Grenade.*

ALMERIA Tlaſcalæ. Almerie.

ALMERINUM, i. *ſ. n.* Almerin, *Bourg de Portugal.*

ALMIANA, æ. Albegna, *riviere d'Italie.*

ALMINIUM, ĭi. *ſ. n.* Almiſſa, *ville de l'Etat de Veniſe.*

ALMISSUM, Dalmiſum, Dalmaſium, i. *ſ. n.* Omiſc, *ville de Dalmatie.*

ALMO, ōnis. *ſ. m.* Aquataccio.

ALMOCHIQUUS, a. Almochique, *peuple de la Nouvelle France*

ALMODOVARIA, æ. *ſ. f.* Almodavar del Campo, *Ville de la Caſtille Nouvelle,*

ALMON, ōnis. *ſ. m.* Almonde, *petite riviere d'Ecoſſe.*

ALMONACIDA, æ. *ſ. f.* Almonacid, *Bourg d'Eſpagne dans la Caſtille Nouvelle.*

ALMONDBURIA, æ. *ſ. f.* Almondburg, *ville d'Angleterre.*

ALMONUS, i. *ſ. m.* Altmul, *riviere d'Allemagne.*

ALMOSTADIUM, ĭi. *ſ. n.* Almſtad, *ville de Suede.*

ALMUDAVARIA, æ. *ſ. f.* Almudavar, *village d'Arragon en Eſpagne.*

ALMUNECARA, æ. *ſ. f.* Almunecar, *ville du Roiaume de Grenade en Eſpagne.*

ALMUNNA, æ. *ſ. f.* Almunha, *village d'Arragon en Eſpagne.*

ALMUS, a, um. *Virg.* Qui nourrit. ‖ Heureux, favorable, propice, bien-faiſant. ‖ Pur, net, ſain. ‖ Fertil, abondant, bon, agréable.

ALMUS, Arpatarus, i. *ſ. m.* Alma, æ. Arpataro, *montagne d'Hongrie.*

ALMUTIA, æ. *f.* Aumuſſe.

ALMUTIUM & Almucium, ĭi. *ſ. n.* Aumuſſe.

ALNA, æ. *ſ. f.* Aulne, *village du Liegeois.*

ALNENSIS Tractus. Le Pays d'Aunis, *contrée de France.*

ALNETUM, i. *n.* Aunaïe, *lieu planté d'arbres.*

ALNETUM Flandriæ, Lannova, æ. *ſ. f.* Lannoy *en Flandres.*

ALNETUM Normanniæ. Aulnay *en Normandie.*

ALNEVICUM, i. *ſ. n.* Alnewick, *petite ville d'Angleterre.*

ALNEUS, a, um. *Vitr.* D'aûne, fait de bois d'aûne.

ALNIA, æ. *ſ. f.* Aulnay, *Bourg du Poitou en France.*

ALNISIUM, i. *ſ. n. Voiez* Alnenſis Tractus.

ALNUS, i. *f. Plin.* Aûne, *arbre* ‖ Barque, nacelle, eſquif, chaloupe de bois d'aune.

ALO, is, ălŭi, ălĭtum & altum, ălĕrĕ. *Cic.* Nourrir, élever, fournir de vivres ou d'alimens. ‖ Fomenter, faire ſubſiſter, faire durer, entretenir. *Honos alit artes. Cic.* L'honneur que l'on fait aux arts, eſt ce qui les ſoutient.

ALODE, ēs, *ſ. f. ou*

ALODIUM, ĭi. *ſ. n.* Aleu. *Alodium liberum.* Franc-aleu, terre libre. *Alodium villanum.* Aleu roturier.

ALOE, ēs. *f. Plin.* Aloës, *plante, ou* le ſuc de cette plante. *Lignum aloës.* Bois d'aloës.

ALOGIA, æ. *f. Sen.* L'état d'un homme à qui la raiſon manque; ſottiſe, impertinence, fatuité, privation de ſens. ‖ Diſpenſe de rendre compte.

ALOGUS *ou* Alogianus, a. *ſ. m. & f. Nom d'Heretiques qui ne reconnoiſſoient point la parole de Dieu.*

ALOIA, æ. *f.* Elan, *âne ſauvage.*

ALOKIÆ Inſulæ. Iſles *que Ptolemée a placées au côté Oriental de la Cherſoneſe Cimbrique. Quelques-uns les prennent pour celles de* Leſſow, Rom, & Anout.

ALONE. *V.* Lancaſtria.

ALONE, ēs, Alicanta, æ. *ſ. f.* Alicante.

ALONTIUM, i. *ſ. n. V.* Haluntium.

ALOPECIA, æ. *f. Plin.* Alopecie, *maladie qui fait tomber les cheveux.*

ALOPECIA, æ. *ſ. f.* L'Iſle des Renards.

ALOPECIAS, æ. *m. Plin.* Renard marin, *ſorte de poiſſon de mer.*

ALOPECIS, ĭdis. *f. Plin.* Eſpece de vigne, *qui reſſemble à une queue de Renard.*

ALOPECURUS, i. *m. Plin. Herbe appellée* Queue de Renard.

ALORUS, Olorus, i. *ſ. m.* Elorina.

ALOSA, æ. *f.* Aloſe, *poiſſon.*

ALOSTANUS Comitatus. Le Comté d'Aloſt *en Flandres.*

ALOSTUM, i. *ſ. n.* Aloſt, *ville de Flandres.*

ALPES, ĭum. *f. plur.* Alpes, *montagnes. Alpes maritimæ.* Les Alpes de Provence, les Alpes Maritimes.

ALPES Cottiæ *ou* Cottianæ. Les Alpes Cottiennes.

ALPES Graiæ *ou* Græcæ, Graius Mons. Les Alpes Grecques.

ALPES Penninæ *ou* Pœninæ. Les Alpes Pennines.

ALPES Summæ, Adulas Mons. Les Alpes Hautes.

ALPES Lepontiæ. Les Alpes Lepontiennes.

ALPES Rhæticæ, Juga Rhætica. Les Alpes Rhetiques.

ALPES Tridentinæ. Les Alpes Tridentines.

ALPES Noricæ, Mons Taurus. Les Alpes Noriques.

ALPES Carnicæ. Les Alpes Carniques.

ALPES Juliæ, *ou* Pannōnĭcæ. Les Apes Juliennes.

ALPES Tranſylvānæ. *Les Auteurs Latins donnent quelquefois ce nom aux Montagnes qui ſeparent la Tranſylvanie de la Moldavie & de la Valaquie.*

ALPESA, Salpēſa, æ. *ſ. f.* Flavium. Salpeſanum, i. *ſ. n.* Făcialcăſăra, æ. *ſ. f.* Facialcaçar, *petite ville d'Eſpagne.*

ALPHA, *premiere lettre de l'Alphabet Grec. Alpha penulatorum. Mart.* Le Prince, le Roi des gueux.

ALPHA, *voiez* AA.

ALPHABETARIUS, a, um. Qui eſt encore à l'A B C. *Voiez* Abecedarius.

ALPHABETUM, i. *n.* L'ordre des lettres, livret pour apprendre à lire.

ALPHABUCELIS, idis. *ſ. f.* Avezzānum, i. *ſ. n.* Avezzano, *ville d'Italie.*

ALPHANUM, i. *ſ. n.* Alphano.

ALPHEIUS, Alphēus, i. *ſ. m.* L'Alphee. *riviere de la Morée.*

ALPHINUS, i. *ſ. m.* Le Fou au jeu des Echecs.

ALPIA, Alpes, Albahelviorum, Alba Auguſta. Aps, *village du Vivarez.*

ALPICUS, a, um. *Corn. N.* Peuples qui habitent les Alpes.

ALPINUS, a, um. *Juv.* Des Alpes.

ALPINUS, i. *ſ. m.* Alpon Vecchio, *riviere de l'Etat de Venize.*

ALPIS, is. *ſ. f.* L'Alben, *riviere de la Carniole.*

ALPUXARÆ Montes. Les Alpùjares, *montagnes d'Eſpagne au Royaume de Grenade.*

ALRESFORDIA, æ. *ſ.f.* Alresford, *petite ville d'Angleterre.*

ALSA, Fluvius. L'Anſa, *riviere.*

ALSA, ELLUS. *Voiez* Helellus.

ALSA, Alſia, æ. *ſ.f.* Alſen, Iſle de la mer *Baltique.*

ALSACIA, æ. *f.* Alſace, *Province.*

ALSATIA, æ. *ſ.f.* L'Alſace, *province de France.*

ALSATIA Propria, Alſace propre.

ALSATIA Inferior. La Baſſe Alſace.

ALSATIA Superior. La Haute Alſace.

ALSIATUM, Alſiatum. Alzato, *village du Milanois.*

ALSIOSUS, a, um. *Plin.* Froid. ‖ Frais, rafraichiſſant, refrigerant. *Nihil alſius. Cic.* Rien de plus frais. ‖ Accouré.

ALSIUS, a, um. *Lucr.* Froid, frilleux, ‖ Alſius. *Cic. comp.* d'Alſus, a, um. Frais, propre à prendre le frais.

ALSIUM, i. *ſ. n.* Palo.

ALSONA, æ. *ſ.f.* Alſone, *ville de Languedoc en France.*

ALSTERA, æ. *ſ.f.* Fluvius. L'Aſter, *riviere du Holſtein en Allemagne.*

ALSUANGA, æ. *ſ.f.* Alſwangen, *ville de Curlande.*

ALTA Fluvius. L'Alt, *riviere du Duché de Lancaſtre en Angleterre.*

ALTA Oppidum. Alta, *bourg de Suede.*

ALTA Sinus. Alten, *Golfe de Norvege.*

ALTA Comba. Haute-Combe, *bourg de Savoye.*

ALTÆ Flammæ Comitatus. *Voiez* Holachius Comitatus.

ALTAFAILLA, Tafalla. Tafalla.

ALTAI, Althai, Altaius Mons. L'Altai, *montagne.*

ALTAMURA, Lupatia, æ. *ſ. f.* Altamura, *bourg de Morée.*

ALTANUM, Sorētum, i. *ſ. n.* Soreto, *bourg du Royaume de Naples.*

ALTAO, Atao. Lobez, *ville de Mauritanie.*

ALTAR & Altāre, is. *n. Prud.* Autel *dreſſé ſeulement pour les ſacrifices faits aux Dieux ſuperieurs.*

ALTARARIUS, *la même choſe qu'*Altariſta.

ALTARE, is. *ſ. n.* Altar, *bourg du Montferrat en Italie.*

ALTARIA, ōrum. *n. plur. De même qu'*Altar.

ALTARIPA, æ. *ſ. f.* Altrip, *village d'Allemagne dans le Dioceſe de Spire.*

ALTARISTA, æ. *ſ. m.* Sacriſtain, ou Vicaire, Prêtre qui ſert aux Autels, auquel on donne tout ce qui s'offre à l'Autel.

ALTARIUM, ii. *n. Sulp. Sev. Le même qu'*Altare. *Les autels des Dieux du Ciel eſtoient* Altaria : *ceux des Dieux de la Terre*, Ara : *& ceux des Dieux des Enfers*, Focus *ou* Scrobaculus.

ALTAVILLA, æ. *ſ. f.* Altavilla, *ville du Royaume de Naples.*

ALTE *adv. Cic. Comp.* Altiùs, *Superl.* Altiſſimè. Haut, de haut, en haut. ‖ Profondément, bien avant, à fond. ‖ Hautement, d'une maniere élevée, d'une façon ſublime. *Ferrum haud altè deſcendit. Liv.* L'épée n'enfonça pas bien avant.

ALTEIA, æ. *ſ. f. Voiez* Altilia.

ALTELIA, æ. *ſ. f.* Altelia, *ville du Royaume de Naples.*

ALTEMBERGA, æ. *ſ. f.* Altemberg, *bourg de Tranſylvanie.*

ALTENACHIUM, i. *ſ. n.* Altena, *ville du Holſtein.*

ALTENACUM, i. *ſ. n.* Altena, *bourg de Weſtphalie.*

ALTENACUS Ager. L'Altena dans la Hollande Meridionale.

ALTENAVIUM, i. *ſ. n.* Altenaw, *bourg dans la Baſſe Saxe.*

ALTENBURGICUS Ducātus, Oſīla, Oſterlandia, Thuringia Orientalis. Le Duché d'Altenbourg dans la Haute Saxe.

ALTENBURGUM Miſniæ. Altenbourg, *ville de la Haute ſaxe.*

ALTENBURGUM Hongariæ, i. *ſ. n.* Ovāria, æ. *ſ. f.* Flexum, i. *ſ. n.* Altenbourg, *ville de la Baſſe Hongrie.*

ALTENDORPIUM, Oltendorpium, i. *ſ. n.* Oltendorp.

ALTENHOVIA, æ. *ſ. f.* Artīanum, i. *ſ. n.* Altenhoven, *bourg de Baviere.*

ALTER, ēris. *m. Mart.* Maſſe de plomb, *ou* autre gros poids, *dont on ſe ſervoit dans les jeux d'exercice pour dreſſer le corps des jeunes gens. Voiez* Halter.

ALTER, a, um. *gen.* iûs, *dat.* ri. *pour tous les genres. Cic.* Autre, l'autre, un autre, autrui, ſecond. ‖ Contraire, opposé, peu favorable. *Alter ego. Cic.* Un autre moi-même. *-ille. Ter.* Cet autre-là *-noſtrûm. Cic.* L'un de nous deux. *Altero quoque die. Celſ.* De deux jours l'un. *Alter annus belli. Plaut.* La ſeconde année de la guerre. *Altero tantò major. Cic.* Une fois plus grand. *Alterum tantùm auri. Plaut.* Une fois autant d'or. *Avis eſt altera. Feſt.* Les augures ſont contraires.

ALTERA Chaonis. Alter de Chaon, *bourg de l'Alentejo en Portugal.*

ALTERAS, *pour* Aliàs. *Feſt.* Autrefois.

ALTERATIO, ōnis. *f.* Alteration, déguiſement, changement.

ALTERCATIO, ōnis. *f. Cic.* Conteſtation, diſpute, debat, differend, querelle, démêlé.

ALTERCATOR, ōris. *m. Quint.* Querelleur, qui ſe plaît à diſputer, à conteſter, chicaneur

ALTERCOR, aris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Diſputer, conteſter, ſe quereller l'un l'autre : avoir priſe, differend, démêlé.

ALTERNANS, tis. *omn. gen. Prop.* Alternatif : qui va & vient : qui ſouffre *ou* agit alternativement, l'un aprés l'autre. ‖ Irréſolu, incertain, balançant, indéterminé. *Alternante aquâ. Prop.* Eau qui va & qui revient. *Alternantes brachia tollunt. Virg.* Ils levent les bras l'un aprés l'autre. *Alternanti potior hæc ſententia viſa eſt. Virg.* Incertain qu'il étoit aprés avoir examiné, cet avis lui parut le plus ſûr.

ALTERNATIM. *adv. Non.* Alternativement, tour à tour, l'un aprés l'autre, ſucceſſivement.

ALTERNATIO, ōnis. *f. Feſt.* Alternative, *action qui ſe fait tour à tour.*

ALTERNATUS, a, um. *part. Plin.* Mis alternativement, entremêlé, poſté ſucceſſivement, poſé l'un aprés l'autre, qui va tour à tour.

ALTERNE. *adv. Plin. Voiez* Alternatim.

ALTERNO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Faire tantôt une choſe, tantôt l'autre; agir alternativement, aller tour à tour, entremêler, mettre, poſer l'un aprés l'autre. *Alternat hic ager. Plin.* Ce champ porte une année, & ſe repoſe l'autre. *Alternare ſententiis*, ou *ſententiam.* Varier dans ſes dépoſitions; dire d'une façon, puis d'une autre.

ALTERNUS, a, um. *Cic.* Mis, placé, poſé l'un aprés l'autre; entremêlé; qui fait, qui va, qui eſt tour à tour. *Alternâ vice. Col.* ou *Alternis vicibus. Sen.* Chacun à ſon tour, l'un aprés l'autre, ſucceſſivement, tour à tour; tantôt l'un, tantôt l'autre. *Amant alterna* (ſous-ent. *verba*) *Camœnæ Virg.* Les Muſes veulent qu'on chante tour à tour. *Alternis boni, alternis mali. Sen.* Mêlé de bien & de mal; tantôt bien, tantôt mal. *Alternus ſermo. Hor.* Dialogue, *entretien où l'on parle chacun à ſon tour. Alterna perire manu. Ovid.* Se tuer l'un l'autre, s'entre-tuer. *Alternis pedibus inſiſtit. Plin.* Il ſe tient tantôt ſur un pied, tantôt ſur l'autre. *Alternis annis ægrotat. Celſ.* Il eſt malade tous les deux ans. *Alterno quoque die. Celſ.* De deux jours l'un. *Alternis dicetis. Virg.* (on ſouſentend *vicibus.* Vous parlerez l'un aprés l'autre *ou* chacun à vôtre tour.

ALTERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ovid.* Alterer, changer, déguiſer, varier, rendre tout autre.

ALTERORSUM. *adv. Apul.* D'un autre côté.

ALTERPLEX, ĭcis. *omn. gen. Feſt.* Double, artificieux, fourbe, trompeur.

ALTERTRA. *pour* alterutra.

ALTERUTER, tra, trum. *gen.* triûs, *dat.* tri. *pour tous les genres.* L'un ou l'autre, l'un des deux.

ALTERUTERQUE, trăquĕ, trūmquĕ, &c. *Quint.* L'un ou l'autre des deux, chacun des deux, l'un & l'autre.

ALTERUTRINQUE. *adv. Plin.* De part & d'autre, de chaque côté, des deux côtez.

ALTHÆA, æ. *f. Dioſc.* Mauve, Guimauve, *plante medicinale.*

ALTICINCTUS, a, um. *Phæd.* Qui a retrouſſé ſon habit. ‖ Un homme vigoureux, qui ſe prépare à tout évenement, agiſſant, toûjours prêt.

ALTILIA, um. *n. plur.* Engrais, *toutes ſortes d'animaux qu'on nourrit* pour engraiſſer : *qu'on a* à l'engrais.

ALTILIA, Altēia, æ. *ſ. f.* L'Authie, *riviere de France en Picardie.*

ALTILIS, *m. f.* lĕ *n.* is. *Plin. J.* Qu'on nourrit, qu'on éleve pour engraiſſer. ‖ *Macr.* Nourriſſant, qui nourrit. *Sanguis altilis.* Un ſang nourriſſant. *Dos altilis. Plaut.* Une riche dot, un mariage conſiderable. *Altiles cochleæ. Plin.* Des eſcargots à manger.

ALTILOQUUS, a, um. *Rid.* Qui a la voix haute. ‖ Qui parle des choſes relevées.

ALTINUM, i. *n. Mart.* Altino, *ville de la Republique de Veniſe; preſentement détruite.*

ALTINUM Pannoniæ, Altīnīum, i. *ſ. n.* Tolna, *ville d'Hongrie.*

ALTINUM Tartariæ. Altin, *ville de Tartarie.*

ALTINUM Regnum. Le Royaume *d'Altin.*

ALTINUS ou Kităius Lacus, Carentiæ Lacus. Le Lac *d'Altin.*

ALTISOLIUM, i. *ſ. n.* Vetuſſolium. Altſol.

ALTISONUS, a, um. *Cic.* Qui ſonne haut, qui a un ſon clair.

ALTISSIME. *adv. Voiez* Altè.

ALTISSIODORENSIS Ager. L'Auxerrois, *Contrée de France.*

ALTISSIODORUM, Antiſſīōdōrum, i. *ſ. n.* Auxerre, *ville Epiſcopale de Bourgogne en France.*

ALTITONANS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui tonne d'enhaut.

ALTITUDO, ĭnis. *f. Cic.* Hauteur, élevation, exhauſſement, éminence. ‖ Profondeur. ‖ Grandeur, ſublimité, magnanimité. *Altitudo ædium. Cic.* Hauteur des maiſons. *-maris. Cic.* Profondeur de la mer. *-animi. Cic.* Grandeur d'ame. *ingenii. Sall.* Elevation d'eſprit. ‖ C'étoit autrefois le titre qu'on donnoit aux Rois comme aujourd'hui Majeſté.

ALTIVOLANS, tis. *omn. gen. Enn.* Qui vole haut, qui a le vol élevé, qui s'éleve fort haut.

ALTIVOLUS, a, um. *Plin. Voiez* Altivolans.

Altiùs. *Voiez* Altè.

ALTIUSCULE. *adv. Apul.* Un peu plus haut, d'une maniere un peu plus élevée *ou* relevée.

ALTIUSCULUS, a, um. *Suet.* Qui eſt un peu plus élevé, un peu plus haut. *Calceamentis altiuſculis uti. Suet.* Porter des ſouliers un peu plus haut qu'à l'ordinaire.

ALTOBOSCUM, i. *ſ. n.* Altoboſco.

ALTOMONTIUM, i. *ſ. n.* Altomonte, *ville de Calabre au Royaume de Naples.*

ALTOMONS, ontis. *ſ. m.* Omont, *bourg des Pays bas dans le Hainaut.*

ALTONIUM, i. *ſ. n.* Alton, *ville d'Angleterre.*

ALTOR, ōris. *m.* Altrix, īcis. *f. Cic.* Qui nourrit, Nourricier, Nourrice.

ALTORFIA, æ. *ſ. f.* Altorf, *ville de Franconie en Allemagne.*

ALTORFIUM, i. *ſ. n.* Vetus Vicus, Urania. Altorf, *village de Suiſſe.*

ALTRINGAMUM, i. *ſ. n.* Aſtringharro, *ville d'Angleterre.*

ALTRINSECUS. *adv. Plaut.* De l'autre côté, de l'autre part.

ALTRIX. *Voiez* Altor. *Pline l'emploie comme adjectif. Altricem vitam.* La vie nutritive.

ALTRORSUS. *adv. Apul.* ou

ALTROVERSUM. *adv. Plin.* D'un autre côté, vers un autre endroit, à un autre lieu, d'autre part, ailleurs.

ALTSAXIUM, i. *ſ. n.* Alt-Sax.

ALTUM, i. *n. Virg.* Le haut, (*pris ſubſtanti-*

ſtantivement, en ſouſentendant toujours un autre ſubſtantif.) Ex. *altum* (ſomnum) *dormire. Juv.* Dormir d'un profond ſommeil. *In altum* (mare) *abſtrahere. Cic.* Emmener en haute mer. *In altum* (locum) *editus. Cic.* Elevé, placé en haut. *Ab alto* (cœlo) *demittere. Virg.* Envoier du haut des Cieux.

ALTUM Duellium. *Voiez* Duellium.

ALTUM Villare. Haut-Villiers, *bourg de France.*

ALTUS, a, um. *Cic.* Haut, élevé. ‖ Profond, creux. ‖ Sublime, grand, noble, excellent. ‖ Fier, orgueilleux, ſuperbe, hautain. *Altus dolor. Virg.* Une douleur violente *ou* ſecrette. *-æſtus. Plin.* Une extrême chaleur. *Alta Carthaginis animi. Prop.* Les cœurs de la fiere Carthage, les fiers Carthaginois. *Alta pecunia. Ovid.* Une groſſe ſomme d'argent. *-mens. Cic.* Une ame noble. *Alta mente repoſtum. Virg.* Qu'on a profondement gravé dans la memoire, *ou* imprimé bien avant dans l'eſprit. *Altiores litteræ. Sen.* Les hautes ſciences. *Alta quies. Virg.* Une tranquillité parfaite. *Altiſſimis radicibus defixa virtus. Cic.* Une vertu ſolidement établie, qui a jetté de profondes racines, enracinée bien avant dans l'ame. *Altâ voce clamare. Cat.* Crier à haute voix. *Ciceron ſe ſert de* clarâ, magnâ voce, *& non point d'*altâ.

ALTUS, a, um. *part. d'*Alor. *Cic.* Nourri, entretenu, élevé. *Nata & alta.* Miſe au monde, élevée.

ALTUS, ûs. *m. Macr.* L'Action *ou* le ſoin de nourrir, nourriture.

ALTUS Fons. Haute-Fontaine, *nom de lieu en France.*

ALTUS Murus: *Voiez* Alta mura.

ALVARADUS Fluvius. Papaloapan, *riviere d'Amerique.*

ALUCA, æ. *ſ. f.* Alota, *village ſur la côte Occidentale de Corſe.*

ALUCINOR. *Voiez* Allucinor.

ALUCITA, *ſ. f.* Moucheron, qui ſe trouve aux vaſes où il y a du vin. *Voiez* Allucita.

ALVEAR *ou* Alveāre, is. *n. Col &*

ALVEARIUM, ii. *n. Varr.* Une ruche d'abeilles, l'aſſemblage des ruches, *ou* le lieu où elles ſont placées.

ALVEATUS, a, um. *Cat. ou*

ALVEOLATUS, a, um. *Vitr.* Creuſé, cavé, canelé: fait en forme d'auge, de goutiere, de canal.

ALVEOLUS, i. *m. Liv. diminutif d'*Alveus. Petit auge, petit canal, petit conduit, petite goutiere, petits ustenſiles & autres choſes creuſes. *Voiez* Alveus.

ALVERNIA. L'Auvergne, *Province de France.*

ALVERNIÆ Delphinatus. Le Dauphiné d'Auvergne.

ALVERNUS Mons. Alverno, *montagne de Toſcane en Italie.*

ALVERTONIA, æ. *ſ. f.* Alverton, *ville d'Angleterre.*

ALVEUM, i. *n. Feſt.* La capacité d'un vaiſſeau: toute ſorte de vaiſſelle creuſe.

ALVEUS, i. *m. Mart.* Lit d'une riviere, tuiau d'une pipe, conduit *ou* canal pour écouler les eaux. ‖ Toute ſorte de vaiſſelle creuſe, & de vaiſſeaux creux & ronds. ‖ La panſe de quelque choſe que ce ſoit. ‖ *Liv.* Saloir, cuve, baquet, auge, ruche, goutiere, baignoire: tout ce qui eſt creux ſans couvercle. ‖ Niche, loge. *Alveus luſorius. Plin.* Trictrac, damier, tablier à jouer aux échets. ‖ *Liv.* Sentine, fond de calle d'un vaiſſeau. ‖ *Virg.* Nacelle, Chaloupe, Eſquif. ‖ *Vitr.* Corridor, *eſpace rond ou creux d'un lieu à un autre.* ‖ *En terme de blaſon. Alvei.* Points équipollez.

ALUI, *prétérit d'*Alo.

ALVIDONA, æ. *ſ. f.* Levidōna, æ. *ſ. f.* Levidōnia, æ. *ſ. f.* Alvidona, *nom de lieu.*

ALVINUS, a, um. *Plin.* Qui a le flux *ou* le cours de ventre.

ALUM, i. *n. Plin.* Bugle, *herbe.*

ALUMEN, inis. *n. Celſ.* Alun, *eſpece de ſel. Alumen liquidum.* Alun de roche. *-ſciſſile.* Alun de plume. *-catinum.* Alun catin *ou* ſel de ſoude.

ALUMINATUS, a, um. *Plin. &*

ALUMINOSUS, a, um. *Vitr.* Fait avec de l'alun, mêlé d'alun, où il entre de l'alun, Paſſé dans l'alun, qui a le goût d'alun.

ALUMNA, æ. *f. Tac. activement.* Nourrice, celle qui nourrit, éleve, entretient, donne à tetter. *Ou paſſivement.* Celle qui eſt élevée, nourrie, inſtruite, cultivée.

ALUMNO, as, āre. *neut. Cap. ou*

ALUMNOR, āris, āri. *dep. Apul.* Nourrir, élever, cultiver, inſtruire.

ALUMNUS, i. *m. Virg.* Nourriſſon. ‖ Eleve. ‖ Inſtruit, cultivé, élevé. ‖ *Plaut.* Nourricier, qui éleve, cultive, &c. *Alumnus diſciplinæ meæ. Cic.* Mon diſciple, mon éleve.

ALUNTIUM. *Voiez* Haluntium.

ALUTA, æ. *f. Caſ.* Toutes ſortes de peaux blanches & délicates, qui ſe paſſent en Mégie, *qu'on met en couleur, & qu'on rend propres à pluſieurs manufactures, comme gans, bourſes*, &c. ‖ *Mart.* Tout ce qui eſt fait de ces ſortes de peaux.

ALUTA, æ. *ſ. f.* Olth. Alth, *riviere d'Hongrie.*

ALUTAMEN, inis. *n. Lucil. &*

ALUTAMENTUM, i. *n.* Marchandiſe de Mégiſſerie.

ALUTAMENTARIUS, ii. *m.* Marchand Mégiſſier.

ALUTARIUS, ii. *m. Plaut.* Mégiſſier, *Ouvrier en Mégiſſerie.*

ALUTARIUS, a, um. *Plin.* De Mégie *ou* de Mégiſſerie. *Alutarius piſcis.* Poiſſon dont la peau peut être paſſée en megie. *Ars alutaria.* La Megie. *Commercium alutarium.* La Mégiſſerie.

ALUTATIO, ōnis. *f. Plin.* L'operation de ſeparer l'or de la terre dans les mines.

ALVUA. Alouway, *ville d'Ecoſſe.*

ALVUM, i. *ſ. n.* Alvo, onis. *ſ. m.* Alvōna, æ. *ſ. f. Voiez* Albona.

ALVUS, i. *f. Cic.* (*& quelquefois m. Priſc.*) Le ventre, les inteſtins, les entrailles. ‖ *Feſt.* La matrice. ‖ *Celſ.* La matiere fecale: ‖ *Varr.* Une ruche d'abeilles. *Alvus tenera. Celſ.* Ventre libre. *Liquida, cita, fluens, fuſior.* Lâche. *Coacta, contracta, dura, aſtricta, ſuppreſſa.* Dur, reſſerré, conſtipé. *Tuta.* Matiere louable. *Alvi reſolutio.* Cours *ou* flux de ventre. *--ductio.* Purgation. *Alvus extrema. Celſ.* Les excrémens, les éjections. *Alvum ducere, liquare.* Lâcher le ventre. *-Aſtringere, ſupprimere.* Reſſerrer le ventre, arrêter le cours de ventre. *-reddere cum multo ſpiritu.* Aller à la ſelle avec beaucoup de vents, faire beaucoup de vents, quand on va à la ſelle.

ALYACMON. *Voiez* Aliacmon.

ALYBE, Mons. *Voiez* Abyla, *montagne, l'une des Colonnes d'Hercule.*

ALYDDA, Aludda, Ludaia, æ. *ſ. f.* Luday, *ville de l'Aſie Mineure.*

ALYTARCHA, æ. *m.* Chef, premier Commandant, Capitaine de Maſſiers, Huiſſiers, Archers *& autres gens prépoſez pour écarter la foule, & faire faire place.*

ALZEIA, æ. *ſ. f.* Alzey, *nom de lieu.*

ALZEIA Rhenana. Altzocimum. Rhein.

ALZOTUS, i. *ſ. m. Voiez* Azotus.

A M

AMA, æ. *f. Ulp.* **Serpe**, faucille, faulx. ‖ Seau à porter de l'eau dans les incendies. ‖ *Sorte d'herbe medicinale.*

AMABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Aimable, digne d'être aimé. *Comp.* Amabilior, ius. *Cic.* plus aimable. *Superl.* Amabiliſſimus, a um. *Cic.* Très-aimable.

AMABILITAS, ātis. *f. Cic.* Charme, agrément, ce qui attire l'amour, *Plaut.* Amour. *Amabilitati animum addicere. Plaut.* Donner dans l'amour.

AMABILITER *adv. Ovid.* Amiablement, amoureuſement, tendrement, avec amour.

AMABO, *interjection de careſſe & d'amitié. Cic. Terent.* Hé! de grace, je vous prie, obligez-moi, faites-moi le plaiſir.

AMACAXUS, a, Amacache, *nom d'un peuple de l'Amerique.*

AMACUTA, Amacora, æ. *ſ. f.* Amacore, *nom de lieu.*

AMACUSA, æ. *ſ. f.* Amacuſa, *Iſle du Japon.*

AMADABATHUM, i. *n. Voiez* Armadabathum. Amæa, Ammia, æ. *ſ. f.* Portalegre, *ville de Portugal.*

AMAENUM Stagnum. Le Lac d'Albufera.

AMAGETOBRIGA, æ. *f. Caſ.* Magſtat, *ou* Binghen *ſur la Nave, où les Romains eurent un pareil échec qu'à Cannes.*

AMAGIA, Aregia, æ. *ſ. f.* Amaya, *bourg d'Eſpagne.*

AMAGRIA, æ. *ſ. f.* Amag, *Iſle de la mer Baltique.*

AMAGUANA, æ. *ſ. f.* Amaguana, *Iſle de l'Amerique Septentrionale.*

AMAIA, Amagua. Amaia, *ville d'Eſpagne.*

AMALPHIS, is. *ſ. f.* Amalfi, *ville d'Italie.*

AMALPHITANA Ora. La coſte d'Amalfi.

AMALTHEA, æ. *ſ. f.* Amalthée, *nourrice de Jupiter.* ‖ Chevre qui allaita Jupiter, & fut miſe dans les Aſtres.

AMANA. Aman, *montagne.*

AMANA Inſula. Amana, *Iſle de l'Amerique Septentrionale.*

AMANDATIO, ōnis. *f. Cic.* Eloignement, exil, relegation, envoi en quelque lieu.

AMANDATUS, a, um. *part. Gell.* Eloigné, relegué, exilé.

AMANDO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Eloigner, exiler, releguer, bannir, chaſſer, envoier en quelque endroit. *Amandare filium ad alium nutricem. Gell.* Envoier ſon fils à une autre nourrice, le changer de nourrice.

AMANDOPOLIS. *Voiez* Fanum S. Amandi. Saint-Amand, *ville de Bourbonnois en France.*

AMANGUTIUM, i. *ſ. n.* Amanguci, *ville du Japon.*

AMANICÆ Pylæ, Portæ Ciliciæ, ou Syriæ. Partie du Mont Aman.

AMANS, antis, *omn. gen. Cic.* Qui aime, qui cherit: amant, amoureux, amateur. *Comp.* Amantior. *Superl.* Amantiſſimus. *Amans ſe ſine rivali. Cic.* Seul amateur de ſoy-même.

AMANTER *adv. Cic.* Amoureuſement: avec amour, tendreſſe, affection, en ami. *Comp.* Amantiùs. Avec plus de tendreſſe. *Superl.* Amantiſſimè. *Cic.* Très-tendrement.

AMANTIA Lothoringiæ, Almentia, Almantia, æ. *f.* Amance, *bourg de Lorraine.*

AMANTIA Calabariæ, Adamantia, Amantea. L'Amantea, *ville de Calabre dans le Royaume de Naples.*

AMANTIA Hongariæ, Almaza, Aliſca. Almaz, *ville d'Hongrie.*

AMATRICÆ, Amatrices, Amatricium. L'Amatrice, *ville de L'Abruzze en Italie.*

AMANUENSIS, is. *m. Suet.* Secretaire, Ecrivain, Copiſte.

AMANUS, i. *m. Cic.* Le Mont Amanus, *qui ſepare la Syrie de la Cilicie.*

AMANZIRIFDINUM, i. *ſ. n.* Amanzirifdin, *ville de l'Arabie Heureuſe.*

AMAPAIA, æ. *ſ. f.* Amapaïa, *Pays de l'Amerique Meridionale.*

AMARA, æ. *ſ. f.* Urbs & Regnum. Amara, *ville & Royaume d'Abiſſinie.*

AMARA Mons, Pylæ Æthiopicæ. Le Mont Amara.

AMARACINUM, i. *n. Luc.* (*ſouſentendu* Oleum *ou* Unguentum) Huile ou eſſence de Marjolaine.

AMARACUS, i. *m. ou* Amaracum, i. *n. Virg.* Marjolaine, *plante.*

AMARANTHUS, i. *m. Plin.* Amaranthe, paſſe-velours, *fleur de couleur de pourpre, qui ne ſe flétrit point.*

AMARANTHUS. Amaranthe, *petite ville de Portugal.*

AMARE, *adv. Virg.* Amerement, d'une maniere douloureuſe, ſenſible.

AMAREFACIO, is, ĕre. *Plaut.* Rendre amer ou devenir amer.

AMARESCO, is, ĕre. *Pall.* Sentir l'amertume, la douleur; être amer, ſenſible, douloureux.

AMARICO, as, āre. *S. Aug.* Cauſer de l'amertume, de l'aigreur, provoquer la colere. *Amaricaverunt Deum.* Ils irriterent Dieu.

AMARINUM. *V.* Fanum S. Amarini.

AMARITAS, ātis. *f. Vitruv.* Goût amer, amertume.

AMARITIES, iei. *f. Cat.* Amaritudo, inis. *f. Plin. &* Amaror, ōris. *m.* Amertume, aigreur. ‖ Déplaiſir, douleur, reſſentiment.

AMARMOCHDUM, i. *ſ. n.* Amarmochdis *ville du Zanguebar en Afrique.*

AMARULENTIA, æ. *f.* Amertume. ‖ Senſibilité, déplaiſir, malice, mauvaiſe humeur, amertume de cœur.

AMARULENTUS, a, um. *Gell.* Qui eſt fort amer. ‖ Qui a du chagrin, du déplaiſir, du mécontentement, de la mauvaiſe humeur.

AMARUM, *pour* Amarè.

AMARUMAIA, æ. L'Amarumaye, *riviere de l'Amerique Meridionale.*

AMARUS, a, um. *Cic.* Amer. ‖ Fâcheux, ſenſible, douloureux, incommode, rude, dur, chagrinant, déplaiſant. ‖ Irrité, chagrin, inſuportable. ‖ Pervers, diabolique. *Amara mulier. Terent.* Une méchante femme, une diableſſe. *Amarum ſcriptum. Ovid.* Ecrit piquant. *Amara lingua. Ovid.* Méchante langue, langue injurieuſe. *Amarus ſermo. Horat.* Diſcours choquant, deſobligeant. *Amari caſus. Ovid.* Infortunes, adverſitez, malheurs. -- *ſales. Quint.* Railleries ſanglantes, piquantes. *Amaræ ſunt mulieres. Terent.* Les femmes gardent du reſſentiment, ne reviennent pas. *Amara terra. Plin.* Terre ingrate, maigre, ſterile. *Comp.* Amarior. *Superl.* Amariſſimus. *Amariorem me facit ſenectus. Cic.* La vieilleſſe me rend plus chagrin, plus incommode, plus fâcheux, de plus mauvaiſe humeur.

AMARYNTHUS, i. Armoa, æ. *ſ. f.* Armoa, *petite riviere de l'Arcadie.*

AMASCO, is, ěrě. *Feſt.* Avoir envie d'aimer, de faire l'amour.

AMASEA, æ. *ſ. f. V.* Amaſia.

AMASENUM, i. *ſ. n.* Amaſen, *ville de Nigritie en Afrique.*

AMASENUS, i. *m. Virg.* Fleuve du *Latium, ou fleuve de Sicile.*

AMASENUS, i. Ligula, æ. L'Evola, *riviere.*

AMASENUS. *Voiez* Amenanus.

AMASIA, *f. Feſt.* Femme galante, fille qui aime ou qui eſt aimée, une maîtreſſe.

AMASIA, æ. Amaſea æ. *ſ. f.* Amaſie, *ville de la Natolie. Amaſiæ Præfectura.* Le Beglerbeglie de Siwas, dans la Natolie.

AMASIA. *Voiez* Embda.

AMASIO, ōnis. *m. Prud. pour* Amaſius.

AMASIUS, ĭi. *m. Plaut.* Un amoureux, un galant, qui eſt paſſionné pour une fille ou femme.

AMASIUS, Amiſus, Amaſia, Amaſis. L'Ems, *riviere d'Allemagne.*

AMASTRA. *Voiez* Meſtrata.

AMASTRI, Amaſtrum, i. Samaſtro, *ville de la Natolie.*

AMATHUS, Limiſſus, i. Limiſſo, *ville de l'Iſle de Chipre.*

AMATICA, Fanum Sancti Thomæ de Caſtella. Amatique.

AMATIO, ōnis. *f. Plaut.* Amourette, inclination, attachement galant.

AMATITUCUS. Amatitue, *riviere de la Nouvelle Eſpagne.*

AMATIUS, Lametus fluvius. L'Amato, *riviere de la Calâbre Ulterieure.*

AMATOR, ōris. *m. Terent. Cic.* Amateur. ‖ Amoureux.

AMATORCULUS, a, um. *Plaut.* Petit, chetif amoureux, qui aime foiblement.

AMATORIE, *adv. Cic.* D'une maniere amoureuſe, tendre, paſſionnée, en amant.

AMATORIUM, ĭi. *n. Sen.* Qui excite, qui porte à l'amour.

AMATORIUS, a, um. *Cic.* D'amour, qui concerne l'amour. *Amatorii libri.* Livres d'amourette.

AMATRICIUM, i. *ſ. n.* Amatrices, um. *ſ. m. plur.* Amatricæ, ārum. *ſ. f. plur.* Amatrice, *ville de l'Abruzze Ulterieure.*

AMATRIX, īcis. *f. Plaut.* Amante, amoureuſe, maîtreſſe.

AMATUS, i. *m. Amm.* Galant, mignon.

AMATUS, a, um. *part. d'*Amo. *Ovid.* Aimé, cheri.

AMAXICUS, i. *m.* Cocher, voiturier.

AMAZONES, um. *f. plur. &*

AMAZONIDES, dum. *f. plur.* Amazones, *femmes belliqueuſes.*

Amazonum Fluvius. La Riviere des Amazones; l'Amazone.

Amazonum Regio. Le pays des Amazones, l'Amazone.

AMBACIA, æ. *ſ. f.* Ambacienſis vicùs, Ambaſia. Amboiſe, *ville de Touraine Province de France.*

AMBADARA, æ. *ſ. f.* Ambadara, *ville d'Abiſſinie.*

AMBACTI, ōrum. *m. plur. Cæſ.* Pages qui marchent à côté du Prince. ‖ Vaſſaux qui ſuivent un Seigneur en guerre.

AMBACTUS, i. *m. Enn.* Valet loué ou de louage, *pour aller & venir de côté & d'autre.*

AMBADEDO, is, ēdi, ěrě. *Plaut.* Manger, dépenſer, conſumer peu à peu.

AMBAGE. *ablat. ſingul.* Ambages, *nomin. plur.* Ambagibus, *dat. Cic.* (*Ce mot ne ſe trouve que dans ces trois cas dans les bons auteurs.*) Obſcurité de paroles, ambiguitez, double ſens, circuit de paroles, ſubtilitez, équivoques dans les termes, diſcours embarraſſé, détours, fineſſes. *Ambages mittere. Plaut.* Laiſſer les détours, venir au fait. — *capere. Virg.* Rendre des oracles ambigus. *Dolos ambageſque reſolvere. Virg.* Enſeigner les tours & les détours.

AMBAGIOSUS, a, um. *Gell.* Plein d'ambiguitez, de détours, de ſubtilitez, d'obſcuritez.

AMBAR, āris. *ou* Ambarum, i. *n. Ruell.* Ambre-gris.

AMBARRI, ōrum. *m. pl.* Peuples de Châlons ſur Saone.

AMBARVALIA, ĭum. *n. plur. Feſt.* Ambarvales, Fêtes des anciens, où l'on promenoit à l'entour des champs l'animal qui devoit être ſacrifié, *pour obtenir des Dieux la conſervation des biens de la terre. Ambarvalis hoſtia. Macr.* L'Animal qu'on promene autour des champs pour être ſacrifié. *Ambarvale carmen.* Piece de vers qui ſe chantoient dans les Ambarvales.

AMBASIA, æ. *f.* Amboiſe, *ville de France.*

AMBEDO, is, [& bes, beſt] di, ſum, ěrě. *Plaut.* Manger peu à peu, ronger tout autour.

AMBER. Ambro. *Voiez* Ambra.

AMBERGA, æ. *ſ. f.* Amberg, *ville d'Allemagne, Capitale du Palatinat de Baviere.*

AMBERTA, æ. *ſ. f.* Ambierte, *Bourg de France dans le Forêt.*

AMBESUS, a, um. *part. Virg.* Mangé, rongé, conſumé à l'entour. *Ambeſa flammis robora. Virg.* Du bois brûlé tout autour.

AMBIA, Hambia, æ. *ſ. f.* Ambie, *Bourg de France en Normandie.*

AMBIANENSES, ĭum. *ou* Ambiani, ōrum. *m. plur.* Peuples du Dioceſe d'Amiens. *Ambianenſis Ager.* L'Amienois, *Contrée de Picardie, Province de France.*

AMBIANUM, i. *n.* Ambiani, ōrum. *ſ. m. & plur.* Samorobrina, æ. *ſ. f.* Amiens, *ville Epiſcopale, Capitale de Picardie en France.*

AMBIANUM Regnum, & Urbs. Ambiancativa.

AMBIATINUS Vicus, Capella. Capelle, *petite ville forte de Picardie.*

AMBIBARETI, ōrum. *m. plur. Cæſ.* Peuples du Dioceſe de Viviers, *ou ſelon Sanſon*, du Dioceſe de Nevers.

AMBIBARII, ōrum. *m. plur.* Peuples du Dioceſe d'Avranches en Normandie.

AMBIDENS, entis. *f.* Qui a des dents en haut & en bas, *parlant des animaux qui ont des dents aux deux machoires d'en haut & d'en bas; pour les diſtinguer de ceux qui n'en ont qu'à l'inferieure, comme les bœufs.*

AMBIDEXTER, a, um. Qui ſe ſert avec la même facilité de la main gauche, que de la droite.

AMBIFARIAM, *adv. Apul.* Des deux côtez, de deux façons.

AMBIFARIUS, a, um. *Arnob.* Qui eſt double, qui a deux côtez. ‖ Qui a deux ſens, qui eſt à double entente, équivoque, captieux.

AMBIGO, is, *ſans preterit ni ſupin*, ěrě. *Cic.* Douter, être en doute. ‖ Diſputer, être en procès. *Ambigere patriam. Tac.* Ne ſçavoir de quel côté eſt ſon pays, ignorer le chemin pour y aller. — *cum aliquo de finibus. Cic.* Eſtre en differend ſur les limites. *Ambigitur.* On doute, on eſt embarraſſé, il eſt queſtion de ſçavoir.

AMBIGUE, *adv. Cic.* Ambiguement, d'une maniere douteuſe, incertaine, obſcure. *Ambiguè certare. Tac.* Combattre de maniere à ne ſçavoir de quel côté ſera l'avantage.

AMBIGUITAS, ātis. *f. ou*

AMBIGUUM, ĭi. *n. Cic.* Ambiguité, doute, incertitude, obſcurité. *In ambiguo eſſe. Terent.* Douter, ſe méfier, être dans l'incertitude.

AMBIGUUS, a, um. *Cic.* Ambigu, douteux, équivoque, incertain, obſcur, qui eſt en ſuſpens; qui ne ſçait entre deux choſes laquelle eſt véritable, certaine ou ſûre. *Infans ambiguus. Sen.* Enfant qui laiſſe à douter s'il eſt mâle ou femelle, homme ou bête. *Vir ambiguæ fidei. Liv.* Homme à deux viſages, ſur la parole duquel on ne peut compter. *Ambiguum ingenium. Plaut.* Un eſprit variable.

AMBILIATES, um. *m. plur. Cæſ.* Ambiliates, *peuples de Lamballe en Bretagne.*

AMBIO, is, īvi *ou* ĭi, ītum, īre. *Cic.* Aller à l'entour, entourer, environner, inveſtir, envelopper. ‖ Briguer, tâcher d'obtenir, de parvenir, avoir grande envie, ambitionner. ‖ Attaquer, ſurprendre. *Ambire auro oras veſtis. Virg.* Broder d'or un habit. *Reginam ambire affatu. Virg.* Faire ſa cour à la Reine.

AMBITIO, ōnis. *f. Cic.* Tour, circuit. ‖ Ambition, paſſion extrême, deſir immoderé, grand empreſſement pour les honneurs & pour l'élevation. ‖ Brigue. ‖ Faſte, vanité, oſtentation. ‖ Entrepriſe, deſſein. *Æſtimare viros per ambitionem. Tac.* Eſtimer les gens par les apparences. *Ambitione magnâ producere. Corn. Nep.* Faire conduire avec grand appareil. — *relegatâ dicere. Hor.* Parler modeſtement, ſans vanité.

AMBITIOSE, *adv. Cic.* D'une maniere ambitieuſe, empreſſée, paſſionnée, ardente, faſtueuſe, éclatante, fanfaronne. ‖ Par voie de brigue, d'intrigue, d'adreſſe. *Ambitiosè triſtis. Mart.* Qui affecte un air triſte, affligé par politique. *Ambitioſius aliquid facere. Cic.* Faire une choſe avec trop d'éclat. *Ambitioſiſſimè petere. Quint.* Briguer à outrance.

AMBITIOSUS, a, um. *Cic.* Ambitieux, faſtueux, fanfaron. ‖ *Plin.* Qui a de grands détours, qui fait un long circuit. ‖ *Cic.* Qui brigue, qui pourſuit avec ardeur. ‖ *Tac.* Importun. ‖ Affecté. *Ambitioſus amnis. Plin.* Fleuve qui fait de longs détours. — *in aliquem. Cic.* Qui brigue la faveur de quelqu'un. — *Judex. Liv.* Un Juge de faveur. *In laude. Mart.* Avide de louanges. *Ambitioſa ſententia. Suet.* Jugemens rendus par faveur. *Ambitioſis precibus petere. Tac.* Demander avec importunité. *Ambitioſior hederis. Hor.* Qui s'attache plus étroitement que le lierre. *Ambitioſa atria. Mart.* Bâtimens ſuperbes.

AMBITOR, ōris. *Lampr.* Qui embraſſe, qui entoure. ‖ Qui brigue.

AMBITUDO, ĭnis. *f. Plin.* Environnement, circuit, contour, enceinte, circonvallation.

AMBITUS, ûs. *m. Cic. Le même qu'*Ambitudo. *Et ſelon Suet.* Circonlocution, periphraſe. ‖ *Cic.* Intrigue, caballe, pourſuite, recherche. Ambitus *s'emploie pour le deſir de ce qui fait peine aux autres; &* Ambitio *pour le deſir de ce qui fait plaiſir à ſoi-même. Ambitus nominum.* Diverſité des noms. *Ambitus ſtellarum.* L'orbe des étoiles.

AMBITUS, a, um. *part. Cic.* Environné, entouré. ‖ Brigué, recherché, *& les autres ſens d'*Ambio.

AMBIVARETI, ōrum. *m. plur.* Peuples du Brabant, *entre le Rhin & la Meuſe.*

AMBLAVIA, Amblava, æ. Ambleve, *riviere du Duché de Luxembourg.*

AMBLESINDA, æ. *ſ. f.* Ambleſinde, *village d'Angleterre.*

AMBLETOSA, æ. Ambleteuſe, *Bourg de Picardie.*

AMBO, bæ, bo. *adj. plur. Feſt.* Les deux, tous deux, les deux enſemble, l'un & l'autre; *à l'accuſatif* Ambo & Ambos.

AMBO, ōnis. *f. terme eccleſ.* Tribune, Jubé. ‖ Siege ou Trône de l'Evêque. ‖ Chaire de Prédicateur, Pupitre ou Lutrin. ‖ Toute éminence ronde ſur un plan uni. ‖ Tout vaſe qui a une panſe.

AMBOGLANA. *Voiez* Ambleſinda.

AMBOHITIMENI, ōrum. *ſ. m. plur.* Ambohiſtmenes, *peuple de l'Iſle de Madagaſcar.*

AMBOINA, Ambona, æ. *ſ. f.* Ambone, *ou plûtôt* Amboine, *iſle de l'Ocean Indien. Amboina Archipelagus,* L'Archipel d'Ambone.

AMBOLAGIUM, ĭi. *ſ. n.* Amict, *linge que les Prêtres mettent ſur leurs épaules en s'habillant pour dire la Meſſe.*

AMBOTA, æ. *ſ. f.* Ambote, *bourg de Pologne.*

AMBOULA, æ. *ſ. f.* Amboule, la vallée

d'Amboule ; *pays de l'Iſle de Madagaſcar.*

AMBRA, æ. *ſ. f.* Ambro, ōnis. *ſ. m.* Amber, ri. *ſ. m.* Amber, *riviere de Baviere.*

AMBRACIA, æ. *ſ. f. Caſ.* Amptaria, æ. *ſ. f.* Ambracie, *ville d'Epire.*

AMBRACIOTÆ, ārum. *m. plur. Liv.* Peuples d'Ambracie, Ambraciots.

AMBRACIUS Sinus. *m.* Golfe de Larta ou d'Ambracie.

AMBRÆ *ou* Ambronis Lacus. Amberzée, *Lac de Baviere.*

AMBRATIA Luſitaniæ. *Vera del Placentia* en Portugal.

AMBRESBURIA, Ambroſii Vicus. Ambresburg, *bourg d'Angleterre.*

AMBRICES, um. *f. plur. Feſt.* Lattes ; *ſelon quelques-uns* tuiles creuſes, *ou* faîtieres.

AMBRISIUS Fluvius. Ambriſi, *riviere du Congo en Afrique.*

AMBRO, ōnis. *m. Feſt.* Vagabond, diſſipateur, méchant garnement, vaut-rien.

AMBRO. *V.* Ambra.

AMBROCIUS Pagus. *Plazentia.*

AMBRONES, um. *m. plur. Feſt. Flor.* Peuples de la Gaule Narbonnoiſe, *vivans de brigandage.*

AMBRONIACUM, i. *ſ. n.* Ambournay, *Bourg du Bugey en France.*

AMBROSIA, æ. *f. Cat.* Ambroſie, *boiſſon ou viande délicieuſe des Dieux.* Nectar. ‖ *Plin.* Armoiſe, *herbe.* ‖ *Cic.* Immortalité. ‖ *Celſ.* Remede, Antidote.

AMBROSIACUS, a, um. *Plin.* Qui tient, qui eſt comme de l'Ambroſie.

AMBROSIANUM. *ſ. n.* *Le* Te Deum, *Hymne composé par S. Ambroiſe.*

AMBROSIANUS, a. *adj. f. & m.* Ambroſien, qui appartient à S. Ambroiſe, & à l'Egliſe de Milan, *dont ce Saint fut Evêque.* *Ambroſianum Officium.* L'Office de l'Egliſe de Milan. *Ambroſiana Bibliotheca.* La Bibliotheque Ambroſienne. ‖ Ambroſien, enne, *anciens Heretiques, qu'on appelloit autrement* Pneumatiques.

AMBROSII Mons. *Ancien monument d'Angleterre ; on le nomme* Les Gonds de Pierre.

AMBROSIUS, a, um. *Virg.* Immortel, divin ; exquis, délicieux, charmant.

AMBROSIUS, *ſ. m.* Ambroiſe, *nom propre d'homme.*

AMBROSIUS Vicus. *V.* Ambreſburia.

AMBRYSSUS, Arachova. Aracova, *bourg de Grece.*

AMBUBAIÆ, ārum. *f. plur. Hor.* Joueuſes de flute & d'autres inſtrumens.

AMBUILA Ducatus. Ambuila, *Duché du Pays de Congo en Afrique.*

AMBULACRUM, i. *n. Plin.* Galerie, allée d'arbres. ‖ Promenade à couvert.

AMBULANS, antis. *part. Cic.* Qui ſe promene. *Ambulans cœna. Mart.* Un plat, un mets à qui on fait faire le tour de la table, ou un ſervice qu'on deſſert auſſitôt qu'il a paru.

AMBULATILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Vitr.* Qui va & qui vient ; qui ſe hauſſe & qui ſe baiſſe, qui s'ôte & ſe remet. *Ambulatiles fundi.* Piſtons de pompe.

AMBULATIO, ōnis. *f.* Promenade, lieu où l'on ſe promene, & l'action de ſe promener. *Ambulatio ſubdialis. Plin.* Promenade à découvert.

AMBULATIUNCULA, æ. *f. Cic.* Petite promenade.

AMBULATOR, ōris. *m. Cic.* Qui ſe promene, qui aime à ſe promener, qui ſe plaît à la promenade. ‖ *Cel.* Qui va de côté & d'autre ; coureur, batteur de pavé ; qui ne peut ſe tenir au logis. ‖ Commis ambulant.

AMBULATORIUS, a, um. *Hirt.* Ambulatoire, qui peut ſe tranſporter. ‖ *Plin.* Qui va & qui vient, mouvant, portatif, qu'on remue aiſément.

AMBULATRIX, īcis. *f. Cat.* Une femme qui aime à courir, qui ne peut ſe tenir en place.

AMBULO, as, āvi, ātum, āre, *neut. Cic.* Marcher, aller, ſe promener, voiager. *Ambulare in jus. Plaut.* Aller devant le Juge. *Bene ambula & reambula. Plaut.* Je vous ſouhaite un bon voiage, & un heureux retour. *Ambulatur. Varr.* On ſe promene.

AMBURBIALIA, um. *n. plur.* Fêtes auſquelles on promenoit la victime autour de la ville avant que de faire le ſacrifice.

AMBURBIALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. Qu'on promene autour de la ville.

AMBURO, is, uſſi, uſtum, ĕrĕ. *Cic.* Brûler, brûler tout à l'entour, griller, rôtir, échander, broüir.

AMBURVO, as, āre. *Lucil.* Reſſauter, rebondir en ſautant, réjaillir.

AMBUSTA, ōrum. *n. plur. Plin.* Brûlures.

AMBUSTIO, ōnis. *f. Plin.* Brûlure, l'action de brûler, incendie, embraſement.

AMBUSTULATUS, a, um. *Plaut.* A demi brûlé.

AMBUSTUS, a, um. *part.* d'Amburo. *Plin.* Brûlé, rôti, grillé, échaudé, brouï. *Ambuſtus incendio Sociorum. Cic.* Enveloppé dans la diſgrace des Alliez. *Ambuſti artus vi frigoris. Tac.* Jointures pleines d'engelures.

AMCOPELTUM, i. Amcopelz-Hokel, *montagne d'Irlande.*

AMECUS & Ameca. *Feſt. pour* Amicus & Amica.

AMEDEUS, i. *ſ. m.* Amédée, *nom propre d'homme.*

AMELIUM Regnum, i. Le Roiaume d'Amel ; *en Nigritie, partie d'Afrique.*

AMELANDIA, æ. *ſ. f.* Ameland, *iſle des Provinces Unies.*

AMELLA, æ. *f. Plin.* Camomille, *herbe.*

AMELLUS, i. *m. Virg.* Amelle *fleur que Virgile décrit au quatriéme Livre de ſes Georgiques. Quelques-uns la prennent pour la Marguerite qui croît dans les prez, & que Mathiole appelle la* Moyenne.

AMEN, *adv. Hebreu, qui à la fin d'un diſcours ſignifie,* Soit ; *& au commencement,* vraiement, certainement, en verité.

AMENANUS, i. Amĕnes, Amāſenus, Judicellus, i. *ſ. f.* Le Judicello, *riviere de Sicile.*

AMENEBURGUM, i. *ſ. n. V.* Emeneburgum.

AMENS, entis. *omn. gen. Cic.* Fou, inſenſé, qui a perdu la raiſon ou le bon ſens. ‖ Troublé, égaré, étonné, interdit, tout hors de ſoi, qui ne ſe poſſede pas. *Comp.* Amentior. *Superl.* Amentiſſimus.

AMENTATUS, a, um. *Cic.* Lié à une courroie.

AMENTER, *adv.* Follement, d'une maniere inſenſée, extravagante. *Comp.* Amentius. *Superl.* Amentiſſimè.

AMENTIA, æ. *f. Cic.* Folie, égarement, alienation d'eſprit, manie. ‖ *Ovid.* Trouble, étonnement, ſurpriſe accablante, qui met hors de ſoi ; fureur.

AMENTO, as, āre. *Lucan.* Lier avec une courroye, ſangler, garroter.

AMENTUM, i. *n. Liv.* Lien, courroye, bande de cuir, cordon de ſoulier, laniere, corde d'un arc. ‖ *Virg.* Javelot, dard où étoit attaché une courroye, *pour le retirer après l'avoir lancé.*

AMERIA, æ. Amelia, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

AMERICA, æ. *f.* Amerique, *une des quatre parties du monde.* *America Septentrionalis ou Mexicana.* L'Amerique Septentrionale. *America Meridionalis* ou *Peruviana.* L'Amerique Meridionale. *America Inſula.* Les Iſles de l'Amerique.

AMERIÆ, ārum. *ſ. f. plur.* Aymeries.

AMERICANUS, a, um. Ameriquain, de l'Amerique, Ameriquaine.

AMERINA, æ. *f.* Eſpece de ſaule ou d'oſier.

AMERINA, ōrum. *n. plur.* Liens d'oſier.

AMERSFORDIA, æ. *ſ. f.* Amersfurtum, i. *ſ. n.* Amersford, *nom propre d'une ville des Provinces Unies.*

AMERSHAMUM, Agmundeshamum, i. *ſ. n.* Amersham, *Bourg d'Angleterre dans le Comté de Buckingham.*

AMES, ĭtis. *m. Hor.* Perche d'oiſeleur, bâton, pieu ou fourche à poſer & ſoutenir ſes filets.

AMESTRATA, Amaſtra, æ. *ſ. f.* Multiſtratum, Mutuſtratum, i. *ſ. n.* Miſtrata, *ville de Sicile.*

AMETHYSTINA, ōrum. *n. plur. Juv.* Habits de couleur d'amethyſte.

AMETHYSTINATUS, a, um. *Mart.* Habillé de couleur d'amethyſte.

AMETHYSTINUS, a, um. *Plin.* De couleur d'amethyſte.

AMETHYSTIZON, ontis. *m. Plin.* Eſcarboucle tirant ſur la couleur d'amethyſte.

AMETHYSTUS, i. *m. Plin.* Amethyſte, *pierre précieuſe, qu'on dit empêcher l'yvreſſe.* ‖ Sorte de raiſin, *dont le jus a ſi peu de force, qu'il ne monte point à la tête, & qu'on appelloit à cauſe de cela du tems de Pline* Inerticula, *ſans vigueur.*

AMFORA, Amphora, æ. *ſ. f.* Amfora, *riviere de l'Etat de Veniſe.*

AMFRACTUS. *Voiez* Anfractus.

AMIANTUS, i. *m. Plin.* Amiante, *pierre incombuſtible, & qui peut ſe filer.*

AMICA, æ. *f. Ter.* Amie, maîtreſſe, *en bonne ou mauvaiſe part.*

AMICABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plaut.* D'ami. *Amicabilem operam dare. Plaut.* Faire un ſervice d'ami.

AMICE, *adv. Cic.* En ami, avec amitié, avec affection, amoureuſement, familierement. *Amiciſſimè vivere. Cic.* Vivre dans une tres-étroite liaiſon.

AMICITER. *Le même qu'*Amicè.

AMICIO, is, īvi, ŭi *ou* xi, ctum, īre. *Suet.* Couvrir, voiler, vêtir, revêtir, habiller, envelopper, entourer.

AMICITIA, æ. *f. Cic.* Amitié, tendreſſe, amour, liaiſon, familiarité, ſympathie. *Amicitiam vocare ad calculos. Cic.* Eſtre ami ſelon ſes interêts ; ne l'être qu'autant qu'on y trouve ſon compte. -- *appetere. Cic.* Demander, ſouhaiter l'amitié. - *conſequi, ſibi comparare, conciliare. Cic.* Gagner l'affection, l'amitié. - *diſrumpere, divellere, diſſociare, diſſuere, diſſolvere. Cic.* Rompre l'amitié, rénoncer à l'amitié.

AMICO, as, āvi, ātum, āre. *Stat.* Rendre ami, favorable, propice.

AMICTORIUM, ĭi. *n. Mart.* Gorgerette, *voile de fin lin, dont les femmes ſe couvroient la gorge.*

AMICTUS, ûs. *m. Cic.* Tout ce qui ſert à couvrir, *par exemple,* Habit, vêtement, robe, mante, manteau, voile, couverture, enveloppe, houſſe, &c. ‖ Amict *dont ſe ſervent les Prêtres.* ‖ *Quint.* La maniere de s'habiller, de ſe mettre.

AMICTUS, a, um. *part. Cic.* Couvert, enveloppé, vêtu, habillé, &c.

AMICULA, æ. *f. Cic.* Petite maîtreſſe ou amie.

AMICULATUS, a, um. *Solin.* Couvert d'un manteau, voilé, &c.

AMICULUM, i. *n. Cic.* Sorte de petit habillement, *comme* manteau, mante, &c. *Amiculum aureum. Val. Max.* Robe de parade. *Amiculum aureum. Apul.* Surplis, rochet, chemiſe. *Amiculum ferale. Juv.* Suaire.

AMICULUS, i. *m. Cic.* Petit ami, tendre, cher ami.

AMICUS, a, um. *Comp.* Amicior. *Superl.* Amiciſſimus. *Cic.* Ami, confident, protecteur. ‖ Allié, parent. ‖ Favorable, agréable, obligeant, honnête, officieux, &c. *Amicæ civitates. Caſ.* Villes unies, alliées, confederées, liées d'amitié, liguées. *Amicus ex animo. Cic.* Ami cordial, ami du cœur. ‖ *Amica quies. Claud.* Repos agréable. - *manus. Ovid.* Main ſecourable. *Amicum agmen. Ovid.* Aſſemblée d'amis. - *numen. Virg.* Divinité propice.

AMICUS, i. *m. Cic.* Ami, compagnon, camarade, confrere, favori, &c.

AMIDA, æ. *ſ. m.* Amida, *faux dieu du Japon.*

AMIDA, Diarbechia, æ. *ſ. f.* Diarbech, *Province d'Aſie.*

AMIDENSIS Præfectura. Le Beglerbeglic de Diarbech.

AMILLIANUM, Amelianum, Millialdum, i. *ſ. n.* Milhaud ; *ville de France dans le Dioceſe de Nîmes.*

AMINELEA, æ. *ſ. f.* Aminel, *ville du Royaume de Tripoli.*

AMISIA, æ. *f. Caſ.* L'Ems, *fleuve d'Allemagne.*

AMISSIO, ōnis. *f. Cic.* &

AMISSUS, ûs. *m. Cic.* Perte.

AMISSUS, a, um. *part.* d'Amitto. *Cic.* Perdu, ôté, rétranché, éloigné, lâché, abandonné.

AMISUS, i. *ſ. m.* Amiſum, i. *ſ. n.* Similo, *ville de Galatie.*

AMITA, æ. *f. Cic.* Sœur du pere ; tante du côté paternel.

AMITATANUS Lacus. Le Lac d'Amiti-

tan, *dans la Province de Guatimala en Amerique Septentrionale.*

AMISTERNUM, i. ſ. n. Amiterno, *ville d'Italie, dans l'Abruzze Ulterieure.*

AMITINI, ōrum. *m. plur.* & Amĭtīnæ, ārum. *f. plur. Non.* Couſins germains, enfans nez du frere *ou* de la ſœur.

AMITTO, is, amīſi, amīſſum, ĕrĕ. *Cic.* Envoïer dehors, laiſſer aller. ‖ Perdre quelque choſe, s'en deſſaiſir, laiſſer perdre. *Amittere conſpectu. Ter.* Perdre de vûe. *-ex animo. Cic.* Laiſſer échapper de ſon eſprit. *-alicui vitam. Plaut.* Oter la vie à quelqu'un. *-à ſe. Ter.* Eloigner de ſoi, renvoier, congedier. *Amitte me. Ter.* Laiſſe-moi aller.

AMIVAMIA, æ. ſ. f. L'Iſle d'Amiſtan, *ſur les côtes du Zanguebar, dans l'Ocean Etiopien.*

AMIXOCORI, orum. ſ. *m. & plur.* Amixocores, *peuple de l'Amerique Meridionale.*

AMMA, Emma, æ. ſ. f. Emme, *riviere de Suiſſe.*

AMMÆA, æ. *Voiez* Amĭda.

AMMERENUM, i. ſ. n. Ammeren, *ville du pays de Julieres en Allemagne.*

AMMERUS Lacus. *Voiez* Ambræ Lacus.

AMMEIA, æ. ſ. f. *Voiez* Amæa.

AMMOCOSTOS. *Voiez* Arſinoé.

AMMODYTES, is. ſ. m. Serpent de couleur de ſable, qui ſe cache dans le ſable & mord le pied des chevaux.

AMMON, ōnis. ſ. *m. Surnom de Jupiter.* Ammonis Oraculum, Hammon. Ammón, *Jupiter Ammon dans la Libye.*

AMMONIACUM, i. *n. Plin.* Gomme ammoniac. *Sal ammoniacus.* Sel ammoniac.

Ammonitæ, ārum. *m. plur.* Ammonites, *peuples de la Paleſtine.*

AMMONIUS, a. *adj.* Ammonien, enne. *On donnoit ce ſurnom à Junon.* ‖ *Quand c'eſt un nom propre d'homme, il faut dire* Ammonius.

AMMOTHEA, æ. ſ. f. Ammothée, *Nymphe fille de Nerée & de Doride.*

AMNICOLA, æ. *omn. gen. Ovid.* Qui habite, qui demeure, qui croit le long d'une riviere.

AMNICULUS, i. *m.* Petite riviere, ruiſſeau.

AMNICUS, a, ŭm, *Plin.* De riviere, de fleuve.

AMNIS, is. *m. Cic.* Fleuve, riviere, torrent. *Amnis fluminis. Tac.* Les eaux d'un fleuve. *--Oceani. Virg.* Les ondes, les vagues de l'Ocean.

AMNISUS, i. ſ. m. Cazzichius Amnis. Cazzichi, *port de mer dans l'Iſle de Candie.*

AMO, as, āvi, ātum, ārĕ, *Cic.* Aimer, cherir; avoir de la tendreſſe, de l'amour, de la paſſion, de l'attachement. ‖ Sçavoir bon gré, avoir obligation, être bienaiſe. ‖ *Quint.* Avoir coûtume. ‖ *Ter.* Prier, ſouhaiter. Amo *dit plus que* Diligo: Diligere *ſignifie* aimer par raiſon, & Amare *veut dire* aimer par attachement. *Amare nunc videor, antea dilexiſſe. Cic.* Il me ſemble que j'ai maintenant de l'amour pour vous, & que je n'avois ci devant que de l'amitié. *Amare ſe in aliquo. Cic.* Se ſçavoir bon gré de quelque choſe. *- bibere. Plin.* Prendre plaiſir à boire. *te ait, hoc deferas. Plaut.* Il dit que vous l'obligerez, que vous lui ferez plaiſir de porter cela. *Ama me. Cic.* Croiez moi, fiez-vous à moi.

AMODO, *adv. Apul. & Bill.* Bientôt, incontinent, inceſſamment.

AMOEBÆUS, a, um. *adj.* Qui eſt en dialogue. Carmen amœbæum, *une piece de vers, où des perſonnages s'entretiennent & ſe répondent l'un à l'autre.*

AMOENE, *adv. Plaut.* Agréablement, d'une maniere charmante, à plaiſir. *Amœniſſimè habitare. Plin.* Etre très agreablement logé.

AMOENITAS, ātis. *f. Cic.* Beauté, agrément, plaiſir, charme, douceur, délices.

AMOENITER *adv. Cic.* Délicieuſement, joliment, &c. *comme* Amœnè.

AMOENO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cypr.* Ajuſter, orner, enjoliver; rendre agréable, divertiſſant, charmant.

AMOENUS, a, um. *Cic.* Agréable, beau, charmant, délicieux, divertiſſant. *Comp.* Amœnior. *Superl.* Amœniſſimus. *Cic.*

AMOENUM Stagnum. Aliuſera, *lac.*

AMOLIA. Amol, *ville de Perſe.*

AMOLIOR, īris, ītus ſum, īri. *dep. Ter.* Oter, éloigner, écarter. ‖ *Quint.* Refuter.

AMOLITIO, ōnis, *f. Gell.* Eloignement, expulſion, débarraſſement.

AMOMIA, orum. *ſ. n. & pl. Tout ce qui ſert à guerir & à embâumer les corps.*

AMOMUM, i. *n. Virg. Arbriſſeau, dont le bois eſt odoriferant.*

AMOR, ōris. *m. Cic.* Amour, tendreſſe, deſir ardent. ‖ L'Amour, le Dieu de l'amour, Cupidon. ‖ Délices, amourette, paſſion amoureuſe. *In amore eſſe alicui. Cic.* Etre aimé, cheri de quelqu'un. *Amor ſui. Hor.* Amour propre.

AMORBACHIUM, i. ſ. n. Amorbach, *ville d'Allemagne.*

AMOREA, æ. ſ. f. *Voiez* Peloponneſus.

AMORES, ōrum. *m. pl. Virg. Cic.* Amours, inclinations, attachemens, *en bonne & en mauvaiſe part.* ‖ Poeſies amoureuſes.

AMORGUS, i. ſ. f. Amorgo, *Iſle de l'Archipel.*

AMORIUM, i. ſ. n. Amorius, i. ſ. m. Amorium, *ancienne ville de Phrygie.*

AMORRHÆUS, a. Amorrhéen, enne, *nom de peuple Chananéen.*

AMOTIO, ōnis. *f. Cic.* Eloignement, exil, écart. ‖ Privation, retranchement.

AMOTUS, a, um. *part. Hor.* Renvoié, chaſſé, éloigné, écarté, détourné, banni, exilé, relegué. ‖ Oté, retiré.

AMOVEO, ēs, ōvi, ōtum, ērĕ. *Cic.* Oter, déplacer, remuer d'un lieu à autre, emporter. ‖ Eloigner, écarter, détourner, diſtraire. ‖ Bannir, releguer, exiler. ‖ *Ulp.* Dérober. *Amovere à ſe culpam. Liv.* Se juſtifier, ſe diſculper, faire voir qu'on n'eſt pas en faute. *Amovemini hinc intrò vos. Plaut.* Retirez-vous d'ici vous autres, & rentrez. *Amovere aliquem ex officio. Cic.* Dépoſſeder d'une charge, d'un emploi. *- à foribus. Plaut.* Faire ôter quelqu'un d'après une porte. *-virgas amovet Lex Portia. Cic.* La Loi Portia defend de condamner au fouet.

AMPATRI. Les Ampatres, *peuple de l'Iſle de Madagaſcar.*

AMPELOLEUCE, es. *f. Plin.* Coulevrée, brioyne à racine blance.

AMPELOMELENA, æ. *f.* Brioyne à racine noire.

AMPELUS, i. ſ. f. Promontorium. Le Cap Caniſtro, *près de Samos.*

AMPELUSIA Cotes, Eſpartelum Caput. Le Cap Eſpartel, *en Afrique, dans la Mauritanie Tingitane.*

AMPHIBIUM, ĭi. *n. Varr.* &

AMPHIBIUS, a, um. *Col.* Amphibie, *qui vit indifferemment ſur la terre & dans l'eau.* ‖ Hermaphrodite.

AMPHIBOLIA, æ. ſ. &

AMPHIBOLOGIA, æ. *f. Quint.* Amphibologie, parole *ou* diſcours à double ſens, ambiguité.

AMPHIBRACHYS, is. *ou* ĕos. *m.* &

AMPHIBRACHUS, i *m. Quint.* Amphibraque; *pied de vers composé d'une longue entre deux bréves, comme* ămīcă.

AMPHICTYONES, um. *m. pl. Cic.* Amphictions, *Magiſtrats, qui dans les aſſemblées generales de la Grece, regloient toutes choſes. Amphictyonicum Concilium.* Aſſemblée *ou* Diete generale des Etats de la Grece. *Amphictyonica Leges.* Les Ordonnances de ces Aſſemblées.

AMPHIDROMIA, æ. *f. Suet.* Fête, qui ſe faiſoit chez une accouchée le cinquiéme jour de ſes couches.

AMPHILOCHIA, æ. ſ. f. Argos Amphilŏchĭum. Jerovilia, *ville de l'Epire.*

AMPHILOCHIA Callaicorum. Orenſe, *ville d'Eſpagne.*

AMPHIMACER & Amphimăcrus, i. *m. Quint.* Pied de vers composé d'une bréve entre deux longues; *on l'appelle auſſi*, pes creticus, *par. ex.* Chārĭtēs.

AMPHIMALIA, æ. ſ. f. Suda.

AMPHIMALIUS Sinus. Le Golfe de la Suda.

AMPHIMALLUM, i. *n. Plin.* Habit, manteau *ou* couverture, dont les deux côtez ſont velus; qui a du poil *ou* fourrure deſſus & deſſous, dehors & dedans.

AMPHINOME. ſ. f. Amphinomé, *nom d'une Nymphe.*

AMPHIPOLIS, Chriſtopolis, Neāpŏlis. Chiſopoli.

AMPHIPROSTYLUM, i. ſ. n. Amphiproſtyle *ou* double Proſtyle. Batiment, temple qui a des colonnes devant & derriere.

AMPHIPYROS, *adj.* Qui porte un flambeau dans châque main. C'étoit une épithete de Diane.

AMPHISBÆNA, æ. *f. Lucan.* Serpent; qui a une tête à chaque bout.

AMPHISCIUS, a. ſ. *m. & f.* Amphiſcien, enne.

AMPHISSA, æ. ſ. f. Amphyſagræciæ, arum. *f. pl.* Salona.

AMPHISSIA, Amphiſſa Græciæ Magnæ. La Rocella.

AMPHITAPA, æ. ſ. f. *Le même qu'*Amphimallum.

AMPHITHALAMUS, i. *m. Vitr.* Petite chambre à côté du lit, *dans laquelle eſt un autre lit pour coucher un domeſtique.* ‖ Lit dont le chevet eſt adoſſé au chevet d'un autre.

AMPHITHEATRALIS, *m. f.* lĕ. *n.* is. *Plin.* De l'amphitheatre. *Amphitheatrales ludi. Mart.* Jeux qui ſe donnoient dans l'amphitheatre.

AMPHITHEATRICUS, a, um. *Plin.* Des environs de l'amphitheatre.

AMPHITHEATRUM, *n. Mart.* Amphitheatre, *lieu environné d'eſchaffauts pour voir les jeux*, ou *autre ſpectacle.*

AMPHITHETUM, i. *n. Eraſm.* Grand vaſe à boire, *dont les anciens ſe ſervoient dans la debauche; d'où vient le proverbe: Ex amphitheto bibiſti.* Vous n'avez pas mal bû.

AMPHITHOE, ſ. f. Amphithoée, nymphe, *fille de Nerée & de Doride.*

AMPHITRYONIADES, æ. *m. Virg.* Hercule, *fils d'Amphitryon.*

AMPHITRITE, es. *f.* Amphitrite, *Deeſſe de la mer.* ‖ *ou* La mer.

AMPHORA. *Voiez* Amfora.

AMPHORA, æ. *f. Cic.* Vaiſſeau à meſurer les choſes ſéches *ou* liquides, *qui contenoit environ 24. ou 28. pintes, meſure de Paris.* ‖ *Hor.* Vaſe à deux anſes. Amphora *ſe prend pour une grande meſure, &* Urceus *pour une petite; en ſorte que*

AMPHORALIS, *m. f.* lĕ. *n.* is. *Plin. s'employe pour* grande quantité, *comme nous diſons qu'*il pleut à ſeaux, *pour marquer* que la pluye eſt forte.

AMPHRYSIA vates. *f. Virg.* Prêtreſſe d'Apollon.

AMPHRYSUS, i. *m. Virg.* Amphryſe, *fleuve celebre de Theſſalie, où Apollon fit paître les troupeaux du Roy Admete. Paſtor ab Amphryſo. Virg.* Apollon, *Berger qui s'eſt ſignalé auprès d'Amphryſe.*

AMPITIUM, i. ſ. n. Ampezo, *bourg d'Allemagne dans le Tirol.*

AMPLE, *adv. Cic.* Amplement, largement, abondamment, avec profuſion. ‖ Noblement, ſplendidement, magnifiquement, richement, ſuperbement, d'un grand air, &c.

AMPLECTOR, ĕris, xus ſum. cti. *dep. Cic.* (Amplecto *ſe trouve dans Plaut.*) Embraſſer, Accoler, environner, tenir dans ſes bras. ‖ S'adonner, s'appliquer, s'attacher, s'affermer. ‖ Contenir, comprendre, renfermer. ‖ Aimer, favoriſer, faire cas, eſtimer, s'intereſſer, prendre part. ‖ Gagner la faveur, ſe mettre dans les bonnes graces. ‖ Recevoir, agréer, approuver. *Mœnia muro amplexus eſt. Flor.* Il revêtit les remparts de murailles. *Amplectitur ſe. Hor.* Il eſt rempli de lui-même, d'amour propre. *Judex non amplectitur. Cic.* Le Juge n'entre pas, ne donne pas là-dedans. *Amplecti aliquid verbis pluribus. Cic.* S'étendre ſur un ſujet.

AMPLEXOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* (*On trouve* Amplexo *dans les Anciens.*) Embraſſer étroitement, ſerrer entre ſes bras, &c. *Voiez* Amplector. *Amplexari otium.* Se donner du bon tems.

AMPLEXUS, ûs. *m. Cic.* Embraſſement, embraſſade, careſſe, accolade. *Serpentis amplexus. Cic.* L'entortillement d'un ſerpent *autour de quelque choſe. In amplexus ire. Ovid.* Courir, embraſſer.

AMPLEXUS, a, um. *part. Ovid.* Qui a embraſſé; qui a entouré, entortillé, &c. *Voiez* Amplector.

AMPLIATIO, ōnis. *f. Aſt. Ped.* Ampliation,

pliation, remiſe, délai du jugement d'un procès.

AMPLIATUS, a, um. *Val. Max.* Remis, differé, renvoyé à une plus ample information.

AMPLICE. *adv. Catul.* Noblement, avec grande magnificence.

AMPLIFICATIO, ōnis. *f. Cic.* Amplification, accroiſſement, augmentation, aggrandiſſement. ‖ Exageration.

AMPLIFICATOR, ōris. *m. Cic.* Qui amplifie, étend, accroit, aggrandit. ‖ Amplificateur, exagerateur.

AMPLIFICATUS, a, um. *part. Cic.* Accrû, augmenté, étendu, aggrandi. ‖ Amplifié, exageré. ‖ Orné, enrichi.

Amplificè. *adv. Voiez* Amplicè.

AMPLIFICO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Amplifier, accroître, aggrandir, étendre, augmenter. ‖ Exagerer. *Amplificare rem ornando. Cic.* Ambellir, enrichir une choſe. *-pretium. Cic.* Rencherir. *-virtutem laudibus. Cic.* Relever la vertu par des louanges.

AMPLIFICUS, a, um. *Cato.* Riche.

AMPLIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic. Le même qu'* Amplifico. *Ampliare ætatem. Mart.* Prolonger la vie. *-urbem. Liv.* Aggrandir une ville. *-rem. Hor.* Groſſir ſon bien. *-- reum. Cic. cauſam. Val. Max.* Renvoyer un criminel *ou* une cauſe juſqu'à une plus ample information.

AMPLISSIME. *adv. Cic.* Très abondamment, fort au long, très-honorablement.

AMPLITER. *adv. Cic.* Amplement, plus, davantage. ‖ Richement, magnifiquement. ‖ Honorablement. *Ampliter acceptus. Plaut.* Reçû à bras ouverts.

AMPLITUDO, ĭnis. *f. Cic.* Grandeur, étendue, eſpace, capacité d'un lieu. ‖ Dignité, honneur, élevation. *Amplitudo animi. Cic.* Elevation d'ame, grande étendue de genie, grand fond de capacité. *Ad amplitudinem pervenire. Cic.* Monter aux honneurs. *Amplitudine ſummâ dignus. Cic.* Capable de remplir les plus grandes Charges, digne des plus hauts poſtes, qui merite de grands honneurs.

AMPLIVAGUS, a, um. *Ad Her.* Qui s'étend fort loin, qui eſt d'une grande étendue.

AMPLIUS. *adv. Cic.* Plus, davantage, encore, outre cela, d'augmentation, de ſurcroît. *ſuperl. Ampliſſimè gerere honores. Cic.* Remplir les Charges avec bien de l'honneur.

AMPLUS, a, um. *Cic.* Ample, vaſte, ſpacieux, étendu, grand, large. ‖ Illuſtre, conſiderable, élevé, honorable, relevé, diſtingué, excellent, magnifique, majeſtueux. *Amplus homo. Cic.* Grand perſonnage, homme d'un merite relevé. *Ampla occaſio. Cic.* Occaſion favorable, rencontre heureuſe. *-amicitia. Cic.* Noble & genereuſe amitié. *Amplum funus. Cic.* Funerailles magnifiques. *-munus. Ovid.* Preſent de conſequence. *Ampliſſimus Ordo. Cic.* Le Senat. *Ampliſſimo loco natus. Cic.* Né *ou* ſorti d'une maiſon illuſtre.

AMPSA, æ. *ſ. f.* L'Ebenſt.

AMPSAGA, æ. *ſ. f.* SUFFEGMARUS, i. *ſ. m.* Suffegmar, *riviere du Royaume d'Alger.*

AMPSANCTUS. *Voiez* Amſanctus & Anſancti Vallis.

AMPUDIA, æ. *ſ. f.* Ampudia, *village du Dioceſe de Palence dans le Royaume de Leon en Eſpagne.*

AMPULLA, æ. *f. Cic.* Phiole, bouteille, bocal, flacon, burette, matras de verre, ventouſe, vaſe de verre à groſſe panſe, ballon de verre. ‖ Ampoule, veſſie pleine d'eau *ou* de pus, *qui ſe fait ſur la peau par une brûlure* ou *autrement. Ampulla potoria. Mart.* Une taſſe à boire.

AMPULLÆ, ārum. *f. plur. Hor.* Mots ampoulez, paroles enflées : rodomontades, fanfaronnades.

AMPULLACEUS, a, um. *Col.* Fait comme une phiole, en forme de bouteille. ‖ Bourſouflé. *Veſtis ampullacea. Plaut.* Habit qui bouffe.

AMPULLAGIUM, ĭi. *n.* Fleur de grenadier.

AMPULLARIUS, ĭi. *m. Plaut.* Faiſeur de bouteilles.

AMPULLARIUS, a, um. *Plaut.* de bouteille.

AMPULLOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Hor.* Avoir des manieres enflées, fanfaronnes : parler *ou* écrire d'un ſtile ampoulé. ‖ Se donner de grands airs.

AMPUNIANA, æ. *ſ. f.* Ampugnana, *bourg de l'Iſle de Corſe.*

AMPURIÆ. *Voiez* Emporiæ, arum. *ſ. f.*

AMPUTATIO, ōnis. *f. Cic.* Retranchement, mutilation : l'action d'ébrancher les arbres, de tailler la vigne, de couper un membre, de rogner, de tronquer. *Amputatio vocis. Cic.* Perte, extinction de la voix.

AMPUTATUS, a, um. *part. Cic.* Coupé, taillé, rogné, tranché, retranché, ôté, tronqué, mutilé. ‖ *parlant des arbres,* Emondé, élagué, ébranché. *Amputata loqui. Cic.* Parler d'une maniere entrecoupée.

AMPUTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Couper, tailler, rogner, trancher, retrancher, ôter, tronquer, mutiler. ‖ Emonder, élaguer, ébrancher les arbres. *Amputare ramos miſeriarum. Cic.* Couper cours aux miſeres.

AMRONA, Amĕrum. Amron, Amrod, Ameren, *Isle ſur la côte du Duché de Sleſwic.*

AMSANCTUS, i. *Cic. Virg.* Amſainte, *vallée en Italie.*

AMSTELA, æ. *ſ. f.* Amſtel, *petite riviere de Hollande.*

AMSTELANDIA, æ. *ſ. f.* Amſteland, *petit pays de la Hollande Meridionale.*

AMSTELODAMUM, i. *n.* Amſterdam, *ville capitale de Hollande.*

AMSTELODAMUM, Amſtĕrŏdānum, i. *ſ. n.* Amſteldam, Amſterdam, *ville de Hollande.*

AMSTERODANUM Inſula. Amſterdam, *Isle dans la mer Glaciale.*

AMSTERODANUM Novum. *Voiez* Eboracum Novum.

AMSTRUTTERA, æ. *ſ. f. V.* Anſtruttera.

AMULA, æ. *f. Sipont.* Vaſe à mettre de l'eau luſtrale, *chez les Anciens, comme nous mettons de l'eau benite.* Benitier.

AMULETUM, i. *n. Plin.* Amulette, preſervatif, enchantement, charme.

AMURA, æ. *f.* Amur, *riviere de la Grande Tartarie.*

AMURCA, æ. *f. Virg.* Lie *ou* marc d'huile ; écume *ou* ordure qui s'amaſſe deſſus.

AMURCARIUS, a, um. *Cat.* De lie *ou* d'écume d'huile. *Amurcaria dolia.* Tonneaux de lie *ou* de marc d'huile, *ou* d'olives.

AMURGUS. *Voiez* Amorgus.

AMUS Fluvius & Lacus. Amu, *fleuve & Lac de Zacathan.*

AMUSIUM, ĭi. *n.* Machine inventée pour connoître la difference des vents, & ſçavoir préciſément celui qui ſouffle.

AMUSSIATUS & Amuſſitatus, a, um. *Vitr. Plaut.* Bien dreſſé, tourné, rangé, regulierement fait. *Et proverb.* Tiré à quatre épingles, à la ligne, au cordeau.

AMUSSIM. *adv. Feſt.* Ad-amuſſim. *adv. Gell.* Examuſſim. *adv. Plaut.* A la ligne, au cordeau ; exactement, régulierement.

AMUSSIS, is. *f. Gell.* Cordeau, ligne, meſure, régle, modéle, patron, à plomb, niveau, équerre. *Ad-amuſſim aliquid facere. Gell.* Faire quelque choſe avec exactitude, en perfection. *Amuſſi albâ. Gell.* Sans diſcernement, ſans jugement. *Judicium ad-amuſſim. Gell.* Jugement rendu avec entiere connoiſſance.

AMUSSITATUS, a, um. *Plaut.* Exactement fait, curieuſement travaillé, ſoigneuſement executé.

AMUSSIUM, ĭi. *n. Vitr.* Un niveau, un à plomb, une équerre.

AMUSUS, a, um. *Vitr.* Ignorant, qui ne ſçait rien ; qui n'a aucune étude, aucune teinture de ſcience ; idiot.

AMUYA, æ. *ſ. f.* Amuy, *ville de l'Inde au-delà du Gange.*

AMYCI. *Voiez* Amycli.

AMYCLÆ, ārum. *f. plur. Virg.* Amycles, *ville du Latium, du Peloponneſe, de la Laconie.*

AMYCLÆ, Taygeta, Vordonia. Vordonia.

AMYCLÆ, Amĭclæ. Sperlonga, *bourg du Royaume de Naples.*

AMYCLANUS Caietanus, Formĭanus Sinus. Le Golfe de Gaiete, *en Italie au Royaume de Naples.*

AMYCLI, Amĭci, orum. *m.* Daphne, es. *ſ. f.* Lamĭa. æ. *ſ. f.* Lamia, *port du détroit de Conſtantinople.*

AMIDON. Ancienne ville de la Macedoine, inconnue.

AMYGDALA, æ. *f. Col.* Amandier. *Plin.* Amande, *fruit de l'amandier. Amygdala faucium. Plin.* Les Amygdales *ou* glandes de la gorge.

AMYGDALACEUS, a, um. *Plin.* Qui reſſemble à l'amandier.

AMYGDALEUS, a, um. &

AMYGDALINUS, a, um. *Plin.* D'amande *ou* d'amandier.

AMYGDALITES, æ. *f.* Epurge, *eſpece de Tythimale, plante.*

AMYGDALUM, i. *n. Col.* Amandier.

AMYLON, i. *n.* &

AMYLUM, i. *n. Plin.* Amydon, empois.

AMYNE, es. *ſ. f.* Collis. *Voiez* Amineum.

AMYRUS, i. *ſ. m.* Ville & riviere de la Theſſalie, inconnues.

AMYSTIS, ĭdis. *f. Horat.* Maniere de boire parmi les Thraces, ſans fermer les lévres, & ſans avoir beſoin de reprendre haleine, *quelque long tems qu'on ſoit à boire. Amyſtide vincere aliquem. Horat.* Boire plus longtems qu'un autre ſans reprendre haleine, & ſans remuer ni fermer les lévres. Amyſtis *ſignifie auſſi* le vaſe à goulot *ou* percé ſeulement d'un petit trou, *pour boire à la maniere des Thraces.*

AMYSTIZO, as, āvi, ātum, ārĕ. Boire à long trait, ſans avoir beſoin de reprendre haleine, & ſans fermer ni remuer les lévres : *ou* boire longtems la bouche ouverte, ſans arrêter la reſpiration.

AMYZON, Amuzon. Mezo, *ville de la Natolie propre.*

AN

AN. *adv. pour interroger & marquer le doute : Sa ſignification ne ſe peut bien exprimer que par des exemples. An is eſt ?* N'eſt-ce pas lui ? *Hoccine agis, an non ? Terent.* Eſt-ce là vôtre intention, ou ne l'eſt-ce pas ? Eſt-ce tout de bon ? *Erravit, an potiùs inſanivit. Cic.* Il a manqué, ou plûtôt il a extravagué. C'eſt une faute à lui, ou plûtôt une folie. *An nondum etiam ? Terent.* Quoi ! Pas encore ? *Album an atrum potas ? Plaut.* Bûvez-vous du blanc ou du rouge ? *An non hoc dixi ? Terent.* Ne l'avois-je pas bien dit ? *Anne eſt intus ?* Eſt-il ceans ? N'eſt-il pas là dedans ? Eſt-il là ?

Ana. *prépoſit. dont ſe ſervent les Médecins pour dire,* de châcun, de châque choſe, égale portion : autant de l'un que de l'autre.

ANABAGATHA, æ. *ſ. ſ. C'étoit anciennement une ville Epiſcopale de l'Aſie, inconnue.*

ANABAPTISTA, æ. *m.* Anabaptiſte, *ſorte d'Heretiques.*

ANABASIS, is. *f. Plin.* Queuë de cheval, *herbe.*

ANABATHRUM, i. *n. Juv.* Echelle, degré, eſcalier ; montée, gradin. ‖ Pupitre, chaiſe élevée.

ANABUS, Anĭdus, i. *ſ. m.* Neuheuſel.

ANACALYPTERIA, orum. *ſ. n. & plur.* Anacalypteries, *fête qui ſe faiſoit le lendemain des noces, que la nouvelle épouſe recevoit les viſites & des préſens, que l'on nommoit auſſi* Anacalypteria.

ANACEPHALÆOSIS, is. *f. Quint.* Recapitulation, épilogue.

ANACHIMOUSI, orum. *ſ. m. & plur.* Anachimouſi, *peuples d'Afrique.*

ANACHORETA, æ. *m. Caſſian.* Anachorete, Solitaire, *qui vit dans la retraite, qui fuit la compagnie.*

ANACLINTERIUM, i. *n.* Lit de repos, fauteuil de commodité. ‖ Un accoudoir *ou* choſe propre à s'appuier pour ſe repoſer.

ANACHRISIS, is. *f.* Examen des témoins, *ou Bud.* de la partie même : confrontation, récolement.

ANACLINOPALE, es. *ſ. f.* L'un des exercices de la Lutte des Anciens, *dans lequel on combattoit panché & preſque renverſé à terre.*

ANACLITERIUM, *ſ. n.* Le chevet du lit.

ANACTEUS, a. *adj. qui ſe dit des vaſes d'une certaine matiere prétieuſe, telle que l'argent.*

ANACTORIA, æ. *ſ. f.* Voniſſa.

ANACTOROPOLIS. Ancienne ville de la Thrace inconnue.

ANACUI. Les Anacuies, *peuples de l'Amerique Meridionale.*

ANADEMA, ătis. *n. Lucr.* Ornement de tête, *tel que les deux bandes qui pendent au derriere de la mître des Prélats, qu'on appelle* Fanons : ou *ce que les Dames appellent aujourd'hui* les barbes de leur coëffure.

ANÆA, æ. *ſ. f.* Ancienne petite ville de la Carie inconnue.

ANAGALLIS, ĭdis. *f. Plin.* Du mouron rouge, *herbe.*

ANAGARUM, i. *ſ. n.* Najera. Nagera, *ville de la vieille Caſtille.*

ANAGARSKAYA, æ. *ſ. f.* Anagarskaye, *ville des Moſcovites, dans la Grande Tartarie.*

ANAGLYPHUM, i. *n.* &

ANAGLYPTUM, i. *n. Plin.* Ouvrage cizelé, taillé *ou* relevé en boſſe, qui a des figures de relief. ‖ Bas relief.

ANAGLYPTICUS, a, um. *Plin.* Cizelé, taillé, relevé en boſſe.

ANAGNIA, æ. *ſ. f.* Anagnie, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

ANAGNOSTES, æ. *m. Cic.* Lecteur, qui fait la lecture.

ANAGNUTES, um. *ſ. m. & pl.* Anciens peuples de l'Aquitaine. *On les place par conjecture dans le pays d'Aunis.*

ANAGOGE, es. *f.* Sens myſtique de l'Ecriture ſainte.

ANAGOGITIS, *ſ. f.* Eſpece de pierre prétieuſe, dont on ſe ſervoit autrefois dans la Necromancie pour les évocations des Manes.

ANAGRAMMA, ătis. *n.* Anagramme, *renverſement des letires d'un nom, pour former des paroles, qui aient un ſens qui loüe* ou *qui blâme la perſonne, comme* Guſtavus, *dont on forme* Auguſtus.

ANAGRAPHE, es. *f.* Repertoire, Regiſtre, Recueïl, Memoire, Inventaire.

ANAHUACA, æ. *ſ. f.* C'eſt le nom que les Ameriquains donnent à la nouvelle Eſpagne.

ANAITIS, *ſ. f.* Déeſſe honorée autrefois en Armenie.

ANALECTA, æ. *m. Mart.* Qui ramaſſe, qui deſſert les reſtes d'un repas : qui balaye ce qui eſt tombé ſous la table. ‖ Celui qui ayant beaucoup lû, a beaucoup retenu, & fait pluſieurs ramas.

ANALECTA, ōrum. *n. pl. Mart.* Collections, fragmens, ramas, recueïl.

ANALECTIS, ĭdis. *f. Ovid.* Couſſinet propre à garnir une épaule, *pour la faire paroître auſſi haute que l'autre, qui eſt plus élevée.*

ANALEMMA, ătis. *n. Vitr.* Inſtrument de Gnomonique, *propre à marquer le cours du Soleil.*

ANALOGIA, æ. *f. Quint.* Analogie, proportion, rapport, conformité, comparaiſon.

ANALOGIUM, i. *ſ. n.* L'Ambon d'une Egliſe. ‖ *Pupitre ſur lequel on met le livre à la Meſſe.*

ANALOGUS, a, um. *Varr.* Proportionné, ſemblable, conforme : qui a du rapport, de la convenance.

ANALPHABETHUS, a. *adj.* Ignorant, qui ne ſait ni A ni B.

ANALYSIS, is. *f. Bud.* Analyſe, reſolution, ſolution, diviſion, réduction d'une choſe à ſes principes.

ANAMANI, orum. Anătes, um. Anamares, um. *ſ. m.* Anciens peuples de la Gaule Ciſalpine. *Ils habitoient le pays qui comprend aujourd'hui le Duché de Parme, & l'Etat de Buſſeto.*

ANAMASCIA, æ. Anamatia, æ. Amatia, æ. *ſ. f.* Almaz, *petite ville de la Baſſe Hongrie.*

ANANCÆUS, a. *adj.* Neceſſaire, forcé. Anancæum poculum, *un fort grand verre. Quelques uns liſent* Anangæum. ‖ Anancæum. *Une priſon.*

ANANCITIS, *ſ. f.* Pierre prétieuſe, diamant, dont les Magiciens ſe ſervoient dans leurs ſortileges.

ANANDIA, Vallis Anandi. *Voiez* Annandia.

ANANGÆUS, a. *Voiez* Anancæus.

ANANUM. *Voiez* Annandum.

ANAONIS Portus. Le Port Saint-Souſpire.

ANAPÆSTUS, i. *m.* Anapeſte, *pied de vers latin, composé de deux breves & d'une longue, comme* vĕnĭăm.

ANAPHE, ēs. *ſ. f.* Nenfio, *Iſle.*

ANAPHISTUS, Anapliſtus, i. *ſ. m.* Aſopa, *bourg de Grece.*

ANAPHORA, æ. *f. Aſc. Ped.* Anaphore, repriſe ou repetition de mot, *figure de Rhetorique.* ‖ *Plin.* Aſcenſion oblique des Signes. ‖ Secours, élevation, enlevement en haut, rapport d'un crime. ‖ Reſpiration & évaporation des odeurs.

ANAPIUM, i. *ſ. n.* Anappes, *village de la Flandre Walone.*

ANAPLUS, i. Ancien fauxbourg de Byzance.

ANAPODARIUS Fluvius, i. *ſ. m.* Anapodari, *riviere de l'Iſle de Candie.*

ANAPUIA, æ. *ſ. f.* Anopuia, *pays de l'Amerique Meridionale.*

ANAPUS, i. *ſ. m.* Alfeo, *fleuve de Sicile.*

ANAQUITUS, i. *ſ. m.* Anaquito, *lieu du Perou.*

ANARCHIA, æ. *f.* Anarchie, *Etat ſans maiſtre, & dont perſonne n'a le gouvernement;* boulverſement, deſordre, confuſion d'un Etat.

ANARIUM, i. *ſ. n.* Ancien Bourg de la petite Armenie, inconnu.

ANARRYSIS, is. *ſ. f.* Anarryſe, *nom du ſecond jour de la Fête des Apaturies.*

ANARTES, um. Anarti, ōrum. *ſ. m. plur.* Anciens peuples de la Dace. *On conjecture qu'ils pouvoient être dans la Tranſylvanie.*

ANAS, ătis. *f. Cic.* Canard, Cane. ‖ *Feſt.* Fiſtule qui vient à l'anus.

ANAS, Guadiana. La Guadiane, *riviere d'Eſpagne.*

ANASARTHA, æ. *ſ. f.* Ancienne Cité Epiſcopale de la Syrie, inconnue.

ANASSUS & ANISUS Fluvius. L'Ens, *riviere d'Allemagne, en Autriche.*

ANASSUS, i. Plavis, is. *ſ. m.* Fluvius. La Piave.

ANASTASIA, æ. *ſ. f.* Anaſtaſie, *nom de femme.*

ANASTASIMOS. *ſ. m.* Jour de la Réſurrection, ou de Pâque, chez les Grecs.

ANASTASIS, is. *ſ. f.* Réſurrection, *nom d'une Egliſe à Conſtantinople.*

ANASTASIUS, ĭi. *ſ. m.* Anaſtaſe, *nom propre d'homme.*

ANATARIUM, ĭi. *n. Plin.* Vivier, mare, étang où l'on éleve des canards.

ANATARIUS, ĭi. *m. Plin.* Celui qui garde les canards.

ANATARIUS, a, um. *Plin.* De cane, de canard. *Anataria Aquila. Plin.* Aigle qui chaſſe aux canards.

ANATHEMA, ătis. *n. Bud.* Don, offrande, preſent qu'on ſuſpend dans les temples, *ſoit à l'occaſion d'un vœu, ſoit des dépouilles des ennemis.* ‖ Anathême, execration, deteſtation, excommunication, banniſſement de la ſocieté. ‖ Sentence d'excommunication donnée contre quelqu'un; celui contre qui elle eſt donnée.

ANATHOTH, Anathoth, *ville de la Terre Sainte.*

ANATICULA, æ. *f. Plaut.* Petit canard, petite cane.

ANATILIA, æ. Saint-Gilles, *ville de France.*

ANATILORUM, i. *n.* Provins, *ville de Brie en France.*

ANATINUS, a, um. *Voiez* Anatarius.

ANATOCISMUS, i. *m. Cic.* Renouvellement d'uſure, interêt de l'interêt.

ANATOLE, ēs. *ſ. f.* Anatolé, *nom de l'une des Heures.*

ANATOLIA, æ. *ſ. f.* Anatolie, Natolie, l'Aſie Mineure.

ANATOLICUM Thema, Anatolia. *Voiez* Natolia.

ANATOLICUM, i. *ſ. n.* Anatolico, *village de Grece.*

ANATOLICUS, a, um. Oriental, qui appartient à l'Aſie Mineure. ‖ *Anatolica Diœceſis.* Le Gouvernement d'Orient, *qui comprenoit ces quinze Provinces*, la Paleſtine, la Phenicie, la Syrie, la Cilicie, Chypre, l'Arabie, l'Iſaurie, la Paleſtine Salutaire, la ſeconde Paleſtine, la Phenicie du Liban, l'Euphrateuſe, la Syrie Salutaire, l'Oſroëne, la Meſopotamie, & la ſeconde Cilicie.

ANATOME, ēs. *f. Celſ. & vulgairement*

ANATOMIA, æ. *f.* Anatomie, diſſection, & examen des parties d'un corps.

ANATOMICUS, a, um. Anatomique.

ANATOMICUS, i. *m. Macr.* Anatomiſte, qui fait, qui enſeigne l'Anatomie.

ANAX, actis. *ſ. m.* Anax, *nom propre d'un fils du Ciel & de la Terre.* ‖ Vaſe d'une matiere précieuſe, *telle que l'argent.*

ANBARA, æ. *ſ. f.* Anbar, *ville d'Aſie ſur l'Euphrate.*

ANCAMARI, Anoamari, ōrum. Ancamares, *peuples du pays de l'Amazone dans l'Amerique Meridionale.*

ANCAMIA, æ. *ſ. f.* Ancam, *petite Iſle de l'Ocean Indien.*

ANCANICUM, i. *n.* Alanis, *ville autrefois, aujourd'hui village d'Eſpagne.*

ANCARA. *Voiez* Ancyra.

ANCARIA, æ. *ſ. f.* Ancarie, *Déeſſe tutelaire d'Eſculam.*

ANCARIUS, i. *ſ. m. Vieux mot*, Un âne. ‖ *Quelques exemplaires de Martial*, L. XI. Ep. 95. *donnent ce nom au Dieu des Juifs. On lit communément* Anchialus; *d'autres liſent* Ancharius.

ANCASTERA. *Voiez* Ancaſter.

ANCENISIUM, Andeniſium, ĭi. *ſ. n.* Ancenis, *petite ville de France.*

ANCEPS, ĭpĭtis. *omn. gen. Cic.* Ambigu, douteux, incertain, équivoque, à double ſens. ‖ Indéterminé, irreſolu, qui ne ſçait quel parti prendre. ‖ Choſe qui a deux faces, ſur quoi les ſentimens ſont partagez. *Bellum ancipite Marte geſtum. Liv.* Guerre dont le ſuccès n'a pas été plus avantageux d'un côté que d'autre. *Ancipites boſtia. Cic.* Animaux amphibies, qui vivent dans l'eau & ſur la terre. *Anceps gladius.* Epée à deux tranchans. *Vocabula ancipitia. Gell.* Termes à qui on peut donner un bon & un mauvais ſens. *Ancipites cardines. Luc.* Doubles pivots.

ANCHIALUS, i. *m. Mart.* Un âne, *ou* le Dieu des Juifs, *ſelon les Païens, qui s'imaginoient que les Juifs adoroient un âne. Per Anchialum jurare. Mart.* Jurer Dieu.

ANCHIALUS, Anchĭălos Thraciæ. Anchialo, *ville de la Romanie.*

ANCHIDOLIUM Mare. L'Anchidol, *mer de l'Anchidol, au midi de l'Iſle de Java, & du Détroit de la Sunde.*

ANCHORA, æ. *f. Virg.* Ancre de navire. *Anchora ſacra.* La groſſe ancre d'un vaiſſeau. ‖ La derniere reſſource, la ſeule eſperance qui reſte. *In anchoris ſtare.* Eſtre à l'ancre. *Anchoram vellere. Liv.* Lever l'ancre *Anchoram jacere.* ‖ *Suet.* Ancrer, mouiller, jetter l'ancre, donner fond. -- *Tollere. Varr.* Abandonner une entrepriſe, quitter un deſſein. *Duabus niti anchoris.* Avoir deux cordes à ſon arc.

ANCHORÆ, ārum. *f. plur. Cic.* Cables des ancres.

ANCHORAGO, ĭnis. *m. Caſſiod.* Eſturgeon. ‖ Saumon.

ANCHORALE, is. *n. Liv.* Cable d'ancre. *Le plus menu des cables s'appelle* Grelin.

ANCHORALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Liv. ou*

ANCHORARIUS, a, um. *Caſ.* D'ancre, ce qui concerne les ancres, ce qui leur ſert, ou qui en ſert.

ANCHORARIUS, ĭi. *m. Hirt.* Celui qui a ſoin des ancres, de les jetter & de les lever.

ANCHUSA, æ. *f. Plin.* Orcanette, *plante qui ſert à teindre.*

ANCILE, is. *n. Virg. ou* Ancilia, ōrum. *n. plur. Hor.* Sorte de grands boucliers échancrez des deux côtez.

ANCILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Juv.* Qui concerne les boucliers échancrez. ‖ Un ſabre courbé.

ANCILLA, æ. *f. Cic.* Une ſervante, fille de chambre, femme ou fille qui ſert.

ANCILLARIOLUS, i. *m. Sen.* Qui ſe plaît à careſſer les ſervantes, qui en eſt amoureux. ‖ Qui ſe laiſſe maîtriſer par ſa femme.

ANCILLARIS, *m. f.* rĕ, *n.* is. *Cic.* Qui concerne une ſervante, de ſervante.

ANCILLARIUS, ĭi. *m. Treb. Poll. Le même qu'*Ancillariolus.

ANCILLO, as, āre. *Feſt. ou*

ANCILLOR, āris, ātus ſum, āri. *dep.* S'attacher au ſervice, ſervir, s'aſſujettir, être en

ſervice. *Ancillari uxori, Titin.* Se laiſſer maîtriſer, gouverner par ſa femme, être ſon valet, s'en faire l'eſclave, s'aſſujettir à elle. *Ancillans ſydus. Plin.* Un aſtre favorable.

ANCILLULA, æ. *f. Cic. Ter.* Petite ſervante, petite fille qui eſt en ſervice.

ANCISUS, ûs. *m. Varr.* Coupure, taillure en rond.

ANCISUS, a, ùm. *Lucr.* Taillé en rond, coupé tout autour.

ANCLA, æ. *ſ. f.* Une machine à tirer de l'eau, une pompe.

ANCLAMUM, i. *ſ. n.* Anclam, *ville de Pomeranie.*

ANCON, ōnis. *m. Vitr.* Le pli du coude, le coude. ‖ Un coin, une ancognure de muraille, tout ce qui eſt en forme de coude. ‖ Conſole, *membre d'Architecture qui ſoutient une corniche.* ‖ Promontoire. ‖ Cachot. ‖ Le centre de la volute d'ordre Ionique. ‖ Un enchanteur. ‖ Un voiſin, une équerre. ‖ Les bras d'une Catapulte, *machine de guerre des Anciens.* ‖ Un vaſe coudé. ‖ Une hache.

ANCONA, æ, Ancon, ōnis. Picena. Ancone, *ville d'Italie.* ‖ Ancona, Ancua, æ. *ſ. f.* Acumum, i. *ſ. n.* Ancone, *petite ville de Dauphiné en France.*

ANCONITANA Marchia, *anciennement* Picenum. La Marche d'Ancone, *Province d'Italie.*

ANCORA. *Voiez* Anchora.

ANCORA, æ. *ſ. f.* Ancre *ou* Albert, *petite ville de Picardie.*

ANCORATUS, a, um. *En terme de Blaſon,* Ancré.

ANCUDIA, Agualia, æ. *ſ. f.* Ancud, *Contrée du Chili, dans l'Amerique Meridionale.*

Ancudianus *ou* Chiloënſis Archipelagus. L'Archipel d'Ancud, *partie de la mer du Sud.*

ANCULÆ, ārum. *f. ou* Anculi, ōrum. *m. plur.* Divinitez des Valets & des Servantes *chez les Romains.*

ANCUS, a, um. *adj. vieux mot.* Qui a le bras courbé.

ANCUS Fluvius, i. Rio de Soure.

ANCYRA, Ancara, æ. *ſ. f.* Ancyre, *ville de Galatie; autre en Sicile; autre en Phrigie.*

ANCYRÆUM Promontorium. Romion, *Cap.*

ANCYROMACHUS *ou* Anchyromagus, *ſ. f. ou adj. qui ſe diſoit d'une eſpece de Vaiſſeau fort leger, & par là propre à porter les agreils des vaiſſeaux.*

ANCZACRICUS, i. *ſ. m.* Anzacrik, *riviere de Pologne.*

ANDABATA, æ. *m. Cic.* Gladiateur qui combattoit les yeux fermez. Le combat de ces Gladiateurs. *Andabata veſtigatoris ludicrum.* Le Jeu de Colin-maillard.

ANDAGUILI, ōrum. *ſ. m. plur.* Andaguilas, *peuples du Perou.*

ANDAIA, æ. *ſ. f.* Andaye, *bourg de France.*

ANDAINUM, Andagium, i. *ſ. n.* Saint-Hubert, *bourg du Liegeois.*

ANDALUSIA, Andaluzia, æ. *ſ. f. Voiez* Vandalitia. Andalouſie, *Province d'Eſpagne.*

ANDANAGARIUM, i. *ſ. n.* Omenagara, æ. Andanager, *ville d'Aſie dans la Preſqu'iſle deça le Gange.*

ANDANCIA, æ. *ſ. f.* Andance, *bourg du Vivarais en France.*

ANDANIS, Andanius, i. *ſ. m.* Tiſindon, *riviere de Perſe dans la Caramanie.*

ANDARISTUS, i. *ſ. m.* Voſtanſa, æ. *ſ. f.* Voſtanza, *petite ville de Macedoine en Grece.*

ANDECRIUM, i. *ſ. n. Voiez* Andetrium.

ANDEGAVENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. D'Angers ou d'Anjou. *Andegavenſis Ducatus.* L'Anjou.

ANDEGAVI, ōrum. *ſ. m. pl.* Andegavum, i. *ſ. n.* Juliomagus. i. *ſ. m.* Angers, *ville Epiſcopale, capitale de l'Anjou.*

ANDEGAVIA, æ. *f.* L'Anjou, *Province de France.*

ANDEGAVUM, i. *n.* Angers, *ville Epiſcopale, capitale d'Anjou.*

ANDEGAVUS, a, um. Angevin, qui eſt d'Anjou ou d'Angers.

ANDELA, æ. *ſ.* Chenet.

ANDELAUS, i. *ſ. m.* Andelot, *ville de France dans le Baſſigny, en Champagne.*

ANDELEIUS Fluvius. L'Andelle, *petite riviere du Pays de Caux en Normandie.*

ANDELIUM, ĭi. Andeliacum, i. *ſ. n.* Majus & Minus Les Andely, le grand & le petit, *villes de Normandie.*

ANDELUS, i. *ſ.* Pampelune, *ville Epiſcopale, Capitale du Roiaume de Navarre.*

ANDEMANIA, æ. *ſ. f.* Andemaon, Audeman, Ademan, *Iſle d'Aſie dans le Golfe de Bengale.*

ANDENESIA, Anenaſia, æ. *ſ. f.* Andenes, Anenas, *petite Iſle de l'Océan Septentrional.*

ANDENESIUM. *Voiez* Anceniſium.

ANDERIDUM, i. *n.* Albret, *ville de Guienne.*

ANDERIDENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. Qui eſt d'Albret.

ANDERITUM. *Voiez* Anderidum, & Gabalus.

ANDERNACUM, i. *n.* Andernach, *ville près du Rhin.*

ANDERSCOVIA, æ. *ſ. f.* Anderſcow, *bourg de Danemarck.*

ANDES, ĭum. *m. pl.* Les Angevins.

ANDES, ium. *ſ. m. & pl.* Catena Andium, Montes nivoſi. Les Andes, ou la Cordillere, *montagnes de l'Amerique Meridionale.*

ANDES, ium. *f. pl.* Andes, *village près de Mantouë, patrie du Poëte Virgile.*

ANDETHAUNA, æ. *ſ. f.* Andethaunale, is. *ſ. n.* Epternacum, i. *ſ. n.* Echter, *bourg du Luxembourg.*

ANDETRIUM, Andecrium, i. *ſ. n.* Cliſſa; æ. *ſ. f.* Cliſſa, *forteresſe de Dalmatie.*

ANDEVALENSIS Ager, Andevallo, *petit pays de l'Andalouſie en Eſpagne.*

ANDIATOROCUS Lacus. Andiatoroque, *lac de la nouvelle France, dans l'Amerique Septentrionale.*

ANDINUS, a, um. Qui eſt d'Andes, *près de Mantouë. Andinus vates.* Virgile.

ANDOMATUNUM, Annĕmătunum, i. Andĕmătūnum, i. *ſ. n.* Lingones, um. *ſ. m. & pl.* Langres, *ville Epiſcopale de France, en Champagne.*

ANDORRA, æ. *ſ. f.* Andorra, Andorre, *bourg de Catalogne en Eſpagne.*

ANDOVERA, æ. *ſ. f.* Andovere, *bourg dans l'Angleterre, dans le Comté de Hant.*

ANDOVERPUM, i. *ſ. n. Voiez* Antuerpia.

ANDRACHNE, es. *f. Celſ.* Pourpier, *herbe. Andracne agria.* Pourpier ſauvage.

ANDRAGIRA, æ. *ſ. f.* Andragirum, i. *ſ. n.* Androgiri. Andragiri, *ville de l'Iſle de Sumatra.*

ANDRAPA, æ. *Voiez* Archelais.

ANDREAS, æ. *ſ. m.* André, *nom propre d'homme.*

ANDREAPOLIS, is. *ſ. f.* Biſcaiæ. Saint André *de Biſcaye en Eſpagne.* Andreapolis Carinthiæ. Saint André, *en Carinthie.* Andreapolis Scotiæ. Saint André, *ville d'Ecoſſe.*

ANDREABERGA, æ. *ſ. f.* Andreasberg, *ville de Saxe.*

ANDRIA, æ. *f. Ville d'Elide, de Macedoine, de Phrygie.* Andri, Andria.

ANDRIANA, Gatŏpolis, Gatopoli, *bourg de Romanie.*

ANDRIACE, es. *ſ. f.* Gorantus, i. *ſ. m.* Goranto, *montagne de l'Aſie Mineure.*

ANDRISUS, i. *ſ. m.* ou Andriſa, æ. *ſ. f.* L'Indrois, *riviere de France.*

ANDRODAMAS, antis. *m. Plin.* Pierre précieuſe: *on dit qu'elle appaiſe la colere des hommes.*

ANDROGYNI, ōrum. *m. pl. Plin.* Peuples d'Afrique qui ont les deux ſexes. Androgynes, Hermaphrodites.

ANDROGINUS, a, um. *Cic.* Androgyne, Hermaphrodite, qui a les deux ſexes: *qui eſt en même tems* mâle & femelle.

ANDROMACHE, es. *f.* Andromaque, *femme d'Hector.* ‖ Femme forte. ‖ Femme qui a coûtume de conteſter avec ſon mari. ‖ Femme qui combat avec l'homme.

ANDROMADUNUM, i. *n.* Langres, *ville Epiſcopale de Champagne.*

ANDROMEDA, æ. *f.* Andromede, *fille d'un Roi d'Egypte.* ‖ *Conſtellation composée de vingt-ſept étoiles.* ‖ *Nom propre de femme.*

ANDRON, ōnis. *m. Vitr.* Salle, où ſe faiſoient les feſtins des hommes parmi les Grecs, *& où les femmes ne ſe trouvoient point.* ‖ Galerie *ou* allée entre deux appartemens. ‖ *Plin.* Eſpace étroit & à découvert entre deux murailles. ‖ Le lieu des hommes dans l'Egliſe.

ANDRONITIS, idis. *f. Vitr.* Corps de logis *ou* appartement environné de colomnes, où les hommes ſeuls demeuroient.

ANDRONIUM, ii. *n. Celſ.* Remède pour le mal qui vient à la luette.

ANDROPHAGUS, a. *ſ. m. & f.* Androphage, Antropophage, qui vit de chair humaine, *nom d'un peuple de Scythie.*

ANDROS, i. *ſ.* Andros, *Iſle, une des Cyclades, Andre.*

ANDROS, Hedros, Edros. *ſ. m.* Bardſey; Baredſey, *bourg d'Ecoſſe.*

ANDROSIA, æ. *ſ. f.* Andros, *ville de la Natolie propre.*

ANDRUO, as, āvi, ātum, āre. *Feſt. Le même que* Recurro.

ANDURIANUS, *ou* Salſus Lacus. Le lac d'Andoria, *dans le Royaume de Naples.*

ANDUSA, æ. *ſ. f.* Anduſe, *ville de France dans le Bas Languedoc.*

ANDUXARIA, æ. *f.* Iliturgis Nova. Anduxar d'Eſpagne, *dans l'Andalouſie.*

ANEBURGUS, i. *ſ. m.* Lanciumburgium, i. *n.* Laneburgum, i. *n.* Lanebourg, *petite ville de Savoye.*

ANECDOTUS, a, um. Qui n'eſt point publié, divulgué.

ANEIANUM, Ānneianum. *Voiez* Montaniana.

ANEGADA, æ. *ſ. f.* Anegada, *l'une des Iſles Antilles de l'Amerique.*

ANELLUS, i. *m. Hor.* Petit anneau à mettre au doigt, petite bague, jonc, bague ſans chaton.

ANEMONA, æ. *f. ou*

ANEMONE, es. *f. Plin.* Anēmone, *fleur, eſpece de pavot.*

ANEMURIUM, i. *ſ. n.* Scalemure, *ville de Cilicie, dans la Natolie.*

ANETHUM, i. *n. Vitr.* Anet, *herbe odoriferante.*

ANETICUS, a, um. *Priſc.* Doux, qui appaiſe, pacifie: lenitif, qui donne du relâche.

ANETUM, i. *ſ. n.* Anet, *bourg de l'Iſle de France.*

ANEVOLONDANA, æ. *ſ. f.* Anewolondane, *petite Isle de la mer des Indes ſur la côte de Ceylan.*

ANEURITATUS, a, um. *Plaut.* Qui cherche une réponſe *ou* une excuſe.

ANFA, æ. *ſ. f.* Anfe ou Anaffe, *ville du Royaume de Fez en Afrique.*

ANFRACTUM, i, *n. Varr.* Carrefour, *endroit où deux chemins ſe coupent, ſe croiſent.*

ANFRACTUOSUS, a, um, *ou*

ANFRACTUS, a, um. *part. Varr.* Sinueux, tortueux, courbé; qui fait pluſieurs détours, *ou* plis.

ANFRACTUS, ŭs, *m. Cæſ.* Détour, circuit. ‖ Echappatoire, faux-fuïant, défaite. ‖ Courbure, encognure, ſinuoſité. ‖ Pli & repli. *Anfractus Solis. Cic.* Le cours, la revolution du Soleil. *-riparum. Stat.* Les ſinuoſitez des rivages. *-judiciorum. Cic.* Le labirinthe de la chicane.

ANGADA, Hangada. æ. *ſ. f.* Angad, *deſert d'Arabie; il eſt dans le Teleſin.*

ANGAMALA, æ. *ſ. f.* Angamala, *Ville des Indes ſur les Côtes de Malabar.*

ANGARA, ōrum. *n. plur.* Maiſons de poſte.

ANGARIA, æ. *f. Paul. JCT.* Voiture publique, obligation de fournir des chevaux, *ou* autres bêtes de ſomme pour la poſte. ‖ Corvée, toute charge publique onereuſe, ſervitude perſonnelle.

ANGARIARIUS, ĭi. *m.* Celui qui eſt chargé d'exiger des corvées.

ANGARIO, as, arĕ, *Bibl. Ulp.* Obliger à quelque corvée; engager à des travaux, contraindre à rendre ſervice, exiger quelque choſe par force. *Angariare naves alicujus. Ulp.* Prendre les vaiſſeaux de quelqu'un pour le ſervice de l'Etat.

ANGARIUS, ĭi. *m. ou*

ANGARUS, i. *m.* Maître de poſte, Meſſager, Courier, Poſtillon. ‖ Qui eſt obligé à quelque corvée. ‖ Homme de peine, crocheteur, débardeur. ‖ Commis prépoſé pour exiger quelque impôt.

ANGASMAIUS, i. *ſ. m.* Angaſmaio, *riviere de l'Amerique meridionale.*

ANGELICA, æ. *f.* Angelique, *nom de femme.* ‖ *Nom de plante.*

ANGELICUS, ā, um. Angelique, qui concerne les Anges. *Angelica ſaltatio.* Sorte

de danſe, *en uſage aux nôces & dans les feſtins des Anciens.* ‖ Angelique, *nom d'une ancienne ſecte d'heretiques.*

ANGELITA, *ſ. m. & f.* Angelite, *nom d'une ſecte d'heretiques ſectateurs de Sabellius.*

ANGELLUS, i. *m. Lucr.* Un petit angle, un petit coin.

ANGELOLATRIA, æ. *ſ. f.* Angelolâtrie, culte, adoration des Anges.

ANGELOPOLIS, is. Americæ. la Puebla de los Angeles, *ville du Mexique.*

ANGELOPOLIS, is. Aprutii, *olim* Angelus, Angolus. *Sant-Angelo*, ville de l'Abruze en Italie.

ANGELOPOLIS Apuliæ. *Sant-Angelo*, ville du Roiaume de Naples.

ANGELOPOLIS, is. Longobardorum. *Sant-Angelo de Lombardi*, autre ville du Roiaume de Naples.

ANGELOPOLIS. *V.* Tiphernum Metaurum.

ANGELORUM provincia. *V.* Tluſcula.

ANGELUS, i. *m.* Ange. ‖ *Les anciens ont donné ce nom à un fils de Neptune.* ‖ Ange, *ou* Angelot, *monoie.*

ANGENONA, æ. *f. Varr. Déeſſe à laquelle on avoit recours contre la ſquinancie.*

ANGENONALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Varr.* Ce qui concerne cette Déeſſe *ou* ſa Fête.

ANGER, Angĕris, is. *ſ. m.* L'Aindre, *riviere de France, en Berry.*

ANGERAMUNDA. *Voiez* Angermunda.

ANGERBURGUM, i. *ſ. n.* Angerbourg, *petite ville de la Pruſſe Ducale.*

ANGERIACUM, i. *ſ. n.* Saint Jean d'Angely, *ville de Xaintonge, en France.*

ANGERMANIA, æ. *ſ. f.* Angermanie, *province de Suede.*

ANGERMANUS, i. *ſ. m.* Angermandflodt, *grande riviere de Suede.*

ANGERMUNDA, æ. *ſ. f.* Angermund, *ville de Curlande.*

ANGERONA, æ. *f. ou* Angerōnĭa, æ. *f. la Déeſſe du ſilence*, ou *la même que* Volupia, *la Déeſſe de la volupté.*

ANGERONALIA, ĭum. *n. plur.* Les Sacrifices, les Fêtes de cette Déeſſe.

ANGHIA, æ. *ſ. f.* Anguien, Enguien, *petite ville des Pays-Bas.*

ANGINA, æ. *f. Celſ.* Squinancie, inflammation du goſier, *qui empêche d'avaler, & qui étrangle. Angina vinaria. Feſt.* Suffocation cauſée par l'excès du vin qu'on a bû. ‖ Cable d'une ancre.

ANGIPORTUM, i. *n. Ter. ou*

ANGIPORTUS, ûs *m. Cic.* Ruë étroite, qui va en tournant, ruelle, petite ruë détournée, le coin d'une ruë, un cul de ſac.

ANGIRA, Anſena, æ. *ſ. f.* Anſene, *ville d'Egypte.*

ANGITIA, Agñitia Sylva, æ. La Selva d'Alby.

ANGITULA, æ. *ſ. f.* La Rocca d'Angitola, *bourg de la Calabre ulterieure, dans le Royaume de Naples.*

ANGLA, æ. *ſ. f.* Angle, *bourg de Poitou, en France.*

ANGLEDURA, *ou* Anglura, æ. *ſ. f.* Anglure, *nom de lieu.*

ANGLERIA, æ. *ſ. f.* Anghiera, *ville du Duché de Milan*, Angleriæ Comitatus. Le Comté d'Anghiera.

ANGLESAGA, æ. *f.* Angleſey, *Iſle dans la Manche.*

ANGLESIA Inſula. Angleſey, *Iſle de la Mer d'Irlande.*

ANGLI, ōrum. *m. pl.* Anglois, *peuples de la Grande Bretagne. Anglorum Septentrionalium Regnum. Voiez* Northumbriæ Regnum. *Anglorum Orientalium*, ou *Eaſt Anglia Regnum.* Le Royaume des Eaſt-Angles, *dans la Grande Bretagne.*

ANGLIA, æ. *f.* Angleterre, *Royaume de l'Iſle de la Grande Bretagne.*

ANGLIA Nova. La nouvelle Angleterre, *dans l'Amerique Septentrionale. Anglia Minor.* Anglen, *petit pays du Duché de Sleſwick.*

ANGLICANUS, a, um. *ou*

ANGLICUS, a, um. Qui concerne l'Angleterre. *Anglicus ſudor.* Sorte de fiévre maligne, *particuliere* en Angleterre.

ANGLONA, æ. *ſ. f.* Anglona, *lieu de la Baſilicate au Royaume de Naples.*

ANGLOSAXO *ſ. m. & f.* Angloſaxōn. Anglois.

ANGLURA, æ. *ſ. f.* Anglure.

ANGLUS, a, um. Anglois, d'Angleterre.

ANGO, is, xi, gĕrĕ. *Plin.* Etrangler, ſuffoquer, ſerrer, preſſer fort. ‖ Tourmenter, faire de la peine, cauſer du chagrin, affliger, attriſter, fâcher, inquieter, ſaiſir de douleur, ſerrer le cœur. *Angere ſeſe animi. Plaut.* & *Angi animo. Cic.* Se tourmenter l'eſprit, ſe chagriner, &c. *Angi re aliquâ, de re aliquâ. Cic. Ad rem aliquam. Liv.* S'inquieter, ſe fâcher de quelque choſe. *Angor intimis ſenſibus. Cic.* J'ai le cœur outré de douleur.

ANGOLA, æ. *ſ. f.* Angola, *pays de la Baſſe Ethiopie.*

ANGOLUS. *Voiez* Angĕlŏpŏlis.

ANGONES, um. *m. plur.* Dards, lances, *ou* halebardes des Francs. Haches. Franciſques.

ANGOR, ōris. *m. Plin.* Squinancie, ſuffocation de gorge. ‖ *Cic.* Chagrin, ennui, peine, fâcherie, tourment, travail, accablement d'eſprit, inquiétude, angoiſſe, détreſſe. *Angoribus confici, implicari. Cic.* Etre devoré, rongé, conſumé de chagrin. *-ſeſe dedere. Cic.* Se livrer, s'abandonner, ſe laiſſer aller à la douleur.

ANGOTINUM Regnum. Le Royaume d'Angote, *province de l'Abyſſinie.*

ANGRA, æ. *ſ. f.* Angra, *ville de l'Iſle Tercere.*

ANGRA Inſula. *Voiez* Tertia, *l'Iſle d'Angra, ordinairement Tercère.*

ANGRIA, æ. *ſ. f.* Engern, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne.*

ANGRIVARII, ōrum. *m. pl.* Peuples des Dioceſes de Paderborn, & d'Oſnabruk, *en Allemagne.*

ANGUICULUS, i. *m. Cic.* Petit ſerpent.

ANGUICOMUS, a, um. *Ovid.* Qui a pour cheveux des ſerpens. *Surnom de* Meduſe.

ANGUIFER, i. *m. Colum.* Le Serpentaire, *Conſtellation.*

ANGUIFER, a, um. *Stat.* Qui produit des ſerpens.

ANGUIGENA, æ. *commun. gen. Ovid. ou*

ANGUIGENUS, a, um. Qui eſt engendré d'un ſerpent.

ANGUILLA, æ. *f. Varr.* Anguille, *poiſſon.* ‖ Fouet fait avec des courroies. *Anguilla eſt, elabitur. Plaut.* C'eſt une anguille, elle s'échappe toujours.

ANGUILLARA, æ. *ſ. f.* Oppidum Patavini agri. Anguillara, *bourg du Padouan, en Italie.*

ANGUILLARA, Oppidum Patrimonii. Anguillara, *ville du Patrimoine de S. Pierre en Italie.*

ANGUINEUS, a, um. *Catul. ou* Anguīnus, a, um. *Cic.* De ſerpent, qui concerne le ſerpent.

ANGUINUM, i. *n. Plin.* Amas de ſerpens entortillez enſemble en Eſté.

ANGUIPES, ĕdis, *omnis gen. Ovid.* Qui a les pieds tortus, *comme on a feint que les avoient les Geans.*

ANGUIS, is. *m. f. Virg.* Serpent, Couleuvre.

ANGUIS. L'Anguille, *Iſle des Antilles.*

ANGUITENENS, tis. *m. Cic.* Le Serpentaire, *ou* Hercule étouffant un ſerpent dans ſes mains. *Conſtellation.*

Angŭlāris. *m. f.* rĕ. *n.* is. *Vitr.* }
Angŭlārius, a, um. } Angulaire : qui
Angŭlatĭlis. *m. f.* lĕ. *n.* is. *Vitr.* } ſe met dans
les angles, dans les encognures.

ANGULATIM. *adv. Apul.* Par angles.

ANGULATUS, a, um. *Cic. &*

ANGULOSUS, a, um. *Plin.* Qui a des Angles, fait à angles, qui a pluſieurs coins & recoins; *& parlant de noix*, angleuſe.

ANGULUS, i. *m. Cic.* Angle, coin. ‖ *Ter.* Lieu caché, écarté. ‖ *Caſ.* Angle de terre. *In angulo diſſerere. Cic.* Diſcourir en ſecret, en particulier.

ANGUSIA. Le Comté d'Angus, *province de l'Ecoſſe Septentrionale.*

ANGUSTANDUS, a, um. *Sen.* A reſſerrer, à diminuer, à rétrecir, qu'on doit amoindrir.

ANGUSTANS, tis. *omn. gen. Catul.* Qui reſſerre, qui rétrecit, &c.

ANGUSTATUS, a, um. *Cic.* Reſſerré, retreci, amoindri, diminué, étroit. *Anguſtata inſula vertĭcibus. Cic.* Une Iſle étroite par les deux bouts.

ANGUSTE, ĭŭs, ĭſſĭmè. *adv. Cic.* Etroitement, à l'étroit, d'une maniere ſerrée. *Anguſtiùs pabulari. Caſ.* Etre reſſerré pour le fourrage, n'y pouvoir pas aller loin. *Anguſtiſſimè aliquem continere. Caſ.* Tenir quelqu'un fort à l'étroit, le ſerrer de bien prés. *Anguſtè uti aliquâ re. Caſ.* Avoir diſette, être dans le beſoin de quelque choſe, en être peu fourni. *-dicere. Cic.* Parler d'un ſtile ſerré, preſſé, concis; s'énoncer d'une maniere laconique. *--urgere. Cic.* Preſſer fortement, faire de fortes inſtances.

ANGUSTIA, æ. *f. Plin.* Petit eſpace de lieu *ou* de tems. (*Le plurier eſt plus en uſage.*) *Anguſtiæ.* Fâcheuſes extrémitez, dure néceſſité, état malheureux. *Anguſtiæ loci. Caſ.* Une petite étenduë, un lieu étroit & ſerré, un défilé, un détroit. *—temporis. Cic.* La briéveté du tems, le peu de tems. ‖ Les malheurs du tems, les tems fâcheux & difficiles. *-itineris. Cic.* La difficulté des chemins, les mauvais pas à paſſer. *-rei familiaris. Cic.* Indigence, pauvreté.

ANGUSTICLAVIUS, ĭi. *m. Suet.* Chevalier Romain, qui *pour marque de ſa dignité* portoit une bande étroite, *ſemée de nœuds* ou *boutons en forme de tête de* clou *d'or* ou *de pourpre. Les Senateurs & les Nobles étoient diſtinguez par une bande & par des boutons plus larges, ce qui les faiſoit appeller* Laticlavii. *C'eſt auſſi* la bande *&* la dignité de Chevalier Romain.

ANGUSTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Lucan.* Serrer, rétrecir, étrecir, rendre étroit, réduire *ou* tenir à l'étroit. *Anguſtare domum turbâ ſervorum. Sen.* Rendre ſa maiſon trop petite par la multitude de valets.

ANGUSTUS, a, um. *comp.* ior, ius. *ſuperl.* iſſimus, a, um. *Cic.* Etroit, ſerré, reſſerré, étreci, rétreci, petit. *Anguſta dies. Stat.* Un jour court, de peu de durée. *-mens. Cic.* Un petit eſprit, un eſprit borné. *--res*, ou *anguſta res. Cic.* Indigence, manque de fortune, peu de moyens, adverſité, pauvreté. *Anguſta viarum. Virg.* Détroits, défilez, paſſages ſerrez. *Anguſtus animus. Cic.* Foible courage, cœur qui n'a rien de grand. *-odor roſæ. Plin.* Roſe qui a peu d'odeur. *In anguſtum adduci, venire. Cic. cogi. Terent.* Etre reduit à l'étroit; ſe voir dans le beſoin, dans la neceſſité, ſe trouver preſſé; être pouſſé à bout, réduit à l'extrémité. *--concludere. Cic.* Reſſerrer, mettre à l'étroit, tenir de près, preſſer.

ANHALTINUM Vetus. Anhalt. *Château d'Allemagne.*

ANHALTINUS Principatus. La Principauté d'Anhalt, *dans la haute Saxe en Allemagne.*

ANHELANS, tis. *part. Stat.* Qui eſt hors d'haleine. ‖ Qui pouſſe des vapeurs chaudes & étouffantes. ‖ Qui reſpire.

ANHELANTER, *adv. Le même qu'*Anxiè.

ANHELATIO, ōnis. *f. Plin.* Difficulté de reſpirer, perte d'haleine, eſſoufflement, courte haleine, aſthme.

ANHELATOR, ōris. *m. Plin.* Qui a difficulté de reſpirer, qui a la courte haleine; pouſſif, aſthmatique.

ANHELATUS, ûs. *m. Ovid.* & Anhelitus, ûs. *m. Cic.* Haleine, ſouffle, reſpiration, bouffée. ‖ *Gell.* Soûpir, ſanglot. ‖ *Cic.* Aſthme. *Anhelitum reddere.* Pouſſer ſon haleine, reſpirer. *-captare. Ovid. recipere. Plaut.* Prendre haleine, reprendre ſon vent, reſpirer. *Anhelitus terrarum. Cic.* Exhalaiſon de la terre. *Anhelitum movere. Cic.* Cauſer, exciter l'aſthme, la courte haleine. *Anhelitus vini. Cic.* La vapeur du vin.

ANHELATUS, a, um. *Ovid.* Pouſſé, jetté, exhalé en reſpirant avec peine. *Anhelata verba. Cic.* Paroles dites avec tant de précipitation *ou* tant de contention d'eſprit, qu'on ſemble hors d'haleine en les prononçant.

ANHELO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ovid.* Reſpirer avec peine, haleter, avoir difficulté de reſpirer, être hors d'haleine, être eſſoufflé. ‖ *Plin.* Jetter, pouſſer, exhaler. *Cic.* Ne reſpirer que, aſpirer, prétendre à. ‖ Souffler. *Anhelare ſcelus. Cic.* Ne reſpirer que le crime. *-frigus. Cic.* Souffler le froid. *-prælium. Stat.*

Ne reſpirer que le combat, *ou* en revenir hors d'haleine.

ANHELUS, a, um. *Virg.* Qui eſt hors d'haleine, qui la perd, qui eſt eſſoufflé, qui a la courte haleine, qui eſt aſthmatique. *Anhela febris. Ovid. -tuſſis. Virg.* Fiévre, toux qui empêche la reſpiration. *-ſitis. Lucr.* Une ſoif qui ne permet pas de reſpirer, qui étrangle.

ANHOLTIUM, i. *ſ. n.* Anholt, *ville des Provinces unies.*

ANIANÆ Thermæ. Bagni d'Agnano, *bains de la terre de Labour au Royaume de Naples.*

ANIANUM Fretum. Le Détroit d'Anian.

ANIANUS Lacus. Le Lac d'Agnano, *dans la terre de Labour au Royaume de Naples.*

ANJARA, æ. *ſ. f.* Anjar, *gros bourg de Syrie entre Alep & Alexandrette.*

ANIAVA, æ. *ſ. f. Aniava, cap du pays de Tupi, dans la Grande Tartarie.*

ANICETUM, i. *n. Plin.* Anis, *plante.* ‖ Une ſorte d'emplâtre.

ANICIUM, ii. *n. ou* Avicium, ii. *n.* Le Puy, *ville Epiſcopale de Velay.*

ANICIUM, i. *ſ. n.* Podium. Le Puy, *ville de France, en Velay, dans les Sévennes.*

ANICIUS Mons. Le Mont Anis, *montagne du Velay, dans les Sévennes.*

ANICULA, æ. *f. Cic.* Une petite vieille femme.

Anicŭlāris, *m. f.* rĕ, *n.* is. } De vieille, qui concerne les vieilles.
Anicŭlōſus, a, um.
Anīlis, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.*
Aniles fabulæ. Quintil. Contes de vieilles, de bonnes femmes. *-Superſtitiones. Cic.* Superſtitions de vieilles.

ANILCA, æ. *ſ. f.* Anilco, *bourg de la Floride en Amerique.*

ANIENIS, enem. } *Voiez* Anio.
ANIENUS, a, um.

ANILITAS, ātis. *f. Catul.* Vieilleſſe de femme.

ANILITER, *adv. Cic.* En vieille, comme une vieille.

ANIMA, æ. *f. Cic.* L'ame, l'eſprit, ce qui anime le corps; la vie. ‖ *Terent.* L'haleine, le ſouffle de la bouche. ‖ *Horat.* Le vent, le ſouffle de l'air. ‖ *Phed.* L'odeur. ‖ *Varr.* L'air. *Anima Thracia. Horat.* Vent du Nord. *Anima fœtens. Plaut.* Haleine puante. *Animam exhalare, expirare. Ov. efflare. Cic.* Rendre l'ame, expirer, jetter le dernier ſoûpir. *-agere. Cic. trahere. Tac.* Etre à l'agonie, aux abois. *-alicui auferre. Virg. adimere. Plaut. eripere. Ovid. extinguere. Terent.* Tuer quelqu'un. *Vos anima mea. Cic.* Vous, mes chers amis. *Animam debet. Terent.* Il doit plus qu'il n'a vaillant. *Animam tenere. Ovid. comprimere. Terent.* Arrêter *ou* retenir ſon haleine, ſa reſpiration, ſon vent. *-attrahere atque reddere. Plin.* Reprendre ſon haleine, reſpirer. *Anima putei. Plaut.* L'eau d'un puits.

ANIMABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Qui anime, qui fait vivre, qui donne la vie, *ou* qu'on reſpire.

ANIMACA, æ. *ſ. f.* L'Animacha, *riviere de la Preſque-Iſle de l'Inde deça le Gange.*

ANIMADVERSIO, ōnis. *f. Cic.* Attention, conſideration, reflexion, égard. ‖ Punition, châtiment, peine, reprimande, reprehenſion, correction. ‖ Remarque. *Animadverſio peperit artem.* La reflexion eſt la mere de l'art. *-in ſceleratos. Cic.* La punition des ſcelerats. *-contumeliâ vacare debet. Cic.* La reprimande doit être exemte d'outrage. Animadverſion *ſe dit en François pour* Remarque, *& au Palais pour* Correction.

ANIMADVERSOR, ōris. *m. Cic.* Qui obſerve, qui fait attention, qui conſidere, qui regarde de près une choſe, qui fait reflexion, qui remarque. ‖ Qui châtie, qui reprimande. *Animadverſor vitiorum. Cic.* Qui remarque, qui prend, & qui punit les vices.

ANIMADVERSUS, ûs. *m. Lampr. Le même qu'*Animadverſio.

ANIMADVERSUS, a, um. *part. Cic.* Obſervé, remarqué, conſideré; à quoi on a fait attention, reflexion, conſideration, eu égard; à quoi l'on a pris garde, où l'on a regardé de près. ‖ *Suet.* Châtié, reprimandé, puni. *Animadverſorum corpora. Tac.* Les corps des criminels. *Animadverſa flagitia. Suet.* Crimes qu'on a châtiez.

ANIMADVERTO, is, ti, ſum, ĕre. *Cic.* Faire reflexion, attention, conſideration à *ou* ſur; reflechir, obſerver, être attentif, prendre garde à, remarquer, conſiderer, regarder de près, s'attacher, s'appliquer à, tourner ſon eſprit vers quelque choſe, donner ſon application à, découvrir, appercevoir. ‖ Punir, châtier. *Ter.* Reprimander, corriger, reprendre, blâmer. *Animadvertere verberibus in aliquem. Salluſt.* Punir quelqu'un du fouet, le corriger par les coups. *-aliquid.* Obſerver quelque choſe.

ANIMAL, ālis. *n. Cic.* Animal. ‖ Brutal, bête.

ANIMALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Lucr.* D'animal, qui concerne l'animal, *ou* l'ame. ‖ *Cic.* Animé, qui a une ame, qui a vie, qu'on reſpire, qu'on peut reſpirer. *Animalia vincula. Cic.* Les nerfs. *Animalis ſpiritus. Plin.* L'eſprit animal, qui anime. *-res. Quintil.* Une choſe animée, qui vit, qui reſpire. *-intelligentia. Cic.* Une intelligence animale, l'intelligence de l'animal. *-ſonus. Cic.* Un ſon animé. *-hoſtia. Macrob.* L'animal qu'on ſacrifioit ſeulement pour en offrir l'ame aux Dieux, *à la difference de celui dont on conſultoit les entrailles pour connoiſtre l'avenir. Animales Dei. Serv.* Les hommes dont on a fait des Divinitez, *comme* les Dieux Penates.

ANIMANS, āntis. *omn. gen. Cic. mais plus ſouvent f. & n. que m.* Ce qui vit, qui a une ame, qui eſt animé. *Animantes cæteras abjecit ad paſtum natura. Cic.* La nature a réduit le reſte des animaux à la pâture. Animans, āntis. *part. omn. gen. Cic.* Qui anime.

ANIMATIO, ōnis. *f. Cic.* Animation, infuſion d'ame.

ANIMATOR, ōris. *m. Prud.* Qui donne la vie.

ANIMATORIUS, a, um. *Vitr.* Qui a de quoi reſpirer. *Animatoria olla. Vitr.* Une marmite, un pot dont le couvercle a un tuiau pour laiſſer exhaler la fumée.

ANIMATUS, ûs. *m. Plin.* La reſpiration, l'uſage de la reſpiration. *Animatu carere. Plin.* Etre privé de l'uſage de la reſpiration.

ANIMATUS, a, um. *Cic.* Animé, qui a une ame, qui a vie, vivant. ‖ Affectionné, intentionné, diſpoſé. *Animatus benè vel malè erga. Plaut. in Hor. circa aliquem. Cic.* Bien ou mal intentionné à l'égard de quelqu'un. *-facere. Plaut* Qui eſt diſpoſé à faire, dans le ſentiment, la penſée, le deſſein, la diſpoſition, la reſolution d'entreprendre. *-divinâ mente. Cic.* Animé de l'eſprit divin. *Animata regula. Vitr.* Des tuiles creuſes, *faites en forme de faitiere* ou *de canal.*

ANIMITUS. *adv.* Courageuſement, avec cœur, de bon cœur.

ANIMO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Animer, donner l'ame, vivifier, inſpirer le mouvement, répandre la vie. *Animare in anguem. Ovid.* Transformer en ſerpent. *-caminum. Sidon.* Souffler le feu. *Animari ſubitis frondibus. Claud.* Pouſſer des feuilles tout à coup.

ANIMOSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Courageuſement, avec courage, avec chaleur; avec feu, avec ardeur, conſtamment, avec cœur, hardiment. *Animoſiſſimè aliquid comparare. Suet.* Acheter quelque choſe à quelque prix que ce ſoit.

ANIMOSITAS, ātis. *f. Macr.* Animoſité, chaleur, ardeur, feu mêlé de colere *dans une diſpute.*

ANIMOSUS, a, um. *comp.* ior, ius. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Courageux, brave, vaillant, qui a du cœur, plein de courage, intrepide. ‖ *Plin.* Animé, qui prend feu, où l'on fait paroître de la chaleur. ‖ *Tac.* Entreprenant, hardi. ‖ *Virg.* Violent, vehement, impetueux.

ANIMULA, æ. *f. Sulp. ad Cic.* Une petite ame, un petit cœur.

ANIMULUS, i. *m. Plaut. Mi animule,* mon cher cœur, mon petit cœur, mon petit amour.

ANIMUS, i. *m. Cic.* L'ame, l'eſprit, ce qui fait raiſonner & mouvoir les animaux. ‖ Courage, cœur, generoſité. ‖ Volonté, déſir, affection, inclination, amour, amitié, bienveillance, bonne volonté. ‖ Avis, ſentiment, deſſein, parti, réſolution, penſée, envie, mémoire. ‖ Fierté, hauteur, orgueil, arrogance. ‖ Conſcience. *Terent.* Fantaiſie, humeur, caprice. ‖ L'haleine, le ſouffle, la reſpiration. ‖ *Cic.* La raiſon, le naturel, le genie, la tournure de l'eſprit, ſon tour. *Animi cauſa. Plaut.* Pour rire, par plaiſir. Anima *regarde la vie, &* Animus *la penſée.*

ANINSULA S. Carilephi. Saint Calès du déſert, *Bourg de France dans le Maine du côté du Vendomois.*

ANIO, Anien, Enis. *ſ. m. Liv.* Anio. Le Teveron, *fleuve d'Italie.* Anienus, a, um. *Virg.* Qui appartient à ce fleuve.

ANISIACUM, i. *n.* Aï, *ville France, fameuſe par ſes bons vins.*

ANISOCYCLA, ōrum. *n. plur. Vitr. &* Aniſocycli, ōrum. *m. plur.* Petits inſtrumens compoſez de cercles inégaux, *dont les anciens ſe ſervoient pour tirer des fléches.*

ANISUM, i. *n. Plin.* Anis, *plante & graine odoriferante.*

ANISUS fluvius & oppidum. *V.* Anuſſus.

ANITIA, Nicia, æ. *ſ. f.* La Lenza.

ANIVA, æ. *ſ. f.* Promontorium. *Voiez* Aniava.

ANNA, æ. *f.* Anne, *nom de la mere de la ſainte Vierge.*

ANNA perenna, æ. *f. Ovid.* La Déeſſe qui préſidoit aux années; *c'étoit la ſœur de Didon.*

ANNA, Ana, æ. *ſ. f.* ad Aſtanum. Anna, *ville de Turquie, en Aſie, ſur l'Aſtan.*

ANNA, Ana ad Euphratem. Anna, *ville de Turquie en Aſie ſur l'Euphrate.*

ANNABERGA, æ. *ſ. f.* Annaberg, *Bourg* ou *petite ville de la haute Saxe.*

ANNACINGI, ōrum. *ſ. m. & pl.* Les Annacious, *peuple de l'Amerique Meridionale.*

ANNALES, ium. *m. plur. Gell.* Annales, Hiſtoire chronologique, *écrite année par année.*

ANNALIS, *m. f.* lĕ *n.* is. *Cic.* Annuel, d'an, d'année. *Annalis lex. Cic.* La loi qui marquoit l'âge qu'il falloit avoir pour entrer en magiſtrature. *-clavus. Feſt.* Le clou qu'on fichoit tous les ans dans une muraille des Temples, pour marquer les années. *Annale tempus. Varr.* L'eſpace d'un an, le tems d'une année.

ANNAMITICUM, *ou* Annanum regnum. Tunquin, *Roiaume.*

ANNANDIA, æ. *ſ. f.* Annandi Vallis. Annandala, Vallée d'Annan, *Province de l'Ecoſſe Meridionale.*

ANNANDUM, i. *ſ. n.* Annan, *petite ville, Province de l'Ecoſſe Meridionale.*

ANNANDUS Fluvius, i. *ſ. m.* L'Annan *riviere d'Ecoſſe.*

ANNARIUS, a, um. *Feſt.* Annuel, d'un an, concernant l'année *ou* les années. *Annaria lex. Feſt.* La loi qui défendoit aux Magiſtrats Romains de demeurer plus d'un an dans la même Charge.

ANNAS, æ. *ſ. m.* Anne, *nom propre d'homme.*

ANNASCOR, *le même qu'*Adnaſcor.

ANNATÆ, *ſ. f. & plur.* Les Annates, *droit que l'on payoit au Pape pour un Benefice, quand on en étoit pourvû.*

ANNAVIGO. *Plin. Le même qu'*Adnavigo.

ANNECIUM, i. *ſ. n.* Annecy, *ville de Savoye.*

ANNECIUS Lacus, le Lac d'Annecy.

ANNECTO. *Cic. Le même qu'*Adnecto.

ANNELLUS, i. *m. Horat. Le même qu'*Anellus.

ANNEXUS, ûs. *m. Tac.* Proximité, contiguité. ‖ Lien, nœud, attache.

ANNEXUS, a, um. *Cic.* Attaché, lié, noué. *Annexa puppi. Cic.* Attachée, liée à la pouppe.

ANNIBAL, ălis. *ſ. m.* Annibal, *nom propre d'homme.*

ANNIBALIANUS, i. *ſ. m.* Annibalien, *nom propre d'homme.*

ANNIBIUS Lacus, le Lac d'Anniby, *Lac de Tartarie, s'il y en a un.*

ANNIBONI Inſula, Annobon, *Iſle d'Afrique dans la mer de Guinée.*

ANNICERIUS, i. *ſ. m.* Annicerien, *nom d'une ſecte de Philoſophes, ſectateurs d'Ariſtippe, qui s'appelloit ainſi d'Anniceris, diſciple d'Ariſtippe.*

ANNICULUS, a, um. *Plin.* d'un an. *Annicula ætas. Colum.* L'âge d'un an.

ANNIFER, a, um. *Plin.* Qui porte du fruit durant toute l'année, en toute ſaiſon.

ANNISURUS, a, um. *fut. part. Liv.* Qui s'efforcera.

ANNISUS, a, um. *part. d'*Annitor. *Liv.* Qui fait ſes efforts.

ANNITOR, ĕris, nīxus, *ou* nīſus ſum, ti. *Cic.* Faire ſes efforts.

ANNIVERSARIUM, ĭi. *n.* Anniverſaire, qui ſe fait tous les ans, *en mémoire de quelqu'un*, ou *de quelque choſe.*

ANNIVERSARIUS, a, um. *Cic.* Anniverſaire, anniverſel, qui ſe fait, *ou* qui revient tous les ans. *Anniverſarius Medicus. Varr.* Un Médecin à l'année. *Anniverſarii auſtri. Gell.* Vents anniverſaux, qui reviennent tous les ans au même tems. *Anniverſaria ſacra. Cic.* Sacrifices, Fêtes qui ſe renouvellent tous les ans.

ANNIXE. *adv. Apul.* Avec effort, en s'efforçant.

ANNIXUS, a, um. *Le même qu'*Anniſus.

ANNO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Macr.* Paſſer l'année. ‖ Faire tous les ans. *Amare & Perennare*, d'où vient *Anna perenna.* Déeſſe à qui on ſacrifioit pour obtenir une longue vie.

ANNOMINATIO, ōnis. *f. Cic.* Alluſion à un mot, jeu de paroles. [*fig. de Rhetor.*]

ANNONA, æ. *f. Cic.* Les vivres, la proviſion pour une année, les denrées, un pain. ‖ Les Antiquaires diſent Annone. L'Annone Déeſſe des vivres, des proviſions pour la vie. *Annona militaris*; Munitions, proviſions de bouche pour les troupes. *Annona lactis. Colum.* Proviſion de lait pour une année. *-cara. Tac. arctior. Suet. gravis. Vell. Pat. Annona caritas. Cic. gravitas. Tac. incendium. Quintil.* Cherté de vivres, cherté de denrées. *-difficultas. Cic.* La difficulté d'avoir des vivres. *-vilitas. Cic.* Le bon marché des vivres, des denrées. *Annonam incendere, excandeſcere. Varr. ingraveſcere. Cæſ. flagellare. Plin. vaſtare, vexare. Lampr.* Faire encherir les vivres; faire monter, hauſſer, augmenter le prix des denrées; y mettre, en cauſer la cherté, y mettre le feu, *pour ainſi dire. -temperare. Suet.* Moderer le prix des vivres. *-levare. Cic.* Le faire baiſſer. *Annona ingraveſcit. Cæſ.* Les vivres, les denrées rencheriſſent, hauſſent de prix. *-laxat Liv. convaleſcit. Suet.* Les vivres baiſſent de prix, leur prix diminue; les denrées deviennent *ou* ſont à meilleur marché. *-crevit. Cæſ.* Le prix des vivres eſt augmenté. *Annonam comprimere. Liv.* Reſſerrer les vivres pour faire rencherir. *Annona gravis urit populum. Vell. Pat.* La cherté des vivres déſole le peuple; le peuple eſt dans une extrême diſette de vivres; les denrées ſont d'une cherté à deſeſperer tout le monde. *Ad annonæ incendium frumentum ſupprimere. Quintil.* Cacher le bled pour le faire rencherir, pour y mettre le feu, *pour ainſi dire. Annona dupla. Veget.* Double ration; double proviſion pour l'année, *qu'on donnoit à un ſoldat. -diurna. Amm. Marc.* La proviſion journaliere, l'étape.

ANNONÆUM, Annoniacum, i. *ſ. f.* Annonay, *petite ville du Vivarois en France.*

ANNONA, æ. *ſ. f.* Annone, ou Non, la Roque de Non, *bourg du Milanois en Italie.*

ANNONARIUS, ĭi. *m. Bud.* Pourvoieur, Vivandier.

ANNONARIUS, a um. *Veget.* Qui concerne les vivres & les proviſions. *Annonaria lex. Aſc. Ped.* La loi touchant les proviſions, les denrées. ‖ *Annonaria regio*, un payïs qui fournit les vivres, d'où l'on tire les munitions de bouche. ‖ *Annonarius, ſ. m.* Commiſſaire des vivres.

ANNONO, as, āvi, ātum, āre. Faire des proviſions, ſe fournir de vivres.

ANNONOR, āris, āri. *Capitol.* Diſtribuer les proviſions.

ANNOSUS, a, um. *Ovid.* Vieux, qui a beaucoup d'années, fort ancien, d'un grand âge.

ANNOTAMENTUM, i. *n. Gell. Le même qu'*Adnotamentum.

ANNOTARIUS, ii. *m.* Vivandier.

ANNOTATINUS, a, um. *Le même qu'*Annonarius.

ANNOTATIO, ōnis. *f. Plin. Le même qu'*Adnotatio.

ANNOTATIUNCULA, æ. *f. Gell.* Petite remarque, legere obſervation, &c.

ANNOTATOR, ōris. *m. Plin. Le même qu'*Adnotator.

ANNOTATUS, a, um. *Le même qu'*Adnotatus.

ANNOTIA, Anŏtĭa, æ. *ſ. f.* Annot, *bourg de Provence en France.*

ANNOTINUS, a, um. *Colum.* D'un an, qui a un an; d'une année, qui eſt de l'année. ‖ Annotinum Paſcha, la Pâque Annotine, Anniverſaire du baptême.

ANNOTINUS, a, um. *Cæſ. Le même qu'*Annonarius. *Annotinæ naves. Cæſ.* Les vaiſſeaux qui vont à la proviſion.

ANNOTO, as, ārĕ. *Quintil. Le même qu'*Adnoto.

ANNUA, ōrum. *n. plur. Suet.* Loiers, gages, ſalaires annuels, rentes, penſions. *plur. d'*Annuum.

ANNUATIM. *adv.* Tous les ans, chaque année, par an, d'année en année.

ANNUITURUS, a, um. *fut. part. Salluſt.* Qui accordera.

ANNULARIS, *m. f.* rĕ. *n.* is. *Plin. ou*

ANNULARIUS, a, um. *Vitr.* Annulaire, d'anneau. *Annularia creta. Vitr.* Peinture faite avec de la craie, & les anneaux de verre *que portoit le peuple de Rome. Annularia ſcala. Suet.* Eſcalier fait en vis, *ou* en forme de limaçon.

ANNULARIUS, ĭi. *m. Cic.* Un faiſeur d'anneaux, de bagues.

ANNULATIM. *adv.* En boucle, en anneau.

ANNULATUS, a, um. *Plaut.* Qui porte des anneaux.

ANNULUS, i. *m. Cic.* petit anneau, petite bague. ‖ *Vitr.* Un annelet, (*terme d'Architecte.*) *Le même qu'*Annus. ‖ *Apul.* Une boucle de cheveux. ‖ Un cep qu'on met aux pieds, une menote. ‖ *Varr.* Un petit cercle. *Annulus ſignatorius. Val. Max. ſigillaris. Cic.* Anneau, bague qui ſert de cachet, ſceau. *-nuptialis. Val. Max. pronubius. Tertul.* Anneau de mariage, nuptial. *-aſtronomicus.* Anneau aſtronomique, *qui ſert à prendre hauteur. -oſſeus.* L'inſtrument de l'ouie dans l'oreille. *Annuli pala. Cic.* Le chaton d'une bague. ‖ *lorica. Jun.* Les mailles d'une chemiſe, *ou* cotte de mailles. *Annulo obſignare, ſigilla imprimere. Cic.* Seeller, cacheter. ‖ Boucle de cheveux friſez.

ANNUMERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Compter, nombrer. ‖ Délivrer comptant. ‖ Ajoûter à, mettre au nombre, *ou Plin.* faire le détail, le dénombrement. *Annumerare aliquid alicui rei. Cic.* Ajoûter une choſe à une autre. *-ſe in exemplis. Ovid.* Se donner pour modele, ſe propoſer pour exemple.

ANNUNTIATIO, ōnis, *f. Bibl.* Annonce, meſſage, annonciation. ‖ Fête de l'Annonciation.

ANNUNTIATOR, ōris. *m. Bibl.* Celui qui annonce.

ANNUNTIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Annoncer, apprendre, mander, faire ſçavoir, dire, porter une nouvelle, faire un meſſage. *Annuntiare alicui ſalutem. Cic.* Saluer quelqu'un, lui ſouhaiter le bon jour, lui faire compliment.

ANNUO, is, nŭi, ĕrĕ. *Cic.* Faire ſigne de la tête, que l'on conſent; accorder, conſentir, approuver, promettre. ‖ Deſigner, marquer par ſignes. ‖ *Virg.* Favoriſer, aider. *Annuere toto capite aliquid. Cic.* Accorder quelque choſe, *ou* y conſentir tres-volontiers. *-nutum. Liv.* Faire connoître ce qu'on penſe d'une choſe, par un ſigne de tête. *-aliquem. Cic.* Deſigner quelqu'un, marquer que c'eſt lui par quelque ſigne. *-victoriam alicui. Virg.* Accorder *ou* promettre la victoire à quelqu'un. *Si Deus annuiſſet. Plin.* Si Dieu nous eût favoriſé, s'il l'eût voulu.

ANNUS, i. *m. Cic.* L'an, l'année, *l'eſpace de tems de 365. jours & environ ſix heures.* ‖ *Ovid.* Age, ſuite de tems, le tems en general, ſaiſon. ‖ *Varr.* Un grand cercle. *Labentibus annis.* Par la ſuite des tems. *Serpens novus exuit annos. Sil. Ital.* Le ſerpent ſe dépouille de ſes années, en quittant ſa vieille peau. *Anni emeriti. Ovid.* Une extrême vieilleſſe, un grand âge. *-ſilentes. Claud.* Les cinq ans que les diſciples de Pythagore paſſoient à écouter ſans parler. *Annos ferre. Quint.* Etre de garde, ſe pouvoir conſerver. *Anni ſitientes. Plin.* Les années de ſechereſſe. *Annum aperit Taurus. Virg.* L'année commence ſous le ſigne du Taureau. *-exigere cum aliquo. Virg.* Paſſer l'année avec quelqu'un.

ANNUUM, i. *n. Suet.* Penſion, rente, loier d'un an, gages, ſalaires d'un an.

ANNUUS, a, um. *Cic.* Annuel, d'une année, qui dure un an, qui arrive, qui ſe fait, qui ſe paſſe chaque année, qui revient tous les ans. *Annui Magiſtratus. Cæſ.* Des Magiſtrats qui ne ſont en charge que pendant un an, qu'on crée tous les ans. *Annua vice, annuis vicibus. Plin.* Alternativement, chaque année, par année, un an l'un aprés l'autre. *Annua nox erat nobis. Ovid.* La nuit nous duroit une année.

ANOBRET, *ſ. f.* Nymphe Phenicienne, femme d'Ilus, c'eſt-à-dire de Saturne.

ANODYNA, ōrum. *n. plur. Celſ.* Anodins, *medicamens qui adouciſſent & appaiſent les douleurs.*

ANODYNUS, a, um. Qui eſt ſans douleur, qui ne ſouffre point.

ANOMALIA, æ. *f. Gell.* Irregularité, inégalité, diſparité.

ANOMALUS, a, um. *adj.* Irregulier, non conforme, diſſemblable.

ANOMIANUS, a. *ſ. m. & f.* Anomien, Anoméen, enne. *Nom d'une Secte heretique.*

ANOMOEUS, a. *ſ. m. & f.* Anoméen, enne. *Nom d'une Secte Arienne.*

ANONIUM, i. *ſ. n.* Nono, *nom de lieu.*

ANONYMUS, a, um. *Plin.* Anonime, ſans nom, dont le nom ne ſe dit point: inconnu, qui ne ſe nomme point.

ANORMIS, *m. f.* mĕ, *n. is. Hor.* Dereglé, qui vit ſans regle, dans le deſordre.

ANOSIA, Carcanoſſi, *Province de l'Iſle de Madagaſcar.*

ANOTHIA, æ. *ſ. f.* Anoth, *Iſle d'Angleterre ſur la côte de Cornouaille.*

ANOTIA, æ. Anholta, æ. *ſ. f.* Anout, Anholt, *Iſle de Danemarck.*

ANQUINA, æ. *f. Le même qu'*Angina.

ANQUIRO, is, sīvi, sītum, rĕrĕ. *Liv.* Faire information, enquête; s'informer, s'enquerir, s'enquêter. ‖ *Sal.* Chercher avec ſoin. *Anquirere aliquem, in aliquem, de aliquo capitis; capite, de capite. Liv.* Pourſuivre quelqu'un criminellement, intenter une accuſation capitale contre quelqu'un. ‖ *-pecuniâ. Liv.* Demander qu'il ſoit condamné à l'amende, *ou* informer contre quelqu'un de peculat.

ANQUISITE, tiùs. *adv. Gell.* Exactement, ſoigneuſement, dignement, avec empreſſement.

ANQUISITUS, a, um. *Liv.* Pourſuivi criminellement, accuſé capitalement, recherché.

ANSA, æ. *f. Virg.* Anſe, poignée, manche d'un vaſe *ou* d'autre choſe. ‖ *Vitr.* Un crampon. ‖ *Tibul.* Une laniere, un lien, une attache, une courroie. ‖ *Val. Flac.* L'oreille d'un ſoulier. ‖ *Cic.* Occaſion, ouverture, moien, lieu, ſujet, matiere. *Anſa gubernaculi. Vitr.* La barre du gouvernail. *-rudentis. Vitr.* Le bout d'un cable. *-auricula.* Le bout de l'oreille. *-ferrea. Vitr.* Un crampon, un S de fer, une queue d'hironde, *qui ſert à lier de murailles*, &c. *-catena.* Anneau, maille *ou* maillon d'une chaîne. *Anſam quærere. Plaut.* Chercher l'occaſion, le moien. *Anſas ſermonis dare. Cic.* Donner occaſion, ſujet, matiere de parler. ‖ Faire parler de ſoi.

ANSA, æ. *ſ. f.* Aſſa Paulini. Ance, *petite ville du Lionnois en France.*

ANSANCTI Vallis, Anſanctus, Ampſanctus. Muſti, *village de la Principauté ulterieure en Italie.*

ANSATA, æ. *f. Enn.* Un dard, un javelot, *qui* a une courroie *pour le pouvoir retirer.*

ANSATUS, a, um. *Varr.* Qui a une anſe, une poignée, un manche, qui eſt à anſes. *Anſatus homo. Plaut.* Un homme qui a les mains ſur les côtez, qui ſe quarre en marchant. (*ce que le vulgaire dit*) Faire le pot à deux anſes, *ou* avoir les mains ſur ſes rognons.

ANSEATICÆ, *ou* Hanſeaticæ urbes. Les villes Anſéatiques.

ANSEDONIA, æ. *ſ. f.* Anſidonia, æ. *ſ. f.* Anſedonia, *bourg de Toſcane en Italie.*

ANSENA. *Voiez* Angira, æ. *ſ. f.*

ANSER, ĕris. *m. Virg.* Oye, oyſon. *Anſeres vellere. Plin.* Plumer les oyes.

ANSER, Auſer, Æſaris. Le Serchio, *riviere du Modenois en Italie.*

ANSERATIM. *adv.* A la maniere des oyes.

ANSERCULUS, i. *m. Colum.* Petite oye, oyſon.

ANSERINA, æ. *f.* Argentine. ‖ Patte d'oye, *herbe.*

ANSERINUS, a, um. *Plin.* D'oye, qui concerne les oyes.

ANSES. *ſ. m.* Demi-dieu chez les Gots. ‖ *Ces peuples donnoient auſſi ce nom aux Grands Seigneurs.*

ANSICANI. Les Anſiquains, *peuples de la haute Ethiopie.*

ANSIDIANUM, i. *ſ. n.* Anſidiano, *bourg de Portugal.*

ANSIDONIA, æ. *ſ. f. Voiez* Anſedonia.

ANSINA, æ. *ſ. f. Voiez* Angira.

ANSINACTI, orum. *ſ. m. & pl.* Les Anſinactes, *peuples de l'Iſle de Madagaſcar.*

ANSLOGA, Chriſtiania, æ. *ſ. f.* Anſlo. Anſloye, Opſlo, Chriſtianie, *ville capitale de Norvege.*

ANSPACHENSIS, Onſpachenſis, Onoldinus Comitatus. Le Comté d'Anſpach, *petit Etat de Franconie en Allemagne.*

ANSPACHIUM, i. *ſ. n.* Anſpach, *ville de Franconie en Allemagne.*

ANSULA, æ. *f. Val. Max.* Petite anſe. *Voiez* Anſa.

ANTA, æ. *ſ. f.* Fluvius. L'Ante, *petite riviere de Normandie.*

ANTA, æ. *ſ. f.* Oppidum, Tokoraium, i. *ſ. n.* Ante. Takoray, *ville de Guinée en Afrique.*

ANTACHATES, æ. *ſ. m. Plin.* Eſpece d'agate

ANTÆ, ārum. *f. pl. Vitr.* Jambages, piliers, *qui ſont* aux côtez des portes; pilaſtres plats, *qui* ne montrent que la partie de devant; colomnes quarrées, *qui* ſont les coins des édifices.

ANTÆA, æ. *ſ. f.* Antée Déeſſe, *quelques uns confondent avec Rhée.*

ANTÆUS, i. *ſ. m.* Antée, *Geant vaincu par Hercule.*

ANTAGONISTA, æ. *m. f.* Antagoniſte.

ANTANACLASIS, is. *f. Figure de Rhetorique, quand le même mot ſe repete avec diverſes ſignifications.* ‖ Réflexion, repercuſſion de la lumiere, *ou* de la voix: refraction. ‖ Priſe à contre-ſens, *quand on prend une parole en un autre ſens, que ne l'entend celui qui l'a dite.*

ANTANAGOGE, es. *f. Figure de Rhetorique, quand on retorque une raiſon contre celui qui s'en ſert*; Recrimination.

ANTANDROS. *Voiez* Andramyttum.

ANTAPOCHA, æ. *f.* Contrelettre.

ANTAPODOSIS, is. *f. Figure de Rhetorique, quand le milieu répond au commencement & à la fin.*

ANTARADUS, i. *ſ.* Orthoſia. Tortoſa, *ville de Syrie.*

ANTARCTICÆ, *ou* Auſtrales Regiones. Les terres Antartiques.

ANTARCTICUS, a, um. *Hygin.* Antarctique, auſtral, meridional, du Sud.

ANTARIUS, a, um. *Vitr.* Qui concerne les jambages d'une porte, *ou* les pilaſtres plats, &c. *Antarium bellum. Feſt.* Une guerre *qui ſe fait* devant les portes de la ville. ‖ Rebellion, revolte. *Antarii funes. Vitr.* Cables qui ſoûtiennent une machine, qui ſont dreſſez comme des arcs-boutans, *à peu près de la maniere que les haubans ſoûtiennent un maſt.* ‖ Cables qui ſont paſſez dans les mouffles des grues. ‖ Machines à lever des fardeaux, cables qui ſervent à conduire un fardeau où l'on veut le placer, *appellez par les Ouvriers* Vintaines.

ANTATOQUI, orum. *ſ. m. & pl.* Les Antatoques *ou* Antaſtorais, *peuples de l'Amerique Meridionale.*

ANTAVARES, um. *ſ. m. & pl.* Les Antavares, *peuples de l'Isle de Madagaſcar.*

ANTE. *prépoſition qui gouverne l'accuſatif. Cic.* Devant, en préſence. ‖ Avant. ‖ Plus, davantage. *Ante oculos*, pour *coram. Ter.* ou *palam. Cic.* En préſence, à la vûe. *Ante me illum diligo. Cic.* Je l'aime plus que moi-même. *alios felix. Virg.* Plus heureux que les autres. *-diem tertium. Cic.* Il y a trois jours. *-illum Prætorem mortuus. Cic.* Mort avant que celui-ci fût Préteur. *In ante diem quartum differre. Cic.* Remettre, differer juſqu'au quatriéme jour.

ANTE. *adv. Cic.* Avant, devant, auparavant. *Longè antè, Cic. Multò antè. Ter.* Long-tems avant, bien auparavant. *Paucis antè diebus. Cic.* Peu de jours auparavant.

ANTEA. *adv. Cic.* Auparavant, avant, devant.

ANTEACTUS, a, um. *Ovid.* Paſſé auparavant, fait avant. *Anteacta ætas. Lucr.* Le tems paſſé.

ANTEAMBULO, ōnis. *m. Mart.* Qui marche devant quelqu'un pour lui faire faire place, pour écarter la foule; Eſtafier, Bedeau, Huiſſier, Porte-maſſe, Ecuier.

ANTEAMBULO, as, āvi, ātum, ārĕ. Marcher devant quelqu'un pour lui faire faire place.

ANTEBASIS, is. *f. Vitr.* La piece qui eſt au-devant de la baſe.

ANTECANIS, is. *m. Cic.* L'avant-chien, Procyon, *Conſtellation qui précede le grand chien.*

ANTECAPIO, ōnis. *f.* Préſomption, conjecture, idée anticipée, prévention d'eſprit. *Voiez* Anteceptus.

ANTECAPIO, is, cēpi, cēptum, căpĕrĕ. *Sall.* Anticiper, prévenir, ſe ſaiſir auparavant, occuper le premier, s'emparer avant tout, ſe rendre maître d'abord. ‖ Prévoir. *Antecapere multa. Sall.* Prevenir beaucoup de choſes. *-famem.* Prévenir la faim. *-pontem. Tac.* Se ſaiſir, s'emparer le premier d'un pont.

ANTECAPTUS, a, um. *Liv. &*

ANTECEPTUS, a, um. *Cic.* Prévenu, prévû.

ANTECEDENS, tis. *omn. gen.* Précedent, qui précede.

ANTECEDENS, tis. *m.* Antecedent, *par rapport à* Subſequent.

ANTECEDO, is, ceſſi, ceſſum, ĕrĕ. *Cic.* Préceder, aller devant, marcher à la tête, devancer, prendre les devants. ‖ *Caſ.* Surpaſſer, paſſer. *Antecedere aliquem magnis itineribus. Caſ.* Devancer quelqu'un à grandes journées. *-omnibus ingenii gloriâ. Cic.* Avoir la gloire de ſurpaſſer tous les autres en eſprit. *-gregem. Colum. pecudibus. Cic.* Marcher à la tête d'un troupeau, aller devant le bêtail. *-pretio. Plin.* Surpaſſer en prix, être d'un plus haut prix.

ANTECELLENS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui ſurpaſſe, qui excelle.

ANTECELLO, is, lŭi, ĕrĕ. *Cic.* Paſſer, ſurpaſſer, exceller, être audeſſus, avoir le deſſus, être plus excellent. *Antecellere aliquem*, ou *alicui, aliquâ re*, ou *in aliquâ re. Cic.* Surpaſſer quelqu'un en quelque choſe.

ANTECEPTUS. *Le même qu'*Antecaptus. *Antecepta animo rei quædam informatio. Cic. de nat. Le même qu'*Antecapio, ōnis. *qui eſt un mot inconnu aux bons Auteurs.*

ANTECESSIO, ōnis. *f. Cic.* Ce qui précede, ce qui excede, ce qui ſurpaſſe. ‖ Préface, prélude, prologue, préambule; ce qui eſt audevant, ce qui eſt anterieur.

ANTECESSOR, ōris. *m. Plaut. JCT.* Prédeceſſeur. ‖ *Ulp.* Profeſſeur, Maître en Droit, ſçavant en Droit.

ANTECESSORES, um. *m. pl. Caſ.* Avant-coureurs, coureurs, batteurs d'eſtrade, enfans-perdus, fourriers, ingenieurs, *qui vont devant tracer le campement*; Eſpions.

ANTECESSUS, ûs. *m. Sen.* Anticipation, avance. *In anteceſſum dare aliquid. Sen.* Donner quelque choſe d'avance, en avance, par avance; faire une avance.

ANTECOENA, æ. *f. Macrob. &*

ANTECOENIUM, ĭi. *n.* Apul. Colation, repas entre le diner & le ſouper.

ANTECURRO, is, cucūrri, cūrſum, ĕrĕ. *Vitr. ou*

ANTECURSO, as, ārĕ. Courir devant, devancer, préceder.

ANTECURSOR, ōris. *m. Caſ. Voiez* Anteceſſores.

ANTECURSORIUS, a, um. *Apul.* Qui va, qui paſſe devant. *Antecurſoria potio. Apul.* Un coup que l'on boit en commençant le repas.

ANTEDICO, is, xi, ctum, ĕrĕ. *Cic.* Prédire, prophétiſer.

ANTEEO, is, īvi, ĭtum, īrĕ. *Cic.* Aller devant, marcher à la tête. ‖ Surpaſſer, exceller, prévenir. *Anteit omnibus virtus. Plaut.* La vertu excelle audeſſus de toutes choſes, vaut mieux que toute autre choſe. *Anteire ætate aliquem*, ou *alicui. Cic.* Etre plus âgé qu'un autre. *-virtute. Cic.* Surpaſſer en vertu. *-ætatem honoribus. Liv.* Prévenir l'âge par les honneurs. Anteiri. *paſſ. Tac.*

ANTEEXPECTATUM. *adv. Virg.* Contre toute attente, ineſperément.

ANTEFACTA, ōrum. *n. pl. Liv.* Les actions paſſées.

ANTEFERO, fers, tŭli, lātum, fērrĕ. *Virg.* Porter devant. ‖ *Cic.* Préferer, eſtimer davantage, donner la préference. *Anteferre greſſum. Virg.* Prendre le devant, marcher le premier. *-ſe honore alicui. Cic.* Se croire plus digne d'honneur qu'un autre, s'eſtimer davantage, ſe préferer à lui.

ANTEFIXA, ōrum. *n. pl. Feſt.* Auvents; tuiles qui ſe mettent à l'extremité des toits, ſous les toits, ſous les goutieres, *pour écarter la pluye des murailles.* Appentis. ‖ *Liv.* Figure des Dieux, Idoles de terre cuite. ‖ *Vitr.* Appui qui ſoûtient une plinte.

ANTEFIXUS, a, um. *Vitr.* Poſé, placé, attaché devant.

ANTEGENITALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plin.* Engendré, né auparavant. *Antegenitale experimentum.* L'experience des Anciens, de nos Ancêtres.

ANTEGENITUS, a, um. Engendré devant.

ANTEGREDIOR, ĕris, grēſſus ſum, di. *dep. Cic.* Aller *ou* marcher devant, préceder, devancer. *Antegredi debet honeſtas. Cic.* L'honnêteté eſt préferable.

ANTEGRESSUS, a, um. *part. Cic.* Qui précede, qui va devant.

ANTEHABEO, es, bŭi, bĭtum, ērĕ. *Tac.* Préferer. *Antehabere vero incredibilia. Tac.* Ajoûter plûtôt foi aux choſes incroiables, qu'à la verité.

ANTEHAC. *adv. Ter.* Auparavant, avant, devant, ci-devant; devant le tems, juſqu'à preſent, juſqu'ici, juſqu'à cette heure, avant ces choſes.

ANTELATUS, a, um. *part. d'*Antefero. *Cic.* Préferé.

ANTELI, ōrum. *m. pl.* Idoles appliquées au-devant des portes.

ANTELOGIUM, ĭi. *n. ou*

ANTELOQUIUM, ĭi. *n. Plaut.* Prologue, Préface.

ANTELUCANUS, a, um. *Cic.* Qui eſt, qui ſe fait avant le jour. *Antelucana cœna. Cic.* Medianoche, *repas qui ſe fait après minuit. Antelucani ſpiritus. Vitr.* Vents qui ſoufflent devant le jour. *Antelucanum carmen gratulatorium.* Aubade.

ANTELUCULO. *adv. Apul.* Devant *ou* avant le jour.

ANTELUDIUM, ĭi. *n. Apul.* Prélude.

ANTEMALORUM. *Virg.* pour *præteritorum malorum.* Des maux paſſez.

ANTEMANTUNUM, Andemantūnum, i. *ſ. n. Voiez* Lingones.

ANTENACUM, Antōnācum, Antunnācum, i. *ſ. n.* Andernach, *petite ville de l'Evêché de Cologne en Allemagne.*

ANTEMERIDIANUS, a, um. *Cic.* Qui eſt, qui ſe fait avant midi.

ANTEMISSÆ arbores. *f. pl. Front.* Arbres plantez en des extremitez de champ, *pour le faire reconnoître.*

ANTEMITTO, is, mīſi, mīſſum, tĕrĕ. *Sol.* Envoier devant.

ANTEMURALE, is. *n. Bibl.* Boulevart, rempart, avant-mur. ‖ Dans l'Egliſe c'eſt le baluſtre, les barreaux; ce qui ſepare le Prêtre officiant du Chœur.

ANTENNA, æ. *f. Plin.* Antenne de navire, vergue, *bois de brin où eſt attachée une voile, & qui eſt lié en travers à un mât. Antennæ cornua. Virg.* Les bouts de la vergue, *où l'on met de gros anneaux avec des bouts dehors, pour appareiller des coutelas* ou *des bonnettes. Antennam demittere. Ovid.* Amener la vergue.

ANTEOCCUPATIO, ōnis. *f. Cic.* Préoccupation, prévention, anticipation.

ANTEOCCUPO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Prévenir; occuper une place le premier, préoccuper; anticiper. *Anteoccupat quod putat opponi. Cic.* Il va au-devant des objections qu'on pourroit lui faire.

ANTEPAGMENTA, ōrum. *n. pl. Vitr.* Chambranle.

ANTEPANNUS, i. *ſ. m.* Bordure d'un habit.

ANTEPARO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Prop.* Préparer, appareiller, apprêter, orner.

ANTEPARTUS, a, um. *part. d'*Antepario. *Plaut.* Acquis auparavant.

ANTEPEDES, dum. *m. pl.* Honneur qu'on faiſoit à ſes amis, en marchant en cérémonie devant eux, *leur faiſant cortege.* Les amis qui faiſoient cet honneur à leur ami, des Eſtafiers, des Valets de pied.

ANTEPENDULUS, a, um. *Apul.* Attaché, tiré, qui pend au-devant de quelque choſe.

ANTEPILANI, ōrum. *m. pl. Liv.* Troupes de la ſeconde ligne d'une Armée Romaine, *compoſée des plus braves, des plus nobles, & des mieux armez.*

ANTEPONO, is, ſŭi, ſĭtum, nĕrĕ. *Plaut.* Mettre devant, offrir, préſenter, ſervir. ‖ *Cic.* Preferer, eſtimer davantage; faire plus de cas, d'eſtime; priſer plus. *Quid antepones illi jentaculo? Plaut.* Que lui ſervirez-vous à dejeuner! *Anteponere amicitiam rebus omnibus. Cic.* Préferer l'amitié à toutes choſes.

ANTEPOTENS, tis. *omn. gen. Plaut.* Qui a, qui peut plus qu'un autre; qui ſurpaſſe en credit, en puiſſance.

ANTEQUAM. *adv. Cic.* Avant que. *Antequàm diſcedimus. Cic.* Avant de nous en aller; devant que nous partions, que nous nous retirions. — *veniſſes. Cic.* Avant que vous vinſſiez.

ANTERIOR, *m. f.* ius. *n.* ōris. *Cic.* Anterieur, qui eſt le premier; qui eſt devant, ſitué en face.

ANTERIS, ĭdis, *f. Vitr.* Arcboutant, éperon, appui, étaye, pilier, jambé de force, pied droit.

ANTERIUS. *adv. Sid. Voiez* Antehac.

ANTERMINI, ōrum. *m. pl. Feſt.* Les voiſins des frontieres d'une Province.

ANTEROS, *ſ. m.* Faux Dieu, *fils de Mars & de Venus.*

ANTEROS, ōtis. *f. Plin.* Eſpece de jaſpe *ou* d'amethyſte.

ANTES, ĭum. *m. pl. Virg.* Les premiers rangs de ſeps qui bordent une piece de vigne. ‖ *Vitr.* Antes, jambages, pilaſtres des murailles, les encognures.

ANTE-SCHOLANUS, i. *m. Petron.* Repetiteur.

ANTESIGNANUS, i. *m. Caſ.* Soldat qui eſt à la garde de l'étendart *ou* du drapeau, qui marche devant pour le défendre. *Anteſignani. pl.* Les enfans perdus. *Cic.* Le premier, le plus habile, celui qui excelle.

ANTESTATUS, a, um. *Calv.* Pris à témoin.

ANTESTO, as, ſtĕti, ſtātum, ārĕ. *Cic.* Etre devant *ou* plus avancé. ‖ Exceller, ſurpaſſer. *Anteſtare aliquem in aliqua re*, ou *alicui re aliquâ. Cic. Apul.* Etre plus habile qu'un autre en quelque choſe.

ANTESTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Prendre *ou* demander acte d'une choſe; prendre quelqu'un à témoin, faire reſſouvenir. *Licetne anteſtari?* Voulez-vous bien être témoin? peut-on vous prendre à témoin? *Imam aurem tangendo anteſtamur. Plin.* Nous rappellons nôtre memoire en nous frottant le bas de l'oreille. *Anteſtare me. Plaut.* Prens-moi pour témoin.

ANTEVENIO, is, ni, ntum, īre. *Sall.* Arriver devant, préceder, venir le premier, devancer, couper le chemin. ‖ Prévenir, prendre les devants, remedier par avance. ‖ *Plaut.* Exceller, ſurpaſſer. ‖ *Antevenire aliquem omnibus rebus.* Surpaſſer quelqu'un en toutes choſes, l'emporter ſur lui en tout. —*inſidias alicujus. Sall.* Prévenir les ambûches de quelqu'un. —*exercitum per tramites occultos. Sall.* Devancer une armée par des ſentiers inconnus, lui couper le chemin par des routes ſecretes. —*alicui. Plaut.* Aller au-devant de quelqu'un.

ANTEVENTULI, ōrum. *m. pl. Apul.* Les cheveux de deſſus le front, qui pendent par-devant.

ANTEVERSIO, ōnis. *f. Am. Marc. Le même qu'*Anticipatio.

ANTEVERTO, is, ti, ſum, ĕrĕ. *Cic.* Prévenir, aller *ou* venir au-devant, devancer. ‖ *Terent.* Arriver plûtôt. *Antevertere veneno damnationem. Tac.* Prévenir ſa condamnation en s'empoiſonnant. *Miror, ubi ego huic anteverterim. Terent.* J'admire, je m'étonne comment je ſuis arrivé plûtôt que lui.

ANTEVOLO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Virg.* Voler, courir devant. *Antevolant zephiros pennæ. Claud.* Ses ailes l'emportent plus vite que le vent.

ANTEVORTA, *ſ. f.* Déeſſe qui connoiſſoit les choſes paſſées.

ANTEURBANUS, a, um. *Feſt.* Du fauxbourg, qui eſt près de la ville.

ANTEXPECTATUM. *Virg.* Plûtôt qu'on n'eſperoit, ſans qu'on s'y attendit.

ANTHEDON, ōnis. *f. Plin.* U Neflier, *arbre.*

ANTHEDON Bœotiæ. Antedone, *ville de Grece dans l'Achaie ou la Livadie.*

ANTHEDON Paleſtinæ, Agripiada, Darona. Daron, *ville de Paleſtine.*

ANTHEMIS, ĭdis. *f. Plin.* La Camomille, *plante.*

ANTHERA, æ. *f. Plin.* Le jaune *ou* ſemence qui eſt dans la roſe. ‖ *Celſ.* Certaine confection qui ſe fait avec des fleurs, & dont la couleur eſt très-vive.

ANTHESPHORIA, orum. *ſ. n. & plur.* Antheſphories. Fête à l'honneur de Proſerpine, *pendant la quelle on cueilloit des fleurs.*

ANTHESTERIA, orum. *ſ. n. & plur.* Antheſtéries, Fête à l'honneur de Bacchus, *la même que les Bacchanales.*

ANTHIÆ, arum. *f. pl. Apul.* Touffe de cheveux, *que les Dames portoient* ſur le front, un tour.

ANTHINUS, a, um. *Plin.* Fait de fleurs. *Anthinum mel.* Miel du printems, *à cauſe qu'il eſt tiré des fleurs.*

ANTHISTERIA, orum. *ſ. n. & plur.* Anthiſteries. Fête d'Athenes, *la même que les Antheſteries.*

ANTHOLOGIA, æ. *ſ. f.* Recueil de pluſieurs choſes excellentes. Florilege.

ANTHOLOGIUM, i. *ſ. n. Nom d'un Livre Eccleſiaſtique chez les Grecs; Anthologe.*

ANTHRACITES, æ. *m. Plin.* Eſpece de ſanguine, *pierre précieuſe.*

ANTHRACIA, æ. *ſ. f.* Anthracie, Nimphe.

ANTHRAX, ăcis. *m. Plin.* Eſcarboucle, *pierre précieuſe, vive comme un charbon ardent.* ‖ *Gal.* Charbon, ulcere *ou* playe dangereuſe.

ANTHROPOMORPHITÆ, ārum. *m. plur.* Anthropomorphites, *Heretiques, qui s'imaginoient que Dieu avoit la figure d'homme.*

ANTHROPOPHAGIA, æ. *f.* Uſage de la chair humaine pour nourriture.

ANTHROPOPHAGUS, a, um. *Plin.* Anthropophage, *qui mange de la chair humaine.*

ANTHROPOTHYSIA, æ. *ſ. f. Sacrifice de victimes humaines.*

ANTHUS, i. *f. Plin.* Oiſeau, qui vit de fleurs, *& qui contrefait le henniſſement du cheval*; Bréant.

ANTHYPOPHORA, æ. *f. Quintil. Figure de Rhetorique, par laquelle on prévient les objections, en ſe les faiſant à ſoi-même, & les réfutant.*

ANTIA lex. *f.* Loi par laquelle il étoit défendu aux Romains de ſouper hors de chez eux. *Elle fût abrogée d'elle-même du vivant de ſon Auteur, perſonne ne s'en étant plaint, ni ne l'ayant voulu ſuivre.*

ANTIADES, dum. *f. pl. Plaut. ou* Antiæ, ārum. *f. pl. Feſt.* Les cheveux du devant de la tête des femmes, un tour de cheveux; la touffe de poil *ou* de crin qui pand ſur le front des animaux.

ANTIANA, æ. *ſ. f.* Antianæ, arum. *ſ. f. & plur.* Batha, æ. Batha.

ANTIAS, *ſ. f.* La fortune, Déeſſe du Paganiſme, la fortune d'Antium, *parce qu'elle y étoit adorée, & qu'elle y rendoit des oracles.* Suetone l'appelle *Antiatina.*

ANTIATÆ, ārum. *f. plur. ou*

ANTIATES, um. *m. plur. Liv.* Les Antiates, *peuple d'Antio, ville du Latium.*

ANTIATINA. *Voiez* Antias.

ANTIATUM Navale. *Voiez* Antium.

ANTIBACCHIUS, ii, *m. Pied de vers, composé de deux longues & d'une breve, comme* Fōrmōsā.

ANTIBARUM. Antivari, *ville de Dalmatie.*

ANTIBASIS, is. *f. Vitr.* Colomne de derriere dans une catapulte.

ANTIBOREUS, a, um. *Vitr.* Opposé au Septentrion.

ANTICA, (*ſouſentendant* pars.) *f. Serv.* La partie meridionale du Ciel. ‖ *Varr.* La porte de devant.

ANTICANIS, is. *ſ. m. Voiez* Antĕcănis.

ANTICARIA, æ. *f.* Antequera, *ville d'Eſpagne.*

ANTICARIA, Antĭquārĭa, æ. *ſ. f.* Antequera, *ville du Royaume de Grenade.*

ANTICARIA Nova. La nouvelle Antequera, *ville de l'Audience de Mexique.*

ANTICATONES, um. *m. plur. Suet. Juv.* Livres écrits par Jules-Ceſar contre les deux Catons.

ANTICHRISTUS, i. *m.* L'Antechriſt.

ANTICHTONES, um. *m. plur. Plin.* Les Antipodes.

ANTICIPATIO, ōnis. *f. Cic.* Anticipation, preſſentiment, connoiſſance anticipée.

ANTICIPATOR, ōris. *m. Auſon.* Qui prévoit, qui anticipe.

ANTICIPO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Anticiper, prendre *ou* faire par avance. ‖ *Plin.* S'avancer, prévenir. *Anticipare moleſtiam. Cic.* Se chagriner par avance. —*mortem. Suet.* Avancer ſa mort. —*uno die. Plin.* S'avancer *ou* prévenir d'un jour, gagner d'un jour.

ANTICOSTA, Antiſcota, æ. *ſ. f.* Aſſumptionis Inſula. Anticoſti; *Iſle de l'Aſſomption, Iſle de l'Amerique Septentrionale.*

ANTICUM, i. *n. Feſt.* L'entrée de la maiſon.

ANTICUS, a, um. *Varr.* De devant, qui eſt devant, anterieur.

ANTICYRA, æ. *f.* Anticyre, *Iſle fameuſe par l'ellebore. Anticyras naviget. Hor.* Qu'il aille chercher de l'ellebore pour ſa folie.

ANTICYRA Inſula, æ. *ſ. f.* Anticyre, *Iſle de l'Archipel.*

ANTICYRA, Antĭcyrrha, æ. Suola. Suola, *petite ville de la Livadie en Grece.*

ANTIDALÆI, ōrum. *m. plur.* Peuples de l'Arabie heureuſe.

ANTIDEA. *Liv. pour* Anteà.

ANTIDEO. *Plaut. pour* Anteeo.

ANTIDHAC. *pour* Antehac.

ANTIDICOMARIANITA, æ. *ſ. m. & f.* Antidicomarianite, *nom d'une Secte Heretique.*

ANTIDOTUM, i. *n. ou* Antidotus, i. *f. Celſ.* Antidote, préſervatif, contrepoiſon, remede contre une maladie.

ANTIGONIA, æ. Arcadiæ. *Voiez* Mantinea, *ville d'Arcadie.*

ANTIGONIA, æ. Epiri. Argiro Caſtro, *ville de l'Epire.*

ANTIGONIA Macedoniæ. Antigoca, *ville de Macedoine.*

ANTIGRAPHEUS, *ou* Antĭgrăphus, i. *ſ. m. Celui qui dicte à des Gens qui écrivent.* ‖ Controlleur. ‖ Chancelier dans Iſidore.

ANTIHERIO. *adv. Feſt. pour* Statim, ſubitò, valdè. *adv.* Sur le champ.

ANTILENA, æ. *f. Sipont.* Poitral de cheval.

ANTILIA, æ. *ſ. f.* Anthill, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Bedfort.*

ANTILIBANUS, i. *ſ. m.* L'Antiliban, *montagne de Syrie en Aſie.*

ANTILLÆ, ārum. *ſ. f. & plur.* Inſulæ. Les Antilles, *Isles d'Amerique.*

ANTIMELOS, i. *ſ. f.* Antimilo, *Isle de l'Archipel.*

ANTIMERIA, æ. *f. Figure de Rhetorique, quand on employe une partie pour une autre.*

Antĭmĕtăbŏle, es. *f.* }
Antĭmĕtălepſis, is. *f. ou* } *Figure de Rhetorique,*
Antĭmĕtăthĕſis, is. *f.* }
quand les mêmes mots ſe repetant dans un autre ſens. Exemp. *Non ut edam vivo, ſed ut vivam edo. Cat.* Je ne vis pas pour manger, mais je mange pour vivre.

ANTIMONASTERIUM, i. *ſ. n.* Eymotiers, *bourg du Limouſin en France.*

ANTINOE, Antĭnŏpŏlis, Adrianŏpŏlis, is. Antios. Anthios, *ville de la Thebaide en Egypte.*

ANTINOMIA, æ. *f. Quintil.* Contrarieté, oppoſition de loix.

ANTINOMUS,

ANTINOMUS, i. *ſ. m.* Qui eſt contraire, oppoſé aux loix, ennemi des loix. ‖ Antinome, heretique.

ANTIOCHENI, ōrum. *m. plur. ou*

ANTIOCHENSES, ĭum, *m. plur. Gell.* Les habitans d'Antioche.

ANTIOCHENUM Fretum. Le pertuis d'Antioche, *partie de la mer de Gaſcogne, petit détroit de cette mer.*

ANTIOCHENUS Principatus. La Principauté d'Antioche, *en Syrie, province d'Aſie.*

ANTIOCHIA, æ. *f.* Antioche, *capitale de Syrie. Il y a pluſieurs villes du même nom.*

ANTIOCHIA. *Voiez* Fanum ſanctæ Fidei de Antiochia.

ANTIOCHIA Mygdonia. *V.* Niſibis.

ANTIOCHIA ad Euphratem. Antioche ſur l'Euphrate, *ville de Syrie ruinée.*

ANTIOCHIA ad Taurum. Antioche près du Mont Taurus.

ANTIOCHIA Americæ. Antioche, *ville de l'Amerique Meridionale dans le Gouvernement de Carthagène.*

ANTIOCHIA Mezandri. Antioche, *en Natolie près d'Epheſe.*

ANTIOCHIA Magna, Theapolis. La Grande Antioche, *ville de Syrie ſur l'Oronte ou le Farfar à 12. au midi d'Alep.*

ANTIOCHIA Margianæ. Thus, *ville du Chorasan en Perſe.*

ANTIOCHIA Piſidiæ. Antioche, *ville de Piſidie.*

ANTIOCHIA ſuper Tragum. Antiochetta, *ville d'Anatolie ſur la côte Meridionale vis-à-vis de l'Iſle de Chypre.*

ANTIOPIA, æ. *ſ. f.* Heſron, Aſſor. Antiopia, *ville de la Terre ſainte dans la Tribu de Nephthali.*

ANTIPÆSTUS, i. *m. Pied de vers, composé de deux longues entre deux breves.* Vĭdēns diſcit.

ANTIPAGMENTA. *Le même qu'*Antepagmenta.

ANTIPARASTASIS, is. *f. Figure de Rhetorique, quand l'accuſé apporte des raiſons pour prouver qu'il devroit plûtôt être loué que blamé, s'il étoit vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppoſe.*

ANTIPAROS, is. Antipario, *Iſle de l'Archipel.*

ANTIPATHIA, æ. *f. Plin.* Antipatie, contrarieté, oppoſition d'humeur, d'inclination, répugnance.

ANTIPATRIS, idos. Apollonia, æ. *ſ. f.* Antipadride, *ville de Paleſtine ſur la côte au Nord de Jafa.*

ANTIPERISTASIS, is. *f.* Antiperiſtaſe, *augmentation de l'activité & des forces d'une choſe par l'approche de ſon contraire.*

ANTIPHELLUS, i. *ſ. m.* Antifello, *petite ville d'Anatolie, fort peuplée.*

ANTIPHERNA, ōrum. *n plur.* Avantages qu'un mari fait à ſa femme par contrat de mariage.

ANTIPHILI Portus. Volla.

ANTIPHONA, æ. Antienne, *Chant à deux Chœurs qui ſe répondent l'un à l'autre.*

ANTIPHONARIUM, i *ſ. n.* Antiphonier, Antiphonaire, Livre d'Egliſe, qui contient les Antiennes.

ANTIPHRASIS, is. *f.* Antiphraſe, contreverité, *lorſque par un mot on entend le contraire de ce qu'il doit ſignifier.*

ANTIPODES, dum. *m. plur. Cic.* Antipodes, *habitans d'un meridien, mais dans ſes points diametralement oppoſez.*

ANTIPOLIS, is. *f. autrement* Julia Auguſta. Antibe, *ville & port de France en Provence.* ‖ La partie de Rome au-delà du Tibre.

ANTIPOLITANUS, a, um. Qui eſt de la ville d'Antibes. ‖ de la partie de Rome au-delà du Tibre.

ANTIPROPEMPTICON, i. *ſ. n.* Eſpece de Poëme, piéce de Vers, *qu'un ami qui part dreſſe à ſes amis, qu'il quitte, dont il s'éloigne.*

ANTIPTOSIS, is. *f. Figure de Rhetorique, lorſqu'on emploie un cas pour un autre.* Urbem quam ſtatuo veſtra eſt. *Virg.*

ANTIPYRENÆI Montes. Antipyrenées, *montagnes qui ſéparent le Rouſſillon du Languedoc.*

ANTIPYRGOS, Tetrapyrgos, i. Acropolis, is. *ſ. f.* Luchum, i. *ſ. n.* Luche.

ANTIGOA, æ. *ſ. f.* Inſula. Antigoa, *Iſle des Indes vis-à-vis de Goa.*

ANTIQUA, æ. *ſ. f.* Antiqueda, *village de la vieille Caſtille en Eſpagne.*

ANTIQUARIA, æ. *f. Juv.* Femme ſçavante, bel eſprit, qui ſe ſert de mots anciens, qui les affecte.

ANTIQUARIUS, ĭi. *m.* Antiquaire, critique, ſçavant, qui ſe plaît aux antiquitez, qui s'y connoît. ‖ Celui qui a ſoin des Livres d'une Bibliotheque, & de la réparation de ceux qui ſe gâtent. ‖ Celui qui transcrivoit autrefois ceux que la longueur du tems *ou* quelqu'autre accident avoit endommagez. ‖ Copiſte de Bibliotheque.

ANTIQUATIO, ōnis. *f. Gell.* Refus de recevoir une Loi.

ANTIQUATUS, a, um. *part. Cic.* Qui a été refuſé, qu'on n'a pas voulu paſſer, qu'on n'a point conſenti de recevoir.

ANTIQUE, *adv. Hor.* Anciennement, à l'antique, à la mode des anciens, à l'ancienne mode.

ANTIQUIOR, antiquius, ōris, *comp. Voiez* Antiquus.

ANTIQUITAS, ātis. *f. Cic.* Antiquité, ancienneté, le tems paſſé, le tems des Anciens, les Anciens. *Antiquitatis multa peritus. Gell* Tres-ſçavant dans la connoiſſance de l'antiquité, *ou* un tres-habile Antiquaire.

ANTIQUITUS. *adv. Quintil.* Anciennement, autrefois, au tems paſſé, jadis. ‖ *Caſ.* De tout tems. *Non adeo antiquitùs. Plin.* Il n'y a pas fort longtems.

ANTIQUO, as, āvi, ātum, ārĕ. ‖ *Cic.* Ne pas recevoir, ne verifier point, rejetter, refuter, empêcher de paſſer, s'oppoſer à l'établiſſement, *ſoit d'une Loi, ſoit de quelque propoſition.*

ANTIQUUS, a, um. *Comp.* quior, ius. *Superl.* quiſſimus. *Cic.* Ancien, antique, vieux. *Antiqui officii homo. Cic.* Un homme d'une ancienne probité, du bon tems. *Le comparatif a un autre ſens, & ſignifie* meilleur, plus eſtimable. *Nihil mihi eſt antiquius.* Je n'ai rien de plus cher, *ou* de plus précieux, de plus à cœur. *Antiquum obtinere. Ter.* Etre toûjours le même, *on ſouſentend* morem. *Antiquam rationem obtinere. Plaut.* Reprendre ſon premier train de vie.

ANTIRRHETIQUA, ōrum. *n. plur.* Livres qui répondent à ce qu'on écrit contre nous; Apologie.

ANTHIRRINUM, *ou* Antirrhizum. *ſ. n. Nom d'une herbe qu'on emploioit dans les malefices.*

ANTIRRHIUM Caput. Molicria, *bourg de la Livadie en Grece.*

ANTISCOTA. *Voiez* Anticoſta.

ANTISSA, æ. *ſ. f.* Anteſſa, *ville de l'Iſle de Metelin, ſur la côte Septentrionale.*

ANTISSIODORENSIS, is. *comm. gen.* sĕ. *n.* ĭs. Qui eſt d'Auxerre, Auxerrois.

ANTISSIODORENSIS Tractus. *Voiez* Altiſſiodorenſis Ager. L'Auxerrois, *contrée de Bourgogne en France.*

ANTISSIODORUM, Altiſsĭodōrum, i. *n.* Auxerre, *ville Epiſcopale en Bourgogne.*

ANTISTES, ĭtis. *m. f. Cic.* Le premier, celui qui eſt au-deſſus des autres; le premier Prêtre d'un Temple d'Idole, un Prelat; un Evêque, un Abbé, un Prieur, un Curé. *Antiſtes artis. Cic.* Le plus habile, celui qui excelle en un Art. - *juris. Quint.* Un Maître en Droit. - *ceremoniarum. Cic.* Grand-Maître des ceremonies.

ANTISTITA, æ. *f. Cic.* Une Prêtreſſe des Idoles, une Abbeſſe, une Prieure.

ANTISTITOR, ōris. *m. ou*

ANTISTOR, ōris. *m.* Prépoſé, *ou* qui préſide à la conduite, qui a l'Intendance ſur quelque choſe, Intendant.

ANTISTO, as, ārĕ. *Cat. Le même qu'*Anteſto.

ANTITACTICUS, a. *ſ. m. & f.* Antitactique, heretique.

ANTITAURUS, i. *ſ. m.* L'Antitaur, *montagne d'Aſie.*

ANTITHALAMUS, i *m. Varr.* Antichambre, *où l'on faiſoit coucher les domeſtiques qui étoient de garde.*

ANTITHEUS. *ſ. m. Les Anciens donnoient ce nom à des eſprits compoſez, diſoient-ils, d'une matiere plus groſſiere, qui s'érigeoient en Dieux.*

ANTITRINITARIUS, a. *ſ. m. & f.* Antitrinitaire, *heretique.*

ANTIVESTÆUM & Boletium Caput. Le Cap de Cornouäilles.

ANTIUM, ĭi. *n. Hor.* Antio, *ville d'Italie dans le Latium.*

ANTIUM, i. *ſ. n.* Anthia, æ. *ſ. f.* Anzo, *ville du Pays des Volſques en Italie.*

ANTIUM Promontorium. Le Cap d'Anzo.

ANTIUM, Antiatum navale, Neptunium. Nettuno, *bourg & port d'Italie, ſur la côte de la Campagne de Rome.*

ANTLIA, æ. *f. Mart.* Engin, machine *ou* pompe à tirer de l'eau. ‖ *Suet.* La peine de tirer de l'eau, *ou* de pomper, *à laquelle on condamnoit quelquefois les criminels.*

ANTOCUS Mons. Le Volcan d'Antoco, *montagne des Andes dans l'Amerique Meridionale.*

ANTOECUS, a. *ſ. m. & f.* Antoécien, enne, *Ceux qui ont la même longitude & la même latitude, mais les uns ſeptentrionale & les autres meridionale.*

ANTON, ōnis. *ſ. m.* Amnis. Le Teſt, *riviere.*

ANTONA, æ. *ſ. f.* Meridionalis. Sout-Hampton, *ville d'Angleterre.*

ANTONA, æ. *ſ. f.* Septentrionalis. Nort-Hampton, *ville d'Angleterre.*

ANTONACUM, i. *ſ. n. Voiez* Antenacum.

ANTONIA, æ. Baris. Antonia, *Fortereſſe de Jeruſalem.*

ANTONII Diemeni Regio. La Terre de Diemenſ, *dans les Terres Auſtrales.*

ANTONII Ægidii Sinus. La Baye d'Antongil, *dans l'Ocean Ethiopien ſur la côte Orientale de l'Iſle de Madagaſcar.*

ANTONINA, æ. *ſ. f. Voiez* Trajectum ad Rhenum.

ANTONINUS, i. *m.* Antonin, *nom d'homme.*

ANTONIUS, ĭi. *m.* Antoine, *nom d'homme.*

ANTORICUM, i. *n.* Chartres, *ville Epiſcopale de Beauſſe.*

ANTORICENSIS, is. *m. f.* Qui eſt de Chartres, *ou* de la Beauſſe.

ANTRAVIDA, æ. *ſ. f.* Antravida, *ville de Belvedere en Morée.*

ANTRIMENSIS Comitatus. Le Comté d'Antrin, *ou* d'Antrim, *dans l'Ultonie en Irlande.*

ANTRINUM, Antrin, *ou* Antrim, *ville du Comté d'Antrin.*

ANTRORSUM. *adv.* Pardevant.

ANTROS, Condouani inſula. L'Iſle de Cordouan.

ANTRUM, i. *n. Virg.* Antre, caverne, grotte, taniere.

ANTRUM. Amdré.

ANTRUM Sibyllæ. La Grotta della Sibilla.

ANTUERPIA, æ. *f.* Anvers, *ville Epiſcopale de Brabant.*

ANTUERPIENSIS, *m. f.* sĕ. *n.* is. Qui eſt d'Anvers. *Antuerpienſis Tetrarchia.* Le Quartier d'Anvers.

ANTUMACUM, i. *n.* Andernac, *ville d'Allemagne.*

ANTURNACUM, i. *ſ. n. Voiez* Annenacum.

ANUBIS, is. *m.* Le Mercure des Egyptiens, *auquel ils donnoient une tête de chien.*

ANUBIS, is. *m.* Qui n'eſt pas encore dans l'âge de puberté. ‖ Qui eſt ſans ſoin. ‖ Qui n'eſt point couvert de nuées.

ANUBIS, Nubis, is. *ſ. m.* Carrio, ōnis. *ſ. m.* Carrion, *riviere d'Eſpagne.*

ANUCLIA. Anweil, *bourg [illegible]llemagne dans le Palatinat du Rhin.*

ANULARIS, Anularius, Anulatus, Anulus. *Voiez* Annularis, &c.

ANUS, i. *m. Cic.* Le fondement, le trou du derriere. Anus *ſignifie proprement un rond, un cercle; d'où vient* Annus, i. *m.* l'année, *qui eſt une circulation du tems.* Annulus, i. *m.* une bague, un anneau *qui eſt fait comme un cercle.*

ANUS, ūs. *f. Ovid.* Une vieille.

ANUSCANA, æ. *ſ. f.* Urbs. *V.* Nuſcum.

ANXA. *Voiez* Gallipōlis.

ANXANUM, i. *ſ. n.* Lanciano, *ville Archiepiſcopale du Roiaume de Naples.*

ANXI. *prét.* d'Ango.

ANXIE. *adv. Sall.* Avec inquietude, peine, chagrin.

ANXIETAS, ātis. *f. ou*

ANXIETUDO, ĭnis. *f. Cic.* Anxieté, inquietude, peine d'eſprit, ſoin inquiet. ‖ Air inquiet, humeur chagrine.

ANXIFER, a, um. *Cic.* Chagrinant, qui cauſe du chagrin, qui fait de la peine, qui inquiete.

ANXIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Apul.* Tourmenter, chagriner, inquieter.

ANXIUS, a, um. *Cic.* Chagrin, inquiet, agité, qui eſt en peine, qui ſe ſoucie. *Anxius invidiâ. Tac.* Qui eſt jaloux, *ou* envieux. *-ſui. Tac.* Qui eſt inquiet de ce qu'il deviendra. *-potentia. Tac.* Jaloux de ſon pouvoir, de ſa grandeur. *-pectore. Tac.* Qui eſt dans une inquietude extrême; accablé de chagrins. *-alicujus vicem. Liv.* Qui eſt en peine de ce qui peut arriver, *ou* être arrivé à quelqu'un. *-curis. Liv.* Qui eſt accablé de ſoins, d'inquiétudes, de chagrins. *-furti. Ovid.* Qui craint qu'on ne le vole. *Anxia oratio. Gell.* Un diſcours peiné, trop étudié. *Anxio animo eſſe. Cic.* Etre chagrin, inquiet, de mauvaiſe humeur, &c.

ANXUR. *Voiez* Tetracina.

ANZARBUS, i. *ſ. m.* Axara, æ. *ſ. f.* Acſaray, *ville Archiepiſcopale de Cilicie.*

ANZERMA, æ. *ſ. f.* Anzerma, *ville de l'Amerique Meridionale, dans la Province de Terre ferme.*

ANZICHI. *Voiez* Anſicani.

ANZUQUIUM, i. *ſ. n.* Anzuqui; *ville du Japon.*

ANZIACUM, Anzi-le-Duc.

A O

AOAXUS, Haoaxus. Hadaxe

AOCHARA, Aochara, *bourg du Roiaume d'Alger en Barbarie, contrée d'Afrique.*

AON, *ſ. m.* Aon, *fils de Neptune.*

AONES, um. *m. plur.* Habitans d'Aonie.

AONIA, æ. *f.* Aonie, *Province en Béotie.*

AONIDES, dum. *f. plur. ou* Aoniæ ſorores. *f.* Les Muſes, *à cauſe de l'Hippocrene, fontaine d'Aonie.*

AONIUS, a, um. *Virg. Voiez* Aones.

AORISTUS, i. *m. Terme de Grammaire;* Aoriſte, *tems indéfini d'un verbe.*

AORNUS, i. *m. Plin. Lac d'Epire dans la Theſprotie. Virg.* L'Averne, *dans la Campanie;* Lago d'Averno.

AORTA, æ. *ſ. f. Celſ.* Aorte, *groſſe artere qui ſort du côté gauche du cœur, & qui diſtribue les eſprits vitaux par tout le corps.*

AOUS, Lous, Alorus, *ſ. m.* La Polina.

A P

APACI, *ſ. m. & plur.* Apaches, *Peuples du N. Mexique, dans l'Amerique.*

APAGE, *ou* Apageſis. *Interjection pour marquer le dégoût ou l'averſion.* Ne m'en parlez pas, allez, retirez-vous d'ici, ôtez-moi cela; *& à un chien,* tirez. *Apage te à me. Plaut. Apage te. Ter.* Otez-vous de devant moi, que je ne vous voie plus, retirez vous. *-Illud. Plaut.* Ne me parlez pas de cela, ôtez cela de devant moi. *-me iſtam ſalutem. Ter.* Je me paſſerai bien d'un tel ſouhait; ne me faites point un tel compliment. *Apageſis, nunc videamus. Cic.* C'en eſt aſſez, laiſſons cela, & voions maintenant.

APALACHI Montes, Apalatæus Mons. Les Montagnes Apalaches, *partie Orientale d'une chaine de montagnes qui ſéparent la nouvelle France de la Floride en Amerique.*

APALACHITES Populi. Les Apalaches, *Peuple de la Floride dans l'Amerique Septentrionale.*

APALAR, Apălāre, Aplāre, is. *ſ. m.* Une aſſiette. ‖ Un diſque.

APAMEA, æ. *f.* Apamée, *ville de Syrie, appellée aujourd'hui* Hama.

APAMEA *ou* Apamia, æ. *f.* Pamiers, *ville Epiſcopale en Languedoc.*

APAMENSIS, Apamienſis, *m. f.* sĕ, *n.* is. *ou*

APAMEUS, a, um. Qui eſt d'Apamée, *ou* de Pamiers.

APAMIA, Myrlea. Apamiz, Apamée, *ville de la Natolie ſur le Madre.*

APAMIA, Cibotos, Celœna. Apamée, *ville de Phrygie ſur le Marſyas.*

APAMIA, Miaha. Miana, *ville de Medie.*

APAMIA ad Euphratem, *ville inconnue.*

APAMIA ad Tigrim. Traxt, *ville d'Aſie ſur le Tigre.*

APANAGIUM, ĭi. *n.* Apanage, *ce qu'on donne aux cadets des grandes Maiſons, en fonds de terre, de la ſucceſſion de leur pere.*

APANARE. Apaner, Apanager, donner un apanage.

APANTA, æ. *ſ. f.* Apanta, *Province de la Terre ferme en l'Amérique Meridionale.*

APARCHÆ, ārum. *ſ. plur. Suet.* Entrailles des victimes, *qu'on offroit aux dieux, & qu'on faiſoit brûler ſur leurs autels.*

APARETIAS, æ. *ſ.* &

APARETIUS, ii. *m. Plin.* Le vent du Septentrion, du Nord.

APARIA, æ. *ſ. f.* Aparia, *Province de l'Amerique Meridionale dans le pays des Amazones.*

APARINA, æ. *f.* &

APARINE, es. *f. Plin.* Aparine, Grateron, *plante.*

APATHIA, æ. *f.* Inſenſibilité pour toutes choſes, indolence. ‖ Exemption de toute paſſion.

APATURIA, æ. *f. ſurnom de* Venus *& de* Minerve. ‖ Fêtes à Athenes en l'honneur de Bacchus; autres en l'honneur de Minerve.

APATURUM, i. *n.* Temple de Venus.

APECULA *ou* Apĭcula, æ. *f. Plin.* Petite abeille.

APELIOTES, æ. *m. Catul.* Le vent de l'Orient équinoxial, l'Eſt.

APELITA, æ. *ſ. m. & f.* Apélite, *heretique.*

APELLA, æ. *m. Hor.* Apella, *nom propre d'un Juif,* ou *circoncis.* Sans peau, *ſelon quelques-uns.*

APENARIUS, i. *ſ. m.* Cocher.

APENESTE, Veſta. Vieſte, *ville de la Pouille en Italie.*

APENBURGUM, Apenbourg, *petite ville de la Marche de Brandebourg en Allemagne.*

APENNARIUS. *Voiez* Apenarius.

APENNINUS, i. *m.* Le Mont Apennin, *qui diviſe l'Italie en long;* Les Alpes Apennines.

APENROA, æ. *ſ. f.* Apenrade, *ville du Duché de Sleſwich en Jutlande.*

APER, pri. *m. Hor.* Un Sanglier, *porc ſauvage. f. Phæd.* Une Laie, *truie ſauvage.*

APERIO, is, rŭi, ērtum, rīrĕ. *Cic.* Ouvrir. ‖ Découvrir, déclarer, faire connoître, manifeſter, éclaircir, expliquer, reveler, faire voir, mettre en évidence, expoſer au jour, avertir. *Aperire caput alicui. Juv.* Fendre la tête à quelqu'un. *-caput. Cic.* Oter ſon chapeau, ſon bonnet, ſa coeffure, ſe découvrir la tête. *-cuniculos. Caſ.* Eventer une mine. *-futura. Virg.* Développer l'avenir. *-occaſionem ſuſpicioni. Cic.* Donner lieu au ſoupçon. *-iter ferro. Sall.* Se faire jour l'épée à la main. *-ſe. Cic.* Se faire connoître. *-limites. Vell. Paterc.* Elargir les chemins. *-litteras. Cic.* Décacheter une Lettre. *-ænigma. Plaut.* Expliquer une énigme. Aperibo. *fut. pour* Aperiam.

APERÍ-oculos. Abrolhos, *petite iſle avec des rochers dans la mer du Breſil.*

APERI-oculos Rabuceæ. Abrocios, *Ceurls & Baſſes dans la mer du Nord près de l'iſle de S. Domingue.*

APERRÆ, Apheræ, Apyræ, ārum. *ſ. f. & plur.* Phinica, *ville de Lycie dans l'Aſie Mineure.*

APERTE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Ouvertement, à découvert, publiquement, hautement, ſans diſſimulation, ſans déguiſement, clairement, nettement, manifeſtement, évidemment, diſtinctement, ſans équivoque, devant tout le monde. *Apertiùs dicere. Cic.* Expliquer plus nettement. *Apertiſſimè inſanire. Cic.* Donner des marques tres-certaines, des ſignes fort aſſurez de folie.

APERTIO, ōnis. *f. Varr.* L'ouverture, l'action d'ouvrir.

APERTUM, i. *n. Hor.* Plaine, campagne, place publique.

APERTURA. *Le même qu'*Apertio.

APERTUS, a, um. *Cic.* Ouvert, découvert, débouché, nud, démaſqué. ‖ Clair, net, évident, manifeſte, ſans diſſimulation, ſans déguiſement ni équivoque. ‖ Serein. ‖ Franc, ſincere, ſans fourberie. *Apertus impetus maris. Caſ.* Coups de mer, lames, houles, *ce ſont les vagues auſquelles un Navire eſt expoſé en des lieux où il n'y a point d'abri. Apertus homo. Cic.* Un homme ſincere, qui n'eſt point double. *Aperta navis. Liv.* Un brigantin, qui ne porte point de couverte, qui n'eſt point ponté, qui n'a point de tillac. *Apertum cœlum. Virg.* Un beau tems, un ciel ſans nuages. *-mare. Liv.* La pleine mer. *Apertus omnibus. Cic.* Qui eſt connu de tout le monde. *Aperta loca. Caſ.* Pays découvert, où il n'y a ni bois, ni montagnes. *-pericula. Virg.* Des périls évidens. *Apertiores loci, apertiſſimi campi. Caſ.* Une raſe campagne, un payïs plat & ſans rideaux. *In apertum proferre opus. Cic.* Publier un ouvrage, le mettre au jour, le donner au public. *In aperto ponere caſtra. Liv.* Camper à découvert, ſe poſter dans une plaine, en un lieu découvert.

APES, is. *f. Le même qu'*Apis.

APETUBÆ. Les Apetous.

APEX, ĭcis. *m. Virg.* Houpe de laine *ou* de ſoie, *que les Flamines, Prêtres de Jupiter, portoient au haut de leur bonnet.* ‖ *Suet.* Le bonnet des Flamines. ‖ *Plin.* Crête, hupe des oiſeaux. ‖ *Virg.* Le ſommet, la pointe, la cime, le haut de quelque choſe que ce ſoit. ‖ *Cic.* Le faîte, le comble, le plus haut dégré, le plus haut point de perfection. ‖ *Quint.* Un accent, une marque qu'on met ſur les lettres. *Apex ſenectutis eſt authoritas. Cic.* L'autorité eſt le grand ornement de la vieilleſſe. *Apices juris. Ulp.* Les pointilleries du Droit, la chicane du Palais. *Apex Regum. Hor.* L'autorité ſuprême des Rois. *-plumatilis.* Le timbre d'un écuſſon.

APEXABO, ōnis. *m. Varr.* Boudin, ſauciſſe, cervelas, ſauciſſon, mortadelle, andouille; tout ce qui s'enveloppe dans des boyaux.

APHÆA, æ. *ſ. f.* Aphée, *ſurnom de Diane.*

APHÆRESIS, is. *f.* Retranchement du commencement d'un mot, *fig. de Gramm. v.g.* Temnere *pour* Contemnere.

APHANNÆ, ārum. *f. plur. Contrée la plus mépriſée de Sicile; d'où vient le Proverbe,* ad Aphannas, *lorſqu'on rejette, qu'on mépriſe quelque choſe.*

APHAS. *Voiez* Inachus.

APHETA, æ. *ſ. m.* Le Préteur, *qui dans les jeux du Cirque donnoit aux quadriges le ſignal pour partir.*

APHETOR, ōris. *ſ. m. Surnom d'Apollon, à cauſe des oracles qu'il rendoit.*

APHEUS, *ſ. m.* Aphée, *nom de Mars dans les montagnes d'Arcadie.*

APHORISMUS, i. *m.* Aphoriſme, *Sentence qui porte un grand ſens en peu de mots.*

APHRACTA. *ſ. f.* Sorte de ſouliers *que portoient les femmes.*

APHRACTUM, i *n.* ou

APHRACTUS, i. *m. Cic.* Une barque, un brigantin ſans couverte, ſans pont, ſans tillac. *Ce mot eſt écrit en grec dans Ciceron.*

APHRICA. *Voiez* Africa.

APHRODISIA, ōrum. *n. plur. Plaut.* Fêtes en l'honneur de Venus.

APHRODISIAS, Aphrodiſia. Apodoſia, Aphrodiſie, *ville de l'Anatolie ſur le Madre.*

APHRODISIAS, ădos. *ſ. f.* Cariæ. Ville de Carie, *inconnue.*

APHRODISIAS Ciliciæ. San-Theodoro, *ville de Carie.*

APHRODISIUM Cypri. Achatou, *ville de l'iſle de Chypre.*

APHRODISIUM Promontorium. Le Cap de Greutz, *en Eſpagne.*

APHRODISIUM, i. *ſ. n.* Urbs Africæ. Elmadia, *ville d'Afrique.*

APHRODISIUM, urbs Africæ. Mabra; *autre ville d'Afrique.*

APHRODITE, *ſ. f.* Venus.

APHRONITRUM, i. *n. Plin.* Ecume *ou* fleur de Nitre, *mineral ſalin.*

APHTHARTOCITA, æ. *ſ. m. & f.* Aphthartocite. *Heretiques Eutychiens.*

APHYA, æ. *f. Cic. Sorte de* poiſſon blanc & commun, *comme* le Merlan, *qui cuit aiſément.* ‖ *Aphya populi. Cic.* Le menu peuple, les petites gens, la racaille, le populace.

APIANUS, a. um. *Plin.* Qui concerne les

abeilles. *Apiana uva. Plin.* Raiſin muſcat, que les abeilles picquent. -*braſſica. Plin.* Eſpece de chou, dont les feuilles ont du rapport à celles de l'ache.

APIANUM, Avianum, i. Aviano, *bourg du Frioul, dans l'Etat de Veniẓe en Italie.*

APIARIUM, ĭi. *n. Colum.* Lieu où l'on met les ruches des mouches à miel. ‖ Les ruches.

APIARIUS, ĭi. *m. Colum.* Celui qui éleve des mouches à miel; ‖ Qui en a ſoin, qui en fait marchandiſe.

APIASTRUM, i. *n. Varr.* Meliſſe, *plante dont ſe nourriſſent les abeilles.*

APIATUS, a, um. *Plin.* Picquoté, marqueté, tacheté, moucheté. *Apiata menſa. Plin.* Une table de bois moucheté.

APICA, æ. *f. Varr.* Une brebis pelée ſous le ventre.

APICATUS, a, um. Qui a une pointe, une hupe, une crête *ou* une houpe.

APICE, cem. *Voiez* Apex.

APICIUM, i. *ſ. n.* L'Apice, *bourg de la Principauté Ulterieure dans le Royaume de Naples.*

APICULA, æ. *f. Plin.* Petite abeille.

APILASCUS, cŭdis. *f. Plin.* Monnoye prête à frapper.

APINA, æ. *f.* Petite bicoque de la Pouille de nulle conſequence; *d'où eſt venu*

APINÆ, ārum. *f. plur. Mart.* Bagatelles, niaiſeries, vetilles, amuſemens *ou* jouets d'enfans.

APINARIUS. *ſ. m. Voiẓ* Apenarius.

APIS, is. *f.* Abeille, mouche à miel.

APIS, is *ou* ĭdis. *m.* Apis, *bœuf adoré des Egyptiens.* ‖ *Signe celeſte.*

APISCOR, ĕris, aptus ſum, ſci. *dep. Tac.* Acquerir, trouver, attraper, prendre. *Apiſci ſine me illum. Plaut.* Laiſſez-le moi attraper; attendez que je l'aie trouvé.

APITHIA, æ. *f.* Incredulité, opiniâtreté, obſtination.

APIUM, ĭi. *n. Hor.* Ache, perſil, *plante.* ou *gen. plur.* d'Apis.

APLUDA, æ. *f. Voiez* Appluda.

Aplūſtre, is. *n. Lucr.* }
Apluſtra, ōrum. *n. pl. Cic.* } Flamme, girouette,
Apluſtria, ium. *n. pl. Sil. It.* }
petite piece d'étoffe qui pend du haut des maſts.

APOBATERION. *ſ. n.* Piece de vers que l'on faiſoit, *quand on partoit pour un voyage.*

APOCALYPSIS, is. *f. Bibl.* Revelation, Apocalypſe.

APOCHA, æ. *f. Ulp.* Quittance, acquit.

APOCOPE, es. *f.* Retranchement, *Figure de Rhetorique, par laquelle on retranche quelque choſe de la fin d'un mot.*

APOCRISIARIATUS, ûs. *ſ. m.* Charge, dignité d'Apocriſiaire, Chancelier, Secretaire d'Etat, grand Prevôt de l'Hôtel, Capitaine du Palais d'un Souverain, Ambaſſadeur, Legat, Nonce, Grand-Vicaire d'un Evêque, un Confeſſeur.

APOCRYPHI Libri, ōrum. *m. pl.* Livres de la verité deſquels on n'eſt pas aſſuré.

APOCRYPHUS, a, um. Apocryphe, qui n'eſt pas authentique; qui eſt incertain, ſuſpect, inconnu.

APODIPNON. *ſ. n.* Complies chez les Grecs.

APODIXIS, is. *f.* Démonſtration; preuve évidente, claire. *Apodixis defunctoria. Petr.* Signe, marque de foibleſſe, de langueur. Billet d'enterrement.

APODYTERIUM, ĭi. *n. Cic.* Le lieu dans les bains où l'on ſe deshabilloit, *& où l'on laiſſoit ſes habits.*

APOGÆUM, i. *n. Celſ.* Le milieu du haut du Ciel.

APOGÆUS, i. *m. Plin.* Vent de terre.

APOGRAPHUM, i. *m. Plin.* Copie, extrait, exemplaire.

APOLACTISSO *ou* Apŏlăctīzo, as, āre. *Plaut.* Ruer, donner des coups de pieds. ‖ Mépriſer, faire peu de cas.

APOLECTI, ōrum. *m. pl. Liv.* Le Conſeil, l'Aſſemblée des Magiſtrats d'Etolie, *ancienne province de Grece.*

APOLLINARIS, *m. f.* rĕ, *n.* is. *Cic.* Qui concerne Apollon, & ſes ſciences, *comme* la Poëſie, la Muſique, la medecine.

APOLLINARISTA. *ſ. m. & f.* Apollinariſte heretique, *Sectateur d'Apollinaire.*

APOLLINARIUM, i. *ſ. n. Voiẓ* Apollinarii Albicorum.

APOLLINEUS, a, um. *Ovid.* Qui concerne Apollon, &c.

APOLLINIACUM, i. *ſ. n. Voiez* Podomniacum.

APOLLINIS Urbs magna. Munſia, *ville d'Egypte.*

APOLLINIS Fanum. Tamaclati, *dans l'Afrique propre.*

APOLLINIS Promontorium. Le Cap de Raſamuzar, *dans l'Afrique propre.*

APOLLINIS Promontorium. Le Cap de Ténèz, *ſur la côte du Royaume d'Alger en Barbarie.*

APOLLO, ĭnis. *m.* Apollon, *Dieu de la Poëſie, de la Muſique, & de la Medecine.*

APOLLONIA. *ſ. f.* Apolline, *nom de femme.*

APOLLONIA, æ. *ſ. f. Ville Epiſcopale de la Bithynie ruinée.*

APOLLONIA, *Ville Epiſcopale de la Carie ruinée.*

APOLLONIA Africæ. Bonandrea, *ville d'Afrique dans l'ancienne Pentapole.*

APOLLONIA Amphaxitidis. Eriſſo, *ancienne ville Epiſcopale de Macedoine.*

APOLLONIA Macedoniæ. Pirga, *ville de Macedoine en Grece.*

APOLLONIA Mygdoniæ, Serræ. Sèr. Seres.

APOLLONIA Myſiæ. Lupadi, *ville de Myſie.*

APOLLONIA Siciliæ, *Ville de Sicile ruinée.*

APOLLONIA Syriæ, *ville de Sicile inconnue.*

APOLLONIA Thraciæ. Siſſopoli, *en Thrace, c'eſt-à-dire en Romanie, province de la Turquie en Europe.*

APOLLONIA Promontorium. Le Cap d'Apollonia.

APOLOGATIO, ōnis. *f.* Fable, fiction, conte. ‖ Injure. ‖ Poſtulation.

Quintilien dit que ce mot n'a point été reçû par l'uſage, quoique quelques Auteurs s'en ſerviſſent de ſon tems.

APOLOGETICUS, a, um. Apologetique, qui défend, qui excuſe. ‖ Liber Apologeticus, Remontrance.

APOLOGIA, æ. *f.* Apologie, défenſe, excuſe, juſtification.

APOLOGISMUS, i. *m.* Compte, liſte, memoire, état de dépenſe. ‖ *Cic.* Apologie.

APOLOGO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Perſ. Sen.* Rebuter, rejetter. ‖ Maltraiter de paroles, dire des injures. ‖ Poſtuler.

APOLOGUS, i. *m. Cic.* Apologue, fable, conte pour inſtruire, *où l'on fait parler les bêtes.*

APOMAGDALIA. *ſ. f.* Mie de pain, *dont on ſe frottoit les mains pour les degraiſſer, & qu'on jettoit enſuite aux chiens.*

APONUS, i. *m. Cic. Fontaine d'eau chaude près de Padoue, qui a donné ſon nom au bourg* d'Abano en *Italie.*

APONUS, i. *ſ. m.* Abano, *village de Padouan en Italie.*

APOPEMPTICON, i. *ſ. n.* Piece de vers qu'on faiſoit pour ſouhaiter un bon voyage à ſes amis qui partoient: *on en faiſoit pour les Dieux, le dernier jour des Epidemies.*

APOPHASIS, is. *f. Quintil.* Déni, refus. ‖ Inventaire, deſcription, répertoire, catalogue; ‖ ou, *figure de Rhetorique, lorſqu'on ſe fait à ſoy-même une interrogation, & qu'on y répond.*

APOPHORETA, ōrum. *n. pl. Suet.* Etrennes, preſens qu'on ſe fait aux premiers jours de l'An: ‖ Aux jours de Fêtes par maniere de bouquet. ‖ Ce qui s'emportoit par les conviez aux feſtins après le repas.

APOPHTEGMA, ătis. *n. Cic.* Apophtegme, ſentence, bon mot, maxime, proverbe.

APOPHYGE, es. *f. ou*

APOPHYGIS, is. *f. Vitr.* Anneau, cercle de fer mis au chapiteau des colomnes. ‖ Fuite, retraite, naiſſance, congé. ‖ Chamfrain des chapitaux des colomnes.

APOPHYSIS, is. *f. Celſ.* Apophyſe, excroiſſance; ce qui croît ſur quelque choſe, & qui y eſt attaché. ‖ La ſaillie des os, ce qu'il y a d'éminent, *comme au coude, &c.*

APOPLEXIA, æ. *f. Celſ. ou*

APOPLEXIS, is. *f.* Apoplexie, *maladie.*

APORIA, æ. *ſ. Bibl.* Doute, incertitude, perplexité, irreſolution, inquietude, *quand on ne voit pas jour à ſortir d'un embarras.*

APORIATIO, ōnis. *f. Bibl.* Pauvreté, beſoin, indigence.

APORIATUS, a, um. *Bibl.* Deſtitué, dénué, qui a beſoin; qui eſt dans l'indigence, reduit à l'extrémité; *& les autres ſens d'*Aporio.

APORIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Bibl.* Dénuer, deſtituer, appauvrir; réduire dans le beſoin, dans l'indigence, à l'extrémité. ‖ Douter, balancer, être incertain, être embarraſſé, être en peine.

APORRETA, ōrum. *n. pl.* Retrait, latrines, lieux communs *ou* ſecrets, cabinet de commodité, les lieux.

APOSIOPESIS, is. *f. Quint.* Reticence, interruption: *Figure de Rhetorique, par laquelle on feint de ne vouloir pas parler d'une choſe dont on ne dit que des mots en paſſant, ou dont on commence à parler ſans continuer:* comme *Quos ego. . . . . ſed.*

APOSPHRAGISMA, ătis. *n. Plin.* Empreinte d'un cachet, d'un ſceau. ‖ Cachet, ſceau; anneau qui ſert à cacheter, *ou* à ſceller.

APOSTASIA, æ. *f.* Apoſtaſie, abandonnement de ſa Religion. ‖ Deſertion, rebellion, révolte.

APOSTATA, æ. *comm. gen.* Apoſtat, qui abandonne ſa Religion, Renégat. ‖ Faux-frere. ‖ Deſerteur, transfuge; qui abandonne ſon chef, *ou* le parti qu'il avoit embraſſé; rebelle.

APOSTATICUS, a. *ſ. m. & f.* Apoſtatique, *nom d'une Secte Heretique.*

APOSTATO, as, āvi, ātum, āre. *Bibl.* Apoſtaſier, quitter ſa Religion. ‖ Abandonner ſon chef, ſon parti; deſerter, ſe révolter.

APOSTATRIX, ĭcis. *f. Bibl.* Celle qui apoſtaſie. *Apoſtatrices gentes.* Des peuples qui ont renoncé à leur Religion.

APOSTEMA, ātis. *n. Plin.* Apoſtume, abcès. *Celſ.* Suppuration, pus.

APOSTOLATUS, ûs. *m. Bibl.* Apoſtolat, dignité, fonction d'Apôtre.

APOSTOLICUS, a, um. Apoſtolique, d'Apôtre, qui vient des Apôtres. ‖ Apoſtolique, *nom d'une Secte Heretique.*

APOSTOLIUM, ĭi. *n.* Temple, Egliſe, *dédiée à Dieu* ſous l'invocation d'un Apôtre.

APOSTOLUS, i. *m. Bibl.* Apôtre, *Diſciple de Jeſus-Chriſt, qui a été envoié pour prêcher l'Evangile.* ‖ Envoié, meſſager, celui qui portoit les lettres de l'Empereur. ‖ *Liv.* Lettre démiſſoire *ou* de renvoi, *par laquelle une cauſe eſt renvoiée à un Tribunal.* ‖ Livre des Epîtres de ſaint Paul.

APOSTROPHA, æ. *f. Aſc. Ped. Ovid. ou*

APOSTROPHE, es. *f. Quintil.* Apoſtrophe, *Figure de Rhetorique, par laquelle on adreſſe ſon diſcours à quelqu'un,* ou *à une choſe inanimée.* ‖ Détour, éloignement du ſujet qu'on traite.

APOSTROPHIA, æ. *ſ. f. Surnom de Venus.*

APOSTROPHUS, i. *m.* Apoſtrophe, *petit trait courbe, dont les Grammairiens ſe ſervent pour marquer l'éliſion,* ou *le retranchement d'une voielle,* comme *Ain',* pour *Aiſne?* ‖ Abomination, *Figure de Rhetorique,* ou *dans les pieces de Theatre, lorſque le Chœur ſe tourne vers le peuple, vers les ſpectateurs.*

APOTACTITA, æ. *ſ. m. & f.* Apotactite, Abſtinent, *nom d'une Secte Heretique.*

APOTEVIZZA. Apotevitz.

APOTHECA, æ. *f. Cic.* Gardemanger, celier, cave, office; tout lieu où l'on garde les proviſions de bouche. ‖ *Colum.* Magaſin, boutique.

APOTHECARIUS, ii. *m.* Marchand qui tient magaſin, *ou* boutique. ‖ Apoticaire.

APOTHEOSIS, is. *f. Suet.* Apotheoſe, déification, *quand on met quelqu'un au nombre* ou *au rang des Dieux.*

APOTHESIS, is. *f.* Le choix, le triage d'une choſe pour la ſerrer. *Voiẓ* Apophygis.

APOTHETÆ, ārum. *f. pl. Lieu eſcarpé dans la Laconie, où l'on expoſoit les enfans neẓ monſtres.*

APOTROPÆUS. Epithete que l'on donnoit aux Dieux, *qui éloignoient les maux.*

APOZEMA, ătis. *n.* Apozeme, *décoction d'herbes & autres drogues.*

APPAMATUCA. Appamatuck, *riviere de la Virginie dans l'Amerique Septentrionale.*

APPAMIÆ. *Voiez* Pamæa.

APPANAGIUM, ĭi. *n. Voiez* Apanagium.

APPAR, *ou* Apar. *ſ. m.* Lettre circulaire.

APPARATE, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Avec appareil, avec de grands préparatifs, avec magnificence, ſomptueuſement, pompeuſement, ſplendidement, ſuperbement, galamment, délicieuſement.

APPARATIO, ōnis. *f. Cic.* Appareil, préparatif, appreſt, magnificence, &c. *Voiez* Apparatus.

APPARATOR, ōris. *m. Liv.* Décorateur, qui a ſoin de l'appareil de quelque choſe, *comme* des préparatifs des Jeux & des Fêtes.

APPARATUS, ûs. *m. Cic.* Appareil, appreſt, préparatif, préparation, proviſion, entretenement *ou* apparat. *Apparatus belli. Cic.* Armement, préparatifs de guerre.

APPARATUS, a, um. *Cic.* Apprêté, appareillé, préparé, diſpoſé, choiſi, recherché, bien ordonné, ajuſté. *Apparata oratio. Ad Her.* Un diſcours préparé, prémedité, fait avec ſoin, d'apparat. *-domus rebus omnibus. Cic.* Une maiſon pourvûë de tout. *Apparatus homo. Cic.* Un homme qui s'étudie, qui eſt toujours compoſé. *Apparata verba. Ad Heren.* Des mots choiſis, étudiez. *Apparatiſſimi ludi. Cic.* Des Jeux, des Fêtes d'une grande magnificence, d'un pompeux appareil.

APPAREO, ēs, rŭi, rĭtum, ērĕ. *Cic.* Apparoître, paroître, ſe montrer, ſe preſenter à quelqu'un; être vû, ſe faire voir. ‖ Etre évident, être manifeſte. *Apparet res. Ter.* Cela ſe reconnoît, ſe voit; la choſe eſt toute claire. *-nuſquàm. Ter.* Il eſt inviſible. *-oratione. Cic.* Cela ſe découvre par ſon diſcours. *-ex eo. Cic.* Cela fait connoître, on juge delà. *-utrum. Cic.* On voit bien ſi. *Apparebo mox domi. Plaut.* Je ſerai au logis dans un moment. *Apparere Regi. Cor. Nep.* Servir chez le Roi. *-Magiſtratui. Suet.* Marcher devant le Magiſtrat; lui faire faire place. *-in alicujus nomine. Cic.* Se preſenter de la part & ſous les auſpices de quelqu'un. *Ut appareat opera mea pro pretio facio. Plaut.* Je donne de la marchandiſe pour le prix de l'argent, je ſers comme on me paye.

APPARITIO, ōnis. *f. Cic.* La fonction, l'emploi d'Appariteur & de Licteur; leur preſentation devant les Magiſtrats. ‖ *Dans les Auteurs Eccleſiaſtiques*, Apparition.

APPARITOR, ōris. *m. Cic.* Huiſſier, Sergent, Porte-maſſe, Maſſier, Bedeau, Clerc, Hoqueton. *Apparitores Regis. Liv.* Garde de la manche du Roi.

APPARITORIUM, ĭi. *n. Ovid.* &

APPARITURA, æ. *f. Suet. Le même qu'* Apparitio. *Apparituram facere. Suet.* Faire la charge d'Huiſſier, la fonction de Sergent; exercer l'emploi de Bedeau, &c.

APPARO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Apprêter, appareiller, diſpoſer, préparer, mettre en ordre, faire proviſion, ſe tenir preſt, faire des préparatifs. *Apparare fabricam. Plaut.* Machiner une fourberie. *-iter. Cic.* Donner des ouvertures. *-crimina. Cic.* Forger une accuſation. *Apparas delinire. Plaut.* Tu cherches à le radoucir. *Apparatur. Ter.* On ſe diſpoſe, on s'apprête, on prépare toutes choſes.

APPELLATIO, ōnis. *f. Quintil.* Le nom qu'on donne à une choſe. ‖ *Cic.* Appel, appellation. *Appellatio litterarum. Cic.* La prononciation des lettres, *quand on les fait nommer* ou *épeler les unes après les autres à un enfant*; l'action d'épeler, d'appeller ſes lettres. *-Tribunorum. Cic.* Appel du Tribunal des Tribuns; *Ad populum. Plin.* Au peuple.

APPELLATOR, ōris. *m. Cic.* Appellant, qui appelle d'un Jugement à un Juge ſuperieur.

APPELLATIVUS, a, um. *Aſc. Ped.* Appellatif.

APPELLATORIUS, a, um. *Ulp.* Qui concerne l'appel *ou* l'appellation.

APPELLATUS, a, um. *part.* Appellé, nommé, intitulé, &c.

APPELLO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Appeller, nommer, donner un nom. ‖ Invoquer, reclamer, appeller à ſon ſecours. ‖ Prendre à témoin. ‖ Appeller, interjetter appel. ‖ Inciter, ſolliciter, porter. ‖ Sommer, citer, faire venir en Juſtice, aſſigner, donner aſſignation, ajourner. ‖ Faire compliment. *Appellare litteris crebris aliquem. Cic.* Ecrire ſouvent à quelqu'un. *-litteras. Cic.* Epeller ſes lettres, apprendre à les nommer *ou* prononcer. *-aliquem de aliquâ re. Cic.* Sommer *ou* accuſer quelqu'un de quelque choſe. ‖ *Plaut.* Entretenir quelqu'un touchant quelque choſe. ‖ *Cic.* Solliciter, vouloir engager à quelque choſe une perſonne, chercher à l'y attirer, l'y porter. *-de pecunia. Cic.* Faire aſſigner pour une dette. *-Deum. Cic.* Invoquer, appeller Dieu à ſon ſecours. *-aliquem honorificentiſſimè. Cic.* Parler de quelqu'un avec beaucoup d'honneur, en termes très-honorables. *-legentem. Cic.* Interrompre une perſonne qui lit, un lecteur. *-victorem. Virg.* Déclarer victorieux, vainqueur; ajuger le prix *ou* la victoire du combat. *-aliquem Punicè. Plaut.* Aborder quelqu'un en langue Punique, *ou* lui parler Carthaginois.

APPELLO, is, pŭli, pūlſum, ēllĕrĕ. *Cic.* Aborder, arriver, mouiller l'ancre, donner fond, prendre port, prendre terre, débarquer. (*On ſouſentend* nâvem *ou* nave, *& l'on met les noms de petit lieu à l'accuſatif ſans prépoſition, & ceux de grand lieu avec la prépoſition* ad.) *Appellere Siciliæ* ou *in Siciliam. Front.* Aborder, prendre terre en Sicile, y débarquer. *ad -ſcopulos. Cic.* Echouer, heurter contre les rochers, donner dans les écueils. *-oris. Virg.* Arriver ſur les côtes *-ad aliquem. Cic.* Arriver près de quelqu'un, s'approcher de lui. *-ad aquam animalia. Varr.* Abbreuver, mener boire les animaux. *-animum ad aliquid. Cic.* S'attacher, s'appliquer, s'adonner à quelque choſe. *-animum ad uxorem. Ter.* Penſer au mariage, ſonger à ſe marier. *Huc me appuli. Ter.* Je ſuis abordé ici, j'y ai pris terre.

APPENCIUM Urbs. *Voiez* Vapincum.

APPENDICULA, æ. *ſ. f. Cic.* Un petit acceſſoire, un leger incident, une foible circonſtance, une dépendance de peu de conſideration.

APPENDIX, ĭcis *ſ. Cic.* Tout ce qui a été attaché à quelque choſe, qui en pend, *ou* qui en dépend, (*comme un raiſin attaché à ſon ſep, une enſeigne & un appentis de maiſon, une terre qui releve d'une autre.*) ‖ Un acceſſoire, un incident, une circonſtance, une dépendance. ‖ *Varr.* Ce qui eſt voiſin d'un champ, & qui le touche, *comme un chemin, une riviere,* &c. *Appendix animi corpus. Cic.* Le corps eſt une dépendance de l'ame. *-ſpina. Plin.* Epinevinette. *Appendices. plur. Liv.* Troupes auxiliaires, troupes de renfort, recrues. ‖ Recueils.

APPENDO, is, di, ſum, ĕrĕ. *Plin.* Pendre, attacher à. ‖ *Cic.* Peſer, donner au poids. ‖ Examiner. *Appendere pecuniam*, vel *aurum alicui. Cic.* Peſer de l'or à quelqu'un, *ou* lui prêter de l'argent. *-verba. Cic.* Peſer les paroles, en examiner la force. *-mutuò. Plin.* Prêter. *-aliquid ad Solem. Plin.* Expoſer, *ou* pendre quelque choſe au Soleil.

APPENNAGIUM, i. *ſ. n. Voiez* Apanagium.

APPENSUS, a, um. *part. Cic.* Pendu, ſuſpendu, attaché à. ‖ Peſé, donné au poids. ‖ Preté. ‖ Examiné.

APPENZELLA, *ſ. f. ou* Abbatis cella. Appenzel, *ville de Suiſſe.*

APPETENS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui deſire ardemment, qui ſouhaite fort. *Appetens gloriæ. Cic.* Amoureux de la gloire, paſſionné pour la gloire. *Alieni appetens. Sall.* Qui veut avoir le bien d'autrui. *Appetentius nihil eſt ſimilium ſui. Cic.* On ne recherche rien avec plus d'empreſſement que ſon ſemblable. *Appetentiſſimus alicujus. Plin.* Qui ſent une forte paſſion pour une perſonne, qui en eſt amoureux au dernier point, qui ne ſouhaite rien avec plus d'ardeur que d'avoir ſes bonnes graces.

APPETENTER. *adv. Apul.* Avec ardeur, avec paſſion, avec empreſſement.

APPETENTIA, æ. *f. Cic.* Deſir, envie, empreſſement, paſſion, ardeur. ‖ *Plin.* Appetit, envie de manger.

APPETIBILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Apul.* Deſirable, ſouhaitable.

APPETITIO, ōnis. *f. Cic. Le même qu'* Appetentia.

APPETITUS, ûs. *m. Cic.* L'appetit ſenſitif, le deſir, la paſſion, l'ardeur, l'empreſſement, l'envie, la cupidité, la convoitiſe, la concupiſcence. *Appetitus voluptatis. Cic.* La paſſion pour les plaiſirs, l'inclination à ſe divertir, le penchant à ſatisfaire ſes deſirs. *-contrahere, continere, regere, remittere, ſedare. Cic.* Réprimer ſes paſſions, les retenir, les gouverner, les moderer, les calmer, les appaiſer, les tranquiliſer, les maîtriſer. *-caninus.* Une faim canine.

APPETITUS, a, um. *part. d'*Appeto. Deſiré, ſouhaité.

APPETO, is, ĭi *ou* īvi, ītum, ĕrĕ. Deſirer fort, ſouhaiter ardemment, rechercher avec ſoin, aimer paſſionnément, être dans l'empreſſement, avoir une forte inclination, ſe ſentir beaucoup de penchant pour. ‖ Aſpirer, prétendre à. ‖ Approcher, être proche, être près, s'avancer. *Appetere aliquid naturâ. Cic.* Etre porté naturellement à quelque choſe, y avoir une pente naturelle. *-regnum. Cæſ.* Aſpirer à la Roiauté, prétendre à la Souveraineté. *-objactationem. Tac.* Affecter par vanité. *-Europam. Cic.* Tâcher d'arriver en Europe. *-vitam alicujus. Cic.* En vouloir à la vie de quelqu'un. *-alienam ſibi laudem. Cic.* S'attribuer les louanges que les autres meritent. *-humerum gladio. Cæſ.* Donner de l'épée dans l'épaule. *-dextram oſculis. Plin.* Prendre la main de quelqu'un pour la baiſer. *-aliquem ferro. Cæſ.* Attaquer quelqu'un l'épée à la main. *-unguibus. Liv.* Egratigner, déchirer avec les ongles. *-lapidibus. Cic.* Jetter des pierres, pourſuivre à coups de pierres. *-inſidiis. Cic.* Tendre des pieges, dreſſer des embûches. *manibus. Cic.* Porter la main ſur quelque choſe, tâcher de la prendre. *Appeti ignominiis. Cic.* Etre accablé d'outrages, recevoir toutes ſortes d'affronts; être couvert d'ignominie, *ou* chargé de honte. *Appetit dies ſeptimus. Cic.* Le ſeptiéme jour approche. *-nox. Liv.* La nuit vient. *-meridies. Plaut.* Il eſt tantôt midi. *Quid in illa appetitur? Mart.* Qu'y a-t-il de charmant en elle?

APPIA via, æ. *f. Cic.* La voye Appienne, *chemin de cent lieues de long, fait par les ſoins d'Appius, depuis Rome juſqu'à Brindes, au Royaume de Naples.*

APPIANA mala, ōrum. *n. pl. Plin.* Pommes d'Api.

APPICTUS, a. *adj. & part.* du Verbe *appingo.* Ajouté, joint; *en termes de Blaſon*, accoté.

APPIETAS, ātis. *f. Mot forgé par Ciceron pour exprimer* ce qui concernoit Appius.

APPINGO, is, pēgi, pāctum, gĕrĕ. *Cic.* Ajoûter, joindre, attacher, ficher.

APPINGO, is, nxi, pīctum, gĕrĕ. *Hor.* Ajoûter, joindre à ce qui eſt écrit, à ce qui eſt peint. *Delphinum ſylvis appingere. Hor.* Répreſenter un Dauphin dans les bois; joindre enſemble deux choſes incompatibles.

APPLAUDO, dis, ſi, ſum, ĕrĕ. *Cic.* Applaudir, faire des acclamations; louer, approuver en battant des mains *ou* frappant des pieds. ‖ Frapper la terre avec les pieds pour l'applanir, *ou* pour faire avancer une boule.

APPLAUSOR, ōris. *m. Plin. J.* Qui applaudit, qui approuve; approbateur, flateur.

APPLAUSUS, ûs. *m. Cic.* Applaudiſſement, approbation, louange, flaterie.

APPLAUSUS, a, um. *Ovid.* Careſſé, flaté avec la main.

APPLEDORA, æ. *ſ. f.* Appledôre, *petite ville d'Angleterre, dans la Province de Kent.*

APPLICATIO, ōnis. *f. Cic.* Application, attachement, attache. *Applicationis jus. Cic.* Droit qu'un Citoien Romain avoit ſur les biens d'un Etranger, *qui après s'être donné à lui & mis ſous ſa protection, mouroit ſans avoir fait teſtament.*

APPLICATUS, a, um. *Plin.* Appliqué, mis deſſus. ‖. *Cic.* Occupé. ‖ *Cæſ.* Abordé, arrivé. *Applicatæ aures. Varr.* Des oreilles plaquées, ſerrées contre la tête. *-naves ad terram. Cæſ.* Des vaiſſeaux qui ont abordé la terre, qui ont terri. *Applicatus ad ſe diligendum. Cic.* Attaché au ſoin de ſa propre perſonne, à ſoi-même; occupé de ſoi. *Applicata urbs colli. Liv.* Ville adoſſée à une colline, ſituée ſur le penchant d'une colline.

APPLICITUS, a, um. *Plin. J.* Attaché, joint, joignant, qui eſt proche, élevé, bâti auprès,

auprès, voiſin. *Applicitum cubiculo hypocauſtum. Plin.* Poële qui eſt joignant une chambre, qui en eſt tout proche.

‡ APPLICO, as, āvi *ou* cŭi, ĭtum *ou* cĭtum, ārĕ. *Colum.* Appliquer, mettre deſſus. ‖ Joindre, approcher, mettre auprès. *Applicare oſcula. Ovid.* Baiſer, donner des baiſers. *-ſe ad arborem. Cæſ.* S'appuyer, s'accôter contre un arbre. *-caſtra flumini. Liv.* Adoſſer ſon camp contre un fleuve; ſe camper au long d'une riviere, ſe la mettre à dos. *-ſe ad flammam. Cic.* S'approcher de la flamme. *-navim ad ripam. Cic.* Mouiller à la côte, donner fond ſur le rivage, approcher un navire du bord. *-terræ. Liv. ad terram. Cæſ.* Faire échouer un vaiſſeau, le pouſſer à terre, le mettre à ſec. *-ſe ad ductum alterius. Cic.* Se mettre ſous la conduite, la direction de quelqu'un. *-ſe ad aliquem. Cic.* Rechercher l'amitié de quelqu'un, prendre des engagemens avec lui. ‖ *Ter.* S'attacher, ſe dévouer, ſe joindre, ſe donner à quelqu'un, ſe mettre ſous ſa protection. *-ſe ad fidem alicujus. Cic.* Se confier à quelqu'un, faire fonds ſur ſa bonne foi. *-aliquem alicui officio. Colum. ad aliquod officium. Plin.* Emploier, appliquer quelqu'un à quelque choſe. *-animum ad frugem. Plaut.* S'adonner au bien. *-animum alicujus ad deteriorem partem. Ter.* Faire donner quelqu'un dans le plus mauvais parti. *-unum annum. Mart.* Approcher de l'âge d'un an. *-amicas aures votis alicujus. Hor.* Prêter l'oreille aux propoſitions de quelqu'un, lui donner une audience favorable. *Applicari in terras alicujus. Ovid.* Aborder, prendre terre, arriver ſur les terres de quelqu'un. *Quò me applicem? Cic.* De quelque côté me tournerai-je? à qui me joindre? où trouverai-je du ſecours?

APPLODO, is, ſi, ſum, ĕrĕ. *Plin.* Le *même qu'*Applaudo.

APPLORO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Hor. Sen.* Pleurer proche, auprès *ou* avec quelqu'un.

APPLOSUS, a, um. *part. Spart.* Jetté *ou* briſé contre terre.

APPLUDA, æ. *f. Plin.* Criblures *ou* menues pailles; *ce qui tombe, ou ce que le vent emporte, quand on nétoye les grains.*

APPLUMBATURA, æ. *f. Plaut. JCT.* Soudure, plombure, liaiſon avec du plomb.

APPLUMBATUS, a, um. *Ulp.* Plombé, ſoudé, lié, attaché, joint avec du plomb, *ſoit en ſoudant, ſoit autrement.*

APPLUMBO, as, āvi, ātum, āre. *Ulp.* Souder, plomber, lier, joindre, attacher, arrêter avec du plomb.

APPLUO, is, ŭi, ĕrĕ. *Plin.* Pleuvoir deſſus *ou* auprès.

APPLUTUS, a, um. *part. Tibul.* Jetté, lancé, décoché.

APPONO, is, ſui, ſitum, nĕrĕ. *Cic.* Poſer, placer, mettre avec, auprès, contre, proche, devant, ſur. ‖ Joindre, ajoûter. ‖ Apoſter, attitrer, ſuſciter. ‖ Imputer. ‖ Apprêter, dreſſer, ſervir, apporter. ‖ Appliquer. *Apponere lumen. Cic.* Apporter de la lumiere. *-manum ad os. Cic. ante os. Plaut.* Mettre la main, la tenir devant ſa bouche. *-ad ignem. Plaut.* Mettre devant le feu, auprès du feu, approcher du feu. *-aprum in epulis. Cic.* ſervir ſur table un ſanglier. *-de ſuo. Plaut.* Ajoûter du ſien. *-cuſtodem alicui. Cic.* Donner des gardes à quelqu'un. *-menſam. Plaut.* Mettre le couvert. *-in menſam.* Servir à manger, couvrir la table. *-cœnam. Ter.* Servir le ſouper. *-accuſatorem. Cic.* Appoſter, attitrer, ſuſciter un accuſateur. *-modum vitiis. Cic.* Mettre des bornes aux vices. *-diem & ſignum. Cic.* Dater, ſigner & cacheter. *-licitatorem. Cic.* Faire mettre enchere par un autre.

APPORRECTUS. *Voiez* Adporrectus.

APPORRIGO, is, rēxi, rēctum, gĕrĕ. *Ovid.* Etendre auprès.

APPORTATIO, ōnis. *f. Vitr.* Apport, voiture, tranſport, chartoi.

APPORTO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Apporter, amener, tranſporter, voiturer, charier. ‖ Cauſer, être cauſe, donner occaſion, lieu, ſujet.

APPOSCO. *Voiez* Adpoſco.

APPOSITE. *adv. Cic.* Fort juſte, à propos, à point nommé, d'une maniere propre, convenable.

APPOSITIO, ōnis. *f. Cic.* Allegation, citation, rapport, appoſition; *Figure de Grammaire, par laquelle on joint deux ſubſtantifs en même cas,* comme *fluvius Sequana.* ‖ Adjonction, application d'une choſe à une autre.

APPOSITUM, i. *n. Quint.* Epithete. ‖ *Sen.* Ce qu'on a reſervé *ou* mis à part.

APPOSITUS, ûs. *m. Plin.* Application, poſition.

APPOSITUS, a, um. *Cic.* Propre, convenable, commode, diſpoſé, ſortable, accommodé à. ‖ Mis auprès, proche de; approché de. ‖ Attitré, apporté, ſuſcité. ‖ Accôté, *terme de Blâſon. Voiez* Appono.

APPOTUS, a, um. *Plaut.* Qui a bien bû, qui a fait la débauche.

APPRECATUS, a, um. *Hor.* Qui a prié, qui a invoqué.

APPRECIATUS, a, um. *part. Bibl.* Eſtimé, priſé, évalué, apprecié.

APPRECIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Bibl.* Priſer, apprecier, mettre le prix, évaluer, eſtimer.

APPRECOR, āris, ātus ſum, āri. *Hor.* Prier avec inſtance, invoquer.

APPREHENDO, *ou* Apprēndo *chez les Poëtes*, is, di, ſum, ĕrĕ. *Cic.* Prendre, ſe ſaiſir, empoigner, s'emparer, ſe rendre maitre, ſe mettre en poſſeſſion, emporter.

APPREHENSUS, a, um. *ou* Apprenſus. *Stat.* Pris, ſaiſi, arrêté, empoigné, emporté.

APPRESSUS, a, um. *part. d'*Apprimo. *Plin.* Preſſé contre.

APPRETIATUS & Appretio. *Voiez* Appreciatus & Apprecio.

APPRIME. *adv. Cic.* Fort, fort bien, parfaitement, tout-à-fait. *Apprimè rectiſſimè. Cic.* Excellemment bien.

APPRIMO, is, ēſſi, prēſſum, mĕrĕ. *Plin.* Preſſer, ſerrer contre.

APPRIMUS, a, um. *Gell.* Du premier ordre, du plus haut rang. *Apprima tenax flos. Virg.* Une fleur qui tient extrémement, qu'on n'arrache qu'avec peine. *Virg. ſummus apprimus. Liv.* Un homme d'un mérite diſtingué.

APPROBATIO, ōnis. *f. Cic.* Approbation, conſentement, agrément, ratification, aveu. ‖ Preuve, aſſurance, raiſonnement.

APPROBATOR, ōris. *m. Cic.* Approbateur, qui approuve, qui agrée, qui conſent, qui autoriſe.

APPROBATUS, a, um. *part. Cic.* Approuvé, agréé, conſenti, autoriſé, ratifié.

APPROBE. *adv. Gell.* Très-bien, parfaitement, excellemment, en honnête homme.

APPROBO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Approuver, agréer, conſentir, ratifier, autoriſer, trouver bon, donner ſon approbation. ‖ Prouver fortement, aſſûrer par des preuves, faire voir. *Approbare aliquid authoritate ſua. Cic.* Autoriſer une choſe, l'appuïer de ſon autorité. *-aliquid alicui. Cic.* Prouver quelque choſe à quelqu'un, la lui perſuader, l'en faire convenir. *Approbat id fama. Ter.* On approuve cela par tout, cela eſt agréé de tout le monde.

APPROBRAMENTUM, i. *n. Plaut.* Opprobre, deshonneur, infamie, affront, ignominie, honte.

APPROBUS, a, um. *Cæcil.* Très-ſage, très-honnête, très-bon, de très-bonnes mœurs.

APPROMISSOR, ōris. *m. Ulp.* Caution, répondant, garant; celui qui s'oblige, qui s'engage pour un autre.

APPROMITTO, is, īſi, īſſum, tĕrĕ. *Cic.* Répondre, garantir, cautionner, donner des ſûretez, s'o[illegible] pour quelqu'un.

APPRONO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Apul.* Se mettre à genoux, ſe jetter, ſe proſterner aux pieds.

APPROPERATUS, a, um. *part. Cic.* Hâté, preſſé, precipité, fait à la hâte, où il y a de la précipitation. *Approperatum opus. Liv.* Un ouvrage fait à la hâte, avec précipitation.

APPROPERO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Se hâter, ſe preſſer, faire diligence, s'avancer fort, s'empreſſer. *Approperare gradum. Plaut.* Doubler le pas, preſſer ſa marche. *-ad cogitatum facinus. Cic.* Preſſer l'execution d'un crime qu'on a médité. *-mortem. Tac.* Avancer ſa mort.

APPROPINQUATIO, ōnis. *f. Cic.* Approche, proximité, voiſinage.

APPROPINQUO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Approcher, être proche, s'avancer.

APPROPIO. *Bibl. Le même qu'*Appropinquo.

APPULI. *prétérit d'*Appello.

APPULSUS, ûs. *m. Liv.* Abord, arrivée, approche; entrée au port, abordage.

APPULSUS, a, um. *part. d'*Appello. *Plin.* Abordé, arrivé, amené, entré, pouſſé au port.

APRARIUS, a, um. *Paul. JCT.* Ce qui concerne le ſanglier, & ſa chaſſe.

APRI, is. *Voiez* Aper.

APRICATIO, ōnis. *f. Cic.* Expoſition au Soleil, à l'abri du vent. *Apricatione caleſcere. Cic.* Se chauffer au Soleil à l'abri d'un mur, *ou* de quelqu'autre choſe.

APRICITAS, ātis. *f. Plin.* Beau tems, ſerenité de l'air, agreable temperature, beau jour, air doux & ſerein.

APRICOR, āris, ātus ſum, āri. *Cic.* S'expoſer au Soleil, s'y chauffer, s'y tenir à l'abri de quelque choſe.

APRICULUS, i. *m. Apul.* Un Marſouin, *pourceau de mer.*

APRICUS, a, um. *Cic.* Qui eſt expoſé au Soleil, & à l'abri du vent. *Apricus locus. Virg.* Lieu expoſé au Soleil, & à couvert du vent. *-homo. Perſ.* Un homme qui ſe plaît à ſe chauffer au Soleil. *Hæc in apricum proferet ætas. Hor.* Le tems fera connoître ces choſes, les développera, les découvrira.

APRILIANUM, i. *ſ. n.* Aprigliano, *bourg de la Calâbre citérieure, dans le Royaume de Naples.*

APRILIS, is. *m.* Avril, le mois d'Avril.

APRILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* d'Avril.

APRINUS, a, um. *Plin.* De ſanglier, qui concerne le ſanglier.

APRO. *datif d'*Aper.

APRONIA, æ. *f. Plin.* Brioine, coulevrée, *plante.*

APROS. *f. Plin.* Apros, *ville Archepiſcopale de Thrace, elle eſt dans la Romanie:* ou *acc. plur. d'*Aper.

APROSITOS, Aprŏsĭta, Inſula S. Blandani. Encubierta, *Iſle des Canaries, ou ſelon d'autres petite iſle près de Madere.*

APROXIS, is. *f. Plin.* Natte.

APRUGNA, æ. *f. Plaut.* De la chair de ſanglier.

APRUGNUS, a, um. *Plin.* De ſanglier.

APRUM. *Voiez* Aper.

APRUS, i. *ſ. m.* Wicpreza, æ. *ſ. f.* Wicprez, *riviere de Pologne, qui tombe dans la Veſtule.*

APRUSA, Avĕſa, æ. *ſ. f.* Aveſa, *petite riviere d'Italie, dans l'Etat de Venize.*

APRUSTUM, i. *ſ. n.* Aprigliano, *ville de la Calâbre citerieure dans le Royaume de Naples.*

APRUTIUM, i. *ſ. n.* L'Abruze, *province du Royaume de Naples en Italie.*

APRUTIUM citerius. L'Abruze citérieure.

APRUTIUM ulterius. L'Abruze ulterieure.

APRUTIUM, i. *ſ. n.* Aprutina Civitas, Téramo, *ville de l'Abruzze citérieure dans le Royaume de Naples.*

APSALUS, i. *ſ. m.* Preſpa, *ville de Macedoine en Grece.*

APSARUS, Abſortus, Apſyrtus, i. *ſ. m.* Arcani, *ville de Cappadoce, dans l'Aſie mineure.*

APSIS, ĭdis. *f. Plin.* Voute, arcade, jante de rouë, le diſque des étoiles, plat, aſſiette. *Apſis ſumma.* L'apogée. *-infima.* Le perigée. *Voiez* Abſis.

APSUS, Thapſus, i. *ſ.* L'Aſpro, *riviere de Macedoine en Grece.*

APTA, æ. *ſ. f.* Apta Julia Vulgentium. Apt, *ville Epiſcopale de Provence en France.*

APTATUS, a, um. *Cic.* Ajuſté, adapté, attaché, aſſorti, approprié, accommodé, diſpoſé, préparé, propre, conforme. *Aptatus ad delectationem. Quintil.* Fait pour divertir, fait exprès pour le plaiſir. *-cibo. Plin.* Bon à manger.

APTE, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* A propos, juſtement, fort bien, juſte, proprement, convenablement, conformément. *Aptè ad tempus dicere. Cic.* Parler ſelon le tems.

APTERIA, æ. *ſ. f.* Apteron, i. *ſ. n.* Aptera, æ. *ſ. f.* Paleo Caſtro, *ville de l'iſle de Crete, dans les Turcs.*

APTITUDO, ĭnis. *f.* Etat, ſituation *ou* diſpoſition convenable, aptitude, capacité, facilité à.

APTO, as, āvi, ātum, āre. *Virg.* Ajuſter, accommoder, agencer, aſſortir, proportionner. ‖ *Hor.* Apprêter, appareiller, préparer, diſpoſer. *Aptare quadam ad naturam. Cic.* Rendre certaines choſes naturelles, leur donner un air naturel. *-navem remigio. Virg.* Fournir, armer une Galere de rames & de forçats. *-claſſem velis. Virg.* Mettre une flotte en état de faire voile. *Aptari virtutibus. Cic.* Se revêtir des vertus, s'en orner. *Danaum inſignia nobis aptemus. Virg.* Revêtons-nous des livrées des Grecs.

APTUS, a, um. *Feſt. Voiez* Adeptus.

APTUS, a, um. *Cic.* Joint, uni, lié, attaché, ajuſté, approprié. ‖ Aſſorti, proportionné, convenable. ‖ Commode, propre, avantageux, bien-ſeant. *Aptus ex ſeſe. Cic.* Riche de ſon propre fonds; qui n'a beſoin du ſecours de perſonne. *-ex tribus. Cic.* Composé de trois choſes jointes enſemble. *-regi. Ovid.* Qu'on peut aiſément gouverner. *-alicui. Cic.* Qui revient à quelqu'un, qui ſimpatiſe d'humeur avec lui. *Aptum pallium ad omne anni tempus. Cic.* Manteau propre ponr toutes les ſaiſons. *comp.* Aptior. *ſuperl.* Aptiſſimus. *Cic.*

APUA, æ. *f. Plin. Petit poiſſon qui s'engendre de la pluye*, Loche *ou* Anchois.

APUA, æ. *f.* Pontremoli, *ville ſur les confins de Toſcane.*

APUANI, ōrum. *m. plur.* Peuples de Ligurie, ceux de Pontremoli.

APUD. *prép. Cic.* Chez, auprès, de, du, proche, devant. *Apud forum. Ter.* Dans la place, au marché. *-Judicem dicere. Cic.* Parler devant le Juge. *-focum ſedere. Cic.* Etre aſſis près, auprès du feu. *-exercitum eſſe. Cic.* Etre à l'armée. *-aliquem ruri eſſe. Cic.* Etre chez quelqu'un à la campagne. *-juventutem. Cic.* Parmi la jeuneſſe. *-illum fuit uſus juris. Cic.* Il étoit entendu, verſé dans le Droit. *-te tecum erat. Cic.* Il étoit avec vous dans vôtre maiſon. *-majores noſtros. Cic.* Du tems de nos Peres, de nos Ancêtres. *-Platonem ſcriptum eſt. Cic.* Platon a écrit, ou lit dans Platon. *-matrem rectè eſt. Cic.* Ma mere eſt en bonne ſanté. *Sum apud te primus. Ter.* Perſonne n'a plus de credit que moi auprès de vous. *Apud ſe eſſe. Ter.* Etre dans ſon bon ſens, ſçavoir ce qu'on fait. Apud, *s'employe avec les verbes de repos, &* Ad *avec ceux de mouvement.*

APUI, orum. *ſ. m. & plur.* Les Apuyes, *peuple du Breſil, dans l'Amerique meridionale.*

APULIA, æ. *f.* La Pouille, *province du Royaume de Naples.*

APULIA Daunia. La Capitanate, *province du Royaume de Naples en Italie.*

APULIA Peucetia. La terre de Bari, *province du Royaume de Naples en Italie.*

APULIÆ Ducatus. *Ancien Etat de la Sicile deça le Fare. Il comprenoit la Capitanate, & les Provinces de Bari & d'Otrante.*

APULIÆ Regnum. *Voiez* Neapolitanum Regnum.

APULUM Daciæ. *Voiez* Alba Julia.

APULUS, a, um. Qui eſt de la Pouille.

APURIMÆ Fluvius. L'Apurima, *Fleuve du Perou, dans l'Amerique meridionale.*

APURWACA, Caperwāca, æ. *ſ. f.* Apurwaca, *riviere de l'Amerique meridionale dans la Guayane.*

APUS, ŏdis. *f. Plin.* Oiſeau qui n'a point de pieds, l'Oiſeau de Paradis.

APUSIA, æ. *f. Plaut.* Abſence. ‖ Perte, dommage.

APYRINA, ōrum. *n. plur.* (*On ſouſentend* mala.) *Mart.* Des grenades. *Apyrinum malum. Plin.* Grenade dont les pepins ſont tendres, ne ſont pas durs.

APYRINUS, a, um. *Mart.* Dont le noyau n'eſt pas dur.

APYROTHOS, *ou* APYROTOS, i. } Eſcarboucle, *que le feu ne peut point gâter.*

A Q

AQUA, æ. *f. Feſt.* Eau, *Element. Aqua intercus. Cic. inter cutem. Celſ.* Eau entre cuir & chair, hydropiſie. *Aqua pluvia. Cic. pluvialis. Ovid. cœleſtis. Hor. imbrium. Plin.* Eau de pluye, eau du ciel. *Aquam cede manibus. Plaut.* Donnez-moi à laver. *Aquâ adversâ navigare. Plaut.* Aller contre le fil de l'eau, en remontant. *Aquam è pumice poſtulare. Plaut.* Vouloir tirer de l'huile d'un mur. (*proprement*) vouloir tirer de l'huile d'une pierre ponce, (*ce qui eſt encore plus difficile.*) *Aquam perdere. Quintil.* Perdre ſa peine & ſon tems. *Aqua mihi haret in hac cauſa. Cic.* Je me trouve court en cette affaire, j'y trouve des difficultez inſurmontables. *In aqua ſcribere. Catul.* Oublier *ou* travailler en vain. *Aquâ & igni interdici. Cic.* Etre banni, exilé, privé de la ſocieté publique.

AQUABELLA, æ. *ſ. f.* Aquapulcra Sabaudiæ. Aiguebelle, *petite ville de Savoye, ſur la riviere d'Arc.*

AQUABELLA Delphinatus. Aiguebelle, *village du Dauphiné en France.*

AQUA-Dulcis. Aqua-dolce, *riviere de la Romanie, dans la Turquie d'Europe.*

AQUA-Sparſa. Aigueperſe, *ville d'Auvergne en France.*

AQUÆ, ārum. *f. plur. Cic.* Toutes ſortes d'Eaux minerales, *qui peuvent ſervir à la gueriſon des maladies du corps humain. Aquæ Borboniæ.* Les eaux de Bourbon.

AQUÆ Albenſes, ium. *ſ. plur. Ville Epiſcopale de Mauritanie.*

AQUÆ Auguſtæ, ārum. *f. plur.* Bayonne, *ville de Biſcaye.* Tarbellæ. *f.* Acqs *ou* Dax, *ville Epiſcopale de Gaſcogne.*

AQUÆ Bibilitanorum. Les Bains d'Alhama, *petite ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Grenade.*

AQUÆ Bigerronum. Bagneres, *petite ville du Bigorre en France.*

AQUÆ-Borboniæ. *Voiez* Borbonium Archimbaldi.

AQUÆ-Burgum, i. *n.* Weiſſemburg, *ville du Duché de Baviere.*

AQUÆ-Caldæ Cilinorum, Aquæ Celinæ, Amphilochia. Orenſe, *ville de Galice en Eſpagne.*

AQUÆ, Caſalaqueum. Cazalegas, *ville autrefois, maintenant village de la Caſtille nouvelle en Eſpagne.*

AQUÆ Convenarum. *f. plur.* Bagneres, *ville du Bigorre en France.*

AQUÆ Convenarum, *ou* Onēſiorum. Bagneres, *ville de Guienne en France.*

AQUÆ-Flaviæ. Chiaves, *ville de Portugal.*

AQUÆ-Gradatæ. San-Cantiano, *ville du Frioul en Italie.*

AQUÆ-Grani. Aix-la-Chapelle, *ville Imperiale.*

AQUÆ-Gratianæ. Aix, *en Savoye.*

AQUÆ-Helveticæ, arum. *f. plur.* Bade, *ville de Suiſſe.*

AQUÆ Helvetiorum, Caſtellum aquarum. *Bade en Suiſſe.*

AQUÆ Hipſitanæ. Fordingiano, *bourg de Sardaigne vers le milieu de l'Iſle.*

AQUÆ-Lupiæ, Inſula. La Guadaloupe, *Iſle de l'Amerique meridionale, dans la mer de Nor.*

AQUÆ-Lupiæ, Oppidulum. Guadaloupe, *ville de l'Isle dont on vient de parler.*

AQUÆ-Martiacæ. Weisbaden, *ville de l'Archevêché de Mayence en Allemagne.*

AQUÆ-Mortuæ, arum. *f. plur.* Aiguemortes, *ville de la Gaule Narbonnoiſe, c'eſt à dire du Languedoc.*

AQUÆ-Niſineæ, *ou* Lancineæ. Bourbon-Lancy, *ville de France, dans le Bourbonnois.*

AQUÆ Oneſiorum. *V.* Aquæ Convenarum.

AQUÆ-Pannoniæ, Thermæ Auſtriacæ. Baden, *petite ville d'Autriche en Allemagne.*

AQUÆ-Patavinæ. *Voiez* Aponus.

AQUÆ-Quinctiæ, *ou* Quintianæ. Sarria, *petite ville de Galice en Eſpagne, ou ſelon d'autres* Aigue Caldes.

AQUÆ-Regiæ. Caſal-Romol, *village de Barbarie en Afrique.*

AQUÆ-Salviæ. Ad Aquas Salvias. Tréfontaine *village de la Campagne de Rome.*

AQUÆ Sextiæ. Aix en Provence, *ville de France, Archiepiſcopale, & capitale de Provence.*

AQUÆ Solis, Aquæ Calidæ, Mons-Badonius. Bath, *ville du Comté de Sommerſeth en Angleterre.*

AQUÆ Spartiæ. *Voiez* Aqua Sparſa, *village de l'Etat de l'Egliſe, qui a titre de Duché.*

AQUÆ Statellæ, *ou* Statelliæ. Acqui, *ville Epiſcopale du Montferrat Mantouan dans l'Italie.*

AQUÆ Sueſſanæ, *ou* Sinueſſanæ. Bagni de Mondragone, *dans la Champagne d'Italie.*

AQUÆ Tabellicæ, *ou* Tarbellæ. *Voiez* Aquæ Auguſtæ.

AQUÆ Taurinæ, Aculā, Aquula. Aquapendente, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

AQUÆ Veteres. Oudewater, *petite ville ou bourg du Comté de Hollande.*

AQUÆ Vocones, *ou* Voconiæ. Vich d'Oſſone, *petite ville de Catalogne en Eſpagne.*

AQUÆBELLICKUM. Waſſerbillick, *bourg du Duché de Luxembourg dans les Pays-Bas.*

AQUÆDUCTIO, ōnis. *f. Cic.* Conduite des eaux.

AQUÆDUCTUS, ûs. *m. Cic.* Aqueduc, *canal* ou *tuiau pour conduire des eaux*, ou *droit de conduire les eaux par les terres des autres.*

AQUÆ Hauſtus, ûs. *m.* Droit d'aller puiſer de l'eau en la maiſon de quelqu'un, *ou* d'en faire conduire chez ſoi par quelque machine.

AQUÆMANALIS. *m. Varr. ou* Aquæmanīle, *n.* is. *Paul. JCT.* Aiguiere, pot à l'eau.

AQUAGIUM, ĭi. *n. Pomp. JCT.* Droit de faire un Aqueduc dans les terres des autres.

AQUALAGA, Aqualaga. Aqualaque, *bourg du R. des Apalaches en Floride dans l'Amerique Septentrionale.*

AQUALANIA. Aqualagna, *village du Duché d'Urbin dans l'Etat de l'Egliſe.*

AQUALICULUS, i. *m. Perſ.* Le ventre. ‖ Une auge, *où l'on donne à manger aux pourceaux.*

AQUALICUS, i. *m. Apic.* Le ventre. ‖ Un gros boiau gras, *qui ſert à faire des andouilles.* ‖ Une Auge.

AQUALIS, is. *m. Varr.* Aiguiere, pot à l'eau.

AQUAMANILE, *ou* Aquæmanile, *ou* Aquimanile, is. *ſ. n.* Lavemain, un lieu où on ſe lave les mains.

AQUANS, tis. *omn. gen. Colum.* Qui va puiſer de l'eau.

AQUARIOLUM, i. *n. Cat.* Un petit évier.

AQUARIOLUS, *m. &*
AQUARIOLA, æ. *f. Feſt.* Celui & celle qui ſert les femmes de bébauche.

AQUARIUM, ĭi. *n. Cat.* Abbreuvoir, reſervoir d'eau, lieu où l'on lave, égoût, évier.

AQUARIUS, ĭi. *m. Cic.* Le Verſeau, *un des douze ſignes du Zodiaques.* ‖ *Juv.* ou *Cal. ad Cic.* Intendant des Eaux & des Aqueducs, ouvrier qui travaille aux Aqueducs, un Fontenier. ‖ Un porteur d'eau. ‖ Nom d'une Secte heretique, qui ne conſacroit qu'avec de l'eau, & par conſéquent ne conſacroit point. ‖ Valet d'une maiſon de débauche, qui ſert au bain les femmes de débauche. En ce ſens on diſoit auſſi *Aquariolus.*

AQUARIUS, a, um. *Cic.* Ce qui concerne les eaux. *Aquarius ſulcus. Colum.* Rigole, raion qu'on fait dans les terres pour faire écouler les eaux. *Aquarium vas. Varr.* Aiguiere, pot à l'eau.

AQUATACIUM, i. *ſ. n.* is. Aquataccio, *petite riviere de la Campagne de Rome en Italie.*

AQUATICUS, a, um. *Plin.* Aquatique, qui croît, qui vit, qui ſe plait dans l'eau. ‖ Un hydropique. *Aquaticus auſter. Ovid.* Le vent du midi, qui amene la pluie. *Aquatica avis. Plin.* Oiſeau de riviere.

AQUATILIS, *m. f.* lĕ. *n.* is. *Cic.* Aquatique. *Aquatilis muſculus. Plin.* Rat-d'eau. *-humor. Varr.* Liqueur qui coule comme de l'eau. *Aquatile pecus. Col.* Les poiſſons, les animaux qui vivent dans l'eau. *Voiez* Aquaticus.

AQUATIO, ōnis. *f. Liv.* Aiguade, proviſion d'eau, qu'on fait, qu'on prend en quelque endroit. ‖ *Cic.* Le lieu où l'on va prendre, querir, *ou* puiſer de l'eau. ‖ *Pallad.* Arroſement. ‖. *Plin.* Abondance de pluie en une ſaiſon.

AQUATIOR, *m. f.* ius. *n.* ōris. *comp.* d'Aquatus.

AQUATOR, ōris. *m. Caſ.* Qui va faire aiguade, qui va faire proviſion d'eau, qui en va querir.

AQUATULEUM, i. *ſ. n.* Aquatuleo, *petite ville de l'Audience du Mexique dans l'Amerique Septentrionale.*

AQUATUS, a, um. *Plin.* Mélangé d'eau, délaïé avec de l'eau. ‖ Qui coule, & n'eſt point viſqueux *ou* épais. ‖ Aqueux. *Aquatius æſtivo vernum lac. Plin.* Au printems le lait eſt plus aqueux, plus clair, moins épais qu'en été.

AQUAVIVA Stiriæ. Teplitza, *ancien bourg de la Pannonie ſuperieure, ou de la Stirie en Allemagne.*

AQUAVIVA Galliæ, æ. *ſ. f.* Aiguevive, *ville de Touraine en France.*

AQUAVIVA, Moloſini Comitatus. Aquaviva, *autrefois ville, maintenant village du Roiaume de Naples.*

AQUAVIVA Barriana. Aquaviva, *bourg de la terre de Barri dans le Roiaume de Naples.*

AQUENSE Territorium. Le pays d'Auribat, *petit pays de Gaſcogne en France.*

AQUENSIS. *Voiez* Aquæ-Sextiæ.

AQUENSIS vicus. *Le même qu'*Aquæ-Convenarum.

AQUENSIUM urbs. Acqs; *ville Epiſcopale de Gaſcogne en France.*

AQUIA. Aqui, *nom d'une ville & d'un Roiaume de l'iſle de Niphon au Japon.*

AQUIANUM, i. *ſ. n.* Evian, *petite ville du Duché de Chablais en Savoie.*

AQUIFOLIA, æ. *f. ou*

AQUIFOLIUM, ii. *n. Plin.* Du houx, *arbre toûjours verd, & dont les feuilles ſont piquantes.*

AQUIFOLIUS, a, um. *Plin.* De houx, qui concerne le houx.

AQUIGIRÆ, ārum. *ſ. m. & f. plur.* Les Aquigires, *peuples du Bréſil dans l'Amerique Meridionale.*

AQUILA, æ. *f. Cic.* Aigle, *oiſeau.* ‖ *Hyg. Conſtellation.* ‖ *Lucan.* L'Aigle Romaine, *Enſeigne militaire des Romains.* ‖ *Eſpece de poiſſon.*

AQUILA, æ. *f.* Aquila, *ville Epiſcopale dans l'Abruſſe.*

AQUILA, æ. *ſ. f.* L'Aigle, *ville de Normandie en France.*

AQUILARIA, *ou* Aguilaria Campeſtris, æ. *ſ. f.* Aguilar del Campo, *bourg de la Navarre en France.*

AQUILEBURGIUM, i. *ſ. n.* Coldinga, æ. *ſ. f.* Coldingue.

AQUILEGIA, æ. *f.* Ancolie, *plante.*

AQUILEGIUM, ii. *n. Plaut.* Reſervoir, amas d'eau, cîterne. ‖ Maniere de faire amas d'eau.

AQUILEIA, æ. *f.* Aquïlée, *ville Patriarcale d'Italie dans le Frioul.*

AQUILEX, ĕgis. *m. Varr.* Fontenier, qui a ſoin des eaux, qui découvre des ſources.

AQUILEIA nova, Gradus. Grado, *ville & iſle au fond du Golfe de Veniſe.*

AQUILICIA, ōrum. *n. plur. ou*

AQUILICIUM, ii. *n. Feſt.* Fêtes *ou* ſacrifices en l'honneur de Jupiter, pour obtenir de la pluie.

AQUILIFER, ĕri. *m. Caſ.* L'Enſeigne, celui qui portoit l'Aigle au bout d'un bâton, *dans chaque Legion Romaine.*

AQUILINUS, a, um. *Plaut.* D'Aigle, aquilin.

AQUILO, ōnis. *m. Virg.* L'Aquillon, le vent du Nord-Eſt, de l'Orient d'été; la Bize.

AQUILONARIS, *m. f.* rĕ. *n.* is. *Cic.* Septentrional; qui eſt ſitué, tourné du côté du Nord-Eſt, de la Bize.

AQUILONES, um. *m. plur. Virg.* Orages, tourbillons, tempêtes, ouragans, revolins.

AQUILONIA, æ. *f.* Lacedogna, *ville Epiſcopale. Voiez* Laquedonia.

AQUILONIA Sylva. La Forêt Iveline, *dans la Beauce en France.*

AQUILONIUM, i. *ſ. n.* Aiguillon, *ville de Guienne en France.*

AQUILONIUS, a, um. *Plin. Voiez* Aquilonaris.

AQUILUNDA, æ. *ſ. f.* Aquilunda, *grand lac d'Ethiopie en Afrique.*

AQUILUS, a, um. *Plaut.* Noirâtre, brun, de couleur d'aigle.

AQUINAS, ātis. *omn. gen.* Qui eſt d'Aquino, *ou* d'Aquin.

AQUINCUM, Acincum, i. *ſ. n.* Ancienne ville de la Baſſe Pannonie. *On croit que c'eſt la Bude.*

AQUINUM, i. *n.* Aquin *ou* Aquino, *ville Epiſcopale dans l'Abruſſe, au Roiaume de Naples. C'eſt la patrie de S. Thomas.*

AQUIPENSER. *Voiez* Acipenſer.

AQUISCINCTUM, i. *ſ. n.* Anchin, *Abbaye du Hainaut dans les Pays-Bas.*

AQUISEXTANUS, a, um. Qui eſt d'Aix, *en Provence.*

AQUISGRANUM, *n. Voiez* Aquæ-Grani. *On dit auſſi* Thermæ Grani. Aix-la-Chapelle.

AQUISGRANUS, a, um. Qui eſt d'Aix-la-Chapelle.

AQUISTRIA, æ. *ſ. f.* Guiſtrium, i. *ſ. n.* Guiſtres, *village & Château de Guienne, Province de France.*

AQUITA, æ. *ſ. f.* Aquita, *petite ville de l'iſle de Niphon au Japon.*

AQUITANIA, æ. *ſ. f.* Aquitaine, Guyenne, *Province de France.*

AQUITANICUM mare, Aquitanicus Oceanus. La mer de Gaſcogne.

AQUITANICUM Regnum. Le Roiaume d'Aquitaine.

AQUITANICUS, a, um. *Plin. ou*

AQUITANUS, a, um. *Tibul.* Qui eſt d'Aquitaine; de Guyenne.

AQUOR, āris, ātus ſum, āri. *depon. Virg.* Aller à l'eau; aller querir de l'eau, en puiſer, en faire proviſion, s'en fournir: faire de l'eau, faire aiguade, prendre de l'eau douce. ‖ *Sall.* Abbreuver; mener boire, mener à l'abbreuvoir. *Aquabatur ex flumine. Liv.* Il faiſoit de l'eau au fleuve. *-Sub mœnibus urbis. Virg.* On faiſoit aiguade, on alloit à l'eau ſous les murailles de la ville. *Aquatum equos egredi. Sall.* Aller faire boire les chevaux, les mener à l'abreuvoir.

AQUOSUS, a, um. *Liv.* Où il y a abondance d'eau, fort humide, aqueux, pluvieux. *Aquoſus languor. Hor.* L'hydropiſie. *-campus. Liv.* Champ plein d'eau, où il y a des ſources. *-Orion. Virg.* La pluvieuſe conſtellation d'Orion. *Aquoſa nubes. Virg.* Un nuage chargé de pluie, une nuée qui menace de pluie. *Aquoſa cryſtallus. Prop.* Un criſtal de couleur d'eau. *-hyems. Col.* Un hyver pluvieux. *Aquoſior ager. Plin.* Un champ plus humide.

AQUULA, æ. *f. Cic.* Petit ruiſſeau. ‖ *Plaut.* Un peu d'eau qu'on jette ſur une perſonne qui ſe trouve mal. *Aquulam ſuffundere. Plaut.* Jetter de l'eau au viſage pour faire revenir d'un évanouiſſement, *ou* pour le prévenir.

AQUULA, Acula, æ. *ſ. f.* Aquæ Taurinæ, ārum. *ſ. f. & plur.* Acquapendente, *ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

AR

AR, Har. Ar, *ville de la Terre ſainte.*

ARA, æ. *f. Cic.* Autel, *tant pour les Dieux celeſtes qu'infernaux.* ‖ *Ovid.* L'Autel, *Conſtellation près du ſigne du Scorpion.* ‖ *Cic.* Azile, refuge, lieu de ſureté. *Ara deſtinare. Virg.* Deſtiner à être immolé, ſacrifié. *Ara legum. Cic.* Le Tribunal de la Juſtice. *In aram confugere. Cic.* Se refugier vers un Autel, s'y ſauver comme vers un azile. *Pro aris & focis certare. Cic.* Combattre pour ſa Religion & pour ſa Patrie.

ARA Cæſaris. Arſago.

ARA Lugdunenſis, Athanacum, i. *ſ. n.* Aiſnay, *Abbaïe de France dans la ville de Lyon.*

ARA Tutila, Calonica. Calonica, *petite ville de Sardaigne.*

ARA Ubiorum. *f.* Bonn, *ville ſur le Rhin.* ‖ *Ara Lugdunenſis*, Autel de Lyon, *où eſt à preſent* l'Abbaïe d'Ainay.

ARABA, æ. *ſ. f.* Naſturce oriental, *plante.*

ARABA, æ. *ſ. f.* Araba, *petite ville de Perſe, dans le Sitziſtan.*

ARABARCHES, æ. *m. Cic.* Intendant d'Arabie. ‖ Chef de Bandits, de Publicains.

ARABARCHIA, æ. *f.* Intendance d'Arabie. ‖ Une place parmi les Fermiers Généraux.

ARABES. *Voiez* Arabs.

ARABIA Urbs. Aden, *ville de l'Arabie Heureuſe.*

ARABIA æ. *f.* L'Arabie, *grande & vaſte Contrée d'Aſie.*

ARABIA Deſerta. L'Arabie Deſerte.

ARABIA Felix. L'Arabie l'Heureuſe.

ARABIA Petræa. L'Arabie Petrée.

ARABICE. *adv. Plaut.* En Arabe, à la maniere des Arabes. *Arabicè oleant ædes. Plaut.* Parfumez la maiſon, brûlez des parfums d'Arabie.

ARABICUM Mare, Arabicus Oceanus. La Mer d'Arabie.

ARABICUS, a, um. *Plaut.* Arabique, Arabeſque, d'Arabie. *Arabicus ſinus. m.* Le Golfe Arabique, *vulgò* La Mer rouge. *- lapis. Voiez* Lapis ſpecularis.

ARABILIS, *m. f.* lĕ. *n.* is. *Plin.* Labourable.

ARABISUS, i. *Ville Epiſcopale d'Armenie, ſous la Métropole de Malte.*

ARABIUS Fluvius. L'Ilment, *grande riviere de Perſe.*

ARABO, ōnis. *m.* Le Raab, *fleuve de Hongrie; &* Javarin, *ville de Hongrie. Voiez* Arrabo.

ARABRIGA, æ. *ſ. f.* Aravida, *ville de l'Eſtramadoure en Portugal.*

ARABS, ăbis. *omn. gen. Hor.* Arabe, Habitant d'Arabie.

ARABUM Inſula, *ou* Peninſula. *On a quelquefois donné ce nom à* l'Arabie Heureuſe.

ARABUM Sinus. Le Golfe *delli Arabi, ou* des Arabes, *petit Golfe de la Mer de Barbarie.*

ARABUM Turris. La Tour *delli Arabi, ou* des Arabes, *Tour & village d'Egypte.*

ARACENA, æ. *ſ. f.* Aracena, *bourg d'Andalouſie en Eſpagne.*

ARACHA, æ. *ſ. f.* Arach, *ville de l'Empire de Nemrod, on croit que c'eſt Edeiſe.*

ARACHE *ou* Arachlia, æ. *f. Ville Epiſcopale de Paleſtine, ſous l'Archevêché de Tyr.*

ARACHOSIA, æ. *ſ. f.* Ancienne Region de la Perſe: elle renferme les Roiaumes de Candahar & d'Hajocan.

ARACHOTUS Urbs. Chatzan, *ville de Mogoliſtan en Aſie.*

ARACHOVA, æ. *ſ. f.* Aracova, *grand bourg de Livadie en Grece.*

ARACHTUS, i. *ſ. m.* Pagmaginuriſi.

ARACHUS, *ou* Aracus, i. *m.* Veſce; *grain qu'on donne aux pigeons.*

ARACIÆ, ārum. *f. plur. Plin.* Figures blanches.

ARACILLUM, Aracœlum, Arocillum, i. *ſ. n.* Arocelis, idis. *f.* Araquil, *petite ville de Navarre en Eſpagne.*

ARACUITI, ōrum. *ſ. m. & plur.* Aracujes, *Peuples du Bréſil dans l'Amerique Meridionale.*

ARACYNTHUS, i. *m. Virg. Montagne de Beotie, d'Etolie, d'Acarnanie, & d'Achaïe.*

ARADULA, æ. *ſ. f.* Artzna.

ARADUCTA, æ. *f.* Arouca, *village de la Province de Beira en Portugal.*

ARÆ Caput, Neptunium Promontorium. Le Cap d'Ara, *le plus meridional de l'Arabie Heureuſe, en Aſie.*

ARADUS, i. *Ville Epiſcopale ſous la Métropole de Tyr, dans le Patriarcat d'Antioche.*

ARÆ, ārum. *f. plur. Virg.* Les Autels. ‖ Rochers, écueils *cachez ſous l'eau* entre la Sardaigne & l'Afrique. ‖ Les bords des quais: levées, digues; môles bâtis pour retenir les fleuves *ou* la mer.

ARÆ-FLAVIÆ, ārum. *f. plur.* Norlingue, *ville d'Allemagne.*

ARÆ Genuæ. *Voiez* Argentanum.

ARÆ Herculis. Lieu où Jules Cæſar paſſa

les Alpes, pour entrer dans les Gaules. *On voit qu'il étoit au Mont S. Bernard.*

ARÆ Mutiæ. Aremuzze, *ville du Patrimoine de S. Pierre dans l'Etat de l'Egliſe.*

ARÆ Seſtianæ, Aræ tres Auguſti. Le Cap de Mongia, *bourg de Galice en Eſpagne.*

ARAGONIA, æ. *f.* Aragon, *Royaume en Eſpagne. Voiez* Arragonia.

ARAGONIUS Comitatus. Le Comté d'Aragon, *petit pays du Royaume d'Aragon, dont Jacca étoit capitale.*

ARAGONIUS Fluvius. L'Aragon, *riviere du Royaume d'Aragon en Eſpagne.*

ARAGONIUS Subordarius. L'Aragon de Subordan, *petite riviere d'Aragon en Eſpagne.*

ARAGUS, Argus Fluvius. L'Arga, *riviere de Navarre en Eſpagne.*

ARALUNUM, Orolaunum, i. *f. n.* Arlon, *petite ville du Luxembourg dans les Pays-Bas.*

ARAM. *indecl.* Aram, *fils de Sem, & petit-fils de Noé.*

ARAMÆI, ōrum. *m. plur.* Les Tartares.

ARAMUS, i. *m.* Un Heron, *oiſeau.*

ARANÆ, ārum. *ou* Araniæ Inſulæ. *f. f. & plur.* Les Iſles d'Aran: *ce ſont deux iſles d'Irlande ſur la côte Occidentale de l'Ultonie.*

ARANDA Durii. Aranda de Duero.

ARANDIS. Torres-Velres, *Ville de Portugal.*

ARANDORA, æ. *f. f.* Arandore, *Fort de l'Iſle de Ceylan dans le Royaume de Candi.*

ARANEA, æ. *f. Virg.* Araignée, *inſecte veneneux.* ‖ *Plin.* Coton, poil folet, eſpece de toile d'araignée, *qui s'engendre à l'entour des fruits, & qui les gâte.* ‖ *Catul.* Toile d'araignée. ‖ *Vitr.* Cadran au Soleil, *où les heures ſont marquées au bout des lignes, qui repreſentent des pattes d'araignée.*

ARANEOLA, æ. *f. Cic. &*

ARANEOLUS, i. *m. Virg.* Une petite araignée.

ARANEOSUS, a, um. *Catul.* Plein de toiles d'araignée, *ou* fait en toile d'araignée: qui concerne l'araignée.

ARANEUM, i. *n. Phæd.* Araignée, toile d'araignée. ‖ *Plin.* Eſpece de coton en maniere de toile d'araignée, *qui ſe met à l'entour des grappes de raiſin, des bouquets d'olives, & des bourgeons des arbres, & qui les gâte.*

ARANEUS, i. *m. Colum.* Une araignée. ‖ *Plin.* Un poiſſon à coquille. *Araneus mus. Colum.* Muſaraigne, *petit animal très venimeux.*

ARANGUESSA, æ. *f.* Aranjuez, *maiſon de campagne du Roi d'Eſpagne, près du Tage & de la riviere de Zarama.*

ARANIA Vallis. La Vallée d'Aran, *dans les Pyrenées.*

ARANIA, æ. *f.* Inſula. L'Iſle d'Arren.

ARANUS, i. *f. m.* Aranios, *riviere de Tranſylvanie.*

ARAPOTES Lacus. Le Lac d'Alexandrie. *Il faut lire* Racotes: *voiez Pline liv. 5. ch. 10. & les notes du P. Hardouin.*

ARAQUILLA, æ. *f.* Araquil, *petite ville de Navarre en Eſpagne.*

ARAR, āris. *m.* La Saone, *riviere de France.*

ARARIS, is. *Le même.*

ARARAT. *indecl.* Ararat, *montagne d'Armenie, ſur laquelle reſta l'Arche de Noé après le Déluge.*

ARARUS, i. *f. m.* Arari, *riviere du Bréſil dans l'Amerique Meridionale.*

ARATHIA, æ. *f. Ville Epiſcopale ſous la Métropole de Ceſarée en Cappadoce.*

ARATIO, ōnis. *f. Cic.* Labourage, labour, culture de la terre.

ARATIONES, um. *f. plur. Cic.* Terres laboutables, champs cultivez, maiſon de campagne.

ARATIUNCULA, æ. *f. Cic.* Un petit monceau de terre labourable.

ARATOR, ōris. *m. Cic.* Laboureur, celui qui laboure la terre.

ARATOR, ōris. *m. Nom d'un Poete chrétien, qui a traduit les Actes des Apôtres en vers hexametres.*

ARATORIUS, a, um. Qui concerne le labourage.

ARATRIUS. Epithéte de Jupiter. Jupiter Aratrius: *C'étoit le Dagon des Philiſtins, inventeur de la charrue, qui s'appelle en latin* Aratrum.

ARATRO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Labourer pour une ſeconde fois, donner une ſeconde façon à la terre.

ARATRUM, i. *n. Cic.* Charrue.

ARATURA, æ. *f. Voiez* Aratio.

ARATUS, a, um. *Ovid.* Labouré, cultivé.

ARATUS, i. *m.* Aratus, *nom d'un Poëte & Aſtrologue Grec, qui a écrit un Traité des Phenomenes.*

ARAUCUM, *f. n.* Arauco, *bourg fortifié du Chili, dans l'Amerique Meridionale.*

ARAVIDA, æ. *f. f.* Aravida, *Ville de l'Eſtramadoure en Portugal.*

ARAURA, æ. *f. Voiez* Ceſſero.

ARAURARIS, is. *ou* Araurius, ii. *m.* L'Eraud, *riviere du Languedoc.*

ARAUSA, æ. *f. f. Voiez* Arauzona.

ARAUSICA, æ. *f. Voiez* Arauſio.

ARAUSICANA Arx. Le Fort d'Orange.

ARAUSICANUS, a, um. Qui eſt d'Orange.

ARAUSICANUS Principatus. La Principauté d'Orange.

ARAUSIENSIS Civitas, tis. *f. ou*

ARAUSIO, ōnis. *f. f.* Orange, *Principauté & ville Epiſcopale en France.* Arauſio Cavarum. Orange, *ville de France dans le Dauphiné.*

ARAUSIONENSIS, *m. f.* ſĕ, *n.* is. Qui eſt de la ville *ou* de la Principauté d'Orange.

ARAUSONA, æ. *f. f.* Arauſa, æ. *f. f.* Oſtrovice, *bourg de la Morlaquie ſur la riviere d'Unna.*

ARAUSONIS Caſtrum. Oranienburg, *ville.*

ARAX, ācis. *m.* Eſpece de pois, legume.

ARAXES, is. *m.* L'Araxe, *fleuve de la grande Armenie.* Le Penée, *riviere de Theſſalie.*

ARAXES, is. Araxus, i. *f. m.* Fluvius. L'Araxe, *Riviere d'Aſie, elle eſt dans l'Armenie ou la Turcomanie.*

ARAXES, is. *f. m.* Araxe. Bendimir, *ou* Bend-Emis, *riviere de Perſe en Aſie.*

ARAXIUS Fluvius. L'Araxay, *riviere du Breſil dans l'Amerique Meridionale.*

ARAXUS Promontorium. Le Cap de Clarence, *Cap du Duché de Clarence en Morée.*

ARBA, æ. *f.* Arbum, i. *n.* Arbe, *ou* Rab, *Iſle des Venitiens, dans le Golfe de Veniſe, ſur la côte de Morlaquie.*

ARBACULA. *Voiez* Abula.

ARBE. *Plin.* Arbe, *ville Epiſcopale dans l'Iſle de ce nom, ſous l'Archevêché de Jara en Croatie.*

ARBEIA. Arbeca, *f. f. Ville de Catalogne en Eſpagne.*

ARBEIA, Jerbeia, æ. *f. f.* Jerbey, *village du Cumberland dans la grande Bretagne.*

ARBELLA, ōrum. Aſſyriæ. Arbelles, *ville ou bourg d'Aſſyrie en Aſie.*

ARBERGA, æ. *f.* Arberg, *petite ville de Suiſſe, dans le Canton de Berne.*

ARBIA, æ. *f. f.* Regio. Arbi, *petit pays de l'Amerique Meridionale, près des Andes, entre le Popayan & la nouvelle Grenade.*

ARBIA, Alma, æ. *f. f.* L'Albi.

ARBILLA, æ. *f. Feſt.* L'excès d'embonpoint, le trop de graiſſe. ‖ La graiſſe, le ſuif.

ARBIS, is. Bilber, *ville de Perſe.*

ARBITER, tri. *m. Cic.* Arbitre, juge d'un differend, témoin oculaire, qui voit ce qui ſe paſſe. ‖ *Ovid.* Maître Souverain. *Arbiter annonæ. Stat.* Juge de Police, qui met le prix aux denrées. *- ira. Ovid.* Le miniſtre de la colere. *- inter aliquos. Cic.* Arbitre entre quelques perſonnes. *- de finibus. Cic.* Expert touchant les limites, les bornes. *- litterarum. Tac.* Le Maître des dépêches, le Général des Poſtes. *Arbitri mihi jam vicini ſunt. Plaut.* Mes voiſins voient, ſçavent tout ce qui ſe paſſe chez moi. *Arbitrum cedo quemvis. Ter.* Je m'en rapporte à qui l'on voudra. *Ad arbitrum ire. Plaut.* Se mettre en arbitrage. *Ab arbitris remota*, ou *libera loca. Cic.* ou *ſine arbitris. Liv.* Lieux écartez, où l'on n'eſt point vû, où l'on eſt en liberté & ſans témoin. *Remotis arbitris. Liv.* Sans témoins, en ſecret, en particulier.

ARBITRA, æ. *f. Hor.* Un arbitre, &c. *Arbitra fideles rebus meis. Hor.* Fideles témoins de ma conduite.

ARBITRALIS judicatio, ōnis. *f. Macrob.* Jugement par arbitre, arbitrage.

ARBITRARIO. *adv. Plaut.* A ſa volonté, à ſon choix, arbitrairement. ‖ Certainement, indubitablement. *Haud arbitrariò perii. Plaut.* Sans doute que je ſuis perdu.

ARBITRARIUS, a, um. *Plaut.* Arbitraire.

ARBITRATUS, ûs. *m. Plaut.* Volonté, fantaiſie, diſcretion. ‖ Arbitrage. *Arbitratu tuo. Cic.* Comme il vous plaira. *- ſuo vendere. Cic.* Vendre à ſon mot tout ce que l'on veut, autant que l'on veut. *In arbitratum victori ſe dedere. Plaut.* Se rendre à diſcretion au vainqueur.

ARBITRATUS, a, um. *Gell.* ‖ Jugé par arbitre, vuidé par arbitrage. ‖ Examiné. *Arbitrata quæſtio. Gell.* Affaire vuidée par arbitrage.

ARBITRIUM, ii. *n. Cic.* Volonté, fantaiſie, gré, ſentiment, arbitre, caprice, avis, diſcretion. ‖ Puiſſance, pouvoir, droit, liberté. ‖ Arbitrage, ſentence d'arbitre, ſa déciſion, ſon jugement. *Arbitrio ſuo. Vell. Pat. Ad arbitrium ſuum. Cic.* A ſa volonté, à ſon gré, à ſa fantaiſie, ſelon ſon ſentiment, ſuivant ſon caprice. *Arbitrii ſui homo. Suet.* Un homme qui ne dépend de perſonne, qui ſe gouverne par lui-même, qui ne fait que ce qu'il lui plaît, qui ſuit ſes deſirs en toutes choſes. *Arbitrii veſtri non erit. Liv.* Cela ne dépendra pas de vous; vous n'en ferez pas le maître, on n'en paſſera point par votre avis, votre jugement ne ſera pas écouté là-deſſus. *Arbitrium tuum ſit. Cic.* Je laiſſe à votre diſcretion, à votre prudence. *- liberum. Liv.* Le libre, le franc-arbitre. *- urbis habere. Ovid.* Etre le maître dans une ville, y avoir la ſouveraine autorité. *Arbitria belli paciſque agere. Liv.* Etre l'arbitre, ſe rendre l'arbitre; décider ſouverainement de la paix & de la guerre. *Ad arbitrium alicujus totum ſe fingere & accommodare. Cic.* Suivre en tout la volonté, la fantaiſie, *ou* l'opinion d'autrui. *Arbitria funeris morte nondum comploratâ petere. Cic.* Se faire paier par avance les droits funeraires.

ARBITROR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic. ou* Arbitro, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Juger, croire, penſer, eſtimer. ‖ *Ulp.* Etre arbitre, juger par arbitrage. ‖ *Plaut.* Remarquer, épier, obſerver. *Gell.* Examiner.

ARBOGA, Arbogla, æ. *f. f.* Arbo, *petite ville de Weſtmanie en Suede.*

ARBONA, Aſopes. Arbon, *riviere de la Morée.*

ARBONA, Arbor Felix. Arbon, *petite ville de Thurgow en Suiſſe.*

ARBOR, ŏris. *f. Cic.* Un Arbre. ‖ *Cat.* L'arbre d'un preſſoir. ‖ *Virg.* Un aviron, une rame. ‖ *Juv.* Le maſt d'un navire. *Arbor novella. Cic.* Un jeune arbre. *Jovis. Ovid.* Un chêne. *- infelix.* Un gibet.

ARBORARIUS, a, um. *Plin.* Qui ſe plaît, qui ſe niche, qui ſe perche dans les arbres.

ARBORATOR, ōris. *m. Colum.* Jardinier, qui a ſoin des arbres, qui les cultive, qui en plante.

ARBOREA. *Vitr. ou*

ARBORIA Falx. *f. Cat.* Une faulx à émonder, à ébrancher les arbres.

ARBOREA, æ. *f.* Oriſtagni, *ville Archiépiſcopale de Sardaigne.*

ARBORENSIS Marchionatus. Le Marquiſat d'Oriſtagni, *en Sardaigne.*

ARBORESCO, is, ĕrĕ. *Plin.* Croître en arbre, devenir arbre, *ou* grand comme un arbre.

ARBORETUM, i. *n. Sen.* Lieu planté d'arbres, boſquet, *ou* un plan d'arbres, un verger, une pepiniere.

ARBOREUS, a, um. *Virg.* D'arbre, qui concerne les arbres, qui y a du rapport.

ARBOREUS Sinus. Le Golfe d'Oriſtagni, *en Sardaigne.*

ARBOR Felix. *Voiez* Arbona.

ARBORICHÆ, ārum. *f. Les Iſles de Zelande.*

ARBORIDEUS ramus, i. *m. Colum.* Branche qu'on provigne, & qu'on cultive pour en faire un arbre.

ARBOROSA, æ. *f.* Arboroſium, i. *n.* Arbois, *ville de Bourgogne.*

ARBOS, ŏris. *f. Virg.* Un arbre fruitier.

ARBOSIUM, ii. *n. Voiez* Arboroſa.

ARBROATHUM, i. *n.* Arbroath, *bourg de l'Ecoſſe Septentrionale.*

ARBURGUM. Arbourg, *ville Suiſſe ſur l'Aar.*

ARBUSCULA,

ARBUSCULA, æ. *f. Colum.* Un arbriſſeau, un petit arbre, un arbuſte. ‖ *Vitr.* Piéce de bois debout dans une charpente de machine.

ARBUSTIVUS, a, um. *Colum.* Planté d'arbres; où il y a des arbres. *Arbuſtiva vitis. Colum.* Vigne attachée à des arbres, ſoûtenue par des arbres. *Arbuſtivus locus. Colum.* Lieu planté d'arbres, plant d'arbres, pepiniere, verger. *Voiez* Arboretum.

ARBUSTO, as, āvi, ātum, āre. *Plin.* Planter des arbres. *Arbuſtare agrum populo. Plin.* Planter un champ de peupliers.

ARBUSTULA, æ. *f. Voiez* Arbuſcula.

ARBUSTUM, i. *n. Colum.* Jardin, verger, lieu rempli d'arbres fruitiers, plant d'arbres, pepiniere, boſquet.

ARBUTEUS, a, um. *Virg.* D'arboiſier, ce qui le concerne.

ARBUTUM, i. *n. Colum.* Le fruit d'arboiſier.

ARBUTUS, i. *f. Virg.* Arboiſier, *arbre.*

ARCA, æ. *f. Cic.* Un coffre, une caſſette, une caiſſe, une malle, une bahut. ‖ Un cachot. ‖ *Plin.* Une biére, un cercueil, un tombeau. ‖ *Vitr.* Un bâtardeau. ‖ Une mortaiſe, ‖ Un enfoncement, une cavité, *comme on en voit au milieu des plafons. Arca veſtiaria. Cat.* Une garderobe. *-robuſtea. Cic.* Une étroite priſon.

ARCA, æ. *f.* Arcus, i. *m.* Fluvius Sabaudiæ. L'arc, *riviere de Savoie.*

ARCA, æ. Arcæ, ārum. *f.* Arques, *bourg de Normandie en France, dans le pays de Caux, à deux lieues de Dieppe.*

ARCA, Arcæ. Archis, *village de Syrie en Aſie.*

ARCABRIGA, Arcabrica, æ. *f. f.* Arcas, *petit bourg de la nouvelle Caſtille, autrefois ville Archiepiſcopale.*

ARCADES, dum. *m. plur. Virg.* Arcadiens, *Peuples d'Arcadie.*

ARCADIA, æ. *f. Cic.* Arcadie, *partie de la Grece dans le milieu du Peloponneſe. Arcadiam petis,* ou *me oras. proverb. Cic.* Vous me demandez l'impoſſible.

ARCADIA, æ. *f.* Arcadia, *ville Epiſcopale de l'Iſle de Crete.*

ARCADICUS, a, um. D'Arcadie, Arcadique; *& proverbialement,* un gros lourdaut, une groſſe bête, un ſtupide.

ARCADIOPOLIS, is. *f. Autrefois ville Archiepiſcopale, & depuis Metropole ſous le Patriarcat de Conſtantinople.*

ARCADIOPOLIS Bergulæ. Bergas, *ville de Romanie, province de la Turquie en Europe, entre Andrinople & Chiourli.*

ARCADIUS, a, um. D'Arcadie, Arcadien.

ARCÆ, Arcæ Romanorum. Arches.

ARCÆ. *Voiez* Arca.

ARCALUANUS Principatus. La Principauté d'Arcalu, *petit Etat des Tartares de Montgul.*

ARCANA, æ. *f. f.* Mingreliæ. Arcani, *ville ou bourg de la Mingrelie en Aſie.*

ARCANA Natoliæ. Arcane, *petite ville de la Natolie, ſur la côte de la Mer noire.*

ARCANE. *Colum.* ou Arcanò. *adv. Cic.* Secretement, en ſecret, en particulier.

ARCANUM, i. *n. Hor.* Secret, myſtere; choſe cachée, ſecrete, particuliere.

ARCANUM, i. *n.* Arce, *bourg de la terre de Labour au Roiaume de Naples.*

ARCANUM, Charcanum, i. *f. n.* Charcan, *ville de la grande Tartarie en Aſie.*

ARCANUS, a, um. *Cic.* Secret, caché, myſterieux, inconnu.

ARCARIUS, ii. *m. Scav. JCT.* Caiſſier, Treſorier, Banquier. ‖ Bahutier.

ARCAS, ădos. *m.* Arcas, *fils de Jupiter, & de la Nymphe Caliſto : ou* Arcadien, qui eſt d'Arcadie.

ARCASSONIUS Sinus. Le Golfe d'Arcachon, *ou* d'Arcaſſon, *petit Golfe de la mer de Gaſcogne.*

ARCATUS, a, um. *Ovid.* Courbé, fait en arc.

ARCELLA, æ. *f. Feſt.* Petit coffre, malle, bahut, *dont le couvercle eſt en dos d'âne.*

ARCELLA, æ. *f. Colum.* Un berceau de treille, une treille.

ARCELLATUS, a, um. *Colum.* Fait en maniere de berceau. *Arcellata vitis. Colum.* Un berceau de vigne; une vigne attachée à une treille faite en berceau.

ARCENNUM, i. *Voiez* Argennum.

ARGENNUM, Bracennum, Brygianum, i. *f. n.* Bracciano, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

ARCENSIUM Colonia. Arcos, *petite ville d'Andalouſie en Eſpagne.*

ARCEO, es, cui, *ſans Supin,* ēre. *Cic.* Chaſſer, repouſſer; empêcher de paſſer outre, d'approcher, d'entrer. ‖ Contenir, retenir, lier. ‖ Mander, faire venir. *Vincula arcebant palmas. Virg.* Il avoit les mains liées.

ARCERA, æ. *f. Varr.* Eſpece de brancard *ou* de litiere pour tranſporter les malades; chariot fermé de tous côtez, *comme* un caiſſon. ‖ Un ſurtout.

ARCES Lobiæ. Hueſſen, *bourg du Duché de Cleves.*

ARCESSITOR, ōris. *m. Plin. J.* Qui va querir, appeller *ou* faire venir.

ARCESSITUS, a, um. *Cic.* Mandé, appellé, qu'on fait venir. ‖ Mandié, recherché, guindé, tiré de loin, forcé, affecté, trop étudié. *Arceſſitus ſomnus. Prop.* Un ſommeil forcé, procuré par des remedes, qui n'eſt point naturel. *Arceſſita commendatio. Cic.* Une recommandation mandiée. *Arceſſitum dictum. Cic.* Un mot tiré de loin, guindé, trop étudié *ou* recherché.

ARCESSITUS, ûs. *m. Cic.* Mandement, ordre de venir. *Ipſius arceſſitu veni.* Je ſuis venu, parce qu'il m'a mandé.

ARCESSO, is, īvi, ītum, ĕre. *Cic.* Mander, appeller, envoier querir, faire venir. ‖ Tirer de, faire amener. ‖ *Ovid.* Exciter.

ARCHAICUS, a, um. *Hor.* Fait à l'antique, à l'ancienne mode.

ARCHAISMUS, i. *m.* Façon de parler imitée des Anciens, maniere de parler qui a vieilli, *comme nous dirions* du Gaulois.

ARCHANGELICA, æ. *f.* La grande eſpece d'angelique, *plante.*

ARCHANGELOPOLIS, is. *f. f.* Saint Michel l'Archange; *ou plûtôt* Archangel, *ville de la Province de Dwina en Moſcovie.*

ARCHANGELUS, i. *m. Bibl.* Archange, Prince des Anges.

ARCHETYPUM, i. *n. Plin.* Original, modele, patron, exemplaire.

ARCHETYPUS, a, um. *Juv.* Original. *Ab Archetypo decedere, labi. Plin. J.* Ne pas copier juſte un original. ‖ Ne pas reſſembler à l'original. *Archetypi amici. Mart.* De vrais, de parfaits amis.

ARCHIACOLYTUS, i. *f. m.* Archiacolythe, Chef des Acolythes.

ARCHIACUM, i. *f. n. Voiez* Arciaca.

ARCHIATER, tri. *m. ou*

ARCHIATRUS, i. *m.* Le premier Medecin du Prince.

ARCHICANCELLARIUS, i. Archichancelier, Grand Chancelier.

ARCHICANTOR, ōris. *m.* Archichantre, Grand Chantre.

ARCHICAPELLANUS, i. *m.* Archichapelain, Grand Maître de la Chapelle.

ARCHICHORUS, i. *m.* Grand Chantre.

ARCHICOMES, itis. *m.* Archicomte.

ARCHICUM, i. *n. Voiez* Erquicum.

ARCHIDIACONATUS, ûs. *m.* Archidiaconat, *dignité d'Egliſe.*

ARCHIDIACONUS, i. *m.* Archidiacre.

ARCHIDONA, æ. *f.* Vandalitiæ. Archidona, *ville de l'Andalouſie en Eſpagne.*

ARCHIDONA Peruviæ. Archidona, *bourg ou ville du Perou.*

ARCHIDUX, ūcis. *m.* Archiduc.

ARCHIEPISCOPATUS, ûs. *m.* Archevêché.

ARCHIEPISCOPOR, āris, āri. Etre fait *ou* ſacré Archevêque.

ARCHIEPISCOPUS, i. *m.* Archevêque.

ARCHIEUNUCHUS, i. *m.* Premier Gentilhomme de la Chambre, *ou* grand Chambellan.

ARCHIGALLUS, i. *m. Plin.* Le Grand Prêtre de Cybele, qui étoit eunuque, *comme tous ſes autres Prêtres.* ‖ Celui qui s'eſt fait eunuque lui-même.

ARCHIGERON, ōntis. *m.* Agent à la Cour d'un Prince.

ARCHIGRAPHUS, i. *m.* Cancellier, Chef des Notaires.

ARCHIJUSTITIARIUS, i. *m.* Grand Juſticier, *Charge en Angleterre.*

ARCHILOCHIUS, a, um. *Cic.* Outrageant, piquant, ſanglant, ſatyrique; *comme les vers d'Archilochus contre ſon beau-pere, qui en fut ſi outré, qu'il ſe pendit de deſeſpoir & de rage.*

ARCHILOGOTETHA, æ. *m.* Chancelier, Archichancelier.

ARCHIMAGIRUS, i. *m. Juv.* Le chef de cuiſine, le Maître-Queux.

ARCHIMANDRITA, æ. *m.* Abbé, Prieur, *ou* Superieur d'un Monaſtere.

ARCHIMEDES, is. *m.* Archimede, *grand Mathematicien.*

ARCHIMIMUS, i. *m. Suet.* Chef d'une troupe de Comediens, de baladins.

ARCHIMINISTER, tri. *m.* Premier Miniſtre.

ARCHIMONASTERIUM, i. *n.* Premier Monaſtere d'un Ordre *ou* d'une Congregation, Chef-lieu.

ARCHINOTARIUS, i. *m.* Archinotaire, Chancelier.

ARCHIOECONOMUS, i. *m.* Celui qui a l'Intendance, l'inſpection ſur les œconomes d'une Egliſe.

ARCHIOENOCHUS, i. *m.* Grand Bouteillier, Grand Echanſon.

ARCHIOTA, æ. *m.* Archiviſte, celui qui a ſoin des Archives.

ARCHIPARAPHONISTA, æ. *m.* Grand Chantre.

ARCHIPELAGUS, Ægeum mare. L'Archipel, Mer Egée.

ARCHIPELAGI, *ou* Maris Ægei Inſulæ. Les Iſles de L'Archipel.

ARCHIPHERACITA, æ. *f. m.* Lecteur, Miniſtre de Synagogue chez les Juifs.

ARCHIPHONISTA. *Voiez* Archiparaphoniſta.

ARCHIPHYLAX, , ācis. *f. m.* Premier Garde *ou* Chef des Gardiens.

ARCHIPIRATA, æ. *m. Cic.* Chef de Corſaires, Capitaine d'Ecumeurs de mer, Armateur.

ARCHIPONTIFEX, icis. Archevêque.

ARCHIPPE, Alchippe. Marſiglia, *ville d'Italie.*

ARCHIPPOCOMUS, i. *m.* Grand Ecuyer, *autrefois* le Connétable.

ARCHIPPUS, i. *m.* Grand Ecuyer, celui qui a l'Intendance ſur les Ecuries du Prince.

ARCHIPRÆSUL, ulis. *f. m.* Archevêque.

ARCHIPRESBYTER, ĕri. *m.* Archiprêtre, Doien rural.

ARCHIPRESBYTERATUS, ûs. *m.* Archiprêtriſe, *dignité d'Egliſe.*

ARCHIPRIOR, ōris. *m.* Grand Maître des Templiers.

ARCHISACERDOS, ōtis. *m.* Archevêque.

ARCHISCHOLARIS, Archiſcholus, i. *m.* Ecolâtre.

ARCHISCRINIUS, i. *m.* Tréſorier d'une Egliſe.

ARCHISTRATEGUS, i. *m.* Grand Maréchal, Connétable, Generaliſſime.

ARCHISUBDIACONUS, i. Archiſoudiacre.

ARCHISYNAGOGUS, i. *m.* Chef de Synagogue.

ARCHITECTA, æ. *f. Plin.* Une Architecte. *Architecta natura vis. Plin. l.* 10. *c.* 71. La force de la nature, de ſon auteur dans la création.

ARCHITECTATIO, ōnis. *f. Plin. ou*

ARCHITECTIO, ōnis. *f.* La conduite d'un Architecte dans ſon ouvrage.

ARCHITECTON *ou* Architecto, ōnis. *m. Plaut.* Architecte.

ARCHITECTONICE, es. *f. Quintil.* L'architecture.

ARCHITECTONICUS, a, um. *Vitr.* Qui concerne l'Architecture.

ARCHITECTOR, ōris. *m. Plaut.* Architecte. *On croit qu'il faut lire* Architecton.

ARCHITECTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Vitr.* Bâtir, conſtruire, élever un bâtiment, conduire un ouvrage. *Architectari voluptates. Cic.* Inventer, imaginer des plaiſirs, trouver de nouvelles manieres de ſe divertir.

ARCHITECTURA, æ. *f. Plin.* Architecture, maniere de bâtir, ouvrage d'Architecture; un morceau, une piéce d'Architecture.

ARCHITECTUS, i. m. Cic. Architecte. ‖ Inventeur, Conducteur. Architectus ſceleris. Cic. Le principal auteur d'un crime, le conducteur d'une mauvaiſe action. - verborum. Cic. Inventeur de mots, celui qui en forge de nouveaux. - fallaciarum. Plaut. L'auteur ou le conducteur d'une fourberie; un intriguant, un maître-fourbe. Architectus omnibus Deus. Plaut. Dieu qui a créé toutes choſes. - legis. Cic. L'auteur d'une Loi.

ARCHITELONES, is. m. Chef des Publicains. ‖ Fermier-Genéral.

ARCHITHALASSIA, æ. f. Amirauté, Intendance de la mer, Charge d'Amiral.

ARCHITHALASSUS, i. m. Amiral.

ARCHITHEORUS, i. m. L'Intendant des ſpectacles.

ARCHITIS, ĭdis. f. Nom de Venus chez les Aſſiriens.

ARCHITRIA, æ. f. Cellule.

ARCHITRICLINUS, i. m. Maître d'Hôtel, Majordome.

ARCHIUM, i. ſ. n. Arly, ville d'Hongrie.

ARCHIUM, ii. n. ou

ARCHIVUM, i. n. Ulp. Archives, lieu où l'on garde les titres, les papiers d'une Communauté, d'un Etat; Treſor des Chartres. ‖ Le Palais du Prince.

ARCHON, ōntis. m. Cic. Archonte, le Chef des neuf Magiſtrats qui gouvernerent ſouverainement Athenes, après la mort de Codrus, ſon dernier Roi.

ARCHONTICUS, a. m. & f. Archontique heretique.

ARCHONTOPOLUS, i. m. Celui qui portoit l'épée devant l'Empereur, le Connétable ou le Grand Ecuïer.

ARCHOS ou Archus, i. m. Le Prince, le plus puiſſant, le premier.

ARCHYTAS, æ. m. Architas. Ovid. Nom d'un Philoſophe de Tarente.

ARCI, arcis. Voiez Arx.

ARCI, Arſi. Ariza, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe dans l'Aragon, aux frontieres de Caſtille.

ARCIACA, Artiaca, æ. f. Arciacum, i. n. Arcis, ville de France en Champagne au Nord de Troye.

ARCIFINALIS, m. f. lĕ, n. is. Front. ou

ARCIFINIUS, a, um. Varr. Champ qui n'a point d'autres bornes qu'une montagne ou une riviere, une forêt, un grand chemin.

ARCILACIS Turdulorum. Lara.

ARCILACIS Baſtetanorum. Xaraſuel, village de l'Eſpagne Boétique, aujourd'hui dans le Royaume de Valence.

ARCISSA, æ. ſ. f. Palus. Le Lac d'Actamar dans l'Armenie majeure.

ARCITENENS, tis. omn. gen. Virg. Qui tient un arc à ſa main. Cic. Le Sagittaire, l'un des douze Signes du Zodiaque.

ARCIVUS, a, um. Feſt. Qui reprime, qui retient, qui lie. ‖ Qui chaſſe, qui repouſſe, qui défend l'abord, qui empêche l'entrée.

ARCLOVIUM, i. ſ. n. Arkeloa, æ. ſ. f. Arcklo, petite ville de la Lagénie, Province d'Irlande.

ARCOBADARA, æ. ſ. f. Choczim, ville autrefois de la Dace, maintenant de Moldavie.

ARCOBRIGA, Arcobrica. Laura, bourg de l'Alentejo en Portugal.

ARCOBRIGA Celtiberorum. Ariza, bourg d'Eſpagne dans l'Aragon.

ARCONA. Orcan, ville de l'Iſle de Rugon, qui a été détruite.

ARCONESUS. Voiez Cyzicus. C'étoit le nom d'une Iſle de Carie.

ARCTATIO, ōnis. f. Varr. Reſerrement, abbreviation, rétreciſſement.

ARCTATUS, a, um. Cic. Serré, reſſerré, étroit ou retreci.

ARCTE, iùs, iſſimè. adv. Colum. Etroitement, à l'étroit; d'une maniere ſerrée, preſſée. Arctè dormire. Cic. Dormir d'un profond ſommeil. - diligere. Plin. Avoir une étroite amitié. habere. Plaut. Obſerver de près, tenir de court, traiter durement.

ARCTICUS, a, um. Hygin. Arctique, Septentrional, du Nord. Arcticæ Regiones, Boreales Terræ. Les Terres Arctiques.

ARCTO, as, āvi, ātum, āre. Colum. Preſſer, ſerrer. ‖ Mart. Etrecir, réduire à l'étroit.

ARCTOPOLIS. Voiez Berna. Berne, ville de Suiſſe.

ARCTOPHYLAX, ăcis. m. Bootes, le Gardien de l'Ours, le Bouvier, Conſtellation.

ARCTOS, cti. f. Ovid. L'Ourſe, Conſtellation renfermée dans le Cercle du Pole, que de ſon nom l'on appelle Arctique. Il y a la grande & la petite Ourſe.

ARCTOUS, a, um. Lucan. Arctique, Septentrional, du Nord.

ARCTURUS, i. m. Virg. L'Arcture, étoile de la premiere grandeur à la queuë de la grande Ourſe, entre les jambes du Bootes.

ARCTUS, a, um. Cic. Etroit, ſerré, reſſerré, preſſé, où il y a peu d'eſpace. Arctum animum ſolvere. Hor. Donner quelque relâche à ſon eſprit accablé d'inquietudes, ſoulager un cœur preſſé de chagrin, ſerré de douleur. Arctis in rebus opem ferre alicui. Ovid. Secourir quelqu'un dans une preſſante neceſſité. Arcta convivia. Hor. Repas où l'on n'eſt point au large, à ſon aiſe. Arcta fames. Sil. Ital. Une faim preſſante. Arcta leges. Plin. Des loix dures & contraignantes. Arctior ſomnus. Cic. Un profond ſommeil. Arctiſſimum amoris vinculum. Cic. Une tres-étroite liaiſon d'amitié.

ARCUARIUS, a, um. Qui concerne les arcs.

ARCUARIUS, ĭi. m. Faiſeur d'arcs.

ARCUATIM. adv. Plin. En arc, en forme d'arc.

ARCUATIO, ōnis. f. Front. Arcade, voute, ſtructure en arc, arche.

ARCUATUS, a, um. Liv. Courbé en arc, fait en arcade, vouté. Arcuatus morbus. Col. Jauniſſe, pâles-couleurs.

ARCUATUM, i. ſ. n. Arqua, bourg de l'Etat de Veniſe en Italie.

ARCUBALISTA, æ. f. Arbaleſte, eſpece de ſerpent.

ARCUBALISTARIUS, ĭi. m. Faiſeur d'arbaleſtes, Arbaleſtrier, qui tire de l'arbaleſte.

ARCUDIA, æ. ſ. f. Arcudia, petite ville de Barbarie en Afrique.

ARCULA, æ. f. Cic. Coffret, boëte, caſſette, laïette. Arcula loculata. Varr. Boëte diviſée en petites ſeparations, cave, cantine à mettre des bouteilles, caſſetin d'Imprimerie.

ARCULA, æ. f. Feſt. Oiſeau de mauvais augure, d'un mauvais préſage dans un Sacrifice. Scaliger prétend qu'il faut lire Arciva.

ARCULARIUS, ĭi. m. Plaut. Faiſeur de cabinets; Ebeniſte, Laïettier, Bahutier.

ARCULUM, i. n. Feſt. Couronne ‖ Cercle fait d'une branche de grenadier, & lié avec de la laine blanche, que la Prêtreſſe Flamine mettoit ſur ſa tête pendant les ſacrifices.

ARCULUS, i. m. Feſt. Le Dieu qui préſidoit aux voutes. ‖ Bourlet qu'on ſe mettoit ſur la tête pour porter plus aiſément quelque choſe, comme font encore à preſent les Laitieres. Arculus ephippii. L'arçon de la ſelle.

ARCUO, as, āvi, ātum, āre. Plin. Vouter, courber, plier en arc.

ARCUOR, āris, ātus ſum, āri. Plin. Se courber, ſe plier en forme d'arc; ſe vouter ou ſe faire le dos vouté en marchant.

ARCUS, us. m. Cic. Arc à tirer des flèches. ‖ Ovid. Arcade, arche, voute. ‖ Tac. Arc de triomphe. ‖ Virg. L'Arc-en-ciel, l'Iris. ‖ Arcum adducere. Virg. curvare. Stat. flectere. Sen. intendere. Cic. tentare. Stat. lunare, ſinuare. Ovid. tendere. Hor. Bander un arc. - Lapidum compagibus efficere. Ovid. Bâtir une voute, élever une arcade. Tac. Dédier un arc de triomphe. ‖ porrigere. Ovid. Rendre les armes, s'avouer vaincu. - tendere aliquò. Perſ. Viſer en quelque endroit.

ARCUS, ûs. ſ. m. Arco, petite ville de l'Evêché de Trente en Allemagne.

ARCUS. Arcos, petite ville de la vieille Caſtille en Eſpagne.

ARCUS, Cœnus. L'Arc, petite riviere de Provence en France.

ARCUS Juliani. Arcueil, village de l'Iſle de France à une lieue au Sud de Paris.

ARCUS Sabaudiæ. Voiez Arca.

ARDA. Voiez Ardra.

ARDACHA, æ. ſ. f. Ardagh.

ARDALUS, i. m. Ardalus, nom d'un fils de Vulcain, & l'inventeur de la flèche.

ARDATUM, i. ſ. n. Ardferta, æ. ſ. f. Ardart ou Ardfeart, ville de la Momonie en Irlande.

ARDBRIUS Portus. Le port d'Ardbry, dans le Royaume de Rarca en Barbarie province d'Afrique.

ARDEA, æ. f. Virg. Heron, oiſeau de proie, particulierement à l'égard du poiſſon.

ARDEA, æ. f. Ardée, ville d'Italie.

ARDEA, æ. ſ. f. Ardey, ou Ardtuli, bourg ou petite ville du Comté de Kerry, dans la Momonie en Irlande.

ARDEA, æ. ſ. f. Arduus, i. ſ. m. Fluvius. L'Ardée, ou l'Ardres, petite riviere de Normandie en France.

ARDEATES, um. m. plur. Les peuples de la ville d'Ardée, en Italie.

ARDEBILA, Ardovila, æ. ſ. f. Ardebil, ville de Perſe en Aſie.

ARDELICA, æ. ſ. f. Peſchiera, ville de l'Etat de Venize en Italie.

ARDELIO, ōnis. m. Phæd. Un homme qui ſe mêle de tout, qui fait l'empreſſé & le bon valet; un ardent d'aller, un intriguant.

ARDENA, æ. ſ. f. Regio. Arden, petit payïs de Syrie.

ARDENBURGUM, i. ſ. n. Ardenbourg, ou Rodenbourg, petite ville de Flandre, entre l'Ecluſe & Gand.

ARDENNA, æ. f. Ardeyne, Abbayïe de Normandie en France.

ARDENNA Sylva. Voiez Arduenna.

ARDENS, tis. omn. gen. Cic. Ardent, brûlant, très-chaud, enflamé, allumé, embraſé. ‖ Vif, animé, plein de feu, vehement. ‖ Plein d'indignation, de colere. ‖ Virg. Brillant, éclatant, luiſant, étincelant. ‖ Ovid. Amoureux, paſſionné. Ardens febris. Plin. Une fiévre chaude. - ſtudium. Cic. Inclination ardente, vive.

ARDENTER, tiùs, tiſſimè. adv. Cic. Ardemment, paſſionnément; avec chaleur, force, vigueur, tranſport, violence; vivement, avec une forte inclination, d'un deſir ardent.

ARDEO, ēs, ſi, ſum, ērĕ. Virg. Brûler, ou être brûlé; s'enflâmer, s'embraſer, s'allumer; être embraſé, enflâmé, allumé; être en feu. ‖ Etre vif, ardent, plein de feu; agir avec chaleur. ‖ Briller, éclater; avoir du feu, de la vivacité. ‖ Etinceler, reluire, être reſplendiſſant. ‖ Avoir un deſir ardent, de la paſſion, de l'ardeur; ſouhaiter, deſirer, rechercher ardemment. Ardebat Alexim. Virg. Il aimoit éperduëment Alexis.

ARDEOLA, æ. f. Plin. Un petit Heron, oiſeau. Ardeola alba. Plin. Une Aigrette, eſpece de Heron.

ARDESCA, æ. f. L'Ardeſche, riviere de France, qui coule le long du Languedoc & du Vivarais.

ARDESCO, is, cĕrĕ. Plin. S'embraſer, s'enflâmer, prendre feu, brûler, s'allumer. ‖ Tac. Aiguiſer, affiler. ‖ Tac. S'agiter. Ardeſcere in iras. Ovid. Etre tout-à-fait en colere, ſe mettre dans une furieuſe colere, s'emporter. - in nuptias. Tac. Brûler d'envie de ſe marier. - mucronem. Tac. Aiguiſer, affiler un poignard, une bayonnette. - pariter, pariter ſilere. Tac. S'emporter & ſe taire, s'agiter & ſe tranquiliſer, avec la même facilité. - vino. Sil. Ital. S'échauffer à force de boire.

ARDESIA, æ. ſ. f. Ardoiſe.

ARDESIA, æ. f. Le payïs d'Ardes, prèſqu'Isle de l'Ultonie en Irlande.

ARDFERTA, æ. Voiez Ardatum.

ARDILA, æ. f. Ardila, riviere qui naît dans l'Eſtramadoure d'Eſpagne, & coule dans l'Alantejo en Portugal.

ARDIMACHA. Voiez Armacha.

ARDMORIA, æ. f. Ardmore, village & port du Comté de Waterford en Irlande.

ARDONIA, Herdonia, æ. ſ. f. Ardona, ville autrefois, maintenant village de la Capitanate, dans le Royaume de Naples.

ARDOR, ōris. m. Cic. Ardeur, chaleur. ‖ Paſſion, deſir violent, vehemence, violence. ‖ Tibul. L'amour. Ardor oculorum. Cic. Des yeux étincelans. - Animi. Des emportemens. mentis ad gloriam. L'extrême deſir de la gloire.

ARDOTIUM, i. n. Margonicha, ville de l'Illyrie.

ARDRA, Arda, Andra, æ. f. Ardra, ville de Guinée en Afrique.

ARDRA, Arda, Ardea, æ. f. Ardres, petite ville de Picardie en France.

ARDRACA, æ. f. Ardācum, i. ſ. n. Ardragh, bourg du Comté d'East Meath, en Irlande.

ARDRACUM, i. *n.* Ardragh, *ou* Ardrath, *ou* Atherde, & Ardée, *petite ville du Comté de Louth en Lagenie, Province d'Irlande.*

ARDROSA, æ. *f. f.* Ardroſſen, & Androſen, *bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale.*

ARDSTINUM Caſtrum. Ardſtinſchar, *ou* Ardſtinſell, *bourg du Comté de Carrick en Ecoſſe.*

ARDSTINUS Fluvius. L'Ardſtim, ou le Stinchar, *petite riviere du Comté de Carrick en Ecoſſe.*

ARDUBA, æ. *f. f. Voiez* Tinintium.

ARDUENNA, æ. *f.* Les Ardennes, *foreſt ſur le frontieres de France & de la Lorraine.*

ARDUENNA Sylva Angliæ. Ardem, *foreſt d'Angleterre.*

ARDUITAS, ātis. *f. Varr.* Eminence, élevation, hauteur rude & eſcarpée.

ARDUUM, i. *n. Virg.* Lieu eſcarpé, haut, élevé; une hauteur; une élevation; une montagne eſcarpée, rude, âpre.

ARDUUS, a, um. *Virg.* Haut, élevé, eſcarpé, rude, droit, roide, de difficile accés. ‖ Difficile, mal aiſé, fâcheux, épineux. *Rebus in arduis. Hor.* Dans les affaires fâcheuſes, dans la mauvaiſe fortune. *Arduâ cervice. Virg.* Tête levée.

AREA, æ. *f. Cic.* Une place publique, l'aire d'une grange, le lieu où l'on bat le bled. *Liv.* Une cour, une baſſe-cour. ‖ *Vitr.* Le ſol; la place où eſt bâtie une maiſon. ‖ *Colum.* Un quarreau, une planche de jardin; une couche, où l'on ſeme, où l'on plante. ‖ *Ovid.* Une plaine, une campagne. ‖ *Sen.* Le cercle lumineux, *qui paroit quelquefois* autour de la Lune, &c. ‖ *Celſ.* Alopecie, pelade, *maladie qui fait tomber le poil & les cheveux.* ‖ *Varr.* L'eſpace d'un pied en quarré. ‖ *Mart.* Un âge d'homme, *qui eſt trente ans.* ‖ Veſtibule.

AREA, æ. *f.* Area, *ſurnom de Minerve.* ‖ *Iſle du Royaume de Pont.* ‖ *Fontaine à Thebes.*

AREALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. Qui ſert à la grange. *Areale cribrum. Colum.* Van *ou* crible, pour nettoyer le bled dans la grange *ou* dans l'aire.

AREBRIGUM, i. *ſ. n.* Le bourg de Tuille, *dans les Etâts de Savoye dans la Vallée d'Aouſte.*

AREBURGIUM, ĭi. *n.* Arensberg, *ville en Allemagne.*

AREBUVIUM, i. *n.* Aremberga, æ. *f.* Aremberg, *petite ville du Cercle de Weſtphalie.*

ARECLOA. *Voiez* Arclovium.

ARECOMICI, ōrum. *m. plur. Plin.* Peuples de l'Armagnac, *Province de France.* ‖ *ou plûtôt*, la ville & les peuples d'Avignon.

AREDATE, is. *n.* Ardacher, *village de la Baſſe Autriche en Allemagne.*

AREFACIO, is, fēci, factum, cĕrĕ. *Cat.* Sécher, faire ſécher, deſſecher.

AREGIA, æ. *f.* Albŭrăcis, is. L'Ariége & Lauriége, *riviere du Comté de Foix en France.*

AREGIA, æ. Amāgĭa, æ. Ameya.

AREI, ōrum. *m. plur.* Habitans du Royaume de Pont.

ARELATE, es. *f. Caſ. ou*

ARELATE, is. Arelātum, i. *n.* Arelas, ātis. Arles, *ville de Provence en France.*

ARELATENSE Regnum. Le Royaume d'Arles.

ARELATUM, i. *n.* Arles, *ville Archiepiſcopale de Provence; C'eſt auſſi* Lints *ville d'Allemagne.*

AREMORICA, æ. *f.* L'Armagnac, *ou* la Bretagne. *On a donné anciennement ce nom à* l'Aquitaine.

AREMORICA, æ. *Voiez* Armorica.

AREMORICI, ōrum. *m. plur.* peuples du bas Languedoc.

AREMUZZA, æ. *ſ. f.* Aremuzza, *village de l'Etât de l'Egliſe.*

ARENA, æ. *f. Vitr.* Sable, gravier, ſablon *ou* gréve, rivage. ‖ *Mart.* Arene, *lieu ſablé pour les ſpectacles.* ‖ *Virg.* Terre ſablonneuſe. *Arenâ arcere. Virg.* Empêcher l'abord *ou* d'aborder, défendre, empêcher la deſcente. *-impingere aliquem. Lucan.* Faire échouer quelqu'un, arrêter ſes progrès.

ARENACENSIS Tractus. Le Vélaw, *l'un des quartiers de la Gueldre Hollandoiſe.*

ARENACEUS, a, um. *Plin.* Sablonneux, graveleux; plein de ſable, de gravier. ‖ Aride.

ARENACUM, i. *n.* Arnhem, *ville de Gueldre ſur le Rhin.*

ARENÆ Inſula. L'Iſle de Sâble.

ARENÆ Olonenſes. Les Sables d'Olone. *Voiez* Olona.

ARENARIA, ōrum. *n. plur. Vitr. ou*

ARENARIÆ, ārum. *f. plur. Cic.* Des Sablonnieres, *lieux où l'on tire le ſable.*

ARENARIUS, ii. *m. Petron.* Un Gladiateur, qui combat, *ou* qui s'exerce ſur l'arene de l'amphitheatre.

ARENATIO, ōnis. *f. Vitr.* Crépiſſement, crépi, enduit d'une muraille, ravalement.

ARENATUM, i. *n. Cat.* Mortier fait de chaux & de ſable.

ARENATUS, a, um. *Cat.* Mêlé de Sable.

ARENIVAGUS, a, um. *Lucan.* Errant, vagabond parmi les ſables.

ARENOSUS, a, um. *Virg.* Sablonneux, graveleux, plein de ſable, rempli de gravier.

ARENOSUM Littus, Latere. Later, *autrefois ville, maintenant village ſur la côte Occidentale de l'Iſle de Corſe.*

ARENS, tis. *omn. gen. Sen.* Sec, aride, brûlant. *Arens fluvius. Virg.* Un fleuve à ſec & tari. *-plaga. Sen.* Un payis ſec, aride. *-ſylva. Virg.* Une foreſt de bois ſeché ſur pied, de bois ſec. *-ſitis. Ovid.* Une ſoif ardente, brûlante.

ARENSBERGA, æ. *f.* Arensberg, *ville de Weſtphalie en Allemagne.*

ARENSBERGENSIS Comitatus. Le Comté d'Arensberg, *en Weſtphalie.*

ARENSBOCKA, æ. *ſ. f.* Arensbocke.

ARENSBURGUM, i. *ſ. n.* Arensbourg.

ARENSIUM. *Voiez* Arlodium.

ARENULA, æ. *f. Plin.* Sablon, ſable fin, menu gravier.

AREO, ēs, rŭi, ērĕ. *Plaut.* Etre ſec, ſéché, deſſéché, aride. ‖ *Virg.* Etre brûlé de ſécheresſe, *ou* par la chaleur du Soleil; être ſans humidité. *Arere ſiti. Sen.* Etre brûlé *ou* mourir de ſoif; être preſſé d'une ardente ſoif, *ou* extrémement alteré.

AREOLA, æ. *f. Colum. diminutif d'*Area. *Voiez* Area.

AREOPAGITA, æ. *m. ou*

AREOPAGITES, æ. *m. Cic.* Areopagite, *un des Juges de l'Areopage* ou *Senat d'Athenes.* ‖ *Cic.* Un Juge incorruptible, integre.

AREOPAGITICUS, a, um. *Enn.* Qui concerne l'Areopage, & les Areopagites.

AREOPAGUS, i. *m. Cic.* L'Areopage, *lieu où la Juſtice ſe rendoit à Athenes.* ‖ La Roche de Mars, *à Athenes.*

AREOPOLIS, is. *f.* Moab, *ville d'Arabie.* Aroer.

AREQUIPA, æ. *f.* Arequipa, *petite ville du Pérou dans l'Amerique meridionale.*

ARES. *Varr. pour* Aries.

ARESCO, is, arŭi, ſcĕrĕ. *Plaut.* Etre ſec, ſécher, devenir ſec, ſe durcir. *Areſcere calore. Luc.* Devenir ſec, ſe deſſécher par la trop grande chaleur. *-in gemmas. Plin.* Se coaguler, s'épaiſſir, ſe durcir, ſe changer en pierre, ſe pétrifier.

ARESGOLIA, æ. *f.* Areſgol, *ville du Royaume d'Alger en Afrique.*

ARESTA-BOVIS. *fem.* Arrête-bœuf, *plante.*

ARESTINGA, æ. *f.* Areſtinga, *Iſle de la mer de Perſe.*

ARESTINGÆ Promontorium. Le Cap d'Areſtinga.

ARETALOGUS, a, um. *Suet. Juv.* Celui qui diſcourt de la vertu, diſeur de moralitez. ‖ Diſeur de bons mots, celui qui dit des choſes agréables & plaiſantes, un boufon, un plaiſant, un charlatan, un farceur.

ARETAS, æ. *ſ. m.* Fluvius. Lipuda, *riviere de la Calabre en Italie.*

ARETHON. *Voiez* Aracthus.

ARETHUSA, æ. *f.* Aréthuſe, Nimphe de l'Elide, *fille de Nerée & de Coride.*

ARETHUSA, æ. *f.* Aretuſe, *ville Epiſcopale de Syrie, ſous la Metropole d'Apamie*, ou *Fontaine de Sicile.*

ARETHUSA Macedoniæ. Tadino, *Contrée de Macedoine.*

ARETHUSA Syriæ. Fornacuſa, *autrefois fortereſſe de Syrie.*

ARETIUM, ĭi. *n.* Arezzo. *ville Epiſcopale de Toſcane, dont l'Evêque eſt appellé en Latin* Epiſcopus Aretinus.

AREVA, æ. *ſ. m.* Ereſma, *riviere d'Eſpagne.*

AREVALUM, i. *ſ. n.* Arevalo, *petite ville de la vieille Caſtille en Eſpagne.*

AREZIBUM, i. *ſ. n.* Arezibo, *nom de ville & de riviere dans l'Iſle de Porto-Rivo.*

ARGA, æ. Argus, Arugus, i. *m.* L'Arga, *riviere d'Eſpagne, qui tombe dans l'Ebre, & coule dans la Baſſe Navarre.*

ARGANA, æ. *ſ. f.* Argan, *bourg de la nouvelle Caſtille en Eſpagne.*

ARGANTOMAGUM, Argentŏmăgum, i. *ſ. n.* Argenton, *ville de Berry en France.*

ARGANTOMUM, Argentŏmăchum, Argentōmum, Argentānum, i. *ſ. n.* Argentan, *ville de Normandie en France.*

ARGATHELIA, Argadĭa, æ. *ſ. f.* L'Argille, *province de l'Ecoſſe meridionale.*

ARGELIA, æ. *f.* Ville de la Germanie. *On conjecture que c'eſt* Torgaw.

ARGEMA, æ. *f. Plin. ou*

ARGEMA, ātis. *n. Plin. ou*

ARGEMON, ōnis. *m.* Taye, *tache qui vient dans l'œil, rouge aux extrémitez, & blanche au milieu.*

ARGEMONE, ēs. *f. ou*

ARGEMONIA, æ. *f. Plin. Plante qui reſſemble au* Pavot ſauvage, *& qui eſt propre à guerir cette maladie de l'œil.*

ARGENDALIA, æ. *f.* Argendal, *ville du Palatinat du Rhin en Allemagne.*

ARGENES, is. *ſ. m.* Fluvius. L'Orne, *petite riviere de Normandie en France.*

ARGENNUM, Arcennum, promontorium Ioniæ. Le Cap Blanc, *dans l'Ionie, ſur la côte Occidentale de la Natolie, vis-à-vis de Scio.*

ARGENNUM promontorium Siciliæ. Le Cap de Sant-Aleſſio.

ARGENTACUM, i. *ſ. n.* Argentac, *bourg du Limouſin en France.*

ARGENTANUM, i. *n.* Saint-Marc, *ville Epiſcopale de Calabre.*

ARGENTANUM, i. *n.* Argentina, *bourg de la Calâbre citérieure au Royaume de Naples.*

ARGENTANUM. *Voiez* Argentŏmăgum.

ARGENTARIA, æ. *f. Cic.* La banque, le négoce d'argent, le change. ‖ *Plaut.* Boutique d'Orfevre. ‖ *Liv.* Mine d'argent. *Argentariam diſſolvere. Cic.* Quitter le change, la banque, *ou* faire banqueroute. *-facere. Cic.* Faire negoce, commerce d'argent: faire *ou* exercer la banque *ou* le change. ‖ Etre Banquier, Chanteur, Courtier, *ou* Agent de change.

ARGENTARIA, æ. *f.* Argentiere, *petite Iſle de l'Archipel, voiſine de Milo.*

ARGENTARIA, æ. *f.* Argentari, *bourg de la côte Occidentale de Sardaigne.*

ARGENTARIUM, ĭi. *n.* Coffre-fort: caiſſe *ou* armoire, *où l'on ſerre de la vaiſſelle d'argent.*

ARGENTARIUS, , ĭi. *m. Cic.* Tréſorier, Argentier, Caiſſier, Banquier, Changeur.

ARGENTARIUS, a, um. *Plaut.* D'argent, qui concerne l'argent. *Argentaria menſa. Ulp.* Comptoir de Tréſorier, *ou* Bureau où l'on compte de l'argent. *-cura. Ter.* Le ſoin d'avoir *ou* de trouver de l'argent. *-creta. Plin.* Craye *ou* blanc à polir l'argent. *-inopia. Plaut.* Diſette, manque, faute d'argent. *-metalla. Plin.* Pierres de mine d'argent. *-Argentarium auxilium. Plaut.* Secours d'argent. *Argentarius commeatus. Plaut.* Proviſion d'argent pour un voyage. *Argentaria taberna. Liv.* Comptoir, Bureau de Banquier.

ARGENTARIUS Vicŭs & Mons. L'Argentiere, *village & montagne de Savoye.*

ARGENTARIUS, Argentĕŭs Mons. La Sierra Ségura, *montagne de la nouvelle Caſtille, ſur les confins du Royaume de Grenade en Eſpagne.*

ARGENTARIUS Mons. Monte Argentaro, *montagne ſituée entre la Bulgarie, la Macedoine & la Romanie.*

ARGENTATUS, a, um. *Liv.* Argenté: couvert, garni d'argent. *Argentata querimonia. Plaut.* Plainte accompagnée d'argent, *ou* qui en apporte.

ARGENTEA, Argentina, æ. *ſ. f.* La Pla-

ta, *ville du Perou, dans l'Amerique meridionale.*

ARGENTEI Fluvii Provincia. Province de Rio de la Plata, *Province de l'Amerique meridionale, vers l'embouchure du Rio de la Plata.*

ARGENTEOLA, æ. *f.* Argentĕŏlum, i. *n.* Avilés, *ville des Aſturies en Eſpagne.*

ARGENTEOLUS, a, um. *Plaut.* D'argent, fait avec de l'argent.

ARGENTEUM Caſtrum. Argentan.

ARGENTEUS, a, um. *Plin.* D'argent, fait avec de l'argent, qui eſt d'argent. ‖ *Ovid.* Clair, brillant comme de l'argent: ſemblable à l'argent, de couleur d'argent. *Argenteus crinis. Plin.* Crin argenté *ou* cheveu très-blanc. *-fons. Ovid.* Une fontaine tres-claire, argentine. *Argentea ſalus. Plaut.* Un compliment accompagné d'argent. *Argenteum folium. Plin.* Une feuille d'argent.

ARGENTEUS Fluvius. L'Argens, *riviere de Provence en France.*

ARGENTEUS Fluvius. Riviere de la Plata, *dans l'Amerique meridionale.*

ARGENTEUS Mons. *Voiez* Argentarius.

ARGENTIA, æ. *f.* Argenta, *bourg du Ferrarois en Italie.*

ARGENTIA. Gorgonzola, *bourg du Milanois en Italie.*

ARGENTI-EXTEREBRONIDES, is. *m. Plaut. Nom d'homme.* Un raquedenaſe, un pincemaille.

ARGENTIFER, a, um. *ou*

ARGENTIFEX, ĭcis. *omn. gen. Varr.* Qui produit de l'argent.

ARGENTIFODINA, æ. *f. Plin.* Mine d'argent.

ARGENTINA. *Voiez* Argentorātum.

ARGENTINA. *Voiez* Argentea.

ARGENTOLIUM, i. *n.* Argenreuil, *ville de l'Iſle de France, ſur la Seine à trois lieues au-deſſous de Paris.*

ARGENTOMAGUM, i. *n. Voiez* Argantomagum.

ARGENTORATENSIS Epiſcopatus. L'Evêché de Strasbourg.

ARGENTORATUM, Argentina. Strasbourg, *ville Epiſcopale & capitale de l'Alſace.*

ARGENTOSUS, a, um. *Plin.* Mêlé, mêlangé avec de l'argent.

ARGENTUARIA, Argentārĭă, *olim* Pŏlĭdŏpŏlis. Horbourg, *bourg de la haute Alſace près de Colmar.*

ARGENTUM, i. *n. Cic.* Argent, *un des Métaux.* ‖ Argent monnoyé. ‖ Vaiſſelle d'argent. ‖ *Hor.* Le bien, les richeſſes. *Argentum vivum. Plin.* Du vif-argent, du Mercure. *-factum. Cic.* Argent ouvragé, mis en œuvre: vaiſſelle d'argent, argenterie. *-raſile. Vell. Pat.* Argent bruni, poli. *-ſignatum. Cic.* Argent monnoyé. *-puſtulatum. Suet.* Argent affiné. *-præſentaneum. Plaut. -præſens. Cic.* Argent comptant.

ARGENUM. *Voiez* Argennum.

ARGENUS, i. *m.* Fluvius. L'Arguenon, *riviere de Bretagne en France.*

ARGIA, æ. Argolis, idis *f.* L'argolide, *Contrée du Peloponeſe.*

ARGIDA, Argĭdāvă, æ. Argiſch, *bourg de la Valaquie, ſur les frontieres de la Tranſylvanie.*

ARGILETUM, i. *n. Virg. Lieu à Rome où il y avoit quantité de Boutiques d'Artiſans. Argiletanæ tabernæ.* Boutiques de Copiſtes *ou* Ecrivains.

ARGILLA, æ. *f. Cic.* Argille, *terre graſſe, terre à potier.*

ARGILLACEUS, a, um *Plin. ou*

ARGILLOSUS, a, um. *Colum.* Argilleux, d'argille: où il y a de l'argille, qui en eſt fait, &c.

ARGIPHONTES, is. *f. m. Surnom de Mercure, Meurtrier d'Argus.*

ARGIRES, Argirus. Orixa, *ville capitale du Royaume d'Orixa dans l'Inde.*

ARGIRUNTUM, i. *n. Voiez* Argyruntum.

ARGIRA, æ. *m.* Fluvius. Banne, *riviere de l'Ultonie en Irlande.*

ARGIVUS, a, um. *Liv.* Grec, qui eſt de Grece *ou* d'Argos, Argien. ‖ *Argiva Juno,* Junon Argienne, parce qu'on lui faiſoit des fêtes à Argos.

ARGLA, æ. Argles, *bourg de l'Ultonie en Irlande.*

ARGO. *indecl.* Le Navire des Argonautes, *dont Jaſon ſe ſervit pour la conquête de la Toiſon d'or.* ‖ *Conſtellation.*

ARGOB Regio. Argob, *petit pays de la Terre ſainte, dans la demi Tribu de Manaſſé, à l'Orient du Jourdain.*

ARGOIA, æ. *f.* L'Argow, *Contrée de Suiſſe.*

ARGOLICUM Mare, Argŏlĭcus Sinus. Le Golfe de Napoli.

ARGOLICUS. *Le même qu'*Argivus.

ARGOLIS, idis. *Voiez* Argia.

ARGON, i. *m.* Joueur de harpe.

ARGONA, æ. *f.* L'Argonne, *pays de France, partie en Champagne, & partie en Barrois.*

ARGONAUTA, æ. *m. Hor.* Argonaute. *Mart.* Matelot *ou* Pilote pareſſeux, qui eſt longtems à ſon voyage.

ARGOS, i. *n. Ville de la Pouille nommée* Benevent.

ARGOS Amphilochium, i. *n.* Amphilochia, æ. *f.* Jerovilia, *ville de l'Epire.*

ARGOS Pelaſgicum. Ancienne ville de la Theſſalie. *On la croit la même que* Lariſſa.

ARGOS Peleponneſiacum, Argi. Argo, Argos, *ville Epiſcopale du Peloponeſe.*

ARGOUS, a, um. *Val. Flac.* Qui concerne le Navire d'Argos, *ou* les Argonautes.

ARGOUS portus. Porto-Ferraio, *Port d'une Iſle de la mer de Toſcane.*

ARGUENS, tis. *omn. gen. Plin.* Qui reprimande, *& les autres ſens d'*Arguo.

ARGUINUM, i. *n.* L'Arguin, *forteresse ſituée dans une Iſle de même nom, ſur la côte du Royaume de Gualata en Nigritie dans l'Ocean Atlantique.*

ARGUMENTALIS. *m. f.* lĕ, *n.* is. *Aſc. Ped.* Qui concerne le ſujet, l'argument, le ſommaire.

ARGUMENTATIO, ōnis. *f. Cic.* La preuve & l'explication de la preuve. *Raiſonnement qui comprend* la raiſon *&* la concluſion, *different en cela d'*Argumentum, *qui ne comprend que* la raiſon.

ARGUMENTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Argumenter, raiſonner, ſe ſervir d'argumens, apporter des raiſons pour prouver, tirer des conſequences, porter jugement, diſcourir, alleguer des preuves, conjecturer. *Argumentari aliquid* ou *de aliqua re. Cic.* Raiſonner ſur quelque ſujet, parler ſur quelque matiere.

ARGUMENTOSUS, a, um. *Quint.* Qui contient beaucoup de matiere; qui eſt d'une longue diſcuſſion; qui eſt rempli de quantité de raiſons.

ARGUMENTUM, i. *n. Cic.* Argument, raiſonnement, preuve, ſyllogiſme, indice, raiſon, conjecture, marque, témoignage, ſigne. ‖ Sujet, ſommaire, matiere d'un diſcours. *Argumentum grave & firmum. Cic.* Raiſon forte & ſolide. *-vanum & frigidum.* Raiſon foible & mauvaiſe. *Argumenti ſatis eſt. Cic.* C'eſt une preuve ſuffiſante, c'eſt une raiſon aſſez forte.

ARGUO, is, ŭi, ūtum, ĕrĕ. *Virg.* Faire voir, donner à connoître, découvrir, manifeſter, démontrer, prouver, convaincre, établir; être un ſigne, une marque, une preuve, un témoignage. ‖ *Cic.* Reprendre, blâmer, reprocher, accuſer. *Arguere aliquem ex moribus. Cic.* Juger de quelqu'un par ſes mœurs. *Id quod arguis. Cic.* Ce que vous m'objectez.

ARGUS, i. *m.* L'Arg, *nom de deux petites rivieres de Suabe en Allemagne.*

ARGUTATIO, ōnis. *f. Catul.* Le craquement, le bruit que fait un lit, *ou* une chaiſe qu'on remue un peu trop fort, *lorſque l'un ou l'autre ſont mal joints.*

ARGUTATOR, ōris. *m. Gell.* Un Sophiſte. ‖ Un diſeur de pointes, un plaiſant: un bouffon, qui s'imagine avoir de l'eſprit, qui ſe pique de raiſonnement, & qui s'applaudit à lui-même en fatiguant tout le monde.

ARGUTE, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Subtilement, finement, avec eſprit, ingenieuſement, d'une maniere fine, avec artifice, adroitement, ſpirituellement, avec ſubtilité.

ARGUTIA, æ. *f. Gell. Apul. &* Argutiæ, ārum. *f. plur. Cic.* Penſées fines, réponſes délicates, pointes d'eſprit, plaiſanteries agréables & ingenieuſes, ſubtilitez, ſophiſmes, raiſonnemens raffinez, détours ſubtils. ‖ *Plaut.* Pointilleries, chicanes, mauvaiſes plaiſanteries, pointes froides. *Argutia digitorum. Cic.* Geſticulation des doigts. *-operum. Plin.* La délicateſſe, la fineſſe d'un ouvrage. *-vultûs Plin.* L'air fin & délicat du viſage. *-pueri. Sen.* Les flatteries, les cajolleries, les careſſes, les gentilleſſes d'un enfant. *Argutias alicui exhibere. Plaut.* Dire de bons mots à quelqu'un, lui faire des pointes, plaiſanter avec lui.

ARGUTIOLA, æ. *f. Gell.* Foible pointe, petite ſubtilité d'eſprit.

ARGUTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Prop.* Faire des reproches continuels, parler inceſſamment d'une choſe, recommencer toûjours. *Argutare aliquid alicui. Perſ.* Reprocher ſouvent quelque choſe à quelqu'un, l'en faire reſſouvenir à tous momens.

ARGUTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Plaut.* Cauſer, jaſer, caqueter, parler ſans ceſſe, faire des pointes, ſubtiliſer en parlant; faire le fin, le plaiſant, le ſubtil, le bel eſprit; boufonner, plaiſanter. *Argutari pedibus. Non.* Battre, geſticuler, frapper ſouvent des pieds.

ARGUTUS, a, um. *Cic.* Ingenieux, ſpirituel, ſubtil, fin, délicat. ‖ *Hor.* Ruſé, artificieux, raffiné, adroit. *Virg.* Délié, aigu, pointu, qui retentit, qui reſonne. ‖ *Cic.* Qui a le ſon clair, aigu, haut, perçant, éclatant. *Arguta ſedulitas. Cal. ad Cic.* Une exactitude pointilleuſe, une ſcrupuleuſe aſſiduité, un ſoin trop affecté. *Argutum acumen. Hor.* Un eſprit ſubtil. *-nemus. Virg.* Un bois qui retentit, qui fait l'écho. *Argutius nihil. Cic.* Rien n'eſt plus ſpirituel. *Argutus in ſententiis. Cic.* Ingenieux dans ſes penſées, dans ſes ſentimens. *Argutiſſima litteræ. Cic.* Des lettres pleines d'eſprit *ou* remplies de ſubtilitez.

ARGUTUS, a, um. *part. Plaut.* Démontré, &c. ‖ Repris, convaincu. *Argutus malorum facinorum. Plaut.* Repris pour crimes, *ou* convaincu de méchantes actions. *Voiez* Arguo.

ARGYRASPIDES. *f. m.* Argyraſpide, Soldat qui porte un bouclier d'argent. *Ce nom ſe donnoit à un corps des troupes d'Alexandre.*

ARGYRIPA. *Voiez* Arpi.

ARGYRITA. *f. m.* Combat où il y a un prix.

ARGYROPOLIS, is. *f. C'étoit anciennement un Faubourg de Byzance.*

ARGYRUNTUM, Argyrūtum, i. *n.* Novograd, *ville d'Illyrie.*

ARHUSA, æ. *f.* Arhuyſen, *ville Epiſcopale en Danemark.*

ARHUSIA, æ. *f.* Arhus, *ville de Danemarck.*

ARHUSIENSIS Diœceſis. Le Dioceſe d'Arhus.

ARI. Les Aryes, *peuples du Breſil en Amerique.*

ARIA, æ. *f.* Aire, *ville d'Artois en France.*

ARIA, æ. *f.* Propria. Ancienne Région de la Perſe. *Elle comprenoit le Sitziſtan & du Choraſan.*

ARIA Urbs. Hérat, *ville de Perſe dans le Choraſan.*

ARIALBINUM, Artalbinum. Bâſle, *ville de Suiſſe.*

ARIANUM, i. *n.* Ariano, *ville Epiſcopale d'Italie, ſous l'Archévêché de Benevent.*

ARIASPE. Arabs, *ville de Perſe dans le Sitziſtan.*

ARICA. Arica, *ville de l'Amerique meridionale ſur la côte du Perou.*

ARICIA, æ. *f.* Rizza, *ville Epiſcopale du Latium, dont on appelle en Latin l'Evêque* Epiſcopus Aricinus.

ARIDA, æ. *f. Bibl.* La terre, *parce qu'elle ne produit rien d'elle même.*

ARIDITAS, ātis. *f. Plin.* Aridité, ſécheresse.

ARIDULUS, a, um. *Cat.* Un peu ſec *ou* deſſeché.

ARIDUM, i. *n. Caſ.* Le rivage, le bord de l'eau, le ſable du bord, la gréve.

ARIDUS, a, um. *Cic.* Aride, ſec, deſſeché, tari. ‖ *Terent.* Avare, meſquin, trop épargnant, taquin, vilain. ‖ *Ovid.* Maigre, infertile. *Arida crura. Ovid.* Des jambes ſéches, maigres. *In arido conſiſtere. Caſ.* Mettre pied à terre au rivage, ſur le ſable; débarquer. *Ex arido tela conjicere. Caſ.* Lancer des traits, des dards de deſſus le rivage. *Arida vita. Cic.* Une vie pauvre, mal aiſée, dure,

dure, auſtere. *-febris. Virg.* Une fiévre brûlante, qui cauſe une grande alteration. *Aridus ſermo. Cic.* Un diſcours ſec, décharné, qui n'eſt point rempli. *-fragor. Vitr.* Un bruit éclatant. *-victus. Cic.* Une maniere de vivre ſerrée, un repas fort ſec, une mauvaiſe chere. *-viator. Virg.* Un voïageur fort alteré. *-magiſter. Quintil.* Un maître qui ne s'explique point nettement, qui ne donne point d'ouverture à ſes eſcoliers. *Aridum guttur. Ovid.* Un goſier ſec & alteré.

ARIES, ĕtis. *m. Cic.* Belier, *mâle de la brebis.* ‖ *Caſ.* Machine de guerre qui étoit une groſſe poutre, ayant une tête de belier de cuivre à un bout, *avec quoi l'on battoit les murs d'une ville.* ‖ *Plin. Le premier des douze Signes du Zodiaque, Conſtellation composée de dix-huit étoiles.* ‖ *Une eſpece de* poiſſon. *Ariete crebro labare. Virg.* Etre ébranlé à force de coups de belier, être preſt à tomber.

ARIETARIUS, a, um. *Vitr.* Ce qui concerne la machine de guerre *qu'on nomme* Belier.

ARIETATUS, a, um. *Sen.* Frappé, heurté, choqué, *comme quand les moutons ſe battent à coups de tête l'un contre l'autre.*

ARIETINUS, a, um. *Plin.* De belier; qui concerne le belier, le mouton. *Arietinum jecur. Plin.* Foïe de mouton. *-cicer. Col.* Poischiche, légume. *-Oraculum. Gell.* L'Oracle de Jupiter Ammon.

ARIETIS Frons, Promontorium Cretæ. Capo Orio. *Cap de l'Isle de Candie.*

ARIETIS Frons, Promontorium Tauricæ Cherſoneſi. Capo Caroſqui, *de Jutland.*

ARIETO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Heurter, choquer, *comme font les beliers, quand ils ſe battent tête contre tête*; beliner. ‖ *Virg.* Enfoncer, jetter par terre, renverſer en heurtant. ‖ *Sen.* Choquer, s'entrechoquer, chanceler, tomber, être renverſé. *Arietare aliquem in terram. Quint.* Renverſer quelqu'un par terre en s'entre-heurtant. *-in portam. Virg.* Frapper à une porte, comme ſi on vouloit l'enfoncer.

ARIGIA. *Voiez* Arĕgia.

ARILATOR, ōris. *Feſt.* Qui donne des arrhes ſur le prix d'un marché, qui donne des ſûretez de ſa parole.

ARIMA, æ. *ſ. f.* Arima, *ville du Japon en Aſie.*

ARIMÆ Fretum. *Le detroit d'Arima au Japon.*

ARIMINUM, i. *n. Caſ.* Rimini, *ville Epiſcopale d'Italie, ſous l'Archevêché de Ravenne.*

ARIMINUS, i. *m.* Fluvius. La Marecchia, *riviere d'Italie.*

ARIMATHEA, Arĭmathīa, æ. *f.* Ramatha. Arimathie, *ville de Judée.*

ARIMOA, æ. *f.* Arimoa, *Isle d'Aſie, près de la côte Septentrionale de la Terre des Japons.*

ARINCA, æ. *f. Plin.* Eſpece de bled.

ARINIANUM, i. *n.* Arignano, *ville de Toſcane en Italie.*

ARINIANUM, i. *n.* Rignano, *bourg du Patrimoine de S. Pierre en Italie.*

ARIOBRIGA, æ. *f.* Ariza, *bourg de l'Arragon en Eſpagne.*

ARIODUNUM, i. *n.* Erding, *village de l'Evêché de Saltzbourg en Allemagne.*

ARIOLA. } *Voiez* { Hariola.
ARIOLOR. } *Voiez* { Hariolor.
ARIOLUS. } *Voiez* { Hariolus.

ARIONA, æ. *ſ. f.* Ariona, *petite ville d'Arragon en Eſpagne.*

ARIORICA, æ. *f. Voiez* Abiolica.

ARIPA, æ. *f.* Aripe, *fort des Hollandois, ſur la côte Occidentale de l'Isle de Ceylan.*

ARISABIUM, i. *n.* Ava, *nom de lieu.*

ARISCOTIUM. *Voiez* Arſcoton.

ARISITIUM. Le payis d'Arſat, *dans le Rouergue, Province de France.*

ARISTA, æ. *f. Cic.* La barbe *ou* les pointes de l'épi de bled; *& chez les Poetes*, l'épi même, les moiſſons. ‖ *Perſ.* Poil, ſoye de cochon; une barbe rude. ‖ *Auſ.* Arrête de poiſſon. ‖ Qui ſe heriſſe de peur. *ou* par le froid. *Odorata ariſta. Stat.* De la lavande. *Poſt aliquot ariſtas. Virg.* Après quelques moiſſons, *ou* années *ou* étez.

ARISTADIUM. *Voiez* Arnoſtadium.

ARISTARCHUS, i. *m. Cic.* Ariſtarque, *fameux Grammairien d'Alexandrie, & ſi excellent Critique, que ſon nom a paſſé en proverbe, pour dire* un Critique, un Cenſeur.

ARISTOBULA, æ. *ſ. f.* Surnom de Venus à Athénes. *Qui donne de bons conſeils.*

ARISTOBULUS, i. *ſ. m.* Ariſtobule, *nom propre d'homme.*

ARISTOCRATIA, æ. *f.* Ariſtocratie, *Gouvernement entre les mains des Nobles, & des principaux d'un Etat, indépendamment du peuple.*

ARISTOLOCHIA, æ. *f.* Ariſtoloche, *plainte.*

ARISTOPHANES, is. *m. Cic.* Ariſtophane, *Poëte comique, Grec.*

ARISTOPHORUM, i. *n. Feſt.* Un portediner, *vaſe dans lequel on porte à manger.*

ARISTOTELEIA, orum. *ſ. n. Feſte de Stagire, à l'honneur d'Ariſtote.*

ARISTOTELES, is. *m. Cic.* Ariſtote, *excellent Philoſophe, Diſciple de Platon, & Précepteur d'Alexandre le Grand.*

ARISTOTELICUS, a, um. &

ARISTOTELIUS, a, um. *Cic.* D'Ariſtote, qui concerne Ariſtote.

ARITHMETICA, æ. *f. ou*

ARITHMETICE, es. *f. Plin.* L'Arithmetique, l'art de compter, la ſcience des Nombres.

ARITHMETICUS, a, um. *Cic.* Qui concerne l'Arithmetique.

ARITHMOLOGIA, æ. *ſ. f. Traité des Nombres.*

ARITIUM, Aritium prætorium. Benavente, *ville de Portugal.*

ARITUDO, ĭnis. *f. Varr.* Sécheresſe, aridité, maigreur. ‖ Epargne, ménage, lezine.

ARIUS, i. *m.* Fluvius. L'Héri, *riviere de Perſe.*

ARIUS, i. *m.* Lacus. Le Lac de Burgian, *grand Lac de Perſe.*

ARLANZA, æ. *f.* Arlanza, *petite riviere de la vieille Caſtille en Eſpagne.*

ARLANZO, onis. *m.* Arlanzon, *riviere de la vieille Caſtille en Eſpagne.*

ARLAPA, æ. *f.* Erlaph, *bourg d'Autriche en Allemagne.*

ARLODIUM, i. *n.* Allodum. Arleux, *petite ville d'Artois en France.*

ARLUNUM. *Voiez* Arolaunum.

ARMA, ōrum. *n. plur. Cic.* Armes, tout ce qui ſert à l'attaque & à la défenſe, *tant aux hommes qu'aux animaux.* ‖ *Quintil.* La guerre, le métier des armes, l'art militaire. ‖ *Virg.* Le combat, la bataille, la mêlée. Les inſtrumens de la mécanique, *de tous les Arts & Métiers en general.* ‖ Les exploits, les entrepriſes, les faits d'armes, les actions guerrieres. *Arma cerealia. Virg.* Les outils pour faire le pain. *-ruſticorum. Virg.* Les outils des laboureurs. *-navis. Virg.* L'équipage d'un vaiſſeau. *-ad nocendum & ad tegendum. Cic.* Armes offenſives & défenſives. *-canere. Virg.* Raconter en vers les actions militaires. *Acerrimus armis. Virg.* Un très vaillant homme.

ARMA, æ. *ſ. f.* Fanum S. Jacobi de Arma. Arma, *ville du Royaume de Popagan dans l'Amerique meridionale.*

ARMACA, æ. *f.* Armach, *ville Archiepiſcopale d'Irlande.*

ARMACHA, æ. *f.* Ardimacha, æ. *f.* Armagh, *ville de l'Ultonie en Irlande.*

ARMACHATUS Comitatus. Le Comté d'Armagh, *en Ultonie Province d'Irlande.*

ARMADABATUM, Amadabatum, Hatimadabătum, i. *n.* Armadabat, *ville du Mogoliſtan en Aſie.*

ARMAMENTA, ōrum. *n. plur. Caſ.* L'équipement d'un vaiſſeau. ‖ *Plaut.* Les uſtenſiles, inſtrumens & équipages de guerre; les outils propres à cultiver le terre. *Armamenta eripere. Caſ.* Dégréer, deſagréer, déſarmer, *ou* dégrader un navire.

ARMAMENTARIUM, ĭi. *n. Cic.* Arſenal, *lieu où l'on fabrique & ſerre toutes ſortes d'armes, & autres munitions de guerre.*

ARMAMENTARIUM, Armentārium, i. *n.* Hayſvan Breton.

ARMAMENTARIUS, ĭi. *m.* Garde de magaſin. ‖ Commiſſaire d'artillerie. ‖ Armurier, qui fait *ou* qui raccommode des armes.

ARMANOCHIA, æ. *f.* Ardmeanach, *petit payis de l'Ecoſſe Septentrionale.*

ARMARIOLUM, i. *n. Plaut.* Petite armoire. ‖ Petit cabinet *à ſerrer des outils* ou *autres inſtrumens.*

ARMARIUM, ĭi. *n. Cic.* Une armoire; tout ce qui eſt fait pour ſerrer des outils, *ou* des inſtrumens *de quelque Art* ou *Métier que ce ſoit.*

ARMASANICÆ. Aymargues, *ville de Languedoch en France.*

ARMATURA, æ. *f. Cic.* Armure, armes. *Armatura duplices. Veget.* Soldats qui ont double paye. *-levis milites. Cic.* Soldats armez à la legere. *-gravis. Liv.* Soldats peſamment armez. *-levis oratio. Cic.* Un diſcours qui n'a rien de ſolide; qui eſt ſans force, qui n'eſt point ſoûtenu de raiſons.

ARMATUS, ûs. *m. Liv.* Armes, Armures, maniere d'être armé.

ARMATUS, a, um. *Cic.* Armé, pourvû d'armes, équipé en guerre. ‖ Muni, fortifié. *Armata urbs muris. Cic.* Une ville revêtuë de bonnes murailles. *Armatum pectus fide. Sil. Ital.* Un cœur ſur la foi duquel on peut ſe repoſer, une perſonne ſûre, un homme d'une foi inviolable. *Armatus audaciâ. Cic.* Muni de hardieſſe. *--contra fortunam. Cic.* Qui eſt à l'épreuve des traits de la fortune.

ARMENIA, æ. *f.* Armenie, *Royaume d'Aſie.*

ARMENIA, æ. Major. La grande Armenie, *grande Contrée d'Aſie.*

ARMENIA Minor. La petite Armenie, *grande Contrée de l'Aſie.*

ARMENIACA, æ. *f.* Abricotier, *ſouſentendant* malus *ou* prunus.

ARMENIACENSIS Comitatus. L'Armagnac, *Comté de la Gaſcogne en France.*

ARMENIACUM, i. *n.* Abricot, *ſouſentendant* malum.

ARMENIACUM, i. *n.* Armagnac, *Comté en Gaſcogne.*

ARMENIACUS, a, um. Originaire d'Armenie, Armenien.

ARMENIUS, a. Armenien, enne. Peuple.

ARMENIUM, ii. *n. Vitr. ou* Armenius lapis, *m.* Azur, *couleur bleue*, Outremer.

ARMENIUS, a, um. *ou* Armenus, a, um. *Le même qu'*Armeniacus.

ARMENIUS Mons. *Voiez* Moſchicus.

ARMENTA, æ. *f. Plin. pour* Armentum.

ARMENTALIS. *m. f.* lĕ, *n.* is. *Virg.* Qui concerne les haras, les troupeaux de gros bétail.

ARMENTARIÆ, arum. Armentieres, *ville de Flandre.*

ARMENTARIUS, ĭi. *m. Virg.* Garde *ou* Paſtre de gros bétail, Vacher, Bouvier, &c. ‖ Marchand de bœufs.

ARMENTARIUS, a, um. *Plin.* Qui eſt *ou* qui fait partie d'un haras, d'un troupeau.

ARMENTIA, æ. *f.* Armentequi, *village d'Eſpagne dans la vieille Caſtille; autrefois ville.*

ARMENTINUS, a, um. *Plin.* De gros bétail qui va en troupe. ‖ De harde, *en parlant des bêtes fauves.*

ARMENTIO, onis. *m.* L'Armenſon, *riviere de Bourgogne en France.*

ARMENTITIUS, a, um. *Varr. Le même qu'*Armentalis.

ARMENTOSUS, a, um. *Plin.* Abondant en gros bétail, riche en troupeaux.

ARMENTUM, i. *n. Cic.* Troupeau de gros bétail; haras de chevaux.

ARMI doctor, ōris. *m. Veget.* &

ARMI-ductor, ōris. *m.* Qui guide, qui conduit des Soldats, qui leur fait faire l'exercice.

ARMIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte les armes, qui eſt armé: Guerrier, belliqueux. *Armifera Dea. Ovid. pour dire* Minerve. *Armifer campus. Stat.* Le champ de bataille, le lieu du combat. *Armiferi labores. Stat.* Les travaux, les fatigues de la guerre.

ARMIGER, ĕri. *m. Cic.* Qui porte des armes comme valet; qui a ſoin des armes de ſon maître. ‖ Ecuïer. ‖ *Suet.* Soldat armé peſamment.

ARMIGER, a, um. *Ovid.* Armé, équipé d'armes, portant armes. *Armigera Diana. Ovid.* Une des Nymphes de Diane, qui portoit ſon arc & ſes fleches. *-Jovis. Plin.* L'Aigle.

ARMILLA, æ. *f. Liv.* Braſſelet, *ornement*

du bras, collier, bague. ‖ *Vitr.* Anneau de fer, *dont on forme les poutres, pour les empêcher de ſe fendre.* ‖ Anneau aſtronomique.

ARMILLARII Curſores. *m. plur. Bud.* Couriers du cabinet, *qui portent une bague* ou *une médaille devant eux pour marque de ce qu'ils ſont.*

ARMILLARIS Sphæra. *f.* Sphere armillaire, *composée de tous les cercles qu'on a coûtume de décrire ſur les globes.*

ARMILLATUS, a, um. *Suet.* Qui porte un braſſelet, un collier. *Armillatus canis. Prop.* Un chien qui a un collier.

ARMILLE, is. *n. Apul.* L'intrigue d'une fourberie; le magaſin des ruſes, des détours. *Le même que*

ARMILLUM, i. *n. Lucil.* Sorte de vaſe à mettre du vin *pour les Sacrifices*, qu'on portoit ſur les épaules. *Anus ad armillum redit.* La vieille retourne à ſon pot; *c'eſt-àdire*, à ſes premieres inclinations; *comme nous dirions*, Il ſouvient à Robin de ſes flutes.

ARMINACHA, æ. *f. f.* Arminacha, *petite ville de l'Aladulie, dans l'Aſie Mineure.*

ARMIPOTENS, tis. *omn. gen. Virg.* Vaillant, belliqueux, grand guerrier, puiſſant en armes.

ARMIRA, æ. *f. f.* Armira, Armiro, *petite ville de Theſſalie en Grece.*

ARMIRUS, i. *m.* Fluvius. L'Armiro, *riviere de l'Iſle de Candie.*

ARMIRUS Mons. Armiro, *montagne de Portugal, ſur les confins de l'Eſtramadure d'Eſpagne.*

ARMIRUS Sinus. Le Golfe de l'Armiro, ou de Vallo, *dans l'Archipel, ſur les côtes de Theſſalie.*

ARMISONUS, a, um. *Virg.* Qui fait du bruit avec des armes; armes dont on entend le cliquetis.

ARMO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Virg.* Armer, donner des armes, les faire prendre; équiper un homme de guerre. ‖ *Cic.* Munir, fortifier, garnir *ou* munir d'armes, les mettre en main.

ARMOA, æ. Armoa, *riviere de Theſſalie en Grece.*

ARMORACEA, æ. *f. ou*
ARMORACIA, æ. *f. Plin. ou*
ARMORACIUM, ii. *n. Col.* Rave ſauvage.

ARMORICA, æ. *f. Caſ.* L'Armorique, *payis qui comprenoit autrefois la Baſſe-Bretagne, la Baſſe Normandie & la Touraine.*

ARMORICA, Arēmŏrĭca, æ. La Bretagne, *province de France.*

ARMORICUS, a, um. *Caſ.* Le peuple de l'Armorique. *Armorici.* Les Bretons.

ARMORUM Caput. Le Cap d'Armes, *ou* le Cap delli-armi, *ſur la côte meridionale de la Calâbre ulterieure.*

ARMOTIA, æ. *f. f.* Inſula. L'Iſle d'Armot, *ſur la côte de Saintonge.*

ARMUS, i. *m. Virg.* L'épaule, *ou plus particulierement*, le haut de l'épaule, *ce qui porte. Armus vervecinus.* Une épaule de mouton.

ARMUZA, æ. *f. ou*
ARMUZIA, æ. *f.* Ormus, *Iſle, Ville & Royaume dans le Golfe Perſique.*

ARMUZIA, Armūzā, Armōzus, Harmōsā Ormuz, *Isle ſituée à l'entrée du Golfe Perſique.*

ARMUZIUM Regnum. Le Royaume d'Ormuz.

ARMUZUM Extremum. Le Cap d'Ormuz.

ARNA, æ. *f. Feſt.* Brebis, *ou* mere d'un agneau.

ARNACIS, ĭdis. *f. Varr.* Fourrure de peau d'agneau, *qu'on donnoit pour prix de certains jeux en Grece.*

ARNÆUM Ducis, i. *n.* Arnay le Duc, *ville du Duché de Bourgogne en France.*

ARNEBURGUM, i. *n.* Arnebourg, *petite ville de la Marche de Brandebourg en Allemagne.*

ARNEDUM, i. *n.* Arnedo, *petite ville du Pérou.*

ARNEMUDA, æ. *f. f.* Arnuyden, *petite ville de Zelande, dans les Provinces unies.*

ARNHEIMENSIS Tetrarchia. Le Velaw, ou le Quartier d'Arnheim, *l'un des trois Quartiers de la Gueldre Hollandoiſe.*

ARNHEMII Regio. La terre d'Arnem, *payis ſur la côte de la nouvelle Zelande, dans les Terres Auſtrales.*

ARNHEMIUM, Arenacum, i. *n.* Arnem, *ville des Provinces-Unies, dans le Velaw.*

ARNHUSIA, æ. *f.* Arnhuſen, *petite ville de la Caſſubie, dans la Pomeranie.*

ARNOBIUS, ĭi. *m.* Arnobe, *celebre Ecrivain du quatriéme ſiecle.*

ARNON, onis. *m.* Fluvius. Arnon, *torrent de la Terre-ſainte à l'Orient du Jourdain.*

ARNOSTADIUM, i. *n.* Ariſtadium. Arnſtad, *petite ville du Cercle de la haute-Saxe en Allemagne.*

ARNSHEMIUM. Arnsheim, *bourg du Palatinat du Rhin en Allemagne.*

ARNSBERGA. *Voiez* Arensberga.

ARNSBURGUM, i. *n.* Arnsbourg, *Citadelle de la ville de Koldingue, dans le Jutland.*

ARNSTEINUM. Arnſtein, *bon bourg de Thuringe en Allemagne.*

ARNULPHUS, i. *m.* Arnould, *nom propre d'homme.*

ARNUS, i. *m.* L'Arne, *riviere de Toſcane en Italie.*

ARO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Labourer, cultiver la terre. *Arare in ſingulis jugis. Cic.* Labourer à une charuë. *æquor. Virg.* Naviger, être en *ou* ſur mer, courir les mers. *-littus. Ovid.* Perdre ſa peine, travailler en vain; *comme nous dirions*, battre l'eau.

AROA. *Voiez* Arroa.

AROASSIA, æ. *f.* Arouaiſſe, *village de l'Artois.*

AROCELUM, i. *n. Voiez* Aracillum.

AROER. *Voiez* Areopolis.

AROLA, æ. *m.* Fluvius, Arula, æ. *m.* L'Aar, ou Arr, *riviere de Suiſſe.*

AROLA, æ. *f.* Urbs. Arool; *petite ville du Duché de Worotin en Moſcovie.*

AROLÆ Burgum, Arburgum, i. *n.* Aarbourg, *ville du Canton de Berne en Suiſſe.*

AROLUS, i. *m. Ville de Macedoine, dans Ptolemée.*

AROMA, ătis. *n. Colum.* Aromate, parfum, bonne odeur, ſenteur, épicerie.

AROMAIA, æ. *f.* Aromaia, *Contrée de la Terre ferme, dans l'Amerique meridionale.*

AROMATA, um. *n. plur.* Promontorium. Le Cap de Guardafuy, *dans l'Ethiopie, Royaume d'Afrique.*

AROMATARIUS, ĭi. *Bud.* Parfumeur, Epicier, Droguiſte.

AROMATARIUS, a, um. De Parfumeur, d'Epicier, de Droguiſte.

AROMATICUS, a, um. *Plin.* Aromatique, odoriferant, qui ſent bon.

AROMATITES, æ. *m. Plin.* Hypocras, vin, & toute ſorte de liqueurs. ‖ *Plin. Eſpece de* pierre précieuſe, *qui* a une odeur de myrrhe.

AROMATIZO, as, ārĕ. *Bibl.* Donner bonne odeur, ſentir bon, être parfumé.

AROMATUM Inſulæ. *Voiez* Moluccæ.

ARONA, æ. *m.* Fluvius. L'Arone, ou Aronde, *riviere de France, qui tombe dans l'Oiſe à Compiegne.*

ARONA, æ. *f.* Urbs. Arone, *ville du Patrimoine de S. Pierre en Italie.*

AROSIA, æ. *f.* Aroſen, *ville Epiſcopale de Suéde, ſous l'Archevêché d'Upſal.* ‖ Weſtéras, *petite ville de Suede.*

AROVACI, orum. *m. plur.* Arovaques, *peuples de la Caribane, dans l'Amerique meridionale.*

AROTIÆ, ārum. *m. f. plur.* Valets Siracuſains, *que la pauvreté réduiſoit à ſervir* comme les eſclaves, *ſans l'être.*

AROUCA, æ. *f.* Arouca, *village de la province de Beira en Portugal.*

AROVIUM, i. *n.* Araw, *petite ville du Canton de Berne en Suiſſe.*

AROYSUS, Aroiſus, i. *m.* L'Aroy, *riviere de l'Amerique meridionale.*

ARPATARUS, Mons. L'Arpatare, *montagne d'Hongrie.*

ARPI, orum. *m. plur.* Argyrippa, æ. *f.* Argos-Hippium, i. *m.* Arpi, *ancienne ville de l'Apouille.*

ARPINUM, i. *n.* Abruzzo, *ville du payis des Volſques, patrie de Plaute.*

ARPINUM, i. *n.* Arpino, *bourg de la Terre de Labour, au Royaume de Naples; patrie de Marius & de Ciceron.*

ARPONIUM, i. *n.* Cerchiara.

ARQUA, æ. *f.* Arqua, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie.*

ARQUATUM, i. *n.* Arquat, Arquata, *bourg du Duché de Milan en Italie.*

ARQUATUS, a, um. *Ovid.* Courbé en arc, en arche *ou* arcade, en voute. ‖ *Celſ.* Qui a la jauniſſe.

ARQUICUM, Erquīcum, i. *n.* Arquico. Ercocco, *petite ville ou bourg de l'Ethiopie ſuperieure, en Afrique.*

ARQUUS, i. *m. Lucr.* L'Iris *ou* L'Arc-enciel.

Arra. *Voiez* Arrha.

ARRABO, Arăbŏ, onis. *m.* Fluvius. Le Rab, *riviere d'Hongrie.*

ARRABO, Arăbo, Urbs. Javan, *ville d'Hongrie au confluent du Rab & du Danube.*

ARRACANUM, i. *n.* Arracan, *ville de l'Inde au-delà du Gange. Arracanum Regnum.* Le Royaume d'Arracan.

ARRADIUM, i. *n.* Arrades, *petite ville ou bourg de Barbarie en Afrique.*

ARRAGONENSIS, *m. f.* ſĕ, *n.* is. Qui eſt d'Arragon, Arragonois.

ARRAGONIA, æ. *f.* Arragon, *Royaume en Eſpagne.*

ARREGIANA, æ. *f.* Argian, Arrégian, *ville du Chuſiſtan, province de Perſe.*

ARRECTARIA, ōrum. *n. plur. Vitr.* Les jambages, les côtez d'une porte, d'une fenêtre, &c. Les montans d'une machine; les degrez d'une échelle.

ARRECTARIUS, a, um. *Vitr.* Qui eſt planté droit, posé debout. ‖. Qui aide à dreſſer, à monter, à poſer droit. *Arrectarius aſſer. Varr.* Un pied droit, jambage, jambe étriere, montant, jambe de force.

ARRECTUS, a, um. *participe d'*Arrigo. *Virg.* Dreſſé, droit, élevé. ‖ *Liv.* Attentif, porté, enclin, encouragé, éveillé. *Arrectus in digitos. Virg.* Dreſſé ſur le bout des doigts. *-quadrupes. Virg.* Un cheval qui ſe cabre, qui ſe dreſſe ſur ſes pieds de derriere. *-animus ad bellandum. Liv.* Un homme qui ne reſpire que la guerre, un eſprit tout porté à la guerre. *Arrecta mentes. Virg.* Des eſprits attachez, attentifs. *-coma. idem.* Des cheveux dreſſez, heriſſez. *-aures. id.* Des oreilles dreſſées. *Arrectum pectus. id.* Une poitrine élevée.

ARREPO, is, ĕrĕ. *Cic. Voiez* Adrepo.

ARREPTO, ās, ārĕ. *Plin. Voiez* Repto.

ARREPTUS, a, um. Emporté; *& les autres ſignifications d'*Arripio.

ARREXI. *pret. d'*Arrigo, is.

ARRHA, æ. *f. Plin. ou* Arrhăbo, ōnis. *f. Plaut.* Arrhes, denier à Dieu, ce qu'on donne pour ſûreté de ſa parole, en faiſant un marche. *Arrhabo. Ter.* Gage, nantiſſement, ſûreté, aſſûrance. ‖ *Gell.* Otage.

ARRIANA, æ. *f.* Arriana, *bourg de Barbarie en Afrique.*

ARRIANUM, i. *n.* Altenhoven, *bourg ou petite ville de la Haute Autriche.*

ARRIBANTIUM, i. *n. Voiez* Novibazaria.

ARRIACA, æ. Carriaca, Guadalaxura, æ. *f.* Guadalájara, *ville capitale de l'Algarie, en la Caſtille nouvelle, province d'Eſpagne.* ‖ *Il y a une ville de même nom en Amerique. Voiez* Guadalaxara.

ARRIDEO, es, ſi, ſum, ērĕ. *Cic.* Rire, ſoûrire, faire bon viſage, complaire, applaudir à. ‖ Plaire, agréer. *Arridere ridentibus. Hor.* Rire avec les rieurs. *Arridet hoc mihi. Cic.* Cela me plait fort.

ARRIGO, is, rēxi, rectum, gĕrĕ. *Ter.* Dreſſer, lever tout droit, hauſſer, relever. *Arrigere aures alicui. Plaut.* Faire dreſſer les oreilles à quelqu'un, le rendre attentif. *-aures. Ter.* Dreſſer les oreilles, écouter attentivement. *-alicujus animum. Sall.* Faire reprendre ſes eſprits à quelqu'un, l'encourager.

ARRIGO, ās, ārĕ. Mettre ordre à ſes affaires, diſpoſer de ſes biens pendant une maladie.

ARRIPIO, is, pŭi, rĕptum, ĕrĕ. *Cic.* Empoigner, ſaiſir, prendre de force, ravir, enlever, s'attribuer par violence, emmener violemment. ‖ Entendre, concevoir, comprendre d'abord. *Arripere medium aliquem. Ter.* Saiſir quelqu'un par le milieu du corps. *barba. Plaut.* Prendre à la barbe, par la barbe. *-ſeſe foras. Plaut.* Sortir bruſquement, s'arracher ſoi-même de quelque lieu où l'on ſe plaſt; s'arracher, ſe tirer de la foule, hors de la preſſe. *-avidè literas. Cic.* Apprendre bien vîte. *-maledicta ex trivio. Cic.* Se ſervir d'injures groſſieres, de termes d'harangere.

-verba de foro. Cic. Employer des termes de Palais.

ARRISIO, ōnis. *f. Cic.* Ris, ſodris, bon viſage, &c.

ARRISOR, ōris. *m. Sen.* Qui ſodrit; qui aborde, qui reçoit, qui acueille gracieuſement, qui fait bon viſage, qui voit de bon œil. ‖ Qui applaudit, qui favoriſe.

ARRIUS, i. *m.* Arrius, *Hereſiarque fameux, Chef des Arriens.*

ARROA, Aria, æ. *f.* Arroë, Arren, *petite ville de Dannemarck ſur la côte Meridionale de l'Iſle de Fionie.*

ARRODO, is, ſi, ſum, dĕrĕ. *Cic.* Ronger tout à l'entour, manger, piller, eſcroquer. *Arrodere Rempublicam. Cic.* Ruiner peu à peu les affaires de la République; piller l'Etat.

ARROGANS, tis. *omn. gen.* Arrogant, ſuperbe, altier, imperieux, humain, préſomptueux, inſolent, fier, orgueilleux, ſuffiſant, qui s'en fait accroire; qui fait l'homme d'importance, qui a des manieres hautes, qui prend des airs de hauteur. *Arrogans minoribus. Tac.* Qui ſe donne des airs de ſuperiorité, inſolent envers ſes inferieurs.

ARROGANTER, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Arrogamment, inſolemment, avec hauteur; *& les autres ſens d'*Arrogantia.

ARROGANTIA, æ. *f. Cic.* Arrogance, hauteur, fierté, ſuperbe, inſolence, préſomption, ſuffiſance, orgueil; air imperieux, maniere hautaine, humeur altiere, façon mépriſante & dédaigneuſe.

ARROGATIO, ōnis. *f. Gell.* Adoption d'un fils de famille, avec le conſentement du Peuple *ou* du Prince.

ARROGO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Demander au Peuple *ou* au Prince le pouvoir d'adopter une perſonne qui eſt hors de tutelle, & qui dépend de ſoi-même; Adopter de cette maniere. ‖ S'attribuer, s'arroger, uſurper, prétendre à, s'appliquer, ſe faire un mérite, préſumer, s'en faire accroire, prendre avantage. ‖ *Plaut.* Prier inſtamment, conjurer, demander avec inſtance. *Nihil non arrogat armis.* Il croit que tout doit ceder à ſes armes, que rien n'eſt capable de lui reſiſter. *Arrogat annus chartis pretium. Hor* Le tems fait encherir les Livres; plus ils vieilliſſent, plus ils ſont chers.

ARROIUM, i. *n.* Arrois; *bourg principal de Iſle de Mul, l'une des Weſternes.*

ARROSIUS, Arōſius, i. *m.* L'Arroux, *riviere de Bourgogne en France.*

ARROSOR, ōris. *m. Sen.* Qui ronge tout autour. ‖ Paraſite, écorniſleur, eſcroqueur, qui ronge quelqu'un, en lui diminuant inſenſiblement ſon bien, par adreſſe *ou* autrement.

ARROSUS, a, um. *part. d'*Arrodo. *Plin.* Rongé.

ARRUGA, æ. *f. ou*

ARRUGIA, æ. *f. Plin.* Conduit, canal dans les mines *pour faire écouler les eaux.* ‖ Les galeries, les chemins, les allées des mines.

ARS, artis. *f. Cic.* Art, profeſſion, métier, emploi, occupation, exercice, vacation. ‖ Induſtrie, fineſſe, ſçavoir faire, capacité, invention, adreſſe, ſubtilité, artifice, manége. ‖ *Virg.* Fourbe, fourberie, ruſe, tromperie, intrigue, détour, ſupercherie. *Ars armorum. Quint.* Le métier de la guerre, l'art de la guerre. *-paraſitica. Plaut.* L'art de vivre aux dépens d'autrui, le métier d'écorniſleur. *-pelaſga. Virg.* La ruſe des Grecs, l'art de fourber. *pecunioſa. Mart.* Métier *ou* art lucratif. *Artes tua antiqua egrotant. Plaut.* Des anciens artifices ne ſont plus de ſaiſon, ne valent plus rien. *Artium primarum Princeps. Ter.* Une perſonne d'une habileté ſans égale, d'un mérite diſtingué.

ARSA, æ. *f.* [illegible] L'Ars, ou le Lezaro, *riviere de Galice en Eſpagne.*

ARSA, Arsātiānum, i. *n.* Arſa, *bourg de la Baſſe Hongrie, ſur la Drave.*

ARSACIA, æ. *f.* Casbin, *ville autrefois de Médie, aujourd'hui de Perſe, dans la Province d'Ayrac.*

ARSANIAS, æ. *Voiez* Arciſſa.

ARSATIANUM. *Voiez* Arſa.

ARSENATIA, æ. *f.* Arzen, Arzeo, Arzer, Arſen, *petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie.*

ARSENICUM, i. *n. Plin.* Arſenic, *mineral; ſalin veneneux, qui eſt d'un jaune doré. C'eſt l'*orpiment blanc & artificiel.

ARSCHOTIUM, Ariſcotium, i. *n.* Arſcot, Aerſcot, *petite ville du Brabant, dans les Pays-Bas.*

ARSI, *prét. d'*Ardeo.

ARSI, Arci, orum. *m. plur.* Ariza, *bourg d'Arragon en Eſpagne.*

ARSIA, æ. *m.* Fluvius. L'Arſa, *petite riviere de l'Etat de Venize, en Italie.*

ARSICUA, æ. *f.* Quadorum. Arodiſch, *ville de Moravie.*

ARSICUA, Sarmatiæ Europææ. *On croit que ce peut être Warſovie, ville de Pologne.*

ARSINATIUM Promontorium. Le Cap Verd, *ſur la côte Occidentale d'Afrique.*

ARSINGA, æ. *f.* Arſinga, *ville de la Natolie en Aſie.*

ARSINOE, es. *f. Il y avoit anciennement quatre lieux en Cypre, qui portoient ce nom. On les appelle maintenant,* Caſale Audimo, Caſale de Leuca, Famogoſta, *&* Arzes.

ARSINOE Ægypti. Azirath, *ville d'Egypte.*

ARSINOE Ciliciæ. Draganti, *ville de Cilicie, dans l'Aſie Mineure.*

ARSINOE Cyrenaicæ. Tacoara, *dans la Cyrenayque, province ancienne d'Afrique.*

ARSINUS, i. *m.* Fluvius. L'Arſine, *riviere de la Laponie Moſcovite.*

ARSISSA, æ. *f.* Palus. *Voiez* Arciſſa.

ARSOLIUM, i. *n.* Arſoli, *ville autrefois, aujourd'hui village de la Campagne de Rome, en Italie.*

ARTA, æ. *f.* Art, *village du Canton de Schwitz en Suiſſe.*

ARTA, æ. *f.* Larta, *ou* Arta, *ville de l'Epire en Grece, capitale d'une Province de même nom.*

ARTABRORUM Portus. Muros, *ville de Galice en Eſpagne.*

ARTABRUM Promontorium. Le Cap de Finiſterre en Galice, *ſur la coſte Occidentale d'Eſpagne.*

ARTALBINUM, i. *n. V.* Arialbinum.

ARTATUS, a, um. *Vell. Pat.* Qui a la connoiſſance, l'intelligence des beaux arts, qui les poſſede.

ARTAUNUM, i. *n.* Wirtsbourg, *ville d'Allemagne.*

ARTAXATA, æ. *f.* Armeniæ Majoris, Artāxĭă, Arrasiāsātă, æ. *f.* Erivan, *ville de Perſe qu'on nomme auſſi Revan, Irivan, & Irvan; elle eſt capitale d'une Province de même nom.*

ARTAXATA, æ. *f.* Cappadociæ. *Ville inconnuë.*

ARTEMISIA, æ. *f.* Artemiſe, *femme de Mauſole. Elle fit dreſſer à ſon mari un ſuperbe Tombeau à Halicarnaſſe; d'où vient notre mot de* Mauſolée.

ARTEMISIA, æ. *f. Plin.* Armoiſe, matricaire, *plante.*

ARTEMISIUM, i. *n.* Conteſtanorum. *Voiez* Dicinium.

ARTEMISIUM Eubœæ. *Ville inconnue maintenant. Elle étoit dans le Negrepont.*

ARTEMISIUM Oenotriæ. *Voiez* Fanum S. Agathæ.

ARTEMISIUM, i. *n.* Promontorium. Le Cap de Martin, *au Royaume de Valence, en Eſpagne vis-à-vis d'Ivica.*

ARTEMITA, æ. *f.* Inſula. La Palmaiola, *petite Iſle de la mer de Toſcane.*

ARTEMITA, Arthĕmita, Artĕmidīta, æ. *f.* Van, *ville de Turcomanie en Aſie, ſur les confins de Perſe.*

ARTEMON, ōnis. *m. Vitr.* Mouffle, *machine où il y a pluſieurs poulies, qui ſert à lever les fardeaux.* ‖ Artimon, *maſt poſé à l'arriere.* ‖ Poupe de vaiſſeau, *autrement* maſt du foule, *ſur lequel la vergue d'artimon eſt toujours couchée de biais, & ne le traverſe point à angles droits, comme celle des autres maſts.* ‖ La voile d'artimon & latine, *c'eſt-à-dire,* à tiers-point, à oreille de liévre *ou* triangulaire.

ARTERIA, æ. *f. Cic.* Artere, *vaiſſeau qui contient le ſang le plus pur, & les eſprits vitaux. Arteria aſpera. Cic.* L'âpre-artere, la trachée-artere, *qui ſert à la reſpiration. Arteriæ micant. Cic.* Le pouls bat.

ARTERIACE, es. *f. Plin.* Remede pour guerir le mal des arteres.

ARTERIACUS, a, um. *Prud. ou*

ARTERIALIS. *m. f.* lĕ, *n.* is. D'arteres *ou* qui concerne les arteres.

ARTERICUS, a, um. *Prud.* Qui a la goute.

ARTERIUM, ĭi. *n. Lucr. pour* Arteria.

ARTESIA, æ. *f.* L'Artois, *province des Pays-Bas Catholiques, à la France.*

ARTHENÆUM, i. *n.* Arthenay, *bourg de Beauce en France.*

ARTHESIA, æ. *f.* L'Artois, *province de la Flandre Françoiſe.*

ARTHIA, æ. *f.* Arthy, *bourg de la Lagenie en Irlande.*

ARTHRITICA, æ. *f. &*

ARTHRITICUS, a, um. *Cic.* Gouteux, qui a la goute.

ARTHRITIS, ĭdis. *f. Vitr.* La goute, *douleur violente dans les jointures.*

ARTIACA, æ. *f. Voiez* Arciaca.

ARTICINA, æ. *f.* Artiſino, *montagne de Sicile.*

ARTICULARIS, is. *f.* Primevere, *plante; d'autres liſent* Arthetica.

ARTICULAMENTUM, i. *n. Scrib. Larg.* Article, jointure des os.

ARTICULARIS. *m. f.* rĕ, *n.* is. *ou*

ARTICULARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les jointures. *Articularis* ou *articularius morbus. Plin.* La goute.

ARTICULARIUS, ĭi. *m. Plaut.* Un gouteux.

ARTICULATE. *adv. Cic.* Diſtinctement, clairement, nettement, d'une maniere articulée. *Articulatè ſalutem dicere alicui. Cic.* Sāluer quelqu'un particulierement, nommément.

ARTICULATIM. *adv. Plaut.* Par morceaux, par pieces, membre à membre. ‖ *Cic.* Par articles, diſtinctement, avec méthode, clairement, nettement.

ARTICULATIO, ōnis. *f. Plin.* Articulation. ‖ Nœuds qui ſe font aux arbres, aux plantes; maladies qui vient à ces nœuds.

ARTICULATUS, a, um. *Apul.* Articulé, clair, diſtinct, net. ‖ Mis par articles.

ARTICULO, as, āvi, ātum, ārē. *Liv.* Articuler, prononcer diſtinctement, nettement.

ARTICULOSUS, a, um. *Plin.* Noueux, plein de nœuds. *Articuloſa partitio. Quint.* La diviſion d'un diſcours en beaucoup de parties; une diviſion qui a beaucoup de membres.

ARTICULUS, i. *m. Cic.* Article, jointure. ‖ Article, chapitre, ſection, partie, membre. ‖ *Plin.* Nœuds dans les arbres & dans les plantes. ‖ *Quint.* Article qui ſert à marquer les genres. ‖ *Ter.* Conjoncture, occaſion favorable, point, état, moment, tems. *Articulorum dolores. Cic.* Les douleurs de la goute. *Articulis ſupputare. Ovid.* Compter par ſes doigts. *-diſtincta oratio. Cic.* Un diſcours diſtingué par articles, diviſé par ſections. *In articulos ire. Plin.* Commencer à nouer (*quand les nœuds ſe forment à une plante.*) *In ipſo articulo opprimere. Ter.* Surprendre à point-nommé; prendre, *comme l'on dit* au pied-levé. *Articuli orationis. Ad Heren.* Les liaiſons d'un diſcours. *-montium. Plin.* Les hauteurs, les terres, les petites élevations qui ſe trouvent ſur une grande montagne. *Articulos commoditatis omnes ſcire. Plaut.* Sçavoir profiter des occaſions favorables, ſçavoir prendre ſes avantages.

ARTIFEX, ĭcis. *comm. gen.* Artiſan, Ouvrier, Maître.

ARTIFEX, ĭcis. *omn. gen. Plin.* Artificiel. ‖ Fait avec art. *Artifex motus. Quint.* Un mouvement artificiel. *-vultus. Perſ.* Un viſage fardé. *-ſceleris. Sen.* Un maître-fourbe. *-mundi Deus. Cic.* Dieu Createur du monde. *-ſcriptor. Cic.* Un Auteur qui écrit avec art. Un Ecrivain ingenieux. *-dicendi. Cic.* Un Orateur délicat, un Maître en éloquence. *-ſcenicus. Cic.* Un habile Comedien, un bon Acteur, un homme qui joue bien ſon rôle, qui fait bien ſon perſonnage. *-morbi. Propert.* Un Medecin.

ARTIFICIALIS. *m. f.* lĕ, *n.* is. *Quint.* Artificiel; fait par le moyen de l'art, dans les regles de l'art.

ARTIFICIALITER. *adv. Quint. ou*

ARTIFICIOSE, iùs, iſſimè. *Adv. Cic.*

Artificiellement, par art. ‖ Avec art, artiſtement, ſelon l'art, dans les regles de l'art. ‖ Induſtrieuſement, ingenieuſement, avec artifice, avec induſtrie, adreſſe, &c.

ARTIFICINA, æ. *f.* Boutique où l'on travaille; attelier, chantier.

ARTIFICIOSUS, a, um. *Cic.* Artiſte, induſtrieux: qui fait les choſes avec art, dans les regles, avec methode, méthodiquement: ingenieux. ‖ Fait avec art, dans les regles de l'art, avec méthode: travaillé méthodiquement, ſelon l'art, artiſtement, induſtrieuſement: qui eſt méthodique, regulier: où il y a de l'art, fait de main de maitre. *artificioſus ignis. Cic.* Un feu qu'on employe à faire quelque choſe, qui eſt, *pour ainſi dire*, l'ouvrier, l'artiſan d'une choſe. *Artificioſis rebus ſe delectare. Vitr.* Avoir du goût pour les ouvrages faits avec art, artiſtement travaillez. ‖ Se plaire aux mécaniques, ſe divertir aux ouvrages de la main.

ARTIFICIUM, ĭi. *n. Cic.* Art, métier, emploi, profeſſion, méthode, ſcience. ‖ Fineſſe, délitateſſe d'art. ‖ Ruſe, ſubtilité, artifice, adreſſe, diſſimulation, fourbe, fourberie, tromperie. *Artificium oppugnationis. Caſ.* L'art de prendre des villes, de réuſſir dans un ſiége. *-dicendi. Cic.* L'art de bien dire, la délicateſſe de l'éloquence. *Artificium coquorum. Quint.* Le métier de cuiſinier. *Artificii aliquid habere. Cic.* Avoir un métier, ſçavoir une profeſſion, poſſeder quelque ſçavoir faire. *Artificio ſimulationis eruditus. Cic.* Un maître fourbe: un homme habile dans l'art de diſſimuler, qui ſçait merveilleuſement ſe contrefaire: un grand Comedien, un tartuffe. *Artificio ſummo factum. Cic.* Fait avec beaucoup d'art. *Artificia tueri. Cic.* Cacher ſes artifices, ſes ruſes; dérober aux yeux ſon addreſſe, voiler ſes fourberies.

ARTIGI, *n.* Artigis, is. Alhama, *bourg ou petite ville d'Andalouſie en Eſpagne.*

ARTITUS, a, um. *Le même qu'*Artatus.

ARTOBRIGA, æ. *f.* Leinaw, *ou ſelon d'autres* Veltembourg, *ou* Altzburg, *ou* Regenspurg: *& ſelon Cluvier*, le bourg de Lebnary, *dans le territoire de Saltzbourg en Allemagne.*

ARTOCOPUS, i. *m. Liv.* Boulanger.

ARTOCREAS, ătis. *n. Perſ.* Pâté de viande, *ou* viande hachée avec du pain *ou* de la pâte.

ARTOLAGANUS, i. *m. Cic.* Gauffre, beignet, échaudé, &c. *ſorte de patiſſerie des Anciens.*

ARTOMAGANA, Orămăgānă, æ. *f.* Artomagan, Oramagan: *c'eſt une des Iſles des Larrons, dans l'Ocean Oriental.*

ARTOMICI, ōrum. *m. plur.* Peuples du bas Languedoc.

ARTONA, æ. *f.* Artone, Abbayie de France, *dans l'Evêché de Dax en Gaſcogne.*

ARTOPTA, æ. *f. Plaut.* Eſpece de tourtiere, *où l'on faiſoit cuire le pain avant l'uſage des fours.* ‖ Huche, paitrin, *où l'on paitriſſoit.* ‖ Une Boulangerie, un Four portatif.

ARTOPTITIUS, a, um. *Plin.* Cuit dans la tourtiere, *dont on ſe ſervoit pour cuire le pain avant l'invention des fours.*

ARTRO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Labourer une terre enſemencée, lorſque le grain a deja commencé à pouſſer. *Voiez* Aratro.

ARTUA, ŭum. *n. plur. Plaut.* Les jointures des membres.

ARTUATIM. *adv. Firm.* Par morceaux, par pieces, membre à membre.

ARTUATUS, a, um. *Firm.* Mis par pieces, haché par morceaux, dechiré membre à membre.

ARTUO, as, ārĕ. *Matern.* Tailler en pieces, hacher par morceaux, déchirer membre à membre.

ARTUOSUS, a, um. *Apul.* Membru, fort, vigoureux.

ARTURII Inſula. L'Iſle d'Artus, *l'une des Sorlingues.*

ARTUS, a, um. *pour* Arctus. *Phed.* Petit, étroit, ſerré. ‖ *Hor.* Plein. *Artum theatrum. Hor.* Un Theatre où l'on eſt en foule, qui eſt plein de ſpectateurs, rempli de monde.

ARTUS, ŭum. *gen.* ŭbus. *dat. m. Cic.* Les jointures des membres. ‖ Les membres, les parties du corps humain. *Artus elapſi in pravum. Tac.* Membres déboitez, diſloquez, démis, qui ne ſont pas dans leur naturelle ſituation. *-equorum. Tac.* Carcaſſes de chevaux. *Artuum dolor. Cic.* Douleur des jointures, la goûte. *In artus redire. Plin.* Se remettre, ſe remboiter, *quand un os déboité rentre dans ſa jointure, place. Artubus omnibus contremiſcere. Cic.* Trembler de tous ſes membres, ſentir un friſſon par tout le corps.

ARTZBURGUM, i. *n.* Artzbourg, *bourg de Baviere en Allemagne.*

ARVA, æ. *f.* Fluvius Galliæ. L'Aure.

ARVA, æ. *f.* Fluvius Sabaudiæ. L'Arve, *riviere de Savoie.*

ARVA, æ. *f.* Inſula. Aru, *Iſle de l'Ocean Indien.*

ARVA, æ. *f.* Urbs. Arva, Arara, Arwa, Arowa, *petite ville de la Haute Hongrie.*

ARVALIA, ium. *n. plur.* Fêtes, ſacrifices faits pour la proſperité des biens de la terre.

ARVALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. Qui concerne la campagne, les champs, les terres cultivées. *Arvales fratres. Gell.* Les douze Prêtres de Cerès & de Baccus, *qui ſacrifioient pour la proſperité des biens de la terre.*

ARVANGA, æ. *f.* Arwangen, *petite ville du Canton de Berne en Suiſſe.*

ARUCI, Arunci. *Voiez* Moronium.

ARUCI, *ou* Arucci, ōrum. *ſ. m. & plur.* Moura, *petite ville de Portugal.*

ARUCCI Vetus. Aroche, *ville d'Andalouſie en Eſpagne ſur les confins de Portugal.*

ARUCIA, æ. *f.* Ottoſchaltz, *bourg de la Morlaquie.*

ARUCITANUS Mons. La Sierra d'Aroche, *montagne d'Eſpagne.*

ARVENSIS Comitatus. Le Comté d'Arva, *petite Province de la haute Hongrie.*

ARVERNÆ, ārum. *f. plur.* Arverni, ōrum. *m. plur.* Arverna, æ. *ſ. f.* Arvernum. i. *n.* Clermont, *ville capitale d'Auvergne Province de France.*

ARVERNI, ōrum. *m. plur.* Les Auvergnats.

ARVERNIA, æ. *f.* Auvergne, *Province de France. Voiez auſſi* Alvernia.

ARVERTA, æ. *f.* Avvert, *bourg de Xaintonge en France.*

ARVICITUM, i. *n.* Arvicito, *bourg de la Calabre ulterieure au Royaume de Naples.*

ARVIGA, æ. *m. Varr.* Belier, *mouton qui a des cornes.*

ARVIGNUS, a, um. *Varr.* Ce qui concerne les moutons à cornes.

ARVINA, æ. *f. Virg.* Le gras du lard, qui tient au cuir, & dont on fait des lardons.

ARVISIA vina. *m. plur. Virg.* Vins de Malvoiſie.

ARVISIUM, ĭi. *n. Promontoire en l'Iſle de Chio, fameux à cauſe de ſes vins.*

ARVISIUS Mons. Almiſta, Marviſia, *montagne & Cap de l'Iſle de Chio.*

ARVIS, ĭgis. *f. Varr.* Une victime qui avoit des cornes.

ARULA, æ. *m.* Le Loir, *riviere de France*; l'Aar, *riviere de Suiſſe.*

ARULA, æ. *f.* Petit autel; petit foïer, réchaud, gril, vaſe, ſillon, raïe qu'on fait dans les terres pour faire écouler l'eau; petit foſſé, petit mur élevé ſeulement juſqu'au rez de chauſſée.

ARULA, æ. Mons. Arlberg, *montagne qui fait partie des Alpes Rhetiques.*

ARULA, æ. *m.* Fluvius. *Voiez* Lœdus.

ARULA, æ. *m.* Fluvius. Aar. *V.* Arolar.

ARULÆ, ārum. *f. plur.* Arles en Rouſſillon, *bourg avec monaſtere.*

ARUM, i. *n.* Arus, i. *m.* Aru, *ville de l'Iſle de Simatra en Aſie.*

ARUNATIUS Sinus. Arunard-Fiord, *golfe ſur la côte occidentale d'Irlande.*

ARUNCA, æ. *f. Voiez* Sueſſa.

ARUNCI, ōrum. *m. plur.* Aronches, *petite ville de l'Aloutejo en Portugal.*

ARUNCI, ōrum. *f. m. plur. Voiez* Aruci.

ARUNCUS, i. *m. Plin.* La barbe d'une chévre.

ARUNDA, æ. *ſ. f.* Ronda, *petite ville du Royaume de Grenade en Eſpagne.* Arundæ montes, Sierra de Ronda, *montagne ronde dans le Royaume de Grenade, aux confins de l'Andalouſie.*

ARUNDIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte des roſeaux, où il y a des roſeaux.

ARUNDINACEUS, a, um. *Plin.* Semblable aux roſeaux.

ARUNDINETUM, i. *n. Plin.* Un lieu où il croît des cannes, des roſeaux.

ARUNDINEUS, a, um. *Virg.* De cannes, de roſeaux.

ARUNDINOSUS, a, um. *Catul.* Rempli *ou* plein de roſeaux; abondant, fertile en roſeaux.

ARUNDO, ĭnis. *f. Liv.* Roſeau, canne. ‖ *Virg.* Fleche, pipe, flute, chalumeau. ‖ *Ovid.* Ligne de peſcheur. *Hor.* Bâton, *ſur quoi les enfans vont à cheval.* ‖ *Varr.* Echalas.

ARUNDULATIO, ōnis. *f. Varr.* Etaïement, appui de branches d'arbres. ‖ L'action d'échalaſſer une vigne.

ARUNTINA, æ. *f.* Arundel, *petite ville du Comté de Suſſex en Angleterre.*

ARVONIA, æ. *f.* Arvone, es. *f.* Urbs. Caernarvan, Carnarvan, *ville de la Principauté de Galles en Angleterre.*

ARVONIÆ Comitatus. Le Comté de Caernarvan, Caernarvan-Shire, *dans la Principauté de Galles en Angleterre.*

ARUPENUM Caſtrum, Arupium, i. *n.* Arupius, i. *m.* Aurſperg, *bourg de l'Autriche en Allemagne.*

ARUPINUM, i. *n.* Rovigno, *ville d'Iſtrie.*

ARUS, i. *m.* Arontes, is. *m.* Fluvius. Aru, *petite riviere du Comté de Suſſex en Angleterre.*

ARUSPEX, ĭcis. *comm. gen.* Devin, *celui qui viſitoit les entrailles des victimes, pour en tirer des augures.*

ARUSPICINA, æ. *f. Lampr.* La ſcience des aruſpices.

ARUSPICIO, is, īrĕ. Deviner, prédire l'avenir, *par l'inſpection des entrailles des victimes.*

ARUSPICIUM, ĭi. *n. Catul.* Aruſpice. *Voiez* Aruſpex.

ARUVACÆ, ārum. *f. plur. Voiez* Arovaci.

ARWEILLERA, æ. *f.* Arweiller, *bourg du Dioceſe de Cologne en Allemagne.*

ARVUM, i. *n. Colum.* Une terre labourée, & non encore enſemencée: terre en jachere; *& en general*, toute ſorte de fonds de terre, champ, campagne, terroir.

ARX, arcis. *f. Cic.* Fortereſſe, Citadelle, Château fort. ‖ Refuge, aſile, lieu de ſûreté. ‖ Temple, Chapelle, lieu ſacré. *Arx Capitolii. Tac.* La fortereſſe du Capitole. *-Minervæ. Cic.* Le Temple de Minerve. *- cauſa. Cic* Le fort d'une cauſe, le principal, le point capital d'une affaire. *-legis. Cic.* la force, la protection de la Loi. *- omnium gentium Roma. Cic.* Rome, l'aſile, le refuge de toutes les Nations. *-cœleſtis. Ovid.* Le ciel. *Arces ſacræ. Hor.* Les lieux ſacrez. *Arcem muſicæ poſſidere. Priſc.* Sçavoir la muſique à fond.

ARX Batavorum, *ou* Batenis. Batenbourg, *ville de la Gueldre Hollandoiſe.*

ARX Alangarum, Arx Andreana, Arx Arauſicana. *Voiez* Alingarum Arx, &c.

ARXATA, æ. *Voiez* Artaxata.

ARYMAGDUS, Orymagdus, i. *m.* Le Sequino, *petite riviere de la Caramanie en Natolie.*

ARYTMUS, a, um. Qui ne garde point de meſure, qui eſt dans le deſordre, qui n'a point de regles.

ARZILLIA, Zilla, æ. Zilis, is. *f.* Arzille; *ville du Royaume de Fez en Barbarie.*

ARZIRIS. *Voiez* Aziris.

ARZICA, æ. *f.* Arzica, *nom de lieu.*

ARZUS, i. *m.* Arzes. Arces, *village de l'Iſle de Chypre.*

A S

AS *& ſelon les Anciens*, Aſſis, *gen.* aſſis. *m. Varr.* As, *livre Romaine de* 12. *onces*: morceau de cuivre peſant 12. onces, *qui étoit la premiere monoie des Romains.* ‖ *Hor.* Un ſou. ‖ Un total. *Ex aſſe heres. Plin.* Heritier univerſel. *Ad aſſem redigere. Hor.* Réduire à la mendicité, mettre à l'aumône. *Ad aſſem omnia perdere. Hor.* Perdre tout juſqu'au dernier ſou, ſe voir dans la derniere pauvreté.

Noms des parties de l'As, ſuivant ſon ancienne diviſion, qui juſqu'à la premiere guerre Punique, a été de douze onces comme la livre, & s'eſt appellé Æs grave, à cauſe qu'il ſe donnoit au poids.

AS *ou* Libra. L'AS *entier* d'une livre, *ou* douze *onces*

Deunx.	$\frac{11}{12}$	*ou* 11. onces.
Dextans.	$\frac{5}{6}$	*ou* 10. onces.
Dodrans.	$\frac{3}{4}$	*ou* 9. onces.
Bes.	$\frac{2}{3}$	*ou* 8. onces.
Septunx.	$\frac{7}{12}$	*ou* 7. onces.
Semis.	$\frac{1}{2}$ As, $\frac{1}{2}$ l.	*ou* 6. onces.
Quincunx.	$\frac{5}{12}$	*ou* 5. onces.
Triens.	$\frac{1}{3}$	*ou* 4. onces.
Quadrans.	$\frac{1}{4}$	*ou* 3. onces.
Sextans.	$\frac{1}{6}$	*ou* 2. onces.
Seſcunx ou *Seſquiuncia.*	$\frac{1}{8}$	*ou* 1. once & $\frac{1}{2}$
Uncia.	$\frac{1}{12}$	*ou* 1. once.

*Les compoſez d'*Aſſis *ſont*

Treſſis, ou *Tripondium*	Trois as *ou* 3. livres.
Quincuſſis.	Cinq as *ou* 5. l.
Octuſſis.	Huit as *ou* 5. l.
Decuſſis.	Dis as *ou* 10. l.
Undecim aris.	Onze as *ou* 11. l.
Duodecim aris.	Douze as *ou* 12. l.
Et ainſi juſqu'à	
Vigeſis.	Vingt as *ou* 20. l.
Trigeſis.	Trente as *ou* 30. l.
Centuſſis.	Cent as *ou* 100. l.
Ducenti aſſes, ou *Æris ducenti.*	Deux cens as *ou* 200. l.

Et ainſi des autres. Æris deni, viceni, centeni. Dix, vingt, cent as *ou* livres.

ASA fœtida. *f. Voiez* Aſſa fœtida.

ASA Paulini. *Voiez* Aſſa Paulini.

ASABORUM Promontorium. Le Cap de Mochandan, *dans l'Arabie heureuſe en Aſie.*

ASAMA, æ. *m.* Fluvius. *Voiez* Ommirabius.

ASANA, æ. *m.* Senega, *branche la plus Septentrionale du Niger Fleuve de Nigritie.*

ASANGA, æ. *f.* Sandecz, *ville du Palatinat de Cracovie en Pologne.*

ASAPHOPOLIS, is. *f.* Saint Aſaph, *petite ville du Payis de Galles en Angleterre.*

ASAROTA, ōrum. *n. plur. Varr. ou* Aſarōtum, i. *n. Plin.* Plancher fort noir, *& tellement ſec, qu'il bûvoit en un moment ce qu'on répandoit de liquide.* ‖ Plancher de marqueterie, de piéces de rapport, à la Moſaïque.

ASARUM, i. *n. Plin.* Nard ſauvage.

ASBESTINUM, i. *n. Plin.* Lin incombuſtible.

ASBESTINUS, a, um. Qui eſt incombuſtible.

ASBESTOS, i. *m.* Pierre, *qu'on trouvé dans les montagnes d'Arcadie*, qui étant une fois allumée ne peut plus s'éteindre.

ASBINUM Regnum. Le Royaume d'Aſbin, *Royaume de Guinée ſur la côte d'Or en Afrique.*

ASBORNA, æ. *f.* Aſbotna, *nom de lieu.*

ASBURTONIUM, i. *n.* Aſburton, *ville de la Province de Devon en Angleterre ſur la Dare.*

ASBYA, æ. *f.* Aſchbye de la Zouche, *bourg du Comté de Leyceſtre en Angleterre.*

ASCALABOTES, æ. *m.* Tarentule, *animal venimeux, eſpece de lezard.*

ASCALINGIUM, i. *n.* Herford, *bourg du Comté de Ravensberg en Weſtphalie.*

ASCALON, ōnis. Aſcalon, *ville de Paleſtine en Aſie.*

ASCALONIA, æ. *f.* Echalotte.

ASCANCALIS, is. *m.* Furſtenaw, *bourg des Griſons.*

ASCANIA, æ. *f.* Aſcanie, *petite ville de la Principauté d'Anhalt en Allemagne.*

ASCANIA Palus. Le Lac d'Acſu, le Lac d'Iſnie *ou* de Nicée, *dans l'Anatolie.*

ASCANIUS, i. *m.* Fluvius. Acſu, *riviere de Natolie.*

ASCENDO, is, di, nſum, dĕrĕ. *Cic.* Monter, grimper, eſcalader. ‖ S'élever, arriver, parvenir à. *Aſcendere equo adverſam ripam. Cic.* Monter tout à cheval ſur l'autre côté du rivage. *- in concionem. Cic. - in roſtra. Liv.* Monter en chaire pour haranguer, pour parler en public, monter ſur la tribune aux harangues, pour parler au peuple. *- navem. Ter.* ‖ *in navem. Hirt.* Monter ſur *ou* dans un vaiſſeau, *ou* ſur mer, ſe mettre ſur un navire, s'embarquer. *- equum. Suet.* ‖ *in equum. Liv.* Monter un cheval, monter à *ou* ſur un cheval.

ASCENSIO, ōnis. *f. Vitr.* Aſcenſion, élevation. (*par exemple, des Aſtres ſur notre horiſon. Aſcenſionem facere ad locum. Plaut.* Monter, grimper en un endroit. *Aſcenſio Oratorum. Cic.* Ce qui a fait l'élevation des Orateurs.

ASCENSIO, Inſula. L'Aſcenſion, Acemçaon, *Iſle de l'Ocean Ethiopien.* ‖ *C'eſt auſſi une Iſle de l'Amerique Meridionale dans la mer du Breſil.*

ASCENSOR, ōris. *m.* Qui monte, un cavalier.

ASCENSUS, ûs. *m. Cæſ.* Abord, accès en montant, montée. ‖ *Cic.* Dégré. ‖ *Vitr.* Machine pour eſcalader. *Aſcenſus mollis. Cæſ.* Une montée aiſée, facile; une hauteur, une élevation dont la pente eſt douce: une éminence qui s'éleve peu à peu. *- ad honores. Cic.* L'élevation aux honneurs, degré pour monter aux dignitez.

ASCENSUS, a, um. *part.* d'Aſcendo. *Prop.* Monté, élevé.

ASCERADA, æ. *f.* Aſcerade, *bourg de Livonie.*

ASCHAFFENBURGUM, i. *n.* Aſchaffenbourg, *ville de Franconie en Allemagne.*

ASCHAVIA, æ. *f.* Aſchaw, *ville de la haute Autriche en Allemagne.*

ASCHERLEBA, æ. *f.* Aſcherleben, *ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne.*

ASCIA, æ. *f. Cic.* Hache, coignée, doloire, erminette, aiſcette de Tonnelier. ‖ Sorte de bandage de Chirurgien. *Aſciâ polire. Cic.* Applanir, unir avec la doloire; doler.

ASCIATUS, a, um. *part.* Dolé, applani avec la doloire.

ASCIBURGIUM, i. *n.* Aſbourg, *village du Comté de Meurs en Allemagne.*

ASCIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Vitr.* Doler. ‖ Hacher, couper avec la coignée.

ASCISCO, is, ſcivi, ītum, ĕrĕ. *Cic.* S'attribuer, s'appliquer, s'arroger. ‖ Prendre, admettre, recevoir, approuver, verifier, mettre en uſage, en pratique. ‖ *Liv.* Attirer *ou* appeller à ſoi. ‖ Introduire. ‖ Aſſocier. *Aſciſcere ſibi ſapientiam. Cic.* S'attribuer la ſageſſe, en faire profeſſion. *- civem* ou *in civitatem. Cic.* Donner le droit de bourgeoiſie, recevoir au nombre des bourgeois. *- rogationem. Liv.* Approuver, verifier une loi propoſée. *- peregrinos ritus. Liv.* Introduire des coûtumes étrangeres. *- ad ſpem prædæ. Liv.* Attirer à ſon parti dans l'eſperance du butin. *- in commilitium. Tac.* Faire ligue *ou* alliance offenſive & défenſive. *- ſibi oppidum. Cic.* S'allier avec une ville, ſe liguer avec elle.

ASCITES, æ. *m.* Hydropiſie aſcite, *eau répandue entre cuir & chair.*

ASCITITIUS, a, um. *ou*

ASCITUS, a, um. *part.* d'Aſciſco. *Ovid.* Ajoûté, poſtiche, pris d'ailleurs, étranger, attribué, aſſocié, introduit, reçû, admis, approuvé, agréé, &c. *Coma aſcititia.* Une perruque. *Aſcitus Superis. Ovid.* Mis au rang de ceux qui ſont au ciel, beatifié, canoniſé.

ASCIUS, a, um. *Plin.* Qui eſt ſans ombre.

ASCLEPIADÆUM Carmen. *n. Sorte de vers compoſé d'un ſpondée, de deux choriambes, & d'un iambe. Ex. Hor.* Ignōſcās ăſſīs mūltă, nĭhĭl tĭbĭ. *D'autres le meſurent par un penthemimere, & deux dactyles.*

ASCOLIA, æ. *f. ou* Aſcolia, ōrum. *n. plur.* Fête de Bacchus, où l'on ſautoit d'un pied ſeulement ſur des outres enflées, *& en tombant on excitoit la compagnie à rire; d'où vient.*

ASCOLIASMUS, i. *m. Le même qu'*Empuſæ ludus. *m.* Jeu à cloche-pied.

ASCOPA, æ. *f. Bibl. au lieu de*

ASCOPERA, æ. *f. Suet.* Sorte de meſure, vaſe à mettre du vin, flaccon. ‖ Sac *ou* bourſe de cuir, gibbeciere, ſachet, &c.

ASCRIBO, is, ipſi, ptum, bĕrĕ. *Cic.* Ajoûter à un écrit, mettre au nombre, inſcrire, immatriculer, enregiſter, porter ſur un livre, enrôler. ‖ Donner un nom, intituler, mettre une étiquette, faire une marque *ou* marquer par une lettre *ou* caractere. ‖ Attribuer, imputer. *Aſcribere ſalutem alicui. Cic.* Faire ſes complimens, ſes civilitez à quelqu'un par lettres. *- Aliquem civitati, in civitatem* ou *in civitate. Cic.* Recevoir, admettre *ou* inſcrire quelqu'un au nombre *ou* au rang des Bourgeois. *- pœnam fœderi. id.* Statuer une peine pour le contrevenant. *Aſcribe diem. id.* Datez. *- me tuæ ſententiæ. id.* Joignez mon avis au vôtre.

ASCRIPTIO, ōnis. *f. Cic.* Addition à un écrit, enregiſtrement, aſſociation, aggregation, reception; *& les autres ſens d'*Aſcribo.

ASCRIPTITIUS, a, um. *Cic.* Elû, choiſi, admis, reçû, regiſtré, enrôlé, mis au nombre, ajoûté, de ſurcroît. *- Aſcriptitii Dii. Bud.* Les petits Dieux. *- cives.* Etrangers naturaliſez *ou* reconnus regnicoles. *- milites. Feſt.* Soldats de recruë, pour remplacer les morts.

ASCRIPTOR, ōris. *m. Cic.* Teneur de Livres, celui qui enregiſtre. ‖ Intervenant en cauſe; qui ſe joint à un autre, afin de pourſuivre une action en Juſtice.

ASCRIPTUS, a, um *part. Cic.* Inſcrit, écrit dans *ou* ſur; enrôlé, enregiſtré, immatriculé, étiquetté, marqué, *& les autres ſens* d'Aſcribo.

ASCRIVIUM, Aſcrovium. Melonta Grande, Melonta, *bourg de Dalmatie, ſur le Golfe de Venize.*

ASCULUM Apulum, Satriānum, i. *n.* Aſcoli di Satriano, *ville de la Capitanate au Roiaume de Naples.*

ASCULUM Picēnum *ou* Ancōnitānum. Aſcoli, *ville de l'Etat Eccleſiaſtique en Italie.*

ASEDOTH. *indecl. Bibl.* Aſedoth, *ville des Amorrhéens. Autre Ville & Contrée de la Tribu de Ruben.*

ASELLA, æ. *f. Ovid.* Petite âneſſe.

ASELLI, ōrum. *m. plur. Plin. Deux étoiles de l'Ecreviſſe, quatriéme Signe du Zodiaque.*

ASELLUS, i. *m. Ovid.* Petit âne, ânon. ‖ *Plin.* Merlus, *poiſſon.* ‖ *Vitr.* Vindas, moulinet, capeſtan, *machine qui ſert à monter des fardeaux dans les Navires, &c. Davilèr dit que c'eſt celle qu'on appelle un ſinge.*

ASEM. *indecl. Bibl.* Aſem, *ville de la Tribu de Simeon.*

ASEMUM, i. Regnum. Le Roiaume d'Aſem, *ſitué dans la partie Septentrionale de la Preſqu'iſle de l'Inde au delà le Gange.*

ASGARA, æ. *f.* Aſgar, *province du Roiaume de Fez en Barbarie.*

ASHFORDIA, æ. *f.* Aſhford, *bourg du Comté de Kent en Angleterre.*

ASIA, æ. *f.* L'Aſie, *premiere partie du monde à l'Orient de l'Europe & de l'Afrique.*

ASIA Minor. L'Aſie Mineure, *ou* la Natolie, *partie d'Aſie la plus Occidentale.*

ASIA Parva, *ou* propriè dicta. La Petite Aſie, anciennement, *Contrée de l'Aſie mineure.*

ASIÆ Inſulæ. Les Iſles de l'Aſie.

ASIACUS, a, um. *Ovid. ou*

ASIANUS, a, um. *Juv. &*

ASIATICUS, a, um. *Cic.* Aſiatique, qui eſt d'Aſie.

ASIATICUM Mare. La Mer de Caramanie, *ſur la côte de Natolie.*

ASIDA, æ. *f.* Aſila, æ. *f. Voiez* Aſindum.

ASILUS, i. *m. Virg.* Un Taon, *mouche fort piquante.* ‖ *Un oiſeau.* ‖ *Une ſorte de poiſſon.*

ASINA, æ. *f. Varr.* Une Aneſſe.

ASINALIS, *m. f.* lĕ. *n.* is. *Apul.* D'âne *ou* ſemblable à un âne.

ASINARIA, æ. *f.* Inſula. L'Aſinaria, Zanara, *Iſle de la mer Mediterranée ſur la coſte Occidentale de Sardaigne.*

ASINARIUS, ii. *m. Cat.* Anier, conducteur d'ânes.

ASINARIUS, a, um. D'âne, qui concerne l'âne.

ASINDUM, i. *n.* Aſinda, æ. *f.* Aſida, æ. *f.* Medina Sidonia, *petite ville d'Andalouſie en Eſpagne.*

ASINÆUS, *ou* Meſſēnāīcus Sinus. Le Golfe de Coron, *ſur la coſte Orientale de la Morée.*

ASINE Argiæ. Vulcanos, *village de la Sacanie en Morée.*

ASINE Meſſeniæ. Farenomini *ou* Fanėromini, *ou* Anchora, *village de la Morée, à la place de l'ancienne Aſiné, ville du Peloponèſe.*

ASINELLORUM Turris. La Torre d'Aſinello, *ou* d'Aſinelli : *elle eſt dans Boulogne en Italie, & fort celebre pour être tres-ancienne.*

ASININUS, a, um. *Varr.* D'âne. *Pullus aſininus. id.* Le petit d'une âneſſe, un ânon.

ASINUS, i. *m. Varr.* Ane, *bête de ſomme* ‖ *Cic.* Un ſot, une bête, un impertinent, un ſtupide, un ignorant, un idiot. *Ab aſinis ad boves tranſcendere. Plaut.* Paſſer d'une miſerable condition à une moins mauvaiſe, de Clerc devenir Procureur. *Aſinus albus. Plaut.* Un ſot, un ridicule, qui apprête à rire à tout le monde.

ASIO, ōnis. *m. Plin.* Sorte de hibou, *qu'on appelle* Duc, *qui a des plumes aux deux côtez de la tête, qui lui ſont comme des oreilles d'âne.*

ASISIA, Aſiſia, æ. *f.* Juonigrad, *bourg de la Croatie aux confins de la Bomie & de la Dalmatie.*

ASISIUM, ĭi. *n. ou*

ASIUM, ĭi. *n.* Aſſiſe, *ville d'Italie, patrie de S. François.*

ASIUS, a, um. *Virg.* Aſiatique, qui eſt d'Aſie.

ASIUS Fluvius. *Voiez* Elaſius.

ASIZIA, ōrum. *n. plur.* Aſſiſes, *ſéances que les Juges vont tenir en des lieux pour y rendre la juſtice.*

ASIZIDA, æ. *m. Plaut.* Qui eſt monté ſur un âne, *ou* porté par un âne.

ASKARNA, æ. *f.* Askeatonium, i. *n.* Askeaton, Asketen, Aſcherne, *bourg de la Momonie en Irlande.*

ASKEMUM Caſtrum, i. *n.* Askenkalchi, *petite ville preſque ruinée ſur le Golfe de Milazzo en Italie.*

ASMERA, æ. *f.* Aſmére, *ville du Mogoleſtan en Aſie.*

ASMODÆUS, i. *m. Bibl.* Aſmodée, *nom du Démon d'impureté.*

ASNA, æ. *f.* Aſna, *ville de la haute Egypte en Afrique.*

ASNIDIA, æ. *f. Voiez* Eſſendia.

ASOLA, æ. *f.* Aſola, *petite ville de l'Etat de Veniſe en Italie.*

ASOPA, æ. *f.* Aſopa, *bourg de Grece dans le Duché d'Athenes.*

ASOPHIA, æ. *f.* Sottiſe, ignorance, impertinence, manque d'eſprit, bêtiſe.

ASOPUS, i. *m.* Fluvius. L'Aſope, *ou* Aſopo, *riviere de la Livadie en Grece.*

ASOPUS, i. *m.* Aſopes, is. *m.* Arbon, *riviere de la Sacanie en Morée.*

ASOPUS, i. *m.* Laconiæ. Caſtel Rampano, *ou* Aſopo, *bourg fortifié de la Zacanie en Morée.*

ASOTIA, æ. *f. Gell.* Luxe, prodigalité, intemperance, luxure, incontinence, profuſion, débauche.

ASOTIUM, i. *n.* Lieu de plaiſir, maiſon de divertiſſement ; endroit où l'on ſe divertit, où l'on ſe réjouit ; maiſon libre, maiſon de liberté.

ASOTUS, a, um *Cic.* Diſſipateur, dépenſier, prodigue, qui aime le luxe, intemperant, incontinent, luxurieux, débauché, qui donne tout à ſes plaiſirs, qui eſt perdu de débauche.

ASPAHAMUM, i. *n. ou* Aſpa, æ. *f.* Hiſpaham, *ville capitale de Perſe.*

ASPALATHOS, i. *m. Voiez* Spalatum.

ASPALUCA, æ. *f.* Acous, *bourg de Bearn en France.*

ASPARAGIA, æ. *f. Feſt.* Plant d'aſperges, *couche qu'on fait pour en avoir dans un jardin.*

ASPARAGUS, i. *m. Varr.* Aſperge, *plante.*

ASPAVIA, æ. *f.* Eſpeio, *village d'Andalouſie en Eſpagne entre Cordoue & Ecija.*

ASPECTABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Viſible, ſenſible à la vûe, qu'on peut voir. ‖ Qui merite d'être vû, digne d'être regardé, qu'on doit enviſager.

ASPECTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ter.* Regarder, conſiderer, enviſager, contempler, jetter la vûe ſouvent ſur ; attacher les yeux ſur. ‖ *Virg.* Etre vis-à-vis, être en face à ; être à l'oppoſite de.

ASPECTUS, ûs. *m. Cic.* Aſpect, vûe, regard, la faculté viſuelle. *Aſpectu primo. Cic.* D'abord, à la premiere vûe. *- uno. Cic.* Tout d'un coup, ſans reflechir. ‖ D'un ſeul regard. *Sub aſpectum & tactum. Cic.* Viſible & palpable, au doigt & à l'œil. *Aſpectum alicujus exuere. Tac.* Perdre quelqu'un de vûe. *- definire. Cic.* Terminer, borner, fixer la vûe. *Pulcher ad aſpectum. Cic.* Beau à voir. *Aſpectu miſerabilis. Cic.* Une triſte vûe, un pitoiable ſpectacle. *- morum. Plin.* L'idée qu'on ſe forme des mœurs, le jugement qu'on en fait. *- virilis. Cic.* Un regard mâle, une contenance hardie.

ASPEICIA, æ. *f.* Aſpeycia, *bourg de la Province de Guipuſcoa en Eſpagne.*

ASPELLO, is, pūli, pūlſum, lĕrĕ. *Plaut.* Chaſſer, écarter, éloigner, repouſſer. *Aſpellit ſpes metum mihi. Plaut.* L'eſperance éloigne de moi toute crainte. *Aſpellere à ſe. Cic.* Eloigner de ſoi, chaſſer d'auprès de ſoi.

ASPENSIS Găbărus, i. *m.* Le Gave d'Aſpe, *riviere de Gaſcogne en France.*

ASPENSIS Vallis. La Vallée d'Aſpe *en Gaſcogne, Province de France.*

ASPER, a, um. *comp.* aſperior. *ſuperl.* aſperrimus. *Cic.* Apre, rude, raboteux, piquant, mal poli, brute, deſagréable. ‖ Incommode, fâcheux, rigoureux, ſevere, auſtere, difficile. *Aſpera cœna. Plaut.* Mauvais ſoupé, maigre chere. *Gens aſpera cultu. Virg.* Peuple groſſier, ſans politeſſe. *Aſpera oratio. Cic.* Diſcours mal poli. *Aſperum jugum. Cæſ.* Montagne roide, rude à monter. *Aſpera tempora. Cic.* Tems difficiles, fâcheux, miſerables. *Aſper nummus. Perſ.* Monnoie nouvellement frappée. *Aſpera facetia. Tac.* Railleries piquantes. *Aſper lapis. Ovid.* Pierre brute, qui n'eſt point dégroſſie. *- victus. Plaut.* Vie dure, auſtere. *- rubus. Virg.* Buiſſon heriſſé d'épines *- animus. Liv.* Eſprit intraitable, humeur feroce, cœur dur. *- homo. Cic.* Homme rebarbatif, de difficile accès. *locus. Cic.* Lieu raboteux.

ASPER Fluvius. Aſpropotamo, *autrement* Aſpri, *ou* Aſpro, Pachicolme, Geromtea, & Carochi, *riviere de l'Epire & de la Livadie en Grece.*

ASPERA, æ. *f.* Aſperen, *bourg de Hollande aux confins de la Gueldre.*

ASPERATUS, a, um. *part. Plin.* Frotté, gratté, rendu rude. ‖ Aigri, irrité. ‖ Aiguiſé. ‖ Echauffé par le frottement.

ASPERE, ius, errimè. *adv. Cic.* D'un air piquant ; d'une maniere dure, aigre, rude, ſevere, auſtere, rigoureuſe. *Aſperè acceptum. Tac.* Reçû avec aigreur, pris en mauvaiſe part. *Aſperius nihil eſt humili, cùm ſurgit in altum. Claud.* Rien n'eſt plus inſupportable, qu'un gueux revêtu ; rien n'eſt plus inſolent, que les gens de fortune.

ASPERGILLUM, i. *n. Sipont.* Aſperſoir, goupillon.

ASPERGO, ĭnis. *f. Ovid.* Aſperſion, arroſement, pluïe pouſſée par le vent contre quelque choſe. *Aſpergines parietum. Plin.* La ſueur des murailles, *lorſqu'il degéle.*

ASPERGO, is, ſi, ſum, gĕre. *Cic.* Arroſer, humecter, mouiller, jetter quelque liqueur, la faire rejaillir deſſus. ‖ Saupoudrer, aſſaiſonner, mêler, répandre. ‖ Tacher, noircir, ſouiller, gâter, diffamer. ‖ *Ovid.* Railler, attaquer de paroles, tourner en ridicule. ‖ Aſperger ; faire aſperſion. *Aſperſiſti aquam. Plaut.* Vous m'avez fait revenir ; vous m'avez redonné le courage. *Labeculam aſpergere alicui. Cic.* Eſclabouſſer quelqu'un, noircir un peu ſa reputation. *Aſpergere aliquem. Ovid.* Brocarder quelqu'un, le railler.

ASPERITAS, ātis. *f. Plin.* Apreté ; aigreur. ‖ *Cic.* Rudeſſe, dureté, ſeverité, auſterité. ‖ Groſſiereté, impoliteſſe, malhonnêteté, mauvaiſe humeur, air chagrin ; maniere rude, dure, &c. *Aſperitas loci. Ovid.* L'air ſauvage d'un lieu. *- contentionis. Cic.* L'aigreur de la diſpute. *- vocis. Lucr.* La rudeſſe de la voix. *- verborum. Ovid.* La dureté des paroles. *- viarum. Cic.* L'inégalité des chemins. *- rationis. Liv.* Le peu de politeſſe d'un diſcours ; ce qu'il y a de piquant. *- aceti. Plin.* La force du vinaigre. *- animi. Plin.* Apreté qu'on ſent en la trachée-artere, lorſqu'on reſpire.

ASPERNABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Gell.* Mépriſable, à mépriſer ; dont on doit faire peu d'eſtime, peu de cas, bien peu d'état ; digne de mépris.

ASPERNATIO, ōnis. *f. Cic.* Mépris, dédain.

ASPERNATUS, a, um. *Cic.* Qui a mépriſé, dédaigné, rejetté.

ASPERNOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Mépriſer, avoir du mépris, dédaigner, rebuter, rejetter. ‖ Négliger.

ASPERNOR, āris, ātus ſum, āri. *paſſif. Cic.* Etre mépriſé, dédaigné, &c. *Aſpernatur qui pauper eſt. Cic.* On a du mépris pour l'indigent. *Minimè aſpernandus eſt. Cic.* Il ne faut pas le refuſer.

ASPERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Colum.* Rendre âpre, rude, raboteux, inégal : heriſſer. ‖ *Virg.* Agiter. ‖ *Tac.* Aiguiſer. ‖ Exaggerer, irriter, aigrir, effaroucher. ‖ Faire une pointe à. *Aſperare ſaxo pugionem. Tac.* Aiguiſer un poignard ſur une pierre. *- ſagittas oſſibus.* Armer des fleches avec des os. *- crimen. Tac.* Exaggerer un crime, le faire plus noir. *- undas. Virg.* Agiter les ondes, élever les flots. *- iram victoris. Tac.* Aigrir, irriter le vainqueur.

ASPEROSA, æ. *f.* Aſperoſa, *ville de Romanie ſur la coſte de l'Archipel.*

ASPERSIO, ōnis. *f. Cic.* Aſperſion, arroſement, éclabouſſure.

ASPERSUS, ûs. *m. Plin. Le même qu'*Aſperſio.

ASPERSUS, a, um. *Cic.* Aſperſé, arroſé, humecté, &c. *Aſperſus luto. Hor.* Eclabouſſé, crotté, taché de boue. *- oculis liquor. Plin.* Liqueur qu'on a jetté dans l'œil. *- leviter laudibus. Cic.* Qu'on a loué en paſſant.

ASPERUM Mare. La Mer de Zanguebar, *partie de l'Ocean Ethiopien ſur la coſte du Zanguebar.*

ASPEXI. *préterit* d'Aſpicio.

ASPHALTIS, *ou* Aſphaltites Lacus. La Mer Morte, *Lac de Judée, où ſe décharge le Jourdain.*

ASPICIO, is, pĕxi, pĕctum, cĕrĕ. *Cic.* Voir, regarder, conſiderer, contempler, enviſager, appercevoir, jetter les yeux, tourner la vûe ſur. ‖ *Ovid.* Avoir égard, prendre garde. ‖ *Virg.* Aider, ſecourir, favoriſer, donner du ſecours.

ASPILATES, æ. *m. Plin.* Pierre précieuſe de couleur de feu, *qu'on trouve en Arabie dans le nid de certains oiſeaux.*

ASPIRAMEN, ĭnis. *n. Val. Flac.* Haleine, ſouffle, reſpiration.

ASPIRATIO, ōnis. *f. Cic.* Aſpiration, reſpiration, attraction de l'air en reſpirant. ‖ Aſpiration en la prononciation d'une lettre, prononciation aſpirée. *Aſpiratio cœli. Cic.* Influence du ciel. *- terræ. Cic.* exhalaiſon de la terre.

ASPIRO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Virg.* Souffler, venter, faire du vent. ‖ Aſpirer, tâcher d'arriver, s'efforcer de prétendre à. ‖ Pénetrer, entrer. ‖ Favoriſer, ſeconder, aider. ‖ *Quint.* Inſpirer. ‖ *Cic.* Reſpirer, prendre haleine.

ASPIS, ĭdis. *f. Plin.* Aſpic, ſerpent tres-veneneux.

ASPIS, ĭdis. *f.* Aſpe-Vejo, *ville ruinée du Royaume de Valence en Eſpagne.*

ASPIS, ĭdis. *m.* L'Aſpido, *riviere de la Marche d'Ancone, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

ASPITHRA, æ. *m.* Fluvius. Le Ta, *grande riviere de la Chine.*

ASPITHRA, æ. *f.* Urbs Sinarum. On conjecture que cette ancienne ville peut être la *Quanchu* d'aujourd'hui.

ASPORTATIO, ōnis. *f. Cic.* Tranſport d'un lieu en un autre, voiture, charriage.

ASPORTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Tranſporter, enlever, apporter, emmener, voiturer, charrier, emporter d'un lieu à un autre. *Aſportare multa de ſuis rebus ſecum. Cic.* Emporter avec ſoi une grande partie de ſes biens.

ASPRA, æ. *f.* Aſpra, *village de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

ASPREDO, ĭnis. *f. Celſ. Le même qu'*Aſperitas.

ASPRENCIACUM, i. *n. Voiez* Sparnacum.

ASPRETUM, i. *n. Liv.* Un lieu inégal, roboteux *ou* plein de broſſailles, de buiſſons, de ronces.

ASPRITUDO, ĭnis. *f. Celſ.* Apreté, rudeſſe, inégalité, &c.

ASSA, æ. *f. Juv.* Une ſévreuſe. *Aſſa* pour *aſſeſtrix mulier.* Une garde d'accouchée. *Voiez* Aſſus.

ASSA, ōrum. *n. plur. Cic.* Chaiſe, lieu dans les bains où l'on faiſoit ſuer. ‖ Un archet, *en terme de Chirurgie.*

ASSA fœtida, æ. *f.* Suc *ou* larme du Laſer. *Aſſa odorata* ou *dulcis.* Gomme odoriferante *ou* Benjoin, *qu'on appelle auſſi* Succus cyrenaicus.

ASSA Paulini. Anſa, æ. *f.* Ance *ou* Anſe, *petite ville du Lionnois en France ſur la Saone.*

ASSÆ, ārum, *m. & f.* Populi. Les Aſſas, *peuples de Guinée en Afrique.*

ASSAMENTA, ōrum. *n. plur. Plin.* Ais, planches, tables, membrures. ‖ Poëmes pour *ou* contre un ſeul.

ASSANCHIUSA, æ. *f.* Aſſancheuf, *ou* Aſſanchjuf, *petite ville du Diarbeck en Aſie ſur le Tigre.*

ASSARIUS, ĭi. *m. Varr. Le même qu'*As *ou* Aſſis, *& non pas* une petite monnoie vallant le quart de l'As Romain.

ASSARIUS, a, um. Rôti. *Dapis aſſaria. Cat.* Viande rôtie.

ASSASINII Populi. Les Aſſaſiniens.

ASSATURA, æ. *f. Vopiſc.* Le rôti.

ASSATUS, a, um. *part. Plin.* Rôti. ‖ *Vitr.* Plancheié.

ASSECLA, æ. *m. Cic.* Qui ſuit, qui eſt de la ſuite, qui accompagne, ſuivant. *Aſſecla menſarum. Cic.* Qui ſuit, qui cherche, qui court les bonnes tables; écornifleur, paraſite, piqueur de table. *Aſſecla Legatorum. Cic.* Le train, la ſuite des Ambaſſadeurs.

ASSECOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Plaut.* Démembrer, mettre en piéces.

ASSECTATIO, ōnis. *f. Cic.* Le cortége qu'on fait à une perſonne en la ſuivant, en l'accompagnant; convoi. *Aſſectatio cœli. Plin.* Obſervation des aſtres.

ASSECTATOR, oris, *m. Cic.* Qui fait cortége, compagnie, qui accompagne, qui ſuit. *Aſſectator dapis. Plin.* Qui ſuit la mangeaille. *-alicujus.* Sectateur, Diſciple; Partiſan de quelqu'un, qui ſuit ſes ſentimens, qui le prend pour exemple, qui imite ſon ſtile *ou* ſes manieres. *-ſapientiæ. Plin.* Qui s'étudie à la ſageſſe, à devenir ſage.

ASSECTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Accompagner, faire cortége *ou* compagnie, ſuivre. ‖ Imiter. *Aſſectari aliquem omnibus beneficiis. Suet.* Rendre à quelqu'un toute ſorte de bons offices; s'inſinuer auprès d'une perſonne, ſe mettre bien dans ſon eſprit, chercher à gagner ſes bonnes graces par mille ſervices.

ASSECTOR, āris. *paſſif. Enn.* Etre ſuivi *ou* imité. *Aſſectari omnes ſe cupiunt. Enn.* Chacun veut être ſuivi, eſt bien aiſe qu'on l'imite.

ASSECUTUS, a, um. *part.* d'Aſſequor.

ASSENSIO, ōnis. *f. Cic.* Conſentement, approbation, aveu, agrément, accord.

ASSENSOR, ōris. *m. Cic.* Qui conſent, qui approuve, qui eſt de même avis, qui a la même penſée, qui eſt dans le même ſentiment.

ASSENSUS, ûs. *m. Cic.* Conſentement, aveu, approbation, agrément, accord, acquieſcement. ‖ Penchant, inclination, affection.

ASSENSUS, a, um. *Cic.* Conſenti, accordé, ſuivi, approuvé. ‖ Qui a conſenti. *Aſſenſum eſt de religione Bibulo. Cic.* L'opinion de Bibulus touchant la Religion a été approuvée.

ASSENTATIO, ōnis. *f. Cic.* Condeſcendance, complaiſance, flatterie. ‖ Excès de bonté, de douceur.

ASSENTATIUNCULA, æ. *f. Cic.* Mignardiſe, careſſe, flaterie, compliment.

ASSENTATOR, ōris. *m. Cic.* Complaiſant, flateur.

ASSENTATORIE, *adv. Cic.* Avec complaiſance, par flaterie.

ASSENTATRIX, īcis. *f. Plaut.* Complaiſante, flateuſe.

ASSENTIO, is, ſenſi, ſum, tīrĕ. *ou*

ASSENTIOR, īris, ſenſus ſum, īrī. *dep. Cic.* Conſentir, accorder, être de l'avis, déferer au ſentiment, ſe rendre à l'opinion, approuver la penſée, ſuivre l'idée, acquieſcer à, donner dans le ſens de. *Aſſentire temerè. Cic.* Conſentir, donner les mains indiſcretement. *Aſſentiri ad unum. Cic.* Etre tous d'un même avis.

ASSENTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Condeſcendre, complaire, être complaiſant, agréer par complaiſance, flater, approuver tout. *Aſſentari*, Flater par des paroles; *Adulari*, par des geſtes; & *Blandiri*, par le toucher. *Voiez* Aſſentior.

ASSENUM, Aſnēſum, i. *n.* Aſſens, *petite ville de l'Iſle de Fionie en Danemarck.*

ASSEQUOR, quĕris, cūtus ſum, ſĕqui. *dep. Cic.* Atteindre, attraper, joindre, parvenir, arriver à. ‖ Egaler. ‖ Acquerir, gagner, obtenir, venir à bout. *Aſſequi cogitationem alicujus. Cic.* Deviner la penſée de quelqu'un.

ASSEQUOR, ĕris. *paſſif. Cic.* Etre connu. *Aſſequi horum nil poterit. Cic.* Rien de toutes ces choſes ne pourra être connu.

ASSER, ĕris. *m. Vitr.* Un ſoliveau, un chevron, une membrure; piece de bois de ſciage, du moins de quatre pouces, ais, planche, bardeau, latte, une lambourde, *piece de bois ſur laquelle on attache du parquet*, &c. *Le pluriel* Aſſeres, *eſt beaucoup plus uſité.*

ASSERCULUM, i. *n. Cat. ou*

ASSERCULUS, i. *m. Colum.* Petit ſoliveau, *& autres diminutifs d'*Aſſer. ‖ Un bâton, *comme* un manche à balai.

ASSERIMUM, i. *n.* La Roche d'Aſſerim, ou d'Aſkari *forteresſe de la province de Cambaye, dans le Mogoliſtan en Aſie.*

ASSERO, is, ſēvi, ſītum, rĕrĕ. *Catul.* Semer, planter, enter auprès.

ASSERO, is, rŭi, ſĕrtum, rĕrĕ. *Cic.* Aſſûrer, affirmer, ſoûtenir. *Suet.* Attribuer, approprier. ‖ *Plin. J.* Affranchir, préſerver, garantir, appliquer, attacher, adonner. ‖ *Mart.* Dire. *Aſſerere manum rei. Plaut.* Prendre, mettre la main ſur une choſe.

ASSERTIO, ōnis. *f. Cic.* Affirmation, concluſion. ‖ *Quintil. Plin. J.* Affranchiſſement, délivrance de ſervitude, manumiſſion.

ASSERTOR, ōris. *m. Ovid.* Liberateur, ſauveur, protecteur, défenſeur.

ASSERVATIO, ōnis. *f. Bud.* Garde, défenſe, protection, conſervation, ſauvegarde.

ASSERUI. *préterit* d'Aſſero.

ASSERVIO, is, vīvi, vītum, īrĕ. *Cic.* Servir, faire ſervice, s'aſſujettir, s'abaiſſer, ſe ſoûmettre. *Aſſervire ſtudio alicujus. Plaut.* Servir quelqu'un dans ſa paſſion; s'aſſujettir au caprice d'une perſonne, ſe ſoûmettre à ſes deſirs. *-omnibus ungulis alicui. Cic.* Faire tous ſes efforts pour rendre ſervice à quelqu'un, s'emploier de toutes ſes forces à le ſervir. *-toto corpore contentioni vocis. Cic.* Mettre tout ce que ſon corps a de forces à faire un effort de voix.

ASSERVO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cæſ.* Garder, défendre, être en défenſe, proteger, faire la garde. ‖ *Plin.* Conſerver, préſerver. ‖ *Plaut.* Obſerver, avoir l'œil ſur, éclairer; veiller à la conduite, prendre garde à; épier. *Aſſervare oram maritimam. Cæſ.* Faire la garde ſur les côtes.

ASSESSIO, ōnis. *f. Cic.* Séjour, demeure, entretien, converſation auprès de quelqu'un, aſſiſtance en jugement, l'action d'être aſſis auprès d'un autre.

ASSESSOR, ōris. *m. Cic.* Aſſeſſeur, premier Conſeiller; celui qui juge en l'abſence du Preſident, qui eſt aſſis auprès de lui; aſſiſtant au Conſeil.

ASSESSORIUM, ĭi. *n. Ulp.* Le lieu où juge l'Aſſeſſeur. ‖ Un Livre fait par un Aſſeſſeur pendant qu'il étoit en charge.

ASSESSORIUS, a, um. *Ulp.* Ce qui concerne un Aſſeſſeur.

ASSESSURA, æ. *f. Ulp.* Droit d'être aſſis auprès du Juge, & de juger avec lui, & pour lui en ſon abſence; Charge d'Aſſeſſeur.

ASSESTRIX, īcis. *f. Afran.* Celle qui aſſiſte, une garde d'accouchée, une ſevreuſe, une gouvernante d'enfans.

ASSEVERANTER, iùs, iſſimè. *Cic.* Affirmativement, avec affirmation, avec aſſurance.

ASSEVERATE, *adv. Gell. Le même qu'*Aſſeveranter.

ASSEVERATIO, ōnis. *f. Cic.* Affirmation, aſſurance.

ASSEVERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Aſſûrer, affirmer, proteſter, jurer. *Aſſeverarande re aliqua. Cic.* Aſſûrer une choſe. *-gravitatem. Tac.* Prendre un air grave, affecter un air ſerieux. *-frontem. Apul.* Froncer le ſourcil, ſe refrogner, ſe rider le front.

ASSEUM, i. *n. Celſ.* Une étuve, un poële, un lieu où l'on fait ſuer; un archet, *machine de Chirurgien.*

ASSIBILO, as, ārĕ. *Claud.* Siffler.

ASSICCESCO, is, ĕre. *Colum.* Sécher, devenir ſec.

ASSICCO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Colum.* Sécher, deſſécher, faire ſécher.

ASSICULUS, i. *m. Col.* Petite planche, latte.

ASSIDELA, æ. *f. Feſt. Voiez* Adſidelæ.

ASSIDEO, es, sēdi, ſēſſum, dērĕ. *neut. Ovid.* Etre aſſis *ou* placé auprès. ‖ *Plin.* Etre *ou* demeurer auprès. ‖ *Hor.* Conſoler. *Quint. Curt.* Aſſieger. *Aſſidere in ſella apud aliquem. Plaut. alicui. Cic.* Etre aſſis ſur une chaiſe auprès de quelqu'un. *-valetudini. Tac.* N'être occupé que du ſoin de ſa ſanté, ſe tâter. *-litteris. Plin. J.* Etudier continuellement, être toujours ſur les livres. *-gubernaculo. Plin.* Etre à la barre du gouvernail. ‖ Avoir en main le gouvernement de l'Etat, tenir le timon des affaires. *-mœſtæ matri. Mart.* Conſoler ſa mere affligée. *-populis ferociſſimis. Plin.* Etre voiſin, demeurer auprès d'un peuple ſauvage & barbare. *Aſſidet inſano nimium ſeverus. Hor.* Un homme trop ſevere n'eſt gueres bien ſenſé.

ASSIDO, is, sēdi, ſēſſum, dĕrĕ. *neut. Cic.* S'aſſeoir, être aſſis *ou* placé auprès.

ASSIDONA, æ. *f.* Xeres de la Frontera, *ville d'Eſpagne,*

ASSIDUE, iſſimè. *adv. Cic.* Aſſiduement, inceſſamment, continuellement, journellement, perpetuellement, tres-frequemment, fort ſouvent, preſque toujours, avec conſtance. *Aſſiduiſſimè mecum fuit. Cic.* Il a toujours été fort conſtant à me ſuivre, il ne m'a point abandonné, il ne m'a pas quitté d'un pas.

ASSIDUITAS, ātis. *f. Cic.* Aſſiduité, attache, attachement, ſoin empreſſé, empreſſement, continuation de faire une choſe, exercice continuel. ‖ Compagnie continuelle. *Aſſiduitas bellorum. Cic.* La durée de la guerre. *-ejuſdem litteræ. Ad Heren.* La répetition continuelle *ou* frequente de la même lettre. *-orationis. Cic.* La continuité d'un diſcours. *-exercitationis. Cic.* L'exercice continuel.

ASSIDUO. *adv. Plaut. Le même qu'*Aſſiduè.

ASSIDUUS, a, um. *Cic.* Aſſidu, continuel, perpetuel. ‖ Régulier, exact, ſoigneux, diligent, attaché, empreſſé. ‖ Riche, opulent, aiſé, accommodé, pecunieux. *Aſſiduus mecum fuit. Cic.* Il étoit tous les jours *ou* toujours avec moi. *-fidejuſſor. Bud.* Bonne & ſuffiſante caution. *-eſt in prædiis. Cic.* Il eſt toujours à ſes terres, il ne quitte point ſa campagne. *-Scriptor. Gell.* Un Ecrivain exact, ſoigneux, régulier; un Auteur habile. *-teſtis. Gell.* Un témoin irreprochable, ſûr, irrécuſable, digne de foi.

ASSIGNATIO, ōnis. *Cic.* Aſſignation, diſtribution, département, partage, détermination.

ASSIGNATUS, a, um. *part. Cic.* Aſſigné, diſtribué, départi, partagé, déterminé, donné à. ‖ Nommé, marqué. *Aſſignati à Pretore apparitores. Cic.* Officiers marquez, nommez par le Magiſtrat pour. *Aſſignata res. Ulp.* Une choſe ſcellée, cachetée.

ASSIGNIFICO, as, āre. *Gell.* Faire à ſçavoir, ſignifier, déclarer à.

ASSIGNO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Aſſigner, diſtribuer, départir, partager, déterminer, fixer, marquer, donner, attribuer, approprier. *Aſſignare culpam fortunæ. Cic.* Rejetter la faute ſur la fortune, s'en prendre à elle.

ASSILIENS, tis. *part. omn. gen. Ovid.* Rejailliſſant, ſautant de gayeté *ou* d'ardeur.

ASSILIO, is, lŭi *ou* lii, ſūltum, līrĕ. *neut. Ovid.* Saillir, ſauter contre *ou* deſſus: s'élancer, ſe jetter ſur. ‖ *Colum.* Accourir, ſe tranſporter aiſément. *Aſſilire mœnibus. Ovid.* Eſcalader les murailles, monter à l'eſcalade.

ASSIMILATIO, ōnis. *f. Plin.* Reſſem-

blance, rapport, conformité, repréſentation.

ASSIMILATUS, a, um. *part. Cic.* Fait *ou* rendu ſemblable, imité, comparé, exprimé de même. ‖ Faux, contrefait, &c. *Voiez* Aſſimulatus.

ASSIMILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Fort ſemblable, reſſemblant, qui a bien du rapport, tres-conforme; qui eſt tout de même, tout pareil.

ASSIMILITER. *adv. Plaut.* Semblablement, de la même façon, ainſi, tout de même, de même, de la même maniere.

ASSIMILO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Rendre *ou* être ſemblable, conforme; avoir du rapport, de la reſſemblance, de la conformité. ‖ *Tac.* Comparer, conferer, égaler, mettre en parallele, faire comparaiſon. *Os longius aſſimilat porcum. Claud.* Sa bouche allongée reſſemble à un grouin de cochon.

ASSIMULATIO, ōnis. *f. Plin.* Feinte, déguiſement, fauſſe apparence, contrefaçon.

ASSIMULATUS, a, um. *Cic.* Feint, ſimulé, faux, déguiſé, qui n'a rien de vrai. ‖ Imité, contrefait. ‖ *Tac.* Qui reſſemble, reſſemblant: *Aſſimulata virtus. Cic.* Une vertu déguiſée, feinte. *Aſſimulata littera. Cic.* Des lettres contrefaites, forgées.

ASSIMULO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Feindre, faire ſemblant, contrefaire, deguiſer. ‖ *Tac.* Repreſenter, reſſembler. *Furorem vel furere aſſimulavit. Cic.* Il vouloit paſſer pour fou.

ASSINARIUS, i. *m.* Amnis. La Falconara, *riviere de Sicile.*

ASSINDIUM, i. *n. Voiez* Eſſendia.

ASSINIBOLARUM Lacus. Le Lac des Aſſinibouls, *Lac de Canada.*

ASSINUM, i. *n.* Aſſinberga, æ. *f.* Aſſin, Aſſinberg, *bourg de l'Ecoſſe Septentrionale.*

ASSINUS Fluvius. L'Aſſin, *riviere.*

ASSINUS Tractus. L'Aſſinshire ou Comté d'Aſſin, en Ecoſſe.

ASSIPONDIUM, ii. *n. Varr.* Poids d'une livre Romaine, *qui n'eſt que de douze onces;* une livre peſant.

ASSIS, is. *m. Plin. Voiez* As, Aſſer, *&* Axis.

ASSIS, Inſula Sacra. L'Iſola Grande, *ou* la Grande Iſle.

ASSISIUM, Æſiſium. i. *n.* Aſſiſe, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

ASSISTENS, tis. *omn. gen. Quint.* Aſſiſtant, qui aſſiſte, auditeur, ſpectateur. *Bibl.* Etant venu, aiant paru.

ASSISTO, is, aſtiti, aſtitum, ĕrĕ. *Ter.* Etre. ‖ Se tenir auprès *ou* devant. ‖ *Hor.* Aſſiſter, être preſent, être ſpectateur. ‖ *Caſ.* Paroître, ſe preſenter. ‖ *Plaut.* Aſſiſter, défendre, proteger, ſoûtenir.

ASSISTRIX, īcis. *f. Bibl.* Celle qui aſſiſte auprès, qui eſt toujours avec. *Voiez* Aſſeſtrix.

ASSITUS, a, um. *part.* d'Aſſero. *Cat.* Semé, planté auprès.

ASSIUS lapis. *m. Plin.* Sorte de pierre, dont on faiſoit des cercueils, *qui conſumoient juſqu'aux os les corps qu'on y mettoit.*

ASSO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Rôtir. ‖ *Vitr.* Plancheier, faire un plancher, ‖ *Varr.* Chanter à voix ſeule. *Tibicines aſſant.* Les ſeules flutes *ou* les ſeuls hautsbois jouent. C'eſt un concert de flutes ſeules.

ASSO. *ſ. m.* Aſſoto, *ville du Royaume de Grenade en Eſpagne.*

ASSOCIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Stat.* Joindre, aſſocier, accompagner, mettre *ou* attacher enſemble. *Aſſociare paſſus. Stat.* Marcher enſemble, aller de compagnie. *-cornua malis. Claud.* Prolonger les vergues.

ASSOLET. *imperſ. Cic.* C'eſt la maniere, c'eſt la coûtume, c'eſt l'ordinaire, c'eſt la mode. *Aſſolent quæ ſigna ad ſalutem eſſe. Ter.* Les ſignes ordinaires de ſanté; les marques de ſanté qui ont coûtume de paroître.

ASSONO, as, nŭi, nitum, ārĕ. *Ovid.* Retentir, réſonner; répondre à la voix.

ASSOR, is. *m.* Antiŏpia, æ. *f.* Arāma, æ. *f.* Aſor, oris. *m.* Antiopia, *ville de la Tribu de Nephthali en Paleſtine.*

ASSORUS, i. *m.* Macedoniæ. Aſſera, *ville de Turquie, dans la Macedoine.*

ASSORUS Siciliæ, i. *m.* Aſſorium, i. *n.* Aſſerus, i. *m.* Aſero, Aſaro, *riviere de Sicile.*

ASSUANA, æ. *f.* Aſuana, Aſuan, *ville de la Haute Egypte ſur le Nil.*

ASSUDESCO, is, ĕrĕ. *Varr.* S'eſſuïer, ſe ſecher, ſe deſſecher.

ASSUDO, ās, ārĕ. *Plaut. Le même que* Sudo.

ASSUEFACIO, is, fēci, factum, făcĕrĕ. *Cic.* Habituer, accoûtumer, prendre la coûtume, inſinuer l'habitude, inſtruire à, faire à une choſe, y former. *Aſſueſcere equos eodem veſtigio remanere. Caſ.* Accoûtumer des chevaux à s'arrêter au même endroit, à demeurer en même place.

ASSUEFACTUS, a, um. *Cic.* Accoûtumé, fait à quelque choſe, habitué, inſtruit, formé. *Aſſuefactus moribus Gallicis. Caſ.* Elevé aux manieres Françoiſes.

ASSUEFIO, is, factus ſum, fĭĕri. *ou*

ASSUESCO, is, ēvi, ētum, ſcĕrĕ. *Cic.* S'habituer, ſe faire, ſe former à; prendre l'habitude, la coûtume.

ASSUETUDO, ĭnis. *f. Ovid.* Coûtume, habitude, accoûtumance.

ASSUETUS, a, um. *part. Cic. comp.* tior. *Liv.* Accoûtumé, habitué, fait, formé, inſtruit. ‖ Pratiqué, uſité, ordinaire. *Videre longiùs aſſueto. Ovid.* Voir de plus loin qu'à l'ordinaire. *Aſſuetior montibus. Liv.* Plus habitué aux montagnes.

ASSULA, æ. *f. Vitr.* Toutes ſortes de planches propres à faire des portes. ‖ Copeau, éclat de toute matiere, recoupe.

ASSULATIM *ou* Aſſulōsè. *adv. Plaut.* Par éclats, par copeaux, par morceaux.

ASSULTANS, tis. *omn. gen. Tac.* Aſſaillant, attaquant, qui ſaute ſur.

ASSULTIM. *adv. Plin.* Par bonds, par ſauts, en ſautant.

ASSULTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Tac.* Aſſaillir, attaquer, ſe jetter deſſus, ſe ruer ſur, inſulter.

ASSULTUS, ûs. *m. Virg.* Attaque, aſſaut, inſulte.

ASSUM, i. *n. Varr.* Du rôti, du rôt, de la viande rôtie.

ASSUM. *Sen. Tra. Voiez* Adſum.

ASSUM Mingreliæ, i. *n.* Aſſo, *ville de Mingrelie.*

ASSUMENTUM, i. *n. Bibl.* Piece, morceau d'étoffe propre à rapiécer un habit.

ASSUMO, is, pſi, ptum, ĕrĕ. *Cic.* Prendre, attirer à ſoi, s'attribuer, s'approprier, ſe donner, s'emparer. ‖ Inferer, conclure. *Aſſumere ſibi artem. Cic.* Se choiſir un métier. ‖ *aliquem in nomen. Plin. J.* Adopter quelqu'un, lui donner ſon nom. *-ſua laudi. Cic.* Se glorifier, s'attribuer l'honneur. *-noctis aliquantulùm. Cic.* Affecter une maniere obſcure & miſterieuſe *dans ce qu'on dit.*

ASSUMPTIO, ōnis. *f. Cic.* Le recueil de quelque choſe, l'action de recueillir. ‖ Repriſe d'un raiſonnement. ‖ La maniere d'un ſyllogiſme, d'un argument; *ce qu'on appelle en terme de Rhetorique,* Aſſomption. *Aſſumptione dignum. Cic.* Digne d'être recueilli.

ASSUMPTIO. L'Aſſomption, *ville du Paraguay.*

ASSUMPTIONIS Fluvius. La riviere de l'Aſſomption, *en Canada, dans l'Amerique Septentrionale.*

ASSUMPTIONIS Inſula. L'Antecoſta, Anticoſti, *Iſle du Golfe de ſaint Laurent, dans la nouvelle France en l'Amerique Septentrionale. Une autre encore inconnue en partie entre l'Ocean Ethiopien, près ou dans les terres auſtrales, la mer Magellanique & la mer Meridionale.*

ASSUMPTIVUS, a, um. *Cic.* Aſſomptif, *terme de Rhetorique.* Ce qu'on employe dans un argument par induction. *Aſſumptiva pars. Cic.* La ſeconde propoſition *ou* la mineure d'un ſyllogiſme.

ASSUMPTUS, a, um. *part. Cic.* Pris, *& les autres ſens* d'Aſſumo.

ASSUO, is, ſŭi, ſūtum, ĕrĕ. *Hor.* Coudre une choſe à une autre, mettre une piece, rapiecer, rapieceter.

ASSUR, uris. *m. ou n.* Urbs. *Voiez* Antipatris.

ASSURA, æ. *f. Varr.* Le ſoin d'élever, la maniere de nourrir; *& ſelon Scaliger,* l'action de rôtir de la volaille.

ASSURGO, is, rexi, rectum, gĕrĕ. *Cic.* Se lever, ſe relever. ‖ *Quint.* S'élever. ‖ *Virg.* Croître. ‖ Ceder. ‖ *Celſ.* S'enfler. *Aſſurgunt iræ. Virg.* Il s'emporte, il ſe met en colere. *Aſſurgere ſtrato. Claud.* Se lever de ſon lit. *-ex aliquo loco. Liv.* Se lever d'un endroit. ‖ Se relever de l'endroit ou l'on étoit tombé. ‖ Se tirer d'un mauvais pas, ſe tirer d'affaire. *-alicui. Quint.* Se lever pour faire honneur à quelqu'un, ſe tenir debout par reſpect pour lui. *-animo. Stat.* Reprendre courage. *-querelis haud juſtis. Virg.* Se plaindre à tort. *Aſſurgit tumor. Celſ.* La tumeur s'enfle. *Aſſurgi. Cic.* Etre ſalué, recevoir des civilitez, des honneurs.

ASSURREXI. *prét.* d'Aſſurgo.

ASSUS, a, um. *Celſ.* Rôti. ‖ *Varr.* Seul, ſans aucun mêlange. *Aſſus ſol. Cic.* Soleil brûlant, ardent. *Aſſum panem edere.* Manger ſon pain ſec. *-ad vitulinum fames perducitur. Cic.* La faim m'accompagne juſqu'au ſervice du veau rôti, juſqu'au dernier ſervice: *Le veau étoit le dernier ſervice chez les Romains. Aſſa & elixa. Celſ.* Le rôti & le bouilli, (*on ſous-entend* caro.) *-vox. Cat.* La voix humaine ſeule, un concert de voix, ſans inſtrumens. *Aſſa voce cantare. Varr.* Chanter à voix ſeule, ſans accompagnement. *Aſſam per vocem canere. Aſc. Pad.* Concert de voix ſeules. *Aſſa tibia.* Un accord de flutes ſeules. *Aſſa cithara.* Un luth, une guitare ſeule. *-nutrix.* Une nourrice ſéche, qui n'a point de lait.

ASSYRANI Urbs. *Voiez* Baccaſara.

ASSYRIA, æ. *f. Plin.* L'Aſſyrie, *Royaume d'Aſie, aujourd'hui* la Syrie.

ASSYRIA propria. L'Aſſyrie propre, *en Aſie, près du Tigre.*

ASSYRIACUS, a, um. *adj.* Qui appartient à l'Aſſyrie.

ASSYRIACUM Imperium. L'Empire d'Aſſyrie.

ASSYRIACUM Regnum. Le Royaume d'Aſſyrie.

ASSYRIUS, a, um. *Hor.* Aſſyrien, qui eſt d'Aſſyrie *ou* de Syrie, qui en vient. Aſſyrium pomum, i. *n.* Poncire, *ſorte de citron.*

AST. *conjonction. Cic.* Mais. ‖ *Liv.* Certes, aſſûrement.

ASTA, æ. *f. Ville du Milanez.*

ASTA, æ. *f.* Indica. Aſta, *ville de l'Inde deçà le Gange en Aſie.*

ASTA, Aſta Regia. La Meſa de Aſta: *ruines d'une ville de Turdetans dans l'Eſpagne Bétique, aujourd'hui dans l'Andalouſie ſur le Guadalete.*

ASTA Pompeia. Aſte, *ville capitale de l'Aſteſan, dans les Etats de Savoye, en Italie.*

ASTA æ. *m.* Fluvius. L'Aſta, *riviere des Aſturies en Eſpagne.*

ASTABARAS Fluvius, i *m.* Le Tacaze, Tacaſſi, *riviere d'Abyſſinie en Afrique.*

ASTABATUM, i. *n.* Aſtabat, *ville de la Turcomanie en Aſie.*

ASTACAPRA, æ *f.* Janagar, *ville du Soret dans le Magoliſtan en Aſie.*

ASTACARA, æ. Iſtachra, æ. *f.* Aſtachar *ville de la Province de Fars en Perſe.*

ASTACENUS Sinus. Le Golfe de Nicomedie, *ſur la côte de l'Anatolie.*

ASTACUS, i. *m. Plin.* Sorte d'Ecreveſſe. Cancre, Ecreviſſe de mer.

ASTACUS, i. *m.* Urbs Bithyniæ. Geiviſe, *ville de Bithynie, dans l'Aſie mineure.*

ASTACUS Urbs Macedoniæ. Inconnue, *ville de Macedoine dans la Grece, aujourd'hui dans la Turquie Européenne.*

ASTAGOA, æ. *f.* Aſtagoa, *ville du Monomugi en Afrique.*

ASTALICIS, is. Aſſacilicis, i. *m.* Téſézara, *bourg du Royaume d'Alger en Barbarie, Province d'Afrique.*

ASTALUM, Aſtatum, i. *n.* Adſtat, *ville des Danois, ſur la coſte Septentrionale d'Iſlande.*

ASTANS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui eſt aſſiſtant, preſent. ‖ *Virg.* Droit, qui ſe tient debout. *Aſtante illo. Plaut.* En ſa préſence, lui preſent. *Aſtantes ſquammæ. Virg.* Des écailles droites & relevées.

ASTENSIS, *m. f.* ſĕ, *n.* is. Qui eſt d'Aſt.

ASTAPHIS, ĭdis. *f. Plin.* Raiſin cuit *ou* ſéché au Soleil.

ASTAPUS Fluvius, i. *m.* Æthiopiæ ſuperioris. *Riviere de l'Ethiopie ſuperieure. Quelques-uns le prenent pour l'Abauwy; les autres pour la Tacaze, ou Tacaſſi.*

ASTARACENSIS Comitatus. Le Comté d'Eſterac.

ASTENIDUM, i. *n. Voiez* Stanaeum.

ASTENSIS Comitatus. Le Comté d'Aſte, l'Aſteſan, *petite Province des Etats du Duc de Savoye.*

ASTEPA, æ. *f.* Eſtepa, *petite ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Grenade aux confins de l'Andalouſie.*

ASTER, i, *m. Plin.* Muguet, *fleur qui a la figure d'une étoile.* ‖ Sorte de terre tres-blanche de l'Iſle de Samos, *dont on faiſoit des vaſes, qu'on marquoit d'*une étoile.

ASTER actieus, i. *m. Plin.* Eſpargoute, *plante.*

ASTERABATIA, Starabatia, Eſterabatia, æ. *f.* L'Aſterabath, *Province de Perſe, en Aſie.*

ASTERIAS, æ. *m. Plin. ou* Aſteria, æ. *f.* Oiſeau, qui a le plumage étoillé : ſorte de Heron *ou* Lanier. ‖ Raye bouclée, *poiſſon.* ‖ Pierre précieuſe, qui brille comme une étoile.

ASTERICUM, i. *n. Plin.* Parietaire, *plante.*

ASTERICUS, i. *m.* Aſteriſque, *petite marque en forme d'étoile * comme celle qu'on met à côté de quelques mots dans ce Livre, pour ſignifier qu'ils viennent de la Langue Grecque.*

ASTERNO, is, aſtrāvi, aſtrātum, nĕrĕ. *Ovid.* Coucher *ou* étendre auprès.

ASTETLANIA, Aſtatlānĭa, æ. *f.* Aſtetlan, *Province du nouveau Mexique, dans l'Amerique Septentrionale.*

ASTHENES, is. *omn. gen.* Invalide, hors d'état de ſervir.

ASTHENIA, æ. *f.* Impuiſſance, imbecillité, manque de forces.

ASTHMA, ătis. *n. Celſ.* Aſthme, difficulté de reſpirer, courte-haleine.

ASTHMATICUS, a, um. *Plin.* Aſthmatique.

ASTIAGES, is. *m.* Aſtiages, *Roy des Medes*; celui qui police *ou* gouverne une Ville.

ASTIGI. *Voiez* Aſtygi.

ASTIPULATIO, ōnis. *f. Plin.* Accord, union de ſentimens, conformité, penſée conforme. ‖ Conſentement, ſuffrage. ‖ *Quintil.* Atteſtation, témoignage, cautionnement, garantie.

ASTIPULATOR, ōris. *m. Cic.* Qui eſt de même ſentiment, qui s'accorde. ‖ Garant, répondant, caution, qui cautionne, qui répond, qui s'oblige pour un autre. ‖ Recors. *Aſtipulator vanæ opinionis. Val. Max.* Qui appuye une vaine opinion; qui ſoûtient une fauſſe maxime.

ASTIPULATUS, ûs. *m. Plin.* Atteſtation, cautionnement. *Voiez* Aſtipulatio.

ASTIPULATUS, a, um. Conſenti, accordé, dont on eſt convenu.

ASTIPULOR, aris, ātus ſum, āri. *Liv.* Etre de même avis, avoir le même ſentiment, conſentir, accorder, convenir avec quelqu'un.

ASTIR, Aſturis, Caſturis, is. *m.* Steyr, *petite ville d'Autriche en Allemagne.*

ASTITI. *prét.* d'Aſto.

ASTITUO, is, tŭi, tūtum, ĕrĕ. *Plaut.* Mettre auprès. ‖ Ranger, diſpoſer, mettre en ordre. *Aſtituere aliquid ad aliquod. Ad Her.* Mettre une choſe auprès d'une autre.

ASTO, aſtas, aſtĭti, aſtĭtum, aſtāre. *Cic.* Etre debout, ſe tenir auprès; ſe préſenter, être préſent, s'arrêter. ‖ Reſiſter. ‖ Aſſiſter. *Aſtare alicui in conſpectu alicujus. Cic. - ante oculos. Virg.* Etre auprès de quelqu'un, ſe tenir debout en ſa preſence, paroître devant lui, ſe préſenter à lui. *-alicui contra. Plaut.* Reſiſter en face à quelqu'un, s'oppoſer à lui directement. *-Advocatus. Plaut.* Se préſenter comme Avocat. *-ad tumulum. Cic.* S'arrêter auprès d'un tombeau. *-ad currum. Plaut.* Etre dans un carroſſe, dans un charriot. *-in genua. id.* Se tenir à genoux. *--in ripa. Ovid.* Paroître ſur le rivage. *-menſa. Mart.* Etre à table.

ASTRACANUM, i. *n.* Aſtracan, *ville capitale du Royaume d'Aſtracan en Moſcovie.*

ASTRÆA, æ. *f.* Aſtrée, la Juſtice, *nom de femme.* ‖ La Vierge, *ſixiéme Signe du Zodiaque.*

ASTRAGALUS, i. *m. Vitr.* Aſtragale, chapelet, ornement de colomnes, cordon d'Architecture, *fait en maniere de petites boules enfilées.* ‖ *Plin.* Un os du cou du pied; les ſept vertebres du col; oſſelet *qui ſe trouve* dans la jointure de la cuiſſe & de la jambe. ‖ *Suet.* Le jeu des oſſelets. ‖ *Plin.* Poix chiche ſauvage, *legume.* ‖ Oſſelets qu'on met aux mains d'une perſonne qu'on veut faire marcher de force.

ASTREPO, is, pŭi, pĭtum, pĕrĕ. *Plin.* Faire du bruit. *Aſtrepere aures. Plin. J.* Faire du bruit aux oreilles. *-alicui. Tac.* Applaudir à quelqu'un par un battement de mains *ou* de pieds, *ou* par un murmure confus; approuver par quelque bruit ce qu'il dit.

ASTRICTE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* D'une maniere contrainte, ſerrée, étroite.

ASTRICTIO, ōnis. *f. Plin.* Aſtriction, vertu aſtringente.

ASTRICTORIUS, a, um. *Plin.* Aſtringent, qui a la faculté de reſſerrer, qui reſſerre.

ASTRICTUS, a, um. *Cic.* Lié, ſerré; attaché, preſſé, contraint. *Aſtrictus neceſſitate. Cic.* Qui eſt engagé, forcé. *-orator. Cic.* Un Orateur dont le ſtile eſt ſerré, concis, preſſé. *-guſtus. Plin.* Un goût acre. *-in amore. Lucr.* Engagé dans les liens de l'amour. *Aſtricta aqua gelu. Ovid.* De l'eau gelée, glacée, de la glace. *-frons. Mart.* Un viſage refrogné, une mine rechignée. *--mercede lingua. Cic.* Langue qu'on retient, qu'on lie, qu'on rend muette avec de l'argent; un homme qu'on paye pour ſe taire, à qui l'argent ferme la bouche. *-numeris oratio. Cic.* De la Poëſie. ‖ *Aſtrictus color.* Une couleur foncée.

ASTRICUS, a, um. *Varr.* Aſtral, qui concerne les aſtres, d'aſtres. *Aſtricus annus.* Le cours du Soleil, depuis une étoile fixe, juſqu'à ſon retour au même point.

ASTRIFER, fĕra, fĕrum. *Stat.* Etoilé, qui porte des étoiles, des aſtres.

ASTRIGER, ĕra, ĕrum. *Auſ.* Etoilé, garni d'étoiles.

ASTRINGO, is, nxi, ĭctum, gĕrĕ. *Cic.* Serrer, reſſerrer, lier, attacher, preſſer. ‖ Engager, contraindre. *Aſtringere ſe Sacris. Cic.* Prendre les Ordres. *--in jura ſacra, ſe ſacris.* S'obliger par ſerment. *fidem. Ter.* Donner ſa parole, engager ſa foi. *-alvum. Celſ.* Reſſerrer le ventre.

ASTROLABIUM, ĭi. *n.* Aſtrolabe, *inſtrument de Mathematique.*

ASTROLOGIA, æ. *f. Cic.* Aſtrologie, *ſcience de juger de l'influence des Aſtres.*

ASTROLOGUS, i. *m. Cic.* Aſtrologue, celui qui connoit les aſtres, qui juge de leur influence. ‖ *Surnom d'Hercule.*

ASTROMELA Oppidum. Iſtres, *ancien bourg de Provence en France.*

ASTROMELA Sinus. La mer de Martigues, *ſur la côte de Provence en France.*

ASTRONOMIA, æ. *f.* Aſtronomie, *connoiſſance du cours, & des mouvemens des Aſtres.*

ASTRONOMICUS, a, um. D'aſtronomie.

ASTRONOMUS, i. *m.* Aſtronome, *homme intelligent dans la connoiſſance du cours & des mouvemens des Aſtres.*

ASTRUM, i. *n. Cic.* Aſtre, conſtellation, étoile. *Aſtro malo natus. Petron.* Né ſous de mauvaiſes influences, ſous un aſtre infortuné. *Aſtris cadentibus. Virg.* Au point du jour. *-ſurgentibus.* A l'entrée de la nuit. *In aſtra ferre. Cic.* Elever juſqu'au Ciel.

ASTRUNUS Mons. Aſtruno, *montagne du Royaume de Naples en Italie.*

ASTRUO, is, xi, ctum, ĕrĕ. *Col.* Batir auprès, appuyer un bâtiment contre, conſtruire joignant. ‖ *Quint.* Attribuer, donner. ‖ Repreſenter, ſe former, imaginer. ‖ *Sil. Ital.* Ajoûter, augmenter, accroître. ‖ *Plin.* Affirmer, aſſurer.

ASTU. *indecl. Cic.* La ville d'Athenes, *chez les Grecs; comme* Urbs, la ville de Rome, *chez les Latins. An in aſtu venit? Ter.* Eſt-il venu à la ville?

ASTU. *ablat. Ter.* Finement, adroitement, avec ruſe. *Aſtu rem tractare. Ter.* Mener une affaire finement, la conduire avec adreſſe.

ASTUIA, æ. *f.* Swerin, *ville du Duché de Meckelbourg, dans la Baſſe Saxe en Allemagne.*

ASTULA, æ. *f. ou plûtôt* Aſſula. *f.* Copeau, planure.

ASTULUS, a, um. *Apul.* Fin, ruſé.

ASTUPEO, es, pŭi, ĕrĕ. *Stat.* Etre étonné, ſurpris, interdit d'étonnement; admirer avec ſurpriſe, être ravi d'admiration. *Aſtupere divitiis. Sen.* Etre ébloui de ſes richeſſes.

ASTUR, ŭris. *m.* Autour, Buzard, *Oiſeau de proye.* Aſturien, qui eſt des Aſturies.

ASTURA, Aſtyră, æ. *f.* Oppidum. Aſtura, *ville de la Campagne de Rome en Italie.*

ASTURA, Stura, æ. *m.* Fluvius. Aſta, *riviere d'Eſpagne, dans les Aſturies.*

ASTURCO, ōnis. *m. Plin.* Cheval d'Eſpagne, qui va l'amble, l'entrepas. ‖ Haquenée.

ASTURIA, æ. *f.* Les Aſturies, *Royaume en Eſpagne.*

ASTURIA Ovĕtāna. L'Aſturie d'Oviedo.

ASTURIA Sanctæ Juliānæ. L'Aſturie de Santillana.

ASTURIARUM Montes. Les montagnes des Aſturies.

ASTURICA, æ. *f.* Aſtŭrică Auguſta. Aſtorgue, Aſtorga, *ville des Aſturies en Eſpagne.*

ASTURICANI, ōrum. *m. plur.* Peuple de la Sarmatie Aſiatique.

ASTURICUS, a, um. *Sil. It.* Qui eſt des Aſturies.

ASTURIS, Caſturis. *Voiez* Aſtir.

ASTURUM lucus. *m.* Oviedo, *ville d'Eſpagne.*

ASTUS, ûs. *m. Virg.* Ruſe, fourbe, fourberie, fineſſe, adreſſe, ſtratagême; aſtuce, *qui n'eſt en uſage que parmi les Poëtes.*

ASTUS, a, um. *Plaut. pour* Aſtutus.

ASTUTE, iùs, iſſimè. *adv. Ter.* Finement, adroitement; avec ſubtilité, ruſe, fineſſe.

ASTUTIA, æ. *f. Cic.* Ruſe, tromperie, fourbe, fourberie, fineſſe, adreſſe, malice.

ASTUTULUS, a, um. *Apul.* Finet, petit finet.

ASTUTUS, a, um. *comp.* tior, ius. *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Ruſé, fin, cauteleux, malicieux, adroit, fourbe, trompeur.

ASTYGI, orum. Aſtigis, is. Urbs. Eciia, *ville de l'Eſpagne Boetique, aujourd'hui de l'Andalouſie.*

ASTYPALÆA Inſula. Stampalia, Iſle, *l'une des Cyclades dans l'Archipel.*

ASTYRA, æ. *f.* Latii Oppidum. *Voiez* Aſtura.

ASTYRA, Urbs Phœniciæ. *Ville inconnue de Phœnicie.*

ASTYRA, Urbs Moeſiæ, vel Troadis. *Ville inconnue de la Moéſie, ou de la Troade dans l'Aſie mineure.*

ASUGA, æ. *f.* Aſuga, *ville de l'Abyſſinie, ou de l'Ethiopie en Afrique.*

ASULUM, i. *n.* Acēlum, i. *n.* Aſolo, Ville.

ASUNGA Lacus. Aſungen.

ASYLIA, æ. *f. Bud.* Le droit de donner aſile, de ne pouvoir être pris dans une Egliſe *ou* autre lieu d'aſile.

ASYLUM, i. *n. Cic. ou*

ASYLUS, i. *m.* Aſile, refuge, lieu de ſûreté, *où l'on n'a rien à craindre.*

ASYMBOLUS, a, um. *Ter.* Qui ne paye point ſon écot, qui en eſt exemt.

ASYNDETON, i. *n.* Aſyndeton, *Figure Rhetorique, quand on met pluſieurs choſes de ſuite ſans conjonction, comme,* Veni, vidi, vici. Je ſuis venu, j'ai vû, j'ai vaincu.

ASYNTHETUS, a, um. Qui n'eſt point lié, qui eſt ſans liaiſon.

AT

AT. *Conjonction. Cic.* Mais, toutefois, cependant, pourtant, neanmoins, au moins, du moins. *At quem. Cic. pour Ad quem. At, at. Ter.* Ah, ah. *At videte hominis audaciam. Cic.* Mais voyez l'audace du perſonnage. *At mihi unus ſcrupulus reſtat. Ter.* Cependant il me reſte un ſcrupule. *At poſtridie, ſi non eodem die. Cat.* Que ce ſoit au moins le lendemain, ſi ce n'eſt pas le jour même. *Si non hominis, at ætatis ratio habenda eſt. Cic.* Si l'on n'a point d'égard pour la perſonne, du moins doit-on en avoir pour l'age.

ATA, æ. *f. Voiez* Ate.

ATABULUS, i. *m. Hor.* Vent du Nord-Oueſt, *qui fait ordinairement du ravage dans la Pouille.*

ATACAMA, Deſertum. Atacama, *grand Déſert du Perou dans l'Amerique meridionale.*

ATACINI, ōrum. *m. plur.* Peuples du territoire de Narbonne *en Languedoc.*

ATALA, Itala, æ. *f.* Atala, *bourg de la Vallée de Démona en Sicile.*

ATALANTA, æ. *f.* Inſula. Talanda, *petite Iſle dans le Golfe de Talandi.* ‖ *Bourg de l'Iſle de Negrepont.*

ATANUVIUM, ii. *n. Feſt.* Vaſe de terre, *dont on ſe ſervoit* dans les ſacrifices.

ATAROTH. *indecl. Bibl.* Ataroth, *ville de la Tribu de Gad.*

ATAVIA, æ. *f.* La quadriſaïeule, *ou* la mere du triſaïeul *ou* de la triſaïeule.

ATAVILLI, ōrum. Les Atavilles, *peuples du Perou dans l'Amerique meridionale.*

ATAVINUS, a, um. *ou* Atax, ăcis. *Tibul.* Qui habite les bords de l'Aude.

ATAVUS, i. *m. Cic.* Le quadriſaïeul, le pere du triſaïeul, *ou* de la triſaïeule. *Editus regibus atavis. Hor.* Qui compte des Rois parmi ſes Ancêtres.

ATAX, ăcis. *m. Lucan.* L'Aude, *riviere du Languedoc.*

ATAXIA, æ. *f.* Deſordre, déreglement, confuſion.

ATE, es. *f.* Até, *Déeſſe du mal, qui ſelon les Poetes n'eſt occupée qu'à nuire.*

ATECA, æ. *f.* Ateca, *bourg du Royaume d'Arragon en Eſpagne.*

ATECHNIA, æ. *f. Quint.* Ignorance, inaptitude, incapacité de rien faire.

ATEGUA, Attegua, æ. *f.* Tebala *ou* Teivela, *place où étoit l'ancienne Ategua dans l'Andalouſie près d'Aſala réal.*

ATELLA, æ. *f.* Oppidum Lucaniæ. Atella, *ville de Portugal.*

ATELLA, æ. *f.* Urbs Campaniæ. Sant-Arpino, *bourg de la Terre de Labour dans le Royaume de Naples en Italie.*

ATELLANUS, i. *m.* Un Comedien, un Farceur, un Bouffon. *Atellana fabula.* Sortes de Comedies anciennes, bouffones & réjouiſſantes.

ATER, ātra, ātrum. *Cic.* Noir, obſcur, tenebreux, ſombre. ‖ *Virg.* Funeſte, malheureux, triſte. *Ater homo. Catul.* Un homme d'une phiſionomie noire, mauvaiſe, qui a l'air ſombre. - *panis. Ter.* Du pain bis. - *odor. Virg.* Une odeur, une ſenteur mauvaiſe, infecte, puante. *Atra bilis. Cic.* Atrabile, bile noire; melancolie brûlée. - *cura. Hor.* Un noir chagrin, un ſoin fâcheux. - *dies. Virg.* Un jour funeſte, malheureux. - *tempeſtas. Virg.* Une tempête affreuſe. - *tigris. Virg.* Une cruelle tigreſſe. - *hiems. Virg.* Uu rude hyver. *Atrum nemus. Virg.* Une forêt ſombre, obſcure. - *mare. Hor.* Une mer orageuſe. - *vinum. Plaut.* Du gros vin noir. - *agmen. Virg.* Une troupe de gens, un gros de gens de guerre, qu'on a peine à voir *à cauſe de la pouſſiere qui les environne.* - *olus. Colum.* Maceron, *plante.*

ATERGATIS, ĭdis. *f. La Déeſſe des Scalonites, moitié femme & moitié poiſſon, de la maniere qu'on dépeint les Syrenes.*

ATERNUM, i. *n.* Peſquara, Peſquaire, *ville de l'Abruſſe citerieure dans le Roiaume de Naples en Italie.*

ATERNUS Fluvius, i. *m.* La Peſcara, *riviere de l'Abruzze dans le Royaume de Naples en Italie.*

ATESTE, is. *f.* Eſte, *ou* Eſt, *ville du Padouan en Italie.*

ATESTINUS, a, um. Qui eſt d'Eſte.

ATHA, æ. *m.* Amnis Germaniæ, *riviere d'Allemagne. Voiez* Acha.

ATHA, æ. *f.* Urbs Bithyniæ. *Ville de Bithynie dans l'Aſie mineure. Voiez* Pruſa.

ATHACUS, i. *m. Bibl.* Sorte d'oiſeau à quatre pieds.

ATHANACUM, i. *n.* Aſnay.

ATHANAGIA, æ. Lerida, *ville d'Eſpagne, elle eſt en Catalogne ſur la Segre.*

ATHANASIUS, ii. *m.* Athanaſe, *nom d'un ſaint Pere.*

ATHARA, æ. *f. Plin.* De la bouillie.

ATHENÆ, ārum. *f. plur.* Athenes, *ville de Grece, aujourd'hui Setines.*

ATHENÆUM, i. *n.* Le Temple de Minerve. ‖ *Lampr. Jul. Capit.* Un lieu où l'on s'exerce aux Sciences & aux Arts. ‖ *Promontoire de la Campagnie.*

ATHENÆUM Promontorium magnæ Græciæ. Le Cap de Roſſia.

ATHENÆUM Promontorium. Capo Campanella, *ou* Capo della Minerva, Capo di Maſſa, *ſur la coſte d'Italie.*

ATHENARUM Ducatus. Le Duché d'Athenes *ou* de Setines.

ATHENIENSIS, *m. f.* ſē, *n.* is. Qui eſt d'Athenes.

ATHENOPOLIS, is. *f.* Marſeille, *ville Epiſcopale & Port de mer en Provence; & ſelon d'autres,* Grimaut, *bourg de Provence en France.*

ATHENRIA, æ. *f.* Athenry, *ville de la Connacie en Irlande.*

ATHENUM, i. *n.* Atina, æ. *f.* Atene, *ou* Athene, *bourg de la Principauté ſuperieure au Roiaume de Naples en Italie.*

ATHERDA, æ. *f.* Ardracum, i. *n.* Atherde, Ardée, *ou* Ardrath, *ville du Comte de Louth en Lagenie, Province d'Irlande.*

ATHEROMA, ātis. *n. Celſ.* Abcès, *tumeur pleine de pus, qui vient à la tête,* ou *ailleurs.*

ATHESIA, æ. *f.* Dédit, manque de parole, changement d'avis.

ATHESINUS Ager. L'Etſchland, *petit payis du Tirol en Allemagne.*

ATHESIS, Atagis, is. *m.* L'Adeſe, *fleuve d'Italie, qui coule vers la ville de Trente.*

ATHEUS, i. *m.* Athée, qui ne connoît point Dieu, *ou* qui s'imagine n'en point connoître.

ATHISO, Atiſo, ōnis. *m.* La Toſa, *riviere du Duché de Milan en Italie.*

ATHLETA, æ. *m. Cic.* Athlete, *celui qui combattoit dans les Jeux publics.*

ATHLETICA, æ. *f. Plin. ou*

ATHLETICE, es. *f.* L'art, la profeſſion d'Athenes.

ATHLETICE. *adv. Plaut.* En Athlete, comme un Athlete, vigoureuſement. *Athleticè valere. Plaut.* Avoir une ſanté d'Athlete, vigoureuſe.

ATHLETICUS, a, um. *Celſ.* Qui concerne les Athletes.

ATHLONA. Aslona, æ. *f.* Athlone, *ville de la Connacie en Irlande.*

ATHLOTHETA, æ. *m. Suet. ou*

ATHLOTHETES, æ. *m.* Celui qui donne le prix des jeux. ‖ Celui qui en eſt le Juge. ‖ Celui qui en fait l'établiſſement.

ATHO, ōnis. *ou* Athos. *m.* Le Mont Athos.

ATHOLIA, æ. *f.* Le Comté d'Athol, *Province au milieu de l'Ecoſſe.*

ATHOS, i. *m.* Agion Oros. Athos.

ATHRA, æ. *f.* Athren, *village de la Mommonie en Irlande.*

ATHUM, i. *n.* Ath, Aeth, *ville du Hainaut dans les Payis-Bas Catholiques.*

ATHYMBRA, æ. *f.* Urbs Cariæ. *Ville de Carie dans l'Aſie mineure. Voiez* Niſſa.

ATHYRA, ōrum. *n. plur.* Le Grand-Pont, *ville de la Romanie ſur la Mer de Marmara dans la Turquie en Europe.*

ATHYRAS, æ. *m.* Atiras. L'Aquadolce. Glicynero, *riviere de la Romanie dans la Turquie d'Europe.*

ATIENTIA, æ. *f.* Atienza, *ville de la vieille Caſtille en Eſpagne.*

ATILANA, æ. *f.* Sadava.

ATILIA, æ. *f.* Azelbourg, *ville des Vindeliciens, aujourdui village de Baviere en Allemagne ſur le Danube.*

ATINA, æ. *f.* Urbs Lucaniæ, *ville de la Lucanie en Italie. Voiez* Athenum.

ATINA, æ. *f.* Urbs Volſcorum. Atino, *ville autrefois des Volſques, aujourd'hui village de la Terre de Labour, dans le Roiaume de Naples en Italie.*

ATINIA, æ. *f. Colum.* Eſpece d'orme. *Atinia lex. Gell.* Loi Romaine, *pour la reception des Tribuns du peuple au nombre des Senateurs.* ‖ *Autre qui défendoit d'admettre la préſcription à l'égard des choſes dérobées.*

ATINIUM, i. Æetinium, i. Athenæum, i. *n.* Atiño, *bourg de Grece ſur les confins de la Theſſalie & de la Macedoine.*

ATISO. *Voiez* Athiſo.

ATITLANUS Lacus. Le Lac d'Amititan, d'Amutan *ou* d'Atitlan, *dans la Province de Guatimala en l'Amerique Septentrionale.*

ATLANTES, um. *m. plur. Vitr.* Termes *ou* figures humaines; *dont les Architectes embelliſſent leurs ouvrages*, en leur faiſant ſoûtenir *ou* porter quelque choſe. ‖ Supports d'un Ecuſſon.

ATLANTICUM Mare, Atlanticus Oceanus. L'Ocean Atlantique *à l'Oueſt de l'Europe & de l'Afrique.*

ATLANTIS Inſula. Les Anciens ont mis une iſle de ce nom dans l'Ocean Atlantique. On croit que c'eſt l'*Amerique*, ou plûtôt l'Amerique étoit le grand continent, près duquel étoit l'Atlantique.

ATLANTIUS nodus. *m. Plin.* Le premier article de l'épine du dos, le premier nœud, la nuque du col.

ATLAS, āntis. *m. Montagne d'Afrique.* ‖ *Nom d'un Roi de Mauritanie, ſçavant Aſtronome, à cauſe de quoi les Poëtes ont feint qu'il portoit le ciel ſur ſes épaules.*

ATLAS Major, antis. *m.* Le grand Atlas, *montagne d'Afrique entre la Barbarie & le Dildulgerid depuis le Cap Ger juſqu'au Roiaume de Tripoli.*

ATLAS Minor. Le petit Atlas, *montagne d'Afrique, branche du grand Atlas entre le Roiaume de Fez, & celui de Maroc.*

ATLINUM, i. Atlin, *ville de la Tartarie Moſcovite.*

ATLONA, æ. *f. Voiez* Athlona.

A. T. M. D. O. Abbréviation qui veut dire, *Aio te mihi dare oportere.* Je dis qu'il faut que vous me donniez.

ATMOSPHÆRA, æ. *f.* Atmoſphere, *la partie baſſe de l'air où ſe répandent les vapeurs & les exhalaiſons; où ſont les nuées.*

ATNEPOS, ōtis. *m.* Le petit-fils de l'arriere-petit-fils *ou* de l'arriere-petite-fille.

ATNEPTIS, is. *f.* La petite-fille de l'arriere-petite fille *ou* de l'arriere-petit-fils.

ATOCIUM, ii. *n. Plin.* Médicament pour empêcher de concevoir, qui cauſe la ſterilité.

ATOGIUS, a, um. *Plin.* Qui empêche la conception, qui cauſe la ſterilité.

ATOMUS, i. *f. Cic.* Atome, petit-corps, corpuſcule.

ATQUANACHUCI, ōrum. Les Atquanachuques, *peuples de la Virginie dans l'Amerique Septentrionale.*

ATQUE. *Cic.* Et, &: *conjonction qui ſe met devant les voielles & les conſonnes, comme* Ac *devant les ſeules conſonnes: Elle s'exprime en François, par*

AUSSITOST *ou* ſur le champ. *Atque illum praceps rapit. Virg.* Auſſitôt il l'entraîne, il l'enleve ſur le champ.

CEPENDANT, néanmoins, pourtant & toutefois. *Atque ipſi hoc commentum placet. Ter.* Cependant il croit cette bourde, il donne pourtant dedans.

COMME, de même, tant *ou* autant que. *Nullus atque is eſt. Cic.* Perſonne n'eſt comme lui, n'eſt de même qu'il eſt, n'eſt tant que lui. *Bellus atque optabam. Plaut.* Beau comme je le voulois.

MAIS. *Atque ego qui te confirmo. Cic.* Mais moi, qui vous fortifie dans votre penſée. *Atque adeo potius. Cic.* Mais bien davantage, mais qui plus eſt. *Atque vides. Plaut.* Mais vous voiez.

QUAND. *Atque exorta eſt ſemel. Plaut.* Quand une fois elle a paru.

QUE. *Aliter, contra*, ou *ſecus atque antè. Cic.* Autrement qu'auparavant.

QUOIQUE, bien que. *Atque aliquis dicat. Ter.* Quoique quelqu'un diſe.

SURTOUT, principalement. *Atque id hyemis tempore. Quint.* Cela ſur tout en hyver. *Cette conjonction ne ſert quelquefois que d'ornement*, ou *pour marquer plus de force, quand elle eſt redoublée.*

Atque atque aſcendit muros Romana juventus. Gell. La jeuneſſe de Rome montoit à l'eſcalade, *comme qui diroit*, à qui mieux mieux. *Atque adeò?* Oui da? fort bien! voiez donc? *en ſe mocquant.*

ATQUI. *conjonct. Cic.* Or, cependant, mais, néanmoins, toutefois, au reſte, d'ailleurs, certes. *Atqui ſi illam attigerit. Cic. Ter.* Au reſte s'il la touche. *Atqui certè nihil eſt melius mundo. Cic.* Or aſſurément il n'eſt rien

meilleur que le monde, rien n'eſt plus excellent que le monde. *Atqui hoc verum eſt. Ter.* Cependant cela eſt vrai; il eſt pourtant vrai.

ATRACTYLIS, ĭdis. *f. Plin.* Sorte de chardon, *qui* jette un ſuc rouge *comme du ſang, & dont la fleur eſt jaune*; ſafran bâtard. *Atractylis hirſuta.* Le chardon beni, *plante.*

ATRAMENTARIUM, i. *n. Vall.* Une écritoire, un cornet d'écritoire, un encrier.

ATRAMENTARIUS, a, um. D'encre, qui concerne l'encre.

ATRAMENTUM, i. *n. Cic.* Encre, de l'encre. ‖ Teinture. ‖ *Plin.* La liqueur noire, *que la Séche jette pour troubler l'eau, & ſe dérober aux yeux du peſcheur. Atramentum ſcriptorium. Cic.* Encre à écrire. - *Librarium. Vitr.* Encre d'Imprimerie. - *fuligineum.* Encre d'Imprimeur en taille-douce, du noir. - *tectorium.* Du noir de peintre. - *ſutorium. Plin.* Du noir de cordonnier. ‖ *Celſ.* Vitriol, couperoſe. *Atramento ſutorio abſolutus. Cic.* Abſous par faveur; juſtifié par un Arrêt, qui ne laiſſe pas d'être infamant.

ATRAMYTTIUM, i. *n. Voiez* Adramittium.

ATRATUS, a, um. *Cic.* Noirci, *ou* couvert de noir. ‖ Vêtu de deuil.

ATRAX, ăcis. *m.* Voidanar, *ancienne ville de Theſſalie en Grece ſur le Penée.*

ATREBAS, ătis. *m. f. Cæſ.* Qui eſt d'Arras, d'Artois, Arteſien.

ATREBATE, is. *f. ou* Atrebates, tium *ou* tum. *m. plur.* Arras, *ville Epiſcopale & capitale de l'Artois*: L'Artois.

ATREBATICÆ veſtes. *f. plur. Celſ.* Habits de couleur de feuille-morte.

ATREBATUM, i. *n.* Nemetocerta, Nemetacum. Arras, *ville capitale de l'Artois, Province des Pays-Bas à la France.*

ATRIA, æ. *f.* La ville de Veniſe.

ATRIA, æ. *f.* Adria, Hadria, Urbs Venetiæ. Adria, *ville de la Poleſine de Rorigo dans l'Etat de Veniſe en Italie.*

ATRIA, æ. *f.* Urbs Picenii. Atri, *ville de l'Abruzze ulterieure dans le Roiaume de Naples en Italie.*

ATRIANUS Fluvius, i. Le Tartaro, *riviere de l'Etat de Veniſe en Italie.*

ATRIANUS, i. *m.* L'Adige, *fleuve de l'Italie.*

ATRIARIORUM Paludes. *f. plur.* Les Marais de Veniſe, *à la bouche du Pô.* Les Lagunes de Veniſe *dans l'Etat de Veniſe en Italie.*

ATRIARIUS, a, um. *Ulp.* Qui concerne l'entrée de la maiſon, la ſalle *ou* la place qui eſt devant, le veſtibule.

ATRIARIUS, ĭi. m. *Phæd.* Huiſſier de la ſalle, Portier, le Suiſſe.

ATRIBUNIA, æ. *f.* L'Attribunie, *riviere de l'Iſle de S. Domingue, l'une des Antilles.*

ATRICAPILLA, æ. *f. Feſt.* Oiſeau de l'eſpece des bequefigues *ou* ortollans.

ATRICI, ōrum. *m. plur. ſelon les Juriſc.* Ceux qui gardoient l'entrée.

ATRICOLOR, ōris. *omn. gen. Plin.* Qui eſt de couleur noire.

ATRIENSIS, is. *m.* Portier, l'Huiſſier de ſalle, celui qui avoit ſoin de tout ce qui étoit renfermé dans les armoires des ſalles, *comme les images de cire des Ancêtres, &c. C'étoit une eſpece d'*homme d'affaires de la maiſon.

ATRIENSIS, *m. f.* ſĕ, *n.* is. *Voiez* Atriarius, a, um.

ATRILICIUM, ii. *n. Aſc. Pæd.* L'endroit où travaille le Tiſſeran.

ATRIOLUM, i. *n. Cic.* Petite ſalle *ou* veſtibule, petite place devant la porte d'une maiſon.

ATRIPLEX, ĭcis. *f. Plin.* Atroche, *plante.*

ATRITAS, ātis. *f. Plaut.* Noirceur, couleur noire, obſcure.

ATRIUM, ĭi. *n. Cic.* Salle, porche, entrée d'une maiſon. ‖ *Gell.* Place qui étoit devant la porte, qui étoit retirée en dedans, *comme on le voit aux portes cocheres qui ſont dans les rues étroites.* ‖ *Virg.* Ce qu'on peut voir d'un logis quand la porte eſt ouverte.

ATROCIA, æ. *f. Curt. ou plutoſt*

ATROCITAS, ātis. *f. Cic.* Cruauté, inhumanité, barbarie, atrocité, énormité, dureté, outrage. *Atrocitas verborum. Cic.* La dureté, la rudeſſe des paroles, les outrages. *Atrocitas ſceleris. Sall.* L'énormité d'un crime.

ATROCITER, ciùs, ciſſimè. *adv. Cic.* D'une maniere cruelle, atroce, énorme, barbare, inhumaine; outrageuſement. *Atrociter aliquid accipere. Tac.* Prendre quelque choſe comme un outrage, la recevoir en tres-mauvaiſe part.

ATROPATIA, æ. Atrŏpătēne, es. *f.* Ancienne Province de la Médie. *On la prend pour le* Kilau *d'aujourd'hui.*

ATROPHA, ōrum. *n. plur.* Membres qui ne prennent pas de nourriture.

ATROPHIA, æ. *f. Celſ.* Atrophie, *maladie de conſomption*, deſſechement du corps, phtiſie, éthiſie, *maladie qui empêche que la nature ne répare les forces.*

ATROPHUS, a, um. *Plin.* Etique, qui eſt en chartre; dont le corps ſe deſſeche, ſans que la nourriture lui profite; qui a la maladie de conſomption.

ATROR, ōris. *f. Gell.* Noirceur, couleur noire.

ATROX, ōcis. *omn. gen. comp.* atrōcior, iùs. *ſuperl.* atrociſſimus. *Cic.* Atroce, cruel, barbare, inhumain, énorme, horrible. ‖ Outrageant, dur. ‖ Rude *ou* cru. *Atrox odii fœmina. Tac.* Une femme d'une haine implacable, qui hait cruellement. - *ſpectaculum. Tac.* Un ſpectacle barbare. - *negotium. Salluſt.* Une affaire tres-épineuſe. - *animus Catonis. Hor.* L'humeur ſevère de Caton. - *genus orationis. Cic.* Un ſtile dur, rude. - *facinus. Sen.* Un crime énorme, atroce. - *cælum. Plin.* Un tems rude. *Atrocior rabies. Tac.* Une rage plus cruelle. *Atrociſſima ſuſpicio. Cic.* Un ſoupçon tres-injurieux, tres outrageant. *Atrocia exta. Nav.* Des entrailles crues.

ATTA, æ. *m. Feſt. Nom que les enfans donnoient par honneur aux vieillards, comme s'ils euſſent été leurs peres.* ‖ *Hor.* Celui qui traîne le pied en marchant, qui ne le leve pas aſſez.

ATTACEO, es, cŭi, cĭtum, ēre. *Cic.* Se taire avec les autres.

ATTACTUS, ûs. *m. Virg.* L'attouchement, le toucher.

ATTACTUS, a, um. *Sil. Ital.* Touché, pris avec la main, manié, atteint.

ATTACUM, i. *n.* Tarragone, *ville Archiepiſcopale d'Eſpagne.*

ATTACUM, i. *n.* Daroca, *ville d'Aragon en Eſpagne.*

ATTACUS, i. *m. Bibl. Sorte d'inſecte. Voiez* Attelabus.

ATTAGEN, ēnis. *m. Plin. ou* Attagena, æ. *f. Mart.* Francolin, *oiſeau, eſpece de Faiſan.*

ATTAGENUS, i. *m. Sorte de poiſſon de mer.*

ATTAGUS, i. *m. Voiez* Atax.

ATTALIA, æ. Æolidis. *Ville inconnue, qui étoit autrefois dans l'Eolide.*

ATTALIA, æ. *f.* Pamphiliæ. Satalia. Satalie, *ville de Pamphilie, aujourd'hui de la Caramanie ſur la coſte de la Natolie.*

ATTALICUS, a, um. *Prop.* Magnifique, excellent, ſomptueux.

ATTALICUS Sinus. Le Golfe de Satalia, *ſur la coſte Meridionale de la Natolie.*

ATTALUS, i. *m.* Attale, *Roi d'Aſie.*

ATTAMEN. *conjunct. Cic. Terent.* Mais, cependant, toutefois, pourtant, néanmoins.

ATTAMINO, as, āvi, ātum, āre. *Aur. Vict.* Souiller, flétrir, gâter, corrompre, profaner, deshonorer. ‖ Saſſer, tamiſer. ‖ Cribler. *Ne quis ullam attaminet. Juſt.* Que perſonne n'en deshonore aucune.

ATTANUM, i. *n.* Fanum S. Iredii. Saint Hyrier, *ou* S. Irier, *bourg du Limouſin en France.*

ATTEGER, gra, grum. *Feſt.* Diminué, réduit à moins.

ATTEGIÆ, ārum. *f. plur. Juv.* Cabanes, chaumines, loges, hutes, chaumieres, maiſonnettes, échopes.

ATTEGRO, as, āvi, ātum, āre. *Feſt.* Diminuer, réduire à moins.

ATTELLA. *Voiez* Atella.

ATTELABUS, i. *m. Plin.* Sauterelle de la plus petite eſpece, *& qui n'a pas encore d'ailes.*

ATTEMPERATE, iùs, iſſimè. *adv. Ter.* A propos, à tems, juſtement, préciſément, à point nommé.

ATTEMPERO, as, āvi, ātum, āre. *Sen.* Ajuſter, conduire juſtement. *Attemperare gladium jugulo. Sen.* Adreſſer juſtement l'épée à la gorge.

ATTENDO, is, di, ntum, dĕre. *Cic.* Etre attentif, s'appliquer, prendre garde, donner ſes ſoins, faire reflexion. *Attendere aliquem. - Cic. - alicui. Plin.* Ecouter quelqu'un, être attentif à ce qu'il dit. - *aliquid, ad aliquid, de aliqua re. Cic. - alicui rei. Plin.* Conſiderer quelque choſe avec application. - *verba. Cic.* Bien peſer ſes paroles.

ATTENDORNIUM, i. *n.* Attendorn, *ville du Duché de Weſtphalie en Allemagne.*

ATTENTATUS, a, um. *Cic.* Commencé, entrepris, tenté, eſſaié, ſur quoi l'on a fait une tentative, éprouvé, ſondé. *Attentata defectio.* Révolte qu'on a tâché d'exciter.

ATTENTE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Attentivement, ſoigneuſement, avec application, exactement. *Attentiùs cogitare. Cic.* Penſer meurement, avec plus d'application. *Attentiſſimè audire. Cic.* Ecouter avec une entiere application.

ATTENTIO, ōnis. *f. Cic.* Attention, application, réflexion, ſoin, contention d'eſprit.

ATTENTO, as, āvi, ātum, āre. *Cic.* Tenter, eſſaiër; faire une entrepriſe, une tentative; entreprendre, faire. ‖ Commencer, mettre à l'épreuve, éprouver, ſonder. ‖ Attaquer, aſſaillir, attenter. *Attentare fidem auditoris. Cic.* Tâcher de ſurprendre la bonne foi de l'auditeur. - *jura alicujus. Horat.* Attenter ſur les droits de quelqu'un. - *aliquem bello. Stat.* Sonder la fortune de quelqu'un dans la guerre.

ATTENTUS, a, um. *part. Cic.* Attentif, appliqué, attaché, ſoigneux, qui prend garde.

ATTENUATE, iùs, iſſimè. *Cic.* D'une maniere ſimple, conciſe, peu élevée, petite; d'un ſtile rampant.

ATTENUATIO, ōnis. *f. Ad Her.* Diminution, affoibliſſement.

ATTENUATUS, a, um. *Ovid.* Attenué, extenué, affoibli, diminué, amoindri, amaigri. ‖ *Cic.* Simple, bas, rampant, petit, peu élevé.

ATTENUO, as, āvi, ātum, āre. *Cæſ.* Attenuer, extenuer, affoiblir, amoindrir, diminuer, amaigrir, rendre plus petit. *Lingua felis attenuat cutem hominis. Plin.* La langue d'un chat eſt comme une rape ſur la peau de l'homme.

ATTERO, is, trīvi, trītum, terĕre. *Plin.* Frotter contre, uſer en frottant. ‖ *Colum.* Concaſſer, briſer, mettre en morceaux, piller, broier. ‖ *Sall.* Détruire, ruiner, épuiſer, conſumer. ‖ *Virg.* Ecraſer, froiſſer, fouler aux pieds, gâter, chiffonner ‖ *Tac.* Gourmander, traiter avec hauteur, rabaiſſer. *Atterere famam atque pudorem. Sall.* Faire perdre la reputation & les ſentimens d'honneur. - *opes Imperii. Sall.* Ruiner les forces de l'Empire, épuiſer ſes finances. *Aſini atterunt ſe ſpinetis. Plin.* Les ânes ſe frottent contre les buiſſons. *Atterere herbas. Virg.* Fouler, gâter, froiſſer l'herbe.

ATTERUS, i. *m.* Lacus. Atterzée, Aſterzée & Schwart, *Lac de la haute Autriche en Allemagne.*

ATTESTANS, tis. *omn. gen. Cic.* Atteſtant, témoignant, rendant témoignage. *Atteſtante omnium memoria. Cic.* Au témoignage de tout le monde; ſelon la voix publique.

ATTESTATIO, ōnis. *f. Macrob.* Atteſtation, témoignage. *Atteſtationes. plur.* (*en termes d'Aſtrologie.*) Les aſpects.

ATTESTATOR, oris. *m. Plin.* Qui rend témoignage, qui témoigne, qui aſſure.

ATTESTATUS, a, um. *Plin.* Atteſté, pris à témoin; qui a rendu, porté témoignage; prouvé par témoins.

ATTESTOR, āris, ātus ſum, āri. *Cic.* Atteſter, prendre à témoin, appeller en témoignage. ‖ *Plin.* Rendre *ou* porter témoignage; aſſurer, dépoſer, témoigner.

ATTEXO, is, xŭi, textum, xĕre. *Cic.* Joindre, lier, attacher avec, faire un tiſſu.

ATTICA, æ. *f.* L'Attique, *Contrée de Grece*; le territoire d'Athenes.

ATTICA Regio. Attis, ĭdis. Acte, es. Actica, æ. *f.* L'Attique. *C'étoit anciennement une Contrée de l'Achaie. On la nomme aujourd'hui le Duché d'*Athenes.

ATTICE. *adv. Cic.* A la maniere des Atheniens. ‖ Elegamment, poliment. *Attice loqui. Cic.* Parler le langage d'Athenes.

ATTICISMUS, i. *m. Cic.* Atticiſme,

phraſe ou façon de parler d'Athenes ; maniere de parler des Atheniens. *Dicendi genus Atticum. Cic.* Eloquence Athenienne, *que les Rheteurs eſtimoient baſſe & commune. Voiez Quint. l. 6. c. 3.*

ATTICISSO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Parler comme les Atheniens, affecter leur façon de parler.

ATTICUS, a, um. *Cic.* D'Athenes, Athenien, Attique.

ATTIGI. *préterit* d'Attingo. *On a dit autrefois* Attigo.

ATTIGO, is, ĕrĕ. *Voiez* Attingo.

ATTIGOUVANTANI, ōrum. *plur.* Les Attigouvantans, *peuples de la nouvelle France dans l'Amerique Septentrionale.*

ATTIGUUS, a, um. *Apul.* Contigu.

ATTILIA Lex. *f.* Loi concernant les tutelles.

ATTILIANUS Tutor. *m.* Tuteur élû ſelon la Loi Attilia.

ATTILUS, i. *m. Plin. Poiſſon du Pô, qui croît à une énorme grandeur, par le peu de mouvement qu'il ſe donne.*

ATTINÆ, arum. *f. Plin.* Monceau de pierres.

ATTINEO, es, tĭnŭi, tĕntum, tinĕrĕ. *Plaut.* Tenir, retenir, arrêter. *Attinere aliquem cuſtodiâ. Tac.* Tenir quelqu'un ſous bonne garde. - *ſpe pacis. Sall.* Retenir, amuſer, empêcher d'agir ſous eſperance de paix. - *impetum. Tac.* Arrêter les mouvemens. *Attineri domi ſtudiis. Tac.* Reſter à la maiſon pour étudier. *Attinet ad me quid iſtud ? Plaut.* Qu'eſt-ce que cela me fait ? en quoi cela me touche-t-il ? que m'importe ? qu'ai-je affaire de cela ? - *quod ad me. Cic.* Pour moi, à mon égard, quant à moi, pour ce qui me regarde. - *quid plura dicere ? Hor.* Qu'eſt-il beſoin d'en dire davantage ? Que ſert-il de m'étendre davantage ? *Attinuit, quia nihil, non venit. Cic.* Il n'eſt pas venu, parce que cela ne ſervoit à rien, qu'il étoit inutile. *Ille ad me attinet. Ter.* Il m'appartient.

ATTINGO, is, tĭgi, tāctum, ngĕrĕ. *Cic.* ‖ Toucher, manier, atteindre, arriver à. Regarder, appartenir, concerner, avoir du rapport. *Attingere extremis digitis aliquid. Cic.* Toucher quelque choſe du bout du doigt. - *Cœlum digito. id.* Etre au comble de ſa joie. *Ciliciam.* Toucher à la Cilicie, en être proche voiſin, s'étendre juſqu'en Cilicie. *Leviter græcas litteras attigi. Cic.* Je n'ai étudié le grec que fort ſuperficiellement. *Cognatione* vel *neceſſitudine attingere. Cic.* Etre proche parent, ou être en grande liaiſon. *Attingere rem ad verbum. Cic.* Appeller une choſe par ſon nom.

ATTINIACUM, i. *n.* Attigni, *ville ou bourg de Champagne en France.*

ATTIPIACUM, i. *n.* Attichi, *bourg du Soiſſonnois dans l'Iſle de France.*

ATTIQUAMECHI, ōrum. *m. plur.* Les Attiquamaches, *peuples de la nouvelle France dans l'Amerique Septentrionale.*

ATTIS, ĭdis. *f. Lucr.* L'Attique, le territoire d'Athenes. ‖ *Mart.* Un Roſſignol.

ATTIUM, *ou* Actium, Promontorium Corſicæ. La Punta de Laccivalo, *ſur la coſte de l'Iſle de Corſe.*

ATTOCHIUM Regnum. Le Roiaume d'Attock *dans l'Empire du Mogol vers les ſources de l'Indus.*

ATTOCHIUM, i. *n.* Urbs. Attock, *ville de l'Inde, capitale du Royaume de même nom.*

ATTOLLO, is, tollĕrĕ. *Cic.* Lever, élever, enlever, emporter, hauſſer, relever. ‖ Oter. *Attollere partum. Plin.* Nourrir, élever ſon enfant. - *pallium. Ter.* Relever, retrouſſer ſon manteau. - *crura.* Marcher. - *oculos. Virg.* Lever les yeux, regarder en haut. *Virtutibus res Principum attolluntur. Aur. Vict.* Les affaires des Princes ſe relevent par leurs vertus.

ATTONDEO, es, di, ſum, ĕrĕ. *Virg.* Tondre, raſer, couper tout autour. *Attondere virgulta. Virg.* Brouter des arbriſſeaux, les buiſſons. - *ulmos. Plaut.* Tailler les ormes. - *aliquem auro doctis dolis. Plaut.* Eſcroquer finement quelqu'un, lui tirer ſon argent adroitement.

ATTONITE, *adv. Plin.* Avec étonnement, avec ſurpriſe, avec admiration.

ATTONITUS, a, um. *Cic.* Etonné, épouvanté, éperdu, interdit, ſurpris, étourdi. ‖ *Celſ.* Qui a perdu le ſentiment par une apoplexie. *Attonitus morbus.* L'apoplexie.

ATTONO, as, nŭi, ĭtum, ārĕ. *Ovid.* Etonner, épouventer, effraier, ſurprendre, rendre tout interdit, éperdu. *Attonare numine ſuo.* Etonner par l'éclat de ſa divinité. *Attonuit mentes.* Il a jetté les eſprits dans l'étonnement.

ATTONSUS, a, um. *part. Celſ.* Tondu, raſé, taillé tout autour, brouté. *Attonſa arva. Lucan.* Des champs moiſſonnez, fauchez ou broutez. *Attonſa laus. Cic.* Une louange effacée.

ATTRACTIO, ōnis. *f. Quintil.* Attraction.

ATTRAHO, is, xi, ctum, hĕrĕ. *Cic.* Attirer, tirer à ſoi. *Attrahere animam. Plin.* Reſpirer, prendre ſon vent, tirer ſon haleine. - *aliquem ad ſe. Cic.* Attirer quelqu'un à ſoi. le mettre de ſon parti, le gagner. - *aliquem ad aliquid. Cic.* Engager quelqu'un à quelque choſe, l'y pouſſer. - *ad Judicis ſubſellia. Cic.* Entraîner devant le Tribunal du Juge. - *lora. Ovid.* Tirer la bride, les rênes, les guides.

ATTRECTATIO, ōnis. *f. Gell. ou*

ATTRECTATUS, ûs. *m. Cic.* Attouchement, maniment.

ATTRECTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Toucher ſouvent, manier, tâtonner, tâter. ‖ *Flor.* Uſurper, entreprendre ſur.

ATTREMO, ĭs, ŭi, ĕrĕ. *Stat.* Trembler, treſſaillir, être ébranlé à l'occaſion de quelque choſe. *Attremere loquenti. Stat.* Trembler à la parole de quelqu'un. - *oranti. Stat.* Etre ébranlé, émû par les prieres de quelqu'un.

ATTREPIDATE. *adv. Plaut.* A la maniere que les enfans & les vieillards marchent.

ATTREPIDO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Marcher à petit pas, *comme les vieillards* ou *les enfans, lorſqu'ils veulent ſe hâter*, ou avec crainte, en tremblant ; avoir le marcher chancelant, peu aſſuré.

ATTRIBUO, is, bŭi, būtum, ĕrĕ. *Cic.* Attribuer, donner la commiſſion, imputer. ‖ Aſſigner, departir.

ATTRIBUTIO, ōnis. *f. Cic.* Attribution, aſſignation, paiement, appointement, arrerage.

ATTRIBUTUM, i. *n. terme de Theologie.* Attribut. *Attributa Dei.* Les attributs de Dieu.

ATTRIBUTUS, a, um. *Cic.* Attribué, aſſigné, departi, donné. ‖ Celui ſur lequel on a donné une aſſignation. ‖ *Caſ.* Confié, donné en garde. *Attributa pecunia. Cic.* Argent aſſigné.

ATTRITA, ōrum. *n. plur. Plin.* Ecorchures, foulures.

ATTRITUS, ûs. *m. Plin.* Le frottement d'une choſe contre une autre, le froiſſement. *Attritus calceamentorum. Plin.* Bleſſure, contuſion, meurtriſſure que fait le ſoulier. - *nubium. Front.* Le choc des nuées.

ATTRITUS, a, um. *part.* d'Attero. *Mart.* Uſé, gâté, froiſſé, chiffonné, frotté contre, foulé. *Attrita toga. Mart.* Une robe, un habit bouchonné. *Attritæ opes. Liv.* Richeſſes diminuées.

ATTRIVI. *pret.* d'Attero.

ATTUBI, Atubi, ōrum. *m. plur.* Acubis, is. *f.* Claritas Julia. Olivera, *ville d'Andalouſie, aux confins du Roiaume de Grenade en Eſpagne.*

ATTUMULO, as, āvi, ātum, āre. *Plin.* Enterrer, enſevelir auprès, mettre dans un tombeau joignant.

ATTUNDIA, Oſtundĭă, æ. *f.* Attund, *Contrée de Suede dans la Province d'Uplande.*

ATTUACUTUM, Adŭātŭcum, i. *n.* Aduatuca, æ. *f. Voiez* Aduaca.

ATURUM, i. *n.* Aturus, i. *m.* Vico-Julium. Aire, *ville Epiſcopale de la Gaſcogne propre, en France.*

ATURUS, Atuerus, i. *m.* Fluvius. L'Adour. *Il y a en Gaſcogne deux rivieres de ce nom, le grand* Adour, & l'Adour *de la Suébe.*

ATYPUS, a, um. *Gell.* Begué, qui a difficulté de parler. ‖ Qui n'eſt pas de figure agréable.

ATYR, i. *m.* Fluvius. Le Carcho, *riviere.*

A V

AU. *interject. Ter. Hor.* Hô.

Ava, æ. *f.* Indiæ. Ava, *ville de l'Inde au-delà le Gange, capitale d'un Roiaume de même nom.*

AVA Xicocæ. Ava, *ville de l'Iſle de Xicoco au Japon & capitale du Roiaume d'Ava.*

AVÆ Regnum. Le Roiaume d'Ava *dans l'Inde au-delà le Gange.*

AVALITES Urbs. Zeila, *ville de la côte d'Ajan en Ethiopie.*

AVALO, ōnis. *f.* Avalon, *ville du Duché de Bourgogne.*

AVALLONIA, Aballonia, æ. *f. f.* Avallon, *ville du Duché de Bourgogne en France.*

AVALONIA. Glaſſenbourg *ou* Glatton, *village du Comté de Sommerſet en Angleterre.*

AVANTICUM. *Voiez* Aventicum.

AVANUM Regnum. *Voiez* Avæ Regnum.

AVARE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec ou par avarice, par vilaine épargne, par un ménage ſordide, avaricieuſement, vilainement, en taquin, avec meſquinerie.

AVARES, rum. *m. plur.* Avarois, *Peuples de Hongrie.*

AVARES, Abares, um. *m. plur.* Les Avares, *peuples de Scythie qui s'établirent dans la Dace Orientale.*

AVARI, ōrum. *m. plur. Peuples d'Italie.*

AVARICUM, i. *n.* Viarron *ou* Vierzon. ‖ Bourges, *ville Archiépiſcopale & Capitale du Berry, Province de France.*

AVARICUS, a, um. Qui eſt de Bourges *en Berry.*

AVARIO, Averio, ōnis. Averonius Fluvius, i. *m.* L'Aveiron, *riviere de Rouergue en France.*

AVARITIA, æ. *f. Cic. ou*

AVARITIES, ĕi. *f. Lucr.* Avarice, lezine, épargne exceſſive, paſſion trop forte pour l'argent, deſir immoderé d'amaſſer du bien, cupidité des richeſſes, vilainie, meſquinerie, taquinerie, ladrerie. *Avaritia gloriæ. Quint. Curt.* Paſſion extrême pour la gloire.

AVARUM Promontorium. Le Cap de Viana.

AVARUS, a, um. *Cic.* Avare, avaricieux, trop intereſſé : âpre *ou* trop attaché à l'argent : vilain, meſquin, taquin, ladre. *Avarus laudis. Hor.* Avide de louange. - *venter. Hor.* Un ventre qu'on ne peut raſſaſier, inſatiable ; un homme qui n'eſt jamais ſaoul. - *cædis. Claud.* Avide de ſang, âpre au carnage. - *intuitus. Claud.* Un regard avide, dévorant ; des yeux qui ne peuvent ſe raſſaſier de voir.

AUBANEA, Albăgnēă, Albĭnĭă, æ. *f.* Aubagne, *petite ville de Provence, en France.*

AUBIERUM, i. *n.* Aubiere, *village d'Auvergne en France.*

AUCA, æ. *f.* Nueſtra Seignora de l'Occa, *Ruines d'une ville Epiſcopale de la vieille Caſtille.*

AUCALO, ōnis. *m.* Fluvius. Le Calavon, *petite riviere de Provence en France.*

AUCENSIS Fluvius. L'Occa, *petite riviere de Moſcovie.*

AUCEPS, cŭpis. *comm. gen. Ter.* Un Oiſeleur. ‖ *Auceps ſyllabarum. Cic.* Qui épluche, qui examine toutes les ſyllabes ; Cenſeur des ſyllabes. - *ſermonis* ou *dictis alicujus. Plaut.* Qui épluche les diſcours d'autrui.

AUCTA, ōrum. *n. plur. Gell.* Les accroiſſemens.

AUCTARIUM, ĭi. *n. Plaut.* Le pardeſſus ; ce qu'on donne outre meſure, outre le poids, la bonne meſure à l'aune & au toiſé, le trait au poids, le comble à la meſure : le treiziéme, *ou* les quatre au cent au compte.

AUCTIFER, ĕra, rum. &

AUCTIFICUS, a, um. *Lucr.* Qui apporte de l'augmentation, qui procure de l'accroiſſement, qui fait croître, qui augmente.

AUCTIFICO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Arnob.* Procurer l'accroiſſement.

AUCTIO, ōnis. *f. Tac.* Accroiſſement, augmentation, l'action d'augmenter. ‖ *Cic.* Enchere, encan, vente publique. ‖ Inventaire de ce qu'on doit vendre à l'encan. *Auctio haſta. Suet.* Vente forcée. - *regia. Plin.* - *hereditaria. Cic.* Inventaire des biens d'une ſucceſſion *ou* vente au plus offrant. *Auctionem facere. Cic.* Vendre publiquement au plus offrant ; mettre à l'encan. ‖ Mettre une enchere. ‖ Faire un Inventaire de biens. - *proponere. Quint.* Publier une vente. - *vendere. Cic.* Faire la vente d'un inventaire, crier au plus offrant.

AUCTIONALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Ulp.* &

AUCTIONARIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne les encans, les ventes publiques, les encheres. *Auctionaria tabella. Cic.* Les inventaires qui ſe faiſoient de ce qui ſe vendoit à l'encan. *Auctionaria atria. Cic.* Les cours *ou* ſalles où ſe faiſoient les ventes publiques ; *elles ne ſe faiſoient point dans les carrefours.*

AUCTIONOR

AUCTIONOR, āris, ātus ſum, āri. *Cic.* Vendre ſes effets à l'encan, les faire publier au plus offrant.

AUCTITO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Tac.* Augmenter, accroître ſouvent. *Auctitare pecunias fœnore. Tac.* Augmenter ſon argent par de frequentes uſures, faire profiter ſon argent à intereſt, accroître ſon bien en accumulant interêts ſur interêts.

AUCTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Augmenter, accroître, aggrandir. *Auctare aliquem lucro. Plaut.* Faire profit à quelqu'un, lui procurer du gain, lui faire gagner du bien. *-opibus. Catul.* Enrichir quelqu'un, le combler de biens.

AUCTOR, ōris. *m. Cic.* Auteur, inventeur, qui a fait *ou* inventé le premier quelque choſe. ‖ Le dernier encheriſſeur, celui à qui on délivre. ‖ Le premier moteur d'une choſe. ‖ Celui qui conſeille, qui donne avis. ‖ Médiateur, négociateur. ‖ Ecrivain. ‖ Témoin. ‖ Inſtituteur, fondateur. *Te auctore id feci. Ter.* C'eſt à vôtre ſollicitation que j'ai fait cela. *Auctores primi.* Les premiers vendeurs. *-ſecundi.* Ceux qui ſont garants de la vente. *Auctor tibi ſum ut. Cic.* Je vous conſeille de. *Auctores Juris.* Les Auteurs du Droit.

AUCTORAMENTUM, i. *n. Cic.* Obligation, engagement, lien qui nous engage à la promeſſe de faire quelque choſe. ‖ *Sen.* Prix, récompenſe, *qu'on donnoit aux perſonnes libres, qui s'engageoient à faire le métier de Gladiateur. Irritare auctoramento funebri ad necem alicujus. Vell. Pat.* Procurer par une maudite récompenſe la mort de quelqu'un, mettre inhumainement ſa tête à prix.

AUCTORATUS, a, um. *Hor.* Engagé, obligé, gagé, loüé, lié d'obligation à faire quelque choſe. *Auctoratus miles. Cic.* Un ſoldat enrôlé, qui a pris parti, & fait le ſerment. *Auctoratum ſibi ratus eſt. Liv.* Il crut l'avoir bien engagé, être bien ſûr de lui.

AUCTORITAS, ātis. *f. Cic.* Autorité, credit, pouvoir, force, vertu. ‖ Eſtime, réputation, vogue. ‖ Texte, endroit, paſſage, preuve, témoignage, jugement, ſentiment d'un Auteur. ‖ Archives, Chartres, Regiſtres, Titres, Actes publics, Pieces authentiques. ‖ Poſſeſſion, droit par preſcription. ‖ Sûreté, caution, garantie, aſſurance. ‖ *Plin.* Prix, valeur. ‖ *Vitr.* (*en parlant d'un lieu*, ou *d'un bâtiment.*) Magnificence, beauté, agrément, avantage, commodité, liberté, dégagement. *Auctoritatem detrahere. Quint.* Décrier. *-deferre.* Accrediter, mettre en credit, en vogue. *Eſſe in auctoritate. Plin.* Etre d'un grand prix, être eſtimé. *Auctoritatem dare, conciliare*, Accrediter. *Auctoritas Senatus.* Sentiment des Senateurs, ce qu'avoit propoſé le Senat, *ſans obliger à rien : different en cela de* Senatuſconſultum, i. *n.* Arreſt *qui avoit force de Loi.*

AUCTORO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Quint.* Obliger : engager moïennant un ſalaire, un prix, une récompenſe, *à faire le métier de Gladiateur* ou *autre choſe.* ‖ Etre cauſe. ‖ Prouver.

AUCTUM. *ſupin* d'Augeo.

AUCTUMNUS, i. *m. Voiez* Autumnus.

AUCTUS, ûs. *m. Plin.* Accroiſſement, augmentation, avantage, crûe, croiſſance.

AUCTUS, a, um. *Sall. part.* d'Augeo. Augmenté, accrû, aggrandi. *Auctus animo. Tac.* Celui à qui le courage s'eſt fortifié. *-damno. Ter.* Qui a ſouffert une nouvelle perte. *-auxilio. Tac.* Qui a reçû du ſecours.

AUCUPATIO, ōnis. *f. Quint.* La chaſſe aux oiſeaux, la pipée, &c.

AUCUPATORIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne la chaſſe aux oiſeaux.

AUCUPIUM, ĭi. *n. Cic.* La chaſſe aux oiſeaux, l'oiſellerie. ‖ *Celſ.* Ce qu'on prend à cette chaſſe. ‖. *Ter.* Fourberie, maniere de tromper, invention pour duper. *Aucupium delectationis. Cic.* L'affectation de plaire, le deſir de divertir, l'envie de donner du plaiſir. *-verborum. Cic.* Affectations de termes trompeurs. ‖ Critique des moindres paroles. *-auribus facere. Plaut.* Epier ce qu'on dit, prêter l'oreille pour ſçavoir ce qui fait l'entretien.

AUCUPO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Tromper, duper, enjoller, attraper, fourber, affiner, ſurprendre, faire un tour d'adreſſe. ‖ Epier, guetter, leurrer.

AUCUPOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Plin.* Chaſſer aux oiſeaux : les prendre à la glu, à la pipée, à la traînaſſe, à la tiraſſe, au miroir, au trebuchet : leur tendre des rets, des filets, des collets. ‖ *Cic.* Tromper, duper, affiner, fourber, attraper, enjoller, ſurprendre. ‖ Rechercher avec ſoin, tâcher d'acquerir, épier, guetter : être aux écoutes, aux aguets, à la pourſuite. ‖ Sonder, pénetrer. ‖ Affecter. *Aucupari gratiam alicujus. Cic.* Attraper les bonnes graces de quelqu'un.

AUDACIA, æ. *f. Cic.* &

AUDACITAS, ātis. *f.* Audace, préſomption, hardieſſe. ‖ *Liv.* Courage, reſolution, intrepidité, fermeté de courage. *Res ingentis audaciæ. Liv.* Entrepriſe bien hardie.

AUDACITER, ciùs, ciſſimè. *adv. Plaut. ou*

AUDACTER. *adv. Cic.* Audacieuſement, témerairement : avec préſomption, audace, témerité, *ou* trop de confiance. ‖ Fierement, bravement, hardiment, vaillamment : avec intrepidité, vaillance, bravoure, courage : courageuſement, d'un air fier, d'une maniere intrepide. ‖ *Plaut.* Effrontément, impudemment. *Audaciùs transferre verba. Cic.* Etre trop hardi dans ſes metaphores, dans ſes figures de Rhetorique.

AUDACULUS, a, um. *Gell.* Un peu trop hardi, témeraire, préſomptueux.

AUDAX, ācis. *omn. gen. comp.* cior, *ſuperl.* ciſſimus. *Cic.* Audacieux, hardi, témeraire, préſomptueux, entreprenant. ‖ Courageux, reſolu, intrepide. *Audax ingenii. Stat.* Qui ſe fie ſur ſon eſprit. *-viribus.* Qui préſume de ſes forces.

AUDEMAROPOLIS, Fanum S. Audomari. Saint-Omer, *ville d'Artois, dans les Payis-bas François.*

AUDENS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui oſe, qui eſt hardi, courageux, reſolu, entreprenant.

AUDENTER, tiùs, tiſſimè. *adv. Ulp. Tac.* Témerairement. *Audentiùs. Tac.* Avec trop de courage. *Voiez* Audacter.

AUDENTIA, æ. *f. Tac.* Courage, hardieſſe à entreprendre. *Le même qu'*Audacia.

AUDEO, es, ſus ſum, dērĕ. *neut. Cic.* Oſer, entreprendre, avoir la hardieſſe, prendre la liberté, ſe donner la licence, ne pas craindre de faire, préſumer. *Audere capitalia. Liv.* Ne ſe pas faire une affaire des meurtres, des aſſaſſinats. *-vim alicui*, ou *in aliquem. Tac.* Maltraiter, inſulter quelqu'un, lui faire violence. *-pericula.* Affronter les dangers. *ultima. Liv. -extrema. Virg.* Se porter aux dernieres extrémitez, riſquer tout. *-negare. Cic.* Avoir l'effronterie de nier. *Multa dolo audebantur. Liv.* On entreprenoit bien des choſes par fineſſe. *Res magno Duci audenda. Liv.* Entrepriſe digne d'un grand Capitaine. *Auderem ſcribere. Cic.* J'écrirois volontiers.

AUDIENS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui entend, qui écoute, auditeur, écoutant. *Audiente me. Cic.* En ma préſence, moi l'entendant.

AUDIENTIA, æ. *f. Cic.* Attention, ſilence pour écouter. *Audientiam ſibi facere. Cic.* Se faire écouter, ſe procurer une attention favorable. *--Præco, fac populo. Plaut.* Huiſſier, faites faire ſilence, faites taire le peuple. ‖ Audientia *pour* Audience, *n'eſt pas latin.*

AUDIO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Cic.* Ouir, entendre, écouter. ‖ Obeïr, croire, déferer au ſentiment, conſentir. ‖ Exaucer. ‖ Etre auditeur, diſciple. ‖ Comprendre, concevoir. ‖ Etre attentif. ‖ Apprendre par oui-dire, entendre dire. *Si me Cæſar audiiſſet. Cic.* Si Ceſar m'avoit cru. *Audio ſero. id.* J'apprens trop tard. *Audiens dicto. Plaut.* Qui fait ce qu'on lui dit, qui obéit. *Bene & malè audire : pour dire*, Etre loué & blâmé. *Minus commodè audire. Cic.* N'être pas tout-à fait en bon prédicament. *Audire aliquem. id.* Croire quelqu'un, prendre ſes leçons, ſe conduire par ſes conſeils. *-cauſas. Patere.* Donner audience aux parties, écouter leurs raiſons. *Audito paucis. Ter.* Ecoutez un peu, en deux mots, un mot. *Audies malè. Ter.* Je vous dirai des choſes fâcheuſes, *ou* qui ne vous plairont pas : vous entendrez vos veritez.

AUDITIO, ōnis. *f. Cic.* L'action d'ouir, un oui-dire : une nouvelle qui ſe répand, qui court. ‖ *Gell.* Ce qu'un Maître enſeigne à ſes écoliers, une leçon. *Ficta auditiones. Cic.* Des faux bruits. *Auditione fabularum duci. Cic.* Se plaire à entendre des fables. *-accipere. Cic.* Apprendre par le bruit commun, ſçavoir par oui-dire. ‖ *Auditio. Gell.* pour *Auditorium.*

AUDITIUNCULA, æ. *f. Gell.* Un leger oui-dire, un bruit ſourd qui court.

AUDITOR, ōris. *m. Cic.* Auditeur, écoutant, celui qui écoute, écolier, diſciple. ‖ *Varr.* Lecteur.

AUDITORIUM, ĭi. *n. Quint.* Auditoire, Salle d'audience : Tribunal de Juge, lieu où l'on parle en public. ‖ Ecole, lieu où l'on enſeigne. ‖ *Plin.* L'aſſemblée de ceux qui écoutent ; l'Auditoire.

AUDITUM, i. *n. Tac.* Oui-dire, bruit répandu, nouvelle. *Ipſe audito Caſtellum obſideri.* Quand il eut appris que le Fort étoit aſſiegé. *Auditum præter nihil habere. Cic.* Ne ſçavoir rien que par oui-dire. *Audito crudelior. Patere.* Plus cruel qu'on ne ſçauroit dire ; d'une cruauté inouie.

AUDITUS, ûs. *m. Cic.* L'ouie, le ſens de l'ouie. *Auditûs gravitatem oleum amygdalinum diſcutit. Plin.* L'huile d'amandes guerit la ſurdité, la dureté d'oreille.

AUDITUS, a, um. *Cic.* Oui, entendu, écouté, *ou* à qui l'on donne audience. *Auditâ re ex utraque parte. Cic.* Parties ouies.

AUDOMAROPOLIS, is. *f.* Saint-Omer, *ville du payis d'Artois.*

AUDOMARUS, i. *m.* Omer, *nom d'homme.*

AUDUM Promontorium. Le Cap de Gibramel, entre Gigeri & Colle, *ſur la côte d'Alger en Afrique.*

AUDUS Mons. Le Mont-Aurais, *dans la Barbarie en Afrique.*

AVE. *Mart.* Bon-jour, bon-ſoir, je vous ſaluë, Dieu vous garde, je vous ſouhaite le bon-jour, le bon-ſoir. *Ave, ave, aves eſſe aves?* Bon-jour, mon grand-pere, voulez-vous manger des petits pieds, des oiſeaux? *Ave alicui dicere. -matutinum portare. Mart.* Aller ſouhaiter le bon-jour à quelqu'un, le ſaluer, lui faire ſes complimens le matin, lui faire la reverence.

AVEA Gerula. Avea Gurrela, *ville d'Afrique, ſur la côte d'Ajan, dans le Royaume d'Adel.*

AVECTUS, a, um. *part.* d'Aveho. *Liv.* Emmené, tranſporté, emporté. *Avecta* ſe prend pour *ſæpè aucta*, ſouvent augmentée.

AVEDONACUM. Auvedonācum, i. *n.* Aunay, Aulnay, *bourg de France, dans le Poitou, aux confins de Saintonge.*

AVEHO, is, xi, ctum, hērĕ. *Ter.* Emmener, emporter, tranſporter, enlever, faire venir, tirer *ou* faire ſortir de.

AVEINUM, i. *n.* Avein, Avenne, *bourg du Duché de Luxembourg, dans les Payis-bas Catholiques.*

AVELLA, Abella, æ. *f. Sil. Ital.* Avella, *ville de la Terre de Labour, dans le Royaume de Naples, aux environs de laquelle il y a beaucoup de noiſettes ; d'où vient le nom de*

AVELLANA, æ. *f. Plin.* Avelline, noiſette, *fruit.*

AVELLO, is, li *ou* vūlſi, vulſum, lĕrĕ. *Cic.* Arracher, ôter, ſeparer, détacher, enlever avec violence *ou* de force. *Avellere ſe ab aliquo. Ter.* Se retirer d'avec quelqu'un. *-à corpore.* Tirer du corps.

AVENA, æ. *f. Cic.* Avoine. *Virg.* Chalumeau, tuïau de paille. *Avena ſterilis. Virg.* Folle avoine, coquiole, *herbe.*

AVENACEUS, a, um. *Plin.* D'avoine.

AVENACUM, Avenæum, i. *n.* Avenay, *ville de Champagne, en France.*

AVENARIUS, a, um. *Plin.* Qui ſe plaît dans les avoines.

AVENDI-Caſtrum. Remiremont, *petite ville de Lorraine.*

AVENDO, Avendōnis. *m.* Vendum, i. *n.* Ouglin, *bourg, ou petite ville de Morlaquie.*

AVENIO, ōnis. *f.* Avignon, *ville de Provence, en France.*

AVENIONENSIS. *m. f.* ſĕ, *n.* is. Qui eſt d'Avignon.

AVENIONETUM, i. *n.* Avignonet, Vi-

gnonet, *bourg du Languedoc en France.*

AVENIONETUM, i. *n.* La Napoule, *village ſur la côte de Provence, en France.*

AVENNA, æ. Avo, onis. *m.* L'Aven, *riviere de l'Ecoſſe Meridionale.*

AVENNÆ, arum. Avenna, æ. *f.* Aveſnes, *ville du Haynaut, dans les Payis-bas Catholiques.*

AVENNÆ, arum. *f. plur.* Aveſnes-le-Comte, *ville d'Artois, dans les Payis-bas François.*

AVENS, ntis. *omn. gen. Hor.* Qui deſire, qui ſouhaite, qui a envie.

AVENS, ĕntis. *m.* Fluvius. La Corréſe, *petite riviere de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

AVENTICUM, Avanticum, i. *n.* Avanches, Avenches, *ville de Suiſſe, dans le payis de Vaux.*

AVENTICUS Pagus. Le Wiſtiſpurgergow, *Contrée de Suiſſe.*

AVENTINUS, i. *m. Gell.* L'Aventin, *montagne dans Rome.*

AVENTINUS, a, um. *Ovid.* Du Mont-Aventin

AVENTONIUM, i. *n.* Aventon, *ville du Comté de Glоceſtre en Angleterre.*

AVEO, es, ĕrĕ. *Cic.* Souhaiter fort, deſirer avec ardeur, paſſionnément, fortement; avoir une extrême envie. *Valde aveo ſcire quid agas. Cic.* Je ſuis fort en peine de ſçavoir de vos nouvelles. *Aveo diſcere. Cic.* Avoir grand envie d'apprendre.

AVERIUM, Aveĭrum. i. *n.* Aveira, *ville de la Province de Beira en Portugal.*

AVERNA, ōrum. *n. plur. Le même qu'*Avernus.

AVERNALIS. *m. f.* lĕ, *n.* is. *Prop.* &

AVERNUS, a, um. *Virg.* Infernal; qui concerne l'enfer, l'Averne.

AVERNUS, i. *m.* L'Averne, *lac de la Campanie;* l'enfer des Poëtes.

AVERNUS Lacus. Le Lac d'Averno près de Pouzzol, *dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples.*

AVERRUNCANDÆ iiæ. *Liv.* Pour détourner la colere; *on ſouſentend* gratiâ.

AVERRUNCASSO, as. *Verbe ancien qui eſt la même choſe qu'*Averrunco. *Voiez ce mot.*

AVERRUNCATIO, ōnis. *f. L'action de couper, tailler, de détourner, d'éloigner, &c.*

AVERRUNCO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cat.* Couper, tailler, ôter le bois inutile de la vigne, des arbres; émonder, élaguer les arbres. ‖. *Cic.* Détourner, éloigner un malheur, une tempeſte, la colere du Ciel, en préſerver, en garantir. *Averruncent Dii! Cic.* Les Dieux veuillent nous en préſerver!

AVERRUNCUS, i. *m. Pacuv. Dieu des Romains, qui détournoit les malheurs.*

AVERSA. Averſa, Averſe, *ville Epiſcopale de la Terre de Labour, dans le Royaume de Naples.*

AVERSABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. &

AVERSANDUS, a, um. *Lucr.* Abominable, déteſtable; qu'on doit déteſter, avoir en abomination, en averſion, en horreur, en haine.

AVERSATIO, onis. *f. Quint.* Averſion, dédain, horreur, éloignement, dégoût, haine.

AVERSATUS, a, um. *Aur. Vict. Voiez* Averſus.

AVERSIO, ōnis. *f. Bibl.* Averſion, haine, éloignement. *Ce mot en ce ſens n'eſt pas latin.*

AVERSIO, ōnis. *f. Quintil.* Détour, éloignement du ſujet, *figure de Rhetorique.* ‖ L'action de détourner. *Averſione*, ou *per averſionem emere aut vendere. Ulp.* Acheter ou vendre en gros, en bloc. *Averſione locare opus.* Entreprendre un ouvrage à fort-fait. *Per averſionem conducere navem.* Fretter un vaiſſeau à ſes riſques.

AVERSOR, ōris. *m. Cic.* Qui détourne, qui dérobe, qui met à part, qui tire à quartier pour en faire ſon profit, qui employe à d'autres uſages ce qui lui a été confié.

AVERSOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Avoir de l'horreur, de l'averſion; mépriſer, dédaigner, rejetter; tourner la tête, la vûe, le dos, ſe détourner, ne daigner regarder, ôter les yeux de deſſus. *Averſari honorem. Ovid.* Fuir les honneurs.

AVERSUS, a, um. *comp.* ſior. *ſuperl.* ſiſſimus. *Cic.* Qui tourne le dos, tourné par derriere; & *en termes de Blaſon*, adoſſé. ‖ Contraire, opposé, ennemi; qui a de l'averſion, du mépris, de la haine, du dédain, de l'horreur, du dégoût pour. ‖ Détourné, diverti, employé à un autre uſage qu'à ſa deſtination; dérobé, mis à part pour en faire ſon profit. *Averſiſſimo à me animo fuit. Cic.* Il avoit l'eſprit fort irrité contre moi. *Averſus hoſtis. Cic.* Un ennemi qui tourne le dos. -*à propoſito. Liv.* Qui change de réſolution, qui abandonne ſon deſſein. *Averſa pecunia. Cic.* Argent détourné, deniers divertis, ſomme employée à d'autres uſages qu'à ſa deſtination. -*charta. Mart.* Le dos, le revers du papier. -*pars capitis. Plin.* Le derriere de la tête.

AVERTO, is, ti, ſum, tĕrĕ. *Cic.* Tourner d'un autre côté, détourner. ‖ Dérober, divertir, ſouſtraire. ‖ Empêcher. *Omnium oculos in ſe avertere. Liv.* Se faire regarder *ou* admirer de tout le monde. *Avertere ſe à ſermone alicujus. Cic.* Ne vouloir pas écouter une perſonne, refuſer de l'entendre, lui tourner le dos.

AVESA, æ. Aprūſa, æ. *m.* Fluvius. L'Aveſa, *petite riviere du Duché d'Urbain en Italie.*

AVESNÆ, arum. *f. plur. Voiez* Avennæ.

AVETO. *Sall.* Adieu, je vous ſaluë, je vous baiſe les mains.

AVEZZANUM, i. *n.* Avezzano, *village de l'Abruzze ulterieure au Royaume de Naples en Italie.*

AUFERO, fers, abſtŭli, ablātum, auferrĕ. *Cic.* Oter, emporter, enlever, ravir, prendre, tirer de force, arracher *ou* obtenir. *Haud ſic auferent. Ter.* Ils n'en ſeront pas quittes pour cela. *Auferri aliorum conſiliis. Cic.* Se gouverner par les conſeils des autres, ſe laiſſer conduire.

AUFIDENNA, Auphidena, æ. *f.* Alfidenna, *bourg de l'Abruzze ulterieure, dans le Royaume de Naples en Italie.*

AUFIDIA lex. *f. Cic.* Loi touchant les enceintes, les circuits.

AUFIDUS, i. *m.* Fluvius. L'Offanto, *riviere de la Pouille en Italie.*

AUFONA. Nyne, Neane, *riviere du Comté de Northampton, en Angleterre.*

AUFUGIO, is, fūgi, gĭtum, ĕrĕ. *Cic.* Fuir, s'enfuir, s'échapper, éviter. *Aufugit aqua. Plaut.* L'eau s'écoule.

AUFUSTIANÆ, arum. *f. plur. Voiez* Fuſtinianus.

AUGA, æ. *f. Voiez* Augum, & Augæ.

AUGÆ, ārum. *f. plur.* La Ville d'Eu, *en Normandie.*

AUGELA, æ. *f.* Augela, *petit payis de Barbarie en Afrique.*

AUGEO, es, xi, ctum, gĕrĕ. *Cic.* Augmenter, accroître, aggrandir, multiplier; faire *ou* rendre plus puiſſant, enrichir. *Augere aliquem. Cic.* Relever quelqu'un par le bien & par les honneurs qu'on lui fait.

AUGERARI, Augarati, orum. *m. plur.* Les Augerars, *peuples du Breſil, dans l'Amerique Meridionale.*

AUGESCO, is, ĕrĕ. *Cic.* Croître, s'augmenter; devenir plus gros *ou* plus grand; grandir, groſſir. *Augeſcere tacitis incrementis. Liv.* S'accroître peu à peu, s'aggrandir inſenſiblement. *Illis animi augeſcunt. Sall.* Leur courage s'augmente.

AUGIA, Algĭă, æ Le payis d'Auge, *en Normandie, Province de France.*

AUGIA Major. Reichenaw, *petite Iſle du Lac de Zell en Suabe, Province d'Allemagne.*

AUGIA Minor, *ou* Albă, æ. *f.* Meinow, *petite Iſle du Lac de Conſtance, dans la Suabe en Allemagne.*

AUGMEN, ĭnis. *n. Lucr.* Augmentation, accroiſſement, aggrandiſſement, crûë.

AUGMENTATIO, ōnis. *f. Le même qu'*Augmen.

AUGMENTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Jun. Firm.* Augmenter.

AUGMENTUM, i. *n. Varr.* Morceau coupé ſur la victime, & joint au foye *par maniere d'augmentation.* ‖ Augment, *terme de Grammaire.*

AUGONIUS Mons. Le Mont Augon, *partie de l'Apennin, dans le Paveſan en Italie.*

AUGUM, i. *n.* Auga, æ. Eu, *petite ville de France, ſur la côte de Normandie, aux confins de Picardie.*

AUGUMENSIS. *m. f.* ſĕ, *n.* is. Qui eſt de la Comté d'Eu, *en Normandie.*

AUGUR, ŭris. *m. Cic.* Augure, *Devin qui prédiſoit l'avenir, par le vol & par le chant des oiſeaux.*

AUGURACULUM, i. *n. Feſt.* L'endroit où les Augures faiſoient leurs obſervations.

AUGURALE, is. *n. Sen.* La marque des Augures, ce qui les diſtinguoit des autres hommes. ‖ *Tac. Le même qu'*Auguraculum.

AUGURALIS, is. *m. f. Virg. Cic.* Un homme qui a été Augure. *Auguralis porta. Tac.* La porte Augurale à Rome.

AUGURATIO, ōnis. *f. Cic.* Augure, *divination par le chant* ou *par le vol des oiſeaux.*

AUGURATO. *adv. Liv.* Après avoir pris les augures, conſulté le chant *ou* le vol des oiſeaux, obſervé les oiſeaux. ‖ Ayant pris toutes les meſures; dans les regles, dans toutes les formes.

AUGURATRIX, īcis. *f.* Celle qui fait la profeſſion d'Augure.

AUGURATUS, ûs. *m. Cic.* La dignité d'Augure *ou* leur ſcience, l'art de deviner par le vol *ou* par le chant des oiſeaux; l'obſervation des oiſeaux.

AUGURATUS, a, um. *Cic.* Choiſi, élû, bâti, fait après avoir conſulté *ou* obſervé les augures, les oiſeaux.

AUGURIALIS. *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plin. Le même qu'*Auguralis.

AUGURIUM, ĭi. *n. Cic.* Augure, préſage, divination, prédiction de l'avenir, *par le chant* ou *par le vol des oiſeaux.* ‖ *Flor.* La ſcience des Augures, leur art de deviner.

AUGURO, as, āvi, ātum, ārĕ. *ou*

AUGUROR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Augurer, deviner, pronoſtiquer, prévoir, preſſentir, conjecturer, *ſur tout par le vol* ou *par le chant des oiſeaux.*

AUGUSTA, æ. *f. Tac.* L'Imperatrice, *la femme de l'Empereur.*

AUGUSTA, æ. *f.* Sebaſte, *ville de Cilicie. Pluſieurs Villes portent le même nom, auquel on a ajoûté un autre mot pour les diſtinguer; comme:*

AUGUSTA Acilia, æ. *f.* Azelbourg, *autrefois ville des Vindeliciens; aujourd'hui village de Baviere ſur le Danube.*

AUGUSTA Auſciorum, Auſci, orum, *antea* Climberis. Aux, *ou* Auſch, *ville Archiepiſcopale de Gaſcogne, en France.*

AUGUSTA Badacum. *Voiez* Burchuſia.

AUGUSTA Batiēnōrum, Auguſta Bagiennōrum. Saluces, *ville de Piedmont, ſur le Pô, capitale d'un Marquiſat qui porte ſon nom.*

AUGUSTA Bracărum, Braccără Auguſta, æ. *f.* Bragues, *ville Archiepiſcopale de Portugal, entre Minho & Douro.*

AUGUSTA Cæſarea. *f.* Sarragoſſe, *ville d'Eſpagne.*

AUGUSTA Ciliciæ. Sebaſte. Seveſtia, *ville Epiſcopale, autrefois de Cilicie, aujourd'hui de Caramanie, ſur la côte Meridionale de la Natolie.*

AUGUSTA Diavocontiorum. *f.* Die, *ville de Dauphiné.*

AUGUSTA Druſii. *Voiez* Druſōmăgus.

AUGUSTA Emĕrĭta, æ. Mérida, *ville d'Eſpagne, dans l'Eſtramadoure.*

AUGUSTA Euphrateſia. Azar; Comagene, *ville capitale de la Commagene en Syrie.*

AUGUSTA Firma. *Voiez* Aſtygi.

AUGUSTA Galliæ Narbonenſis. Aoſte, Aouſte, *village de Dauphiné, en France.*

AUGUSTA Gemella. *Voiez* Tucci.

AUGUSTA Germaniæ. Tubinge, *ville de Suabe en Allemagne.*

AUGUSTA Nova, Porta Auguſta. Covarruvias, *village de la vieille Caſtille en Eſpagne.*

AUGUSTA Picardiæ. Auguſta, *bourg de Picardie en France, dans le Vimeu.*

AUGUSTA Prætoria. Auſte, Aouſte, *ville Epiſcopale du Duché d'Aoſte, partie de celui de Savoye, dans les Alpes.*

AUGUSTA Quintanorum, Quintana, Quintiana Caſtra. Kinzen, Kintzen, *village de Baviere en Allemagne.*

AUGUSTA Rauracorum, Rauracum, Rauricum, Rauriaca. Augſt, *autrefois puiſſante ville de la Gaule, & à preſent village de Suiſſe, près du Rhin, dans le Canton de Bâſle.*

AUGUSTA Rhætorum. *Voiez* Auguſta Vindelicorum.

AUGUSTA Romanduorum. Luxembourg. *Voiez* Auguſta Veromanduorum.

AUGUSTA Siciliæ. Agouſte, *ville de la Vallée de Noto en Sicile.*

AUGUSTA Sueſſionum, Auguſta Veſſionum, Sueſſiones. Soiſſons, *ville Epiſcopale de l'Iſle de France.*

AUGUSTA Taurinorum, Tauraſia, Taurania, Taurina, Taurinum. Turin, *ville capitale de Piedmont en Italie, ſur le Pô.*

AUGUSTA Tiberii, Urbs Tiberina. Ratisbonne, *ville où ſe tiennent les Diettes des Cercles de l'Empire. Voiez* Regina.

AUGUSTA Trajana. *Ville de l'Aſie Mineure; inconnue maintenant.*

AUGUSTA Trevirorum, Auguſta Trivirorum. Treves. *Voiez* Treviri.

AUGUSTA Tricaſtinorum, Tricaſtini; *olim* Senomagus, *ou* Neomagus. Saint-Paul-Trois-Chateaux, *ville Epiſcopale de Dauphiné, en France.*

AUGUSTA Trinobantum. Londres, *capitale d'Angleterre. Voiez* Londinium.

AUGUTA Turonum. *Voiez* Turones.

AUGUSTA Vagiennorum. Saluces, *ville d'Italie. Voiez* Vagienni.

AUGUSTA Valeria. Valence, *ville d'Eſpagne. Voiez* Valeria.

AUGUSTA Veromanduorum, Auguſta Romanduorum, Veromandui. Vermand, *bourg de Picardie en France.* ‖ Saint Quentin.

AUGUSTA Vindelicorum, Auguſta Rhætorum, *antea* Damaſia. Augsbourg, *ville Epiſcopale de Suabe en Allemagne.*

AUGUSTALDIA. *Voiez* Lindisfarnia.

AUGUSTALE, is. *n. Quint.* Pavillon; la tente d'un Souverain, d'un General. ‖ Poëme funebre.

AUGUSTALES, ium. *m. plur. Veget.* Les Capitaines inſtituez par Auguſte, *qui combattoient à la tête des bataillons.*

AUGUSTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Colum.* D'Auguſte, Imperial.

AUGUSTALIA, ium. *n. plur. Tac. ou* Auguſtales ludi. *m. plur.* Fêtes en l'honneur d'Auguſte.

AUGUSTAMNICA, æ. Regio. Errif, *partie ſeptentrionale de l'Egypte.*

AUGUSTANA Confeſſio. *f.* La Confeſſion d'Ausbourg.

AUGUSTANA, æ. Auguſtana Caſtra, orum. *n. plur.* Ganſting, *ville de Baviere en Allemagne.*

AUGUSTANI. *Tac. Le même qu'*Auguſtales, & Auguſtiani. *plur.* Chevaliers Romains du corps des Senateurs, *qu'on ſurnommoit ainſi. Auguſtanus currus. Suet.* Le char, le carroſſe d'un Chevalier Romain.

AUGUSTANUS Epiſcopatus. L'Evêché d'Augsbourg, *dans la Souabe en Allemagne.*

AUGUSTAVIA. Auguſtow, *ville de la Polaquie, en Pologne.*

AUGUSTE, tius, tiſſimè. *adv. Cic.* Avec magnificence, majeſtueuſement, avec pompe, d'une maniere auguſte. ‖ Pieuſement, ſaintement, avec pieté, avec veneration, avec reſpect.

AUGUSTIA, æ. Ancienne ville de la Dace. *On croit que c'eſt celle de Jas.*

AUGUSTINÆ Clauſuræ, arum. *plur. f.* Julia Clauſtra, orum. *n. plur.* La Chiuſa, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie.*

AUGUSTINUS Ducatus. Le Duché d'Aoſte, *partie du Duché de Savoye.*

AUGUSTOBERGA. Auguſtberg, *ville de Miſnie, dans le Cercle de la haute Saxe en Allemagne.*

AUGUSTOBONA, æ. *f. Voiez* Trecæ.

AUGUSTOBRIGA Pelendonum, æ. *f.* Aldea el Muro, Aldea del poco, *bourg d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille.*

AUGUSTOBRIGA Vettonum. æ. *f.* Elpedroſo, *village d'Andalouſie en Eſpagne.*

AUGUSTODUNENSIS Tractus. L'Autunois, *Contrée du Duché de Bourgogne en France, dependances d'Autun.*

AUGUSTODUNUM, i. *n.* Autun, *ville de Bourgogne.*

AUGUSTODUNUM Æduorum, i. *n. antea* Bibracte. Autun, *ville Epiſcopale du Duché de Bourgogne en France.*

AUGUSTODURUS, i. *m.* Tury, *petite ville de Normandie en France.*

AUGUSTOMAGUS, i. *m. poſtea* Sylvanectum, i. *n.* Senlis, *ville Epiſcopale de l'Iſle de France.*

AUGUSTOMANA, æ. *f. Voiez* Trecæ.

AUGUSTONEMETUM, i. *n.* Clermont, *en Auvergne.*

AUGUSTONEMETUM, Gergŏvĭa, æ. *f.* Avernum. Gergovie, *ancienne ville d'Auvergne, dans les Gaules.*

AUGUSTORITUM, i. *n.* Poitiers, *ville de France. Voiez* Lemovices.

AUGUSTULUS, i. *m. Nom propre d'homme.* Auguſtule, *Empereur.*

AUGUSTUM, i. *n.* Saint-Genis d'Hoſtie.

AUGUSTUS, i. *m.* Auguſte, *nom d'un Empereur Romain.* ‖ Le mois d'Août.

AUGUSTUS, a, um. *Cic.* Auguſte, grand, magnifique, venerable, ſacré, conſacré, ſaint. ‖. *Liv.* Majeſtueux. ‖ *Plin.* Ce qui regarde Auguſte *ou* l'Empereur. *Hiſtoria Auguſta.* L'Hiſtoire Imperiale. *Auguſta forma.* Un air majeſtueux.

AVI, ōrum. *m. plur. Virg.* Les ancêtres, les peres, les aïeuls.

AVIA, æ. *f. Cic.* L'aïeule, la grand'mere.

AVIA, ōrum. *n. plur. Tac.* Lieux où il n'y a point de chemins tracez *ou* par où l'on ne peut paſſer.

AVIA, æ. Furconium, i. *n.* Forcone, *ville ruinée, autrefois Epiſcopale, dans l'Abruzze ulterieure au Royaume de Naples en Italie.*

AVIANUM, i. *n.* Aviano, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie.*

AVIARIA, ōrum. *n. plur. Virg.* Bocages, boſquets, buiſſons, *où les oiſeaux ſe retirent.*

AVIARIUM, ĭi. *n. Cic.* Voliere, *lieu où l'on éleve des oiſeaux* ou *de la volaille.*

AVIARIUM, i. *n.* Pithŭĕrium, i. *n.* Pluviers, *ville de l'Orleanois en France.*

AVIARIUS, ii. *m. Colum.* Celui qui a ſoin des oiſeaux *ou* de la volaille.

AVIARIUS, a, um. *Varr.* Qui concerne les oiſeaux *ou* la volaille. *Aviarium rete. Varr.* Rets, filet à prendre des oiſeaux.

AVIAROCUS, i. *m.* Aviaroki, *ville de Finlande, en Suedé.*

AVICENNA, æ. *m.* Avicenne, *Philoſophe.*

AVICULA, æ. *f. Gell.* Petit oiſeau, oiſillon.

AVICULA, æ. *f.* Mons. Monte-Vocello. Vogelberg, *c'eſt-à-dire montagne de l'Oiſeau, l'une des Croupes du mont Saint-Godard, partie des Alpes.*

AVIDE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Avidement, goulument, avec grand appetit; avec ardeur, paſſion, empreſſement, chaleur. *Avidè expectare litteras amici. Cic.* Attendre avec impatience des lettres de ſon ami.

AVIDITAS, ātis. *f. Cic.* Avidité, grand appetit *ou* deſir, ardeur, empreſſement, paſſion. *Aviditas pecuniæ. Cic.* Grand amour pour l'argent.

AVIDUS, a, um. *Hor.* Avide, qui devore, qui engloutit, glouton, gourmand. ‖ *Cic.* Deſireux; qui a de l'avidité, de la paſſion, de l'ardeur, de l'empreſſement; âpre, paſſionné. *Novitatis avidus. Plin.* Ami de la nouveauté.

AVILA Aſturiæ, æ. *f.* Avila, *ville de l'Aſturie d'Oviedo, en Eſpagne.*

AVILA Caſtellæ. Avila, *ville Epiſcopale de la vieille Caſtille, en Eſpagne.*

AVILA Peruviæ. Avila, *ville du Pérou, dans l'Amerique Meridionale.*

AVILIANA, æ. *f.* Veillane, Avigliana, *bourg du Marquiſat de Suze, dans les Etats de Savoye.*

AVINIONETUM. Vignonet, Avenionet, *bourg de Languedoc, en France.*

AVINNUM, i. *n.* Avino, Minas de Avino, *ville de l'Audience de Guadalajara, dans le Mexique en Amerique.*

AVINUS Fluvius. L'Avin, *riviere de la Cluydesdale, dans l'Ecoſſe Meridionale.*

AVIQUIRINA, æ. *f.* Aviquirina, *petite Iſle de la mer Pacifique, ſur la côte du Chili, dans l'Amerique Meridionale.*

AVIREIUS. *ſ. m.* Aberce, *nom propre d'homme.*

AVIS, is. *f. Cic.* Oiſeau. ‖ *Ovid.* Préſage, augure. *Avis Diomedea. Apul.* Mouette, poule d'eau. *-Solis.* Le Phenix, le Cocq. *-Jovis.* L'Aigle. *-Junonis*, vel *medica.* Le Paon. *-Veneris.* Le Pigeon. *-Minervæ.* Le Hibou. *-ſiniſtra. Plaut. -adverſa. Cic. -dira. Claud.* Oiſeau de mauvais augure. *-fluminea. Ovid.* Oiſeau de riviere. *peregrina. Ovid.* Oiſeau de paſſage. *-alba. Cic.* Choſe rare, préſage heureux. *-ſquammoſa. Plaut.* Un poiſſon volant. *-Avibus bonis. Plin. -ſecundis. Liv.* Avec les augures favorables, heureuſement, à la bonne heure.

AVISIO, onis. *m.* Portus Liguriæ. Eſe, *village du Comte de Nice, en Provence.*

AVISIUM, i. *n.* Avis, *petite ville de l'Alentejo en Portugal.*

AVITACUM, i. *n.* Aubiere, *village d'Auvergne, en France.*

AVITUS, a, um. *Cic.* Qui concerne nos aïeuls *ou* nos ancêtres, ancien, vieux. *Avita bona. Cic.* Des biens de famille. *Avitum malum. Liv.* Vice de race.

AVIUM Inſula. L'Iſle d'Aves, *ou* des Oiſeaux, l'une des Antilles Soto vento, *dans la mer du Nord, en l'Amerique Meridionale.*

AVIUS, a, um. *Sall.* Qui eſt ſans chemin, ni ſentier, qui n'eſt point frayé, impraticable, inacceſſible, où l'on ne peut paſſer *ou* aborder. ‖ Egaré, fourvoyé, qui a perdu ſon chemin, qui s'en eſt écarté.

AUKLANDIA, æ. *f.* Aukland, Bishops. Aukland, *bourg du Comté de Durham, au Nord d'Angleterre.*

AULA, æ. *f. Cic.* Une ſalle, la Cour, le Palais des Princes, une cour de maiſon. ‖ *Prop.* Une étable, un Château ſur le Mont-Hæmus. ‖ Un clairon.

AULA Alba. Witehal, *c'eſt-à-dire* Sale blanche, Palais des Rois d'Angleterre, *dans un quartier de Londres appellé Weſtminſter.*

AULÆDUS, i. *m. Cic. Voiez* Auletes.

AULÆUM, i. *n. Cic.* Tapis, tapiſſerie; eſpece de dais *qu'on tendoit au deſſus de la table* dans les ſalles *à manger. Aulæorum ſeries.* Tenture de tapiſſerie.

AULAGA Lacus. Le Lac D'Aulagas. *Lac du Pérou, dans l'Amerique Meridionale.*

AULAR, āris. *n. Varr.* Le couvercle d'une marmite.

AULCESTRIA. Aulceſter, *bourg du Comté de Warwich en Angleterre.*

AULDBEIA. Auldby, *bourg du Comté d'Yorck en Angleterre.*

AULEOTA, æ. *f. Voiez* Aulōtum, i. *n.*

AULERCI Cenomani, ōrum. *m. plur.* Les Amerciens, les Manceaux, *les peuples du Maine. Aulerci Eburovices. m. plur.* Les peuples du Comté d'Evreux. *Aulerci Diablintes. m. pl.* Les Percherons, *les peuples du Perche.*

AULETES, æ. *m. Cic.* Joueur de flute *ou* d'autres inſtrumens à vent.

AULETICUS, a, um. Qui concerne les flutes, les inſtrumens de Muſique à vent, *ou* qui eſt propre à en faire.

AULETRIS, ĭdos. *f.* Une fluteuſe.

AULICUS, a, um. *Suet.* De la Cour; magnifique, royal.

AULICUS, i. *m. Suet.* Courtiſan, homme de Cour.

AULIS, ĭdis. *f.* L'Aulide, *partie de la Béotie, ou de l'ancienne Grece, ſur la côte Orientale.*

AULOEDUS, *m. Cic.* Un joueur d'inſtrumens de Muſique à vent.

AULON. *Voiez* Caulon.

AULON Taulantiorum, onis. *m.* La Valone, Valona, *vile de l'Epire, vis-à-vis des bouches du golfe de Veniſe.*

AULOTUM, Auleōta. Aulot, *bourg de Catalogne en Eſpagne.*

AULULA, æ. *f.* Petit pot, petite marmite.

AUMARIUM, ĭi. *n. Petr.* Lieux ſecrets, privé, latrines, aiſément, lieux en un endroit public.

AUMIGNONA, æ. *m.* L'Aumignon, *ri-*

viere du Vermandois, partie de Picardie, en France.

AUNA, Emelia. Emeley, Emley, Emmeley, *ville de la Mommonie, en Irlande.*

AUNEDONACUM, i. *n.* Aulnay, *bourg du Poitou, aux confins de la Saintonge, en France.*

AUNUS, i. *m.* L'Auneau, *petite ville de Beauce, en France.*

AVO, ōnis. Avus, i. *m.* Avonus, i. *m.* Fluvius Hiſpaniæ. La riviere d'Aves. Rio d'Aves *en Portugal, dans la Province d'entre Duero ou Douro, & Minho.*

AVO, ōnis. *m.* Fluvius Angliæ. L'Avon, & Avin, *riviere du Comté de Wilt en Angleterre.* ‖ *Autre dans le Comté de Leiceſter.* ‖ *Autre dans le Comté de Monmouth.*

AVO, ōnis. *m.* Avona, æ. Fluvius Scotiæ. L'Avon, *riviere d'Ecoſſe; elle paſſe dans le Comté d'Argile & le payis de Lorne.*

AVOCAMENTUM, i. *n. Plin.* Relâche, divertiſſement, recreation, occupation divertiſſante *après un travail d'eſprit.*

AVOCATIO, ōnis. *f. Cic.* Diſtraction, recreation, divertiſſement. *Avocatio à cogitanda moleſtia. Cic.* Divertiſſement, éloignement des penſées qui chagrinent l'eſprit.

AVOCATUS, a, um. Détourné, éloigné, diſtrait, retiré, appellé, diverti.

AVOCO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Détourner, éloigner, diſtraire, divertir, retirer, rappeller, révoquer. *Avocare concionem. Gell.* Empêcher de parler en public.

AVOGASIA, æ. *f.* Avogaſie, *Province d'Aſie.*

AVOLO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cat.* S'envoler. ‖ *Cic.* S'enfuir, s'en aller, s'échapper, s'évanouir, diſparoître, paſſer vîte. *Avolat voluptas. Cic.* Les plaiſirs s'évanouiſſent bientôt.

AVONA, æ. *m.* Avinus, i. *m.* Alaunius, i. *m.* L'Aven, Avon, *riviere d'Angleterre, dans les Comtez de Wilt & de Hant.*

AVONA, æ. Scotiæ Fluvius. L'Avon, *riviere d'Ecoſſe, qui paſſe dans le Cluydervale & le payis de Sterling.*

AVORSUM. *adv.* Par derriere.

AURA, æ. *f. Plin.* J. Le vent. ‖ *Virg.* Un petit vent, un ſouffle de vent, un vent doux. ‖ L'air, l'éclat, le brillant, le jour, la lumiere. ‖ La bienveillance, la faveur. ‖ *Hor.* L'odeur, la ſenteur. ‖ *Phæd.* La réputation. *Auras vitales carpere. Virg.* Vivre, jouir de la vie, prendre l'air. *Aura auri. Virg.* L'éclat, le brillant de l'or.

AURA, æ. L'Aure, *petite riviere de France dans les confins du Perche & de la Normandie.* ‖ *Autre dans la baſſe Normandie.*

AURACUM, Urācum, i. *n.* Aurach, *petite ville du Cercle de Suabe en Allemagne.*

AURAICUM, i. *n.* Auray, *petite ville de Bretagne en France, vers la coſte Meridionale.*

AURAMENTUM, i. *n. Plin.* Inſtrument propre à tirer l'or *ou* à le purger.

AURANA, æ. *f.* La Urana, *petite ville de Dalmatie.*

AURANTIA poma. *n. plur. Dioſc.* Des Oranges.

AURARIA, æ. *f. Tac.* Mine d'or. ‖ Impôt ſur les denrées.

AURARIUS, i. *m.* Orfevre.

AURARIUS, a, um. *Plur.* Qui concerne l'or, d'or. *Aurarium negotium. Plaut.* Affaire, où il y a à gagner.

AURASIUS, *ou* Auraſus mons, i. *m.* Auraz, *montagne de Barbarie en Afrique.*

AURATA, æ. *f. Celſ.* Dorade, *poiſſon de mer.*

AURATIARUM, i. *n.* Abtuckhamia, Apragbania, *ville de Tranſſilvanie.*

AURATURA, æ. *f. Quint.* Dorure.

AURATUS, a, um. *Cic.* Doré, couvert d'or.

AURAVANUS, Auravannus, i. *m.* Fluvius. Rain, Rian, *riviere du Nord d'Angleterre.*

AUREA, æ. *f. Feſt.* Têtiere de cheval.

AUREA Cherſoneſus. La Preſqu'iſle de Malacca *dans les Indes orientales.*

AUREA Vallis. Airvaux, *Abbaïe de France en Poitou.*

AUREA Vallis. Orval, *village du Duché de Luxembourg.*

AUREATUM, i. *n.* Aichſtade, *ville d'Allemagne.*

AUREATUM, i. *n.* Naſſavels, *village de l'Evêché d'Aiſchet en Franconie, province d'Allemagne.*

AURELIA, æ. *f.* Orleans, *ville Epiſcopale de France.*

AURELIA Allobrogum. *Ancienne ville de la Gaule Narbonoiſe. Pluſieurs la mettent à Geneve.*

AURELIA Cariza, Aurelia Antonina. Cariza, *ruines d'une ville d'Andalouſie en Eſpagne.*

AURELIACUM, i. *n.* Aurillac, *ville en Auvergne. Voiez* Aurilliacum.

AURELIÆ, ārum. *f. plur.* Aureliani, ōrum. *m. plur.* Aurelia, æ. *f.* Aurelianum, i. *n.* Orleans, *ville de France, capitale de l'Orleanois & de la Beauce.*

AURELIANENSE Regnum. Le Roiaume d'Orleans.

AURELIANENSIS Ager. L'Orleanois, *Contrée de France, dépendances d'Orleans.*

AURELIANENSIS Inſula. L'Iſle d'Orleans, *Iſle de Canada dans l'Amerique Septentrionale.*

AURELIANENSIS Præfectura. Le Gouvernement d'Orleans, *l'un des douze grands Gouvernemens de France.*

AURELIANUM, Urbs Norici. Lintz, *ville de la haute Autriche en Allemagne.*

AURELII Vicus. Vicarello, *bourg du patrimoine de S. Pierre en Italie.* ‖ *Thermæ Aureliana.* Les bains de Vicarello.

AUREOLI Pons. Pontirolo, *village du Milanois en Italie.*

AUREOLUM Caſtrum. Orialo, *bourg de la Romagne, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

AUREOLUS, i. *m. Mart.* Petite monnoie d'or.

AUREOLUS, a, um. *Catul.* D'or. ‖ *Varr.* Qui approche de l'or, de couleur d'or; doré. ‖ *Cic.* Qui vaut de l'or, précieux, excellent, d'un grand prix. *Aureola oratiuncula. Cic.* Petit diſcours excellent & fort poli. *Aureolus libellus. Cic.* Un petit livre, qui vaut ſon peſant d'or.

AURESCO, is, ĕrĕ. *Varr.* Jaunir, devenir de couleur d'or.

AUREUS, i. *m. Plin.* Monnoie d'or.

AUREUS, a, um. *Cic.* D'or, fait d'or. ‖ *Aurea regula.* La regle de trois. *Aureus nummus.* Un écu *ou* autre piéce d'or monnoié. *Aurei mores. Hor.* Des mœurs excellentes, un naturel charmant; un beau naturel, aimable, admirable. *Aurea ætas. Ovid.* Le ſiécle d'or, l'âge d'or. - *cæſaries. Virg.* - *coma. Ovid.* Une chevelure blonde. - *nox. Val. Flac.* Une nuit étoilée. *Aureum dictum. Luct.* Un bon mot, une parole qui vaut de l'or. - *malum. Virg.* Une orange, un citron. *Aureus numerus.* Le Nombre d'or, *dans les Calendriers.*

AUREUS Mons. Le Mont d'or, *montagne d'Auvergne près de Clermont, en France.*

AUREUS Mons. Monte Gradacchio, *montagne de l'Iſle de Corſe.*

AURIA. Orenze, *ville de Galice en Eſpagne.*

AURICHALCUM, i. *n. Plin.* Auripeau, *ſorte de laiton;* clinquant.

AURICHYSARA, æ. *f.* Aurichyſar, *bourg de Bulgarie dans la Turquie en Europe, aux confins de la Romanie.*

AURICOMUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui a les cheveux blonds. ‖ *Virg.* Qui a les feuilles *ou* les branches d'or. *Auricomos fœtus ex arbore decerpere. Virg.* Arracher une branche d'or d'un arbre.

AURICULA, æ. *f. Cic.* L'oreille. *Auriculam opponere. Hor.* Preſenter l'oreille. *Quand un homme étoit invité à être témoin, il préſentoit le bout de ſon oreille à toucher à celui qui l'invitoit, pour marque qu'il acceptoit. Auricula infimâ mollior. Cic.* Plus mou, plus ſouple que le bout de l'oreille. *Proverbe pour dire qu'une perſonne eſt d'un* temperament doux & facile. *Auriculas dimittere ut iniquæ mentis aſellus. Hor.* Baiſſer les oreilles comme un ſot, demeurer ſans dire mot, n'avoir rien de bon à répondre. *Auricula cordis.* Les oreillettes, *terme d'Anatomie. Auricula muris.* Oreille de rat, *plante.* ‖ Alſine, Piloſelle, *plante. Auricula aſini ou urſi.* Oreille d'âne *ou* d'ours, la grande Conſoude, *plante. Auricula leporis.* Oreille de lievre, *plante.*

AURICULARIS, *m. f.* le, *n.* [illegible] *Celſ.* De l'oreille; auriculaire. *Auricularis digitus.* Le petit doigt de la main. *Auricularis* [illegible] *Celſ.* Demangeaiſon d'oreille.

AURICULARIUS, ii. *m.* Conſeiller ſecret, qui a l'oreille de quelqu'un.

AURICUM, i. *n.* Aurick, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne.*

AURIFABER, i. *m. Le même qu'*Aurifex.

AURIFER, a, um. *Plin.* Qui produit, qui porte de l'or; où l'on trouve de l'or.

AURIFEX, īcis. *m. Plaut.* Orfévre, ouvrier qui travaille en or, affineur.

AURIFICINA, æ. *f.* Boutique d'orfevrerie.

AURIFLAMMA, æ. *f.* L'Oriflamme, *Banniere de France.*

AURIFLUUS, a, um. Fleuve *ou* riviere qui roule de l'or parmi ſon ſable.

AURIFODINA, æ. *f. Plin.* Miniere, mine d'or.

AURIFUR, ūris. *Plaut.* Qui dérobe de l'or, qui a volé l'or de quelqu'un.

AURIGA, æ. *m. f. Virg.* Cocher, charretier; muletier, conducteur d'ânes *ou* de chevaux. ‖ *Ovid.* Un Pilote. ‖ *Colum. Une des conſtellations celeſtes.*

AURIGARIUS, ii. *m. Suet.* Celui qui avoit ſoin des coches *dans les ſpectacles.*

AURIGARIUS, a, um. De charretier, de cocher.

AURIGATIO, ōnis. *f. Suet.* La conduite d'un char, d'un carroſſe, d'un chariot, d'une charette.

AURIGENA, æ. *omn. gen.* Engendré par le moien de l'or, *ſurnom de Perſée.*

AURIGER, a, um. *Le même qu'*Aurifer.

AURIGERA, æ. *f. Voiez* Aregia.

AURIGI, ōrum. *m. plur.* Aurigia, æ. *f.* Oringa, æ. *f.* Oningia, æ. *f. Jum.*

AURIGO, īnis. *f. Plaut.* La jauniſſe, les pâles couleurs.

AURIGO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Suet.* &

AURIGOR, āris, ātus ſum, āri. *depon. Varr.* Conduire, mener un carroſſe, &c. ‖ Regir, gouverner.

AURIKIA. L'Aurikerland, *partie de l'Oortfriſe* ou *du Comté d'Embden au Nord des Provinces Unies.*

AURILLIACUM, Aurēliācum, i. *n.* Aurillac, *ville de Limouſin en France.*

AURIMONTIUM, i. *n. Voiez* Goldeberga.

AURINIANA Ala. Ried, *ville autrefois du Norique, aujourd'hui bourg de Baviere en Allemagne.*

AURIOLA, æ. *f.* Auriole, *ville de Malabar dans les Indes Orientales.*

AURIPIGMENTUM, i. *n. Plin.* Orpin, orpiment, arſenic, *mineral, couleur jaune.*

AURIS, is. *f. Cic.* L'oreille. *Auris ima. Plin.* Le bout de l'oreille. - *Patiens culturæ. Hor.* Un eſprit docile, qui ſe laiſſe cultiver. - *rimoſa. Hor.* Un homme qui ne peut garder de ſecret, *ou* qui ne peut rien retenir de ce qu'il entend. - *memor. Ovid.* Une bonne memoire. - *Deorum ab illis abhorret. Cic.* Les Dieux ne veulent pas les écouter. *Habere aures teretes. Cic.* Avoir l'oreile fine, délicate. — *faciles.* Avoir des auditeurs attentifs. — *ſurdas.* N'écouter point, n'avoir point d'entendement. *Aurem vellere. Virg.* Avertir, reprimander, faire ſouvenir. *Aures erigere. Cic.* Dreſſer les oreilles. *Aurium judicium ſuperbiſſimum. Cic.* Le diſcernement des oreilles.

AURISCALPIUM, ii. *n. Scrib. Larg.* Un cure-oreille.

AURITUS, a, um. *Virg.* Qui a de grandes oreilles. ‖ *Plaut.* Qui eſt attentif. *Auritum facere populum. Plaut.* Faire faire ſilence, rendre le peuple attentif. *Auritus teſtis. Plaut.* Un témoin qui dépoſe pour avoir oui.

AURO, as, ārĕ. *Varr.* Dorer, couvrir d'or.

AUROCLAVATUS, a, um. *Vopiſc.* Qui eſt piqué de clous d'or, qui eſt enrichi d'or de rapport, piqué, broché, brodé, rehauſſé d'or.

AURONA, æ. *f.* Fluvius. L'Auron, *riviere de France dans le Berry; elle paſſe à Bourges.*

AURONTIUM, i. *n.* Auronzo, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie.*

AURORA, æ. *f. Virg.* L'aurore, l'aube, le point du jour. *Auroram ſequi. id.* Aller vers le Levant.

AURSPERGA, Urſperga, æ. *f.* Urſperg, Aurſperg, *bourg de Souabe en Allemagne.*

AURUM, i. *n. Cic.* L'Or *metal*; la monnoie d'or. ‖ *Stat.* De la vaiſſelle d'or. ‖ *Plaut.* Des habillemens, des ornemens d'or. *Aurum calatum. Cic.* Vaſe d'or ciſelé. *-actum.* Mis en œuvre. *-infectum. Virg. -grave. Liv.* En lingots, lingot d'or. *textile. Plaut.* Or trait ou filé. *-gemmatum. Stat.* Bague d'or. *-æſtivum & ſemeſtre. Juv.* Ornement d'or, qu'on ne portoit qu'en Eté, & pendant ſix mois. *-lentum. Ovid.* Or moulu. *obrizum. Plin.* Or affiné. *Toloſanum. Cic.* Or funeſte à ceux qui le poſſedent. *Voiez l'origine de ce Proverbe dans Aulu-Gelle. Aurum coronarium. Stat.* Couronne d'or. *-coronarium. Cic.* Qui ſervoit à faire des couronnes. *-ſignatum.* Monnoié. *-jactum. Virg.* Emploié. *Aurum.* Le Soleil, *en terme de Chimiſtes. Aurum muſivum.* Or de Peintre.

AURUNCA, æ. *f. Voiez* Sueſſa.

AUSA, æ. *f.* Vich d'Oſſone *ou* Vique, *petite ville d'Eſpagne; elle eſt dans la Catalogne.*

AUSCARIPEDA, æ. *f. Varr.* Sorte de vermiſſeau qui a pluſieurs pieds; une chenille.

AUSCI, ōrum. *m. plur.* Les habitans d'Auche *en Gaſcogne.* ‖ Auche, *ville Archiepiſcopale d'Armagnac.*

AUSCULTATIO, ōnis. *f. Plaut.* Soumiſſion, déference, obéiſſance aux ordres *ou* aux conſeils. ‖ *Suet.* Curioſité d'apprendre des choſes nouvelles *ou* ſecrettes.

AUSCULTATOR, ōris. *m. Cic.* Auditeur, qui écoute.

AUSCULTATUS, ûs. *m. Apul. Le même qu'*Auſcultatio.

AUSCULTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Ecoûter, entendre. ‖ Croire, ſe fier, déferer, obéir aux conſeils, ſuivre les ordres. *Mihi auſculta. Cic.* Croiez-moi, faites ce que je vous dis. *Te auſcultabo. Plaut.* Je vous entendrai.

AUSER, Auſur, is. *m.* Serchio, *riviere près de Luques en Italie.*

AUSIGDA, æ. *f.* Zadra, *ville du Roiaume de Barca en Afrique.*

AUSIM, is, it. *præſ. ſubj. Virg.* J'oſerois. *Auſim non dicere. Virg.* Je n'oſerois dire.

AUSOBA, æ. *f.* Logh, *riviere de la Connacie en Irlande.*

AUSONIA, æ. *f.* Auſonie, *ancien nom d'une partie de l'Italie.*

AUSONIUS, a, um. qui eſt d'Italie, d'Auſonie.

AUSONIUS, ii. *m.* Auſone *Poëte Bourdelois.*

AUSPEX, icis. *m. Hor.* Augure, devin par les oiſeaux. ‖ *Cic.* Conducteur, protecteur, qui prend la conduite, qui ſe charge du ſoin. *Auſpex legis. Cic.* Le protecteur de la Loi. *Auſpice Muſâ. Hor.* Sous la conduite, ſous les auſpices, ſous la protection des Muſes.

AUSPICALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plin.* Qui préſage, qui ſert à augurer, qui concerne les augures, qui marque quelque choſe de l'avenir.

AUSPICALITER. *adv. Hyg.*

AUSPICATO. *adv. Cic.* Selon les augures, aiant conſulté les augures, les aiant pris. ‖ *Ter.* A la bonne heure, fort à propos, heureuſement.

AUSPICATUS, a, um. *Cic.* Sacré, conſacré; qui s'eſt fait ſelon les augures, après les avoir conſultez. ‖ *Quint.* Heureux, favorable, de bon augure, d'un préſage fortuné, qui réuſſit, qui a du ſuccès. *Auſpicatiſſima Dea. Catul.* Une Déeſſe qui accorde aiſément ce qu'on lui demande. *Auſpicatiſſimum exordium. Quint.* Un très-heureux commencement.

AUSPICE. *Voiez* Auſpex.

AUSPICIALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plin. Le même qu'*Auſpicalis.

AUSPICIUM, ii. *n. Cic.* Auſpice, augure, préſage, prédiction par les oiſeaux. ‖ *Liv.* Auſpice, conduite. ‖ *Virg.* Puiſſance, autorité, pouvoir. *Auſpiciis ſuis vivere. Virg.* Vivre à ſa fantaiſie.

AUSPICO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* &

AUSPICOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Obſerver les oiſeaux pour en préſager l'avenir. ‖ *Colum.* Commencer, entreprendre.

AUSSONA, æ. *f.* Auxone, Auſſone, *ville de France; elle eſt ſur la Saone dans le Duché de Bourgogne.*

AUSTER, tri. *m. Caſ.* Le vent de Midi, le Sud. Auſtri *au plur. ſe prend pour les vents en general.*

AUSTERBANTUM, i. *n.* Auſtrebantium. *Ancien païs des Païs-bas, ſitué entre le Hainaut & l'Artois.*

AUSTERE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec auſterité, ſeverité, dureté, rudeſſe, rigueur.

AUSTERITAS, ātis. *f.* Auſterité, ſeverité, rudeſſe, rigueur, dureté. ‖ *Quint.* Gravité, air ſerieux, ſerieux. *Auſteritas colorum. Plin.* La dureté *ou* la vivacité des couleurs.

AUSTERLITIUM, i. *n.* Auſterlitz. Starkow, *ville du Roiaume de Boheme; elle eſt dans la Moldavie.*

AUSTERVICUM. Auſterwick, *ville de la baſſe Saxe en Allemagne.*

AUSTERUS, a, um. *Cic.* Auſtere, ſevere, rude. ‖ Grave, ſerieux. ‖ *Colum.* Apre, dur. *Auſterus color. Plin.* Une couleur enfoncée, chargée, foncée. *Auſterior guſtus. Colum.* Un goût, une ſaveur bien âpre. *Auſterum vinum. Colum.* Du vin rude, trop dur.

AUSTIA, æ. *f.* Auſſig, Uſta, *bourg de Boheme aux confins de la Miſnie.*

AUSTRA. *Voiez* Aſtura.

AUSTRALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Auſtral, Meridional, du Midi, du Sud. *Auſtralis cingulus. Cic.* La Zone Auſtrale, Meridionale. *-Polus. Sen. Tr.* Le Pole antarctique, le Pole auſtral. *Auſtralis Terra.* Les Terres Auſtrales.

AUSTRANIA Inſula. Nort-Strandt, *Iſle de la mer d'Allemagne près du Duché de Sleſwick.*

AUSTRASIA, æ. *f.* Auſtraſie, *Autrefois l'un des quatre Roiaumes de France, qui s'étendoit fort avant dans l'Allemagne.*

AUSTRASIA, æ. *f.* L'Auſtraſie, Roiaume d'Auſtraſie *ou* de Mets, *composé des Provinces Orientales de France.*

AUSTREBATIUM, i. *n.* Auſtrebatenſis Pagus. L'Oſtervant.

AUSTRIA, æ. *f. ou* Iſtria L'Autriche, *Province d'Allemagne.*

AUSTRIA Superior. La Haute Autriche. *Auſtria inferior*, la baſſe Autriche: la premiére eſt la partie occidentale d'Autriche; la ſeconde eſt la partie orientale. *Auſtria interior*, l'Autriche interieure. *Auſtria exterior*, l'Autriche exterieure *ou* l'Avant-Autriche: ce ſont les deux parties du Cercle d'Autriche.

AUSTRIACUS, a, um. Qui eſt d'Autriche.

AUSTRIACUS Circulus. Le Cercle d'Autriche, *qui comprend l'Autriche interieure où ſont la Stirie, la Carinthie, la Carniole, & l'Autriche exterieure, ou l'Avant-Autriche, qui eſt le Tirol.*

AUSTRINUS, a, um. *Colum. Le même qu'*Auſtralis. *Auſtrinus dies.* Un jour auquel le vent du midi regne. *Auſtrinum* ou *pacificum Mare, Auſtrinus Oceanus.* La Mer du Sud, l'Occident de l'Amerique Meridionale.

AUSTRINUS Sinus. La Zuderzée, *grand Golfe de la Mer d'Allemagne.*

AUTESSIODORUM, Autiſſiodorum, i. *n. Voiez* Altiſſiodorum.

AUSTRO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Mouiller.

AUSUM, i. *n. Virg.* Projet hardi, entrepriſe, tentative, action hardie. *Auſis excidere. Ovid.* Echouer, manquer ſon coup.

AUSUS, a, um, *part. Cic.* Qui ceſſe, qui entreprend, qui prend *ou* ſe donne la liberté de, qui a la hardieſſe de. *Auſus capitalia. Liv.* Qui a oſé faire des crimes capitaux dignes de mort.

AUT. *conjonct. Cic.* Ou, ou bien. *Aut bibe, aut abi.* Ou bois, ou va-t-en.

AUTEM. *conjonct. Cic.* Or, même, pour cela, auſſi, mais, &c. *Quid autem ille? Ter.* Et lui, que diſoit-il? *Mihi autem. Cic.* Quant à moi, à mon égard, pour moi. *Quid autem mea? Ter.* Et que m'importe? ſont-ce là mes affaires. *Abite, abite, in domum, & tu autem domum. Plaut.* Allons, marchez, toi au logis, & toi auſſi au logis.

AUTHENTICUS, a, um. *Ulp.* Authentique, qu'on ne peut rejetter, original dont l'autorité eſt reçûe. *Authentica Teſtamenti tabula. Ulp.* L'original d'un Teſtament. *Authentica rationes. Ulp.* Les piéces juſtificatives d'un compte.

AUTHEPSA, æ. *f. Cic.* Marmite de cuivre, qui bout à très-peu feu.

AUTODIDACTUS, *m.* Qui n'a point d'autre maître que ſoi-même.

AUTOGRAPHUS, a, um. *Suet.* Autographe, *qui eſt écrit de ſa propre main.*

AUTOMALA, æ. *f.* Arcudia, *ville de Barbarie en Afrique: elle eſt du Roiaume de Tripoli ſur les confins de celui de Barca.*

AUTOMATA, ōrum. *n. plur. Vitr.* &

AUTOMATARIA, ōrum. *n. plur. Ulp.* Automates, *machines qui ſe remuent par des reſſorts.*

AUTOMATARIUS, ii. *m. Inſcript. ant.* Faiſeur d'Automates.

AUTOMATARIUS, a, um. Qui concerne les Automates. *Automatarius faber.* Un Horlogeur.

AUTOMATIA, æ. *f.* Coup de fortune, de hazard. ‖ *La Déeſſe de la fortune.*

AUTOMATUM, i. *n. Vitr.* Inſtrument qui agit, *ou* qui a du mouvement de ſoi-même; un reſſort, une horloge, une pendule, &c.

AUTONUS Mons. Le Vulcan d'Autton, *au Chili, dans l'Amerique Meridionale.*

AUTOR, ōris. *m. f. Cic. Ovid. Voiez* Auctor.

AUTORAMENTUM, Autoratus, Autoritas, Autoro, &c. *Voiez* Auctor, &c.

AUTRICUM, i. *n.* Chartres, *ville Epiſcopale de France, Capitale du païs Chartrain.*

AUTUNNACUM, i. *n. Voiez* Antenacum.

AUTUMNAL, alis, *omn. gen. Varr.* &

AUTUMNALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. Plin. D'automne, automnal.

AUTUMNITAS, tis. *f. Cat.* La ſaiſon de l'automne.

AUTUMNO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Faire un tems d'automne. *Autumnat aer & vernat ſemper in Italia. Plin.* Il fait toûjours un tems d'automne & de printems en Italie.

AUTUMNUM, i. *n. Varr.* &

AUTUMNUS, i. *m. Cic.* L'Automne, *une des quatre ſaiſons de l'année.*

AUTUMNUS, a, um. *Plin. Le même qu'*Autumnalis.

AUTUMO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Croire, s'imaginer, penſer, avoir dans l'eſprit, eſtimer, être d'avis. ‖ *Plaut.* Raconter, rapporter, dire.

AUTURA, æ. *f. Voiez* Ebura.

AVULSI. *preterit d'*Avello.

AVULSIO, ōnis. *f. Plin.* L'action d'arracher, d'ôter.

AVULSOR, ōris. *m. Plin.* Arracheur, qui arrache, qui ôte.

AVULSUS, a, um. *part. d'*Avello. *Plin.* Arraché, tiré par force, ſeparé, détaché. *Avulſus à ſuis. Cic.* Arraché, enlevé par force d'entre les ſiens.

AVUNCULUS, i. *m. Cic.* Oncle du côté de la mere, frere de la mere, oncle maternel. *Avunculus magnus. Cic.* Grand oncle maternel, frére de l'aïeule maternelle.

AVUS, i. *m. Cic.* Le grand-pere, l'aïeul, le pere du pere *ou* de la mere.

AVUS, i. *m.* Fluvius. La riviere d'Aves *en Portugal, dans la Province d'entre Duero & Minho.*

AVUS Lacus. Le Lac Aw *dans l'Ecoſſe Meridionale.*

AUXENNA, æ. *f.* Neuf-Chaſtel, *petite ville de l'Iſle de France ſur l'Aiſne.*

AUXI. *preterit d'*Augeo.

AUXILIARIS, *m. f.* rĕ, *n.* is. &

AUXILIARIUS, a, um. Auxiliaire, qui aide, qui donne aide *ou* ſecours. ‖ *Ovid.* Secourable, qui prend plaiſir à ſecourir, favorable, qui aſſiſte.

AUXILIATIO, ōnis. *f. Liv.* Secours, aide, main-forte, aſſiſtance.

AUXILIATOR, ōris. *m. Quint.* Qui aide, qui ſecourt, qui donne du ſecours.

AUXILIATRIX, īcis. *f.* Celle qui aide.

AUXILIATUS, ûs. *m. Lucr. Voiez* Auxilium.

AUXILIOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Plin.* Aider, ſecourir, aſſiſter, donner du ſecours.

AUXILIUM, ii. *n. Cic.* Aide, ſecours, aſſiſtance. *Le même qu'*Adjumentum. *Auxilium adverſæ valetudinis. Celſ.* Remede contre une maladie. *-viæ. Virg.* Fournitures de toutes choſes neceſſaires pour voiager avec commodité. *-eſt mihi in patre. Plaut.* J'aurai du ſecours de mon pere, j'ai en mon pere un ſecours tout prêt.

AUXILLA, æ. *f. Feſt.* Petite marmite.

AUXIMA, æ. *f. Voiez* Uxama.

AUXIMALIS Ager. *m. Varr.* Certaine portion de terre aſſignée par centuries.

AUXUME, es. Auxuma, æ. *f.* Accum, *ville de l'Abyſſinie en Afrique.*

AUXUMUM, Auximum, Oximum, i. *n.* Oſimo, *ville Epiſcopale de la Marche d'Ancone dans l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

AUZACIA, æ. *f.* Aczu, *ville du Turqueſtan dans la grande Tartarie.*

A X

AXA, Axmiſtera. Axmyſter, *petite ville du Comté de Devon en Angleterre.*

AXAGUI, ōrum. *m. plur.* Les Axaguas, *peuples de l'Amerique Meridionale.*

AXALITA, æ. *f.* Flavium Axalitanum, i. *n.* Lora, *bourg d'Andalouſie ſur le Guadalquivir en Eſpagne.*

AXAMENTA, ōrum. *n. plur. Feſt.* Vers compoſez à la louange de tous les Dieux, *& chantez par les prêtres Saliens.*

AXARA, æ. *f.* Acſaray, Ainzarba, *ville autrefois Archiepiſcopale de la ſeconde Cilicie, aujourd'hui bourg de Caramanie dans l'Aſie mineure.*

AXARAFUM, i. *n.* L'Axarafe, *petit payis d'Eſpagne, l'un des quatre quartiers du Territoire de Seville en Andalouſie.*

AXBRIGA, æ. *f.* Axa, æ. Axbridge, *c'eſt-à-dire*, Pont ſur l'Ane, *petite ville du Comté de Sommerſet en Angleterre.*

AXELLODUNUM, i. *n.* Hexham, *ville autrefois des Ottadins, aujourd'hui village du Northumberland en Angleterre.*

AXENUM Mare. *n.* [illegible]

AXENUS Pontus. *m. Ovid.* Le Pont Euxin, la Mer noire. *Voiez* Pontus Euxinus.

AXIACE, es. *f.* Oczakow, Dziackrimenda, *ville de la Turquie en Europe, à l'embouchure du Boriſthene.*

AXIACES, is. Solina, *riviere du payis des Nogais dans la petite Tartarie.*

AXICULUS, i. *m. Colum.* Un petit ais, une petite planche, une latte. ‖ *Vitr.* Un petit eſſieu, la cheville d'une poulie.

AXILLA, æ. *f. Cic.* L'aiſſelle.

AXIM. *Feſt. pour* Egerim.

AXIMA Galliæ Narbonenſis, æ. *f.* Jacquemont, *ou* S. Jacqu'Eſme, *autrefois bourg de la Gaule Narbonnoiſe, aujourd'hui village de la Tarantaiſe en Savoie.*

AXIMA, Perſidis Urbs. *Ville ancienne de Perſe, maintenant inconnue.*

AXIMUM, i. *n.* Aſin, Atchain, Axime. *Château & payis de même nom, ſur la coſte de Guinée en Afrique.*

AXINOMANTIA, æ. *f. Plin.* Divination, *où l'on ſe ſervoit d'une hache.*

AXIOMA, tis. *n. Cic.* Axiome, maxime certaine, ſentence reçûe, approuvée.

AXIOPOLIS, is. Axiopoli, *ville de la Turquie Européenne, dans la Bulgarie ſur le Danube.*

AXIS, is. *m. Colum.* Un ais, une planche. ‖ *Vitr.* Une ſoupape plate, *qu'on appelle* clapet *ou* un eſſieu. ‖ *Cic.* L'axe du monde, *dont les deux bouts ſont le pole arctique, & le pole antarctique.* Toute ligne qui traverſe par le centre d'un cercle, *ou* de la ſphere. ‖ *Ovid.* Un chariot, un char, un carroſſe. ‖ *Virg.* Le Ciel. ‖ *Stat.* Les payis qui ſont ſous le pole arctique. *Axis meridianus. Vitr.* La ligne équinoxiale.

AXIS, is. *m. accuſ.* Axim. *Plin.* Animal, qui a le poil de faon de biche, *marqueté de blanc.*

AXIS. *Voiez* Aſſiſium.

AXIT. *Feſt. pour* Egerit.

AXITIA, æ. *f. Plaut.* Broſſe à peigne.

AXITIOSUS, a, um. *Feſt.* Qui agit avec d'autres pour le même deſſein, ſuperſtitieux.

AXIUM, i. *n.* Vardari.

AXIUS Fluvius. Le Vardari, *grande riviere de Macedoine.*

AXON, ōnis. *m. Vitr.* Eſſieu, toute ligne qui coupe un cercle, un globe, *ou* quelqu'autre figure par le milieu. ‖ Une ligne perpendiculaire à l'équinoxial, *tracée ſur le cercle d'un quadran* d'une extremité à l'autre. ‖ La troiſiéme vertebre du col.

AXONA, æ. *m.* L'Aiſne *ou* Ayſne, *riviere de Lorraine & de Champagne, qui tombe dans l'Oiſe en France.*

AXONES, um. *m. plur. Lucan.* Peuples qui habitent le long de l'Aiſne.

AXONES, um. *m. plur.* Tables de bois, ſur leſquelles étoient gravées les Loix de Solon, *& qu'on gardoit à Athenes dans le Pritanée.* ‖ Tables de cuivre où l'on grave les Loix.

AXUENNA, æ. *f.* Vienne en Barois, *du Duché de France, appartenant au Duc de Lorraine.*

AXUNGIA, æ. *f. Plin.* Graiſſe, ſuif, ſaindoux, vieux-oing.

AXUNGIARIUS, a, um. Qui vend du ſain-doux, du vieux-oing, &c. *ou* qui concerne la graiſſe, &c.

AXUS. L'Axe, *riviere du Comté de Sommerſet en Angleterre.*

A Y

AYA. Ays, Eye, *bourg du Comté de Suffolke en Angleterre.*

AYAMONTIA, Aymontia, æ. *f.* Ayamonte, *ville d'Eſpagne, à l'embouchure de la Guadiane, en Andalouſie.*

AYDONUM, i. *n.* Aiduni. *ville de la Vallée de Noie en Sicile.*

AYERBA, æ. *f.* Ayerba. Ayerbe, *bourg d'Arragon en Eſpagne.*

AYMARANI, ōrum. *plur.* Les Aymaranes, *peuples du Perou dans l'Amerique meridionale.*

AYMARGA, æ. *f.* Aymargues, *ville du Languedoc, en France.*

AYNADECIUM, i. *n.* Aynadeki, *ville du Comté de Sag dans la haute Hongrie.*

AYORA, æ. *f.* Ayora, *petite ville du Roiaume de Valence, en Eſpagne.*

AYOTECI, ōrum. *m. plur.* Ayoteces, *montagnes tres-hautes de la province de Tlaſcalan dans l'Amerique meridionale.*

AYRA Fluvius. L'Ayr, *riviere de France, dans le Duché de Bar.*

AYRA Urbs. Ayr *ou* Aire, *ville d'Ecoſſe, capitale du Comté de Kyle.*

AYTIA Inſula. *Voiez* Hiſpaniola.

AYUTLA, æ. *f.* L'Ayutlan, *riviere de l'Amerique Septentrionale, dans la Province de Guatimala.*

A Z

AZAMURUM, Azamurium, i. *n.* Azamor, *ville de Barbarie en Afrique.*

AZA, Aza Augusta. Aza, *village de la vieille Caſtille en Eſpagne.*

AZA Cappadociæ. Aza, *autrefois ville de Cappadoce, aujourd'hui village de la Natolie, entre Tocato & Trebizonde.*

AZACHIA, Aſachia, æ. *f.* Azach, *ville de Turquie en Europe, dans la petite Tartarie.*

AZAFIA. Aſafi, *ville du Roiaume de Maroc en Afrique.*

AZAGARIUM, i. *n.* Czernobel *ou* Czernobal, *ville de Pologne, dans la baſſe Volinie.*

AZAMURIUM Urbs. Azamor, *ville de Barbarie en Afrique.*

AZAMURIUM Promontorium. Le Cap d'Azamor *ſur la coſte de Barbarie en Afrique.*

AZANEA mala, *n. plur.* Pommes d'Azanie, (*ce qui ſe dit d'une affaire qui donne beaucoup de peine, & qui ne rapporte aucun profit;* ‖ *ou d'une affaire qu'on traite avec un homme dont les manieres ſont dures & difficiles.*)

AZANIA, æ. *f.* Regio. La côte d'Ayan, *ou la nouvelle Arabie, grand payis d'Afrique dans la baſſe Ethiopie.*

AZANIUM Mare. La Mer de Zanguebar, *partie de l'Ocean Ethiopien, qui baigne la coſte de Zanguebar.*

AZANIUS Fons, *m.* Fontaine d'Arcadie dans l'Azanie; *les eaux de laquelle donnoient à tous ceux qui en bûvoient une horreur invincible pour le vin, juſqu'à n'en pouvoir ſouffrir l'odeur.*

AZCOITIA, æ. *f. Voiez* Aſcotia.

AZELBURGUM, i. *n.* Azelbourg, *autrefois ville des Vindeliciens, maintenant village de Baviere, ſur le Danube.*

AZEMIA. *Voiez* Perſia.

AZEMUM Regnum. Le Roiaume d'Azem *en Aſie, dans le Nord de la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange.*

AZILIA, æ. *f.* Natolico, *nom de lieu.*

AZILIUM Manſum. Le Mas d'Aſil.

AZIMUTH. *indecl.* Cercles verticaux paſſans par le Zénit, & coupans l'horiſon à angles droits.

AZINCURTIUM. Azincourt, *ville du Vimeu en Picardie, province de France.*

AZIOTHA *ou* Azutha, æ. *f.* Azioth, *ville d'Egypte ſur le Nil.*

AZIRIS, is. *f.* Arſinga, *ville de Natolie en Aſie.*

AZIRUTHA, æ. *f.* Aziruth, *ville d'Egypte, ſur la coſte de la mer rouge.*

AZOK, *ou* Azoth. *indecl.* Vif-argent.

AZOOADA, æ. *f.* Azooad *ou* Azaad, *grand déſert d'Afrique dans le Saara.*

AZORES, *ou* Aſores, ōrum. Inſulæ. Les Azores, *ou* Açores, *Iſles de l'Ocean Atlantique, ſituées entre les coſtes d'Eſpagne & celles de Canada.*

AZOTUS, i. *m.* Alzete, Aſedod, Azote, *ville de Paleſtine, autrefois l'une des cinq Satrapies des Philiſtins.*

AZOUM, i. *n.* Azoo, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange.*

AZUA, æ. *f.* Azua, *ville de l'Iſle de Saint-Domingue, l'une des Antilles.*

AZUAGA, æ. *f.* Azuaga, *ville de l'Eſtramadoure, en Eſpagne.*

AZUMARA, æ. *f.* Azumar, *ville de l'Alentejo, en Portugal.*

AZURA, Zura, Sura. Azuri, Zuri, Suri, *petite Iſle du Golfe de Veniſe, vis-à-vis de Sebenico en Dalmatie.*

AZYMUS, a, um. *Gell.* Azime; pain qui eſt ſans levain, qui n'a point été fermenté. *Feſtum Azymorum.* La Fête de Pâques.

B A

BAAL. *Mot Hebreu qui ſignifie* Seigneur. ‖ *Idole des Aſſyriens.*

BABA, *ou* Babba, æ. *f.* Urbs Africæ. Benibenda, *ancienne ville d'Afrique, dans l'Habata, province du Roiaume de Fez.*

BABA, Babba, æ. *f.* Urbs Bulgariæ. Babba, *ville de Bulgarie ſur la Mer noire.*

BABÆ. *interject. d'admir.* O! ha! *Babæ! Ponit denique animum, mihi in tuto eſt loco. Plaut.* Ah! me voilà enfin l'eſprit en repos.

BABEL. *indecl. f.* Babylone, *ville capitale de Caldée, à preſent* Bagdat.

BABELMANDELIA, æ. *f.* Inſula. l'Iſle de Babel-Mandel, *à l'entrée du Golfe Arabique ou Mer rouge.*

BABENHAUSIUM, i. *n.* Babenhauſen, *bourg de Suabe en Allemagne.*

BABILUS, i. Babilus, *nom d'un Aſtrologue.*

BABOLITZA, æ. *f.* Babolitza, Carethia, Bacohſâ, *bourg ou petite ville de Hongrie dans l'Eſclavonie ſur la Drave.*

BABYLON, ōnis. *f.* Babylone, *ancienne ville de la Caldée, dans la Meſopotamie.*

BABYLON Nova. *Voiez* Cairus.

BABYLONIA, æ. *f.* La Province de Babylone, Yerach. Yerach-Arabi.

BABYLONICUS, a, um. *ut*

BABYLONIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* [illegible]

BABYLONIUS, a, um. *Plaut.* Babylonien, qui eſt de Babylone. ‖ Fait à Babylone.

BABYLONII, ōrum. *m. plur. Cic.* Aſtrologues Caldéens.

BABYLONIS. Babylonis, *nom de lieu.*

BACAIUM, i. *n.* Urbs & Regnum. Bacay,

ville & Royaume de la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange.

BACALA, æ. f. Bacala, ville de la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange.

BACALALUS Lacus. Le Lac de Bacalal, dans la Preſqu'iſle de Jucatan, qui eſt de l'Amerique Septentrionale.

BACARUM Regnum. Le Royaume de Bakar, ou de Bakiſch, dans le Mogoleſtan, en Aſie.

BACASARA, æ. f. Baciesaray, Bacha-Serray, ville de la Preſqu'iſle de Krim, dans la petite Tartarie.

BACCA, æ. f. Cic. Baye, toute ſorte de menus fruits; graines des arbres ou arbriſſeaux, comme de Laurier, ſureau, genévrier, &c. ‖ Hor. Perle, pierre précieuſe.

BACCALAUREATUS, ûs. m. La qualité de Bachelier.

BACCALAUREUS, i. m. Bachelier.

BACCALIA, æ. f. Plin. Arbriſſeau qui porte du fruit ou grain, en grappes ou bouquets.

BACCANÆ, arum. f. plur. Baccano, village du Patrimoine de ſaint Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

BACCARACUM Lotharingiæ, i. n. Baccarat, ville de Lorraine, dans le Dioceſe de Mets.

BACCARACUM Palatinatus. Baccarach ou Baccharach, ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne.

BACCATUS, a, um. Virg. Orné de perles ou de bayes d'arbres.

BACCELUS, i. m. Baccelus, nom d'un Eunuque de grande ſtature, mais foible, énervé de corps & d'eſprit; ce qui fit qu'Auguſte nomma

BACCELUS, a, um. Suet. Toute perſonne de grande taille, mais foible de corps & d'eſprit.

BACCHA, æ. f. Cic. Nom de la Prêtreſſe de Bacchus. ‖ Prop. Une emportée, une furieuſe.

BACCHÆ, ārum. f. plur. Hor. Les Bacchantes.

BACCHABUNDUS, a, um. Q. Curt. Qui ne fait que boire & manger, qui eſt toujours en débauche, un yvrogne.

BACCHANAL ou ālĕ, is. n. Plaut. Maiſon de plaiſir, lieu de débauche. ‖ La débauche.

BACCHANALIA, ium ou ārum. n. plur. Cic. Les Bacchanales, les Fêtes de Bacchus, le Carnaval. Bacchanalia facere, exercere. Plaut. -vivere. Juv. Vivre dans la débauche, dans la diſſolution, dans le deſordre.

BACCHAR, is. n. ou

BACCHARIS, is. f. Virg. Gantelées, gands de Nôtre-Dame, plante.

BACCHATIM. adv. Apul. A la maniere des Bacchantes; d'une façon extravagante, libertine.

BACCHATIO, ōnis. f. Cic. Débauche, yvrognerie.

BACCHATUS, a, um. part. Cic. Qui a couru en faiſant le fou, ou le forcené à la maniere des Bacchantes; qui a celebré les Fêtes de Bacchus. ‖ Où l'on a couru durant les Fêtes de Bacchus.

BACCHICUS, a, um. Ovid. &

BACCHIEIUS, a, um. Virg. Bacchique, qui concerne Bacchus.

BACCHIS, Idis. f. Une Bacchante, femme qui ſervoit au Temple de Bacchus, qui étoit attachée à ſon culte. ‖ Femme de mauvaiſe vie.

BACCHIUS, ii. m. Quint. Pied de Vers, compoſé d'une breve & de deux longues, comme legebant.

BACCHOR, āris, ātus ſum, āri. dep. Virg. Cic. Tempeſter, faire le fou, [illegible] courir par tout comme un furieux, comme les Bacchantes. ‖ Col. Faire la débauche. ‖ Stat. Etre dans la fureur poëtique. Bacchari in aliquem, ou cum aliquo. Ter. S'emporter, ſe déchaîner contre quelqu'un, lui dire des injures. - in voluptate. Cic. S'abandonner aux excès du plaiſir. Bacchatur fama per urbes. Virg. Le bruit court dans toutes les Villes.

BACCHUS, i. m. Bacchus, fils de Jupiter & de Semelé: le Dieu du vin & de la débauche de table. ‖ Virg. Le vin.

BACCHYLIDES, is. m. Bacchylides, nom d'un Poëte.

BACCIFER, a, um. Plin. Qui porte des bayes ou menus fruits, par grappes ou bouquets.

BACILLUM, i. n. Cic. &

BACILLUS, i. m. Baguette, houſſine. ‖ Vitr. Lévier ferré par le bout.

BACCOVIA, æ. f. Bacow, Ville de Moldavie, ſur le Miſſowo.

BACEMUM, i. n. Baçaim ou Baſſaim, ville du Mogoliſtan en Aſie, au Royaume de Guzarate.

BACENIS Sylva. La Forêt d'Hartz. La forêt Hercyne, la forêt noire, la partie de cette forêt qui eſt dans le Duché de Brunzwich.

BACHARA, æ. f. Bachara, ville de l'Uſbek, dans la Grande Tartarie en Aſie.

BACHI Arx. Voiez Baccarācum.

BACHIA, æ. f. Bach, petite ville de la Baſſe Hongrie ſur le Danube.

BACHIANUM, Baquiānum, i. n. Bachian, ou Baquiam, Iſle de l'Ocean Oriental, dans l'Archipel des Moluques.

BACHILIO, onis. m. Bachilione, riviere de l'Etat de Veniſe en Italie.

BACHISCUM Regnum. Voiez Bakarum.

BACKEVENUM, i. n. Backeveen, village de Friſe l'une des 17. Provinces unies.

BACKIA, æ. f. Bachu, Bacu, Bakuie, ville du Seirvan, Province de Perſe en Aſie.

BACONIA Sylva. La Forêt de Bakon, dans la Baſſe Hongrie entre Jawarin & Heſprin.

BACTRA. Voiez Bactrum.

BACTRA, orum. n. plur. Bactre, ville de la Bactriane, aujourd'hui inconnue.

BACTRI, ōrum. m. plur. Les Bactriens.

BACTRIANA, æ. f. La Bactriane, aujourd'hui le Chorazan, Province du Royaume de Perſe.

BACTRIANI. Le même que Bactri.

BACTRUM, i. n. Boccara, capitale de la Bactriane: ou le payis des Bactriens.

BACTRUS, i. m. Le Boccara, fleuve de la Bactriane.

BACULUM, i. n. Ovid. &

BACULUS, i. m. Cic. Bâton pour s'appuyer.

BACUNTIUS Fluvius, i. m. Baſueta. Bazuntz, riviere de Pannonie.

BADA Helvetiorum, æ. f. Bade, ville de Suiſſe, ſur la riviere de Limmat.

BADA Ortnaviæ. Bade, ville de Suabe en Allemagne.

BADACHXIUM, i. n. Badeſchian, nom de lieu.

BADACUM, i. n. Voiez Auguſta Badacum.

BADAJOCUM, i. n. Badajox. Badajoz, ville d'Eſpagne, dans l'Eſtramadoure, ſur la Guadiane.

BADALONA, æ. f. Badalona ou Badelona, autrefois petite ville, aujourd'hui village d'Eſpagne, ſur la côte de Catalogne.

BADARA, æ. f. Badara, ville & Royaume de la Preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange.

BADENACHA, Badenocha. Badenoth, petit payis de l'Ecoſſe Septentrionale.

BADENSIS Comitatus. Le Comté de Bade, petit payis de l'Argow en Suiſſe.

BADENSIS Marchionatus. Le Marquiſat de Bade, payis du Cercle de Suabe en Allemagne.

BADENVILLA, æ. f. Badenweilerium, i. n. Badenweiller, bourg de Lorraine, en France.

BADEOS. Socquia. Serrain, ville de l'Yemen en Arabie Heureuſe.

BADILLUS Fluvius. Badillo. Rio-Badillo, petite riviere du Gouvernement de ſainte Marthe en la Terre ferme de l'Amerique Meridionale.

BADIUS, a, um. Varr. Bay, de couleur baye ou brune, comme châtaigne.

BADIZO, as, āvi, ātum, āre. neut. Plaut. Aller, marcher.

BADONICUS Mons. Bannesdowne, montagne du Comté de Sommerſet en Angleterre.

BADONVEILLERIUM, i. n. Badonveiller, bourg de Lorraine en France.

BADOULA. Badoula, ville du Royaume de Candy, dans l'Iſle de Ceylan.

BADUHENNÆ Lucus. Sewenwalde, dans la Friſe, l'une des Provinces unies.

BÆCULA, æ. f. Roda, ſur le Ter en Catalogne, Province d'Eſpagne.

BÆMI, orum. m. plur. Voiez Bohemi.

BÆSIPPO. Voiez Beſippo, onis. m.

BÆTANA, æ. f. Bader, ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange.

BÆTICA, æ. f. L'Andalouſie, Province d'Eſpagne.

BÆTICA, Bætică, æ. f. Boéza.

BÆTICA. Voiez Hiſpania Bætica. La Bétique, c'eſt l'Andalouſie & une partie du Royaume de Grenade en Eſpagne.

BÆTICATUS, a, um. Mart. De couleur d'un brun roux, comme les laines d'Andalouſie.

BÆTICOLA, æ. comm. gen. Sil. Ital. &

BÆTICUS, a, um. Mart. Qui eſt de la Province d'Andalouſie, habitant des bords du Guadalquivir, un Andalous.

BÆTIS, is. m. Le Guadalquivir, riviere de l'Andalouſie.

BÆTIS Urbs. Utrera, bourg d'Andalouſie en Eſpagne.

BÆTULO, Betullo, onis. m. Oppidum. Voiez Badalona.

BÆTULO, onis. m. Fluvius. Le Beſes, riviere de Catalogne en Eſpagne.

BAFFINI Sinus. La Baye de Baffin, Baffins-bay, grand golfe qui s'avance dans les Terres Arctiques.

BAGA, æ. f. Baga, bourg de Catalogne en Eſpagne.

BAGA, Bāgăiă, Vāgă, æ. f. Necaus, ville du Royaume d'Alger en Barbarie, contrée d'Afrique.

BAGA, Bŏgă, æ. f. Buga, ville de la Haute Caramanie, en Natolie.

BAGACUM, Bagānum, i. n. Bavay, ville du Hainaut, Province des Payis-bas Catholiques.

BAGAMEDRIUM, ou Bagamĭdrum Regnum. Le Royaume de Bagamedri, dans l'Abyſſinie ou l'Ethiopie ſuperieure, en Afrique.

BAGASTRA, æ. f. Voiez Bigaſtrum.

BAGAUDÆ, arum. m. plur. Les Bagaudes, anciens brigans dans les Gaules. Bagaudarum Caſtrum. Saint Maur des Foſſés, dans l'Iſle de France à deux lieues au levant de Paris.

BAGDADUM, i. n. Bagdat, ville de l'Yerak Arabi ou de la Méſopotamie en Aſie.

BAGELA, æ. f. Bagela, Royaume d'Abyſſinie en Afrique.

BAGNABEBUSSA, æ. f. Bagnabebuſſo, Belibuſſa, ville de Macedoine en Grece.

BAGNACABALLUM, i. n. Bagnacaballo, ou Bagnacavallo, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie.

BAGNARA, æ. f. Bagnara, ville de la Calabre ulterieure dans le Royaume de Naples en Italie.

BAGNERIÆ, arum. f. plur. Bagneres, ville du Bigorre en Gaſcogne, Province de France. ‖. Autre dans le Comté de Comminges.

BAGNONA, æ. f. Bagnone, Banone, bourg de Toſcane en Italie.

BAGOUS, i. m. Ovid. Un Eunuque, un châtré. (Ce mot eſt Perſan.)

BAGRADA, æ. m. Bagrada, riviere de Caramanie & d'Afrique, fameuſe pour les ſerpens.

BAGRADA, æ. m. Bagradas, i. m. Fluvius Perſidis. Tiſindon, riviere de Perſe, qui a ſa ſource dans la Caramanie déſerte & ſe jette dans le Golfe Perſique.

BAGRADA, æ. Băgrădās, Macra, Fluvius Africæ. Guadilbarbar, riviere d'Afrique.

BAHAMA Inſula. Bahama, l'une des Lucayes, Iſles de l'Amerique Septentrionale.

BAHAMÆ Fretum. Le Détroit de Bahama.

BAHAREIMA Inſula. Baharem, Bahrain, Iſle de l'Aſie dans le golfe de Perſe.

BAHARIM. indecl. f. Baharim, ville de la Tribu de Benjamin, ou plutôt

BAHURIM. Bahurim, ville de la Tribu de Benjamin, dans la Terre ſainte.

BAHUSIA Præfectura. Le Gouvernement de Bahus, dans le Royaume de Norvege.

BAHUSIUM, i. n. Bahus, Bahuys, forteresſe de Norvege.

BAIÆ, arum. f. plur. Baie ou Baies, dans la Terre de Labour, dans le Royaume de Naples.

BAIAMA, æ. f. Baiamum, i. n. Baiamo

San Salvador, ville de l'Iſle de Cuba, dans les grandes Antilles.

BAIARIA, æ. m. Baiaria, Admirati, riviere de la Vallée de Mazara, en Sicile.

BAIANUS Sinus. Voiez Puteolanus.

BAIDA, æ. f. Baidă, petite Contrée de la grande Tartarie, en Aſie.

BAIÆ, ārum. f. plur. Baïes, ville du Royaume de Naples, entre Puzzoli & Miſene.

BAYANUS, a, um. Qui eſt de Bayes. Baianus Sinus. Prop. Le Golfe de Baïes, di Pozzuolo, & di Neapoli.

BAIENNI, orum. m. plur. Vabing, ville de Baviere en Allemagne, autrement Vaing, Faing.

BAIGORRIA, Biguria. Baigorri.

BAILLIVIATUS. Balliage, Juriſdiction ſubalterne.

BAIOCÆ, arum. f. plur. Baiŏcum, i. n. Biducaſſes, ium, m. plur. Juliobona Biducaſſium, æ. f. Bayeux, ville Epiſcopale de Normandie, en France.

BAIOCASSES, ĭum. m. plur. Les habitans de Bayeux.

BAIOCASSINA, æ. f. Le même que Baïocæ.

BAIOCENSIS Tractus. Le Beſſin, Contrée de Normandie, en France.

BAIONA, æ. f. Caſtelliæ. Baïonne, ville Epiſcopale de Biſcaye.

BAIONA Gallæciæ. Bayonne, ville ſur la coſte de Galice en Eſpagne.

BAIONÆ Inſulæ. Les Iſles Bayonnes, ſur la côte de Galice en Eſpagne.

BAIONÆ Sinus. Le Golfe de Bayonne, partie de la mer de Gaſcogne.

BAIONUM, i. n. Bayon, ville de Lorraine, en France, ſur la Moſelle.

BAJULO, as, āvi, ātum, āre. Quintil. Porter un fardeau.

BAJULUS, i. m. Cic. Crocheteur, porteur de chaiſe, portefaix: celui qui porte des fardeaux: un Débardeur, un Fort.

BAKARUM, i. n. ou Bachiſcum, i. n. Regnum. Le Royaume de Bakar, dans le Mogoliſtan, en Aſie.

BAKEVELIUM, i. n. Bakevel, bourg du Comté de Darbye, en Angleterre.

BALA, æ. f. Bala, ville de Galilée. ‖ Nom de femme.

BALA, æ. f. Bala, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre.

BALA, Bālē, Bēlă. Voiez Segor.

BALAAM. indeclinable m. Balaam, Prophète.

BALACASTRUM, i. n. Balacaſtel, bourg du Comté de Murray en Ecoſſe.

BALÆNA, æ. f. Plin. Baleine, grand poiſſon.

BALAGANSKOIA, æ. f. Balaganskoy, ville des Moſcovites, dans la Siberie, partie de la grande Tartarie.

BALAGUATÆ Regnum. Le Royaume de Balaguate, Province du Royaume de Décan, dans la Preſqu'isle de l'Inde deça le Gange.

BALALVANUS, i. m. Balalvano, montagne de l'Isle de Sumatra, en Aſie.

BALANATUS, a, um. Perſ. Frotté d'une huile odoriferante, tirée du Balanon, eſpece de gland.

BALANINUS, a, um. Plin. De Balanon.

BALANITÆ, ārum. comm. gen. plur. Eſpece de groſſes grappes.

BALANITES, is, æ. m. Plin. Eſpece de pierre précieuſe, tirant ſur le verd, avec une veine couleur de feu dans le milieu.

BALANITIS, idis. f. Plin. Eſpece de châtaigne purgative.

BALANUS, i. f. Plin. ou Hor. Eſpece de gros gland odoriferant, qui croit ſur un arbriſſeau en Arabie, Egypte & Ethiopie. ‖ Plin. Datte, fruit de Palmier. ‖ Hor. Marron, groſſe châtaigne. ‖ Plaut. Châtaigne de mer. ‖ Bud. Un ſuppoſitoire, Balanus myrepſica. Dioſc. Certaine noiſette, dont les Parfumeurs tirent l'huile, appellée de Ben: Mirobolans. ‖ -Sardiana. Plin. Marron de Sardes, capitale de Lydie: il eſt excellent.

BALARI, ōrum. m. plur. Peuples de Sardaigne.

BALARIS, is. f. Le Trefle d'or, la noble hépatique, plante.

BALATRO, ōnis. m. Hor. Bélitre, fripon, coquin, maraud, ou grand cauſeur.

BALATUS, ûs. m. Ovid. Béelement, cri des brebis.

BALAMBUANUM, i. n. Urbs, Regnum, Fretum, Balambuan, Ville, Royaume, & Détroit de l'Iſle de Java en Aſie.

BALANEA, æ. f. Bălănĕæ ou Bălănææ, arum. f. plur. Valania, ville autrefois Epiſcopale, ſur la côte de Syrie.

BALANIA, æ. f. La Balagna, Contrée de l'Isle de Corſe, dans la Mediterranée.

BALASAGUNA, æ. f. Balaſagun, ville de la Grande Tartarie en Aſie.

BALATIMORA, Baltimora, æ. f. Baltimore, ville de la Mommonie, en Irlande.

BALATON, onis. m. Lacus. Le Lac Balaton, dans la Baſſe Hongrie.

BALAUSTINUS, a, um. Plin. De fleur de grenadier ſauvage.

BALAUSTIUM, ĭi. n. Plin. Le calice de la fleur de grenadier ſauvage.

BALBANERA, æ. f. Mons. La Sierra de Balbanera, montagne de la vieille Caſtille, en Eſpagne.

BALBE, adv. Lucr. En bégaïant, confuſément.

BALBECA, æ. f. Balbec, ville de Phenicie, entre Damas & Tripoli, en Aſie.

BALBIA, Babĭă, æ. f. Altomonte, ville de la Calabre citérieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.

BALBUS, a, um. Cic. Bégue, qui bégaïe, qui ne prononce pas diſtinctement les mots. ‖ Hor. Prononcé en bégaïant.

* BALBUTIES, ei. f. Bégayement.

BALBUTIO, is, īvi, ītum, īrĕ. Cic. Bégayer, parler en bégayant. Balbutire aliquem. Hor. Nommer quelqu'un en bégayant. -de re aliqua. Cic. Heſiter ſur quelque choſe, en parler ſans connoiſſance, ſans jugement.

BALCHERI-VILLA, æ. f. Baſcherville.

BALCHUM, i. n. Balch, ville de Perſe, en Aſie.

BALCKHUSIA. Balckhuſen, bourg du Duché de Juliers, dans le Cercle de Weſtphalie.

BALDUS Mons. Le Mont Baldo, dans l'Etat de Veniſe, en Italie.

BALEARES, ium, ou Bĕlĕrĭdes, f. Bălĕărĭdes, um. f. plur. Inſulæ. Les Iſles Baleares, à preſent Majorque & Minorque, dans la mer Mediterranée, ſur les côtes de Valence & de Grenade, Provinces d'Eſpagne.

BALEARICUM Mare. La Mer de Majorque, dans la Mediterranée aux environs des Baleares.

BALEARICUM Regnum. Le Royaume de Majorque, ou des Baleares.

BALEARICUS, a, um. Ovid. ou

BALEARIS, m. f. rĕ, n. is. Virg. &

BALEARIUS, a, um. Des Iſles Baleares.

BALERNA, æ. f. Balerné, Abbayie de Franche-Comté, en France.

BALESIUM, Valetium, Valentium, i. n. San-Marco, ville Epiſcopale de la Calabre citérieure, au Royaume de Naples.

BALGENTIACUM, Baligentiacum, ou Baugentiăcum, i. n. Baugency, ville de l'Orleanois, en France, ſur la Loire.

BALGIUM Andegavenſe, i. n. Baugé, ville d'Anjou, entre Saumur & la Flèche.

BALGIUM Breſſiæ, Balgiăcum, i. n. Baugé, ville de Breſſe, en France.

BALIA. Voiez Balya.

BALINEÆ, ārum. f. plur. Plin. Bains, étuves.

BALINEENSES, ium. m. plur. Peuples d'Italie.

BALINEUM, i. n. Cic. Bain, lieu particulier où l'on ſe baigne.

BALIS, ĭdis. f. Plin. Herbe, qui ſelon Plin. redonne la vie à ceux qui ſont morts de morſures de ſerpens.

BALISTA, æ. f. Le Mont Pénêſe, dans la Toſcane, en Italie.

BALISTA, æ. f. Vitruv. & Baliſtra, æ. f. Machine de guerre à jetter des pierres.

BALISTARIUM, ĭi. n. Plin. Le lieu où l'on poſoit cette machine.

BALISTELA, æ. f. Balſtal, Baliſtel, bourg de Suiſſe, dans le Canton de Soleure.

BALITO, as, āvi, ātum, ārĕ. Plaut. Béeler ſouvent.

BALIUM, i. n. Oppidum. Balis, bourg ou petite ville de la Turquie, en Aſie.

BALIUM Regnum. Le Royaume de Balis.

BALLEGARIUM, i. n. Valaguaria, æ. f. Balaguer, ville de Catalogne, en Eſpagne.

BALLENSTADIUM, i. n. Ballenſtad, bourg du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne.

BALLIBRITA, æ. f. Ballibrit, bourg de la Lagenie, en Irlande.

BALLINEKILLA, Ballikenila, æ. f. Ballinekil, bourg du Comté de Quéens, en Irlande.

BALLIOLUM, Bellĭŏlum, i. n. Bailleul, Belle-Bailleul, bourg du Hainaut, dans les Payis-bas Catholiques.

BALMA, æ. f. Baulme ou Baulme-les Nonains, petite ville de la Franche-Comté, en France.

BALMA. Voiez Bapalma.

BALNEÆ, ārum. f. plur. Cic. &

BALNEARIA, ōrum. n. plur. Vitruv. Bains publics, étuves.

BALNEARIS, m. f. rĕ, n. is. &

BALNEARIUS, a, um. Catul. Qui concerne les bains, les étuves. Balnearium inſtrumentum. Ulp. Une baignoire.

BALNEARIUM, ĭi. n. Colum. Un bain de particulier.

BALNEARIUS, ĭi. m. Plin. &

BALNEATOR, ōris. m. Cic. Baigneur, Etuviſte. ‖ Valet de bains.

BALNEATOR, ōris. m. Cic. Baigneur: qui a ſoin des bains, qui en eſt le maître.

BALNEDUM, i. n. Cic. ou

BALNEOLÆ, ārum. f. plur. Cic. &

BALNEOLUM, i. n. Cic. Un petit bain.

BALNEOLIS, Balnĕŏlum, i. n. Bagnols, ville de Languedoc, en France.

BALNEOLUM, i. n. Bagnola, Bagnuola, Bagnolo, bourg ou ville de la Principauté ulterieure, dans le Royaume de Naples.

BALNEOREGIUM, i. n. Balneum-Regis. Bagnarea, ville de l'Orvietan, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

BALNEUM, i. n. Cic. Un bain de maiſon particuliere.

BALO, ās, āvi, ātum, ārĕ. Ovid. Béeler, crier comme les brebis.

BALSA. Tavila ou Tavira, ville des Algarves, en Portugal.

BALSAMINUS, a, um. Plin. De baume.

BALSAMITA, æ. f. Plin. La Menthe, vulgairement Baume, plante.

BALSAMUM, i. n. Plin. Arbriſſeau, dont on tire le baume par inciſion. ‖ Le baume ou liqueur qui en découle.

BALSERA, æ. f. Balſera, Balſora, Baſſorea, ville d'Aſie, ſur le Tigre & l'Euphrate joints enſemble.

BALSERÆ Mare. Golfe Perſique, mer de Balſera. Voiez Perſicus Sinus.

BALSERÆ Principatus. La Principauté de Balſera en Aſie, dans le Diarbek.

BALTEUM, i. n. Caſ. &

BALTEUS, i. m. Virg. Baudrier, ceinturon, bandouliere, écharpe. ‖ Vitr. Petit liſteau au haut & au bas d'une colomne. ‖ Vitr. Ceinture d'une voute: chaine de pierres de taille. ‖ Bord, bordure, ceinture, ourlet, orle. ‖ Plin. Degré de l'Amphitheatre le plus haut & le plus large, & qui regnoit tout autour.

BALTIA, æ. f. Voiez Scandinavia.

BALTICUM Fretum Majus. Le grand Belt, Detroit entre l'Isle de Seelande, & celle de Fionie, à l'entrée de la mer Baltique.

BALTICUM Fretum Minus. Le petit Belt, Detroit au Couchant du grand Belt.

BALTICUM Mare. La mer Baltique, Détroit ou grand Golfe de la mer d'Allemagne.

BALTICUS, a, um. &

BALTIUS, a, um. Baltique. Balticum mare. La mer Baltique.

BALTINGLASSA, æ. f. Baltinglaſſe, bourg de la Lagenie, en Irlande.

BALVA, æ. f. Balve, bourg du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.

BALUBADRA, æ. f. Voiez Patræ.

BALUCA. Voiez Balux.

BALUCLAVA, æ. f. Baluclava, ville de la Crimée, dans la petite Tartarie.

BALUX, ūcis. f. Plin. Grain d'or, qu'on trouve dans les Mines ou Rivieres.

BALYA, Balia. Baly, Bali, Iſle de l'Aſie au levant de celle de Java.

BAMBA Caſtelliæ, Bamba, autrefois ville Epiſcopale

copale de l'Eſpagne Tarragonoiſe, maintenant village de la vieille Caſtille.

BAMBA Congi. Bamba, ville du Royaume de Congo, dans la baſſe Ethiopie.

BAMBÆ Ducatus. Le Duché de Bamba, dans la baſſe Ethiopie.

BAMBACION, ĭi. n. Plin. Du coton.

BAMBACINUS, a, um. Plin. De coton.

BAMBALIO, ōnis. m. Cic. Qui begaye.

BAMBERGA, æ. f. Bamberg, Evêché de Franconie.

BAMBERGA Bohemiæ, æ. f. Bamberg, ville de Bohême aux confins de la Moravie & de la Sileſie.

BAMBERGA Franconiæ, Bamberga, Pamberga, Papeberga, æ. f. Bamberg, ville du Cercle de Franconie, en Allemagne.

BAMBERGENSIS Epiſcopatus. L'Evêché de Bamberg, partie du Cercle de Weſtphalie.

BAMBORRA, Bebba, æ. f. Bamborrow, autrefois Bébanburg, bourg du Northumberland, en Angleterre.

BAMBUCALA, æ. f. Bambucale, Bambouk-kale, ville ruinée, autrefois Archiepiſcopale de l'Aſie mineure, dans la grande Phrygie.

BAMBURGUM, i. n. Bambourg, bourg du Cercle de Baviere en Allemagne.

BANABERA, æ. f. Banaber, bourg de la Lagenie, en Irlande.

BANARA, æ. f. Banara, Ville du Mogoliſtan, en Aſie.

BANASA, Banaſſa. æ. f. Fanzara, bourg ou petite ville de la Province & du Royaume de Fez, en Afrique.

BANATIA, æ. f. Ban, village du Comté de Murçay, en Ecoſſe.

BANBURIA, æ. f. Banbury, bourg du Comté d'Oxford, en Angleterre.

BANCA Inſula. L'Iſle de Banca, dans la mer des Indes, ſur la côte Orientale de Sumatra.

BANCHUS, i. m. Plin. Merlus, poiſſon de mer.

BANCOCUM, i. n. Banckok, ville de la Preſqu'isle de l'Inde, delà le Gange.

BANCONA, Banconica, æ. f. Oppenheim, ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne.

BANDA Inſula, æ. f. L'Iſle de Banda ou de Lontor, l'une des Moluques, dans la mer des Indes.

BANDA Urbs. Banda, ville de la Preſqu'isle de l'Inde deça le Gange.

BANDERA Bengalæ, æ. f. Bander, ville du Mogoliſtan, en Aſie, dans le Royaume & ſur le golfe de Bengale.

BANDERA Cambaiæ. Bander, forteresse du Mogoliſtan, en Aſie, dans le Royaume de Cambaye.

BANDERA-Abaſſium. Bander-Abaſſi, Bander Komrom, Gomrom, ville de Perſe, en Aſie, ſur le golfe de Balſora.

BANDERA-Congi. Bander-Congo ou Congo, ville de Perſe, ſur le golfe de Balſora.

BANDONBRIDGIA, æ. f. Bandonbridge, bourg de la Momonie, en Irlande.

BANDUM Regnum, i. n. Le Royaume de Bando, Province du Mogoliſtan, en Aſie.

BANFIA. Banf, ville de l'Ecoſſe Septentrionale.

BANFIÆ Comitatus. La Vicomté de Banf, dans l'Ecoſſe Septentrionale.

BANGORIUM Hiberniæ, i. n. Bangor, bourg de l'Ultonie, en Irlande.

BANGORIUM Urbs & Monaſterium Angliæ Bangor, ville & Monaſtere celebre autrefois en Angleterre.

BANIALUCUM, i. n. Bagnaluch, ville de Boſnie, dans la Turquie Européenne.

BANJANES, um. m. plur. Banjans, Banjanes, peuple des Indes.

BANNA, æ. f. Banne ou Banow, bourg de la Lagenie, en Irlande.

BANNESDONIA, æ. f. Banneſdowne, montagnes du Comté de Sommerſet, en Angleterre.

BANNOCHORNA, æ. f. Bannochorn, lieu de la Province de la Merche, dans l'Ecoſſe Meridionale.

† BANNOLIÆ, arum. f. plur. Bannoles, ville de Catalogne, en Eſpagne.

BANNUS, i. m. Fluvius. Banne, riviere de l'Ultonie, en Irlande.

BANTAKIA. Bantachie, ville de l'Iſle de Célebes, en Aſie.

BANTAMUM, i. n. Urbs & Regnum. Bantam, ville & Royaume de l'Iſle de Java, l'une de celles de la Sonde.

BANTIA, æ. Bantz, bourg de la baſſe Hongrie, ſur la Save.

BANTISUS. Voiez Bautiſus.

BANTONIA. Banton, Iſle d'Aſie, & l'une des Philippines.

BANZA, æ. f. San-Salvador, ville de la baſſe Ethiopie, en Afrique.

BAORUCUM, i. n. Baoruco, Campagne de l'Iſle de Saint-Domingue, l'une des grandes Antilles.

BAPALMA, Balma. Bapaume, ville de l'Artois, dans les Payis-bas François.

BAPHIA, æ. f. Lampr. Teinturerie, lieu où l'on teint.

BAPTISMA, atis. n. ou

BAPTISMUM, i. n. &

BAPTISMUS, i. m. Baptême.

BAPTISTERIUM, ĭi. n. Plin. Vaiſſeau ou lieu propre à ſe baigner ou laver. ‖ Fonts Baptiſmaux.

BAPTIZO, as, are. Baptiſer.

BARA ÆSTUARIUM. Voiez Varar.

BARA Inſula, æ. f. Pharos. Saint-André, Isle du Royaume de Naples, près de Bari.

BARA Oppidum, æ. f. Bara, ville de l'Abiſſinie, en Afrique.

BARABA, æ. f. Baraba, Barabinskogo, petite ville des Moſcovites, dans la grande Tartarie.

BARACE, Burace, es. f. Ancienne ville de l'Inde de-là le Gange. Quelques-uns la mettent à Diu, & d'autres à Bacam.

BARACIS, is. m. Baraci, ancienne ville de Sardaigne.

BARACOA, æ. f. Baracoa, ville de l'Amerique Meridionale, vis-à-vis l'Isle de Cuba.

BARACOÆ, arum. m. plur. Les Baracoes, peuples de l'Amerique.

BARACURA, æ. f. Bocala, ville de la Preſqu'isle de l'Inde delà le Gange.

BATAMPURA. Brampore, ville du Mogoliſtan, en Aſie.

BARANATHETA, æ. f. Urbs & Regnum. Baranathete, ville & Royaume de la grande Tartarie.

BARANIA, æ. f. Barania, riviere du Mexique, dans l'Amerique Septentrionale.

BARANIENSIS Comitatus. Le Comté de Baranywar, dans la baſſe Hongrie.

BARANIUM, i. n. Baranywar, ville de la baſſe Hongrie.

BARANOVIA, æ. f. Baranova, ville de Pologne, dans la haute Volhinie.

BARATHRUM, i. n. Virg. Gouffre, abîme, foſſe, creux dont on ne voit point le fond. ‖ Plaut. Mart. Femme qui comme un gouffre engloutit les biens de ſes Amans. ‖ Hor. Gourmand, grand mangeur, homme qu'on ne ſçauroit raſſaſier. ‖ Plaut. Creux, capacité du ventre. ‖ Val. Flacc. A Athenes c'étoit une ouverture de terre fort profonde, où l'on précipitoit les criminels par ordonnance des Juges. ‖ L'enfer.

BARATUS Portus. Porto Barato, village & Port de la Principauté de Piombino, ſur la côte de Toſcane, en Italie.

BARBA, æ. f. Cic. Barbe, poil qui vient au menton à tous les animaux. Barbam ſapientem paſcere. Hor. Se laiſſer croître une grande barbe, pour paroître plus ſage: entretenir une longue barbe, à deſſein de paſſer pour Philoſophe. Barba tenus Philoſophus. Cic. Qui n'eſt Philoſophe que par la barbe, qui eſt cenſé de paroître Philoſophe. Barbam alicui vellere. Mart. Relever la mouſtache à quelqu'un.

BARBA, æ. f. Barba, ville du Royaume d'Alger, en Barbarie.

BARBADA. Voiez Barbata.

BARBA-Jovis. f. Joubarbe, plante. -Capraria. f. La Reine des prez, plante. -Alfugi. f. Ellebore, plante.

BARBAIRA, æ. f. Barbaira, Contrée de l'Isle de Sardaigne.

BARBANA, æ. f. Liv. Fleuve de Dalmatie. Fiume di Santari.

BARBANA, Bojana, Bocana. Barbane, riviere de la Turquie en Europe, qui a ſa ſource en Albanie.

BARBANDA, æ. f. Barbanda, ville autrefois conſiderable de la haute Egypte.

BARBARA, æ. f. Barbara, village de la Vallée de Mazare, en Sicile.

BARBARE. adv. Cic. Barbarement, inhumainement, cruellement, en barbare: avec cruauté, inhumanité. ‖. Groſſierement, avec peu de politeſſe, ſans civilité. ‖ En Latin. Vertit barbare. Plaut. Il a traduit en latin. Les Grecs traitoient de Barbares tous les autres peuples: Les Romains enſuite ont eu la même vanité.

BARBARI, orum. m. plur. Armadabat, ville d'Aſie vers les bouches de l'Indus.

BARBARIA, æ. f. Cic. Barbarie, cruauté, inhumanité, brutalité. ‖ Groſſiereté, ruſticité, impoliteſſe, incivilité, air ſauvage, manieres ruſtiques.

BARBARIA, æ. f. Ancienne Contrée de la haute Ethiopie. Elle répond à peu près au Zanguebar.

BARBARIA, æ. f. La Barbarie, grande Contrée d'Afrique, ſur la mer Mediterranée. ‖ L'Italie.

BARBARIÆ Mare. La mer de Barbarie, partie de la Mediterranée, depuis le détroit de Gibraltar juſqu'à la Sicile, ou ſimplement ſur les côtes d'Alger & de Fez.

BARBARICINI Populi. Grande Contrée de Sardaigne Voiez Barbaira.

BARBARICUM, i. n. Feſt. Cri, clameur des Barbares allans au combat, à l'aſſaut. ‖ Magaſin, où les Empereurs Grecs faiſoient garder les dépouilles, les preſens des Barbares.

BARBARICUM Mare, Barbărĭcus Sinus. La Mer de Zanquebar, partie de l'Ocean Ethiopique, ſur les côtes du Zanguebar.

BARBARICUS, a, um. Liv. Barbare, étranger, ſauvage. Barbaricæ veſtes. Lucr. Habits dont l'étoffe étoit tiſſue ou brodée de diverſes couleurs, & de differentes figures. Barbarica ſylva. Colum. Foreſt, où il y a toutes ſortes d'arbres.

BARBARIES, ēi. f. Cic. Voiez Barbaria.

BARBARISMUS, i. m. Ad Heren. Barbariſme, improprieté dans un mot d'une langue: incongruité dans le tour de la phraſe, &c.

BARBARIUM Promontorium. Le Cap d'Eſphichel, ſur la côte de l'Eſtramadoure Portugaiſe à quatre ou cinq lieues de l'embouchure du Tage.

BARBARUS, a, um. Cic. Barbare, cruel, inhumain, ſans pitié. ‖ Groſſier, ruſtique, incivil, peu poli. ‖ Etranger, ſauvage, qui n'entend pas la langue du payis.

BARBARUS Mons. Monte Barbaro, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples.

BARBASTRUM, i. n. Balbaſtro, ville d'Arragon, en Eſpagne.

BARBATA, Barbāda, Barbūda, Barbūta. Barbade, nom de deux Isles, l'une la plus Orientale des Antilles de Barlovento, l'autre au Septentrion parmi les mêmes Antilles.

BARBATA, æ. f. Porto Barbato, petite ville d'Andalouſie, en Eſpagne, avec un port.

BARBATES. Le Barbato, riviere d'Andalouſie, en Eſpagne.

BARBATULUS, a, um. Cic. A qui la barbe commence à venir, qui a peu de barbe. Mulus barbatulus. Cic. Un barbeau, poiſſon ſelon quelques-uns: car on ne ſait de quelle ſorte de poiſſon Ciceron l'entend.

BARBATUS, a, um. Cic. Barbu, qui a de la barbe. ‖ Vieux, ancien, âgé.

BARBELA, æ. f. La Barbela, riviere de la baſſe Ethiopie.

BARBELLUM, i. n. Barbeaux, Abbayie de France, en Brie, ſur la Seine.

BARBENTANA, æ. f. Barbentane, bourg de Provence en France, au confluent de la Durance, & du Rhône.

BARBERANUM, i. n. Matturanum. Barberano, bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

BARBERINI, orum. m. plur. Les Barberins ou les Fanges, peuples de la haute Ethiopie, en Afrique.

BARBERINUM, i. n. Barberino, bourg de Toſcane, en Italie.

BARBERIUM, i. n. Barbery, Abbayie du Dioceſe de Bayeux, en Normandie.

BARBESOLA Fluvius. La Guadiera, Guadiara, riviere d'Eſpagne, dans le Royaume de Grenade, & dans l'Andalouſie.

BARBESOLA Urbs. Marbella, ville ou bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.

BARBEZILLUM, i. n. Barbeſieux, petite ville ou bourg de Saintonge.

BARBIENSIS Comitatus. Le Comté de Barby, pays de la haute Saxe, en Allemagne.

BARBIGER, a, um. Lucr. Qui a, qui porte de la barbe: portant barbe, barbu.

BARBITIUM, ii. n. Apul. La barbe.

BARBITOS, ti. f. Ovid. ou

BARBITUS, i. m. Hor. &

BARBITON, i. n. Apul. Harpe, Lyre, Luth, ou autre grand inſtrument de Muſique à corde.

BARBIUM, i. n. Barby, ville de la haute Saxe, en Allemagne.

BARBORA, æ. f. Barbora, petite ville de la coſte d'Ajan, en Afrique.

BARBO, ōnis. m. &

BARBOSTHENES. Liv. Montagne de la Laconie, dans le Peloponeſe.

BARBOVINA, æ. Gabovyna. Barbowyna ou Gabowyna, village de la baſſe Hongrie, ſur la Drave.

BARBUDA, æ. f. Voiez Barbara.

BARBULA, æ. f. Petite barbe, petite mouſtache. Barbula florum. Plin. Pointes des fleurs.

BARBUS, i. m. Auſon. Mulet, poiſſon de mer. ‖ Barbeau, poiſſon de riviere. Voiez Stolidus.

BARBUSINSKOYA, æ. f. Barbuſinskoy, ville de Moſcovie, dans la Contrée de Dauria.

BARBYSSUS, i. Barbyſes, is. m. Cartaricon, petite riviere de Romanie, qui ſe décharge dans le Port de Conſtantinople.

BARCA, æ. f. Barca, Royaume d'Afrique. ‖ Nom de femme.

BARCA Regio. Le Barca, grande Contrée de Barbarie, en Afrique.

BARCÆ Deſertum. Le deſert de Barca, partie Meridionale du Barca.

BARCÆ Mare. La Mer de Barca, partie de la Mediterranée, ſur les coſtes de Barca.

BARCÆ Regnum. Le Royaume de Barca, partie Septentrionale du Barca.

BARCÆUS, a, um. Qui eſt du Royaume de Barca.

BARCÆI, ōrum. m. plur. Peuples de la Colchide.

BARCE, es. f. Barce, une des cinq Villes de la Pentapole Cyrenaique. ‖ Promontoire d'Afrique ſur l'Ocean. ‖ Nom de femme.

BARCE, es. Barca, æ. f. Urbs. Barca, ville de Barbarie en Afrique, capitale du Royaume de meme nom.

BARCELONA, ou Barcilōna, æ. f. Barcino. Barcelone, capitale de la Catalogne, en Eſpagne. ‖ Barcelonette dans le Comte de Nice, en Provence.

BARCELORIUM, i. n. Barcelor, ville du Royaume de Biſnagar, dans la Preſqu'isle de l'Inde deça le Gange.

BARCELUM, i. n. Barcelos, bourg ou petite ville de Portugal entre Minho & Douro.

BARCENA Lacus. Le Lac de Barcena, dans l'Abyſſinie, en Afrique.

BARCENNUM, Arcennum, i. n. Bracciano, ville du Patrimoine de ſaint Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe, & capitale d'un Duché, auquel elle donne ſon nom.

BARCERUM, i. n. Barzeto, Barcey, bourg du Parmeſan, en Italie.

BARCHA, æ. f. Liv. Barcha, nom d'une famille noble de Carthage, dont etoit Annibal.

BARCHÆ, ārum. m. plur. Liv. Ceux de cette famille.

BARCHANUS, a, um. Liv. Qui étoit dans les interêts de cette famille: ce qui la concernoit.

BARCINONENSIS, m. f. sĕ, n. is. Qui eſt de Barcelone. ‖ Barcinonenſis Comitatus. Le Comté de Barcelone, en Eſpagne. ‖ Barcinonenſis Vicariatus. Le Vicariat de Barcelonette, dans le Comté de Nice en Provence.

BARCLAIUM. Barkley.

BARDAICUS, a, um. Juv. Voiez Bardiacus.

BARDANA, æ. f. Bardane, plante.

BARDARUS, Bardărius, i. m. Le Vardari, riviere de Macedoine, en Grece.

BARDEATIS, is. m. Bicaner, ville du Mogoliſtan, en Aſie, capitale du Royaume de Bakar.

BARDENSE Dominium. La Seigneurie de Bardt, partie de la Pomeranie citerieure, en Allemagne.

BARDERATE, is. n. Bra, bourg de Piedmont, en Italie.

BARDESEIA, æ. f. Bardſey ou Bardeſey, Iſle d'Angleterre dans la mer d'Irlande.

BARDI, ōrum. m. plur. Luc. Bardes, Poëtes & Hiſtoriens des Gaules. Voiez Longobardi.

BARDIA, æ. f. Barbe.

BARDIACUM, i. n. &

BARDIACUS, i. m. Habit de guerre des Soldats Gaulois.

BARDIACUS, a, um. Juv. Qui concerne les Bardes: qui eſt à la Gauloiſe ou Gaulois.

BARDOCUCULLUS, i. m. Mart. Cape de Bearn: manteau avec un capuchon.

BARDOVICUM, Barduīcum, i. n. Bardewick, autrefois ville, maintenant Château de la baſſe Saxe.

BARDUM Parmenſe, Bardium, i. n. Bardi, dans le Parmeſan, en Italie.

BARDUM Pomeraniæ, Bardium. Bardt, ville de la Pomeranie Suédoiſe.

BARDUM Sabaudiæ, Bardium. Bardo, ville du Duché d'Aouſte, dans les Etats de Savoye.

BARDUS, a, um. Cic. Stupide, groſſier, hebeté, lourd, niais, fat. Bardum ſe facere. Plaut. Contrefaire le ſot, le niais.

BAREDGINA Vallis, æ. f. La Vallée de Baredge, petit payis du Bigorre, en Gaſcogne.

BARENSIS Ager. La Terre de Bari, Province du Royaume de Naples.

BARENSIS Ducatus. Le Duché de Bar, le Barrois, Province de France, entre la Lorraine, la Champagne & le Luxembourg.

BARENTINUS Amnis. Voiez Baſentinus.

BARESCATHA, æ. f. Bareſcath, ville de la grande Tartarie, en Aſie.

BARETIUM, Varetium, i. n. Varêſe, bourg de l'Etat de Gênes, ſur la coſte. ‖ Autre du Milanois.

BARETUM. Voiez Barium, i. n.

BARGA, æ. f. Barga, petite ville de Toſcane, en Italie.

BARCEMONUM, Bajamōnum. Bargemon, petite ville de Provence, en France.

BARGUA Regoëſis. La Barqua de Regoa, autrefois ville des Callaiques Bracariens. Aujourd'hui village dans le quartier de Tra-los-montes, en Portugal.

BARICEPHALUS, a, um. Vitr. &

BARICUS, a, um. Vitr. Dont les faces ſont écartées, larges, parlant d'un Edifice dont les jambes paroiſſent écartées. Qui a la tête groſſe, large & peſante. Bari & Cephala; ces deux mots ſont grecs.

BARJOLIUM, i. n. Barjoles, petite ville de Provence, en France.

BAR-JONA, æ. m. Bibl. (mot Hébreu, qui ſignifie fils de la Colombe.) Nom donné à S. Pierre.

BARIQUICEMETA. Bariquicemeto, payis de la Terre ferme, dans l'Amerique Meridionale.

BARIS, ĭdis. f. Prop. Vaiſſeau fort leger à la courſe.

BARIUM, ĭi. n. Bari, ville du Royaume de Naplès, ſur le Golfe de Veniſe.

BARIUM Aquiliæ, Barum, Bario, Baretum, i. n. Batis, is. m. Varia, æ. f. Bari, ville d'Italie, capitale de la Terre de Bari, au Royaume de Naples.

BARIUM Poloniæ, Batum. Bar, ville de la haûte Podolie, en Pologne.

BARIUM-ſuper-Albulam. Bar-ſur-Aube, ville de Champagne, en France.

BARIUM-ſuper-Sequanam. Bar-ſur-Seyne, ville de Bourgogne, en France.

BARLASINA, æ. f. Barlaſina, ville du Duché de Milan, en Italie.

BARLENGA, æ. f. Barlenga, petite isle du Portugal, ſur la coſte de l'Eſtramadoure.

BARMACHA, æ. f. Barmach, montagne du Servan, Province de Perſe.

BARNA. Voiez Varna.

BARNABAS, æ. m. Saint Barnabé, Apotre.

BARNAGASSIA, æ. f. Le Barnagas, Royaume de Barnagas, & Province de l'Abyſſinie, en Afrique.

BARNASTAPULA, æ. f. Barnſtapes ou Baruſtable, bourg du Comté de Devon, en Angleterre.

BARNEVELTI Arx. Le Fort de Barnevelt, dans l'Iſle de Bachian, qui eſt dans l'Archipel des Moluques.

BARNEVELTI Inſula. L'Isle de Barnevelt, dans la Mer Magellanique.

BARO, ōnis. m. Baron, Seigneur inferieur aux Comtes.

BARO, ōnis. m. Cic. Stupide, hebeté, groſſier, ſot, niais, étourdi, impertinent. ‖ Valet de Soldat, Goujat.

BAROA. Voiez Barva.

BAROCA, æ. f. Barocum, i. n. Baroche, ville du Mogoliſtan, en Aſie.

BAROFLUCTUM, i. n. Barfleur, bon bourg du Dioceſe de Coutance, en Normandie.

BARRA, æ. f. Barriānum, i. n. Barriano, bourg du Bergamaſque, en Italie.

BARRA Inſula. Barra, Isle, l'une de Weſternes, dans l'Ocean Calédonien, ſur la coſte Occidentale d'Ecoſſe.

BARRACONDA, æ. f. Barraconda, ville de la Nigritie, en Afrique.

BARRANA Arx. Le Fort de Barraux, dans le Dauphiné, Province de France.

BARRE-DUCUM. Bar-le-Duc, ville capitale du Duché de Bar.

BARREMA, æ. f. Barrême, bourg de la haute Provence, en France.

BARRIANUM, i. n. Voiez Barra.

BARRIO, is, īre. Feſt. Crier comme l'éléphant.

BARRITUS, ûs. m. Cic. Cri de l'elephant. ‖ Veget. Cri des Soldats Romains, allans au combat.

BARROIUS Fluvius. Le Barrow, riviere de la Lagenie, en Irlande.

BARRUS, i. m. Hor. Elephant.

BARRUTUM, Barhūtum, i. n. Barria.

BARSA, æ. f. Inſula. Voiez Baſa.

BARSA, æ. f. Urbs. Bars, ville de la haute Hongrie.

BAR-SABAS, æ. m. Bibl. (mot hebreu, qui veut dire, fils du repos, du jurement ou de la converſion.) ‖ Nom d'homme.

BARSALIUM, i. n. Voiez Sergiopolis.

BARSENCIS Comitatus. Le Comté de Bars, Province de la haute Hongrie.

BARTENSTEINUM, i. n. Bartenſtein, du Bartenland, dans la Pruſſe Ducale.

BARTHOLOMÆUS, i. m. Barthelemi, nom d'un des douze Apôtres.

BARTONIA, æ. f. Regio. Bartenlandt, payis de Bartein, Province de la Pruſſe Ducale.

BARTONIA Urbs. Barten, petite ville de la Pruſſe Ducale.

BARTONIUM, i. n. Barton, bourg ou petite ville d'Angleterre à l'embouchure de l'Humbre, dans le Comté de Lincoln.

BARVA, Baroa, æ. f. olim Coloë, es. f. Barva, ville de l'Abyſſinie, en Afrique.

BARVIA, æ. f. Bervy, bourg de l'Ecoſſe Septentrionale, dans le Comté de Mernics.

BARULUM, Barolum, Baretum. Barletta, petite ville de la Terre de Bari, au Royaume de Naples.

BARUSSÆ Inſulæ Aſiæ. On croit que ce ſont les Moluques priſes en general.

BARYGASA, Barigaſa, æ. f. Baroche, ville du Mogoliſtan en Europe.

BARYGASENUS Sinus. Le Golfe de Cambaye, dans l'Ocean Indien.

BARZELLA, æ. f. Bardelles, Abbayie de France, dans le Duché de Berry.

BARZODIA, Borſonia, æ. f. Barzod, ville de la haute Hongrie.

BASA, Barſa, æ. f. Bas, petite Isle ſur la côte Septentrionale de Bretagne, Province de France.

BASALTES, æ. f. Plin. Marbre de couleur de fer.

BASAN Regio. Baſan, ancien Royaume des Chananéens à l'Orient du Jourdain.

BASANBURGUM, i. n. Voiez Batenburgum.

BASCAUDA, æ. f. Mart. Cuvette, petit vaiſſeau à laver.

BASENTINUS Fluvius. Le Baſiento, riviere du Roiaume de Naples dans la Baſilicate.

BASI. Bas.

BASIA. Voiez Baſium.

BASIANA, Baſſiana, *æ. f.* Gunez, *bourg de la baſſe Autriche, ſur la riviere de Gunez, en Allemagne.*

BASIATIO, ōnis. *f. Catul.* Un baiſer.

BASIATOR, ōris. *m. Mart.* Baiſeur, qui aime à baiſer, qui baiſe.

BASIATUS, a, um. *Mart.* Baiſé.

BASILEA, *æ. f.* Baſle, *ville de Suiſſe.* ‖ Une Reine.

BASILEENSIS Epiſcopatus. L'Evêché de Baſle, *en Suiſſe.*

BASILEENSIS Pagus. Le Canton de Baſle, *en Suiſſe.*

BASILEI, ōrum. *m. plur. Peuples de la Samartie Européenne.*

BASILIA, *æ. f.* Baltia, *æ. f. Voiez* Scandinavia.

BASILICA, *æ. f. Vitr.* Baſilique, Palais Roial, Maiſon de Prince. ‖ Grande ſalle à deux rangs de piliers. ‖ Lieu où ſe rend la juſtice. ‖ Temple, Egliſe. ‖ La veine du foie. ‖ Eſpece d'orchis, *plante.*

BASILICA, æ. Baſilica, *ville du Peloponéſe, autrefois conſiderable, mais à preſent ruinée.*

BASILICATA, *æ. f.* La Baſilicate, *province du Roiaume de Naples.*

BASILICE. *adv. Plaut.* Roialement, magnifiquement, ſomptueuſement, en Roi. *Baſilicè interii. Plaut.* Je ſuis perdu ſans reſſource.

BASILICUM, i. *n. Plaut.* Vêtement, habit roial. ‖ *Plin.* Baſilic, *plante.* ‖ Sorte d'emplâtre. ‖ *Colum.* Eſpece de vigne.

BASILICUS, a, um. *Plaut.* Roial, ſomptueux, magnifique. *Baſilicus jactus in talis. Plaut.* Un beau coup de dez. — *Sinus.* Le Golfe Ionique.

BASILIPO. Cantillana, *petite ville ou bourg d'Andalouſie en Eſpagne.*

BASILIPOTAMUS, *m.* Baſilipotamos, *ou* Vaſilipotame, *grande riviere de Morée.*

BASILISCUS, i. *m.* Baſilic, *nom d'homme.* ‖ *Plin.* Serpent tres-veneneux. ‖ *Mart.* Cœur de Lion, *étoile fixe de la ſeconde grandeur.*

BASILOPOLIS, is. Baſiligorod. *ou* Waſiligorod, *ville de Moſcovie ſur le Volge.*

BASILUSSA, *æ. f.* Baſiluzzo, *Iſle de la mer de Toſcane, l'une de celles de Lipari.*

BASIO, as, āvi, ātum, āre. *Catul.* Baiſer, donner un baiſer.

BASIOLUM, i. *n. Apul.* Petit baiſer.

BASIRIUS, i. *m.* Baſiri, *riviere du Kirman & du Baſſiri en Perſe.*

BASIS, is. *f. Cic.* Baſe, fondement, pied, ſoubaſſement.

BASISTANI, ōrum. *m. plur. Peuples d'Eſpagne.*

BASIUM, ii. *n. Catul.* Un baiſer.

BASKIRIA, Paſcatiria, *æ. f.* Bibron.

BASRA, *æ. f.* Baſra, *ville du Roiaume de Fez en Barbarie, dans l'Afrique.*

BASSA Inſula, *æ. f.* L'Iſle de Baſſa *dans le Golfe d'Edimbourg en Ecoſſe.*

BASSACUM, i. *n.* Baſſac, *Abbayie de France ſur la Charente en Saintonge.*

BASSANUM, i. *n.* Baſſano, *petite ville de la Marche Treviſane dans l'Etat de Veniſe.* ‖ Baſſano ‖ Baſſavello, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

BASSAREUS, i. *m. Surnom de Bacchus.*

BASSARIS, idis. *f. Perſ.* Une Bacchante, une Prêtreſſe de Bacchus. ‖ Une robe bacchique, *qui deſcendoit juſqu'aux talons.* ‖ Une brebis graſſe.

BASSEA, *æ. f.* La Baſſée, *petite ville de la Flandre Françoiſe.*

BASSIANA, *æ. f. Voiez* Baſiana.

BASINIACUS Ager, Baſiniacum. Le Baſſigny, *pays de France vers les ſources de la Saone & de la Meuſe en Bourgogne.*

BASSIVILLA, *æ. f.* Baſville, Baville, *ville nouvelle ſur la coſte orientale de la Martinique.*

BASTA, Haſta, *æ. f.* Vaſte, *autrefois ville des Salentins, maintenant village de la Terre d'Otrante au Roiaume de Naples.*

BASTI. Beza.

BASTIA Corſicæ, Baſtita, *æ. f.* Baſtia, *ville capitale de l'Iſle de Corſe, ſur la coſte orientale.*

BASTIA Epiri. Baſtia, *petite ville de l'Epire, vis-à-vis l'Iſle de Corfou.*

BASTIA Modenenſis. Baſtia, *ſur une petite Iſle du Panaro, dans le Modenois.*

BASTIA Sabaudiæ. Baſtia, *village de Savoie, au Nord de Grenoble, vers la Tarentaiſe.*

BASTILICA, *æ. f.* Baſtilica, *bourg de l'Iſle de Corſe.*

BASTILLIA. La Baſtille, *Fortereſſe à Paris.*

BASTONACUM, i. *n.* Baſtonia, *æ. f.* Baſtoigne *ou* Baſtenac, *ville des Pays-bas, au milieu du Luxembourg.*

BASURURA, *æ. m.* Baſurare, *riviere du pays des Amazones dans l'Amerique Meridionale.*

BAT. *Interjection. Plaut.* Paix-là, arrêtez-vous, tenez-vous en repos.

BATA, ōrum. *n. plur.* Bata, *port de la Sarmatie Aſiatique.*

BATALA, *æ. f.* Batale, *ville d'Italie.*

BATANAGRA Urbs Indiæ. *Quelques-uns la placent à* Naugracut.

BATANCÆSARA, *æ.* Calſery, *ville du Mogoliſtan en Aſie.*

BATAVA, Batavæ. *Voiez* Patavium.

BATAVI, ōrum. *m. plur.* Les Hollandois, les Bataves.

BATAVIA, *æ. f.* La Hollande meridionale, & la Seigneurie d'Utrecht. ‖ Batavie, *ville bâtie par les Hollandois dans l'Iſle de Java, aux Indes.*

BATAVIA, *æ. m.* Fluvius. Batavia, *riviere de la Terre Auſtrale.*

BATAVODURUM. *n.* Wyck, *ville des Provinces-unies, dans la Friſe, ou la Hollande.*

BATAVORUM Inſula, Batavia, *æ. f.* Le Betaw *ou* Betau, le Betuve, *ou* le Quartier de Nimegues, *partie de la Gueldre Hollandoiſe.*

BATEA Ponti. *n. plur. Plin.* Endroits où il n'y a point de fonds dans la Mer du Pont.

BATENBURGUM, i. *n.* Arx Batavorum, Arx Batenis. Batenbourg, *petite ville de la Gueldre Hollandoiſe, dans les Pays bas.*

BATHA, *æ. f.* Batha, *petite ville du Roiaume d'Alger en Barbarie.*

BATHA, *æ. f.* Bathia, urbs Hungariæ inferioris. Batha, *petite ville de la baſſe Hongrie.*

BATHA, Bathia, urbs Hungariæ ſuperioris. Bathe *ou* Bath, *ville de la haute Hongrie.*

BATHASECA, *æ. f.* Bathaſecæ, *ville de la baſſe Hongrie.*

BATHENSIS Comitatus. Le Comté de Batha, *dans la haute Hongrie.*

BATHIS, is. *m.* Fluvius. Jati, *riviere de Sicile.*

BATHONIA, *æ. f.* Bathe *ou* Bath, *ville du Comté de Sommerſet ſur l'Avon, en Angleterre.*

BATHRACUS, i. *m.* Trabuco, *bourg ſur la coſte de Barca en Barbarie.*

BATHYCOLPUS, Bathynius, i. *m.* Binthare, *riviere de Thrace, prés du Boſphore.*

BATIA, *æ. f. Voiez* Biatia.

BATIANA, *æ. f.* Lauriol, *ville de Dauphiné en France.*

BATICALA, *æ. f.* Urbs & Regnum. Baticala, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

BATICALONIUM, Batacalonium, i. *n.* Urbs & Regnum. Baticalo, *ville & Roiaume de l'Iſle de Ceilan, en Aſie.*

BATICULA, *æ. f. Plin.* Fenouil marin, Creſte marine, *plante.*

BATIENNI, ōrum. *m. plur. Voiez* Vagienni.

BATILLUM, i. *n. Varr.* &

BATILLUS, i. *m. Plin.* Pelle de fer, de bois. ‖ Petite faulx, faucille. ‖ *Hor.* Réchaud, chauffrette, caſſolette.

BATIMENA Regnum. Le Roiaume de Batimena *dans la Preſqu'Iſle de l'Inde deçà le Gange.*

BATINUS, i. *m.* Batinum, i. *n.* Matrinus, i. *m.* Le Trontano *ou* Troutino, *petite riviere de l'Abruzze ulterieure dans le Roiaume de Naples.*

BATIOCUS, i. *m. Plaut.* Broc, *vaſe à tirer du vin.*

BATIOLA, *æ. f. Plaut.* Taſſe, coupe.

BATIS, idis. *f. Plin.* Sorte de poiſſon de mer. ‖ *Colum.* Fenouil marin, la Baſſile, le Chritmont, *plante.*

BATMONASTERIUM, i. *n.* Bathmonſter, *petite ville de la haute Hongrie.*

BATOCHINA, *æ. f.* Gilolo, la Maurique, *Iſle de l'Ocean Indien dans l'Archipel des Moluques.*

BATONIA, BUTONIA, *æ. f.* Baton, Buton, *Iſle de l'Ocean Indien dans l'Archipel des Moluques.*

BATRACHOMYOMACHIA, *æ. f. Mart.* Le combat des grenouilles & rats, *poëme attribué fauſſement à Homere.*

BATTA, *æ. f.* Batta, *Province du Roiaume de Congo en Afrique.*

BATTIS. *Voiez* Batis.

BATTOLOGIA, *æ. f.* Repetition ennuiante dans le diſcours.

BATTUS, i. *m.* Battus, *nom d'homme.*

BATUECI, orum. *m.* Les Batuecois, *peuple d'Eſpagne.*

BATUO, is, ēre. *Plaut.* Battre, frapper. ‖ *Suet.* Combattre. *Batuere impudenter cum aliquo rudibus. Suet.* Faire des armes avec quelqu'un; faire aſſaut dans une ſalle d'armes; tirer quelques coups de fleuret avec quelqu'un.

BATUS, i. *m.* Meſure Hebraïque pour les liquides, *qui contenoit ſelon Joſephe, 72. ſeptiers.*

BAVACUM, i. *n.* Bavay, *ville du Hainaut dans les Pays-bas.*

BAVARIA, Bavariæ Circulus. La Baviere en Allemagne, Cercle de Baviere. *Bavaria Ducatus.* Le Duché de Baviere. *Bavaria Palatinatus.* Le Palatinat de Baviere, *Province d'Allemagne.*

BAUBOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Lucr.* Abboier, japper.

BAUBULA, *æ. f.* Baubula, *ville d'Arragon, ſur le Xalon, en Eſpagne.*

BAUCIUM, i. *n.* Les Baux, *petite ville ou bourg de Provence, en France.*

BAUCONICA, *æ. f. Voiez* Bonconica.

BAUDOBRIGA, *æ. f. Voiez* Bodobriga.

BAUGENTIACUM, i. *n.* Balgentiacum, i. *n.* Beaugency, *ville de France dans l'Orleanois, ſur la Loire.*

BAUGESIUM, i. *n.* Baugerais, *Abbayie de Tourraine en France.*

BAUJOVIENSIS Tractus. Le Beaujolois, *contrée de France dans le Lionnois.*

BAUJOVIUM, Beaujeu, *ville de France, Capitale du Beaujolois, dans le Lionnois.*

BAULI, ōrum. *m. plur. Suet.* Bagola, Bauli, *lieu de la Campanie.*

BAVIUS, ii. *m.* Bavius, *nom d'un mauvais Poëte.*

BAUMANNI Specus. La Caverne de Bauman, *dans la baſſe Saxe en Allemagne.*

BAUSCUM, i. *n.* Bauſka, *æ. f.* Bautko, Bautske, *ville du Duché de Curlande en Livonie.*

BAUTÆ Pagus Allobrogum. La Bonneville, *petite ville de l'Evêché de Baſle en Suiſſe.*

BAUTISUS, i. Bautes, is. *m.* Fluvius Sinarum. Le Quantung, *riviere de la Chine.*

BAXEÆ, arum. *f. plur.* Souliers *ou* chauſſures des Philoſophes.

BAYKALUS Lacus. Le Lac Baykal, *dans la grande Tartarie en Aſie.*

B D

BDELLIUM, ii *n. Arbre de la grandeur d'un Olivier, épineux, noir & odoriferant, & dont le fruit reſſemble aux figues ſauvages.* ‖ *La liqueur qu'on en tire, & qui s'épaiſſit en gomme.*

B E

BEALTA, Bullæum. Bealt *ou* Buelt, *bourg de la Province de Galles en Angleterre.*

BEAREFORDIA. Beareford, *bourg & monaſtere bâti par les Danois dans les Terres Arctiques, & détruit.*

BEARNIA, *æ. f.* Le Bearne, *Province de France. Voiez* Benearnia.

BEATE, tius, tiſſimè. *adv. Cic.* Heureuſement, avec ſuccès, avec bonheur, à ſouhait. *Beatè ſit tibi. Cic.* Je vous ſouhaite toute ſorte de bonheur; puiſſiez-vous être comblé de proſperitez.

BEATIA, *æ. f. Voiez* Biatia.

BEATIFICO, as, āre. Beatifier, rendre heureux.

BEATITAS, ātis. *f. Cic.* &

BEATITUDO, ĭnis. *f.* Béatitude, bonheur, felicité, contentement, aiſe, bonne fortune.

BEATRIX, īcis, *f.* Béatrice, *nom d'une Martyre.*

BEATULUS, a, um. *Perſ.* Qui a quelque bonheur, qui n'eſt pas mal à ſon aiſe.

BEATUS, a, um. *Cic.* Heureux, bienheureux, content, ſatisfait, fortuné. ‖ *Hor.* Riche, abondant, fertile, opulent.

BEBBA, æ. *f.* Bamborrow, *bourg du Comté de Northumberland en Angleterre.*

BEBIANI, ōrum. *m. plur.* Les habitans de Ligurie.

BEBLINUM, i. *n.* Beblin, Bebelinguen, *bourg d'Allemagne, dans le Duché de Wurtemberg en Souabe.*

BEBRIACUM, i. *n. Bourg où Vitellius défit Othon, entre Cremone & Verone.*

BEBRIACUM, Bedriacum, i. *n.* Caneto, *petite ville du Mantouan ſur l'Oglio, en Italie.*

BEBRIACENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. Qui eſt de ce lieu-là.

BECHINIUM, i. *n.* Brechynia, æ. *f.* Bechin, Brechyn, *ville de Boheme ſur la riviere de Lauſnicz.*

BECHIUM, ĭi. *n. Plin.* Pas d'âne, *herbe.*

BECIA, æ. *f.* Biecz, *petite ville de la haute Pologne ſur la Viſeloke.*

BECKENA, æ. *f* Becken, *petite ville de Weſtphalie, dans l'Evêché de Munſter en Allemagne.*

BECKLA, æ. *f.* Beckle, *bourg du Comté de Suffolk, en Angleterre, ſur le Vauney.*

BECUM-HELVINI. Le Bec-Helouin, *Abbayie de France ſur la Rille, dans le Territoire de Rouen, en Normandie.*

BEDACUM, i. *n. Voiez* Auguſta Bedacum.

BEDERA, æ. Beder, *petite ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

BEDFORDIA, æ. *f.* Bedfort, *ville capitale du Comté de Bedfort, ſur l'Ouſe en Angleterre.*

BEDFORDIENSIS Comitatus. Le Comté de Bedfort *en Angleterre.*

BEDUINI, ōrum. *m. plur.* Les Bedouins, *peuples d'Arabie, en Aſie.*

BEELZEBUB. *indecl. Le Dieu du Tonnerre.*

BEELZEBUH. *indecl. Le Dieu mouche,* ou *de la mouche.*

BEELZEBUL. *indecl. Le Dieu du fumier.*

BEEMSTERA, æ. *f.* Béemſter, *campagne de Hollande.*

BEFORDIA, Befortium. Befort.

BEGARDUM. Begars, *Abbayie de Bretagne en France, dans l'Evêché de Treguier.*

BEGERIA. Beg-Eri, *petite iſle d'Irlande à l'embouchure de la Slane.*

BEJA. Bena, *nom de lieu.*

BEJARA, æ. *f.* Bejar, Biar, Buar, *village du Roiaume de Murcie en Eſpagne.*

BEJARA Melenæ. Bejar de Melena, Bejar, *ou* Beger, *bourg d'Andalouſie en Eſpagne.*

BEICHLINGENSIS Comitatus. Le Comté de Beichlingen, *dans la Turinge en Allemagne.*

BEIJA, æ. *f.* Beije, *villes du Roiaume de Tunis en Afrique.*

BEILSTEINUM, i. *n.* Beilſtein, *bourg de Weteravie en Allemagne.*

BEINHEMIUM, i. *n.* Beinheim, *petite ville de la baſſe Alſace en France.*

BEIRA, æ. *f.* Beira, *province de Portugal.*

BELACUM, i. *n.* Belac, *ville du Limouſin ſur le Vimon, en France.*

BELALCAZARIUM, i. *n.* Belalcazar, *bourg d'Andalouſie en Eſpagne, ſur Cuyar.*

BELBAISA, æ. *f.* Belbais, *ville d'Egypte, vis-à-vis de Damiette.*

BELBINA, æ. *f.* Inſula. Blenda, *petite Iſle de l'Archipel, près de la Morée.*

BELCASTRUM, i. *n. Voiez* Bellicaſtrum.

BELEDUM, i. *n.* Beled, *petite ville du Diarbeck près du Tigre, en Aſie.*

BELEGRA, æ. *f.* Civitella, *Ville de l'Abruzze ulterieure, dans le Royaume de Naples en Italie.*

BELEGUANZA, æ. *f.* Beleguanze, *Roiaume d'Afrique, que les Géographes ont fait de ceux de Bati & de Gantz.*

BELEIA, æ. *f.* Velia. Trevigno, *Ville de l'Arragon en Eſpagne.*

BELEMUM, i. *n.* Belem, *bourg de l'Eſtramadoure de Portugal.*

BELESMUM, Beliſmum i. *n.* Belême, *petite Ville du Perche en France.*

BELGA, æ. *m. f.* Un Flamand, une Flamande.

BELGÆ, ārum. *m. plur. Caſ. Les peuples qui ſont entre l'Ocean, le Rhin, la Marne & la Seine.*

BELGÆ, arum. Vellæ Urbs. Wels, *nom de deux petites Villes ou Bourgs d'Angleterre, l'une à huit lieues au Nord de Barton dans le Comté de Lincoln, & l'autre dans celui de Sommerſet.*

BELGARTIA, æ. *f.* Belgart, *petite Ville de la Pomeranie Ducale.*

BELGICA, æ. *f.* Balckuſen, *bourg du Duché de Juliers.*

BELGICA Arx. Belgeit, *Fortereſſe des Hollandois, dans l'Iſle de Nera l'une des Moluques.*

BELGICA. La Gaule Belgique, la Belgique. *Voiez* Gallia Belgica.

BELGICUS, a, um. Belgique.

BELGIDA, æ. *f.* Belgidum, i. *n.* Balbaſtro, *Ville d'Arragon en Eſpagne.*

BELGIÆ, Populi Galliæ. Les Belges, *peuples de l'ancienne Gaule au Septentrion.*

BELGIOSIUM, i. *n.* Beljoioſa. Bel joieuſe, *village du Paveſan en Italie.*

BELGIUM, ĭi. *n.* La Picardie, *ou* la Flandre.

BELGIUM. Les Payis-Bas, *Contrée d'Europe.*

BELGIUM Novum. *Voiez* Eboracenſis Nova.

BELGRADA, æ. *f.* Belgradum, i. *n.* Belgrade, *ville de Servie ſur le Danube.*

BELGRADUM, i. *n.* Belgrado, *petite ville de l'Etat de Veniſe en Italie.*

BELGRADUM, i. *n.* Belgrade, *ville ſur le Danube.*

BELGRADUS Fluvius. Le Belgrado, *riviere de Romanie en Turquie.*

BELGRANUM, i. *n.* Altay, Alchai, Belgien, *montagne de la grande Tartarie en Aſie.*

BELIA. Belchide, *petite riviere d'Arragon en Eſpagne.*

BELIAL, *m. indecl. Idole des Ninivites.* Qui ne reconnoît aucun maître; indompté.

BELICA, æ. *f. Voiez* Bellica.

BELIDES, æ. *Surnom de Palamede.*

BELIDES, dum. *f. plur. Surnom des cinquante filles de Danaüs.*

BELJOCUM, i. *n.* Beljoco, *ville d'Arragon en Eſpagne.*

BELION, onis. *m.* Fluvius. Le Lima, *riviere de Galice en Eſpagne.*

BELISA. *Voiez* Bilſa.

BELISMUM, i. *n.* Beliſme, *ville du Perche en France.*

BELITIO, Bilitio, ōnis. *m.* Bellizona, æ. *f.* Bilitionum, i. *n.* Berinſola, æ. *f.* Belinzone, *petite ville d'Italie dans les Baillages des Suiſſes.*

BELITTÆ. *Voiez* Velittæ.

BELLA-AQUA, æ. *f.* Belle-Aigue, *Abbayie de France dans la baſſe Auvergne.*

BELLA-BRANCA, æ. *f.* Belle-Branche, *Abbayie de France dans le Maine.*

BELLA Pertica, æ. *f.* Belle-Perche, *Abbayie de France en Gaſcogne.*

BELLA-STELLA, æ. *f.* Belle-Etoile, *Abbayie de France en Normandie.*

BELLA-VILLA, æ. *f.* Belle-Ville, *bourg du Beaujolois en France.*

BELLANUM, i. *n.* Bellano, *bourg d'Italie dans le Milanois, ſur le Lac de Come.*

BELARCA, Bellicum, i. *n.* Belley, *ville Epiſcopale du Bugey en France.*

BELLARÆ. *Voiez* Belalcazarium.

BELLARIA, ōrum. *n. plur. Varr.* Confitures, patiſſeries, & tout ce qu'on ſert à table au deſſert. *Bellaria Liberi. Gell.* Liqueurs qu'on boit au deſſert.

BELLATOR, ōris. *m. Cic.* Guerrier, homme de guerre, homme qui va à la guerre, Soldat. *Bellator equus. Virg.* Cheval de bataille. - *enſis. Ovid.* Epée de combat.

BELLATORIUS, a, um. *Plin.* Guerrier, de guerre, propre au combat, qui concerne la guerre. *Bellatorius ſtilus. Plin.* Un ſtile de diſpute.

BELLATRIX, īcis. *f. Virg.* Une guerriere, qui aime, qui eſt propre à la guerre. *Bellatrix iracundia. Cic.* Une colere guerriere. - *triremis. Stat.* Une Galere armée en guerre. - *Diva. Ovid.* Pallas, *Déeſſe.*

BELLATULUS, a, um. *Plaut.* Joli, gentil, mignon, agréable.

BELLE. *adv. Cic.* Bien, aſſez bien, de bonne grace, doucement, agréablement, heureuſement, délicatement, commodement, poliment. *Bellè ſe habere. Cic.* Se porter bien. *Belliſſimè navigare. Cic.* Naviger tres-heureuſement.

BELLELANDA, æ. *f.* Biland, *ville de la Province d'Yorck, en Angleterre.*

BELLEROPHON, ōntis. *m.* Bellerophon, *nom d'homme.*

BELLICA, æ. *f. Feſt.* Colomne dreſſée devant le temple de Bellone, *contre laquelle on lançoit un javelot, pour ſigne de déclaration de guerre.*

BELLICASTRUM, i. *n.* Belcaſtro, *ville Epiſcopale de la Calabre ulterieure en Italie.*

BELLICOSUS, a, um. *Cic.* Belliqueux, guerrier, vaillant. *compar.* ſior. *ſuperl.* ſſimus.

BELLICREPA, æ. *f. Feſt.* Danſe armée *inſtituée par Romulus.*

BELLICUM, i. *n. Cic.* Tout ſignal, que donne la trompette à la guerre, *comme* le boute-ſelle, la charge, la retraite, &c. ‖ Les ſignaux du tambour. *Bellicum cănere. Cic.* Souner la charge, donner le ſignal du combat. ‖ Exciter le trouble; porter à la diviſion, à la diſpute, à la ſedition, à la revolte, &c.

BELLICUS, a, um. *Cic.* Guerrier, belliqueux, de guerre, qui concerne la guerre, militaire. *Bellicus equus. Propert.* Cheval de bataille. *Bellica navis. Cic.* Vaiſſeau de guerre; navire armé, équipé en guerre. - *res. Cic.* Les affaires de guerre. - *diſciplina. Cic.* La diſcipline militaire, les regles de la guerre.

BELLIFER, a, um. *Claud.* } *Voiez*
BELLIGER, a, um. *Ovid.* } Belli-
BELLIGERATOR, ōris. *m. Liv.* } coſus.

BELLIFORAMEN, ĭnis. *n.* Belorado, Villerado, *petit bourg de la vieille Caſtille en Eſpagne.*

BELLIGERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Faire la guerre, avoir la guerre, combattre, être en guerre.

BELLILOCUS, i. *m.* Bewolay, *bourg d'Angleterre ſur la Saverne, dans le Comté de Worceſtre.*

BELLINGHVOLDIUM Fortalitium, i. *n.* Le Fort de Bellinghvold. Bellingworderſchans, *Fort dans la Province de Groningue, dans l'une des Provinces-unies.*

BELLIO, ōnis. *m. Plin.* Souci, *fleur.*

BELLIOLA, æ. *f.* Bailleul, *bourg de Flandre, dans les Payis-bas Catholiques.*

BELLIPOTENS, tis. *comm. gen. Plin.* Puiſſant en guerre. ‖ Qui préſide à la guerre; *ſurnom de Mars.*

BELLIS, ĭdis. *f. Plin.* Marguerite, *fleur.*

BELLITIUM, i. *n.* Bellitz, *bourg de la moyenne Marche de Brandebourg, en Allemagne.*

BELLIVISUS Arx. *Voiez* Belgica.

BELLO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* &

BELLOR, āris, ātus ſum, ārī. *dep. Virg.* Faire la guerre. *Bellare alicui. Stat.* - *cum aliquo. Cic.* Faire la guerre à quelqu'un. - *cum Diis. Cic.* Violenter la nature, forcer ſes inclinations, ſe faire violence.

BELLOCASSI, ōrum. *m. plur.* Peuples du Vexin, & du payis de Caux.

BELLOCASTRUM, i. *n. Voiez* Bellicaſtrum.

BELLOGARDIA Ruſcinonenſis. æ. *f.* Bellegarde, *petite ville du Rouſſillon en France.*

BELLOGARDIA Burgundiæ. Bellegarde, *ville du Duché de Bourgogne ſur la Saone en France.*

BELLOGRADUM, i. *n.* Bellegrade, Albegrecque, *ville ſur le Danube, en Hongrie.*

BELLOJOCENSIS *ou* Bellojovienſis Ager. Le Beaujolois, *partie du Lionnois, province de France.*

BELLOJOVIUM, i. *n.* Bellus-Jocus, i. *m.* Beaujeu, *ville de France, dans le Beaujolois.* ‖ *C'eſt encore le nom de pluſieurs autres lieux en France.*

BELLOMARISCUS, i. *m.* Beaumariſch, *petite*

petite ville d'Angleterre, dans l'Iſle d'Angleſey ſur le détroit de Menay.

BELLOMONTIUM, i. *n.* ad Oeſiam. Beaumont ſur Oyſe, *petite ville de l'Iſle de France.*

BELLOMONTIUM Calabriæ. Belmonte, *petite ville de la Calabre citerieure au Roiaume de Naples, en Italie.*

BELLOMONTIUM Hannoniæ. Beaumont, *ville du Hainaut, dans les Payis-bas Catholiques.*

BELLOMONTIUM Cenomanenſe. Beaumont le Vicomte, *ville du Maine, ſur la Sarte, en France.*

BELLOMONTIUM in Argona. Beaumont en Argone, *ville du Payis de Vaud, en Suiſſe.*

BELLOMONTIUM Normandiæ. Beaumont, *ville du Cotantin en Normandie, province de France.*

BELLOMONTIUM Rogeri. Beaumont le Roger, *ville du Dioceſe d'Evreux, en Normandie & ſur la Rille.*

BELLONA, æ. *f.* Bellone, *Déeſſe de la guerre.*

BELLOQUADRA, æ. *f.* Belliquadrum, i. *n.* Beaucaire, *ville de France, dans le bas Languedoc, ſur le Rhône, vis-à-vis de Taraſcon.*

BELLOSANNA, æ. *f.* Bellozanne, *Abbayie de Normandie en France.*

BELLOVACENSIS Ager. Le Beauvaiſis, *Contrée de l'Iſle de France, dont la capitale eſt Beauvais.*

BELLOVACI, ōrum. *m. plur.* Les habitans de Beauvais, & du Beauvaiſis.

BELLOVACUM, i. *n.* Cæſaromagus, i. *m.* Bratuſpantium, i. *n.* Beauvais, *ville Epiſcopale de France, dans le Beauvaiſis, en l'Iſle de France.*

BELLOVACUM Occitaniæ. Beauvais, *bourg du haut Languedoc, ſur le Teſcou.*

BELLOVACUS, a, um. Qui eſt de Beauvais.

BELLUA, æ. *f. Cic.* Une bête feroce. ‖ Un homme cruel, feroce.

BELLUATUS, a, um. *Plaut.* Qui repreſente une bête. *Belluata tapetia. Plaut.* Tapis, tapiſſeries qui repreſentent des bêtes feroces.

BELLUINUS, a, um. *Aul. Gell.* Beſtial, de bête.

BELLULE, *adv. Plaut.* Poliment, joliment, mignonnement.

BELLULUS, a, um. *Plaut.* Joli, gentil, mignon, agréable.

BELLUM, i. *n. Cic.* La guerre. ‖ *Sall.* Bataille, combat. ‖ *Cic.* Inimitié naturelle, antipatie, diſſenſion. *Belli expers. Ovid. - inexpertus, inſolens. Tac. - rudis. Hor.* Qui n'entend rien au métier de la guerre; qui n'y a point d'experience; novice au fait de la guerre. *- immunis. Virg.* Exemt d'aller à la guerre. *Bello durus. Virg.* Endurci aux fatigues de la guerre, aguerri. *- expertus. Virg.* Qui entend, qui fait la guerre, qui en a l'experience; experimenté au fait de la guerre. *- habilis. Ovid.* Propre à porter les armes.

BELLUNENSIS Ager. Le Bellunois, *contrée de la Marche Treviſane, dans l'Etat de Veniſe, en Italie.*

BELLUNUM, i. *n.* Bellune, *ville de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

BELLUOSUS, a. um. *Hor.* Rempli de quantité de bêtes feroces.

BELLUS, a, um. *Cic.* Beau, joli, gentil, poli, mignon, agréable.

BELLUS Beccus. Beaubec, *Abbayie de France dans le payis de Bec, en Normandie.*

BELLUS Locus. Beaulieu, *Abbayie de France en Champagne.*

BELLUS Viſus. Belvoir, Beauvoir, *nom de lieu.*

BELNA. Beaune, *ville de France, en Bourgogne, ſur la Bourgeoiſe.* ‖ *Bourg de France, en Gatinois.*

BELO, Bælo, Bello, ōnis. *m.* Belona, *ville d'Andalouſie, en Eſpagne.*

BELONE, es. *f.* Aiguille, *poiſſon de mer.*

BELRIGARDUM, i. *n.* Beauregard, *nom de lieu.*

BELSIA, æ. *f.* La Beauce, *province de France.*

BELSIA Propria. La Beauce particuliere, *partie de Beauce.*

BELSINUM, i. *n.* Baſſio, ōnis. *m.* Borja, *ville du Roiaume d'Arragon, en France.*

BELSONACUM, i. *n.* *Voiez* Baſtonia.

BELTINUM, i. *n.* Beltin, *bourg de la baſſe Egypte, en Afrique.*

BELTURBETUM, i. *n.* Belturbed, *bourg d'Irlande, en Ultonie.*

BELVACI. *Voiez* Bellovaci.

BELVACUM. *Voiez* Bellovacum.

BELVEDERA, æ. *f.* Belvedere, *bourg de la Calabre citerieure, dans le Roiaume de Naples.*

BELUNUM. *Voiez* Belſunum, i. *n.*

BELUS, i. *m.* Belus, *le premier Roi des Aſſyriens.* ‖ *Fleuve de Syrie, près de Ptolemaide.*

BELZENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Belzko, *ou* de Belzo, *province de la Ruſſie noire en Pologne.*

BELZIUM, i. *n.* Belza, æ. *f.* Belzko, *ville de la Ruſſie noire en Pologne, & capitale d'un Palatinat, qui en prend ſon nom.*

BEMARINA, æ. *f.* Bemarina, Bemarin, *province du Roiaume des Apalachites, en Floride, dans l'Amerique Septentrionale.*

BENA, æ. *f.* Beccabena Regio. Bena, Beccabena, *Roiaume de Nigritie, en Afrique.*

BENA, æ. *f.* Oppidum. Bené, *ville du Piedmont en Italie.*

BENACUM, i. *n.* Toſcolano, *village du Breſſan, dans l'Etat de Veniſe.*

BENACUS, i. *m. Virg.* Benaco, *Lac de la Gaule Ciſalpine.*

BENACUS Lacus. Le Lac de Garde, *dans la Lombardie, dans l'Etat de Veniſe en Italie.*

BENALGIÆ, Benaugiæ. Benauges, *petit payis de la Guienne propre, en France.*

BENAVARIUM, i. *n.* Benavari, *ville d'Eſpagne dans le Comté de Ribagorça, en Arragon.*

BENAVENTA, æ. *f.* Benavente, *petite ville* ou *bourg du Roiaume de Leon, en Eſpagne.*

BENAVENTUM, Beneventum, i. *n.* Benavente, Benevent, *ville de la Principauté ſuperieure, au Roiaume de Naples, en Italie.*

BENDA, æ. *f.* Benda, *ancienne ville Epiſcopale de l'Albanie, dont il ne reſte que des ruines.*

BENDARMASSIA, æ. *f.* Bendarmaſſin, *ville des Indes Orientales, ſur la coſte meridionale de l'iſle de Borneo.*

BENDARMASSIÆ Regnum. Le Roiaume de Bendarmaſſin, *dans l'iſle de Borneo aux Indes Orientales.*

BENE. *adv. Cic.* Bien, très, fort, beaucoup, grandement, extrémement. *Benè manè. Cic.* De grand matin, bien matin, fort matin. *- longa oratio. Cic.* Diſcours fort long. *- putare. Cic.* Penſer juſte. *- habet. Plaut.* Il ſe porte fort bien; il eſt en fort bonne ſanté. *- hoc habet illi. Ter.* Cela va bien pour lui; cela tourne avantageuſement pour lui. *nuncias. Plaut.* Vous me donnez de bonnes nouvelles. *- ambula & redambula. Plaut.* Je vous ſouhaite un bon voiage, & un heureux retour. *- illi eſt ligno, vino, cibo. Plaut.* Il a du bois, du vin, & des vivres aſſez pour s'en contenter; il a de quoi boire & manger à ſon aiſe, auprés d'un bon feu.

BENEARNIA, æ. *f.* Le Bearn, *Province de France, aux pieds des Pyrenées.*

BENEARNENSIS, *m. f.* ſě, *n.* is. &

BENEARNUS, a, um. Bearnois, de Bearn.

BENEDIC. *imperat. de* Benedico.

BENEDICE. *adv. Plaut.* En diſant du bien, obligeamment, civilement, honnêtement; avec des paroles engageantes, honnêtes, obligeantes, civiles: en louant.

BENEDICO, is, īxi, īctum, cĕrĕ. *dat. Cic.* Dire du bien, louer, parler avantageuſement de: benir. *Benedicere alicui. Cic.* Dire du bien de quelqu'un. *Benedixti, at mihi iſtuc non in mentem venerat. Ter.* Vous dites bien, mais cela ne m'étoit pas venu en penſée.

BENEDICTA, æ. *f.* Sainte Benoîte, *nom de femme.*

BENEDICTIO, ōnis. *f.* Benediction.

BENEDICTUM, i. *n. Cic.* Bon mot, parole dite à propos, choſe bien dite, belle ſentence. ‖ *Ter.* Parole avantageuſe à quelqu'un: louange, honnêteté, mot obligeant. *Benedictorum & benefactorum mater Philoſophia. Cic.* La Philoſophie eſt la mere, la cauſe de tout ce qui ſe dit & ſe fait de bien au monde: elle apprend à bien dire & à bien faire.

BENEDICTUS, a, um. &

BENEDICUS, a, um. *Plaut.* Bien dit. ‖ Beni.

BENEDIXI. *préterit de* Benedico.

BENEFACIO, is, feci, făctum, cĕrĕ. *Cic.* Faire du bien, obliger, ſervir: rendre *ou* faire ſervice, plaiſir. *Benefaxit tibi Deus! Ter.* Que Dieu vous comble de biens! *Benefacere erga aliquem. Plaut.* Faire du bien à quelqu'un.

BENEFACTUM, i. *n. Cic.* Bienfait, faveur, plaiſir, grace, bon office, ſervice. ‖ Bonne action. *Benefacta malè locata, malefacta arbitror. Enn. apud Cic.* Les bienfaits mal placez, placez indignement, paſſent dans mon eſprit pour des actions mal reglées.

BENEFELDIA, æ. *f.* Benfeld, Beinfelt, *ville d'Alſace, en France.*

BENEFICENTIA, æ. *f. Cic.* Inclination bienfaiſante, largeſſe, liberalité penchant à faire du bien, humeur obligeante.

BENEFICIARIUS, a, um. *Caſ.* Vaſſal, feudataire: celui qui releve d'un autre pour quelques terres: qui tient des biens en Fief. ‖ *Sen.* Ce que nous tenons des bienfaits d'autrui. ‖ *Feſt.* Soldat exemt de ſervice. ‖ *Plin.* Obligé à quelqu'un pour les bienfaits qu'on en a reçûs. ‖ *Veget.* Soldat avancé par la faveur de ſon Capitaine. ‖ Celui qui reçoit les émolumens d'une Charge ſans rien faire. ‖ Beneficier.

BENEFICIUM, ĭi. *n. Cic.* Bienfait, grace, faveur, plaiſir, ſervice, bon office. ‖ Penſion donnée pour récompenſe militaire, liberalité, largeſſe en argent. ‖ Penſion, fiefs, dignité, terres féodales, &c. accordées pour ſervices rendus à l'Etat. ‖ Benefice, privilege que donne la Loi, exemtion. ‖ *Beneficio meo. Cic.* Par mon moien, en ma faveur, à ma conſideration, pour l'amour de moi. *Beneficio longiſſimæ ætatis. Quint.* Par les avantages que donne une tres-longue vie. *- in ſummo impetrare. Cic.* Obtenir comme une grande grace. *Pro tuo in me beneficio. Cic.* De votre grace, par votre bonté à mon égard.

BENEFICUS, a, um. *Cic.* Bienfaiſant, obligeant, porté à rendre ſervice: qui fait du bien, liberal. *Beneficus oratione. Plaut.* Grand prometteur, liberal en promeſſes, qui ne donne que des paroles. *Beneficentiſſimus in amicos. Cic.* Tres-bienfaiſant à l'égard de ſes amis. *Caton dit* Beneficiſſimus, *mais il ne faut pas l'imiter.*

BENEHARNUM, i. *n.* Benearnus, i. *m.* Benarna, æ. *f.* Leſcar, *ville Epiſcopale de Gaſcogne en France.*

BENE-MERENS, tis. *omn. gen.* *Voiez* Merens.

BENE-MEREOR, ēri. *Cic.* *Voiez* Mereor.

BENE-MERITUS, a, um. *Voiez* Meritus.

BENEPLACEO. *Bibl.* *Voiez* Placeo.

BENEPLACITUM, i. *n.* Bon-plaiſir, agrément.

BENEVENTANUS Ager. Le Territoire de Bénevent, *dans le Roiaume de Naples, en Italie.*

BENEVENTANUS Ducatus. Le Duché de Benevent, *dans le Roiaume de Naples en Italie.*

BENEVENTUM, i. *n. prius* Maleventum & Veneventus. Bénevent, *ville de la Principauté citerieure, au Roiaume de Naples, en Italie.*

BENEVENTUM, i. *n.* *Voiez* Benaventum.

BENEVOLE. *adv. Cic.* Avec bienveillance, de bonne volonté, de bon cœur, de bonne amitié, en ami.

BENEVOLENS, tis. *omn. gen. Cic.* Bienveillant, de bonne volonté: qui eſt porté à faire du bien, affectionné; qui a de la bienveillance, qui eſt obligeant, qui veut du bien à, qui ſe plaît à rendre ſervice. *Benevolens alicujus* ou *alicui. Plaut.* Qui veut du bien à quelqu'un.

BENEVOLENTIA, æ. *f.* &

BENIVOLENTIA, æ. *f. Cic.* Bienveillance, bonne volonté, affection, amitié, inclination à faire plaiſir. *Benevolentia erga aliquem. Cic.* Bienveillance pour quelqu'un.

BENEVOLUS, a, um. *alicui. -erga aliquem. Plaut.* Affectionné à quelqu'un, qui lui veut du bien, qui eſt attaché à ſes interêts.

BENIVOLUS, a, um. &

BENEVOLENTUS, a, um. *Plaut. Voiez* Benevolens.

BENGALA, æ. *f.* Bengale, *ville d'Aſie, ſur la riviere de Coſmin.*

BENGALÆ Regnum. Le Royaume de Bengale, *en Aſie.*

BENGUELA, æ. *f.* Benguela, *ville du Royaume d'Angola, en Afrique.*

BENJAMIN. *inded. m.* Benjamin, *nom d'homme.*

BENIARAXIDA, æ. *f.* Beni-Araxid, Beni-Raſid, *Contrée du Royaume de Teleuſin, dans celui d'Alger, en Afrique.*

BENIBACHULA, æ. *f.* Benibechul, *ou* Benibacul, *ville du Royaume de Fez, en Afrique.*

BENIBESSERA, æ. *f.* Benibeſſera, *Contrée du Bildulgerid, en Afrique.*

BENIGOMIA, æ. *f.* Benigumi.

BENIGNE, iùs, iſſimè. *adv.* Benignement, humainement, doucement, obligeamment, honnêtement, civilement: avec douceur, bonté, honnêteté, civilité: d'une maniere douce, honnête, civile, obligeante. *Benignè dicere. Ter.* Dire des choſes obligeantes, faire des honnêtetez, des complimens. *-reſpondere. Hor.* Répondre avec douceur, civilement. *-facere alicui. Ter.* Obliger quelqu'un, rendre ſervice, en uſer honnêtement avec lui. *-negare. Ter.* Refuſer d'une maniere honnête, civile. *-audire. Cic.* Donner une audience favorable. *Benignius operam dare. Plaut.* S'emploier avec plus de bonté, d'une maniere plus obligeante. *Benigniſſimè promittere. Cic.* Promettre tres-obligeamment, d'une maniere toute honnête.

BENIGNITAS, ātis. *f. Cic.* Benignité, bonté, douceur, humanité, honnêteté, inclination à faire du bien. *Benignitas in audiendo.* Audience favorable.

BENIGNITER. *adv. Voiez* Benignè.

BENIGNUS, a, um. *Cic.* Benin, doux, civil, honnête, obligeant, gracieux, favorable, bienfaiſant, porté à faire du bien. ‖ *Ovid.* Fécond, fertile, de bon rapport. *Benignus dies. Stat.* Jour heureux.

BENIGOMIA, æ. *f.* Benigumi, *Payis du Bildulgerid, en Afrique.*

BENIGUAZEVALLUS, i. *m.* Beniguazeval, *Montagne de Barbarie en Afrique.*

BENIGUELIDUS, i. *m.* Benigualid, Beniguelid, *Contrée de l'Eriffis, dans le Royaume de Fez, en Afrique.*

BENIMAGHERUS, i. *m.* Benimager, *montagne du Royaume de Maroc, en Barbarie.*

BENIMARASIUS, i. *m.* Benimaraz, *montagne du Royaume de Fez en Barbarie.*

BENINUM Regnum. Le Royaume de Benin, *dans la Guinée, en Afrique.*

BENINUM i. *n.* Urbs. Benin, *ville du Royaume de Benin, dans la Guinée, en Afrique.*

BENISUAIFA, æ. *f.* Beniſuaif, Beneſuaif, Ebenſuef, *ville de la haute Egypte, en Afrique.*

BENITEUDA, æ. *f.* Beniteuda, *ancienne ville de l'Habata au Royaume de Fez, en Afrique.*

BENIYASGA, æ. *f.* Beniyaſga, *montagne du Royaume de Fez, en Barbarie.*

BENNA, æ. *f. Catul.* Charette entourée de claies, tombereau, fourgon. ‖ Surtout de campagne, eſpece d'habillement. ‖ Sorte de vaſe, de panier, de corbeille.

BENNAVENTA, æ. *f.* Wedon, *ville du Northampton, en Angleterre.*

BENNOPOLIS, is. *f. Voiez* Hildeſia.

BENTHIMA, æ. *f.* Benthemum, i. *n.* Benthem, *bourg du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.*

BENTHIMENSIS Comitatus. Le Comté de Benthem, *dans l'Evêché de Munſter & le Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.*

BENTITIANA, æ. *f.* Ventotiana, *ville du Royaume de Naples, en Italie, ſur la côte.*

BENTIVOLIUM, i. *n.* Bentivoglio, *ville de l'Etat Eccleſiaſtique.*

BEO, as, āvi, ātum, āre. *Ter.* Rendre heureux, combler de bonheur, charmer, ravir: faire du bien, du plaiſir. *Beare cœlo aliquem. Hor.* Placer quelqu'un dans le ciel, l'immortaliſer, le rendre immortel *ou* ſon nom, lui procurer une gloire immortelle.

BEQUIA Inſula, æ. *f.* Bekia, *Iſle de l'Amerique, & l'une des Antilles.*

BERARNENSIUM Civitas. *V.* Benéharnum.

BERARUM, i. *n.* Regnum. Le Royaume de Berar, *dans le Mogoliſtan, en Aſie.*

BERAUNA, Verona, æ. *f.* Béreun, Bern, *petite ville de Bohéme.*

BERBICE. Le Berbice, *riviere de l'Amerique Meridionale, dans la partie Occidentale de la Guiane.*

BERBIS, is. *f.* Berbowyna, Gabowyna, *village de la baſſe Hongrie ſur la Drave.*

BERCHEIMUM, i. *n.* Bercheim, *petite ville du Duché de Juliers, en Allemagne.*

BERCHERIA, æ. *f.* Le Comté de Berck *ou* de Barck, le Berckſire, *petite Province d'Angleterre.*

BERCORIUM, i. *n.* Breſuire, *petite ville du Poitou, en France.*

BERDUA, æ. *f.* Regio. Le Berdoa, *ville du Saara, en Afrique, ſur le tropique du Cancre.*

BEREBERI, orum. *m. plur.* Les Berebères, *Peuple d'Afrique, originaires de l'Arabie heureuſe.*

BERECYNTHES, um. *m. plur.* Les Phrygiens.

BERECYNTHIA, æ. *f.* Phrygienne, *ſurnom de Cybele, à cauſe de la montagne & ville de Phrygie, où Cybele étoit honorée.*

BERECYNTHIUS, a, um. *Virg.* Qui concerne Cybele.

BERECYNTHIUS, ii. *m. f. ou*

BERECYNTHUS, i. *m. f.* &

BERECYNTUS, i. *m. f. Montagne & ville de Phrygie.*

BERENICE, ēs. *f.* Berenice, *nom commun à pluſieurs femmes. Berenices coma.* Chevelure de Berenice, *Conſtellation compoſée de ſept étoiles, qui font une eſpece de triangle à la queue du Lion celeſte.*

BERENICE Ægypti, es. *f.* Coſſir.

BERENICE Cyrenaicæ, es. Heſperia, æ. Berniche, Vernich.

BERENICEUS, a, um. *Catul.* Qui concerne Berenice: qui eſt de la ville de Berenice.

BERETRA. *Voiez* Belagra.

BEREZINA, æ. *f.* Bereſina, *riviere de Pologne, qui a ſa ſource dans la Lituanie.*

BERGA Norvegiæ, æ. *f.* Bergen, Berghen, Bergne, *ville de Norvége.*

BERGA Pomeraniæ. Bergen, *ville de Pomeranie, au milieu de l'Iſle de Rugen.*

BERGA Rugiæ. Bergen.

BERGÆ ad Zomam. Bergue-op-Zoom, *ville du Brabant Hollandois, dans les Payis-bas.*

BERGÆ Divæ Gertrudis. Gertruydenberg, *petite ville des Provinces unies, dans la Hollande Meridionale.*

BERGÆ S. Vinoci. Bergue S. Vinoch, Vinoxberg, *ville de Flandre, dans les Payis-bas.*

BERGENSIS Præfectura. Le Gouvernement de Bergen.

BERGENSIS Provincia. *Voiez* Montenſis Ducatus.

BERGERACUM, i. *n.* Bergerac, *ville du Perigord, en France.*

BERGETIO, onis. *m.* Bregætium, i. *n.* Boncada.

BERGIDUM, i. *n.* Belgica, æ. *f.* Balbaſtro, *ville d'Arragon, en Eſpagne.*

BERGINTRUM, Bergintium. S. Maurice, *petite ville de la Tarantaiſe, en Savoye.*

BERGIUM, ii. *n.* Bergio, *ville d'Italie.*

BERGOMATES, um. *m. plur.* Les Bergamaſques.

BERGOMUM, i. *n.* Bergame, *ville de l'Etat de Veniſe en Italie, capitale du Bergamaſe.*

BERGOS Scandinaviæ. *Voiez* Berga Norvegiæ.

BERGULA, æ. *f. ou* Bergulæ, arum. *f. plur.* Bergulium, i. *n.* Berges, *nom de lieu.*

BERGUSIA, Berguſium. Bomgouin.

BERGUSIA Ilergetum. Balaguer, *ville d'Eſpagne, en Catalogne.*

BERINSOLA. *Voiez* Belitio.

BERJOLIUM, i. *n.* Berjols, *ville de Provence, en France.*

BERKELA, æ. *f.* Berkel.

BERLANGA, æ. *f.* Berlanga. Berlenga, *Isle de l'Ocean Occidental, ſur la côte de l'Eſtramadoure Portugaiſe.*

BERLEBURGUM, i. *n.* Berlebourg, *petite ville de Caſtille en Eſpagne.*

BERLENGA, æ. *f.* Berlenga, *bourg de la baſſe partie du haut Rhin, en Allemagne.*

BERLINUM, i. *n. Voiez* Berolinum.

BERMUDÆ Inſulæ. Les Iſles Bermudes *ou* de Sounnor, *Iſles de l'Amerique Septentrionale à l'Orient de la Virginie.*

BERNA, æ. *f.* Berne, *ville capitale du Canton de Berne en Suiſſe.*

BERNABURGUM, i. *n.* Bernburg, Bernebourg, *ville de la haute Saxe, en Allemagne.*

BERNACUM, i. *n.* Bernay, *petite ville de Normandie en France.*

BERNALDA, Bernarda, æ. *f.* Bernalde, Bernarde, *bourg du Royaume de Naples, dans la Baſilicate.*

BERNARDI Caſtrum. Bernard-Caſtle, *bourg d'Angleterre, dans le Dioceſe de Durham.*

BERNADO-STADIUM, Bern-ſtadium, i. *n.* Bernſtad, *petite ville du Royaume de Bohéme.*

BERNENSIS Pagus. Le Canton de Berne, *en Suiſſe.*

BERNOVIA, æ. *f.* Bernow, *petite ville du Cercle de la haute Saxe.*

BEROA, æ. *f.* Beroa, *ville de Theſſalie, de Syrie. Voiez* Berrhoca.

BEROE, es. *f. Nom de femme.* ‖ *Ville de Macedoine, nommée Boor: & Alep, ville de Syrie.*

BEROCA, æ. *f.* Beroca, *ville de Macedoine.*

BEROCENSES, ium. *plur.* Ses habitans.

BEROLINUM, i. *n.* Berlinum, i. *n.* Berlin, *ville capitale du Marquiſat de Brandebourg, en Allemagne.*

BERONICE Ægypti. *Voiez* Berenice.

BEROVA, æ. *f.* Bérou, *petite ville de l'Arabie heureuſe.*

BEROVALDUM, i. *n.* Berovaldia, æ. *f.* Berwaldt, *petite ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne.*

BERRA, æ. *f.* Berre, *petite ville de France en Provence.*

BERRHOCA, Beroca, Beroa, æ. *f.* Beroe, es. Urbs Syriæ. Alep, *ville de Syrie.*

BERRHOCA Beroa Macedoniæ. Curra-Veria, *ville de Macedoine, en Grece.*

BERRHOCA Thraciæ. *Ville de Thrace autrefois, aujourd'hui inconnue.*

BERROCENSIS Ager. *Voiez* Bercheris.

BERSABE, es. *f.* Berſabée, *ville de Judée.* ‖ *Nom de femme.*

BERSABEE, Beerſeba, æ. *f.* Berſabée, *ville de la Terre-ſainte, du côté de l'Egypte.*

BERSECHA, æ. *f.* Berzeche, Berzenche, Breſentz, *bourg ou petite ville de la baſſe Hongrie.*

BERSIAMITÆ, arum. Berſiamites, *Peuple de l'Amérique Septentrionale.*

BERSINUM, Belſinum, i. *n.* Lombez, *ville Epiſcopale de France, dans le Comté de Comminges, en Gaſcogne.*

BERTINORIUM, i. *n.* Bertinoro *ou* Bertinaro, *ville de l'Etat Eccleſiaſtique, en Italie.*

BERTOLGADA, æ. *f.* Bertolſgaden, *ville du Cercle de Baviere, en Allemagne.*

BERVANA, æ. Bervan.

BERUBIUM, Beruvium Promontorium, i. *n.* Dungidy-bead.

BERVICUM, i. *n.* Barwich, *ville du Comté de Northumberland, dans l'Angleterre Septentrionale.*

BERYLLUS, i. *m. Plin.* Beril, *pierre précieuſe dont la couleur la plus eſtimée eſt le verd de mer.*

BERYTUS, i. *f.* Beryte, Berite, Barut, Bayrut, *ville de Phénicie en Syrie.*

BES, ēſſis. *m. Cic.* Les deux tiers de la livre Romaine, *ou* huit onces Romaines: les deux tiers de quoi que ce ſoit, qui ſe diviſe en dou-

ge. Beſſis uſura. Intereſt au denier huit. -centeſima, huit pour cent. Beſſem bibere. Mart. Boire huit fois. Voiez As.

BESA, æ. f. Beſes, Beſoir, riviere d'Eſpagne, dans la Catalogne.

BESBICUS, Besbycus, i. m. Calonio, petite Isle de la mer de Marmora.

BESBRIA, æ. f. La Béadre, petite riviere de France.

BESCIA, Veſcia, æ. f. Veſciānum, i. n. Veſciano, petite ville de la Campanie, en Italie.

BESIDIÆ, Deſidiæ, arum. f. plur. Voiez Biſmano.

BESIGHAMIUM, i. n. Beſighaim, petite ville du Cercle de Souabe, en Allemagne.

BESIPPO, Bæſippo, onis. m. Béjar, bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.

BESMELIANA, æ. f. Beſmeliana, village du Royaume de Grenade en Eſpagne.

BESONTIO, onis. m. Biſuntium, i. n. Voiez Veſontio.

BESOR Torrens. Beſor, torrent de la Terre ſainte.

BESSALIS, m. f. lĕ, n. is. Vitruv. Qui a huit pouces, ſoit de long, de large, ou d'épaiſſeur.

BESSARABIA, æ. f. La Beſſarabie, Province de la Turquie, en Europe.

BESSASTADIUM, Beſeſtedium, i. n. Beſtéde, fortereſſe des Danois, en Islande.

BESSIS, is. m. Vitr. Quatre, ou les deux tiers de ſix, premier nombre parfait en Mathematique.

BESTIA, æ. f. Cic. Beſte, animal. ‖ Vitr. Le Loup, une des Conſtellations celeſtes, compoſée de vingt étoiles, autrement appellée Beſtia centauri.

BESTIARIUS, a, um. Sen. De beſte. Beſtiarius ludus. Sen. Spectacle des beſtes, combat d'animaux.

BESTIARIUS, ĭi. m. Cic. Deſtiné à combattre contre les bêtes dans les ſpectacles publics.

BESTIOLA, æ. f. dimin. Cic. Beſtiole, petit animal.

BESYNGA Urbs Indiæ extra Gangem, unde Beſyngitis Regio. Pluſieurs la placent à Pégu.

BETA, æ. f. Bette, poirée, plante. ‖ Ville du Golfe Ethiopique. ‖ La ſeconde lettre de l'Alphabet grec.

BETA, æ. f. Beta, petite riviere de l'Amerique Meridionale, dans la Province de Terre Ferme.

BETACEUS, a, um. Varr. De bette, de poirée.

BETANOA, æ. f. Betenera, nom de lieu.

BETARUM, i. n. Betaro, ōnis. m. Voiez Betharo.

BETAVIA. Le Bétau, Le Betawe, le Quartier de Nimegue, partie de la Gueldre Hollandoiſe dans les Pays-bas.

BETERA. Betera, village du Roiaume de Valence en Eſpagne.

BERHABARA. Berhabara.

BETHANIA, æ. f. Bethanie, ville de Paleſtine. ‖ Château au pied du Mont Olivet, appartenant à Sainte-Madeleine.

BETHANIA, æ. f. Bethanie, bourg de la Judée, dans la Tribu de Benjamin.

BETHANIA, æ. f. Voiez Butha.

BETHARO, ōnis. m. Voiez Bethoron.

BETHEL. indecl. f. Bethel, ville de Samarie, (Maiſon de Dieu.)

BETHEL, is. m. Bethel, ville de Judée, dans la Tribu de Benjamin.

BETHLEHEM. f. indecl. Lehem, Labem. Bethlehem, petite ville de la Terre ſainte, dans la Tribu de Juda, patrie de David, où nacquit Jeſus-Chriſt. &

BETHLEMA, æ. f. Bethlehem, ville de Judée, (Maiſon du pain.)

BETHLEHEMITÆ, ārum. m. plur. Les Bethlehemites.

BETHNOPOLIS, is. f. Bethnopoli, bourg ou petite ville de Paleſtine, vers les confins de Syrie.

BETHORON Superior, ōnis. m. Bethoron la haute, ville de la Tribu d'Ephraim, dans la Terre ſainte.

BETHORON Inferior. Bethoron la baſſe, ville de la Terre ſainte, dans la Tribu de Benjamin.

BETHPHAGE, es. f. Bethphagé, bourg de Judée ſur la Montagne des Oliviers.

BETHSAIDA, æ. f. Bethſaïde, ville de Galilée, patrie de ſaint Pierre.

BETHSAIDA, æ. f. Bethſaïda, ou Juliade, ville de Judée, dans la demi-Tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain.

BETHSAMES, is. f. Bethſames, ville de Galilée.

BETHSAMITÆ, ārum. m. plur. Ses habitans.

BETHSANA, æ. f. Bethſan, ville Archiepiſcopale autrefois, dans la demi-Tribu de Manaſſé, en deçà du Jourdain.

BETHSEMES. Voiez Heliopolis & Bethſamas.

BETHSOR, Bethſur, ris. m. Voiez Bethoron.

BETHSURA, æ. f. Bethſura, Château de Judée.

BETHULÆ, Urbs Hiſpaniæ Bæticæ. Ubeda-la-Veja, ville d'Andalouſie, en Eſpagne.

BETHULIA, Betulia, æ. f. Bethulie, ville de la Terre ſainte, au Nord de Jeruſalem, & ſelon quelques-uns dans la Tribu de Zabulon.

BETHUNIA, æ. f. Bethune, ville d'Artois, dans les Pays-bas François.

BETHURIA, æ. f. Eſtramadure, Province d'Eſpagne.

BETHYLUS, i. m. Sorte d'oiſeau.

BETISIACUM, i. n. Bétiſi, bourg de l'Iſle de France, à trois lieues au midi de Compiegne.

BETO, is, ĕrĕ. Varr. Aller, marcher.

BETHONIA. Betonie, ville de la Zaconie, dans la Morée.

BETONICA, æ. f. Plin. Betoine, plante.

BETTMERSDORFIUM, i. n. Bettmerſdorf, bourg du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne.

BETTONIUM, i. n. Voiez Vettonium.

BETULA, æ. f. Plin. Bouleau, arbre.

BETULACEUS, a, um. De bouleau.

BETULO, ōnis. m. Riviere d'Eſpagne.

BETULLO, ōnis. m. Voiez Bætulo.

BETUNIA. Voiez Bethunia.

BETUNICA, æ. f. Betunica, ville d'Eſpagne.

BETYLUS, i. m. Betyle, pierre dévorée par Saturne, au lieu de Jupiter.

BETYS. Voiez Bætis.

BEVELANDIA, æ. f. Beveland, Iſle de Zelande, dans les Provinces-unies des Payis-bas.

BEVERA, Beveris, is. m. La Bievre, la riviere des Gobelins à Paris.

BEVERGERNA, æ. f. Bevergern, bourg du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.

BEVEROVICUS, i. m. Beverwikc, bourg de la Nort-Hollande, dans les Provinces Unies.

BEVERUNDA, æ. f. Beverunden, petite ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne.

BEUGESIA, Bugia, Beugia, æ. f. Bugey, partie de la Breſſe, en France.

BEVRAIUM, i. n. Le Bevray, payis de Bourgogne près d'Autun.

BEUTHENA, Bethania, Bythonia, æ. f. Beuthen, petite ville du Duché de Glokaw, en Sileſie. ‖ Autre dans le Duché d'Oppelen, en Méſie.

BEUTHENA, æ. m. Fluvius. Beuthen, riviere.

BEUTZENBURGUM, i. n. Boitzenburg, petite ville du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne.

BEUXUM, i. n. Beux, village de Bourgogne en France.

BEYERNUM, i. n. Beyern, bourg du Comté de Furſtenberg en Souabe, Province d'Allemagne.

BEZECA, æ. f. Bezek, Béſer, ville de la Tribu d'Aſor, dans la Terre-ſainte.

B I

BIAFARA, æ. f. Biafara, ville de la baſſe Ethiopie, en Afrique.

BIAFARÆ Regnum. Le Royaume de Biafara, dans la baſſe Ethiopie en Allemagne.

BIALACERIA, Bialocerqua, æ. f. Bialacerkieu, ville de la baſſe Volhinie en Pologne.

BIALEGRODIA, æ. f. Bialogrord, Biellogrod, Akierman, Moncaſtro, ville de la Beſſarabie, ſur le Nieper.

BIALOGRODA, Bialogrodum, Biellogroda. Bialogrodko, ville de la baſſe Volhinie, en Pologne.

BIALLA, æ. f. Bialla, ville de la Poléſie en Pologne.

BIALOGRODENUS Tartari. Voiez Tartari Bialogrodenus.

BIALYCAMIA, æ. f. Bialy-kamen, ville de la Ruſſie Noire en Pologne.

BIANA, æ. f. Biana, ville du Mogoliſtan, en Aſie.

BIANDRA. Biandra, autrefois ville, maintenant village du Novarois, dans le Duché de Milan, en Italie.

BIANDYNA, Biandna, æ. f. Oppidum Peloponeſi, ville de la Morée ou du Peloponeſe que l'on place à Caſtel-Rampano.

BIANOR, ōris. m. Bianor, nom d'homme.

BIAS, āntis. m. Bias, Philoſophe, l'un des ſept Sages de la Grece.

BIATIA Peruæ, æ. f. Baeza, ville du Pérou, capitale de los Quixos.

BIATIA Vandalitiæ. Baeza, Baeça, ville d'Andalouſie, en Eſpagne.

BIBACITAS, ātis. f. Diſpoſition à bien boire.

BIBACULUS, a, um. Qui aime à boire. ‖ Qui boit peu à la fois.

BIBACUM, i. n. Bibrach, ville d'Allemagne.

BIBAX, ācis. omn. gen. Gell. Qui boit bien ou beaucoup : bon bûveur.

BIBERACUM, i. n. Biberac, Bibrach ou Bibach, ville du Cercle de Suabe, en Allemagne, dans l'Algow.

BIBERIACUM, i. n. Voiez Bebriacum.

BIBERIUS, ĭi. Surnom donné à Tibere, parce qu'il bûvoit beaucoup.

BIBIANA, Bibienna, Bubiāna, æ. f. Bibiane, Bibienne, Bubiane, village des Etats de Savoye, dans les Vallées des Vaudois.

BIBIO. Voiez Vipio.

BIBISCUM, i. n. Viviers, ville de France.

BIBISCUM, Vibiſcum, i. n. Viviſcus, i. m. Vevay, petite ville du Pays de Vand, en Suiſſe.

BIBITUR. Plin. On boit.

BIBIUM, ĭi. Ville de Liburnie, à preſent Dalmatie.

BIBIUM, i. n. Bilbilis, Bibilis. f. Carloſtat, ville capitale de Croatie, dans le Royaume de Hongrie.

BIBLIA, ōrum. n. plur. Les Livres : par excellence, la Bible, l'Ecriture ſainte. Livre qui contient l'ancien & le nouveau Teſtament. On lit auſſi Biblia, æ. f. pour Biblia, ōrum : Il ne faut pas s'en ſervir.

BIBLIOPOLA, æ. m. Libraire, Marchand de Livres.

BIBLIOTHECA, æ. f. Cic. Bibliotheque.

BIBLIOTHECARIUS, ĭi. m. Bibliothecaire, Garde de Bibliotheque.

BIBLUS, i. f. Lucan. Jonc d'Egypte, ou le papier, arbre du même payis dont l'écorce ſervoit pour écrire, & le bois à faire des Bâteaux. ‖ Un Livre.

BIBO, is, bĭbī, bĭbĭtum, ĕrĕ. Cic. Boire. Bibe aut abi. Cic. Bûvez ou vous en allez. Si bibis. Plaut. Bûvez donc, ſi vous voulez. Bibere ad numerum. Ovid. Compter les coups que l'on boit. -pro ſummo. Plaut. Boire raſade. -more græco. Cic. Boire à la grecque, à grands coups & ſouvent. -gemmâ. Virg. Dans une coupe de pierre précieuſe. -in auro. Sen. Dans une taſſe d'or. -ex aqua. Prop. Boire de l'eau. -morſu ſucatu. Plin. Boire en ſuçant. -longum amorem. Virg. -ignem oſſibus. Stat. Introduire l'amour au fond de ſon cœur : ſe laiſſer pénétrer aux feux de l'amour : laiſſer gliſſer l'amour dans ſon ame. Biberunt ſat prata. Virg. Les prez ont été aſſez arroſez ; ou prov. Finiſſons, c'eſt aſſez. Bibere mœrorem. Plaut. Devorer ſon chagrin. Bibendi arbiter. Hor. Le roi du feſtin, le roi de la féve. Bibebatur ab hora tertia. Cic. On bûvoit depuis trois heures. Bibitur. Cic. On boit. Bibere aure. Hor. -ſuſpenſis auribus. Propert. Ecouter avec grand plaiſir, avec beaucoup d'attention.

BIBONUM, i. n. Babenhauſen, bourg de Suabe Province d'Allemagne.

BIBOSUS, a, um. *Voiez* Bibax.

BIBRACTE, es. *f.* Autun, *ville de Bourgogne.*

BIBRACTE Æduorum. *f.* Bevray, *lieu déſert en Bourgogne, où étoit l'ancienne Bibracte.*

BIBRACUM, i. *n.* Biberach, *ville d'Allemagne.*

BIBRAX, acis. *f.* Fimes, *ſelon Baudran* Braine *en Champagne, l'un & l'autre ſelon H. Etienne* Brai, *& ſelon d'autres* Brain.

BIBROCI, orum. *m. & plur.* Les Bibroces, *anciens peuples d'Angleterre, on pretend qu'ils habitoient la Contrée de* Bray.

BIBULUS, a, um. *Virg.* Qui boit beaucoup *ou* aiſément. ‖ Qui attire l'eau, qui s'en imbibe. *Bibulus vini. Hor.* Un bon bûveur. -*lapis. Virg.* Une pierre ponce. ‖ Du ſable, terre ſablonneuſe. *Bibula charta.* Papier brouillard, papier qui boit. -*veſtis. Val. Flac.* Manteau qui prend l'eau.

BIBURGUM, i. *n.* Biborge, *ville de Danemarc.*

BICANERA, æ. *f.* Bicaner, *ville du Mogoliſtan, en Aſie.*

BICARUM, i. *n.* Biccari, *petite ville de la Vallée de Mazzaro, en Sicile.*

BICAYUM Promontorium. Le Cap Bicayo, *ſur la côte Méridionale de Mindanoo, l'une des Philippines.*

BICENSA, æ. *f.* Bicenza, *village de la Principauté citérieure, au Royaume de Naples en Italie.*

BICEPS, cĭpĭtis. *omn. gen. Cic.* Qui a deux têtes, fourchu. *Biceps Parnaſſus. Perſ.* Le Parnaſſe au ſommet fourchu. -*civitas. Varr.* Ville partagée en deux factions.

BICHIUM. *Voiez* Bidiſcum, i. *n.*

BICLINIUM, ii. *n. Plaut.* Salle à manger, où il y avoit deux lits autour de la table, *à la maniere des anciens, qui ne s'aſſeoient pas comme nous à table, mais ſe couchoient autour.*

BICOLOR, ōris. *omn. gen. Plin. &*

BICOLOREUS, a, um. *ou*

BICOLORUS, a, um. *Vopiſc.* Qui eſt de deux couleurs.

BICOMIS, *m. f.* mĕ, *n.* is. *Veget.* Qui a des cheveux, du crin des deux côtez.

BICORNIS, *m. f.* nĕ, *n.* is. *Ovid.* Qui a deux cornes. ‖ *Virg.* Fourchu; qui a deux fourchons, deux dents, deux pointes. *Bicornis Rhenus. Virg.* Le Rhin, qui a deux bras, qui ſe diviſe en deux branches. -*Luna. Hor.* La Lune en croiſſant *ou* en décours.

BICORPOR, ŏris. *omn. gen. Cic. &*

BICORPOREUS, a, um. *Enn.* Qui a deux corps.

BICUBITALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plin.* Qui a deux coudées, de deux coudées.

BIDAIUM, Bedaium, Bedæum, i. *n. Voiez* Auguſta Badacum.

BIDASCIA, æ. *f.* Bidaſce, Bidaſche *ou* Bidache; *ville du Bearn, en France.*

BIDASSO; Vidaſſo, onis; Vedaſſus, i. *m.* Fluvius. Bidaſſe, Andaye, *riviere d'Eſpagne, qui coule dans la Navarre & ſepare la France & l'Eſpagne.*

BIDENS, tis. *m. Colum.* Hoïau, houë, *inſtrument à deux mains, propre à remuer la terre, à charger du fumier, &c.*

BIDENS, tis. *f. Virg.* Brebis de deux ans, qui a deux grandes dents, *& qui étoit alors propre aux ſacrifices.*

BIDENTAL, ātis. *n. Hor.* Lieu frappé de la foudre, *que les Aruſpices purifioient par le ſacrifice d'une brebis de deux ans.* ‖ *Front.* Inſtrument fourchu. La foudre.

BIDIMA, æ. *f.* Bidima, *l'une des Isles des Larrons, dans l'Ocean Oriental.*

BIDINÆ. *Voiez* Bydena.

BIDISCENSIS Comitatus. Le Comté de Biſche; *petit païs d'Allemagne, au Nord de l'Alſace.*

BIDISCUM, Bichium. Biſche, *ville capitale du Comté de Biſche, ſur la riviere de Swolle.*

BIDUCESII, ōrum. *m. plur. Peuples de la Gaule Lyonnoiſe.*

BIDUUM, i. *n. Cic.* Deux jours, l'eſpace de deux jours. *Bidui abeſſe. Cic.* Etre éloigné de deux journées: *On ſouſentend*, ou *l'on exprime* ſpatio.

BIEDA, æ. *f.* Bieda, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

BIELA, æ. *f.* Ebellanum, i. *n.* Biel, *bourg d'Arragon, en Eſpagne.*

BIELA-Oſera. Biela-Ozero, *ou* Biel-Jezioro, *petite ville de Moſcovie, capitale d'un Duché de même nom.*

BIELCA. Bielsko, *ville de Polaquie, en Pologne.*

BIELHA, æ. *f.* Bielha, *ville de la Principauté de Bielki, en Moſcovie.*

BIELICA, æ. *f.* Bielica, *petite ville de Lithuanie.*

BIELKIA, æ. *f.* Bielki, *Province de la Moſcovie Occidentale.*

BIELLA, Bienna, æ. *f.* Bienne *ou* Biel, *ville libre entre la Franche-Comté, Basle & Neuchaſtel.*

BIELLA, Bugella, æ. *f.* Bielle, Biella, *ville de Piedmont, en Italie.*

BIEMUS, i. *f. Ville de Candie.*

BIENBOSCUM, i. *n.* Bienbos, *grand Marais, ou Golfe des Provinces unies.*

BIENNÆ Lacus. Le Lac de Bienne, *dans la Suiſſe, entre le Canton de Berne & le Comté de Neuchaſtel.*

BIENNIS, *m. f.* nĕ, *n.* is. *Plin.* De deux ans, qui a deux ans.

BIENNIUM, ii. *n. Cic.* L'eſpace de deux ans.

BIENNUS, i. *f. Ville de l'Isle de Candie.*

BIENTINUM, i. *n.* Bientina, *bourg, ou petite ville du Florentin, en Italie.*

BIERIA Sylva. La Forêt de Fontainebleau, *dans le Gaſtinois, en France.*

BIESCADIUS Mons. Bies-ſcadi, *c'eſt la partie des monts Crapacs qui ſeparent la Ruſſie Rouge de la Tranſſylvanie.*

BIEVRA, Fluvius. La Biévre, *riviere de Gentilly, ou des Gobelins, qui paſſe à Paris, & ſe décharge dans la Seine.*

BIFARIAM. *adv. Cic.* En deux parties, en deux façons; de deux manieres, de deux côtez.

BIFER, a, um. *Plin. &*

BIFERUS, a, um. *Suet.* Qui porte deux fois l'an.

BIFIDATUS, a, um. *Plin. &*

BIFIDUS, a, um. *Virg.* Fourchu, fendu en deux, ſeparé, diviſé en deux parties.

BIFISSUS, a, um. *Solin. Le même que* Bifidus.

BIFORIS, *m. f.* rĕ, *n.* is. *Ovid.* Qui a deux portes, deux ouvertures, deux battans. *Bifores valvæ. Ovid.* Portes à deux battans. *Biforis cantus. Virg.* Le ſon de la flute à deux trous. -*tibia.* Flute à deux trous.

BIFORUS, a, um. *Vitr. Le même que* Biforis.

BIFORMATUS, a, um. *Cic. &*

BIFORMIS, *m. f.* mĕ, *n.* is. *Virg.* Qui a deux formes, une double forme, *par exemple,* les Centaures.

BIFRONS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui a deux viſages, deux faces.

BIFURCUS, a, um. *Colum.* Fourchu, diviſé en deux; qui a deux fourchons.

BIGA, æ. *f. Suet. &*

BIGÆ, ārum. *f. plur. Virg.* Char, chariot, carroſſe attelé de deux chevaux de front; un attelage de deux chevaux de front. *Bigæ bina, terna*, &c. *Varr.* & non pas *duæ, tres, &c.* Deux, trois, &c. chariots à deux chevaux de front.

BIGAMIA, æ. *f.* Bigamie, *état d'un homme qui a épouſé deux femmes.*

BIGAMUS, a, um. *m. f.* Deux fois marié.

BIGASTRUM, Bagaſtrum. *Ancienne ville Epiſcopale d'Eſpagne. On croit qu'elle étoit près d'Orihuéla, dans la Manche.*

BIGATUS, a, um. *Liv.* Attelé de deux chevaux de front. *Bigatus nummus. Plin.* Piece de monnoye qui porte un char attelé de deux chevaux de front, marquée d'un char, &c.

BIGEMMIS, *m. f.* mĕ, *n.* is. *Colum.* Qui a deux yeux; qui a deux bourgeons, *ou* boutons, *parlant des arbres.* ‖ qui porte deux pierres precieuſes.

BIGENER, a, um. *Varr.* Engendré de deux eſpeces differentes, *comme* un mulet.

BIGENUM, i. *n.* Bigen, *ville capitale d'un petit païs, qui porte ſon nom, au Nord de l'Isle Niphon au Japon.*

BIGERRA. Villena, *ville de Caſtille, en Eſpagne.*

BIGERRENSIS Comitatus. Le Comté de Bigorre, *partie de Gaſcogne, Province de France.*

BIGERRIONES, um. *m. plur. &*

BIGERRONES, um. *m. plur.* Peuples de Bigorre.

Bigerronum Regio. *f.* Bigorre, *Comté & Province en Guyenne.*

BIGUBA, æ. *f.* Regnum. Biguba, *Royaume de Nigritie, en Afrique.*

BIHORIENSIS Tractus. Le Comté de Kalo, *Contrée de la haute Hongrie.*

BIJUGIS, *m. f.* gĕ, *n.* is. *&*

BIJUGUS, a, um. *Virg.* Attelé de deux animaux de front. *Bijugum certamen. Virg.* Combat, où l'on ſe ſert de chariots attelez de deux animaux.

BILÆNA, Bilbāna, æ. *f.* Bérou, *petite ville de l'Arabie heureuſe, en Allemagne.*

BILANX, cis. *f.* Balance, trebuchet.

BILBAUM, i. *n.* Bilbao, *ville capitale de Biſcaye en Eſpagne, à l'embouchure du Nervio.*

BILBERA, æ. *f.* Bilber, *ville de Perſe, dans le Circan.*

BILBILIS, is. *f.* Calatajud, *ville d'Eſpagne, patrie du Poëte Martial.*

BILBILIS, Bilbis, is. *f.* Baubula, *ville d'Arragon, en Eſpagne, ſur le Xalon.*

BILBILITANUS, a, um. De Baubula, *en Eſpagne.*

BILCHÆ, arum. *f. plur.* Bilches, *ville d'Andalouſie en Eſpagne.*

BILEDULGERIDIA. Biledulgerid, *grande Contrée de l'Afrique.*

BILEDULGERIDA propria. Le Biledulgerid propre *en Afrique.*

BILEFELDIA, æ. *f.* Bilefeld. Bileveld, *ville du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.*

BILHOMUM, i. *n.* Bilhom, *petite ville d'Auvergne en France.*

BILIBRA, æ. *f.* Poids de deux livres.

BILIBRIS, *m. f.* brĕ, *n.* is. *Hor.* De deux livres; qui peſe deux livres.

BILINA, æ *f.* Fluvius & Lacus. Bilina, *riviere & Lac de Suede, dans l'Helſingie.*

BILINGUIS, *m. f.* guĕ, *n.* is. *Hor.* Qui parle deux langues. ‖ *Virg.* Double, diſſimulé, fourbe, trompeur, menteur, affronteur; qu'on trouve en deux paroles. ‖ Qui a deux langues.

BILIOSUS, a, um. *Celſ.* Bilieux; plein de bile, de colere, d'humeur bilieuſe, de temperament bilieux.

BILIS, is. *m. Riviere d'Italie.*

BILIS, is. *f. Cic.* Bile, humeur bilieuſe. ‖ *Hor.* Colere, fureur, emportement, humeur violente, furie. *Bilis atra. Plin.* Bile noire, mélancolie. -*difficilis. Hor.* Colere difficile à appaiſer, qu'on ne peut diſſimuler. -*libera, ſplendida. Hor.* Colere qui fait dire librement tout ce qu'on penſe, qui fait parler hardiment. -*vitrea. Perſ.* Colere qui fait voir tout ce qu'on a ſur le cœur.

BILITIONUM, i. *n. Voiez* Belitio.

BILIX, īcis. *omn. gen. Virg.* Double lice; tiſſu double, à double fil. *Bilix lorica. Virg.* Cotte d'armes à double maille.

BILLENA, æ. *m.* Bille, *riviere du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne.*

BILLERBECUM, i. *n.* Billerbeck, *bourg de l'Evêché de Munſter en Weſtphalie.*

BILLIGRETIA, æ. *f.* Billigratz, *bourg du Cercle d'Autriche, en Allemagne.*

BILSA, æ. *f.* Bilſen, *petite ville du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.*

BILSTINUM, Biliſtinum, i. *n.* Beilſtein, *ville de la Wéteravie, en Allemagne.*

BILUSTRIS, *m. f.* trĕ, *n.* is. *Ovid.* De deux luſtres; qui a deux luſtres, *c'eſt-à-dire,* dix ans.

BIMARIS, *m. f.* rĕ, *n.* is. *Ovid.* Qui eſt entre deux mers; qui a deux mers autour de ſoi; baigné de deux mers.

BIMARIS. Le Païs d'entre deux Mers, *en Gaſcogne, Province de France.*

BIMATER, tris. *comm. gen. Ovid.* Qui a deux meres; *ſurnom donné par les Poëtes à Bacchus, parce qu'ils ont feint que Jupiter acheva de le porter à terme dans ſa cuiſſe.*

BIMATUS, ûs. *m. Plin.* L'âge de deux ans.

BIMEMBRIS

BIMEMBRIS, *m. f.* brĕ, *n.* is. *Virg.* Qui eſt de deux natures ; qui a les membres de differentes eſpeces, *comme les* Centaures. ‖ Compoſé de deux membres.

BIMENSIS, is. *m. Liv.* L'eſpace de deux mois.

BIMESTRIS, *m. f.* trĕ, *n.* is. *Liv.* De deux mois ; qui a deux mois.

BIMINA, æ. *f.* Bimini, *Isle de l'Amerique Septentrionale, l'une des Lucayes.*

BIMMENA, æ. *f.* Bimmen, *ville du Duché de Cleves, en Allemagne.*

BIMONIUM, Binovium, Vinovium, i. *n.* Bincheſtre, *ruines d'une ancienne ville des Brigantes, dans l'Evêché de Durham, en Angleterre.*

BIMULUS, a, um. *Catul.* &

BIMUS, a, um. *Hor.* Agé de deux ans ; qui a deux ans. *Bima ſententia. Cic.* Avis, opinion. ‖ Arreſt, Sentence, qui ordonne quelque choſe pendant deux ans. *-Legio. Plaut. Cic.* Legion levée depuis deux ans.

BINÆ, Ad Bacenas, Binaſcum. Binaſco, *village du Milanois, en Italie.*

BINCHESTRIA. *Voiez* Bimonium.

BINCHIUM, i. *n.* Binche, Bink *ou* Bins, *ville du Hainaut, dans les Pays-bas Catholiques.*

BINGIUM, i. *n. aliàs*-Pinguia, æ. *f.* Bingen, *petite ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne.*

BINGUM Urbs & Regnum. Binga, *ville & Royaume du Japon, ſur la côte Meridionale de l'Isle de Niphon.*

BINI, æ, a. *plur. Cic.* Deux unitez jointes enſemble ; une paire, une couple. *On l'emploie pour* duo, *avec les noms qui n'ont point de ſingulier, comme* Caſtra. *n. plur.* Camp. *Bini ludi*, Jeux publics : *& quelquefois auſſi avec les ſubſtantifs qui ont les deux nombres. Bini boves. Plaut.* Une couple de bœufs. *Bina littera. Cic.* Deux lettres, *& non pas duæ ; choſe dont Ciceron reprend ſon fils. -aures. Virg.* Les deux oreilles. *Bina Caſtra. Cic.* Deux Camps.

BINO, ās, ārĕ. *Catul.* Accoupler, joindre enſemble.

BINOCTIUM, ĭi. *n. Tac.* L'eſpace de deux nuits.

BINOMINIS, *m. f.* nĕ, *n.* is. *Ovid.* &

BINOMIUS, a, um. *Feſt.* Qui a deux noms ; qui porte deux noms.

BINONIUM, ĭi. *n.* Bincheſter, *ville d'Angleterre.*

BINSITRA, æ. *f.* Binſitra, *ville de la Mauritanie Ceſarienne.*

BINUS, a, um. *Ovid.* Double. *Binus honos.* Un double honneur. *Binis annis. Plin.* Tous les deux ans, de deux en deux ans, à chaque deuxiéme année. *-centeſimis fœnerari. Cic.* Prêter à deux pour cent.

BIOBIUS Fluvius. Biobio *ou* Biopbio, *riviere du Chili, dans l'Amerique Meridionale.*

BIOCA, æ. *f. Ville de Sardaigne.*

BION, ōnis. *m.* Bion, *nom d'homme.*

BIONEUS, a, um. *Hor.* De Bion, *qui étoit ſatirique & mordant. Bionei ſermones. Hor.* Diſcours cauſtiques, qui emportent la piece.

BIONIA, æ. *f.* Bionia, *ville d'Italie.*

BIORNEBURGUM, i. *n.* Biornbourg, *ville de la Finlande propre, en Suede.*

BIPALIUM, ĭi. *n. Colum.* Hoiau, houë, bêche, *inſtrument à remuer la terre.*

BIPALMIS, *m. f.* mĕ, *n.* is. *Varr.* Qui a deux palmes, *en quelque dimenſion que ce ſoit ; c'eſt-à-dire*, huit pouces, *ou* environ.

BIPARTIOR, īris, ītus ſum ; īri. *dep. Col.* Partager, diviſer, ſeparer, partir en deux.

BIPARTITO. *adv. Cic.* En deux parts, en deux parties : en deux façons *ou* manieres.

BIPARTITUS, a, um. *Cic.* Partagé, ſeparé, diviſé en deux.

BIPATENS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui s'ouvre en deux, à deux battans, ouvert des deux côtez ; qui a deux ouvertures.

BIPEDALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Caſ.* }
BIPEDANEUS, a, um. } Qui a deux pieds,
BIPEDANUS, a, um. *Colum.* }
en quelque dimenſion que ce ſoit.

BIPENNELLA, æ. *f.* Pimprenelle, *herbe.*

BIPENNIFER, a, um. *Ovid.* Armé d'une hache à deux tranchans. ‖ Qui porte une biſaiguë.

BIPENNIS, is. *f. Hor.* Hache à deux tranchans. Une biſaiguë, *inſtrument de Charpentier.*

BIPENNIS, *m. f.* nĕ, *n.* is. *Plin.* Qui a deux ailes.

BIPES, ĕdis. *omn. gen. Cic.* Qui a deux pieds.

BIPONTINUS Ducatus. Le Duché de Deux-ponts, *en Allemagne, ſur le Rhin.*

BIPONTINUM, Urbs. Deux-ponts, *ville dans le Comté du même nom, en Allemagne.*

BIRA, æ. *f.* Bira, *village de la Terre ſainte, entre Jeruſalem & Naplouſe.*

BIRACELLUM, Viracetum, i. *n.* Verucola, *ville de Toſcane, en Italie.*

BIRCOFELDIA, æ. *f.* Birkenfeldt, *petite ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne.*

BIREMIS, is. *f. Cic.* Galere, *bâtiment de mer à deux rangs de rames. Biremis ſcapha. Hor.* Bâteau, eſquif, chaloupe, gondole, canot, *qu'on mene* avec deux avirons.

BIRFLETUM, i. *n.* Birflit *ou* Biervliet ; *autrefois ville, maintenant fort des Provinces unies.*

BIRGINIUM, ĭi. *n.* Berga, *ville d'Eſpagne.*

BIRGIS Fluvius. Le Birgi, *petite riviere de Sicile, dans la Vallée de Mazara.*

BIRGUS, Barroius, i. *m.* Le Barrow, *riviere d'Irlande, ſelon d'autres c'eſt-la Neure.*

BIRONIUM, i. *n.* Biron, *bourg ou petite ville du Périgord, en France.*

BIRTA, Birka, æ. *f.* Biorka, *ou* Birka, *autrefois ville capitale de l'Oſtrogothie, en Suede.*

BIRTHA, Bithra, Babiloniæ, æ. *f.* Bir *ou* Bire, *petite ville du Diarbek, en Aſie, ſur l'Euphrate.*

BIRTHA, Bithra. Urbs Arabiæ deſertæ. *Ville inconnue de l'Arabie deſerte.*

BIRZA, æ. *f.* Birze, *petite ville de la Samogitie en Pologne.*

BIS. *adv. Cic.* Deux fois, doublement. *Bis die. Plin.* Deux fois le jour, par jour. *-tantò quàm. Plaut.* Deux fois autant que. *-ſtultè facere. Ter.* Faire deux folies, être doublement ſot.

BISACIUM, i. *n.* Biſaccia *ou* Biſazza, *ville du Royaume de Naples, en Italie : elle eſt dans la Principauté ulterieure.*

BISALTÆ, ārum. *m. plur. Virg.* Biſaltes ; *peuples de Grece.*

BISAMNIS, is. *m.* Beſagno, Biſagno, *riviere de l'Etat de Gennes, en Italie.*

BISANTHE. *Voiez* Rhædeſtum.

BISANUM, i. *n.* Biſano *ou* Biſegna, *bourg & montagne du même nom dans l'Abruzze ulterieure au Royaume de Naples.*

BISARCHIUM, i. *n.* Biſarchio, *village dans la partie Septentrionale de l'Isle de Sardaigne.*

BISCAYA, æ. *f.* Biſcaye, *Province d'Eſpagne.*

BISCAYA Nova. La Nouvelle Biſcaye.

BISCAYA propria. La Biſcaye propre.

BISCAYÆ Mare. La Mer de Biſcaye.

BISCHIUM, i. *n. Voiez* Bidiſcum.

BISENTALIA, æ. *f.* Biſental, *petite ville de la haute Saxe, en Allemagne.*

BISENTINA, æ. *f.* Biſentine, *partie des Etats de l'Egliſe, en Italie.*

BISERTA. *Voiez* Utica.

BISINIACUM ; i. *n.* Biſidiæ, arum. *plur. f.* Biſignano *ou* Biſſignano, *ville de la Calabre citerieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

BISITUM, i. *n.* Biſitas, *ou* Diplociana, *capitale de la Romanie, en Turquie.*

BISMANTUM, i. *n.* Biſmantua, *montagne & bourg du Territoire de Regio, dans les Etats de Modéne, en Italie.*

BISMARCHIA, æ. *f.* Biſmarck, *bourg de la haute Saxe, en Allemagne.*

BISNAGARIA, æ. *f.* Biſnagar, Chandegry, *ville de la Preſqu'isle de l'Inde deçà le Gange.*

BISNAGARIÆ Regnum. Le Royaume de Biſnagar, *dans la Preſqu'isle de l'Inde deçà le Gange.*

BISON, ōntis. *m. Plin.* Eſpece de bœuf ſauvage.

BISONTIO. *Voiez* Veſontio, onis. *m.*

BISSELLIUM, ĭi. *n. Varr.* Canapé, *fauteuil, où l'on peut s'aſſeoir deux à ſon aiſe.*

BISSEXTUM, i. *n.* &

BISSEXTUS, i. *m. Celſ.* Biſſexte, *jour que l'on ajoûte chaque quatriéme année après le vingt-quatriéme de Février, qui eſt le ſixiéme des Calendes de Mars, qu'on écrivoit double*, Biſſexte. Biſſextilis annus. Année biſſextile.

BISTON, ōnis. *m.* Biſton, *un des fils de Mars.*

BISTONES, ōnum. *m. plur.* Biſtones, *Peuples de Thrace.*

BISTONIA, æ. *f.* Biſtonia, *ville & contrée de Thrace.*

BISTONIA, æ. Bouron, *ville autrefois Epiſcopale de la Romanie, en Turquie.*

BISTONII, ōrum. *m. plur.* Les habitans de Biſtonia.

BISTONIS, idis. *m.* Biſtonis, *lac de Thrace.*

BISTONIUS, a, um. Qui eſt *ou* qui vient de Thrace. *Biſtonius turbo. Ovid.* Tourbillon de vent, ouragan, vent furieux qui vient de Thrace.

BISTRICIA, æ. *f.* Urbs Hungariæ Inferioris. Biſtricz, Beſtercze, Noeſenſtad, *ville de la baſſe Hongrie.*

BISTRICIA Hungariæ Superioris. Biſtricz, *ville de la haute Hongrie.*

BISTRICIA Tranſſylvaniæ. Biſtricz, *ville de Turquie, dans la Tranſſylvanie.*

BISTRICENSIS Comitatus. Le Comté de Biſtricz, *petite Province de la haute Hongrie.*

BISULCUS, a, um. *Plin.* Fourchu, fendu en deux pointes.

BISULDUNUM, i. *n.* Beſalu, *ville de Catalogne, en Eſpagne.*

BISULTOR, ōris. *m. Ovid.* Qui venge doublement ; deux fois vengeur, *ſurnom de Mars.*

BISURGIS, is. *m.* Le Weſer, *fleuve d'Allemagne. Voiez* Viſurgis.

BISYLLABUM, i. *n. Varr.* Mot de deux ſyllabes.

BITBURGUM. Bitburg *ou* Bidburge, *ville ou bourg du Duché de Luxembourg, dans les Pays-bas.*

BITCHUUM Urbs & Regnum. Bitchu, Bitcou, *ville & Royaume de l'Isle de Niphon au Japon.*

BITERINI, ōrum. *m. plur.* Peuples de Beziers. ‖ Ceux de la Gaule Narbonnoiſe.

BITERRÆ, ārum. *f. plur.* Beziers, *ville Epiſcopale du Languedoc. Voiez* Bliterræ.

BITETTUM. Bitetto, *ville Epiſcopale de la Terre de Barry, au Royaume de Naples, en Italie.*

BITHIAS. *Voiez* Birtha.

BITHYMUM, i. *n. Plin.* Miel de deux ſortes de thim, *blanc & noir.*

BITHYNAS, æ. *m.* Le Biuthere, Biudere, Bathinio, *petite riviere de Turquie, en Europe, dans la Romanie.*

BITHYNIA, æ. *f.* Bithynie, *Province ou Royaume de l'Aſie mineure.*

BITHYNIÆ Promontorium. Le Cap de Potimo, *dans la Bithynie.*

BITHYNIACUS, a, um. *Claud.* &

BITHYNICENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. Qui eſt de Bithynie.

BITHYNIATÆ, ārum. *m. plur.* Habitans de Bithynie.

BITHYNICUS, a, um. De Bithynie, Bithynien.

BITHYNIUM, ĭi. *n. Ville de Bithynie.*

BITHYNIUM, i. *n.* Claudiopolis, is. Caſtromena, *ville de Natolie, en Aſie.*

BITHINIUS, a, um. *Mart.* &

BITHYNUS, a, um. *Hor.* De Bithynie, Bithynien.

BITLIS, Betlis, is. *f.* Bitlis *ou* Betlis, *ville du Cardiſtan, dans la Turquie, en Aſie.*

BITONIA, æ. *f. Voiez* Butovium.

BITTERFELDA, æ. *f.* Bitterfeldt, *petite ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne.*

BITUM, i. *n.* Bito, *ville de Negritie, en Afrique.*

BITUMEN, inis. *n. Virg.* Bitume, *eſpece de terre viſqueuſe, comme de la poix, qui peut ſervir de mortier, & dont on tire de l'huile.*

BITUMINATUS, a, um. *Plin.* Qui a des qualitez bitumineuſes.

BITUMINEUS, a, um. *Ovid.* De Bitume.

BITUMINO, as, āvi, ātum, ārĕ. Frotter avec du Bitume.

BITUMINOSUS, a, um. *Vitr.* Bitumineux.

BITUNTUM, i. *n. Voiez* Butuntum.

BITURGIA, æ. *f.* La Citerna, *bourg de Toſcane, en Italie.*

BITURICÆ, ārum. *f. plur.* Bourges, *ville Archiepiſcopale & capitale du Berri.*

BITURICENSIS Ducatus. Le Berri, *Province de France.*

BITURIGES. Les Bituriges, *anciens peuple du Berri, aujourd'hui Berruyers.*

BITURIX, Bituriges, Bituricæ, Biturigium, *olim* Avaricum. Bourges, *ville Archiepiſcopale, capitale du Berri en France.*

BITYLA, Vitylum, i. *n.* Vitilo, *ou* Vitolo, *petit bourg de la Zaconie, en Morée.*

BIVARIA, æ. *f.* Bivar, *ville de Sclavonie, Province de Hongrie.*

BIVERTEX, ĭcis. *omn. gen. Stat.* Qui a deux ſommets.

BIVIRA, æ. *f. Varr.* Femme qui a *ou* qui a eu deux maris; qui a été mariée deux fois.

BIVIUM, ĭi. *n. Virg.* Chemin fourchu, lieu où deux chemins aboutiſſent. *Bivium dare ad aliquid. Varr.* Donner deux moyens, fournir deux voies pour faire une choſe.

BIVIUS, a, um. *Virg.* Où il y a deux voies, deux chemins; où l'on trouve double paſſage.

BIVONA, æ. *f.* Bivona, *petite ville de la Vallée de Mazara, en Sicile.*

BIZANTINUS, a, um. *Hor.* Bizantin, de Bizance.

BIZANTIUM, ĭi. *n. Cic.* Biſance, *aujourd'hui* Conſtantinople, *ville de Thrace.*

BIZYA, æ. Bize, es. *f.* Bizus, i. *m.* Bizona, æ. *f.* Vyza, Bilzier, *ville de Romanie, dans la Turquie d'Europe.*

B L

BLABIA, æ. Blaverus, i. *m.* Fluvius. Blavet, *petite riviere de Bretagne en France.*

BLABIA Urbs. Blavet *ou* le Port Louis, *ville de France, ſur la côte Meridionale de Bretagne.*

BLACHIA, æ. *f.* La Valachie, *Principauté en Europe. Voiez* Valachia.

BLACTERO, as, ārĕ. *Ovid.* Béeler, *comme les brebis. Voiez* Blatero.

BLACUHANUM, i. *n.* Blaquain, *bourg de l'Ecoſſe Meridionale.*

BLADNOCA, æ. *m.* Bladnock, *riviere d'Ecoſſe, dans la Comté de Galloway.*

BLÆSÆ, ārum. *f. plur.* } Blois, *ville*
BLÆSIA, æ. *f.* } *Epiſcopale de France. Voiez* Bleſæ.

BLÆSITAS, ātis. *f. Bud.* Béguetė, *quand on ne peut prononcer de certaines lettres.*

BLÆSUS, a, um. *Mart.* Bégue, qui n'a pas la langue libre.

BLAIRA, æ. *f. ou* Blairia, æ. *f.* Blaire, *petite ville du Comté d'Athol, en Ecoſſe.*

BLAKBORNA, æ. *f.* Blakborne, *petite ville du Comté de Lancaſtre, en Angleterre.*

BLAKMORA, æ. *f.* Blakmore, *montagne d'Angleterre, au midi de la ville de Durham.*

BLAKWATERA, æ. *m.* Blackwater, *riviere de l'Ultonie, en Irlande.*

BLAMONTIUM, i. *n.* Blamont, Blanmont Blankenberg, *petite ville de Lorraine, dans les montagnes de Vauge.*

BLANCHELANDA, æ. *f.* Blanchelande, *Abbayie du Cotantin, en Normandie.*

BLANCKENBURGUM, i. *n.* Blanckenberg, *petite ville du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.*

BLANCOBERGA, æ. *f.* Blankenberg, *bourg de la Flandre Hollandoiſe, dans les Pays-bas.*

BLANCOBURGUM, i. *n.* Blankenbourg, *bourg de la baſſe Saxe, en Allemagne.*

BLANCOFORTIUM, i. *n.* Blanquefort, *bourg de France, dans le Medoc, en Guienne.*

BLANDA, æ. Belvedere, *bourg de la Calabre citerieure, dans le Royaume de Naples.*

BLANDA, æ. *f.* Blanes, *ville d'Eſpagne dans le Royaume d'Arragon.*

BLANDA, æ. *m. riviere d'Eſpagne de même nom.*

BLANDE, es. *f.* Blanes, *ville de Catalogue.*

BLANDE, is. *m. Fleuve de Catalogne.*

BLANDE, iùs, ĭſsĭmè. *adv. Cic.* Doucement, agreablement, tendrement, flateuſement, avec douceur *ou* agrément; d'un air flateur; careſſant, agréable, doux; d'une maniere douce, engageante, careſſante, flateuſe, obligeante; avec des paroles inſinuantes, douces, &c.

BLANDENONA, æ. *f.* Broni, *bourg du Paveſan, dans le Duché de Milan, en Italie.*

BLANDERATE, is. *n.* Blandra.

BLANDFORDIA, æ. *f.* Blandfort, *bourg du Comté de Dorceſtre, en Angleterre.*

BLANDICELLUS, a, um. *Feſt.* Doux, tendre, flateur, inſinuant, obligeant: *diminutif de* Blandus.

BLANDIDICUS, a, um. *Plaut.* Flateur, careſſant; qui dit des douceurs, des paroles engageantes; qui parle obligeamment; doucereux.

BLANDILOQUENS, tis. *omn. gen. Macrob. Voiez* Blandidicus.

BLANDILOQUENTIA, æ. *f. Cic.* Diſcours flateur, careſſant, obligeant; parler doucereux.

BLANDILOQUENTULUS, a, um. *Plaut.* &

BLANDILOQUUS, a, um. *Sen. Voiez* Blandidicus.

BLANDIMENTUM, i. *n. Cic.* Careſſe, flaterie, cajolerie, douceur. ‖ *Plin.* Soin que l'on apporte à quelque choſe.

BLANDINIUM, i. *n.* Blandigny, *Monaſtere de la ville de Gand, qui a été converti en Cathedrale.*

BLANDIOR, īris, ītus ſum, īrī. *dat. Cic.* Careſſer, flater, cajoler, dire des douceurs; gagner par de belles paroles.

BLANDITER. *adv. Plaut. Voiez* Blande.

BLANDITIA, æ. *f.* } Careſ-
BLANDITIÆ, ārum. *f. plur.* } ſes, fla-
BLANDITIES, ēi. *f. Cic.* } teries, paroles engageantes, douceurs, diſcours obligeans *ou* flateurs; paroles tendres. *Blanditias dicere. Ovid.* Dire des douceurs.

BLANDITUS, a, um. *Lucr.* Careſſé, flaté, adouci, attendri, appaiſé. ‖ Agréable, doux.

BLANDONA, Blanōna, æ. Zaranova.

BLANDULUS, a, um. *diminutif de*

BLANDUS, a, um. *Cic.* Careſſant, flateur, engageant, inſinuant, attirant, obligeant. ‖ Doux, tendre, agreable, charmant, complaiſant. *Blandi anni. Prop.* Les jeunes années, la jeuneſſe, la fleur de l'âge, la belle ſaiſon, le printems de nos jours. *Blandus amicus. Cic.* Ami flateur, peu ſincere.

BLANDUSIÆ fons. *f.* Blanduſe, *fontaine de la maiſon de campagne du Poete Horace.*

BLANGIACUM Arteſiæ, Blanzĭăcum, i. *n.* Blangy, *bourg d'Artois, dans les Pays-bas François.*

BLANGIACUM Normandiæ, i. *n.* Blangis, *petite ville ou bourg du Payis de Caux en Normandie.*

BLANQUEFORTIUM. *Voiez* Blancofortium, i. *n.*

BLANSACUM, i. *n.* Blanſac, *petite ville de Guienne en France.*

BLAQUERNÆ. Blaquernes: *c'étoit autrefois un fauxbourg de Conſtantinople.*

BLASCON Inſula. Breſcon, *petite iſle du golfe de Lion, ſur la côte du Languedoc, en France.*

BLASIUS, ĭi. *m.* Blaiſe, *nom d'homme.*

BLASPHEMATOR, ōris. *m.* Blaſphemateur.

BLASPHEMIA, æ. *f.* Blaſphême.

BLASPHEMO, ās, ārĕ. Blaſphemer.

BLASPHEMUS, i. *m. Bibl.* Blaſphemateur.

BLATERO, ōnis. *m. Aul. Gell.* Cauſeur, habillard, grand diſeur de rien, braillard, grand parleur, diſcoureur impertinent, qui ne peut retenir ſa langue.

BLATERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Hor.* Cauſer, jaſer, babiller, parler à tort & à travers, diſcourir inconſiderement; étourdir de ſon caquet, brailler, criailler, dire quantité de ſottiſes.

BLATTA, æ. *f. Virg.* Cloporte, *inſecte qui entre dans les ruches des abeilles.* ‖ *Plin.* Eſcarbot, *ſorte de poiſſon.* ‖ *Hor.* Mite, *ver qui ronge les étoffes de laine & les Livres.* ‖ *Sidon.* Le Pourpre, *poiſſon.*

BLAUBURA, æ. *f.* Blauburen, *petite ville ou bourg du Cercle de Suabe, en Allemagne.*

BLAVETUS Fluvius. *Voiez* Blabia.

BLAVIA, æ. *f.* Blavium, i. *n.* Blaye, *ville de Guienne Province de France.*

BLECHISFELDUM, i. *n.* Blechisfeld, *campagne de Tranſſylvanie.*

BLEICHERODA, æ. *f.* Bleicherode, *bourg du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne.*

BLEIDENSTADIUM, Blidarſtădium, i. *n.* Bleidenſtat, Bleiderſtat, *petite ville des Etats de Naſſaw, en Weteravie.*

BLEKINGIA, æ. *f.* Le Bleking, *Province de Suede, le long de la mer Baltique.*

BLEMYES, Blemmyes. Blemyes, *anciens peuples d'Ethiopie, en Afrique.*

BLENÆ, ārum. *m. plur. Peuples de Libye, qui ont les épaules ſi hautes, que Pline a écrit, qu'ils n'avoient point de tête, & que leurs yeux & leur bouche étoient dans l'eſtomach.*

BLENAVIUM, i. *n.* Bleſnau, *petite ville de l'Orleanois, en France.*

BLENDA, æ. *f.* Blenda, *petite iſle de l'Archipel près la côte de la Morée.*

BLENNUS, a, um. *Plaut.* Sot, impertinent, nigaud, fat, niais, hebeté, étourdi.

BLEONI-VILLA, æ. *f.* Blainville, *bourg ou petite ville de Lorraine, ſur la Meurte.*

BLEPHARO, ōnis. *m. Plaut.* Sourcilleux, qui a de grands *ou* fort épais ſourcils. ‖ Qui va le ſourcil levé; qui a l'air préſomptueux; qui affecte des manieres hautaines, qui a la mine dédaigneuſe; qui ſe pare d'une ſeverité arrogante.

BLERA, æ. *f.* Bleræ, arum. *f. plur.* Bleda, *ou* Bieda, *petite ville de Toſcane.*

BLESÆ, arum. *f. plur.* Blēſum, i. *n.* Blēſenſe-Caſtrum. Blois, *ville de France, ſur la Loire, & capitale du Blaiſois.*

BLESENSIS Ager. Le Blaiſois, *petite Province de France, qui fait partie de l'Orleanois.*

BLESIA. *Voiez* Bleſæ.

BLESIENSIS *ou* Bleſenſis, *m. f.* sĕ, *n.* is. Qui eſt de Blois.

BLESII, ōrum. *m. plur.* Bleſois, *peuples des environs* ou *de la ville de Blois.*

BLETISA, æ. *f.* Pedeſma, *ville d'Eſpagne dans la Caſtille, près de Salamanque.*

BLETTERUM, i. *n.* Bletterans, *petite ville de la Franche-Comté, en France, ſur la Seille.*

BLITABRUM, Lităbrum, i. *n.* Boytagro, Buytrago, Buytagro *ou* Butrago, *bourg de la nouvelle Caſtille en Eſpagne.*

BLITERRÆ, arum. *f. plur.* Biltera, Blitera, Bætiræ, arum. *f. plur.* Bætarrus, i. *m.* Beterræ, Biteræ, arum. *f. plur.* Beziers, *ville Epiſcopale du Languedoc en France.*

BLITEUS, a, um. *Plaut.* Vil, bas, mépriſable, de néant, infame, ſale. ‖ *Non.* Sot, niais.

BLITUM, i. *n. Plaut.* &

BLITUS, i. *m. Plin.* Blette, *herbe potagere fort fade, eſpece de poirée.*

BLOCZILIA, æ. *f.* Bloczell *ou* Bloczill, *petite ville de l'Overiſſel, dans les Provinces unies.*

BLONICUM, i. *n.* Blonick, Blonicz, Blonie, *ville du Palatinat de Rava, dans la grande Pologne.*

B O

BOÀ, æ. *f. Plin.* Eſpece de ſerpent aquatique. ‖ Rougeole, *maladie qui couvre le corps de taches rouges.* ‖ *Maladie des bœufs.* ‖ *Feſt.* Enflure de jambes, *pour avoir trop marché.* ‖ Vaſe à mettre du vin; *gros par le milieu, appellé en quelques lieux de France,* une Buïre.

BOACTUS, i. Baactes, is, *m.* La Verra, *ou* Vella, *riviere de l'Etat de Gennes, en Italie.*

BOÆ, Boeæ, arum. *f. plur.* Vatica, Batica, *petite ville de la Zaconie, en Morée.*

BOAGRIUS, i. *m.* Le Boagrio, *torrent de Grece, aux confins de la Theſſalie & de l'Achaie.*

BOALIA, ĭum. *n. plur.* Jeux conſacrez aux Dieux infernaux.

BOAMUM, Bovarnum, i. *n.* Boarno, *village du Breſſan, dans l'Etat de Veniſe.*

BOANERGES, um. *m. plur.* Fils du Tonnerre; *ſurnom donné à ſaint Jacques & à ſaint Jean l'Evangeliſte, couſins germains de N. S. J. C.*

BOARIUS, a, um. *Plin.* De bœuf, qui concerne les bœufs.

BOBENHAUSIUM, i. *n.* Bobenhauſen,

petite ville de la Rana partie du Cercle du haut Rhin, en Allemagne.

BOBERSBERGA, æ. f. Boberſberg, Bober, ville ou bourg du Roiaume de Boheme, dans la baſſe Sileſie.

BOBERUS, i. m. Bober, riviere de la baſſe Sileſie, au Roiaume de Boheme.

BOBIERCA, æ. f. Bobierca ou Bubierca, ville d'Arragon en Eſpagne, ſur le Xalon.

BOBIUM, i. n. Bobio, Bobbio, le Territoire de Bobio, petite ville du Duché de Milan, en Italie.

BOBURII, ōrum. m. plur. Les Bobures, peuples de la Region de Terre ferme en l'Amerique Meridionale.

BOCA, Bocalbalbeca. Boca, Bocalbalbec, contrée de Syrie entre le Liban, & l'Antiliban.

BOCA, æ. f. Bocke, bourg du Cercle de Weſtphalie en Allemagne.

BOCANUM HEMERUM, i. n. Maroc, ville capitale du Roiaume de même nom, dans la Mauritanie Tingitane, ou dans la Barbarie en Afrique.

BOCENUM, i. n. Bolzano, Botzen, ville du Trentain, en Allemagne.

BOCHANIUM, i. n. Bouchain, ville du Hainaut, ſur l'Eſcaut dans les Payis-bas François.

BOCHARA, Buchara, æ. f. Bochara, Buchara, ville de la grande Tartarie en Aſie.

BOCHIRA, æ. f. Bochir, Bouquier, Bicchieri, ville d'Egypte ruinée; elle eſt ſur le Cap de Bochir.

BOCHNIA, æ. f. Bochnia, petite ville de la haute Pologne, dans le Palatinat de Cracovie.

BODACHCATA, æ. f. Bodachcat, ville d'Aſie, dans le Mawaralnahra, partie de la grande Tartarie.

BODAMICUS Lacus. Voiez Conſtantienſis.

BODEGRAVIA, æ. f. Bodegrave, gros village de la Province de Hollande.

BODENHAUSIUM, i. n. Bodenhauſen, petite ville de la baſſe partie du haut Rhin en Allemagne.

BODENVERDA, æ. f. Bodenwerder, petite ville de la baſſe Saxe, en Allemagne.

BODERIA, æ. f. Æſtuarium. Voiez Bodotria.

BODINCOMAGUS, i. m. Odalongo, ou ſelon d'autres, Caſal, dans la Lombardie, en Italie.

BODIUS Mons. Monte-Albodo, montagne de la Marche d'Ancone, en Italie.

BODMATICUM, i. n. Podamum. Bodmen, bourg du Cercle de Suabe en Allemagne, ſur le Lac de Conſtance.

BODMINIA, æ. f. Boſvena, æ. f. Bodman, Bodmyn, bourg du Comté de Cornouaille, en Angleterre.

BODOBRIGA, Baudobriga, æ. f. Boppart, petite ville du Cercle Electoral du Rhin.

BODOTRIA, Boderia, æ. f. Æſtuarium. Le Golfe d'Edinbourg, en Ecoſſe ſur la coſte orientale.

BODROGA, æ. f. Bodrog, ville de la haute Hongrie, ſur le Danube.

BODROGUS, i. m. Fluvius. Le Bodrog, riviere de la haute Hongrie.

BODROGENSIS Comitatus. Le Comté de Bodrog, dans la haute Hongrie.

BODVARIUM, i. n. Bodvari, ruines d'un ancien bourg des Ordoviens; elles ſont dans le Comté de Flintz en Angleterre, près de la riviere de Cluyd.

BODUNI, ōrum. m. plur. Voiez Boburii.

BOEÆ, ārum. f. plur. Voiez Box.

BOEBE, es. f. Boebos, i. f. Eſero, petite ville de Theſſalie en Grece, ſur un Lac de même nom.

BOEMIA, æ. f. Voiez Bohemia.

BOENIUM, i. n. Boen, Bouen, petite ville du Forez, ſur le Lignan en France.

BOEON, ōnis. f. Ville de la Cherſonneſe Taurique.

BOEOTIA, æ. f. Béotie, Province de Grece, au Nord de l'Attique, & s'étendant ſur trois mers; celle du Peloponeſe, celle de Sicile, & la mer Adriatique.

BOEOTICUS, a, um.

BOEOTIUS, a, um. ou

BOEOTUS, a, um. Béotien, qui eſt de Béotie.

BOFFINGA, æ. f. Boffinghen, Bopffingen, ville libre & Imperiale du Cercle de Suabe, en Allemagne.

BOGADIUM, i. n. Freſtar, Friſlar, Fritzlar, ville libre du Duché de Heſſe-Caſſel, en Allemagne.

BOGDOMANTIS. Chiontaye, Contrée de Natolie.

BOGARIUS Sinus. Bogafiord, Golfe de la mer du Nord, ſur la côte Meridionale de l'Irlande.

BOGARRA, æ. f. Bogarra, village de la nouvelle Caſtille, en Eſpagne.

BOGDEGICHTIUM, i. n. Bogdegicht, petite ville de l'Ecoſſe Septentrionale.

BOGDORI Tartari. Les Bogdois, peuples de la Tartarie.

BOGESONDA, æ. f. Bogeſund, petite ville de Weſtrogothie, en Suede.

BOGOTA, æ. f. Bogota, payis de la Région de Terre-ferme, dans l'Amerique Meridionale.

BOHEMIA, æ. f. Boēmiā, Boēmum, Bojēnum, i. n. Boheme, Royaume de l'Europe, à l'Orient de l'Allemagne.

BOHEMIA propria. La Boheme propre, la plus conſiderable & la plus occidentale partie de la Boheme.

BOHEMIUS, a, um. &

BOHEMUS, a, um. Bohemien, qui eſt de Boheme.

BOHOLIA. Bohol, petite Iſle de l'Ocean Oriental, & l'une des Philippines.

BOIA, æ. f. Bourbon-les-bains, ou Moulins. ‖ Plaut. Carcan, collier de fer & ſa chaîne, pour mettre au cou des criminels.

BOJADORUM Promontorium. Le Cap Bajador, Bojador, ou Boyador, dans l'Iſle de Luçon, une des Philippines.

BOJANUM, Boviānum, i. n. Bojano, ville du Royaume de Naples en Italie, dans le Comté de Moliſe, vers la ſource du Tiferno.

BOJATES, um. m. plur. Les Bojens, anciens peuples de la Gaule Celtique, ſituez où eſt aujourd'hui le Bourbonnois.

BOJATUM, i. n. Buch, petite ville de France, dans une preſqu'iſle de Guienne.

BOJEMUM, i. n. Bojohemia. Boheme, Royaume de l'Europe à l'Orient de l'Allemagne. Voiez Bohemia.

BOII, ōrum. m. plur. Les Bourbonnois, ou les Bavarois, ou les peuples de Ravenne & de ſon territoire, appellé la Romagne, en Italie.

BOII. Les Bojens, Peuples anciens de la Gaule Celtique, au midi des Bituriges, ou du Berry.

BOINA, Bovinda, æ f. La Boyne, riviere de la Lagénie, en Irlande.

BOJODURUM, i. n. Paſſaw, ville Epiſcopale du Cercle de Baviere, ſur le Danube, en Allemagne.

BOJORUM Deſerta. Vionerwaldt.

BOIUS, a, um. Plaut. Enchaîné, mis au Carcan, chargé de fers

BOLBITINA, æ. f. unde Bolbitīnum Oſtium Nili. Boltin, ville d'Egypte, ſur une branche du Nil.

BOLBONÆ, arum. f. plur. Bolbone, Abbaye du Comté de Foix, dans le haut Languedoc, en France.

BOLCKENHEMIUM, i. n. Bolckenheim, Bolkenhaim, petite ville du Royaume de Boheme, dans la Sileſie.

BOLDUM, i. n. Boldo, bourg de Phenicie, en Syrie.

BOLENA, æ. f. Bolena, ville Epiſcopale de l'Achaie, ou du Duché de Clarence, en Morée.

BOLENBERGA, æ. f. Bolenburgum, i. n. Bolenberg, Bolenbourg, ville ou bourg du Cercle de la Baſſe, en Allemagne.

BOLENTIA, æ. f. [illegible] Sorte de pierre précieuſe, ſemblable à une motte de terre, qui ſe découvre par une grande pluye, qui ſurvient tout à coup.

BOLERIUM Promontorium. Le Cap Cornouaille, ſur la côte de Cornouaille, en Angleterre.

BOLERIUM. Saint Burien, village du Comté de Cornouaille, en Angleterre.

BOLESLAVIA Nova, æ. f. Boleslaw, Jung Bunczel, le nouveau Bunczel, village du Cercle de Bunczel, en Boheme.

BOLESLAVIA Vetus. Boleslaw, Alt Bunczel, le vieux Bunczel, petite ville du Cercle de même nom en Boheme.

BOLETUS, i. m. Juv. Champignon, mouſſeron.

BOLEUM. Beuil, Boglio, petite ville des Etats de Savoye, dans le Comté de Nice.

BOLINA, Bolæna, æ. f. Bolena, ville Epiſcopale de l'Achaie, ou du Duché de Clarence, en Morée.

BOLIS, ĭdis. f. Plin. Dard, javelot. ‖ Plomb, ſonde qu'on jette en mer, tant pour connoitre la profondeur que la qualité du fond. ‖ Lame à feu, Ardent, meteore, qui paroit en l'air comme un flambeau allumé.

BOLISSUS, i. f. Ville d'Eolie.

BOLLICANÆ Aquæ. Bollicano, Bagni di Bollicano, Bains de Bollicano, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, en Italie.

BOLLIS Urbs & Regio. Bolli, ville & Payis de Turquie en Aſie, dans la Natolie propre.

BOLONIA Italiæ, Bononia. Boulogne, ville Archiepiſcopale d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe.

BOLONIA Picardiæ. Boulogne, ville Epiſcopale de Picardie, en France.

BOLONIENSIS Comitatus. Le Boulonois, ou le Boulenois, Contrée de Picardie. Territoire de Boulogne. ‖ Bolonienſis pagus, le Boulonnois ou Boulenois, dans les Etats de l'Egliſe, en Italie.

BOLSVERDIA, Bolſvardia. Bolſwerdt, ou Bolſwart, ville de Friſe, dans les Provinces unies.

BOLTONIA, æ. f. Bolton, petite ville maritime du Comté de Lancaſtre, en Angleterre.

BOLUS, i. m. Varr. Morceau. ‖ Ter. Proïe, butin. ‖ Plaut. Coup de dez, appaſt, amorce. ‖ Suet. Coup de filet. ‖ Motte de terre. ‖ Bol, eſpece de terre rouge medecinale. ‖ Bol, medicament reduit en petites boules, qu'on avale.

BOLZANUM, i. n. Bolzano, bourg du Vicentin, en Italie.

BOMBAINA, æ. f. Bombain, ville d'Aſie ſur le Golfe de Cambaye.

BOMBIA, æ. f. Bombi, grand bourg du Congo, en Ethiopie.

BOMBILATIO, ōnis. f. Feſt. Bourdonnement des abeilles. ‖ Le glouglou d'une bouteille ou autre vaſe. Voiez Bombus.

BOMBILO, ās, āre. Varr. Bourdonner comme des abeilles.

BOMBONA, æ. f. Bombon, payis du Pérou, dans l'Amerique Meridionale.

BOMBUS, i. m. Varr. Bourdonnement, brouiſſement, bruit que font les abeilles. ‖ Catul. Bruit ſourd de trompettes, de cor, des rames, du tonnere. ‖ Tintement des oreilles. ‖ Suet. Applaudiſſement du peuple, par un bruit ſourd.

BOMBYCINA, ōrum. n. plur. Mart. Habits de ſoïe.

BOMBYCINUS, a, um. Juv. De ſoïe.

BOMBYLIS, is. m. Plin. Ver, dont le ver à ſoïe tire ſon origine.

BOMBYX, ycis. m. Plin. Ver à ſoïe. f. Plin. La ſoïe même.

BOMIUM. Voiez Bovium.

BOMMELIA, Inſula. Bommelwert, l'Iſle de Bommel, Iſle des Payis-bas formée par le Wahal & la Meuſe.

BOMMELIA, æ. f. Bommel, ville de la Gueldre Hollandoiſe, dans l'Iſle de Bommel.

BOMMENA, æ. f. Bommene, petite ville de l'Isle de Schowen, aux Provinces unies.

BONA, ōrum. n. plur. Cic. Biens, richeſſes, moiens, facultez, fortune. Bona caduca. Stat. Aubaine, biens de main-morte. Bona omnia dicere. Ter. Dire mille biens, tous les biens poſſibles. Bonorum pauperrimus. Hor. Qui eſt entierement denué des biens de fortune; qui n'a rien du tout.

BONA dea. f. Cic. Voiez Fatua, Fauna.

BONA, æ. f. Bône, ville du Royaume d'Alger, ſur la côte Septentrionale d'Afrique.

BONACUMBA, æ. f. Bonne-Combe, Abbayie du Rouergue, en France.

BONÆ-FORTUNÆ Inſula. L'Isle de Bonne-Fortune, dans l'Ocean Indien, vers la côte Occidentale de Sumatra.

BONÆ-SPEI Caput. Le Cap de Bonne-Eſperance, à la pointe Meridionale d'Afrique.

BONÆ-SPEI Caſtrum. Le Fort de Bonne-

Eſperance; Colonie des Hollandois, au Cap de Bonne Eſperance.

BONANDREA, æ. f. Bonandrea, ville du Royaume de Barca, en Afrique.

BONAVALLIS, is. f. Bonneval, bourg & Abbayie du payis Chartrain, en France.

BONAVENTURÆ Sinus. La Baye Bonaventure, ſur les côtes du Popayan, dans l'Amerique Meridionale.

BONCONICA, æ. f. Oppenheim, ville près de Mayence, ſur le Rhin.

BONCURTIUM, i. n. Boncourt, village du Dioceſe d'Evreux, en Normandie.

BONDELIA, æ. f. Bagnone, ville de Toſcane, en Italie.

BONDENUM, i. n. Bondeno, petite ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

BONDONIFA, æ. f. Bondoniza, ville d'Italie, engloutie par un tremblement de terre.

BONEFA, æ. f. Boneff, Abbayie ſur la Mehaine, au Nord de Namur, dans les Payis-bas.

BONFATTIA, æ. f. Bonfatti, bourg de la Calabre citerieure au Royaume de Naples, en Italie.

BONI-AERIS Inſula. Bonaires, Buenos Ayres, Iſle de l'Amerique Septêntrionale, l'une des Antilles.

BONI-VISUS Inſula. Iſle de Bonaviſta, ou Boaviſta, l'une des Isles du Cap Verd.

BONIFACIUM, i. n. Bonifacio, ville de l'Iſle de Corſe, ſur la côte Meridionale.

BONIFACII Canalis. Le Canal de Bonifacio, les Bouches Beixonnaires.

BONITAS, ātis. f. Cic. Bonté. Bonitas cauſa. Cic. La juſtice d'une cauſe. -agri. Cæſ. Fertilité d'un champ. -ingenii. Cic. Excellence de l'eſprit.

BONITIUM, i. n. Poggibonzi, ville de Toſcane, en Italie.

BONIUM, Bŏvĭum, i. n. Bongor, ville de la Province de Galles, en Angleterre.

BONNA, æ. f. Bonne, ville ſur le Rhin.

BONNA Sabaudiæ. Bonne, bourg de Savoye, dans le Faucigny.

BONNENSES, ĭum. m. plur. Les habitans de Bonne.

BONNIUM, i. n. Bonny ou Bony, ville & riviere du Gaſtinois, en France.

BONNOPOLIS, is. f. La Bonneville, petite ville de l'Evechè de Bàle en Suiſſe.

BONONIA, æ. f. Bon-Monſter, bourg de l'Eſclavonie, dans le Royaume de Hongrie.

BONONIA Italiæ. Boulogne la Graſſe, ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe.

BONONIA Mœſiæ. Ancienne ville que quelques-uns mettent à Viddin.

BONONIA Picardiæ. Voiez Bolonia.

BONONIENSE Territorium. Le Boulonois, partie de l'Etat de l'Egliſe en Italie.

BONONIENSES, ĭum. m. plur. Les habitans de Boulogne.

BONTUDA, æ. f. Bontuda, ruines de ville, dans la baſſe Hongrie, près de Komore.

BONUM, i. n. Cic. Le bien, ou bien, avantage, utilité. Bonum litterarum. Cic. L'utilité qu'apportent les belles lettres. -forma. Ovid. Les avantages de la beauté, de la bonne mine. -ingenitum. Quint. Les bonnes qualitez naturelles. -lucis. Sen. Le bonheur de jouir de la lumiere. -natura. Quint. Avantage naturel. Bonorum uſumfructum uxori legare. Cic. Leguer à ſa femme l'uſufruit de ſes biens. Bona mobilia & immobilia. Meubles & immeubles.

BONUS, a, um. Cic. Bon, qui a de la bonté. ‖ Virg. Propice, favorable. ‖ Liv. Sain. ‖ Propre, convenable, utile, commode, avantageux. Bono animo eſſe. Cic. Avoir bon courage. -in aliquem. Cæſ. Etre bien intentionné pour quelqu'un. Bona verba, quaſo. Ter. Tout beau, s'il vous plait; ne vous fâchez pas, je vous prie; doucement, de grace, ne vous mettez pas en colere, je vous en conjure. ‖ Parlez mieux, s'il vous plaît; vous direz mieux quand vous voudrez. -dicta. Plaut. Des paroles obligeantes. Bonâ tuâ veniâ. Cic. Avec vôtre permiſſion; vous me permettrez, s'il vous plaît. Bonâ eſſe voce. Plaut. Avoir bien de la voix.

BONUS-AER, is. m. Bonaires, Buenos-Ayres, ou Ciutad de la Trinidad, ville de la Trinité, dans le Paragay, Province de l'Amerique Meridionale.

BONUS-CONVENTUS, ûs. m. Bonconvento, petite ville du Siennois, en Toſcane, dans l'Italie.

BONUS-LOCUS, i. m. Bonlieu, Abbayie de France, dans la Marche.

BONUS-PORTUS, ûs. m. Bonport, Abbayie de Normandie, en France.

BOO, as, āvi, ātum, āre. Ovid. Meugler, mugir; crier comme le bœuf, beugler.

BOONERIUM Fortalitium, i. n. Le Fort de Booner. Booners-ſchans, dans la Province de Groningue, aux Payis-bas.

BOOTA, Būtha, æ. f. Boot ou Bute, petite Iſle d'Ecoſſe, dans le Golfe de Cluyd.

BOOTES, æ. m. Le Bouvier, le Gardien de l'Ourſe, Conſtellation.

BOPFINGA, æ. f. Voiez Boffinga.

BOPPARDIA, æ. f. Boppart, petite ville du Cercle Electoral du Rhin.

BOQUERANA, æ. f. Boquerane, petite Iſle de l'Ocean Indien, ſur la côte de Borneo.

BORAX, ācis. f. Vitr. Borax, dont ſe ſervent les Orfévres.

BORBETOMAGUS, i. f. Wormes, ville d'Allemagne.

BORBONENSIS Provincia. Le Bourbonnois, Province de France.

BORBONIA Inſula. L'Iſle Bourbon, Iſle d'Afrique dans l'Ocean Ethiopien, au Nord de Madagaſcar.

BORBONIUM Anſelmum, i. n. Bourbon Lancy, ville de Bourgogne en France.

BORBONIUM Arcimbaldi. Bourbon l'Archambault, ville du Bourbonnois, en France, avec des Bains celebres.

BORBUS Fluvius. Borbo, petite riviere d'Italie, dans le Piedmont.

BORCA, æ. f. Borca, ville du Royaume du Biafara, en Afrique.

BORCA. Borcken, bourg de Weſtphalie, dans la baſſe Allemagne.

BORCKLOA, æ. f. Voiez Los Caſtrum.

BORCHOLMIA, æ. f. Borcholm, petite ville de Suede, ſur la côte Occidentale de l'Iſle d'Oeland.

BORCHOLTUM, i. n. Borcholt, petite ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne.

BORCHWORMIA, æ. f. Borchworm, bourg de l'Evêché de Liege, aux Payis-bas.

BORCOVICUS, i. m. Barwick, ville de Northumberland ſur la coſte orientale d'Angleterre.

BORDELONGA, æ. f. Bordelong, ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.

BORDISHOLMIA, æ. f. Bordisholm, petite ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne.

BOREALE Mare, is. n. Borealis Oceanus, i. m. La Mer du Nort.

BOREALE Promontorium. Le Cap du Nort.

BOREALIS, m. f. lĕ, n. is. Ovid. Septentrional du Nord.

BOREAS, æ. Montagne d'Epire. ‖ Vent du Nord-Eſt, ou du Nord, du Septentrion.

BOREUM Promontorium Africæ. Cap de Tejones, dans le Cyrenaique en Afrique.

BOREUM Promontorium Hiberniæ. Le Cap d'Enis en Irlande, ſur la coſte du Nord.

BOREUS, a, um. Ovid. du Nord-Eſt, Boréal ou Septentrional. Boreus Polus. Hygin. Le Pole Arctique.

BORGHETIUM, Borghetum, i. n. Borghéto, bourg d'Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre.

BORGUS, Burgus, i. m. Borgo, petite ville de Finlande en Suede.

BORIA, æ. f. Plin. Du Borca, eſpece de Jaſpe.

BORIA, æ. f. Boria, petite ville du Roiaume d'Arragon en Eſpagne.

BORINGIA, æ. f. Bornholm, Iſle de la Mer Baltique.

BORIQUENA, æ. f. Boriquen, Iſle de l'Amerique Septentrionale, l'une des Antilles.

BORISSOVIA, æ. f. Boriſſow, ville.

BORKELOA, æ. f. Borkelo, petite ville des Provinces-unies dans le Comté de Zutphen.

BORMAICO, ōnis. m. Narbonne, ville Archiepiſcopale du Languedoc.

BORMANICO, ōnis. m. Bormes, ville ou bourg de Provence.

BORMIA, Bormida, æ. f. Bormia, nom de deux petites rivieres du Marquiſat de Final, en Italie.

BORMIÆ Aquæ, ārum. f. plur. Acqui, ville d'Allemagne, à l'extremité de la Valteline.

BORMIENSIS Comitatus. Le Comté de Bormio, contrée du payis des Griſons.

BORMIUM, i. n. Bormanico. Bormes, bourg de France, ſur la coſte de Provence.

BORMIUM, i. n. Bormio, Worms, petite ville des Griſons ſur l'Adde.

BORNA, æ. f. Born, Borna, Borne, bourg du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne.

BORNEUM, i. n. Urbs & Inſula. Borneo, ville des Indes Orientales ſur la coſte Septentrionale de l'Iſle de Borneo, qui eſt l'une de celles de la Sonde.

BORNHEMUM, i. n. Bornheim, bourg de Flandres, dans les Payis-bas.

BORNHOLMIA, æ. f. Bornholm, Iſle de la Mer Baltique.

BORNUM Regnum. Le Roiaume de Borno, dans le Saara ou Zaara en Afrique.

BOROUGBRIGIA, æ. f. Bourougbrige, village du Comté d'Yorck en Angleterre.

BORRIANA, æ. f. Borriano, petite ville du Roiaume de Valence en Eſpagne.

BORTANGA, æ. f. Bortangi Arx. Bortange, bourg des Provinces unies, dans la Seigneurie de Groningue.

BORUSSIA, æ. f. La Pruſſe, contrée d'Allemagne. Voiez Pruſſia.

BORUSSUS, a, um. Qui eſt de Pruſſe.

BORYSTHENES, is. m. Le Boriſthéne, le Dniéper, le Niéper, grande riviere d'Europe, qui traverſe la Moſcovie, la Lithuanie & la baſſe Wolhinie, & ſe décharge dans la Mer noire. ‖ Lac dans le même payis.

BORYSTHENES, is. m. Urbs Sarmatiæ Europææ. Ville autrefois de la Sarmatie Européenne. On la place à Oczacow.

BORYSTHENIDÆ, ārum. m. plur. &

BORYSTHENITÆ, ārum m. plur. Peuples qui habitent les bords du Boriſthene, &c.

BOS, bovis. comm. gen. Cic. Bœuf, Vache. ‖ Plin. Sorte de monnoie, qui repreſentoit un bœuf ou pluſieurs. Bos in lingua. proverb. pour dire qu'une perſonne a reçû de l'argent pour ne point parler.

BOSA, æ. f. Boſa ou Bos, ville ſituée ſur la coſte occidentale de l'Iſle de Sardaigne.

BOSCIS, ĭdis. f. ou

BOSCHIS, ĭdis. f. Col. Oiſeau qu'on nourrit dans une baſſe cour, comme les canards.

BOSCOBELLUM, i. n. Boiſbelle, Enrichemont, ville de Berry, en France, & qui a titre de Principauté.

BOSCODUCENSIS Majoratus. La Mairie de Bois-le Duc, dans le Brabant Hollandois.

BOSCUM, i. n. Boſco, bourg du Duché de Milan en Italie.

BOSCUM Alberici. Bois-Aubry, Abbayie de Tourraine en France.

BOSCUM Commune. Bois-Commun, bourg de France ſur la riviere d'Onches dans le Gâtinois.

BOSCUM Ducis, Boſcoducium. Bois-le-Duc, ville des Payis-bas dans le Hainaut Hollandois.

BOSNA, æ. m. Fluvius. La Boſna, riviere de la Boſnie, dans la Turquie Européenne.

BOSNA, æ. f. Sarvium. Sarvio, ville de Boſnie, ſur la Boſna, dans la Turquie Européenne.

BOSNIA, Boſſina, æ. f. Boſnie ou Boſſine, province de la Turquie en Europe.

BOSNIÆ Præfectura. Le Beglerbeglie de Boſnie.

BOSOCHIA, æ. f. Boſoch ou Bozoch, contrée de la Natolie en Aſie.

BOSPHORANUS, a, um. Cic. &

BOSPHORIUS, a, um. Ovid. Du Boſphore; ce qui le concerne.

BOSPHORIUM, ĭi. n. Le Port de Conſtantinople.

BOSPHOROPOLIS, is. f. Caffa, ville ſur le Boſphore Cimmerien. ‖ Autre ville de l'Inde.

BOSPHORUS, i. m. Boſphore, détroit de mer, qu'un bœuf peut paſſer à la nage. Il y en a deux. Boſphorus Thracius. le Boſphore de Thrace, ou Détroit de Conſtantinople, qui ſepare l'Europe de l'Aſie, & qui joint la Mer

Egée

Egée ou Propontide, avec le Pont Euxin ou Mer noire. Boſphorus Cimmerius. Le Boſphore Cimmerien, qui joint le Pont Euxin avec les Palus ou Marais Méotides; le détroit de Caffa: Il a deux mille pas de large; & celui de Thrace, quinze cens. Boſphorus Picticus. Voiez Picticum Fretum.

BOSPHORUS Oppidum Franconiæ. Ochſenfurt, ville de Franconie en Allemagne.

BOSPHORUS Urbs Tauricæ Cherſoneſi. Veſpero, ville de la Cherſoneſe Taurique, c'eſt-à-dire, de la Crimée.

BOSSENA, Boſſina, æ. f. Boſnie, Province de la Turquie d'Europe.

BOSSONIS Villa. Boſſonville, bourg au Septentrion de la Lorraine, ſur la Nida.

BOSSUA, æ. f. Boſſu, Château du Haynaut dans les Payis-bas, près de ſaint Guilain.

BOSTONIUM, i. n. Boſton, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln.

BOSTONIUM, Lundinum novum. Boſton u New-London, c'eſt-à-dire, la nouvelle Londres, ville de la nouvelle Angleterre, dans l'Amerique Septentrionale.

BOSTRA, Boſra, æ. f. Philippopolis, is. f. Buſſereth, Boſro, ville de l'Arabie pierreuſe ou petrée, en Aſie.

BOSWORTIUM, i. n. Boſwort, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Leiceſtre.

BOTABA, æ. f. Inſula. Botaba, Iſle d'Aſie, dans l'Archipel de ſaint Lazare.

BOTANICA, æ. f. La Botanique, la connoiſſance ou ſcience des plantes.

BOTANICUM, i. n. Herbier, volume dans lequel on a raſſemblé pluſieurs ſortes de plantes.

BOTANICUS, i. m. Qui a, qui enſeigne la connoiſſance des plantes; un Botaniſte.

BOTANUM Regnum. Le Roiaume de Bontan.

BOTELLUS, i. m. Le même que Botulus.

BOTHNIA, æ. f. La Bothnie, Province de Suede.

BOTHNICUS Sinus. Le Golfe de Bothnie, ou Bothaïque; c'eſt la partie Septentrionale de la mer Baltique.

BOTRUM, i. n. Botru, Fort des Hollandois ſur la coſte de Guinée.

BOTRUS, i. m. &

BOTHRYON, i. n. Mart. Grappe de raiſin.

BOTRUS, i. f. Boteron, antienne ville Epiſcopale, ſur la coſte de Syrie, en Aſie.

BOTTA, æ. f. Le Botté ou Eriches, petite ville de Morée ſur la côte meridionale du Golfe de Napoli.

BOTULARIUS, ii. m. Sen. Chaircuitier; faiſeur de boudins, de ſauciſſes, de ſauciſſons, de cervelats, de mortadelles, d'andouilles.

BOTULUS, i. m. Mart. Sorte de boudin, ſauciſſe ou ſauciſſon de chair de porc.

BOTZAVIA, æ. f. Botzaw, Orenjenbourg, petite ville de la moienne Marche de Brandebourg, en Allemagne.

BOTZBERGA, æ. f. Botzberg, village de Suiſſe, dans le Nord du Canton de Berne. ‖ Bourg de la haute Saxe en Allemagne.

BOVA, æ. f. Bova, petite ville Epiſcopale du Roiaume de Naples, en Italie. Elle eſt dans la Calabre ulterieure.

BOUCANARIUS. Le Boucanier. On a donné ce nom d'abord aux Caraïbes des Antilles, puis aux Chaſſeurs François & Eſpagnols des mêmes iſles.

BOUCHANIUM, i. n. Bouchain, petite ville fortifiée des Payis-bas.

BOVERTONIUM, i. n. Boverton, ville du Comté de Glamorghan en Angleterre.

BOVIANUM, i. n. Boiano, ville du Comté de Moliſe dans le Roiaume de Naples, en Italie.

BOVILE, is. n. Cat. Colum. Phædr. Etable à bœufs, toit à vaches.

BOVILLIUM, i. n. Voiez Boleum.

BOVILLUS, a, um. De bœufs, qui concerne les bœufs.

BOVINATOR, ōris. Luc. Aul. Gell. Le même que Convitiator.

BONINÆ, ārum. f. plur. Boviniacum, i. m. Bovines, petite ville du Comté de Namur dans les Payis-bas. ‖ Bovines, Pont à Bovines, village de Flandre, dans les Payis-bas ſur la Marque, entre Lille & Orchies.

BOVINOR, āris, ātus ſum, āri. Feſt. pour Convitiari.

BOVINUM, i. n. Bovino, petite ville Epiſcopale de la Capitanate, dans le Roiaume de Naples, en Italie.

BOVINUM, i. n. L'iſle de Bouin ſur les coſtes de Bretagne en France.

BOVIUM, i. n. Voiez Bonium.

BOUVÆ, ārum. f. plur. Bouves, village du Comté d'Yorck en Angleterre.

BOXBERGA, æ. f. Boxberg, petite ville de Franconie, en Allemagne.

BOYLA, æ. f. Boyle, bourg de la Connacie en Irlande.

BOZICHISTRANUM, i. n. Bozichiſtran, ville de la Livadie en Grece.

BOZOLUM, i. n. Bozolo, petite ville de Mantouan en Italie.

BOZORA, æ. f. Bezera, æ. f. Bozor, Boſor, Betzer, Beſer, autrefois ville de la Terre ſainte, dans la Tribu de Ruben.

BOZZENUM, i. n. Bolſano, ville d'Allemagne dans l'Evêché de Trente.

B R

BRA, æ. f. Bra, bourg de Piedmont en Italie.

BRABANCONIUM, i. n. Brabançon, village & Principauté du Hainaut dans les Payis-bas.

BRABANTIA, æ. f. Le Brabant, Province des Payis-bas, avec titre de Duché. Brabantia Batava. Brabant Hollandois. Brabantia Gallica. Brabant Walon. Brabantia Hiſpanica. Brabant Eſpagnol.

BRABANTINUS, a, um. Qui eſt du Brabant.

BRABEIUM, ii. n. &

BRABEUM, i. n. Le prix des Jeux publics; ce qu'on donnoit aux victorieux.

BRABEUTES, æ. m. Suet. Preſident des Jeux; Juge des combats d'exercice ou de plaiſir.

BRABIUM. Le même que Brabeium.

BRABYLA, ōrum. n. plur. Plin. Prunelles, petites prunes ſauvages.

BRACA, æ. f. &

BRACÆ, ārum. f. plur. Ovid. Sorte de vêtement, dont ſe ſervoient les Gaulois de la Gaule Narbonnoiſe, les Sarmates, les Scythes, les Medes. ‖ Eſpece de ſurtout ou de juſte-au-corps un peu large, ou de caſaque. Selon d'autres, un haut-de-chauſſe, un calçon.

BRACANETUM, i. n. Briquenay, village du Rhemois en Champagne, près de la Meuſe.

BRACARA, æ. f. Braccata, Auguſta Bracarum. Bragues, Braga, ville de Portugal, capitale de la Province d'entre Douro & Minho.

BRACBANTIUM, i. n. Le Brachbant, Klein Brabant, petite contrée du Hainaut, dans les Payis-bas.

BRACCIANI Ducatus. Le Duché de Bracciano, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, en Italie.

BRACCIANI Lacus. Le Lac de Bracciano, dans le Patrimoine de S. Pierre, en Italie.

BRACCIANUM, Bracenum, i. n. Bracciano, bonne petite ville du Patrimoine de S. Pierre, en Italie.

BRACHELIA, æ. f. Brakel, petite ville du Dioceſe de Paderborn en Allemagne, ſur la Nette.

BRACHIALE, is. n. Plin. Braſſelet. ‖ La jointure du bras & de la main. ‖ Braſſée. ‖ Braſſard.

BBACHIALIS, m. f. le, n. is. Plaut. Du bras, qui concerne le bras.

BRACHIATUS, a, um. Colum. Branchu; qui a des branches ou des bras.

BRACHIOLUM, i. n. dimin. Catul. Petit bras.

BRACHIUM, ii. n. Cic. Bras. Brachia arborum. Plin. Branches des arbres. - montium. Plin. Collines, élevations differentes des montagnes. - piſcium. Plin. Nageoires des poiſſons. - præbere ſceleri. Ovid. Donner les mains à une mechante action, favoriſer un crime, y prêter la main.

BRACHIUM S. Georgii. L'Helleſpont, Le bras de ſaint George.

BRACHMANES. Brachmanes, Philoſophes des Indes.

BRACLAVIA, æ. f. Braclaw, le Palatinat de Bracklau, partie Orientale de la Podolie.

BRACTEA, æ. f. Virg. Feuille, lame mince de métail ou d'autre choſe. Bractea ligni. Plin. Feuille, tablette de bois fort mince, dont on couvre quelque choſe, propre aux ouvrages de placage; latte. Bractea verſatilis. Girouette au haut d'un bâtiment.

BRACTEARIUS, ii m. &

BRACTEATOR, ōris. m. Firm. Bud. Batteur d'or & d'argent. ‖ Tablettier, Ebeniſte. Ouvrier qui fait des ouvrages de placage.

BRACTEATUS, a, um. Sen. Couvert de lames, bardé. Bracteata felicitas. Sen. Bonheur ſuperficiel, qui n'a que de l'apparence.

BRACTEOLA, æ. f. dimin. Juv. Petite lame, ou feuille d'or, ou d'argent.

BRADA, æ. f. Bradanus, i. m. Bradano, riviere de la Baſilicate, dans le Roiaume de Naples.

BRADFORDIA. Bradford, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wilt.

BRÆGITIUM, i. n. Voiez Bregætium.

BRAGA, æ. f. Voiez Bracara.

BRAGODURUM, Brigodurum, i. n. Brigobanna, æ. f. Beyern, gros bourg de Suabe, en Allemagne, & ſur le Danube.

BRAIA. Voiez Bria.

BRAILOVIA. Brailow, petite ville de Pologne, dans la baſſe Podolie.

BRAIUM, i. n. Bray, petite ville de Champagne en France. ‖ Bray ſur Somme en Picardie.

BRAKLEIUM, i. n. Braxley, bourg d'Angleterre dans le Comté de Northampton.

BRAMA, Brema, æ. f. Brama, Brema, ville de l'Inde delà le Gange, en Aſie.

BRAMÆ, ārum. m. plur. Les Brames, nom d'une des Castes des Indes; ce ſont les Brachmanes.

BRAMAGUM, Bramaſantum, Bromagum, i. n. Bramaſant, village du Payis de Vaux, ſur le Lac de Geneve.

BRAMMOVICUM, Brannovicum. Bramant, bourg de la Vallée de Morienne, en Savoie.

BRAMPTONIUM, i. n. Brampton, village de Cucuberlan, en Angleterre.

BRANA, æ. f. Brane, ville des Turdetans, en Eſpagne.

BRANCASTRUM, i. n. Brancaſtre, village du Comté de Nortfolk, en Angleterre.

BRANCHIÆ, ārum. f. plur. Les ouies ou les nageoires des poiſſons.

BRANCHIDÆ, ārum, m. plur. Les Branchides, Prêtres d'Apollon Didiméen, qui rendoit des oracles à Poſidée, ville & promontoire d'Ionie. Branchidarum oraculum, i. n. L'Oracle des Branchides. ‖ Poſidée, ville d'Ionie.

BRANDEBURGUM, i. n. Le Brandebourg, payis d'Allemagne.

BRANDEBURGUM Germaniæ, Brennoburgum, i. n. Brandebourg, ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne.

BRANDEBURGUM Novum. Le nouveau Brandebourg, ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne.

BRANDEBURGUM Pruſſiæ. Brandebourg, ville de la Pruſſe Ducale, à l'embouchure du Pregel dans le Friſch-Hoff.

BRANDENBURGICA Ditio. L'Etat de l'Electeur de Brandebourg, grand payis d'Allemagne.

BRANDENBURGICA Marchia. La Marche de Brandebourg, grande Province du Cercle de la haute Saxe en Allemagne.

BRANDISIUM, Brundiſium, i. n. Brandeis, petite ville du Cercle de Cautzin, en Boheme.

BRANECUM, i. n. Brauneck, Bruneck, bourg du Tirol, en Allemagne.

BRANNESIA, æ. f. Oldenborg, ville Epiſcopale du Holſtein.

BRANNODUNUM, i. n. Brancaſtre, village du Comté de Nortfolck en Angleterre.

BRANNOGENIUM, i. n. Voiez Branovium.

BRANOVIUM, i. n. Worceſter. Worceſtre, ville d'Angleterre.

BRANSKUM, i. n. Branſko, petite ville de Moſcovie dans le Duché de Novogrod Sewierski.

BRASCONIA, Braiſſonia, æ. f. Breſcon, petite iſle du Golfe de Lion dans la Mediterranée.

BRASILIA, æ. f. Breſil, contrée de l'Amerique.

BRASILIUM Mare. La Mer du Bréſil.
BRASLAVIA, æ. f. Braſlaw, *ville de Lithuanie en Pologne.*
BRASSICA, æ. f. *Varr.* Chou, *plante.* - *capitata. Virg.* Chou cabu, pommé. - *criſpa. Cat.* - *apiana. Plin.* Friſé. - *marina.* Soldanelle *ou* chou marin. - *canina.* Cynocrambe, *arbriſſeau.*
BRASSOVIA, æ. f. Braſſovie, Crouſtat, *ville de Tranſylvanie, dans le Royaume de Hongrie.*
BRATHA, Barathia, æ. f. Brata, *bourg d'Afrique ſur la coſte du Roiaume de Tripoli.*
BRATI Populi. Les Brati, Bratski, *peuples de la Siberie, dans la grande Tartarie.*
BRATTIA, Brachia, æ. f. Brazza, *Iſle du Golfe de Veniſe.*
BRATUSPANTIUM, i. n. Beauvais, *ville Epiſcopale de l'Iſle de France.*
BRAVA Inſula. Brava, *l'une des Iſles du Cap verd.*
BRAVA Urbs. Brava, *ville d'Ethiopie ſur la côſte d'Ajan.*
BRAUBACHIUM, i. n. Braubach, *bourg d'Allemagne ſur le Rhin, audeſſus de Coblents.*
BRAVIUM, ii. n. *Voiez* Brabeium.
BRAUNAVIA, æ. f. Braunodunum, i. n. Braunaw, *petite ville du Duché de Baviere en Allemagne.*
BRAUNSBERGA, æ. f. Braunſberg, *ou* Brunſberg, *petite ville de Pruſſe en Pologne.*
BRAUSFELDA, æ. f. Brunonis Rupes, is. f. Braunsfeld, *petite ville du Cercle du haut Rhin en Allemagne.*
BRAVUM, Bravium, i. n. Burgos, *ville d'Eſpagne dans la vieille Caſtille.*
BRAXATORIS Fretum. *Voiez* Brouveri Fretum.
BRAXATORIS Portus. Le Port de Browerou du Braſſeur, *ville de Zelande, Voiez* Brouvershavia.
BRAYA *ou* Bria, æ. f. La Brie, *petite Province de France entre la Seine & la Marne.*
BRAYCHIPULTUM Promontorium. Braychipultpoint, *Cap de la Principauté de Galles en Angleterre.*
BREA, æ. f. Bray.
BREAMPORA, Breama. Brampore, Barampour, *ville du Mogoliſtan en Aſie.*
BREANIA, Brenia, Brefinia, æ. f. Breane, *autrefois petit pays de l'Ultonie en Irlande.*
BRECHINIA Regio, æ. f. Le Comté de Brenock, *dans la Principauté de Galles en Angleterre.*
BRECHINIA, æ. f. Urbs. Brenock, *petite ville de Boheme.*
BRECHINIUM. i. n. Bréchin, *ville Epiſcopale d'Ecoſſe ſur la coſte orientale.*
BREDA, æ. f. Breda, *ville des Pays-bas dans le Brabant Hollandois.*
BREDENBERGA, æ. f. Bredenberg, *petite ville du Holſtein, dans la baſſe Saxe en Allemagne.*
BREDERODA, æ. f. Brederode, *Château ruiné de la Hollande Septentrionale, près de Harlem.*
BREFARIA, æ. f. Bréfar, *Iſle, l'une des Sorlingues.*
BREFINIA, æ. f. Bréâne, *petit payis de l'Ultonie en Irlande.*
BREFURTIUM, i. n. Bréfort, Bredefort, *ville du Comté de Zutphen, l'une des Provinces-unies.*
BREGA, æ. f. Brieg, *ville de Sileſie.*
BREGÆTIUM, i. n. Bregentio, Brigitio, õnis. m. Bentuda, æ. f. Bregenſis Ducatus. Le Duché de Brieg *en Sileſie.*
BREGENTIUM. Brégents, *ville d'Allemagne ſur le Lac de Conſtance.*
BREMA Germaniæ, *olim* Phabiranum. Brême, *ville de la baſſe Saxe en Allemagne.*
BREMBUS, i. m. Le Brembo, *riviere des Etats de Veniſe, en Italie.*
BREMEFURDA, æ. f. Bremefurde, Bremeworde, *ville de la baſſe Saxe, en Allemagne.*
BREMENSIS Ducatus. Le Duché de Brême, *Province du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne.*
BREMENTRACUM, i. n. Brampton, *village du Cumberland, en Angleterre.*
BREMETUM, i. n. Brema, *bourg du Milanois ſur le Pô en Italie.*

BREMOGARTUM, i. n. Bremgarten, *petite ville de Suiſſe.*
BREMPTA, æ. f. Brempta, *village de l'Electorat de Treves, en Allemagne.*
BRENBERGENSE Dominium. La Seigneurie de Brenberg.
BRENCOMAGUS, i. f. Brumat, Brumpt, *petite ville d'Alſace.*
BRENDA, æ. f. *Voiez* Brundeſium.
BRENDULUM, i. n. Brendulo *ou* Brendolo, *petite ville des Lagunes de Veniſe.*
BRENIA, æ. f. Bréane, *petit payis de l'Ultonie, en Irlande.*
BRENNACUM. Saint-Michel en Brenne, *ville de Tourraine en France.*
BRENNENSIS, Brionenſis Ager. Le payis de Brenne, *contrée de Tourraine en France.*
BRENNIA Allodienſis, æ. f. Braine l'Alleu, *petite ville du Hainaut, dans les Payis-bas.*
BRENNIA, æ. f. Comitis. Braine-le-Comte, *petite ville du Hainaut, dans les Payis-bas.*
BRENNOBURGUM, i. n. *Voiez* Brandeburgum.
BRENNUM, i. n. Breno, *bourg des Etats de Veniſe en Italie, dans le Breſſan.*
BRENNUS Mons. Le grand Brenner, *montagne du Tirol en Allemagne.*
BRENTESIA, Brinta, æ. f. La Brenta, *riviere des Etats de Veniſe, en Italie.*
BRENTONICUM, i. n. Brentonego, Brentoni, *bourg de l'Evêché de Trente en Allemagne.*
BRESCIENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Brieſcie, *ou* la Poleſie, *Province de Lithuanie, en Pologne.*
BRESCIUM, i. n. Brieſcie *ou* Breſſici, *petite ville de Lithuanie en Pologne.*
BRESCONIA, æ. f. Breſcon, *petite Iſle du Golfe de Lion.*
BRESEGELLA, æ. f. Briſighella, *petite ville de la Romagne en Italie.*
BRESLA, æ. f. La Breſle, *ou* la Breſſelle, *riviere de Tourraine, en France.*
BRESSIA, æ. f. La Breſſe, *Province de France.*
BRESSIA Urbs. *Voiez* Brixia.
BRESSURIA, æ. f. Breſſuire, *petite ville de Poitou, en France.*
BRESTIA Galliæ. Breſt, *Port de mer & ville de Bretagne en France.*
BRESTIA Poloniæ. Breſt, Brzeske, *petite ville de la Cujavie en Pologne.*
BRESTIENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Breſte, *dans la Cujavie en Pologne.*
BRETAGNA, Bretonia. Bretagna, *village d'Eſpagne, en Gallice autrefois ville Epiſcopale.*
BRETENHAMUM, i. n. Brétenham, *village du Comté de Soffolck en Angleterre.*
BRETIGOA, Bretigovia, æ. f. Le Bretigaw, *petit payis ou vallée des Griſons.*
BRETINA, æ. f. Barlaſina, *petite ville du Duché de Milan en Italie.*
BRETOLIUM, Britolium, i. n. Breteuil, *petite ville de Normandie en France.*
BRETTA, æ. f. Breithemum, i. n. Bretten, *petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne.*
BREVI, *eſpece d'adv. Cic.* Dans peu, bientôt, en peu de tems, briévement, ſuccinctement, en peu de paroles, en deux mots. *Non brevi antiquior. Cic.* Qui n'eſt de guéres plus âgé.
BREVIA, ium. *n. plur. Virg.* Guez, lieux, paſſages guéables. ‖ Baſſes, bas fonds, bancs de ſable, écueils.
BREVIARIUM, ii, *n. Sen.* Abbregé, épitome, ſommaire, récapitulation, état, liſte, petit regiſtre; ‖ *ou* Breviaire. *Breviarium rationum. Suet.* Bordereau d'un compte, bref état, liſte, memoire de recette & de dépenſe. *Imperii. Suet.* Etat de l'Empire.
BREVILOQUENS, tis. *omn. gen. Cic.* Concis, ſerré, qui s'exprime en peu de mots; dont le ſtile eſt laconique, preſſé, court. ‖ Qui parle bref.
BREVILOQUENTIA, æ. f. *Cic.* &
BREVILOQUIUM, ii. n. *Aul. Gell.* Laconiſme, *maniere de s'expliquer en peu de mots*; parler concis, ſtile preſſé, expreſſion ſerrée, parler bref.
BREVIO, as, avi, atum, are. *Quint.*

Abbreger, accourcir, reſſerrer, mettre en peu d'eſpace, en peu de paroles.
BREVIS, m. f. ve, n. is. *Cic.* Bref, court, concis, ſerré, preſſé, petit, ſuccint, de peu d'étendue, qui dure peu, reſſerré, de peu de durée, abbregé. ‖ Tablette, *petit livre pour ſervir de memorial*; Agenda. *Brevius ſpe. Ovid.* Plûtôt qu'on ne penſoit. *Breviſſimus curſu. Virg.* Dont le cours ne s'étend guéres.
BREVITAS, atis. f. *Cic.* Brieveté. ‖ *Caſ.* Petiteſſe. *Brevitas diei. Cic.* Le peu de durée du jour. - *ſyllabæ. Cic.* La brieveté d'une ſyllabe. - *arboris. Plin.* La petiteſſe d'une arbre. *Oratoris. Cic.* La brieveté d'un Orateur. - *Salluſtiana. Quintil.* Stile concis, ſerré, *comme* celui de Sallufte.
BREVITER. *adv. Cic.* briévement, en abbregé, en peu de mots, ſuccinctement, en peu de paroles. *Le même que* Brevi.
BREZIA, æ. f. *Voiez* Brizia.
BRIA, æ. f. La Brie, *Province de France entre la Seine & la Marne.*
BRIA Comitis Roberti, æ. f. Brie-Comte-Robert, *petite ville de Brie, en France.*
BRIÆIUM, Briceium. Briey.
BRIANZONIA Arx. Briançonnet, *Fort de la Tarentaiſe, en Savoie.*
BRIAREUS, i. m. Briarée, *Géant qui avoit cent bras.*
BRIDLINGTONIUM, i. n. Bridlington, *bourg du Comté d'Yorc en Angleterre.*
BRIDOBORUM, Brivodurum, Breviodurum, i. n. Briare, *petite ville de France dans le Gâtinois, ſur la Loire.*
BRIDPORTUS. Bridport, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Dorceſtre.*
BRIELA, æ. f. La Brile, Brille *ou* Briel, *petite ville du Comté de Hollande dans les Pays-bas.*
BRIELIUM. Bruel, *ou* Bruyll, *petite ville du Dioceſe de Cologne, en Allemagne.*
BRIENTIUM, i. n. Brientz, *village de Suiſſe, dans le Canton de Berne.*
BRIGÆCIUM, Brigentium, i. n. Bragance, *ville de la Province de Tra-Los-Montes, en Portugal.*
BRIGANTIA, æ. f. Bragance, *ville de Portugal.*
BRIGANTINUS, a, um. Qui eſt de Bragance. ‖ Brigantinus Portus, *m.* La Corogne, *ville & port de Galice.* Brigantinus & Brigantius Lacus, *m.* Lac *dans les Alpes Allemandes.*
BRIGANTINUS Ager. Le Briançonois, *contrée du Dauphiné en France.*
BRIGANTINUS Comitatus. Le Comté de Bregentz, *partie autrefois de la Suabe, aujourd'hui du Tirol, en Allemagne.*
BRIGANTINUS Lacus. Germaniæ. Le Lac de Conſtance *en Allemagne.*
BRIGANTINUS Lacus. Italiæ. Le Lac d'Idro, *ſur les confins du Breſſan, en Italie.*
BRIGANTIUM, ii. n. Brigantio, õnis. *m.* Briançon, *ville de Dauphiné en France.* ‖ Yorck, *ville d'Angleterre.* ‖ Compoſtelle, *ville de Galice.* ‖ *Autre ville dans les Alpes Allemandes, près du Lac ci-deſſus.*
BRIGANTIUM, i. n. Brigantia, æ. f. Bregents, *ville d'Allemagne ſur le Lac de Conſtance.*
BRIGANTIUM, i. n. *Voiez* Eboracum.
BRIGANTIUM, i. n. *Voiez* Fluvium Brigantium.
BRIGE, Bruge. Brougton, *ville du Comté de Hant en Angleterre.*
BRIGEVATERA, æ. f. Bridgewater, *bourg du Comté de Sommerſet en Angleterre.*
BRIGIANA, æ. f. Borriano, *ville du Royaume de Valence en Eſpagne.*
BRIGIOSUM, i. n. Briou, *ville de Poitou en France.*
BRIGNÆSIUM, i. n. Brignais *ou* Briniais, *bourg du Lionnois en France.*
BRIGOBANNA, æ. f. Beyern, *bourg de Suabe en Allemagne, ſur le Danube.*
BRIGOLIUM, i. n. Brigueil, *petite ville de la Marche en France.*
BRIHUEGA, æ. f. Brihuega, *petite ville de la Caſtille nouvelle en Eſpagne.*
BRILLENDUNUM, i. n. Bridlington, *bourg du Comté d'Yorc en Angleterre.*
BRINCOLA Caſtrum. *Voiez* Brinolium.
BRINNICA. Brinnitka, *bourg de Sileſie, ſur une riviere de même nom.*

BRINNUM, i. *n.* Brinn *ou* Brno, *ville de Moravie, au Royaume de Bohême.*

BRINOLIUM, i. *n.* Brinonia, æ. *f.* Brignoles, *petite ville de Provence en France.*

BRINTA, æ. *f.* La Brenta, *riviere des Etats de Veniſe, en Italie.*

BRINTUM. *Voiez* Brittum.

BRIOCÆ, ārum. *f. plur. Plin.* &

BRIOCUM, i. *n.* Saint-Brieux, *ville Epiſcopale de Bretagne, en France.*

BRIONIA, æ. *f.* Brione, *bourg de Normandie, en France.*

BRIONIÆ Inſulæ. Brioni, *trois petites iſles du Golfe de Veniſe ſur la côte d'Iſtrie.*

BRIORDUM, i. *n.* Briord, *Château de France dans le Bugey.*

BRIPIUM, i. *n.* Brivio, *ville du Milanois en Italie.*

BRIQUENAIUM, i. *n.* Briquenay, *village du Rhemois en Champagne, vers la Meuſe.*

BRIQUERASCUM, i. *n.* Briqueras, *bourg du Piedmont en Italie.*

BRISA, æ. *f. Col.* Le raiſin foulé, le marc du raiſin.

BRISACENSIS Pagus. *Voiez* Briſigavia.

BRISACENSIS Vicus. Breyſich, *bourg du Cercle de Weſtphalie en Allemagne.*

BRISACUM, i. *n.* Briſacus Mons. Briſach, *ville d'Allemagne, capitale du Briſgaw en Suabe.*

BRISAGUM, i. *n.* Briſago, *bourg du Duché de Milan, en Italie.*

BRISCA, æ. *f.* Briſca *ou* Brenar, *ville du Roiaume d'Alger, en Afrique.*

BRISIGAVIA, Briſgoia, æ. *f.* Le Briſgaw, Briſgow, *contrée du Cercle de Suabe, en Allemagne.*

BRISSACUM. Briſſac, *ville de France, dans l'Anjou.*

BRISTOLIUM, i. *n.* Briſtolia, æ. *f.* Briſtol *ou* Briſtow, *ville maritime du Comté de Gloceſtre.*

BRISTOLIUM Parvum. Le petit Briſtol, *ville des Anglois en Amerique, ſur la Baye gaillarde.*

BRITANNI, ōrum. Britones, um. *m. plur.* Les Bretons, *peuples de France habitants la Bretagne.* ‖ *Anciens habitans d'Angleterre.*

BRITANNIA, æ. *f.* L'Angleterre & l'Ecoſſe, la Grande Bretagne, *iſle de l'Océan.* ‖ La Bretagne, *Province de France. Britannia major.* La grande Bretagne *ou* l'Angleterre. *Britannia minor.* La petite Bretagne *ou* la Bretagne, province de France. *Britannia nova. Voiez* Eſtitolandia.

BRITANNICÆ Inſulæ. Les Iſles de la Grande Bretagne.

BRITANNICANI, ōrum. *m. plur. Peuples de la Gaule Belgique.*

BRITANNICUM Caput. Le Cap Breton, *ſur la coſte meridionale de l'Iſle du Cap Breton en Canada, dans l'Amerique Septentrionale.*

BRITANNICUM Fretum. Le Pertuis Breton, *petit détroit de la mer de Gaſcogne.*

BRITANNICUM Mare. La Mer de Bretagne, *autrement* la Manche *ou* le Canal, *grand détroit entre la France & l'Angleterre.*

BRITANNICUS, a, um. *Juv.* Britannique, de Bretagne.

BRITANNUS, a, um. Qui eſt de la Grande Bretagne.

BRITEXTA, æ. *f.* Briateſte, *ville du Languedoc en France.*

BRITINIA, æ. *f.* Britonium, i. *n.* Bretonia, æ. *f.* Urbs Gallaicorum, *poſtea* Epiſcopalis. *Ancienne ville Epiſcopale de Galice en Eſpagne: elle a été ruinée, &* Mondenendo *lui a ſuccedé.*

BRITINORIUM *ou* Bretinorium. Bertinore, *ville de l'Etat Eccleſiaſtique en Italie.*

BRITO, ōnis. *m. Juv.* Breton, qui eſt de Bretagne.

BRITOLIUM. *Voiez* Bretolium.

BRITONUM Caſtrum. Dunbriton, *ville & port de la coſte occidentale d'Ecoſſe.*

BRIVA Curretia, æ. *f.* Brivās, ātis. *f.* Brive-la-gaillarde, *ville de France dans le bas Limouſin.*

BRIVA-ISARÆ. *f.* Pontoiſe, *ville de France.*

BRIVAS, ātis. *m.* Brivatum, i. *n.* Brioude, *ville d'Auvergne en France.*

BRIVATES, is. *m.* Portus. Breſt, *ville & port de mer en Bretagne, province de France.*

BRIVODURUM, i. *n.* Briare, *ville du Gâtinois ſur la Loire, en France.*

BRIXELLUM *ou* Brixillum. Berſello, *ville du Mantouan, en Italie.*

BRIXIA, æ. *f.* Breſce, *ville de Lombardie.*

BRIXIA *ou* Breſſia, æ. *f.* Breſſe, *ville capitale du Breſſan, dans l'Etat de Veniſe, en Italie.*

BRIXIANUS, a, um. *ou*

BRIXIENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. Qui eſt de Breſce, *en Lombardie.*

BRIXIANUS Ager. Le Breſſan, *province de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

BRIXILIUM, i. *n.* Bercello, *ville de Toſcane.*

BRIXINIO, ōnis. *m.* Brixinum, i. *n.* Brixinia, æ. *f.* Brixen *ou* Breſſenon, *ville du Tirol, en Allemagne.*

BRIXINENSIS Epiſcopatus. L'Evêché de Brixen, *dans le Tirol, en Allemagne.*

BRIZIA *ou* Brezia, æ. *f.* Brizen, *bourg de la moienne Marche de Brandebourg, en Allemagne.*

BROADUS Lacus. Broad, *Lac de l'Ultonie en Irlande.*

BROAGIUM, i. *n.* Brouages, *petite ville de Saintonge en France.*

BROCALIUM Regnum. Le Royaume de Brocalo, *dans la Nigritie en Afrique.*

BROCCHITAS, ātis. *f.* &

BROCHITAS, ātis. *f. Plin.* Difformité cauſée par des dents avancées, qui ſortent de la bouche.

BROCHUM, i. *n. Plin.* Arbre dont on tire le Bdellium.

BROCCHUS, a, um. *Plaut.* &

BROCHUS, a, um. *Varr.* A qui les dents avancent hors de la bouche. *Brochi dentes. Varr.* Dents qui avancent hors de la bouche.

BROCOMAGUS, i. *f.* Brumat *ou* Broumpt, *ville d'Alſace en France.*

BRODA, æ. *f.* Brodt, *ville du Roiaume de Hongrie, dans l'Eſclavonie.*

BRODA Bohemica. Bromitbroda, *ville du Roiaume de Boheme.*

BRODA Teutonica. Brod-Nemeki *ou* Deutſchen-Brood, *petite ville du Cercle de Craſlavv en Boheme.*

BRODRA, æ. *f.* Brodra *ou* Brodar, *ville du Mogoliſtan en Aſie.*

BRODZICCA, æ. *f.* Brodzice, *bourg de Lithuanie en Pologne.*

BROITZCHIA. Broitzchia, *nom de lieu.*

BROKLEYHILLA. Brokleyhil, *nom de lieu.*

BROMIUS, ii. *m. Surnom de Bacchus.*

BRONCHUS, i. *m. Colum.* Branche d'arbre coupée.

BRONCHORSTUM, i. *n.* Bronchorſt, *ville du Comté de Zutphen, dans les Provinces-unies.*

BRONCUS, a, um. *Plaut. Voiez* Brocchus.

BRONIUM, i. *n.* Braine-le-Comte, *ville du Hainaut, dans les Payis-bas.*

BRONIUM, i. *n.* Broni, *ville du Milanois, en Italie.*

BRONSBROA, æ. *f.* Bronſbroo *ou* Broemſebroo, *bourg de l'Oſtrogothie en Suede.*

BRONTES, æ. *m. Un des Cyclopes de Vulcain.*

BRONTEUM, i. *n. Feſt.* Vaſe d'airain, dans lequel on jettoit & l'on remuoit des cailloux, *pour imiter le bruit du tonnerre au Theatre.*

BRONTIA, æ. *f.* &

BRONTIAS, ădis. *f. Plin.* Pierre de tonnerre, carreau de foudre.

BROOVATERA, æ. *f.* Broodwater *ou* Blackwater, *riviere de la Momonie en Irlande.*

BROTUM, i. *n.* Broto *ou* Bratow, *bourg du Roiaume d'Arragon en Eſpagne.*

BROUA, æ. *f.* Brou *ou* Briou, *ville de Poitou en France.*

BROUCHIA. Brouck, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne.*

BROUGHAMUM, i. *n.* Brovonacis, is. *f.* Brougham, *village du Comté de Weſtmorland en Angleterre.*

BROUGTONUM, i. *n.* Brougton, *village du Comté de Hant en Angleterre.*

BROUVERII Fretum. Le paſſage de Brouver, *Détroit de l'Amerique Meridionale, dans la mer Magellanique.*

BROUVETHAVIA, æ. *f.* Brouvershaven, *ville des Provinces-unies dans la Zélande.*

BRUBACHIUM, i. *n.* Braubach, *bourg ſur le Rhin, audeſſus de Coblentz.*

BRUCA, æ. *m.* Fluvius. La Bruca, *petite riviere de la Vallée de Noto en Sicile.*

BRUCA, oppidum. Bruca, *ville maritime de la Vallée de Noto, en Sicile.*

BRUCHSALIA, æ. *f.* Bruxel, Bruſſel *ou* Brouſſelle, *ville de l'Evêché de Spire, en Allemagne.*

BRUCHUS, i. *m.* Chenille, toute ſorte de ver qui ronge les plantes.

BRUCTERI, ōrum. *m. plur. Tac.* Les Bructeres, *peuples d'Allemagne, vers la Friſe orientale.*

BRUELA, æ. *f.* Brud, *bourg du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne.*

BRUELIUM, i. *n.* Brula, æ. *f.* Bruel *ou* Bruyll, *ville du Dioceſe de Cologne, en Allemagne.*

BRUGA, æ. *f. ou* Brugæ, ārum. Flandriæ. Bruges, *ville Epiſcopale de Flandre, dans les Payis-bas.*

BRUGÆ Benearniæ. Bruges, *ville de Bearn en France.*

BRUGÆ. Bruggen, *petite ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne.*

BRUMA, æ. *f. Cic.* Le ſolſtice d'hyver, *le plus court jour de l'année.* ‖ L'hyver. ‖ *Virg.* Une année.

BRUMALIA, ĭum. *n. plur.* Fêtes de Bacchus, *chez les Romains, le 19. de Février, & le 16. d'Août.*

BRUMALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Qui concerne le ſolſtice d'hyver, *ou* l'hyver.

BRUMATUM, i. *n.* Brumat, Brumpt, *ville d'Alſace, en France.*

BRUMIA, æ. *f. Voiez* Prumia.

BRUNA, æ. *f.* Breyn, *bourg du Comté d'Aſſint, dans l'Ecoſſe Septentrionale.*

BRUNA, æ. *f. Voiez* Brinnum.

BRUNDISIUM, i. *n.* Brandeis, *ville du Cercle de Caurzim, en Bohême.*

BRUNDUNUM, i. *n.* Braunaw, *ville du Duché de Baviere, en Allemagne.*

BRUNDUSIA, æ. *f.* Porentru, *ville de Franche-Comté, en France.*

BRUNDUSIUM, Brundiſium, i. *n.* Brindes Epiſcopale & maritime, Brindiſi, *ville de la Terre d'Utrante, au Royaume de Naples, en Italie.*

BRUNETUM, Brunīăcum, i. *n.* Brugn[illegible], *ville de l'Etat de Gennes en Italie.*

BRUNISBERGA, æ. *f.* Brunsberg, *lieu de Weſtphalie, ſur le Weser.*

BRUNONIS Mons, Brunsberga. Brunſberg, Branusberg, *ville de Pruſſe, en Pologne.*

BRUNSBUTTA, æ. *f.* Brunsbuttel, *ville du Holſtein, dans la baſſe Saxe, en Italie.*

BRUNSVICENSIS Ducatus. Le Duché de Brunſwich, *Province du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne.*

BRUNSVICUM, i. *n.* Brunſvīga, æ. Brunopolis, is. *f.* Brunſwick, *ville capitale du Duché de Brunſwick, dans la baſſe Saxe, en Allemagne.*

BRUNTRUTUM, i. *n.* Porentru, *ville de Franche-Comté, en France.*

BRUSTACIA. Undriatico, *ville de la Calabre citerieure au Royaume de Naples, en Italie.*

BRUTIANI, ōrum. *m. plur.* &

BRUTIARII, ōrum. *m. plur. Peuples de Calabre, qui pour avoir pris les premiers le parti d'Annibal, ne furent depuis emploiez par les Romains, qu'aux plus bas Offices de la Republique,* comme Sergens, Bourreaux, &c. *Brutiana parma. f.* Les boucliers de ces peuples.

BRUTII, ōrum. *m. plur. Voiez* Brutiani.

BRUTIORUM Sinus. Le Golfe de Gioia, *dans la Calabre ulterieure au Royaume de Naples en Italie.*

BRUTIUM Promontorium. Le Cap de la Suetta, *dans la Calabre ulterieure au Royaume de Naples, en Italie.*

BRUTIUS, a, um. Qui eſt du payis des Brutjens, *en Calabre*.

BRUTUS, a, um. *Plin.* Brute, ſtupide, bête. *Bruta animalia. Plin.* Bêtes brutes. *-tellus. Hor.* Terre lourde, peſante. *-fortuna. Cic.* Fortune aveugle, ſans diſcernement. *-pira. Plin.* Poires couvertes d'une eſpece de petit poil. *-fulmina. Plin.* Foudres dont on ne pouvoit tirer aucun préſage; qui tomboient en des lieux deſerts, écartez.

BRUXELLA. *Voiez* Bruchſalia.

BRUXELLÆ, ārum. *f. plur.* Bruxelles, *ville du Brabant, dans les Payis bans Catholiques.*

BRUXELLENSIS Tetrarchia. Le Quartier de Bruxelles, *Contrée du Brabant, dans les Payis bas Catholiques.*

BRYA, æ. *f.* (Sativa.) *Plin.* Tamarin, *arbriſſeau qui porte un petit fruit noir, qui eſt d'uſage en Medecine.* Brya ſilveſtris. *f. Plin.* Bruiere, *dont on fait des vergettes pour les habits, & qui ne porte point de fruit.*

BRYGIANUM, i. *n.* Bracciano, *ville de Toſcane, en Italie.*

BRYON, yi. *n. Plin.* Mouſſe, *qui vient ſur les vieux arbres.* ‖ La grappe du Peuplier blanc, du Houblon.

BRYONIA, æ. *f. Plin.* Bryoine, couleuvrée, *plante.* ‖ Courge ſauvage, *plante qui porte la coloquinte.*

BRYORUM Littus. Ardbry, *dans la Cyrénaïque, en Afrique.*

BRYSTACIA. *Voiez* Bruſtacia.

B U

BUA, *ou* Buas, æ. *f.* La boiſſon des petits enfans, ou *le mot par lequel ils demandent à boire.*

BUADA, æ. *f.* Buade *ou* Buada, *petite isle du Lac Ontario, dans la nouvelle France, en Amerique.*

BUBA, æ. *f. Voiez* Buca.

BUBALINUS, a, um. *Vopiſc.* De Buffle.

BUBALORUM Lacus. Le Lac des Buffles. *Lac de la nouvelle France, en Amerique.*

BUBALUS, i. *m. Plin.* Buffle, *eſpece de bœuf.*

BUBASIS, ĭdis. *m. f. Ovid.* Qui eſt de Bubaſus, *en Carie.*

BUBASTIS, ĭdis. *f. Surnom de Diane en Egypte.* ‖ La Déeſſe des bœufs.

BUBASTIS, ĭdis. *f.* &

BUBASTUS, i. Azioth, *ville d'Egypte autrefois Epiſcopale.*

BUBASUS, i. *f. Contrée de Carie.*

BUBATIO, ōnis. *f.* &

BUBBATIS, is. *m. Plin. Pierre qui émouſſe le fer, comme* l'aiman.

BUBIEMUM, i. *n.* Bubiāmum, i. *n.* Prague, *ville capitale du Royaume de Bohême.*

BUBILE, is. *n. Col.* Etable à bœufs.

BUBINO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Lucil. Feſt.* Salir, gâter avec du ſang menſtruel.

BUBLITIUM, i. *n.* Bublitze, *petite ville de la Pomeranie Ducale, dans les Etats de Brandebourg.*

BUBO, ōnis. *m. Ovid.* Hibou, Chathuant, *oiſeau de nuit.* ‖ Butor, *oiſeau.* ‖ Inflammation de certaines glandes, *qui paroiſſent* ſous les aiſſelles & dans les aines.

BUBO, as, arĕ. &

BUBO, is, ĕrĕ. *Ovid.* Crier comme un hibou, un butor: Huer.

BUBUA, æ. *f.* Boas. Bua, Chioro, *Iſle du Golfe de Veniſe.*

BUBULA, æ. *f. Plaut.* Chair de bœuf. ‖ *Ville de la Cirenaïque.*

BUBULCITO, as, ārĕ. *Nonn.* & Bŭbūlcĭtor, āris, āri. *dep. Plaut.* Garder, mener, conduire les bœufs *ou* les vaches.

BUBULCUS, i. *m. Cic.* Bouvier, vacher.

BUBULO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ovid.* Crier comme un hibou, un butor: Huer.

BUBULUS, a, um. *Varr.* De bœuf, de vache.

BUCA, Bucara, Buba, æ. *f.* Termini, *ville de la Pouille, en Italie.*

BUCCA, æ. *f. Cic.* Le creux des jouës, *quand on les enfle.* Les jouës mêmes; la bouche. ‖ Un Ecornifleur. *Buccæ fluentes. Cic.* De jouës pendantes. *Buccas ambas alicui inflare. Ater.* Se mocquer de quelqu'un, *comme nous dirions*, lui faire un pied de nez.

BUCCEA, æ. *f. Suet.* Bouchée. ‖ Fouet de cuir.

BUCCELLA, æ. *f. Mart.* Petite bouchée. ‖ Petite bouche. ‖ Biſcuit.

BUCCINA, æ. *f. Cic.* Une trompette. ‖ *Ovid.* Cor, clairon. ‖ *Col.* Trompe de valets de chiens, cornet de bouvier.

BUCCINATOR, ōris. *m. Caſ.* Un Trompette, celui qui ſonne du cor. *Buccinator exiſtimationis alicujus. Cic.* Trompette de la réputation de quelqu'un: celui qui en vente le merite: qui fait valoir les talens d'un autre, & qui les met en credit.

BUCCINO, as, āvi, ātum, ārĕ. *neut. Varr.* Corner, trompetter, ſonner du cor, jouer de la trompette.

BUCCINUM, i. *n. Plin.* Trompette, cor, trompe, ſacquebute, clairon, cornet. ‖ Sorte de grande coquille de mer, *qui ſervoit autrefois de* trompette. ‖ Le Pourpre, *eſpece de poiſſon à coquille.*

BUCCULA, æ. *f. Apul.* Petite bouche. ‖ *Suet.* Petite joue. ‖ La viſiere, la grille d'un caſque. ‖ *Vitr.* Tringle attachée à droit & à gauche dans la catapulte. ‖ *Veget.* Qui porte abbaiſſée la viſiere de ſon caſque.

BUCCULATUS, a, um. &

BUCCULENTUS, a, um. *Plaut.* Qui a de groſſes joues, des joues pendantes, une groſſe bouche. ‖ Hableur, homme plein de vanité.

BUCCARIZA, æ. *f.* Buccariza, *petite ville de Croatie, partie du Royaume d'Hongrie.*

BUCELLUM, i. *n.* Civita Burella, *ville de la Pouille au Royaume de Naples, en Italie.*

BUCENTES, is. *m.* Taon, *mouche.*

BUCENTUM, i. *n.* Eguillon de bouvier, *pour piquer les bœufs.*

BUCEO, ōnis. *m. Plaut.* Babillard, ſot, impertinent. ‖ Qui a des groſſes joues, jouflu. ‖ Ecornifleur.

BUCEPHALA, æ. *f. Ville de l'Inde ſur l'Hidaſpe, bâtie par Alexandre en l'honneur de ſon cheval* Bucephale.

BUCEPHALA Indiæ, æ. *f.* Labor, *ville de l'Inde, ſur l'Hydaſpe.*

BUCEPHALA Macedoniæ. Cavallo, *ville de Macedoine, en Grece.*

BUCEPHALEA, æ. *f.* Butzavv, *ville du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne.*

BUCEPHALUS, i. *m.* Bucephale, *cheval d'Alexandre.* ‖ *Promontoire du Peloponeſe.*

BUCERAS, ātos. *n.* Fenu-grec, *herbe.*

BUCERIÆ, ārum. *f. plur. Lucr.* Troupeau de bœufs.

BUCERIUS, a, um. *Lucr.* &

BUCERUS, a, um. *Ovid.* Qui a des cornes de bœuf.

BUCETUM, i. *n. Lucan.* &

BUCITUM, i. *n. Varr.* Troupeau de bœufs, de vaches: ‖ le lieu où l'on les fait paître.

BUCHANIA, Bogania, æ. *f.* Buchan, *Comté de l'Ecoſſe Septentrionale.*

BUCHAVIA, æ. *f.* Buchavv, *ville de Suabe, en Allemagne.*

BUCHENA, æ. *f.* Buchen, Buchavv, *ou* Fulde, *Abbayie.*

BUCHERESTA, æ. *f.* Buchereſt, Buchorex, *ville de Valaquie, dans la Turquie d'Europe.*

BUCHERIUM, i. *n.* Bucheri, *ville de la Vallée de Noto, en Sicile.*

BUCHOLTIA, æ. *f.* Bockolt, *ville de Weſtphalie, en Allemagne.*

BUCHORNA, æ. *f.* Buchorn, *ville Imperiale du Cercle de Suabe.*

BUCHOVIA, Buchonia, æ. *f.* Buchavv, *Abbayie de Fulde, petit Etat d'Allemagne.*

BUCIA, Bucinna, æ. *f.* Butera, *ville de la Vallée de Noto, en Sicile.*

BUCINA, Buccina, æ. *f.* Tavolara, *petite iſle ſur la côte Orientale de Sicile.*

BUCINUM, i. *n.* Bocino, Bucino, *ville de la Principauté citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

BUCKA, æ. *f.* Buck, *petite ville de Ruſſie, en Pologne.*

BUCKINGHAMIA, æ. *f.* Buckingham, *petite ville d'Angleterre, capitale d'un Duché de même nom.*

BUCKORA, æ. *f.* Buckor, *ville du Mogoliſtan, en Aſie.*

BUCKORIA, æ. *f.* Le Royaume de Buckor, *dans l'Empire du Mogol, en Allemagne.*

BUCOLCA, ōrum. *n. plur.* Paſtorale, *poëme où l'on fait parler des Paſteurs*: chanſons champêtres, vers bucoliques.

BUCOLICUM, i. *n. Plin.* Panacée ſauvage, *plante.*

BUCOLICUS, a, um. *Ovid.* Bucolique, qui concerne les bœufs *ou* leurs paſtres.

BUCOLUS, i. *m. Voiez* Buculus.

BUCORTA, æ. *m.* Bucorta, *riviere du Royaume de Naples, en Italie.*

BUCRA Extrema. Le Cap de Raſcaranebi, *en Sicile.*

BUCULA, æ. *f. Virg.* Geniſſe, tore, *jeune vache.* ‖ *Vitr.* Vindas, moulinet, cabeſtan de navire, *ainſi nommez à cauſe des leviers paſſez dans le trueil.*

BUCULUS, i. *m. Colum.* Bouvillon, *jeune bœuf.* ‖ Bouvier, *celui qui garde* ou *nourrit des bœufs.*

BUDA, æ. *f.* Bude, *ville capitale de Hongrie.*

BUDELICHA, æ. *f.* Budelich, *bourg du Cercle Electoral du Rhin.*

BUDENSIS Præfectura. Le Beglierbeglic de Bude, *Gouvernement qui renfermoit ſous les Turcs, toute la haute Hongrie.*

BUDINGENUM, i. *n.* Budingen, *bourg de la Weteravie, qui eſt le chef d'un Comté de même nom.*

BUDINI, ōrum. *m.* Tartares Européens, *voiſins du Nieper* ou *Boriſthene.*

BUDISTINA, Bubeſia, æ. *f.* Bautzen, *ville de la Luſace, en Allemagne.*

BUDNOCUM, Budnock, Pudnox, *ville de la haute Hongrie.*

BUDORECIUM, i. *n.* Budoviſſa, æ. *f.* Budweis, *ville de Bohême.*

BUDORGIS Germaniæ Urbs, Oſiorum Caput. *Voiez* Ratiboria.

BUDORIS, is. *f.* Buriach, *petit lieu du Cercle de Suabe, en Allemagne.*

BUDUA, Butua, Bulva. Budoa, *ville Epiſcopale, ſur la côte de Dalmatie.*

BUDUA, æ. *f.* Nueſtra Señora de Botua, *village de l'Eſtramadoure d'Eſpagne.*

BUDZIACENSES. *Voiez* Tartari Budziacenſes.

BUFFALARA, æ. *f.* Buffalara, *bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre citerieure.*

BUFO, ōnis. *m. Virg.* Crapaut.

BUFONITES, æ. *m.* &

BUFONITIS, ĭdis. *m.* Crapaudine, *pierre qui ſe trouve dans la tête des vieux crapauts*, ou *qu'on leur fait vomir.*

BUGELLA, æ. *f.* Bielle, *ville de Piedmont, en Italie, dans le territoire de Verceil.*

BUGELLENSIS Ager. Le Biellois, *dans le Piedmont, en Italie.*

BUGENUM, i. *n.* Bugen, *ville & Royaume du Ximo, au Japon.*

BUGES, *ou* Byces Lacus. Seſcan, *riviere & lac de la Tartarie, dans le Payis des Precops.*

BUGIA. *Voiez* Beugeſia.

BUGIA Urbs & Regnum. Bugie, *ville du Royaume d'Alger, en Afrique.* ‖ *Royaume qui eſt une Province de celui d'Alger, en Barbarie.*

BUGLOSSUM, i. *n.* }
BUGLOSSUS, i. *m. Plin.* } Buglôſe, *herbe potagere.* ‖ *Eſpece de poiſſon de mer.*
BUGLOTIS, ĭdis. *f.* }

BUGONES, um. *f. plur. Varr.* Abeilles *ou* mouches à miel.

BULACHUM Novum. Bulach, *bourg de Suiſſe, dans le Comté de Zurich.*

BULACHUM Vetus. Vieux Bulach, Alt-Bulach, *ville du Cercle de Suabe, en Allemagne.*

BULAHUANA, æ. *f.* Bulahuana, *petite ville du Royaume de Maroc, en Barbarie.*

BULBACEUS, a, um *ou*

BULBOSUS, a, um. *Plin.* Bulbeux, qui a de petites bulbes, caïeux, oignons, têtes *ou* gouſſes.

BULBUS, i. *m. Colum.* Bulbe, caïeu, tête, oighon, gouſſe des plantes bulbeuſes.

BULEUTA, æ. *m. Plin. J.* Conſeiller, Senateur.

BULGA, æ. *f. Varr.* Toute ſorte d'envelope, *comme* gouſſet, bourſe, bougette de cuir, havreſac. ‖ La matrice.

BULGARI, ōrum. *m. plur.* Les Bulgares.

BULGARIA, æ. *f.* La Bulgarie, *Province de Turquie en Europe.*

BULGARIA Aſiæ, Bolgaria, æ. *f.* Bulgar, Bolgar, *Royaume de la Tartarie Moſcovite.*

BULIA, æ. *f.* La Bulia, *petite riviere de la Livadie, en Grece.*

BULLA, æ. *f. Varr.* Bouteille qui s'éleve ſur l'eau, lorſqu'il pleut, qu'on la remuë *ou* qu'elle boult : bouillon. ‖ *Cic.* Tête de clou. ‖ Petite bouteille d'or, d'argent. ‖ Anneau qui avoit la forme d'un cœur, *que les Nobles Romains pendoient au cou de leurs enfans juſqu'à quatorze ans.* ‖ *Macrob.* Certaines enſeignes, que portoient devant eux ceux qui triomphoient, *dans leſquelles ils avoient enfermé des choſes, que la ſuperſtition leur perſuadoit les pouvoir préſerver de l'envie.* ‖ *Vitr.* Boule d'airain, creuſe en dedans, en ſorte qu'elle nageoit ſur l'eau, *& dont on ſe ſervoit pour connoître les heures.* ‖ *Apul.* Houpes, *ornemens qui pendent aux houſſes, & autres harnois des chevaux, &c.* ‖ Bulles, *que donne le Pape.*

BULLA Regia, æ. *f.* Beije, *ville du Royaume de Tunis, en Afrique.*

BULLÆUM, Oppidulum Inſulæ Franciæ. Bulles, *petite ville de l'Iſle de France.*

BULLÆUM, Oppidum Magnæ Britanniæ. Bealt, *ville de la Principauté de Galles, en Angleterre.*

BULLATUS, a um. *Juv.* Qui a au cou une des bouteilles ci-deſſus, *ou* anneaux nommez *Bulla.* ‖ Qui eſt couvert de bouteilles, liqueur qui en fait ſur ſa ſurface. ‖ Garni de houpes. ‖ Scellé, bullé. *Bullata nuga. Perſ.* Bagatelles exprimées par de grands mots : pompeuſes niaiſeries.

BULLETUM, i. *n.* Bullet, *village du Canton de Berne, en Suiſſe.*

BULLIONENSIS Ducatus. Le Duché de Bouillon, *dans le Duché de Luxembourg aux confins de la Champagne.*

BULLIONIUM, i. *n.* Bullio, onis, *m.* Bouillon, *ville capitale du Duché de même nom, ſur le Sernoy.*

BULLO, as, āvi, ātum, āre. *Celſ.* Bouillonner; former des bouteilles, des bouillons; mouſſer. ‖ Sceller, buller. *Bullans urina. Plin.* De l'urine ſur laquelle il ſe forme de petites bouteilles.

BULLULA, æ. *f. Varr.* Petite bouteille.

BULVA. *Voiez* Butua.

BUMAMMA, æ. *f. Varr. ou*

BUMAMMIA, æ. *f. Colum. &*

BUMASTUS, i. *f. Plin.* Groſſe grappe de raiſin, *ainſi nommée de ce qu'elle reſſemble en groſſeur, au pis d'une vache.*

BUNGUM, i. *n.* Bungo, *ville de la côte Orientale du Ximo, au Japon.*

BUNIAS, ădis. *f. Colum. &*

BUNIUM, ĭi. *n. Plin.* Eſpece de navet, *plante.*

BUNINA, æ. *f.* Bunina, *montagne de Grece entre la Theſſalie & l'Achaie.*

BUNITIUM, i. *n.* Stralſunde, *ville Anſeatique d'Allemagne, ſur la mer Baltique.*

BUNOBARA, æ. *f.* Beni-Arax, *ville du Royaume d'Alger, en Afrique.*

BUPRESTIS, is. *f. Plin.* Inſecte veneneux, du genre des Cantharides, *ſemblable au cerf-volant, qui comme l'herbe du même nom fait enfler & crever les bœufs qui en mangent.*

BUQUANIA, æ. *f.* Buchan, *Comté de l'Ecoſſe Septentrionale.*

BURA, æ. *f. Virg.* Le manche recourbé d'une charuë.

BURA Achaiæ, æ. *f.* Permiza, *ville d'Achaie, ſur le Golfe de Corinthe.*

BURA Gueldriæ, æ. *f.* Bure, *petite ville de la Gueldre Hollandoiſe.*

BURA Helvetiæ, æ. *f.* Buren, *petite ville de Suiſſe, dans le Canton de Berne.*

BURA Weſtphaliæ, æ. *f.* Buren, *petite ville de Weſtphalie, en Allemagne.*

BURACE, es. *f. Voiez* Barace.

BURAGRAGUS, i. *m.* Buragrag, *riviere du Royaume de Fez, en Allemagne.*

BURANICA, æ. *f. Feſt.* Boiſſon composée de lait & de vin cuit.

BURBURGUS, i. *f.* Bourbourg, *ville de Flandre, dans les Pays-bas.*

BURCHANA, æ. *f.* Borxum, *Iſle de la mer d'Allemagne.*

BURCHOLMIA, æ. *f.* Burcholm, *forteresse de Suede, ſur la mer Baltique.*

BURCHUSIA, æ. *f.* Burckhauſen, *ville du Duché de Baviere, en Allemagne.*

BURCIA, Burcza, æ. *f.* Burcza, *petit Payis de la Tranſſylvanie.*

BURCINACIUM, Burginatium, i. *n.* Cranenbourg, *ville d'Allemagne, dans le Duché de Cleves.*

BURDEGALA Aquitaniæ. Bourdeaux, *ville capitale & Archiepiſcopale de Guienne, en France.*

BURDEGALA Delphinatus. Bourdeaux, *bourg de Dauphiné, en France.*

BURDEGALENSIS Ager. Le Bourdelois, *partie de la Guienne, Province de France.*

BURDEGALENSIS Sinus. *Voiez* Francicus Sinus.

BURDIGALA, æ. *f. Le même que* Burdegala.

BURDIGALENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt de Bourdeaux : Bourdelois.

BURDO, ōnis. *m. Ulp. &*

BURDUS, i. *m.* Muleton, *engendré d'un cheval & d'une aſneſſe* : Bardaut.

BURDUGNA, æ. *f.* Burdugno, *petite ville de la Zaconie, dans la Morée.*

BURELLA, æ. *f.* Civita-Burella. Certa-Burella, *petite ville de l'Abruzze citerieure.*

BURGDORFIUM, i. *n.* Burgdorf, *ville de Suiſſe, dans l'Argow, Canton de Berne.*

BURGELA. Burgel, *bourg du Duché d'Altembourg, en Miſnie.*

BURGENSIS Civitas. Borgo S. Sepulcro, *ville de Toſcane, en Italie.*

BURGETIUS Lacus. Le Lac de Burges.

BURGI, ōrum. *m. plur.* Burgos, *ville capitale de la Caſtille vieille, en Eſpagne.*

BURGIANA, æ. *f.* Burgian, *ville du Choraſan, Province de Perſe.*

BURGIANUS Lacus. Le Lac de Burgian, *en Perſe, dans le Choraſan.*

BURGIUM, i. *n.* Malborghetto, *autrefois ville du Norique, maintenant village de Corinthie.*

BURGLA. *Voiez* Venſilca.

BURGLAVIENSIS Diœceſis. *Voiez* Alburgenſis.

BURGOLIUM, i. *n.* Bourgueil, *bourg de France, dans l'Anjou.*

BURGOVIA, æ. *f.* Burgavv, Burgovv, *ou* Bourgovv, *petite ville du Cercle de Suabe, en Allemagne.*

BURGOVIENSIS Marchionatus. Le Marquiſat de Burgavv, *dans le Cercle de Suabe, en Allemagne.*

BURGUETUM, i. *n.* Burguete *ou* Elburguette, *ville autrefois, maintenant village de Navarre en Eſpagne.*

BURGUM, i. *n.* Boroch, *nom de lieu,*

BURGUM S. Andeoli. Saint Andeol, *ville de France, dans le Vivarais.*

BURGUM S. Sepulcri. Burgo San-Sepulcro, *ville du Duché de Spolete, dans les Etats de l'Egliſe, en Italie.*

BURGUNDI, ōrum. *m. plur. &*

BURGUNDIONES, um. *m. plur.* Bourguignons, *peuples de Bourgogne.*

BURGUNDIA, æ. *f.* La Bourgogne, *Province de France.*

BURGUNDIÆ Comitatus, Burgundia Superior. La haute Bourgogne, la Franche-Comté.

BURGUNDIÆ Ducatus, Burgundia Inferior. Le Duché de Bourgogne.

BURGUNDIÆ Regnum. Le Royaume de Bourgogne, *qui renfermoit les deux Bourgognes, le Nivernois, la Breſſe, le Bugey, & la Suiſſe.*

BURGUNDIÆ Circulus. Le Cercle de Bourgogne. *C'eſt le Comté de Bourgogne & les Payis-bas.*

BURGUNDIO, onis. *m. & f. ou* Burgundus, a. Bourguignon, one, *qui eſt de Bourgogne.*

BURGUS, Borgus, i. *m.* Borgo, *petite ville de Finlande, en Suede.*

BURGUS, i. *m.* Bourg d'Oyſans, *ou de* Duiſans, *petite ville de Dauphiné, en France.*

BURGUS, i. *m.* Bourg en Breſſe, *ville de France, capitale de la Breſſe.*

BURGUS ad Mare. Bourg ſur Mer, *ville de France en Guienne, ſur le confluent de la Dordogne & de la Garonne.*

BURGUS Fortis. Borgo Forte, *ville du Mantoüan, en Italie.*

BURGUS Novus. Bourganeuf, *ville de la Marche, en France.*

BURGUS S. Andeoli. Saint-Andiol, *ville de France, dans le Vivarais.*

BURGUS S. Domnini. Burgo San-Domnino, *ville des Etats de Parme, en Italie.*

BURGUS S. Petri. Burgo di S. Petro, *quartier de Rome à l'Occident du Tibre.*

BURGUS S. Sepulcri. Burgo S. Sepulcro, *ville de Toſcane, en Italie.*

BURGUS Seſſites. Burgo di Seſſia, *ville d'Italie, dans la Vallée & ſur la riviere de Seſſia.*

BURGUS ſupra Stanemoram. Burg-apon-Stanemore, *village du Comté de Weſtmorland, en Angleterre.*

BURGUS-Vallis-Tari. Burgo-di-Val-di-Taro, *petite ville des Etats de Parme, en Italie.*

BURIACUM, i. *n.* Buriach, *petit lieu du Cercle de Suabe, dans le Marquiſat de Bade Dourlach, en Allemagne.*

BURIANUM, i. *n.* Buriana, *bourg de Toſcane, en Italie.*

BURIANUS Lacus. Le Lac de Buriana, *Lac de Toſcane, en Italie.*

BURIBURGUM. Buriburg, *montagne du Landgrave & de Heſſe, en Allemagne.* ‖ *Ville autrefois ſituée ſur cette montagne.*

BURICHUM, Budrichium, Burunchium, i. *n.* Burick, *petite ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Duché de Cleves, en Allemagne.*

BURICIANA, æ. *f.* Burchain, *petite ville d'Allemagne, dans la Baviere.*

BURIS, is. *f. Virg.* Le Manche d'une charuë.

BURITACA, æ. *f.* Buritaca, *Contrée du Gouvernement de ſainte Marthe, dans l'Amerique Meridionale.*

BURNIQUELLUM, i. *n.* Bourniquet, *bourg de France, dans le Quercy.*

BURNONIS Mons. Bourmont, *ville de France, dans le Duché de Bar.*

BUROA, æ. *f.* Bouro, *Iſle d'Aſie, dans l'Ocean Indien, entre les Moluques & les Celébes.*

BURONIA Sylva. Le Veſterwaldt, *Foreſt. Contrée près de Cologne, en Allemagne.*

BURRÆ, ārum. *f. plur. Auſon.* Sottiſes, niaiſeries, fadaiſes, contes de vieilles, badineries, fables.

BURRANUS Lacus. Le Lac de Caſtiglione, *dans le Sennois, en Italie.*

BURRIUM, i. *n.* Uske, *ville de la Principauté de Galles, en Angleterre.*

BURRONHILLA, æ. *f.* Burronhill, *colline du Comté de Leiceſtre, en Angleterre.*

BURSA, æ. *f. Voiez* Pruſſa.

BURSANUM, i. *n.* Caput. Capo Burſano, *ſur la côte de la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

BURTANGA Arx. Bourtange *ou* Bortange, *Fort de la Seigneurie de Groningue, dans les Payis-bas.*

BURTINA, Bortina, æ. *f.* Almudavar, *ville d'Arragon, en Eſpagne.*

BURUNCUM, i. *n.* Burix, *ville des Payis-bas, ſur le Rhin.*

BURUNCUM, Burungum, i. *n.* Wuringhan, *bourg de l'Electorat de Cologne, en Allemagne.*

BURTVODA, æ. *f.* Burtvood, Burnetvvood, *bourg du Comté d'Eſſex, en Angleterre.*

BURUZA, æ. *f.* Buruz, *bourg de la Natolie, ſur les confins de la Caramanie.*

BUSA, Buſata, æ. *f.* Buſa. Buſa Inſula. L'Iſle de Bus, *nouvellement découverte, dans l'Ocean Septentrional, au levant de la vieille Groenlande.*

BUSCA-DUCIS. *f. Le même que* Boſcus-Ducis.

BUSETUM, i. *n.* Buſſeto, *petite ville des Etats de Parme, en Italie.*

BUSEYUM, i. *n.* Buzay, *Abbayie de France, ſur la Loire, en Bretagne.*

BUSIRIS, ĭdis. *m.* Buſiris, *Roi d'Egypte.* ‖ *Ville d'Egypte.*

BUSITIS, is. *f.* Ville d'Egypte, ruinée.

BUSTA. Buſt, *ville de Perſe, capitale du Sableſtan.*

BUSTEUS, a, um. *Plaut.* Qui eſt preſt d'être mis ſur le bucher, *ſelon la coûtume de ceux qui brûlent les morts.* ‖ Qui a un pied dans le tombeau; qui eſt ſur le bord de ſa foſſe : vieillard décrepit, moribond.

BUSTIRAPUS, a, um. *Plaut.* Qui emporte tout ce qu'il peut du bucher, où l'on brûle les morts. ‖ Qui vole ce qu'il peut dans les ſepulcres.

BUSTUARIA, æ. *f. Mart.* Pleureuſe, *femme qui pleuroit à un convoi funeraire*, & à l'entour du bûcher *d'un mort.* ‖ Sorciere, qui hante les ſepulcres, *pour en tirer quelque choſe ſervant à ſes malefices.*

BUSTUARIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne le bûcher, les tombeaux des morts : celui qui les conſtruit. *Buſtuarius gladiator. Cic.* Gladiateur qui combattoit devant le bûcher d'un mort.

BUSTULUM, i. *n. diminutif de*

BUSTUM, i. *n. Cic.* Bûcher, *pile de bois, ſur laquelle on brûloit les morts* : le lieu où on en conſervoit les cendres : le tombeau, le ſepulcre : le lieu où on dreſſoit le bûcher. *Buſtum legum. Cic.* Le tombeau des loix, ce qui les anéantit : où elles ſont renverſées, violées, abolies. *Buſta Gallica. Liv.* Place à Rome où les Gaulois, *après l'avoir priſe*, brûlerent les corps des leurs *qui étoient morts de la peſte.*

BUSUM, i. *n.* Promontorium. Capo Buſo, *Cap le plus Occidental de l'Iſle de Candie.*

BUSWEILLERUM, i. *n.* Buſvveiller, *Bourg & Seigneurie ; entre l'Alſace, le Palatinat, & la Lorraine.*

BUTAURUS, i. *m. Plin.* Butor, *oiſeau de rapine.*

BUTEO, ōnis. *m. Plin.* Buſard, Buſe, *oiſeau de rapine.*

BUTERÆ, arum. *f. plur. Voiez* Bliteræ.

BUTERIUM, i. *n.* Bucīna, æ. *f.* Butera, *ville de la Vallée de Noto, en Sicile.*

BUTHROTI Sinus. Le Golfe de Butrinto, *ſur les côtes de l'Epire.*

BUTHROTUM, i. *n.* &

BUTHROTUS, i. *f. Ville d'Epire, nommée* Butrinto.

BUTHROTUS Fluvius. La Bucorta, *petite riviere du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure.*

BUTHYSIA, æ. *f. Suet.* Grand ſacrifice de bœufs, *eſpece d'hecatombe.*

BUTHYTA, æ, *m. Plaut.* Prêtre qui immole les bœufs.

BUTIO, ōnis. *m. Ovid.* Buſard, Buſe, *oiſeau de proie* : Butor.

BUTIO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Ovid.* Crier comme un Butor, *qui mettant ſon bec en l'eau, fait autant de bruit qu'un bœuf qui meugle.*

BUTOVIUM, i. *n.* Bitonia, Bythonia, æ. *f.* Butovv, *Ville & Seigneurie de la Pomeranie Ducale, en Allemagne.*

BUTRAGUM, Buytragum, i. *n.* Buytrago *ou* Butrago, *bourg d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille.*

BUTRIUM, i. *n.* Budrio, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

BUTTONI Sinus. Butons-Bay, *Golfe de la Mer Chriſtiane, entre les Terres Arctiques, & la Côte Septentrionale de l'Amerique.*

BUTUA, Urbs Africæ. Butua, *ville du Monomotapa, en Afrique.*

BUTUA, Urbs Dalmatiæ. Budoa, *ville Epiſcopale, ſur la côte de Dalmatie.*

BUTUATUM, Budruntum, i. *n.* Bitonte, *ville de la Pouille, en Italie.*

BUTYRARIA, æ. *f.* Beurriere.

BUTYRARIUS, ii. *m.* Beurrier.

BUTYRUM, i. *n. Plin.* Du beurre.

BUTZBACHUM, i. *n.* Butzback, *petite ville de la Weteravie, en Allemagne.*

BUTZOVIUM, Peucinum, i. *n.* Butzavv, *petite ville du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne.*

BUVINDA, æ. *f.* La Boyne, *riviere de la Lagenie, en Irlande.*

BUXA, ōrum. *n. plur. Stat.* Flutes de buis, flageollets, &c.

BUXENGHUM, i. *n.* Bouxach, Bouneng, Founach, *ville du Chorasſan, en Perſe.*

BUXENTIUS Fluvius. Le Buſento, *riviere de la Principauté citérieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

BUXENTUM, Pixuntum, i. *n.* Policaſtro, *ville épiſcopale de la Principauté citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

BUXETANA Ditio. L'Etat de Buſſeto, *petit payis d'Italie, entre le Parméſan, le Plaiſantin, & le Pô.*

BUXETUM, i. *n.* Buſſeto, *ville des Etats de Parme, en Italie.*

BUXETUM, i. *n. Mart.* Bocage, lieu planté de buis.

BUXEUS, a, um. *Colum.* De buis. *Buxei dentes. Mart.* Des dents jaunes. *Buxea forma. Colum.* Viſage icterique, qui a la jauniſſe.

BUXIFER, a, um. *Plin.* Qui porte du buis, où il croît.

BUXIUM, Buchſinum, i. *n.* Buch, *petite ville de France, dans une preſqu'iſle de Guienne.*

BUXIUM. Le Buis, *petite ville de Dauphiné en France.* ‖ Buxienſis tractus, ager, *le Baillage de Buis, ou les Baronies.*

BUXOSUS, a, um. *Plin.* Qui porte du buis, où il croît. ‖ Qui reſſemble au buis.

BUXTEHUDA, æ. *f.* Buxtehude, Boxtehude, *ville du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne.*

BUXUDIS, Buxidis, is. *f.* Boſſu, *Château du Haynaut, dans les Payis-bas.*

BUXUM, i. *n.* &

BUXUS, i. *f. Virg.* Buis, *arbriſſeau.* ‖ *Stat.* Flute, flageollet. *Buxum volubile. Virg.* Toupie, ſabot de buis. *Buxum torquēre flagello. Perſ.* Fouetter un ſabot.

BUZANCÆUM, i. *n.* Buzançais, *ville de Berry, en France.*

BUZYGIA, æ. *f. Famille Athenienne, à qui le Sacerdoce étoit affecté, à cauſe de* Buzyges *qui en étoit, & qui avoit le premier en Grece ouvert la terre avec la charuë.*

BY

BYBLIA, ōrum. *n. plur.* &

BYBLIA, æ. *f.* La Bible, *le Livre, qui renferme l'ancien & le nouveau Teſtament.*

BYBLUS, i. *f. Ville de Phenicie.* ‖ *Plante aquatique, qui a donné le nom au papier, parce qu'elle en ſervoit avant qu'il fût inventé : Elle croît en Egypte.*

BYBLUS Ægypti. *Ville ancienne, maintenant inconnue.*

BYBLUS Syriæ. Giblet, *ville de Syrie, dans la Phœnicie.*

BYCE, es. Byges, is. *Voiez* Buges.

BYCHOVIA, æ. Bychovv, *ville de Lithuanie, en Pologne.*

BYDENA, æ. *f.* Viddin, Biddin, Bodon, *ville de Bulgarie, ou de Servie, ſur le Danube.*

BYRCHANIS, dis. *f.* Fabaria, æ. Borkun, *Iſle de la Mer d'Allemagne.*

BYRRA, æ. *f.* La Bera, *riviere du haut Languedoc, en France.*

BYRSA. *C'étoit le Château de l'ancienne Carthage, en Afrique.*

BYSSINUS, a, um. *Plin.* De lin.

BYSSUS, i. *f. Plin.* Lin très-fin.

BYTERUS, i. *m.* &

BYTURUS, i. *m. Plin.* Eſpece de vermiſſeau, *qui s'engendre dans les arbres, & qui les gâte.*

BYZACENA Regio. La Bizacene, *Province d'Afrique, dont Adrumete étoit la capitale.*

BYZANTIACUS, a, um. &

BYZANTIUS, a, um. *Ovid.* De Byzance, de Conſtantinople, qui concerne Conſtantinople.

BYZANTIUM, i. *n.* Byzance, *ville de Thrace ; aujourd'hui* Conſtantinople, *capitale de l'Empire Otoman, dans la Romanie.*

BYZIA, æ. *f.* Byze, es. *f.* Bizya, æ. *f.* Vyza, *ville de Thrace, dans la Turquie d'Europe.*

C

C. *CETTE lettre eſt appellée par Ciceron triſte & malheureuſe, parce que c'étoit la premiere de* Condemno, *& la marque de la condamnation des accuſez ; les Juges Romains donnant leur avis par ſcrutin.*

CAAS, æ. *m. Montagne de Syrie.*

CABALA, *ou plutôt* Cabbăla, æ. *f.* Science myſterieuſe des Juifs. Cabale.

CABALISTA, æ. *m.* Cabaliſte, *qui a la ſcience de la cabale.*

CABALISTICUS, a, um. Cabaliſtique, qui appartient à la cabale.

CABALLICUS Ager. Le Chablais, *Duché & Province de la Savoye.*

CABALLINUM, i. *n. Le même que* Cabellio & Cabillonum.

CABALLINUS, a, um. *Plin.* De cheval. *Fons Caballinus. Perſ.* La fontaine Hipocrene.

CABALLUS, i. *m. Hor.* Cheval de peu de prix, une roſſe.

CABANODURUM. *Voiez* Gavanodurum, i. *n.*

CABARNI, ōrum. *m. plur.* Prêtres de Cerès.

CABASTUS, i. *f.* Thebaſſe, *ville de l'Arménie Mineure, aujourd'hui dans l'Aladulie.*

CABECASUM, i. *n.* Cabecas, *ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie.*

CABELLIO, ōnis. *f.* Cavaillon, *ville du Comté Venaiſſin.*

CABELLIO, Caballio, onis. *m.* Caveillon, *ville de Languedoc, en France.*

CABILLONENSIS Ager. Le Châlonnois. *Contrée de Bourgogne, dont Châlons ſur Saône eſt la capitale.*

CABILLONUM, i. *n.* Châlons ſur Saône, *ville de Bourgogne.*

CABIROLUS Mons. Cabirole, *montagne des Pyrénées, dans le Comté de Foix.*

CABLANUM, i. *n.* Cablan.

CABLIACUM, i. *n.* Chably, *bourg de France en Champagne.*

CABRA, æ. *f.* Cabra, *autrefois ville Epiſcopale, maintenant bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.*

CABRELLA. Cabrella.

CABUL. La Terre de Cabul, *petit payis de la Terre ſainte, dans la Tribu d'Aſer.*

CABULUM, Urbs & Regnum. Cabul, *Ville d'Aſie ſur le Reber, capitale du Royaume de Cabul, dans le Mogoliſtan.*

CABUS, i. *m. Meſure Hebraïque, d'environ trois pintes & demie pour les liquides, & la ſixiéme partie du* Satum, *ou demi boiſſeau pour les choſes ſeches.* ‖ Un quarteron d'œufs. ‖ Cinq livres peſant.

CABYLA, Cavyla, Calyba, æ. *f.* Cabyla, *ville de Thrace.*

CACABO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ovid.* Chanter comme la Perdrix.

CACABUS, i. *m. Varr.* Marmite, pot au feu, chauderon.

CACALIA, æ. *f. Plin.* Cherui ſauvage, *herbe.*

CACARIUM Promontorium. Le Cap Cacari, *dans l'Avogaſie, Province de Mingrelie.*

CACATURIO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Mart.* Avoir envie d'aller à la ſelle.

CACATUS, a, um. *part. Catul.* Embrené, breneux ; ſale, ſouillé, gâté. *Cacata charta.* Papier qui n'eſt bon que pour la garderobe, un torche-cu.

CACCÆ Caput. Le Cap della Cacca, *ſur la côte de Sardaigne.*

CACERÆ Eſtramaduræ. Caceres, *ville de l'Eſtramadoure d'Eſpagne.*

CACERÆ Luconiæ. Caceres de Caraminha, *ville Epiſcopale de l'Iſle de Luçon, aux Philippines.*

CACHANUM, i. *n.* Cachan, *ville de l'Yerak en Perſe.*

CACHARUM Regnum. Le Royaume de Kakares, *dans le Mogoliſtan, en Aſie.*

CACHECTICUS, a, um. &

CACHECTUS, a, um. *Plin.* Qui eſt d'un foible temperament, d'une ſanté toûjours alterée, d'une complexion débile.

CACHEUM, i. *n.* Cacheu *ou* Cachieu, *petite ville de la Nigritie, en Afrique.*

CACHEXIA, æ. *f. Celſ.* Mauvaiſe ſanté, conſtitution valetudinaire.

CACHINNABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Apul.* Ricaneur : qui rit avec de grands éclats, & de mauvaiſe grace. *Cachinnabilis riſus.* Un ris de fou.

CACHINNATIO, ōnis. *f. Cic. Voiez* Cachinnus.

CACHINNO, ōnis. *m. Perſ.* Un grand rieur, un ricaneur, qui fait de grands éclats de rire.

CACHINNO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Lucr.* &

CACHINNOR, āris, atus ſum, āri. *dep. Cic.* Rire immodérement, éclater de rire, rire à gorge déploiée, ricaner.

CACHINNUS, i. *m. Cic.* Ris immoderé, éclat de rire.

CACICI, ōrum. *m. plur.* Caciques, *peuples de l'Amerique.*

CACILLO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ovid.* Glouſſer, caqueter comme une poule.

CACO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Catul.* Aller

à la ſelle, ſe décharger le ventre, &c.

CACOBERIA, æ. f. Cacoberro, *bourg du Roiaume de Barca en Afrique.*

CACODÆMON, ŏnis. m. *Val. Max.* Malin eſprit, mauvais génie; le diable.

CACOETES, is. n. *Celſ.* Ulcere malin ‖ *Juv.* Mauvaiſe conſtitution de corps. ‖ Démangeaiſon de faire quelque choſe.

CACOMÆA, æ. f. Urbs. Cacomæum Regnum. Le Roiaume de Chacomas *ou* de Cachomas, *dans l'Inde delà le Gange.* ‖ *Sa capitale a le même nom.*

CACONGUM, i. n. Cacongo, *Roiaume d'Afrique dans le Biaffara.*

CACOUCHAQUI, ōrum. m. plur. Cacouchacs, *peuples de l'Amerique Septentrionale.*

CACOZELIA, æ. f. *Quint.* Mauvaiſe imitation, *ou* affectation d'une choſe mauvaiſe *ou* ridicule.

CACOZELUS, i. m. *Suet.* Qui affecte une choſe mauvaiſe.

CACULA, æ. m. *Plaut.* Valet d'armée, goujat.

CACULATUS, ûs. m. *Feſt.* Etat & qualité de goujat.

CACUMEN, ĭnis. n. *Cic.* Le haut, le ſommet, la cime, le faſte, la pointe, l'élevation. ‖ *Lucr.* Comble, perfection.

CACUMINATUS, a, um. *part. Plin.* Pointu, qui ſe termine en pointe.

CACUMINO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ovid.* Rendre *ou* faire pointu.

CACUS Mons. *Voiez* Caunus.

CACYRON *ou* Cacyrum, i. n. Caſſaro, *bourg de Sicile dans la Vallée de Noto.*

CADACHERIUM, i. n. Cadagnes *ou* Cap de Quers, *bourg d'Eſpagne en Catalogne.*

CADANUM, i. n. Cadan, *petite ville de Boheme.*

CADAVER, ĕris. n. *Cic.* Cadavre, corps mort, charogne. *Cadavera oppidorum. Cic.* Reſtes des villes ruinées: maſures, ruines.

CADAVEROSUS, a, um. *Ter.* De cadavre. *Cadaveroſa facies.* Un viſage de mort, de déterré.

CADAVUS, i. m. Fluvius. Le Gavado, *riviere de Galice en Portugal.*

CADDUCII, ōrum. m. plur. *Peuples de Medie.*

CADENACUM, i. n. Cadenac, *ville de France dans le Quercy.*

CADENETUM i. n. Cadenet, *bourg de France dans la Viguerie d'Apt en Provence.*

CADENS, tis. *part.* Qui tombe, qui manque. *Cadentia ſydera. Virg.* Etoiles qui ſe couchent. *Voiez* Cado.

CADES. Le Déſert de Cadès, *dans la Terre ſainte, au Midy.*

CADETES, um. m. plur. Les peuples du payis de Caux, *en Normandie.*

CADI, ōrum. m. plur. *Ville de Phrygie ou de Myſie.*

CADILLACUM, i. n. Cadillac, *ville de Guyenne en France.*

CADIMA *ou* Cedima, æ. f. Cadima *ou* Cedima, *autrefois ville, maintenant bourg de la Province de Beira en Portugal.*

CADISCUS, i. m. *Bud.* Petite boëte *ou* vaiſſeau, où l'on met les ſuffrages *dans les élections*: un Scrutin.

CADISCUS Mons. Le Cap Buſo, *le plus occidental de l'Iſle de Candie.*

CADIVUS, a, um. *Plin.* Qui tombe aiſément *ou* de ſoi-même. *Cadiva poma.* Des pommes prêtes à tomber.

CADMEA, æ. f. La Fortereſſe de Thebes, Thebes même. ‖ Carthage.

CADMEIS, ĭdis. f. *ou* Cadmeïa, æ. f. La Béotie.

CADMEI ōrum. m. plur. *ou*

CADMEIONES, um. m. plur. Les Thebains, *les peuples de Thebes.*

CADMEIUS, a, um. Qui concerne Cadmus.

CADMIA, æ. f. Calamine, *pierre minerale qu'on fond avec le cuivre rouge, pour faire le jaune.*

CADO, ĭs, cĕcĭdi, cāſum, dĕrĕ. *Cic.* Tomber, cheoir. ‖ Périr, mourir, tomber mort. ‖ Se décourager, s'abattre. ‖ Echeoir, arriver. ‖ Etre réduit. ‖ Finir, ſe terminer, aboutir. ‖ Réuſſir, avoir un ſuccès ‖ Convenir, quadrer, avoir du rapport, être bienſéant. ‖ *Virg.* S'appaiſer. *Cadere animis. Cic.* Perdre courage. – *cauſâ, lite, in judicio. Cic.* Perdre ſa cauſe, ſon procès. – *ſub aſpectum. Cic.* Paroître à la vûë. – *in ſuſpicionem. Cic.* Etre ſoupçonné. – *in intelligentiam alicujus. Cic.* Etre de la portée de quelqu'un, entrer dans ſon eſprit, n'être pas audeſſus de ſon intelligence. – *in curſu. Cic.* Etre fruſtré de ſes eſperances. – *formulâ. Quint.* Etre déclaré non-recevable en Juſtice. *Incaſſum cadunt promiſſa. Plaut.* Les promeſſes ſont ſans effet. *Quocunque res cadent. Hor.* De quelque maniere que les choſes tournent. *Ceciderunt multa jucunda mihi à te. Cic.* J'ai reçû de vous mille agréables nouvelles.

CADOMENSIS, m. f. ſe & n. is. Qui eſt de Caën.

CADOMUM, i. n. Cădŏmus, i. m. Caën, *ville de Normandie en France.*

CADORINA, æ. f. Cadore, la Pieve *ou* la Pieve de Cadore, *petite ville de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

CADORINUS Ager *ou* Cadubrium. Le Cadorin, *petite contrée de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

CADREMA, æ. f. *Ville de Lycie.*

CADUCARIUS, a, um. Qui tombe du haut mal, épileptique. ‖ *Ulp.* De main-morte, ſujet au droit d'aubaine: celui qui eſt ſans heritier. ‖ A qui on fait don d'aubaine: celui qui devient l'heritier d'une perſonne qui n'en a point. *Caducaria lex. Ulp.* Le droit d'aubaine.

CADUCEATOR, ōris. m. *Liv.* Heros d'armes, Tambour, Trompette, Député, Envoié, Ambaſſadeur qu'on envoie pour demander quelque choſe. *Anciennement ils portoient un caducée pour marque de ce qu'ils étoient.*

CADUCEUM, i. n. *Apul.* &

CADUCEUS, i. m. *Varr.* Caducée, *verge que portoit Mercure.*

CADUCIFER, a, um. *ou*

CADUCIGER, a, um. *Ovid.* Celui qui porte un caducée, *ou* une baguette en ſigne de paix. ‖ *Surnom de Mercure, à cauſe du caducée qu'il portoit.*

CADUCUS, a, um. *Cic.* Qui eſt preſt à tomber, qui tombe, qui ne peut ſe ſoûtenir, qui rampe faute de ſoûtien. ‖ Caduc, périſſable, de peu de durée, qui menace ruine. ‖ Vacant, tombant en aubaine. ‖ Caduc, épileptique. *Caducæ preces. Ovid.* Des prieres inutiles, ſans effet. *Caducæ litteræ. Plin.* Des lettres qui s'effacent, preſque effacées. *Caduci. Virg.* Ceux qui meurent à la guerre.

CADURCENSIS Tractus. Le Quercy, *province de France, dans l'Aquitaine.*

CADURCI, ōrum. m. plur. Les peuples du Quercy.

CADURCUM, i. n. Cahors, *ville épiſcopale & capitale du Quercy.* ‖ *Juv.* Toile de lin fort blanche, qu'on faiſoit à Cahors, *dont les femmes ſe faiſoient des voiles.* ‖ Voile, rideau, couverture. ‖ Tente, dais. ‖ Sceau, gargouille, le tuiau d'une goutiere. ‖ Auvent porté par un pilier, *ſous lequel ſe mettent à couvert ceux qui vendent les denrées. Cadurcum étoit proprement un* matelas, *& dans Juv. le* lit conjugal.

CADURCUS, a um. *Cadurca faſcia. Sulp.* Couvertures *ou* houſſes de lit.

CADUS, i. m. *Celum.* Un grand vaſe de terre, *dans lequel les Anciens mettoient leur vin.* ‖ *Plin.* Tonneau, muid, tonne, poinçon, pipe, caque, baril, ſaloir à viande. ‖ Meſure hebraïque contenant trois boiſſeaux & demi, *ou* meſure attique de 72. ſextiers. *Cadus ſalſamentarius. Plin.* Un baril de ſaline. *Cadis parcere. Hor.* Epargner le vin. *Cados ſiccare. Hor.* Mettre les tonneaux à ſec, boire à outrance, faire débauche.

CADUSA, æ. f. *Bibl.* Fille débauchée.

CADUSII, ōrum. m. plur. Peuples d'Aſie, entre la Mer Caſpienne & le Pont Euxin.

CÆA, æ. f. *Iſle de la Mer Egée.*

CÆCATUS, a, um. *Cic.* Aveugle. ‖ Rendu obſcur.

CÆCIAS, æ. m. *Plin.* Vent qui ſouffle entre l'Orient équinoxial & le Septentrion: le Nord-Eſt.

CÆCIGENUS, a, um. *Lucr.* Aveugle né.

CÆCILIA, æ. f. *Colum.* Serpent ſans yeux.

CÆCINUM, i. n. *Ville de la Locride.*

CÆCITAS, ātis. f. *Cic.* Aveuglement, privation de la vûe. *Cæcitas libidinis. Cic.* Paſſion aveugle. – *mentis. Cic.* Aveuglement d'eſprit.

CÆCIUS Mons. *Voiez* Cetius.

CÆCO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Aveugler, priver de la vûe, rendre aveugle. ‖ *Cic.* Eblouir, obſcurcir. *Cæcare mentes largitione. Cic.* Eblouir, aveugler les eſprits par des liberalitez.

CÆCUBUM, i. n. Cecube, *petite ville de la Campanie, celebre par ſes vins. Vinum Cæcubum. Mart. Hor.* Du vin de Cecube.

CÆCULTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *neut. Plin.* Avoir la vûe fort baſſe, fort mauvaiſe, très-foible; ne voir pas bien, ne voir qu'à demi, entrevoir ſeulement. ‖ *Feſt.* Faire l'aveugle. *Voiez* Cæcutio.

CÆCULUS, a, um. *Plaut.* Qui a la vûe baſſe, foible, mauvaiſe.

CÆCUS, a, um. *Cic.* Aveugle, qui ne voit point, qui a perdu la vûe. ‖ *Virg.* Obſcur, noir, tenebreux, qui ne reçoit point de lumiere. *Hor.* Caché, inconnu, qu'on ne pénetre point, ſecret, incertain. ‖ *Cic.* Inconſideré, imprudent. *Cæcum inteſtinum.* Boiau qui eſt entre l'ileon & le colon. ‖ *vallum. Feſt.* Champ ſemé de chauſſetrapes. *Cæca vox.* Une voix étouffée. – *expectatio. Cic.* Une attente douteuſe, incertaine. *Cæcus ignis.* Un amour ſecret. *Cæcæ fores. Virg.* Une porte de derriere. *Cæca vada. Virg.* Des guez qui n'ont point été ſondez. – *Veſtigia. Virg.* Des traces embroüillées, confonduës, mêlées; des pas qui ne laiſſent point de traces. – *pectora. Lucr.* Des gens imprudens, inconſiderez, temeraires. – *ſpicula. Virg.* Traits, dards, qu'on peut cacher. *Acervus cæcus. Ovid.* Un amas de choſes confuſes & ſans ordre. *Cæcâ die emere, vendere oculatâ. Plaut.* Acheter à crédit, & vendre argent comptant. *Cæcus animi. Quint.* Un ignorant. – *animo.* Qui n'a point d'eſprit.

CÆCUTIO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Varr.* Devenir aveugle, ne voir preſque plus clair, perdre la vûe.

CÆDES, is. f. *Cic.* Carnage, tuërie, maſſacre, meurtre, boucherie. *Ligni ac frondium cædes. Gell.* Abatis de bois & de feuillages. *Cædes pecorum.* Abatis de beſtiaux, Abatis de gibier.

CÆDO, is, cĕcīdi, cæſum, dĕrĕ. *Cæſ.* Couper, trancher, tailler, fendre. ‖ *Cic.* Frapper, battre, maltraiter de coups. ‖ Diviſer, partager, diſſequer. Vendre en détail, à l'encan. ‖ *Tac.* Egorger, tuer, maſſacrer. ‖ *Ovid.* Graver, ſculper, tailler. *Cædere carmina in marmore. Ovid.* Graver des vers ſur le marbre. – *virgis. Plaut.* Foüetter, battre à coups d'étrivieres. – *pugnis*, à coups de poings; *calcibus*, à coups de pieds. *Cædi teſtibus. Cic.* Etre convaincu par témoins.

CÆDUUS, a, um. *Colum.* Qu'on coupe, qu'on taille, qu'on fend. *Cædua ſylva. Plin.* Un bois taillis, *dont on coupe une partie chaque année.*

CÆLAMEN, ĭnis. n. *Ovid.* Gravure, cizelure.

CÆLANUM, i. n. Celano, *ville de l'Abruzze ulterieure au Roiaume de Naples, en Italie.*

CÆLATOR, ōris. m. *Cic.* Graveur, cizeleur.

CÆLATUM, i. n. Argenterie. *Multum cælati. Juv.* Beaucoup de vaiſſelle d'or & d'argent.

CÆLATURA, æ. f. *Quint.* Cizelure, gravure.

CÆLATUS, a, um. *Cic.* Gravé, cizelé, taillé au ciſeau.

CÆLEBS, ĭbis. *commun. gen. Cic.* Qui vit dans le celibat, qui n'eſt point marié. ‖ *Mart.* Veuf. *Cælebs mulier. Plaut.* Qui vit ſans femme. – *arbor. Plin.* Arbre où il n'y a point de vigne attachée. (*En Italie les arbres ſervent d'échalas.*) – *vita. Ovid.* Le celibat. – *lectus. Catul.* Le lit d'une perſonne qui n'eſt point mariée.

CÆLES, ĭtis. *adject. commun. gen. Ovid.* Celeſte, divin.

CÆLESTIS, is. m. f. tĕ. n. is. Celeſte, du Ciel, Divin, de Dieu.

CÆLIA, æ. f. *Plin.* Sorte de boiſſon faite de grain, *comme l'Ele d'Angleterre.*

CÆLIANUM, i. n. Cigliano, *ville de la*

Livanie, aujourd'hui bourg de la Baſilicate au Royaume de Naples, en Italie.

CÆLIBARIS, m. f. re, n. is. Feſt. Qui concerne ceux qui ne ſont pas mariez. Cælibaris haſta. Feſt. L'aiguille de tête d'une mariée, faite d'un javelot qui avoit été enfoncé dans le corps d'un gladiateur tué dans le combat.

CÆLIBATUS, ûs. m. Suet. Celibat, état d'un homme ou d'une femme non mariez; veuvage.

CÆLINA. Voiez Celina.

CÆLIOMONS ou Celius Mons. Kelmart, bourg de Suabe en Allemagne.

CÆLIUM Luſitaniæ ou Solium. Ceice, dans l'Eſtramadoure de Portugal.

CÆLIUM Meſſapiæ ou Celium. Ceglie, bourg de la Terre d'Otrante au Roiaume de Naples, en Italie.

CÆLIUS Mons, m. Le Mont Celius, à Rome.

CÆLO, as, âvi, âtum, âre. Cic. Graver; ciſeler, tailler au ciſeau, buriner.

CÆLTES, tis. m. &

CÆLUM, i. n. Cic. Burin, ciſelet, ciſeau.

CÆMENTARIUS, ii. m. Vitr. Un Maſſon.

CÆMENTARIUS, a, um. Vitr. De moilon.

CÆMENTUM, i. n. Cic. Du moilon, du mortier. ‖ Plin. Mur fait de moilon, de la blocaille, du blocage. Cæmenta calce durata. Liv. Des moilons liez avec de la chaux. Cæmenta marmorea. Vitr. Des moilons de marbre.

CÆNE, es. f. Caïbares. Cenopoli, autrefois petite ville de la Laconie, aujourd'hui village de la Zaconie en Morée.

CÆNEUM. Voiez Cenæum.

CÆNINA, æ. f. Ville d'Italie.

CÆNINENSES, ium. m. plur. Les habitans de Cenina.

CÆNIS, is. Oppidum. La Fiumara di Muro, ville de la Calabre ulterieure, au Roiaume de Naples, en Italie.

CÆNIS, Promontorium. Cap Cavallo, ſur la côte de la Calabre ulterieure.

CÆNOPHRURIUM, i. n. Drépali, ville de la Turquie d'Europe, dans la Romanie ſur la mer de Marmara.

CÆNOPOLIS, is. Voiez Tanarus.

CÆNUS, i. m. L'Arc, riviere de Provence en France. Baudrand croit pourtant qu'on ne connoit plus le Cænus.

CÆPA, æ. f. Colum. &

CÆPE. indecl. Plin. Oignon.

CÆPETUM, i. n. Gell. &

CÆPINA, æ. f. Colum. Couche, planche, carreau de jardin où l'on a planté de l'oignon.

CÆPITIUS, a, um. Priſc. D'oignon.

CÆPIUM, ii. n. Gell. Oignon.

CÆPULA, æ. f. Pallad. De la ciboule, civette.

CÆRA. Voiez Cera.

CÆRE, Cere vetus ou Cærete, is. n. Cere ou Cervetere, ville d'Etrurie, aujourd'hui bourg du Patrimoine de S. Pierre dans l'Etat de l'Egliſe en Italie.

CÆREFOLIUM, ii. n. Plaut. Cerfeuil.

CÆREMONIA, æ. f. Cic. &

CÆREMONIÆ, ârum. f. plur. Ceremonie, rit, coûtume de Religion.

CÆRES, ĕtis ou ĭtis. f. Cerès, Ville de Toſcane, autrefois fameuſe.

CÆRETANUS, a, um. Qui eſt de la ville de Cerès.

CÆRETANUS ou Cæres Fluvius. L'Eri, riviere de Toſcane.

CÆRETUM, i. n. Voiez Ceratæ.

CÆRITES, tum. m. plur. Les habitans de Cerès.

CÆRITES, tum. m. plur. Gens notez, ou marquez ſur des tablettes de cire.

CÆRLIONA ou Caerleona. Caerlion ou Caerleon, petite ville du Comté de Montmouth, en Angleterre.

CÆRULA, ôrum. n. plur. Virg. Les mers.

CÆRULEATUS, a, um. Vell. Pat. Teint en bleu: peint en bleu, en azur, en verd de mer.

CÆRULEUM, i. n. Plin. Azur, ſorte de ſable bleu, qui ſe trouve dans les mines d'or & d'argent, dont on fait une couleur pour la peinture.

CÆRULEUS, a, um. Cic. De couleur bleue, azuré.

CÆRULUS, a, um. Catul. Bleu.

CÆSA, æ. f. Section d'un diſcours. ‖ De la gaze. ‖ Varr. ‖ Arme particuliere aux Gaulois. ‖ Taillade.

CÆSENA ou Cæſena, æ. f. Ceſena, ville de la Romagne, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

CÆSALIS, m. f. le, n. is. De partage. Cæſalis lapis. Une borne qui diviſe, qui partage un champ.

CÆSAR, ăris. m. Ceſar, celui qui eſt venu au monde par une inciſion faite au ventre de ſa mere; ce qui avoit donné ce ſurnom à la famille des Jules à Rome. Ceſar eſt une épithete commune à tous les Empereurs.

CÆSAR Auguſta, æ. f. Sarragoſſe, ville du Roiaume d'Arragon, autrefois Numance.

CÆSAREA, æ. f. Ceſarée, ville de Paleſtine ſur le bord de la mer. Autres villes en Bithinie, en Cilicie, en Mauritanie, en Baviere, &c.

CÆSAREA Boiorum. Reſching, bourg de Baviere près d'Ingolſtad, en Allemagne.

CÆSAREA Cappadociæ, ou Mazaca. Céſarée, ville de Cappadoce.

CÆSAREA Inſula. Jerſey, Iſle de la Manche.

CÆSAREA Julia. Voiez Julia Cæſarea.

CÆSAREA Lutra. Voiez Cæſarlutta.

CÆSAREA magna, æ. f. Ville de Cappadoce.

CÆSAREA Mauritaniæ. Figalo, ville de Mauritanie, dans le Roiaume d'Alger en Afrique ſur un Cap de même nom.

CÆSAREA Paleſtinæ ou Turris Stratonis. Céſarée de la Paleſtine, ville bâtie par Herode, ſur la coſte de la Judée.

CÆSAREA Pannoniæ. Eſchenock, ville de la Pannonie, aujourd'hui d'Hongrie.

CÆSAREA penes Anazarbum. Voiez Anazarbus.

CÆSAREA Philippi. Pancade ou Céſarée de Philippe, ville de la Terre-ſainte vers la ſource du Jourdain, embellie par Philippe fils d'Herode.

CÆSAREA Ponti. Voiez Neocæſarea.

CÆSAREA Urbs Epiſcopalis Bithyniæ. Céſarée, ville Epiſcopale de Bithynie, maintenant inconnue.

CÆSAREOPOLIS. Keſmarckt, ville de la haute Hongrie, dans le Comté de Cepuze.

CÆSAREUS, a, um. Ovid. &

CÆSARIANUS, a, um. Cic. De Ceſar.

CÆSARIANA, æ. f. Xerès de la Frontiera, ville d'Andalouſie, en Eſpagne.

CÆSARIATUS, a, um. Plaut. Qui porte une longue chevelure, qui a de grands cheveux.

CÆSARIENSIS, m. f. ſe, n. is. De Ceſarée.

CÆSARIES, ei, f. Liv. La chevelure, particulierement des hommes. On dit crines, pour celle des femmes.

CÆSARIS BUAGUS. Voiez Caroburgus.

CÆSARIS Dictatoris Villa. Bagni di Salviati, ſur une petite montagne entre Naples & Pouzzoles, en Italie.

CÆSARIS Inſula. Keyſerſwert, ville de l'Electorat de Cologne, ſur le Rhin.

CÆSARIS Mons. Keyſerſberg, petite ville d'Alſace, en France.

CÆSARODUNUM, i. n. Tours, ville Archiepiſcopale de France. Voiez Turones.

CÆSAROLUTRA, Cæſarea Lutra. Caſeloutre, ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne.

CÆSAROMAGUS, i. f. Beauvais, ville Epiſcopale de France. Voiez Bellovacum.

CÆSAROMAGUS Trinobantum. Burtvood ou Burnetwood, ville du Comté d'Eſſex en Angleterre.

CÆSAROPOLIS, Urbs Epiſcopalis Macedoniæ. Ville de Macedoine, maintenant inconnue.

CÆSENA, æ. f. Ceſene, ville de la Romagne.

CÆSENATIUS, a, um. Qui eſt de Ceſene.

CÆSENNATES, um. m. plur. Les habitans de Ceſene.

CÆSIA Sylva. L'Heſerwaldt, dans le Duché de Cleves, en Allemagne.

CÆSIM. adv. Colum. Du tranchant, de taille, en coupant. Cæſim ac punctim. Liv. D'eſtoc & de taille. Cadice. Cic. Parler d'un ſtile coupé.

CÆSIO, ônis. f. Colum. La taille, la coupe.

CÆSITIUM, ii. n. Non. Toute ſorte de linge blanc de leſſive.

CÆSITIUS, a, um. Plaut. Découpé, effilé. Cæſitium linteolum. Plaut. Linge blanc de leſſive. ‖ Linge découpé ou effilé par le bord.

CÆSIUS, a, um. Cic. Bleu, de la couleur du ciel, de couleur perſe. Cæſi oculi. Vitr. des yeux bleux.

CÆSIUS, ii. m. Ter. Qui a les yeux bleus.

CÆSO, ônis. m. Plin. Enfant qu'on tire par inciſion du ventre de ſa mere.

CÆSORTIUM ou Cæſarotium, i. n. Giſors, ville de Normandie, capitale du Vexin Normand, en France.

CÆSPES, & ſes compoſez. Voiez Ceſpes.

CÆSTRUM, i. n. Plin. Touret, outil de Tourneur, pour travailler l'ivoire, l'écaille, la corne, &c.

CÆSTUS, ûs. m. Virg. Ceſte, gantelet garni de plomb, dont ſe ſervoient les Athletes pour ſe battre à coups de poing. ‖ Ceinture de femme, ſur tout d'une mariée. ‖ Fouet compoſé de pluſieurs courroies de cuir, garnies de plomb par le bout, inſtrument de Bourreau.

CÆSUM, i. n. Toute choſe coupée.

CÆSURA, æ. f. Plin. Taillade, balafre, eſtafilade, inciſion. ‖ Coche, cran, entaillure, entaille en bois ou en pierre. ‖ Partie ou membre d'une ſentence, d'une periode, d'un vers. ‖ Ceſure, qui à l'égard du Latin eſt une ſyllabe de reſte après le ſecond ou troiſiéme pied. Et à l'égard du François, le repos qu'on doit trouver au milieu d'un grand vers. ‖ Abatage.

CÆSURATIM. adv. Sidon. D'un ſtile coupé, par petites Sentences.

CÆSUS, a, um. part. de Cædo. Plin. Taillé, coupé. ‖ Ovid. Inciſé. ‖ Cic. Tué, égorgé, immolé. Cæſa & ruta. Cic. Ce qu'on peut emporter en ſortant d'un logis; ce qui n'eſt point ſcellé, ou qui ne tient, comme l'on dit, ni à fer, ni à clou. Cæſa & porrecta. Cic. Les entrailles des animaux ſacrifiez, que les Prêtres jettoient à côté de l'Autel, après les avoir viſitées & coupées.

CÆTERA. adv. Salluſt. &

CÆTERO. adv. Cic. Au reſte, d'ailleurs, ‖ Plin. Le reſte du tems.

CÆTEROQUI. adv. &

CÆTEROQUIN. adv. Cic. Le même qu'Alioquin. Sinon, autrement, tout autre.

CÆTERUM. adv. Cic. Au reſte.

CÆTERUS, a, um. Cic. Le reſte, ce qui reſte. Cæterus ornatus. Catul. Le reſte de l'ornement, de la parure. Cætera mitte loqui. Hor. Ne parlez plus du reſte. Cæterum omne. Liv. Tout le reſte. Cæterum quid? Plaut. Qu'y a-t-il de plus?

CÆTOBRIX, ĭgis. m. Voiez Cetobrica.

CAFERONIANA. Voiez Carferoniana.

CAFFA ou Capha, æ. f. Caffa, ville de la petite Tartarie, ſur la coſte de la Crimée.

CAFFENA, æ. f. Caffen, village du Roiaume d'Alger en Barbarie.

CAFFENSIS Præfectura. Le Beglerbeglic de Caffa, dans la Crimée.

CAFRERIA ou Cafrorum Regio. La Cafrerie, Region d'Afrique, à ſa pointe meridionale ſur la coſte d'Orient & d'Occident.

CAGAJONUM, i. n. Cagajon, nouvelle Segovie, dans l'Iſle de Luçon aux Philippines.

CAGUAIUS Portus. Caguay ou le Port de Caguay, le Port Roial, petit Golfe de la coſte meridionale de la Jamaique.

CAHORLA, æ. f. Cahorle ou Caorle, petite iſle du Golfe de Veniſe avec une ville Epiſcopale.

CAIA, æ. f. Maîtreſſe, comme Caïus, ii. m. Maître. Ubi tu Caius, & ego Caia. Où vous ſerez le Maître, je ſerai la Maîtreſſe. (Paroles que diſoit la femme à celui qui faiſoit avec elle un contrat de mariage, qui les inſtituoit heritiers l'un de l'autre.)

CAJA, æ. f. Cai, ville de l'Iſle Niphon au Japon.

CAJANA.

CAJANA. Voiez Cayana.

CAJANEBURGUM, i. n. Cajanebourg, bourg de la Cajanie ſur le Lac d'Ula, aux confins de la Laponie.

CAJANIA, æ. f. Cajanie ou Bothnie Orientale, Province de Finlande, au Roiaume de Suede.

CAICA, æ. f. Caicos, petite Iſle de la mer du Nord au nombre des Lucayes.

CAICHEIUM, i. n. Caicheu, ville de la Chine dans le Xantung.

CAICUS, i. m. Fluvius. Le Chiais ou le Chiri, riviere de la Natolie, en Aſie.

CAICOLUS Mons. Caicol, montagne de la Turcomanie, à la ſource de l'Euphrate.

CAIETA ou Caietta, æ. f. Gaiette, ville maritime & Epiſcopale de la Campanie, au Roiaume de Naples en Italie.

CAIETANUS, a, um. Qui eſt de Gaïette.

CAIFUNGA, æ. f. Caifung, ville de la Chine, capitale de la Province de Houan.

CAINO, ōnis. f. Chinon, ville de Touraine.

CAIO, ās, ārĕ. Plaut. Fouetter, faire la correction. Amicam times, ne te manicatam caiet? Plaut. Avez-vous peur que votre maîtreſſe ne vous donne le fouet avec ſa manche pendante?

CAILSUM, i. n. Cailſo ou Kelſo, petite ville de l'Ecoſſe Meridionale.

CAIMA, æ. f. Inſula. Caiman, l'Iſle des Lézards, dans le Golfe du Mexique, au Sud de celle de Cuba.

CAINO. Voiez Chinonium.

CAIPHA, æ. f. ou Caiphas, æ. f. Cotſa, ville maritime de la Terre ſainte, au pied du mont Carmel.

CAIROANUM, i. n. Cairoan, Cairvan ou Cairavan, ville d'Afrique dans le Roiaume de Tunis.

CAIROANUM aliud. Voiez Cyrene.

CAIRUM, i. n. &

CAIRUS, i. m. Le Caire ou le Grand Caire, ville Capitale d'Egypte.

CALA, æ. f. Chelles, bourg & Abbayie de France ſur la Marne entre Paris & Lagny.

CALAA, æ. f Calaa ou Calat-hoara, ville du Roiaume d'Alger en Barbarie.

CALABARRIUNCULI, ōrum. m. plur. &

CALABURRIONES, um. m. plur. Gell. Crieurs, qui ſervoient dans ce qu'on appelle ici,

CALABRACURIA, æ. f. Macrob. Lieu où le Pontife convoquoit le peuple, pour y annoncer les Fêtes, & combien il y avoit de jours entre les Calendes & les Nones.

CALABER, bri. m. Calabrois, qui eſt de Calabre. Calabri hoſpitis xenia. Hor. Des poires, preſens ordinaires des Calabrois.

CALABRIA, æ. f. Calabre, Province du Roiaume de Naples en Italie, du côté de l'Orient. Calabria citerior. La Calabre citérieure. Calabria ulterior. La Calabre ulterieure.

CALABRICUS, a, um, de Calabre.

CALABRICO, as, āre. Plin. Emmailloter, entourer de bandes, bander.

CALABRUM. Calviac, village de France dans le Perigord.

CALACTA, æ. f. San-Marco, ville de Sicile ſur la côte Septentrionale.

CALÆCIA, æ. f. Wittenberg, ville de Saxe en Allemagne.

CALAGORGIS, is. f. Voiez Conſorani.

CALAGURINA, æ. f. Calaguris, is. f. ou Calagurris, is. f. Calahorra, ville de Caſtille en Eſpagne.

CALAGURIS ou Julia Naſcica. Lohatre, village d'Arragon en Eſpagne.

CALAGURITANUS, a, um. Qui eſt de Calahorra.

CALAJATA, æ. f. Calajate, ville de l'Arabie heureuſe, ſur le Golfe d'Ormus.

CALAIS, ĭdis. f. Plin. Eſpece de Saphir, pierre précieuſe.

CALALONGA, æ. f. Calalonga ou Cinea, village de l'Iſle Majorque.

CALAMA, æ. f. Calama, riviere de Grece dans l'Epire.

CALAMARIUS, a, um. Suet. Propre à mettre des plumes à écrire. Calamaria theca. Suet. Calemar, ou caſſe d'écritoire.

CALAMATA, æ. f. Barbariæ, Calamata, petite ville du Roiaume d'Alger, en Barbarie, autrefois Epiſcopale.

CALAMATA Peloponeſi. Calamata, bourg du Belvedero, en Morée.

CALAMENTUM, ii. n. Calament, l'herbe à chat. Voiez Nepeta.

CALAMETUM, i. n. Col. Aſſemblage, amas d'échalas, lieu qui en eſt garni.

CALAMIANA, æ. f. Inſula. Paragoya, Iſle de l'Ocean Indien entre Borneo & les Philippines.

CALAMINA, æ. f. Maliapour, Méliapout, Méliapor ou Citta di San-Thoma, ville de l'Inde ſur la côte de Coromandel.

CALAMISTRATUS, a. um. Cic. Friſé, qui a les cheveux bouclez par artifice.

CALAMISTRO, as, ārĕ. Plaut. Friſer, ou mettre des cheveux en boucles.

CALAMISTRUM, i. n. Plaut. Fer à friſer. ‖ Aiguille de tête, poinçon à mettre dans les cheveux.

CALAMITA, æ. f. Plin. Grenouille de marais.

CALAMITAS, ātis. f. Ter. La grêle, orage qui rompt, qui gâte les tuiaux du bled. ‖ Cic. Calamité, malheur, infortune, deſaſtre, ruine, dégât, traverſe, affliction, diſgrace, dommage. ‖ Et en parlant des piéces de Theatre. Ter. Mauvais ſuccès.

CALAMITOSE, ĭus, ĭſſimè. adv. Cic. Miſerablement, malheureuſement, &c.

CALAMITOSUS, a, um. Cic. Sujet au mauvais tems; expoſé à la grêle, aux orages. ‖ Nuiſible, funeſte, dommageable, préjudiciable; ruïneux, qui fait du dégât. ‖ Miſerable, infortuné, malheureux, accablé de miſeres, plein de traverſes.

CALAMUS, i. m. Virg. Roſeau, canne. ‖ Flute, chalumeau, &c. ‖ Le ſtile, la maniere d'écrire. ‖ Cic. Plume à écrire, faite autrefois de roſeau. ‖ Ovid. Flêche faite d'un roſeau. ‖ Plin. Tuïau de bled, la paille qui ſoûtient l'épi. ‖ Greffe, enté pour greffer. ‖ Mart. Gluau, branche frottée de glu, pour prendre des oiſeaux. ‖ Ligne à pêcher. Calamus aromaticus, aſteroides, odoratus. Plin. Canne odoriferante, plante de l'Inde & d'Arabie. Calamus ſe prend proprement pour les plus petits roſeaux; Canna, pour les moiens; & Arundo, pour les grands.

CALANI. Voiez Brachmanes.

CALANTICA, æ. f. Cic. Coëffure, voile, coeffe de femme; couvre-chef de payiſanne.

CALANUM, i. n. Callan ou Kallen, bourg de la Lagenie en Irlande.

CALAMOTÆ Portus. Calamoto ou Il molo di ſan-Gioranni Calamoto, Port de Natolie à l'entrée du Canal de Conſtantinople.

CALAPATA, æ. f. Calapate, ville de la Preſqu'Iſle de l'Inde deçà le Gange.

CALAPIS. Voiez Colapis.

CALARIS, Caralis ou Carallis, is. f. Cagliari, ville Epiſcopale & capitale de Sardaigne.

CALARITANUM Caput ou Calaritana Provincia. Le Cap de Cagliari, ſur la côte de Sardaigne.

CALARITANUS, a, um. Qui eſt de Cagliari.

CALARO, ōnis. m. Voiez Calarona.

CALAROGA, æ. f. Calaruega, bourg de la vieille Caſtille, en Eſpagne.

CALARONA, æ. m. Fluvius. Le Garon, riviere de France entre Lyon & Vienne.

CALARONA Urbs. Voiez Cularo.

CALASARNA, æ. f. Campana, village de la Calabre citérieure au Roiaume de Naples, en Italie.

CALASIRIÆ, ārum. m. plur. &

CALASIRII, ōrum. m. plur. Peuple d'Egypte ou Nobles Egyptiens, qui n'apprenoient l'Art militaire que de leurs peres.

CALASSIS, is. f. Sorte d'habillement, qui étant noué ſur le col, pendoit en bas juſqu'aux talons.

CALATA ou Galata, æ. f. Galati, village de la vallée de Démona en Sicile.

CALATA, æ. f. Voiez Calata Hieronum.

CALATA-BELLOTA, æ. f. Calata-Bellota, petite ville de la Vallée de Mazara en Sicile. ‖ Riviere de Sicile dans la même Vallée.

CALATAFIMIUM, i. n. Calatafimi ou Calatifimi, bourg de Sicile dans la Vallée de Mazara.

CALATA-HIERONUM, Calatajero. Calatagirone, petite ville de Sicile dans la Vallée de Noto.

CALATA-NIXETA. Calataniſſeta, bourg ou petite ville de Sicile dans la Vallée de Noto.

CALATA-SIBETTA ou Calata-Xibeta. Calataſſibetta, petite ville de Sicile dans la Vallée de Noto.

CALATAYUDA, æ. f. Calatayud, ville du Roiaume d'Arragon, en Eſpagne.

CALATHE, es. Ville près des colomnes d'Hercule.

CALATHE, es. ou Galata, æ. f. Galite, Iſle d'Afrique dans la Méditerranée, à l'embouchure du Guad-il Barbar.

CALATHISCHUS, ci. m. Petit panier, &c. Voiez Calathus.

CALATHUS, i. m. Le fils de Jupiter & d'Anthiope.

CALATHUS, i. m. Virg. Panier, corbeille. ‖ Vaſe à mettre des fleurs. ‖ Gobelet, taſſe, &c. ‖ Pot d'airain à mettre du lait.

CALATIA ou Galatia, æ. f. Caïazzo ou Gaïazzo, ville de la Terre de Labour, au Roiaume de Naples, en Italie.

CALATOR, ōris. m. Feſt. Serviteur ou Officier public qu'on peut mander quand on veut.

CALATRAVA, æ. f. Calatrava, ville de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne.

CALATUS, a, um. Gell. Appellé, convoqué. Calata Comitia. Gell. Aſſemblées du Peuple, faites par le Pontife pour l'élection des Flamines.

CALAVIA, æ. f. Calaw, bourg de Bohême, dans la Luſace.

CLAVICIUM ou Clavigium, i. n. Clavijo, village de la Caſtille vieille, en Eſpagne.

CALAVONUS, i. m. Le Calavon, riviere de Provence, en France.

CALAURIA Inſula, æ. f. La Sidera, petite Iſle de la Mediterranée, voiſine de Candie.

CALBA, æ. f. Calbe ou Kalbe, petite ville des Etats de Brandebourg en Allemagne.

CALBEUS, i. m. Feſt. Braſſelet, qu'on donnoit aux gens de guerre par honneur.

CALCANEUM, i. n. Virg. &

CALCANEUS, i. m. Le talon.

CALCAR, āris. n. Cic. Eperon à piquer. ‖ Col. Ergot de cocq, &c. ‖ Ovid. Aiguillon.

CALCARIA, æ. f. Plin. Four à chaux.

CALCARIA Britanniæ, æ. f. Calaceſter ou Tadceſter, bourg du Comté d'Yorck en Angleterre.

CALCARIA Cliviæ, æ. f. Calcar, ville du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.

CALCARIUS, ĭi m. Cat. Chaufournier, celui qui cuit la chaux.

CALCARIUS, a, um. Plin. Qui concerne la chaux.

CALCATA, æ. f. Hirt. Faſcine, faiſceau de branches, fagot.

CALCATIO, ōnis. f. L'action de fouler aux pieds; ‖ de mépriſer.

CALCATOR, ōris. m. Fouleur, foulon, celui qui foule.

CALCATORIUM, ĭi. n. Pallad. Cuve où l'on foule la vendange, foulerie. ‖ Petit chemin battu; celui qu'on laiſſe entre des rangées de tonneaux dans une cave, ou ailleurs. ‖ Four à chaux.

CALCATUS, a, um. Feſt. Blanchi avec de la chaux, crépi, plâtré. ‖ Sen. Commun, trivial, vulgaire, ordinaire. ‖ Foulé aux pieds, fraié, battu, frequenté, parlant de chemin, &c.

CALCEAMEN, ĭnis. n. Plin. &

CALCEAMENTUM, i. n. Cic. Chauſſure.

CALCEARIA officina, æ. f. Varr. Boutique de Cordonnier.

CALCEARIUM, ĭi. n. Suet. Chauſſure; Cordonnerie, lieu où l'on vend des ſouliers.

CALCEARIUS, ĭi. m. Plaut. Cordonnier.

CALCEATUS, ûs. m. Plin. La chauſſure.

CALCEATUS, a, um. Cic. Chauſſé.

CALCEDONIS. Voiez Calcedonia.

CALCEDONIUS, ĭi. m. Calcedoine, pierre précieuſe.

CALCEO, as, āvi, ātum, ārĕ. Plin. Chauſſer. ‖ Suet. Ferrer. Calceare aliquem ſoccis. Plin. Chauſſer à quelqu'un des bro-

dequins. - *mulas. Suet.* Ferrer des mules.

CALCEOLARIUS, ĭi. *m. Plaut.* Un Cordonnier.

CALCEOLUS, i. *m. Cic.* Un petit ſoulier, un eſcarpin.

CALCEUS, i. *m. Cic.* Soulier, chauſſure. *Calceos mutare. Cic.* Changer d'état, de condition. (*Les Romains portoient des chauſſures, qui diſtinguoient les conditions.*)

CALCIARIUM. *Voiez* Calcearium.

CALCIATA, æ. *f. Ville autrefois, maintenant bourg du Quercy en France.*

CALCIATA, æ. *f.* La Colzada, Calzada *ou* San-Domingo de la Calzada, *petite ville de la Caſtille vieille, en Eſpagne.*

CALCITRATUS, ûs. *m. Plin.* Ruade, coup de pied.

CALCITRATUS, a, um. *Colum.* Qui a reçu une ruade, un coup de pied.

CALCITRO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Ruer, regimber, donner des coups de pied. ‖ *Cic.* Reſiſter, ne vouloir pas obéir.

CALCITRO, ōnis. *m. Gell.* Qui rue, qui regimbe, qui donne des coups de pied. ‖ Qui marche durement, peſamment, *comme les payiſans.*

CALCITROSUS, a, um. *Colum.* Qui eſt ſujet à ruer, à regimber, à donner des coups de pied. ‖ Mutin, qui reſiſte, qui refuſe d'obéir.

CALCO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ovid.* Fouler aux pieds, marcher deſſus; fouler, piler, piler avec les pieds, tracer, battre à force de paſſer ſouvent deſſus.

CALCULARIUS, a, um. *Modeſt.* Qui concerne un compte.

CALCULATOR, ōris. *m. Mart.* Celui qui compte, qui calcule, qui ſuppute, qui dreſſe des comptes.

CALCULO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Veget.* Calculer, compter, ſupputer.

CALCULOSUS, a, um. *Colum.* Pierreux, graveleux, plein de gravier. ‖ Qui a la gravelle, *ou* la pierre.

CALCULUS, i. *m. Cic.* Petit caillou, petite pierre. ‖ *Celſ.* La pierre, calcul, gravelle, *maladies.* ‖ *Juv.* Jetton à compter. ‖ *Quint.* Dames, échets. ‖ *Plin. J.* Difficulté. *Calculum album adjicere. Plin. J.* Approuver. *Ad calculos vocare amicitiam. Cic.* Compter juſqu'au moindre ſervice qu'on fait à ſon ami. - *reverti. Cic.* Revenir à ſon premier compte, reprendre ſes premiers erremens.

CALDA, æ. *f. Sen. pour* Aqua calida. De l'eau chaude.

CALDARIA, æ. *f. Bibl.* Chauderon.

CALDARIUM, i. *n. Vitr.* Une étuve, chambre voûtée où l'on ſûe, bain chaud, chaudiere, grand chauderon.

CALDARIUS, a, um. *Plin.* De chaudiere, d'étuve.

CALDERUS Mons. Monte Carſo, *petite contrée du Frioul en Italie.*

CALDIUS Biberius Mero. *Suet. pour* Claudius Tiberius Nero. *Raillerie des ſoldats contre l'Empereur Tibere, qui aimoit beaucoup le vin.*

CALDONIA, æ. *f. Gell.* Femme qui avoit ſoin de faire chauffer de l'eau dans les bains.

CALDOR, ōris. *m. Varr. pour* Calor.

CALDUBA, æ. *f. Ville d'Eſpagne.*

CALDUS, a, um. *Varr. Voiez* Calidus.

CALE, Portus Cale. Porto, *village de Portugal, dans la Province d'entre Douro & Minho.*

CALE, es. Callium, i. *n.* Cagli. La Cité ſaint-Ange, *ville Epiſcopale de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

CALE, es. *f.* Cala, æ. *f.* Calenſis Vicus. Chelles, *bourg & Abbayie de l'Iſle de France, ſur la Marne.*

CALECULANUM, i. *n.* Calecoulan, *ville de l'Inde deça le Gange.*

CALECUTIUM, i. Calecut *ou* Calicut, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange.*

CALEDONIA, æ. *f.* Contrée d'Ecoſſe. *Elle répond au* Braid-Albin.

CALEDONIUM Caſtrum. Dunkeld, *petite ville Epiſcopale du Comté de Perth, en Ecoſſe.*

CALEDONIUM Mare, *ou* Caledonius Oceanus. L'Océan Calédonien, *partie de l'Océan Septentrional, depuis les côtes Septentrionales de la Grande Bretagne juſqu'aux côtes Septentrionales d'Irlande.*

CALEFACIO, is, fēci, factum, cĕrĕ. *Cic.* Echauffer, chauffer, faire chauffer. *Calefacere aliquem. Cic.* Animer quelqu'un, l'irriter, l'émouvoir, l'exciter, l'échauffer, le mettre en mouvement.

CALEFACTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Hor.* Chauffer ſouvent, réchauffer.

CALEFACTUS, ûs. *m. Plin.* L'action de réchauffer.

CALEFACTUS, a, um. *Ovid.* Echauffé, réchauffé.

CALEFIO, fis, factus ſum, fiĕri. *Cic.* Etre échauffé, devenir chaud, ſe chauffer.

CALEGIA, æ. *f.* Wirtemberg, *ville d'Allemagne.*

CALEMBERGA, æ. *f.* Calenberg, *Château du Duché de Brunſwick en Allemagne. Calembergicus Principatus.* La Principauté de Calenberg, *Payis de la baſſe Saxe en Allemagne.*

CALENDÆ, ārum. *f. plur. Cic.* Les Calendes, le premier jour de chaque mois. *Ad Calendas græcas. Suet.* Jamais; (*parce que les Grecs ne comptoient point par Calendes.*)

CALENDARIUM, ĭi. *n. Sen. Ph.* Calendrier, Journal, Regiſtre, Papier Journal, Livre de compte, *pour écrire ce qu'on donne, & ce qu'on reçoit.*

CALENDATIM. *adv. Bud.* A chaque premier jour du mois.

CALENTUM, i. *n. Ville d'Eſpagne.*

CALENUM, i. *n. Juv.* Vin de Carniola.

CALENUM, i. *n.* Carniola, *ville de la Campanie, où il croît de bon vin.*

CALENUM, i. *n.* Carinola, *ville de la Terre de Labour, au Roiaume de Naples, en Italie.*

CALEO, es, calŭi, lĭtum, ērĕ. *Cic.* Etre chaud, ardent, bouillant, enflamé, brûler, avoir chaud. ‖ *Hor.* Avoir de la paſſion, deſirer ardemment. *Cic.* S'échauffer, s'agiter, s'émouvoir, ſe donner du mouvement, s'animer. *Caletur. Plaut.* Il fait chaud.

CALEPIUM, i. *n.* Calepio, *bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

CALES. *Voiez* Calvium.

CALESCO, is, lŭi, ſcĕrĕ. *Ter.* S'échauffer, commencer à être chaud.

CALESIENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. Qui eſt de Calais.

CALESIUM, i. *n.* Calais, *ville & port de mer de Picardie, en France.*

CALESIUM, i. *n.* Chalais, *bourg de Saintonge en France; il a titre de Principauté.*

CALETÆ, ārum. *n. plur.* &

CALETES, um. *m. plur.* Les peuples du payis de Caux *en Normandie*; les Cauchois.

CALETENSIS. Cauchois, oiſe, qui eſt du payis de Caux.

CALETENSIS Ager. Le payis de Caux, *partie de la Normandie, à droite de la Seine.*

CALETI, ōrum. *m. plur.* Ceux de Calais.

CALETUM, i. *n.* Calais. *Le même que* Calĕſium.

CALETUM Caput. Le Cap de Caux, *ſur la cote du payis de Caux, en Normandie.*

CALEVA, Calleva *ou* Galeva. Wallingfort, *ville d'Angleterre ſur la Tamiſe, dans le Comté de Bark.*

CALFACIO, Calfacto & Calfactus. *Voiez* Calefacio, &c.

CALHATA, æ. *f.* Calhat, Qualhat *ou* Quelhat, *ville de l'Arabie heureuſe, dans la contrée d'Oman.*

CALICALA, æ. *f.* Haſencala, Calicala, *ville de la Turcomanie en Aſie.*

CALICATUS, a, um. *Feſt.* Blanchi, crépi, bâti avec de la chaux.

CALICULUS, i. *m. Celſ.* Petite taſſe.

CALIDARIUM, ĭi. *n. Celſ. Voiez* Caldarium.

CALIDE, ĭus, īſsĭmè. *adv. Plaut.* Chaudement; d'une maniere empreſſée, ardente, vive, prompte.

CALIDOBECUM, i. *n.* Caudebec, *ville de Normandie, dans le Payis de Caux ſur la Seine.*

CALIDUS, a, um. *Cic.* Chaud, ardent, bouillant, brûlant. ‖ Vif, promt, agiſſant, plein de feu, qui prend feu. ‖ Précipité, ſubit. *Calidum mendacium. Plaut.* Un menſonge inventé ſur l'heure.

CALIENDRUM, i. *n. Hor.* Coeffure de femme faite de cheveux empruntez, un tour.

CALIFORNIA, æ. *f.* Californie, *Peninſule de l'Amerique Septentrionale, ſur les côtes du nouveau Mexique.*

CALIFORNIÆ Mare. La Mer de Californie, *autrement* la Mer Veruville, *entre cette Peninſule & le nouveau Mexique.*

CALIGA, æ. *f. Cic.* Bottine, *ſorte de chauſſure des ſoldats Romains, garnie de cloux tout à l'entour. A caliga ad Conſulatum. Sen.* De ſimple ſoldat devenir Conſul.

CALIGARIS, *m. f.* rĕ. *n.* is. &

CALIGARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les bottines des ſoldats Romains.

CALIGARIUS, ĭi. *m. Lampr.* Celui qui faiſoit ces ſortes de bottines.

CALIGATIO, ōnis. *f. Plin.* Obſcurciſſement, marque de lumiere.

CALIGATUS, a, um. *Juv.* Qui porte des bottines de ſoldat.

CALIGINOSUS, a, um. *Hor.* Obſcur, tenebreux, couvert de nuages, ſombre.

CALIGO, ĭnis. *f. Cic.* Tenebres, brouillard, obſcurité. ‖ *Plin.* Obſcurciſſement, défaut de lumiere.

CALIGO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Etre ébloui; avoir la vûe obſcurcie, couverte de brouillards. ‖ Manquer de lumieres. *Caligant oculi ſui ex ſomno. Cic.* Le ſommeil commence à lui fermer les yeux: il n'eſt pas encore bien éveillé. *Caligare in ſole. Cic.* Ne voir goute en plein midi. ‖ Etre embarraſſé dans les choſes les plus claires.

CALIGULA, æ. *f. Tac.* Une petite bottine de ſoldat Romain. *Surnom donné par les ſoldats à l'Empereur Caius ſucceſſeur de Tibere, à cauſe qu'il avoit été élevé petit garçon, & vétu comme un ſimple ſoldat dans le camp de Germanicus ſon pere.*

CALINDA, Calydna *ou* Calymna, æ. *f.* Lagula, *ville de Lycie dans l'Aſie mineure, ou dans la Natolie.*

CALINGOBURGUM, i. *n.* Kalingbourg, *bourg de Dannemarck, dans l'iſle de Zelande.*

CALIPIA, æ. *f.* Calipia, *ville autrefois Epiſcopale dans le Roiaume de Tunis en Barbarie.*

CALIPUS *ou* Calipos, i. *m.* Le Zadaon, *riviere de Portugal, qui ſort de l'Algarve.*

CALISIUM, i. *n.* Kalis, *petite ville de la Marche de Brandebourg, en Allemagne.*

CALISSIENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Kaliſch, *dans la grande Pologne.*

CALISSINUM Caput. Le Cap Caliſſin *ou* de Roſbel, *dans le Roiaume de Dangali en Ethiopie.*

CALISSIUM *ou* Kaliſſium. Kaliſch, *ville de la baſſe Pologne ſur la Proſna.*

CALIUM, i. *n.* Cals, *nom de lieu.*

CALIUM. *Voiez* Callium.

CALIX, ĭcis. *m. Cic.* Calice, gobelet, taſſe, coupe, vaſe à boire. ‖ *Plin.* La coquille d'un limaçon. ‖ La coupe, le calice d'une fleur épanouie. ‖ *Varr.* Pot à mettre au feu. *Fœcundus calix. Hor.* Verre plein, raſade, rouge bord.

CALLAICI, ōrum. *m. plur.* Peuples de Galice, Galiciens.

CALLAICI Lucenſes, ōrum. *m. plur.* Les Gallegos, *habitans de la Galice en Eſpagne.*

CALLAICUS, a, um. Qui eſt de Galice. ‖ Couleur de verd de mer.

CALLAIS, ĭdis. *f. Plin.* *Sorte de pierre précieuſe d'un verd pâle.*

CALLATIA, Callacis *ou* Calatis. Calica, *petite ville de Bulgarie, dans la Turquie en Europe.*

CALLAUM, i. *n.* Callao, *port du Perou; c'eſt le port de Lima.*

CALLE, es. *f.* Callium, i. *n.* Cagli, *ville Epiſcopale de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CALLENTER, *adv. Apul.* Sagement, prudemment.

CALLEO, es, lŭi, ērĕ. *Plaut.* Avoir des durillons, s'endurcir, devenir dur. ‖ *Cic.* Savoir, poſſeder, entendre, comprendre, pénétrer. *Callere dicenda tacendaque. Perſ.* Savoir parler & ſe taire.

CALLESCO, is, ſcĕrĕ. *Cat.* Devenir calleux, plein de durillons.

CALLETUM, i. *n. Ville d'Eſpagne.*

CALLIANUM, i. *n.* Callian, *bourg de Provence en France.*

CALLIBLEPHARUM, i. *n. Plin.* Medicament, pommade pour les paupieres.

CALLIDE, ĭus, īſsĭmè. *adv. Cic.* Adroitement, finement, ſubtilement, habilement.

CALLIDITAS, ātis. *f. Cic.* Habilité, addreſſe, ſubtilité, fineſſe, dexterité, ſoupleſſe, ruſe, fourberie, tour d'eſprit, tromperie.

CALLIDUS, a, um. *Cic.* Adroit, fin, ſubtil, éclairé, aviſé, pénetrant, circonſpect, ruſé, entendu, rompu dans les affaires, experimenté, connoiſſeur, ſouple d'eſprit.

CALLIGERIS, Urbs Indiæ. *On conjecture que ce peut être* Cananor.

CALLIGRAPHIA, æ. *f.* La beauté de l'écriture.

CALLIOPE, es. *f.* Calliope, *une des neuf Muſes.*

CALLIPOLIS Italiæ. *Voiez* Gallipolis.

CALLIPOLIS Thraciæ. Gallipoli, *ville de Thrace, ſur l'Helleſpont.*

CALLIS, is. *m. Cic. f. Liv.* Sentier, *ou* chemin fraié & battu. ‖ Les lieux où le bêtail paît dans les bois.

CALLISTRATIA, æ. *f.* Caſtellas, *petite ville ou bourg de Natolie en Aſie.*

CALLITHRIX, ĭcis. *f. Plin.* Eſpece de Singe d'Ethiopie, *qui a le poil fort beau, qui a de la barbe, & la queuë large en ſon commencement.*

CALLIUM. *Voiez* Cale.

CALLOSITAS, ātis. *f. Scrib.* Calloſité, cal, calus, durillon.

CALLOSUS, a, um. *Celſ.* Calleux, plein de durillons; qui eſt endurci, racorni, dur. *Ova calloſa. Hor.* Des œufs durs *ou* durcis.

CALLOUM, i. *n.* Calloo, *village du Païs de Waes en Flandre, dans les Païs-bas.*

CALLUM, i. *n.* &

CALLUS, i. *m. Cic.* Cal, calus, durillon, calloſité, peau endurcie par un exercice réiteré. *Callum aprugnum. Plaut.* Une échinée de ſanglier. *Callum obducere dolori. Cic.* S'endurcir à la douleur, s'y accoûtumer, s'y rendre inſenſible.

CALMARIA Galliæ, æ. *f.* Chaume, *village de Bretagne en France, dans le Duché de Rets.*

CALMARIA Sueciæ, æ. *f.* Calmar, *ville de Suede, capitale de la Smalande.*

CALNA, æ. *f.* Calne, *bourg du Comté de Wilt, en Angleterre.*

CALNIACUM, i. *n.* Chauny, *petite ville de l'Iſle de France, ſur la riviere d'Oiſe.*

CALNO. Calne, *anciennement ville de la Chaldée.*

CALO, ōnis. *m. Feſt.* Sabot. ‖ *Cic.* Goujat *ou* valet d'armée. ‖ *Hor.* Un ruſé, un adroit, un finet.

CALO, as, āvi, ātum, ărĕ. *Gell.* Appeller, aſſembler, convoquer.

CALONESUS, i. *f.* Belle-iſle, *Iſle de France, dans la mer de Gaſcogne, ſur la côte Meridionale de Bretagne, avec ville & port de mer.*

CALONESUS. Fara. Belle-iſle.

CALONESA, Formoſa. Belle-iſle, Formoſe, *dans l'Ocean Indien, à l'Orient de la Chine.*

CALONIA, æ. *f.* Calonio, Magnine, l'Iſola del Papa, *l'Iſle du Pape, petite iſle de la mer de Marmara.*

CALONICA, æ. *f.* Calonica, *village de l'Iſle de Corſe.*

CALONIS, idis. *f.* Cleves, *ville capitale du Duché de ce nom, en Allemagne.*

CALONIS, is. *f.* Kalenhauſen, *village du Duché de Cleves, en Allemagne.*

CALOPHANTA, æ. *Communis gen. Plaut.* Railleur, mocqueur. ‖ Hypocrite, trompeur.

CALOPODIUM, ii. *n. Sipont.* Sabot, forme à ſoulier; l'inſtrument dont les Cordonniers ſe ſervent, pour prendre la meſure d'un ſoulier. *Uno calopodio omnes calceare.* Chauſſer tout le monde au même point.

CALOPONICUS, i. *m.* Calopinaco, *petite riviere de la Calabre ulterieure, dans le Roiaume de Naples, en Italie.*

CALOR, ōris. *m. Cic.* Chaleur, le chaud, l'ardeur. ‖ *Virg.* Empreſſement, hâte, diligence. *Calor mentis. Petr.* Le feu, la vivacité de l'eſprit. *-animi. Cic.* L'ardeur du courage; l'emportement de la jeuneſſe, ſon feu.

CALOR, ōris. *m.* Calore, *riviere du Roiaume de Naples, dans la Principauté ulterieure, en Italie.*

CALORIFICUS, a, um. *Gell.* Qui échauffe, qui cauſe de la chaleur.

CALOSSIA, æ. *f.* La Chaloſſe, *petit païs de Gaſcogne, en France.*

CALPAR, ăris. *n. Varr.* Broc, grande cruche à mettre du vin. ‖ Les prémices du vin qu'on offroit à Jupiter avant d'y goûter. ‖ *Feſt.* Le vin des libations, qui ſe faiſoient aux morts, & le vaiſſeau qui le contenoit.

CALPAS. *m.* Carrathaſſan, *riviere de l'Aſie Mineure.*

CALPE, es *ou* is. Calpa, æ. *f.* Mons & Urbs. Gibraltar, *ville & montagne d'Eſpagne, dans l'Andalouſie.* ‖ *Montagne, l'une des Colomnes d'Hercule.*

CALPENTINA, æ. *f.* Calpentine, *petite iſle d'Aſie, ſur la côte Occidentale de Ceilan.*

CALPINUS Lacus. Calpin-Zée, *Lac de la baſſe Saxe, en Allemagne.*

CALPURNIANA, æ. *f.* Carpio, *bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.*

CALSERIA, æ. *f.* Calſery, *ville du Mogoliſtan, en Aſie.*

CALTHA, æ. *f. Virg.* Souci, *fleur de grande vertu.*

CALTHULA, æ. *f. Plaut.* Sorte de vêtement de femme.

CALTHULARIUS, ii. *m.* Tailleur d'habits pour femmes.

CALVA, æ. *f. Plin.* Le crane, le teſt de la tête.

CALVARIA, æ. *f. Celſ. Le même que* Calva.

CALVARIA, æ. *f.* Un caſque. ‖ Le lieu public où l'on enterre les morts. ‖ Le lieu où l'on fait mourir les criminels, & où l'on les enterre *avec les inſtrumens de leur ſupplice;* le Calvaire. ‖ *Sorte de poiſſon.* ‖ Montagne nuë, pelée, dont le ſommet n'eſt que du roc.

CALVARIUS Mons. Le Calvaire, *colline près de Jeruſalem, ſur la quelle Jeſus-Chriſt fut crucifié.*

CALVASTER, ſtri. *m.* A demi chauve.

CALVATUS, a, um. *Plin.* Chauve, dégarni. *Calvata vinea. Plin.* Une vigne dégarnie de ceps.

CALVEFIO, is. factus ſum, fieri. *Varr.* Devenir chauve.

CALVENCIACUM, i. *n.* Chavancy, *bourg du Luxembourg, dans les Païs-bas.*

CALVEO, es, vi, ērĕ. *Plin.* Etre chauve.

CALVESCO, is, ſcĕrĕ. *Plin.* Devenir chauve. ‖ *Colum.* Perdre ſes feuilles.

CALVIACUM, i. *n.* Calviac, *village de France, dans le Perigord.*

CALVITAS, ātis. *f. Ulp.* Chauveté. ‖ Duperie, manque de parole.

CALVITIES, ei. *f. Petron.* &

CALVITIUM, ii. *Cic.* Manque de cheveux, dégarniſſement. *Calvitium loci. Colum.* La nudité, le dégarniſſement d'un lieu.

CALVIUM Campaniæ, i. *n.* Calvi, *petite ville de la Terre de Labour, au Roiaume de Naples, en Italie.*

CALVIUM Corſicæ. Calvi, *Ville de l'iſle de Corſe.* ‖ Calvenſis Sinus, *le Golfe de Calvi, dans l'iſle de Corſe.* ‖ Calvenſe Promontorium, *le Cap de Calvi, à l'entrée du Golfe de Calvi au midi.*

CALVINIACUM, i. *n.* Chauvigny, *bourg ou petite ville du Poitou, ſur la Vienne, en France.*

CALVISII Forum. Calviſano, *bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

CALUMACADA, æ. *f.* Macomadæ. Mecellata, *village du Roiaume de Tripoli, en Afrique.*

CALUMNIA, æ. *f. Cic.* Calomnie, ſuppoſition de crime, impoſture, fauſſe accuſation. ‖ Supercherie, fourberie, ſurpriſe, mauvaiſe ſubtilité. *Calumnia litium. Cic.* Les chicanes qui ſe font dans les procès, le ſavoir-faire des Avocats & des Procureurs. *Calumniam jurare. Cic.* Affirmer qu'on n'accuſe point à faux, ni par malice.

CALUMNIATIO, ōnis. *f. Aſc. Pad. Voiez* Calumnia.

CALUMNIATOR, ōris. *m. Cic.* Calomniateur, impoſteur, faux accuſateur, médiſant. ‖ Chicaneur.

CALUMNIATRIX, īcis. *f. Ulp.* Celle qui calomnie.

CALUMNIOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Calomnier, accuſer fauſſement, impoſer des crimes.

CALUMNIOSE. *adv. Pap.* Fauſſement, calomnieuſement.

CALUMNIOSUS, a, um. *Apul.* Calomnieux, faux, inventé malicieuſement.

CALVO, as, āvi, ātum, ārĕ. Rendre chauve.

CALVO, is, lvi, vĕrĕ. *Sall.* &

CALVOR, ĕris, lvi. *dep. Plaut.* Tromper, affronter. ‖ Dépeupler, dégarnir. *Calvitur calamitas arva. Pacuv.* La grêle dégarnit les campagnes. *Sopor manus calvitur. Plaut.* L'aſſoupiſſement fait tout tomber des mains.

CALVUS-MONS. Caumont, *bourg de France, dans le Baſadois, en Guienne.*

CALVUS-MONS, Monſcalvus. Moncalvo, *ville du Montferrat, en Italie.*

CALVOMONTIUM in Baſſiniaco, Calvus mons. Chaumont en Baſſigny, *ville de Champagne, en France.*

CALVOMONTIUM Inſulæ Franciæ. Chaumont, *petite ville du Véxin François, dans l'Iſle de France.*

CALVUS, a, um. *Suet.* Chauve, dégarni de cheveux, &c.

CALX, lcis. *m. f. Cic.* Le talon. ‖ *Ter.* Un coup de pied, une ruade. ‖ *Cic.* Le bout de la carriere, la fin, le terme de quelque choſe. ‖ *Vitr.* Pied, baze. *A calce ad carceres. Cic. A capite uſque ad calcem. Plaut.* Depuis le commencement juſqu'à la fin, depuis la tête juſqu'aux pieds.

CALX, lcis. *f. Cic.* De la chaux. ‖ Une piece de jeu d'échets, une dame de damier. *-viva. Plin.* Chaux vive. *-extincta. Vitr. -maccrata. Plin.* Chaux éteinte.

CALYBA. *Voiez* Cabyla.

CALYCADNUS, i. *m.* Fiume del Ferro, *riviere de Cilicie, dans la Natolie.*

CALYCULUS, i. *m. Plin.* L'œil, *ou* le petit bouton d'une plante, *avant la fleur.*

CALYDNÆ Inſulæ. Mauré, *Iſle de l'Archipel.*

CALYDON, ōnis. *f. Ville d'Etolie, nommée aujourd'hui* Aylon.

CALYDONIA, æ. *f. Contrée & foreſt d'Etolie.*

CALYDONIS, ĭdis. *f.* &

CALYDONIUS, a, um. Qui eſt d'Etolie.

CALYMNA, æ. *f. Iſle d'entre les Sporades.*

CALYPTRA, æ. *f. Bud.* Cape *ou* écharpe de femme.

CALYX, ycis. *m. f. Plin.* Oeil, bouton de fleur. ‖ Peau, bourſe, écorce, *ou* coquille qui enveloppe les fruits, *ou* les grains.

CAMACHUS, Camăeus, i. *f.* Chemach, *Ville de Cilicie aux confins de la petite Armenie, en Aſie.*

CAMALDULUM, i. *n.* Camaldoli, *ville ou village du Florentin, dans la Toſcane, en Italie.*

CAMALDULENSES, ium. *m. plur.* Camaldules, *Religieux Solitaires.*

CAMALODUNUM, i. *n. Voiez* Camulodunum.

CAMANE, es. *f.* Chaul, *ville de l'Inde, en deça du Gange.*

CAMARA, æ. *f. Varr.* Voute, arcade. ‖ *Tac.* Eſpece de vaiſſeau ponté, petit bâtiment de mer qui a un pont. ‖ Le creux de l'oreille.

CAMARA, æ. *f. Ville de l'iſle de Candie. Autre ville & port de mer dans l'Inde.*

CAMARACUM. *Voiez* Camerăcum, i. *n.*

CAMARASA, æ. *f.* Camaraſa, *bourg de Catalogne, en Eſpagne.*

CAMARGIA, Camāria, æ. *f.* Mărĭāna Caſtra, orum. *n. plur.* La Camargue, *Contrée de Provence, en France.*

CAMARIA, æ. *f.* La Camargue, *Iſle à l'embouchure du Rhône.* ‖ *Ville d'Italie en Umbrie.*

CAMARINA, æ. *f. Lac en Sicile près de Syracuſe, qui étoit ſi puant qu'on en a fait ce Proverbe: Camarinam movere.* Remuer des ordures, *ou* des choſes puantes.

CAMARINA, æ. *f.* Camarana, *ville autrefois dans la vallée de Noto, en Sicile.*

CAMARINA, æ. *f.* Camarines, Camarinha, *Contrée de l'iſle de Luçon, la principale des Philippines.*

CAMARINUM, Cămĕrīnum, i. *n.* Camerino, Cappuchini; *ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CAMATA, æ. Camata *ou* Carmon, *ville ancienne de Perſe, dans le Chuſiſtan.*

CAMBAIA, æ. f. Cambaye, *ville du Mogoliſtan, en Aſie.*

CAMBAIÆ Regnum. Le Royaume de Cambaye, *grand Payis de l'Inde deça le Gange, appelle autrement le Royaume de Guzarata.*

CAMBAIÆ Sinus. Le Golfe de Cambaye, *grand golfe de l'Ocean Indien.*

CAMBALA, æ. f. Cambala, *ville capitale de Tartarie.*

CAMBALUM, i. n. Cambalu, Moencheu. *On la met dans la grande Tartarie vers l'Ocean Orientale. Les Modernes croyent que c'eſt* Pekin.

CAMBERIACUM, i. n. Chambery, *ville capital du Duché de Savoye, de l'Evêché de Grenoble.*

CAMBERIENSIS, m. f. ſĕ, n. is. Qui eſt de Chamberi.

CAMBERIUM, ii. n. *Le même que* Camberiacum.

CAMBIO, is, pſi, pſum, ĭrĕ. *Apul.* Changer de la monnoye, faire échange, troquer. ‖ Combattre. ‖ Se mettre en chemin, commencer un voyage. ‖ Tourner vers.

CAMBIUM, ii. n. Troc, échange, change; le Change, *lieu où s'aſſemblent les Marchands pour ſavoir le cours de l'argent, & ſur quel pied il eſt dans le commerce* ou *ſur la* Place. *Cambium ſiccum.* Change troc pour troc, au pair, ſans interêt, ſans profit. *-nationale.* Une lettre de change.

CAMBODUNUM, i. n. *Voiez* Campodunum.

CAMBODUNUM, Camulodūnum, Campodunum, i. n. Almondbury, *ville du Comté d'Yock, en Angleterre.*

CAMBOIA, Cambodia, Urbs & Regnum. Camboia, Camboice, Camboce, *ville & Royaume de l'Inde deça le Gange.*

CAMBORICUM, *ou* Camboritum, i. n. Cambridge, *ville d'Angleterre, capitale d'un Comté qui porte ſon nom.*

CAMBRE, is. f. Campana, *lieu près de Pouzzoles, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, en Italie.*

CAMBRIA, Cambro Britannia, æ. f. Le payis de Galles, *Province d'Angleterre.*

CAMBUM, i. n. Chamb, *ville du Cercle de Baviere, en Allemagne.* ‖ Cambenſis Comitatus, *le Comté de* Chamb, *petit payis du Cercle de Baviere du côté de la Bohême.*

CAMBUS Fluvius. Camb, *ou* Kamp, *riviere d'Autriche, en Allemagne.*

CAMELARIUS, ii. m. Celui qui a ſoin des Chameaux.

CAMEL-FORDIA, æ. f. Camel-ford, *bourg d'Angleterre, dans la Cornouaille.*

CAMELIA, æ. f. *Ovid. Voiez* Camella.

CAMELINUS, a, um. *Plin.* De chameau.

CAMELLA, æ. f. *Ovid.* Vaſe de bois, dont on ſe ſervoit dans les Sacrifices.

CAMELODUNUM, i. n. *Voiez* Cambodunum.

CAMELOPARDALIS, is. f. *Plin.* Giraffe, *animal.*

CAMELUS, i. m. *Plin.* Chameau.

CAMENA, æ. f. *Virg.* Une Muſe. ‖ *Hor.* Une Chanſon.

CAMENECA, æ. f. Camenec, *bourg de l'Eſclavonie, Province du Royaume de Hongrie.*

CAMENECUM, i. n. Camenecia, æ. f. Caminieck, *ville forte, capitale de la haute Podolie, en Pologne.*

CAMENII Montes. Comeni-poyas. Ziemnou-Poyas, *c'eſt-à-dire la ceinture du monde. Ce ſont des montagnes de la Moſcovie Septentrionale.*

CAMENTIUM. Camitz *ou* Cameus, *petite ville ou bourg du Royaume de Bohême.*

CAMERA, æ. f. *Cic.* Voute, arcade, berceau, treille. ‖ Toit fait en voute.

CAMERACENSIS Ager, Cămĕrăcēſium. Le Cambreſis, *petite Contrée des Payis-bas François, entre l'Artois, la Picardie & le Hainaut.*

CAMERACUM, Cămărācum, i. n. Cambray, *ville Archiepiſcopale, capitale du Cambreſis, dans les Payis-bas François.*

CAMERÆ Turris. La Torre de Camera, *ou* de Cambia, *bourg ou petite ville du Royaume de Barca en Barbarie.*

CAMERARIA, æ. f. Fille de Chambre.

CAMERARIUS, ii. m. Maître *ou* autre Officier de la chambre.

CAMERARIUS, a, um. *Plin.* De voute, qui concerne les voutes, les berceaux, les treilles faites en arc. *Cameraria cucurbita.* Courge, *qui monte* ſur un berceau de treille.

CAMERATUS, a, um. *Ulp.* Vouté, cambré, fait en arc. *Camerata arca. Ulp.* Bahu, malle, coffre en dos d'aſne. *-vehicula. Ulp.* Carroſſes, coches, litieres, chaiſes, chariots, *ou* autre voiture couverte en arc.

CAMERCANÆ Inſulæ. *Voiez* Antillæ.

CAMERIACUM, i. n. *Voiez* Camberiacum.

CAMERINA. *Voiez* Camarina.

CAMERINUM, i. n. Camerino, *ville d'Umbrie. V.* Camarinum.

CAMERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Vouter, faire en arc, cambrer.

CAMERS, rtis, *omnis gen.* &

CAMERTINUS, a, um. Qui eſt d'Umbrie.

CAMILLUM, i. n. *Vitr.* Boëte, coffre, caſſette, *ou* cabinet pour ſerrer les bijoux, & les ajuſtemens des femmes.

CAMICUS. Siculiano, *ville de Sicile, dans la Vallee de Mazzara.*

CAMILIACUM, i. n. Chambly, *bourg de l'Iſle de France, au Nord de Pontoiſe.*

CAMINITZA. Caminitza *ou* Chaminitza, *bourg.*

CAMINO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Faire en forme de four, de fourneau, de fournaiſe, de forge, de cheminée; bâtir une cheminée, un fourneau, &c.

CAMINUM, i. n. Camin *ou* Caumin, *ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne.*

CAMINUS, i. m. *Virg.* Fourneau, fournaiſe, forge, four. ‖ *Suet.* Cheminée, âtre, foier. ‖ *Cic.* Le feu qu'on fait à la cheminée. ‖ *Sen.* Le feu. *Camino oleum addere. Hor.* Jetter de l'huile ſur le feu; irriter une perſonne qui eſt déja en colere.

CAMIRUS, i. m. Ferachio, *petite ville ſur la côte Occidentale de l'Iſle de Rhodes.*

CAMARUS, i. m. *Colum.* Crabe, *écreviſſe de mer.*

CAMOENÆ, ārum. f. *plur. Virg.* Les Muſes. ‖ *Hor.* Des chanſons.

CAMONICA Vallis. Val Camonica, *petit payis de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

CAMPAGANUS Fluvius. Le Campagnano, *ou* Savuto, *petite riviere de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CAMPANA, æ. f. Cloche.

CAMPANA, æ. f. Campana, *village de la Calabre citerieure, au Roiaume de Naples, en Italie.*

CAMPANARIUS, ii. m. Un fondeur de cloche.

CAMPANIA, æ. f. La Campanie *ou* Terre de Labour, *en Italie.* ‖ La Champagne, *Province de France.*

CAMPANIA, Campōna, æ. f. Theten, *village de la baſſe Hongrie ſur le Danube ou* Koppan, *petite ville du Comté de Zygeth, en la baſſe Hongrie.*

CAMPANIA Felix. La Terre de Labour, *Province du Royaume de Naples, en Italie.*

CAMPANIA Francica. La Champagne, *Province de France.*

CAMPANIA propria. La Champagne propre, *partie de la Province de Champagne en France: elle renferme les territoires de Troyes & de Châlons.*

CAMPANIA Romana. La Campagne de Rome, *petit payis de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CAMPANIA Urbs. Campagna, *petite ville Epiſcopale du Royaume de Naples, en Italie.*

CAMPANIUS, a, um. *Tibul.* &

CAMPANUS, a, um. *Virg.* Qui eſt de la Campanie, qui eſt de Champagne, Champenois. *Campanus morbus. Hor.* Rougeurs, boutons, bourgeons, qui viennent au viſage. *Campana arrogantia. Cic.* Une fierté impertinente, *telle qu'eſt l'arrogance des peuples* de la Campanie.

CAMPANUM Promontorium. Capo Campana, *Cap de la côte de Toſcane à deux lieues au couchant de Piombino.*

CAMPE, es. f. *Col.* Une chenille; tout inſecte, qui pour avancer, éleve ſon dos en arc. *Ce qui ſe dit auſſi des* Dauphins. *Mart.*

CAMPERA, æ. f. Camper, *ville de l'Iſle de Sumatra, aux Indes.*

CAMPESTER, ſtris. m. &

CAMPESTRIS, m. f. trĕ, n. is. *Cic.* Champêtre, de la campagne, des champs; campagnard, qui vit aux champs.

CAMPESTRE, is. n. *Hor.* Le calleçon des Athletes, *ou* de ceux qui s'exerçoient.

CAMPHORA, æ. f. Camphre, *gomme d'un Arbre des Indes.*

CAMPI, Campēna. Campen, *ville de l'Oweriſſel, dans les Provinces unies.*

CAMPICURSIO, ōnis. f. *Veget.* L'exercice de la courſe, *qu'on faiſoit faire aux ſoldats Romains.*

CAMPI Lapidei. La Crau, *petite Contrée de Provence en France.*

CAMPI Phlegræi. La Solfatara, *les Souffrieres, le mont d'Alun, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples.*

CAMPIANUM, i. n. Campiano, *petite ville dans la Vallée & ſur la riviere de Taro, aux confins de l'Etat de Gennes, en Italie.*

CAMPIDUNUM, i. n. *Voiez* Campodunum.

CAMPINACUM, i. n. Campinĭăcum, i. n. Cognac, *ville de l'Angoumois, Province de France.*

CAMPINIA, æ. f. La Campigne *ou* Kempen-land, *Contrée des Payis-bas.* ‖ Campinia Hollandica. *La Campigne Hollandoiſe, elle eſt en Brabant.* ‖ Campinia Leodienſis. *La Campigne Liégeoiſe, elle eſt dans le Liégeois.*

CAMPLUM. Campoli, *ville Epiſcopale de l'Abruzze ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CAMPODUNENSIS Tractus. L'Abbayie de Kempten, *Contrée du Cercle de Suabe, en Allemagne.*

CAMPODUNUM, i. n. Campidōna, æ. f. Kempten, *ville du Cercle de Suabe, en Allemagne.*

CAMPOLATUM, Gambolatum, i. n. Gambulo *ou* Gambalo, *ancien bourg d'Italie, dans le Duché de Milan.*

CAMPONA, æ. f. *Voiez* Campania.

CAMPOVERIA, Veria. Véere *ou* Campver, *petite ville des Provinces unies, dans l'Iſle de Walcheren, en Zélande.*

CAMPUS, i. m. *Cic.* Champ, champagne, plaine. ‖ Matiere, ſujet, occaſion. ‖ Les Etats, l'Aſſemblée du peuple, *à cauſe du Champ de Mars où l'on s'aſſembloit. Campus aquarum. Ovid.* La mer. *Campi æquor. Virg. Camporum æquora. Cic.* L'étendue d'une plaine. *Campum relaxare. Sil. Ital.* Ecarter la foule, la preſſe. *Campum dare. Cic.* Ouvrir une carriere; donner lieu, ſujet à. *Campo ſe inferre. Virg. dare. Sil. Ital.* Entrer en lice, ſe preſenter ſur les rangs. *-credere aciem. Virg.* Battre aux champs, preſenter la bataille. *-indulgere. Perſ.* Se plaire aux exercices.

CAMPUS Marinus. Campo Marino, *village du Royaume de Naples dans la Capitanate, en Italie.*

CAMPUS Merulæ. Amelsfeldt, Caſſovopolie, Caſſovo, Campo-Merlino, *Payis de la Turquie d'Europe dans la partie Orientale de la Boſnie.*

CAMPUS Rŏtondus. Campredon, *ville de la Catalogne en Eſpagne.*

CAMPUS S. Petri. Campo di S. Pietro, *petite ville du domaine des Venitiens, en Italie.*

CAMULODUNUM, Camālŏdunum, i. n. Maldon. Selon Baudran, *dans la Province d'Eſſex, en Angleterre.*

CAMULODUNUM. *Voiez* Cambodūnum.

CAMULUM, Camĭla. Camul, *ville de la grande Tartarie en Aſie, dans le Royaume de Tanju.*

CAMURA, æ. f. *Feſt.* Coffre de toilette, caſſette *que l'on tenoit* ouverte à la ceremonie des nôces, *afin qu'on y pût voir la toilette & les bijoux de la mariée.*

CAMURUS, a, um. *Virg.* Recourbé, tourné en dedans, crochu, courbé.

CAMUS, i. m. *Plaut.* Licol pour une bête, corde pour étrangler. ‖ Un maſque, un loup. ‖ Un vaſe a recevoir les ſuffrages, les avis par écrit; le ſcrutin. ‖ Panier, *ou* naſſe à prendre le poiſſon *appellé* Pourpre. ‖ Fuſil à faire du feu. ‖ Muſeliere de fer, *qu'on met* aux chevaux *qui mordent.* ‖ Sac, *qu'on attache* à leur tête *avec du manger dedans.*

CANA, æ. f. Cana, *ville de l'Arabie heureuſe, de Galilée, de Licaonie, de la Locride.* ‖ *Promontoire d'Aſie.*

CANA Ægypti. *Voiez* Chana.

CANA Major & Minor. Chana, *ville de la Tribu de Zabulon, dans la Terre ſainte.*

CANAAN.

CANAAN. La Terre de Chanaan, *qui fut depuis la Terre ſainte, en Aſie.*

CANABIS, is. *Voiez* Cannabis.

CANADA, æ. *m.* Fluvius S. Laurentii. Le Canada, *fleuve de ſaint Laurent, dans la nouvelle France, en l'Amerique Septentrionale.*

CANADA, nova Francia. Le Canada, la nouvelle France, *vaſte Contrée de l'Amerique Septentrionale.*

CANADA propria. Le Canada propre, *petit payis de la nouvelle France, au midi du fleuve de ſaint Laurent, vers ſon embouchure.*

CANADENSIS Oceanus. La Mer de Canada, *partie de celle du Nord, ſur les côtes du Canada.*

CANADENSIS Sinus. Le Golfe de Canada, ou de ſaint Laurent, *grand Golfe de la Mer du Nord, à l'embouchure du fleuve de ſaint Laurent.*

CANADIUM, Conadium. Chanad *ou* Chonad, *ville d'Hongrie, ſur le Maricz, capitale d'un Comté qui porte ſon nom.* ‖ Comitatus Canadienſis *ou* Conadienſis. *Le Comté de Chanad.*

CANAGORA. Serenagar, *ville de l'Inde, en deça du Gange.*

CANALICOLÆ, ārum. *comm. gen. plur. Feſt.* Canailles, gueux, *qui ſe tenoient ordinairement* le long d'un canal *qui étoit au milieu d'une place publique de Rome.* ‖ Charlatans, *qui faiſoient leur métier en cet endroit là.*

CANALICULA, æ. *f. Varr.* &

CANALICULUS, i. *m. Colum.* Petit canal, petit tuiau. ‖ *Gell.* L'œſophage. ‖ *Vitr.* Auget, *dans lequel on met à boire ou à manger à des oiſeaux.* ‖ Le canon d'une machine, *comme* d'une ſerrure, &c. *Canaliculus columnarum. Vitr.* Canelure, cavité creusée d'eſpace en eſpace le long du fuſt d'une colomne.

CANALICULATIM. *adv. Plin.* Avec *ou* par des canaux.

CANALICULATUS, a, um. *Plin.* Canelé, qui a des canelures, creuſé en forme de canal.

CANALICULUS, i. *m. Col. V.* Canalicula.

CANALICUM, i. *n.* Cario, *bourg du Montferrat, en Italie.*

CANALIS, is. *m. f. Vitr.* Canal, conduit d'eau, aqueduc, tuiau. ‖ Canon d'une machine, *comme d'une* ſerrure, &c. ‖ *Sen.* Le lit d'une riviere. *Apul.* Chemin étroit, ſentier. *Canalis arundineus. Virg.* Tuiau de canne, ſarbacane. *-ſtructilis. Vitr.* Tuiau de maçonnerie. *-tuba. Sen.* La branche d'une trompette. *-anima. Plin.* Le ſifflet, la trachée-artere.

CANALITIUS, a, um. *Plin.* De canal, fait en forme de canal. *Canalitium metallum. Plin.* Filon de métal.

CANALUVII, ōrum. *m. plur. Montagnes de Macedoine.*

CANAMA, æ. *f.* Villa-Nueva del Rio, *ville d'Eſpagne.*

CANANÆA, æ. *f.* La Paleſtine, *ou* Terre de Canaan.

CANANÆUS, a, um. Cananéen.

CANARIA, æ. *f.* Canarie, *Iſle de l'Ocean.* ‖ Chiendent, *plante.* ‖ *Sorte d'oiſeau.*

CANARIUS, a, um. *Plin.* Qui eſt des Iſles Canaries. ‖ De chien. *Voiez* Caninus.

CANARIUM, ii. *n. Feſt.* Sacrifice qu'on faiſoit pour les fruits de la terre, à cauſe de la Canicule. *Canarium augurium. Plin.* Augure *qu'on prenoit* en immolant un chien.

CANANORIUM Urbs & Regnum. Cananor, *ville & Royaume de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte de Malabar.*

CANAPICIUM. Le Canavois, *ou* le Canaveſe, *Province des Etats du Duc de Savoye, entre le Piedmont propre & le Montferrat.*

CANAPINA, Capīna, Capinna, æ. *f.* Canapina, *village du Patrimoine de ſaint Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie, autrefois ville d'Etrurie.*

CANARA, æ. *f.* Canara, *contrée de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

CANARANA, æ. *f.* Canarane, *ville d'Aſie, dans l'Inde, au-delà du Gange.*

CANARIA Inſula. La Canarie, *Iſle de l'Ocean Atlantique, la principale des Canaries.*

CANARIA Urbs. Canarie. Ciudad de las Palmas, *ville ſur la côte Orientale de l'Iſle des Canaries.*

CANARIÆ Inſulæ. Les Canaries, *Iſles de l'Ocean Atlantique vers les côtes du Bildulgerid, en Afrique.*

CANATIM. *adv. Non.* En chien.

CANAVENSIS Tractus. *V.* Canapicium.

CANCELLARIA, æ. *f. Bud.* La Chancellerie.

CANCELLARIATUS, ûs. *m. Bud.* Le Cancellariat, la dignité de Chancelier.

CANCELLARIUS, ii. *m.* Chancelier.

CANCELLATIM. *adv. Plin.* En forme de treillis, de grille, de jalouſie, de barreaux qui ſe croiſent.

CANCELLATUS, a, um. *Plin.* Treilliſſé, grillé, fait en forme de jalouſie, de barreaux qui ſe croiſent. ‖ Biffé, raïé. ‖ Borné, limité. *Cancellata elephantum cutis. Plin.* Peau d'elephans, qui ſe ride en forme de treillis, qui eſt croiſée de rides. *Cancellatæ manus. Solin.* Mains jointes, les doigts paſſez les uns entre les autres.

CANCELLI, ōrum. *m. plur. Cic.* Barreaux, jalouſies, treillis, baluſtre, baluſtrade. ‖ Bornes, limites, barrieres. *Cancellis circumſcripta ſcientia. Cic.* Une ſcience bornée.

CANCELLO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Colum.* Treilliſſer, fermer d'un baluſtre, entourer d'une baluſtrade; mettre une grille, une jalouſie, des barreaux; environner de treillis. ‖ Accommoder en forme de barreaux croiſez, griller. ‖ *Ulp.* Biffer, raïer, paſſer des traits de plume croiſez ſur un écrit. ‖ Etablir des limites, mettre des bornes.

CANCER, cri. *m. Plin.* Cancre, Crabe, *Ecreviſſe de mer.* ‖ *Ovid.* Cancer, *maladie du corps.* Chancre, *autre maladie.* ‖ *Vitr.* Le Cancer, *quatriéme ſigne du Zodiaque.*

CANCER, ĕris. *m. Celſ. Lucr.* Un cancer, la gangraine.

CANCHEUM, i. *n.* Canchu *ou* Cancheu, *ville de la Chine, dans le Kiangſi, ſur le Kang.*

CANCIUS, i. *m.* Quentia, æ. *m.* Le Canche, *riviere de France, dans l'Artois.*

CANCRI, ōrum. *m. plur. Feſt. Le même que* Cancelli.

CANDACENSIS Vicus. Candæum. Cande, *bourg de France, en Touraine.*

CANDAHARIA, Urbs & Regio. Candahar, *ville d'Aſie, capitale du Candahar, region ſituée ſur les confins de la Perſe & du Mogoliſtan.*

CANDALIA, æ. *f. Voiez* Kandalia.

CANDALORA, æ. *f.* Candalor, *ville de Turquie en Aſie, près de la côte Meridionale de la Natolie.*

CANDAMIUS Mons. Candamnedo, *montagne des Aſturies en Eſpagne.*

CANDAVIA, æ. *f.* La Canovia, *payis de l'Albanie, dans la Turquie Européenne.*

CANDEA, æ. Candea *ou* Candy, *ville capitale du Royaume de Candy ou Candea, dans l'Iſle de Ceilan, aux Indes.*

CANDEÆ Regnum, Candeum Regnum. Le Royaume de Candea, *ou* de Candy, *dans l'Iſle de Ceylan, aux Indes.*

CANDEFACIO, is, fēci, fāctum, cĕrĕ. *Plaut.* Blanchir, rendre blanc. ‖ *Plin.* Faire paroître blanc à force d'embraſer.

CANDEFACTUS, a, um. *Plin.* Embraſé, ardent, qui paroît blanc à force de feu. ‖ *Plaut.* Blanchi, rendu blanc.

CANDEGRIUM Chandegry, Biſnagor, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

CANDELA, æ. *f. Colum.* Chandelle de ſuif *ou* de cire, &c. ‖ *Plin.* Toile cirée.

CANDELABRUM, i. *n. Cic.* Chandelier, flambeau, girandole, luſtre.

CANDELARIUS Fluvius. La Candelara, *riviere du Royaume de Naples, dans la Capitanate en Italie.*

CANDENOUM Caput. Candenoes *ou* Marſonowitz, *grande Iſle de la mer de Moſcovie.*

CANDENS, tis. *omn. gen. Cic.* Embraſé, ardent, allumé, blanc de feu. ‖ *Colum.* Bouillant. ‖ *Virg.* Blanc, brillant, éclatant de blancheur.

CANDENTIA, æ. *f. Vitr.* Le clair de la Lune.

CANDEO, es, dŭi, ērĕ. *Catul.* Etre blanc à éblouir, avoir une blancheur éclatante. ‖ *Hor.* Briller, reſplendir, éclater, reluire. ‖ *Cic.* Etre embraſé, allumé, ardent, tout en feu; paroître blanc à force de feu. *Candere æſtate. Colum.* Brûler de chaud en Eté.

CANDESCO, is, ĕrĕ. *Tibul.* Devenir d'un blanc éclatant. ‖ *Ovid.* devenir embraſé, ardent, tout en feu, &c.

CANDIA, æ. *f.* Candie, *Iſle & ville dans la Mediterranée.*

CANDIA Cretæ. Candie, *ville capitale de l'Iſle de Candie, ſur ſa côte Septentrionale.*

CANDIA Inſula. Candie *ou* Créte, *Iſle de la Mediterranée à l'entrée de l'Archipel.*

CANDIA Laumellinæ. Candia, *bourg du Duché de Milan, en Italie.*

CANDIA Pedemontii. Candia, *bourg des Etats de Savoye dans le Canaveſe.*

CANDIA Nova. La nouvelle Candie, *forteresse à une lieue de la ville de Candie, dans l'Iſle de même nom.*

CANDIÆ Territorium. Le Territoire de Candie, *la principale des quatre parties de l'Iſle de Candie, au milieu de l'Iſle.*

CANDICANS, tis. *omn. gen. Plin.* Blanchâtre, tirant ſur le blanc.

CANDICANTIA, æ. *f. Plin.* Blancheur brillante, *ou* couleur blanchâtre, qui tire ſur le blanc; blancheur.

CANDICO, as, āvi, ātum, ārĕ. *neut. Plin.* Etre blanchâtre, tirer ſur le blanc, *ou* devenir blanc; blanchir. *Voiez* Candeo.

CANDIDA Caſa. *Voiez* Lucobibia.

CANDIDATORIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne la brigue, la pourſuite de quelque choſe. *Candidatorium munus. Cic.* Un preſent de poſtulant.

CANDIDATUS, a, um. *Plaut.* Vêtu de blanc. ‖ *Cic.* Poſtulant, qui brigue une Charge. ‖ *Quint.* Qui aſpire à une choſe, prétendant, aſpirant, poſtulant, candidat. *Candidatus Conſulatus. Vell. Pat.* Briguant le Conſulat. *-prætorius. Cic.* Prétendant à la Préture.

CANDIDE, ĭus, ĭſsĭmè. *adv. Plaut.* Blanchement, de blanc. ‖ *Cic.* Avec candeur, ingenuité; ſincerité, franchiſe, naïvement, nettement, à cœur ouvert, de bonne foi.

CANDIDIANUS, Candidus Fluvius. *m.* Le Candidiano, *petite riviere de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CANDIDULUS, a, um. *Cic.* Un peu blanc, tirant ſur le blanc. *dimin. de*

CANDIDUS, a, um. *Virg.* Blanc, de couleur blanche, d'un blanc éclatant. ‖ *Cic.* Qui a de la candeur, de la bonne-foi; ingenu, ſincere, ouvert, franc, integre. ‖ Net, clair, diſtinct, débarraſſé. ‖ *Hor.* Favorable. ‖ *Ovid.* Heureux. ‖ Serein. ‖ Brillant, éclatant, reluiſant. *Candidum dicendi genus. Cic.* Un ſtile net, clair, qui n'eſt point embarraſſé.

CANDISIUM Regnum. Le Royaume de Candy, *Province du Mogoliſtan, en Aſie.*

CANDOLLICA, Candalica, æ. *f.* Saint-Weit. Saint-Vit, *ville du Cercle d'Autriche, dans la Carinthie, en Allemagne.*

CANDOR, ōris. *m. Cic.* Blancheur éblouiſſante; couleur blanche, éclatante. ‖ Candeur, ſincerité, ingenuité, bonne-foi, franchiſe. *Claud.* Ardeur, chaleur. *Candoris ſuperbia. Vitr.* Le vif, l'éclat de la blancheur.

CANDOSOCCUS, i. *m. Cic.* Marquote de vigne.

CANDUANA, æ. *f.* La Kanduane, *Province de l'Empire du Mogol, en Aſie.*

CANE, es. *f.* Caxem, *ville de l'Arabie heureuſe, ſur la côte de la mer Rouge.*

CANEA. *Voiez* Cydonia.

CANELANDIA, æ. *f.* Le Caneland, le payis de la Cannelle, *contrée de l'iſle de Ceylan, le long de ſa côte Occidentale.*

CANELATE, es. *f.* Canelata, *ou* Canellata, æ. *f.* San-Fiorenzo, *ville de l'Iſle de Corſe, au Septentrion.*

CANELLÆ Caput. Le Cap della Canella, *Cap de l'Iſle de Corſe à l'entrée du Golfe de San-Fiorenzo, du côté du midi.*

CANELLÆ Montes. Les montagnes de la Canelle, *dans la partie Septentrionale de l'Iſle de Sardaigne.*

CANENTELUS. *Voiez* Caranthonus.

CANEO, ēs, ŭi, ērĕ. *Virg.* Blanchir par les cheveux, devenir *ou* être chenu. ‖ Etre couvert de gelée blanche.

CANEPHORUS, i. *m. Plin.* &

CANEPHORA, æ. *f. Cic.* Celui *ou* celle qui porte un panier ſur ſa tête. Canephore.

CANESCO, is, ĕrĕ. *Ovid.* Blanchir de vieilleſſe, devenir blanc. *Caneſcit oratio. Cic.* Ce ſtile vieillit, n'eſt plus à la mode.

CANETA, æ. *m.* Caneta, *petite riviere de la Calabre citerieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

CANETUM, i. *n.* Caneto, *petite ville du Mantouan, ſur l'Oglio, en Italie.*

CANFILA, æ. f. Regio. Canfila, *Pays de l'Abiſſinie en Afrique, dans le Nord du Royaume de Barnegas.*

CANGA, æ. f. Cangan, *ville de l'iſle de Niphon, au Japon.*

CANGANORUM, i. n. Promontorium. Braychipult-point, *Cap ſur la côte de la Principauté de Galles, en Angleterre.*

CANGCHEUM. Cangcheu, *ville de la Chine, dans la Province de Nankin.*

CANGIANUM, Cagianum. Cangiano, *ville du Royaume de Naples, dans la Principauté citerieure.*

CANI, ōrum. m. plur. Cic. Cheveux blancs.

CANIA, æ. f. Plin. L'Ortie mâle, *herbe.*

CANICEPS, cĭpĭtis. omn. gen. Plin. Qui a la tête d'un chien.

CANICOPOLIS. Voiez Kilkennium.

CANICULA, æ. f. Cic. Une petite chienne. ‖ La Canicule, *Conſtellation.* ‖ Gell. Un homme ſatyrique, critique, mordant. ‖ Claud. Femme de ſemblable caractere. ‖ Perſ. Raffle d'as, coup de dez malheureux, *chez les Anciens.* Plin. Chien de mer, *poiſſon.* ‖ Feſt. Porte de Rome, où l'on immoloit des chiens à la Canicule, *comme à l'ennemie des biens de la terre.*

CANICULARIS, m. f. rĕ, n. is. Pallad. Caniculaire. *Caniculares dies.* Jours Caniculaires, le tems de la Canicule.

CANIGUS, i. m. ou Canus Mons. Canigo, *partie des Pyrénées, entre les rivieres de Tet, & de Tech.*

CANILLÆ, arum. f. plur. Canillas, *village de la Caſtille vieille, en Eſpagne.*

CANINA, Chaōnia, Mōloſſia, æ. f. Canina, *partie Septentrionale de l'Epire, dans la Turquie d'Europe.*

CANINA, Elyma, æ. f. Canina, *ville de l'Epire, capitale du Gouvernement de Canina.*

CANINEFATES, um. m. plur. Tac. *Peuples de la Gaule, qui occupoient une partie de la Contrée des Bataves.*

CANINUS, a, um. Ovid. De chien. *Canini dentes.* Celſ. Les dents œilleres. *Canina eloquentia.* Quintil. Une éloquence ſatyrique, mordante. *-Roſa.* Roſe ſauvage, Eglantine. *Caninum prandium.* Plaut. Un diner de chien, *où l'on ne boit que de l'eau.*

CANIS, is. m. f. Cic. Chien, chienne, *animal domeſtique.* ‖ Ter. De la canaille, fripon, belitre. ‖ Plaut. Menotes. ‖ Un critique, un ſatyrique. ‖ Perſ. Raffle d'as. ‖ Cic. Une perſonne qui en ſuit une autre par tout. ‖ Vitr. La Canicule, *Conſtellation.*

CANISIA, æ. f. Caniſe ou Kaniſe, *ville de la baſſe Hongrie.*

CANISTRA, æ. f. Caniſtra ou Caniſtro, *ville de Macedoine, ſur le Cap de Caniſtro.*

CANISTRUM, i. n. Virg. Corbeille, panier de jonc ou d'oſier.

CANITIES, ei. f. Virg. La chevelure blanche; l'état d'une perſonne chenuë, ou qui a les cheveux blancs. *Canities moroſa.* Hor. Vieilleſſe chagrine.

CANNA, æ. f. Varr. Canne, *ſorte de roſeau.* (Voiez Calamus.) Ovid. Flute, flageollet. ‖ *Canna pulmonis.* Juv. Le conduit de la reſpiration, la trachée-artere, le ſifflet. ‖ Juven. Sorte de vaiſſeau.

CANNA, æ. f. Apuliæ, Cannæ, arum. f. plur. Cannes, *bourg de la Pouille: ſes ruines ſont dans la Terre de Barry, au Royaume de Naples, en Italie.*

CANNA, æ. m. Fluvius. Voiez Cannæ.

CANNABACEUS, a, um. &

CANNABINUS, a, um. Colum. De chanvre, de toile.

CANNABIS, is. f. Varr. &

CANNABUM, i. n. Pall. Chanvre.

CANNÆ, ārum. f. plur. Cannes, *ville de la Pouille, en Italie.*

CANNÆ, rum. f. plur. Fluvius. La Riviere de Cannes, *dans la Terre de Barry, au Royaume de Naples, en Italie.*

CANNALICUM, i. n. Cortemiglia, *village de Piedmont, en Italie.*

CANNENSIS, m. f. ſĕ, n. is. Cic. De Cannes, qui eſt de la ville de Cannes. *Cannenſis curſor.* Feſt. Un fuiard, *par alluſion à ceux qui furent à la defaite des Romains à Cannes.* *Cannenſis pugna.* Liv. Bataille de Cannes, *où les Romains furent défaits par Annibal.*

CANNETUM, i. n. Pall. Lieu planté, ou plein de cannes ou roſeaux.

CANNETUM, i. n. Caneto, *petite ville du Mantouan, en Italie, ſur l'Oglio.*

CANNEUS, a, um. Colum. De canne, de roſeau. *Cannea tegetes.* Colum. Nates de roſeaux, de jonc ou d'écorce d'arbre.

CANNITIUS, a, um. *Le même que* Canneus.

CANO, is, cĕcĭni, cāntum, nĕrĕ. Cic. Chanter. ‖ Virg. Décrire, publier, celebrer, louer, faire des vers. ‖ Prophetiſer, prédire. Tac. Dire, parler. *Canere ad harmoniam.* Cic. Faire un concert, concerter. *-ad citharam.* Quint. Accompagner ſa voix avec la harpe. *-tibiâ.* Cic. Jouer de la flute. *-bellicum.* Cæſ. Sonner la charge. Cic. Sonner l'allarme. *-claſſicum.* Cæſ. *-ſignum, ſigna.* Liv. Donner le ſignal, (quel qu'il ſoit.) *-receſſus.* Ovid. *-receptui.* Liv. Sonner la retraite. ‖ Cic. Se retirer. *-ſurdis auribus.* Liv. Parler à une perſonne qui ne veut pas entendre. *-ſibi & muſis.* Cic. Ecrire pour ſoi & pour les ſçavans. *-ſuper aliquo.* Virg. Ecrire de quelqu'un. *-eandem cantilenam.* Ter. Redire toujours, repeter la même choſe. *-fata.* Virg. Prédire la deſtinée. *-ex ore divino.* Prophetiſer. *-prælia.* Virg. Décrire les combats. *-reum capitis.* Varr. Trompetter un criminel. *-intus* ou *ſibi intus.* Cic. N'être bon que pour ſoi, avoir toujours ſes interêts en vûë. *Canuntur hæc apud Homerum.* Cic. Homere dans ſes vers a parlé de ces choſes. *Canit cornix.* Cic. La corneille coaſſe. *Canunt ranæ.* Virg. Les grenouilles coaſſent.

CANOA, æ. f. Portus, *olim* Caſtrum Marcellinum, ſeu Francum, Cannæ, arum. f. plur. Cannes, *bourg de France, ſur la côte de Provence.*

CANOBIUM, i. n. Canobbio, *bourg du Milanois, en Italie.*

CANON, ōnis. m. Cic. Regle, modele, meſure, ordre, rôle; tout ce qui eſt deſtiné à tenir en regle, à diriger ou conduire; *comme l'aiguille d'un trébuchet, le guidon d'une arme à feu, & dans les notes de muſique*: une liſte ou catalogue des noms, une table chronologique, le regiſtre ou rôle des Cauſes qu'on appelle au Palais, le rôle des Tailles, & des autres Impoſts. ‖ Une goutiere; un tarif. ‖ Un Almanach, & toutes ſortes de tables. ‖ Le Juge, le critique, le cenſeur de.

CANONIÇUS, i. m. Chanoine.

CANONICUS, a, um. Vitr. Régulier, qui eſt dans les regles, où les proportions ſont obſervées; qui eſt d'une meſure convenable, exact, juſte, veritable. ‖ Qui concerne les regles, les meſures, les proportions. *Canonici libri.* Les Livres Canoniques de l'Ecriture ſainte, reconnus veritables. *Canonica Philoſophia.* La Philoſophie reguliere, ou qui donne des regles; *c'eſt à-dire*, la Grammaire & la Logique. *Canonica ratio.* Vitr. La regle ou la raiſon des proportions. *Jus Canonicum.* Le Droit Canon ou Canonique. *Horæ Canonicæ.* Les Heures Canoniales.

CANONIUM, Canovium. Chelmerford, *ville d'Angleterre, dans le Comté d'Eſſex.*

CANOPUS, i. m. Vitr. *Etoile fixe de la premiere grandeur, au timon du navire Argo, Conſtellation.* ‖ Virg. Bochir, *ville d'Egypte.*

CANOPUS, Canōbus, i. m. Bochir, *ville de la baſſe Egypte.*

CANOR, ōris. m. Ovid. Harmonie, mélodie; ſon harmonieux de la voix, ou des inſtrumens de muſique.

CANORUS, a, um. adj. Reſonnant, harmonieux, mélodieux, qui a un ſon agreable, ou qui chante. *Canorum ſponte animal.* Cic. Un oiſeau qui ſe plaît à chanter. *Canori verſus.* Hor. Des vers pompeux, qui ſonnent agreablement à l'oreille, qui ont une belle cadence. *Canoræ nugæ.* Hor. Bagatelles exprimées en termes magnifiques.

CANOVIA, æ. f. Canovia, *petite contrée de l'Albanie, entre le Drin & Sentari.*

CANSTATUM, i. n. Canſtat, *ville du Cercle de Suabe, en Allemagne.*

CANTABER, bri. m. Qui eſt de Biſcaie, Baſque.

CANTABRI, orum. m. plur. Les Cantabres, les Baſques, *peuples de l'Eſpagne Tarragonoiſe; Biſcayens.*

CANTABRIA, æ. f. Regio. La Cantabrie, la Biſcaye, *Province d'Eſpagne.*

CANTABRIA Urbs. Cantabria, *ville Epiſcopale d'Eſpagne, ruinée, dans la Contrée de Riona, près de l'Ebre.*

CANTABRICA, æ. f. Plin. Giroflée ſauvage.

CANTABRICUM Mare, Cantăbrĭcus Oceanus. La Mer de Biſcaye, *ſur les côtes d'Eſpagne, près de France.*

CANTABRIBUS, a, um. Liv. Baſque, qui eſt de la Biſcaye.

CANTABRIGIA, æ. f. Cambridge, *ville d'Angleterre, capitale d'un Comté de même nom.*

CANTABRIGIENSIS Comitatus. Le Comté de Cambridge en Angleterre, Cambridge-Shire, *entre celui de Nort-folk & de Lincoln.*

CANTABRUM, i. n. Minut. Sorte d'Enſeigne, Etendart, Drapeau. ‖ Du ſon, ou mauvais pain.

CANTALICIUM, i. n. Cantalice, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, il eſt dans le Duché de Spolete.*

CANTAMEN, ĭnis. n. Propert. Enchantement, charme.

CANTARA, Cantera, æ. f. Cantera ou Cantara, *riviere de la Vallée de Demona, en Sicile.*

CANTATIO, ōnis. f. Plaut. Voiez Cantio.

CANTATOR, ōris. m. Mart. Chantre, Chanteur, celui qui chante, un Muſicien, Maître à chanter. *Cantator fidibus.* Gell. Un joueur d'inſtrumens à cordes.

CANTATRIX, īcis. f. Varr. Chanteuſe, celle qui chante, une Muſicienne, Maîtreſſe à chanter. *Cantatrices choreæ.* Claud. Des danſes aux chanſons.

CANTATUS, a, um. Stat. Chanté. ‖ Prop. Enchanté. *Cantata aqua.* Ovid. Des eaux enchantées. *Carmine cantato.* Ovid. Par un enchantement.

CANTAZARA, æ. f. Cantazaro, *ville Epiſcopale du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure.*

CANTECRUCIUS Comitatus. Le Comté de Cantecroy, *petit payis du Brabant, province des Payis-bas Catholiques.*

CANTERIATUS, a, um. Colum. Soûtenu d'échalas ou de perches, &c. Voiez Cantheriatus.

CANTHARIDA, æ. f. &

CANTARIS, ĭdis. f. Cic. Cantharide, *mouche veneneuſe.*

CANTHARITES, æ. m. Plin. Sorte de vin qui vient d'outre-mer.

CANTHARUS, i. m. Virg. Bocal à mettre du vin. ‖ Hor. Eſpece de taſſe attribuée à Bacchus. ‖ Plin. Eſcarbot, *inſecte.* Col. *une eſpece de poiſſon.* ‖ Ulp. Eſpeces de figures groteſques qu'on adapte aux jets d'eau. ‖ Un chandelier d'Egliſe.

CANTHERIA, æ. f. Canth, *bourg de Roheine, dans la Principauté de Breſlaw, en Siléſie.*

CANTHERIATUS, a, um. Col. Soûtenu de perches ou d'échalas.

CANTHERINUS, a, um. Plaut. De cheval hongre. *Cantherinum hordeum.* Col. Eſpece d'orge, qu'on donne aux chevaux. *-lapathum.* Plin. Vinette, oiſelle ſauvage, plante.

CANTHERIOLUS, i. m. Colum. Petit échalas.

CANTHERIUM, ĭi. n. Sen. Sorte de chariot dedié à Bacchus.

CANTHERIUS, ĭi. m. Col. Appui, pieu, étançon, échalas, perche. ‖ Varr. Cheval hongre. ‖ Col. Perche miſe en travers ſur deux qui la ſoûtiennent. ‖ Vitruv. Chevalet, *en quelque ſorte d'Art que ce ſoit.* ‖ Chevron, *piece de bois qui deſcend depuis le faiſte juſqu'au bas de la couverture d'un bâtiment.*

CANTHI Sinus. Voiez Indi Sinus.

CANTHUS, i. m. Perſ. Bande de fer, qu'on met autour d'une roüe de carroſſe, &c. Le coin de l'œil.

CANTICUM, i. n. Cic. Cantique, chanſon, air, recit en Muſique. *Canticum agere.* Liv. Chanter un recit, une chanſon.

CANTILENA, æ. f. Cic. Chanſon, vaudeville, bruit. ‖ Cic. Bruit qu'on fait courir.

CANTILLANA, *æ. f.* Cantillana, *petite ville ou bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.*

CANTINUM Caput. Le Cap Cantin, *ſur la côte du Royaume de Maroc, en Afrique.*

CANTIO, ōnis. *f. Plaut.* Chanſon. ‖ *Cic.* Enchantement, charme.

CANTIOEBIS. *Voiez* Amberga.

CANTIPRATUM, i. *n.* Cantimpré, *village & Abbayie du Cambreſis, dans les Payis-bas François.*

CANTIRA, Cantiera, Cantyra, *æ. f.* Cantire *ou* Cantyr, *Preſqu'iſle de l'Ecoſſe Meridionale.*

CANTIRÆ Fretum. Le Détroit de Cantire, *ou* de Cantyr, *ſur la mer d'Irlande & la côte Occidentale d'Ecoſſe.*

CANTIRÆ Roſtrum. Le Cap de Cantire *ou* Cantyr. La Mulle de Cantire, *pointe de la Preſqu'iſle de Cantire, en Ecoſſe.*

CANTITO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ter.* Chanter ſouvent.

CANTIUM, i. *n.* Cantia, *æ. f.* Le Kent, *Province Meridionale d'Angleterre.*

CANTIUNCULA, *æ. f. Cic.* Petite chanſon, chanſonnete.

CANTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Chanter. ‖ *Vitr.* Charmer, enchanter, enſorceler. *Cantare fidibus alicui. Plaut.* Jouer de quelque inſtrument de muſique à cordes devant quelqu'un. *-aliquem. Cic.* Publier les louanges de quelqu'un. *-carmina. Hor.* Faire des vers. *-ſurdo. Prop.* Parler vainement, parler à qui ne veut pas entendre. *-idem quod priùs. Plaut.* Redire la même choſe que devant. *-ad chordarum ſonum. Cor. Nep.* Chanter avec un accompagnement.

CANTOR, ōris. *m. Hor.* Chantre, Chanteur, Muſicien qui déclame en chantant; Acteur d'Opera, le bouffon de la Comedie. *Cantor formularum. Cic.* Un ſiffleur, un Repetiteur de Droit.

CANTORIUM, i. *n.* Cantory, Biguba, *Royaume de Nigritie, en Afrique.*

CANTRIX, īcis. *f. Varr.* Chanteuſe, Muſicienne; la Chantre d'un Convent de filles, celle qui fait l'Office de Chapier, de Choriſte, de Chantre.

CANTUARIA, *æ. f.* Cantorbery, *ville Archiepiſcopale, & capitale du Comté de Kent, en Angleterre.*

CANTUS, ûs. *m. Cic.* Chant de la voix. ‖ Son des inſtrumens de muſique, air, chanſon. Ton, vox, *termes de muſique.* ‖ *Ovid.* Enchantement, charme, conjuration. ‖ *Cantus avium. Hor.* Le chant, le ramage, le gazouillement des oiſeaux. *-ſimphoniæ. Cic.* Un concert, un chœur de muſique. *-cytharæ. Hor.* Le ſon de la harpe. *-nervorum. Cic.* Le ſon des inſtrumens. *Cantus gutture fundere. Cic.* Chanter de la gorge. *Cantus dæmonii. Val. Flac.* Enchantement, charmes.

CANULÆ, arum. *f. plur.* Canillas, *village d'Eſpagne, dans la Contrée de Rioxa, dans la Caſtille vieille.*

CANUM, i. *n.* Cano, Ghana, *ville de Nigritie, en Afrique.*

CANUS, a, um. *Plaut.* Blanc, blanchi de vieilleſſe, chenu, tout blanc, qui a les cheveux blancs. ‖ *Virg.* Ancien, du tems paſſé. ‖ *Varr.* Pur, ſimple. ‖ *Virg.* Couvert de neige. *Cana fides. Virg.* La bonne foi des Anciens. *-veritas. Varr.* La pure, la ſimple verité. *Cani fluctus. Cic.* Des flots écumans, blancs d'agitation.

CANUS Mons. *Voiez* Canigus, i. *m.*

CANUSINA, *æ. f. Mart.* (*ſouſentendu* Veſtis.) Sorte d'habit de laine *fort fine, & de couleur brune* qui ſe faiſoit à Canuſe.

CANUSINUS, a, um. Qui eſt de Canuſe.

CANUSITANUS, a, um. *Suet.* Qui porte un habit fait à Canuſe.

CANUSIUM, ĭi. *n.* Canuſe, *ville de la Pouille.*

CANUSSIUM, Cannuſium. i. *n.* Canoſa, *ville Epiſcopale du Royaume de Naples en Italie, dans la Terre de Barri, & détruite par un tremblement de terre.*

CAOCHEUM, i. *n.* Caocheu, *ville de la Chine, dans la Province de Kantung.*

COARIUM Urbs & Regnum. Caor, *ville de l'Inde, capitale d'un Royaume de même nom, au-delà du Gange.*

CAPACITAS, ātis. *f. Col.* Capacité, étendue, grande amplitude. *Capacitas animi. Cic.* La grandeur du courage, l'étendue de l'eſprit.

CAPALA, *æ. f. Voiez* Fanum S. Fidei.

CAPANACIA, *æ. f.* Capanacia, *lieu près de Sutri, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, en Italie.*

CAPAX, ācis. *omn. gen. comp.* cior. *ſuperl.* ciſsĭmus. *Cic.* Capable de contenir, ample, vaſte, étendu, ſpacieux, qui peut contenir, qui renferme. ‖ Propre, habile, ſuffiſant; qui a de la capacité. *Capax invidiæ. Sen.* Suſceptible d'envie.

CAPE. *Voiez* Capſa.

CAPEDO, ĭnis. *f. Cic.* Sorte de grand vaſe à deux anſes, *qui ſervoit aux Sacrifices.*

CAPEDUNCULA, *æ. f. Cic.* Petit vaſe à deux anſes.

CAPEDUNUM, i. *n. Ville de Hongrie.*

CAPELLA, *æ. f. Virg.* Petite chevre. ‖ *Plin. Etoile fixe de la premiere grandeur, à l'épaule gauche d'Erichthonius.* ‖ Chapelle.

CAPELLA, *æ. f.* Galliæ. La Capelle, *petite ville forte de Picardie, en France.*

CAPELLA Germaniæ. Capelle, *ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne.*

CAPELLANUS, i. *m.* Chapelain, qui deſſert une Chapelle.

CAPELLATIUM. *Voiez* Pallas.

CAPENA, *æ. f.* Capīma, *æ. f.* Canapina, *village du Patrimoine de ſaint Pierre, en Italie, autrefois ville d'Etrurie.*

CAPENATES, ĭum. *m. plur.* Les habitans de Canapina.

CAPENUS, a, um. Qui eſt de Canapina.

CAPER, pri. *m. Virg.* Bouc. ‖ *Catul.* Bouquin, gouſſet, mauvaiſe odeur des aiſſelles. ‖ *Plin. Eſpece de Poiſſon.* ‖ Le Capricorne, *dixiéme Signe du Zodiaque, Conſtellation compoſée de vingt-huit étoiles.*

CAPERATUS, a, um. *Pacuv.* Ridé, refrogné, froncé.

CAPERNAUM, Capharnăum. Capharnaum, *ville de la Terre ſainte, dans la Tribu de Nephtali, ſur la mer de Galilée, ou le lac de Tiberiade.*

CAPERO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Plaut.* Se rider, ſe refrogner. *Caperat quid illi frons ſeveritudine? Plaut.* D'où vient cet air chagrin, qui lui ride le front?

CAPESSO, is, īvi, ītum, ĕrĕ. *Cic.* Prendre, ſe ſaiſir, s'emparer de. ‖ *Capeſſere cibum dentibus. Cic.* Mordre à même la viande. *-bellum. Liv.* Entreprendre la guerre. *-Rempublicam. Salluſt.* Se charger du ſoin des affaires de l'Etat. *-fugam. Plaut.* S'enfuir. *-inimicitias. Tac.* Se faire des ennemis. *-matrimonium. Gell.* Se marier. *-pugnam. Liv.* Livrer, donner bataille. *-ſe domum. Plaut.* S'en aller, ſe retirer chez ſoi. *-libertatem. Cic.* Se mettre en liberté, s'affranchir.

CAPHA, Caffa, *æ. f.* Caffa, *ville de la petite Tartarie, ſur la côte de la Crimée.*

CAPHAREUM, Caphāreum Promontorium. Le Cap de Figera. Capo dell'ore, *Cap de l'Iſle de Negrepont.*

CAPHENUM, Caphen, *ville du Royaume de Siam, dans l'Inde au-delà le Gange.*

CAPIDULA, *æ. f. Plin.* Taſſe *ou* gobelet à anſe.

CAPILLACEUS, a, um. *Plin.* Chevelu, de cheveux. ‖ Plein de fibres, de filamens. ‖ Qui reſſemble à des cheveux; fin, délié comme des cheveux.

CAPILLAGO, ĭnis. *f.* &

CAPILLAMENTUM, i. *n. Vitr.* Chevelure. ‖ *Suet.* Perruque; tour de cheveux, coings, cheveux empruntez.

CAPILLARIS, *m. f.* rĕ, *n.* is. *Plin.* Capillaire, qui concerne les cheveux, ſemblable à des cheveux. *Capillaris arbor. Feſt.* Arbre à Rome, où les Veſtales attachoient leur chevelure, *avant de faire leurs vœux.*

CAPILLARES, ĭum. *f. plur.* Les cinq herbes Capillaires.

CAPILLATURA, *æ. f. Bibl.* Coëffure en treſſe.

CAPILLATUS, a, um. *Cic.* Chevelu, qui a beaucoup de cheveux, qui a une longue chevelure. ‖ *Plin.* Qui a beaucoup de fibres; plein de filets, de filamens.

CAPILLITIUM, ĭi. *neut. Celſ.* Chevelure. ‖ Filets, fibres, filamens. ‖ Certaine eſpece de filamens, *qui paroiſſent* dans l'urine.

CAPILLOR, āris, ātus ſum; āri. *Plin.* Avoir des cheveux. ‖ Jetter avec l'urine des filamens *comme* des cheveux. ‖ Avoir des fibres, des filamens, des filets.

CAPILLUS, i. *m. Cic.* La barbe, le poil, les cheveux, la chevelure; le crin *des animaux. Capillus hœdorum.* Poil de bouc. *Capillorum animalia. Plin.* Des poux, *ou plûtôt* des lentes.

CAPIO, is, cēpi, cāptum, pĕrĕ. *Cic.* Prendre, ſe ſaiſir, s'emparer. ‖ Recevoir. ‖ Comprendre, concevoir. ‖ *Ter.* Tenir, contenir, renfermer. ‖ Tirer, retirer. *Capere Magiſtratum. Cic.* Entrer en Charge, ſe mettre en poſſeſſion d'une Charge. *-bello aliquem. Cic.* Faire quelqu'un priſonnier de guerre. *--multitudinem. Cic.* Contenir une multitude, une foule de gens. *Capi picturâ. Hor.* Etre charmé de la peinture. *-aliquo. Ovid.* Etre épris de quelqu'un, être paſſionné pour lui. *-ab aliquo. Cic.* Etre attrapé par quelqu'un. *-aſſentatione. Cic.* Etre ſenſible à la flaterie, s'y laiſſer gagner. *unâ domo. Cic.* Demeurer en même maiſon. *-re aliquâ. Cic.* Se plaire, prendre plaiſir à quelque choſe. *-altero oculo. Liv.* Etre borgne. *-lectione. Cic.* Etre fort attaché à la lecture. *--Religione. Liv.* Avoir du ſcrupule, faire ſcrupule, faire conſcience. *--nocte. Ovid.* Etre ſurpris de la nuit. *-ſatietate amoris in uxore. Liv.* Se dégoûter de ſa femme. *-ſpecie. Quint.* Se laiſſer éblouir aux apparences. *-naturæ impetu. Varr.* Etre emporté par le torrent de la nature, par ſon temperament. Accipere *ſignifie*, prendre de ſon bon gré; & Capere *ſignifie*, prendre même contre ſon gré.

CAPIONIS Turris, Capio. Chipionha, *bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.*

CAPIS, ĭdis, *f. Varr.* Sorte de taſſe à boire, qui avoit deux anſes, *dont on ſe ſervoit dans les Sacrifices.*

CAPISTERIUM, ĭi, *n. Colum.* Crible, ſas, tamis.

CAPISTRATUS, a, um. *Ovid.* Emmuſelé, enchevêtré; *& les autres ſens de*

CAPISTRO, as, āvi, ātum, āre. *Plin.* Emmuſeler, enchevêtrer; mettre un licol, une muſeliere, un chevêtre; lier, attacher.

CAPISTRUM, i. *n. Virg.* Licol, muſeliere, chevêtre. *Varr.* Un lieu à attacher la vigne. *Capiſtrum maritale. Juv.* Le lieu du mariage.

CAPITAL, ālis. *n. Varr.* Sorte de voile, dont les Anciens ſe couvroient la tête *dans les Sacrifices.* ‖ Bourſe dans laquelle ils renfermoient leurs cheveux; Ruban qui leur ſervoit à les lier. ‖ *Plaut.* Crime capital, digne de mort.

CAPITALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Capital, où il y va de la vie, digne de mort. *Capitalis adverſarius. Cic.* Ennemi mortel, irréconciliable. *-lucus. Ovid.* Un bois ſacré, dont la profanation merite la mort. *-reditus. Cic.* Un retour funeſte. *-morbus. Gell.* Maladie mortelle. *-ſcriptor. Cic.* Abreviateur, faiſeur de ſommaires *ou* d'abregez. *-ædes. Plaut.* Maiſon où il a été commis un grand crime. *Capitales rei quæſtiones. Cic.* Matieres criminelles. *Capitale ingenium. Ovid.* Un eſprit fort ſubtil. *-Judicium. Paul. J. C. T.* Un Arreſt de mort. *Capitales Triumviri. Liv.* Les trois Juges criminels, *qui connoiſſoient à Rome des affaires criminelles. Capitale eſt. Plin.* Il y va de la vie. *Cic.* C'eſt un ſacrilege, c'eſt un grand crime.

CAPITALITER. *adv. Plin. J.* Criminellement, mortellement.

CAPITANATA, Capitaniāta, *æ. f.* La Capitanate *Province du Royaume de Naples, en Italie.*

CAPITANIA, *æ. f.* Capitanie, *nom que les Portugais donnent aux douze Gouvernemens du Bréſil.*

CAPITATIO, ōnis. *f. Bud.* Capitation, impoſition par tête. ‖ La paye des gens de guerre.

CAPITATUS, a, um. *Plin.* Qui a une tête, une pomme, une groſſe ſouche. *Capitati caules. Plin.* Choux pommez. *Capitata vinea. Col.* Vigne qui a de groſſes ſouches.

CAPITE cēnſus, a, um. *Gell.* Qui ne payoit que fort peu de taxe, peu de capitation. ‖ *Salluſt.* Celui qui n'ayant aucun heritage, n'étoit taxé que pour ſa tête.

CAPITELLA, æ. m. Capitello, petite riviere de l'Iſle de Corſe.

CAPITELLUM; i. n. Plin. Petite tête. ‖ Chapiteau de colomne. ‖ Couvercle. ‖ Touffe d'une herbe. ‖ Une cornue, un alambic.

CAPITINA, æ. f. Capytium, i. n. Capitio, Capizzi, bourg de la Vallée de Démona, en Sicile.

CAPITIS Viridis Inſulæ. Les Iſles du Cap Verd, ſur la côte Occidentale d'Afrique.

CAPITIUM, ii. n. Varr. Echarpe ou cape de femme, gorgerette, chaperon. ‖ Capuce ou capuchon.

CAPITHA, æ. f. Sorte de meſure contenant douze ſextiers.

CAPITO, ōnis. m. Cic. Qui a une groſſe tête. ‖ Plaut. Têtu, obſtiné, opiniâtre, attaché à ſon ſens. ‖ Cat. Le Muge ou Chabot, ſorte de poiſſon.

CAPITOLIAS, Capitolia. Seid-Serrch, ville de la Coeleſyrie, en Aſie.

CAPITOLINUS, a, um. Virg. Capitolin, du Capitole.

CAPITOLINUS Mons. Le Capitole, l'une des ſept collines de la ville de Rome.

CAPITOLIUM, ii. n. Plin. Le Capitole, fortereſſe de Rome, bâtie ſur le Mont Capitolin. ‖ Grand Palais de l'ancienne Rome, qui contenoit un Temple de Jupiter, des ſales où le Senat s'aſſembloit.

CAPITOSUS, a, um. Prud. Qui a une tête, têtu, opiniatre. Capitoſa ſtrophæ. De fines ruſes.

CAPITULARIA, ium. n. plur. Col. Recueil ou Collection de Loix, de Statuts, de Conſtitutions, d'Ordonnances; Capitulaire.

CAPITULATIM. adv. Corn. Nep. Par chapitres.

CAPITULATUS, a, um. Celſ. Qui a une petite tête. ‖ Qui a un chapiteau, une houpe.

CAPITULUM, i. n. Plaut. Une petite tête. ‖ Vitr. Chapiteau. ‖ Feſt. Cape ou écharpe de femme. ‖ Chapitre, argument ou ſommaire dans un Livre. ‖ Chapitre, lieu où s'aſſemblent les Chanoines; les Chanoines en corps. Capitulum ſarmenti. Colum. Une petite ſouche de vigne. -mali punici. Celſ. Grain de grenade. O capitulum lepidiſſimum! Ter. O la plaiſante petite tête d'homme! ‖ Capitula. n. plur. Des hemoroydes gonflées.

CAPITULUM, Capitolias. Luco, bourg du Royaume de Naples, dans l'Abruzze ulterieure, en Italie.

CAPNIAS, æ. m. Plin. Eſpece de jaſpe brun & comme enfumé.

CAPNION, ii. n. Plin. La fumeterre, plante.

CAPNITES, æ. m. Plin. Sorte de pierre precieuſe.

CAPNITIS, idis. f. Plin. La tutie, fumée minerale, qui s'attache à la voute des fournaiſes où l'on fond le cuivre rouge avec la calamine, pour faire le cuivre jaune ou leton.

CAPNOS, ni. Le même que Capnion.

CAPO, ōnis. m. Mart. Chapon. ‖ Eunuque.

GAPPADOCIA, æ. f. Cappadoce, grande Contrée de l'Aſie mineure, entre le Pont Euxin, le mont Taurus, l'Armenie & la Cilicie.

CAPPADOCIUS, a, um. Apul. ou

CAPPADOCUS, a, um. Mart. &

CAPPADOX, ōcis. omn. gen. Hor. Qui eſt de Cappadoce.

CAPPADOX, ōcis. m. Fleuve de Cappadoce, qui a donné ſon nom au pays. ‖ Plaut. Un Marchand d'eſclaves.

CAPPAR, aris. m. Pallad. Le Caprier, arbriſſeau.

CAPPARI. indecl. Celſ. &

CAPPARIS, is. f. Col. Capre, fruit du Caprier.

CAPRA, æ. f. Chevre. ‖ Colum. Etoile fixe de la premiere grandeur, à l'épaule gauche d'Erichthon. Capra olida. Hor. Mauvaiſe odeur des aiſſelles. -Alpina. Un Daim.

CAPRÆ, arum. f. plur. Capreſe, Caprile, village du Territoire de Florence en Toſcane, dans l'Italie.

CAPRANICA, æ. f. Capranica, ville du Patrimoine de ſaint Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

CAPRARIA, æ. f. La Caprara, Iſle de la Mediterranée; l'une des Canaries.

CAPRARIA Inſula Maris Adriatici. La Caprara, Iſle du Golfe de Veniſe, ſur les côtes de la Capitanate.

CAPRARIA Inſula Maris Balearici. La Cabrera, petite Iſle de la Mediterranée, au midi de l'Iſle de Majorque.

CAPRARIA Inſula Oceani Atlantici. La Palma, l'une des Canaries, iſles de l'Ocean Atlantique vers la côte d'Afrique.

CAPRARIA Maris Thyrreni Inſula, ou Capruſia. La Capraia, ou Caprée, Iſle de la Mediterranée, ſur les côtes du Piſentin en Toſcane.

CAPRARIUS, ii. m. Varr. Chevrier, gardeur de chevres.

CAPRARIUS, a, um. Solin. De chevre.

CAPRASÆ, ārum. plur. f. Capraſis, is. f. Tarſia, ville de Calabre, en Italie.

CAPRASIA, æ. f. Le Port de Magna-vacca, bourg du Duché de Ferrare, en Italie.

CAPRASIA. Voiez Capraria.

CAPRATOLA, æ. f. Caprarola; Palais du Comté de Ronciglione, à la Maiſon Farniſe, en Italie.

CAPREA, æ. f. Hor. Chevre ſauvage, chevreuil. ‖ Varr. Le tendron avec quoi la vigne s'accroche.

CAPREA, æ. f. Urbs. Caprée, ville Epiſcopale du Roiaume de Naples, dans l'iſle Caprée.

CAPREA, æ. f. Inſula. ou

CAPREÆ, ārum. f. plur. Caprée ou Capri, Iſle de la Mediterranée, à la côte du Roiaume de Naples. Capreæ Palus. Le Marais de Caprée.

CAPREARUM Fretum. La Bouche de Caprée ou de Capri, petit détroit de la mer de Toſcane, entre l'Iſle de Caprée & le Cap de la Minerve.

CAPREOLUS, i. m. Virg. Chevreuil, chevreau, jeune bouc. ‖ Varr. Le tendron avec lequel la vigne s'accroche. ‖ Col. Binette, inſtrument de Vigneron. Voiez Cincinnus. ‖ Chevron, chevre, machine de l'eſpece des grues.

CAPRICORNUS, i. m. Le Capricorne, dixiéme Signe du Zodiaque.

CAPRIFICATIO, ōnis. f. La maniere de rendre les figues ſauvages bonnes à manger.

CAPRIFICOR, āris, ātus ſum, āri. dep. Plin. Travailler à rendre les figues ſauvages bonnes à manger.

CAPRIFICUS, i. f. Ter. Figuier ſauvage. ‖ Perſ. Qui fait oſtentation, qui tire vanité d'un mediocre ſçavoir.

CAPRIFOLIUM, ii. n. Le Chevrefeuil, arbriſſeau.

CAPRIGENUS, a, um. Plaut. Engendré d'une chevre.

CAPRILE, is. n. Vitr. Etable à chevres.

CAPRILIA, æ. f. Champ près du Marais de Caprée.

CAPRILIS, m. f. le, n. is. Eutrop. De chevre. Caprilis caſa. Cabane, étable ou retraite de chevres.

CAPRIMULGUS, a, um. Catul. Qui tette les chevres. ‖ Celſ. Un eſprit lourd, groſſier, ruſtique, ſtupide; un lourdaut. ‖ Plin. Une Freſaie, ſorte de chouette, oiſeau de nuit qui tete les chevres.

CAPRINA Turris. La Tour de Bouch, petite Iſle & Fort de France, ſur la côte de Provence, entre Marſeille & l'embouchure du Rhône.

CAPRINUS, a, um. Cic. De bouc, de chevre. De luna caprina rixari. Hor. Conteſter ſans ſujet, diſputer ſur rien, faire un procès ſur la pointe d'une aiguille.

CAPRIPES, ĕdis. omn. gen. Prop. Qui a des pieds de chevre, chevre-pied; un Satyre, &c.

CAPRIZANS Pulſus. m. Ter. Un pouls toûjours émû comme celui d'une chevre.

CAPRONÆ, ārum. f. plur. Feſt. La partie des cheveux ou du crin des animaux, qui tombe ſur le front. ‖ Un tour de cheveux. Voiez Antiæ.

CAPRULÆ, ārum. f. plur. Cahorle, petite ville ſituée dans une Iſle du Golfe de Veniſe, ſur la côte du Frioul.

CAPRUSIUM, i. n. Caproſia, æ. f. Chevreuſe, bourg qui a titre de Duché dans l'Iſle de France, du côté de Chartres.

CAPSA, æ. f. Cic. Caſſette, coffret, petit coffre. ‖ Hor. Un tiroir, une tablette. ‖ Juv. Sac dans lequel les Ecoliers portent leurs Livres.

CAPSA, æ. f. Capſa ou Caffa, ville du Roiaume de Tunis en Afrique, & autrefois Epiſcopale. ‖ Capes, ville du Roiaume de Tripoli en Barbarie.

CAPSARIUS, ii. m. Suet. Celui qui portoit les Livres des enfans de bonne maiſon, qui alloient aux Academies. ‖ Un Caiſſier. ‖ Paul. Celui qui gardoit les habits de ceux qui étoient dans les bains publics. ‖ Bahutier, Laïetier.

CAPSELLA, æ. f. &

CAPSULA, æ. f. Petite caſſette, petite boëte. Capſula cordis. Le pericarde.

CAPSIA, æ. f. Capſia, Cappa ou Chapſe, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie.

CAPSUS, i. m. Vitr. Le coffre d'un carroſſe, le lieu ſur lequel on eſt aſſis, le ſiege du cocher. ‖ Un chariot couvert, une voiture cloſe & fermée de tous les côtez; un ſurtout.

CAPSUS Fluvius, i. m. La Riviere de Capés, grande riviere du Bildulgerid en Afrique.

CAPSUS Sinus. Le Golfe de Capés, dans la mer de Barbarie, ſur les côtes de Tunis & de Tripoli.

CAPTATIO, ōnis. f. Plin. Recherche, pourſuite, empreſſement, application, ſoin qu'on prend, mouvement qu'on ſe donne pour obtenir ce qu'on ſouhaite. Captatio verborum. Cic. Attention critique à relever des paroles. - teſtamenti. Plin. Induſtrie pour devenir legataire.

CAPTATOR, ōris. m. Cic. &

CAPTATRIX, īcis. f. Apul. Un intriguant, ou une intriguante, qui ſe fourre par tout. Juv. Sen. Qui ne ſonge qu'à ſe faire donner du bien par teſtament. ‖ L'action de prendre, d'attraper.

CAPTIO, ōnis. f. Plaut. Fourberie, tromperie, fraude, ſurpriſe, ruſe, fineſſe, artifice; adreſſe pour dupper, pour ſurprendre. ‖ Cic. Perte, dommage, deſavantage, préjudice, embarras. Captio dialectica. Cic. Sophiſme, paralogiſme, ſubtilité de l'art de raiſonner. - in verbis. Cic. Ambiguité de paroles, équivoque, ſurpriſe dans les mots, double ſens.

CAPTIOSE. adv. Cic. Captieuſement, à deſſein de ſurprendre, avec fineſſe, avec ſurpriſe, avec intention de tromper; en fourbe.

CAPTIOSUS, a, um. comp. ior. ſuperl. iſſimus. Cic. Captieux, fourbe, trompeur, artificieux. ‖ Préjudiciable, dommageable, deſavantageux, nuiſible. ‖ Embarraſſant, ambigu. ‖ Aſc. Ped. Un Sophiſte.

CAPTITIUS, a, um. Voiez Captivus.

CAPTIVITAS, ātis f. Tac. Captivité, eſclavage, ſervitude, empriſonnement.

CAPTIUNCULA, æ. f. Cic. Petite fineſſe, petite ſubtilité pour ſurprendre, &c.

CAPTIVO, as, āre. Apul. Prendre priſonnier de guerre, faire eſclave.

CAPTIVUS, a, um. Cic. Captif, priſonnier. ‖ Ovid. Pris ſur l'ennemi, priſonnier de guerre. Captiva res. Plin. Butin, dépouilles de l'ennemi, ce qu'on a pris en guerre.

CAPTO, as, āvi, ātum, āre. Cic. Prendre avec deſir, ou deſirer de prendre, chercher, rechercher, pourſuivre, tâcher d'avoir, s'étudier, ſe donner du mouvement pour obtenir, pour acquerir. ‖ Mart. Faire ſa cour, ſe concilier, gagner les bonnes graces. Captare cœnam. Mart. Chercher à ſouper. - verba. Interprêter à ſa fantaiſie. - auras naribus. Virg. Porter au vent, être de haut nez, terme de chaſſe.

CAPTURA, æ. f. Plin. Capture, priſe. Proie, chaſſe. ‖ Sen. Le gain, la journée, le ſalaire, le prix du travail d'un Artiſan. ‖ Ce qu'un pauvre amaſſe en mandiant.

CAPTUS, ûs. m. Plin. Priſe, pincée. ‖ Ter. Capacité, portée d'eſprit, genie, naturel. ‖ Condition, état. ‖ Feſt. Lieu choiſi, établi pour ſacrifier. Captus trium digitorum. Plin. Ce qu'on peut prendre avec trois doigts. Pro captu rerum. Amm. Selon l'état des choſes. Ut eſt captus hominum. Cic. Autant que l'eſprit de l'homme peut porter.

CAPTUS, a, um. Cic. Pris, enlevé. ‖ Privé. ‖ Epris, engagé. ‖ Hor. Gagné. Oculis captus. Qui eſt aveugle. Captus mente. Cic. Fou, inſenſé. Captus locus. Lieu deſtiné.

CAPUA, æ. *f.* vetus & nova. Capoue, *ville de la Terre de Labour au Roiaume de Naples, en Italie.*

CAPULA, æ. *f.* Capulo, *l'une des Philippines, iſles de l'Ocean oriental.*

CAPULA, æ. *f. Varr.* Taſſe *ou* autre petit vaſe à boire.

CAPULARIS, *m. f.* rĕ. *n.* is. Qui n'a pas longtems à vivre. *Capularis ſenex. Sen.* Un vieillard qui, *comme on dit*, eſt ſur le bord de ſa foſſe.

CAPULATOR, ōris. *m. Colum.* Celui qui vuide un baril *ou* un autre vaiſſeau, qui puiſe dans l'un pour mettre dans l'autre.

CAPULO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cat.* Vuider un baril *ou* autre vaiſſeau; *ce qui ſe dit particulierement de l'huile*; ſous-tirer, tirer de deſſus ſa lie.

CAPULUM, i. *n. Feſt.* &

CAPULUS, i. *m. Cic.* Poignée, manche. ‖ *Plaut.* Biére, cercueil..

CAPUS, i. *m. Varr. Le même que* Capo.

CAPUT, itis. *n. Cic.* La tête. ‖ La vie. ‖ La ſource, l'origine, l'auteur. ‖ Le principal, le point, le nœud; ce qu'il y a de plus important dans une affaire. ‖ Chapitre, article, ſommaire, abregé. ‖ Propoſitions, theſes, maximes, concluſions. ‖ La fin. ‖ Le capital, la ſomme principale. ‖ L'homme *ou* une perſonne. ‖ *Caſ.* Source, embouchure. ‖ Bout. ‖ *Liv.* Chef. ‖ *Plaut.* Commencement. ‖ *Ter.* Conducteur. ‖ *Ovid.* Motif, ſujet. *Audax caput. Virg.* Un brave ſoldat, un homme de tête. *Caput facere.* Pouſſer, groſſir, *parlant d'un ulcere* ou *d'un clou qui ſe forme.* - *liberum facere. Cic.* Affranchir quelqu'un, le rendre libre, lui donner la liberté. *O lepidum caput! Ter.* O le galant homme! *Carum caput. Hor.* Un cher ami. *Caput contubernii. Veget.* Chef de file. *Capitis cauſam orare. Cic.* Défendre en juſtice une cauſe, où il s'agit de l'exil *ou* de la vie. - *condemnare. Cic.* Condamner à mort, *ou* au banniſſement. *Capitis minor. Hor.* Dégradé, privé du droit de Bourgeoiſie. Exilé, banni, fait eſclave, privé de la liberté. *Capite anquirere. Liv.* Proceder criminellement contre quelqu'un. - *damnatus. Cic.* Condamné à mort. - *expendere pœnas. Tac.* - *luere. Liv. perſolvere. Sen.* Etre condamné à mort, paier de ſa tête. - *ſuo decernere. Cic.* Prendre le danger ſur ſoi. *Salvo capite. Id.* Sans riſque, ſans danger. *A capite. Cic.* Par le commencement. *Sine capite manare res dicitur. Cic.* Ce bruit court ſans qu'on en ſache l'origine. *In capite. Plin. J.* Sur la frontiere. *Capita tignorum. Caſ.* Les deux bouts des ſolives. *Quatuor capita. Cic.* Quatre Maîtres, *en parlant de Cavaliers. Capita bubula. Suet.* Lieu à Rome *nommé* Capo di Bue. *Capita vel navim.* Croix ou pile, *d'une piece de monnoie.* Capite cenſi. *Voiez* Capite cenſus.

CAPUT Aqueum *ou* Capтuaquéum. Capaccio; *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté citérieure.*

CAPUT Arietis *ou* Arrii. *Voiez* Caſtellum Arianorum.

CAPUT Iſtriæ. Iſtria, *ville de l'Etat de Veniſe, capitale de l'Iſtrie, en Italie.*

CAPUT Padi. Quadrea, *village du Ferrarois, ſur le Pô, en Italie.* ‖ *Selon d'autres* Cadagoro, *village de la même Province.*

CAPUT Stagni. Capeſtan, *bourg de Languedoc, à trois lieues au Nord de Narbonne.*

CAPUT Stilari. Capo Stilari, *bourg de la Natolie propre, ſur le Cap blanc ou de Stilari, vis-à-vis Smyrne.*

CAPYTIUM, i. *n.* Capitina, æ. *f.* Capitio *ou* Capizzi, *bourg ou petite ville de la Vallée de Démona en Sicile.*

CAR, is. *omn. gen. Ovid.* Carien, qui eſt de Carie.

CARABIS, is. *m.* Carabi, *petite riviere de la Vallée de Mazzora, en Sicile.*

CARABUS, i. *m. Plin.* Crabe, *ſorte d'écreviſſe de mer.* ‖ Canot de Sauvage, *lié avec de petites branches au lieu de cordes.*

CARACA, æ. *f.* Caracca *ou* Carraca, Fluvius. Henares, *riviere de la Caſtille nouvelle en Eſpagne.*

CARACA *ou* Characha, æ. *f.* Urbs Carpetanorum. *On croit que c'eſt celle qu'on appelle aujourd'hui* Guadalajara.

CARACALLA, æ. *f. Aur. Vict.* Caſaque à la Gauloiſe.

CARACARUM Regio. Les Caracas, *grande contrée de la Terre ferme, dans l'Amerique Meridiodale.*

CARACHIZARA, æ. *f.* Carachizara *ou* Churio, *ville de Natolie en Aſie, ſur la côte de la Caramanie.*

CARACODES Portus. Le Port d'Algheri, d'Algher, *ou* d'Algery, *ville ſur la côte occidentale de Sardaigne.*

CARACORANA, æ. *f.* Caracoran, *ville de la grande Tartarie, ſur le Tartar.*

CARACOTINUM, i. *n.* Le Crotoy, *bourg de Picardie, à l'embouchure de la Somme.*

CARALIS. *Voiez* Calaris.

CARAMANIA, æ. *f.* La Caramanie, *l'une des quatre parties generales de la Natolie, en Aſie.*

CARAMANIÆ Mare, *ou* Cilicium Mare. La Mer de Caramanie, *ſur la côte Meridionale de la Natolie du côté de l'Orient.*

CARAMBICE *ou* Carambucis. L'Oby, *ſelon Cluvier, riviere de la Tartarie & de la Moſcovie.*

CARAMBICE Inſula. *Voiez* Nova Zemla.

CARAMBIS Promontorium. Le Cap Piſello *ou* Comano; *c'eſt le plus Septentrional de la Natolie.*

CARANCEBÆ, ārum. *f. plur.* Carancebes, *Forteresſe de la haute Hongrie, au confluent du Karom & du Temes audeſſus de Temeſwar.*

CARAQUI, ōrum. *m. plur.* Les Caraques, *peuples de l'Amerique Meridionale, le long de la côte du Quito.*

CARARIA *ou* Carraria, æ. *f.* Carare *ou* Carrare, *petite ville du Duché de Maſſa en Italie.*

CARASA, æ. *f.* Garis, *ville de Guyenne en France, dans les Pyrenées.*

CARASIA, æ. *f.* Caſaſia, Eski-Stamboul, *ruines de l'ancienne ville de Troade, bâtie par Alexandre ſur les ruines de Troye.*

CARASINI Urbs. Karaſu, *petite ville de la Crimée dans la petite Tartarie.*

CARAVACA, æ. *f.* Caravaca, *petite ville du Roiaume de Murcie, en Eſpagne, aux confins de l'Andalouſie.*

CARAVAGIUM, i. *n.* Caravagio, *bourg du Milanois, en Italie.*

CARBANIA *ou* Cerbania, æ. *f.* Cerboli, *Iſle de la Mediterranée ſur les côtes de Toſcane.*

CARBANTIA *ou* Carcentia, æ. *f.* La Grangia, *village d'Italie, dans le Territoire de Caſal, au Montferrat.*

CARBANTORICUM, i. *n.* Carlawrock, *bourg de la Nydeſdale en Ecoſſe.*

CARBAS, æ. *m. Vitr.* Le vent de l'Orient, *ou* de l'Occident équinoxial; le Nord-Eſt, *ou* le Sud-Oueſt.

CARBASA, ōrum. *n. plur. Virg.* Voiles de navire.

CARBASEUS, a, um. *Cic.*
CARBASINEUS, a, um. *Varr.*
CARBASINUS, a, um. *Plaut.* } De fin lin, de toile tres-fine.

CARBASUS, i. *f. Plin.* Lin fort fin. ‖ *Virg.* Voile de fin lin. ‖ Voile de navire.

CARBO, ōnis *m. Cic.* Charbon noir, *ou* braiſe éteinte. *Carbone notare. Perſ.* Deſapprouver, marquer de noir avec du charbon, *comme une choſe mauvaiſe*, ou *à éviter.*

CARBONA, æ. *f.* Carbon, *petite ville d'Afrique ſur la côte du Roiaume d'Alger.*

CARBONARA, æ. *f.* Carbonara, Capo Carbonara *ou* Capoferrato, *Cap & port de l'Iſle de Sardaigne, à l'entrée du Golfe de Cagliari du côté du Nord.*

CARBONARIA, æ. *f.* Mine de charbon, lieu où ſe trouve, où ſe vend, où l'on ſerre le charbon.

CARBONARIA Foſſa. Le port de Goro, *l'une des deux principales embouchures du Pô.*

CARBONARIUS, ĭi *m. Plaut.* Un charbonnier.

CARBONARIUS, a, um. *Plin.* De charbon. *Carbonarium negotium exercere.* Négocier en charbon. *Carbonarius ſaltus* ou *Carbonaria ſylva.* La Forêt noire, la Forêt Hercinienne, *en Allemagne. On donnoit autrefois ce nom à la partie des Ardennes qui occupoit le Haynaut.*

CARBONESCO, is, ĕrĕ. *Aur. Vict.* Devenir en charbon.

CARBRENA, æ. *f.* Carbre *ou* Carbray, *bourg ou petite ville de la Lagenie, en Irlande.*

CARBUNCULATIO, ōnis. *f. Plin.* Brouiſſement des arbres & des bleds, brouine qui brûle *au Printems* les boutons & les fleurs *qui pouſſent.*

CARBUNCULO, as, āvi, ātum, āre. *Plin.* &

CARBUNCULOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Plin.* Etre broui, brouiné, *ou* brûlé par une gêlée; *ou* par un mauvais vent. *Carbunculantur ſemina. Plin.* Les grains ſont brouis, *ou* brouinez. *Carbunculantia ulcera. id.* Ulceres rouges & enflammez, *ou* qui dégenerent en charbons.

CARBUNCULOSUS, a, um. *Col.* Brûlé, enflammé, embraſé, brûlant. *Carbunculoſa arena. Plin.* Terre ſablonneuſe, pleine de petites pierres rouges.

CARBUNCULUS, i. *m. Ad Her.* Petit charbon. ‖ *Plin.* Eſcarboucle, *pierre précieuſe.* ‖ La brouine des fruits de la terre. ‖ Charbon de peſte. ‖ *Celſ.* Petit ulcere enflammé. ‖ *Vitr.* Le carboncle, *ſable deſſeché par les exhalaiſons brûlantes qui ſortent de deſſous.*

CARCANOSIA, æ. *f.* Carcanoſſi *ou* Anoſſi, *contrée de l'Iſle de Madagaſcar, en Afrique.*

CARCASSIUS, a, um. &

CARCASSONENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. Qui eſt de Carcaſſone.

CARCASSO *ou* Carcaſſio, ōnis. *m.* Carcaſſum, i. *n.* Carcaſſonne, *ville Epiſcopale de Languedoc, en France.*

CARCER, ĕris. *m. Cic.* Priſon, geole, cachot, conciergerie. ‖ *Ter.* Coquin, ſcelerat, pendard; qui eſt digne de priſon. *Ain' tandem, Carcer? Ter.* Tu dis donc, maraud?

CARCERES, um. *m. plur. Cic.* Les barrieres, qui étoient au devant des loges des animaux farouches, *qu'on avoit pratiquées ſous les degrez du Cirque, d'où partoient ceux qui faiſoient des courſes de cheval*, ou *de chariot, dans les Spectacles* ou *Jeux du Cirque. A carceribus ad calcem. Cic.* ou *ad metas. Varr. A calce ad carceres. Cic.* Depuis le commencement juſqu'à la fin, depuis un bout juſqu'à l'autre.

CARCERARIUS, ĭi. *m. Plaut.* Geolier, Concierge de priſon.

CARCERARIUS, a, um. *Plaut.* De priſon, qui concerne la priſon. *Carcerarius quæſtus. Plaut.* Gain qu'on fait à être Geolier.

CARCESA. *Voiez* Caſarla.

CARCHEDON, ōnis. *f.* La ville de Carthage.

CARCHEDONIUS, a, um. Qui eſt de Carthage, Carthaginois.

CARCHEDONIUS. ĭi. *m. Plin.* Calcedoine, *ſorte d'eſcarboucle, pierre precieuſe de couleur changeante.*

CARCHEMIS, is. Carchemis, Karchemis, *ville autrefois de Syrie, ſur l'Euphrate.*

CARCHESIUM, ĭi. *n. Catul.* La hune d'un vaiſſeau. ‖ *Virg.* Taſſe faite en forme de hune. ‖ *Vitr.* Guindage; cabeſtan, machine à enlever des fardeaux. ‖ Mortaiſe.

CARCHI, ōrum. *m. plur. Peuples voiſins de la Medie.*

CARCINA, æ. Carcine, es. *f.* Nigropoli, *petite ville de Tartarie en Europe.*

CARCINIAS, æ. *m. Plin.* Pierre précieuſe de la couleur d'un crabe *ou* cancre marin.

CARCINITES Sinus, is. *m.* Le Golfe de Nigropoli, *dans la Mer noire, entre l'embouchure du Boriſthene & le détroit Cimmerien.*

CARCINODES, is. *n. Plin.* Polype, *eſpece de cancer qui vient d'ordinaire au nez.*

CARCINOMA, ātis. *n. Plin.* Cancer, *ou* chancre, *ulcere qui ronge la chair.*

CARCINUM Oppidum & Caput. Stilo, *ancien bourg des Brutiens dans la Calabre ulterieure, au Roiaume de Naples, en Italie.*

CARCINUS, i. *m. Lucan.* Le Cancer, *quatriéme ſigne du Zodiaque.* ‖ Cancre, crabe, groſſe écreviſſe.

CARCORA, æ. *f.* Carcora, *ville du Roiaume de Barca en Barbarie.*

CARCOVIAÇA, æ. *f.* Kirkwal *ou* Kirkewald, *petite ville capitale de l'Iſle de Mainland, l'une des Orcades.*

CARDAMOMUM, i. *n. Celſ. Plante odoriferante*, graine de paradis; Cardamome, Malaguette.

CARDAMUM, i. *n.* Naſitort *ou* creſſon alenois, *plante.*

CARDAMYLA, æ. *f.* Peloponeſi *ou* Car-

damile, es. *f.* Sapito, *ville de la Zaconie, en Morée.*

CARDAMYLE, es. *f.* Chii Inſulæ. Cardamyla, *ville de l'Iſle de Scio, aujourd'hui village ſur ſa côte Septentrionale.*

CARDIA, æ. Cardiapolis, is. *f.* Hexamilli *ou* Xamili, *l'Iſthme de Corinthe, qui joint la Morée à la Grece.*

CARDIACON, i. *n. ou* Cardiacus morbus, i. *m. Celſ.* Foibleſſe, débilité, maladie de cœur *ou* de l'eſtomac; douleur de l'eſtomac.

CARDIACUS, a, um. *Celſ.* Cardiaque, qui remedie aux maladies de cœur, & aux foibleſſes d'eſtomac. ‖ Sujet aux maladies de cœur, aux débilitez d'eſtomac; qui a l'eſtomac foible.

CARDIFFA, æ. *f.* Cardiff, *petite ville de la Principauté de Galles en Angleterre.*

CARDIGANUM. Cardigan, *ville de la Principauté de Galles en Angleterre.* ‖ *Cardigana Provincia.* Le Cardigan, Shire *ou* Comté de Cardigan, *en la même Province.*

CARDINALATUS, ûs. *m.* Cardinalat, *dignité de Cardinal.*

CARDINALIS, is. *m. f.* lě, *n.* is. *Vitr.* Qui concerne les gonds. ‖ Cardinal, principal. *Cardinales venti.* Les quatre vents principaux. *Cardinales temporum.* Les quatre ſaiſons de l'année.

CARDINALIS, is. *m.* Cardinal, *Prince de l'Egliſe.*

CARDINATUS, a, um. *Vitr.* Enclavé, emboité.

CARDO, ĭnis. *m. Virg.* Gond, pivot, *ſur lequel tourne une porte.* ‖ *Vitr.* Tenon *qui entre dans une mortaiſe.* ‖ *Hor.* Climat, contrée, payis. ‖ *Hygin.* Ligne d'un Pole à l'autre, *du Midi au Septentrion.* ‖ *Plin.* Sentier qui coupe une terre, *du Sud au Nord*; limite. *Cardo rei. Cic.* L'eſſentiel, le principal, le nœud, le point, la difficulté d'une affaire. *Virg.* Conjoncture, occaſion. - *ævi extremus. Sen. Ter.* L'extrême vieilleſſe, le déclin de l'âge, la fin de la vie.

CARDONA, æ. *f.* Cardone, *petite ville de Catalogne, en Eſpagne.*

CARDOPUS, i. *m.* L'armoire au pain, la huche.

CARDRONACENSIS Sinus. La Baye de Cardronac, *petit Golfe d'Angleterre, ſur la côte du Comté de Cumberland.*

CARDUELIA, æ. *f.* Le Carduel *ou* Cartuel, *partie de la Géorgie propre, en Aſie.*

CARDUELIS, is. *f. Plin.* Chardonneret, *petit oiſeau.*

CARDUUS, i. *m. Vitr.* Chardon, *plante. Carduus benedictus.* Chardon beni. - *fullonum* ou *veneris.* Chardon à carder. - *ſtellatus.* Chauſſetrape, *plante.* - *aculeatus.* L'artichaut de jardin.

CARE, ĭus, iſſĭmè. *adv. Cic.* Cher, cherement, à haut prix.

CARECTUM, i. *n. Vitr.* Glaïeul, *jonc pointu.* ‖ *Virg.* Lieu qui en eſt plein.

CAREIÆ, ārum. *f. plur.* Galera, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CARELIA, æ. *f.* La Carélie, *province de Suede, près du Golfe de Finlande.*

CARELSBROCA, æ. *f.* Careſsbrook *ou* Kariſbrock, *Château fort d'Angleterre, vis-à-vis du Comté de Hant.*

CARELSCRONIA, æ. *f.* Carelſcron, *ville de la province de Bleking, en Suede.*

CAREMBOLA, æ. *f.* La Caremboule, *Contrée de l'Iſle de Madagaſcar, en Afrique.*

CARENTONA, æ. *f.* Carentonius, i. *m.* La Charente, *riviere de France qui traverſe le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge.*

CARENTONIUM, i. *n.* Charenton, *village audeſſus de Paris, ſur la Seine.*

CAREO, ĕs, ŭi, căſſus ſum, ĭtum & căſſum, ĕrĕ. *Cic.* Manquer, avoir faute, avoir beſoin, être privé de, n'avoir point, être ſans, être exemt. ‖ *Ter.* Se paſſer de. *Careo id quod amo. Plaut.* Je ſuis privé de ce que j'aime. *Carere domo. Cic.* Etre abſent, éloigné, hors de ſa maiſon; *ou* être ſans retraite, n'avoir ni feu ni lieu. - *fide. Ovid.* N'être pas croiable, manquer de vraiſemblance. - *foro, Senatu, publico. Cic.* Ne paroître point au Barreau, ne point frequenter le Palais, n'aller point au Senat, ne ſe pas montrer en public. - *honore mortis. Virg.* Etre privé des honneurs de la ſepulture. - *lacrymis. Virg.* Ne pouvoir pleurer. - *morte. Hor.* Etre immortel. - *febri. Cic.* Etre quitte de la fievre. *Româ caremus. id.* Nous ſommes hors de Rome. *Præterquam tui carendum quod erat. Ter.* Outre qu'il falloit me priver de votre compagnie, *ou* me diſpenſer de vous voir.

CAREPULA, æ. *f.* Carapula, *ville de Mauritanie, en Afrique.*

CARES, ĭum. *m. plur.* Les Cariens, *Peuples de Carie.*

CARETHA Inſula, *ou* Dionyſia, æ. *f.* Gironda, *petite Iſle de la Méditerranée, ſur la côte de la Natolie.*

CARETUM, i. *n.* Karhais, Carhaix *ou* Kerahes, *bourg & Abbayie de l'Evêché de Quimper, en Bretagne.*

CAREX, ĭcis. *m. Virg.* Glaïeul, *jonc pointu & picquant.*

CARFERONIANA, æ. *f.* La Carfagnana, la Vallée de Carfagnana *ou* de Garfiniana, *petit payis du Modenois, en Italie.*

CARGAPOLIA, æ. *f.* Urbs & Provincia. Kargapol, *ville, lac & province du Mogoleſtan, en Aſie.*

CARIA, æ. *f.* La Carie, *ancien payis de l'Aſie mineure, vers la pointe du Sud-Oueſt de ce payis.*

CARIARA. *Voiez* Cararia.

CARIATIDES, um. *f. plur. Vitr.* Danſes en l'honneur de Diane. ‖ Colonnes taillées en figures de femmes.

CARIATÆ, ārum. *m. plur.* Les habitans de Carie, *ville de la Morée ou du Peloponeſe.*

CARIATIS, ĭdis. *f. Vitr.* Cariatide, *femme de Carie.*

CARIATUM, i. *n.* Cariati, *nom de deux villes de la Calabre citerieure, au Roiaume de Naples, en Italie.*

CARIBÆ, ārum. *m. f. plur.* Les Caribes, *ou plûtôt* Caraïbes *ou* Cannibales, *peuples des Antilles, en Amerique.*

CARIBANA, æ. *f.* La Caribane, *grande contrée de l'Amerique méridionale, entre l'embouchure de l'Orénoque & celle de la riviere des Amozones.*

CARICA, æ. *f. Ovid.* Figue ſauvage, figue graſſe. ‖ Carique, *ſorte de Navire. Carica carta. Stat.* Du parchemin. *Caricum ſepulcrum.* Mauſolée, tombeau magnifique, *par alluſion à celui de Mauſole Roi de Carie.*

CARICIUM, i. *n.* Carick, *petite ville de Lagénie, en Irlande.*

CARICUS, a, um. Qui eſt de Carie, Carien. ‖ Qui eſt de peu de conſequence, vil, mépriſable.

CARIDEMUM, i. *n. Voiez* Charidemum.

CARIES, ei. *f. Col.* Carie *des os*; vermoulure, pourriture de bois. *Caries vini. Plin.* moiſiſſure *ou* lie de vin.

CARILOCUS, i. *m.* Charlieu, *bourg du Charolois, en Bourgogne.*

CARILOCUS. Chailly, *bourg de l'Iſle de France, près de Senlis.*

CARINA, æ. *f. Cic.* Carene, quille de Vaiſſeau, groſſe & longue piéce de bois, *ou* pluſieurs miſes bout à bout, qui ſervent de fondement au corps du bâtiment, *ou plus generalement*, toute la partie du bordage, compriſe depuis la quille, juſqu'à la ligne d'eau; *ou dans les Poëtes*, un Navire.

CARINA, æ. *f.* Carin *ou* Quars, *petite ville ou bourg de Syrie, en Aſie, ſur la riviere d'Alep.*

CARINÆ, ārum. *f. plur. Cic. Quartier de Rome, ainſi nommé des maiſons dont le toit reſſembloit* à la carene d'un Navire. *Carinæ putaminum bifidæ. Plin.* Les deux moitiez d'une coquille de noix. ‖ Pleureuſes gagées pour ſuivre en pleurant un corps mort, & pour gémir autour du bucher.

CARINANTES. *Voiez* Carinor.

CARINARIUS, a, um. *Plaut.* Qui teint en jaune, de couleur de cire.

CARINATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de quille de Vaiſſeau. ‖ Qui a été carené, calfaté, mis en carene.

CARINIANUM, i. *n.* Carignan, *ville des Etats de Savoye, en Italie.*

CARINIANUM. *Voiez* Ivodium.

CARINO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Faire en forme de carene. ‖ Donner la carene, les œuvres de marée, le radoub, le calfas; calfater, mettre en carene.

CARINOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Feſt.* Invectiver, tailler finement & malignement: *d'où vient, Carinantes charta.* Satyres mordantes, qui n'épargnent perſonne; invectives.

CARINTHIA, æ. *f.* La Carinthie, *ou* Karuthen, *Province du Cercle d'Autriche, en Allemagne.*

CARINTHIUS, a, um. Qui eſt de Carinthie.

CARINULA, æ. *f.* Carinola, *ville de la Terre de Labour, au Royaume de Naples, en Italie.*

CARINUM, i. *n.* Carinæ, ārum. *f. plur.* Carine, *autrefois ville Epiſcopale, maintenant bourg & Principauté dans la Vallée de Mazara, en Sicile.*

CARIOSUS, a, um. *Col.* Carié, pourri, vermoulu, moiſi, rongé. ‖ Qui ſe carie, &c. Trop humide.

CARIS, is. *ou* Carus, ûs. *m.* Fluvius. Le Cher, *riviere de France, dans le Bourbonnois, le Berry & la Touraine.*

CARISSA, æ. *f.* Cariza, *ruines d'une ancienne ville dans l'Andalouſie, aux confins de la nouvelle Caſtille, en Eſpagne.*

CARISTUS, i. *f.* Cariſto, *ville Epiſcopale ſur la côte orientale de l'Iſle de Negrepont, en Grece.*

CARITAS, ātis. *f. Cic.* Cherté, prix exceſſif. ‖ Diſette, rareté. ‖ Amour. *Voiez* Charitas.

CARLATUM, i. *n.* Carlat, *bourg d'Auvergne, en France.*

CARLAWROCUM, i. *n.* Carlawrock, *bourg de la Nideſdale, en Ecoſſe.*

CARLEOLUM, i. *n.* Carlile, *petite ville du Comté de Cumberland, en Angleterre.*

CARLEONTINUM, Carlentinum, i. *n.* Carlentini, *petite ville de la Vallée de Noto, en Sicile.*

CARLINGFORDIA, æ. *f.* Carlingford, *petite ville de la Lagénie, en Irlande.*

CARLOSTEINUM, i. *n.* Carlſtein, *bourg du Cercle de Podberdesk, en Boheme.*

CARMAN *ou* Acarman, ānis. *m.* Coba, *ville de l'Arabie heureuſe, entre Chaibar & la Merque.*

CARMANIA *ou* Cermania, æ. *f.* Kherman, Kirmat *ou* Carmonie, *Province de Perſe, en Aſie.*

CARMANICUS Sinus. Le Golfe d'Ormus, *à l'entrée de la Mer Perſique, en Aſie.*

CARMANIOLA, æ. *f.* Carmagnole, *petite ville des Etats du Duc de Savoye, en Italie.*

CARMANUM, i. *n.* Carmain, *ville de Languedoc, en France.*

CARMANUS, a, um. Qui eſt de Chirman.

CARMARDENIA, æ. *f. Voiez* Maridunum.

CARMELITA, æ. *comm. gen.* Habitant du Mont-Carmel. ‖ Carme & Carmelite.

CARMELITANUS, a, um. &

CARMELITICUS, a, um. Du Carmel *ou* des Carmes.

CARMELIUS Campus. Campo Carmeli, *ancienne contrée d'Egypte entre le Nil, la Méditerranée, la Lybie extérieure & la Thébaïde.*

CARMELUS Mons, *unde* Carmelum Promontorium. Le Mont Carmel, *montagne de la Terre-ſainte, qui fait un Cap ſur la Méditerranée, dans la Tribu d'Iſſachar.*

CARMEN, ĭnis. *n. Cic.* Vers, Poëſie, Poëme, Ouvrage de Poëſie, diſcours aſſujetti à certaines meſures, chanſon, Epitaphe. ‖ Certaine formule, *ou* maniere de s'expliquer, *dont ſe ſervoient les Juges, les Ambaſſadeurs, les Prêtres dans leurs fonctions.* ‖ *Virg.* Charmes, enchantement. ‖ *Lucr.* Carde, peigne de Cardeur. *Carmen alternum. Ovid.* Dialogue en vers. - *exequiale. Ovid.* Chant funebre. - *famoſum. Hor.* - *mordax. Ovid.* - *probroſum. Tac.* Satyre contre quelqu'un. - *operoſum. Hor.* Vers qui donne de la peine, qui coûte beaucoup. - *perpetuum.* Poëme épique, qui contient une hiſtoire entiere. - *connubiale. Claud.* - *nuptiale. Catul.* - *ſociale. Ovid.* Epitalame. - *tragicum. Hor.* Tragedie. - *triviale. Juv.* Vau-de-ville - *vocale. Ovid.* Une chanſon. - *plenum. Cic.* Un vers moëlleux, plein, qui a une belle cadence. - *magicum. Virg.* Charme, enchantement. - *cruciatûs. Cic.* Le prononcé d'une Sentence du Juge criminel. - *divinum. Virg.* - *fatidicum. Claud.* Propherie *ou* prédiction. *ſeculare. Hor.* Poëſie chantée par les enfans de l'un & de l'autre ſexe aux Jeux ſeculaires. *Carminis arma. Ovid.* Tout ce qui contribue à la

beauté de la Poëſie. ‖ La force des charmes, des enchantemens. - *ars. Hor.* L'art de faire des vers. *Carmine capi. Virg.* Etre enchanté.

CARMENTA, æ. *f.* Carmente, *devineresse, mere d'Evandre, ainſi appellée, parce qu'elle ne répondoit qu'en vers.* Carmentæ. *f. plur. Surnom des Muſes, & des Parques.*

CARMENTALIA, ĭum. *n. plur.* Fêtes en l'honneur de Carmente.

CARMENTALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Virg.* Qui concerne Carmente. *Carmentalis porta. Virg.* La porte Carmentale *à Rome, appellée depuis* Scelerata, *à cauſe que ce fut par là que les* 306. *Fabiens &* 5000. *hommes de leur ſuite, ſortirent pour faire la guerre aux Toſcans, & qu'il n'en revint pas un.*

CARMINARIUS. *Voiez* Carminator.

CARMINATIO, ōnis. *f. Plin.* Le cardement de la laine, &c.

CARMINATOR, ōris. *m.* Cardeur de laine.

CARMINATRIX, īcis. *f.* Cardeuſe.

CARMINATUS, a, um. *Plin.* Cardé, peigné.

CARMINO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Carder, peigner la laine, &c.

CARMO *ou* Carmon, ōnis. Charmonia, æ. *f.* Carmone, *ville ancienne des Turdetains, dans l'Andalouſie en Eſpagne.*

CARNA Sylva, æ. *f.* Karnwald, *Forêt de la Suiſſe, dans le canton d'Underwaldt.*

CARNA, æ. *f. Ville de l'Arabie Heureuſe, aujourd'hui inconnue.*

CARNALES, ĭum. *m. plur. Varr.* Magiſtrats de Police pour la viande.

CARNALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. Charnel, de chair, qui concerne la chair.

CARNALITER. *adv. Prud.* Charnellement.

CARNARIUM, ĭi. *n. Col.* Garde-manger, *lieu où l'on ſerre la viande.* ‖ *Varr.* La Boucherie. ‖ *Plaut.* La viande de Boucherie. ‖ Un ſaloir.

CARNARIUS, ĭi. *m.* Boucher, *Marchand de viande.* ‖ Carnacier, qui mange beaucoup de viande. *Carnarius ſum, pinguarius non ſum. Mart.* J'aime la viande, & non la graiſſe.

CARNARIUS, a, um. *Mart.* Qui concerne la viande, la chair. *Taberna carnaria. Varr.* Etail de Boucher.

CARNARIUS *ou* Carnivocus Sinus. Le Golfe de Carnero, *partie du Golfe de Veniſe, entre l'Iſtrie & la Morlaquie.*

CARNEA Regio, æ. *f.* La Carnia, *petit payis de l'Epire, en Grece.* ‖ *Ville de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

CARNEUS, a, um. *Cor. Gall.* Fait de chair, qui eſt de chair.

CARNI, ōrum. *m. plur.* Peuples de la Carniole *ou* du Frioul.

CARNIA, æ. *f. Ville d'Ionie.* ‖ *Ville de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

CARNICUM Julium. Pontcha.

CARNIFEX, ĭcis. *m. f. Cic.* Bourreau, Exécuteur de Juſtice. ‖ Meurtrier, homicide, pendart, coquin. ‖ *Mart.* Carnacier, qui devore la chair, qui vit de carnage. ‖ Qui ſe tue, qui ſe défait ſoi-même. ‖ *Plaut.* Geolier, queſtionaire. *Carnifices pedes. Mart.* Pieds gouteux, qui tourmentent. - *manus. Sil. Ital.* Mains meurtrières. - *epulæ. Claud.* Feſtins, repas, qui ruinent la ſanté, où l'on empoiſonne.

CARNIFICINA, æ. *f. Cic.* Cruauté, meurtre, barbarie, inhumanité. ‖ Tourment, ſupplice. ‖ *Liv.* Place patibulaire, où l'on fait les exécutions de Juſtice; le lieu de ſupplice. ‖ L'exercice, le métier de Bourreau.

CARNIFICIUS, a, um. *adj. Plaut.* De Bourreau. *Carnificum cribrum. Plaut.* Un dos que le Bourreau a percé comme un crible à coups de fouet.

CARNIFICO, as, ārĕ. *Liv.* Faire le Bourreau, déchirer, mettre en pièces.

CARNIFICOR, āris, ātus ſum, āri. *Liv.* Etre mis en pièces, déchiré de coups, cruellement traité, maſſacré, exécuté par ordre de Juſtice.

CARNIOBURGUM, i. *n.* Keſinbourg, *ville de la Carniole, dans le Cercle d'Autriche, en Allemagne.*

CARNIOLA, æ. *f.* La Carniole, *Province du Cercle d'Autriche, en Allemagne.*

CARNIOLENSES, ĭum. *m. plur.* Les habitans de la Carniole.

CARNISPRIVIUM, ĭi. *n.* Le Carême, le tems du jeûne. ‖ Les Jours gras, le Carnaval.

CARNIVORUS, a, um. *Plin.* Carnacier.

CARNODUNUM, i. *n. Voiez* Carrodunum.

CARNOSUS, a, um. &

CARNULENTUS, a, um. *Plin. Solin.* Charnu, plein de chair, épais, bien nourri. *Carnulenta pectora. Prud.* De gros corps.

CARNOTENSIS Ager. Le pays Chartrain, *partie de la Beauce, Province de France.*

CARNOVIA, æ. *f.* Jagerndorf, *ville de Siléſie, Province du Roiaume de Boheme.*

CARNOVIUM, i. *n. Voiez* Curnonium.

CARNUATUM, Carnus. Saint Petronel, *bourg d'Autriche, en Allemagne.*

CARNUTENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. De Chartres, Chartrain.

CARNUTENSIS Ager. Le Payis Chartrain, *partie de la Beauce, Province de France.*

CARNUTES, um. *m. plur.* Peuples du payis Chartrain.

CARNUTUM, i. *n.* Carnutes, um. *m. plur.* Chartres, *ville Epiſcopale de la Beauce en France, & capitale du payis Chartrain.*

CARO, rnis. *f. Plin.* Chair *des animaux & des fruits. Caro toſta. Ovid.* Du rôti. *Caro putida. Cic.* Viande gâtée.

CAROBURGUS, i. *m.* Cherbourg, *ville & Port de mer, ſur la côte Occidentale de Normandie, dans le Cotentin, en France.*

CAROLEIUM, i. *n.* Carolei, *bourg de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CAROLESIUM, i. *n.* Le Charolois, *Contrée du Duché de Bourgogne en France.*

CAROLI Munimentum, Charles-Fort, *fort des Anglois au fond de la Baye de Hudſon, dans l'Amerique Septentrionale.*

CAROLI Portus. Carlshaven, *bourg de la Province de Bleking, en Suede.*

CAROLIÆ, arum. *f. plur.* Charoles, *ville capitale du Charolois en Bourgogne, province de France.*

CAROLINA, æ. *f.* La Charoline, *Contrée d'Amerique.* ‖ La Carline, *plante.*

CAROLINA Arx Ultoniæ. *Voiez* Carolomontium.

CAROLINA Regio, æ. *f.* La Caroline, *Contrée de l'Amerique Septentrionale, & partie de la Floride.*

CAROLINUM Promontorium. Le Cap de Charles, *nom de trois Caps de l'Amerique Septentrionale: l'un à l'entrée du Détroit de Hudſon; l'autre ſur la côte de Virginie, & la troiſiéme à la pointe de l'Isle de Cumberland.*

CAROLOBURGUM. Carelſtat.

CAROLOMONTIUM, ĭi. *n.* Leodienſe. Charlemont, *ville du Comté de Namur, aux Payis-bas.*

CAROLOMONTIUM Ultoniæ, i. *n.* Charlemont, *ville de Ultonie en Irlande.*

CAROLOPOLIS, is. *f.* Charleville, *ville de France, dans le Rhetelois, en Champagne.*

CAROLOPOLIS. Charles-Town *ou* Carelſtown, *ville de la Barbade, l'une des Antilles.*

CAROLOPOLIS, is. *f. Voiez* Compendium.

CAROLOREGIUM, i. *n.* Charleroi, *ville forte du Comté de Namur, aux Payis-bas.*

CAROLOSTADIUM, i. *n.* Carolopolis, is. *f.* Croatiæ. Carlſtat, *ville de Croatie, dans le Royaume d'Hongrie.*

CAROLOSTADIUM Franconiæ. Carloſtat, *ville du Cercle de Franconie, en Allemagne.*

CAROLOSTADIUM Sueciæ. Carloſtat, *ville de la Weſtregothie, en Suéde.*

CAROLUS, i. *m.* Charles, *nom d'homme.*

CARON Fluvius, ōnis. *m.* Le Caron, *grande riviere de Perſe, dans le Chuſiſtan.*

CARONIA, æ. *f.* Caronia, *bourg de Sicile, ſur la côte Septentrionale de la Vallée de Démona.*

CARONIUM, i. *n.* La Corunne *ou* la Corogne, *ville & port de Galice, en Eſpagne.*

CAROSA, æ. *f.* Caroſa, *petite ville ou bourg de la Natolie, ſur la mer noire.*

CARPA, æ. *f.* Carpa, *ville de l'Inde delà le Gange.*

CARPÆA, æ. *f. Caſ.* Sorte de danſe avec des armes à la main.

CARPASIA, æ. *f.* Carpaſium, i. *n.* Carpaſſo, *bourg ſur la côte Septentrionale de l'Iſle de Chypre, autrefois ville Epiſcopale.*

CARPATES, Carphatus Mons. Le mont Krapack, *ou* Carpack, *ou* Crapack, *ou* le mont Crapacz, *longue chaine de montagne qui environne la Hongrie, & la Tranſylvanie du côté du Nord.*

CARPATHIUM Mare. La Mer de Scarpanto, *partie de la Mediterranée autour de l'Iſle de Scarpanto.*

CARPATHIUS, a, um. Qui eſt de Scarpanto.

CARPATHUS, i. *f.* Inſula. Scarpanto, *Iſle de la Mediterranée, à l'entrée de l'Archipel, entre Rhodes & Candie.*

CARPENTARIA. Carpentaria, Carpenterland, *côte des Terres Auſtrales, s'il y en a.*

CARPENTARIUS, ĭi. *Veget.* Charpentier, carroſſier, charon. ‖ *Planc.* Cocher.

CARPENTARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne un carroſſe, un char ſuſpendu. *Carpentarius equus.* Cheval de carroſſe. *Carpentaria fabrica. Plin.* Boutique de carroſſier. ‖ Chantier de charron *ou* de charpentier.

CARPENTORACTE, is. *f.* Carpentras, *ville Epiſcopale du Comtat d'Avignon, en France.*

CARPENTUM, i. *n. Ovid.* Carroſſe, coche, char, chariot ſuſpendu. ‖ L'élevation d'une Planette, le lieu où elle ſe trouve en plus de dignitez.

CARPHEOTUM, i. *n. Plin.* Encens blanc, pur, net.

CARPINETUM, i. *n.* Carpineto, *bourg de la Champagne de Rome, en Italie.*

CARPINEUS, a, um. *Col.* De Charme, *arbre.*

CARPINUS, i. *f.* Charme, *arbre.*

CARPIO, ōnis. *f.* Carpe, *poiſſon du Lac de Garde, different de la Carpe ordinaire.*

CARPIO, onis. *f.* Kerpen, *petite ville enclavée dans le Duché de Juliers, en Allemagne.*

CARPIS, is. *f.* Carpen, *village de la baſſe Hongrie ſur le Danube, autrefois ville de Pannonie.*

CARPIS, is. *f.* Carpi, *village du Royaume de Tunis en Barbarie, autrefois ville Epiſcopale.*

CARPIUM, i. *n.* Carpio, *bourg d'Andalouſie en Eſpagne.*

CARPO, is, pſi, ptum, pĕrĕ. *Cic.* Prendre, cueillir, amaſſer, recueillir. ‖ Blâmer, cenſurer, reprendre. ‖ *Mart.* Duper, attraper, affiner, déniaiſer. ‖ *Liv.* Diviſer, ſeparer, partager. ‖ *Col.* Diminuer, conſumer. *Auras vitales carpere. Virg.* Vivre, reſpirer, prendre haleine. *Carpere iter. Mart.* Se promener, marcher. -*cibum. Varr.* Manger. -*fugam. Sil. Ital.* S'enfuir. -*gramina. Virg.* Brouter. -*opes. Ovid.* Oter, ravir les biens. *Mulier faciem ne carpito. l.* 12. *Tab.* Qu'une femme ne s'égratigne point le viſage. *Carpitur forma ſuo ſpatio. Ovid.* La beauté ſe paſſe avec le tems. -*caco igni. Virg.* Un feu ſecret le conſume. *Pectus carpitur. Prop.* L'avarice le tourmente, lui ronge le cœur. *Carpi. Virg.* Etre attaqué, tourmenté, inquieté, ſaiſi, agité. -*ad ſupplicium. Cic.* Etre mené au ſupplice. -*curâ alicujus. Ovid.* Etre inquiet pour l'amour de quelqu'un. -*juventâ perpetuâ. Ovid.* Jouir d'une perpetuelle jeuneſſe.

CARPTIM. *adv. Salluſt.* En recueillant çà & là; en glanant, en amaſſant de côté & d'autre, ſans ordre; en épluchant. ‖ *Liv.* A part, en détail, par parcelles, un à un, chacun en particulier. ‖ *Plin. J.* En paſſant legerement, en effleurant, ſans approfondir, ſommairement, en peu de mots.

CARPTOR, ōris. *m. Juv.* Ecuyer tranchant, un tranchant. ‖ *Gell.* Qui reprend. ‖ Cenſeur, critiqueur. ‖ Cardeur, éplucheur, glaneur, ramaſſeur de côté & d'autre.

CARPTURA, æ. *f. Varr.* L'action de glaner, d'éplucher, de chercher çà & là, de recueillir, d'amaſſer. ‖ La picorée des abeilles, *ſur les fleurs & ſur les fruits.*

CARPTUS, ûs. *m. Plin.* Ce qu'on prend, ce qu'on glane, ce qu'on amaſſe, &c. *Carptus trium digitorum. Plin.* Une pincée avec trois doigts.

CARPTUS, a, um. Ovid. Cueilli, recueilli, pris, ramaſſé, &c. ‖ Celſ. Cardé. ‖ Repris, critiqué, &c. Lana benè carpta. Celſ. De la laine bien cardée, dont on ſe ſervoit pour faire de la charpie.

CARPUDÆNUM, i. n. Capſia, bourg ou petite ville de la Romanie, en Turquie.

CARPUM, i. n. Carpo ou Carpi; ville du Modénois en Italie.

CARPUS, i. m. Celſ. Le poignet. ‖ Petron. Un tranchant, celui qui coupe les viandes. Voiez Captor.

CARRA-VERIA. Carra-Veria, Boor, Caſtoro, ville Archiepiſcopale de Macedoine, en Turquie.

CARRACA, Caraca, æ. f. Guadalajara, ville capitale des Algarres, en Eſpagne.

CARRACA, æ. f. Caravaggio, bourg & Duché du Milanois, en Italie.

CARRAGO, ĭnis. f. Vopiſc. Les bagages, les barricades dont on entoure un camp ou des retranchemens.

CARRANUM, i. n. Carrano, ville de la Vallée de Noto, en Sicile, dans le Territoire de Syracuſe.

CARRARIA, æ. f. Carrare ou Carare, petite ville & Principauté du Duché de Maſſac, en Italie.

CARRATHASANUM, Carrathaſſānum, i. n. Carrathaſan ou Carrathaſſan, Carpa, bourg de Natoli, ſur la Mer noire.

CARREA, Carēia, æ. f. Cheraſco, Chieras ou Quieraſque, ville du Piedmont propre, en Italie.

CARRHA, æ. f. Ville d'Arabie, ſur la Mer rouge.

CARRHÆ, arum. f. plur. Harran, Heron, ville de la Méſopotamie, où Craſſus fut défait par les Parthes: ou du Diarbeck, en Aſie.

CARRICTA, æ. f. Carrick, Comté, Province de l'Ecoſſe Meridionale.

CARRINA, æ. f. Cadina, bourg de la Province de Beira, en Portugal.

CARRIO, ōnis. m. Fluvius. Le Carrion, riviere des Aſturies, & du Royaume de Leon en Eſpagne.

CARRIO Comitum. Carrion de los Condes, ville du Royaume de Leon, en Eſpagne.

CARRODUNUM Lugiorum, i. n. Cracovie, ville de Pologne, capitale du Royaume, & Archiepiſcopale.

CARRODUNUM Pannoniæ. Karnburg, ville de Stirie, dans le Cercle d'Autriche, en Allemagne.

CARRODUNUM Sarmatiæ. Lembourg, ville de la Ruſſie, capitale d'un Palatinat de même nom.

CARRODUNUM Vindeliciæ. Kaiburg, ville de la Vindelicie.

CARROFUM, Carrofium. Charroux, bourg du Poitou, ſur la Charente, en France.

CARRUCA, æ. f. Plin. Carroſſe, caleche, coche.

CARRUCARIUS, ĭi. m. Ulp. Un cocher, charretier, carroſſier, charron.

CARRUCARIUS, a, um. Ulp. De carroſſe, de chariot.

CARRUM, i n. Hirt. &

CARRUS, i. m. Caſ. Char, chariot, charrette.

CARRUS, i. m. Car, riviere d'Angleterre.

CARSE, Chorſa, æ. f. Cars ou Chiſeri, ville de la Turcomanie, en Aſie.

CARSEOLI, Carſōli, ōrum. m. plur. Carſoli, village de la Campagne de Rome, en Italie.

CARSTIA. Voiez Karſtia.

CARSULA, æ. f. Carſuli, orum. m. plur. Caſigliano, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, autrefois ville Epiſcopale, dans le Duché de Spolete.

CARTAGENA, æ. f. Cartagene, ville du Royaume de Murcie en Eſpagne, ſur la Mediterranée.

CARTAGENA Nova. La nouvelle Cartagene, ville de l'Amerique Meridionale, dans la Terre ferme, capitale d'un Gouvernement qui porte ſon nom.

CARTAGINENSIS Præfectura. Le Gouvernement de Cartagene, Province de la Terre ferme, dans l'Amerique Meridionale.

CARTAGINENSIS Sinus. Le Golfe de Cartagene, partie de la Mediterranée ſur les côtes du Royaume de Murcie, en Eſpagne.

CARTALLUS, i. m. Bibl. Panier d'oſier, corbeille.

CARTAMITANUM Municipium, Cartima, æ. f. Cartama, petite ville du Royaume de Grenade en Eſpagne.

CARTARICON, onis. m. Cartaricon, riviere de la Romanie, en Turquie.

CARTEIA, Carthēia, Cartea, Cartha, æ. f. Algezira, ville d'Andalouſie en Eſpagne.

CARTENNÆ, arum. f. plur. Moſtagan, ville du Royaume d'Alger, en Afrique.

CARTERO, onis. m. Cartero, Ginoſa, riviere de l'Iſle de Candie.

CARTHAGINENSIS, m. f. ſĕ, n. is. &

CARTHAGINIENSIS, m. f. ſĕ, n. is. Carthaginois, qui eſt de Carthage.

CARTHAGINENSIS Sinus. Le Golfe de Tunis, ſur les côtes Septentrionales d'Afrique.

CARTHAGO, ĭnis. Carchedon, ŏnis. f. Carthage, ancienne ville d'Afrique, dans le Royaume de Tunis.

CARTHAGO, inis. f. Cartagene, ville maritime du Royaume de Grenade, en Eſpagne. Autre au nouveau Royaume de Grenade, en Amerique.

CARTHAGO-Nova Americæ. La nouvelle Cartagene, ville maritime, de l'Amerique Meridionale, capitale du Gouvernement de Cartagene, dans la Province de Terre ferme.

CARTHAGO Nova Hiſpaniæ. Cartagene, ville maritime du Royaume de Murcie, en Eſpagne.

CARTHAGO Vetus. Cartage la vieille, anciennement ville d'Eſpagne, où eſt aujourd'hui Cantaveja, en Arragon.

CARTHUSIA, æ. f. La grande Chartreuſe, celebre Monaſtere, chef de l'Ordre des Chartreux, dans les montagnes de Dauphiné, en France.

CARTIBULUM, i. n. Varr. Une table de pierre plus longue que large, & ſoûtenuë d'un ſeul pilier.

CARTILAGINEUS, a, um. Plin. De cartilage.

CARTILAGINOSUS, a, um. Celſ. Cartilagineux, plein de cartilages.

CARTILAGO, ĭnis. f. Plin. Cartilage, partie du corps plus dure que la chair, & moins dure que l'os. Arundinis cartilago. Plin. La moëlle, ou le dedans d'un roſeau, d'un jonc, d'une plume, du ſureau, &c.

CARTULA, æ. f. Villa-Nova del Rio, village d'Andalouſie en Eſpagne, près du Guadalquivir.

CARTUM, i. n. Carto, petite ville du Royaume de Barca, en Barbarie.

CARVATIDES, um. f. plur. Vitr. Figures de femmes ſervant d'ornement aux édifices, comme Thermes, &c.

CARUNCULA, æ. f. Cic. Petit morceau de chair. ‖ Celſ. Eſpece de filamens qui paroiſſent dans une urine épaiſſe.

CARUO, Caruonis. f. Ancienne ville des Ménapiens. On croit que c'eſt celle qu'on nomme Grave.

CARVOTA, æ. f. Voiez Caryota.

CARUS, a, um. Cic. Cher, précieux, qui coûte beaucoup, de grand prix. ‖ Cheri, bien aimé, favori. Carus ſibi. Cic. Qui eſt cher à ſoi-même, qui s'aime. Carior me mihi. Ovid. Que j'aime plus que moi même. -cariſſima lux venit. Ovid. Voici ce jour favori, ce jour ſi cher, tant ſouhaité, ſi fort deſiré, eſt venu.

CARUS Campus. Cercamp, village & Abbayie d'Artois, dans les Payis-bas François.

CARYCA, æ. f. Cal. Rhod. Du boudin fait de ſang, & de divers ingrediens.

CARYINUM, i. n. Plin. Huile de noix.

CARYINUS, a, um. &

CARYITIS, is. f. Plin. Eſpece de tithymalle, ou d'épurge, plante.

CARYNIA, æ. f. Ville d'Achaïe.

CARYNUS, a, um. Plin. de noix.

CARYON, yi. n. Une noix, un noyer. Carion myriſticon. Noix muſcade. Carya pontica. Noiſette. -Baſilica. Noix de noyer.

CARYOPHILLUM, i. n. Plin. Giroflier, arbre qui porte le clou de giroffle; le clou de giroffle même.

CARYOPHYLLUS, i. m. L'œillet, fleur.

CARYOPUM, i. n. Plin. Arbriſſeau de Syrie, qui a du rapport avec le Canellier, Arbre de l'Iſle de Ceylan dont la canelle eſt l'écorce.

CARYOPUS, i. m. Suc de noix, le ſuc qu'on en exprime.

CARYOTA, æ. Plin. &

CARYOTIS, idis f. Mart. Datte, fruit du Palmier. ‖ Aurel. Vict. Surnom qu'on donne à Caſſius, Capitaine Romain.

CARYSTUS, Caryſtos, i. f. Cariſto, ville Epiſcopale, ſur la côte Orientale de l'Iſle de Negrepont, dans l'Archipel.

CASA, æ. f. Cic. Cabane, chaumiere, hute, chaumine, loge, maiſonnette, caſematte, cazerne.

CASA Candida. Voiez Candida Caſa.

CASA-DEI. La Chaiſe-Dieu, village & Abbayie de la baſſe Auvergne, en France.

CASABUNDUS, a, um. Varr. &

CASANS, tis. part. Qui chancelle en marchant; qui bronche à chaque pas. Caſanti capite incedere. Plaut. Marcher, comme on dit, la tête entre les jambes, ou comme ſi on alloit tomber.

CASÆ Dei Fœdus. La Cadée, ligue de la Maiſon de Dieu, l'une des trois ligues qui compoſent la Republique des Griſons.

CASÆ. Ville de la Pamphylie, inconnue aujourd'hui.

CASALAQUEUM, i. n. Cazalegas, village de la Caſtille nouvelle près du Tage, autrefois ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe.

CASALE Audīmum. Caſale Audimo, bourg de la cote Occidentale de l'Iſle de Chypre.

CASALE, Caſale S. Evaſii. Caſal, ville d'Italie, capitale du Montferrat Mantouan.

CASALE Leucenſe. Caſale di Leucia, bourg de l'Iſle de Chypre, ſur la côte Septentrionale, vers l'Occident.

CASALE Majus. Caſale Maggiore, petite ville d'Italie ſur le Pô, dans le Cremonois, en Italie.

CASALE Novum. Caſale Nuove, petite ville de la Terre d'Otrante, au Royaume de Naples, en Italie.

CASALE Puſturlengum, Caſale Piſtorum. Caſale Puſturlengo, petite ville du Milanois, en Italie.

CASALIUM, ii. n. Caſal; la même que Caſale.

CASALMACHUS, i. m. Le Caſalmach. L'Irio, grande riviere de la Natolie, en Aſie.

CASALUS Sinus. Le Golfe de Calvi, ſur la côte Occidentale de l'Iſle de Corſe.

CASAÑUM Regnum. Le Royaume de Caſan, grande Contrée de la Tartarie Moſcovite.

CASANUM Tartariæ Moſcovitæ. Caſan, ville de la Tartarie Moſcovite, capitale du Royaume de même nom.

CASANUM Zagathaiæ. Caſan, ville capitale de la Province de Farganan, dans le Zachathay.

CASARCETONIA, æ. f. Caſarceton, village du Royaume de Tunis, en Barbarie.

CASARILLUM S. Mariæ. Caſarillo di S. Maria, lieu près des marais de Terracine, où ſont les ruines du Forum Appii.

CASARIUS, a, um. Feſt. Qui garde la maiſon.

CASBINUM, i. n. Casbin, Caſwin, ville de l'Terak, province de Perſe.

CASCALE, is. n. Caſcais, Caſcaës, petite ville l'Eſtramadoure de Portugal.

CASCANTUM, i. n. Caſcante, bourg de Navare, en Eſpagne.

CASCIA, Caſſia, æ. f. Caſcia, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché de Spolete.

CASCUS, a, um. Enn. Varr. Vieux, ancien. ‖ Uſé, qui ne vaut plus rien.

CASEALE, is. n. Col. Laiterie, lieu où l'on fait, & où l'on ſerre le fromage. ‖ Chaziere, chazeret, forme à faire des fromages.

CASEARIA, æ. f. Ulp. Le lieu où l'on fume, où l'on fait ſecher ou affiner les fromages; la boutique où l'on en vend.

CASEARIUS, a, um. Ulp. De fromage, qui concerne le fromage; qui fait ou qui vend du fromage.

CASELLÆ, arum. f. plur. Caſbel, Château de la Lombardie Ciſpadane.

CASENTINUS Ager. Le Caſentino, petit payis de la Toſcane, en Italie.

CASERTA, æ. f. Caſerta, ville Epiſcopale du Royaume de Naples en Italie, elle eſt dans la Terre de Labour.

CASERTÆ Mons. La montagne de Caſerta, montagne de la Terre de Labour, au Royaume de Naples, en Italie.

CASEUM, i. *n. Varr.* &

CASEUS, i. *m. Cic.* Fromage. *Caſeus mollis, muſteus ſive recens. Plin.* Fromage moû, blanc, à la pie, frais fait. *-oculatus, puniceus, fiſtuloſus, ſpongioſus. Col.* Plein de petit trous, qui a des yeux. *-bubulus. Plin.* De lait de vache. *-caprinus.* De lait de chevre *-ovillus.* De lait de brebis. *-equinus. Plin.* De lait de jument. *-glaciatus lacte fici. Col.* Fromage qu'on fait prendre avec du lait de figue. *Caſeum figurare. Plin.* Faire un fromage, le metere en forme.

CASGARIUM Urbs & Regnum. Caſcar, Caſghar, Chalzac, *ville de la grande Tartarie, en Aſie.*

CASHA, æ. *f.* Cash, *ville de la grande Tartarie, en Aſie.*

CASIA, æ. *f. Plin.* Canelle, *écorce odoriferante du canellier, arbre de l'Iſle de Ceilan.* ‖ *Virg. Sorte de plante que les abeilles recherchent.*

CASIA, æ. *f.* Caſio, *bourg du Boulonnois, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CASILIANUM, i. *n.* Caſigliano, *bourg du Duché de Spolete, en Italie, autrefois ville Epiſcopale.*

CASILINA, æ. *f.* &

CASILINUM, i. *n.* Caſtelluccio, *ancienne ville de la Campanie. C'eſt celle qu'on appelle maintenant Capoue.*

CASILINUS, i. *m.* Le Vulturne, *fleuve d'Italie. Voiez* Vulturnus.

CASIMOMAGUM, i. *n.* Caſinomăgus, i. *f.* Salomăcum, i. *n.* Coulogne, *bourg de Gaſcogne en France.*

CASINA, æ. *f. Plaut.* Une ſervante jolie.

CASINUM, i. *n.* Caſſino, *autrefois ville conſiderable des Volsques, dans la Terre de Labour, en Italie, au pied du Mont-Caſſin.*

CASIUS, Caſſius Mons, i. *m.* La Montagne de Lariſſa en Syrie, *dans le Territoire d'Antioche.*

CASITO, as, āre. &

CASO, as, āvi, ātum, ārĕ. *n. Plaut.* Chanceler, broncher, tomber ſouvent.

CASORLA. Caçorla, *bourg d'Andalouſie, en Eſpagne, au confluent du Guadalquivir & de la Guadamena.*

CASOS, Caſus, Caſſos, i. *f.* Caſſo, Caſſio, *Iſle de l'Archipel, l'une des Sporades.*

CASPERIA, Caſperula, æ. *f.* Aſpra, *village de l'Etat Eccleſiaſtique, dans la Terre de Sabine, en Italie.*

CASPERIA, Erbania, æ. *f.* Fortaventure, *Iſle de l'Ocean Atlantique, & l'une des Canaries.*

CASPIÆ Portæ. *Voiez* Caſpius.

CASPII, ōrum. *m. plur.* Les habitans d'autour de la mer Caſpienne.

CASPINGUM, i. *n.* Gieſſenburg, *ville du Comté de Hollande, près du Wahal.*

CASPIRA, æ. *f.* Caſſimire, Caſſemire *ou* Kachemire, *Province du Mogoliſtan, en Aſie.*

CASPIUS, a, um. Caſpien. Caſpium Mare. La Mer Caſpienne, *ou la Mer de Sala, de Bachu, de Xilan, de Tabariſtan &c.* ‖ *Grand Lac d'Aſie, entre la Perſe, la grande Tartarie, la Moſcovie, & la Georgie.* ‖ Caſpiæ portæ. *Les portes Caſpiennes, Détroit du Mont Taurus, les portes de Teſtis, entre le Mont Taurus, la mer Caſpienne.*

CASSANDA, æ. *f.* Caſſand.

CASSANDREA, æ. *f.* Caſſandria, Schiatto, *ville Archiepiſcopale de Macedoine, en Grece.*

CASSANUM Mediolanenſe, i. *n.* Caſſano, *gros bourg du Milanois, en Italie.*

CASSANUM Neapolitanum. Caſſano, *ville de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples en Italie.*

CASSANUM Perſicum. Caſſan, Caſſian *ou* Kaſchan, *ville de la Province d'Terac, en Perſe.*

CASSARUM, i. *n.* Caſſaro, *bourg de la Vallée de Noto, en Sicile.*

CASSELIA. Caſhel *ou* Kaſſel, *ville de la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, en Allemagne.*

CASSELLA, Caſella, Caſilia. Caſſel, Mont Caſſel, *ville de Flandre, dans les Pays-bas François, ſituée ſur une montagne.*

CASSELLUS Mons. Caſſello, *montagne d'Italie, près de Genes.*

CASSENA, æ. *f.* Caſſena, *ville de Nigritie, en Afrique.*

CASSES, ĭum. *f. plur. Virg.* Rets, filets, paneaux, toiles de chaſſeurs.

CASSIA Silveſtris. Abſar, *plante d'Egypte.*

CASSIANUM. *Voiez* Caſſānum Perſicum.

CASSICULUM, i. *n.* &

CASSICULUS, i. *m. Feſt.* Un petit filet, un petit rets.

CASSIDA, æ. *f. Virg.* Caſque, toute ſorte d'armure de tête.

CASSILIA. *Voiez* Caſſelia.

CASSILIUM, ĭi. *n.* Caſſel, *ville de Heſſe.*

CASSIMERA, æ. *f.* Caſſimere, Caſſimire, Kachemire, *Province du Mogoliſtan, en Aſie.*

CASSINOILUM, Caſſinogīlum, i. *n.* Caſſeneuil, *bourg de Guienne en France.*

CASSINOLIUM, Caſſinoilum, i. *n.* Chaſſeneuil, *bourg de Guienne en France : le même que le precedent.*

CASSINUM, i. *n.* Caſſino, *ville de la Campanie, au pied du Mont Caſſin. V.* Caſinum.

CASSIOPE, es. *f.* &

CASSIOPEA, æ. *f. ou* Caſſiopeia, æ. *f. Nom de femme.* ‖ Caſſiopée, *Conſtellation.* ‖ *Ville d'Epire.*

CASSIOPE, es. *f.* Joannina, Jannina, Janna, *ville de Theſſalie, en Grece.*

CASSIOPE. Santa Maria di Caſſapo, *ville de l'Iſle de Corfou.*

CASSIOPOLIS. *Ville de Sicile.*

CASSIPA, æ. *f.* Caſſipa, *grand Lac de la Province de Terre ferme, dans l'Amerique meridionale*

CASSIS, is. *f. Sen. Tr.* Rets, filet, paneau, toile de chaſſeur.

CASSIS, ĭdis. *f. Caſ.* Caſque, heaume, & autres armures de tête.

CASSISIUM, i. *n.* Caſſis, *village de France, ſur la côte de Provence, entre Marſeille & la Ciotat.*

CASSITA, æ. *f. Aul. Gell.* Une allouette hupée, *oiſeau.*

CASSITERIDES, um. *f. plur. Iſle de l'Ocean Occidental, où il y a des Mines d'étain.*

CASSITERIDES, Cattiterides, um. *f. plur.* Inſulæ. Les Sorlingues, *ſelon quelques uns, Isles ſituées, entre l'Irlande, l'Angleterre & la France, ſelon d'autres, Isles ſur la côte de Galice, en Eſpagne.*

CASSITERUS, i. *m. Plin.* Etain, *Métal que les Anciens ont appellé* plomb blanc.

CASSIUM, i. *n.* Caſei, *bourg du Milanois en Italie.*

CASSIUM. *Voiez* Caſium.

CASSONA, æ. *f.* Caſſona.

CASSOVIA, æ. *f.* Caſſovie, Caſchaw, *une des principales villes de la haute Hongrie.*

CASSUBIA, æ. *f.* La Caſſubie, *Contrée du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne.*

CASSUBUM, i. *n.* Caſſubi, *ville d'Aſie, dans la partie Septentrionale de l'Inde delà le Gange, ſur Chaberis.*

CASSUS, a, um. *Cic.* Vain, frivole, qui n'a que l'apparence, inutile, de nulle valeur. ‖ Vuide, creux, qui n'a rien dedans. *Caſſus aer lumine. Lucr.* Tems ſombre, couvert, obſcur, tenebreux; air chargé. *-labor Plin. J.* Travail inutile, peine perduë. *Lumine. Virg.* Mort, qui a perdu le jour. *luminis, lumine. Cic.* Aveugle, qui a perdu la vûë. *-venter. Plaut.* Un ventre vuide, qui n'a rien dans le ventre. *Augur caſſa futuri. Stat.* Une Devineresse ignorante. *Caſſum animâ corpus. Lucr.* Un corps ſans ame, un corps mort. *Virgo caſſa dote. Plaut.* Une fille qui n'a point de bien. *Caſſa nux. Hor.* Noix où il n'y a rien dedans, qui ne vaut rien. *Caſſum granum. Plin.* Grain qui n'a que l'écorce. *De* Caſſum *vient* Incaſſum. *adv. Lucan.* En vain, vainement, inutilement.

CASTAGNA, æ. *f.* Caſtagna, *montagne de la Turquie d'Europe, entre la Romanie, & la Macedoine.*

CASTALIA, æ. *f. Ville de Cilicie.* ‖ *Nom de femme.* ‖ *Fontaine du Mont Parnaſſe.*

CASTALIDES, um. *f. plur.* Les Muſes.

CASTALIUS Fons. *m.* La Fontaine Caſtalienne, *au pied du Mont Parnaſſe, conſacrée à Apollon & aux Muſes.*

CASTANEA, æ. *f. Varr.* Châtaignier, *arbre.* ‖ *Virg.* Châtaigne, *fruit du châtaignier.*

CASTANEA, æ. *f. Ville de la Theſſalie, près du Penée.*

CASTANEA, æ. *f.* Caſtaneira, *bourg de l'Eſtramadoure de Portugal.*

CASTANETUM, i. *n. Col.* Châtaigneraie, un bois de châtaigniers.

CASTANEUS, a, um. *Sipont.* De châtaigne, de châtaignier.

CASTANIA. Caſtellaneta, *ville Epiſcopale de la Terre d'Otrante au Royaume de Naples, en Italie.*

CASTANOVITUM. Caſtanowitz, *forteresse de Croatie, ſur la riviere d'Unna.*

CASTAON. *Voiez* Caſtulo.

CASTE, ĭus, īſsĭmè. *adv. Cic.* Chaſtement, purement, honnêtement, avec pudeur, avec integrité.

CASTEION, onis. *m.* Caſteion de las Armas, *village d'Arragon, en Eſpagne.*

CASTELFOLLITUM, i. *n.* Caſtelfollit, Caſtelfeuillette, *lieu de Catalogne en Eſpagne, ſur une hauteur.*

CASTELFORTIUM, i. *n.* Caſtelfort.

CASTELLA, æ. *f.* Caſtelle.

CASTELLA, æ. *f.* La Caſtille, *Province d'Eſpagne.*

CASTELLA Aurea. *Voiez* Terra Firma.

CASTELLA Nova. La Caſtille nouvelle.

CASTELLA Vetus, aut propria. La Caſtille vieille.

CASTELLACCIUM, i. *n.* Caſtellazzo *ou* Caſtellaccio, *bourg du Milanois, en Italie.*

CASTELLÆ Regnum. La Couronne, le Royaume de Caſtille, en Eſpagne.

CASTELLAMENTUM, i. *n. Arnob.* Service de repas en forme de piramide.

CASTELLANA, æ. *f.* Caſtellane, *ville de Provence en France.*

CASTELLANETA, æ. *f.* Caſtellaneta, *ville Epiſcopale de la Terre d'Otrante, au Roiaume de Naples, en Italie.*

CASTELLANUS, i. *m. Sall.* Qui demeure dedans *ou* autour, & ſous la protection d'un Château. ‖ Châtelain. *Caſtellani agreſtes. Liv.* Les payiſans d'une Châtellenie, d'autour d'un Château.

CASTELLANUS, a, um. *Cic.* De Château, &c. ‖ Caſtillan, qui eſt du Royaume de Caſtille. ‖ Gouverneur d'un Fort, Concierge d'un Château. *Caſtellanus triumphus. Cic.* Triomphe pour avoir pris une Forteresse. *-miles. Liv.* Un Soldat en garniſon.

CASTELLANUS Comitatus. Le Comté de Caſtel, *petit payis du Cercle de Franconie, en Allemagne.*

CASTELLARIUS, ĭi. *m. Front.* Celui qui eſt chargé de conduire, de prendre garde; un Inſpecteur, un Garde.

CASTELLATIM. *adv. Liv.* Par pelotons, par petites troupes, par bandes. ‖ *Plin.* Par tas, par morceaux, ſeparément. ‖ De Château en Château.

CASTELLAUNUM, i. *n.* Caſtellaun, Caſtelhun, *bourg ou petite ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne.*

CASTELLETUM, i. *n.* Le Catelet, *ville de France, dans le Vermandois, en Picardie.*

CASTELLIO ad Ararim, onis. *m.* Chaſtillon ſur Saone, *bourg du Duché de Bar, en Lorraine.*

CASTELLIO ad Ingerim. Chaſtillon ſur l'Indre, *ville de Tourraine, ſur l'Indre en France.*

CASTELLIO ad Ligerim. Chaſtillon ſur Loire, *ville de France, dans le Berri, aux confins du Gaſtinois.*

CASTELLIO ad Lupiam. Chaſtillon ſur Loing, *ville du Gaſtinois, en France.*

CASTELLIO ad Matronam. Chaſtillon ſur Marne, *ville de Champagne, en France.*

CASTELLIO ad Sequanam. Chaſtillon ſur Seyne, *ville du Duché de Bourgogne, en France.*

CASTELLIO, Caſtilio. Caſtillon, *ville de France, dans le Périgord.*

CASTELLIO, Caſtula. Caſtiglione Aretino, *bourg de Toſcane, en Italie.*

CASTELLIO de Lacu. Caſtiglione di Laco, *ville du Perugin, en Italie, dans l'Etat de l'Egliſe.*

CASTELLIO de Piſcaria. Caſtiglione di Piſcaria *ou* Piſcala, *bourg d'Italie, dans le Siennois, en Toſcane.*

CASTELLIO Mantuanus. Caſtiglione Mantuano, *bourg du Mantouan, en Italie.*

CASTELLIO Medulci. Chaſtillon de Medoc, *bourg de Guienne en France, dans le payis de Medoc.*

CASTELLIO Stiverorum. Caſtiglione delle Stivere, ville capitale d'une Principauté, dans le Mantouan, en Italie.

CASTELLIONENSIS aut Peruſinus Lacus. Le Lac de Caſtiglione, Lac de Traſimene, dans le Pérugin, en Italie.

CASTELLIONENSIS aut S. Praxedis Lacus. Le Lac de Caſtiglione ou de ſainte Praxede, petit Lac de la Campagne de Rome, en Italie.

CASTELLODUNUM, i. n. Châteaudun, ville du payis Chartrain, ou du Blaiſois, en France.

CASTELLUM, i. n. Cic. Château, Forteresſe, Citadelle, Fort. ‖ Vitr. Reſervoir d'eau, regard de fontaine; eſpece de petite tour voutée, où ſont les clefs des tuiaux, les robinets des canaux des fontaines. Caſtellum Philoſophiæ, Cic. Le fort de la Philoſophie. -forenſis latrocinii. Cic. L'appui, le ſoûtien des pilleries de la chicane. -omnium ſcelerum. Liv. Repaire ou retraite de tous les crimes. ‖ Caſtella. n. plur. Front. Fontaines élevées dans les places publiques.

CASTELLUM Album, Albicaſtrum, Caſtra Leuca. Caſtel-Blanco ou Caſtel-Branco, ville de la Province de Beira, en Portugal.

CASTELLUM Aquarum. n. Bade, ville de Suiſſe.

CASTELLUM Arianorum, Caſtelavium Auracium. Caſtelnaudari, ville de France, capitale du Lauragais, en Languedoc.

CASTELLUM Baldum. Caſtel-Baldo, bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie.

CASTELLUM Brolium. Caſtel di Brolio, bourg de la Vallée de Demona, en Sicile.

CASTELLUM Cattorum. Caſſel, ville de Flandre, aux Payis-bas.

CASTELLUM Durantis. Caſtel-Durante. Voiez Urbanea.

CASTELLUM Grottarum, Cupra Maritima. Le Grotte, village de l'Etat de l'Egliſe ſur la côte de la Marche d'Ancone.

CASTELLUM Holmium. Caſtel-Holm, forteresſe de Suede, ſur la côte Meridionale de l'Iſle d'Aland.

CASTELLUM Hunnorum, Caſtellaunum. Caſtellaun ou Caſtelhun, bourg du Palatinat du Rhin, en Allemagne.

CASTELLUM Lombardum. Caſtel-Lombardo, ville autrefois Epiſcopale de Natolie, ſur la côte Meridionale, vis-à-vis l'Iſle de Chypres.

CASTELLUM in Voſago. Chatte, Chaſtel ſur Moſelle, petite ville de Lorraine, ſur cette riviere.

CASTELLUM Menapiorum. Keſſel, ville de Brabant.

CASTELLUM Morinorum. Caſſel, ville de Flandre, dans les Payis-bas.

CASTELLUM Ovi. Caſtel del Ovo, petite Iſle de la mer Mediterranée, dans le Golfe de Naples.

CASTELLUM Pariſiorum. Voiez Lutetia.

CASTELLUM Petræ. Caſtello della Pietra, bourg ſur un Roc, près de l'Adige, dans l'Evêché de Trente.

CASTELLUM Ripenſe. Voiez Caſtellum Durantis.

CASTELLUM Septem Turrium. Le Château des Sept-Tours, ſur la mer de Marmara à l'entrémité Orientale de Conſtantinople.

CASTELLUM Tabernarum. V. Tabernæ Moſellanicæ.

CASTELLUM Timerenſe, ou Timeracenſe. Châteauneuf en Timerais.

CASTELLUM Vetranum. Caſtel-Vetrano, ou Eutella, ville de la Vallée de Mazara, en Sicile.

CASTELNAUDARIUM. Caſtelnaudari, ville de France, capitale du Languedoc, en Languedoc.

CASTELO, Caſtellum Empuriarum. Caſtello d'Ampurias, bourg de Catalogne, en Eſpagne.

CASTERIA, æ. f. Plaut. L'endroit d'une Galere, où l'on ſerre les rames, quand elle ne va pas en mer.

CASTIFICUS, a, um. Sen. Tr. Qui rend chaſte.

CASTIGABILIS, m. f. lĕ, n. is. Plaut. Puniſſable; qui merite correction, châtiment, réprimande.

CASTIGATE, ĭus. ĭſsĭmè. adv. Macr. Correctement.

CASTIGATIO, ōnis. f. Cic. Châtiment, punition, peine. ‖ Correction, reprimande, mercuriale, reprehenſion, reproche.

CASTIGATOR, ōris. m. Hor. Qui châtie, qui punit, qui reprend, qui reprimande; cenſeur, critique, correcteur, qui reprime, qui modere.

CASTIGATORIUS, a, um. Plin. J. Qui ſert à châtier, à punir, à corriger, &c.

CASTIGATUS, a, um. Cic. Châtié, puni, corrigé. ‖ Repris. ‖ Ovid. Regulier, correct; & les autres ſens de Caſtigo. Caſtigatus animi dolor. Cic. Une peine d'eſprit adoucie. Caſtigatiſſima forma mulier. Cic. Une femme d'une beauté accomplie, parfaite, ſans défaut.

CASTIGO, as, āvi, ātum, ārĕ. Cic. Châtier, punir, corriger, reprendre, réprimander, faire une mercuriale. ‖ Hor. Polir. Plin. Temperer, adoucir, réprimer, moderer. Caſtigare ſe in re aliqua. Cic. Se corriger, ſe blâmer ſoi-même de quelque choſe. -verbis aliquem. Cic. Blâmer quelqu'un, lui faire des reproches. -moras. Virg. Faire avancer, hâter, preſſer; faire doubler le pas, faire diligenter. ‖ Mart. Châtier la pareſſe, blâmer la lenteur. -carmen ad unguem. Hor. Polir un Poëme avec la derniere exactitude; limer des vers, leur donner toute la juſteſſe poſſible.

CASTILIO Stiverorum. Voiez Caſtellio Stiverorum.

CASTILLIO Mantuanus. Voiez Caſtellio Mantuanus.

CASTIMONIA, æ. f. Cic.

CASTIMONIUM, ĭi. n. Apul.

CASTITAS, ātis. f. Cic. &

CASTITUDO, ĭnis. f. Accius. Chaſteté, continence, integrité, pureté, innocence.

CASTOR, ōris. m. Plin. Caſtor, Bievre, quadrupede amphibie. ‖ Le frere de Pollux & d'Helene. Caſtor & Pollux. Le feux ſaint Elme, méteore enflamé, qui voltige quelquefois autour des navires, & quelquefois s'attache aux maſts, aux vergues & aux manœuvres.

CASTOREA, ōrum. n. plur. Virg. &

CASTOREUM, i. n. Lucr. Teſticules de Caſtor. ‖ Chant de guerre.

CASTORES, um. m. plur. Les Jumeaux Caſtor & Pollux.

CASTOREUS, a, um. Plin. De Caſtor.

CASTORIA, Caſtoria Caſtra. Caſtoro, petite ville de la Macedoine en Grece, aux confins de l'Albanie.

CASTRA, ōrum. n. plur. Cic. &

CASTRA, æ. f. Accius. Camp, Fort, retranchement. ‖ Poſte, campement. ‖ Pavillons, Tentes. Caſtra hyberna. Quartiers d'hyver. -æſtiva. Les campagnes, ou campement de l'été. cerea. Claud. Ruches d'abeilles. Caſtra movere. Virg. Décamper, lever le camp, changer de poſte. -conſtituere, facere. Caſ. -locare. Lucan. imponere. Sil. Ital. -metari. Liv. -ponere. Cic. Se camper, aſſeoir ſon camp, ſe poſter. Caſtris conferre. Cic. -convertere. Caſ. Poſer ſon camp en face d'un autre. Caſtra cingere vallo. Liv. Faire des lignes tout autour de ſon camp. -navalia. Caſ. -nautica. Cor. Nep. Le mouillage d'une armée navale. -habere ad oppidum. Cic. Etre campé devant, ou ſous une ville. -ſtativa. Cic. Camp, poſte arrêté où l'on demeure quelque tems. -adequitare Tac. Faire la ronde autour du camp. -movere in hoſtem. Sil. Ital. Faire marcher aux ennemis. Caſtrorum metator. Cic. Maréchal de Camp. Exuere caſtris. Sil. Ital. Mettre l'allarme dans un quartier, l'attaquer, l'enlever. Caſtris inſiſtere. Ovid. Demeurer ferme dans ſon camp.

CASTRA, ōrum. n. plur. Nom commun à pluſieurs Villes.

CASTRA Alata. Edimbourg, ville capitale d'Ecoſſe, ſituée dans la Lothiane.

CASTRA Cæcilia. Caceres, bourg de l'Eſtramadoure de Portugal.

CASTRA Catulina. Tuln, ville de la baſſe Autriche, ſur le Tuln, un peu au deſſus de ſon confluent avec le Danube.

CASTRA Conſtantia. f. Coutance, ville de la baſſe Normandie.

CASTRA Exploratorum. Old-Carlile, ville d'Angleterre, dans le Cumberland. ‖ Selon d'autre c'eſt Burg-upon-Sands.

CASTRA Germanorum. Briſca, Berſac, Brixar, ville de la Mauritanie Céſarienne, en Afrique, ou dans la Province de Tenes, au Roiaume d'Alger en Barbarie.

CASTRA Hannibalis. Caſtelli, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure.

CASTRA Herculis. Erkelens, ville de la Gueldre, enclavée dans le Duché de Juliers.

CASTRA Julia. Trugillo, Truxillo, petite ville de l'Eſtramadoure d'Eſpagne.

CASTRA Leuca. Voiez Caſtellum Album.

CASTRA Lucii. Chalus, bourg avec Château dans le Limouſin, Province de France.

CASTRA Mariana. La Camargue, Contrée de Provence, partie du Territoire d'Arles, en France.

CASTRA Metallina. Voiez Metallinum.

CASTRA Ordeonii ſeu Hordeonii. Ordinguen, petite ville du Dioceſe de Cologne, en Allemagne.

CASTRA Poſthumiana. Caſtro el Rio, ancienne petite ville, ou bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.

CASTRA Saræ. Sarbourg ou Sarebourg. Il y a deux villes de ce nom ſur la Sâre, l'une dans l'Archevêché de Treves, l'autre en Lorraine, près des montagnes de Vauges.

CASTRA Vetera. Santen, ville du Duché de Cleves, dans le Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.

CASTRA Vetera. Voiez Ellerena.

CASTRA Vicelliana. Voiez Metalſinum.

CASTRA Ulpia. La ville de Cleves. Voiez Colonia Ulpia Trajana.

CASTRAMETANS, tis. m. Liv. Maréchal de camp, ou Ingenieur; Maréchal des logis de l'Armée, qui va avec le Maréchal de camp de jour, partager le terrain du camp aux Maréchaux des logis des Regimens, &c.

CASTRAMETATIO, ōnis. f. Bud. L'action de tracer, de marquer un camp.

CASTRAMETATOR, ōris. m. Le même que Caſtrametans.

CASTRAMETOR, āris, ātus ſum, āri. Liv. Prendre les dimenſions d'un camp; diviſer, partager, diſtribuer le terrain d'un camp, diſpoſer un campement.

CASTRATA, æ. f. Plin. Sorte de froment, qui a l'œil rougeâtre.

CASTRATIO, ōnis. f. Col. Le retranchement des teſticules, l'action de châtrer les animaux. ‖ L'action d'emonder, de tailler les arbres.

CASTRATURA, æ. f. Plin. Le nettoïement du bled, ſoit par la roüe, en le jettant contre le vent, ſoit par le van ou le crible.

CASTRATUS, a, um. Cic. Châtré. ‖ Plin. Emondé, taillé. Caſtrata reſpublica. Cic. La République à qui on a ôté ſes principales forces, qu'on a privée de ce qui ſoûtenoit ſa gloire. -vitis. Plin. Une vigne taillée.

CASTRENSIS, m. f. ſĕ, n. is. Cic. Du camp, qui concerne le camp. ‖ Qui eſt au ſervice du Prince, ſoit à la guerre, ſoit à la Cour. Caſtrenſis corona. Feſt. Couronne qu'on donnoit à celui qui étoit entré le premier dans le camp ennemi. -ratio. Cic. Les Ordonnances du camp, les loix de la guerre. -triumphus. Liv. Triomphe accordé à celui qui enlevoit un camp ennemi, ou qui s'en rendoit le maître. -cibus. Spart. Un mets facile à apprêter. Caſtrenſe verbum. Plin. Le mot, le mot du guet. ‖ Un terme de l'art militaire. -peculium. Pomp. Ce qu'on amaſſe, ce qu'on gagne à la guerre pour s'entretenir. -ſtipendium. Plin. J. Solde, paye des ſoldats.

CASTRENSIS Ducatus. Le Duché de Caſtro, petit payis d'Italie, entre la mer de Toſcane, le Siennois, l'Orvietan & le Patrimoine de ſaint Pierre.

CASTRENSIS Tractus. Le Caſtrez, Contrée du haut Languedoc, Territoire de la ville de Caſtres.

CASTRIFERRENSIS Comitatus. Le Comté de Sarwar, Contrée de la baſſe Hongrie.

CASTRIMONIUM, Caſtrum, i. n. Caſtro, bourg de la Campagne de Rome, en Italie.

CASTRO, as, āvi, ātum, ārĕ. Châtrer. ‖ Emonder, élaguer, tailler, rogner, ôter, retrancher. Caſtrare arbores. Plin. Emonder, élaguer les arbres. -alvearia. Col. Ne laiſſer dans les ruches que ce qu'il faut de miel pour

la nourriture des abeilles. - avaritiam. Claud. Corriger l'avarice, la réprimer. - caudas catulorum. Colum. Rogner la queuë aux petits chiens. - vites. Catul. Tailler les vignes. - vina ſaccis. Plin. Paſſer, couler du vin par la chauſſe, par la manche ou par un ſac; ſoit pour le clarifier, ſoit pour adoucir ſa dureté.

CASTROVILLARIUM, i. n. Caſtrovillare, petite ville de la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.

CASTRUM, i. n. Cic. Fort, fortereſſe, redoute, retranchement, citadelle, château. ‖ Plaut. Un camp. Caſtris undecimis. Quint. Curt. En onze jours de marche.

CASTRUM, i. n. Nom commun à pluſieurs villes.

CASTRUM Altum ou Alatum, n. Edimbourg, Capitale d'Ecoſſe.

CASTRUM. Caſtro, ville du Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante, ſur la bouche du Golfe de Veniſe. ‖ Petite ville de Toſcane, en Italie, Capitale du Duché de Caſtro.

CASTRUM. Châtres, ville de l'Iſle de France, à ſix lieues au midi de Paris, dans le Hurepoix ſur la riviere d'Orge.

CASTRUM ad Loedum ou Caſtrum Lidium. Château du Loir, petite ville du Maine, en France.

CASTRUM ad Mare Bruccanum. Caſtel-à Mar-della Brucca, petite ville du Royaume de Naples, dans la Principauté citerieure, en Italie.

CASTRUM ad Mare de Gulfo. Caſtel-à Mar-di-Gulfo, petite ville de la Vallée de Mazara, en Sicile.

CASTRUM ad Mare Stabiarum. Caſtel-à Mar di Stabia, ville Epiſcopale de la Terre de Labour, au Royaume de Naples & ſur le Golfe de Naples.

CASTRUM Alarici. Alairac, village du bas Languedoc, en France.

CASTRUM Albienſium. Caſtres, ville Epiſcopale du haut Languedoc, en France.

CASTRUM Alio. Châtel Aillon, bourg de Poitou, en France.

CASTRUM Altum, Caſfrela, ville du Royaume de Valence, en Eſpagne.

CASTRUM Aragonenſe. Caſtel Aragoneſe, ville de Sardaigne, dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle.

CASTRUM Bonæ Spei. Le Fort de bonne Eſperance, à la pointe meridionale de l'Amerique.

CASTRUM Bononienſe. Caſtel Boloneſe, petite ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

CASTRUM Brientii ou Briantii. Château-Briant, petite ville de la haute Bretagne en France, vers les confins de l'Anjou.

CASTRUM Britonum. Dunbriton, ville de la Livonie, en Ecoſſe.

CASTRUM Cæſaris ou Sigerici. Caſtro de Xeris, bourg de la Caſtille vieille en Eſpagne.

CASTRUM Cæſaris. Voiez Fanum Sancti Severi.

CASTRUM Caledonium. Dunkeld ou Dunkelden, ville du Comté de Perth, en Ecoſſe.

CASTRUM Cameracenſe. Château Cambreſis, ville du Cambreſis, aux Païs-bas François.

CASTRUM Caninum. Château Chinon, bourg du Nivernois, en France.

CASTRUM Carum. Caſtro-Caro, bourg de Toſcane, en Italie, dans le Florentin.

CASTRUM Celſum. Chantonceau, petite ville de France, en Bretagne, près de la Loire.

CASTRUM Corvolinum, i. n. Corbeil, ville de France.

CASTRUM Delphini. Château Dauphin, Château fort de France, dans une Vallée des Alpes au Dauphiné.

CASTRUM Dorium. Caſtro Doria, bourg ſur la côte occidentale de l'Iſle de Sardaigne.

CASTRUM Dunum. Châteaudun, ville du Blaiſois, contrée de l'Orleanois, en France.

CASTRUM Durantis. Caſteldurante ou Urbanea, petite ville du Duché d'Urbain, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

CASTRUM Francorum. Caſtel Franco, bourg de la Marche Treviſane, dans l'Etat de Veniſe, en Italie.

CASTRUM Francum ou Francorum. Caſtel Franco, petite ville de l'Etat de l'Egliſe, dans le Boulonnois, en Italie.

CASTRUM Francum ou Marcellinum. Voiez Canoa.

CASTRUM Gandulfi. Caſtel Gandolfo, bourg de la Campagne de Rome, en Italie.

CASTRUM Geloſum. Caſtel Geloux, petite ville de France, dans le Duché d'Albret, en Gaſcogne.

CASTRUM Genuenſe. Voiez Caſtrum Aragonenſe.

CASTRUM Gontherii. Château-Gontier, petite ville d'Anjou, en France.

CASTRUM Guelfum Caſtellanum. Caſtel Guelfo, bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

CASTRUM Heraldi. Châtellerault, ville du Poitou, en France.

CASTRUM Johannis. Enna ou Caſtro Joanni, ville de la Vallée de Noto, en Italie.

CASTRUM Iphium ou Taxianum. Le Château d'Iff, Forterreſſe de France, ſur les côtes de Provence, près de Marſeille.

CASTRUM Luteræ. Lauterbourg, bourg & château de la Prevôté de Wiſſembourg, en Alſace.

CASTRUM Minervæ. Caſtro, ville maritime de la Terre d'Otrante, au Roiaume de Naples, en Italie.

CASTRUM Mirabellum. Caſtel Mirabello, bourg avec un bon port & un château, ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie.

CASTRUM Nantonis ou Landonis. Château-Landon, petite ville du Gâtinois en France, ſur le Loin, aux confins de l'Iſle de France.

CASTRUM Novum Aurelianenſe. Château-Neuf, bourg de l'Orleanois, ſur la Loire.

CASTRUM Novum Bituricenſe. Château-Neuf, ville de Berry ſur le Cher, à cinq lieues au midi de Bourges.

CASTRUM Novum Dalmatiæ. Châtel-Nuovo, ville de l'Hezergowine en Dalmatie, ſur le Golfe de Cattaro.

CASTRUM Novum Engoliſmenſe. Château-Neuf, ville ou bourg de l'Angoumois, ſur la Charente.

CASTRUM Novum Ferrarienſe. Caſtel-Nuovo, bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans le Ferrarois, en Italie.

CASTRUM Novum Grafinianum. Caſtel-Nuovo de Carfagnana, petite ville de l'Etat de Modene, en Italie.

CASTRUM Novum Hetruriæ. Santa Marinella, bourg du Patrimoine de ſaint Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

CASTRUM Novum Inſulæ Franciæ. Château-Neuf, dans l'Iſle de France.

CASTRUM Pediadum. Caſtel Pediado ou Pediada, bourg au milieu de l'Iſle de Candie.

CASTRUM Novum Piceni. Flaviano, ruines d'une ville des Picentins, dans l'Abruzze ulterieure, au Roiaume de Naples, en Italie.

CASTRUM Novum Siciliæ. Caſtro Nuovo, ville de la Vallée de Mazara en Sicile.

CASTRUM Plebis. Voiez Civitas Plebis.

CASTRUM Plebis. Voiez Plebs.

CASTRUM Porciani. Château Porcien, petite ville de Champagne en France, avec titre de Principauté.

CASTRUM Rampanum. Caſtel Rampano, ou Rampani, Aſopo, bourg fortifié de la Zaconie, en Morée.

CASTRUM Rampum. Caſtel Rampo, ancienne ville de Macedoine, ſur le Golfe d'Ajomanna, dans la Turquie d'Europe.

CASTRUM Raynaldi. Château Raynard, Renard ou Regnard, petite ville du Gâtinois en France, ſur la riviere d'Ouaine.

CASTRUM Regale. Caſtro Réale, petite ville de la Vallée de Démona, en Sicile.

CASTRUM Reginaldi. Château Regnaud, petite ville de Champagne en France, avec titre de Principauté.

CASTRUM Rivi. Caſtro el Rio, petite ville ou bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.

CASTRUM Rufum ou Caſtrum Radulphium. Château-Roux, ville de Berry en France, ſur l'Indre.

CASTRUM Salinarum. Château Salins, bourg de Lorraine, près de la riviere de Seille.

CASTRUM ou Fanum S. Vindelini. Saint Vindelin ou Vendelin, petite ville de l'Electorat de Treves, en Allemagne.

CASTRUM S. Anemundi. S. Chaumond, ville du Lionnois en France, ſur le Giez.

CASTRUM S. Angeli. Le Château Saint-Ange, Citadelle de la ville de Rome.

CASTRUM S. Angeli. Sant-Angelo, ville du Milanois, en Italie.

CASTRUM S. Petri. Caſtel S. Pietro, petite ville Epiſcopale de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

CASTRUM S. Petri. Halicarnaſſe, ville de la Natolie en Aſie, ſur la pointe du Sud-Oueſt.

CASTRUM S. Severi. Caſtel Seprio, bourg du Milanois, en Italie, ſur la petite riviere d'Olona.

CASTRUM Saracenum. Caſtel Saracino, bourg de la Baſilicate, au Royaume de Naples, en Italie.

CASTRUM Saracenum. Caſtel Sarazin, ou Caſtel ſur Azin, bourg ou petite ville du haut Languedoc, en France, au confluent de l'Aziq & de la Garonne.

CASTRUM Selinum. Caſtel Selino, bourg ou petite ville ſur la côte meridionale de l'Iſle de Candie.

CASTRUM Seſſola. Caſtel di Seſſola, ruines de l'ancienne Sueſſula, ville de la Campanie, ou Terre de Labour, au Roiaume de Naples, en Italie.

CASTRUM Sfachienſe. Caſtel Sfachia, petite ville ſur la côte meridionale de l'Iſle de Candie, avec un bon port.

CASTRUM Siciliæ Urbs. Ville de Sicile ruinée.

CASTRUM Stilliconis. Caſtion, bourg du Duché de Milan, ſur l'Olone, en Italie.

CASTRUM Tabernarum. Voiez Tabernæ Moſellanicæ.

CASTRUM Theodoricum. Château Thierry, ville de Champagne en France, ſur la Marne.

CASTRUM Tocneſe. Caſtel Tocneſe ou Clémoutzi, petite ville fortifiée dans le Belvedere en Morée, ſur le Cap qui porte ſon nom.

CASTRUM Truentinum. Voiez Truentum.

CASTRUM Veteranum. Caſtel Vetrano ou Enſella, petite ville de la Vallée de Mazara, en Sicile.

CASTRUM Vetus. Caſtel Vetere, petite ville, autrefois Epiſcopale, dans la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.

CASTRUM Villanum. Château Vilain, bourg de Champagne en France, ſur l'Aube, vers ſa ſource.

CASTRUM Urdialæ. Caſtro di Urdiales, petite ville d'Eſpagne, ſur la côte de Biſcaye.

CASTULA, æ. f. Varr. Sorte de petit habillement de fille, comme tablier, cotteron, juppon, corcet, bavolet; & autres de ſimple toile.

CASTULA. Caſtiglione Aretino, bourg de Toſcane en Italie, dans le Florentin.

CASTULO ou Caſtulo Parnaſia: Caſſon, autrefois ville Epiſcopale, maintenant village d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle & l'Andalouſie.

CASTULONENSIS Saltus. Puerto Muradal. Le même que Caſtulo.

CASTUM, i. n. Tert. Tems de mortification. In caſto Cereris eſſe. Feſt. Etre dans le tems de la celebration des myſteres de Cerès, pendant leſquels les femmes gardoient une exacte continence.

CASTUS, ûs. m. Varr. Ceremonie de Religion, reglement pour le Service divin. Voiez ritus.

CASTUS, a, um. Cic. Chaſte, integre, irréprochable, incorruptible, pur, honnête, continent, modeſte, devot. Caſtus moribus. Mart. Celui de qui les mœurs ſont ſans reproche. - à culpa. Plaut. Irreprochable, exemt de faute, qui n'eſt coupable en rien. Caſtiſſimus vir. Cic. Un homme d'une droiture, d'une integrité, & d'une conduite exemte de tout reproche.

CASUALIS, m. f. le, n. is. Varr. Caſuel. Caſualis declinatio. Diom. La déclinaiſon des noms.

CASUENTUM ou Baſentium, i. n. Fluvius. Le Baſiento, riviere de la Calabre ſuperieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.

CASULA, æ. f. Plin. Petite maiſon, maiſonnette, cabane, hute, loge, &c. ‖ Chaſuble.

CASURGIS, idis. f. Ville qu'on croit être Prague, capitale de Boheme.

CASURGIS. Voiez Caurzima.

CASUS, ûs *m. Cic.* Chute. ‖ Accident, deſaſtre, diſgrace, incident, infortune, malheur. ‖ Cas, fait. ‖ Danger, peril, ruine, deſtruction. ‖ Cas fortuit, avanture, hazard, rencontre inopinée, occaſion. ‖ Faute, mauvais pas. ‖ Sort, fortune, ſuccès, événement, riſque. ‖ Cas *ou* variation d'un nom. *Caſus latinus. Varr.* L'Ablatif. *Caſus ſi inciderit. Planc. Cic.* Si le cas y échoit. *Caſus urbis. Virg.* La ruine, la deſtruction d'une ville, ſa chute. *-maris. Tac. marini. Virg.* Les riſques de la mer. *-graviſſimus. Cic.* Fâcheuſe ſituation. *In caſum dare. Tac.* Hazarder; mettre au hazard, à l'avanture. *Caſu. Cic.* Par hazard, par cas fortuit, inopinement, par avanture.

CATABATHMUS, i. *m.* Salona, *ville du Royaume de Barca en Barbarie, partie d'Afrique.*

CATACIUM, i. *n.* Cantazara *ou* Cantazaro, *ville Epiſcopale de la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CATACLYSMUS, i. *m. Varr.* Débordement, inondation, déluge.

CATACUMBÆ, ārum. *f. plur.* Catacombes, *lieu près de Rome, où l'on enterroit autrefois les ſaints Martyrs.*

CATADROMUS, i. *m. Vitr.* Corde tendue, *ſur laquelle on danſe.* ‖ Machine pour lever des fardeaux. ‖ *Suet.* Lice, carriere.

CATADUPA, ōrum. *n. plur.* Catadupes du Nil, *lieux où ſes eaux ſe précipitent à plomb du haut d'une montagne d'Ethiopie.*

CATADUPI, ōrum. *m. plur. Peuples d'Ethiopie, voiſins des Catadupes.* ‖ Cataractes du Nil.

CATAGRAPHUM, i. *n. Plin.* Image, peinture qui eſt de profil qui n'eſt vûe que de côté.

CATAGRAPHUS, a, um. *Cat.* Figuré, plein de figures, *ou* peint de diverſes couleurs.

CATAIA, æ. *f.* Le Catay *ou* Kathay, *grand payis à l'Orient de l'Aſie; c'eſt la Chine.*

CATALAUNENSIS, *m. f.* ſë, *n.* is. Catalan, de Catalogne. ‖ Châlonnois, qui eſt de Châlons ſur Marne.

CATALAUNIA, æ. *f.* La Catalogne. *Voiez* Catalonia.

CATALAUNICI Campi, ōrum. *m. plur.* Le Camp d'Attila, en Champagne, *dans l'Evêché de Chalons.*

CATALAUNICUS, a, um. Qui eſt de Châlons en Champagne.

CATALAUNIUM, i. *n.* &

CATALAUNUM, i. *n.* Châlons ſur Marne, *en Champagne.*

CATALOGUS, i. *m.* Catalogue, liſte de noms, rôle.

CATALONIA, æ. *f.* La Catalogne, *Principauté & Province d'Eſpagne, ſur la Mediterranée, aux confins de France.*

CATAMIDIO, as, āvi, ātum, āre. *Spart.* Expoſer à la riſée publique, mettre au carcan.

CATAMITUS, i. *m. Cic.* Infame, jeune homme, effeminé.

CATANA *ou* Catina, æ. *f.* Catane, *ville Epiſcopale de Sicile, au pied du mont Gibel.*

CATANZARA, æ. *f.* Catanzare, *ville de la Calabre ulterieure; au Roiaume de Naples, en Italie.*

CATAPHRACTA, æ. *f. Veget.* Cuiraſſe, cotte de mai.. ‖ Sorte de bandage. *Cataphracta tergoris.* Le deſſus de la peau du crocodile.

CATAPHRACTARIUS, a, um. *Lampr.* &

CATAPHRACTUS, a, um. *Salluſt.* Armé de toutes piéces, de pied en cap, équippé en guerre; Cuiraſſier. *Navis cataphracta.* Navire de guerre.

CATAPIRATER, ĕris. *m. Lucil.* La ſonde *ou* le plomb, pour meſurer la hauteur de la mer.

CATAPLASMA, ătis. *n. Plin.* Cataplaſme, emplâtre.

CATAPLASMO, as, āre. *Bibl.* Faire *ou* appliquer un cataplaſme.

CATAPOTIUM, i. *n. Celſ.* Pillule, bole, *remede qu'on avalle ſans mâcher.*

CATAPULTA, æ. *f. Caſ.* Machine avec laquelle on jettoit des javelots; une arbalète. *Catapulta ulmea. Plaut.* Une poignée de verges faites de branches d'orme fort menues.

CATAPULTARIUM Pilum, i. *n. Plaut.* Javelot à mettre dans la catapulte; le matras d'une arbalête.

CATAPULTARIUS, ĭi. *m. Plaut.* Celui qui étoit au ſervice de la catapulte; Arbalêtrier.

CATARACTA, æ. *f. Liv.* Herſe de porte-ſarraſine, treillis de groſſes membrures de bois ferrées par le bout, *ſuſpendu par une corde, & qui joue dans deux couliſſes, pour le pouvoir faire tomber quand on veut.*

CATARACTA, æ. *f. ou* Cataractes, æ. *f. Vitr.* Cataracte, caſcade, chute, ſaut d'une riviere, qui ſe précipite du haut en bas. ‖ *Plin.* Ecluſe, bonde d'étang *ou* de canal. ‖ *Oiſeau dont les yeux ſont de couleur de feu, & les plumes blanches & qui a des dents.* ‖ Suffuſion, eau coagulée entre l'uvée & le criſtallin, *qui empêche de voir.*

CATARACTA Gandavenſis *ou* Agger Gandavenſis. Le Sas de Gand, *ville des Payis-bas, dans la Flandre Hollandoiſe.*

CATARACTONIUM, i. *n.* Catterick, *village du Comté d'Yorck, en Angleterre, autrefois ville. ſur la Swale.*

CATARACTUS, i. *m.* Fluvius. Anapodari, *riviere de l'Iſle de Candie, ſur la côte méridionale.*

CATARRHUS, rhi. *m. Celſ.* Rhume, catarre, fluxion.

CATASCOPIUM, ĭi. *n. Gell.* Brigantin, Pinace, Fregate legere, *pour aller à la découverte.*

CATASCOPUS, i. *m. Hirt.* Eſpion, qui eſt aux écoûtes.

CATASTA, æ. *f. Plin.* Pilori, échelle, machine, où l'on expoſoit les criminels dans une place publique. ‖ *Tibul.* Entrave de bois qu'on mettoit aux pieds des eſclaves. ‖ *Suet.* Lieu fermé de bois dans une place publique, où l'on expoſoit nuds les eſclaves qu'on vouloit vendre.

CATASTROMA, ătis. *n.* Le tillac, le pont d'un navire. ‖ Tapis de pied.

CATASTUS, i. *m. Vitr.* Eſclave.

CATACONUS, a, um. *Vitr.* Qui eſt fort tendu. Qui n'eſt pas fort élevé, peu haut *ou* abaiſſé, tendant en bas.

CATECHESIS, is. *f.* Inſtruction; Catechiſme, *où l'Ecolier répond aux queſtions du Maître.*

CATECHETICUS, a, um. *terme Eccleſ.* concernant le Catechiſme.

CATECHISMUS, i. *m. terme Eccleſ.* Catechiſme.

CATECHIZO, as, ārĕ. *Eraſm.* Catechiſer, inſtruire.

CATECHUMENUS, i. *m. Bud.* Catechumene; celui qu'on inſtruit, qu'on catechiſe.

CATECHUNTES, um. *m. plur. Vitr.* Lieux qui naturellement rendent la voix ſourde, qui étouffent le ſon.

CATEIA, æ. *f. Virg.* Eſpèce de javelot, *ou* machine à lancer des pierres.

CATELANI, ōrum. *m. plur.* Catelans.

CATELLA, æ. *f. Cic.* Petite chienne. ‖ *Hor.* Petite chaîne, *ou* chaînette.

CATELLUS, i. *m. Cic.* Petit chien. ‖ *Liv.* Petit lien, chaîne, petite chaînette.

CATENA, æ. *f. Cic.* Chaîne, lien, attache. ‖ *Vitr.* Un tirant, *piéce de bois qui a un tenon à chaque bout, & qui étant chevillée entretient la charpente.* ‖ Piéce de fer qui tient l'ancre *qui eſt une barre de fer attachée au bout d'une poutre, & ſcellée ſur le dehors d'une muraille.*

CATENÆ, ārum. *f. plur. Cic.* Ceps, fers, menottes, *qu'on met aux criminels pour les enchaîner. Catena mulierum. Plin.* Les ceintures des Dames Romaines, faites en forme de chaînes. *Catenarum plena quaſtio. Cic.* Queſtion embarraſſée, pleine de difficultez, d'embarras. *Catenis legum obſtrictus. Cic.* Retenu par la rigueur des loix.

CATENARIUS, a, um. *Sen.* De chaîne. *Catenarius canis.* Chien d'attache, qu'on tient à la chaîne.

CATENATIO, ōnis. *f. Vitr.* Liaiſon, aſſemblage, enchaînement.

CATENATUS, a, um. *Cal. Cic.* Enchaîné; lié, attaché, garotté, chargé de chaînes; qui eſt aux fers. ‖ *Hor.* Eſclave. *Catenatus hamus. Plin.* Hameçon qui tient à une chaîne. *- janitor. col.* Chien d'attache près d'une porte. *Catenata lagena. Mart.* Une bouteille garnie d'oſier, de natte, de jonc, &c. *Catenati labores. Mart.* Un enchaînement de travaux, une ſorte de peines, des ſoins continuels, des fatigues qui ſe ſuccedent les unes autres. *verſus. Quintil.* Des vers liez les uns aux autres.

CATENO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cal. Cic.* Enchaîner, mettre aux fers, charger de chaînes, lier, attacher, garotter.

CATENULA, æ. *f. Liv.* Petite chaîne, chaînette.

CATERLOGENSIS Comitatus. Le Comté de Caterlagh, *dans la Lagénie en Irlande.*

CATERLOGUM, i. *n.* Caterlogh *ou* Carlow, *ville d'Irlande, capitale du Comté de même nom, en Lagenie.*

CATERVA, æ. *f. Cic.* Multitude, foule, grande aſſemblée de peuple, troupe de gens. ‖ *Veget.* Corps de ſix mille hommes. ‖ *Hor.* Bande de ſoldats. *Caterva peditum*, un Bataillon; & *Turma equitum*, un Eſcadron.

CATERVARIUS, a, um. *Suet.* Qui eſt par troupes, qui va par bandes.

CATERVATIM, *adv. Liv.* En foule, par bandes, par troupes, en corps. ‖ *Liv.* Confuſement, pêle mêle, en deſordre.

CATHARTICUS, a, um. *Celſ.* Purgatif, qui purge.

CATHARUM. Cattaro.

CATHEDRA, æ. *f. Hor.* Chaire où l'on enſeigne. ‖ *Phæd.* Chaiſe à s'aſſeoir. ‖ Siege Epiſcopal. *Supina in delicias cathedra. Plin.* Chaiſe de commodité.

CATHEDRALITIUS, a, um. *Mart.* De chaiſe. *Cathedralitius ſervus.* Qui porte *ou* qui mene en chaiſe; porteur, traîneur de chaiſe. ‖ *Bud.* Delicat, fainéant, qui eſt toujours aſſis.

CATHEDRARIUS, a, um. *Sen.* Qui concerne la chaire. *Cathedrarius Philoſophus. Sen.* Un pedant; homme qui n'eſt Philoſophe qu'en chaire, qui ne pratique point ce qu'il prêche; un tartuffe.

CATHENESIA, æ. *f.* Caithneſſ *ou* Cathnes, *Province la plus ſeptentrionale d'Ecoſſe.*

CATHOLICA, æ. *f.* Catolica, *Bourg de la Romagne, ſur la côte, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CATHOLICUS, a, um. *Quint.* Univerſel, general, Catholique.

CATIFA, æ. *f.* El-Catif, *ville de l'Arabie heureuſe en Aſie, ſur le Golfe de Baltora.*

CATILLA, æ. *f. Plaut.* Une femme friande.

CATILLO, ōnis. *m. Feſt.* Qui aime les bons morceaux, qui aime la bonne chere, un friand. ‖ Un côteau.

CATILLO, as, āvi, ātum, ārĕ. Aimer la bonne chere, être friand. ‖ Lecher les plats, manger goulument.

CATILLUS, i. *m. Col.* Petit plat, écuelle. ‖ *Paul. JCT.* Le deſſus d'une meule de moulin.

CATILLUS Mons. La Montagne de Tivoli, *près de Rome, en Italie.*

CATILO, ōnis. *m. Lucil.* Un Loup marin.

CATINA, æ. *f.* Catane, *ville de Sicile, au pied du Mont Gibel.*

CATINE, es. *f. Le même que* Catina.

CATINUS, i. *m. Vitr.* Petit baſſin, plat, écuelle.

CATOBLEPAS, æ. *m. Plin.* Bête dont le regard tue.

CATOCHITES, æ. *m. Plin.* Pierre précieuſe, *qui croit dans l'Iſle de Corſe, qui s'attache aux mains* comme une gomme.

CATOMIUM, ĭi. *n. Laber.* La nuque du col. ‖ La machine à laquelle l'on attachoit ceux qu'on vouloit feſſer.

CATOMUM, i. *n. Le même que* Catomium.

CATONA, æ. *f.* La Catone *ou* Catona, *village ſur un Cap de même nom, dans la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples.*

CATONEUM, i. *n.* Codogno, *ville ou bourg du Milanois, dans le Lodeſan en Italie.*

CATONIUM,

CATONIUM, ĭi. *n.* *Cic.* L'enfer, lieu ſoûterrain. ‖ La machine *Catomium.*

CATRALEUCOS, i. *m.* Catraleucum, i. *n.* Cabrella, *village de Portugal, ſur une petit. riviere de même nom, entre Lisbone & Evora.*

CATTARA, æ. *f.* Căthărum, i. *n.* Cattaro, *ville maritime de Dalmatie.* ‖ Cattaræ ſinus. *Le Golfe de Cattaro, ſur la mer Adriatique, entre Raguſe & Scutari.*

GATTÆ, ārum. *m. plur.* &

CATTI, ōrum. *m. plur.* Les peuples de Brunſwick, &c.

CATTI, Chati, Chaſſi, orum. *m. plur.* Les Cattes, *anciens peuples de Germanie, qui occupoient la Heſſe & les environs.*

CATTIGARA, æ. *f.* Caicheu, *ville de la Chine, dans la Province de Xantung.*

CATTIMELIBOCENSIS Comitatus. Le Comté de Catzenellebogen, *autrefois état particulier de la Weteravie, maintenant au Lantgrave de Heſſe.*

CATTORUM Vicus. Catwick. *Il y a deux villages dans la Hollande, qui portent ce nom & qui ne ſont ſéparez que par des Dunes : l'un eſt ſur le bord de la mer, & l'autre plus dans les terres à l'endroit où le Rhin ſe perd dans les Sables.*

CATTUACI, ōrum. *m. plur.* &

CATUATICI, ōrum. *m. plur.* Les habitans de Douay, & des environs.

CATTUS, i. *m.* Fluvius. Le Katzbach, *petite riviere de Sileſie, Province du Royaume d'Hongrie.*

CATULARIA, æ. *f.* Une des portes de Rome, *ainſi nommee, de ce qu'aux environs ſe faiſoit le Sacrifice* d'une chienne rouſſe *à l'honneur de la Canicule, pour la conſervation des biens de la terre.*

CATULIACUS Vicus. Saint-Denis, *ville de l'Iſle de France, à deux lieues, au Nord de Paris.*

CATULINA Caſtra. Tuln, *bourg d'Autriche, ſur une riviere de même nom.*

CATULINUS, a, um. *Plin.* De chien. *Catulina caro. Feſt.* De la chair de chien.

CATULIO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Varr.* Etre en rut, en chaleur ; deſirer le mâle, *parlant des chiennes chaudes.*

CATULITIO, ōnis. *f. Plin.* La chaleur des animaux, le tems que les femelles cherchent le mâle.

CATULUS, i. *m. Varr.* Petit chien. ‖ Petit de quelque animal que ce ſoit. ‖ *Plaut.* Entrave, lien, fer, collier qu'on met au col d'un chien.

CATURACTONIUM, i. *n.* Catterick, *village du Comté d'York en Angleterre, autrefois ville.*

CATURICINUS Pagus. *Voiez* Cadurcenſis Provincia.

CATURIGES, Catiriges, Catoriges, um. *m. plur.* Les Caturiges, *anciens peuples de la Gaule Narbonnoiſe, qui habitoient ce que nous appellons le Gapençois.*

CATUS, a, um. *Cic.* Aviſé, circonſpect, fin, prudent, ſage. ‖ *Hor.* Adroit, ingenieux, ruſé, ſubtil. *Legum catus. Auſ.* Sçavant Legiſte. *Cata dicta.* Bons mots.

CAVA, æ. *f. Plin.* Trou dans lequel les oiſeaux nichent ; boulin de colombier, dans lequel couvent les pigeons.

CAVA, æ. *f.* Cava, *ville Epiſcopale du Royaume de Naples, dans la Principauté citerieure, en Italie.*

CAVACHIUM, i. *n.* Urbs & Regnum. Cavachi, *petite ville de l'Iſle de Niphon, la principale de celle du Japon.* ‖ *Royaume de la même Iſle.*

CAVADUS Fluvius, i. *m.* Le Cavado, *riviere de Portugal, dans la Province de Tra los Montes.*

CAVÆDIUM, ĭi. *n. Plin. J.* ou Cavum ædium. *n. Vitr.* Cour d'une maiſon ; lieu découvert, environné de corps de logis.

CAVALLA, æ. *f.* Cavalla, *ville de Macedoine, dans la Turquie en Europe, ſur le Golfe de Conteſſa.*

CAVAMEN, ĭnis. *n. Solin.* Un creux, un grand trou.

CAVANA, æ. *f.* Ville de l'Arabie Heureuſe.

CAVANENSIS Comitatus. Le Comté de Cavan, *petite Province de l'Ultonie, en Irlande.*

CAVANUM, Cavanium, i. *n.* Cavan, *ville capitale du Comté de Cavan, dans l'Ultonie, en Irlande.*

CAVARÆ, ārum. *m. plur.* &

CAVARES, um. *m. plur. Peuples de la Gaule Narbonnoiſe*, aujourd'hui *du Comtat d'Avignon.*

CAVARUS, i. *m. Un des Rois de la Gaule.*

CAVATICA, æ. *f. Plin.* Limaçon, eſcargot.

CAVATICUS, a, um. *Plin.* Qui naît, *ou* qui vit dans les trous.

CAVATIO, ōnis. *f. Varr.* Cavité, concavité, creux.

CAVATOR, ōris. *m. Plin.* Qui creuſe, qui cave, qui fait un trou. *Cavator arborum. Plin.* Pivert, *oiſeau qui fait des trous dans les arbres.*

CAVATUS, a, um. *Virg.* Cavé, creuſé. *Cavati oculi. Lucr.* Des yeux enfoncez.

CAUCA, Caucia, æ. *f.* Coca, *petite ville de la Caſtille vieille en Eſpagne, ſur la petite riviere d'Elenera.*

CAUCÆ Mons. Le Volcan de Coca. *Il eſt dans une Vallée de même nom, au Perou.*

CAUCALIS, is. *f. Plin.* Perſil bâtard, *ou* ſauvage.

CAUCASEUS, a, um. *Virg.* &

CAUCASIUS, a, um. *Prop.* Qui concerne le Caucaſe. *Caucaſia porta. Plin.* Le détroit, le pas du Mont Caucaſe, *nommé en Perſan* Derdbend. *Caucaſii Montes. Ovid.* ou *Caucaſus*, i. *m. Plin.* Le Caucaſe, *très-haute montagne qui ſepare les Indes de la Scythie.*

CAUCASIÆ Portæ, arum. *f. plur.* Les portes du Caucaſe Col, *detroit dans le Mont-Caucaſe.*

CAUCASUS Mons, i. *m.* Le Caucaſe, *montagne d'Aſie, branche du mont Taurus qui s'étend dans la Georgie & la Circaſſie, juſqu'au détroit de Caffa.*

CAUCIACUM, i. *n.* Choiſy. *Il y a dans l'Iſle de France deux villages de ce nom, l'un ſur la Seine à deux ou trois lieues au deſſus de Paris, l'autre ſur l'Aiſne à une lieue au deſſus de Compiegne.*

CAUCOLIBERIS, is. *f.* Collioure, *ville de France, dans le Rouſſillon, ſur la Mediterranée.*

CAUCONIA, æ. *f.* Caucon, Grenenos Diuca, *ville de la Morée, dans le Duché de Clarence, ſur une riviere de même nom.*

CAUDA, æ. *f. Cic.* Queuë. *Caudam jactare. Perſ.* Remuer la queue en careſſant. *-alicui. Perſ.* Flater quelqu'un, le careſſer, lui faire la cour. *-trahit homuncio. Hor.* Le petit homme ſert de risée ; on ſe mocque du petit homme ; la queue lui pend au petit bon-homme. (*On attachoit une queue par derriere à ceux dont on vouloit ſe mocquer.*)

CAUDA-LEONIS, is. *m.* Le Calavon, *petite riviere de Provence.*

CAUDA Vulpis. La Coda di Volpe, *c'eſt à dire le queue du Renard, nom d'un Cap de la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CAUDEÆ, ārum. *f. plur. Feſt.* Petit panier de jonc *ou* de crin.

CAUDERIÆ, arum. *f. plur.* Caudiez, *ville de France, dans le haut Languedoc.*

CAUDEUS, a, um. *Plaut.* De tige, de brin, de tronc. ‖ De queue.

CAUDEX, ĭcis. *m. Virg.* Tronc d'arbre, tige d'arbriſſeau, brin ; (*pour les herbes on dit* Caulis.) ‖ *Varr.* Aſſemblage d'ais attachez, des tabletes. ‖ *Ter.* Un ſtupide, une buche, un eſprit lourd, une ſouche. ‖ *Juv.* Morceau de bois ſervant de ſiege. *Voiez* Codex.

CAUDI Campi. *C'eſt le lieu où Marius defit les Cimbres : on les met à* Candia, *bourg du M[illegible]nois.*

C[illegible]Æ Fauces. Le Détroit d'Arpaia, *dans la Principauté ulterieure, au Royaume de Naples en Italie.*

CAUDICALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plaut.* De tronc, de ſouche, de tige, de brin. *Caudicalis Provincia. Plaut.* L'office de fendre, *ou* de couper du bois.

CAUDICARIUS, a, um. *Varr.* Qui eſt fait de groſſes pieces de bois. *Caudicaria* ou *caudicata navis. Varr. Sen.* Bâteau fait d'un tronc d'arbre creusé, canot.

CAUDINÆ fauces. *f. Liv.* ou furcæ. *f. plur. Val. Max.* ou Caudinum jugum. *n. Quint.* Gorges de montagnes proche d'Arpaia, *fameuſes par le carnage & les outrages que les Samnites y firent aux troupes Romaines.*

CAUDINUS, a, um. *Lucr.* Fait d'un tronc d'arbre.

CAUDIS, is. *f.* &

CAUDIUM Hirpinorum, i. *n.* Arpaia, *ville de la Principauté ulterieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

CAUDOS, i. *f.* Iſle près de Candie. *Voiez* Claudos.

CAVE, es. *f.* Ville de Bithinie.

CAVEA, æ. *f. Cic.* Caverne, lieu ſoûterrain, creux & obſcur. ‖ Loge, taniere de bête ſauvage. ‖ Cage. ‖ *Solin.* Creux, antre. ‖ *Col.* Haie, trou, *ou* petite foſſe *qu'on fait autour d'un jeune arbre, pour empécher les bêtes d'en approcher.* ‖ *Virg.* Une ruche. ‖ *Stat.* Un lieu clos & fermé de tous côtez. ‖ *Virg.* L'aſſemblée qui eſt dans le parterre d'un theatre. *Ima cavea, c'étoit proprement* le Parterre ; *media cavea*, l'Amphitheatre ; & *ſumma cavea*, les galleries pour les laquais, &c. *Verba ad ſummam caveam ſpectantia. Sen.* Termes qui ne conviennent qu'à la canaille.

CAVENDUS, a, um. *Cic.* Qui eſt à éviter, à fuir. *Voiez*

CAVEO, ēs, cāvi, cautum, vēre. *Cic.* Eviter, fuir, ſe défier, avoir pour ſuſpect, prendre garde, être ſur ſes gardes, pourvoir à, prendre ſoin, prendre des meſures, ſoigner. Preſerver, garantir, aſſurer, veiller à. *Cave quid facias.* Gardez-vous bien de faire quelque choſe. *Cavere ſibi. Cic.* Prendre garde à ſoi, ſe tenir ſur ſes gardes, ſe précautionner, pourvoir à ſes affaires, prendre ſes ſûretez, donner *ou* mettre ordre à ſes interêts. *Ulp.* Donner caution. *-aliquem*, ou *ab aliquo. Ter.* Se donner de garde de quelqu'un. *-alicui rei. Cic.* Pourvoir, veiller, s'attacher à la conſervation, à la ſûreté de quelque choſe. *-alicui aliquid. Cic.* Garantir quelqu'un de quelque choſe, la lui faire éviter, l'en avertir. *-aliquem. Cic.* Eviter quelqu'un, l'avoir pour ſuſpect, s'en défier. *-ſibi obſidibus ab aliquo. Cæſ.* Prendre des ôtages de quelqu'un pour aſſûrance. *-aliquem amare. Ter.* Empêcher quelqu'un d'aimer, prendre des meſures pour l'en éloigner. *-ut dent ſibi alii. Cic.* Avoir ſoin de ſe faire donner par les autres, de ſe faire faire des preſens. *-ſibi loco. Ter.* Soigner à ſe mettre en lieu de ſûreté, s'attacher à prendre un port aſſûré. *Cavetur ne. Cic.* Il eſt défendu de. *Cautum eſt lege. Plin.* Il eſt défendu par la loi. *-unâ quaque de re. Cic.* On a pourvû à chaque choſe. *-fœdere. Cic.* On a garanti par le traité de paix. *mihi prædibus & prædiis. Cic.* On m'a donné des cautions & des hipoteques. *-illi. Cic.* On y a remedié. *-intelligo, ne tibi quæſtioni eſſemus. Plaut.* Je vois bien qu'on t'a défendu de répondre à nos queſtions, qu'on t'a mis en garde contre nos demandes. *Cauto opus eſt. Plaut.* Il faut prendre garde, il faut ſe précautionner. *Cavebuntur cætera. Cic.* On aura ſoin du reſte, on verra au reſte, on y pourvoira, on y mettra ordre. Cavere *s'employe à l'égard de l'eſprit, &* Vitare *à l'égard du corps.*

CAVERNA, æ. *f. Cic.* Caverne, antre, grotte, concavité, cavité, creux ſoûterrain, taniere. *Caverna cœli. Lucr.* La voûte du ciel, ſa concavité.

CAVERNACULA, æ. *f. Plin. diminutif de* Caverna.

CAVERNOSUS, a, um. *Plin.* Caverneux, qui a des concavitez, des conduits ; qui eſt percé interieurement. *Cavernoſa radix. Plin.* Une racine creuſe, trouée, *ou* vuide en dedans, cordée.

CAVERNULA, æ. *f. Plin.* Petite concavité.

CAVEUS, i. *m. Treb.* Un pot.

CAUFBURA, æ. *f.* Kaufburen, *petite ville Imperiale du Cercle de Suabe, en Allemagne, ſur le Vertach.*

CAVIÆ, ārum. *f. Cic.* &

CAVIARES, ium. *f. plur.* ou

CAVIARIÆ, ārum. *f. plur. Feſt.* Les parties d'une victime, juſqu'à la queue.

CAVILLA, æ. *f. Plaut.* &

CAVILLATIO, ōnis. *f. Cic.* Raillerie, mocquerie, plaiſanterie. ‖ *Quint.* Sophiſme. ‖ *Sen.* Chicane, ſupercherie, mauvais artifice, détour, fineſſe, tour d'adreſſe, ſubtilité, ſurpriſe. *Cavillationes juris. Quint.* Les échapatoires, les faux fuians, les détours de la chicane.

CAVILLATOR, ōris. *m.* &

CAVILLATRIX, īcis. f. Cic. Railleur, mocqueur, plaiſant, bouffon.

CAVILLATUS, ûs. m. Apul. Raillerie, mocquerie, plaiſanterie, bouffonnerie.

CAVILLATUS, a, um. Cic. Raillé, mocqué.

CAVILLOR, āris, ātus ſum, āri. Cic. Railler, plaiſanter, dire le mot pour rire, faire le bouffon, ſe mocquer, faire des railleries. Cavillari aliquid. Cic. Se railler de quelque choſe. -aliquem. Cic. Se mocquer de quelqu'un, le jouer, le railler. -in re aliqua. Cic. Plaiſanter ſur quelque choſe.

CAVILLOSUS, a, um. Firmic. Chicaneur, trompeur, fourbe, ruſé; faiſeur de tours d'adreſſe; plein de ſupercheries, rempli de mauvais artifices. Voiez Cavillator.

CAVILLUM, i. n. Plin. Voiez Cavillatus.

CAVILLULUS, i. m. Plaut. diminutif de Cavillum.

CAVITÆ Sinus. Voiez Manilæ Sinus.

CAVITAS, ātis. f. Cavité, creux.

CAULA, æ. f. Virg. Bergerie, bercail, étable à brebis. Caula corporis. Lucr. Les pores, les conduits du corps. -palati. Lucr. Les trous, les concavitez du palais de la bouche.

CAULESCO, is, ĕrĕ. neut. Monter en tige.

CAULIAS, æ. m. Plin. Le ſuc du Benjoin.

CAULICULUS, i. m. Celſ. diminutif de Caulis. ‖ Vitr. Petites tiges canelées, ou torſes.

CAULICULATUS, a, um. Apul. Qui a une tige, un tuyau.

CAULIS, is. m. Plin. La tige, le tuyau des plantes, des arbriſſeaux. ‖ Cic. Un chou, plante. ‖ Le fuſt d'un dard, d'une picque. Caulis pennarum. Plin. Le tuyau des plumes. -caudæ. Plin. La tige de la queue des animaux.

CAULON, Caulum, i. n. Caſtel-Vetere, petite ville autrefois Epiſcopale, dans la Calabre ulterieure, vers le Cap de Stilo.

CAULUM, i. n. Chaul, ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange.

CAUNUS, aut Cacus Mons. Moncaio, grande montagne de l'Arragon, en Eſpagne.

CAUNUS, Oppidum Cretæ. Caſtel Belvedere, petite ville de l'Iſle de Candie, pres de la côte Meridionale.

CAUNUS, Urbs Cariæ. La Boſſa, ville Epiſcopale de Carie, aujourd'hui dans la Natolie, ſur le Golfe de Macri au Nord de l'Iſle de Rhodes.

CAVO, as, āvi, ātum, ārĕ. Virg. Creuſer, caver, faire un creux. Cavare lintres arboribus. Virg. -ex arboribus. Liv. Creuſer des arbres pour faire des canots. -clypeum gladio. Ovid. Enfoncer un bouclier à coups de ſabre. Cavat Luna cornua. Plin. La Lune décroît, eſt en decours.

CAVODA, æ. f. La Ville d'York, en Angleterre.

CAVORTIUM, i. n. Cahors, ville Epiſcopale de France, capitale du Quercy.

CAUPO, ōnis. m. Cic. Cabaretier, Hôtellier, Aubergiſte. Plin. Fripier, Revendeur, Vivandier.

CAUPONA, æ. f. Cic. Cabaret, Auberge, Hôtellerie, Taverne, Gargotte.

CAUPONARIA, æ. f. &

CAUPONIA ars. f. Juſt. Le métier, l'état de Cabaretier, d'Hôtellier, d'Aubergiſte, &c.

CAUPONIUS, a, um. Plaut. De Cabaret, d'Hôtellerie, &c. Cauponius puer. Plaut. Un garçon de cabaret, &c.

CAUPONOR, āris, ātus ſum, āri. dep. Enn. apud Cic. Faire quelque choſe dans la vûë du gain, faire le métier de Cabaretier, &c. Cauponari bellum. Cic. Faire la guerre pour le butin, à deſſein de piller. ‖ Faire des courſes ſur le payis ennemi, aller en parti.

CAUPONULA, æ. f. Cic. Petit Cabaret, petite Gargotte, &c.

CAURA, æ. f. Coria, petite ville de l'Eſtramadoure d'Eſpagne.

CAUREA, æ. f. Caurea ou Caurera, petite Iſle de la mer de Grece, ſur la cote Meridionale de la Morée.

CAURENSIS Urbs. Villa Jeſu. Nombre de Jeſus, la Nueva Caurez; ville des Philippines dans l'Iſle de Ceba.

CAURIA, æ. f. Caurium, i. n. Caurita, æ. f. Coria, petite ville de l'Eſtramadoure d'Eſpagne.

CAURUS, i. m. Virg. Le vent du Nord-Oueſt, de l'Orient d'été.

CAURZIMA, æ. f. Caurzim, petite ville de Boheme, capitale d'un Cercle de Corzim.

CAUSA, æ. f. Cic. Cauſe, principe, ſource, origine. ‖ Matiere, ſujet, motif, occaſion, prétexte, raiſon. ‖ Excuſe, couleur, apparence. ‖ Parti, faction, cabale. ‖ Etat, condition, rang, qualité. ‖ Charge, Commiſſion. ‖ Affaire, procès. Cauſa hæc, ou cauſa, id eſt quod ſic ſtatuo. Cic. Voilà le motif qui me porte à cela: c'eſt ce qui me fait prendre cette réſolution; voici la raiſon qui me détermine. Cauſa favorabilis. La cauſe de la veuve & de l'orphelin. ſontica. Excuſe apparente, comme une indiſpoſition, &c. -omnis familiæ conſiſtit tibi. Plaut. Vous avez toute la charge de la maiſon. Quid cauſæ eſt? Qu'avez-vous à dire? Cauſam non dico. Je n'ai rien à dire. Ad cauſam accedere. Cic. Se mêler d'une affaire ou s'en charger. In cauſam ſe demittere. Cic. -ſe deducere. Liv. -ingredi, incumbere. Cic. Entrer, ſe jetter dans le parti, ſuivre le parti. In cauſam ſuam recidere. Pomp. JCT. Rentrer en ſa premiere condition, revenir, retomber en ſon premier état. In cauſam deſcendere, ingredi. Cic. Entrer en matiere, venir à ſon ſujet. Per cauſam legationis. Suet. Sous pretexte d'ambaſſade, ou ſous l'apparence d'une ambaſſade. Cauſa laborare. Quintil. N'avoir pas fort bon droit. -cadere. Cic. Perdre ſa cauſe. Cauſâ meâ, tuâ, veſtrâ, ſuâ. Cic. Pour l'amour, à l'égard de moi, de toi, de vous, de lui. -brevitatis. Cic. Pour abreger, pour être court. -honoris. Cic. Par honneur. -decoris. Quint. Par bien-ſéance. -utilitatis. Lucr. Dans la vûë du profit. videndi. Virg. Dans le deſſein de voir. -utendi. Lucr. Pour l'uſage, pour le ſervice, à deſſein de s'en ſervir. -contumeliæ. Ter. Pour faire injure, dans la vûë d'offenſer. -temporis. Cic. Eu égard au tems. -verbi. Cic. Par exemple. -viæ. Ovid. A cauſe du chemin. -indictâ damnari. Cic. Etre condamné ſans être oüi. In cauſa damnationis eſſe. Quint. Etre cauſe de la condamnation, ou être en état d'être condamné. -eadem eſſe. Cic. Etre dans le même parti. ‖ Caſ. Courir la même fortune, être aux mêmes riſques; avoir un ſort pareil, un deſtin égal. In cauſa morbi eſſe. Veget. Etre malade. Pro cauſa faciendi. Caſ. Sous couleur de faire. Gravi de cauſa. Cic. Pour de fortes raiſons.

CAUSARIE. adv. Mart. Pour raiſon, avec fondement.

CAUSARIUS, a, um. Plin. Valetudinaire, infirme. ‖ Qui eſt occaſionné, prétexté, cauſé par quelque choſe de fâcheux. ‖ Pap. Chicaneur, plaideur, querelleur. ‖ Celui qui a mangé ſon bien. ‖ Criminel, dont le procès eſt ſur le Bureau. ‖ Plin. Qui eſt cauſe de quelque choſe. Cauſarius miles. Liv. Soldat à qui on a donné congé, n'étant pas en état de ſervir; invalide. Cauſaria miſſio. Ulp. Congé qu'on donne aux ſoldats invalides. Cauſaria animi partes. Sen. Les infirmitez, les maladies de l'eſprit.

CAUSIA, æ. f. Plaut. Chapeau à grand bord contre l'ardeur du Soleil. ‖ Val. Max. Chapeau royal des Rois de Macedoine. ‖ Chapeau de Cardinal; d'où vient qu'on a dit Cauſiatus Pater, pour Cardinal.

CAUSIDICA, æ. f. Vitr. L'Audience, la Salle des plaids, le lieu où l'on plaide devant les Juges.

CAUSIDICUS, i. m. Cic. Avocat plaidant

CAUSIFICOR, āris, ātus ſum, āri. dep. Plaut. Apporter une excuſe, s'excuſer, alleguer une raiſon: prendre ſujet, prétexte, &c.

CAUSON, ōnis. m. Celſ. Fiévre chaude, Fiévre continue.

CAUSOR, āris, ātus ſum, āri. dep. Cic. Alleguer une raiſon, apporter une excuſe, prendre un prétexte, &c. ‖ Virg. Differer, remettre, temporiſer, apporter des obſtacles. ‖ Quint. Intenter action, plaider, faire procés, accuſer. Cauſari ætatem. Cic. -annos. Mart. S'excuſer ſur ſon âge. -morbum. Cic. Sur ſa maladie. -tempus. Cic. Sur la ſaiſon, ſur le tems. -locum. Hor. Sur le lieu. Cauſans pupillus. Quint. Un Mineur qui plaide, qui intente une action contre.

CAUSTICUS, a, um. Celſ. Cauſtique, brûlant. Cauſtica ſpuma. Mart. Leſſive fort acre.

CAUSULA, æ. f. Cic. Petit diſcours. ‖ Caſ. Foible excuſe, petite raiſon, leger pretexte.

CAUTE, ius, iſſimè. adv. Cic. Avec adreſſe, circonſpection, fineſſe, précaution, prévoiance, ſageſſe, prudence, ſoigneuſement.

CAUTELA, æ. f. Pompon. Aſſurance, caution, ſureté.

CAUTER, ĕris. Voiez Cauterium.

CAUTERIATUS, a, um. Cauteriſé.

CAUTERIUM, ĭi. n. Plin. Cautere, remede cauſtique, & brûlant. ‖ Bouton de feu, fer brûlant pour imprimer quelque marque; pierre infernale, ou à cautere. ‖ La plaie qui eſt faite par ce remede. ‖ Inſtrument de Peintre émailleur.

CAUTERIZO, as, āvi, ātum, ārĕ. Veget. Cauteriſer, faire ou appliquer un cautere, ou imprimer quelque marque avec un fer chaud.

CAUTES, is. f. Cic. Roc, rocher, roche, caillou.

CAUTIM. adv. Le même que Cautè.

CAUTIO, ōnis. f. Cic. Circonſpection, précaution, prévoiance, prudence. ‖ Caution, aſſurance, ſureté, garantie. ‖ Cautionnement, billet, promeſſe, obligation, cedule. Cautio chirographi. Cic. Un billet de ſa main. -eſt. Ter. Il faut prendre garde. -mea ou mihi, tua ou tibi ne. Cic. C'eſt à moi & à vous à être ſur nos gardes. Cautiones facere. Cic. Donner des ſûretez, des aſſurances. -proferre. Sen. Preſenter des cautions. Cautionem adhibere, adjungere. Cic. Se précautionner, uſer de prévoiance, être exact. A cautione diſcedere. Cic. Se relâcher de ſon exactitude.

CAUTOR, ōris. m. Plaut. Qui pourvoit à ſa ſûreté, qui prend des aſſurances, qui ſe précautionne, qui uſe de prévoiance, qui prend garde. Cautor formularum. Cic. Habile Praticien.

CAUTUS, a, um. Cic. Aiſé, circonſpect, prévoiant, qui prend garde à ſoi; précautionné, prudent, ſage. ‖ Adroit, habile, fin, ruſé, ſubtil, rompu dans les affaires. ‖ Aſſuré, certain. Cautior quò mulieri res eſſet. Cic. Afin que le bien de la femme fût plus aſſuré. Cautiores Judices facere. Quintil. Rendre les Juges plus certains.

CAVUM, i. n. Virg. &

CAVUS, i. m. Virg. Trou, creux, foſſe, enfoncement, concavité, cavité, caverne, &c. Cavum ædium. Vitr. Cour de maiſon. medium ſervare in ſtructura parietis. Vitr. Laiſſer un vuide, un trou dans le milieu d'un mur. -muri cubitales. Liv. Embraſure d'une coudée dans une muraille. -as. Virg. Trompette, clairon, cor, trompe. Ovid. Chaudron.

CAVUM, i. n. Voiez Caffa.

CAVUS, a, um. Cic. Creux, concave, cavé, enfoncé, profond. Cava trabs. Canot, bateau fait d'une ſeule piece de bois creuſée. -teſtudo. Virg. Inſtrument de Muſique à cordes. -lumina. Ovid. Des yeux creux & enfoncez. -Luna. Plin. La Lune en decours. -tempora Virg. Les tempes de la tête. -vena. Cic. Veine-cave. -feneſtra. Fenêtre ouverte. -convallis. Virg. Vallée profonde. -lintea. Val. Flac. Voiles enflées par le vent. Cavum mare. Ovid. Mer profonde, qui a beaucoup de fonds.

CAVUS Mons. Monte Cavo, montagne de la Campagne de Rome, en Italie.

CAXAMALCA, æ. f. Caxamalca, petit lieu du Perou, dans l'Amerique Meridionale, ſur la Vagua. Il donne ſon nom à la contrée voiſine.

CAXEMUM, i. n. Caxem ou Cayem, ville d'Aſie, ſur la côte Meridionale de l'Arabie heureuſe.

CAYANA Inſula, æ. f. La Cajene, Iſle de l'Amerique Meridionale, à l'embouchure d'une riviere de même nom.

CAYCUS. Voiez Caicus.

CAYSTER, tri. m. Le Cayſtre. Le même que Cayſtrus.

CAYSTRIUS ales. m. Ovid. Cigne.

CAYSTRUS, i. f. Ville de Cilicie.

CAYSTRUS, i. m. Le Chais ou le Cayſtre, riviere de l'Anatolie, qui parcourt la Phrygie, la Lydie, & l'Ionie. Cayſtri campi. Campagne près de la ville de Sardes, capitale de Lydie, & baignée par le Cayſtre.

CAZALLA, æ. f. Caçalla, bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.

CAZANUM. Voiez Caſanum.

CAZARNA, æ. f. Cazerne, forteresſe du Royaume de Pologne, dans la baſſe Podolie.

CAZIACUM, i. n. Chezi, village & Abbayie de Champagne en France, ſur la Marne.

CAZZICHIUS Amnis, i. m. Le Cazzichi, petite riviere de l'Iſle de Candie.

C E

CEA, æ. *f.* Zea, *Iſle de la mer Egée, une des Cyclades.*

CEA, Cæa, Oppidum & Amnis. Cea, *bourg avec un Château & titre de Duché, dans le Roiaume de Leon, en Eſpagne.*

CEA, Ceos, Cia, Inſula. Zea, *Iſle de l'Archipel, près de la côte de Livadie, entre le détroit de Negrepont & celui d'Egin.*

CEBA, æ. *f.* Cevānum, i. *n.* Ceva, *ville des Etats de Savoye, en Italie ſur le Tenaro.*

CEBENNA, æ. *f.* & Cebennæ, ārum. *f. plur.* Les Cevennes, *montagnes en France. Voiez* Gebenna.

CEBUS, Zebus. Cebu, *petite Iſle de l'Ocean Oriental, & l'une de Philippines, appellée auſſi* los Pintados.

CECERIGO, Cerigota. Cecerigo, *petite Iſle de l'Archipel, près de la côte Orientale de celle de Cerigo.*

CECHIANA Provincia. *Voiez* Chequianenſis.

CECIA. *Voiez* Cetium.

CECIDI. *préterit de* Cado, & *de* Cædo.

CECILIA Mellinum. *Voiez* Metallinum.

CECINI. *préterit de* Cano.

CECINNA, æ. *m.* Fluvius. La Cecina, *riviere de Toſcane, en Italie, dans le Sienois, & le Piſan.*

CECINUM, Cæcinum, Carcinum, Cocinthum, i. *n.* Stilo, *ancien bourg des Brutiens, dans la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CECROPIA, æ. *f.* La ville d'Athenes. ‖ *Surnom de Minerve.*

CECROPIDÆ, ārum. *m. plur.* Les peuples d'Athenes.

CECROPIUS, a, um &

CECROPIS, ĭdis. *f.* Qui eſt d'Athenes, *ou* qui concerne Cecrops.

CECROPS, ŏpis. *m. Le premier Roi d'Athenes.*

CECROPUS Mons. Montagne qui domine la ville d'Athenes, en Grece.

CECRYPHALEA, æ. *f. Promontoire* ou *Iſle du Peloponneſe.*

CECUA, æ. *f. Voiez* Cecuma.

CECUBUM, i. *n. Voiez* Cæcubum.

CECULA, æ. *f.* Sorte de Serpent.

CEDAR, is. *n.* L'Arabiedeſerte, *ou plûtôt* partie de l'Arabie deſerte, *à l'Orient de la Terre ſainte.*

CEDES. Cedes. Kedes Nephthali, *ville autrefois conſiderable de Galilée, dans la Tribu de Nephthali, dans le Nord de la Terre ſainte.*

CEDMATA, tum. *n. plur.* Douleurs continuelles dans les membres, fluxions qui durent longtems.

CEDO, is, ceſſi, ceſſum, dĕrĕ. *Cic.* Se retirer, s'en aller, faire place, quitter la place, abandonner le terrain, reculer, ſe reculer, s'enfuir. ‖ Ceder, quitter, laiſſer, tranſporter. ‖ Succomber, ſe laiſſer vaincre, s'abattre, ſe ſoûmettre, obéir, ſe rendre, déferer. ‖ Appartenir, revenir, échoir, réüſſir, venir, arriver. ‖ Paſſer, s'en aller. ‖ Ne diſputer pas. *Cedit pro pulmentario. Col.* Il ſe donne pour ſon pain. *-pœna in vicem fidei. Liv.* Le châtiment tient lieu de paiement. *-lucro ei ea res. Pompon.* Cette affaire lui a tourné à profit. *-animo fiducia. Stat.* Il a perdu toute confiance. *-morte illi regnum. Virg.* Le royaume lui échoit par la mort. *temeritas in gloriam. Q. Curt.* La temerité devient glorieuſe. *-illi victoria. Virg.* La victoire lui demeure. *-ab ore pudor. Val. Flac.* Il perd toute honte, il devient effronté, il n'a aucune retenuë *Cedunt horæ, dies, menſes, anni. Cic.* Les heures, les jours, les mois, les années paſſent, s'écoulent. *-curæ. Stat.* Les ſoins chagrinans ſe paſſent, s'en vont. *-mores rebus ſecundis. Lucr.* La proſperité change les mœurs. *-arma Antonii in Auguſtum. Tac.* Les forces, les troupes d'Antoine prennent le parti d'Auguſte. *Domus & quæ domui cedunt. Ulp.* La maiſon & ſes dépendances. *Cedentes capilli. Plin. J.* Cheveux qui tombent. *Ceſſit in proverbium. Plin.* Cela eſt tourné en proverbe. *-foro.* Il a fait banqueroute. *-de jure ſuo. Cic.* Il a relâché de ſon droit.

CEDO. *Verb. defect. Cic.* Dites, parlez, donnez, nommez. *Cedo unum mihi. Cic.* Nommez-m'en un, faites-m'en voir un. *-qui amiſiſtis?* Dites-moi, comment avez-vous perdu? *quid portas? Ter.* Dis-moi, que portes-tu là? *-manum. Plaut.* Donnez-moi la main. *-aquam manibus. Plaut.* Donnez à laver, à laver les mains. *-coram illo. Ter.* Dites-le en ſa preſence, devant lui, dites-lui en face. *-quemvis arbitrum. Ter.* Je m'en rapporte à qui vous voudrez. *-ſenem. Ter.* Laiſſez-venir le bon homme, *ou* faites-le venir. *-pateram mihi. Plaut.* Donnez-moi cette taſſe. *-alios. Ter.* Où ſont les autres? que ſont-ils devenus? dites-moi où ils ſont? *-tabulas. Cic.* Prêtez-moi vos tablettes.

CEDRATUS, a, um. *Plin.* Frotté d'huile de cedre.

CEDREUM, i. *n. Vitr.* &

CEDRIA, æ. *f. Plin.* Gomme qui découle du cedre, *lorſqu'on le brûle.*

CEDRINUS, a, um. *Plin.* De cedre.

CEDRINUS, i. *aut* Cedris, is. *m.* Fluvius. Cedro, *riviere de l'Iſle de Sardaigne.*

CEDRIUM, ĭi. *n. Plin. Voiez* Cedreum.

CEDRIS, ĭdis. *f. Plin.* Le fruit du cedre.

CEDRIS, is. *m. Riviere de l'Iſle de Sardaigne.*

CEDRON, onis. *m.* Fluvius. Le Cedron, *le torrent de Cedro, au levant & au midi de Jeruſalem, capitale de la Terre ſainte.*

CEDROSTIS, is. *f. Plin.* Coulevrée blanche, *plante.*

CEDRON. Vallée & torrent, *entre Jeruſalem & le Mont Olivet.*

CEDROPOLIS, is. *f.* Ville de Carie.

CEDROPOLITÆ, arum. *m. plur.* Les habitans de la ville de Carie.

CEDROS, i. *f.* Iſle à la côte d'Allemagne, *près de laquelle on peſche l'Ambre jaune.*

CEDRUS, i. *f.* Cedre, *arbre incorruptible. Cedro digna. Perſ.* Choſes dignes d'une memoire éternelle, qui meritent d'être écrites *ou* gravées ſur le cedre. *-linenda carmina. Hor.* Vers dignes de l'immortalité. (*Ce qui eſt frotté d'huile de Cedre ne ſe corrompt jamais.*)

CEFALODIUM. *Voiez* Cephalodium.

CEFALONIA Inſula. *Voiez* Cephalonia.

CEFALONIA Urbs. Céfalonie, *ville aux Venitiens, capitale de l'Iſle de Cefalonie.*

CEICÆ, arum. *plur. f.* Ceice, *village de Portugal, dans l'Eſtramadoure.*

CEILANIA, Ceilōnia, æ. *f.* Ceilan, *Iſle de l'Ocean Indien, Tellariſin, au Sud-eſt de la Preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange, tout près la côte de Coromandel.*

CEIRESTA. Ceireſte, *village de Provence, près la cote entre Marſeille & Toulon.*

CELÆNÆ, Celenæ, arum. *f. plur.* Urbs Phrygiæ. Apamée, *ville de Phrygie, dans l'Aſie mineure.*

CELÆNO, ûs. *f. Une des Harpies.*

CELAMA, æ. *f.* Ned Roma, Celama, *bourg du Royaume d'Alger, dans le Teleuſin, près la côte.*

CELANDUS Fluvius, i. *m.* Le Cavado, *riviere de Portugal, dans les Provinces de Tra los montes, & d'entre Douro & Minho.*

CELANUM, i. *n.* Celano, *petite ville dans l'Abruzze ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CELANUS Lacus. Le Lac Celano, *dans l'Abruzze ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CELATIM. *adv. Gell.* En ſecret, en cachette, en particulier.

CELATUS, a, um. *part. Cic.* A qui on a caché, celé. ‖ *Hor.* Caché, ſecret, inconnu. ‖ *Ter.* Diſſimulé. *Celatus aliquid,* ou *de aliquo. Cic.* Celui à qui l'on a fait myſtere de quelque choſe.

CELDALES. Les Celdales, Zeldales, *peuples de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique Septentrionale.*

CELEBER, *m.* bris, *f.* brĕ, *n. Ovid. Voiez* Celebris.

CELEBIS Inſula. Célébes *ou* Macaſſar, *Iſle de l'Ocean Indien, entre l'Iſle de Borneo & les Moluques.*

CELEBRABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Am. Marc.* Solemnel.

CELEBRANDUS, a, um. *Cic.* Louable; qui merite d'être loué, eſtimé, ſolemniſé.

CELEBRATA, ōrum. *n. plur.* Funerailles.

CELEBRATIO, ōnis. *f. Cic.* Eloge, panegyrique, louange. ‖ Fête, celebration, ſolemnité. ‖ Celebrité, réputation. ‖ Affluence de peuple, aſſemblée de gens, concours de monde. *Celebratio ludorum. Cic.* La repreſentation des Jeux. *-domûs. Cic.* La réputation d'une maiſon, ſa louange, ſon éloge, le concours qu'il y a. *Celebrationem habere. Plin.* Etre en eſtime; avoir du renom, de la réputation. ‖ Etre en uſage, frequenté, viſité.

CELEBRATOR, ōris. *m. Mart.* Qui loüe, qui prône, qui vante. ‖ Qui fête, qui ſolemniſe, qui celebre, qui décrit avec éloge.

CELEBRATUS, a, um. *comp.* ĭor. *ſuperl.* īſsĭmus. *Cic.* Loué, vanté, celebré, prôné, eſtimé, ſolemniſé, fameux, priſé, renommé, conſiderable. ‖ Connu, ſçû; dont on parle fort *ou* avantageuſement. ‖ Frequenté, uſité. *Celebrata res omnium ſermone. Cic.* Une choſe dont tout le monde parle, que chacun connoît. *Celebratior nomine quàm pretio. Ovid.* Plus conſiderable par ſon nom, que par ſon prix. *Celebratiſſimis in rebus verſari. Cic.* S'occuper à des choſes d'éclat.

CELEBRESCO, is, ĕrĕ. *Non.* Se rendre, devenir celebre.

CELEBRIS, *m. f.* brĕ, *n.* is. *comp.* ĭor, *ſuperl.* bĕrrĭmus. *Cic.* Celebre, conſiderable, eſtimé, fameux, illuſtre, renommé, connu. ‖ Hanté, frequenté. ‖ Solemnel. *Celeberrima res eſt totâ Siciliâ. Cic.* C'eſt une choſe fort connue de toute la Sicile.

CELEBRITAS, ātis. *f. Cic.* Celebrité, ſolemnité. ‖ Aſſemblée, grand abord, affluence, concours. ‖ Eſtime, réputation, renommée, éclat, éloge, louange. *Celebritas mihi odio eſt,* ou *celebritatem odi. Cic.* Je haïs la foule, je fuis la grande compagnie, je n'aime point la cohuë. *Celebritas viæ. Cic.* L'affluence du peuple ſur un chemin. *-dies ſupremi. Cic.* L'aſſemblée pour les funerailles, la ſolemnité d'un enterrement. *-ludorum. Cic.* La ſolemnité des Jeux. *-loci. Cic.* La frequentation d'un lieu. *Celebritate in maxima vivere. Cic.* Vivre dans une très-grande réputation, avoir acquis une très-haute eſtime. *-ſuâ aliquem honeſtare. Cic.* Faire cortege à quelqu'un, l'accompagner par honneur. *Celebritatem addere ludis. Liv.* Rendre les Spectacles, les Jeux plus ſolemnels, y attirer un grand concours.

CELEBRITER. *adv.* Avec éclat; *ou* frequemment. *Celeberrimè. Suet.* Avec grande affluence, en foule. ‖ Très-ſouvent.

CELEBRO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Fêter, celebrer, ſolemniſer. ‖ Hanter, frequenter. ‖ Louer, vanter, faire l'éloge, publier les louanges, mettre en réputation, rendre illuſtre, prôner, élever le mérite de. *Celebrare ludos. Cic.* Repreſenter des Jeux, donner des Spectacles. *-viam. Cic.* Frequenter un chemin. *-domum. Cic.* Aller ſouvent dans une maiſon. *-cœtus. Cic.* Faire des aſſemblées. *-convivium. Cic.* Faire un feſtin, donner un grand repas, regaler. *-ſeipſum mero. Ovid.* Se mettre en réputation de bien boire. *-frequentiâ egreſſum alicujus.* Faire honneur à quelqu'un en l'allant conduire à ſon départ. *-diem. Cic.* Fêter, ſolemniſer un jour. *-maledictis aliquem. Cic.* Faire connoître quelqu'un par le mal qu'on en dit. *-laudes alicujus,* ou *laude aliquem. Cic.* Publier les louanges de quelqu'un, élever fort haut ſon merite, (*familierement*) le prôner par tout. *-exequias. Liv.* Accompagner un convoi ‖ Faire des funerailles. *-popinas. Varr.* Hanter les cabarets. *-nuptias. Cic.* Etre de nôces, faire des nôces. *-aliquem factum eſſe Conſulem. Cic.* Publier que quelqu'un a été fait Conſul. *-ſtudium agriculturæ. Col.* Vanter l'attachement, le plaiſir qu'on trouve à l'agriculture.

CELEBUM Promontorium. Le Cap de Celebes; la pointe de Celebes, *Cap fameux de l'Iſle de Celebes, à la pointe du Nord-eſt.*

CELEIA. *Voiez* Celia.

CELEMANTIA, æ. *f.* Kalmintz, Kalmants, *ville des Quades, aujourd'hui village d'Autriche, aux confins de la Moravie.*

CELENDERIS, Colenderis. Palapoli, *petite ville de Natolie, ſur la cote de la Caramanie.*

CELER, *m.* ris, *f.* rĕ, *n.* is. *comp.* ĭor, *ſuperl.* rrimus. *Cic.* Leger, vite, prompt, agile, ſoudain, precipité. ‖ *Hor.* Vif, ardent, agiſſant, remuant, alerte. *Celere conſilium. Ter.* Deſſein précipité, expedient trouvé ſur le champ, réſolution bientôt priſe. *Celer iraſci.*

Hor. Facile à ſe mettre en colere. *-jaculo. Virg.* Adroit lanceur de javelot. *-animus. Virg.* Homme alerte, eſprit vif. *-cogitatione. Vell. Pat.* De qui l'imagination va vite. *Celeris mors. Ovid.* Mort ſubite. *-nimium opera verſus. Hor.* Vers faits à la hâte. *Celeres deæ. Ovid.* Les heures. *Celerrimum appulſu. Tac.* Dont l'approche eſt prompte.

CELERES, um. *m. plur. Feſt. pour* Equites, *ou* les 300. Cavaliers de la garde de Romulus. *Tribunus celerum.* Commandant de la Cavalerie legere.

CELERIPES, ĕdis. *m. f. Cic.* Qui a le pied leger, leger à la courſe, un coureur.

CELERITAS, ātis. *f. Cic.* Legereté, viteſſe, promptitude, diligence, rapidité, précipitation. *Celeritas verborum. Cic.* Torrent, Flux de paroles. *-in capiendis caſtris. Cæſ.* Diligence à ſe ſaiſir des poſtes, promptitude à ſe camper. *-exercitatione. Cæſ.* Viteſſe acquiſe par l'exercice. *-dicendi, ad dicendum. Cic.* La promptitude à parler, la viteſſe du parler. *Celeritates nimias ſuſcipere. Cic.* S'empreſſer plus qu'il ne faut. *Celeritate opus eſt. Cic.* Il faut de la diligence, il n'y a pas de têms à perdre.

CELERITER, rĭus, ĕrrimè. *adv. Cic.* Vite, vitement, diligemment, ſoudainement, en hâte, ſur le champ, ſans s'arrêter, inceſſamment, en peu de tems, bientôt. *Celerius tranſigere. Cic.* Terminer trop vite. *Celerrimè.* Fort à la hâte.

CELERITUDO, inis. *f. Varr. Voiez* Celeritas.

CELERIUSCULE. *adv. Cic.* Un peu trop vite.

CELERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Se hâter, ſe preſſer, faire diligence. ‖ Avancer, précipiter. *Celerare maximis itineribus. Tac.* Avancer à grandes journées. *-gradum. Virg.* Doubler le pas, avancer payis. *-opus. Virg.* Preſſer un ouvrage, le hâter. *-opem. Val. Flac.* S'empreſſer de ſecourir, venir vite au ſecours. *Victoriam. Tac.* Hâter la victoire.

CELES, ētis. *m. Plin.* Petit bâteau, chaloupe, *où il y a un homme à chaque rame.* ‖ Cavalier. ‖ Cheval de ſelle. ‖ Chaiſe de poſte, ſouillet, caleche, chaiſe où le cheval eſt en limon, *dans un brancard.*

CELETIZONTES, um. *m. plur. Plin.* Jeunes gens qui montent ſouvent à cheval. ‖ Sauteurs, voltigeurs.

CELEUMA, *ou plutôt*

CELEUSMA, ătis. *n. Aſc. Ped.* Cri des Matelots qui rament, *pour s'encourager à l'ouvrage.* ‖ Signal qu'on donne aux Matelots *ou* aux Rameurs, *ſoit de vive voix, ſoit avec un ſifflet, pour leur marquer les differentes manœuvres.*

CELEUSTES, æ. *m. Bud.* Celui qui a ſoin de faire faire le devoir aux Mariniers, *ou* autres Ouvriers; un Comite, un Piqueur.

CELEUSUM, Seleuſum. Neuſtat, *ville de Baviere ſur le Danube, entre Ingolſtad & Ratiſbone.*

CELIA, æ. *f. Plin.* Biere, *ou* ſorte de boiſſon *qui ſe faiſoit en Eſpagne avec des grains.*

CELIA, Celeia, æ. *f.* Urbs Norici. Cilley, *ville de la Stirie, dans le Cercle d'Autriche, en Allemagne: elle eſt capitale d'un grand Comté qui porte ſon nom.*

CELIA, Oppidum Apuliæ. Ceglia, *petite ville de la Pouille Peucétienne, aujourd'hui village de la Terre de Bari, au Royaume de Naples, en Italie.*

CELIBARIS, *m. f.* rĕ, *n.* is. *Voiez* Cælibaris.

CELINA, æ. *f.* Oppidum; *ville ancienne des Carnions, aujourd'hui village appellé* Manago.

CELINA, æ. *m.* Celine, *riviere du Frioul, en Italie.*

CELIOBRIGA Celerinorum, æ. *f.* Barcelos, *ville de Portugal.*

CELIOMONS, Celius Mons. *Voiez* Cæliemons.

CELIUM, Cælium. Apuliæ. Ceglie, *bourg du Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante, au pied de l'Apennin.*

CELIUM, Cælium Hydruntinum. Ceglie.

CELIUM, Cælium Luſitaniæ. Ceice *ville de Portugal, dans l'Eſtramadoure, entre Tomar & Lira.*

CELIUS, ĭi. *m.* Le Mont Celius, *montagne de Rome.*

CELLA, æ. *f. Cic.* Cellier, office, depenſe, garde-manger; lieu où l'on garde les proviſions de bouche, ſalle à manger. ‖ Chambre, cellule, loge, garderobe, petite chambre. ‖ *Hor.* Petite maiſon. ‖ *Mart.* Lieu de débauche. ‖ *Sen.* Cabane où l'on faiſoit coucher les eſclaves à la ville: (*Ceux de la campagne logeoient en des eſpeces de priſons.*) *Cella panaria. Cic.* Grenier, magazin. *-promptuaria. Plaut.* Office, dépenſe, &c. *-olearia. Cic.* Le cellier à l'huile. *-vinaria. Cic.* La cave au vin, le cellier. *-caldaria. Vitruv.* Chambre où l'on faiſoit chauffer de l'eau pour les bains. *frigidaria. Plin. J.* Celle où l'on tenoit de l'eau froide pour le même uſage. *-janitoris. Suet.* La loge du portier. *-ſervilis. Val. max.* La maiſonnette des eſclaves, la chambre des valets. *-ædis, templi. Vitr.* Le chœur, le ſanctuaire d'un Temple. *-Jovis. Gell.* Le Capitole. ‖ *Liv.* La Chancellerie. *-minor. Vitr.* Chapelle. *-promptuaria. Cic.* Une priſon près d'un Tribunal. *-proma. Tert.* Tombeau, ſepulcre. *In cellam dare, ou imperare aliquid. Cic.* Envoyer quelque choſe dans le garde-manger. *-emere, ſumere. Cic.* Acheter, prendre pour envoyer dans le garde-manger; faire des proviſions de bouche. *Cella. Virg.* Raions de mouches à miel.

CELLA Luneburgenſis, æ. *f.* Zell, *ville du Duché de Lunebourg, en baſſe Saxe.*

CELLA Mariæ. Marienzell, *village de Stirie, aux confins de l'Autriche, en Allemagne.*

CELLA Ratolfi. Zell, Ratolzell, *ſur le Lac de Zell, aux confins de la Suabe, & de la Suiſſe, en Allemagne.*

CELLA S. Canici. Kilkenni, *ville d'Irlande, capitale d'un Comté de même nom, en Lagenie.*

CELLA S. Euſicii. Celles en Berry, *Province de France ſur le Cher.*

CELLA S. Genulfi. Celles ſur Nahon, *bourg de Berry en France, ſur les confins de Touraine.*

CELLA S. Judoci. Saint-Joſſe, *bourg & Monaſtere de Picardie, en France.*

CELLA S. Maxentii. Saint-Maixant, *bourg & Abbayie de Poitou en France, ſur la Seure Niortoiſe.*

CELLA Suevica. Zell, Ratolſzell, *ville de Suabe, aux confins de Suiſſe.*

CELLAMEA. *Voiez* Zalamea.

CELLARIA, æ. *f. Plaut.* Femme de charge, celle qui a ſoin de la dépenſe d'une maiſon; la Celleriere d'un Convent de filles.

CELLARIS, *m. f.* rĕ. *n.* is. *Colum.* Qui concerne le cellier, &c. *Cellares columbi. Col.* Des pigeons de colombier.

CELLARIUM, ĭi. *n. Plin.* Armoire, garde-manger.

CELLARIUS, ĭi. *m. Plaut.* Maître-d'Hôtel, Pourvoieur, Dépenſier, le Cellerier d'un Convent d'hommes.

CELLENSIS Lacus, *alias* Venetus. Le Lac de Zell, *aux confins de la Suabe & de la Suiſſe, en Allemagne.*

CELLO, is, cĕcŭli, cūlſum, lĕrĕ. Avancer; ſortir, exceder.

CELLULA, æ. *f. Ter. diminutif de* Cella. ‖ *Col.* Un boulin de colombier.

CELO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Celer, cacher, tenir caché *ou* ſecret, dérober à la connoiſſance, couvrir, faire myſtere. *Celare aliquem ou alicui, aliquid. Ter. de aliqua re. Cic.* Celer quelque choſe à quelqu'un, lui en faire un myſtere. *-ſe tenebris. Virg.* Se cacher dans les tenebres; s'enfoncer dans l'obſcurité. *-foſſam arundine. Ovid.* Cacher une foſſe avec des roſeaux, la couvrir de roſeaux. *-hamos cibis. Ovid.* Couvrir les hameçons d'un apaſt. *Celari maximis rebus ab aliquo. Cic.* Ignorer des choſes d'importance par le myſtere que quelqu'un nous en a fait. *-diu hoc non poteſt. Ter.* Cela ne peut pas être longtems ſecret.

CELOTIUM, ĭi. *n.* &

CELOX, ocis. *f. Varr.* Fregate legere, brigantin, barque d'avis, *où il y avoit un homme à chaque rame*; petit vaiſſeau fort leger.

CELSA, æ. *f.* Colonia Juliā Celſa. Xelſa, *village de l'Arragon ſur l'Ebre, autrefois ville des Ilergetes.*

CELSINIACUS, Celſinianæ, Celſiniæ. Sauſſilanges; *bourg & Abbayie d'Auvergne, en France.*

CELSITA. Pennaflor, *petit bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.*

CELSITAS, ātis. *f. Cic.* &

CELSITUDO, ĭnis. *f. Vell. Pat.* Elevation, excellence, ſublimité, grandeur, hauteur. *Celſitas animi. Cic.* Elevation de courage, grandeur d'ame, ſublimité d'eſprit, noble fierté. *Celſitudo corporis. Vell. Pat.* Hauteur, grandeur de corps, grande taille, haute ſtature.

CELSONA, æ. *f.* Solſone, *ville Epiſcopale de Catalogne, en Eſpagne.*

CELSUS, a, um. *comp.* ĭor, *ſuperl.* īſsĭmus. *Cic.* Grand, élevé, ſublime, excellent, haut, noble, fier. *Celſus honore. Ovid.* Elevé en honneur. *-corpore. Liv.* Grand de corps, haut de taille, de grande ſtature. *Celſior armis. Val. Flac.* Plus haut d'épaules. *Celſiſſima ſedes. Cic.* Dignité très-élevée.

CELTÆ, ārum. *m. plur.* Celtes, *peuples de la Gaule Celtique.* ‖ *Dans les tems les plus reculés, on donnoit ce nom à tous les peuples de l'Europe: on le donna enſuite particulierement aux peuples de la* Gaule Celtique.

CELTE, is. *n.* &

CELTES, is. *m.* Burin, poinçon à graver.

CELTIACA, æ. *f. Ville d'Eſpagne.*

CELTIBERI, ōrum. *m. plur.* Celtiberes, *peuples d'entre les Celtes, qui allerent s'habituer en Arragon ſur l'Ebre*; Arragonnois.

CELTIBERIA, æ. *f.* L'Arragon, & une partie de la Caſtille, *payis habité par une Colonie de Celtes.*

CELTIBERICUS, a, um. *Plin.* &

CELTIBERIUS, a, um. *Catul.* Celtibere, qui eſt de Celtiberie; Arragonnois.

CELTICA. Ancien nom de l'Europe.

CELTICA Gallia. La Gaule Celtique. *Voiez* Gallia Celtica.

CELTICI, ōrum. *m. plur. Peuples d'Eſpagne.*

CELTICUM Promontorium. *Voiez* Artabrum.

CELTIS, is. *m. Bibl.* Burin, poinçon à graver.

CELTIS, is. *f. Plin.* L'Aliſier, *arbre.* ‖ *Sorte de poiſſon.*

CELTO Liguria. *Ancien nom de la Provence en France, la Celtoligurie, la Ligurie des Celtes.*

CELURCA. *Voiez* Mons Roſarum.

CELYDNUS. Salnich; *riviere de Macedoine, aujourd'hui de l'Albanie, dans la Turquie d'Europe.*

CEMA, æ. *f.* Cemenus Mons. Le Mont Camelion. Monte Camelione, *partie des Alpes maritimes, entre le Vicariat de Barcelonette, & le Marquizat de Saluſſes.*

CEMENELEUM, Cemelion, Cemeleum, i. *n.* Cimella, *ville Epiſcopale des Vediantiens, dans la Gaule Narbonnoiſe: ſes ruines ſe voyent dans le Comté de Nice, à une lieue de la ville de Nice.*

CEMENEIUS Tractus. Les Sevennes, *Province de France, que l'on enferme quelquefois dans le Languedoc.*

CENA, æ. *f.* Place en Sicile.

CENA, æ. *f. Cic.* Le ſouper, *repas du ſoir. Feſtus dit qu'il ſignifioit autrefois* le diner. *Voiez* Cœna, *ainſi que pour tous les mots qui commencent par* Cena *ou* Cæna.

CENADIUM. *Voiez* Canadium.

CENÆUM, *aut* Cæneum, Promontorium. Le Cap Litar. *C'eſt un fort grand Cap de l'Iſle de Negrepont, dans l'Archipel.*

CENCHREÆ, ārum. *f. plur. Ovid.* Cenchrée, *Port de mer.* ‖ *Nom commun à pluſieurs villes.*

CENCHREÆ, Cenchræ, arum. *f. plur.* Cenchray *ou* Cenchrées, *autrefois bourg de la Grece, dans l'Iſthme de Corinthe.*

CENCHRES, is. *m.* Cencres, *Roi d'Egypte qui perit dans la Mer Rouge.*

CENCHRIS, is *f. Plin.* Eſpece de ſerpent, *marqué de petites taches comme de grains de millet. D'autres écrivent,* Cenchrias.

CENCHRIS, ĭdis. *f. Plin.* Eſpece d'épervier, *qui pond quatre œufs.* Une creſſerelle. ‖ *La femme de Cyniras, Roi d'Aſſyrie.*

CENCHRIS, ĭdis. *f.* &

CENCHRITES, is. *m. Plin.* Pierre précieuſe, *qui ſemble parſemée de grains de millet.*

CENEBUM, i. *n. Voiez* Genepum.

CENEDA, Ceneta, æ. *f. olim* Acedum. Ceneda, *ville Epiſcopale de l'Etat de Veniſe, dans la Marche Treviſane, en Italie.*

CENESTUM,

CENESTUM, i. *n.* Corte, *ville au milieu de l'Iſle de Corſe, dans la Mediterranée.*

CENISIUS Mons. Le Mont Cenis, *partie des Alpes Cottiennes, aux confins de la Savoye & du Piedmont, entre le Marquiſat de Suze & le Comté de Morienne.*

CENO, as, ārĕ. *Voiez* Cœno.

CENOMANENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. Qui eſt du Maine, *ou* du Mans. Cenomanenſis Provincia. Le Maine, *Province de France, entre l'Anjou, la Loire, le Perche & la Normandie.*

CENOMANIA, æ. *f.* Le Maine, *Province de France.*

CENOMANI, ōrum. *m. plur. Plin.* Manceaux, *peuples du Maine*; ou *peuples de la Gaule Ciſalpine.* ‖ Lombardie, *dont la capitale étoit* Breſſe *ou* Breſcia.

CENOMANUM, *aut* Vindunum, i. *n.* Le Mans, *ville Epiſcopale de France & capitale du Maine.*

CENOTAPHIUM, ĭi. *n. Ulp.* Tombeau vuide dreſſé à l'honneur de quelqu'un; repreſentation, mauſolée, *qu'on dreſſe dans les Temples à l'honneur des morts, le corps n'y étant pas.*

CENSA, ōrum. *n. plur. Cic.* Eſtimation; dénombrement de biens. ‖ Les revenus d'une perſonne, ce qui fait ſa ſubſiſtance.

CENSEO, es, sŭi, ſum, ērĕ. *Cic.* Etre d'avis, penſer, eſtimer, croire, juger, opiner, dire ſon ſentiment. ‖ Faire un état, donner ſa déclaration, faire le dénombrement de. ‖ Ordonner. *Cenſere de fide alicujus. Cic.* Dire ce que l'on penſe de la probité de quelqu'un. *-familias. Cic.* Faire le rôle des familles. *Cenſet id Senatus. Cic.* Le Senat ordonne cela. *Cenſes-ne me te eſſe? Plaut.* Croiez-vous que je ſois ce que vous êtes, que je vous reſſemble? jugez-vous de moi par vous même? *Quinto quoque anno Sicilia cenſetur. paſſ.* ou *Siciliam cenſor cenſet. dep. Cic.* Tous les cinq ans le Cenſeur fait le dénombrement de la Sicile. *Cenſui cenſendo legem ferre. Cic.* Ordonner l'eſtimation & la priſée des biens. *-cenſendo prædia.* Biens qu'il eſt permis d'acheter & de vendre.

CENSI. *Voiez* Cenſus, a, um.

CENSIO, ōnis. *f. Varr.* Eſtimation des biens, dénombrement des terres. ‖ *Plaut.* Taxe, *ou* peine qu'on impoſe. *Cenſio bubula. Plaut.* Ordonnance *ou* Sentence de coups de nerfs de bœufs. *Cenſionem facere. Plaut.* Exercer quelque autorité *ou* quelque châtiment.

CENSITOR, ōris. *m. Ulp.* Eſtimateur, Priſeur. ‖ *Heſych.* Arpenteur, Expert.

CENSOR, ōris. *m. Cic.* Cenſeur, Lieutenant de Police, Commiſſaire general *ou* particulier, *qui faiſoit le dénombrement des perſonnes & des biens.* ‖ *Hor.* Qui reprend, qui cenſure, qui trouve à redire; Réformateur, Contrôleur, Inſpecteur, Critique. ‖ *Feſt. Le même que* Cenſitor. *Cenſor Eccleſiaſticus.* Un Official.

CENSORIUS, a, um. *Cic.* De Cenſeur, de Reformateur. ‖ *Quint.* De Critique. *Cenſorium minime eſt facere. Cic.* Il n'eſt pas d'un Cenſeur de faire. *Cenſorium opus. Suet.* Action digne de blâme *ou* de punition. *Cenſoria nota. Quint.* Note *ou* marque d'infamie. *Cenſoriæ notiones. Gell.* Les jugemens du Cenſeur. *Cenſoria virgula notare. Quint.* Cenſurer, critiquer.

CENSUALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Tac.* De taxe, d'impoſition, de dénombrement, de cens & rente. *Cenſualis lex. Tac.* Loi touchant les taxes, le dénombrement, &c. *-liber. Ulp.* Papier terrier, rôle des taxes. *-contractus. Ulp.* Contrat de rente.

CENSURA, æ. *f. Cic.* La dignité de Cenſeur. ‖ *Hor.* Cenſure, critique, réformation, reprimande, reproche, correction, examen. ‖ Jugement, déciſion. ‖ Ordonnance *ou* Reglement de Police. ‖ Eſſay, épreuve. *Cenſuram vini in epulas Regis facere. Plin.* Choiſir le vin, le goûter pour la bouche du Roi. *Cenſura columbas vexat. Juv.* La cenſure, la critique, &c. n'attaque que les ſimples.

CENSUS, a, um. *Liv.* Qui a donné au Cenſeur le dénombrement de ſa famille & de ſes biens, qui en a fait ſa déclaration. *Cenſi capite. Cic.* Ceux qui n'avoient rien à déclarer que leur nom.

CENSUS, i. *m.* Celui dont les biens ſont publiquement déclarez & enregiſtrez.

CENSUS, ûs. *m. Cic.* Le dénombrement que les Cenſeurs faiſoient tous les cinq ans des perſonnes & des biens des Romains. ‖ Le bien, les terres, le revenu, les rentes de chaque particulier, ſes richeſſes, ſa fortune. ‖ Priſée, eſtimation de biens; *ſuivant laquelle on impoſoit les taxes & les tributs.* ‖ *Caſ.* La revûe. ‖ *Tac.* Les Etats, la tenue des Etats. ‖ Cens & rente. *Cenſum agere. Tac. -habere. Cic.* Faire le dénombrement de l'Etat. ‖ *Caſ.* Faire une revûë, & un rôle, &c. *Cenſu major cultus. Hor.* Le train qu'on a, *ou* l'état qu'on porte, excede les moyens, les revenus. *Cenſus honores & amicitias dat. Ovid.* Les richeſſes procurent des honneurs, & font des amis.

CENSUUS, a, um. *Feſt.* Sujet au dénombrement, *ou* à cens & rente; & qu'on peut vendre ſelon le Droit. *Cenſui agri. Feſt.* Terres qu'on peut acheter *ou* vendre.

CENTALE, es. *f.* Centale, *petite ville ou bourg des Etats de Savoye, dans le Marquiſat de Saluſſe.*

CENTAUREA, æ. *f. Virg. ou*
CENTAUREUM, i. *n. Plin. &*
CENTAURIA, æ. *f. Feſt.* Centaurée, fiel de terre, *plante*

CENTAURICUS, a, um. *Stat.* De centaure.

CENTAURUS, i *m.* Centaure, *monſtre demi homme & demi cheval.* ‖ *Vitr. Conſtellation celeſte.* ‖ *Fleuve d'Etolie.* ‖ *Virg. Navire appellé* le Centaure. Centauri, ōrum. *m. plur.* Les premiers habitans de la Theſſalie.

CENTENARIUS, a, um. *Varr.* De cent *ou* centenaire. *Centenarius lapis. Vitr.* Poids de cent livres, quintal. *Centenaria cœna. Feſt.* Repas où il n'étoit pas permis de dépenſer plus de cent ſols Romains, *pour les choſes qu'on n'avoit pas de ſon crû, & qu'on étoit obligé d'acheter.*

CENTENUS, a, um. *Plin.* Cent. *Centenus Judex. Ovid.* Les cent juges. *Centenâ arbore fluctus verberare. Virg.* Voguer à cent rames. *Centena decies millia. Plin.* Un million. *Centenas pondo, (en ſouſentendant libras.) Feſt.* Cent peſant, le poids de cent livres. *Centeni anni. Plin.* Cent ans. *-nummi. Cic.* Cent écus.

CENTESIMO, as, avi, atum, are. *Jul. Cap.* Prendre le centiéme.

CENTESIMA, æ. f. &
CENTESIMÆ, ārum. *f. plur. Cic.* Interêt de douze pour cent par an, *ou* d'un pour cent par mois. *Centeſima rerum venalium. Tac.* L'impôt du centiéme ſur les denrées & ſur les marchandiſes.

CENTESIMUS, a, um. *Plin.* Centiéme. *Centeſimum fructum afferre. Plin.* Rapporter au centuple.

CENTESIMUS Pons. Centeſimo, Ponte Centeſimo, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Duché de Spolete, ſur le Topino.*

CENTICEPS, cĭpĭtis. *omn. gen. Hor.* Qui a cent têtes.

CENTIES. *adv.* Cent fois.

CENTIFIDUS, a, um. *Prud.* Diviſé, partagé en cent.

CENTIFOLIUS, a, um. *Plin.* Qui a cent feuilles.

CENTIGRANUM, i. *n. Plin.* Sorte de froment, dont chaque épi a cent grains.

CENTIMANUS, i. *m. Ovid.* Qui a cent mains.

CENTINODIA, æ. *f. Plin.* Sang de Dragon, la Renouée, *herbe pleine de nœuds.*

CENTIPEDA, æ. *f. Plin.* Chenille. ‖ Ver qui paroît avoir des pieds ſans nombre.

CENTIPELLIO, ōnis. *m. Plin.* Le ventre d'un cerf. ‖ Un affamé, un inſatiable.

CENTIPES, piſcis. *f. Plin.* La Scolopendre, *poiſſon.*

CENTO, ōnis. *m. Caſ.* Couverture *ou* habits de pluſieurs petits morceaux d'étoffe de differentes couleurs. ‖ *Colum.* Habit rapiéceté de valet, de payiſan, habit d'Arlequin. ‖ *Ulp.* Balai fait de haillons attachez au bout d'un bâton. ‖ *Ter.* Pacquet de differentes piéces. Toutes choſes faites de piéces de rapport. ‖ *Plaut.* Contes, fadaiſes; bourdes, menſonges, diſcours en l'air, balivernes, ſornettes, fariboles, folies. ‖ *Juv.* Centon, *Poëme compoſé de vers pris de côté & d'autre* ‖ Parodie. *Centones alicui farcire. Plaut.* Faire des contes à quelqu'un, lui débiter des bagatelles, lui dire des folies, lui en faire accroire, lui en donner à garder.

CENTONARIUS, a, um. Celui qui fait des Centons. ‖ Ravaudeur; chiffonnier, qui ramaſſe, qui cherche des haillons, des drapeaux. *Centonaria.* Crieuſe de vieux chapeaux à vendre; Ravaudeuſe.

Centralis, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Placé au centre, au milieu.

CENTRONES, um. *m. plur.* Peuples de Courtray, *ville de Flandre*, & des environs. ‖ *Peuples de la Tarantaiſe, en Savoie.*

CENTROSUS, a, um. *Plin.* Plein de nœuds d'arbre *ou* de bois.

CENTRUM, i. *n. Vitr.* Centre, point qui eſt au milieu d'un cercle. ‖ *Plin.* Nœud qui ſe trouve dans les arbres.

CENTULA, æ. *f.* Saint-Riquier, *ville de Picardie, en France.*

CENTUM. *indecl. Cic.* Cent.

CENTUM. Cento, *petite ville* ou *bourg du Ferrarois, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CENTUMCAPITA, æ. *f. Plin.* Chardon à cent têtes, *plante.*

CENTUMCELLÆ, ārum. *f. plur.* Civitavecchia, *ville & port de mer, autrefois de l'Etrurie, aujourd'hui du Patrimoine de ſaint Pierre dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CENTUMCOLLES, ĭum. *f. plur.* Zashalon *ou* Hundersbuel, *ville d'Hongrie, dans la Tranſſylvanie.*

CENTUMGEMINUS, a, um. *Virg.* Cent fois redoublé.

CENTUMMORBIA, æ. *f.* Nummulaire, *plante.*

CENTUMPONDIUM, ĭi. *n. Cat.* Le poids de cent livres, quintal. ‖ Peſanteur ſans nombre.

CENTUMVIRALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Qui concerne les Centumvirs, les cent Juges.

CENTUMVIRATUS, ûs. *m.* Le Centumvirat, l'Aſſemblée des Centumvirs, *compoſée de cent cinq Juges des trente-cinq Tributs Romaines, trois de chacune*; le Conſeil des cent.

CENTUMVIRI, ōrum. *m. plur. Cic.* Les Centumvirs, *Magiſtrats Romains, Juges des cauſes civiles.*

CENTUNCULUS, i. *m. Liv.* Guenille, guenillon, méchant & vieux drapeau.

CENTUPLEX, ĭcis. *omn. gen. Plaut.* Centuple, cent fois double.

CENTUPLICATO. *adv. Plin.* Au centuple, cent fois autant.

CENTUPLICO & Centuplo, ās, ārĕ. Doubler au centuple.

CENTUPLO. *adv. Voiez* Centuplicato.

CENTUPLUS, a, um. *Voiez* Centuplex.

CENTUPONDIUM, ĭi. *n. Plaut. Voiez* Centumpondium.

CENTURIA, æ. *f.* Centurie, compagnie de cent hommes, centaine de perſonnes. ‖ *Varr.* Deux cens arpens de terre.

CENTURIALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Feſt.* Qui concerne une centurie, de centurie. *Centuriale arvum. Feſt.* Un fonds de deux cens arpens.

CENTURIATIM. *adv. Cic.* Par compagnie de cent hommes, par centaines.

CENTURIATIO, ōnis. *f. Hygin.* Diſtribution par centaines, en compagnies de cent hommes.

CENTURIATUS, ûs. *m. Cic.* Charge de Centurion, de Centenier, de Capitaine de cent hommes.

CENTURIATUS, a, um. *Cic.* Diſtribué *ou* aſſemblé par centaines, par compagnies de cent hommes. ‖ Qui concerne une centurie. *Centuriata comitia* ou *Centuriatæ leges. Cic.* Aſſemblée du peuple diviſé, *ou* loix faites par le peuple aſſemblé par centaines.

CENTURINUM, i. *n.* Centuri, *ville de l'Iſle de Corſe.*

CENTURIO, ōnis. *m. Cic.* Centurion, Centenier, Capitaine de cent hommes.

CENTURIO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Diſtribuer, diviſer par compagnies de cent hommes, par centaines. ‖ *Liv.* Faire des levées, lever des troupes, lever des Compagnies, enrôler. *Centurionatum agere. Tac.* Faire la revûe des Centurions; *& non pas* faire de nouveaux Capitaines.

CENTURIPÆ, ārum. *f. plur.* Centuripa, æ. *f.* Centuripe, es. *f.* Centorbi *ou* Centorve, *bourg de la Vallée de Démona, en Sicile.*

CENTUSSIS, is. *m. Perſ.* Piéce de monnoie de cent ſols Romains, *ou* quarante ſeſterces, qui en font trente-cinq de notre monnoie.

CEOS, i. *f.* Inſula. Zea, *une des Iſles Cyclades, dans la Mer Egée. Voiez* Cea.

CEPA, æ. *f. Plin.* Oignon, *plante. Cepa matis* ou *marina. f.* Squille, *plante bulbeuſe.*

CEPÆA, æ. *f. Plin. Plante ſemblable au* Pourpier, *ou le même que* Cepina.

CEPARANUM, i. *n.* Ceparano, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Campagne de Rome.*

CEPARASIUM. Ceperoux, *Fortereſſe de la Guiane, dans l'Amerique meridionale.*

CEPARIUS, ĭi. *m. Lucil.* Qui cultive des oignons.

CEPARIUS, a, um. *Lucil.* D'oignon.

CEPE. *indecl. Perſ. Le même que* Cepa.

CEPETUM, i. *n. Gell. Le même que* Cepina.

CEPHALÆA, æ. *f. Plin.* Migraine, *ou* mal de tête continu.

CEPHALAS, Promontorium Africæ. Le Cap Mezurada, *Cap ſur la cote de Guinée, en Afrique.*

CEPHALEDIS *ou* Cephalædis, is. *f.* Cephaledium *ou* Cephalodium, i. *n.* Cefaledi, Cefalu *ou* Cifalu, *ville de la Vallée de Démona, en Sicile.*

CEPHALENIA, æ. *f.* Urbs. Cefalonie, *ville capitale de Iſle de Cefalonie & Archiepiſcopale.*

CEPHALENIS, is. *f.* Inſula. Cefalonie, *Iſle de la Mediterranée, à l'entrée du Golfe de Patras.*

CEPHALICUS, a, um. *Lucil.* De la tête, concernant la tête; cephalique.

CEPHALUS, i. *m. Auſ.* Meunier, *ſorte de poiſſon.*

CEPHEN, enis. *m. Plin.* Petite abeille, qui n'eſt pas encore formée.

CEPHEIUS, a, um. *Ovid.* Qui concerne Cephée, de Cephée.

CEPHEUS, i. *m.* Cephée, *Roi d'Ethiopie.* ‖ *Vitr. Conſtellation celeſte.*

CEPHISSUS, i. *m.* Ceffiſſo, *riviere de l'Achaïe en Grece, aujourd'hui dans la Stamilipe.*

CEPHUS, i. *m. Plin. Animal d'Ethiopie, qui a la face d'un Satyre, le corps d'un ours, les jambes de devant ſemblables aux bras, & celles de derriere aux jambes d'un homme. Ce pourroit bien être* un gros Singe.

CEPI. *preterit de* Capio.

CEPI, ōrum. *m. plur. Place où le Méandre tombe dans la mer.*

CEPIANA, æ. *f.* Pinhel, *ville de Portugal, dans la Province de Tra los Montes.*

CEPINA, æ. *f. Col.* &

CEPITIUM, ĭi. *n. Gell.* Couche, planche, lieu où l'on a planté des oignons.

CEPIONIS Monimentum. *Voiez* Capionis Turris.

CEPOLA, æ. *f.* Cepola, *bourg de Hongrie, dans l'Iſle Marguerite, près de Bude.*

CEPULA, æ. *f. Pall.* Ciboule, petit oignon.

CEPUSIENSIS Comitatus. Le Comté de Cepuſſz *ou* de Zips, *Province de la haute Hongrie.*

CERA, æ. *f. Cic.* De la cire. ‖ Tablettes enduites de cire. ‖ *Ovid.* Image, portrait de cire. *Cera miniata, miniatula. Cic.* Cire rouge. - *ſigillaris*, pour les Sceaux. - *punica. Vitr.* Cire blanche. *Cera prima, & ima, ultima, extrema. Suet. Cic. Mart.* La premiere & la derniere page, *ou* clauſe, *ou* partie d'un écrit. *Ceræ, arum. f. plur. Ovid.* Lettre, billet. ‖ Image, portrait en cire. *Cera ſexangula. Ovid.* Gâteaux *ou* pains de cire, tels qu'on les tire des ruches, (*les cellules des abeilles y étant exagones* ou *à ſix angles.*) *Cera aliquid credere. Plaut.* Ecrire, mettre, porter quelque choſe ſur ſes tablettes. *In ceris fingere. Cic.* Faire des portraits de cire. *Ceram auribus obdis.* Tu fais la ſourde oreille.

CERAMICUS Sinus. Le Golfe de S. Pietro, *ſur la côte de Grece.*

CERAMUM, i. *n.* Inſula, Ceram *ou* Ceitam, *Iſle de l'Ocean Indien, dans l'Archipel des Moluques.*

CERANUM *ou* Ceredanum, i. *n.* Cerano, *bourg du Milanois, en Italie.*

CERARIUM, ĭi. *n. Cic.* Impôt ſur la cire. ‖ Le droit de taxe qu'on paie pour le Sceau.

CERARIUS, ĭi. *m. Cic.* Cirier, Marchand de cire.

CERASINUS, a, um. *Petr.* De couleur de ceriſe.

CERASIUM, ĭi. *n. pour.* Ceraſum.

CERASTA, æ. *m. Plin.* Serpent qui a des cornes. ‖ Ver qui gâte les figues.

CERASTÆ, ārum. *f. plur. Iſles à la côte d'Arabie.*

CERASTES. *Voiez* Ceraſta.

CERASTIAS, ădis. *f.* &

CERASTIS, ĭdis. L'Iſle de Cypre.

CERASUM, i. *n. Plin.* Ceriſe, guine, griotte, *fruit. Ceraſum actium.* Ceriſe noire, meriſe. - *duracinum.* Bigarreau.

CERASUS, i. *f. Plin.* Ceriſier, *arbre.*

CERASUS, ūntis. *f.* Zefano, *ville du Roiaume de Pont, d'où Luculle apporta les Ceriſiers en Italie.* ‖ Chriſonda.

CERATÆ, ārum. *f. plur.* Oppidum Latii. Cereto, *ville* ou *bourg de l'Abruzze ulterieure, en Italie.*

CERATÆ, ārum. *f. plur.* Oppidum Umbriæ. Cereto, *ville de la Marche d'Ancone en Italie, autrefois ville de l'Ombrie.*

CERATIA, æ. *f. Plin.* Sorte de plante propre à la diſſenterie.

CERATIAS, æ. *m. Plin.* Comette cornue, qui a deux queues.

CERATINUS, a, um. *Quint.* Cornu, embarraſſant, captieux, *parlant de raiſonnemens.*

CERATUM, i. *n. Celſ.* Cerat, *onguent où il entre de la cire.*

CERATURA, æ. *f. Col.* Cirure, enduit de cire.

CERATUS, a, um. *Cic.* Ciré, couvert, frotté, *ou* enduit de cire. *Tæda cerata. Ovid.* Des torches.

CERATUS, i. *m.* Fluvius. Le Cattero *ou* la Ginoſa, *riviere de l'Iſle de Candie.*

CERAUNI, ōrum. *m. plur. Peuples de Dalmatie.*

CERAUNIA, æ. *f. Plin. Sorte de pierre précieuſe.* ‖ Le Carrougier, *arbre.* ‖ *Ville du Peloponeſe; autre en Cypre.*

CERAUNIA, ōrum. *n. plur.* Les Monts Cerauniens *ou* de la Chimere, *en Epire.* ‖ *Montagne d'Aſie, près la Mer Caſpienne.* ‖ Le Mont Taurus.

CERAUNIA, Ceronia *ou* Cirynia, æ. *f.* Cerines, *village avec un grand Port pres du Cap Cormachiti, le plus ſeptentrional de l'Iſle de Chypre.*

CERAUNIUM, i. *n. Plin.* Truſe *ou* truffe, *fruit.* ‖ Note grammaticale *ainſi figurée* ψ, *qu'on mettoit à côté d'un vers, pour marquer qu'il étoit défectueux.*

CERAUNIUS, a, um. Ceraunien, *ou* de Tonnerre. *Ceraunius lapis.* La pierre de Tonnerre.

CERBALUS, i. *m.* Fluvius. Le Cervaro, *riviere du Royaume de Naples, dans la Principauté ulterieure.*

CERBANIA, æ. *f.* Inſula. Cerboli, *Iſle de la Mer Mediterranée ſur la côte de Toſcane.*

CERBEREUS, a, um. *Ovid.* De Cerbere.

CERBERUS, i. *m.* Cerbere, *chien à trois têtes, qui (ſelon les Poëtes) garde l'entrée du palais de Pluton.*

CERCARA, Cercina, æ. *f.* Cercare *ou* Chercare, *Iſle de la Mediterranée, ſur la côte du Royaume de Tunis, en Afrique.*

CERCEDILLA, æ. *f.* Cercedilla, *village d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle.*

CERCEPS, cipis. Eſpece de Singe.

CERCERIS, is. *m. Varr.* Sorte d'oiſeau.

CERCETÆ, ārum. *m. plur.* Sarmates, *voiſins du Pont Euxin.*

CERCETICUS, i. *m.* Golfe de Suſaco, *dans le Pont Euxin.*

CERCETII, ōrum. *m. plur. ou* Cercetæ, ārum. Les habitans de Suſaco. ‖ *Montagnes de Theſſalie. Voiez* Circaſſi.

CERCHIARA, æ. *f.* Cerchiara, *bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure.*

CERCINA. *Voiez* Cercara.

CERCIUS. *Voiez* Circius.

CERCOLIPS, ĭpis. *m. Feſt.* Singe qui n'a point de queue.

CERCOPITHECUS, i. *m. Varr.* Guenon, Singe qui a une queue. ‖ *Nom d'homme.*

CERCOPS, ōpis. *m. Feſt. Voiez* Lucripeta. ‖ *Nom d'homme.*

CERCUM, i. *n.* Kerci, *ville de la Crimée, dans la petite Tartarie.*

CERCUTUS, i. *m. Plaut.* Caraque, *ſorte de Navire.*

CERCYRA, æ. *f.* Corfou; *Iſle de la mer d'Ionie.*

CERDO, ōnis. *m. Mart.* Savetier. ‖ *Juv.* Artiſan; tout ouvrier qui s'emploie aux choſes les plus baſſes & les plus vilaines *pour de l'argent.* Cureur de puits, &c.

CERE, is. *n.* Cere *ou* Cerevetere, *bourg du Patrimoine de S. Pierre en Italie, autrefois ville d'Etrurie.*

CEREALES, ĭum. *m. plur.* Les Ediles, qui avoient l'Intendance du bled.

CEREALIA, ĭum. *n. plur. Cic.* Les Fêtes de Cerès.

CEREALIS, is. *f.* Ebora, *ville d'Eſpagne.*

CEREALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Virg.* De Cerès, qui concerne Cerès. *Cerealis ſapor. Plin.* Goût, ſaveur du bled. - *cœna. Plaut.* Feſtin, grand repas, qui ſe faiſoit à la Fête de Cerès. *Cereale papaver. Virg.* Pavot qui croît dans les bleds. *Cereales auræ. Plin.* Vents qui font tourner les moulins, & qui ſechent les grains. *Cerealia arma. Virg.* Uſtenſiles propres à moudre le bled, & à faire le pain. - *dona. Sil. Ital.* Le bled, le pain.

CEREARIUS, ĭi. *m. Voiez* Cerarius.

CEREBELLARE, is. *n. Veget.* Caſque, armet, morion, ſalade, pot, coëffe de maille, armure de tête.

CEREBELLUM, i. *n. Celſ.* Petit cerveau, petite cervelle, *ou* cervelet, *partie poſterieure du cerveau, d'où la moëlle de l'épine prend ſon origine.*

CEREBROSUS, a, um. *Plaut.* Ecervelé, évenré, fou, qui a la cervelle démontée. ‖ *Hor.* Emporté, violent, dont la cervelle s'échauffe facilement. *Cerebroſus bos. Col.* Un bœuf rétif.

CEREBRUM, i. *n. Cic.* Le cerveau, la cervelle, la tête. *Cerebrum mihi excutiunt. Plaut.* Ils me rompent la tête. *Cerebri felix. Hor.* Qui critique & qui prononce ſur tout. *Cerebrum arboris. Plin.* Le cœur, la moëlle d'un arbre.

CEREDANUM, i. *n.* Cerano, *bourg du Duché de Milan, en Italie.*

CEREMISSI, CREMISSI, ōrum. *m. plur.* Les Czeremiſſes, *peuples de la Moſcovie orientale, ſur les bords du Volga.*

CEREMONIA, *& ſes dérivez. Voiez* Cæremonia.

CERENTIA *ou* Geruntia, æ. *f.* Cerenza, *ville Epiſcopale du Royaume de Naples, dans la Calabre citerieure, en Italie.*

CEREO pour Creo: *d'où vient* Cerus manus, *pour* Creator bonus. *Feſt.*

CEREOLUS, i. *m.* Petit cierge, une bougie. *dimin. de* Cereus

CERES, rĕris. *f.* Cerès, *Déeſſe des bleds.* ‖ *Cic.* Du bled. ‖ *Virg.* Du pain. *Cererem clamore vocare. Virg.* Demander une année abondante en bled. *Cereris laborata dona. Virg.* Du pain.

CERESSUS, i. *f.* Solſona *ou* Salſona, *ville Epiſcopale de Catalogne, en Eſpagne.*

CERETANUM, i. *n.* Ceretana, *ville de la Vallée de Noto, en Sicile.*

CERETICA, æ. *f.* Urbs. Cardignan, *ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, au Sud.*

CERETICA Provincia. Le Comté de Cardignan, *partie meridionale de la Principauté de Galles, en Angleterre.*

CERETUM, i. *n.* Cerat, *ville du Rouſſillon, en France.*

CEREVIA. *Voiez* Cervia.

CEREVISIA, æ. *f. Plin.* Cervoiſe, biere, boiſſon faite avec du grain.

CEREVISIARIUS, ĭi. *m. Voiez* Cerviſiarius.

CEREUS, i. *m. Cic.* Cierge, bougie, chandelle de cire.

CEREUS, a, um. *Cic.* Cire. ‖ *Virg.* De couleur de cire. ‖ *Hor.* Maniable, facile, aiſé

à tourner, qui ſe laiſſe aller, qui donne à tout, changeant, leger, inconſtant, qu'on engage aiſément, qui prend telle impreſſion qu'on veut. ‖ *Mart.* Jaune de graiſſe, gras, dodu. *Cerea brachia. Hor.* Des bras mous. - *pruna. Virg.* Prunes jaunes. *Cereus in vitium flecti. Hor.* Qui ſe laiſſe aiſément aller au vice. *Cerea lacerna. Mart.* Habit moëlleux.-*Caſtra. Claud.* Le travail des abeilles & des gueſpes.

CERIA, æ. *f. Plin.* Sorte de biere *ou* boiſſon faite de grain.

CERIADA, æ. *f.* & Ceriade, es. *f. Ville* ou *bourg de l'Attique.*

CERIFICO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Faire de la cire.

CERIGO, ōnis. *f.* Cerigo, Cérigues, Cythere, *Iſle de l'Archipel, à trois lieues du Cap de Malie, en Morée.*

CERIMONIA, æ. *f. Macr.* Ceremonie, Rit ſacré.

CERINARIUS, a, um. *Plaut.* Qui teint en couleur de cire.

CERINIOLA, æ. *f.* Cerignola, *bourg de la Capitanate, au Royaume de Naples en Italie.*

CERINTHA, æ. *f. Virg. ou* Cerinthe, es. *f. Plin.* & Cerinthus, i. *m. Dioſc.* Pàquette, *plante fort agréable aux abeilles.*

CERINTHUS, i. *f.* Ellopia, *ville maritime de Grece, ſur la côte ſeptentrionale de Negrepont, aujourd'hui village.*

CERINUM, i. *n. Plaut.* Habit de femme de couleur de cire, *ou* jaune.

CERINUS, a, um. *Plaut.* De couleur de cire.

CERISOLÆ, ārum. *f. plur.* Ceriſoles, *village des Etats de Savoie dans l'Alteſan, entre Carmagnoles & Albe.*

CERITES, æ. *f. Sorte de pierre précieuſe.*

CERITES, um. *m. plur.* Peuples de Toſcane, *à qui les Romains, après les avoir vaincus, défendirent d'avoir des loix, & qu'ils tenoient pour infames.*

CERITES Tabulæ. *f. plur.* Tablettes, *où les Cenſeurs écrivoient le nom de ceux qu'ils notoient d'infamie.*

CERITUS, a, um. *Hor.* Inſenſé, troublé, égaré, fanatique, furieux, extravagant, mis hors du ſens.

CERNE, es. *f.* Æthiopica. Madagaſcar, *Iſle d'Afrique, ſur la côte orientale de la Caferie.*

CERNE, Cerne Athlantica. Madere, *Iſle de l'Ocean Atlantique, l'une des Iſles fortunées ou Canaries.*

CERNICUM, i. *n.* Cernich *ou* Czernich, *bourg du Royaume d'Hongrie, dans l'Eſclavonie, ſur le Cernich.*

CERNO, is, crēvi, crētum, nĕrĕ. *Cic.* Juger, déterminer, arrêter, connoître, prévoir, diſtinguer, démêler, pénetrer, avoir en vûe, conſidérer, regarder, voir, appercevoir. ‖ Se porter pour heritier, accepter une ſucceſſion. ‖ *Virg.* Combattre, diſputer. ‖ *Plaut.* Conferer, s'entretenir, parler. ‖ *Plin.* Bluter, ſaſſer, tamiſer, cribler, ſéparer. *Cernere acutum ou acutè. Lucr.* - *in alienum vitiis.* Voir clair dans les défauts d'autrui. - *ultima. Virg.* Prévoir ſon dernier jour; pénetrer juſqu'aux moindres choſes. *ferro. Virg.* - *pro patria. Plaut.* Combattre le fer à la main, pour ſa patrie. - *obliquis oculis. Plin.* Regarder quelque choſe de travers. - *aliquem tendere contra. Virg.* Voir, s'appercevoir que quelqu'un s'oppoſe. - *de divinis atque humanis. Plaut.* Mêler le ciel & la terre dans ſes entretiens. - *falſam hereditatem alienæ gloriæ. Cic.* Uſurper la gloire d'autrui, s'approprier ce qu'un autre a fait de beau. - *hereditatem. Cic.* Faire acte d'heritier. - *ad aliquem locum. Ovid.* Regarder vers un endroit. - *procul è loco. Virg.* Voir de loin. - *eſt. Virg.* On peut voir. - *vitam. Cic. ex Enn.* Combattre pour ſa vie, la défendre. *Crevit Senatus, populus juſſit. Cic.* Le Senat l'a jugé, le peuple l'a ordonné. *Cernam me an illum potiorem putes. Cic.* Je démêlerai ſi c'eſt lui ou moi que vous aimez le mieux. *Cerni actionibus. Cic.* Se faire connoître par ſes actions. - *cribro arctiore. Plin.* Etre paſſé au tamis fin.

CERNULO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Sen.* Jetter la tête la premiere, faire la culbute, culbuter, précipiter, faire tomber la tête la premiere. ‖ S'humilier, ſe pencher en devant, s'incliner. ‖ Se renverſer en arriere, & toucher des mains à terre.

CERNULUS, a, um. *Apul. diminutif de* Cernuus.

CERNUO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Varr.* Se courber, ſe baiſſer, s'incliner, tomber le nez devant, mettre la tête entre les jambes.

CERNUUS, a, um. *Virg.* Courbé, penché, incliné en devant. ‖ Celui qui ſautoit ſur un pied. *Cernuus equus. Virg.* Cheval qui bronche ſouvent.

CERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Colum.* Cirer, frotter; enduire, couvrir de cire; bougier.

CEROMA, ătis. *n. Plin.* Mixtion de cire & d'huile, *dont ſe frottoient les luteurs avant de combattre.* ‖ Le lieu où ils ſe frottoient. ‖ Tablette cirée, *ſur laquelle les Anciens écrivoient.*

CEROMATICUS, a, um. *Juv.* Frotté de la mixtion d'huile & de cire, *dont ſe ſervoient les luteurs.*

CERON, ōnis. *m. Plin. Fontaine qui fait devenir noires les brebis qui y boivent.*

CEROSTROTUM, i. *n. Vitr.* Ouvrage de marqueterie fait avec de la corne, ouvrage de pieces de rapport.

CEROSTROTUS, a, um. *Vitr.* Qui eſt orné de marqueterie faite avec de la corne.

CEROSUS, a, um. *Plin.* De cire *ou* plein de cire.

CERRETANI, ōrum. *m. plur.* Populi Cerretaniæ. *Peuples anciens de la Cerdagne, en Catalogne.*

CERRETANIA, æ. *f.* La Cerdagne Comté, *petite Province d'Eſpagne, annexée à la Catalogne.*

CERRETANORUM Jugum. Puicerda, *ville d'Eſpagne, capitale du Comté de Cerdagne, en Catalogne.*

CERRETANUM. La Torre de Cerdagna.

CERREUS, a, um. &

CERRINUS, a, um. Fait de bois de l'arbre *qu'on appelle*

CERRUS, i. *f. Plin.* Eſpece de chêne, *qui porte des glands petits & ronds, & preſque couverts de leur calice.*

CERRITUM. Cerrito, *petite ville Epiſcopale du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour.*

CERRITUS, a, um. *Hor. Voiez* Ceritus. *Cerritior nunquam fuit. Cic.* Il ne fut jamais plus hors de ſens.

CERSUNUM, Urbs Corſicæ. Nebbio, *ville de l'iſle de Corſe, dans le milieu des Terres.*

CERTAMEN, ĭnis. *n. Cic.* Combat, querelle, diſpute, priſe, débat, differend, conteſtation, démêlé. ‖ Jeu, exercice où l'on diſpute d'un prix, émulation. ‖ *Virg.* Effort, contention. *Certamen diſci. Ovid.* Le jeu du palet. - *hiſtrionum. Tac.* L'émulation des Comediens. - *eſt mihi cum illo pro hac re, de hac re*, ou *hujus rei. Cic.* Je ſuis en differend avec lui, pour *ou* ſur cette affaire. *Certamine primus equus. Hor.* Cheval qui a remporté le prix de la courſe.

CERTATIM. *adv. Cic.* A l'envi, à qui mieux mieux, par émulation, à qui l'emportera, à qui aura le deſſus.

CERTATIO, ōnis. *f. Cic.* &

CERTATUS, ûs. *m. Stat. Le même que* Certamen.

CERTATOR, ōris. *m. Gell.* Qui combat, qui diſpute, &c.

CERTATUS, a, um. *Tac.* Combattu, *ou* qui a combattu, &c. *Certatum eſt in judicio. Cic.* Il a été plaidé, débattu en Juſtice.

CERTE & Certò, ĭus, iſſimè. *adv. Cic.* Aſſurement, certes, certainement, [illegible], en verité, ſans-doute, immanquablement. ‖ Au moins, du moins, pour le moins. *Certò ſcio. Cic.* Je ſçai de ſcience certaine.

CERTIACUM, i. *n.* Zurzach, *bourg de Suiſſe, ſur le Rhin.*

CERTITUDO, ĭnis. *f.* Certitude, aſſurance.

CERTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Combattre, ſe battre, avoir querelle. ‖ Diſputer, avoir démêlé, debattre, conteſter; être en differend, en conteſtation. ‖ Avoir de l'émulation, faire à qui mieux mieux. ‖ Tâcher, s'efforcer, faire ſes efforts. *Certare in omne facinus. Sen. Tr.* S'abandonner à toute ſorte de crimes. - *foro. Hor.* Plaider, conteſter en Juſtice. - *honorem. Cic.* Avoir differend pour un point d'honneur, diſputer un honneur. ‖ *Stat.* Combattre pour l'honneur. - *Deabus forma. Sil. Ital.* Diſputer de beauté avec les Déeſſes, les égaler. *Officiis certare inter ſe. Cic.* Diſputer d'honnêtetez, de civilitez. *Certantes auro crines. Virg.* Des cheveux de couleur d'or. *Certantibus animis. Virg.* Les eſprits étant partagez, la diviſion étant dans les eſprits.

CERTUS, a, um. *Cic.* Certain, aſſuré, ſûr, conſtant, indubitable, infaillible, immanquable, veritable, clair, manifeſte. *Certiorem aliquem facere alicujus rei* ou *de aliqua re. Cic.* Aſſurer quelqu'un de quelque choſe, l'en avertir, la lui faire ſçavoir, l'en rendre certain. *Certiſſimus Autor. Virg.* Un Auteur très-approuvé. - *Conſul. Cic.* Un homme qui eſt ſûr d'être Conſul. *Certus eundi. Virg.* Réſolu *ou* prêt à partir. - *mori. Stat.* Determiné à mourir. *Jaculis certus. Val. Flac.* Habile tireur. *Certi homines. Cic.* Gens dignes de foi. *Cum certis aliis. Cic.* Avec quelques autres. *Certis de cauſis. Cic.* Pour de certaines raiſons. *Certa nomina. Hor.* Des dettes bien fondées *ou* bien aſſurées. - *verba. Cic.* Termes formels, exprès, eſſentiels à certaines choſes. *Certa in verba jurare. Liv.* Faire ſerment dans *ou* ſelon les formes. *Pro certo habere aliquid* ou *de re aliqua. Cic.* Tenir pour certain quelque choſe, en être bien aſſuré. *Certo certius eſt. Ulp.* Il eſt certain, conſtant, fort évident, très-clair; rien n'eſt plus vrai, il eſt tout-à-fait hors de doute.

CERVA, æ. *f. Virg.* Une biche. ‖ Le Palma-Chriſti, *plante.*

CERVARIA, *olim* ad Centuriones, *aut* ad Centenarium. Cervera, *bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle.*

CERVARIA. *Voyez* Corbaria.

CERVARIUS, a, um. *Plin.* De cerf, qui concerne le cerf. *Cervarius lupus. Plin.* Loup-cervier, linx, *animal farouche & cruel. Cervaria ovis. Feſt.* Brebis qu'on immoloit à Diane, *faute de biche. Venenum cervarium.* Jus d'une herbe, dont les Gaulois frottoient leurs flêches à la chaſſe du cerf, *pour les mieux tuer.*

CERUCHUS, i. *m. Lucan.* Bras *ou* cordage amaré à chaque bout d'une vergue, pour la gouverner ſelon le vent; *le Bras de la vergue d'artimon s'appelle* Ouis *ou* Ourſe.

CERVIA, æ. *f.* Cervia, *ville Epiſcopale de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Romagne.*

CERVICAL, is. *n. Plin.* &

CERVICALE, is. *n. Juv.* Oreiller, traverſin, chevet. ‖ *Ulp.* Cravate, mouchoir de col.

CERVICATUS, a, um. *Voyez* Cervicoſus.

CERVICOSUS, a, um. Têtu, obſtiné, mutin, entêté, intraitable, inexorable.

CERVICULA, æ. *f. Cic. diminutif de* Cervix. ‖ *Vitr.* Le col, le canal d'une machine, qui va en étreciſſant.

CERVINUS, a, um. *Ovid.* de Cerf, qui a raport au cerf.

CERVISIA, æ. *f. Plin.* Biere, cervoiſe, boiſſon faite avec du grain.

CERVISIÆ Coctoris Portus. *Voyez* Brovershavia.

CERVISIÆ Coctoris tranſitus. Le paſſage de Brouvers *ou* du Braſſeur, *Détroit de l'Amerique meridionale, dans la mer Magellanique.*

CERVISIARIUS, ii. *m.* & Cerevisiarius, i. *m.* Braſſeur, faiſeur de biere.

CERVIX, īcis. *f. Cic.* Le cou, le chignon du cou, la tête. ‖ *Vitr.* Le cou d'un canal, canal qui s'alonge en étreciſſant; (*le plurier eſt plus uſité que le ſingulier.*) Cervices, um. *f. plur. Cic.* Les gens, les perſonnes. *Cervix locata. Juv.* Porte-faix, qui porte ſur ſon cou *ou* ſur ſa tête. - *captiva. Ovid.* Enchaîné par le cou, qui a un carcan au cou. - *intacta. Virg.* Un cou qui n'a point porté de joug. - *plurima. Virg.* Un cou épais. - *ſoluta. Sen.* Cou rompu. - *vitis. Virg.* Tête d'un cep de vigne. - *amphoræ. Mart.* Le cou d'une bouteille. - *alta. Claud.* Humeur hautaine. - *uteri.* Le cou, le canal de la veſſie *ou* de la matrice. *In cervicibus hoſtium eſſe. Liv.* Nous ſommes à la veille de la guerre. - *dominium imponere. Cic.* Mettre ſous la puiſſance, ſous

le joug, aſſujettir. *-reſtitare. Cic.* Tenir le pied ſur la gorge. *A cervicibus hoſtem avertere, depellere, repellere. Cic.* Eloigner de ſoi l'ennemi, le chaſſer, le repouſſer d'auprès de ſoi.

CERVIX Africæ. *Voiez* Bonæ Spei Caput.

CERULA, æ. *f. Cic.* Petit morceau de cire.

CERUSSA, æ. *f. Plin.* Ceruſe, blanc de plomb. ‖ Fard.

CERUSSATUS, a, um. *Cic.* Fardé, blanchi, peint avec du blanc de ceruſe.

CERVUS, i. *m. Cic.* Cerf, *animal ſauvage.* ‖ *Varr.* Une piece de bois fourchuë, *qui ſert à ſoutenir la faitiere du toit d'une cabane. Caſ.* Un tronc d'arbre avec quelques branches, *dont les Romains faiſoient des paliſſades.* ‖ Une grande fourche. ‖ *Varr.* Machine de fer *ou* de bois à pluſieurs pointes, *dont les Romains ſe ſervoient pour embarraſſer les chemins.* ‖ *Col.* Branche d'arbre, qui rompt ſous le poids du fruit qu'elle porte.

CESENA, Cæſena, æ. *f.* Céſéna, *ville Epiſcopale de l'Etat de l'Egliſe, dans la Romagne, en Italie.*

CESIUS Mons. *Voiez* Cetius.

CESPES, ĭtis. *m. Cic.* Gazon.

CESPITATOR, ōris. *m.* Qui bronche.

CESPITELLUM. *Voiez* Soſpitellum.

CESPITITIUS, a, um. *Plin.* De gazon, fait de gazon.

CESPITO, ās, āvi, ātum, ārĕ. Broncher.

CESSATA, ōrum. *n. plur. Ovid.* Guerets, jacheres, *terres qu'on laiſſe repoſer un an, & qu'on ſeme l'autre.*

CESSATIO, ōnis. *f. Cic.* Ceſſe, ceſſation, relâche, repos, diſcontinuation, interruption, tréve, inaction, loiſir, oiſiveté, nonchalance, négligence, pareſſe.

CESSATOR, ōris. *m. Cic.* Pareſſeux, negligent, nonchalant, &c.

CESSATUS, a, um. *Ovid.* Ceſſé, negligé, diſcontinué, abandonné, &c.

CESSERO, ōnis. *m.* Ciſteron, *ville Epiſcopale du Languedoc.*

CESSERO, Cæſiro, ōnis. Saint-Tubery *ou* Saint-Ubert, *bourg de Languedoc, en France.*

CESSIM. *adv. Juſt.* En arriere, à reculons, à rebours. *Ceſſim ire.* Reculer, aller en arriere, à reculons, à rebours. ‖ Etre retif.

CESSIO, ōnis. *f. Cic.* Ceſſion, tranſport, abandonnement, alienation.

CESSO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Ceſſer, diſcontinuer, ſe relâcher, ſe deſiſter, interrompre. ‖ Etre oiſif, de loiſir; ſe repoſer, ne rien faire. ‖ Negliger, s'amuſer, tarder. *Ceſſatum uſque adhuc eſt. Ter.* On s'eſt tenu en repos juſqu'à preſent. *Ceſſare à præliis. Liv.* Ne plus faire la guerre. *-in officio. Liv.* Negliger ſon devoir. *-in opere & ſtudio. Cic.* Se relâcher du travail & de l'étude. *-ſi quid poteſt. Virg.* Si vous avez quelque loiſir. *-ſibi. Plaut.* S'amuſer, ne pas ſonger à ſoi. *-in vota, preceſque. Virg.* Tarder *ou* négliger de faire des vœux & des prieres. *- de aliquo detrahere. Cic.* Ceſſer de médire de quelqu'un. *Quod ceſſat ex reditu, frugalitate ſuppletur. Plin. J.* Il ſupplée par ſon ménage au défaut de ſon revenu.

CESTRIA, Oppidum Epiri-Sopoto, *ville de l'Epire, près de l'entrée du Canal de Veniſe.*

CESTRIA, Urbs Angliæ. Cheſtre, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Cheſtre.*

CESTRIENSIS Comitatus. Le Comté de Cheſtre, *Province d'Angleterre du coté de l'Occident.*

CESTROSPHENDONE, es. *f. Liv.* Machine avec laquelle on lançoit de petits javelots.

CESTROTA, ōrum. *n. plur. Voiez* Cerofſtrotus.

CESTRUM, i. *n. Plin.* Touret, *eſpece de poinçon qui ſert à tourner l'ivoire, &c.* Eſpece de dard.

CESTUS, i. *m. Mart.* Ceinture que le mari donnoit à ſa femme, *le premier jour de ſes nôces.* ‖ *Varr.* Toute ſorte de ceinture *ou* de lien.

CETACEUS, a, um. De baleine, de gros poiſſon.

CETARIA, ōrum. *n. plur. Hor. &*

CETARIÆ, ārum. *f. plur. Plin.* Etangs, viviers, reſervoirs d'eau de mer, *où l'on nourrit de grands poiſſons.*

CETARIUS, ii. *m. Cic.* Marchand, vendeur de marée. ‖ Peſcheur de poiſſon de mer.

CETAVACA, æ. *f.* Ceyttavacca, *ville de l'Iſle de Ceilan, en Aſie.*

CETE. *indecl. n. plur. Cic. Voiez* Cetus.

CETERUS, a, um. *&c. Voiez* Cæterus, *&c.*

CETINA, æ. *m.* Fluvius. La Cetina, *riviere de Dalmatie.*

CETIUM, i. *n.* Czerzelmaur, *ville de la baſſe Autriche, en Allemagne, autrefois du Norique.*

CETIUS, Ceſius Mons. Le Kaltenberg, *montagne qui regne dans la baſſe Autriche, la Styrie, & la Carinthie, en Allemagne.*

CETOBRIGA, æ. *f.* Setuval, *ville de l'Eſtramadoure en Portugal.*

CETOSUS, a, um. *Avicen.* Plein de grands poiſſons de mer; ‖ De poiſſons cetacées.

CETRA, æ. *Liv.* Bouclier couvert de cuir.

CETRATUS, a, um. *Liv.* Qui porte un bouclier couvert de cuir.

CETUS, i. *m. Plin.* Baleine. Toute autre eſpece de grand poiſſon de mer, *du nombre de ceux qu'on nomme* Cetacées. ‖ *Vitr.* La Baleine, *Conſtellation celeſte.*

CETUSA, æ. *f.* San-Sol, *village du Royaume de Navarre, en Eſpagne.*

CETRARUM, i. *n.* Cetraro *ou* Citraro, *ville de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CEU. *adv. Virg.* Comme, ainſi, à peu près, ſemblable, de même. *Ceu verò. Plin.* Comme ſi.

CEVA, æ. *f. Col.* Eſpece de petite vache, qui a beaucoup de lait.

CEVANNUM, Ceba. Ceva, *ville des Etats de Savoye, en Italie, ſur le Tenaro, entre Mondovi & Savone.*

CEVANUS Marchionatus. Le Marquiſat de Ceva, *dans les Etats de Savoye, en Italie.*

CEVEO, es, ērĕ. *Juv.* Flater en remuant la queue, remuer les feſſes, *comme les chiens qui careſſent.*

CEUS, a, um. *Cic.* Qui eſt de l'Iſle de Zea.

CEUS, i. *f. Ville de la Propondite.* ‖ *Nom d'une Iſle.*

CEYLANUM, i. *n.* Inſula, Ceylan, *Iſle de l'Ocean Oriental, près de la pointe de la Peninſule de l'Inde deça le Gange.*

CH

CHABERIS, is. *m. f.* Calapate, *riviere & ville de l'Inde, deça le Gange.*

CHABLASIUM, i. *n.* Le Chablais, *Duché, Province de Savoye, entre le Lac de Genéves, le Genevois & le Faucigny.*

CHABORAS, æ. *m.* Chabor, is. *m.* Fluvius. Chabur, *riviere du Diarbeckis, en Aſie.*

CHABRIUS, i. *m.* Fluvius. Chabria, Cilabro, *riviere de Macedoine, dans la Turquie en Europe.*

CHACA, æ. *f.* Regio. Chaco *grand payis de l'Amerique Meridionale au Levant de la riviere de Paraguay.*

CHACOMÆA, æ. *f.* Chacomas, *ville d'Aſie, dans l'Inde deça le Gange.*

CHADISIA, Chadiſta. Phadiſa, *ville de Paphlagonie, ſur le Pont-Euxin, aux confins de la Cappadoce.*

CHÆREPHILLUM, i. *n. Col.* Cerfeuil, *plante.*

CHÆRONEA, æ. *f.* Cheronée, *ville de Beotie.*

CHÆRONEA, Cheronea, æ. *f.* Chéronée, *ville de Beotie en Grece, elle eſt ruinée.*

CHÆRONEUS, a, um. }
CHÆRONICUS, a, um. } Qui eſt de, ou qui con-
CHÆRONIS, idis. *f.* } cerne Che-
CHÆRONIUS, a, um. } ronée.

CHAGRA, æ. *m.* Fluvius. La Chagre, *riviere de l'Amerique Meridionale, dans l'Iſthme de Panama.*

CHAJAPA, æ. *f.* Chajapa, *petite ville du Belvedere, en Morée.*

CHALCANTHUM, i. *n. &*

CHALCANTHUS, i. *m. Plin.* Vitriol, couperoſe.

CHALCEDON, ōnis. *m. &*

CHALCEDONIA, æ. *f. Gell.* Calcedoine, *ville de Bithinie, à preſent* Scutari. ‖ Un jeune Thon.

CHALCEDONIS, idis. *f. &*

CHALCEDONIUS, a, um. Qui eſt de Calcedoine. *Chalcedonius lapis.* Calcedoine, *pierre precieuſe.*

CHALCIA, æ. *f.* Inſula. Charchi, *petite Iſle de la Mediterranée au couchant de celle de Rhode.* ‖ *Une des Iſles Cyclades ou Sporades.*

CHALCIDENE, es. *f. Contrée de Syrie.*

CHALCIDENSES, ium. *m. plur.* Peuples de Chalcidique, qui eſt de Chalcis.

CHALCIDIA, & Chalcidica, æ. *f.* Le Jamboli, *Contrée de Macedoine, de Thrace & de Syrie, dans la Turquie d'Europe.*

CHALCIDICUS, a, um. Qui eſt de Chalcis, &c.

CHALCIDICUS, i. *m. Montagne de Sicile.* ‖ Eſpece de liege, *arbre.*

CHALCIS, idis. *f. Plin.* Eſpece d'oiſeau de nuit. ‖ Eſpece de lezard veneneux. ‖ Carrelet, *poiſſon.* ‖ Chalcis, *nom commun à pluſieurs villes.*

CHALCIS Ætoliæ, idis. *f. Ville inconnue.*

CHALCIS Eubœæ. Negrepont, *ville dans l'Iſle de Negrepont, ſur la côte Orientale de la Grece.*

CHALCIS Syriæ. Chalcide, *petit payis de la Cœleſyrie, en Aſie.*

CHALCITIS Inſula. Chalcis, *petite Iſle avec une ville de même nom, dans la mer de Marmora, ſur la côte de Natolie.*

CHALCUS, i. *m. Plin.* Petit poids de la dixiéme partie d'une obole. ‖ Denier, monnoye de cuivre, valant la huitiéme partie de l'obole.

CHALDÆA, æ. *f. ou* Caldea. La Caldée, le Curdiſtan, Yerach-Arabi, *Province d'Aſie vers le confluent de l'Euphrate & du Tigre.*

CHALDÆI, ōrum. *m. plur.* Les Caldéens, les Curdes. ‖ *Peuples voiſins de la Colchide.*

CHALDÆUS, i. *m. Cat.* Devin, Aſtrologue.

CHALDÆUS, a, um. Caldéen, de Caldée.

CHALDAICUS, a, um. *Cic.* Caldaïque, qui concerne la Caldée.

CHALEOS, i. *f.* Aſpropiti, *petite ville de la Livadie en Grece, ſur le Golfe de Lepante.*

CHALIGNIACUM, i. *n.* Chaligny, *bourg de Lorraine ſur la Moſelle.*

CHALIVEIUM, i. *n.* Chalivoy, *bourg de Berry, dans le Sancerrois, en France.*

CHALO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Vitr.* Abaiſſer, amener, caler.

CHALTA, æ. *f.* Souci, *plante.*

CHALUSIUM, i. *n.* Chalus, *bourg du Limouſin, ſur la Tardouere, en France.*

CHALUSUS, Fluvius. La Trave, *riviere de la baſſe Allemagne; elle paſſe à Lubeck & ſe jette dans la mer Baltique.*

CHALYBON, Calybon, onis. *f.* Nauſia, *petite ville de Syrie à dix lieues au Sud-eſt d'Alep.*

CHALYBS, ybis. *m. Virg.* De l'acier, du fer trempé. ‖ *Riviere d'Eſpagne, dont l'eau trempe le fer.*

CHAMÆCERASUS, i. *f. Plin.* Ceriſier nain.

CHAMÆLEON, ontis. *m.* Cameleon, *animal tenant du lezard.*

CHAMÆLEUCE, es. *f. Plin.* Le Pas-d'aſne, *plante.*

CHAMBERIUM, i. *n.* Chambery, *ville capitale de Savoye, dans les Alpes.*

CHAMBORITUM, i. *n.* Chambort, *Château magnifique du Roy de France, dans le Blaiſois, aux confins du Berry.*

CHAMBRIA, æ. *f.* La Chambre, *petite ville ou bourg de Savoye, dans le Comté de Maurienne.*

CHAMBUM *ou* Cambum, i. *n.* Chamb, *ville du Cercle de Baviere, & capitale du Comté de Chamb, en Allemagne.*

CHAMILIACUM, i. *n.* Chambly, *bourg de l'Iſle de France, du côté de Pontoiſe.*

CHAMOS. *m. Idole des Tyriens, & des Ammonites.*

CHAMPLENI Lacus. Le Lac de Champlain, *dans le Canada, en l'Amerique Septentrionale.*

CHAMPLITUM, i. *n.* Champlite, Chamite, *petite ville de la Franche-Comté, près de la riviere de Salan, en France.*

CHAMUS,

CHAMUS, i. *m. Bibl.* Eſpece de frein.

CHANA Ægypti, æ. *f.* Chana, *ville de la haute Egypte, ſur le bord Oriental du Nil dans le Caſſif de Minſo.*

CHANA Galilææ. *Voiez* Cana.

CHANADIUM. *Voiez* Canadium.

CHANAGARA, æ. *f.* Chanagar, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

CHANANÆA, æ. *f.* Le payis de Canaan, la Paleſtine.

CHANANÆUS, a, um. &

CHANANITIS, idis. *f.* Cananéen *ou* Canaéenne, qui eſt du payis de Canaan.

CHANGCHEUM, i. *n.* Changcheu, *ville de la Chine, dans le Fokien, ſur la riviere de Chang.*

CHANGTA Honaniæ, æ. *f.* Changte, *grande ville de la Chine, dans la Province de Honan.*

CHANGTA Huquaniæ. Changte, *ville de la Chine, dans la Province de Huquang.*

CHANGXA. Changxe, *grande ville de la Chine, dans la Province de Huquang, ſur la riviere de Siang.*

CHANNA, æ. *f. Plin.* Channe, es. *f. Ovid.* & Channus, i. *m. Plin.* Sorte de poiſſon de mer.

CHANORICUM, Chanrea. Chanonry, ou Chanrea, *petite ville de l'Ecoſſe Septentrionale.*

CHANTILIACUM, i. *n.* Chantilly, *bourg de l'Iſle de France, ſur la Nonette, avec une belle maiſon des Princes de Condé.*

CHAOCHEUM, i. *n.* Chaocheu, *ville de la Chine, dans la Province de Quantung.*

CHAOCHINGA, æ. *f.* Chaoching, *ville de la Chine, dans la Province de Quantung.*

CHAONES, um. *m. plur.* Populi. Les peuples anciens de la Canina, les Chaoniens.

CHAONIA, æ. *f.* L'Epire, la Canina.

CHAOS. *indecl. n. Virg.* Le chaos, la confuſion de toutes choſes avant la création; gouffre, ténebres, abîme.

CHAPALA, æ. *m.* Lacus. Chapala, *Lac de l'Amerique Septentrionale, dans l'Audience & au midi de la ville de Guadalajara.*

CHARACATUS, a, um. *Vitr.* Qui eſt ſoûtenu par des échalas, échalaſſé.

CHARACTER, ēris. *m. Col.* Caractere, marque, ſigne. ‖ *Cic.* Maniere, genie, naturel, façon de faire, d'écrire; ſtile.

CHARAX, ācis. *n. Col.* Echalas.

CHARAX Cariæ. *Voiez* Trallis.

CHARAX Suſianæ, actis. *f.* Camata, Carmon, *ville de Perſe, dans le Chuſiſtan.*

CHARAX Tauricæ, actis. *f.* Giracunda, *ville de Tartarie, ſur la côte de Crimée.*

CHARCÆ, arum. *m. plur.* Charcarum Provincia. Les Charcas, *Province du Perou, en l'Amerique Meridionale.*

CHARCANUM, i. *n.* Charcan, Arcan, *ville de la grande Tartarie, en Aſie.*

CHARDUM, i. *n.* Charde, *bourg du Comté de Sommerſet, en Angleterre.*

CHARENTO, onis. *m.* Charentonium, i. *n.* Carento, onis. *m.* Charenton, *bourg de l'Iſle de France, ſur la Seine, un peu au deſſus de Paris, & au deſſous du confluent de la Marne.*

CHARES, is. Charus, i. *m.* Le Cher, *riviere de l'Auvergne, du Berry, & de la Touraine, en France.*

CHARIA, æ. *f.* Charia; Agios Adrianos, *ou* Saint-Adrien, *ville de la Sacanie, en Morée.*

CHARIDEMUM Promontorium, i. *n.* Le Cap de Gates *en Eſpagne, ſur la côte du Royaume de Grenade.*

CHARINUM, Carinum, i. *n.* Carine, *bourg & Principauté de la Vallée de Mazara en Sicile, autrefois c'étoit une ville Epiſcopale.*

CHARISMA, ătis. *n.* Grace, don.

CHARISPA. *Voiez* Zariaſpa.

CHARISTIA, ōrum. *n. plur. Ovid.* Fêtes *qui ſe faiſoient à Rome le dix-neuf de Février, auſquelles les parens ſe faiſoient reciproquement* des preſens, *& ſe traitoient & offroient de l'encens à leurs parens défunts.*

CHARISTUS, i. *m.* Fluvius. Charien, entis. *m.* Charus, i. *m.* Tamaſa, *riviere d'Aſie, dans la Mingrelie.*

CHARITAS, ātis. *f. Cic.* Charité, amour, affection, amitié, tendreſſe, zele, bienveillance.

CHARITAS, atis. *f.* La Charité, *ville du Nivernois, ſur la Loire, au deſſus de Nevers.*

CHARITES, tum. *f. plur.* Les trois Graces; Aglaïa, Thalie & Euphroſine.

CHARMÆ, arum. *f. plur.* Charmes, *bourg de Lorraine, ſur la Moſelle.*

CHARON, ōntis. *m.* Caron, *bâtelier, paſſeur aux Enfers.* (*fig.*) La Mort. ‖ *Nom d'homme.*

CHARONEUS, a, um. &

CHARONIACUS, a, um. *Plin.* Qui concerne Caron, & les Enfers.

CHARTA, æ. *f. Cic.* Du papier. ‖ Livre, volume, lettre, ouvrage, écrit, feuillet, tout ce qui ſe met en feuille *ou* lame. *Ex. Charta plumbea.* Une plaque de plomb. *-bibula. Plin. J.* Du papier qui boit, du papier brouillard. *-epiſtolaris. Mart.* Une lettre, du papier à lettre. *-docta & laborioſa. Catul.* Ouvrage plein de ſcience & d'un grand travail. *-dentata. Cic.* Une ſatyre. *-inepta. Hor.* Un ſot écrit. *-anus. Catul.* Vieux papier, vieux livre, un bouquin.

CHARTACEUS, a, um. *Ulp.* &

CHARTARIUS, a, um. *Plin.* De papier, qui concerne le papier. *Chartarius calamus. Apul.* Plume à écrire. *Chartaria officina. Plin.* Moulin *ou* Magaſin à papier: Papeterie, boutique de Papetier.

CHARTARIUS, Ii. *m. Plin.* Papetier fabriquant *ou* Marchand de papier.

CHARTEUS, a, um. *Voiez* Chartaceus.

CHARTOPHYLACIUM, Ii. *n.* Armoire *ou* tablettes à livres.

CHARTULA, æ. *f. diminutif de* Charta. *Cic.* Carton, petite carte, morceau de papier.

CHARTULARIUS, i. *m.* Teneur de livres, celui qui tient Regiſtre, Commis.

CHARTZAMUM, i. *n.* Chartzan.

CHARUS. *V.* Carus. ‖ Chares, & Chariſtus.

CHARYBDIS, is. *f. Plin.* Caribde, *à preſent* Galofaro, *gouffre dangereux dans la mer de Sicile, près de Meſſine.* ‖ Abîme de malheur.

CHASMA, ătis. *n. Plin.* Grand creux, grande ouverture, gouffre, abîme.

CHATIGANUM, i. *n.* Chatigan, *ville du Mogoliſtan, en Aſie.*

CHATRACHARTA, Characharta, Urbs Bactrianæ. Chartachar, *ville de la Bactriane, en Aſie.*

CHATTI, ōrum. *m. plur. Peuples d'Allemagne.*

CHAVANCIACUM, Calvenciacum, i. *n.* Chavanci, *bourg du Luxembourg, dans les Pays-bas Catholiques.*

CHAURANA, æ. *f.* Bervan, *ville de la grande Tartarie, en Aſie.*

CHAUS, i. *m. Plin.* Loup-cervier, *animal farouche.* ‖ Le chaos.

CHAXUMUM. *Voiez* Auxuma.

CHECUM, i. *n.* Kecio, Keccio, Checo, *ville de l'Inde delà le Gange, en Aſie.*

CHEGA, *unde* Chegenſis Comitatus. Chega, Chege, *ville de la haute Hongrie, capitale du Comté de Chega, ou de Chege, qui s'étend le long du bord Oriental de la Teiſſe.*

CHELÆ, ārum. *f. plur. Virg.* Le pinces de devant d'un Scorpion, les ſerres d'une Ecreviſſe. Le devant du Scorpion, *ſigne du Zodiaque.* Moles, digues *ou* jettées contre l'effort des eaux. ‖ Forces *ou* ciſeaux. ‖ Pieds qui ſont fourchus, dont l'ongle eſt fendue. ‖ Les deux extremitez des paupieres, *qui ſe joignent l'une & l'autre.* ‖ *Deux Promontoires d'Afrique.*

CHELIDONES, um. *m. plur. Peuples d'Illyrie.* ‖ Barbares dont on n'entend point la langue.

CHELIDONIA, æ. *f. Plin.* Chelidoine, éclaire, *plante.* ‖ Chelidoine, *pierre precieuſe, qui ſe trouve dans le nid des hirondelles.*

CHELIDONIÆ Inſulæ. Les Chelidonies, *trois petites Iſles de la Natolie, à l'entrée du Golfe de Satalie.*

CHELIDONIAS, æ. *m. Plin.* Le vent d'Oueſt *ou* d'Occident, la ſaiſon du retour des hirondelles, le printemps. ‖ Une eſpece d'aſpic.

CHELIDONIUM Promontorium. Le Cap Chelidonio, *la pointe la plus meridionale de l'Iſle de Chypre.*

CHELIDONIUM minus. *n. Plin.* La petite Chelidoine, la Scrofulaire, *plante.*

CHELIDONIUS, a, um. Qui eſt de Chelidoine, qui concerne les hirondelles. *Chelidonia ficus. Plin.* Figue tardive, *qui meurit en automne.*

CHELMA, *unde* Chelmenſis Palatinatus. Chelm, *petite ville de la Ruſſie Rouge en Pologne.* ‖ Palatinat de Chelmo, *Province de la Ruſſie rouge.*

CHELMERUM, i. *n.* Chelmefort, Chenſfort, *bourg du Comté d'Eſſex, en Angleterre.*

CHELONATES *aut* Chelonites, is. *m.* Sinus. Le Golfe de l'Arcadie, *ſur la côte Orientale de la Morée, en Grece.*

CHELONATES Urbs & Promontorium. Le Cap de Caſtel Torneſe, Clemoutzi, *ville du Belvedere, en Morée.*

CHELONIA, æ. *f. Plin.* L'œil de tortue d'Inde, *pierre précieuſe.*

CHELONIA, ōrum. *n. plur. Vitr. Voiez* Tolleno. ‖ Amares (*en mer*;) Joviers (*à terre.*) Cables, cordages, *qui ſervent à lever des fardeaux.* ‖ Anſes de fer *pour le même ſujet.*

CHELONITES, æ. *m.* &

CHELONITIS, Idis. *f. Plin.* Crapaudine; *pierre precieuſe.*

CHELONITES, is. *m. Fontaine de la Lybie inferieure.* ‖ *fem. Iſle du Golfe Arabique.*

CHELONIUM, Ii. *n. Vitr.* Oreiller, qui eſt au deſſus de la plus petite colomne. ‖ Ecaille de tortue, la partie convexe de cette écaille.

CHELONOPHAGUS, a, um. *Plin.* Mangeur de tortue.

CHELYDRUS, i. *m. Virg.* Serpent d'eau.

CHELYS, yos. *f. Ovid.* Une tortue. ‖ Luth, *ou* caiſſe de luth.

CHEMNICIUM, i. *n.* Kemnitz, *ville de la haute Saxe, en Allemagne.*

CHENALOPEX, ēcis. *f. Plin.* & Chenelops, is. *f.* Cravan, *eſpece d'oie fort ruſée.*

CHENOBOSCIUM, Ii. *n. Col.* Etables à oies.

CHEPSTOVIUM, Chepeſtovium, i. *n.* Chepſtow, *ville ou bourg d'Angleterre, dans le Comté de Montmouth, à l'embouchure de la Wie.*

CHEQUIANENSIS Provincia. Chekiang, *Province de la Chine, en Aſie.*

CHERAMIDIA, æ. *f.* Cheramidi, Chramidi, *ville du Belvedere, en Morée.*

CHERAMITES, æ. *m. Plin.* Sorte de pierre précieuſe.

CHEREBURGIUM, Ii. *ou* Cæſaris Burgum, i. *n.* Cherbourg, *ville de Normandie.*

CHEREGUANA, æ. *f.* Chereguan, *Iſle de l'Ocean oriental, dans l'Archipel de ſaint Lazare.*

CHERIUM, ii. *n.* Quiers, *ville de Piedmont.*

CHERNITES, æ. *m. Plin.* Pierre qui a du rapport à l'ivoire, *& qui conſervoit les corps morts qu'on mettoit dedans.*

CHERONEA, æ. *f.* Cheronée, *ville de Béotie, en Grece.*

CHERONESIA, æ. *f.* Cheroneſi, Pigiada, *ville de la Sacanie, en Morée.*

CHERRONESUS, Cherſoneſus Illercaonum. Peniſcola, *Preſqu'iſle & bourg du Royaume de Valence, en Eſpagne.*

CHERRONESUS, Cherſoneſus Taurica. Cherſo Topetorkan, la Tartarie Crimée, la Cherſoneſe Taurique.

CHERRONITARUM Portus. Coſclow, Giuſleve, *petite ville de la Crimée, dans la petite Tartarie.*

CHERSINA, æ. *f. Plin.* Limaçon. ‖ Tortue des deſerts d'Afrique.

CHERSONESUS, i. *f. Plin.* Cherſoneſe, *Preſqu'iſle, peninſule.* ‖ La Morée, le Peloponeſe.

CHERSONESUS Aurea. La Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, Preſqu'iſle de Malaca.

CHERSONESUS Cantiræ. Cantyre, *Preſqu'iſle de l'Ecoſſe Meridionale.*

CHERSONESUS Cimbrica. La Jutlande, la Cherſoneſe Cimbrique, *grande Preſqu'iſle du Royaume de Dannemark.*

CHERSONESUS Magna. Raſacatin, Roxatin, *Cap de la côte de Barca, en Barbarie.*

CHERSONESUS Syriæ. *Voiez* Apamea.

CHERSONESUS Taurica. La Crimée,

Preſqu'iſle de la petite Tartarie en Europe, la Cherſoneſe Taurique.

CHERSONESUS Thracica *aut* Helleſpontiaca. La Cherſoneſe de Thrace *ou* de l'Helleſpont.

CHERSONESUS, Urbs Cretæ. Spinalonga, *ville de Candie, ſur une petite Iſle.*

CHERSONESUS, Urbs Sardiniæ. *Ville de l'Iſle de Sardaigne, mais ruinée.*

CHERTOBALUS. Charſburg, *village de l'Archiduché d'Autriche, ſur le Danube, en Allemagne.*

CHERUB *ou* Cherubim. *indecl. m. Bibl.* Cherubin, Cherubins, Eſprits bienheureux.

CHERUSCI, ōrum. *m. plur. Peuples d'Allemagne.*

CHESAPECUS Sinus. Le Golfe de Cheſapeack, *grand Golfe de la Mer du Nort, en l'Amerique Septentrionale, entre la Virginie & la Penſylvanie.*

CHESELUS, i. *m.* Fluvius. Le Cheſel, *fleuve de la grande Tartarie, en Aſie.*

CHESINUS, Cherſinus, i. *m.* Le Louvat, *riviere de la Moſcovie, dans le Comté de Novogrod.*

CHESOPECUS. *Voiez* Cheſapecus.

CHESTOCHOVA. *Voiez* Czenſtochova.

CHETIM, Cethim. *Ancien payis que quelques-uns prennent pour la Macedoine, & d'autres pour l'Iſle de Cypre.*

CHETTÆA, æ. *f.* Carto, *petite ville de Barbarie en Afrique, ſur la côte du Royaume de Barca.*

CHEUXANA, æ. *f.* Cheuxan, *Isle de la Chine en Aſie, entre les côtes du Chekiang & le Japon.*

CHIAHINGA, æ. *f.* Chiahing, *ville de la Province de Chekiang, en Chine.*

CHIAIUS, Chius, i. *m.* Chais, Chivi, *riviere de la Natolie propre en Aſie.*

CHIAMÆUS Lacus. Le Lac de Chiamay, *Lac qui eſt dans la partie Septentrionale de l'Inde delà le Gange.*

CHIAMETLANA Provincia. Le Chiametlan, Acaponeta, *Province de l'Audience de Guadalajara, dans l'Amerique Meridionale.*

CHIAMPA, Ciampaa, æ. *f.* Chiampa, Chiapaa, Tſiompa, *Royaume de l'Inde delà le Gange.*

CHIANGARA, æ. *f.* Chiangare, *ville de la Natolie propre, vers les confins de l'Amaſie, & de la Caramanie.*

CHIANSIA. *Voiez* Quianſia.

CHIAPA, æ. *f.* Provincia. Le Chiapa, *Province de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique Meridionale.*

CHIAPA Regia, æ. *f.* Chiapa des Eſpagnols : ou Ciudad Real de Chiapa, *ville de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique Meridionale.*

CHIAPA Urbs Indorum. Chiapa des Indes, *ville de la même Province.*

CHIARTACHARA. Chiartachar *ou* Chiarachar, *ville du Zagathay, contrée de la grande Tartarie.*

CHIAVÆ, Chavæ, arum. *f. plur.* Chiaves *ou* Chaves, *bourg ou petite ville de Portugal, dans la Province de Tra los montes.*

CHICHEUM, i. *n.* Chicheu, *ville de la Chine, dans la Province de Nauking.*

CHICKOCA Inſula. Chickoc, Xicoco, Tocoeſi, *l'une des trois grandes Iſles du Japon.*

CHICUJENUM, i. *n.* Chicuien, *ville de l'Iſle de Saskock, l'une de celles du Japon.*

CHICUNGUM, i. *n.* Chicungo, *ville de l'Iſle de Saskock, au Japon.*

CHIDORUS. *Voiez* Echedorus.

CHIEGANUM. Chiégan *ou* Kiegan, *ville de la Chine, dans la Province de Chiamſi.*

CHIELIFA, æ. *f.* Chielifa, *ville de la Zaconie, en Morée.*

CHIEMIUM, Chiemum, i. *n.* Chienzée, *ville de la haute Baviere, en Allemagne.*

CHIEMUS, *aut* Chimus, i. *m.* Lacus. Chienzée, *Lac de la haute Baviere, en Allemagne.*

CHIENCHANUM, i. *n.* Chienchang, Kienchang, *ville de la Chine, dans le Quiangſi ou Kiangſi.*

CHIENCHIANUM, i. *n.* Chienchiang, Kienkiang, *ville de la Province de Kiangſi, à la Chine.*

CHIENNINGA, æ. *f.* Chienning, *ville de la Chine, ſur le Min, dans le Fokien.*

CHIENTUS, i. *m.* Fluvius. Le Chiento, *riviere de l'Etat de l'Egliſe, dans la Marche d'Ancone, en Italie.*

CHIETUM, i. *n.* Chieti, Civita di Chieti, *ville de l'Abruzze citérieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CHIFALA, æ. *f.* Chifale, *Isle de la Mer rouge, près des côtes de l'Arabie Petrée.*

CHILAUM Urbs & Regnum. Chilao, *ville & Royaume ſur la côte Occidentale de l'Isle de Ceïlan.*

CHILCA Inſula, æ. *f.* Cholmkil *ou* Cholumbkil, Chilca, *Isle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes.*

CHILE, Cile. Le Chili, *Royaume de l'Amerique Meridionale, ſur les côtes de la Mer du Sud.*

CHILIARCHUS, i. *m. Cor. Nep.* Colonel d'un Regiment de mille hommes de cavalerie.

CHILIAS, ădis. *f. Gell.* Le nombre de mille, millier, chiliade.

CHILLANUM, i. *n.* Chillian, *petite ville du Chili, dans le Quartier de l'Imperiale.*

CHILMORA, æ. *f.* Kilmore, *ville de l'Ultonie, en Irlande.*

CHILO, ōnis. *m. Feſt.* Qui a de groſſes levres. ‖ *Nom d'un des ſept ſages qui les avoit ainſi.*

CHILOA, æ. *f.* Chiloe, *ville du Chili en Amerique Meridionale.*

CHILONIUM, i. *n.* Kiel, *ville du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne.*

CHIMACUM, Chimæum, i. *n.* Chimay, *petite ville capitale d'une Prévoſté, dans le Hainaut, Province des Payis-bas.*

CHIMÆRA, æ. *f. Virg. Monſtre fabuleux, qu'on repreſente avec la tete d'un lion, le corps d'un bouc, & la queue d'un dragon.* ‖ Chimere, viſion.

CHIMÆRA, Urbs, *unde* Chimæræ Montes. Chimera, *ville de l'Epire en Grece, auprès de laquelle ſont les montagnes de Chimera.*

CHIMERINUS, i. *m. Mart.* Le Tropique du Capricorne.

CHIMO, nis. *f.* La Torre de gli Arabi, *bourg d'Egypte ſur la Mediterranée.*

CHIMUS Lacus. *Voiez* Chiemus.

CHINA, æ. *f.* La Chine, *Royaume.*

CHINCHIANUM Junnaniæ. Chinchiang, *ville de la Chine, dans la Province de Junan.*

CHINCHIANUM Nanchinenſis Provinciæ. Chinchiang, *ville de la Chine, dans la Province de Nankin.*

CHINEIUM, i. *n.* Chinay *ou* Chiney, *ville du Condrotz, Province de l'Evêché de Liege, dans les Payis-bas.*

CHINENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. De la Chine, Chinois.

CHINGANUM, i. *n.* Chirlgan, *ville de la Province de Quangſi, en Chine.*

CHINGTIENUM, i. *n.* Chingtien, *ville de la Chine, dans la Province de Huquan.*

CHINGTUM, i. *n.* Chingtu, *ville de la Chine, capitale de la Province de Suchuen.*

CHINGTUM, i. *n.* Chingtung, *ville de la Chine, dans les montagnes de la Province de Junan.*

CHINGULÆI, orum. *m. plur.* Les Chingulais, Chingalais, *peuples du Royaume de Candée, en l'Isle de Ceïlan.*

CHINGYANUM, i. *n.* Chingyan, *ville de la Chine, dans la partie Septentrionale du Huquan.*

CHINHOA, Chinoa, æ. *f.* Chinhoa, Kinhoa, *ville de la Chine, dans la Province de Chekiang.*

CHINIACUM, *unde* Chiniacenſis Comitatus. Chiny, *petite ville du Luxembourg, aux Payis-bas Catholiques, & capitale du Comté de Chiny.*

CHINIVENUM Junnaniæ, i. *n.* Chiniven, *ville de la Chine, dans le Junan.*

CHINIVENUM Queicheæ. Chiniven, *ville de la Chine, dans le Queicheu.*

CHINONIUM, i. *n.* Caino, onis. *f.* Chinon, *ville de Touraine, en France.*

CHINTINUM, i. *n.* Chinting, *ville de la Chine, dans la Province de Peking.*

CHIORÆ, arum. *f. plur.* Chiores, *village de la Zaconie, en Morée, autrefois ville.*

CHIOS, ĭi. *f.* Chio, *Isle de l'Archipel.*

CHIOS, Chius, Urbs in Inſula. Chio. Scio, *Isle d'Aſie, dans l'Archipel, ſur la côte de Natolie.* ‖ *ville capitale de cette Isle.*

CHIOVIA. *Voiez* Kiovia.

CHIPICHA, æ. *f.* Chipiche, *ville de l'ancienne Albanie, dans la Zuirie ſelon Sanſon, & dans la Circaſſie ſelon Viſcher.*

CHIPENHAMUM, i. *n.* Chipenham, *bourg du Comté de Wilt, en Angleterre, ſur l'Avon.*

CHIPROVATIUM, i. *n.* Chiprovatz, *bourg de Bulgarie, dans les montagnes de Prédel.*

CHIRAGRA, æ. *f. Celſ.* La Chiragre, la goutte aux mains.

CHIRAGRICUS, a, um. *Sidon.* Qui a la goutte aux mains.

CHIRIGUANI, orum. *m. plur.* Les Chiriguanes, *Peuples du Paraguay, dans l'Amerique Meridionale.*

CHIRODOTA Tunica. *f. Gell.* Robe à grandes manches, qui couvrent les mains.

CHIROGRAPHARIUS, a, um. *Ulp. -creditor.* Creancier, qui n'a qu'une ſimple promeſſe. *-debitor. Ulp.* Obligé par ſimple promeſſe, ſous ſeing privé.

CHIROGRAPHUM, i. *n. Cic. &*

CHIROGRAPHUS, i. *m. Quint.* Seing, ſignature. ‖ Ecrit ſigné de ſa propre main. Chirographe. *Pecunia Chirographaria.* Paiement en billet de ſa propre main.

CHIROMANTIA, æ. *f.* Chiromance, *ſcience de deviner par l'inſpection de la main.*

CHIRONOMIA, æ. *f. Quint.* L'art de bien porter ſes bras, la regle des geſtes, *ſoit en parlant, en danſant, &c.*

CHIRONOMON, ōnis. *m. Juv.* Un Geſticulateur.

CHIRONOMUS, a, um. *Juv.* Qui porte bien ſes bras, qui ſçait regler ſes geſtes. Un Maître à danſer.

CHIROTHECA, æ. *f.* Gand, mitaine, manchon.

CHIRURGIA, æ. *f. Cic.* La Chirurgie.

CHIRURGICUS, a, um. *Celſ.* De Chirurgie.

CHIRURGUS, i. *m. Celſ.* Chirurgien.

CHISIMUS Fluvius, i. *m.* Le Chiſime, *riviere de la Natolie propre en Aſie.*

CHITORIUM, i. *n.* Chitor, *Province du Mogoliſtan, en Aſie.*

CHIUCHEUM, i. *n.* Chiuncheu, *ville de la Chine, dans la province de Chekiang.*

CHIUNCHEUM, i. *n.* Chiuncheu, *ville de la Chine, dans la province de Quantung ou Canton.*

CHIUS, i. *f.* L'Iſle de Chio. ‖ *Nom d'une Nymphe, & de pluſieurs Villes.*

CHIUS, i. *m.* La raffle de ſix au jeu de dez. ‖ Une bouteille de vin de Chio.

CHIUS, a, um. Qui eſt de l'Iſle de Chio, &c. *Chia ficus. Mart.* Figue d'un gouſt excellent. *-terra.* Sorte de terre d'un blanc cendré, *approchante de celle de Samos, qui rend la peau belle.*

CHIUSA, æ. *f.* Chiuſa, *bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Frioul, ſur la Fetta, aux confins de la Carinthie.*

CHLAMYDATUS, a, um. *Cic.* Qui eſt vêtu d'un ſurtout, d'une caſaque, d'un capot, d'une cape de Bearn.

CHLAMYDULA, æ. *f. Plaut.* Petit ſurtout, &c.

CHLAMYS, ydis. *f. Cic.* Surtout, caſaque, juſte-au-corps, capot, capote, cape de Bearn.

CHLORIS, ĭdis. *f. La Déeſſe des fleurs.* ‖ *Nom de femme.*

CHLORITES, æ. *m. Plin.* Pierre précieuſe verte, *qu'on trouve dans les entrailles d'un petit oiſeau, appellé* Hochequeue.

CHMIELNICUM, i. *n.* Chmielnick, *petite ville de Pologne, dans la haute Podolie.*

CHOANA, Chaona, æ. *f.* Com, Kom, *ville de l'Yerak, en Perſe.*

CHOASPES, is. *m.* Fluvius. Le Caron, *riviere de Perſe qui ſe décharge dans le Golfe de Balſera : elle coule dans l'Yerak, le Chuſiſtan.*

CHOASPITES, æ. *m. Plin.* Pierre précieuſe, *qu'on trouve dans le fleuve appellé* Choaſpes, *dans l'Inde.*

CHOBAR, is. *m.* Fluvius. Le Chabur, *riviere du Diarbekir, en Aſie.*

CHOCIMUM, i. *n.* Chotzim, Chotzin,

Cocꝁim, *ville de Moldavie, aux confins de la Podolie, ſur le Nieſter.*

CHOCOLACOCA, æ. *f.* Chocolacoca, Caſtrovirreyna, *petite ville du Perou, dans l'Amerique Meridionale, au haut des montagnes des Antes.*

CHODCHOD. *indecl. Bibl.* Toute ſorte de marchandiſes précieuſes, *ou* étoffes de broderie en forme d'écailles *ou* d'écuſſon. *Les 70. écrivent* Chorchor.

CHOENIX, Icis. *f.* Meſure de ſix ſextiers, *qui faiſoit la portion journaliere que les Maîtres donnoient à leurs eſclaves, chez les Grecs.* | Meſure pour les choſes ſeches, contenant trois cotyles attiques. | Un ſextier & demi Romain. | Meſure de deux livres & un quart de poids. | Meſure de quatre cotyles. | Deux ſextiers. | Un demi boiſſeau. | Le moieu d'une roue. | Entrave de bois *qu'on mettoit* aux pieds. | Sorte d'inſtrument de Chirurgien. *Chœnix Syra* Meſure de quatre ſextiers Romains. | Huit cotyles attiques. *Chœnici ne inſideas.* Ne t'attens pas à l'écuelle d'autrui.

CHOEROGRYLLUS, i. *m. Bibl.* Heriſſon terreſtre, *animal.*

CHOGANA, æ. *f.* Chogan, *ville de la province de Xanſi, dans la Chine.*

CHOINITIA, æ. *f.* Conitz, Konitz, Chonicze, *petite ville de la Pruſſe Royale, ſur le Bro, dans la Pomer[illegible].*

CHOLERA, æ. *f. Celſ.* Bile; effuſion, épanchement, dégorgement de bile; colique bilieuſe; *maladie dangereuſe, qu'on appelle barbarement* Colera morbus, *ou* Miſerere. | Une goutiere. *Cholerâ laborare. Celſ.* Etre tourmenté de la bile, avoir une colique bilieuſe.

CHOLERICUS, a, um. *Plin.* Bilieux, ſujet à la bile, qui a un dégorgement de bile. | Qui eſt ſujet à la colique bilieuſe.

CHOLOE, es. *f. Ville de Cappadoce.*

CHOMA, ătis. *n. Ulp.* Chauſſée, levée de terre, digue.

CHOMA, æ. *f.* Com, Chom, *petite ville de la Natolie propre, & autrefois Epiſcopale.*

CHOMBÆA, æ. *f.* Chombais, *ville & Royaume de la Preſqu'Iſle de l'Inde deçà le Gange.*

CHOMER. *Bibl.* Sorte de grande meſure.

CHONADIUM, Canadium, i. *n.* Chonad, Chonad, *ville de la haute Hongrie, ſur le Meriſch, & capitale d'un Comté qui porte ſon nom.*

CHONÆ, arum. *f. plur.* Coloſſes, *ville autrefois Archiepiſcopale de la grande Phrygie, dans la Natolie.*

CHONARIS, Itis. *f. Plin.* Eſpece de faux-dictame, *plante.*

CHONDRILLE, es. *f.* &

CHONDRILLUM, i. *n. Plin.* Eſpece de chicorée ſauvage, *plante.*

CHONIA, æ. *f.* Le Ziro.

CHORAGIUM, Ii. *n. Vitr.* Lieu derriere le Theatre où l'on reſſerre les décorations, & tout ce qui eſt neceſſaire aux Comediens. | *Plin.* L'équipage, les ornemens & les habits des Comediens. | *Auct. ad Her.* L'appareil, la décoration, la pompe de quelque fête que ce ſoit. | *Vitr.* Reſſort de fer dans les cabinets d'orgue, qui fait ſauter les marches du clavier, qui les releve. *Voiez* Suffragium.

CHORAGUS, i. *m. Plaut.* Celui qui fournit aux frais du Theatre des Comediens, le Maître de la Troupe, un Decorateur, le Roi du bal.

CHORASANIA, æ. *f.* Le Chorasan, Coraſan, *province la plus Septentrionale de Perſe, en Aſie.*

CHORAULA, æ. *f.* &

CHORAULES, æ. *m. f. Plin.* Joueur de flute, de hautbois, de violon, de muſette, &c. *pour faire danſer.*

CHORAULISTRIA, æ. *f. Prop.* Une fille qui danſe & chante bien.

CHORCHOR. *Voiez* Chodchod.

CHORDA, æ. *f. Cic.* Corde pour les inſtrumens de Muſique, de quelque matiere que ce ſoit. | *Colum.* Cordeau, corde, *qui ſert à* diriger, à tirer une ligne droite. | Une corde. *Chordas expono. Stat. -præſentare pentare. Ovid.* Toucher un inſtrument pour connoître s'il eſt d'accord, eſſaier ſi un inſtrument eſt d'accord. *-tangere. Ovid.* Toucher un inſtrument. *Chordis ſociando verba. Hor.* Chanſons qui demandent un accompagnement.

CHORDUS, a, um. *Varr.* Qui vient tard qui naît après terme, tardif. *Chordum frumentum. Col.* Bled tardif.

CHOREA, æ. *f. Virg.* Danſe, bal, balet.

CHORILANDIA. *Voiez* Curlandia.

CHORIUM, Ii. *n. Virg.* Aſſiſe, lit *ou* rangée de pierres, de briques, &c. | Salle de bal. | La dure-mere, *membrane du cerveau.* | L'arriere faix.

CHOROBATES, æ. *m. Vitr.* Arbalêtrille, bâton de Jacob, inſtrument propre à prendre la hauteur d'un lieu. | Eſpece de niveau, qui ſert à prendre la ſituation d'un payis, *pour en faire la deſcription.* | Piece de bois d'environ vingt pieds, ſoûtenue en équilibre par le milieu, *comme un* fleau de balance, *ſervant à la conduite des eaux.*

CHOROCYTHARISTA, æ. *m. f.* &

CHOROCYTHARISTES, æ. *m. f. Suet.* Joueur d'inſtrumens de Muſique à corde, *qui accompagne dans les chœurs de Muſique.*

CHOROGRAPHIA, æ. *f. Vitr.* Chorographie, deſcription d'un payis.

CHOROGRAPHUS, i. *m. Vitr.* Celui qui fait la deſcription d'un payis.

CHORS, ŏrtis. *f. Mart.* Baſſe-cour, cour de maiſon de campagne, *où l'on nourrit de la volaille.*

CHORSA, æ. *f.* Cars, Chiſeri; *ville de la Turcomanie, en Aſie, à la ſource du Kur.*

CHORSIA, æ. *f.* Ville de Béotie.

CHORSICI, ŏrum. *m. plur.* Les habitans de Chorſia.

CHORTACANA, æ. *f.* Ville d'Aſie.

CHORTALIS, *m. f.* lē, *n.* is. *Col.* De baſſe-cour.

CHORUS, i. *m. Virg.* Chœur de Muſiciens, troupe de danſeurs, danſe. | Aſſemblée, compagnie, troupe, multitude de perſonnes. | Intermede, entre-Acte. *Chorus canentium. Cic.* Chœur de Muſiciens, de Muſique. *-juventutis. Cic.* Troupes de jeunes gens. *-Phœbi. Virg.* Les neuf Muſes. *-circularis. Bud.* Danſe en rond. *Chorus agitare. Virg.* Danſer.

CHOTIMIA. *Voiez* Chocinum.

CHOWAREZMIA. *Voiez* Chorasania.

CHREMSA. *Voiez* Cremſa.

CHRESTUM, i. *n. Plin.* Eſpece de chicorée, *plante.*

CHRIA, æ. *f. Quint.* Crie, *petite piece de Rhetorique*, narration courte de quelque choſe de celebre. | Oracle. | Ordonnance.

CHRIMISSA. *Voiez* Crimiſſa.

CHRISTIANA, æ. *f.* Inſula. Chriſtiana, *Iſle de l'Archipel entre Santorin & Candie.*

CHRISTIANIA, æ. *f.* Anſlo, Anſloye, *ville capitale de Norvege, dans le Gouvernement d'Aggerhus.*

CHRISTIANI Munitio. Chriſtian-preis, *ou* Frederigort, *forteresse du Roi de Dannemarc, dans le Duché de Sleſwick.*

CHRISTIANOBURGUM, i. *n.* Chriſtiansbourg, *forteresse des Danois, ſur la côte d'or, en Guinée.*

CHRISTIANOPOLIS Peloponneſi, is. *f.* *Voiez* Megalopolis.

CHRISTIANOPOLIS Sueciæ. Chriſtianople, *ville de la province de Bleking en Suede, vis-à-vis l'Iſle d'Oeland.*

CHRISTIANOSTADIUM, i. *n.* Chriſtianſtad, *ville de Suede, aux confins des provinces de Bleking & de Schonen.*

CHRISTIANUM Mare. La Mer Chriſtiane, *partie de la mer du Nord, entre l'Amerique Septentrionale, & les Terres Arctiques.*

CHRISTIANUS, a, um. *Suet.* &

CHRISTICOLA, æ. *m. Prud.* Chrétien.

CHRISTI Mons. Monte Chriſto, *petite Iſle de la Mediterranée, entre l'Iſle de Corſe & le petit Etat de gli Preſidii, dont elle dépend.*

CHRISTINA, æ. *f.* Chriſtine, *forteresse de la nouvelle Suede, dans l'Amerique Septentrionale.*

CHRISTOBURGUM, i. *n.* Chriſtburg, *petite ville de Pologne, dans la Pruſſe Royale, ſur la Sorgene.*

CHRISTOPOLIS Chriſopolis, Chriſopolis, Empoli, *ville archiepiſcopale de Macedoine en Grece, ſur la riviere de Stromona.*

CHRISTOPOLIS. [illegible]. Chriſtchurch, *bourg du Comté de Hant, en Angleterre, ſur l'Avon.*

CHRISTUS, i. *m.* Oint d'huile ſainte, ſacré. Chriſt, N. S. J. C.

CHROBATÆ, *arum. m. plur.* Peuples de la Croatie, Croates, Cravates.

CHROMA, ătis. *n. Vitr.* Chromatique, *Muſique qui paſſe d'un ton grave à l'aigu.* | Le coloris. | Prétexte, couleur, feinte, belle apparence. | Brillant.

CHROMBUS, i. *m. Plin.* Sorte de poiſſon.

CHROMIS, is. *m. Plin.* Sorte de poiſſon.

CHRONICA, ōrum. *n. plur. Plin.* Chroniques, Annales; Hiſtoires des tems, qui concernent les choſes faites de tems en tems.

CHRONICUS, a, um. *Gell.* Chronique, de Chronique. *Chronici Libri. Gell.* Livres d'Annales. *-morbi.* Maladies chroniques, qui reviennent de tems en tems. *Chronicus ortus vel occaſus.* Lever *ou* coucher d'une étoile avec le Soleil.

CHRONIUM Mare. La Mer de Moſcovie, *partie de la Mer Septentrionale, ſur les côtes de cet Etat.*

CHRONUS, i. *m.* Fluvius. Le Niémen, *riviere de Lithuanie, en Pologne.*

CHRUDIMA, æ. *f.* Chrudim *ou* Chrudin, *ville de la Boheme propre, ſur la Chrudinſche.*

CHRYSAS, æ. *m.* Fluvius. Le Dittaino, Dictaino *ou* Dataino, *riviere de Sicile, dans les Vallées de Noto & de Démona.*

CHRYSE Inſula. *Quelques-uns croient que c'eſt le Japon.*

CHRYSELECTRUM, i. *n. Plin.* Ambre jaune, ſuccin tirant ſur la couleur de l'or.

CHRYSENDETA, ōrum. *n. plur. Mart.* Vaſes enrichis d'or, de pierreries.

CHRYSITES, æ. *m. Plin.* Pierre précieuſe de couleur d'or.

CHRYSITTES. Siderocapſa, *ville de Macedoine, en Grece.*

CHRYSIUS Daciæ. Kerès, Keureus *ou* Kraiſſ, *riviere de la haute Hongrie.*

CHRYSIUS Hiſpaniæ. Le Guadalentin, *riviere du Roiaume de Grenade & du Roiaume de Murcie, en Eſpagne.*

CHRYSOBERYLLUS, i. *m. Plin.* Eſpece de Beril, *pierre précieuſe, qui eſt de couleur d'or.*

CHRYSOCOLLA, æ. *f. Plin.* Borax, *ſoudure d'or.* | Sorte de pierre. | Sorte de verd de Peintre.

CHRYSOCOME, es. *f. Plin.* Serpolet, *plante.*

CHRYSOLACHANUM, i. *n. Plin.* Arroche, *plante.*

CHRYSOLAMPIS, Idis. *f. Plin.* Sorte de pierre précieuſe, *pâle de jour, & qui la nuit eſt de couleur de feu.*

CHRYSOLITHUS, i. *m. Plin.* Criſolite, *pierre précieuſe.*

CHRYSOMELUM, i. *n. Col.* Le coing, *fruit.*

CHRYSOPATUS, i. *m. Plin. Voiez* Chryſopterus.

CHRYSAOPIS, Idis. *f. Plin.* Pierre précieuſe de couleur d'or.

CHRYSOPLYCIUM, Ii. *n. Bud.* Le lieu où l'on livre l'or.

CHRYSOPOLIS, is. *f. Ville de Bithinie, Ville de Calcedoine. Promontoire d'Aſie.* | *Herbe dont les feuilles font l'effet de la pierre de touche.*

CHRYSOPOLIS, is. *f.* Scutari, *Fauxbourg de Conſtantinople, ſitué en Aſie.*

CHRYSOPOLIS. *Voiez* Chriſtopolis.

CHRYSOPOLIS. *Voiez* Veſontio.

CHRYSOPOLIS, Urbs Epiſcopalis Cœleſyriæ. Ville inconnue de la Cœleſyrie.

CHRYSOPTERUS, i. *m. Plin.* Topaſe, *pierre précieuſe dont le jaune eſt mélangé de verd, dont le plancher, le plafond, le lambris eſt doré.*

CHRYSORRHOÆ, ārum. *m. plur.* Peuples de la Colchide, *ſur les rives du Phaſe.*

CHRYSORRHOAS, æ. *m.* Le Paſcale, *fleuve de Syrie; autre en Bithinie; autre au Royaume de Pont.*

CHRYSORRHOAS, æ. *f.* Pharphar, *riviere de Syrie, qui paſſe à Damas.*

CHRYTROPODA, æ. *f.* &

CHRYTROPODIUM, Ii. *n. Poll.* Pot à trois pieds. | Trepied.

CHRYTROPUS, Odis. *m. Poll.* Pot à trois pieds. | Trepied *ou* fourneau ſur lequel on met bouillir les pots, &c.

CHUANAUCA, æ. *f.* Chuanauca. Volcan du Chili, *dans les Andes*, *en l'Amerique ſeptentrionale.*

CHUCHEUA, æ. *f.* Chucheu, *ville de la Chine*, *dans le Chekiang.*

CHULMIA, æ. *f.* Chelmum, i. *n.* Zachlumia, æ. *f.* L'Herzegovine, *Province de la Dalmatie*, *dans la Turquie d'Europe.*

CHUNGKINA, æ. *f.* Chunking, *ville de la Chine*, *la cinquiéme du Suchuen.*

CHUQUAMIA, æ. *f. Voiez* Huquamia.

CHUS. *indecl. Nom d'homme*, *petit-fils de Noé.* ‖ *Bud.* Sorte de meſure chez les Grecs, *égale au Conge Romain.*

CHUSISTANIA, æ. *f.* Le Chuſiſtan, *Province de Perſe*, *en Aſie.*

CHYDA *ou* Chryſa, æ. *f.* Fluvius. Le Roſmarino, *riviere de Sicile dans la Vallée de Démona.*

CHYDA, æ. *f.* Urbs. Chydæ *ou* Lydæ, ārum, *f. plur.* Giva, *ville maritime de la Lycie*, *dans l'Aſie mineure*, *dans le Monteſelle*, *ſur le Golfe de Macre.*

CHYDÆUS, a, um. *Mart.* Vil, vulgaire, commun. ‖ *Plin.* De palme, de palmier. *Chydæum vinum. Pall.* Du vin de palme.

CHYDRÆA, æ. *f. Plin.* Eſpece de palmier, *arbre.*

CHYLEMATH, Fluvius. La Mina, *riviere du Telenſin*, *dans le Royaume d'Alger*, *en Afrique.*

CHYTRA, æ. *f. Cat.* Pot *ou* marmite de terre, une huguenotte. ‖ Baiſer donné en prenant par les oreilles la perſonne qu'on baiſe.

CHYTROS, i. *f.* Chytri, ōrum. *m. plur.* Chitri, *village de l'Iſle de Chypre au milieu des Terres*, *autrefois ville Epiſcopale.*

CIA

CIABRUS, i. *m.* La Morave *ou* la Morava, *grande riviere de la Turquie*, *en Europe.*

CIA *ou* Chia, æ. *f.* Urbs. Cio, *petite ville ou bourg de la Natolie propre*, *en Aſie.*

CIA Inſula. *Voiez* Cea.

CIÆSA, æ. *f.* Ciais, *petite ville de la Géorgie*, *en Aſie dans la Mingrelie*, *près de la mer noire.*

CIALIUM, i. *n.* Cialis, *ville de Tartarie*, *en Aſie.*

CIAMPAA, æ. Regnum. *Voiez* Chiampa.

CIAMUM Promontorium. Le Cap de Spada, *dans l'Iſle de Candie.*

CIANUS Sinus. Le Golfe de Polimure *ou* Polimur, *ou* de Montagua : *c'eſt la partie de la Mer de Marmara*, *qui eſt du côté de la Natolie.*

CIAULUM. *Voiez* Caulum.

CIBALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Varr.* Qui concerne les viandes, la nourriture; propre *ou* bon à manger.

CIBALIS, is. *f.* Cibalæ, ārum. *f. plur.* Bubalis, is. *f.* Walpon, *ville de l'Eſclavonie*, *dans le Royaume d'Hongrie.*

CIBARIA, ōrum. *n. plur. Cic.* Vivres, alimens, nourritures, proviſions de bouche, étape qu'on fournit aux ſoldats. ‖ Mangeaille des oiſeaux, pâture des animaux. *Præbere cibaria alicui. Cic.* Donner à boire & à manger à quelqu'un, lui fournir la ſubſiſtance.

CIBARIUM, ĭi. *n. Sen.* Nourriture, aliment, entretien du corps. ‖ *Col.* Recoupe de Boulanger, ce qui ſort du gros ſon, quand on le repaſſe.

CIBARIUS, a, um. *Cic.* Nourriſſant, qui concerne les vivres; propre à la ſubſiſtance, à la nourriture. ‖ *Non.* Bas, vil, de peu de prix. *Homo cibarius. Varr.* Un pauvre miſerable, qui ſe donne pour ſon pain, qui travaille pour du pain. *Cibarius panis. Cic. Caſ.* Pain de menage. *Cibaria* ... *Plaut.* Vivres, proviſions de bouche. - *lex. Macrob.* Reglement de Police pour les vivres. - *uva. Plin.* Raiſin à ſervir ſur table. *Cibarium vinum. Varr.* Vin de dépenſe, petit vin qu'on donne aux valets. - *oleum. Col.* Huile bonne à manger.

CIBATUS, ûs. *m. Plaut.* Ce qu'on boit & ce qu'on mange; les viandes.

CIBENNICA Juga. Le haut des Sevennes, *Montagnes de France*, *dans le Languedoc.*

CIBINIUM, ĭi. *n.* Hermenſtad, *ville d'Allemagne.*

CIBO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Colum.* Nourrir, donner à manger; entretenir de viandes, d'alimens.

CIBOLA, *ou* Civola, æ. *f.* Cibola. Nouvelle Grenade, *Province du Mexique*, *dans l'Amerique ſeptentrionale.*

CIBORIUM, ĭi. *n. Hor.* Taſſe, gobelet; ſorte de grande coupe, de vaſe à boire; Ciboire. ‖ La feuille de la feve Egyptienne, *dont Pline dit que les Egyptiens ſont des vaſes à boire.*

CIBOTUS, Urbs Phrygiæ. *Voiez* Apamea.

CIBUS, i. *m. Cic.* Aliment, nourriture, viande, mets. ‖ Repas, refection. *Cibus acutus. Plin. J.* Viande de haut goût. - *illiberalis*; Groſſiere. - *operoſus*; *Plin.* - *gravis*; *Cic.* De dure digeſtion. - *ſummus. Plin.* Le dernier mets. - *facilis. Celſ.* Viande facile à digerer. - *humanitatis. Cic.* L'aliment de la ſocieté, ce qui l'entretient. *Cibum capere. Cic. cum aliquo. Ter.* Manger avec quelqu'un, prendre ſes repas avec lui. - *peragere*, *perficere. Plin.* Digerer, faire la digeſtion. *In cibo eſt homini. Plin.* On en mange, les hommes s'en nourriſſent.

CIBYRA Major *ou* Cibura. Buruz, *ville de la Natolie*, *ſur le Madre.*

CIBYRA Minor, Urbecula Ciliciæ Aſperæ. *Ville de Cilicie ruinée*, *dans l'Aſie mineure.*

CICABUS, i. *m.* Fluvius. Le Cicabo, *riviere de Géorgie*, *en Aſie.*

CICADA, æ. *f. Vitr.* Cigale, ſauterelle, *inſecte.* ‖ Cigale d'or, *ornement que les Nobles Atheniens portoient à leurs cheveux.*

CICÆ Inſulæ. *Voiez* Deorum Inſulæ.

CICATRICO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Feſt.* Cicatriſer, faire une cicatrice, fermer une plaie.

CICATRICOSUS, a, um. *Plaut.* Couvert de cicatrices.

CICATRICULA, æ. *f. Celſ.* Petite cicatrice.

CICATRIX, īcis. *f. Cic.* Cicatrice, *marque qui reſte d'une plaie. Cicatrix obducta. Cic.* Plaie entierement refermée. *Cicatricem refricare. Cic.* Rouvrir une plaie, renouveller une plaie. ‖ Renouveller la douleur, la memoire d'un malheur.

CICCUM, i. *n. Varr.* La petite peau qui diviſe le dedans d'une grenade. ‖ L'écorce des oranges. ‖ Un zeſt, un rien.

CICCUS, i. *m. Plaut.* Petite ſauterelle.

CICER, ĕris. *n. Varr.* Pois-chiche, *légume. Ciceris emptor. Hor.* Un chetif marchand, *comme nous dirions*, un marchand d'allumettes, *ou* de ſifflets.

CICERA, æ. *f. Col.* Eſpece de pois chiche, cicerole, *légume.*

CICERCULA, æ. *f. Col.* Eſpece de pois chiche, geſſe.

CICERCULUM, i. *n. Plin.* Sorte de terre rouge pour peindre, *qui vient d'Afrique.*

CICERONIS Aquæ. Les bains de Tritoli, *dans la Terre de Labour*, *au Royaume de Naples*, *en Italie.*

CICERONIS Villa. Cicerone, *dans la Terre de Labour*, *au Royaume de Naples*, *en Italie.*

CICESTRIA, æ. *f.* Chiceſter, *ville d'Angleterre*, *dans le Comté de Suſſex.*

CICHOREUM, i. *n. Hor.* &

CICHORIUM, ii. *n. Plin.* Chicorée, *plante.*

CICINDELA, æ. *f. Plin.* Ver luiſant.

CICLUTUM, i. *n.* Ciclut, *Fortereſſe de Dalmatie*, *ſur le bord occidental de la Narentina.*

CICONIA, æ. *f. Ovid.* Cigogne, *oiſeau.* ‖ *Col.* Machine à tirer de l'eau. ‖ *Perſ.* Mocquerie qu'on fait en allongeant le col derriere quelqu'un.

CICULI. *Voiez* Siculi.

CICUMA, æ. *f. Feſt.* Hibou, *oiſeau.*

CICUR, ŭris. *omn. gen.* &

CICURATUS, a, um. *Cic.* Apprivoiſé, privé, qui n'eſt point ſauvage, domeſtique. ‖ *Varr.* Docile, doux, traitable, paiſible.

CICUS, i. *m.* Mons. Monchique *ou* Montaique, *bourg de Portugal*, *dans l'Algarve.*

CICURIO, is, īre. *Philom.* Coqueter comme un cocq.

CICURO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Varr.* Rendre privé, apprivoiſer.

CICUS. *Plaut. Voiez* Ciccum.

CICUTA, æ. *f. Hor.* Ciguë, *plante veneneuſe.* - *Virg.* Flute *ou* chalumeau fait d'un tuïau de ciguë. ‖ Le jet *ou* l'eſpace qui eſt entre les nœuds d'une canne.

CICUTARIA, æ. *f.* Cerfeuil muſqué, *plante.*

CICYNOTHUS Inſula. Pondico, *Iſle de l'Archipel*, *ſur la côte de Macedoine.*

CIDARIS, is. *f. Q. Curt.* Tiare des Rois de Perſe, mître de leurs Prêtres. ‖ Bonnet, chapeau, turban, &c. *dont on ſe couvre la tête.*

CIECHANOVIA, æ. *f.* Ciechanowica, *petite ville de Mazovie*, *en Pologne.*

CIEO, es, cīvi, cĭtum *ou* cītum, ērĕ. *Cic.* & Cio, is, īvi, ītum, īrĕ. *Col.* Exciter, émouvoir, animer, inciter, provoquer, pouſſer au dehors. ‖ *Vitr.* Invoquer, appeller, faire venir. ‖ *Plaut.* Chagriner, fâcher, irriter. ‖ *Val. Flac.* Chaſſer, repouſſer. ‖ Diviſer. *Erctum non citum.* Heritage non diviſé.

CIGOGNOLA *ou* Gigognola. Cigognola *ou* Gigognola, *village du Paveſan dans le Milanois*, *autrefois ville des Inſubriens*, *en Italie.*

CIGUATA, æ. *f.* Ciguateo, *Iſle de la mer du Nord*, *dans l'Amerique Septentrionale*; *c'eſt une des Lucayes.*

CILBIANUM, Valentianopolis, Urbs Epiſcopalis Lydiæ. Ville Epiſcopale de Lydie ruinée.

CILE *ou* Chile, Regio. Le Chili, *Roiaume de l'Amerique Meridionale*, *ſur la mer du Sud*, *au midi du Perou.*

CILIBANIUM, i. *n.* &

CILIBANUM, i. *n. Varr.* Table *ou* buffet de forme ronde.

CILICENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. Qui concerne la Cilicie.

CILICES, um. *m. plur.* Les Ciliciens, *Peuples de Cilicie.*

CILICIA, æ. *f.* La Cilicie, *païs d'Aſie. Cilicia porta.* Le pas *ou* le détroit du Mont Aman.

CILICIÆ Pylæ. *Voiez* Amanicæ Portæ.

CILICINUS, a, um. *Solin.* Tiſſu de poil de chévre, *qu'on faiſoit en Cilicie.* Barracan. *Cilicina tentoria. Solin.* Tentes de barracan.

CILICIUM, ĭi. *n. Cic.* Etoffe tiſſue *ou* faite de poil de chévre, *qu'on faiſoit en Cilicie*; Barracan.

CILICIUM Mare. *Voiez* Caramaniæ Mare.

CILIUM, ĭi. *n. Plin.* Le poil des paupieres.

CILIX, īcis. *omn. gen.* Cilicien, de Cilicie.

CILLEIA, æ. *f.* Cillium, i. *n.* Celia, æ. *f.* Cilley, *ville du Cercle d'Autriche en Allemagne*, *capitale du Comté de Cilley.*

CILLIBANTES, um. *m. plur. Cal.* Inſtrumens de guerre à trois pieds, *où les Anciens mettoient leurs boucliers*, *quand ils vouloient ſe repoſer.*

CILLO, ōnis. *m. Cal.* Joueur de violons *ou* autres inſtrumens; qui fait des poſtures mal-honnêtes.

CILLURNUM, i. *n.* Oppidum Ottadinorum. Scilicceſter, *village du Northumberland*, *en Angleterre.*

CILO, ōnis. *m. Cic.* Qui a la tête pointue & le front aigu.

CIMA, æ. *f. Plin.* La pointe; la cime des herbes.

CIMARUS Promontorium. *Voiez* Ciamum.

CIMAS, adis. *f. Iſle à l'embouchure du Danube.*

CIMBEBI Populi. Les Cimbebas, *peuples d'Ethiopie*, *en Afrique*, *dans la Cafrerie.*

CIMBRI, Populi Cimbricæ Cherſoneſi. Les Cimbres, *Peuples anciens de la Cherſoneſe Cimbrique*, *c'eſt-à-dire du Jutland*; *en vieux Gaulois*, Larrons.

CIMBRIA Parva. Femeren, *petite Iſle de la Mer Baltique*, *ſur la côte du Holſtein.*

CIMBRICA Cherſoneſus. *f.* Le Jutland.

CIMBRICUM Mare. La Mer de Danemarc, *partie de la Mer du Septentrion.*

CIMBRICUS, a, um. *Claud.* De Jutland.

CIMBRORUM Promontorium. Le Cap de Scagen, *Cap de Danemark, pointe ſeptentrionale de la Jutie.*

CIMELIARCHA *ou* arches, æ. *m.* Garde du Tréſor d'une Egliſe, *ou* d'un Cabinet de curioſitez, de bijoux, de medailles & autres choſes précieuſes.

CIMELIARCHUM, i. *n.* Sacriſtie, Cabinet de raretez, de medailles, &c. Antiquairerie.

CIMELIUM, ĭi. *n.* Préſent précieux, & digne d'être placé dans un Cabinet de raretez.

CIMELLA *ou* Cimela, æ. *f.* Cemeneleum, i. *n.* Cimella, *ville Epiſcopale des Vediantiens, mais ruinée, dans le Comté de Nice, en Provence, à Notre-Dame de Cimies.*

CIMEX, ĭcis. *m. Plin.* Punaiſe, *inſecte très-puant.*

CIMINIUS Lacus. Le Lac de Vico *ou* de Rontiglione, *dans le Patrimoine de S. Pierre, en Italie.*

CIMINUS Mons. La Montagne de Viterbe, *dans le Patrimoine de Saint Pierre, en Italie.*

CIMITTERIUM. *Voiez* Nola.

CIMMERII, ōrum. *m. plur.* Cimmeriens, *peuples du Royaume de Naples.* ‖ *Peuples de Scythie*; les petits Tartares. *Cimmeriæ tenebræ. Feſt.* Les plus obſcures tenebres; *parce que les Cimmeriens d'Italie habitoient des cavernes entre Baïes & Cumes, & ne ſortoient que la nuit.*

CIMMERIUM. Petite ville de la Sarmatie Aſiatique. *On en voit les ruines au Cap della Croce.*

CIMMERIUM Promontorium. Le Cap della Croce, *en Circaſſie.*

CIMOLIS, ĭdis. *f.* Cinolis. Ginopoli, *ville de Paphlagonie, ſur la côte du Pont-Euxin, à l'Oueſt de Sinope.*

CIMOLIS, Inſula, Cimolos *ou* Cimolus. L'Argentiere, *Iſle de la Mediterranée, dans la Mer de Candie.*

CIMOLIUS, a, um. *Plin.* De craie. ‖ De bol. *Cimolia terra.* De la craie.

CINÆDICUS, a, um. *Plaut.* &

CINÆDUS, a, um. *Mart.* Vilain, débauché, impudent, effeminé. *comp.* Cinædior. *Catul.*

CINÆTIUM Promontorium. Le Cap de Xili, *dans la Laconie* ou *Sacanie, en Morée.*

CINALOA, æ. *f.* Cinaloa, *Contrée du nouveau Mexique, le long de la Mer Vermeills, dans l'Amerique ſeptentrionale, vis-à-vis de la Californie.*

CINAMOMUM. *Voiez* Cinnamomum.

CINANUM, i. *n.* Cinan, *ville de la Chine, capitale du Xantunz.*

CINARA, æ. *f. Col.* Artichaut, *plante.* ‖ Sorte d'inſtrument de muſique.

CINASONUS, i. *m. Feſt.* Aiguille de poinçon.

CINCAPURÆ Fretum. Le Détroit de Malaca, *dans la Mer des Indes.*

CINCHEUM, i. *n.* Cincheu, *ville de la Chine, dans la province de Quangſi.*

CINCINNATUS, a, um. *Cic.* Friſé. *Cincinnata ſtella. Cic.* Une comette chevelue.

CINCINNULUS, i. *m. Varr.* Petite boucle de cheveux.

CINCINNUS, i. *m. Cic.* Boucle de cheveux. *Cincinni orationis.* Les ornemens *ou* les tours affectez d'un diſcours.

CINCTICULUS, i. *m. Plaut.* Sorte de petit habillement leger, ceint autour du corps, *comme* un tablier, &c.

CINCTORIUM, ĭi. *n.* Ceinture, ceinturon, baudrier, écharpe de Cavalier.

CINCTURA, æ. *f. Suet.* Ceinture.

CINCTUS, ûs. *m. Virg. Le même que* Cinctorium. ‖ *Varr.* Sorte de grande écharpe, *que les Anciens ſe paſſoient entre les jambes, & qu'ils tournoient* autour de leur ceinture, *laiſſant pendre les bouts juſques ſur leurs genoux, & les étalant parderriere & pardevant en maniere de haut-de-chauſſes. Cinctus Gabinus. Virg.* Robe de Soldats Romains, qu'ils retrouſſoient, & s'en ceignoient tout le corps.

CINCTUS, a, um. *Cic.* Ceint. ‖ Environné, entouré, enveloppé, qui a une ceinture. ‖ *Sidon.* Un Juge tenant le ſiege. ‖ Un Soldat ſous les armes. *Altè cincti. Plaut.* De braves gens, des braves.

CINCTUTUS, a, um. *Hor.* Soldat qui aiant ſa robe retrouſſée & miſe en écharpe, étoit prêt à combattre. ‖ *Polyb.* Cinctuti, *étoient chez les Romains comme les* Cuiraſſiers *chez l'Empereur.* Les troupes d'élite.

CINCUM, i. *n.* Cinchon, *bourg de la vieille Caſtille, entre la Tajana & le Tage, en Eſpagne.*

CINEFACIO, is, ĕrĕ. *Lucr.* Réduire, mettre en cendres.

CINEFACTIO, ōnis. *f.* Incineration, réduction en cendres.

CINEFACTUS, a, um. *Lucil.* Réduit, mis en cendres.

CINERACEUS, a, um. *Plin.* Cendré, de couleur de cendres.

CINERARIUM, ĭi. *n. Vet. Inſcr.* Sepulcre, tombeau. ‖ Urne, où l'on enfermoit les cendres d'un corps.

CINERARIUS, ĭi. *m. Catul.* Baigneur, Perruquier; qui poudre, qui friſe les cheveux.

CINEREUS, a, um. *Col.* &

CINERICIUS, a, um. *Varr.* De cendres. ‖ Cendré.

CINEROSUS, a, um. *Ovid.* Cendreux, plein de cendres.

CINESIUS Mons. Le Mont Cénis, *partie des Alpes Cottiennes, aux confins du Piedmont, du Marquiſat de Suſe & de Savoye.*

CINGA, æ. *f.* Cinca, *riviere d'Arragon, en Eſpagne.*

CINGCHEUM, i. *n.* Cingcheu, *ville de la Chine, dans le Quangſi.*

CINGO, is, xi, ctum, gĕrĕ. *Cic.* Ceindre, mettre une ceinture, s'habiller. ‖ Entourer, environner, envelopper, faire une enceinte. ‖ *Tac.* Accompagner, faire cortege. *Cingere caſtra vallo. Liv.* Faire des lignes autour d'un camp, ſe retrancher dans un camp. *- urbem copiis. Liv.* Inveſtir une place, la bloquer. *- urbem foſſa. Virg. mœnibus. Cic.* Environner une ville de foſſez & de murailles. *Enſe latus cinxit. Ovid.* Il a l'épée au côté, il a pris ſon épée. *Cingi odiis. Claud.* Etre haï de tous côtez. *Cingi cum aliquo. Claud.* Etre uni avec quelqu'un, avoir des engagemens avec lui. *Cingi armis. Virg.* Etre armé, être ſous les armes. *Cingi. Val. Flac.* Etre défendu *ou* ſecouru. ‖ *Claud.* Etre joint, être accouplé.

CINGOMAGUS, i. *f.* Sezane, *bourg du Dauphiné dans les Alpes, en France.*

CINGULA, æ. *f. Ovid.* Une ſangle *ou* ſurfais, *pour les chevaux.*

CINGULI, ōrum. *m. plur. Cic.* Les Zones celeſtes.

CINGULUM, i. *n.* Cingoli; *ville de la Marche d'Ancone.*

CINGULUM, i. *n. Varr.* Ceinture, ceinturon, écharpe de Cavalier. ‖ Anneau, *qu'on met au doigt.* ‖ Titre, dignité de Magiſtrat. *Cingulo ſpoliare. Bud.* Priver de la Magiſtrature. *Cingulum Orionis.* Le Baudrier d'Orion, *Conſtellation.*

CINGULUS, a, um. *Feſt.* Qui eſt menu par la ceinture.

CINIACUS Comitatus. *Voiez* Chiniacenſis.

CINIFLO, ōnis. *m. Hor.* Qui ſouffle dans les cendres. ‖ Qui friſe des cheveux. *Voiez Cinerarius.* ‖ Garçon de cuiſine, marmiton. ‖ *Plaut.* Ecornifleur. ‖ Qui agace. *Cinifio bellicus.* Un partiſan, qui va en parti. ‖ Souffleur, *mauvais Chimiſte.*

CINIPHES, um. *m. plur. Bibl.* Moucherons, ſorte d'inſectes aîlez, qui piquent cruellement, *& qui furent une des dix plaies d'Egypte.*

CINIS, ĕris. *m. f. Cic. Catul.* Cendre. ‖ Tombeau, ſepulcre, la mort, un mort. *Cineri alicujus dare pœnas. Cic.* Etre puni pour avoir violé le tombeau de quelqu'un. *Cineri fidem ſervare. Virg.* Etre fidele même après la mort. *Cineri alicujus dolorem inurere. Cic.* Perſecuter quelqu'un juſques dans le tombeau. *- ſuprema ferre. Virg.* Faire des funerailles à un mort. *Cinis dummodò abſolvar. Phæd.* Pourvû qu'après ma mort, je ſois juſtifié. *Poſt cineres decus. Mart.* Après la mort, les honneurs. *Dies Cinerum.* Le Mercredi des Cendres.

CINNABARI. *indecl.* & Cinnăbăris, is. *f. Plin.* Cinabre, vermillon, *ſorte de mineral.* (*L'artificiel ſe fait avec du ſouphre & le vif-argent.*) Pierre de mine de vif-argent.

CINNAMEUS, a, um. *Apul.* Qui ſent la canelle.

CINNAMOMUM, i. *n. Plin.* &

CINNAMUM, i. *n. Mart.* Canellier, *arbre odoriferant.* Sa ſeconde écorce, *qui eſt ce que nous appellons* canelle. ‖ Cinnamome, *arbriſſeau qui a du rapport avec le canellier.*

CINNIANA, æ. *f.* Sitania, *ville d'Eſpagne, au pied des Pyrenées.*

CINNUS, i. *m. Plaut.* Boucle de cheveux. ‖ *Cic.* Mélange de pluſieurs choſes, galimafrée, ſalmigondi. ‖ Boiſſon compoſée, mixtion. ‖ La paupiere.

CINTERNÆ, ārum. *f. plur.* Ciſterna, æ. *f.* Gar, *village du Roiaume de Tripoli en Afrique, près du Cap de Mezrata, autrefois ville.*

CINTRA, æ. *f.* Cintra, *village de l'Eſtramadoure de Portugal.*

CINYPHUS Fluvius *ou* Cinyps. Macer *ou* Macres, *riviere du Roiaume de Fez du & Roiaume de Tripoli, en Afrique.*

CINYRA, æ. *f. Bibl.* Inſtrument de muſique, dont on uſoit aux funerailles.

CIO, is, īvi, ītum, īre. *Col. Voiez* Cieo.

CIONIUM, Urbs & Regnum. Ciaon *ou* Gion, *ville & Roiaume de l'Iſle de Celebes, en Aſie.*

CIPARISSUS. Cipariſſi.

CIPPUS, i. *m. Hor.* Amas de pierre *ou* de terre, petite bute. ‖ Tombe, colomne *ou* pierre élevée avec *ou* ſans inſcription, *pour conſerver la memoire de quelque choſe.* ‖ *Caſ.* Pieux pointus par le bout, & enfoncez en terre à quatre doigts près, *pour embarraſſer un paſſage.* ‖ Cep, entrave.

CIRCA. *prepoſ. qui gouverne l'accuſ. Cic.* Environ, auprès, joignant, à l'entour, autour, aux environs, touchant, à l'égard. ‖ Sur, vers.

CIRCA. *adv. Liv.* Aux environs, à l'entour.

CIRCÆA, æ. *f.* L'Amarante, la fleur d'amour.

CIRCÆIUM, ĭi. *ou* Circæum, i. *n. Plin.* La Mandragore, *plante.*

CIRCÆIUS Mons. Monte Circello, *Cap de la Campagne de Rome, en Italie.*

CIRCÆUM, i. *n. Montagne d'Italie.*

CIRCÆUS, a, um. De Circé.

CIRCANEA, æ. *f. Feſt.* Le Milan, *oiſeau qui s'éleve en tournant, comme les autres oiſeaux de proie.*

CIRCASSI Tartari, ōrum. *m. plur.* Circaſſia, æ. *f.* Les Circaſſes Tartares *ou* la Circaſſie, *pays d'Aſie, entre la mer noire & le mont Caucaſe.*

CIRCEI *ou* Circeii, ōrum. *m. plur.* Circæum *ou* Circeium, i. *n.* San-Felice, *bourg de la Campagne de Rome, dans la Palapontine, en Italie. Hoffman dit* S. Felicita.

CIRCEIENSES, ĭum. *m. plur. Cic.* &

CIRCEII, ōrum. *m. plur. Plin.* Habitans de Circeium.

CIRCEIUM, ĭi. *n. ou* Circes domus, ûs. *f. Ville de Campanie.*

CIRCENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Varr.* Du Cirque. *Circenſes ludi. Liv. ou* Circenſes *ſimplement. Varr.* Les jeux du Cirque. *Circenſe tomentum. Sen.* Paillaſſe. ‖ Litiere faite de la ſommité des joncs.

CIRCESIUM, Circuſium *ou* Circeium, i. *n.* Conſtantina, æ. *f.* Kirkiſia. Karkiſe, *ville du Diarbekir, en Aſie, ſur l'Euphrate.*

CIRCESTRIA, æ. *f.* Circeſter *ou* Cirenceſter, *bourg d'Angleterre ſur la Churne, dans le Comté de Glocceſtre.*

CIRCINATIO, ōnis. *f. Vitr.* Un tour de compas, de roue, &c. Le cercle que fait un compas. ‖ Le cercle que décrit un aſtre dans ſa courſe. *Circinationem currere, facere, peragere. Vitr.* Fournir ſa carriere, faire ſa courſe; finir, achever ſon cours, ſon tour, ſon cercle.

CIRCINATO, *adv. Plin.* En cercle, en rond.

CIRCINATUS, a, um. *Plin.* Compaſſé, tracé au compas, fait en rond, arrondi, fait au tour.

CIRCINO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Arrondir, tracer en rond, compaſſer, faire un cercle. ‖ *Ovid.* Tournoier. *Circinare auras. Ovid.* Voler en rond, tournoier en volant. *Circinare in orbem ramos. Plin.* Pouſſer ſes branches en rond.

CIRCINUS, i. *m. Vitr.* Compas, *inſtrument.*

CIRCITER. *prép. qui gouverne l'accuſ.* Environ, vers, ſur, près, joignant.

CIRCITER. *adv. Cic.* Environ, à peu près.

CIRCITOR, ōris. *m. Ulp.* Mercier ambulant dans la campagne *ou* dans les ruës, Porte-balle, Colporteur. ‖ *Veget.* Officier *ou* Soldat qui fait la ronde, Chevalier *ou* Archer de Guet. *Circitores. plur. Deux étoiles fixes, à l'extremité de la petite Ourſe.*

CIRCIUS, ii. *m. Vitr.* Vent de bize, vent qui coupe.

CIRCONICENSIS Lacus. *Voiez* Lugea Palus.

CIRCONIUM, i. *n.* Czirnitz, *bourg du Cercle d'Autriche, en Allemagne.*

CIRCOS, i. *m. Plin. Oiſeau de leurre, appellé* faux Perdrieu. ‖ *Sorte de pierre précieuſe.*

CIRCUEO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Caſ. Voiez* Circumeo.

CIRCUITIO, ōnis. *f. Vitr.* Circuit, tour, tournée. ‖ Detour, chemin qui tourne. ‖ Eſpace, place neceſſaire pour tourner autour de quelque choſe. ‖ Balcon, corridor, ſaillant, galerie, parapet, chemin couvert. ‖ *Cic.* Circonlocution, circuit de paroles, periphraſe, détour. *Circuitione nihil uſus eſt. Ter.* Il a parlé ſans compliment, il ne s'eſt ſervi d'aucun détour.

CIRCUITUS, ûs. *m. Cic.* Circuit, tour, enceinte. ‖ Détour. ‖ Circonlocution, periphraſe. ‖ Cours, courſe. *Circuitus febrium. Celſ.* Les accés de fievre.

CIRCUITUS, a, um. *Cic.* Circuit, entouré, environné, dont on a fait le tour.

CIRCULATIM. *adv. Suet.* Tour à tour, l'un aprés l'autre, ſucceſſivement, à la ronde, circulairement, en faiſant le tour. ‖ Aux environs, à l'entour.

CIRCULATIO, ōnis. *f. Vitr.* Cours, circuit, courſe, tour. ‖ Circulation.

CIRCULATOR, ōris. *m.* & Circulatrix, īcis. *f. Celſ.* Bâteleur, charlatan, vendeur d'orvietan, Saltinbanque, Farceur en place publique. ‖ *Sen.* Un Sophiſte. *Circulator auctionum. Aſp. Pol.* Crieur public, Huiſſier-Priſeur.

CIRCULATORIUS, a, um. *Quint.* De bâteleur, &c. *comme à* Circulator. *Circulatoria jactatio. Quint.* Sotte gloire, vanterie ridicule. ‖ Charlatan qui ſe prône lui-même.

CIRCULO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Col.* Entourer, environner, conduire autour. *Cic.* Tourner la tête de côté & d'autre. ‖ Faire le bâteleur. *Circulare totis caſtris. Caſ.* S'aſſembler par troupes, s'attrouper par tout le camp.

CIRCULOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Sen.* Faire le charlatan, aſſembler du monde autour de ſoi pour ſon caquet. ‖ Vanter ſa perſonne, ſon eſprit & ſon ſçavoir; faire une vaine parade de ce qu'on ſçait.

CIRCULUS, i. *m. Cic.* Cercle, rond. ‖ Aſſemblée, compagnie. ‖ *Varr.* Gâteau au fromage. ‖ *Virg.* Colier, braſſelet. *Circulos conſectari. Cic.* Rechercher les compagnies, frequenter les aſſemblées.

CIRCUM. *prépoſ. qui gouverne l'accuſatif. Cic.* Autour, à l'entour, aux environs, auprès.

CIRCUM. *adv. Virg.* Cà & là, de tous côtez, tout autour. *Circum circa regionem proſpicere. Sulp. Cic.* Jetter les yeux de tous côtez ſur le payis.

CIRCUMACTIO, ōnis. *f. Vitr.* &

CIRCUMACTUS, ûs. *m. Plin.* Le tour, le circuit, le tournoiement, le mouvement circulaire.

CIRCUMACTUS, a, um. *Plin.* Conduit autour, tourné à l'entour.

CIRCUMAGGERATUS, a, um. *Plin.* Entouré, environné d'un amas, amaſſé autour.

CIRCUMAGGERO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Entourer d'une levée, d'un amas, amaſſer tout autour.

CIRCUMAGO, is, ēgi, āctum, gĕrĕ. *Liv.* Tourner, faire tourner autour. ‖ *Sen.* Se mettre en liberté. *Circumagere ſe. Liv.* Se tourner, ſe retourner. - *equum. Liv.* Faire caracoler un cheval, le faire manier ſur les voltes. - *legiones. Flor.* Faire faire volte-face à ſes troupes. - *navem. Liv.* Revirer de bord. *Circumegit ſe annus.* L'année s'eſt paſſée, s'eſt écoulée. *Circumagi. Sen.* Etre mis en liberté. (*On menoit pour cela l'eſclave devant le Préteur, qui lui faiſoit faire un tour, pour marquer qu'il lui étoit libre d'aller où il voudroit.*)

CIRCUMAMBULO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Paul. JCT.* Se promener autour.

CIRCUMAMICTO, as, ārĕ. *Plin.* Entourer d'un voile, &c.

CIRCUMAMICTUS, a, um. Enveloppé d'un voile.

CIRCUMARO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Cultiver, labourer tout autour.

CIRCUMASPICIO. *Voiez* Circumſpicio.

CIRCUMCELLIO, ōnis. *m. Feſt.* Vagabond, coureur, qui n'a point de demeure fixe, qui ne peut reſter en place. ‖ Fureteur, qui ſe fourre par tout.

CIRCUMCIDANEUS, a, um. *Cat.* Coupé, rogné tout autour. *Circumcidaneum muſtum. Cic.* Vin du ſecond preſſurage, aprés que le marc a été taillé.

CIRCUMCIDO, is, īdi, īſum, dĕrĕ. *Cic.* Couper, tailler, rogner tout autour. ‖ *Celſ.* Oter, retrancher. ‖ *Bibl.* Circoncire.

CIRCUMCINGO, is, xi, ctum, gĕrĕ. *Sil. Ital.* Environner de toutes parts.

CIRCUMCIRCA. *Voiez* Circum. *adv.*

CIRCUMCISE. *adv. Suet.* En retranchant toutes ſortes d'ornemens. ‖ Groſſierement. ‖ *Macrob.* En termes concis.

CIRCUMCISIO, ōnis. *f.* &

CIRCUMCISURA, æ. *f. Plin.* Retranchement, rognure, coupure, inciſion, taille qu'on fait tout autour. ‖ Circonciſion.

CIRCUMCISUS, a, um. *Plin.* Coupé, taillé, rogné tout autour. ‖ Circoncis. ‖ Concis, abregé. ‖ Retranché, châtié. *Circumciſa res libro. Varr.* Choſe qu'on a retranché d'un livre. *Circumciſum orationis genus. Plin. J.* Stile châtié & concis. *Circumciſâ inanitate & errore. Cic.* Aiant retranché la vanité & l'erreur.

CIRCUMCLAUDO, is, ſi, ſum, dĕrĕ. *Caſ.* Enfermer, clorre tout à l'entour, enclorre, entourer de toutes parts.

CIRCUMCLUDO, is, ſi, ſum, dĕrĕ. *Cic.* Clorre tout autour, enclorre, &c. *Circumcludere argento ab labris cornu. Caſ.* Garnir d'argent les bords d'une corne. - *parietibus. Vitr.* Enfermer de murailles.

CIRCUMCLUSUS, a, um. *Cic.* Enclos; enfermé, entouré, inveſti, environné, renfermé, reſſerré, clos de toutes parts, de tous côtez, tout à l'entour.

CIRCUMCOLO, is, lŭi, cŭltum, lĕrĕ. *Liv.* Habiter, demeurer autour, aux environs.

CIRCUMCULCO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Col.* Fouler tout autour.

CIRCUMCURRO, cŭcurri, cŭrſum, rĕrĕ. *Quint. Voiez* Circumcurſo. *Circumcurrens ars. Quint.* Un art qui embraſſe tout, qui s'étend ſur toutes choſes, qui n'a point de bornes, qui traite de tout.

CIRCUMCURSO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Courir tout autour; courir çà & là, de tous côtez. *Circumcurſare villas lecticulâ. Cic.* Viſiter en litiere ſes maiſons de campagne.

CIRCUMCURSIO, ōnis. *f. Apul.* Courſe à l'entour, de côté & d'autre.

CIRCUMDATIO, ōnis. *f. Bibl.* L'action de porter *ou* de mettre un habit, un ornement.

CIRCUMDATUS, a, um. *Cic.* Environné, entouré, enveloppé, enclos, enfermé de toutes parts.

CIRCUMDO, as, dĕdi, dătum, ăre. *Cic.* Environner, entourer, enclorre, envelopper, enfermer, reſſerrer, inveſtir de tous côtez.

CIRCUMDOLO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Doler; unir, polir à l'entour avec la doloire.

CIRCUMDUCO, is, xi, ctum, cĕrĕ. *Cic.* Conduire à l'entour; mener autour, promener de tous côtez, faire faire le tour. ‖ *Plaut.* Tromper, abuſer, fourber, attraper, duper. ‖ *Ulp.* Caſſer, annuller, abolir. ‖ Prolonger, remettre, differer, tirer en longueur. *Circumducere ædes aliquem. Plaut.* Conduire quelqu'un par tous les apartemens d'une maiſon. - *aliquem per dolos. Plaut.* Surprendre, affronter, duper quelqu'un, lui jouer des tours. - *aliquem argento. Plaut.* Tirer adroitement de l'argent de quelqu'un, le filouter, l'eſcroquer. - *cognitionem cauſæ. Ulp.* Differer, remettre la diſcuſſion d'une cauſe. - *diem. Suet.* Paſſer la journée.

CIRCUMDUCTIO, ōnis. *f. Vitr.* Conduite autour. ‖ Circonvallation, lignes. ‖ *Plaut.* Tromperie, fourberie, ſurpriſe, fineſſe pour attraper. ‖ *Hygin.* Circonference d'un cercle.

CIRCUMDUCTUM, i. *n. Quint.* Periode, tour de phraſe.

CIRCUMDUCTUS, ûs. *m. Macrob. Le même que* Circumductio.

CIRCUMEO, is, īvi, ītum, īrĕ. Aller autour, ſe promener à l'entour, tournoier, envelopper, environner, inveſtir, faire le tour. ‖ Prendre un détour, fourber, tromper, duper, affronter, ſurprendre. *Circumire ſaucios. Tac.* Aller de tous côtez voir les bleſſez. - *prædia. Cic.* Faire le tour des terres. - *agmina. Cic.* Envelopper des troupes, les inveſtir. - *terga. Tac.* Envelopper par derriere. - *aliquem. Cic.* Surprendre, duper quelqu'un. - *vigilias. Front.* Faire la ronde, la patrouille. - *caput hederâ. Prop.* Couronner de lierre. - *omnes Cæſares. Sen.* Parler par ordre de tous les Ceſars. - *ſingulos. Suet.* Les parcourir tous.

CIRCUMEQUITO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Liv.* Faire le tour, aller autour à cheval.

CIRCUMERRO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Sen.* Etre vagabond autour, errer à l'entour.

CIRCUMFERENTIA, æ. *f.* Circonference, circuit.

CIRCUMFERO, fers, tŭli, lātum, ferrĕ. *Cic.* Porter çà & là, à l'entour; tranſporter de tous côtez. ‖ *Virg.* Purifier. *Circumferre ſe. Plaut.* Se tourner de côté & d'autre, çà & là. - *vinum. Plaut.* Donner du vin à la ronde. - *ſe eſſe Cæſarem. Ovid.* Publier par tout qu'on eſt Ceſar. - *prædicatione. Plin. J.* Prôner, vanter, publier de tous côtez. - *querelas. Liv.* Porter par tout ſes plaintes. - *purâ undâ aliquem. Virg.* Purifier quelqu'un par une eau pure. *Circumferri ad nutum alicujus. Q. Curt.* Se laiſſer aller à la fantaiſie d'autrui, être gouverné par quelqu'un. - *ad nutum licentium. Q. Curt.* Etre à qui plus donne.

CIRCUMFINIO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Solin.* Finir, terminer autour.

CIRCUMFIRMO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Col.* Affermir, appuïer, fortifier, munir, aſſurer de toutes parts; tout autour.

CIRCUMFLECTO, is, flexi, xum, ctĕrĕ. *Virg.* Tourner en rond, prendre un détour, n'aller pas droit, gauchir. ‖ Marquer d'un accent circonflexe.

CIRCUMFLEXIO, ōnis. *f. Macrob.* &

CIRCUMFLEXUS, ûs. *m. Plin.* Détour, circuit.

CIRCUMFLEXUS, a, um. *Claud.* Qui tourne autour, tourné en rond. ‖ *Circumflexus accentus.* Accent circonflexe.

CIRCUMFLO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Souffler de tous côtez. *Circumflari ab omnibus invidiæ ventis. Cic.* Etre attaqué de tous côtez par l'envie.

CIRCUMFLUO, is, xi, xum, fluĕrĕ. *Plin.* Couler autour. ‖ Venir, accourir de tous côtez. ‖ *Varr.* Entourer, environner. ‖ *Cic.* Avoir en abondance. *Circumfluit amnis oppidum. Plin.* La riviere paſſe autour de la ville. - *ignis frontem. Claud.* La pudeur le fait rougir, paroît ſur ſon front. *Circumfluunt undique gentes. Plin.* Les peuples accourent de toutes parts. *Circumfluunt rebus omnibus. Cic.* ou *eas res omnes. Quint. Curt.* Ils ont toutes ſortes de biens en abondance.

CIRCUMFLUUS, a, um. *Plin.* Qui coule autour. *Circumflua urbs ponto. Ovid.* Une ville entourée de mer. *Circumflua mens luxu. Claud.* Un eſprit abîmé dans le luxe.

CIRCUMFODIO, is, fōdi, foſſum, dĕrĕ. *Plin.* Fouiller à l'entour, creuſer la terre autour.

CIRCUMFORANEUS, a, um. *Suet.* Qui expoſe ſa marchandiſe dans les marchez; *ou* qui va de place en place pour vendre, pour trafiquer. *Circumforaneus Pharmacopola. Cic.* Charlatan, Operateur, Vendeur de mitridate & d'orvietan, en place publique. *Circumforaneum æs. Cic.* Argent pris à interêt ſur la place du Change; Billet de Change.

CIRCUMFORATUS, a, um. *part. Plin.* Percé tout autour.

CIRCUMFORO, as, avi, atum, are. *Plin.* Percer tout autour, faire des trous à l'entour.

CIRCUMFOSSOR, oris. *m. Plin.* Qui fouille, qui creuſe à l'entour.

CIRCUMFOSSURA, æ. *f. Plin.* Creux, foſſé. ‖ Fouillement fait tout autour.

CIRCUMFOSSUS, a, um. *part. de* Circumfodio. *Plin.* Creuſé, fouillé, foſſoié tout autour.

CIRCUMFRACTUS, a, um. Rompu tout autour. *part. de*

CIRCUMFRANGO, is, fregi, fractum, gere. Rompre tout autour.

CIRCUMFREMO, is, ere. Fremir, faire grand bruit tout autour.

CIRCUMFRICO, as, cui, frictum *ou* fricatum, are. *Cat.* Frotter à l'entour.

CIRCUMFULGEO, es, ſi, gere. *Plin.* Reluire, briller, éclater, raïonner de toutes parts.

CIRCUMFUNDO, is, fudi, fuſum, dere. *Plin.* Répandre, verſer, épancher tout autour. ‖ Environner. *Circumfundere hoſtium agmen. Liv.* Inveſtir de tous côtez un corps des ennemis, fondre de toutes parts ſur les ennemis. - *aquam ad arborem. Cat.* Répandre, verſer de l'eau autour d'un arbre, l'arroſer. - *amictu nebulæ. Virg.* Envelopper d'un nuage, couvrir d'une nuée. - *ſeſe a tergo concioni. Liv.* Environner l'aſſemblée par derriere. *Circumfunditur huic multitudo. Liv.* La multitude, la populace s'amaſſe autour de lui. *Circumfundi tenebris. Stat.* Etre environné de ténebres.

CIRCUMFUSUS, a, um. *part. Plin.* Répandu, verſé, épanché à l'entour. ‖ *Cic.* Environné, enveloppé, entouré, inveſti.

CIRCUMGELATUS, a, um. *Plin.* Gelé tout autour. *part. de*

CIRCUMGELOR, aris, atus ſum, ari. *Plin.* Etre gelé tout autour.

CIRCUMGEMO, is, mui, mitum, ere. *Hor.* Gémir autour. *Circumgemit urſus ovile. Hor.* L'Ours hurle autour de la bergerie.

CIRCUMGESTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Porter à l'entour. *Circumgeſtare epiſtolam. Cic.* Porter de tous côtez une lettre, porter une lettre circulaire.

CIRCUMGLOBATUS, a, um. *part. plin.* Amaſſé en rond, autour. *Circumglobata eſca animalia. Plin.* Animaux amaſſez en rond autour de leur mangeaille.

CIRCUMGLOBO, as, avi, atum, are. *Plin.* Amaſſer en rond, autour.

CIRCUMGREDIOR, deris, greſſus ſum, edi. *Tac.* Inveſtir, entourer, envelopper, environner, aſſieger.

CIRCUMJACEO, es, cui, ere. *Liv.* Etre ſitué autour. *Circumjacere Europæ. Liv.* Etre ſitué aux environs de l'Europe.

CIRCUMJECTUS, a, um. *part. Liv.* Situé autour. ‖ *Tac.* Entouré. *Circumjecta urbi loca. Liv.* Les environs de la ville, les lieux circonvoiſins. - *ſaltibus planities. Tac.* Une plaine entourée de bois. *Circumjecti campi. Quint. Curt.* Les champs d'alentour.

CIRCUMJICIO, is, jeci, jectum, jicere. *Liv.* Jetter de tous côtez, lancer tout autour. ‖ Entourer, &c. *Circumjicere haſtam in venientem hoſtem. Liv.* Lancer de tous côtez le javelot à l'approche de l'ennemi. - *vallum ſarcinis depoſitis. Liv.* Elever un parapet, *ou* planter des paliſſades autour des bagages. *Circumjecit Deus cœlum rotundo ambitu. Cic.* Dieu a fait le ciel rond, lui a donné une figure ronde.

CIRCUMLAMBO, is, bi, ere. *Plin.* Lécher tout à l'entour.

CIRCUMLATUS, a, um, *part. de* Circumfero. *Quint.* Porté autour. ‖ Diffus, étendu de tous côtez; tranſporté çà & là.

CIRCUMLAVO, as, lavi *&* lavavi, lavatum *&* lautum, vare. *Hygin.* Laver autour.

CIRCUMLIGO, as, avi, atum, are. *Liv.* Lier autour. *Circumligare ulnis aliquem. Stat.* Embraſſer quelqu'un étroitement. - *ſtupa lignum. Plin.* Entourer le bois d'étoupe.

CIRCUMLINIO *ou* lino, is, nivi *ou* livi, nitum *ou* litum. *Quint. & Col.* nire *ou* nere. Oindre, graiſſer tout autour.

CIRCUMLITIO, onis. *f. Sen.* Onction, liniment autour.

CIRCUMLITUS, a, um. *part. Hor.* Oint, enduit, engraiſſé autour. *Circumlita facies fuco. Luc.* Un viſage fardé, couvert de fard. - *muſco ſaxa. Hor.* Des pierres couvertes de mouſſe. *auro pocula. Ovid.* Des coupes dorées.

CIRCUMLOCUTIO, onis. *f. Gell.* Circonlocution, periphraſe, &c.

CIRCUMLUCEO, es, xi, cere. *Sen.* Eclaiter tout autour.

CIRCUMLUO, is, lui, ere. *Liv.* Laver, baigner, mouiller tout autour, environner d'eau.

CIRCUMLUVIO, onis. *f. Cic.* Ravine, torrent, inondation, débordement, déluge d'eau qui environne.

CIRCUMLUVIUM, ii. *n. Feſt.* Lieu dont une ravine a fait une Iſle.

CIRCUMMINGO, is, nxi, mictum, gere. *Petron.* Piſſer tout autour, entourer en piſſant.

CIRCUMMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *Caſ.* Envoïer de tous côtez.

CIRCUMMŒNITUS, a, um. *Plaut.* Entouré de remparts, enclos de murailles.

CIRCUMMULCEO, es, ſi, ſum, cere. *Plin.* Careſſer en maniant de tous côtez, flater en paſſant la main par tout.

CIRCUMMUNIO, is, ivi, itum, ire. *Caſ.* Fortifier à l'entour, munir, enclorre de retranchemens, environner de fortifications.

CIRCUMMUNITIO, onis. *f. Caſ.* Tous les dehors d'une place, tous les ouvrages qui ſervent à la fortifier, *ou* lignes, circonvallation, retranchement, paliſſade, parapet, *&* tous les travaux qui ſe font pour ſe mettre à couvert d'inſulte.

CIRCUMMUNITUS, a, um. *part. Caſ.* Environné de fortifications, fortifié tout autour. *Circummuniti ab hoſtibus milites. Caſ.* Troupes que les ennemis ont bloquées par des lignes tirées autour d'eux.

CIRCUMNASCOR, eris, atus ſum, ſci. *dep.* Naître, croître autour.

CIRCUMNAVIGO, as, avi, atum, are. *Vell.* Naviger tout autour.

CIRCUMNECTO, is, xui, ctere. *Sen.* Nouer, attacher autour.

CIRCUMOBRUO, is, brui, brutum, ruere. *Plin.* Couvrir de tous côtez.

CIRCUMPACTUS, a, um. *part. de* Circumpango. *Plin.* Planté, piqué, fiché, enfoncé tout autour.

CIRCUMPADANUS, a, um. *Liv.* Qui habite les rives du Pô.

CIRCUMPANGO, is, pegi, pactum, gere. *Plin.* Ficher, piquer, planter, enfoncer autour.

CIRCUMPAVIO, is, ire. *Plin.* Battre, applanir tout autour.

CIRCUMPAVITUS, a, um. *part. Plin.* Battu, applani tout autour.

CIRCUMPECTO, is, ere. *Petr.* Tromper.

CIRCUMPECTUS, a, um. *part. Petron.* Trompé.

CIRCUMPEDES, um. *m. plur. Cic.* Valets de pied, laquais, eſtafiers.

CIRCUMPLECTOR, eris, plexus ſum, cti. *dep. Cic.* Embraſſer, environner de tous côtez. ‖ *Cic.* S'emparer, ſe ſaiſir, ſe rendre maître de. *Circumplectuntur tertii vix arborem. Plin.* Trois perſonnes peuvent à peine embraſſer cet arbre. *Circumplecti patrimonium alicujus. Cic.* S'emparer du patrimoine de quelqu'un.

CIRCUMPLEXUS, ûs, *m. Plin.* Entortillement. ‖ Embraſſement.

CIRCUMPLEXUS, a, um. *part. de* Circumplector. *Cic.* Qui embraſſe, qui entoure. ‖ *Gell.* Environné, embraſſé.

CIRCUMPLICATUS, a, um. *part. Cic.* Entortillé.

CIRCUMPLICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Entortiller, envelopper autour.

CIRCUMPONO, is, poſui, poſitum, ponere. *Hor.* mettre, ranger, placer, ajuſter, diſpoſer autour. *Circumponere aliquid alteri. Hor.* Arranger quelque choſe autour d'une autre.

CIRCUMPOTATIO, onis. *f. Cic.* L'action de boire à la ronde.

CIRCUMPOTO, as, avi, atum, are. Boire à la ronde.

CIRCUMPURGO, as, avi, atum, are. *Celſ.* Nettoïer autour.

CIRCUMRADO, is, ſi, ſum, dere. *Plin.* Ratiſſer, racler, raſer tout autour.

CIRCUMRASUS, a, um. *part. Col.* Ratiſſé, raclé, raſé tout autour.

CIRCUMRETIO, is, ivi, itum, ire. *Lucr.* Embarraſſer, envelopper, engager dans ſes filets.

CIRCUMRETITUS, a, um. *part. Cic.* Embarraſſé, engagé, enveloppé, enfermé, pris dans des filets. *Circumretitus frequentiâ populi. Cic.* Enfermé, aſſiegé par la foule du peuple.

CIRCUMRIGUUS, a, um. *Catul.* Arroſé tout autour, entouré d'eau.

CIRCUMRODO, is, ſi, ſum, dere. *Plin.* Ronger tout autour. *Circumrodo dudum, quod devorandum eſt. Cic.* Je tourne depuis longtems pour me défendre de ce que je ne puis éviter. J'ai beau tourner, il en faudra paſſer par là. *Circumrodi dente alicujus. Hor.* Eſſuïer la critique mordante de quelqu'un, être déchiré par ſa médiſance.

CIRCUMQUAQUE. *adv. Mart.* De toutes parts, de tous côtez.

CIRCUMSCALPO, is, pſi, ptum, pere. *Plin.* Déchauſſer, gratter, tailler, graver tout autour.

CIRCUMSCALPTUS, a, um. *part. Plin.* Grattée, gravé tout autour. *Circumſcalpti radice dentes. Plin.* Dents nettoïées tout autour, avec une racine.

CIRCUMSCARIFICO, as, avi, atum, are. *Plin.* Scarifier, inciſer, découper, faire des inciſions autour.

CIRCUMSCINDO, is, ſcidi, ſciſſum, dere. *Liv.* Couper *ou* déchirer tout autour.

CIRCUMSCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *Cic.* Ecrire, tracer, décrire autour. ‖ Borner, limiter, terminer, déterminer, environner, reſtreindre en des bornes, fixer, marquer, regler, déſigner. ‖ Tromper, duper, fourber, faire donner dans le piege. ‖ Embarraſſer, déconcerter. ‖ Abolir, annuller, caſſer, ſuſpendre, interdire. ‖ Rejetter.

CIRCUMSCRIPTE. *adv. Cic.* En ſe donnant des bornes, *ou* briévement, en termes précis, préciſément. ‖ D'un ſtile poli, juſte, exact, periodique, châtié.

CIRCUMSCRIPTIO, onis. *f. Cic.* Bornes, limites, limitation, reſtriction, modification. ‖ Etendue, tour, circonference. Suſpenſion, interdiction. ‖ Tromperie, fourberie, fourbe, ſurpriſe. *Circumſcriptio verborum. Cic.* Periphraſe, circonlocution, tour de paroles, periode. - *temporis. Cic.* Certaine meſure *ou* eſpace fixe de tems.

CIRCUMSCRIPTOR, oris. *m. Cic.* Affronteur, fourbe, trompeur, ſeducteur. ‖ *Juv.* Un fripon de chicaneur.

CIRCUMSCRIPTUS, a, um. *part. Cic.* Borné, fixé, *& les autres ſens de* Circumſcribo. *Circumſcriptius nihil eſt. Plin. J.* Rien n'eſt plus borné. *Circumſcriptus verborum ambitus. Cic.* Une periode arondie, juſte, exacte, polie. - *captioſis interrogationibus. Cic.* Embarraſſé, déconcerté par des interrogations captieuſes. - *à Senatu* ou *Senatuſconſulto Magiſtratus. Cic.* Magiſtrat interdit par Arreſt du Senat, ſuſpendu des fonctions de ſa Charge, *ou* éloigné des affaires, à qui le Senat en a ôté le maniement. *Circumſcripta rerum forenſium cancellis ſcientia. Cic.* Une ſcience bornée aux affaires du Palais. *Circumſcriptis ſententiis. Cic.* En paroles ſuccintes, en termes concis, les ſentimens aïant été rejettez.

CIRCUMSECO, as, cui, ſectum, care. *Cic. Col.* Couper, rogner tout autour.

CIRCUMSECTUS, a, um. *part. Scrib. Lar.* Coupé, rogné tout autour.

CIRCUMSECUS, *adv. Apul.* De tous côtez, de toutes parts, tout autour.

CIRCUMSEDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *Cic.* Aſſieger, être aſſis autour.

CIRCUMSEPIO, is, ſepſi, ſeptum, pire. *Liv.* Entourer, enfermer, environner, enclorre d'une haïe. *Circumſepire armatis corpus. Liv.* Avoir des gardes autour de ſoi, tenir des ſoldats près de ſa perſonne.

CIRCUMSEPTUS, a, um. *part. Cic.* Enclos, entouré, environné, enfermé.

CIRCUMSERO, is, ſevi, ſitum, ſere. *Plin.* Semer autour.

CIRCUMSESSIO, onis. *f. Cic.* Blocus ſiege de ville.

CIRCUMSESSUS, a, um, *part. Cic.* Aſſiegé, bloqué, inveſti.

CIRCUMSIDEO, es, ſēdi, ſeſſum, dēre. *Tac.* &

CIRCUMSIDO, is, ĕrĕ. *Juv.* Aſſieger, bloquer, inveſtir, tenir aſſiegé.

CIRCUMSIGNO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Col.* Tracer, marquer, faire une marque autour.

CIRCUMSISTO, is, ſtĭti, ſtĭtum, ſiſtĕrĕ. *Cic.* Entourer, inveſtir, environner, envelopper, ſe mettre autour.

CIRCUMSONO, ās, ŭi, ĭtum, ārĕ. *Liv.* Reſonner, retentir à l'entour. *Circumſonat hoſtes noſtrorum clamor. Liv.* Les cris de nos gens ſe font entendre de nos ennemis. *Circumſonant his aures meæ. Cic.* J'ai les oreilles étourdies, rebattuës de cela ; je n'entens parler que de cela.

CIRCUMSONUS, a, um. *part. Ovid.* Qui fait du bruit autour.

CIRCUMSPECTATRIX, īcis. *f. Plaut.* Curieuſe, qui regarde de tous côtez.

CIRCUMSPECTE, ĭus, iſſĭmè. *adv. Gell. Quint.* Avec circonſpection ; *& les autres ſens de*

CIRCUMSPECTIO, ōnis. *f. Cic.* Circonſpection, attention, conſideration, reſerve, reflexion, modeſtie ; prudence, ſageſſe, retenuë, prévoiance, moderation.

CIRCUMSPECTO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Regarder tout autour, jetter la vûë de tous côtez, tourner les yeux de toutes parts. ‖ Enviſager de prés, & de tous biais. *Circumſpectare defectionis tempus. Liv.* Chercher les occaſions, épier le tems de ſe revolter.

CIRCUMSPECTUS, ûs. *m. Cic.* Regards jettez de tous coſtez. ‖ *Ovid.* Conſideration, vûë.

CIRCUMSPECTUS, a, um. *part. de* Circumſpicio. *Celſ.* Circonſpect, aviſé, ſage, judicieux, prudent, reſervé, modeſte, qui a de la circonſpection, qui eſt attentif, qui fait reflexion, qui prend garde à tout. ‖ Regardé, obſervé, remarqué, examiné, peſé, ſondé, &c. *Circumſpectiſſimus Princeps. Suet.* Un Prince très-aviſé, fort judicieux.

CIRCUMSPERGO, is, ſi, rſum, gĕrĕ. *Col.* Répandre, jetter autour.

CIRCUMSPICIENTIA, æ. *f. Gell. Le même que* Circumſpectio.

CIRCUMSPICIO, is, ſpexi, ſpectum, cĕrĕ. *Cic.* Regarder tout autour, jetter les yeux de tous côtez, tourner la vûë de toutes parts. ‖ Voir, examiner, conſiderer, peſer, regarder de prés, prendre bien garde ; faire attention, reflexion ; éplucher, reflechir, avoir égard. *Circumſpicere animo. Cic. -mentibus. Caſ.* Apporter une attention d'eſprit. *-ſe magnificè. Cic.* Avoir une grande opinion de ſoi-même, être entêté de ſes qualitez, être ſon propre admirateur, être entouſiaſmé de ſon merite, ſe regarder avec une complaiſance vaine, être tout rempli de ſoi, être la dupe de ſa vanité. *-ſe prudentis eſt. Cic.* C'eſt le propre d'un homme prudent & ſage de reflechir ſur ſoi-même, de s'examiner, de rentrer en lui-même.

CIRCUMSTANS, tis. *omn. gen. Ovid. Quint.* Qui eſt autour, qui environne. *Circumſtantes res. Auct. ad Heren.* Circonſtances, choſes qui accompagnent, particularitez.

CIRCUMSTANTIA, æ. *f. Sen.* Environnement, circonference, circuit, contour. ‖ *Quint.* Circonſtance, particularité. *Circumſtantia hoſtium. Cæſ.* La preſence des ennemis qui ſont autour.

CIRCUMSTATIO, ōnis. *f. Gell.* Corps de garde, troupe rangée autour.

CIRCUMSTIPO, as, āvi, ātum, āre. *Claud.* &

CIRCUMSTO, ās, ſtĕti, ſtātum, ārĕ. *Cic.* Accompagner, garder, ſe tenir autour, être à l'entour, environner. *Circumſtant nos fata omnia. Cic.* Nous ſommes aſſiegez de maux de toutes parts ; toutes ſortes de malheurs nous environnent.

CIRCUMSTREPO, is, pŭi, pĭtum, pĕrĕ. *Tac.* Exciter, faire du bruit autour. *Circumſtrepunt minæ humanam vitam. Sen.* La vie humaine eſt menacée de tous côtez.

CIRCUMSTRUO, is, xi, ctum, ĕrĕ. *Plin.* Bâtir à l'entour.

CIRCUMSUDO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Suer de tous côtez.

CIRCUMSUO, is, sŭi, sūtum, ĕrĕ. *Plin.* Coudre à l'entour, border. ‖ Rapieceter, rapetaſſer.

CIRCUMTEGO, is, xi, ctum, gĕrĕ. *Lucr.* Couvrir tout autour, envelopper.

CIRCUMTEXO, is, xŭi, textum, xĕrĕ. *Virg.* Entrelacer, faire un tiſſu autour, border d'un tiſſu.

CIRCUMTEXTUM, i. *n. Feſt.* Habit bordé d'un tiſſu.

CIRCUMTEXTURA, æ. *f. Lucr.* Bordure tiſſuë autour.

CIRCUMTEXTUS, a, um. *part. de* Circumtexo. *Virg.* Tiſſu autour, bordé d'un tiſſu.

CIRCUMTONDEO, ēs, ērĕ. *Suet.* Tondre tout autour, couper les chéveux en rond.

CIRCUMTONO, ās, nŭi, nĭtum, ārĕ. *Hor.* Tonner autour, faire un grand bruit.

CIRCUMTONSUS, a, um. *part. de* Circumtondeo. *Suet.* Tondu tout autour, qui a les cheveux coupez en rond.

CIRCUMTORQUEO, ēs, rſi, rtum, quērĕ. *Apul.* Tordre, tourner autour.

CIRCUMTREMO, is, mŭi, mĕrĕ. *Luc.* Trembler autour.

CIRCUMTUMULATUS, a, um. *part. Petr.* Enterré autour.

CIRCUMVADO, is, ſi, ſum, dĕrĕ. *Plin.* Surprendre, environner, attaquer, fondre deſſus, ſe jetter ſur de tous côtez. *Circumvaſit barbaros terror. Liv.* L'épouvante ſe mit parmi les barbares, ſe répandit chez eux ; la terreur les prit, les ſaiſit, s'empara d'eux.

CIRCUMVAGOR, āris, āri. *dep. Voiez* Circumerro.

CIRCUMVAGUS, a, um. *Ovid.* Qui roule, qui tourne autour.

CIRCUMVALLO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cæſ.* Entourer d'un rempart, paliſſader, revêtir de paliſſades, faire une ligne de circonvallation, aſſieger. *Circumvallant me tot res. Ter.* Tant de choſes, tant de malheurs m'environnent, m'aſſiegent, m'accablent de tous côtez.

CIRCUMVECTIO, ōnis. *f. Cic.* Tranſport, voiture. *Circumvectio Solis. Cic.* Le tour que fait le Soleil, ſon cours.

CIRCUMVECTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Virg. Voiez* Circumveho.

CIRCUMVEHO, is, vēxi, vēctum, hĕrĕ. *Liv.* Porter autour. &

CIRCUMVEHOR, hĕris, vectus ſum, hi. *dep. Tac.* Aller autour, faire le tour, être tranſporté de tous côtez.

CIRCUMVENIO, is, vēni, ventum, nīre. *Cic.* Entourer, environner, envelopper, inveſtir, aſſieger, enfermer. ‖ Tromper, duper, fourber, abuſer, ſurprendre, *ou* ſéduire. *Circumvenire à lateribus aciem. Cæſ.* Prendre une armée en flanc, l'attaquer par les côtez. *-mœnia urbis vallo & foſſâ. Salluſt.* Faire un foſſé, & planter des paliſſades autour des remparts d'une ville. *-per arbitrum aliquem. Cic.* Surprendre quelqu'un par le moien d'un arbitre.

CIRCUMVENTIO, ōnis. *f.* Tromperie, fourberie, ſurpriſe.

CIRCUMVENTUS, a, um. *part. Cæſ.* Environné, entouré, inveſti, forcé. *Voiez* Circumvenio.

CIRCUMVERSIO, ōnis. *f. Quint.* Mouvement circulaire en rond, tour qu'on fait faire à quelque choſe, l'action de tourner quelque choſe de tous côtez.

CIRCUMVERSOR, āris, ātus ſum, āri. *paſſif* ou *dep. Lucr.* Etre porté, tourné à l'entour ; être agité en rond. Aller autour, tourner à l'entour, agiter en rond.

CIRCUMVERTO, is, tī, ſum, tĕrĕ. *Ovid.* Tourner ‖ Faire tourner à l'entour, agiter en rond. ‖ *Plaut.* Tromper, duper, fourber, &c. *Circumvertere aliquem argento. Plaut.* Tirer par fineſſe de l'argent de quelqu'un, lui excroquer de l'argent.

CIRCUMVESTIO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Plin.* Vêtir, revêtir, couvrir, envelopper tout autour. *Circumveſtire dictis aliquid. Cic.* Envelopper, couvrir quelque choſe ſous des paroles, déguiſer.

CIRCUMVINCIO, is, nxi, nctum, cīrĕ. *Plaut.* Lier, attacher, nouer à l'entour. *Circumvincire aliquem virgis. Plaut.* Donner les étrivieres à quelqu'un.

CIRCUMVISO, is, ſi, ſum, ĕrĕ. *Plaut.* Voir, regarder de tous côtez, jetter la vûë tout autour, tourner les yeux de toutes parts.

CIRCUMVOLITO, ās, ārĕ. &

CIRCUMVOLO, [illegible], āvi, ātum, ārĕ. *Virg.* Voler autour, faire le tour en volant, voltiger à l'entour. *Circumvolitare limina potentium. Col.* Faire la cour aux Grands.

CIRCUMVOLVO, as, vi, volūtum, vĕrĕ. *Plin.* S'entortiller autour. *Circumvolvere ſe arbore Plin.* S'entortiller autour d'un arbre.

CIRCUMVOLUTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Plin.* Se rouler, ſe veautrer autour.

CIRCUO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Stat.* Faire un circuit, aller autour, faire le tour.

CIRCUS, i. *m. Plin.* Tour, circuit, cercle, enceinte. ‖ Sorte d'oiſeau de proie. ‖ *Cic.* Cirque, *lieu ovale & ſpacieux, enfermé de murailles, où ſe faiſoient à Rome les repreſentations des Jeux publics. Circus candens. Cic.* La voie de lait.

CIRIAXBURGUM, i. *n.* Ciriaxbourg, *Citadelle d'Erforde, ville de Turinge en Allemagne.*

CIRIGIUS, i. *m.* Fluvius. Le Carick, *riviere.*

CIRIS, is. *f. Ovid.* Aigrette, *oiſeau.* ‖ Alouette.

CIRIS, Fluvius. *Voiez* Siris.

CIRISANUM, i. *n.* Cirisano, *bourg de la Calabre cîterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CIRNEA, æ. *f. Plaut.* Broc, pot, vaſe où l'on va querir du vin, bocal, flacon.

CIRRATUS, a, um. *Perſ.* Qui a ſes cheveux bouclez *ou* friſez. ‖ Frangé, velu, velouté, dentelé, decoupé.

CIRRHA, Cyrrha, æ. *f.* Aſpropiti, Caleos, *petite ville de la Livadie, en Grece.*

CIRRI, ōrum. *m. plur. Plin.* La hupe des oiſeaux ; les filets des Polipes & des Séches, *poiſſons.*

CIRRIGER, a, um. *Claud.* Qui a *ou* [illegible] porte une tuffe, *ou* un toupet de cheveux.

CIRRUS, i. *m. Cat.* Boucle de cheveux. ‖ *Phædr.* Frange.

CIRTHA, Cirta Julia. Conſtantine, *ville de Numidie, aujourd'hui du Royaume d'Alger, en Afrique.*

CIRTISA, Certiſſa, æ. *f.* Czernick, *ſelon quelques Geographes, bourg de l'Eſclavonie, ſur le Czernick.*

CIRUM, i. *n. Voiez* Caro.

CIS. *prép. qui gouverne l'accuſatif.* Deçà, au deçà, en deçà, par deçà. *Cis Euphratem. Cic.* En deçà de l'Euphrate. *Cis paucos dies. Plaut.* Dans peu de jours. *Cis undiquè. Plaut.* Deçà & delà, de côté & d'autre.

CISALPINUS, a, um. *Cic.* Au deçà des Alpes.

CISAMUM, i. *n.* Caſtel Chiſamo, *bourg ſur la côte Septentrionale de l'Iſle de Candie, autrefois ville Epiſcopale.*

CISIA, Ciſienſis Ager. Le payis de Cize, *Payis de France, dans la baſſe Navarre.*

CISIARIUS, ĭi. *m. Ulp.* Qui méne un coche, une chaiſe de poſte, une chaiſe roulante, un ſouflet, un chariot.

CISIUM, ĭi. *n. Vitr.* Chaiſe roulante chaiſe de poſte, cariole, coche.

CISMARA, æ. *f.* Ciſmar, *ville de la Vagrie, dans le Holſtein, en Allemagne.* ‖ *Principauté de même nom.*

CISON, Fluvius. Le Ciſon, *riviere ou torrent de Galilée, partie de la Terre-ſainte, entre les Tribus d'Iſſachar & de Zabulon.*

CISPELLO, is, pŭli, pūlſum, lĕrĕ. *Plaut.* Pouſſer, chaſſer au deçà.

CISRHENANUS, a, um. *Cæſ.* Qui eſt au deçà du Rhin.

CISSA, Fluvius. Quiſo, Quiſſa, *riviere de Georgie, en Aſie.*

CISSUS, i. *f. Plin.* Le lierre qui ſe ſoûtient de lui-même, *plante arboreſcente.* ‖ *Ville de Thrace.*

CISTA, æ. *f. Plin.* Panier, manne, corbeille. ‖ *Cic.* Petit coffre *ou* boëte, *où les Juges mettoient leurs avis.* Scrutin.

CISTELLA, æ. *f. Ter. diminutif de* Ciſta.

CISTELLARIUS, a, um. *Plaut.* Qui porte un panier, une corbeille, une manne, &c.

CISTELLATRIX, Icis. *f. Plaut.* Dame d'atours, Fille de chambre, Servante.

CISTELLULA, æ. *f. Plaut.* Caſſette, petit coffret, boëte.

CISTERNA, æ. *f.* Ciſterna, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans la Campagne de Rome, en Italie.*

CISTERNA, æ. *f. Plin.* Citerne, *reſervoir d'eau de pluye.*

CISTERNINUS, a, um. *Col.* De citerne.

CISTERO, onis. *Voiez* Seguſterno.

CISTERTIUM, Ciſtercium, i. *n.* Cîteaux, *village de Bourgogne en France; Abbayie en ce village, chef d'un Ordre qui porte ce nom.*

CISTIFER, a, um. *ou*

CISTIGER, a, um. *Mart. &*

CISTOPHORUS, a, um. *Cic.* Qui porte un panier.

CISTOPHORUS, i. *m. Cic.* Piece de monnoie, où étoit empreinte une figure d'homme portant une corbeille.

CISTULA, æ. *f. Mart. diminutif de* Ciſta.

CISTUS, i. *m. Plin.* La veſſie. ‖ Noiau d'olive. ‖ Le Ciſte, *arbriſſeau dont on tire l'Hypociſis.*

CITADELLA, æ. *f.* Citadella, *ville fortifiée & Port de l'Iſle de Minorque, dans la Mediterranée.*

CITATIM. *adv. Hirt.* A la hâte, promptement, vîtement, en diligence; avec empreſſement, promptitude, vîteſſe.

CITATUS, a, um. *comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *Liv.* Leger, vîte, prompt, précipité, hâté, pouſſé, preſſé. *Citatus equus. Liv.* Cheval qu'on mene à grand train, pouſſé à toute bride. *-Rhenus fertur per fines. Caſ.* Le Rhin paſſe avec rapidité, d'un cours précipité ſur les frontieres. *-vultus ira. Sen.* Un viſage émû de colere. *-pulſus. Plin.* Un pouls vîte. *Citatior pennâ, euro. Sil. Ital.* Plus vîte qu'un trait, plus leger que le vent. *-imbribus amnis. Liv.* Fleuve enflé, & devenu plus rapide par les pluïes.

CITERIOR, *m. f.* ius. *n.* oris. *Cic.* Plus en deça.

CITERIUS. *adv. Sen.* Moins qu'il ne faut, qu'on ne doit.

CITERNA, æ. *f.* Citerna, *bourg de Toſcane, dans le Florentin, en Italie.*

CITHÆRON, onis. *m.* Cithérone, Monte di Thive; *montagne de Grece, dans l'Achaïe, entre Thebes & l'Iſthme de Corinthe.*

CITHAGO, ĭnis. *f. Suet.* Ivroïe.

CITHARA, æ. *f. Hor.* Une harpe, *inſtrument de muſique à cordes.*

CITHARICEN, ĭnis. *m. &*

CITHARISTA, æ. *m. Cic.* Joueur de harpe.

CITHARIS, ĭdis. *f. Voiez* Cidaris.

CITHARISMA, ătis. *n. Plaut.* Le ſon, le jeu de la harpe.

CITHARISTES Promontorium. Le Cap de l'Aigle, *Cap de la cote de Provence, en France.*

CITHARISTES, Chitariſta, æ. *f.* Ceiriſte, *petite ville de Provence en France, entre Marſeille & Toulon.*

CITHARISTRIA, æ. *f. Ter.* Joueuſe de harpe, de guitare.

CITHARIZO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Cor. N.p.* Jouer de la harpe.

CITHAROEDICUS, a, um. *Suet.* Qui concerne la harpe. ‖ Celui qui en joue.

CITHAROEDUS, i. *m. Varr. Cic.* Joueur de harpe.

CITHARUS, i. *m. Plin. Sorte de poiſſon.*

CITHRON, onis. Chitro, *ville Epiſcopale de Macedoine, ſur le Golfe de Saloniki.*

CITIMUS, a, um. *Superl. Feſt.* Très en deçà, très près de nous. *Citima terris ſtella. Cic.* Etoile très-proche de la terre.

CITIUM, Cittium, Cetium, i. *n.* Chite, *village, autrefois ville de l'Iſle de Chypre, ſur ſa côte meridionale.*

CITIZUM, Citium, i. *n.* Cecia, æ. *f.* Cizium, i. *n.* Zeitz, *ville de la Miſnie, dans la haute Saxe, en Allemagne.*

CITO, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Vîte, vîtement, d'abord, à la hâte, en hâte, tôt, en diligence, promptement, bientôt, inceſſamment, dans peu. *Citiùs dicto. Virg.* Plûtôt, plus vîte que la parole. *-noto. Virg.* Plus vîte que le vent. *Citiſſimè aſcias retundere. Plin.* Emouſſer les haches, les cognées en très peu de tems.

CITO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Caſ.* Inciter, émouvoir, preſſer, exciter, faire avancer, hâter. ‖ *Cic.* Appeller, citer, ſommer. ‖ Nommer, alleguer. *Citare equum. Caſ.* Pouſſer, preſſer, piquer un cheval. *-gradum. Claud.* Doubler le pas. *-palmitem. Col.* Pouſſer un jet, un rejetton. *-urinam. Celſ.* Provoquer l'urine, faire uriner. *-Senatum in forum. Liv.* Aſſembler, convoquer le Senat. *-Autores. Cic.* Alleguer, citer des Auteurs. *-teſtem in rem aliquam, in aliqua re. Cic. In re aliqua. Plaut. alicujus rei. Liv.* Appeller quelqu'un en témoignage ſur un fait, le faire aſſigner pour rendre témoignage de quelque choſe.

CITRA. *prépoſ. qui gouverne l'accuſ. Cic.* Deçà, au deçà, en deçà, par deçà. ‖ Sans. *Suet.* Hors, horſmis, excepté. *Citra Rhenum. Caſ.* Au deçà du Rhin. *-faſtidium. Plin.* Sans dégoût. *-Senatûs autoritatem. Cic.* Sans l'autorité du Senat. *-ſudorem. Celſ.* Sans ſuer. *-ſpectaculorum dies. Suet.* Hors, excepté les jours des ſpectacles.

CITRA. *adv. Liv.* Deçà, au deçà. *Citrà paucis millibus. Liv.* Peu de milles, quelques milles au deçà.

CITRAGO, ĭnis. *f. Diod.* La Meliſſe, *plante.*

CITRARUM, i. *n.* Citraro, *bourg de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CITRATUS, a, um. *Voiez* Citreus.

CITREUM, i. *n. Plin.* Citron, *fruit.*

CITREUS, a, um. *Cic.* De Citronnier. *Citrea* ou *citrata menſa. Cic.* Table de bois de citronnier. *Citrea mala. Plin.* Citrons *ou* limons.

CITRINUS, a, um. *Plin.* Citrin, de couleur de citron.

CITRO. *adv.* Deçà. (*Il ne s'emploie qu'avec* ultrò.) *Ultrò citroque. Cic.* De part & d'autre.

CITROSUS, a, um. *Nev. Le même que* Citrinus.

CITRUM, i. *n. Mart.* Bois de citronnier.

CITRUS, i. *f. Plin.* Citronnier, *arbre.* ‖ *Arbre d'Afrique,* dont le bois ſent le citron, *& qui ne porte aucun fruit.*

CITUORUM Inſula. L'Iſle de Schut, en Hongrie, ſur le Danube.

CITUS, a, um. *part. Plin.* Emû, excité, provoqué, preſſé, pouſſé, incité, piqué. ‖ *Cic.* Vîte, leger, prompt, ſoudain, précipité.

CIVARO, onis. *f.* Chambery, *ville capitale de Savoye, dans les Alpes.*

CIVENCHEUM, i. *n.* Civencheu, *ville de la Province de Fokien, à la Chine.*

CIVICUS, a, um. *Hor.* De Citoien, de Bourgeois, Civil. *Civica bella. Ovid.* Guerres civiles. *Civica corona. Cic.* Couronne civique, *qu'on donnoit à celui qui avoit ſauvé la vie d'un Citoien dans un combat. Civicus motus. Hor.* Emotion populaire dans une ville. *Civicum jus. Hor.* Le Droit Civil.

CIVILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cic.* Civil, de Citoien, de Bourgeois. ‖ *Suet.* Civil, honnête, qui ſçait vivre, qui ſçait ſon monde, qui a les manieres d'un homme poli. ‖ Commun, ordinaire, qui eſt d'uſage dans les villes. ‖ *Quint.* Populaire, aimé du peuple. ‖ Politique. *Civili ſermone uti. Suet.* Se ſervir d'un langage populaire, commun. *Civilem ſe agere. Suet.* Se montrer civil, honnête, &c.

CIVILITAS, ātis. *f. Quint.* Civilité, honnêteté, politeſſe, maniere du monde poli.

CIVILITER. *adv. Cic.* Selon le Droit Civil. ‖ *Juv.* Civilement, honnêtement, poliment. *Civiliùs illo quid? Ovid.* Qu'y a-t-il de plus honnête, *ou* de plus populaire que lui?

CIVIS, is. *m. f. Cic.* Citoien, Bourgeois. *Civis meus. Cic.* Mon compatriote, qui eſt de la même ville que moi. *Civem aſciſcere. Cic.* Donner le droit de Bourgeoiſie, recevoir au nombre des Bourgeois.

CIVITAS, ātis. *f. Cic.* Cité, Ville. ‖ La Bourgeoiſie, les Bourgeois, tout le peuple d'une ville. ‖ *Caſ.* Payis, Province, Etat, Contrée, Canton. *Civitati aliquem* ou *in civitatem* ou *civitate aſcribere*; ou *civitatem alicui impertiri, largiri*; ou *civitate aliquem donare. Cic.* Donner le droit de Bourgeoiſie à quelqu'un, le recevoir au nombre des Bourgeois. *Civitatem alicui adimere, eripere. Cic.* Oter le droit de Bourgeoiſie à quelqu'un, l'en priver. *-amittere. Cic.* Perdre le droit de Bourgeoiſie. *Civitas Helvetia in quatuor partes diviſa.* Le payis des Suiſſes, la Suiſſe diviſée en quatre Cantons. *Civitatibus in reliquis urbes incenduntur. Caſ.* On brûla les villes dans les autres Contrées.

CIVITAS. Civita, Civeda, *petite ville de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Breſſan, & ſur l'Oglio.*

CIVITAS Angelorum. Los Angelos, *ville de l'Amerique Septentrionale, dans la Province de Tlaſcala.*

CIVITAS Apuliæ. Civitate, *village de la Capitanate, au Royaume de Naples en Italie, autrefois ville Epiſcopale.*

CIVITAS Auſtriæ. *Voiez* Civitas Foro-Julienſis.

CIVITAS Caſtellana. Civita Caſtellana, *ville du Patrimoine de ſaint-Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CIVITAS Caſtellana. Citta di Caſtello, *ville Epiſcopale de l'Etat de l'Egliſe, ſur le Tibre, en Italie.*

CIVITAS Ducalis. Civita Ducale *ou* Reale, *ville de l'Abruzze ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CIVITAS Foro-Julienſis. Cividad di Friuli, *ou* d'Auſtria, *ville de l'Etat de Veniſe ſur la Natiſone, dans le Frioul.*

CIVITAS Legionum. *Voiez* Ceſtria.

CIVITAS Legionum. *Voiez* Iſca Silurum.

CIVITAS Nova Auſtriæ. Neuſtat, *ville de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne, ſur la Leyta.*

CIVITAS Nova Iſtriæ, Citta Nova, *ville des Etats de Veniſe, ſur la côte Occidentale d'Iſtrie.*

CIVITAS Nova Marchiæ Anconitanæ. Citta Nova, *ville & Duché de la Marche d'Ancone, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CIVITAS Nova Marchiæ Tarviſianæ. Citta Nova, *village, autrefois ville Epiſcopale de la Marche Treviſane, dans l'Etat de Veniſe, en Italie.*

CIVITAS Nova Palatinatus. Neuſtat, *ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, avec Gouvernement.*

CIVITAS Pacis. *Voiez* Bagdadum.

CIVITAS Palmarum. La Cindad de las Palmas. Canarie, *ville capitale de l'Iſle Canarie.*

CIVITAS Plebis. La Civita della Pieve, *petite ville du Perugin, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CIVITAS Provinciæ. La Ciotat *ou* Cioutat, *petite ville.*

CIVITAS Regalis *aut* Ducalis. Civita Ducale *ou* Reale, *ville de l'Abruzze ulterieure, au Royaume de Naples.*

CIVITAS Regia Caſtellæ. Ciudad Real, El Pozuello, *ville de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne.*

CIVITAS Regia Chiapæ. Ciudad Real, Chiapa des Eſpagnols.

CIVITAS Regia Guairæ. Ciudad Real, Guaira, *ville du Paraguay, dans l'Amerique meridionale.*

CIVITAS Regum. Lima, Los Reyes, *ville capitale du Perou, dans l'Amerique meridionale.*

CIVITAS Roderici. Ciudad Rodrigo, *ville du Royaume de Leon, en Eſpagne.*

CIVITAS S. Mariæ. *Voiez* Luceria Saracenorum.

CIVITAS Solis. La Citta di Sole, *ville de la Romagne Florentine, en Italie.*

CIVITAS Vetus. Civita-Vecchia, *ville maritime du Patrimoine de ſaint Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CIVITAS Vetus Melitæ Inſulæ. Medina, *ville de l'Iſle de Malthe.*

CIVITATULA, æ. *f. Sen.* Cittadella, *petite ville & port de l'Iſle de Minorque, dans la Mediterranée.*

CIVITELLA, æ. *f.* Civitella, *bourg de*

l'Abruzze ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.

CIUS Fluvius. *Voiez* Ciabrus.

C L

CLABULA, æ. *f. Varr.* Sorte de voiture. *Voiez* Clavola.

CLADES, is. *f. Cic.* Perte conſiderable, ruine; deſtruction, deſolation, mortalité, malheur, carnage, maſſacre, défaite ſanglante, dégât, ravage. *Clade omni Græcos vaſtavit. Quint. Curt.* Il fit aux Grecs tous les maux imaginables; il deſola la Grece.

CLAGENFURTUM, i. *n.* Clagenfort, Clagenfurt, *ville capitale de la Carinthie Autrichienne.*

CLAM. *prépoſ. qui gouverne l'accuſ.* ou *l'abl. Cic.* A l'inſçû, ſans qu'on le ſçache, en ſe cachant. *Clam vos ſunt facinora ejus. Cic.* Ses crimes vous ſont cachez, vous ne les connoiſſez pas. *Clam patrem. Ter.* A l'inſçû de ſon pere.

CLAM. *adv. Cic.* A la dérobée, en cachette, ſecrettement, en particulier.

CLAMATOR, ōris. *m. Cic.* Grand crieur, qui crie inceſſamment, criailleur, brailleur, homme qui parle fort haut. ‖ *Mart.* Un Officier qui appelle, qui va avertir *ou* inviter.

CLAMATORIUS, a, um. *Plin.* Qui crie, criard, clabaudeur. *Clamatorium genus. Cic.* Le genre de déclamation.

CLAMECIACUM, Climiciacum, i. *n.* Clamecy, *ville du Nivernois, Province de France.*

CLAMITATIO, ōnis. *f. Plaut.* Crierie, criaillerie, clameur, clabauderie, piaillerie.

CLAMITO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Crier beaucoup & ſouvent, criailler; clabauder, brailler, piailler, parler haut; ſe plaindre avec éclat, avec bruit. *Caricas clamitare. Cic.* Crier de figues ſeches à vendre. *Clamitare calliditatem. Cic.* Marquer *ou* découvrir qu'il y a de la ruſe, de la fineſſe, de la fourberie.

CLAMO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Crier, dire, parler à haute voix; élever ſa voix, en hauſſer le ton. ‖ Appeller, nommer. ‖ Publier, ſoûtenir hautement. ‖ Se plaindre à haute voix. *Clamare ſe civem. Cic.* Se dire Bourgeois. *Clamari temerarius. Cic.* Etre appellé, paſſer pour temeraire.

CLAMOR, ōris. *m. Cic.* Clameur, cri, grand bruit. ‖ Applaudiſſement, acclamation, cri de joie & d'approbation. ‖ Huée, ſifflement. *Clamor avium. Lucr.* Le chant des oiſeaux. *-montium. Hor.* Le reſſentiment des montagnes. *Clamorem tollere. Liv.* Crier à haute voix.

CLAMOSE. *adv. Quint.* En criant à haute voix, en clabaudant; en criaillant, braillant, piaillant.

CLAMOSUS, a, um. *Quint.* Qui crie, qui parle haut en criant; brailleur, clabaudeur, piailleur. ‖ *Juv.* Qui retentit, qui reſonne, où l'on fait beaucoup de bruit.

CLAMPETIA. Le Citraro, *bourg de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CLANCULARIUS, a, um. *Mart.* Qui ſe cache, qui ſe cele, qui ne ſe découvre point, qui ne veut pas être connu, dont on ignore le nom, anonime. *Clancularius Poëta. Mart.* Poëte qui ſupprime ſon nom.

CLANCULO. *prép. adv. Macrob. &*

CLANCULUM. *prép. adv. Ter. Le même que* Clàm.

CLANDESTINO. *adv. Plaut.* Clandeſtinement, en cachette, en ſecret, à l'inſçû, à la dérobée.

CLANDESTINUS, a, um. *Cic.* Clandeſtin, ſecret, caché, qui eſt fait à l'inſçû.

CLANGO, is, nxi, gĕrĕ. *Val. Flac.* Faire retentir, faire reſonner. ‖ *Auct. Philom.* Crier d'un ton aigu.

CLANGOR, ōris. *m. Virg.* Bruit, ſon aigu *ou* glapiſſant. ‖ *Cic.* Le cri de l'aigle, de l'oie, de la gruë, & autres oiſeaux. *Clangor tubarum. Virg.* Le ton, le bruit des trompettes.

CLANIS *ou* Clenus, Fluvius. Le Clain, *riviere du Poitou, en France.*

CLANIS, Glanis, Palus. La Chiane, *grand palu, ou marais de Toſcane en Italie, ſur les confins du Florentin, du Siennois & du Perugin.*

CLANIUS, ii. *m. Nom d'un Geant.* ‖ Le Clain, *riviere du Poitou.*

CLANIUS Fluvius. L'Agno, *riviere de la Terre de Labour, au Roiaume de Naples, en Italie.*

CLANUM, i. *n. Voiez* Glanum.

CLARA Angliæ. Clâre, *bourg avec titre de Duché, dans le Comté de Suffolk, en Angleterre.*

CLARA Hiberniæ. Clâre, *ville de la Mommonie, en Irlande.*

CLARÆ Comitatus. Le Comté de Clâre, *Province d'Irlande, dans la Mommonie.*

CLARASCUM, i. *n.* Quieraſque *ou* Cheraſco, *ville du Piedmont en Italie, ſur le Tanaro.*

CLARAVALLIS. Clervaux, *ville & Abbayie de Champagne en France, ſur l'Aube.*

CLARAVALLIS. Clerval, *bourg de la Franche-Comté, ſur le Doux.*

CLARE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Clairement, nettement, manifeſtement, évidemment, viſiblement, diſtinctement, intelligiblement. ‖ *Ter.* Franchement, ouvertement, ſans diſſimulation, ſans feinte, ſans équivoque. ‖ *Plaut.* Clair.

CLARENNA, æ. *f.* Rain, *ville de la Vindelicie en Baviere, ſur le Danube, entre Donawert & Neubourg.*

CLARENTIA, æ. *f.* Clarence, *ville d'Angleterre.* ‖ Clarentiæ Caput. Le Cap de Clarence, en Morée, *vers l'entrée Septentrionale du Canal de Zante.* ‖ Clarentiæ Ducatus. Le Duché de Clarence, *Province de la Morée, le long du Golfe de Lépanthe.*

CLAREO, ēs, rŭi, ērĕ. *Lucr.* Etre clair, évident, viſible; manifeſte, apparent, diſtinct; intelligible; paroître clairement, &c. ‖ *Cic.* Eclatter, briller. ‖ Avoir de la reputation, ſe ſignaler, être illuſtre, ſe diſtinguer. *Claret hoc mihi. Claud.* Cela me paroît clair, je l'entens.

CLARESCO, is, ĕrĕ. *Lucr.* S'éclaircir, devenir plus clair. *Clareſcit. Macr.* Il eſt clair, il eſt évident, il eſt manifeſte. *Clareſcere vulgi plauſu. Claud.* Devenir fameux par les applaudiſſemens de la populace.

CLARI-MONTES. Montes Claros. *Le mont Atlas, en Afrique.*

CLARIACUM, i. *n.* Aginnenſis Tractus. Clerac, *dans la Guienne & l'Agennois, en France.*

CLARIACUM Aurelianenſis Provinciæ. Clery, *ville de l'Orleanois en France.*

CLARIFICO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Eclaircir, rendre clair, clarifier. ‖ *Bibl.* Glorifier, faire connoître.

CLARIFICUS, a, um. *Catul.* Qui donne la clarté, qui éclarcit.

CLARIGATIO, ōnis. *f. Plin.* Dénonciation, déclaration de guerre, *faute de ſatisfaire à ce qu'on demande.* ‖ Demande en réparation d'injures. ‖ Repreſailles. ‖ Droit de priſe de corps *ou* de ſaiſir les biens. ‖ Levée *ou* exaction de taxes ordonnées.

CLARIGO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Déclarer la guerre par un Herault, *à faute de ſatisfaire aux juſtes demandes qu'on fait.* ‖ Uſer de repreſailles, ſe faire faire *ou* demander raiſon d'une injure *ou* d'une injuſtice.

CLARINA. *Voiez* Gandavum.

CLARISONUS, a, um. *Cic.* Qui ſonne clair; qui a un ſon clair, aigu, perçant.

CLARITAS, atis. *f. Plin.* Clarté, brillant, éclat, lueur, lumiere. ‖ Reputation, renommée, eſtime, gloire, grandeur, nobleſſe, rang élevé *ou* diſtingué. *Claritas vocis. Cic.* Netteté de la voix, voix claire. *-oculorum* ou *viſûs. Plin.* Bonne vûe. *Claritatem alicui dare. Plin.* Mettre quelqu'un en eſtime, en réputation; le prôner avantageuſement; lui donner du renom, du credit; être l'inſtrument de ſa gloire. *In claritate eſſe. Plin.* Avoir du nom, de la réputation; être d'un merite diſtingué, d'un rang élevé.

CLARITAS Julia. Olivera, *bourg d'Eſpagne, en Andalouſie, aux confins du Royaume de Grenade.*

CLARITUDO, ĭnis. *f. Gell. Le même que* Claritas.

CLARIUS, ii. *m.* Un Fifre.

CLARIUS, a, um. De Claros, *ſurnom d'Apollon.*

CLARO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Stat.* Eclaircir, rendre clair, manifeſter, faire voir. ‖ Illuminer, éclaircir. ‖ *Hor.* Rendre illuſtre, donner du renom, préconiſer.

CLAROMONS Alverniæ. Clermont, *ville Epiſcopale, capitale de l'Auvergne, en France.*

CLAROMONS Siciliæ. Chiaromonte, *bourg ou petite ville de la Vallée de Noto, en Sicile.*

CLAROMONTIUM. Clermont en Beauvaiſis, *petite ville & Comté de l'Iſle de France, dans le Beauvaiſis.*

CLAROMONTIUM in Argona. Clermont en Argone, *ville du Duché de Bar, en France.*

CLAROMONTIUM Lutevenſe. Clermont de Lodeve, *petite ville du bas Languedoc, en France.*

CLAROR, ōris. *m. Plaut.* Lueur, brillant, clarté, lumiere, éclat.

CLAROS, ûs. *f. Ville d'Ionie.* ‖ *Iſle de la Méditerranée.*

CLAROS, Clarus, i. *f.* Inſula. Calamo, *petite Iſle de l'Archipel, entre Lero & Lango.*

CLARUS, a, um. *Cic.* Clair, ſerein, brillant, éclatant, luiſant, tranſparent. ‖ Manifeſte, évident. ‖ Fameux, illuſtre, celebre, renommé, eſtimé, conſiderable, qui eſt en réputation. *Clarior luce. Cic.* Plus clair que le jour. *Clariſſima mundi lumina. Virg.* Les plus brillantes lumieres du monde, *le Soleil & la Lune.*

CLARUS-FONS, tis. *m.* Clairefontaine, *en France;* Sherborn, *en Angleterre.*

CLARUS-MARISCUS. Clermaretz, *Abbayie des Pays-bas dans l'Artois, Province de France.*

CLASSIARII, ōrum. *m. plur. Cæſ.* Les Soldats d'une armée navale. ‖ Les Matelots, gens de marine *ou* de mer, marins.

CLASSIARIUS, a, um. *Cæſ.* Qui concerne une armée navale *ou* la marine. ‖ *Apul.* Qui eſt toûjours prêt.

CLASSICEN, ĭnis. *m. Varr.* Un trompette.

CLASSICULA, æ. *f. Cic.* Petite flotte; Eſcadre.

CLASSICUM, i. *n. Virg.* La trompette. ‖ *Cæſ.* Le ſon de la trompette, les ſignaux qu'elle donne. *Claſſica canere. Cæſ.* Donner les ſignaux, ſonner la trompette.

CLASSICUS, i. *m. Varr.* Un trompette. ‖ *Tac.* Un homme de la premiere claſſe, *chez les Romains, qui étoient diviſez en cinq; [C'étoit de cette claſſe qu'on prenoit les témoins pour ſigner les Teſtamens.]* *Liv.* Homme de mer, marin; tout homme emploïé à la marine. ‖ *Q. Curt.* Matelot, homme de l'équipage d'un vaiſſeau. ‖ Rameur.

CLASSICUS, a, um. *Prop.* Naval, de marine, qui concerne la marine. *Claſſicum bellum. Prop.* Guerre ſur mer. *-certamen. Vell. Pat.* Combat naval. *Claſſicus Scriptor. Gell.* Auteur claſſique, Ecrivain poli, *qui doit ſervir de modele & de regle.*

CLASSIS, is. *f. Cic.* Flotte, Armée navale. ‖ Claſſe, rang, ordre, compagnie, troupe. ‖ *Virg.* Un Vaiſſeau. ‖ Un eſcadron, un corps de Cavalerie. *Claſſis lunata. Lucan.* Flotte rangée en croiſſant. *-agricolarum. Col.* Troupe de paiſans. *--puerorum. Quintil.* Une claſſe d'écoliers *--vinitorum. Col.* Une bande de Vignerons. *-Claſſis primæ homines. Gell.* Les gens de la premiere claſſe, *à Rome qui avoient au moins 125000. liv. de bien. Quintæ homines. Cic.* Les gens de neant, du bas ordre. *Claſſem armare. Virg. -inſtruere. Cic. -parare. Liv.* Armer une flotte, équipper une armée navale, ſe préparer à mettre en mer. *-ducere. Quint.* Etre le premier, le chef, être à la tête, (*Les Anciens prenoient* Claſſis *pour toute ſorte d'Armée.*) *Claſſis procincta. Feſt.* Armée rangée en bataille.

CLASSIS, is. *f.* Claſſe, *Lac & place d'une ancienne ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Romagne.*

CLATERNA Apuliæ, Cliternia, æ. *f.* Campo Marino, *village de la Capitanate, ſur le Tiferno, au Royaume de Naples, en Italie.*

CLATERNA Æmiliæ, Cliterna, Quaderna, *village du Bolonois, ſur la Quaderna, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

CLATHRATUS, a, um. *Plaut.* Grillé, treillissé, fermé de barreaux.

CLATHRO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Col.* Griller, treilliſſer, fermer de barreaux, mettre des jalouſies.

CLATHRUM, i. *n. Col.* &

CLATHRUS, i. *m. Hor.* Grille, jalouſie, barreaux de fer *ou* de bois.

CLAVA, æ. *f. Cic.* Maſſuë, gros bâton à frapper, gourdin, batte.

CLAVARIUM, i. *n. Tac.* Preſent d'argent, *qu'on faiſoit aux ſoldats Romains pour leur chauſſure.*

CLAVARUM. *Voiez* Claverinum.

CLAVASIUM, i. *n.* Chivas, *ville du Piedmont, ſur le Pô, en Italie.*

CLAVATOR, ōris. *m. Plaut.* Qui ſe ſert d'une maſſue; Porte maſſe.

CLAVATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de maſſue. ‖ *Feſt.* Cloué, piqué, *ou* garni de cloux. ‖ Broché, brodé de nœuds en forme de cloux.

CLAUDIA, Claudiocaſtra, Claudioceſtria. Gloceſter, *ville d'Angleterre. Voiez* Gloceſtria.

CLAUDICATIO, ōnis. *f. Cic.* L'action de boiter, la démarche des boiteux.

CLAUDICO, ās, āvi, ātum, ātĕ. *Cic.* Boiter, être boiteux, clocher. ‖ Gauchir, n'aller pas droit. ‖ Etre défectueux. *Claudicare in ſuo officio. Cic.* Ne s'acquitter pas fidélement de ſa charge, manquer à ſon devoir. *-ex aliqua parte, Cic.* Etre défectueux en quelque choſe.

CLAUDIOPOLIS, is. *f.* Bithynium, i. *n.* Caſtomena *ou* Caſtromena, *ville d'Anatolie en Aſie, du coté de la Mer noire.*

CLAUDIOPOLIS, Iſaura, Urbs Epiſcopalis Armeniæ Minoris, *ville Epiſcopale de la petite Armenie, mais maintenant inconnue.*

CLAUDIOPOLIS Tranſſylvaniæ, is. *f.* Clauſembourg, Coloſwar, *ville de Tranſſylvanie, ſur le petit Samos.*

CLAUDITAS, ātis. *f. Apul. Voiez* Claudicatio.

CLAUDIVIUM, Claudionum, i. *n.* Claudia, æ. *f.* Steyr; *ville d'Autriche en Allemagne, au confluent du Steyr & de l'Eur.*

CLAUDO, is, ſi, ſum, dĕrĕ. *Cic.* Fermer, clorre, boucher, enfermer, environner, enclorre. ‖ *Ovid.* Terminer, achever, finir. *Claudere rem familiarem. Cic.* Epargner, ménager ſon bien. *flatus alicui. Sil. Ital.* Rabattre l'orgueil de quelqu'un.

CLAUDOMERIUM, i. *n.* Muros, *petite ville de Galice, à l'embouchure du Tamara, en Eſpagne.*

CLAUDUS, a, um. *Cic.* Boiteux, qui boite, qui cloche, eſtropié, cagneux, qui marche en vieillard *ou* avec peine. ‖ Qui eſt défectueux en quelque choſe. *Claudus vulnere. Virg.* Boiteux d'une bleſſure. *-Deus.* Le Dieu boiteux. Vulcain. *Clauda navis Liv.* Navire deſagréé, deſemparé, dégréé, mal-traité, qui a perdu ſes agreils. *-fides. Sil. Ital.* Foi inconſtante, parole peu ſûre. *-carmina, Ovid.* Vers irreguliers, *comme ceux de l'Elegie*; vers Elegiaques, *parce que le ſecond vers eſt toûjours plus court que l'autre.*

CLAUDUS, Claudos, i. *f.* Gozo, *Iſle de la Méditerranée à 15. lieues de la côte Meridionale de Candie, vers le Cap Criſo.*

CLAVENNA, æ. *f.* Chiavenne, Claven *ou* Cleven, *ville capitale du Comté de Chiavenne, près des Griſons, en Allemagne.*

CLAVERINUM, Clavarum, i. *n.* Chiavari, *petite ville de l'Etat de Gennes en Italie, ſur la Lavagna.*

CLAVICULA, æ. *f. Cic.* Le tendron de la vigne, avec quoi elle s'attache. ‖ *Varr.* La clavicule, *terme d'Anatomie.* ‖ *Apul.* Petite maſſue. ‖ Petite clef. *Clavicula ferrea.* Cheville de fer. *Voiez* Clava.

CLAVICULATIM. *adv. Plin.* En forme de tendron de vigne. *Concha claviculatim undata. Plin.* Coquilles tournées en forme de tendrons de vigne.

CLAVIGER, a, um, *Ovid.* Qui porte une maſſue *ou* une clef; Porte-maſſe.

CLAVIS, is. *f. Cic.* Clef. *Clavis laconica. Plaut. -adultera. Ovid.* Fauſſe clef, roſſignol, crochet, *inſtrument de Serrurier. Sub clavi eſſe. Varr.* Etre ſous la clef, être ſerré *ou* enfermé.

CLAVOLA, æ. *f. Varr.* Scion, ſurgeon, rejetton d'arbre, &c. *qu'on coupe par les deux bouts pour le planter*; branche qu'on plante de bouture. ‖ Une greffe. *On lit auſſi* Clabula.

CLAUSA, æ. *f.* Coveliăcum, i. *n.* Clauſen, *bourg du Tirol en Allemagne, ſur l'Eiſoko.*

CLAUSENTUM, i. *n.* Southampton, *ville d'Angleterre, dans le Comté de Hant, à l'embouchure du Teſt.*

CLAUSTRARIUS, a, um. *Lampr.* Qui appartient à clôture, à ſerrure. *Clauſtrarius artifex.* Serrurier, faiſeur de clefs, & autres choſes qui ſervent à fermer.

CLAUSTRUM, i. *n. Cic.* Cloiſon, clôture, barre, verrouil, & tout ce qui ſert à fermer. ‖ Enclos, Cloître. ‖ *Hor.* Barricade, barriere, obſtacle, oppoſition, digue. *Clauſtra loci. Cic. -montis. Virg. -viarum. Lucr.* Paſſage étroit, avenuë ſerrée, gorge de montagne, défilé, cul de ſac, ruë qui n'a point d'iſſuë. *-Dædalea. Sen.* Le labyrinthe. *-Regni. Liv.* Les clefs du Royaume, les Places frontieres. *-pudoris. Plin. J.* Les bornes de la pudeur. *-naturæ. Lucr.* Les ſecrets de la nature. *-obſtantia rumpere. Hor.* Lever tous les obſtacles, venir à bout de toutes les oppoſitions. *-januæ pandere. Catul.* Ouvrir les verrouils, ôter la barre d'une porte.

CLAUSULA, æ. *f. Cic.* La fin, l'iſſuë, la concluſion, le bout, le terme. ‖ Une parentheſe. *Clauſula nervorum ungues exiſtimantur. Plin.* On croit que les nerfs aboutiſſent, ſe terminent aux ongles. *Clauſula teſtamenti. Cic.* La clôture d'un teſtament. *-epiſtolæ, orationis. Cic.* La fin d'une lettre; la concluſion d'un diſcours. *-fabulæ. Cic.* L'épilogue d'une piece de Theatre. ‖ Paction.

CLAUSULÆ, arum. *f. plur.* L'Ecluſe, *petite ville forte, avec un port, dans la Flandre Hollandoiſe, province des Païs-bas.*

CLAUSULÆ Nigræ. Swartſtluis; *ville des Provinces unies, dans l'Owerïſſel, ſur le Vecht.*

CLAUSUM, i. *n. Col.* Un clos, un enclos.

CLAUSUS, a, um. *Cic.* Fermé, bouché, clos. ‖ Enclos, enfermé, renfermé. ‖ Couvert, caché, ſecret, obſcur. *Clauſa domus pudori. Ovid.* Maiſon où il n'y a point de pudeur. *-habere ſua conſilia. Cic.* Tenir ſes deſſeins ſecrets, cachez.

CLAVULA. *Voiez* Clavola.

CLAVULUS, i. *m. Varr.* Petit clou.

CLAVUS, i. *m. Cic.* Clou, cheville. ‖ Le gouvernail, le timon d'un vaiſſeau. ‖ *Celſ.* Clou, tumeur pleine de pus, durillon, cors. ‖ Nœud dans les arbres. ‖ *Plin.* Nœud de pourpre *ou* d'or en forme de clou, *mis ſur une bande, que portoient ſur leurs robes les Senateurs & les Chevaliers Romains, pour marque de leur dignité. Clavus annalis. Feſt.* Clou, que les Conſuls *ou* les Dictateurs fichoient chaque année *au côté droit de l'Autel de Jupiter, le 14. Septembre, pour en marquer le nombre. -capitatus. Varr.* Clou à tête. *-muſcarius. Vitr.* Clou à tête large & plate. *-trabalis. Hor.* Grand clou, groſſe cheville. *Clavi majoris munus. Stat. Latus clavus. Plin. J.* La Dignité, la Charge de Senateur. (Clavus latus *étoit proprement la robe de Senateur,* & anguſtus *celle d'un Chevalier.*)

CLAZOMENÆ, arum. *f. plur.* Urla, Clazomene, *village de la Natolie, au couchant de Smirne, autrefois ville Epiſcopale.*

CLAZOMENIA, æ. *f. Iſle à la côte de Lydie.*

CLAZOMENII, ōrum. *m. plur.* &

CLAZOMENIUS, a, um. Clazomenien, de Clazoméne.

CLEMA, ătis. *n. Plin.* Le ſarment, le bois de la vigne. ‖ L'Eſule, *plante.* ‖ Le fuſin, la renouée.

CLEMATIS, ĭdis. *f. Plin.* Le Lizeron. ‖ La Pervenche, *plante.*

CLEMENS, tis. *omn. gen. Cic.* Clement, doux, debonnaire, humain, paiſible. *Clementior auſter. Stat.* Un vent plus moderé. *Clementiſſimus ab innocentia. Cic.* Très favorable aux innocens.

CLEMENTER, ĭus, iſſĭmè. *adv. Cic.* Doucement, humainement, favorablement, paiſiblement, tranquillement, moderément, ſans emportement, d'un air moderé, doux, humain, tranquille, &c.

CLEMENTIA, æ. *f. Cic.* Clemence, douceur, bonté, moderation, humanité, humeur paiſible, manieres douces, facilité à pardonner. *Clementia hyemis. Col.* La douceur de l'hyver — *æſtatis. Plin.* La moderation de l'été.

CLEMENTINÆ, ārum. *f. plur.* (*Suppl.* Epiſtolæ.) Les Clementines, les Decretales *ou* Conſtitutions du Pape Clement.

CLENIUS, ĭi. *m.* &

CLENUS, i. *m.* Le Clain, *riviere qui paſſe à Poitiers. Voiez* Clanis.

CLEONE, es, Cleonæ, arum. *f. plur.* Cleona, æ. *f.* Sanvaſili, *village de la Sacanie, en Morée.*

CLEOPATRIS, idis, Arſinoe, es. *f.* Suez, *ville d'Egypte, à la pointe de la Mer rouge, dans l'Iſtme de Suez.*

CLEPIDAVA. *Voiez* Camenecum.

CLEPO, ōnis. *m. Petron.* Voleur, larron, filou.

CLEPO, is, pſi, ptum, pĕrĕ. *Cic.* Voler, dérober, filouter. *Clepere verba alicujus. Pacuv.* Obſerver les paroles de quelqu'un.

CLEPSAMMIDIUM, ĭi. *n.* Horloge à ſable, un ſablier.

CLEPSYDRA, æ. *f. Cic.* Horloge d'eau, clepſydre. ‖ Inſtrument de Mathématique pour prendre hauteur. ‖ *Nom de deux fontaines* ou *puits, dont l'un eſt à Meſſine, & l'autre à Athenes.*

CLERICATUS, ûs. *m. Hier.* Le Corps Eccleſiaſtique, le Clergé.

CLERICUS, i. *m. Hier.* Clerc, Tonſuré, Eccleſiaſtique, homme d'Egliſe.

CLEROMANTIA, æ. *f.* Divination par le ſort, lotterie.

CLEROS, i. *m. Plin.* Eſſain d'abeilles qui ne réuſſit pas.

CLERUS, i. *m. Plin.* Sorte de vermiſſeau *qui met la corruption dans les ruches des abeilles.* ‖ Un lot, le ſort. ‖ Le Clergé, l'Aſſemblée du Clergé.

CLETA, æ. *f.* Petramala, Pietramala, *bourg de la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CLEVUM, i. *n.* Gloceſter, *ville d'Angleterre. Voiez* Gloceſtria.

CLIBANARIUS, ĭi. *m. Lampr.* Un Cuiraſſier.

CLIBANUS, i. *m. Col.* Un four portatif, une tourtiere. ‖ *Une montagne d'Italie.* ‖ Une eſpece de cuiraſſe *ou* d'armure.

CLIDES, Promontorium. Le Cap de Saint-André, *ſur la côte Orientale de l'Iſle de Chypre.*

CLIENS, tis. *m. Cic.* &

CLIENTA, æ. *f. Plaut.* Client, vaſſal, celui qui s'eſt mis ſous la protection d'un autre, qui eſt dans ſa dépendance.

CLIENTELA, æ. *f. Cic.* La protection qu'une perſonne puiſſante donne *ou* accorde. ‖ Le nombre de ceux qui ſont ſous ſa protection. ‖ Protection, ſauve-garde, défenſe, patronage, &c.

CLIENTELARIS, ĕ, *adj. Feodal.* Ce qui appartient au droit Seigneurial. *Clientelaris Juris venditio, ou redemptio.* Abonnement. *Clientelaria jura vendere, redimere;* Abonner, abourner.

CLILIPENUS Sinus. Le Golfe de Livonie, *dans la mer Baltique, entre la Livonie, & la Curlande.*

CLIMA, ătis. *n. Col.* Climat, ſituation.

CLIMACTER, ēris. *m. Gell.* Tems climaterique. [*Les Aſtrologues diſent qu'il s'y fait des mouvemens qui concernent la vie & la fortune. Ces tems arrivent de ſept en ſept, de neuf en neuf ans.*] Cremailliere.

CLIMACTERICUS, a, um. *Cenſorin.* Climaterique, où l'on monte par les degrez. *Climactericus annus. Gell.* & *Climactericum tempus. Plin. J.* L'année climaterique, *qui vient de ſept en ſept, de neuf en neuf ans de l'âge.*

CLIMAX, acis. *f. Quint.* Un eſcalier en limaçon. ‖ Le canal de la Catapulte. ‖ Sorte de tortue. *Voiez* Gradatio.

CLINAMEN, ĭnis. *n. Lucr.* Inclination & inclinaiſon, déclinaiſon, penchant. *Clinamen principiorum. Lucr.*, Le mouvement des principes.

CLINATUS, a, um. *Cic.* Incliné, penché, qui decline.

CLINICE, es. *f. Plin.* La profeſſion de viſiter des malades, & de leur ordonner des remedes.

CLINICUS, i. *m. Plin.* Medecin qui voit les malades alitez. ‖ Le malade qui eſt obligé de garder le lit. ‖ *Mart.* Celui qui enterre les morts, un Foſſoieur.

CLINICUS, a, um. *Plin.* Qui eſt détenu au lit. [*Dans l'ancienne Egliſe on appelloit* Clinici, *ceux qu'on baptiſoit au lit de la mort.*]

CLINO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Incliner, pencher, décliner.

CLINOPODIUM, ĭi. *n. Plin. Plante qui reſſemble au* Serpolet.

CLIO, ûs. *f.* Clio, *une des Muſes.*

CLIPEUS, i. *m. Voiez* Clypeus.

CLIPIACUM. Clichy, *village de l'Iſle de France, ſur la Seine, au deſſous de Paris.*

CLISSA, Cliſſura, æ. *f.* Cliſſa, *fortereſſe des Venitiens, dans la Dalmatie.*

CLISSONIUM, i. *n.* Cliſſon, *petite ville de France en Bretagne, ſur la Sure Nantoiſe.*

CLITELLÆ, ārum. *f. plur. Cic.* Baſt. ‖ *Feſt.* Eſpece de torture. *Clitellas bovi imponere. Cic.* Bâter un bœuf, lui mettre un bât; *ou figur.* Donner un emploi à quelqu'un qui ne lui convient pas. *-perferre. Hor. -vehere. Plaut.* Porter un bât.

CLITELLARIUS, a, um. *Cic.* Qui porte un bât.

CLITERNUM, i. *n.* Cliternia, æ. *f. ſelon quelques-uns.* Celano, *ville de l'Abruzze ulterieure, au Rayaume de Naples, en Italie.*

CLITIS. *Voiez* Clanis.

CLITOR, Gletor, oris. *m.* Gardichi, *village de la Zaconie en Morée, autrefois ville de l'Arcadie.*

CLITUMNUS, i. *m.* Fluvius. Le Clitumno, *riviere du Duché de Spolete, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CLIVENSIS, *m. f.* ſĕ, *n.* is. De Cleves. Clivenſis Ducatus. Le Duché de Cleves, *Province du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.*

CLIVIA, æ. *f.* Cleves, *ville d'Allemagne.*

CLIVINA, æ. *f. Oiſeau qui défendoit de faire une choſe dans la ſcience augurale.*

CLIVOSUS, a, um. *Col.* Inégal, haut & bas, montagneux, rempli de collines.

CLIVULUS, i. *m. Col.* Petite colline, petite éminence, petite tertre, le penchant d'une colline.

CLIVUM, i. *n. Cat. ou*

CLIVUS, i. *m. Cic.* Colline, éminence, tertre, *ou* leur pente, leur deſcente, leur penchant, le chemin par où l'on y monte.

CLOACA, æ. *f. Cic.* Cloaque, égoût.

CLOACALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Cat.* De cloaque, d'égoût.

CLOACARIUM, ĭi. *n. Ulp.* Impôt pour le nettoiement & l'entretien des égoûts, taxe pour les boues.

CLOACINA, æ. *f. Lact.* La Déeſſe Cloacine, *qui préſidoit aux égoûts.*

CLOACO, ās, ārĕ *Feſt.* Salir, gâter, ſouiller.

CLOCENTUM, i. *n.* Clocento, *village de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples en Italie, autrefois ville des Brutiens.*

CLOCHORA, Clogaria, æ. *f.* Clogher *ou* Clocher, *ville Epiſcopale, preſque ruinée, dans le Comté de Tironne, en Irlande.*

CLODIA-FOSSA, æ. *f.* Clugia, Chiozza, *ville ſur les bords de la Mer Adriatique.*

CLODIANUS, i. *m.* Fluvius. Le Lobregat, *riviere de la Catalogne, en Eſpagne.*

CLODICO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Pancher du parti de Clodius.

CLODII forum, i. *n. Ville d'Italie.*

CLONA, æ. *f.* Claunum, i. *n.* Clon, Cloney, Cloyne, *petite ville d'Irlande, en Lagenie, dans le Comté de Corcke.*

CLONFORTIA, æ. *f.* Clonfort, Clonefort, *ville Epiſcopale d'Irlande, dans le Comté de Galway, en Connacie.*

CLONMACNOISA. *Voiez* Claunum.

CLONMELLIUM, i. *n.* Clonmell *ou* Clomel, *bourg ou petite ville d'Irlande, dans le Comté de Triperari, en Mommonie.*

CLOPPENBURGUM, i. *n.* Cloppenbourg, *petite ville de l'Evéché de Munſter, en Weſtphalie.*

CLOTA, Glota, Clauda, æ. *m.* Le Cluyd, *riviere de l'Ecoſſe Meridionale, on dit auſſi* Clyd.

CLOTHO, ûs. *f.* Clotho, *l'une des trois Parques.*

CLUANA, Clonmacnoiſa, æ. *f.* Cluan, *ville des Picentins, en Italie.*

CLUDESDALIA, Glotiana. La Cluydesdale, *Province de l'Ecoſſe Meridionale.*

CLUDO, is, ſi, ſum, dĕrĕ. *Cic. Voiez* Claudo.

CLUEO, ēs, ēre. *Plin.* Purger. ‖ *Plaut.* Avoir de la réputation, être eſtimé. ‖ *Lucr.* Paroître. *Cluens conſilio & linguâ. Cic.* Eſtimé par ſes conſeils, & par ſon éloquence.

CLUMÆ, ārum. *f. plur. Feſt.* Balle, *ou* menuë paille d'orge.

CLUNA, æ. *f. Feſt.* Un Singe.

CLUNACULUM, i. *n. Gell.* Coûteau de Boucher.

CLUNDERA, æ. *f.* Clundert, *petite ville de la Hollande, aux confins du Brabant.*

CLUNIA, æ. *f.* La Crunna de Conde, *village de la Caſtille vieille, en Eſpagne.*

CLUNIACUM, i. *n.* Cluny, *ville & Abbayie en Bourgogne.*

CLUNIACENSIS, *m. f.* ſĕ, *n.* is. De Cluny, qui eſt de Cluny.

CLUNICULUS, i. *m. Gell.* Une petite feſſe, un petit cul.

CLUNIS, is. *m. f. Cic. Hor. ou*

CLUNES, ĭum. *m. f. plur.* Une feſſe, *ou* le cul, les feſſes. *Clunes pulcra. Hor.* De belles feſſes, une belle croupe. *--infracti. Plaut.* Cul rompu.

CLUO, is, erĕ. *Varr. Voiez* Clueo.

CLUPEA, æ. *f. Plin.* Aloſe, *poiſſon.*

CLUPEA, Clypea, æ. *f.* Quipia, *ville d'Afrique, dans le Royaume de Tunis, ſur la côte Occidentale du Cap de Boete.*

CLURA, æ. *f. Voiez* Cluna.

CLUSÆ, arum. *f. plur.* Chiſe.

CLUSILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plin.* Qui ſe ferme aiſément; aiſé, facile à fermer.

CLUSINI fontes. *m. plur.* Bains de S. Caſſian, *en Toſcane.*

CLUSIUM, i. *n.* Chiuſi, *petite ville Epiſcopale du Siennois en Toſcane, dans l'Italie.*

CLUSIUM Novum. Chiuſi, *bourg de Toſcane en Italie, dans le Florentin.*

CLUSIUS, ĭi. *m. Surnom de Janus, lorſque ſon Temple étoit fermé pendant la paix.*

CLUSIUS, i. Cleſis, is. *m.* La Chieſe, *riviere de l'Evéché de Trente, & du Breſſan, en Italie.*

CLUSONIUM, Chiſonium, Fluvius. Le Cluſon, *riviere du Dauphiné, en France.*

CLUSONIUM, Urbs. Cluſon, *ville de l'Etat de Veniſe, dans le Bergamaſe, en Italie.*

CLUSOR, ōris. *m.* Orfévre, metteur en œuvre, celui qui ſertit les pierreries.

CLUSUS, a, um. *Mart. Voiez* Clauſus.

CLYDESDALIA. *Voiez* Cludeſdalia.

CLYLIPENUS Sinus. *Voiez* Clilipenus.

CLYMENE, es. *f.* Clymene, *fille de l'Ocean & de Thetis; & autres.*

CLYMENEIUS, a, um. De Clymene. *Clymeneia proles.* Phaëton, *fils de Clymene.*

CLYMENUM, i. *n. Plin. Plante, dont la racine portée ſur ſoi empêche qu'il ne ſe faſſe des fics à l'anus.*

CLYPEA, æ. *f. Voiez* Clupea.

CLYPEATUS, a, um. *Virg.* Qui porte un bouclier.

CLYPEUM, i. *n. Liv. ou*

CLYPEUS, i. *m. Cic.* Bouclier, Ecu.

CLYSTER, ēris. *m. Plin.* Cliſtere, lavement. ‖ Seringue. ‖ Canon de ſeringue.

C N

CNEMIS, is. Cnemides. *f.* Eretia, *bourg de la Livadie en Grece, autrefois ville de Béotie.*

CNICUS, i. *m. Plin. Herbe appellée communement* Cartame *ou* Saffran ſauvage.

CNIDII, ōrum. *m. plur.* Les peuples de Cnide.

CNIDUS, i. *f.* Cnide, *ville & Promontoire de Carie.* ‖ *Plante dont parle Pline.*

CNIDUS, Gnidus, i. *f.* Cnido, Cnide *ou* Gnide, *ville de l'Aſie mineure, à l'extremité de la Preſqu'iſle de Co ou de Lango.*

CNODAX, ăcis. *m. Vitr.* Boulon de fer, une cheville qui ſert à faire tourner.

CNOSOS. *Voiez* Gnoſſus.

CO

CO *indecl. Ville d'Egypte.* ‖ L'Iſle de Co, *dans la Mediterranée, à preſent* Lango, *patrie d'Hypocrate.*

COA, æ. *f.* Coa, *ville de l'Arabie Heureuſe. Coa veſtis. Hor. Ovid.* Habit de gaze tranſparente, au travers duquel on voit le corps: [*c'eſt l'habillement des femmes des Grands de l'Inde & des payis voiſins.*]

COACCEDO, is, ēſſi, ēſſum, dĕrĕ. *Plaut.* S'approcher enſemble, *ou* ajoûter.

COACERVATIM. *adv. Cal. Aur.* En aſſemblant, en accumulant, en mettant en un monceau *ou* en un tas. ‖ En récapitulant.

COACERVATIO, ōnis. *f. Cic.* Amas, monceau, tas, entaſſement, aſſemblage. ‖ Repriſe, récapitulation.

COACERVATUS, a, um. *Cic.* Entaſſé, amoncelé, *& les autres ſens de ſon verbe*

COACERVO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Amonceler, amaſſer en un monceau, entaſſer, mettre en un tas, aſſembler, accumuler, *ou* reprendre, récapituler. *Coacervare pecuniam omnibus modis. Cic.* Amaſſer de l'argent par toutes ſortes de voies.

COACESCO, is, ĕrĕ. *Cic.* S'aigrir, devenir aigre.

COACTILIA, ĭum. *n. plur. Ulp.* Ce qui ſert à envelopper & à couvrir des hardes pour les conſerver en les tranſportant, ſoit en voiage, *ou* autrement, *comme* ſacs, porte-manteaux, emballages, enveloppes, guêtres, &c. ‖ Toutes ſortes d'étoffes de poil *ou* de laine faites au foulon.

COACTILIARIUS, ĭi. *m. Jul. Cap.* Foulon, celui qui foule les étoffes de poil *ou* de laine.

COACTIO, ōnis. *f. Suet.* Taxe, levée, impoſition; maltote, contribution, taille, impoſt. *Coactio cauſa. Aſc. Pad.* L'abregé, le précis, le ſommaire d'une cauſe.

COACTIUS. *adv. Gell.* Plus à la hâte; avec plus d'empreſſement, de diligence, plus vite. ‖ Plus exactement.

COACTO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Lucr.* Contraindre, forcer, violenter, obliger de force.

COACTOR, ōris. *m. Cic.* Receveur, Collecteur, huiſſier des tailles *ou* d'autres impôts; celui qui fait la levée des impoſitions. ‖ *Sen.* Exacteur, qui contraint, qui force, qui violente, qui oblige par force, qui fait violence. ‖ *Cat.* Qui aſſemble les animaux pour les faire paître; Berger, bouvier, vacher, porcher, &c. *Coactores agminis. Tac.* Les Sergens des Compagnies, *ou* autres Officiers qui ferment l'arrieregarde d'une armée.

COACTURA, æ. *f. Col.* Ramas, amas de quelque choſe. *Coactura diei. Col.* Ce qu'on a ramaſſé pendant la journée, l'amas du jour.

COACTUS, ûs. *m. Cic.* Contrainte, violence, obligation forcée. ‖ *Lucr.* Mouvement, impulſion. *Coactu tuo ſcribam. Cic.* J'écrirai, puiſque vous m'y forcez.

COACTUS, a, um. *part. de* Cogo. *Cic.* Aſſemblé, amaſſé, accumulé, entaſſé, mis en un monceau, dont on a fait un tas. ‖ Contraint, forcé, violenté, obligé par force, à qui l'on a fait violence. ‖ *Celſ.* Caillé, pris, épaiſſi par la préſure. *Coacta pecunia. Cic.* Argent exigé, ſomme levée par force. *--regio ſub arma. Virg.* Payis qu'on a mis ſous les armes. *--lactis maſſa. Ovid.* Du caillé, du lait pris. *Multa arte coactum ebur. Val. Flac.* Un yvoire bien travaillé.

COADDO, is, dĭdi, dĭtum, ĕrĕ. *Cat.* Ajoûter *ou* joindre avec.

COADJICIO, is, jēci, jēctum, jĭcĕrĕ. *Voiez* Adjicio.

COADUNATUS, a, um. *part. Plin. J.* Joint enſemble, tenant l'un à l'autre.

COADUNO, ās, ārĕ. *Plin. J.* Joindre enſemble, faire tenir l'un à l'autre.

COÆDIFICATUS, a, um. *part. Cic.* Bâti de tous côtez.

COÆDIFICO, ās, avi, ātum, ārĕ. *Cic.* Bâtir tout autour.

COÆQUALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Colum.* Semblable, égal, qui eſt de même âge. ‖ Camarade, compagnon, confrere.

COÆQUATUS, a, um. *part. Sall.* Fait égal, égalé à un autre, aſſorti, appareillé. *Coæquatus dignitate. Sall.* Egal en charge, en dignité, d'un même rang.

COÆQUO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Colum.* Egaler, rendre égal, reduire à l'égalité, aſſortir, appareiller. ‖ Unir, applanir. *Coæquare omnia ad ſuas injurias. Cic.* N'épargner perſonne. *—gratiam omnium. Sall.* Etre également bien avec tout le monde, *ou* faire ſervice à tous également. *-leges. Liv.* Réduire les loix à l'égalité, *ou* rendre également juſtice à chacun.

COÆQUUS, a, um. *Plin.* Egal, ſemblable, pareil. *Coæqua pars. Plin.* La moitié.

COÆSTIMO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *Celſ.* Eſtimer autant, faire autant de cas.

COÆTANEUS, a, um. *Port. Latr.* &

COÆVUS, a, um. Contemporain, de même âge, de même tems.

COAGGERO, ās, āvi, ātum, ārĕ. *act. Colum.* Metre en un monceau, entaſſer.

COAGITATIO, ōnis. *f. Cic.* Mouvement réciproque, action mutuelle de deux choſes qui ſe remuent.

COAGITATUS, a, um. *part. Marc. Emp.* Remué *ou* ſecoué enſemble.

COAGMENTATIO, ōnis. *f. Cic.* Aſſemblage, liaiſon, union, ramas en un corps, jonction.

COAGMENTO, as, avi, atum, arĕ. *Cic.* Aſſembler, unir, lier, joindre enſemble, ramaſſer en un corps. *Coagmentare pacem. Cic.* Cimenter la paix. *-quaſi verba verbis. Cic.* Lier pour ainſi dire les paroles les unes aux autres.

COAGMENTUM, i. *n. Plaut.* Aſſemblage, jointure, liaiſon. ‖ *Vitr.* Un joint montant. *Coagmentum lanæ.* De la laine foulée.

COAGULATIO, ōnis. *f. Plin.* Coagulation, condenſation.

COAGULO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Cailler, coaguler, tourner en beurre *ou* en fromage.

COAGULUM, i. *n. Plin.* De la préſure, ce qui ſert à faire cailler le lait. ‖ Tout ce qui ſert à lier, *comme* colle, mortier, ciment, &c. *Vinum convivorum coagulum. Varr.* Le vin fait la liaiſon dans les repas.

COALEO, ēs, ŭi, ĭtum, ērĕ. *Plin.* &

COALESCO, is, ŭi, ĭtum, ĕrĕ. *Colum.* Prendre racine, ſe fortifier, croître, prendre nourriture avec. ‖ *Liv.* S'unir, s'aſſembler, ſe réunir, ne faire qu'un corps. *Incredibile eſt quàm facilè coaluerint. Sall.* On ne peut croire avec combien de facilité ils ont augmenté leur union. *Coaleſcit vulnus. Plin.* La plaie ſe referme.

COALITUS, a, um. *part. Gell.* Qui eſt crû, accrû, augmenté, nourri, fortifié *ou* enraciné avec. *Coalita libertate irreverentia. Tac.* Inſolence entretenue, fortifiée *ou* augmentée par la liberté.

COALLUO, is, ŭi, ĕrĕ. *Pompon.* Baigner, arroſer, couler autour, avec *ou* conjointement.

COAMA. *Voiez* Cuama.

COAMBULO, as, avi, atum, arĕ. Se promener avec *ou* enſemble.

COAMICUS, i. *m. Cic.* Ami commun. [*On prétend qu'il faut lire dans cet endroit de Ciceron*, Comicos, *&* non Coamicos.]

COANGUSTO, as, avi, atum, ārĕ. *Vitr. Varr.* Etrecir, rétrecir, ſerrer, reſſerrer, unir, *ou* joindre plus étroitement. *Coanguſtare legem. Cic.* Rétreindre une Loi.

COARCTATIO, ōnis. *f. Vitr.* Etreciſſement. ‖ *Liv.* Reſſerrement. *Coarctatio militum. Liv.* Le reſſerrement des files. *-cunei. Vitr.* L'action d'enfoncer un coin.

COARCTO, as, avi, atum, are. *Liv.* Retrecir, reſſerrer, mettre *ou* tenir à l'étroit, preſſer, étreindre. ‖ *Cic.* Mettre en petit, abreger, racourcir.

COARGUO, is, ŭi, gūtum, guere. *Cic.* Découvrir, faire voir, montrer, manifeſter, publier. ‖ Objecter, *ou* reprendre, blâmer, cenſurer, accuſer. *Coarguere errorem alicujus. Cic.* Reprendre quelqu'un d'erreur, lui faire voir ſa faute, découvrir en quoi il a manqué. *-reum teſtibus. Cic.* Convaincre un criminel par témoins. *-aliquem avaritiæ. Cic.* Accuſer quelqu'un d'avarice.

COASPERNOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Tac.* Mépriſer, dédaigner, regarder avec mépris, rejetter, rebuter.

COASPIDES, is. *f. Sorte de pierre précieuſe.*

COASSATIO, ōnis. *f. Vitr.* Entablement, plancher, parquet, cloiſon, aſſemblage d'ais.

COASSATUS, a, um. *Vitr.* Planchéié, parqueté.

COASSO, as, avi, atum, are. *Vitr.* Faire un entablement, une cloiſon, plancheïer, parqueter, faire un aſſemblage d'ais.

COAUZA, æ. *f.* Coauza, *grande riviere d'Ethiopie, en Afrique.*

COAXATIO, ōnis. *f.* Le croiſſement des grenouilles, leur cri. ‖ *Vitr. Le même que* Coaſſatio.

COAXATUS, a, um. *part. Vitr. Voiez* Coaſſatus.

COAXO. *Voiez* Coaſſo.

COBA, æ. *f.* Coba, *ville de l'Arabie heureuſe, vers la riviere de Chaibar & celle de la Mecque.*

COBIOMAGUM, i. *n.* Cabaignac, *lieu du haut Languedoc, vers la ſource du Giron, en France.*

COBURGUM, i. *n.* Coburg, *petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, capitale d'un Duché de même nom.*

COCCETUM, i. *n. Feſt.* Sorte de manger, fait avec du miel & du pavot.

COCCEUS, a, um. *Le même que* Coccineus.

COCCINATUS, a, um. *Mart.* Vêtu d'écarlate.

COCCINEUS, a, um. *Plin.* D'écarlate. ‖ Rouge comme écarlate, de couleur d'écarlate.

COCCINUM, i. *n. Mart.* Habit de couleur d'écarlate.

COCCINUS, a, um. *Plin.* D'écarlate, *ou* de couleur d'écarlate.

COCCUM, i. *n. Plin.* La graine d'un arbriſſeau, qui fait la teinture d'écarlate. ‖ Un habit d'écarlate.

COCCUS, i. *m.* L'arbriſſeau qui porte la graine *ou* les bayes *dont on ſe ſert pour* la teinture d'écarlate. ‖ *Plin.* Drap d'écarlate.

COCCYX, ygis. *m. Plin.* Le Coucou, *oiſeau.*

COCERMUTIUM, i. *n.* Coceræ oſtium. Cokermouth, *bourg du Comté de Cumberland, en Angleterre.*

COCHILA, æ. *m.* Fluvius. La Cochile, *riviere de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

COCHIMA, æ. *f.* Cocheim.

COCHIMUM, Urbs & Regnum. Cochin, *ville & Royaume de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

COCHLEA, æ. *f. Cic.* Limaçon, eſcargot, coquille d'eſcargot. ‖ *Vitr.* Vis, la vis d'Archimede, la vis d'un eſcalier. ‖ Limace, *machine à puiſer de l'eau.*

COCHLEAR, is. *n. Colum.* &

COCHLEARE, is. *n. Mart.* Une cuilliere, une cuillerée.

COCIACUM, Codiciacum, i. *n.* Coucy, *bourg de l'Iſle de France, entre Soiſſons & la Fere.*

COCINCHINA, æ. *f.* La Cochinchine, *Royaume d'Aſie, dans l'Inde delà le Gange.*

COCINCHINÆ Sinus. Le Golfe de la Cochinchine, *partie de l'Ocean Indien, entre la Cochinchine, le Tunquin & la Chine.*

COCINTHUM, i. *n. Voiez* Carcina.

COCIO, ōnis. *m. Plin.* Marchandeur, barguigneur, qui marchande ſou à ſou.

COCIONOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Quintil.* Marchander ſou à ſou, barguigner. *Cocionatus eſt diù. Quintil.* Il a longtems marchandé.

COCLES, itis. *m. f. Cic.* Borgne, borgneſſe, qui n'a qu'un œil.

COCONUCORUM Tractus. Les Coconucos, *Contrée du Royaume de Popeyon, dans l'Amerique méridionale.*

COCTIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Aiſé à cuire, facile à digerer.

COCTILIA, ium. *n. plur. Tr. Poll.* Charbon noir, tuile, brique.

COCTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Cuit. *Coctiles muri. Ovid.* Des murs de brique

COCTIO, ōnis. *f. Plin.* Coction, digeſtion, cuiſſon.

COCTITO, as, are. *Plaut.* Faire cuire.

COCTOR, ōris. *m. Petr.* Cuiſinier. ‖ *Sen.* Diſſipateur.

COCTURA, æ. *f. Plin.* Cuiſſon, coction, cuite. *Cocturis crebris. Vitr.* A force de cuites, par des cuites frequentes *ou* reiterées.

COCTUS, a, um. *part. de* Coquo. Cuit. ‖ *Cic.* Mûr, digeré. *Coctus agger. Prop.* Une levée faite de brique *ou* de morceaux de tuiles. *-bene ſermo. Cic.* Un diſcours bien digeré. *Coctior juris. Plaut.* Qui ſçait mieux le Droit. *Voiez* Coquor.

COCULUM, i. *n. Varr.* Tout utenſile de cuiſine, qui ſert à faire cuire, *comme* Marmite, poëlon, chaudron, &c.

COCUS, i. *m. Feſt.* Cuiſinier.

COCYTUS, i. *m. Cic.* Le Cocyte: *fleuve de l'Enfer.* ‖ L'Enfer. ‖ *Virg. Un fleuve de la Campanie ou d'Epire.*

CODANIA, æ. *f.* Coppenhague, *capitale de Danemarck.*

CODANONIA, æ. *f.* Inſula Sinus Codani. Zelande, *Iſle du Roiaume de Danemarck.*

CODANUS Sinus. *m.* La Mer Baltique.

CODDURA, æ. *f.* Condur, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

CODETUM, i. *n. Feſt.* Champ en friche, plein de ronces & de bruïeres.

CODEX, icis. *m. Colum.* Tronc d'arbre dégarni de ſes branches, & de ſon écorce. ‖ *Cic.* Des tablettes, livre fait de petites planches très-minces & enduites de cire. ‖ *Ulp.* Le Code, *corps d'ouvrage qui contient le Droit Civil*, les Loix. *In Codicem aliquid referre. Cic.* Mettre quelque choſe ſur ſes tablettes, ſur ſon regiſtre, ſur ſon livre de comptes. *Codex accepti & expenſi. Cic.* Livre de recette & de dépenſe. *-eburneus. Ulp.* Des tables d'yvoire. *-robuſtus. Plaut.* Sorte de ſupplice, *peutêtre tel que celui auquel on condamne certains criminels en Hollande, qui eſt de ſier du bois de bréſil, & de produire chaque jour une certaine quantité peſant de ſieure.*

CODICARIUS, a, um. *Varr.* Qui eſt fait de planches *ou* de tronc d'arbres. *Codicariæ naves. Sall.* Barques *ou* bateaux faits de ſimples planches, *ce qu'on appelle* Cabanes, *ſur la Loire.*

CODICIACUM, i. *n. Voiez* Cociacum.

CODICILLI, ōrum. *m. plur. Cic.* Tablettes, un memoire. ‖ *Tac.* Un brevet, des Lettres patentes; des codicilles.

CODONES, um. *m. plur. Cal. Rhod.* Des ſonnettes, des grelots.

CODONOPHORUS, i. *m. Bud.* Qui porte des ſonnettes & des grelots. ‖ Un Crieur d'enterremens.

CODROPOLIS, is. *f.* Codroipo *ou* Codropio.

COEGI. *prét. de* Cogo.

COELATOR, ōris. *m.* Un Graveur.

COELEBS, is. *m. & f. Cic. Voiez* Cælebs.

COELECTUS, a, um. *Bibl.* Elû *ou* choiſi enſemble, conjointement *ou* avec un autre.

COELESTIS, *m. f.* ſtĕ, *n.* is. *Cic.* Celeſte, du ciel. *Cæleſtis arcus. Plin.* L'Iris, l'Arc-en-ciel. *-aqua. Plin.* L'eau de pluïe. *-in dicendo. Virg. Quintil.* Un homme qui parle admirablement bien. *-mens. Ovid.* Un eſprit merveilleux. *-aula. Ovid.* La Cour celeſte. *Cæleſtes. plur. Cic.* Les Dieux des Païens, *ou* les Bienheureux.

COELESYRIA *ou* Syria Cava, æ. *f.* La Boca, la Cœleſyrie *ou* Bocalbalbec, *Contrée de Syrie, entre le Liban & l'Antiliban.*

COELIACUS, a, um. *Varr.* Qui a des douleurs de ventre, qui a le cours de ventre.

COELICOLA, æ. *m. f. Cat.* &

COELICOLÆ, ārum *ou* ūm. *plur. Virg.* Habitans du Ciel, Bienheureux. ‖ *Juv.* Qui adore le Ciel.

COELIFER, a, um. *Virg.* Qui porte le Ciel.

COELIOBRIGA, æ. *f.* Celerinorum. Barcelos, *ville de Portugal, ſur le Cavado, dans la province d'entre Minho & Douro.*

COELIOMONS, ōntis. *m.* Kelmarr *ou* Kelmants, *ville de la Vindelicie, aujourd'hui bourg d'Allemagne en Suabe, ſur l'Iller.*

COELITES, tum *ou* tûum. *m. plur. Cic.* Les Bienheureux, les habitans du Ciel.

COELITUS. *adv.* Du Ciel, d'enhaut.

COELUM, i. *n. Cic.* &

COELI, ōrum. *m. plur. Lucr.* Le Ciel, les Cieux, le Firmament, l'air qu'on reſpire, le climat où l'on vit. ‖ Burin, outil *ou* inſtrument de Graveur. *Cœlum cameræ. Vitr.* La concavité d'une voute. - *capitis. Plin.* Le crane, la convexité de la tête. - *diſcedit. Virg.* Le Ciel ſe fend, s'ouvre, s'entr'ouvre. - *caliginoſum. Cic.* Un air nebuleux. - *craſſum. Cic.* Air groſſier, épais. - *tenue. Cic.* Air ſubtil, fin. - *calamitoſum. Cat.* Climat ſujet aux orages. - *mutare. Hor.* Changer d'air. - *ſe digito putare attingere.* Croire toucher au Ciel du bout du doigt, s'imaginer être au comble du bonheur, ſe croire au deſſus de tout. - *veſperaſcit. Corn. Nep.* Il ſe fait nuit, la nuit approche. *Cœli vertex. Virg.* Le zenit, la partie la plus élevée du Ciel. - *aſpiratio. Cic.* L'air qu'on reſpire. - *gravitas. Cic.* La peſanteur *ou* l'intemperie de l'air.

COEMETERIUM, ĭi. *n. Eccl.* Cimetiere, *lieu où l'on enterre.*

COEMO, is, ēmi, ēmptum, mĕrĕ. *Cic.* Acheter en compagnie, en ſocieté.

COEMPTIO, ōnis. *f. Cic.* Achat reciproque *ou* commun. ‖ Sorte de convention matrimoniale, *que Ciceron dit que les Juriſconſultes avoient inventée, par laquelle le ſurvivant ſuccedoit aux biens du défunt; ce qui fraudoit la Religion de certains ſacrifices qu'elle impoſoit aux heritiers ſur les fonds délaiſſez par ceux qui mouroient ſans enfans.*

COEMPTIONALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Plaut.* Qui concerne le contrat de Coemption, *ou* celui qui le contracte. ‖ *Plaut.* Une perſonne d'experience, qu'on prenoit pour ſe conſeiller dans les achats & dans les ventes; un Courtier.

COEMPTUS, a, um. *part. Suet.* Acheté avec *ou* conjointement.

COENA, æ. *f. Cic.* Repas du ſoir, le ſouper. ‖ Salle à manger. (*Chez les Anciens* Cœna *ſignifioit auſſi le diner, quand ils mangeoient pluſieurs enſemble, leur uſage n'étant pas de regaler au diner, & ce n'étoit pas ſouper que de manger ſeul.*) *Cœna apponitur. Ter.* On ſert le ſouper. - *prima, altera, tertia. Mart.* Le premier, le ſecond & le troiſiéme ſervice. - *ſecunda. Corn. Nep.* Le deſſert. - *dubia. Ter.* Un ambigu, *ou* repas où il y a chair & poiſſon; regal *ou* regale, où l'on eſt embarraſſé ſur le choix des viandes, *à cauſe de leur extrême delicateſſe.* - *recta. Suet.* Repas de ceremonie, grand ſouper. - *aſpera. Plaut.* Mauvais *ou* maigre ſouper. - *ambulans. Voiez* Ambulans. *Dialis. Sen.* - *Pontificum. Hor.* Repas magnifique, feſtins de Prelats. *Cœnæ pater. Hor.* - *magiſter. Mart.* Celui qui traite, celui qui donne le repas, qui regale. - *caput. Cic.* L'entrée de table. - *cereales. Plaut.* Feſtins ſomptueux qu'on faiſoit aux feſtes de Cerés. - *adhibere aliquem. Suet.* Recevoir quelqu'un à ſa table, l'y faire manger. *In cœnam. Ter.* Pour le ſouper, à ſouper. *In cœnas ſingulas. Gell.* Pour chaque ſouper, à chaque repas. *Ad cœnam adducere. Cic.* Amener quelqu'un ſouper chez ſoi. *Ad cœnam promittere. Plaut.* Promettre, s'engager d'aller ſouper.

COENACULARIA, æ. *f. Ulp.* Loier d'un étage loué, ce qu'on paie par an. ‖ Le plus haut étage des Romains, *qu'ils louoient au menu peuple, & qui n'étoit élevé qu'à ce deſſein,* (*leurs premieres maiſons n'aiant qu'un étage.*) *Cœnaculariam facere. Ulp.* Louer le plus haut étage de ſa maiſon, en faire le bail.

COENACULARIUS, ĭi. *m. Ulp.* Locataire, celui qui tenoit à loier, *ou* à qui on louoit le plus haut étage d'une maiſon.

COENACULUM, i. *n. Varr.* Salle, lieu où l'on mange, *pour les petites gens; car pour les riches on dit* Cœnatio. (*C'étoit toûjours dans le plus haut étage, ce qui lui a donné ce nom.* ‖ *Cic. Vitr.* Le plus haut étage d'une maiſon qu'on louoit au menu peuple. *In cœnacula rarus venit miles. Juv.* Le Soldat monte rarement juſqu'au dernier étage, *parce qu'il n'y avoit que le menu peuple qui y logeoit. Cœnaculum ſuperius. Plaut.* Dernier étage, galetas. - *meritorium. Suet.* Etage d'en-haut loué. - *medianum. Ulp.* Etage du milieu.

COENATICUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne le ſouper.

COENATIO, ōnis. *f. Colum.* Lieux ſpatieux au plus bas de la maiſon *ou* dans un jardin; ſalle d'audience, ſalle à manger chez les Grands. ‖ *Bud.* Salle à feſtins. *Suet.* Cabinet de jardin.

COENATIUNCULA, æ. *f.* Petite ſalle, petite chambre, petit réduit pour parler *ou* pour manger.

COENATORIUM, ĭi. *n. Mart.* Robe de feſtin. ‖ Robe de chambre.

COENATURIO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Mart.* Avoir envie de ſouper.

COENATUS, a, um. *Cic.* Qui a ſoupé, qui eſt aprés ſouper. *Pridiè quàm cœnatum apud Vitellios eſſet. Liv.* Le jour avant qu'on eût ſoupé chez les Vitelliens. *Cœnato mihi. Cic.* Aprés mon ſouper, aprés que j'eus ſoupé.

COENIPETA, æ. *comm. gen. Sipont.* Qui cherche à manger aux dépens d'autrui; chercheur de franches lippées; écorniſleur, piqueur de tables.

COENITO, as, āvi, atum, ārĕ. *Cic.* Manger, ſouper ſouvent.

COENO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Souper; manger, prendre ſon repas le ſoir. *Cœnare alienum. Plaut.* Souper aux dépens d'autrui. - *atratum. Cic.* Souper en robe de deuil. - *in odorem culinæ. Plaut.* Souper à la fumée des viandes, à l'odeur de la cuiſine. - *apparatiùs apud aliquem. Cic.* ou *Hor. cum aliquo.* Etre regalé ſomptueuſement chez quelqu'un, ſouper magnifiquement avec quelqu'un. - *olus. Hor.* Faire ſon ſouper d'une ſalade. - *pulmenta. Hor.* Manger de la ſoupe *ou* du hachis à ſouper. - *aprum* ou *patinas apri. Hor.* N'avoir que du ſanglier, ſe contenter de ſervices de ſanglier à ſon ſouper, manger du ſanglier à ſon ſouper.

COENOBIARCHA, æ. *m.* Superieur de perſonnes qui vivent en communauté; Abbé, Prieur, Proviſeur, Gardien, &c.

COENOBITÆ, ārum. *comm. gen. plur.* Cénobites, *perſonnes qui vivent en communauté ſous un même Superieur, & en même maiſon.*

COENOBIUM, ĭi. *n. Gell.* Lieu où l'on vit en communauté, maiſon *ou* habitation commune, Abbayie, Convent, Monaſtere, &c.

COENOENUM, i. *n.* Urbs Angilorum. *On croit que c'eſt Lawenbourg dans la baſſe Saxe, en Allemagne.*

COENOSUS, a, um. *Col.* Plein de boue, de bourbe, de fange, &c. *Voiez* Cœnum.

COENOMYIA. *Bibl.* Sortes de mouches. *Dixit, & venit cœnomyia & cinifhes.* Il parla, & on vit paroître toute ſorte de mouches & de moucherons.

COENULA, æ. *f. Cic.* Petit ſouper, petit repas, colation.

COENUM, i. *n. Cic.* Bourbier, bourbe, crote, limon, fange, boue, vaſe. ‖ *Cic.* Un homme de boue, un vilain, un infâme, un lâche coquin.

COEO, is, īvi, ītum, īrĕ. *Cic.* Aller *ou* ſe joindre enſemble, s'aſſembler, s'amaſſer, s'attrouper, s'aſſocier, ſe joindre, être de concert, ſe liguer, comploter, cabaler, entrer dans une faction. ‖ *Stat.* S'entrechoquer. ‖ *Celſ.* Se reprendre, ſe réunir, ſe reſſerrer, ſe renfermer. ‖ *Plin.* S'épaiſſir, ſe cailler. ‖ *Ovid.* ſe rallier, ſe ſerrer. *Hor.* ‖ Se mêler. *Coire cum aliquo,* ou *ſocietatem cum aliquo, rei alicujus* ou *de re aliqua. Cic. In rem aliquam. Paul. JCT.* Entrer en ſocieté avec quelqu'un, *ou* ſe liguer avec lui pour quelque affaire. *Coire inter ſe. Caſ.* S'attrouper enſemble. - *in unum. Liv.* Se rallier, ſe ſerrer. - *in aliquem locum. Cic.* - *in aliquo loco. Ter.* S'aſſembler en un lieu. - *par pari. Hor.* S'unir, ſe joindre à ſon pareil. - *in matrimonium.* Convenir des articles de mariage. - *in litem. Plin.* Intervenir en cauſe, ſe joindre à un autre pour ſoûtenir un procès. - *in fœdera. Virg.* S'accorder, faire un traité, un accord. - *in accuſationem alicujus. Cic.* Souſcrire à l'accuſation de quelqu'un.

COEPIO, is, pi, ptum, pĕrĕ. *Plaut.* Commencer. [*Ce verbe n'eſt point en uſage qu'au preterit* Cœpi, *& aux tems qui en dérivent.*] *Cœpit ruere. Cic.* Il commença à tomber en ruine.

COEPISCOPUS, i. *m.* Coadjuteur d'un Evêque.

COEPTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ter.* Commencer, entreprendre.

COEPTUM, i. *n. Virg.* ou

COEPTUS, i. *m. Cic.* Commencement, entrepriſe, projet, deſſein.

COEPTUS, a, um. *part. Cic.* Commencé, entrepris, projetté.

COEPULO, ōnis. *m.* ou

COEPULONUS, i. *m. Plaut.* Ami *ou* compagnon de bouteille.

COEPULOR, āris, āri. *dep.* Manger, prendre ſes repas avec *ou* enſemble. Se regaler.

COEQUITO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Liv.* Aller à cheval de compagnie, avec *ou* enſemble.

COEQUOSA, æ. *f.* Acqs, *ville Epiſcopale de Guienne, en France.*

COERCEO, es, cŭi, cĭtum, ērĕ. *Cic.* Arrêter, empêcher, moderer, réprimer, contenir, retenir. ‖ Comprendre, renfermer. ‖ *Ad Heren.* Contraindre, forcer. *Modicè ſe coercere. Sen.* Se moderer, avoir de la retenue.

COERCITIO, ōnis. *f. Liv.* Retenue, moderation, contrainte, violence. ‖ *Tac.* Punition, châtiment.

COERCITUS, a, um. *part. Ovid.* Arrêté, *& les autres ſens de* Coërceo.

COERCTIO & Coërtio, ōnis. *f. Celſ. & Quintil.* Blâme, correction, reprimande, reproche, châtiment, punition. ‖ *Liv.* Amende.

COERULA, ōrum. *n. plur. Virg.* La mer, ſes ondes.

COERULEATUS, a, um. *Vell. Pater.* Peint de bleu, d'azur.

COERULEUS, a, um. *Cic.* &

COERULEUS, a, um. *Virg.* Bleu azuré, de couleur d'azur *ou* bleue; bleu celeſte, bleu de mer.

COESIUS, a, um. *Voiez* Cæſius.

COETUS, ûs. *m. Cic.* Aſſemblée permiſe *ou* défendue & ſeditieuſe, compagnie, troupe de gens aſſemblés, congregation. *Virginei cœtus. Stat.* Cercles de Dames. *Cœtum qui fecerit, capitale ſit. Sen.* Que celui qui aura fait des aſſemblées illicites, ſoit puni de mort.

COEXERCITATUS, a, um. *Quintil.* Mis en uſage, en pratique, pratiqué.

COGITABILIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Sen.* Qui peut tomber en penſée *ou* venir dans l'eſprit.

COGITATE. *adv. Cic.* &

COGITATIM. *adv. Feſt.* Avec meditation, en y penſant, avec reflexion, meurement, aprés y avoir penſé, de deſſein prémedité, de propos déliberé, exprés.

COGITATIO, ōnis. *f. Cic.* Penſée, méditation, imagination, attention, intention, avis, conſideration, réflexion. *Cogitatione nullâ homo. Cic.* Homme qui ne penſe à rien, qui vit ſans ſouci. - *aliquid fingere. Cic.* Imaginer, ſe figurer quelque choſe. *Cogitationes alicujus accipere. Catul.* Etre confident de quelqu'un; être dépoſitaire de ſes ſecrets, de ſes penſées. *Cogitationem alicui injicere de re aliqua. Cic.* Faire venir à quelqu'un, lui inſpirer la penſée, lui donner l'idée de quelque choſe.

COGITATO. *adv. Cic.* A deſſein, exprés. *Voiez* Cogitatè.

COGITATUM, i. *n. Cic.* Penſée, projet, deſſein, avis, ſentiment, intention, ce qu'on penſe.

COGITATUS, a, um. *part. Cic.* Penſé, projetté; *& les autres ſens de*

COGITO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Penſer, douter, imaginer, concevoir, avoir en penſée, rouler dans ſon eſprit, méditer, reflêchir, faire réflexion, ſonger, rêver, agiter dans ſon imagination. ‖ Déliberer, projetter, vouloir, faire état, former deſſein, avoir envie, être reſolu de… ſe déterminer à… *Cogitare ſecum* ou *animo. Cic.* - *in* ou *cum animo. Ter. Ovid. Plaut.* Penſer en ſoi-même, être en doute. - *rem aliquam* ou *de re aliqua, toto animo* ou *toto pectore. Cic.* Penſer uniquement à une choſe, la conſiderer de toute ſa penſée, en avoir l'eſprit tout occupé, l'idée remplie. - *rus* ou *in villam. Cic.* Faire état, déliberer d'aller à la campagne. - *rem aliam ex alia. Cic.* Entrer d'une penſée dans une autre, imaginer une choſe par une autre, *ou* penſer à pluſieurs choſes l'une aprés l'autre. - *de aliquo* ou *in aliquem amabiliter. Cic.* Penſer

à quelqu'un dans le deſſein de lui faire plaiſir, de lui rendre ſervice en quelque choſe. - *ad verbum. Cic.* Reflechir ſur un mot, choiſir un mot. - *dignitatem. Cic.* Penſer à acquerir une charge. - *ſuſpendium. Mart.* Avoir une envie de ſe pendre. - *alicui fraudem. Hor.* Mediter les moiens de tromper quelqu'un.

COGNATIO, ōnis. *f. Cic.* Parenté, parentage, alliance, proximité de ſang. ‖ Liaiſon, union, ſympathie. *Cognatione ampliſſimâ vir. Cic.* Homme d'une grande famille, d'une nombreuſe parenté. - *aliquem attingere. Cic.* Toucher quelqu'un de parenté *ou* d'alliance, être ſon parent *ou* ſon allié. *Cognatio ſtudiorum. Cic.* Societé, liaiſon d'études. - *natura. Cic.* Conformité d'inclination, rapport d'humeurs, union de ſentimens, liaiſon d'eſprit, ſympathie.

COGNATUS, a, um. *Cic.* Qui eſt comme né avec; qui a du rapport, de la conformité, de la reſſemblance *ou* de la ſympathie; approchant. ‖ Parent, proche, allié; qui eſt de même ſang, de même famille, de même race; couſin, parent du côté maternel. ‖ Contigu, proche voiſin, de même payis. *Cognatum illud eſt mentibus noſtris. Cic.* Cela eſt né avec nous dans notre eſprit.

COGNITIO, ōnis. *f. Cic.* Connoiſſance, diſcernement, examen, intelligence, notion, penetration, vûe. ‖ Reconnoiſſance, marque, ſigne. *Cognitionis imago. Tac.* Feint examen. - *dies. Cic.* Jours que les Juges travaillent de Commiſſaires; jour qu'on met les piéces ſur le Bureau, qu'on examine une affaire, qu'on travaille à un procès. *Cognitioni de Chriſtianis nunquam interfui. Plin. J.* Je n'ai jamais travaillé au procès des Chrétiens, je n'ai jamais été de leurs Juges.

COGNITOR, ōris. *m. Cic.* Procureur, Agent, homme d'affaires. ‖ Rapporteur. *Juge qui rapporte aux autres l'état d'une affaire.* ‖ Celui qui voit le procès ſur un Bureau, qui travaille de Commiſſaire. Cognitor *eſt proprement le Procureur d'une Partie preſente, & Procurator celui d'une Partie abſente. Bud.*

COGNITURA, æ. *f. Suet.* La Charge, l'emploi, la fonction d'un Commiſſaire, d'un Rapporteur; l'examen d'une affaire ſur le Bureau. ‖ L'état de Procureur, d'Agent, d'homme d'affaires.

COGNITUS, a, um. *comp.* ĭor. *ſuperl.* Iſsimus. *part. de* Cognoſco. *Cic.* Connu, ſçû. ‖ *Ulp.* Examiné, vû. *Cognitus puero mihi puer. Ovid.* Que j'ai connu dès notre enfance, étans tous deux enfans.

COGNOMEN, ĭnis. *n. Cic.* &

COGNOMENTUM, i. *n. Cic.* Surnom.

COGNOMINATUS, a, um. *Cic.* Surnommé. *Cognominata verba. Cic.* Des mots ſynonimes.

COGNOMINIS, *m. f.* nĕ, *n.* is. *Corn. Nep.* De même nom. *Cognominis illa fuit mea. Plaut.* Elle avoit, elle portoit le même nom que moi.

COGNOMINO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Plin.* Surnommer, donner un ſurnom. *Cognominans ſe ab experimentis factio. Plin.* Une compagnie de gens qui ſe donne le nom d'Academie des experiences.

COGNOSCO, is, nōvi, nĭtum, ſcĕrĕ. *Cic.* Connoître, avoir la connoiſſance, penetrer. ‖ Sçavoir, entendre, démêler, découvrir, diſcerner, appercevoir, voir, diſtinguer, reconnoître, juger, être juge, conſiderer, examiner, s'enquerir, prendre connoiſſance, s'informer, s'inſtruire, être inſtruit, apprendre, étudier. ‖ Eprouver, experimenter. *Cognoſcere de aliqua re. Cic.* Avoir *ou* prendre connoiſſance, informer *ou* juger de quelque choſe. - *cauſas alicujus. Cic.* Entendre les raiſons de quelqu'un. - *ex litteris. Cic.* Apprendre par lettres. - *humanitatem alicujus. Cic.* Eprouver l'honnêteté de quelqu'un. *jus domi. Cic.* Etudier le Droit à la maiſon. - *indicio transfugæ. Tac.* Apprendre par un transfuge. - *experiendo. Cic.* Connoître par experience *ou* en faiſant des experiences.

COGO, is, coēgi, āctum, gĕrĕ. *Cic.* Aſſembler, raſſembler, amaſſer, ramaſſer, recueillir. ‖ Contraindre, forcer, violenter, obliger de force, preſſer, pouſſer avec effort à. ‖ *Liv.* Reſſerrer, retrecir. ‖ *Celſ.* Faire prendre, faire tenir, donner du corps, épaiſſir, coaguler. ‖ *Cic.* Conclure, inferer, tirer une conſequence. *Cogere aliquem in ordinem. Plin.* Mettre quelqu'un à la raiſon, dans le rang qui lui convient. - *ad verba. Prop.* Aſſembler pour conferer enſemble. - *Senatum. Cic.* Faire aſſembler le Senat, le convoquer. - *copias. Caſ.* Lever des troupes, les aſſembler, les rallier. - *pecuniam. Cic.* Faire des levées d'argent. - *in claſſem. Liv.* Pour les mettre ſur des vaiſſeaux. - *vindemiam.* Vendanger. - *Medicos. Cic.* Faire une conſultation de Medecins. - *ad fiſcum bona.* Confiſquer les biens.

COGOLLUDUM, i. *n.* Cogolludo, *bourg de la Caſtille vieille en Eſpagne, près de la riviere de Hennarès.*

COGURETUM *ou* Cogoretum, i. *n.* Cogoreto *ou* Cogureo, *bourg d'Italie, dans l'Etat de Gennes, patrie de Chriſtophe Colomb.*

COHABITO, as, āvi, atum, ārĕ. Demeurer avec quelqu'un, tenir ménage enſemble.

COHÆRARIUS, ĭi. *m.* Aſſeſſeur, ajoint, aſſiſtant.

COHÆRENTER, ĭùs. *adv. Flor.* Avec liaiſon; *& les autres ſens de*

COHÆRENTIA, æ. *f. Cic.* Liaiſon, union, juſteſſe, rapport, conformité, convenance, proportion des parties avec le tout. *Cohærentia vitæ & mortis. Gell.* La proximité qu'il y a entre la vie & la mort.

COHÆREO, ēs, ſi, ſum, rērĕ. *Cic.* Avoir de la liaiſon, du rapport; *& les autres ſens de* Cohærentia. ‖ Etre joint, lié, uni, attaché enſemble. *Cohærere inter ſe. Plin.* Etre bien unis enſemble, bien aſſortis, faits l'un pour l'autre; s'accorder en tout. - *cum cauſa. Cic.* Avoir de la liaiſon, de l'union avec la cauſe. - *alicui. Cic.* Etre uni, lié, attaché à quelqu'un. *Aptè cohærent. Cic.* Ils ſont bien aſſortis.

COHÆRES, ēdis. *m. Cic.* Coheritier, heritier en partie. *Cohæres multis. Hor.* - *multorum. Cic.* Qui herite avec pluſieurs, qui a pluſieurs coheritiers.

COHÆRESCO, is, ĕrĕ. *Cic. pour* Cohæreo.

COHANA, æ. *f.* Cohan, *Contrée de la grande Tartarie, vers l'Océan Oriental, entre l'embouchure de l'Amert & celle du Quentung.*

COHIBEO, ēs, ŭi, bĭtum, ērĕ. *Cic.* Arrêter, tenir, contenir, retenir, empêcher, moderer, reprimer, réduire, ranger à la raiſon. ‖ Défendre. *Cohibere proſpero prælio. Tac.* Repouſſer par un combat avantageux. - *ſe. Ter.* Se moderer. - *filium. Plaut.* Tenir ſon fils de court. - *manus & oculos ab alieno. Cic.* Ne prendre, ni envier le bien d'autrui. - *aliquem carcere. Ovid. in vinculis. Quint. Curt.* Tenir quelqu'un en priſon. - *nodo crines. Hor.* Nouer ſes cheveux. - *pugnare. Cic.* Défendre de ſe battre.

COHIBILIS Oratio. *f. Gell.* Un diſcours ſuivi, lié, ſoûtenu.

COHIBITIO, ōnis. *f. Cic.* Empêchement, oppoſition, défenſe.

COHIBITUS, a, um. *part. Apul.* Reſſerré, preſſé, &c. *Cohibitum dicendi genus. Gell.* Stile concis.

COHINNIO, is, īrĕ. Hannir avec *ou* enſemble.

COHONESTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Honorer, faire honneur. *Cohoneſtare exequias alicujus. Cic.* Aſſiſter à l'enterrement de quelqu'un. - *laude. Cic.* Honorer par des louanges.

COHORREO, ēs, ŭi, ērĕ. *Cic.* Etre frappé d'épouvante, ſaiſi d'horreur, de crainte, de fraieur; friſſonner, trembler de peur, ſentir un friſſon par tout le corps. *Cohorrere ex ſudore. Cic.* Friſſonner après la ſueur.

COHORRESCO, is, rŭi, ſcĕre. *Suet. pour* Cohorreo.

COHORS, ōrtis. *f. Varr.* Baſſe-cour, cour de métairie, de ferme. ‖ *Hor.* Troupe de gens, ſoldats *ou* autres. ‖ *Cic.* Le train, la ſuite, l'équipage d'une perſonne puiſſante. ‖ *Caſ.* Regiment d'infanterie Romaine. *Cohors prætoria. Cic.* Les Gardes d'un Prince, d'un Intendant, d'un Gouverneur; les Archers de ville.

COHORTALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. *Col.* De baſſe-cour, de pallier. ‖ Qui appartient à une troupe. *Cohortalis apparitor.* Sergent de bande.

COHORTATIO, ōnis. *f. Cic.* Exhortation, encouragement, remontrance, inſtance.

COHORTATUS, a, um. *part.* Qui a *ou* qui eſt exhorté, pouſſé, animé, encouragé, excité.

COHORTICULA, æ. *f. Caſ.* Bataillon d'un regiment.

COHORTOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Animer, exciter, exhorter, pouſſer, preſſer, encourager. *Cohortari ad pacem. Cic.* Porter à la paix. - *invicem. Cic.* S'entr'exciter.

COHUM, i. *n. Feſt.* Le lien avec quoi on attache le limon de la charruë au joug des bœufs. ‖ *Selon les Poëtes*, le Ciel.

COIBOCARANUM, i. *n.* Coibocaran, *Chaiſne de montagnes de Perſe, en Aſie, au midi de Chorasan.*

COINQUINATIO, ōnis. *f. Bibl.* Souillure.

COINQUINO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Col.* Corrompre, infecter, gâter, ſalir, ſouiller. ‖ *Cic.* Diffamer, deshonorer, flétrir la réputation. *Coinquinare ſe crimine aliquo. Val. Max.* Se diffamer par quelque crime.

COITIO, ōnis. *f. Cic.* Cabale, complot, conſpiration, ligue, intelligence, attroupement, aſſemblée de gens, concours de monde. ‖ *Ter.* Abord, choc, combat, rencontre.

COITUS, ûs. *m. Plin.* Accouplement, conjonction, union ‖ *Celſ.* Amas. *Coitus lunæ. Plin.* La conjonction de la Lune avec le Soleil; la nouvelle Lune. - *humorum. Celſ.* Amas d'humeurs, de pus, &c.

COITUS, a, um. *part. de* Coeo. *Ulp.* Comploté *ou* aſſemblé. *Coita ſocietas.* Alliance, ſocieté *ou* confederation faite.

COIVI. *prét. de* Coeo.

COLA *ou* Colena, æ. *f.* Inſula. Col, *Iſle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes.*

COLA, Oppidum. Kola, *ville de Moſcovie, ſur la mer ſeptentrionale, dans la Laponie Moſcovite, à l'embouchure d'un fleuve de même nom.*

COLANIA *ou* Coldana, æ. *f.* Coludi, ōrum. *m. plur.* Coldingham, *petite ville, capitale de la province de Merche, dans l'Ecoſſe meridionale.*

COLAPHIZO, as, ārĕ. *Bibl.* Souffleter, donner un coup de poing, un ſoufflet, des gourmades.

COLAPHUS, i. *m. Ter.* Coup de poing, ſoufflet, gourmade. *Colaphum alicui ducere. Quintil.* - *incutere. Juv.* - *infligere. Plin.* - *infringere. Ter.* Appliquer un coup de poing *ou* un ſoufflet à quelqu'un.

COLAPIS, is. *m.* Fluvius. Le Kulp, *ou* Culp, Krup, *riviere de la Carniole & de la Croatie.*

COLATUS, a, um. *part. Plin.* Coulé, paſſé, filtré.

COLAX, ăcis. *m. Ter.* Flateur *ou* paraſite.

COLBERGA, æ. *f.* Colberg, *ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne, dans la Caſſabie.*

COLCESTRIA, æ. *f.* Colcheſter, *ville capitale du Comté d'Eſſex, en Angleterre.*

COLCHI, ōrum. *m. plur.* Peuples de la Colchide.

COLCHIS, ĭdis. Urbs Indiæ, *unde* Colchicus Sinus. Cochin, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange.*

COLCHIACUS, a, um. &

COLCHICUS, a, um. De Colchide.

COLCHICUM, i. *n. Sorte de plante venimeuſe.*

COLCHINIUM, ĭi. *n. Ville de Dalmatie.*

COLCHIS, ĭdis. *f.* La Colchide, *payis d'Aſie; à preſent il renferme la Mingrélie propre, le Guriel & l'Imeretti.*

COLCHUS, a, um. Qui eſt de la Colchide.

COLCOTAR, is. *n.* Tête morte de vitriol, vitriol calciné rouge.

COLDINGA, æ. *f.* Koldingue *ou* Coldingue & Kolding, *ville de Dannemarck, dans la Nort Jutlande, aux confins du Duché de Sleſwick.*

COLDINGAMUM, i. *n.* Coldingham, *petite ville capitale de la province de Merche, dans l'Ecoſſe meridionale.*

COLEBROCHIA, æ. *f.* Colbroke, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Buckingham, aux confins du Midleſex.*

COLES, is. *m. Celſ.* Verge, tige.

COLENDUS, a, um. *Cic.* Venerable, qu'on doit reſpecter, digne de veneration; *du verbe* Colo.

COLEUS, i. *m.* Teſticule, genitoire.

COLFORDIA, æ. *f.* Colford, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Gloceſtre, aux confins de celui de Montmouth.*

COLIAS, æ. *m. Plin.* Maquereau, *poiſſon de mer.* ‖ *Promontoire d'Afrique.*

COLICA, æ. *f.* &

COLICE, es. *f. Scrib. Larg.* Colique.

COLICARA, æ. *f.* Rocaglia, *lieu d'Italie, entre Boulogne & Verone. Village du Mantouan en Lombardie.*

COLICULUS, i. *m. Varr.* Bourgeon, ſurgeon *ou* tendron d'une plante, &c. *Coliculus fabæ. Col.* La côte *ou* jeune-côte, *ou* tige de féve. *Coliculum agere. Col.* Bourgeonner, pouſſer.

COLICUS, a, um. *Plin.* Sujet à la colique, qui a la colique, *ou* qui concerne la colique. *Colicus dolor.* La colique. *Colicum medicamentum. Celſ.* Remede pour la colique.

COLIMA, æ. *f.* Colima, *ville de l'Audience de Mexique, dans l'Amerique ſeptentrionale & dans le Méchoacan.*

COLIPHIUM, ĭi. *n. Juv.* Pain que mangeoient les Athletes, *ou* nourriture dont ils vivoient.

COLIPPO, ōnis. *m.* San-Sebaſtian, *ville de Portugal, dans l'Eſtramadoure.*

COLIS, is. *m. Plin.* Rejetton, ſurgeon, tige d'une plante *ou* d'un arbriſſeau.

COLISANUM, i. *n.* Goliſano *ou* Golliſano, *bourg de la Vallée de Démona, en Sicile.*

COLISEUM *ou* Coloſſeum. Le Coliſée.

COLLA, æ. *f. Sipont.* Sorte de colle. ‖ Morceaux de cuir qu'on fait bouillir pour faire de la colle.

COLLABASCO, is, ĕrĕ. *Plaut.* Menacer ruine *ou* de ruine, être prêt à tomber, n'être pas ferme. *Collabaſcunt amici. Plaut.* Les amis branlent au manche, ne tiennent pas ferme, chancellent dans leur devoir.

COLLABEFACIO, is, ĕrĕ. Rompre, détruire, gater, briſer, fracaſſer, jetter par terre.

COLLABEFACTO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Ovid.* Ebranler, ſecouer. ‖ Faire changer d'avis, détourner d'un deſſein, déconcerter, intimider, faire perdre courage.

COLLABEFACTUS, a, um. *part. Lucr.* Ebranlé, ſecoué, ramoli, *& les autres ſens de*

COLLABEFIO, is, factus ſum, fieri. *Cæſ.* Etre corrompu, briſé, fracaſſé, détruit, renverſé, terraſſé. ‖ Etre froiſſé, gâté, corrompu.

COLLABESCO, is, ĕrĕ. *Lucr.* Branler, chanceler, être ſur le point de tomber.

COLLABOR, ĕris, lapſus ſum, bi. *dep. Ovid.* Tomber, faire une chûte. *Collabi dolore. Ovid.* Tomber en défaillance. *- ruinâ. Lucr.* Tomber en ruine.

COLLABUS, i. *m. Cal.* Cheville d'un inſtrument de muſique à cordes.

COLLACERATUS, a, um. *part. Tac.* Déchiré avec *ou* enſemble.

COLLACERO, as, avi, atum, are. *Tac.* Déchirer avec *ou* enſemble.

COLLACRYMATIO, ōnis. *f. Cic.* Condoléance, pleurs, larmes répandues de compagnie.

COLLACRYMO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Pleurer, verſer des larmes avec quelqu'un; mêler ſes pleurs, ſes larmes avec celles d'un autre.

COLLACRYMOR, āris, ātus ſum, āri. *dep. Cic.* Pleurer, &c.

COLLACTANEUS, a, um. *Ulp.* &

COLLACTEUS, a, um. *Juv.* Nourri d'un même lait, qui a eté la même nourrice; frere *ou* ſœur de lait.

COLLAPSUS, a, um. *part. de* Collabor. *Virg.* Tombé, renverſé. ‖ *Ovid.* Pâmé, évanoui, &c. *Collapſa membra.* Des membres dont on ne peut s'aider. *Collapſi cineres. Virg.* Cendres dont le feu eſt éteint. *Iter urinæ collapſum. Celſ.* Le conduit de l'urine bouché.

COLLARE, is. *n. Varr.* Collier d'attache.

COLLARIA, æ. *f. Plaut.* Carcan.

COLLARIS, *m. f.* rĕ, *n.* is. *Juv.* De col, qu'on met au col. *Collaris corona.* Tour de col, collier.

COLLATATUS, a, um. *Voiez* Collatus.

COLLATERENSIS, *m. f.* sĕ, *n.* is. &

COLLATERALIS, *m. f.* lĕ, *n.* is. Collateral, qui eſt aux côtez, qui ne vient point en ligne directe, qui vient des côtez; dont le côté eſt égal à un autre.

COLLATINA, æ. *f.* Colatine, *la Déeſſe des Collines.* ‖ *Une des portes de Rome.*

COLLATIO, ōnis. *f. Liv.* Contribution, taille, ſubſide, cottepart, ce qu'on impoſe ſur chaque particulier. *Cic.* Comparaiſon, paralelle. *Collatio ſignorum. Cic.* Choc, combat, rencontre de deux corps de troupes. *- inſtrumentorum.* La collation, *ou* confrontation d'un écrit *ou* d'une piéce avec ſon original, *quand on les confere l'un ſur l'autre.*

COLLATITIUS, a, um. *Quintil.* A quoi pluſieurs ont contribué, où pluſieurs ont part; qui a été fourni par pluſieurs. *Collatitia inſtrumenta. Sen.* Outils empruntez de pluſieurs. *Cœna collatitia.* Souper où chacun porte ſon plat.

COLLATIVUM, i. *n.* Ce que chacun fournit de ſubſide.

COLLATIVUS, a, um. *Plaut. Le même que* Collatitius. *Collativus venter.* Un gros ventre, une groſſe bedaine. *Collativa cœna.* Repas où chacun paie ſon écot. *Collativum ſacrificium. Feſt.* Sacrifice de ce qui eſt provenu des offrandes *ou* des quêtes.

COLLATO, as, āvi, ātum, ārĕ. *Cic.* Amplifier, étendre, élargir.

COLLATOR, ōris. *m. Plaut.* Qui fournit, qui contribue, qui paie ſa cottepart.

COLLATUS, ûs. *m. Hirt.* Comparaiſon, paralelle. ‖ Rencontre de deux armées. ‖ Levée de taxe *ou* de contributions.

COLLATUS, a, um. *part. de* Confero. *Liv.* Aſſemblé, joint, uni, mis avec *ou* enſemble, étendu, diffus. ‖ *Cic.* Contribué, comparé, conferé, collationné. *Collata vota in unius ſalutem. Plin. J.* Vœux unis pour le ſalut d'un ſeul. *- pecunia ad alicujus honorem. Cic.* Argent contribué, fourni pour faire honneur à quelqu'un. *Collatis viribus. Plin. J.* Leurs forces étant jointes, unies. *Collatus cum Democrito Cleanthes. Cic.* Cleanthe mis en paralelle *ou* comparé avec Democrite. *Collato pede. Liv. Collatis ſignis, collato Marte* ou *collatâ dextrâ, pugnare. Ovid.* Combattre main à main, ſe battre de près, être aux mains.

COLLAUDATIO, ōnis. *f. Cic.* Louange, éloge, panegyrique. ‖ Eſtime par pluſieurs.

COLLAUDATUS, a, um. *part. Stat.* Loué par pluſieurs, *& les autres ſens de*

COLLAUDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Louer, vanter, exalter, prôner, eſtimer, préconiſer, recommander conjointement & en compagnie de pluſieurs.

COLLECTA, æ. *f. Varr.* Cueillette, recolte, amas. ‖ Quête. ‖ *Cic.* Ecot, contribution. ‖ Aſſemblée, troupe, *& en termes d'Egliſe,* Collecte *ou* courte priere. *Collectam à convivis exigere. Cic.* Faire paier aux conviez chacun leur écot.

COLLECTANEUS, a, um. *Plin.* Amaſſé, ramaſſé, raſſemblé, recueilli de pluſieurs endroits.

COLLECTIO, ōnis. *f. Cic.* Collection, amas, aſſemblage, recueil. ‖ *Sen.* Concluſion, conſequence, induction, ſyllogiſme. ‖ Quête. *Collectio hominum. Cic.* Levée de gens, amas de troupes. *- humorum. Plin.* Amas d'humeurs, fluxion, abſcès, apoſtume.

COLLECTITIUS, a, um. *Cic.* Amaſſé, ramaſſé de côté & d'autre. *Collectitius exercitus. Cic.* Armée de troupes ramaſſées.

COLLECTIVUS, a, um. *Quintil.* Qui eſt bon à recueillir, qui ramaſſe, qui eſt fait de ramas. ‖ Qui conclut. *Collectiva quæſtio. Quint.* Queſtion dont on peut tirer des conſequences. *Collectivus rumor. Sen.* Bruit qui revient de pluſieurs endroits. *Collectiva ſcripta. Sen.* Des collections *ou* des piéces qui meritent d'être ramaſſées.

COLLECTOR, ōris. *m.* Collecteur, quêteur; qui fait un amas, un recueil, qui leve un impôt.

COLLECTRIX, icis. *f. Plaut.* Quêteuſe.

COLLECTUM, i. *n. Plin.* Ce qu'on a amaſſé, cueillette, recolte, quête. *Vivere collecto.* Vivre de ſes épargnes.

COLLECTUS, ûs, *m.* Amas, reſervoir.

COLLECTUS, a, um. *part. Cic.* Amaſſé, ramaſſé, cueilli, recueilli, aſſemblé. *Collecto animo. Tac.* Aiant repris ſes eſprits, après s'être remis, après un peu de reflexion.

COLLEGA, æ. *m. Cic.* Collegue, compagnon, confrere, camarade, aſſocié dans une charge publique *ou* dans un emploi.

COLLEGATARIUS, ii. *m. Ulp.* Collegataire, Legataire conjointement avec un autre.

COLLEGI. *prét. de* Colligo.

COLLEGIALIS, *m. f.* le, *n.* is. Collegial, de même compagnie, de même ſocieté, de même corps.

COLLEGIUM, ĭi. *n. Cic.* College, Societé, Compagnie, Aſſemblée, Congregation, corps; troupes de gens d'une même profeſſion, qui exercent le même emploi, qui s'aſſemblent en un même endroit. *Collegium naturæ. Plin.* Sympathie, alliance naturelle.

COLLENTUM, i. *n.* Varcevo, *ville de Dalmatie, ſur la côte du Golfe de Veniſe.*

COLLENSA *ou* Collonſa, æ. *f.* Colleuſa, Collanſa *ou* Collonſa, *Iſle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes.*

COLLETICUS, a, um. *Veget.* Qui a la vertu de rejoindre, de refermer, de réunir, de faire reprendre deux choſes entre elles.

COLLEVO, as, avi, atum, are. *Plin.* Soulager, aider, alleger.

COLLIANUS, i. *m. Voiez* Publicanus.

COLLIBERTUS, i. *m. Plaut.* Affranchi *ou* mis en liberté avec.

COLLIBET, uit, itum, ere. *Cic.* Plaire, être agréable. [*Ce verbe n'eſt uſité qu'aux troiſiémes perſonnes.*] *Collibuit* ou *collibitum eſt mihi facere. Cic.* Il m'a pris envie, il m'a plu, j'ai eu fantaiſie, il m'eſt venu en tête de faire cela, je l'ai jugé à propos.

COLLICIÆ, arum. *f. plur. Plin.* Raions, rigoles dans les terres pour faire écouler les eaux. ‖ Goutieres, tuiles, tuïaux, canaux.

COLLICULUS, i. *m. Apul.* Terre, monticule, petite colline.

COLLIDO, is, liſi, liſum, dere. *Cic.* Ecacher, froiſſer l'un contre l'autre, frotter enſemble, choquer, heûrter, battre contre. *Collidere manus. Quint.* Frapper des mains, en ſigne d'applaudiſſement. ‖ Se frotter les mains l'une contre l'autre. *Collidit fratres gloria. Stat.* Le point d'honneur brouille les freres, les fait rompre enſemble, les porte à ſe battre. *Colliduntur leges. Quint.* Les loix ſe contrarient, ne s'accordent pas, ſe choquent, ſont contraires les unes aux autres.

COLLIGATIO, ōnis. *f. Cic.* Lien, liaiſon, union, enchaînement; rapport à ce qui lie, qui unit.

COLLIGATUS, a, um. *Cic.* Lié, joint, uni enſemble *ou* avec.

COLLIGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Lier, joindre, unir, attacher enſemble *ou* avec. *Colligare vulnus. Plin.* Bander une plaie. *- ſe cum aliis. Cic.* S'unir, ſe joindre avec les autres. *- aliquid in faſciculos.* Mettre quelque choſe par paquets. *- impetum alicujus. Plin.* Arrêter, retenir, reprimer l'impetuoſité, les mouvemens violens de quelqu'un. *- aliquem in Græciam. Cic.* Retenir, attacher quelqu'un à la Grece. *- aliquid libro. Cic.* Ramaſſer, recueillir, renfermer, comprendre quelque choſe dans un volume.

COLLIGO, is, legi, lectum, gere. *Cic.* Amaſſer, ramaſſer, aſſembler, recueillir, cueillir, lever, relever, trouſſer, conclure, inferer, tirer induction *ou* conſequence. ‖ Acquerir, gagner, mettre à part. *Colligere ſe. Cic.* Se recueillir, rentrer en ſoi-même, ſe remettre, venir à ſoi, reprendre haleine. *- animos. Liv.* Reprendre courage, ſe raſſurer. *- ſe ex timore. Cæſ.* Se remettre de ſa fraieur, revenir de ſa peur. *- ſe in mœnia. Sil. Ital.* Se retirer au dedans des murailles. *- teſtes. Cic.* Ramaſſer des témoins. *- facetè dicta. Cic.* Faire un bon recueil de bons mots, recueillir des plaiſanteries. *- veſtem. Cic.* Retrouſſer ſa robe. *- rationes. Plaut.* Entaſſer beaucoup de raiſons, *ou* dreſſer des comptes. *- ex aliqua re. Cic.* Conclure, inferer de quelque choſe. *- vitia multa in aliquem. Cic.* Découvrir, faire paroître pluſieurs défauts en une perſonne. *- memoriam antiquitatis. Cic.* Rappeller la memoire de l'antiquité. *- ſe ex ſomno. Lucr.* Se reveiller. *- invidiam. Cic.* S'attirer l'envie. *- benevolentiam. Cic.* Acquerir les bonnes graces. *- vaſa. Cæſ.* Plier bagage, faire ſon paquet. *- uſum patiendi. Ovid.* S'accoûtumer à ſouffrir, ſe faire à la patience, à la fatigue. *- omnium laudes ex aliqua re. Cic.* Etre loué de tout le monde, meriter l'approbation du public par quelque choſe. *- iram. Hor.* Se mettre en colere. *- ante animo aliquid. Cic.* Prévoir

Prévoir quelque choſe, la conjecturer par avance. - *ſtipem. Liv.* Demander l'aumône. - *milites. Cic.* Lever des ſoldats, faire des levées d'hommes; amaſſer, aſſembler des troupes. - *capillos in nodum. Ovid.* Retrouſſer, nouer ſes cheveux. - *gradum. Sil. Ital.* S'arrêter. - *annos. Plin.* Compter les années - *cauſas. Plaut.* Alleguer, chercher des excuſes. - *ſexaginta pedes urbe. Plin.* Avoir ſoixante pieds de tour, de circonference. - *vires ad agendum. Liv.* Reprendre des forces *ou* ramaſſer ſes forces pour agir. - *ſe ad aciem. Hirt.* Se rallier, rejoindre le gros. - *de omni loco. Cic.* Ramaſſer, recueillir de tous côtez. - *ſe. Virg.* Se reſſerrer *ou* ſe preſſer. - *ventos omnes rumorum. Cic.* Prêter l'oreille à tout ce qu'on dit.

COLLIMATUS, a, um. *part. Apul.* Miré, viſé, pointé.

COLLIMINIUM, ii. *n. Solin.* Limites, confins, frontieres d'un payis.

COLLIMITANEUS, a, um. *Solin.* Qui eſt frontiere, voiſin.

COLLIMITATUS, a, um. *part. Solin.* Qui eſt borné, bordé, limité par.

COLLIMITIUM, ii. *n. Solin. Voiez* Colliminium.

COLLIMITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Solin.* Borner, limiter.

COLLIMO, as, avi, atum, are. *Cic. ou plûtôt*

COLLINEO, as, avi, atum, are. *Cic.* Viſer, mirer, pointer juſte, toucher au but, donner où l'on viſe, tirer droit.

COLLINIO, is, ivi, itum, ire. &

COLLINO, is, livi, lini & levi, litum, nere. *Hor.* Frotter, oindre, graiſſer, enduire de *ou* avec. *Collinere crines pulvere. Hor.* Poudrer ſes cheveux.

COLLINITUS, a, um. *part. Col.* Frotté, oint, graiſſé avec *ou* de. *Collinitus melle. Col.* Frotté de miel.

COLLINUS, a, um. *Col.* De colline, de côteau, de côte. *Collina vina.* Vins de côte *ou* de côteau.

COLLIPHIUM, ii. *n. Plaut. Voiez* Coliphium.

COLLIQUATIO, onis. *f. Aet.* Ecoulement, flux, diſſolution.

COLLIQUEFACIO, is, feci, factum, cere. *Cic.* Fondre, liquefier, détremper, diſſoudre.

COLLIQUEFACTUS, a, um. *part. Cic.* Fondu, liquefié, détrempé, diſſous.

COLLIQUEO, es, cui, ere. &

COLLIQUESCO, is, cui, ſcere. *Col.* Se fondre, ſe diſſoudre, devenir liquide, ſe réſoudre, ſe liquefier avec.

COLLIQUIÆ, arum. *f. plur. Col.* Rigoles, petits canaux, foſſez *ou* conduits pour faire écouler les eaux; goutieres, tuïaux, gargouilles.

COLLIS, is. *m. Cic.* Colline, côteau, butte, éminence, hauteur, terre.

COLLIS, is. *m.* Colle, *petite ville de Toſcane en Italie, dans le Florentin, près de l'Elza.*

COLLIS Martis. Colmars, *ville de la haute Provence, dans les Alpes, ſur le Verdon.*

COLLIS Salvieti. Colle Salviete *ou* Salvieti, *bourg de Toſcane en Italie, dans le Piſan.*

COLLISIO, onis. *f. Juſtin.* &

COLLISUS, ûs. *m. Plin.* Choc, colliſion, froiſſement, rencontre, frottement, friction.

COLLISUS, a, um. *part. de* Collido. *Sil. Ital.* Choqué, heurté, froiſſé, frotté rudement contre, fatigué.

COLLO, as, avi, atum, are. Goudronnor, enduire de goudron.

COLLOCATIO, onis. *f. Cic.* Arrangement, aſſiette, diſpoſition, poſition, ſituation, place. *Collocatio filiæ. Cic.* L'établiſſement d'une fille. - *ſyderum. Cic.* La poſition des étoiles.

COLLOCATUS, a, um. *part. Cic.* Mis, placé, poſé, arrangé, ſitué, diſpoſé, établi. *Collocatus in uſu quotidiano. Cic.* Mis à tous les jours.

COLLOCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Mettre, placer, poſer, arranger, diſpoſer, établir, aſſeoir, poſter, ſituer, ranger. *Collocare in bono lumine tabellam. Cic.* Placer un tableau dans ſon jour. - *aptè coxam. Plin. J.* Remettre une cuiſſe comme il faut. - *in lecto ſponſam. Cic.* Coucher la mariée. - *præſidium in loco. Caſ.* Mettre, établir poſer une garniſon en un endroit. - *caſtra. Caſ.* Aſſeoir ſon camp, ſe poſter, ſe camper. - *ſpem in aliquo. Cic.* Fonder ſon eſpoir ſur quelqu'un. - *ſubſellio ſecundo ſuper ſe. Suet.* Faire aſſeoir à deux chaiſes au deſſus de ſoi. - *inſidias alicui. Caſ.* Dreſſer des embûches à quelqu'un. - *pecuniam nominibus. Cic. In nomina. Ulp.* Placer de l'argent, le mettre à conſtitution, le donner à interêt. - *pecuniam in capita. Liv.* Taxer par tête, impoſer une capitation. - *in tuto. Cic.* Mettre en ſûreté. - *ſe in ſtudio. Cic.* S'appliquer à l'étude, ſe donner aux lettres, ſe mettre à étudier. - *malè horas. Mart.* Emploier mal ſon tems. - *ſe in otium. Plaut.* Se mettre en repos, ſe donner du bon tems. - *beneficium apud aliquem. Cic.* Obliger quelqu'un, le ſervir, lui faire plaiſir. - *dotem in fundo aliquo. Cic.* Aſſigner, aſſeoir une dot ſur un fonds, hipotequer certain fonds à une dot. - *filiam ſuam. Catul. in matrimonium. Cic. nuptui. Col. nuptum. Caſ. alicui. Ter.* Marier ſa fille, la donner en mariage à quelqu'un. - *ſe palam in meretricia vita. Cic.* Faire profeſſion ouverte de courtiſane, de femme débauchée. - *ſedem ſuam Romæ. Cic.* Etablir ſa demeure à Rome. - *aliquem ad interficiendum. Cic.* Apoſter quelqu'un pour un aſſaſſinat. - *ſe in arborem. Plaut.* Se mettre, ſe retirer ſous un arbre. - *patrimonium in ſalutem Reipublicæ. Cic.* Emploier ſon bien au ſervice de l'Etat, pour ſauver l'Etat.

COLLOCUPLETO, as, avi, atum, are. *Ter.* Enrichir, rendre riche, procurer du bien, avantager. ‖ *Auct. ad Her.* Embellir, rehauſſer, relever, orner, parer.

COLLOCUTIO, onis. *f. Auct. ad Her.* &

COLLOQUIUM, ii. *n. Cic.* Conference, abouchement, converſation, diſcours, entretien, pour-parler, entrevûe, communication. *In colloquium venire. Caſ.* Se trouver à l'entrevûe, venir à la conference.

COLLOPS, opis. *m.* Magnus, Urbs Numidiæ. Colle, *ville du Royaume d'Alger, en Afrique, dans la Province de Bugie.*

COLLOPS Parvus. Larobo, *ville du Royaume d'Alger, en Afrique.*

COLLOQUOR, queris, cutus ſum, qui. *dep. Cic.* Parler, diſcourir, deviſer, s'entretenir, conferer, converſer, être en conference, avoir un entretien, parlementer, s'aboucher avec. *Colloqui alicui, aliquem. Plaut.* - *cum aliquo. Cic.* S'entretenir avec quelqu'un. - *inter ſe. Caſ.* Diſcourir enſemble.

COLLUBET. *Voiez* Collibet.

COLLUCATIO, onis. *f. Varr.* La coupe des bois, la taille des vignes *ou* des arbres.

COLLUCEO, es, xi, ere. *Cic.* Briller, éclater, luire, reluire, éclairer. *Collucent omnia luminibus. Liv.* Tout eſt éclairé, tout brille de lumieres, il y a des illuminations par tout. - *agri floribus. Ovid.* Les champs ſont tout brillans de fleurs. *Collucet Sol mundo. Cic.* Le Soleil éclaire le monde.

COLLUCO, as, avi, atum, are. *Col.* Elaguer, émonder, ébrancher, ôter les branches ſuperflues. ‖ Eclaircir un bois, une foreſt.

COLLUCTATIO, onis. *f. Col.* Lutte, reſiſtance, effort, combat, débat, diſpute, differend, démêlé.

COLLUCTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Lutter, diſputer enſemble, reſiſter, ſe débattre.

COLLUDIUM, ii. *n. Solin.* Divertiſſement qu'on prend avec un autre. ‖ Colluſion, *intelligence entre des perſonnes.*

COLLUDO, is, luſi, luſum, dere. *Virg.* Se jouer enſemble, badiner avec. *Cic.* S'entendre, être d'intelligence, uſer de colluſion pour tromper. *Colludere cum aliquo. Cic.* S'entendre avec quelqu'un.

COLLUM, i. *n. Cic.* Le cou *ou* le col. *Colla eripere jugo. Hor.* Affranchir, mettre en liberté, tirer de l'eſclavage, ôter de deſſous le joug. ‖ Secouer le joug, s'affranchir, &c. - *montis. Stat.* Le penchant d'une montagne entre la pointe & ſon milieu. - *vinclis Veneris ſubdere. Tibul.* S'aſſujettir à l'amour. *In collum aliquem tollere. Plaut.* Prendre *ou* charger quelqu'un ſur ſon cou.

COLLUO, is, lui, lutum, ere. *Plin.* Laver, nettoier, rincer, gargariſer.

COLLUSIO, onis. *f. Cic.* &

COLLUSIUM, ii. *n. Ulp.* Colluſion, *intelligence entre pluſieurs pour tromper.*

COLLUSOR, oris. *m. Cic.* Qui joue, qui badine, qui ſe divertit. ‖ *Sen.* Celui qui joue *ou* qui plaide d'intelligence avec un autre pour tromper; prévaricateur. *Colluſor puerorum. Plin.* Qui joue, qui badine avec les enfans.

COLLUSORIE. *adv. Ulp.* Par colluſion, avec intelligence pour tromper.

COLLUSTRATUS, a, um. *Cic.* Brillant, éclatant, vif; qui a du luſtre, de l'éclat. *Colluſtrata pictura. Cic.* Une peinture d'un très-beau coloris, dont les couleurs ſont vives.

COLLUSTRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Eclairer, rendre brillant *ou* éclatant, donner de l'éclat. ‖ *Virg.* Regarder de tous côtez, jetter la vûe de toutes parts. ‖ *Ovid.* Nettoier. *Colluſtrare omnia lumine. Cic.* Répandre ſa lumiere par tout. *oculis. Cic.* Jetter la vûe de tous côtez. - *vias. Ovid.* Nettoier les rues.

CO[illegible]UTULATIO, onis. *f.* Saliſſure avec de la boue, éclabouſſure.

COLLUTULO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Couvrir de boue, gâter, ſalir avec de la boue, éclabouſſer. ‖ Diffamer, noircir, deshonorer, ternir la réputation.

COLLUTUS, a, um. *Plin.* Lavé, nettoié, rincé, gargariſé.

COLLUVIALIS. *Voiez* Colluviaris.

COLLUVIARIA, orum. *n. plur. Vitruv.* Egouts, cloaques

COLLUVIARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Feſt.* D'égoût, de cloaque. *Colluviaris porcus. Feſt.* Un cochon qui ſe veautre dans un égoût, dans un bourbier, *ou* qui ſe nourrit de lavûres & d'ordures.

COLLUVIES, ei. *f. Col.* Amas d'ordure, égoût. ‖ *Cic.* La canaille, les gens de néant. ‖ *Tac.* Un grand embarras. *Colluvies nationum. Tac.* Une populace ramaſſée, l'égoût des nations. - *ſceleratorum. Cic.* Une troupe de coquins, de bandits, de ſcelerats.

COLLUVIO, onis. *f. Liv.* Confuſion, aſſemblage, amas, mélange. ‖ *Cic.* Bouleverſement, deſordre. *Colluvio ſcelerum omnium. Cic.* Amas de toutes ſortes de crimes. *Voiez* Colluvies.

COLLYBISTA, æ. *m.* &

COLLYBISTES, æ. *m. Bud.* Banquier, Changeur.

COLLYBISTICUS, a, um. De change, de changeur; qui concerne le change & le rechange de l'argent.

COLLYBUS, i. *m. Cic.* Petite piéce de monnoie de cuivre, qui portoit la figure d'un bœuf. ‖ Droit de Changeur, le Change, ce qu'on donne pour l'échange des monnoies. ‖ Billet *ou* Lettre de change.

COLLYRA, æ. *f. Plaut.* Beignet, riſſolle, &c. ‖ Sorte de gâteau. *Collyricum jus. Plaut.* Graiſſe, jus *ou* bouillon dans quoi l'on faiſoit cuire ces gâteaux *ou* beignets.

COLLYRIDA, æ. *f. Voyez* Collyra.

COLLYRIUM, ii. *n. Hor.* Collire, *ſorte de medicament pour les yeux.* ‖ *Celſ.* Tente de charpie qu'on met aux plaies, ſuppoſitoire. ‖ Sorte d'onguent pour les fiſtules. ‖ Sorte de médicament pour lâcher le ventre aux chevaux. ‖ *Sidon.* Demi-colomne. ‖ *Col.* Aide à maçon. *Voiez* Colurium.

COLMA, æ. *m.* Fluvius. La Colme, *riviere de la Flandre Françoiſe, branche de l'Aa, qui ſe jette dans la Mer à Dunkerque.*

COLMARIA *ou* Columbaria, æ. *f.* Colmar, *ville de la haute Alſace en France, ſur le Rotbach.*

COLMARTIUM, i. *n.* Collis Martis. Colmars, *ville de la haute Provence en France, dans les Alpes, ſur le Verdon.*

COLMENARIA, æ. *f.* Colménar, *bourg de la Caſtille vieille en Eſpagne.*

COLMENSIUM, i. *m.* Culmſée *ou* Culmenſée & Colmenſée, *ville Epiſcopale dans la Pruſſe Roiale, en Pologne.*

COLMOGARA, æ. *f.* Colmogrod, *ville de la Moſcovie, dans la Province de Dwina, & ſur la Dwina.*

COLNIA, æ. *m.* Fluvius. La Colne, *riviere du Comté d'Eſſex en Angleterre.*

COLO, as, avi, atum, are. *Col.* Couler, paſſer par l'étamine, par la chauſſe, &c. *pour éclaircir, pour clarifier.*

COLO, is, lui, cultum, lere. *Cic.* Cultiver, labourer. ‖ Aimer, cherir, affectionner. ‖ Honorer, reſpecter, reverer; adorer, avoir des égards, du reſpect, de la veneration, des conſiderations. ‖ Demeurer, habiter, faire ſa reſidence, reſider. ‖ *Ovid.* Avoir ſoin, ſoigner. *Colere Deum. Cic.* Adorer Dieu. -- *agrum. Cic.* Labourer un champ. -- *locum. Cic.* Faire ſa demeure, demeurer en un endroit. -- *Feſta. Ovid.* Solemniſer les Fêtes, les jours conſacrez à la Religion. - *donis. Liv.* Faire ſa cour par des preſens. -- *vitam veterum. Virg.* Vivre comme les Anciens, ſuivre leur maniere de vivre. - *ſe. Plaut.* Avoir ſoin de ſoi-même, ſe tenir proprement. - *quæſtum. Plaut.* Veiller à ſes interêts. - *inter ſe. Cic.* S'entr'aimer, ſe cherir mutuellement. - *ſtudia. Cic.* S'adonner à l'étude, s'attacher aux belles lettres, s'en faire un plaiſir.

COLOBIUM, ii. *n.* Chemiſette ſans manches. ‖ Voile de femme, qui và juſqu'aux talons. ‖ Sorte de dalmatique de Diacre.

COLOCASIA, æ. *f. Plin.* &

COLOCASIUM, ii. *n. Virg. Vitr.* Féve d'Egypte. ‖ Sa racine.

COLOCHINA, æ. *f.* Colochine, *petite ville maritime de la Zaconie, en Morée.*

COLOCHINÆ Sinus. Le Golfe de Colochine, *grand Golfe de la Mer de Grece, entre les côtes de la Zaconie & l'Iſle de Cerigo.*

COLOCIA *ou* COLOZIA, æ. *f.* ad Statuas Coloſſas. Colocz, *ville du Comté de Bath, dans la haute Hongrie.*

COLOCYNTHIDÆ, arum. *f. plur. Bibl. Voiez* Colocynthis.

COLOCYNTHIS, idis. *f. Plin.* Coloquinte, *eſpece de courge ſauvage, dont la graine eſt fort amere.*

COLOE, es. *f.* Urbs Æthiopiæ. *Voiez* Barva.

COLOMERIÆ, arum. *f. plur.* Columbaria, æ. *f.* Colomiers, *ville de Brie en France, ſur le Morin.*

COLOMIA, æ. *f.* Colomey, *petite ville de la Ruſſie Rouge, en Pologne.*

COLON, i. *n. Plin.* Le Colon, le gros boïau, qui paſſe au deſſous de l'eſtomac entre le *cæcum* & le *rectum.* ‖ *Cic.* Membre de periode.

COLONA, æ. *f. Ovid.* Une payiſanne.

COLONE, es. *f.* Grifo.

COLONIA, æ. *f. Cic.* Colonie, peuplade, troupe de gens envoiez pour peupler un payis. ‖ Payis peuplé par des étrangers. ‖ *Sen.* Ferme, Metairie.

COLONIA Agrippina, æ. *f.* Cologne, *ville Archiepiſcopale du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne.*

COLONIA Allobrogum *ou* Equeſtris. Colonges, *village de Breſſe en France, près du Fort de l'Ecluſe & du Rhône.*

COLONIA Aquitaniæ. Boulogne, *bourg de Gaſcogne en France, dans le payis de Gaure.*

COLONIA Archelais, idis. *f.* Urbs Epiſcopalis Cappadociæ *Ville de Cappadoce, Epiſcopale, mais inconnue maintenant.*

COLONIA Armeniæ Minoris, Urbs Epiſcopalis. *Ville ancienne Epiſcopale de l'Armenie mineure, & aujourd'hui inconnue.*

COLONIA Brandeburgica. Berlin. *Voiez* Berolinum.

COLONIA Cercena. *Voiez* Serſella.

COLONIA *ou* Coloniola. Cologna, *bourg de l'Etat de Veniſe, dans le Padouan, en Italie.*

COLONIA Flavia. Ceſarée de Paleſtine. *Voiez* Cæſarea Paleſtinæ.

COLONIA Hetruriæ. Colona, *bourg de Toſcane en Italie, dans le Siennois.*

COLONIA Marciana *ou* Marcia. Marchena, *ville d'Andalouſie en Eſpagne.*

COLONIA Trajana *ou* Colonia Ulpia Trajana. Kellen, *village du Duché de Cleves. Selon d'autres, Keyſerwert, dans l'Electorat de Cologne, en Allemagne.*

COLONIA Trinobantum. Colcheſter, *ville capitale du Comté d'Eſſex, en Angleterre.*

COLONIA Ubiorum. *Le même que* Colonia Agripina.

COLONIA Vichicenſis. Maldon, *ville d'Angleterre.*

COLONIACUM, i. *n.* Coſigny, *bourg de France dans la Breſſe, aux confins de la Franche-Comté.*

COLONICUS, a, um. *Caſ.* De colonie. ‖ *Varr.* De métairie, de ferme, de labourage, de laboureur. *Colonica ovis. Plin.* Une brebis de ferme. *Colonicæ leges. Varr.* Les coûtumes, les uſages des laboureurs & du labourage. - *cohortes. Caſ.* Troupes tirées des colonies.

COLONIENSIS Ditio. L'Archevêché de Cologne, *l'un des Etats du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne.*

COLONIOLA, æ. *f.* Cologna, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Padouan.*

COLONUS, i. *m. Cic.* Habitant d'une colonie, laboureur, fermier, payiſan qui cultive la terre. *Colonos deducere. Cic.* Mener une colonie, une peuplade. *Colonus partiarius.* Fermier qui partage avec ſon maître. - *perpetuus.* Qui tient une ferme à vie. - *catenarum.* Un eſclave, un forçat, un galerien.

COLONUS, a, um *Cic.* Qui eſt propre à cultiver. *Colonus ager. Cic.* Terre *ou* champ donné à cultiver à un fermier, *ou* qu'on a départi à un habitant de colonie.

COLOPHON, onis. *f.* Altoboſco, *bourg de Natolie, entre Smyrne & Epheſe.*

COLOR *ou* Colos, oris. *m. Cic.* Couleur. ‖ Teint de viſage. ‖ *Quint.* Apparence, excuſe, prétexte. *Color vitæ. Hor.* La condition, l'état de vie. - *civitatis. Cic.* La beauté d'une ville *ou* la ſituation de ſes affaires. - *dicendi.* Prétexte pour parler. - *colores nectere. Virg.* Aſſortir, nuancer, unir des couleurs. - *operum. Hor.* Les ornemens, les embelliſſemens des ouvrages. - *Rhetorici.* Figures de Rhetorique.

COLORANUM, i. *n.* Coloran, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte de Coromandel.*

COLORATE. *adv. Quint.* Avec prétexte, ſous couleur, d'une maniere colorée.

COLORATUS, a, um. *part. Celſ.* Coloré, peint, teint, illuſtré, mis en couleur. ‖ *Cic.* Orné, embelli, enrichi. ‖ Déguiſé, prétexté, feint. ‖ *Ovid.* Hâlé, bazanné. *Colorati Indi. Virg.* Les Indiens qui ſont brûlez du Soleil, *ou* qui ont le corps peint. *Colorata oratio. Cic.* Un diſcours fleuri, orné de fleurs de Rhetorique.

COLORO, as, avi, atum, are. *Plin.* Colorer, donner de la couleur, mettre en couleur, teindre, donner du luſtre. ‖ Déguiſer, prétexter, feindre, donner une apparence. *Colorare liberalitatem debiti nomine. Val. Max.* Couvrir ſa liberalité du prétexte de devoir.

COLOSSÆ, arum. *f. plur. poſtea* Chonæ, arum. *f. plur.* Coloſſes, *ville ancienne Archiépiſcopale de la grande Phrygie, dans l'Aſie mineure, au confluent du Lycus & du Madre.*

COLOSSEUS, a, um. *ou* Coloſſicus, a, um. *Plin.* De coloſſe, coloſſal, grand comme un coloſſe, fait en forme de coloſſe, d'une grandeur extraordinaire.

COLOSSUS, i. *m. Plin.* Coloſſe, ſtatue d'une grandeur énorme.

COLOSTRA, æ. *f. Plaut.* Le premier lait qui vient aux femmes après leurs couches, & qui s'épaiſſit & ſe caille.

COLOSTRATIO, onis. *f. Plin.* Maladie qui vient aux enfans pour avoir têté de ce premier lait.

COLOSTRATUS, a, um. *Plin.* Enfant qui a cette maladie, *ou* qui a têté de ce premier lait.

COLOSTRUM, i. *n. Plin. Voiez* Coloſtra.

COLRANENSIS Comitatus. Le Comté de Colraine, *bourg de l'Ultonie en Irlande, ſur la Banne.*

COLRANUM, i. *n.* Colraine, *Comté, petit payis de l'Ultonie, en Irlande.*

COLUBER, bri. *m. Vitr.* Serpent, couleuvre.

COLUBRARIA æ. *f.* Inſula. Mont Colibre, *Iſle de la Mediterranée, dans le Golfe de Valence, entre Yvica & l'embouchure de l'Ebre.*

COLUBRIFER, a, um. *Lucan.* Qui porte, qui produit des ſerpens, des couleuvres.

COLUBRINUS, a, um. *Plaut.* De ſerpent, de couleuvre. *Colubrinum ingenium. Plaut.* Un ruſé, qui a l'eſprit fin & adroit.

COLUDA, æ. *f.* Colodi, *bourg de l'Etat de Luques en Italie, aux confins des Florentins.*

COLUGA. Coluga.

COLUM, i. *n. Virg.* Couloir *ou* couloire, paſſoire, *inſtrument qui étoit fait d'oſier comme un pannier, propre à paſſer une liqueur.* ‖ *Plin.* La colique, *maladie de l'inteſtin. Colum.* Echiquier de pêcheur.

COLUMBA, æ. *f. Cic.* Colombe, pigeon, *oiſeau. Columba miſtella.* Pigeons de diverſes races. *Voiez* Columbus.

COLUMBA, æ. *f.* Belſiæ. Colombs, *village avec une Abbayie, dans la Beauce, en France, ſur l'Eure.*

COLUMBA Marchiæ. Colombe, *village de la Marche en France, ſur la Chauderet.*

COLUMBAR, aris. *n. Plaut.* Carcan.

COLUMBARIA, æ. Colomiers, *ville de France dans la Brie, ſur le Morin.*

COLUMBARIA, æ. *f.* Colmar, *ville de la haute Alſace en France, ſur le Rotbach.*

COLUMBARIA, æ. *f.* Inſula. La Colombara di Trepanti, *petite Iſle de la Mediterranée, ſur la côte orientale de Sicile.*

COLUMBARIA Inſula. Colubata, *Iſle de Turquie en Europe, ſur la côte de Servie.*

COLUMBARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Col.* De pigeon.

COLUMBARIUM, ii. *n. Col.* Un colombier, une fuie, un pigeonnier, une voliere. *Columbarium fictile. Col.* Pot à moineau.

COLUMBARIUM, i. *n.* Oppidum. Galumbatz *ou* Columbats, *petite ville de la Turquie d'Europe, en Servie, ſur le Danube.*

COLUMBARIUM Promontorium. Le Cap de Sarda, *petite ville ou bourg de Sardaigne, dans la province de Logudori.*

COLUMBARIUS, ii. *m. Varr.* Qui a ſoin des pigeons, qui en éleve.

COLUMBARUM Inſula. L'Iſle de Colombi *ou* l'Iſle des Columbes, *petite Iſle de la Mer de Barbarie.*

COLUMBINUS, a, um. *Hor.* De pigeon, colombin. *Columbinus pullus. Cic.* Pigeonneau.

COLUMBULUS, i. *m. Cat.* Un pigeonneau, un petit pigeon.

COLUMBUM, Urbs & Regnum. Columbo, *ville & Roiaume de l'Iſle de Ceilan, aux Indes, ſur la côte occidentale de cette Iſle.* ‖ *Petite ville des Portugais, dans le Congo en Afrique.*

COLUMBUS, i. *m. Plin.* Pigeon *ou* pigeon mâle. *Columbus collaris. Col.* Pigeon de voliere, pigeon cauchois. - *agreſtis* ou *ſaxatilis. Varr.* Pigeon fuïard, bizet, pigeon de champ.

COLUMELLA, æ. *f.* Columelle, *Auteur latin du premier Siecle.*

COLUMELLA, æ. *f. Cic.* Petite colomne. ‖ *Vitr.* Pôteau, pilier, appui, ſoûtien, &c. ‖ *Lucr.* Un Maître-clerc, Maître garçon, *ou* Maître-valet; *& proverbialement*, le pilier de la maiſon.

COLUMELLA *ou* Columna Regia. La Catona, *village & Cap de la Calabre ulterieure au Roiaume de Naples, en Italie.*

COLUMELLARIS, *m. f.* re, *n.* is. De petit pilier, en forme de petits piliers. *Columellares dentes. Varr.* Les groſſes dents.

COLUMEN, inis. *n. Vitr.* Le poinçon, *piéce de bois qui ſe met à plomb, pour ſoûtenir le comble d'une maiſon.* ‖ Le faîtage d'un comble, *piéce de bois ſur laquelle ſont poſez les chevrons.* ‖ *Cic.* Appui, ſoûtien, ſupport. ‖ La force, le fort, le principal.

COLUMEN, inis. *n.* Columna, æ. *f.* La Colonna, *bourg ou village de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Campagne de Rome.*

COLUMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Plaut.* Sain. *Voiez* incolumis.

COLUMNA, æ. *f. Cic.* Colomne, pilier.

COLUMNA, æ. *f.* Columna, *ville Epiſcopale du Duché de Moſkou, en Moſcovie.*

COLUMNA Regia, æ. *f. Ville d'Italie.*

COLUMNÆ, arum. *f. plur.* Petites Iſles de la Mer rouge. *Columnæ Herculis.* Les colomnes d'Hercule. [*Ce ſont deux Montagnes, dont l'une eſt en Eſpagne, qu'on nomme* Calpé; *& l'autre en Afrique, appellée* Abyla, *que les*

mer ſeparé, & qui font le détroit de Gibraltar.]

COLUMNARIUM, ii. n. Vitr. Soûpirail. || Caſ. Impôt mis ſur les colomnes, pour empêcher les Romains de bâtir ſomptueuſement. On ſouſentend Tributum.

COLUMNARIUS, ii. m. Caſ. Le Receveur de cet impôt. Columnarii. plur. Cic. Gens de mauvaiſe conduite, qui avoient diſſipé leur bien, & qu'on voioit tous les jours aſſignez ad columnam Mæniam; qui étoit le Tribunal où les créanciers pourſuivoient leurs debiteurs.

COLUMNARUM Promontorium. Le Cap delle Colonne, au Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, en Italie.

COLUMNARUM Promontorium. Le Cap Colonni. Cap de la Livadie en Grece, entre le Golfe d'Egine & celui de Negrepont.

COLUMNATUS, a, um. Varr. Soûtenu de colomnes, appuié, aſſis, bâti, élevé ſur des colomnes. || Fait en forme de colomne. Columnatum os. Plaut. Menton appuié ſur la main.

COLUMNELLA, æ. f. Caſ. Petite colomne.

COLUNIUM. Voiez Harlecum.

COLURI, ōrum. m. plur. Macr. Qui n'ont point de queue, à qui on a coupé la queue, ou colures. (Ce ſont deux grands cercles de la Sphere, dont l'un s'appelle des Solſtices, & l'autre des Equinoxes.)

COLURNUS, a, um. Virg. De coudrier, fait de coudrier.

COLUS, i. m. Cat. Prop. ûs. f. Cic. Quenouille de femme.

COLUSTRA & Coluſtrum. Voiez Coloſtra.

COLUTEA, æ. f. Ruel. Baguenaudier, arbre.

COLUTEA, ōrum. n. plur. Plaut. Voiez Bellaria.

COLUTEUM, i. n. Plaut. La gouſſe de baguenaudier.

COLZUMA, æ. f. Colzum, Calzem, petite ville d'Egypte en Afrique, ſur la côte de la Mer rouge.

COMA, æ. f. Cic. Chevelure, cheveux, perruque. || Plin. Crin, criniere de chevaux, &c. Jube de lion. Coma ovium. Col. La toiſon des brebis. Coma arborum. Virg. Les branchages feuillez des arbres.

COMA, æ. f. Comum, Commum, i. n. Com, ville de l'Yerak, en Perſe.

COMACLENUM Stagnum. L'Eſtang de Comachio, ou les Vallées de Commachio, dans le Duché de Ferrare, en Italie.

COMACLUM, i. n. Comacula, æ. f. Comachio, ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, au Nord de Ravenne, à une lieue du Golfe de Veniſe.

COMAGENA, æ. f. & Comagene, es. f. Comagene, contrée de Syrie, près de L'Euphrate. || Sorte de plante.

COMAGENUM, i. n. Hymbourg, bourg d'Autriche en Allemagne, près du Danube & de la frontiere d'Hongrie.

COMAGENUS, a, um. De Comagene.

COMANA Cappadocum. Tebuchaſa, ville de Cappadoce, dans l'Aſie mineure, ou de l'Armenie mineure, près du mont Taurus. D'autres diſent que c'eſt aujourd'hui Arminaca.

COMANA, Cromna, æ. f. Comano, petite ville de la Natolie propre, en Aſie.

COMANA, Nova Corduba. Comana, ville de la province de Terre-ferme, dans l'Amerique meridionale, & capitale de la Province de Paria.

COMANA Pontica. Com, ville de l'Amaſie en Natolie, ſur le Caſalmach, autrefois Epiſcopale.

COMANIA, æ. f. La Circaſſie, païs entre la Mer noire, & le Mont Caucâſe.

COMANS, tis. omn. gen. Virg. Qui a de longs cheveux ou une perruque longue, de longs crins, une longue criniere. Comans humus. Stat. Terre couverte d'herbe. pectus. Val. Flac. Eſtomach velu. -ſtella. Ovid. Comette cheveluë. -galea. Virg. Caſque qui a une aigrette. Comantes equæ. Plin. Jumens ou cavales à longue criniere. ſylva. Stat. Forêts touffues, épaiſſes.

COMARA, æ. f. Comaro, ville de Theſſalie, en Grece, aujourd'hui village près du Golfe de Zeiton.

COMARIA Extrema. Le Cap de Comorin, pointe meridionale de la montagne de Gate, & de la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange.

COMARIA, æ. f. Comorre, Iſles de Comorre, ou de Mayotte, amas de petites Iſles dans la mer de Zanguebar, entre la côte de Zanguebar & l'Iſle de Madagaſcar.

COMARIENSIS Comitatus. Le Comté de Komorre, en Hongrie: il renferme les iſles de Schut, & s'étend un peu au-delà dans la haute Hongrie.

COMATUS, a, um. Cic. Qui a une longue chevelure, de grands cheveux, une longue criniere. Comata ſylva. Catul. Une foreſt feuillue, touffue, épaiſſe; un bocage touffu, feuillu, épais.

COMBIBO, is, bibi, bibitum, ere. Plin. Boire enſemble. || Ovid. S'imbiber, boire tout. Combibere lacrymas ſuas. Ovid. S'abbreuver de ſes larmes, ſe conſoler ſeul. -artes. Cic. Apprendre à fond les Arts. cruorem. Ovid. S'imbiber du ſang. -maculas. Ovid. S'impregner des taches.

COMBIBO, onis. m. Cic. Compagnon de bouteille.

COMBRALIA, æ. f. Combraille, contrée de la baſſe Auvergne, en France.

COMBRETONIUM. Bretenham, village du Comté de Suffolk, en Angleterre.

COMBRETUM, i. n. Plin. Cabaret, herbe.

COMBURO, is, buſſi, buſtum, rere. Cic. Brûler, faire brûler; jetter, mettre au feu. Ubi hunc comburemus diem? Plaut. Où paſſerons-nous la journée? Comburere aliquem judicio. Cic. Condamner quelqu'un à être brûlé.

COMBUSTA, æ. f. Ville de la Gaule Narbonnoiſe, près des Pyrenées.

COMBUSTIO, onis. f. Firm. Brûlure, combuſtion, incendie.

COMBUSTURA, æ. f. Brûlure.

COMBUSTUS, a, um. part. de Comburo. Cic. Brûlé.

COMEDO, dis ou comes, dit ou comeſt, medi, eſum ou eſtum, eſſe ou edere. Cic. Manger, devorer, conſumer, prodiguer, diſſiper. Comedere rem ſuam. Ter. Manger ſon bien. -beneficia. Cic. N'avoir point de memoire des bienfaits qu'on a reçûs, en avoir perdu le ſouvenir. -aliquem oculis. Mart. Manger des yeux une perſonne, la devorer de ſes regards.

COMEDO, onis. m. Varr. Grand mangeur, homme de plaiſir, qui aime la bonne chere, qui mange tout ce qu'il a; glouton, goulu, gourmand.

COMENOLITARIUS Ager. Le Comenolitari, l'une des quatre provinces de Macedoine, qui eſt la troiſiéme Macedoine des anciens ou la Macedoine propre.

COMENSIS Ager. Le Comaſc, contrée du Duché de Milan en Italie, le long du Lac de Come, ſa capitale.

COMENSIS, Comacenus Lacus. Le Lac de Come, le plus grand de l'Italie, dans le Comaſc, aux confins des Suiſſes & des Griſons.

COMES, itis, m. f. Cic. Compagnon, camarade, qui accompagne, qui fait compagnie, qui va ou qui eſt avec. || Plin. Sectateur. || Comte, Comteſſe. Genius comes. Hor. Eſprit familier, [& en parlant en Chrétien,] L'Ange Gardien. Comitem ſe alicui dare. Liv. addere. Virg. prabere. Cic. ou ire alicui. Virg. Suivre quelqu'un, l'accompagner. Comes imperii. Sen. Aſſocié à l'Empire. -exterior, Hor. Qui marche à la gauche. -interior. Ovid. Qui marche à la droite. -Platonis. Plin. Sectateur de Platon. -conſiliis alicujus. Plaut. ou ſecretorum comes. Ami de confiance, qui a le ſecret des affaires, confident. -ſacrarum largitionum. Amm. Marc. Grand Aumônier. -Stabuli. Connétable. Comites Judicum. Cic. Lieutenans de Prevôts, Subdeleguez d'Intendans, &c.

COMESSABUNDUS, a, um. Liv. Qui va faire debauche ou un grand repas.

COMESSANS, tis. omn. gen. Liv. Qui fait ou qui eſt en débauche.

COMESSATIO, onis. f. Cic. Repas hors des tems ordinaires, comme celui qu'on appelle barbarement Medianoche, & figurement Réveillon. || Une débauche.

COMESSATOR, oris. m. Cic. Qui aime la table, qui ſe plaît dans la bonne chere, qui fait ſouvent la débauche.

COMESSOR, aris, atus ſum, ari. Ter. Faire débauche, faire le réveillon, faire un repas à des heures extraordinaires. Comeſſatum ire. Liv. -venire ad aliquem. Plaut. Aller faire la débauche, ou un grand repas chez quelqu'un.

COMESTURA, æ. f. Cat. Le manger.

COMESTOR, oris. m. Grand mangeur.

COMESUS, a, um. Cic. Mangé, conſumé.

COMETA, æ. m. & Cometes, æ. m. Cic. Comete.

COMETANUM, i. n. Bois-commun, bourg de France, ſur la riviere d'Ondes, dans le Gatinois.

COMICE. adv. Cic. Comiquement, d'une maniere comique, plaiſante, réjouïſſante; ou en Comedien, d'un air de Comedien.

COMICI, orum. m. plur. Plaut. Comediens.

COMICUS, a, um. Plin. Comique, de Comedien, de Comedie. Comicus Poëta. Cic. Poëte comique, Auteur de Comedie. Comica res. Hor. Sujet de Comedie. Comicum aurum. Plaut. Des lupins qu'on donnoit autrefois pour entrer à la Comedie au lieu d'argent. Comici actores. Quint. Les Comiques, les plaiſans du Théatre.

COMINEUM, i. n. Comines, Commines, petite ville ſur une Iſle du Lys en Flandre, entre l'Iſle & Ypres.

COMINUM. Comino.

COMINUS. adv. Cic. De prés, tête à tête, main à main, pied à pied, à bout portant. || Virg. Incontinent, auſſitôt, à l'heure même, ſur le champ. Cominus agere. Cic. Avoir un tête à tête, le parler de prés.

COMIS, m. f. me, n. is. comp. comior, ſuperl. iſſimus. Cic. Civil, doux, affable, honnête, obligeant, humain, indulgent, accort, accoſtable, facile. Comior quis Lælio? Cic. Où eſt l'homme plus honnête que Lælius?

COMISSIME. adv. Plaut. Tres-civilement, tres-agreablement; avec beaucoup d'honnêteté, de douceur.

COMITAS, atis. f. Cic. Affabilité, civilité, complaiſance, douceur, honnêteté, maniere obligeante, air gracieux. Comitas ſermonis. Cic. Honnêteté de paroles, diſcours obligeant. Comitatis exquiſitiſſimæ cœnam dare. Suet. Donner un ſouper d'une propreté & d'une délicateſſe tres-recherchées; regaler d'une maniere toute galante.

COMITATUS, ûs. m. Cic. Compagnie, cortége, ſuite, équipage, train, accompagnement, convoi, eſcorte. || Comté.

COMITATUS, a, um. comp. ior, ſuperl. iſſimus. Cic. Accompagné, ſuivi, à qui l'on fait cortége; qui a du train, de la ſuite, de l'équipage. || Virg. Qui a ſuivi, qui a accompagné. Comitatus dolore. Tibul. Que la douleur ne quitte point. --militibus. Ovid. Eſcorté. Comitata bellum femina. Stat. Femme qui a été à la guerre, qui a porté les armes ou qui a ſuivi les armées. Comitatior uno puero. Cic. Suivi d'un laquais de plus qu'à l'ordinaire, aiant augmenté ſon train d'un petit laquais.

COMITER. adv. Cic. Civilement, ou d'une maniere civile, &c. Voiez Comitas.

COMITIA, orum. n. plur. Cic. Comités, les Etats, Aſſemblée des differens Ordres d'un Etat, pour déliberer ſur les affaires qui le regardent. Comitia centuriata. Cic. L'Aſſemblée des Centuries du peuple Romain. -curiata. Liv. L'Aſſemblée par Decuries. -Tributa, par Tribus. -conſularia. Cic. Pour l'élection des Conſuls. -calata, convoquée par un Crieur public, &c. Comitia edicere. Liv. -indicere. Gell. Convoquer, aſſembler les Etats, publier la tenue des Etats. -facere, gerere, habere. Cic. Tenir les Etats.

COMITIALIS, m. f. le, n. is. Cic. Des Etats, des Aſſemblées publiques. Comitiales dies. Cic. Les jours qu'on tient les Etats, les jours marquez pour les Aſſemblées publiques. -homines. Plaut. Chicaneurs, gens qui aiment les procès. Comitialis morbus. Plin. ou Comitiale vitium. Sen. L'épilepſie, le mal-caduc, le haut mal. -homo. Plin. Epileptique, ſujet au mal-caduc, qui tombe du haut-mal. (Les Romains rompoient leurs aſſemblées, quand quelqu'un y tomboit du haut-mal.)

COMITIALITER. *adv. Plin.* A la maniere de ceux qui tombent du haut-mal, *ou* en défaillance par un effet d'épilepſie.

COMITIARIUS, a, um. *Liv.* Qui concerne les Etats, les Aſſemblées publiques.

COMITIATUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Comitia.

COMITIATUS, a, um. *Aſc. Ped.* Elû par les Etats, par l'Aſſemblée du peuple.

COMITISSA, æ. *f.* Une Comteſſe.

COMITIUM, ii. *n. Cic.* Lieu où ſe faiſoient les Aſſemblées du peuple Romain. ‖ *Cor. Nep. Voiez* Comitia *ou* Coitus.

COMITO, as, avi, atum, are. *Ovid.* &
COMITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Accompagner, faire cortége, tenir compagnie, ſuivre, eſcorter. *Comitari* ou *comitare aliquem ad. Ovid.* ou *in locum. Suet.* Accompagner quelqu'un en un lieu. *Quæ comitantur huic vitæ. Cic.* Les choſes qui accompagnent cette vie.

COMMA, atis. *n. Quint.* Céſure, ſection, membre d'une periode. ‖ *Ulp.* Bonde d'un étang, *par où on le met en coule.* ‖ La marque d'une monnoie, le coing, l'empreinte.

COMMACULATUS, a, um. Taché, gâté, ſouillé, ſali.

COMMACULO, as, avi, atum, are. *Cic.* Gâter, ſalir, ſouiller, tacher. *Commaculare manus ſanguine. Virg.* Tremper ſes mains dans le ſang. *-ſe ambitu. Cic.* Se noircir, donner atteinte à ſa réputation; ſe deshonorer par la brigue, par les intrigues.

COMMADEO, es, dui, ere. *Cat.* Tremper, mouiller dans l'eau; être trempé, mouillé, humide.

COMMANDUCO, as, avi, atum, are. *Plin.* Mâcher longtems, garder dans ſa bouche, *comme on fait du Tabac.*

COMMANIPULARIS, is. *m. Tac.* Soldat de même Compagnie, de même Regiment, Brigade *ou* chambrée, camarade.

COMMANIPULO, onis. *m. Spartian. Voiez* Commanipularis.

COMMARITUS, i. *m. Plaut.* Qui ſert, qui tient lieu de mari; aſſocié de la femme d'un autre.

COMMATICUS, a, um. *Sidon* Qui parle par ſentences, d'une maniere ſerrée & conciſe, & *famil.* par monoſyllabes.

COMMEATUS, ûs. *m. Cic.* Allée, venue, paſſage, voiture, tranſport. ‖ Vivres, proviſions de bouche, convoi pour une armée ‖ Congé, paſſeport, ſauf-conduit. ‖ *Cæſ.* Troupes qu'on fait paſſer. ‖ *Plaut.* Paſſage, avenue, chemin pour paſſer. *Commeatum hoſtibus. Aut. ad Heren.* ou *commeatibus hoſtes intercludere. Cæſ.* Couper les vivres aux ennemis. *Commeatibus duobus exercitum reportare. Cæſ.* Faire paſſer ſon armée en deux fois, à deux priſes.

COMMEDITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Aut. ad Her.* Méditer, penſer avec attention, faire une profonde reflexion, reflêchir ſerieuſement.

COMMEMINI, niſſe. *Cic.* Il me ſouvient, j'ai ſouvenance; ſe reſſouvenir.

COMMEMORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Recommandable; digne de recommandation, de memoire, de ſouvenir; conſiderable, memorable, remarquable, digne de remarque.

COMMEMORANDUS, a, um. *Cic. Voiez* Commemorabilis.

COMMEMORATIO, onis. *f. Cic.* Recit, mention, citation, ſouvenir. *Commemoratione in aſſidua omnium eſſe. Cic.* Faire l'entretien de tout le monde, être le ſujet ordinaire des converſations.

COMMEMORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Faire ſouvenir, remettre en memoire, rappeller, faire revenir l'idée. ‖ Repaſſer dans ſon eſprit, ſe repréſenter. ‖ Faire mention, raconter, rapporter, reciter, citer, alleguer. ‖ Louer, eſtimer, vanter, prôner, dire du bien. *Commemorare aliquem de aliquo*, ou *aliquid de aliqua re. Cic.* Faire mention, parler de quelqu'un, *ou* de quelque choſe. *-aliquid in aliquo. Cic.* Louer quelque choſe en une perſonne.

COMMENDABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Louable, recommandable, digne d'eſtime, d'approbation, de louange, de recommandation; eſtimable.

COMMENDATIO, onis. *f. Cic.* Recommandation *ou* approbation, eſtime, louange, éloge, gloire, grandeur, éclat. *Commendatio in vulgus. Cic.* La réputation, le credit, le nom qu'on s'eſt fait parmi le peuple. *-majorum. Cic.* La gloire, l'éclat, la grandeur qu'on tire de ſes ancêtres.

COMMENDATITIUS, a, um. *Cic.* Qui recommande, de recommandation *Commendatitia litteræ. Cic.* Lettres de faveur, de recommandation.

COMMENDATOR, oris. *m.* &
COMMENDATRIX, icis. *f. Cic.* Qui recommande, &c.

COMMENDATUS, a, um. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Recommandé, loué, &c. *Voiez* Commendo. *Commendatus ſibi homo. Cic.* Homme qui a grand ſoin de ſoi-même, qui a des égards particuliers pour ſa perſonne. *-favore alicujus. Ovid.* Appuié du credit, de la faveur de quelqu'un. *Commendatiſſimos omnibus rebus aliquos habere ab aliquo. Cic.* Avoir pour certaines perſonnes des égards au-deſſus de toutes choſes, à la conſideration de quelqu'un.

COMMENDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Recommander, prier d'avoir ſoin, mettre ſous la protection, confier. ‖ Louer, faire l'éloge; rendre celebre, recommandable; vanter le merite, accrediter. *Commendare nomen* ou *nominis memoriam immortalitati. Cic.* Immortaliſer ſon nom; le conſacrer à l'immortalité, rendre ſa memoire immortelle. *--aliquid memoriæ. Cic.* Mettre quelque choſe dans ſa memoire, l'apprendre par cœur. *-litteris* ou *litterarum monimentis. Cic.* Mettre par écrit, laiſſer à la poſterité. *-ſe fugæ. Hirt.* Mettre ſon ſalut dans la fuite.

COMMENDUM, Urbs & Regnum. Commendo, *petite ville & Royaume d'Afrique, ſur la côte d'Or en Afrique.*

COMMENSUS, ûs. *m. Vitr.* Juſteſſe, meſure, proportion, ſymmetrie, rapport.

COMMENTARIENSIS, is. *m. Aſc. Pæd.* Caporal, *Officier qui tenoit le rôle de ceux qui avoient été ou qui devoient aller en faction.* ‖ *Paul. JCT.* Notaire, Greffier, Geolier.

COMMENTARIOLUM, i. *n. Cic. diminutif de*
COMMENTARIUM, ii. *n.* &
COMMENTARIUS, ii. *m. Cic.* Memoire, regiſtre, papier, journal. ‖ Archives, actes publics. ‖ Inſtruction *ou* commentaire, hiſtoire, relation, journal. ‖ Gloſe, interpretation, explication, ouvrage d'un Auteur. *Referre aliquid in commentarios. Plin. J.* Porter quelque choſe ſur ſon regiſtre, en retenir memoire, en faire mention dans ſes livres, dans ſon ouvrage.

COMMENTATIO, onis. *f. Cic.* Meditation, reflexion, conſideration, application d'eſprit, contemplation, penſée. ‖ Deſcription, relation, memoires, hiſtoires, commentaires.

COMMENTATOR, oris. *m. Quint.* Diſcoureur, conteur, hableur.

COMMENTATUS, a, um *Cic.* Etudié, medité, &c. *Voiez* Commentor.

COMMENTITIUS, a, um. *Cic.* Controuvé, faux, feint, inventé à plaiſir, ſimulé, imaginaire.

COMMENTOR, oris. *m. Ovid.* Inventeur, qui invente; Auteur.

COMMENTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Mediter, penſer; faire attention, conſideration, reflexion; déliberer, reflêchir, attacher ſa penſée, s'appliquer. ‖ Traiter, agiter, compoſer, étudier, polir; repaſſer, gloſer, expliquer, faire des commentaires ſur, commenter *ou* parler, diſcourir, s'entretenir. ‖ *Plaut.* Feindre, controuver, imaginer, inventer, forger, ſimuler, habler. *Commentari aliquid, de re aliqua, cum aliquo, inter ſe. Cic.* S'entretenir de quelque choſe avec quelqu'un en particulier, lui dire quelche choſe d'une affaire. *Commentari aliquem. Plaut.* Contrefaire quelqu'un.

COMMENTUM, i. *n. Ter.* Fiction, fauſſeté, feinte, invention d'eſprit, menſonge, [bourde,] artifice, choſe controuvée, conte fait à plaiſir, fable, imagination. ‖ Roman, Hiſtoriette. *Commenta opinionum. Cic.* Fauſſetez des opinions, erreurs, fauſſes idées.

COMMENTUS, a, um. *part. paſſif de* Comminiſcor. *Cic.* Imaginé, inventé, controuvé, &c. & *part. act.* Qui a imaginé, inventé, controuvé, forgé, ſuppoſé, feint.

COMMEO, as, avi, atum, are. *Cic.* Aller, venir, paſſer & repaſſer. *Commeare à loco ad* ou *in locum. Cic.* Paſſer, aller d'un lieu à un autre. *-in via. Ulp.* Se promener dans un chemin. *-ultro citroque. Liv.* Courir de tous côtez.

COMMERCIACUM, i. *n.* Commercy, *petite ville du Duché de Bar, en Lorraine.*

COMMERCIUM, ii. *n. Cic.* Commerce, trafic, échange & debit de marchandiſes; correſpondance, ſocieté, liaiſon, communication, intelligence, affaire. *Commercium litterarum. Vell. Pat.* Commerce de lettres. *-illi cum alio nullius rei eſt. Cic.* Il n'a de liaiſon ni de commerce avec perſonne, pour quoi que ce ſoit.

COMMERCIUM, i. *n.* Labathſan, *village de la baſſe Hongrie, à une lieue de Gran.*

COMMERCOR, aris, atus ſum, ari. *Plaut.* Faire trafic enſemble, être aſſocié pour le commerce.

COMMEREO, es, rui, ritum, ere. &
COMMEREOR, reris, ritus ſum, eri. *dep. Cic.* Meriter, ſe rendre digne. ‖ *Ter.* Faire une faute, faillir, manquer, pecher. *Commerere* ou *commereri culpam de aliqua re erga alterum. Ter.* Etre coupable de quelque choſe à l'égard de quelqu'un, lui avoir rendu de mauvais offices, l'avoir offenſé ſenſiblement. *Mereri*, c'eſt meriter en bien; *Commereri*, meriter en mal, *quoique Plaut. l'emploie pour* Mereri.

COMMERITUS, a, um. *Ter.* Qui a deſſervi, offenſé; qui eſt blâmable, coupable.

COMMETIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Cic.* Meſurer, compaſſer, ajuſter, proportionner. *Commetiri cum tempore negotium. Cic.* Accorder ſes affaires avec ſon loiſir, n'entreprendre que ſelon le tems & le loiſir qu'on a. *-aliquid numero. Cic.* Sçavoir le compte de quelque choſe. *-agros. Col.* Arpenter les champs.

COMMIGRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Changer de demeure, déloger, aller s'habituer ailleurs, démenager. *Commigrare huc viciniæ. Ter.* Venir demeurer dans nôtre voiſinage, ici près. *-Athenas. Plin.* Aller s'habituer à Athenes. *-in domum ſuam. Plaut. Cic.* Se venir loger chez ſoi, dans ſa propre maiſon.

COMMILES, itis. *m. Cæſ.* Soldat d'une même compagnie, &c. compagnon d'armes, camarade d'armée.

COMMILITIUM, ii. *n. Tac.* Alliance, ligue offenſive & défenſive, union pour faire la guerre enſemble. ‖ Les campagnes qu'on a faites avec *ou* ſous quelqu'un, le tems qu'on a été dans le ſervice avec *ou* ſous lui.

COMMILITO, onis. *m. Cic.* Compagnon d'exercices, *ſoit d'armes* ou *d'études.*

COMMILITO, as, avi, atum, are. *Flor.* Servir dans la même compagnie. ‖ Faire la guerre de concert, joindre ſes troupes à d'autres, avoir ligue offenſive & défenſive avec quelqu'un.

COMMINATIO, onis. *f. Cic.* Menace, bravade, rodomontade.

COMMINGO, is, nxi, nctum, gere. *Hor.* Piſſer deſſus.

COMMINISCOR, eris, mentus ſum, niſci. *Cic.* Inventer, imaginer, trouver, feindre, controuver. ‖ *Liv.* Penſer; mediter, conſiderer, réflechir, faire attention, conſideration, reflexion. ‖ *Plaut.* Se remettre, ſe reſſouvenir, rappeller dans ſa memoire, repaſſer dans ſon idée, ſe repréſenter.

COMMINISTRO, as, avi, atum, are. *Plin.* Aider, ſervir, donner, fournir conjointement.

COMMINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Liv.* Menacer fortement, faire de grandes menaces.

COMMINUO, is, nui, nutum, ere. *Cic.* Amoindrir, diminuer. ‖ Briſer, caſſer, fracaſſer, mettre en pieces, rompre par morceaux.

COMMINUTUS, a, um. *Cic.* Affoibli, ruiné. *Comminuts re familiari. Cic.* Devenus pauvres.

COMMISCEO, es, cui, miſtum *ou* mixtum, ſcere. *Cic.* Mêler avec *ou* enſemble, mélanger. *Commiſcere conſilium cum aliquo. Plaut.* Conſulter quelqu'un, lui communiquer ſes ſentimens, lui faire part de ſon deſſein. -- *quidpiam cum altero. Plaut.* Avoir quelque choſe à démêler avec quelqu'un. ‖ Mêler une choſe avec une autre.

COMMISERATIO, onis. *f. Cic.* Commiſeration, pitié, compaſſion; ſentiment de miſericorde.

COMMISERESCIT. *imperſ. genit. Ter.* [*Ce verbe n'eſt emploié qu'aux troiſiémes perſonnes.*] Avoir compaſſion, être touché de pitié.

COMMISEROR, aris, atus ſum, ari. *Cic.* Prendre pitié, avoir compaſſion; entrer dans la peine, y prendre part.

COMMISSIO, onis. *f. Cic.* Repreſentation. ‖ Diſpute d'émulation.

COMMISSUM, i. *n. Cic.* Crime, faute, peché commis, forfait. ‖ *Ulp.* Saiſie. ‖ Amende, peine pecuniaire, confiſcation de marchandiſes *de contrebande*, ou *faute d'avoir paié les droits.* ‖ Commiſe, *terme de matiere feodale.*

COMMISSURA, æ. *f. Cic.* Jointure, emboitement, liaiſon, aſſemblage, union, nœud. ‖ *Bibl.* Piece, lambeau.

COMMISSUS, a, um. *part. de* Committo. *Cic.* Confié, commis. ‖ *Ovid.* Joint, uni, &c. ‖ *Cic.* Confiſqué, dévolu, acquis faute de paiement *ou* d'avoir ſatisfait aux conditions impoſées. ‖ *Quint.* Tombé en aubeine. *Ludi commiſſi. Virg.* Jeux commencez. *Lætitia commiſſa. Prop.* Joie communiquée, dont on a fait part. *Commiſſa dextra dextræ. Ovid.* Main qui ſe joint à une autre, promeſſe en ſe touchant dans la main.

COMMISTIO, onis. *f.* Mélange, mixtion. ‖ Conjonction, *parlant de Planettes.*

COMMISTUS, a, um. *part. Virg.* Mélangé, mêlé enſemble *ou* avec.

COMMITIGO, as, avi, atum, are. *Ter.* Adoucir, amolir. ‖ appaiſer, fléchir. *Commitigari ſandalio caput. Ter.* Etre careſſé à coups de ſandale par la tête; être ſoufleté avec une pantoufle.

COMMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *Cic. Les ſignifications de ce verbe dont le ſens propre eſt* Envoier *ou* joindre enſemble, *ſont ſi differentes, qu'on ne peut les exprimer que par des exemples*, comme *Committere alicui negotium. Cic.* Confier une affaire à quelqu'un. *-aliquos inter ſe. Mart.* Commettre des gens enſemble, les mettre en diſſention, les expoſer à ſe brouiller entre eux. *-ovem lupo. Ter.* Donner la brebis à garder au loup. *-litteras alicui. Cic.* Donner à quelqu'un des lettres à porter. *-litteris aliquid. id.* Mettre quelque choſe par écrit. *-multa in Deum. id.* Offenſer Dieu en pluſieurs manieres. *-contra legem. id.* Agir contre la loi, la violer. *-vereor ut. id.* J'apprehende de donner lieu, ſujet, occaſion à. *-gnatam ſuam uxorem. Ter.* Donner ſa fille en mariage. *-ſe itineri. Cic.* Aller faire un voiage. *-nocti. Ovid.* S'avanturer à aller la nuit. *-prælium. Sall.* Engager le combat. *-oras plagæ ſuturis. Celſ.* Coudre une plaie, y faire une ſuture. *-ponte fluvium. Flor.* Faire un pont ſur une riviere. *-animos. Cat.* Réunir *ou* concilier les eſprits. *-ſe in conclave. Cic.* S'enfermer dans un cabinet. *-inter ſe omnes. Suet.* Mettre tout le monde aux priſes, en diſcorde. *-ſe ponti. Virg.* Paſſer ſur le pont. *-aliquid alicujus arbitrio. Cic.* Se rapporter à quelqu'un de quelque choſe, l'en faire l'arbitre. *-vices ſuas alicui. Sen.* Subſtituer *ou* commettre quelqu'un en ſa place. *-aliquid. Cic.* Confiſquer quelque choſe. *-ſe ſoli. Celſ.* S'expoſer au ſoleil. *-ſe in fidem alicujus. Cic.* S'abandonner à la diſcretion, à la bonne foi de quelqu'un. *-ludos. Cic.* Commencer les jeux, les ſpectacles, les repréſenter. *-de exiſtimatione ſua alteri. id.* Mettre ſa réputation entre les mains d'un autre. *-vitem ſulco. Virg.* Planter de la vigne. *-curas ſuas auribus alicujus. Sen. Tr.* Raconter ſes chagrins à quelqu'un, lui décharger ſon cœur. *-habenas alicui. id.* Laiſſer quelqu'un maître de ſa conduite, *& proverb.* lui mettre la bride ſur le col. *-ſe periculo. Cic. in diſcrimen. Liv.* S'expoſer au peril, ſe mettre en danger, riſquer. *-maturè cœnam. Varr.* Souper de bonne heure. *-fraudem. Hor.* Faire une friponnerie, manquer de bonne foi. *-multam. Var.* S'expoſer à une amende, à une punition. *Non committam, ut. Cic.* Je ne permettrai, je ne ſouffrirai, je ne conſentirai pas, je me garderai bien de faire, *ou* de vouloir que. Je n'ai garde, il ne m'arrivera pas de. *Non committam.* Je n'en ferai rien.

COMMIXTIO, onis. *f. Voiez* Commiſtio.

COMMODA, orum. *n. plur. Cic.* Commoditez, biens, richeſſes, intereſts. ‖ *Juv.* Solde, paie de gens de guerre.

COMMODA, æ. *f.* Commota, Comethaw, *petite ville de Boheme, dans le Cercle de Saltz.*

COMMODATIO, onis. *f. Apul.* Un preſt.

COMMODATOR, oris. *m. Ulp.* Prêteur, qui a prêté.

COMMODATUM, i. *n. Labeo. JCT.* Un preſt, *different de* Mutuum.

COMMODATUS, a, um. *part. Plin.* Propre *ou* convenable. ‖ *Ulp.* Prêté *ou* emprunté. *Voiez* Commodo.

COMMODE, diùs, diſſimè. *adv. Cic.* Bien, fort bien, fort à propos, fort juſte, fort à point; d'une maniere propre, convenable. ‖ Commodément, à l'aiſe, aiſément. *Minùs commodè audire. Cic.* N'avoir pas fort bon renom, n'être pas en bon prédicament. *Commodè ſaltare. Corn. Nep.* Danſer proprement. *-cadit. Cic.* Cela va fort bien, fort heureuſement. *Commodiſſimè per eum agi poteſt. Cic.* On peut ſe ſervir très à-propos de lui, on peut l'emploier fort utilement.

COMMODITAS, atis. *f. Cic.* Commodité, convenance, conjoncture, ouverture *ou* occaſion favorable. ‖ *Ter.* Utilité, avantage, profit. ‖ Complaiſance, indulgence, condeſcendance, humeur commode; facilité. *Commoditas corporis. Cic.* Adreſſe, ſoupleſſe du corps, air aiſé. *-vitæ. Cic.* La douceur, les aiſes de la vie. *Commoditatem conſequi in lædendo. Corn. Nep.* Se faire un plaiſir de nuire. *Commoditates externæ. Cic.* Les derniers avantages.

COMMODO, as, avi, atum, are. *Cic.* Accommoder, aſſiſter, obliger, faire un ſervice, faire un plaiſir. - Prêter *pour être rendu en même nature*, donner la jouiſſance; *car prêter pour rendre en même valeur ſans être la même choſe, c'eſt* Mutuare. *Commodare ſe alicui omnibus in rebus. Cic.* Servir quelqu'un en toutes ſortes d'occaſions, l'obliger en toutes rencontres. *- patientem aurem culturæ. Hor.* Se rendre docile aux inſtructions, les recevoir avec docilité.

COMMODULATIO, onis. *f. Vitr.* Juſteſſe, proportion, convenance, rapport *qui ſe trouve* dans les ouvrages d'Architecture.

COMMODULE, *adv. Plaut.* Aſſez commodément, aſſez bien, paſſablement. ‖ Point trop mal.

COMMODUM, i. *n. Cic.* Avantage, gain, profit, utilité, aiſe, commodité, loiſir. *Commodo quod tuo fiat. Cic.* Ce que je vous prie de faire à vôtre commodité, à vôtre loiſir. *Quandò, quùm, ou ſi commodum eſt. Cic. Ter.* Quand la commodité le permettra, quand cela ſe pourra ſans peine, quand on voudra, quand on le trouvera bon, &c.

COMMODUM. *adv. Cic.* Tout à propos, à point nommé, au même inſtant, tout auſſitôt, juſte, juſtement, à tems. *Commodum diſceſſeras, quùm. Cic.* Vous ne faiſiez que de ſortir, lorſque.... à peine fûtes-vous parti, que. *in crumena talentum erat. Plaut.* Heureuſement, juſtement, par bonheur j'avois un talent dans ma bourſe.

COMMODUS, a, um. *comp.* dior, *ſuperl.* diſſimus. *Cic.* Avantageux, profitable, utile, favorable. ‖ Complaiſant, facile; d'humeur commode, plaiſant *ou* agréable, facetieuſe; accommodant, traitable. ‖ *Virg.* Propre, commode, bon, convenable. *Commoda valetudo. Cic.* Une heureuſe ſanté que rien n'incommode. *Commodus ſibi uni. Hor.* Qui n'eſt bon que pour ſoi; qui ne cherche que ſes aiſes.

COMMODUS, i. *m.* Commode, *Empereur Romain, fils & ſucceſſeur de Marc-Antonin.*

COMMOEREO, es, ere. *Plaut.* S'affliger, s'attriſter.

COMMOLIOR, iris, molitus ſum, iri. *dep. Cic.* Machiner; s'efforcer de chercher *ou* de trouver, d'inventer, d'imaginer.

COMMOLITUS, a, um. *Col.* Moulu, broïé, concaſſé.

COMMOLO, is, molui, litum, ere. *Col.* Moudre, broïer, concaſſer.

COMMONEFACIO, is, feci, factum, cere. *Cic.* Avertir, remontrer, faire ſouvenir, remettre dans l'eſprit.

COMMONEFIO, is, factus ſum, fieri. *paſſ. Cic.* Etre averti.

COMMONEO, es, nui, nitum, ere. *Cic.* Avertir, remontrer, faire ſouvenir, faire obſerver.

COMMONITIO, onis. *f. Cic.* Avertiſſement, remontrance, avis, exhortation.

COMMONITUS, a, um. *part. Liv.* Averti, &c. *Voiez* Commoneo.

COMMONSTRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Montrer, faire voir, découvrir, apprendre *ou* enſeigner.

COMMORATIO, onis. *f. Cic.* Retardement, délai, lenteur. ‖ Demeure, domicile, reſidence, habitation, ſejour. ‖ *Figure de Rhetorique, lorſque l'Orateur s'arrête à deſſein, dans un endroit qu'il reprend enſuite.*

COMMORDEO, es, di, ſum, dere. *Plaut.* Mordre.

COMMORIOR, reris, tuus ſum, mori. *dep. Plin.* Mourir de compagnie, enſemble.

COMMOROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic. &*

COMMORO, as, avi, atum, are. *Plin.* S'arrêter, s'amuſer, tarder, reſter, demeurer *ou* ſejourner. ‖ *Plaut.* Arrêter, retarder, amuſer, retenir.

COMMORSUS, a, um. *part. de* Commordeo. *Plin.* Mordu.

COMMORTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Réellement mortel, & ſujet à corruption.

COMMOTIO, onis. *f. Cic.* Agitation, émotion, inquietude, mouvement, paſſion, ſentiment, trouble.

COMMOTIUNCULA, æ. *f. Cic.* Legere émotion, &c.

COMMOTUS, a, um. *part. Cic.* Agité, &c. *Voiez*

COMMOVEO, es, movi, motum, vere. *Cic.* Agiter, émouvoir, mouvoir, ébranler, remuer. ‖ Exciter, inciter, animer, irriter, toucher, pouſſer, preſſer. ‖ *Ter.* Troubler. *Commovere caſtra ex aliquo loco. Cic.* Décamper d'un endroit. *-aliquem.* Emouvoir, toucher quelqu'un, *ou* le picquer, le chagriner, l'inquieter, l'irriter. *-aliquem ad aliquid. ad Her.* Exciter quelqu'un, le pouſſer à quelque choſe. *-ſe contra Rempublicam. Cic.* S'élever, ſe ſoulever contre l'Etat. *-aliquem ab aliquo loco. Cic.* Faire ſortir quelqu'un d'un endroit. *-ſui expectationem alteri. Cic.* Se faire ſouhaiter de quelqu'un. *alicui memoriam. Cic.* Faire ſouvenir quelqu'un, lui remettre dans l'idée. *-ſedibus. Col.* Changer de place.

COMMULCEO, es, ſi, ſum, cere. *Gell.* Adoucir, careſſer, flater.

COMMUNE, is. *n. Cic.* Communauté, commune, corps de ville *ou* de peuple.

COMMUNICATIO, onis. *f. Cic.* Communication, conference, conſultation, participation, conceſſion. *Communicatio civitatis. Cic.* Lettres *ou* conceſſion de droit de bourgeoiſie.

COMMUNICATOR, oris. *m. Arnob.* Qui communique.

COMMUNICATUS, a, um. *part. Liv.* &c. *Voiez*

COMMUNICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Communiquer, faire part, rendre participant, partager avec. ‖ Traiter, parler d'affaire, s'entretenir, avoir commerce avec. ‖ Rendre commun *ou* public. *Cum periculo alicujus ſua communicare. Cic.* Riſquer ſon bien ſur la fortune d'autrui. *Cum aliquo inimicitias communicare. id.* Entrer dans la querelle d'autrui, prendre ſon parti. *Menſâ ſua communicare aliquem. Plaut.* Nourrir, entretenir quelqu'un, lui donner ſa table.

COMMUNIO, onis. *f. Cic.* Aſſociation, liaiſon, union, ſocieté, communication, communauté, compagnie, participation mutuelle. *Communio ſanguinis. Cic.* Parenté, proximité de ſang. *-ſermonis. Cic.* Conference, entretien. *In communionem bona conferre. Cic.* Mettre des biens en communauté.

COMMUNIO, is, ivi, itum, ire. *Caſ.* Fortifier, munir, remparer. *Communire autoritatem. Cic.* Fortifier, raffermir ſon autorité.

COMMUNIS , *m. f.* ne , *n.* is. *Cic.* Commun , qui appartient à pluſieurs , qui eſt autant à l'un qu'à l'autre , qui eſt à tous. ‖ Ordinaire , vulgaire , trivial. ‖ *Bibl.* Immonde, impur. *Hor.* Qui n'a été pris de perſonne. *Communis belli mars. Cic.* La victoire tantôt eſt d'un parti , tantôt d'un autre. *Communes dies.* Des jours moitié fêtes , moitié non fêtes. *-manus. Bibl.* Des mains immondes , non lavées , non purifiées.

COMMUNITAS, atis. *f. Cic.* Communauté , compagnie , liaiſon , union , ſocieté. ‖ Droit *ou* juſtice entre negocians & correſpondans. *Communitas quæ vobis eſt cum eo ? Cic.* Quelle liaiſon avez-vous avec lui , qu'avez-vous à démêler enſemble , quels ſont vos interêts communs ? *-conditionis. Cic.* Egalité de condition.

COMMUNITER. *adv.* &

COMMUNITUS. *Non. adv. Cic.* En commun , enſemble. ‖ En general , communément , ordinairement , pour l'ordinaire. ‖ Egalement , autant l'un que l'autre. ‖ D'un commun accord , d'un conſentement general , tout d'une voix , unanimement.

COMMUNITUS , a , um. *part. de* Communio. *Cic.* Fortifié , muni , remparé.

COMMURMURO , as , avi , atum , are. *Plin.* ℟

COMMURMUROR , aris , atus ſum , ari. *dep. Cic.* Gronder entre ſes dents , marmoter , grogner , murmurer. ‖ Chucheter.

COMMUTABILIS , *m. f.* le , *n.* is. *Cic.* Changeant , leger , inconſtant , variable , volage , ſujet au changement. ‖ Qu'on peut changer , qu'on peut varier *ou* diverſifier. ‖ Dont on peut faire échange , qu'on peut échanger, troquer. *Commutabile exordium. Cic.* Un avant-propos , un exode qui peut ſervir à plus d'un diſcours. Une ſelle à tous chevaux.

COMMUTATIO , onis. *f. Cic.* Changement , revolution. ‖ Alteration , viciſſitude , échange , troc. ‖ Mutation. ‖ *Figure de Rhetorique quand on retourne la phraſe.* Ex. *Eſſe oportet ut vivas , non vivere ut edas.* Vous devez manger pour vivre, mais non pas vivre pour manger. ‖ Abonnement.

COMMUTATUS , ûs. *m. Lucr. Voiez* Commutatio.

COMMUTATUS, a , um. *part. Cic.* Changé , &c. *Voiez*

COMMUTO , as , avi , atum , are. *Cic.* Changer, varier , alterer , diverſifier. ‖ Echanger , troquer , trafiquer. *Commutare fidem pecuniâ* , ou *cum pecunia. Cic.* Se laiſſer corrompre par argent , vendre ſa foi. *-verba cum aliquo. Ter.* Changer de ton avec quelqu'un , lui parler d'un air different. *-vitam cum morte.* Paſſer de la vie à la mort. *Commutari animo. Cic.* N'être plus dans le même ſentiment, avoir changé d'avis. ‖ Abonner , abourner.

COMO , is , pſi , ptum *ou* pſum , mere. *Ovid.* Peigner , ajuſter , parer , farder. *Mulieres dum comuntur annus eſt.* Les femmes ſont des années à s'attifer. *On lit auſſi* comantur *de* Comare.

COMOEDIA , æ. *f. Cic.* Comedie , farce , poëme dramatique.

COMOEDICE. *adv. Plaut.* En Comedien; d'une maniere comique , plaiſante , boufonne, agréable.

COMOEDICUS , a , um. *Feſt.* De Comedie, qui concerne la Comedie.

COMOEDUS, i. *m. Cic.* Comedien , joueur de farce , acteur de Comedie ; chanteur de chanſons plaiſantes dans les carrefours , &c.

COMOSUS , a , um. *comp.* ſior. *ſuperl.* ſiſſimus. *Plin.* Chevelu , touffu.

COMOTÆA. Comotay , *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange , ſur la riviere de Caor.*

COMOTRIÆ , arum. *f. plur. Feſt.* Dames d'atour , coëffeuſes.

COMPACTILIS , *m. f.* le , *n.* is. *Plin.* Court , ramaſſé. ‖ *Vitr.* Joint , lié *ou* uni enſemble.

COMPACTIO , onis. *f. Cic.* Aſſemblage , jonction , liaiſon , ramas , union de pluſieurs parties.

COMPACTURA , æ. *f. Vitr. Voiez* Compactio.

COMPACTUS , a , um. *part. de* Compingo. *Varr.* Court , ramaſſé , trapu. ‖ *Cic.* Lié, aſſemblé , joint , uni. *Plaut.* Enveloppé, empaqueté. ‖ Relié. *Compacto. Cic. De compacto. Plaut. Ex compacto. Suet.* De concert , de complot , d'intelligence , de commun accord, unanimement. *Compacta ſeptem cicutis fiſtula. Virg.* Flute de ſept chalumeaux joints enſemble , *en maniere de* ſifflet de chaudronnier.

COMPAGES , is. *f. Cic.* Aſſemblage , liaiſon , lien , jointure. *Compages corporis. Cic.* La liaiſon , l'enchaînement des parties du corps.

COMPAGO , inis. *f. Celſ. Ovid. Voiez* Compages.

COMPAR , aris. *omn. gen. Liv.* Aſſorti , égal , pareil , ſemblable , ſortable. ‖ *Hor.* [*ſubſtantivement pris.*] Camarade , compagnon , confrere , collegue , mari & femme , compere , aſſocié.

COMPARABILIS , *m. f.* le , *n.* is. *Cic.* Comparable , qui a du rapport , dont on peut faire parallele.

COMPARATE. *adv. Cic.* En *ou* par comparaiſon , par rapport , relativement , reſpectivement , en faiſant le parallele.

COMPARATIO , onis. *f. Cic.* Comparaiſon , parallele , ſimilitude. ‖ Analogie , rapport , reſſemblance , conformité. ‖ Appareil , apprêt , diſpoſition , préparation , proviſion, préparatif. ‖ Acquiſition.

COMPARATIVUS , a , um. *Cic.* Comparatif. ‖ *Voiez* Comparabilis.

COMPARATUS , a , um. *Cic.* Etabli , inſtitué , ordonné , reglé. ‖ Comparé , apparié , appareillé , acquis. *Comparatum ita eſt à natura. Ter. legibus. Cic. ut.* Il a été ainſi reglé par la nature , ordonné par les loix que.

COMPARCO , is , rſi , ſum , cere. *Ter.* Epargner , ménager , amaſſer en épargnant , retrancher par épargne.

COMPAREO , es, rui, ritum, ere. *Cic.* Paroître, comparoître , ſe faire voir, ſe montrer, ſe préſenter. ‖ *Liv.* Subſiſter, être en nature.

COMPARILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Auſon.* Egal, ſemblable , de même.

COMPARO , as, avi, atum, are. *Cic.* Comparer , mettre en comparaiſon , faire un parallele. ‖ Apprêter , appareiller , aſſortir , diſpoſer , préparer. ‖ Etablir , ordonner , regler. ‖ Acquerir , amaſſer , acheter , faire proviſion. *Comparare Provincias. Liv.* Comparer les Gouvernemens pour en faire le choix. *-ſe ad dicendum. Cic.* Se preparer à parler. *-ſe ad iter. Cic.* Se diſpoſer à faire un voiage. *-canem ad curſum. Col.* Dreſſer un chien courant. *-vultum ex vultu alterius. Plaut.* Compoſer ſon viſage ſur celui d'un autre. *-ſibi domicilium. Liv.* Se pourvoir d'un logement. *Urere tecta comparat. Ovid.* Il cherche à mettre feu aux maiſons.

COMPARTICEPS , cipis. *omn. gen.* Qui eſt participant , qui participe avec.

COMPARTIOR , iris , titus ſum , iri. Partager enſemble.

COMPASCO , is, pavi , paſtum, ſcere. *Cic.* Mener paître avec *ou* enſemble.

COMPASCUUS , ager. *m. Cic.* Communes, pâturages , pacages , pâtures , champs où tous les habitans d'un lieu ont droit d'envoier paître leurs beſtiaux.

COMPASSIO , ōnis. *f. Eccl.* Compaſſion , pitié.

COMPASTICUS , a , um. *Plaut. Compaſtica delicia.* Vaine gloire , vaine complaiſance pour ſoi-même.

COMPATIOR , teris , ti. *Bibl.* Compâtir , ſouffrir avec , être ſenſible aux peines d'autrui.

COMPEDES , um. *f. plur. Hor.* Chaines *ou* fers qu'on met aux pieds, entraves. ‖ *Plin.* Ornement que les femmes portoient aux pieds. ‖ *Varr.* Menotes. *Veg.* Chauſſetrapes.

COMPEDIO , is , ivi , itum , ire. *Varr.* Mettre les fers *ou* des entraves aux pieds ; empêtrer.

COMPEDITUS , a , um. *part. Plaut.* Qui a les fers *ou* les entraves aux pieds, qui eſt attaché par les pieds ; empêtré.

COMPEGI. *prét. de* Compingo.

COMPELLATIO , onis. *f. Cic.* Blâme , reprimande , remontrance , reproche. ‖ Apoſtrophe , *figure de Rhetorique , lorſqu'on adreſſe la parole à quelqu'un ou à quelque choſe.*

COMPELLO , as , avi , atum , are. *Cic.* Adreſſer la parole *ou* apoſtropher , appeller , nommer. ‖ Blâmer , cenſurer , reprendre , reprimander , faire des reproches. *Compellare aliquem queſtu. Val. Flac.* Se plaindre de quelqu'un.

COMPELLO , is , puli , pulſum , lere. *Cic.* Aſſembler , amaſſer , ramaſſer , pouſſer, chaſſer , contraindre , forcer , faire violence, obliger. ‖ Animer , preſſer , inciter , engager, porter. *Compellere in anguſtias. Cic.* Réduire à l'étroit , à l'extrémité. *-greges in unum. Virg.* Ramaſſer les troupeaux en un , les raſſembler. *-oſſa in ſuam ſedem. Celſ.* Remettre des os déboitez , les faire rentrer en leur place.

COMPENDIARIA , æ. *f. Varr.* Un chemin abregé , plus court.

COMPENDIARIO. *adv. Sen.* En abregé , par une voie plus courte.

COMPENDIARIUS , a , um. *Cic.* Abregé, plus court.

COMPENDIOSUS , a , um. *Col.* Abregé , plus court. ‖ Qui épargne du tems , de la peine , &c. ‖ Utile , avantageux.

COMPENDIUM , ii. *n. Cic. aliquando* Carolopolis. Compiegne, *ville de l'Iſle de France, ſur la riviere d'Oiſe , près du confluent de l'Aiſne , aux confins de Picardie.*

COMPENDIUM , ii. *n. Cic.* Epargne *de quelque choſe que ce ſoit* , gain , profit , avantage , utilité, interêt, lucre produit par l'épargne. ‖ *Quintil.* Abregé , racourci , ſommaire, précis. *Compendio privato ſervire. Caſ.* Chercher ſon propre intereſt.

COMPENSATIO, onis. *f. Cic.* Compenſation , recompenſe , dédommagement , remplacement.

COMPENSATUS , a , um. *Cic.* Recompenſé , &c. *Voiez*

COMPENSO , as , avi , atum , are. *Cic.* Compenſer , faire compenſation , égaler , mettre dans la balance , dans l'équilibre ; contrebalancer , contrepeſer , mettre en parallele. ‖ Récompenſer , remplacer , réparer. *Compenſare vitiis bona. Hor.* Peſer les bonnes & les mauvaiſes qualitez.

COMPERENDINATIO , onis. *f. Aſc. Pad.* &

COMPERENDINATUS , ûs. *m. Cic.* Délai , remiſe d'un jugement à une autre audience *ou* au troiſiéme jour ; renvoié à un plus amplement informé. ‖ Elargi à ſa caution juratoire.

COMPERENDINATUS, a, um. *part.* Prolongé , &c. *Voiez*

COMPERENDINO , as , avi , atum, are. *Cic.* Remettre le jugement d'une affaire à une ſeconde audience , au troiſiéme jour ; differer , dilaier , remettre , renvoier , retarder , prolonger *ou* plaider pour la ſeconde fois , avoir ſa ſeconde audience.

COMPERIO , is , peri , pertum, rire. *Cic.* Découvrir , apprendre, obſerver, reconnoître, trouver , ſçavoir certainement. *Comperire teſtibus. Cic. de amore. Ter.* Etre inſtruit par témoins de ſon amourette.

COMPERNIS , is. *comm. gen. Feſt.* Qui a les genoux *ou* les pieds tournez en dedans. *Non.* Qui a les pieds d'une longueur énorme.

COMPERTE. *adv. Gell.* Ouvertement , évidemment , clairement.

COMPERTUS , a , um. *Cic.* Certain , connu , découvert , ſçû , reconnu. ‖ *Liv.* Convaincu. *Compertum eſt mihi* , ou *habeo aliquid* , ou *de aliqua re certis auctoribus. Cic.* Je ſuis aſſuré d'une choſe ſur la foi de bons Auteurs , je la tiens d'un bon endroit.

COMPES. *Voiez* Compedes. *Compede ſoluta. Virg. Stat.* Qui eſt ſans ſouci, ſans embarras , hors d'intrigue.

COMPESCO , is , cui , ere. *Hor.* Appaiſer , arrêter , retenir , moderer , reprimer , empêcher de. *Compeſcere digito labellum. Juv.* Retenir ſa langue , s'empêcher de parler.

COMPETENS , tis. *omn. gen. Ulp.* Competent , legitime , qui a droit de. *Competens judex. Ulp.* Juge naturel. *Competentes. Plin. J.* Competiteurs, concurrens , rivaux.

COMPETENTER. *adv. Ulp.* Mediocrement , indifferemment , ſuffiſamment ; d'une maniere convenable , proportionnée , agréa-

ble ; bien, fort-bien, competemment.

COMPETENTIA, æ. *f. Gell.* Proportion, convenance, bonne maniere, juſteſſe.

COMPETITOR, oris. *m.* &

COMPETITRIX, icis. *f. Cic.* Competiteur, rival, concurrent, qui brigue, qui pourſuit la même choſe. *Competitrix ſcena. Cic.* Jeux, repreſentations de theatre, pour gagner les ſuffrages, les voix du peuple.

COMPETO, is, ivi, itum, tere. *Plin. J.* Demander en même tems, en concurrence; pourſuivre *ou* briguer la même choſe qu'un autre. || *Col.* Convenir, être propre, ſe rapporter, ſuffire. || Echeoir, arriver. [*Ce verbe n'a d'exemple que des troiſiémes perſonnes.*] *Competebat vix ad arma capienda animus. Plin.* A peine avoit-il le courage de prendre les armes. *Si cuncta competunt voto.* Si tout réuſſit à ſouhait, ſi tout eſt bien réglé.

COMPILATIO, onis. *f. Cic.* Vol, larcin, brigandage, pillage, ce qu'on pille, &c.

COMPILATOR, oris. *m. Calv.* Pillard, qui vole, qui extorque.

COMPILATUS, a, um. *part. de*

COMPILO, as, avi, atum, are. *Cic.* Dérober, piller, voler, extorquer. || Compiler, ramaſſer, colliger. *Compilare ſcrinia alicujus. Hor.* Piller le cabinet de quelqu'un.

COMPINGO, is, pegi, pactum, gere. *Cic.* Aſſembler, attacher, joindre, lier, ſerrer, enchaſſer, mettre enſemble, empaqueter, relier. *Compingere ſolum axibus. Col.* Plancheier un terrain. *-in oculos. Plaut.* Jetter aux yeux, au viſage.

COMPITALIA, orum. *n. plur. Cic.* Fêtes celebrées dans les carrefours *à l'honneur des Dieux qui y préſidoient, & qui étoient placez dans les coins* ou *dans les carrefours.*

COMPITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Suet.* De carrefour.

COMPITALITIA, orum, *n. plur. Cic. Voiez* Compitalia.

COMPITALITIUS, a, um. *Cic. Voiez* Compitalis. *Compitalitia ambulationes. Cic.* Promenades de carrefour, proceſſions. *Compitalitius dies. Cic.* Jour de Fête dedié aux Dieux des carrefours.

COMPITUM, i. *n. Cic.* Carrefour, place; endroit où aboutiſſent pluſieurs ruës, chemins *ou* avenues. *Compita frequentia. Hor.* Carrefours remplis de peuple. *-ramoſa. Perſ.* D'où ſortent pluſieurs rues. *-pertuſa. id.* L'endroit dans un bois d'où l'on voit pluſieurs avenues.

COMPLACEO, es, ui, itus ſum, ere. [*Ce verbe ne ſe trouve emploié que dans les tems ſuivans :* Complacet, complacebat, complacuit, complacere.] *Gell.* Plaire, agréer, revenir, être approuvé *ou* agréé, &c. *Complacitum hoc Deo eſt. Plaut.* Dieu l'a voulu, la permis ainſi. *Complacita eſt tibi, poſtquam me amare dixi. Ter.* Elle vous a plu, dès que je vous ai dit que je l'aimois.

COMPLACO, as, avi, atum, are. *act. Gell.* Adoucir, appaiſer, calmer l'eſprit.

COMPLANATUS, a, um. Rempli d'arbres; enté, planté.

COMPLANATUS, a, um. *part. Cic.* Uni, &c. *Voiez*

COMPLANO, as, avi, atum, are. *Catul.* Applanir, unir, égaler. || Raſer. || *Caſ.* Achever, polir.

COMPLAUDO, is, ſi, ſum, dere. *Voiez* Complodo.

COMPLECTOR, eris, plexus ſum, plecti. *dep. Cic.* Embraſſer, comprendre, enclorre, contenir, renfermer, environner, ſertir, enchaſſer. *Complecti aliquem amicitiâ, benevolentiâ, caritate. Cic.* Aimer, affectionner, cherir quelqu'un. *-omnibus ſtudiis. Cic.* Le ſervir de tout ſon cœur. *-vita periculis. Cic.* Même aux dépens de ſa vie. *-omnibus laboribus. Cic.* Sans reſerve, mettant tout en œuvre. *-aliquid animo, mente, cognitione. Cic.* Concevoir, comprendre quelque choſe, la repaſſer en ſon eſprit.

COMPLEMENTUM, i. *n. Cic.* Achevement, accompliſſement, comble, perfection, ſupplément.

COMPLEO, es, plevi, pletum, ere. *Cic.* Emplir, combler, remplir. || Achever, accomplir. *Me complevit formidine. Plaut.* Il m'a tout effraié.

COMPLETIO, onis. *f. Bibl. Voiez* Complementum.

COMPLETUS, a, um. *Cic.* Complet, achevé, parfait, accompli. || Plein, rempli, comblé.

COMPLEXIO, onis. *f. Cic.* Aſſemblage, jonction, union, liaiſon, concours de choſes qui ſe joignent. || Concluſion, conſequence. || Embraſſade, careſſe. *Complexio verborum. Cic.* Une periode. *-cumulata bonorum. Cic.* Une plenitude de biens.

COMPLEXUS, ûs. *m. Cic.* Embraſſement, embraſſade, accolade, careſſe. || Circuit, enceinte, tour, circonference. *Complexus perſonarum. Quint.* La circonſtance des perſonnes. *Complexum accipere. Liv.* Recevoir l'accolade, être embraſſé.

COMPLEXUS, a, um. *part. Cic.* Qui embraſſe, qui contient, &c. || *Au paſſif,* Compris, embraſſé.

COMPLICATUS, a, um. *part. Cic.* Confus, embrouillé, obſcur, embaraſſé. *Voiez*

COMPLICO, as, avi *ou* cui, atum *ou* citum, are. Plier, envelopper, entrelaſſer. *Complicare vela.* Freler *ou* ferler les voiles, les plier ſous l'antenne. *-rudentem. Plaut.* Biter *ou* lover un cable, le mettre en rond pour le tenir paré *ou* prêt à filer.

COMPLODO, is, ſi, ſum, dere. *Cic.* Applaudir, approuver, battre *ou* frapper des mains en ſigne d'applaudiſſement.

COMPLORATIO, onis. *f.* &

COMPLORATUS, ûs. *m. Liv.* Pleurs, lamentation de pluſieurs enſemble, complainte, condoleance.

COMPLORATUS, a, um. *Cic.* Plaint, pleuré, &c. *Voiez*

COMPLORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Pleurer, gemir, ſe lamenter, faire des lamentations, ſe plaindre, déplorer enſemble. *Comploratum eſt publicè. Flor.* Tout le monde fut en deuil; il y eut un deuil public.

COMPLOSUS, a, um. *part. de* Complodo.

COMPLUO, is, ui, utum, ere. *neut.* Pleuvoir deſſus.

COMPLURES, *m. f.* ra *ou* ria. *n. plur.* rium. *genit. Cic.* Pluſieurs, grand nombre, quantité de gens, beaucoup de monde.

COMPLURIES. *adv. Plaut.* Pluſieurs fois, frequemment, ſouvent, pour l'ordinaire.

COMPLUSCULI, orum. *m. plur.* Quelque nombre de . . . aſſez de . . . une quantité de . . . *ou* quelques-uns. *Compluſculi dies. Ter.* Aſſez de jours, quelques jours.

COMPLUTUM, i. *n.* Alcala de Henares, *ville & Univerſité d'Eſpagne.*

COMPLUTUS, a, um. *Solin.* Mouillé de la pluie.

COMPLUVIATUS, a, um. *Plin.* Fait en maniere de goutiere. *Compluviata vinea. Varr.* Une vigne dreſſée en treille, à quatre pans.

COMPLUVIUM, ii. *n. Vitr.* Goutiere où l'eau de pluſieurs toits s'aſſemble, avanttoit. || Citerne.

COMPLUVIUS, a, um. *Varr.* Qui reçoit l'eau de pluie.

COMPONO, is, poſui, poſitum, nere. *Cic.* Compoſer, mettre enſemble, arranger, ranger, diſpoſer, mettre en ordre, ordonner. ‖ *Hor. Tac.* Enterrer, mettre au tombeau. ‖ *Cic.* Regler, mettre d'accord, calmer, appaiſer. ‖ Faire, édifier, bâtir. ‖ *Virg.* Comparer, confronter. *Componere amicos averſos. Hor.* Raccommoder deux amis, les reconcilier. *-vultus. Tibul.* Compoſer ſon viſage, prendre un air ſerieux. *-oculos. Val. Flac.* Baiſſer la vûe. *-talos.* Piper *ou* flater les dez. *-ſe. Quint.* Se compoſer, ſe donner un air.

COMPORTATUS, a, um. *part. Hor.* Voituré enſemble. *Voiez*

COMPORTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Porter, tranſporter, voiturer.

COMPOS, otis. *omn. gen. Cic. Sen. Tr.* Jouiſſant, qui jouit, qui poſſede, qui tient en ſa puiſſance. *Compos ſui* ou *mentis. Liv. -animi. Ter. -animo. Salluſt.* Qui eſt maître de ſoi-même, qui ſe poſſede, qui eſt à ſoi. *-rationis. Cic.* Doué de raiſon. *-ſcientiâ. Cic.* Qui poſſede un grand ſçavoir, plein de ſcience. *-linguæ. Sall.* Qui a la langue libre. *Compotem voti aliquem facere. Cic.* Faire jouir quelqu'un de l'objet de ſes vœux, remplir ſes deſirs; le mettre en poſſeſſion de ce qu'il ſouhaite, lui donner ce qu'il demande, le rendre content. *Prædâ ingenti compos exercitus. Liv.* Une armée qui a fait un grand butin.

COMPOSITE. *adv. Col.* Doucement, poſément, gravement. ‖ *Cic.* Avec juſteſſe, par ordre, avec meſure. *Compoſitè dicere. Cic.* Parler juſte, poliment.

COMPOSITIO, onis. *f. Plin.* Compoſition, confection. ‖ *Cic.* Aſſemblage, liaiſon, arrangement, ordre, juſteſſe. ‖ Capitulation, traité. ‖ *Vitr.* Ordonnance, diſpoſition. ‖ *Col.* Compote, confiſage.

COMPOSITO. *adv. Ter. Ex compoſito. Plin.* De complot, de concert, d'intelligence, exprès, de deſſein prémedité, de guet-à pens.

COMPOSITOR, oris. *m. Cic.* Ecrivain, qui compoſe, qui arrange, qui dreſſe, qui forme, qui fait quelque ouvrage; Auteur. *Compoſitores gemmarum. Plin.* Joailliers, Lapidaires, metteurs en œuvre.

COMPOSITURA. *Voiez* Compoſitio.

COMPOSITUS, a, um. *comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Compoſé, fait *ou* mêlé de diverſes choſes. ‖ Etabli, ordonné, ſtatué. ‖ Propre, aſſorti, ajuſté, convenable, utile. ‖ *Quint.* Tranquille, paiſible, reglé, moderé. ‖ *Virg.* Rangé, arrangé, mis en ordre. ‖ *Liv.* Fini, terminé. || *Tac.* Confronté. *Pretio compoſiti. Tac.* Ceux de qui on avoit reglé *ou* paié la rançon. *Compoſita acies. Tac.* Soldats rangez en bataille. *-oratio. Cic.* Un diſcours travaillé, poli, regulier. *-verba. Saluſt.* Paroles choiſies, termes juſtes & étudiez, mots recherchez, élocution pure. *-hora. Hor.* Heure donnée, dont on eſt convenu. *Compoſitum nomen terrori. Flor.* Nom qui ſemble fait pour donner de la terreur. *Compoſitior nemo ad. Cic.* Perſonne n'eſt plus propre à *ou* pour. *Compoſitiſſima littera. Cic.* Des lettres très bien formées, fort bien peintes. *Ex compoſito. Plin. J.* A l'amiable.

COMPOSTELLA, æ. *f.* Compoſtelle, *ville d'Eſpagne.*

COMPOSTELLA Nova. La nouvelle Compoſtelle, *ville de l'Audience de Guadalajara, en l'Amerique Septentrionale, dans la Province de Xaliſco.*

COMPOSTUS, a, um. *Virg. par ſyncope, pour* Compoſitus.

COMPOTATIO, onis. *f. Cic.* Regal *ou* regale, feſtin *ou* repas où pluſieurs ſe rejouiſſent.

COMPOTO, as, avi, atum, are. Boire enſemble.

COMPOTOR, oris. *m. Cic.* Compagnon de bouteille.

COMPOTRIX, icis. *f. Ter.* Celle qui boit avec un autre. *Compotrix turba. Sidon.* Troupe de bûveurs.

COMPRÆCIDO, is, di, ſum, dere. *Hygin.* S'entrecouper.

COMPRANSOR, oris. *m. Cic.* Qui mange avec un autre.

COMPRECATIO, onis. *f. Liv.* Prieres publiques, priere faite en commun.

COMPRECOR; aris, atus ſum, ari. *dep. Ter.* Prier en commun, faire des prieres publiques.

COMPREHENDO, is, di, ſum, dere. *Cic.* Prendre, ſaiſir, arrêter, retenir, empoigner; ſe ſaiſir. || Comprendre, concevoir, entendre.

COMPREHENSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* En peu de mots, ſuccintement. *Comprehenſius loqui. Cic.* Parler plus conciſément, d'une maniere plus ſerrée.

COMPREHENSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Comprehenſible, intelligible, concevable.

COMPREHENSIO, onis. *f. Cic.* Priſe, capture, ſaiſiſſement. || Conception, penſée, imagination, connoiſſance, intelligence. || Découverte. *Comprehenſio verborum. Cic.* Une periode.

COMPREHENSUS, a, um. *part. Cic. Voiez* Comprehendo.

COMPRESSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* D'une maniere ſerrée, conciſe, preſſée. *Compreſſius quærere. Gell.* S'enquêter, s'informer plus préciſément, plus exactement.

COMPRESSI. *prét. de* Comprimo.

COMPRESSIO, onis. *f. Plaut.* Embraſſement étroit, embraſſade fort tendre. || *Vitr.* Compreſſion, preſſurage, étreinte. || *Cic.* Reſſerrement.

COMPRESSIUNCULA, æ. *f. Plaut.* Legere étreinte.

COMPRESSUS, ûs. *m. Voiez* Compreſſio.

COMPRESSUS, a, um. *part. de* Comprimo. *Cic.* Preſſé, ſerré, foulé. || Arrêté, reprimé, dompté, retenu. || Caché. || *Celſ.* Bouché, fermé. *Compreſſi oculi. Col.* Des yeux enfoncez. *Compreſtas manus tenere. Lucan.* ou *compreſſis manibus ſedere. Liv.* Etre, demeurer, ſe tenir *ou* avoir les bras croiſez ; ne rien faire. *Compreſta annona. Liv.* Bled amaſſé & reſſerré, *afin de le rendre cher.*

COMPRIMIS. *adv.* Très, fort, extrémement. *Vir comprimis honeſtus. Cic.* Un très homme de bien, un parfaitement honnête homme.

COMPRIMO, is, preſſi, preſſum, mere. *Cic.* Comprimer, preſſer, ſerrer, reſſerrer, fouler, étreindre. || Cacher, tenir ſecret, faire diſparoître, ſupprimer. || Appaiſer, reprimer, retenir, moderer, arrêter. *Comprimere animam. Ter.* Retenir ſon haleine. *-linguam alicui. Plaut.* Impoſer ſilence à quelqu'un, lui rabattre ſon caquet. *-conatus. Cic.* Rendre les efforts inutiles.

COMPROBATIO, onis. *f. Cic.* Approbation. || Epreuve.

COMPROBATOR, oris. *m. Cic.* Approbateur. || Qui éprouve.

COMPROBATUS, a, um. *part. Cic.* Approuvé, éprouvé, &c. *Voiez*

COMPROBO, as, avi, atum, are. *Cic.* Approuver, agréer, trouver bon, allouer. || Appuier, confirmer, établir, prouver, ſoûtenir. || Verifier.

COMPROMISSUM, i. *n. Cic.* Compromis, *Acte par lequel on ſoûmet un differend au jugement d'Arbitres.* || Dépot, pari, gageure.

COMPROMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *Cic.* Compromettre, paſſer un compromis, convenir d'Arbitres pour en paſſer par leur jugement. || Dépoſer, mettre en dépôt ; faire une gageure, un pari, gager, parier.

COMPSA, Conſa. Conza, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté ulterieure, vers la ſource de l'Oſanto.*

COMPSI. *prét. de* Como.

COMPTUS, ûs. *m. Lucr.* Ajuſtement, parure, &c.

COMPTUS, a, um. *part. de* Como. *Lucr.* Ajuſté, orné, paré, peigné, friſé. || Etudié, recherché, affecté, poli. *Voiez* Comb.

COMPUGNO, as, are. *Gell.* Se battre, quereller, diſputer avec *ou* enſemble.

COMPULI. *prét. de* Compello.

COMPULSO, as, are. *Col.* Heurter contre quelque choſe, pouſſer.

COMPULSUS, a, um. *part. de* Compello. *Virg.* Pouſſé.

COMPUNCTIO, onis. *f. Plin.* Point, douleur piquante. || *Bibl.* Componction.

COMPUNCTUS, a, um. *part. Cic.* Marqueté, moucheté, tacheté, couvert de petites marques *ou* points.

COMPUNGO, is, unxi, unctum, gere. *Col.* Aiguillonner, picquer. || Tourmenter. *Compungere equum collo. Phæd.* Piquer le col d'un cheval. *-ſe ſuis acuminibus. Cic.* S'embaraſſer dans ſes propres ſubtilitez ; ſe bleſſer de ſes propres armes.

COMPUTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui peut être compté, calculé, nombré.

COMPUTATIO, onis *f. Plin.* Compte, calcul, ſupputation *ou* maniere de compter. *ad computationem vocare. Plin.* Sommer de rendre compte, demander compte.

COMPUTATOR, oris. *m. Sen.* Qui compte, qui calcule, calculateur.

COMPUTO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Compter, calculer, ſupputer, chiffrer. || *Plin.* Penſer, croire, faire ſon compte, s'imaginer *ou* compter. *Computare ramos. Plin.* Compter des branches.

COMPUTRESCO, is, trui, ſcere. *neut. Col.* Se pourrir, ſe corrompre, ſe gâter, ſe putréfier.

COMSI. *prét. de* Como.

COMTUS. *Voiez* Comptus.

COMUM, Novocomum, i. *n.* Come, *ville du Duché de Milan en Italie, capitale du Comaſc, ſur le bord méridional d'un Lac qui porte ſon nom.*

COMUM, Commum, i. *n.* Com, *ville de la Province d'Terak, en Perſe.*

CONACUM, i. *n.* Cognac, *ville de France, ſur la Charente, dans l'Angoumois.*

CONADA, æ. *f.* Coſne, *ville de France, dans le Gâtinois ou le Nivernois, au confluent du Nozaim & de la Loire.*

CONADIUM. *Voiez* Canadium.

CONAMEN, inis. *n. Ovid.* Effort. || Eſſai, tentative. || Entrepriſe.

CONAMENTUM, i. *n. Plin.* Levier *ou* tenon de quelque matiere que ce ſoit. || Ce qui ſert à tirer *ou* arracher quelque choſe.

CONATIO, onis. *f. Sen.* &

CONATUM, i. *n. Vell. Pat.* Eſſai, effort, tentative, deſſein, entrepriſe, *où il faut de la vigueur.*

CONATUS, ûs. *m. Cic.* Effort. || *Caſ.* Eſſai, tentative, deſſein, entrepriſe, *où il eſt beſoin de vigueur.* || *Cic.* Inclination, mouvement, pente, penchant, inſtinct naturel. *Conatum habere ad. Cic.* Avoir des diſpoſitions à.

CONCA, æ. *m.* Fluvius. Conca, *petite riviere de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CONCACO, as, avi, atum, are. *Sen.* Embrener ; faire dans ſes chauſſes, ſe ſalir, ſe gâter.

CONCÆDES, ium. *f. plur. Caſ.* Abatis d'arbres, *ou* copeaux. *Concædibus munitus latera. Tac.* Aiant fortifié ſes flancs par des abatis d'arbres.

CONCALEFACIO, is, feci, factum, cere. *Cic.* Echauffer.

CONCALEFACTORIUS, a, um. *Plin.* Echauffant, qui échauffe.

CONCALEFACTUS, a, um. *Cic.* Echauffé.

CONCALEFIO, is, factus ſum, fieri. *Varr.* Etre échauffé, devenir chaud, s'échauffer.

CONCALEO, es, lui, ere. *Ter.* S'échauffer, prendre feu, être échauffé, ſe mettre en colere.

CONCALESCO, is, lui, ſcere. *Cic.* Devenir chaud. *Concaleſcere ardore. Cic.* S'échauffer fort.

CONCALLEO, es, llui, ere. *neut. Cic.* S'endurcir ; devenir calleux, plein de cals, de calloſitez, de durillons.

CONCAMERATIO, onis. *f. Vitr.* Voute, arcade, le ceintre d'une voute.

CONCAMERATUS, a, um. *Vitr.* Vouté, ceintre, fait en arcade.

CONCAMERO, as, avi, atum, are. *Plin.* Vouter, ceintrer, former en arc.

CONCANA. *Voiez* Fanum S. Julianæ.

CONCANGIUM, i. *n.* Haulton, *village du Comté de Cheſter, en Angleterre.*

CONCAPTIVUS, a, um. Qui eſt dans le même eſclavage, compagnon d'eſclavage.

CONCARNEUM, i. *n.* Concarneau, Conquerneau, *bourg ou petite ville de France ; ſur la côte meridionale de Bretagne, entre Quimper-Corentin & Blavet.*

CONCASTIGO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Châtier, punir enſemble.

' CONCATENATUS, a, um. *Plaut.* Enchainé, mis aux fers.

CONCATENATIO, onis. *f. Tert.* Enchaînement.

CONCAVA, orum. *n. plur. Claud.* Concavitez, foſſes profondes, lieux creux.

CONCAVITAS, atis. *f.* Concavité, le vuide d'une choſe creuſe.

CONCAVO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Creuſer, courber en arc, faire en voute. *Concavare brachia. Ovid.* Mettre ſes deux bras en forme de deux anſes.

CONCAVUS, a, um. *Cic.* Concave, creux, creuſé, qui fait un arc. *Concava vela. Ovid.* Voiles enflées.

CONCEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *Cic.* S'en aller, partir, ſortir, ſe retirer, ſe refugier. || Ceder, accorder, donner, conſentir, octroier, déferer, vouloir bien, permettre. || Quitter, relâcher ; rabattre, remettre de ſon droit, de ſes prétentions, n'agir pas à la rigueur, pardonner. || *Tac.* Mourir. *Concedere biduum. Ter.* S'en aller pour deux jours. *-de jure ſuo. Cic.* Relâcher de ſon droit. *-partem pretii. Plin. J.* Remettre, faire remiſe d'une partie du prix. *-in iras alicujus urbem. Virg.* Abandonner une ville à la colere de quelqu'un. *-dicto ou facto alicujus. Cic.* Pardonner à quelqu'un ce qu'il a mal dit *ou* mal fait. *-ludum pueris. Hor.* Donner aux enfans la liberté de jouer. *-ſolio. Sil. Ital.* Se lever de ſon ſiege. *Concede hinc intrò. Ter.* Entrez.

CONCELEBRATUS, a, um. *Cic.* Celebré, rendu celebre. *Voiez*

CONCELEBRO, as, avi, atum, are. *Plin.* Celebrer, fêter, ſolemniſer, honorer, rendre celebre, fameux. || Frequenter. *Concelebrare dapes. Ovid. -convivia. Cic.* Faire des feſtins, des réjouiſſances, de grands repas. *-natalem ſuum. Plin. J.* Solemniſer le jour de ſa naiſſance.

CONCENTIO, onis. *f. Cic.* Conſentement, concert, union, accord de pluſieurs.

CONCENTO, as, are. *Plaut.* Chanter d'accord, chacun ſa partie.

CONCENTRICUS, a, um. Qui a le même centre, concentrique.

CONCENTUS, ûs. *m. Cic.* Concert, accord, chant, harmonie, conſonance muſicale. || Union, liaiſon, bonne intelligence. || *Concentum efficere*, accorder.

CONCEPI. *prét. de* Concipio.

CONCEPTACULUM, i. *n. Plin.* Le lieu où une choſe eſt conçue *ou* formée, où elle prend naiſſance.

CONCEPTIO, onis. *f. Celſ.* Conception, generation au ſein de la mere. || *Cic.* Formule, maniere formelle & preſcrite de s'exprimer dans certains actes publics.

CONCEPTIO. La Concecion, la Conception, la ville de la Conception, *dans le Chili, ſur la côte de la mer Pacifique.* || Ville du Paraguay, *à l'embouchure du Vruaig.* || Ville capitale de la Province de Veragua, *dans l'Audience de Guatimala, ſur la mer du Nord, vers l'Iſtme de Panama.* || La Conception de la Vegua, *petite ville dans l'Iſle & au ſeptentrion de la ville de ſaint-Domingue.* || La Conception de Salaya, *bourg de l'Audience du Mexique, dans la Province, & au ſeptentrion de la ville de Méchocoan.* || Conceptionis Sinus. La baye de la Conception, *dans l'Amerique ſeptentrionale, vers le milieu de la côte Orientale de l'Iſle de Terre Neuve.*

CONCEPTIVÆ feriæ, arum. *f. plur. Varr.* Fêtes mobiles.

CONCEPTUS, ûs. *m. Cic.* Conception, generation dans le ſein de la mere. || *Plin.* La portée des animaux, le fruit, la production des autres genres, & le lieu de la production. || Penſée, notion. *Ex conceptu camini. Suet.* Par le tuïau de la cheminée. *Conceptus aquarum inertium. id.* Les lieux où s'amaſſent les eaux dormantes, *comme* lacs, étangs, marez.

CONCEPTUS, a, um. *part. de* Concipio. *Cic.* Conçû, engendré, produit. || Formé, imaginé, inventé, machiné. *Concepta alicui ordini infamia. Cic.* Infamie machinée, inventée contre quelque corps *ou* communauté ; reproche infame forgé, controuvé pour flétrir l'honneur d'une compagnie. *-verba. Cic.* Formule, termes formels & preſcrits dont on ſe ſert en des actes publics. *Conceptis verbis jurare. Cic.* Faire un ſerment dans les formes.

CONCERNO, is, crevi, cretum, nere. *Cic.* Voir clairement de tous côtez ; *& barbarement*, concerner.

CONCERPO, is, pſi, ptum, pere. *Cic.* Déchirer, rompre, mettre en pieces.

CONCERPTUS, a, um. *Plin.* Déchiré, mis en pieces.

CONCERTATIO, onis. *f. Cic.* Démêlé, differend, debat, conteſtation, diſpute, querelle, batterie, combat. || Défi, émulation. *Concertatio animorum. Cic.* Jalouſie des eſprits.

CONCERTATIVUS, a, um. *Quint.* Contentieux, ſujet à diſpute.

CONCERTATOR, oris. *m. Tac.* Concurrent, rival, antagoniſte.

CONCERTATORIUS, a, um. *Cic.* Qui regarde la diſpute. *Concertatorium genus dicendi. Cic.* Genre judiciaire, ſtile de chicane.

CONCERTATUS, a, um. *part. Cic.* Debatu, &c. *Voiez*

CONCERTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Combattre, ſe battre avec un autre. || Conteſter,

teſter, debattre, diſputer, quereller ; avoir different, démêlé, être en debat, en diſpute avec quelqu'un. *Concertare verbis cum aliquo. Cic.* Avoir priſe de paroles avec quelqu'un.

CONCESSATIO, onis. *f. Col.* Interruption, repos, diſcontinuation, pauſe. ‖ Faineantiſe, inaction.

CONCESSIO, onis. *f. Cic.* Conſentement, conceſſion, permiſſion, agrément, congé, tolerance.

CONCESSO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Ceſſer, diſcontinuer, interrompre, faire une pauſe, demeurer dans l'inaction.

CONCESSUM, i. *n. Cic.* Choſe permiſe, accordée, conſentie, une permiſſion.

CONCESSUS, ûs. *m. Cic.* Permiſſion, grace, faveur, privilege, conceſſion. *Voiez* Conceſſio.

CONCESSUS, a, um. *Cic.* Cedé, accordé, permis, &c. *Voiez* Concedo.

CONCHA, æ. *f. Cic.* Coquille, coquillage, le poiſſon qui eſt dedans. ‖ *Virg.* Trompe. ‖ *Plaut. Virg.* Voute en trompe. ‖ *Cat.* Gondole, vaſe fait en coquille. *Concha cærula. Varr.* La voute azurée du ciel. (Cochlea *eſt une coquille d'une ſeule piece, comme celle du limaçon ; &* Concha *de deux moitiez, comme celle des huitres.*)

CONCHA Caſtellæ. Cuença, *ville de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne.*

CONCHA Quitenſis. Cuença, *petite ville du Perou, dans la Province du Quito.*

CONCHA Romandiolæ. Conca, *lieu de la Romagne en Italie, ſur le Golfe de Veniſe.*

CONCHÆ Pons, Contzium. Conz.

CONCHATUS, a, um. *Plin.* Fait en coquille, qui eſt à coquille.

CONCHULA, æ. *f. Celſ.* Petite coquille.

CONCHUS, i. *f.* Conches, *petite ville de France, dans le payis d'Ouche, en Normandie.*

CONCHYLE. *Voiez* Conchylium.

CONCHYLIATUS, a, um. *Cic.* Teint en pourpre, de couleur de pourpre.

CONCHYLIUM, ii. *n. Plin.* Coquillage, toute ſorte de poiſſon à coquille. ‖ Le poiſſon dont on tiroit la pourpre. ‖ *Quint.* Robe de couleur de pourpre.

CONCHYTA, æ. *m. Plaut.* Pêcheur de coquillage *ou* de poiſſons à coquille, *comme* huitres, moûles, &c.

CONCIA, Urbs Hiſpaniæ Tarraconenſis. *Quelques uns la mettent à Miranda de Douro.*

CONCIDO, is, di, ſum, dere. *Col.* Couper, hacher, trancher, déchirer, mettre en pieces, tailler en morceaux, détruire, ruiner. *Concidere pugnis. Plaut.* Aſſommer de coups de poings.

CONCIDO, is, di, ere. *Cic.* Tomber, ſuccomber, ſe détruire, s'affaiſſer, s'abatre, perir. ‖ *Liv.* Tomber en défaillance. ‖ *Colum.* Mourir. *Concidere mente, animo* ou *animis. Cic.* Manquer de tête, de cœur, de courage. *Concidunt artes. Cic.* Les arts déperiſſent, vont en décadence. *-venti. Hor.* Les vents ſe calment.

CONCIEO, es, civi & cievi, citum, ere. *Liv.* Aſſembler, faire venir, appeller, convoquer. ‖ Emouvoir, exciter, ſoulever.

CONCILIABULUM, i. *n. Liv.* Petite aſſemblée. ‖ Conciliabule, conventicule ; (*ce qui ſe prend toûjours en mauvaiſe part.*) ‖ La Salle, la Chambre du Conſeil, le lieu, l'endroit où l'on s'aſſemble. ‖ Place où l'on tient une Foire, un Marché à la campagne.

CONCILIATIO, onis. *f. Cic.* Liaiſon, ſocieté, union, conciliation, accord. *Conciliatio gratiæ. Cic.* Acquiſition de bonnes graces.

CONCILIATOR, oris. *m. Varr.* Qui perſuade, qui engage, qui fait trouver bon, médiateur, entremeteur, conciliateur. *Conciliator furti. Aſc. Ped.* Celui qui eſt au guet pendant qu'un autre vole.

CONCILIATRICULA, æ. *f. Cic. diminutif* de Conciliatrix, icis. *f. Cic.* Conciliatrice, entremeteuſe, faiſeuſe de mariage.

CONCILIATURA, æ. *f. Sen.* L'art de s'inſinuer, de gagner les cœurs.

CONCILIATUS, ûs. *m. Lucr.* Compoſition, mêlange, mixtion. ‖ Aſſemblage, union de pluſieurs choſes enſemble.

CONCILIATUS, a, um. *Cic.* Concilié, gagné, attiré, rendu *ou* devenu favorable. ‖ *Plin.* Aſſemblé, uni. ‖ *Ter.* Acheté.

CONCILIO, as, avi, atum, are. *Cic.* Concilier, unir, réunir, joindre, faire quadrer. ‖ Allier, aſſortir. ‖ Gagner, acquerir, attirer. *Conciliare pacem inter cives. Cic.* Mettre la paix entre les citoiens, les accorder. *Conciliat nos primùm natura Diis, parentibus & patriæ. Cic.* La nature nous attache d'abord à Dieu, à nos parens, & à nôtre patrie. *Conciliantur novi, reconciliantur antiqui* [*ſouſentend. amici.*] On concilie les nouveaux amis, & on reconcilie les anciens.

CONCILIUM, ii. *n. Cic.* Aſſemblée, Conſeil, Concile. ‖ *Lucr.* Aſſemblage, liaiſon, union, conjonction, accord mutuel. ‖ *Plin.* Laſſeron, *plante. Concilium indicere. Caſ.* Déterminer, marquer, donner, indiquer le jour de l'aſſemblée. *-convocare. Caſ. -vocare. Ovid.* Convoquer l'aſſemblée, aſſembler le Conſeil. *-habere. Cic.* Tenir conſeil. *-dimittere. Caſ.* Rompre l'aſſemblée.

CONCINENTIA, æ. *f. Macr. Voiez* Concentio.

CONCINNATIO, onis. *f. Cato.* Confection, compoſition.

CONCINNATUS, a, um. *part. Plin.* Paré, ajuſté, poli, accommodé *ou* mêlangé, &c. *Voiez* Concinno.

CONCINNATITIUS, a, um. *Apul.* Bien arrangé.

CONCINNATOR, oris. *m. Col.* &

CONCINNATRIX, icis. *f.* Qui ſe ménage avec tout le monde. *Concinnator cauſarum. Ulp.* Qui entend bien la chicane.

CONCINNE. *adv. Cic.* Poliment, proprement, également ; d'une maniere juſte, polie, propre, agreable, jolie.

CONCINNITAS, atis. *f. Cic.* Juſteſſe, politeſſe, propreté, agrément, mignardiſe, élegance, bienſeance, bonne grace, ornement.

CONCINNITER. *adv. Cic. Voiez* Concinnè.

CONCINNITUDO, inis. *f. Cic. Voiez* Concinnitas.

CONCINNO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Ajuſter, parer, orner, polir, accommoder, arranger proprement, &c. *Concinnare alicui ex inſtituto ſuo munuſculum. Treb. Cic.* Faire à quelqu'un un petit preſent de ſa façon. *-aream. Plaut.* Nétoier une place. *-pelles. Plin.* Parer, paſſer *ou* corroïer des peaux. *-veſtem. Plaut.* Ajuſter ſon habit. *-lutum. id.* Faire du mortier. *-mendacium. Amm.* Chercher une défaite.

CONCINNUS, a, um. *Plaut.* Joli, mignon, agréable, bien fait, bien tourné, paré, poli, ajuſté, accommodé, propre, regulier. ‖ *Cic.* Elegant, juſte, exact, convenable. *Concinnus ad perſuadendum. Cic.* Propre à perſuader. *-in brevitate reſpondendi. Corn. Nep.* Spirituel dans la juſteſſe de ſes reparties.

CONCINO, is, nui, centum, nere. *Cic.* Chanter avec *ou* en partie. ‖ S'accorder, être d'accord, en chantant *ou* en jouant *de quelque inſtrument. Concinere ad fores alicujus. Ovid.* Faire un concert à la porte de quelqu'un.

CONCIO, is, civi, citum, ire. *Liv.* Exciter, faire naître, émouvoir, porter, pouſſer, animer.

CONCIO, onis. *f. Cic.* Aſſemblée de peuple convoqué. ‖ Auditoire. ‖ Diſcours, harangue, ſermon. ‖ L'Auditoire, *lieu où ſe fait l'aſſemblée. Concio legitima. Cic.* Aſſemblée faite dans les [illegible] *Concionem advocare. Caſ. -vocare. Tac. in* ou *ad concionem vocare. Cic.* Convoquer, publier l'aſſemblée. *-habere de aliquo. Cic.* Faire une harangue, un diſcours public en faveur de quelqu'un. *-in aliquem* ; contre quelqu'un. *In concionem aſcendere. Liv.* Monter dans la tribune aux harangues, en chaire.

CONCIONABUNDUS, a, um. *Liv.* Qui harangue, qui parle en public.

CONCIONALIS, *m. f.* le, *n.* is. &

CONCIONARIUS, a, um. *Cic.* Qui ſert à une aſſemblée, à une harangue, d'aſſemblée, de harangue.

CONCIONATOR, oris. *m. Cic.* Harangueur, Orateur, qui harangue.

CONCIONATORIUS, a, um. *Gell.* Qui concerne l'aſſemblée & les harangues.

CONCIONOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Haranguer, diſcourir en public, prêcher. *Concionari apud populum. Caſ. de aliqua re. Cic.* Haranguer le peuple, diſcourir en public ſur quelque ſujet.

CONCIPIO, is, cepi, ceptum, cipere. *Cic.* Concevoir, engendrer. ‖ Mediter, former en ſon eſprit. ‖ Comprendre, entendre. ‖ Prendre, recevoir *ou* contenir. *Concipere morbum. Celſ.* Contracter une maladie. *-verba juramenti. Liv.* Preſcrire la formule *ou* les termes d'un ſerment.

CONCISE. *adv. Quint.* D'une maniere conciſe ; d'un ſtile coupé, ſerré, preſſé en termes concis.

CONCISIO, onis. *f.* Coupure *ou* reſſerrement.

CONCISUS, a, um. *Ovid.* Coupé, taillé, tranché, mis en morceaux. ‖ *Cic.* Concis, ſerré, preſſé. *Conciſus exercitus. Cic.* Armée taillée en pieces. *-orator. Cic.* Un Orateur dont le ſtile eſt coupé, concis, &c. *-ignominiis. Cic.* Déchiré par mille outrages.

CONCITATIO, onis. *f. Cic.* Emotion, agitation, mouvement, trouble, inquietude, émeute.

CONCITATOR, oris. *m. Cic.* &

CONCITATRIX, icis. *f. Plin.* Qui excite, qui émeut, qui ſouleve, qui cauſe du mouvement.

CONCITATUS, a, um. *Cic. comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *Liv.* Emû, agité, excité, ſoulevé, mis en mouvement, troublé ; &c. *Concitatus ſtudio ad Philoſophiam. Cic.* Pouſſé du deſir d'apprendre la Philoſophie. *-metu. Cic.* Agité de crainte, émû de peur. *Concitatior curſus. Liv.* Courſe plus preſſée. *Concitatiſſimus corporis motus. Quint.* Mouvement de corps très-violent. *Concitatiſſimi equi. Liv.* Chevaux pouſſez à toute bride, à outrance.

CONCITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Animer, émouvoir, exciter, inciter, pouſſer, preſſer, provoquer, ſolliciter, irriter, troubler, mettre en mouvement. *Concitari in aliquem. Cic.* S'échauffer contre quelqu'un.

CONCITOR, oris. *m. Liv. Voiez* Concitator.

CONCITUS, a, um. *part. Virg. Voiez* Concitatus, &

CONCITUS, a, um. *part. Cic. & Lucan.* Qu'on a mandé, qu'on a fait venir.

CONCIUNCULA, æ. *f. Cic.* Petite harangue, petit diſcours, &c.

CONCLAMATIO, onis. *f. Tac.* Cri, clameur, voix de pluſieurs perſonnes enſemble.

CONCLAMATUS, a, um. *part. Caſ.* Qu'on a crié, qu'on a publié. *Non conclamatis vaſis abire. Caſ.* Se mettre en marche avant qu'on ait publié de plier bagage, de décamper. *Conclamata corpora. Lucan.* Corps reconnus pour morts, après avoir été appellez à haute voix, avant que de les mettre ſur le bûcher. *Conclamatum eſt. Ter.* C'en eſt fait ; il n'y a plus rien à faire, à eſperer ; tout eſt perdu, deſeſperé ; cela eſt ſans remede, il n'y a point de reſſource. (*Figure priſe de la coûtume d'appeller pluſieurs fois les morts à haute voix, avant que de brûler* ou *d'enterrer leurs corps.*)

CONCLAMITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Crier pluſieurs enſemble, s'écrier tout d'une voix.

CONCLAMO, as, avi, atum, are. *Caſ.* S'écrier. *Cic.* Crier pluſieurs enſemble. *Conclamare victoriam. Caſ.* Crier victoire. *-ad arma. Liv.* Crier aux armes. *-vaſa. Caſ.* Crier qu'on plie bagage, publier qu'on decampe. *-ſocios. Cic.* Appeller ſes compagnons à haute voix.

CONCLAVATUS, a, um. *Feſt.* Enfermé ſous la même clef.

CONCLAVE, is. *n.* &

CONCLAVIUM, ii. *n. Cic. Vitr.* Une chambre, un cabinet. ‖ *Ter.* Un appartement ſeparé.

CONCLUDO, is, ſi, ſum, dere. *Cic.* Enfermer, renfermer, enclorre. ‖ Conclure, finir, achever, terminer, dépêcher, expedier. ‖

Tirer une conſequence. ‖ *Val. Flac.* Boucher, fermer. *Concludere ſe in cellam. Ter.* S'enfermer dans un cabinet. - *in cavea. Plaut.* Dans une cave. - *verſum. Hor.* Finir un vers. - *aliquem tot rebus. Ter.* Embaraſſer quelqu'un de tant d'affaires.

CONCLUSE, *adv. Cic.* En concluant, ſommairement; avec juſteſſe, exactitude, ſelon les regles.

CONCLUSIO, onis. *f. Cic.* Concluſion, conſequence. ‖ Clôture, fin, terme. ‖ *Caſ.* Siege, blocus. *Concluſio portûs. Vitr.* Le mole d'un Port. - *orationis. Cic.* La peroraiſon.

CONCLUSIUNCULA, æ. *f. Cic.* Petite concluſion, &c.

CONCLUSURA, æ. *f. Vitr.* Clôture.

CONCLUSUS, a, um. *part. de* Concludo. *Cic.* Enfermé, renfermé, enclos. ‖ Fini, achevé, terminé, conclu. ‖ Dépêché, expedié. *Val. Flac.* Bouché, fermé. ‖ *Caſ.* Bloqué, inveſti, aſſiegé.

CONCOCTIO, onis. *f. Caſ.* Coction, digeſtion.

CONCOCTRIX Facultas. *f.* La faculté naturelle de digerer.

CONCOCTUS, a, um. *part. Lucr.* Cuit, digeré. *Voiez* Concoquor.

CONCOENATIO, onis. *f. Cic.* Souper, repas qu'on fait avec d'autres gens; l'action de ſouper enſemble.

CONCOLOR, oris. *omn. gen. Plin.* Qui eſt de même couleur.

CONCOMITOR, aris, atus ſum, ari. *Quint.* Accompagner, faire compagnie.

CONCOQUO, is, oxi, octum, quere. *Cic.* Cuire, digerer. ‖ Ruminer, repaſſer dans ſon eſprit, endurer.

CONCORDIA, æ. *f. Cic.* La Concorde, *Déeſſe.* ‖ Concorde, accord, union, bonne intelligence, paix. ‖ *Petron.* Harmonie, concert, conſonance.

CONCORDIA Mirandulana. Concordia, *Comté, bourg d'Italie, dans le Duché de la Mirandole.*

CONCORDIA Nemetum. Weiſſenbourg, *ville de la baſſe Alſace ſur le Lutter, en France.*

CONCORDIA Veneta. Concordia, *ville Epiſcopale de l'Etat de Veniſe, en Italie, ſur la riviere de Limene.*

CONCORDIÆ Regio. Le payis de Concorde, *partie de la côte de la nouvelle Hollande, au midi de l'Iſle de Java.*

CONCORDIÆ Saltus, ûs. *m.* Concreſſanum, i. *n.* Concreſſant, *petite ville de France, dans le Berry, ſur la Sandre.*

CONCORDITER, diùs, diſſimè. *adv. Plaut.* Unanimement; avec union, douceur, concorde: en bonne intelligence, doucement, en paix.

CONCORDO, as, avi, atum, are. *Ter.* S'accorder bien, être bien d'accord, être de concert, d'intelligence, uni, s'entendre. ‖ S'accorder en terme de Grammaire. ‖ Etre bien reglé. *Concordare cum aliquo. Ter.* ‖ Vivre bien, être de bon accord avec quelqu'un.

CONCORPORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Veg.* Qui eſt d'un même corps, d'une même compagnie, de même chambre *ou* tente, ſous le même Caporal.

CONCORPORO, as, avi, atum, are. *Plin.* Incorporer, aſſembler en un corps, joindre, réunir en un, ne faire qu'un corps.

CONCORS, ordis. *omn. gen. Ter.* Qui s'accorde; qui vit en bonne intelligence, en union, qui s'entend, qui eſt d'accord, uni, paiſible.

CONCOXI. *prét. de* Concoquo.

CONCRATITIUS, a, um. *Paul. JCT.* De cloiſonnage, de cloiſon.

CONCREBRESCO, is, bui, ſcere. Se fortifier, devenir plus puiſſant, augmenter par l'aide d'un autre.

CONCREDO, is, didi, ditum, ere. *Cic.* &

CONCREDUO, is, ere. *Plaut.* Confier, mettre entre les mains, donner en garde, commettre à la conduite, à la garde.

CONCREMO, as, avi, atum, are. *Liv.* Brûler, faire brûler, mettre au feu.

CONCREOR, aris, atus ſum, ari. *Bibl.* Etre créé, être produit en même tems *ou* enſemble.

CONCREPO, as, pui, pitum, are. *Cic.* Craquer, faire du bruit, craqueter. ‖ *Ovid.* Faire réſonner, retentir.

CONCRESCO, is, crevi, cretum, ſcere. *Cic.* S'épaiſſir, ſe cailler, ſe figer, ſe prendre, ſe coaguler, ſe congeler. *Concreſcere glacie. Ovid.* Se glacer.

CONCRETIO, onis. *f. Cic.* Mélange, mixtion, aſſemblage, union de pluſieurs choſes en un corps, l'épaiſſiſſement des choſes qui ſe coagulent.

CONCRETUS, ûs. *m. Plin. Voiez* Concretio.

CONCRETUS, a, um. *part. de* Concreſco. *Cic.* Epaiſſi, coagulé, congelé, figé, caillé. ‖ Compoſé. *Concretus frigore. Mart.* ‖ *glacie. Virg.* Glacé, gelé. - *aer. Cic.* Un air épais, groſſier. - *in ſuos artus. Prop.* Qui eſt d'une taille ramaſſée. - *dolor. Ovid.* Une douleur qui ſerre le cœur. *Concreti ſanguine crines. Ovid.* Cheveux collez de ſang.

CONCREVI. *preterit de* Concreſco *& de* Concerno.

CONCRIMINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Accuſer, blâmer d'un crime.

CONCRUCIOR, aris, atus ſum, ari. *paſſif. Lucr.* Etre tourmenté, ſouffrir, endurer. *Concruciari omni corpore. Lucr.* Etre tourmenté par tout le corps.

CONCUBIA Nocte. *Cic.* Sur le minuit, la nuit étant bien avancée.

CONCUBINA, æ. *f. Cic.* Concubine.

CONCUBINATUS, ûs. *m. Plin. Quintil.* Concubinage.

CONCUBINUS, i. *m. Quintil.* Jeune débauché, catamite. *Cat.* Qui entretient une concubine.

CONCUBITOR, oris. *m.* Qui couche avec un autre.

CONCUBIUM, ii. *n. Plaut.* Le grand ſilence de la nuit, le premier ſommeil des hommes; le tems le plus calme de la nuit, où tout le monde repoſe; l'heure ordinaire du coucher de la plûpart des hommes.

CONCULCATIO, onis. *f. Plin.* &

CONCULCATUS, ûs. *m. Ter.* L'action de fouler aux pieds.

CONCULCATUS, a, um. *Firm.* Foulé aux pieds.

CONCULCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Fouler aux pieds. ‖ Mépriſer, dédaigner.

CONCUMBO, is, cubui, cubitum, mbere. *Cic.* Coucher enſemble.

CONCUPIO, is, ivi & ii, pitum, pere. *Cic.* Deſirer ardemment, ſouhaiter avec paſſion, avoir un extrême empreſſement de poſſeder, ſoupirer après la poſſeſſion.

CONCUPISCENTIA, æ. *f.* Concupiſcence, deſir de poſſeder.

CONCUPISCO, is, pivi & pii, pitum, ſcere. *Cic. Voiez* Concupio.

CONCUPISCIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. Deſirable, ſouhaitable; du deſir concupiſcible, où reſide la concupiſcence.

CONCUPITUS, a, um. *Cic.* Deſiré, ſouhaité avec ardeur.

CONCURO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Avoir grand ſoin, *ou* ſoigner avec un autre.

CONCURRO, is, curri, curſum, rere. *Cic.* Accourir, s'aſſembler en hâte, venir en foule de toutes parts. ‖ Se choquer; en venir aux mains, aux priſes; concourir, ſe rencontrer, ſe rapporter; être du même ſentiment, dans la même penſée, du même avis; s'accorder dans une opinion, avoir la même vûe, le même deſſein; tendre à la même choſe. *Frontibus adverſis concurrere. Lucr.* Aller tête baiſſée l'un contre l'autre. ‖ *Celſ.* S'amaſſer. *Concurrit ſæpè. Cic.* Il arrive ſouvent. *Concurritur ad incendium. Cic.* On accourt de tous côtez aux incendies. *Concurritur. Hor.* On ſe bat. *Nomina concurrunt. Cic.* La balance des dettes actives & paſſives eſt égale; il eſt dû autant qu'on doit.

CONCURSATIO, onis. *f. Cic.* Courſe çà & là, allée & venue. ‖ *Cic.* Concours, rencontre, agitation, mouvement qu'on ſe donne pour quelque choſe.

CONCURSATOR, oris. *m. Liv.* Bateur d'eſtrade, qui bat la campagne, qui fait des courſes, qui court çà & là.

CONCURSIO, onis. *f. Cic.* Concours, rencontre, choc. *Concurſiones aſtrorum. Cic.* La conjonction des aſtres.

CONCURSO, as, avi, atum, are. *Cic.* Courir çà & là, aller & venir, roder, parcourir.

CONCURSUS, ûs. *m. Cic.* Concours, abord, affluence. ‖ Rencontre, choc. ‖ Concurrence, prétention à une même choſe. *Concurſus Italiæ* ou *ex Italia. Cic.* Le concours de toute l'Italie.

CONCUSSIO, onis. *f. Col.* Secouſſe, ébranlement, agitation, ſecouëment. *Ulp.* Concuſſion, exaction. *Dentium concuſſio.* Craquement des dents.

CONCUSSI. *preterit de* Concutio.

CONCUSSO, as, avi, atum, are. *Lucr.* Secouer, ébranler, agiter, donner des ſecouſſes.

CONCUSSUS, ûs. *m. Plin.* Secouëment, ſecouſſe.

CONCUSSUS, a, um. *Virg.* Ebranlé, agité, ſecoué.

CONCUTIO, is, cuſſi, cuſſum, tere. *Celſ.* Ebranler, ſecouer, agiter, émouvoir.

CONDÆUM, i. *n.* Condé ſur Noireau, *ville de Normandie, en France. Le même que* Condate.

CONDÆUM Promontorium. Le Cap Condé, *dans l'Amerique meridionale, à la pointe qui joint la côte ſeptentrionale de la Caribane avec l'occidentale: les Anglois l'appellent le Cap Cécil, & les Hollandois le Cap d'Orange.*

CONDALIUM, ii. *n. Plaut.* Sorte de bague *ou* anneau que portoient les valets. ‖ Manique de Cordonnier, &c. ‖ Dé à coudre.

CONDAPOLIS, is. *f.* Condapoli, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange, dans le Roiaume de Golconde.*

CONDATE, is. *n.* Condé ſur Noireau, *ville de France en Normandie, ſur la riviere de Noireau.*

CONDATE, is. *n.* Condatum, i. *n.* Condé en Haynaut, aux Payis-bas, *ville forte ſur l'Eſcaut, entre Valenciennes & Tournay.*

CONDATE, is. Condæum, i. *n.* Candé, *bourg de France, en Touraine, aux confins d'Anjou, au confluent de la Vienne & de la Loire.*

CONDATE Cornoviorum. Congleton, *bourg d'Angleterre, ſur la Dane, dans le Comté de Cheſter.*

CONDATE, Urbs Rhedonum. Rennes, *ville capitale de Bretagne, province de France, ſur la Villaine.*

CONDATUM, i. *n. Voiez* Condate.

CONDECENTER. *adv. Gell.* Avec bienſéance, d'une maniere decente, decemment, proprement.

CONDECENTIA, æ. *f. Cic.* Bienſéance, decence, honnêteté.

CONDECET, cuit, ere. *Plaut.* Etre bienſéant, être à propos, être convenable.

CONDECORE. *adv. Gell. Voiez* Condecenter.

CONDECORO, as, avi, atum, are. *Plin.* Orner, parer, embellir, enrichir, relever. *Condecorare aliquem ſuo nomine. Plaut.* Honorer quelqu'un de ſon nom, lui faire l'honneur de lui donner ſon nom.

CONDELECTOR, aris, atus ſum, ari. *Bibl.* Prendre plaiſir à.

CONDEMNATIO, onis. *f. Ulp.* Condamnation.

CONDEMNATOR, oris. *m. Tac.* Accuſateur; partie qui fait condamner.

CONDEMNATUS, a, um. *Cic.* Condamné. - *furti. Ulp.* Condamné pour vol. - *multis criminibus. Cic.* Condamné pour pluſieurs crimes. - *de vi. Cic.* Pour violence. - *injuriarum. Cic.* Pour des injures.

CONDEMNO, as, avi, atum, are. *Cic.* Condamner; porter, donner, rendre ſentence contre. ‖ *Suet.* Faire condamner; obtenir une ſentence, un Arrêt, une condamnation contre.

CONDENSATUS, a, um. *Col.* Condenſé, épaiſſi, épais.

CONDENSEO, es, ere. *Lucret. Voiez* Condenſo.

CONDENSITAS, atis. *f. Apul.* Epaiſſeur, conſiſtance, état de condenſation.

CONDENSO, as, avi, atum, are. *Col.* Condenſer, rendre plus denſe, épaiſſir, reſſerrer, faire prendre *ou* cailler.

CONDENSUS, a, um. *Lucr.* Denſe, épais. *Liv.* Serré, preſſé. *Condenſa arboribus vallis. Liv.* Vallée couverte d'une épaiſſeur d'arbres.

CONDENSUM, i. *n. Plin.* Lieu épais, ſerré, preſſé.

CONDEPSO, is, pſui, pſitum, pſere. *Cat.* Pêtrir avec, mêler enſemble. *Voiez* Depſo.

CONDERCUM, i. *n.* Cheſterupontheſtreét, *ville d'Angleterre ſur la Were, dans l'Evêché de Durham, au Nord d'Angleterre.*

CONDICO, is, xi, ctum, ere. *Cic.* Se promettre l'un à l'autre, s'engager reciproquement, convenir, ſe donner *ou* prendre parole, ſe donner une aſſignation mutuelle, prendre jour, ſe donner rendez-vous. ‖ *Plin.* Dénoncer, ſignifier. *Ulp.* Redemander, aſſigner, faire venir en juſtice, appeller devant le Juge pour ſe faire rendre. ‖ *Petron.* Dire d'un commun accord, publier enſemble. *Condicere alicui cœnam. Suet.* Promettre à quelqu'un d'aller ſouper chez lui. *- locum tempuſque coeundi. Juſt.* Convenir du tems & du lieu d'une aſſemblée. *- inducias. Juſt.* Demeurer d'accord d'une treve.

CONDICTIO, onis. *f. Ulp.* Aſſignation, ſignification, ſommation, dénonciation, action qu'on intente.

CONDICTUS, a, um. *part. Suet.* Accordé, comploté; dont on a pris parole, dont on eſt convenu, où l'on s'eſt engagé reciproquement. *Condictus dies cum hoſte. Plaut.* Jour pris avec l'ennemi, jour du rendez-vous qu'on lui a donné.

CONDIGNE. *adv. Plaut.* Dignement, comme il faut, comme la choſe le merite.

CONDIGNUS, a, um. *Plaut.* Digne, qui merite.

CONDIMENTARIUS, a, um. Qui ſert à l'aſſaiſonnement, qui eſt propre à donner du goût aux ſauces, qui concerne l'art d'aſſaiſonner *ou* de confire.

CONDIMENTUM, i. *n. Plaut.* Aſſaiſonnement, ragoût, ſauce, confiture. *Condimenta omnium ſermonum facetiæ. Cic.* Les bons mots, les plaiſanteries ſont les aſſaiſonnemens des entretiens.

CONDIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Aſſaiſonner, apprêter, relever le goût des viandes, leur donner de la pointe *ou* du goût par les ſauces; faire des ragoûts; confire. *Condire mortuum. Cic.* Embaumer un mort. *- triſtitiam temporum hilaritate. Cic.* Adoucir le malheur des tems par la gaïeté.

CONDISCIPULA, æ. *f. Mart.* Compagne d'étude *ou* d'exercices.

CONDISCIPULATUS, ûs. *m. Corn. Nep.* Compagnie *ou* ſocieté d'étude *ou* d'exercices, le tems qu'on y eſt enſemble. *A condiſcipulatu.* Depuis le tems qu'on étoit compagnon d'étude *ou* d'exercices.

CONDISCIPULUS, i. *m. Cic.* Camarade d'école, compagnon d'étude *ou* d'exercices.

CONDISCO, is, didici, ſcere. *Cic.* Apprendre *ou* étudier avec *ou* enſemble.

CONDITIO, onis. *f. Cic.* L'aſſaiſonnement, la maniere d'aſſaiſonner, d'apprêter les viandes. ‖ Celle de confire, le confiſage, l'action de confire.

CONDITIO, onis. *f. Bibl.* Création. ‖ *Cic.* Condition, état, qualité, rang, ſituation, diſpoſition, nature, temperature. ‖ Parti, offre, traité, clauſe, article. *Conditio vini. Col.* Le frelatement du vin. *- frugum. Cic.* La maniere de conſerver les grains. *- vitæ. id.* Le cours de la vie. *- infima. id.* Baſſe condition. *- loci. Ovid.* La ſituation, la nature, la qualité *ou* la temperature d'un lieu. *Conditiones pacis. Cic.* Conditions, articles d'un traité de paix. *- ferre. Cic.* Offrir des conditions, propoſer un parti, faire des offres. *Sub ea conditione. Cic.* A cette condition, à la charge que. *Accipere conditionem. Ter.* Accepter le parti.

CONDITIONALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Capit.* Conditionnel.

CONDITIONALITER. *adv.* Conditionnellement, ſous condition.

CONDITITIUS, a, um. *Col.* Aſſaiſonné, accommodé, mis à part, ſerré, gardé, conſervé.

CONDITIVUM, i. *n. Sen.* Cercueil, biere, tombeau, ſepulcre.

CONDITIVUS, a, um. *Varr.* Qu'on peut garder *ou* conſerver ſans ſe gâter.

CONDITOR, oris. *m. Cic.* Cuiſinier, traiteur, faiſeur de ragoûts, officier, patiſſier, confiſeur, confiturier.

CONDITOR, oris. *m. Flor.* Fondateur, auteur, inventeur, conducteur, inſtituteur. *Bibl.* Créateur. *Conditor legum. Cic.* Legiſlateur, qui fait des loix. *- artis. Ovid.* L'inventeur d'un art. *- ſectæ. Col.* L'inſtituteur d'une ſecte. *- ævi redeuntis Chriſtus. Claud.* Notre Seigneur Jeſus-Chriſt Créateur du nouvel âge de la grace. *- negotii. Cic.* Le conducteur, le principal moteur d'une affaire. *- hiſtoriæ. Ovid.* Un hiſtorien, l'écrivain d'une hiſtoire. *- diſciplinæ militaris. Plin. J.* Celui qui a établi la diſcipline militaire.

CONDITORIUM, ii, *n. Plin.* Un ſaloir, un vaiſſeau où l'on ſale, où l'on confit; un pot à confiture. ‖ *Amm.* Archivo, Arſenal, magaſin. ‖ *Petr. Suet.* Tombeau, cercueil, &c. *Voiez* Conditivum.

CONDITUM, i. *n. Veget.* Lieu où l'on garde le bled, &c. *Condita militaria.* Munitions de bouche & de guerre, magaſins où l'on les garde.

CONDITURA, æ. *f. Sen.* L'aſſaiſonnement, la maniere d'apprêter les viandes; l'art de cuiſinier, de confiſeur; le confiſage *ou* l'action de confire *ou* de ſaler, le ſalage.

CONDITUS, ûs. *m.* L'aſſaiſonnement, le ſalage, le confiſage. ‖ L'action d'aſſaiſonner, de ſaler, de confire.

CONDITUS, a, um. *part. de* Condio. *Cic.* Aſſaiſonné, ſalé, confit. *Conditus ſale & facetiis Cæſar. Cic.* Céſar railloit finement & avec eſprit, étoit plein de bons mots & de rencontres ſpirituelles, agréable dans ſes diſcours. *Condita comitate gravitas. Cic.* Gravité mêlée, aſſaiſonnée d'un air affable; un air grave joint à beaucoup d'honnêteté. *Conditum vinum. Aſt.* De l'hypocras. *- roſaceum.* De l'eau roſe. *Conditior nemo urbanitate & lepore, &c.* Perſonne n'a plus d'honnêteté, plus d'agrément, &c. *Conditiora cibaria faciunt aucupium & venatio. Cic.* La chaſſe fait trouver les viandes de meilleur goût.

CONDITUS, a, um. *part. de* Condo. *Cic.* Caché, ſerré, gardé, conſervé, mis en reſerve, reſervé. ‖ Bâti, fondé, édifié. *Conditus ſepulcro. Cic.* Mis au tombeau, enterré. *- domi. Cic.* Caché, enfermé dans la maiſon. *- enſis. Hor.* Une épée dans le fourreau. *- in alta caligine. Sen.* Caché, enveloppé ſous une épaiſſe obſcurité. ‖ *Ab orbe condito.* Depuis la création du monde. *Ab urbe condita.* Depuis la fondation de Rome.

CONDIVINCUM, i. *n.* Nantes, *ville Epiſcopale de Bretagne, en France.*

CONDO, is, didi, ditum, ere. *Cic.* Cacher, couvrir, voiler, envelopper. ‖ Serrer, reſſerrer, garder, conſerver, reſerver, mettre en reſerve. Enfermer, renfermer. ‖ Fonder, bâtir, conſtruire, élever, édifier. ‖ Faire, compoſer, inventer, inſtituer, établir. *Condere jura. Ovid.* Faire *ou* établir des loix. *- urbem. Virg.* Bâtir une ville. *- hiſtoriam. Plin.* Ecrire *ou* compoſer une hiſtoire. *- enſim. Hor.* Rengainer *ou* remettre l'épée dans le fourreau. *- lumina. Ovid.* Fermer *ou* clorre les yeux à une perſonne morte. *aliquid arcâ. Cic. in alvo. Virg. in crumenam. Plaut.* Mettre dans le coffre, dans le ventre, dans la bourſe. *Longos cantando condere ſoles. Virg.* Employer *ou* paſſer toute la journée à chanter.

CONDOCEFACIO, is feci, factum, ere. *Cic.* Inſtruire, enſeigner, dreſſer, apprivoiſer.

CONDOCEFACTUS, a, um. *Cic.* Enſeigné, inſtruit, dreſſé, apprivoiſé.

CONDOCEO, es, cui, doctum, ere. *Hirt.* Inſtruire, enſeigner, repeter.

CONDOCTUS, a, um. *part. Plaut.* Qui a bien appris ſa leçon, ſon rôle, qui le ſçait bien.

CONDOJANUM, i. *n.* Condojani, *bourg du Roiaume de Naples dans la Calabre ulterieure, à l'embouchure du Chamati, dans le Golfe de Girace.*

CONDOLEO, es, lui, ere. &

CONDOLESCO, es, lui, ſcere. *Gall.* Sentir, reſſentir du mal. *Condoluit mihi caput de vento. Plaut.* Le vent m'a fait mal à la tête. *- ſi pes, ſi dens, ferre non poſſumus. Cic.* Si le pied *ou* la dent nous font de la douleur, elle nous devient inſupportable; nous ne pouvons ſouffrir un mal de pied *ou* de dent. *Condoleſcunt ulcera ad ſuſpicionem tactûs. Sen.* On ſent de la douleur aux ulceres, quand on s'imagine qu'on y touche.

CONDOMENSIS, is, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt de Condom.

CONDOMUM, i. *n.* Condomus, i. *f.* Condom, *ville Epiſcopale de Gaſcogne, en France, ſur la Blaiſe. Condomenſis Ager.* Le Condomois, *payis de Gaſcogne, province de France.*

CONDONATIO, onis. *f. Cic.* Gratification, largeſſe, liberalité, don, donation. ‖ Pardon, remiſſion.

CONDONATUS, a, um. *Cic.* Accordé, donné, octroié. ‖ *Plin.* A qui on a pardonné.

CONDONO, as, avi, atum, are. *Cic.* Accorder, donner, octroier. ‖ Pardonner, remettre, quitter. *Condonare alicui munus. Cic.* Faire un preſent à quelqu'un. *- pecunias debitoribus. Cic.* Remettre ſes créances à ſes debiteurs. *- alicui aliquem. Cic.* Pardonner à quelqu'un en conſideration d'un autre.

CONDORA, æ. *f.* Condora *ou* Condinski, *province de la Moſcovie ſeptentrionale.*

CONDORMIO, is, ivi, itum, ire. *Plaut.* &

CONDORMISCO, is, ivi, itum, ſcere. Dormir *ou* s'endormir avec *ou* enſemble.

CONDRIACUM, i. *n.* &

CONDRIERIUM, ii. *n.* Condrieu, *ville de France, dans le Lionnois ſur le Rhône, celebre par ſon bon vin.*

CONDRILLA, æ. *f.* & Condrillum, i. *n. Plin. Voiez* Chondrilla.

CONDRUSIUM, i. *n.* Condruſienſis Tractus *ou* Conduſtrum, i. *n.* Le Condrotz, le payis de Condrotz, *dans l'Evêché de Liege, aux Payis-bas, depuis Liege juſqu'à Dinant, ſur la Meuſe.*

CONDUCIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *ad Her.* Avantageux, profitable, utile.

CONDUCIT. *imperſ.* Il eſt à propos, il eſt expedient; il eſt bon, neceſſaire, avantageux; il contribue à.

CONDUCO, is, xi, ctum, ere. *Cic.* Conduire, mener, amener, emmener, aſſembler. ‖ Prendre à tâche, entreprendre. ‖ Louer; prendre à louage, à bail, à ferme, à rente. *Conducere exercitum in unum locum. Caſ.* Aſſembler une Armée en un lieu, faire marcher un corps de troupes au rendez-vous. *Homines. Caſ.* Lever des troupes, faire des levées d'hommes, amaſſer des ſoldats. *Conducit hoc tibi. Col. ou tuis rationibus. Cic. in or ad rem tuam. Plaut.* Il vous eſt avantageux, c'eſt le bien de vos affaires, il vous convient, cela vous ſert, vous vient à propos, vous y gagnez. *Conducunt ea maximè quæ ſunt rectiſſima. Cic.* Les choſes les plus juſtes ſont toûjours les plus avantageuſes.

CONDUCTIO, onis. *f. Cic.* Louage, ferme, fermage, loier, rente. ‖ L'action d'affermer, de faire bail, de donner à rente, à loier. ‖ Conſequence, concluſion, induction. *Conductio fundi. Cic.* Le bail de quelque choſe moiennant un prix.

CONDUCTITIUS, a, um. *Varr.* Qu'on loue, qu'on prend à loier pour un certain prix. *Conductitia opera. Varr.* Des gens de journée, des gens qui ſe louent, des gagne-deniers, manœuvres. *Conductitia fidicina. Plaut.* Joueuſe d'inſtrument qu'on a louée.

CONDUCTOR, oris. *m. Cic.* Entrepreneur, celui qui s'engage à faire un ouvrage moiennant un certain prix. ‖ *Plaut.* Celui qui loue, qui prend à gages.

CONDUCTUM, i. *n. Cic.* Choſe louée, donnée à ferme, à rente.

CONDUCTUS, a, um. *Cic.* Conduit, amené, aſſemblé, amaſſé. ‖ Loué, donné à ferme, à louage, à rente, à loier. *Conductus exercitus. Corn. Nep.* Troupes auxiliaires qu'on achete d'un Prince, armée étrangere qu'on tient à ſa ſolde. *Conducti nummi. Hor.* Argent pris à interêt. *- teſtes. Ovid.* Témoins à gages. *Conducta opera. Cic.* Gens de journée, manœuvres, gagne-deniers.

CONDUPLICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr.* Qui ſe plie en deux. *Conduplicabiles fores. Vitr.* Portes briſées en deux battans.

CONDUPLICATIO, onis. *f. Plaut.* Augmentation, multiplication, embraſſement, embraſſade. ‖ *Cic.* Redoublement, repetition d'un même mot.

CONDUPLICATUS, a, um. Augmenté, aggrandi, redoublé.

CONDUPLICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Augmenter, aggrandir, redoubler, accroître.

Conduplicare alicui beneficium. Ter. Rendre un bienfait au double.

CONDURO, as, avi, atum, are. Lucr. Endurcir, rendre dur.

CONDUS, i. m. Plaut. Maître d'hôtel, œconome, dépenſier. ‖ Cat. Eſpece de taſſe.

CONDYLOMA, atis. n. Plin. Excroiſſance, tumeur qui vient au fondement.

CONDYLUS, i. m. Mart. Jointure, nœud, tuberoſité des os. Complicatis in condylos digitis. Avec des doigts crochus, & figur. Un homme qui tient bien ce qu'il a, qui n'eſt point d'humeur à donner.

*CONEDRATIUM, i. n. Connaray, petite ville de France, dans le Maine, ſur l'Huiſne.

CONEGLIANUM, i. n. Conegliano ou Conegiano, bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie, ſur le Mottegano.

CONERIA, æ. f. Coner, ville Epiſcopale de l'Ultonie, en Irlande.

CONFABULO, as, are. Plaut. peu uſité, &

CONFABULOR, aris, atus ſum, ari. dep. Plaut. S'entretenir, diſcourir avec, parler enſemble.

CONFARCIO. Voiez Confercio.

CONFARREATIO, onis. f. Plin. Confarreation, ceremonie que les premiers Romains pratiquoient dans la celebration des mariages, avec un gâteau qu'ils faiſoient porter au Temple devant les nouveaux mariez, & dont on leur donnoit à manger en ſigne d'union. Cette coûtume ne ſe pratiqua dans la ſuite qu'au mariage des Prêtres.

CONFARREATUS, a, um. Tac. Qui avoit été marié avec cette ceremonie. Confarreati parentes. Tac. Gens mariez avec cette ceremonie.

CONFARREO, as, are. Tac. Marier avec cette ceremonie.

CONFATALIS, m. f. le, n. is. Cic. Qui a la même deſtinée, le même ſort. ‖ Qui eſt également fatal à pluſieurs.

CONFECI. preterit de Conficio.

CONFECTIO, onis. f. Gell. Compoſition, confection, préparation; l'action de faire, de former, d'achever, de parfaire, de finir une choſe. Confectio belli. Cic. La fin d'une guerre. -eſcarum. Cic. La digeſtion. -tributi. Cic. La levée d'un impôt. -Libri. La compoſition d'un Livre. -valetudinis. Cic. Affoibliſſement de ſanté, accablement, épuiſement.

CONFECTOR, oris. m. Cic. Qui acheve, qui finit, qui termine, qui met fin à. Confector omnium ignis. Cic. Le feu qui détruit tout. -ferarum. Suet. Chaſſeur. ‖ Celui qui combattoit les bêtes ſauvages aux Jeux publics.

CONFECTRIX, icis. f. Cic. Qui acheve, qui finit, qui termine, &c.

CONFECTURA, æ. f. Col. Manufacture, fabrique, maniere de faire. ‖ Plin. Confection, compoſition, préparation. Confectura locus. Plin. Lieu de fabrique, manufacture. -mellis. Col. Le travail des abeilles dans la production du miel.

CONFECTUS, a, um. Cic. Achevé, terminé, fini, conclu, accompli, fait. ‖ Abattu, caſſé, accablé, infirme, languiſſant, épuiſé, uſé, détruit, gâté. Confectus cibus. Cic. Une viande digerée. -ſenectute. Cic. Accablé de vieilleſſe. -frigore. Cic. Tranſi de froid. -fame. Cic. Demi mort de faim. -vino. Cic. Perdu de débauche. -Gladiator. Cic. Un Gladiateur percé de coups, hors d'état de combattre. Confectâ victoriâ. Cic. La victoire étant remportée. Confecta res. Cic. Une choſe finie; une affaire conclue, terminée. -civitas ab aliquo. Cic. Une ville détruite par quelqu'un. -macie forma. Virg. Une beauté defigurée par la maigreur.

CONFERBEO, es, ere. Hor. Souder avec ou enſemble. Voiez Conferveo.

CONFERCIO, is, ſi, tum, ire. Plin. Entaſſer, mettre enſemble, accumuler, amaſſer. ‖ Varr. Preſſer, ſerrer. Conferciunt ſe. Varr. Ils ſe preſſent, ils ſe ſerrent.

CONFERO, fers, tuli, latum, ferre. Col. Aſſembler, amaſſer, porter, tranſporter, mettre en un même lieu. ‖ Cic. Conferer, ou donner. ‖ Contribuer, fournir ſa part. ‖ Remettre, differer. ‖ Comparer, mettre en parallele. ‖ Appliquer, emploier. ‖ Ovid. Combattre. ‖ Cic. Servir, être utile. Conferre ſe aliquo. Cic. Se tranſporter quelque part. -ſe Romam. Aller à Rome. -ſe in fugam. Cic. Prendre la fuite. -culpam in aliquem. Ter. Rejetter la faute ſur quelqu'un. -in aliquem beneficia. Cic. Faire du bien à quelqu'un. -verba ad rem. Ter. Venir des paroles aux effets. -litem. Hor. Intenter un procès. ‖ capita. Liv. S'aboucher, avoir un tête à tête. -conſilia. Ter. Déliberer enſemble. -caſtra caſtris. Caſ. Camper en face l'un de l'autre. -noviſſima primis. Cic. Comparer le preſent au paſſé. -in quæſtum vocem. id. Faire le métier de crieur pour gagner ſa vie. -pedem. id. Venir au point, ou ſe rencontrer. -rem in pauca. Plaut. Réduire une affaire, une choſe à peu de paroles, en peu de mots, l'abreger. Verba ſi ad rem conferuntur. Ter. Si les paroles ſervent de quelque choſe, ſi les promeſſes ont leur effet.

CONFERRUMINO, as, avi, atum, are. Plin. Souder, joindre enſemble par le moien de la ſoudure.

CONFERT. imperſ. Il eſt avantageux, il eſt expedient, &c.

CONFERTIM. adv. Liv. D'une maniere ſerrée, les rangs ſerrez près à près, en un tas.

CONFERTUS, a, um. part. Cic. Plein, rempli. ‖ Caſ. Serré, preſſé, entaſſé. Confertus cibo. Cic. Gorgé de viandes. Confertiſſimos in hoſtes incurrere. Sall. Fondre ſur des troupes extrémement ſerrées.

CONFERVA, æ. f. Plin. Eponge d'eau douce, plante.

CONFERVEFACIO, is, ere. Lucr. Embraſer, enflammer, brûler.

CONFERVEO, es, bui, vere. Celſ. Se conſolider, ſe ſouder, ſe rejoindre, ſe reprendre. Conferveunt oſſa mota aut ſoluta. Celſ. Les os déboitez ou rompus ſe joignent, ſe conſolident.

CONFERVESCO, is, ere. Col. S'échauffer, bouillir, fermenter. ‖ Plin. Devenir ardent, s'enflammer. Confervescere faciunt violas ad ignem cum aqua. Vitr. Ils font bouillir ſur le feu de l'eau & des violettes. -irâ. Hor. S'enflammer de colere.

CONFESSIO, onis. f. Cic. Aveu, confeſſion, déclaration. Confeſſionem imitatur taciturnitas. Cic. Le ſilence paroît un aveu; qui ne dit mot conſent. Confeſſione ſuâ indui. Cic. Etre convaincu par ſon propre aveu.

CONFESSARIUS, a, um. Ulp. D'aveu. Actio confeſſoria. Un procès, une action fondée ſur le propre aveu.

CONFESSUS, a, um. Cic. Avoué, confeſſé, déclaré, reconnu. ‖ Clair, manifeſte, dont on eſt convenu, dont on demeure d'accord. ‖ Quint. Qui a confeſſé, avoué, &c. Confeſſas manus tendere. Ovid. Tendre les mains, pour marquer qu'on ſe rend; s'avouer vaincu. Confeſſus æris. Gell. Qui ſe reconnoit debiteur, qui avoue la dette. Ex confeſſo. Quint. De la propre confeſſion, du propre aveu. Confeſſa res eſt. Cic. In confeſſum venit. In confeſſo eſt. Plin. C'eſt une choſe reconnue de tout le monde, on en convient partout, chacun en demeure d'accord; il eſt certain; c'eſt l'opinion commune, c'eſt un ſentiment reçû.

CONFESTIM. adv. Cic. Auſſitôt, d'abord, incontinent, inceſſamment, ſur le champ, ſur l'heure, dans le moment, ſans differer, ſans délai, ſans retardement.

CONFIBULA, æ. f. Cat. Une cheville, crampon ou agraffe, boucle, crochet, ardillon.

CONFICIENS, tis. part. omn. gen. Qui fait, qui cauſe, qui procure. Conficientiſſima litterarum civitas. Cic. Ville qui tient un compte exact de toutes les dépenſes qu'elle fait.

CONFICIO, is, feci, fectum, ficere. Cic. Faire, finir, achever, terminer, accomplir, expedier. ‖ Procurer, cauſer ou être cauſe. ‖ Amaſſer, acquerir. ‖ Tuer, aſſommer, exterminer, faire mourir. ‖ Conſumer, gâter, ruiner, perdre, diſſiper. Conficere funera juſta. Caſ. Faire les funerailles d'un mort. -longam viam. Cic. Faire un long voiage. -officia ſua. Plaut. Remplir ſes devoirs. Bibliothecam. Cic. Fournir une Bibliotheque, la faire. -annos propè centum. id. Avoir près de cent ans. -rationes. id. Arrêter, ſolder, finir des comptes. -pecuniam ex re aliqua. id. Tirer de l'argent d'une affaire. -tabulas. id. Tenir des Regiſtres. defenſionem. id. Refuter une défenſe. -peculium grande. Plaut. Amaſſer de grands biens. Confecta res eſt, ou confectum eſt. Cic. C'en eſt fait, tout eſt perdu, il n'y a plus de reſſource. Confici fame. id. Mourir de faim. -lacrymis. id. Se fondre en larmes. -curis. id. Etre accablé de chagrins. Ex quo conficitur ut. Cic. D'où j'infere, je conclus, je tire cette conſequence . . ., d'où il s'enſuit que. . . .

CONFICTIO, onis. f. Cic. Suppoſition, feinte. Confictionem criminis ſuſcipere. Cic. Se charger de l'intrigue d'une calomnie, entreprendre une ſuppoſition de crime.

CONFICTUS, a, um. Ter. Feint, contrefait, controuvé, forgé, imaginé, marqué.

CONFIDEJUSSOR, oris. m. Ulp. Coobligé.

CONFIDENS, tis. omn. gen. Cic. Préſomptueux, temeraire, qui a une haute opinion de ſoi-même. ‖ Plaut. Hardi, entreprenant, aſſuré, ferme, intrepide, qui ne s'ébranle de rien, qui ne craint rien.

CONFIDENTER, adv. Plaut. Hardiment, courageuſement; d'un air ferme, aſſûré, intrepide. ‖ ad Her. Avec préſomption, temerité, audace. Confidentiùs dicere. Cic. Parler trop hardiment. Confidentiſſimè reſiſtere. ad Heren. S'oppoſer temerairement.

CONFIDENTIA, æ. f. Plaut. Conſtance, fermeté, hardieſſe, intrepidité, aſſûrance. ‖ Cic. Temerité, audace, préſomption, vaine confiance.

CONFIDO, is, idi & iſus ſum, dere. Cic. Se fier, ſe fonder, ſe confier, faire fonds, s'appuier, s'aſſûrer ſur, mettre ſa confiance. ‖ Eſperer. Confido rem mihi fore laudi. Cic. J'eſpere que cela m'attirera des louanges.

CONFIGO, is, fixi, xum, gere. Cic. Percer ou ficher, clouer, attacher. Configere ſuas curas in reipublicæ ſalute. Cic. Donner ſes ſoins, s'emploier tout entier à la ſûreté de l'Etat. -cornicum oculos. Cic. Crever les yeux aux corneilles; (fig.) Affiner les trompeurs; à fourbe, fourbe & demi.

CONFIGURO, as, avi, atum, are. Col. Donner la forme, faire prendre la figure. Configurare aliquid ad ſimilitudinem alterius. Col. Faire prendre ou donner à une choſe la forme, le pli, le tour, la figure d'une autre; contrefaire une choſe ſur une autre.

CONFINDO, is, fidi, fiſſum, ndere, Tibul. Fendre, diviſer, ſeparer d'avec. Confindere tellus ferro. Tib. Fendre, ouvrir la terre avec le fer.

CONFINE, is. n. Val. Flac. L'endroit qui eſt proche, qui eſt voiſin, qui touche. ‖ Sen. Limites, confins, frontiere.

CONFINGO, is, finxi, fictum, ngere. Cic. Controuver, forger, feindre, ſuppoſer, inventer, contrefaire, imaginer. ‖ Plin. Bâtir, faire, façonner, compoſer. Confingere dolum inter ſe. Plaut. Concerter enſemble une fourberie. -crimen in aliquem. Cic. Impoſer, ſuppoſer un crime à quelqu'un, l'accuſer à faux. -rumorem. ad Her. Faire courir de faux bruits qu'on a inventez. -nidos aliquâ materiâ. Plin. Bâtir des nids de certaine matiere.

CONFINIS, m. f. ne, n. is. Liv. Voiſin, proche, contigu, joignant, qui eſt frontiere ou ſur les confins. Confinis regionis. Plin. Contigu à un payis.

CONFINIUM, ii. n. Plin. Frontieres, confins, limites. ‖ Voiſinage, proximité. In confinio boni malique poſita eſt mediocritas. Col. La mediocrité tient le milieu entre le bien & le mal. In confinio arcto ſalutis exitiique eſſe. Vell. Par. Se voir à deux doigts de ſa perte, être ſur le point de périr, ſe trouver entre la mort & la vie.

CONFIO, is, fieri. Virg. & Ter. (On ne trouve de ce verbe que les tems qui ſuivent.) Confit res utroque modo. Lucr. Cette choſe ſe fait de deux manieres. -quod ex pecudibus ſtercus. Col. Le fumier qui ſe fait par les troupeaux, la fiente des troupeaux. Si confit hoc quod volo. Ter. Si ce que je ſouhaite arrive, ſi ce que je veux ſe fait. Confieret quo faciliùs per te res tota. Cic. Afin que cette affaire ſe fît plus facilement par votre moien. Confiet id. Lucr. Cela ſe fera, s'exécutera. Confieri id difficiliùs animadvertere. Caſ. Remarquer, obſerver que cela arrive, que cela ſe fait bien plus difficilement. Ut confiat panis diligenter curare. Col. Avoir ſoin que le pain ſe faſſe bien, qu'il ſoit bien fait.

CONFIRMATIO, onis. f. Cic. Aſſurance, confirmation, preuve, témoignage. ‖ Appui, ſoûtien. Confirmatio animi. Cic. Force d'eſprit, fermeté de courage. Confirmatione non eget virtus tua. Cic. Votre vertu n'a pas beſoin d'appui, d'être fortifiée.

CONFIR-

CONFIRMATOR, oris. *m. Cic.* Répondant, caution, garant, aſſûreur.

CONFIRMATUS, a, um. *Cic.* Aſſûré; fortifié, confirmé, établi, ferme. *Confirmatus animus. Cic.* Un courage ferme, aſſûré. *Confirmata valetudo. Cic.* Une ſanté vigoureuſe *ou* fortifiée. - *ratio. Cic.* Ue raiſon bien établie, une raiſon confirmée. - *ætas. Cic.* Un âge vigoureux, la force de l'âge.

CONFIRMITAS, atis. *f. Plaut.* Aſſûrance, fermeté, vigueur.

CONFIRMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Aſſûrer, confirmer, autoriſer, établir, prouver. ‖ Affermir, fortifier, appuier. ‖ Encourager, raſſûrer, relever le cœur, ſoûtenir le courage. ‖ Donner le Sacrement de Confirmation, confirmer. *Confirmare aliquid alicui. Cic.* Aſſûrer quelque choſe à quelqu'un. *de aliquo. Cic.* Aſſûrer quelque choſe de quelqu'un, en rendre témoignage, l'éprouver. -- *corpus. Celſ.* - *ſe. Cic.* Prendre ſes forces, ſe remettre, ſe fortifier, ſe rétablir. - *animos verbis. Caſ.* Aſſûrer le courage par ſes paroles, encourager, relever le cœur par ſes diſcours.

CONFISCATIO, onis. *f. Flor.* Confiſcation.

CONFISCATUS, a, um. *Suet.* confiſqué.

CONFISCO, as, avi, atum, are. *Suet.* Confiſquer.

CONFISIO, onis. *f. Cic.* Confiance, aſſûrance, créance.

CONFISUS, a, um. *part. Cic.* Qui ſe fie, qui ſe confie, qui s'aſſûre, qui s'eſt confié, &c.

CONFITEOR, eris, feſſus ſum, teri. *dep. Cic.* Avouer, confeſſer, déclarer, reconnoître, dire ingenuëment. *Confiteri aliquid* ou *de aliqua re. Cic.* Avouer quelque choſe, en convenir. - *vultu. Ovid.* Faire paroître la verité ſur ſon viſage. - *quæſtione adhibitâ. Cic.* Avouer à la queſtion. - *pallore timorem. Ovid.* Découvrir ſa crainte par la pâleur de ſon viſage.

CONFIXUS, ûs. *m. Cic.* Piqueure, eſtocade, coup de trait.

CONFIXUS, a, um. *part. de* Configo. *Cic.* Percé, cloué, attaché.

CONFLAGES, is. *f. Feſt.* Lieu expoſé à tous vents.

CONFLAGITO, as, avi, atum, are. *Plin.* Demander avec beaucoup d'inſtance, faire de grandes inſtances pour obtenir, prier inſtamment.

CONFLAGRATUS, a, um. *part. ad Her.* Brûlé, embraſé, conſumé par le feu.

CONFLAGRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Brûler, conſumer par le feu, être embraſé, être au feu *ou* dans le feu. *Conflagrare invidiâ. Liv.* Etre fort envié, beaucoup hai.

CONFLATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Prud.* De fonte. *Conflatile ſimulacrum. Bibl.* Une image *ou* une ſtatue de fonte, *ou* jettée en fonte.

CONFLATIO, onis. *f. Sen.* La fonte, la fuſion du métail.

CONFLATOR, oris. *m.* Fondeur.

CONFLATORIUM, ii. *n.* Fournaiſe, fourneau, forge, fonderie, lieu où l'on fond. ‖ Un creuſet.

CONFLATURA, æ. *f. Plin.* Fonte, fuſion, l'action de jetter en fonte.

CONFLATUS, a, um. *Plin.* Fondu, qui eſt en fonte *ou* en fuſion. ‖ *Cic.* Compoſé, forgé, inventé, fait, jetté en fonte. *Conflati teſtes. Quint.* Témoins ſubornez, appoſtez, ſuppoſez, gagnez.

CONFLECTO, is, flexi, flexum, ctere. *Plin.* Courber, recourber, renverſer, replier.

CONFLEXUS, a, um. *part. Plin.* Courbé, recourbé, renverſé, replié.

CONFLICTATIO, onis. *f. Gell.* Attaque, choc, combat. ‖ Rencontre de deux corps.

CONFLICTATUS, a, um. *part. Cic.* Abatu, tourmenté. ‖ *Act.* Qui ſe débat. *Voiez* Conflicto.

CONFLICTIO, onis. *f. Quintil.* Choc, frottement, rencontre de deux corps. ‖ *Cic.* Oppoſition, contrarieté, débat.

CONFLICTO, as, avi, atum, are. *Ter.* &

CONFLICTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Attaquer, avoir affaire, avoir à démêler, avoir different *ou* débat; combattre avec *ou* contre. ‖ Tourmenter, agiter, inquieter, incommoder, affliger, faire de la peine, maltraiter, frapper de diſgrace. *Conflictari cum aliquo. Cic.* Se debattre *ou* ſe battre contre quelqu'un. - *iniquiſſimis verbis. id.* Se dire des injures atroces, s'attaquer de paroles outrageantes. *Conflictare rempublicam. Tac.* Inquieter l'Etat, y exciter des brouilleries.

CONFLICTOR. [*paſſif.*] Etre tourmenté. *Conflictari gravi annonâ. Caſ.* Souffrir une grande diſette de vivres.

CONFLICTUS, ûs. *m. Cic.* Conflict, choc, combat. ‖ Conteſtation.

CONFLIGIUM, ii. *n. Solin.* Rencontre de deux choſes. *Fluviorum confligia.* Le choc de deux rivieres qui ſe rencontrent.

CONFLIGO, is, xi, ictum, gere. *Cic.* Se battre, ſe choquer, combattre, en venir aux mains, donner bataille. ‖ Avoir different, affaire, démêlé, diſpute *ou* querelle avec *ou* enſemble; avoir à démêler, debattre, diſputer, quereller. *Confligere acie. Liv.* - *armis. Cic.* - *collatis ſignis. Claud.* Donner bataille, combattre en bataille rangée. - *manu cum hoſte. Cic.* En venir aux mains avec l'ennemi. - *de re aliqua. Cic.* Diſputer *ou* être en conteſtation ſur quelque choſe. - *leviori actione. Cic.* Intenter une action avec moins d'aigreur. *Confligitur. Claud.* On eſt aux priſes.

CONFLO, as, avi, atum, are. *Hor.* Souffler enſemble *ou* avec. ‖ *Suet.* Fondre. ‖ *Virg.* Forger. ‖ *Cic.* Faire, exciter, ſuſciter. *Conflare alicui negotium. Cic.* Attirer *ou* faire des affaires à quelqu'un. - *alicui bellum. id.* Exciter une guerre contre quelqu'un. - *exercitum. id.* Lever une armée, amaſſer des troupes. - *ſocietatem, fœdus, amicitiam cum aliquo. id.* S'aſſocier, ſe liguer, contracter alliance, faire amitié, ſe lier de cœur avec quelqu'un. - *ſeditionem. id.* Emouvoir une ſedition. - *judicium. id.* Forger, inventer, ſuppoſer une accuſation. un crime. - *invidiam alicui novo ſcelere. id.* Animer par un nouveau crime l'envie contre quelqu'un. - *æs alienum. Sal.* Créer des dettes.

CONFLUENS, tis. *omn. gen. part. Cic.* Qui vient en foule, qui coule enſemble.

CONFLUENS, tis. *m. Caſ.* La jonction de deux rivieres, un confluent. ‖ Conflans, *ville & bourg en pluſieurs payis.*

CONFLUENTES, tium, *m. plur. Liv.* & Confluentia, æ. *f.* Coblents, *ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne, dans le Hunſruk, au confluent de la Moſelle & du Rhin.*

CONFLUENTES Barenſis Ducatus. Conflens *ou* Jarniſi, *bourg du Duché de Bar en Lorraine, au confluent d'une petite riviere avec l'Orne.*

CONFLUENTES, Inſulæ Franciæ. Conflant, *bourg de l'Iſle de France, au confluent de la Marne & de la Seine, à une lieue au-deſſus de Paris.*

CONFLUENTES Marchiæ. Confoulens, *bourg de France dans la Marche, aux confins de l'Angoumois & du Poitou, ſur la Vienne.*

CONFLUENTES Sabaudiæ, *olim* ad Publicanos. Conflant, *bourg de la Savoye propre, au confluent du Doron & de l'Iſere.*

CONFLUENTES S. Honorinæ. Conflans Ste Honorine, *bourg de l'Iſle de France, au confluent de l'Oiſe & de la Seine.*

CONFLUENTES, Tractus. Le Conflant, *l'une des deux Vigueries qui compoſent le Comté de Rouſſillon, en France, aux confins de Catalogne, entre la Cerdagne & le Languedoc.*

CONFLUENTIA, æ. *f. Macr.* Affluence, abondance, *parlant des humeurs qui coulent, & qui ſe jettent ſur quelque partie du corps.*

CONFLUO, is, xi, xum, fluere. *Cic.* Couler enſemble, joindre ſes eaux, faire un confluent. ‖ Venir en foule.

CONFLUVIUM, ii. *n.* &

CONFLUXUS, ûs. *m.* Affluence, abondance, concours, endroit où pluſieurs choſes ſe joignent *ou* s'aſſemblent.

CONFODIO, is, fodi, foſſum, dere. *Plin.* Fouir, creuſer, fouiller, bêcher la terre, labourer. *Confodere hortum apud aliquem. Plaut.* Labourer le jardin de quelqu'un - *aliquem vulneribus. Liv.* Percer quelqu'un de coups, le couvrir de plaies. - *ſcripta alicujus notis. Plin. J.* Critiquer les ouvrages de quelqu'un, faire des notes critiques deſſus.

CONFOEDERATORUM Terra. *Voiez* Helvetia. La Suiſſe.

CONFOEDERATUM Belgium. Les Provinces-unies des Payis-bas.

CONFORE. (*Exemp.*) *Spero confore. Ter.* J'eſpere qu'il arrivera, qu'il ſe trouvera, qu'il ſe fera, qu'il ſera.

CONFORMATIO, onis. *f. Cic.* Conformation, arrangement, diſpoſition, forme, figure, tour. ‖ Idée, notion, repreſentation, image de ce qu'on ſe forme dans l'eſprit. ‖ Proſopopée, *figure de Rhetorique, lorſqu'on fait parler une choſe inanimée. Conformatio verborum. Cic.* La conſtruction, l'arrangement des mots. - *vocis. id.* Le ménagement, la conduite de la voix.

CONFORMATUS, a, um. *part. Cic.* Reglé, diſpoſé, arrangé, dreſſé, formé, figuré.

CONFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. Conforme, de même figure, ſemblable.

CONFORMITAS, atis. *f. Sen.* Conformité, reſſemblance, rapport.

CONFORMO, as, avi, atum, are. *ad Her.* Former, donner une forme. ‖ *Cic.* Conformer, diſpoſer, ajuſter, accommoder, dreſſer, regler. *Conformare orationem. Cic.* Donner une forme à un diſcours, le mettre en ordre. - *ſe ad voluntatem alterius. id.* Se conformer à la volonté d'autrui, entrer dans ſes ſentimens, ſuivre ſes inclinations, avoir de la complaiſance pour lui.

CONFORNICO, as, avi, atum, are. *Vitr.* Vouter, formez en arc.

CONFORTO, as, are. *Bibl.* Encourager, animer, conſoler, conforter.

CONFOSSUS, a, um. *part. de* Confodio. *Virg.* Percé, bleſſé. ‖ Fouillé, creuſé.

CONFOVEO, es, fovi, fotum, vere. *Cat.* Tenir chaudement, entretenir dans ſa chaleur. ‖ *Apul.* Remettre de la fatigue.

CONFRACTIO, onis. *f.* Rupture.

CONFRACTUS, a, um. *Plaut.* Rompu, briſé, caſſé, mis en piéces.

CONFRAGOSUS, a, um. *Liv.* Raboteux, rude, rompu, âpre, inégal, ſcabreux, de difficile accès. ‖ *Quint.* Groſſier, dur. ‖ *Plaut.* Difficile à entendre, plein de difficultez, embarraſſant. *Confragoſum illud quæro. id.* Je cherche l'explication de cet endroit.

CONFREGI. *prét. de* Confringo.

CONFREMO, is, mui, mitum, ere. *Ovid.* Faire grand bruit, bruire de toutes parts, fremir. *Cœlum confremuit. Sil. Ital.* Le ciel a grondé, il a tonné.

CONFRICO, as, cui, frictum, care. *Col.* Frotter contre. ‖ Aigrir, irriter, railler.

CONFRINGO, is, fregi, fractum, fringere. *Plaut.* Briſer, caſſer, rompre, mettre en morceaux *ou* en piéces.

CONFUDI. *prét. de* Confundo.

CONFUGIO, is, fugi, fugitum, ere. *Cic.* Se refugier, ſe retirer, chercher un azile, avoir recours, recourir.

CONFUGIUM, ii. *n. Ovid.* Refuge, azile, retraite, lieu de ſûreté, d'aſſurance; recours.

CONFULCIO, is, ſi, tum, cire. *Lucr.* Appuier, ſoûtenir, affermir; ſervir d'appui, de ſoûtien.

CONFULGEO, es, ſi, gere. *Plaut.* Briller, éclater, reluire, être éclairé, reſplendir.

CONFUNDO, is, fudi, fuſum, ndere. *Cic.* Confondre, mixtionner, brouiller, mélanger, mêler enſemble. ‖ Troubler, mettre le deſordre, jetter la confuſion. *Confundere vera falſis. Cic.* Confondre la verité avec le menſonge.

CONFUSE. *adv. Cic.* Confuſement, ſans ordre, en deſordre, en confuſion, irregulierement, pêle-mêle, l'un avec l'autre.

CONFUSIM. *adv. Plin. Voiez* Confuse.

CONFUSIO, onis *f. Cic.* Confuſion, mélange, mixtion. ‖ Deſordre, embarras, trouble, renverſement, bouleverſement. ‖ *Plin. J.* Honte. *Confuſio oris. Tac.* ou *vultûs. Petr.* Honte, confuſion, qui paroit ſur le viſage.

CONFUSUS, a, um. *part. de* Confundo. *Cic.* Confondu, mêlé, mélangé, brouillé, mixtionné. ‖ Confus, troublé, embrouillé, embarraſſé, obſcur.

CONFUTATIO, onis. *f. ad Heren.* Réponſe à une objection, contradiction.

CONFUTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Refuter, repouſſer par raiſons. ‖ Reprimer. ‖ *Varr.* Mêler, &c.

CONGAVATA, Oppidum Brigantum. Roſe-Caſtle, *village du Cumberland, en Angleterre, au midi de Carlile.*

CONGAUDEO, es, ere. Se réjouir avec *ou* enſemble.

CONGELA, æ. *f.* Kongel, *petite ville du Gouvernement de Bahus en Norwege, à l'embouchure de la Trolhette.*

CONGELASCO, is, ere. *Plin.* Se congeler, ſe geler, ſe glacer.

CONGELATIO, onis. *f. Plin.* Congelation *ou* gelée.

CONGELATUM Mare. La Mer Glaciale, *au Nord de l'Europe & de l'Aſie.*

CONGELATUS, a, um. Congelé. *Voiez*

CONGELIDUS, a, um. *Vitr.* Gelé, glacé, congelé.

CONGELO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Geler, glacer. | *ic.* Se glacer. *Congelatur humor iſte Solis calore. Vitr.* Cette humeur eſt épaiſſie, s'épaiſſit par la chaleur du Soleil.

CONGEMINATIO, onis. *f. Plaut.* Embraſſade, embraſſement. | Accouplement de choſes *ou* de perſonnes deux à deux, amatelotage *ou* redoublement.

CONGEMINATUS, a, um. *Amm.* Doublé, &c. *Voiez*

CONGEMINO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Accoupler, aſſocier, donner compagnon, apparier, joindre deux à deux, amateloter, doubler *ou* devenir double. | *Virg.* Redoubler. *Congeminare ictus enſibus. Virg.* Redoubler les coups d'épée. *-ſe alicui.* S'amateloter avec quelqu'un, ſe donner un camarade. *Congeminavimus omnes. Plaut.* Nous nous ſommes tous doublez.

CONGEMISCO, is, ſcere. &

CONGEMO, is, mui, mitum, ere. *Cic.* Gemir, s'affliger, pouſſer des gemiſſemens avec quelqu'un, compatir à ſa douleur. | Craquer.

CONGENER, eris. *omn. gen. Plin.* Qui eſt de même eſpece, de même genre.

CONGENERO, as, avi, atum, are. *Enn.* Engendrer *ou* produire avec *ou* enſemble. *Congenerat cum mihi affinitas. id.* L'alliance me le fait regarder comme mon enfant.

CONGENITUS, a, um *Plin.* Né, produit, engendré avec *ou* enſemble.

CONGENULO, as, avi, atum, are. *neut. Non.* Tomber ſur les deux genoux, s'agenouiller.

CONGER, gri. *m. Plin.* Congre, *poiſſon.*

CONGERIES, ei. *f. Ovid.* Amas, aſſemblage, monceau, tas.

CONGERMINO, as, avi, atum, are. *Varr.* Germer, pouſſer enſemble, avec *ou* en même tems.

CONGERO, is, geſſi, geſtum, rere. *Cic.* Accumuler, amaſſer, aſſembler, entaſſer, mettre en un tas, porter en un monceau. *Quò congeſſere palumbes. Virg.* Où les pigeons ont fait leurs nids.

CONGERRO, onis. *m. Plaut.* Qui fait compagnie à un autre, & qui l'entretient; ami pour la converſation; perſonne qu'on recherche pour l'entretien ſeulement, avec qui l'on ſe plaît à cauſer. | Camarade de jeu, de divertiſſement, de plaiſir.

CONGESSI. *prét. de* Congero.

CONGESTIO, onis. *f. Vitr.* Amas, aſſemblage, tas, monceau. | Le comblement, l'action de combler.

CONGESTITIUS, a, um. *Colum.* De ramas. *Locus congeſtitius. Vitruv.* L'endroit où l'on jette les ordures.

CONGESTUS, ûs. *m. Col. Le même que* Congeſtio. *Congeſtus avium. Cic.* La proviſion que font les oiſeaux, ce qu'ils tranſportent pour leurs nids.

CONGESTUS, a, um. *part. de* Congero. *Hor.* Amaſſé, aſſemblé, accumulé, entaſſé, emmoncelé.

CONGIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr.* Qui tient un conge, *meſure ancienne contenant ſix ſextiers* ou *ſix chopines de Paris. Fidelia congialis. Plaut.* Un pot de trois pintes.

CONGIARIUM, ii. *n. Cic.* Un vaſe qui contenoit un conge. | Largeſſe que la République, & enſuite les Empereurs faiſoient au Peuple Romain; tout preſent de Prince *ou* de grand Seigneur. *Congiarium.* Careſſe faite au peuple. *Donativum.* Largeſſe faite aux ſoldats. | *Suet.* Gages, appointemens *ou* ſalaire journalier.

CONGIARIUS, a, um. *Plin. Voiez* Congialis.

CONGIUS, ii. *m. Colum.* Conge, *meſure Romaine pour les liquides, contenant trois pintes meſure de Paris.*

CONGLACIATUS, a, um. *Plin. part. de*

CONGLACIO, as, avi, atum, are. *Cic.* Se glacer, ſe geler, ſe congeler *ou* s'engourdir, ne ſe remuer point.

CONGLOBATIM. *adv. Liv.* En foule, en troupe, par pelotons, en un tas, en un monceau.

CONGLOBATIO, onis. *f. Sen.* Peloton, amas, monceau, tas fait en rond.

CONGLOBATUS, a, um. *part. de* Conglobo. *Cic.* Amaſſé, entaſſé en rond. *-Conglobata figura. Cic.* Une figure arondie. *- corpuſcula. Lucr.* Corpuſcules, petits corps amaſſez en rond.

CONGLOBO, as, avi, atum, are. *Cic.* Amaſſer, aſſembler en rond.

CONGLOMERATUS, a, um. *Lucr. part. de*

CONGLOMERO, as, avi, atum, are. *Lucr.* Mettre *ou* diviſer en pelotons: amaſſer, aſſembler en un lieu. | *Vitr.* Mêler, faire une pâte de quelque choſe. *Conglomerare mala in aliquem. Enn.* Accabler quelqu'un de pluſieurs maux.

CONGLORIFICOR, aris, atus ſum, ari. *Bibl.* Etre glorifié avec *ou* enſemble.

CONGLUTINAMENTUM, i. *n.* &

CONGLUTINATIO, onis. *f. Cic.* Aſſemblage, liaiſon, union, lien; ce qui lie, ce qui cole enſemble.

CONGLUTINATOR, oris. *m. Ter.* Qui aſſemble, qui lie, qui cole, &c.

CONGLUTINO, as, avi, atum, are. *Cic.* Coler, cimenter. | Joindre, lier, unir.

CONGRÆCO, as, are. *Plaut.* &

CONGRÆCOR, aris, ari. *dep.* Vivre à la grecque; *c'eſt-à-dire*, bien boire *ou* ſe bien divertir enſemble.

CONGRATULATIO, onis. *f. Cic.* Congratulation, conjouiſſance, felicitation.

CONGRATULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Feliciter, congratuler, faire des complimens de conjouiſſance; ſe réjouir avec quelqu'un du bien qui lui eſt arrivé, & témoigner la part qu'on y prend.

CONGREDIO. *Plaut.* &

CONGREDIOR, eris, greſſus ſum, edi. *Cic.* S'aſſembler, venir en un lieu, marcher enſemble. | S'approcher, aborder, venir trouver, ſe rencontrer, ſe joindre, accoſter, aller à la rencontre. | Diſputer, ſe battre, en venir aux mains.

CONGREGABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qu'on aſſemble aiſément, facile à aſſembler.

CONGREGATIO, onis. *f. Cic.* Aſſemblée, ſocieté, congregation, troupe.

CONGREGO, as, avi, atum, are. Aſſembler, attrouper, ramaſſer, convoquer, joindre enſemble. *Congregare ſe libenter cum æqualibus. Cic.* Se joindre volontiers à ſes pareils. *- in unum locum turbam. id.* Attrouper beaucoup de gens en un endroit. *-ſe ad alterum. id.* Se joindre à un autre.

CONGRESSIO, onis. *f. Cic.* Abord, approche, entrevûe, rencontre, compagnie, converſation, commerce, frequentation, conference, aſſemblée, viſitation, jonction.

CONGRESSUS, ûs. *m. Cæſ.* Choc, mêlée, attaque, combat. *Voiez* Congreſſio.

CONGRESSUS, a, um. *part. de* Congredior. *Cic.* Qui s'eſt approché, qui a joint, qui a attaqué.

CONGREX, egis. *omn. gen. Her. Auſ.* De même compagnie, de même troupe.

CONGRUENS, tis. *part. omn. gen. Cic.* Aſſortiſſant, convenable; qui a du rapport, de la conformité.

CONGRUENTER. *adv. Cic.* D'une maniere convenable, conforme, aſſortiſſante; avec rapport.

CONGRUENTIA, æ. *f. Suet.* &

CONGRUITAS, atis. *f.* Proportion, rapport, convenance, accord, conformité.

CONGRUO, is. ere. *Cic.* Se rapporter, s'accorder; avoir de la proportion, de la convenance, de la conformité. *Congruere inter ſe. Ter.* S'entendre, être d'intelligence. *- cum natura & moribus alicujus. Cic.* Etre de l'humeur de quelqu'un, avoir les mêmes inclinations, ſe trouver dans un même naturel que lui. *- decretis alicujus. id.* Se rendre à l'opinion de quelqu'un, ſuivre ſon ſentiment. *- alicui per vitia. Tac.* Revenir à quelqu'un, lui convenir par rapport à ſes vices.

CONGRUS, i. *m. Plin.* Congre, *poiſſon.*

CONGRUUS, a, um. *Claud.* Convenable, propre, qui eſt proportionné, qui a du rapport.

CONGUM, Regio. Le Congo, *grand pays de la baſſe Ethiopie en Afrique, entre la ligne equinoctiale & le cap Negro, en Caſrerie.*

CONGUM, Regnum. Le Roiaume de Congo, *le plus grand Etat du Congo, en Ethiopie, entre le Royaume de Loango, les Anzicains, le Roiaume d'Angola, & la mer de Congo.*

CONGYRO, as, are. Tourner autour.

CONIA, æ. *f. Voiez* Iconium.

CONJECI. *prét. de* Conjicio.

CONJECTATIO, onis. *f. Plin.* Conjecture, augure.

CONJECTIO, onis. *f. Cic.* L'action de lancer. | Conjecture, interpretation. *Conjectio cauſæ. Aſc. Ped.* Le ſommaire, la réduction en abregé d'une cauſe, d'un fait. *ſomniorum. Cic.* Explication, interpretation des ſonges.

CONJECTO, as, avi, atum, are. *Ter.* Conjecturer, augurer, deviner.

CONJECTOR, oris. *m. Cic.* Qui ſe mêle de deviner, de prédire, d'interprêter; interprête de ſonge, devin.

CONJECTRIX, icis. *f. Plaut.* Devinereſſe.

CONJECTURA, æ. *f. Cic.* Conjecture, ſuſpicion. *Conjecturâ conſequi. Cic.* Deviner juſte. *Conjecturam de ſe, ex ſe facere. id.* En juger, en conjecturer par ſoi-même.

CONJECTURALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Conjectural, fondé ſur des conjectures; qui agit, qui juge par conjecture.

CONJECTURO, as, avi, atum, are. *Sen. Voiez* Conjecto.

CONJECTUS, ûs. *m. Cic.* Lancement *ou* l'action de lancer. *Conjectus oculorum. Cic.* Oeillade, coup d'œil, regard.

CONJECTUS, a, um. *part. Cic.* Jetté, lancé. | Conjecturé, auguré, deviné, prévû, interprêté.

CONIFER, a, um. *Catul.* Coniferus, a, um. *ou* Coniger, a, um. *Virg.* Qui porte des fruits qui ont la figure de cones *ou* la forme de pommes de pin.

CONJICIO, is, eci, jectum, jicere. *Cic.* Jetter, lancer, darder. | Rejetter. | Conjecturer, augurer, prévoir, deviner, interprêter, tirer des conſequences, faire des conjectures. *Conjicere cauſam. Aſc.* Expoſer ſommairement une cauſe, un fait.

CONILIERA, æ. *f.* Inſula. Conigliera, Conigliere *ou* Conciera, *Iſle d'Eſpagne entre Majorque & Minorque.*

CONILIERÆ Inſulæ, arum. *f. plur.* Coniglieri *ou* Conigeras, *cinq petites Iſles de la Mediterranée, entre la Sicile, Malte & les côtes de Tunis.*

CONILIUM, i. *n.* Conil, *petite ville* ou *bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.*

CONIMBRICA, æ. *f.* Conimbre, *ville Epiſcopale de Portugal, dans la Province de Beira, ſur le Mondego.*

CONIMBRICENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt de Conimbre.

CONISCO, as, avi, atum, are. *Quintil.* Heurter, choquer de la tête, *comme les beliers; on dit mieux* Coniſſo.

CONITIA, æ. *f. ou* Conitium, i. *n.* Konitz *ou* Chonicze, *petite ville de la Pruſſe Roiale, ſur le Bro, dans la Pomerelie.*

CONJUBILO, as, avi, atum, are. *Caſ.* Se réjouir enſemble.

CONJUCUNDOR, aris, ari. *dep. Bibl.* Se réjouir avec *ou* enſemble.

CONJUGALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen. Tr.* Conjugal, de mariage. *Conjugales dii. Sen. Tr.* Les Dieux qui préſidoient au mariage, *Junon, Venus* & *l'Hymen.*

CONJUGATA, orum. *n. plur. Cic.* Les choſes qui ont une liaiſon, une analogie entre elles, *comme* Juſtitia, juſtus, juſtè.

CONJUGATIO, onis. *f. Cic.* Accouplement, aſſemblage, liaiſon reciproque; façon de lier la vigne, &c. | La conjugaiſon; la dérivation des mots, des verbes.

CONJUGATUS, a, um. *part. Cic.* Dérivé, tiré, qui a la même origine. | Accouplé, lié, joint. | Conjugué.

CONJUGIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* &

CONJUGIS, *m. f.* ge, *n.* is. *Solin. Voiez* Conjugalis.

CONJUGE, is. *Voiez* Conjux.

CONJUGIUM, ii. *n. Cic.* Mariage. *Plin.* Couple d'animaux, mâle & femelle.

CONJUGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Accoupler, lier, aſſembler, unir, joindre, mettre ſous un même joug, apparier. ‖ Conjuguer. *Conjugat amicitiam morum ſimilitudo. Cic.* La conformité des mœurs ſerre les nœuds de l'amitié.

CONJUGUS, a, um. *Plin.* Marié, apparié.

CONJUNCTE, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Conjointement, enſemble, tout à la fois. ‖ Etroitement. *Conjunctiùs amare. Plaut.* Aimer plus étroitement. *Conjunctiſſimè vivere. Cic.* Vivre dans une très-étroite liaiſon.

CONJUNCTIM. *adv. Cic. Voiez* Conjunctè.

CONJUNCTIO, onis. *f. Cic.* Conjonction, liaiſon, union, attache, lien. ‖ Amitie, ſocieté, intelligence, ſympathie. ‖ Conſanguinité. proximité, parenté, alliance. ‖ Conjonction *ou* particule conjonctive.

CONJUNCTUS, a, um. *part. Cic.* Joint, conjoint, uni, attaché, lié. ‖ Contigu. *Conjunctiſſimi inter ſe. Cic.* Gens qui vivent dans une union inſeparable, qui ſont très-grands amis.

CONJUNGO, is, nxi, nctum, gere. *Cic.* Joindre, lier, unir, allier, mettre enſemble *ou* l'un avec l'autre.

CONJUNX, ngis. *m. f. Voiez* Conjux.

CONJURATE. *adv. Voiez* Conjuratim.

CONJURATIM. *adv. Plaut.* Par conſpiration, par complot, par cabale.

CONJURATIO, onis. *f. Cic.* Conjuration, conſpiration, complot, cabale. ‖ Ligue ſecrete.

CONJURATUS, a, um. *part. Virg.* Qui a conſpiré, qui a fait ferment avec des conſpirateurs. ‖ Ligué *Conjurati ſocii navales. Liv.* Matelots qui ont pris parti enſemble, qui ſe ſont enrôlez d'un commun accord. - *Getarum. laud.* Liguez avec les Getes.

CONJURO, as, avi, atum, are. *Cic.* Conjurer, conſpirer, comploter, cabaler, ſe liguer, jurer enſemble, s'engager, s'obliger par ferment.

CONJUX, ngis. *m. f. Cic.* Le mari *ou* la femme, l'époux *ou* l'épouſe, le marié *ou* la mariée.

CONIZA, æ. *f. Plin* L'herbe aux punaiſes.

CONNACIA, æ. *f.* La Connacie, *ou* Connaught, *l'une des quatre grandes parties de l'Irlande.*

CONNACUM, i. *n.* Coignac, *ville d'Angoumois ſur la Charante.*

CONNECTO, is, nexi & nexui, nexum, ctere. *Plin.* Lier, joindre, attacher, fauſiler enſemble *ou* avec. *Connectere quadam oratione. Quintil.* Enchaſſer quelque choſe dans un diſcours, l'y faire inſerer.

CONNEXIO, onis. *f. Quintil.* &

CONNEXUS, ûs. *m. Lucr.* Liaiſon, conjugaiſon, connexion, entrelaſſement.

CONNEXUS, a, um. *part. Cic.* Lié, attaché, joint. *Voiez* Connecto.

CONNITOR, eris, niſus *ou* xus ſum, niti. *dep. Cic.* Tâcher, eſſaier, tenter, s'efforcer. ‖ S'appuier. ‖ *Virg.* Enfanter; & *parlant des animaux*, mettre bas. *Conniti virtute in aliquem locum. Caſ.* Faire tous ſes efforts pour monter en un lieu.

CONNIVENTIA, æ. *f. Ulp.* Clignement des yeux. ‖ Diſſimulation, connivence.

CONNIVEO, es, nivi & nixi, vere. *Cic.* &

CONNIVO, is, nivi & nixi, vere. *Plin.* Clignoter, cligner les yeux, fermer & ouvrir ſouvent les paupieres. ‖ Diſſimuler, être de connivence. *Connivere ad fulgura. Suet.* Cligner les yeux au brillant des éclairs. - *in re aliqua. Cic.* Feindre de ne pas voir une choſe.

CONNIXUS, a, um. *part. de* Connitor. *Virg. Connixus toto corpore in haſtam. Sil. Ital.* Tout ſon corps portant ſur ſa hallebarde. Qui a fait ſes efforts. ‖ *Gemellos connixa. Virg.* Qui a mis bas deux jumeaux.

CONNUBIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Stat.* De mariage, de nopces, conjugal, nuptial, d'épouſailles. *Connubialia feſta. Mart.* Des nopces.

CONNUBIUM, ii. *n. Cic.* Mariage.

CONNUBO, is, pſi, ptum, bere. *neut. Apul.* Se marier avec *ou* enſemble.

CONNUDO, as, avi, atum, are. *Plin.* Dépouiller, découvrir, mettre tout nud.

CONNUMERO, as, avi, atum, are. Compter, nombrer avec *ou* enſemble.

CONOPEUM, i. *n. Juv.* Voile, rideau, courtine, tour de lit, *pour ſe défendre des couſins*; tente, pavillon.

CONOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Tâcher, s'efforcer, eſſaier, tenter, faire ſes efforts. *Conari aliquid. id.* Entreprendre quelque choſe, tâcher d'en venir à bout. - *pedibus manibuſque. Ter.* S'emploier de tout ſon pouvoir. - *attingere. Cic.* Eſſaier d'atteindre. - *obviam alicui. Ter.* Songer à aller au devant de quelqu'un.

CONOVIUM, i. *n.* Aberconwey *ou* Convey, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Carnarwan, contrée de la Principauté de Galles.*

CONQUADRO, as, are. *Colum.* Rendre quarré.

CONQUASSATIO, onis. *f. Cic.* Ebranlement, ſecouſſe, agitation, tremblement. *Conquaſſatio valetudinis. id.* Alteration de la ſanté.

CONQUASSO, as, avi, atum, are. *Cat.* Secouer, ébranler, agiter. ‖ Briſer, caſſer, fracaſſer, froiſſer, rompre, mettre en pieges, concaſſer. ‖ *Cic.* Déſoler, ruiner. *Conquaſſatur mens & omnis animæ poteſtas. Lucr.* L'eſprit, les puiſſances de l'ame, tout eſt ébranlé.

CONQUEROR, eris, queſtus ſum, queri. *dep. Cic.* Se plaindre enſemble.

CONQUESTIO, onis. *f. Cic.* &

CONQUESTUS, us. *Liv.* Plainte.

CONQUESTUS, ûs. *m.* Le Conqueſt, *petite ville de France, avec un bon Port, ſur la côte occidentale de Bretagne.*

CONQUEXI. *pret. de* Conquiniſco.

CONQUIESCO, is, evi, etum, ſcere. *Cic.* Se repoſer, prendre du repos, ſe donner du relâche, demeurer en repos. ‖ S'arrêter, ceſſer. ‖ *Caſ.* Dormir.

CONQUINISCO, is, conquexi, conquiniſcere. *Plaut.* S'abaiſſer ſur ſes jambes, s'acroupir.

CONQUINO, as, are. *Voiez* Coinquino.

CONQUIRO, is, ſivi, ſitum, rere. *Cic.* Chercher *ou* ſe donner des ſoins pour trouver, chercher *ou* s'enquerir, s'enquêter, s'informer.

CONQUISITE. *adv. ad Her.* Exactement, ſoigneuſement, avec étude.

CONQUISITIO, onis. *f. Cic.* Recherche, perquiſition. ‖ *Liv.* Enquête, information. *Conquiſitio exercitûs. Cic.* Levée de gens de guerre.

CONQUISITOR, oris. *m. Cic.* Qui a commiſſion de lever des gens de guerre, de faire des recrues. ‖ *Plaut.* Inſpecteur, ſurveillant, qui a charge d'obſerver, Commiſſaire, Enquêteur.

CONQUISITUS, a, um. *part. Cic.* Cherché avec ſoin, recherché, choiſi, exquis. *Conquiſitiores rationes. id.* Des raiſons plus étudiées, plus recherchées. *Conquiſitiſſimæ dapes. id.* Des mets exquis.

CONREGNO, as, avi, atum, are. Regner avec *ou* enſemble.

CONRESUSCITO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Reſſuſciter avec *ou* enſemble.

CONSA *ou* Compſa. Conza, *ville du Roiaume de Naples, dans la Principauté ulterieure, à l'embouchure de l'Ofanto.*

CONSABURUM, i. *n.* Conſaburus, i. *m.* Conſabrum, i. *n.* Conſuegra, *petite ville de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne, entre le Tage & la Guadiane.*

CONSACI, orum. *m. plur.* Coſaques, *peuples de la Podolie, en Pologne.*

CONSALUTATIO, onis. *f. Cic.* Salut reciproque, l'action de s'entreſaluer.

CONSALUTO, as, avi, atum, are. *Cic.* S'entreſaluer. *Conſalutare Dictatorem aliquem. Liv.* Saluer, proclamer quelqu'un Dictateur.

CONSANASCO, is, navi, ſcere. *Ulp.* &

CONSANESCO, is, nui, ſcere. *Cic.* Guerir, ſe guerir, être en convaleſcence, ſe remettre, ſe refaire, ſe rétablir.

CONSANGUINEUS, a, um. *Cic.* Qui eſt de même ſang, de même parenté, iſſu de même race; parent. ‖ *Caſ.* Allié, confederé. ‖ *Virg.* Semblable. *Conſanguineus lethi ſopor. Virg.* Un ſommeil ſemblable à la mort. ‖ *Conſanguineum appellare.* Accouſiner.

CONSANGUINITAS, atis. *f. Liv.* Parenté, proximité de ſang.

CONSANO, as, avi, atum, are. *Colum.* Guerir.

CONSANOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Col.* Se guerir, être gueri.

CONSARCINATOR, oris. *m.* &

CONSARCINATRIX, icis. *f.* Emballeur, emballeuſe. *Conſarcinator litium. Amm.* Semeur de diſcorde; boutefeu, qui fomente la diviſion.

CONSARCINO, as, avi, atum, are. *Gell.* Empaqueter, mettre en paquet, joindre enſemble. *Conſarcinare verba. Gell.* Enchaſſer, inſerer, coudre des mots.

CONSARRIO, is, ivi, itum, ire. *Col.* Sarcler, arracher les mauvaiſes herbes qui croiſſent dans les bleds.

CONSARRITIO, onis. *f. Col.* Sarclure, l'action de ſarcler.

CONSARRITOR, oris. *m. Col.* Sarcleur.

CONSAUCIATUS, a, um. *Suet.* Bleſſé.

CONSAUCIO, as, avi, atum, are. *ad Her.* Bleſſer.

CONSCELERATUS, a, um. *comp.* tior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Scelerat, plein de méchanceté. *Conſceleratus vultus. Cic.* Un viſage de ſcelerat. *Conſcelerata mens. id.* Un eſprit rempli de méchanceté. *Conſceleratiſſimi filii. Cic.* Des fils adonnez à toutes ſortes de crimes.

CONSCELERO, as, avi, atum, are. *Liv.* Souiller, profaner. *Conſcelerare oculos. Ovid.* Souiller les yeux de la vûe d'une méchante action. - *domum. Cat.* Deshonorer, profaner une maiſon par des crimes.

CONSCENDO, is, di, ſum, dere. *Cic.* Monter. ‖ Monter un vaiſſeau, s'embarquer. *Conſcendere equum. Liv.* - *in equum. Ovid.* Monter un cheval, monter à cheval. - *currum. Liv.* En carroſſe.

CONSCENSIO, onis. *f. Cic.* Embarquement. *Conſcenſionem facere. id.* S'embarquer, ſe mettre en mer, monter ſur des vaiſſeaux.

CONSCIENTIA, æ. *f. Cic.* Conſcience, lumiere interieure, témoignage ou connoiſſance de la raiſon ſur ce qui ſe paſſe en nous. ‖ Connoiſſance, participation *ou* complicité d'une action. ‖ Souvenir, reflexion. ‖ Scrupule, remords. ‖ *Tac.* Confidence. *In conſcientiam facinoris aſciſcere aliquem.* Faire confidence à quelqu'un d'une mauvaiſe action. *Conſcientia officii ſui frui. Cic.* Jouir du plaiſir qu'il y a de connoître qu'on a rempli ſon devoir; trouver ſa ſatisfaction dans le témoignage de ſa conſcience.

CONSCINDO, is, ſcidi, ſciſſum, dere. *Cic.* Déchirer, rompre, mettre en piéces, déchiqueter, découper. ‖ Noircir, détruire la réputation. *Conſcindere ſibilis aliquem. Cic.* Siffler quelqu'un, l'inſulter en le ſifflant. - *aliquem capillo. Ter.* Lui arracher les cheveux.

CONSCIO, is, ivi, itum, ire. *Hor.* Se ſentir coupable. *Nihil conſcire ſibi.* N'avoir rien à ſe reprocher.

CONSCISCO, is, ivi, itum, ſcere. *Liv.* Juger, ordonner, arrêter, réſoudre d'un commun accord, donner un Arreſt. ‖ Procurer. ‖ *Col.* Amaſſer, contracter. *Conſciſcere ut bellum fiat. Liv.* Arrêter qu'on fera la guerre. - *ſibi mortem veneno. Cic.* S'empoiſonner ſoi-même. - *ſibi exilium. Cic.* Se condamner à un exil volontaire. - *in ſe facinus. Liv.* Pecher contre ſoi-même. - *ſibi fugam. Liv.* Se réſoudre à s'enfuir. - *humorem. Col.* Devenir moite *ou* humide.

CONSCISSUS, a, um. *part. de* Conſcindo. *Cic.* Déchiré, rompu, briſé, &c. *Conſciſſus pugnis & calcibus. Cic.* Moulu, briſé, roué de coups de poing & de coups de pieds.

CONSCITUS, a, um. *part. de* Conſciſco. *Conſcitâ nece. Plin.* Etant homicide de ſoi-même.

CONSCIUS, a, um. *Cic.* Qui ſçait en ſoi-même, complice, témoin, participant, confident. ‖ *Plaut.* Coupable.

CONSCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *Cic.* Ecrire. *Conſcribere epiſtolam alicui* ou *ad aliquem de re aliqua. Cic.* Ecrire une lettre à quelqu'un touchant quelque choſe. - *quaſtionem. id.* Mettre par écrit une interrogatoire. - *legem. id.* Etablir une loi. - *milites. id.* Enrôler des ſoldats. - *parietes. Plin.* Ecrire ſur les murailles.

CONSCRIPTI, orum. *m. plur. Feſt.* Ceux des Chevaliers qu'on mettoit ſur le rôle des Senateurs, *lorſqu'il ne ſe trouvoit pas rempli. Patres Conſcripti. Cic.* Meſſieurs, Peres Conſcripts.

CONSCRIPTIO, onis. *f. Cic.* Traité, enregiſtrement, enrôlement, écriture. *Conſcriptiones falſæ quæſtionum. Cic.* Un faux interrogatoire.

CONSCRIPTUS, a, um. *part. de* Conſcribor. *Cat.* Ecrit, peint. ‖ *Caſ.* Enrôlé; enregiſtré. *Conſcriptum. Ovid.* Un écrit, un traité, un livre.

CONSECO, as, cui, ſectum, are. *Varr.* Hacher, couper, trancher, déchiqueter, mettre en pieces.

CONSECRATIO, onis. *f. Cic.* Conſecration, Dedicace *d'un Temple* ou *d'une Egliſe.*

CONSECRATOR, oris. *m. Firm.* Celui qui conſacre, qui fait la céremonie de la Dedicace.

CONSECRATUS, a, um. *Cic. part. de*

CONSECRO, as, avi, atum, are. *id.* Conſacrer, dedier, dévouer, canoniſer, mettre au nombre des Saints. ‖ Maudire, donner ſa malediction.

CONSECTANEUS, a, um. Qui ſuit l'opinion & les ſentimens d'un autre.

CONSECTARIUM, ii. *n. Cic.* Corollaire, conſequence tirée d'une propoſition.

CONSECTARIUS, a, um. *Cic.* Qui s'enſuit d'une choſe, qui en eſt une conſequence *ou* une ſuite neceſſaire.

CONSECTATIO, onis. *f. Cic.* Affectation, étude, pourſuite *ou* recherche trop exacte.

CONSECTATOR, oris. *m.* &

CONSECTATRIX, icis. *f. Cic.* Qui recherche, qui pourſuit. *Voiez* Conſector.

CONSECTIO, onis. *f. Cic.* La coupe, la taille.

CONSECTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Chercher, rechercher, ſuivre, pourſuivre, courir après. ‖ *Ter.* Accompagner, faire cortege. *Conſectari aliquem clamoribus. id.* Pourſuivre quelqu'un en faiſant des huées après lui. *-debita. id.* Pourſuivre le paiement de ſes dettes. *-benevolentiam largitione. id.* Rechercher l'amitié par des preſens. *-hôſtes. id.* Pourſuivre les ennemis.

CONSECTUS, a, um. *Ovid. part. de* Conſeco.

CONSECUTIO, onis. *f. Cic.* Suite de quelque choſe. ‖ Conſequence, Concluſion. ‖ Acquiſition, jouiſſance, poſſeſſion. *Conſecutio verborum. id.* La ſuite, la liaiſon des mots.

CONSECUTUS, a, um. *Cic.* Qui a ſuivi. ‖ *Varr.* Qui a obtenu. *Voiez* Conſequor.

CONSEDEO, es, ere. *Voiez* Conſideo.

CONSEDI. *prét. de* Conſideo.

CONSEDIÆ, arum. *f. plur. ſive* Conſedia, æ. *f. Voiez* Conſtantia Caſtra.

CONSEMINALIS, *m. f.* le, *n.* is. &

CONSEMINEUS, a, um. *Col.* Planté *ou* ſemé de choſes differentes.

CONSENESCO, is, nui, ſcere. *Plaut.* Vieillir, devenir vieux *ou* baiſſer, décliner, perdre ſon credit, n'être plus en réputation, ſe paſſer, décheoir, s'affoiblir.

CONSENSIO, onis. *f.* &

CONSENSUS, ûs. *m. Cic.* Conſentement, accord, union, liaiſon, ligue, conſpiration, complot, cabale.

CONSENTANEUS, a, um. *Cic.* Convenable, qui a du rapport, conforme, propre, bienſeant, raiſonnable. *Conſentaneus perſonæ & tempori. id.* Convenable au tems & à la perſonne.

CONSENTES Dii. *m. genit.* tum. *plur.* Les douze grands Dieux qui compoſoient le Conſeil céleſte, *compris en ces vers d'Ennius.*

Juno, Veſta, Minerva, Ceres, Diana,
Venus, Mars,
Mercurius, Jovi, Neptunus, Vulcanus,
Apollo.

CONSENTIA, æ. *f.* Coſenza, *ville de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CONSENTIO, is, ſenſi, ſenſum, tire. *Cic.* Conſentir, convenir, être d'accord, s'accorder, être de même avis, avoir la même opinion, entrer dans le même ſentiment, être d'intelligence. *Conſentiens fama de aliquo. Cic.* Réputation de quelqu'un univerſellement reconnue de tout le monde. *Conſentit ex omni parte ſecum ipſa oratio. Cic.* Ce diſcours ſe ſoûtient par tout, il eſt en toutes ſes parties également ſoûtenu & bien lié.

CONSEPELIO, is, livi, pultum, ire. *Gell.* Enſevelir avec *ou* enſemble.

CONSEPIO, is, pſi, ptum, pire. *Cic.* &

CONSEPTO, as, are. *Solin.* Enfermer de hayes, clorre avec des clayes; entourer, environner de paliſſades, paliſſader.

CONSEPTUM, i. *n. Col.* Un clos, un enclos, parc, lieu fermé de hayes.

CONSEPTUS, a, um. *Cic. part. de* Conſepio.

CONSEPULTUS, a, um. *part. de* Conſepelio.

CONSEQUAX, acis. *omn. gen. Apul. Voiez* Conſectarius.

CONSEQUENS, tis. *n. Cic.* Conſequence, ſuite des choſes, concluſion. *Conſequentia per rationem homo cernit. id.* C'eſt par la raiſon que l'homme voit les conſequences, il découvre la ſuite des choſes à l'aide de la raiſon.

CONSEQUENTER. *adv. Ulp.* Conſequemment, par une ſuite, par une conſequence neceſſaire, par conſequent.

CONSEQUENTIA, æ. *f. Cic.* La ſuite, l'enchainement, la conſequence des choſes.

CONSEQUOR, ëris, ſecutus ſum, qui. *dep. Cic.* Suivre, aller après, être à la ſuite, venir enſuite. ‖ Acquerir, gagner, obtenir. ‖ Arriver à ſon but, parvenir à ſes fins, venir à bout de ſes prétentions. Attraper, atteindre. ‖ Imiter. *Conſequi aliquid animo. Cic. intellectu. Quint.* Concevoir, apprendre quelque choſe. *memoriâ. Cic.* S'en ſouvenir. *-conjecturâ.* La deviner. *-verbis.* L'exprimer. *-ætate aliquem.* Etre à peu près de même âge. *Idem vitium conſequuntur.* Ils ont le même défaut. *Viden' homini ſarcinatos conſequi? Plaut.* Ne voiez-vous pas des gens chargez qui ſuivent cet homme-là?

CONSERANENSIS Ager. Le Conſerans, *partie de la Gaſcogne, province de France, aux confins du Languedoc.*

CONSERIA, æ. *f.* Conſerie, *ville d'Irlande.*

CONSERO, is, ſevi, ſitum, rere. *Cic.* Planter, ſemer, enſemencer avec *ou* enſemble.

CONSERO, is, rui, ſertum, rere. *Ovid.* Mêler, joindre enſemble, entremêler, entrelaſſer. *Conſerere catenas ex vimine. Front.* Faire des chaînes d'oſier. *-diem nocti. Ovid.* Joindre le jour à la nuit. *-dextras. Stat. manum. Cic. certamen. Liv. prælia. Virg. pugnam. Liv. manus cum hoſtibus. Cic.* En venir aux mains, aux priſes; être dans la mêlée, ſe mêler dans le combat, donner la bataille, combattre. *-verba.* Lier les mots. *-latus lateri. Ovid.* Etre côté-à-côté, ſe tenir bras-à-bras.

CONSERTE. *adv. Cic.* L'un dans l'autre, d'une maniere entrelaſſée, en maniere de tiſſu avec liaiſon.

CONSERTOR, oris. *m. Plin.* Combattant, athlete, gladiateur.

CONSERTUS, a, um. *Virg. part. de* Conſero. *Conſertum tegmen ſpinis. Virg.* Un toit couvert d'épines entrelaſſées. *Ex jure ex manu conſertum unde tu me vocaſti, inde ibi ego te revoco. Cic.* De la même maniere que tu prétends me ſommer, je te ſomme pareillement de venir diſputer nôtre droit ſur les lieux.

CONSERVA, æ. *f. Ter. Varr. Cic.* Compagne d'eſclavage, une eſclave.

CONSERVATIO, onis. *f. Cic.* Conſervation, garde, défenſe, protection.

CONSERVATOR, oris. *m.* &

CONSERVATRIX, icis. *f. Cic.* Conſervateur, défenſeur, protecteur.

CONSERVATUS, a, um. *Cic. part. de* Conſervo.

CONSERVITIUM, ii. *n. Plaut.* Servitude commune, même eſclavage.

CONSERVO, as, avi, atum, are. *Cic.* Conſerver, défendre, garder, garantir, preſerver.

CONSERVUS, i. *m. Cic.* Compagnon d'eſclavage, de ſervice.

CONSESSIO, onis. *f.* Séance commune à pluſieurs.

CONSESSOR, oris. *m. Cic.* Qui eſt aſſis avec, contre *ou* auprès d'un autre. ‖ Aſſeſſeur.

CONSESSUS, ûs. *m. Cic.* Compagnie, aſſemblée, cercle de perſonnes aſſiſes, pour voir quelques ſpectacles. ‖ Seance des Juges.

CONSEVI. *prét. de* Conſero.

CONSIDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *Cic.* S'aſſeoir; être aſſis auprès, avec *ou* contre. ‖ S'arrêter, ſejourner, demeurer, ſe repoſer. *Caſ.* Camper. *Ubi ira conſedit. Liv.* Quand ſa colere fut paſſée *ou* appaiſée.

CONSIDERANTIA, æ. *f. Cic.* Conſideration, attention, égard, circonſpection, reflexion.

CONSIDERATE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Prudemment, judicieuſement, mûrement, ſagement; avec circonſpection, précaution, attention, &c.

CONSIDERATIO, onis. *f. Cic.* Conſideration, attention, égard, circonſpection, réflexion, prudence, méditation.

CONSIDERATOR, oris. *m. Gell.* Qui conſidere, qui cherche, &c. ‖ Rêveur, ſongeur, viſionnaire, qui court après ſes fantaiſies, qui s'occupe de ſes viſions.

CONSIDERATUS, a, um. *part. de* Conſidero. *Cic. Conſiderata tarditas. id.* Une lenteur ſage & prudente, une conduite judicieuſe & ſans précipitation. *Conſideratius conſilium. Cic.* Un conſeil des plus judicieux. *Conſideratiſſimum verbum. Cic.* Un mot tres-prudemment dit.

CONSIDERO, as, avi, atum, are. *Cic.* Conſiderer, peſer, examiner, reflechir, mediter; faire attention, conſideration, reflexion; prendre garde. ‖ Eſtimer, priſer. ‖ Voir, regarder. *Conſiderare aliquid ſecum in animo. Ter.* Reflechir en particulier ſur quelque choſe. *-de re aliqua cum aliquo. Cic.* Conſulter quelqu'un ſur quelque choſe.

CONSIDO, is, ſedi, ſeſſum, dere. *Cic.* S'aſſeoir, être aſſis, ſe placer, ſe repoſer. ‖ Demeurer, s'arrêter, ſéjourner, s'établir. ‖ *Liv.* S'enfoncer, s'abbaiſſer, s'affaiſſer, crouler, s'écrouler, s'ébouler, s'abîmer. ‖ *Cic.* Se ralentir, s'appaiſer, ſe calmer, ſe tranquiliſer, ſe raſſeoir. ‖ Aller au fond. *Conſedit ardor animi, ira, furor. id.* Sa colere eſt ralentie. *-in cinerem Regia. Stat.* Le Palais du Roi fut reduit en cendres. *Conſiditur. Cic.* On s'aſſied, on eſt aſſis. *Conſidere ſedibus. Virg.* ou *in ſedibus. Cic.* S'aſſeoir *ou* être aſſis. *-in aliam partem. Sen.* Etre d'une opinion contraire.

CONSIGNATIO, onis. *f. Quintil.* Signature, ſeing, paraphe, écrit ſigné. ‖ Sceau, impreſſion de ſceau, de cachet.

CONSIGNATUS, a, um. *Cic. part. de*

CONSIGNO, as, avi, atum, are. *Cic.* Signer, parapher, contreſigner, ſceller, cacheter, contreſceller. ‖ *Liv.* Autoriſer. ‖ Conſigner, dépoſer. *Conſignata litteris publicis memoria. Cic.* Evenement dont on a fait mention dans les Regiſtres publics. *Conſignata in animis notiones. Cic.* Notions gravées, idées empreintes dans nôtre eſprit. *Conſignatum litteris. Cic.* Ecrit, mis par écrit.

CONSILEO, es, ere. *Enn.* &

CONSILESCO, is, ere. *Gell.* Se taire, ne dire mot, garder le ſilence.

CONSILIANS, tis. *omn. gen. Hor.* &

CONSILIARIUS, a, um. *Plaut.* Qui conſeille, qui donne conſeil.

CONSILIARIUS, ii. *m. Cic. ou*

CONSILIATOR, oris. *m. Plin. J.* &

CONSILIATRIX, icis. *f. Apul.* Qui eſt du Conſeil, Conſeiller, qui conſeille, qui donne conſeil. *Conſiliarii cædis. Vell. Pat.* Auteurs, inſtigateurs, conſpirateurs, complices du meurtre.

CONSILIATUS, a, um. *part.* de Conſilior. *Plaut.* Foulé, paſſé au foulon.

CONSILIGO, inis. *f. Col.* Pommelée, *plante utile à la phtiſie.*

CONSILINUM, i. *n.* Caſſano, *ville de la Calabre citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

CONSILIO, as, avi, atum, are. *Cic.* Conſeiller. ‖ Conſulter. Donner *ou* prendre conſeil.

CONSILIO, is, lui & livi, ſultum, lire. *Tac.* Aſſaillir, attaquer, inſulter, ſe jetter ſur. *Conſilire hoſtes* ou *hoſtibus. Tac.* Attaquer les ennemis, donner deſſus.

CONSILIOR, aris, atus ſum, ari. *Varr.* Etre preſſé, foulé chez le foulon.

CONSILIUM, ii. *Cic.* Conſeil, avis. Déliberation, projet, réſolution, deſſein, entrepriſe, ſentiment. Aſſemblée, compagnie qui delibere, qui tient conſeil. *Conſilium veſtrum eſt quid ſit faciendum. Cic.* C'eſt à vous à voir ce qu'on doit faire *ou* ce qu'il y a à faire. *Conſilio labi. Cic.* Faire mal ſes affaires, ne pas prendre garde à ſoi. *Conſilio. Liv.* A deſſein, expreſſement, de propos déliberé, avec préméditation. *In conſilium advocare aliquem. Cic.* Conſulter quelqu'un, lui demander conſeil, prendre ſon avis. *In conſilio aliquem habere. Plin. J.* Se ſervir du conſeil d'une perſonne. *Conſilium eſt ita facere. Plaut.* On ſe propoſe, on pretend, on a en tête, on eſt reſolu d'en uſer ainſi; c'eſt ce qu'on veut faire.

CONSIMILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Semblable, égal, pareil, reſſemblant, fort approchant.

CONSIPIO, is, pere. *Gell. Voiez* Sapio.

CONSISTO, is, nſtiti, nſtitum, ſiſtere. *Cic.* S'arrêter, ſéjourner, demeurer, ſe repoſer, faire alte, attendre. ‖ Faire ferme, tenir bon, tenir tête, reſiſter, ſoûtenir. ‖ Conſiſter. Se ſoûtenir debout, être ferme. *Fluvius frigore conſiſtit. Ovid.* La riviere eſt priſe. *Neque mente neque lingua conſiſtere. Cic.* Manquer de tête & de paroles pour ſe défendre, & *proverbialement*, n'avoir ni bouche ni éperon. *Conſiſtere ex utraque parte. Ulp.* Occuper pour les deux parties. *-triduum Romæ. Cic.* Séjourner trois jours à Rome. *Conſiſtit utrinque fides. Liv.* On a tenu parole de part & d'autre. *Conſiſtunt uſuræ. Cic.* Les intereſts ne courent plus.

CONSITIO, onis. *f. Cic.* L'action de planter, de greffer, le plantage. *Conſitiones arborum delectant. Cic.* On prend plaiſir à planter des arbres.

CONSITOR, oris. *m. Ovid.* Celui qui plante *ou* qui greffe, planteur.

CONSITURA, æ. *f. Cic.* L'action, la maniere *ou* le tems & la ſaiſon de planter; le planta e.

CONSITUS, a, um. *part. de* Conſeror. *Cic.* Planté. *Conſitus cæcâ mentis caligine. Catul.* Qui a l'eſprit bouché. *-ſenectute. Plaut.* Caſſé de vieilleſſe.

CONSIVA, æ. *f. Surnom d'Ops, femme de Saturne; parce qu'elle préſidoit aux plantages & aux ſemailles.*

CONSOBRINA, æ. *f. Cic.* Couſine germaine du côté maternel.

CONSOBRINUS, i. *m. Cic.* Couſin germain.

CONSOCER, ceri. *m. Suet.* Le pere du mari, & le pere de la femme. [*Deux peres ſont* Conſoceri, *quand le fils de l'un a épouſé la fille de l'autre.*]

CONSOCIATIO, onis. *f. Cic.* Aſſociation, ſocieté, liaiſon, union, alliance.

CONSOCIATUS, a, um. *Cic. part. de*

CONSOCIO, as, avi, atum, are. *Cic.* Aſſocier, allier, joindre, unir. *Conſociare ſe cum aliquo. Plaut.* S'aſſocier, s'allier, ſe liguer avec quelqu'un. *Conſociatus cum aliquo. Cic.* Qui eſt en bonne intelligence avec quelqu'un. ‖ Aſſocié avec lui.

CONSOCRUS, cri. *f. Suet.* La mere du mari, & la mere de la femme.

CONSOLABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Conſolable.

CONSOLATIO, onis. *f. Cic.* Conſolateur; qui conſole.

CONSOLATORIUS, a, um. *Cic.* De conſolation.

CONSOLATUS, a, um. *part. paſſif. Bibl.* Qui eſt conſolé.

CONSOLATUS, a, um. *pour* Conſolidatus.

CONSOLIDA, æ. (Major.) *f.* La grande Conſoude.

CONSOLIDATIO, onis. *f. Ulp.* Réunion de proprieté avec la jouiſſance, l'uſufruit, reverſion de l'uſufruit à la proprieté.

CONSOLIDATUS, a, um. *part. Vitr.* Conſolidé, réuni. ‖ *Cic.* Clos, arrêté, ſoudé. *Conſolidata rationes. Cic.* Des comptes clos, arrêtez, ſoudez.

CONSOLIDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Réunir, joindre ce qui étoit deſuni, conſolider. ‖ *Ulp.* Réunir l'uſufruit à la proprieté du ſonds. *Conſolidare parietem. Vitr.* Affermir, ſoûtenir une muraille.

CONSOLO, as, are. *Varr.* &

CONSOLOR, aris, atus ſum. ari. *dep. Cic.* Conſoler. *Il eſt auſſi paſſif*; Etre conſolé. *Conſolari aliquem de morte alicujus. Cic.* Conſoler quelqu'un ſur la mort d'un autre. *-ſe per litteras. id.* Charmer ſa douleur par l'étude. *-ſe in malo. id.* Se conſoler dans ſon mal. *-exemplo alterius. id.* Se conſoler par l'exemple d'autrui.

CONSOMNIATIO, onis. *f. Hirt.* Rêverie, viſion, imagination.

CONSOMNIO, as, avi & atus ſum, atum, are. *Plaut.* Rêver, ſonger, avoir des viſions, des imaginations. *Quid conſomniavit? Plaut.* D'où lui vient cette viſion? qu'a-t-il rêvé là?

CONSONANS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui reſonne, qui retentit. *Conſonantiora verba. Cic.* Des paroles qui ont un ſon plus harmonieux. *Conſonans ſibi per omnia tenor vitæ. Sen.* Une maniere de vivre toûjours égale.

CONSONO, as, nui, nitum, nare. *Virg.* Reſonner, retentir. *Conſonare ſibi in omnibus rebus. Quint. per omnia. Sen.* Ne ſe démentir en rien, garder toûjours la même conduite. *Conſonat moribus oratio. Cic.* Ses diſcours répondent aſſez à ſes mœurs, ſes paroles quadrent avec ſes actions, il parle comme il vit, ce qu'il dit s'accorde avec ce qu'il fait, ſon entretien & ſa conduite ſe rapportent.

CONSONUS, a, um. *Ovid.* Qui reſonne, qui retentit, qui répond. ‖ *Cic.* Qui s'accorde avec; qui eſt d'accord *ou* conforme, proportionné, aſſorti, bien-ſéant, convenable. *Conſona vox linguæ. Sil. Ital.* Un ſon de voix convenable au diſcours.

CONSOPIO, is, pivi, pitum, ire. *Lucr.* Aſſoupir, endormir, provoquer le ſommeil, faire dormir.

CONSOPITUS, a, um. *Cic.* Endormi, aſſoupi.

CONSORANI, orum. *m. plur.* Calagorgis. Saint-Licer *ou* Saint-Lizier de Conſerans, *ville Epiſcopale de Gaſcogne en France, & capitale du Conſerans.*

CONSORS, tis. *omn. gen. Cic.* Participant, compagnon, aſſocié. *Conſors generis. Ovid.* Parent. *-periculi alterius. Plin. J. -periculi cum aliquo, in periculo alterius. Cic.* Qui court le même peril, les mêmes riſques, les mêmes dangers qu'un autre.

CONSORTIO, onis. *f. Cic.* Aſſociation, ſocieté, liaiſon, compagnie, participation, communauté. ‖ *Papin.* Communauté de biens.

CONSORTIUM, ii. *n. Celſ.* Societé, aſſociation, liaiſon, affinité, participation, communauté.

CONSPECTUS, ûs. *m. Cic.* Aſpect, œillade, régard, coup d'œil. *In conſpectum alicujus venire; ſe dare. Cic. prodire. Plaut.* Se preſenter à quelqu'un, paroître devant lui, venir en ſa preſence. *In conſpectum non cadere. Cic.* Etre imperceptible, échapper à la vûe. *In conſpectu uno omnia videre.* Voir tout d'un ſeul coup d'œil.

CONSPECTUS, a, um. *part. Virg.* Vû, regardé, qui paroît. ‖ *Liv.* Conſiderable, diſtingué, remarquable, apparent, illuſtre.

CONSPERGO, is, rſi, rſum, gere. *Cic.* Arroſer, répandre, épancher, verſer deſſus.

CONSPERSUS, a, um. *part. Cic.* Arroſé, humecté, ſaupoudré. *Conſperſa caro ſale. Col.* Chair ſaupoudrée de ſel. *-verborum floribus oratio. Cic.* Un diſcours fleuri.

CONSPICATUS, a, um. *Vell. Pat.* Vû, apperçû, découvert. ‖ *Caſ.* Qui a vû, qui a apperçû.

CONSPICILIUM, ii. *n. Plaut. Voiez* Conſpicillum.

CONSPICILLO, onis. *m. Plaut.* Eſpion, obſervateur.

CONSPICILLUM, i. *n. Plaut.* Une échauguette, lieu d'où l'on peut regarder ce qui ſe paſſe ſans être vû, jalouſie. ‖ Lunette *ou* lunettes, lorgnette, loupe, &c. *Conſpicillo uti. Plaut.* Se ſervir de lunettes.

CONSPICIO, is, pexi, pectum, picere. *Cic.* Voir, appercevoir, regarder, enviſager, conſiderer. ‖ Prendre garde, faire reflexion, remarquer, découvrir.

CONSPICO, as, avi, atum, are. *Juſt.* &

CONSPICOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Vell. Pat. dep. Ter.* Voir, regarder. *Conſpicor cur in his ego te regionibus? Ter.* D'où vient que je te vois en ce païs?

CONSPICUUS, a, um. *Hor.* Viſible, qu'on voit, qui tombe ſous la vûe, qui eſt vû. ‖ *Cic.* Conſiderable, illuſtre, remarquable, diſtingué, apparent, éclatant. *Ovid.* Elevé, grand.

CONSPIRATIO, onis. *f. Cic.* Conſpiration, conjuration, cabale, complot, ligue, union, accord, liaiſon.

CONSPIRATUS, a, um. *part. Macr. pour* Conſpirans.

CONSPIRATI, orum. *m. plur. Suet.* Conſpirateurs.

CONSPIRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Conſpirer, s'unir, s'accorder, ſe liguer, ſe joindre. ‖ Conjurer. *Conſpirare ſe. Plin.* ‖ S'entortiller, *comme font les ſerpens. -ad defectionem. Front.* Méditer une revolte.

CONSPISSATUS, a, um. *Col. part. de*

CONSPISSO, as, are. Epaiſſir, rendre épais.

CONSPONDEO, es, ſpopondi, ſponſum, dere. *Feſt.* Se promettre une foi mutuelle, s'engager la foi l'un à l'autre.

CONSPONSOR, oris. *m. Cic.* Qui eſt caution avec un autre, certificateur de caution. ‖ Celui qui demande le ſerment de ſa part e. ‖ *Feſt.* Conſpirateur, conjuré.

CONSPONSUS, a, um. *Varr.* Qui eſt reciproquement obligé par ſerment. *Conſponſa factio. Apul.* Une ligue où l'on s'eſt promis avec ſerment une foi mutuelle.

CONSPUO, is, pui, ſputum, ere. *Plaut.* Cracher deſſus, couvrir de crachâts.

CONSPURCATUS, a, um. *Liv. part. de*

CONSPURCO, as, avi, atum, are. *Col.* Salir, gâter, tacher. *Conſpurcare aliquid luto. Col.* Couvrir quelque choſe de boue, jetter de la boue deſſus, l'éclabouſſer.

CONSPUTATOR, oris. *m. Lucr.* Qui crache ſur quelque choſe.

CONSPUTATUS, a, um. *Ter.* Couvert de crachats. *part. de*

CONSPUTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Cracher deſſus, couvrir de crachats.

CONSPUTUS, a, um. *part. de* Conſpuo. *Plaut.* Couvert, ſali de crachats; ſur quoi l'on a craché.

CONSTABILIO, is, livi, litum, ire. *Ter.* Aſſurer, affermir, établir. *Conſtabilire rem ſuam. Ter.* Faire bien ſes affaires, établir ſa maiſon; *ſubſidiis alicujus. Lucr.* Par les ſecours de quelqu'un.

CONSTABILITUS, a, um. *Lucr.* Aſſuré, affermi, établi.

CONSTABULATIO, onis. *f. Apul.* Demeure dans l'étable pendant l'hyver.

CONSTABULO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Demeurer *ou* tenir dans l'étable pendant l'hyver.

CONSTANS, tis. *comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *omn. gen. Cic.* Conſtant, ferme, inébranlable, égal, fixe, reglé *ou* ſûr, aſſûré, certain. ‖ Opiniâtre. *Conſtans in rebus optimis. Cic.* Attaché à la vertu. *-fidei. Tac.* Qui eſt d'une parole inviolable, qui ne manque jamais à ce qu'il a promis. *-ætas. Cic.* L'âge viril *ou* l'âge mûr. *-animus. Cic.* Un courage ferme, intrépide, un eſprit reſolu. *-in levitate. Ovid.* Toûjours changeant. *-rumor, fama, ſermo. Cic.* Une nouvelle ſûre, un bruit conſtant, certain. *-voluntas. id.* Une volonté immuable.

CONSTANTER; tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Conſtamment, reſolument, avec fermeté, intrepidité; d'une réſolution inébranlable, fermement. ‖ Egalement, reglément. ‖ Opiniâtrement. - *Caſ.* Unanimement. *Conſtanter dicere. Cic.* Faire *ou* prononcer un diſcours égal, uni. *ſibi dicere. id.* Dire des choſes qui ſe ſuivent, ne ſe point démentir dans ſes paroles. *Conſtanter ſe gerere. id.* Se comporter avec fermeté, avec intrepidité. ‖ Agir avec une égalité d'eſprit *ou* d'ame. *Conſtantius manere in aliquo ſtatu. Cic.* Demeurer opiniâtrement en quelque état. *Conſtantiſſimè exquirere. Cic.* Rechercher, examiner avec une grande conſtance, ſans démordre.

CONSTANTIA, æ. f. Cic. Conſtance, fermeté, aſſurance, réſolution, courage, intrepidité. ‖ Stabilité, durée, perſeverance. ‖ Egalité d'ame, d'eſprit; ordre, conduite égale. ‖ Opiniâtreté.

CONSTANTIA, æ. f. Conſtance, ville du Cercle de Suabe en Allemagne, entre le Lac de Conſtance & celui de Zell.

CONSTANTIA Caſtra, orum. n. plur. Conſediæ. Coutances, ville Epiſcopale de la baſſe Normandie en France, capitale du Cotentin.

CONSTANTIA, Urbs Epiſcopalis Cœleſyriæ. Ville autrefois Epiſcopale dans la Cœleſyrie en Aſie, mais maintenant inconnue.

CONSTANTIA, Urbs Thraciæ. Ville de Thrace autrefois, maintenant inconnue.

CONSTANTIENSES, ium. m. plur. Les Habitans des villes qui ont le nom de Conſtantia.

CONSTANTIENSIS Ager. Le Cotentin, nom d'une contrée de Normandie en France, Preſqu'iſle à l'Occident de cette province.

CONSTANTIENSIS Epiſcopatus. L'Evêché de Conſtance, l'un des Etats du Cercle de Suabe en Allemagne, aux confins de la Suiſſe, & aux environs des Lacs de Conſtance & de Zell.

CONSTANTIENSIS Lacus. Le Lac de Conſtance, grand Lac d'Allemagne, entre la Suabe & la Suiſſe.

CONSTANTINA Africæ, æ. f. Conſtantine, ville du Royaume d'Alger en Afrique, capitale d'une province de même nom, entre de grandes montagnes, près de la riviere de Suffegmar.

CONSTANTINA Meſopotamiæ, Urbs Epiſcopalis. Ville Epiſcopale de la Méſopotamie, aujourd'hui inconnue.

CONSTANTINA Vandalitiæ. Conſtantina, bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.

CONSTANTINÆ Regnum. Le Royaume de Conſtantine, Payis de Barbarie en Afrique, entre la Mer Mediterranée & le Biledulgerid, le Suffegmar, & le Royaume de Bugie.

CONSTANTINOPOLIS. Conſtantinople, Byzance, Stamboul, ville capitale de l'Empire Turc, dans la Romanie, province de la Turquie en Europe, ſur une langue de terre, entre la mer de Marmara au midi, & le canal de Conſtantinople au Nord & au Levant, où eſt la Cour du Grand Seigneur.

CONSTANTINOPOLITANI, orum. m. plur. Les habitans de Conſtantinople.

CONSTANTINOVIA, æ. f. Conſtantinow, ville de Pologne, dans la Volhinie ſuperieure ou la haute Volhinie.

CONSTAT. imperſ. Il eſt évident, conſtant, manifeſte, clair, ſûr, &c.

CONSTELLATIO, onis. f. Jul. Cap. Conſtellation, aſſemblage de quelques étoiles, leur figure, leur ſituation. Conſtellatio Principis. Anim. L'horoſcope du Prince.

CONSTELLATUS, a, um. Jul. Cap. Orné, garni d'étoiles. Conſtellati balthei. Baudriers ornez d'étoiles en broderie.

CONSTERNATIO, onis. f. Liv. Conſternation, abattement, accablement, terreur, frayeur, épouvante, effroi. ‖ Val. Max. Sédition, trouble, tumulte, deſordre, murmure.

CONSTERNATUS, a, um. Sall. part. de

CONSTERNO, as, avi, atum, are. Sall. Conſterner, abattre, accabler, effrayer, alarmer, épouvanter, troubler. Conſternare animos. Liv. Jetter la conſternation dans les eſprits: abattre les courages. Conſternari animo. Sall. Avoir le courage abattu. -in fugam. Liv. Etre mis en fuite, en déroute.

CONSTERNO, is, ſtravi, ſtratum, nere. Cic. Couvrir, parer, faire litiere, répandre deſſus, joncher, mettre deſſus. Conſternere contabulationem lapidibus & luto. Caſ. Couvrir un plancher avec du mortier & des pierres. -cubilia gallinarum. Col. Faire des nids aux poules pour les mettre couver.

CONSTIPATUS, a, um. Liv. part. de

CONSTIPO, as, avi, atum, are. Caſ. Serrer, preſſer, reſſerrer, épaiſſir, boucher. Conſtipare ſe ſub vallo. Caſ. Se ſerrer à couvert d'un retranchement.

CONSTITI. prét. de Conſto, & de Conſiſto.

CONSTITUO, is, tui, tutum, ere. Caſ. Etablir, mettre, poſer, placer, poſter. ‖ Ranger, diſpoſer. ‖ Cic. Regler, ordonner, ‖ Conſtituer. ‖ Aſſigner, marquer, preſcrire. ‖ Déterminer. ‖ Réſoudre, decider, finir, terminer. ‖ Prendre réſolution, ſe réſoudre. ‖ Donner parole, promettre, s'engager, convenir. ‖ Impoſer. Conſtituere aciem juxta ſylvam. Caſ. Poſter ſon armée dans une foreſt, ſe camper dans un bois. -rem familiarem. Cic. Regler ſa maiſon ou l'établir. -aliquem magnâ gratiâ apud Regem. id. Mettre quelqu'un fort avant dans les bonnes graces du Roi. Conſtitui non poterant naves niſi in alto. Caſ. Nous ne pouvions donner fond qu'à la grande rade.

CONSTITUTA, orum. n. plur. Cic. Statuts, Reglemens, Ordonnances, Déclarations, Conſtitutions.

CONSTITUTIO, onis. f. Cic. Etabliſſement, inſtitution. ‖ Ulp. Voiez Conſtituta. Conſtitutio corporis. Cic. Conſtitution, complexion, diſpoſition du corps.

CONSTITUTO. adv. A jour nommé, au tems preſcrit.

CONSTITUTOR, oris. m. Quint. Qui a établi, qui a réglé.

CONSTITUTUM, i. n. Cic. Jour dont les parties ſont convenues pour comparoître en Juſtice.

CONSTITUTUS, a, um. Cic. part. de Conſtituo. Conſtitutus benè de rebus domeſticis. Cic. Un homme qui eſt bien dans ſes affaires, qui les a bien faites.

CONSTO, as, ſtiti, ſtatum ou ſtitum, are. Plaut. Etre enſemble, être debout avec un autre. ‖ Etre, exiſter, ſubſiſter. ‖ Etre composé. ‖ Etre conſtant, demeurer ferme, perſiſter, perſeverer. ‖ Coûter. ‖ S'arrêter, ſéjourner, faire alte. ‖ S'accorder, être d'accord. ‖ Etre viſible, remarquable; paroître; être évident, certain. Conſtat. Cic. Il eſt certain, il eſt ſûr, il eſt évident, conſtant, aſſuré; on convient, on demeure d'accord. Conſtat mihi. Cic. Je ſuis ſûr, convaincu, aſſuré, il m'eſt évident. -id cum ſuperioribus. id. Cela s'accorde avec les choſes précedentes. de hac re. id. Cette choſe eſt ſûre, conſtante, certaine, aſſurée, évidente; on en convient, on en tombe d'accord. -mihi hoc tecum. ad Her. Nous ſommes d'accord là-deſſus, nous convenons enſemble de cela. -auri ratio. Cic. Le compte de l'or y eſt. -fides ſua. Liv. Il tient ſa parole, il eſt de parole, il execute ſa promeſſe, ſa foi eſt inviolable. -nec tibi color nec vultus. Liv. Vous changez de couleur & de viſage à tous momens. -victoria plurimorum morte. Caſ. La victoire nous coûte bien du monde. -magiſtratibus reverentia. Plin. J. On rend aux Magiſtrats le reſpect qui leur eſt dû. -vita ſine crimine. Ovid. Sa vie eſt innocente, ſa conduite eſt exempte de crime, de reproche. Conſtabunt mea in te officia, non ſecus ac ſi te vidiſſem. Cic. Ma bienveillance à vôtre égard paroîtra tout autant que ſi je vous avois vû; je ne laiſſerai pas de vous ſervir de même que ſi vous m'étiez venu voir.

CONSTRATUS, a, um. part. de Conſternor. Cic. Couvert, paré, jonché, répandu deſſus.

CONSTRAVI. prét. de Conſterno.

CONSTREPO, is, pui, pitum, ere. Gell. Faire du bruit, du fracas, du vacarme; étourdir, rompre la tête & les oreilles à tout le monde. Conſtrepere exemplis. Gell. Fatiguer, étourdir de ſes citations.

CONSTRICTUS, a, um. part. de Conſtringo. Cic. Lié, ſerré, garotté. ‖ Reſſerré, renfermé. Conſtricta aptis verbis ſententia. Cic. Une penſée renfermée en des paroles expreſſives, exprimée en termes propres.

CONSTRINGO, is, ſtrinxi, ſtrictum, ngere. Cic. Lier, attacher, ſerrer, preſſer. ‖ Contraindre, captiver, réprimer, dompter, moderer. Conſtringendum ſe libidinibus tradere. Cic. Se livrer tout entier aux plaiſirs, ſe rendre eſclave des voluptez, s'abandonner à ſes deſirs. Conſtringi neceſſitate. Cic. Etre contraint, forcé par la neceſſité. Conſtringitur Religione fides. Cic. La fidelité eſt fondée ſur la Religion.

CONSTRUCTIO, onis. f. Plin. J. Conſtruction, bâtiment, édifice. Conſtructio hominis. Cic. La conſtruction de l'homme, ſa compoſition, l'arrangement de ſes parties. -verborum. Cic. La conſtruction, l'arrangement, la liaiſon des mots.

CONSTRUCTUS, a, um. Cic. part. de

CONSTRUO, is, xi, ctum, ere. Cic. Conſtruire, bâtir, édifier, élever ou faire un bâtiment. ‖ Arranger, ranger, diſpoſer, ajuſter, accommoder. ‖ Amaſſer, aſſembler, accumuler, entaſſer. Conſtruere vocabula rerum. Cic. Faire ou inventer des mots nouveaux. Conſtruuntur apud eum nummorum acervi. Cic. Il amaſſe chez lui des monceaux d'écus.

CONSTUPRATOR, oris. m. Liv. Corrupteur, qui corrompt, qui débauche.

CONSTUPRATUS, a, um. Cic. part. de

CONSTUPRO, as, avi, atum, are. Cic. Corrompre, débaucher.

CONSUADEO, es, aſi, aſum, dere. Plaut. Perſuader, inſinuer, porter à.

CONSUALIA, ium. n. plur. Fêtes en l'honneur de Conſus, Dieu du Conſeil chez les Romains: elles ſe celebroient le ſixiéme Août, & Neptunalia, au mois de Juillet.

CONSUALIS, m. f. le. n. is. Varr. Qui concerne le Dieu Conſus. Conſuales ludi. Les ſpectacles qui ſe faiſoient à ſon honneur.

CONSUASOR, oris. m. Cic. Qui ſe joint à un autre pour perſuader.

CONSUDO, as, avi, atum, are. neut. Plaut. Etre tout en ſueur, ſuer de tous côtez.

CONSUEFACIO, is, feci, factum, cere. Ter. Accoûtumer, habituer, former à. Conſuefeci filium ea ne me celet. Ter. J'ai élevé mon fils dans l'habitude de ne me point cacher ces ſortes de choſes.

CONSUEGRA, æ. f. Conſuegra, ville de la Caſtille nouvelle en Eſpagne, au pied des montagnes, entre le Tage & la Guadiane.

CONSUESCO, is, ſuevi & ſuetus ſum, ſuetum, ſcere. Cic. S'habituer, ſe faire, s'accoûtumer, ſe former à. Conſueſcere alicui rei. Plin. -aliquâ re. S'habituer à quelque choſe. -pronunciare. Cic. Se faire à prononcer, ſe former à la prononciation. -alicui. Ter. -cum aliquo. Plaut. Se faire avec quelqu'un, s'accoûtumer avec lui. -libero victu. Col. Etre accoûtumé à vivre en liberté. -cum muliere. Cic. Etre en commerce avec une femme.

CONSUETUDO, inis. f. Cic. Coûtume, accoûtumance, habitude, pratique, uſage, façon, maniere, mode. ‖ Commerce, frequentation, familiarité, entretien, converſation, engagement, attachement, attache. Conſuetudinis mea eſt, ou conſuetudo mea fert. Cic. C'eſt ma coûtume, c'eſt ma maniere. Conſuetudo victûs. Cic. Maniere ou regime de vivre. -vetus fori. Cic. L'ancien uſage du Barreau. -tenuit. Quint. C'a été la Coûtume, la mode, la maniere. In conſuetudinem cadere, venire. Cic. Etre à la mode, devenir à la mode. In conſuetudinem alicujus ſe dare, ſe immergere, ſe inſinuare; ou conſuetudine alicujus ſe implicare. Cic. alicui. -cum aliquo ingredi. Caſ. S'adonner à quelqu'un, faire habitude avec lui, lier commerce avec lui, s'introduire, s'inſinuer auprès de lui, le pratiquer ſouvent, entrer en familiarité avec lui. Præter ou ſupra conſuetudinem. Cic. Celſ. Contre l'ordinaire, plus que de coûtume. Conſuetudinem facere alicui cum altero. Cic. Donner entrée à quelqu'un chez un autre, l'introduire auprès de lui, lui donner ſa connoiſſance; lui faire faire liaiſon, habitude avec lui. E conſuetudine recedere. Cic. Sortir de ſes manieres, n'agir plus comme on avoit accoûtumé, ou n'être plus à la mode, ceſſer d'être du tems. ‖ Se retirer de ſes habitudes. Pro conſuetudine mea. Cic. A ma maniere, comme j'ai coûtume.

CONSUETUS, a, um. part. de Conſueſco. Cic. Qui eſt ou qui a accoûtumé. ‖ Ordinaire, frequent, familier, uſité, en uſage. Conſuetiſſima verba. Ovid. Des mots fort uſitez, tres en uſage, dont on ſe ſert ordinairement.

CONSUL, ulis. m. Cic. Conſul, ſouverain Magiſtrat Romain, ſous la Republique.

CONSULARIS, m. f. re. n. is. Cic. Conſulaire, de Conſul. Conſularis homo. Cic. Un homme conſulaire, qui a été Conſul. -fœmina. Suet. La femme d'un homme qui a été Conſul. -ætas. Cic. L'âge neceſſaire pour être Conſul. [On ne pouvoit l'être avant quarante-trois ans.] Conſularia comitia. Cic. L'aſſemblée des Etats de Rome par l'ordre des Conſuls ou pour leur création.

CONSULATUS, ûs. m. Cic. Conſulat, di-

gnité de Conſul, le tems du Conſulat. *Conſulatum gerere. Cic.* Exercer la Charge de Conſul. *Conſulatu functus. Tac.* Qui a été, qui a fait la Charge de Conſul.

CONSULO, is, lui, ultum, lere. *Cic.* Conſulter, demander *ou* prendre conſeil *ou* avis. ‖ Deliberer, prendre des meſures, aviſer; donner ordre, pourvoir; avoir ſoin, veiller, prendre garde. *Conſulere in commune. Ter. -in publicum. Plin. J.* Agir pour le bien commun *ou* pour l'utilité publique. *-in longitudinem. Ter. - longè. Virg.* Prendre les meſures de loin, ſonger à l'avenir. *- peſſimè aliquid in ſe. Ter.* Prendre un tres mauvais chemin, ne pas connoître ſes veritables interèts. *-graviter quidquam de ſe. Liv.* Prendre d'étranges réſolutions contre ſoi-même. *Æqui boni conſule.* Prenez en bonne part, ne trouvez pas mauvais. *Nec te id conſulo. Cic.* Je ne vous le conſeille pas. *Suæ ſaluti conſulere. id.* Pourvoir à ſa ſûreté. *Conſulere aliquem. Cic.* Conſulter quelqu'un, lui demander avis, prendre conſeil de lui. *-rationibus alicujus, de aliquo. id.* Prendre ſoin de quelqu'un, pourvoir à ſes affaires, procurer ſes avantages, ſoigner à ſes interêts. *Conſulitur. Liv.* On conſulte, on veille, on délibere, on obſerve, on prend garde, on aviſe, on eſt au guet.

CONSULTATIO, onis. *f. Cic.* Conſultation, conſeil, avis, déliberation. ‖ Queſtion ſur quoi on délibere.

CONSULTE, ius, iſſimè. *adv.* Prudemment, mûrement, judicieuſement, ſagement, après y avoir penſé; avec déliberation, jugement, ſageſſe.

CONSULTO. *adv. Plaut.* Expreſſement, de propos déliberé, avec reflexion, exprès; de deſſein formé, prémedité; avec prémeditation.

CONSULTO. *abl. abſol. Sall. Conſulto opus eſt priuſquàm incipias. Sall.* Il faut prendre conſeil, il y faut penſer avant que d'entreprendre; on ne doit pas mettre la main à l'œuvre ſans reflexion. *Ex conſulto. ad Her.* Exprès, à deſſein, de guet-à-pens.

CONSULTO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Conſulter, demander conſeil, prendre avis. ‖ *Cic.* Aviſer, deliberer, tenir conſeil. *Conſultare quid agendum. Q. Curt.* Prendre avis ſur ce qu'il y a à faire. *-Reipublicæ. Sall.* Veiller aux interêts de la République.

CONSULTOR, oris. *m. Cic.* Qui demande conſeil, qui conſulte. ‖ *Sall.* Qui conſeille, qui dônne conſeil.

CONSULTUM, i. *n. Tac.* &

CONSULTA, orum. *n. plur. Cic.* Ordonnance, Arreſt, Déliberation, Réſolution. *Patrum conſultum. Tac.* ou *Senatûs-conſulta. Cic.* Les Arrêts du Senat. ‖ Ses Déliberations, Statuts *ou* Ordonnances.

CONSULTUS, a, um. *part. de* Conſulo. *Cic.* Qui a été conſulté, à qui on a demandé avis, de qui on a pris conſeil. ‖ Sur quoi on a déliberé, qui a été agité, débatu, mis en déliberation. ‖ Sçavant, habile, entendu, intelligent, connoiſſeur. *Conſultus eloquentiæ. Liv.* Qui poſſede l'éloquence. *Juris & juſtitiæ. Cic.* Qui entend bien le Droit, habile Juriſconſulte. *-diſciplinæ alicujus. Col.* Maître en quelque ſcience. *Conſulta verba. Ovid.* Des paroles ſages, prudentes, méditées.

CONSUMMATIO, onis. *f. Col.* Conſommation, perfection, accompliſſement, achevement, derniere main. *Conſummatio profeſſionis. Col.* L'entiere connoiſſance & experience de ſa profeſſion.

CONSUMMATUS, a, um. *Col. part. de*

CONSUMMO, as, avi, atum, are. *Plin. J.* Conſommer, achever, finir, terminer, accomplir, perfectionner. *Conſummare ſcientias. Col.* Mettre les ſciences au plus haut point de perfection.

CONSUMO, is, ſumpſi, ſumptum, mere. *Cic.* Conſumer, ruiner, uſer, détruire, anéantir, diſſiper. ‖ Emploier, paſſer. *Conſumi febri. Cic.* Languir, être emporté, être conſumé *ou* mourir d'une fiévre. *-incendio. Liv.* Perir par un incendie. *-longis ab annis. Ovid.* Etre uſé de vieilleſſe. *-ſiti. Caſ.* Mourir de ſoif.

CONSUMPTIO, onis. *f. Cic.* Conſomption, diſſipation, degât, deſtruction, ruine. ‖ Conſomption, *ſorte de maladie. Conſumptio operis. ad Her.* Derniere main qu'on donne à un ouvrage, avec beaucoup de travail.

CONSUMPTOR, oris. *m. Cic.* Qui conſume, qui ruine, qui détruit, deſtructeur.

CONSUMPTUS, a, um. *Cic. part. de* Conſumo. *Conſumptus peſte. Plin.* Mort de la peſte.

CONSUO, is, ſui, ſutum, ſuere. *Plin.* Coudre avec *ou* enſemble.

CONSURGO, is, rrexi, rrectum, gere. *Cic.* Se lever avec *ou* enſemble. ‖ *Col.* S'élever, croître, monter. ‖ Se ſoûlever. *Conſurgere alicui. Cic. in venerationem. Plin. J. honorificè. Cic.* Se lever par reſpect pour faire honneur à quelqu'un qui entre *ou* qui paſſe. *Conſurgitur contra eum totis Imperii viribus. Flor.* On emploie contre lui toutes les forces de l'Empire.

CONSURRECTIO, onis. *f. Cic.* L'action de ſe lever par civilité.

CONSURREXI. *prét. de* Conſurgo.

CONSUS, i. *m. Feſt.* Conſus, *Dieu du Conſeil chez les Romains. C'eſt le même que Neptune.*

CONSUSURRO, as, avi, atum, are. *Ter.* Chucheter, ſe parler à l'oreille.

CONSUTILIS, *m. f.* le. *n.* is. *Apul.* Qu'on peut coudre avec *ou* enſemble.

CONSUTUS, a, um. *part. de* Conſuo. *Plaut.* Couſu avec *ou* enſemble.

CONTA, Centa, æ. *m.* La Conta, *riviere de l'Etat de Gennes, en Italie.*

CONTABEO, es, bui, ere. *Plaut.* &

CONTABESCO, is, bui, ſcere. *Cic.* Maigrir, devenir étique, tomber en langueur, perdre ſon embonpoint, ſécher, avoir la maladie de conſomption.

CONTABULATIO, onis. *f. Caſ.* Plancher; cloiſon.

CONTABULATUS, a, um. *Plin. part de*

CONTABULO, as, avi, atum, are. *Caſ.* Faire un plancher, plancheier. ‖ *Liv.* Couvrir, entourer de planches, cloiſonner, faire une cloiſon. *Contabulare murum turribus. Caſ.* Elever des tours de bois ſur une muraille. *Contabulaverat Helleſpontum. Suet.* Il avoit fait dreſſer *ou* conſtruire un pont ſur l'Helleſpont.

CONTACTUS, ûs. *m. Virg.* L'attouchement, le toucher.

CONTACTUS, a, um. *part. de* Contingor. *Sen.* Touché, ſali, gâté, barbouillé. *Contactus religione dies. Liv.* Jour malheureux auquel on n'oſoit rien entreprendre. *-ſocietate peculatûs. Liv.* Atteint d'être complice de peculat. *-nullis cupidinibus. Prop.* Qui n'eſt touché d'aucuns deſirs, qui eſt ſans paſſions. *-ſale modico. Celſ.* Saupoudré d'un peu de ſel. *-halitu. Plin.* Terni, taché, *ou* infecté par l'haleine.

CONTAGES, is. *f. Lucr.* Contagion.

CONTAGIO, onis. *f. Cic.* Communication, mélange, conjonction, commerce intime, attouchement, ſympatie. ‖ Venin, peſte, infection, maladie qui ſe communique, mal contagieux. *Contagio naturæ. Cic.* Sympatie naturelle. *-cum corporibus, corporis. Cic.* Communication des corps.

CONTAGIOSUS, a, um. *Celſ.* Contagieux.

CONTAGIUM, ii. *n.* [*Virg.* L'attouchement, le toucher. ‖ *Virg.* Mal contagieux, maladie peſtilentielle qui ſe communique. ‖ *Ovid.* Frequentation, commerce, communication, habitude, familiarité.

CONTAGIUM, Contacium, i. *n.* Gundis, Gundes, Gonthey, *bourg du Payis de Valais, allié des Suiſſes, ſur le Rhône, un peu au deſſous de Lion.*

CONTAMINATIO, onis. *f. Ulp.* Tache, ſaliſſure.

CONTAMINATUS, a, um. *part. de*

CONTAMINO, as, avi, atum, are. *Cic.* Souiller, ſalir, gâter, tacher, corrompre, profaner. *Contaminatiſſimus homo. Cic.* Grand fripon, grand maraud, grand coquin.

CONTARINUM, i. *n.* Contarini, *bourg ſur la côte Occidentale de l'Iſle de Chypre, autrefois ville.*

CONTECHNOR, aris, atus ſum, ari. *Plaut.* Tramer, forger, inventer, mediter, imaginer *ou* machiner une fourberie.

CONTECTUS, a, um. *Ovid. part. de*

CONTEGO, is, texi, tectum, gere. *Cic.* Couvrir, voiler, envelopper, celer, cacher, mettre pardeſſus. *Contegere tumulo. Liv.* Couvrir d'un monceau de terre, *ou* enterrer. *-pudore libidines. Cic.* Cacher par pudeur ſes débauches.

CONTEMERO, as, avi, atum, are. *Mart.* Inſulter, ſouiller, violer, profaner.

CONTEMNO, is, tempſi, temptum, nere. *Cic.* Mépriſer, dédaigner, avoir du mépris pour, ne faire point de cas, ne tenir compte de, négliger, rejetter, ſe ſoucier peu. *Contemnere aliquem præ. Ter.* Mépriſer quelqu'un au prix de ſoi.

CONTEMPLATIO, onis. *f. Cic.* Contemplation, conſideration, meditation, attention, reflexion, ſpeculation, vûe, regard. ‖ *Aſc. Ped.* Egard, faveur. ‖ *Plin.* Penſée.

CONTEMPLATOR, oris. *m. Cic.* &

CONTEMPLATRIX, icis. *f. Celſ.* Contemplateur, qui contemple, qui conſidere; ſpeculateur.

CONTEMPLATUS, ûs. *m. Ovid.* Contemplation.

CONTEMPLO, as, avi, atum, are. *Plaut.* &

CONTEMPLOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Contempler, conſiderer, ſpeculer, mediter *ou* regarder, enviſager. *Id animo contemplare, quod oculis non potes. Cic.* Contemplez de l'eſprit ce que vous ne pouvez voir des yeux.

CONTEMPSI *ou* Contemſi. *prét. de* Contemno.

CONTEMPTIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ulp.* Mépriſable, digne de mépris.

CONTEMPTIM. *adv. Cic.* Avec mépris, avec dédain; d'un air mépriſant, dédaigneux; fierement.

CONTEMPTIO, onis. *f. Cic.* Mépris, dédain.

CONTEMPTIUS. *adv. Tac.* D'un air inſultant. ‖ Negligemment, ſans aucun égard, nonchalamment.

CONTEMPTOR, oris. *m. Sall.* &

CONTEMPTRIX, icis. *f. Plin.* Qui mépriſe, qui dédaigne, qui fait peu de cas, qui ne tient compte, qui ne fait aucun état; altier.

CONTEMPTUS, ûs. *m. Cic.* Mépris, dédain. *Contemptu laborare. Liv.* Etre mépriſé. *Contemptui eſſe.* Etre mépriſé. *-habere.* Mépriſer.

CONTEMPTUS, a, um. *Cic. part. de* Contemno.

CONTENDO, is, di, nſum *ou* tum, dere. *Cic.* Bander, roidir, tendre; étendre. ‖ S'efforcer, tâcher, faire effort, emploier ſes forces. ‖ Soûtenir, prétendre. ‖ Aſſurer, affirmer. ‖ Debattre, diſputer. ‖ Comparer. ‖ Demander inſtamment. *Contendere ilia riſu. Ovid.* Se tenir les côtez de rire. *- agmen Q. Curt.* Hâter la marche de ſes troupes. *Ut Aſclepiades contendit. Celſ.* Comme Aſclepiade l'aſſure.

CONTENEBRASCO, is, ere. & Contenebreſco, is, bravi, ſcere. *Varr.* Se faire nuit, faire nuit.

CONTENEBRO, as are. & Contenebror, aris, atus ſum, ari. Etre couvert de ténebres.

CONTENSUS, a, um. Bandé, tendu.

CONTENTE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* &

CONTENTIM. *adv.* Avec effort, avec violence, avec contention, en s'efforçant.

CONTENTIO, onis. *f. Cic.* Contention, effort, ardeur, vehemence. ‖ Comparaiſon, parallele. ‖ Conteſtation, debat, differend, diſpute, démêlé. ‖ *Caſ.* Inſtance, empreſſement, ſollicitation, pourſuite. ‖ *Vitr.* Bandage, l'action de bander une machine.

CONTENTIOSE, *adv.* Avec diſpute, avec effort, contentieuſement.

CONTENTIOSUS, a, um. *Plin. J.* Contentieux, propre pour la diſpute. ‖ *Quint.* Opiniâtre, querelleur.

CONTENTUS, a, um. *part. de* Contineor. *Contentus facilè ad liberaliter vivendum. Cic.* Facile à contenter, quand il a de quoi vivre. *-ſorte ſuâ. Hor.* Content de ſon ſort. *- equorum ſuorum. Quint. Curt.* Satisfait de ſes chevaux. *- de re aliqua. Cic.* Content de quelque choſe.

CONTENTUS, a, um. *part. de* Contendo. *Cic.* Bandé, roide, tendu. ‖ Contenu, compris. ‖ Content, ſatisfait. *Contentus arcus. Ovid.* Arc bandé.

CONTERMINATIO, onis. *f. Liv.* Limite, frontiere.

CONTERMINATUS, a, um. *part. de*

CONTERMINO, as, avi, atum, are. *Plin.* Borner, limiter, border, être frontiere *ou* limitrophe, &c.

CONTERMINUS, a, um. *Col.* Proche, voiſin, contigu, qui confine, qui borne, qui borde; qui eſt frontiere, limitrophe. *Contermina Indis gentes. Plin.* Peuples qui ſont voiſins des Indiens.

CONTERO, is, trivi, tritum, rere. *Varr.* Broier, piler, concaſſer, écraſer, moudre, uſer, conſommer, emploier, gâter, perdre.

CONTERRANEUS, a, um. *Plin.* Qui eſt de même payis, compatriote.

CONTERREO, es, rui, ritum, ere. *Liv.* Epouvanter, faire peur, effraier. *-aliquem latratu. Col.* Faire peur à quelqu'un en aboiant après lui. *-loquacitatem alicujus aſpectu. Cic.* Faire taire quelqu'un d'un regard.

CONTERRITUS, a, um. *part. de* Conterreo. *Virg.* Epouvanté, effraié.

CONTESSA, æ. *f.* Conteſſa, *petite ville de Turquie en Europe, dans la Macedoine, à l'embouchure de la riviere de Stramon.*

CONTESTATIO, onis. *f. Cic.* Affirmation, dépoſition de témoins. ‖ L'action de prendre à témoins, information, enquête. ‖ Atteſtation, témoignage.

CONTESTATO. *adv.* Par affirmation, par témoins ouis. ‖ Par témoignage, enquête *ou* information. ‖ Par atteſtation *ou* certificat.

CONTESTATUS, a, um. *part. de* Conteſtor. *Cic.* Qui eſt connu, reconnu, prouvé, établi *ou* averé par témoins. ‖ Intenté.

CONTESTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Prendre à témoins, prendre acte, faire enquête, *pour le Civil*; faire informer, *ou* informer, *pour le Criminel.* ‖ Proteſter, faire ſes proteſtations. ‖ Dépoſer *ou* affirmer en Juſtice, atteſter, certifier, rendre témoignage. *Conteſtans Deos & homines. Cic.* Qui prend Dieu & les hommes à témoins, qui affirme devant Dieu & les hommes, qui atteſte le ciel & la terre. *Lis conteſtata.* Procès où il s'agit de la preuve par témoins. *Conteſtari litem. Feſt.* Offrir *ou* demander à faire preuve par témoins. ‖ Permettre de faire enquête *ou* d'informer du fait; demander acte de ce qui a été avancé par l'une *ou* l'autre des parties. ‖ *Cic.* Plaider.

CONTEXIO, onis. *f. Cic. Voiez* Contextus.

CONTEXO, is, xui, xum, xere. *Cic.* Ourdir, faire un tiſſu, joindre, lier enſemble. *Contexere lilia amaranthis. Tib.* Joindre les lis avec les amarantes. *-negotia noſtra cum aliquibus. Cic.* Engager nos affaires avec celles d'un autre. *-carmen. Cic.* Compoſer un poëme. *-crimen. Cic.* Machiner un crime.

CONTEXTE. *adv. Cic.* &

CONTEXTIM. *adv. Plin.* Tout d'une ſuite, avec liaiſon, avec enchaînement, ſans interruption.

CONTEXTURA, æ. *f. Vitr.* Compoſition, contexture, arrangement.

CONTEXTUS, ûs. *m. Cic.* Tiſſu, tiſſure, entrelaſſement, enchaînure, enchaînement. *Contextu uno. Ulp.* Tout d'une ſuite, ſans interruption.

CONTEXTUS, a, um. *Cic.* Tiſſu, ourdi, entrelaſſé, couſu, aſſemblé.

CONTIACUM, i. *n.* Conty, *bourg de France, ſur la Selle, dans l'Amiénois, en Picardie. C'eſt une Principauté, dont une branche de la maiſon de France, porte le nom.* Princeps Contius, *le Prince de Conty.*

CONTICEO, es, cui, ere. &

CONTICESCO, is, ſcere. *Cic.* Se taire, garder le ſilence, demeurer tout court ſans parler. *Conticeſcere ad caſus aliquos. Quint.* Demeurer muet à la vûe de certains accidens. *Conticeſcunt artes. Cic.* Les Arts ne ſont plus en vigueur, on ne s'applique plus aux Arts. *-lites forenſes. id.* Il n'y a plus tant d'affaires au Barreau.

CONTICINIUM, ii. *n. Varr.* Le tems le plus calme de la nuit.

CONTIGI. *prét. de* Contingo.

CONTIGNATIO, onis. *f. Vitr.* Un aſſemblage de planches, la charpente d'une maiſon.

CONTIGNATUS, a, um. *Vitr. prét. de*

CONTIGNO, as, avi, atum, are. *Plin.* Aſſembler des pieces de bois *ou* des ais, faire un plancher; aſſeoir, poſer des planches, des ſolives, pour faire un plancher, une cloiſon, &c. *Poſtquàm contignatum eſt. Cic.* Après qu'on eût fait l'aſſemblage.

CONTIGNUM, i. *n. Feſt.* Piece de viande, qui eſt un aſſemblage de côtes, *comme* un carré de mouton, &c.

CONTIGUUS, a, um. *Ovid.* Contigu, voiſin, proche, joignant, qui ſe touche.

CONTILIANUM, i. *n.* Contigliano, *bourg du Duché de Spolete, dans l'État de l'Egliſe en Italie, ſur un Lac auquel il donne ſon nom.*

CONTINENS, tis. *omn. gen.* Contigu, voiſin, joignant, proche, qui ſe touche, tenant. ‖ Continu, continuel. ‖ *Ter.* Continent, qui s'abſtient, qui ſe retient, qui ſe modere, retenu. *Febris continens.* Une fiévre continue. ‖ Continentia, orum. *n. plur. Cic.* Les points principaux d'une matiere diſputée.

CONTINENS, tis. *f. Cic.* Le continent, la terre ferme.

CONTINENTER. *adv. id.* Continuellement, inceſſamment, ſans relâche, perpetuellement. ‖ Tout de ſuite, ſans interruption. ‖ Moderément, avec retenue.

CONTINENTIA, æ. *f. Cic.* Continence, moderation, retenue, temperance. ‖ *Macr.* Voiſinage, proximité. *Continentia militum. Cæſ.* La ſoûmiſſion des ſoldats.

CONTINEO, es, nui, tentum, nere. Contenir, tenir, enfermer, embraſſer, comprendre. ‖ Retenir, moderer, reprimer, arrêter, fixer, borner, empêcher. ‖ Entretenir, conſerver, cacher, diſſimuler. ‖ Conſiſter. *Continere ſe domi* ou *ruri. Cic.* Se tenir chez ſoi *ou* aux champs, ſe renfermer à la maiſon *ou* à la campagne. *Continentur artes cognatione quadam inter ſe. Cic.* Les Arts ont une certaine dépendance les uns avec les autres, ont une certaine connexité *ou* liaiſon entre eux.

CONTINGENS, tis. *omn. gen. Cic.* Contigu, joignant, proche, voiſin, qui touche. ‖ Contingent. *Nullo gradu contingens Cæſarum domum. Suet.* N'étant en aucune maniere allié des Céſars.

CONTINGIT. *imperſ.* Il arrive, il eſt ordinaire.

CONTINGO, is, tigi, tactum, ngere. *Cæſ.* Toucher, atteindre. ‖ Etre contigu, voiſin, &c. ‖ Arriver, parvenir. ‖ *Vitr.* Teindre, peindre, colorer *ou* oindre, frotter. *Contigit eum ſors. Vell. Pat.* Le ſort tomba ſur lui. *-mihi. Cic.* Il m'eſt arrivé. *-tibi honor ex merito. Ovid.* Cet honneur vous étoit dû. *-id plerumque in magnis animis. Cic.* Cela eſt ordinaire aux grands courages, *ou* leur arrive preſque toûjours. *Si contigerit mihi vita. Cic.* Si je vis. *Contingere alicujus familiam. Suet.* Etre parent de quelqu'un. *-aliquid viſu. Sall.* Appercevoir quelque choſe. *Crimine contingi. Ulp.* Etre coupable.

CONTINUATIO, onis. *f. Cic.* Continuation, ſuite, ordre, enchaînement, continuité.

CONTINUATUS, a, um. *Celſ. Cic.* Continué, continu, joint.

CONTINUE. *adv. Varr.* Continuellement, toûjours, ſans ceſſe. ‖ *Quint.* De ſuite, tout de ſuite.

CONTINUITAS, atis. *f. Plin.* Continuité, connexion, connexité, liaiſon, jonction, ſuite, union.

CONTINUO. *adv. Cic.* Incontinent, auſſitôt, d'abord, ſur l'heure, ſur le champ, dans un moment.

CONTINUO, as, avi, atum, are. *Celſ.* Continuer, durer, perſeverer, ne point ceſſer. ‖ *Liv. Continuare agros.* Joindre une terre à une autre.

CONTINUUS, a, um. *Celſ.* Continu, continuel, qui dure, qui ne ceſſe point. ‖ *Sen.* Contigu. *Continuus principis. Tac.* Qui accompagne toûjours le Prince. *Continuos dies quinque. Cæſ.* Cinq jours de ſuite. *Continuo ſpiritu. Plin.* Tout d'une haleine.

CONTOLLO, is, ere. *Plaut. Contollam gradum.* Je m'y tranſporterai.

CONTOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* Sonder, jetter la ſonde. ‖ *Cic.* S'enquêter, s'enquerir, s'informer, demander, interroger, queſtionner, faire des queſtions. *Contari ex aliquo de re aliqua.* S'informer de quelque choſe à quelqu'un. *Contabar mercatorem Indum de ſmaragdis. Varr.* Je demandois le prix des émeraudes au marchand Indien.

CONTORQUEO, es, rſi, rtum, quere. *Cic.* Tourner, faire tourner, tordre, rouler, mouvoir en rond, imprimer un mouvement circulaire.

CONTORSIO, onis. *f. ad Her.* Mouvement pour pouſſer, allonger, porter un coup, une botte, *ou* pour lancer quelque choſe, la jetter avec violence. *Contorſiones orationis. Cic.* Tours forcez, expreſſions peu naturelles dans un diſcours.

CONTORTE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Obſcurement; d'une maniere embarraſſée, embrouillée, forcée, outrée, tirée, gênée, peu naturelle.

CONTORTOR, oris. *m. Ter.* Qui donne un tour forcé; qui interprete, qui tourne malicieuſement en un autre ſens que le naturel.

CONTORTULUS, a, um. *Cic.* Forcé, embarraſſé, confus, embrouillé, outré, gêné, détourné, tiré, peu naturel.

CONTORTUS, a, um. *Cic.* Tors, tortu, tortueux, tortillé, entortillé, recourbé, crochu. ‖ Embarraſſé, embrouillé, tiré, forcé, outré, peu naturel, gêné. *Ovid.* Lancé, dardé, jetté, pouſſé, porté avec effort. ‖ Détourné. *Contortus amnis. Cic.* Une riviere détournée, qui va en ſerpentant.

CONTRA. *prépoſ. qui gouverne l'accuſ. Cic.* Contre. ‖ Vis-à-vis, à l'oppoſite.

CONTRA. *adv. Cic.* Au contraire. ‖ Autrement. *Contrà ac, contrà atque, contra quàm. Cic.* Autrement que. *Contrà atque oportet. id.* Autrement qu'il ne faut. *Contra quàm fas eſt. id.* Autrement qu'on ne doit, qu'il n'eſt permis; contre ſon devoir.

CONTRACTE. *adv.* Par contraction, d'une maniere preſſée, ſerrée.

CONTRACTIO, onis. *f. Plin.* Contraction, abbregement, rétreciſſement, retirement, reſſerrement. *Contractio frontis. Cic.* Refrognement, le froncement du ſourcil. *-ſyllabæ. id.* Eliſion d'une ſyllabe. *-animi.* Reſſerrement de cœur. *-nervorum. Plin.* Retréciſſement de nerfs.

CONTRACTIUNCULA, æ. *f. Cic. diminutif de* Contractio. *Contractiuncula quadam animi.* Un petit reſſerrement de cœur, un petit chagrin.

CONTRACTUS, ûs. *m. Quint.* Contrat, marché, accord. ‖ *Vitr.* Retraite d'une colomne *qui va en diminuant par en haut.*

CONTRACTUS, a, um. *part. de* Contraho.

CONTRADICO, is, xi, ctum, cere. *Cic.* Contredire, objecter, s'oppoſer, repliquer, repartir, répondre, dire le contraire, conteſter. *Contradicuntur hæc. id.* On ne demeure pas d'accord de ces choſes, on les conteſte.

CONTRADICTIO, onis. *f. Sen.* Objection, contradiction, oppoſition. ‖ *Quint.* Replique, contredit, réponſe.

CONTRAEO, is, ire. *Tac.* Aller au contraire, contredire, prendre le contrepied.

CONTRAHO, is, traxi, tractum, here. *Cic.* Etrecir, ſerrer, reſſerrer, accourcir, retirer, abreger. ‖ Contracter, paſſer contrat, tranſiger. ‖ Gagner, amaſſer, acquerir. ‖ Attirer. *Cæſ.* Aſſembler. ‖ *Plin.* Faire cailler. ‖ *Plaut.* Faire naître, produire. *Contrahi incommodis amici. Cic.* S'affliger, s'attriſter des malheurs de ſon ami. *Contrahere morbum. Plin.* Se faire malade, contracter une maladie. *-vultum. Ovid.* Se rider le front. *-cum aliquo. Cic.* Contracter, traiter, tranſiger, s'accommoder *ou* avoir commerce avec quelqu'un. *-cicatricem. Plin.* Fermer une plaie. *Frigore contractus. Virg.* Glacé, gelé, tranſi de froid.

CONTRALICEOR, eris, citus ſum, eri. *dep. Cæſ.* Encherir contre quelqu'un, ſur lui, couvrir ſon enchere; offrir davantage.

CONTRARIE. *adv. Cic.* D'une maniere contraire, oppoſée; avec contrainte.

CONTRARIETAS, atis. *f. Macr.* Contrarieté, contradiction, oppoſition.

CONTRARIO. *adv. Corn. Nep.* Au contraire.

CONTRARIUS, a, um. *Cic.* Contraire, oppoſé, qui repugne. *Contrarias in partes diſceptare. id.*

tare. id. Parler pour & contre. *E* ou *ex contrario. id.* Au contraire.

CONTRAVENIO, is, veni, ventum, nire. *Cic.* Venir au devant, à la rencontre. ‖ *Cic.* S'oppoſer. *Contravenire de litteris corruptis. id.* Accuſer des lettres de fauſſeté, s'inſcrire en faux contre.

CONTRECTATIO, onis. *f. Cic.* Attouchement, maniement frequent.

CONTRECTATUS, a, um. *Hor. part. de*

CONTRECTO, as, avi, atum, are. *Col.* Toucher, manier ſouvent, tâtonner, avoir toûjours dans les mains. ‖ *Cic.* Traiter, diſcourir, parler de. *Contrectare mente varias voluptates. id.* Rouler dans ſon imagination mille idées agréables, repaſſer dans ſon eſprit cent choſes divertiſſantes. *-oculis. Tac.* Devorer des yeux, ne ſe point laſſer de regarder.

CONTREMISCO, is, ere. &

CONTREMO, is, mui, ere. *neut. Cic.* Trembler, friſſonner. ‖ Craindre, avoir peur. *Contremiſcere omnibus artubus. Cic.* Friſſonner de peur en tout ſon corps. *-injurias. id.* Craindre les injures, apprehender les affronts. *-periculum. Hor.* Avoir peur du peril.

CONTRIBULATUS, a, um. *Bibl. part. de* Contribulo.

CONTRIBULIS, *m. f.* le, *n.* is. Qui eſt de la même Tribu.

CONTRIBULO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Briſer, rompre. ‖ Tourmenter, affliger, inquieter.

CONTRIBUO, is, bui, butum, ere. *Cic.* Contribuer, fournir, apporter, donner, aſſigner, attribuer. ‖ Mettre au nombre, ranger parmi. *Contribuere ſe alicui. Liv.* Etre dévoué à quelqu'un, être tout à lui. *-in regna.* Mettre au rang *ou* au nombre des Roiaumes.

CONTRIBUTA Julia, *aut* Julia contributa. Fuente de Cantos, *village de l'Eſtramadoure d'Eſpagne ; au Couchant d'Ellerena.*

CONTRIBUTIO, onis. *f. Ulp.* Contribution.

CONTRISTO, as, avi, atum, are. *Hor.* Contriſter, attriſter, affliger, cauſer du chagrin, rendre triſte.

CONTRITIO, onis. *f.* Contrition.

CONTRITOR, oris. *m. Plaut.* Qui uſe, qui porte, qui ſe ſert *de quelque choſe que ce ſoit.*

CONTRITUS, a, um. *part. de* Conteror. *Plin.* Broié, pilé, écraſé. ‖ *Cic.* Uſé, commun, vulgaire, ordinaire. ‖ Contrit, mortifié. *Contritum vetuſtate proverbium. id.* Un vieux proverbe uſé. *Contrita ætas in ſtudio. id.* Un âge, une vie uſée, conſumée dans l'étude. *-præcepta. id.* Maximes communes & triviales, que tout le monde ſçait.

CONTRIVI. *prét. de* Contero.

CONTROVERSIA, æ. *f. Cic.* Controverſe, debat, démêlé, differend, diſpute, querelle. *Sine controverſia. id.* Sans difficulté, ſans contredit, ſans oppoſition. *Controverſia mihi cum illo eſt rei familiaris*, ou *Controverſiam habeo cum eo de re familiari. id.* Je ſuis en differend, j'ai un démêlé avec lui ſur des affaires de famille *ou* domeſtiques.

CONTROVERSIOSUS, a, um. *Liv.* Litigieux, contentieux ; ſur quoi l'on eſt en diſpute, en procès.

CONTROVERSOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Etre en differend, en diſpute ; avoir démêlé, diſputer. *Controverſari inter ſe* ou *cum aliquo de aliqua re. id.* Avoir differend enſemble *ou* avec quelqu'un ſur quelque choſe.

CONTROVERSUS, a, um. *part. de* Controverſor. *Cic.* Sur quoi l'on eſt en diſpute, &c.

CONTRUCIDATUS, a, um. *Cic. part. de*

CONTRUCIDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Aſſommer, tuer, égorger, maſſacrer.

CONTRUDO, is, truſi, truſum, dere. *Cic.* Pouſſer avec violence ; cogner, enfoncer, repouſſer.

CONTRUNCO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Rogner, diminuer, retrancher, tronçonner.

CONTRUSUS, a, um. *part. de* Contrudor. *Lucr.* Cogné, enfoncé, pouſſé avec violence.

CONTUBERNALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui loge ſous la même tente, en même chambre, en même maiſon ; qui eſt de même chambrée. ‖ Confrere, camarade, collegue, compagnon, aſſocié, domeſtique, hôte. *Contubernalis mulier. Col.* Femme d'un eſclave. *-alicui in conſulatu. Cic.* Collegue de quelqu'un dans le Conſulat. *-- crucis. Plaut.* Qui a été pendu à la même potence, compagnon de ſupplice.

CONTUBERNIUM, ii. *n. Caſ.* Compagnie de dix hommes logez ſous une même hute, dans une même baraque ; la hute, la baraque commune. ‖ *Cic.* Compagnie, ſocieté de gens qui mangent & ſont logez enſemble. ‖ Mariage entre eſclaves. ‖ *Plin. J.* Societé d'amis, cotterie.

CONTUDI. *prét. de* Contundo.

CONTUEOR, eris, tutus & tuitus ſum, eri. *dep. Tac.* Regarder, voir, enviſager.

CONTUITUS, us. *m. Cic.* Regard, vûe, coup d'œil, aſpect.

CONTULI. *prét. de* Confero.

CONTUMACIA, æ. *f. Cic.* Opiniâtreté, reſiſtance opiniâtre, deſobéïſſance, obſtination, contradiction, aheurtement. ‖ Fierté, arrogance, audace, ſuffiſance, hauteur. ‖ Conſtance, reſolution, fermeté.

CONTUMACITER. *adv. Cic.* Avec opiniâtreté, &c. *Voiez* Contumacia.

CONTUMAX, acis. *omn. gen. Cic.* Opiniâtre, qui reſiſte avec mépris, rebelle, deſobéïſſant, obſtiné, revêche. ‖ Arrogant, enflé d'orgueil, audacieux, hautain ; ferme, inébranlable. ‖ Retif. *Contumax in ſuperiorem. Cic.* Qui reſiſte à ſon Superieur, qui ne ſe ſoucie point de ce qu'il lui dit. *-emori. Plin.* Qui a peine à mourir. *Contumaces preces. Tac.* Des excuſes, des ſoûmiſſions arrogantes.

CONTUMELIA, æ. *f. Cic.* Affront, outrage, injure outrée *ou* atroce, mépris outrageant. ‖ *Caſ.* Choc, effort. *Patior facilè injuriam, ſi eſt vacua à contumelia. Pacuv.* Je ſouffre aiſément une injure, quand elle eſt ſans outrage.

CONTUMELIOSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Outrageuſement ; d'une maniere inſultante, injurieuſe au dernier point ; avec affront.

CONTUMELIOSUS, a, um. *Cic.* Outrageux, outrageant, inſultant, injurieux à outrance. *Contumelioſa in aliquem littera. Cic.* Libelles diffamatoires contre quelqu'un.

CONTUMULO, as, avi, atum, are. *acc. Ovid.* Enterrer, mettre au tombeau, au ſepulcre, en terre.

CONTUNDO, is, tudi, tuſum, ndere. *Varr.* Piler, broier, écraſer, écacher, briſer, concaſſer, froiſſer. ‖ *Cic.* Dompter, réprimer, rebattre. *Contundere calumniam. Cic.* Repouſſer la calomnie. *-aliquem. id.* Rabattre la fierté de quelqu'un.

CONTURBATIO, onis. *f. Cic.* Trouble, inquietude, agitation. *Conturbationes oculorum. id.* Eblouiſſement de vûe, *eſpece de brouillards qui paroiſſent devant les yeux.*

CONTURBATOR, oris. *m. Juv.* Banqueroutier, diſſipateur, celui qui a mis le deſordre dans ſes affaires. ‖ Domeſtique qui ferre la mule. *Conturbator aper. Mart.* Sanglier qui ravage la campagne.

CONTURBATUS, a, um. *Cic. part. de*

CONTURBO, as, avi, atum, are. *Cic.* Troubler, agiter, alarmer, inquieter, étonner, effrayer, épouvanter, cauſer du trouble. ‖ Faire banqueroute, mettre ſes affaires en deſordre. ‖ Brouiller, gâter, renverſer, détruire, confondre, déranger. *Conturbare fortunas. Cic. -rem. Plaut.* Diſſiper, manger ſon bien, faire banqueroute, mettre la confuſion dans ſes affaires.

CONTUS, i. *m. Virg.* Longue perche, croc, aviron pour conduire un batteau, rame. ‖ *Tac.* Javelot, dard, lance, pique, hallebarde.

CONTUSIO, onis. *f. Celſ.* Contuſion, meurtriſſure.

CONTUSUS, a, um. *part. de* Contundor. *Virg.* Pilé, broyé, écraſé, concaſſé, écaché ; briſé, froiſſé. ‖ Diſſipé, renverſé, détruit. ‖ Abattu, dompté, reprimé.

CONTUTOR, oris. *m. Ulp.* Curateur ; contuteur, tuteur avec un autre.

CONVADO, is, ere. *Juv.* Marcher avec, accompagner, aller enſemble.

CONVADOR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Plaut.* Aſſigner, ajourner, donner aſſignation.

CONVALEO, es, lui, ere. &

CONVALESCO, is, ſcere. *Cic.* Croître, augmenter, ſe fortifier, ſe remettre, ſe rétablir, reprendre des forces, revenir de ſa foibleſſe. *Convaleſcere ex morbo. Cic.* Relever de maladie, être en convaleſcence, recouvrer ſa ſanté. *Convaluit ità iis rebus, ut. Cic.* Il eſt devenu ſi puiſſant par là, que ; ces choſes lui ont acquis tant de pouvoir, que.

CONVALLIS, is. *f.* &

CONVALLIUM, ii. *n.* Plaine, vallée, fond environné de petites collines.

CONVALLO. *Voiez* Vallo.

CONVASO, as, avi, atum, are. *acc. Ter.* Plier bagage, faire ſon paquet, emporter en s'en allant ſans dire mot.

CONVECTIO, onis. *f. Cic.* Port *ou* amenage en un lieu par charroi, navires ou autrement.

CONVECTO, as, avi, atum, are. *Firm. Virg.* Porter, charier, voiturer, mener par chariot, par eau *ou* autrement. *Convectare aliquid è proximis locis.* Apporter quelque choſe des lieux voiſins.

CONVECTOR, oris. *m. Cic.* Voiturier, paſſager. ‖ Compagnon de voiage.

CONVEHO, is, vexi, vectum, here. *acc. Liv. Voiez* Convecto.

CONVELATUS, a, um. *Plin.* Enveloppé, voilé, couvert.

CONVELLO, is, velli & vulſi, vulſum, llere. *Cic.* Arracher, tirer dehors, déraciner, enlever avec force. ‖ *Virg.* Abattre, renverſer, détruire, jetter par terre, ébranler, ſecouer. ‖ *Cic.* Abolir, caſſer, annuller. *Convellere vires. Celſ.* Abattre les forces. *-gratiam alicujus.* Faire perdre le credit à quelqu'un. *-aliquid alteri. Plaut.* Arracher, attraper, filouter quelque choſe à quelqu'un.

CONVELO, as, avi, atum, are. *acc. Gell.* Envelopper, embarraſſer, cacher, voiler.

CONVENÆ, arum. *m. plur. Cic.* Gens ramaſſez de divers endroits, qui viennent s'habituer en un payis. ‖ Les Commingeois, les peuples de Comminges, *au pied des Pirenées.*

CONVENÆ, Lugdunum Convenarum. Saint-Bertrand de Comminges, *ville Epiſcopale de Gaſcogne en France.*

CONVENENSIS Comitatus. Le Commingeois, le Payis ou le Comté de Comminges, *Contrée de Gaſcogne, province de France, entre le Conſerans & l'Armanach, Bigorre & les Pyrenées.*

CONVENIENS, tis. *omn. gen. Cic.* Convenable, conforme, qui a du rapport, qui convient, ſeant, ſortable, qui s'accorde, propre. ‖ *Lucr.* Qui s'aſſemble, qui arrive. *Conveniens tempus operi. Ovid.* Un tems propre à l'ouvrage. *-ad res ſecundas. Cic.* Convenable à la proſperité. *Convenientes inter ſe. Cic.* Qui s'accordent entre eux.

CONVENIENTER. *adv. Cic.* Convenablement, ſortablement, d'une maniere conforme, avec bienſéance.

CONVENIENTIA, æ. *f. Cic.* Convenance, conformité, rapport, proportion, accord, juſteſſe, harmonie.

CONVENIO, is, veni, ventum, nire. *neut. Cic.* S'aſſembler, s'amaſſer, s'attrouper, venir ſe rendre avec d'autres *ou* aller trouver. ‖ Convenir, être d'accord, s'accorder. ‖ Se rapporter, être convenable, conforme, ſéant, ſortable, juſte, proportionné, aſſorti ; avoir de la ſuite, de la liaiſon ; être à la bienſeance. *Convenit (imperſ.) de facto. Cic.* ou *factum. ad Her.* On eſt d'accord du fait, on en convient. *Convenit pax. Liv.* La paix eſt accordée. *- hoc fratri mecum. Ter. mihi cum fratre. Cic.* Mon frere eſt de mon ſentiment là-deſſus, nous en ſommes convenus mon frere & moi. *-priori poſterius. id.* La fin ſe rapporte au commencement ; ce qui ſuit quadre avec ce qui précede. *Convenire debitorem.* Pourſuivre ſon debiteur.

CONVENNOS Inſula, Counos, i. *f.* Canve *ou* Canvey, *petite Iſle le long de la Tamiſe, dans le Comté d'Eſſex, en Angleterre.*

CONVENTICULUM, i. *n. Cic.* Conventicule, petite aſſemblée ſecrette & illicite.

CONVENTIO, onis. *f. Tac.* Convention, traité, contrat. ‖ *Varr.* Aſſemblée publique. ‖ Pacte, paction.

CONVENTO, as, avi, atum, are.

neni. Col. Se trouver ſouvent enſemble.

CONVENTRIA, Coventria, *æ. f.* Coventry, Conventre, *ville Epiſcopale ſous la Metropole de Cantorbery, près de la riviere de Shirburne, dans le Comté de Warwich, en Angleterre.*

CONVENTUM, i. *n. Cic.* Convention, condition, traité, accord, contrat, pacte. *Pacta conventa. Cic.* Traité, conventions, conditions, articles dont on eſt convenu.

CONVENTUS, a, um. *part. de* Convenio. *Cic. Conventus eſt à me. Cic.* Je l'ai été trouver, *ou* je l'ai abordé. *Convento prius Tiberio. Vell. Pat.* Aïant été d'abord trouver Tibere. *Convento eo opus eſt. Cic.* Il faut lui parler. *Conventa pax. Sall.* Une paix concluë, arrêtée. *-conditio. Feſt.* Condition, article dont on eſt convenu.

CONVENTUS, ûs. *m. Cic.* Aſſemblée publique, les Etats, les Aſſiſes, les Grands-jours, le Parlement, la Diete. ‖ Convention, condition, paction, pacte, accord, traité, contrat. *Plin.* Reſſort, étenduë de Juriſdiction. *Conventus agere. Caſ. -celebrare. Cic.* Tenir les Etats, le Parlement, la Diete, &c. *-indicere. Liv.* Les convoquer, les aſſembler à certain jour.

CONVERBERATUS, a, um. *Plin. part. de*

CONVERBERO, as, avi, atum, are. *Sen.* Battre, frapper, meurtrir de coups.

CONVERRICULUM, i. *n. Firm.* Balai.

CONVERRITOR, oris. *m. Apul.* Balayeur, qui balaye.

CONVERRO, is, rri, ſum, rere. *Col.* Balayer, nettoyer, broſſer, vergeter, épouſſeter. *Converrere aliquid. Plaut.* Broſſer, vergeter quelque choſe.

CONVERSANUM. Converſano, *ville du Royaume de Naples en Italie, dans la Terre de Barry.*

CONVERSATIO, onis. *f. Vell. Pat.* Converſation, entretien, frequentation. ‖ *Ulp.* Habitation, demeure commune.

CONVERSATOR, oris. *m. Voiez* Contubernalis.

CONVERSIO, onis. *f. Cic.* Tour, mouvement circulaire, circuit, l'action de faire tourner. ‖ Révolution, changement, viciſſitude. ‖ Converſion. ‖ *Plin.* Bouleverſement, renverſement. *Converſio verborum. Cic.* Tour, circuit de paroles.

CONVERSO, as, are. *Cic. Voiez* Verſo.

CONVERSOR, aris, atus ſum, ari. *dep. dat. Sen.* Converſer, s'entretenir.

CONVERSUS, ûs. *m. Liv.* Tour, retour, mouvement, l'action de ſe tourner vers.

CONVERSUS, a, um. *part. de* Convertor. *Cic.* Tourné, retourné, changé, renverſé, converti ; qui eſt tout autre. ‖ Bouleverſé, mis ſens-deſſus deſſous. *Converſo anno. Cic.* L'an révolu, étant paſſé.

CONVERTO, is, ti, ſum, tere. *Cic.* Tourner, retourner, changer, mouvoir. ‖ Convertir. ‖ Traduire. *Convertere terga. Caſ. -iter ad fugam. Cic. -ſe in fugam. Liv.* Tourner le dos, prendre la fuite, fuir, s'enfuir. *-ſe ad aliquem. Cic.* Se tourner vers quelqu'un, revenir à lui, s'adreſſer, avoir recours à lui. *-os ad aliquem. Caſ. -oculos in aliquem. Cic.* Tourner le viſage vers quelqu'un, jetter les yeux ſur lui, porter la vûë de ſon côté.

CONVESCENS, tis. *omn. gen. Bibl.* Qui vit avec, qui mange avec.

CONVESTIO, is, ivi, itum, ire. *acc. Cic.* Revêtir, couvrir, orner, parer.

CONVESTITUS, a, um. *part. de* Conveſtio. *Cic.* Habillé, &c.

CONVEXIO, onis. *f. Gell.* &

CONVEXITAS, atis. *f. Plin.* Convexité ; la partie convexe *ou* exterieure d'une voute, d'un globe, &c.

CONVEXO, as, are. *Gell.* Faire de la peine à quelqu'un en toutes manieres.

CONVEXUS, a, um. *Virg.* Convexe. *Convexa ſupera. Virg.* & *Convexum cœlum. Ovid.* La voute du ciel.

CONVICI. *prét. de* Convinco.

CONVICIATOR, oris. *m. Cic.* Qui injurie, qui fait de faux reproches.

CONVICIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. dat. Quint.* Dire des injures, outrager de paroles, injurier, medire.

CONVICIUM, ii. *n. Cic.* Injure, parole injurieuſe, reproche offenſant, outrage. ‖ *Ter.* Vacarme, bruit de gens qui parlent tous enſemble. *Convicia cicadarum.* Le bruit importun des cigales. *Conviciis inſectari. Cic. -proſcindere aliquem. Suet. Convicia ingerere. Hor. dicere. Plaut. -facere alicui. Ter. Conviciis os alicujus verberare. Cic. -fundere in aliquem. Ovid.* Injurier quelqu'un, lui dire quantité d'injures, l'outrager de paroles, lui faire des reproches offenſans, lui dire des choſes outrageantes.

CONVICTIO, onis. *f. Cic.* Converſation, entretien, commerce, frequentation de gens qui logent & mangent enſemble.

CONVICTOR, oris. *m. Cic.* Convive, commenſal ; qui boit & mange tous les jours avec quelqu'un, qui eſt en penſion avec lui.

CONVICTUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Convictio.

CONVICTUS, a, um. *Cic.* Convaincu. *Convictas manus dare. Cic.* S'avouer, ſe confeſſer vaincu.

CONVINCO, is, vici, victum, ncere. *Cic.* Convaincre, faire avouër, perſuader, prouver, montrer évidemment.

CONVISO, is, viſi, ſum, ere. *Cic.* Aller voir, viſiter, faire viſite.

CONVITIATOR, oris. *m.* Injerieux, médiſant, qui dit des paroles injerieuſes.

CONVITIOR, aris, atus ſum. Injurier, dire des paroles injurieuſes.

CONVITIUM, ii. *n. Plaut. Vet. Inſcr.* Ruine, deperiſſement. *Convitium domûs reficere. Vet. Inſcr.* Rétablir les ruines d'une maiſon. *-familia filius. Plaut.* Un fils qui eſt la ruine de ſa famille.

CONVIVA, æ. *m. Cic.* Convié, invité, qui mange à la table de quelqu'un.

CONVIVALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* De feſtin, de grands repas, qui concerne la maniere de regaler.

CONVIVATOR, oris. *m. Hor.* Celui qui donne le repas, qui fait un feſtin, qui regale, qui donne à manger.

CONVIVIFICO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Faire revivre avec, rendre la vie avec.

CONVIVIUM, ii. *n. Cic.* Feſtin, grand repas, regal *ou* regale.

CONVIVO, is, xi, victum, vére. *Quint.* Vivre avec, boire & manger enſemble.

CONVIVOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Faire feſtin, être en feſtin, en regale ; faire grande chere, un grand repas ; ſe regaler. *Convivari de publico. Cic.* Faire grande chere aux dépens du public.

CONVOCATIO, onis. *f. Cic.* Convocation, aſſemblée.

CONVOCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Convoquer, aſſembler, appeller, faire venir, mander. *Convocare in* ou *ad concionem. Cic.* Inviter à une harangue.

CONVOLO, as, avi, atum, are. *Cic.* Voler enſemble *ou* accourir, ſe rendre en diligence, paſſer à.

CONVOLVO, is, vi, volutum, vere. *Virg.* Rouler, faire rouler, envelopper, entortiller, emballer.

CONVOLVOLUS, i. *m.* &

CONVOLVULUS, i. *m. Plin.* Ver-coquin, chenille de vigne, qui s'entortille dans ſes feuilles. ‖ Liſet, liſeron, campanelle, *plante.*

CONVOLUTIO, onis. *f.* Entortillement, envelopement.

CONVOLUTUS, a, um. *Plin.* Roulé, enveloppé, entortillé, plié, emballé.

CONVOMO, is, mui, mitum, ere. *Cic. Voiez* Vomo.

CONUM, i. *n. Cic.* &

CONUS, i. *m. Varr.* Cone, *figure pyramidale qu'on donne aux pains de ſucre.* ‖ Une pomme de pin, *à cauſe de ſa figure.* ‖ *Virg.* Le Cimier, le haut d'un caſque *où l'on met l'aigrette* ou *la plume.*

CONVULNERATUS, a, um. *Plin. part. de*

CONVULNERO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Bleſſer.

CONVULSA, orum. *n. plur.* &

CONVULSIO, onis. *f. Plin.* Convulſions, treſſaillemens de nerfs.

CONVULSUS, a, um. *Cic.* Arraché, déraciné, tiré avec violence. ‖ Renverſé, ruiné, bouleverſé.

CONZUGUM, i. *n.* Conzague, Conzuque, *ville de l'Iſle de Niphon, au Japon.*

COONERO, as, avi, atum, are. *acc. Tac.* Charger.

COOPERATOR, oris. *m. Apul.* Cooperateur, qui travaille avec.

COOPERCULUM, i. *n. Plin.* Couvercle.

COOPERIMENTUM, i. *n. Gell.* Tout ce qui eſt propre à couvrir, couvercle, voile, couverture.

COOPERIO, is, perui, pertum, rîre. *Bibl.* Couvrir. *Cooperiri lapidibus. Cic.* Etre couvert de pierres ; *ou* être accablé, aſſommé à coups de pierres ; être lapidé.

COOPEROR, aris, atus, ſum, ari. *dep. Bibl.* Cooperer, travailler avec, ſe tourner en.

COOPERTUS, a, um. *part. de* Cooperior. *Cic.* Couvert. ‖ *Sall.* Accablé.

COOPTATIO, onis. *f. Cic.* Aſſociation, aggregation, reception, choix, election.

COOPTATUS, a, um. *part. de*

COOPTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Aſſocier, aggreger, recevoir, admettre, choiſir, élire.

COORIOR, reris, ortus ſum, riri. *dep.* S'élever, s'exciter, s'émouvoir, ſe ſoûlever.

COORTUS, a, um. *part. de* Coorior. *Liv. Coorti populi ad* ou *in pugnam. Liv.* Peuples qui ont pris les armes, qui ſe ſont ſoûlevez.

COOS, i. *f.* Co ; *à preſent* Lango, *ville & Iſle de la côte de Carie, patrie d'Hippocrate, d'Apellès & de Pamphilie, fille que les Grecs font inventrice de la maniere de ſe ſervir des vers à ſoye.* ‖ *Ville d'Egypte.* ‖ Le cachot où l'on enfermoit à Corinthe les voleurs & les eſclaves fugitifs.

COPA, æ. *f. Virg.* Hôteſſe & Hôtellerie, Cabaretiere & Cabaret, &c.

COPA, æ. *f.* Copa, *ville ou bourg de la Cruaſſie en Aſie, près de la Mer de Zabache.*

COPÆ, arum. *f. plur.* Topoglia, *village de la Livadie en Grece, ſur le Lac de Thébes.*

COPAIS Lacus. Le Lac de Livadia, Lac de Licadie en Grece, *formé par le Céphiſo.*

COPANUM, i. *n.* Koppan, *ville du Comté de Zygeth, dans la baſſe Hongrie.*

COPENHAGUA, æ. *f.* Copenhague, *ville capitale du Royaume de Danemarck, dans l'Iſle de Zelande, ſur le détroit de Sund.*

COPETUM, i. *n.* Copet, *village Baronie, ſur le Lac de Geneve, dans les Terres du Canton de Berne.*

COPHINUS, i. *m. Col.* Panier d'oſier, corbeille, &c.

COPHTI, orum. *m. plur.* Cophtes, *nom de peuples ; les Cophtes ſont les Egyptiens naturels, les reſtes des anciens Egyptiens.*

COPIA, æ. *f. Flor.* La Déeſſe de l'abondance.

COPIA, æ. *f. Cic.* Abondance de quoi que ce ſoit. ‖ Pouvoir, puiſſance, liberté, licence, permiſſion, congé de faire. ‖ *Ter.* Expedient, moïen, reſſource.

COPIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Biens, richeſſes, preſens de la fortune, proviſions, vivres. ‖ Troupes, forces, armée, gens de guerre, ſoldateſque. ‖ *Plin.* Commoditez, avantages. ‖ *Vitr.* Materiaux. *Copia in dicendo* ou *dicendi. Cic.* Eloquence, le bien dire. *-non eſt cunctandi. Plaut.* Je n'ai pas le tems de m'amuſer, je n'ai pas le loiſir de m'arrêter, il n'y a plus de tems à perdre. *Copiam facere ſui conſilii. Cic.* Donner volontiers conſeil. *-facere pugna. Liv.* Donner la liberté de ſe battre *ou* de combattre. *-facere ſua ſcientia. Plin. J.* Communiquer ſa ſcience. *-facere frumenti. Caſ.* Fournir du bled. *-facere conveniendi alterum. Plaut.* Donner congé d'aller voir quelqu'un. *-facere ſui alicui. Plaut.* Se donner, s'abandonner, ſe livrer à quelqu'un. *-facere argenti. Plaut.* Prêter de l'argent. *-habere alicujus. Sall.* Avoir quelqu'un en ſon pouvoir, en être le maître, en diſpoſer. *Pro copia. Plaut.* A ma diſpoſition. *Copia pedeſtres. Cic.* Gens de pied, infanterie. *Copias in aciem educere. Liv.* Faire ſortir ſes troupes en bataille.

COPIAPUM, i. *n.* Copiapo, *riviere de l'Amerique meridionale, ſur les confins du Perou & du Chili, dans la Vallée de Copiapo.*

COPIO, as, avi, atum, are. Fournir des vivres à un Camp.

COPIOLÆ, arum. *f. plur. Brut. ad Cic.* Petites troupes, petite armée.

COPIOSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Abondam-

ment, à foiſon, amplement, largement, richement, fort au long. *Copioſè aliquò proficiſci. Cic.* Partir pour quelque endroit avec bonne proviſion, ſe bien garnir de tout, faire d'amples proviſions. *-loqui de re aliqua. Cic.* Diſcourir fort au long ſur quelque choſe.

COPIOSUS, a, um. *comp.* ſior, *ſuperl.* ſiſſimus. *Cic.* Abondant, riche, opulent, accommodé. *Copioſiorem legendo aliquid fieri. Cic.* Devenir plus ſçavant en liſant quelque choſe, acquerir une plus grande ſcience par la lecture de quelque choſe. *Copioſiſſimum ingenium. Plin. J.* Un eſprit très fecond, un genie très-abondant, très fertile.

COPIS, idis. *f. Q. Curt.* Eſpece de coutelas court & recourbé, en forme de faulx. ‖ Couteau de Cuiſinier.

COPRANITZA, æ. *f.* Copranitz, *ville du Royaume de Hongrie, dans l'Eſclavonie.*

COPREA *ou* as, æ. *f. Suet.* Bouffon, plaiſant, bateleur; celui qui fait rire par des plaiſanteries.

COPTA, æ. *f. Mart.* Sorte de gâteau *ou* biſcuit fait d'amandes, de pignons, de miel, &c. ‖ Biſcuit de mer.

COPULA, æ. *f. Ovid.* Lien, attache, couroie, couple, lien de cuir *ou* de fer dont on couple les chiens.

COPULATE. *adv.* &

COPULATIM. *adv.* Conjointement, enſemble.

COPULATIO, onis. *f. Cic.* Accouplement, conjonction, aſſemblage, liaiſon, union.

COPULATUS, a, um. *part. de* Copulor. *Cic.* Couplé, lié, conjoint, aſſemblé. *Copulatius nihil eſt. Cic.* Rien n'eſt mieux uni, plus lié.

COPULETUM, i. *n.* Chupuleti, Copolete, *ville de Georgie en Aſie, ſur la côte de la Mer noire.*

COPULO, as, avi, atum, are. *Cic.* &

COPULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Accoupler, aſſembler, lier, unir, joindre, marier.

COQUA, æ. *f. Plaut.* Cuiſiniere.

COQUEDA, æ. *f.* Inſula. Coket *ou* Coquet, *Iſle d'Angleterre ſur la côte de Northumberland, à l'embouchure du Coket.*

COQUIBOCUM Caput. Le Cap de Coquiboco, *ou* Coquiboca. Cap de la Terre-ferme, *dans l'Amerique meridionale, ſur la côte du Gouvernement de Rio de la Bacha, à l'entrée du Golfe de Venezuela.*

COQUIMBA. Fluvius. Coquemba.

COQUIMBA Provincia. *Voiez* Serena.

COQUINA, æ. *f. Plaut.* Cuiſine.

COQUINARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Varr.* De cuiſine.

COQUINARIUS, a, um. *Plin.* De cuiſine. *Coquinaria.* Une Cuiſiniere. *Coquinaria vaſa. Plin.* Utenſiles *ou* batterie de cuiſine.

COQUINATORIUS, a, um. *Ulp.* De cuiſine.

COQUINO, as, avi, atum, are. &

COQUINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Cuiſinier, faire la cuiſine. *Coquinatum ire & venire. Plaut.* Aller & venir pour faire la cuiſine.

COQUINUS, a, um. *Plaut.* De cuiſine, de cuiſinier. *Coquinum forum. Plaut.* Marché, place où ſe tenoient les Rotiſſeurs, les Chaircutiers, ceux qui vendoient de la viande cuite.

COQUO, is, coxi, coctum, quere. *Celſ.* Cuire. ‖ *Cic.* Digerer. ‖ *Varr.* Meurir. ‖ *Virg.* Deſſecher. ‖ *Liv.* Couver, machiner, méditer. *Coquere cœnam. Plaut.* Apprêter faire, cuire le ſouper. *Coquit me cura. Cic.* Le chagrin me conſume, me deſſeche, me fait ſecher.

COQUUS, i. *m. Cic.* Traiteur, Cuiſinier. ‖ *Varr.* Boulanger.

COR, dis. *n.* Le cœur. ‖ L'ame, l'eſprit, la vie, le courage, la valeur. *Cor illi ſapit. Cic.* Cet homme eſt ſage, prudent, aviſé, il ſçait ce qu'il fait. *--habere. id.* Avoir du cœur, du courage. *Cordi eſt id mihi. id.* J'ai cela à cœur, cela me tient au cœur, *ou* cela me plaît fort. *Cordi eſt is mihi. id.* Je l'aime, j'ai beaucoup d'affection pour lui. *Uterque utrique eſt cordi. Ter.* Ils s'aiment bien l'un l'autre.

CORA, æ. *f. Auſon.* La prunelle de l'œil.

CORA Burgundiæ, Chora, æ. *m.* La Cure, *riviere de France, aux confins de la Bourgogne & du Nivernois.*

CORA Volſcorum, Coria. Cori, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Campagne de Rome.*

CORACINUS, a, um. *Vitr.* De corbeau.

CORACINUS, i. *m. Plin. Sorte de poiſſon noirâtre du Nil.*

CORALLIUM, ii. *n.* &

CORALLUM, i. *n. Sil. Ital.* Du coral.

CORAM. *prépoſition qui gouverne l'ablatif. Cic.* Devant, à la vûe, en préſence, aux yeux. *Coram patribus. Tac.* ou *Senatu coram. Cic.* En préſence du Senat, devant le Senat.

CORAM. *adv. Cic.* Devant, en préſence, à la vûe, aux yeux, en face, publiquement, ouvertement. *Coram in os laudare aliquem. Ter.* Louer quelqu'un en face. *Coram tecum loquar. Cic.* Je vous parlerai ouvertement. *--aliquid agnoſcere. Virg.* Reconnoître quelque choſe publiquement.

CORASIÆ, arum. *f. plur.* Inſulæ. Cruſſies, *deux Iſles deſertes de l'Archipel, au couchant de Nicaria.*

CORAX, acis. *m. Vitr.* Corbeau, *machine de guerre pour démolir des murailles.* ‖ *Cic.* Corbeau, *oiſeau.* ‖ *Sorte de poiſſon.*

CORAX, acis. Fluvius, Crotalus. Corace, *riviere du Royaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure & dans l'ulterieure.*

CORAX, acis. *m.* Mons Ætoliæ. Coraxas, *montagne de Grece dans la Livadie, près de Lépante.*

CORAX, Urbs Sardiniæ. *Voiez* Algara.

CORBACHIUM, i. *n.* Corbach, *ville d'Allemagne, dans la baſſe partie du Cercle du bas Rhin, dans le Comté de Valdeck ſur l'Itter.*

CORBARIA, æ. *f.* Vallis. Corbiere, la Vallée de Corbiere, *dans le Languedoc en France, près des Pyrenées.*

CORBAVIA, æ. *f.* Corbavie, Corbaw, *contrée du Royaume d'Hongrie, partie de la Croatie, entre la Morlaquie & l'Eſclavonie.*

CORBEIA, æ. *f.* Germaniæ. Corwey, Corbie d'Allemagne, *ville du Cercle de Weſtphalie, ſur le Weſer.*

CORBEIA Picardiæ. Corbie, *ville de Picardie en France, dans le Santerre, ſur la Somme.*

CORBEIENSIS, *m. f.* e, *n.* Qui eſt de Corbie, *ou* de Corwey. ‖ Corbeienſis Abbatia, *payis du Cercle de Weſtphalie le long du Weſer, entre l'Evêché de Paderborn, & le Duché de Brunſwich.*

CORBETTA, æ. *f.* Corbetta, *village du Milanois propre, en Italie.*

CORBILO, onis. *m.* Corbilum, i. *n.* Nantes, *ville de France, en Bretagne, ſur la Loire, capitale du Comté Nantois.*

CORBINIACUM, i. *n.* Corbigny, *ville ou bourg du Nivernois en France, ſur l'Tonne.*

CORBINIACUM S. Marculſi. Corbigny ſaint-Marcou, *bourg de France en Champagne, entre Rheims & Laon.*

CORBINUM, i. *n.* Corbino, *village de l'Albanie en Grece, dans le Territoire & près de la riviere de Croia.*

CORBIS, is. *f. Cic.* Corbeille, manne, panier.

CORBITA, æ. *f. Cic.* Navire marchand fort peſant.

CORBITO, as, avi, atum. are. *Plaut.* Charger un navire marchand. ‖ Se charger, ſe remplir, ſe gorger de viandes, devorer comme un corbeau.

CORBOLIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* Qui eſt de Corbeil.

CORBOLIUM, i. *n.* Corbeil, *ville de l'Iſle de France.*

CORBRIDGA, æ. *f.* Corbridge, *village du Comté de Cumberland en Angleterre, ſur la Thine.*

CORBULA, æ. *f. Varr.* Petite corbeille, manne *ou* panier.

CORBULO, onis. *m.* Carpio, *bourg d'Andalouſie en Eſpagne, ſur le Guadalquivir.*

CORCAGIA, *unde* Corcagienſis Comitatus. Corcke, *ville d'Irlande, dans la Mommonie, ſur la riviere de Lée.* ‖ Le Comté de Corcke, *province de la Mommonie en Irlande, bornée par les Comtez de Waterford, de Limerik & de Kerry, & par la mer.*

CORCANGIA, æ. *f.* Major. Corcang *ou* Corcung, *ville du Choraſan en Perſe, ſur le Jehun.*

CORCHORUS, i. *f. Plin.* Le mouron, *plante.* ‖ *Une herbe qui reſſemble au baſilic.*

CORCINIUM, i. *n.* Corcina, æ. *f.* Corczin, Korein, *ville du Palatinat de Sandomir en Pologne, au confluent de la Nida & de la Viſtule.*

CORCORAS, Fluvius. Le Gurck, *riviere du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans le Windiſmar, contrée de la Carniole.*

CORCULUM, i. *n. Plaut.* Petit cœur (*parole de tendreſſe.*) ‖ *Sic.* Un homme prudent, &c.

CORCYRA, æ. *f.* &

CORCYRUS, i. *f.* Corfou, *Iſle vis-à-vis de la Calabre.*

CORCYRA Melæna, Corcyra Nigra. Corcyre, la Courzola, *Iſle du Golfe de Veniſe, ſur la côte de Raguſe.*

CORDATE, iùs, iſſimè. *adv. Plaut.* Sagement, prudemment, d'une maniere bien ſenſée; en homme de bon ſens, de bon cœur.

CORDATUS, a, um. *Cic.* Sage, aviſé, prudent, judicieux, bien ſenſé, qui eſt homme de bon cœur.

CORDAX, acis. *m. Cic.* Trochée, *pied compoſé d'une longue & d'une breve, comme* lēnă. ‖ Sorte de danſe comique.

CORDAX, acis. *m. Cic.* Celui qui danſe cette ſorte de danſe comique.

CORDOLIUM, ii. *n. Cic.* Fâcherie, chagrin, mal de cœur.

CORDUANI Inſula & Turris. Cordouan, *Iſle ou Roche de la Mer de Gaſcogne, à l'embouchure de la Garonne.*

CORDUBA, æ. *f.* Cordoue, *ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir.*

CORDUBA Nova. Comana, *ville de la Terre-ferme, dans l'Amerique meridionale, capitale de la Province de Paria, ſur le Golfe de Cariaca.*

CORDUBA Paraguaiæ. Cordoue, *ville Epiſcopale du Paraguay en l'Amerique meridionale, dans le Tucuman.*

CORDUBENSES, ium. *m. plur.* Habitans de Cordoue.

CORDUS *ou* Chordus, a, um. *Feſt.* Tardif, qui vient hors de ſaiſon. *Cordum fœnum. Plin.* Du regain. *Agni cordi. Plin.* Agneaux tardifs.

CORDULA, æ. *f. Mart.* Un jeune Thon, le petit d'un Thon, *poiſſon.*

CORELA, æ. *f.* Corela *ou* Korelab, *ville de Moſcovie, dans la Province de Dwine, ſur la Dwine.*

CORESSUS, Mons. Coriderrs, *montagne de Natolie en Aſie, près d'Epheſe.* ‖ *Bourg ſur cette montagne.*

CORFINIUM, i. *n.* Pentina, *village du Royaume de Naples en Italie, dans l'Abruzze citerieure, aux confins de l'ulterieure.*

CORIA; æ. *f.* Georgiæ. Cori *ou* Kori, *ville de Georgie en Aſie, dans le Royaume de Carduel, près du Caucaſe.*

CORIA, æ. *f.* Italiæ. Cori, *ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe & la Campagne de Rome.*

CORIACEUS, a, um. De cuir *ou* de peau.

CORIANDRUM, i. *n. Plin.* La coriandre, *plante.*

CORIARIUS, a, um. *Plin.* Qui ſert à préparer les cuirs; Tanneur, Corroyeur. ‖ Le Sumack, *ſorte d'arbriſſeau.*

CORILEO, onis. *m.* Corigliolne, *bourg de la Vallée de Mazara, en Sicile.*

CORINIUM, i. *n.* Illyrici. Carin, *bourg ou ville de Dalmatie, dans la Coſulovopoglie, au fond d'un Golfe.*

CORINIUM Britanniæ Magnæ. Cirenceſter, Circeſter, *bourg ou ville d'Angleterre, ſur la riviere de Churne, dans le Comté de Gloceſtre.*

CORINTHIA, orum. *n. plur. Plin.* Vaſes de Corinthe.

CORINTHIACUS, a, um. *Ovid.* De Corinthe.

CORINTHIACÆ uvæ, arum. *f. plur.* Raiſins de Corinthe.

CORINTHIACUS Sinus. *m.* Le Golfe de Corinthe, de Patras *ou* de Lepante.

CORINTHIACUS Iſthmus. L'Iſthme de Corinthe.

CORINTHIARIUS, ii. *m. Suet.* Marchand de vaiſſelle de Corinthe.

CORINTHUS, i. *f.* Corinthe, *ville capitale de l'Achaïe, dans le Peloponeſe, aujourd'hui dans la Sacanie, en Morée, ſur l'Iſthme qui porte ſon nom.*

CORIOLANUM, i. *n.* Curigliano *ou* Corigliano, *ville d'Italie, ſur le Coriglieno, dans la Calabre citerieure, au Roiaume de Naples.*

CORION, ii. *n. Plin.* Millepertuis, *plante.* ‖ Sacrifice pour les jeunes garçons. ‖ Petite fille.

CORIOVALLUM, i. *n.* Fauquemont, Valckembourg *ou* Falkemberg, *ville des Païs-bas, capitale du Limbourg Hollandois, ſur le Geul.*

CORISOPITUM, i. *n.* Quimper *ou* Quimpercorantin, *ville de baſſe Bretagne.*

CORITUS, i. *m.* Mons. Monte Corvo, *montagne du Duché de Spolete, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

CORITUS, i. *f.* Urbs. *Voiez* Cortona.

CORIUM, i, *n. Cic.* &

CORIUS, ii. *m. Plaut.* Le cuir, la peau. ‖ *Vitr.* Aſſiſe.

CORLEONTINUM. *Voiez* Carleontinum.

CORLINUM, i. *n.* Corlin, *ville dans la Caſſubie, province de la Pomeranie Ducale, ſur la Perſante.*

CORMANTINUM, i. *n.* Cormantin, *bourg aux Hollandois, ſur la côte d'Or, en Guinée.*

CORMENDINUM, i. *n.* Kerment, *bourg de la baſſe Hongrie, ſur le Raab.*

CORMERIACUM, i. *n.* Cormery, *bourg de France en Touraine, ſur l'Indre.*

CORMICIACUM, i. *n.* Cormicy, *bourg de Champagne en France, non loin de Rheims.*

CORNACUM, i. *n.* Korom, *bourg de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, vis-à-vis le confluent de la Teiſſe.*

CORNEBURGUM, i. *n.* Corneubourg, *nom de lieu.*

CORNELIA. *Voiez* Forum Cornelii.

CORNELIA. *Voiez* Wimpina.

CORNELIANUS Mons. *Voiez* Tendanus.

CORNEOLUS, a, um. *Cic.* Dur comme de la corne.

CORNESCO, is, ere. *Plin.* Se changer en corne, devenir dur comme de la corne, ſe racornir.

CORNETUM. *Voiez* Cornuetum.

CORNEUS, a, um. *Virg.* De cornouiller, fait de bois de cornouiller. ‖ *Ovid.* De corne. ‖ *Cic.* Dur comme de la corne.

CORNICEN, cinis. *m. Sall.* Qui ſonne du cor.

CORNICULA, æ. *f. Hor.* Petite corneille.

CORNICULUM, i. *n. Ville d'Italie.*

CORNICULUM, i. *n. Plin.* Petite corne. ‖ *Suet.* Petit cor, cornet, trompe. ‖ *Liv.* Sorte d'ornement de caſque, fait de corne, *que les Generaux donnoient droit de porter à leurs Soldats, pour marque de valeur diſtinguée.*

CORNIFER, a, um. *Claud.* Qui porte des cornouilles, *fruit.*

CORNIGER, a, um. *Plin.* Qui a des cornes, cornu, qui porte des cornes. ‖ *Surnom de Bacchus.*

CORNIPES, edis. *omn. gen. Virg.* Qui a les pieds de corne. ‖ *Sil. Ital.* Un cheval.

CORNIX, icis. *f. Cic.* Corneille, *oiſeau.* ‖ Heurtoir, petit marteau ſervant à heurter à une porte, *ou* l'anneau qui ſert à la tirer.

CORNU. *indecl. au ſingulir. plur.* Cornua. *genit.* Cornuum. *dat. ablat.* Cornibus. *Cic.* Corne. ‖ *Virg.* Cornet, trompe. ‖ *Cæſ.* Aîle d'une armée. *Cornua ramoſa. Plin.* – *cervorum. Virg.* Le bois d'un cerf. – *Lunæ. Ovid.* Le croiſſant de la Lune. – *antennarum. Virg.* Les deux bouts des vergues. – *montis. Stat.* La pointe, le ſommet d'une montagne. – *Tribunalis. Tac.* Le côté, le coin d'un Tribunal. – *fluminum. Virg.* Détours, ſinuoſitez de fleuves. – *Luna coeunt. Ovid.* La Lune eſt en ſon plein, eſt pleine. – *nova reparat Phœbe. Ovid.* La Lune eſt nouvelle. – *Portus. Ciceron.* Les deux côtez d'un Port. – *diſputationis. id.* Les points d'une diſpute. – *pauperi addere. Hor.* Rendre le pauvre inſolent, orgueilleux. – *pauper ſumit. Ovid.* Le pauvre devient inſolent, fier. – *ſonare. Hor.* Sonner du cor. – *lenta flectere. Ovid.* – *lentare. Stat.* Bander un arc.

CORNUBIA, æ. *f.* Cornouaille, *contrée de la Bretagne.* ‖ *Le Comté de Cornouaille en Angleterre, entre les Sorlingues & le Comté de Devon.*

CORNUBIÆ Caput. Le Cap de Cornouaille, *le plus occidental du Comté de Cornouaille en Angleterre.*

CORNUCOPIA, æ. *f. Plin.* Corne d'abondance.

CORNUETUM *ou* Cornetum, i. *n.* Corneto, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre près de la Marta.*

CORNUM, i. *n. Virg.* Cornouille, *fruit de Cornouiller* ou *Cornoiller.*

CORNUPETA, æ. *m. f.* Qui frappe des cornes, qui donne de la corne.

CORNUS, i. *f. Plin.* ûs. *f. Stat.* Un cornouiller, *arbre.* ‖ *Sil. Ital.* Un dard. ‖ *Varr.* Un flageolet. ‖ Cornetto, *ville de Sardaigne.*

CORNUTUS, a, um. *Plaut.* Qui a des cornes, cornu.

COROCONDAME, es. Corocondama, æ. *f.* Taman, *ville de la Circaſſie en Aſie, ſur le détroit de Caffa près de la Mer noire.*

CORODAMUM Promontorium. Le Cap de Razalgate, *le plus oriental de toute l'Arabie.*

COROLLA, æ. *f. Catul.* Petite couronne, guirlande. ‖ *Varr.* Petite couronne de lames d'argent *ou* d'auripeau, *qu'on donnoit aux Acteurs qui avoient plû. Corolla plectilis. Plaut.* Chapeaux de fleurs, guirlande, couronne de fleurs *ou* d'herbes odoriferantes.

COROLLARIUM, ii. *n. Varr.* Le pardeſſus, ce qu'on donne de plus, outre le poids & la meſure *ou* le prix d'une choſe. ‖ *Cic.* Un petit préſent. ‖ Corollaire. ‖ Une couronne de lames d'argent *ou* d'auripeau, *qu'on donnoit aux ſpectateurs des Jeux, ou aux conviez d'un feſtin.*

COROMANDELIA. Coromandel.

COROMANIS. Carmon.

CORONA, æ. *f. Cic.* Couronne, guirlande, diadême, chapeau de fleurs, feſton. ‖ Cercle *ou* aſſemblée de perſonnes, compagnie. ‖ *Vitr.* Corniche. ‖ *Veg.* Les nœuds d'un bois de cerf, le tour de l'entrée de toutes ſortes de vaſes, & preſque tout ce qui fait un cercle. ‖ *Cic.* Certain rond qu'on remarque autour de la Lune, & de quelques étoiles. ‖ *Q. Curt.* Le blocus d'une ville aſſiegée. ‖ Parapet. *Sub corona vendere. Cæſ. venire. Liv. venundare. Flor.* Vendre comme on vendoit les eſclaves, en leur mettant une couronne de fleurs ſur la tête.

CORONA, æ. *f.* Cronſtat, *ville de Tranſſilvanie.* ‖ La Corogne, *ville & port de mer de Galice en Eſpagne.*

CORONÆBURGUM, i. *n.* Cronenbourg, *Forteresse de Dannemarck, dans l'Iſle de Zélande, près d'Elſeneur, ſur le Sund.*

CORONÆUS, i. *m.* Le Golfe de Coron *ou* de Calamata, *partie de la Mer de Grece, ſur la côte meridionale de la Morée.*

CORONAMENTUM, i. *n. Plin.* Tout ce qui ſert à faire des couronnes, *comme* fleurs, laurier, &c.

CORONARIA, æ. *f. Plin.* Bouquetiere, faiſeuſe *ou* vendeuſe de bouquets.

CORONARIUS, a, um. De couronne, qui ſert à en faire, qui y a quelque rapport. *Coronarium opus. Plin.* Ouvrage fait en forme de couronne. – *aurum. Cic.* Or à faire des couronnes, *ou* le preſent *que faiſoient les ſujets* pour le couronnement du Roi.

CORONATUS, a, um. *part. Cic.* Couronné, qui porte une couronne. *Coronati nummi.* Des medailles *ou* piéces de monnoie où il y a une couronne.

CORONE. Coron, *ville du Belvedere en Morée, ſur une Preſqu'iſle au Nord Eſt de Modon.*

CORONEA, æ. *f.* Coronée, *village de l'Achaïe, ſur le Lac de Thebes, autrefois ville Epiſcopale.*

CORONIA, æ. *f.* Landskron, *ville de Suede dans la Sconie, ſur le Sund, vis-à-vis de l'Iſle de Ween.*

CORONIS, idis. *f. Mart.* La fin, la perfection, le bout, l'achevement.

CORONO, as, avi, atum, are. *Hor.* Couronner, mettre une couronne ſur la tête. ‖ *Ovid.* Ceindre, environner, entourer. *Coronare crateras. Virg.* Verſer des raſades, emplir les taſſes juſqu'au bord.

CORONOPUS, odis. *f. Plin.* Corne de cerf. Chiendent, *herbe qu'on appelle en latin* Gramen aculeatum.

CORONULA, æ. *f.* Petite couronne.

COROPA, æ. *f.* Coropa, *païs de l'Amerique meridionale, le long des deux bords de la riviere de Coropatuba.*

COROPHIUM, ii. *n. Plin.* Sorte d'écreviſſe de mer.

COROPLATHI, orum. *m. plur.* Faiſeurs de poupées, Marchand de babioles & de jouets d'enfans.

CORPORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Corporel, qui concerne le corps. *Corporale,* (*terme d'Egliſe.*) Corporal, *linge très fin dont on ſe ſert à l'Autel.* La nappe de la Communion, la Fête du Saint Sacrement.

CORPORALITER, *adv. Ulp.* Corporellement, d'une maniere ſenſible.

CORPORATIO, onis. *f. Col.* &

CORPORATURA, æ. *f. Vitr.* Corpulence, corſage, ſtature, taille, largeur, hauteur, épaiſſeur & conſtitution du corps.

CORPORATUS, a, um. *Cic.* Qui a un corps.

CORPOREUS, a, um. *Cic.* Corporel, materiel, ſenſible.

CORPORO, as, avi, atum, are. *Plin.* Ramaſſer, raſſembler en un corps. ‖ *Enn.* Tuer, ôter la vie, ôter l'ame, & ne laiſſer que le corps.

CORPOROR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Plin.* Etre réuni, raſſemblé *ou* réduit en un corps. ‖ Perdre la vie, & n'être plus qu'un corps, un cadavre.

CORPOROSUS, a, um. *Voiez* Corpulentus.

CORPULENTE. *adv. Plaut.* Avec embonpoint, graſſement.

CORPULENTIA, æ. *f. Plin.* Corpulence, embonpoint du corps.

CORPULENTUS, a, um. *Colum.* Qui a de l'embonpoint; qui eſt gros & gras, dodu, charnu, plein; qui a un corps bien fourni *ou* replet. *Corpulentior videris. Plaut.* Vous paroiſſez en meilleur état, plus en embonpoint; vous êtes devenu plus gros, plus puiſſant.

CORPUS, oris. *n. Cic.* Corps *ou* embonpoint. ‖ Ordre, Compagnie, Communauté, Societé, College, Aſſemblée. ‖ Subſtance, matiere. Volume *ou* corps d'ouvrages d'eſprit. *Corpus amittere. Cic.* Perdre ſon embonpoint. – *aquæ. Lucr.* La ſubſtance de l'eau. – *civitatis. Cic.* Le Corps de ville. – *Reipublicæ. id.* Le Corps de l'Etat, le Corps politique. – *cuſtodiæ.* Le corps de garde. – *arboris. Plin.* Le tronc d'un arbre. – *Homeri. Ulp.* Les ouvrages d'Homere. – *Legum.* Le volume des Loix, le Code. – *Neptuni. Lucr.* La mer. *Corpore effugere. Cic.* Parer *ou* éviter le coup. *Corpus ſine pectore.* [*proverbe.*] Un corps ſans ame. *Genitalia corpora. Lucr.* Les quatre Elemens.

CORPUSCULUM, i. *n. Cic.* Un petit corps. *Corpuſcula.* Corpuſcules, petits corps, atomes.

CORRAGO, inis. *f. Apul.* Bourrache *ou* Bugloſe, *plante.*

CORRADO, is, ſi, ſum, dere. *Ter.* Amaſſer comme on peut, ramaſſer de tous côtez avec peine. *Corraſi omnia. Ter.* J'ai tout enlevé, j'ai fait raffle de tout. *Corradet alicunde. id.* Il amaſſera de part & d'autre.

CORRECTIO, onis. *f. Cic.* Diminution de défauts, correction. ‖ *Figure de Rhetorique, quand on rétracte une choſe qu'on vient de dire, & qu'on en dit une meilleure.*

CORRECTOR, oris. *m. Cic.* Correcteur, qui corrige, qui rectifie.

CORRECTUS, a, um. *Cic.* Corrigé, réparé, redreſſé, rectifié *ou* correct, exact, juſte, poli.

CORREGIUM *ou* Corrigium, i. *n.* Correge *ou* Corregio, *ville & Principauté d'Italie, dans le Modenois.*

CORRELATIVA, orum. *n. plur. Col.* Correlatifs, choſes qui ont un rapport neceſſaire les unes avec les autres, *comme* le pere & le fils

fils, *ne pouvant y avoir de pere ſans fils, ni de fils ſans pere.*

CORREPO, is, epſi, eptum, pere. *Cic.* Ramper, ſe traîner, ſe gliſſer, ſe couler vers, s'inſinuer. *Correpere in dumeta. Cic.* Se gliſſer dans des buiſſons. *-intra muros urbis. Varr.* S'établir peu à peu dans une ville.

CORREPTOR, oris. *m. Sen.* Cenſeur, celui qui reprend.

CORREPTUS, a, um. *Cic.* Pris, ſaiſi, enlevé. ‖ *Hor.* Repris. ‖ *Varr.* Abregé, racourci. ‖ *Quint.* Fait bref *ou* bréve.

CORRIDEO, es, ſi, ſum, dere. *Lucr.* Rire avec d'autres.

CORRIGIA, æ. *f. Cic.* Couroie, laniere, attache, longe, cordon de cuir.

CORRIGIARIUS, ii. *m. Suet. Val. Max.* Bourrelier, Sellier.

CORRIGIATUS, a, um. *Lucr.* Lié, attaché avec une couroie, &c.

CORRIGO, is, rexi, rectum, igere. *Plin.* Redreſſer ce qui eſt courbé *ou* tortu, relever ce qui penche. ‖ *Cic.* Corriger, reprendre, reprimander, remettre en meilleur état. *Corrigere aliquem ad frugem. Plaut.* Reprendre quelqu'un de ſes défauts, le rendre plus honnête, le polir. *-curſu tarditatem. Cic.* Réparer ſon retardement à force de courir.

CORRIPIO, is, pui, reptum, ripere. *Cic.* Prendre, ſaiſir, empoigner. ‖ *Plin.* Corriger, reprendre, reprimander. ‖ *Suet.* Diminuer, moderer, reprimer. ‖ *Quint.* Faire bref *ou* bréve. *Corripere corpus è ſomno, è ſtratis. Virg.* S'arracher du lit, ſe lever précipitamment. *-ſe ad aliquem. Ter.* Aller promptement trouver quelqu'un. *-curſum. Liv.* Prendre ſa courſe, ſe mettre à courir, ſe hâter. *-morſus. Plin.* Se repentir, ſe mordre les pouces. *Corripi dolore. Celſ.* Etre ſaiſi d'une douleur. *-morbo. id.* Etre attaqué d'une maladie.

CORRIVALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* Rival, concurrent. ‖ Qui demeure ſur un même rivage.

CORRIVALITAS, atis. *f. Plaut.* Concurrence, même prétention.

CORRIVATIO, onis. *f. Plin.* Ecoulement d'eaux qui vont ſe rendre en un même lieu, par un conduit.

CORRIVOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* S'écouler; faire couler par pluſieurs ruiſſeaux dans un même canal.

CORROBORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Affermir, fortifier, rendre plus fort, établir.

CORRODO, is, roſi, roſum, dere. *Cic.* Ronger, corroder.

CORROGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Demander en priant, amaſſer en demandant de tous côtez, mandier, faire des ſollicitations. *Corrogati auditores. Quint.* Des auditeurs mandiez.

CORROSI. *prét. de* Corrodo.

CORROSUS, a, um. *part. de* Corrodo. *Juv.* Rongé, mangé tout autour *ou* corrodé.

CORROTUNDO, as, avi, atum, are. *act. Petr.* Arrondir.

CORROTUNDOR, aris, atus ſum, ari. Etre arrondi, devenir rond, ſe faire rond, s'arrondir, ſe former en rond.

CORRUDA, æ. *f. Col.* &

CORRUDAGO, inis. *f.* Aſperge ſauvage.

CORRUGATIO, onis. *f.* L'état ridé d'une choſe.

CORRUGO, as, avi, atum, are. *Hor.* Rider, pliſſer, froncer. *Corrugare nares. Hor.* Pliſſer, froncer, rider ſon nez.

CORRUMPO, is, rupi, ruptum, rumpere. *Cic.* Corrompre, gâter, dépraver, infecter, alterer, falſifier, ſécher, flétrir. ‖ *Sall.* Perdre. *Corrumpere fontes. Sall.* Infecter, empoiſonner les fontaines, gâter les ſources. *-ungues dentibus. Prop.* Ronger ſes ongles avec les dents. *-ſeipſum. Plaut.* Se débaucher ſoi-même. *-litteras. Cic.* Falſifier des lettres. *-diſciplinam militum. Front.* Ruiner *ou* laiſſer perdre la diſcipline militaire. *Tu illum corrumpi ſinis. Ter.* Tu tâches de le ſéduire. ‖ Abatardir.

CORRUO, is, rui, rutum, ere. *n. Cic.* Cheoir, tomber en ruine enſemble. ‖ Faillir, tomber dans l'erreur. ‖ *Plaut.* Mettre enſemble, amaſſer, aſſembler, entaſſer. ‖ *Cat.* Détruire. *Corruere riſu. Cic.* Se laiſſer tomber à force de rire, ſe pâmer.

CORRUPTE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* D'une maniere dépravée, contrefaite, artificieuſe, peu droite, peu reguliere, peu ſincere.

CORRUPTELA, æ. *f. Cic.* Corruption, dépravation, ce qui corrompt, ce qui gâte.

CORRUPTIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. Corruptible.

CORRUPTIO, onis. *f. Cic.* Corruption, alteration, deſordre, dérangement, ruine, dépravation, ſubornation. ‖ Abatardiſſement.

CORRUPTOR, oris. *m.* &

CORRUPTRIX, icis. *f. Cic.* Corrupteur, ſuborneur, ſeducteur.

CORRUPTUS, a, um. *part. de* Corrumpor. *Cic.* Corrompu, gâté, alteré, falſifié. ‖ *Phæd.* Qui eſt en mauvais état. ‖ *Tac.* Suborné, gagné.

CORS, cortis. *f. Vitr.* Baſſe-cour.

CORSA, æ. *f. Vitr.* La premiere face *ou* plate bande qui tourne autour d'une chambranle, *& qu'on voit dans les architraves.*

CORSICA, æ. *f.* L'Iſle de Corſe, *dans la mer de Toſcane.*

CORSICANUS, a, um. Qui vient *ou* qui eſt de l'Iſle de Corſe.

CORSICUM Caput. Capo Corſo, *Cap de Corſe, pointe la plus ſeptentrionale de l'Iſle de Corſe.*

CORSINIANUM. Pienza, *ville d'Italie, dans le Sienois, en Toſcane.*

CORSOA, æ. *f.* Korſoe, Korſor *ou* Cerſor, *Fortereſſe de Dannemarck, dans l'Iſle de Zélande, ſur le grand Belt.*

CORSTOPITUM, i. *n.* Corbridge, *village du Comté de Northumberland, ſur la Tine, en Angleterre.*

CORTEMILIA, æ. *f.* Cortemiglia, *village du Piedmont, en Italie, ſur la Bormida.*

CORTENIACUM, i. *n.* Courtenay, *bourg de l'Iſle de France, ſur le Clairy.*

CORTERATE, is. *n.* Coutras, *bourg de France, en Guienne, aux confins du Perigord, ſur l'Iſle.*

CORTEREALIS Ora. L'Eſtotilande, la Terre de Laborador, *ou* de Cotereal, *ou* la nouvelle Bretagne, *pays de l'Amerique ſeptentrionale, au Nord du Canada.*

CORTERIACENSES, ium. *m. plur.* Peuples de Courtrai.

CORTERIACUM, i. *n.* Courtrai, *ville de Flandre.*

CORTEX, icis. *m. f. Cic.* Ecorce. *Cortex. Ovid. Vitr.* La coquille d'un œuf. *-teſtudinis. Phæd.* Ecaille de tortue.

CORTICATA, æ. *f.* Cortegana, *bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur l'Odier, près de l'Eſtramadoure.*

CORTICATUS, a, um *part. Col.* Qui a de l'écorce.

CORTICO, as, avi, atum, are. *Col.* Ecorcer, ôter l'écorce.

CORTICOSUS, a, um. *Plin.* Qui a beaucoup d'écorce.

CORTICULA, æ. *f. Col.* Petite, mince *ou* legere écorce.

CORTINA, æ. *f. Plin.* Sorte de grand vaſe, *comme* chaudiere, grande marmite. ‖ *Virg.* Courtine, rideau, tapis *ou* tapiſſerie tendue au fond d'un Théatre. ‖ La capacité d'un Théatre, d'un Amphithéatre. ‖ Drap mortuaire. *Cortina Phœbi. Virg.* Trepié, table, *ou* autre machine ſoûtenue par trois pieds, où s'aſſeioit la Prêtreſſe d'Apollon, *pour rendre ſes oracles. Cortina cœli. Enn.* L'Hemiſphere. *-plumbea. Cat.* Vaiſſeau pour recevoir l'huile qui découle du preſſoir.

CORTINALE, is. *n. Col.* L'endroit où ſont les chaudieres.

CORTINA. Cortinia *ou* Cotina. Cortina, *autrefois ville Epiſcopale de la Betique, dont on voit les ruines dans l'Andalouſie, près de la riviere d'Herumbar.*

CORTONA, æ. *f.* Croto, onis. *f.* Cortone, *ville de Toſcane, en Italie, dans le Florentin, aux confins du Perugin.*

CORVI Inſula. L'Iſle de Corvo *ou* du Corbeau, *l'une des Açores dans l'Océan Atlantique.*

CORVINUS, a, um. *Apul.* De corbeau.

CORVITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Se gorger de viande, ſe remplir de viande, devorer à la maniere des corbeaux.

CORVITOR, oris. *m. Feſt.* Qui ſe gorge de viande à la maniere des corbeaux, & qui regarde tantôt en haut, tantôt en bas, *comme font les oiſeaux, lorſqu'ils tiennent la proie ſous leurs ſerres.*

CORULA, æ. *f.* Coloran, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange, ſur la côte de Coromandel, à l'embouchure du Velar, dans la Principauté de Gingi.*

CORUNNA, æ. *f.* La Corunna *ou* la Corogne, *ville & port de mer de Galice, en Eſpagne.*

CORUM, i. *n.* Venezuela *ou* Coro, *ville capitale du Gouvernement de Venezuela, dans l'Amerique meridionale.*

CORUS, i. *m. Vitr.* Vent de l'Occident, le Nord-Oueſt. ‖ Meſure de quarante-cinq boiſſeaux, chaque boiſſeau contenant vingt ſeptiers. ‖ Meſure de trente boiſſeaux, qui faiſoient la charge d'un chameau, *ou* de 41. boiſſeaux d'Athenes.

CORUSCAMEN, inis. *n. Apul.* Un éclair.

CORUSCATIO, onis. *f. Voiez* Fulgor.

CORUSCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Reluire, éclater, briller, éblouir. ‖ *Virg.* Faire briller. *Coruſcare mucronem. Virg.* Faire briller une épée nue.

CORUSCUS, a, um *Virg.* Brillant, éclatant, lumineux, reluiſant, reſplendiſſant, ébloüiſſant.

CORVUS, i. *m. Cic.* Corbeau, *oiſeau.* ‖ *Q. Curt.* Harpeau, grapin, grand croc [*comme les crocs de ville pour les incendies.*]

CORYBANTES, tum. *m. plur. Hor.* Les Prêtres de Cybele.

CORYBANTIUS, a, um. Qui concerne les Corybantes. *Corybantia æra. Virg.* Les cymbales des Corybantes, & leurs tambours de baſque garnis de cymbales *ou* clochettes, *avec leſquels ils danſoient en s'agitant comme des furieux.*

CORYCÆUS, i. *m. Cic.* Curieux, qui épie, qui écoute aux portes; eſpion.

CORYCEUM, i. *n. Turn.* Lieu où l'on joue au ballon.

CORYCIUM, ii. *n. Bud.* Sac de cuir, ſacoche.

CORYCUS *ou* Corycium. Carachiſar *ou* Churco, *ville de Natolie en Aſie, ſur la côte de la Caramanie.*

CORYCUS Mons. Garabuſa. Garabuſa Salvatica, *deux petites Iſles ſur la côte occidentale de Candie.*

CORYLEA, æ. *f. Ville de Paphlagonie.*

CORYLETUM, i. *n. Ovid.* Une coudraie; lieu planté de coudriers, de noiſetiers.

CORYLUS, i. *f. Virg.* Coudrier, noiſetier, *arbriſſeau.*

CORYMBIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte des grapes de lierre; couronné, chargé de branches de lierre avec ſa grape. ‖ *Surnom de Bacchus.*

CORYMBUS, i. *m. Virg.* Bouquet *ou* couronne de grapes de lierre. *Col.* Tige d'artichaut, toute ſorte de graine qui vient par grape, une grape. ‖ Le bout du teton. ‖ La ſommité d'une plante.

CORYPHÆUS, i. *m. Cic.* Coriphée; le chef, le principal, le premier, le plus conſiderable d'un Ordre, d'une compagnie, d'une ſecte; d'un parti. ‖ *Ovid.* Celui qui mene le branle, le Roi du bal.

CORYPHASIUM, i. *n.* Zonchio, *ville du Belveder, en Morée.*

CORYPHASIUM Promontorium. Le Cap de Zonchio.

CORYTUS. *Voiez* Cortona.

COS, cotis. *f. Virg.* Pierre à aiguiſer, une queux. *Cos olearis. Plin.* Pierre *ou* queux à l'huile. *-aquaria. Plin.* Pierre ſur laquelle on aiguiſe avec de l'eau. *-fortitudinis iracundia, Cic.* La colere donne de la force. *Cotes. plur. Caſ.* Lieux raboteux, rochers eſcarpez.

COS Inſula. *Voiez* Coos.

COSA, æ. *f.* Caſſanum, i. *n.* Caſſano, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure.*

COSA Hetruriæ. *Voiez* Goſſa.

COSACI, orum. *m. plur.* Coſaques, *peuples ſujets du Roi de Pologne.*

COSAMBA, æ. *f.* Chatigan, *ville du Mogoliſtan en Aſie, dans le Roiaume de Bengale, ſur le Coſmin.*

COSANUM. Caſſano, *bourg du Milanois, en Italie, ſur l'Adda.*

COSAS, æ. *f.* Fluvius. La Coſa, *riviere de la Campagne de Rome, en Italie.*

COSEDIA, æ. *f. Voiez* Confediæ.

COSFELDIA, æ. *f.* Coesfeld, *ville du Cercle*

de Weſtphalie, en Allemagne, à la ſource du Berkel, dans l'Evêché de Munſter.

COSLIACUM, i. *n.* Coſliaco, *ville d'Iſtrie, ſur un Lac de même nom.*

COSLINUM, i. *n.* Coſlin, *ville de la Poméranie Ducale en Allemagne.*

COSLOVIA, æ. *f.* Coſelow *ou* Giuſleve, *ville de la Tartarie Crimée, ſur la côte meridionale.*

COSMAS, æ. *m.* Côme, *nom d'homme.*

COSMETA *ou* Coſmetes, æ. *m. f.* Valet *ou* fille de chambre qui a ſoin de la perſonne & de l'ajuſtement de ſon maître *ou* de ſa maîtreſſe. ‖ Un baigneur, une coëffeuſe.

COSMIANUM, i. *n. Mart.* Medicament, fard, pommade & autres marchandiſes de parfumeur; (*on ſouſentend* unguentum.) *Coſmiana unguenta. Petron.* Drogues de parfumeur.

COSMICUS, a, um. *Mart.* Qui eſt du monde, mondain. *id.* Un homme muſqué, parfumé, dameret.

COSMOGRAPHIA, æ. *f.* Coſmographie, deſcription du monde.

COSMOGRAPHICUS, a, um. Coſmographique, qui concerne la Coſmographie.

COSMOGRAPHO, as, are. Faire la deſcription du monde.

COSMOGRAPHUS, i. *m.* Coſmographe, qui fait la deſcription du monde.

COSMOPOLIS, is. *f.* Porto Ferraio, *ville ſur la côte occidentale de l'Iſle d'Elbe près de Toſcane.*

COSNA, æ. *f.* Coſne, *ville de France ſur la Loire, aux confins du Gâtinois & du Nivernois.*

COSOBUS Campus. Amelsfeld, *pays de la Turquie en Europe, dans la partie orientale de la Boſnie.*

COSSA, æ. Coſſæ, arum. *plur.* Coſa, æ. *f.* Coſſa, *village d'Italie, dans l'Etat de gli Preſidii, en Toſcane, autrefois ville.*

COSSIRA, æ. *f.* Coſſir, Choſair *ou* Alchaſir, *ville d'Egypte, dans une contrée qui porte ſon nom, ſur la Mer rouge.*

COSSIUM, i. *n.* Coſſio, onis. *m.* Bazas, *ville Epiſcopale de France, en Guienne.*

COSSOVUS Mons. Monte Coſſovo, *montagne de Theſſalie en Grece, le long du bord meridional du Penée.*

COSSUS, i. *m. Plin.* Ver qui s'engendre dans le bois; Artiſon.

COSSYRA, Coſſura *ou* Coſura, æ. *f.* Pantalarée *ou* Cauſera, *Iſle de la Mer Méditerranée ſur les côtes du Roiaume de Tunis, en Afrique.*

COSTA, æ. *f. Virg.* Une côte. *Coſta navium. Plin.* Varangues, courbatons, courbes, porques, barots, membres de marine, *piéces de bois qui font dans un navire l'effet des côtes du corps animal.*

COSTATUS, a, um. *Varr.* Qui a des côtes.

COSTUM, i. *n. Plin.* &

COSTUS, i. *f. Lucan.* Du cocq, *plante aromatique.* ‖ *Sorte de racine odoriferante, eſpece de* Balſamum.

COSYRA, æ. *f. Ovid.* La Pautelerie *ou* Plantarée, *petite Iſle peu éloignée de Malte.*

COSYRÆI, orum. *m. plur.* Les Habitans de cette Iſle.

COTA, æ. *f.* Cota, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange, dans le Malabar, ſur la côte.*

COTÆNA, æ. *f.* Cotena, *village de l'Albdali, en Natolie, autrefois ville de l'Armenie mineure.*

COTARIA, æ. *f. Varr.* Carriere de pierres à aiguiſer.

COTATIS, is. *f.* Cotatis, *ville de Géorgie, en Aſie, ſur le Faſſo, dans le Roiaume d'Imirette.*

COTBUSIUM, i. *n.* Cotbus *ou* Cotbutz, *ville du Roiaume de Boheme, dans la baſſe Luſace, ſur le Sprehe.*

COTES *ou* Cottes Promontorium. Le Cap Spartel, Sparto *ou* Eſpartel, *Cap le plus ſeptentrional d'Afrique, dans la Méditerranée.*

COTES. *Caſ. Voiez* Cautes.

COTHURNATUS, a, um. *Ovid.* Qui a *ou* qui porte des brodequins, chauſſé en Comédien. *Cothurnatus vates. Ovid.* Poëte tragique. ‖ Auteur qui écrit d'un ſtile ſublime, élevé.

COTHURNUS, i. *m. Cic.* Brodequin, *ſorte de chauſſure dont ſe ſervoient les Auteurs des Tragedies, & qu'on pouvoit changer de pied: d'où vient que* Cothurnus *ſe prend pour* un eſprit chagrin. ‖ *Hor.* Stile tragique, empoulé, ſublime. ‖ Chauſſure de chaſſeur avec une jarretiere.

COTIA Sylva. La Forêt de Compiegne, *dans l'Iſle de France, du côté de la Picardie.*

COTIÆ *ou* Cottiæ Alpes. Les Alpes Cotiennes, *partie des Alpes, depuis le mont Viſo juſqu'au mont Cenis, entre le Dauphiné & le Piedment.*

COTICULA, æ. *f. Plin.* Pierre de touche, petite pierre à aiguiſer.

COTIDIE *pour* Quotidie.

COTINIACUM, i. *n.* Cotignac, *bourg de France, dans la Provence, près de l'Argens.*

COTINUS, i. *f. Plin.* Sorte d'olivier ſauvage.

COTOCHIUM, i. *n.* Caput. Le Cap de Cotoche, *dans l'Amerique ſeptentrionale, pointe la plus ſeptentrionale de la Preſqu'iſle de Jucatan.*

COTONA, Coctona *ou* Cottona, æ. *f. Plin.* Sorte de petite figue.

COTONÆUM. Codogno, *ville* ou *bourg du Duché de Milan, dans le Lodeſan.*

COTONEUM, i. *n. Plin.* Coin, cognaſſe, *fruit.*

COTONEUS, a, um. *Celſ.* De coin.

COTTABUS, i. *m. Plaut.* Le bruit que fait un coup. *Cave ne cottabi bubuli in te crepent.* Prens garde qu'on n'entende claquer ſur ton corps des coups de nerfs de bœuf.

COTTIARIA, Urbs Indiæ intra Gangem. Ville de l'Inde deçà le Gange. *Quelques Géographes la placent à Travancor.*

COTULA. *Voiez* Cotyla.

COTURNIX, icis. *f. Plin.* Une caille, *oiſeau de paſſage.*

COTYLA, æ. *f. Cat.* Sorte de meſure, *comme* l'émine *ou* chopine.

COTYLEDON, onis. *Sorte d'herbe.* ‖ *Cotyledones. plur.* Les orifices des veines & des arteres.

COTYORA, æ. *f.* Cytorum, i. *n.* Caſtelle, *ville de la Natolie propre, ſur les côtes de la Mer noire.*

COVALIA, æ. *f.* Cowale, *ville de la grande Pologne, ſur la Viſtule, vis-à-vis de Ploczko.*

COVALIA, æ. *f.* Kile.

COVARRUVIÆ, arum. *f. plur.* Covarruvias, *village d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, vers les montagnes de Cogollos & la riviere d'Arlanza.*

COUBELA, æ. *f.* Coubels, *Fort des Hollandois dans l'Iſle d'Amboine, l'une des Moluques.*

COUCUM, i. *n.* Couco, *ville de Barbarie en Afrique, dans la province d'Alger.*

COVELLA, æ. *f.* Covelle, *contrée de l'Ecoſſe meridionale, Preſqu'iſle jointe au Comté d'Argille.*

COVENTRIA *ou* Conventria, æ. *f.* Coventre *ou* Coventri, *ville du Comté de Barwich en Angleterre, ſur la Shirburne.*

COVESNONIUS, Fluvius. Le Coueſnon, *riviere de France, en Bretagne & en Normandie.*

COVINARIUS, ii. *m. Tac.* Qui combat ſur un chariot armé de faulx; Qui le conduit.

COVINUM, i. *n.* Cowin, *bourg de l'Evêché de Liege, entre Sambre & Meuſe.*

COVINUS, i. *m. Lucan.* Chariot de guerre armé de faulx. *Voiez* Arcera.

COVIUM, i. *n.* Cowie, *bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la Province de Meruis.*

COULANUM *ou plûtôt* Colanum, Urbs & Regnum. Coulan *ou* Colan, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, dans le Malabar.* ‖ *Roiaume de Coulan, entre celui de Calécoulan & de Travancor.*

COUNA, æ. *f.* Couna, *village de l'Eſtramadoure de Portugal, près d'un Lac formé par le Tage, vers ſon embouchure.*

COUNOS, i. *f.* Canve, *Iſle du Comté d'Eſſex en Angleterre, le long de la Tamiſe, vis-à-vis de Rocheſtre.*

COVOLIA, æ. *f.* Arx. Covola, *Château de l'Etat de Veniſe, dans le Treviſan, aux confins du Vicentin.*

COVORDIA, æ. *f.* Coevorde *ou* Coevorden, *ville de l'Owerijſſel dans les Provinces-unies.*

COUS, a, um. *Cic.* Qui eſt de l'Iſle de Co, &c.

COUTOR, eris, ti. *dep. Bibl.* Etre *ou* vivre bien enſemble, s'accommoder l'un de l'autre.

COWNA, æ. *f.* Kowno, *ville du Palatinat de Trolli, en Lithuanie au confluent de la Velia & du Niemen.*

COXA, æ. *f. Plin. J.* La cuiſſe, le haut de la cuiſſe, la hanche.

COXENDIX, icis. *f. Varr.* Le haut de la cuiſſe, la hanche. *Coxendicis* ou *coxarcus morbus.* Goute ſciatique.

COXO, onis. *m. Non.* Un boiteux.

CR

CRABANTIA, æ. *f.* Caſal, *ville du Monferrat, en Italie.*

CRABRO, onis. *m. Virg.* Frelon, *ſorte de mouche. Crabrones irritare. Plaut.* Aigrir, irriter ceux qui ſont déja en colere, & s'en reſſentir. ‖ Chercher à ſe faire maltraiter; & *proverbialement*, chercher guignon.

CRACOVIA, æ. *f.* Cracovie, *ville de la petite Pologne, ſur la Viſtule.*

CRACOVIENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Cracovie, *l'une des trois Provinces de la petite Pologne, entre les Palatinats de Sandomir, de Sirad, la grande Pologne, & la Silesie.*

CRAGUS, i. *m.* Mons. La Montagne de Gorunto, *Montagne de Natolie, dans le Monteſeli, le long de la riviere de Xanthe.*

CRAINA. *Voiez* Ucraina.

CRAMBE, es. *f. Plin.* Eſpece de chou.

CRAMBUSA, æ. *f.* Grambuſia, *Iſle de la Méditerranée, ſur la côte de Natolie, près du cap de Celidonia & du golfe de Satalie.*

CRANEUM, ei. *n.* Le College, le lieu des exercices publics, l'Academie de Corinthe.

CRANGANORA, æ. *f.* Urbs & Regnum. Cranganor, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange, ſur la riviere d'Aicotta.*

CRANIUM, ii. *n. Voiez* Calvaria.

CRAONA, æ. *f.* Craon, *ville de France, dans l'Anjou, ſur l'Oudon.*

CRAPONA, æ. *f.* Foſſa. La Foſſe Crapone, *canal artificiel en Provence, de la Durance au Rhône, en France.*

CRAPULA, æ. *f. Cic.* Crapule, étourdiſſement. ‖ Mal *ou* peſanteur de tête pour avoir trop bû. *Crapulam edormire, exhalare. Cic. - diſcutere. Plin. - edormiſcere. Plaut.* Cuver ſon vin, ſe deſenyvrer par le dormir.

CRAPULATUS & Crapulentus, a, um. *Voiez* Ebrius.

CRAS, *adv. Cic.* Demain.

CRASNOSLAVIA *ou* Craſnoſlavia, æ. *f.* Craſnoſlaw, Kraſnoſlaw *ou* Craſuntaw, *ville de la Ruſſie Rouge en Pologne, ſur un petit Lac formé par le Wieprez, dans le Palatinat de Chelm.*

CRASSAMEN, inis. *n. Col.* Lie, dépôt, féces; la matiere la plus épaiſſe d'une liqueur, qui ſe dépoſe dans le fond du vaſe.

CRASSAMENTUM, i. *n. Plin.* Epaiſſeur, groſſeur. ‖ *Col. Le même que* Craſſamen.

CRASSE. *adv. Col.* D'une maniere épaiſſe. ‖ *Hor.* Groſſiere. *Craſſè picare. Col.* Poiſſer fort épais. *- componere. Hor.* Ecrire groſſierement.

CRASSESCO, is, ere. *Plin.* S'engraiſſer, devenir gras. ‖ Groſſir. ‖ S'épaiſſir.

CRASSITUDO, inis. *f. Caſ.* Groſſeur, épaiſſeur. ‖ *Cic.* Groſſiereté; peſanteur.

CRASSUS, a, um. *compar.* ſior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Epais, gros. ‖ Groſſier, peſant. ‖ Gras, fecond, fertile. *Craſſus ager. id.* Champ fertile, bonne terre. *- aër. id.* Air groſſier, épais, peſant. *- homo. Liv.* Gros homme, homme replet. *- ſanguis. Plin.* Sang groſſier. *Craſſum filum. Cic.* De gros fil, du fil gros. *Craſſâ minervâ. Hor. Craſſiore muſâ. Quintil.* Sans art, ſans délicateſſe; d'une maniere groſſiere, peu polie. *Craſſiſſimus cortex. Plin.* Une écorce très épaiſſe.

CRASSUS, i. *m. Nom d'homme.*

CRASTINE. *adv. Gell.* Du matin.

CRASTINUS, a, um. *Cic.* Du demain, du lendemain *ou* du tems qui vient. *In cra-*

ſtinum [ſc. *diem*] *differre. Cic.* Remettre au lendemain, de jour en jour. *Craſtinus dies. Cic.* Le jour de demain. *-fructus. Plin.* Du fruit nouveau. *Craſtina ætas. Stat.* Le tems à venir. *-ſtella. Plaut.* Etoile qui doit paroître le lendemain.

CRATEGONON, i. *n. Plin.* La perſicaire, *plante.*

CRATER, eris. *m. Virg.* Coupe, taſſe, vaſe à boire.

CRATER, eris. *m.* Sinus. Le Golfe de Naples, *ſur les côtes méridionales d'Italie.*

CRATERA, æ. *f. Cic.* Taſſe, &c. ‖ *Vitr.* La taſſe, *conſtellation.*

CRATERRA, æ. *f. Varr.* Bacquet à recevoir de l'eau. *Voiez* Situla.

CRATES, is. *f. Hor.* Claie *ou* grille d'oſier, treillis, ratelier. *Crates ſpinæ. Ovid.* L'épine du dos. *-dentata. Virg.* Herſe de laboureur *ou* de porte.

CRATHÆIS *ou* Crateis, idis. *f.* Le Salano *ou* la Salana, *riviere du Roiaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure.*

CRATHUS, i. *m.* Cratis, is. *m.* Le Crate, *riviere de la Calabre citerieure, dans le Roiaume de Naples, en Italie.*

CRATICULA, æ. *f. Catul.* Petite claie. ‖ *Mart.* Un gril *ou* une grille de rechaud *ou* de foier.

CRATIO, is, ivi, itum, ire. *act. Plin.* Herſer, rompre les mottes de terre avec la herſe.

CRATIS, is. *f. Vegot.* Creche *ou* ratelier. *Voiez* Crates.

CRATITIUS, a, um. *Vitr.* Fait de claies, accommodé avec des claies. ‖ Treilliſſé, grillé. *Cratitius paries. Vitr.* Mur de cloiſonnage *ou* colombage.

CRATUMNUM. *Voiez* Credonium.

CRAUA, æ. *f.* La Crau, *payis de Provence, en France, entre la Foſſe Crapone & la branche orientale du Rhône.*

CRAUSIA *ou* Croſa, æ. *m.* La Creuſe, *riviere de France, qui vient de la Marche & ſe décharge dans la Vienne.*

CREATIO, onis. *f. Cic.* Création, élection, choix, nomination à. ‖ *Ulp.* Generation, production, procréation.

CREATOR, oris. *m. Cic.* Créateur. ‖ Fondateur, auteur. ‖ Artiſan, ouvrier de... ‖ Pere.

CREATRIX, icis. *f. Catul.* Mere. ‖ Ouvriere. ‖ La cauſe. ‖ Celle qui engendre, qui produit, qui eſt la ſource.

CREATURA, æ. *f. Eccl.* Créature.

CREATUS, a, um. *Ovid. part. de* Creo.

CREBER, bra, brum. *comp.* brior, *ſuperl.* berrimus. *Cic.* Frequent, redoublé, réiteré, qui ſe fait *ou* qui arrive ſouvent. ‖ Dru, preſſé, ſerré, mis près à près. *Crebri hoſtes cadunt. Plaut.* Les ennemis tombent en foule, à tas. *Creber procellis ventus. Virg.* Vent orageux, qui excite ſouvent des tempêtes, qui amene de frequens orages.

CREBRESCO, is, brui, ſcere. *Plin.* J. Augmenter, croître de plus en plus, ſe répandre, s'augmenter, redoubler. ‖ *Virg.* Repeter ſouvent.

CREBRITAS, atis. *f. Cic.* Multitude, quantité. ‖ *Vitr.* Epaiſſeur.

CREBRITER. *adv. Vitr.* Pluſieurs fois, ſouvent.

CREBRO, brius, berrimè. *adv. Cic.* Souvent, frequemment, pluſieurs fois.

CREDIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Croiable, probable, vraiſemblable, qu'on peut croire.

CREDIBILITER. *adv. Cic.* Probablement, vraiſemblablement.

CREDITOR, oris. *m.* &

CREDITRIX, icis. *f. Plaut. JCt.* Créancier, prêteur.

CREDITUM, i. *n. Sen.* Dette active; preſt, créance, ſomme prêtée, ce qu'on a prêté.

CREDITUS, a, um. *part. de*

CREDO, is, didi, ditum, dere. *Cic.* Croire, penſer, ajoûter foi à. ‖ Fier, confier, mettre en dépôt, donner en garde, prêter, *Creditur non temerè. id.* On ne croit pas legerement. *Credin? Ter.* Croiez-vous cela? le penſez-vous ainſi? vous le croiez? *Crede hoc meæ fidei. id.* Croiez-le ſur ma parole. *Credo te credere. id.* Je penſe que vous le croiez.

-aliquid ſibi. Tac. Tenir quelque choſe à grand honneur. *-uni omnia. Cic.* Avoir une entiere confiance en une perſonne. *-ſe mari. id.* S'embarquer, ſe mettre ſur mer. *-per ſyngrapham pecuniam alicui. id.* Prêter de l'argent à quelqu'un ſur un billet.

CREDO Mons. Le grand Credo, *partie meridionale du mont Jura, dans le Baillage de Gex & de la Breſſe, en France.*

CREDONIUM, i. *n.* Craon, *ville de France en Anjou.* ‖ *Credonenſis Ager.* Le Craonois, *territoire de la ville de Craon.*

CREDONIUM. *Voiez* Creolium.

CREDULITAS, atis. *f. Cic.* Crédulité, créance facile, facilité à croire.

CREDULUS, a, um. *Cic.* Credule, qui croit de leger *ou* trop facilement.

CREÆ Æſtuarium. Crée-Fyrth, *Golfe de la mer d'Irlande, ſur la côte meridionale du Comté de Galloway.*

CREIGHGOVIA, æ. *f.* Le Creichgow, *l'une des cinq anciennes parties du Palatinat du Rhin, en Allemagne. Elle étoit compriſe entre le Marquiſat de Bade, le Duché de Wirtemberg, le Necre & le Rhin.*

CREMA, æ. *f.* Crême, *ville de l'Etat de Veniſe, en Italie, ſur le Serio.*

CREMASTER, ſteris. *m.* Croc, crochet, tout ce qui ſert à ſuſpendre quelque choſe.

CREMATIO, onis. *f. Plin.* Brûlure *ou* l'action de brûler *ou* de faire brûler.

CREMATUS, a, um. *part. de* Cremo. *Cic.* Brûlé, &c.

CREMENECUM, i. *n.* Cremienniecx *ou* Krimieniecx, *ville de Pologne, dans la haute Volhynie, aux confins de la Podolie, ſur l'Ikvua.*

CREMENSIS, *m. & f.* e, *n.* is. Qui eſt de Creme.

CREMENSIS Ager. Le Crémaſe, *Province du domaine des Venitiens, en Italie, & enclavée dans le Milanois.*

CREMERA, æ. *m.* Fluvius. Le Baccano, *riviere de l'Etat de l'Egliſe, en Italie: elle ſort du Lac de Baccano & ſe jette dans le Tibre.*

CREMIACUM *ou* Crimiacum, i. *n.* Crémieu, *bourg de France, dans le Viennois, en Dauphiné.*

CREMIUM, ii. *n. Col.* Menu bois ſec, ame de fagot, brindelles, broutilles, *pour faire du feu clair & prompt.* ‖ Sacrifice, holocauſte, ce qu'on brûle en ſacrifice.

CREMO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Brûler, embraſer, faire brûler.

CREMONA, æ. *f.* Cremone, *ville de Lombardie, en Italie, dans le Duché de Milan, ſur le Pô, capitale du Cremonois.*

CREMONA, æ. *f.* Carmons *ou* Cormons, *bourg d'Italie, dans le Comté de Gorice, qui fait partie du Frioul.*

CREMONENSIS Ager. Le Crémonois, *partie du Duché de Milan, en Italie, entre le Pô, l'Oglio & l'Adda.*

CREMOR, oris. *m. Celſ.* Le ſuc, le jus qu'on exprime de quelque choſe, la crême.

CREMPA, æ. *f.* Krempe, *ville du Duché d'Holſtein dans le Jutland.*

CREMSA, æ. *f.* Cremilium, i. *n.* Crembſa, æ. *f.* Krems, *ville de la baſſe Autriche, en Allemagne, ſur le Danube.*

CRENA, æ. *f. Plin.* Entaille, cran, le bec fendu d'une plume, la fourchette du bout d'une fleche, *qui s'appuie ſur la corde de l'arc.* ‖ Fente, coche, crenelure, entaillure, inciſion. l'âpreté de l'éſophage. ‖ Fontaine.

CRENATUS, a, um. Crené, &c. *Voiez* Crena.

CREO, as, avi, atum, are. *Cic.* Créer, donner l'être, produire. ‖ Engendrer, faire naître, cauſer. ‖ Elire, choiſir, faire élire. *Ærumnas creare alicui. Plaut.* Cauſer des malheurs à quelqu'un, le rendre miſerable.

CREOLIUM *ou* Credonium, i. *n.* Creil, *ville de l'Iſle de France, ſur l'Oiſe.*

CREPA, æ. *f.* Crepa *ou* Lyſy, *bourg de la Morée, dans le Nord de la Zaconie, entre les rivieres d'Alphée & d'Orchomene.*

CREPACORIUM, i. *n.* Crevacore *ou* Crevecœur, *bourg d'Italie, dans la Principauté de Maſſeran, ſur la Seſſeran, entre le Milanois & les Etats de Savoie.*

CREPAX, acis. *omn. gen. Sen.* Qui fait du bruit, qui craque.

CREPERUS, a, um. *Lucr.* Douteux, incertain. *Creperum bellum.* Une guerre dont le ſuccès eſt incertain.

CREPHAGENETUS, i. *m.* Le Dieu des Thebains d'Egypte.

CREPIACUM, i. *n.* Creſpy, *ville de l'Iſle de France, entre Meaux & Compiegne.*

CREPICORDIUM, i. *n.* Crevecœur, *village des Payis-bas, dans le Cambreſis.*

CREPICORDIUM. Crevecœur, *Fort des Hollandois, ſur le bord meridional de la Meuſe, au confluent de la Dieze.*

CREPIDA, æ. *f. Cic.* Chauſſure groſſiere. ‖ Forme de ſoulier, pantoufle. *Ne ſutor ultra crepidam.* Que le ſavetier racommode ſes ſavattes; que chacun ſe mêle de ſon métier.

CREPIDARIUS, ii. *m. Gell.* Faiſeur de pantoufles, racommodeur de ſouliers.

CREPIDATUS, a, um. *Cic.* Qui porte *ou* qui a des pantoufles, des patins, des ſavattes.

CREPIDO, inis. *f. Cic.* Le bord de quelque choſe que ce ſoit où l'eau vient battre. La hauteur d'une roche eſcarpée. *Crepido urbis. Cic.* Le quai, le parapet, qui regne ſur les bords des foſſez d'une ville, *ou* le long d'une riviere qui y coule. *-portûs. Q. Curt.* Le quai d'un port.

CREPIDULA, æ. *f. diminutif de* Crepida. *Gell.* Petite pantoufle, petit patin, méchante ſervante.

CREPITACULUM, ii. *n. Col.* Siſtre, cimbale, caſtagnette, cliquette, creſſelle, hochet, tout inſtrument qui ſert à faire du bruit.

CREPITO, as, avi, atum, are. *Tib.* Craquer, claquer, petiller, faire un bruit *ou* rendre un ſon éclatant.

CREPITUS, ûs. *m. Cic.* Bruit *ou* ſon de quelque choſe qui ſoit avec violence *ou* impetuoſité, qui ſe rompt, qui heurte *ou* qui frappe contre une autre; claquement *de mains*; craquement *de dents*; cliquetis *d'épées*; éclat *de ce qui ſe fend*, &c.

CREPO, as, pui, pitum, pare. *Ter.* Craqueter, craquer, claquer, faire un bruit éclatant. ‖ *Virg.* Crever, ſe rompre *ou* ſe fendre avec bruit. ‖ *Hor.* Blâmer, accuſer. ‖ Repeter ſouvent, louer à tout moment, ne parler d'autre choſe. *Crepat quis poſt vina gravem militiam? Hor.* Qui eſt-ce qui blâme les fatigues de la guerre, lorſqu'il a bû?

CREPSA, Crexa *ou* Crixa, æ. *f.* Cherſo, *Iſle dans le Golfe de Carnero, partie de celui de Veniſe, ſur la côte d'Iſtrie.* ‖ *Ville dans cette Iſle.*

CREPUNDIA, orum. *n. plur. Plaut.* Jouets d'enfans, *comme* Poupées, &c.

CREPUSCULUM, i. *n. Ovid.* Le crepuſcule, *l'eſpace de tems qui eſt entre la nuit & le ſoleil couchant ou levant.*

CREQUIUM, i. *n.* Crequi, *village de l'Artois, province de France, au Nord d'Heſdin.*

CRESA *ou* Creſſa, æ. *f.* Porto Mulſetan, *bourg de Natolie, en Aſie, ſur la côte meridionale, vis-à-vis l'Iſle de Rhodes.*

CRESCENTINUM, i. *n.* Creſcentino, *ville des Etats de Savoie, dans le Marquiſat d'Yvrée ſur le Pô, vis-à-vis de Verne.*

CRESCO, is, crevi, cretum, ſcere. *Cic.* Croître, groſſir, s'enrichir, s'élever, devenir conſiderable, faire fortune.

CRESPELLANUM, i. *n.* Creſpellano, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Boulenois.*

CRESSIACUM *ou* Creſciacum, i. *n.* Creſſy *ou* Crecy, *nom de trois bourgs de France: l'un en Brie ſur le Morin; l'autre ſur la Serre, à quatre lieues de la Fere; & le troiſieme ſur la Moye en Picardie, du côté d'Abbeville.*

CRESSIUS, a, um. &

CRESSUS, a, um. Candiot, qui eſt de Candie, *ou* qui eſt fait de craie. *Creſſa nota. Hor.* Une marque de craie blanche. *Plaut.* Un jour heureux.

CRESTIDIUM *ou* Creſtum, i. *n.* Criſta, æ. *f.* Criſta Arnaldi. Le Croſt, *nom de lieu.*

CRETA, æ. *f.* L'Iſle de Candie. ‖ *Ville de Tartarie.*

CRETA, æ. *f. Plin.* De la craie, du craion, terre blanche. *Plaut.* Blanc d'Eſpagne. ‖ *Vitr.* De la terre graſſe. *Cretâ notare. Perſ.* Approuver.

CRETACEUS, a, um. *Plin.* &
CRETÆUS, a, um. *Ovid.* De craie.
CRETARIUS, ii. *m. Col.* Qui travaille en craie.
CRETATUS, a, um. *Cic.* Blanchi avec de la craie, marqué à la craie.
CRETENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt de Candie, Candiot.
CRETICUM Mare. La Mer de Candie, *partie de l'Archipel, le long de la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie.*
CRETICUS, a, um. *Hor. Le même que* Cretenſis.
CRETICUS, a, um. Qui appartient à l'Iſle de Crete. ‖ Crétique, titre d'honneur; Vainqueur de l'Iſle de Créte.
CRETICUS, i. *m. Cic. Pied de vers compoſé d'une breve entre deux longues, comme* cāritās.
CRETIO, onis. *f. Cic.* Acceptation d'une ſucceſſion. ‖ Priſe de poſſeſſion d'un heritage, & la ſolemnité qu'on y obſervoit. *Ulp.* Le tems accordé à un heritier *ou* à un legataire pour accepter *ou* refuſer une ſucceſſion *ou* un legs. *Cretio libera. Cic.* Inſtitution d'heritiers *ou* de legataire ſans aucune charge. *-ſimplex. Cic.* Clauſe de teſtament par laquelle il eſt permis à un des heritiers d'acheter la ſucceſſion.
CRETIS, idis. *f.* Une Candiote.
CRETOSUS, a, um. *Plin.* Plein de craie, abondant en craie *ou* en marne.
CRETULA, æ. *f. Cic.* Un petit morceau de craie *ou* de terre graſſe.
CRETUS, a, um. *part. de* Creſco. *Virg.* Né, iſſu, ſorti, qui eſt de race, qui deſcend, qui tire ſon origine. ‖ *Voiez* Creatus & Candidus. *Cretus Trojano à ſanguine. Virg.* Iſſu du ſang Troien, de race Troienne. *- Hectore. Virg.* Qui deſcend d'Hector.
CRETUS, a, um. *part. de* Cerno. *Ovid.* Réſolu, arrêté. *Satin tibi iſtuc in corde cretum eſt? Plaut.* Eſt-ce là le parti que vous avez pris? êtes-vous bien déterminé à cela?
CREVANTIUM *ou* Crevennum, i. *n.* Crevant, *ville de France, dans le Duché de Bourgogne, ſur l'Yone.*
CREVI. *prét. de* Creſco *ou de* Cerno.
CREUSINA, æ. *f.* Creuſen, *bourg du Cercle de Franconie, en Allemagne, dans le Marquiſat de Culembach.*
CRIBRARIA, æ. *f. Plin.* La fine fleur.
CRIBRARIUS, ii. *m.* Boiſſelier, faiſeur de cribles.
CRIBRARIUS, a, um. *Plin.* De cribles, qui concerne les cribles.
CRIBRO, as, avi, atum, are. *Col.* Cribler, paſſer par le crible. ‖ *Plin.* Tamiſer, paſſer par le tamis, bluter, ſaſſer.
CRIBRATUS, a, um. *part. de* Cribror.
CRIBRUM, i. *n. Cic.* Crible. ‖ *Col.* Tamis, ſas, bluteau.
CRIMÆA *ou* Crimenda Urbs. Crim, Crimenda *ou* Solat, *ville de la petite Tartarie, appellée* Crimée, *en Europe, ſur le Geru-Keſu.*
CRIMÆA *ou* Tartaria Crimæa. Crim, la Crimée, la Tartarie Crimée *ou* Précopenſe, le Krimski, *autrefois la* Cherſoneſe Scythique, Taurique, Cimmerienne *ou* Pontique, *Preſqu'iſle entre le détroit de Caffa, la Mer de Zabache, le Lac de Suko Moczi, & un petit Iſthme, qui la joint aux payis des Tartares Nogais.*
CRIMEN, inis. *n. Cic.* Crime, méchante action. ‖ Accuſation, médiſance, calomnie, invective. *Crimina belli ſerere. Virg.* Répandre des ſemences de guerre, jetter le trouble, ſemer la diviſion.
CRIMINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Paul. JCT.* Criminel, où il y a offenſe.
CRIMINALITER. *adv. Ulp. Voiez* Criminosè.
CRIMINATIO, onis. *f. Cic.* Accuſation, blâme. ‖ L'action d'accuſer, invective, faux rapport. ‖ La choſe dont on accuſe, crime, faute, ſcandale.
CRIMINATOR, oris. *m. Plaut.* Accuſateur, délateur.
CRIMINATORIUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne le crime, l'accuſation, le blâme.
CRIMINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Accuſer, blâmer, cenſurer, critiquer, reprendre. *Criminari aliquem alicui. Ter. apud aliquem. Cic.* Faire paſſer quelqu'un pour coupable dans l'eſprit d'un autre, lui rendre de mauvais offices, l'accuſer auprès d'un autre.
CRIMINOSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Criminellement, par un crime, d'une maniere criminelle. *Criminoſiùs dicere audivi neminem. Cic.* Je n'ai entendu perſonne dire plus d'invectives *ou* plus injurieux dans ſon diſcours. *Criminoſiſſimè inſectari. Suet.* Pourſuivre d'une maniere très-criminelle, très-digne de blâme, très-inſultante, criante.
CRIMINOSUS, a, um. *comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Qui accuſe, qui blâme, qui cenſure, outrageux, injurieux, médiſant, inſultant. ‖ Digne de reproche, blâmable, coupable, criminel. *Criminoſus orator. Cic.* Avocat ſujet à dire des injures, qui invective, qui inſulte. *Criminoſum carmen. Hor.* Un poëme ſatirique, vers médiſans, injurieux. *- nomen. Cic.* Un mot injurieux. *- ei eſt feciſſe. id.* C'eſt un crime, c'eſt un reproche à lui d'avoir fait. *Criminoſior oratio. id.* Diſcours outrageant, plaidoier injurieux, plein d'invectives.
CRIMISUS, i. *m.* Fluvius Siciliæ. Le Belice deſtro, *l'une des ſources du Belici, riviere de la Vallée de Mazara, en Sicile.*
CRINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid. Stat.* De cheveux. *Crinalis acus. Prud.* Aiguille de tête. -- *vitta. Ovid.* Ruban qui ſert à tenir les cheveux *ou* la coëffure en état, *ou* qui ſert d'ornement, *comme* une fontange, &c. *Crinale.* Coëffe *ou* coëffure de femme.
CRINIGER, a, um. *Lucan.* Qui a les cheveux longs *ou* épais.
CRINIS, is. *m. Cic.* Cheveu, poil. *Crines arborum. Plin.* Les petites racines, les filets *ou* filamens des racines des arbres. *- piſcium. Plin.* Les nageoires des poiſſons. *-vitium.* Les tendrons de la vigne. *Capere crines. Plaut.* Profiter de l'occaſion.
CRINITUS, a, um. *Ovid.* Chevelu, touffu, crêpu, &c. *Voiez* Criniger.
CRIONERA, æ. *f.* Crionero, *riviere de Natolie, en Aſie, qui prend ſa ſource au mont Taurus, & ſe jette dans la Mediterranée à Side.*
CRISIS, is. *f. Sen.* Criſe, *changement ſubit & violent dans une maladie.*
CRISPATUS, a, um. *part. de* Criſpo.
CRISPISULCANS Fulmen. *n. Cic.* Foudre qui tombe en ſerpentant.
CRISPO, as, avi, atum, are. *Plin.* Friſer, boucler, faire ondoier. *Criſpare haſtilia manu. Virg.* Brandir *ou* branler un javelot à la main.
CRISPUS, a, um. *Ter.* Crêpu, friſé, bouclé. ‖ Qui a des ondes, ondé. *Criſpa abies. Cic.* Du ſapin ondé.
CRISSA. Criſſa, *ancienne ville d'Achaïe en Grece, entre Delphes & le Golfe de Salone.*
CRISSA. La Rocca d'Angitola, *bourg de la Calabre ulterieure, ſur une riviere qui porte ſon nom, dans le Roiaume de Naples, en Italie.*
CRISSÆUS Sinus. Le Golfe de Salone, *partie de celui de Lepante, entre la Livadie & la Morée.*
CRISSUS, Chyſius *ou* Cuſus, i. *m.* Le Kerca, *riviere de la haute Hongrie formée par trois rivieres qui viennent de Tranſſylvanie.*
CRISTA, æ. *f. Col.* Crête. ‖ *Plin.* Hupe, aigrette. ‖ *Virg.* Panache *qu'on met ſur un caſque.*
CRISTA, æ. *f.* Arnaldi. Le Creſt, *ville de France en Dauphiné, ſur la Drome.*
CRISTA, æ. *f.* La Creſte, *village de France, dans le Baſſigny, en Champagne, ſur le Rognon.*
CRISTATUS, a, um. *Mart.* Hupé, qui a une hupe, une crête. ‖ *Liv.* Qui porte une aigrette, un panache.
CRISTULA, æ. *f. Col. diminutif de* Criſta.
CRITICUS, i. *m. Hor.* Critique, cenſeur, qui eſt capable de juger d'une choſe.
CRIUM Promontorium. Capo Crio, *ou* de la Croce, *c'eſt-à-dire*, Cap de la Croix, *Cap de Natolie en Aſie, dans la Preſqu'iſle de Gnidos, qui joint la côte meridionale & l'occidentale.*
CRIUMETOPON, i. *n.* Capo Caroſqui, *ou* le Cap Caroski.
CRIUMETOPON, i. *n.* Capo Crio, *Cap dans l'Archipel, entre le Golfe d'Ajomama, & celui de Saloniki.*
CROATIA, æ. *f. unde* Croatiæ Regnum. La Croatie, *province du Roiaume d'Hongrie, bornée par la Carniole, l'Eſclavonie, la Boſnie, le Comté de Zara, & le Golfe de Carnero.*
CROCA. *Voiez* Cracovia.
CROCATUS, a, um. *Plin.* Où l'on a mis du ſafran, mêlé de ſafran, ſafrané.
CROCEUS, a, um. &
CROCINUS, a, um. *Plin.* De ſafran *ou* de couleur de ſafran. *Crocinum, n.* Onguent, baume de ſafran.
CROCEUS, i. *m.* Fluvius. Le Hoang *ou* le Fleuve jaune, *riviere de la Chine, qui vient du côté du Tangut, & après avoir paſſé deux fois la muraille de la Chine ſe jette dans le Golfe de Nanking.*
CROCIATONUM. Carentan, *ville de France, dans la baſſe Normandie, au confluent de la Doure & du Carentan.*
CROCILIACUM, i. *n.* Le Croiſil, *bourg de Bretagne, en France, entre l'embouchure de la Loire & celle de la Vilaine.*
CROCIO, is, ivi, itum, ire. *Plaut.* Croaſſer, crier comme les corbeaux.
CROCITATIO, onis. *f. Feſt. Voiez* Crocitus.
CROCITO, as, avi, atum, are. *Plaut. Voiez* Crocio.
CROCITUS, ûs. *m. Feſt.* Le croaſſement, le cri du corbeau.
CROCOCALANA *ou* Crorolana, æ. *f.* Ancaſter, *village d'Angleterre, dans le Comté & près de la ville de Lincoln.*
CROCODILINUS, a, um. *Quint.* Semblable au crocodile. ‖ Captieux, faux, trompeur.
CROCODILUS, i. *m. Plin.* Crocodile, *animal amphibie de la figure du lezard.*
CROCODILORUM Inſula. Caiman, *Iſle des lezards dans le Golfe du Mexique, au midi de celle de Cuba.*
CROCOTA, æ. *f. Cic.* Habit de femme de couleur de ſafran.
CROCOMOGMA, atis. *n. Plin. Voiez* Crocinum.
CROCUM, i. *n. Celſ.* &
CROCUS, i. *m. f. Ovid.* Du ſafran, *plante.*
CROIA *ou* Crua, æ. *f.* Croie, *ville capitale de l'Albanie, dans la Turquie d'Europe, ſur l'Hiſmo.*
CROMARTIUM, i. *n.* Cromarty, *ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans le Comté de Roſſ, ſur le Golfe de Cromarty.*
CROMENA *ou* Crumavia, æ. *f.* Krumaw *ou* Cromaw, *bourg dans le Cercle de Prach en Boheme, ſur le Muldaw.*
CROMMYUM Promontorium. Le Cap de Cormachitti *ou* Cornachietto, *Cap ſur la côte meridionale de l'Iſle de Chypre.*
CRONACUM. Cronach, *ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans l'Evêché de Bamberg, au confluent du Radach, du Haſlas & du Cronach.*
CRONIUM. Caucon.
CRONIUM Mare. *Voiez* Chronium.
CRONUS Fluvius. *Voiez* Chronus.
CROSA Fluvius. La Creuſe, *riviere de France qui naît dans la Marche & ſe jette dans la Vienne.*
CROSNA Ruſſiæ. Croſno, *ville de la Ruſſie rouge en Pologne, dans le Palatinat de Lemboarg ſur le Viaras.*
CROSNA Sileſiæ. Croſſen, *ville de Sileſie, dans le Roiaume de Boheme, ſur l'Elbe.*
CROSNENSIS Ducatus. Le Duché de Croſſen *ou* de Croſſne, *Contrée de Sileſie en Boheme, entre la Marche de Brandebourg, la Luſace, le Duché de Sagan & celui de Glokaw.*
CROTALIA, orum. *n. plur. Plin.* Pendans-d'oreille, *compoſez de pluſieurs perles, qui faiſoient un ſon en ſe choquant les unes les autres, lorſqu'on remuoit la tête.*
CROTALISTRIA, æ. *f. Petron.* Joueuſe d'atabale. ‖ *id.* Une cigogne, *oiſeau qui imite cet inſtrument en faiſant claquer ſon bec.*
CROTALUM, i. *n. Virg.* Atabale, *inſtrument de muſique des Egyptiens; autrement,* Cymbalum. Triangle fait de trois verges de cuivre, *dans lequel il y a pluſieurs anneaux, & qu'on frappe par dedans en cadence avec un petit bâton ou d'une baguette de fer.*

CROTALUS,

CROTALUS. Voiez Corax.

CROTO ou Croton, onis. m. Crotona, æ. f. Crotone ou Cortone, ville d'Italie, en Toſcane, dans le Florentin, aux confins du Perugin.

CROTOIUM, i. n. Le Crotoy, bourg de Picardie, en France, à l'embouchure de la Somme.

CROTONIATES, um. m. plur. Crotoniates, peuples de Crotone.

CROULANDIA, æ. f. Crowland ou Croyland, ville d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln, aux confins de celui de Northampton.

CROVUS ou Croduldus. Le Crou, riviere de l'Iſle de France, qui a ſa ſource à Louvres en Pariſis, & ſe décharge dans la Seine au-deſſous de Saint-Denys.

CRUCE, crucem. Voiez Crux.

CRUCIABILIS, m. f. le, n. is. Gell. Inſupportable, chagrinant, qui fait de la peine, qui tourmente, fatigant, déſolant.

CRUCIABILITAS, atis. f. Plaut. Tourment, peine, ſupplice, chagrin cuiſant.

CRUCIABILITER. adv. Hirt. Cruellement.

CRUCIAMENTUM, i. n. Cic. Voiez Cruciatus.

CRUCIARIUS, a, um. Apul. Pendard, qui merite le pendre, digne de la corde. ‖ Un pendu. ‖ Cruciarius. Sen. Bourreau, Queſtionnaire. Cruciaria trochlea. L'eſtrapade.

CRUCIATIO, onis. f. Voiez Cruciatus.

CRUCIATONUM, i. n. Carentan. Voiez Crociatonum.

CRUCIATOR, oris. m. Queſtionnaire, bourreau, celui qui tourmente.

CRUCIATUS, ûs. m. Cic. Tourment, ſupplice, torture, douleur violente. Cruciatus animi. id. Peine d'eſprit, affliction, chagrin, inquietude.

CRUCIBURGUM, i. n. Greutzberga, æ. f. Creutzberg ou Creutzburg, bourg de Sileſie ſur le Brennitz, dans la Principauté de Brien.

CRUCIFER, a, um. Prud. Qui porte une croix; Porte-croix. Surnom donné à Jeſus-Chriſt.

CRUCIFIGO, is, xi, xum, gere. Suet. Crucifier, mettre en croix, attacher à une croix, pendre.

CRUCIFIXUS, a, um. Plin. participe de Crucifigo.

CRUCINACIUM, i. n. Creutznach, ville d'Allemagne, dans le Cercle Electoral du Rhin, dans le Palatinat, ſur la Nahe.

CRUCIO, as, avi, atum, are. Ter. Cic. Tourmenter, donner la torture, affliger, chagriner, faire de la peine, cauſer de la douleur, faire ſouffrir, inquieter, gêner.

CRUCIS Arx. Cruys-Schans, ou le Fort de la Croix, dans le Brabant, près de l'Eſcaut, entre Anvers & Liſlo.

CRUCIS Caput. Le Cap de Crux, Cap de la Floride, à l'embouchure de la riviere du Saint-Eſprit. ‖ Autre Cap ſur la côte meridionale de l'Iſle de Cuba.

CRUCIS Caput. Le Cap de la Croix ou de Schonten, dans la Terre de Jeſſo.

CRUCIS Caput. Le Cap della Croce, dans la Circaſſie en Aſie, à l'entrée du détroit de Caffa dans la Mer Zabache.

CRUCIS Lacus. Le Lac de la Croix, dans la nouvelle France, dans la partie ſeptentrionale de la province de Sequenay, dans l'Amerique ſeptentrionale.

CRUCIS Promontorium. Capo Crio, Cap de l'Iſle de Candie, qui joint la côte occidentale à la meridionale.

CRUDATUM, i. n. Cruas, bourg de France, dans le Vivarois, ſur le Rhône.

CRUDELIS, m. f. le, n. is. comp. lior, ſuperl. liſſimus. Cic. Cruel, inhumain, impitoiable, barbare, dur, rigoureux, feroce, inexorable. Crudelior in liberos. Cic. Trop dur, trop rigoureux envers ſes enfans.

CRUDELITAS, atis. f. Cic. Cruauté, ferocité, inhumanité.

CRUDELITER, iùs, iſſimè. adv. Cic. Cruellement, d'une maniere dure, &c. Voiez Crudelis.

CRUDESCO, is, dui, ſcere. Virg. Devenir cruel de plus en plus, s'échauffer, s'irriter, s'aigrir.

CRUDITAS, atis. f. Celſ. Crudité, indigeſtion. ‖ Am. Marc. Cruauté.

CRUDUS, a, um. Cic. Qui n'eſt pas mûr, qui eſt verd. ‖ Celſ. Cru, qui n'eſt pas cuit. ‖ Qui a des cruditez, des indigeſtions. ‖ Juv. Indigeſte, mal digeré. ‖ Plaut. Dur, rude, fâcheux, bruſque. ‖ Hor. Dur, cruel, &c. Crudum vulnus. Ovid. Plaie recente ou toute fraiche. - -orium. Vitr. Cuir fraichement levé de deſſus l'animal. -ſolum. Col. Terre en friche, non cultivée. - adhuc ſervitium. Tac. Une ſervitude à laquelle on n'eſt pas encore accoûtumé. Cruda ſenectus. Tac. Une vieilleſſe verte & vigoureuſe. -mens. Sil. Ital. Entendement ſain & ſolide, bonne tête.

CRUENTATUS, a, um. part. de Cruentor. Ovid. Enſanglanté, ſanglant, couvert de ſang.

CRUENTO, as, avi, atum, are. Cic. Enſanglanter, couvrir, ſouiller de ſang. Cruentari ſcelere. Cic. Etre ſouillé de crime.

CRUENTUS, a, um. Cic. Sanglant, enſanglanté, couvert de ſang. ‖ Plin. De couleur de ſang, teint de ſang. ‖ Ovid. Cruel.

CRUMA, atis. n. Mart. Cliquetis. Crumata. plur. Des cliquettes.

CRUMAVIA, æ. f. Krumaw ou Cromaw, bourg dans le Cercle de Prach, en Boheme, ſur le Muldaw.

CRUMENA, æ. f. Plaut. Bourſe, gibeciere, havreſac. Crumena deficiens. Hor. Bourſe vuide ou qui ſe vuide.

CRUNNA Condea, æ. f. Crunna del Conde, village de la Caſtille vieille, en Eſpagne, ſur le Douro.

CRUNOS Moeſiæ. Voiez Dionyſiopolis.

CRUOR, ris. m. Cic. Sang coulant ou caillé hors du corps.

CRUPELLARII, orum. m. plur. Tac. Cuiraſſiers, gens armez de pied en cap.

CRUS, cruris. n. Cic. La jambe. Crus arboris. Col. Le pied d'un arbre, une ſouche. -vitis. Un ſep.

CRUSCEVATIUM, i. n. Cruſcewatz ou Cruſchimet, ville de Turquie en Europe, dans la Vervie, près de la Niſſava.

CRUSINA, æ. f. Creuſen, bourg du Cercle de Franconie, en Allemagne, dans le Marquiſat de Culembach.

CRUSMA, atis. n. Mart. Bruit qu'on entend, quand on touche quelque inſtrument de muſique.

CRUSOCCUM Caput. Le Cap de Cruſocco ou de S. Epiphanio, Cap le plus occidental de l'Iſle de Chypre.

CRUSTA, æ. f. Plin. Croûte, une choſe qui en couvre une autre. ‖ Morceau de glace, de pierre ou de bois. Cruſta parietis. Plin. Le crepi, l'enduit d'une muraille. Heliadum cruſta capaces. Juv. De grandes taſſes d'ambre.

CRUSTATUS, a, um. Luc. Qui eſt encroûté, incruſté, verniſſé, couvert, enduit, revêtu, garni de plaques, fait de placage ou de piéces de rapport. ‖ Emaillé. Plin. Couvert d'écailles.

CRUSTO, as, avi, atum, are. Plin. Enduire, crépir, émailler, encroûter, incruſter, revêtir, couvrir ou garnir de plaques, de lames, &c.

CRUSTULA, æ. f. Celſ. Une petite croûte.

CRUSTULARIUS, ii. m. Sen. Patiſſier, qui vend des gâteaux.

CRUSTULUM, i. n. Hor. Petit gâteau, tartelette, échaudé, biſcuit, &c.

CRUSTUM, i. n. Virg. Croûte ou crûton de pain, de pâte ou d'autre choſe à manger.

CRUSTUMERIA, æ. f. Cruſtumerium, i. n. Marcigliano Vecchio, ville de la Sabine, aujourd'hui village, ſur le Tibre, un peu audeſſus de Rome.

CRUSTUMIUM, Oppidum Thuſciæ. Ville de Toſcane, en Italie, mais maintenant inconnue.

CRUSTUMIUS, Cruſtunus ou Cruſtumenius, i. m. Fluvius. La Conca, riviere de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Duché d'Urbin.

CRUSVICIA, æ. f. Cruiſwick, nom de lieu.

CRUX, crucis. f. Cic. Croix, gibet des anciens. ‖ Peine d'eſprit, affliction, chagrin, gêne, tourment. Crucem in malam abi. Ter. Va-t-en au gibet, puiſſes-tu être pendu. In crucem agere, tollere. Cruce afficere. Cruci ſuffigere. Cic. affigere. Q. Curt. -dare. Plaut. In cruce ſuffigere. Hor. Mettre en croix, crucifier; attacher à une croix, à un gibet.

CRUX. Creutz, ville du Royaume d'Hongrie ſur le Hun, capitale du Comté de Creutz, dans l'Eſclavonie, depuis le Comté de Poſtega, juſqu'à celui de Cilley.

CRUX S. Leufridi. La Croix S. Leufroy, village de Normandie en France, entre Evreux & Vernon.

CRYPTA, æ. f. Vitr. Caverne, voute ſouterraine, grotte.

CRYPTA Aurea, Crypteria, æ. f. Grottaria, bourg de la Calabre ulterieure, dans le Roiaume de Naples, en Italie, ſur la Proteriate.

CRYPTA Ferrata. La Grotta Ferrata, Monaſtere de la Campagne de Rome, près de Freſcati.

CRYPTA Lactea. La Grotte du Laict, Caverne de la Terre ſainte, dans la Judée, près de Bethlehem.

CRYPTA Neapolitana. La Grotte de Naples, en Italie, dans le Roiaume de Naples.

CRYPTICUS, a, um. Creuſé ſous terre, ſoûterrain.

CRYPTO-PORTICUS, ûs. f. Plin. J. Galerie, voute qui eſt ſous terre. ‖ Plin. Galerie fermée de tous côtez, qui ne prend point de jour; un corridor fermé de toutes parts.

CRYSTALLINUS, a, um. Plin. De cryſtal, cryſtallin, clair, tranſparent comme du cryſtal. Cryſtallinum vas. Juv. Verre ou autre vaſe de cryſtal.

CRYSTALLUM, i. n. Stat. &

CRYSTALLUS, i. f. Prop. Cryſtal.

C T

CTEMENÆ, arum. f. plur. Griſano, bourg de Grece, dans la Theſſalie, aux confins de la Macedoine.

CTENES, ctenum, ctenibus. m. plur. Les quatre dents de devant.

CTENIATRUS, tri, m. Col. Varr. Maréchal qui traite les chevaux malades.

CTESIPHON Pagus, poſtea Urbs Epiſcopalis Aſſyriæ. Cteſiphon, ville d'Aſſyrie, qui fut Epiſcopale, maintenant ruinée.

C U

CUAMA ou Coama, æ. f. Cuame, Cuama ou Coame, l'une des embouchures de la riviere de Zambeſe, qui coule dans la Cafrerie.

CUBA, æ. f. Cuba, Iſle dans l'Amerique.

CUBÆ, arum. f. plur. Caub, ville du Palatinat du Rhin, en Allemagne, dans le Duché de Simmeren, ſur le Rhin.

CUBATIO, onis. f. Vitr. L'action de ſe coucher, d'être couché ou de dormir.

CUBATUS, ûs. m. Plin. Voiez Cubatio.

CUBI, orum. m. plur. Les peuples de Bourges, en Berry.

CUBICULARIS, m. f. re, n. is. Cic. &

CUBICULARIUS, a, um. Mart. De chambre.

CUBICULARIUS, ii. m. Cic. Valet de chambre. Cubiculariorum decurio. Suet. Premier Valet de chambre.

CUBICULATUS, a, um. Sen. Où il y a des chambres.

CUBICULUM, i. n. Cic. Chambre du lit, chambre où l'on couche.

CUBICUS, a, um. Vitr. Cubique, quarré de tous côtez.

CUBILE, is. n. Cic. Lit. ‖ Nid, taniere, repaire, terrier, gîte, bauge, fort, &c. des animaux. Cubilia ferri. Val. Flac. Mines de fer.

CUBITAL, alis. n. Hor. Oreiller, couſſin.

CUBITALIS, m. f. le, n. is. Plin. Qui a une coudée, haut d'une coudée.

CUBITO, as, avi, atum, are. Cic. Se coucher ou ſe coucher ſouvent.

CUBITUM, i. n. Plin. coude. ‖ Vitr. Une coudée. ‖ Catul. Couche, couchette.

CUBITUS, i. m. Virg. Le coude. ‖ Celſ. L'os du coude. ‖ Vitr. Une coudée, meſure

ancienne d'un pied & demi. ‖ Cube. Voiez Cubus. ‖ Cubito inniti. Accouder, s'accouder. ‖ Cubiti fulmentum. Accoudoir.

CUBITUS, ûs. m. Plin. L'action de ſe coucher, la poſture d'une perſonne couchée, coucher. ‖ Un lit.

CUBITUS. Voiez Elboga.

CUBO, as, ui, itum, are. Cic. Se coucher, être couché, être au lit, s'y metre. ‖ Coucher, repoſer. ‖ Se mettre à table. ‖ Etre malade, garder le lit, être alité.

CUBUS, i. m. Vitr. Cube, quarré ſolide compoſé de ſix faces égales.

CUCCI, orum. plur. m. Cuccium, i. n. Cuccæ, arum. plur. f. Keroska ou Kuroſca, ville des Scordiſques dans la baſſe Pannonie, aujourd'hui bourg de la baſſe Hongrie, ſur le Danube.

CUCUBO, as, avi, atum, are. neut. Aut. Phil. Crier comme le hibou, faire le chathuant.

CUCULLA. Voiez Cucullus.

CUCULLATUS, a, um. Col. Qui porte un capuchon, qui eſt couvert d'un coqueluchon.

CUCULLI, orum. plur. m. Cucullæ, arum. plur. f. Cuchel, village du Cercle de Baviere, ſur le Saltz, dans l'Evêché de Saltzbourg.

CUCULLIO, onis. m. Cat. diminutif de

CUCULLUS, i. m. Juv. Capuchon, coqueluchon, capuce. ‖ Mart. Cornet de papier.

CUCULUM. Scurcola, village du Roiaume de Naples, en Italie, dans l'Abruzze ulterieure, au couchant du Lac Celuno.

CUCULUS, i. m. Aut. Phil. Coucou, oiſeau. ‖ Plaut. Celui qui comme le Coucou va pondre au nid d'un autre. ‖ Surnom de Jupiter.

CUCUMA, æ. f. &

CUCUMELLA, æ. f. Mart. Sorte de vaſe de cuiſine fait en forme de concombre.

CUCUMER, eris. m. Virg. Concombre.

CUCUMERARIUM, i. n. Couche de concombres.

CUCUMIS, eris. m. Varr. Concombre, fruit. ‖ Sorte de poiſſon à coquille. ‖ Mart. Sorte de vaſe ‖ Les ornemens qu'on met aux brides & aux harnois des chevaux. Cucumeres Anguinei. Col. Concombres ſauvages.

CUCURBITA, æ. f. Plin. Courge, citrouille, fruit. ‖ Juv. Une ventouſe, vaiſſeau de terre.

CUCURBITINUS, a, um. Cato. De courge ou ſemblable à une citrouille.

CUCURBITULA, æ. f. Celſ. Ventouſe.

CUCURIO, is, ire. Phil. Chanter comme le coq, faire le cocq.

CUCURRI. prét. de Curro.

CUCUSSUS, Cucuſum, Cucuſſa ou Cuſum. Ville Epiſcopale de l'Armenie mineure. Saint Chryſoſtome y fut relegué.

CUDA, æ. m. Fluvius. La Coa, riviere de la Province de Tralos-montes, en Portugal.

CUDO, is, cudi, ſum, dere. Col. Battre, forger, frapper du marteau. ‖ Planer. Cudere nummos. Plaut. Battre monnoie. Hæc in me cudetur faba. Ter. Cela retombera ſur moi, on s'en prendra à moi.

CUFA, æ. f. Kufa, ville de Turquie, en Aſie, dans l'Yerack Arabi, ſur le bord occidental de l'Euphrate.

CUHIUNGA, æ. f. Cuhiung, ville du Junnan, Province de la Chine.

CUJATIS, is. m. f. Cic. De quel païs, de quelle ſecte, de quel parti. [On ne trouve point Cujas.]

CUJAVIA, æ. f. La Cujavie, contrée de la grande Pologne, entre la Pruſſe, le Palatinat de Kaliſc & ceux de Lencici, de Rava & de Ploczko.

CUICANA Ditio ou Cuyckenſis Tractus. Le païs de Cuck ou de Cuyck, contrée du Brabant Hollandois, entre le Marais de Peel & la Meuſe.

CUICUIMODI. Cic. De quelle maniere que ce puiſſe être, de quelle façon que ce ſoit.

CUISIA Sylva. Voiez Cotia.

CUJUS, a, um. Cic. De qui, à qui. Cujus es? Plaut. A qui es-tu? Cuja res eſt? Cic. A qui appartient cela? - intereſt? A qui importe-t-il? Cujum pecus? Virg. A qui eſt le troupeau? Cujam vocem audio? Ter. De qui eſt la voix que j'entends? Cujuſdammodi. Cic. De quelle maniere. Cujuſmodi. Cic. De quelle maniere, de quelle façon, de quelle ſorte. Cujuſmodicumque. Cic. ou cujuſcumque modi. Sall. De quelque maniere que ce ſoit, de quelque nature que ſoit la choſe, quoi qu'il ſoit, quelle qu'elle ſoit. Cujuſquemodi. Cic. Quel qu'il ſoit, tel qu'il puiſſe être, tel quel.

CULARO, onis. m. Cularona, æ. f. Voiez Gratianopolis.

CULCITA, æ. f. &

CULCITRA, æ. f. Cic. Lit, matelas, oreiller. Culcita lanea. Plaut. Un matelas de laine. - plumea. Cic. Un lit de plume. Culcitram gladium facere. Plaut. Se laiſſer tomber ſur la pointe de ſon épée pour ſe tuer.

CULEMBACHIUM, i. n. unde Culembacenſis Marquionatus. Culembach, ville du Cercle de Franconie en Allemagne, au confluent des deux ſources du Mein & capitale du Marquiſat de Culembach, ſituée entre l'Evêché de Bamberg, le territoire de Nuremberg, le Palatinat de Baviere, la Boheme & le Voigtland.

CULEMBURGUM, i. n. Culembourg ou Cuilembourg, ville Comté ſur le Leck, dans le Betuve, partie de la Gueldre Hollandoiſe.

CULEOLUS, i. m. Feſt. Petit ſac, ſachet.

CULEUM, i. n. Varr. &

CULEUS, i. m. Plin. La plus grande meſure des Romains pour les liquides: [Elle contenoit quarante urnes ou vingt amphores, qui font quatre-vingt pintes, meſure de Paris, à trente-cinq onces de Paris chacune.] Cic. Un ſac de cuir. ‖ La peine des parricides.

CULEX, icis. m. Un moucheron, un couſin.

CULIACANA Regio. Le Culiacan, Province de l'Audience de Guadalajara, dans l'Amerique ſeptentrionale, entre le nouveau Mexique, la nouvelle Biſcaye, les Zacatecas, le Chiametlan & la Mer vermeille.

CULLENUM, i. n. Cullen, bourg de la Vicomté de Bauf, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur la côte.

CULLERA, æ. f. Cullera, bourg ſur un cap qui porte ſon nom, à l'embouchure du Xucar, ſur la côte du Roiaume de Valence, en Eſpagne.

CULLU, Cullus ou Collops Magnus. Colle, ville du Roiaume d'Alger en Barbarie, dans la Province de Bugie, à l'embouchure du Choll.

CULMEN, inis. n. Virg. Le haut, le faîte, le ſommet, le comble, la cime. ‖ Plin. Le plus haut point où l'on puiſſe atteindre en quelque choſe. ‖ Ovid. Voiez Culmus. ‖ Vitr. Le faitage, longue piéce de bois qui ſe poſe à niveau au faite d'une maiſon.

CULMIA Urbs. Culme, ville de la Pruſſe Roiale, capitale du Palatinat de Culme, ſur la Viſtule.

CULMUS, i. m. Cic. Le tuiau, la tige du bled, la paille. [Ce qui reſte ſur la terre avec la racine, après que le bled eſt ſcié, s'appelle Chaume.]

CULPA, æ. f. Cic. Faute, manquement ou action blâmable, commiſe par imprudence ou inadvertance. Culpa lata. Faute affectée. - levis. Faute legere ou excuſable. A culpa procul eſſe. Ter. abeſſe. Ovid. abhorrere. Cic. Culpâ vacare. Quint. Extra culpam eſſe. Cic. Etre hors de blâme, n'avoir pas tort, n'être point coupable. Culpâ teneri ou in culpâ eſſe. Cic. Avoir tort, être coupable, meriter d'être blâmé, être en faute. Culpâ ou culpâ liberare Liv. Cic. - exſolvere. Tac. A culpâ eximere. Cic. Juſtifier la conduite de quelqu'un, l'excuſer, le diſculper, l'empêcher d'être blâmé. Culpam in aliquem avertere, inclinare. Liv. conferre. Ter. conjicere. Caſ. transferre. Cic. impingere. Plaut. Rejetter la faute ſur quelqu'un, s'en excuſer, s'en décharger ſur quelqu'un, l'en charger.

CULPATIO, onis. f. Gell. Blâme, reproche, reprehenſion, reprimande.

CULPATUS, a, um. part. de Culpo.

CULPITO, as, avi, atum, are. accuſ. Plaut. Blâmer ſouvent.

CULPO, as, avi, atum, are. acc. Ter. Blâmer, reprendre, reprimander, accuſer d'une faute, reprocher.

CULTE, tiùs, tiſſimè. adv. Ovid. Poliment; avec ſoin, élegance ou ornement. Cultiùs dicere. Sen. Parler avec beaucoup de politeſſe.

CULTELLATUS, a, um. Plin. Fait en forme de coûteau. ‖ Tailladé, déchiqueté, applani, uni au cordeau.

CULTELLO, as, avi, atum, are. Front. Mis à plomb, uni au cordeau.

CULTELLUS, i. m. Hor. Petit coûteau, canif. Cultellus ligneus. Vitr. Une cheville de bois. Cultello ungues purgare. Hor. Couper, rogner ſes ongles avec un canif.

CULTER, tri. m. Ovid. Couteau. ‖ Vitr. Coutre. ‖ Col. La partie d'une ſerpe, qui eſt depuis la fin de la courbure juſqu'au manche. Culter tonſorius. Cic. Un raſoir. - venatorius. Mart. Couteau de chaſſe. - popinarius. Couteau de cuiſine ou couperet. - ſutorius. Couteau à parer. Relinquere ſub cultro. Hor. Laiſſer en danger.

CULTIO, onis. f. Cic. Voiez Cultura.

CULTOR, oris. m. Cic. Celui qui cultive, qui laboure, Laboureur. ‖ Ovid. Qui honore, qui revere, qui reſpecte, qui a de la veneration. Cultor Minervæ. Mart. Studieux, homme de lettres.

CULTRARIUS, ii. m. Suet. Celui qui égorgeoit la victime, ou celui qui portoit le couteau dans la ceremonie du ſacrifice. ‖ Coutelier.

CULTRARIUS, a, um. Plin. De couteau, ſemblable ou appartenant à couteau.

CULTRATUS, a, um. Plin. Fait ou tranchant comme un couteau.

CULTRIX, icis. f. Cic. Celle qui cultive, &c. ‖ Qui honore, &c. Voiez Cultor. Cultrix nemorum. Phæd. Habitante des forêts, qui ſe plaît dans les bois.

CULTURA, æ. f. Cic. Voiez Cultus. Culturæ patientem aurem accommodare. Hor. Recevoir avec docilité des leçons de politeſſe & de bonne conduite.

CULTUS, ûs. m. Cic. Culture, labour, labourage. ‖ Vell. Pat. Habillement, vêtement, habit. ‖ Caſ. Ornement, ajuſtement, parure. ‖ Quint. Politeſſe, élegance, fineſſe, delicateſſe du langage, propreté, ſoin. ‖ Cor. Nep. Equipage, train. Cultus Dei. Cic. Le culte de Dieu, l'honneur, le reſpect, la veneration, l'adoration, le ſervice qu'on lui doit. - animi. Cic. Le ſoin qu'on prend de cultiver l'eſprit. - vitæ. Cic. La douceur, le plaiſir, la commodité de la vie. Paſtoralis. Vell. Pat. L'habit de Berger, ſon équipage. - fœmineus. Caſ. Toilette de femme. - juſto mundior. Liv. Propreté affectée, parure trop étudiée, luxe.

CULTUS, a, um. part. de Color, eris. Cic. Cultivé, labouré. ‖ Orné, paré, ajuſté. ‖ Ovid. Honoré, reſpecté, ſervi, reveré.

CULULLUS, i. m. Hor. Grande coupe qui ſervoit aux ſacrifices.

CUM. prépoſ. qui gouverne l'ablatif. Cic. Avec. ‖ Dès. ‖ En. ‖ Pour. ‖ Sur. Cum prima luce. Ter. Avec le jour, dès le point du jour, à la pointe du jour.

CUM. Conjonction. Cic. Lorſque, quand, dans le tems, pendant que. ‖ Non ſeulement. Tant, tant à cauſe. ‖ Bien que, d'autant que, puiſque, vû que, attendu que. ‖ Que. Iſte cum ita ſint. Ter. Puiſque cela eſt, les choſes étant ainſi. Cùm omni ætati turpe illud tum ſenectuti fœdiſſimum eſt. Cic. Comme ou ſi cela eſt malhonnête à tout âge, à plus forte raiſon eſt-il honteux à la vieilleſſe. Ut cum maximè. Ter. Autant que jamais.

CUMACUTUM. Voiez Metacum.

CUMÆ, arum. f. plur. Cumes, ville d'Italie.

CUMÆ Æolidis ou Cymæ, arum. plur. f. Foia, Foglia ou Fochia Nova, ville de l'Eolide, dans l'Aſie mineure, aujourd'hui dans la Natolie propre, ſur le Golfe de Smyrne.

CUMÆ Campaniæ. Cumes, ville de la Campanie, dont les ruines ſe voient dans la Terre de Labour, province du Roiaume de Naples, en Italie, ſur la côte du Golfe de Gaëte.

CUMÆI, orum. m. plur. Les habitans de Cumes.

CUMANUM Caput. Capo Cumano, Cap des Etats de Raguſe en Dalmatie, pointe la plus occidentale de la Preſqu'iſle de Sabioncelo.

CUMATILIS, m. f. le, n. is. Plaut. De couleur de verd de mer. ‖ Ondé, tabiſé.

CUMBRIA, æ. f. Le Cumberland ou Cumberlandſchire, province du Nort d'Angleterre, ſéparée d'Ecoſſe par le Golfe de Solway & les monts Cheviotes.

CUMERA, æ. f. Hor. Grand panier couvert. ‖ Manne de jonc ou de feuilles de palmier, où les anciens ſerroient leur bled.

CUMERUM, i. n. Cymerium, i. n. Caput. La Montagne d'Ancone ou de Saint-Siriaco.

CUMINUM, i. n. Perſ. Cumin, plante. Cuminum nigrum. Nielle, plante. - ſylveſtre. Pied d'alouette, plante.

CUMINUM, i. n. Cumino, Iſle de la Mer Mediterranée, entre celle de Gozo & celle de Malthe.

CUMPRIMIS. adv. Cic. Surtout, principalement, par deſſus tout, particulierement, fort, très, extrémement, bien, beaucoup. Homo cumprimis locuples. Cic. Un homme très-riche.

CUMPRIMUM. adv. Cic. Dès auſſitôt, dès-lors, d'abord, incontinent, au moment, du moment que.

CUMULATE, tiùs, tiſſimè, adv. Cic. Abondamment, magnifiquement, amplement, pleinement, largement; avec abondance, largeſſe; outre meſure, de reſte.

CUMULATIM. adv. Varr. Par monceaux, par tas, en maniere de choſes entaſſées les unes ſur les autres.

CUMULATIO, onis. f. Amas, aſſemblage, monceau, entaſſement, &c.

CUMULATUS, a, um. part. de

CUMULO, as, avi, atum, are. Cic. Combler, remplir, charger, emplir, amaſſer, entaſſer; accumuler. ‖ Augmenter, accroître, ajuſter.

CUMULUS, i. m. Liv. Monceau, tas, amas. ‖ Cic. Comble, le pardeſſus, l'excedent, le ſurcroît, l'augmentation. ‖ Quint. La fin, la concluſion.

CUNABULA, orum. n. plur. Cic. Berceau d'enfant, ſa couche, ſes langes, ſon maillot. ‖ L'enfance même. A cunabulis. Cic. Dès le berceau, dès le maillot, dès l'enfance.

CUNÆ, arum. f. plur. Cic. Voiez Cunabula.

CUNALIS, m. f. le, n. is. Corn. Nep. De berceau, de maillot, d'enfance.

CUNCANUM Regnum. Le Roiaume de Cuncan, dans la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, & l'une des Provinces du Roiaume de Decan.

CUNCIANUM, i. n. Gociano, ville de Sardaigne, dans le Lugho-dori, ſur le Thyrſo.

CUNCTABUNDUS, a, um. Liv. Lent, irreſolu, peſant, qui a peine à ſe déterminer; long à agir, à faire, à parler; qui heſite, qui temporiſe, qui uſe de remiſe, qui remet de jour en jour, qui differe, qui ne ſe preſſe pas.

CUNCTATIO, onis. f. Cic. Délai, retardement, remiſe, lenteur, langueur, amuſement, temporiſement.

CUNCTATOR, oris. m. Liv. Voiez Cunctabundus.

CUNCTATUS, a, um. Stat. Differé, remis, temporiſé, retardé, &c. Cunctatior eſſe deberem. Plin. J. Je devrois être plus retenu, plus lent, me preſſer moins.

CUNCTO, as, are. Plaut. &

CUNCTOR, aris, atus ſum, ari. dep. acc. Cic. Temporiſer, differer, uſer de remiſe; remettre, retarder, ne ſe preſſer pas, s'amuſer, balancer, heſiter, ne pouvoir ſe déterminer, barguigner.

CUNCTUS, a, um. Cic. Tout generalement. Cunctus orbis. Virg. Le monde entier. Cuncta civitas. Toute la ville.

CUNEATIM. adv. Caſ. En forme de coin. ‖ En bataillon, en eſcadron, rangé en forme de coin.

CUNEATUS, a, um. part. Col. Fait en forme de coin, qui va en s'étréciſſant par un bout, qui va en pointe.

CUNEO, as, avi, atum, are. Plin. Fendre avec un coin. ‖ Faire en forme de coin. ‖ Quint. Diviſer, ſéparer. ‖ Mettre un coin. Cuneatur ibi Hiſpania inter duo maria. Plin. En cet endroit l'Eſpagne ſe rétrécit en forme de coin entre deux mers.

CUNEOLUS, i. m. Cic. Petit coin. ‖ Vitr. Cheville.

CUNETIO, onis. m. Fluvius. Le Kennet, riviere du Viltſchire ou Comté de Vilt, en Angleterre.

CUNETIO, onis. m. Urbs. Marleborow, ville ou bourg d'Angleterre, dans le Comté de Vilt, en Angleterre.

CUNEUM, i. n. Urbs. Coni ou Cuneo, ville du Piedmont, en Italie, au pied des Alpes, au confluent du Giez & de la Sture.

CUNEUS, i. m. Virg. Coin à fendre. ‖ Cic. Grand clou. ‖ Vitr. Clavette. ‖ Liv. Corps de troupes, bataillon, eſcadron rangé en forme de coin, qui va en s'étréciſſant par un bout. ‖ Juv. Encognure, coin. Cunei ſpectaculorum. Vitr. Les dégrez des Amphithéatres, où ſont placez les ſpectateurs.

CUNEUS Ager. Voiez Algarbia.

CUNGCHANGUM, i. n. Cungchang, ville de la Chine, dans le Xenſi, vers la ſource du Guei.

CUNICULANA Inſula, unde Cunicularium Promontorium. Polo ou Pollo, Iſle à l'entrée du Golfe de Cagliari en Sardaigne. ‖ Le Cap de Polo, là même.

CUNICULARIÆ Inſulæ. Les Sanguenares, nom de deux petites Iſles près de Sardaigne, du côté de Corſe.

CUNICULARIUS, i. m. Veget. Mineur, Contre mineur, Pionnier, Sappeur.

CUNICULATIM. adv. Plin. En forme de petits tuiaux, de petits creux; par des petites canelures.

CUNICULOSUS, a, um. Catul. Plein de lapins. ‖ Plein de creux, de terriers.

CUNICULUM, i. n. Feſt. Mine, canal ſoûterrain, terrier.

CUNICULUS, i. m. Catul. Lapin. ‖ Plin. Conduit, canal. ‖ Cic. Mine, trou qui s'étend ſous terre, boiau, galerie ſoûterraine, terrier. Cuniculis oppugnare. Cic. Cuniculos agere. Caſ. Miner, faire un fourneau, ſapper. Cuniculis tranſverſis hoſtium cuniculos excipere. Liv. Contreminer, éventer la mine des ennemis. Cuniculos agere altiùs ad aliquem locum. Cic. Creuſer fort avant ſous terre, faire un conduit ſoûterrain fort profond.

CUNILA, æ. f. Plin. Sarriette, plante.

CUNILAGO, inis. f. Plin. Sarriette ſauvage, plante.

CUNINA, æ. f. Varr. Cunine, la Déeſſe qui avoit ſous ſa protection les enfans au berceau.

CUNINGHAMIA, æ. f. Cuningham, province de l'Ecoſſe meridionale, entre celles de Kile, de Cuyderdale, de Lennox, & le Golfe de Cluyd.

CUNIO, onis. m. Plin. J. Celui qui liſoit la Requête que les Comediens préſentoient au peuple ou au Prince. ‖ Le Comedien qui fait l'annonce.

CUNIO, is, ire. Feſt. Faire dans ſes chauſſes, comme les petits enfans dans leurs langes.

CUNQUE, partic. adverbiale, pour Utcunque. De quelque maniere.

CUPA, æ. f. Cic. Coupe, taſſe, &c. Sibile de preſſoir. ‖ Cabaretiere. ‖ Plin. Cuve de preſſoir. ‖ Muid, tonneau, tonne, & autres vaiſſeaux à vin.

CUPEDIA, æ. f. Cic. Friandiſe, délicateſſe; paſſion pour la bonne chere, pour les bons morceaux.

CUPEDIA, orum. n. plur. Plaut. &

CUPEDIÆ, arum. f. plur. Varr. Friandiſes, bons morceaux, mets délicats, ragoûts.

CUPEDIARIUS, ii. m. Lamp. &

CUPEDINARIUS, ii. m. Ter. Patiſſier, Traiteur. ‖ Confiſeur, Confiturier.

CUPEDO, inis. Voiez Cupido.

CUPERSANUM, i. n. Converſano, ville du Roiaume de Naples, en Italie, dans la Terre de Bari.

CUPFERBERGA, æ. f. Cuprimons, ontis. m. Cupferberg, nom de lieu.

CUPIDE, iùs, iſſimè. adv. Cic. Ardemment, paſſionnement, vivement, avec cupidité, &c. Voiez Cupiditas.

CUPIDITAS, atis. f. Cic. Cupidité, convoitiſe, ardeur, deſir, empreſſement, paſſion, envie. Cupiditas cibi. Celſ. Appetit, envie de manger. - honoris. Cic. Deſir d'honneur.

CUPIDO, inis. m. Cupidon, Amour, le Dieu d'amour, le fils de Venus.

CUPIDO, inis. f. Ovid. m. Hor. Sen. Tr. Voiez Cupiditas. ‖ Salluſt. Curioſité; deſir de voir, d'apprendre.

CUPIDUS, a, um. Cic. Paſſionné, qui ſouhaite avec ardeur, deſireux, amateur, qui a de la paſſion.

CUPIENS, tis. part. Cic. Qui deſire, qui ſouhaite. Cupientiſſimâ plebe Conſul factus. Sall. Fait Conſul au grand contentement, avec une extrême ſatisfaction du peuple.

CUPIENTER, iùs, iſſimè. adv. Plaut. Paſſionnement, ardemment.

CUPII pour Cupivi. prét. de

CUPIO, is, ivi, itum, ire. Cic. Deſirer, ſouhaiter avec ardeur, paſſionnement; être paſſionné pour, avoir de la paſſion, rechercher avec empreſſement.

CUPITOR, oris. m. Tac. Deſireux, paſſionné, amateur, qui ſouhaite, qui deſire, qui a de la paſſion, qui recherche avec empreſſement.

CUPITUS, a, um. part. de Cupio. Cic. Deſiré, ſouhaité, &c.

CUPRA Maritima, æ. f. Le Grotte, nom de lieu.

CUPRA Montana. Ripa Tranſona, ville de l'Etat de l'Egliſe, dans la Marche d'Ancone, en Italie.

CUPRESSETUM, i. n. Cic. Lieu planté de cyprez.

CUPRESSEUS, a, um. Vitr. De cyprez, de bois de cyprez.

CUPRESSIFER, a, um. Ovid. Qui porte des cyprez, couvert de cyprez.

CUPRESSINUS, a, um. Col. Fait de cyprez.

CUPRESSUS, i. Virg. ûs. Ovid. f. Cyprez, arbre.

CUPREUS, a, um. &

CUPRINUS, a, um. Plin. de cuivre.

CUPRIMONTIUM. Koperſberg, ville de Suede, nommée autrement Fielun, dans la Veſtmanie, près du Lac Méner.

CUPRUM, i. n. Plin. Cuivre.

CUR. adv. Cic. Pourquoi, par quelle raiſon, à cauſe de quoi. ‖ [ſans interrog.] de, pour.

CURA, æ. f. Cic. Soin, application, attention. ‖ Peine, travail, ſouci, chagrin, inquietude, intrigue. ‖ Ulp. Charge, Curatelle. Cura hara. Ovid. Porcher, gardeur de cochons. Argentaria cura. Ter. Le beſoin d'argent. Cui dominus cura eſt. Ter. Qui a ſoin de ſon maître, qui ſe met en peine de lui.

CURANTIA, æ. f. Cic. Voiez Curatio.

CURASSOA, æ. f. Cutaçao, Iſle de l'Amerique, l'une des Antilles de Sottovento.

CURATE, iùs. adv. Tac. Soigneuſement, exactement.

CURATIO, onis. f. Cic. Cure, guériſon. ‖ Soin, charge, conduite, commiſſion, adminiſtration. ‖ Ulp. Curatelle.

CURATOR, oris. m. Cic. Qui a le ſoin, l'intendance, l'adminiſtration, la commiſſion ou la conduite de quelque choſe; Intendant, agent, prépoſé à quelque choſe. ‖ Hor. Curateur.

CURATURA, æ. f. Ter. Soin ou attention qu'on donne aux choſes.

CURATUS, a, um. Hor. Fait avec ſoin & attention. ‖ Bien ſoigné, bien traité, bien regalé, bien penſé, dont on a grand ſoin, qui eſt en bon état. ‖ Plin. J. Travaillé, limé, étudié, poli.

CURBELIUM, i. n. Voiez Saræburgum.

CURCULIO, onis. m. Virg. Calendre, charenſon, inſecte qui ronge le bled. ‖ Varr. L'épiglotte.

CURCULIUNCULUS, i. m. Plaut. Petite calendre.

CURDIA ou Curdiſtania, æ. f. Le Curdiſtan ou le Payis des Curdes, en Aſie, entre les Etats de Turquie & de Perſe.

CURDIUS, i. m. Mons. Le Curdo, longue chaine de montagnes, partie du mont Taurus, depuis l'Euphrate juſqu'aux montagnes de Tchildir ou monts Caſpiens.

CURENSE Caſtrum ou Cures. Correſe, bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Sabine, ſur le Correſe.

CUREUM, i. n. Ville de Dalmatie.

CURES, ium. f. plur. Cures, ville d'Italie.

CURETES, tum. m. plur. Ovid. Peuples de l'Iſle de Candie. ‖ Voiez Corybantes.

CURIA, æ. f. Cic. La Cour, le Palais, le Senat, le Barreau, lieu deſtiné pour traiter

des affaires publiques. ‖ L'aſſemblée qui en traite. ‖ Curie, *une des trente parties en quoi le peuple Romain avoit été diviſé par Romule, dix pour chacune des trois Tributs.* [*On y ajoûta enſuite encore ſix autres Curies.* ‖ *Varr.* Le Temple, la Chapelle où chaque Curie s'aſſembloit pour ſacrifier. *Curia municipalis. Vitr.* La Maiſon de ville. - *Dominicalis.* L'hôtel des Seigneurs. - *calabra. Feſt.* Le lieu où l'on ne traitoit que les matieres de Religion, *comme nous dirions* l'Officialité.

CURIA, æ. *f.* Coire, *ville ſur le Rhin.* Corbridge, *ville d'Angleterre.* Gerlande, *ville de Livonie.*

CURIA Corſicæ. Corte, *ville de Corſe, au milieu de l'Iſle.*

CURIA Curlandiæ. Curen *ou* Curow, *village du Duché de Curlande, en Livonie, à l'embouchure de la Moſſa.*

CURIA Dei. La Cour-Dieu, *Abbayie du France, dans l'Orleanois, au levant d'Orleans.*

CURIA Ottadinorum. Corbridge, *ville de Northumberland, en Angleterre.*

CURIA Picta. Corbetta, *ville du Milanois propre, en Italie.*

CURIA Regio. *Voiez* Curlandia.

CURIA Rhætiæ. Coire *ou* Chur, *ville des Griſons, en Allemagne, capitale de la Cadée, ſur le Pleſſur, près du Rhin.*

CURIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui eſt de la même Curie, *ou* qui concerne une Curie.

CURIALIS, is. *m. Liv.* Le Chef d'une Curie, Echevin, Decurion.

CURIANUM Promontorium. La Teſte de Buch, *cap de Guienne, en France, au couchant de Bourdeaux.*

CURJATA, æ. *f.* Curjat, *ville du Jaman, contrée de l'Arabie heureuſe, ſur la côte, vis à-vis de l'iſle de Mazira.*

CURIATIM. *adv. Gell.* Par curies, par quartiers, par bandes, par corps de Communautez.

CURIATUS, a, um. *Cic.* De curie, fait par les curies. *Curiata comitia. Gell.* Aſſemblée du peuple par curies, par quartiers. -*lex.* Loi faite par les Curies, Reglement de Communauté.

CURICTA, æ. *f.* Inſula. Vegia *ou* Veglia, *Iſle de la mer Adriatique, dans le Golfe de Carnero, ſur la côte de Morlaquie.*

CURIGA, æ. *f. Ville de la Preſqu'iſle de l'Inde, deça le Gange, dans le Malabar, & capitale d'un Roiaume.*

CURIGÆ Regnum. Le Roiaume de Curiga, *dans la même contrée.*

CURIO, onis. *m. Liv.* Le Prêtre du Temple de chaque Curie, un Curé. ‖ *Mart.* Un Crieur, ‖ Un député qui porte la parole. ‖ Celui des Comediens qui prononçoit la requête qu'ils faiſoient au peuple *ou* au Prince; celui qui fait l'annonce. *Agnus curio. Feſt.* Agneau affamé, qui n'a que la peau & les os.

CURIOROVISSA, æ. *f.* Curiorowicza *ou* Czarnaniwerti, *montagne de Turquie, en Europe, dans la Romanie, & branche de l'Argentaro.*

CURIOSE. *adv. Cic.* Curieuſement, ſoigneuſement, diligemment, exactement; d'une maniere pointilleuſe, étudiée, affectée. ‖ Avec précaution, en prenant bien garde.

CURIOSITAS, atis. *f. Cic.* Curioſité, empreſſement de ſçavoir, de découvrir, de connoître, &c.

CURIOSOLITÆ, arum. *m. plur.* Les peuples de Cornouaille, *en Bretagne.*

CURIOSOLITÆ, arum. *f. plur.* Urbs, Coriſopitum, i. *n.* Quimper, Quimper-Korentin, *ville Epiſcopale de Bretagne, en France, vers la côte meridionale, du côté du couchant.*

CURIOSULUS, a, um. *Apul.* Qui a un peu de curioſité.

CURIOSUS, a, um. *Cic.* Curieux, ſoigneux, diligent, exact. ‖ Qui eſt trop empreſſé de ſçavoir, qui prend un ſoin ſuperflu, qui s'enquête de tout. ‖ Maigre, décharné, affamé.

CURIOSUS, i. *m. Suet.* Enquêteur, eſpion, délateur, rapporteur, qui épie. ‖ *Firm.* Maître des Couriers *ou* des Poſtes.

CURIUM *ou* Curias. Piſcopia, *bourg ſur la côte meridionale de l'Iſle de Chypres.*

CURLANDIA *ou* Curia. La Curlande, *Duché entre la mer Baltique, la Lithuanie, la Samogitie & la Livonie.*

CURLANDIÆ Sinus. Curiſch-Haff, *grand Lac de la Pruſſe Ducale, en Pologne, ſeparé de la mer Baltique par le Churiſch-Nerung.*

CURNOVIUM *ou* Curnonium, i. *n.* Eſtella, *ville de Navarre, en Eſpagne, ſur la riviere d'Ega.*

CURO, as, avi, atum, are. *Cic.* Avoir ſoin, prendre garde, regarder, obſerver, être attentif, ſe ſoucier, ſe mettre en peine, pourvoir, veiller. ‖ Apprivoiſer. *Curare mandatum. Cic.* Suivre exactement les ordres donnez. - *pecuniam. id.* Chercher de l'argent, travailler pour en gagner. *Curare ſe. id.* Se conſerver dans ſon embonpoint. -*corpus. Virg.* - *pelliculam. Hor.* - *ætatem ſuam. Plaut.* - *cutem. Juv.* Avoir ſoin de ſa perſonne, ſe bien traiter, ne rien refuſer à ſon corps. *Non curat redire. Cic.* Il ne tient compte de revenir, il ne s'en ſoucie pas. *Uſque adeo rebus meis curat. Apul.* Tant il eſt ſoigneux de ce qui me regarde. *Curabitur. Ter.* On en aura ſoin, on y prendra garde.

CURONENSIS Lacus. Curiſch-Haff. *Voiez* Curlandiæ Sinus.

CURONENSIS Peninſula. Curiſch-Nerung, *Preſqu'iſle de la Pruſſe Ducale, en Pologne, ſur la mer Baltique.*

CURRENTIA *ou* Currezia, æ. *f.* La Coureze *ou* Courreſe, *riviere du Limouſin, en France.*

CURRENTIUM Promontorium. Le Cap de Corrientes, *ſur la côte de la province de Xaliſco, dans l'Amerique ſeptentrionale.* ‖ *Un autre aux confins de la Terre ferme propre, & du Popayan, dans l'Amerique meridionale.* ‖ *Un troiſiéme ſur la côte de Sedanda, dans la Cafrerie, en Afrique.*

CURRICULO. *adv. Ter.* En courant, tout d'une courſe, à la hâte, vîte; inceſſamment, diligemment, vîtement, promptement.

CURRICULUM, i. *n. Cic.* Courſe *ou* Cours. ‖ *Liv.* Carriere, *lieu où l'on court.* ‖ *Quint. Curt.* Char, chariot.

CURRO, is, cucurri, curſum, rere. *Cic.* Courir. *Currere curſum* ou *ſtadium. Cic.* Courir dans la lice, dans la carriere. -*ſubſidio alicujus* ou *alicui. Cic.* Courir au ſecours de quelqu'un.

CURRESIA, æ. *f.* Correſe, *riviere qui paſſe à Tulle.*

CURRUCA, æ. *f. Juven. Oiſeau qui couve & qui fait éclorre les œufs du Coucou*, un Verdon.

CURRUS, ûs. *m. Cic.* Char, chariot, caroſſe. ‖ *Virg.* Les chevaux qui le tirent. ‖ *Cic.* Triomphe. *Currus bovem trahit.* (*proverb.*) Mettre la charrue devant les bœufs, renverſer l'ordre.

CURSIM. *adv. Cic.* En courant, à la courſe, en hâte, à la hâte, en diligence, précipitamment. *Curſim pergere ad dignitates.* S'élever tout d'un coup aux honneurs. -*aliquid dicere. Cic.* Paſſer ſur quelque choſe legerement.

CURSITO, as, avi, atum, are. *Ter.* Courir çà & là, aller & venir en hâte.

CURSO, as, avi, atum, are. *Cic.* Courir. *Curſare huc & illuc. Hor.* Courir çà & là, de côté & d'autre. -*vias. Val. Flac.* Courir les rues, par les rues.

CURSOLARIÆ Inſulæ. Les Curſolaires *ou* Curzalari, *peloton de petites Iſles, dans la Mer de Grece, dans le détroit de Patras, à l'entrée de celui de Lépante.*

CURSOLIUM *ou* Cruſſolium, i. *n.* Cruſſol, *bourg de France, dans le Vivarez, ſur le Rhône.*

CURSOR, oris. *m. Cic.* Coureur. ‖ *Tac.* Courier. *Curſores. Amm.* Les avant-coureurs d'une armée.

CURSORIUS, a, um. *Sidon.* Propre à courir, à faire diligence. *Curſoria navis.* Vaiſſeau de courſe, Fregate legere.

CURSULA, æ. *f.* Caſcia, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Duché de Spolete, ſur le Corno.*

CURSURA, æ. *f. Plaut. Varr.* &

CURSUS, ûs. *m. Cic.* Courſe, cours, carriere, tour *ou* voiage. ‖ Chemin, route.

CURTA, æ. *f.* Curta, *village de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, entre Comore & Gran.*

CURTINIACUM, i. *n.* Courtenay, *bourg de l'Iſle de France, ſur le Clairy, entre Montargis & Sens.*

CURTIPETRA, æ. *f.* Croſpiere *ou* Cropiere, *ville d'Auvergne, en France, ſur la riviere de Dore.*

CURTO, as, avi, atum, are. *accuſ. Hor.* Accourcir, apetiſſer, écourter, rogner, retrancher, diminuer, tronquer, mutiler.

CURTUS, a, um. *Hor.* Court, tronqué, accourci, coupé, abregé, apetiſſé, rogné, retranché, écourté, mutilé. ‖ *Cic.* Concis, trop court. ‖ *Mart.* Caſſé, briſé, rompu.

CURVAMEN, inis. *n. Ovid.* Courbure, enfoncement.

CURVATIO, onis. *f. Col.* L'action de courber, le courbement.

CURVATURA, æ. *f. Ovid. Voiez* Curvamen. ‖ *Vitr.* Une voute, le ceintre d'une voute.

CURVATUS, a, um. *Ovid.* Courbé, vouté, ceintré.

CURUBIS *ou* Curobis, is. *f.* Calipie, *ville du Roiaume de Tunis, ſur la côte ſeptentrionale d'Afrique.*

CURVITAS, atis. *f. Plaut. Voiez* Curvamen.

CURULIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Curule. ‖ De char, de chariot, de caroſſe, de chaiſe. *Curulis ſella. Juv.* Chaiſe curule, garnie d'ivoire, *que les Magiſtrats Romains mettoient dans leurs chariots pour s'aſſeoir, lorſqu'ils paroiſſoient en public. Curulis ædilitas. Cic.* Charge, dignité d'Edile, qui avoit droit de mettre une telle chaiſe dans ſon chariot.

CURVO, as, avi, atum, are. *acc. Ovid.* Courber, plier, vouter. *Curvare arcum. Stat.* Bander un arc.

CURVUS, a, um. *Virg.* Courbe, courbé, plié, vouté, fait en arc.

CUSA, æ. *m.* Fluvius. Ommirabi *ou* Omarabea, *riviere de Barbarie, en Afrique, dans les Roiaumes de Maroc & de Fez.*

CUSA, æ. *f.* Urbs. Kus, *ville de la haute Egypte, ſur le bord oriental du Nil.*

CUSCUM, i. *n.* Cuſco, *ville Epiſcopale de l'Amerique meridionale, dans le Perou, ſur l'Ancay.*

CUSOR, oris. *m. Liv.* Monnoieur, qui frappe *ou* qui bat la monnoie. ‖ Forgeron.

CUSPIDATIM. *adv. Plin.* En pointe, en forme de pointe, par *ou* avec la pointe.

CUSPIDATUS, a, um. *Plin.* Pointu, fait en pointe, qui a une pointe, à qui l'on fait une pointe, aiguiſé, aigu.

CUSPIDO, as, avi, atum, are. *Plin.* Aiguiſer; faire aigu, pointu, faire une pointe, faire en pointe; rendre pointu, aigu.

CUSPIS, idis. *f. Virg.* Pointe, bout pointu. ‖ *Ovid.* Un épieu; & toute arme qui a une pointe. ‖ *Mart.* Qui a une broche. ‖ *Varr.* Sarbacane, *morceau de bois* ou *d'autre matiere percé de bout en bout.*

CUSSETUM, i. *n.* Cuſſet, *bourg* ou *ville de France, dans l'Auvergne, ſur les confins du Bourbonnois.*

CUSTODIA, æ. *f. Cic.* Conſervation.

CUSTODIA, æ. *f.* &

CUSTODIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Garde, *ou* Gardes, corps de garde, guet, ſentinelle, garniſon. ‖ Priſon. ‖ *Suet.* Priſonnier. *In cuſtodiam aliquem dare, tradere, includere. Cic. condere. Tac.* Donner des gardes à quelqu'un, le mettre à la garde de quelqu'un, *ou* le mettre en arrêt, en priſon, l'empriſonner. *Ex cuſtodia aliquem educere, eripere: Cic.* Tirer quelqu'un de priſon, l'en délivrer, l'en mettre dehors.

CUSTODIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Garder, conſerver, veiller à la conſervation, avoir ſoin. ‖ Obſerver, veiller, épier, prendre garde à la conduite, éclairer les demarches.

CUSTODITE, ius, iſſime, *adv. Plin. J.* En ſe donnant de garde, avec circonſpection, en prenant garde, avec retenue, précaution, diſcernement *ou* reſerve; ſagement, d'une maniere reſervée. *Cuſtoditius. Plin.* Avec plus *ou* avec trop de reſerve.

CUSTODITIO, onis. *f. Feſt.* La garde, la conſervation.

CUSTODITUS, a, um. *part. de Cuſtodio. Suet.* Gardé, &c.

CUSTOS

CUSTOS, odis. *m. f. Cic.* Garde, Gardien, qui prend garde, ſurveillant. || *Hor.* Gouverneur. *Cuſtos corporis. Liv.* Garde du corps. *-gaza regia. Cor. Nep.* Garde du Tréſor roial. *-porta. Cic. ad limina. Virg.* Portier, garde de la porte. *-libertatis. Cic.* Conſervateur de la liberté. *-janitrix. Plaut.* Une Portiere. *-exactor. Tac.* Inſpecteur, Piqueur, Contrôleur, Sentinelle.

CUSTRINUM, i. *n.* Cuſtrin, *ville du Cercle de la haute Saxe, en Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, ſur l'Oder.*

CUSUS. *Voiez* Criſſus.

CUTICULA, æ. *f. Perſ.* Petite peau tendre, pellicule.

CUTICULARIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* De la peau.

CUTILIÆ *ou* Cutilia, æ. *f.* Cutilium, i. *n.* Contigliano, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Duché de Spolete, au bord du Lac de Contigliano.*

CUTIS, is. *f. Cic.* Peau, cuir, écorce. *Cutis terræ. Plin.* La ſurface de la terre. *Ego te intus & in cute novi. Perſ.* Je te connois à merveille, à fond.

CUTNA, æ. *f.* Cutnæ Mons. Cuttenberg, *bourg* ou *petite ville de Boheme, dans le Cercle de Czaſlaw, aux confins de celui de Caurzin.*

CUTRACUM, i. *n.* Coutras, *ville de Perigord.*

CUYA, æ. *f.* Chicuito, Chuquito *ou* El Cluyo, *contrée de l'Amerique meridionale, dans le Chili, dont elle eſt ſeparée par les Andes.*

C Y

CYANEÆ, arum. *f. plur.* Les Cyanées, *Iſles* ou *rochers du Boſphore de Thrace.*

CYANEÆ Inſulæ *ou* Symplegades, um. *plur. f.* Le Pavonaré, *nom de deux Iſles, dans le Canal de Conſtantinople, à l'entrée de la mer noire.*

CYANEUS, a, um. *Plin.* Bleu celeſte, azuré.

CYANEUS Fluvius. Le Cyanis, *riviere de la Géorgie, en Aſie, qui ſort du mont Caucaſe, & ſe jette dans la mer noire.*

CYANUS, i. *m. Plin.* Bluet, barbeau, *fleur bleue qui croit dans les blez, appellée autrement* Aubifoin. || Le *Lapis Lazuli.*

CYATHISSO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Donner, verſer à boire

CYATHUS, i. *m. Riviere d'Etolie.*

CYATHUS, i. *m. Suet.* Taſſe, gobelet, verre & autre vaſe à boire. || *Plin.* Poids de dix dragmes. || *Col.* Sorte de meſure *contenant quatre cuillerées* ou *la douziéme partie d'une chopine de Paris; ſelon Suidas deux onces; à Athenes une once & demie. Ad cyathos Regis ſtare. Suet.* Etre Echanſon du Roi, Chef de gobelet. *Ad cyathos ſtare. id.* S'amuſer à boire [*populairement*] Gobeloter.

CYBELE, es. *f.* Cibele, *la mere des dieux.*

CYBIRA. *Voiez* Cibyra.

CYBISTRA *ou* Cibiſtra. Arminacha, *ville de l'Aladalie en Natolie, au pied du Mont Taurus.*

CYCLADATUS, a, um. *Suet.* Vêtu d'une robe *nommée* Cyclas.

CYCLADES, dum. *f. plur.* Les Cyclades, *Iſles de la mer Egée, diſpoſées en rond autour de celle de Delos.*

CYCLAS, adis. *f. Prop.* Sorte de robe de chambre trainante, à l'uſage des femmes.

CYCLICUS, a, um. *Hor.* De cercle. || Fait en rond. *Cyclicus Poëta.* Faiſeur de vaudevilles, chanteur au coin des rues. *-ſcriptor. Hor.* Auteur qui va lire ſes ouvrages dans les compagnies, dans les cercles. *Cyclicum jumentum.* Bête qui a les avives.

CYCLOPES, um. *m. plur.* Les Cyclopes, *géans, habitans de la Sicile.*

CYCLOPS, opis. *m.* Cyclope.

CYCLOPUM Scopuli. Faraglioni, *trois écueils ſur la côte orientale de la Vallée de Démona, en Sicile.*

CYCNUS, i. *m. Cic.* Cigne, *oiſeau.* || Le cigne, *conſtellation Boréale, composée de 37. étoiles.*

CYDARIS, is. Cydarus, i. *m.* La Machleſna, *riviere de Turquie, en Europe, dans la Romanie.*

CYDNUS, i. *m.* Caraſu, *riviere de Natolie, de la Caramanie, qui ſe jette dans la mediterranée près de Tarſe.*

CYDON, onis. *f.* La Canée, *ville de Candie.*

CYDONIA *ou* Cydon. La Canée, *l'une des quatre provinces de l'Iſle de Candie, & la plus occidentale.*

CYDONITES, æ. *m. Pallad.* Du Cotignac, boiſſon *ou* liqueur faite de coings. *Cydonium malum. Col.* Coing, coignaſſe, *fruits.*

CYDONIUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt de la Canée. || *Plin.* De coigner, de coignaſſier, de coing, de coignaſſe.

CYGNEA, æ. *f.* Zwickaw, *ville de Miſnie en haute Saxe, capitale du Voigtland.*

CYGNUS, i. *m. Voiez* Cycnus.

CYLINDRACEUS, a, um. *Plin.* Cylindrique, qui a une figure cylindrique, fait en forme de cylindre *ou* de rouleau.

CYLINDRUS, i. *m. Virg.* Cylindre, rouleau de quelque matiere que ce ſoit, ſervant à aplanir. || *Plin.* Sorte de pierre précieuſe de forme cylindrique.

CYLISTARNUS, i. *m.* Le Kacanello, *riviere du Roiaume de Naples, en Italie, dans la Calabre citerieure.*

CYLLENE. Clarence.

CYLLENIUS, a, um. *m. Surnom de Mercure.*

CYMA, æ. *f. Plin. ou* atis. *n. Col.* Tendron de choux, les rejettons du tronc. || Onde, flot, vague, lame, houle. || Le fœtus, le germe. || Un petit coquemar.

CYMATIUM, ii. *n. Vitr.* Cymaiſe, doucine, *en Architecture.*

CYMBA, æ. *f. Cic.* Batteau, naſſelle, chaloupe, eſquif, canot, barque, gondole. || Gondole, *ſorte de taſſe.* || Plat, aſſiette.

CYMBALUM, i. *n. Cic.* Cimbale, Tonnette, clochette.

CYMBIUM, ii. *n. Virg.* Gondole, taſſe faite en forme de batteau.

CYMBULA, æ. *f. Plin. J.* Gondole, canot, naſſelle, eſquif.

CYME. *Voiez* Cumæ.

CYNANCHE, es. *f.* La ſquinancie, *inflammation de gorge.*

CYNEGESIA, æ. *f.* Venerie, *chaſſe au gibier.*

CYNICI, orum. *m. plur.* Philoſophes ciniques.

CYNICUS, a, um. *Plaut.* Cinique. || De chien. *Cynica gens. Plaut.* Les Philoſophes ciniques; la ſecte cinique, des ciniques.

CYNOCEPHALIS, idis. *f. Plin.* &

CYNOCEPHALUS, i. *m. Cic.* Guenon, eſpece de ſinge mâle *ou* femelle, *dont la tête reſſemble à celle d'un chien, & qui a une queue.* || L'Anubis. || Mercure des Egyptiens.

CYNOMYIA, æ. *f.* Mouche de chien, *inſecte.* || Le pſillium, *plante.*

CYNOSBATOS, i. *f. Plin.* Eglantier, *arbriſſeau.*

CYNOSURA, æ. *f. Cic.* La petite Ourſe, le Septentrion, *conſtellation composée de ſept étoiles, qui ſont très-proches du Pole Arctique.*

CYNOSURA, æ. *f.* Promontorium. Le Cap de Sidro, *cap de la Livadie en Grece, à l'embouchure de l'Aſope.*

CYNTHIA, æ. *f.* Diane. *Surnom de Diane, & de l'Iſle de Delos.* || *Nom de femme.*

CYNTHIANUM, i. *n.* Genzano, *bourg d'Italie dans la campagne de Rome, ſur le Lac de Nemi.*

CYNTHIUS, i. *m.* Apollon, *ſurnom d'Apollon.*

CYNTHUS, i. *m. Montagne de Iſle de Delos.* || *Nom d'homme.*

CYPARISSI, orum. *m. plur.* Cypariſſæ, arum. *f. plur.* Cypariſſia, æ. *f.* Arcadie, *contrée du Peloponeſe, aujourd'hui la Morée, au milieu de cette Preſqu'iſle.*

CYPARISSUS, i. *f. Virg.* Cyprès, *arbre.* || *Ville de Delphes.*

CYPHANTA, Oppidum & Portus. Le Botte *ou* Eriches *ou* Stilo, *ville de la Morée, ſur la côte meridionale du Golfe de Napoli.*

CYPRASIA, æ. *f.* Caroſa, *ville* ou *bourg de Turquie en Aſie, dans la Natolie, ſur la mer noire.*

CYPRIUS, a, um. Qui eſt de Chypre. || *Cyprium mare.* Mer de Chypre.

CYPRUS, i. *f. Plin.* Le Troëne, *arbre dont la fleur eſt odoriferante.* || *Celſ.* Parfum composé de fleurs.

CYPRUS, i. *f.* Cypre *ou* Chypre, *Iſle ſur la côte de la Caramanie.* || *Chypri Præfectura.* Le Beglerbek de Chypre, qui comprend l'Iſle de Chypre & la côte de la Natolie, qui lui eſt opposée.

CYPSELA, æ. *f. Ville de Thrace.* || *Château en Arcadie.* || *Ville d'Eſpagne.*

CYPSELLA *ou* Cypſala, æ. Cypſelos, i. *f.* Ipſala *ou* Cypſela, *ville de la Turquie Européenne, en Romanie, ſur la Lariſſa.*

CYRENAICA, æ. *f.* La Cyrenaïque, *contrée de Libie.*

CYRENÆUS, a, um. &

CYRENAICUS, a, um. *Cic.* Cyrenéen, qui eſt de la Cyrenaïque *ou* de Cyrene.

CYRENE, es. *f.* Cirene, *ancienne ville d'Afrique, en Libie, capitale de la Cyrenaïque.*

CYRENENSES, ium. *m. plur.* Les Cyrenéens.

CYROPOLIS, is. *f.* Scamachie, *ville du Scirwan, en Perſe.*

CYRRHUS, Cyrrhos *ou* Cyrus, i. *f.* Urbs. Carin *ou* Quars, *ville* ou *bourg de Turquie, en Aſie, dans la Syrie, ſur la même riviere qu'Alep.*

CYRRHUS, Cyrus *ou* Cyrnus, i. *m.* Fluvius Iberiæ. Le Kur, *riviere d'Aſie, qui a ſa ſource dans la George, & ſe jette dans la mer Caſpienne.*

CYRUS, Fluvius Perſidis. Le Tiſindon, *riviere de Perſe, dans le Kerman.*

CYTA *ou* Citaia, æ. *f.* Urbs Colchidis, patriæ Medeæ. *Ville de la Colchide, mais inconnue.*

CYTÆUM, *unde* Cytæi Sinus, & Cytæi Territorium. Setia, *ville de l'Iſle de Candie, capitale de la province de l'Iſle la plus orientale, ſur le Golfe de Setia, ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle.*

CYTERIUM, i. *n.* Ciriſano, *bourg du Roiaume de Naples, en Italie, dans la Calabre citerieure.*

CYTHERA, orum. *n. plur.* Cythere, *à preſent* Cerigo *ou* Cerigues, *Iſle de la mer Egée, vis-à-vis le cap Malio en Morée; autrefois elle ſe nommoit* Porphiris & Scothera.

CYTHERA Urbs. Cithira, *autrefois ville Epiſcopale de l'Iſle de Chypre, aujourd'hui village ſur la côte ſeptentrionale.*

CYTHEREA, æ. *f.* &

CYTHEREIS, idis. *f.* Venus, *ſurnom de Venus.*

CYTHEREIUS, a, um. Cytherens, a, um. *ou* Cytheriacus, a, um. De Cythere *ou* de Venus.

CYTHERON, onis. *m. Montagne de Béotie, conſacrée à Apollon & aux Muſes.*

CYTHNUS, i. Gaura, *Iſle de l'Archipel, vers le détroit de Negrepont.*

CYTISUM, i. *n.* &

CYTISUS, i. *m. Plin.* Citiſe, *arbriſſeau.*

CYTNI, orum. *m. plur. Peuples de Hongrie.*

CYTORUM, i. *n.* Cyteorum, i. *n.* Caſtelle, *ville de la Natolie propre, en Aſie, ſur la côte de la mer noire.*

CYZICUS, i. *f.* Chizico, *Iſle de la mer de Marmara, en Aſie, près de la côte orientale de Natolie.*

C Z

CZASLAVIA, æ. *f.* Czaſlaw, *ville de Boheme, capitale d'un Cercle qui porte ſon nom, ſur le Chrudimski.*

CZEIZELMAURA, æ. *f.* Czeizelmaur, *village d'Autriche, en Allemagne, au confluent de l'Anzeſpach avec le Danube.*

CZENSTOCHOVA, æ. *f.* Czenſtochow *ou* Czenſchow, *ville de Pologne, ſur la Warte, dans le Palatinat de Cracovie.*

CZEREMISSI, orum. *plur. m.* Les Czeremiſſes, *peuples de Moſcovie, en Europe, autour du Volga.*

CZERINUM, i. *n.* Czébrin, *ville de la baſſe Volhinie, en Pologne, ſur le Taſmin.*

CZERNICHOVIA, æ. *f.* Czernichow, *ville de Moſcovie, ſur la Dezna, capitale du Duché de Czernichow, ſitué entre le Palatinat de Kiovie, le Duché de Novogrod Sewierski, & la Lithuanie.*

CZERNICUM, i. *n.* Czernick, *bourg de l'Eſclavonie, près de Poſſega, ſur le Czernick.*

CZERNOBELA, æ. *f.* Czernobal, *ville de Pologne, dans la baſſe Volhynie, ſur l'Uzza, vers les confins de la Lithuanie.*

CZERSCHIA, æ. *f.* Czerſko, *ville de Pologne, ſur la Viſtule, capitale du Palatinat de Czerſko où de la Mazovie.*

CZIICUM, i. *n.* Cziik, *ville de Tranſſilvanie, ſur le Czyk, au pied du mont Krapack.*

CZIRNITZA, æ. *f.* Czirnitz, *bourg ou ville du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans la baſſe Carniole, près du bord Occidental du Lac de Czernitz.*

CZONGRADA, æ. *f.* Czongrad, *ville de la haute Hongrie, ſur la Teiſſe, & capitale du Comté de Czongrad ſitué entre la Maroſe, le Keres, & la Teiſſe.*

CZIRCASSIA, æ. *f.* Urbs. Czircaſſi, *ville de Pologne, dans la baſſe Volhynie, ſur le Boriſthene.*

D

DA. *pour* dic. *imperat.* Dites.

DABIR. *indecl.* (Oracle de Dieu.) *Nom d'une Ville de la Tribu de Juda.*

DABRONA, Daurona, æ. *m.* Savaven, Lea, *riviere d'Irlande, dans la Momonie.*

DABULUM, i. *n.* Dabul, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange.*

DABUSCIA, Dabuſca, æ. *f.* Dabuſyah, Dabuſca, *ville de la grande Tartarie, dans le Mawaralnahra.*

DACA, æ. *f.* Daca, *ville du Mogoliſtan en Aſie, dans le Royaume de Bengale, au confluent du Caora, avec l'embouchure Orientale du Gange.*

DACHAVIA, æ. *f.* Dachaw, *ville d'Allemagne, dans le Duché de Baviere, ſur l'Amber.*

DACHISPURGUM, i. *n.* Dachsbourg, Dabo, *ville de la baſſe Alſace en France, dans les montagnes de Vauges, aux confins de la Lorraine, près de la ſource du Sor.*

DACHSTEINUM, i. *n.* Dachſtein, Dagoberſtein, *ville de la baſſe Alſace en France, ſur le Bruſch.*

DACIA, æ. *f.* La Dacie, *contrée de la Scythie Européenne, qui comprenoit la Tranſſilvanie &c. On a donné quelquefois ce nom au* Danemarc.

DACTONIUM, i. *n.* Oppidum Callaicorum Lucenſium. Monforte de Lemos, *bourg de Galice, en Eſpagne, au midi de Lugo.*

DACTYLICUS, a, um. *Cic.* De dactyle *ou* de datte, *fruit.*

DACTYLIQTHECA, æ. *f. Plin.* Ecrain, coffret à mettre des pierreries & des bijoux.

DACTYLUS, i. *m. Plin.* Datte, *fruit.* ‖ *Coquillage appellé* Couteau de mer. ‖ Dactyle, *pied de vers composé d'une longue & de deux breves. Exemp.* Māmmŭlă. *Dactylorum oſſa. Apic.* Noiaux de dattes.

DACUS, a, um. *Hor.* Dace, qui eſt de Dacie.

DADA. *Voiez* Adada.

DÆDALEUS, a, um. *Plaut.* De Dédale.

DÆDALUS, i. *m.* Dédale, *nom d'homme.*

DÆDALUS, a, um. *Virg.* Induſtrieux, ingenieux, adroit, habile. ‖ Bien travaillé, artiſtement fait. ‖ Où il y a de l'art, ingenieuſement executé.

DÆMON, onis. *m. Cic.* Eſprit, genie, intelligence, heureux, ſçavant. ‖ Demon, diable, eſprit malin, mauvais ange.

DÆMONIACUS, a, um. *Bibl.* Poſſedé du Demon.

DÆMONIUM, ii. *n. Cic. Voiez* Dæmon.

DAFAR, is. *n.* Dhafar. Tacſeb, *ville de l'Arabie heureuſe, ſur le Nangeran.*

DAFILA, æ. *f.* Dafila, *contrée du Roiaume de Barnages en Abiſſinie, aux confins de la côte d'Abex.*

DAGEROORTUM, i. *n.* Dageroort *ou* Dagheroort, *Château de Suede, dans l'Iſle de Dogho, près des côtes de Livonie.*

DAGHESTANIA, æ. *f.* Les Tartares de Dagheſtan, *qui habitent dans la Circaſſie.*

DAGHOA. Dagho *ou* Dago, *Iſle de la Mer Baltique, ſur les côtes de Livonie.*

DAGNA, æ. *f.* Dagno, Termidava, *ville de la Turquie en Europe, dans l'Albanie, vers le confluent des deux Drino, le Biamo, & le Nero.*

DAGOBERTI Saxum. Dachſtein *ou* Dagoberſtein, *ville de la baſſe Alſace, ſur le Bruſch en France.*

DAGON, onis. *m. Idole des Philiſtins,* l'inventeur de la charue, & des ſemailles.

DALANGERÆ Montes. Les Montagnes de Dalanguer, *chaine de montagnes dans le Mogoliſtan, en Aſie, au Nort de la province de Naugramt.*

DALEBURGUM, i. *n.* Dalebourg, *petite ville de la Dalie, province de Suede, ſur le bord Oriental du Lac Wener.*

DALECARLIA, æ. *f.* Dalecarlie, *province de la Suede propre, bornée par les montagnes de Norvege, l'Helſingie, la Geſtricie, la Weſtmanie, & la Wermelande.*

DALEMUM, i. *n.* Dalem, *ville des Payis-bas, dans le Limbourg Hollandois.*

DALIA, æ. *f.* La Dalie, *province de la Weſtrogothie en Suede, au couchant du Lac Wener, & de la Wermelande.*

DALKETHUM, i. *n.* Dalketh, *ville de l'Ecoſſe meridionale, dans la Lothiane, ſur l'Esk.*

DALMANA, æ. *f. Voiez* Delminium.

DALMANIO, onis. *m.* L'Aumignon, *riviere du Vermandois en Picardie, province de France.*

DALMATA, æ. *m. f.* Qui eſt Dalmatie, Dalmate.

DALMATIA, æ. *f.* La Dalmatie, *contrée d'Illyrie, entre le Golfe de Carnero, la Morlaquie, la Croatie, la Boſnie, la Servie, l'Albanie & le Golfe de Veniſe.*

DALMATICUM Mare. La Mer de Dalmatie, *partie du Golfe de Veniſe, ſur la côte de Morlaquie, & de la Dalmatie.*

DALMATICUS ſinus. *Voiez* Flanaticus.

DALMINIUM. *Voiez* Delminium.

DAMA, æ. *m. Virg. f. Hor.* Un Daim, *animal ſauvage.*

DAMALA, æ. *f.* Damala, Pleda, *ville de la Sacanie en Morée, près de la côte.*

DAMANUM, i. *n.* Daman *ou* Damaon, *ville du Mogoliſtan en Aſie, dans le Royaume de Guzarate.*

DAMASCENUS, a, um. De Damas. ‖ Damaſcene, *nom d'homme.*

DAMASCUS, i. *f.* Damas *ou* Scham, *ville de Syrie, au pied du mont Liban.*

DAMASIA, æ. *f.* Auſbourg, *ville d'Allemagne en Suabe, au confluent du Lech & de la Wertach, ſur les confins de Baviere.*

DAMASII Montes. Les Monts Damaſiens en Aſie, *entre la Chine & Linde.*

DAMBEA, Urbs, Regnum, & Lacus. Dambea, *ville d'Abiſſinie en Afrique, & capitale du Royaume de Dambea.*

DAMFRONS, ontis. *f.* Domfront, *ville de France, dans le Maine, ſur la Mayenne.*

DAMGARDIA, æ. *f.* Damgarten, *ville de la Pomeranie Royale en Allemagne, à l'embouchure du Rekenitz.*

DAMIANUS, i. *m.* Damien, *nom d'homme.*

DAMIETA, æ. *f.* Damiéte, *ville de la baſſe Egypte, dans le Caſilif de Garbia, ſur le bord de l'embouchure Orientale du Nil.*

DAMMARTINUM, i. *n.* Damp-Martin, *bourg de l'Iſle de France, entre Meaux & Senlis.*

DAMNAS, atis. *m. Quint.* [*mot de Droit.*] Condamné, obligé. *Damnas eſto.* Qu'il ſoit obligé de.

DAMNATIO, onis. *f. Cic.* Condamnation.

DAMNATORIUS, a, um. *Cic.* De condamnation. *Damnatoria tabella. Suet.* Regiſtres du Greffe criminel.

DAMNATUS, ûs. *m. Plin.* Condamnation.

DAMNATUS, a, um. *Cic.* Condamné, obligé, blâmé. *Damnata cauſa. Cic.* Une cauſe perdue. *-alicui urbs. Hor.* Une Ville livrée, abandonnée à la diſcretion de quelqu'un.

DAMNO, as, avi, atum, are. *Cic.* Condamner, blâmer, obliger, rejetter.

DAMNONIUM, i. *n.* Promontorium. Lezard-point, Le Cap Lezard, *ſur la côte meridionale de Cornouaille en Angleterre.*

DAMNOSE, iùs, iſſimè. *adv. Hor.* D'une maniere nuiſible, dommageable, dangereuſe.

DAMNOSUS, a, um. *Cic.* Dommageable, nuiſible, préjudiciable, pernicieux, dangereux, deſavantageux. *Suet.* Qui ſe fait tort, ou qui ſouffre quelque perte. *Damnoſa fama reique mulier. Liv.* Femme ruinée d'honneur & de biens.

DAMNUM, i. *n. Cic.* Dommage, perte, préjudice, deſavantage, tort.

DAMNUM Remigii, Dam-Remigium, i. *n.* Dam-Remi, Dom Remi la Pucelle, *village de France, dans le Duché de Bar, ſur la Meuſe.*

DAMORA, æ. *f.* Damor, *bourg de Syrie, dans la Phénicie, à l'embouchure du Damor.*

DAMPETIA, Clampetia. Cittaro.

DAMSA. Dams, *Iſle d'Ecoſſe, l'une des Orcades, ſur la côte ſeptentrionale de celle de Mainland.*

DAMVILLERIUM. Damvilliers, *ville du Duché de Luxembourg, enclavée dans la Lorraine, entre Verdun & Montmédy.*

DAMULA, æ. *f.* Petit Daim.

DAMUM, i. *n.* Flandriæ. Damme, *ville de la Pomeranie Royale en Allemagne, ſur le bord Oriental de l'Oder.*

DAMUM Groninganum. Dam, *bourg des Payis-bas, dans la province de Groningue.*

DAMUM Pomeraniæ. Damme, *ville des Payis-bas, dans la Flandre Eſpagnole.*

DAMUTUM Regnum. Le Royaume de Damut, Damot, Damont, *Royaume de l'Abiſſinie en Afrique, entre les Lacs Zaire & Niger, le Nil des anciens, & les Giaques.*

DAN, Urbs Paleſtinæ. Dan Ceſarée de Philippe, *ville de la Terre-ſainte, tout au Nord, de la Galilée, au pied de l'Antiliban.*

DANAI, orum, *m. plur. C'eſt un des noms qu'on a donné anciennement aux Grecs.*

DANAPRIS, is. *m.* Fluvius. Le Dnieper, Nieper, *ou* Boriſtene. *Voiez* Boriſthenes.

DANAVORTIUM, i. *n.* Danaworti, Dounaworti, Damwert, *bourg du Comté d'Argile dans l'Ecoſſe meridionale.*

DANCALA, æ. *f.* Dancala, *ville de Nubie en Afrique, ſur le Nil.*

DANCALUM Regnum. Le Royaume de Dancali, Dankali *ou* Dangali, en Afrique. *C'eſt la partie meridionale de la côte d'Abex en Ethiopie.*

DANGELLUM, Dangeolium, i. *n.* Dangeau, *bourg de France, dans le Perche ſur la Douzaine.*

DANGUTUM, i. *n.* Dangu, *bourg de France dans le Vexin Normand, ſur l'Epte.*

DANI, orum *m. plur.* Anciens peuples d'Allemagne. *On croit qu'ils ſont les mêmes que les Northmans : ils ont donné ce nom au Danemack, aujourd'hui les Danois.*

DANIA, æ. *f.* Le Danemarc, *Royaume au Nort de l'Europe, entre le Holſtein, la Mer d'Allemagne, la Manche de Danemarck, & la Mer Baltique.*

DANICA Sylva. Daniſche Volt, *foreſt du Duché de Sleſwick, en Danemarck.*

DANICA Sylva, La Forêt de Dene, *foreſt du Comté de Gloceſtre en Angleterre.*

DANICUM Fretum. Le Sund, *Détroit qui joint le Mer Baltique avec l'Ocean, ou la Mer d'Allemagne.*

DANICUM Mare. La Mer de Danemarck, *partie de la Mer d'Allemagne qui baigne la côte Occidentale & Septentrionale du Jutland.*

DANICUS Sinus. La Marche de Danemarck, le Schager, Raak, le Categat, *Golfe de la Mer d'Allemagne, entre la côte Orientale de la Nort-Jutlande, celles de Suede & les Iſles de Danemarck.*

DANISTA, æ. *m. Plaut.* &

DANISTES, æ. *m. Plaut.* Uſurier.

DANNEBERGA, æ. *f. unde* Dannebergenſis Comitatus. Danneberg *ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, ſur le Tetze, & capitale du Comté de Danneberg, ſitué entre le Duché de Luneбourg, ceux de Lawenbourg, & de Mecklembourg & les Etats de Brandebourg.*

DANORUM Inſula. Deenſche-Eyland, *Iſle de l'Ocean Septentrional vers les côtes du Spitzberg.*

DANTISCANUS, a, um. Qui eſt de Dantzic. ‖ Dantiſcanus Sinus. *Le Golfe de Dantzic, dans la Mer Baltique, entre les côtes de la Pomerelie & de la Pruſſe.*

DANTISCUM, i. *n.* Dantzic, *ville de la Pruſſe Royale en Pologne, à l'embouchure Occidentale de la Viſtule.*

DANUBIUS, ii. *m.* Le Danube, *Fleuve d'Allemagne, qui traverſe la Suabe, la Baviere,*

l'Autriche, la Hongrie, la Servie, & la Bulgarie, & ſe jette dans la Mer noire.

DANUBII Inſula. Donawert, ville du Cercle de Suabe en Allemagne ſur le Danube, au confluent du Vernitz.

DANUM, Dunum, i. n. Duncaſter ou Dancaſter, ville ou bourg du Duché d'York en Angleterre ſur le Dun.

DANUS. Voiez Dunum. & Idanus.

DANUS, a, um. Danois, qui eſt de Danemarc.

DAONA, æ. f. Keccio, Kece, Chechó, ville de l'Inde de-là le Gange, capitale du Tunquin, dont on lui donne quelquefois le nom.

DAOULASIUM, i. n. Doulas, village de Bretagne en France, au levant de Breſt.

DAPALIS, m. f. le; n. is. Varr. &

DAPATICUS, a, um. Plin. Magnifique, grand, ſomptueux, ſuperbe, de grand appareil, abondant.

DAPATICE. adv. Feſt. D'une maniere magnifique, &c. Voiez Dapaticus.

DAPES, um. f. plur. de Daps. Cic. Mets, viandes, ſervice qu'on met ſur une table. ‖ Regale, feſtin, grand repas, bonne-chere. Dapes inſtituere, ou dapibus menſas onerare. Virg. Servir les viandes ſur table. Dapes ſicula. Hor. Mets délicieux, repas magnifique.

DAPINO, as, avi, atum, are. dat. Plaut. Préparer un grand repas, apprêter un feſtin magnifique.

DAPS, apis. f. Ovid. Hor. Liv. Voiez Dapes.

DAPSILE. adv. Suet. Avec appareil; d'une maniere ſomptueuſe, magnifique, ſplendide, abondante.

DAPSILIS, m. f. le, n. is. Col. Magnifique, ſomptueux, ſplendide, ſuperbe, de grand appareil, abondant.

DAPSILITER. adv. Voiez Dapſilè.

DAPTICUS, a, um. Voiez Dapſilis.

DARA, æ. m. Daradus, i. m. Fluvius. Sénega, riviere d'Afrique en Guinée, c'eſt la branche la plus Septentrionale du Niger.

DARAANA, æ. f. Daraun, ville du Zacathai, dans le Marwaralnahra, en Tartarie.

DARABEGERDA, æ. f. Darabegerd, ville du Royaume de Perſe en Aſie, dans la Province de Kerman, vers les confins du Farſiſtan.

DARAPSA. Voiez Drepſa.

DARBIA, Urbs & Comitatus. Darby, ville d'Angleterre, ſur le Darwent, capitale du Darby-Shire, ou Comté de Darby, province d'Angleterre, entre les Comtez de Lamaſtre, d'York, de Nottingham, de Leiceſtre, de Stafford, & de Cheſter.

DARDANARIUS, ii. m. Varr. Marchand de bled ou autres denrées, qui en fait amas pour les garder juſqu'à l'occaſion de les vendre cherement. (Ce mot vient d'un prétendu Magicien nommé Dardanus. Cod. Monopoleur.

DARDANELLÆ, arum. f. plur. Les Dardanelles, Châteaux qui ſont ſur le détroit de Gallipoli, l'un en Aſie & l'autre en Europe.

DARDANELLARUM Fretum. Voiez Helleſpontus. L'Helleſpont, le détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles.

DARDANI, orum. m. plur. Voiez Dardanii.

DARDANIA, æ. f. Ancien nom de Samothrace, ou Ville de la Troade.

DARDANIA Inſula. Voiez Samothracia.

DARDANIA Oppidum. Orduna, ville d'Eſpagne dans la Biſcaye.

DARDANIA Regio Mœſiæ Superioris; C'eſt la même que la Dace.

DARDANIA Tractus Myſiæ, Trojanorum Imperio paruit, unde Dardanorum nomen acceperunt. Dardanie, contrée de la Myſie, qui faiſoit partie du Royaume de Troie, d'où vient que les Troiens furent appellez Dardaniens.

DARDANIDÆ, arum. m. plur. &

DARDANII, orum. m. plur. Les Troiens, peuples de Troie, en Aſie.

DARDANIUM, ii. n. Ville entre l'ancienne Troie, & les Dardanelles. ‖ Plin. Eſpece de braſſelet d'or.

DARDANIS, idis. f. Troienne.

DARDANIUS, a, um. Col. De Troie. ‖ De Monopoleur. Dardaniæ artes. Col. Des ruſes magiques. (Ce ſont proprement les tours d'adreſſe de certains marchands, qui n'ayans ni honneur, ni foi, ni probité, emploient toutes ſortes d'induſtries & de tromperies pour gagner.)

DARDANUM, i. n. Dardana, Dardanus, i. m. Aveo, Avidó, Abydor, Abyde, ville de la petite Aſie, ſur la côte à l'endroit le plus reſſerré de l'Helleſpont.

DARHA, Dara, æ. f. Darha ou Dara, region du Bildulgerid entre le Royaume de Maroc, le Segelmeſſe & le Teſſet.

DARIENA, æ. f. Darien, ville de l'Amerique meridionale, dans la Terre-ferme propre, ſur le bord Occidental du Golfe d'Uraba.

DARIENUS, i. m. Fluvius. Le Darien ou la riviere de San-Juan, de ſaint Jean, dans l'Amerique meridionale, dans les Gouvernemens de Popayan & de Cartagene.

DARIORIGUM, Darioritum Venetorum. Vannes, ville Epiſcopale de France en Bretagne, près de la côte meridionale.

DARMSTADIUM, unde Darmſtadienſis Comitatus. Darmſtat, ville d'Allemagne, dans le Landgraviat de Darmſtat, à l'extremité du Borgſtrat.

DAROCA, æ. f. Doroca, ville d'Eſpagne, dans l'Arragon, ſur le Xiloca.

DARONA, æ. f. Daron, ville de la Paleſtine en Aſie, ſur la Mer Méditerranée.

DARVERNUM, Durovernum, i. n. Cantorbery ou Cantorbie, ville d'Angleterre, capitale du Comté de Kent, ſur le Stour.

DARUS. Voiez Dravus.

DASCYLIUM. Daſquillo, Diaſchillo, Diaſcoli, ville de la Natolie en Aſie, ſur la Mer de Marmara.

DASYPUS, odis. m. Plin. Un lievre, d'autres diſent un lapin.

DATA, æ. f. Voiez Dotis.

DATARIUS, a, um. Plaut. Propre à donner, qu'on donne, qu'il faut donner.

DATATIM. adv. Plaut. En ſe donnant naturellement, en s'entredonnant l'un à l'autre.

DATII, orum. m. plur. Peuples d'Aquitaine, ceux de Dax ou Dacqs.

DATII, Urbs. Dax ou Acqs, ville Epiſcopale de France, capitale de la contrée des Landes en Gaſcogne, ſur l'Adour.

DATIO, onis. f. Plin. L'Action de donner.

DATIVUS, a, um. Quint. Qui peut donner, qui ſert à donner. Dativus caſus. Le Datif, troiſiéme cas de la déclinaiſon des noms.

DATO, as, avi, atum, are. Plin. Donner mutuellement de la main à la main, s'entredonner l'un à l'autre.

DATOR, oris. m. Virg. Donneur, liberal, qui donne. ‖ Plaut. Celui qui ſert en jouant à la paume, &c.

DATUM, i. n. Cic. Don, choſe donnée. Dati & accepti ratio. Cic. Compte de ce qu'on a donné & reçû, de dépenſe & de recepte.

DATUS, ûs. m. Cic. Voiez Datum.

DATUS, a, um. Cic. Donné, accordé.

DAVID, idis. Le Roi & Prophête David.

DAUCUS, i. m. Plin. Sorte de carrote ſauvage. Plaut. Celui qui porte le flambeau devant quelqu'un.

DAVENTRIA, æ. f. Daventer, Deventer, ville des Provinces unies, dans l'Oweriſſel, ſur l'Iſſel.

DAUFERIA, æ. f. Daufers, Taufers, ville du Tirol en Allemagne, dans l'Evêche de Brixen, ſur la riviere d'Aycha.

DAVIA, æ. f. Davio, ville de Morée, dans la Zaconie, ſur la Longarola.

DAVISIUM Fretum. Le détroit de Davis, entre les Iſles de Camberland & les côtes de la Groenlande.

DAVIUM, Davoſium, i. n. Davos, village des Griſons, dans la ligne des Dix Droitures.

DAULIA, æ. f. Macedoniæ. Eldaſagni, Eladaſagni, ville de Grece, dans l'Epire, ſur la Polina, vers ſa ſource.

DAULIA, æ. Daulis, idis. Phocidis. Daulie, ville Epiſcopale de la Phocide en Grece, aujourd'hui village de la Livadie, au Nord de Delphes.

DAUNA. Daun ou Dhaun, ville de l'Archevêché de Treves en Allemagne, ſur le Lezer.

DAUNI, orum. m. plur. Dauniens, Peuples d'Italie.

DAUNIA, æ. f. La Capinanate, contrée d'Italie, au Royaume de Naples, bornée par le Golfe de Veniſe, la Terre de Bari, la Baſilicate, la Principauté ulterieure, le Comté de Moliſſe, & une partie de l'Abruzze citerieure.

DAUNUS, i. m. Nom d'homme. ‖ Riviere de la Pouille.

DAVUS, i. m. Simple, fou, fourbe. ‖ Nom que les comiques donnoient aux valets qui ſervoient à l'intrigue de leurs pieces.

DE

DE. prépoſ. qui gouverne l'abl. & qui s'exprime en François par A, à cauſe, à l'égard, après, au, de, du, des, en, entre, par, parmi, pendant, pour, ſelon, ſuivant, ſur, touchant, &c. De tempore cœnare. Hert. Souper de bonne-heure. ‖ De meo unguento olet. Ter. Elle eſt parfumée à mes depens. ‖ De prandio non bonus eſt ſomnus. Après le diner le ſommeil ne vaut rien, n'eſt pas ſain. ‖ De menſe Decembri navigare. Cic. Se mettre en mer au mois de Decembre. ‖ De improviſo. Ter. Au dépourvû. ‖ De te quidem ſatis ſcio. id. A l'égard de toi j'en ſçai aſſez. De illa nos amat. Ter. Il nous aime à cauſe d'elle. ‖ De mea re. Plaut. A cauſe de mes affaires. De principio. Cic. Dès le commencement. De tuo iſtud addis. Plaut. Tu ajoûtes cela du tien, cela eſt de ton crû. ‖ De conſilio alicujus. Cic. Par le conſeil de quelqu'un. ‖ De minoribus eſt, ſi orator habetur. Cic. Si on le met parmi les Orateurs, c'eſt entre les derniers. ‖ De die. Ter. Pendant le jour. Cic. En plein jour. ‖ De Rege ſanguinem fundere. Q. Curt. Verſer ſon ſang pour le ſervice du Roi. ‖ De more. Virg. Selon la maniere, ſuivant la coûtume. De ſententia amicorum. Cic. Suivant le ſentiment de ſes amis. ‖ De media nocte mittere. Caſ. Envoier ſur le minuit. De aliquo exemplum capere. Ter. Se modeler ſur quelqu'un, prendre exemple ou copie ſur lui. ‖ De lege Servilia oratio. Cic. Diſcours publié touchant la loi Servilia. ‖ De ſcripto dicere. Cic. Reciter en liſant. ‖ De repentè. Cic. De ſubitò. Plaut. Dans le moment, d'abord, tout-à-coup, ſur le champ, ſur l'heure, incontinent, ſoudainement. ‖ Deque ſuſque habere aliquid. Plaut. Laiſſer aller une choſe ſens-deſſus deſſous. ‖ De induſtria. Exprès, à deſſein.

DEA, æ. f. Cic. Une Déeſſe. ‖ Die, Ville Epiſcopale du Dauphiné.

DEA, æ. m. Dée, riviere d'Ecoſſe.

DEA, Dea Vocontiorum. Die, ville Epiſcopale de France, en Dauphiné, ſur la Drome.

DEABOLIS, idis. f. Diavoli, ville de Macedoine en Grece.

DEACINO, as, avi, atum, are. Cat. Oter les grains de raiſin.

DEALA, æ. f. Deale, Château d'Angleterre, dans le Comté de Kent, entre Sandowne & Wolmer.

DEALBATUS, a, um. Cic. part. de

DEALBO, as, avi, atum, are. Cic. Blanchir. Dealbare duos parietes de eadem fidelia. id. Faire (comme on dit) d'une pierre deux coups.

DEAMBULACRUM, i. n. Lieu où l'on ſe promene, une promenade.

DEAMBULATIO, onis. f. Ter. La promenade, l'action de ſe promener.

DEAMBULATORIUM, ii. n. Val. Allée, galerie, lieu à ſe promener.

DEAMBULATORIUS, a, um. Vitr. Qu'on peut changer de place, remuer d'un lieu à un autre.

DEAMBULO, as, avi, atum, are. Ter. Se promener. Deambulatum ire. Cic. Aller à la promenade, aller ſe promener, faire un tour.

DEAMO, as, avi, atum, are. Ter. Aimer, cherir tendrement.

DEARGENTATUS, a, um. &

DEARGENTEUS, a, um Argenté.

DEARMATUS, a, um. Liv. Deſarmé.

DEARMO, as, avi, atum, are. Apul. Deſarmer.

DEARTUATUS, a, um. Non. part. de

DEARTUO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Démembrer, déchirer, mettre en pieces. ‖ Diſloquer les membres. *Deartuare opes. id.* Diſſiper ſon bien, ruiner ſes affaires.

DEASCIATUS, a, um. *Prud. part. de*

DEASCIO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Doler, équarrir avec la doloire. ‖ Se mocquer de. Duper.

DEAURATUS, a, um. Doré.

DEAURO, as, are. Dorer.

DEBACCHOR, aris, atus ſum, ari. *Ter.* Tempêter, peſter, s'emporter, être *ou* ſe mettre en furie, jetter feu & flamme, faire le diable à quatre. *Debacchari in aliquem. Ter.* Se déchainer contre quelqu'un.

DEBELLATOR, oris. *m. Stat.* Qui remporte la victoire, *les armes à la main.*

DEBELLO, as, avi, atum, are. *Virg.* Vaincre, ſurmonter, mettre en déroute, défaire, ſubjuguer, dompter; mettre fin à la guerre, la terminer *les armes à la main*, faire mettre bas les armes. *Debellare ſuperbos. Virg.* Terraſſer les orgueilleux, leur marcher ſur le ventre. *Debellatum eſt cum Græcis. Liv.* La guerre eſt finie avec les Grecs, par la victoire qu'on a remportée ſur eux.

DEBEO, es, bui, bitum, ere. *Cic.* Devoir, être obligé, être redevable, avoir obligation. *Debeo omnia tuâ cauſâ. Cic.* Il n'eſt rien que je ne doive faire pour l'amour de vous. *Animam debere. Ter.* Devoir plus qu'on n'a vaillant. *Debentur corpora fato. Virg.* Il faut mourir.

DEBIBO, is, ere. *Solin.* Boire tout.

DEBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Foible, debile, infirme, caſſé.

DEBILITAS, atis. *f. Cic.* Debilité, foibleſſe, abattement.

DEBILITATIO, onis. *f. Cic.* Affoibliſſement.

DEBILITATUS, a, um. *Cic. part. de* Débilitor.

DEBILITER. *adv. Pacuv.* Foiblement, d'une maniere languiſſante.

DEBILITO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Debiliter, affoiblir, abattre, énerver, décourager. *Debilitari animo. Cic.* Perdre courage, ſe décourager. *Debilitatus à jure cognoſcendo. Cic.* Dégoûté d'apprendre le Droit.

DEBITIO, onis. *f. Cic.* Dette. *Debitio pecuniæ diſſimilis eſt, & gratiæ. Cic.* Il y a de la difference entre devoir de l'argent & ſe trouver redevable d'une grace.

DEBITOR, oris. *m. Cic.* Debiteur, qui doit, obligé, redevable.

DEBITUM, i. *n. Cic.* Dette. *Debita conſectari. Cic.* Pourſuivre le payement de ſes dettes, tâcher à ſe faire paier.

DEBITUS, a, um. *Cic. part. de* Debeor. Dû, qui eſt dû. *Debito officio fungi. Cic.* Faire ſon devoir. *Debita naturæ mors. Cic.* La mort eſt un droit naturel.

DEBLATERO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Babiller, cauſer, jaſer, caqueter ſottement, étourdir de ſon caquet, toûjours parler.

DEBORUS, i. *m.* Dibra, Dibres, *ville de Macedoine, en Grece, ſur les confins de l'Albanie.*

DEBRECINUM, i. *n.* Debrecin, *ville de la haute Hongrie, dans le Comté de Kalo.*

DEBUCCINO. *Voiez* Buccino.

DEBUI. *prét. de* Debeo.

DECACHORDUM, i. *n.* Decachorde, *inſtrument de muſique à dix cordes.*

DECACUMINATIO, onis. *f. Plin.* Etêtement des arbres.

DECACUMINO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Etêter, couper les têtes des arbres.

DECALOGUS, i. *m. Eccl.* Le Decalogue, les dix Commandemens de Dieu.

DECALVO, as, are. *Veget.* Faire devenir chauve, arracher les cheveux, peler la tête.

DECANATUS, ûs. *m.* Societé de dix perſonnes; Doienné, Decanat.

DECANTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Louer, celebrer, prôner, vanter, chanter, divulguer, publier par tout, rabattre, redire, repeter ſouvent.

DECANUM Regnum. Le Décan, *Royaume d'Aſie, dans la Preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange, entre le Royaume de Biſnagar, l'Ocean Indien, le Mogoliſtan, & les montagnes de Gate.*

DECANUS, i. *m. Veget.* Qui eſt à la tête de dix hommes. ‖ Doien d'un Chapitre.

DECAPOLIS, is. *f.* La Celeſyrie, *contrée de Syrie, où il y avoit dix villes.* ‖ Le Decapole.

DECAPOLIS Paleſtinæ. Decapolis, la Décapole, *contrée de la Terre-ſainte en Syrie, depuis le mont Liban juſqu'à la Mer de Galilée, ou environ.*

DECAPOLITES, æ. *m. f.* Qui eſt du Decapole.

DECAPULANDUS, a, um. *Plin.* Qu'il faut ſurvuider; qu'il faut verſer par inclination, doucement, ſans troubler, ſans faire venir la lie *ou* les féces avec le clair; qu'il faut tirer à clair.

DECAPULO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Survuider, tirer à clair, décanter, verſer par inclination.

DECAS, adis. *f. Liv.* Decade, dixaine. ‖ Le dix *dans le jeu de carte.* ‖ Lieu dans la priſon *où l'on étrangloit les criminels, à Lacedemone.*

DECAULESCO, is, ere. *Plin.* Monter en tige, pouſſer une tige.

DECEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *neut. Cic.* Sortir, partir, s'en aller, ſe retirer, quitter, ceder la place, abandonner. ‖ Diminuer, décroître. ‖ Déferer. ‖ Relâcher. ‖ Fuir, éviter l'approche. ‖ Mourir. *Decedere alicui de via. Plaut.* Se ranger pour laiſſer paſſer quelqu'un par honneur, lui donner la droite *ou* le haut du pavé, *ou* s'écarter de ſon chemin pour éviter ſa rencontre. *-fide. Liv.* Manquer ſa parole. *-jure ſuo. id.* Se déporter de ſon droit. *-Magiſtratu. Cic.* Sortir de Charge. *-Officio, de officio. Cic. -Ab officio. Liv.* Manquer à ſon devoir, prévariquer dans ſon état. *-de* ou *ex provincia. Cic.* Quitter ſon emploi, ſa commiſſion. *De ſumma nihil decedet. Ter.* La ſomme ſera entiere, il n'y manquera rien. *Decedit febris. Celſ.* La fiévre diminue. *-ira. Ter.* La colere s'appaiſe. *-nemini. Hor.* Il ne cede à perſonne. *Decedunt vires. Liv.* Les forces diminuent. *Deceſſit.* Il eſt mort, il eſt décedé.

DECEM. *indecl. Cic.* Dix.

DECEMBER, bris. *m. Cic.* Decembre, *dixiéme mois de l'année des Anciens. (Ils commençoient l'année au mois de Mars.)*

DECEMBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. *Apul.* De Decembre. *Libertate Decembri uti. Hor.* Se divertir aux fêtes de Decembre, *qui étoient* les Saturnales, *comme on le permettoit alors aux eſclaves.*

DECEMPAGI, orum. *m. plur.* Dieuze, *ville de Lorraine, ſur la Seille.*

DECEMPEDA, æ. *f. Cic.* Perche de dix pieds *pour arpenter.*

DECEMPEDATOR, oris. *m. Cic.* Arpenteur.

DECEMPLEX, icis. *omn. gen. Corn. Nep.* Dix fois autant.

DECEMPLICATUS, a, um. *Varr.* Redoublé dix fois, multiplié par dix.

DECEMPRIMI, orum. *m. plur. Cic.* Les dix premiers Decurions.

DECEMSCALMUS, a, um. *Cic.* Qui a dix bancs de rameurs; *(proprement)* qui a dix chevilles, *où l'on attache, & contre quoi s'appuie la rame, l'aviron.*

DECEMVIR, i. *m. Liv.* Decemvir, *l'un des dix Magiſtrats qui gouvernoient.*

DECEMVIRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* De Decemvir.

DECEMVIRATUS, ûs. *m. Cic.* Decemvirat, le Conſeil de dix, la dignité de Decemvir.

DECEMVIRI, orum. *m. plur. Cic.* Les Decemvirs.

DECENNIS. *m. f.* ne, *n.* is. *Plin.* De dix ans. ‖ *Petr.* Qui dure dix ans.

DECENNIUM, i. *n. Plin.* L'eſpace de dix ans.

DECENS, tis. *omn. gen. comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *Ovid.* Decent, ſéant, convenable. ‖ Qui a bonne grace, agreable, bien fait. *Decens ſervus. Plin. J.* Un valet bien tourné, de bonne mine.

DECENSIUM, i. *n.* Civitas. *Voiez* Dea.

DECENTER, tius, tiſſimè. *adv. Cic.* D'une maniere décente, gracieuſe, bien-ſeante, convenable, juſte.

DECENTIA, æ. *f. Cic.* Décence, bienſéance, convenance, juſteſſe, grace, bonne grace.

DECENTIANUM, i. *n.* Dézenzano, Deſenzano, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Breſſan, ſur le Lac de Garde.*

DECEO. *Voiez* Decet.

DECEPI. *prét de* Decipio.

DECEPTOR, oris. *m. Sen.* Trompeur, fourbe, affronteur, abuſeur.

DECEPTUS, a, um. *Virg. part. de* Decipio. Trompé, fourbé, affronté, duppé.

DECERNO, is, crevi, cretum, nere. *Cic.* Décerner, juger, regler, arrêter, ordonner, décider, ſtatuer, donner un Arrêt. ‖ Commettre, donner charge. ‖ Conclure, déterminer, réſoudre, prendre réſolution. ‖ Combattre, vuider un differend, démêler une querelle. ‖ Déferer, rendre, accorder, aſſigner. *Decernit eo judicio de omnibus fortunis. Cic.* Il y va de tout ſon bien en cette affaire, il s'agit en ce procès de toute ſa fortune.

DECERPO, is, pſi, ptum, pere. *Cic.* Cueillir, arracher. ‖ Oter, diminuer. ‖ *Quint.* Prendre, extraire, tirer. ‖ *Hor.* Recueillir, retirer, remporter.

DECERPTUS, a, um. *Cic. part. de* Decerpo.

DECERTATIO, onis. *f. Cic.* Debat, differend, diſpute, querelle, combat.

DECERTATUS, a, um. *Stat. part. de*

DECERTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Combattre. ‖ Diſputer, quereller; être en differend, diſpute, combat. *Decertare prælio cum hoſtibus. Cic.* Donner bataille à l'ennemi. *-manu. Cic.* Combattre main à main. *-de imperio. Cic.* Combattre à qui ſera le maître, diſputer du commandement.

DECESSIO, onis. *f. Cic.* Déchet, diminution. ‖ Départ, ſortie.

DECESSOR, oris. *m. Tac.* Prédeceſſeur. ‖ Qui cede ſa Charge à un autre.

DECESSUS, ûs. *m. Cæſ.* Départ.

DECET, decuit, decere. *Cic.* Etre bienſéant, convenable; convenir. *Decet neutiquam Oratorem iraſci. Cic.* Il ne convient nullement à un Orateur de ſe mettre en colere. *Facite ita, ut vobis decet. Ter.* Uſez-en comme vous devez, *ou* comme il vous convient.

DECETIA, æ. *f.* Decize, *ville du Nivernois en France, au confluent de la Loire & de l'Allier.*

DECIDO, is, cidi, ere. *neut. Cic.* Tomber, cheoir *ou* décheoir. *Decidere ab archetypo. Plin. J.* S'éloigner *ou* n'approcher pas de l'original. *-ſpe. Ter. -à ſpe. Liv.* Perdre ſes eſperances.

DECIDO, is, cidi, ciſum, dere. *Cic.* Couper, tailler, trancher. ‖ Tranſiger. ‖ Tacer. ‖ *Sen.* Venir à compoſition. ‖ *Ulp.* Décider. ‖ *Quint.* Exprimer. *Decidere pro libertate. Sen.* Venir à compoſition pour ſauver ſa liberté. *-cum aliquo. Cic.* Tranſiger, s'accommoder, convenir avec quelqu'un. *-negotium* ou *de negotio. Cic.* Vuider, décider, terminer, juger une affaire.

DECIDUUS, a, um. *Ovid.* Sur le point de tomber *ou* d'être renverſé. ‖ Coupé *ou* abattu.

DECIES. *adv. Cic.* Dix fois. *Decies centena. Hor.* Mille. *-Centena millia. Cic. -millia centum. Liv.* Un million.

DECIMA, æ. *f. Bibl.* La dixme, la dixiéme partie. *(On ſouſentend* Pars.*)*

DECIMANI, orum. *m. plur. Cic.* Dixmeurs, Décimateurs, qui prennent le dixiéme.

DECIMATIO, onis. *f.* Décimation.

DECIMO, as, avi, atum, are. *Suet.* Décider, prendre le dixiéme *ou* la Dixme. *Decimare legionem. Liv.* Decimer une legion, un Régiment, *prendre chaque dixiéme Soldat pour le punir.*

DECIMODIA, æ. *f. Col.* Vaiſſeau contenant dix muids.

DECIMUM. *adv. Liv.* Pour la dixiéme fois.

DECIMUS, a, um. *Cic.* Dixiéme.

DECIPIO, is, cepi, ceptum, cipere. *Cic.* Tromper, fourber, affronter, duper, ſurprendre, abuſer, decevoir, intercepter.

DECIPULA, æ. *f.* &

DECIPULUM, i. *n. Apul.* Trebuchet, trape, ſouriciere, piege.

DECIREMIS, is. *f. Plin.* Galiotte, qui a dix rangs de rames.

DECISIO, onis. *f. Cic.* Deciſion d'un differend,

ferend, accord, appointement, tranſaction. ‖ *Voiez* Amputatio. *Deciſionem facere. Cic.* Faire un accord.

DECISUS, a, um. *Hor. part. de* Decidor.

DECKENDORFIUM, i. *n.* Deckendorf, *ville du Duché de Baviere en Allemagne, près du Danube, vis-à-vis le confluent de l'Iſer.*

DECLAMATIO, onis. *f. Cic.* Déclamation, l'action de déclamateur. ‖ La piece qu'il déclame.

DECLAMATOR, oris. *m. Cic.* Déclamateur.

DECLAMATORIUS, a, um. *Cic.* De déclamateur *ou* de déclamation.

DECLAMITO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Déclamer ſouvent. *Declamitare de aliquo. Cic.* Déclamer contre quelqu'un.

DECLAMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Déclamer, diſcourir, s'exercer ſur des ſujets feints. *Declamare alicui. Ovid.* Déclamer devant quelqu'un. *-contrà* ou *in aliquem. Cic.* Déclamer, invectiver contre quelqu'un.

DECLARATIO, onis. *f. Cic.* Déclaration, aveu, témoignage, remontrance.

DECLARO, as, avi, atum, are. *Cic.* Déclarer, découvrir, faire connoître, manifeſter. ‖ Expliquer, éclaircir, démêler, développer, mêtre en évidence. ‖ Déſigner, proclamer, dénoncer, ſignifier, expoſer, exprimer, faire ſentir.

DECLINATIO, onis. *f. Cic.* Détour, l'action de détourner, d'éviter, de gauchir. ‖ Fuite, éloignement, digreſſion, penchant. ‖ *Varr.* Déclinaiſon. ‖ *Vitr.* Pente. *Declinationes mundi. Col.* Les differens climats.

DECLINO, as, avi, atum, are. *act.* & *neut. Cic.* Se détourner, s'éloigner, s'écarter. ‖ Eviter, fuir, éluder, eſquiver. ‖ Decliner, décheoir, baiſſer; aller en penchant, en décadence. *Declinabam huc nec invitus. Cic.* C'étoit là où je voulois venir.

DECLIVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *comp.* vior. *Caſ.* Penchant, qui va en baiſſant, qui baiſſe.

DECLIVITAS, atis. *f. Cic.* Le penchant, la pente. ‖ Déclin.

DECOCTA, æ. *f. Juv.* (*ſc.* aqua.) Eau bouillie, qu'on met enſuite rafraichir dans la neige.

DECOCTOR, oris. *m. Cic.* Diſſipateur, mauvais ménager, qui s'eſt ruiné par ſa mauvaiſe conduite.

DECOCTUM, i. *n.*
DECOCTUS, ûs. *m.*
DECOCTURA, æ. *f. Plin.*
} Décoction, *liqueur de choſes qu'on a fait bouillir.*

DECOCTUS, a, um. *part. de* Decoquo. *Plin.* Cuit, bouilli. *Decoctum argentum. Cic.* Argent diſſipé, mal ménagé, follement dépenſé. *Decocta vox. Cic.* Une voix faite, hors d'état du muer. *orationis ſuavitas. Cic.* Douceur châtiée, polie. *Quarta pars pecuniæ decocta erat. Liv.* Il y avoit la quatriéme partie de déchet ſur cet argent.

DECOLLO, as, avi, atum, are. *acc. Suet. Sen.* Décoler, décapiter, couper le coû, trancher la tête. ‖ *Plaut.* Tromper, fruſtrer, abuſer; manquer.

DECOLOR, oris. *omn. gen. Plin.* Décoloré, déteint, qui a perdu ſa couleur, terni. ‖ *Ovid.* Sale, mal propre, corrompu. ‖ *Virg.* Honteux, vilain. *Decolor ſanguis. Cic.* Sang alteré, corrompu, pourri, gâté.

DECOLORATIO, onis. *f. Cic.* Couleur gâtée, perte de couleur.

DECOLORO, as, avi, atum, are. *Hor.* Oter, changer, effacer *ou* faire perdre la couleur; déteindre, ternir, decolorer. ‖ Deſhonorer. *Ex albo decolorari. Col.* Perdre ſa couleur blanche, pour en prendre une autre.

DECOQUO, is, xi, ctum, quere. *Hor.* Faire cuire en bouillant, faire bouillir. ‖ *Cic.* Diſſiper, manger, dépenſer ſon bien mal à propos, le prodiguer. ‖ *Liv.* Diminuer, décheoir. ‖ *Col.* N'être d'aucun rapport. ‖ *Plin.* Faire une decoction. ‖ *Quint.* Retrancher, châtier, polir. *Decoquere ad tertias. Col.* Faire bouillir juſqu'à la conſommation des deux tiers. *-creditoribus. Cic.* Faire banqueroute.

DECOR, oris. *m. Cic.* Beauté, bonne grace, agrément, bonne mine, bon air, *pour ce qui regarde le viſage & la taille. Voiez* Decorum & Decus.

DECORAMEN, inis. *n. Sil. Ital.* L'ornement.

DECORATUS, a, um. *Cic. part. de* Decoro.

DECORE. *adv. Cic.* D'une maniere bienſéante, agréable, gracieuſe, honnête, polie.

DECORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Embellir, orner, parer; ajuſter, illuſtrer; donner de l'agrément, de la grace, &c.

DECORTICATIO, onis. *f. Plin.* L'action d'écorcer, d'ôter *ou* d'enlever l'écorce, de peler.

DECORTICO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Ecorcer, peler, ôter *ou* enlever l'écorce *ou* la peau.

DECORUM, i. *n. Cic.* Agrément, bonne grace, bon air, bien-ſéance, civilité; honnêteté, politeſſe, *pour ce qui regarde les actions & la maniere d'agir. Voiez* Decor & Decus.

DECORUS, a, um. *Cic.* Beau, bien fait, agréable; qui a bonne grace, bon air, bonne mine, de l'agrément. ‖ Bien-ſéant, honnête, convenable.

DECOXI. *prét.* de Decoquo.

DECREMENTUM, i. *n. Gell.* Décroiſſement, déclin.

DECREPITUS, a, um. *Cic.* Décrepit, fort vieux, qui eſt ſur le bord de ſa foſſe.

DECREPO, as, are. *Plaut.* Jetter ſon dernier éclat. ‖ Pouſſer ſon dernier ſouffle, rendre le dernier ſoupir, expirer.

DECRESCENTIA, æ. *f. Vitr.* Décroiſſement, diminution, déclin.

DECRESCO, is, crevi, etum, ſcere. *neut. Cic.* Décroître, diminuer, s'accourcir, aller en diminuant, devenir plus petit, appetiſſer. *Veſtes decreſcunt pueris. Stat.* Les habits deviennent trop courts aux enfans.

DECRETALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ulp.* De Decret, Decretale.

DECRETALES, ium. *f. plur. Eccl.* Les Decretales, les Conſtitutions des Papes. [*On ſouſentend* Epiſtolæ.]

DECRETORIUS, a, um. *Sen.* Déciſif, qui termine. *Decretorius dies. Sen.* Jour de criſe, de déciſion. *-ſtylus. id.* Style d'un Auteur qui parle en maître. *Decretoria hora.* La derniere heure, l'heure de la mort. *-pugna. Quint.* Bataille déciſive. *-arma.* Des armes d'execution. *Decretorium ſydus fructibus. Plin.* Conſtellation qui décide du ſort des fruits.

DECRETUM, i. *n. Cic.* Decret, Ordonnance, Déclaration, Arreſt, Conſtitution. ‖ Deſſein, réſolution, ſentiment, opinion. ‖ Dogme, maxime, ſentence.

DECRETUS, a, um. *Cic. part. de* Decernor.

DECREVI. *prét. de* Decreſco, *& de* Decerno.

DECUBO, as, ui, itum, are. *neut. Apul.* Etre couché.

DECULCO, as, avi, atum, are. *Plin.* Fouler aux pieds, marcher deſſus. ‖ Mépriſer.

DECULPATUM verbum, i. *n. Gell.* Un mot qui n'eſt pas en uſage, mot bas.

DECUMA, æ. *f. Cic.* La Dixme, le dixiéme. *Decumæ. plur.* Les décimes.

DECUMANUS, i. *m. Cic.* Decimeur, le Fermier *ou* le traitant des dixmes, le Receveur des décimes.

DECUMANUS, a, um. *Cic.* De dixiéme, de dixme, *ou* qui doit la dixme. ‖ *Col.* Fort gros *ou* grand. *Decumanus ager. Cic.* Champ ſujet à la dixme, terre à champart. *-limes. Plin.* La traverſée d'Orient en Occident, la longitude. *-miles. Suet.* Soldat de la dixiéme Compagnie. *Decumana porta. Liv.* La porte Decumane, la grande porte de derriere du camp, *auprès de laquelle étoit poſtée la dixiéme Legion. Decumanum pomum. Col.* Une groſſe pomme. *-oleum. Lucil.* De l'huile de dixme, de mauvaiſe huile.

DECUMBO, is, cubui, cubitum, mbere. *Col.* Se coucher, être couché. ‖ *Cic.* Etre *ou* ſe mettre à table, être aſſis *ou* couché ſur les lits de table, (*maniere des Anciens.*) Tomber par terre, mourir.

DECUPLEX, icis. *omn. gen. Voiez* Decemplex.

DECUPLUM, i. *n.* Dix fois autant.

DECUPLUS, a, um. *Liv.* Dix fois plus *ou* autant.

DECURIA, æ. *f. Cic.* Decurie, dixaine, nombre de dix hommes, (*ſoit de gens de Guerre, ſoit de gens de Juſtice.*) *Decuriam obtinere. Cic.* Etre de la decurie, être un des dix.

DECURIATIO, onis. *f. Cic.*

DECURIATUS, ûs. *m. Liv.* Diviſion par decuries *ou* par dixaines, diſtribution par dix.

DECURIATUS, ûs. *m. Liv.* La charge de Decurion.

DECURIO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Diviſer par decuries, diſtribuer par dixaines, partager par dix, ſeparer par bandes de dix.

DECURIO, onis. *m. Cic.* Decurion; (*dans les villes* ou *colonies Romaines, & dans les Armées, c'étoit un Magiſtrat qui repreſentoit un Senateur Romain.*) *Varr.* Le Commandant de dix Cavaliers. ‖ *Æli.* Caporal, Dixenier, qui commande dix Fantaſſins. ‖ *Veget.* Capitaine de trente-deux hommes.

DECURRO, is, curri *ou* cucurri, curſum, rere. *Virg.* Courir *ou* courre çà & là *ou* de haut en bas. ‖ *Liv.* Courir vite. ‖ Courre la bague, joûter. ‖ *Cic.* Avoir recours, recourir. *Ovid.* Décrire. ‖ *Plin.* Avoir ſon cours, couler de haut en bas. *Decurritur. Caſ.* On a recours.

DECURSIO, onis. *f. Cic.* Courſe, irruption, décente qu'on fait (par mer) en armes dans un payis, *pour le piller.*

DECURSORIUM, ii. *n.* Lice, carriere; grande place à faire des joûtes, des Tournois.

DECURSUS, ûs. *m. Cic.* Courſe, cours. ‖ Ecoulement. *Decurſus aquarum. Lucr.* Le cours, la conduite *ou* l'écoulement des eaux. *-honorum. Cic.* Le cours, l'adminiſtration ſucceſſive des Charges par où l'on a paſſé. *-hoſtium è collibus. Liv.* La deſcente des ennemis de deſſus les collines. *-ludicri. Gell.* Joûte, Tournois.

DECURSUS, a, um. *Cic.* Couru, parcouru, achevé, parfait, terminé, fini. *Decurſum vitæ ſpatium. Cic.* Le tems écoulé de ſa vie.

DECURTO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Couper, tailler, retrancher, accourcir, mutiler.

DECUS, coris. *n. Cic.* Honneur, ornement, gloire, éclat, dignité, grandeur, luſtre, credit réputation.

DECUSSATIM. *adv. Vitr. Col.* En ſautoir, en forme d'X.

DECUSSATIO, onis. *f. Vitr.* Diviſion *ou* ſituation en forme d'X *ou* en ſautoir.

DECUSSATUS, a, um. *part. de* Decuſſo.

DECUSSI. *prét. de* Decutio.

DECUSSIS, is. *m. Vitr.* Une dixaine, le nombre de dix. ‖ *Varr.* Dix aſſes. ‖ *Plin.* Sautoir, la figure d'une croix de ſaint André, X.

DECUSSO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Diviſer en ſautoir, en forme d'X *ou* de croix de ſaint André.

DECUSSUS, ûs. *m. Plin.* Secouſſe, ébranlement, l'action de ſecouer.

DECUSSUS, a, um. *Prop. part. de*

DECUTIO, is, cuſſi, cuſſum, tere. *Virg.* Abattre, *ou* faire tomber en ſecouant, en ébranlant; ſecouer, ébranler fortement. *Decutere caput enſe. Ovid.* Abattre la tête d'un coup d'épée. *Decuſſi muri ariete. Liv.* Murailles abattues *ou* ébranlées à coups de belier.

DEDECET, dedecuit, cere. *Cic.* N'être pas ſéant, ne convenir pas, être mal-ſéant, n'être pas convenable, être mal-honnête, avoir mauvaiſe grace, n'avoir pas bonne grace.

DEDECOR, oris. *omn. gen. Sall. Voiez* Dedecorus.

DEDECORATOR, oris. *m. Ter.* Qui deſhonore, qui diffame.

DEDECORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Deshonorer, diffamer, faire deshonneur.

DEDECOROSE. *adv. Aur. Vict.* Honteuſement, avec infamie, ignominie, deshonneur, ignominieuſement.

DEDECORUS, a, um. *Tac.* Qui eſt honteux, deshonorable, ignominieux, diffamant.

DEDECUS, oris, *n. Cic.* Deshonneur, infamie, honte, ignominie, opprobre.

DEDESUS Mons. Dedes.

DEDI. *prét. de* Do.

DEDICATIO, onis. *f. Cic.* Dedicace, conſecration.

DEDICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Dedier, conſacrer. *Dedicare librum honori, & meritis alicujus. Phæd.* Dedier un Livre à quelqu'un. *-publicè aliquem Deum.* Mettre publiquement quelqu'un au nombre des Dieux. *-in cenſum, in cenſu. Cic.* Donner un état, un dénombrement de ſon bien au Cenſeur.

DEDIDI. *pret. de* Dedo.

DEDIDICI. *prét. de* Dediſco.

DEDIGNATIO, onis. *f. Quint.* Dédain, mépris; air dédaigneux, mépriſant, rebutant; fierté dédaigneuſe.

DEDIGNOR, aris, atus ſum, ari. *acc. dep. Virg.* Dédaigner, mépriſer, rebuter, rejetter, regarder avec mépris.

DEDISCO, is, dedidici, ſcere. *Cic.* Deſapprendre, oublier ce qu'on a ſçû *ou* appris. Se deſaccoûtumer.

DEDITIO, onis. *f. Liv.* Reddition, l'action de ſe rendre. *Deditionem facere. Quint.* Se rendre. *-properare. Tac.* Hâter de ſe rendre. *-mittere. Flor.* Envoier les articles de la capitulation, *ou* envoier pour ſe rendre. *In deditionem accipere. Caſ.* Recevoir à compoſition.

DEDITITIUS, a, um. *Cic.* Qui s'eſt mis au pouvoir *ou* ſous la puiſſance d'autrui. *Tac.* Transfuge, traitre. *Digeſt.* Ceux qui avoient été repris de Juſtice, *ou* marquez au corps *pour leur crime.*

DEDITUS, a, um. *Feſt. part. de*

DEDO, is, didi, ditum, dere. *Caſ.* Donner, livrer, abandonner, remettre, rendre. *Dedere ſe hoſtibus. Cic.* ou *in ditionem hoſtium. Plaut.* Se rendre aux ennemis, ſe remettre entre leurs mains. *-ſe totum alicui. Cic.* Se donner, ſe dévouer tout entier à quelqu'un. *-manus. Lucr.* Se rendre, ſe livrer. *-ſe ad ſcribendum. Cic.* Se remettre à écrire. (Dare, *c'eſt* donner ce qu'on peut ravoir; *&* Dedere, *c'eſt* donner ſans retour.) *Dedita opera. Cic.* Exprès, de propos deliberé, à deſſein, de deſſein premedité.

DEDOCEO, es, cui, doctum, ere. *acc. Cic.* Faire oublier ce qu'on a appris.

DEDOLEO, es, lui, ere. *Ovid.* Ceſſer de s'affliger, ne reſſentir plus ſa douleur, perdre le ſentiment de ſon chagrin, ſe défâcher.

DEDOLO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Doler, tailler, polir avec une doloire.

DEDUCO, is, xi, ctum, cere. *Caſ.* Tirer en haut *ou* en bas, attirer, faire ſortir, mettre dehors, emmener. ‖ *Cic.* Conduire, accompagner, reconduire, faire cortége, eſcorter, ſuivre par honneur. ‖ Mener. ‖ Oter, retirer, détourner. ‖ Retrancher, diminuer, déduire, ſouſtraire. ‖ Tranſporter, voiturer, faire venir. ‖ Porter, obliger, engager. *Deducere vela. Ovid.* Appareiller les voiles. *-cibum. Ter.* Retrancher les alimens. *-fila. Plin.* Filer. *-vocem. Pomp.* Faire la petite voix. *-in viam. Cic.* Remetre dans le chemin. *-de fide. id.* Ebranler la fidelité. *-in jus. id.* Porter *ou* faire venir en juſtice. *-corpore febres. Hor.* Guerir des fiévres.

DEDUCTIO, onis. *f. Cic.* Conduite; l'action de conduire, de mener. ‖ *Vitr.* Charroi, voiture, tranſport. ‖ *Sen.* Diminution, déduction, ſouſtraction.

DEDUCTOR, oris. *m. Cic.* Conducteur, guide, celui qui accompagne, qui fait cortege, &c.

DEDUCTUS, a, um. *part. de* Deducor. *Deducta frons. Ovid.* Un front découvert. *Deductum carmen. Virg.* Vers délicats. *Deductior naſus ab imo. Suet.* Un nez trop éfilé par le bout.

DEDUXI. *prét. de* Deduco.

DEERRO, as, avi, atum, are. *neut. Quint.* S'égarer, s'écarter, ſe fourvoier, errer çà & là. *Col.* Se méprendre, s'abuſer, ſe tromper, errer, faillir.

DEFÆCATUS. }
DEFÆCIS. } *Voiez* Defec.
DEFÆCO. }

DEFÆDUS, a, um. Fort ſale, fort vilain.

DEFALCO, as, avi, atum, are. *Col.* Abattre, couper, tailler avec la faulx. ‖ Oter, retrancher. ‖ Déduire, rabattre, défalquer.

DEFAMATUS, a, um. *comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. Infame; perdu d'honneur, de réputation; diffamé, décrié.

DEFATIGATIO, onis. *f. Cic.* Fatigue, laſſitude.

DEFATIGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Fatiguer, laſſer, cauſer de la laſſitude, donner de la fatigue, faire de la peine.

DEFECATUS, a, um. *Col. part. de* Defeco.

DEFECI. *prét. de* Deficio.

DEFECO, as, avi, atum, are. *Col.* Epurer, dépurer, purifier, clarifier, rafiner, purger, ôter les féces, tirer la lie, nettoier, ſoûtirer, tirer à clair. [*Pline & Celſe écrivent* Defæco *par æ.*]

DEFECTIO, onis. *f. Cic. Voiez* Defectus. Virium defectio. Abbatement.

DEFECTOR, oris. *m. Tac.* Rebelle, revolté. ‖ *Front.* Deſerteur, rendu, transfuge.

DEFECTUS, ûs *m. Liv.* Diſette, faute, défaut, manque. ‖ *Q. Curt.* Rebellion, revolte, deſertion, abandonnement, ſoûlevement. ‖ *Plin.* Foibleſſe, défaillance, langueur, abattement, débilité. *Defectus Solis* ou *lunæ. Cic.* Eclipſe du Soleil *ou* de la Lune.

DEFECTUS, a, um. *part. de* Deficio. *Cic.* Dépourvû, dénué, deſtitué, abandonné. ‖ *Celſ.* Languiſſant, abattu, épuiſé, caſſé.

DEFENDO, is, di, ſum, dere. *Cic.* Défendre, proteger, ſoûtenir, appuier, préſerver, garder, conſerver, garantir. ‖ Maintenir, aſſurer.

DEFENSIO, onis. *f. Cic.* Défenſe, protection, appui, ſoûtien. *Defenſio criminis. Cic.* Juſtification d'un crime.

DEFENSITO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Défendre très-ſouvent.

DEFENSO, as, avi, atum, are. *Stat. Sall. Tac.* Entreprendre la défenſe.

DEFENSOR, oris. *m. Virg.* Défenſeur, qui défend, qui protege. ‖ *Cic.* Un Avocat qui plaide pour quelqu'un. ‖ *Caſ.* Eſtacade, éperon, palliſſade.

DEFENSUS, a, um. *Cic. part. de* Defendo.

DEFERBEO, es, bui, ere. *Voiez* Deferveo.

DEFERO, fers, tuli, latum, ferre. *Cic.* Porter, apporter, rapporter, tranſporter, voiturer. ‖ Déferer, offrir, faire offre, preſenter. ‖ Accuſer, denoncer. ‖ Attribuer. *Deferre primas alicui. Cic.* Donner le premier rang à quelqu'un. *-aliquid cuipiam loco beneficii. Cic.* Faire preſent de quelque choſe à quelqu'un pour l'obliger. *-in errorem. id.* Engager dans l'erreur. *Defertur quanti hoc? Sen.* Combien vaut cela? Qu'en demande-t-on?

DEFERVEFACIO, is, feci, factum, cere. *acc. Cat.* Faire bouillir, mettre bouillir.

DEFERVEFACTUS, a, um. *Plin.* Qu'on a fait bouillir.

DEFERVEO, es, bui, *ou* vi, vere. *Cic. &*

DEFERVESCO, is, bui, *ou Ter.* vi, ſcere. *Col.* Ceſſer de bouillir, ſe refroidir. ‖ S'appaiſer, ſe moderer, ſe rallentir, ſe calmer. *Deferbuit mare. Gell.* La mer eſt devenue calme. *Deferbuere hominum ſtudia. Cic.* L'empreſſement des gens eſt paſſé. *Defervit adoleſcentia. Ter.* Il a jetté le feu de ſa jeuneſſe.

DEFESSUS, a, um. *Cic.* Las, fatigué, laſſé, abattu, accablé. *part. de*

DEFETISCOR, eris, feſſus ſum, ſci. *Ter.* Se fatiguer, ſe laſſer; être las, laſſé, fatigué, haraſſé, épuiſé.

DEFICIO, is, feci, fectum, ficere. *Cic.* Manquer, avoir faute, avoir beſoin. ‖ Abandonner, quitter, délaiſſer, ſe ſoûlever, ſe rebeller, ſe revolter, changer de parti, deſerter, trahir le parti. ‖ *Plin.* Finir, ſe terminer. *Cic. neut.* Etre las à n'en pouvoir plus, tomber en défaillance, s'éclipſer. ‖ *Sen. Tr.* Mourir, expirer. *Deficere in mucronem. Plin.* Aller finir *ou* ſe terminer en pointe. *Deficit hoc mihi. Caſ.* C'eſt ce qui me manque. *-illum prudentia. Cic.* Il manque de prudence. *-Sol. Cic.* Le Soleil s'éclipſe. *-me animus. Cic.* Je perds courage, le cœur me manque. *Deficitur conſilio & ratione mulier. Cic.* Une femme eſt dépourvûe de conſeil & de raiſon.

DEFIGO, is xi, xum, gere. *Col.* Planter, ficher, enfoncer, faire entrer. *Defigere res ſuas. Cic.* Etablir ſes affaires. *Defigi diris deprecationibus. Plin.* Etre maudit; être excommunié.

DEFINGO, is, finxi, fictum, ngere. *acc. Cat.* Deſſiner, tracer une figure, donner la forme, faire prendre la figure.

DEFINIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Borner, limiter; donner, mettre des bornes, terminer, aſſigner des limites. ‖ Fixer, déterminer, réſoudre, conclure. ‖ Preſcrire, marquer, regler, arrêter. ‖ Définir, développer, expliquer, expoſer. *Definitum eſt. Plaut.* Cela eſt conclu, arrêté, déterminé, fixé, réglé, réſolu; c'eſt une affaire vuidée, faite, conclue, &c.

DEFINITE. *adv. Cic.* Poſitivement, expreſſément, en termes formels, en paroles expreſſes, déterminément. ‖ Préciſement, diſtinctement, nettement, particulierement, avec meſure.

DEFINITIO, onis. *f. Cic.* Définition, explication courte *&* préciſe de la nature & des proprietez de quelque choſe. ‖ Détermination, déſignation. ‖ Déciſion, réglement.

DEFINITIVUS, a, um. *Cic.* Définitif, déciſif.

DEFINITUS, a, um. *Cic. part. de* Definio.

DEFINXI. *prét. de* Defingo.

DEFIOCULUS, i. *m. Mart.* Borgne, qui n'a qu'un œil.

DEFIT, defieri. *dat. Ter.* Manquer, avoir faute, avoir beſoin. *Defieri nihil apud me tibi patiar. Ter.* Je ne ſouffrirai pas que vous manquiez de rien en ma maiſon. *Defiat ut dies. Plaut.* Afin que le jour ſe paſſe.

DEFIXI. *pret. de* Defigo.

DEFIXUS, a, um. *Cic. part. de* Defigor. *Defixus altis radicibus. Cic.* Profondement enraciné, qui a de profondes racines.

DEFLAGRATIO, onis. *f. Cic.* Embraſement, incendie.

DEFLAGRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Brûler; être brûlé, embraſé, conſumé, réduit en cendres. ‖ S'appaiſer, ſe rallentir, ſe paſſer, diminuer, ſe diſſiper. *Deflagrat ira. Liv.* La colere s'appaiſe, diminue. *-ſeditio. Tac.* La ſédition ſe rallentit, ſe diſſipe; l'émotion ſe paſſe.

DEFLECTO, is, flexi, flexum, ctere. *Col.* Plier, courber. ‖ *Cic.* S'écarter, s'eloigner, ſe détourner. ‖ *Plin.* Tourner, prendre ſon chemin par ailleurs. *Plin. J.* Détourner. *Deflexit mos,* ou *conſuetudo de via, de curriculo, de curſu,* ou *de ſpatio. Cic.* Cette coûtume n'eſt plus, cette mode eſt paſſée, cela n'eſt plus en uſage. *Deflexit unde oratio, illuc redeat. Cic.* Revenons à nôtre ſujet, reprenons nôtre diſcours.

DEFLEO, es, flevi, fletum, ere. *acc. Cic.* Pleurer, déplorer, regretter avec des larmes. *Defletus à multis. Cic.* Pleuré, regretté de pluſieurs.

DEFLEXUS, ûs. *m. Col.* L'action de courber, de plier; courbure; pliage.

DEFLEXUS, a, um. *Plin. part. de* Deflecto.

DEFLO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Souffler deſſus *ou* contre.

DEFLOCCATUS, a, um. *Plaut. part. de*

DEFLOCCO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Perdre ſon poil, devenir ras, montrer les cordes. ‖ Dépiler.

DEFLORATUS, a, um. *Liv. part. de* Defloro.

DEFLOREO, es, rui, ere. *Col. &*

DEFLORESCO, is, rui, ſcere. *Plin.* Se défleurir, perdre ſa fleur. ‖ Se paſſer, ſe ternir, ſe flétrir; perdre ſon éclat, ſon luſtre.

DEFLORO, as, avi, atum, are. *acc. Gell.* Déflorer; cueillir, ôter la fleur, l'éclat, le luſtre, le beau, la grace, l'ornement de quelque choſe.

DEFLUO, is, fluxi, fluxum, ere. *Virg.*

Couler en bas, découler. ‖ Faire une chute, tomber, trainer. ‖ Paſſer, ceſſer, ne durer plus, ſe perdre. *Defluere ab antiquis. Quint.* S'écarter, s'éloigner des anciens. *-luxu & inertiâ. Cic.* Se laiſſer aller au luxe & à l'oiſiveté. *-ad* ou *in terram. Liv.* Traîner, tomber à terre. *-à Sophiſtarum fontibus forum. Cic.* Paſſer de l'école des Sophiſtes dans le Barreau. *-ad aliquem. Cic.* Tourner au profit de quelqu'un. *-ex numero. Cic.* Sortir du nombre. *Defluxit ubi ſalutatio. Cic.* Après que les viſites ſont achevées ; lorſque ceux qui viennent faire leur cour, ſont ſortis.

DEFLUVIUM, ii. *n. Plin.* Chute. ‖ Ecoulement, fluxion. *Defluvia comarum. Plin.* La chute des cheveux. *-fontanea. Solin.* L'écoulement, la chute des eaux des fontaines.

DEFLUUS, a, um. *Plin.* Qui tombe.

DEFLUXI. *prét. de* Defluo.

DEFODIO, is, fodi, foſſum, dere. *acc. Col.* Fouir, bêcher, creuſer. *Plin.* Houer. ‖ Enterrer, enfouir, mettre dans la terre.

DEFORE. *Cic. pour* Defuturum eſſe. Qui manquera, qui défaudra, qui ne ſe trouvera point. *Deforem, res, ret, rent.* Je manquerois, tu manquerois, &c.

DEFORIS. *adv. Bibl.* En dehors, par dehors, dehors.

DEFORMATIO, onis. *f. Vitr.* Deſſein, ébauche, craïon, eſquiſſe, le deſſein; l'action de deſſiner, de tracer. ‖ *ad Her.* L'action de défigurer. ‖ *Liv.* Flétriſſure, tache, infamie, deshonneur.

DEFORMATUS, a, um. *Cic. part. de* Deformo.

DEFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Cic.* Difforme, défiguré, laid, hideux, affreux, vilain. ‖ Malſéant, honteux.

DEFORMITAS, atis. *f. Cic.* Difformité, laideur. ‖ Deshonneur, infamie, honte, tache, flétriſſure, ignominie.

DEFORMITER. *adv. Quint.* D'une maniere difforme, deſagréable. ‖ Honteuſe.

DEFORMO, as, avi, atum, are. *Virg.* Défigurer, rendre difforme. ‖ *Vitr.* Tracer, deſſiner. ‖ *Cic.* Faire le portrait, décrire, dépeindre. ‖ Faire deshonneur, honte ; deshonorer. ‖ *Mart.* Tailler, dégroſſir.

DEFOSSUS, ûs. *m.* Creux, foſſe.

DEFOSSUS, a, um. *Plin.* Creuſé, foui, houé, bêché. ‖ *Cic.* Enterré, caché en terre, enfoui.

DEFRÆNATUS, a, um. *Ovid. Voiez* Effrenatus.

DEFRAUDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Tromper, frauder, fruſtrer, priver, attraper. *Defraudare aliquem aliquid. Plaut. re aliquâ. Ter.* Attraper quelqu'un en quelque choſe, l'en priver, la lui eſcroquer. *-ſe fructu victoriæ ſuæ. Liv.* Se priver du fruit de ſa victoire. *-ſe victu ſuo. Liv.* Se plaindre la vie, retrancher ſes morceaux, épargner ſur la bouche, ſe refuſer le neceſſaire. *-genium ſuum. Ter.* Se priver de tous les plaiſirs, ſe refuſer toute ſorte de ſatisfaction, ſe mortifier.

DEFREGI. *prét. de* Defringo.

DEFRICO, as, cui, frictum, care. *acc. Col.* Frotter, décroter. ‖ Bouchonner un cheval. *Defricare ſale multo urbem. Hor.* Railler, critiquer, cenſurer, reprendre les défauts de toute une ville.

DEFRICTUS, a, um. *Col. Voiez* Defricatus.

DEFRIGEO, es, xi, gere. &

DEFRIGESCO, is, frixi, ſcere. *Col.* Se froidir, devenir froid.

DEFRINGO, is, fregi, fractum, fringere. *Cic.* Rompre, caſſer, briſer, arracher.

DEFRUDO, as. *Ter. pour* Defraudo.

DEFRUTO, as, avi, atum, are. *Col.* Faire du vin cuit, du raiſiné.

DEFRUTUM, i. *n. Celſ.* Du vin doux, cuit, du raiſiné.

DEFUGIO, is, fugi, fugitum, gere. *Cic.* Fuir, éviter. ‖ Refuſer. *Defugere auctoritatem alicujus. Ter.* Refuſer d'obeir à quelqu'un, ſe ſouſtraire de ſon autorité. *-auctoritatem alicujus rei. Cic.* Deſavouer quelque choſe.

DEFUI. *prét. de* Deſum.

DEFUNCTORIE. *adv. Ulp.* D'une maniere indifferente, indolente, lâche, molle, negligente, nonchalante ; par maniere d'acquit.

DEFUNCTORIUS, a, um. *Petron.* Leger, foible, paſſager.

DEFUNCTUS, a, um. *part. de* Defungor. *Cic.* Echapé, délivré, mort.

DEFUDI. *prét. de* Defundo.

DEFUNDO, is, fudi, fuſum, ndere. *acc. Col.* Verſer, répandre, épancher, vuider d'un vaſe dans un autre. ‖ *Vitr.* Jetter en fonte, en moule.

DEFUNGOR, eris, defunctus ſum, gi. *dep. Cic.* Finir une choſe avec quelque ſorte de peine, en venir à bout, l'executer, s'en tirer. ‖ *Liv.* Achever, mettre fin, terminer, ſe délivrer, être délivré, ſe débarraſſer, s'acquitter de. *Defungi curâ. Cic.* Se tirer de peine, ſortir d'affaire ; ſe délivrer de ſoin d'inquietude. *-pœnâ. Liv.* Etre puni, châtié. *tribus decimis pro una. Cic.* Païer la dixme trois fois pour une. *Defuncta civitate perpaucis funeribus. Liv.* La ville en étant quitte pour la mort de peu de perſonnes. *Defunctus Regis imperio. Liv.* Qui a executé, aiant executé les ordres du Roi. *-periculis. Virg.* Délivré, échapé des dangers. *-morbo. Liv.* Revenu, gueri d'une maladie. *-Defunctus.* Mort, défunt, trépaſſé, décedé.

DEFUSUS, a, um. *Col. part. de* Defundo.

DEGENER, eris. *omn. gen. Ovid.* Qui dégenere, qui a dégeneré. ‖ *Virg.* Indigne, lâche, bas.

DEGENERO, as, avi, atum, are. *Cic.* Dégenerer, s'abâtardir ; ne reſſembler pas à ſon principe, s'en éloigner. ‖ *Virg.* Se gâter, ſe corrompre.

DEGERO, is, geſſi, geſtum, rere. *Plaut.* Porter, tranſporter. *Degerere laborem alicui. Plaut.* Epargner de la peine à quelqu'un, le ſoulager dans ſon travail, l'aider.

DEGI. *prét. de* Dego.

DEGLABRO, as, avi, atum, are. *acc. Paul.* Dépiler, ôter le poil. Ecorcer, enlever l'écorce.

DEGLUBO, is, ere. *Varr.* Peler, écorcer ; ôter, enlever l'écorce. ‖ *Suet.* Ecorcher, arracher la peau.

DEGLUTINO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Degluer, décoler, ſeparer *ou* détacher ce qui eſt colé.

DEGLUTIO, is, ivi, itum, ire. Avaler, [gober] engloutir, devorer.

DEGO, is, gi, ere. *Cic.* Mener, paſſer, conſommer. ‖ *Plaut.* Arracher, ôter. ‖ *Gell.* Diminuer. ‖ Demeurer, habiter, ſe tenir. *Degere vitam, ætatem. Cic.* Paſſer ſa vie, couler ſes jours, mener une vie tranquile. *-laborem alicui. Plaut.* Diminuer le travail, la peine à quelqu'un. *bellum. Hor.* Faire le métier de la guerre. *Sine queis vita degi non poteſt. Plin.* Sans quoi l'on ne peut vivre.

DEGRANDINAT, avit, are. *Ovid.* Grêler, tomber de la grêle.

DEGRASSOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Stat.* Outrager, maltraiter, inſulter, tourmenter. *Degraſſari deorſum. Apul.* Pleuvoir *ou* tomber comme une pluie.

DEGRAVO, as, avi, atum, are. *acc. Liv.* Appeſantir, rendre lourd *ou* peſant, affaiſſer, accabler, ſurcharger. ‖ *Sen.* Abaiſſer. ‖ *Liv.* Fatiguer, haraſſer, harceler, incommoder.

DEGREDIOR, eris, greſſus ſum, di. *dep. Liv.* Deſcendre, mettre pied à terre, ſe détourner. *Degredi palatio. Tac.* Deſcendre du Palais. *-de via in ſemitam. Plaut.* Quitter le grand chemin pour prendre un ſentier.

DEGRESSUS, a, um. *part. de* Degredior, Deſcendu.

DEGUSTATIO, onis. *f. Ulp.* Eſſai des liqueurs, des ſauces ; & l'action de goûter.

DEGUSTO, as, avi, atum, are. *Plin.* Goûter, tâter, faire eſſai (*des liqueurs ou des ſauces, &c.*) Eprouver, parler peu d'une choſe, n'en dire qu'un mot en paſſant. *Deguſtare aliquem. Cic.* Eſſaier de quelqu'un, le ſonder.

DEHAURIO, is, ſi, ſtum, rire. *Cat.* Tirer, puiſer, épuiſer.

DEHINC. *adv. Cic.* Après cela, enſuite, puis. ‖ Dorénavant, deſormais.

DEHISCO, is, ere. *neut. Virg.* S'ouvrir, s'entr'ouvrir, bâiller, ſe fendre, ſe crever. ‖ *Plin.* S'épanouir. *Dehiſcere in aliquem. Cic.* S'emporter, invectiver, déclamer (clabauder) contre quelqu'un.

DEHONESTAMENTUM, i. *n. Tac.* Deshonneur, infamie, ignominie, tache, flétriſſure, diſgrace, reproche. ‖ *Gell.* Difformité, défaut qui défigure, qui rend difforme. *Dehoneſtamentum oris. Tac.* La honte qui paroît ſur le viſage.

DEHONESTATUS, a, um. *Arnob. part. de*

DEHONESTO, as, avi, atum, are. *Prud.* Deshonorer, diffamer, décrier, mettre en mauvaiſe réputation. ‖ Défigurer, rendre difforme.

DEHORTOR, aris, atus ſum, ari. *acc. dep. Cic.* Diſſuader, détourner, déconſeiller, rebuter.

DEJECI. *prét. de* Dejicio.

DEJECTIO, onis. *f. Cic.* Renverſement ; abature, l'action de rejetter, de repouſſer avec violence. ‖ *Celſ.* Déjection, une ſelle. *Dejectio animi. Sen.* Abattement de courage.

DEJECTUS, us. *m. Liv.* Abatis, renverſement, chûte. Abatures, foulures que fait un cerf *en paſſant dans les bois.* ‖ *Cic.* Pente, penchant. Le relief *d'une pierre precieuſe.*

DEJECTUS, a, um. *Cic. part. de* Dejicio.

DEJERO, as, avi, atum, are. *acc. Ter.* Jurer, faire ſerment, proteſter, affirmer ſolemnellement.

DEJICIO, is, jeci, jectum, jicere. *Cic.* Jetter en bas, jetter par terre, abattre, renverſer, faire tomber. ‖ Chaſſer, mettre dehors, repouſſer, rejetter, écarter, éloigner, bannir, précipiter. ‖ Décheoir. *Dejicere avem. Virg.* Lâcher l'oiſeau. -- *aliquem equo. Liv.* Démonter quelqu'un, le jetter en bas de ſon cheval. *libellos. Cic.* Arracher les affiches. *-oculos. id.* Détourner la vûe. *-jugum. Cic.* Secouer le joug, ſe mettre en liberté. *-templo. id.* Chaſſer du temple. *Dejici de gradu. Cic.* Etre degradé *ou* dépoſſedé de ſa dignité. *-ſpe. Caſ.* Avoir perdu ſes eſperances.

DEIN. *adv. Cic.* Après, enſuite, puis.

DEINCEPS. *adv. Ci.* Après, enſuite, dans. ‖ Par la ſuite, dorénavant, deſormais. ‖ De ſuite, ſucceſſivement, l'un après l'autre, par ordre, de rang.

DEINDE. *adv. Cic.* Après, enſuite, puis, ſecondement.

DEINSA, Donſa, æ. *f.* Deinſe, *bourg ou ville des Payis-bas, dans la Chaſtellenie de Courtray en Flandre, ſur le Lys.*

DEINSUPER. *adv. Sall.* Deſſus, de deſſus d'en-haut.

DEINTEGRO. *adv. Cic.* Derechef, encore. tout de nouveau.

DEINTEGRO, as, avi, atum, are. *Cæcil.* Flétrir, diffamer, deshonorer. ‖ Diminuer, amoindrir.

DEINTUS. *adv. Bibl.* En dedans, par dedans, dedans.

DEIPARUS, a, um. *Eccleſ.* Qui enfante un Dieu. *Deipara Virgo.* La ſainte Vierge, la Mere de nôtre Seigneur.

DEITAS, atis. *f. Aug.* Déité, divinité, la nature divine.

DEJUGIS, *m. f.* ge, *n.* is. *Tac.* Qui eſt ſur le penchant, qui va en deſcendant.

DEJUGO, as, avi, atum, are. *acc. Pacuv.* Oter de deſſous le joug. ‖ Dételer, decoupler, disjoindre, ſeparer.

DEJUNCTUS, a, um. *Cic. part. de*

DEJUNGO, is, nxi, ctum, gere. *acc. Plaut.* Deſunir, disjoindre, ſeparer, diviſer.

DEJURIUM, ii. *n. Gell.* jurement, ſerment.

DEJURO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Jurer, faire ſerment.

DEJUVO, as, are. *Plaut.* Refuſer ſon ſecours, n'aider point.

DELABOR, eris, delapſus ſum, bi. *Cic.* Tomber, gliſſer de deſſus. ‖ Se laiſſer aller. ‖ Avoir du penchant *ou* de l'inclination. *Delabitur eò interdùm ut dicat. Cic.* Il lui échappe quelquefois de dire, il ſe laiſſe quelquefois aller à dire. *Delabi ad æquitatem. Cic.* Devenir équitable. *-in fraudem. Cic.* Se laiſſer tromper. *-in inſidias. Cic.* Donner dans une embuſcade. *-ſinit rem familiarem. Cic.* Il laiſſe perir ſon bien.

DELACERO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Diſſiper, conſumer, mettre en pieces, déchirer.

DELACRYMATIO, onis. *f. Plin.* L'action de pleurer, larmoiement des yeux, *maladie* ; pleurs, larmes. *Delacrymationem facit cepe. Plin.* L'oignon fait pleurer, rend les yeux larmoians.

DELACRYMO, as, avi, atum, are. *Col.* Larmoier, pleurer, laiſſer couler des larmes.

DELACTATIO, onis. *f. Cat.* L'action de ſevrer.

DELACTATUS, a, um. *Varr. part. de*

DELACTO, as, avi, atum, are. *Celſ.* Sevrer, ôter le teton.

DELÆVO, as, avi, atum, are. *accuſ. Col. Voiez* Lævigo.

DELAMBO, is, bi, ere. *acc. Stat.* Lecher.

DELAMENTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. accuſ. Ovid.* Déplorer, ſe lamenter, regretter.

DELAPIDO, as, avi, atum, are. *acc. Cat.* Paver, couvrir de pierre. ‖ *Ter.* Diſſiper, conſumer. *Delapidet antequàm noſtras triginta minas. Ter.* Avant qu'il ait diſſipé nos trente mines. *Delapidatur ager.* On ôte les pierres d'un champ, on l'épierre. *-area.* On pave une place.

DELAPSUS, a, um. *Cic. part. de* Delabor.

DELASSO, as, avi, atum, are. *accuſ. Hor.* Laſſer, fatiguer. ‖ Ennuier.

DELATIO, onis. *f. Cic.* Dénonciation, accuſation ſecrette, plainte *ou* information.

DELATOR, oris. *m. Plin.* Délateur, dénonciateur, qui ſe rend accuſateur, qui défere en Juſtice, qui dénonce au Magiſtrat.

DELATURA, æ. *f. Voiez* Delatio.

DELATUS, a, um. *Cic. part. de* Deferor. *Delatus divinitus ad nos. Cic.* Qui nous eſt envoié de Dieu, du Ciel. *- in noſtrum ævum. Hor.* Né de notre ſiecle, qui a paru de notre tems. *Delatus. Cic.* Déferé, dénoncé, accuſé. ‖ *Virg.* Porté, tranſporté, voituré.

DELAVO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plaut.* Laver, nettoier avec une liqueur.

DELBRUGIA, æ. *f.* Delbrug, *bourg* ou *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, près des ſources de l'Eulir.*

DELEBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Mart.* Qu'on peut effacer; aiſé, facile à effacer, à ôter, à faire diſparoître.

DELECTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Tac.* Delectable, agréable, plaiſant, réjouiſſant.

DELECTAMENTUM, i. *n. Cic.* &

DELECTATIO, onis. *f. Cic.* Plaiſir, contentement, ſatisfaction, divertiſſement, agrément, douceur, volupté, paſſe-tems, jeu, recréation. *Delectationi eſſe* ou *delectationem afferre. Cic.* Faire du plaiſir, cauſer du contentement, donner de la ſatisfaction. *Delectationis cauſâ. Cic.* Par plaiſir.

DELECTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Réjouir, plaire, faire plaiſir, cauſer du contentement, donner de la ſatisfaction, divertir. ‖ *Quadrig.* Amuſer. *Delectare ſe aliquâ re, cum aliqua re*; ou *delectari in aliqua re. Cic.* Se plaire à une choſe, s'y divertir, y prendre du plaiſir.

DELECTOR, oris. *m. Front.* Qui leve des troupes, qui fait des recrues.

DELECTUS, ûs. *m. Cic.* Choix, élite, triage, difference. ‖ *Caſ.* Levée de troupes, revûe. *Delectum habere. Cic.* Faire difference *ou* diſtinction. *- tenere. Cic.* Sçavoir la difference. *- agere, habere. Liv. - inſtituere. Caſ.* Faire des levées, mettre des gens ſur pied, amaſſer des troupes, faire la revûe, faire battre la caiſſe.

DELECTUS, a, um. *Cic. part. de* Deligor.

DELEGATIO, onis. *f. Sen.* Délegation, commiſſion, charge, procuration, députation. ‖ *Cic.* Ceſſion, tranſport, ſubrogation, ſubſtitution.

DELEGATUS, a, um. *Cic. part. de* Delego.

DELEGI. *prét. de* Deligo.

DELEGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Déleguer, charger, commettre, donner commiſſion, députer, envoier, apoſter, attribuer. ‖ Subroger, ſubſtituer. ‖ Ceder, tranſporter.

DELEMONTIUM, i. *n.* Delmont *ou* Delſperg, *ville d'Allemagne, dans l'Evêché de Bale ſur le Birs.*

DELENIFICUS, a, um. *Plaut.* Doux, flateur, qui adoucit, qui appaiſe, careſſant, engageant.

DELENIO, is, ire. *Voiez* Delinio.

DELEO, es, levi, letum, lere. *Cic.* Effacer, raier, raturer; raſer, ruiner, renverſer, détruire, défaire, mettre en déroute, ſaccager, deſoler, ravager. ‖ Abolir, caſſer, annuller, anéantir. *Delere exercitum. Caſ.* Tailler une armée en piéces.

DELEOS, i. *m.* Delta. *indecl.* Dercon *ou* Delcon, *ville de Turquie en Europe, dans la Romanie, ſur un Lac formé par la riviere de Dercon.*

DELETILIS, *m. f.* le; *n.* is. *Varr.* Qui ſert à effacer.

DELETIO, onis. *f. Lucil.* Défaite, déroute, deſtruction, deſolation, ravage, ruine, ſaccagement, renverſement.

DELETOR, oris. *m.* Deſtructeur, qui ruine, qui ravage.

DELETRIX, icis. *f. Cic.* Deſtructrice.

DELETUS, a, um. *Cic. part. de* Deleor.

DELEVI. *pret. de* Deleo.

DELEVO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Unir, polir, rendre uni.

DELFZILA Arx. Delfziil-Schans, *c'eſt-à-dire,* le Fort de Delf-ziil, *dans les Provinces-unies, en celle de Groningue, à l'embouchure du Fivel.*

DELGADUS Fluvius. Le Delgado, *riviere de la baſſe Ethiopie, dans le Zanguebar.*

DELIBAMENTUM, i. *n. Val. Max.* Libation, épanchement de liqueur en ſacrifice.

DELIBATIO, onis. *f. Flor.* Eſſai *ou* l'action de goûter quelque choſe. ‖ Portion d'une ſucceſſion leguée par teſtament, qui n'excede pas la neuviéme partie du total.

DELIBATOR, oris. *m. Liv.* Qui choiſit, qui eſſaie, qui goûte, qui tâte, qui éprouve.

DELIBATORIUM, ii. *n.* Lieu propre à faire les libations.

DELIBATUS, a, um. *part. de* Delibor. *Cic.* Choiſi, trié, tiré, cueilli, pris, recueilli. ‖ Diminué, amoindri. ‖ *Claud.* Goûté, eſſaié, &c. *Voiez* Delibo.

DELIBERATIO, onis. *f. Cic.* Déliberation, conſultation. *Deliberationem habere de re aliqua. Cic.* Déliberer, conſulter ſur une affaire. *- habet res* ou *res in deliberationem cadit. Cic.* L'affaire demande qu'on y penſe.

DELIBERATIVUS, a, um. *Cic.* Déliberatif, ſur quoi il y a à déliberer.

DELIBERATOR, oris. *m. Cic.* Qui délibere, qui conſulte.

DELIBERATUM, i. *n. Caſ.* Déliberation, arrêté, reſolution.

DELIBERATUS, a, um. *Cic. part. de*

DELIBERO, as, avi, atum, are. *Cic.* Déliberer, voir, conſulter, aviſer, examiner, prendre conſeil, conſiderer, penſer. ‖ Réſoudre, arrêter, conclure, déterminer. *Deliberatum eſt mihi. Cic.* J'ai reſolu. *Deliberatius nihil mihi eſt. Cic.* Il n'y a rien à quoi je ſois plus reſolu.

DELIBO, as, avi, atum, are. *Claud.* Goûter, tâter, eſſaier, éfleurer, toucher legerement, entamer. ‖ *Cic.* Ramaſſer, cueillir, recueillir. ‖ Diminuer, amoindrir. *Delibare artes. Ovid.* Ne prendre qu'une legere teinture des arts. *Jam delibor. Bibl.* Je ſuis ſur le point de mourir.

DELIBRO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Peler, écorcer, ôter *ou* enlever l'écorce. ‖ *Gell.* Peſer.

DELIBUTUS, a, um. *part. de* Delibuo. *Col.* Oint, frotté. *Delibutus unguento. Phæd.* Parfumé. *- Capillus. Cic.* Cheveux parfumez, chevelure parfumée. *Delibutum gaudio reddere. Ter.* Combler de joie, faire nager dans la joie. *Delibuta veneno dona. Hor.* Preſens empoiſonnez.

DELICATE. *adv. Cic.* Délicatement, voluptueuſement, delicieuſement, mollement.

DELICATUS, a, um. *comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Délicat, délicieux, douillet, voluptueux. ‖ Exquis, fin. *Plin. J.* Recherché, étudié. *Delicatiſſimi faſtidii homo. Cic.* Homme qui ſe dégoûte très-aiſément.

DELICIA, æ. *f. Plaut.* &

DELICIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Délices, plaiſirs, douceurs, charmes, voluptez. ‖ *Cic.* Délicateſſe, ſenſibilité, humeur délicate, goût délicat. *In deliciis eſſe alicui. Cic.* Faire le plaiſir, être les délices de quelqu'un. *- habere aliquem. Cic.* Aimer tendrement quelqu'un, en faire tous ſes délices. *Delicias facere. Plaut.* Faire le difficile, le fin, le myſterieux, le reſervé, l'indifferent. ‖ *Catul.* Folâtrer, badiner.

DELICIOLÆ, arum. *f. plur. Cic. diminutif de* Deliciæ.

DELICIUM, ii. *n. Mart. Voiez* Deliciæ.

DELICOS Porcus, i. *m. Varr.* Petit cochon ſevré.

DELICTUM, i. *n. Hor.* Faute, crime, offenſe, peché.

DELIGATUS, a, um. *part. de*

DELIGO, as, avi, atum, are. *Quint.* Lier, attacher. *Deligare naves ad terram. Caſ.* Amarer les navires à terre.

DELIGO, is, legi, lectum, ligere. *Cic.* Choiſir, faire choix, élire. *Deligere ungue roſam. Ovid.* cueillir une roſe.

DELIMO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Limer, polir, élimer.

DELINEATIO, onis. *f.* Premier craion d'un deſſein; ébauche, trait, eſquiſſe.

DELINEO, eas, avi, atum, are. *accuſ. Plin.* Deſſiner, craionner, tracer, eſquiſſer, ébaucher, tirer des lignes, former des traits.

DELINGO, is, nxi, nctum, gere. *accuſ. Plaut.* Lecher.

DELINIO, is, ivi, itum, ire. *acc. Plaut.* Frotter doucement, faire une legere friction. ‖ *Cic.* Adoucir, appaiſer, careſſer, flater, attirer, gagner par ſes manieres.

DELINITIO, onis. *f.* Attrait, charme, allêchement, amorce, douceur, careſſe, flaterie, conſolation, adouciſſement. ‖ Filtre, charme.

DELINITOR, oris. *m. Cic.* Careſſant, flateur, inſinuant, qui adoucit, qui appaiſe.

DELINITUS, a, um. *Cic. part. de* Delinio.

DELINO, is, lini, livi *ou* levi, litum, nere. *acc. Cic.* Raier, raturer, effacer.

DELINQUO, is, liqui, lictum, quere. *Cic.* Faire *ou* commettre une faute, manquer, faillir, pecher. *Delinquitur ſi quid. Cic.* Si l'on tombe en quelque faute.

DELIQUEO, es, licui, ere. &

DELIQUESCO, is, licui, ſcere. *Col.* Se fondre, ſe liquefier, devenir liquide. *Deliqueſcere alacritate. Cic.* Se laiſſer tranſporter à la joie.

DELIQUIÆ, arum. *f. plur. Vitr.* Goutieres *ou* coiers, coiaux, chanlates, petites piéces de charpente de toit de maiſon *ou* de roue de moulin à eau.

DELIQUIUM, ii. *n. Plaut.* Perte, manque, diminution. ‖ *Plin.* Défaillance, foibleſſe, évanouiſſement, pâmoiſon. *Deliquium Solis. Feſt.* Eclipſe de Soleil.

DELIQUO, as, avi, atum, are. *accuſ. Col.* Verſer, ſurvuider. ‖ *Celſ.* Délaier, détremper.

DELIQUUS, a, um. *Plaut.* Qui manque, dont on a beſoin.

DELIRAMENTUM, i. *n. Plin.* &

DELIRATIO, onis. *f. Cic.* Rêverie, extravagance, folie, impertinence, ſottiſe, égarement de bon ſens, viſion. ‖ Sortie de la raie en labourant.

DELIRIUM, ii. *n. Celſ.* Rêverie de malade, délire.

DELIRO, as, avi, atum, are. *Cic.* (*proprement*) Sortir du ſillon, ne pas labourer droit; [*figurément*] Extravaguer, rêver, radoter. *Delirare timore. Ter. in aliqua re. Cic.* Extravaguer de crainte en une choſe.

DELITEO, es, ui, ere. *Ovid.* &

DELITESCO, is, tui, ſcere. *Cic.* Se cacher, ſe tenir *ou* être caché *ou* renfermé; ne paroître point en public. ‖ Se mettre à couvert, à l'abri.

DELITIGO, as, avi, atum, are. *Hor. Voiez* Litigo.

DELITO, as, avi, atum, are. *Prud.* Sacrifier, faire un ſacrifice.

DELITUS, a, um. *part. de* Delinor. *Cic.* Effacé, raié, raturé. ‖ *Apul.* Craſſeux, barbouillé.

DELIUS, a, um. De Delos.

DELIUS, ii. *m. Surnom d'Apollon.*

DELLIUM, i. *n.* Delly *ou* Dehli, *ville du Mogoliſtan en Aſie, capitale du Roiaume de Delli, ſur la riviere de Gemini ou Semena.*

DELMENHORSTENSIS Comitatus. Le Comté de Delmenhorſt, *contrée du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, entre l'Evêché de Munſter & le Duché de Brême.*

DELMENHORSTIUM, i. *n.* Delmenhorſt, *ville capitale du Comté de Delmenhorſt.*

DELMINIUM, Delminum *ou* Dalminum, i. *n.* Delmino, Damna *ou* Damnio, *ville de Turquie en Europe, dans la Boſnie, près de la Drina.*

DELOS, i. *f.* Delos, *l'une des Sdiles, qui ſont deux Iſles de l'Archipel, entre Naxie & Andros.*

DELPHI, orum. *plur. m.* Acaiæ, *ou* Pytho. Delphes; *c'étoit anciennement une ville de la Phocide en Achaïe.*

DELPHI, orum. *plur. m.* Hollandiæ. Delft, *ville de Hollande dans les Provinces-unies, ſur les rivieres de Gaech & de Schie.*

DELPHICUM Templum. Les Saintes Maries, les trois Maries, *bourg de France, dans la Carmagne en Provence, ſur le Gras Orgon, l'une des embouchures du Rhône.*

DELPHICUS, a, um. *Cic.* De Delphes, Delphique. *Delphica menſa. Cic.* Table de marbre qui n'avoit que trois pieds, & qui ſervoit de buffet. *-laurus. Plin.* Couronne de laurier pour les Vainqueurs aux Jeux Pythiens.

DELPHINA, æ. *f.* Inſula. Madagaſcar, *ou* l'Iſle Dauphine, *grande Iſle ſur la côte orientale de l'Afrique.*

DELPHINAS, atis. *m. f.* Dauphinois, qui eſt de Dauphiné.

DELPHINATUS, ûs. *m.* Le Dauphiné, *province de France entre le Rhône, le Lionois, le Vivarais, la Provence, le Piedmont & la Savoie.*

DELPHINATUS Alverniæ. Le Dauphiné d'Auvergne, *contrée de la baſſe Auvergne, près de l'Allier & de la ville d'Iſſoire.*

DELPHINI Portus. Porto Fino *ou* Finé, *bourg d'Italie, dans l'Etat de Gennes, ſur le Golfe de Rapallo.*

DELPHIN, inis. *m. Ovid.* &

DELPHINUS, i. *m. Cic.* Dauphin, *poiſſon.* ‖ *Varr.* Le Dauphin, *conſtellation celeſte compoſée de dix étoiles.* ‖ *Plin.* Sorte de vaſe d'argent cizelé. ‖ *Vitr.* Anſe.

DELPHOLANDIA, æ. *f.* Delftland, *contrée du Comté d'Hollande, entre le Rhynlandt, le Schielandt, la Meuſe & l'Océan.*

DELPHORUM Portus. Delfshaven, *ou* Port de Delft, *gros village du Comté d'Hollande, ſur la Meuſe.*

DELTA. *C'étoit anciennement une ville du Delta en Egypte; elle eſt maintenant inconnue.*

DELTA, *n. indecl.* Delta, *partie de la baſſe Egypte, compriſe entre les bras du Nil, depuis le Caire juſqu'à la mer.*

DELTA, Delcos *ou* Dercos, i. *n.* Dercon, *ville de Romanie, dans la Turquie Européenne, ſur un Lac formé par la riviere de Dercon.*

DELTOTON, i. *n. Conſtellation de pluſieurs étoiles en forme de* delta, Δ.

DELUBRUM, i. *n. Cic.* Temple où il y avoit une Idole. ‖ *Feſt.* Tronc de bois ſans écorce qui ſervoit d'Idole. ‖ Le lieu devant l'Autel, où les Prêtres lavoient leurs mains *avant que de ſacrifier.*

DELUCTO, as, avi, atum, are. &

DELUCTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Lutter, combattre, ſe battre contre.

DELUDIFICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Plaut.* Jouer quelqu'un, ſe mocquer de lui, lui faire un tour, lui faire piéce.

DELUDO, is, luſi, luſum, dere. *acc. Cic. Voiez* Deludificor.

DELUMBATUS, a, um. *Plin. part.* de Delumbor.

DELUMBIS, *m. f.* be, *n.* is. *Perſ.* Efféminé. ‖ *Plin.* Ereinté, &c. *Voiez*

DELUMBO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Ereinter, érener, rompre les reins, donner un tour de reins. ‖ *Cic.* Affoiblir, ôter la force, énerver. *Delumbare ſententias. Cic.* Eſtropier la penſée, le ſens dans une periode.

DELUO, is, ui, utum, ere. *Cat.* Laver, nettoier, rinſer, détremper, aiguiſer *ou* paſſer & repaſſer dans l'eau.

DELUS. *Voiez* Delos.

DELUS Minor *ou* Delos Minor. *On donnoit autrefois le nom de petite Delos à la ville de Pouzol, dans la Campanie ou Terre de Labour, dans le Roiaume de Naples en Italie, parce qu'il y avoit un Temple ſemblable à celui de l'Iſle de Delos.*

DELUSUS, a, um. *Ovid.* Joué, duppé, mocqué, trompé.

DELUTAMENTUM, i. *n. Cato.* Du mortier de terre, terre graſſe, terre glaiſe, boue.

DELUTO, as, avi, atum, are. *acc. Cat.* Enduire, crépir avec du mortier de terre, *ou* autre choſe ſemblable. ‖ Couvrir de terre graſſe.

DEMA, æ. *m.* Fluvius. La Deme, *riviere de la Pruſſe Ducale, dans la Nadravie.*

DEMADEO, es, ui, ere. *Ovid.* &

DEMADESCO, is, ſcere. Etre *ou* devenir humide, moite, mouillé, trempé.

DEMANDATUS, a, um. *Suet. part. de*

DEMANDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Donner ordre, charge, commiſſion, charger, commettre, ordonner commander, confier.

DEMANO, as, avi, atum, are. *neut. Catul.* Couler, ſe répandre, diſtiler goute à goute.

DEMEACULUM, i. *n. Apul.* Deſcente en des lieux ſoûterrains.

DEMENS, tis. *omn. gen. comp.* tior. *ſuper.* tiſſimus. *Cic.* Inſenſé, fou; furieux, qui eſt hors de ſens, qui a perdu l'eſprit, extravagant. *Dementior Oreſte. Cic.* Plus furieux, plus hors de ſens qu'Oreſte. *Dementiſſima temeritas. Cic.* Une extravagante témerité.

DEMENSUS, a, um. *Cic. part. de* Demetior. *Demenſum. Ter.* La meſure de grain *ou* d'autre choſe qu'on donnoit chaque mois pour ſalaire; les gages d'un valet par mois, ſon ordinaire.

DEMENTER. *adv. Cic.* Follement, ſottement, étourdiment, ſans raiſon, d'une maniere extravagante.

DEMENTIA, æ. *f. Cic.* Démence, folie, ſottiſe, extravagance, inconſideration, égarement, imprudence.

DEMENTIO, is, ivi & tii, ire. *Lucr.* Etre en démence, être hors de ſon bon ſens, extravaguer, radoter.

DEMERA, æ. *m.* Fluvius. Le Demer, *riviere des Païs-bas, dans le païs de Liege & le Brabant.*

DEMEREO, es, rui, ritum, ere. *Plaut.* &

DEMEREOR, eris, ritus ſum, eri. *dep.* Gagner, meriter, ſe rendre digne, être digne, obtenir, acquerir *ou* gagner les bonnes graces. *Demereri Deos cultu. Ovid.* Se rendre les Dieux favorables, le ciel propice.

DEMERGO, is, ſi, ſum, gere. *Cic.* Plonger, enfoncer, ſubmerger, mettre *ou* couler à fond, noier, abîmer. *Demerſit ſæpè fortuna quem extulit. Cor. Nep.* La fortune précipite ſouvent celui qu'elle avoit élevé. *Demergi in cœnum. Q. Curt.* Etre enfoncé, plongé dans la boue, être embourbé. *ære alieno.* Etre abîmé de dettes.

DEMERSUS, a, um. *part. de* Demergo. *Cic.* Noié, enfoncé. *Demerſa leges opibus. Cic.* Des loix rendues inutiles *ou* anéanties à force d'argent. *Demerſus ære alieno. Cic.* Accablé de dettes.

DEMERSUS, ûs. *m. Apul.* L'action de plonger, de couler à fond, de noier, &c. L'immerſion, l'enfoncement dans quelque liqueur.

DEMESSUS, a, um. *Virg. part. de* Demeto, is.

DEMETÆ, arum. *plur. m.* Demetes, *nom d'un ancien peuple de la grande Bretagne, le long de la mer d'Irlande.*

DEMETATUS, a, um. *part. de* Demeto, as. *Cic.* Meſuré, reglé, compaſſé.

DEMETER, tris. *f. Surnom de Cerès.*

DEMETIOR, iris, menſus *ou* metitus ſum, iri. *dep. Cic.* Meſurer exactement, juſte.

DEMETITUS, a, um. *part. de* Demetior. *Cic.* Meſuré.

DEMETO, as, avi, atum, are. *accuſ. Liv.* Meſurer, mettre des bornes, établir des limites.

DEMETO, is, meſſui, meſſum, tere. *acc. Cic.* Cueillir, couper, moiſſonner.

DEMETRIAS, adis. *f.* Demetriade, *ville de la Theſſalie, de la Perſide, de Macedoine.* ‖ L'Iſle de Paros, *une des Cyclades.*

DEMIGRATIO, onis. *f. Corn. Nep.* Changement de lieu, de demeure; départ.

DEMIGRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Déloger, aller demeurer autre part, s'habituer ailleurs; changer de demeure, de lieu. ‖ Mourir. *Demigrare ex agris in urbem. Liv.* Quitter la campagne pour aller demeurer à la ville. *-ab improbis. Cic.* Se retirer des mauvaiſes compagnies.

DEMINUO, is, ere. *Plaut. Voiez* Diminuo.

DEMINORATIO, onis. *f. Voiez* Diminutio.

DEMIROR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Cic.* Admirer, s'étonner, être ſurpris, voir avec étonnement.

DEMISSE, ius, iſſimè. *adv. Ovid.* Bas, près de terre, terre-à-terre. ‖ *Cic.* Humblement; avec humilité, ſoûmiſſion, baſſeſſe; d'une maniere ſoûmiſe, baſſe, rampante; d'un air bas. *Demiſſius volare Ovid.* Prendre un vol plus bas *ou* trop bas. *Demiſſiſſimè aliquid exponere. Cic.* Faire de très-humbles remontrances, remontrer une choſe avec beaucoup de ſoûmiſſion, ne parler qu'en tremblant.

DEMISSIO, onis. *f. Vitr.* Abaiſſement, enfoncement. *Demiſſio animi. Cic.* Abattement de cœur, foibleſſe de courage, découragement, lâcheté, baſſeſſe d'ame.

DEMISSITIUS, a, um. *Plaut.* Pendant, traînant à terre, qui traîne, qui pend ſur les talons.

DEMISSUS, a, um. *part. de* Demitto. *Cic.* Baiſſé, abaiſſé. *Demiſſa aures. Virg.* Des oreilles pendantes.

DEMITIGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Adoucir, appaiſer, rendre traitable.

DEMITRIOVIA, æ. *f.* Demitrioff, *ville de Moſcovie, dans la Province d'Ouſtriongh, ſur la Dwina.*

DEMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *Cic.* Baiſſer, abaiſſer, pencher, incliner, faire deſcendre. ‖ *Liv.* Envoier. ‖ *Col.* Mettre *ou* jetter dedans, verſer. *Demittere animum. Cic.* Se décourager, s'abattre. *-vocem. Virg.* Parler tout bas. *-caput à cervicibus. ad Heren.* Faire ſauter la tête. *-ſe ad aurem alicujus. Cic.* Se pencher pour parler à l'oreille de quelqu'un. *-equum in flumen. Caſ.* Faire entrer ſon cheval dans la riviere. *-librum. Col.* Etre en ſéve. *-aures. Virg.* Se boucher les oreilles.

DEMIURGUS, i. *m. Liv.* Souverain Magiſtrat dans les villes de Grece. ‖ *Iren.* Dieu, Créateur de toutes choſes.

DEMMINUM, i. *n.* Demmin, *ville de la Pomeranie Roiale en Allemagne, dans le Duché de Stetin, ſur le Pene.*

DEMO, is, demſi, demtum, mere. *Cic.* Oter, enlever, arracher, diminuer, retrancher, rogner, rabattre, déduire, défalquer. *Aurum mulier ſibi clam demit. Ter.* Cette femme lui a finement attrapé ſa bague. *Demere ungues. Plaut.* Rogner ſes ongles. *-juga equis. Ovid.* Dételer les chevaux. *-nubem ſupercilio. Hor.* Ceſſer de ſe refrogner, prendre un air gai.

DEMOCRATIA, æ. *f. Bud.* Democratie, gouvernement populaire; autorité ſouveraine entre les mains du peuple.

DEMOCRATICUS, a, um. *Bud.* Democratique, qui concerne la Democratie; Republicain.

DEMOCRITUS, i. *m.* Democrite, *nom d'un Philoſophe.*

DEMOLIO, is, ivi, itum, ire. *Varr.* &

DEMOLIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. acc. Cic.* Démolir, abattre, détruire, ruiner, renverſer, raſer. *Demoliri culpam de ſe. Plaut.* Faire voir qu'on n'eſt point en faute.

DEMOLITIO, onis. *f. Cic.* Démolition, renverſement, deſtruction, ruine.

DEMOLITOR, oris. *m. Vitr.* Démoliſſeur, qui démolit, qui abat, qui renverſe.

DEMOLITUS, a, um. *Ulp. part. de* Demolior.

DEMONA, æ. *f.* Vallis. La Vallée de Démona, *l'une des trois Provinces de Sicile, & la plus ſeptentrionale.*

DEMONAGA, æ. *f.* Démonage, *village de Natolie, à l'embouchure du Madre, autrefois ville de l'Ionie.*

DEMONESUS, i. *f. ou* Chalcitis, is. *f.*

Chalcis, *petite Iſle de la mer de Marmara, ſur la cote de Natolie, près de Nicomédie.* ‖ *Ville dans cette Iſle.*

DEMONICUS *ou* Domocus, i. *f.* Domochi, *ville de Theſſalie en Grece, autrefois Evêché, au couchant de Zeiton.*

DEMONSTRATIO, onis. *f. Cic.* Demonſtration, preuve évidente, raiſonnement qui prouve, conviction.

DEMONSTRATIVE. *adv. Marc. Emp.* D'une maniere démonſtrative.

DEMONSTRATIVUS, a, um. *Cic.* Demonſtratif, qui fait voir évidemment, qui prouve clairement, convainquant.

DEMONSTRATOR, oris. *m. Cic.* Qui démontre, qui prouve.

DEMONSTRO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Démontrer, prouver, faire voir clairement, mettre en évidence, développer, expliquer, expoſer nettement. ‖ Montrer, marquer, deſigner, indiquer. ‖ *Ulp.* Enſeigner, apprendre.

DEMORATIO, onis. *f.* Retardement, attente.

DEMORDEO, es, mordi, morſum, dere. *acc. Plin.* Mordre, entamer, prendre avec les dents, ronger.

DEMORIOR, eris, mori. *dep. Plaut. Col.* Aimer éperduement. *Voiez* Morior.

DEMOROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Vitr.* Demeurer, attendre, s'amuſer, s'arrêter, retenir, retarder. *Demorer ne vos diutiùs. Cic.* Pour ne vous pas retenir plus longtems.

DEMORSUS, a, um. *part. de* Demordeor. *Col.* Mordu, rongé.

DEMORTUUS, a, um. *part. de* Demorior. *Cic.* Mort, défunt.

DEMOTUS, a, um. *part. de* Demoveor. *Cic* Oté, enlevé, déplacé.

DEMOVEO, es, movi, motum, vere. *Ter.* Remuer, déplacer, ôter, enlever, arracher, chaſſer d'un lieu, en faire ſortir; détourner. ‖ Priver, dépoſer, caſſer. ‖ Bannir, releguer. *Demotus in Inſulam. Tac.* Relegué dans une Iſle. *-ſolito alveo amnis. Tac.* Une riviere détournée de ſon lit ordinaire. *-manu. Cic.* Déplacé avec la main.

DEMPSI *ou* Demſi. *pret. de* Demo.

DEMTIO, onis. *f. Varr.* Diminution.

DEMTUS *ou* Demptus, a, um. *Cic. part. de* Demo.

DEMUGIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Ovid.* Mugir, meugler, remplir de mugiſſemens.

DEMUGITUS, a, um. *part. de* Demugio. *Ovid.* Qui retentit du mugiſſement.

DEMULCEO, es, ſi, ſum *&* ctum, cere. *acc. Ter.* Careſſer, flater de la main, paſſer doucement la main ſur quelque partie, manier doucement.

DEMULCTUS, a, um. *Gell. part. de* Demulceo.

DEMUM. *adv. Ter.* Enfin, à la fin. *Plaut.* Sur tout, uniquement.

DEMURMURO, as, avi, atum, are. *acc. Ovid.* Parler, dire quelque choſe entre ſes dents, marmoter, murmurer.

DEMUTATIO, onis. *f. Plin.* Changement. *Voiez* Mutatio.

DEMUTILO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Couper, retrancher, rogner.

DEMUTO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Changer, ſe dédire. ‖ Faire changer. *Demutant mores ingenium. Plaut.* L'éducation corrige le naturel, les bonnes habitudes rectifient le mauvais penchant.

DENARIUM, ii. *n. Plaut. &*

DENARIUS, ii. *m. Cic.* Denier, *piece de monnoie Romaine, valant* dix Aſſes. *Ad denarium ſolvere. Cic.* Paier juſqu'à un denier, juſqu'au dernier ſoû.

DENARIUS, a, um. *Plin.* De dix, qui contient un nombre de dix. *Denaria ceremonia. Feſt.* L'abſtinence de certaines choſes pendant dix jours. *fiſtula. Plin.* Tuiaux de dix pouces de diametre. *Denarius numerus. Varr.* Le nombre de dix, une dixaine.

DENARRO, as, avi, atum, are. *Ter. Voiez* Narro.

DENASCOR, eris, natus ſum, ſci. *Varr.* Mourir, ceſſer d'etre.

DENASO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Oter, emporter, abattre, couper *ou* arracher le nez.

DENATO, as, avi, atum, are. *neut. Hor.* Nager, aller à la nage, paſſer à la nage.

DENBIGA, æ. *f.* Denbigh, *ville de la Principauté de Galles en Angleterre, ſur le Clayd.*

DENBIGHENSIS Comitatus. Le Comté de Denbigh, *dans la Principauté de Galles en Angleterre, entre les Comtez de Caernarvan, de Merioneth, de Montgomeri, de Stirop, de Cheſter, de Flint & la mer d'Irlande.*

DENEGO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Nier, ſoûtenir *ou* aſſurer le contraire, conteſter. ‖ *Cic.* Dénier, refuſer, ne pas accorder. ‖ Diſconvenir, ne demeurer pas d'accord de.

DENI, æ, a. *plur. Cic.* Dix, par dix, dix à dix. *Denorum annorum pueri. Cic.* Petits garçons de dix ans. *Bis dena. Plin.* Vingt, une vingtaine. *Ter dena naves. Virg.* Trente vaiſſeaux.

DENICALES Feriæ. *f. plur. Col.* Sorte de ſolemnité qui ſe faiſoit au dixiéme jour après la mort de quelqu'un, pour purifier la maiſon.

DENIGOTIA, æ. *f.* Dénigu, *ville de Bulgarie, dans le pays des Tartares de Dobruce, près de la ſource du Zanavarda.*

DENIGRO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plin.* Noircir, barbouiller, rendre noir, faire devenir noir. ‖ Diffamer, ternir la reputation.

DENIQUE. *adv. Cic.* Enfin, à la fin, pour conclure, finalement, en un mot, donc.

DENOMINATIO, onis. *f. ad Heren.* Dénomination, métonymie, *figure de Rhetorique.*

DENOMINO, as, avi, atum, are. *acc. Quint.* Nommer; donner un nom, dénommer.

DENORMO, as, avi, atum, are. *acc. Hor.* Rendre irregulier, inégal; donner une figure irreguliere, faire ſortir de la regle.

DENOTATIO, onis. *f.* Caracteriſation, marque.

DENOTATUS, a, um. *part. de*

DENOTO, as, avi, atum, are. *accuſ. Col.* Marquer, dénoter, caracteriſer, noter. *Denotare aliquem probro. Suet.* Diffamer quelqu'un.

DENS, tis. *m. Cic.* Dent. ‖ *Vitr.* Dentelure qui eſt ſur une friſe. ‖ *Ovid.* Hoiau. ‖ *Virg.* Crochet, croc; tout ce qui ſert à retenir, à arrêter. ‖ *Tib.* Clef. *Dentes primores. Virg. -adverſi. Plin. -tomici. Cic. -inciſores. Celſ.* Les dents de devant. *-canini. Plin. -columellares. Jun.* Les œilleres. *-maxillares* ou *molares.* Les machelieres. *-genuini* ou *intimi. Cic.* Les groſſes dents, les deux dernieres. *Dens ſaturni. Virg.* Une faulx. *-leonis. Plin.* Dent de lion, *herbe. -cavus. id. carioſus, fœtidus, putidus. Cic.* Dent creuſe, gâtée, qui ſent mauvais. *-numeroſus. Ovid.* Un peigne. *-eburneus.* Peigne d'yvoire. *-lybicus. Prop.* De l'yvoire. *-Erythraus. Mart.* Dent d'Elephant.

DENSATIO, onis. *f. Plin.* Condenſation, épaiſſiſſement.

DENSATOR, oris. *m. Stat.* Qui épaiſſit, qui condenſe.

DENSATUS, a, um. *part. de* Denſo. *Virg.* Epaiſſi, condenſé.

DENSE, iùs, iſſimè. *adv. Plin.* D'une maniere touffue, épaiſſe, ſerrée, preſſée. ‖ Souvent, frequemment.

DENSEO, es, ere. *Lucr. Virg. Voiez* Denſo. *Denſeri lac non patitur hac herba. Plin.* Cette herbe empêche que le lait ſe prenne, ſe caille.

DENSITAS, atis. *f. Plin.* Epaiſſeur.

DENSIUS. *adv. Plin. Voiez* Densè.

DENSO, as, avi, atum, are. *Plin.* Epaiſſir, condenſer. ‖ *Virg.* Serrer, preſſer. ‖ *Liv.* Battre, fouler. *Denſare ictus.* Redoubler les coups.

DENSUS, a, um. *Virg.* Epais, condenſé. ‖ Frequent, redoublé. ‖ Serré, preſſé, touffu.

DENTA, æ. *f.* Dante, *petite ville ſur la côte du Conge en Ethiopie, aux confins du Roiaume d'Angola.*

DENTALE, is. *n. Virg.* Ce qui tient le coutre de la charrue, l'endroit où il eſt attaché.

DENTARPAGA, æ. *f. Non.* Inſtrument d'arracheur de dents.

DENTATUS, a, um. *Ovid.* Qui a des dents, *ou* dentelé. ‖ *Plaut.* Qui a de grandes dents. *Dentata charta. Cic.* Satyre mordante, libelle ſatyrique, critique piquante.

DENTICULATUS, a, um. *Plin.* Qui a des dents, dentelé.

DENTIFRANGIBULUS, a, um. *Plaut.* Qui caſſe les dents.

DENTIFRICIUM, ii. *n. Plin.* Ce qui ſert à frotter les dents & à les nettoier.

DENTILEGUS, a, um. *pour*

DENTILOQUUS, a, um. *Plaut.* Qui parle des dents *ou* entre ſes dents, qui parle gras *ou* qui graſſaie.

DENTIO, is, ire. *neut. Celſ.* Pouſſer les dents, commencer à avoir des dents. ‖ *Plaut.* Avoir les dents longues, & les gencives retirées par la faim. *Dentiunt dentes. Plaut.* La faim rend les dents longues.

DENTISCALPIUM, ii. *n. Mart.* Curedent.

DENTITIO, onis. *f. Plin.* La naiſſance, la pouſſe *ou* la venue des dents, leur ſortie hors des gencives; la maladie qu'en ont les enfans, la douleur qu'ils en ſouffrent.

DENUBO, is, pſi, ptum, bere. *dat. Suet.* Prendre un mari, épouſer un homme. ‖ S'attacher, comme la vigne s'attache aux arbres.

DENUDO, as, avi, atum, are. *accuſ. Cic.* Dépouiller *ou* mettre nud *ou* à nud, découvrir, expoſer, faire paroître. ‖ Priver, dénuer.

DENUNCIATIO, onis. *f. Cic.* Dénonciation, déclaration, ſignification, avertiſſement, prédiction, intimation, ajournement, aſſignation.

DENUNCIO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Dénoncer, déclarer, faire ſçavoir, ſignifier, expoſer. ‖ Aſſigner, ajourner. ‖ Avertir, prédire. *Denunciare teſtimonium alicui. Bud.* Sommer quelqu'un de rendre témoignage de quelque choſe, aſſigner pour être oui.

DENUO. *adv. Cic.* De nouveau, derechef, encore, encore une fois, une ſeconde fois.

DEOBRIGA, æ. *f.* Miranda de Ebro, *ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, aux confins de la Biſcaye, ſur l'Ebre.*

DEOBRIGULA, æ. *f.* Belorado *ou* Villorado, *ville Epiſcopale de l'Eſpagne Tarragonoiſe, aujourd'hui bourg de la Caſtille vieille, au pied des montagnes de Cogollos.*

DEOCCATIO, onis. *f. Col.* Le herſage. ‖ Le roulement des terres labourées.

DEOCCO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Herſer. ‖ Rouler des terres labourées & enſemencées.

DEODATI Fanum. Saint-Diey, *bourg de Lorraine, ſur la Meurte.*

DEODATUM, i. *n.* Tata, Dotes, *ville du Comté de Komorre, en la baſſe Hongrie.*

DEONERO, as, avi, atum, are. *acc. Cic. &*

DEONUSTO, as, avi, atum, are. Decharger, ôter la charge.

DEORSUM. *adv. Cic.* En bas, deſſous. *Deorsùm directò. Cic.* Droit en bas. *-versùm* ou *versùs. Ter.* Vers le bas. *-ſursùm. Cic.* Haut & bas, de tous côtez, çà & là.

DEOSCULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Mart.* Baiſer, embraſſer.

DEORUM Currus. Sierra Lione, la montagne des lions, *en Afrique, entre le pays des Negres & la Guinée.*

DEORUM Inſulæ. Les Iſles de Bayonne, *dans l'Océan Atlantique, ſur la côte de Galice en Eſpagne, près de Bayonne.*

DEORUM Portus *ou* Divini Portus. Mazagran *ou* Mazagant, *ville ſur la côte d'Alger en Barbarie, à l'embouchure du Selef.*

DEPACISCOR, eris, pactus ſum, ciſci. *dep. Cic.* Faire un traité, un accord, un marché, un pacte, une convention; convenir, s'accorder, traiter. *Depaciſci ad conditiones alterius. Cic.* Se rendre aux conditions qu'un autre nous propoſe *-periculo. Cic.* S'engager dans un danger, s'expoſer à un péril. *-cum aliquo partem ſuam. Cic.* Traiter avec quelqu'un du profit *ou* de la part qu'on a dans une affaire. *-morte. Ter.* Mourir. *Depactus eſt ipſe ſibi tria prædia. Cic.* ‖ Il a pris pour ſa part trois métairies, trois terres.

DEPACTUS, a, um. *part. de* Depaciſcor. *Cic. & de* Depangor. *Plin.* Accordé, convenu, qui a traité, qui a fait un accord. ‖ Fiché, enfoncé, planté, mis en terre.

DEPALMO, as, avi, atum, are. *accuſ. Gell.* Donner un ſoufflet, ſouffleter, appliquer un coup du plat de la main ſur la joue.

DEPANGO, is, nxi, pactum, ngere. *acc. Plin.* Enfoncer, planter, ficher.

DEPARCUS, a, um. *Suet.* Fort épargnant, chiche, vilain, meſquin, avare.

DEPASCO, is, pavi, paſtum, ſcere. *Col.* &

DEPASCOR, eris, pactus ſum, ſci. *dep. acc.* Paître, brouter, manger, conſumer. ‖ Faire paître. ‖ *Virg.* Miner, devorer. *Depaſcitur artus febris. Virg.* La fievre mine le corps, conſume le dedans.

DEPASTIO, onis. *f. Plin.* L'action de brouter, de paître.

DEPASTUS, a, um. *part. de* Depaſcor. *Plin.* Brouté, mangé. *Depaſta altaria linquere. Virg.* Quitter les autels, après avoir mangé ce qui étoit deſſus.

DEPAUPERO, as, avi, atum, are. *acc. Varr.* Apauvrir, rendre pauvre.

DEPECISCOR, eris, iſci. *dep. Ter. Voiez* Depaciſcor. *Cum creditoribus depeciſci. Apul.* S'accommoder, compoſer avec ſes créanciers.

DEPECTO, is, pexui, pexum, ctere. *acc. Ovid.* Peigner.

DEPECTOR, oris. *m. Apul.* Solliciteur, qui ſollicite, qui débrouille.

DEPECULATOR, oris. *m. Cic.* Qui vole, qui pille, qui ôte par violence.

DEPECULATUS, ûs. *m.* Vollerie, pillerie.

DEPECULOR, aris, atus ſum, ari. *acc. dep. Cic.* Voller, piller, dérober, extorquer.

DEPELLICULO, as, avi, atum, are. *Cel.* Peler, ôter, enlever la peau.

DEPELLO, is, puli, pulſum, llere. *Cic.* Pouſſer, repouſſer, chaſſer d'un lieu, ôter de force. ‖ Eloigner, détourner, rejetter. *Depellere aliquem à ſe, ad calamitatem. Cic.* Se défaire de quelqu'un, l'abandonner à ſa mauvaiſe fortune. *-ictum alicui. Val. Flac.* Sauver le coup à quelqu'un, l'en garantir.

DEPENDEO, es, di, ſum, dere. *Virg.* Etre ſuſpendu, pendre de. ‖ Dépendre. *Dependet fides advenienti die. Ovid.* La croiance qu'on y doit donner, dépend du jour ſuivant: on ſçaura demain ce qu'on en doit croire, quelle foi on y peut ajoûter.

DEPENDO, is, di, ſum, dere. *Cic.* Paier, donner en paiement. ‖ *Plin.* Peſer, donner au poid. ‖ Dépenſer.

DEPERDITUS, a, um. *Catul. part. de*

DEPERDO, is, didi, ditum, dere. *Cic.* Perdre, faire perte. *Deperdere de exiſtimatione ſua aliquid apud aliquem. Cic.* Perdre quelque choſe de l'eſtime où l'on étoit dans l'eſprit de quelqu'un. *-aliquid ſui. Caſ.* Perdre quelque choſe du ſien. *Deperditus amore. Suet.* Eperduement amoureux, paſſionné juſqu'à l'excès. *inopiâ. Phæd.* Entierement ruiné, réduit à la derniere pauvreté.

DEPEREO, is, ivi & ii, itum, ire. *neut. Caſ.* Périr, déperir, ſe perdre, s'abîmer, être perdu. ‖ *Cic.* Languir. ‖ *Plaut.* Aimer éperduement, mourir d'amour. *Deperire aliquem. Plaut. - amore aliquem. Catul. -alicujus amore. Liv.* Aimer éperduement quelqu'un.

DEPEXUS, a, um. *part. de* Depecto. *Ovid.* Peigné, garni, habillé, aprêté, ajuſté, paré. ‖ Traîné *ou* tiré par les cheveux. ‖ Etrillé. ‖ Uſé, qui montre la corde.

DEPICTUS, a, um. *part. de* Depingo. *Quint.* Dépeint, bordé.

DEPILATUS, a, um. *part. de* Depilo. *Mart.* Dépilé, à qui on ôte le poil; raſé, tondu, pelé.

DEPILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Varr.* Qui eſt ſans barbe, ſans poil.

DEPILO, as, avi, atum, are. *Mart.* Oter ou arracher le poil; peler, dépiler, raſer, tondre.

DEPINGO, is, nxi, pictum, ngere. *acc. Prop.* Peindre. ‖ *Cic.* Dépeindre, décrire, repréſenter; faire le portrait, la deſcription, découvrir le caractere.

DEPLANGO, is, nxi, nctum, gere. *Ovid.* Déplorer, plaindre, ſe lamenter

DEPLANO, as, are. *Veget.* Aplanir, unir, égaler, mettre de niveau.

DEPLANTO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Déplanter, arracher *ou* renverſer ce qui étoit planté.

DEPLEO, es, evi, etum, ere. *acc. Col.* Deſemplir, vuider.

DEPLEXUS, a, um. *part. Lucr.* Délié, déchaîné.

DEPLORATUS, a, um. *part. de* Deploro. *Liv.* Plaint, regretté, pleuré, qu'on a plaint. ‖ *Cic.* Deſeſperé, perdu ſans reſſource, abandonné. *Deplorato exitu. Flor.* Aiant deſeſperé de pouvoir ſortir; étant ſans eſperance de s'échaper; aiant perdu tout eſpoir de ſortie.

DEPLORO, as, avi, atum, are. *accuſ. Cic.* Déplorer, plaindre, regretter. *Deplorare de ſuis miſeriis apud aliquem. Cic.* Se plaindre de ſes malheurs à quelqu'un.

DEPLUMIS, *m. f.* e, *n.* is. *Plin.* Plumé, déplumé, qui a perdu ſes plumes, qui eſt ſans plumes.

DEPLUO, is, plui, plutum, ere. *Col.* Pleuvoir, tomber de la pluie.

DEPOLIO, is, ivi, itum, ire. *acc. Plin.* Polir. ‖ *Feſt.* Achever, parfaire. ‖ *Plaut.* Tondre.

DEPOLITIO, onis. *f. Vitr.* Poliment, poliſſure.

DEPOLITUS, a, um. *part. de* Depolio. *Plin.* Poli. ‖ *Feſt.* Achevé, fini, parfait.

DEPONO, is, poſui, poſitum, nere. *Cic.* Mettre, placer, poſer. ‖ Quitter, laiſſer, abandonner, renoncer, ſe demettre, ſe déſiſter, ſe déporter, ſe défaire, ſe dépouiller, mettre bas. ‖ Gager, parier, faire gageure *ou* mettre en gage. *Deponere onus. Cic.* Se décharger d'un fardeau. *-aliquid in alicujus fide. Cic. apud aliquem. id. in fidem alicujus. Liv.* Donner quelque choſe en garde à quelqu'un, la mettre en dépôt chez lui, la confier à ſa bonne foi, la dépoſer, la conſigner entre ſes mains. *-ædificationem. Cic.* Quitter le deſſein de bâtir. *-aliquem imperio. Suet.* Oter le commandement à quelqu'un. *-pecuniam in fidem publicam. Liv.* Placer de l'argent ſur l'Hôtel de Ville.

DEPONTANUS, i. *m. Feſt.* Sexagenaire, qui n'avoit plus droit de ſuffrage, à qui l'on refuſoit l'entrée des ponts, *par où l'on alloit au lieu des aſſemblées du peuple Romain.*

DEPOPOSCI. *prét. de* Depoſco.

DEPOPULATIO, onis. *f. Cic.* Dégât, pillage, ravage, déſolation, ſaccagement. *Depopulationem agris inferre. Cic.* Faire le dégât dans la campagne, ravager la campagne.

DEPOPULATOR, oris. *m. Cic.* Pilleur, deſtructeur, qui ravage, qui ruine, qui fait le dégât, qui ſaccage.

DEPOPULO, as, avi, atum, are. *Hirt.* &

DEPOPULOR, aris, atus ſum, ari. *acc. dep. Cic.* Piller, ravager, faire dégât, ſaccager, déſoler, dépeupler, ruiner, fourager.

DEPORTATIO, onis. *f. Cat.* Charroi, port, tranſport, voiture. ‖ *Ulp.* Banniſſement perpetuel.

DEPORTATUS, a, um. *Cic. part. de*

DEPORTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Porter, voiturer, tranſporter, charrier, conduire, amener. ‖ *Ter.* Bannir, exiler, envoier en exil.

DEPOSCO, is, popoſci, poſcitum, ſcere. *Cic.* Demander avec inſtance. *Depoſcere aliquem ad ſupplicium. Caſ. in pœnam. Liv. morti. Tac.* Solliciter fortement la punition, le châtiment, la mort de quelqu'un.

DEPOSITARIUS, ii. *m. Ulp.* Dépoſitaire, celui qui eſt chargé d'un dépôt. ‖ Abienheur *ou* Abianheur.

DEPOSITIO, onis. *f. Bibl.* Dépoſition; l'action de quitter & de laiſſer, d'abandonner. ‖ *Ulp.* Dépôt, conſignation, l'action de mettre en dépôt. *Quint.* L'action de repoſer la main en haranguant.

DEPOSITUM, i. *n. Cic.* Dépôt, conſignation, gage. *Depoſitorum cuſtos. Aſc. Pæd.* Receveur des conſignations.

DEPOSITUS, a, um. *part. de* Depono. *Vitr.* Poſé, placé, mis bas, quitté, laiſſé. ‖ Dépoſé, confié, conſigné, abandonné, deſeſperé.

DEPOSTULO, as, avi, atum, are. *Hirt.* Demander avec inſtance.

DEPOSUI. *prét. de* Depono.

DEPPA *ou* Depa, æ. *f.* Dieppe, *ville de France en Normandie, dans le pays de Caux, avec un port ſur la Manche.*

DEPRÆDOR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Juſt.* Piller, voler, ſaccager, déſoler. ‖ *Bibl.* Etre volé, être pillé.

DEPRÆLIATIO, onis. *f. Liv.* Combat.

DEPRÆLIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Hor.* Combattre avec ardeur.

DEPRAVATE. *adv. Cic.* Mal, contre droit & raiſon, injuſtement.

DEPRAVATIO, onis. *f. Cic.* Dépravation, corruption, alteration. *Depravatio oris. id.* Difformité de la bouche, grimace, laideur de viſage. *-morum. Cic.* Débauche, libertinage. *-verbi. id.* Abus d'un mot, mauvais uſage d'un terme, ſens corrompu qu'on donne à une parole. ‖ Abatardiſſement.

DEPRAVATOR, oris. *m. Liv.* Corrupteur.

DEPRAVO, as, avi, atum, are. *Cic.* Dépraver, gâter, alterer, débaucher, corrompre. ‖ Défigurer, rendre difforme, contrefaire. ‖ Donner un mauvais ſens. ‖ Abatardir.

DEPRECATIO, onis. *f. Cic.* Supplication, inſtante priere, ſupplique. ‖ *Plin.* Conjuration. ‖ *Quint.* Refus honnête, excuſe de ne pouvoir faire. *Deprecationes diræ. Plin.* Imprécations, malédictions.

DEPRECATOR, oris. *m. Cic.* Interceſſeur, Avocat, celui qui prie, ſolliciteur; défenſeur. *Deprecator fortunarum alicujus.* Protecteur de quelqu'un, l'appui de ſa fortune. *-apud aliquem. Liv.* Solliciteur, qui ſollicite auprès de quelqu'un.

DEPRECATORIUS, a, um. De ſupplication, &c.

DEPRECATRIX, icis. *f. Aſc. Pæd.* Mediatrice, Avocate.

DEPRECOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Prier inſtamment, ſupplier, conjurer, ſolliciter. ‖ *Quintil.* Refuſer honnêtement, s'excuſer de faire une choſe, s'en défendre. *Deprecari pro reditu alicujus. Cic.* Solliciter le retour de quelqu'un, emploier ſes prieres & ſon crédit pour le faire revenir, pour obtenir ſon retour. *-ab aliquo mortem, ſanguinem, vitam alicujus. Cic.* Prier inceſſamment quelqu'un pour ſauver la vie à une autre perſonne, pour obtenir ſa grace. *-alicui ne vapulet. Plaut.* Emploier ſes prieres pour empêcher que quelqu'un ne ſoit battu. *-calamitatem à ſe. Cic.* Prier pour être garanti d'une infortune, d'un deſaſtre, d'un malheur. *- mortem. Ovid.* Demander la vie avec inſtance.

DEPREHENDO, is, di, ſum, dere. *Cic.* Prendre, attraper, ſurprendre. ‖ Découvrir, appercevoir, développer, démêler, comprendre. ‖ Prendre ſur le fait.

DEPREHENSIO, onis. *f. Cic.* Surpriſe en quelque action ſecrette *ou* criminelle. ‖ Rencontre ſur le fait. ‖ Découverte, connoiſſance.

DEPREHENSUS, a, um. &

DEPRENSUS, a, um. *Cic. part. de* Deprehendor. *Ovid.* Attrapé, pris, ſurpris, manifeſte.

DEPRESSI. *prét. de* Deprimo.

DEPRESSIO, onis. *f. Vitr.* Enfoncement, profondeur, abaiſſement. *Depreſſio virgultorum.* Abatures, *terme de chaſſe.*

DEPRESSUS, a, um. *part. de* Deprimo. *Cic.* Bas, abaiſſé, abattu, profond, enfoncé.

DEPRIMO, is, preſſi, preſſum, mere. *Cic.* Abaiſſer, rabaiſſer, enfoncer, mettre en bas, abattre, humilier, accabler, opprimer, abîmer. ‖ Couler à fond. *Deprimere animum. Plin. J.* Abattre le courage, accabler l'eſprit.

DEPROMO, is, promſi, promptum, mere. *Cic.* Tirer, prendre *ou* puiſer d'un endroit. *Depromere ſcientiam à peritis vel de libris. Cic.* Apprendre des habiles gens, *ou* puiſer dans les livres.

DEPROMPTUS, a, um. *Cic. part. de* Depromor.

DEPROPERO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Se hâter, ſe preſſer, faire diligence. ‖ *Hor.* Hâter, preſſer, précipiter, faire en diligence. ‖ Aporter promptement.

DEPSO, is, ui, itum, ere. *Cat.* Paî-

trir, manier la pâte, amolir à force de manier.

DEPUDET, uit, ere. *Ovid.* Avoir perdu toute honte, n'avoir plus de honte, être effronté, n'avoir point de pudeur.

DEPUGNO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Combattre, ſe battre, ſe quereller.

DEPULI. *prét. de* Depello.

DEPULLATUS, a, um. *Liv.* Qui a quitté le deuil.

DEPULSIO, onis. *f. Cic.* L'action de repouſſer, de rebuter, de chaſſer, d'éloigner, de rejetter.

DEPULSO, as, are. *Plaut. Voiez* Depello.

DEPULSOR, oris. *m. Cic.* Qui chaſſe, qui repouſſe, qui éloigne, qui rejette.

DEPULSUS, a, um. *part. de* Depello. *Cic.* Chaſſé, repouſſé, éloigné, écarté, rejetté, rebuté. *Depulſus lacte* ou *à lacte. Virg.* Sevré.

DEPURGO, as, avi, atum, are. *acc. Cat.* Purger, nettoier, rendre net.

DEPUTO, as, avi, atum, are. *Col.* Couper, tailler, rogner. ‖ *Ter.* Croire, penſer, eſtimer, compter, réputer. ‖ Aſſigner, dédier, conſacrer à. *Deputare rationes. Ter.* Supputer, calculer, verifier un compte.

DEPUVIO, is, ivi, ire. *Lucil.* Frapper, battre.

DEPYGIS, *m. f.* ge, *n.* is. *Hor.* Qui n'a point de hanches, éhanché.

DEQUEROR, eris, eſtus ſum, eri. *dep.* Se plaindre fort.

DEQUINUM, i. *n.* Regnum. Le Roiaume de Dequin, *dans la Nubie en Afrique, près du fleuve Tacaze, aux confins de l'Abiſſinie.*

DERADO, is, ſi, ſum, dere. *acc. Celſ.* Racler, ratiſſer, nettoier, ôter en raclant. ‖ Effacer.

DERÆ. *Voiez* Deria.

DERASUS, a, um. *Celſ. part. de* Derado.

DERBE, es. Deribia, æ, *f.* Derbe, *ville Epiſcopale de la Lycaonie dans l'Aſie mineure : quelques-uns prétendent que c'eſt Dervaſe.*

DERBENTIUM, i. *n.* Derbent, Demircapi *ou* Temircapi, *ville de Perſe, dans le Schirvan, aux confins du Dagheſtan, ſur la Mer Caſpienne.*

DERCOS. *Voiez* Delta.

DERELICTIO, onis. *f. Cic.* &

DERELICTUS, ûs. *m. Gell.* Abandonnement, délaiſſement, abandon.

DERELICTUS, a, um. *Cic. part. de*

DERELINQUO, is, liqui, lictum, quere. *acc. Cic.* Laiſſer à l'abandon, abandonner, délaiſſer, négliger, quitter. *Pro derelicto habere aliquid. Cic.* Laiſſer quelque choſe à l'abandon, la negliger, l'abandonner.

DEREPENTE. *adv. Cic.* &

DEREPENTINO. *adv. Apul.* Tout à coup, tout d'un coup, ſubitement, ſoudain, ſoudainement, ſur le champ, tout auſſitôt.

DEREPO, is, pſi, ptum, pere. *acc. Plin.* Grimper, gravir, monter en ſe traînant.

DERGUS Momoniæ. Derg, *Lac d'Irlande formé par le Shannon, ſur les confins de la Connacie & de la Mommonie.*

DERGUS Ultoniæ. Derg *ou* Dirg, *riviere de l'Ultonie en Irlande, qui change de nom au deſſous de Strabane & s'appelle Lac Foyle.*

DERIA, æ. Londino-Deria, æ. *f.* Roboretum, i. *n.* London-Dery, *ville d'Irlande, dans l'Ultonie, dans l'Iſle d'Owen, ſur le Lac Foyle.*

DERIDEO, es, ſi, ſum, dere. *acc. Cic.* Se mocquer, ſe railler, ſe rire de. ‖ Jouer, railler.

DERIDICULUM, i. *n. Plaut.* Raillerie, mocquerie, riſée. ‖ *Tac.* Air ridicule, mauvaiſe grace. *Deridiculo eſſe. Tac.* Etre l'objet de la raillerie, faire le ſujet de la riſée, ſe rendre ridicule, ſe faire mocquer de ſoi, s'expoſer à la mocquerie, ſervir de divertiſſement *ou* de jouet.

DERIPIO, is, pui, reptum, ripere. *acc. Virg.* Oter, prendre de force, ravir, enſever, arracher.

DERISOR, oris. *m. Plin.* Railleur, rieur, mocqueur.

DERISUS, ûs. *m. Quint.* Mocquerie, raillerie, riſée, deriſion.

DERISUS, a, um. *part. de* Derideo. *Cic.* Raillé, mocqué, joué, berné.

DERIVATIO, onis. *f. Cic.* Derivation. *Derivatio fluminum. Cic.* La conduite des eaux des rivieres qu'on fait paſſer par divers lieux ; ſaignée d'une riviere. --*verborum. Quint.* Dérivation de mots.

DERIVO, as, avi, atum, are. *Col.* Amener, faire venir, conduire, tirer, dériver. ‖ *Cic.* Détourner, rejetter, attirer. *Derivare culpam in aliquem. Cic.* Rejetter la faute ſur quelqu'un.

DERMUTA. Dartmouth, Darmouth *ou* Dertmouth, *bourg du Comté de Dévon en Angleterre, à l'embouchure du Dert.*

DERODO, is, ſi, ſum, dere. *acc. Cic.* Ronger.

DEROGATIO, onis. *f. ad. Her.* Dérogation, infraction d'une partie de la loi *ou* d'un traité.

DEROGATOR, oris. *m. Liv.* Qui déroge. ‖ Médiſant.

DEROGATUS, a, um. *part. ad Her.* Qui a dérogé.

DEROGITO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plaut.* Prier avec inſtance.

DEROGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Déroger, aller contre une partie de la loi *ou* d'un traité, &c.

DEROSI. *prét. de* Derodo.

DEROSUS, a, um. *part. de* Derodor. *Cic.* Rongé.

DEROTA, æ. *f.* Dérote, *ville de la baſſe Egypte, au couchant du Nil, vers l'endroit où il commence à ſe diviſer.*

DERPATENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Derpt, *contrée de l'Eſtonie en Livonie.*

DERSSAVIA. *Voiez* Dirchovia.

DERTONA, æ. *f.* Derton, onis. *f.* Tortone, *ville du Milanois en Italie, ſur la Serivia.*

DERTONENSIS Ager. Le Tortonois, *contrée du Duché de Milan, entre le Paveſan, la Laumeline, l'Alexandrin & l'Etat de Gennes.*

DERTOSA, Dertoſſa *ou* Dertuſa. Tortoſe, *ville d'Eſpagne en Catalogne, ſur l'Ebre, quelques lieues audeſſus de ſon embouchure.*

DERVENTIO, onis. Fluvius. Le Darwent *ou* Derwent, *riviere d'Angleterre dans le Comté d'Yorck.*

DERVENTIO Oppidum. Auldby, *ville d'Angleterre, ſur le Darwent, dans le Comté d'Yorck.*

DERUMPO. *Voiez* Dirumpo.

DERUNCINO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Rabotter. ‖ Battre, frotter, roſſer, rouer de coups.

DERUO, is, rui, rutum, ere. *Apul.* Jetter en bas, précipiter, ébouler, abattre, renverſer. ‖ *Cic.* Détruire, diminuer, rabattre.

DERUPTUM, i. *n. Liv.* Précipice, lieu eſcarpé.

DERUPTUS, a, um. *part. de* Derumpo. *Tac.* Qui eſt eſcarpé.

DERVUM, i. *n.* Montirandel *ou* Moutierrame, *bourg de France en Champagne, ſur la Voire.*

DES. *Feſt. pour* Bes. *Voiez* As.

DESACRO, as, avi, atum, are. *Stat.* Dédier, ſacrer, conſacrer.

DESÆVIO, is, vii, itum, ire. *neut. Virg.* S'emporter avec furie, être furieux *ou* en fureur, ſe mettre en une extrême colere, ſe déchaîner *ou* exercer ſa fureur. ‖ *Lucan.* Ceſſer d'être en fureur, s'appaiſer. [*Deſævire in aliquem. Claud.* Se déchaîner, exercer ſa fureur, ſa cruauté contre quelqu'un. -*in arte Tragica. Hor.* Faire des piéces de Théatre, compoſer des Tragedies.

DESALTATUS, a, um. *part. de*

DESALTO, as, avi, atum, are. *acc. neut. Suet.* Danſer. *Deſaltato cantico abire. id.* Se retirer après avoir danſé une danſe *ou* un branle.

DESARCINO, as, avi, atum, are. *acc. Sen.* Décharger, ôter ce qui charge, ſoulager, alleger.

DESCENDO, is, di, ſum, dere. *neut. Cic.* Deſcendre, venir en bas, condeſcendre, acquieſcer, s'accorder, s'accommoder, vouloir bien. *Deſcendere ad conditionem. Cic.* Accepter la propoſition. -*ad extrema. id.* En venir aux dernieres extrémitez. -*in aciem. Liv.* En venir aux mains. -*in partes. Tac.* Se ranger du parti. -*ad hyacinthum. Plin.* Approcher de l'hyacinthe, tirer ſur ſa couleur. --*in ſe ſe. Perſ.* Rentrer en ſoi-même, reſléchir ſur ſoi, s'examiner. *Deſcenſum eſt in aciem. Liv.* On donna bataille, on en vint aux mains.

DESCENSIO, onis. *f. Liv.* &

DESCENSUS, ûs. *m. Virg.* Deſcente.

DESCISCO, is, ſcivi, ſcitum, ſcere. *neut. Cic.* Quitter, laiſſer, abandonner, ſe départir. ‖ *Liv.* Se revolter, ſe ſoûlever. *Deſciſcere à ſe. Cic.* Se deſacoûtumer, ſe défaire de ſes habitudes, changer, n'être plus le même. -*à vita. Cic.* Quitter la vie.

DESCOBINATUS, a, um. *Varr.* Egratigné, tout écorché, tout emporté, tout éraflé. ‖ Limé, élimé, éraillé.

DESCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *Cic.* Décrire, copier, tranſcrire. ‖ Tracer, craionner, deſſiner ; tirer, faire un craion, un deſſein ; lever un plan. ‖ Repreſenter, faire une deſcription, caracteriſer, faire le caractere, dépeindre, définir, expliquer. ‖ Diviſer, diſtribuer, départir, partager, aſſigner, impoſer, marquer, preſcrire, établir. *Deſcribere rationes. Cic.* Mettre ſes comptes en état. -*jura. Cic.* Rendre à chacun ce qui lui appartient.-- *in Deos. Plin.* Mettre au nombre *ou* au rang des Dieux. -- *milites. Cic.* Lever des ſoldats. -*vectigal. Cic.* Mettre une taxe.

DESCRIPTE. *adv. Cic.* Diſtinctement, nettement, avec ordre, avec netteté, ſans confuſion.

DESCRIPTIO, onis. *f. Cic.* Deſcription, explication, peinture, portrait, caractere, définition, ordre, arrangement, partage, diſtribution, diviſion. *Deſcriptio militum. Cic.* Levée de gens de guerre. -*populi. Cic.* Rôle, enregiſtrement d'un peuple. *Deſcriptiones temporum. Cic.* Journaux hiſtoriques, hiſtoires chronologiques, annales.

DESCRIPTIUNCULA, æ. *f. Sen.* Une petite deſcription.

DESCRIPTUS, a, um. *Cic. part. de* Deſcribo.

DESECO, as, cui, ſectum, are. *acc. Cic.* Couper, tailler, faucher, ſier, ſeier.

DESECTOR, oris. *m. Col.* Faucheur, moiſſonneur, coupeur, celui qui taille la vigne, &c. ‖ Sieur, ſeieur.

DESECTUS, a, um. *Liv. part. de* Deſeco.

DESEDI. *prét. de* Deſideo *ou* Deſido.

DESENSANUM. Deſenzano, *bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Breſſan, ſur le coin du Lac de Garde.*

DESERO, is, ſevi, ſitum, ſere. *accuſ. Varr.* Semer, planter.

DESERO, is, rui, ſertum, rere. *acc. Cic.* Laiſſer à l'abandon, abandonner, quitter, négliger, faire peu de cas. *Deſeruit hunc fides & fama. Plaut.* Il a perdu ſon crédit & ſa reputation.

DESERTA, orum. *n. plur. Virg. Voiez* Deſertum.

DESERTA Boiorum. Wiennerwaldt, *c'eſt-à-dire*, La Foreſt de Vienne, *c'eſt la partie meridionale de la baſſe Autriche.*

DESERTA Inſula. La Deſerte *ou* la Deſierta, *nom de deux Iſles ſans habitans, l'une entre celles des Larrons, & l'autre à ſept lieues de Madere.*

DESERTIO, onis. *f. Liv.* Déſertion, abandonnement, délaiſſement.

DESERTOR, oris. *m. Cic.* Qui abandonne, qui délaiſſe. ‖ *Caſ.* Deſerteur, transfuge, rendu, renegat, qui tourne caſaque, qui fait faux-bond, qui quitte le parti de ſa Religion *ou* de ſon Prince, &c. ‖ *Virg.* Fugitif, banni, exilé.

DESERTUM, i. *n.* Deſert, ſolitude, lieu inhabité.

DESERTUM. *Voiez* Zaara.

DESERTUS, a, um. *part. de* Deſero. *Cic.* Abandonné, délaiſſé, laiſſé à l'abandon, quitté, negligé. ‖ Deſert, ſolitaire, inhabité, inculte, qui eſt en friche. [*On ſouſentend* locus *dans les dernieres ſignifications.*]

DESERVIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Servir, faire ſervir, obliger. *Deſervire ſtudiis. Plin. J.* Etre appliqué ſur ſes livres. -*corpori. Cic.* Chercher ſes aiſes, ſe bien traiter, ne ſe rien refuſer.

DESES, ſidis. *omn. gen. Liv.* Pareſſeux, nonchalant,

nonchalant, fainéant, oiſif, lent, qui ne fait rien, negligent.

DESICCATIO, onis *f. Varr.* Deſſechement.

DESICCO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Secher, deſſecher.

DESIDEO, es, ſedi, ſidere. *neut. Ter.* Etre oiſif, pareſſeux, ſe tenir ſans rien faire, ne s'occuper à rien, demeurer dans l'oiſiveté. ‖ *Celſ.* Etre au baſſin, ſe mettre ſur la chaiſe percée. ‖ Aller à la ſelle. ‖ *Val. Max.* S'aſſeoir.

DESIDERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Deſirable, ſouhaitable.

DESIDERATA Inſula. La Deſirade *ou* la Deſéada, *Iſle, l'une des Antilles.*

DESIDERATIO, onis. *f. Cic.* Deſir, ſouhait, apetit, envie.

DESIDERATUM Caput. Le Cap Deſiré *ou* Cabo des Feado, *Cap de l'Amerique meridionale, ſur la côte occidentale de la Terre de Fea.*

DESIDERATUS, a, um. *Cic. part. de* Deſidero.

DESIDERATUS Portus. Le Port Déſiré, *Baye* ou *Golfe de la Mer Magellanique.*

DESIDERIOPOLIS. Saint-Dizier, *ville de France, dans la Champagne, ſur la Marne.*

DESIDERIUM, ii. *n. Cic.* Deſir, ſouhait, paſſion, envie.

DESIDERIUS, ii. *m.* Didier, *nom d'homme.*

DESIDERO, as, avi, atum, are. *Cic.* Deſirer, ſouhaiter, avoir envie d'avoir, demander. ‖ Trouver de manque, trouver à dire, avoir beſoin.

DESIDES, um. *m. plur. Voiez* Deſes.

DESIDIA, æ. *f. Cic.* &

DESIDIES, ei. *f. Lucr.* Oiſiveté, fainéantiſe, nonchalance, pareſſe, lenteur, negligence.

DESIDIOSE. *adv. Lucr.* Nonchalamment, &c.

DESIDIOSUS, a, um. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Pareſſeux, oiſif, qui ſe tient ſans rien faire; nonchalant, negligent, qui demeure dans l'oiſiveté, qui vit dans la fainéantiſe, qui n'a rien à faire.

DESIDO, is, ſedi, ſidere. *neut. Cic.* S'abaiſſer, s'affaiſſer, s'enfoncer. *Deſidit tumor. Celſ.* L'enflure diminue, la tumeur ſe deſenfle.

DESIERAT *imperf. Voiez* Deſino.

DESIGNATIO, onis. *f. Cic.* Deſſein, idée, modele, plan, ordonnance, diſpoſition, arrangement, ordre.

DESIGNATOR, oris. *m. Cic.* Deſſinateur, Ingenieur, Architecte, Auteur. ‖ Maréchal de Logis; celui qui marque à chacun la place qu'il doit avoir. ‖ *Hor.* Maître des ceremonies; celui qui préſide aux pompes funebres; un Crieur.

DESIGNO, as, avi, atum, are. *Cic.* Former une idée, faire un modele: tracer un plan, un craion, un deſſein; deſſiner. ‖ Deſigner, marquer, deſtiner, nommer, choiſir, élire, montrer, faire connoître. ‖ Réſoudre, projetter, déterminer, fixer. ‖ *Hor.* Entreprendre. ‖ *Deſignatus Conſul. Cic.* Conſul déſigné.

DESIIT. *prét. de* Deſino.

DESILIO, is, livi & lii, ſultum, lire. *Hor.* Sauter, faire un ſaut, ſauter en bas; deſcendre legerement, promptement. *Deſilire de rheda. Caſ.* Sortir, deſcendre de caroſſe. -- *ad pedes. id.* Se jetter aux pieds.

DESINO, is, ivi & ſii, ſitum, nere. *neut. Cic.* Ceſſer, s'arrêter, finir, diſcontinuer, ſe paſſer, ſe terminer. *Deſinere artem. Cic.* Quitter le métier. *Deſine mollium querelarum. Hor.* Mettez fin à vos tendres reproches.

DESIPIENS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui n'eſt pas ſage, qui radote, qui extravague; fou, extravagant, inſenſé, radoteur.

DESIPIENTIA, æ. *f. Lucr.* Folie, extravagance.

DESIPIO, is, pui, ere. *Cic.* Extravaguer, être fou, inſenſé, hors du ſens; n'être pas ſage, avoir l'eſprit égaré, radoter. *Deſipere in loco. Hor.* Faire une ſottiſe à propos, faire le butor dans l'occaſion, *ou* ne montrer de l'eſprit qu'autant qu'il en faut.

DESISTO, is, deſtiti, ſtitum, ſiſtere. *neut. Cic.* Ceſſer, finir, diſcontinuer, s'arrêter, ſe deſiſter, interrompre. ‖ *Plaut.* Demeurer, s'arrêter.

DESITUS, a, um. *Cic. part. de* Deſero & *de* Deſino. *Deſitum eſt. Cic.* On a ceſſé, cela eſt fini, on en eſt quitte, tout eſt fait.

DESMONIA. Le Comté de Deſmond, *pays de la Momonie en Irlande, entre la Baye de Bantris & celle de Mayra.*

DESOLATIO, onis. *f. Cic.* Déſolation.

DESOLATORIUS, a, um. *Plaut.* Qui déſole, qui eſt déſolant, qui ſert à déſoler, &c.

DESOLATUS, a, um. *part. de*

DESOLO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Déſoler, ruiner, rendre deſert *ou* inhabité; déſerter, ravager.

DESPECTATIO, onis. *f. Vitr.* Balcon, vûe d'une maiſon. [*Ce mot latin eſt tres-douteux.*]

DESPECTIO, onis. *f. Cic.* Mépris, dédain, rebut.

DESPECTO, as, avi, atum, are. *Virg.* Regarder de haut *ou* de loin. ‖ *Tac.* Regarder avec mépris, mépriſer, dédaigner.

DESPECTUS, ûs. *m. ad Her.* Mépris, dédain, rebut. ‖ *Caſ.* Vûe, regard de haut en bas *ou* de loin. *Deſpectui omnibus opponi. ad Her. eſſe. Suet.* Etre le mépris *ou* mépriſé de tout le monde, regardé avec mépris.

DESPECTUS, a, um. *part. de* Deſpicior.

DESPERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. &

DESPERANDUS, a, um. *Cic.* Qu'on doit deſeſperer.

DESPERANTER. *adv.* &

DESPERATE. *adv. Cic.* En deſeſperé, avec deſeſpoir, par deſeſpoir, ſans eſperance.

DESPERATIO, onis. *f. Cic.* Deſeſpoir.

DESPERATUS, a, um. *part. de* Deſpero. *Cic.* Deſeſperé. ‖ Perdu ſans reſſource. ‖ Furieux.

DESPERNO, is, ſprevi, ſpretum, ſpernere. *Col.* Mépriſer, rejetter.

DESPERO, as, avi, atum, are. *Cic.* Deſeſperer, être au deſeſpoir, avoir perdu toute eſperance, n'eſperer plus, n'avoir plus d'eſpoir.

DESPEXI. *prét. de* Deſpicio.

DESPICATIO, onis. *f. Cic.* &

DESPICATUS, ûs. *m. Cic.* Mépris, dédain, rebut, air dédaigneux. *Deſpicatui duci. Cic.* Etre mépriſé.

DESPICATUS, a, um. *part. de* Deſpicor. *Ter.* Mépriſé. *Deſpicatiſſimus. Cic.* Extrémement mépriſable.

DESPICIENS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui regarde de haut *ou* de loin. ‖ *Cic.* Mépriſant, qui mépriſe.

DESPICIENTIA, æ. *f. Cic.* Mépris, dédain, rebut, air mépriſant.

DESPICIO, is, ſpexi, ſpectum, ſpicere. *acc. Cic.* Regarder d'en haut, de loin. ‖ Mépriſer, dédaigner, regarder avec mépris, faire peu de cas.

DESPICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Ter.* Mépriſer.

DESPOLIATUS, a, um. *part. de*

DESPOLIO, as, avi, atum, are. *Cic.* Dépouiller, mettre à nud. ‖ Piller. *Deſpoliare dorſum virgis. Plaut.* Mettre le dos tout en ſang à coups de verges.

DESPONDEO, es, nſi *ou* ſpopondi, nſum, dere. *Cic.* Fiancer; promettre, accorder en mariage. ‖ Promettre, s'engager. *Deſpondere animum. Liv.* Se décourager, ſe laiſſer abattre, perdre courage. -- *ſapientiam. Col.* Deſeſperer de parvenir à la ſageſſe.

DESPONSATIO, onis. *f.* Accordailles, fiançailles. ‖ Promeſſe.

DESPONSATUS, a, um. *part. de* Deſponſor. *Cic.* Accordé, fiancé, promis en mariage.

DESPONSUS, a, um. *part. de* Deſpondeo. *Cic.* Accordé, fiancé, promis, engagé, dédié.

DESPOTATUS. Deſpotato, l'Etolie, *ancien pays de l'Achaïe en Grece, entre les rivieres d'Achelous & d'Evenus.*

DESPRETUS, a, um. *part. de* Deſpernor. *Varr.* Mépriſé.

DESPREVI. *prét. de* Deſperno.

DESPUMO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plin.* Ecumer, ôter l'écume. ‖ *Sen.* Jetter ſon écume.

DESPUO, is, ſpui, ſputum, ere. *Plin.* Cracher. ‖ *Catul.* Rejetter, faire peu de cas, mépriſer, déteſter, avoir en abomination, *Deſpui. paſſif.* Etre en exécration.

DESQUAMATIO, onis. *f. Apic.* L'action d'ôter les écailles d'un poiſſon.

DESQUAMO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Ecailler, ôter les écailles.

DESSAVIA, æ. *f.* Deſſaw, *ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, capitale de la Principauté d'Anhalt, au confluant de la Mulde & de l'Elbe.*

DESTERCORO, as, avi, atum, are. *Ulp.* Nettoier, ôter les ordures.

DESTERNO, is, ſtravi, ſtratum, nere. *acc. Veget.* Oter la ſelle, deſſeller.

DESTERTO, is, tui, ere. *neut. Perſ.* Ceſſer de ronfler, ne ronfler plus.

DESTILLO, as, avi, atum, are. *neut. Celſ.* Diſtiler, couler, tomber goute à goute.

DESTINATE. *adv. Suet.* Avec intention, de propos déliberé.

DESTINATIO, onis. *f. Plin.* Deſtination, deſſein, détermination, déliberation, projet, reſolution.

DESTINO, as, avi, atum, are. *Cic.* Deſtiner, déſigner, marquer, aſſigner, fixer, choiſir. ‖ Déterminer, réſoudre, arrêter, projetter, former le deſſein, déliberer. ‖ Reſerver, préparer. ‖ Affermir, attacher. ‖ *Plaut.* Acheter. ‖ *Liv.* Viſer. *Deſtinatum eſt mihi animo* ou *in animo. Liv.* Je ſuis réſolu, je ſuis déterminé, j'ai pris le parti. *Deſtinata certo ictu ferire. Q. Curt.* Frapper droit au but, tirer juſte, donner où l'on viſe.

DESTITI. *prét. de* Deſiſto.

DESTITUO, is, tui, tutum, ere. *Cic.* Abandonner, quitter, délaiſſer, tromper, manquer de parole, fruſtrer. ‖ *Ovid.* Rejetter, mépriſer. ‖ *Colum.* Deſtituer, dénuer, priver. ‖ *Gell.* Ficher, enfoncer, planter. *Deſtitui ſpe. Ovid.* Etre déchû de ſes eſperances.

DESTITUTIO, onis. *f. Cic.* Abandonnement, abandon, délaiſſement. ‖ Tromperie, infidelité, manque de parole.

DESTITUTUS, a, um. *Cic. part. de* Deſtituo.

DESTRATUS, a, um. *part. de* Deſterno.

DESTRAVI. *prét. de* Deſterno.

DESTRICTUS, a, um. *part. de*

DESTRINGO, is, nxi, ſtrictum, gere. *Cat.* Couper, faire tomber, cueillir. ‖ *Plin.* Racler, ratiſſer, frotter, étriller. ‖ *Plin. J.* Oter, diminuer. *Voiez* Diſtringo.

DESTRUCTIO, onis. *f.* Deſtruction.

DESTRUO, is, ſtruxi, ſtructum, ere. *Cic.* Détruire, démolir, renverſer, abattre. ‖ *Quint.* Refuter.

DESUBITO. *adv. Cic.* D'abord, incontinent, ſoudain, ſoudainement, ſubitement, tout d'un coup, tout à coup.

DESUDO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Suer de peine & de travail, travailler beaucoup, faire des efforts.

DESUEFACTUS, a, um. *Cic.* Deſaccoûtumé, qui a perdu l'habitude, deshabitué.

DESUEFIO, is, factus ſum, fieri. Deſueo, es, ſuevi, ere. *neut. ou* Deſueſco, is, ſuevi, ſuetum, ſcere. *neut. Cic.* Perdre l'habitude, ſe deshabituer, ſe deſaccoûtumer.

DESUETUDO, inis. *f. Liv.* Deſaccoûtumance.

DESUETUS, a, um. *part. de* Deſueſco. *Virg.* Deſaccoûtumé, qui a perdu l'habitude, deshabitué. ‖ *Ovid.* Hors d'uſage, qui n'eſt plus à la mode.

DESULTOR, oris. *m. Liv.* Qui voltige ſur un cheval. ‖ Cavalier, qui ſaute de deſſus un cheval ſur un autre, *comme ſont aujourd'hui tous les Cavaliers Tartares, qui ont chacun trois chevaux, celui de la main droite étant dreſſé à paſſer à la gauche, lorſque ſon maître a ſauté ſur celui qui y étoit.*

DESULTORIUS, a, um. *Suet.* Qui ſert à voltiger, &c. ‖ *Cic.* Inconſtant. *Deſultorius equus. Suet.* Un cheval de main, dont on change dans l'occaſion. ‖ Sur lequel on peut voltiger.

DESUM, dees, deſui, deeſſe. *Cic.* Etre abſent, ne ſe point trouver, manquer. *Deeſſe officio. Cic.* Manquer à ſon devoir. -*occaſioni. Cic.* Manquer à l'occaſion, la perdre, la

laiſſer échaper. *-alicui. Cic.* Abandonner quelqu'un dans le beſoin, lui manquer au beſoin. *- convivio. Cic.* Ne ſe pas trouver au feſtin, y manquer.

DESUMO, is, ſumpſi, ſumptum, mere. *act. Liv.* Prendre, tirer, choiſir, trier, cueillir.

DESUPER. *adv. Virg.* Deſſus, par deſſus. ‖ *Caſ.* Deſſus, de haut, d'en haut.

DESURSUM. *adv. Bibl. Voiez* Deſuper.

DETECTIO, onis. *f. Ulp.* Découverte.

DETECTOR, oris. *m. Lucr.* Qui découvre, qui a découvert.

DETECTUS, a, um. *part. de* Detegor. *Virg.* Découvert, dévoilé, dont on a ôté la couverture. *Liv.* Divulgué, revelé, publié, déclaré. ‖ Caché, couvert, ſecret.

DETEGO, is, texi, tectum, gere. *Plaut.* Découvrir, dévoiler, ôter la couverture, lever le voile. ‖ *Liv.* Divulguer, reveler, publier, déclarer.

DETENDO, is, di, ſum, dere. *acc. Caſ.* Détendre. *Detendere tabernacula. Caſ.* Lever les tentes, lever le piquet.

DETENSUS, a, um. *part. de* Detendo. *Caſ.* Détendu, levé, &c.

DETENTIO, onis. *f. Ulp.* Détention, l'action de retenir.

DETENTUS, a, um. *part. de* Detineo.

DETER. *d'où vient* Deterior.

DETERGEO, es, ſi, ſum, gēre. *&*

DETERGO, is, ſi, ſum, gĕre. *Col.* Ecurer, nettoier, (torcher,) eſſuier. *Detergere ſarmenta de arboribus. Cat.* Emonder les arbres. *-ſomnum pollice. Claud.* Frotter ſes yeux pour s'empêcher de dormir. *-muri crepidinem. Liv.* Abattre le chaperon d'un mur. *-- remos. Liv.* Dégréer, deſagréer, deſemparer une galere. *-faſtidia. Col.* Oter le dégoût.

DETERIOR, *m. f.* rius, *n.* oris. *ſuperl.* errimus. *Ter.* Pire, plus mauvais, plus méchant. *Deterior peditatu. Corn. Nep.* Plus foible en infanterie. *-jure. Cic.* ou *conditione eſſe. Liv.* Etre de pire condition, être dans un état plus deſavantageux. *Deterrimus mortalium. Cic.* Le plus méchant des hommes.

DETERMINATIO, onis. *f. Cic.* Borne, limite. ‖ Le but, la fin, l'extremité. ‖ La concluſion.

DETERMINO, as, avi, atum, are. *Cic.* Borner, limiter, mettre des bornes, fixer, déterminer. ‖ *Suet.* Finir, terminer, conclure.

DETERO, is, trivi, tritum, rere. *Col.* Froiſſer; uſer en frottant *ou* à force de porter, de ſe ſervir. ‖ Broier, briſer, battre. ‖ *Hor.* Gâter, corrompre, diminuer.

DETERREO, es, rui, ritum, rere. *Ovid.* Epouvanter, intimider, effraier, faire peur, étonner *ou* détourner en intimidant.

DETERRIMUS, a, um. *Cic. Voiez* Deterior.

DETERRITUS, a, um. *part. de* Deterreo. *Cic.* Détourné, empêché.

DETERSUS, a, um. *part. de* Detergeo.

DETESTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Déteſtable, abominable, execrable, qui eſt en execration, en abomination.

DETESTANDUS, a, um. *Sil. It.* Execrable, deteſtable.

DETESTATIO, onis. *f. Plin.* Deteſtation, execration, abomination.

DETESTATUS, a, um. *Hor.* Déteſté, maudit.

DETESTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Déteſter; avoir en horreur, en abomination, en execration. ‖ Fuir, éviter, éloigner. écarter. ‖ *Plaut.* Atteſter, prendre à témoin. *Deteſtari iram Dei in caput alicujus. Plin. J.* Faire des imprécations à quelqu'un.

DETEXI. *prét. de* Detego.

DETEXO, xui, textum, xere. *Virg.* Faire un tiſſu. ‖ *Plaut.* Oter une toile de deſſus le métier. *Detexere aliquid junco* aut *viminibus. Hor.* Faire quelque ouvrage de jonc *ou* d'oſier.

DETEXTUS, a, um. *Tib.* Tiſſu. *Cic.* Fait, achevé, fini.

DETHMOLDIA. *Voiez* Diethmellum.

DETINEO, es, nui, tentum, nere. *Cic.* Tenir, retenir, arrêter, retarder, amuſer, détourner.

DETONDEO, es, di *&* totondi, tonſum, dere. *acc. Col.* Tondre, raſer, couper, tailler.

DETONO, as, nui, nitum, nare. *Val. Fl.* Tonner, faire un grand bruit. ‖ *Quint.* Parler d'un ton fort haut, éclater en parlant.

DETONSUS, a, um. *part. de* Detondeo.

DETORNO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Tourner, travailler au tour.

DETORQUEO, es, rſi, rſum *&* rtum, quere. *Cic.* Tourner ailleurs, détourner. *Detorquere in lævam. Plin.* Prendre à la gauche. ‖ Prendre de travers, tourner *ou* interpreter à contre-ſens *ou* malicieuſement. *- labra. Quint.* Tordre la bouche, faire des grimaces. *- culpam in alium. Cic.* Rejetter la faute ſur un autre.

DETORSIO, onis. *f. Firm.* L'action de détourner, de tourner ailleurs; contorſion.

DETORSUS, a, um. *&*

DETORTUS, a, um. *part. de* Detorqueo. *Cic.* Tors, tortu, contrefait. ‖ Tourné ailleurs, détourné.

DETRACTIO, onis. *f. Cic.* Enlevement de force, l'action d'arracher. ‖ Retranchement, diminution.

DETRACTOR, oris. *m. Tac. Voiez* Detrectator.

DETRACTUS, a, um. *Cic. part. de*

DETRAHO, is, traxi, tractum, here. *Cic.* Arracher, ôter, tirer, enlever de force, retrancher, diminuër, rabattre. ‖ Médire.

DETRECTATIO, onis. *f. Liv.* Refus, difficulté, de faire une choſe, d'obéir, deſobéiſſance. ‖ Médiſance, calomnie, détraction.

DETRECTATOR, oris. *m. Petr.* Deſobéiſſant, qui refuſe d'obéir *ou* de faire une choſe. ‖ *Liv.* Médiſant, détracteur, calomniateur.

DETRECTO, as, avi, atum, are. *Caſ.* Refuſer, faire difficulté de faire une choſe *ou* d'obéir. ‖ *Sall.* Détracter, médire, calomnier, décrier, trouver à redire, cenſurer, critiquer.

* DETRIMENTOSUS, a, um. *Caſ.* Dommageable, deſavantageux, préjudiciable, nuiſible, pernicieux, qui cauſe de la perte, qui porte préjudice.

DETRIMENTUM, i. *n. Cic.* Dommage, deſavantage, perte, préjudice, détriment.

DETRITUS, a, um. *Tac. part. de* Detero.

DETRIVI. *prét. de* Detero.

DETRIUM. *Voiez* Deria.

DETRUDO, is, ſi, ſum, dere. *Cic.* Chaſſer, faire ſortir; pouſſer, jetter; mettre dehors avec violence, avec effort. ‖ Differer, remettre.

DETRUNCATIO, onis. *f. Plin.* L'action de trancher, de couper.

DETRUNCO, as, avi, atum, are. *Liv.* Couper, trancher, tailler, tronquer.

DETRUSI. *prét. de* Detrudo.

DETRUSUS, a, um. *Ovid. part. de* Detrudo.

DETULI. *prét. de* Defero.

DETUMEO, es, ui, ere. *neut. Stat. &*

DETUMESCO, is, mui, ſcere. *A. Marc.* Deſenfler, devenir moins élevé, s'abaiſſer, ſe raſſeoir. *Detumeſcunt odia. Petr.* Les inimitiez s'appaiſent.

DETURBO, as, avi, atum, are. *Cic.* Renverſer, abattre, jetter à bas. ‖ Chaſſer, jetter, pouſſer, mettre dehors, faire ſortir de force *ou* avec violence.

DETURGEO, es, rſi, gere. *neut. Plin.* Se deſenfler.

DETURPO, as, avi, atum, are. *acc. Suet.* Salir, gâter, rendre difforme, *ou* honteux, défigurer.

DEVA, æ. *m.* Angliæ. Dée, *riviere d'Angleterre, dans les Comtez de Mérioneth, de Denbig & de Cheſter.*

DEVA, Devana, Legio XX. Victrix, Urbs Legionum. Cheſter, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Cheſter, ſur la Dée.*

DEVA Oppidum Biſcaiæ. Deva, *bourg ou ville de Biſcaye en Eſpagne, dans le Guipoſcoa, à l'embouchure de la Deva.*

DEVA, æ. *m.* Scotiæ. Dée, *riviere de l'Ecoſſe Septentrionale, entre les Comtez de Marr, & de Maruis.* ‖ *Autre riviere encore dans l'Ecoſſe Meridionale, dans les Comtez de Kile & de Galloway.*

DEVA, æ. *m.* Deva, *riviere d'Eſpagne, dans la Biſcaye, & le Guipuſcoa.*

DEVAGOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Suet.* Errer, courir çà & là, roder.

DEVANA, Denana, æ. *f.* Aberdone vieille, *ville d'Ecoſſe, dans le Comté de Marr, à l'embouchure du Don, dans la Mer d'Ecoſſe.*

DEVANUM, i. *n.* Devano, *ville de l'Iſle de Niphon, au Japon.*

DEVASTATUS, a, um. *Ovid. part. de*

DEVASTO, as, avi, atum, are. *acc. Liv.* Ravager, ſaccager, deſoler, faire le dégât, piller, rendre deſert, dépeupler, ruiner.

DEUCALEDONIUS Oceanus. L'Ocean Calédonien, *partie de l'Ocean Septentrional, depuis les côtes Septentrionales d'Ecoſſe & d'Irlande, juſqu'aux meridionales de l'Iſlande.*

DEVECTUS, a, um. *Tac. part. de*

DEVEHO, is, vexi, vectum, here. *Plin.* Amener, mener, conduire, porter, tranſporter, voiturer, charrier.

DEVELATUS, a, um. *part. de* Develo.

DEVELLO, is, velli *&* vulſi, vulſum, llere. *acc. Plin.* Arracher, tirer, cueillir de force.

DEVELO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Dévoiler, ôter *ou* lever le voile, découvrir, démaſquer.

DEVELTON, onis. *m.* Stagnum. La Stagnara, *Lac de Romanie, près de Dévelton.*

DEVELTUS, Develton, Defelton, Dibaltum. Develto *ou* Zagora, *ville autrefois Epiſcopale, ſur la Paniza, aux confins de la Bulgarie.*

DEVENEROR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Ovid.* Adorer, honorer, reſpecter, avoir en veneration.

DEVENIO, is, veni, ventum, nire. *Cic.* Venir, arriver, ſe rendre. ‖ Parvenir.

DEVENTRIA. *Voiez* Daventria.

DEVENUSTO, as, avi, atum, are. *acc. Gell.* Rendre difforme, défigurer, gâter, ôter la beauté.

DEVERBERO, as, avi, atum, are. *acc. Ter.* Charger de coups, battre à outrance.

DEVERGENTIA, æ. *f. Gell.* La pente, la déclinaiſon, le penchant, l'inclination.

DEVERGO, is, ere. *Apul.* Pencher, incliner; avoir de la pente, du penchant; décliner.

DEVERRO, is, ere. *Col.* Balaier, frotter.

DEVERSOR, *&*

DEVERSORIUM. *Voiez* Diverſor, *&c.*

DEVERTO, is, ti, ſum, tere. *Plaut.* Détourner, éloigner, écarter. ‖ Tourner vers.

DEVESTIO, is, ivi, ire. *Apul.* Dépouiller, dévêtir, deshabiller.

DEVEXATUS, a, um. *Cic.* Affligé, tourmenté, inquieté.

DEVEXI. *prét. de* Deveho.

DEVEXITAS, atis. *f. Plin. J.* Penchant, pente, déclinaiſon, deſcente, inclinaiſon.

DEVEXO. *Voiez* Vexo.

DEVEXUS, a, um. *Colum.* Penchant, incliné, qui décline, qui va en pente, qui penche, penché, qui tourne du côté d'en bas.

DEVIA, Dewia, æ. *m.* Bladnoch, *riviere d'Ecoſſe, dans le Comté de Galloway.*

DEVICI. *prét. de* Devinco.

DEVICTUS, a, um. *part. de* Devinco. *Caſ.* Vaincu, battu, défait. ‖ Gagné. *Devictum ſemper eſt privatâ gratiâ bonum publicum. Sall.* L'intereſt particulier l'emporte toûjours ſur le bien public.

DEVINCIO, is, nxi, nctum, cire. *Plaut.* Lier, attacher, enchaîner. ‖ *Cic.* Engager.

DEVINCO, is, vici, victum, cere. *acc. Cic.* Vaincre, ſurmonter, dompter, ſubjuguer.

DEVINCTUS, a, um. *Cic. part. de* Devincio. *Devinctior me illi alter non eſt. Hor.* Perſonne n'a plus d'attachement pour lui, *ou* ne lui eſt plus dévoué que moi.

DEVIO, as, are. *Macr.* Dévoyer, faire ſortir du chemin.

DEVIRGINO, as, avi, atum, are. *acc. Petr.* Oter l'honneur à une fille, la deshonorer.

DEVISÆ, arùm. *f. plur.* Deviſes, *bourg du Comté de Wilton, en Angleterre.*

DEVITATIO, onis. *f. Cic.* L'action d'éviter, d'eſquiver.

DEVITATOR, oris. *m. Plin.* Qui évite, qui eſquive.

DEVITATUS, a, um. *part. de*

DEVITO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Eviter, fuir.

DEVIUS, a, um. *Cic.* Egaré, perdu. ‖ Détourné, écarté, éloigné du bon chemin, hors du grand chemin; qui n'eſt point pratiqué, point battu.

DEUNX, cis. *m. Cic.* Onze douziémes de la livre de douze onces. ‖ *Juv.* Onze onces. ‖ *Mart.* Sorte de meſure d'environ trois demi ſextiers. *Voiez* As.

DEVOCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Appeller, rappeller, faire venir, faire revenir.

DEVOLO, as, avi, atum, are. *Liv.* Voler de haut en bas, deſcendre en volant.

DEVOLVO, is, vi, volutum, vere. *Liv.* Rouler, faire rouler, précipiter, jetter du haut en bas.

DEVOLUTUS, a, um. *part. de* Devolvo. *Col.* Roulé, précipité de haut en bas.

DEVONA, æ. *f.* Neumarckt, *ville d'Allemagne, dans le Palatinat de Baviere, du côté de la Franconie.*

DEVONIA, æ. *f.* Devonshire, le Comté de Devon, *province d'Angleterre, entre les Comtez de Sommerſet, de Dorcheſter, de Cornouaille, la Mer de Bretagne & le Canal de Briſtol.*

DEVORATIO, onis. *f.* L'action de dévorer, engloutiſſement.

DEVORATUS, a, um. *part. de*

DEVORO, as, avi, atum, are. *Celſ.* Dévorer, avaler ſans mâcher, engloutir. *Devorare pecuniam. Cic.* ou *patrimonia. Cat.* Manger, diſſiper, dépenſer, conſumer ſon bien en feſtins.

DEVOTIO, onis. *f. Cic.* Dévouement, conſecration, vœu, offre, l'action de ſe dévouer. ‖ *Suet.* Sorceleries, charmes, enchantemens, conjuration magique. ‖ *Cor. Nep.* Execration, malediction, imprécation, excommunication, anathême. ‖ Dévotion. *Devotio capitis. Cic.* Vœu fait pour ſa vie.

DEVOTORIUS, a, um. *Liv.* Qui concerne le dévouement. *Devotoria carmina. Liv.* Vers qui ſervoient de formule pour ſe dévouer, & qu'on prononçoit en ſe dévouant.

DEVOTUS, a, um. *Cic.* Dévoué, dédié, conſacré, offert, voué. ‖ *Suet.* Attaché, adonné. ‖ *Ovid.* Maudit, chargé de maledictions. ‖ *Solin.* Enſorcelé, enchanté, à qui l'on a fait un malefice. ‖ Dévot, pieux, religieux. *Devotus alicui. Caſ.* Qui eſt à la dévotion de quelqu'un, entierement attaché à quelqu'un. *-ſtudiis. Cic.* Adonné à l'étude, appliqué aux belles lettres.

DEVOVEO, es, vovi, votum, vere. *Cic.* Dévouer, conſacrer, faire vœu, vouer, dédier, offrir. ‖ *Ovid.* Maudire, charger de maledictions, faire des imprecations, donner au diable, anathamatiſer. *Devovere ſe pro Republica. Cic.* Se ſacrifier pour le bien de l'Etat.

DEURO, is, uſſi, uſtum, rere. *acc. Liv.* Brûler.

DEUS, i. *m.* Dieu, le Créateur & le Maître de tous. ‖ *Cic.* Protecteur, Conſervateur. *Dii majorum gentium. Hor.* Les grands Dieux compris en ces deux vers d'Ennius:

Juno, Veſta, Minerva, Ceres, Diana, Venus, Mars,
Mercurius, Jovi, Neptunus, Vulcanus, Apollo.

Per Deos. Cic. Pour l'amour de Dieu. *Dii meliora. Liv.* A Dieu ne plaiſe, Dieu m'en garde.

DEUSTUS, a, um. *part. de* Deuro.

DEUTERONOMIUM, ii. *n. Bibl.* Seconde Loi, Deuteronome.

DEUTOR, eris, uſus ſum, uti. *dep. abl. Cor. Nep.* Abuſer, uſer mal.

DEVULSI. *prét. de* Devello.

DEVUS, i. *m.* Fluvius. Dovy *ou* Diſy, *riviere du Payis de Galles, en Angleterre.*

DEXTANS, tis. *m. Col.* Dix douziémes, *Voiez* As.

DEXTELLA, æ. *f. Cic.* Petite main droite.

DEXTER, tra, trum, [*ou* tera, terum, *moins uſité.*] *Cic.* Droit, qui eſt au côté droit, à la droite, du côté droit à droite, à droit. ‖ *Virg.* Propice, favorable, ſecourable. ‖ *Liv.* Habile, fin, adroit. *Dextrum cornu. Liv.* L'aile gauche. ‖ *Dextera* ou *dextra*, æ. *f. Cic.* La Droite, la main droite. *Dexteras conjungere, copulare. Virg. Dextram dextra conjungere. id. committere. Ovid.* Faire une alliance, faire la paix. *-renovare. Tac.* La renouveller. *Dextram alicui dare. Virg. porrigere, tendere. Cic.* Donner du ſecours à quelqu'un, lui tendre la main, le ſecourir. *Dextrâ, dexterâ. Plaut. A dextra, à dextera. Plin. ad dextram. Cic.* A droit, à droite, à la main droite, ſur la droite, du côté droit, au côté droit. *Dextram tangere. Virg.* Toucher dans la main. *Dextras conſerere. Stat.* Combattre main à main. *Dextrâ audendum. Virg.* Il faut combattre. *-alicujus dicta refellere. Virg.* Détruire par ſes actions les diſcours de quelqu'un.

DEXTERE. *adv. Liv.* Adroitement, habilement, finement, avec eſprit, ingénieuſement, en homme adroit. ‖ Heureuſement, avec bonheur.

DEXTERITAS, atis. *f. Liv.* Dexterité, adreſſe, habileté, fineſſe.

DEXTRALE, is. *n. rÿ*

DEXTRALIOLUM, i. *n. Bibl.* Braſſelet qui ſe mettoit à la main droite.

DEXTRORSUM, Dextrorsùs *ou* Dextroverſum. *adv. Cic.* A la droite, du côté droit, à droit.

DEZNA, æ. *m.* Dezna, Deſna *ou* Diſna, *riviere dans la Moſcovie & le Palatinat de Kiovie en Pologne, où elle ſe joint au Nieper.*

DHAFARA, æ. *f.* Dhafar, Tacſeb, *ville de l'Arabie heureuſe, ſur le Nangeran.*

D I

DIA, æ. *f.* Inſula. Standia, *Iſle de l'Archipel, au Nord de Candie.*

DIA, æ. *f. Ville de Theſſalie, maintenant inconnue.*

DIA. *Voiez* Dea.

DIABATE, Diabete. Feluga, *Iſle de la Méditerranée, ſur la côte Occidentale de Sardaigne, près du Cap della Cacca.*

DIABATHRA, orum. *n. plur. Varr.* Souliers, patins, plantoufles de femmes.

DIABATHRARIUS, ii. *m. Plaut.* Cordonnier de ſouliers de femmes.

DIABLINDI, orum. Diablitæ, arum. Diablintes, tum. Diablintres, trum. *m. plur. Caſ.* Les Diablintes, anciens peuples de Gaule qui occupoient la Perche, les Percherons, les habitans du Perche.

DIABOLICUS, a, um. *Eccl.* Diabolique.

DIABOLUS, i. *m. Plaut.* Calomniateur, médiſant. ‖ Le Diable.

DIACHERSIS, is. *f.* Carcora, *ville du Royaume de Barca en Barbarie, ſur le Golfe de Sidra, à l'embouchure du Melel.*

DIACONATUS, ûs. *m.* Le Diaconat, l'état d'un Diacre.

DIACONUS, i. *m.* Diacre, *& au plur.* Diacones, um. *Bibl.*

DIADEMA, atis. *n. Cic.* Diadême; [*c'étoit une bandelette blanche de lin fort fin, dont les Rois des Nations Orientales ſe ceignoient le front.*]

DIADEMATUS, a, um. *Plin.* Qui a le diadême ſur le front.

DIÆRESIS, is. *f.* Diviſion.

DIÆTA, æ. *f. Cic.* Diéte, abſtinence pour ſe conſerver en ſanté, régime de vivre. ‖ *Suet.* Une ſalle, une chambre où l'on mange. ‖ *Plin.* Un pavillon, un petit bâtiment dans un jardin. ‖ *Petr.* Une chambre, [illegible] réduit ménagé dans un vaiſſeau. ‖ Un branle de matelot.

DIÆTARIUS, ii. *m. Ulp.* Valet *ou* garçon de chambre. Officier qui avoit ſoin de faire tenir propres les chambres.

DIÆTETICA, æ. *f. Celſ.* La partie de la Médecine qui emploie la diéte pour parvenir à la gueriſon.

DIAGONALIS, *m. f.* le, *n.* is. Diagonicus, a, um. Diagonios. *Vitr.* Diagonal, *qui va d'un angle à l'autre.*

DIAGRAMMA, atis. *n. Vitr. Plaut.* Deſſein, figure, repreſentation, deſcription tracée ſur le papier. *Diagramma muſicum. Vitr.* La Game.

DIAGRAPHICE, es. *f. Plin.* La peinture, l'art de peindre.

DIALECTICA, æ. *f.* Dialectice. es. *f. Cic.* Dialectica, orum. *n. plur.* La Dialectique, la Logique, l'art de raiſonner.

DIALECTICE. *adv. Cic.* A la maniere des Dialecticiens, ſelon les regles de la Dialectique.

DIALECTICUS, i. *m. Cic.* Dialecticien, Logicien.

DIALECTICUS, a, um. *Cic.* De Dialectique, qui concerne l'art de raiſonner.

DIALECTUS, i. *f. Suet.* Dialecte, *tour* ou *maniere de s'exprimer dans une langue differemment des autres.*

DIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* De Jupiter. ‖ Qui eſt à l'air. ‖ *Cic.* D'un jour. *Dialis flamen. Liv.* Le Prêtre de Jupiter. *-flaminica. Tac.* La Prêtreſſe de Jupiter. *-Conſul. Tac. Cic.* Conſul d'un jour, qui ne l'a été qu'un jour. *-cœna. Sen.* Un grand repas, *feſtins que faiſoient les Flamines aux Fêtes de Jupiter.*

DIALOGUS, i. *m. Cic.* Dialogue, converſation, entretien.

DIAMETER, tri. *f. &*

DIAMETROS, i. *f. Vitr.* Diamétre, *ligne droite qui traverſe une figure par le milieu en paſſant par le centre.*

DIANA, æ. *f.* Diane, *Déeſſe des bois & de la chaſſe. Diana Lucifera. Val. Flac.* La Lune au ciel. *-inferna. id.* Hecate aux enfers.

DIANÆ Fons. Favara, *ſource d'où ſort une petite riviere de même nom, dans la vallée de Noto, en Sicile.*

DIANÆ Portus, *aut* Stagnum. L'Eſtang de Diane, *Lac ſur la côte Orientale de l'Iſle de Corſe.*

DIANÆ Promontorium. Spalato, le Cap de Spalato, *ou* de San Georgio. *Cap de la côte de Dalmatie, ſur le Golfe de Veniſe.*

DIANIUM; Artemiſium, Oppidum Conteſtanorum. Denia, *ville d'Eſpagne ſur la côte du Royaume de Valence.*

DIANIUM, Diana, Oppidum Liguriæ. Diano, *bourg de l'Etat de Gennes en Italie, près d'Oneigle.*

DIANIUM, Dianum, Oppidum Montisferrati. Diano, *bourg du Montferrat Savoyard, en Italie.*

DIANIUM, Dianum, Oppidum Lucaniæ. Diano, *bourg du Royaume de Naples en Italie, dans la Principauté citerieure.*

DIANIUM Promontorium, Artemiſium, Ferraria. Capo de l'Emperador. Puña del Emperador. *C'eſt à dire, Pointe de l'Empereur, ſur la côte du Royaume de Valence en Eſpagne.*

DIANIUS, a, um. *Ovid.* De Diane. *Diania turba. Ovid.* Une meute.

DIAPHRAGMA, atis. *neut. Celſ.* Le Diafragme, *membrane muſculeuſe qui ſepare l'eſtomach des inteſtins;* (*en grec*,) qui fait une ſeparation *entre deux choſes.*

DIARBECHIA Regio, *olim* Meſopotamia. Diarbeck, *ou* la Meſopotamie, *Contrée d'Aſie, entre l'Euphrate & le Tigre.*

DIARBECHIA, Urbs, *olim* Amida. Diarbeck, *ville de Turquie en Aſie, capitale du Diarbeck, ſur le Tigre.*

DIARHOEA, æ. *f.* Zoara, Zunara, *ville de Barbarie, ſur le Golfe de Sidra, dans le Roiaume de Barca, en Afrique.*

DIARIUM, ii. *n. Cic.* La pitance qu'on donnoit par jour à un eſclave pour vivre, l'étape d'un ſoldat. ‖ Ce que lui donne en campagne le Munitionnaire. ‖ *Gell.* Journal, papier journal, memoire de ce qu'on fait chaque jour.

DIARRHOEA, æ. *f. Cic.* Diarrée, cours de ventre. [*Ce mot eſt écrit en grec dans Ciceron.*]

DIATHYRUM, i. *n. Vitr.* Portiere. ‖ Une contre-porte avec ſon loquet. ‖ Barriere qu'on met devant la porte des Hôtels.

DIATONUS, i. *m. Vitr.* Deux tons qui ſe ſuivent. ‖ Une pierre qui s'étend dans les deux murailles qui forment un coin.

DIATRETUM, i. *n. Mart.* Coupe. ‖ Taſſe de cryſtal *ou* d'autre matiere, en laquelle étoient ſerties *ou* enchaſſées quantité de pierreries.

DIATRETUS, a, um. *Ulp.* Tourné, fait au tour; *ou bien*, où l'on a fait pluſieurs chatons pour y ſertir des pierreries.

DIATRIBA, æ. *f. Gell.* Academie, lieu de conferences, auditoire de College, Ecole, Secte. ‖ Aſſemblée de gens ſçavans. ‖ Conference, exercice d'eſprit, diſſertation. ‖ *Diatriba Ariſtotelis. Gell.* L'école d'Ariſtote, la Secte Peripateticienne.

DIAULIA. *Voiez* Daulia.

DIAULITÆ. *Voiez* Diablintes.

DIAZOMA, atis. *n. Vitr.* Ceinture, enceinte, cercle qui ceint. ‖ Pallier d'eſcalier.

DIBALO, as, avi, atum, are. *Varr.* Conſumer, engloutir. *Dibalare rem ſuam. Varr.* Manger ſon bien.

DIBAPHA, æ. *f. Plin.* &

DIBAPHUS, i. *m. Cic.* Pourpre *ou* robe de couleur. *Dibapho ſtrumam veſtire. Cic.* Couvrir ſon infamie ſous la pourpre.

DIBAPHUS, a, um. *Cic. Plin.* Teint deux fois.

DIBON, onis. *m. ou indecl.* Dibon, *ville de la Terre-ſainte, dans la Tribu de Gad à l'Orient du Jourdain.*

DICA, æ. *f. Ter.* Procès, action en juſtice. *Dicam impingere, ſcribere. Ter.* Faire un procès, appeller en Juſtice. *Dicas ſortiri. Cic.* Tirer au ſort les procès, *pour faire le rôle de ceux qui ſeront jugez les premiers.*

DICACICAS, atis. *f. Cic.* Inclination, facilité à railler, à dire des plaiſanteries *ou* des mots piquans.

DICACULE. *adv. Apul.* En raillant, en plaiſantant un peu.

DICACULUS, a, um. *Plaut.* Un peu railleur.

DICÆA, æ. *f.* &

DICÆARCHEA, æ. *f. Feſt.* Pouzzol, *ville du Royaume de Naples. Voiez* Puteoli.

DICATIO, onis. *f. Cic.* &

DICATURA, æ. *f.* Dédicace, l'action de dédier. ‖ Dévouement, engagement.

DICATUS, a, um. *part. de* Dico, as. *Cic.* Dédié, conſacré, devoué.

DICAX, acis. *omn. gen. Cic.* Railleur, plaiſant, qui a de bons mots, enjoué.

DICHOREUS, i. *m. Cic.* Pied de vers compoſé de deux trochées; *ou* d'une longue, d'une bréve, d'une longue & d'une bréve, *comme* Aūdĭāmŭs.

DICIS cauſâ. *Cic.* & Dicis gratiâ. *Ulp.* Par maniere d'acquit, par maniere de dire, à la legere, pour la forme.

DICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Dédier, conſacrer, dévouer, offrir. *Dicare ſe in clientelam alicui. Cæſ.* Se mettre ſous la protection de quelqu'un. *-ſe totum alicui. Cic.* S'attacher au ſervice de quelqu'un, ſe donner tout entier à lui, ſe dévouer entierement à ſes interêts. *-totum diem alicui. Cic.* Donner toute la journée à quelqu'un. *-vota. Sil. Ital.* Faire un vœu. *-dona. Stat.* Deſtiner des preſens. *-conjugio aliquam alicui. Val. Flac.* Deſtiner *ou* promettre en mariage une perſonne à quelqu'un. *-operam alteri. Ter.* S'emploier pour quelqu'un, lui faire ſervice. *-ſe civitati* ou *in aliquam civitatem. Cic.* S'établir en une ville, s'y habituer, la choiſir pour ſa demeure. *-templum Deo.* Dédier, conſacrer un temple à Dieu. *-annos ſuos vitæ cœlibi.* Se réſoudre à paſſer ſes jours dans le célibat, s'engager dans le célibat pour le reſte de ſa vie.

DICO, is, dixi, dictum, cere. *Cic.* Dire, prononcer, raconter, parler, diſcourir, haranguer, plaider, décrire. *Dic quæſo clarius. Cic.* Expliquez-vous, s'il vous plaît. *Dicere apud Judices pro aliquo, de aliqua re, contra* ou *adverſus aliquem. Cic.* Défendre en Juſtice la cauſe de quelqu'un contre un autre. *Dicere apud aliquem. Cic.* Parler devant quelqu'un. *-de ſcripto. id.* Reciter en liſant. *-ex animo. Ter.* Parler tout de bon *-in aurem. Plaut.* Dire un mot à l'oreille. *-bella. Virg. ſ-prælia. Hor.* Décrire des guerres, des batailles. *-carmina. id.* Reciter, déclamer des vers. *-cauſam. Cic.* Plaider. *-cœnam. Plaut.* Inviter à manger, convier. *-contumelias. id.* Railler, maltraiter de paroles. *-delicias. Catul.* Cajoler, dire des douceurs. *-legem. Liv.* Impoſer, donner la loi. *-pecuniam. Sall.* Promettre de l'argent. *-jus. Cic.* Rendre la juſtice. *-diem. Ter.* Donner *ou* prendre jour. *-vindicias. Cic.* Ajuger par proviſion, donner la recreance. *-argumenta rei. Plaut.* Donner des enſeignes d'une choſe. *-ſalutem. Cic.* Saluer, dire bon jour, faire compliment. *Cauſam non dico quin, &c.* Je n'ai rien à dire là contre. *Facultas dicendi. Quint.* L'éloquence, l'art de bien dire. *Dicendi genus. id.* Le ſtyle, la maniere de s'exprimer, le tour du diſcours.

DICTAMNUM, i. *n. Plin.* &

DICTAMUS, i. *f. Virg.* Le dictame, *herbe contre la bleſſure des fléches.*

DICTAMNUM, i. *n.* Dictynna, æ. *f.* Dictanno, *ville, maintenant village du Territoire de la Canée, dans l'Iſle de Candie.*

DICTATA, orum. *n. plur. Cic.* Ce que les Maîtres dictent à leurs Ecoliers; cahiers, leçons. ‖ *Juv.* Les regles, les inſtructions que donne un Maître, les ordres, les commandemens.

DICTATIO, onis. *f. Paul. JCT.* Dictée.

DICTATOR, oris. *m. Cic.* Dictateur, *ſouverain Magiſtrat Romain, créé pour un tems dans la neceſſité des affaires.*

DICTATORIUS, a, um. *Cic.* De Dictateur.

DICTATRIX, icis. *f. Plaut.* Une Souveraine, qui commande abſolument.

DICTATURA, æ. *f. Cic.* La Dictature, *dignité de Dictateur.*

DICTATUS, a, um. *part. de* Dicto. *Cic.* Dicté.

DICTE, es. *f.* Dicteus Mons. Montagne de Setia, *dans l'Iſle de Candie, depuis Pediade, juſqu'à la côte Orientale.*

DICTERIUM, ii. *n. Mart.* Mot piquant, raillerie, brocard, lardon, trait ſatyrique. [Quolibet.]

DICTÆUS, a, um. De l'Iſle de Candie. *Dictæus mons.* Montagne de l'Iſle de Candie.

DICTIO, onis. *f. Cic.* Diction, mot, élocution, prononciation, maniere de parler, ſtyle, expreſſion, langage. ‖ Recit, expoſition, repreſentation, diſcours. ‖ Cauſe, plaidoier, défenſe, juſtification. ‖ *Liv.* Réponſe d'Oracle, Oracle. *Dictio ſententiæ. Cic.* Opinion, avis, ſentiment *ou* l'action d'opiner. *-cauſæ. Cic.* Expoſition de ſa cauſe, défenſe, juſtification. *-teſtimonii. Ter.* Témoignage, dépoſition. *-Oratoris. Cic.* Expreſſion de l'Orateur, ſon ſtyle. *-ſubita. Cic.* Diſcours fait ſur le champ. *Dictioni operam dare. Cic.* S'étudier à bien parler.

DICTIONARIUM, ii. *n. ou* Dictionarius liber. *m.* Un Dictionnaire.

DICTIOSUS, a, um. *Varr.* Plaiſant, enjoué, agréable; qui dit de bons mots, des droleries, railleur, qui raille finement.

DICTITO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Dire, raconter ſouvent, repeter, redire, avoir ſouvent à la bouche.

DICTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Dicter, ſuggerer, faire écrire. ‖ *Quint.* Inſpirer, enſeigner. *Dictare alicui teſtamentum. Plin. J.* Dicter, ſuggerer à quelqu'un ſon teſtament. *-alicui epiſtolam. Cic.* Dicter une lettre. *-alicui orationem. Cic.* Prêter un diſcours à quelqu'un, le faire parler, rapporter quelque choſe de lui, la raconter comme s'il l'avoit dite. ‖ Lui dicter un diſcours, le lui faire écrire. *-actionem. Ulp.* Intenter un procès.

DICTOR, oris. *m. Quint.* Maître, Docteur, Précepteur, Régent.

DICTUM, i. *n. Cic.* Mot, parole, terme. ‖ Diſcours. *Dictum bonum. Cic.* Un bon mot, une plaiſanterie. *-bonum nunciare. Catul.* Donner, annoncer une bonne nouvelle. *-vetus. Ter.* Un vieux proverbe. *Dictis bonis petere. Plaut.* Demander avec douceur, avec des paroles engageantes, en termes obligeans. *-onerare aliquem. Plaut.* Charger quelqu'un de reproches, lui faire de fortes reprimandes. *Dicta ingerere in aliquem. Plaut.* Maltraiter une perſonne de paroles, lui dire des injures. *-parentis non ſunt hæc. Ter.* Ce ne ſont pas là des diſcours de pere. *-abſona fortunis. Hor.* Paroles qui ne conviennent point à l'état où l'on eſt. *Dicto audiens. Quint.* Qui obéit au premier mot, qui lui fait ce qu'on lui ordonne.

DICTUM, i. *n.* Diganwey, *ville du Comté de Denbig en Angleterre, à l'embouchure du Conwey, dans la Mer d'Irlande.*

DICTUS, a, um. *part. de* Dico. *Plaut.* Dit, prononcé, raconté, rapporté. ‖ *Ovid.* Marqué, deſigné, aſſigné, deſtiné. ‖ *Ter.* Nominé, appellé. *Dictum factum* ou *ac factum. Ter.* Auſſitôt dit, auſſitôt fait, auſſitôt fait que dit. *-puta. Ter.* C'en eſt aſſez, je vous entens, il ne m'en faut pas dire davantage. *In dictum locum convenire. Ovid.* Se trouver au rendez-vous, ſe rendre au lieu marqué. *Dictum ſapienti ſat eſt. Ter.* Un mot ſuffit à un homme ſage *ou* entendu. *-eſt. Ter.* Cela eſt arrêté, détermine. *-- iſtud? Plaut.* Cela eſt-il vrai? *Dicto citius. Hor.* Auſſitôt dit, auſſitôt fait. *-- honore. Plin.* Sauf le reſpect, avec la permiſſion. *Dicta dies eſt nuptiis. Ter.* Le jour eſt pris pour faire les nôces. *-fuit Eumeni Cappadocia. Corn. Nep.* La Cappadoce fut aſſignée à Eumene. *-puella. Virg.* Une fille accordée, fiancée, promiſe. *-eſt ſoror tua. Ter.* On l'appeloit ta ſœur. *Cui non dictus Hylas. Virg.* Qui ne connoît point Hylas, qui n'en a point entendu parler. *Dictum eſt mihi. Plaut.* On m'a dit. *Dictu nihil facilius. Ter.* Rien n'eſt plus aiſé à dire.

DICTYNNA. *Voiez* Dictamnum.

DIDACI Roderici Inſula. L'Iſle de Digarois, Diego Rois *ou* Diego Rodrigues, *dans l'Ocean Ethiopien.*

DIDASCALUS, i. *m.* Précepteur, Maître qui enſeigne.

DIDATTIUM & Dittatium, i. *n.* Urbs Sequanorum. *Ancienne ville des Sequanes qui habitoient ce que nous appellons aujourd'hui la France-Comté, & une autre du Duché de Bourgogne. Quelques-uns la mettent à Dole en Bourgogne.*

DIDERUNT. *Lucr. pour* Dididerunt.

DIDICI. *prét. de* Diſco.

DIDITUS, a, um. *part. de* Dido. *Virg.* Divulgué, publié. ‖ Diviſé, partagé, diſtribué.

DIDO, onis & ûs. *f.* Didon, *nom de femme.*

DIDO, is, dididi, diditum, dere. *Hor.* Partager, diſtribuer, diviſer, aſſigner. *Didere munia. Hor.* Aſſigner les emplois, partager les fonctions, diſtribuer les Charges.

DIDORUS, a, um. *Vitr.* Qui a deux palmes.

DIDRACHMA, æ. *f.* &

DIDRACHMUM, i. *n.* Une eſpece de monnoie, *qui valoit autrefois* ſept ſols. ‖ La valeur de deux drachmes, la moitié du ſicle.

DIDUCO, is, xi, ctum, cere. *Cic.* Mener, conduire de côté & d'autre, faire paſſer en divers lieux. ‖ *Celſ.* Separer, partager, diviſer, diſtribuer. ‖ *Vitr.* Ouvrir, deſunir, étendre, élargir. *Diducere aquam in vias. Cat.* Faire couler l'eau dans les rues. *-aciem in cornua. Liv.* Etendre ſon armée ſur les ailes. *-manus hoſtium. Cæſ.* Faire faire diverſion aux troupes ennemies, diviſer les forces de l'ennemi. *-circinum. Vitr.* Ouvrir un compas. *-ſuperiores partes membranâ ab inferioribus. Celſ.* Séparer les parties ſuperieures d'avec les inferieures par une membrane. *-rictum. Juv. fauces. Sil. Ital.* Ouvrir la gueule. *-Senatum in ſtudia. Cic.* Mettre de la diviſion dans le Senat, le partager en factions, y faire naître divers partis, le diviſer. *-argumenta in digitos. Quint.* Marquer ſes raiſons ſur ſes doigts. *-in centum partes. Hor.* Diviſer en cent parties.

DIDUCTIO, onis. *f. Sen.* Séparation, partage, diviſion.

DIDUCTUS, a, um. *part. de* Diduco. *Celſ.* Séparé, partagé, diviſé, deſuni, diſjoint, ouvert, élargi, étendu. *Diductus ab hoſtibus meis erat Pompeius. Cæſ.* Mes ennemis m'avoient brouillé avec Pompée. *-in rivos amnis. Tac.* Une riviere coupée en pluſieurs ruiſſeaux, dont on tire divers canaux, ſeignée en pluſieurs endroits. *-color. Celſ.* Une couleur affoiblie. *Diducta in digitos diviſio. Quint.* Une diviſion faite, marquée ſur le bout des doigts. *-tunica. Quint.* Une robe ouverte. *-terra. Tac.* Une terre fendue, entr'ouverte. *-cornua. Liv.* Des ailes d'une armée étendues. ‖ Des cornes étendues, fort ouvertes. *-Britannia mundo.* L'Angleterre ſéparée du reſte du monde. *Diductis ordinibus. Tac.* Aiant étendu les rangs. *-foribus palatii. Tac.* Aiant ouvert les portes du Palais. *Diducti milites. id.* Des ſoldats écartez, débauchez. *Diductum matrimonium. Suet.* Mariage rompu, divorce fait. *-in partes audientium ſtudium. Plin. J.* Les eſprits des auditeurs partagez.

DIDYMA, æ. *Place de la Thebaide d'Egypte.* ‖ L'Oracle d'Apollon à Milet, *appellé auparavant* l'Oracle des Branchides. Il

Fontaine de Theſſalie. ǁ Montagne près de Laodicée. ǁ Les deux petites Iſles près de celle de Scyros.

DIDYMÆ, arum. f. plur. Didyme, ville de Sicile; Ville de Libye.

DIDYME aut Didymæ, Inſula Siciliæ. Le Saline, Iſle de la Mer de Toſcane, au nombre de celles de Lipari.

DIDYMORYCHOS. Dimotuc, ville de Romanie, près de la Mariza, dans la Turquie d'Europe.

DIDYMUS. Voiez Dindymus.

DIEBALIS, is. f. Diavoli, ville de Macedoine, en Grece.

DIECULA, æ. f. Cic. Un peu de tems, quelque tems, un petit jour.

DIEMENI Regio. La Terre de Diements. Payis des Terres Auſtrales, le long de la cote de la nouvelle Hollande.

DIENSIS Tractus ou Comitatus. Le Diois, Contrée de France, dans le Dauphiné, entre le Viennois, les Baronies, le Gapençois, & le Gréſivaudan.

DIEPHOLTA. Diepholt, ville du Cercle de Weſtphalie, capitale du Comté de Diepholt, ſur la riviere de Hunte.

DIEPHOLTENSIS Comitatus. Le Comté de Diepholt, Contrée du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne, entre l'Evêché de Munſter, le Comté de Hoye, & la Principauté de Minden.

DIEPPA, æ. f. Dieppe, ville en Normandie

DIERECTA. adv. & Dierectè. adv. Plaut. Tout droit, tout d'un coup, d'un plein ſaut. A la malheure, au diable.

DIERECTO. adv. Liv. Voiez Dierectâ.

DIERECTUS, a, um. Plaut. Varr. Pendu, attaché. ǁ Pendard.

DIERNA, æ. f. Torda, Torde, Tornburg, ville capitale du Comté de Torda, en Tranſſylvante, ſur la riviere d'Aranyes.

DIES, ei. m. f. mais toûjours maſculin au plur. Cic. La journée, le jour. ǁ Le cours du tems. Le tems, terme, délai. ǁ La vie. Dies heſternus. Cic. Hier, le jour d'hier. -hodiernus. Cic. Aujourd'hui. -craſtina. Plaut. Demain, le jour de demain. -nominis, pecuniæ. Cic. Jour d'échéance d'une dette, terme de paiement. -profeſti. Hor. Jours ouvrables, jours ouvriers. -legitimi. Cic. Les jours que ſe tenoient les aſſemblées du peuple Romain. -juſti. Gell. Les trente jours que les Juges donnoient aux débiteurs pour faire de l'argent, pour paier. ǁ Feſt. Les trente jours, pendant leſquels l'armée aiant eu ordre de ſe tenir prête, l'étendart rouge étoit arboré ſur le Capitole. Diem ex die ducere. Cæſ. Differer de jour à autre, remettre de jour en jour. -ex die expectare. Cic. Atteindre de jour en jour. -fungi. Plaut. obire. Cic. -ſupremum explere. Tac. Finir ſa vie, mourir, arriver à ſon dernier jour. -projcere. Stat. Se tuer, ſe défaire, ſe priver du jour ou de la vie. -adimere ægritudinem hominibus falſum eſt. Ter. C'eſt une erreur de croire que le tems emporte nos chagrins, nous délivre de nos maux. -petere. Cic. Demander du tems. -ſatis laxam ſtatuere. Cic. Accorder un terme aſſez long. -in collibus condere. Hor. Paſſer tout le jour, emploier toute la journée. -cedere. Ulp. Lorſque le terme eſt échû, eſt expiré, que le tems court. De die. Ter. De jour, durant le jour, en plein jour. Die decies. Plaut. Dix fois le jour. -craſtinâ. Le jour de demain. -cæcâ. emere. Plaut. Acheter à credit; oculatâ. Plaut. Argent comptant. -multo. Cæſ. Le jour étant déja grand, bien avant dans le jour, ſur le haut du jour. Diei multùm jam eſt. Plaut. Il eſt déja grand jour. Le jour eſt déja fort avancé. -medio. Tac. A midi, vers le milieu du jour. Ad multum diem. Cic. Bien avant dans la journée.

DIESIS, is. f. Vitr. Diéſe, quart de ton ou demi ton.

DIESPITER. m. Hor. Jupiter, le pere du jour.

DIESSENHOVIA, Diſſenhovia. æ. f. Dieſſenhoven, ville du Thurgow en Suiſſe, ſur le Rhin.

DIESTA, Diſtemium. Dieſt, ville de Baronie des Payis-bas, ſur le Demer, aux confins du Liégeois.

DIETHMELLUM, Thietmellum, i. n. Dethmoldia, æ. f. Dethmold, petite ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Comté de Lemgow, ſur la Vebra.

DIETIA, æ. f. Dietz, ville d'Allemagne, dans les Etats de Naſſaw, Vétéravie, ſur le Lotin.

DIEUZA, æ. f. Dieuze, ville de Lorraine, ſur la Seille.

DIFFAMATUS, a, um. part. de

DIFFAMO, as, avi, atum, are. Tac. Diffamer, décrier, deshonorer, noircir. ǁ Ovid. Publier, divulguer. Diffamare aliquem procacibus dictis. Tac. Diffamer quelqu'un par des diſcours inſolens.

DIFFARICATIO, onis. f. Feſt. Séparation ſolemnelle de perſonnes mariées, parmi les Anciens. Divorce; ſacrifice pour rompre le mariage.

DIFFERCIO, is, rſi, tum, cire. Hor. Remplir.

DIFFERENS, tis. omn. gen. Cic. Different, diſſemblable

DIFFERENTIA, æ. f. Cic. &

DIFFERITAS, atis. f. Lucr. Difference, diſproportion, diſparité.

DIFFERENTIUS. comp. adv. Liv. Avec plus de difference.

DIFFERO, fers, diſtuli, dilatum, ferre. Cic. Differer, être different, avoir de la difference, ne reſſembler point. ǁ Remettre, dilayer, uſer de délais. ǁ Porter, tranſporter çà & là, jetter de côté & d'autre. ǁ Diſſiper, répandre. ǁ Plin. J. Supporter, endurer, ſouffrir. ǁ Ter. Troubler, déconcerter, démonter. Differre ſitim. Plin. J. Supporter la ſoif. -famam alicui. Plaut. Répandre, ſemer un bruit de quelqu'un. -rumorem. Ter. -aliquid rumoribus. Tac. Faire courir des bruits. -ad tempus. Cic. Differer pour un tems. -in annum. Cic. Remettre à un an, differer d'un an. -animum. Stat. Suſpendre ſa colere. -nubila. Virg. Diſſiper les nuages. -aliquem. Mart. Faire attendre quelqu'un. -vadimonium cum aliquo. Cic. Proroger de concert avec ſa partie le tems d'une aſſignation. -in candore. Plin. Differer en blancheur. -inter ſe linguis. Cic. Etre different en langage, ne parler pas la même langue. -cum aliquo aliquâ re. Cic. in aliqua re. Corn. Nep. Differer de quelqu'un en quelque choſe. -aliquem dictis. Plaut. Déconcerter quelqu'un par ſes paroles, le démonter. Differri vi fluminis. Tac. Etre emporté par le courant du fleuve. -invidiâ. Prop. Etre tranſporté de jalouſie, crever d'envie. -doloribus. Ter. Etre accablé de douleurs, ne pouvoir ſe tenir en place par les douleurs qu'on reſſent. -ab aliis tempeſtate. Plaut. Etre ſéparé des autres par la tempête, par l'orage. Differtur, numquam tollitur. Prop. On le peut ébranler, on ne peut le déraciner.

DIFFERTUS, a, um. Hor. Plein, rempli, garni. Differtum odoribus corpus conditur. Tac. On enterre le corps l'aiant embaumé.

DIFFIBULO, as, avi, atum, are. acc. Stat. Déboutonner, dégraffer.

DIFFICILE, ilis, cillimè. adv. Plin. Difficilement, avec difficulté, avec peine, malaiſément.

DIFFICILIS, m. f. le, n. is. Cic. Difficile, mal-aiſé, plein de difficultez. ǁ Obſcur, embarraſſé, qui fait peine à. ǁ Bourru, capricieux, fantaſque, incommode, bizarre, fâcheux. ǁ Pénible, fatiguant, qui donne de la peine. Difficilis aditu. Tac. Qui eſt de difficile accès, où l'on entre difficilement; dont l'entrée eſt difficile. -ad fidem. Liv. -ad credendum. Lucr. Mal-aiſé, difficile à croire. -precibus alicujus. Ovid. Qui ſe rend avec peine aux prieres de quelqu'un. -in liberos parens. Cic. Un pere dur à ſes enfans. Difficile eſt dicere ou dictu. Cic. Il eſt difficile de dire.

DIFFICILITER. adv. Cic. Voiez Difficilè.

DIFFICULTAS, atis. f. Cic. Difficulté, embarras, fatigue, peine, travail, empêchement, obſtacle. ǁ Beſoin, diſette, indigence, neceſſité, manque, défaut, pauvreté. Difficultas corporis. Celſ. Incommodité, indiſpoſition, infirmité, maladie, mauvaiſe ſanté. -urinæ. Celſ. Difficulté d'uriner. -ſpirandi ou ſpiritus. Celſ. Courte haleine, difficulté de reſpirer, aſthme, -annonæ. Cic. Cherté ou diſette de vivres. -nummaria. Ter. -rei nummariæ. Cic. Beſoin d'argent. nulla à me vobis erit. Ter. Vous n'aurez aucun obſtacle de ma part, je ne vous embarraſſerai en rien. -in audiendo. Plin. J. Difficulté de donner audience.

DIFFICULTER. adv. Cic. Plin. Voiez Difficilè.

DIFFIDENS, tis. omnis gen. Cic. Défiant, qui ſe défie. Diffidens rebus ſuis. Cic. Qui apprehende quelque mauvais ſuccès pour ſes affaires.

DIFFIDENTER. adv. Cic. Avec défiance, timidement, en tremblant, dans l'apprehenſion de ne pas réuſſir.

DIFFIDENTIA, æ. f. Cic. Défiance, apprehenſion de ne pas réuſſir.

DIFFIDO, as, avi, atum, are. accuſ. Petr. Défier, faire un défi, declarer la guerre.

DIFFIDO, is, fiſus ſum, dere. Cic. Se défier, craindre de ne pas réuſſir, être ou entrer en défiance, ne ſe fier pas, avoir pour ſuſpect. Diffidere alicui ou de aliquo. Cic. Se défier de quelqu'un, l'avoir pour ſuſpect, ne faire pas grand fonds ſur lui, ne compter pas beaucoup ſur lui. -poſſe conficere. Deſeſperer de pouvoir achever ou terminer.

DIFFINDO, is, fidi, fiſſum, dere. acc. Cic. Fendre, ſeparer en deux. Diffindere medium. Cat. Fendre par le milieu. -in longitudinem. Cic. Fendre en long. -portas. Hor. Enfoncer les portes. -diem. Liv. Differer, remettre, renvoier au lendemain.

DIFFINGO, is, nxi, fictum, gere. acc. Cic. Refaire, reformer, donner une autre figure, changer la forme. ǁ Décrire, repreſenter. Diffingere incude ferrum retuſum. Hor. Reforger des armes uſées. -nihil hunc poſſum. Hor. Je ne puis rien uſer de ceci.

DIFFINIO. Voiez Definio.

DIFFINITIO, onis. f. Voiez Definitio.

DIFFINITIVE. adv. Aſc. Ped. Definitivement.

DIFFISSIO, onis. f. Gell. Prorogation, dilaiement, délai.

DIFFISSUS, a, um. Cic. part. de Diffindo. Fendu.

DIFFISUS, a, um. Cic. part. de Diffido. Qui ſe défie. Diffiſus fidei alicujus. Cic. Qui ſe défie de la fidelité de quelqu'un. -ſibi. Cic. Qui ſe défie de ſoi-même. -viribus. Lucan. De ſes forces.

DIFFITEOR, eris, eri. Cic. Deſavouer, nier, ſoûtenir qu'on n'a pas fait, ne vouloir pas reconnoître. Diffiteri opus. Ovid. Deſavouer un ouvrage, ne vouloir pas le reconnoître.

DIFFLO, as, avi, atum, are. Plaut. Renverſer, abattre, écarter, diſſiper en ſoufflant. ǁ Gell. Exhaler. Difflare legiones ſpiritu. Plaut. Renverſer, diſſiper des legions par ſon ſouffle. Difflari ventoſis ſpiritibus. Solin. Etre emporté, diſſipé par les vents.

DIFFLUO, is, fluxi, fluxum, fluere. Cic. Se répandre, couler de côté & d'autre. Diffluere extra ripas. Cic. Se déborder. -in plures partes. Cæſ. Se ſéparer en pluſieurs canaux, ſe partager en diverſes branches. -ſudore. Plin. Etre tout en ſueur. -verbis. Gell. S'étendre trop dans ſes diſcours, verbiager. -otio. Cic. Vivre dans la molleſſe, ſe laiſſer aller à l'oiſiveté.

DIFFRACTUS, a, um. Vitr. part. de

DIFFRINGO, is, fregi, fractum, fringere. Plaut. Rompre, caſſer, briſer, mettre en pieces.

DIFFUDI. prét. de Diffundo.

DIFFUGIO, is, fugi, fugitum, gere. acc. Cic. Fuir, prendre la fuite. ǁ Eviter. ǁ Varr. Refuſer. Diffugere domum. Liv. S'enfuir de la maiſon. -ad præſidia. Cæſ. Se retirer vers ſes fortereſſes, vers ſes garniſons, ſes places fortes. -ex caſtris. Hirt. S'enfuir du camp. -periculo mortis. Cic. Fuir, éviter un peril, un danger de mort. Diffugiunt ſtellæ. Ovid. Les étoiles diſparoiſſent. -nives. Hor. Les neiges ſe fondent. -terrores. Lucr. Les terreurs ſe diſſipent. Non diffugio quin dicam. Varr. Je ne refuſe point de dire.

DIFFUGIUM, ii. n. Tac. Fuite de côté & d'autre, çà & là.

DIFFUGO, as, are. Sil. Ital. Faire fuir çà & là.

DIFFULMINO, as, avi, atum, are. acc. Sil. Ital. Foudroier.

DIFFUNDO, is, fudi, fuſum, ndere. *Cic.* Epancher, répandre, verſer. ‖ Etendre. *Diffundere dolorem flendo. Ovid.* Soulager ſa douleur en pleurant, la diſſiper par les larmes. *-ramos. Ovid.* Etendre les branches. *-vitem in orbem. Col.* Etendre la vigne en rond. *-ſe in latitudinem. id.* S'étendre en largeur. *-comas ventis. Virg.* Laiſſer flotter ſes cheveux au gré du vent. *-vultum. Cic.* Faire paroître ſa joie ſur ſon viſage, montrer un viſage ouvert. *-crimen paucorum in omnes. Ovid.* Rejetter ſur tout le monde le crime de peu de perſonnes. *-animum alicujus. Ovid.* Jetter quelqu'un dans un épanchement de joie. *-animam undanti cruore. Virg.* Rendre l'ame avec ſon ſang, mourir par la perte de ſon ſang. *-rumorem ad caſtra hoſtium. Front.* Faire courir, répandre un bruit dans le camp des ennemis.

DIFFUSE. *adv. Cic.* Cà & là, de côté & d'autre. ‖ D'une maniere étendue.

DIFFUSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* Fluide, qui ſe répand, qui s'étend.

DIFFUSIO, onis. *f. Sen.* Epanchement, effuſion, épanouiſſement.

DIFFUSUS, a, um. *Cic. part. de* Diffundo. Répandu. *Diffuſus ſanguine color. Cic.* Une couleur vermeille. *-vultus. Stat.* Un viſage ouvert, un air gai & riant. *Diffuſa ſus. Plin.* Une truie pleine. *-platanus ramis.* Un plane qui étend ſes branches. *- vox per auras. Lucr.* Une voix répandue en l'air. *Diffuſiora conſepta. Col.* Des clôtures d'une plus grande étendue. *Diffuſum vinum è pleno œnophoro. Cic.* Du vin verſé d'un broc plein.

DIGANVIA. *Voiez* Dictum.

DIGENTIA, æ. *m.* Rio del Sole. La Riviere du Soleil, *riviere de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché de Spoléte.*

DIGERO, is, geſſi, geſtum, rere. *Cic.* Arranger, diſpoſer, ordonner, mettre en ordre, diſtribuer, départir. ‖ Digerer, cuire. ‖ *Plin. J.* Porter çà & là. *Digerere argumenta in digitos. Quint.* Compter ſes raiſons par ſes doigts. *-crines. Col.* Arranger ſes cheveux. *- tempora. Liv.* Mettre par ordre l'hiſtoire des tems. *- Rempublicam. Cic.* Regler la République. *-cibum. Celſ.* Digerer les viandes. *- humorem. Celſ.* Diſſiper, diſſoudre, reſoudre, faire tranſpirer, conſumer, cuire une humeur. *-jus civile in genera. Cic.* Rédiger le Droit Civil en pluſieurs Titres. *- in omnes partes. Celſ.* Diſtribuer dans toutes les parties. *-mandata alicujus. Cic.* Executer ponctuellement les ordres de quelqu'un.

DIGESTA, orum. *n. plur. Ulp.* Digeſte, Pandecte, *volume qui contient les réponſes des anciens Juriſconſultes.*

DIGESTIO, onis. *f. Plin.* Arrangement, diſpoſition, ordre. *Celſ.* Digeſtion, coction, diſtribution.

DIGESTOR, oris. *Stat.* Qui arrange, qui diſpoſe.

DIGESTUS, a, um. *Cic. part. de* Digero. Ordonné, diſtribué, arrangé.

DIGITALE, is. *n.* &

DIGITABULUM, i. *n. Varr.* Doigtier. ‖ Ce qui enveloppe les doigts, *comme* gand, mitaine.

DIGITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr. Plin.* Du doigt, qui concerne le doigt.

DIGITATUS, um. *Plin.* Qui a des doigts.

DIGITELLUS, i. *m. Plin.* La Joubarbe, *plante.*

DIGITULUS, i. *m. Ter.* Un petit doigt.

DIGITUS, i. *m. Cic.* Le doigt. *Digitus index. Hor. -ſalutaris. Suet.* Le doigt d'après le pouce. *-medius. Mart. -infamis. Perſ.* Le doigt du milieu. *- annularis. Plin. -medicus. Gell.* Le doigt annulaire. *-minimus. Plin. -minuſculus. Plaut.* Le petit doigt. *-tranſverſus. Plaut.* L'épaiſſeur d'un doigt, un travers de doigt. *-aquæ. Paul. JCT.* Un doigt d'eau qui eſt la ſeiziéme partie d'un pied. ‖ La douziéme d'une once. *Digitos tuos novi. Cic.* Je ſçai que vous êtes bon Arithmeticien. *Digitum ab aliqua re non diſcedere. Cic.* Ne s'éloigner en rien d'une choſe. *-tollere. Cic.* Lever le doigt pour marquer qu'on veut mettre une enchere à une criée publique; (*ſoit vente, ſoit publication de Ferme.*) *Hor.* Marquer par ce geſte qu'on prend le parti de quelqu'un. *Digitis computare. Plin.* Compter par ſes doigts. *-extremis. Cic. - primoribus aliquid attingere. Plaut.* Ne toucher quelque choſe que du bout des doigts. ‖ Traiter une choſe ſuperficiellement. ‖ Ne prendre qu'une legere teinture d'une choſe, n'en avoir qu'une connoiſſance tres-imparfaite, ne la faire qu'éfleurer. *Ad digitos venire. Plin.* Venir au compte, *ou* être compté & calculé. *Digito cœlum attingere. Cic.* Se croire au comble de la felicité. *- minimo provocare. Hor.* Faire un défi.

DIGLADIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Debattre, diſputer, conteſter, combattre, en venir aux priſes, ſe chamailler. *Digladiari cum aliquo multis voluminibus. Cic.* Faire beaucoup de volumes contre quelqu'un pour une querelle de litterature, écrire beaucoup contre les ſentimens *ou* les opinions d'un autre.

DIGNATIO, onis. *f. Cic.* Rang, autorité, honneur, dignité, merite, credit, eſtime, réputation. ‖ *Suet.* Reſpect, veneration, déference. *Dignatio Principis. Tac.* La dignité, le rang du Prince. *In dignationem Principum pervenire. Liv.* Parvenir à l'eſtime des Grands. *Dignatione magnâ aliquem diligere. Suet.* Aimer quelqu'un avec un grand reſpect.

DIGNATUS, a, um. *part. de* Dignor. *Sil. Ital.* Qui a merité, jugé digne, honoré. *Dignatus ::eûm cultu. Sil. Ital.* Qui a reçû les hommages qu'on rend aux Dieux, jugé digne du culte divin.

DIGNE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Dignement, décemment, ſelon le mérite. *Digniùs cruce peccare. Hor.* Commettre un crime qui merite plus que le gibet.

DIGNITAS, atis. *f. Cic.* Dignité, charge, magiſtrature, emploi, honneur, avantage, autorité, rang, condition, grandeur, élevation, mérite, qualité, conſideration qu'on s'eſt acquiſe. *Dignitas ſermonis. ad Her.* La majeſté du diſcours. *-oris. Cic.* La beauté, l'air du viſage noble & grand. *-domûs. Cic.* La grandeur, la magnificence d'une maiſon. *-actionis. Cic.* La bonne grace de l'action, la nobleſſe du geſte. *Dignitati eſſe parentibus. Cic.* Faire honneur à ſes parens. *Ex dignitate viſum eſt. Liv.* Il a paru plus decent, plus honorable.

DIGNO, as, avi, atum, are. *Cic.* &

DIGNOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic. Virg.* Croire, eſtimer *ou* juger digne de. Daigner. *Dignari aliquem venia. Ovid.* Juger quelqu'un digne de pardon, d'être excuſé. *Haud equidem tali me dignor honore. Virg.* Je ne me croi aſſûrement pas digne d'un tel honneur. *Non dignor ambire Grammaticos. Hor.* Je ne me mets pas en peine des Grammairiens.

DIGNOR, aris, ari. *paſſif. Cic.* Etre crû digne. *Dignari nomine. Cic.* Etre crû digne d'un nom.

DIGNOSCO, is, novi, notum, ſcere. *Col.* Connoitre, démêler, diſcerner, diſtinguer; faire diſtinction, difference. *Dignoſcere rectum curvo. Hor.* Diſcerner le droit d'avec le courbe. ‖ Faire diſtinction du bien d'avec le mal.

DIGNUS, a, um. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Digne, qui mérite, capable. (*Il gouverne le genit.* ou *l'ablatif*) *Dignius nihil eſt quod ametur. Ter.* Rien n'eſt plus digne, ne mérite mieux d'être aimé. *Digniſſimam ſuæ virtutis curam ſuſcipere. Cic.* Entreprendre une choſe digne de ſa vertu. *Digniſſimus odio. Cic.* Très digne de haine, très haiſſable.

DIGREDIOR, deris, greſſus ſum, edi. *dep. Cic.* Partir, s'en aller, ſe retirer, s'éloigner, ſe ſéparer, ſe détourner, ſortir, s'écarter, quitter. ‖ Faire une digreſſion. *Digredi ad pedes. Liv.* Se mettre à pied. *- in latus. Plin.* Se détourner à côté. *- ab aliquo. Cic.* Quitter quelqu'un. *- à propoſito, a* ou *de cauſa. Cic.* Sortir de ſon ſujet, s'en éloigner, faire une digreſſion. *- proclivitatem. Hirt.* S'éloigner d'un penchant.

DIGRESSIO, onis. *f. Cic.* Départ, ſortie. ‖ Digreſſion. *Digreſſio à propoſito. Cic.* Digreſſion, éloignement de ſon ſujet.

DIGRESSUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Digreſſio.

DIGRESSUS, a, um. *part. de* Digredior. *Suet.* Qui a quitté, qui eſt ſeparé, qui eſt ſorti, qui s'en eſt allé. *Digreſſa à marito. Suet.* Qui a quitté ſon mari. *Digreſſus longiùs ab iracundia. Cic.* Qui s'eſt laiſſé trop emporter à la colere.

DII, eorum. *m. plur. Voiez* Deus.

DIIAMBUS, i. *m.* Pied de vers compoſé de deux iambes, *comme* ămoĕnĭtās.

DIJOVIS, is. *m. Gell.* Jupiter aidant.

DIJICIO, is, ere. *Varr. Voiez* Dejicio.

DIJUDICATIO, onis. *f. Cic.* Diſcernement, jugement, déciſion.

DIJUDICATUS, a, um. *part. de* Dijudico. *Cic.* Décidé, terminé, vuidé, jugé.

DIJUDICO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Diſcerner, juger, décider, porter ſon jugement; dire ſon ſentiment, ſon opinion. *Dijudicare controverſiam. Cic.* Accommoder un different. *-vera & falſa* ou *vera à falſis. Cic.* Diſcerner, démêler le vrai d'avec le faux, diſtinguer la verité du menſonge. *-- acri intentione. Plin. J.* Juger avec une pénetrante application. *- uter utri virtute antef. rendus eſt.* Décider lequel des deux eſt preferable pour ſa vertu. *-inter ſententias. Cic.* Porter ſon jugement ſur des opinions.

DIJUNGO, is, nxi, nctum, gere. *acc. Cic. Voiez* Disjungo.

DILA, æ. Dilis, is. *f.* Le port de Verdon, *ſur la côte de Provence en France, au couchant de Marſeille.*

DILABIDUS, a, um. *Plin.* &

DILABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* Qui ſe gâte *ou* qui eſt ſujet à ſe gâter, qui ſe corrompt, qui déperit, qui s'en va par pieces, &c. qui s'écoule, qui ſe gliſſe, &c.

DILABOR, eris, lapſus ſum, labi. *dep. Cic.* S'écouler, s'échapper ſe gliſſer, ſe retirer, s'évader, ſe diſperſer, ſe diſſiper. ‖ Se perdre, ſe gâter, ſe corrompre, déperir, s'en aller par pieces, par lambeaux, tomber par morceaux, ſe conſumer, ſe ruiner, ſe détruire, déchoir. *Dilabi in agros. Liv.* Se retirer à la campagne. ‖ S'écouler dans les campagnes. *- memoria. Cic.* Echaper de *ou* à la memoire. *- vetuſtate. Colum.* Tomber en ruine de vieilleſſe. *-ad epulas. Quint. Curt.* Se gliſſer dans un feſtin. *Dilabitur nebula ad primum ſolis teporem. Liv.* Le brouillard ſe diſſipe à la premiere chaleur du ſoleil.

DILACERO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Déchirer, mettre en pieces. ‖ Détruire, ruiner.

DILACRYMO, as, avi, atum, are. *Col.* Pleurer, verſer des larmes, répandre des pleurs.

DILAMINO, as, avi, atum, are. *acc. Ovid.* Fendre, partager en deux.

DILANIO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Déchirer, mettre en pieces.

DILAPIDO, as, avi, atum, are. *Cat.* Oter les pierres d'un champ. ‖ *Cic.* Dépenſer, diſſiper mal à propos. ‖ *Col.* Ruiner, gâter.

DILAPSUS, a, um. *part. de* Dilabor. *Cic.* Qui s'eſt écoulé. ‖ *Ovid.* Détruit, paſſé, caſſé, affoibli. *Liv.* Diſſipé, diſperſé, échappé.

DILARGIOR, iris, gitus ſum, iri, *dep. Cic.* Donner, faire des largeſſes, diſtribuer. *Dilargiri veſtes militibus. Tac.* Diſtribuer des habits aux ſoldats.

DILARGITUS, a, um. *part. de* Dilargior. *Dilargitis proſcriptorum bonis. Sall.* Aiant diſtribué les biens des proſcripts, en aïant fait des largeſſes.

DILATATUS, a, um. *part. de* Dilator. *Cic.* Dilaté, &c.

DILATIO, onis. *f. Cic.* Délai, remiſe, ſurſéance, renvoi à un autre terme, tems que l'on donne. ‖ *Liv.* Intervalle. *Dilationem petere. Plin. J.* Demander du tems, un terme, du délai. *Per dilationes bellum gerere. Liv.* Faire la guerre par intervalles.

DILATO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Dilater, élargir, étendre, ouvrir. ‖ Amplifier. *Dilatare aciem. Liv.* Etendre ſes quartiers, donner plus de front à ſon armée, élargir ſes rangs, faire occuper plus de terrain à ſes troupes. *- orationem. Cic.* Amplifier, étendre ſon diſcours. *- rictum. Ovid.* Ouvrir la gueule *- manum. Cic.* Ouvrir la main.

DILATOR, oris. *m. Hor.* Temporiſeur, qui differe, qui uſe de remiſe, qui dilaie, qui remet.

DILATORIUS, a, um. *Ulp.* Dilatoire, qui tend à differer. *Dilatoria exceptiones. Ulp.* Exceptions dilatoires.

DILATRO, as, avi, atum, are. *Gell.* Aboier fort, crier après.

DILATUS, a, um. *part. de* Differor. *Cic.* Differé, remis. *Dilata pœna in tempus. Ovid.* Peine, châtiment, remis à un autre tems.

DILAUDO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Louer beaucoup.

DILECTUS, ûs. *m. Cic.* Choix, élection, élite.

DILECTUS, a, um. *Cic. part. de* Diligo. *Dilectus civitate. Cic.* Elû d'entre les Bourgeois, choiſi parmi les habitans de la ville. *- de ſceleſta plebe. Hor.* Choiſi parmi la canaille. *- magno amore. Virg.* Cheri avec beaucoup d'ardeur.

DILEGIT. *pour* Dilexit. *Voiez* Diligo.

DILEMMA, atis. *n. Gell.* Dilemme, *argument fourchu, qui après avoir diviſé une propoſition en affirmative & en negative, tire ſa conſequence.*

DILEXI. *prét. de* Diligo.

DILIGENS, tis. *omn. gen. comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Diligent, attentif, exact, ſoigneux, bon ménager, aſſidu. ‖ Fait avec ſoin, régulier, executé avec exactitude. ‖ *Vell. Pat.* Qui aime, qui a de l'attache, amant.

DILIGENTER, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Diligemment, ſoigneuſement, régulierement, exactement, fidélement, attentivement. ‖ Avec choix, avec diſcernement, purement. *Diligentiùs venire. Cic.* Venir plus promptement. *Diligentiſſimè conſervare. Caſ.* Conſerver avec un très-grand ſoin.

DILIGENTIA, æ. *f. Cic.* Diligence, ſoin, exactitude, regularité, attention. ‖ Fidelité, attachement. ‖ Choix, diſcernement, œconomie, ménage, épargne. *Diligentia non eſt iſta, ſed avaritia. Cic.* Ce n'eſt point une épargne que cela, mais une avarice. *- non eſt in vulgo, non ratio, &c. Cic.* On ne trouve dans le vulgaire ni diſcernement, ni raiſon.

DILIGO, is, lexi, lectum, ligere. *Cic.* Aimer, vouloir du bien, avoir de l'amitié. ‖ Choiſir, faire choix, élire. *Diligere aliquem in loco fratris. Ter.* Aimer quelqu'un comme ſon frere propre. *-- ante omnes. Ovid.* Aimer ſur tous les autres. *- affectu pari. Sen. - ex æquo. Ovid.* Aimer également. *In diligendo felix. Cic.* Heureux dans ſon choix. ‖ Heureux dans ſes amours. [Diligo *ſignifie moins que le verbe* Amo, *comme on peut voir par ces phraſes ſuivantes de Ciceron : Tantùm acceſſit, ut mihi nunc denique* amare *videar, anteà* dilexiſſe. *Ep. ad fam. l. 9. Ep.* 14. Si bien qu'il me ſemble enfin que j'ai maintenant un amour de tendreſſe, & que je n'avois ci-devant qu'une ſimple amitié. *Ut ſcires eum non à me* diligi *ſolum, verum etiam* amari. *Cic.* Afin que vous ſcachiez que je ne me contente pas de lui vouloir du bien, mais que je l'aime tendrement.]

DILLENBURGENSIS Comitatus. Le Comté de Dillenbourg, *partie des Etats de Naſſaw, dans le Weſterwaldt, en Veteravie.*

DILLENBURGUM, i. *n.* Dillembourg, *ville de la baſſe partie du Cercle du haut Rhin en Allemagne, dans les Etats de Naſſaw, ſur la Dile.*

DILLINGA, æ. *f.* Dillinghen, *ville du Cercle de Suabe, ſur le Danube, en Allemagne.*

DILORICO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Ouvrir, déboutonner, dégrafer, delacer.

DILSBOA, æ. *f.* Dilsbo, *ville ou bourg de Suede, dans l'Elſingie, ſur un petit Golfe qui fait partie de celui de Boſnie.*

DILUCEO, es, xi, ere. *Hor.* Briller, luire, être clair. ‖ *Liv.* S'éclaircir.

DILUCESCIT. *imperſ. Cic.* Le jour paroît, il fait jour.

DILUCIDATIO, onis. *f. Capell.* Eclairciſſement, explication, expoſition d'un fait qu'on veut éclaircir.

DILUCIDE. *adv. Cic.* D'une maniere claire, intelligible, nette, évidente; ſans obſcurité, en termes clairs. *Dilucidè dicere. Cic.* Parler d'une maniere intelligible.

DILUCIDO, as, avi, atum, are. *acc. ad Her.* Eclaircir, rendre plus clair, plus intelligible, expliquer, débrouiller, développer.

DILUCIDUS, a, um. *Plin.* Clair, brillant, lumineux, luiſant, éclatant. ‖ *Cic.* Intelligible, net, ſans obſcurité, évident, manifeſte.

DILUCULAT. *imperſ. Gell.* Le jour commence à paroître.

DILUCULUM, i. *n. Cic.* Le point *ou* la pointe du jour.

DILUCULO. *ablat. abſolu. Cic. Cum diluculo. Plaut. Diluculo primo. Cic.* Au point du jour, dès la pointe du jour, à la premiere pointe du jour.

DILUDIA, orum. *n. plur. Hor.* Tems de relâche, de repos, *qu'on donnoit aux Gladiateurs avant la celebration des Jeux.*

DILUO, is, lui, lutum, ere. *Celſ.* Délaier, détremper, mouiller, mêler avec quelque choſe de liquide. ‖ *Cic.* Laver, nettoier, effacer, diſſiper. ‖ Expliquer, expoſer nettement. ‖ *Sen.* Affoiblir, diminuer. *Diluere crimen. Cic.* Se laver, ſe juſtifier d'un crime qu'on impoſe. *Diluere moleſtias. Cic.* Diſſiper ſes ennuis. *-curas mero. Ovid.* Noier ſes chagrins dans le vin. *- vinum.* Mettre de l'eau dans ſon vin, le tremper. *- aliquam exiſtimationem. Front.* Détruire, diſſiper quelque bruit qui court. *Dilue mihi quod rogavi. Plaut.* Expliquez-moi un peu ce que je vous ai demandé.

DILUTIUS potare. *Gell.* Boire ſon vin plus trempé, mettre plus d'eau dans ſon vin.

DILUTUM, i. *n. Plin.* Une infuſion.

DILUTUS, a, um. *Celſ. part. de* Diluo.

DILUVIES, ei. *f. Ovid.* Déluge, débordement d'eaux, inondation.

DILUVIO, as, avi, atum, are. *Lucr.* Inonder, couvrir d'eaux.

DILUVIUM, ii. *n. Virg. Voiez* Diluvies.

DIMACHÆ, arum. *m. plur. Q. Curt.* Soldats qui combattoient à pied & à cheval; Dragons.

DIMADEO, es, dui, ere. *Lucr.* Se fondre, ſe liquefier, couler en eau, devenir liquide.

DIMANO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Se répandre, s'épancher de tous côtez, dégouter de toutes parts.

DIMENSIO, onis. *f. Cic.* Dimenſion, meſure, l'action de meſurer.

DIMENSOR, oris. *m. Liv.* Celui qui meſure, meſureur.

DIMENSUS, a, um. *Cic. part. de* Dimetior. Qui a meſuré. ‖ *Caſ.* Proportionné.

DIMERGO, is, rſi, ſum, gere. *acc. Quint. Voiez* Demergo.

DIMESSIO, onis. *f. Voiez* Dimenſio.

DIMETATIO, onis. *f. Liv.* Meſure, meſurage.

DIMETÆ, arum. *m. plur.* Peuples d'Angleterre.

DIMETATUS, a, um. *part. de* Dimetor. *Cic.* Meſuré.

DIMETIOR, iris, menſus ſum, metiri. *dep. acc. Cic.* Meſurer, compaſſer, prendre la meſure. *Dimetiri aliquid digitis. Cic.* Compter *ou* meſurer quelque choſe par *ou* avec ſes doigts.

DIMETO, is, meſſui, meſſum, tere. *acc. Col.* Couper, tailler, ébrancher, émonder, élaguer. ‖ Cueillir, moiſſonner.

DIMETOR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Cic. Voiez* Dimetior.

DIMICATIO, onis. *f. Cic.* Combat, bataille, choc, rencontre. ‖ Debat, diſpute, querelle. *Dimicatio fortunæ. Cic.* Riſque de la fortune, de la perte de ſes biens. *-famæ. Cic.* Danger de perdre ſa réputation. *—capitis, vitæ. Cic.* Combat *ou* diſpute, differend, procès où il y va de la tête, de la vie; effort qu'on fait pour ſauver ſa vie, danger de perdre la vie *ou* la tête.

DIMICO, as, avi, [cui. *Ovid.*] atum, are. *Cic.* Combattre, en venir aux mains. ‖ Quereller, diſputer, être en differend. ‖ Courir riſque. *Dimicare de ou pro imperio cum aliquo. Cic.* Avoir priſe avec quelqu'un au ſujet du commandement, le lui diſputer. *- de fama. Corn. Nep.* Faire effort pour ſauver ſa réputation, la défendre. *-prælio. Cic. acie. Liv.* Donner bataille. *-inter ſe. Plin.* Se battre enſemble, s'entrebattre, ſe chamailler.

DIMIDIATIM. *adv. Plaut.* Par moitié, Par la moitié.

DIMIDIATIO, onis. *f. Hygin.* Partage, ſéparation par moitié.

DIMIDIATUS, a, um. *Cic. part. de*

DIMIDIO, as, are. Partager en deux. *Dimidiatus procumbere. Plaut.* Baiſſer, courber la moitié du corps, ſe plier en deux.

DIMIDIUM, ii. *n. Cic.* La moitié. *Dimidium animæ meæ. Hor.* Chere moitié de mon ame. *Dimidium facti qui benè cœpit, habet. Ovid.* Quand une fois on a bien commencé, on trouve l'ouvrage à moitié fait. C'eſt avoir moitié fait, que d'avoir bien commencé. *Dimidio carius. Cic.* Plus cher de la moitié *ou* la moitié plus cher. *-- minoris conſtare. Cic.* Couter la moitié moins. *-ſtultior. Cic.* La moitié *ou* du double plus foû.

DIMIDIUS, a, um. Demi. *Dimidius modius. Liv.* Un demi muid. *Dimidia ex parte heres. Cic.* Heritier pour la moitié. *Dimidium quàm. Liv.* A peine la moitié.

DIMINIA. *Voiez* Oncheſtus.

DIMINUO, is, nui, nutum, ere. *Cic.* Diminuer, dégrader, ôter, retrancher, amoindrir. ‖ *Ter.* Caſſer, rompre, briſer. ‖ *Cic.* Déchoir, rabaiſſer, dégrader. *Diminuere de* ou *ex aliqua re aliquid. Cic.* Retrancher quelque partie d'une choſe. *Diminuam caput tuum. Ter.* Je te caſſerai la tête. *Diminui capite. Cic.* Déchoir de ſon rang, être dégradé. ‖ *Caſ.* Avoir la tête tranchée.

DIMINUTIO, onis. *f. Cic.* Diminution, amoindriſſement, retranchement, décroiſſement, dégradation. ‖ *Liv.* Aliénation. *Diminutio mentis. Suet.* Foibleſſe *ou* aliénation d'eſprit. *-capitis. Cic.* Dégradation, diminution de liberté.

DIMINUTIVE. *adv. Aſc. Pad.* En diminuant, en diminution.

DIMINUTIVUS, a, um. *Aſc. Pad.* Diminutif.

DIMINUTUS, a, um. *Cic.* Diminué, amoindri, ôté, retranché. ‖ Rabaiſſé, dégradé. *Diminutus capite. Dig.* Qui a changé d'état.

DIMISSIO, onis. *f. Cic.* Renvoi, congé, licenciement. ‖ Envoi, dépêche.

DIMISSUS, a, um. *part. de* Dimitto. *Cic.* Renvoié, congedié.

DIMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *Cic.* Envoier, dépêcher, députer, commander d'aller. ‖ Congedier, renvoier, licencier, donner congé, laiſſer aller, laiſſer échaper, laiſſer paſſer, laiſſer perdre. ‖ Quitter, laiſſer. ‖ Baiſſer, abaiſſer. *Dimittere boves in paſcua. Col.* Envoier les bœufs aux champs, les mettre, les laiſſer aller aux pâturages. *-pueros circa amicos. Cic.* Envoier ſes laquais chez ſes amis. *-- concionem. Cic.* Rompre, congedier l'aſſemblée, la renvoier. *- milites. Cic.* Congedier les troupes. *-ſe in valles. Liv.* Deſcendre dans les vallées. *- aliquem à ſe. Cic.* Congedier quelqu'un, l'éloigner d'auprès de ſoi, s'en défaire. *- uxorem. Tac.* Répudier ſa femme. *Dimiſſo convivio. Liv.* Le repas étant fini. *Dimiſſis pedibus. Plaut.* A toutes jambes.

DIMIZANA, æ. *f.* Dimizana, Diminiza, *ville de la Zaconie en Morée, ſur la Dimizana ou l'Erimanthe.*

DIMOLA, æ. *m.* Dimel, Dymel, *riviere d'Allemagne, dans le Comté de Valdeck, aux confins de la Heſſe & de la Weſtphalie.*

DIMOTUS, a, um. *part. de* Dimoveo. *Tac.* Déplacé, remué.

DIMOVEO, es, movi, motum, vere. *Virg.* Remuer, déplacer, mouvoir, ôter d'une place, agiter, ébranler, porter ailleurs. ‖ *Cic.* Chaſſer, repouſſer, écarter, éloigner, rejetter. ‖ Détourner. *Dimovere de ſuo curſu. Cic.* Détourner de ſa courſe *ou* de ſon cours.

DINIA, æ. *f.* Digne, *ville Epiſcopale de Provence.*

DINANTIUM, Dinandium, Dionantum, i. *n.* Urbs Epiſcopatus Leodienſis. Dinant, *ville Epiſcopale de France en Bretagne, ſur la Rance.*

DINANTIUM Oppidum Britanniæ Parvæ. Dinant, *ville des Païs-bas Catholiques, dans le Condrotz, contrée du Liegeois.*

DINARETUM Promontorium. Cap de ſaint-André, *le plus Oriental de l'Iſle de Chypre, dans la Méditerranée.*

DINCKELSPICLA, æ. *f.* Dinckelſpichl,

ville de Suabe, en Allemagne, ſur le Wernitz.

DINDYMA, orum. plur. Mons Phrygiæ, Dindymus, i. m. Adoreus, Cybelens. Monte Chizico, montagne de Natolie en Aſie, ſur la côte de la mer de Marmora où elle forme un Cap, vis-à-vis l'Iſle & le bourg de Chizico.

DINDYMA ou Didyma, orum. n. plur. Mons Theſſaliæ. On n'en connoît pas aujourd'hui le nom particulier.

DINDYMUS. Voiez Dindyma.

DINGLIA, æ. f. Dingle, ville de la Mommonie en Irlande, dans une Preſqu'iſle du Comté de Kerry.

DINGOLVINGA, æ. f. Dingolfing, Dingelfing ou Dingolving, bourg d'Allemagne, dans le Duché de Baviere, ſur l'Iſer.

DINIA, æ. f. Digne, ville Epiſcopale de France en Provence.

DINOGETIA, Dinogutia, Dinigultia, æ. f. Drimago, ville de Turquie en Europe, dans la Bulgarie, ſur le Danube.

DINSLACUM, i. n. Dinslacken, bourg du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Duché de Cleves.

DINTRIO, is, ire. &

DINTRO, is, ire. Crier comme la ſouris.

DINUMERATIO, onis. f. Cic. Dénombrement, énumeration, détail.

DINUMERO, as, avi, atum, are. Cic. Compter, calculer, nombrer.

DIOBOLARIS, m. f. re, n. is. Plaut. De deux oboles, du prix de deux oboles ou de quatorze de nos deniers. ‖ De peu de valeur, du plus bas prix.

DIOCÆSAREA, æ. f. Ville de Cappadoce; ville de Phrygie, aujourd'hui Tiſaria.

DIOCÆSAREA Urbs Ciliciæ Aſperæ. Ville de Cilicie, dans l'Aſie mineure, aujourd'hui inconnue.

DIOCÆSAREA, & Ceretapa, Urbs Phrygiæ Combuſtæ. Ville inconnue, qui étoit en Phrygie, dans l'Aſie mineure.

DIOCLEA. Voiez Doclea.

DIOCLETIANOPOLIS, is, & Baſcat, Urbs Paleſtinæ Epiſcopalis. Ville Epiſcopale de la Paleſtine, mais aujourd'hui ruinée.

DIOCLETIANOPOLIS Macedoniæ Urbs. Ville autrefois de Macedoine en Grece, mais maintenant inconnue.

DIODORI Inſula. Babelmandel, Iſle de l'Ocean Oriental, à l'entrée de la Mer rouge.

DIOECESANUS, a, um. Eccl. Diocéſain.

DIOECESIS, is. f. Cic. Département, petit Gouvernement, Contrée, Province. [à preſent] Un Diocèſe, l'étendue d'un Evêché.

DIOECETES, æ. m. Cic. Intendant de Province, Commiſſaire départi en quelque Contrée, celui que la Province a chargé de quelque affaire.

DIOMEDEA, avis. f. Un Heron, oiſeau.

DIOMEDEA Inſula. Voiez Tremitus.

DIOMEDEÆ Inſulæ. Les Iſles de Tremilti, dans le Golfe de Veniſe, près de la côte Septentrionale de la Capitanate, Province du Royaume de Naples en Italie.

DIOMEDIS Promontorium. Planca, Cap de la Preſqu'iſle de Sabioncello, contrée de la Dalmatie Raguſienne.

DIOMEDIS Templum. San Giovanni, ancien village des Carmiens, dans le Frioul, au levant d'Aquilée.

DION Promontorium & Oppidum. Le Cap de Fruſchea. Punta della Fraſchea, ou Fraſchia, Cap de la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie.

DIONÆA, æ. f. Venus, Déeſſe de la beauté.

DIONÆUS, a, um. Virg. De Venus.

DIONANTUM, i. n. Voiez Dinantum.

DIONE, es. f. Dione, Nymphe de la mer, mere de Venus. ‖ Ovid. Catul. Venus.

DIONEUS, a, um. De Venus.

DIONIA, æ. f. Dionie, ville de l'Iſle de Cipre.

DIONYSIA, orum. m. plur. Plaut. Les Fêtes de Bacchus, les Baccanales.

DIONYSIA, æ. f. Inſula. Gironda, Iſle de la Mediterranée, ſur la côte de Natolie, près du Cap de Celidonia.

DIONYSIADES, um. f. plur. Dioniſiades, trois petites Iſles de la Méditerranée; près de Candie.

DIONYSIOPOLIS, is. f. Varna, ville de la baſſe Myſie. ‖ Ville du Royaume de Pont, de Phrygie, de Lybie, de Thrace.

DIONYSIOPOLIS, is. f. Indiæ Citerioris Urbs. Nagara, Nyſſa, Ville de l'Inde deça le Gange, mais inconnue.

DIONYSIOPOLIS, Urbs Galliæ. Saint-Denis, ville de l'Iſle de France, à deux lieues au Nord de Paris.

DIONYSIOPOLIS, Urbs Moeſiæ Inferioris, antea Crunos. Dionyſiopoli Chaliacra, ville de la baſſe Myſie, dans la Bulgarie, ſur la Tiſa, en Turquie.

DIONYSIOPOLITÆ, arum. m. plur. Habitans de ces mêmes villes.

DIONYSIUS. Voiez Donuſa.

DIOPTRA, æ. f. Plin. Quart de cercle, inſtrument de Geometrie pour prendre les hauteurs de loin.

DIOPTRICA, æ. f. Dioptrique; ſcience de la refraction de la lumiere. La perſpective.

DIORIX, ygis. f. Pomp. Mela. Un foſſé, canal, ou ruiſſeau par où on fait détourner de l'eau d'une riviere ou fontaine.

DIOSCORIDIS Inſula. Zocotora ou Socatare, Iſle de la mer d'Ajan, vers le Golfe de Rabelmandel.

DIOSCOROS, i. f. Dioſcori, Iſle de la Mer Ionienne, ſur la côte de la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples.

DIOSCURIAS, adis. f. Sebaſtopolis, is. f. Sebaſtopolis, aujourd'hui par corruption, Savatopoli, ville du Royaume de Gariel en Georgie, à l'embouchure du Phaſe, dans la Mer noire.

DIOSPOLIS, is. f. Dioſpolis, ville d'Arabie, d'Egypte.

DIOSPOLIS Bithyniæ. Cio, ville ou bourg de Natolie, en Aſie, ſur la Mer noire.

DIOSPOLIS Thebaidis Urbs. Ville d'Egypte, maintenant inconnue.

DIOSPOLIS Palæſtinæ. Lydda, ville de Paleſtine, ou de la Terre-ſainte, dans la Tribu d'Ephraim.

DIOTA, æ. f. Hor. Vaſe à deux anſes, où l'on mettoit du vin.

DIPHTERA, æ. f. Cic. Parchemin, peau d'animal préparée pour pouvoir écrire. La peau de la chevre amaltée, ſur laquelle Jupiter écrivoit les affaires humaines. ‖ La couverture d'un livre. ‖ Cape, manteau fait de peaux.

DIPHTHONGUS, i. f. Diphthongue, prononciation de deux voielles dans une ſeule & même ſyllabe.

DIPLOIS, idis. f. Bibl. Habit de femme doublé, double.

DIPLOMA, atis. n. Cic. Patentes, Lettres Patentes, Bulles du Pape, expeditions en parchemin de la Chancellerie.

DIPONDIARIUS, a, um. Plin. Voiez Dupondiarius.

DIPONDIUM, ii. n. &.

DIPONDIUS, ii. m. Plin. Voiez Dupondium.

DIPOTAMUM. Dipnanos.

DIPSACUM, i. n. &

DIPSACUS, i. f. Le chardon à carder, plante. ‖ Sorte d'épine blanche; l'aſpalath, arbriſſeau.

DIPSAS, adis. f. Plin. Sorte de petit ſerpent très dangereux.

DIPSAS, antis. m. Lucan. Fleuve de Cilicie.

DIPTERUS, a, um. Vitr. Qui a deux ailes. ‖ Qui a deux rangs de colomnes.

DIRADIATIO, onis. f. Vitr. Diſpoſition, arrangement, ordonnance en forme de raies ou de rayons.

DIRADIO, as, avi, atum, are, acc. Col. Diſpoſer, ranger en forme de rayon, dreſſer par rayons.

DIRADIOTES, æ. m. Surnom d'Apollon.

DIRÆ, arum. f. plur. Cic. Execrations, imprécations, maledictions, furies celeſtes. Diras alicui imprecari. Tac. Diris aliquem devovere. Cic. Maudire quelqu'un, le charger de maledictions. [Diræ, ſont les furies du Ciel ou de l'air; Furiæ, celles de la Terre; & Eumenides, les furies d'Enfer.]

DIRCHOVIA, Dirſavia. Zcevum. Dirſchow.

DIRECTE, ius, iſſimè. adv. Cic. Directement, droit, ſuivant l'ordre naturel, naturellement. Directius gubernare. Cic. Guider ou gouverner plus droit.

DIRECTIO, onis. f. Vitr. Alignement, direction, ſituation en droite ligne. ‖ Quint. Conduite, viſée. Directio rationis ad veritatem. Quint. La route que prend la raiſon dans la recherche de la verité.

DIRECTO. adv. Cic. Voiez Directè.

DIRECTURA, æ. f. Vitr. Alignement.

DIRECTUS, a, um. part. de Dirigo. Cic. Droit, aligné, tiré en droite ligne, qui eſt en ligne droite. ‖ Liv. Ingenu, naif, naturel. ‖ Quint. Qui eſt en rang. ‖ Simple, ſans ambiguité. ‖ Plaut. Pendard, qui merite la corde, pendu. ‖ Cic. Roide, dur, auſtere, qui ne plie point. ‖ Direct, ſans circonſtance. ‖ Catul. Reglé. Directus ex utraque parte locus. Caſ. Lieu eſcarpé des deux côtez. -ordo. Cic. Un ordre direct. -homo. Cic. Homme dur, roide, inflexible, qui ne plie point, auſtere. Directa membrana. Catul. Parchemin, regle. -oratio. Liv. Diſcours naturel, ſimple, ſans ambiguité. -acies. Quintil. Armée rangée en bataille. -Directâ materiâ pontem contexere. Caſ. Couvrir un pont de pieces de bois poſées de leur long.

DIREMI. prét. de Dirimo.

DIREMPTIO, onis. f. Cic. &

DIREMPTUS, ûs. m. Cic. Diviſion, deſunion, ſeparation, diſſolution.

DIREMPTUS, a, um. Plin. J. part. de Dirimo.

DIREPO, is, pſi, ptum, pere. Apul. Se couler, ſe gliſſer. Direpere ad cubile. Phædr. Se gliſſer dans le lit.

DIREPTIO, onis. f. Cic. Pillage, pillerie, ſaccagement, ſac, vol, ravage.

DIREPTOR, oris. m. Cic. Voleur, brigand, pillard; celui qui ravage, qui ſaccage, qui met à ſac.

DIREPTUS, a, um. Cic. Pillé, volé, ſaccagé, mis à ſac, ravagé. ‖ Arraché, ôté, enlevé de force. ‖ Ovid. Déchiré, haché, déchiqueté.

DIREXI. prét. de Dirigo.

DIRIBEO, es, bui, bitum, ere. acc. Cic. Diſtribuer, diviſer, donner à chacun. Diribere tabellas. Cic. Diſtribuer les buletins dans les aſſemblées où l'on doit donner ſon ſuffrage.

DIRIBITIO, onis. f. Cic. Diſtribution des buletins dans une aſſemblée où l'on doit donner ſon ſuffrage.

DIRIBITOR, oris. m. Cic. Diſtributeur des buletins pour les ſuffrages dans les aſſemblées, dans les jugemens. ‖ Apul. Ecuier tranchant, celui qui ſert ou qui preſente de ce qu'il y a ſur table.

DIRIBITORIUM, ii. n. Plin. Bureau où l'on paioit les Soldats, Place d'armes où on leur faiſoit faire montre.

DIRIBITUS, a, um. Cic. Diſtribué, diviſé, partagé.

DIRIGEO, es, gui, gere. Ovid. Devenir roide, ſe dreſſer de frayeur. Diriguit gelidus formidine ſanguis. Ovid. Son ſang ſe glaça de frayeur. Diriguere comæ. Virg. Les cheveux lui dreſſerent à la tête.

DIRIGO, is, rexi, rectum, rigere. Cic. Dreſſer, regler, conduire, ordonner, diſpoſer, pointer, viſer, tirer à la ligne, au cordeau; poſer un niveau, pouſſer en ligne droite, tirer droit, diriger. ‖ Varr. Redreſſer, rendre droit. Dirigere arbores ou ordines arborum in quincuncem. Cic. Planter au cordeau des arbres en échiquier. -iter aliquo ou ad aliquem locum. Cic. Tirer droit ou aller directement vers quelque lieu. -aciem oculorum ad aliquem. Porter ſa vûe droit ſur quelqu'un. -acies. Virg. Ranger une armée en bataille.

DIRIMO, is, remi, remptum, rimere. Cic. Diviſer, déſunir, ſeparer, détacher. ‖ Rompre, interrompre, differer, diſcontinuer. ‖ Terminer, vuider, finir, décider. Dirimi unius diei itinere. Plin. Eſtre diſtant d'une journée de chemin. Dirimere conſilium. Sall. Faire échouer un deſſein.

DIRIPIO, is, pui, reptum, ripere. Cic. Voler, ravir, piller, ſaccager, mettre à ſac, arracher, enlever, ôter par force, ravager.

DIRITAS, atis. f. Cic. Dureté, cruauté, inhumanité, barbarie, humeur vindicative, naturel pervers.

DIRUMPO, is, rupi, ruptum, mpere. *Cic.* Briſer, caſſer, mettre en pieces, rompre. ‖ Interrompre, troubler, faire ceſſer. ‖ Crever de dépit, &c. *Dirumpere amicitias. Cic.* Rompre avec ſes amis. *-ludum. Plaut.* Troubler le jeu. *Dirumpi præ ira. Plaut.* Crever de dépit, enrager de colere. *-dolore. Cic.* Etre déchiré par la douleur. *Dirupi me penè. Cic.* J'ai failli à crever. *Dirumparis licèt. Cic.* Quand tu devrois en enrager.

DIRUNCINO, as, are. *Plaut.* &

DIRUNCIO, is, ire. *acc. Feſt.* Sarcler, arracher les mauvaiſes herbes.

DIRUO, is, rui, rutum, ere. *acc. Cic.* Abattre, jetter à bas, renverſer, ruiner, raſer, démolir, jetter par terre, détruire.

DIRUPTIO, onis. *f. Sen.* Rupture, fracaſſement.

DIRUPTUS, a, um. *Cic. part. de* Dirumpor. *Diruptus homo. Cic.* Un homme ruiné *ou* qui a une deſcente. *Dirupta rupes. Liv.* Rochers eſcarpez. *- naves. Liv.* Navires briſez.

DIRUS, a, um. *Cic.* Cruel, barbare, inhumain, impitoiable. ‖ Dur, ſauvage, farouche. ‖ *Ovid.* Funeſte, de mauvais augure, ſiniſtre, d'un préſage fatal. ‖ *Virg.* Qui imprime une horreur reſpectueuſe, un reſpect qui fait fremir. ‖ Horrible, effroiable, affreux.

DIRUTUS, a, um. *part. de* Diruo. *Cic.* Détruit, ruiné, pillé. *Ære dirutus. Cic.* Caſſé aux gages, puni par la privation de ſon ſalaire.

DIS, ditis. *m. Cic.* Le Dieu des richeſſes, Plutus. ‖ *Virg.* Le Dieu des Enfers, Pluton. ‖ L'Enfer même. *Ditis ſacraria diri. Virg.* Le Temple, le palais de l'impitoiable Dieu des Enfers. *Ditis domina. Virg.* La Reine des enfers, Proſerpine. *Dites animi. Tib.* Des eſprits d'un grand fonds, de grands genies, de ſçavans hommes. *-epulæ. Stat.* Un feſtin magnifique. *Dite pectus. Lucr.* Un grand ouvrage, un cœur magnifique & noble. *Ditiſſimus agri. Virg.* Qui eſt très-riche en fonds de terre. *-ævi humani. Sil. Ital.* Le plus âgé des hommes. *Ditiſſima terra. Virg.* Une terre très-fertile, très-abondante, un payis fort opulent, tres-riche.

DISCALCEATIO, onis. *f. Suet.* L'action de déchauſſer, d'ôter la chauſſure.

DISCALCEATUS, a, um. *Suet.* Déchauſſé, qui a ôté ſa chauſſure, qui eſt nuds pieds.

DISCALCEO, as, avi, atum, are. *acc. Suet.* Déchauſſer, ôter la chauſſure.

DISCAPEDINO, as, are. *Apul.* Ouvrir, étendre *comme on fait* la main.

DISCAPULATUS, a, um. *Sen.* Qui laiſſe traîner ſa robe.

DISCAVEO, es, cavi, cautum, vere. *Plaut.* Prendre garde, ſe donner de garde, ſe précautionner, être ſur ſes gardes.

DISCEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *Cic.* Partir, ſortir, s'en aller, ſe retirer, quitter, abandonner, laiſſer, s'éloigner, s'é[illegible]r. ‖ Se fendre, s'entrouvrir. *Diſcedere ad* [illegible]. Se retirer dans la ville. *-in agros. Val. Flac.* S'en aller aux champs, s'y retirer. *Diſcedit cœlum. Cic.* Le ciel s'entrouvre. *-terra. Cic.* La terre s'ouvre, ſe fend, laiſſe une ouverture.

DISCENTIUM, i. *n.* Diſcentis *ou* Diſentis, *Abbayie des Griſons, dans la Ligne Griſe, près de la ſource du haut Rhin.*

DISCEPTATIO, onis. *f. Cic.* Debat, differend, diſpute, conteſtation.

DISCEPTATOR, oris. *m.* &

DISCEPTATRIX, icis. *f. Cic.* Arbitre qui juge, qui examine, qui connoit de.

DISCEPTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Conteſter, diſputer, debattre; être en differend, en diſpute, en conteſtation. ‖ Décider, juger, être arbitre, connoître de, examiner. *Diſceptare inter ſe controverſias. Liv.* Vuider enſemble ſes differends. *-aliquorum controverſias. Cic.* Accommoder les differends de quelques perſonnes, être leur arbitre, les examiner, juger de leurs diſputes, en décider, en connoître. *—conditionibus. Cic.* Accorder, juger un differend à certaines conditions. *-foro alicujus urbis, in aliqua urbe. Plin.* Reſſortir au tribunal d'une ville, être du reſſort d'une ville, y venir plaider. *Diſceptat in uno prælio omnis fortuna Reipublicæ. Cic.* Le ſort de la République dépend du ſuccès d'un combat.

DISCERNICULUM, i. *n. Varr.* Aiguille de tête, poinçon de cheveux, qui ſert à les partager. ‖ Tamis, crible. ‖ *Gell.* Difference.

DISCERNO, is, crevi, cretum, nere. *Cic.* Diſcerner, diſtinguer, démêler, reconnoître. ‖ *Plin.* Diviſer, ſeparer. *Diſcernere litem. Virg.* Juger, finir un procès. *-tumultum. Claud.* Appaiſer, arrêter un deſordre. *—alium ab alio. Cic.* Démêler, diſtinguer l'un d'avec l'autre.

DISCERPO, is, pſi, ptum, pere. *Cic.* Déchirer, mettre en pieces. ‖ Diviſer, partager, ſeparer.

DISCERPTUS, a, um. *part. de* Diſcerpo. *Hor.* Déchiré, démembré. ‖ *Cic.* Partagé, diviſé.

DISCERTO, as, avi, atum, are. *Tac. Plaut.* Diſcourir, s'entretenir. *Diſcertare de aliqua re. Tac. -aliquid. Plaut.* Parler de quelque choſe.

DISCESSIO, onis. *f. Ter.* Separation, diviſion, divorce. ‖ *Tac.* Diſcorde, diſſention. ‖ *Cic.* L'action d'aller aux opinions, d'opiner, de prendre les avis, de recueillir les voix. *Diſceſſionem facere. Cic.* Opiner, dire ſon avis, ſon ſentiment.

DISCESSUS, ûs. *m. Cic.* Départ, ſortie, ſeparation, éloignement.

DISCIDIUM, ii. *n. Solin.* Diviſion, deſunion, *pour ce qui regarde l'eſprit*; & Deſcidium *pour ce qui concerne le corps.*

DISCINCTE. *adv. Liv.* D'une maniere libertine, &c, *Voiez*

DISCINCTUS, a, um. *Liv.* Qui eſt ſans ceinture, à qui l'on a ôté la ceinture. ‖ *Virg.* Lâche, poltron, timide. ‖ *Hor.* Negligent, pareſſeux, nonchalant, fainéant, oiſif, libertin, diſſolu. *Diſcinctus nepos. Hor.* Un grand débauché.

DISCINDO, is, ſcidi, ſciſſum, dere. *Cic.* Déchirer, mettre en pieces, rompre, couper par morceaux, fendre, entr'ouvrir.

DISCINGO, is, nxi, nctum, gere. *Mart.* Oter la ceinture, déceindre, deſſangler. ‖ *Sil. Ital.* Dégrader. *Diſcingere armis. Sil. Ital.* Caſſer un ſoldat, lui ôter les armes. *-ingenium. Sen.* Corrompre *ou* gâter un eſprit, le dérégler. *--dolos ratione. Sil. Ital.* Découvrir les fourberies à force de raiſonner.

DISCIPLINA, æ. *f. Cic.* Inſtruction, enſeignement, diſcipline, précepte. ‖ Education, inſtitution. ‖ Art, methode, maniere, regle. ‖ Secte, école. ‖ Doctrine, ſcience. ‖ Reglement. (Diſciplina *eſt par rapport à celui qui eſt inſtruit*, & Doctrina *par rapport à celui qui inſtruit.*) *Diſciplinæ aliis eſſe. Plaut.* Etre *ou* ſervir d'exemple aux autres. *Ad diſciplinam aliquam adhæreſcere, Cic.* S'attacher à une ſcience.

DISCIPLINABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ad Her.* Qui eſt bon à ſçavoir, qu'on peut apprendre; methodique.

DISCIPULA, æ. *f. Hor.* Une écoliere, une éleve, celle qui apprend.

DISCIPULUS, i. *m. Cic.* Diſciple, écolier, éleve, apprentif, étudiant. *Diſcipuli. Ter.* Des acteurs. *-coquorum. Plaut.* Marmitons *ou* aides de cuiſine.

DISCISSUS, a, um. *part. de* Diſcindor. *Virg.* Déchiré, mis en pieces, coupé, taillé.

DISCLUDO, is, ſi, ſum, dere. *Cæſ.* Diviſer, ſeparer. ‖ *Cic.* Mettre à part, enclorre, ſerrer, enfermer.

DISCLUSUS, a, um. *Cic. part. de* Diſcludo.

DISCO, didici, ſcere. *Cic.* Apprendre, s'inſtruire. *Diſcedere aliquid ab* ou *de. Ter.* ou *ex. Plin. J.* ou *ſub aliquo. Liv.* ou *apud. Cic.* ou *per aliquem. Ovid.* Apprendre quelque choſe de, ſous *ou* par quelqu'un. *Diſcere fidibus. Cic.* Apprendre à jouer d'un inſtrument à cordes.

DISCOBULUS, i. *m. Quint.* Qui lance le diſque, qui joue au palet.

DISCOCTUS, a, um. *part. de* Diſcoquor. *Plin.* Bien cuit.

DISCOLOR, oris. *omn. gen. Cic.* Qui eſt de diverſes couleurs. ‖ *Mart.* Different en couleur.

DISCOLORIUS, a, um. *Petron. Voiez* Diſcolor.

DISCONDUCO, is, xi, ctum, cere. *Plaut.* Nuire, faire tort, faire obſtacle, n'être pas convenable, porter préjudice, ne pas tourner à compte.

DISCONVENIO, is, veni, ventum, nire. *Hor.* Diſconvenir, ne convenir pas, ne s'accorder point, être different.

DISCOOPERIO, is, ire. Découvrir, ôter le couvercle, *ou* lever la couverture.

DISCOQUO, is, coxi, coctum, quere. *acc. Plin.* Faire cuire comme il faut *ou* à propos.

DISCORDABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Diſcordant, qui ne s'accorde point, qui ſe choque; contraire, oppoſé, qui ſonne mal.

DISCORDIA, æ. *f. Cic.* Diſcorde, diſſention, diviſion, deſunion, differend, meſintelligence.

DISCORDIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui met la diſcorde, qui ſeme la diviſion.

DISCORDIOSUS, a, um. *Sall.* Qui aime la diſcorde, ami de la diſſention, querelleux, brouillon, qui ſe plait à la diviſion.

DISCORDO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Etre en diſcorde, en mauvaiſe intelligence, en differend, en diſſention; être mal enſemble, brouillé, mal aſſorti. *Diſcordare ab. Quint. cum aliquo. Cic. alicui. Hor. adversùs aliquem. Quint.* Etre en querelle avec quelqu'un.

DISCORS, dis. *omn. gen.* Diſcordant, qui ne s'accorde pas, qui n'eſt pas d'accord; contraire, oppoſé, different. *Diſcordes modi. Stat.* Diſſonances, faux tons. *-venti. Ovid.* Vents contraires.

DISCREPANTIA, æ. *f. Cic.* Difference, diſconvenance, contrarieté, diverſité.

DISCREPO, as, avi *ou* pui, pitum, pare. *neut. Cic.* N'être pas d'accord, être diſcordant, détonner. ‖ Ne s'accorder pas, être different. *Diſcrepare alicui, ab* ou *cum aliquo. Cic. de* ou *in aliqua re. Cic.* Ne s'accorder pas avec quelqu'un en quelque choſe. *Diſcrepant hac inter auctores. Cic.* Les Auteurs ne s'accordent pas là-deſſus. *-facta cum dictis. Cic.* Les actions démentent les paroles.

DISCRETE. *adv. Cic.* &

DISCRETIM. *adv. Varr.* Diſtinctement, ſeparement, à part, en particulier.

DISCRETIO, onis. *f. Cic.* Separation, diſtinction, diſcernement. ‖ Diſcretion. (*Ce mot latin n'eſt pas trop ſûr.*)

DISCRETUS, a, um. *part. de* Diſcernor. *Hor.* Separé. ‖ Diſcret.

DISCREVI. *pret. de* Diſcerno.

DISCRIMEN, inis. *n. Cic.* Difference, diſtinction, diverſité. ‖ Differend, diſpute. ‖ Separation, intervalle, eſpace. ‖ Péril, danger, riſque, hazard. ‖ *Ovid.* Diviſion, partage, arrangement. ‖ *Quint. Curt.* Combat, eſcarmouche, rencontre, occaſion. *Diſcrimine nullo. Virg.* ou *omni remoto. Cic.* Sans aucune difference. *Diſcrimen capitis. Ovid.* Separation des cheveux.

DISCRIMINALE, lis. *n. Bibl.* Qui ſert à partager les cheveux.

DISCRIMINATIM. *adv. Varr.* Separement, à part, en diſtinguant.

DISCRIMINO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Diviſer, ſeparer, diſtinguer. ‖ Diſcerner, démêler, débrouiller.

DISCRUCIOR, aris, atus ſum, ari. *Cic.* Etre fort tourmenté. *Diſcruciari animi*, ou *animo. Ter.* Etre dans le dernier chagrin, être au deſeſpoir.

DISCUBITORIUS, a, um. *Plin.* Sur quoi l'on ſe couche. *Diſcubitorius lectus. Plin.* Lit de table, *ſur lequel les Anciens ſe couchoient.*

DISCUBO, as, avi & ui, atum & itum, are. *neut. Cic.* Se coucher, ſe mettre dans le lit.

DISCUMBO, is, cubui, cubitum, mbere. *Cic.* Se coucher, ſe mettre au lit, s'aliter. ‖ Se coucher ſur un lit de table pour manger *à la maniere des Anciens. Diſcumbere menſis. Cic.* S'aſſeoir, ſe mettre à table. *Diſcubitum ire. Plaut.* S'aller coucher.

DISCUNEATUS, a, um. *part. de* Diſcuneo. *Plin.* Ouvert, entr'ouvert.

DISCUNEO, as, avi, atum, are. *accuſ. Apul.* Fendre, entr'ouvrir, ouvrir avec un coin.

DISCUPIO, is, pivi, pitum, pere. *acc. Cic.* Deſirer ardemment, ſouhaiter avec paſſion, avoir une extrême envie.

DISCURRO, is, curri, curſum, rere. *Liv.* Aller & venir, courir çà & là; courir de côté & d'autre, de toutes parts. *Diſcurrere in montibus. Ovid.* Courir çà & là par les montagnes. *-fama ſolet totas urbes. Quint. Curt.* La renommée a coûtume de ſe répandre, le bruit court ordinairement par toutes les villes. *Diſcurſum eſt. Tac.* On court.

DISCURSATIO, onis. *f. Lucr.* & Diſcurſio, onis. *f. Sen.* ou Diſcurſitatio, onis. *f. id.* L'action d'aller & de venir, de courir, de voltiger çà & là, *ou* de côté & d'autre.

DISCURSO, as, avi, atum, are. *Flor.* Aller & venir; courir çà & là, *ou* de côté & d'autre, voltiger.

DISCURSUS, ûs. *m. Caſ.* L'action d'aller & de venir, de courir çà & là. ‖ *Plin.* Cours.

DISCUS, i. *m. Cic.* Diſque, palet. ‖ *Apul.* Plat, aſſiette. *Vitr.* Cadran horizontal, *dont les bords étoient un peu relevez. Diſci indoctus. Hor.* Qui ne ſçait pas lancer le diſque *ou* jouer au palets.

DISCUSSIO, onis. *f. Sen.* Agitation, ébranlement, ſecouſſe. ‖ *Firm.* Diſcuſſion, examen.

DISCUSSORIUS, a, um. *Plin. J.* Qui réſout, qui diſſout, réſolutif.

DISCUSSUS, a, um, *part. de* Diſcutio. *Cic.* Diſſipé, ôté, changé, chaſſé, pouſſé.

DISCUTIO, is, cuſſi, cuſſum, tere. *Caſ.* Abattre, démolir, détruire, renverſer en ébranlant, ébranler, ſecouer. ‖ *Celſ.* Diſſiper, chaſſer, écarter, ôter, réſoudre, diſſoudre. ‖ *Cic.* Diſcuter, examiner, débrouiller, démêler.

DISERTE. *adv. Cic.* &

DISERTIM. *adv. Liv.* Eloquemment, en beaux termes. ‖ Clairement, diſtinctement, en termes exprès *ou* formels, nettement.

DISERTITUDO, inis. *f. Bibl.* Eloquence.

DISERTUS, a, um. *comp.* tior. *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Diſert, qui parle juſte, qui s'exprime en bons termes, qui s'énonce aiſément, dont le diſcours eſt coulant, qui s'explique poliment, qui parle bien.

DISJECTO, as, avi, atum, are. *accuſ. Lucr.* Jetter çà & là *ou* de côté & d'autre, éparpiller.

DISJECTUS, ûs. *m. Lucr.* Diſſipation, diſſolution, bouleverſement, renverſement.

DISJECTUS, um. *part. de* Disjicio. *ad Heren.* Diſſipé, écarté, épars, répandu, jetté.

DISJICIO, is, jeci, jectum, jicere. *Virg.* Jetter de côté & d'autre, pouſſer çà & là, diſſiper, écarter, répandre, diſperſer. ‖ Rompre, mettre en déroute *ou* en deſordre. ‖ *Cic.* Abattre, démolir, détruire, renverſer, ruiner, bouleverſer.

DISJUNCTIO, onis. *f. Cic.* Diviſion, deſunion, ſeparation, rupture, éloignement.

DISJUNCTIVUS, a, um. *Aſc. Ped.* Diſjonctif, qui ſepare.

DISJUNCTUS, a, um. *part. de* Disjungo. *Cic.* Séparé, déſuni, détaché.

DISJUNGO, is, nxi, nctum, gere. *Cic.* Disjoindre, déſunir, diviſer, ſeparer. ‖ Dételer, déſaccoupler, ôter de deſſus le joug, découpler. ‖ Éloigner. *Disjungi longè Italis oris. Virg.* Etre fort éloigné de l'Italie. *-à mamma. Varr.* Etre ſevré.

DISPALATUS, a, um. *Gell. part. de* Diſpalor.

DISPALESCO, is, ere. *Plaut.* Se divulguer, devenir public, ſe répandre, ſe publier, être divulgué.

DISPALO, as, avi, atum, are. *Gell.* Séparer, répandre, diſperſer de côté & d'autre. ‖ Etre çà & là.

DISPANDO, is, nſi, ſum, dere. *Plin.* Déplier, étaler, étendre. *Diſpandere hiatum. Lucr.* Agrandir une ouverture, une fente.

DISPANSUS, a, um. *Plin. part de* Diſpando. *Diſpanſa vaſtis ramis arbor. Plin.* Arbre qui étend ſes branches fort loin.

DISPAR, aris. *omn. gen. Cic.* Different, diſſemblable, divers, qui n'eſt point pareil. ‖ Diſproportionné, inégal.

DISPARATA, orum. *n. plur.* Les choſes qui ſe diſtinguent entre elles, qui ſont differentes en quelque choſe, ſans être abſolument oppoſées.

DISPARATIO, onis. *f. Vitr.* Difference, diverſité. ‖ Separation. *Diſparatio procreationis. Vitr.* Difference de production.

DISPARATUS, a, um. *part. de* Diſparo. *Vitr.* Separé, diviſé. *Quint.* Contradictoire, contraire, oppoſé.

DISPARGUM *ou* Diſporum, i. *n.* Duiſbourg, *ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Duché de Cleves, ſur le Rhoer.*

DISPARILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Voiez* Diſpar.

DISPARILITAS, atis. *f. Varr.* Diſparité, difference, diſproportion, inégalité.

DISPARILITER. *adv. Varr.* Differemment, diverſement, d'une façon differente, d'une maniere diſproportionnée, inégale.

DISPARO, as, avi, atum, are. *Caſ.* Diviſer, ſeparer. ‖ Découpler, déſaccoupler, déſappareiller. ‖ *Gell.* Diverſifier. *Plaut. neut.* Etre diſſemblable.

DISPARTIO, is, ire. *Tac.* &

DISPARTIOR, iri. *dep. Cic. Voiez* Diſpertio.

DISPECTUS, ûs. *m. Sen.* Conſideration, examen, reflexion, attention, diſcernement, recherche.

DISPELLO, is, puli, pulſum, llere. *Virg.* Jetter çà & là, pouſſer de côté & d'autre, diſperſer, diſſiper, chaſſer. *Diſpellere caliginem ab oculis. Cic.* Deſſiller les yeux.

DISPENDIOSUS, a, um. *Col.* Dommageable, nuiſible, deſavantageux, préjudiciable.

DISPENDIUM, ii. *n. Ter.* Dépenſe, frais, coût, deſavantage, préjudice, dommage, perte, change. *Diſpendia ſylva. Lucan.* Les chemins détournez, les detours écartez d'une foreſt.

DISPENDO, is, di, ſum, dere. *accuſ. Col.* Dépenſer. ‖ Emploier, occuper, tenir occupé. *Diſpendere paſtoris unius curam. Col.* Occuper un Berger tout entier.

DISPENSATIO, onis. *f. Cic.* Adminiſtration, gouvernement, conduite, ſoin, économat, diſpenſation. *Diſpenſatio ærarii. Cic.* Le maniement des deniers publics.

DISPENSATOR, oris. *m. Cic.* Intendant, Econome, Adminiſtrateur, Treſorier, Argentier, Maître-d'hôtel. *Diſpenſator belli. Plin.* Treſorier des guerres, Paieur des troupes.

DISPENSO, as, avi, atum, are. *Colum.* Adminiſtrer, diſpenſer, emploier, diſtribuer, départir, partager. ‖ *Sen.* Ménager.

DISPERDITIO, onis. *f. Cic.* Deſtruction, déſolation, ruine, perte, dégât.

DISPERDO, is, didi, ditum, dere. *acc. Cic.* Perdre, ruiner, détruire, déſoler, diſſiper, conſumer.

DISPEREO, is, rivi, & rii, peritum, ire. *neut. Cic.* Se perdre, être perdu, perir, deperir, ſe détruire, être détruit. *Diſperii. Ter.* Je ſuis perdu, c'eſt fait de moi. *Diſpeream ni. Hor. ſi. Mart.* Que je meure; que je periſſe, puiſſai-je perir, je veux mourir, ſi.

DISPERGO, is, ſi, ſum, gere. *Cic.* Diſperſer, épandre, répandre, éparpiller, ſemer çà & là. *Diſpergere brachia. Celſ.* Porter ſes bras çà & là. *-vitam in auras. Virg.* Rendre l'ame. *-ſaxa. Lucr.* Faire voler des pierres tout à l'entour. *Diſperſi ex fuga. Caſ.* Ecartez les uns des autres par la fuite. *Diſperſa coma. Claud.* Cheveux épars.

DISPERSE. *adv. Ci.* Par-ci, par là, çà & là.

DISPERSIM. *adv. Suet.* Separement, en divers endroits.

DISPERSUS, ûs. *m. Cic.* Diſperſion, diſſipation.

DISPERSUS, a, um. *part. de* Diſpergo. *Cic.* Répandu, ſemé, diſſipé.

DISPERTIO, is, ivi, itum, ire. &

DISPERTIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Cic.* Diſtribuer, diviſer, partager, partir, départir, donner partie à l'un, partie à l'autre.

DISPERTITUS, a, um. *part. de* Diſpertio. *Cic.* Diſperſé, ſeparé.

DISPESCO, is, ui, ſcere. *acc. Plin.* Separer, diviſer, partager à divers endroits. ‖ *Feſt.* Ramener, retirer les troupeaux du pâturage.

DISPESGUUS, a, um. *Stat.* Qu'on a retiré de la pâture, à qui on a ôté la mangeaille.

DISPICIO, is, ſpexi, ſpectum, picere. *acc. Cic.* Regarder, voir *ou* tourner la vûe de tous côtez; épier, obſerver. ‖ Conſiderer, examiner, faire reflexion ſur, penſer attentivement à, peſer, agir mûrement *ou* avec circonſpection.

DISPLICATUS, a, um. *Varr. part. de* Diſplico.

DISPLICENTIA, æ. *f. Sen.* Déplaiſir, dégoût, chagrin. *Diſplicentia ſui. Sen.* La ſituation de ſe déplaire *ou* d'être à charge à ſoi même.

DISPLICEO, es, cui, citum, ere. *neut. Cic.* Déplaire, être deſagréable, n'agréer pas. *Diſplicet illud mihi. Cic.* Je ne ſuis pas content de cela.

DISPLICITUS, a, um. *Gell. part. de* Diſpliceo. *Diſplicita eſt ei inſolentia illius.* Sa mauvaiſe maniere lui déplut.

DISPLICO, as, ui & avi, itum & atum, are. *Varr.* Déplier, développer. ‖ Diſperſer, étendre, étaler, éparpiller.

DISPLODO, is, ploſi, ploſum, dere. *Varr.* &

DISPLODOR, eris, ploſus ſum, di. *Lucr.* Crever, éclater avec bruit; faire du bruit en crevant, en ſe rompant. ‖ Rompre *ou* faire crever avec bruit.

DISPLOSUS, a, um. *part. de* Diſplodor. *Hor.* Qui éclatte, qui fait du bruit.

DISPLUVIATUS, a, um. *Vitr.* Qui rejette la pluïe de deux côtez.

DISPLUVIUM, ii. *n. Vitr.* Une cour qui eſt à découvert, où il pleut, & où les toits n'avancent pas trop.

DISPOLLO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Dépouiller, dévaliſer.

DISPOLIO, is, ivi, itum, ire. *Plaut.* Dépouiller, écorcher. *Diſpolire dorſum virgis. Plaut.* Ecorcher le dos à coups de fouet.

DISPONDÆUS, æi. *m.* Double ſpondée, *pied de vers compoſé de quatre longues, comme* ōrātōrēs.

DISPONO, is, poſui, poſitum, nere. *Cic.* Diſpoſer, ajuſter, arranger, mettre en *ou* par ordre, ordonner, placer, poſter, poſer. ‖ Se propoſer, projetter. *Diſponere inſidias. Caſ.* Dreſſer des embûches. *-equites ad latera. Caſ.* Ranger de la Cavalerie ſur les aîles. *-ſuo quidque ordine. Col.* Mettre chaque choſe à ſa place. *-qui nuncient. Plin. J.* Apoſter des gens pour avertir *ou* aller dire. *-tormenta muris* ou *in muris. Caſ.* Dreſſer des battereries ſur les murs. *-claſſem. Cic.* Equiper une flotte. *-comas. Mart.* Ajuſter ſes cheveux, les accommoder. *-libros. Cic.* Arranger des livres, arranger une Bibliotheque. *-ſigna ad omnes columnas. Cic.* Mettre des ſtatues à toutes les colomnes. *cuique munus ſuum. Cic.* Ordonner à chacun ce qu'il doit faire. *-præſidia. Cic.* Mettre des garniſons.

DISPOSITE, iùs, iſſime. *adv. Cic.* Avec ordre, dans l'ordre, en bon ordre, par ordre, d'une maniere bien ordonnée. ‖ Commodement. *Diſpoſitiùs quo non eſt quicquam. Sen.* Qui eſt dans le meilleur ordre qui ſoit poſſible; qui ne peut être mieux diſpoſé, ordonné, arrangé. *Diſpoſitiſſimè ædificare. Sidon.* Faire un bâtiment d'une belle ordonnance, *ou* qui a toutes les commoditez poſſibles.

DISPOSITIO, onis. *f. Cic.* Diſpoſition, arrangement, ordre. ‖ *Veg.* Police. ‖ *Vitr.* Ordonnance.

DISPOSITOR, oris. *m. Sen.* Qui diſpoſe, qui met en ordre, qui arrange, qui regle; Ordonnateur.

DISPOSITURA, æ. *f. Lucr.* &

DISPOSITUS, ûs. *m. Tac. V.* Diſpoſitio.

DISPOSITUS, a, um. *part. de* Diſpono. *Cic. Diſpoſitus vir. Plin. Jun.* Un homme reglé, regulier; qui vit regulierement, dans l'ordre.

DISPUDET, duit, ditum eſt, ere. *Ter.* Avoir grand' honte, avoir de la confuſion. *Diſpudet mihi ſic data eſſe verba. Ter.* J'ai bien de la honte qu'on m'en ait ainſi fait accroire. *Diſpuduiſſe ferunt illos Veneris furti. Ovid.* On dit qu'ils furent bien confus du larcin de Venus.

DISPULI. *prét. de* Diſpello.

DISPULSUS, a, um. *Plaut. part. de* Diſpello.

DISPULVERO, as, avi, atum, are. *acc. Nav.* Mettre *ou* réduire en poudre, pulveriſer. ‖ Egruger.

DISPUNCTIO, onis. *f. Voiez* Deletio, Expunctio, Supputatio.

DISPUNGO, is, nxi, nctum, gere. *Sen.* Compter ou ſupputer, examiner un compte, l'apoſtiller. ‖ Marquer, effacer, raier, biffer, raturer. ‖ *Ter.* Reconnoître, récompenſer. ‖ Expedier. *Diſpungere rationes acceptorum & expenſorum. Sen.* Examiner, reconnoître, verifier, apoſtiller les articles d'un compte. *-vitæ ſuæ dies. Sen.* Repaſſer ſur tous les jours de ſa vie. *-eleganter otio intervalla negotiorum. Vell. Pat.* Remplir agréablement le loiſir que laiſſent les emplois.

DISPUTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Sur quoi l'on peut diſputer, problematique.

DISPUTATIO, onis. *f. Cic.* Traité *ou* diſcours ſur un ſujet, diſſertation, raiſonnement. ‖ *Caſ.* Diſpute, conteſtation, démêlé, débat *ſur quelque matiere.*

DISPUTATOR, oris. *m. Cic.* &

DISPUTATRIX, icis. *f. Quint.* Qui diſcourt, qui fait des diſſertations, qui diſpute ſur des ſujets.

DISPUTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Diſputer, diſcourir, parler, raiſonner, argumenter. ‖ *Varr.* Couper, trancher, tailler. *Diſputare verbis in utramque partem. Caſ. in contrarias partes. Cic. aliquam rem* ou *ad aliquid*, ou *de re aliqua. Cic. circa aliquid. Quint.* Parler pour & contre, apporter des raiſons de part & d'autre ſur un ſujet. *-rationem cum aliquo. Plaut.* Debattre un compte avec quelqu'un. *-aliquid alicui. Plaut.* Expliquer quelque choſe à quelqu'un. *Diſputo in eam ſententiam ut. Cic.* ou *in eo. Ter.* Je ſoûtiens, je prouve que.

DISQUIRO, is, ſivi, ſitum, rere. *accuſ. Hor.* Chercher avec ſoin, rechercher exactement, s'appliquer à la recherche, examiner toutes les circonſtances, peſer avec attention, diſcuter.

DISQUISITIO, onis. *f. Cic.* Diſcuſſion, examen ſcrupuleux, enquête ſoigneuſe, recherche exacte. ‖ Critique. *In* ou *ad diſquiſitionem vocari. Cic. venire. Liv.* Etre recherché; être critiqué, examiné.

DISQUISITOR, oris. *m.* Enquêteur, Examinateur, Critique.

DISRARO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Eclaircir; rendre moins épais, moins preſſé, moins ſerré, moins dru.

DISRUMPO, is, rupi, ruptum, mpere. *acc. Cic.* Briſer, fracaſſer, rompre, mettre en pieces *ou* en morceaux. *Diſrumpi. Cic.* Crever de rage, enrager de dépit.

DISRUPTIO, onis. *f. Sen.* Rupture.

DISRUPTUS, a, um. *Liv.* Eſcarpé.

DISSECO, as, cui, ſectum, are. *acc. Plin.* Diſſequer, faire la diſſection *ou* l'anatomie, anatomiſer. ‖ Dépecer, découper.

DISSECTIO, onis. *f. Cic.* Diſſection, découpure.

DISSECTUS, a, um. *Plin. part. de* Diſſeco.

DISSEMINATIO, onis. *f. Col.* L'action de ſemer, de répandre *ou* de faire courir le bruit.

DISSEMINATOR, oris. *m. Gell.* Qui ſeme, qui enſemence. ‖ Qui répand, qui fait courir le bruit, qui publie, qui divulgue.

DISSEMINO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Semer çà & là. ‖ Divulguer, publier, répandre *ou* faire courir le bruit.

DISSENTIO, onis. *f. Cic.* &

DISSENSUS, ûs. *m. Stat.* Diſſention, diſcorde, diviſion, meſintelligence. ‖ Debat, differend, diſpute, diverſité d'avis, éloignement d'opinions, partage de ſentimens.

DISSENTANEUS, a, um. *Cic.* Qui eſt de ſentiment different, d'avis contraire; qui ne s'accorde pas.

DISSENTIO, is, nſi, ſum, tire. *neut. Cic.* Etre de ſentiment oppoſé, avoir une opinion, ne s'accorder pas, ne point convenir. ‖ Etre en meſintelligence. *Diſſentire à ſeipſo. Cic.* N'être pas d'accord avec ſoi-même. *Plurimorum opinioni. Col.* Suivre un ſentiment oppoſé à celui de la plûpart du monde. *Orationi vita diſſentit. Sen.* Sa conduite ne répond pas à ſon diſcours, il vit autrement qu'il ne prêche, ſa vie dément ſa doctrine.

DISSEPIMENTUM, i. *n. Feſt.* La peau, la membrane, & tout ce qui ſepare une partie d'avec une autre.

DISSEPIO, is, pſi, ptum, pere. *accuſ. Lucr.* Finir, terminer, ſeparer. ‖ *Stat.* Abattre, renverſer, rompre. ‖ Fendre, entr'ouvrir. *Diſſepit aer colles. Lucr.* L'horiſon termine les collines.

DISSEPTUM, i. *n. Lucr.* Clôture, ce qui enclôt. *Macr.* Le diaphragme.

DISSEPTUS, a, um. *part. de* Diſſepio. *Stat.* Rompu, renverſé. ‖ *Lucr.* Entr'ouvert, fendu.

DISSERENAT, avit, atum, are. *Liv.* Faire beau tems, faire un tems clair & ſerain.

DISSERO, is, ſevi, ſitum, rere. *accuſ. Col.* Parſemer, ſemer de côté & d'autre, planter çà & là. *Diſſerere aliquid in areas horti. Varr.* Semer quelque choſe dans les carreaux *ou* dans les planches d'un jardin.

DISSERO, is, rui, ſertum, rere. *Cic.* Diſputer, diſcourir; s'entretenir, traiter, raiſonner, parler de. *Diſſerere cum aliquo de re aliqua in contrarias partes* ou *in utramque partem. Cic.* Diſputer avec quelqu'un ſur un ſujet pour & contre.

DISSERTABUNDUS, a, um. *Gell.* Qui diſcourt, qui traite de quelque choſe.

DISSERTATIO, onis. *f. Plin.* Diſſertation, traité, diſcours, diſpute.

DISSERTATOR, oris. *m. Prud.* Qui diſcourt, qui fait une diſſertation.

DISSERTIO, onis. *f. Gell. Voiez* Diſſertatio.

DISSERTO, as, avi, atum, are. *Gell.* Diſcourir, parler, s'entretenir, traiter, raiſonner de.

DISSICIO, is, ere. *Cic. &c. au lieu de* Disjicio.

DISSIDENTIA, æ. *f. Plin.* Antipathie, contrarieté, oppoſition.

DISSIDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *Cic.* Differer, ne s'accorder, ne convenir pas; être en differend, en diſpute, en debat; avoir conteſtation *ou* querelle. *Virg.* Etre éloigné, ſeparé. *Diſſidere odio capitali ab aliquo. Cic.* Avoir une haine mortelle contre quelqu'un. *-non ſolùm ſtudiis, ſed armis cum aliquo. Cic.* Avoir non ſeulement les inclinations differentes de quelqu'un, mais ſuivre encore un parti oppoſé. *-inter ſe. Cic.* Quereller enſemble, *ou* avoir de l'antipathie l'un pour l'autre. *-à veri fide. Ovid.* N'être pas croiable. *-in re aliqua. Cic.* Ne convenir pas d'une choſe, ne s'accorder pas ſur un ſujet. *-ſceptris. Virg.* N'être point ſujet à une même domination. *Diſſidet impar ſi toga. Hor.* Si ma robe pend plus d'un côté que d'autre.

DISSIDIUM, ii. *n. Cic.* Diſſention, diſcorde, diviſion, divorce, differend, diſpute, debat, querelle, conteſtation. ‖ Eloignement, ſeparation, départ.

DISSILIO, is, lui & ivi, ſultum, lire. *Virg.* Sauter çà & là, ſe briſer, crever, éclater, ſe fendre, s'entrouvrir, ſe ſeparer par éclats. *Diſſilire igni. Plin.* Sauter, petiller au feu. *-in totum orbem. Sen.* Se répandre par tout le monde. *-aliquo loco. Ovid.* Sauter de quelque endroit. *Diſſiluit gratia fratrum. Hor.* L'amitié, l'union des freres s'eſt rompue.

DISSIMILIS, *m. f.* le, *n.* is. *comp.* lior, *ſuperl.* illimus. *Cic.* Diſſemblable, different, qui ne reſſemble en rien. *Diſſimilis moribus. Corn. Nep.* Different en maniere de vivre, diſſemblable en mœurs. *-ſuo generi. Sen.* Qui dégenere. *-ſui. Juv.* Qui n'eſt pas d'accord avec ſoi-même, qui n'eſt point uniforme. *Haud diſſimili formâ in dominum. Tac.* Qui a aſſez de l'air de ſon maître, qui ne lui reſſemble pas mal de corps & de viſage. *Diſſimilior illarum. Cic.* La moins reſſemblante d'entre elles.

DISSIMILITER. *adv. Cic.* Differemment, diverſement, d'une façon differente, d'une maniere diſſemblable. *Diſſimile quod non eſt atque ire in. Cic.* Ce qui n'eſt pas different d'aller à, & qui eſt le même que d'aller là.

DISSIMILITUDO, inis. *f. Cic.* Difference, diverſité, contrarieté, oppoſition. *Diſſimilitudo ab* ou *cum re aliqua. Cic.* Diverſité d'avec une choſe.

DISSIMULANTER. *adv. Cic.* En diſſimulant, ſans faire ſemblant de rien, avec diſſimulation. ‖ Ironiquement, par raillerie.

DISSIMULANTIA, æ. *f. Cic.* Diſſimulation, déguiſement de ſa penſée, feinte.

DISSIMULATIM. *adv. Quint. Voiez* Diſſimulanter.

DISSIMULATIO, onis. *f. Cic.* Diſſimulation, déguiſement, feinte. ‖ Ironie, mocquerie, raillerie. ‖ Negligence, indolence, nonchalance, manque de ſoin. *In diſſimulatione ſui. Tac.* Pour ſe déguiſer.

DISSIMULATOR, oris. *m. Cic.* Qui diſſimule, qui fait ſemblant, diſſimulé, caché, qui déguiſe ſa penſée, qui cache ſes ſentimens, qui feint.

DISSIMULO, as, avi, atum, are. *accuſ. Cic.* Diſſimuler, feindre, ne faire pas ſemblant de. ‖ Déguiſer, uſer de diſſimulation, parler contre ſon ſentiment, cacher ſa penſée.

DISSIPABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Aiſé *ou* facile à diſſiper.

DISSIPATIO, onis. *f. Cic.* Diſſolution, ſeparation. ‖ Diſſipation, degât, conſommation, conſomption, profuſion, prodigalité.

DISSIPATOR, oris. *m. Plaut.* Diſſipateur.

DISSIPATUS, a, um. *Cic. part. de* Diſſipo. *Diſſipatus exercitus. Cic.* Une armée défaite, miſe en deroute. *-homo. Cic.* Un homme ruiné. *-Orator in inſtruendo. Cic.* Un Orateur qui inſtruit ſans methode. *Diſſipata oratio. Cic.* Un diſcours qui n'eſt point lié, point ſuivi.

DISSIPO, as, avi, atum, are. *Cic.* Diſſiper, épandre, répandre, jetter, ſemer, éparpiller çà & là. *Diſſipare patrimonium conviviis. Cic.* Manger ſon patrimoine, dépenſer ſon bien en feſtins. *-ſtatuam. Cic.* Briſer, rompre une ſtatue. *-humorem. Celſ.* Diſſiper, reſoudre une humeur. *-exercitum. Caſ.* Mettre une armée en deroute. *-rem familiarem. Cic.* Conſumer ſon bien, le diſſiper. *-famam* ou *rumorem. Cic.* Faire courir un bruit, le répandre. *-Rempublicam. Cic.* Ruiner l'Etat, le renverſer. *Diſſiparant te periiſſe. Cal. Cic.* Ils avoient fait courir le bruit que vous étiez péri.

DISSITUS, a, um. *Apul.* Eloigné, diſtant. ‖ *Lucr.* Répandu, épandu, diffus.

DISSOCIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor. Tac.* Incompatible, inalliable, qu'on ne peut unir.

DISSOCIATIO, onis. *f. Plin.* Antipathie, contrarieté, oppoſition, répugnance. ‖ Deſunion, diviſion.

DISSOCIO, as, avi, atum, are. *Cic.* Deſunir, diviſer, ſeparer, mettre la diviſion.

DISSOLUBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui ſe peut diſſoudre, diſſoluble, qui ſe diſſout, qui ſe réſout avec quelque facilité.

DISSOLVO, is, vi, ſolutum, vere. *Cic.* Délier, détacher, diſſoudre, réſoudre, deſunir, ſeparer. ‖ *Ter.* Débarraſſer, dégager, tirer d'embarras *ou* de peine. ‖ Dépêcher, expedier. ‖ *Cic.* Rompre, détruire. ‖ Décider, ſoudre, donner une ſolution.

DISSOLUTE. *adv. Cic.* D'une maniere nonchalante, relâchée, negligente, molle, lâche; ſans regles, ſans meſures, avec indulgence, ſans ſe ſoucier de rien. *-Diſſolutè vendere. Cic.* Vendre à toute ſorte de prix.

DISSOLUTIO, onis. *f. Cic.* Diſſolution, diviſion, ſeparation. *Diſſolutio animi. Cic.* Baſſeſſe d'ame, lâcheté de cœur. *-criminis. Cic.* Abſolution, décharge, juſtification d'un crime. *-ſtomachi. Plin.* Dévoiement d'eſtomach. *-quaſtionis. ad Her.* Déciſion, réſolution d'une queſtion. *-legum. Cic.* Abolition, renverſement des loix. *-judiciorum. Cic.* Caſſation d'Arrêt. *-verborum. Cic.* Separation de mots.

DISSOLUTUS, a, um. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic. part. de* Diſſolvo. *Diſſolutus in re familiari. Cic.* Mauvais Ménager, qui laiſſe perdre ſon bien. ‖ Prodigue, diſſipateur. *Diſſoluti capilli. Plin.* Cheveux détachez, déliez, *ou* épars. *Diſſolutior liberalitas. Cic.* Liberalité dereglée, prodigalité. *Diſſolutiſſimus hominum. Cic.* Le plus diſſolu de tous les hommes.

DISSONO, as, ui, itum, are. *neut. Vitr.* Ne retentir point, ne reſonner point, être ſourd. ‖ *Col.* N'être pas d'accord, être diſſonant *ou* diſcordant.

DISSONUS, a, um. *Liv.* Diſcordant, diſſonant, contraire, oppoſé, divers, diſſemblable. *Diſſonæ gentes ſermone & moribus. Liv.* Nations differentes de langage & de mœurs.

DISSORTIO, onis. *f. Feſt.* Partage de biens au ſort entre coheritiers.

DISSUADEO, es, aſi, ſum, dere. *Cic.* Diſſuader, déconſeiller.

DISSUASIO, onis. *f. Cic.* Diſſuaſion, conſeil *ou* avis contraire.

DISSUASOR, oris. *m. Cic.* Qui diſſuade, qui déconſeille.

DISSUASUS, a, um. *Hygin. participe de* Diſſuadeo.

DISSUAVIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Baiſer amoureuſement, tendrement.

DISSULCUS, i. *m. Feſt.* Porc à qui les ſoies ſe partagent ſur la tête.

DISSULTO, as, avi, atum, are. *Plin.* Ecarter, ſe briſer, ſe caſſer, ſe mettre en pieces, ſe rompre. ‖ Sauter en bas. ‖ *Lucr.* Se ſeparer, ſe deſunir avec violence.

DISSUO, is, ſui, ſutum, ere. *acc. Ovid.* Découdre, ſeparer, détacher petit à petit. *Diſſuere magis decet quàm diſcindere. Cic.* Il vaut mieux découdre que de déchirer.

DISSUTUS, a, um. *Ovid.* Découſu.

DISSYLLABUS, a, um. De deux ſyllabes.

DISTABESCO, is, ere. *Cato.* Se diſſoudre, ſe fondre.

DISTÆDET, duit, tæſum eſt, dere. *Plaut.* S'ennuier, ſe dégoûter, ſe laſſer. *Diſtædet me tui. Plaut.* Je me laſſe de toi. *-me loqui cum illo. Ter.* Je m'ennuie de raiſonner avec lui.

DISTANTIA, æ. *f. Vitr.* Diſtance, éloignement, intervalle. ‖ *Cic.* Diverſité, difference, diſproportion.

DISTEMPERO, as, avi, atum, are. *acc. Liv.* Deregler, troubler, cauſer du deſordre; mettre *ou* apporter du trouble, de la confuſion. ‖ Rendre malade.

DISTENDO, is, di, ſum *&* tum, dere. *Plaut.* Tendre, bander. ‖ *Ovid.* Etendre, élargir, dilater, ouvrir. ‖ *Virg.* Emplir.

DISTENTIO, onis. *f. Celſ.* Extention. *Diſtentio nervorum.* Convulſion qui fait roidir les nerfs.

DISTENTO, as, avi, atum, are. *accuſ. Virg.* Emplir, remplir.

DISTENTUS, a, um. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *part. de* Diſtendo. *Hor.* Tendu, étendu, bandé, &c. *& de* Diſtineor. *Cic.* Detenu, retenu, &c. *Diſtentus pabulo. Quint.* Qui a le ventre tendu à force d'avoir mangé. *-operâ & animo. Cic.* Occupé de corps & d'eſprit. *-negotiis. Cic.* Retenu par les affaires, accablé *ou* embarraſſé d'affaires. *Diſtenta lacte capellæ. Virg.* Des chevres dont le pis regorge de lait. *Diſtentius uber. Hor.* Une mammelle ſi pleine de lait, qu'elle en eſt trop tenduë. *Diſtentiſſimus. Cic.* Très occupé.

DISTEREIUS Mons. Balbanera *ou* la Sierra de Balbanera, *montagne de la Caſtille vieille en Eſpagne, vers la contrée de Rioia.*

DISTERMINATIO, onis. *f. Liv.* Bornes, limites.

DISTERMINATOR, oris. *m. Apul. Hyg.* Qui borne, qui limite, qui diviſe, qui ſepare.

DISTERMINATUS, a, um. *Plin. participe de*

DISTERMINO, as, avi, atum, are. *Plin.* Borner, limiter, terminer, ſeparer.

DISTERO, is, trivi, tritum, rere. *Cat.* Broier, piler, écraſer.

DISTHEMIUM. *Voiez* Dieſta.

DISTICHUM, i. *n. Mart.* Diſtique, Epigramme de deux vers. *Diſtichum hordeum. Col.* Secourgeon, *eſpece d'orge, dont les rangs de grains ſont doubles.*

DISTILLATIO, onis. *f. Plin.* Diſtilation, débordement du cerveau, fluxion.

DISTILLATOR, oris. *m. Celſ.* Diſtilateur.

DISTILLO, as, avi, atum, are. *actif & neut. Plin.* Diſtiler, dégoutter; couler, tomber goutte à goutte.

DISTINCTE. *adv. &*

DISTINCTIM. *adv. Cic.* Diſtinctement, clairement, nettement. ‖ *Plin. J.* Separement, à part, en particulier. *Diſtinctiùs dicendum. Cic.* Il faut parler plus clairement, plus diſtinctement.

DISTINCTIO, onis. *f. Cic.* Diſtinction, difference, diverſité. ‖ Diviſion, ſeparation.

DISTINCTUS, ûs. *m. Tac.* Diverſité, varieté.

DISTINCTUS, a, um. *Cic. participe de* Diſtinguo.

DISTINEO, es, nui, tentum, nere. *Cic.* Occuper, embarraſſer, tenir occupé, retenir, detenir en des occupations, arrêter. ‖ Empêcher, mettre un obſtacle, détourner, apporter un empêchement. *Diſtineri fibulis. Caſ.* Etre attaché avec des chevilles, avec des agraphes, &c.

DISTINGUO, is, nxi, nctum, guere. *Cic.* Diſtinguer, démêler, diſcerner, mettre de la difference. ‖ Diviſer, ſeparer. ‖ Diverſifier, varier. ‖ Entremêler, marqueter, moucheter, racheter, parſemer. *Diſtinguere gemmis pocula. Cic.* Enrichir, garnir, parſemer des vaſes de pierreries, y enchaſſer, y ſertir de pierreries. *--varietate hiſtoriam. Cic.* Varier, diverſifier une hiſtoire. *--artificem ab inſcio. Cic.* Mettre de la difference entre un habile homme & un ignorant. *-vera à falſis. Cic.* ou *falſum vero. Hor.* Démêler la fauſſeté d'avec la verité.

DISTISIUM, ii. *n. Corn. Nep.* Lieu, place.

DISTITO, as, are. *Col.* Etre different.

DISTO, as, ſtiti; ſtitum *&* ſtatum, are. *neut. Cic.* Etre different, differer. ‖ *Ovid.* Etre diſtant, éloigné.

DISTORQUEO, es, ſi, ſum *&* tum, quere. *Hor.* Tourner, tordre. *Diſtorquere ſibi os. Ter.* Tordre la bouche, faire la grimace. *-oculos. Hor.* Tourner les yeux, ſe les renverſer.

DISTORTIO, onis. *f. Cic.* Contorſion, grimace. ‖ Tortuoſité. *Diſtortio membrorum. Cic.* Entorſe, détorſe.

DISTORTUS, a, um. *Cic. part. de* Diſtorqueo.

DISTRACTIO, onis. *f. Cic.* Diviſion forcée, ſeparation violente, arrachement. ‖ Détachement, alienation, deſunion.

DISTRACTUS, a, um. *Cic. part. de*

DISTRAHO, is, xi, ctum, here. *Cic.* Démembrer, mettre en piéces, déchirer, écarteler, ſeparer avec violence, arracher, diviſer par force. ‖ Partir, partager. ‖ Diſtraire, détourner, divertir, emporter. ‖ Aliener, deſunir. ‖ *Caſ.* Détourner, empêcher, former des obſtacles, apporter des empêchemens, faire naître des difficultez, retarder, differer, remettre. ‖ *Plaut.* Diſſiper. *Suet.* Vendre. *Diſtrahere controverſias. Suet.* Mettre fin aux diſputes, terminer les differends. *Diſtrahi. Cic.* Etre en ſuſpens, avoir l'eſprit partagé; ne ſçavoir à quoi ſe déterminer, à quoi s'en tenir, ni quel parti prendre; être incertain du ſentiment qu'on doit ſuivre, &c.

DISTRIBUO, is, bui, butum, ere. *Cic.* Diſtribuer, diviſer, départir, partager. *Diſtribuere tempora. Cic.* Regler ſon tems, le partager. *-cauſam. Cic.* Diviſer ſon plaidoier. *-milites in ſupplementum legionum. Front.* Diſtribuer les recrues par Regimens. *-milites in numeros. Plin. J.* Diviſer les ſoldats par bandes. *-in ſingulos. Cic.* Diſtribuer, donner à chacun. *-in miniſteria. Plin. J.* Départir, donner des emplois & des occupations.

DISTRIBUTE. *adv. &*

DISTRIBUTIM. *adv. Cic.* Avec ordre, diſtinctement, dans une juſte diſtribution, en partageant, en diviſant. *Diſtributiùs tractare. Cic.* Traiter avec plus d'ordre.

DISTRIBUTIO, onis. *f. Cic.* Diſtribution, diviſion, partage.

DISTRIBUTOR, oris. *m. Cic.* Diſtributeur.

DISTRIBUTUS, a, um. *Cic. part. de* Diſtribuo.

DISTRICTE. *adv. Plin. J. &*

DISTRICTIM. *adv. Sen.* Etroitement, rigoureuſement, ſeverement, d'une maniere fort ſerrée. *Diſtrictè minari. Plin. J.* Menacer fortement. *-negare. Ulp.* Nier hardiment *ou* effrontement. *Diſtrictiùs dicere. Cic.* Parler en termes trop concis.

DISTRICTUS, a, um. *Cic. part. de*

DISTRINGO, is, nxi, ictum, ngere. *Cic.* Serrer, lier étroitement. ‖ *Ovid.* Effleurer, égratigner, entamer, bleſſer legerement, piquer. ‖ *Col.* Cueillir. ‖ Frotter avec un frottoir de foin; racler, ratiſſer, étriller avec une étrille. ‖ *Phæd.* Critiquer, cenſurer, reprendre. ‖ Occuper, donner de l'occupation, embarraſſer. ‖ *Flor.* Harceler, inquieter. ‖ *Plaut.* Lier, engager. *Diſtringere gladium. Cic.* Mettre l'épée à la main, tirer l'épée, dégainer. *--perjurium. Cic.* Augmenter le crime du parjure. *-ſcripta. Phæd.* Critiquer les écrits. *-hoſtes à tergo. Flor.* Charger les ennemis en queue, les ſerrer de près, harceler leur arriere-garde. *-hominem. Plaut.* Engager un homme, le lier, l'obliger. *Q. Curt.* Accroître les ſoins. *-infamiâ. Front.* Tacher d'infamie, noircir la réputation. *Diſtringi negotiis. Plin. J.* Etre accablé d'affaires. *Diſtrictus accuſator. Tac.* Un hardi, un éfronté, un impudent accuſateur. *Diſtricta fœneratrix. Val. Max.* Une impitoiable uſuriere. *Diſtrictior à cauſis numquam fui. Cic.* Je n'ai jamais été plus chargé de cauſes.

DISTRUCTUS, a, um. *Suet. part. de* Diſtruo.

DISTRUNCO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Couper en pieces, trancher par morceaux.

DISTRUO, is, xi, ctum, ruere. *accuſ. Suet.* Bâtir à l'écart *ou* çà & là, en divers endroits.

DISTULI. *prét. de* Differo.

DISTURBATIO, onis. *f. Cic.* Deſtruction, renverſement, démolition, ruine.

DISTURBATOR, oris. *m. Gell.* Deſtructeur.

DISTURBO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Abbattre, détruire, démolir, renverſer, ruiner. ‖ Brouiller, troubler, confondre, déranger. ‖ Déconcerter, empêcher.

DITATUS, a, um. *ad Her.* Enrichi des dépouilles.

DITESCO, is, ere. *Luc.* S'enrichir, devenir riche.

DITHALASSUS, a, um. Baigné de deux mers.

DITHMARSIA, æ. *f.* Dithmarſe *ou* Diethmarſen, *Contrée du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, dans le Holſtein, entre l'Eyder & l'Elbe.*

DITHMANINGA, æ. *f.* Ditmaning *ou* Dietmaning, *bourg du Cercle de Baviere en Allemagne, ſur le Saltz.*

DITHYRAMBICUS, a, um. *Cic.* Dithyrambique, qui concerne la poëſie en l'honneur de Bacchus.

DITHYRAMBUS, i. *m. Nom d'homme.* ‖ *Surnom de Bacchus, à cauſe qu'il eſt entré au monde comme par deux portes.* ‖ *Hor.* Hymne en vers libres faite en l'honneur de Bacchus, poëſie en vers irreguliers.

DITIO, onis. *f. Cic.* Autorité, domination, empire, pouvoir, puiſſance, domaine. *Ditionis alicujus fieri. Q. Curt.* Devenir ſujet de quelqu'un, tomber ſous ſa domination, ſe voir reduire à ſon obéiſſance *ou* ſous ſa puiſſance, lui être aſſujetti. *In ditionem redigere. Cic.* Soûmettre à ſon empire, aſſujettir, ſubjuguer, conquerir, réduire ſous ſa domination.

DITISSIME. *adv. Apul.* Très-richement.

DITO, as, avi, atum, are. *acc. Lucr.* Enrichir, rendre riche, combler de biens.

DITTAINUS, i. *m.* Dittaino, Dictaino *ou* Dataino, *riviere de Sicile, ſur les confins des Vallées de Demona & de Noto.*

DIU, *adv. Cic.* Longtems. *Diù eſt cùm* ou *eſt factum* ou *eſt quod abiiſti ad forum. Plaut.* Il y a longtems que tu es allé au marché. *Diù noctùque. Sall.* Jour & nuit. *Diutiùs anno. Cic.* Plus d'un an. *-non obtundere aures. Cic.* N'étourdir pas davantage, ne rompre pas les oreilles plus longtems. *Diutiſſimè torquere. Cic.* Tourmenter très-ſouvent, pendant un long tems.

DIVA, æ. *f. Virg.* Une Déeſſe, une femme divine. ‖ *Eccl.* Une Sainte.

DIVA, æ. *m.* Fluvius Galliæ. La Dive, *riviere de France, en Normandie.* ‖ *Autre dans le Poitou.*

DIVA, Fluvius Scotiæ. La Dée, *riviere de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans les Comtez de Marr & de Maruis.*

DIVAGOR, aris, atus ſum, ari. *Voiez* Vagor.

DIVANA Legio XX. Victrix. *Voiez* Deva.

DIVANDURÆ Inſulæ. Divandurow. Les Iſles de Divandurow, *cinq ou ſix Iſles de l'Océan Indien, au Nord des Maldives, en touchant de la côte de Malabar.*

DIVARICATUS, a, um. *part. de* Divarico. *Vetr.* Ecarté, élargi, étendu, ouvert.

DIVARICO, as, avi, atum, are. *acc. Cat.* Ecarter, élargir, étendre, ouvrir. ‖ *Varr.* S'ouvrir, s'écarter. *Divaricari hominem in cruce juſſit. Cic.* Il fit étendre un homme ſur une croix.

DIVELLO, is, velli, *rarement* vulſi, vulſum, lere. *Cic.* Arracher, ſeparer de force, détacher violemment. ‖ Ôter, emporter, ravir. *Divellere morſicus. Hor.* ou *morſu. Ovid.* Arracher avec les dents. *--ſomnos. Hor.* Rompre le ſommeil, empêcher de dormir. *-nodos manibus. Virg.* Défaire les nœuds, dénouer. *Divelli à voluptate. Cic.* Etre retiré, détourné des plaiſirs. *-ab aliquo. Cic.* Etre ſeparé de quelqu'un. *-varietate rerum. Cic.* Etre diſtrait *ou* partagé par la diverſité des affaires.

DIVENDO, is, didi, ditum, ere. *acc. Cic.* Vendre, débiter de côté & d'autre.

DIVERBERO, as, avi, atum, are. *acc. Virg.* Battre, frapper de côté & d'autre.

DIVERBIUM, ii. *n. Liv.* Entretien, converſation. ‖ Le chœur des anciennes Comedies, le premier acte. ‖ Un bon mot, un trait remarquable, une ſentence.

DIVERGIUM, ii. *n. Front.* Un coude de riviere, l'endroit où elle tourne ſon cours, un détour.

DIVERSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Diverſement, differemment, de diverſes manieres, en differentes façons, de differentes ſortes. *Diverſè animum trahere. Ter.* Embarraſſer l'eſprit, le partager diverſement, l'entraîner de côté & d'autre. *Diverſiùs paulò. Sall.* Avec un peu plus de difference. *Diverſiſſimè afficere. Suet.* Emouvoir, toucher très-differemment.

DIVERSITAS, atis. *f. Plin. Jun.* Diverſité, difference, varieté, contrarieté, oppoſition.

DIVERSITO, as, avi, atum, are. *Gell.* Se détourner ſouvent, rechercher avec affectation. *Diverſitandum non eſt ad verborum venuſtates. Gell.* Il ne faut pas s'attacher trop à l'élegance des termes.

DIVERSITOR, oris. *m. Petron.* &

DIVERSOR, oris. *m. Cic.* Un hôte, celui qui va loger chez quelqu'un.

DIVERSOR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Cic.* Aller loger chez quelqu'un. *Diverſari apud aliquem* ou *in domo alicujus. Cic.* Loger chez quelqu'un. *-in negotiis ſordidis. Gell.* Faire un vilain métier.

DIVERSORIOLUM, i. *n. Cic.* Petite hôtellerie.

DIVERSORIUM, ii. *n. Cic.* Auberge, hôtellerie, logis pour les paſſans.

DIVERSORIUS, a, um. *Suet.* Où l'on reçoit, où l'on loge les paſſans *ou* les voiageurs. *Diverſoria taberna. Plaut.* Auberge, hôtellerie, cabaret.

DIVERSUS, a, um. *comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Different, divers, diſſemblable, autre. *Lucan.* Qui eſt dans un parti contraire. *Diverſus animi. Tac.* Un eſprit partagé, qui eſt en ſuſpens. *-ab aliquo. Cic.* Different de quelqu'un, oppoſé à ſon humeur. *diverſa pars: Suet.* La partie adverſe. *-acies. Tac.* L'armée ennemie. *-pars provinciæ. Plin. J.* L'autre partie de la Province. *-inter ſe loca. Cic.* Lieux écartez *ou* éloignez l'un de l'autre. *-de cauſa. Varr.* Pour un autre ſujet *ou* raiſon. *In diverſum concitare. Liv.* Pouſſer de côté & d'autre, faire aller çà & là. *-tranſire. Plin. J.* Changer d'avis, prendre un ſentiment oppoſé. ‖ Paſſer dans un parti contraire. *-afficere. Tac.* Faire changer d'opinion. *- auctor. Tac.* Qui détourne, qui diſſuade. *-ſterni. Col.* Etre jetté, couché à la renverſe. *Diverſior populus nunquam confluxit. Claud.* Il ne s'eſt jamais vû un concours de peuples plus differens. *Diverſiſſimus homo. Vell. Pat.* Un homme très-different.

DIVERTICULUM, i. *n. Cic.* Détour, ſentier détourné. ‖ Hôtellerie. ‖ *Cic.* Adreſſe, fauxfuiant, défaite, échapatoire, excuſe, prétexte. ‖ *Juv.* Digreſſion. *Diverticula peccatis quærere. Plaut.* Chercher des excuſes à ſes fautes. *-dare. Cic.* Fournir des prétextes de s'excuſer.

DIVERTO, is, ti, ſum, tere. *Cic.* &

DIVERTOR, eris, verſus ſum, ti. *dep. Ter.* Prendre, tourner ſon chemin. ‖ Aller loger, ſe retirer, prendre logis quelque part. *Divertere ad. Cic.* ou *apud aliquem. Liv. Diverti ad aliquem* ou *in hoſpitium. Plaut.* Aller loger chez une perſonne. *Divertere via. Plin. J. -itinere. Quint.* Se détourner du chemin. *-in tabernam. Cic.* Aller loger à une hôtellerie, à une auberge. *-domum. Ter.* S'en aller chez ſoi, à la maiſon. *-ad alia. Quint. -à propoſito. Plin.* Faire une digreſſion, s'écarter de ſon ſujet, parler d'autres choſes, tourner ſon diſcours ailleurs. *Maſſiliam. Cic.* Prendre ſon chemin *ou* tourner vers Marſeille. *-ad Terentiam ſalutatum. Cic.* Se détourner pour aller ſaluer Terentia. *-acies. Lucan.* Débaucher des troupes, les faire changer de parti, les emmener.

DIVES, itis. *omn. gen. comp.* vitior, *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Riche, opulent, abondant, puiſſant. *Dives ingenium. Ovid.* Un eſprit fecond, rempli de belles connoiſſances. *-pecoris. Virg.* ou *pecore. Hor.* Riche en bétail. *-avis. Virg.* Illuſtre par ſes ancêtres, qui ſort d'un ſang illuſtre. *-agris. Hor.* Qui a de grands biens en fonds de terre, qui a de grandes terres. *-cultus. Ovid.* Une riche parure, un équipage magnifique. *-ſpes. Hor.* Une belle eſperance. *-poſitis in fœnore nummis. Hor.* Qui eſt riche en billets, en contrats; qui a beaucoup d'argent ſur la place. *linguâ. Hor.* Une langue abondante. *Divitior formâ puella. Ovid.* Une fille bien plus belle, qui a plus d'agrémens. *Ditiſſimus ſcientiâ. Sidon.* Très rempli de ſcience.

DIVETUM, i. *n.* Diveto, *bourg ſur la côté ſeptentrionale de la Vallée de Démona, en Sicile.*

DIVEXO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Faire dégât, ravager, ſaccager, déſoler.

DIVI, orum. *m. plur. Cic.* Les Dieux. ‖ Ceux qui étoient mis au nombre des Dieux.

DIVIDIA, æ. *f. Plaut.* Chagrin, ennui, ſouci, peine d'eſprit, affliction, triſteſſe, inquietude. ‖ *Varr.* Diſcorde, meſintelligence.

DIVIDO, is, viſi, viſum, dere. *Cic.* Diviſer en parties égales, partager, diſtribuer, faire part.

DIVIDUE. *adv. Plaut.* Par moitié.

DIVIDUITAS, atis. *f. Cajus. JCT.* Diviſion, partage.

DIVIDUS, a, um. *Ovid.* &

DIVIDUUS, a, um. *Cic.* Diviſible, qu'on peut diviſer, partager, &c. *Hor. Ovid. Plin.* Diviſé, partagé, ſeparé.

DIVINA, æ. *f. Hor.* Devinereſſe. *Divina avis imbrium. id.* Oiſeau qui préſage la pluie.

DIVINACULUS, i. *m. Suet.* Aſtrologue judiciaire, faiſeur d'horoſcope.

DIVINATIO, onis. *f. Cic.* Divination; l'art de deviner, de prédire. ‖ L'action de deviner, prédiction, prophetie.

DIVINATOR, oris. *m. Firm.* Devin.

DIVINATUS, a, um. *part. de* Divino. *Ovid.* Prédit, prophetiſé.

DIVINE. *adv. Cic.* Divinement; d'une façon extraordinaire, excellente, ſurprenante, merveilleuſe, ſurnaturelle, toute divine.

DIVINITAS, atis. *f. Cic.* La divinité. *Divinitas loquendi. Cic.* Eloquence divine.

DIVINITUS. *adv. Cic.* Par inſpiration divine, par la volonté de Dieu, par l'ordre d'enhaut, par un don du Ciel, par une grace celeſte. ‖ Divinement, excellemment, merveilleuſement.

DIVINO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Deviner, prédire, prophétiſer. ‖ Conjecturer, preſſentir, prévoir, ſoupçonner avec quelque certitude. ‖ *De exitu divinare. Corn. Nep.* Prévoir l'évenement.

DIVINUS, a, um. *Cic.* Divin, de Dieu. ‖ Rare, excellent, extraordinaire, ſurprenant, merveilleux, admirable, ſublime. ‖ Celeſte, d'enhaut, du Ciel, ſurnaturel, plus qu'humain. ‖ Sacré, conſacré, ſaint, ſanctifié. ‖ *Hor.* Devin, qui prédit, qui prophetiſe. *Imbrium divina avis imminentium. Hor.* Oiſeau qui prédit la pluie, qui va bientôt tomber. *Divinos aſſiſtere. Hor.* Ecouter les devins, les diſcours de bonne-avanture. (*Il ne s'agit point de ſacrifice dans cet endroit d'Horace. lib. 1. Satyr. 6. v. 114.*) *Divina em operam dare*, ou *divinas res apud Deum facere. Cic.* Sacrifier à Dieu, lui offrir des ſacrifices. *Divinus in dicendo. Cic.* Qui parle divinement. *-locus. Virg.* Lieu ſacré. *-homo. id.* Un homme de Dieu. *Divina hæc in te ſunt. Cic.* Vous poſſedez ces qualitez au ſuprême degré, vous excellez en ces choſes. *Divinius nihil eſt. Cic.* Rien n'eſt plus divin.

DIVINUS, i. *m. Cic. Mart.* Un Devin.

DIVIO, onis. *m.* Dijon, *capitale du Duché de Bourgogne en France, ſur la riviere d'Ouche.*

DIVIODUNUM, i. *n.* Metz, *ville de France.*

DIVIONENSIS, *m.* & *f.* e, *n.* is. Qui eſt de Dijon, qui appartient à Dijon. *Divionenſis Tractus.* Le Dijonois, *ou* la Bourgogne propre, *contrée de Bourgogne entre Dijon, Auſſone, Saint Jean de Laune, Baune, Nuys, &c.*

DIVIONUM, i. *n. Voiez* Divio.

DIVISÆ, arum. *plur. f.* Les Deviſes, *bourg du Comté de Wilton en Angleterre.*

DIVISE. *adv. Gell.* &

DIVISIM. *adv.* D'une maniere diviſée, ſeparée, partagée.

DIVISIO, onis. *f. Cic.* Diviſion, Diſtribution, partage. ‖ Separation.

DIVISOR, oris. *m. Cic.* Qui diviſe, qui diſtribue, qui partage; diſtributeur, diviſeur.

DIVISURA, æ. *f. Plin.* Coupure, découpure, inciſion, ſeparation.

DIVISUS, ûs. *m. Liv. Voiez* Diviſion.

DIVISUS, a, um. *part. de* Divido. *Cic.* Diviſé, diſtribué, partagé, &c.

DIVITATIO, onis. *f. Petron.* L'action de gagner du bien, d'acquerir des richeſſes.

DIVITENSE Monimentum *ou* Tuitium. Duitz *ou* Deutſch, *bourg d'Allemagne ſur le Rhin, vis-à-vis de Cologne.*

DIVITIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Richeſſes, biens de fortune, opulence. *Divitiis affluere. Lucr.* & *in divitiis eſſe. Plaut.* Etre dans l'opulence, être fort riche. *Divitias ex hoc facies. Plaut.* C'eſt le moien de vous enrichir; c'eſt un treſor, une fortune pour vous. *In divitias maximas nubere. Plaut.* Se marier à une fille fort riche.

DIVITO, as, are. *Accius.* Enrichir.

DIUM, ii. *n. Aſc. Ped.* L'air, le ſerain. *Sub dio. Cic.* A l'air, à découvert, ſous le ciel, dehors. ‖ Au ſerain, à la belle étoille. *Sub dium rapere. Hor.* Découvrir, divulguer, publier.

DIUM. *Voiez* Dion.

DIUM Guzaratæ. Diu *ou* Dion, *Iſle de l'Océan Indien, près de la côte de Guzarate, dans le Mogoliſtan.*

DIUM, i. *n.* Pieriæ. Stadia, *ville de Macedoine en Grece, ſur le Golfe de Saloniki.*

DIVODURUM, i. *n.* Metz, *ville de France. Voiez* Mediomatrices.

DIVONA, æ. *f.* Caors, *ville de France, capitale du Querci, ſur le Loth.*

DIVORTIUM, ii. *n. Cic.* Divorce, ſeparation *ou* diſſolution de mariage, rupture d'amitié. ‖ *Tac.* Détroit, pas, lieu étroit entre deux païs. ‖ *Virg.* Détour de chemin, l'endroit où il fait un coude. *Divortia aquarum. Cic.* Les branches des ruiſſeaux, des rivieres. *-doctrinarum. Cic.* Les differentes ſectes, les differens partis des Philoſophes. *Divortium facere cum uxore. Suet.* Se ſeparer d'avec ſa femme, faire divorce avec elle, la repudier. *--veris & hyemis. Col.* L'entre-deux du printems & de l'hiver, l'eſpace de tems qui eſt entre l'hiver & le printems.

DIURNA, orum. *n. plur. Suet.* Journal, mémoire, détail, nouvelles de ce qui ſe paſſe chaque jour, la gazette. *Diurna populi Romani per provincias curioſius leguntur. Tac.* On lit avec empreſſement dans les Provinces la gazette de Rome.

DIURNUM, i. *n. Sen.* La pitance, la portion qu'on donnoit chaque jour *à un eſclave pour ſa nourriture, ſon ordinaire.*

DIURNUS, a, um. *Cic.* De jour, du jour, d'une journée, de chaque jour, qui ſe fait en un jour. ‖ *Ovid.* Qui ne dure qu'un jour, éphemere, diurne.

DIUS, a, um. *Virg. Voiez* Divinus. *Dia otia. Lucr.* Un repos, un loiſir que Dieu donne. ‖ Un repos aimable, charmant, heureux. *Dia Camilla. Virg.* La divine, l'illuſtre Camille.

DIUSFIDIUS, ii. *m.* Surnom *d'Hercule.*

DIUTINE. *adv. Plaut.* Longtems.

DIUTINUS, a, um. *Cic.* de longue durée, qui dure longtems, long.

DIUTISSIME. *adv. Cic. Quàm diutiſſimè. Cic.* Très-longtems. *Voiez* Diu.

DIUTIUS. *adv. Cic.* Plus longtems. *Non obtundam diutius aures veſtras. Cic.* Je ne vous romprai point davantage les oreilles, je ne vous en parlerai point davantage.

DIUTULE. *adv. Gell.* Aſſez longtems, quelque peu de tems, durant quelque tems.

DIUTURNE. *adv. Cic. Voiez* Diutinè.

DIUTURNITAS, atis. *f. Cic.* Longueur de tems, longue durée, longueur.

DIUTURNUS, a, um. *Cic.* Long, qui dure longtems, de longtems, de longue durée. *Diuturnus ſub injuria pluviarum. Col.* Qui reſiſte longtems à la pluie. *Cic.* Diuturnior. *comp. Cic.* Diuturniſſimus. *ſuperl.*

DIVULGATOR, oris. *m. Tac.* Qui publie, qui divulgue, qui découvre.

DIVULGATUS, a, um. *Cic. part. de*

DIVULGO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Divulguer, publier, rendre public, découvrir. *Divulgare librum alicujus nomine. Cic.* Publier un livre ſous le nom de quelqu'un, le mettre au jour ſous un nom ſuppoſé. *Divulgatum ad omnes libidines ætatis tempus. Cic.* Un âge ſujet à toutes les voluptez, expoſé à tous les plaiſirs de la vie. *Divulgatiſſimus Magiſtratus. Cic.* Une Magiſtrature, une Charge très commune.

DIVULSIO, onis. *f. Petr.* Séparation, arrachement, l'action d'arracher.

DIVULSOR, oris. *m.* Arracheur, qui arrache.

DIVULSUS, a, um. *part. de* Divellor. *Cic.* Arraché, ſéparé avec violence, tiré, levé de force.

DIVUM, i. *n. Hor. Voiez* Dium.

DIVUS, a, um. *Cic. Voiez* Divinus.

DIVUS, i. *m. Cic.* Un Dieu, une Divinité. *Eccleſ.* Un Saint, un Bienheureux.

DIXI. *prét. de* Dico.

DIXMUDA, æ. *f.* Dixmude, *ville des Payis-bas Catholiques en Flandre, ſur l'Yperlée.*

D O

DO, das, dedi, datum, dare. *Cic.* Donner, accorder. *Dare dexteras. Plaut.* Toucher dans la main. *-aliquid alicui in manum. Ter.* Mettre quelque choſe dans la main d'une perſonne. *- in manus hominum. Plin. J.* Publier une choſe, la mettre entre les mains de tout le monde. *-aquam manibus. Plaut.* Donner à laver, verſer de l'eau ſur les mains. *-aliquid alicui, ab aliquo. Cic.* Donner, rendre quelque choſe à quelqu'un de la part d'un autre. *-[illegible]um ab ſummo. Plaut.* Verſer à boire en commençant par le haut bout. *- perferendum. Cic.* ou *ferre. Virg.* Donner à porter, faire porter, envoier. *-animum. Liv.* Encourager. *-aquam in alvum. Celſ.* Donner un cliſtere, mettre un lavement dans le ventre. *- fabulam. Cic.* Donner la comedie. ‖ Repreſenter, jouer une piece de theatre. *-damnum* ou *operam malam. Plaut.* Nuire, faire du tort. *-beneficium. Cic.* Faire plaiſir, rendre ſervice. *-natalitia. Cic.* Traiter ſes amis, les regaler le jour de ſa naiſſance, paier ſa fête. *ſe ad lenitatem. Tac.* S'adoucir, prendre le parti de la douceur. *—ſe alicui. Ter.* S'engager à quelqu'un, s'abandonner à ſa conduite, ſe donner à lui. *-exuvias ad hoſtes in ſingulis ſtipendiis. Plaut.* Se laiſſer enlever ſon bagage par les ennemis à chaque campagne. *-paucis. Ter.* Dire en peu de mots. *-alicui vicisſim. Ter.* Ecouter quelqu'un à ſon tour. *-alicui quis ſit aliquis. Cic.* Apprendre à quelqu'un qui eſt un autre. *-jusjurandum aliquid eſſe. Ter.* Faire ſerment qu'une choſe eſt. *-ſymbolum. Ter.* Paier ſon écot. *-ſe ad docendum alicui* ou *operam alicui. Cic.* ou *in diſciplinam alicui. Gell.* Etudier ſous quelqu'un, ſe mettre ſous ſa diſcipline, le prendre pour s'inſtruire. *-animam ſub faſce. Virg.* Mourir ſous le faix. *-veniam. Cic.* Accorder. ‖ *Plaut.* Pardonner. *-ſe in ſermone.* Faire parler de ſoi. *-præcipitem. Ter. in præceps. Liv.* Jetter du haut en bas. *-ſe via* ou *in viam. Cic.* Se mettre en chemin. *-virginem in manum. Ter.* Donner une fille en mariage (*par contrat de coëmption, & pour être appellée mere de famille.*) *-litem ſecundùm aliquem. Liv.* Juger un procès en faveur de quelqu'un. *-judicium in aliquem in octuplum. Cic.* Condamner quelqu'un à paier huit fois autant. *-in ruborem. Plaut.* Faire rougir. *-manus. Cic.* Se rendre, ſe confeſſer vaincu, demander quartier. *-dictis infenſum aliquem alicui. Ter.* Rendre de mauvais offices à quelqu'un auprès d'un autre, aigrir par ſes paroles une perſonne contre une autre, l'irriter. *-mancipio. Plaut.* Vendre avec promeſſe de garantie. *Ut dant res ſe ſe nobis. Cic.* Selon le cours de nos affaires, comme les choſes nous arrivent. *Ut dat ſe tempus. Liv.* Selon le tems, ſuivant l'occurrence.

DOARA, æ. *f.* Doaro, *ville de la côte d'Ajan en Ethiopie.*

DOBASSA, æ. *f.* Provincia. Dobaſſ, *Province de l'Abyſſinie, en Afrique, entre le Royaume de Dongali & celui de Fatigara.*

DOBECENSIS Comitatus. *Voiez* Zabolcenſis.

DOBERANUM, i. *n.* Doberein, *bourg ou ville du Duché de Meckelbourg, en Allemagne.*

DOBLINUM, i. *n. Voiez* Dublinum.

DOBRINUM, Dobricinum, i. *n.* Dobrzin, *ville de Pologne, dans la Mazovie, capitale d'une contrée qui porte ſon nom, & ſur la Viſtule.*

DOBRINENSIS Terra. Le Territoire de Dobrzin, *Payis de la Mazovie en Pologne, entre la Pruſſe, la Cujavie & le Palatinat de Ploczko.*

DOBRITZA, æ. *f. Voiez* Dobrucia.

DOBROVICA, æ. *f.* Dobrowicca, *bourg ou ville du Duché de Lithuanie, ſur l'Horin.*

DOBRUCENSES Tartari. *Voiez* Tartari Dobrucenſes.

DOBRUCIA, Dobritza, æ. *f.* Dobruce, *Contrée de la Bulgarie, dans la Turquie d'Europe.*

DOCCUNUM, i. *n.* Dockun *ou* Docxum, *ville de Friſe, dans les Provinces unies.*

DOCEO, es, cui, doctum, cere. *Cic.* Enſeigner, inſtruire, donner à connoître. *Docere mercede pueros litteras. Cic.* Apprendre à lire aux enfans pour de l'argent. *-fidibus. Cic.* Enſeigner à jouer des inſtrumens. *- de re aliquâ aliquem. Cic.* Apprendre une choſe à quelqu'un, l'en inſtruire, l'en informer, la lui faire ſçavoir. *-fabulam. Cic.* Jouer une comedie, repreſenter une piece de theatre. *-exemplo. Ovid.* Inſtruire par ſon exemple. *Quanti docet? Cic.* Combien prend-il de ſes écoliers, combien lui donne-t-on pour enſeigner?

DOCHIMUS, i. *m. Cic. Pied de cinq ſyllabes, compoſé d'une breve, de deux longues, d'une breve & d'une longue, comme* ămātōrē; ămīcōs-tĕnēs. *Cic.*

DOCIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. Qu'on peut enſeigner. ‖ Aiſé à inſtruire.

DOCILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Docile, qui apprend aiſément, ſuſceptible d'inſtruction, qui veut bien être inſtruit. *Docilis alicujus diſciplina. Hor. Sil. Ital. -ad aliquam diſciplinam. Cic.* Qui a des diſpoſitions pour une ſcience. *Docilis latino ſermone luſcinia. Plin.* Roſſignol à qui l'on apprend à parler latin.

DOCILITAS, atis. *f. Cic.* Docilité, diſpoſition naturelle à être inſtruit, naturel aiſé & facile à recevoir des leçons.

DOCIMÆUM, i. *n.* Docimia, æ. *f.* Docimum, i. *n.* Docimi, *village de la Natolie, vers les ſources du Sangari, autrefois ville Epiſcopale de la grande Phrygie.*

DOCIRAVA, æ. *f.* Zatmarbanya, *ville Epiſcopale, capitale d'un Comté de même nom en Tranſylvanie, ſur le Zazard, aux confins de la haute Hongrie.*

DOCLEA, æ. Dioclea, æ. *f.* Diocletianos, i. *f.* Dioclea, Doclea, Médon, *bourg ou village de Dalmatie, près de la Bojana.*

DOCNA, æ. *f.* Docna, *village, autrefois ville de l'Epire, au Nord de Butrinto.*

DOCTE. *adv. comp.* ctiùs, *ſuperl.* ctiſſimè. *Cic.* Doctement, ſçavamment, avec capacité, en homme habile, en homme ſçavant ou intelligent. ‖ *Plaut.* Finement, adroitement. *Doctiſſimè eruditus. Sall.* Très-doctement, bien inſtruit.

DOCTOR, oris. *m. Cic.* Docteur, maître, précepteur, celui qui enſeigne.

DOCTRINA, æ. *f. Cic.* Doctrine, érudition, ſçavoir, ſcience. ‖ Enſeignement, inſtruction, précepte *qu'on donne, & non pas qu'on reçoit. Voiez* Diſciplina.

DOCTRIX, icis. *f.* Maîtreſſe, celle qui enſeigne.

DOCTUS, a, um. *comp.* ctior, *ſuperl.* ctiſſimus. *Cic.* Qui a été inſtruit, qu'on a enſeigné, à qui l'on a appris quelque choſe. ‖ Docte, ſçavant, habile, capable, plein d'érudition, rempli de ſçavoir, qui ſçait. *Doctus latinè. Suet. -litteris latinis* ou *litterarum latinarum. Cic.* Qui ſçait le Latin, qui poſſede, qui a appris la langue latine. *-ex aliis. Plaut.* Inſtruit par l'exemple des autres, ſçavant aux dépens d'autrui. *-ad malitiam. Ter.* Inſtruit à mal-faire, à la malice. *-cantare. Hor.* Qui ſçait chanter, qui a appris à chanter. *-ex diſciplina. Cic.* Inſtruit dans la doctrine. *-ad legem. Cic.* Qui ſçait les loix. *Docti doli. Plaut.* Des tromperies fines, des fourberies adroites, des ruſes délicates. *Docta palata. Col.* Des goûts fins, délicats, qui jugent bien de l'aſſaiſonnement. *Doctior ad delinquendum. Ovid.* Plus inſtruit à faire des fautes. *Doctiſſima fandi. Virg.* Qui ſçait très-bien parler, qui s'explique très bien.

DOCUMEN, inis. *n. Lucr.* &

DOCUMENTUM, i. *n. Cic.* Enſeignement, inſtruction, maxime, précepte, doctrine. ‖ Modéle, exemple, exemplaire. ‖ *Liv.* Preuve, témoignage, marque. *Documentum ſui dare. Liv.* Donner des preuves de ce qu'on eſt, ſe faire connoître pour ce qu'on eſt. *- ex aliquo capere*, ou *documento ſibi aliquem habere. Cic.* Prendre exemple ſur quelqu'un, ſe modéler ſur lui, ſe faire un modele de quelqu'un. *Documentum ſtatuere. Cic. -conſtituere. Caſ.* Etablir une maxime.

DODONA, æ. *f.* Dodone, *Déeſſe du gland; nom d'une Nymphe.* ‖ *Ville de Chaonie, & foreſt qui en étoit proche, conſacrée à Jupiter.*

DODONÆUS, a, um. *Cic.* De Dodone. *Dodonæum æs.* La cloche de Dodone, *qui ſonnoit toûjours pour peu de vent qu'il fit.*

DODONE, es. *f. Nom d'une Nymphe.*

DODONIDES, dum. *f. plur.* Les Atlantides, *qui nourrirent Bacchus.*

DODONIUS, a, um. *Claud. Voiez* Dodonæus.

DODRACUM, i. *n. Voiez* Dordracum.

DODRANS, tis. *m. Varr.* Neuf onces. *Voiez* As. *Dodrante altus. Col.* Qui a neuf pouces de profondeur. *Dodrans diei. Col.* Les trois quarts du jour. *-agri. Liv.* Les trois parts d'un champ. *-vini. Bud.* Trois demi ſeptiers.

DODRANTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Qui a neuf pouces de dimenſion, *ou* qui peſe neuf onces; de trois quarts.

DOESBURGUM, Duſburgum, i. *n.* Doeſbourg, Duiſbourg *ou* Douſbourg, *ville des Payis-bas, dans les Provinces unies, au confluent du vieux & du nouvel Iſſel.*

DOFRIS, is. *f.* Douvre, *ville d'Angleterre.*

DOGMA, atis. *n. Cic.* Dogme, maxime, précepte, ſentence, opinion.

DOGMATICUS, a, um. Dogmatique, inſtructif.

DOLA, æ. *f.* Dole, *capitale du Comté de Bourgogne.* ‖ Dol, *ville de Bretagne.*

DOLABELLA, æ. *m. Nom d'homme.*

DOLABELLA, æ. *f. Col.* Petite doloire. ‖ Houe.

DOLABRA, æ. *f. Liv.* Une doloire. ‖ Un décintoir. ‖ Le couteau à égorger les victimes ou à les démembrer.

DOLABRATUS, a, um. *Caſ.* Dolé, poli avec la doloire.

DOLAPIUS Fluvius. Le Dolap, *riviere de Natolie, qui ſe decharge dans la Mer noire.*

DOLATIM. *adv.* En dolant.

DOLATUS, a, um. *Cic.* Dolé, poli avec la doloire.

DOLCE-AQUA, æ. *f.* Dolce-Aqua, *ville des Etats de Savoye, ſur le Nervia, à une lieue de Vintimille.*

DOLEARIUM. *Voiez* Doliarium.

DOLENDUS, a, um. *Cic.* Déplorable, qui merite des larmes.

DOLENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt de Dol, *ou* de Dole.

DOLENTER. *adv. Cic.* Dolemment, triſtement, d'une maniere douloureuſe, fâcheuſe, affligeante, ſenſible, &c. *Dolentiùs deplo-*

vandus. Cic. Qu'on doit déplorer avec plus de douleur.

DOLEO, es, lui, litum, ere. *neut. Ter.* Sentir de la douleur, reſſentir du mal, ſouffrir. ‖ Avoir du déplaiſir, être touché de douleur, ſe plaindre, être fâché. *Dolet caput* ou *mihi caput. Plaut. à ſole. Plin.* La tête me fait mal, j'ai mal à la tête d'avoir été au ſoleil, le ſoleil me fait mal à la tête. *Dolere ab oculis. Plaut.* Avoir mal aux yeux, ſentir du mal aux yeux. *-rem aliquam, re aliquâ* ou *de re aliqua. Cic.* Etre fâché de quelque choſe, s'en affliger, en être touché. *-dolorem, caſum* ou *vicem alicujus,* ou *caſu alicujus. Cic.* Entrer dans la douleur de quelqu'un, prendre part à ſon malheur, y être ſenſible, le plaindre. *-delicto. Cic.* Etre fâché d'avoir fait une faute, ſe repentir d'avoir malfait. *-graviùs ex commutatione rerum. Caſ.* Reſſentir plus vivement le changement d'état. *-quod alius ſtomachatur. Cic.* Etre chagrin de ce qu'un autre ſe fâche. *-quia remiſſus eſt edendi exercitus. Plaut.* Se plaindre, ſe fâcher de voir qu'on a deſſervi, de voir qu'on ſort de table.

DOLFARA, æ. *f.* Dolfar, *ville de l'Arabie heureuſe, capitale de la Principauté d'Hadramuth ou de Xaeli, ſur la Mer d'Arabie.*

DOLIARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Ulp.* De tonneau, de muid, de tonne, de pipe, de poinçon, de barique, &c. *Doliare vinum. Ulp.* Vin qui eſt en tonneau. *Doliaris anus. Plaut.* Une vieille groſſe comme un muid.

DOLIARIUM, ii. *n. Cai. J. C.* Grandiſſime vaſe (*ſelon le ſentiment de quelques-uns,*) *ou* cave, cellier à mettre le vin.

DOLIARIUS, ii. *m. Plin.* Un Tonnelier, *celui qui faiſoit autrefois ces grandes cruches où les Anciens mettoient leur vin.*

DOLICHA Inſula. *Voiez* Dulichium.

DOLICHA, Dolichena, æ. *f.* Urbs Comagenæ. Dolicha, *ville de Turquie en Aſie, près de l'Euphrate.*

DOLICHE, es. *f.* Dolicha, æ. *f.* Oppidum Macedoniæ. Techala, *bourg de Macedoine, aux confins de la Theſſalie & de l'Albanie.*

DOLIOLUM, i. *n. Colum.* Petit vaiſſeau de terre à mettre le vin; baril.

DOLIOLUM, i. *n.* Monte Teſtaccio, *petit coteau formé par des pieces de pots de terre, dans Rome, au pied du Mont-Aventin.*

DOLIVIUM, i. *n. Col.* Une doloire.

DOLIUM, ii. *n. Cic.* Grand vaiſſeau à mettre du vin, *qui autrefois étoit de terre,* tonneau, tonne, pipe, muid, poinçon, demie queue, barique, &c. *Doliorum laminas facere. Plin.* Faire des douves de tonneau. *Dolia quaſſa ſarcire. Plin.* Racommoder un tonneau, le relier.

DOLLARTIUS Sinus. Le Dollart *ou* Dollert Golfe d'Embde, *partie de la Mer d'Allemagne, à l'embouchure de l'Embs, entre le Comté d'Embd & la Seigneurie de Groningue.*

DOLNSTEINUM, i. *n.* Dólſtein, *ville du Cercle de Franconie en Allemagne, ſur l'Altmul.*

DOLO, as, avi, atum, are. *Varr.* Doler, polir avec la doloire, applanir. *Cic.* Polir, perfectionner, limer. ‖ *Apul.* Repaſſer. *Dolare perticam in quadrum. Col.* Equarrir une perche, faire un échalas. *-opus. Cic.* Limer, polir un ouvrage. *-fuſte lumbos. Hor.* Donner des coups de bâton. *-dolum. Plaut.* Conduire adroitement une fourberie. *Dolat me aura gelu. Prop.* Le vênt me gele, me glace.

DOLON, onis. *m. Virg.* Sorte d'arme faite comme un fleau, *d'où il ſort une eſpece de poignard quand on le lance.* Bâton armé de fer par le bout. ‖ *Liv.* Voile de navire; voile du hunier, du perroquet.

DOLOPES, um. *m. plur. Virg.* Dolopes, *peuples de Theſſalie.*

DOLOPIA, æ. *f.* Le payis des Dolopes, *partie de la Theſſalie.*

DOLOR, oris. *m. Cic.* Douleur, mal. ‖ Affliction, peine, chagrin, déplaiſir. *Dolor inteſtinus. Cic.* Un chagrin domeſtique. *-articulorum. Cic.* La goute. *-eſt in curſu. Ovid.* Le mal eſt dans ſa force.

DOLOSE. *adv. Cic.* Avec fourberie, avec tromperie, en fourbe. ‖ *Plaut.* Adroitement, artificieuſement, finement.

DOLOSITAS, atis. *f.* Malice cachée.

DOLOSUS, a, um. *Cic.* Trompeur, fourbe. ‖ Fin, ruſé, artificieux, captieux, diſſimulé, déguiſé. ‖ *Plaut.* Adroit.

DOLTABADUM, i. *n.* Doltabad, Daulet-Abad, *ville du Royaume de Décan, dans la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

DOLUS, i. *m.* Fourbe, fourberie, ſupercherie, tromperie, fraude, ruſe, artifice, fineſſe, adreſſe, déguiſement, feinte. *Dolo malo facere. Ter.* Faire malicieuſement, agir avec mauvais deſſein. *-malo ne dicam. Ter.* Pour parler ſincerement, ſans déguiſer.

DOMABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Domptable, dont on peut venir à bout, qu'on peut vaincre. *Domabiles nullâ flammâ. Ovid.* Qu'on ne peut enflâmer ou embraſer.

DOMATIO, onis. *f. Tibul.* L'action de dompter.

DOMATOR, oris. *m. Tibul.* Dompteur, qui dompte.

DOMAZLIZA, æ. *f. Tauſſa.* Domazlize, *bourg du Cercle de Pilſen en Boheme, ſur le Cadburz.*

DOMBÆ, Dombarum, Tractus, *ou* Principatus. Le Payis de Dombes, la Principauté de Dombes, *en France, entre le Baujolois & la Breſſe.*

DOMEFACTUS, a, um. *Petr.* Dompté. *Domefacta aratris tellus. Petr.* Une terre labourée *ou* cultivée.

DOMESTICATIM, *adv. Suet.* De maiſon en maiſon, par les maiſons, en chaque maiſon.

DOMESTICUS, a, um. *Cic.* Domeſtique, qui eſt de la maiſon. ‖ Qui concerne la maiſon, la famille. *Domeſticus otior. Hor.* Je demeure en repos chez moi, je me tiens au logis à ne rien faire.

DOMETIOPOLIS, Domitiopolis, Titopolis, is. *f.* Domezopoli, *bourg de la Natolie propre, aux confins de la Caramanie.*

DOMFRONTIUM, i. *n.* Domfront, *ville de France en Normandie, aux confins du Maine.*

DOMICILIUM, ii. *n. Cic.* Domicile, demeure, ſejour, habitation, logis, maiſon. *Domicilium ſuperbis. Cic.* Le ſiege de l'orgueil.

DOMICOENIUM, ii. *n. Mart.* Repas qu'on prend chez ſoi.

DOMIDUCUS [Deus] i. *m. Varr.* Dieu, *ſous les auſpices duquel la mariée étoit conduite à la maiſon de ſon mari.*

DOMINA, æ. *f. Cic.* Dame, Maîtreſſe, Souveraine.

DOMINÆ, arum. *f. plur.* Duegnas, Dueñas, *bourg ou ville du Royaume de Léon en Eſpagne, ſur la Piſuerga.*

DOMINATIO, onis. *f. Cic.* Domination, autorité, empire, pouvoir, puiſſance, ſouveraineté, ſeigneurie, gouvernement.

DOMINATOR, oris. *m.* &

DOMINATRIX, tricis. *f. Cic.* Dominateur, Souverain, Maître abſolu, Seigneur, celui qui domine.

DOMINATUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Dominatio. *Dominatus terrenorum commodorum in homine omnis eſt. Cic.* L'homme a le pouvoir abſolu de diſpoſer des biens de la terre.

DOMINICA (*ſuppl.* dies.) *f.* Dimanche. *Voiez* Dominicus.

DOMINICA, æ. *f.* La Dominique, *Iſle d'Amerique & l'une des Antilles de Barlovento, entre la Guadaloupe & la Martinique.*

DOMINICALIS, *m. f.* le, *n.* is. Dominical, du Seigneur, du Dimanche. ‖ Domanial. *Dominicalia. plur.* Le Domaine du Roi.

DOMINICOPOLIS, is. *f. Voiez* Calcenta.

DOMINICOPOLIS, is. *f.* Saint-Domingue, *ville capitale de l'Iſle de Saint-Domingue, ſur ſa côte méridionale.*

DOMINICUS, a, um. *Col.* Du Maître; qui appartient au Maître, au Seigneur. *Voiez* Dominicalis. *Dies Dominica. Eccleſ.* Le jour du Seigneur, le Dimanche.

DOMINIUM, ii. *n. Varr. Voiez* Dominatio. ‖ *Vell. Pat.* Poſſeſſion. ‖ *Liv.* Proprieté, domaine. ‖ *Lucil.* Feſtin qu'on fait chez ſoi. *Dominatum in ea caſus exercet,* ou *ſub dominio ea caſus habet. Sen.* Le hazard eſt le maître de ces choſes, cela dépend du hazard. *Dominium mutare. Varr.* Changer de maître.

DOMINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Dominer, avoir un empire abſolu, commander en ſouverain, maîtriſer, poſſeder une autorité ſouveraine, être maître abſolu, regner, être celebre, être en vogue, être le plus eſtimé. *In populo & in civitatibus dominari. Cic.* Etre le plus eſtimé parmi les peuples & dans les villes. *Dominari inter ſuos. Caſ. -in ſuos* ou *capite ſuorum. Cic.* Avoir un empire abſolu ſur ſes gens. *-in mari. Sen.* Etre maître de la mer, avoir l'empire de la mer. *Dominamur ne craſtino quidem. Sen.* Nous ne ſommes pas maîtres du lendemain. *Dominantia verba. Hor.* Des mots qui ne reçoivent point de ſens figuré. (*Ce verbe ſe prend une fois en un ſens paſſif, dans un vers d'un vieux Poëte cité par Ciceron dans le premier livre des Offices.*) *O domus antiqua, heu! quàm diſpari dominaris domino.* O maiſon ancienne, helas! tu es poſſédée par un maître bien different de ceux qui l'ont précedé.

DOMINUS, i. *m. Cic.* Maître, Seigneur, Souverain. *Dominus convivii. Tac. -epuli. Cic.* Le maître du feſtin, celui qui donne le repas. ‖ Le Roi, *lorſqu'on fait une royauté de table.*

DOMI nobilis, *m. f.* le, *n.* is. *Juſt.* De maiſon noble.

DOMI porta, æ. *f. Cic.* Qui porte ſa maiſon, *comme* tortue, limaçon, eſcargot, &c.

DOMITIUM, i. *n.* Domitz, *ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, ſur l'Elbe.*

DOMITO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Dompter, ſoumettre.

DOMITOR, oris. *m. Cic.* &

DOMITRIX, tricis. *f. Virg. Plin.* Dompteur, qui dompte. ‖ Vainqueur, Conquerant.

DOMITURA, æ. *f. Col.* L'action *ou* la maniere de dompter les animaux. *Domitura boûm in trimam. Col.* Le ſoin de dompter les bœufs à l'âge de trois ans.

DOMITUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Domitura.

DOMITUS, a, um. *Cic. part. de*

DOMO, as, ui, itum, are. *Cic.* Dompter, dreſſer. ‖ Aſſujettir, réduire, ſoûmettre, ſubjuguer, vaincre, maîtriſer, conquerir. *Domare terram aratro. Col.* ou *raſtris. Virg.* Labourer la terre.

DOMOCUS, Domonicus, i. *f.* Domochi, *ville de Theſſalie en Grece, & autrefois Epiſcopale.*

DOMPNUM Martinum, i. *n.* Damp-martin, *bourg de l'Iſle de France, entre Meaux & Senlis.*

DOMUITIO, onis. *f. Cic.* Le retour chez ſoi *ou* à la maiſon.

DOMUNCULA, æ. *f. Vitr.* Petite maiſon, maiſonnette, échope.

DOMUS, ûs. *f. Cic.* Maiſon, logis, habitation, logement, bâtiment. ‖ Famille. ‖ Payis. ‖ *Ter.* La priſon. ‖ *Lucr.* Un Temple. (*La déclinaiſon eſt irreguliere, la voici: Genit.* domûs, *& toûjours* domi *à la queſtion* ubi. *dat.* domui. *acc.* domum. *voc.* domus. *abl.* domo. *On trouve encore* domu *dans Plaute, & dans les anciens Juriſconſultes. Nominat. & vocat. plur.* domus. *genit.* domorum *ou* domuum. *dat. & abl.* domibus. *acc.* domos *ou* domus.) *Domi* ou *in domo. Ter.* A la maiſon, au logis. *Domi militiaque, Cic.* ou *belliqui. Plaut.* En paix & en guerre. *Domi & foris. Cic.* Chez nous & parmi les étrangers, dans le payis & ailleurs. *Ex domo noſtra unus. Cic.* Un de nôtre famille, de nôtre maiſon. *Domus Sergia. Virg.* La famille Sergienne. *-tornea. Phed.* L'écaille d'une tortue. *-avium. Virg.* Le nid des oiſeaux. *-pecorum. Stat.* Une étable. *Domo exire. Caſ.* Sortir de ſon payis, de chez ſoi, de ſa patrie.

DOMUS Frontonis. *Voiez* Domfrontium.

DONABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qu'on peut donner. ‖ Qui mérite qu'on lui donne.

DONARICUS, a, um. *Feſt.* Dont on fait preſent, qu'on donne.

DONARIUM, ii. *n. Virg.* Le lieu où l'on gardoit les offrandes faites aux Dieux dans leurs Temples, le Treſor. ‖ *Macrob.* Offrandes, dons, preſens.

DONATIO, onis. *f. Cic.* Donation, don, preſent. *Donatio propter nuptias. Cic.* Donation

en faveur de mariage. *-inter vivos. Digeſt.* Donation entre vifs. *-cauſâ mortis. Digeſt.* Donation en cas de mort.

DONATIVUM, i. *n. Tac.* Largeſſe faite aux ſoldats.

DONATUS, a, um. *part. de* Dono. *Cic. Donatus civitate. Cic.* Fait Citoien, à qui l'on a donné le droit de Bourgeoiſie.

DONATUS. *m.* Donato, *riviere de la Calabre ulterieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

DONAVERTIA, æ. *f.* Donavert, *ville du Cercle de Suabe en Allemagne, ſur le Danube, au confluent du Vernitz.*

DONAX, acis. *m. Plin.* Roſeau dont on fait des fléches. ‖ *Sorte de poiſſon.* ‖ Le denier qu'on donne à Caron pour le paſſage du Styx.

DONCANONIUM, Dunganum, i. *n.* Dungannon, *bourg ou ville d'Irlande, dans le Comté de Tyrone.*

DONCHERIACUM, i. *n.* Donchery, *ville de France, dans le Rhetelois, ſur la Meuſe, en Champagne.*

DONCIACENSIS Tractus. Donziois, *Contrée du Nivernois ; qui prend ſon nom de Donzi, qui en eſt la capitale.*

DONCIACUM, i. *n.* Donzi, *ville de France, ſur le Noayen, dans le Nivernois.*

DONEC. *adv. Cic.* Juſqu'à ce que. ‖ *Ovid.* Tant que, tandis que, durant que.

DONGUM, i. *n.* Urbs Japoniæ. Dongo, *ville du Japon, ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Xicoco.*

DONGUM, i. *n.* Urbs Regni Angolæ, Engazza, æ. *f.* Dongo, Engazze, *ville d'Afrique en Ethiopie, aux confins du Royaume de Congo.*

DONICUM. *adv. Vitr. Voiez* Donec.

DONLUSA, æ. *f.* Dunluce, *Château de l'Ultonie en Irlande, ſur la côte ſeptentrionale du Comté d'Antrim, à l'embouchure du Rush.*

DONO, as, avi, atum, are. *Cic.* Donner, faire preſent, gratifier. *Donare alicui immortalitatem* ou *aliquem immortalitate. Cic.* Immortaliſer quelqu'un. *-alicui civitatem* ou *aliquem civitate. Cic.* Donner à quelqu'un le droit de Bourgeoiſie. *-inimicitias ſuas Reipublicæ. Cic.* Sacrifier ſes reſſentimens au bien de l'Etat. *-innocentiam. Ter.* Juſtifier quelqu'un, faire voir ſon innocence.

DONSA, Deinſa, æ. *f.* Deinſe, *bourg ou ville des Païs-bas, dans la Chaſtellenie de Courtray, ſur la Lis.*

DONUM, i. *n. Cic.* Don, preſent, offrande.

DONUM Dei. Dundée, *ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans le Comté d'Anguis, à l'embouchure du Tay.*

DONUSA, Donyſa, Donyſſa, æ. *f.* Donuſſa, *petite Iſle de l'Archipel, près de celle de Nicaria.*

DOR, *indecl.* Dora, æ. *f.* Dor, *village de la Terre-ſainte, ſur la côte de la Méditerranée, au pied du Mont Carmel, autrefois ville Epiſcopale.*

DORCADES, dum. *f. plur.* Les Dorcades, *Iſles de la Mer Atlantique. Voiez* Gorgones.

DORCAS, adis. *f. Plin.* Daim, Chevreuil. ‖ *Nom de femme.*

DORCENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. De Dorcheſtre.

DORCESTRIA, æ. *f.* Dorcheſtre, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Dorſet, ſur la Frome.*

DORCESTRIA, æ. *f.* Urbs. Dorceſter *ou* Dorcheſtre, *village d'Angleterre, dans le Comté d'Oxford, au confluent de l'Iſis & de la Tame, qui forment la Tamiſe, autrefois ville Epiſcopale.*

DORCESTRIA, Dorcia, Dorcæceſtria, æ. *f.* Dorceſter-Shire, *ou* le Comté de Dorceſter *ou* de Dorcheſtre *ou* de Dorſet, *province d'Angleterre, au midi de l'Iſle.*

DORDERACUM, i. *n.* Dort *ou* Dordrecht, *ville de Hollande.*

DORDINCUM, i. *n.* Dourdan, *ville de l'Iſle de France, dans le Hurepoix, ſur l'Orge.*

DORDONIA, æ. *m.* La Dordogne, *riviere de Gaſcogne. Voiez* Duranius.

DORDRACUM, i. *n.* Dordrecht, Dort, *ville des Provinces unies, dans la Hollande meridionale, ſur la Meuſe.*

DORES, rium. *m. plur. Plin.* Les Doriens, *peuples de la Doride. Voiez* Doris.

DORGOMANES, Orgomanes, Dargomanes, is. *m.* Obengir, *riviere de la Bactriane, aujourd'hui dans le Choraſan en Perſe.*

DORIA, æ. *f.* &

DORICA, æ. *f.* Partie de l'Achaïe. *Voiez* Duria.

DORICUS, a, um. *Virg.* Dorien, Dorique.

DORIDES, dum. *f. plur.* Tables de cuiſine, couteaux de cuiſine *ou* de cuiſiniers.

DORIENSES, ium. *m. plur.* Peuples de la Cirenaïque, peuples de Candie.

DORII, orum. *m. plur.* Doriens.

DORIS, idis. *Nom d'une Nereïde.* ‖ *Virg.* La Mer. ‖ *Plin. Sorte de plante.* ‖ *Nom de femme.*

DORIS, idis. *f.* Achaiæ. Doride, *Contrée de l'Achaïe en Grece, entre l'Acarnanie, l'Etolie, les Locres, la Phocide & la Theſſalie.*

DORIS, idis. *f.* Cariæ. Doride, *Contrée de l'Aſie mineure, & partie de la Carie : c'étoit ce que nous appellons aujourd'hui la Preſqu'iſle de Gnido.*

DORIUS, a, um. *Hor.* Dorien, de la Doride. *Voiez* Durius.

DORLANIUM, ii. *n.* Dourlens, *ville de Picardie.*

DORMANIA, æ. *f.* Dortmund, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, enclavée dans le Comté de la Marck, ſur le Veſer.*

DORMANUM, i. *n.* Dormans, *bourg de France en Champagne, ſur la Marne.*

DORMIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Dormir, ſommeiller, être endormi. *Dormire altum. Juv. -artè, arctiùs. Cic.* Dormir profondement. *-ad lucem. Cic. in lucem. Hor.* Juſqu'au jour. *-in medios dies. Hor.* Juſqu'à midi. *-longam noctem. Hor.* Toute la nuit. *alicui. Cic.* Ne ſonger point à quelqu'un, l'oublier *ou* ne le pas écouter. *-in utramvis aurem. Ter.* ou *in utrumvis oculum. Plaut.* Dormir en aſſûrance, en repos, ſans crainte, ſans ſouci, en toute ſureté, ſans ſe mettre en peine de rien, avec confiance, à ſon aiſe.

DORMISCO, is, ere. *Plaut.* S'endormir, commencer à ſommeiller.

DORMITATIO. *Voiez* Dormitio.

DORMITATOR. *Voiez* Dormitor.

DORMITIO, onis. *f. Varr.* Envie de dormir. ‖ Le ſommeil.

DORMITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Avoir envie de dormir, s'endormir, être tout endormi *ou* abatu de ſommeil. ‖ *Hor.* Etre négligent, nonchalant, ne penſer pas à ce qu'on fait, à ce qu'on dit. *Dormitans ſapientia. Cic.* Une ſageſſe qui eſt dans l'inaction, qui eſt négligente. *Quandoque bonus dormitat Homerus. Hor.* Toutes les fois que Homere ce Poëte admirable tombe dans quelque négligence. (*Il ſemble que la traduction de cette phraſe ne ſoit pas aſſez exacte dans les Dictionnaires Latins-François imprimez à Paris en 1687. & 1691.) T. D.*

DORMITOR, oris. *m. Mart.* Dormeur, qui aime à dormir.

DORMITORIUM, ii. *n. Plin.* Lieu où l'on couche, chambre du lit, dortoir. ‖ Le cimetiere.

DORMITORIUS, a, um. *Plin. J.* Où l'on dort. *Dormitorium membrum. Plin. J.* L'appartement où l'on couche, le dortoir.

DORNEBURGUM, i. *n.* Dornbourg, *ville d'Allemagne, dans le Duché d'Altenbourg en Miſnie, ſur la Sale.*

DORNOCUM, i. *n.* Dornock, Dornb, *ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, capitale du Comté de Sutherland, ſur le Golfe de Dornock.*

DORNSTADIUM, i. *n.* Dornſtat, *ville d'Allemagne, dans le Duché de Wurtemberg, en Suabe.*

DORNUM, i. *n. Voiez* Duril.

DOROBREVUM, i. *n.* Rocheſter, *ville d'Angleterre.*

DOROSTORUS, i. *m. Voiez* Duroſtoron.

DOROVERNUM, i. *n. Voiez* Durovernum.

DORSETIA, æ. *f.* Dorſetshire, le Comté de Dorſet en Angleterre, *entre ceux de Hant de Wils, de Sommerſet, de Devon & la Manche.*

DORSTA, æ. *f.* Dorſte, *ville d'Allemagne, capitale du Comté de Recklinckhauſen, en Weſtphalie.*

DORSUALIA, ium. *n. plur. Capit.* Doſſiers. ‖ Couvertures, houſſes d'animaux. ‖ Selles.

DORSUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* De dos.

DORSUARIUS, a, um. *Varr. Voiez* Doſſuarius.

DORSUM, i. *Hor.* &

DORSUS, i. *m. Plaut.* Le dos. ‖ *Plin. J.* Le môle d'un port. ‖ L'éminence d'un cap. *Dorſum in mari. Virg.* Un banc de ſable, un écueil. *-montis. Q. Curt.* La croupe d'une montagne. *-cultellorum. Plin.* Le dos d'un couteau. *-teſtudinis. Quint.* L'écaille d'une tortue.

DORSUOSUS, a, um. *Solin.* Qui a un gros *ou* grand dos.

DORVENTANIA, æ. *f.* La Province de de Darbi, *en Angleterre.*

DORX, rcis. *m. Ovid.* Chevreuil, Daim.

DORYLEUM, Dorileum, Dorilæum, Dorilaum, i. *n.* Tzadurile, *petit lieu de la Natolie propre, vers le Sangar, en Aſie.*

DORYPHORUS, a, um. *Cic.* Qui porte une lance, une hallebarde, un javelot, une pique ; &c. Lancier, Piquier, Hallebardier, Pertuiſannier. ‖ *Q. Curt.* Garde de la manche.

DOS, otis. *f. Cic.* La dot, la dote, ce qu'on donne à une fille en mariage. ‖ Avantage, qualité, don, talent. *Dos formæ. Ovid.* L'avantage de la beauté. *-oris. id.* Le don de l'éloquence, l'éloquence naturelle. ‖ L'agrément du viſage. *-vineæ. Col.* La dépenſe qu'on fait pour cultiver la vigne. *-dicta. Cic.* Une dot promiſe. *Dotes naturæ. Plin. J.* Dons de la nature. *-ingenii. Ovid.* Les talens de l'eſprit, les belles qualitez naturelles. *Dotem dicere. Cic.* ou *dotem deſpondere. Prop.* Promettre en dot.

DOSOLULUM, i. *n.* Doſolo, *bourg d'Italie avec titre de Marquiſat, dans le Mantouan, ſur le Pô.*

DOSSUARIUS, a, um. *Varr.* Qui porte ſur le dos. *Doſſuaria jumenta. Varr.* Bêtes de ſomme, chevaux de bâts.

DOTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* De dot, qui eſt donné en dot, qui concerne la dot.

DOTATUS, a, um. *part. de* Doto. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Doté. ‖ Fondé, renté. Doué, avantagé. *Dotata vitis ulmus. Plin.* Une vigne liée à un orme. *Dotatiſſima. Ovid.* Qui a porté de grands biens en mariage. *-forma. Ovid.* Très-belle & très-bien faite, douée d'une grande beauté.

DOTECHEMUM, i. *n.* Dotekom, *ville des Provinces unies.*

DOTHAIN, Dothan, *indecl.* Dothain, Dothan, *ville de la Terre-ſainte, dans la Tribus de Zabulon.*

DOTIS, idis. *f. Voiez* Deodatum.

DOTO, as, avi, atum, are. *Suet.* Doter, donner la dot. ‖ Fonder, renter. ‖ Douer.

DOVÆUM, Duacum, i. *n.* Douai, *ville de la Flandre Walone, dans les Païs-bas, ſur la Scarpe.*

DOVARNENA, æ. *f.* Douarnenes, *ville de France en Bretagne, ſur la Baye de Douarnenes, au Nord de Quimper.*

DOVEONA, Devcona, æ. *f.* Diolindum, i. *n. Voiez* Divona.

DOVORIA, æ. *f. Voiez* Dubris.

D R

DRaba, æ. *f.* & Drabe, es. *f.* La Drave *riviere.* ‖ Naſturce, oriental, *plante.*

DRABUS, i. *m. Voiez* Dravus.

DRACÆNA, æ. *f.* Dragonne.

DRACHMA, æ. *f. Plin.* Dragme, *poids de ſoixante-douze grains, qui composent ſix oboles, & valoit la huitième partie de l'once Romaine.* (*En Médecine elle n'eſt que de ſoixante grains.*) ‖ *Cic.* Piece de monnoie d'Athenes, *égale au denier Romain, & valoit* [illegible]

DRACHONUS, Drahonus, i. *m.* Dracon,

ron, onis. m. Truen, riviere de l'Electorat de Treves, en Allemagne.

DRACO, onis. m. Cic. Dragon, gros ſerpent. ‖ Vitr. Le Dragon, Conſtellation compoſée de trente-trois étoiles. ‖ Plin. Groſſe ſouche de vigne plantée près d'un orme, pour en être ſoutenue, & ſerpenter à l'entour. ‖ Veget. Drapeau où un dragon étoit repreſenté.

DRACO, onis. m. Drago, riviere du Roiaume de Naples en Italie, aux confins de la Principauté ulterieure & citerieure de la Terre de Labour.

DRACO, onis. m. Il Dragone, riviere du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour & la Principauté citerieure.

DRACON, onis. m. Riviere d'Italie, au pied du Mont Veſuve. Voiez Orontes.

DRACONARIA, æ. f. La Dragonara, la Tragonara, village du Royaume de Naples en Italie, dans la Capitanate, autrefois ville Epiſcopale.

DRACONIGENA, æ. m. f. Ovid. Engendré d'un dragon. ‖ f. Surnom de Thebes, en Béotie.

DRACONIS, itis f. Iſle à la côte de Lybye.

DRACONIS Fretum. Bocca del Drago, petit détroit de la Mer du Nort en Amerique, entre l'Iſle de la Trinité & la Province de Paria, dans la Terre ferme.

DRACONITES, tæ. m. Dracontis, idis. f. Dracontias, æ. m. Plin. Sorte de pierre précieuſe, qui ſe trouve dans la tête d'un dragon.

DRACONTIUM, i. n. &

DRACUNCULUS, i. m. Plin. Eſtragon, plante. ‖ Plin. Serpentine, herbe.

DRACUNTIUS, Dracuntus, Dracunteus, i. m. La Galita, Galite, ou Galata, Iſle d'Afrique dans la Méditerranée, à dix lieues de l'embouchure du Guad-il-barbar.

DRACUINA, æ. f. Ehingen, ville de Suabe en Allemagne, ſur le Danube, audeſſus d'Ulm.

DRAGAMUTINA, æ. f. Travemunde, bourg avec citadelle, dans le Holſtein en baſſe Saxe, à l'embouchure de la Trave.

DRAGANTUM, i. n. Draganti, ville de Cilicie, maintenant village de la petite Caramanie, en Natolie.

DRAGEMELUM, i. n. Dragemel, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans la Carniole, ſur la Save.

DRAGOMESTRA, æ. f. Dragomeſtro, ville de Livadie en Grece, ſur le Golfe de Patras, à l'embouchure de l'Aſpri.

DRAGUINIANUM, Dracenum, i. n. Draguignan, ville de France en Provence, à quelques lieues de Frejus.

DRAMA, atis. n. Plaut. Fable, comedie, action de Theatre, repreſentation, narration.

DRAMATICUS, a, um. Dramatique, Comique ou qui concerne le Théatre.

DRANGIANA, æ. f. Drangiane, payis de l'Aſie, entre la Caramanie, l'Arie, l'Aracoſie, & la Gédroſie: aujourd'hui le Sigiſtan ou Sitziſtan.

DRANSÆ, arum. m. plur. Dranſes, peuples de l'ancienne Thrace.

DRAPETA, æ. m. Plaut. Eſclave, fugitif.

DRAVOBURGUM, i. n. Draburg, Draburg, bourg ou ville du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans la Carinthie, ſur la Drave.

DRAUSENUS Lacus. Drauſen.

DRAUSI, Thrauſi, orum. m. plur. Dranſes, anciens peuples de Thrace.

DRAVUS, Draus, Drabus, Darus, i. m. La Drave ou le Draw, riviere d'Allemagne, qui a ſa ſource dans le Tirol, & traverſe la Carinthie, la Stirie, coule le long de l'Eſclavonie, & de la baſſe Hongrie, & ſe décharge dans le Danube.

DRECSODERNHEIMUM, i. n. Drecſodernheim, ville du Palatinat du Rhin, ſur le Glan en Allemagne, dans la Prefecture de Creutznach.

DREISSENIUM, i. n. Voiez Drieſa.

DRENSO, as, are. Aut. Phil. Chanter comme un Cigne.

DRENTIA, æ. f. Drente, Contrée des Provinces unies, partie ſeptentrionale de l'Overiſſel.

DREPALUM, i. n. Drepali, village de Romanie, ſur la Mer de Marmara.

DREPANIS, idis. f. Plin. Hirondelle de mer, oiſeau.

DREPANUM, i. n. Drepano ou Trapani, ville de Sicile, ſur la côte Occidentale de la Vallée de Mazara. ‖ Promontoire de Sicile appellé la Punta di Drepano.

DREPANUM Promontorium. Le Cap de Sabia, ſur la côte de Barbarie, dans le Royaume de Tripoli en Afrique, au fond du Golfe de Sidra.

DREPANUM Promontorium. Le Cap Blanc, ſur la côte Occidentale de l'Iſle de Chypre, entre Paphos ou Baffo & le Cap de Gate.

DREPANUM, i. n. Urbs Bithyniæ Epiſcopalis, poſtea Helenopolis. Ville de Bithinie inconnue.

DREPANITANUS, a, um. Cic. Qui eſt de Trapani, &c.

DREPSA, Darapſa, Panda, æ. f. C'étoit anciennement la capitale de la Sogdiane: on n'en dit maintenant rien de certain.

DRESA, æ. &

DRESDA, æ. f. Dreſde, ville de Saxe.

DRIESA, æ. f. Dreiſſenium, i. n. Drieſſen ou Dreiſen, ville du Marquiſat de Brandebourg en Allemagne, dans la nouvelle Marche près de la Pologne.

DRILLUS, i. m. Drillo, riviere de la Vallée de Noto, en Sicile.

DRILO, onis. Drinus, i. Drinius, i. m. Drin, riviere de l'Albanie en Grece.

DRILONIS Sinus. Le Golfe du Drin, partie du Golfe de Veniſe, ſur les côtes d'Albanie.

DRIMAGUM, i. n. Drimago, ville de Turquie en Europe, dans la Bulgarie, ſur le Danube.

DRINOPOLIS, is. f. Drinawar, Drinowar, ville de Turquie en Europe, dans la Servie, du côté de la Boſnie.

DRINUS, i. m. Drymon, onis. m. Drin, riviere de l'Albanie en Grece. ‖ Riviere de Boſnie, qui ſe jette dans la Save.

DRIOPOLIS, is. f. Urbs Germaniæ Inferioris. Voiez Maſacum.

DRISTA, æ. f. Voiez Tiriſta.

DRIVASTUM, aut Trivaſtum, i. n. Drivaſto ou Drinaſto, ville de l'Albanie en Grece.

DROCUM, i. n. Dreux, ville du payis Chartrain.

DROGEDA, æ. f. Drogheda, Tredach, ville de la Lagenie en Irlande, dans le Comté de Lowth, ſur la Boyne.

DROGICINUM, Drogiezienum, i. n. Drogicin, Drogiezin, ville de Polaquie en Pologne, ſur le Bug.

DROGUBUSCUM, i. n. Drogobusk, Dorgabuſa, ville du Duché de Bielki en Moſcovie.

DROMAS, adis. m. Dromadaire, eſpece de Chameau qui va fort vite. ‖ Ovid. Nom d'un chien. ‖ Plin. Sorte de poiſſon de l'eſpece des cancres.

DROMON, onis. m. Barque longue & legere pour courir les mers. ‖ Plin. Sorte de cancre.

DROMORA, æ. f. Dromore, Drummore, ville Epiſcopale, mais preſque ruinée, dans l'Ultonie, en Irlande.

DROMOS, i. f. Inſula. Dromo, Iſle de l'Archipel, au couchant de Saraguino, vers les Golfes de Saloniki & de l'Armiro.

DROMOS Achillis, Curſus Achillis. Sidoniſi, Fidoniſi, Peninſule de la Sarmatie ou des Tartares Nogais en Europe, entre le Golfe de Nigropoli & l'embouchure du Boriſthene.

DRONTHEIMA, æ. f. Voiez Nidroſia.

DRONTHEIMENSIS Præfectura. Voiez Nidroſiana.

DROPAX, acis. m. Mart. Dépilatoire, remede pour faire tomber le poil.

DROSSA, Droſſena, æ. f. Droſſen, ville d'Allemagne, dans le Duché de Sterneberg, en la nouvelle Marche de Brandebourg.

DRUENTIA, æ. f. &

DRUENTIUS, ii. m. La Durance, riviere de Provence.

DRUGERI, orum. m. plur. Peuples de Thrace, ſur l'Hebre.

DRUIDÆ, arum. m. plur. Caſ. &

DRUIDES, dum. m. plur. Lucan. Durocaſſes, Druides, Prêtres & Philoſophes des Gaulois. ‖ Les habitans de Dreux.

DRUMA, æ. f. &

DRUNA, æ. f. La Drome, riviere du Dauphiné.

DRUNGUS, i. m. Veget. Vopiſc. Troupe de ſoldats, bataillon, &c.

DRUPA, æ. f. Plin. Olive qui n'eſt pas encore mûre.

DRUSENHEIMUM, i. n. Druſenheim, ville de la baſſe Alſace, ſur le Moter, près du Rhin.

DRUSI Monimentum. Eychelſteim, reſte d'une pyramide qui ſe voit dans la citadelle de Mayence.

DRUSIANA foſſa, æ. f. Tac. Le nouvel Iſſel, bras du Rhin. Druſiana arx. Tac. Doeſbourg, ville des Payis-bas.

DRUSIBURGUM, i. n. Druſiana Arx. Voiez Doesburgum.

DRUSIPARA, Driſipara. Miſini, petit lieu de la Romanie, entre Bergas & Perinthe.

DRUSOBURGUM, i. n. Voiez Duiſburgum.

DRUSOMAGUS, i. f. Auguſta Druſi. Memmingen, Memmingue, ville d'Allemagne, dans l'Algow, en Suabe, près de l'Iller.

DRYADES, dum. f. plur. Virg. Driades, Nymphes des forêts.

DRYANTIADES, dis. m. Surnom de Licurgue, Roi de Thrace, fils de Dryas.

DRIBACTÆ, arum. m. plur. Les peuples de la Sogdiane.

DRYITES, æ. m. Plin. Sorte de pierre précieuſe qu'on trouve dans les racines des arbres.

DRYLÆ, arum. f. plur. Dryle, bourg près de Threbiſonde.

DRYMÆ, arum. f. plur. Ville de Libye.

DRYMODIS, is. f. L'Arcadie.

DRYMON, onis. m. Voiez Drinus.

DRYNOPOLIS, is. f. Voiez Drinopolis.

DRYOPES, pum. m. plur. Anciens peuples d'Epire, &c.

DRYOPIA, æ. f. Contrée d'Epire.

DRYOPTERIS, idis. f. Plin. Plante ſemblable à la fougere, qui croit parmi la mouſſe des vieux chênes.

DRYUSA, æ. f. Inſula. Voiez Samos.

DU

DUACENSIS, m. f. ſe, n. is. De Douai.

DUACUM, i. n. Douai, ville & Univerſité en Flandre.

DUACUM, i. n. Hiberniæ. Kilmacalo, Kilmach-Duach, ville de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Gallouay.

DUÆ Columnæ, ou ad Duas Columnas. Gambulo, Gambalo, ancien bourg d'Italie, dans le Vighean contrée du Duché de Milan.

DUALIS, m. f. le, n. is. Quint. De deux, duel.

DUAMA, æ. f. Duama, Dauma, ville des Indes en Aſie, ſur la cote ſeptentrionale de l'Iſle de Java.

DUARA, æ. f. Duare, Place aſſez forte de Dalmatie, près du bord Oriental de la Cettina.

DUBA, æ. f. Dieben, Diben, bourg ou ville d'Allemagne, ſur la Mulde, dans le Duché de Saxe, aux confins de la Miſnie.

DUBIE. adv. Cic. D'une maniere douteuſe, incertaine. Haud dubiè. Liv. ou non dubiè. Plin. J. Sans doute, hors de doute, ſans difficulté, aſſûrement, pour ſûr, certainement.

DUBIETAS, atis. f. Voiez Dubitatio.

DUBIO procul. Voiez Dubius.

DUBIOSUS, a, um. Gell. Douteux, incertain.

DUBIS, is. m. Le doux, riviere de France, en la Comté de Bourgogne.

DUBITABILIS, m. f. le, n. is. Ovid. Douteux, incertain, indécis.

DUBITANTER. adv. Cic. Avec doute, dans le doute, en doutant, dans l'incertitude. Non dubitanter. Poll. Cic. Hardiment, ſans balancer, ſans héſiter, ſans crainte, avec intrepidité, courageuſement. ‖ Sûrement.

DUBITATIO, onis. f. Cic. Doute,

incertitude. ‖ Irréſolution. ‖ Soupçon.

DUBITO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Douter ; être incertain, irréſolu, *ou* dans l'incertitude ; balancer, héſiter. ‖ Soupçonner. *Quid dubitem percipe. Virg.* Pénétrez ce qui me tient en ſuſpens, devinez ce que je ſoupçonne.

DUBIUS, a, um. *Cic.* Douteux, incertain. ‖ Qui doute, indécis, indéterminé, irréſolu ; qui eſt en balance, en ſuſpens. ‖ *Plaut.* Suſpect, dont on doute. *Dubius animi. Virg.* Qui a l'eſprit en ſuſpens. ‖ Un eſprit irréſolu. *-mons aſcenſu. Prop.* Une montagne d'un accès difficile, dangereuſe à monter. *-nummus. Plaut.* Une piece de monnoie douteuſe. *-pes. Ovid.* Incertain de la route qu'on doit tenir. *-vitæ. Ovid.* Qui eſt en danger de ſa vie. *Dubiæ res. Liv.* Affaires fâcheuſes, tems malheureux, deſordre. *In dubium venire. Ter.* Expoſer, riſquer, mettre en danger, faire courir riſque. *In dubium venire de re aliqua. Ter.* Courir riſque d'une choſe. *Dubio procul. Lucr. Sine dubio. Cic.* Sans doute, aſſûrement, très-certainement.

DUBLINENSIS Comitatus. Le Comté de Dublin, *dans la Lagenie en Irlande, entre les Comtez de Wicklo, de Kildare, d'Eaſt-meath & la Mer d'Irlande.*

DUBLINIA, æ. *f.* &

DUBLINIUM, ii. *n. ou*

DUBLINUM, i. *n.* Hiberniæ. Dublin, *ville capitale d'Irlande, ſur la côte Orientale, dans la Lagenie, à l'embouchure du Leiffer.*

DUBLINUM Livoniæ, Doblinum, i. *n.* Dobelen, Doblen, Doblin, *ville de Curlande en Pologne, dans la Semigalle.*

DUBNA, æ. *f.* Dubno, *ville de Pologne, dans le Palatinat de Chelm, dans la Ruſſie rouge.*

DUBRIS, is. Dovoria, æ. *f.* Douvres, *ville du Comté de Kent en Angleterre, ſur la cote meridionale, vis-à-vis de Calais en France.*

DUCALEDONIUS Oceanus. *Voiez* Diucaledonium Mare.

DUCATUS, ûs. *m. Cic. Suet.* Commandement, autorité de Commandant ; charge de Capitaine, pouvoir de Chef ; conduite, dignité de General. ‖ Duché. *Ducatum ſceleri prabere. Flor.* Se faire chef, ſe mettre à la tête d'une entrepriſe criminelle.

DUCATUS Civitas. *Voiez* Civitas Ducalis.

DUCATUS S. Sabæ. Herzegowine, *Duché de ſaint Saba, partie de la Dalmatie, des deux côtez de la riviere de Narenta, entre la Boſnie, la République de Raguſe & le Golfe de Narenta.*

DUCATUS Venetus. *Voiez* Venetus Ducatus.

DUCCALA, æ. *f.* Duccala, Ducala, *Province du Royaume de Fez en Afrique, le long de l'Ocean, entre la riviere d'Ommirabi & celle de Tenſifs.*

DUCE, ducem. *Voiez* Dux.

DUCENARIUS, ii. *m. Veget.* Capitaine d'une Compagnie de deux cens hommes. ‖ *Suet.* Un des deux cens Juges des petites affaires de Rome.

DUCENARIUS, a, um. *Plin.* De deux cens.

DUCENI, æ, a. *plur. Col.* Deux cens.

DUCENTESIMUS, a, um. *Suet.* Deux-centiéme, le deux-centiéme.

DUCENTI, æ, a. *plur. Cic.* Deux cens.

DUCENTIES. *adv. Cic.* Deux cens fois.

DUCINUM, i. *n.* Ducino, *bourg du Piedmont, dans l'Aſteſan.*

DUCIS, ducibus. *Voiez* Dux.

DUCIS Rodia. *Voiez* Rodia Ducis.

DUCO, is, xi, ctum, cere. *Cic.* Conduire, mener, guider. ‖ Charmer, attirer. ‖ Eſtimer, penſer, croire, juger. ‖ *Ducere fœnus* ou *uſuras. Cic.* Calculer les interêts. *-ære. Hor.* ou *ex ære. Plin.* Jetter en bronze. *-flendo horas. Virg.* Paſſer les heures *ou* le tems à pleurer. *-alvum. Celſ.* Lâcher le ventre, faire aller à la ſelle. *-è luto vaſa. Quint.* Faire des pots de terre. *-bellum in hyemem. Cæſ.* Faire la guerre même en hyver. *-vultum. Mart.* Se refrogner. *-vultus de marmore. Virg.* Faire un portrait de marbre. *-ilia. Hor.* Haleter ; être eſſoufflé *ou* hors d'haleine. *-deſpicatui, parvi* ou *pro nihilo. Cic.* Mépriſer, faire peu de cas, ne tenir compte. *-gloriæ, laudi, honori. Cic. Sall.* Tenir à gloire, à honneur, à louange. *-ſibi aliquid.* Se faire une gloire, un honneur de quelque choſe. *-alicui quidpiam. Cic.* Croire une choſe glorieuſe & honorable pour quelqu'un. *-uxorem. Cic.* Se marier, prendre une femme. *-animo futurum. Virg.* Prévoir. *-in malis. Cic.* Regarder comme mauvais, eſtimer mauvais. *-animam. Liv.* ou *ætatem in litteris. Cic.* Paſſer ſes jours à étudier, donner ſon tems à l'étude, étudier toute ſa vie. *-neminem præ ſe. ad Her.* Se mettre au deſſus de tout le monde, n'eſtimer perſonne au-deſſus de ſoi, ne ſe croire point d'égal. *-tempus. Cic. -diem ex die. Cæſ.* Differer de jour en jour, prolonger le tems. *-aliquid in crimen. Tac.* Faire un crime de quelque choſe, la regarder comme un crime. *-diem ſomno. Sen. -noctem ludo. Claud.* Paſſer le jour à dormir, & la nuit à jouer, à ſe divertir. *-officii. Suet.* Eſtimer qu'il eſt de ſon devoir. *-ſitum. Quint.* Se chancir, ſe moiſir. *-rationem ſui commodi. Cic.* Avoir ſes interêts en vûe. *-opus ad umbilicum. Hor.* Achever un ouvrage, le finir. *Duci aliquâ re.* Etre touché, être charmé de quelque choſe, être entrainé, être gagné par, être paſſionné pour quelque choſe. *-ventre. Hor.* Etre ſujet à ſa bouche, aimer les bons morceaux. *-errore. Cic.* Etre duppé, ſe laiſſer tromper. *-cogitatione aliò. Cic.* Avoir l'eſprit ailleurs, penſer à autre choſe, être abſtrait.

DUCTARIE. *adv. Plaut.* En tirant, en traînant. ‖ Avec lenteur, lentement.

DUCTARIUS, a, um. *Vitr.* Qui ſert à tirer, à traîner, à enlever un fardeau.

DUCTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Mart.* Qu'on mene, qu'on conduit, qu'on fait aller où l'on veut. ‖ *Plin.* Malleable, qu'on peut étendre ſous le marteau, qu'on peut faire paſſer par la filiere.

DUCTIM. *adv. Plaut.* Tout d'une traite, ſans prendre haleine, petit à petit. ‖ *Col.* En tirant à ſoi.

DUCTIO, onis. *f. Vitr.* Conduite, l'action de conduire. *Ductio aquarum à capitibus. Vitr.* La conduite des eaux depuis le regard. *-rudentium. Vitr.* Le guindage, l'action de tirer des cables, de haler ſur une manœuvre. *& reductio arietis. Vitr.* L'allée & la venue du belier tiré par des cables. *-alvi. Celſ.* L'action de lâcher le ventre, de faire aller à la ſelle.

DUCTITIUS, a, um. *Quint.* Qui ſe manie aiſément, malleable.

DUCTITO, as, avi, atum, are. *acc. Ter.* Conduire, mener de côté & d'autre.

DUCTO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Conduire, guider, mener. *Ductare aliquem donis* ou *fruſtrà. Plaut.* Abuſer quelqu'un par ſes fineſſes, lui faire des ſupercheries, le tromper. *-pro nihilo. Plaut.* Faire peu de cas, compter pour rien.

DUCTOR, oris. *m. Cic.* Conducteur, Guide, Capitaine, Chef, Commandant, General, celui qui conduit.

DUCTUS, ûs. *m. Cic.* La conduite, l'action de conduire. ‖ L'adminiſtration. ‖ *Quint.* L'enchaînement, la ſuite. ‖ Un trait. *Ductus rei. Quint.* La ſuite d'une affaire *ou* ſa conduite. *-litteræ. Plin.* Un trait de plume. *-oris* ou *vultûs. Cic.* Les traits, les lineamens, le tour du viſage. *-aquarum. Cic.* Un aqueduc. *Ad ductum* ou *ductu alicujus. Cic.* Sous la conduite, ſelon les inſtructions, par l'avis de quelqu'un.

DUCTUS, a, um. *part. de* Duco.

DUDERSTADIUM, i. *n.* Duderſtat, *ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, capitale de l'Eyſchfeld, & ſur la Wépre.*

DUDUM. *adv. Cic.* Il y a longtems, depuis longtems. ‖ *Plaut.* Longtems. ‖ *Ter.* Autrefois.

DUECALEDONIUS Oceanus. *Voiez* Deucaledonium Mare.

DUELLARIUS, a, um. *Cæſ.* Martial, belliqueux, guerrier.

DUELLATOR, oris. *m. Plaut.* Un homme de guerre, un guerrier, un ſoldat.

DUELLICUS, a, um. *Lucr.* De guerre.

DUELLIUM, Duellium Altum, i. *n.* Hohen-Twil, Houtvil, *forteresse de Suabe en Allemagne, dans le Landgraviat de Nellenbourg.*

DUELLONA, æ. *f. Surnom de Bellone.*

DUELLUM, i. *n. Hor.* Guerre, combat, bataille, duel.

DUEONA, æ. *f. Voiez* Divona.

DUESMA, æ. *f.* Duêſme, *bourg ou ville du Duché de Bourgogne en France, ſur la Seine.*

DUESMENSIS, *m. & f.* e, *n.* is. Qui eſt de Dueſme, qui appartient à Dueſme. *Dueſmenſis Tractus.* Le Dueſmois, *Contrée du Duché de Bourgogne, vers la ſource de la Seine.*

DUGLASSIUM, i. *n.* Oppidum Lothianæ. Douglas, Duglas, Dunglas, *bourg ou ville d'Ecoſſe, ſur la côte de la province de Merche.*

DUGLASSIUM, i. *n.* Duglaſſia, æ. *f.* Monæ Inſulæ. Douglas, *ville de l'Iſle de Man, ſur ſa côte Orientale.*

DUINA, æ. *m.* Fluvius. Dwina, *riviere de Moſcovie ; elle naît dans la province de Vologda où elle porte le nom de cette province, enſuite elle paſſe dans la Suohana, & s'y appelle Suohana ; & entre enfin dans la Dwina, dont elle prend auſſi le nom.*

DUINA Provincia. Dwina, *Province de Moſcovie, entre le Condinski, l'Ouſtiong & le Kargapol.*

DUINT. *pour* Dent.

DUIONA, æ. *f. Voiez* Divona.

DUISBURGUM, i. *n.* Diſpargum, Teutoburgum, i. *n.* Duisbourg, *ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Duché de Cleves, ſur le Roer, près du Rhin.*

DULCE, iùs, iſſimè. *adv. Catul.* D'une maniere agréable. *Dulciſſimè ſcripta hiſtoria. Cic.* Une hiſtoire écrite avec beaucoup d'agrément.

DULCE. *Voiez* Dulcis.

DULCE Mare. *Voiez* Huronum Lacus.

DULCEDO, inis. *f. Cic.* Douceur, agrément, attrait, charme.

DULCESCO, is, ſcere. *Cic.* Devenir doux, s'adoucir.

DULCIARIUS, a, um. *Mart.* De patiſſerie, &c.

DULCIARIUS, ii. *m. Lamp.* Un patiſſier.

DULCICULUS, a, um. *Cic.* Un peu doux, doucereux, douçâtre.

DULCINUM, i. *n.* Dolcigno *ou* Dulcigno, *ville de Dalmatie, ou d'Albanie, ſur le Golfe de Veniſe.*

DULCIOLUM, i. *n. Apul.* Maſſepain, macaron ; gâteau d'amandes, pucelages & autres friandiſes.

DULCIORILOQUUS, i. *m.* Beau parleur, *ſurnom de Neſtor.*

DULCIS, *m. f.* ce, *n.* is. *comp.* cior. *ſuperl.* ciſſimus. *Cic.* Doux, agréable. ‖ Cher, aimable, charmant. *Dulciſſime frater. Cic.* Très cher frere. *Dulce ſatis humor. Virg.* L'humidité eſt quelque choſe d'agréable, d'avantageux aux terres enſemencées.

DULCITAS, atis. *f. Voiez* Dulcitudo.

DULCITER. *adv. Cic. Voiez* Dulcè.

DULCITUDO, inis. *f. Cic.* Douceur.

DULCORO, as, are. *Ambr.* Edulcorer, adoucir, rendre doux.

DULENDIUM, i. *n.* Doulens, Dourlans, *ville de France, ſur l'Authie en Picardie, aux confins de l'Artois.*

DULIA, æ. *f. Eccleſ.* Dulie, *culte que l'Egliſe rend aux Saints.*

DULICHIUM, i. *n.* Dolichia, æ. *f.* Inſula. Thiaki, Dolicha, *Iſle de la mer de Grece, dans le Golfe de Patras, au levant de Cefalonie.*

DULICHIUS, a, um. *Virg.* Qui eſt de cette Iſle.

DULLARTIUS Sinus. *Voiez* Dollartius Sinus.

DULMA, æ. *f.* Dulma, *ville ruinée de la Boſnie, aux confins de la Dalmatie.*

DULMENA. Dulmen.

DULOPOLIS, is. *f. Petite contrée d'Egypte ; ville de Lybie ; ville de Candie.*

DUM. *adv. Virg.* Lorſque, quand. ‖ Cependant, tant, en attendant, pendant, tandis, durant que, dans le tems que. [*& gouverne l'indicatif.*] ‖ *Cic.* Pourvû que, à condition que. ‖ Juſqu'à ce que, juſqu'à tant. [*& gouverne le ſubjonctif.*] ‖ *Mart.* Après que. *Nihil dum. Cic.* Rien encore. *Nec dum. Virg.* Pas encore. *Dum modo. Voiez* Dummodo.

DUMA, æ. *f. ou* Dumum, i. *n.* Mons. Le puy de Domme, *montagne d'Auvergne, près de Clermont.*

DUMBARUM, i. n. Dumbar, ville de l'Ecoſſe meridionale, ſur la côte de la Louthiane.

DUMBI Mare. C'eſt un ancien nom de la Mer Baltique.

DUMBLANUM, i. n. Dumblane ou Dumblain, capitale du Comté de Mentheit, ſur le Leth.

DUMELLA, æ. f. f. La troiſiéme partie, ou deux ſixiémes de l'once Romaine.

DUMETUM, i. n. Cic. Lieu couvert de broſſailles, plein de buiſſons, d'épines; des broſſailles, des haliers, des bruleres. Dumeta Stoicorum. Cic. Les queſtions embarraſſantes, épineuſes des Stoiques.

DUMFERMELINGA, æ. f. Dumfermeling, Bourg & Château d'Ecoſſe, dans le Comté de Fiſe.

DUMMERA, æ. m. Lacus. Dummerzée, Lac du Cercle de Weſtphalie, entre les terres de Munſter, d'Oſnabrug, & de Diepholt.

DUMMODO. adv. Cic. Pourvû que.

DUMNA, æ. f. Inſula. Hoy, Iſle, l'une des Orcades, entre celle de Meynland & le Nort d'Ecoſſe.

DUMNISSUS, Domniſſa. Denſſen, autrefois Tonnéſe, village du Palatinat du Rhin ſur la Nahe.

DUMNOTIRUM, i. n. Dumnotyr, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur la cote du Comté de Markis.

DUMOSUS, a, um. Virg. Couvert de broſſailles, plein de buiſſons.

DUMUS, i. m. Cic. Buiſſon, halier.

DUNA, Duina, æ. f. Dzwina, riviere de Pologne, qui prend ſa ſource près de celle de Volga, dans le Duché de Roſchon en Moſcovie, traverſe la Lithuanie, ſepare la Curlande de la Livonie, & ſe jette dans le Golfe de Riga.

DUNÆ, arum. f. plur. Les Dunes, montagnes de Sable, ſur le rivage de la mer.

DUNAX, acis. m. Montagne de Thrace.

DUNBRITONIUM, i. n. olim Alcuith. Dunbriton, Dunbartan, ville de l'Ecoſſe meridionale, dans le Comté de Lennon, ſur le Leth.

DUNCANONIUM, i. n. Dungcanon, ou Dunkanon, fort de la Lagenie en Irlande, dans le Comté de Wenfort, ſur le bord Oriental de la Baye de Waterfort.

DUNCHELDINUM, i. n. Dunkeld, ville d'Ecoſſe, ſur le Thay, dans le Comté de Perth.

DUNCTONIUM, i. n. Dunćton, Dunkton, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wilt, du côté de celui de Hant.

DUNDALCUM, i. n. Dundalk, ville de la Lagenie en Irlande, ſur la côte du Comté de Lowth.

DUNEBURGUM, i. n. Dunenburg, ville de la Letonie, contrée de Livonie, ſur la Dzwine.

DUNELMENSIS Epiſcopatus. Le Comté ou L'Evêché de Durham, province d'Angleterre, entre les Comtez d'York, de Weſtmorland, de Cumberland, de Northumberland & la mer d'Allemagne.

DUNELMUM. Durham, Dureſme, Dunelme, ville du Nort d'Angleterre, capitale du Comté du Durham, ſur le Were.

DUNEMUNDA, æ. f. Dunemunde, forteresſe de Livonie, à l'embouchure de la Dzwine, ſur le Golfe de Riga.

DUNENSIS Comitatus Ultoniæ. Le Comté de Downe, province de l'Ultonie, en Irlande, entre les Comtez d'Antrim, & d'Armach, & la mer d'Irlande.

DUNENSIS Comitatus Belſiæ. Le Dunois, payis de Beauce en France, entre la Beauce propre, le Perche, le Vandomois, le Blaiſois, & l'Orleanois.

DUNESTORIUM Caſtrum. Dunſter, bourg d'Angleterre, à l'embouchure de la Saverne.

DUNFREIA, æ. f. Dunfreis, ville capitale de la Nithesdale, province de l'Ecoſſe meridionale & ſituée ſur le Nithe.

DUNGA, æ. f. Goga, ville du Mogoliſtan en Aſie, dans le Royaume de Guzarate, ſur la côte Occidentale du Golfe de Cambaye.

DUNGALIA, Dungalenſis Comitatus. Le Comté de Dungall, Contrée de l'Ultonie en Irlande, entre les Comtez de Londonderi, de Fermanagh & l'Ocean Caledonien.

DUNGANONIA, æ. f. Dunganonium, i. n. Dungannon, bourg ou ville du Comté de Tyronne en Irlande.

DUNGARVANUM, i. n. Dungarvan, bourg ou ville du Comté de Waterford, dans la Mommonie en Irlande, ſur la côte.

DUNGISBÆUM, i. n. Dungisbey, Duniſbey, Dunsbey, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans le Comté de Cathnes, vis-à-vis des Orcades.

DUNISTABULUM. Dunſtable, bourg du Comté de Betford en Angleterre, ſur l'Ouſe.

DUNIUM, Durnium. Voiez Durnovaria.

DUNKERANUM, i. n. Dunkeran, Donckyne, ville de la Mommonie en Irlande, dans le Comté de Deſmond, ſur la côte ſeptentrionale de la Baye de Mayra.

DUNKERCA, æ. f. Dunkerque, ville de Flandre. Voiez Dunquerca.

DUNKESPIELA, Dunkeſpula. Dunkeſpiel.

DUNMOCHA. Dunwick, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Suffolke, ſur la côte.

DUNOVERTIUM, i. n. Dounavorti, Dunovert, bourg du Comté d'Argile en Ecoſſe, à l'extrémité de la Preſqu'iſle de Cantyr.

DUNQUERCA, Dunkerca, Duncherca, æ. f. Donquerque, ou Dunkerque, ville & port de Mer des Payis-bas, dans la Flandre Françoiſe, à l'embouchure de la Colme.

DUNQUERRA, æ. f. Voiez Duroicoregum.

DUNRODUNUM, i. n. Dornoch, ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, capitale du Comté de Sutherland, ſur le Golfe de Dornock: on dit auſſi Dorno.

DUNSA, æ. f. Voiez Donſa.

DUNSIUM, i. n. Duns, bourg ou ville de l'Ecoſſe meridionale, dans le Comté de Merche.

DUNSTABURGUM, i. n. Dunſtaburg, ville & fort du Nord d'Angleterre, ſur la côte de la Mer d'Allemagne, dans le Comté de Northumberland.

DUNTAXAT. adv. Cic. Seulement. Bonus, ſed duntaxat bonus. Cic. Bon à la verité, mais qui n'a que cette ſeule qualité: bon & bête [comme l'on dit.]

DUNUM, i. n. Downe, ville d'Irlande.

DUNUM Regium, i. n. Dun-le-Roï, ville de France.

DUNUM Belſiæ. Châteaudun, ville de France, capitale du Dunois en Beauce, ſur le Loir.

DUNUM Barenſe. Dun, ville de France, dans le Duché de Bar, ſur la Meuſe.

DUNUM, Fluvius. Dun, riviere d'Angleterre, qui nait dans le Comté de Darbi & ſe jette dans l'Humber, aux confins de celui de Lincoln.

DUNUM, Sinus Salutis. Duneſley, petit Golfe & village de même nom, ſur la côte de la Comté d'York, en Angleterre.

DUO, æ, a. genit. orum, arum. Cic. Deux. acc. duo, & duos. m. & quelquefois dua. n. Cic.

DUODECIACUM, i. n. Dienze, ville de Lorraine, ſur la Seille.

DUODECIES. adv. Cic. Douze fois.

DUODECIM. indecl. Douze.

DUODECIMUS, a, um. Virg. Douziéme.

DUODENARIUS, a, um. Varr. De douze.

DUODENI, æ, a. Cic. Douze, une douzaine de.

DUODE, étant joint à quelque nombre, ôte deux unitez de ce même nombre. comme on peut voir par les exemples ſuivans. Duodeviginti, (quaſi viginti duo deme.) Vingt, ôtez deux, reſte dix huit; ainſi des autres.

DUODENONAGINTA. indecl. Plin. Quatrevingt-huit.

DUODEOCTOGINTA. indecl. Plin. Soixante & dix-huit.

DUODEQUADRAGENI, æ, a. Plin. Trente huit.

DUODEQUADRAGESIMUS, a, um. Liv. Trente-huitiéme.

DUODEQUADRAGINTA. indecl. Cic. Trente-huit.

DUODEQUINQUAGENI, æ, a. Plin. Quarante-huit.

DUODEQUINQUAGESIMUS, a, um. Quarante-huitiéme.

DUODEQUINQUAGINTA. indecl. Col. Quarante-huit.

DUODESEXAGESIMUS, a, um. Vell. Pat. Cinquante-huitiéme.

DUODETRICIES. adv. Cic. Vingt-huit fois.

DUODETRIGESIMUS, a, um. Varr. Vingt-huitiéme.

DUODETRIGINTA. indecl. Varr. Vingt-huit.

DUODEVICENI, æ, a. Liv. Dix-huit.

DUODEVICESIMUS, a, um. Tac. &

DUODEVIGESIMUS, a, um. Plin. Dix-huitiéme.

DUODEVIGINTI. indecl. Cic. Dix-huit.

DUOMILLESIMUS, a, um. Procul. JCT. Deux-milliéme.

DUPLARIS, m. f. re, n. is. Ulp. Double, Duplaris annona. Veg. Double ration. Duplares milites. Veg. Soldats qui ont double paie.

DUPLEX, icis. omn. gen. Cic. Double. ‖ Virg. Deux. ‖ Hor. Gros, épais. ‖ Fin, ruſé, diſſimulé. Duplex argentum reddere. Plaut. Rendre de l'argent au double, paier le double. -ficus. Hor. Groſſe figue. -pannus. Hor. Drap épais, double. -Uliſſes. Hor. Le ruſé Ulyſſe. -fama. Liv. Deux bruits differens. Duplices manus. Virg. Les deux mains. Duplici ſpe uti. Ter. Eſperer de deux côtez, avoir deux cordes à ſon arc.

DUPLICARII, orum. m. plur. Liv. Soldats qui ont double paie.

DUPLICATIO, onis. f. Vitr. Redoublement, reduplication. ‖ Sen. Refléchiſſement, repercuſſion. ‖ J. C. Duplique.

DUPLICATO. adv. Plin. Au double.

DUPLICATUS, a, um. part. de Duplico. Cic. Redoublé, augmenté au double.

DUPLICITER. adv. Cic. Doublement, de deux manieres, en deux façons. Dupliciter ſtultè dicere. Varr. Dire deux ſottiſes à la fois.

DUPLICO, as, avi, atum, are. acc. Cic. Doubler, redoubler, augmenter au double, accroître de la moitié. Duplicare turmas. Liv. Faire doubler les rangs.

DUPLIO, onis. m. Plin. Le double. ‖ Une piſtole.

DUPLO, as. pour Duplico.

DUPLO. adv. Deux fois plus, au double.

DUPLUM, i. n. Le double.

DUPLUS, a, um. Cic. Double, deux fois autant. Duplam pecuniam reponere. Liv. Mettre deux fois autant d'argent. Dupli pœnam ſubire. Cic. condemnari. Cat. Etre condamné à paier au double. Duplo major. Plin. Deux fois plus grand. In duplum ire. Cic. Y aller du double.

DUPONDIARIUS, a, um. Plin. Du poids de deux livres, qui peſe deux livres.

DUPONDIUM, ii. n. &

DUPONDIUS, ii. m. Varr. Le poids de deux livres. ‖ Monnoie Romaine qui peſoit deux livres Romaines, de douze onces chacune. ‖ Col. La Largeur, la profondeur, l'épaiſſeur de deux pieds.

DURA, æ. f. Urbs Meſopotamiæ. Ville de Meſopotamie en Aſie, mais aujourd'hui inconnue.

DURA, æ. f. olim Marcodurum, i. n. Duren, ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Duché de Juliers, ſur le Roer.

DURABILIS, m. f. le. n. is. Ovid. Durable, de durée.

DURACII, orum. m. plur. Duracium, i. n. Aginnenſe. Duras, bourg & Duché dans la Guienne en France, ſur le Drot, dans l'Agenois, du côté du Bazadois.

DURACINUS, a, um. Plin. Qui eſt dur & ferme; qui a la chair dure & ferme ou adhérante au pepin, au noiau. Duracinum ceraſum. Bigarreau.

DURACIUM, i. n. Pićtavienſe. Thouars, ville Duché en Poitou, ſur la Toue en France.

DURAMEN, inis. n. &

DURAMENTUM, i. n. Col. Le principal, le ſep de la vigne, le vieux bois. ‖ Lucr. Endurciſſement, affermiſſement. Duramentum tempore virtuti accedit. Sen. La vertu ſe fortifie avec le tems par l'habitude.

DURANGUM, i. n. Hiſpaniæ. Durango, ville d'Eſpagne, en Biſcaye.

DURANGUM, i. n. Americæ. Durango, ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la province de Zacatecas, qui eſt de l'Audience de Méxique.

DURANIUS, i. m. Duranonia, æ. f. Duranus, i. m. Dordonia, æ. f. La Dordogne, riviere de Guienne en France : elle vient de la montagne de Dor en Auvergne & ſe forme des ruiſſeaux Dor & Dogne, paſſe dans le Limouſin, le Quercy, le Perigord, & ſe jette dans la Garonne en Guienne.

DURANUS, Dorius, Aureus Mons. Le Mont d'Or, montagne d'Auvergne, à cinq lieues de Clermont, du côté de l'Oueſt.

DURAS, æ. Durus, i. m. Traun, riviere d'Allemagne, dans l'Archevêché de Saltzbourg & l'Autriche : elle ſe joint au Danube, entre Lentz & Mathauſen.

DURATIO, onis. f. Liv. Durée.

DURATOR, oris. m. &

DURATRIX, icis. f. Plin. Qui conſerve, qui fait durer longtems.

DURATUS, a, um. Ovid. Durci, endurci. Duratus glacie. Plin. Glacé, gelé. -malis. Liv. Endurci aux maux. Durato corde perferre. Phæd. Souffrir avec fermeté.

DURBUTUM, i. n. Durbu ou Durbuy, ville des Pays-bas, ſur la riviere d'Oure, dans le Duché de Luxembourg, & capitale d'un Duché qui porte ſon nom.

DURDANUM. Dourdan.

DURE, ius, iſſimè. adv. Ter. Durement, rudement, rigoureuſement, aigrement, ſévérement. ‖ Plin. J. Malhonnêtement, d'une maniere peu civile. Durius aliquid accipere. Cic. Prendre une choſe trop aigrement.

DUREO, es, rui, ere. neut. Ovid. &

DURESCO, is, ſcere. Col. S'endurcir, durcir, devenir dur. Durescere igni. Virg. Durcir au feu. -frigoribus. Cic. Se glacer, ſe geler par le froid. --in lectione Authoris. Quintil. S'habituer à écrire d'une maniere ſéche en liſant un Auteur ; prendre un ſtyle dur, dans la lecture d'un Auteur.

DURESTALIUM, i. n. Dureſtail, ville de France, dans l'Anjou, ſur la Loir.

DURIA, æ. f. Dorſet, Province d'Angleterre.

DURIA, Doria, æ. f. Doire, nom de deux rivieres des Etats de Savoye en Italie : la grande Doire a ſa ſource aux confins du Valois, & ſe décharge dans le Pô, audeſſous de Verue ; la petite Doire eſt en Piedmont, ſort du Mont-Genevre & ſe joint au Pô, audeſſus de Turin.

DURIAS, Turias, Turia, æ. m. Gualaviar, riviere d'Eſpagne, dans le Royaume de Valence.

DURICIES. Voiez Durities.

DURICORIUS, a, um. Plin. Qui a l'écorce dure.

DURICORS, ordis. m. f. Qui a la cœur dur, endurci.

DURII, orum. m. plur. Dorno, village du Milanois en Italie, entre Pavie & Laumeline.

DURITAS, atis. f. Cic. Dureté, aigreur, rigueur, rudeſſe, ſévérité.

DURITER. adv. Ter. Durement, avec aigreur, rudement, rigoureuſement, auſterement. Duriter vitam agere. Ter. Vivre auſterement ; mener une vie rude, dure, penible. -tranſlata verba. ad Her. Métaphores forcées, figures outrées.

DURITIA, æ. f. &

DURITIES, ei. f. Plin. Dureté, fermeté, ſolidité. Duritia. Corn. Nep. Vie dure, auſterité de vie. -virilis. Cic. Fermeté d'ame, courage mâle.

DURIA-NOX. f. Val. Flac. Une nuit malheureuſe.

DURIUSCULUS, a, um. Plin. Un peu dur, un peu rude.

DURIUS, Dorius, i. m. Douro, riviere d'Eſpagne, qui vient de la Caſtille vieille, paſſe dans le Royaume de Leon & en Portugal, où elle ſe décharge dans la mer.

DURLACENSIS Marchionatus. Le Marquiſat de Dourlac, dans le Cercle de Suabe en Allemagne, c'eſt la partie ſeptentrionale du Marquiſat de Bade.

DURLACUM, i. n. Dourlach, ville d'Allemagne, capitale du Marquiſat de Dourlach, en Suabe.

DURNOMAGUM, i. n. Durmagen, Dormagen, Durnmagen, village du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Duché de Berg.

DURNOVARIA, Dornovaria, æ. f. Dunum, i. n. Dorcheſter, ville d'Angleterre, capitale du Comté de Dorſet, ſur la riviere de Frome.

DURO, as, avi, atum, are. neut. Col. Durcir, endurcir, rendre dur. ‖ Virg. Soûtenir endurer, ſouffrir, ſupporter. ‖ Durer, ſubſiſter, ſe conſerver, vivre. ‖ Perſiſter. Durari ad plagas. Quint. S'endurcir aux coups. -in grana. Plin. Grener, monter en graine. in ſaxa. Plin. Durcir comme une pierre, s'endurcir en pierre, devenir pierre, ſe petrifier.

DUROBRUS, Durobrovæ, arum. f. plur. Durobrivis, is. f. Rocheſter, ville du Comté de Kent en Angleterre, ſur le Medway, à deux lieues audeſſus de ſon confluent, avec la Tamiſe.

DUROCASSES, ium. m. plur. Voiez Drocum.

DURO-CATALAUNUM, i. n. Voiez Catalaunum.

DUROCORNOVIUM, Corinium, i. n. Cirenceſter, Circeſter, bourg ou ville d'Angleterre, ſur le Churne, dans le Comté de Gloceſtre.

DUROCORTORUM, Deurocottum, i. n. Reims, ville Archiepiſcopale de Champagne & capitale de cette province de France.

DUROICOREGUM, i. n. Dunqueurre, village du Ponthieu en Picardie, entre Abbeville & Dourlens.

DUROLEVUM, i. n. Lencham, Lenham, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Kent, au couchant de Cantorbery.

DUROLIPONS, ou Duroſipons, ontis. Godmancheſter, village d'Angleterre, ſur l'Ouſe, dans le Comté de Huntingtong, autrefois ville des Catieneblans.

DUROLITON. Leyton, village d'Angleterre, dans le Comté d'Eſſex, aux confins de celui de Middelſex : autrefois ville des Trinobantes.

DUROSTADIUM, ii. n. Dureſtadt, ville de Gueldres. Voiez Batavodurum.

DUROSTORUM, i. n. Duroſtorus, Doroſtorus, i. m. Siliſtrie, Doreſtero, ville de Turquie en Europe, dans la Bulgarie, près du Danube.

DUROTINUM, i. n. Le Villars d'Areſne, village de France, dans le Dauphiné, à la ſource de la Romagne.

DUROTRIGES, gum. m. plur. Les peuples de la Province de Dorſet, en Angleterre.

DUROVERNUM ou Davernum, i. n. Cantorberi ou Cantorberry, ville d'Angleterre.

DURRACHIUM. Voiez Dyrrachium.

DURUS, a, um. Virg. Dur, ferme, ſolide. ‖ Rude, cruel, âpre, inſupportable. ‖ Cic. Rigoureux, ſévere, impitoiable, inexorable, barbare, bizarre, fâcheux, incommode, de mauvaiſe humeur, auſtere, chagrinant. Os durum. Ter. Un effronté coquin. Durus Bacchi ſapor, ou duri ſaporis vinum. Virg. Un vin dur, rude, âpre au goût.

DUSSELDORPIUM, i. n. Duſſeldorp, ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, capitale du Duché de Berg, ſur le Rhin, entre Cologne & Juliers.

DUTLINGA, æ. f. Dutlinge, ville d'Allemagne en Suabe, ſur le Danube, entre Conſtance & Tubinge.

DUUMVIR, iri. m. Vell. Pat. &

DUUMVIRI, orum. m. plur. Duumvir, deux Officiers dans Rome qui avoient inſpection ſur les priſons. ‖ Les premiers Offices dans les autres villes.

DUUMVIRALIS, m. f. le, n. is. Ulp. De Duumvir.

DUUMVIRATUS, i. m. Plin. J. La dignité, la charge de Duumvirat.

DUX, Ducis. m. f. Cic. Conducteur, guide, celui qui conduit. ‖ General, Commandant, Capitaine, Chef, Auteur, Duc. Dux aſtrorum. Sen. Le Soleil. --recte vivendi natura. Cic. La nature nous enſeigne à bien vivre, nous conduit dans le chemin de droiture. Ducem rationem habere ad aliquam rem gerendam, vel ſequi in re aliqua gerenda. Cic. Prendre la raiſon pour guide dans une affaire, ſe conduire en une choſe qu'on veut faire, par les lumieres de la raiſon.

DUXI. prét. de Duco.

DUYVELANDIA, æ. f. Duyvelandt, Contrée de l'Iſle de Schouven, dans la province de Zelande.

DUZIACUM, i. n. Douzi, ville de France en Champagne, ſur le Chiers.

D Y

DYA. Voiez Naxos.

DYMÆ, arum. f. plur. Stratos, i. m. Cauconia, æ. f. Chiarenza, Clarence, ville ruinée, dans le Duché de Clarence en Morée; quelques-uns la mettent à l'embouchure de l'Achelous, & d'autres la confondent avec Atravida.

DYMETHUS. La Torre d'Oliveto, village de la Vallée de Démona en Sicile, au pied du Mont-Gibel.

DYNASTA, æ. m. Vell. Pat. &

DYNASTES, æ. m. Cic. Un Grand, un puiſſant Seigneur, qui a des terres conſiderables & de grande étendue.

DYOS, i. m. Guir, riviere de la Mauritanie Tingitane, aujourd'hui dans le Royaume de Fez en Barbarie, dans la Province de Temeſna.

DYOTA, æ. f. Hor. Vaſe de terre à deux anſes, un vaiſſeau circulatoire. ‖ Un pelican.

DYRRACHINUM Promontorium. Le Cap de Durazzo, aujourd'hui le Cap de Palos, ſur la côte de l'Albanie en Grece.

DYRRACHIUM, ii. n. Duras ou Durazzo, ville de Macedoine. ‖ Ville de Laconie.

DYRRACHIUM, i. n. Epidamus, i. f. Durazzo, ville de Grece, ſur la côte de l'Albanie, à quelques lieues du Golfe de Drin.

DYSARTUM. Dyſart.

DYSCOLUS, a, um. Bibl. Voiez Moroſus.

DYSENTERIA, æ. f. Plin. Dyſſenterie, flux de ſang avec ulceration & douleurs d'entrailles.

DYSENTERICUS, a, um. Plin. Qui a la diſſenterie, malade du flux de ſang.

DYSORUM, i. n. Montagne de Thrace.

DYSPNOEA, æ. f. Plin. Aſthme, courte haleine, difficulté de reſpirer.

DYSPOTUM, i. n. Voiez Duiſburgum.

E

E Prépoſition qui gouverne l'ablatif, & ſe met devant les mots qui commencent par une conſonne, au lieu qu'Ex ſe met devant les voielles. Cic. Elle s'exprime differemment en François. (Exemp.) E meo quidem animo. Plaut. A mon avis, à ce que je crois, ſelon mon ſens, ſuivant ma penſée. E parte contraria. Cic. A l'oppoſite, de l'autre côté. E regione. Cic. Vis-à-vis ou du côté. E natura ſtatus. Cic. Un état conforme à la nature, naturel, ſelon la nature. E prædonibus audivi. Ter. J'ai oui dire aux voleurs. E renibus laborare. Cic. Avoir mal aux reins. E Pamphilo gravida eſt. Ter. Elle eſt groſſe de Pamphile. E lecto ſurgere. Ter. Sortir du lit. E via languere. Cic. Etre abattu, fatigué du chemin. E medio abire. Ter. Sortir du monde. E ruſo candicans. Plin. Tirant du roux ſur le blanc. E re nata. Ter. Selon l'occurrence, ſuivant l'occaſion ou la conjoncture. E facili. Plin. Avec facilité, aiſément, facilement, ſans peine. E veſtigio. Cic. A l'inſtant, au moment même, dans le moment, d'abord, auſſitôt, ſur le champ, ſur l'heure. E proximo vicinus. Plaut. Proche voiſin. Statim è ſomno. Tac. Auſſitôt après le ſommeil, dès qu'on eſt éveillé.

EA. adv. Caſ. A l'endroit, par l'endroit, par là, par cet endroit-là. Voiez Præterea. Ea tranſire flumen quà. Caſ. Paſſer la riviere à l'endroit où.

EADEM. Voiez Idem.
EAGHUS, i. ſ. m. Le Lac Eagh.
EALE, es. ſ. f. Bête d'Ethiopie, dont Pline parle VIII. 21.
EANUS, i. ſ. m. Janus : les anciens l'appelloient Eanus.
EAPSE. Feſt. Elle-même.
EARA, æ. ſ. m. L'Iere, riviere de France.
EARE. abl. abſ. Cic. pour Præterea.
EARINUS, i, a, adj. Verd, couleur de printems.
EAST-ANGLIÆ Regnum. Le Roiaume d'Eaſt-Angles, ancien Roiaume fondé en Angleterre par les Saxons ou Anglo-Saxons, entre le Roiaume de Mercie, les Saxons occidentaux & la mer d'Allemagne, & comprenoit les Comtez de Nortfolk, de Suffolk & de Cambrige.
EATENUS. adv. Cic. Juſques-là, juſqu'à ce que. Plaut. Tandis que, pendant que, tant que, auſſi longtems que. Cependant, pendant ce tems-là. ‖ Suet. Seulement. Eatenus feram quoad. Cic. Je ſouffrirai juſqu'à ce que. Lactucas depurga, eatenus qua tenera folia videbuntur. Col. Otez les feuilles des laitues pommées, juſqu'à ce qu'elles vous paroiſſent tendres.

E B

EBA, æ. f. Ville de Toſcane.
EBA, æ. f. Monte Ipo, bourg d'Italie, dans le Sienois en Toſcane, près de la côte : d'autres diſent que c'eſt Pergliano, & d'autres Monte-Merano.
EBELLANUM ou Ebellinum, i. n. Biel, bourg d'Eſpagne en Arragon, ſur le Biel.
EBELSTOTIUM, i. n. Ebelſtot, ville de Dannemarck, dans le Dioceſe d'Arhuſen en Jutlande, ſur une baye du Categat.
EBENUM, i. n. Virg. &
EBENUS, i. m. Plin. L'ébenier, arbre; le bois d'ébene.
EBERHARDUS, i. ſ. m. Everard, nom d'homme.
EBERNBERGA, æ. f. Ebernberg, ou Ebernbourg, Chateau du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans le Comté de Spanheim, ſur la Nahe.
EBERODUNENSIS, m. f. se, n. is. Qui eſt d'Ambrun.
EBERODUNUM, i. n. Ambrun, ville Archiépiſcopale de Dauphiné.
EBERSPERGA, æ. f. Eberſperg, ville d'Allemagne dans la haute Autriche, ſur l'Inn.
EBERSTENIUM, i. n. Eberſtein, Château d'Allemagne.
EBERSTENIUS Comitatus. Le Comté d'Eberſtein, dans la Suabe en Allemagne, entre le Duché de Wurtemberg, l'Ortnaw & le Marquiſat de Bade.
EBERSTORFIUM, i. n. Eberſdorp ou Ebertdorf, bourg d'Autriche en Allemagne, ſur le Danube, à quelques lieues audeſſous de Vienne.
EBIBO, is, bibi, bibitum, ere. Ter. Boire tout, avaler tout, tarir. Ebibi à lacu, à fluvio. Plin. Se rendre, ſe perdre, couler dans un lac, dans une riviere, y mêler ſes eaux. Ebibere imperium heri. Plaut. Oublier les ordres de ſon Maître.
EBIONITA, æ. m. & f. Ebionite, heretique.
EBLAN ou Eblana, æ. f. Dublin, Capitale d'Irlande.
EBLANDIOR, iris, itus ſum, iri. dep. Cic. Careſſer pour obtenir, tâcher d'obtenir par careſſes. ‖ Liv. Obtenir par des careſſes, des flatteries, de belles paroles. ‖ Col. Adoucir, charmer, rendre agréable.
EBLANDITUS, a, um. Cic. part. d'Eblandior.
EBLANII, orum. m. plur. Eblaniens, anciens peuples d'Hybernie, entre les Menapiens & les Voloufſiens.
EBODIA, Inſula. Origny, Ornay ou Aldernay, Iſle de la Mer de Bretagne, ſur la côte de Normandie.
EBOLUM, Eoulum, i. n. Eburi, orum. m. plur. Evoli, ville des Picentins, aujourd'hui bourg & Duché du Roiaume de Naples, en Italie, dans la Principauté citerieure.
EBORA, Ebura, Liberalitas Julia, Urbs Luſitaniæ. Evora, ville de Portugal, Capitale de l'Alentejo.
EBORA Alta, æ. f. Oppidum Luſitaniæ. Ebora Monte, Evora Monte, bourg de l'Alentejo en Portugal.
EBORA, Urbs Turdulorum. Evora, bourg d'Eſpagne preſque ruiné, dans l'Andalouſie, à l'embouchure du Guadalquivir, autrefois ville des Turdules.
EBORACENSIS, m. f. se, n. is. Qui eſt d'Yorck.
EBORACENSIS Comitatus. Le Comté d'Yorck, province du Nord d'Angleterre, entre l'Evêché de Durham, les Comtez de Weſtmorland, de Lancaſtre, de Derby, de Nottingham & de Lincoln.
EBORACENSIS Nova, ou Novum Belgium. La nouvelle Yorck, province de l'Amerique ſeptentrionale, entre la nouvelle Angleterre, les Iroquois, la Virginie & la Mer du Nord.
EBORACUM, i. n. Yorck, ville d'Angleterre.
EBORACUM Novum, aliàs Amſtellodanum novum. La nouvelle Yorck, contrée de l'Eſtotilande dans l'Amerique ſeptentrionale, vers la baye de Buton.
EBORARIUS, ii. m. Ulp. Ouvrier en yvoire.
EBORE, is. Voiez Ebur.
EBOREUS, a, um. Plin. D'yvoire.
EBORIACUS, i. m. Faremouſtier, village de France, avec Abbayie, en Champagne, ſur la riviere de Meaux.
EBREODUNUM, i. n. Yverdun, ville ſur les frontieres de Suiſſe.
EBRÆUS, a. m. & f. adj. Hebreu, euſe, ou Ebreu.
EBRAICUS, a. adj. Hebraique, Ebraique.
EBRELODUNUM, i. n. Voiez Ebrolium.
EBRIACUS, a, um. Plaut. Yvre, plein de vin.
EBRIETAS, atis. f. Cic. Yvreſſe, l'état d'une perſonne yvre. ‖ Déeſſe, fille de Venus.
EBRIOCI. Voiez Ebroicæ.
EBRIOLATUS, a, um. Plaut. Enyvré.
EBRIOLUS, a, um. Plaut. A demi yvre, entre deux vins, qui a un peu trop bû.
EBRIOSITAS, atis. f. Cic. Yvrognerie, habitude à s'enyvrer.
EBRIOSUS, a, um. Cic. Yvrogne, qui aime trop à boire, ſujet à l'yvrognerie, accoûtumé à s'enyvrer; adonné au vin, qui ſe prend de vin.
EBRIUS, a, um. Cic. Yvre, plein de vin. Ebrius dulci fortunâ. Cic. Enyvré de ſa fortune, qui ſe méconnoît, à qui la fortune fait tourner la tête.
EBRODUNENSIS Tractus. Ambrunois ou Embrunois, partie de Dauphiné en France, dans les Alpes, entre les Baillages de Grenoble, de Briançon, de Gap & le Comté de Nice.
EBRODUNTII, orum. m. plur. Les habitans d'autour d'Ambrun; les Ebroduntiens, anciens peuples de la Gaule Narbonnoiſe.
EBRODUNUM, Eburodunum, Robodunum, i. n. Urbs Germaniæ. Ancienne ville de Germanie : on la met à Briun.
EBRODUNUM, Eburodunum, Ebredunum, i. n. Urbs Delphinatûs. Ambrun ou Embrun, ville de France en Dauphiné, aux confins de la Provence & du Comté de Nice.
EBRODUNUM, Urbs Helvetiorum. Yverdon ou Yverdun, ville du payis de Vaux en Suiſſe, à l'embouchure de l'Orber, dans le lac de Neuchaſtel.
EBROICÆ, arum. m. plur. Caſ. Evreux & ſes habitans, en Normandie. Voiez Ebroicum.
EBROICENSES, ium. m. plur. Ceux du Dioceſe d'Evreux. Voiez Eburovices.
EBROICUM, i. n. Ebroicæ, arum. f. plur. Eburovices, um. m. plur. Mediolanum Eburovicum. Evreux, ville Epiſcopale de France en Normandie, ſur l'Iton.
EBROLIUM ou Ebrelodunum, i. n. Eſbreule, ville de la baſſe Auvergne en France, ſur l'Allier.
EBROMAGUS ou Ebromanus, i. m. Embrun, village de Saintonge en France, ſur la Garonne, à deux lieues audeſſous de Blaye.
EBRON. Voiez Hebron.
EBRONIUM, i. n. Evron, bourg de France dans le Maine, ſur l'Erve.
EBRUS, i. m. Voiez Hebrus.
EBUDÆ ou Æbudæ, arum, f. plur. Hebudes, Ebudes ou Hebrides, um. f. plur. Weſternes, c'eſt-à-dire, Occidentales, Iſles au couchant de l'Ecoſſe.
EBULLIO, is, ivi & ii, itum, ire. neut. Cat. Bouillonner, bouillir, jetter des bouillons. Ebullire virtutes. Cic. Diſcourir de la vertu en termes ampoulez. -animam. Petr. Mourir. -hoc ſolet Epicurus. Cic. Cela ſort même de la bouche d'Epicure, malgré lui.
EBULLITIO, onis. f. Ebulition, bouillonnement.
EBULLO, as, are. Voiez Ebullio.
EBULUM, i. n. Virg. Col. &
EBULUS, i. m. Plin. Hieble, plante.
EBUR, oris. n. Cic. Yvoire. ‖ Ouvrages d'yvoire. Ebur curule. Hor. La chaiſe d'yvoire, où ſe mettoient dans leurs chariots les premiers Magiſtrats de Rome.
EBURA, Libora, Elbora, Æbura, æ. f. Urbs Hiſpaniæ, Talavera de la Reina, ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, au confluent de l'Alberche & du Tage.
EBURA, æ. m. Fluvius. Eure, riviere de France dans le Perche & la Normandie; elle tombe dans la Seine audeſſus du Pont de l'Arche.
EBURAICI, orum. m. plur. Voiez Eburovices.
EBURNATUS, a, um. Plaut. Couvert, enrichi, garni, revêtu d'yvoire.
EBURNICI, orum. m. plur. &
EBURIACI, orum. m. plur. Ceux d'Evreux & des environs.
EBURNEOLUS, a, um. Eburneus, a, um. Cic. & Eburnus, a, um. Virg. D'yvoire, fait d'yvoire. ‖ Ovid. Blanc comme de l'yvoire.
EBUROBRITIUM, ii. n. Evora, ville de Portugal.
EBUROBRITIUM, i. n. Alcobaca, Ebora de Alcobaca, bourg de l'Eſtramadure de Portugal.
EBURONES, num. m. plur. Les habitans du payis de Liege.
EBURONES, unde Eburonea Regio. Les Eburons, anciens peuples de la Gaule Belgique, le long de la Meuſe, dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Liegeois.
EBURONICÆ, arum. m. plur. &
EBUROVICES, cum. m. plur. Ebroicæ, Ebroici, Aulerci Eburovices. Les habitans du Comté d'Evreux, en Normandie, province de France.
EBUROVICUM Mediolanum, i. n. Evreux, ville de Normandie.
EBURUM, i. n. Olmutz, capitale de Moravie.
EBUSUS, i. & Ebuſſus, i. f. Plin. Ebyſſus, i. & Eboſia, æ. f. Stat. Eviſſe, ville d'Eſpagne.

E C

ECÆ, Æcæ, arum. f. plur. Æcana, æ. ou Ecana, æ. f. Troia, ville avec titre de Principauté & Evêché, dans la Capitanate, au Roiaume de Naples, en Italie.
ECASTOR. adv. Ter. Par Caſtor, jurement des Anciens.
ECBATANA, orum. n. plur. Ecbatane. Ecbatane, capitale de Medie, à preſent Tauris. Autre du même nom en Syrie. ‖ Et encore une autre en Phenicie.
ECCA, eccam. pour Ecce ea, Ecce eam. Plaut. La voilà. Eccum. Plaut. Le voilà.
ECCE. adv. Cic. Voilà, voici. ‖ D'abord, en même tems. Ecce me. Ter. Me voici, me voilà. autem. Cic. Ne voilà pas encore. -rem. Plaut. Voici le fait, ou voilà comme la choſe s'eſt paſſée. -- Antonius. Cic. Voilà ou voici Antoine.
ECCERE. ad. plaut. Par Cerès, jurement.
ECCILLA. pour Ecce illa. Eccillam, eccillud. Plaut. Le voilà, la voilà. Eccilli. Plaut. Les voilà. Eccistam. pour Ecce iſtam. Plaut. La voilà.
ECCLANUM, ÆCULANUM, i. n. Fricenti, ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté ulterieure, ſur la Tripalta.

ECCLESIA, æ. *f.* Aſſemblée, Congregation, Egliſe.

ECCLESIÆ Ditio *ou* Eccleſiaſtica Ditio. L'Etat de l'Egliſe, *en Italie, entre l'Etat & le Golfe de Veniſe, le Roiaume de Naples, la Mer de Toſcane, la Toſcane & les Duchez de Modene, de la Mirandole & de Mantoue.*

ECCLESIÆ, arum. *f. plur.* Villa Eccleſiæ. Igleſias, *ville ſur la côte meridionale de Sardaigne.*

ECCLESIANUS, a. *ſ. m. & f.* Qui tient pour l'Egliſe. *Dans les diviſions des Empereurs avec le Pape, les Imperiaux donnoient ce nom à ceux qui étoient du parti du Pape.*

ECCLESIARCHA & Eccleſiarches, æ. *m.* Curé, Paſteur d'une Egliſe.

ECCLESIASTERIUM, ii. *n. Vitr.* Lieu d'aſſemblée.

ECCLESIASTES, æ. *m.* Prédicateur. ‖ L'Eccleſiaſte, *nom d'un Livre de la ſainte Bible.*

ECCLESIASTICUS, a, um. *Eccl.* Eccleſiaſtique, homme d'Egliſe.

ECCLESIASTICUS, i. *m.* L'Eccleſiaſtique, *un des Livres de la ſainte Bible.*

ECCOS, eccas, ecca. *pour* Ecce eos, ecce eas, ecce ea. *Plaut.* Les voilà.

ECDICI, orum. *m. plur.* Les Syndics des Villes & des Communautez.

ECELESTA. *Voiez* Etceleſta.

ECETA, *ou plûtôt* Oeceta, æ. *ſ. m.* Moine qui vit en Communauté.

ECHEDÆ, arum. *f. plur. Ville d'Attique.*

ECHEDAMIA, æ. *f. Ville de la Phocide.*

ECHEDORUS, Chidorus, i. *m.* Vera. Veratacer, Caligo. *Riviere de Macedoine, qui ſe jette dans le Golfe de Salonichi.*

ECHENEIS, idis. *f. Plin.* La Remore, *petit poiſſon de mer.* ‖ Une Lamproie, *poiſſon.*

ECHIDNA, æ. *f.* &

ECHIDNES, es. *f. Ovid.* Une vipere femelle. ‖ L'hydre que tua Hercule. ‖ Pierre précieuſe marquetée comme la vipere.

ECHINADES, dum. *f. plur. Cinq Iſles près du Golfe de Corinthe.* Les Corſulaires.

ECHINATUS, a, um. *Plin.* Heriſſé, couvert de piquans, de pointes.

ECHINOMETRA, æ. *f. Plin.* Heriſſon de mer.

ECHINOPHORA, æ. *f. Plin.* Poiſſon à coquille couvert de piquans.

ECHINOPUS, odis. *f. Plin.* Eſpece de chardon.

ECHINUS, i. *ou* untis. *f. Ville d'Acarnanie.* ‖ *Ville ſur les confins de la Theſſalie & de l'Achaïe.*

ECHINUS, i. *m.* Scarfia, *Iſle de la mer Egée ou de l'Archipel.* ‖ *Ville capitale de cette Iſle.*

ECHINUS, i. *m. Plin.* Le pelon *ou* premiere bourſe, coque *ou* peau couverte de piquans, qui envelope les châtaignes. ‖ *Mart.* Heriſſon, *animal terreſtre.* ‖ *Hor.* Cuvette, *où l'on rince les verres.* ‖ *Vitr.* Ove, quart de rond, échine, *membre d'Architecture. Echinus marinus. Hor.* Heriſſon de mer.

ECHION, ii. *n. Plin.* Theriaque, orvietan. ‖ La viperine, *plante.*

ECHIONIDÆ, arum. *m. plur.* Les Thebains.

ECHIRES, æ. *m. Plin.* Pierre précieuſe tachée comme la vipere.

ECHO, ûs. *f. Ovid.* L'écho, la répercuſſion de la voix. ‖ *Nom d'une Nymphe.*

ECIJA. *Voiez* Aſtigis.

ECKELENFURTUM, i. *n.* Eckelenford, *ville du Duché de Sleſwic en Jutlande, ſur la mer Baltique.*

ECLECTICUS, a. *ſ. m. & f.* Eclectique, *nom qui ſe donnoit autrefois aux Philoſophes qui ne s'attachoient à aucune ſecte.*

ECLIGMA, atis. *n. Plin.* Eglegme, *compoſition medecinale de conſiſtance plus épaiſſe que le miel, qu'on prend en léchant ou qu'on laiſſe fondre dans la bouche.*

ECLIPSIS, is. *f. Cic.* Eclipſe.

ECLIPTICUS, a, um. *Plin.* Ecliptique, *cercle qui paſſe par le milieu du Zodiaque, & qui repreſente le chemin que fait le Soleil dans ſon cours annuel.*

ECLOGA, æ. *f. Virg.* Choix, élection. ‖ Dialogue, entretien de Bergers; Eclogue.

ECLOGARIUS, ii. *m. Cic.* Compilateur qui fait des recueils des plus beaux endroits des Auteurs qu'il lit, faiſeur de recueils.

ECNOMUS, i. *m.* Mons. Alicate, *montagne de Sicile dans la Vallée de Noto, entre les embouchures du Salſo, près de la ville d'Alicate.*

E CONTRA. *adv.* &

E CONTRARIO. *adv. Bibl.* A l'oppoſite, contre, vis-à-vis.

ECPHORA, æ. *f. Vitr.* Une ſaillie, une avance.

ECQUANDO. *adv. Cic.* Et quand.

ECQUID. *adv. Ter.* Et ce que.

ECQUIS, qua, quæ, quod, quid. &

ECQUISNAM, quænam, quodnam, quidnam. *Cic.* Qui? quel? & qui? *Ecquid litterarum, quæro. Cic.* Je leur demande s'ils n'ont point de lettres.

ECTHESIS, *ſ. f.* Ecthêſe, *profeſſion de foi Monothélite, publiée par l'Empereur Honorius, à l'inſtigation de Sergius P. de CP.*

ECTODURUS, Hectodurum, i. *m. & n.* Leutkirk, *ville de Suabe en Allemagne, dans l'Algow, ſur l'Eſchach.*

ECTYPUS, a, um. *Plin.* Qui eſt de relief, taillé en boſſe.

ECULEUS. *Voiez* Equuleus.

E D

EDA, æ. *m.* Fluvius. Eda, *riviere de l'Arabie heureuſe, dans la Principauté de la Mecque; elle ſe décharge dans la mer rouge à Zidden.*

EDACEM. *Voiez* Edax.

EDACIAS, atis. *f. Cic.* Appetit devorant, grand appetit, habitude naturelle de manger beaucoup, gourmandiſe.

EDAMUM, i. *n.* Edam, *ville de la Nort-Hollande, dans les Provinces-unies, ſur le Zuiderzée.*

EDAMI Regio. Le payis d'Edam, *contrée de la Groenlande au 76. dégré de latitude du Nord.*

EDAX, acis. *omn. gen. Cic.* Grand mangeur, qui mange beaucoup. ‖ *Hor.* Qui ronge, qui conſume, qui devore. *Edax rerum tempus. Ovid.* Le tems qui conſume toutes choſes. *-cura. Hor.* Soin qui ronge, chagrin qui devore.

EDECIMATA, orum. *n. plur. Feſt.* Les dixmes, les décimes.

EDECIMATIO, onis. *f. Veget.* Décimation, l'action de prendre le dixiéme *ou* la dixme. ‖ Choix.

EDECIMATOR, oris. *m. Veget.* Decimateur, qui prend le dixiéme.

EDECIMATUS, a, um. *part. d'*Edecimo. *Feſt.* Dixmé, choiſi.

EDECIMO, as, are. *Pacuv.* Dixmer, prendre le dixiéme. ‖ Choiſir.

EDELBERGA, æ. *f. Voiez* Heidelberga.

EDEN, enis. *f.* Gezaira, *ville de Turquie en Aſie, ſur le Tigre.*

EDEN, nis. *f. Nom d'une contrée d'Aſie, dans laquelle étoit le Paradis terreſtre. Le payis d'Eden, à l'orient du Paſitigre,* ou *Schat-el-Arab.*

EDENBURGUM, i. *n.* Edimbourg, *capitale d'Ecoſſe.*

EDENDUS, a, um. *part. d'*Edo. *Cic.* Qu'on doit manger.

EDENTATUS, a, um. *Macrob. part. de*

EDENTO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Edenter, caſſer les dents: ‖ Les faire tomber, les arracher.

EDENTULUS, a, um. *Plaut.* Edenté, qui n'a plus de dents, à qui les dents ſont tombées. *Edentulum vetuſtate vinum. Plaut.* Du vin qui n'a plus de pointe à force d'être vieux, qui ne pique plus, qui ne grate plus le palais.

EDEPOL. *Voiez* Ædepol.

EDER Turris. La Tour d'Eder, *dans la Terre-ſainte près de Bethlehem, en la Tribu de Juda.*

EDERA. *Voiez* Hedera.

EDERA, æ. *m.* Fluvius. La Jerre, *riviere de France, dans la Brie; elle tombe dans la Seine à Ville-Neuve Saint-George.*

EDESIA, æ. *f.* Edeſie, *Déeſſe des banquets & des feſtins.*

EDESSA, æ. *f.* Edeſſe, *à preſent* Orſa; *dans l'Ecriture ſainte,* Rages, *ville de Meſopotamie.*

EDESSA; Ædeſſa æ. *f.* Vodena *ville de Macedoine en Grece, ſur la Veſtritza, autrefois Edeſſe.*

EDESSA, *unde* Edeſſanus Principatus, Edeſa, Antiochia, Callirhoë. Orpha, Orfa, Orphai, *autrefois* Edeſſe, *ville de Turquie en Aſie, dans le Diarbekir ou la Meſopotamie, entre l'Euphrate & le Chabar.*

EDETANI. Edetans.

EDI. *préterit d'*Edo, edis *ou* es, edit *ou* eſt.

EDICO, is, xi, ctum, cere. *Cic.* Commander, ordonner, faire des ordonnances *ou* donner ordre. ‖ Avertir, dénoncer, faire ſçavoir *ou* publier par affiches; placarder à ſon de trompe, à cri public; proclamer. *Edicere Senatum. Suet.* Convoquer le Senat. *-diem. Liv.* Fixer le jour. *Edixit ne quis.* Il défendit que perſonne.

EDICTALIS, *m. f.* le *n.* is. *Digeſt.* Qui concerne un Edit, un Reglement. ‖ Un Etudiant en Droit pendant deux ans.

EDICTATOR, oris. *m.* Juré Crieur, Crieur public.

EDICTIO, onis. *f. Plaut.* Edit, Ordonnance, Déclaration. ‖ Ordre, Commandement. ‖ Publication à ſon de trompe, proclamation.

EDICTO, as, are. *Plaut.* Dire, déclarer, dénoncer, avertir. ‖ Raconter. *Edictare alicui aliquid. Plaut.* Avertir quelqu'un de quelque choſe, la lui déclarer, dénoncer *ou* ſignifier.

EDICTOR, oris. *Voiez* Edictator.

EDICTUM, i. *n. Cic.* Edit, Ordonnance, Déclaration. ‖ *Ter.* Commandement, ordre.

EDICTUS, a, um. *Plin.* Ordonné par Edit. ‖ Commandé. ‖ Annoncé par cri public, &c.

EDIDI. *prét. d'*Edo.

EDIDICI. *prét. d'*Ediſco.

EDIMBURGUM, i. *n.* Edimbourg *ou* Edenbourg, *ville capitale d'Ecoſſe, dans la Lothiane, près de la mer d'Allemagne.*

EDIMBURGENSIS Sinus. Le Golfe d'Edimbourg *ou* de Forth, *partie de la mer d'Allemagne, ſur la côte orientale d'Ecoſſe.*

EDISCENDUS, a, um. *Cic.* Qu'il faut apprendre par cœur. *Ediſcendum ad verbum libellus. Cic.* Petit livre qu'on doit apprendre mot à mot, digne d'être ſçû par cœur.

EDISCITUS, a, um. *prét. d'*Ediſco.

EDISCO, is, didici, ſcitum, ſcere. Apprendre par cœur. ‖. *Val. Flac.* Etudier.

EDISSERO, is, rui, ſertum, ſcere. *acc. Cic.* Dire, faire entendre, développer, expliquer, expoſer. *Ediſſere vera mihi. Virg.* Apprens-moi, dis-moi la verité.

EDISSERTO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Diſcourir, parler en public, haranguer. *Ediſſertare aliquid ordine alicui, ut actum eſt. Plaut.* Raconter à quelqu'un par ordre, comment une choſe s'eſt paſſée. *Voiez* Ediſſero.

EDITIO, onis. *f. Quint.* Edition, publication, production. ‖ *Cic.* Choix, élection; nomination. ‖ *Ulp.* Naiſſance. *Editio libri. Quint.* L'édition d'un livre. *- Conſulum. Liv.* La nomination, l'élection des Conſuls.

EDITIOR, ius. *comp. d'*Editus, a, um. Plus élevé, plus grand, plus puiſſant.

EDITITIUS, a, um. *Cic.* Choiſi, élû, nommé. *Edititius judex. Cic.* Arbitre nommé par une partie.

EDITOR, oris. *m. Lucan.* Qui produit, qui met au jour, qui fait naître, qui fait imprimer, qui engendre, qui cauſe. *Editor nocturnæ auræ. Lucan.* Qui cauſe, qui produit du ſerain. *Editores ludorum. Jul. Cap.* Ceux qui donnoient des ſpectacles au public.

EDITUS, ûs. *m. Ulp.* Excrement, éjection, fiente des animaux.

EDITUS, a, um. *part. d'*Edo, edidi, &c. *Cic.* Mis au jour, publié. ‖ Déclaré, ſignifié, intimé. ‖ *Hor.* Né, iſſu, fils. ‖ *Caſ.* Elevé, haut, grand. ‖ Venu au monde.

EDO, edis *ou* es, edit *ou* eſt, edi, eſum *ou* eſtum, edere *ou* eſſe. *acc. Cic.* Manger. *Edere de patella, Cic.* Manger au plat. *-pugnos. Plaut.* Souffrir des coups de poings. *Eſſe panem ex vino. Celſ.* Manger du pain trempé dans du vin. *Eſt molles flamma medullas,*

Virg. Une flamme interieure *ou* cachée le devore, un feu ſecret le conſume. *Edit animum cura. Virg.* Le chagrin, le ſoin le ronge, le devore. *Eſuri ubi ſummus? Plaut.* Où mangerons-nous? où dinerons-nous? *Eſtur, bibitur dies noctesque. Plaut.* On ne fait que boire & manger jour & nuit.

EDO, onis. *m. Varr.* Grand mangeur.

EDO, is, didi, ditum, edere. *Cic.* Produire, faire naître, porter, engendrer, cauſer, mettre au monde, mettre au jour, mettre en lumiere. ‖ Publier, divulguer, rendre public. ‖ Déclarer, expoſer, dénoncer, propoſer. ‖ Donner au public. *Edit quiſque quod poteſt. Plaut.* Chacun fait ce qu'il peut. *Editus Regibus. Hor.* Iſſu de Rois, de naiſſance roiale. *-ex Oraculo Apollinis. Cic.* Déclaré, dicté par l'Oracle d'Apollon. *-judex. Cic.* Un juge nommé, élû. *-in lucem. Ciceron.* Mis en lumiere. *-in vulgus. Caſ.* Répandu, divulgué parmi le peuple. *-paululum è planitie collis.* Une coline qui ne s'éleve gueres audeſſus de la plaine. *-immenſum collis. Tac.* ou *in altitudinem. Liv.* Une coline d'une hauteur très-grande, extrémement élevée, fort haute. *Editior viribus homo. Hor.* Un homme plus fort, plus robuſte.

EDOCEO, es, cui, doctum, ere. *Cic.* Montrer, apprendre, inſtruire, enſeigner. *Edocere aliquem de itinere hoſtium. Sall.* Montrer *ou* enſeigner à quelqu'un le chemin que tiennent les ennemis, la route qu'ils ont priſe. *-omnes artes aliquem. Sall.* Inſtruire quelqu'un de toutes les ſciences. *-omnia ordine. Liv.* Enſeigner toutes choſes par ordre.

EDOCTUS, a, um. *part.* d'Edoceo. *Liv.* Enſeigné, inſtruit, averti, informé, qui a été montré, qu'on a appris.

EDOLATOR, oris. *m. Plin.* Planeur, celui qui plane, qui polit, qui unit.

EDOLO, as, avi, atum, are. *Non.* Applanir, unir, planer, rabotter, doler comme il faut. ‖ *Cic.* Perfectionner, polir, mettre la derniere main. *Edolare librum. Varr.* Limer, polir, perfectionner un livre.

EDOM. *Voiez* Idumæa.

EDOMITUS, a, um. *part. de*

EDOMO, as, mui, itum, are. *acc. Hor.* Dompter, ſubjuguer, ſurmonter, ſoûmettre, vaincre, mettre ſous le joug. *Edomita natura doctrinâ. Cic.* Un naturel dompté par la ſcience *ou* par l'inſtruction. *-herba. Col.* Une plante cultivée, qui n'eſt plus ſauvage.

EDON, onis. *m. Montagne de Thrace* ou *de Macedoine.*

EDONIDES, dum. *m. plur. Ovid.* Bacchantes.

EDONIS, idis. *f. Ville de Phrygie.*

EDONIUS, a, um. &

EDONUS, a, um. Qui eſt de Thrace.

EDONUS, i. *m. Voiez* Edon.

EDORMIO, is, ivi, mitum, ire. *Cic.* &

EDORMISCO, is, ere. *neut. Plaut.* Dormir, achever de dormir, finir ſon ſommeil. *Edormire. Cic.* ou *Edormiſcere. Plaut. crapulam* ou *vinum. Cic.* ou *villum. Ter.* Cuver ſon vin, ſe deſenyvrer en dormant. *Edormire tempus. Sen.* Emploier ſon tems, paſſer le tems à dormir. *Edormiſcere ſomnum. Plaut.* Faire un ſomme.

EDREI, orum. *m. plur. Ville des Amorthéens.*

EDRI, orum. *m. plur.* L'Iſle de Bardſei, *à la côte d'Angleterre.*

EDROS *ou* Hedros. Bardſey.

EDUARDUS, i. *m.* Edouard, *nom propre d'homme.*

EDUCATIO, onis. *f. Cic.* Nourriture, entretien. ‖ Pâture. ‖ Education; maniere d'élever, d'inſtruire; inſtruction.

EDUCATOR, oris. *m. Cic.* Nourriſſier, qui éleve, qui nourrit, qui entretient, qui a ſoin de l'éducation, qui veille à l'inſtruction; Gouverneur, Précepteur.

EDUCATRIX, icis. *f. Col.* Qui nourrit, qui éleve, qui conduit. ‖ *Cic.* Nourrice, Gouvernante, qui a ſoin de l'éducation.

EDUCATUS, a, um. *Cic. part. de*

EDUCO, as, avi, atum, are. *Liv.* Nourrir, entretenir, élever. ‖ Inſtruire, donner l'éducation, former. *Educare mammis fœtum. Plin.* Donner la mammelle à ſes petits. *-Oratorem. Quint.* Former un Orateur. *-mitem uvam. Catul.* Porter des raiſins fort doux. *Educatus ad turpitudinem. Cic.* Elevé dans la débauche. *-in ſermone alicujus. Cic.* Inſtruit par les diſcours de quelqu'un. *-Ravennæ. Tac.* Nourri à Ravenne. *-liberaliter, ingenuè. Ter. Cic.* Bien élevé, qui a eû une éducation honnête.

EDUCO, is, xi, ctum, cere. *Cic.* Tirer, mettre dehors, faire ſortir. ‖ Mener, conduire. ‖ *Ter.* Nourrir, élever, inſtruire, avoir ſoin de l'éducation, entretenir. ‖ *Virg.* Elever, pouſſer en haut. *Educere gladium è vagina. Cic.* Tirer l'épée, mettre l'épée à la main, dégainer. *-letho aliquem. Vall. Flac.* Tirer quelqu'un d'entre les bras de la mort, l'arracher à la mort, l'empêcher de mourir. *-naves ex portu. Caſ.* Faire ſortir les vaiſſeaux du port. *-aliquem rus. Cic.* Mener quelqu'un à la campagne. *-aliquem in jus. Cic.* Tirer quelqu'un en juſtice. *-à cuſtodia. Cic.* Tirer, retirer de priſon. *-copias è caſtris. Caſ.* Faire ſortir ſes troupes de ſes retranchemens.

EDUCTUS, a, um. *part.* d'Educo, is. *Cic.* Tiré dehors. ‖ *Ter.* Nourri, élevé, inſtruit. *Eductus ſeverâ diſciplinâ. Tac.* Elevé ſous une ſevere diſcipline.

EDULCO, as, avi, atum, are. *accuſ. Gell.* &

EDULCORO, as, are. Adoucir, rendre doux, édulcorer, dulcifier.

EDULIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Bon à manger, qui ſe mange.

EDULIUM, ii. *n. Non.* Tout ce qui eſt bon *ou* qu'on donne à manger. (*Ce mot eſt plus d'uſage au plurier.*)

EDULIUS *ou* Medulius, i. *m.* Mons. Monſerrat, *montagne de Catalogne près du Liobregat.*

EDURE. *adv. Ovid.* Durement, rudement, rigoureuſement, ſeverement.

EDURO, as, avi, atum, are. *Tac. acc.* Endurcir, rendre dur & ferme. ‖ *neut.* Durer, ſubſiſter, ſe conſerver.

EDURUS, a, um. *Virg.* Fort dur, endurci.

EDUSA, æ. *f. Varr.* La Déeſſe du repas.

EDUXI. *prét.* d'Educo, is.

EDYA, æ. *f.* Edye, *nom d'une Nymphe, fille de l'Océan & de Téthys.*

E E

EENHAMUM, i. *n.* Eenhame, *village de Flandre ſur l'Eſcaut, autrefois ville capitale du Brabant.*

EETION, onis. *m.* Eetion, *pere d'Andromaque.*

EETIONEA, æ. *f.* Le Promontoire de Pirée.

EETIONEUS, a, um. *Ovid.* Qui concerne Eetion.

E F

EFFABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Qui ſe peut dire. ‖ *Voiez* Affabilis.

EFFÆCO, as, avi, atum, are. *Apul.* Purger d'immondices.

EFFARCIO, is, ſi, itum, cire. *Caſ.* Remplir, emplir, garnir.

EFFARCTUS, a, um. *Voiez* Effertus.

EFFARIS *ou* re, atus ſum, ari. *dep. acc. Cic.* Parler, dire, raconter, proferer. *Effari alicui. Virg.* Parler à quelqu'un. *-Templum. Cic.* Faire ſur un lieu qu'on déſigne pour y élever un Temple, les dernieres prieres *que faiſoient les Devins après avoir pris les augures.*

EFFASCINATIO, onis. *f. Plin.* Faſcination, enchantement, charme, enſorcellement.

EFFASCINATOR, oris. *m. Plin.* Faſcinateur, Enchanteur, Sorcier.

EFFASCINO, as, avi, atum, are. *Plin.* Faſciner, enſorceler, enchanter, charmer. *Effaſcinare aliquem voce, linguâ. Solin.* ou *viſu. Plin.* Faſciner, enſorceler quelqu'un, en lui donnant des louanges *ou* en le regardant.

EFFATA, orum. *n. plur. Gell. Varr.* Les dernieres prieres que faiſoient les augures, *après avoir pris les auſpices. Tandem effata. Virg.* Aiant dit cela.

EFFATUM, i. *n. Cic.* Axiome, dogme, maxime, ſentence.

EFFATUS, a, um. *Cic.* Qui a parlé, proferé, dit. ‖ Sur lequel les augures ont fait les dernieres prieres, *après avoir pris les auſpices.*

EFFECI. *prét.* d'Efficio.

EFFECTE. *Voiez* Effetè.

EFFECTIO, onis. *f. Cic.* La pratique, la maniere de réduire en pratique. *Effectio artis. Cic.* La production de l'art.

EFFECTIVE. *adv. Quint.* Effectivement, en effet.

EFFECTIVUS, a, um. *Plin.* Effectif.

EFFECTOR, oris. *m.* &

EFFECTRIX, icis. *f. Cic.* Artiſan, Ouvrier, qui fait, Auteur.

EFFECTUS, ûs. *m. Cic.* Effet, production. *In effectu erant opera. Liv.* Les ouvrages étoient finis, achevez.

EFFECTUS, a, um. *part.* d'Efficio. *Cic.* Fait, parfait, achevé, accompli, fini. *Effectum reddam* ou *dabo. Ter.* Tenez cela pour fait, cela vaut fait. *-ex latere & cœmento. Cic.* Fait de briques & de ciment.

EFFEMINATE. *adv. Cic.* En femme, d'un air *ou* d'une maniere effeminée, molle, lâche.

EFFEMINATUS, a, um. *Cic. part. de*

EFFEMINO, as, avi, atum, are. *accuſ. Cic.* Effeminer, énerver, amollir, rendre lâche, corrompre, gâter; ramollir le courage, l'affoiblir. *Effeminare corpus. Celſ.* Rendre le corps languiſſant. *Effeminari in dolore. Cic.* Perdre courage, s'abattre dans la douleur.

EFFERATUS, a, um. *Cic. part.* d'Effero.

EFFERBUIT. *Voiez* Efferveo, Efferveſco.

EFFERCIO, is, ire. *Plaut.* Remplir, farcir, garnir, emplir.

EFFERDINGA, æ. *f.* Efferding, *ville de la haute Autriche en Allemagne, à une lieue du Danube.*

EFFERO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Rendre cruel, barbare, brutal, dur, faire devenir farouche, ſauvage. ‖ Abrutir. *efferare animos mali aſſuetudine. Liv.* Abrutir les eſprits, les rendre brutaux, incorrigibles, intraitables, indiſciplinables par l'accoûtumance au mal.

EFFERO, effers, extuli, elatum, efferre. *Cic.* Porter, tirer dehors, emporter, enlever, tranſporter. ‖ Produire, porter fruit. ‖ Elever, relever, exalter, vanter, prôner. publier, divulguer, répandre, manifeſter. ‖ *Plaut.* Expoſer. *Efferre cadaver ad ſepulturam magnâ frequentiâ. Liv.* Porter un corps en terre avec beaucoup de pompe, faire un convoi magnifique à quelqu'un. *-de cuſtodia. Col.* Tirer de priſon. *-ſeſe* ou *ſe inſolentiùs. Cic.* ou *ſe altiùs. Flor.* S'élever inſolemment, prendre de trop grands airs, s'enorgueillir, ſe glorifier avec inſolence. *-ſeſe verbis, ſermonibus, gloriando, prædicatione. Cic.* Se vanter, ſe glorifier, s'en faire accroire, faire l'important. ‖ Se cabrer, aarbrer. *-ſe lætitiâ. Cic.* Se laiſſer emporter à la joie, s'y abandonner, s'y donner tout entier. *Efferri iracundiâ. Cic.* Se laiſſer tranſporter à la colere. *-ſtudio in re aliqua* ou *ſtudio alicujus rei. Cic.* Se porter à quelque choſe avec ardeur, en être entêté, la ſouhaiter paſſionnement, la rechercher avec paſſion. *-pedibus. Plin.* ou *funere*, ou *cum funere. Cic.* Etre porté en terre. *Effertur. Terent.* On porte le corps au bucher; le Convoi part.

EFFERTUS, a, um. *Plaut, part.* d'Effercio.

EFFERVEO, es, ere. *Vitr.* &

EFFERVO, is, ivi *ou* bui, ere. *Virg.* Sortir, ſoudre, ſe répandre à gros bouillons.

EFFERVESCENTIA, æ. *f. Celſ.* Efferveſcence, bouillonnement. ‖ Emportement.

EFFERVESCO, is, bui, ſcere. *Cic.* Bouillir, bouillonner, ſe répandre, ſortir à gros bouillons. ‖ S'échauffer, s'animer, s'emporter de colere, mettre ſa bile en mouvement.

EFFERUS, a, um. *Virg.* Barbare, ſauvage, farouche, brutal, inhumain, intraitable, dur, cruel.

EFFETA, æ. *f. Sall.* Femme épuiſée, devenue ſterile. *Colum.* Qui a mis bas. *Effeta*

gallina. Plin. Poule qui ne pond plus.

EFFETE. *adv. Mart.* Sagement, judicieuſement, en perfection.

EFFETUS, a, um. *Cic.* Epuiſé, uſé, caſſé, debile, languiſſant. *Effeta vires. Cic.* Des forces conſumées. *Effetus ager, effetum ſolum. Col.* Une terre devenue ſterile, épuiſée. *Effeta veri ſenectus. Virg.* Vieilleſſe qui commence à radoter.

EFFICACIA, æ. *f. Plin.* &

EFFICACITAS, atis. *f. Cic.* Efficace, force, vertu, proprieté.

EFFICACITER, iùs, iſſimè. *adv. Plin.* Efficacement, avec ſuccès, avec force. *Efficacius nulla res multitudinem regit quàm ſuperſtitio. Q. Curt.* Rien ne tient plus en bride le peuple que la ſuperſtition. *Efficaciſſimè contigit. Plin.* Cela réuſſit très-bien.

EFFICAX, acis. *omn. gen. Plin.* Efficace; qui a la force, la vertu; qui eſt propre à, qui fait effet. *Efficax adverſus ſerpentes, ac privatim aſpides, ex aceto pota. Plin. J.* Souveraine, ſalutaire, admirable, merveilleuſe contre la morſure des ſerpens, & principalement des aſpics, étant bûe dans du vinaigre. *-vir. Hor.* Un homme d'exécution, qui vient à bout de ce qu'il entreprend. *-apud pares. Flor.* Qui a de l'autorité, du crédit ſur ſes pareils, ſes égaux. *Efficaces ad muliebre ingenium preces. Liv.* Des prieres propres à gagner le cœur *ou* l'eſprit d'une femme.

EFFICIENTER. *adv. Cic.* D'une maniere effective, avec effet.

EFFICIENTIA, æ. *f. Cic.* Action, activité, force, vertu de produire un effet.

EFFICIO, is, feci, fectum, ficere. *Cic.* Faire, tâcher de faire, procurer, s'efforcer, cauſer. ‖ Achever, accomplir, venir à bout, terminer, finir, exécuter, effectuer, faire en ſorte. *Efficere portus. Tac.* Conſtruire, bâtir des ports. *-alicui argentum. Plaut.* Faire trouver de l'argent à quelqu'un. *-magna facinora. Plaut.* Faire de grandes actions. *-nuptias alicui. Ter.* Faire le mariage, être cauſe du mariage de quelqu'un. *-morbos. Hor.* Cauſer, produire, engendrer des maladies. *-pollicita. Ter.* Accomplir ſa promeſſe. *-votum alicui. Lucan.* Remplir les déſirs de quelqu'un, ſe rendre à ſes vœux, faire ce qu'il ſouhaite, combler ſes ſouhaits.

EFFICTIO, onis. *f. ad Her.* Repreſentation, peinture, copie, caractere de quelqu'un, *qu'on repreſente ou dont on contrefait les manieres.*

EFFICTUS, a, um. *Cic. part.* d'Effingo.

EFFIGIES, ei. *f. Cic.* Effigie, repreſentation, image, reſſemblance, portrait, ſtatue, tableau, figure. ‖ Caractere, copie, idée, patron. *Effigiem thuris habere. Plin.* Sembler à *ou* être comme de l'encens. *-Dei in ſe oſtendere. Plin.* Faire voir en ſoi le caractere de la Divinité. *Ad effigiem juſti imperii ſcriptus. Cic.* Pour donner l'idée d'un juſte gouvernement. *-chlamydis. Plin.* En façon, en maniere de manteau, comme une caſaque. *In effigiem pelagi exundare. Sil. Ital.* S'étendre comme une mer. *Effigie columnæ jaci. Plin.* Etre jetté en fonte en forme de colonne.

EFFINGO, is, nxi, fictum, ngere. *Cic.* Repreſenter au vif, dépeindre, portraire, tirer au naturel, faire le portrait, graver la figure, tailler d'après nature. ‖ Eſſuier, nettoier, torcher. ‖ Exprimer, imiter, copier *ou* rendre parfaitement, repreſenter. *Effingere aliquid in auro. Virg.* Graver quelque choſe ſur de l'or. *-ſpongiis ſanguinem è foro. Cic.* Eſſuier, ramaſſer avec des éponges le ſang répandu dans la place publique. *-aliquid animo. Cic.* Se repreſenter, ſe figurer, ſe mettre quelque choſe dans l'eſprit, s'en former l'idée. *-mores alicujus. Cic.* Repreſenter les mœurs de quelqu'un, en faire le caractere; faire le portrait de quelqu'un, le caracteriſer, le dépeindre. *-imitando verba alicujus. Quint.* Contrefaire, imiter *ou* copier la maniere de parler de quelqu'un. *-verbis. ad Her.* Dépeindre dans ſes paroles. *-ſimilitudinem ex vero. Plin. J.* Repreſenter au vrai.

EFFLAGITATIO, onis. *f. Cic.* &

EFFLAGITATUS, ûs. *m. Cic.* Inſtance, empreſſement, demande preſſante, inſtante priere. *Efflagitatu meo. Cic.* A ma priere, à ma ſollicitation.

EFFLAGITATUS, a, um. *Cic. part.* de

EFFLAGITO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Demander avec empreſſement, conjurer, preſſer, prier, ſupplier inſtamment.

EFFLEO, es, flevi, fletum, ere. *Quint.* Verſer des larmes en abondance, pleurer fort. *Efflere oculos. Quint.* Perdre la vûe à force de pleurer, ſe gâter les yeux en pleurant.

EFFLICTE. *adv.* &

EFFLICTIM. *adv. Plaut.* Ardemment, extrêmement, vivement, paſſionnement, éperduement.

EFFLICTIO, onis. *Voiez* afflictio.

EFFLICTUS, a, um. *Cic. part. de*

EFFLIGO, is, xi, ctum, gere. *Sen.* Tourmenter, affliger, accabler, maltraiter. ‖ Ecraſer. ‖ *Plaut.* Ruiner, déſoler, réduire à la derniere miſere. *Effligere lapide. Plaut.* Aſſommer à coups de pierres. *Effligantur homines noctu hic in via. id.* On aſſaſſine les gens la nuit dans cette rue-ci.

EFFLO, as, avi atum, are. *Plin.* Souffler, pouſſer dehors en ſoufflant. *Efflare animam. Plaut.* -*extremum halitum. Cic.* Pouſſer le dernier ſoûpir, rendre l'ame. *-colorem. Lucr.* Perdre ſa couleur.

EFFLOREO, es, ere. *neut. Tib.* &

EFFLORESCO, is, ſcere. *Cic.* Fleurir, s'épanouir, s'ouvrir, pouſſer des fleurs. *Efflorescere ingenii laudibus. Cic.* Briller par ſon eſprit, s'attirer la réputation de bel eſprit, être loué du côté de l'eſprit. *-ex aliqua re. Cic.* Briller par quelque endroit, tirer, emprunter d'une choſe ce qu'on a de charmes & d'agrémens. *Effloreſcit ex amicitia utilitas. Cic.* On tire de l'utilité de l'amitié, l'amitié eſt avantageuſe, utile, profitable.

EFFLUENTER. *adv. Plaut.* Abondamment.

EFFLUENTIA, æ. *f. Cic.* Ecoulement, effuſion, épanchement. ‖ *Plin.* Effluxion, *terme de Medecine.*

EFFLUO, is, fluxi, fluxum, ere. *Cic.* Couler, ſortir, découler, ſe répandre, tomber en coulant. ‖ Paſſer, s'écouler, ſe perdre, s'évanouir, ſe diſſiper. *Effluere dicenti mens illi ſolet. Cic.* Lorſqu'il parle, il oublie ordinairement ce qu'il veut dire. *-ex animo. Cic.* S'échapper de l'eſprit, s'effacer de la memoire, ſortir de l'idée. *-de aliquo loco. Varr.* Découler d'un endroit. *-deſiderio alicujus. Ovid.* Sécher ſur pied, *ou* languir pour l'amour de quelqu'un.

EFFLUVIUM, i. *n. Plin.* L'endroit par où une choſe ſe dégorge *ou* s'écoule. ‖ Ecoulement, effuſion.

EFFLUXI. *prét.* d'Effluo.

EFFOCATIO, onis. *f. Celſ.* Suffocation.

EFFOCO, as, avi, atum, are. *act. Sen.* Suffoquer. *Effocantur bonis. Sen.* Ils regorgent de biens.

EFFODIO, is, fodi, foſſum, dere. *Plin.* Fouir, creuſer, faire une foſſe. ‖ *Ovid.* Tirer de terre, déterrer. *Effodere alicui oculos. Cic.* Arracher, crever les yeux à quelqu'un. *Effodit memoria illius pectus meum. Cic.* Le ſouvenir de cette perſonne me pénetre, me perce, me creve le cœur.

EFFOEMINATUS, & Effœmino, &c. *Voiez* Effemino.

EFFOETA, æ. *f. Sall.* Femme ſterile *ou* qui ne peut plus porter *ou* avoir d'enfans. ‖ *Virg.* Femelle qui a fait ſes petits, qui a mis bas.

EFFOETE. *adv. Mart.* D'une maniere ſterile, foible, peu efficace; ſans force, ſans vigueur.

EFFOETUS, a, um. *Cic.* Epuiſé, caſſé, uſé, languiſſant, qui n'a plus de force. ‖ *Col.* Qui ne porte plus. *Effœtus ager. Virg.* ou *Effœtum ſolum. Col.* Un champ épuiſé, une terre uſée. *Effœta gallina. Plin.* Une poule qui ne pond plus. *-viribus ſenectus. Virg.* Une vieilleſſe languiſſante, épuiſée de forces. *-veri ſenectus. Virg.* Une vieilleſſe qui radote, qui a perdu la raiſon. *-ætas. Luc.* L'âge décrepit.

EFFORATUS, a, um. *part. de*

EFFORO, as, avi, atum, are. *Col.* Trouer, percer d'outre en outre.

EFFOSSOR, oris. *m.* Qui creuſe, qui fouit la terre. ‖ Foſſoieur.

EFFOSSUS, a, um. *part.* d'Effodior. *Plin.* *Effoſſi oculi. Sen.* Des yeux arrachez. *Effoſſus ex ſterquilinio. Plaut.* Retiré d'un fumier, d'un cloaque.

EFFRACTARIUS, ii. *m. Sen.* &

EFFRACTOR, oris. *m. Ulp.* Qui briſe, qui rompt, qui fait fracture.

EFFRACTURA, æ. *f. Paul.* Fracture, rupture.

EFFRACTUS, a, um. *part.* d'Effringo. *Cic.* *Effractus fame. Plaut.* Qui n'en peut plus, qui ſe meurt de faim.

EFFRÆNATE. iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec emportement, avec excès, ſans retenue, avec débordement, impetueuſement, ſans moderation; d'une maniere outrée, effrenée; en lâchant la bride à ſes deſirs, immoderement, avec fureur. *Effrænatius in hoſtem irrumpere. Cic.* Donner avec plus de furie ſur l'ennemi.

EFFRÆNATIO, onis. *f. Cic.* Déreglement, débordement, deſordre, emportement, fureur, impetuoſité.

EFFRÆNATUS, a, um. *comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Déreglé, deſordonné, débordé, emporté, furieux, qui eſt ſans moderation, ſans retenue.

EFFRÆNUS, a, um. *Liv.* Débridé, qui eſt ſans bride. *Virg. Voiez* Effrænatus. *Effræna mors. Sen.* Une mort violente.

EFFREGI. *prét.* d'Effringo.

EFFRENATE, &c. *Voiez* Effrænatè, &c.

EFFRICATIO, onis. *f. Sen.* Frottement, friction, l'action de frotter.

EFFRICO, as, ui & avi, atum & ctum, are. *act. Sen.* Frotter, dérouiller.

EFFRINGO, is, fregi, fractum, ingere. *Cic.* Rompre, briſer, mettre en piéces. *Effringere animam. Sen. Tr.* Etrangler quelqu'un, lui arracher l'ame.

EFFRONS, ontis. *m. & f.* Effronté, &. ‖ *Nom d'une ſecte heretique.*

EFFUDI. *prét.* d'Effundo.

EFFUGIES, ei. *f. Sil. Ital.* Fuite, l'action de fuir, d'échapper.

EFFUGIO, is, fugi, fugitum, gere. *neut. Cic.* Fuir, s'enfuir, ſe dérober, ſe retirer en hâte. ‖ Eviter, échapper. *Effugit te nihil. Cic.* Rien ne vous échappe, vous ſçavez tout, vos lumieres pénetrent tout, vos connoiſſances ne ſont point bornées. *-me memoria. Plaut.* Ma memoire me fait fauxbond. *Effugere manus ou manibus de prælio, patria. Plaut.* S'échapper des mains, ſe retirer du combat, abandonner ſa patrie. *-aciem oculorum. Sen. Trag.* *-viſus. Ovid.* Se dérober à la vûe, ne ſe pas laiſſer voir.

EFFUGIUM, ii. *n. Cic.* Fuite, occaſion de ſe ſauver, moien d'échapper; lieu, ouverture pour s'enfuir. ‖ Faux-fuiant, évaſion, iſſue. *Effugium inſidere. Tac.* Occuper l'iſſue, fermer le paſſage. *Effugia pennarum. Cic.* Aller pour s'enfuir.

EFFULCIO, is, ſi, itum, cire. *act. Virg.* Appuier, affermir, ſoûtenir.

EFFULGEO, es, lſi, gere. *neut. Cic.* Briller, éclatter, reluire.

EFFULGO, is, ere. *Virg. Voiez* Effulgeo.

EFFULTUS, a, um. *part.* d'Effulcio. *Virg.* Soûtenu, appuié.

EFFUNDO, is, fudi, fuſum, ndere. *Cic.* Verſer, répandre, épancher. *Effundere iram in aliquem. Liv.* Décharger ſa colere contre *ou* ſur quelqu'un. *-ærarium. Cic.* Epuiſer les finances, vuider le treſor public. *-fortunas omnes, patrimonium. Cic.* Diſſiper, prodiguer ſon bien; conſumer, dépenſer, manger ſon patrimoine. *-ſe immenſo ore in Oceanum. Tac.* Se décharger, ſe jetter dans l'Océan par une large embouchure. *-animam. Virg.* *-extremum ſpiritum. Cic.* *-vitam. Ovid.* Rendre l'ame, pouſſer le dernier ſoûpir, perdre la vie, mourir. *-peditatum. Sall.* Renverſer l'Infanterie. *-in aliquam civitatem. Cic.* Mettre toute la ville contre quelqu'un. *-primum impetum caca irâ. Liv.* Jetter ſon premier feu avec un emportement aveugle. *-crines. Lucan.* Se décheveler. *-herbas. Cic.* Produire des herbes.

EFFUSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec abondance, profuſion, excès, largeſſe, prodigalité; immoderement. *Effuſè fugere. Liv.* Fuir à toutes jambes, de toute ſa force ou à toute bride, à bride abattue. *-vivere. Cic.* Faire grande dépenſe, vivre dans la profuſion. *-exultare. Cic.* S'abandonner à la joie avec excès. *-diligere, amare. Plin.* Aimer tendrement.

EFFUSIO,

EFFUSIO, onis. *f. Cic.* Effuſion, épanchement, écoulement. ‖ Prodigalité, profuſion, liberalité exceſſive. ‖ Largeſſe. *Effuſio hominum ex oppidis. Cic.* Sortie de gens en foule des villes. *-animi in lætitia. Cic.* Epanouiſſement de l'ame, épanchement du cœur dans la joie: tranſport, excès de joie.

EFFUSUS, a, um. *part.* d'Effundo. *Ovid.* Répandu, verſé. ‖ *Liv.* Débordé. *Effuſus in complexus. Tac.* Recevant à bras ouverts, embraſſant tendrement. *-in lacrymas. Tac.* Fondant en larmes. *-honores. Corn. Nep.* Honneurs prodiguez ſans meſures. *-ſumptus. Cic.* Frais, dépenſes exceſſives. *Effuſiſſimis habenis invadere. Liv.* Donner ſur l'ennemi à bride abattue.

EFFUTIO, is, ivi, itum, ire. *acc. Cic.* Parler legerement, inconſiderement, à tort & à travers, à la volée, ſans reflexion, ſans retenue, ne pouvoir retenir ſa langue.

EFFUTITUS, a, um. *part.* d'Effutio.

E G

EGA, æ. *m.* Fluvius. Ega, *riviere d'Eſpagne, dans la Biſcaye & la Navarre, où elle ſe joint à l'Ebre.*

EGABRA, Ægabra *ou* Agabra, æ. *f.* Cabra, *village d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, aux confins du Roiaume de Grenade.*

EGATA, æ. *f.* Terraſſa, *bourg de Catalogne, en Eſpagne, au Nord de Barcelonne.*

EGATES. *Voiez* Ægates.

EGELIDUS, a, um. *Celſ.* Tiéde. ‖ *Virg.* Qui dégele, qui fait dégeler.

EGENS, tis. *omn. gen. comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Indigent, pauvre, qui a beſoin, qui eſt dans la neceſſité, dans la diſette. *Egens deliciarum animus, Hor.* Un eſprit qui n'a aucun plaiſir dans la vie. *-rebus omnibus. Cic.* Qui manque de toutes choſes. *Egentius nihil eſt. Cic.* Rien n'eſt plus pauvre. *Egentiſſimus in re ſua. Cic.* Qui eſt très-ménager du ſien.

EGENUS, a, um. *Cic.* Pauvre, qui eſt dans la neceſſité, dans l'indigence, dans la miſere. *Egenus alicujus rei. Lucr.* Qui manque, qui a beſoin de quelque choſe. *-omnis ſpei. Tac.* Qui a perdu tout eſpoir.

EGEO, es, gui, ere. *neut. Cic.* Manquer de, avoir beſoin, être dans la neceſſité, être pauvre. *Egere conſilii ou conſilio. Cic.* Avoir beſoin de conſeil. *-æris. Hor.* Manquer d'argent.

EGERIA, æ. *f. Nom d'une Nymphe & d'une Fontaine.*

EGERIA, æ. *Feſt. Déeſſe, à qui les femmes prêtes d'accoucher ſacrifioient.*

EGERIA Vallis. Egry, *Vallée en Suiſſe.*

EGERIES, ei. *f. Solin.* Les excremens, la fiante des animaux, les éjections.

EGERMINO, as, avi, atum, are. *Col.* Germer, pouſſer, bourgeonner, boutonner.

EGERO, is, geſſi, geſtum, ere. *Col.* Emporter, enlever, jetter dehors, ôter, tirer, vuider, porter dehors. ‖ *Stat.* Décharger. *Egerere urinam. Plin.* Lâcher de l'eau.

EGESTA, Ægeſta, Aceſta *ou* Segeſta, æ. *f.* Barbara, *village de la Vallée de Mazara en Sicile, près de la riviere de San-Bartholomé.*

EGESTAS, atis. *f. Cic.* Pauvreté, indigence, diſette, beſoin, neceſſité.

EGESTIO, onis. *f. Plin. J.* Profuſion. ‖ *Suet.* Evacuation, vuidange.

EGESTUS, ûs. *m. Sen.* Evacuation, décharge, vuidange.

EGESTUS, a, um. *Col. part.* d'Egero.

EGI. *prét.* d'Ago.

EGIDIENSIS, is. *m.* Un ſaint Gille, *nom d'ancienne monnoie.*

EGIDONA. *Voiez* Eidera.

EGILIUM *ou* Ægilium, i. *n.* Giglio, *Iſle de la Mer de Toſcane, près des côtes de l'Etat d'elli Preſidii.*

EGIRCIUS, Ægirſius *ou* Gerſius, i. *m.* Le Gers *ou* Giers, *riviere de France en Gaſcogne, traverſe le Magnoac, l'Eſterac & l'Armanac, & ſe jette dans la Garonne.*

EGIRTIUS, ii. *m.* Le Gers, *riviere d'Aquitaine.*

EGITA *ou* Ægita. Guimaranes, *ville de Portugal, dans la province d'entre Douro & Minho.*

EGLIS, is. *m.* Egly, *riviere de France, dans le haut Languedoc & le Rouſſillon, ſe jette dans la Mediterranée.*

EGLISIUM, ii. *n.* Egliſch, *bourg d'Irlande, dans le Comté de Kings en Lagénie.*

EGLISOVIA, æ. *f.* Egliſaw, *ville de Suiſſe, dans le Canton de Zurich, ſur le Rhin.*

EGMONTIUM, i. *n.* Egmont, *village des Provinces-unies, dans la Nort-Hollande.*

EGNATIA, Gnatia. Anazzo, *tour & ruines qu'on trouve dans la Terre de Bari, au Roiaume de Naples en Italie, entre Bari & Brindes.*

EGO, mei, mihi, me. *m. f. Cic.* Je, moi. *Egomet, meimet, &c. m. f. Cic.* Moi-même. *Ego verò. Cic.* Pour moi, pour ce qui eſt de moi, quant à moi, de moi, à mon égard. *Egone? Ter.* Quoi, moi?

EGOLISMA, æ. *f. Voiez* Engoliſma.

EGORIGIUM, i. *n.* Legio XII Jonkerad, *bourg du Cercle Electoral du Rhin dans le Comté de Manderſcheid, ſur le Kyll.*

EGOSA. *Voiez* Caſtelſollitum.

EGRA, æ. *m.* Fluvius. Eger *ou* Egra, *riviere de Boheme, qui vient de Franconie, & ſe joint à l'Elbe.*

EGRA Urbs. Egra, Eger *ou* Heb, *ville du Roiaume de Boheme, capitale de la contrée d'Egra, aux confins du Palatinat de Baviere & de la Franconie, ſur la riviere d'Egra.*

EGREDIOR, deris, greſſus ſum, edi. *dep.* Sortir, partir, s'en aller, ſe retirer. *Egredi ab aliquo. Ter.* Sortir de chez quelqu'un. *-domo. Cic.* Sortir de ſon payis. *-- à propoſito.* Sortir de ſon ſujet, s'en écarter. *-extra fines. Cic.* Paſſer les bornes. *—in terram. Liv.* Débarquer.

EGREGIE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Fort bien, admirablement, parfaitement, excellemment, d'une belle maniere, d'un grand air. *Egregiùs cœnare. Juv.* Souper des mieux.

EGREGIUS, a, um. *comp.* ior, *ſuperlat.* iſſimus. *Cic.* Parfait, achevé, excellent, accompli, exquis, éminent. ‖ Brave, courageux, hardi, vaillant, choiſi. *Egregium facinus. Liv.* Une belle action, une grande entrepriſe. *Egregiam operam dare alicui. Cic.* Servir quelqu'un en ami, lui rendre de très-bons ſervices, le ſervir comme il faut.

EGREMONTIUM, i. *n.* Egremont, *bourg ou ville du Comté de Cumberland, en Angleterre, près de la Mer d'Irlande.*

EGRESSIO, onis. *f. Quint.* Digreſſion.

EGRESSUS, ûs. *m. Cic.* Sortie, départ, iſſue. ‖ *Quint.* Digreſſion. ‖ *Virg.* Lever d'un aſtre.

EGRESSUS, a, um. *Cic. part.* d'Egredior.

EGULA, æ. *f. Plin.* Sorte de ſoufre, *dont la fumée ſert à blanchir les laines.*

EGURGITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Jetter dehors. *Egurgitare domo argentum. Plaut.* Prodiguer ſon bien, être prodigue, jetter, *comme l'on dit*, l'argent par les fenêtres.

EGURRI *ou* Egouari, orum. *m. plur. Voiez* Forum Egurrorum.

EGUSA, æ. *f. Voiez* Æguſa.

EGYPTUS, i. *f.* Egypten, *ville du Duché de Curlande, dans la Semigale, en Pologne.*

E H

EHE! *Enn. ou* Ehem! *Cic. Interjection qui marque l'étonnement ou la conſternation.* Hé, hé!

EHENEMIA, æ. *f.* Ehenheim *ou* Ober-Ehenheim, *ville d'Alſace, ſur la riviere d'Ergers.*

EHEU! *Interjection qui marque la plainte. Ter.* Ah! helas! *Eheu, conditionem hujus temporis! Cic.* Ah! que ce tems-ci eſt malheureux, que ce regne-ci eſt dur!

EHINGA, æ. *f.* Ehingen, *ville de Suabe en Allemagne, ſur le Danube, audeſſus d'Ulm.*

EHO *ou* Ehodum. *Interjection tantôt appellative, tantôt admirative. Ter.* Ho, holà, hé, holà ho, holà hé.

EHOTU. *Plaut.* &

EHODUM ad me. *Ter.* Hé approchez; holà, venez ici. *Eho quaſò! laudas qui heros fallunt! Plaut.* Ah, ah! ho, ho! ouais! oui, vous louez ceux qui occupent leurs maîtres.

EHRENBREISTENIUM Caſtrum. *Voiez* Hermanſteinum.

E I

EI. *pour* Ii. *Ei homines cœnas ſibi coquunt. Plaut.* Ces gens-là ſe diſpoſent à ſe regaler.

EIA, *interj. Ter.* Ah. ‖ *Plaut.* C'a, ſus, or ſus, bon, çà donc, courage, allons, voiez. *Eia ut elegans eſt. Ter.* Ah, qu'il eſt bien fait! *Eia verò. Ter!* Ne voilà-t-il pas. *Eia haud ſic decet.* Ah! cela n'eſt pas bien. *Eia age, rumpe moras. Virg.* Or ſus, courage, hâtez-vous, dépêchez.

EJACULATIO, onis. *f. Veget.* L'action de lancer, de darder *ou* de jetter avec force & roideur.

EJACULATOR, oris. *m. Veget.* Qui lance, qui darde.

EJACULATUS, a, um. *Ovid. part. de*

EJACULO, as, avi, atum, are. *Plin.* &

EJACULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Ovid.* Lancer, darder, jetter loin, avec force & roideur.

EICETA, *m. f.* Eicéte, *nom d'heretique.*

EIDERA *ou* Epidora, æ. *m.* Eyder, *riviere d'Allemagne, qui a ſa ſource près de la Mer Baltique, coule entre les Duchez d'Holſtein & de Sleſwick, & tombe dans la Mer d'Allemagne.*

EJECI. *prét.* d'Ejicio.

EJECTAMENTA, orum. *n. plur. Tac.* Ce que la mer rejette ſur les rivages, ce qu'elle pouſſe ſur les bords.

EJECTATIO, onis. *f.* &

EJECTIO, onis. *f. Plin.* Ejection, l'action de rejetter. ‖ *Vitr.* Evacuation. ‖ *Cic.* Banniſſement, exil.

EJECTITIUS, a, um. *Plin.* Qui rejette *ou* qui eſt rejetté.

EJECTO, as, avi, atum, are. *acc. Ovid.* Jetter, pouſſer, mettre dehors, chaſſer, vomir.

EJECTOR, oris. *m. Tac.* Qui jette, qui met dehors, qui chaſſe, qui vomit.

EJECTUS, a, um. *part.* d'Ejicio.

EJERO, as, are. *Cic. Voiez* Ejuro.

EIFFALIA, æ *f.* L'Eiffel *ou* l'Eiffle, *payis d'Allemagne, partie dans l'Archévêché de Treves, partie dans le Duché de Juliers.*

EJICIO, is, jeci, jectum, jicere. *Cic.* Jetter, pouſſer, mettre dehors, chaſſer, renvoier, rejetter. ‖ Bannir, exiler. *Ejicere partum. Plin.* Faire une fauſſe couche: (*pour les animaux,*) avorter. *-ſe è navi in terram. Cic.* Sauter du vaiſſeau à terre. *-foras. Ter. ou foras ædibus. Plaut.* Chaſſer du logis, mettre dehors de la maiſon. *-navem in terram. Cæſ.* Pouſſer un navire à terre, le faire échouer, le faire donner à la côte.

EIMBECA, æ. *f.* Eymbeck, *ville du Duché de de Brunſwick en baſſe Saxe, dans le Quartier de Grubenagen, ſur la Leyne, en Allemagne.*

EINDHOVIA, æ. *f.* Eindhoven, *ville des Payis-bas, dans le Brabant Hollandois, ſur le Dômmel.*

EION, onis. Ejone, es. *f.* Anactaropolis, is. *ſo* Rendina, *ville de Macedoine en Grece, à l'embouchure de la Stomona, dans le Golfe de Comteſſa.*

EISACUS, i. *m.* Eyſach *ou* Eyſoch, *riviere d'Allemagne, dans le Tirol & le Trentin, tombe dans l'Adige.*

EISCHFELDIA. L'Eiſchfeld *ou* Eichfeld, *petit payis de la baſſe Saxe en Allemagne, entre la Thuringe, la Heſſe & le Duché de Brunſwick.*

EISENACUM, i. *n. Voiez* Iſenacum.

EISFELDA, æ. *f.* Eisfeld, *ville ou bourg du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Duché de Coburg, près de la ſource de la Werra.*

EISLEBA. Eiſleben *ou* Iſlebo, *ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans le Comté de Mansfeld en Thuringe.*

EISTADENSIS Ager. *Voiez* Aichſtadenſis Ditio.

EISTADIUM, i. *n. Voiez* Aichſtadium.

EJULATIO, onis. *f. Cic.* Lamentation, cris jettez dans l'affliction; plainte avec clameur, hurlement.

EJULATUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Ejulatio.

EJULITO, as, are. *Varr.* Pouſſer ſouvent de grands cris en ſe plaignant.

EJULO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Faire des lamentations, jetter des cris en ſe plaignant, ſe lamenter, ſe plaindre en criant, hurler.

EJURATIO, onis. *f. Sen.* Rénonciation. ‖ *Val. Max.* Refus, dépoſition. ‖ *Feſt.* Proteſtation avec ſerment de ne pouvoir pas.

EJURATUS, a, um. *Plin. Jun. part. de*

EJURO, as, avi, atum, are. *Cic.* Renoncer, refuſer, reculer, proteſter avec ſerment qu'on ne peut *ou* qu'on ne veut pas. ‖ Quitter, abandonner, ſe démettre. *Ejurare bonam copiam. Cic.* Faire ceſſion *ou* abandon de ſes effets à ſes créanciers.

EJUSCEMODI. *genit. Voiez* Ejuſmodi.

EJUSDEMMODI. *genit. Cic.* De même façon, ſemblable; de même maniere.

EJUSMODI. *genit. Cic.* Semblable, tel, de cette ſorte, de cette façon, de la même maniere.

E K

EKELENFORDA, æ. *f.* Ekelenforde, *ville du Duché de Sleſwic, en Jutlande, ſur la mer Baltique.*

EKESIUM, i. *n.* Ekeſio, *ville de Suede, dans la Sinalande, ſur l'Arby.*

E L

ELA, æ. *f. Ville d'Idumée, contrée de l'Inde.*

ELABOR, eris, lapſus ſum, bi. *dep. Cic.* S'échapper, ſe dérober, s'enfuir, s'évader, s'écouler, ſe dégager. ‖ S'évanouir, ſe perdre. *Elabitur mos. Cic.* La mode ſe paſſe.

ELABORATE. *adv. Cic.* Exactement, avec grand ſoin, ſoigneuſement, avec application.

ELABORATIO, onis. *f. ad Her.* Application, travail, étude, ſoin.

ELABORATUS, a, um. *part. de*

ELABORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Travailler avec ſoin, faire avec application, polir, finir, perfectionner, s'appliquer fortement à faire, y emploier toute ſon induſtrie. ‖ *Elaborare dulcem ſaporem.* Produire un goût agréable.

ELACATA, æ. *f. Col.* Thon, *poiſſon.*

ELACTESCO, is, ſcere. *Plin.* Se tourner en lait, devenir blanc comme du lait.

ELACTO, as, are. *Lucr.* Sévrer, ôter le teton, tirer de la mammelle.

ELÆA Extrema. Ruio-Carpaſſo, *Cap de l'Iſle de Chypre, au levant de Famagouſte.*

ELÆA *ou* Elea, æ. *f.* Alea, *ville de l'Eolide dans l'Aſie mineure, aujourd'hui petit village ſur le Golfe de Smyrne, qu'on nommoit anciennement le Golfe Eléatique.*

ELÆOPHAGUS, a, um. Mangeur d'olives, qui aime les olives.

ELÆOTHESIUM, ii. *n. Vitr.* Chambre dans les bains, où les athletes s'oignoient *d'une mixtion d'huile & de cire.*

ELÆVIGATIO, onis. *f. Vitr.* Le poliment, l'action de polir, d'unir, d'applanir, de planer, de limer.

ELÆVIGATOR, oris. *m. Vitr.* Planeur; celui qui plane *ou* qui polit, qui lime.

ELÆVIGATUS, a, um. *part. de*

ELÆVIGO, as, avi, atum, are. *Gell.* Polir, unir; applanir, planer, limer.

ELÆUS *ou* Eleus. Docna, *village de l'Epire, au Nord de Butrinto, autrefois ville.*

ELÆUSSA. *Voiez* Eleuſa.

ELAGABALUS, i. *m.* Elagabale, *nom que les habitans d'Emeſe donnoient au Soleil, & qu'un des Antonins prit, parce qu'il étoit prêtre du Dieu Elagabale.*

ELAITICUS Sinus. Le Golfe de Guereſtio, *partie de l'Archipel, entre la côte de Natolie & les Iſles de Metelin & de Scio.*

ELAM. *indecl.* Elam, *ancien payis d'Aſie, qu'habitoient les Elamites* ou *Helyméens; c'étoit une partie de la Suſiane d'aujourd'hui.*

ELAMITÆ, arum. *m. plur.* Les Perſes.

ELANA, Ælana, Aila, æ. *f.* Elas, adis. *f.* Alanum, i. *n.* Læana, æ. *f.* Eltor, *ville de l'Arabie heureuſe, ſur la mer rouge.*

ELANGUEO, es, ere. *Plin.* &

ELANGUESCO, is, gui, ſcere. *Stat.* Languir, s'affoiblir, devenir languiſſant, être en langueur, perdre ſa force, ſa vigueur, s'abattre. *Elanguit res differendo. Liv.* L'affaire ſe refroidit, ſe gâta par les délais; le retardement perdit cette affaire.

ELANITICUS Sinus. Le Golfe d'Eltor, *partie de la mer rouge, à quarante lieues au Sudeſt de Suez.*

ELAPHITES Inſulæ. *On nommoit ainſi anciennement trois Iſles de la Mer Adriatique, qui portent maintenant ces noms,* Calamota, Iſola di Mezzo, & Guipana.

ELAPHONESUS. *Voiez* Proconneſus.

ELAPIDATIO, onis. *f. Colum.* L'enlevement des pierres qui ſont dans un champ, l'action de les ôter.

ELAPIDATUS, a, um. *Plin. part. de*

ELAPIDO, as, avi, atum, are. *Plin.* Epierrer, ôter les pierres, les tirer; les jetter ailleurs.

ELAPIS, is. *f.* &

ELAPS, pis. *f. Plin.* Sorte de ſerpent.

ELAPSIO, onis. *f. Cod.* Evaſion.

ELAPSUS, a, um. *Cic. part. d'*Elabor.

ELARGIOR, iris, gitus ſum, iri. *dep. Cic.* Donner, départir, diſtribuer liberalement, faire largeſſe. *Elargiri de alieno. Liv.* Faire largeſſe du bien d'autrui.

ELARGITIO, onis. *f. Col.* Largeſſe, liberalité, don.

ELASSESCO, is, ere. *Plin.* Se laſſer de porter.

ELATAS, æ. *m.* Lime, *riviere de Bithynie, dans la Natolie, qui ſe décharge dans la mer noire, entre Pandarachi & Lippe.*

ELATE, es. *f. Plin.* Sapin, *arbre.* ‖ *Heſych.* Rejetton de palme. ‖ *Diſcor.* L'enveloppe d'une palme qui fleurit. ‖ Eſpece de palmier fort haut.

ELATE, ius, iſſimè. *adv. Quint.* Hautement, à haute voix, d'un ton élevé. ‖ *Cic.* D'une maniere élevée, d'un ſtyle grand, ſublime; avec hauteur, avec fierté, d'une maniere hautaine. *Elatiùs ſe gerere. Corn. Nep.* Agir avec un trop de hauteur.

ELATEA, æ. *f.* Turchocori, *village de la Livadie en Grece, dans lu Stamulize, ſur le Cephiſe.*

ELATERIUM, ii. *n. Plin.* Medicament fait avec le ſuc de concombres ſauvages. ‖ Reſſort, vertu élaſtique.

ELATH. Elath *ou* Eloth, *anciennement ville de l'Arabie Petrée ſur la mer rouge, un peu à l'orient d'Aſiongaber.*

ELATINE, es. *f. Plin.* Rave ſauvage, *plante.*

ELATIO, onis. *f. Vitr.* Elevation, l'action d'élever en haut. ‖ *Cic.* Sublimité, grandeur, majeſté.

ELATITES, æ. *m. Plin. Sorte de pierre précieuſe.*

ELATRO, as, avi, atum, are. *Ciceron.* Aboiér, crier après *ou* contre, hurler.

ELATUS, a, um. *part. d'*Effero. *Liv. Elata verba. Cic.* Termes magnifiques, ampoullez; grands mots.

ELAUDO, as, are. *Feſt. Voiez* Laudo.

ELAVER, eris. *m. Caſ.* L'Allier, *riviere de France.*

ELAVO, as, lavi, lautum *ou* lotum, vare. *acc. Celſ.* Laver. *Elavare ſe bonis. Plaut.* Perdre *ou* manger tout ſon bien.

ELAUTUS, a, um. *Col. part. d'*Elavo.

ELBII Vicus. Vico, *village de l'Etrurie en Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, ſur le Lac de Vico* ou *de Ronciglione.*

ELBINGA, æ. *f.* Elbingium, i. *n.* Elbing, *ville de la Pruſſe Roiale, dans le Palatinat de Marienbourg.*

ELBOGA. *Voiez* Locta.

ELBORA. *Voiez* Ebura.

ELBORUM *ou* Elbovium, i. *n.* Elbeuf, *ville de France en Normandie, ſur la Seine, à quelques lieues audeſſus de Rouen.*

ELBURGUM, i. *n.* Elburg *ville des Provinces-unies, dans le Velure en Gueldres, du côté de l'Oweriſſel, ſur le Zuiderzée.*

ELCEBUS *ou* Helellus, i. *m.* Elle, *bourg de la baſſe Alſace, ſur l'Ill.*

ELCESAITA, æ. *m. & f.* Elceſaïte, *ancien heretique.*

ELCHINGA, æ. *f.* Elchingen, *bourg du Cercle de Suabe en Allemagne, ſur le Danube, audeſſous d'Ilen.*

ELDAFAGNIA, æ. *f. Voiez* Daulia.

ELDAMARIUS, i. a, æ. *m. & f.* Eldamarion; *peuples Arabes, voiſins de la Meſopotamie.*

ELDANA, æ. *f.* Duegnas, *bourg* ou *ville du Roiaume de Leon en Eſpagne, ſur la Pizuerga.*

ELEA, æ. *f.* Velia, *ville de Lucanie; ville de l'Eolie. Voiez* Elis.

ELEATÆ, arum. *m. plur. Plaut.* Leurs habitans.

ELEATICUS, a. *adj.* Eléatique, *nom d'une ancienne ſecte de Philoſophes.*

ELECEBRÆ, arum. *f. plur. Plaut.* Amorces, attraits, appas, charmes. *Elecebra argentaria. Plaut.* Femmes galantes qui attirent tout le bien de leurs galans.

ELECTA, æ. *f. Voiez* Alecta.

ELECTE. *adv. Cic.* Avec choix, avec diſcernement.

ELECTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Choiſi, trié.

ELECTIO, onis. *f. Cic.* Election; choix, élite.

ELECTO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Attirer, gagner par careſſes. ‖ Attrapper, leurrer, tromper à force de flater.

ELECTOR, oris. *m. ad Her.* &

ELECTRIX, icis. *f. Plaut.* Qui élit, qui choiſit, qui fait choix. ‖ Electeur, Electrice.

ELECTRIA Tellus. *f.* L'Iſle de Samos.

ELECTRIDES, dum. *f. plur. Iſles à l'embouchure du Pô, dans la mer Adriatique.*

ELECTRIDES Inſulæ. Iſles de Schetland *ou* de Hitland, *dans l'Océan Calédonien, au Nord des Oréades, vis-à-vis la Norvege.*

ELECTRIS, Febra, Inſula. Monte Sardo, *Iſle montagneuſe, vers le milieu du Golfe de Tarente.*

ELECTRITÆ, arum. *m. plur.* Habitans des mêmes Iſles.

ELECTRIUS, a, um. *Val. Flac.* Qui concerne l'ambre.

ELECTRUM, i. *n. Virg.* Ambre jaune, ſuccin, *eſpece de bitume precieux: (il y en a de noir & de blanc.)* ‖ *Plin.* Or où il y a un cinquiéme d'argent mêlé.

ELECTUS, ûs. *m. Ovid. Voiez* Electio.

ELECTUS, a, um. *Cic. part. d'*Eligor. *Electiſſimus vir. Cic.* Un homme d'un mérite rare, diſtingué. ‖ *Nom d'une ſecte d'heretiques Manichéens,* ou plûtôt *d'un Ordre* ou *une Claſſe de Manichéens, qui s'appelloient les* Elûs.

ELEEMOSYNA, æ. *f. Spart.* Aumône, preſent qu'on fait à une perſonne pauvre.

ELEEMOSYNARIUS, i. *m.* Aumônier.

ELEES, Elea *ou* Elæa, æ *m.* La Piſciota, *riviere du Roiaume de Naples, dans la Principauté citérieure en Italie.*

ELEGANS, tis. *omn. gen. comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Elegant, poli, agréable, bien tourné, fin, délicat, de bon goût, galant, bien mis, ajuſté, propre, brave, enjoué. *Elegantiſſimis ex familiis. Cic.* D'entre les meilleures familles.

ELEGANTER. *adv. Cic.* Avec élegance, &c. *Voiez* Elegantia.

ELEGANTIA, æ. *f. Cic.* Elegance, délicateſſe, politeſſe, juſteſſe, propreté, bonne grace, air galant, maniere polie, bel air, ajuſtement; ornement, parure, beauté, bonne mine, air noble, grand air. *Elegantia cum ſumma vivere. Ciceron.* Vivre avec beaucoup d'honneur, fort honorablement; ſe faire honneur de ſon bien.

ELEGEIA, æ. *f. Ovid.* &

ELEGIA, æ. *f. Stat.* Elegie, *ſorte de poéſie ſur des ſujets triſtes.*

ELEGI. *prét. d'*Eligo.

ELEGIA, orum. *n. plur. Plaut.* Vers élegiaques.

ELEGIA, æ. *f. Ville d'Armenie.* ‖ *Plin. Voiez* Arundo.

ELEGIDARIUM, i. *Petr.* &

ELEGIDIUM, ii. *n. Perſ.* Petite élegie.

ELEGUS, a, um. *Hor.* Elegiaque, d'Elegie.

ELEGUS, i. *m. Ovid.* Elegie.

ELEGUS, a, um. *Ovid.* Lamentable.

ELEHOLMIA, æ. *f.* Eleholm *ou* Elleholm,

Elcholm, *ville de Suede, dans la Province de Bleking en Sudgothie, près de la côte.*

ELEI, orum. *m. plur.* Peuples du Peloponeſe.

ELELEIS, idis. *f. Ovid.* Une Bacchante.

ELELEUS, i. *m. Ovid. Surnom de Bacchus.* ‖ *Macrob. Surnom d'Apollon* ou *du Soleil.*

ELEMENTA, orum. *n. plur. Cic.* Les élemens, les rudimens, les premiers commencemens, les premieres maximes, les lettres de l'Alphabet, l'A, B, C, les premiers principes.

ELEMENTARIUS, a, um. *Sen.* Qui apprend les premiers élemens, qui en eſt aux rudimens, qui commence à apprendre, qui eſt à l'A, B, C.

ELEMENTUM, i. *n. Cic.* Element, le commencement de toutes choſes.

ELENCHUS, i. *m. Juv.* Perle en forme de poire. ‖ *Plin.* Indice, table d'un livre. ‖ Critique, Sophiſme.

ELENCHTICUS, a, um. *Quint.* Qui critique, qui reprend; critique.

ELEOCHATUM. Eleocath *ou* Eleochet, *habitation d'Arabes dans le déſert de Barca en Afrique, ſur un petit Lac vers les confins de l'Egypte.*

ELEPHANTARCHES, is. *m.* Commandant les Elephans.

ELEPHANTIA, æ. *f.* &

ELEPHANTIASIS, is. *f. Celſ.* Ladrerie, lépre, *maladie.*

ELEPHANTIACUM, i. *n.* Elwangen, *ville de Suabe, Capitale de la Prevôté d'Elwangen, ſur le Jagſt.*

ELEPHANTIACUS, a, um. *Lact.* Lépreux, ladre

ELEPHANTINA, æ. *f.* Elephantis, idis *f.* Elephantine, *Iſle de la haute Egypte, formée par le Nil, vers les confins de la Nubie.*

ELEPHANTINI, orum. *n. plur.* Peuples de la Pouille.

ELEPHANTINUS, a; um. *Val. Max.* D'éléphant. ‖ *Celſ.* Blanc comme l'yvoire. ‖ D'yvoire. *Elephantini libri. Vopiſc.* Les livres *ou* Regiſtres des déliberations du Senat.

ELEPHANTOPHAGUS, a, *m.* & *f.* Elephantophage, qui mange de la chair d'Elephans.

ELEPHANTUS, i. *m. Cic.* L'Elephant. ‖ *Virg.* L'yvoire.

ELEPHAS, antis. *m. Cic.* Elephant, *animal.* ‖ Ladrerie, lépre, *maladie. Manus elephantis. Liv.* La trompe d'un élephant.

ELEPLA *ou* Ilipla, æ. *f.* Niebla, *bourg d'Andalouſie ſur le Tinto, autrefois ville des Turdetans, dans l'Eſpagne Bétique.*

ELEVATIO, onis. *f. Quint.* Rehauſſement, maniere de parler qui releve, qui exalte; élevation, élevement.

ELEVATUS, a, um. *Quint. part. de*

ELEVO, as, avi, atum, are. *acc. Cæſ.* Lever, élever, hauſſer, exhauſſer. ‖ *Cic.* Affoiblir, amoindrir, diminuer, rabaiſſer. *Elevare ægritudinem. Cic.* Adoucir, ſoulager le mal, la douleur. *-auctoritatem. Cic.* Affoiblir l'autorité, diminuer le crédit, décrediter.

ELEUS, untis. *Ville de Thrace. Voiez* Elæus.

ELEUS, a, um. Qui eſt d'Elide.

ELEUSA, æ. *f.* Eliſſo, *Iſle de Grece, près des côtes de Livadie, dans le Golfe d'Egine.*

ELEUSINA, æ. *f. Voiez* Eleuſis.

ELEUSINA, æ. *f. Surnom de Cerès.*

ELEUSINUS, a, um. Qui eſt d'Eleuſis.

ELEUSIS, is. *f.* Eleuſis, *ville d'Attique.*

ELEUSINA, orum. *n. plur. Eleuſina ſacra. Ovid.* Les Fêtes de Cerès.

ELEUSIUS, ii. *m. Nom d'homme.*

ELEUTHERA, æ. *f. Ville de l'Iſle de Candie.* ‖ *Surnom d'une partie de la Cilicie.*

ELEUTHERÆ, arum. *f. plur. Nom commun à pluſieurs villes.*

ELEUTHERIA, æ. *f. Plaut.* Liberté.

ELEUTHERIA, orum. *n. plur. Plaut.* Fêtes des Grecs de cinq ans en cinq ans, pour *rendre graces à Jupiter de* leur liberté. ‖ Fêtes que faiſoient les eſclaves le jour qu'ils avoient été mis en liberté. ‖ Fêtes à Samos conſacrées à l'Amour.

ELEUTHERIOPOLIS, is. *f.* Hebron, *ville Epiſcopale de la dépendance du Patriarchat de Jeruſalem en Paleſtine.*

ELEUTHERUS, i. *m.* Syriæ. Valania, *riviere de Syrie qui vient du mont Liban & ſe jette dans la Mediterranée.*

ELEUTHERUS Siciliæ. Bajaria *ou* Admirati, *riviere de la Vallée de Mazara en Sicile.*

ELFELDIA, æ. *f.* Elfeld, *ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, ſur le Rhin, dans les Etats de Mayence.*

ELGIS, is. Elgia, æ. *f.* Elginum, i. *n.* Elgin, *ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale, Capitale du Comté de Murray, ſur le Golfe de ce nom.*

ELI. *m. indecl. Hebr.* Dieu.

ELIA. *Voiez* Elys.

ELIACUS, a. *m.* & *f.* Eliaque, *nom d'une ſecte de Philoſophes.*

ELIAS, æ. *m.* Elie, *nom d'homme.*

ELIAS, adis. *f. Virg.* D'Elide.

ELIBANUS, i. *m.* Mons. Monte Fiſardo, *montagne du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, près de San Severino.*

ELIBATIO, onis. *f. Voiez* Libatio.

ELIBERIS, is. *f.* Elvire, *ville du Roiaume de Grenade.* ‖ Collioure, *ville du Rouſſillon.*

ELICES, um. *m. plur. Col.* Rigoles.

ELICIO, is, cui, citum, cere. *Cic.* Tirer, faire ſortir, attirer. *Elicere ex cavernis. Cic.* Tirer des cavernes. *-manes ſepulcris. Tibul.* Evoquer les ames des morts. *-lacrymas alicui. Plaut.* Faire pleurer quelqu'un, lui tirer des larmes. *-vocem. Cic.* Faire parler.

ELICITOR, aris, ari. *dep. Digeſt.* Mettre enchere, encherir audeſſus d'un autre.

ELICITUS, a, um. Tiré, attiré, obtenu.

ELICIUS, ii. *m. Surnom de Jupiter.*

ELICIUS, a, um. *Ovid.* Qui tire, qui attire.

ELIDO, is, ſi, ſum, dere. *Cæſ.* Briſer, écraſer, écacher, caſſer, rompre, fouler, froiſſer, preſſer, exprimer *ou* tirer en preſſant. *Elidere caput ſaxo. Liv.* Caſſer la tête avec une pierre. *-ignem è ſilice. Plaut.* Battre le fuſil, tirer du feu d'une pierre. *Elidi ægritudinibus. Cic.* Etre rongé de chagrin *ou* accablé de maladies. *Elidere fauces. Ovid.* Etrangler, ſuffoquer. *-oculos. Plaut.* Crever, arracher les yeux. *-morbum. Horat.* Guérir une maladie. *-nervos virtutis. Cic.* Affoiblir la vertu, lui ôter toute ſa force & ſa vigueur.

ELIENSIS, *m. f.* se, *n.* is. D'Elide. ‖ Eliaque. *Voiez* Eliacus.

ELIGENDUS, a, um. *part.* d'Eligo. Qu'on doit élire & choiſir.

ELIGIUS, ii. *m.* Eloi, *nom d'homme.*

ELIGO, is, legi, lectum, ligere. *Cic.* choiſir, élire, faire choix. *Eligere ſibi aliquem in Principem. Cic.* Prendre quelqu'un pour ſon Prince.

ELIM. *indecl.* Elim, *lieu de l'Arabie Petrée, où les Iſraélites camperent.*

ELIMATUS, a, um. *Plin. part.* d'Elimo.

ELIMINO, as, avi, atum, are. *accuſ. Varr.* Chaſſer, faire ſortir, mettre dehors. *Eliminare dicta foras. Hor.* Divulguer, publier quelque choſe.

ELIMO, as, avi, atum, are. *acc. Ovid.* Limer, polir, unir avec la lime. ‖ *Cic.* Perfectionner, retoucher, rendre parfait, mettre la derniere main, travailler avec ſoin.

ELINGO, is, ere. Lecher, lapper.

ELINGUANDUS, a, um. *Plaut.* A qui il faut arracher la langue.

ELINGUIS, *m. f.* gue, *n.* is. *Cic.* Qui n'a point de langue, qui en a perdu l'uſage; muet, qui ne peut parler. *Elinguem reddere. Cic.* Rendre muet, faire fermer la bouche.

ELINGUO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plaut.* Arracher, ôter, couper la langue.

ELINO, is, levi, nere. Raier, raturer, effacer.

ELIOCRATA *ou* Eliocraca, æ. *f.* Ilorci, orum. *m. plur.* Lorca, *ancienne ville des Baſtétans en Eſpagne, dans le Roiaume de Murcie, ſur le Guadalentin.*

ELIQUABILIS, *m. f.* le, *n.* is. Qui ſe fond, qui ſe peut fondre, liquefiable; qui ſe peut couler, réduire en liqueur *ou* devenir liquide.

ELIQUAMEN, inis. *n. Col.* Liqueur, jus, ſuc.

ELIQUATUS, a, um. *Sen. part.* d'Eliquo.

ELIQUESCO, is, ſcere. *Varr.* Se fondre, ſe liquefier, ſe réſoudre en liqueur, devenir liquide.

ELIQUO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Clarifier, éclaircir, rendre clair *ou* coulant, faire couler, paſſer. ‖ *Perſ.* Adoucir ſa voix, faire l'agréable en parlant *ou* en chantant.

ELIS, idis. Elea, æ. *f.* Regio. Elide *ou* Elée, *autrefois contrée du Peloponeſe, entre l'Achaie, l'Arcadie, la Meſſenie & la mer de Grece.*

ELIS Urbs. Belvedere *ou* Alea, *ville de la Morée ſur le Penée.*

ELIS, Helis *ou* Elim. Elim. *Voiez* Elim.

ELISA, æ. *f. Surnom de Didon.*

ELISABETHA, æ. *f.* Eliſabeth, Iſabeau, Iſabelle, *nom de femme.*

ELISABETHÆ Caput. Le Cap Eliſabeth, *dans les Terres Arctiques, à l'entrée du detroit de Hudſon.*

ELISABETHÆ Inſula. L'Iſle d'Eliſabeth *ou* Eliſabeths Eyland, *Iſle de l'Amerique meridionale, dans le détroit de Magellan.*

ELISEUS, ei. *m.* Eliſée, *nom d'un ſaint Prophete.*

ELISIO, onis. *f. Sen.* Expreſſion d'une liqueur. ‖ Eliſion, *ſupreſſion d'une voielle.*

ELISUS, a, um. *part.* d'Elido. *Ovid. Eliſus arte. Ovid.* Tiré par art.

ELISSUS, i. *m. Voiez* Illiſſus.

ELIX, icis. *m. Col.* Rigole, petit canal pour faire écouler l'eau. ‖ La volute des chapiteaux des colonnes.

ELIXUS, a, um. *Celſ.* Qu'on fait cuire *ou* bouillir dans l'eau, cuit *ou* bouilli dans l'eau, &c. Tiré par expreſſion.

ELLA, æ. *m.* Fluvius. Lille, *riviere de France, dans le Limouſin, le Perigord & la Guienne, où elle entre dans la Dordogne.*

ELLAM. *pour* En illam, ecce illam.

ELLANDUNUM, i. *n. Ville d'Angleterre.*

ELLANODICÆ, arum. *m. plur.* Les dix Juges des combats olympiques.

ELLANTIUM, i. *n.* Ellan, *village de France en Champagne, ſur la Meuſe.*

ELLEBOGA, æ. *f. Voiez* Malmogia.

ELLEBORUM, i. *n. Voiez* Helleborum.

ELLERENA, æ. *f.* Llerena, *nom de lieu.*

ELLOPIA, Ellopiæ, Aquæ Callidæ. Ellopia, *village, autrefois ville ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Negrepont.*

ELLOPS, opis. *m. Ovid. Sorte de poiſſon, que quelques-uns prennent pour l'*Eſturgeon.

ELLOTIA, orum. *n. plur.* Fêtes en l'Iſle de Candie, à l'honneur d'Europe.

ELLUM. *Ter. pour* En illum; ecce illum.

ELLUS. *Voiez* Hyllus.

ELLUS, Helellus, i. *m.* Ill, *riviere qui a ſa ſource en Suiſſe, traverſe le Suntgaw, l'Alſace, & ſe joint au Rhin.*

ELLYCHNIUM, ii. *n. Plin.* Méche, lumignon d'une lampe, d'une chandelle, &c.

ELMACHANIA, æ. *f.* Elmachani, *bourg de la Natolie propre, ſur le Golfe d'Adramiſi.*

ELMADIA, æ. *f.* Elmadia, Mahadia, Afrique, *ville du Royaume de Tunis en Barbarie, ſur la côte du Golfe de Capes.*

ELMADINA, æ. *f.* Elmadine, *ville du Royaume de Maroc en Afrique.*

ELNA, Liana, æ. *m.* La Liane, *riviere de France, dans le Boulenois en Picardie.*

ELNA, æ. *f.* Saint-Amand, *petite ville du Tourneſis en Flandre, au midi de Tournay.*

ELOCATUS, a, um. *part.* d'Eloco. *Cic. Elocata gens. Cic.* Une nation tirée de ſon payis, tranſportée ailleurs, dépayiſée.

ELOCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Déplacer, faire ſortir. ‖ Mettre hors de ſa place, tranſporter ailleurs. ‖ Louer; donner à ferme, à loier, à louage; affermer, faire bail de. ‖ *Plin.* Faire prix, faire marché. *Elocare in morbo curandum ſeſe. Plin.* Faire prix pour ſa gueriſon dans une maladie. *-funus. Plin.* Faire marché pour un enterrement. *-filiam.* Marier une fille, la placer.

ELOCUTIO, onis. *f. Cic.* Elocution, maniere de s'exprimer, expreſſion, énonciation.

ELOCUTOR, oris. *m.* &

ELOCUTRIX, icis. *f. Quint.* Celui qui parle, qui porte la parole.

ELOCUTORIUS, a, um. *Quint.* Qui concerne l'élocution, &c. *Elocutoria ars. Quint.* La Rhetorique, l'art de parler, de bien dire.

ELOCUTUS, a, um. *Caſ. part. d'*Eloquor.

ELOGIUM, ii. *n. Cic.* Eloge ‖ Epitaphe, Inſcription. ‖ *Quint.* Motif, raiſon, ſujet. ‖ *Ulp.* Clauſe d'un Arreſt, un chef d'accuſation; information, atteſtation, certificat, témoignage en bien *ou* en mal, &c. ‖ Un Teſtament.

ELOHIM. *m. Bibl.* Les Dieux, les Juges. *plur. d'*Eloah. *Hebr.*

ELOI! *Bibl.* O Dieu!

ELONGO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Allonger, étendre, prolonger.

ELOPS, opis. *m. Plin. pour* Ellops. ‖ *Ovid. Nom d'un Centaure.*

ELOQUENS, tis *omn. gen. comp.* tior. *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Parlant, diſcourant, qui parle. ‖ Eloquent, bien-diſant, qui s'exprime avec éloquence, qui s'énonce en beaux termes, qui parle éloquemment.

ELOQUENTER, tius, tiſſimè. *adv. Plin. J.* Eloquemment, avec éloquence, en beaux termes; en termes choiſis, fleuris, éloquens.

ELOQUENTIA, æ. *f. Cic.* Eloquence, le bien dire, bonne grace à parler.

ELOQUIUM, ii. *n. Plaut.* Diſcours, entretien, paroles. ‖ *Hor.* L'éloquence, le bien-dire. ‖ *Juv.* Maniere de s'exprimer.

ELOQUOR, eris, cutus ſum, qui. *dep. Cic.* Parler, dire, diſcourir, s'exprimer, s'expliquer, s'énoncer. *Eloqui præclarè. Cic.* Exprimer noblement.

ELORONA, æ. *f.* Eloronenſium Urbs, Iluro, onis. *f.* Oleron, *ville de France, dans le Bearn, ſur le Gave d'Oleron.*

ELORUM, Elorus, Helorus, Fluvius. Alyſo, *riviere.*

ELORUS, Elorum, Urbs. Sta-in-pace, *Tour ſituée près de la côte de la Vallée de Noto, en Sicile.*

ELOTÆ, arum. *m. plur.* &

ELOTIA, orum. *n. plur.* Les Elotes, *ſerviteurs publics chez les Lacedemoniens.* ‖ Sergens, Huiſſiers, Bedeaux.

ELOTUS, a, um. *part. d'*Elavo. *Celſ.* Lavé, nettoié.

ELPHENORIS Tumulus. San-Felice, *bourg de la Campagne de Rome, dans la Palu-Pontine.*

ELPHINA, Elfina, Olfinum. Elphen, Elphin, *ville de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Roſecomen.*

ELSA, Oelſa. *Voiez* Olſſna.

ELSENORA, æ. *f.* Elſeneur, Elſenor, Helſingor, *ville de Dannemarck, dans l'Iſle de Zelande, ſur le détroit du Sund.*

ELSINGOBURGUM, i. *n. Voiez* Helſingoburgum.

ELSTERA, æ. *f.* Elſter, *ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans le Duché de Saxe, au confluent de l'Elſter & de l'Elbe.*

ELTERI, orum. *m. plur.* Elterium, i. *n.* Abelteris, is. *f.* Turres Albæ. Alter de Chaon, *bourg de l'Alentejo, province de Portugal, ſur l'Avis.*

ELTMANA, æ. *f.* Eltmana, *ville d'Allemagne, dans l'Evêché de Vurtzbourg en Franconie, ſur le Main.*

ELTORA, æ. *f.* Eltor, *ville de l'Arabie heureuſe, ſur la Mer rouge, ſur le Golfe d'Eltor.*

ELTZA, æ. *f.* Eltze, *bourg de la baſſe Saxe en Allemagne, au confluent de la Leyne.*

ELUA, æ. *f. Voiez* Heluæ.

ELVANGA, æ. *f.* Elwangen, *ville d'Allemagne en Suabe, capitale de la Prévôté d'Elwangen, ſur le Jagſt.*

ELUCEO, es, luxi, cere. *Cic.* Luire, reluire, briller, éclairer, éclater ‖ Se montrer, ſe faire voir, paroître avec éclat. *Elucere in foro. Cic.* Se diſtinguer au Barreau. *Elucet per id. Vel. Pat.* On connoît, on voit clairement par là.

ELUCESCO, is, ere. *Eccl.* Commencer à paroître.

ELUCIDATIO, onis. *f. Tac.* Eclairciſſement, expoſition, déclaration. ‖ Commentaire, gloſe, notes, explication.

ELUCIFICO, as, avi, atum, are. *Laber. apud Gell.* Eblouir, ôter la vûe, aveugler, rendre aveugle.

ELUCTABILIS. *m. f.* le. *n.* is. *Sen.* Qu'on a peine à ſurmonter, dont on ne peut aiſément venir à bout. *Eluctabilis nec pediti, nec navigio lacus. Sen.* Lac qu'on ne peut paſſer *ou* traverſer ni à pied, ni en batteau.

ELUCTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Virg.* Sortir avec effort. ‖ *Tac.* Se tirer avec peine, ſe dépêtrer, ſurmonter avec difficulté, venir mal aiſement à bout. *Eluctari locorum difficultates. Tac.* Surmonter les difficultez, les incommoditez des lieux. *Eluctans nives. id.* Qui ſe fait paſſage malgré les neiges, qui s'en tire.

ELUCUBRO, as, avi, atum, are. *Col.* &

ELUCUBROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Travailler à la chandelle, faire à force de veilles.

ELUCUS, i. *m. Tibul.* Qui a mal à la tête pour avoir trop bû; qui eſt tout étourdi, tout endormi. ‖ Qui badine, qui folâtre.

ELUDO, is, luſi, ſum, dere. *Cic.* Achever de jouer une piece. ‖ Duper, attraper, tromper, fourber, jouer un tour, *ou* d'un tour, faire une fourberie, ſe mocquer, impoſer, prendre pour dupe. ‖ *Caſ.* Eluder, éviter, eſquiver, paſſer, ſe mettre à couvert, s'échaper, ſe diſculper, retirer d'affaires, ſe tirer d'intrigue.

ELVERFERDIA, æ. *f.* Elvervelt, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Duché de Berg, ſur le Wupper.*

ELUGEO, es, luxi, gere. *neut. acc. Cic.* Déplorer, pleurer la perte de. ‖ Quitter le deuil.

ELUI, orum. *m. plur.* Peuples d'Aquitaine.

ELUINA, æ. *f. f.* Eluine, *ſurnom de Cerès.*

ELUL. *indecl. Hebr. Le dernier mois de l'année des Juifs, qui eſt le même que nôtre Aouſt.*

ELUMBIS, *m. f.* be, *n.* is. *Feſt.* &

ELUMBUS, a, um. *Stat.* Ereinté, éreiné, qui a les reins rompus, éhanché. ‖ Effeminé.

ELUO, is, lui, lutum, ere. *Col.* Laver, nettoier en lavant. ‖ *Cic.* Effacer. *Eluere crimen. Ovid.* Se laver d'un crime. *--ex aqua Celſ.* Laver dans l'eau, rinſer, gargariſer. *-maculas. Cic.* Oter, lever, effacer les taches. *-curas.* Diſſiper ſes chagrins.

ELUSA, æ. *f. Ville de Paleſtine.* ‖ Eauſe, *ville du Comté d'Armagnac.*

ELUSA, Eluza, Heluſa, æ. *f.* Euſe, Eauſe, *bourg ou ville de France, dans l'Armagnac en Gaſcogne, ſur la Galiſe.*

ELUSA, æ. *f.* Eleuſa, *ville de l'Idumée, dans l'Arabie deſerte, aujourd'hui village.*

ELUSABETRIS, is. *f.* Auch, *ville Archiepiſcopale de France.*

ELUSATES, tum. *m. plur. Caſ.* Les habitans d'Eauſe.

ELUSCATIO, onis. *f. Ulp.* L'Action d'éborgner, la privation d'un œil.

ELUSCO, as, avi, atum, are. *acc. Ulp.* Eborgner; rendre borgne; crever, arracher un œil, le faire ſortir hors de la tête.

ELUSI. *prét. d'*Eludo.

ELUSIO, onis. *f. Catul.* Tromperie, duperie.

ELUSUS, a, um. *Cic. part. d'*Eludo.

ELUTIA, orum. *m. plur. Plin.* Mine, *corps métallique dépouillé de la terre qui l'environne, par l'eau qu'on a fait paſſer deſſus,* lavures d'or.

ELUTRIO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Verſer d'un vaſe dans un autre, ſurvuider, ſoûtirer, ſeparer de la lie, du marc, &c.

ELUTUS, a, um. *part. d'*Eluo. *Col. Hor.* Inſipide, fade, qui ne ſent que l'eau.

ELUVA. *Voiez* Aſaphopolis.

ELUVIES, ei. *f. Cic.* Déluge, lavaſſe, ravine d'eau. *Q. Curt.* Foſſe, creux faits par une ravine d'eau, *en tombant des montagnes.* ‖ *Plin.* Egoût, cloaque, ordures, immondices que l'eau entraine, fondrieres.

ELUVIO, onis. *f. Cic.* Deluge, débordement, inondation, ravine, lavaſſe d'eau.

ELUXATUS, a, um. *Plin. part. de*

ELUXO, as, avi, atum, are. *Non.* Déboiter, démettre, diſloquer, prendre une entorſe.

ELUXURIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Col.* Etendre trop ſes branches, pouſſer trop de bois.

ELYMA, Elymæa, æ. *f. unde* Elymiotæ Populi. Canina, *ville de la Turquie Europeane en Grece, capitale du Gouvernement de Canina.*

ELYMAIS Regio Perſidis. *Elle étoit entre le Golfe de Perſe, & la Medie.*

ELYS, Elis, idis. Elea, æ. *f.* Ely, *ville d'Angleterre, ſur la riviere d'Ouſe, dans le Comté de Cambridge.*

ELYSIUM, ii. *n. Virg.* &

ELYSII campi, orum. *m. plur.* Les champs Eliſées *ou* Elyſiens, la demeure des Bienheureux après leur mort, *ſelon les Poëtes de l'antiquité.* ‖ Campagne de Béotie, *près de la ville de Thebes.*

ELYSIUS, a, um. *Virg.* Des champs Elyſées, de la demeure des Bienheureux.

E M

EM, Im. *pour* Eum. *Feſt.*

EMACERO, as, avi, atum, are. *Sen.* Amaigrir.

EMACIO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Amaigrir, deſſécher, épuiſer, flétrir.

EMACITAS, atis. *f. Col.* L'empreſſement, l'envie, la paſſion, l'avidité d'acheter.

EMACRESCO, is, crui, ſcere. *Celſ.* &

EMACROR, aris, ari. *Plin. paſſ. & dep.* Maigrir, amaigrir, devenir maigre, perdre ſon embonpoint, ſe flétrir.

EMACULO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Nettoier, ôter les taches.

EMANATIO, onis. *f. Bibl.* Emanation.

EMANCIPATIO, onis. *f. Digeſt.* Emancipation.

EMANCIPATUS, a, um. *Cic. part. de*

EMANCIPO, as, avi, atum, are. *Plin.* Aſſujettir, aſſervir, ſoûmettre ſous la puiſſance *ou* au pouvoir, réduire *ou* ranger ſous l'autorité. ‖ *Cic.* Emanciper, mettre hors de tutelle. *Emancipare ſe alicui. Plaut.* S'attacher, ſe dévouer à quelqu'un. *-agrum alicui. Plin. J.* Aliener un champ, le ceder à quelqu'un. *--alicui filium in adoptionem. Cic.* Emanciper ſon fils, céder l'autorité qu'on a ſur lui, pour le mettre en état d'être adopté par quelqu'un. *Emancipatus fœminæ. Hor.* Soûmis à une femme. *-ad omne facinus. Apul.* Dévoué à toute ſorte de crimes.

EMANCO, as, avi, atum, are. *Sen.* Eſtropier, priver de l'uſage de quelque membre, rendre manchot.

EMANO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Couler, découler, degoutter, diſtiler, ſourdre, ſortir. ‖ Emaner, provenir, venir, tirer ſon origine, prendre ſa ſource. *Emanare in vulgus. Cic.* Devenir public, ſe divulguer, ſe répandre, ſe publier, courir.

EMANSOR, oris. *m. Modeſt.* Faineant, vagabond, ſoldat qui après avoir batu la campagne, revient au quartier.

EMANUEL, is. *m. Nom commun à pluſieurs hommes, & qui en Hebreu ſignifie,* Dieu ſoit avec nous.

EMARCESCO, is, ſcere. *neut.* Se flétrir, ſe paſſer, ſe faner.

EMARGINO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Oter les bords; enlever la bordure, le tour; rogner.

EMASCULATOR, oris. *m. Apul.* Qui effemine, qui rend effeminé, qui énerve. ‖ Qui rend eunuque.

EMASCULO, as, are. *Apul.* Effeminer, énerver, rendre effeminé. ‖ Faire eunuque.

EMATH. *Hebr. Nom commun à pluſieurs villes.*

EMATHIA, æ. *f.* Nom de la Macedoine & de la Theſſalie.

EMATHIUS, a, um. *Virg.* De Theſſalie. *Emathii campi. Lucan.* La plaine de Pharſale, *en Theſſalie.*

EMATURESCO, is, rui, ſcere. *Ovid.* Meûrir, ſe meûrir. ‖ S'adoucir, ſe rallentir.

EMAX, acis. *omn. gen. Cic.* Grand Acheteur; qui a la démangeaiſon, la paſſion d'acheter, qui ſe plaît à acheter.

EMBAMMA, atis. *n. Col.* Toute ſorte de ſauce.

EMBÆNETICA, *æ. f. Col. Cic.* La Marine, le métier de Matelot. ‖ La Piraterie.

EMBATER, eris. *m. Vitr.* Le trou d'une baliſte.

EMBATERIA, orum. *ſ. n. & plur. Pieces de vers que les Lacedemoniens chantoient en allant au combat.*

EMBATES, is. *m. Vitr.* Module, *meſure qui ſert à regler les proportions dans un bâtiment.*

EMBDA, æ. *f.* Embde *ou* Embden, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne; dans le Comté d'Embden, à l'embouchure de l'Ems.*

EMBDANUS Principatus. *Voiez* Friſia Orientalis.

EMBLEMA, atis. *n. Cic.* Ornement, enrichiſſement, embelliſſement qu'on mettoit aux vaſes, *& qu'on pouvoit ôter, & remettre ſans rien gâter.* ‖ Peintures *ou* ornemens en couleur ſur les murailles. ‖ Emblêmes, figures pour repreſenter un ſens moral.

EMBOLA, orum. *n. plur. Cic.* Farces, intermedes, plaiſanteries; rôle d'un plaiſant de Theatre.

EMBOLARIUS, a, um. *Plin.* Farceur, Plaiſant, Bouffon de Theatre, Acteur comique.

EMBOLIUM, ii. *n. Cic.* Prologue. ‖ Intermede d'une Comedie, Epiſode.

EMBOLUS, i. *m. Vitr.* Un piſton. ‖ Un coin, une clavette.

EMBRICA, *æ. f. Voiez* Emmericum.

EMBSA, æ. *f.* Embs, *ville d'Allemagne, dans le Tirol, ſur le Rhin.*

EMDA, *æ. f.* Embdem, *ville de Friſe.*

EMEDULLATUS, a, um. *Plin. part. de*

EMEDULLO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Tirer *ou* ôter la moëlle.

EMELIA. *Voiez* Imelaca.

EMENDABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Réparable; qu'on peut réparer, corriger.

EMENDATE. *adv. Cic.* Correctement, ſans faute, juſte, purement, poliment.

EMENDATIO, onis. *f. Cic.* Correction, amendement, réforme.

EMENDATOR, oris. *m. &*

EMENDATRIX, icis. *f. Cic.* Correcteur, réformateur, qui corrige.

EMENDICATUS, a, um. *Ovid. part. d'*Emendico.

EMENDICO, as, avi, atum, are. *acc. Suet.* Mendier, rechercher par prieres, demander par aumône.

EMENDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Corriger, réformer, régler, revoir, retoucher, ôter les défauts, rendre correct *ou* régulier.

EMENSUS, a, um. *part. d'*Emetior. *Virg.* Qui a meſuré. ‖ *Q. Curt.* Qui a parcouru. ‖ *Liv.* Qu'on a meſuré *ou* parcouru.

EMENTIOR, iris, titus ſum, iri. *Cic.* Feindre, inventer, controuver, imaginer fauſſement. ‖ Déguiſer, diſſimuler, faire accroire. *Ementiri authoritatem Senatûs. Cic.* Se prévaloir fauſſement de l'autorité du Senat. *-in aliquem. id.* Calomnier quelqu'un.

EMENTITE. *adv. Mart.* En déguiſant, en feignant, en diſſimulant, en controuvant, en alleguant faux.

EMENTITUS, a, um. *part. d'*Ementior. *Cic. Ementita auſpicia. Cic.* De faux préſages.

EMERCOR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Tac.* Acheter.

EMEREO, es, rui, ritum, ere. *Ovid. &*

EMEREOR, eris, ritus ſum, eri. *dep. acc. Cic.* Meriter. ‖ Gagner, obtenir, acquerir par ſes ſervices *ou* par ſes actions.

EMERGO, is, ſi, ſum, gere. *neut. Cic.* Sortir d'où l'on étoit plongé. ‖ Se tirer, ſe retirer, ſe dégager, ſe débarraſſer, ſe délivrer, échapper. ‖ *Plin.* Se lever, paroître, s'élever. *Emerſit ventus. Plin.* Le vent s'eſt levé. *-ad ſummas opes. Lucr.* Il eſt parvenu à une grande opulence.

EMERITA, *æ. f. Nom de femme.*

EMERITA Auguſta, æ. *f.* Merida, *ville d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure, ſur la Guadiane.*

EMERITA Nova Hiſpaniæ. Merida, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la Preſqu'iſle de Jucatan.*

EMERITUS, a, um. *part. d'*Emereor. *Cic. Emeritum tempus ſuum habere. Cic.* Avoir ſervi ſon tems, avoir fait ſon tems de ſervice. *Emerita ſtipendia libidinis. Cic.* Les récompenſes que merite la débauche. *-arma. Ovid.* Armes victorieuſes, qui ont terminé la guerre. *Emeritus miles. Lucan.* Soldat qui a vieilli dans le ſervice.

EMERSUS, ûs. *m. Vitr.* Sortie d'où l'on étoit plongé. ‖ Le lever d'un aſtre.

EMERSUS, a, um. *part. d'*Emergo. *Cic. Emerſa aſtra. Cic.* Des aſtres qui ſe ſont levez.

EMETIOR, iris, menſus ſum, iri. *dep. Virg.* Meſurer. ‖ Parcourir. ‖ *Liv.* Finir, parachever.

EMETO, is, meſſui, meſſum, tere. *acc. Hor.* Moiſſonner, couper, ſcier, faucher.

EMI. *prét. d'*Emo.

EMICO, as, cui, are. *neut. Plaut.* Briller, éclater, reluire. ‖ Treſſaillir. ‖ *Plin.* Sortir, paroître, ſe montrer, ſe faire voir. ‖ Exceller. *Emicare in littus. Virg.* Sauter ſur le rivage. *Cor emicat. Plaut.* Le cœur me bat.

EMIGRO, as, avi, atum, are. *Plin.* Changer de demeure, d'habitation; ſortir d'un lieu ou d'une place.

EMINATIO, onis. *f. Plaut.* Menace.

EMINENS, tis. *omn. gen. comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Eminent, qui s'éleve haut, grand, élevé. ‖ Qui avance, qui ſort en dehors, qui déborde. ‖ Illuſtre, éclatant, excellent.

EMINENTIA, *æ. f. Cic.* Eminence, hauteur. ‖ Saillie, avance en dehors. ‖ Relief, rehauſſement, boſſe. ‖ Sublimité, excellence, élevation. *Eminentia in pictura. Cic.* Le relief que fait paroître la peinture.

EMINEO, es, nui, ere. *Cic.* Sortir, ſe montrer, paroître en dehors, être eminent, avancer, être en ſaillie, s'élever, paroître au deſſus. ‖ Surpaſſer, exceller, éclater davantage. *Eminebat ex ore crudelitas. Cic.* La cruauté étoit peinte ſur ſon viſage.

EMINTOR, aris, ari. *Plin. &*

EMINOR, aris, ari. *dep. Plaut. Voiez* Minor.

EMINULUS, a, um. *Varr.* Qui s'éleve un peu, qui avance un peu au dehors, qui fait une petite ſaillie.

EMINUS. *adv. Cic.* De loin. *Eminùs & Cominùs.* De loin & de près.

EMIROR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Hor. Voiez* Miror.

EMISA, æ. *f. Ville de Phenicie.*

EMISA, Emiſſa, Emeſſa. Hemz, Chemps, Hams, *ville de Syrie, ſur le Farſar.*

EMISI. *prét. d'*Emitto.

EMISSARIUM, ii *n. Plin. J.* Canal, conduit, rigole par où l'eau s'écoule. ‖ Ecluſe *ou* bonde d'un étang par où on le met en coule pour le pêcher. ‖ *Cic.* Un jet d'eau. *Emiſſarium lacûs. Suet.* La décharge, l'ouverture d'un lac.

EMISSARIUM, i. *n.* Deſaguadero *ou* Riviere de ſaint Jean, *dans l'Audience de Guatimala en l'Amerique ſeptentrionale.*

EMISSARIUS, ii. *m. Cic.* Emiſſaire, ſurveillant, eſpion; celui qu'on envoie à la découverte, pour découvrir; apoſté pour épier & pour faire rapport; un Courier, un Facteur. *Emiſſarius equus. Plaut.* Etalon, cheval entier. *--palmes. Plin.* Rejetton qu'on laiſſe à la vigne pour provigner.

EMISSIO, onis. *f. Cic.* Envoi, congé, liberté qu'on donne, élargiſſement, délivrance; l'action de laiſſer aller, de lâcher, de mettre en liberté. ‖ Décharge. *Emiſſio baliſtarum. Cic.* La décharge des mach[illegible] guerre.

EMISSITIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Décombres, vuidanges, ordures des bâtimens. ‖ Fadaiſes, niaiſeries, ſottiſes, pauvretez.

EMISSITIUS, a, um. *Cic.* Qu'on jette, qu'on répand *ou* qu'on envoie çà & là. *Emiſſitii oculi. Plaut.* Des yeux roulans dans la tête, qui regardent çà & là.

EMISSUS, a, um. *Hor. part. de*

EMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *Cic.* Envoier, mettre dehors, renvoier, faire ſortir, tirer, décharger, lâcher, laiſſer aller, mettre en liberté, affranchir, élargir, donner congé, délivrer, laiſſer échapper. ‖ Jetter, lancer, darder. ‖ Publier, donner au public, mettre au jour, faire paroître, pouſſer, jetter au dehors. *Emittere equites in hoſtem. Caſ.* Donner ordre à la Cavalérie de charger l'ennemi, faire donner la Cavalerie.

EMMA, *æ. m.* Emme, *riviere de Suiſſe, dans le Canton de Berne, ſe décharge dans l'Aar.*

EMMAUS, Emaus, Emahus, untis. *f. poſtea* Nicopolis, is. *f.* Emaus, Emmaus, *ville de la Terre-ſainte, dans la Tribu de Juda, à deux lieues au Nort de Jeruſalem.*

EMMERICUM, Embricum, i. *n.* Emmeric, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, ſur le Rhin, une lieue au deſſus du fort de Skenck.*

EMO, is, emi, emptum, emere. *Cic.* Acheter, faire achat. *Emere aliquid de aliquo. Cic.* Acheter quelque choſe de quelqu'un. *-alicui. Ter.* Pour quelqu'un. *-Judicem donis. Liv.* Corrompre un Juge par preſent. *-beneficiis aliquem ſibi. Plaut.* Gagner quelqu'un par ſes bienfaits. *-precibus. Sen.* Obtenir à force de prieres. *-benè. Cic.* Acheter à grand, à bon marché, à bon compte, à juſte prix, faire un bon achat. ‖ Acheter ſûrement, d'un bon garant, avec garantie. *-magno* ou *carè. Cic.* Acheter cherement, bien cher. *—pondere. Plin.* Acheter au poids. *-malè. Cic.* Acheter trop cher *ou* d'un mauvais garant. *-argento inimicum. Plaut.* Se faire un ennemi en prêtant de l'argent. *-in publicum. Liv.* Acquerir au public. *-pretio alterius. Ter.* Acheter au mot d'autrui, au prix qu'on veut vendre. ‖ Sur l'offre d'un autre.

EMODERANDUS, a, um. *Ovid.* Qui peut être appaiſé, adouci, moderé.

EMODEROR, aris, ari. *Ovid. Voiez* Moderor.

EMODULATIO, onis. *f. Boet. Voiez* Modulatio.

EMODULATUS, a, um. *Ovid. Voiez* Modulatus.

EMODULOR, aris, ari. *Ovid. Voiez* Modulor.

EMODUS, i. *m. Grande Montagne qui ſepare l'Inde de la Tartarie.*

EMODUS Mons. Dalanger *ou* Dalanguer, les montagnes de Dalanguer, *ou* de Naugraent, *grande chaine de montagnes dans le Mogoliſtan en Aſie, au Nort & au couchant de la province de Naugraent.*

EMOLIOR, iris, litus ſum, iri. *dep. Plaut.* Venir à bout. ‖ *Celſ.* Jetter, pouſſer dehors, faire ſortir, chaſſer, expulſer. ‖ *Sen.* Agiter, émouvoir, exciter.

EMOLITUS, a, um. *Veget.* Moulu.

EMOLLIDUS, a, um. *Liv. Voiez* Mollis.

EMOLLIO, is, ivi, itum, ire. *acc. Liv.* Amollir, rendre moû, ramollir, rendre flexible. ‖ Effeminer; rendre lâche, effeminé, énervé; énerver le courage. *Emollire alvum. Plin.* Lâcher le ventre, le rendre libre. *-mores artibus. Ovid.* Former, civiliſer les mœurs par les beaux arts.

EMOLLITUS, a, um. *Liv. part. d'*Emollior.

EMOLUMENTUM, i. *n. Cic.* Emolument, avantage, gain, profit, utilité, fruit, intereſt, commodité, bien.

EMONA. *Voiez* Æmonia.

EMONEO, es, nui, nitum, ere. *acc. Plaut. Voiez* Moneo.

EMONIA, æ. *f.* May, *Iſle d'Ecoſſe, à l'entrée du Golfe de Forth, près de la côte ſeptentrionale.*

EMORIOR, reris, mortuus ſum, mori. *dep. Cic.* Mourir. *Emori riſu. Ter.* Mourir de rire.

EMORIRI. *Plaut. pour* Emori.

EMORTUALIS dies. *Plaut.* Le jour de la mort.

EMORTUUS, a, um. *Cic.* Mort, décedé. *Plaut.* Inutile, vain.

EMOTUS, a, um. *Virg. part. d'*Emoveo.

EMOVEO, es, movi, motum, vere. *Liv.* Faire ſortir, chaſſer, mettre dehors, éloigner, renvoier, bannir, faire retirer. ‖ Remuer, ôter d'un lieu, émouvoir, ébranler, ſecouer. *Emoverat totum jam ſol orbem. Ovid.* Le ſoleil paroiſſoit déja tout entier ſur l'horiſon. *Emovere flammam ſpiritu. Val. Max.* Souffler le feu. *-poſtes cardine. Virg.* Dépendre une porte, l'ôter des gonds.

EMPENETICA, *æ. f. Cic. Voiez* Embænetica.

EMPHASIS, is. *f. Quint.* Emphaſe, *figure de Rhetorique.*

EMPIRICE, es. *f. Plin.* La Medecine empirique, *qui ſe conduit par la ſeule experience.*

EMPIRICUS, i. *m. Cic.* Medecin empirique, *qui ſe conduit par la ſeule experience.*

EMPLASTRATIO, onis. *f. Cic.* Ente en écuſſon, l'action d'enter en écuſſon.

EMPLASTRO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Enter en écuſſon, écuſſonner.

EMPLASTRUM, i. *n. Celſ.* Emplâtre. ‖ *Plin.* La terre, la cire qu'on met à l'entour d'une ente en écuſſon. *Emplaſtri ratio. Col.* La maniere d'enter en écuſſon.

EMPORETICUS, a, um. *Plin.* De marché, de marchand. ‖ Qui concerne la marchandiſe. *Emporetica charta. Plin.* Papier dont les Marchands enveloppent leur marchandiſe, papier brouillard, papier gris, papier à filtrer.

EMPORIÆ, arum. *f. plur.* Emporium, i. *n.* Urbs Hiſpaniæ. Ampuries, *ville d'Eſpagne, dans le Lampourdan en Catalogne, à l'embouchure de la Fulvia.*

EMPORIÆ, Ampuriæ, Empuries, *ville Epiſcopale de Sardaigne, dont les ruines ſe voyent ſur la Sedina, près de Coquinas.*

EMPORICUS Sinus. Salé, *Golfe de l'Ocean Atlantique, ſur la côte du Royaume de Fez.*

EMPORIENSIS Tractus. L'Ampourdan, le Lampourdan, *païs de Catalogne en Eſpagne, entre la Cerdaigne & la Mediterranée.*

EMPORIUM, ii. *n. Cic.* Foire, Marché, Place publique où l'on tient le Marché, les Foires. ‖ *Nom commun à pluſieurs Villes.*

EMPORIUM, i. *n.* Pagus Æmiliæ. Ponte Nura, *village de l'Emilie, aujourd'hui dans le Plaiſantin, ſur la Nura en Italie.*

EMPORIUM, i. *n.* Empoliæ; arum. *f. plur.* Oppidum Hetruriæ. Empoli, *ville de Toſcane en Italie, dans le Florentin, ſur l'Arno.*

EMPTIO *ou* emtio, onis. *f. Cic.* Achat. *Abire ab emptione. Paul. JCT.* Se dédire d'un achat fait.

EMPULUM. Ampiglione, *ruines de villes qui ſe voyent dans la Campagne de Rome, près de Caſtello ſant-Angelo.*

EMTIONALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui frequente les ventes, qui court les inventaires.

EMTITIUS, a, um. *Varr.* A acheter, qu'on peut acheter, venal, qui s'achete.

EMTITO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Acheter ſouvent, ne faire qu'acheter.

EMTOR, oris. *m. Cic.* &

EMTRIX, icis. *f. Modeſt.* Acheteur, qui achete. ‖ *Emptores allicere.* Achalander.

EMTURIO, is, ire. *acc. Varr.* Avoir envie d'acheter.

EMTUS, a, um. *part.* d'Emo. *Cic.* Acheté. *Emta dolore voluptas. Hor.* Un plaiſir paié de mille douleurs. *Emtum judicium. Cic.* Un jugement obtenu par argent.

EMUCIDUS, a, um. *Plin.* Moiſi, chanci, rancé.

EMUGIO, is, ivi *ou* ii, itum, ire. *acc. Quint.* Mugir, meugler, beugler. ‖ Imiter le mugiſſement des bœufs.

EMULCTRALE, is. *n. Cat.* Vaſe où l'on trait, où l'on tire le lait.

EMULGATIO, onis. *f. Tac.* Voiez Promulgatio.

EMULGEO, es, lſi, lſum, gere. *Col.* Tirer le lait de la mammelle, traire, épuiſer à force de tirer. *Emulſa palus.* Un marais deſſeché. *Emulgentes venæ.* Les veines émulgentes.

EMUNCTIO, onis. *f. Quint.* L'action de ſe moucher. ‖ Mouchûre de chandelle. ‖ Déniaiſement.

EMUNCTORIUM, ii. *n. Bibl.* Emonctoire. ‖ Mouchettes.

EMUNCTUS, a, um. *ad Heren. part.* d'Emungo.

EMUNDATUS, a, um. *Col. part. de*

EMUNDO, as, avi, atum, are. *acc. Ulp.* Nettoier, rendre net.

EMUNGO, is, nxi, nctum, gere. *acc. Hor.* Moucher. ‖ Tirer par adreſſe. *Emungere argento ſenem. Ter.* Attraper de l'argent au bon homme. *Alicui oculos. Plaut.* Crever les yeux à quelqu'un, les lui faſciner. *Emunctus ſenex. Hor.* Un vieillard attrapé, qu'on a déniaiſé. *Emunctæ naris homo. Id.* Un homme qui a de l'experience, qui voit de loin; un déniaiſé. *Quieſce tu cujus pater cubito ſe emungere ſolebat. ad Her.* Demeure en repos toi dont le pere ſe mouchoit avec le coude; *c'eſt-à-dire*, exerçoit un métier ſordide.

EMUNIO, is, ivi, itum, ire. *Col.* Fortifier, remparer, munir, enclore.

EMUNITUS, a, um. *Liv. part.* d'Emunio.

EMUSCO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Oter la mouſſe des arbres.

EMUTIO, is, ivi, itum, ire. *Plaut.* Gronder, murmurer, parler entre ſes dents, marmoter.

EMUTO, as, are. *Quint.* Voiez Immuto.

EN

EN *adv. demonſtratif avec le nominatif. Cic.* ou *l'accuſ. Virg.* Voici, voila. *En hic ille eſt. Cic.* Voila l'homme, c'eſt juſtement lui; tenez, le voila. *En ut pulſat? Plaut.* Voiez-vous comme il frappe? *En unquam audiſti? Ter.* Avez-vous jamais oui dire?

ENAGDUNUM, i. *n.* Enagdowne, *village, autrefois ville, dans la Connacie en Irlande, entre Galloway & Thuam.*

ENARGINUM, i. *n.* Orgon, *bourg de Provence en France, ſur le bord meridional de la Durance, près & au deſſus de Cavaillon.*

ENARRATIO, onis. *f. Quint.* Narration, recit, rapport. ‖ Explication, expoſition, interpretation.

ENARRATIUS. *adv. Gell.* En racontant plus au long.

ENARRATOR, oris. *m. Liv.* Voiez Narrator.

ENARRATUS, ûs. *m. Plin.* Voiez Enarratio.

ENARRO, as, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Dire, raconter, rapporter, reciter. ‖ Expliquer, interpreter, expoſer.

ENASCOR, eris, natus ſum, naſci. *dep. Varr.* Naître, pouſſer, ſortir de terre.

ENATO, as, avi, atum, are. *neut. Hirt.* Se ſauver à la nage, s'échapper.

ENATUS, a, um. *part.* d'Enaſcor. *Virg.* Né, crû.

ENAVATUS, a, um. *part.* d'Enavo.

ENAVIGO, as, avi, atum, are. *Plin.* Naviger, paſſer, faire trajet, faire canal. ‖ *Suet.* Aborder. *Enaviganda cymba. Hor.* Il faudra paſſer la barque.

ENAVO, as, are. *acc. Ter.* S'emploier avec ſoin, faire tous ſes efforts, ne rien épargner pour réuſſir.

ENCÆNIA, orum. *n. plur. Bibl.* Dédicace, Fête annuelle de la Dédicace. ‖ Voiez Inſtauratio.

ENCAUSTES, æ. *m. Vitr.* Emailleur, Peintre en émail.

ENCAUSTICA, æ. *f. Plin.* &

ENCAUSTICE, es. *f. Apul.* L'art de peindre en émail *ou* d'émailler. L'art de graver à l'eau forte, de faire mordre des figures ſur une planche de cuivre.

ENCAUSTICUS, a, um. *Plin.* D'émail, émaillé.

ENCAUSTUM, i. *n. Plin.* Email *ou* l'art d'émailler. ‖ Vernis. ‖ Encre faite avec la couleur de pourpre, *dont l'uſage n'étoit permis qu'aux Empereurs.*

ENCAUSTUS, a, um. &

ENCHAUSTUS, a, um. *Mart.* Emaillé, verniſſé.

ENCHUSIA, æ. *f.* Enchuſe, Enchuyſen, *ville de la Nort Hollande, dans les Provinces unies au Nord d'Amſterdam.*

ENCHUSIA Inſula. Enchuyſer-Eyland, *l'Iſle d'Enchuſe, ou d'Enchuiſen, dans l'Ocean ſeptentrional, à trente lieues de l'Eſt de l'Irlande.*

ENCLIMA, atis. *n. Vitr.* Inclinaiſon, pente. ‖ Climat.

ENCUBIERTA, æ. *f.* Encubierta, *l'Iſle de ſaint Borodon*, la Non Trovada *Iſle de l'Ocean Atlantique, à quarante lieues, au couchant de celle de Palme, l'une de Canaries.* Voiez Aproſitos.

ENDERUM, i. *n. unde* Enderudini, orum. *m. plur.* Populi. Endero, *ancienne ville de l'Albanie en Grece, aux confins de la Servie.*

ENDIDEJUM, i. *n.* Bolzano, Botzen, *ville d'Allemagne, dans le Trentin, ſur l'Eiſoc, un peu au deſſus de ſon confluent, avec l'Adige.*

ENDINGA, æ. *f.* Ending, *ville du Briſgow en Suabe, près du Rhin.*

ENDROMIDES, dum. *f. plur.* Chauſſure de coureurs.

ENDROMIS, idis. *f. Juv.* Sorte de gros manteau contre le mauvais tems, cape de Bearn, &c.

ENECO, as, avi & ecui, atum & nectum, are. *acc. Col.* Tuer. *Enectus fame. Cic.* Qui meurt de faim.

ENECOPIA, æ. *f.* Enkoping, Enecoping, *ville de Suede, dans l'Uplande, aux confins de la Weſtmanie, près du Lac Meler.*

ENERVATUS, a, um. *Cic. part.* d'Enervo.

ENERVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *Quint.* Enervé, affoibli, qui n'a point de vigueur, qui eſt ſans force. ‖ Languiſſant, mou, lâche, efféminé, plein de molleſſe, foible.

ENERVO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Enerver, affoiblir; s'amollir, rendre efféminé.

ENGADA, Engadida, æ. *f.* Engaddi. *n. indecl.* Aſaſonthamar, Thamar. *n. indecl.* Engaddi, Hen-guedi, Aſaſonthamar, *ville de la Tribu de Juda, dans la Terre-ſainte, dans les montagnes, près de la Mer morte.*

ENGADIANA, æ. *f.* Engadine, *c'eſt-à-dire la Vallée de l'Inn, contrée du païs des Griſons, en Allemagne.*

ENGEDINUM, i. *n.* Engedin, Engetyn, *bourg ou petite ville de Tranſſylvanie, ſur le Maros.*

ENGELHOLMIA, æ. *f.* Engelholm, *ville de Suede, dans la Province de Schonen, ſur le Categat.*

ENGENA, æ. *f.* Engen, *ville de Suabe en Allemagne, dans le Duché de Furſtemberg.*

ENGERIACUM, Angeriacum, i. *n.* Saint-Jean d'Angeli, *ville de Saintonge en France, ſur la Boutone, au couchant de la Rochelle.*

ENGOLISMA, Inculiſma, æ. *f.* Angouleſme, *ville de France, capitale de l'Angoumois, ſur une montagne, dont la Charente baigne le pied.*

ENGOLISMENSIS Provincia. L'Angoumois, *Province de France, entre le Poitou, la Saintonge, le Perigord, le Limouſin & la Marche.*

ENGONASI. *indecl. Cic.* &

ENGONASIM. *ind. Man.* L'Agenouillé, Lycaon, Theſée. ‖ Hercule, *conſtellation composée de quarante-huit étoiles.*

ENGURIUS, i. *m.* Enguri, *riviere de Georgie, en Aſie, dans la Mingrelie, tombe dans la Mer noire.*

ENGYRUM, Enguium, i. *n.* Ganginuovo, *bourg de Sicile, aux pieds des montagnes de Madonia, à la ſource du Salſo, dans la Vallée de Démona.*

ENHEIMIA, æ. *f.* Voiez Ehenheimia ſuperior.

ENIACHAMUM. Eniachain, *forterreſſe des Anglois, ſur la côte d'Or, dans la Guinée, en Afrique.*

ENIM. *conjonct. Cic.* Car. (*Elle ne ſe met jamais au commencement de la phraſe.*) *At enim, verùm enim. Ter. Certè enim, ſed enim, & enim verò. Cic.* Certes, certainement, en verité, en effet, effectivement, à la verité.

ENINGIA, æ. *f.* Voiez Finlandia.

ENISCORTUM, i. *n.* Enis-Cort, Iniſcorty, *bourg d'Irlande, dans le Comté de Wexford en Lagenie, ſur la Slone.*

ENISIPIA, Eniſiſpia, Æneſippa, æ. *f.* L'Iſola di Colombi, *l'Iſle des Colombes, dans la Mediterranée, ſur la cote de Barca, en Barbarie.*

ENISIS, is. *f.* Niſi *ou* Niſſe, *ville de l'Aladuli en Natolie, ſur le Genſui.*

ENISTONIUM, i. *n.* Eniſtown, *bourg de la Mommonie en Irlande, dans le Comté de Clare.*

ENISUM Promontorium. Le Cap d'Enis; *ſur la côte de l'Ultonie en Irlande, & le plus occidental du Comté de Donnegall.*

ENISUS, a, um. *part.* d'Enitor. *Plin.* *Ab illis ſummâ ope eniſum eſt. Sall.* Ils firent tous leurs efforts.

ENITEO, es, tui, ere. *Virg.* &

ENITESCO, is, tui, ſcere. *Quint.* Briller, reluire, éclater, être brillant. ‖ *Cic.* Paroître avec éclat, ſe diſtinguer. *Enitet decus ore. Virg.* La majeſté, la beauté brille ſur le viſage.

ENITOR, eris, niſus *ou* nixus ſum, niti. *dep. Cic.* S'efforcer, faire effort, tâcher, prendre peine, ſe peiner, travailler, ſe donner du mouvement, emploier tous ſes ſoins, faire ſon poſſible. *Varr.* Enfanter, accoucher. ‖ Mettre bas. *Eniti remis. Val. Flac.* Ramer de toute ſa force. *-aggerem, in aggerem. Tac.* Monter ſur le rampart.

ENIXA, æ. *f. Liv.* Une accoûchée. *Enixa partum.* Une femelle qui a mis bas, qui a fait des petits.

ENIXE, iùs, iſſimè. *adv. Caſ.* &

ENIXIM. *adv. Non.* Avec effort, avec force, avec vigueur, avec empreſſement. *Enixius opem ferre. Suet.* Aider avec plus de zéle. *Enixiſſimè juvare. Suet.* Secourir de toutes ſes forces, avec tout l'empreſſement poſſible.

ENIXUS, ûs. *m. Plin.* Enfantement, accouchement, couche. ‖ *Caſ.* Effort.

ENIXUS, a, um. *part. d'*Enitor. *Salluſt.* *Enixior cura. Front.* Un plus grand ſoin. *-opera. Plin.* Travail plus grand.

ENNA, æ. *f.* Enna, Caſtro Joanni, *ville de la vallée de Noto en Sicile, dans les montagnes près du Dataino & des confins de la Vallée de Mazara.*

ENNAGONUS, a, um. *Hygin.* Qui a neuf angles.

ENO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Se ſauver à la nage; ſe tirer, ſortir.

ENODATE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Clairement, évidemment, nettement, intelligiblement, tout au long.

ENODATIO, onis. *f. Cic.* Explication, expoſition, déclaration. ‖ Dénouement. *Enodatio nominum. Cic.* L'étimologie des mots.

ENODATOR, oris. *m. Gell.* Expoſiteur, qui dénoue, qui explique, qui interprête, qui démêle.

ENODATUS, a, um. *Cic. part. d'*Enodo.

ENODIA, æ. *f. Surnom d'Hecate.*

ENODIS, *m. f.* de, *n.* is. *Vitr.* Qui eſt ſans nœuds, qui n'eſt point noueux, qui n'a point de nœuds. ‖ *Plin.* Clair, intelligible, ſans difficulté. ‖ Aiſé, coulant, facile.

ENODO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Oter les nœuds. ‖ *ad Her.* Expliquer, expoſer, développer, déclarer, interprêter, éclaircir, démêler, donner jour, rendre clair *ou* intelligible, lever les difficultez, ôter les obſcuritez, dénouer. *Enodare nomina. Cic.* Donner l'étimologie des mots.

ENON. *n. indecl.* Ennon, *ville de la Judée* ou *de la Terre-ſainte, près du bord occidental du Jourdain.*

ENONA *ou* Ænona, æ. Nona, *ville de Dalmatie, ſur le Golfe de Veniſe, vis-à-vis l'Iſle de Pago.*

ENOPE, es. *Voiez* Getenia.

ENORCHUS, i. *m. Plin.* Sorte de pierre précieuſe blanche.

ENORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Plin.* Enorme, démeſuré, d'une grandeur prodigieuſe. ‖ *Tac.* Irregulier, ſans regle, ſans meſure.

ENORMITAS, atis. *f. Sen.* Enormité, grandeur démeſurée. ‖ irregularité.

ENORMITER. *adv. Plin.* Démeſurement, exceſſivement, prodigieuſement, outre meſure, ſans meſure, irregulierement.

ENOSIS, is. *f.* Sulcitana Inſula, Mœlibodes. L'Iſola di Sant-Antioco, *Iſle dépendante de la Sardaigne, & ſur ſa côte meridionale.*

ENOTO, as, avi, atum are. *acc. Plin.* J. Marquer, remarquer, faire une marque pour ſe ſouvenir.

ENOVATUS, a, um. *Petr. part. de*

ENOVO, as, are. *Cic. Voiez* Renovo.

ENS, entis. *n. Caſ.* Un être, qui eſt, qui exiſte.

ENSA, æ. *f.* Ens, *Iſle du Zuiderzée en Hollande.*

ENSIA. Ens, *ville de la haute Autriche en Allemagne, ſur la riviere d'Ens.*

ENSICULUS, i. *m. Plaut.* Une petite épée. ‖ Un couteau.

ENSIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte une épée.

ENSIS, is. *m. Cic.* Epée.

ENSIGEAUSIUM, i. *n.* Iſſingeau, Iſſengeaux, Iſſignaux, *bourg de France, dans le Velay, à une lieue de la Loire.*

ENSISHEMUM, i. *n.* Enſisheim, *ville de la haute Alſace en France, ſur l'Ill.*

ENTASIS, is. *f. Vitr. Voiez* Intentio, Productio.

ENTELLA, æ. *f.* Urbs Siciliæ. Entella, *ville de Sicile, ruinée par Frederic II. Elle étoit dans la Vallée de Mazara, ſur le Belice Dextro.*

ENTELLA Fluvius Liguriæ. Lavagna, *dans l'Etat de Gennes, en Italie.*

ENTEROCELE, es. *f. Plin.* Deſcente de boiaux, hergne, enterocele.

ENTEROCELICUS, i. *m. Plin.* Qui a une deſcente de boiaux dans les bourſes.

ENTEROPOLIS. *Voiez* Darmoſtadium.

ENTHEATUS, a, um. *Mart.* &

ENTHEUS, a, um. *Sen. Tr.* Inſpiré d'en-haut, rempli de l'eſprit de Dieu.

ENTHOUSIASMOS, i. *m. Cic.* Enthouſiaſme, fureur poëtique. (*Ce mot eſt tout Grec; Ciceron ne l'a écrit qu'en Grec.*)

ENTHYMEMA, atis. *n. Cic.* Enthymême, Syllogiſme imparfait, *qui manque de majeure* ou *de mineure.*

ENTRIBÆ, arum. *m. plur. Peuples de Thrace.*

ENUBO, is, nupſi, nuptum, bere. *Liv.* Se meſallier, prendre mari de moindre naiſſance *ou* condition que la ſienne.

ENUCLEATE. *adv. Cic.* Clairement, nettement, ſans difficulté, diſtinctement, ſans obſcurité, intelligiblement. ‖ Expreſſement, en termes formels.

ENUCLEO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Tirer l'amende du noiau. ‖ Expliquer, expoſer, déclarer, rendre évident *ou* intelligible, éclaircir, interpréter, débrouiller, développer, ôter les obſcuritez, mettre au jour, lever les difficultez.

ENUDO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Dépouiller, mettre à nud. ‖ Mettre en évidence, , découvrir, expoſer, faire voir nettement, &c.

ENUMERATIO, onis. *f. Cic.* Enumeration, dénombrement, détail. ‖ *Quint.* Récapitulation, repriſe des principales choſes d'un diſcours.

ENUMERO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Dénombrer, détailler, raconter en détail. ‖ Compter, calculer, nombrer, ſupputer, faire le calcul.

ENUNCIATIO, onis. *f. Cic.* Maxime *ou* propoſition par laquelle on aſſûre *ou* l'on nie.

ENUNCIATIVUS, a, um. *Sen.* Déclaratif, expreſſif, en état d'être propoſé *ou* prononcé.

ENUNCIATOR, oris. *m.* &

ENUNCIATRIX, icis. *f. Quint.* Qui déclare, qui expoſe, qui exprime, qui explique. *Enunciatrix ars. Quint.* L'art de s'énoncer, de s'exprimer, de s'appliquer; l'art qui exprime les choſes par des paroles.

ENUNCIATUM, i. *n. Cic.* Propoſition, axiome, dogme, maxime vraie *ou* fauſſe.

ENUNCIATUS, a, um. *Caſ. part. de*

ENUNCIO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Expliquer, déclarer, exprimer, expoſer, faire ſçavoir, prononcer, dire, énoncer. ‖ Découvrir, divulguer, publier, rendre public, reveler. [*Ce verbe & tous ſes dérivez s'écrivent par* t, Enuntio.]

ENUPTIO, onis. *f. Liv.* Meſalliance, alliance inégale, mariage avec un homme d'un rang inferieur. ‖ Mariage d'un Eſclave hors de la maiſon de ſon maître.

ENUTRIO, is, ivi, itum, ire. *acc. Col.* Nourrir, entretenir, faire ſubſiſter.

ENYO, ûs. *f.* Bellone, *Déeſſe de la guerre.* ‖ *Mart.* La guerre.

ENZIACUM. Anzi le Duc, *bourg de France, dans le Duché de Bourgogne, ſur la Reconſe.*

E O

EO, *adv. qui gouv. le genit. Cic.* Là, en ce lieu-là, en cet endroit, juſques-là. ‖ A un tel point, en un tel état, à un tel degré, juſques à, tellement, ſi fort, tant. ‖ Afin que, pour que, dans la vûe, à deſſein. ‖ *Avec les comparatifs*, pourtant *ou* d'autant. ‖ *Ter.* C'eſt pour cela, voilà pourquoi; dans cette vûe. ‖ Pour cela, cependant, neanmoins. *Eò loci res eſt. Cic.* L'affaire eſt en cette ſituation, en cet état, en ces termes, en eſt là. *-inſolentiæ proceſſit. Plin. J.* Il eſt venu à un tel point d'inſolence, il eſt devenu ſi fort inſolent. *Non eo dico. Cic.* Je ne dis pas cependant, je ne dis pas pour cela. *Eòuſque. Val. Max. Eòuſque dum. Col. Eòuſque ut. Hirt. Eò addum. Apul.* Juſques à ce que, juſques à tant que, au point que.

EO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Aller, marcher. *Ire dormitum. Plaut.* ou *in ſomnum. Plin.* Aller dormir, s'aller coucher. *-pedibus. Plaut.* Marcher à pied. *--viam longam. Virg.* Faire une longue traite. *-ſuo ſtudio. Caſ.* Accourir à l'aide, au ſecours. *-inficias. Plaut.* Aller au contraire, nier, deſavouer, diſconvenir. *-in auras. Ovid.* S'éventer, s'évaporer. *--in corpus. Quint.* Se former en un corps, devenir corps. *-in opus alienum. Plaut.* Se mêler de la beſogne d'autrui. *-in aura alicujus. Val. Flac.* S'enfuir aux approches de quelqu'un. *-in poſſeſſionem. Cic.* Se mettre en poſſeſſion. *-in ſententiam alicujus. Liv.* Entrer dans les ſentimens de quelqu'un, penſer comme lui. *-in ſecula. Plin.* Eterniſer la memoire. *Quid tu te is perditum? Ter.* Où vas-tu te perdre? *It dies. Plin.* Le jour ſe paſſe, il finit. *-fluvius. Virg.* La riviere coule.

EOA, æ. *f.* Oea.

EODEM. *adv. Caſ.* &

EODEM loci. *Cic.* Au même endroit, là-même.

EONE, es. *f. Plin.* Sorte d'arbre portant du gui, *comme* le chêne, *dont fut fait le navire d'Argo.*

EOS, ûs. *f. Ovid.* L'aurore, le point *ou* la pointe du jour.

EOUM Mare, Eous Oceanus. *V.* Oceanus Orientalis, *l'Ocean Oriental.*

EOUS, a, um. *Virg.* Oriental, d'Orient, du Levant.

EOUS, i. *m. Ovid. Un des chevaux du Soleil.*

EOUSQUE. *adv. Col.* Juſques-là, juſqu'au point, juſqu'à tant.

E P

EPAMANDUODURUM, i. *n.* Mandeurre, *bourg du Comté de Montbeliard, entre la Franche-Comté & l'Alſace.*

EPASTUS, a, um. *Ovid. V.* Paſtus.

EPAUNUM, i. *n. Plaut.* Pau, *capitale du Bearn.*

EPAUNUM, Eponum, Epaonum, i. *n.* Epaune, *autrefois ville de France, que quelques-uns mettent à Jenne village de Savoye, & d'autres à Pannas village de Dauphiné.*

EPERIÆ. Eperies, *ville de la haute Hongrie, dans le Comté de Saros, ſur la Tariza.*

EPERIUM, i. *n.* Zarnouniza, *village de Dalmatie, près de Spalato.*

EPEUS, i. *m. Plaut. Voiez* Coquus. *Nom d'hommes.*

EPHEBATUS, a, um. *Varr.* Parvenu à l'âge de puberté.

EPHEBEUM, i. *n. Vitr.* Academie, lieu où les jeunes gens faiſoient leurs exercices.

EPHEBEIA, orum. *n. plur.* Fêtes qui ſe faiſoient à la puberté des enfans.

EPHEBIUS, a, um. *Plaut.* &

EPHEBICUS, a, um. *Apul.* De puberté.

EPHEBUS, i. *m. Cic.* Qui eſt dans l'âge de puberté.

EPHEMETIS, idis. *f. Cic.* Journal, memoire journalier.

EPHEMERIDES mathematicæ. *f. plur. Plin.* Ephemerides, almanach.

EPHEMERUM, i. *n. Plin. Sorte de plante.*

EPHESIA, orum. *n. plur.* Fêtes de Diane à Epheſe.

EPHESINUS, a, um. &

EPHESIUS, a, um. *Lucan.* Qui eſt d'Epheſe, Epheſien, enne.

EPHESIORUM Portus. Aphoſiatin, *port*

de la Romélie, dans la Turquie Europeane, ſur la Mer noire.

EPHESUS, i. f. Epheſe, ancienne ville de l'Ionie dans la Natolie propre, à l'embouchure du Chiais, vis-à-vis l'Iſle de Samos. Les Turcs l'appellent Ajaſa-loue, & les Italiens Efeſo.

EPHESTII, orum. m. plur. Les Dieux Penates, les Lares.

EPHESTRIA, orum. n. plur. Fêtes à Thebes, à l'honneur de Tireſias.

EPHESUS, i. f. Epheſe, ville de l'Aſie mineure.

EPHETÆ, arum. m. plur. Juges du Criminel, à Athenes.

EPHIPPIATUS, a, um. Caſ. Qui ſe ſert d'une ſelle allant à cheval. ‖ Sellé.

EPHIPPIUM, ii. n. Caſ. Selle, harnois, bât, équipage de cheval.

EPHOD. indecl. Hebr. Ephod, vêtement ſacerdotal des Juifs, eſpece d'aube qu'ils mettoient par deſſus leurs habits.

EPHORI, orum. m. plur. Cic. Ephores, Magiſtrats de Lacedemone, qui avoient une autorité à peu près égale à celle des Tribuns du peuple de Rome.

EPHYRA, æ. f. Surnom de Corinthe Iſle dans le Golphe d'Argos.

EPHIRÆUS, a, um.
EPHYREIAS, adis. } Qui eſt de Corinthe.
EPHYREIUS, a, um.

EPHIBADES, dum. f. plur. Ulp. Bâtimens de trajet, barques de paſſage, navires.

EPHRAIM. indecl. m. Nom propre d'homme. ‖ La Tribu d'Ephraim, l'une des douze Tribus, ou partie du peuple d'Iſraël, compoſée des deſcendans d'Ephraim, l'un des fils de Joſeph. ‖ Tribu d'Ephraim, la partie de la Terre-ſainte, qu'occupoient les deſcendans d'Ephraim, entre la demi Tribu de Manaſſé deçà le Jourdain, le Jourdain, les Tribus de Benjamin & de Dan, & la Méditerranée.

EPHRATA, æ. f. V. Bethleem.

EPIACUM, i. n. Pap-Caſtle, Château du Comté de Northumberland, en Angleterre, ſur le Darwent.

EPIBATÆ, arum. m. plur. Vitr. Paſſagers. ‖ Soldats d'une Flotte.

EPICARIA, æ. f. Papadoros, bourg de l'Albanie, entre Aleſſio & Durazzo.

EPICHEREMA, atis. n. Quint. Raiſonnement pour prouver, argument, preuve. ‖ Ce qu'on prend à la main.

EPICHISIS, is. f. Varr. Cruche à vin, pot à vin.

EPICROCUM, i. n. Feſt. Habit de femme de couleur de ſaffran.

EPICROCUS, a, um. Plaut. De couleur de ſaffran.

EPICUREUS, a, um. Epicurien. ‖ Voluptueux.

EPICURUS, i. m. Epicure, Philoſophe.

EPICUS, a, um. Cic. Heroïque, épique. Epicus poëta. Cic. Poëte épique; qui fait, qui a fait un poëme épique.

EPIDAMNUM, i. n. &

EPIDAMNUS, i. f. Durazzo, ville de Macedoine. Voiez Dyrrachium.

EPIDAPHNE, es. f. On donna anciennement ce nom à Antioche de Syrie, à cauſe du Fauxbourg de Daphné.

EPIDARUM. Pitarevil, village de l'Iſle de Chypre, dans les Terres.

EPIDAURUM, i. n. Raguze la vieille, ville d'Eſclavonie.

EPIDAURUS, i. f. Epidaurum, i. n. Dalmatiæ. Raguſe, Dobronick, ville de Dalmatie, ſur la cote du Golfe de Veniſe, & République.

EPIDAURUS, i. f. Urbs Argiæ. Eſculapio, Pigiada, ville de Morée dans la Sacanie, ſur le Golfe d'Egine.

EPIDAURUS, i. f. Limera, æ. f. Monembaſia, æ. f. Malvoiſie, ville de Morée, ſur un rocher, à l'entrée du Golfe de Napoli.

EPIDELIUS, ii. m. Surnom d'Apollon.

EPIDIPNIDES, dum. f. plur. Mart. Le deſſert.

EPIDIUM, i. n. Inſula. Yla, Ila, Iſle d'Ecoſſe, la plus méridionale des Weſternes.

EPIDIUM Promontorium. Cap de Cantir, de Cantyr, ou de Cantire, pointe d'une Preſqu'iſle de l'Ecoſſe méridionale, dans le Comté d'Argile.

EPIDROME, es. f. &

EPIDROMUS, i. m. Plin. Corde qui ſert à ouvrir & à ſerrer des filets. La voile du mât de miſaine d'un navire. ‖ Les cordes qui ſuſpendent un branle ou lit de matelot.

EPIGLOSSIS, is. f. &

EPIGLOTTIS, idis. f. Plin. L'épiglotte, petite membrane cartilagineuſe qui couvre l'orifice de la trachée-artere.

EPIGRAMMA, atis. n. Cic. Inſcription. ‖ Mart. Epigramme, ſorte de poëſie courte.

EPIGRI, orum. m. pl. Sen. Chevilles ou clous.

EPII, orum. m. plur. Peuples d'Etolie, & d'Elide.

EPILA, æ. f. Epila, village d'Arragon en Eſpagne, ſur le Xalon.

EPILEPSIA, æ. f. Epilepſie, mal caduc, haut-mal.

EPILOGO, as, are. Conclure, finir un diſcours.

EPILOGUS, i. m. Cic. Epilogue, concluſion, fin d'un diſcours. ‖ Révolution.

EPIMENIA, orum. n. plur. Juv. Preſens qu'on ſe fait à chaque nouvelle Lune.

EPIMENIDES, is. m. Epimenides, nom d'homme.

EPIMENIDIUM, ii. n. Plin. Sorte d'oignon, moins fort que les autres.

EPINICIA, orum. n. plur. Suet. Feſtins, réjouiſſances, & poëſies à l'occaſion de quelque victoire.

EPINYCTIS, idis f. Plin. Petit ulcere qui vient au coin de l'œil, & qui flue continuellement, fiſtule lacrymale. ‖ Puſtule qui vient à la cuiſſe ou au pied, & qui tourmente fort pendant la nuit.

EPIPHANIA, æ. f. &

EPIPHANIAS, adis. f. Nom commun à pluſieurs villes.

EPIPHANIA, æ. f. Emath. f. indecl. Hama, ville de Syrie en Aſie, ſur le Farfar.

EPIPHANIA, orum. n. plur. La Fête d'Epiphanie, la revelation de nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt aux trois Mages qui vinrent l'adorer.

EPIPHONEMA, atis. n. Quint. Acclamation, applaudiſſement. ‖ Reflexion ſententieuſe ſur quelque endroit d'un diſcours, ſur un paſſage d'un Auteur.

EPIPHORA, æ. f. Cic. Inflammation des yeux avec larmoiement, fluxion, cours des humeurs, ſur quelque partie du corps.

EPIRUS, i. f. Epire. ‖ Albanie, contrée de Grece.

EPISCENUS, a, um. Vitr. Qui eſt ſur la Scène.

EPISCOPATUS, ûs. m. Evêché. ‖ Epiſcopat.

EPISCOPI Caput. Le Cap l'Evêque, Cap de l'Amerique ſeptentrionale, dans le Canada propre à l'embouchure du fleuve de ſaint Laurent.

EPISCOPI Caſtellum. Biſchops-Caſtle, c'eſt-à-dire le Château de l'Evêque, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Stirop, aux confins de celui de Montgomery.

EPISCOPI Inſula. Biſchoffwerdt, c'eſt-à-dire l'Iſle-l'Evêque, ou de l'Evêque, ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans le Marquiſat de Miſnie, aux confins de la Luſace.

EPISCOPI Cella. Biſchofzell, ville de Suiſſe, dans le Thurgow, ſur le Sitter, entre Appenzell & Conſtance.

EPISCOPIUS, a, um. Cic. D'eſpion, de ſurveillant: qui ſert à faire la garde, à reconnoître; de découverte, de guet. Epiſcopius phaſelus. Cic. Brigantin pour aller à la découverte.

EPISCOPUS, i. m. Cic. Intendant, Inſpecteur, ſurveillant, qui a le ſoin de, qui veille à, qui eſt chargé, qui a la garde de, gardien, qui fait le guet, garde qui eſt commis pour garder. ‖ Intendant de police ſur les vivres. ‖ Bibl. Evêque. Epiſcopus ora maritima. Cic. Capitaine, garde-côte.

EPISTOLA, æ. f. Cic. Lettre. ‖ Epître.

EPISTOLARIS, m. f. re, n. is. Mart. &

EPISTOLICUS, a, um. Varr. Epiſtolaire, de lettre.

EPISTOLIUM, ii. n. Catul. Un billet, une petite lettre.

EPISTOMIUM, ii. n. Vitr. Robinet, canelle, fontaine de tonneau, la cheville du robinet. ‖ Regiſtre d'orgue.

EPISTYLIUM, ii. n. Vitr. Architrave, epiſtile, portail, ſabliere.

EPITALIUM, Tryum, i. n. Tryoeſſa, æ. f. Zonchio, ville du Belvedere, en Morée.

EPITAPHIUM, i. n. Varr. Un diſcours funebre; une Epitaphe.

EPITAPHIUS, a, um. Cic. Funebre, de funerailles. In epitaphio (ſupp. ſermone.) Cic. dans un éloge funébre.

EPITHALAMIUM, ii. n. Stat. Epithalame, chant nuptial.

EPITHETUM, i. n. Quint. Epithete.

EPITITHIDES, dum. f. plur. Vitr. Couronnement, ce qui termine le haut d'un ouvrage.

EPITOGIUM, ii. n. Quint. Surtout, manteau, caſaque, capote; capot.

EPITOMA, æ. f. &

EPITOME, es. f. Cic. Epitome, abregé.

EPITYRUM, i. n. Plaut. Olives confites dans l'huile & le vinaigre, avec du fenouil, &c.

EPLA. L'Iſle de l'Ovo, dans le Golfe de Colochine, ſur la côte meridionale de l'Iſle de Cerigo, dans l'Archipel.

EPODOS, i. m. Quint. Poëſie compoſée de deux vers inégaux.

EPOISUS, Epoiſſus, Epoſium, Epuſium, i. n. Yvoix, ville du Luxembourg François, dans les Payis-bas.

EPONA, æ. f. Bibrac, Pinburg, ville du Duché de Baviere en Allemagne, près de Paſſaw & de Newbourg, ſur l'Inn.

EPORA, æ. f. Eporum, i. n. Montoro, bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, au midi de Cordoue.

EPOREDIA, Eporredia, Eporadia, Eporædia. Ivrée, ville de Piedmont en Italie, capitale du Canavez, ſur la Doria-Baltea.

EPOREDIENSIS Marchionatus. Le Marquiſat d'Ivrée, ancien Etat d'Italie, qui comprenoit le Canavez, ce qui eſt entre les deux Doria, le Bielez, la partie du Montferrat Savoyard, qui eſt entre le Canavez & le Pô.

EPORUM, i. n. Voiez Epora.

EPOS, i. n. Hor. Poëme Epique.

EPOTO, as, avi, atum, are. Liv. Avaler, boire tout.

EPOTUS, a, um. Cic. Avalé, bû tout entier.

EPPINGA, æ f. Eppingen, ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, dans la partie Orientale du Palatinat du Rhin, ſur l'Elſats.

EPSTEINUM, i. n. Epſtein, bourg du Comté de Naſſaw Dietz en Véteravie, dans l'Allemagne.

EPTERNACUM, i. n. Ettetnach, Echter, bourg du Duché de Luxembourg, ſur le Saur, dans les Payis-bas Catholiques.

EPULÆ, arum. f. plur. Cic. Feſtin, regal, regale, grand repas. ‖ Virg. Mangeaille, pâture, nourriture.

EPULARIS, m. f. re, n. is. Cic. De feſtin, de grand repas, de regal, de regale, de table. ‖ Varr. Un convié. Epularis dies. Suet. Un jour de bonne chere. — ſermo. Apul. Entretien de table.

EPULARIUM, ii. n. Lucr. Maiſon de Traiteur. ‖ Sal.e où l'on mange.

EPULATIO, onis. f. Col. La bonne-chere, l'action de manger.

EPULATUS, a, um. Cic. part. d'Epulor.

EPULO, onis. m. Cic. Qui traite, qui fait un feſtin, qui donne un grand repas. Liv. Un convié.

EPULONES, num. m. plur. Cic. Ceux qui avoient ſoin des repas qui ſe faiſoient, & qu'on offroit aux Dieux dans les ſacrifices publics.

EPULOR, aris, atus ſum, ari. dep. Cic. Faire feſtin, faire grand-chere, être d'un regal, être d'un feſtin, être d'un grand repas, ſe régaler.

EPULUM, i. n. Cic. Feſtin, grand repas, regal. ‖ Repas public, qu'on donnoit dans les ſacrifices ſolemnels, dans les dédicaces, dans les réjouiſſances publiques, dans les pompes funebres.

EPY. Voiez Æpy.

EQ

EQUA, æ. f. Cic. Une cavale, une jument.

EQUABONA,

EQUABONA, Æquabona, æ. *f.* Couna, *village de l'Eſtramadure de Portugal, près d'un petit Lac que forme le Tage entre Lisbone & Setuval.*

EQUARIUS, ii. *m. Solin.* Le gardien d'un haras. ‖ Palfrenier.

EQUARIUS, a, um. *Varr.* De cheval, qui concerne les chevaux. *Equarius medicus. Val. Max.* Maréchal, médecin de chevaux.

EQUARUM Sinus. *Golfe de Cadix ou de Laſyéguas, c'eſt-à-dire le Golfe des Juments, partie de l'Ocean Atlantique, entre les côtes de l'Argarve de l'Andalouſie, de Fez & de Maroc.*

EQUES, quitis. *m. Cic.* Cavalier, homme à cheval. ‖ Homme de cheval, qui ſert à cheval. ‖ Chevalier, homme de l'Ordre des Chevaliers. ‖ *Enn. Virg.* 3. *Georg.* Cheval. *Equitum ordo. Cic.* L'Ordre des Chevaliers, leur dignité, leur rang. *Equites. plur. Caſ.* La cavalerie.

EQUESTER. *Voiez* Equeſtris.

EQUESTRIA, ium. *n. plur. Sen.* Les quatorze degrez deſtinez au theatre pour placer l'Ordre des Chevaliers.

EQUESTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Cic.* De cavalerie, de la cavalerie, de cheval, de cavalier, de Chevalier. ‖ Equeſtre. *Equeſter ordo. Cic.* L'Ordre le rang des Chevaliers.

EQUESTRIS Colonia. Coulonges, Colonges, *village de Breſſe, Province de France, dans le Baillage de Gex, auprès du Fort de l'Ecluſe & du Rhône.*

EQUIDEM. *adv. Cic.* Certainement, certes, à la verité.

EQUIFERUS, i. *m. Plin.* Un cheval ſauvage.

EQUILE, is. *n. Varr.* Ecurie, étable.

EQUILIUM, ii. *n. Iſle à l'embouchure du Pô.*

EQUILIUM, Æquilium, i. *n.* Jeſol, Jeſolo, *ruines d'une ancienne ville d'Italie, détruite par les Huns, dans la Marche Treviſane au Nord de Veniſe.*

EQUIMENTUM, i. *n. Varr.* Ce qu'on donne pour avoir fait ſaillir une cavale.

EQUINUS, a, um. *Cic.* De cheval, de cavale. *Equinum pecus. Varr.* Un haras.

EQUIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Plin.* Etre en chaleur, ſouhaiter d'être ſaillie, demander l'étalon.

EQUIRIA, orum. *n. plur. Ovid.* Jeux de courſes de chevaux, *inſtituez à Rome par Romule à l'honneur de Mars.* ‖ Un carrouſel.

EQUIRINE. *adv. Feſt.* Jurement par Romule, *ſurnommé* Quirinus.

EQUISELIS, is. *f. Plin.* &

EQUISETUM, i. *n. Plin.* La prêle, *plante.*

EQUISO, onis. *m. Varr.* Ecuier, celui qui dompte, qui dreſſe les chevaux. *Equiſo nauticus. Varr.* Un matelot.

EQUITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Où l'on peut aller à cheval, où l'on peut mener de la cavalerie.

EQUITATIO, onis. *f. Plin.* L'action d'aller à cheval. ‖ Cavalcade.

EQUITATUS, ûs. *m. Plin.* L'action d'aller à cheval. ‖ La cavalerie.

EQUITIUM, ii. *n. Ulp.* Un haras.

EQUITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Aller à cheval, être à cheval. *Equitare in arundine. Hor.* Aller à cheval ſur un bâton. *-in orbem. Ovid.* Mettre un cheval ſur les voltes, manier ſur les voltes. *Equitatur per flumen. Flor.* On paſſe ce fleuve à cheval.

EQUIVULTUR, uris. *m. Lucan.* Hipogriſe, cheval griffon.

EQUOTUTIUM, ii. *n.* Foggia, *ville de la Pouille.*

EQUULA, æ. *f. Varr.* Une jeune cavale, une pouline.

EQUULEUS, i. *m.* &

EQUULUS, i. *m. Cic.* Poulain, jeune cheval, bidet, petit cheval, cheval de baſſe taille. ‖ Chevalet, cheval de bois, *inſtrument de ſupplice.*

EQUUS, i. *m. Cic.* Cheval. ‖ Pegaſe, *conſtellation composée de 23. étoiles.* ‖ *Plin.* Machine de guerre pareille au belier. *-Equus bellator. Ovid.* Un cheval de bataille. *-durior oris. Ovid.* Un cheval fort en bouche. *-arduus inſignis. Virg.* Un grand cheval, un cheval qui porte bien ſa tête. *-venator. Claud.* Un coureur. *-ligneus. Plaut.* Un navire. *Hectoreus. Mart.* Le cheval d'Hector. *-curulis. Feſt.* Cheval de carroſſe ou de charette. *Equum curare. Virg.* Panſer un cheval. *-fingere. Virg.* Dreſſer un cheval. *-flectere. Hor. obliquare. Stat.* Le faire caracoler, le mettre ſur les voltes. *In equo expeditus. Cic.* Qui eſt bien à cheval, bon Ecuier, bon Cavalier.

ER

ERACTUM, Heractum, i. *n.* Row, *ville de Podolie en Pologne, autrefois de la Sarmatie Europeane.*

ERADICATIO, onis. *f. Bibl.* Déracinement; l'action de déraciner, d'arracher juſqu'à la racine.

ERADICATOR, oris. *m.* Arracheur.

ERADICATUS, a, um. *part. d'*Eradico. *Plaut.* Déraciné, arraché juſqu'à la racine. ‖ Extremité, perdu ſans reſſource, abîmé.

ERADICITUS. *adv. Plaut.* juſqu'à la racine, entierement, tout-à-fait.

ERADICO, as, avi, atum, are. *Ter.* Arracher juſqu'à la racine, déraciner. ‖ Exterminer, abîmer, perdre ſans reſſource.

ERADO, is, ſi, ſum, dere. *Col.* Racler, ratiſſer, raſer. ‖ *Tac.* Effacer en raclant. *Eradere aliquèm albo Senatorio. Tac.* Effacer quelqu'un du tableau des Senateurs. *-penitus corde. Phad.* Arracher entierement de ſon cœur. *--elementa cupidinis. Hor.* Etouffer la paſſion dans ſa ſource, dès ſa naiſſance.

ERASI *prét. d'*Erado.

ERASINUS, i. *m.* Eraſino, *riviere de Morée, dans la Zaconie & la Sacanie.*

ERASUS, a, um. *Prop. part. d'*Erado.

ERASE, es. *f. Nymphe de la mer, fille de l'Ocean & de Thetis.*

ERATO, ûs. *f.* Erato, *une des Muſes, celle qui chante les amours.*

ERAVUS, i. *m.* L'Eraut, Eraud, Errault, *riviere de France, dans le bas Languedoc.*

ERBESSUS, i. *f. Voiez* Herbeſſus.

ERBICARA, æ. *f.* Erbicara, *Cap de l'Iſle de Corſe, ſur la côte orientale vers le midi, près de Porto-Nuovo.*

ERBITA, Herbita, æ. *f.* Nicoſia, Nicoſie, *bourg de la Vallée de Demona en Sicile, dans les montagnes de Madonia, près des ſources de la Jatetta.*

ERCISCO, is, ere. *Cic.* Diviſer, partager. *Erciſcunda familia arbitrium poſtulare. Cic.* Demander que le partage des biens d'une famille ſoit mis en arbitrage. *--familia cauſam agere. Cic.* Plaider une cauſe, où il s'agit du partage des biens d'une famille.

ERCIUS, Ircius, i. *m.* Le Lers, *Nom de deux rivieres de France, dans le haut Languedoc. Le grand Lers ſe joint à la Lauriege, & le petit Lers à la Garonne.*

ERCTA Mons. Monte Pelegrino, *montagne de Sicile, près de Palerme.*

ERCTUM, i. *n. Cic.* Bien de famille, heritage, patrimoine. *Erctum cieri, quibus verbis oporteat ſcire. Cic.* Sçavoir de quels termes il faut ſe ſervir pour faire un partage de biens dans les formes.

ERCYNIA, æ. *f. Voiez* Hercynia.

ERDELIA, æ. *f.* Erdeliana Provincia. *Voiez* Tranſſylvania.

ERDINGA, æ. *f.* Erding, *ville du Cercle de Baviere, dans l'Archevéché de Saltzbourg en Allemagne.*

ERDONIA, Herdonia, Ardonea, æ. *f.* Ardona, *village du Royaume de Naples en Italie, dans la Capitanate, & autrefois ville Epiſcopale.*

EREBEUS, a, um. *Ovid.* De l'enfer; infernal.

EREBUS, i. *m. Virg.* L'enfer, l'obſcurité.

ERECTIO, onis. *f. Vitr.* L'action de dreſſer, de faire tenir droit, érection.

ERECTUS, a, um. *part. d'*Erigo. *Cic.* Droit, dreſſé, qui ſe tient debout. ‖ Droit. ‖ Qui va la tête levée. ‖ Courageux, hardi, ferme, réſolu, déterminé, intrepide. ‖ Vif, éveillé, prompt, attentif, toûjours prêt, gai, alteré. ‖ *Tac.* Relevé, ſublime, noble. ‖ *Cic.* Fortifié, encouragé. *Erectus vagatur foro. Cic.* Il va dans le palais, dans le marché la tête levée. *-animus. Cic.* ou *animi. Sil. Ital.* Un eſprit courageux, éveillé, alerte. *Erecta mens. Celſ.* Un eſprit vif, gai, éveillé, attentif. *Erectum ingenium. Tac.* Un eſprit noble, ſublime, relevé. *Erectior erat Senatus. Cic.* Le Senat étoit devenu plus ferme, plus réſolu.

EREMIGATUS, a, um. *Plin. part. d'*Eremigo.

EREMIGO, as, avi, atum, are. *acc. Sil. Ital.* Naviguer dans un bâtiment de bas bord.

EREMODICIUM, ii. *n. Pompon. JCT.* Peremption d'inſtance. ‖ Contumace.

EREMUS, i. *f. Bibl.* Deſert, ſolitude, hermitage.

EREMUS, i. *f.* Helvetiorum. L'Hégow, Klégow, *payis du Cercle de Suabe en Allemagne, entre les Terres de Furſtemberg, & de Conſtance & le Canton de Schafouſe.*

ERENBERTI Lapis. *Voiez* Hermanni Lapis.

EREPO, is, repſi, reptum, pere. *Varr.* Se traîner, ſortir en rampant. ‖ *Plin.* Grimper, ramper.

EREPTIO, onis. *f. Cic.* Enlevement, raviſſement; l'action d'ôter, d'arracher avec violence ou par force.

EREPTO, as, are. *Sen. Voiez* Erepo.

EREPTOR, oris. *m. Cic.* Raviſſeur, voleur, qui arrache, qui ôte, qui enleve, qui ravit avec violence, qui prend de force.

EREPTUS, a, um. *part. d'*Erepo. *Cic. Ereptus fato. Virg.* Mort, enlevé par la mort. *-fluctibus. Hor.* Sauvé de naufrage. *Erepta litora. Sil. Ital.* Des côtes occupées par les ennemis.

ERES, is. *m. Plaut.* Un Heriſſon. *Voiez* Heres.

ERESBURGUM. *Voiez* Mons Martis.

ERESSUS, i. *f.* Eriſſi ou Cidonia, *ville Epiſcopale de l'Iſle de Métalin, dans l'Archipel, aujourd'hui village.*

ERETÆNUS, i. *m.* Fluvius. Le Rérone; *riviere d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, baigne Vicence.*

ERETIA, æ. *f.* Eretia, *bourg ou ville de la Livadie en Grece, près du Golfe de Negrepont.*

ERETRIA, æ. *f. Eretria creta. Vitr.* Craie, ſorte de ceruſe. ‖ Terre medicinale qui croît auprès d'Eretrie, *en Eubée.* ‖ Negrepont.

ERETRIA, Eretriæ, Urbs Theſſaliæ. Vatia, *ville de Theſſalie en Grece.*

ERETRIA, Urbs Euboeæ. Eretria, *ville autrefois Epiſcopale, ſur la côte de l'Iſle de Negrepont, dans l'Archipel.*

ERETUM, i. *n.* Monte Ritondo, *bourg d'Italie, dans la Sabine, ſur le Tibre.*

EREVA, æ. *m.* Ereſma, Elerena, *riviere d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille & le Royaume de Leon.*

EREXI. *prét. d'*Erigo.

ERFORDIA *ou* Erphordia, æ. *f.* Erfort *ou* Erfurt, *ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, ſur la Gera en Thuringe.*

ERGA. *prépoſ. qui gouv. l'accuſ. Cic.* Envers, à l'égard, à l'endroit, pour.

ERGASTULARIUS, ii. *m. Col.* Le Geolier de la priſon des eſclaves.

ERGASTULUM, i. *n. Cic.* La priſon des eſclaves; *le lieu où on les tenoit enfermez, & où on les faiſoit travailler les fers aux pieds.*

ERGASTULUS, i. *m. Lucil.* Eſclave qui eſt en priſon les fers aux pieds. *Non.* Le Geolier de la priſon des eſclaves.

ERGATA, æ. *f. Vitr.* Vindas, ſinge, cabeſtan, guindeau, virevaut.

ERGAVIA, æ. *f.* Ygualada, *bourg de Catalogne en Eſpagne, ſur la Nova.*

ERGAVICA, æ. *f.* Alcaniz, *bourg du Royaume d'Arragon, dans le Dioceſe de Saragoce, ſur la Guadaloupe, à quelques lieues au deſſus de ſon confluent, avec l'Ebre.*

ERGO. *conjonction. Cic.* Donc, doncques, ainſi, par conſéquent, conſéquemment.

ERGO. *adv. qui gouv. le genitif. Cic.* A cauſe, pour, en conſidération, à la conſidération, pour l'amour. *Illius ergo. Virg.* A cauſe de lui, pour l'amour de lui, à ſa conſidération.

ERIBOEA, æ. *f.* Croia, Crioie, *ville capitale d'Albanie, ſur l'Hiſmo, dans la Turquie d'Europe.*

ERICCA, æ. *f. Bourg de la Tribu Egide dans l'Attique.*

ERICE, es. f. Plin. La bruiere, eſpece d'arbriſſeau.

ERICEUM, i. n. Plin. Miel ſauvage, que les abeilles amaſſent ſur la bruiere.

ERICEUS, a, um. Plin. De bruiere.

ERICHTHO, ûs. f. Lucan. Nom de femme. ‖ Ovid. Nom d'une Furie.

ERICIS Portus, Erix, icis. L'Erice, bourg d'Italie en Ligurie, dans la partie orientale de l'Etat de Gennes, ſur le Golfe de Spezza.

ERICIUS, ii. m. Varr. Heriſſon, animal. ‖ Caſ. Cheval de friſe, machine de guerre.

ERICUSA, æ. f. Ericodes, æ. f. Ericuſſa, æ. f. Æoliarum una. Alicur, l'une des Iſles de Lipari, dans la Mer de Toſcane.

ERICUSA; Ionici Maris Inſula. Pachſu, Iſle de la Mer Ionienne, près de Corfou.

ERIDANUS, i. m. Le Pô, riviere d'Italie. ‖ Vitr. Eridan, conſtellation compoſée de trente trois étoiles, dont une eſt très-brillante.

ERIDANUS, i. m. Longobardiæ Fluvius. Voiez Padus.

ERIDANUS Pruſſiæ Fluvius. Rodaun, riviere de la Pomerelie en Pologne, qui ſe jette dans la Viſtule.

ERIEUS i. m. Lacus. Le Lac Erie ou d'Eric, ou du Chat, Lac de l'Amerique ſeptentrionale, dans la nouvelle France.

ERIGO, is, rexi, rectum, rigere. Ovid. Dreſſer, mettre debout, faire tenir droit, lever, élever, hauſſer, mettre ſur pied. Erigere ſe in digitos. Quint. S'élever ſur le bout des pieds. -Rempublicam. Cic. Rétablir, relever les affaires de l'Etat. -aures & mentem. Cic. Se rendre attentif, écouter attentivement, prêter l'oreille. -animum alicujus. Cic. Encourager quelqu'un, lui relever le cœur, lui enfler le courage. -ad ſpem. Cic. in ſpem. Liv. Donner quelque eſperance. - pigritiam ſtomachi condimentis. Sen. Reveiller par des ragoûts l'appetit d'un eſtomach dégoûté. -ſilvas. Lucan. Elever une pile de bois. -jubam. Sen. Dreſſer ſes crins.

ERIGUO, as, are. Plin. Faire écouler.

ERIM. pour Eum.

ERIMANTHUS, i. m. Juv. Devin.

ERIMUM ou Erinum, i. n. Voiez Herinum.

ERINACEUS, i. m. Plin. Heriſſon.

ERINEUM, i. n. Ville de la Doride, d'Achaïe, d'Italie.

ERINNYS, yos, & ys. f. Furie infernale qui trouble l'eſprit. -Erynnis civilis. Lucan. La fureur des guerres civiles.

ERINUS, i. f. Plin. Figuier ſauvage, ou ſorte de plante.

ERINT. pour Erunt, ne ſe dit point.

ERIPHIA, æ. f. Plin. La Renoncule incarnate, fleur. ‖ Nom de femme.

ERIPHISA, æ. f. Une des Iſles Eolides.

ERIPIO, is, pui, reptum, ripere. Cic. Oter, ravir, arracher, enlever de force, prendre avec violence. Eripe te moræ. Hor. Ne differez plus, hâtez-vous. -te hinc. Sen. Sors d'ici, hors d'ici, ôte-toi d'ici. -pudicitiam. Cic. Oter, ravir l'honneur, deshonorer. -timorem. Cic. Délivrer de crainte. - à morte, ex periculo. Cic. Sauver de la mort, du danger.

ERIS, idis. f. La Déeſſe de la diſpute, des querelles. ‖ Voiez Contentio, Lis, &c.

ERISMA, æ. f. & atis. n. Vitr. Appui, pied, toit. ‖ Arcboutant, éperon.

ERISTALIS, idis. f. Plin. Sorte de pierre précieuſe.

ERIVANUM, i. n. Erivan, Irivan, Rivan ou Revan, ville de Perſe en Aſie, capitale de l'Erivan, ſur la Sanguica.

ERIVANIA ou Irania. L'Erivan, province de Perſe, & partie de la grande Armenie des Anciens, entre la Turcomanie, la Georgie, le Schirvan & l'Adirbeitzan.

ERIVO, as, are. Plin. Evacuer, faire écouler par ruiſſeaux.

ERLAPHA, æ. m. Erlapha ou Erlaph, riviere d'Allemagne, dans la baſſe Autriche.

ERMÆA ou Hermæa, æ. f. Mercurii Inſula, Bucina. Tavolara, Iſle ſur la côte orientale de Sardaigne, près du Cap de Tavolara, dans la Mediterranée.

ERMIONE, es. f. Voiez Hermione.

ERMITA, æ. f. Ermita de los Palacios, village d'Andalouſie en Eſpagne, ſur l'Alumdiel.

ERNAGINUM, i. n. Vernegues, village de Provence en France, près de Lambeſc.

ERNODORUM, i. n. Iſſoudun, ville de France en Berry, ſur le Thiols.

ERNOLATIA, æ. f. Hall ou Halla, ville du Norique, maintenant village de la haute Autriche, ſur le Krems.

ERNUS Lacus, i. m. Le Lac d'Earne, Lac d'Irlande, dans le Comté de Fermanagh en Ultonie.

ERO, is, it. fut. Voiez Sum.

ERO, onis. m. Plin. Sorte de panier, eſpece de ſac de jonc, cabas. ‖ Nate.

ERODIUS, ii. m. Suid. Cicogne. ‖ Poule d'eau. ‖ Heron.

ERODO, is, roſi, roſum, dere. acc. Col. Ronger, manger en rongeant.

EROGATIO, onis. f. Cic. Diſtribution, largeſſe.

EROGATORIUS, a, um. Front. Qu'on diſtribue.

EROGATUS, a, um. Cic. part. d'Erogor.

EROGITO, as, are. Plaut. Interroger ſur quelque choſe, s'enquêter, s'informer.

EROGO, as, avi, atum, are. Cic. Diſtribuer, dépenſer. Erogare pecunias ex ærario ſuis legibus. Cic. Tirer de l'argent du treſor, pour en diſpoſer ou le diſtribuer à ſa volonté. -pecuniam in claſſem. Cic. Dépenſer de l'argent pour équiper une flotte, pour mettre une flotte en mer. ‖ Diſtribuer de l'argent, faire des largeſſes à la flotte.

EROSIO, onis. f. Celſ. Eroſion.

ERPACHIUM, i. n. Erpach, ville du Cercle de Franconie en Allemagne, entre les Etats du Palatinat du Rhin & de Mayence ſur le Mublin.

ERPHORDIA ou Hercinophordia. Voiez Erfordia.

ERPIS ou Herpis, is. f. Macarmeda, ville de Barbarie en Afrique, dans la Province de Fez.

ERQUICUM, i. n. Voiez Arquicum.

ERRABUNDUS, a, um. Liv. Vagabond, qui erre çà & là, errant, qui court de côté & d'autre. Errabundæ naves. Hor. Des vaiſſeaux qui voguent à l'avanture, qui vont à maſt & à cordes, ou la barre amarrée ſous vent. -particulæ. Vitr. Des parties confuſes, ſans ordre, dérangées.

ERRANTIA, æ. f. Non. Voiez Erratio. Errantia ſydera. Cic. Les Planettes.

ERRATICUS, a, um. Gell. Vagabond, coureur, errant, qui erre çà & là. ‖ Cic. Qui s'étend de côté & d'autre, qui rampe çà & là. ‖ Colum. Sauvage; qui vient ſans ſemer, ſans être cultivé. Erratica Inſula. Ovid. Une Iſle flottante. Erratica ſtella. Sen. Les Planettes.

ERRATIO, onis. f. Cic. Détour, écart, égarement. ‖ Abus, bévûe, erreur, mépriſe, tromperie. Errationes Ulyſſis. Vitr. Les voiages d'Ulyſſe.

ERRATITIUS, a, um. Front. Voiez Errabundus.

ERRATUM, i. n. Cic. Abus, bevûe, erreur, faute par ignorance, manquement, mépriſe.

ERRO, onis. m. Cic. Coureur, vagabond. ‖ Eſclave fugitif. ‖ Tibul. Inconſtant, volage, eſprit leger.

ERRONES, um. m. plur. Gell. Les Planettes.

ERRO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Errer, être vagabond, ne tenir aucune route certaine, roder çà & là, courir de côté & d'autre, voiager ſans route aſſûrée, marcher à l'avanture. ‖ S'abuſer, s'égarer, ſe méprendre, ſe tromper, être dans l'erreur; faire une faute, une bévûe. Errare à vero. Cic. S'écarter de la verité. -totâ re. Cic. totâ viâ. Ter. S'abuſer tout-à-fait, ſe méprendre lourdement. -de verbis alicujus. Ter. Se tromper ſur ce que quelqu'un a dit, s'abuſer aux paroles de quelqu'un, n'entendre pas ce que quelqu'un veut dire, ne comprendre pas ce qu'il dit. -in aliquam rem. Cal. Cic. - in re aliquâ. Hor. -duce aliquo. Cic. Se méprendre en quelque choſe, s'égarer ſur une matiere, ſous la conduite de quelqu'un. Erratur in nomine. Cic. On ſe trompe au nom.

ERRONEUS, a, um. Col. Coureur, vagabond, qui ne fait qu'aller & venir.

ERROR, oris. m. Liv. Détour, écart, égarement. ‖ Cic. Erreur, abus, bévûe, mépriſe, faute par ignorance. ‖ Quint. Faute contre les regles de la Grammaire, improprieté, barbariſme, ſolecïſme. ‖ Virg. Ruſe, fourbe, fineſſe, tromperie. Error labyrinthi. Virg. Les tours & détours du labyrinthe. ‖ Errori obnoxius. Abuſif.

ERRIFIS, is. f. Errif, baſſe Egypte, partie ſeptentrionale d'Egypte.

ERRORIS Inſula. Alboran, Iſle de la Mediterranée, ſur la Côte du Roiaume de Fez, en Afrique.

ERUBEO, es, bui, ere. Corn. Nep. Voiez

ERUBESCO, is, bui, ſcere. Cic. Rougir, devenir rouge, ſoit de honte, ſoit par pudeur; être honteux, avoir honte. Erubeſcere alicujus rei. Q. Curt. aliquid. in aliqua re: Cic. re aliquâ. Sen. Rougir de quelque choſe. -ora alicujus. Cic. Avoir honte de paroître devant quelqu'un. -loqui. Cic. Avoir honte de parler, n'oſer parler.

ERUCA, æ. f. Col. Chenille, inſecte. ‖ Hor. La Roquette, plante.

ERUCTATIO, onis. f. Apul. Exhalaiſon. ‖ Rot.

ERUCTO, as, avi, atum, are. acc. Col. Exhaler, pouſſer, jetter dehors, répandre en l'air. ‖ Cic. Roter, faire un rot.

ERUCTUS, a, um. part. d'Erugo, is. Gell. Exprimé à force, qu'on a tiré à force de preſſer.

ERUDERO, as, are. acc. Varr. Enlever ou ôter les décombres.

ERUDIO, is, ivi, itum, ire. Cic. Inſtruire, enſeigner, faire apprendre. Erudire aliquem artibus. Cic. Apprendre à quelqu'un les belles lettres, les ſciences. -in artes patrias. Ovid. Elever quelqu'un dans la profeſſion de ſon pere. - de Republica. Cic. Informer de l'état de la République. -ad majorum inſtituta. Cic. Former ſuivant les maximes des Anciens.

ERUDITE, tius, tiſſimè. adv. Cic. Doctement, ſçavamment, avec érudition.

ERUDITIO, onis. f. Cic. Erudition, capacité, doctrine, ſçavoir.

ERUDITRIX, icis. f. Flor. Maîtreſſe, qui inſtruit, qui enſeigne, qui montre.

ERUDITULUS, a, um. Catul. Demi-ſçavant, qui a quelque érudition.

ERUDITUS, a, um. part. d'Erudior. Cic. Inſtruit, enſeigné, à qui l'on a appris, qu'on a formé. ‖ Informé. ‖ Docte, habile, plein d'érudition, ſçavant, bon connoiſſeur. Eruditus ſervitute ad aſſentationem. Cic. Inſtruit à flater par la ſervitude. - græcis litteris. Cic. Habile en grec, qui poſſede la langue grecque. -res græcas. Gell. Sçavant dans l'Hiſtoire grecque. Eruditos oculos habere. Cic. Avoir les yeux fins & connoiſſeurs. Eruditum palatum. Col. Un homme de bon goût, qui a le diſcernement délicat, qui ſçait finement juger des choſes, qui ſe connoît parfaitement en tout; un habile connoiſſeur. Eruditâ luxu homo. Tac. Un homme qui ſçait dépenſer ſon bien, dont le train & la maniere de vivre ſont magnifiques & polis, qui fait une dépenſe de galant homme.

ERUGATIO, onis. f. Plin. La maniere ou l'action d'ôter les rides, de dérider.

ERUGO, as, avi, atum, are. acc. Cic. Dérider; ôter les rides, les faire paſſer.

ERUGO, is, gi, ctum, gere. Sen. Voiez Eructo.

ERUMPO, is, rupi, ruptum, mpere. Cic. Sortir avec impetuoſité, ſaillir avec violence, s'élancer, ſe jetter dehors avec effort. ‖ Caſ. Faire une ſortie, faire une irruption. ‖ Cic. Paroître, éclater, ſe faire voir, ſe produire, ſe montrer, ſe manifeſter tout à coup. ‖ Aboutir, ſe terminer. Erumpere ſtomachum in aliquem. Cic. Décharger ſa colere ſur quelqu'un. Furor erupit. Cic. La fureur éclata.

ERUNCO, as, avi, atum, are. acc. Col. Arracher, ôter les mauvaiſes herbes, les ronces.

ERUNT. 3. perſ. plur. fut. Voiez Sum.

ERUO, is, rui, rutum, ere. Ovid. Déterrer, tirer de deſſous terre, tirer dehors, arracher. ‖ Ruiner, renverſer, abattre, démolir. Eruere aurum terrâ. Ovid. Tirer l'or de la terre. -urbem à ſedibus. Virg. Renverſer une ville.

ERUPTIO, onis. f. Plin. Sortie, ſaillie; éruption avec impetuoſité, effort pour ſortir. ‖ Cic. Irruption.

ERUPI. *prét.* d'Erumpo.

ERUPTUS, a, um. *Scrib. Lar. part.* d'Erumpor.

ERUTUS, a, um. *Cic. part.* d'Eruor.

ERVUM, i. *n. Plin.* Ers, *ſorte de legume.*

ERYCE, es. *f. Ville de Sicile.*

ERYCINA, æ. *f. Hor. Surnom de Venus.*

ERYCINUS, a, um. Qui eſt du Mont Eryx.

ERYCTERES, rum. *m. plur.* Affranchis des Lacedémoniens.

ERYCUS, i. *m. Voiez* Eryx.

ERYMANTHUS. Dimizana *ou* Dimizina, *ville de la Zaconie en Morée, ſur la Dimizana* ou *l'Erimanthe.*

ERYSIPELAS, atis. *n. Celſ.* Ereſipele, *maladie.*

ERYSTHEA, æ. *f. Ville de l'Iſle de Cypre.*

ERYTHEA *ou* Erythia, æ. *f. Voiez* Gades.

ERYTHIÆ Inſulæ. *Voiez* Londobris.

ERYTHRA, æ. *f.* &

ERYTHRÆ, arum. *f. plur.* Erythræa, æ. *f.* Erythiée, *ville ancienne d'Ionie, dans l'Aſie mineure, entre Clazoméne & Théon, que l'on met à Collyre* ou *à Paſſagio, dans la Natolie.* ‖ *Nom commun à pluſieurs villes.*

ERYTHRÆIS, idis. *f.* Qui eſt d'Erythrée.

ERYTHRÆUM, i. *n. Promontoire de l'Iſle de Candie.*

ERYTHRÆUM *ou* Rubrum Mare, Arabicus Sinus. Le Golfe Arabique *ou* la Mer Rouge, *grand Golfe de la Mer, entre l'Afrique & l'Arabie heureuſe.*

ERYTHRÆUS, a, um. *Virg.* D'Erythrée, de la Mer Rouge. *Erythræum mare.* Le Golfe Arabique, la Mer Rouge.

ERYTHRINUS, i. *m. Plin.* Rouget, *poiſſon.*

ERYTHRODANUS, i. *f. Plin.* La Garence, *plante.*

ERYTHRON, onis. *m.* Forcelli *ou* Foſſelli, *ville du Roiaume de Barca en Barbarie, ſur la côte d'Afrique, à l'embouchure du Nachel.*

ERYX, icis. *m. Nom d'homme.*

ERYX, icis. *m.* Trepano *ou* Trepani, *ville de la Vallée de Mazara en Sicile.*

ERYXIAS, æ. *m. Nom d'homme.*

ERZERUM, i. *n.* Erzerum *ou* Erzerun, *ville de Turquie en Aſie, Capitale du Beglîerbeglic d'Erzerun, ſur l'Euphrate, entre Trebizoade & le Lac de Van.*

ES

ESAPHUS. *Voiez* Æſaphus.

ESCA, æ. *f. Cic.* Aliment, nourriture, viande, mangeaille. ‖ Amorce, appas. *Eſca ignis. Liv.* La matiere du feu. *Eſca maxima eſſe. Plaut.* Etre grand mangeur, être de grande vie, manger beaucoup. *Eſcam ingerere.* Abbécher.

ESCALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Paul. JCT.* Qui ſert à la table. *Eſcale argentum. id.* Vaiſſelle d'argent.

ESCALONA, æ. *f.* Eſcalona, *bourg d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, ſur l'Alberche.*

ESCARIUS, a, um. *Plin.* Qui ſert à la table. ‖ Bon à manger.

ESCANDO, is, ere. *Voiez* Aſcendo.

ESCHALANSIUM, i. *n.* Eſchalans, *bourg du payis de Vaux en Suiſſe, entre Lauſane & Yverdun.*

ESCHALEIUM, i. *n.* Eſchalis, *village de France, dans le Dioceſe de Sens en Champagne.*

ESCHENECUM, i. *n.* Eſcheneck, *bourg de la baſſe Hongrie, entre Albe Roiale & Comorre.*

ESCHINGIACUS Vicus Doneſchingen, *village d'Allemagne dans la Principauté de Furſtenberg en Suabe, à la ſource du Danube.*

ESCO, as, avi, atum, are. *acc. Solin.* Manger de quelque choſe, s'en nourrir.

ESCO, onis. *f.* Sconga *ou* Schongaw, *ville d'Allemagne dans la haute Baviere, ſur le Lech.*

ESCUA. *Voiez* Oſca.

ESCULENTUM, i. *n. Cic.* Viande, aliment, nourriture, mets, mangeaille. ‖ *Front.* Proviſion de bouche.

ESCULENTUS, a, um. *Cic.* Bon à manger, qu'on mange, qui peut ſervir de nourriture. *Eſculenta merx. Col.* Proviſion de bouche, vivres.

ESCULETUM, i. *n. & ſes dérivez. Voiez* Æſculetum, *&c.*

ESCULUS, i. *f.* Un hêtre, *arbre. Voiez* Æſculus.

ESCUREIUM, i. *n.* Eſcurey, *village du Duché de Bar en France, au midi de Bar-le-Duc.*

ESCURIALES, is. *m.* Scuriale *ou* Scoriale, is. *n.* L'Eſcurial, *village d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, vers les Confins de la vieille, à ſept lieues de Madrid.* ‖ *Palais du Roi d'Eſpagne dans ce village.*

ESCUVEGA. *Voiez* Schuvega.

ESDRELON, onis. *m.* ou *indecl.* Campus Magnus. Erdrelon, *aujourd'hui* Campo di Faba, *grande plaine, qui fait partie de la Galilée dans la Terre-ſainte, entre la Samarie, la Mer de Galilée, le Liban & le Carmel.*

ESENÆ, arum. *plur. f.* Eſens, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans la Friſe orientale, près de la Mer d'Allemagne.*

ESERNIA, Æſernia, æ. *f.* Iſernia *ou* Sergna, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans le Comté de Moliſſe, près du Volturne.*

ESGUILLONIUM, i. *n.* Aiguillon, *ville de France dans l'Agenois en Guienne, au confluent du Loth & de la Garonne.*

ESIA. *Voiez* Æſia.

ESIS. *Voiez* ÆSIS.

ESITATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de manger ſouvent.

ESITATOR, oris. *m. Firmic.* Qui mange ſouvent.

ESITO, as, avi, atum, are. *accuſ. Cat.* Manger ſouvent.

ESKIA *ou* Eſkedalia, æ. *f* Eſkdale, *c'eſt-à-dire*, Vallée d'Eſk, *Contrée de l'Ecoſſe meridionale, le long de la riviere d'Esk.*

ESLINGA, æ. *f.* Eſlingen, *ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans le Duché de Wurtemberg ſur le Neckre.*

ESONIS Regio, Eſonia *ou* Jeſonia, æ. *f.* Terra Eſonis. La Terre de Jeſſo, Jeco, Jedſo *ou* Eſo, *payis d'Aſie, au Nord des Iſles du Japon.*

ESOX, ocis. *m. Plin. Grand poiſſon qui ſe trouve dans le Rhin.*

ESPARTELUM Caput. Le Cap d'Eſpartel *ou* de Sparto, *le plus ſeptentrional de l'Afrique, ſur la côte de la province d'Habata au Roiaume de Fez.*

ESPICHELUM Caput. Le Cap Eſpichel, *ſur la côte de l'Eſtramadure de Portugal, à quatre ou cinq lieues au midi de l'embouchure du Tage.*

ESPINALIUM, i. *n.* Eſpinal, *ville de Lorraine, vers les montagnes de Vauge ſur la Moſelle.*

ESPINOSA, æ. *f.* Caſtelliæ. Eſpinoſa *ou* Eſpinoſa de los montes, *bourg* ou *ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, vers les montagnes des Aſturies.*

ESPINOSA Biſcaiæ. Eſpinoſa, *bourg de Biſcaye en Eſpagne, vers les confins des Aſturies.*

ESQUILIÆ *ou* Exquiliæ, arum. *f. plur.* Eſquilinus Mons. Le Mont Eſquilin, *l'une des ſept montagnes de Rome, aujourd'hui le Mont de ſainte Marie Majeure. Voiez* Exquiliæ.

ESQUILINA Porta, æ. *f.* La Porte Eſquiline *ou* de ſaint Laurent à Rome. *Eſquilinus Mons.* Le Mont Eſquilin à Rome.

ESQUIMAXII, orum. *plur. m.* Les Eſquimaux, *peuple de la nouvelle France dans l'Amerique ſeptentrionale, au Nord du fleuve de ſaint Laurent.*

ESSÆI, orum. *m. plur.* Eſſéens, *ſectaires d'entre les Juifs.*

ESSE. *infin. du verbe* Sum, *& du verbe* Edo. Etre, ſubſiſter. ‖ Manger.

ESSECHIUM, i. *n.* Eſſech, Eſſeck *ou* Ezech, *ville de la baſſe Hongrie ſur la Drave, à quelques lieues audeſſus de ſon confluent avec le Danube.*

ESSEDA, æ. *f. Sen.* Un chariot de guerre, dont ſe ſervoient les Gaulois. ‖ Caiſſon.

ESSEDARIUS, ii. *m. Cic.* Celui qui conduiſoit ce chariot.

ESSEDONES, num. *m. plur.* Peuples d'Eſie, près des Palus *ou* Marais Méotides.

ESSEDUM, i. *n. Cic. Voiez* Eſſeda.

ESSENA *ou* Eſſendia, æ. *f.* Eſſen, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Comté de Marck, aux confins du Duché de Duisbourg.*

ESSENTIA, æ. *f. Cic. Sen. Quint.* Eſſence, nature des choſes.

ESSEQUEBIA, æ. *m.* Eſſexebe, Eſſequebe *ou* Eſquib, *riviere de l'Amerique meridionale, dans la Guaiane & la Caribane.*

ESSEXIA, æ. *f.* Le Comté d'Eſſex, *province d'Angleterre, entre la mer d'Allemagne, la riviere de Stoure, le Comté de Suffolck & la Tamiſe*, ou *le Comté de Kent.*

ESSEXIÆ Regnum. Le Roiaume d'Eſſex, *l'un de ceux que les Saxons fonderent en Angleterre, entre le Roiaume de Mercie, les Eſtats Angles* ou *Anglois orientaux, le Roiaume de Kent & la Mer d'Allemagne.*

ESTELLA *ou* Stella, æ. *f.* Eſtella, *ville d'Eſpagne en Navarre, ſur l'Ega.*

ESTEPA, æ. *f.* Eſtepa, *ville* ou *bourg d'Eſpagne dans le Roiaume de Grenade, aux confins de l'Andalouſie.*

ESTEPONA, æ. *f.* Eſtepona, *ville* ou *bourg de l'Andalouſie en Eſpagne, ſur la côte.*

ESTEVÆA, æ. *f.* Eſtevais *ou* Eſtevay, *ville de Suiſſe, dans le Canton de Fribourg, ſur le bord oriental de Newchâtel.*

ESTHONIA *ou* Eſtlandia, æ. *f.* Eſtonie *ou* Eſten, *partie ſeptentrionale de la Livonie, entre la Lectovie, la Moſcovie, le Golfe de Finlande & celui de Riga.*

ESTIONES, um. *plur. m.* Eſtions, *peuples anciens de la Vindelicie, au midi du Danube, dans ce qu'on nomme aujourd'hui l'Algow.*

ESTO. *imperat. Voiez* Sum.

ESTO. *Ter.* Soit, à la bonne heûre, je veux que, prenez que, je le ſuppoſe.

ESTOLA, æ. *m.* Eſla, *riviere d'Eſpagne dans les Aſturies & le Roiaume de Leon.*

ESTOMBARUM, i. *n.* Eſtombar, *ville de Portugal, dans le Roiaume d'Algarve.*

ESTOR, oris. *m. Plaut.* Grand mangeur. ‖ Cheville ouvriere.

ESTOTILANDIA, æ. *f.* Eſtotilande, Terre de Laborador *ou* de Cortéréal, nouvelle Bretagne, *payis de l'Amerique Septentrionale, entre le Canada, le Golfe de Hudſon, le détroit de Hudſon & la Mer de Canada.*

ESTREHAMUM, i. *n.* Eſtreham, *bourg de France, ſur la côte de Normandie, à l'embouchure de l'Orme.*

ESTRIX, icis. *f. Plaut.* Grande mangeuſe.

ESURIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* De jeûne, d'abſtinence. *Eſuriales feriæ. Plaut.* Jours de jeûne.

ESURIENS, entis. *omn. gen. Ovid.* Qui a bon appetit, qui a faim.

ESURIES, ei. *f. Cal. Cic.* &

ESURIGO, inis. *f. Varr.* Faim, appetit violent, grande envie de manger.

ESURIO, onis. *m. Plaut. Voiez* Eſuritor.

ESURIO, is, ivi & ii, itum, ire. *Ter.* Avoir faim, avoir grand appetit *ou* grande envie de manger, être affamé. *Eſuri ubi ſumus? Plaut.* Où mangerons-nous?

ESURIS, is. *f.* Faro, *ville de Portugal, ſur la côte meridionale du Roiaume des Algarves, entre Tavira & Lagos.*

ESURITIO, onis. *f. Catul. Voiez* Eſuries.

ESURITOR, oris. *m. Mart.* Affamé, qui a toûjours faim, fourni de grand appetit, toûjours prêt à manger.

ESUS, ûs. *m. Plin.* L'action de manger, le manger.

ET

ET conjonct. *Cic.* Et. *Et quidem. Cic.* Et même.

ETECHEMII, orum. *plur. m.* Etechemins, *peuples de la nouvelle France, dans l'Amerique ſeptentrionale, au midi du fleuve de ſaint Laurent, entre le Canada propre, l'Arcadie & la nouvelle Angleterre.*

ETELESTA, Ecelesta *ou* Egeleſta. Medina Celi, *ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, ſur le Xalon.*

ETENIM. *conjonct. Cic.* Car.

ETESIACUS, a, um. *Plin. Voiez* Eteſiæ. *Eteſiaca uva. Plin.* Raiſin qui commence à

mêler un peu avant la Canicule, dans le tems que les Eteſies ſoufflent.

ETESIÆ, arum, *f. plur. Cic.* Les Eteſies, les vents Eteſiens, qui ſoufflent huit jours avant le lever de la Canicule. (*En certains payis c'eſt le Nord-Eſt, en d'autres l'Eſt, en d'autres le Sud.*) ‖ *Plin.* Vents aliſez, qui ſe levent tous les ans en certains payis.

ETESIAS, æ. *m. Plin.* Le vent Eteſien, le Nord-Eſt.

ETESIUS, a, um. *Lucr.* Des Eteſies, du Nord-Eſt.

ETEXO, is, xui, xtum, xere. *acc. Pacuv.* Détordre, détortiller. ‖ Dépêter, debarraſſer.

ETESIUS Lapis. *m. Plin.* Pierre dont on fait des mortiers.

ETHICA, æ. *f.* &

ETHICE, es. *f. Quint.* La Morale, la Philoſophie qui concerne les mœurs.

ETHNICUS, a, um. *Bibl.* Paien, Gentil.

ETHOLOGIA, æ. *f. Quint.* Caractere, repreſentation, portrait.

ETHOLOGUS, i. *m. Cic.* Qui fait le portrait, qui repreſente le caractere, qui peint les manieres, qui copie les mœurs & les paſſions.

ETHOPOEIA, æ. *f. Quint.* Repreſentation des mœurs.

ETHOPOEUS, i. *m. Cic* Qui repreſente les mœurs, qui imite les paſſions, Comedien.

ETIAM. *conjonct. Cic.* Oui. ‖ Auſſi, même. ‖ Encore, juſqu'ici, juſques là. *Etiam atque etiam. Cic.* Fort, extrémement, beaucoup. ‖ Inſtamment. *Etiamnùm. Ter. Etiam nunc. Cic.* Juſqu'à preſent, à preſent même, & même encore, maintenant. *Etiamſi, etiam ut. Cic.* Quand même, quoique. *Etiam tùm. Cic.* Juſques alors, juſques là.

ETLINGA, æ. *f.* Etlingen *ou* Otlingen, *ville de Suabe en Allemagne, dans le Marquiſat de Bade-Dourlac.*

ETONA, æ. *f.* Eaton, *village d'Angleterre, dans le Comté de Bukingham, ſur la Tamiſe.*

ETRICULUM, i. *n. Liv.* Lataraco, *ville de la Calabre. Voiez* Hetriculum.

ETRICUS, i. *m.* Etrick *ou* Ettrick, *riviere d'Ecoſſe, dans la Twedale, ſe jette dans la Twede.*

ETRURIA, æ. *f. Voiez* Hetruria.

ETRURIA Promontorium. *Voiez* Mons Argentarius.

ETRUSCI campi. Prato Magno, *campagne de Toſcane en Italie, le long de l'Arno, entre Fiezoli & Arazzo.*

ETRUSCUS, a, um. *Virg.* Etrurien, Toſcan.

ETRUSIA, æ. *f.* La Toſcâne, *en Italie.*

ETSI. *conjonct. Cic.* Bien que, encore que, quoique, *avec l'indicatif.*

ETYMOLOGIA, æ. *f. Cic.* Etimologie, origine d'un mot.

ETYMOLOGICUS, a, um. *Gell.* Etimologique.

ETYMON, i. *n. Quint.* Etimologie. *Etyma ſunt aperta. Varr.* L'étimologie en eſt évidente.

EV

EU. *pour* Heu.

EVACUATIO, onis. *f. Plin.* Evacuation, l'action de vuider.

EVACUO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Evacuer, vuider, deſemplir, nettoier, purger.

EVADO, is, ſi, ſum, dere *neut. Cic.* S'évader, s'échapper, ſe ſauver, ſe dérober, s'enfuir, ſe retirer, ſortir. ‖ Venir, ſe terminer, finir, aboutir. ‖ Parvenir, réuſſir. ‖ Devenir. ‖ Eviter, ſe débarraſſer, ſe dégager. *Evaſit Epicureus. Cic.* Il eſt devenu Epicurien. *-huc ſermo. Ter.* On vint à parler de cela, la converſation ſe noua là-deſſus, le diſcours tomba ſur ce chapitre. *Evadere diſcrimen. Caſ.* Etre hors de danger. *-à cuſtodia. Quint.* S'enfuir de priſon.

EVAGATIO, onis. *f. Cic. Sen.* L'action d'aller çà & là, d'errer de côté & d'autre.

EVAGATUS, a, um. *Liv. part. d'*Evagor.

EVAGINATUS, a, um. *part. Juſtin.* Dégainé, tiré du foureau.

EVAGINO, as, avi, atum, are. *accuſ. Juſt.* Dégainer, tirer du foureau.

EVAGOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Aller çà & là, être vagabond, courir de côté & d'autre, ſe dérober, s'écarter, s'égarer, prendre l'écart, s'étendre, ſe répandre. ‖ S'élargir, ſe mettre plus au large. ‖ *Quint.* Sortir de ſon ſujet, quitter ſa matiere; s'éloigner de ſon objet, de ſon but principal; faire des digreſſions.

EVALEO, es, lui, ere. *neut. Ovid.* Pouvoir, avoir la force; être en puiſſance, en pouvoir. ‖ *Macr. Voiez* Valeo.

EVALESCO, is, lui, ſcere. *Quint.* Se fortifier, prendre ſes forces, ſe renforcer, devenir plus fort, reprendre ſa vigueur, ſe rétablir. ‖ *Cic.* Croître, augmenter. *Evaleſcere binos pedes. Cic.* Croître de deux pieds. *-ad bellum. Tac.* Se terminer à la guerre.

EVALEFACIO, is, feci, factum, cere. *acc. Varr.* Faire évacuer, faire jetter dehors.

EVALLO as, avi, atum, are. *acc. Varr.* Jetter dehors, chaſſer.

EVALLO, is, ere. *acc. Plin.* Vanner, nettoier en vannant.

EVAN. *indecl. Ovid. Surnom de Bacchus; cri des Bacchantes.*

EVANDRIA *ou* Evandriana, æ. *f.* Talavera la Veija, *bourg d'Eſpagne ſur le Tage, dans la Caſtille vieille.*

EVANDRIUS Mons. *Voiez* Palatinus.

EVANDRIUS, a, um. *Virg.* D'Evandre.

EVANESCO, is, nui, ſcere. *Virg.* Diſparoître, s'évanouir, ſe diſſiper, ſe paſſer, ſe perdre, venir à rien, s'éventer. *Evaneſcere ex oculis in tenuem auram. Virg.* S'en aller en fumée de devant les yeux.

EVANGELIA, orum. *n. plur. Cic.* Sacrifice en action de graces pour d'heureuſes nouvelles. ‖ Preſent qu'on faiſoit à ceux qui apportoient une bonne nouvelle.

EVANGELISTA, æ. *m. Eccleſ.* Evangeliſte.

EVANGELIUM, ii. *n. Bibl.* Bonne nouvelle; l'Evangile, *Hiſtoire de la Naiſſance, Vie, Mort, Reſurrection & Aſcenſion de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt.*

EVANGELIZO, as, avi, atum, are. *Eccleſ.* Evangeliſer, apporter une bonne nouvelle.

EVANGELUS, i. *m. Vitr.* Qui apporte la nouvelle de quelque bonheur.

EVANIDUS, a, um. *Col.* Qui s'évanouit, qui paſſe bientôt, vain, qui n'eſt pas de durée, paſſager, périſſable, qui ſe diſſipe. ‖ Abattu, affoibli, languiſſant; qui a perdu ſa force, qui n'a plus de vigueur, fletri.

EVANNO, as, avi, atum, are. *acc. Varr.* Vanner, nettoier en vannant *ou* avec le van. (*Quelques-uns veulent que ce verbe ſoit de la troiſiéme conjugaiſon*, Evanno, is, ere.)

EVANS, tis. *m. Virg. Surnom de Bacchus.*

EVAPORATIO, onis. *f. Sen.* Evaporation, exhalaiſon, vapeur.

EVAPORO, as, avi, atum, are. *accuſ. Celſ.* Evaporer, exhaler.

EVASTATIO, onis. *f. Plin. Voiez* Vaſtatio.

EVASTO, as, avi, atum, are. *Liv. Voiez* Vaſto.

EVAX, *interj. Plaut. Cri de joie*, Ah! bon.

EUBOEA, æ. *f.* Chalcis. Eubée, *Iſle de la Mediterranée, à preſent nommée* Négrepont.

EUBOEUS, a, um. *Stat.* &

EUBOICUS, a, um. *Virg.* D'Eubée, de Négrepont. *Euboica Sibylla. Stat.* La Sibylle de Cumes.

EUBOICUM Mare, Euboicus Sinus *ou* Oeteus Sinus. Le Golfe de Négrepont, *partie de l'Archipel entre l'Iſle de Negrepont & le continent de la Grece.* ‖ L'Euripe.

EUBONIA. *Voiez* Monoeda.

EUCHARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Voiez* Gratioſus.

EUCHARISTIA, æ. *f.* Euchariſtie, *Sacrement.*

EUDÆMON Arabia. *Voiez* Arabia Felix. L'Arabie Heureuſe.

EUDO, onis. *m. Riviere de Carie.* ‖ Eudes, Odon, Odet, *noms d'homme.*

EUDORA, æ. *f. Une des ſept Atlantides.* ‖ *Une Nymphe de la mer, fille de Thetis & de l'Ocean.*

EUDOSES, ſium. *m. plur. Peuples d'Allemagne.*

EUDOXIOPOLIS, is. *f. On donna anciennement ce nom à Selivrée, en l'honneur de l'Empereur Eudoxe.*

EVECTUS, ûs. *m. Plin.* Tranſport, voiture, chartiage, charroi.

EVECTUS, a, um. *Cic. part. de*

EVEHO, is, vexi, vectum, here. *Plin.* Porter dehors, mener, enlever, conduire par eau *ou* par terre, tranſporter, voiturer, charrier. ‖ *Liv.* Elever. *Evehere ad Deos. Hor.* Egaler aux Dieux. *-in ſummum faſtigium. Patere.* Elever aux plus hauts rangs.

EVELLO, is, velli *ou* vulſi, vulſum, llere. *Cic.* Arracher, tirer dehors, enlever de force, déraciner.

EVENIO, is, veni, ventum, nire. *Cic.* Arriver, avenir. ‖ *Sall.* Echeoir. *Evenire ex ſententia. Cic.* Arriver à ſouhait. *-præter ſententiam. Plaut.* Contre ſon attente. *-alicui. Salluſt.* Echeoir à quelqu'un. *-malè. Cic.* Réuſſir mal. *-bene. Cic.* Avoir un heureux ſuccès, ſucceder heureuſement. *Evenit ut. Ter.* Il arriva que.

EVENTILATOR, oris. *m.* Vanneur, celui qui vanne. ‖ Celui qui jette à la roue.

EVENTILATUS, a, um. *Col. part. de*

EVENTILO, as, avi, atum, are. *Plin.* Vanner, jetter à la roue. Jetter le bled battu en l'air avec une pelle contre le vent, *qui repouſſe la balle, & laiſſe avancer le grain qui eſt plus lourd, & qui tombe net.* ‖ Remuer le grain avec la pelle.

EVENTUM, i. *n. Cic.* Evénement. *Voiez* Eventus.

EVENTUS, ûs. *m. Cic.* Evénement, iſſue, réuſſite, ſuccès, fin.

EVENUS *ou* Lycormas. Fidari, *riviere de l'Etolie, maintenant de la Livadie en Grece.*

EVERBERATUS, a, um. *Quint. Ovid. part. de*

EVERBERO, as, avi, atum, are. *Virg. Voiez* Verbero.

EVERGANEUS, a, um. *Vitr.* Qui eſt bien joint.

EVERGETES, æ. *m. Nom d'homme*, Bienfaiſant.

EVERGO, is, ere *Liv. Voiez* Emitto.

EVERRÆ, arum. *f. plur. Feſt.* Purgations d'une maiſon, d'où l'on devoit enlever un mort; *ce qui ſe faiſoit de certaine maniere par celui qui avoit accepté la ſucceſſion.*

EVERRICULUM, i. *n.* Un filet de pêcheur *ou* ce qui ſert à nettoier. ‖ Barriere, empêchement, obſtacle. *Everriculum omnium malitiarum. Cic.* Le remede à toutes ſortes de malignitez.

EVERRO, is, ri, ſum, rere. *acc. Varr.* Balaier, nettoier. *Everrere ſermones. Sen.* Eplucher, examiner un diſcours. ‖ Le repaſſer, le polir, le revoir.

EVERSIO, onis. *f. Cic.* Renverſement, deſtruction, ruine, bouleverſement. ‖ Abatis.

EVERSOR, oris. *m. Cic.* Deſtructeur, qui renverſe, qui ruine, qui bouleverſe, qui met c'en-deſſus-deſſous. ‖ Abateur.

EVERSUS, a, um. *Ovid. part. de*

EVERTO, is, ti, ſum, tere. *Cic.* Renverſer, bouleverſer, ruiner, abatre, démolir, détruire, abolir. ‖ Nettoier. *Evertere navem. Cic.* Faire ſombrer ſous voiles un vaiſſeau. *-bonis* ou *fortunis aliquem. Cic.* Ruiner entierement quelqu'un, le dépouiller de tous ſes biens. *-Philoſophiam. Cic.* Corrompre la Philoſophie.

EVESHAMUM, i. *n.* Evesham, *bourg d'Angleterre dans le Comté de Worchester, du côté des Comtez de Gloceſter & de Barwick.*

EVESTIGATUS, a, um. *Sen. Voiez* Inveſtigatus.

EVESTIGIO. *adv. Cic.* Sur le champ, incontinent, auſſitôt, ſur l'heure, d'abord, inceſſamment.

EUGANEI, orum. *m. plur.* Euganiens, *anciens peuples de la Gaule Ciſalpine, entre les Alpes Rhétiques, l'Adige, les Lepontiens & les Orobes.*

EUGANEI Colles. Monti di Padoua.

EUGE. *interject. Ter.* Fort bien, courage, bon, voilà qui eſt bien, cela va comme il faut.

EUGENIÆ Uvæ, arum. *f. plur. Colum.* Sorte de raiſins d'une grande beauté.

EUGEON. *Voiez* Oglonium.

EUGEPÆ. *interject. Plaut. Voiez* Euge.

EUGUBIUM

EUGUBIUM, ii. *n.* Gubio, *Ville d'Ombrie.*

EUHYAS, adis. *f. Hor. La Prêtreſſe de Bacchus.*

EVIBRATIO, onis. *f. Sen.* Vibration; l'action de lancer, de darder.

EVIBRO, as, avi, atum, are. *Gell.* Emouvoir, exciter, ébranler, remuer, agiter. *Ad rabiem evibrare. Amm.* Faire devenir fou, faire enrager.

EVICI. *prét.* d'Evinco.

EVICTIO, onis. *f. Ulp.* Eviction, *action en Juſtice pour redemander ſon bien qu'un autre occupe ſans titre valable.*

EVICTUS, a, um. *Cic. part.* d'Evincor.

EVIDENS, tis. *omn. gen. comp.* tior, *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Evident, clair, manifeſte, inconteſtable. *Evidentiſſimi Authores. Plin.* Des Auteurs inconteſtables, très-clairs, très-intelligibles.

EVIDENTER. *adv. Liv.* Evidemment, clairement, nettement, manifeſtement.

EVIDENTIA, æ. *f. Cic.* Evidence, clarté.

EVIGILATUS, a, um. *Cic. part. de*

EVIGILO, as, avi, atum, are. *neut. Stat.* S'éveiller, ſe réveiller. ‖ *Cic.* Veiller. *Evigilare in ſtudio. Cic.* Etudier avec application, ſans relâche. *-verſus. Act. Ovid.* Paſſer la nuit à faire des vers.

EVILESCO, is, lui, ſcere. *Suet.* S'avilir *ou* s'abaiſſer, ſe rendre mépriſable.

EVINCIO, is, nxi, nctum, cire. *accuſ. Ovid.* Lier, ſerrer. *Evincire inſigni regio. Tac.* Mettre la couronne ſur la tête, couronner Roi; mettre autour de la tête le bandeau roial, le diadême.

EVINCO, is, vici, victum, ncere. *Cic.* Vaincre, ſurmonter, venir à bout, fléchir, torcher, gagner, ſubjuguer, convaincre. *Ulp.* Emporter, évincer.

EVINCTUS, a, um. *part.* d'Evincior. *Ovid. Evinctus crines vitâ. Ovid.* Qui a les cheveux liez *ou* nouez avec un ruban.

EVIRATIO, onis. *f. Plin.* Le retranchement de la virilité. *Eviratio pilorum. Plin.* La dépilation du viſage.

EVIRATUS, a, um. *Plaut. part.* d'Eviror.

EVIRESCO, is, ere. *Varr.* Reverdir, devenir verd.

EVIRO, as, avi, atum, are. *acc. Varr.* Châtrer, rendre eunuque. ‖ Effeminer, rendre effeminé.

EVISCERATUS, a, um. *Pacuv. part. de*

EVISCERO, as, avi, atum, are. *accuſ. Virg.* Eventrer, arracher les entrailles, vuider, tirer les boiaux.

EVITABILIS, *m. f.* le. *n.* is. *Ovid.* Evitable, dont on peut ſe parer.

EVITATIO, onis. *f. Quint.* Fuite, moien d'éviter, maniere de ſe parer.

EVITATUS, a, um. *Hor. part. de*

EVITO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Eviter, parer, fuir, échapper, eſquiver, ſe dérober.

EULÆUS, i. *m.* Ulai, *indecl.* Choaſpes, is. *m.* Caron, *riviere de Perſe, dans l'Yérak Agemi, & le Chuſiſtan.*

EUM. *Feſt. pour* Eorum. *ou acc. ſingul. Voiez* Is, ea, id.

EUMENIA, Vicus Mediolanenſis Ducatûs. Omegna, *village du Novarois, dans le Duché de Milan en Italie, au nord du Lac d'Orta.*

EUMENIA, æ. *f.* Urbs Phrygiæ magnæ. *Ville ancienne de la grande Phrygie, mais inconnue maintenant.*

EUMENIA, æ. *f.* Urbs Thraciæ. *Autre ville de Thrace, auſſi inconnue maintenant.*

EUMENIA. Urbs Hircaniæ. *Autre ville de même nom autrefois en Hircanie, mais inconnue maintenant.*

EUMENIDES, dum. *f. plur. Virg.* Les Eumenides, les furies.

EUMENIS, idis. *f. Stat.* Une des Eumenides.

EUMOLPIDÆ, arum. *m. plur.* Sorte de Prêtres & Magiſtrats à Athenes.

EUNENO. *Voiez* Agnio.

EUNUCHO, as, avi, atum, are. *accuſ. Varr. Voiez* Eviro.

EUNUCHUS, i. *m. Juv.* Eunuque, châtré.

EVOCATI, orum. *m. plur.* Milices, ſoldats levez à la hâte. ‖ Les Gardes du corps de Galba. ‖ *Caſ.* Vieux ſoldats licenciez qu'on rappelloit dans les beſoins de l'Etat.

EVOCATIO, onis. *f. Plin.* Evocation, appel.

EVOCATOR, oris. *m. Cic.* Qui appelle, qui convoque, qui fait aſſembler. ‖ Qui évoque.

EVOCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Appeller, aſſembler, convoquer, faire venir, faire ſortir, attirer. *Plin.* Conjurer, ſommer, citer, interpeller. *Evocare ad cauſam dicendam. Liv.* Faire aſſigner, ajourner, donner aſſignation, citer à comparoître. *-ad pugnam. Caſ.* Défier, preſenter le défi. *-capillum. Plin.* Faire venir les cheveux, les faire croître.

EVOE. *Ovid. &* Evohe. *Virg. interject. Maniere de crier des Bacchantes, pour dire;* Bien lui ſoit.

EVOLITO, as, avi, atum, are. *Col.* S'envoler.

EVOLO, as, avi, atum, are. *neut. Varr.* S'envoler. ‖ *Cic.* S'enfuir, diſparoître, s'échapper, ſe dérober, ſe ſauver. ‖ *Caſ.* Sortir, accourir avec précipitation. ‖ *act. Plaut.* Recevoir en l'air avec la main.

EVOLVO, is, volvi, volutum, vere. *Ovid.* Dévider, déplier, détortiller, développer, dérouler. *Cic.* Découvrir, expliquer, débrouiller. *Evolvere exitum alicujus rei. Cic.* Voir la fin d'une affaire *ou* à quoi elle aboutira. *-Librum. Cic.* Feuilleter un Livre. *-ſe turba* ou *ex turba. Ter.* Se retirer *ou* ſe tirer de la preſſe. *-argentum ſibi alicundè. Plaut.* Tirer de l'argent de quelque part.

EVOLUTIO, onis. *f. Cic.* Lecture, l'action de feuilleter, &c. ‖ Evolution, contremarche.

EVOLUTOR, oris. *m. Tac.* Celui qui roule, qui déplie, qui feuillete.

EVOLUTUS, a, um. *part.* d'Evolvor. *Liv. Evolutus bonis. Sen.* Dépouillé de biens. *-furfure. Col.* Separé du ſon, ſaſſé, bluté.

EVOMO, is, mui, mitum, ere. *Cic.* Vomir, rejetter ce qu'on a mangé. *Evomere ſe in mare. Plin.* Se décharger dans la mer. *-iram. Ter. -virus acerbitatis ſuæ. Cic.* Décharger ſa colere, répandre ſa bile.

EVONIUM Stephanodinum. Dunſtafag, *ville d'Ecoſſe ſur la côte du Comté de Lorne, vis-à-vis de l'Iſle de Mul.*

EVONYMUS *ou* Evonymos, i. *f.* Liſca Bianca, *Iſle déſerte de la Mediterranée, dans la Mer de Toſcane, l'une de celles de Lipari.*

EVORIA, æ. *f. Voiez* Euroea.

EVOSIUM. *Voiez* Ivodium.

EUPATORIA, æ. *f. Plin.* Aigremoine, *plante.*

EUPATORIA, Urbs Paphlagoniæ, Mithridatis Regia, *poſtea* Pompeiopolis *&* Magnopolis. Eupatorie, *ancienne ville capitale du Pont en Aſie, mais qui ne ſubſiſte plus.*

EUPHONIA, æ. *f. Quint.* Son agréable, belle aſſonance, belle prononciation.

EUPHRATE, es. *m. &*

EUPHRATES, is. *m.* L'Euphrate, *fleuve d'Aſie.*

EUPHRATESIA, æ. *f.* Euphratenſis Tractus. *Voiez* Comagéne.

EUPHROSYNA, æ. *f. &*

EUPHROSYNE, es. *f. Une des trois Graces.* ‖ Gaieté, belle humeur.

EUPHROTYNUM, i. *n. Plin.* Bugloſſe, *plante.*

EUPILIS, is. *m.* Le Lac de Puſiano *ou* d'Orphilo, *Lac du Duché de Milan en Italie, dans le Territoire de Come.*

EUPLÆA, æ. *f.* Gajola, *Iſle de la Mediterranée, dans le Golfe de Naples.*

EURA, æ. *f.* Caſtrum. Yeure le Château, *bourg de France, dans l'Orleanois, ſur la Rinarde.*

EURIPUS, i. *m. Cic.* Un canal, un foſſé d'eau. ‖ *Suet.* Le grand reſervoir d'eau creuſé près du Cirque à Rome, *pour y préſenter un combat naval.*

EURIPUS, i. *m.* Chalcidicus. L'Euripe, *le détroit de Negrepont, entre cette Iſle & la Grece, dans l'Archipel.*

EUROAQUILO, onis. *m.* Le Nord-Eſt.

EUROAUSTER, i. *m. Col. &*

EURONOTUS, i. *m. Col.* Le Sud-Eſt.

EVROEA, æ. *f.* San-Donati, *village de Grece dans l'Epire, autrefois ville Epiſcopale. Ortelius Ru, Etienne Hoffman & Maty diſent* Evoria. *Valois dans ſes Notes ſur Sozomene* liv. VII. ch. 26. *corrige* Evroea *ſur la foi des MMSS. & du Ménologe des Grecs.*

EUROPA, æ. *f.* Europe, *nom de femme.*

EUROPA, Orbis pars. L'Europe, *l'une des quatre parties du monde, qui a l'Aſie à l'Orient, l'Afrique au Midi, l'Océan au Couchant, & s'étend au Nord juſqu'au Pôle arctique.*

EUROPA, Tractus Thraciæ. Europe, *autrefois la contrée la plus orientale de la Thrace en Illyrie, le long de la côte qui regarde l'Aſie mineure.*

EUROPÆ Montes. Montes de-Europa, *entre les deux Aſturies en Eſpagne, dans la contrée de Liebana.*

EUROPÆUS, a, um. *Ovid.* D'Europe, Européen.

EUROPUM, i. *n.* Europus, i. *f.* Amphipolis, is. *f.* Thapſacum, i. *n.* Urbs Syriæ. *Ville autrefois de Syrie, maintenant inconnue.*

EUROPUS, i. *f.* Urbs Cariæ. *Ville de Carie dans l'Aſie mineure, maintenant inconnue.*

EUROPUS, i. *f.* Urbs Macedoniæ. *Ancienne ville de Macedoine, aujourd'hui inconnue.*

EUROPUS, i. *f. On appelloit ainſi anciennement la ville de Rhagès en Medie. Voiez* Rhages.

EUROTAS, æ. *m. Cic.* Eurotas, *fleuve du Peloponeſe.*

EUROTAS, æ. *m.* Baſilipotamos *ou* Vaſilipotamo, *riviere de Morée dans la Zaconie.*

EUROTIAS, æ. *m. Sorte de pierre précieuſe.*

EURUS, i. *m. Cic.* L'Eſt, le vent d'Orient.

EURYMEDON, ontis. *m.* Eurymedon, *riviere de l'ancienne Pamphilie, dans l'Aſie mineure.*

EURYNOME, es. *f. Une des Nymphes de la mer.* ‖ *Nom de femme, (qui poſſede de grandes terres.)*

EURYTHMIA, æ. *f. Vitr.* Regularité, juſteſſe, proportion. ‖ *Quint.* Apparence majeſtueuſe, grand air, air noble, bonne grace, belle attitude, bonne poſture.

EUSTYLUS, a, um. *Vitr.* Bâtiment dont les colomnes ſont diſpoſées avec agrément entre elles & bien proportionnées, & la diſtance des entrecolonnemens de deux diamétres & un quart.

EUTERPE, es. *f. Hor.* Euterpe, *une des neuf Muſes.*

EUTHYGRAMMUS, i. *m. Vitr.* Regle avec laquelle on tire des lignes droites.

EVULGATIO, onis. *f. Tac.* Publication, l'action de divulguer.

EVULGATOR, oris. *m. Lucan.* Qui divulgue, qui publie.

EVULGATUS, a, um. *Val. part. de*

EVULGO, as, avi, atum, are. *accuſ. Liv.* Divulguer, publier, mettre au jour *ou* en lumiere.

EVULSI. *prét.* d'Evello.

EVULSIO, onis. *f. Cic.* L'action d'arracher.

EVULSUS, a, um. *Sen. part.* d'Evellor.

EUXINUM mare. *n. Ovid. &*

EUXINUS Pontus, i. *m. Ovid.* Le Pont-Euxin, la Mer noire.

EX

EX. *prépoſ. qui gouverne l'ablatif. Cic. Elle s'exprime en François par*

A. *Ex mea ſententia. Ter.* A mon avis, à ce que je crois, à mon ſens, à mon gré. *Ex aperto. Liv.* A découvert, à face ouverte. *Ex commodo. Col.* A l'aiſe, à loiſir, commodement. *Ex pictura adſtat. Plaut.* Elle eſt faite à peindre. *Ex adverſo* ou *adverſum. Ter.* A l'oppoſite, vis-à-vis. *Ex fide ſtatuere. Cic.* Agir ſur la bonne foi, ſuivre la bonne foi. *Ex equo pugnare. Liv.* Combattre à cheval. *Ex pari gratia. Plaut.* A la pareille. *Ex aliquo quærere. Cic.* Demander à quelqu'un, s'informer, s'enquêter à lui. *Ex equis colloqui. Caſ.* Tenir une conference, une diéte à cheval. *Ex animo dicere. Ter.* Parler à cœur ouvert.

A CAUSE, à la conſidération, à l'occaſion, à l'égard. *Ex aliquo dolere. Cic.* Avoir du chagrin à l'occaſion de quelqu'un. *Ex intervallo non apparere. Liv.* Se dérober à la vûe, à cauſe de l'éloignement. *Ex ea re in culpa eſt. Ter.* A l'égard de cela, il a tort, c'eſt ſa faute.

APRES. *Ex Conſulatu profectus eſt. Cic.* Il partit après ſon Conſulat. *Ex denuntiato. Sen.* Après avoir averti, en avoir donné avis.

AU, aux. *Ex Republica facere. Cic.* Travailler au bien de l'Etat, au profit de la Ré-

publique, veiller aux interêts de l'Etat.

AVEC. *Ex melle vorare. Plaut.* Avaler avec du miel. *Ex annulo impreſſa imago. Plaut.* Une figure empreinte avec un cachet, l'empreinte d'un cachet. *Ex animi ſententia jurare. Cic.* Jurer avec ſincerité, ſans équivoque. *Ex animo facere. Ter.* Agir avec affection, s'emploier de cœur, faire volontiers. *Ex facili. Plin.* Avec facilité, aiſément.

CONTRE. *Ex inopinato* ou *inſperato. Liv.* Contre toute eſperance, contre toute ſorte d'attente.

DANS. *Ex jure panem vorare. Plaut.* Manger du pain trempé dans le bouillon *ou* trempé dans le pot. *Ex animo miſer. Plaut.* Malheureux dans le fond de l'ame.

DE. *Ex auro poculum. Cic.* Un vaſe d'or. *Ex navibus loqui. Caſ.* Parler de deſſus ſes vaiſſeaux. *Ex pueris excedere. Cic.* Sortir de l'enfance.

DEPUIS. *Ex quo die. Ex eo die quo. Cic.* Depuis le jour que. *Ex eo die ad hunc diem. Cic.* Depuis ce jour-là, juſqu'à preſent. *Ex illo. Virg.* Depuis ce tems-là.

DES. *Ex die hoc. Plaut.* Dès aujourd'hui, dès ce jour même. *Ex utero. Plaut.* Dès le ventre de la mere.

DU. *Ex numero diſertorum. Cic.* Du nombre des éloquens. *Ex præterito. Liv.* Du paſſé. *Ex toto. Plin* Du tout, totalement, entierement. *Ex animo amicus. Cic.* Ami du cœur.

EN. *Ex parte. Liv.* En partie. *Ex animo ſollicitus. Plaut.* Fâché en ſoi-même, triſte en ſon cœur. *Ex itinere. Caſ.* En chemin faiſant, en paſſant, en faiſant route, en marche.

ENTRE. *Ex aliis alicui fidem habere. Caſ.* Se fier à quelqu'un entre tous les autres *x cunctis unum diligere. Cic.* Choiſir un entre tous.

EN conſideration, eu égard. *Ex dignitate tribuere. Cic.* Accorder en conſideration de la dignité, eu égard à la dignité.

PAR. *Ex invidia. Plin. J.* Par envie. *Ex litteris cognoſcere. Cic.* Apprendre par lettres. *Ex memoria exponere. Cic.* Reciter par cœur. *Ex intervallo. Cic.* Par intervalles. *Ex ſe cognoſcere. Ter.* Connoître par ſoi-même. *Ex conſilio. Cic.* Par le conſeil.

POUR. *Ex beſſe heres. Plin. J.* Heritier pour les deux tiers. *Ex ea cauſa. Plin.* Pour cette cauſe, pour cela, pour cette raiſon. *Ex majore parte. Plin.* Pour la plus grande partie, pour la plûpart. *Ex ſua quiſque parte. Cic.* Chacun pour ſoi *ou* pour ſa part. *Ex dignitate agere. Cic.* Agir avec égard pour ſon rang.

SELON, ſuivant. *Ex te & ex tempore. Cic.* Selon le tems & les affaires. *Ex conſuetudine. Cic.* ou *more. Liv.* Selon l'art, ſuivant les regles de l'art, regulierement. *Ex eventu. Tac.* Selon la réuſſite, ſuivant l'évenement.

SUR. *Ex tempore. Cic.* Sur le champ. *Ex ingenio principis fictum. Tac.* Imaginé, inventé, formé ſur l'humeur du Prince. *Ex profeſſo. Val. Max.* Sans déguiſer, ouvertement.

Cette prépoſition s'exprime encore diverſement, comme : Ex antè. Liv. Avant, auparavant, devant. *Ex dignitate viſum eſt. Liv.* Il a ſemblé plus ſéant, on a crû qu'il étoit de la bienſéance ; il a paru plus convenable, plus honnête. *Ex vero nomine vocor. Plaut.* Mon vrai nom eſt. *Ex uſu tuo magis nemo eſt. Plaut.* Perſonne ne vous accommode mieux, n'eſt mieux votre fait. *Ex improviſo. Cic.* A l'improviſte, au dépourvû, en ſurſaut, inopinement, ſans s'y attendre, contre l'attente, ſoudain, ſans y avoir penſé, ſuivant la droiture.

EXA, æ. *f.* Ex, *riviere d'Angleterre.*

EXACERATUS, a, um. *Liv. part.* d'Exaceror.

EXACERBATIO, onis. *f. Bibl.* Aigreur, l'action d'irriter.

EXACERBATOR, oris. *m. Tac.* Qui aigrit, qui irrite.

EXACERBATUS, a, um. *Suet.* Aigri, irrité.

EXACERBESCO, is, bui, ſcere. *Apul.* S'aigrir, s'irriter.

EXACERO, as, avi, atum, are. *accuſ. Liv.* Vanner, jetter à la roue, ôter la balle & les pailles.

EXACERVATIO, onis. *f. Liv. Voiez* Acervatio.

EXACERVO, as, avi, àtum, are. *acc. Plin. Voiez* Acervo.

EXACESCO, is, acui, ſcere. *Col.* S'aigrir, devenir aigre.

EXACINO, as, avi, atum, are. *Cat.* Oter les grains, les éplucher.

EXACTE. *adv. Digeſt.* Exactement.

EXACTIO, onis. *f. Cic.* Banniſſement, exil, expulſion, l'action de chaſſer. ‖ Exaction, maltote, impôt, levée injuſte de deniers, taille. ‖ *Vitr.* Perfection, juſteſſe, regularité, proportion, achevement, derniere main. *Exactio capitum. Cic.* Capitation, taxe par tête. *-Regum. Cic.* Expulſion des Rois. *-nominum. Cic.* Le recouvrement des lettres, la demande qu'on en fait en juſtice.

EXACTOR, oris. *m. Cic.* Collecteur, Exacteur ; Receveur des tailles, des impôts ; celui qui fait des levées de deniers, qui exige. ‖ *Liv.* Qui chaſſe, qui bannit, qui fait quitter le payis. *Exactor operis. Col.* Inſpecteur, piqueur, celui qui a le ſoin de la perfection d'un ouvrage, d'un travail, qui en a la conduite, qui y a l'œil. *-ſupplicii. Liv.* ou *mortis. Tac.* Le bourreau. *-ſtudiorum. Quint.* Qui ſe fait rendre compte des études. *-ſermonis. Quint.* Cenſeur du langage ; un critique des manieres de parler.

EXACTUM, i. *n. Plin.* Découverte. *Exacta referre. Virg.* Faire le rapport de ce qu'on a découvert, rendre compte de ſes découvertes.

EXACTUS, ûs. *m. Quint.* Débit, vente.

EXACTUS, a, um. *Cic. part.* d'Exigor. ‖ *adj. Hor. Plin.* Exact, ſoigneux, diligent, ponctuel. ‖ *Exacta ætas. Cic.* La vieilleſſe. *-pecunia. Cic.* Argent levé. *Exactus furiis. Ovid.* Tourmenté par les furies. *His exactis. Virg.* Ces choſes étant paſſées.

EXACUO, is, cui, cutum, ere. *accuſ. Virg.* Aiguiſer, affiler. ‖ Faire une pointe, rendre pointu *ou* aigu. ‖ *Plin.* Donner de la pointe. ‖ *Cic.* Aiguillonner, exciter, émouvoir, inciter, porter, pouſſer, piquer, reveiller, animer.

EXACUTIO, onis. *f. Plin.* L'action de rendre pointu, de faire aigu.

EXACUTUS, a, um. *Plin. part.* d'Exacuor.

EXADVERSO & Exadverſum. *adv. Ter.* A l'oppoſite, vis-à-vis.

EXÆDIFICATIO, onis. *f. Cic.* Bâtiment, conſtruction, édifice, ſtructure. ‖ Compoſition.

EXÆDIFICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Bâtir, conſtruire, ædifier, élever un bâtiment *ou* l'achever.

EXÆQUABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr.* Qu'on peut applanir *ou* rendre égal.

EXÆQUATIO, onis. *f. Vitr.* Applaniſſement, égaliſation. ‖ *Liv.* Egalité, comparaiſon, parallele.

EXÆQUATUS, a, um. *Lucr. part. de*

EXÆQUO, as, avi, atum, are. *Vitr.* Applanir, unir, rendre uni, égaler, égaliſer ; mettre à l'égalité, en parallele, de niveau ; rendre égal, faire aller de pair. *Exæquare facta dictis. Salluſt.* Faire ce qu'on dit, mettre en pratique ce qu'on avance.

EXÆSTUATIO, onis. *f. Celſ.* Bouillonnement, agitation, émotion, chaleur. ‖ Emportement.

EXÆSTUO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Bouillonner, bouillir pardeſſus, s'élever, s'agiter, s'émouvoir, être émû, être agité, ſe trouver en agitation. ‖ *Virg.* S'emporter, être tranſporté ; s'échauffer.

EXAGGERATIO, onis. *f. Cic.* Elevation, hauteur, grandeur. ‖ Exageration.

EXAGGERATUS, a, um. *Cic. part. de*

EXAGGERO, as, avi, atum, are. *Vitr.* Accumuler, amaſſer, mettre l'un ſur l'autre, augmenter, entaſſer, mettre en monceau. ‖ *Cic.* Exagerer, amplifier, accroître, agrandir, groſſir, faire plus grand. *Exaggerare locum operibus. Vitr.* Couvrir une place de beaucoup de fortifications, faire quantité d'ouvrages autour d'une place. *-planitiem aggeſtâ humo. Q. Curt.* Elever une plaine avec des terres rapportées.

EXAGITATIO, onis. *f. Tac. Voiez* Agitatio.

EXAGITATOR, oris. *m. Cic.* Qui tourmente, qui perſecute, fleau, qui donne de l'exercice, qui fait de la peine, perſecuteur.

EXAGITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Agiter, perſecuter, pourſuivre, tourmenter, fatiguer, preſſer, pouſſer. ‖ Inquieter, harceler, faire de la peine, donner de l'exercice, être le fleau. ‖ Blâmer, cenſurer, critiquer. ‖ Expoſer, rapporter, traiter, mettre ſur le tapis, parler de. *Exagitare fraudes alicujus. Cic.* Faire le détail de toutes les fourberies de quelqu'un. *--leporem. Ovid.* Lancer un liévre. *--ſylvam. Mart.* Battre le bois.

EXAGOGA, æ. *f. Plaut.* L'action d'enlever *ou* de tranſporter *ou* voiturer d'un lieu à un autre. ‖ Celui qui enleve pour porter ailleurs.

EXALBESCO, is, ere. *Cic.* Blêmir, pâlir.

EXALBIDUS, a, um. *Plin.* Blanchâtre, qui tire ſur le blanc. ‖ Pâle, blême.

EXALBURNO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Oter l'aubier *ou* l'aubour.

EXALGEO, es, ere. *Lucr. Voiez* Algeo.

EXALTATIO, onis. *f. Bibl.* Exaltation.

EXALTATUS, a, um. *Eraſm. part. de*

EXALTO, as, avi, atum, are. *Col.* Hauſſer, élever, exalter. *Exaltare ſulcos in tres pedes. Col.* Donner trois pieds de hauteur aux ſillons.

EXALUMINATUS, a, um. Reſplendiſſant *ou* clair comme de l'alun de roche. *Exaluminati uniones. Plin.* Perles d'une belle eau.

EXAMEN, inis. *n. Cic.* Troupe, compagnie, multitude, grand nombre. ‖ Eſſain, rejetton de mouches à miel. ‖ *Virg.* Aiguille de balance. ‖ *Stat.* Examen, recherche, diſcuſſion, perquiſition.

EXAMINATIO, onis. *f. Vitr.* Egaliſation de poids, l'action de mettre en équilibre. ‖ *Ulp.* Examen.

EXAMINATOR, oris. *m.* Examinateur. (*Ce mot n'eſt point latin.*

EXAMINO, as, avi, atum, are. *accuſ. Vitr.* Peſer, mettre dans la balance. ‖ *Col.* Faire des eſſains. ‖ *Cic.* Examiner, peſer, conſiderer, faire attention. *Examinare aurificis ſtaterâ. Cic.* Peſer à la balance d'un Orfevre.

EXAMO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Aimer fort.

EXAMURCO, as, are. *Apul.* Oter la lie, tirer de deſſus la lié, ſoûtirer l'huile.

EXAMUSSIM. *adv. Plaut.* Exactement, avec ſoin, dans les regles ; avec juſteſſe, proportion, ordre. ‖ En détail, de point en point.

EXANGUIS, *m. f.* gue, *n.* is. *Cic.* Qui n'a point de ſang, à qui la peur a glacé le ſang. ‖ *Hor.* Qui rend pâle.

EXANGULUS, a, um. *Vitr.* Qui eſt ſans angles.

EXANIMALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Capable de faire mourir, mortel, qui tue. ‖ Qui eſt ſans ame. *Exanimalem facere. Plaut.* Oter la vie.

EXANIMATIO, onis. *f. Cic.* Epouvante terrible, fraieur mortelle, ſaiſiſſement violent, conſternation.

EXANIMATUS, a, um, *part.* d'Exanimor.

EXANIMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Virg.* Mort, privé de la vie. ‖ Conſterné, épouvanté, ſaiſi. ‖ Découragé, à qui le cœur a manqué.

EXANIMO, as, avi, atum, are. *accuſ. Caſ.* Faire mourir, ôter la vie, faire rendre l'ame, tuer. ‖ *Cic.* Saiſir de fraieur, mettre tout hors de ſoi, faire mourir de peur, conſterner mortellement, effraier horriblement, glacer d'épouvante, ſurprendre à mourir. ‖ Décourager, jetter dans l'abattement. *Exanimare ſe. Caſ.* S'empoiſonner, ſe donner la mort.

EXANIMUS, a, um. *Virg. Voiez* Exanimis.

EXANTE. *prépoſ. pour* Ante.

EXANTLO, as, avi, atum, are. *accuſ. Cic.* Supporter, endurer, ſouffrir, eſſuier avec courage, ſurmonter, venir à bout par ſes travaux. *Exantlare ſcitiſſime vinum poculo. Plaut.* Vuider galamment un verre de vin.

EXAPTUS, a, um. *Lucil.* Bien lié, bien

attaché, bien ajuſté, bien aſſorti.

EXAQUIUM, i. *n.* Eſſey, *village & Abbayie de France en baſſe Normandie, au Nort de Coutance.*

EXARATOR, oris. *m. Liv.* Laboureur.

EXARATUS, a, um. *Cic. participe d'*Exaror.

EXARDEO, es, arſi, dere. *neut.* &

EXARDESCO, is, ſcere. *Cic.* S'allumer, prendre du feu, s'enflammer, s'embraſer, s'échauffer fort; être enflammé, embraſé, fort échauffé. ‖ S'emporter.

EXAREFIO, is, factus ſum, fieri. *Plin. Voiez* Exareſco.

EXARENO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plin.* Oter le ſable, nettoier du gravier.

EXARESCO, is, rui, ere. *Cic.* Sécher, ſe ſécher, devenir ſec, ſe tarir. ‖ Se flétrir, ſe fanner.

EXARMATIO, onis. *f. Veget.* L'action de deſarmer.

EXARMATUS, a, um. *part. d'*Exarmo. *Sil. Ital.* Deſarmé.

EXARMO, as, avi, atum, are. *accuſ. Stat.* Deſarmer. *Exarmare accuſationem. Plin. Jun.* Faire tomber une accuſation.

EXARO, as, avi, atum, are. *Plin.* Labourer, bécher, fouir, remuer la terre. ‖ *Cic.* Ecrire, tracer.

EXARSI. *prét. d'*Exardeo.

EXARUI. *prét. d'*Exareſco.

EXASCIATUS, a, um. *Plaut.* Dolé, rabotté, ébauché, commencé.

EXASPERATOR, oris. *m.* &

EXASPERATRIX, icis. *f. Bibl.* Qui rend rûde. ‖ Qui aigrit, qui irrite.

EXASPERATUS, a, um. *Varr. part. de*

EXASPERO, as, avi, atum, are. *Plin.* Rendre rude, rabotteux, inégal, mal poli, groſſier. ‖ *Liv.* Aigrir, irriter. *Exaſperare gypſum. Vitr.* Hacher un crépi. *-enſem ſaxo. Sil. Ital.* Donner le fil à une épée. *-fauces. Plin.* Enrouer la gorge, ſécher le goſier.

EXATIO. *Voiez* Exſatio, Exſatiatus.

EXATURO. *Voiez* Exſaturo.

EXARCHATUS, ûs. *m.* Exarchat, *Gouvernement, Viceroiauté autrefois en Italie ſous les Empereurs Grecs.*

EXARCHATUS Ravennas. L'Exarchat de Ravenne, *Province, Gouvernement qui comprenoit les villes de Ravenne, de Boulogne, d'Imola, de Faenza, de Ceſenne, de Bobia, de Ferrare, d'Adria, & leurs territoires avec le Frioul, & dont Ravenne étoit la capitale.*

EXAUCTORATUS, a, um. *part. d'*Exauctoro. *Caſ.* Caſſé, dégradé.

EXAUCTORO, as, avi, atum, are. *acc. Caſ.* Licencier, congedier, donner congé. ‖ *Suet.* Caſſer. ‖ Dégrader.

EXAUCTUS, a, um. *Col.* Qui a ceſſé de croître.

EXAUDIO, is, ivi, itum, ire. *Cicer.* Ecouter favorablement, entendre, ouir. ‖ Exaucer.

EXAUDITIO, onis. *f. Bibl.* L'action d'écouter, d'exaucer.

EXAUDITOR, oris. *m. Bibl.* Qui écoute, qui entend, qui exauce.

EXAUDITUS, a, um. *Cic. part. d'*Exaudio.

EXAUGEO, es, xi, ctum, gere. *accuſ. Ter.* Augmenter, agrandir, accroître.

EXAUGURATIO, onis. *f. Liv.* Profanation; l'action de rendre profane par de certaines ceremonies.

EXAUGURATOR, oris. *m. Tac.* Profanateur.

EXAUGURO, as, avi, atum, are. *acc. Liv.* Profaner, rendre profane par de certaines ceremonies de Religion. *Exaugurandi ambendique poteſtas ei facta eſt. Gell.* On lui permit d'abandonner le Sacerdoce, & de ſe marier.

EXAUSPICATIO, onis. *f. Liv.* L'action de prendre *ou* de trouver des augures peu favorables.

EXAUSPICO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Prendre *ou* trouver des augures peu favorables.

EXAUTHORO. *Voiez* Exauctoro.

EXBALISTO & Exballiſto, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Renverſer, jetter par terre avec la baliſte.

EXCÆCATOR. oris. *m. Plin.* Qui aveugle.

EXCÆCATUS, a, um. *Plin. part. de*

EXCÆCO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Aveugler, rendre aveugle, faire perdre la vûe. ‖ *Cic.* Eblouir, étourdir. ‖ *Celſ.* Boucher, cauſer des obſtructions.

EXCALCEATUS, a, um. *Mart. part. de*

EXCALCEO, as, avi, atum, are. *accuſ. Varr.* Déchauſſer, ôter les ſouliers.

EXCALEFACIO, is, feci, factum, cere. &

EXCALFACIO, is, feci, factum, cere. *Plin.* Chauffer, échauffer.

EXCALFACTIO, onis. *f. Plin.* L'action d'échauffer.

EXCALFACTOR, oris. *m. Plin.* Qui échauffe.

EXCALFACTORIUS, a, um. *Plin.* Qui échauffe, qui a la force d'échauffer.

EXCALFIO, is, factus ſum, fieri. *Plin.* S'échauffer, être échauffé.

EXCALPO. *Voiez* Exſcalpo.

EXCANDEFACIO, is, feci, factum, cere. *Varr.* Faire prendre un blanc de feu, faire embraſer à paroître blanc. *Excandefacere annonam. Varr.* Mettre la cherté aux denrées, faire rencherir les vivres.

EXCANDESCENTIA, æ. *f. Cic.* Emportement, promptitude, ſaillie, colere ſubite.

EXCANDESCO, is, dui, ſcere. *Catul.* S'échauffer au feu, s'y embraſer juſqu'à paroître blanc, être blanc de feu; être ardent, embraſé à paroître blanc. ‖ *Cic.* Prendre feu, s'emporter.

EXCANTO, as, avi, atum, are. *accuſ. Propert.* Enchanter, charmer, enſorceler.

EXCARNIFICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Déchirer à force de coups, maltraiter cruellement, mettre la chair en piéces. ‖ *Ter.* Tourmenter, faire enrager.

EXCAVATIO, onis. *f. Sen.* Cavement, l'action de caver *ou* de creuſer.

EXCAVATUS, a, um. *part. d'*Excavo. *Plin.* Cavé, creuſé.

EXCAVO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plin.* Caver, creuſer, rendre concave.

EXCEDO, is, ceſſi, ceſſum, cedere. *neut. Cic.* Sortir, s'en aller, partir, ſe retirer. *Celſ.* Exceder, paſſer *ou* aller au delà. ‖ *Cic.* Mourir. *Excedere de medio. Ter.* Mourir. *-in certamen* ou *ad pugnam. Liv.* Aboutir à un combat, ſe terminer à une bataille. *-in annum. Liv.* Tomber, échoir dans l'année. *-ex ephebis. Cic.* Sortir de Page *ou* de l'âge de puberté.

EXCEDENS, tis. *omn. gen. Cic.* Excellent, éminent, rare, merveilleux, qui excelle, qui ſurpaſſe, qui eſt au deſſus, ſingulier. ‖ *Petron.* Haut, élevé.

EXCELLENTER. *adv. Cic.* Excellemment, éminemment, d'une maniere rare, par excellence. *Excellentius aliquid audere. Ovid.* Tenter *ou* oſer quelque choſe de plus élevé.

EXCELLENTIA, æ. *f. Cic.* Excellence, éminence, grandeur, élevation, avantage ſingulier.

EXCELLO, is, llui, ere. *Cic.* Exceller, être éminent, paſſer, ſurpaſſer, être au deſſus, l'emporter, être excellent *ou* ſingulier.

EXCELSE. *adv. Col.* Haut, en haut. *Excelſius ſentire. Cic.* Avoir de plus nobles ſentimens, le cœur plus haut, des penſées plus élevées, plus ſublimes. *Excelſiſſimè florere. Vell. Paterc.* Etre dans un état très-floriſſant, briller avec beaucoup d'éclat.

EXCELSITAS, atis. *f. Cic.* &

EXCELSITUDO, inis. *f. Plin.* Hauteur, élevation, grandeur, ſublimité.

EXCELSUS, a, um. *Cic.* Haut, élevé, exhauſſé. ‖ Qui a de l'élevation, ſublime, grand, illuſtre, magnifique.

EXCEPI. *prét. d'*Excipio.

EXCEPTATIO, onis. *f. Pacuv.* Priſe, capture. ‖ L'action de recevoir ſouvent.

EXCEPTIO, onis. *f. Cic.* Exception, limitation, clauſe qui borne *ou* qui limite, reſtitution *ou* preſcription, fin de non-recevoir, raiſon qu'allegue un défendeur pour ſa décharge. *Exceptionem alicui dare. Cic.* Accorder à quelqu'un la fin de non-recevoir.

EXCEPTITIUS, a, um. *Plin.* Particulier, ſingulier, extraordinaire. Different.

EXCEPTIUNCULA, æ. *f. Sen.* Une petite exception.

EXCEPTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Prendre, cueillir, recueillir. ‖ *Virg.* Recevoir.

EXCEPTOR, oris. *m. Ulp.* Qui reçoit la dépoſition, la déclaration, *ou* qui écrit ce qu'on lui dicte; un Notaire, un Commiſſaire.

EXCEPTORIUS, a, um. *Ulp.* Qui ſert pour recevoir, qui eſt propre *ou* deſtiné à recevoir. *Exceptorius liber. Plin. J.* Regiſtre pour des recueils, où l'on écrit des remarques, &c.

EXCEPTUS, a, um. *Cic. part. d'*Excipior. Reçû accueilli, pris. ‖ Excepté, exclus. *Exceptum ex viatore. Cic.* Qu'on a pris d'un voiageur, qu'on a ſçû d'un paſſant.

EXCEREBRO, as, are. *Bibl.* Démonter la cervelle, faire perdre le jugement.

EXCERNO, is, crevi, cretum, nere. *acc. Celſ.* Nettoier, purger. ‖ *Varr.* Cribler, vanner. *Col.* Saſſer, paſſer, tamiſer, bluter. *Excernere ſanguinem. Celſ.* Rendre *ou* faire du ſang.

EXCERPO, is, pſi, ptum, pere. *Cic.* Extraire, tirer, recueillir, choiſir.

EXCERPTIO, onis. *f. Gell.* Collection, extrait; l'action de recueillir, de colliger *ou* d'extraire.

EXCERPTA, orum. *n. plur. Sen.* Collections, extraits, recueils.

EXCERPTUS, a, um. *Lucan. part. d'*Excerpor.

EXCESSI. *prét. d'*Excedo.

EXCESSUS, ûs. *m. Cic.* Départ, ſortie. ‖ La mort, le décès. ‖ *Val. Max.* Excès.

EXCETRA, æ. *f. Virg.* L'hydre, *ſerpent.*

EXCIDIUM, ii. *n. Virg.* Deſtruction, ruine, perte, renverſement, déſolation, ſaccagement.

EXCIDO, is, cidi, ciſum, dere. *act. Cic.* Couper, tailler, détruire, démolir, raſer, renverſer, ruiner. ‖ Déſoler, ſaccager, exterminer. ‖ Retrancher, ôter. *Excidere lapides ex terra. Cic.* Tirer des pierres de la carriere.

EXCIDO, is, cidi, dere. *neut. Cic.* Tomber. ‖ Echaper. *Excidere caſu de manibus. Cic.* Echaper des mains par hazard. *-equo. Ovid.* Tomber de cheval. *-animo. Plin. Jun.* ou *ex animo. Virg. memoria* ou *de memoria. Liv.* Sortir de l'eſprit, échapper de la memoire. *-ſibi. Sen.* Perdre la raiſon, la connoiſſance. *-alicui. Ovid.* N'être plus dans le ſouvenir de quelqu'un *ou* partir d'auprès de lui, s'en éloigner. *-in riſum. Sen.* Se tourner en riſée. *-uxore. Ter.* Perdre ſa femme. *--ex familia. Plaut.* Décheoir de crédit dans une maiſon. *--auſis. Ovid.* Voir avorter *ou* échouer ſes deſſeins, voir ſes efforts inutiles. *-ab aliquo. Lucil.* Ne convenir pas avec quelqu'un. *-vinculis. Virg.* Sortir *ou* ſe tirer de priſon *ou* de l'eſclavage, s'en délivrer. *Excidit tantis malis ingenium. Ovid.* Tant de maux lui ont fait tourner la tête, lui ont fait perdre l'eſprit. *-ei vultus, oratio, mens denique. Cic.* Il a perdu la contenance, la parole & le jugement même. *-mihi hoc verbum. Cic.* Cette parole m'eſt échappée.

EXCINDO. *Voiez* Exſcindo.

EXCINCTUS, a, um. *Sil. Ital. part. de*

EXCINGO, is, nxi, nctum, gere. *Cat.* Oter la ceinture. ‖ Dépouiller.

EXCIO, is, civi, citum, ire. *Cic.* Appeller, faire appeller, faire venir, mander. ‖ *Liv.* Exciter, émouvoir. *Excire alicui lacrymas. Plaut.* Tirer les larmes des yeux de quelqu'un, le faire pleurer. *-in arma. Liv.* Faire prendre les armes. *Excitur omnis militaris ætas. Liv.* On fit aſſembler tout ce qui étoit en âge de porter les armes.

EXCIPIO, is, cepi, ceptum, cipere. *Cic.* Prendre, ſe ſaiſir, arrêter, attraper. ‖ Prendre au dépourvu, ſurprendre. ‖ Accueillir, retirer chez ſoi, loger. ‖ Eſſuier, endurer, ſupporter, ſouffrir, ſoutenir. ‖ Recevoir. ‖ Excepter, faire exception. ‖ Recueillir, ramaſſer. ‖ Extraire. ‖ Apprendre, ouir dire. ‖ Succeder, ſuivre, venir enſuite. *Excipere amplexu. Ovid.* Recevoir à bras ouverts, embraſſer. & *oſculo. Plin. J.* Baiſer en abordant, recevoir avec un baiſer. *Excipit diem nox. Liv.* La nuit termine le jour, lui ſuccede. *Id legibus excipiunt. Cic.* Ce cas eſt excepté par les loix.

EXCIPULA, æ. *f.* Excipulum, i. *n. ou* Excipulus, i. *m. Plin.* Naſſe, *enceinte qu'on fait dans l'eau avec des claies.* ‖ Tout inſtru-

ment qui ſert à prendre des animaux terreſtres & aquatiques. ‖ Epieu. ‖ Une poilette de Chirurgien, un recipient, un vaſe qui ſert à recevoir.

EXCISATUS, a, um. *Plaut.* Coupé.

EXCISIO, onis. *f. Vitr.* Entaille, coche. ‖ *Cic.* Ruine, démolition, deſtruction, renverſement.

EXCISORIUS, a, um. *Col.* Qui ſert à couper, à tailler, à rogner; dont on coupe. *Exciſorius ſcalper. Celſ.* Un biſtouri.

EXCISSATUS, a, um. *Plaut.* Coupé.

EXCISUM, i. *n. Ville de la Gaule Lionnoiſe.*

EXCISUS, a, um. *part. d'*Excidor. *Cic.* Coupé, retranché, enlevé. ‖ Démoli, détruit, ruiné.

EXCITATIUS. *adv. Plin.* Plus vivement; avec plus de feu, d'éclat *ou* de brillant.

EXCITATORIUS, a, um. *Quint.* Qui excite, qui ſert à émouvoir *ou* à reveiller les eſprits.

EXCITATUS, a, um. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic. part. d'*Excito.

EXCITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Exciter, inciter, pouſſer, émouvoir, animer, encourager, reveiller le courage; donner du cœur, le relever, le rehauſſer. ‖ Elever de terre, faire lever. ‖ *Plaut.* Hâter d'aller, preſſer de partir. *Excitata fortuna. Cic.* Une haute fortune. *Excitatiſſimus odor. Plin.* Une odeur forte. *Excitare ceſpites. Col.* Elever des mottes en fouillant la terre. *-in curas aliquem. Sil. Ital.* Jetter quelqu'un dans l'embarras.

EXCITUS, a, um. *part. d'*Excior. *Liv.* Appellé, mandé, qu'on a fait venir, attiré. ‖ *Ovid.* Eveilllé, reveillé.

EXCLAMATIO, onis. *f. ad Her.* Exclamation, cri, forte élevation de la voix, glapiſſement.

EXCLAMATOR, oris. *m. Plaut.* Qui fait des exclamations.

EXCLAMO, as, avi, atum, are. *Ter.* S'écrier, crier à haute voix, faire une exclamation. ‖ *Cic.* Appeller à haute voix. *Exclamare toto corpore. Cic.* Crier de toute ſa force.

EXCLARO, as, avi, atum, are. *accuſ. Vitr.* Eclairer, donner du jour.

EXCLUDO, is, ſi, ſum, dere. *Cic.* Exclure, chaſſer, bannir, rejetter, repouſſer, ne pas recevoir, mettre dehors, empêcher d'entrer. ‖ *Colum.* Faire éclore. *Excludere exercitum. Cic.* Boucher *ou* fermer le paſſage à une armée. *-oculum alicui. Plaut.* Arracher *ou* crever un œil à quelqu'un. *Excludi temporis anguſtiâ. Cic.* N'avoir pas aſſez de tems. *-temporibus. Cic.* Etre retenu, arrêté *ou* empêché par la difficulté des tems.

EXCLUSIO, onis. *f. Vitr.* Excluſion, exception; l'action d'empêcher, de refuſer.

EXCLUSORIUS, a, um. *Ulp.* Excluſif, qui exclut, qui donne l'excluſion, qui a le pouvoir d'exclure.

EXCLUSUS, a, um. *Cic. part. d'*Excludor.

EXCOCTUS, a, um. *Vitr. part. d'*Excoquor.

EXCODICO, as, avi, atum, are. *acc. Feſt.* Oter les ſouches, arracher les racines, eſſarter.

EXCOGITATIO, onis. *f. Cic.* L'action d'inventer, d'imaginer, de trouver à force de penſer.

EXCOGITATOR, oris. *m. Quint.* Inventeur, qui imagine, qui trouve à force de reflexions.

EXCOGITATUS, a, um. *part. d'*Excogito. *Cic.* Imaginé, inventé. *ſuperl. Excogitatiſſimus. Suet.* Rare, exquis.

EXCOGITO, as, avi, atum, are. *accuſ. Cic.* Penſer, méditer, rêver, ſonger profondement. ‖ Inventer, imaginer, trouver après avoir bien penſé *ou* rêvé. *Excogitare ad aliquid. Cic.* Penſer ſerieuſement à quelque choſe, méditer ſur un ſujet.

EXCOLO, is, lui, cultum, lere. *Plin. J.* Orner, embellir, parer, garnir, enrichir. ‖ *Cic.* Cultiver, polir. ‖ Honorer, eſtimer. *Excolere animum doctrinâ. Cic.* Polir l'eſprit par la ſcience.

EXCOLUBRO, as, are. *Plaut.* Rechercher exactement, faire une exacte recherche. ‖ S'inſinuer, ſe gliſſer comme un ſerpent.

EXCOQUO, is, coxi, coctum, quere. *Cic.* Cuire, faire cuire. ‖ *Colum.* Digerer. ‖ *Lucr.* Conſumer, épurer, affiner les métaux. ‖ *Plaut.* Inventer, imaginer, machiner.

EXCORS, dis. *omn. gen. Cic.* Sot, inſenſé, fou, hebêté, qui n'a ni ſens ni eſprit.

EXCREABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qu'on peut cracher *ou* vuider par les crachats.

EXCREATIO, onis. *f. Plin.* Crachement.

EXCREATUS, a, um. *Voiez* Exſcreatus.

EXCREMENTUM, i. *n. Plin.* Excrement, ejection, ce qui ſort du corps, fiente. *Excrementum oris. Tac.* Crachat, bave.

EXCREO. *Voiez* Exſcreo.

EXCRESCO. *Voiez* Creſco.

EXCRETIO, onis. *f. Plin.* Ejection des excremens.

EXCRETUM, i. *n. Col.* Criblure, ce qui eſt ſeparé du bon grain par le crible *ou* par le van.

EXCRETUS, a, um. *part. d'*Excerno *& d'*excreſco. *Virg.* Crû, devenu grand. ‖ Sevré. ‖ *Col.* Tamiſé, criblé. ‖ *Celſ.* Rendu par le bas. Evacué.

EXCREVI. *préterit d'*Excerno *& d'*Excreſco.

EXCRIBO, is, ere. *Voiez* Exſcribo.

EXCRUCIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Puniſſable.

EXCRUCIATUS, a, um. *part. d'*Excrucior. *Cic.* Tourmenté extrémement.

EXCRUCIO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Tourmenter extrémement, faire ſouffrir beaucoup, mettre à la torture, gêner cruellement. ‖ *Ter.* Donner bien de la peine, faire enrager, inquieter mortellement, cauſer bien du tourment, affliger au dernier point, faire de grands chagrins.

EXCUBATIO, onis. *f. Val. Max.* Veille continuelle; l'action d'être en ſentinelle *ou* au guet.

EXCUBIÆ, arum. *f. plur. Cic.* La garde, le guet, la patrouille, la ronde, les ſentinelles qu'on poſe. ‖ Une ſentinelle, un fantaſſin en faction, une vedete, un cavalier qui fait le guet, factionaires, batteurs d'eſtrade.

EXCUBITOR, oris. *m. Caſ.* Sentinelle, ſoldat en faction, factionaire, vedete, cavalier qui fait le guet, batteur d'eſtrade, qui monte la garde, qui eſt du guet.

EXCUBITUS, ûs. *m. Hirt.* Guet, garde, patrouille, faction.

EXCUBO, as, ui, itum, are. *Plaut.* Coucher dehors, découcher. ‖ *Cic.* Veiller. *Excubare ad portam. Caſ. -ante portas. Tibul. -pro portis. Liv.* Etre de garde, faire ſentinelle *ou* être en faction aux portes. *-in muris. Caſ.* Monter la garde ſur les murailles, faiſe la ronde ſur les ramparts. *-ova. Varr.* Couver des œufs. *-pro aliquo. Cic.* Veiller aux interêts de quelqu'un *ou* à ſa conſervation. *-animo. Cic.* Etre en garde, ſe tenir ſur ſes gardes, être alerte. *-ad opus. Caſ.* Veiller à un ouvrage, y être continuellement attentif *ou* attaché.

EXCUDO, is, di, ſum, dere. *Cic.* Forger, faire, produire par ſon travail. *Excudere ignem ſilice. Virg.* Tirer du feu d'un caillou. *-ova. Col.* Pondre *ou* faire des œufs. *-opus. Cic.* Faire *ou* compoſer un ouvrage. *-dicta alicujus. Ovid.* Peſer les paroles de quelqu'un. *-Librum.* Imprimer un Livre. *-nummos.* Frapper de la monnoie.

EXCULCATOR, oris. *m. Veget.* Frondeur.

EXCULCATUS, a, um. *part. d'*Exculco. *Gell. Exculcata verba. Gell.* Mots uſez, hors d'uſage.

EXCULCO, as, avi, atum, are. *acc. Caſ.* Fouler aux pieds. *Exculcatus.* Foulé, preſſé en foulant. ‖ Mis hors d'uſage.

EXCULPO. *Voiez* Exſculpo.

EXCULTUS, a, um. *part. d'*Excolor. *Cic. Excultus ad humanitatem. Cic.* Poli, bien élevé, bien inſtruit, qui a les manieres honnêtes, qui ſçait vivre, civiliſé. *-doctrinâ, ſtudiis, &c. Cic.* Qui a de la ſcience, qui a cultivé les lettres.

EXCURRO, is, curri *ou* cucurri, curſum, rere. *Cic.* Courir, aller en diligence, faire des courſes. ‖ S'étendre. ‖ *Liv.* Faire des ſorties, aller en parti, faire des irruptions. *Excurrens ſumma. Cic.* Le ſurplus de la ſomme, le reſtant, ce qui reſte de la ſomme. *Ne longiùs excurrat oratio. Cic.* Pour ne point m'écarter trop loin.

EXCURSATIO, onis. *f. Val. Max.* Courſe, irruption.

EXCURSIO, onis. *f. Cic.* Courſe, irruption, incurſion, ſortie ſur l'ennemi. ‖ Digreſſion.

EXCURSOR, oris. *m. Cic.* Coureur, qui fait des courſes, qui va en parti, qui bat la campagne. ‖ Un émiſſaire, un batteur d'eſtrade. ‖ Un Corſaire. ‖ *Excurſor Turcicus.* Un Acange.

EXCURSUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Excurſio.

EXCURSUS, a, um. *part. d'*Excurro. *Ter.* Achevé, parcouru.

EXCUSABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Excuſable; qu'on peut, qu'on doit excuſer; pardonnable.

EXCUSATE. *adv. Tac.* D'une maniere tolerable *ou* excuſable, avec excuſe, ſans blâme. *Excuſatiùs. Plin.* Avec plus de raiſon.

EXCUSATIO, onis. *f. Cic.* Excuſe, couleur, prétexte. *Excuſationem accipit. Cic.* Il reçoit cette excuſe.

EXCUSATUS, a, um. *part. d'*Excuſor. *Cic.* Excuſé, juſtifié.

EXCUSE. *adv. Sen.* Exactement, poliment.

EXCUSIO, onis. *f. Apul.* L'action de forger *ou* de faire un ouvrage.

EXCUSO, as, avi, atum, are. *Cic.* Excuſer, diſculper, juſtifier. *Excuſare ſe alicui. Plaut.* S'excuſer, ſe juſtifier auprès de quelqu'un. *-ſe de aliqua re. Caſ.* S'excuſer de quelque choſe. *-aliquid. Liv.* S'excuſer ſur quelque choſe.

EXCUSOR, oris. *m. Quint.* Celui qui forge, qui travaille à quelque ouvrage; fondeur.

EXCUSSE. *adv. Sen.* Exactement, regulierement, à la rigueur, ric-à-ric.

EXCUSSORIUS, a, um. *Plin.* Qui ſert à ſecouer. *Excuſſorium cribrum. Plin.* Un van, un crible. ‖ Un ſas, un tamis, un bluteau.

EXCUSSUS, a, um. *part. d'*Excutior. *Virg.* Secoué, agité.

EXCUSUS, a, um. *part. d'*Excudor. *Varr.* Forgé. ‖ Frappé. ‖ Imprimé.

EXCUTIA, æ. *f. &*

EXCUTIA orum. *n. plur. Plaut.* Broſſes, vergettes, épouſſettes, décrotoires, houſſoir.

EXCUTIO, is, cuſſi, cuſſum, tere. *Cic.* Secouer, faire ſortir en ſecouant. ‖ Fouiller, viſiter. ‖ Oter. ‖ Diſcuter, examiner, critiquer, éplucher, peſer, approfondir, ſonder, entrer dans le détail, voir à fond, reconnoître, tâter, éprouver, prendre garde de prês. ‖ *Stat.* Ebranler, jetter par terre, renverſer, abattre. ‖ *Virg.* Branler, remuer, agiter. *Excutere alicui aliquid de manibus. Ovid.* Faire tomber quelque choſe des mains de quelqu'un. *-equitem. Liv.* Renverſer un cavalier, le jetter par terre, le deſarçonner. *-oculos. Plaut.* Faire ſortir les yeux de la tête. *-cerebrum. Plaut.* Faire ſauter la cervelle. ‖ Faire devenir fou, faire perdre l'eſprit, ébranler le cerveau. *-feras cubilibus. Plin. J.* Lancer les bêtes, les faire partir, les faire lever. *-riſum ſibi. Hor.* Faire rire les autres à ſon avantage. *-lacrymas. Ter.* Tirer les larmes des yeux.

EXDORSO, as, are. &

EXDORSUO, as, avi, atum, are. *Tac.* Ecorcher, enlever la peau de deſſus le dos. ‖ Echiner, rompre l'échine.

EXECO, *& pluſieurs autres mots commençans par* Exec. *Voiez* Exſec.

EXEDO, exes, *ou* exedis, edi, eſum *ou* eſtum, eſſe *ou* edere. *acc. Varr. Celſ.* Manger, devorer, ronger. ‖ *Cic.* Conſumer, miner. ‖ *Ter.* Ruiner.

EXEDRA, æ. *f. Cic.* Cabinet d'homme de lettres, *où s'aſſembloient des Sçavans pour conferer enſemble.* ‖ *Vitr.* Lieu deſtiné à faire des Conferences, des Aſſemblées; *comme* Bureau *chez les Seculiers, &* Chapitre *chez les Eccleſiaſtiques & les Religieux.*

EXEGI. *prét. Voiez* Exigo.

EXELODUNUM, Exoldunum, Exolidunum, i. *n.* Ernodurus, i. *f.* Iſſoudun, *ville de France en Berry, ſur la Thiole.*

EXEMI. *prét. Voiez* Eximo.

EXEMPLAR, aris. *n. Cic.* Exemplare, is. *n. Lucr.* Exemplarium, ii. *n. Ulp.* L'original, modéle, patron, plan. ‖ Regle. ‖ Exemplaire, copie.

EXEMPLUM, i. *n. Cic.* Exemple, modéle. ‖ Echantillon, eſſai, montre. ‖ *Voiez* Exemplar. ‖ Peine, châtiment exemplaire. ‖ Raiſonnement par ſimilitudes, preuve par exemples, parabole. (Exemplum *eſt proprement ce qu'on preſente à l'eſprit pour être ſuivi ou évité. Et* Exemplar *ce qu'on preſente aux yeux pour être copié ou imité. Les Auteurs ont ſouvent emploié l'un pour l'autre.*) *Exemplum alicui prabere. Liv. Exemplo eſſe. Ter.* Donner l'exemple, ſervir d'exemple à quelqu'un. *Exempli cauſâ. Cic. -gratiâ. Plin.* Par exemple. *Exemplum capere, ſumere. Cic.* Prendre exemple.

EXEMPTILIS, *m.f.* le, *n.* is. *Col.* Facile à ôter, qu'on retranche aiſément.

EXEMPTIO, onis. *f. Col.* Retranchement; l'action d'ôter, de retrancher *ou* d'arracher. *Exemptionem difficilem prabere. Col.* Etre mal aiſé *ou* difficile à ôter.

EXEMPTOR, oris. *m. Liv.* Qui ôte, qui tire; qui arrache, qui retranche. *Exemptor lapidum. Plin.* Un carrier, un tireur de pierres.

EXEMPTUS, ûs. *m. Vitr. Voiez* Exemptio.

EXEMPTUS, a, um. *part.* d'Eximo. *Cic.* Retranché, ôté.

EXENTERA, orum. *n. plur. Plaut.* Entrailles, tripailles.

EXENTERATIO, onis. *f. Apic.* L'action d'ôter les tripes, d'éventrer, de vuider un animal.

EXENTERATOR, oris. *m. Apic.* Celui qui éventre, qui ôte les tripes, qui vuide un animal.

EXENTERATUS, a, um. *Juſtin. part. de*

EXENTERO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Eventrer, étriper, arracher les entrailles, vuider, ôter les tripes *ou* tripailles, *ſur tout d'un poiſſon.* ‖ Dévaliſer.

EXEO, is, ivi *ou* ii, itum, ire. *Cic.* Sortir, partir, s'en aller, ſe retirer. ‖ Echeoir, expirer, paſſer *ou* être mis en lumiere, paroître au jour, devenir public. ‖ *Quint.* Finir, ſe terminer. ‖ *Virg.* Eviter, eſquiver, parer. *Exire are alieno. Cic.* Paier ſes dettes, ſortir d'affaires avec ſes créanciers. *-in vulgus. id.* Devenir public. *-tela. Virg.* Eviter, eſquiver les traits. *-in ou per eaſdem litteras. Quint.* Finir *ou* ſe terminer par les mêmes lettres, avoir la même terminaiſon. *-in tertium diem. Plin.* Echeoir au troiſiéme jour. *-modum. Ovid.* Paſſer les bornes. *-in medium. Plaut.* Paroître ſur les rangs, s'avancer. *-ſuper aliquem. Stat.* S'élever au deſſus de quelqu'un. *-à. Sen.* ou *è memoria. Cic.* Sortir *ou* échapper de la memoire, s'oublier, être oublié, être mis en oubli.

EXEQUIÆ. *Et pluſieurs autres mots commençans par* Exeq. *Voiez* Exſeq.

EXERCEO, es, cui, citum, ere. *Cic.* Exercer, faire, profeſſer. ‖ Fatiguer, inquiéter, tourmenter, agiter, travailler, faire de la peine. ‖ *Sall.* Entretenir, fomenter, nourrir. *Exercere aliquem in aliqua re ou ad aliquod. Cic.* Occuper une perſonne à quelque choſe. *-ſe ad morem alterius. Cic.* Se faire aux manieres d'autrui. *-ſumptum ſuum. Ter.* Gagner ſes frais, ſes dépens. *-navim. Ulp.* Mettre à la voile. *-artem. Hor.* ou *ſe in arte. Ter.* Exercer un art, en faire profeſſion, s'en mêler. *Exerceri equis. Virg.* Apprendre à monter à cheval, travailler des chevaux.

EXERCIRENT. *pour* Sarcirent.

EXERCITATIO, onis. *f. Cic.* Exercice, fatigue, travail, occupation. ‖ Pratique, habitude, uſage, accoûtumance. *Exercitatio campeſtris. Suet.* Exercice militaire. *-navalis. Vell. Pat.* La manœuvre, le travail des Matelots & celui des Forçats. *-corporis. Cic.* Exercice du corps.

EXERCITATOR, oris. *m. Plin.* &

EXERCITATRIX, tricis. *f. Quint.* Maître d'exercices, qui exerce.

EXERCITATUS, a, um. *part.* d'Exerceo. *Cic.* Exercé, dreſſé, formé, inſtruit, accoûtumé, habitué, qui a l'uſage, qui eſt dans l'exercice, qui a éprouvé, habile. ‖ Agité, inquiété, tourmenté, perſecuté, fatigué.

EXERCITIO, onis. *f. Cat.* Exercice. ‖ *Ulp.* Fret, fretage, louage d'un vaiſſeau.

EXERCITIUM, ii. *n. Sall. Voiez* Exercitatio.

EXERCITO, as, avi, atum, are. *act. Sall. Voiez* Exerceo.

EXERCITOR, oris. *m. Plaut.* Maître d'exercices. *Exercitor navis. Ulp.* Le Capitaine, le Patron, le Bourgeois d'un navire, celui qui ſe loue, Voiturier par eau.

EXERCITUS, a, um. *Cic. Voiez* Exercitatus.

EXERCITUS, ûs. *m. Cic.* Armée, troupe de gens de guerre, corps de troupes. *Exercitus pedeſtris.* L'Infanterie. *-equitum. Virg.* La Cavalerie.

EXERCUI. *prét.* d'Exerceo.

EXERO, is, rui, ertum, rere. *Stat.* Tirer dehors, découvrir, faire voir, faire paroître, montrer. *Exerere caput. Sil. Ital.* Devenir fier, lever la crête; s'enorgueillir.

EXERRO, as, are. *Voiez* Erro.

EXERTE. *adv. Apul. Voiez* Admodum, Apertè, Valdè, &c.

EXERTIM. *adv. Lucr. Voiez* Extrorſum.

EXERTO, as, avi, atum, are. *act. Virg. Voiez* Exero.

EXERTUS, a, um. *Ovid. part.* d'Exeror.

EXESOR, oris. *m. Lucr.* Qui conſume, qui mange, qui mine, qui ronge.

EXESTO. *Feſt.* Sortez hors d'ici.

EXESUS, a, um. *Col. part.* d'Exedor.

EXFEROX, ocis. *omn. gen. Liv.* Fier.

EXFIBRATUS, a, um. *Cat. part. de*

EXFIBRO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Oter *ou* tirer les fibres *ou* les filamens.

EXGRUMO, as, avi, atum, are. *Varr.* Sortir d'une motte de terre, comme les vers.

EXGURGITATIO, onis. *f. Apul.* Regorgement.

EXGURGITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Regorger.

EXHÆREDATIO, onis. *f. Quint.* Exhérédation, privation d'une ſucceſſion.

EXHÆREDATUS, a, um. *part.* d'Exhæredo. *ad Her.* Exheredé, desherité.

EXHÆREDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Desheriter, exhéréder, priver d'une ſucceſſion.

EXHÆRES, edis. *m. f. Cic.* Desherité, exhérédé, privé d'une ſucceſſion. *Exheredem filium ſine elogio ſcribere. Ulp.* Desheriter ſon fils par teſtament ſans alleguer de cauſe. *-ſe ſuis bonis facere. Plaut.* Se dépouiller de ſes biens.

EXHALATIO, onis. *f. Cic.* Exhalaiſon, vapeur qui s'exhale.

EXHALO, as, avi, atum, are. *Cic.* Exhaler, jetter *ou* pouſſer une exhalaiſon. *Exhalare vinum. Cic.* Sentir le vin. *-animam. Ovid. -vitam. Virg.* Mourir, expirer; rendre l'ame, jetter le dernier ſouffle.

EXHAURIO, is, hauſi, hauſtum, rire. *Cic.* Epuiſer, tarir, vuider *ou* puiſer tout, boire *ou* avaller tout. ‖ Oter, enlever, emporter. ‖ Ruiner, piller.

EXHAUSTUM, i. *n. Virg.* L'action d'épuiſer.

EXHAUSTUS, a, um. *Cic. part.* d'Exhaurior.

EXHEDRA, æ. *f.* &

EXHEDRIUM, ii. *n. Cic. Voiez* Exedra.

EXHERBO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Arracher les herbes.

EXHEREDO, *& ſes dérivez. Voiez* Exhæredo, &c.

EXHIBEO, es, bui, bitum, ere. *Cic.* Montrer, faire voir, faire paroître, produire, mettre devant les yeux, expoſer, repreſenter. *Exhibere ultrò negotium. Plin.* Se faire des affaires de gaieté de cœur. *-vocis fidem. Phæd.* Faire voir l'effet de ſes paroles. *-faciem parentis. Plin.* Etre le portrait de ſon pere, lui reſſembler. *-rationes. Plin.* Preſenter ſes comptes. *-rem ſalvam ſuo periculo. Plaut.* Prendre une choſe à ſes riſques, répondre de l'évenement.

EXHIBITIO, onis. *f. Gell.* Exhibition, repreſentation, production.

EXHIBITORIUS, a, um. *Ulp.* Qui repreſente, qui fait paroître.

EXHIBITUS, a, um. *Ovid. part.* d'Exhibeor.

EXHILARATIO, onis. *f. Quint.* L'action de réjouir, de donner de la joie, de rendre gai, de recréer, d'égaier.

EXHILARATUS, a, um. *part.* d'Exhilaro. *Cic.* Gai, joieux.

EXHILARO, as, avi, atum, are. *act.* Egaier, réjouir, rendre gai, recréer, divertir, donner de la joie.

EXHIO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Ouvrir une grande gueule; faire voir une grande ouverture, l'ouvrir fort large.

EXHORREO, es, rui, ere. &

EXHORRESCO, is, rui, ſcere. *Cic.* Etre ſaiſi de fraieur, fremir d'horreur, être effraié, avoir en horreur. ‖ *Virg.* Effraier.

EXHORTATIO, onis. *f. Quint.* Exhortation, incitation, encouragement, ſollicitation.

EXHORTATIVUS, a, um. *Quint. liv.* 3. *chap.* 5. Qui ſert à exhorter.

EXHORTATUS, a, um. *Virg. part. de*

EXHORTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Exhorter, animer, encourager, exciter, inciter, pouſſer, preſſer, porter, ſolliciter.

EXIGO, is, egi, actum, gere. *Cic.* Bannir, chaſſer. ‖ Pouſſer dehors; renvoier, rejetter, rebutter. ‖ Exiger, demander, redemander. ‖ Meſurer, dreſſer, regler, rapporter, proportionner, compaſſer. ‖ Compenſer, récompenſer. *Ovid.* Achever, finir, terminer. ‖ Diviſer, partager. ‖ *Ovid.* Paſſer, traverſer. ‖ *Plin. J.* Parler, diſcourir, traiter, diſputer, examiner. ‖ *Col.* Porter, produire, pouſſer. ‖ *Plaut.* Souffrir, ſupporter, endurer. *Exigere opus. Ovid.* Achever un ouvrage. *-ætatem. Plaut.* Paſſer ſa vie. *-ærumnam.* Eſſuier des chagrins. *-uxorem matrimonio. id.* Repudier ſa femme. *-enſem per præcordia. Ovid.* Paſſer l'épée au travers du corps, poignarder.

EXIGUE. *adv. Ter.* Très peu, petitement, avec épargne, avec peu de dépenſe, d'une maniere meſquine. *Exiguè ſe habere. Caſ.* Etre à bas prix, à bon marché. ‖ Etre en petite quantité. *-ſcripta. Cic.* Choſes écrites d'un ſtyle ſimple *ou* bas & rampant. *-nimis. Cic.* Avec trop de minuties, trop ſcrupuleuſement.

EXIGUITAS, atis. *f. Cic.* Petite quantité, diſette, le peu. *Exiguitas pellis. Caſ.* La delicateſſe, la fineſſe de la peau. *-voluptatum. Cic.* Le peu de ſolidité des plaiſirs. *-corporis. Caſ.* Petiteſſe de corps.

EXIGUUM, ui. *n. Liv.* Le peu de quelque choſe.

EXIGUUM. *adv. Plin.* Un peu, peu. *Perquam exiguum in hac re ſapio. Plin.* Je ſuis très peu inſtruit de cela, je ſçai très-peu de choſes là-deſſus.

EXIGUUS, a, um. *Cic.* Petit, modique, peu étendu, qui eſt fort borné, étroit. ‖ Court, bref. ‖ Fort mediocre, peu conſiderable. ‖ Qui eſt en petite quantité. ‖ Simple, bas, rampant. *Exigua Ceres. Virg.* Peu de pain. *-ſpes. Liv.* Une legere eſperance. *-nox. Virg.* Une nuit courte. *-vox. Varr.* Une voix foible. *comp.* Exiguior. *Ulp. ſuperl.* Exiguiſſimus. *Ovid. Plin. J.*

EXILIO, is, ire. *Voiez* Exſilio.

EXILIS, *m.f.* le, *n.* is. *Ovid.* Menu, mince, délié, grêlé, petit. *Varr.* Maigre, ſec, décharné. ‖ Aride. ‖ *Cic.* Simple, bas, rampant, peu conſiderable, du commun.

EXILISSA, Liſſa, æ. *f. Voiez* Septa.

EXILITAS, atis. *f. Col.* Petiteſſe, foibleſſe. ‖ *Cic.* Aridité, maigreur, ſécheroſſe.

EXILITER. *adv. Cic.* Petitement, baſſement; d'une maniere ſéche, aride; avec petiteſſe.

EXILIUM, ii. *n. Cic.* Exil, banniſſement, relégation. *Exilio mulctare, afficere. Cic.* Exiler, bannir, envoier en exil.

EXIMIE. *adv. Plin.* Excellemment, avec excès, merveilleuſement, noblement, parfaitement, particulierement, ſingulierement.

EXIMIUS, a, um. *Cic.* Excellent, fort conſidérable, diſtingué, rare, ſingulier, qui eſt hors *ou* au deſſus du commun, magnifique, merveilleux, exquis.

EXIMO, is, emi, emptum, mere. *Cic.* Oter, enlever, arracher, tirer de force. ‖ Exempter, délivrer, preſerver, garantir. ‖ *Plin. J.* Priver, retrancher.

EXIN. *adv. Voiez* Exindè.

EXINANIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Vuider, évacuer, épuiſer, réduire à rien, ne rien laiſſer. ‖ Dégarnir, dépeupler, affoiblir. ‖ Piller, déſoler, ruiner, ravager, ſaccager; mettre à ſac, au pillage.

EXINANITIO, onis. *f. Plin.* Evacuation, décharge, l'action de vuider tout-à-fait, de ne rien laiſſer.

EXINANITOR, oris. *m. Liv.* Pilleur, pillard, qui ravage, qui ruine entierement, qui ſaccage, qui emporte tout, qui ne laiſſe rien.

EXINANITUS, a, um. *Cic. part.* d'Exinanio.

EXINDE. *adv. Cic.* Après cela, enſuite, de-là, depuis ce tems-là.

EXINTERATUS, a, um. *Juſtin.* Eventré, vuidé; à qui on a ôté les tripes *ou* arraché les entrailles.

EXINSPERATO. *adv. Liv.* Contre ſon eſperance *ou* ſon attente; inopinément.

EXISTIMATIO, onis. *f. Cic.* Sentiment, penſée, eſtime, avis, opinion, jugement, réputation, renom, renommée, honneur. ‖ *Suet.* Mauvais eſtime, mépris.

EXISTIMATOR, oris. *m. Cic.* Un connoiſſeur, qui ſçait juger du prix, eſtimateur. ‖ Qui ſuppoſe, qui eſtime, qui croit, qui a opinion.

EXISTIMATUS, a, um. *Gell. part. de*

EXISTIMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Eſtimer, croire, penſer, s'imaginer, ſe perſuader, être d'avis, juger, porter ſon jugement. *Exiſtimare alium ſuis moribus. Cic.* Juger d'un autre par ſoi-même.

EXISTO, is, exſtiti, ſtitum, ſtere. *Cic.* Exiſter, être, avoir exiſtence, ſubſiſter. ‖ Paroître, ſe montrer, ſe preſenter. ‖ Devenir, ſortir, tirer ſon origine.

EXITANI, Hexi, orum. *m. plur. Voiez* Sex.

EXITIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. &

EXITIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic. Voiez* Exitioſus.

EXITIO; onis. *f. Plaut. Voiez* Exitus.

EXITIOSUS, a, um. *Cic.* Dangereux, dommageable, funeſte, pernicieux, ruineux, préjudiciable, fatal, mortel, cruel, deſavantageux.

EXITIRIA, orum. *n. plur.* Fêtes de Grece, *auſquelles on offroit aux Dieux les prémices des fruits.*

EXITIUM, ii. *n. Cic.* Déſolation, deſtruction, ruine, renverſement. ‖ Deſaſtre, diſgrace fatale, infortune, malheur funeſte, mauvais ſuccès, dommage irreparable, perte entiere. ‖ *Ovid.* La mort. *Exitio eſſe. Cic.* Ruiner, cauſer la perte.

EXITUS, ûs. *m. Cic.* Sortie, iſſue, écoulement. ‖ Evénement, réuſſite, ſuccès, execution; le bout, la fin, le terme, la concluſion. ‖ *Virg.* Le départ, l'action de ſortir. ‖ La mort.

EXITUS, a, um. *Feſt. Voiez* Extremus. *Exita ætas. Feſt.* Le déclin de l'âge, le dernier âge.

EXJURO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Jurer, aſſûrer par ſerment.

EXLEX, egis. *m. f. Cic.* Qui eſt *ou* qui vit ſans loi, qui ne ſuit *ou* qui n'a aucune loi.

EXOBSECRO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Conjurer, ſupplier, prier inſtamment.

EXOCULASSO, is, ere. *Plaut.* &

EXOCULO, as, avi, atum, are. *acc. Apul.* Arracher les yeux.

EXODIUM, ii. *n. Varr.* Ce qui fait la fin *ou* la concluſion de quelque choſe.

EXODUS, i. *f. Plin.* La ſortie, l'iſſue. ‖ *Bibl.* L'Exode, *ſecond livre de Moïſe, qui décrit la ſortie des Iſraëlites de la captivité d'Egypte.*

EXOLDUNENSIS, *m.* & *f.* e, *n.* Iſſoudunois, oiſe, qui eſt d'Iſſoudun.

EXOLDUNUM, i. *n.* Iſſoudun, *ville de France en Berry, ſur le Thiols.*

EXOLEO, es, evi, etum, ere. *Cic.* &

EXOLESCO, is, lui & levi, ſcere. *Cic.* Se paſſer, perdre ſa force, ſe perdre, s'abolir, vieillir, n'être plus à la mode, être hors de ſaiſon.

EXOLETUS, a, um. *part.* d'Exoleor. *Liv.* Aboli, vieux, ſuranné, hors d'uſage. *Quint.* Trop ancien, qui n'eſt plus à la mode. *Suet.* Débauché, proſtitué.

EXOLIDUNUM, i. *n. Voiez* Exoldunum, *ou* Exoldunum.

EXOLVO, is, ere. Exolutio, onis. *f.* Exolutus, a, um. *Voiez* Exſolvo, &c.

EXOMIS, idis. *f. Feſt.* &

EXOMIUM, ii. *n. Quint.* Corſet de femme. ‖ Corps de juppe *ou* de robe.

EXONABA, æ. *f. Voiez* Oſſonaba.

EXONERATIO, onis. *f. Ulp.* Rabais, diminution de prix. ‖ Décharge, l'action de décharger.

EXONERO, as, avi, atum, are. *Cic.* Décharger, vuider, ôter la charge, ſoulager du fardeau. ‖ *Ter.* Délivrer, dégager, ſoulager.

EXONIA, æ. *f.* Iſca Damniorum. Exceſter *ou* Exon, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Dévon, ſur la riviere d'Ex.*

EXONIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Eccl.* Qui eſt d'Exceſter.

EXOPTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sil. Ital.* Souhaitable, deſirable.

EXOPTATUS, a, um. *part.* d'Exopto. *Cic.* Deſiré, ſouhaité, eſperé, attendu avec empreſſement. *comp.* Exoptatior. *ſuperl.* -tiſſimus.

EXOPTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Deſirer, ſouhaiter ardemment, attendre avec empreſſement, avoir grande envie.

EXORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui ſe laiſſe gagner facilement, qu'on peut fléchir aiſement, qui cede aux prieres. *Exorabilis nulli. Sil. Ital.* Inéxorable, que perſonne ne peut toucher.

EXORABULUM, i. *n. Plaut.* Priere pour obtenir; l'endroit d'une Harangue *ou* d'un Plaidoier où l'Orateur tâche de perſuader & de gagner les Juges.

EXORATOR, oris. *m. Ter.* Qui obtient par ſes inſtances, par ſes prieres reiterées.

EXORATUS, a, um. *part.* d'Exoror. *Cic.* Flechi, gagné.

EXORBEO. *Cic. Voiez* Exſorbeo.

EXORCISMUS, i. *m. Bibl.* Exorciſme, *ou* conjuration des eſprits malins.

EXORCISTA, æ. *m. Bibl.* &

EXORCISTES, æ. *m. Bibl.* Exorciſte.

EXORCIZO, as, are. *Eccl.* Exorciſer.

EXORDIOR, iris, orſus ſum, diri. *dep. acc. Cic.* Commencer. *Exordiri argutias. Plaut.* Commencer à ſe piquoter. *-conſilium. Plaut.* Commencer à executer un deſſein.

EXORDIUM, ii. *n. Cic.* Exorde, commencement, entrée d'un diſcours, prologue, préface, préambule. ‖ Principe.

EXORIOR, reris & iris, ortus ſum, riri. *dep. Cic.* Naître, ſortir, prendre ſa ſource, tirer ſon commencement *ou* ſon origine, commencer à paroître, à ſe montrer, à ſe faire voir; s'élever. *Exoritur clamor. Virg.* On entend un cri.

EXORNATIO, onis. *f. Cic.* Ornement, ajuſtement, parure, embelliſſement, décoration, l'action d'orner.

EXORNATOR, oris. *m.* Qui orne, qui pare, qui donne de la grace.

EXORNO, as, avi, atum, are. *Cic.* Orner, ajuſter, parer, embellir. *Exornare ſe lepidis moribus. Plaut.* Se rendre recommandable par ſes belles manieres. *-orationem. Cic.* Relever, embellir un diſcours.

EXORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Prier inſtamment, conjurer, demander avec empreſſement, tâcher d'obtenir par des prieres réiterées. ‖ Gagner *ou* obtenir par prieres, fléchir, toucher. *Exorare aliquem alteri. Suet.* Remettre bien quelqu'un avec un autre, reconcilier deux perſonnes.

EXORS, tis. *omn. gen. Voiez* Exſors.

EXORSA, orum. *n. plur. Virg.* Exorde, prélude, préface, commencement, entrepriſe.

EXORSUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Exorſa.

EXORSUS, a, um. *part.* d'Exordior. *Cic.* Qui a commencé, aiant commencé.

EXORTIVUS, a, um. *Plin.* Qui concerne la naiſſance, le lever. ‖ Oriental, d'Orient.

EXORTUS, ûs. *m. ad Her.* Le lever du Soleil, &c.

EXORTUS, a, um. *Cic. part.* d'Exorior.

EXOS, ſſis. *omn. gen. Lucr.* Qui eſt ſans os, qui n'a point d'os. ‖ *Plaut.* Deſoſſé.

EXOSCULATIO, onis. *f. Plin.* L'action de baiſer tendrement, un baiſer tendre.

EXOSCULATOR, oris. *m. Apul.* &

EXOSCULATRIX, icis. *f.* Un grand baiſeur.

EXOSCULATUS, a, um. *part.* d'Exoſculor. *Gell.* Aiant baiſé.

EXOSCULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Suet.* Baiſer tendrement, donner un baiſer tendre.

EXOSSATIM. *adv. Lucr.* En deſoſſant.

EXOSSATIO, onis. *f. Apic.* Deſoſſement, l'action de deſoſſer.

EXOSSATUS, a, um. *part.* d'Exoſſo. *Lucr.* Deſoſſé.

EXOSSO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Deſoſſer, ôter les arrêtes *d'un poiſſon ou les pierres d'un champ.* ‖ *Plaut.* Rompre les os, rouer de coups.

EXOSTRA, æ. *f. Veget.* Machine des Anciens *qu'on emploïoit au même uſage que le petard de ce tems-ci.*

EXOSUS, a, um. *Virg.* Qui hait, qui a en averſion. ‖ *Gell.* Haï, odieux.

EXOTERICUS, a, um. *Varr.* Trivial, vulgaire, du commun.

EXOTICUS, a, um. *Plaut.* Etranger, qui vient des payis étrangers.

EXPALLEO, es, lui, ere. *Stat.* &

EXPALLESCO, is, lui, ſcere. *ad Her. Plin. J.* Pâlir, blêmir, devenir pâle *ou* blême.

EXPALLIO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Oter le manteau, l'enlever.

EXPALPO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Cajoller, flater, careſſer pour obtenir quelque choſe, tirer par flatteries.

EXPANDITOR, oris. *m. Plin. J.* Qui s'étend, qui ſe répand, qui ſe déborde.

EXPANDO, is, di, panſum *ou* paſſum, dere. *acc. Plin.* Etendre, déplier, épanouir, éparpiller. *Expandere aliquid dictis. Lucr.* Expliquer quelque choſe, la développer par ſes diſcours.

EXPANGO, is, nxi, pactum, ngere. *Plin.* Placer, marquer la ſituation, poſer en place.

EXPANSUS, a, um. *Tac. part.* d'Expando.

EXPAPILLO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Découvrir juſqu'au ſein.

EXPATIOR, & *ſes dérivez. Voiez* Exſpatior.

EXPATRICIUS, ii. *m.* Qui a été Senateur.

EXPAVEFACIO, is, feci, factum, cere. *acc. Sen.* Faire peur, donner de l'épouvante, inſpirer de la terreur.

EXPAVEO, es, pavi, ere. *Plin.* &

EXPAVESCO, is, pavi, ſcere. *Stat.* S'épouvanter, être ſaiſi de peur, avoir fraieur, être épouvanté, s'effraier. *Expavere gradus. Stat.* Avoir crainte d'avancer, n'oſer de peur aller plus avant.

EXPAVIDUS, a, um. *Gell.* Epouvanté, ſaiſi de fraieur, effraié, tremblant de crainte.

EXPAUSO, as, avi, atum, are. *acc. Veget.* Se délaſſer, ſe repoſer, ſe rafraîchir, reprendre haleine, ſe refaire.

EXPECTO, & *ſes dérivez. Voiez* Exſpecto.

EXPECTORO, as, avi, atum, are. *acc. Enn. Cic.* Bannir de ſon eſprit, chaſſer de ſon cœur, ôter de ſa memoire, perdre le ſouvenir, oublier.

EXPECULIO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Dévaliſer, détrouſſer, piller, laiſſer ſans argent.

EXPEDIO, is, ivi *ou* ii, itum, ire. *Cic.* Dépêtrer, degager ſes pieds. ‖ Débarraſſer, dégager, délivrer, démêler, développer, tirer, ôter d'embarras. ‖ Expedier, achever, finir, terminer, venir à bout. ‖ *Ter.* Expliquer. ‖ *Ovid.* Expoſer, étaler. ‖ *Cic.* Apprêter, préparer, tenir prêt. *Expedire nomina. Cic.* Paier ſes dettes, ſe délivrer de ſes créanciers. *-ſe crimine. Ter.* ou *de crimine. Cic.* Se purger, ſe juſtifier d'un crime. *-cererem canistris. Virg.* Tirer du pain des corbeilles. *-dolo fallaciam. Plaut.* Conduire adroitement une fourberie.

EXPEDIT. *impers. Cic.* Il eſt avantageux, il eſt utile, il faut, on doit.

EXPEDITE. *adv. Cic.* Aiſément, facilement, ſans héſiter, ſans embarras, ſans peine. ‖ *Col.* Au plûtôt, inceſſamment, ſans retardement. ‖ *Cic.* Clairement, intelligiblement, nettement.

EXPEDITIO, onis. *f. Cic.* Expedition, entrepriſe militaire, une campagne. ‖ *ad Her.* Explication, Expoſition, dénouement.

EXPEDITUS, a, um. *Cic. part. d'Expedior.* *Expedita manus. Cæſ.* Un camp volant. *-oratio. Cic.* Un diſcours coulant. *-cœna. Plin. J.* Souper leger, maigre chere. *-negotia. Cic.* Affaires claires & nettes *ou* affaires terminées. *Expeditiſſima pecunia. Cic.* De l'argent tout prêt, de l'argent comptant. *In expedito eſſe. Q. Curt.* Etre tout prêt, être facile à faire.

EXPELLO, is, puli, pulſum, llere. *Cic.* Chaſſer, mettre dehors, repouſſer, bannir. *Expelli avo. Lucr.* Mourir.

EXPENDO, is, di, ſum, dere. *Plaut.* Peſer. ‖ *Cic.* Paier, ſatisfaire. ‖ Conſiderer, examiner. *Expendere auro. Plaut.* Acheter au poids de l'or. *-aurum auro. Plaut.* Donner de l'or poids pour poids. *-ſcelus ou pœnas ſceleris. Virg.* Porter la peine, ſouffrir le châtiment de ſon crime. *-nominibus certis nummos. Hor.* Placer bien ſon argent, prêter à des gens ſûrs. *-pœnas alicui. Cic.* Etre puni par quelqu'un. *—pœnas capite. Tac.* Payer de ſa tête, être décapité.

EXPENSA, æ. *f. Plaut.* &

EXPENSUM, i. *n. Cic.* Dépenſe, frais, coût, dépens. *Expenſum ferre. Cic.* Porter en dépenſe, mettre en compte de la dépenſe. *Expenſi nomina. Cic.* Articles de dépenſe.

EXPENSOR, oris. *m.* Dépenſeur; celui qui priſe une choſe; Taxeur.

EXPENSUS, a, um. *Cic. part. d'Expendor.* *Expenſo gradu ire. Prop.* Aller à pas comptez, marcher gravement, aller le pas de la picque.

EXPERGEFACIO, is, feci, factum, cere. *Cic.* Eveiller, réveiller. ‖ *ad Her.* Allarmer, exciter, remuer. ‖ *Plaut.* Rafraichir *ou* renouveller la memoire, faire revenir dans l'eſprit, faire revivre l'idée, rappeller le ſouvenir.

EXPERGEFACTUS, a, um. *Sall. part. de*

EXPERGEFIO, is, factus ſum, ieri. *Suet.* S'éveiller, ſe réveiller *après avoir aſſez dormi*, être réveillé.

EXPERGIFICO, as, avi, atum, are. *act. Gell.* Eveiller, réveiller. ‖ Exciter, animer.

EXPERGISCO, is, ere. *Cic. Varr.* &

EXPERGISCOR, ceris, rrectus ſum, giſci. *Cic.* S'éveiller; ſe réveiller. ‖ S'animer, s'exciter.

EXPERGIFICUS, a, um. *Apul.* Qui reveille, qui excite, qui anime.

EXPERGITE. *adv. Apul.* Avec vigilance, ſoigneuſement.

EXPERGITUS, a, um. *Lucr.* Qui aiant bien dormi s'éveille de ſoi-même, qui eſt réveillé.

EXPERGO, is, rrexi, rectum, gere. *act. Aul. Gell.* Interrompre le ſommeil d'un autre, l'éveiller, le reveiller.

EXPERIENTIA, æ. *f.* &

EXPERIMENTUM, i. *n. Cic.* Experience, épreuve, eſſai, long uſage. *Experimenta ſui dare. Juſtin. ou virtutis edere. Vell. Pat.* Donner des marques de ce qu'on vaut, faire voir qui l'on eſt, ſe faire connoître.

EXPERIOR, iris, pertus ſum, iri. *Cic.* Experimenter, éprouver, eſſaier, faire eſſai, tenter, faire une tentative, ſonder. *Experiri ad arborem cornua. Plin.* Eſſaier ſes cornes contre un arbre. *-extrema. Sall. -omnia. Cic. -ultima. Liv.* Etre reduit à la derniere extrémité, *ou* ſe porter aux dernieres extrémitez, hazarder tout, riſquer toutes choſes, mettre tout en uſage, faire tout ſon poſſible, emploier tous ſes efforts, tenter l'impoſſible. *-aliquem. Corn. Nep.* S'éprouver contre quelqu'un, ſe meſurer avec lui, le mettre à l'épreuve. *-de injuriis. Cic.* Demander réparation d'injures.

EXPERRECTUS, a, um. *Cic. part. d'Expergo.*

EXPERS, pertis. *omn. gen. Cic.* Qui n'a pas, qui manque, dénué, dépourvû, qui a perdu, qui eſt privé, qui n'a point de part, libre, exempt. ‖ Qui eſt ſans experience, qui ne ſçait rien.

EXPERTIO, onis. *f. Vitr.* Experience, épreuve, eſſai.

EXPERTOR, oris. *m. Sil. Ital.* Eſſaieur. *Expertor turbarum.* Perturbateur.

EXPERTUS, a, um. *Cic. part. d'Experior.*

EXPES. *Voiez* Exſpes.

EXPETESSO, is, ere. *Plaut.* &

EXPETISCO, is, ſcere. *act. Plaut.* Deſirer, ſouhaiter, faire des vœux pour la poſſeſſion, avoir des deſirs.

EXPETITUS, a, um. *Cic. part. de*

EXPETO, is, tivi & tii, titum, ere. *Cic.* Deſirer, ſouhaiter, avoir des deſirs, ſentir de la paſſion pour. Avoir envie de. ‖ Rechercher avec ardeur, demander avec empreſſement, prier inſtamment pour obtenir, faire beaucoup d'inſtances pour avoir. ‖ *Plaut.* Arriver, ſurvenir. *Expetent inſonti mihi maledicta illius in hunc. Plaut.* Les malediĉtions qu'il donne à celui-là, retomberont ſur moi qui ſuis innocent. *Expetunt in ſervitute multa iniqua. Plaut.* L'eſclavage eſt expoſé à bien des injuſtices, on eſſuie dans la ſervitude bien des choſes injuſtes.

EXPIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Expiable, qu'on peut expier.

EXPIATIO, onis. *f. Cic.* Expiation, ſatisfaction pour une faute, réparation.

EXPIATOR, oris. *m. Apul.* Qui expie.

EXPIATUS, a, um. *Cic. part. d'Expior.*

EXPICTUS, a, um. *Cic. part. d'Expingor.*

EXPILATIO, onis. *f. Cic.* Pillerie, brigandage, volerie, pillage.

EXPILATOR, oris. *m. Cic.* Brigand, pillard, pilleur, voleur, qui pille, concuſſionnaire.

EXPILATUS, a, um. *Cic. part. de*

EXPILO, as, avi, atum, are. *Cic.* Piller, voler, derober, brigander.

EXPINGO, is, pinxi, pictum, ngere. *act. Plin.* Dépeindre, décrire, peindre, repreſenter *ou* exprimer par des couleurs.

EXPIO, as, avi, atum, are. *Cic.* Expier, ſatisfaire par des ſacrifices, réparer de quelque maniere. Purifier *avec de certaines ceremonies de Religion* ce qui a été profané, faire des expiations.

EXPIRO, *& ſes dérivez. Voiez* Exſpiro.

EXPISCOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Solin.* Chercher à prendre du poiſſon. ‖ *Cic.* S'enquerir, s'informer, s'enquêter, ſonder, tirer des lumieres, tâcher d'apprendre, faire avouer, tirer le ver du nez.

EXPLANABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Clair, net, diſtinct, dégagé.

EXPLANATE. *adv. Gell.* Clairement, diſtinctement, nettement, intelligiblement. *Explanatius. Cic.* Plus clairement, plus intelligiblement.

EXPLANATIO, onis. *f. Cic.* Explication, interprétation, expoſition, éclairciſſement, manifeſtation. *Explanatio animi. Plin. J.* Ouverture de cœur.

EXPLANATOR, oris. *m. Cic.* Interpréte, commentateur, expoſiteur, qui explique. ‖ Devin.

EXPLANO, as, avi, atum, are. *Plin.* Applanir, égaler, unir, mettre à l'égalité. ‖ *Cic.* Expliquer, éclaircir, expoſer, mettre en ſon jour, développer, démêler, débrouiller, rendre intelligible, donner à entendre, interpréter. *Explanare verba. Plin.* Articuler ſes mots, prononcer diſtinctement, parler net.

EXPLANTO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Deplanter, arracher.

EXPLEBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qu'on peut ſatisfaire, qu'on peut combler, qu'on peut remplir.

EXPLEMENTUM, i. *n. Sen.* Raſſaſiement, ce qui remplit. ‖ Ce qui ſatisfait. ‖ Supplement.

EXPLENDEO. *Voiez* Exſplendeo.

EXPLEO, es, evi, pletum, plere. *Cic.* Combler, remplir, rendre complet. ‖ Accomplir, parfaire, achever. ‖ Satisfaire, contenter, raſſaſier.

EXPLETIO, onis. *f. Cic.* Contentement, ſatisfaction, accompliſſement.

EXPLETUS, a, um. *Cic. part. d'Expleor.*

EXPLICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Aiſé à expliquer, qu'on peut expliquer, explicable.

EXPLICATE. *adv. Cic.* Clairement, diſtinctement, nettement, d'une maniere aiſée à entendre, intelligiblement, ouvertement.

EXPLICATIO, onis. *f. Cic.* L'action de déplier, de dérouler, d'étendre ce qui étoit plié *ou* roulé. ‖ Explication, interprétation, expoſition, éclairciſſement. *Explicatio nominum. Cic.* L'étimologie des mots. *— rudentis. Cic.* L'action de filer un cable.

EXPLICATOR, oris. *m.* &

EXPLICATRIX, icis. *f. Cic.* Qui explique, interpréte.

EXPLICATUS, ûs. *m. Plin. Voiez* Explicatio. *Explicatus crurum. Plin.* L'allongement des jambes, l'action de les étendre.

EXPLICATUS, a, um. *part.* d'Explico. *Cic.* Développé, déplié. ‖ Expliqué, éclairci, interprété.

EXPLICIT. *Phædr.* C'eſt fait, ici finit l'ouvrage, c'eſt ici la fin, l'ouvrage eſt achevé.

EXPLICITUS, a, um. *Cæſ. Voiez* Explicatus. *Explicitus liber. Mart.* Livre achevé *ou* fini.

EXPLICO, as, avi, atum, *ou* cui, citum, are. *Cic.* Déplier, déploier, étendre, dérouler, développer, démêler. ‖ Expedier. ‖ Délivrer. ‖ Expliquer, expoſer, éclaircir, debrouiller, interpréter, rendre intelligible. ‖ *Plaut.* Etaler. *Explicare vela. Plaut.* Appareiller, mettre ſes voiles hors, porter ſes voiles au vent, les déferler, les déploier. *-volumen. Cic.* Ouvrir un Livre. *-capillum. Varr.* Démêler les cheveux. *-enſem. Ovid.* Tirer l'épée. *-epiſtolam. Cic.* Ouvrir *ou* décacheter une lettre. *-iter. Plin. J.* Achever ſon voiage. *-frontem. Hor.* Prendre un viſage gai & ouvert, ſe dérider le front. *Provinciam terrore belli. Cic.* Délivrer une Province de la crainte de la guerre. *-ſe de re aliqua. Cic.* Se débarraſſer, ſe dégager de quelque affaire, s'en tirer. *—rem ſuam. Plaut.* Augmenter ſon bien, le faire profiter. *-ſe ad alienas utilitates. Cic.* Se porter à faire ſervice. *—ſerpentem. Ovid.* Tuer un ſerpent.

EXPLODO, is, ſi, ſum, dere. *Cic.* Chaſſer, rebuter. ‖ Deſapprouver, rejetter, faire fuir en battant des mains.

EXPLORATE. *adv. Cic.* A fond, certainement, ſûrement, avec ſûreté, avec aſſûrance, avec connoiſſance, avec certitude. ‖ Avec examen, avec précaution.

EXPLORATIO, onis. *f. Magr.* Recherche, examen, précaution.

EXPLORATO. *abl. abſol. Tac.* Avec connoiſſance, avec examen, après avoir examiné. ‖ Aiant été informé, aiant reconnu.

EXPLORATO. *adv. Voiez* Explorate.

EXPLORATOR, oris. *m.* &

EXPLORATRIX, icis. *f. Cæſ.* Eſpion, qui obſerve, qui fait la guerre à l'œil, qui examine les démarches *ou* les mouvemens. ‖ Qui va à la découverte, batteur d'eſtrade, coureur, qui va reconnoître.

EXPLORATORIUS, a, um. *Suet.* D'eſpion. ‖ Propre à s'informer, s'enquerir, à aller à la découverte.

EXPLORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Eprouver, eſſaier, faire l'épreuve, l'experience, ſonder, examiner, viſiter, rechercher, conſiderer, regarder de près, obſerver. ‖ Connoître, découvrir. ‖ Reconnoître, aller à la découverte. ‖ *Varr.* Fondre en pleurs. *Explorare tactu venam. Celſ.* Tâter le pouls. *-diem. Cic.* Choiſir un jour. *Explorata à timore litera. Cic.* Des lettres qui ôtent tout ſujet de crainte.

EXPLOSIO, onis. *f. Cic.* L'action de chaſſer, de rebuter, de faire fuir en battant des mains.

EXPLOSUS, a, um. *Cic. part. d'Explodor.*

EXPOLIO, as, are. *& ſes dérivez. Voiez* Exſpolio.

EXPOLIO, is, ivi, itum, ire. *act. Plin.* Polir, fourbir, brunir, liſſer, nettoier. ‖ *Cic.* Perfectionner, rendre poli.

EXPOLITIO, onis. *f. Vitr.* Luſtre, éclat, l'action de brunir, de polir, fourbiſſure. ‖ *Cic.* Politeſſe, perfection, derniere main.

EXPOLITUS, a, um. *Cat. part. d'Expolior*, iris, iri.

EXPONO, is, ſui, ſitum, nere. *Cic.* Etaler, expoſer. ‖ Abandonner, mettre à l'avanture. ‖ Déclarer, dédure, repreſenter, expliquer, interpréter, faire entendre, raconter, dire, découvrir. ‖ *Plaut.* Jetter par terre, renverſer.

EXPOPULATIO, onis. *f. Col.* Dégât, déſolation, ruine, ravage, dépeuplement.

EXPORGO, is, ere. *Ter. Voiez* Exporrigo.

EXPORRECTUS, a, um. *Varr. part. de*

EXPORRIGO, is, rrexi, rectum, rigere. Etendre, allonger, élargir. *Exporrigere frontem. Ter.* Prendre un air gai.

EXPORTATIO, onis. *f. Cic.* Tranſport. ‖ *Sen.* Exil, banniſſement.

EXPORTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Porter dehors, tranſporter, emporter, enlever.

EXPOSCO, is, popoſci, poſcitum, ſcere. *Cic.* Demander avec inſtance, prier inſtamment, conjurer.

EXPOSITE. *adv. Gell.* Clairement, nettement, manifeſtement.

EXPOSITIO, onis. *f. Cic.* Expoſition, explication, déclaration, détail, recit. *Expoſitio pueri. Juſtin.* Expoſition, abandonnement d'un enfant.

EXPOSITITIUS, a, um. *Plaut.* Expoſé, abandonné, laiſſé *ou* mis à l'abandon, au hazard.

EXPOSITUS, a, um. *part.* d'Exponor. *Cic.* & *adject. Sen.* Naïf, naturel, ouvert, commode.

EXPOSTULATIO, onis. *f. Cic.* Demande. ‖ Plainte, accuſation.

EXPOSTULO, as, avi, atum, are. *Cic.* Demander avec inſtance, prier, preſſer inſtamment, conjurer. ‖ Se plaindre, faire des plaintes. *Expoſtulare injuriam* ou *de injuria cum aliquo. Cic.* Demander ſatisfaction *ou* reparation d'injure contre quelqu'un.

EXPOTO, as, are. *Voiez* Epoto.

EXPRESSE. *adv. Cic.* Clairement, nettement, intelligiblement, d'une maniere expreſſive, diſtinctement. ‖ *Plin. J.* Avec juſteſſe, poliment, proprement, élegamment.

EXPRESSI. *prét.* d'Exprimo.

EXPRESSIM. *adv. Ulp.* Expreſſément, en termes exprès, formels *ou* précis; nommément.

EXPRESSIO, onis. *f. Celſ.* Expreſſion, l'action de preſſer, d'exprimer le ſuc. ‖ *Vitr.* L'impulſion, l'action de pouſſer en haut. ‖ Elevation, hauteur.

EXPRESSUS, a, um. *Cic. part. de*

EXPRIMO, is, preſſi, preſſum, mere. *Plin.* Exprimer, preſſer, tirer le ſuc, le faire ſortir en preſſant, mettre à la preſſe, preſſurer, preſſoirer. ‖ Arracher, exiger, extorquer, obtenir par force. ‖ Repreſenter, copier, faire le caractere *ou* le portrait, imiter, contrefaire, feindre, dépeindre, tirer au naturel. ‖ Prononcer, exprimer. ‖ Expliquer, dire, exprimer, décrire, raconter. ‖ Graver, imprimer, faire une empreinte. ‖ Traduire, interpréter. ‖ *Caſ.* Elever. ‖ *Plin. J.* Signifier, marquer expreſſément, faire entendre. *Exprimere riſum alicui. Petr.* Faire rire quelqu'un. *-pecuniam ab aliquo. Cic.* Tirer de l'argent de quelqu'un. *-vocem. Caſ.* Faire parler, tirer les paroles de la bouche. *-hoſti confeſſionem conceſſi maris. Liv.* Faire avouer à l'ennemi qu'on eſt le maître de la mer.

EXPROBRATIO, onis. *f. Ter.* Reproche, blâme.

EXPROBRATOR, oris. *m.* &

EXPROBRATRIX, icis. *f. Sen.* Qui fait des reproches.

EXPROBRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Reprocher, faire des reproches, blâmer.

EXPROMISSOR, oris. *m. Pomp. JCT.* Qui ſe charge de la dette d'un autre, qui en fait ſa propre affaire, qui l'aſſûre, qui en répond.

EXPROMITTO, is, iſi, iſſum, tere. *Pomp. JCT.* Se charger en ſon nom de la dette d'autrui, en faire ſa propre affaire, en répondre.

EXPROMO, is, promſi, promptum, mere. *Varr.* Tirer *ou* mettre dehors. ‖ *Cic.* Faire paroître, découvrir, mettre au jour, mettre en évidence, manifeſter, faire voir, produire, montrer. ‖ Alleguer, citer, déclarer, raconter, rapporter. *Expromere numos. Plaut.* Tirer de l'argent de la bourſe, &c. *-ſupplicia. Cic.* Emploier les tourmens.

EXPROMPTUS, a, um. *Ter. part.* d'Expromo.

EXPUGNABILIS, m. f. le, n. is. *Stat.* Qu'on peut prendre de force, qu'on peut forcer, qu'on peut contraindre à ſe rendre.

EXPUGNATIO, onis. *f. Cic.* Priſe de force, d'aſſaut.

EXPUGNATOR, oris. *m. Liv.* &

EXPUGNATRIX, icis. *f. Apul.* Conquerant, preneur de ville, &c. qui force à ſe rendre.

EXPUGNATUS, a, um. *Stat. part. de*

EXPUGNO, as, avi, atum, are. *Cic.* Forcer, prendre de force, contraindre à ſe rendre, s'emparer, ſe rendre maître, ſe ſaiſir. ‖ Dompter, vaincre, ſurmonter, venir à bout de, obliger à condeſcendre, amener au point où l'on veut, aſſujettir à ſa volonté. ‖ *Plaut.* Extorquer, exiger, tirer de force. *Expugnare cœpta. Ovid.* Faire réuſſir ſes entrepriſes. *-fortunas alicujus. Cic.* Se ſaiſir des biens de quelqu'un. *-aurum alicui. Plaut.* Extorquer de l'argent à quelqu'un.

EXPULI. *prét.* d'Expello.

EXPULSATUS, a, um. *Voiez* Expulſus.

EXPULSIM. *adv. Varr.* En renvoiant, en repouſſant, en chaſſant. *Expulſim pila ludere. Varr.* Jouer à la paume *ou* au mail.

EXPULSIO, onis. *f. Cic.* Expulſion, l'action de chaſſer, banniſſement, éloignement.

EXPULSO, as, avi, atum, are. *Mart.* Chaſſer, bannir, renvoier, expulſer, mettre dehors, éloigner, faire ſortir.

EXPULSUS, a, um. *part.* d'Expellor. *Cic.* Chaſſé, renvoié, mis dehors, expulſé, banni.

EXPULSOR, oris. *m.* &

EXPULTRIX, icis. *f. Cic.* Qui chaſſe, qui met dehors.

EXPUMO. *Voiez* Exſpumo.

EXPUNCTUS, a, um. *Plaut. part. de*

EXPUNGO, is, nxi, nctum, gere. *Mart.* Piquer. ‖ *Plaut.* Effacer, raier, raturer, biffer. ‖ *Suet.* Caſſer, réformer. ‖ Interdire. ‖ *Perſ.* Chaſſer, bannir, renvoier, mettre dehors, faire ſortir. *Expungere nomen. Plaut.* Payer une dette. *-cutem* ou *genas. Mart.* Raſer, faire le poil. *-Judices. Suet.* Interdire des Juges. *-ſtipendiis. Paul. JCT.* Caſſer aux gages. *-rationes. Hermog.* Apoſtiller un compte, l'examiner, le voir.

EXPURGATIO, onis. *f. Plaut.* Excuſe, juſtification.

EXPURGO, as, avi, atum, are. *Col.* Emonder, nettoier. ‖ *Cic.* Diſculper, excuſer, juſtifier, purger. ‖ Châtier, corriger, rendre correct, retoucher, revoir, ôter le ſuperflu.

EXPUTATIO, onis. *f. Col.* L'action de tailler, de couper *ou* d'émonder. ‖ *Voiez* Exſputatio. Suppuration.

EXPUTATUS, a, um. *Col. part.* d'Exputo. *Voiez* Exſputatus.

EXPUTO, as, avi, atum, are. *Col.* Tailler, émonder, couper. ‖ *Cic.* Penſer, imaginer, conſiderer en ſoi-même. ‖ *Voiez* Exſputo.

EXPUTRESCO, is, trui, ſcere. *Plaut.* Pourrir, ſe pourrir, s'en aller *ou* tomber en pourriture, ſe corrompre, ſe gâter.

EXQUÆRO, is, ſivi. *Voiez* Exquiro.

EXQUILIÆ, arum. *f. plur. Liv.* Le Mont Eſquilin, à Rome.

EXQUILINUS, a, um. *Varr.* &

EXQUILIUS, a, um. *Ovid.* Eſquilin, qui concerne le Mont Eſquilin.

EXQUIRO, is, ſivi, ſitum, rere. *Cic.* Examiner, faire une recherche exacte, s'enquerir, s'enquêter, s'informer exactement. ‖ *Virg.* Demander avec empreſſement. *Exquirere aliquid ab* ou *de. Cic.* ou *ex aliquo. Plaut.* S'informer à quelqu'un de quelque choſe. *-terra marique. Salt.* Chercher par mer & par terre. *-pacem. Virg.* Demander la paix. *-ſententias. Caſ.* Demander l'avis, conſulter.

EXQUISITE. *adv. Cic.* &

EXQUISITIM. *adv. Varr.* Soigneuſement, exactement, avec ſoin. ‖ *Quint.* Avec choix, avec diſcernement, avec politeſſe, d'une maniere étudiée, recherchée, avec ſoin, avec art, artiſtement. *Exquiſitius. Cic.* Avec beaucoup d'exactitude.

EXQUISITITIUS, a, um. *Sen.* Qui eſt recherché, d'une grande recherche, qui n'eſt pas naturel.

EXQUISITUS, a, um. *part.* d'Exquiror. *Cic.* Recherché, demandé. ‖ Choiſi, étudié. *comp.* Exquiſitior. *ſuperl.* quiſitiſſimus.

EXRADICO, as, avi, atum, are. *Varr.* *Voiez* Eradico.

EXSACRIFICO, as, are. *Enn. ap. Cic.* *Voiez* Sacrifico.

EXSÆVIO, is, ivi, itum, ire. *Liv.* S'adoucir, s'appaiſer, ſe calmer, ceſſer d'être en furie, devenir plus doux.

EXSANGUINATUS, a, um. *part. Vitr.* Sec, ſéché, deſſeché, qui n'a plus de ſang, qui manque d'humeur, qui n'a point de ſuc, qui eſt ſans humide.

EXSANGUIS, m. f. gue, n. is. *Cic.* Qui n'a point de ſang, qui a perdu tout ſon ſang. ‖ Blême, pâle, défait, glacé de peur, ſaiſi de frayeur. *Exſanguis forma. Cic.* Un ſtyle foible, ſec, maigre.

EXSANIO, as, avi, atum, are. *Col.* Faire ſuppurer, tirer le pus, faire venir à ſuppuration.

EXSATIATUS, a, um. *part.* d'Exſatio. *Ovid.* Rempli.

EXSATIO, as, avi, atum, are. *Sil. Ital.* Aſſouvir, ſaouler, remplir, raſſaſier.

EXSATURATUS, a, um. *part.* d'Exſaturo. Rempli, ſatisfait, aſſouvi.

EXSATURO, as, avi, atum, are. *Cic.* Aſſouvir, remplir, raſſaſier, ſaouler.

EXSCALPO, is, pſi, ptum, pere. *ac. Cat.* Tailler, faire une entaille, creuſer. ‖ *Corn. Nep.* Effacer, raier, raturer avec le burin.

EXSCALPTUS, a, um. *Cat. part.* d'Exſcalpor.

EXSCENDO, is, di, ſum, dere. *Liv.* Monter, deſcendre, mettre pied à terre, débarquer.

EXSCENSIO, onis. *f. Caſ.* &

EXSCENSUS, ûs. *Liv.* Deſcente, débarquement, ſortie de vaiſſeau pour mettre à terre.

EXSCIDIO, onis. *f. Plaut.* &

EXSCIDIUM, ii. *n. Virg.* Deſolation, Deſtruction, renverſement, ruine, ſaccagement.

EXSCINDO, is, ſcidi, ſciſſum, ndere. *act. Cic.* Couper, tailler, retrancher. ‖ Détruire, démolir, renverſer, ruiner, ravager, ſaccager, deſoler. *Exſcindere gentem ferro. Virg.* Faire paſſer une nation au fil de l'épée.

EXSCISIO, onis. *f. Vitr.* Entaille, coche. ‖ *Cic.* Ruine, deſtruction, deſolation, renverſement, démolition.

EXSCREABILIS, m. f. le, n. is. *Plaut.* Qu'on peut cracher, facile à cracher.

EXSCREATIO, onis. *f. Plin.* Crachement.

EXSCREATOR, oris. *m. Plin.* Cracheur.

EXSCREO, as, avi, atum, are. *Ovid. Celſ.* Cracher.

EXSCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *Cic.* Tranſcrire, copier, décrire. ‖ *Plaut.* Graver. *Exſcribere aliquid ex libris. Varr.* Extraire, prendre, tirer des livres. *-patrem ſimilitudine. Plin. J.* Reſſembler fort à ſon pere, en avoir tout l'air, en être le vrai portrait.

EXSCRIPTUS, a, um. *Varr. part.* d'Exſcribor.

EXSCULPO, is, pſi, ptum, pere. *act. Cic.* Ciſeler, graver, tailler, entailler. ‖ *Ter.* Arracher, tirer de force. ‖ *Corn. Nep.* Effacer, raier, raturer.

EXSCULPTUS, a, um. *Plin.* Taillé, entaillé, gravé, ciſelé.

EXSECO, as, cui, ſectum, are. *act. Cic.* Couper, trancher, tailler, rogner, retrancher. *Exſecare quinas mercedes capite ſibi.* Prendre cinq pour cent d'interêt tous les mois.

EXSECRABILIS, m. f. le, n. is. *Cic.* Execrable, déteſtable, abominable.

EXSECRABILITER. *adv. Ulp.* D'une maniere déteſtable, abominable, execrable.

EXSECRANDUS, a, um. *Cic.* Haï, déteſté. ‖ Execrable, abominable.

EXSECRATIO, onis. *f. Cic.* Execration, abomination.

abomination. ‖ Imprécation, malédictions.

ÆXSECROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Charger de malédictions, maudire, faire des imprécations, avoir en exécration, déteſter, regarder comme abominable, avoir en horreur, en abomination. *Exſecrari in caput alicujus. Cic.* Charger quelqu'un d'imprécations, de malédictions.

EXSECTIO, onis. *f. Cic.* Retranchement, l'action de couper. ‖ Entaille, coche.

EXSECTOR, oris. *m. Apul.* Qui coupe, qui taille, qui retranche.

EXSECTUS, a, um. *Cic. part.* d'Exſeco.

EXSECUTIO, onis. *f. Tac.* Execution. *Exſecutio obligationis. Paul. J. C.* Pourſuite qu'on fait pour être paié d'une obligation.

EXSECUTOR, oris. *m. Vell. Pat.* Qui met à *ou* en execution, qui effectue, executeur. *Exſecutor injuriarum. Suet.* Vengeur d'une injure, qui pourſuit la réparation du tort qu'on lui a fait.

EXSECUTUS, a, um. *Catul. part.* d'Exſequor.

EXSEQUIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Funerailles, obſeques, enterrement, convoi.

EXSEQUIÆ Lacus. Le Lac d'Exſequia *ou* d'Exſechia. *Samſon le met ſur les confins de la Turcomanie, & de la Georgie, entre Cars & Derbent.*

EXSEQUIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De funerailles.

EXSEQUIARIUS, a, um. *Varr.* De funerailles, d'enterrement.

EXSEQUIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. acc. Varr.* Faire les funerailles *ou* y aſſiſter.

EXSEQUOR, eris, cutus ſum, qui. *dep. Cic.* Executer, effectuer, accomplir, mettre à *ou* en execution, faire ſuivre, accompagner. ‖ Raconter de ſuite. ‖ Pourſuivre. ‖ *Plaut.* Endurer, ſupporter, ſouffrir. ‖ *Tac.* Châtier, punir, venger. *Exſequi aſpectum alicujus. Plaut.* Suivre quelqu'un de vûe *ou* aimer à voir quelqu'un.

EXSEQUUTIO. *Voiez* Exſecutio.

EXSEQUUTUS. *Voiez* Exſecutus.

EXSERO. *Voiez* Exero.

EXSERTO. *Voiez* Exerto.

EXSERTUS. *Voiez* Exertus.

EXSIBILATIO, onis. *f. Sen.* Sifflement, huée qu'on fait à quelqu'un.

EXSIBILO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Siffler, huer, ſe mocquer par des coups de ſifflet. (*Ciceron s'en ſert au paſſif ſeulement.*)

EXSICCATIO, onis. *f. Celſ.* Deſſéchement.

EXSICCATUS, a, um. *Plin. part.* d'Exſiccor.

EXSICCESCO, is, ere. *Vitr.* Devenir ſec, ſe ſécher.

EXSICCO, as, avi, atum, are. *Plin.* Sécher, deſſécher, rendre ſec, tarir. *Exſiccare amnem. Juſtin.* Mettre à ſec, tarir une riviere. *-lagenam. Cic.* Vuider une bouteille.

EXSIGNO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Cacheter, ſceller.

EXSILIO, is, lii, *ou* lui, ſultum, ſilire. *Cic.* Treſſaillir, ſauter, bondir, ſortir en bondiſſant *ou* avec précipitation.

EXSINCERATUS, a, um. *Plaut.* Alteré, falſifié, frelaté.

EXSISTO, is, ere. *Voiez* Exiſto.

EXSOLVO, is, vi, ſolutum, vere. *Luc.* délier, dénouer, détacher. ‖ Diſſoudre, rompre l'union. *Plaut.* Délivrer, dégager, tirer de. *Exſolvere venas. Tac.* Se faire ouvrir les veines. *-nomina. Cic.* ou *æ alienum. Plin. J.* Paier ſes dettes, s'acquiter. *-obſidium. Tac.* Faire lever le ſiege. *-religione. Liv.* Tirer de ſcrupule, mettre ſa conſcience en repos.

EXSOLUTIO, onis. *f. Scæv.* Paiement entier.

EXSOLUTUS, a, um. *Stat. part.* d'Exſolvor.

EXSOMNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Hor. Vell. Pat.* Qui ne dort point, qui veille toûjours, vigilant, éveillé. ‖ Qui a des inſomnies.

EXSONO, as, nui, itum, are. *Petr.* Reſoner, retentir.

EXSORBEO, es, bui, ptum, bere. *Cic.* Avaller, humer, boire tout d'un coup & tout entier, (gober.) *Exſorbere difficultatem. Cic.* Surmonter, venir à bout d'une difficulté. *-ſanguinem iniquo judicio. Cic.* Prononcer une injuſte condamnation de mort.

EXSORDESCO, is, dui, ſcere. *Gell.* Se profaner, être profané, s'avilir, devenir vil *ou* ſale.

EXSORS, tis. *omn. gen. Virg.* A qui rien n'échéoit; qui n'eſt point participant, qui n'a point de part. ‖ Singulier, extraordinaire, rare, tout particulier, hors du commun.

EXSORTIUM, i. *n. Appl.* Blanque, privation de part *ou* de lot.

EXSPATIATOR, oris. *m. Tac.* Coureur, rodeur, qui va de côté & d'autre, vagabond.

EXSPATIO, as, are. *Pacuv.* &

EXSPATIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Sil. Ital.* S'étendre, ſe répandre, s'épandre. ‖ *Ovid.* Se mettre au large, prendre le large, ſe détourner, faire un grand circuit, prendre de longs détours, allonger ſon chemin, pouſſer ſa courſe plus loin. ‖ *Plin.* Occuper plus de place. *Quint.* S'égaier par des digreſſions, faire des digreſſions.

EXSPECTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Tac.* Qu'on peut attendre, eſperer *ou* ſouhaiter, ſouhaitable, deſirable.

EXSPECTATIO, onis. *f. Cic.* Attente, eſperance. *Exſpectatio tui ſumma eſt. Cic.* On vous attend avec beaucoup d'empreſſement.

EXSPECTATUS, a, um. *Cic. part.* d'Exſpecto.

EXSPECTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Attendre, eſperer, deſirer, ſouhaiter. *Expectabo dum venis. Cic.* *donec venias, ut venias. Traj. Cic.* J'attendrai que vous veniez, que vous ſoiez venu. *Ante exſpectatum. Ovid.* Contre toute eſperance *ou* attente.

EXSPERGO, is, ere. *Voiez* Aſpergo.

EXSPES. *m. f. Hor.* Qui n'a aucune eſperance, qui eſt ſans eſpoir, qui n'eſpere plus rien, qui ne s'attend à aucune choſe.

EXSPIRATIO, onis. *f. Cic.* Exhalaiſon de la terre, vapeur de l'eau.

EXSPIRO, as, avi, atum, are. *Lucr.* Exhaler, jetter des vapeurs, pouſſer des exhalaiſons. ‖ Pouſſer le dernier ſouffle, rendre l'ame, mourir.

EXSPISSO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Epaiſſir, rendre épais, coaguler, faire cailler, faire prendre.

EXSPLENDEO, es, dui, ere. *Suet.* &

EXSPLENDESCO, is, dui, ſcere. *Corn. Nep.* Briller, éclater, reluire.

EXSPOLIO, as, avi, atum, are. *Cic.* Dépouiller, ôter, ravir, enlever, priver, ſpolier.

EXSPUITIO, onis. *f. Plin.* Crachement.

EXSPUMO, as, avi, atum, are. *Celſ.* Ecumer, jetter de l'écume, ſortir en forme d'écume, ſuppurer, jetter du pus, ſuinter.

EXSPUO, is, ſpui, ſputum, uere. *Celſ.* Cracher, rejetter en crachant *ou* en vomiſſant.

EXSTANS, tis. *omn. gen. Celſ. Virg.* Eminent, élevé.

EXSTANTIA, æ. *f. Col.* Elevation, eminence, avance. ‖ Relief, boſſe.

EXSTERCORO, as, avi, atum, are. *Ulp.* Oter *ou* enlever le fumier, curer un privé, vuider un aiſement.

EXSTERNO, & ſes dérivez. *Voiez* Externo.

EXSTILLO, as, avi, atum, are. *Plin.* Dégoutter, diſtiler, tomber goute à goute. *Exſtillare ſe lacrymis. Ter.* Se fondre en larmes.

EXSTIMULATOR, oris. *m. Tac.* Qui encourage, qui excite, qui pouſſe, qui anime, qui loue, inſtigateur.

EXSTIMULO, as, avi, atum, are. *Ovid. Col.* Eguillonner, animer, exciter, encourager, inciter, porter, pouſſer, preſſer, irriter, piquer.

EXSTINCTIO, onis. *f. Cic.* Aneantiſſement, ruine entiere, extinction. ‖ La mort.

EXSTINCTOR, oris. *m. Cic.* Qui éteint, qui étouffe. ‖ Deſtructeur, qui ruine, qui met fin.

EXSTINCTUS, ûs. *m. Plin.* L'action d'éteindre. ‖ *Cic.* L'extinction de la vie, la mort.

EXSTINCTUS, a, um. *part.* d'Exſtinguo. *Ovid.* Eteint, étouffé. ‖ Mort. ‖ Perdu.

EXSTINGUO, is, nxi, nctum, guere. *Cic.* Eteindre, étouffer, amortir. ‖ Abolir, détruire, diſſiper, anéantir, ſupprimer, effacer.

EXSTIRPATIO, onis. *f. Col.* Déracinement, l'action d'arracher juſqu'à la racine, de déraciner. ‖ Extirpation. ‖ Abolition.

EXSTIRPATOR, oris. *m. Liv.* Extirpateur, qui déracine, qui arrache juſqu'à la racine.

EXSTIRPO, as, avi, atum, are. *Col.* Déraciner, arracher juſqu'à la racine. ‖ *Cic.* Extirper, abolir, détruire, ôter tout-à-fait.

EXSTITI. *prét.* d'Exſto & d'Exiſto.

EXSTO, as, ſtiti, ſtitum, are. *Cic.* Etre, paroître, ſubſiſter, reſter.

EXSTRINGO, is, nxi, ſtrictum, ngere. *act. Cic.* Etreindre, ſerrer fort, reſſerrer.

EXSTRUCTIO, onis. *f. Cic.* Conſtruction, bâtiment, l'action de bâtir.

EXSTRUCTOR, oris. *m. Liv.* Bâtiſſeur, qui fait bâtir, qui bâtit.

EXSTRUCTUS, a, um. *Ovid. part.* de

EXSTRUO, is, ſtruxi, ſtructum, ere. *Cic.* Bâtir, conſtruire, élever un bâtiment, &c.

EXSUCCUS, a, um. *Sen.* &

EXSUCTUS, a, um. *Gell.* Qui eſt ſans ſuc, ſans humeur, aride. ‖ *Quint.* Sec.

EXSUDATUS, a, um. *Sil. Ital. part.* de

EXSUDO, as, avi, atum, are. *Col.* Dégoutter de ſueur. ‖ Jetter, pouſſer, rendre une liqueur goute à goute, comme en ſuant.

EXSUGO, is, xi, ctum, gere. *Col.* Succer, attirer en ſuçant.

EXSULTANTER. *adv.* &

EXSULTANTIUS. *adv. Plin. J.* D'un ſtyle trop enjoué.

EXSULTANTIA, æ. *f. Gell.* Elancement. ‖ Inſulte.

EXSULTATIO, onis. *f. Plin.* Treſſaillement de joie, gaieté exceſſive, enjouement extraordinaire, mouvement de joie violent. ‖ Bond, ſaut, gambade *qu'on fait* pour marquer une grande joie, tranſport de joie, marque d'excès, de plaiſir.

EXSULTIM. *adv. Hor.* En ſautant, en bondiſſant, en capriolant, en gambadant; en faiſant des bonds, des ſauts, des caprioles, des gambades; en danſant de joie.

EXSULTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Sauter, bondir, caprioler, gambader; faire des ſauts, des bonds, des caprioles, des gambades. ‖ Treſſaillir de joie, être tranſporté de plaiſir. ‖ Témoigner de la préſomption, s'élever trop, s'enorgueillir, devenir fier *ou* inſolent, ſe vanter, ſe glorifier, tirer vanité, faire gloire, triompher.

EXSUPERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Stat.* Surmontable, dont on peut venir à bout.

EXSUPERANTIA, æ. *f. Cic.* Eminence, excellence, élevation, grandeur. ‖ *Gell.* Hauteur, grandeur d'ame, élevation d'eſprit.

EXSUPERATIO, onis. *f. ad Her.* Hyperbole, *figure de Rhetorique.*

EXSUPERO, as, avi, atum, are. *Virg.* Paſſer, ſurpaſſer, ſurmonter, être au deſſus, vaincre, paroître davantage, s'élever par deſſus, au deſſus. *Exſuperare virtute. Virg.* Briller par ſa valeur.

EXSURDATUS, a, um. *Sen. part.* de

EXSURDO, as, avi, atum, are. *Plin.* Rendre ſourd, faire devenir ſourd, ôter l'ouïe, faire perdre l'ouïe. ‖ Rompre la tête, étourdir.

EXSURGO, is, rrexi, rectum, gere. *Cic.* Se lever, ſe relever. ‖ Se réveiller, ſe ranimer, prendre courage, reprendre cœur, revenir d'un abattement, ſe rétablir.

EXSURCULO, as, avi, atum, are. *Cat.* Tailler, émonder, élaguer les arbres.

EXSUSCITATIO, onis. *f. ad Her.* L'action de reveiller l'attention, de rendre attentif.

EXSUSCITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Eveiller, réveiller. ‖ Rendre attentif. ‖ Ranimer, encourager, faire prendre courage, émouvoir, exciter. ‖ Tirer d'aſſoupiſſement.

EXTA, orum. *n. plur. Cic.* Entrailles, inteſtins, parties interieures, tripes, boiaux.

EXTABESCO, is, bui, ſcere. *Cic.* Sécher, devenir ſec *ou* étique. ‖ Vieillir, ſe paſſer, ſe diſſiper, ſe détruire.

EXTÆNIATUS, a, um. *Liv.* Dénoué, délié, qui eſt ſans ruban, ſans bandelette, ſans aiguillette.

EXTARIS olla. *f. Plaut.* Pot dans lequel on faiſoit cuire les entrailles des victimes, chaudiere à faire cuire des tripes, baſſin à tripiere.

EXTEMPLO. *adv. Cic.* Sur le champ, incontinent, auſſitôt, d'abord, ſoudain, tout à-coup, inceſſamment, ſur l'heure, dans le moment.

EXTEMPORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* Qui eſt ſans prémeditation, qui n'eſt point medité; qui ſe fait *ou* ſe dit ſur le champ, ſans préparation.

EXTEMPORALITAS, atis. *f. Suet.* Facilité de faire *ou* de dire ſur le champ, *ou* l'action de faire des impromptu.

EXTEMPORANEUS, a, um. *Voiez* Extemporalis.

EXTENDO, is, di, ſum *&* tum, dere. *Col.* Etendre, élargir, alonger, agrandir.

EXTENSIO, onis. *f. Vitr.* Extenſion, l'action d'étendre.

EXTENSUM Promontorium. Le Cap d'Advance, *ou* le Cap Froward, *Cap de l'Amerique méridionale, ſur la côte méridionale & celui qui avance le plus dans le détroit de Magellan.*

EXTENSUS, a, um. *Cic. part.* d'Extendor.

EXTENTO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Eſſaier. ‖ Faire voir.

EXTENTUS, a, um. *part.* d'Extendor. *Cic.* Etendu. *Liv.* Grand, long. *Extenta cornua exercitûs. Curt.* Ailes d'une armée qui ont beaucoup de front & peu de profondeur. *Vivet extento ævo. Hor.* Il vivra dans les ſiécles à venir, ſa réputation ſera connue de la poſterité. *ſuperl.* Extentiſſimus, a, um. *Liv.*

EXTENUATIO, onis. *f. Cic.* Amoindriſſement, diminution, affoibliſſement, extenuation, *figure de Rhetorique.*

EXTENUATOR, oris. *m. Tac.* Qui amoindrit, qui diminue, qui fait plus petit, qui affoiblit.

EXTENUO, as, avi, atum, are. *Cic.* Amenuiſer, rendre délié, effiler, rendre mince. ‖ Diminuer, affoiblir, extenuer, amoindrir, faire plus petit. ‖ *Vitr.* Etrecir, rétrecir. *Extenuare cenſus alicujus. Cic.* Rabaiſſer la tête de quelqu'un. -*agmen. Liv.* Reſſerrer le bataillon.

EXTER. *Stat. pour* Exterus.

EXTEREBRA, æ. *f. Plaut.* Terriere, *outil à percer le bois.*

EXTEREBRATIO, onis. *f. Hygin.* L'action de percer le bois.

EXTEREBRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Percer le bois avec la terriere. ‖ Fureter, fouiller, chercher par tout. ‖ Avoir de force, extorquer.

EXTERGEO, es, rſi, ſum, gere. *Varr. &*

EXTERGO, is, rſi, ſum, gere. *Plaut. act.* Eſſuier, nettoier, [torcher.]

EXTERIOR, *m. f.* ius, *n.* oris. *Cic.* Exterieur, qui eſt au dehors.

EXTERMINATIO, onis. *f. Digeſt.* L'action d'exterminer,

EXTERMINATOR, oris. *m. Cic.* Exterminateur, deſtructeur, qui chaſſe *ou* fait ſortir hors d'un lieu.

EXTERMINATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

EXTERMINO, as, avi, atum, are. *Cic.* Exterminer, abolir, détruire. ‖ Bannir, chaſſer, exiler. ‖ Défigurer.

EXTERMINIUM, ii. *n. Caſ.* L'action d'exterminer, d'abolir.

EXTERNATUS, a, um. *part. paſſ.* d'Externo. *Catul. Externati equi. Ovid.* Chevaux effarouchez, furieux.

EXTERNO, as, avi, atum, are. *act. Catul.* Faire perdre le ſens; aliener l'eſprit, rendre inſenſé, renverſer la cervelle, faire devenir fou. ‖ *Ovid.* Epouvanter, effaroucher, faire prendre l'épouvante. ‖ *Apul.* Desheriter *ou* traiter comme un étranger.

EXTERNUS, a, um. *Cic.* Externe, exterieur, qui eſt en dehors. ‖ Etranger, qui eſt dehors.

EXTERO, is, trivi, tritum, terere. *Cic.* Broier, briſer, caſſer, froiſſer, amenuiſer, rendre mince, faire délié, hacher.

EXTERRANEUS, a, um. *Feſt. Voiez* Extraneus *ou* Exterus.

EXTERREO, es, rui, ritum, rere. *Cic.* Epouvanter, effraier, étonner fort, donner de la fraieur, faire prendre l'épouvante.

EXTERRITUS, a, um. *Cic. part.* d'Exterreor.

EXTERSIO, onis. *f. Apul. &*

EXTERSUS, ûs. *m. Plaut.* Eſſuiement; l'action d'eſſuier, de nettoier en eſſuiant.

EXTERSUS, a, um. *part.* d'Extergor. *Plin.* Nettoié, eſſuié.

EXTERUS, a, um. *Cic.* Etranger, qui eſt d'un payis éloigné, qui eſt de dehors.

EXTEXO, is, xui, textum, ere. *Plaut.* Défaire un tiſſu, éfiler, mettre en charpie.

EXTEXTUS, a, um. *part.* d'Extexor.

EXTIMEO, es, ui, ere. *neut. Cic. &*

EXTIMESCO, is, mui, ſcere. *Cic.* Apprehender, craindre, avoir grand' peur, redouter.

EXTIMO, as, are. *Voiez* Exiſtimo.

EXTIMULO, as, are. *& ſes dérivez. Voiez* Exſtimulo.

EXTINGUO, *&c. Voiez* Exſtinguo.

EXTIRPO, *&c. Voiez* Exſtirpo.

EXTISPEX, icis. *m. Cic.* Sacrificateur, Devin, qui conſideroit les entrailles des victimes, *pour juger de l'avenir.*

EXTISPICIUM, ii. *n. Suet. &*

EXTISPICINA, æ. *f.* Inſpection des entrailles des victimes.

EXTITI. *prét.* d'Exſto *ou* d'Exiſto.

EXTO, as, are. *Voiez* Exſto.

EXTOLLENTIA, æ. *f. Bibl.* L'action d'élever. *Voiez* Superbia.

EXTOLLO, is, tuli, elatum, tollere. *Cic.* Elever, lever en haut. ‖ Relever, agrandir. *Extollere animum. Cic.* S'enorgueillir, s'enfler le cœur *ou* prendre courage. -*in cœlum laudibus. Corn. Nep.* Elever juſqu'au ciel, combler de louanges.

EXTORQUEO, es, torſi, tortum, quere. *Sen.* Tordre *ou* ſe donner une entorſe. ‖ *Cic.* Extorquer, ôter *ou* arracher de force, enlever d'entre les mains. *Extorquere errorem. Cic.* Deſabuſer.

EXTORREFACIO, is, ere. *Sen. Voiez* Torrefacio.

EXTORREO, es, ere. *Gell. Voiez* Torreo.

EXTORRIDUS, a, um. *Voiez* Torridus.

EXTORRIS, is. *m. f. Cic.* Banni, exilé, relegué.

EXTORSIO, onis. *f. Capell.* Extorſion.

EXTORTOR, oris. *m. Ter.* Voleur, uſurpateur, qui extorque.

EXTORTUS, a, um. *part.* d'Extorqueo. *Cic.* Arraché, enlevé. *Liv.* Tourmenté, qui eſt dans les tourmens, dans les ſupplices.

EXTRA. *prépoſ. qui gouverne l'acc. Cic.* Hors, outre, par-delà, au-delà. ‖ Hormis, excepté, à la reſerve. *Extra viam. Cic.* A l'écart. -*modum. Cic.* A outrance. -*jocum. id.* Raillerie à part.

EXTRACTORIUS, a, um. *Plin.* Attractif, qui attire, qui a la force d'attirer, d'extraire.

EXTRACTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

EXTRAHO, is, traxi, tractum, here. *Cic.* Attirer, tirer, arracher, faire ſortir. ‖ Prolonger, differer, tirer en longueur.

EXTRANEUS, a, um. *Cic.* Etranger, qui eſt d'un payis éloigné, qui n'eſt pas de la famille, qui n'eſt pas domeſtique, qui eſt de dehors, exterieur, qui eſt hors.

EXTRAORDINARIUS, a, um. *Cic.* Extraordinaire, qui n'eſt pas commun, qui eſt inuſité.

EXTRAQUAM. *adv. Liv.* Excepté, hormis, à la reſerve.

EXTRARIUS, a, um. *Suet.* Qui eſt étranger à une choſe. ‖ *Cic.* Exterieur.

EXTREMA, æ. *f.* Stremotium, i. *n.* Extremoz, Eſtremos, *ville de l'Alentejo en Portugal, près de la ſource de la riviere de Tera.*

EXTREMADURA, æ. *f.* Extremadura Legionienſis. Eſtremadure, *Province d'Eſpagne, autrefois dans le Roiaume de Leon, maintenant dans celui de Caſtille entre la Caſtille, le Roiaume de Leon, l'Andalouſie & le Portugal.*

EXTREMADURA, æ. *f.* Extremadura Portugalica. Eſtremadure, *Province de Portugal, entre celle de Beira, l'Alentejo, & l'Ocean Atlantique.*

EXTREMA-Durii. *Voiez* Extremadura.

EXTREMITAS, atis. *f. Cic.* L'extremité, le bout, la fin. ‖ La circonference.

EXTREMO. *adv. Cic. &*

EXTREMUM. *adv. Virg.* Enfin, à la fin, en dernier lieu, pour la derniere fois.

EXTREMUM, i. *n. Cic.* L'extremité, le bout, la fin. *Ad extremum. Cic.* Enfin, ſur la fin.

EXTREMUS, a, um. *Cic.* Le dernier. ‖ *Hor.* Qui eſt au bout, qui eſt à l'extremité, extrémement reculé. ‖ Extrême. *Extremum ingenium. Liv.* Très petit genie.

EXTRICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qu'on peut démêler, débrouiller, dont on peut ſe débarraſſer, ſe dégager.

EXTRICATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de*

EXTRICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Démêler, débrouiller, développer. *Col.* Défricher. ‖ *Hor.* Débarraſſer, délivrer, dégager, dépêtrer, tirer d'affaire. *Extricare unde, unde nummos. Hor.* Tirer de l'argent de quelque maniere que ce ſoit, prendre de l'argent de côté & d'autre, en faire à toutes mains. -*nihil de aliquo. Cic.* N'expédier rien de ce qui regarde quelqu'un, n'avancer en rien ſes affaires.

EXTRINSECUS. *adv. Cic.* Au dehors, en dehors, par dehors, à l'exterieur, exterieurement, ſur la ſuperficie.

EXTRITUS, a, um. *part.* d'Exteror. *Lucr.* Battu, briſé. ‖ Ecraſé. ‖ Oté, effacé.

EXTRUDO, is, truſi, truſum, dere. *Cic.* Chaſſer, faire ſortir, mettre dehors, renvoier. ‖ Faire partir, renvoier, dépêcher.

EXTRUO, *&c. Voiez* Exſtruo.

EXTRUSUS, a, um. *Ter. part.* d'Extrudor.

EXTUBERATIO, onis. *f. Plin.* Enture, élevure, tumeur.

EXTUBERO, as, avi, atum, are. *Plin.* S'enfler, & élever en façon de boſſe.

EXTUCA, æ. *f.* Extuca, *Contrée du Roiaume de Sus, qui eſt une partie du Teſſet, region du Billedulgerid, entre l'Ocean Atlantique, la contrée de Nun, & l'Idauſquerit.*

EXTUMEO, es, mui, ere. *Plaut. &*

EXTUMESCO, is, mui, ſcere. *Plin. J.* s'enfler, s'élever, groſſir, devenir enflé, devenir gros, ſe gonfler.

EXTUDI. *prét.* d'Extundo.

EXTULI. *prét.* d'Effero *ou* d'Extollo.

EXTUNDO, is, tudi, tuſum, dere. *Plaut.* Faire ſortir de force. ‖ Tirer *ou* obtenir de force, extorquer. ‖ *Virg.* Graver. *Extundere artes. Virg.* Inventer les arts, une ſcience. -*honorem. Virg.* Acquerir de l'honneur. -*faſtidia. Hor.* Chaſſer le dégoût, la délicateſſe dans le manger.

EXTURBATUS, a, um. *Catul. part. paſſ. de*

EXTURBO, as, avi, atum, are. *Cic.* Abattre, renverſer. ‖ Chaſſer, mettre dehors, rejetter avec violence. ‖ Troubler, inquieter.

EXTUSSIO, is, ivi, itum, ire. *act. Celſ.* Jetter en touſſant.

EXUBER, eris. *omn. gen. Feſt.* Sevré.

EXUBERANTIA, æ. *f. Gell. &*

EXUBERATIO, onis. *f. Vitr.* Grande abondance.

EXUBERO, as, avi, atum, are. *Col.* Rendre abondant, faire avoir en abondance, produire l'abondance. *Virg.* Abonder, être abondant, venir en abondance.

EXUCCUS, a, um. *Voiez* Exſuccus.

EXUETUS, a, um. *Voiez* Exſuetus.

EXUDO, &c. *Voiez* Exſudo.

EXVELATUS, a, um. *Prop.* Dévoilé, découvert. ‖ Dépouillé, mis à nud.

EXUGO, *&c. Voiez* Exſugo.

EXUI. *prét.* d'Exuo.

EXUL, ulis. *m. f. Cic.* Banni, exilé, relegué. *Exul mentis. Ovid.* Qui a perdu l'eſprit, inſenſé. -*hyemis. Petron.* La cigogne, oiſeau.

EXULATIO, onis. *f. Flor.* Banniſſement, exil, relégation.

EXULCERATIO, onis. *f. Celſ.* Ulceration, ulcere qui ſe forme.

EXULCERATOR, oris. *m. &*

EXULCERATRIX, icis. *f. Plin.* Qui ulcere.

EXULCERATORIUS, a, um. *Plin.* Qui ulcere, qui cauſe, qui fait des ulceres.

EXULCERATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

EXULCERO, as, avi, atum, are. *Plin.* Ulcerer, cauſer des ulceres. ‖ *Cic.* Aigrir, irriter, envenimer.

EXULO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Etre banni, exilé, relégué, envoié en exil.

EXULTO, as, are. *&c. Voiez* Exſulto.

EXULULO, as, avi, atum, are. *neut. Ovid.* Hurler, faire des hurlemens.

EXUNCTIO, onis. *f. Celſ.* L'action d'oindre, onction.

EXUNCTUS, a, um. *Plaut. part. paſſ.* d'Exungor.

EXUNDATIO, onis. *f. Plin.* Débordement, inondation, épanchement.

EXUNDO, as, avi, atum, are. *Col.* Se déborder, ſe répandre, inonder, s'épancher.

EXUNGO, is, nxi, nctum, gere. *acc. Plaut.* Oindre, frotter d'une liqueur onctueuſe.

EXUNGULO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Arracher les ongles, deſſoler. ‖ *Veget.* S'arracher les ongles, ſe deſſoler, être deſſolé.

EXUO, is, xui, xutum, ere. *Cic.* Deshabiller, dépouiller, dévêtir, ôter les habits. ‖ Se délivrer, ſe débarraſſer. ‖ *Tac.* Abandonner, quitter. *Exuere fidem. Tac.* Manquer à ſa parole, violer ſa foi, *ou* n'avoir point de bonne foi. *-mentem. Virg.* Changer de ſentiment, d'avis. *-animam. Ovid.* Mourir. *-tributa. Tac.* Refuſer de paier les taxes. *-hoſtem impedimentis. Cæſ.* Prendre le bagage des ennemis. *-promiſſa, fidem. Tac.* Manquer à ſa parole, violer ſa foi. *-humanitatem omnem. Cic.* Perdre tous les ſentimens d'honneur. *-ferociam. Tac.* Rabattre de ſa fierté. *-planè ſe. Cic.* Renoncer à ſoi-même. *ſervitutem, jugum, ſe jugo. Liv. ſervitium. Tac.* Se mettre en liberté, ſecouer le joug. *-ſe laqueis. Cic.* Se dépêtrer des chaînes.

EXUPERO, as, are. *&c. Voiez* Exſupero.

EXURCULO, as, are. *&c. Voiez* Exſurculo.

EXURDO, as, are. *&c. Voiez* Exſurdo.

EXURGO, is, ere. *&c. Voiez* Exſurgo.

EXURO, is, uſſi, uſtum, ere. *acc. Virg.* Brûler, embraſer.

EXUSCITO, as, are. *&c. Voiez* Exſuſcito.

EXUSTICI, orum. *m. plur. Vitr.* Ceux qui pour note d'infamie ſont marquez d'un fer rouge.

EXUSTICUS, a, um. *Vitr.* Marqué avec un fer rouge.

EXUSTIO, onis. *f. Cic.* Embraſement, incendie. *Exuſtio Solis. Cic.* L'ardeur, le feu du Soleil.

EXUSTUS, a, um. *part.* d'Exuror. *Cic.* Brûlé. ‖ Seché, halé.

EXUTUS, a, um. *Cic. part.* d'Exuor.

EXUVIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Dépouilles, butin. ‖ Peaux des animaux. *Exuviæ capitis. Sen. Tr.* Les cheveux, la chevelure.

EXUVIUM, ii. *n. Claud.* Dépouille. ‖ Habillement, vêtement.

E Y.

EYCHELSTENIUM. *Voiez* Druſi-Monimentum.

EYDERA, Eydora, æ. *m.* L'Eyder, *riviere d'Allemagne, qui a ſa ſource près de la Mer Baltique, à deux lieües de Kiel, coule entre les Duché d'Holſtein & de Sleſwick, & tombe dans la Mer d'Allemagne.*

EYDERSTADIA, æ. *f.* Eyderſtade, Eyderſtede, *payis du Duché de Sleſwick, le long du bord ſeptentrional de l'Eyder.*

E Z

EZECHIUM, i. *n. Voiez* Eſſechium.

EZELINGA, æ. *f. Voiez* Eſſinga.

EZERUS, i. *f.* Boebe, es, Boebos, i. *f.* Ezero, *ville de Theſſalie en Grece, ſur un petit Lac qui porte ſon nom, entre le Golfe d'Armiro, & la ville de Lariſſa. Au reſte Strabon dit que Boebe étoit le petit Territoire qui étoit autour de ce Lac & non pas une ville.*

F A

FABA, æ. *f. Cic.* Fève, legume. *Faba iſtac in me cudetur. Ter.* Cette faute retombera ſur moi, on s'en prendra à moi, j'en porterai la folle-enchere.

FABA, æ. *f.* Faba, *ville ou bourg de Judée au levant d'Acre.*

FABACEUS, a, um. *Pallad.* De fêves.

FABACIA, æ. *f. Plin.* Gâteau de farine de fêves.

FABACIUM, ii. *n.* La tige des fêves.

FABACIUS, a, um. *Pallad.* &

FABAGINUS, a, um. *Cat.* De fêves.

FABALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* De fêves. *Fabales alæ. Varr. -ſtipula. Ovid.* Les tiges des fêves.

FABARIA, Burchana, æ. *f.* Birchanis, is. *f.* Berkun, Burchana, *Iſle de la Friſe, dans les Payis-bas.*

FABARIS, is. Farfarus, i. *m.* Farfa, *riviere de la Sabine, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

FABARIUM, i. *n.* ad Favarias. Pfefers *ou* Pfafers, *Monaſtere du Payis des Griſons, ſur une haute montagne près du Rhin.*

FABARIUS, a, um. *Cat.* De fêves, qui concerne les fêves. *Fabariæ Calendæ. Macrob.* Les Calendes *ou* le premier jour de Juin.

FABELLA, æ. *f. Cic.* Fable, conte, hiſtoriete. ‖ Piece de Theatre. ‖ Intrigue. *Fabellæ Euripidis. Cic.* Les Tragedies d'Euripide. *-Terentii. Cic.* Les Comedies de Terence.

FABER, bra, brum. *Ovid.* Qui travaille, qui met en œuvre.

FABER, bri. *m. Cic.* Artiſan, Ouvrier. *Faber ædium. Gell.* Un Architecte, Maître Maçon. *-ærarius. Liv.* Chaudronnier. *-æris. Hor.* Fondeur. *-aurarius.* Orfévre. *-eboris. Hor.* Tabletier. *-lignarius. Liv. Cic. -materiarius. Plaut.* Menuiſier, Charpentier. *-marmoris. Hor.* Sculpteur en marbre. *-marmorarius. Sen.* Marbrier. *-ferrarius. Plaut.* Forgeron, Taillandier, Serrurier. *-vaſcularius.* Potier de terre.

FABERRIME. *adv. Apul.* Très-artiſtement.

FABETUM, i. *n. Plin.* Plantage de fêves, lieu où l'on a ſemé des fêves.

FABIRANUM, i. *n. Voiez* Phabiranum.

FABRATERIA, æ. *f. Cic.* Falvaterra, *Bourg des Volſques.*

FABRE. *adv. Cic.* Avec art, dans les regles de l'art, avec induſtrie; artiſtement, induſtrieuſement, de main de maître, en maître. *Plaut.* Sçavamment, habilement, adroitement, finement, ingenieuſement, délicatement, ſpirituellement, avec eſprit, habileté, délicateſſe *ou* adreſſe.

FABREFACIO, is, feci, factum, cere. *acc. Plin.* Faire avec art.

FABRIANUM, i. *n.* Fabriano, *lieu de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone, vers les ſources du Fiumeſino.*

FABRICA, æ. *f. Cic.* Structure, conſtruction, arrangement, compoſition, ordonnance. ‖ *Cat.* Métier. ‖ *Ter.* Artelier, boutique, forge. ‖ *Lucr.* L'architecture, l'art de bâtir. ‖ *Vitr.* La pratique d'un art. ‖ *Ter.* Fineſſe, adreſſe, ruſe, ſubtilité, intrigue, invention, artifice.

FABRICATIO, onis. *f. Cic.* Structure, compoſition, ordonnance, arrangement, conformation.

FABRICATOR, oris. *m. Cic.* Artiſan, Ouvrier, Architecte.

FABRICATUS, a, um. *part. de* Fabricor. *Cic.* Fait, travaillé, forgé.

FABRICO, as, avi, atum, are. *Hor. Tac.* &

FABRICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Faire, fabriquer, forger, travailler, bâtir, conſtruire. *Fabricari aliquem. Manil.* Former *ou* dreſſer quelqu'un, l'inſtruire.

FABRICUS, a, um. *Ars fabrica. Juſt.* Le métier des Artiſans.

FABRILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* D'ouvrier, d'artiſan.

FABULA, æ. *f. Phæd.* Petite fève. ‖ Fable, conte, avanture, feinte. ‖ Piece de Theatre. ‖ Recit, détail, hiſtoire. ‖ *Hor.* Poëme. ‖ *Cic.* Médiſance, calomnie, ſujet d'entretien, railleur, jouet. ‖ *Plaut.* Intrigue. *Fabulam dare. Cic.* Repreſenter, jouer *ou* donner la Comedie. *Fabulæ. Ter.* Ce ſont des contes *ou* des chanſons. *Fabulæ jam nos ſumus. Ter.* Nous ne ſommes plus bons à rien. *In fabulis eſſe. Suet.* Faire parler de ſoi, être le ſujet des entretiens ordinaires, faire la matiere des converſations. *Lupus in fabula. Ter.* Quand on parle du loup, on en voit la queue. *Fabula eſt. Gell.* On dit. *Fabulam docere, dare. Cic.* Donner au public une piece de Theatre.

FABULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Suet.* Fabuleux, de fable, qui concerne la fable.

FABULATIO, onis. *f. Col.* Fable, conte, Roman.

FABULATOR, oris. *m. Suet.* Cauſeur, diſeur de contes. ‖ *Gell.* Conteur *ou* faiſeur de contes, Auteur de Fables *ou* de Romans.

FABULINUS, i. *m. Varr.* Le Dieu des contes qu'on fait aux petits enfans.

FABULO, onis. *m. Varr.* Un plaiſant, un bouffon, un diſeur de contes, un Comique de Theatre.

FABULO, as, avi, atum, are. *Plaut.* &

FABULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Ter.* Cauſer, dire, conter, diſcourir, faire des contes, s'entretenir, parler. ‖ *Liv.* Dire des fables.

FABULOSE. *adv. Plin.* D'une maniere fabuleuſe, en guiſe de fable.

FABULOSITAS, atis. *f. Plin.* Fiction, *maniere fabuleuſe de raconter ce qu'il y a de fabuleux dans quelque choſe.*

FABULOSUS, a, um. *Cic.* Fabuleux, feint, inventé à plaiſir. ‖ Plein de fables, Romaneſque, qui traite des fables. ‖ *Hor.* Celebre, fameux, renommé, dont on parle beaucoup, qui fait l'entretien de tout le monde.

FABULUM, i. *n. Gell.* Fève de haricot. ‖ *Lucil.* La tige des fêves.

FACALHADUM Caput. Le Cap de Facalhad, *ſur la côte meridionale de l'Arabie heureuſe, dans la contrée de Jaman, à l'embouchure du Prim.*

FACESSITUS, a, um. *Cic. part. de* Faceſſor.

FACESSO, is, ſſi, ſivi, ſii, ſitum, ſſere. *Cic.* Faire, accomplir, executer, expedier, dépêcher. ‖ Suſciter, attirer. ‖ *Ter.* S'en aller, ſe retirer, s'éloigner, partir. ‖ *Liv.* Chaſſer, écarter, emmener, éloigner, faire ſortir. ‖ Abandonner, quitter. *Faceſſere alicui negotium. Cic.* Faire de la peine à quelqu'un, lui ſuſciter des affaires. *-periculum. Cic.* Le mettre en danger. *-ex urbe. Liv.* Sortir de la ville, la quitter. *-rem. Plaut.* Intenter un Procès.

FACETE. *adv. Cic.* Plaiſamment, d'un air enjoué, avec enjouement, agréablement.

FACETIA, æ. *f. Gell.* &

FACETIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Plaiſanteries, bons mots, railleries delicates; choſes plaiſantes, facetieuſes; enjouement.

FACETUS, a, um. *Cic.* Facetieux, enjoué, plaiſant, railleur, divertiſſant, réjouiſſant, qui a le mot pour rire, badin, bouffon, goguenard. ‖ Riſible. ‖ Poli, fin, délicat. *Faceta aures. Mart.* Des oreilles délicates.

FACHSA, æ. *f.* Fachs, *ville du Roiaume de Tunis en Barbarie, ſur le Golfe de Capès.*

FACIALCASARA, æ. *f.* Facialcaçar, *ruines de l'ancienne Alpeſa, ville de l'Eſpagne Bétique, on les voit dans l'Andalouſie, entre Utera & Coronil.*

FACIES, ei. *f. Cic.* La face, la mine, l'exterieur, l'air du viſage. ‖ *Quint.* L'apparence, la contenance, la poſture, la ſituation du corps. *Cic.* La diſpoſition, la façon, la maniere, l'état, l'ordonnance, l'arrangement, la figure, l'aſſiette, la forme. ‖ *Pacuv.* La ſtature, la taille. ‖ *Virg.* Spectre, phantôme. ‖ *Ovid.* Images, eſpeces. ‖ *Prop.* Portrait, peinture, tableau, caractere. *Facies cadaveroſa. Tac.* Un viſage de mort, une mine de déterré. *-ſermonis. Quint.* Le tour du diſcours. *-cicatricoſa. id.* Un viſage balafré, plein de coutures, couvert de cicatrices. *pugnæ. Tac.* Ordre de bataille. *-tuberoſa. Petron.* Un viſage boutonné, plein de bourgeons. *-diræ. Virg.* Choſes affreuſes à voir, ſpectres. *Facie primâ. Sen.* D'abord. *Facie quâ eſt homo? Plaut.* Quelle mine? quelle phyſionomie? quel air a cet homme? comment eſt-il fait? *Facie majoris cœnæ vivere. Juven.* Le porter trop haut, prendre un trop grand vol.

FACILE, ilius, cillime. *adv. Cic.* Facilement, aiſément, ſans peine, à ſon aiſe. ‖ Sans doute, ſans difficulté, ſans contredit. *Facilè omnes perferre. Ter.* S'accommoder à tout le monde. *Facilè princeps ou primus. Cic.*

Qui eſt ſans contredit le premier, qui l'emporte ſans difficulté ſur. *Facillimè agere. Ter. -vivere. Plaut.* Etre fort à ſon aiſe, avoir toutes ſes commoditez.

FACILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Facile, aiſé, qui ſe fait ſans peine. || Commode, traitable, de facile accès & ſans façon, d'abord aiſé, complaiſant, doux, accort, accoſtable. || Flexible, maniable, ſouple, docile, ſoûmis, obéïſſant, qui ſe laiſſe gouverner. || *Ovid.* Plein de bonté, obligeant, favorable, qui ſe laiſſe toucher, propice. *E facili. Ovid. Ex facili. Cic.* Facilement. *Facilis ad concedendum. Cic.* Qui accorde facilement. *-in audiendis hominibus. Cic.* Facile à écouter, qui écoute volontiers les gens. *-amicitiâ vir. Sall.* Sociable. *-rogantibus. Ovid.* Obligeant.

FACILITAS, atis. *f. Cic.* Facilité. || Complaiſance, condeſcendance, douceur; humeur commode, aiſée, accommodante; indulgence, naturel indulgent. || Molleſſe, foibleſſe.

FACILITER. *adv. Vitr.* Facilement, aiſément, ſans peine, avec facilité, ſans difficulté.

FACINOROSUS, a, um. *Cic.* Criminel, méchant, ſcelerat, couvert de crimes. || Débordé, diſſolu.

FACINUS, oris. *n. Cic.* Action, fait, *en bonne* ou *en mauvaiſe part. (Quand il n'y a point d'épithete, c'eſt preſque toujours* crime, mechanceté, méchante action, malice, attentat.)

FACIO, is, feci, factum, cere. Faire, agir, être la cauſe, cauſer. || Pratiquer, exercer. || Sacrifier, faire un ſacrifice. || Faire ſon devoir *ou* ce qu'on doit. *Fac ſi quid facis. Sen.* Fais vîte ce que tu veux faire, ſonge à ce que tu fais. *Fac eſſe, ità eſſe. Cic.* Poſons, ſuppoſons que cela ſoit. *Facere ex ſua dignitate. Cic.* Agir ſelon la dignité de ſon état. *-ad difficultatem urinæ. Plaut.* Etre bon contre ſa difficulté d'uriner. *-negotium. Quint.* Cauſer de la peine. *-finem ſtudiis. Cic.* Quitter ſes études. *-jacturam. Cic.* Perdre, ſouffrir une perte. *-copiam* ou *poteſtatem. Liv.* Prêter, accommoder. *-periculum. Ter.* Eſſaier, tenter, éprouver. *-ratum. Liv* Ratifier. *-ſatis. Cic.* Donner ſatisfaction. *-palam. id.* Publier. *-ſe magnum. Plaut.* Faire l'homme de conſequence, trancher du grand. *Fac qui ego ſum eſſe te. Cic.* Mettez-vous à ma place. *Feciſſe videtur. Cic.* Il a fait cela; il en paroît convaincu. (*Formule des Jugemens criminels.*)

FACIS Fluvius, Facis Fluvii Præfectura, Facis Fluvii Urbs. *Voiez au mot* Fax.

FACTIO, onis. *f. Cic.* Maniere d'agir, l'action de faire. || Faction, ligue, parti, conſpiration, complot, deſſein, cabale. || *Suet.* Troupe, bande de gens de même profeſſion. || *Plaut.* Autorité, credit, puiſſance des grands *ou* des riches.

FACTIOSE, iùs, iſſimè. *adv. Liv.* Par cabale, par intrigues ſeditieuſes.

FACTIOSUS, a, um. *Corn. Nep.* Actif, agiſſant, remuant, entreprenant, turbulent. || *Salluſt.* Factieux, ſeditieux, cabaleur, intrigant. || *Plaut.* Qui a du credit, qui eſt en autorité, puiſſant, opulent.

FACTITATUS, a, um. *Cat. part. de* Factitor.

FACTITIUS, a, um. *Plin.* Artificiel, qui n'eſt pas naturel, fait de main.

FACTITO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Faire ſouvent, pratiquer, exercer, avoir pour occupation ordinaire.

FACTOR, oris. *m. Cat.* Artiſan, Ouvrier. || *Plaut.* Celui qui jouant à la paulme renvoie la balle *qu'on lui a ſervie.* || *Ulp.* Auteur.

FACTUM, i. *n. Cic.* Fait, action, compoſition, entrepriſe. || *Facta. n. plur. Virg.* Les grandes actions. || *Col.* Façon qu'on donne au marc, ſoit d'olives, de raiſins, &c. *Voiez* Factus.

FACTURA, æ. *f. Gell.* Structure, compoſition. || *Plin.* Façon, état, ouvrage, maniere de travailler, travail.

FACTUS, ûs. *m. Cat.* Façon qu'on donne au marc, ſoit de raiſins, ſoit d'olives, &c. Chaque ſerre qu'on donne au marc ſur le preſſoir pour exprimer le ſuc. *Voiez* Factum.

FACTUS, a, um. *part. de* Fio. *Cic. Homo Factus ad unguem. Hor.* Un homme fait à peindre, une perſonne faite au tour. *Numerus factus.* Le produit d'une multiplication. *Factum eſt. Ter.* Cela eſt ainſi. *-volo. Plaut.* J'y conſens, je le veux, voilà qui eſt fait. *-benè* ou *optimè.* J'en ſuis bien aiſe. *-malè. Ter.* J'en ſuis faché.

FACULA, æ. *f. Prop.* Petit flambeau. || *Varr.* Petite buche, bâton à brûler.

FACULTAS, atis. *f. Cic.* Faculté, puiſſance, pouvoir efficace, force, vertu, proprieté. || Commodité, occaſion, conjoncture, facilité, moien, ouverture, voie, expedient. || Abondance, quantité, proviſion. || Secret, art, ſcience, ſçavoir faire. || Droit, congé, permiſſion. || Talent, qualité, avantage, don naturel, capacité, ſuffiſance. *Facultas pabuli. Varr.* Commodité du fourage. *-conſolandi. Cic.* L'art, le ſecret de conſoler. *-nummorum Romæ illi eſt. Cic.* Il trouve facilement de l'argent à Rome. *Facultates. f. plur. Cic.* Biens, facultez, moiens, richeſſes, puiſſances. *Facultates belli. Cic.* Munitions de guerre.

FACULTER. *adv. Feſt.* Facilement.

FACUNDE. *adv. Lil.* Eloquemment, en beaux termes.

FACUNDIA, æ. *f. Ovid.* Grace dans le diſcours, maniere de s'énoncer éloquemment, politeſſe de langage, agrément dans ce qu'on dit, éloquence.

FACUNDITAS, atis. *f. Plaut. Voiez* Facundia.

FACUNDUS, a, um. *Ovid.* Eloquent, qui s'énonce en beaux termes, qui s'explique avec grace, qui a de l'agrément dans ce qu'il dit, qui s'exprime avec politeſſe & noblement, beau parleur, bien-diſant.

FÆCATUS, Fæcialis, Fæcinius, Fæmina, Fætutinæ, Fæx, cis, *&c. Voiez* Fex...

FAGEUS, a, um. Fagineus, a, um. Faginus, a, um. *Virg.* De bois de hêtre, &c.

FAGORUM Promontorium. Le Cap de Fagona, *dans la Natolie en Aſie, dans la Mer de Marmora, à l'entrée du Golfe de Nicomedie.*

FAGONIA. *Voiez* Buchovia.

FAGUS, i. *f. Virg.* Hêtre, fau, fouteau, *arbre.*

FAGUTAL, is. *n. Varr.* Un bois de hêtre *auprès de Rome.* || *Plin.* Chapelle de Jupiter où il y avoit un hêtre.

FAJALIS, is. *f.* Fajal, Fayal, *Iſle de l'Ocean Atlantique, l'une des Terceres ou Açores.*

FALACRINUM, i. *n. Voiez* Phalacrina.

FALACRIUM, Phalacrium Promontorium. Capo Raſocalmo, *Cap de la Vallée de Démona en Sicile, ſur la côte ſeptentrionale, près du bourg de Roſocalmo.*

FALÆ, arum. *f. plur. Plaut.* Tours de bois dont on ſe ſervoit dans les ſieges. || *Juv.* Amphitheatres qu'on dreſſoit dans le Cirque pour la commodité des ſpectateurs. || *Non.* Fineſſes, ruſes, ſupercheries.

FALARICA, æ. *f. Virg.* Sorte de javelot que l'on lançoit avec l'arbalête contre les Tours de bois, afin d'y mettre le feu, *par le moien de la filaſſe poiſſée qui étoit allumée au bout.* || *Liv.* Tour de bois d'où l'on jettoit les traits, &c. *nommée autrefois* Beffroi.

FALCARIUS, ii. *m. Cic.* Taillandier, qui fait des faulx.

FALCATOR, oris. *m. Col.* Faucheur.

FALCATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de faulx. *Falcatus enſis. Virg.* Un cimeterre. *-currus. Curt. Falcata quadriga. Liv.* Un char armé de faulx.

FALCKLANDIA, æ. *f.* Falckland, *bourg de l'Ecoſſe meridionale, dans le Comté de Fiſe, près de la riviere d'Eden.*

FALCICULA, æ. *f. Pallad.* Petite faulx, faucille, ſerpe.

FALCIFER, a, um. &

FALCIGER, a, um. *Ovid.* Armée d'une faulx, qui porte un faulx.

FALCIONA, æ. *f.* Walſée, Oberwalſée, *bourg de la Baſſe Autriche, ſur le Danube, à quelques lieues au deſſus du confluent de l'Ens.*

FALCIS, is. *f.* Falces, *bourg d'Eſpagne dans la Navarre, ſur la riviere d'Arragon.*

FALCO, as, avi, atum, are. *Plin.* Faucher, couper avec la faulx.

FALCO, onis. *m. Feſt.* Faucon, *oiſeau de proie.*

FALCOBURGENSIS Ditio. La Seigneurie de Fauquemont, de Valkembourg, ou de Fulxenberg, *contrée du Duché de Limbourg, dans les Pays-bas, entre la Meuſe, le Comté de Dalem, la Seigneurie de Roldue & le Duché de Juliers.*

FALCONARIA, æ. *f.* Falconara, *Iſle de l'Archipel au ſeptentrion de celle de Standia.*

FALCONIS Mons. Monte-Falco, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, ſur une montagne, près du Topino.*

FALCONIS Mons, Falcomontium, i. *n.* Fauquemont, *ville des Pays-bas, capitale du Limbourg Hollandois, ſur le Geul, entre Aix la Chapelle & Maeſtricht.*

FALCONIS Petra. Falxenſtein, *bourg chef du Comté de Falxenſtein, dans le Palatinat du Rhin en Allemagne.*

FALCOPINGA, æ. *f.* Fallexoping, *ville de la Weſtrogothie en Suede, entre les Lacs de Weter & de Wener.*

FALCULA, æ. *f. Col.* Faucille, ſerpe.

FALDSTRANDIA, æ. *f.* Faldſtrand, *bourg de Dannemarck, ſur la côte orientale de la Jutlande ſeptentrionale.*

FALEMPINUM, i. *n.* Falempin, *village de la Flandre Walone, au midi de l'Iſle.*

FALERIS, Falaris, is. *f.* Falerii, orum. *m. plur.* Falerinum, i. *n.* Faliſca, æ. *f.* Civita Caſtellana, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de ſaint-Pierre, près du Tibre, au deſſus de Rome.*

FALERNUM, i. *n. Hor.* Vin de Falerne. || Le vin.

FALERNUS, a, um. *Cic.* De Falerne.

FALERNUS, i. *m. Cic.* Falerne, *montagne & contrée en Italie, où il croiſſoit d'excellent vin.*

FALESA, Faleſia, æ. *f.* Falaiſe, *ville de France, dans la baſſe Normandie, ſur l'Ante, entre Caen & Seez.*

FALISCA, æ. *f. Voiez* Faleris.

FALISCÆ, arum. *f. plur. Cat.* Rateliers & mangeoires. || Auges d'écuries.

FALISCI, orum. *m. plur. Cat.* Faliſques, *peuples de Toſcane.*

FALISCORUM Mons, Soractes, is. *m.* Soracte, is. *n.* Sant-Oreſte, Monte di ſant-Oreſte, *ou* di San-Silveſtre, *montagne de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, près du bourg de ſaint-Oreſte.*

FALISCUS, a, um. *Cic.* Qui eſt de Faliſque. *Faliſcus ager. Cic.* Le payis des Faliſques. *-venter. Varr. Mart.* Ventre de pourceau, farci *ou* mis en ſauciſſes, andouilles, &c.

FALISCUS, i. *m. Stat.* Sauciſſe, andouille, boudin, cervelas, mortadelle, ſauciſſon.

FALKENBERGA, æ. *f.* Falkenberg, *ville de la Principauté d'Oppelen en Siléſie, au couchant d'Oppelen.*

FALKENBURGUM, i. *n.* Falkenbourg, *ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, ſur la Tréga, aux confins de la Caſſabie.*

FALKIRCHENA, æ. *f.* Falkirk, *bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Sterling, au couchant de Linlithgow.*

FALLA, æ. *f.* Fallacia, æ. *f. Cic.* Fallacies, ei. *f.* Fourbe, tromperie, ſupercherie, tour d'adreſſe, fourberie, piece qu'on joue à quelqu'un. || Ruſe, détour, intrigue, expedient pour tromper quelqu'un, piége qu'on lui tend. || Impoſture, déguiſement.

FALLACILOQUENTIA, æ. *f. Cic.* Paroles trompeuſes.

FALLACIOSUS, a, um. *Gell.* Fourbe, trompeur. || Captieux, embarraſſant.

FALLACITER. *adv. Cic.* Fauſſement, d'une maniere trompeuſe, en fourbe, en trompeur, par ſurpriſe.

FALLAX, acis. *omn. gen. Cic.* Trompeur, qui trompe. || *Virg.* Fourbe, diſſimulé, artificieux, ruſé, affronteur. || *Cic.* Captieux, embarraſſant. || Falſifié, [illegible], déguiſé.

FALLO, is, fefelli, falſum, llere. *Cic.* Fourber, tromper, ſurprendre, prendre pour dupe, faire une fourberie. || Séduire, ſuborner, abuſer. *Fallere fidem. Cic.* Fauſſer la foi. *-promiſſum. Q. Curt.* Manquer à ſa parole. *-veſtigium. Caſ.* Faire faire un faux pas. *-retia. Ovid.* Eviter les filets, en échaper, ne s'y point laiſſer prendre. *-ſpatiaſum* [illegible]

Charmer les ennuis d'une longue nuit. *-mandata. id.* Ne point executer les ordres. *-vetuſtatem. Plin.* Se conſerver, ſe garder ſans ſe corrompre. *-ſtamonibus horas. Ovid.* Couler le tems, le paſſer inſenſiblement à cauſer. *-dextram hoſti. Virg.* Violer la foi donnée à l'ennemi. *-depoſitum. Ovid.* Abuſer d'un dépôt, de ce qui a été confié.

FALMUTIUM, i. *m.* Falmouth, *bourg & port de Mer d'Angleterre, ſur la côte meridionale du Comté de Cornouaille, au levant de la pointe du Lezard.*

FALSARIUS, ii. *m. Suet.* Fauſſaire, qui fait des fauſſetez.

FALSE. *adv. Cic.* Fauſſement. ‖ Sans raiſon.

FALSIDICUS, a, um. *Plaut.* Menteur, qui aſſûre des fauſſetez.

FALSIFICATIO, onis. *f. Colum.* Falſification, alteration.

FALSIFICUS, i. *m. Plaut.* Fourbe.

FALSIJURIUS, a, um. *Plaut.* Qui jure fauſſement, qui fait un faux ſerment, parjure.

FALSILOQUENTIA, æ. *f. Voiez* Fallaciloquentia.

FALSIMONIA, æ. *f. &*

FALSIMONIUM, ii. *n. Plaut.* Fourbe, fourberie, tromperie, ſupercherie.

FALSIPARENS, tis. *omn. gen. Cat.* Celui dont le pere eſt ſuppoſé.

FALSITAS, atis. *f. Cic.* Fauſſeté, menſonge, menterie, impoſture, ſuppoſition.

FALSO. *adv. Cic.* Fauſſement. ‖ A tort, ſans raiſon, à faux.

FALSTRIA, æ. *f.* Falſter, *Iſle du Roiaume de Dannemarck, dans la Mer Baltique, entre les Iſles de Zelande, de Lalande & de Mone.*

FALSUM Caput. Capo Falſo. Le Cap Faux, *ſur la côte meridionale de la Cafrerie en Afrique, à l'orient de celui de Bonne Eſperance.*

FALSUS, a, um. *Ter.* Abuſé, trompé, fourbé, ſurpris, dupé. ‖ Qui ſe méprend. ‖ *Cic.* Déguiſé, fourbe, trompeur, infidéle, perfide, traître. ‖ Faux, qui n'eſt pas réel. ‖ Suppoſé, alteré, contrefait, falſifié. ‖ Vain, imaginaire.

FALX, cis. *f. Cic.* Une faulx. ‖ *Ovid.* Cimeterre, coutelas. *Falx arboraria. Cat. -putatoria. Ulp.* Faulx *ou* ſerpe à émonder les arbres. *-fœnaria. Cat.* Faulx à faucher les prez. *-meſſoria. Varr.* Faucille. *-vineatica. Varr.* Serpe *ou* ſerpette à tailler la vigne. *-ſylvatica. Cat.* Serpe de bucheron.

FAMA, æ. *f. Cic.* Renommée, bruit que fait une choſe dans le monde. ‖ Réputation, nom, eſtime qu'on s'acquert parmi le monde, l'honneur.

FAMA Auguſta, æ. *f.* Famagouſte, *ville de l'Iſle de Cypre.*

FAMELICE. *adv. Plaut.* En affamé.

FAMELICOSUS, a, um. *Feſt. &*

FAMELICUS, a, um. *Ter.* Famelique, affamé, qui meurt de faim, qui attend la pâture avec ardeur. *Famelicoſa terra. Feſt.* Terre aride, maigre.

FAMENENSIS Tractus. Famine, Famene, *petite contrée des Païs-bas, dans le Luxembourg.*

FAMES, is. *f. Cic.* Faim, appetit, envie de manger. ‖ Famine, diſette de vivres, avidité, deſir ardent, paſſion violente, empreſſement. ‖ Rage. ‖ *Celſ.* Diete.

FAMIGER, era, erum. *Varr.* Qui ſeme, qui répand, qui fait courir des bruits, porteur de nouvelles.

FAMIGERATIO, onis. *f. Plaut.* Bruit qui eſt répandu dans le monde, l'action de faire courir des bruits.

FAMIGERATOR, oris. *m. Plaut. &*

FAMIGERATRIX, icis. *f. Apul.* Qui répand, qui fait courir des bruits, qui ſeme des nouvelles, nouveliſte.

FAMIGERATUS, a, um. *part. Apul.* Celebre, renommé, fameux.

FAMILIA, æ. *f. Cic.* Famille, maiſon, lignée, parenté, race. ‖ Domeſtiques, gens, valets, ſuite, train. ‖ Le bien d'une famille. ‖ Secte, compagnie, école, troupe, bande, parti.

FAMILIARICA cella, æ. *f. Vitr.* La garderobe, *chambre où eſt la chaiſe percée.*

FAMILIARICA ſella, æ. *f. Varr.* Chaiſe percée.

FAMILIARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* De la famille, qui concerne la famille, domeſtique. ‖ Parent. ‖ Ami. ‖ Serviteur, valet. ‖ Familier. ‖ *Plin.* Ordinaire, commun. *comp.* Familiarior, *ſuperl.* -liariſſimus. *Cic.*

FAMILIARITAS, atis. *f. Cic.* Familiarité, grande liaiſon, étroite communication, amitié particuliere.

FAMILIARITER. *adv. Cic.* Familierement, avec familiarité, en ami particulier. ‖ *Front.* Par familles.

FAMILIARIUS, a, um. *Front.* Tout ce qui concerne un valet, de ſerviteur, de domeſtique.

FAMOSUS, a, um. *Juv.* Fameux, renommé, qui éclate parmi le monde, qui fait grand bruit, dont on parle beaucoup, qui fait l'entretien general. ‖ *Hor.* Celebre, glorieux, illuſtre. ‖ *Cic.* Infame, diffamé, décrié, qui a mauvais bruit, qui eſt en mauvaiſe odeur, dont la réputation eſt tachée, qui a perdu toute eſtime dans le monde, qui eſt ſans honneur, deshonoré. ‖ Infamant, diffamant, diffamatoire.

FAMUL. *Lucret. pour* Famulus.

FAMULA, æ. *f. Virg.* Servante, fille de chambre, ſuivante, fille qui ſert. ‖ Captive *ou* eſclave. *Famula corporis eſt res familiaris. Cic.* Le bien qu'on a, eſt pour le ſervice du corps; on n'a du bien que pour s'en ſervir.

FAMULANTER. *adv. Non.* Humblement, avec reſpect, baſſement, en valet, ſervilement.

FAMULARE. *adv. Stat.* Servilement.

FAMULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* De ſerviteur, de valet, de domeſtique.

FAMULATIO, onis. *f. Apul.* } Service,
FAMULATUS, ûs. *m. Cic.* } ſervitu-
FAMULITAS, atis. *f. Pacuv.* } de, eſ-
FAMULITIUM, ii. *n. Varr.* clavage ‖ *Macrob.* Le train, les gens, domeſtiques d'une maiſon.

FAMULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Servir, être en ſervice. ‖ *Claud.* Aider, faire ſervice.

FAMULOSUS, a, um. *Gell. Liſez & voiez* Famoſus.

FAMULUS, a, um. *Ovid.* Aſſervi, aſſujetti, ſoumis, ſujet, dépendant. ‖ Qui ſert, qui eſt au ſervice.

FAMULUS, i. *m. Cic.* Serviteur, valet, domeſtique, qui ſert, qui eſt en ſervice.

FANA. Fanu, *ou* Merlere Fanu, *Iſle de la Mer Ionienne, entre l'Iſle de Corfou, & la ville d'Otrante en Italie.*

FANATICUS, a, um. *Cic.* Agité, ſaiſi, émû *ou* transporté d'une fureur divine, entouſiaſmé. ‖ Fanatique, extravagant, fou, inſenſé, viſionnaire, lunatique, qui a des viſions. ‖ *Liv.* Un Prêtre de Cybele. ‖ *Feſt.* Frappé de tonnerre.

FANDUS & nefandus ſanguis. *Liv.* Le ſang des innocens, & celui des coupables. *Sperate Deos memores fandi atque nefandi. Virg.* Attendez-vous que les Dieux vengeront l'innocent, & puniront le coupable.

FANESTRIA, æ. *f.* Faneſtria, *village de la Romagne en Italie, autrefois ville Epiſcopale.*

FANIA, æ. *f.* La Fagne, *contrée de l'Evêché de Liege, dans la foreſt des Ardennes aux confins de Champagne, entre la Meuſe & les villes de Philippeville & de Mariembourg.*

FANNA, æ. *f.* Fanna, *bourg de l'Etat de Veniſe, dans le Frioul, en Italie, vers la frontiere du Bellunois.*

FANOPOLIS, is. *f. Voiez* Veldkinchium.

FANSHERA, æ. *f.* Fanshere, *bourg de l'Iſle de Madagaſcar en Afrique, ſur la côte orientale de l'Iſle, à l'embouchure de la riviere de Fanshere.*

FANTINUM Regnum. Le Roiaume de Fantin, *ville d'Afrique, dans la côte d'or en Guinée, au nord du fort Naſſau, & capitale du Roiaume de Fantin.*

FANUM, i. *n.* Temple, Egliſe, Chapelle, lieu ſacré *ou* dédié à quelque Saint, *ou* à quelque fauſſe Divinité, *ou* nom de ville, en ajoutant le genitif du Saint à qui les lieux ſont dediés, *comme l'on va voir dans les mots ſuivans.*

FANUM ad Tavum. *Voiez* Landava.

FANUM Canici, Cella ſancti Canici. *Voiez* Kilkennium.

FANUM Fidei. Santa Fé, *ville du Roiaume de Grenade en Eſpagne, ſur le Xenil, un peu au deſſous de Grenade.* ‖ *Ville de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique ſeptentrionale, vers le milieu de la province de Veragua.* ‖ *Ville du Paraguay, la même dans la province de Rio de la Plata, au confluent du Salade & du Paraguay.*

FANUM Sanctæ Fidei de Antiochia. Santa Fé, *ou* ſainte-Foy d'Antiochia, *ville de l'Amerique meridionale, dans le Popayan, ſur la riviere de ſainte-Marthe, vers les confins du Gouvernement de Cartagene.*

FANUM Sanctæ Fidei de Bogota. Santa Fé *ou* ſainte Foy de Bogota, *ville de la Terre-ferme dans l'Amerique meridionale, capitale du nouveau Roiaume de Grenade, ſur le Pati, au pied des montagnes de Bogota.*

FANUM Sanctæ Fidei de Granata. Santa Fe de Granada, *ou* ſainte Foy de Grenade, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans le nouveau Mexique, ou la nouvelle Grenade, ſur la riviere de Nort, & la plus ſeptentrionale colonie des Eſpagnols.*

FANUM Fortunæ, Colonia Faneſtris. Fano, *ville Epiſcopale de l'Etat de l'Egliſe en Italie, ſur le Golfe de Veniſe, entre Peſaro, & Sinigalia.* ‖ Lieu dedié à la Fortune.

FANUM Fortunæ, Tychopolis. *Voiez* Glucſtadium.

FANUM Jovis. Fanjaux, *bourg de Languedoc en France, près de Toulouſe.*

FANUM Luciferi, Fanum ſancti Lucæ de Barrameda. San Lucar de Barrameda, *ville d'Andalouſie en Eſpagne, à l'embouchure du Guadalquivir.*

FANUM Martis. Fan-mars, *ancienne ville des Nerviens, aujourd'hui village du Haynault, dans les Payis-bas, au midi de Valencienne.*

FANUM Martis. Peſcia, *ville ou bourg de Toſcane en Italie, dans le Florentin, ſur la Peſcia.*

FANUM Montanum. Monte-Fano, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, entre Oſimo & Macerata.*

FANUM Ægidii. Saint-Gilles, *ville de France, dans le bas Languedoc, près du Rhône, au deſſous de Beaucaire.*

FANUM S. Africani. Saint Frique, *ville de France dans le Rouergue, ſur la Sorgue, à l'Eſt de Vabres.*

FANUM S. Agathæ, *olim* Artemiſium. Sant Agatha, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, à l'Eſt de Reggio.*

FANUM S. Agathæ Gothorum. Sant Agatha di Gothi, *ville du Roiaume de Naples, dans la Principauté ulterieure, aux confins de la Terre de Labour.*

FANUM S. Agrippani, Chinacum. Saint Agreve, *bourg de France dans le Vivarais à l'Oueſt d'Annonay.*

FANUM S. Albani. Saint Alban, *ville du Comté d'Hartfort en Angleterre, au midi de la ville d'Hartfort.*

FANUM S. Albini. Saint-Aubin du Cornier, *ville ou bourg de France en Bretagne, au nord de Rennes.*

FANUM S. Amandi. Saint-Amand, *ville de Flandres aux Payis-bas, dans le Tourneſis, au Sud de Tournay.*

FANUM S. Amarini, *ou* S. Marini, Amarinum. Saint-Marin *ou* Saint-Amarin, *ville de la haute Alſace, ſur le Thur, en France.*

FANUM S. Andreæ, Carinthiæ Urbs, *olim* Lavantum. Saint André, *ville d'Allemagne dans la Carinthie, ſur le Lavand, au deſſous de Lavamynd & de la Drave.*

FANUM S. Andreæ, Scotiæ Urbs. Saint André, *ville de l'Ecoſſe meridionale ſur la côte du Comté de Fife, dont elle eſt capitale.*

FANUM S. Andreæ, Urbs Biſcaiæ. Saint-André, *ville d'Eſpagne en Biſcaye, ſur une Preſqu'iſle au couchant de Bilbao.*

FANUM S. Andreæ, Vicus Hungariæ. Saint André, *village de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, un peu au deſſus de Bude.*

FANUM S. Anemundi, *ou* S. Chanemundi. Saint-Chaumont, *ville de France dans le Lionnois, ſur le Gier.*

FANUM S. Angeli. Sant Angelo, *ville du*

Roi ume de Naples en Italie, dans la Capitanate. ‖ *Bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone.* ‖ *Bourg du Duché de Milan en Italie, dans le Lodeſan, ſur le Lambre.* ‖ *Bourg de la Zaconie en Morée, près du Cap Malio.*

FANUM S. Angeli Longobardorum. Sant Angelo di Lombardi, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté ulterieure au nord de Conza.*

FANUM S. Angeli Vadani, *ou* in Vado. Sant Angelo in Vado, *ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, dans le Duché d'Urbin, ſur le Métro.*

FANUM S. Antonii. Saint-Antoine, *bourg & Abbaye chef d'ordre, dans le Dauphiné en France, au couchant de ſaint-Marcellin.*

FANUM S. Antonini. Saint-Antonin, *ville de France dans le Rouergue, au confluent de l'Aveiron, & de la Bonnette.*

FANUM S. Aredi. *Voiez* Iredium.

FANUM S. Arnulphi. Saint-Arnoul, *bourg de France dans la Beauce, à l'Eſt de Chartres.*

FANUM S. Aſaphi. Saint-Aſaph, *ville du pays de Galles en Angleterre, dans le Comté de Flint, au confluent de l'Elwin & du Cluyd, & au nord de Denbig.*

FANUM S. Audomari. Saint-Omer, *ville des Pays-bas François, dans l'Artois, ſur l'Aa.*

FANUM S. Auguſtini. Saint-Auguſtin, *Fort & Colonie des Eſpagnols dans la Floride, ſur la côte orientale de la côte de Tegeſta.*

FANUM S. Baſilii. San Vaſili, *village de la Sacanie en Morée, ſur la Tetra, entre Corinthe & Argos.*

FANUM S. Beati. Saint-Beat, *bourg de Gaſcogne en France, dans le Conſerans, ſur la Garonne.*

FANUM S. Bertrandi. Saint-Bertrand de Cominges, *ville de France en Gaſcogne, ſur la Garonne au deſſus de Toulouſe.*

FANUM S. Botholphi. Baſton *ou* Boſton, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln, ſur le Withum.* ‖ Baſton *ou* Neu-London, *c'eſt-à-dire*, la nouvelle Londres, *ville de la nouvelle Angleterre, dans l'Amerique ſeptentrionale, près de la nouvelle Hollande.*

FANUM S. Breoci, Briocum. Saint-Brieu, *ville de France en Bretagne, ſur la côte ſeptentrionale au couchant de Saint-Malo.*

FANUM S. Chanemundi. *Voiez* Fanum S. Anemundi.

FANUM S. Chriſtinæ. Santa Chriſtina, *bourg du Roiaume de l'Arragon en Eſpagne, aux ſources de l'Arragon.*

FANUM S. Chriſtophori de Lacu. *Voiez* Lacus.

FANUM S. Chriſtophori de Havana. *Voiez* Havana.

FANUM S. Chriſtophori. Saint-Chriſtophle, *bourg de France en Touraine, aux confins du Vandomois, du Maine & de l'Anjou.*

FANUM S. Clari. Saint-Clair, *bourg de l'Iſle de France, dans le Vexin François, aux confins du Norman.*

FANUM S. Claudii. Saint-Claude *ou* ſaint-Oyen de Joux, *ville de la Franche-Comté en France, ſur le Liſon, aux confins du Pays de Gex.*

FANUM S. Clodoaldi, *olim* Nonigentum. Saint-Cloud, *bourg de l'Iſle de France, ſur la Seine, au deſſous de Paris.*

FANUM S. Columbæ. Sainte-Colombe, *bourg de France dans le Lionnois, ſur le Rhône, vis-à-vis de Vienne.*

FANUM S. Crucis de Monte. Santa Cruz de la Sierra, *ou* Baranca, *ville du Pérou dans l'Amerique meridionale, ſur le Guapey, aux confins du Paraguay.*

FANUM S. Crucis. Santa Cruz.

FANUM S. Crucis de Zarca. Santa Crux de Zarca, *bourg d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, au Sud du Tage.*

FANUM S. Cyriacæ. *Voiez* Hieracum.

FANUM S. Damiani. Saint-Damian, *bourg ou ville du Montferrat Savoyard, dans l'Albeſan, au nord d'Albe & à l'Oueſt d'Aſt.*

FANUM S. Davidis. Saint-Davids, *ville de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Pembrock à l'Oueſt de Caermarthen.*

FANUM S. Deodati, Oppidum Lotharingiæ. Saint-Diey, *bourg de Lorraine, ſur la Meurte, au deſſus de Nancy.*

FANUM S. Deodati, Oppidum Bleſenſis Agri. Saint-Die, *bourg de France dans le Blaiſois, ſur la Loire, entre Blois & Beaugency.*

FANUM S. Deſiderii. Saint-Dizier, *ville de France en Champagne, ſur la Marne, au deſſus de Langres.*

FANUM S. Dionyſii. Saint-Denis, *ville de l'Iſle de France, ſur le Crou au nord de Paris.*

FANUM S. Dominici. Saint-Domingue, *ville capitale de l'Iſle de même nom, ſur ſa côte méridionale.*

FANUM S. Edmundi. Saint-Edmonds-Bury *ou* Burie, *bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffolck, entre Ely & Ipſwiche.*

FANUM S. Eugendi. *Voiez* Fanum S. Claudii.

FANUM S. Eulaliæ. Santa Olella *ou* Olala, *bourg d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, ſur l'Alberche, au couchant de Tolede.*

FANUM S. Eulaliæ. *Voiez* Pontianum.

FANUM S. Euphemiæ. Sainte Euphémie, *ville des Brutiens, maintenant bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, près de la citérieure.*

FANUM S. Euryclii. *Voiez* Gella.

FANUM S. Facundi. San Fangon, *ville d'Eſpagne, dans le Roiaume de Leon, ſur la Cea, entre Leon & Palentia.*

FANUM S. Felicis. San Felice.

FANUM S. Fidei, Aginenſis Agri Urbs. Sainte-Foy, *ville de France dans l'Agénois en Guienne, ſur la Dordone.*

FANUM S. Fidei, Urbs Paraguaiæ. Santa-Fé, *ville du Paraguay. Voiez* Fanum Fidei.

FANUM S. Fidei. *Voiez* Fanum Fidei.

FANUM S. Fidei de Antiochia. Santa-Fé de Antiochia. *Voiez* Fanum Fidei.

FANUM S. Fidei de Bogota. Santa-Fé de Bogota. *Voiez* Fanum Fidei.

FANUM S. Fidei Granatenſis. Santa-Fé. *Voiez* Fanum Fidei.

FANUM S. Fidei Granatenſis novæ. Santa-Fé de Granada. *Voiez* Fanum Fidei.

FANUM S. Fidei de Guatimala. Santa Fé. *Voiez* Fanum Fidei.

FANUM S. Florentii. San-Florenzo, *ville dans le nord de l'Iſle de Corſe, ſur le Golfe de Nebio.*

FANUM S. Florentini. Saint-Florentin, *bourg de France dans la Champagne, ſur l'Armançon.*

FANUM S. Flori. Saint-Flour, *ville de France en Auvergne, au pied du Mont-Cantal, ſur le Larder.*

FANUM S. Franciſci de Campeco. San-Franciſco de Campeche, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans l'Audience du Méxique, ſur la côte occidentale de la Preſqu'iſle de Jucatan.*

FANUM S. Franciſci de Quito. *Voiez* Quito.

FANUM S. Galli. Saint Gal, *ville de Suiſſe dans le Quartier de l'Abbayie de ſaint-Gal.*

FANUM S. Gaudentii. Saint-Gaudens, *bourg de Gaſcogne en France, dans le Comté de Comminges, ſur la Garonne.*

FANUM S. Geneſii. Saint-Genais, *bourg autrefois de Provence en France, ſur la côte.*

FANUM S. Germani, Oppidum Campaniæ. San-Germano, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour.*

FANUM S. Germani, Oppidum Pedemontii. San-Germano, *bourg de Piedmont en Italie, dans le Verceillois, à l'Oueſt de Verceil.*

FANUM S. Germani in Lembruno. Saint-Germain Lembrun, *ville de France en Auvergne, près de l'Allier, entre Iſſoire & Brioud.*

FANUM S. Germani in Laia. Saint-Germain en Laie, *ville de France, ſur la Seine, au deſſous de Paris.*

FANUM S. Goari Saint-Goar, *ville de la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, dans le Comté de Catzenellebogen, ſur le Rhin, entre Bingen & Cablentz.*

FANUM S. Gothardi. Saint-Gothard, *ville de la baſſe Hongrie, au confluent du Lauſſuitz & du Rocab.*

FANUM S. Giſleni. Saint-Guiſlain, *ville des Payis-bas Catholiques, dans le Haynaut, ſur la Hayne.*

FANUM S. Hippolyti in Auſtria. Saint-Polten *ou* Saint-Hippolyte, *ville de la baſſe Autriche en Allemagne, ſur le Draſain.*

FANUM S. Hippolyti, Alſatiæ Oppidum. Saint-Hippolyte, *bourg de la haute Alſace, en France, au couchant de Schleſtat & aux confins de la baſſe Alſace.*

FANUM S. Huberti. Saint-Hubert, *bourg du payis de Liege, enclavé dans le Duché de Luxembourg, ſur la riviere d'Homme, à l'Oueſt de Baſtogne.*

FANUM S. Jacobi. Santiago, *ville de l'Amerique meridionale, dans l'Iſle de ſaint-Domingue, au nord de la ville de ſaint-Domingue.*

FANUM S. Jacobi de Planitie. Santiago de la Vega, *ville ſur la côte meridionale de la Jamaique, ſelon Baudran.*

FANUM S. Jacobi de Cuba. Santiago de Cuba, *ville ſur la côte meridionale de l'Iſle de Cuba, en Amerique, du côté du levant.*

FANUM S. Jacobi de Storea. Santiago del Eſtero, *ville de l'Amerique meridionale, dans le Técuman, aux confins du Chaco, ſur l'Eſtero.*

FANUM S. Jacobi de Guatimala. Santiago de Guatimala *ou ſimplement* Guatimala, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la province & ſur la riviere de Guatimala.*

FANUM S. Jacobi de Cacem. San Jago de Cacem, *bourg de Portugal, dans l'Alentejo, près de la côte, à l'Oueſt de Beja.*

FANUM S. Jacobi de Vallibus. San-Jago de las Valles, *ville de l'Audience du Méxique, dans l'Amerique meridionale, ſur la riviere & dans la province de Panuco.*

FANUM S. Jacobi de Compoſtella. *Voiez* Compoſtella.

FANUM S. Jacobi, Urbs Barbatæ Inſulæ. Saint-James *ou* ſaint-Jacques, *ville de l'Iſle Barbade, l'une des Antilles.*

FANUM S. Joannis. Saint-Jean de Morienne, *ville capitale du Comté de Morienne en Savoye, ſur l'Arc, au midi de Mouſtier.*

FANUM S. Joannis. Saint-Jean, *ville du Comté de Sarbruck, ſur le côté droit de la Sare.*

FANUM S. Joannis ad Tavum. Saint-Johnſtowne, *bourg de l'Ultonie en Irlande, dans le Comté de Donnegal, ſur la riviere de Boyle, au deſſus de Londonderry.*

FANUM S. Joannis Angeriaci. *Voiez* Angeriacum.

FANUM S. Joannis de Auro. San-Juan de Oro, *bourg de l'Amerique meridionale, dans le Pérou, entre les montagnes.*

FANUM S. Joannis de Confinio. San-Juan de la Frontera, i. Saint-Jean de la Frontiere, *ville de l'Amerique meridionale, dans le Chicuito, province du Chili, au pied des Andes.*

FANUM S. Joannis de Portu Divite. San-Juan de Porto Ricco *ou* Porto Rico, *ou* Boriquen, *ville capitale de l'Iſle de même nom, l'une des Antilles, dans la Mer du Mexique, elle eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle.*

FANUM S. Joannis de Rupe. San-Juan de la Penna, *village d'Eſpagne dans l'Arragon au couchant de Jacca.*

FANUM S. Joannis Luiſii. Saint-Jean de Luz, *ville de Gaſcogne en France, dans le Territoire de Lavaur, à l'embouchure de l'Urdacuri.*

FANUM S. Joannis de Ulua. San-Juan de Ulua, *ville de l'Audience du Méxique, dans l'Amerique ſeptentrionale, dans la province de Tlaſcala, ſur le Golfe du Mexique.*

FANUM S. Joannis in Piſcaria. San-Juan de Peſcara.

FANUM S. Joannis Laudonenſis. Saint-Jean de Laune, *ville du Duché de Bourgogne en France, ſur la Saone.*

FANUM S. Joannis Pedeportuenſis. Saint-Jean de Pied de port, *ville de France en Gaſcogne, ſur la Neve.*

FANUM S. Joſephi. San-Joſeph, *bourg de l'Amerique meridionale dans l'Iſle de la Trinité, dans le Golfe de Paria.*

FANUM S. Irenes. Santaren, *ville de l'Eſtramadoure de Portugal, ſur le Tage.*

FANUM S. Julianæ, *olim* Concana. Santillana, *ville d'Eſpagne, capitale de l'Aſturie de Santillana, du côté de la Biſcaye.*

FANUM S. Laudi. Saint-Lo, *ville de France en Normandie, ſur la Vire.*

FANUM S. Laurentii de Arenis. Saint-Laurens des Eaux, *bourg de France dans l'Orleanois, près du Blaiſois, à gauche de la Loire.*

FANUM S. Leonardi. Saint-Leonard, *bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans la Carinthie, ſur le Gureb.*

FANUM S. Leonis, Leopolis. Santo-Leo

petite ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbin, aux confins de la Romagne.

FANUM S. Leonis. San-Leone, *lieu du Roiaume de Naples, dans la Calabre ulterieure en Italie.*

FANUM S. Licerii. *Voiez* Conſerrani.

FANUM S. Lucæ de Barrameda. *Voiez* Fanum Luciferi.

FANUM S. Lucæ Majoris. San-Lucar le Major, *ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à l'Oueſt de Seville.*

FANUM S. Luciæ. Santa-Lucia, *ville de la Vallée de Demona en Sicile, entre Meſſine & Catane.*

FANUM S. Ludovici. San-Luis de Maragnan, *ville de l'Amerique meridionale, au Breſil.*

FANUM S. Ludovici Zacatecæ. San-Luis de Zacatecas, *ville de l'Amérique meridionale, dans l'Audience de Guada la jara, & capitale de la Province de Zacatecas.*

FANUM S. Lucidi. San Lucido, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure, ſur la Mer de Toſcane.*

FANUM S. Macarii. Saint-Macari, *bourg de France, dans la Guienne propre, ſur la Garonne.*

FANUM S. Maclovii. Saint-Malo, *ville de France en Bretagne, ſur la côte ſeptentrionale de cette province.*

FANUM S. Marcelini. Saint-Marcelin, *ville du Daufiné en France, entre Grenoble & Romans.*

FANUM S. Marcelli. Saint-Marcel, ſaint-Marceau, *fauboug de Paris, qui faiſoit autrefois une ville ſeparée.*

FANUM S. Marci. San-Marco, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure. ‖ Ville de la Vallée de Démona en Sicile, ſur la côte ſeptentrionale, à l'occident du Cap d'Orlando.*

FANUM S. Mariæ de Iguazu. Santa Maria de Iguazu, *bourg du Paraguay, dans l'Amerique meridionale, dans la Province de Parana.*

FANUM S. Mariæ. Santa-Maria in Georgio, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancône.*

FANUM S. Mariæ de Remediis. Nueſtra Segnora de Remedios. *Voiez* Hacha.

FANUM S. Mariæ. Sainte-Marie, *bourg de l'Amerique ſeptentrionale, dans le Quartier de Maryland, en Virginie.*

FANUM S. Marinellæ. Santa-Marinella, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, ſur la côte.*

FANUM S. Marini. San-Marino, *ville enclavée, dans le Duché d'Urbin, de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

FANUM S. Marthæ. Santa Martha, *ville de l'Amerique meridionale, capitale du Gouvernement de Santa-Martha, ſur la Mer du Nord.*

FANUM S. Matthæi, Oppidum Britanniæ Minoris. Saint-Mahé.

FANUM S. Matthæi, Oppidulum Flocidæ. San-Matheo, *Colonie des Eſpagnols, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur la côte orientale de la Preſqu'iſle de Tegeſta, en Floride.*

FANUM S. Mathurini. Saint-Mathurin de Larchant, *bourg du Gaſtinois en France, au midi de Nemours.*

FANUM S. Mauræ. Sainte-Maure, *ville de Grece, dans une Iſle, entre la côte de Livadie & l'Iſle de ſainte-Maure.*

FANUM S. Mauri in Inſula Franciæ. Saint-Maur des Foſſés, *village de l'Iſle de France, ſur la Marne, au deſſus de ſon confluent avec la Seine.*

FANUM S. Mauri ad Ligerim. Saint-Maur ſur Loire, *Abbayie d'Anjou en France, ſur la Loire, au levant d'Angers.*

FANUM S. Mauri, Vicus Calabriæ. San-Mauro, *village du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure, au couchant de Roſſano.*

FANUM S. Mauritii. Saint-Maixant, *ville de France dans le Poitou, ſur la Sare Niortoiſe, au deſſus de Niort.*

FANUM S. Maximini. Saint-Maximin, *ville de Provence en France, ſur la riviere d'Argens, au levant d'Aix.*

FANUM S. Menehildis. Sainte-Menehould, *ville de Champagne en France, ſur l'Aiſne, entre Chalons & Verdun.*

FANUM S. Michaelis Archangeli. Saint-Michel l'Archange, Archangel. *V.* Angelopolis.

FANUM S. Michaëlis, Urbs Barenſis Ducatus. Saint-Michel, *ville du Duché de Bar en Lorraine, ſur la Meuſe.*

FANUM S. Michaelis, Urbs Barbadæ Inſulæ. Saint-Michelſtown, *ville de l'Iſle Barbade, l'une des Antilles, en Amerique.*

FANUM S. Michaelis. San-Miguel, *ville de l'Audience du Mexique, dans l'Amerique ſeptentrionale, dans la province de Mechoacan, au Nord de la ville de ce nom. ‖ Bourg de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur la côte de la province de Guatimala, entre ſan-Jago & Leon. ‖ Bourg de l'Amerique meridionale dans la nouvelle Grenade, au Nord de Santa-Fé de Bogota.*

FANUM S. Michaelis. San-Miguel de Piura, *ville de l'Amerique meridionale, dans la province de Quito, au Pérou, vers les confins du Pérou propre.*

FANUM S. Michaelis de Storca, ou de Marta. San-Miguel del Eſtero, *ville de l'Amerique meridionale, dans le Tucuman, ſur l'Eſtero.*

FANUM S. Miniati Teutonis. San-Miniato, *ville d'Italie, dans le Florentin en Toſcane ſur l'Arno, entre piſe & Florence.*

FANUM S. Naboris. Saint-Avo, ſaint-Avaud, *bourg de Lorraine, ſur le Louther au levant de Metz.*

FANUM S. Nicolai. Saint-Nicolas, *ville de Moſcovie, dans la province de la Dwina, ſur la Mer blanche, au couchant de l'embouchure de la Dwina. ‖ Bourg de Lorraine, ſur la Meurte. ‖ Bourg des Payis-bas, dans le payis de Waes en Flandre.*

FANUM S. Palatii. Saint-Palais, *ville de France, dans la baſſe-Navarre, ſur le Bidaſſoa. ‖ Bourg de Berry, province de France.*

FANUM S. Papuli. Saint-Papoul, *ville de Languedoc en France, entre Toulouſe & Carcaſſone.*

FANUM S. Pauli. Saint-Paul, *ville de France en Provence, ſur le Loup, entre Vence & Antibe. ‖ Bourg de la même province au confluent de la Durance & du Verdon. ‖ Ville d'Artois, ſur le Tarnois.*

FANUM S. Pauli Leonini. Saint-Paul de Leon, *ville de France, ſur la côte ſeptentrionale de Bretagne.*

FANUM S. Pauli Tricaſtinenſis. Saint-Paul Trois-Châteaux, *ville de France en Dauphiné, près du Rhône, au deſſous de Montelimar.*

FANUM S. Petri, Urbs Nivennenſis Agri. Saint-Pierre le Moutier, *ville de France, dans le Nivernois, entre l'Allier & la Loire.*

FANUM S. Petri, Natoliæ Vicus. San-Pietro, *village de Natolie, ſur la côte de l'Archipel, entre Epheſe & Mendes.*

FANUM S. Petri Inſula. San-Pietro de-il-Fratri, *Iſle à l'entrée du Golfe de Salerne, près de la Principauté citérieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

FANUM S. Petronillæ. Saint-Pétronel, *bourg d'Autriche, ſur le bord meridional du Danube, au deſſus d'Haimbourg.*

FANUM S. Pontii Tomeriarum. *Voiez* Tomeriæ.

FANUM S. Portiani. Saint-Pourçain, *ville de France en Auvergne, au confluent de la Ciaule & de l'Allier.*

FANUM S. Quintini. *Voiez* Quintinopolis.

FANUM S. Quirici. San-Quirico, *bourg d'Italie, dans le Sienois en Toſcane.*

FANUM Reguli. *Voiez* Andreapolis.

FANUM S. Remigii. Saint-Remy, *ville de France en Provence, au couchant d'Arles. Voiez encore* Fanum ſancti Romuli.

FANUM S. Reparatæ. Santa-Reparata, *village de Sardaigne, vis-à-vis l'Iſle de Corſe, ſur le Cap de ſanta Reparata.*

FANUM S. Romuli. San-Remo *ou* ſaint-Remi, *ville de l'Etat de Gennes ſur la côte, à l'Orient de Ventimiglia.*

FANUM S. Salonis. San-Saloni., *bourg d'Eſpagne en Catalogne, ſur la Tordera, entre Barcelone & Girone.*

FANUM S. Salvatoris. San-Salvador, *ville de l'Amerique Septentrionale, dans la province de Guatimala. ‖ Ville capitale du Breſil, dans la Capitanie de Bahia, ſur la Baye de tous les Saints.*

FANUM S. Salvatoris, Urbs Congi. San-Salvador, *ou* Bauza, *ville du Congo, dans la baſſe Ethiopie en Afrique, dans la province de Pemba, ſur une éminence près de la riviere de Lolunda.*

FANUM S. Salvatoris, Oppidum Normandiæ. Saint Sauveur, ſaint-Sauveur le Vicomte, *bourg de France en Baſſe Normandie, au Nord de Coutance.*

FANUM S. Sebaſtiani. San-Sebaſtian, *ville de la Luſitanie en Eſpagne, dans l'Eſtramadure de portugal, près de Leiria.*

FANUM S. Sebaſtiani. Saint-Sebaſtien, *ville d'Eſpagne, ſur la côte de Guipuſcoa, aux confins de France.*

FANUM S. Sequani. Saint-Seine, *bourg & Abbayie de France, dans le Duché de Bourgogne, près de la ſource de la Seine.*

FANUM S. Severi. Saint-Sever, *ville de France, capitale de la Gaſcogne propre, ſur l'Adour, entre Aire & Dax.*

FANUM S. Severi. San Severo, *ou* Seviero, *ville du Royaume de Naples en Italie, dans la Capitanate, au couchant de Manfredonia.*

FANUM S. Severini. San-Severino, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone, ſur la Potenza.*

FANUM S. Simphoriani. Saint Saphorin *ou* Sephorin d'Ozon, *bourg du Dauphiné en France, ſur le Rhône, entre Vienne & Lion.*

FANUM S. Spiritus. Le Saint-Eſprit, le Pont ſaint-Eſprit, *ville de France en Languedoc, ſur le Rhône, au deſſous de Viviers.*

FANUM S. Spiritus. Eſpiritu-Santo, *ville de la nouvelle Eſpagne, dans l'Amerique ſeptentrionale, dans la province de Guaxara, ſur le Golfe du Méxique. ‖ Ville du Breſil dans l'Amerique meridionale, capitale d'une Capitainie qui porte ſon nom, ſur la riviere del Spiritu Santo.*

FANUM S. Stephani. Saint Etienne, Saint Etienne de Furens, Saint Etienne en Forez, *ville de France dans le Forez, ſur le Furens.*

FANUM S. Stephani. San Stephano, *bourg des Etats de-Parme, entre le Plaiſantin & l'Etat de Gennes.*

FANUM S. Stephani. Kirxbyſeven, *village d'Angleterre dans le Comté de Weſtmorland, ſur l'Eden, aux confins du Comté d'Yorck.*

FANUM S. Theodori. San Theodore, *village de Natolie, ſur la côte de la Caramanie, au couchant de Seleucie.*

FANUM S. Thomæ. Saint Thomas *ou* Pavoaſen, *ville d'Afrique, capitale de l'Iſle de ſaint Thomas, ſur ſa côte orientale.*

FANUM S. Thomæ. Thomaſtowne, *bourg de Lagénie en Irlande, ſur la Nure, dans le Comté de Kilkenny. ‖ Bourg de l'Ecoſſe meridionale, dans le Comté de Carrick, près du Golfe de Cluyd, & au Nord de Bargeny.*

FANUM S. Thomæ. *Voiez* Meliapura.

FANUM S. Tiberii. Saint Tuberi *ou* Saint Ubery, *bourg de France dans le Languedoc, ſur l'Eraut, entre Agde & Pezenas.*

FANUM S. Torpetis. Saint-Torpez, *ville de France en Provence, ſur le Golfe de Grimaud.*

FANUM S. Trinitatis. La Santa Trinad de Buenos Ayres. Bonoyres *ou* Buenos Ayres, *ville de l'Amerique meridionale dans le Paraguay, ſur la riviere de la Plata, près de ſon embouchure.*

FANUM S. Trudonis. Saint-Tron, Saint-Truyen, *ville du Liégeois, aux Payis-bas, dans la Hasbaye, aux confins du Brabant.*

FANUM S. Trudonis. San Tandero, *ville de Biſcaye en Eſpagne, ſur une Preſqu'iſle à l'Oueſt de Bilbao.*

FANUM S. Valerici. Saint-Velery, *bourg de France, ſur la côte de Picardie, aux confins de la Normandie.*

FANUM S. Valerii. Saint-Valier, *bourg de France en Dauphiné, ſur le Rhône, entre Vienne & Valence.*

FANUM S. Wedaſti. Saint-Waſt, *autrefois Fauxbourg, maintenant Quartier d'Arras en Artois.*

FANUM S. Venantii. Saint-Venant, *ville des Payis-bas Catholiques & François, dans l'Artois, ſur le Lys.*

FANUM S. Vendelini. Saint-Vendelin, *ville de l'Electorat de Treves, entre la Lorraine & le Duché des Deux-Ponts, au Nord de Sarbruck.*

FANUM S. Vincentii. San-Vincente, *ville d'Eſpagne ſur la côte des Aſturies, au Sud-oueſt de Santillana. ‖ Ville du Bréſil, capitale de la Capitainie de San Vincente, entre*

ville de Rio Janeiro & la Province de Guayra au Paraguay.

FANUM S. Viti. Saint Veit ou Weit, *ville du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans la Carinthie, au confluent du Wilietz & du Glan.*

FANUM S. Viti Flomonenſis. Saint Veit en Flaum ou Fiume, *ville du Cercle d'Autriche, aux confins de la Carniole & de l'Iſtrie Autrichienne, ſur le Golfe de Carnero.*

FANUM S. Urſicini. Saint-Urſane, Saint-Urſis ou Saint-Urſitz, *ville de Suiſſe, capitale du Saltzgow, ſur le Doux.*

FANUM S. Yvonis. Saint Yves, *bourg du Comté de Huntington en Angleterre, ſur l'Ouſe.*

FANUM Saturni. La pointe de San Sebaſtian, *Cap d'Andalouſie en Eſpagne, le plus occidental de l'Iſle de Cadiz.*

FANUM Vacunæ. Vocone, *village de la Sabine en Italie, aux confins du Duché de Spolete.*

FANUM Voltumnæ. Viterbe, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de Saint Pierre, au Sudoueſt de Rome.*

FANZARA, æ. *f.* Fanzara, *bourg ou ville de la Province de Fez en Barbarie, au Sud-eſt de Salé.*

FAR, farris. *n. Virg.* Toute ſorte de grain propre à faire de la farine. ‖ *Hor.* De la farine. *Farre pio venerari Veſtam.* Offrir un gâteau à la Déeſſe Veſta.

FARA, æ. *f.* Urbs. La Fere, *ville de France dans le Thierache, en Picardie, ſur l'Oiſe.*

FARA Campaniæ. La Fere Champenoiſe, *ville de France en Champagne, entre la Marne & la Seine.*

FARA in Tardeniaco. La Fere en Tardenois, *ville de France en Champagne, entre Meaux & Rheims.*

FARABA, æ. *f.* Farabo, *ville du Zagathay dans la grande Tartarie, ſur le bord ſeptentrional du Cheſel, & capitale d'une Province, à laquelle elle donne ſon nom.*

FARÆ Promontorium. *Voiez* Robogdium.

FARAGLIONI Scopuli. *Voiez* Cyclopum Scopuli.

FARAMINA, æ. *f.* Faramina, *ville ou bourg fort ancien de la baſſe Egypte ſur la Mediterranée, entre Damiette & Gaze.*

FARCIMEN, inis. *n. Varr.* Ce qui ſert à farcir.

FARCIO, is, ſi, rtum & ctum, cire. *Sen.* Farcir, garnir, remplir. ‖ *Col.* Engraiſſer, mettre à l'engrais.

FARCTOR, Farctus. *Voiez* Fartor.

FAREMONASTERIUM. Faremouſtiers, *village de Champagne en France, ſur la riviere de Marne.*

FARENOMINA. *Voiez* Aſine.

FARENSES Inſulæ. Les Iſles de Ferro ou de Fero, ou de Fare, *dans l'Océan Caledonien, entre les Orcades & l'Iſlande.*

FARENTINUM ou Forentinum. *Voiez* Florentinum.

FARFA, æ. *m.* Farfarus, i. *m.* Fabarior, is. *m.* Farfa, *riviere de la Sabine, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

FARFARUS. *Voiez* Fabaris & Orontes.

FARGANA, æ. *f. Voiez* Fergana.

FARI. *infin.* Parler. *Voiez* Faris.

FARIMA, æ. *f.* Farima, *ville du Japon, dans l'Iſle de Niphon, à l'Oueſt de Méaco.*

FARINA, æ. *f. Ovid.* Farine. ‖ *Perſ.* Du pain.

FARINÆ Portus. Porto Farina, *bourg du Roiaume de Tunis en Afrique, à l'embouchure du Magrada.*

FARINARIUS, ii. *m. Cat.* Farinier.

FARINARIUS, a, um. *Plin.* De farine, qui concerne la farine.

FARINULA, æ. *f. Bibl.* Fleur de farine.

FARIS, fatur, fatus ſum, fari. *dep. Cic.* Parler, avoir l'uſage de la parole, proferer une parole.

FARNASIA, æ. *f.* Farnaſia, *Iſle de la Mer noire, ſur la côte de Natolie, près du Canal de Conſtantinople.*

FARNESIUM Caſtrum. Caſtel Farneſe, *bourg du Duché de Caſtro en Italie, ſur une coline, au pied de laquelle paſſe l'Olpita.*

FARNHAMA, æ. *f.* Farnham, *bourg du Comté de Surrey en Angleterre, entre Londres & Winceſtre.*

FARNIA, æ. *f.* Farne, *Iſle de la Mer d'Allemagne, ſur la côte du Comté de Northumberland en Angleterre, près de Bamburg.*

FARPIUM, ii. *n. Hor.* Gâteau qu'on offroit en ſacrifice.

FARRACEUS, a, um. *Plin.* &

FARRACIUS, a, um. *Varr.* De grain, de froment.

FARRAGINARIA, orum. *n. plur. Col.* &

FARRAGO, inis. *f. Varr. Col.* Mélange de pluſieurs grains. ‖ *Virg.* Mélange de pluſieurs bleds coupez en herbe pour donner aux chevaux, du verd. ‖ *Plin.* Bled méteil. Du Seigle. ‖ *Juv.* Mélange de pluſieurs matieres dont on traite ſans ordre; ramas, recueil, compilation de diverſes choſes, fatras.

FARRARIUM, ii. *n. Vitr.* Grenier.

FARRATUS, a, um. *Juv.* Fait de grain.

FARREUM, i. *n. Plin.* Gâteau de farine de froment.

FARREUS, a, um. *Voiez* Farraceus.

FARSALUS. *Voiez* Pharſalus.

FARTACHIUM, i. *n.* Fartach, *ville de l'Arabie heureuſe en Aſie, dans les Terres.*

FARTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qu'on engraiſſe.

FARTIM. *adv. Apul. Voiez* Confertim.

FARTOR, oris. *m. Cic.* Cuiſinier, qui farcit, qui fait des farces; Chaircuitier, qui fait du boudin, des andouilles, des ſauciſſes, des cervelats, des ſauciſſons, des mortadelles, des langues fourrées.

FARTUM, i. *n. Varr.* Farce, viande farcie, boudin, ſauciſſe, &c. ‖ *Cic.* La chair de la figue.

FARTURA, æ. *f. Col.* Engrais, engraiſſement, l'action d'engraiſſer les animaux. ‖ *Varr.* L'action de farcir. ‖ *Vitr.* Brocaille, blocage, menue pierre dont on remplit le dedans des murailles, dont les parement ſont de pierre de taille.

FARTUS, ûs. *m. Col.* Ce qui farcit, ce qui remplit.

FARTUS, a, um. *Cic.* Farci, garni, rempli, bourré, fourré.

FARVELUM Caput. Le Cap Farwel, *c'eſt-à-dire*, le Cap d'Adieu: *c'eſt le plus meridional des Terres Arctiques, vis-à-vis la pointe orientale de l'Eſtotilande.*

FARUM, Pharum ou Fanum Regis. La Tour d'ordre, *Tour ou Phare, autrefois bâti ſur la côte de Picardie en France, près de Boulogne.*

FAS. *indecl. n. Cic.* Ce qui eſt permis, legitime, licite ou poſſible. ‖ Droit, juſtice, équité, bienſéance.

FASCIA, æ. *f. Cic.* Bande, bandelette, cordon de ſoulier. ‖ *Phæd.* Echarpe, jarretiere. ‖ *Vitr.* Face, *partie d'une architrave.* ‖ *Celſ.* Bandage, braier. ‖ *Ovid.* Toile dont les femmes ſe ſervoient pour couvrir leur ſein, mouchoir de cou, gorgerette. ‖ *Juv.* Jupe. ‖ *Manil.* Le cercle du Zodiaque. ‖ *M. Capel.* Une Zone de la Sphere. ‖ *Sen.* Bandeau roial, diadême. ‖ *Juv.* Cercle, qui paroît quelquefois autour du Soleil. *Faſciæ, arum. f. plur. Plaut.* Langes, couches d'enfant. *Faſciæ lecti. Cic.* Sangles de lit. ‖ Draps. *— non es noſtræ. Petr.* Vous n'êtes pas de notre bande, de notre cotterie.

FASCIATIM. *adv. Quint.* Par faiſceaux.

FASCIATUS, a, um. *Mart.* Lié, attaché avec des bandes, entouré de bandes, emmailloté.

FASCICULUS, i. *m. Cic.* Faiſceau, fagot, pacquet, bouquet, balot.

FASCINATIO, onis. *f. Gell.* Faſcination, enſorcellement, charme, ſorcellerie.

FASCINATOR, oris. *m.* &

FASCINATRIX, icis. *f. Apul.* Enchanteur, qui faſcine, qui enſorcelle, qui charme.

FASCINO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Faſciner, enchanter, charmer, enſorceler. *Faſcinare aliquid malâ linguâ. Cat.* Empoiſonner quelque choſe par ſes médiſances.

FASCINUM, i. *n. Gell.* Charme, enſorcellement.

FASCINUS, i. *m. Petr.* Le Dieu préſervateur des enchantemens.

FASCIO, as, avi, atum, are. *act. Lampr.* Bander, lier avec des bandes, attacher avec des bandelettes, entourer de bande, emmailloter.

FASCIOLA, æ. *f. Cic.* Petite bande, bandelette, ruban, jarretiere, &c. *diminutif de* Faſcia.

FASCIS, is. *f. Cic.* Fagot, faſcine, pacquet, faiſceau, botte. ‖ *Virg.* Charge, fardeau. *Faſcis virgultorum. Caſſ.* Une faſcine. *— urticæ. Petron.* Une poignée d'orties. ‖ Faſces, ium. *f. plur.* Faiſceaux de verges, *du milieu deſquels ſortoit le fer d'une hache, & qui étoient portez devant les Magiſtrats Romains pour marque de leur dignité.*

FASELUS, i. *m. Cic. f. Ovid.* Felouque, Flute, Galiote, Brigantin, Pinque.

FASELUS, i. *m.* &

FASEOLUS, i. *m. Col.* Faſeole, féve de haricot, *legume.*

FASSUS, a, um. *part. de* Fateor. *Cic.* Qui avoue, qui confeſſe, aiant avoué, aiant confeſſé, aiant découvert, fait connoître, fait paroître.

FASTI, orum. *m. plur. Cic.* Les Faſtes, le Calendrier des Romains, *où étoient marquez les jours de Fêtes & les jours d'Audience.* ‖ Annales, regiſtres publics, Archives *où l'on écrivoit les noms des Conſuls.* ‖ *Ovid.* Jours auſquels on plaidoit, on tenoit l'Audience. *Ad faſtos redire. Hor.* Remonter aux ſiecles paſſez.

FASTIDIO, is, ivi, itum, ire. *Celſ.* Etre dégoûté, ne trouver point de goût à, avoir du dégoût, ſentir de la répugnance pour. ‖ *Cic.* Dédaigner, regarder avec dédain, rejetter, rebuter, mépriſer.

FASTIDIOSE. *adv. Cic.* Avec dégoût, avec répugnance, à regret, avec dédain, dédaigneuſement, d'un air dédaigneux, avec mépris.

FASTIDIOSUS, a, um. *Cic.* Dégoûté, qui ne prend plaiſir à rien, qui ne trouve rien de bon, qui eſt ſans goût pour toutes choſes, à qui rien ne plaît. ‖ Fâcheux, importun, bizarre, capricieux. ‖ Délicat, difficile. ‖ Dédaigneux, mépriſant, rebutant. ‖ *Hor.* Dégoûtant, qui dégoûte.

FASTIDITOR, oris. *m. Ulp.* Dédaigneux.

FASTIDITUS, a, um. *part. de* Faſtidio. *Ovid.* Rebuté, refuſé, mépriſé, dédaigné.

FASTIDIUM, ii. *n. Cic.* Dégoût, averſion, répugnance. ‖ Délicateſſe. ‖ Dédain, mépris, fierté, hauteur, rebut, air dédaigneux, froideur rebutante.

FASTIGIATIO, onis *f. Plin.* La pointe, le bout aigu de la greffe, inſeré dans l'arbre ſur lequel on greffe.

FASTIGIATOR, oris. *m. Vitr.* Qui fait une pointe, qui éleve une pointe.

FASTIGIATUS, um. *part. paſſ. de* Faſtigio. *Plin.* Fait en pointe, qui va en penchant. *Faſtigiatus in fronte. Cæ.* Pointu par-devant.

FASTIGIO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Elever en pointe. *Faſtigiari in ſtipulam. Plin.* Monter, s'élever en tuiau.

FASTIGIUM, ii. *n. Cic.* Le faîte, le comble, le haut, le ſommet d'un bâtiment, &c. hauteur, élevation, pointe. ‖ *Vitr.* Fronton. ‖ *Virg.* La profondeur d'un foſſé. ‖ *Cic.* Rang, qualité, grandeur, dégré d'honneur, avancement, agrandiſſement, fortune, puiſſance, dignité. ‖ *Quint. Curt.* Superficie, ſurface. *Faſtigia foris. Ovid.* Le linteau d'une porte. *— cœli, mundi. Manil.* Le point vertical, le zenith, le milieu du ciel.

FASTOSUS, a, um. *Petr.* Faſtueux, orgueilleux, fier, ſuperbe, mépriſant, hautain, dédaigneux, altier, plein de faſte. ‖ Qui a de l'apparence.

FASTUOSE. *adv. Sen.* Faſtueuſement, avec hauteur.

FASTUOSUS, a, um. *Apul. Voiez* Faſtoſus.

FASTUS, ûs. *m. Ovid.* Faſte, apparence magnifique, montre, parade, oſtentation, vanité. ‖ *Cic.* Fierté, orgueil, hauteur. *Faſtum alicui facere. Petr.* Mépriſer quelqu'un, le regarder avec dedain, le traiter avec hauteur.

FASTUS, uum. *m. plur. Col. Voiez* Faſti. *Faſtus dies. Ovid.* Jour d'audience.

FATA, orum. *n. plur. Voiez* Fatum.

FATALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Fatal, marqué par le deſtin, preſcrit par la deſtinée. ‖ Funeſte, tragique, malheureux, qui porte malheur.

FATALITER. *adv. Cic.* Fatalement, par l'ordre du deſtin, ſuivant la deſtinée.

FATEOR, eris, faſſus ſum, teri, *dep. Cic.* Avouer, faire aveu, demeurer d'accord, confeſſer, accorder, reconnoître. ‖ Dire, déclarer, découvrir, faire ſa déclaration, faire voir, donner à connoître.

FATICANUS, a, um, &

FATICINUS, a, um. *Ovid.* Qui prédit l'avenir, qui propheriſe, qui rend les oracles. ‖ D'oracle, de prédiction.

FATIDICUS, a, um. *Cic.* Qui prédit l'avenir, qui propheriſe, qui rend des oracles; Devin.

FATIFER, a, um. *Virg.* Qui porte la mort, qui la donne.

FATIGARÆ Regnum. Le Roiaume de Fatigar, *dans l'Abiſſinie en Afrique, entre le payïs de Dobas, les Roiaumes d'Angote & de Xoa, & la côte d'Ajan.*

FATIGATIO, onis. *f. Col.* Fatigue, travail, peine qu'on prend, ſoin fatigant qu'on ſe donne. ‖ *Celſ.* Laſſitude, haraſſement, accablement, épuiſement *ou* abattement de forces.

FATIGATUS, a, um. *part. de* Fatigor. *Cic.* Las, fatigué, ennuié, épuiſé, accablé.

FATIGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Fatiguer, laſſer, peiner, cauſer de la fatigue, haraſſer, harceler, épuiſer de forces, accabler de laſſitudes. ‖ *Virg.* Animer, exhorter au travail, preſſer de travailler. ‖ *Quint.* Traverſer, inquieter, embarraſſer, faire de la peine. ‖ *Plaut.* Solliciter, importuner, perſecuter, tourmenter, accabler d'importunitez. *Fatigare equos. Virg.* Travailler des chevaux. *-ſocios. Virg.* Animer ſes compagnons au travail. *-cælum perjuriis. Phædr.* Irriter le ciel par ſes parjures.

FATILOGUS, a, um. *Lucan. Voiez* Fatidicus.

FATISCO, is, ere. *Virg.* Se fendre, s'entr'ouvrir, s'ouvrir. ‖ *Col.* Se laſſer, manquer de forces, s'abattre, ſuccomber ſous le faix, s'épuiſer. ‖ *Corn. Fall.* Diminuer, déperir, tomber de vieilleſſe. ‖ *Stat.* Se lâcher, ſe débander, ſe deſſerrer. *Fatiſci vulneribus. Varr.* Etre couvert de plaies, être tout balafré.

FATUARII, orum, *m. plur. Juſtin.* Ceux qui étant épris de la fureur divine, prédiſent l'avenir.

FATUE. *adv. Col.* Sottement, en fat, en étourdi, en extravagant, à tort & à travers.

FATUITAS, atis. *f. Cic.* Fatuité, ſottiſe, impertinence, extravagance.

FATUM, i. *n. Cic.* Le deſtin, la deſtinée, la fatalité, la neceſſité fatale. ‖ Sort, condition, fortune. ‖ L'avenir. ‖ La mort, accident, malheur, miſere, ruine, infortune, diſgrace. ‖ *Virg.* Providence. ‖ Le cours de la vie, le fil de nos jours. ‖ *Liv.* Prédiction, oracle.

FATUOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Sen.* Faire le fat, le ſot, l'impertinent, l'extravagant, le fou.

FATUS, a, um. *part. de* Fari. *Virg.* Aiant dit, aiant parlé.

FATUUS, a, um. *Cic.* Fat, ſot, impertinent, étourdi, extravagant, ridicule, innocent, dupe. ‖ *Varr.* Fade, inſipide, ſans goût, ſans ſaveur.

FAVANIANA, æ. *f.* Favagnana, *Iſle de la Mer de Sardaigne, ſur la côte occidentale de Sicile, vis-à-vis du Cap Coco.*

FAVARA, æ. *m.* Favara, *ſource d'où ſort une petite riviere de même nom, dans la Vallée de Noto en Sicile.*

FAUCENA. Fueſſen, *bourg d'Allemagne dans l'Evêché d'Ausbourg en Suabe, ſur le Lech, audeſſus d'Ausbourg.*

FAUCES, ium. *f. plur. Voiez* Faux.

FAUCES Lateræ Stagni. Le grande Palavas, *ou* le Lac de Magellone, *ou* de Lattes, *ou* de Perault, *Lac de Languedoc en France, le long de la côte depuis Agde juſqu'à Aiguesmortes.*

FAUCINIACUS Tractus. *Voiez* Foſſiniacus Tractus.

FAVENTIA, æ. *f. Non.* Attention, égard. ‖ Faveur.

FAVENTIA Romandiolæ, æ. *f.* Faïence, *ville d'Italie dans la Romagne.*

FAVENTIA Provinciæ. Faïence, *bourg de France en Provence, dans la Viguerie de Draguignan, au Nord de Frejus.*

FAVEO, es, favi, fautum, vere. *Cic.* Favoriſer, être favorable, être du parti, avoir de l'inclination pour, aider, appuier, applaudir. ‖ Etre propre à. *Favete linguis. Cic. -ore. Virg.* Garder le ſilence, être fort attentif. *Favetur illi ætati. Cic.* On favoriſe cet âge.

FAVILLA, æ. *f. Virg.* Braiſe, cendres rouges de feu. ‖ *Stat.* Feu, flamme, étincelle. ‖ *Lucr.* La fumée, la vapeur du feu. *Favilla nigra. Col.* De la ſuie. ‖ Du noir de fumée.

FAVITOR, oris. *m. Plaut.* Fauteur, qui favoriſe, patron, protecteur.

FAUNUS, i. *m.* Faune, demi-Dieu champêtre & chevrepied. (*C'étoit le même que Pan ou le quatrième Roi des Latins.*)

FAVONIANUS, a, um. *Plin.* De zephyre, de l'oueſt, du vent de l'occident, équinoxial.

FAVONIUS, ii. *m. Cic.* Le zephyre, le vent de l'occident équinoxial, l'oueſt.

FAVONIUS *ou* Philonius Portus. Porto Favone *ou* Navone, *ſur la côte orientale de l'Iſle de Corſe, entre Porto Vecchio & Aleria détruite.*

FAVOR, oris. *m. Cic.* Faveur, protection, appui qu'on donne, affection qu'on porte, inclination qu'on a, zele, attachement. *Favor illum habebat. Tac.* Il étoit en faveur, chacun l'eſtimoit.

FAVORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Favorable, qui favoriſe, qui protege, qui appuie, qui accorde ſa protection, qui donne ſon affection. ‖ *Quint.* Aimé, favoriſé, cheri, bien reçû.

FAUSINA *ou* Phauſina, æ. *f.* Terranuova, *ville de la côte orientale de l'Iſle de Sardaigne, ſur un Golfe qui porte ſon nom.*

FAUSTE. *adv. Cic.* Heureuſement, avec ſuccès, favorablement.

FAUSTITAS, atis. *f. Hor.* Le bonheur.

FAUSTUS, a, um. *Cic.* Heureux, favorable, qui réuſſit, qui apporte du bonheur. ‖ Propre, commode, utile, avantageux.

FAUTOR, oris. *m.* &

FAUTRIX, icis. *f. Cic.* Fauteur, Partiſan, qui favoriſe, qui tient le parti, qui embraſſe les interêts, qui eſt attaché d'inclination, protecteur.

FAVUS, i. *m. Cic.* Raion de miel, gâteau de miel. ‖ *Virg.* La petite cellule hexagone, où les abeilles font leur miel. ‖ Le miel. *Vitr.* Un hexagone tel que celui des mouches à miel. ‖ *Celſ.* Certaine enflure.

FAUX, cis. *f. Ovid.* Gorge, goſier. ‖ Fauces, ium. *f. plur.* Avenue, entrée, bouche, gueule, embouchure. ‖ *Liv.* Détroit, bras de mer. ‖ *Cic.* Pas, défilé, paſſage étroit & ſerré.

FAX, acis. *f. Cic.* Flambeau, torche, fallot. ‖ *Cæſ.* Eclat de bois propre à ſervir de torche. ‖ *Hor.* Le feu, la flamme, l'ardeur de l'amour, la paſſion, l'émotion, un deſir ardent. ‖ *Cic. Sen.* Les meteores ignées & leur éclat. ‖ *Tibul.* Appas, attraits, charmes, agrémens, beauté. ‖ *Cic.* Boute-feu. *Fax primæ juventæ. Flor.* La premiere ardeur de la jeuneſſe.

FACIS Fluvius. Rio de la Hacha, *ou* Nueſtra Señora de los Remedios, *ville de l'Amerique meridionale, dans la Terre ferme, à l'embouchure de la riviere de la Hacha, dans la Mer du Nord.*

FACIS Fluvii Præfectura. Le Gouvernement de Rio de la Hacha, *dans l'Amerique meridionale, entre ceux de Sainte Marthe & de Venezuela.*

FACIS Fluvii Urbs, *ou* Beata Maria de Remediis. Rio de la Hacha, *riviere de l'Amerique meridionale, dans le Gouvernement de la Hacha.*

FAXO, im, is, it, imus, itis, int. *Ter. Cic.* Je ferai, &c. *Faxint Dii. Cic.* Paſſe le Ciel, Dieu veuille que. *Faxim ſi id. Plaut.* Si j'avois fait cela.

FAYALIS. Fayal.

FE

FEBIANA *ou* Phœniana Caſtra. Babenhauſen, *bourg de Suabe en Allemagne, ſur le Guntz entre Burgaw & Memmingen.*

FEBRICITATIO, onis. *f. Celſ.* Etat fiévreux, mouvement de fiévre.

FEBRICITO, as, avi, atum, are. *Celſ.* Avoir la fiévre.

FEBRICULA, æ. *f. Cic.* Une petite fiévre.

FEBRICULOSUS, a, um. *Gell.* Fiévreux, qui cauſe la fiévre.

FEBRILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* De fiévre.

FEBRIO, is, ire. *Celſ.* Avoir la fiévre.

FEBRIS, is. *f. Cic.* La fiévre. *Febris frigus ou horror. Celſ.* Le friſſon. *-intentio. id.* Le redoublement.

FEBRUA, orum, *n. plur. Ovid.* Sacrifices expiatoires.

FEBRUARIUS, ii. *m. Cic.* Le mois de Fevrier, *auquel ſe faiſoient les expiations.*

FEBRUARIUS, a, um. *Cic.* De Fevrier.

FEBRUATIO, onis. *f. Varr.* Expiation, purification.

FEBRUATUS, a, um. *Varr. part. de* Februor.

FEBRUO, as, avi, atum, are. *acc. Varr.* Expier, faire des expiations aux Manes, purifier.

FEBRUUS, ui. *m. Macrob. Surnom de Pluton.*

FECATUS, a, um. *Cat.* De marc. *Fecatum vinum. id.* De la piquette, *vin fait avec de l'eau qu'on met fermenter avec le marc du raiſin qui a été preſſuré.*

FECI. *prét. de* Facio.

FECIS. *genit. Voiez* Fex.

FECIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* De Herault d'armes.

FECINIUS, a, um. *Col.* Qui a *ou* qui fait beaucoup de lie *ou* de marc.

FECOSUS, a, um. *Mart.* Qui jette une liqueur épaiſſe, de la lie.

FECULA, æ. *f. Lucret.* Liqueur épaiſſe. *Fecula Coa.* Sauſſe faite avec de la lie d'un vin de Cos. *Diminutif de* Fex.

FECULENTUS, a, um. *Colum.* Plein de lie. *Plin.* Bourbeux.

FECUNDE. *adv. Plin.* Abondamment; d'une maniere fertile, feconde.

FECUNDITAS, atis. *f. Cic.* Fecondité, fertilité, production abondante.

FECUNDO, as, avi, atum, are. *accuſ. Virg.* Fertiliſer, rendre fecond, fertile *ou* abondant.

FECUNDUS, a, um. *Cic.* Fecond, fertile, abondant, qui rapporte beaucoup, de grand rapport. *Fecundus quæſtus. Cic.* Un grand gain. *-labor. Juven.* Un travail utile, profitable.

FEDERZEA, æ. *f.* Federzée, *Lac de Suabe en Allemagne, près de Buchaw, entre Ulme & Conſtance.*

FEL, fellis. *n. Cic.* Le fiel.

FELDKIRKIA, æ. *f.* Feldakirchium, i. *n.* Feldkirk, *ville d'Allemagne dans le Tirol, aux confins de la Suiſſe & à l'orient d'Appenzel.*

FELES, is. *f. Phædr. Voiez* Felis.

FELICIS Lacus, Lacus Fœlix *ou* Locus Fœlix. *Voiez* Falciana.

FELICIS Lacus *ou* Locus. Viſſegrad *ou* Vizzegrad, Plindenbourg, *ville de la haute Pannonie, aujourd'hui dans la baſſe Hongrie ſur le Danube, audeſſous de Strigonie.*

FELICITAS, atis. *f. Cic.* Felicité, bonheur, état heureux, proſperité, fortune, ſuccès avantageux.

FELICITER, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Heureuſement, avec bonheur.

FELICUDIA, æ. *f.* Felicuſa *ou* Felicar. Palmaria, *Iſle, l'une de celles de Lipari, entre Lipari & Ericuſa.*

FELINUM *ou* Velinum. Felin *ou* Vellin, *ville de l'Eſtonie en Livonie, ſur le Félin, entre Pernaw & Derpt.*

FELINUS, a, um. *Celſ.* De chat.

FELIO, is, ivi, itum, ire. *Plaut. Phil.* Crier comme le pard.

FELIS, is. *f. Cic.* Un chat. ‖ *Col.* Une fouine *ou* belette.

FELIX, icis. *omn. gen. comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Heureux, fortuné, qui a du bonheur, qui réuſſit. ‖ Favorable, propice, ſecourable. ‖ *Virg.* Fertile, fecond, abondant. *Felix ad caſum. Cic.* Heureux dans les accidens. *Feliciter ab omni laude. Cic.* Heu-

reux au-delà de tout ce qu'on peut dire.

FELLO, as, avi, atum, are. *acc. Mart.* Succer, tetter.

FELSINA, æ. *f.* Boulogne, *ville d'Italie. Voiez* Bononia.

FELSTINUM, i. *n.* Felſtin, *ville ou bourg de Pologne, dans le Palatinat de Lembourg, dans la Ruſſie rouge.*

FELSTIRA, æ. *f.* Felſtir, *ville ou bourg de Pologne, dans la Ruſſie rouge, en Podolie, ſur le Smortzicz.*

FELTRIA, æ. *f.* Feltre *ou* Feltri, *ville capitale du Feltrin, dans l'Etat de Veniſe en Italie, ſur l'Aſon.*

FELTRINUS Ager. Le Feltrin, *contrée de l'Etat de Veniſe dans la Marche Treviſane, entre le Treviſan propre, le Bellunois, & le Tridentin.*

FELUGA, æ. *f.* Feluga, *Iſle de la Mer méditerranée, près de la côte orientale de Sardaigne.*

FEMELLA, æ. *f.* Petite femme.

FEMEN, minis. *n. Cic.* La cuiſſe, en dedans.

FEMERA. *Voiez* Fimera.

FEMINA, æ. *f. Cic.* Femme, femelle. ‖ *Ovid.* Dame, Maîtreſſe. *Femina primaria. Cic.* Une femme de qualité.

FEMINALIA, ium. *n. plur. Suet.* Calleçons, hauts de chauſſes, & tout ce qui ſert à couvrir les cuiſſes.

FEMINEUS, a, um. *Cic.* De femme, feminin, de femelle. ‖ *Ovid.* Tendre. ‖ Ardent, impatient, qui va juſqu'à la fureur, aveugle, déreglé, exceſſif. ‖ Foible, délicat, languiſſant. ‖ *Manil.* Effeminé, lâche. *Femineus geſtus. Claud.* Affeteries, minauderies, maniere de femme, pâleur honteuſe. -*plangor. ad Hor.* Une voix languiſſante, plaintive, foible. *Feminea Calenda. Juv.* Le premier de Mars.

FEMORALE, is. *n. Suet.* Cuiſſart, armure de la cuiſſe.

FEMORALIA, ium. *n. plur. Suet. Voiez* Feminalia.

FEMUR, moris. *n. Cic.* La cuiſſe, le dehors de la cuiſſe.

FENARIUS, a, um. *Colum.* Qui concerne le foin.

FENEBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. *Liv.* D'uſure.

FENERALIA, ium. *n. plur. Liv.* Echéance, terme du paiement des uſures.

FENERATIO, onis. *f. Cic.* Prêt à uſure, à interêt.

FENERATITIUS, a, um. *Val. Max.* Uſuraire.

FENERATO. *adv. Plaut.* Avec uſure, d'une maniere uſuraire.

FENERATOR, oris. *m. Cic.* &

FENERATRIX, icis. *f. Val. Max.* Uſurier; qui prête à uſure, à interêt.

FENERATORIUS, a, um. *Val. Max.* D'uſure, d'uſurier.

FENERATUS, a, um. *part. Ter.* Rendu *ou* retiré avec uſure *ou* interêt.

FENERO, as, avi, atum, are. *Liv.* &

FENEROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Prêter à uſure, donner à interêts, négocier ſon argent. *Fenerare libertos. Petron.* Faire trafic d'affranchis. -*beneficia. Sen.* Rendre ſervice par un motif d'interêt. -*aliquem. Mart.* Prêter à interêt, à uſure à quelqu'un. *Fenerare iſtud tibi. Ter.* Cela vous ſeroit rendu à uſure. *Feneraverunt mortes Juba & Petreius. Sen.* Juba & Petreius s'entretuerent.

FENESIA, æ. *m.* Feneſia, *riviere de la Natolie propre en Aſie, qui ſe jette dans la mer noire.*

FENESTELLA, æ. *f. Col.* Petite fenêtre.

FENESTRA, æ. *f. Cic.* Fenêtre. ‖ *Caſ.* Creneau, embraſure. ‖ *Varr.* Cage.

FENESTRALIS, *m. f.* le, *n.* is. De fenêtre. *Feneſtralis porta. Ovid.* (*On appelle ainſi une des portes de Rome.*)

FENESTRATUS, a, um. *Vitr.* Où il y a des fenêtres.

FENESTRELLÆ, arum. *f. plur.* Feneſtrelles, *village de France en Dauphiné, dans la vallée & ſur la riviere de Cluſon.*

FENICULARIUM, ii. *n. Cic.* Le Fourage.

FENICULARIUS, a, um. *Cic.* Qui produit du foin.

FENICULUM, i. *n. Plin.* Fenouil, *plante.*

FENILE, is. *n. Col.* Grenier *ou* grange à foin.

FENISECA, æ. *m. Col.* Faucheur.

FENISECIA, æ. *f.* &

FENISECIUM, ii. *n. Col.* La coupe des foins, la ſaiſon de les faire, la fenaiſon. ‖ *Varr.* Le foin coupé.

FENISECUS, a, um. *Val. Max.* Qui ſert à couper le foin.

FENISEX, ecis. *m. Plin.* Faucheur.

FENISICIUM, ii. *n. Cat. Voiez* Feniſecium.

FENNABORA *ou* Kilfenora. Kilfenor *ou* Kilfenerog, *ville d'Irlande, dans le Comté de Clare en Momonie.*

FENNI *ou* Finni, orum. *m. plur. Peuples que les Anciens plaçoient dans la Scandinavie. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils occupoient la Finlande d'aujourd'hui.*

FENUM, i, *n. Cic.* Du foin. *Fenum in cornu habet. Hor.* C'eſt un furieux. (*On mettoit du foin aux cornes des taureaux dangereux pour avertir de s'en garder.*) *Fenum cordum. Plin.* Du regain. -*græcum. Plin.* Du Senegré, *plante.*

FENUS, noris. *n. Cic.* Uſure, interêt d'argent. ‖ Profit, gain. *Fenus ex triente factum erat beſſibus. Cic.* L'uſure, l'interêt, le prix d'argent, le change étoit monté de quatre à huit pour cent par mois.

FERA, æ. *f. Cic.* Une bête ſauvage. ‖ Le loup, *conſtellation auſtrale, compoſée de vingt étoiles.*

FERACITAS, atis. *f. Col.* Fertilité, fecondité.

FERACIUS. *adv. Col.* Avec plus d'abondance, avec un plus grand rapport.

FERALE. *adv. Claud.* D'un air lugubre, triſte.

FERALIA, ium. *n. plur. Cic.* Jours conſacrez à la memoire des morts, la fête des morts.

FERALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Qui concerne les morts, de funerailles. ‖ *Ovid.* Funeſte, fatal, malheureux, qui menace de mort. *Ferales epulæ. Plin.* Repas qu'on faiſoit aux funerailles. *Feralia dona. Ovid.* Preſens funeſtes.

FERAX, acis. *omn. gen. compar.* cior, *ſuperl.* ciſſimus. *Cic.* Fertile, fecond, de grand rapport, abondant, qui rapporte, qui produit, qui porte abondamment.

FERBUI. *pret. de* Ferveo.

FERCULUM, i. *n. Cic.* Machine à porter quelque choſe, *comme* brancart, civiere, bard. ‖ *Petr.* Mets, plat, ſervice, ce qu'on ſert ſur table. ‖ *Plin.* Baſſin, plat, aſſiette.

FERDINANDA *ou* Fernandina, æ. *f.* Ferrandine, *ville ou bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Baſilicate, près du Baſiento.*

FERE. *adv. Cic.* Preſque, quaſi, à peu près, environ, peu s'en faut. ‖ Ordinairement, d'ordinaire, pour l'ordinaire, preſque toûjours, le plus ſouvent, la plûpart du tems.

FERENTARII, orum. *m. plur. Sall.* Chevaulegers. ‖ Soldats armez de javelots & de frondes. *Ferentarius amicus. Plaut.* Un ami ſecourable.

FERENTIA, æ. *f.* Ferentonum, i. *n.* Ferentium, i. *n.* Ferento, *ville d'Italie preſque entierement ruinée, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, non loin de Viterbe.*

FERENTINUM, i. *n. Liv.* Firentino, *ville de la Campagne de Rome, ou Ferenti, bourg de Toſcane.*

FERENTINUS Ager. *m. Liv.* Le territoire de Firentino.

FERENTUM, i. *n. Hor.* Forenſa, *ville de la Pouille.*

FEREOLA, æ. *f. Col.* Sorte de vigne ou de raiſin.

FERETRIUS, ii. *m. Surnom de Jupiter.*

FERETRUM, i. *n. Cic.* Cercueil, biere. ‖ *Liv.* Brancart, &c. *Feretrum ſubire. Virg.* Porter le cercueil.

FERGANA *ou* Fargana, æ. *f.* Fargana, *ville du Zagathay, dans la grande Tartarie. Voiez* Fargana.

FERIA, æ. *f.* Feria, *bourg de l'Eſtramadoure d'Eſpagne, au Nord de Badajos.*

FERIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Jours de repos, auſquels il n'étoit pas permis de travailler, Fêtes, réjouiſſances, divertiſſemens. ‖ *Plaut.* Repos, loiſir, ceſſation de travail, vacations. *Feriæ eſuriales. Plaut.* Jours de jeûne. -*belli. Gell.* Suſpenſion d'armes, tréves. -*forenſes. Cic.* Vacanges, vacations des Cours de Juſtice. -*piſcatorum. Cic.* La fête des pêcheurs. -*ſtativæ. Macr.* Fêtes reglées, marquées dans les faſtes. -*conceptivæ. Macr.* Fêtes dont les Pontifes déſignoient le jour. -*nundinæ. id.* Les foires, *qui n'étoient Fêtes qu'à volonté.* -*imperativæ. id.* Fêtes ordonnées. -*vindemiales. Gell.* Les vendanges. -*præcidaneæ. Gell.* Fêtes qu'on faiſoit préceder à d'autres Fêtes, *comme par ſurabondance. Feriæ ejus ou ei ſunt. Varr.* C'eſt aujourd'hui ſa fête. *Ferias facere. Plaut.* ou *agere. Petr.* Se tenir ſans rien faire. -*celebrare. Liv.* Faire des réjouiſſances.

FERIATICUS Dies. *m. Ulp.* Les Vacations.

FERIATUS, a, um. *part. de* Ferior, aris. *Male feriatus. Hor.* Qui ſe divertit à contretems.

FERIMACA, æ. *f.* Ferimaco *ou* Fermaco, *Iſle de l'Archipel, près de la côte de Natolie & de la ville de Molazzo.*

FERINA, æ. *f. Virg.* De la venaiſon.

FERINE. *adv. Lucr.* En bête brute, brutalement.

FERINUS, a, um. *Cic.* De bête ſauvage, de venaiſon. *Ferinum lac. Virg.* Du lait de caval.

FERIO, is, ire. *Cic.* Frapper. ‖ *Quint. Curt.* Bleſſer. *Ferire fores. Plaut.* Frapper à la porte, heurter. -*pecunias. Plin.* Battre monnoie. -*aprum. Q. Curt.* Bleſſer un ſanglier. -*ſecuri. Caſ.* Couper la tête. -*arte aliquem. Prop.* Tromper adroitement quelqu'un. -*agnum Deo. Virg.* Sacrifier à Dieu un agneau. -*venam. Col.* Ouvrir, piquer la veine, ſaigner. -*frontem. Cic.* Se frapper le front, *pour marque d'indignation.* -*pede uvas. Tibul.* Fouler les raiſins. -*chelyn. Sen. Tr.* Toucher les cordes d'un inſtrument de muſique. -*fœdus cum aliquo. Cic.* Faire alliance avec quelqu'un, (*ce qui ſe faiſoit en immolant un porc.*) -*mare. Virg.* Ramer. *ſydera vertice. Hor.* Toucher au ciel de ſa tête.

FERIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Etre oiſif, fêter.

FERITAS, atis *f. Cic.* Ferocité, naturel farouche, humeur ſauvage. ‖ *Ovid.* Barbarie, inhumanité, cruauté. *Feritas viarum. Stat.* La difficulté des chemins.

FERITAS, *ou plûtôt* Firmitas Aureni. La Ferté Aurain, *bourg de France dans le Blaiſois, aux confins de l'Orleanois.*

FERITAS *ou* Firmitas Galteri. La Ferté Gaucher, *bourg de la Brie Champenoiſe en France, au Sud de Château-Thierry.*

FERITAS. *Voiez* Firmitas.

FERITOR, oris. *m.* Le Beſagno *ou* Biſagno, *riviere d'Italie, dans l'Etat de Genes.*

FERMANAGHENSIS Comitatus. Le Comté de Fermanagh, *dans l'Ultonie en Irlande, entre ceux de Monaghan, de Tyrone, de Tyrconel, de Latrym, & de Cavan.*

FERME. *adv. Cic.* Preſque, à peu près, environ, peu s'en faut, quaſi. ‖ Ordinairement, d'ordinaire, pour l'ordinaire, le plus ſouvent, la plûpart du tems, preſque toûjours. *Haud fermè invenies. Ter.* Vous ne le trouverez pas aiſément.

FERMENTATUS, a, um. *Plin. part. de* Fermentor.

FERMENTESCO, is, ere. *Plin.* Lever, s'enfler, fermenter.

FERMENTO, as, avi, atum, are. *Plin.* Faire fermer, fermenter, mettre en fermentation, joindre avec du levain. *Fermentare terram. Col.* Fumer la terre, la rendre graſſe.

FERMENTUM, i. *n. Col.* Levain, ferment, qui s'augmente ou qui s'enfle en s'échauffant.

FERNA, æ. *f.* Fernes *ou* Fernes, *ville de la Lagenie en Irlande, dans le Comté de Wexfort, au Nord de Wexfort.*

FERNA, æ. *f.* Ferne, *riviere de la Syrie.*

FERNANDI Noronis Inſula. L'Iſle Fernando Noroguà, *dans la Mer du Bréſil, à ſoixante lieues de la côte de Rogrande.*

FERNANDI Pauli Inſula. L'Iſle de Fernando Pao, *dans la Mer de Guinée, ſur la côte occidentale d'Afrique, vers l'embouchure du Camarones.*

FERO, fers, ferre, tuli, latum, ferre,

Cic. Porter. ‖ Engendrer, produire, apporter, cauſer, être cauſe. ‖ Supporter, endurer, ſouffrir. ‖ Emporter, obtenir, remporter, recevoir. *Ovid.* Offrir, preſenter, conſacrer. ‖ Sentir, reſſentir, goûter. ‖ *Ter.* Annoncer, dire, raconter, rapporter. *Ferre aliquid alicui. Ovid.* ou *ad aliquem. Plaut.* Apporter, offrir, preſenter quelque choſe à quelqu'un. ‖ *Virg. Liv.* Lui aller dire ou rapporter quelque choſe. *-ad portam. Caſ.* Mener à la porte. *-argentum ab aliquo. Plaut.* Recevoir de l'argent de quelqu'un. *-partum. Plin. -ventrem. Varr. -uterum. Liv.* Etre groſſe, porter, être pleine. *-elephantes. Plin.* Produire des élephans. *-repulſam. Cic.* Etre rebuté, ſouffrir une rebuſade. *-palmam. Cic. -præmia. Virg.* Remporter le prix. *-tædia alicujus. Ovid.* Se dégoûter de quelqu'un, s'en laſſer, s'en rebuter. *-annos* ou *vetuſtatem. Quint.* Etre de garde, ſe conſerver, ſe garder. *-ſe civem. Tac. -pro cive. Liv.* Se déclarer citoien. *-pedem choris. Hor.* Danſer. *-ter quinque natalibus annos. Ovid.* Avoir quinze ans. *-alicui auxilium, opem. Cic. -ſuppetias. Plaut. -ſubſidium. Caſ.* Aider, aſſiſter, ſoûtenir, ſecourir quelqu'un. *-palàm. Plaut. -vulgò. Liv.* Divulguer, publier, ſemer, dire, répandre par tout, donner à connoître. *-primas. Cic.* L'emporter ſur tous les autres, exceller. *-aliquem laude. Virg. -laudibus. Corn. Nep. -in aſtra* ou *ad cœlum. Cic. -ad aſtra. Virg.* Elever quelqu'un juſqu'au Ciel, le mettre au deſſus de tout, le porter au-delà de toutes les louanges. *-ſententiam, judicium. Cic.* Rendre une ſentence, prononcer un jugement. ‖ Dire ſon ſentiment. *-perſonam alienam. Liv.* Jouer le perſonnage d'un autre, faire ſon rôle. *-ſe nullius egentem. Hor.* Se vanter de n'avoir beſoin de perſonne. *-conditionem. Liv.* Faire une offre, propoſer une condition. *-nomen inſani. Hor.* Paſſer pour fou. *-privilegium. Cic.* Faire une loi particuliere & ſpeciale. *-leges populis. Sen.* Donner des loix aux peuples. *-aliquid tacitus* ou *tacitum. Liv.* Souffrir quelque choſe ſans dire mot. *-amici naturam. Cic.* S'accommoder à l'humeur de ſon ami. *-fallaciam. Plaut.* Jouer d'un tour, faire une fourberie. *-alicui pecunias expenſas. Cic.* Mettre de l'argent en dépenſe ſur le compte de quelqu'un. *-oculis* ou *in oculis aliquem. Cic.* Aimer quelqu'un comme ſes yeux. *-omen. Sen.* Préſager. *-ſolatia. Prop.* Conſoler. *-principatum. Cic.* Etre le conducteur, le General, le Chef. *-gradum pariter. Plaut.* Aller de compagnie, marcher à côté. ‖ Aller de pair. *-obſcure. Cic. -occultè aliquid. Ter.* Diſſimuler quelque choſe, la dérober à la connoiſſance, s'en cacher. *-manum. Virg.* Combattre. *Fert animus dicere. Ovid.* J'ai deſſein de dire, je veux expliquer. *Si veſtra fert voluntas. Cic.* Si vous le voulez, ſi vous le trouvez bon, ſi cela vous fait plaiſir. *Ferat nuſquam quin vapulet. Plaut.* Il ne peut éviter d'être battu, il ſera battu quoi qu'il puiſſe faire. *Fertur his verbis epiſtola. Cic.* Sa lettre eſt conçûe en ces termes. *Fertur hoc in primis. Ter.* Cela eſt fort en vogue, tres à la mode. *Sicut fertur. Cic.* Comme on dit. *Ut ferebatur. Cic.* Comme on diſoit. *Ferri gloriâ. Cic.* Etre animé par la gloire.

FEROCES. *plur. Voiez* Ferox.

FEROCIA, æ. *f. Cic.* Fierté, fermeté, intrepidité, hardieſſe, grandeur d'ame, bravoure, courage, valeur, ardeur. ‖ Ferocité, air farouche, hauteur, orgueil, préſomption.

FEROCIO, is, ire. *Ovid.* Etre fier, arrogant, feroce, agir avec hauteur. ‖ Etre cruel, &c.

FEROCITAS, atis. *f. Cic.* Ferocité, fierté, arrogance, hauteur, orgueil, air farouche ou fier.

FEROCITER, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Fierement, avec ferocité, arrogamment, d'un air farouche, fier, orgueilleuſement, d'une maniere hautaine.

FEROCULUS, a, um. *Hirt.* Un peu fier.

FERONIA, æ. *f. Ville ou Lac de la Campanie.* ‖ *La Déeſſe des bois & des affranchis.*

FERONIA, æ. *f.* Sant Oreſto, *bourg d'Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, près du Tibre.*

FERONIA, Fanum, *ou* Lucus Feroniæ. Pietra ſanta, *bourg d'Italie, dans les Etats de Toſcane, ſur la côte, aux confins de Lucques.*

FERONIA *ou* Lucus Feroniæ. Fiano, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, près du Tibre, au Nord de Rome.*

FERONIA, æ. *f.* Feroniæ Lacus. Ferone, *Lac de Ferone dans la Campagne de Rome en Italie, près de Terracine.*

FERONIA, æ. *f.* Santa Maria, Novareſe, *village de Sardaigne, ſur la pointe d'une Preſqu'iſle à l'orient de Sorgano.*

FEROX, ocis. *omn. gen. comp.* cior. *ſuperl.* ciſſimus. *Cic.* Feroce, fier, arrogant, hautain, orgueilleux, ſuperbe. ‖ *Sall.* Brave, courageux, hardi, guerrier, intrepide, vaillant. ‖ *Sen.* Cruel, rigoureux. *Feroces populi. Virg.* Une nation belliqueuſe. *Ferox oratio. Liv.* Un diſcours plein de hauteur. *-animi. Tac.* ou *animus. Virg.* Un grand cœur, un eſprit élevé, genereux, noble, un courage fier, intrepide. *-formâ. Plaut.* Glorieux de ſa beauté.

FERRAMENTUM, i. *n. Cic.* Outil, inſtrument de fer.

FERRANDINA. *Voiez* Ferdinanda.

FERRARIA, æ. *f. Caſ.* Une mine de fer.

FERRARIA, æ. *f. ou* Forum Alieni. Ferrare, *ville d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe, ſur une branche du Pô, qu'on nomme le Pô Morto.*

FERRARIA, Sardiniæ Urbs. *On ne ſçait quelle ville c'eſt aujourd'hui.*

FERRARIA, Promontorium. *Voiez* Dianium.

FERRARIA, Oppidulum Provinciæ. Ferrieres, *bourg de Provence, ſur la Mer de Martignes.*

FERRARIA, Oppidulum Vaſtinii Tractus. Ferriéres, *bourg & Abbayie de France dans le Gâtinois, au Nord de Montargis.*

FERRARIENSIS Ducatus. Le Ferrarois *ou* le Duché de Ferrare *en Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, entre l'Etat de Veniſe, le Duché de Mantoue, la Principauté de la Mirandole, le Boulenois, la Romagne & le Golfe de Veniſe.*

FERRARII, orum. *m. plur. Virg.* Ouvriers qui travaillent le fer.

FERRARIUS, a, um. *Plin.* De fer, qui concerne le fer. *Ferrarius faber. Celſ.* Forgeron, ouvrier qui travaille en fer, maréchal, ſerrurier, taillandier. *Ferrarium metallum. Plin.* De la mine de fer. *Ferraria aqua. id.* De l'eau de forge.

FERRARIUS, ii. *m. Pallad.* Forgeron, ouvrier en fer, &c.

FERRARIUS, Argous Portus. Porto Ferraio, *ſur la côte occidentale de l'Iſle d'Elbe, près de Portolongone.*

FERRATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Garni de fer. *Ferratile genus. Plaut.* Les eſclaves qui portoient des chaînes, &c.

FERRATUS, a, um. *Virg.* Ferré, garni de fer. ‖ *Hor.* Armé de toutes piéces. ‖ *Plaut.* Enchaîné, chargé de fers.

FERREA Porta. *Voiez* Caucaſiæ Portæ.

FERRETA. Ferrete, *ville d'Alſace en France, à la ſource de la riviere d'Ill, à l'Oueſt de Bâle.*

FERRETANUS Comitatus. *Voiez* Suntgovia.

FERREUS, a, um. *Cic.* De fer, fait de fer. ‖ Dur, ſevere, rude, intraitable, impitoiable, inhumain, rigoureux, cruel, barbare, inflexible, qui eſt ſans tendreſſe. ‖ Infatigable. *Ferreus ſcriptor. Cic.* Ecrivain dont le ſtyle eſt rude, dur, ſec. *Ferrea manus. Caſ.* Croc, crochet, harpon, main de fer. *-ſolea. Catul.* Fer à cheval. *-decreta. Ovid.* Des arrêts irrevocables. *-vox. Virg.* Une voix infatigable. *-tunica. Varr.* Une cuiraſſe. *-fabrica. Plin.* La maniere de travailler le fer, de le mettre en œuvre. *-jura. Virg.* Droits qu'on exerce avec trop de rigueur, ſans miſericorde. *Ferreum os. Cic.* Un viſage ſans pudeur, éfronté, éhonté, qui ne rougit de rien, un impudent, qui n'a point de honte, qui a un front d'airain.

FERREUS Fluvius. Fiume del Ferro, *riviere de Natolie en Aſie, dans la petite Caramanie.*

FERRI Inſula. L'Iſle de Fer, *Iſle de l'Océan Atlantique la plus occidentale & la plus meridionale des Canaries.*

FERRILANDIA, æ. *f.* Ferryland, *contrée de l'Iſle de Terre-neuve, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

FERRITERI, orum. *m. plur. Plaut.* Qui porte des chaînes, qui eſt enchaîné.

FERRO Lacus. Neuſidlerzée *ou* Lac de Neuſidler, *dans la haute Hongrie, ſur les confins des Comtez de Muſſon & de Sopron.*

FERROLIUM, i. *n.* Ferrol, *ville ou bourg d'Eſpagne dans la Galice, ſur le même Golfe que la Coruna, du côté du Nort à l'embouchure de la Juvia.*

FERRUGINEUS, a, um. *Plin.* &

FERRUGINUS, a, um. *Lucret.* Ferrugineux, de couleur *ou* de goût de fer *ou* de la rouille. *Virg.* Triſte, noir, funeſte, ſombre, obſcur.

FERRUGO, inis. *f. Plin.* Rouille de fer. ‖ *Virg.* La couleur de la rouille de fer. ‖ *Ovid.* Une rougeur obſcure. ‖ *Claud.* Violet, rougeâtre. *Ferrugine malâ purus animus. Ovid.* Eſprit exempt de toute tache.

FERRUM, i. *n. Cic.* Le fer, *métal.* ‖ Tout arme. ‖ Tout inſtrument. *Ferrum ſuum in igne eſſe cùm videret. Sen.* Voiant qu'il falloit agir, *ou* [*proverb.*] voiant que les fers étoient au feu.

FERRUMEN, inis. *n. Plin.* Soudure, liaiſon, ce qui ſert à ſouder les choſes enſemble. ‖ *Pet.* De la colle. ‖ *Gel.* Ornement qu'on ajoûte à la penſée d'un Auteur.

FERUMINATIO, onis. *f. Paul. JCT.* Soudure, l'action de ſouder.

FERRUMINATOR, oris. *m. Vitr.* Celui qui ſoude, qui fait une liaiſon avec une ſoudure. ‖ Mortier, ciment, &c.

FERRUMINO, as, avi, atum, are. *Plin.* Souder, lier, joindre avec de la ſoudure, du ciment, &c.

FERTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Fertile, fecond, qui eſt de grand rapport, qui produit beaucoup, abondant, qui porte en abondance.

FERTILITAS, atis. *f. Cic.* Fertilité, fecondité, abondance. ‖ *Cic.* Ajuſtement, luxe, parure.

FERTILITER, lius, liſſimè. *adv.* Fertilement, abondamment. *Fertiliùs revivíſcunt metalla. Plin.* Les métaux reviennent en plus grande abondance.

FERTUM, i. *n. Perſ.* Gâteau, brioche, *ſorte de pain qu'on faiſoit avec de la farine, du miel & du vin, dont on faiſoit oblation.*

FERTUS, a, um. *Cic. Voiez* Fertilis.

FERVEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Celſ.* Echauffer, faire bouillir. ‖ *Plaut.* Animer.

FERVEFACTUS, a, um. *Plin.* Echauffé.

FERVENTER. *adv. Cal. Cic.* Avec ardeur, avec chaleur, avec feu, avec vehemence, ardemment. *comp.* tius, *ſuperlatif.* tiſſimè.

FERVEO, es, bui, vere. *Virg.* Bouillir, bouillonner, être échauffé. ‖ Etre émû, agité, embraſé, &c. *Fervere irâ. Ovid.* Etre fort en colere. *Fervet æſtu pelagus. Cic.* La mer eſt agitée. *-fanum. Mart.* Le Temple eſt fort frequenté. *-opus. Virg.* On s'échauffe au travail, on ſe preſſe de travailler, l'ouvrage avance. *-terrâ marique obſidio. Flor.* On preſſe le ſiege par mer & par terre. *Ferveat mihi lector. Perſ.* Que le lecteur s'attache à ce que j'écris.

FERVESCO, is, ſcere. *Sen. Tr.* Bouillir, bouillonner. ‖ *Lucr.* S'échauffer. ‖ S'agiter, s'émouvoir.

FERVIDUS, a, um. *Cic.* Ardent, bouillant, fort chaud. ‖ Vif, qui a bien du feu. ‖ Animé, vehement, agité, émû.

FERULA, æ. *f. Col.* Ferule, *plante dont on ſe ſervoit autrefois pour donner ſur les mains aux enfans qu'on vouloit châtier, & pour éclíſſer les membres rompus.*

FERULA, æ. *f.* Ferula *ou* Ferla, *ville ou bourg de Sicile dans la Vallée de Noto, ſur l'Anapo.*

FERULACEUS, a, um. *Plin.* De Ferule.

FERULÆ, arum. *f. plur. Celſ.* Les daguets des daguets, le premier bois des jeunes cerfs.

FERVO, is, ere. *Non.* Brûler, jetter des flammes. *Titin.* Prendre feu, ſe mettre en

colere. *Virg.* S'animer, s'échauffer, ſe troubler, être dans l'agitation, être en feu.

FERVOR, oris. *m. Cic.* Ardeur, chaleur, violence. ‖ *Virg.* Bouillonnement, empreſſement, emportement, tranſport, fureur. ‖ Agitation. ‖ *Plin.* Inflammation. *Fervor muſti. Varr.* La fermentation du vin doux. *-maris* ou *oceani. Cic.* L'agitation de la mer *ou* le flux & le reflux.

FERUS, a, um. *Virg.* Feroce, farouche, ſauvage, fauve. ‖ *Cic.* Cruel, barbare, intraitable. ‖ *Caſ.* Fier, brave, courageux, guerrier, intrepide, vaillant.

FERUS, i. *m. Virg.* Une bête, un animal. ‖ Un cheval, un cerf. *Catul.* Un lion. *Cic.* Un dragon. *Phad.* Un ſanglier. *Ovid.* Un loup. *Col.* Un bouc. *Claud.* Un triton. *Plin.* Un élephant.

FESCENNIA, æ. *f.* Feſcennium *ou* Pheſcennium, i. *n.* Galéſe, *ville d'Italie dans l'Etrurie, maintenant bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, près du Tibre.*

FESCENNINUS, a, um. *Hor.* Qui eſt de Galéſe. *Feſcennini verſus. Liv.* Vers gaillards, libres & ſatyriques, *qu'on chantoit aux nôces.* Chanſons libres, poéſie ſatyrique.

FESENSACUS. *Voiez* Fidentiacus.

FESSUS, a, um. *part. de* Fatiſcor. *Cic.* Las, fatigué, accablé, abattu, épuiſé de forces. *Feſſus metu. Liv.* Eperdu de crainte. *Feſſa dies. Stat.* Jour qui baiſſe, qui décline, qui eſt ſur ſon déclin. *Feſſum novale. Cic.* Un champ épuiſé. *Feſſi operum. Hor.* Fatiguez de travailler. *-rerum. Virg.* Las des affaires. *Feſſa res. Virg.* Affaires gâtées, ruinées, en déroute, deſeſperées.

FESTIM. *adv. Voiez* Confeſtim.

FESTINANTER. *adv. Cic.* A la hâte, vitement, promptement, en diligence. *Feſtinantius germinare. Plin.* Pouſſer trop vite. *comp.* tiùs, *ſuperl.* tiſſimè.

FESTINATIO, onis. *f. Cic.* Hâte, précipitation, diligence, promptitude.

FESTINATO. *adv. Plin. Voiez* Feſtinanter.

FESTINATUS, a, um. *Ovid. part. de* Feſtinor.

FESTINE. *Adv. Cic.* De bonne-heure, d'abord, promptement, en diligence, en hâte, d'une maniere expeditive.

FESTINO, as, avi, atum, are. *act. & neut. Cic.* Se hâter, avoir hâte; agir avec empreſſement, avec précipitation; ſe preſſer de faire, ſe précipiter, expedier, faire diligence, faire en hâte, s'empreſſer.

FESTINUS, a, um. *Cic.* Qui ſe hâte, qui ſe preſſe, qui fait diligence, prompt, diligent. ‖ *Stat.* Avancé, hâtif, prématuré, précipité, qui vient avant le tems, précoce.

FESTIVE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Gaiement, agréablement, galamment, d'un air galant, d'une maniere enjouée, plaiſante, réjouiſſante, de bonne grace.

FESTIVITAS, atis. *f. Cic.* Enjouement, air enjoué; manieres agréables & galantes de dire *ou* de faire les choſes; galanterie dans le diſcours & dans les manieres, jeux d'eſprit.

FESTIVITER. *Voiez* Feſtivè.

FESTIVUS, a, um. *Cic.* Enjoué, agréable, gai, joieux, plaiſant, galant, divertiſſant, réjouiſſant.

FESTRA, æ. *f. Feſt.* Fenêtre.

FESTUCA, æ. *f. Col.* Fêtu, brin de paille, ſion d'arbre, houſſine. ‖ *Plin.* Coquiole, *plante.* ‖ *Plaut.* Baguette, *dont le Prêteur donnoit ſur la tête d'un eſclave qu'on faiſoit libre.*

FESTUCARIUS, ii. *m. Gell.* Qui ſe fait avec la baguette.

FESTUM, i. *n. Ovid.* Fête, jour de fête.

FESTUS, a, um. *Cic.* De fête. ‖ *Terent.* Joieux, divertiſſant, réjouiſſant, riant, agréable, charmant. ‖ Heureux, fortuné. *Feſtus hodie illius* ou *illi dies eſt. Ovid.* C'eſt aujourd'hui ſa fête. *-cultus. Sen. Tr.* Parure, ajuſtement qu'on porte les jours de fêtes, habit des Dimanches. *-clamor. Plin. J.* Cri, acclamations de joie. *O feſtus dies hominis! Ter.* O l'heureux jour pour cet homme! *-pagus. Hor.* Village où il y a fête *ou* réjouiſſances. *Feſta convicia. Mart.* Des railleries agréables. *Feſta dapes. Hor.* Un feſtin. *Feſtior annus eat. Claud.* Que cette année ſoit plus heureuſe.

FESULÆ, Fæſulæ *ou* Feſula. Fieſole, *ville d'Italie preſque ruinée, dans le Florentin en Toſcane, au Nord de Florence.*

FETEO, es, ere. *Plaut.* Sentir mauvais, être puant, avoir mauvaiſe odeur. *Fetere multo vino. Mart.* Sentir beaucoup le vin. *Fetet anima illius. Plaut.* Il a l'haleine mauvaiſe, forte, puante.

FETHARDUM. Fethard, *bourg d'Irlande, dans le Comté de Tiperari en Momonie.*

FETIALIS. *Voiez* Fecialis.

FETIDITAS, atis. *f. Sen.* Puanteur, mauvaiſe odeur.

FETIDO, as, avi, atum, are. *accuſat. Plaut.* Faire ſentir mauvais, rendre puant.

FETIDUS, a, um. *Cic.* Puant, qui eſt de mauvaiſe odeur, qui ſent mauvais.

FETIFER, a, um. *Plin.* Qui rend fécond.

FETIFICO, as, avi, atum, are. *Plin.* Faire ſes petits.

FETIFICUS, a, um. *Plin.* Qui ſert à la production des animaux.

FETO, as, avi, atum, are. *Col.* Faire ſes petits

FETOR, oris. *m. Cic.* Puanteur, infection, mauvaiſe odeur, ſenteur deſagréable.

FETUM Regnum. Fetu *ou* Futu, *ville & Roiaume de Guinée en Afrique, ſur la côte d'or.*

FETURA, æ. *f. Cic.* La generation des animaux. ‖ *Col.* La portée des animaux, le tems pendant lequel les femelles portent. ‖ *Plin.* La portée, la ventrée, le fruit de l'animal. ‖ L'accouchement. *Fetura pecunia. Gell.* L'uſure, l'interêt de l'argent.

FETUS, ûs. *m. Cic.* Le fruit, la portée, les petits des animaux, *ou* le tems pendant lequel les femelles portent. ‖ *Plaut.* Accouchement, portée. ‖ *Cic.* Production. *Fetus terra. Cic.* Les fruits de la terre. *-animi. Cic.* Les productions de l'eſprit. *-pecunia. Gell.* L'uſure, l'interêt de l'argent.

FETUS, a, um. *Cic.* Qui a des petits dans le ventre, gros, plein, rempli, qui renferme au dedans de ſoi. ‖ Fécond. *Feta. Varr.* Une accouchée. ‖ *Col.* Une bête pleine *ou* qui a mis bas. *Feta terra frugibus. Cic.* Terre d'un grand rapport. *-armis machina. Virg.* Machine remplie d'armes *ou* de gens armez. *Fetus ager. Ovid.* Terre enſemencée, champ qu'on a ſemé.

FETUTINÆ, arum. *f. plur. Apul.* Endroits qui ſentent mauvais.

FEVERSHAMUM. Feversham, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Kent, entre Cantorbery & Rocheſter.*

FEX, fecis. *f. Col.* Lie, feces. ‖ *Cat.* Le marc. ‖ *Ovid.* Raiſiné. ‖ *Hor.* Liqueur épaiſſe que les poiſſons jettent. ‖ La lie du vin. ‖ *Mart.* Nuage, nuée.

FEYRA, æ. *f.* Feyra *ou* Afeyra, *bourg de Portugal dans la Province de Beyra, près de la côte.*

FEZZA, Urbs & Provincia. Fez, *ville du Roiaume de Fez en Afrique, dans la Province & ſur la riviere de Fez.* ‖ La Province de Fez, *dans le Roiaume de Fez, entre celles d'Asbara, d'Hagata, d'Errif, de Chaus & de Tomeſna.*

FEZZANUM Regnum. Le Roiaume de Fez, *dans la Barbarie en Afrique, entre le Roiaume de Maroc & le Segelmeſſe, le Roiaume d'Alger, la Mediterranée & l'Océan Atlantique. C'eſt une partie de l'ancienne Mauritanie Tingitane.*

FEZZANA Regio *ou* Fezzanum Deſertum. Fezzen, *contrée du Bildulgerid en Afrique, ſituée entre le Gademez, le Tegorregu, le Zara & le Roiaume de Tripoli.*

FI

FI. *imperat. Voiez* Fio.

FIACONIUM, i. *n.* Fiaccone, *bourg de l'Etat de Gennes en Italie, dans l'Apennin, aux confins du Milanois.*

FIANUM, i. *n.* Fiano, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans le Patrimoine de S. Pierre au Nord de Rome.*

FIBER, bri. *m. Plin.* Biévre, Loutre, Caſtor, *animal amphibie.*

FIBRA, æ. *f. Cic.* Fibre, filament. ‖ Filets qui tiennent aux racines des plantes. *Fibra. f. plur. Plin.* Petites veines par où ſe fait la tranſpiration de la ſueur. ‖ *Feſt.* Les bords des rivieres. ‖ *Col.* Les extrémitez du foie, du poumon, du cœur.

FIBRATUS, a, um. *Plin.* Qui a des fibres *ou* des filamens.

FIBRINUS, a, um. *Plin.* De Biévre, de Caſtor, de Loutre.

FIBULA, æ. *f. Virg.* Agraffe, boucle. ‖ Ardillon d'une boucle. ‖ *Vitr.* Piton, cheville, crampon, ancre pour les murailles & pour les poutres. ‖ *Celſ.* Anneau à l'uſage des Chirurgiens, *pour réunir les bords d'une plaie trop ouverte.* ‖ Le petit focile de la jambe.

FIBULATIO, onis. *f. Vitr.* L'action de joindre par le moien des chevilles, des crampons, &c.

FIBULO, as, avi, atum, are. *Col.* Agraffer, attacher avec une boucle, lier, cramponner, &c.

FICARES, is. *m. La Conſtellation de Cephée.*

FICARIA, æ. *f. Pallad.* Lieu planté de figuiers.

FICARIA *ou* Ficulnea, Urbs Latii. *Ville ancienne du Latium en Italie, elle eſt ruinée.*

FICARIA Inſula. La Serpentara, *Iſle dépendante de celle de Sardaigne, près du Cap Ferraro.*

FICARIA, Urbs Corſicæ. Ficari, *bourg & port de mer ſur la côte meridionale de l'Iſle de Corſe.*

FICARIUS, a, um. *Plin.* De figuier, qui concerne le figuier.

FICEDULA, æ. *f. Juv.* Becfigue, *oiſeau.*

FICELIA *ou* Voſavia. *Voiez* Veſalia.

FICETUM, i. *n. Varr. Voiez* Ficaria.

FICHARIOLUM, i. *n.* Ficheruolo. Ficharuola, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Ferrarois, ſur le Pô, aux confins du Mantouan.*

FICODE *ou* Phycocle, es. *f.* Cervie, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Romagne, près de la côte, entre Ravenne & Rimini.*

FICOSUS, a, um. *Mart.* Qui eſt plein de certains ulceres nommez *fics.*

FICTE. *adv. Cic.* En feignant, avec feinte, déguiſement *ou* diſſimulation.

FICTILE, is. *n. Tibul.* Toute ſorte d'ouvrage fait de terre à potier.

FICTILIS, *m. f.* le, *n.* is. Fait de terre à potier, d'argile.

FICTIO, onis. *f. Quint.* Fiction, l'action de feindre. *Fictio nominis. Quint.* L'action de faire un mot. *-perſonarum. id.* Proſopopée, *figure de Rhetorique.*

FICTITIUS, a, um. *Plin.* Artificiel, fait par art, qui n'eſt pas naturel.

FICTOR, oris. *m.* &

FICTRIX, icis. *f. Cic.* Qui forme, qui fait, qui eſt l'ouvrier. ‖ Statuaire, Sculpteur, Potier de terre. ‖ Auteur.

FICTURA. *Voiez* Fictio.

FICTUS, a, um. *Cic.* Fait, compoſé, formé. ‖ Feint, contrefait, controuvé, inventé. ‖ *Hor.* Diſſimulé, déguiſé. *Ficta gratia linguæ. Ovid.* L'art de débiter des menſonges avec agrément. *-cunctatio. Tac.* Retardement affecté.

FICUARIA, æ. *f.* Figuerras *ou* Figuieres, *ville de Catalogne en Eſpagne, dans le Lampourdan, au couchant de Roſes.*

FICUARIUM Caput. Le Cap du Figuier, *ſur la côte de Guipuſcoa en Eſpagne, aux confins de France, tout près de la ville de Fontarabie.*

FICULNEA, æ. *f. Bibl.* Figuier, *arbre.*

FICULNEUS, a, um. *Varr.* &

FICULNUS, a, um. *Hor.* De figuier.

FICUS, ci *ou* cûs. *f. Cic.* Figuier, *arbre.* ‖ *Hor.* Figue.

FICUS, i. *m. Celſ.* Fic, *ſorte d'ulcere, qui reſſemble à une figue.*

FIDARIUS, i. *m.* Fluvius. Fidari *ou* Phidari, *riviere de la Livadie en Grece, qui a ſa ſource près d'*[illegible]*, & ſon embouchure dans le Golfe de* [illegible]*.*

FIDE, diſſime. *adv. Cic.* Fidélement.

FIDEFRAGUS, i. *m. Vitr.* Traître, qui fauſſe ſa foi.

FIDEICOMMISSARIUS, ii. *m. Ulp.* Celui qui eſt chargé d'un fideicommis, à qui on a confié en commis quelque choſe.

FIDEICOMMISSUM, i. *n. Quint.* Dépôt; fideicommis, *legs qu'on commet à la bonne foi de quelqu'un, pour le remettre à un autre.*

FIDEICOMMISSUS, a, um. *Ulp.* Ce qu'on a dépoſé en commis à la bonne-foi de quelqu'un.

FIDEJUBEO, es, juſſi, juſſum, bere. *Ulp.* Cautionner, être caution, ſe rendre garant, répondre pour, prendre à ſes riſques.

FIDEJUSSIO, onis. *f. Ulp.* Cautionnement, garantie.

FIDEJUSSOR, oris. *m. Ulp.* Caution, garant, répondant.

FIDEJUSSORIUS, a, um. *Papin.* De caution.

FIDELE. *adv. Voiez* Fideliter.

FIDELIA, æ. *f. Cic.* Sorte de vaſe de terre blanche à mettre du vin, &c. ‖ *Col.* Ficelle blanchie avec de la craie, *dont les Charpentiers ſe ſervent pour tirer des lignes ſur leur ouvrage. Fidelia de eadem duos parietes dealbare. Curt. Cic.* Faire, *comme l'on dit*, d'une pierre deux coups.

FIDELIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Fidéle, ſûr. *Fidele conſilium. Cic.* Un conſeil déſintereſſé. *Fideles oculi. Hor.* De bons yeux.

FIDELITAS, atis. *f. Cic.* Fidelité, ſincerité, ſûreté.

FIDELITER, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Fidélement, ſincerement, ſûrement.

FIDEMIUM, i. *n.* Femy, *village & Abbayie de Picardie en France, près de la ſource de la Sambre.*

FIDENA, æ. *f.* &

FIDENÆ, arum. *f. plur.* Fidene, *ville des Sabins qui ne ſubſiſte plus.*

FIDENAS, atis. *omn. gen.* Qui eſt de Fidene.

FIDENS, entis. *omn. gen. Cic.* Qui ſe fie, qui ajoûte foi, qui met ſa confiance. ‖ Hardi, qui a de la confiance.

FIDENTER, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec aſſûrance, avec fermeté, avec confiance, hardiment, réſolument.

FIDENTIA, æ. *f. Cic.* Aſſûrance, confiance, fermeté d'ame, hardieſſe, réſolution.

FIDENTIA, Fidentiola *ou* Julia Fidentia. Borgo San Donino, *ville des Etats de Parme en Italie, dans l'Etat de Buſſeto ſur le Stirone.*

FIDENTIACUS *ou* Feſenſacus. Feſenſac, *village & Comté de France dans l'Armagnac en Gaſcogne.*

FIDES, ei. *f. Cic.* Foi, fidelité, ſincerité, promeſſe, parole. ‖ Créance, confiance. ‖ Aſſûrance, autorité. ‖ Sauf-conduit, ſauvegarde, protection. ‖ *Ulp.* Caution, cautionnement. *Fidem exuere. Tac. -fallere. Cic.* Fauſſer ſa foi, manquer à ſa parole. *-exſolvere. Plin. Jun. -liberare. Cic.* S'acquitter de ſa promeſſe, dégager ſa parole, exécuter ce qu'on a promis. *-facere. Caſ.* Perſuader. *-habere alicui. id.* Se fier à quelqu'un, avoir confiance en lui. *— peractæ mortis implere. Plin. Jun.* Contrefaire fort bien le mort. *-habere. Cic.* Etre crû. *Fide græcâ mercari. Plaut.* Acheter argent comptant. *-nullâ eſt. Plaut.* On ne peut faire aucun fonds ſur lui, il n'a point de bonne-foi. *-bonâ dicere. Plaut.* Parler ſincerement. *Fides tabularum. Cic.* L'autorité des actes publics. *-punica. Sall.* Mauvaiſe foi, perfidie. *In fide alicujus eſſe. Cic.* Etre ſous la protection de quelqu'un.

FIDES, is. *f.* &

FIDES, ium. *f. plur. Cic.* Inſtrument de muſique à cordes. *Fide conſpicuus. Ovid.* Excellent joueur d'inſtrument à cordes. *Fidibus canere. Cic.* Jouer des inſtrumens de Muſique montés de cordes. *-diſcere. Cic.* Apprendre à en jouer.

FIDI. *prét. de* Fido.

FIDICEN, inis. *m. Cic.* &

FIDICINA, æ. *f. Ter.* Joueur d'inſtrumens de muſique montez de cordes.

FIDICINIUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne les inſtrumens à cordes. *Fidicinius ludus. Plaut.* Academie, ſalle de Maître où l'on apprend à jouer des inſtrumens à cordes.

FIDICULA, æ. *f. Cic.* Un petit inſtrument de Muſique à cordes. ‖ La Lyre, *conſtellation celeſte Boréale, compoſée de quinze étoiles.*

FIDICULÆ, arum. *f. plur. Suet.* Inſtrumens de torture, pour étendre le corps avec violence.

FIDIS, is. *f. Col.* La Lyre, *Conſtellation celeſte.* ‖ Cordes d'inſtrument de Muſique.

FIDIUS, ii. *m. plaut.* Le fils de Jupiter, le Dieu de la foi. *Ita me Deus Fidius juvet.* [*Serment.*] Ainſi le Dieu fils de Jupiter me ſoit en aide.

FIDO, is, fiſus ſum, dere. *Cic.* Se fier, ſe confier, fonder ſon eſpoir, mettre ſa confiance, établir ſon eſperance, s'aſſurer. *Fidere nocti. Virg.* Se hazarder la nuit, *ou* s'aſſurer ſur l'obſcurité de la nuit.

FIDONISA. Fidoniſi.

FIDUCIA, æ. *f. Cic.* Aſſurance, confiance, courage, fermeté, hardieſſe, réſolution. ‖ Vente ſimulée, confidence. ‖ La choſe qui ſe vend en confidence, *ou* à remettre. *Fiducia in eo nulla eſt. Cic.* Il n'y a aucun fonds à faire ſur lui, on ne peut pas compter ſur lui, on ne doit pas ſe fier à lui. *Fiducia loci. Q. Curt.* La ſûreté d'un lieu, la confiance qu'on a en ſa force *ou* au reſpect qu'on lui doit.

FIDUCIALITER. *adv. Bibl.* Avec confiance.

FIDUCIARIUS, a, um. *Liv.* Donné en confidence. ‖ Vendu avec faculté de pouvoir racheter. *Fiduciariam operam obtinere. Caſ.* Etre Lieutenant, être Officier ſubalterne. ‖ Remplir la place d'un autre en ſon abſence.

FIDUS, a, um. *Cic.* Fidéle, ſûr, ſincere, aſſuré, à qui l'on peut ſe fier, ſur qui l'on peut compter.

FIDUSTUS, a, um. *Feſt.* Qui eſt d'une extrême bonne foi.

FIECHTELI Montes. Fiechtelberg, *montagnes d'Allemagne entre la Boheme & la Franconie, & font partie des anciens monts Hercyniens.*

FIERUNDIA, æ. *f.* Fierund, *contrée de l'Uplande en Suede, au Nord du lac Meler.*

FIFA, æ. *f.* Fife, *Province de l'Ecoſſe meridionale, Preſqu'iſle formée par la mer d'Allemagne, le Golfe de Forth & celui du Tay; on l'appelloit autrefois Roſſ*, c'eſt-à-dire, *Preſqu'iſle.*

FIGA Inſula. L'Iſle de Figo, *dans la Mediterranée, dans le détroit de Bonifacio, ſur la côte de Sardaigne.*

FIGALLUM Caput. Capo Figallo, *Cap de la côte du Roiaume d'Alger, au Nord-Eſt de la ville de Telenſin.*

FIGARUOLA. *Voiez* Fichariolum.

FIGEACUM, i. *n.* Figeac, *ville & Abbayie de France en Querci, ſur la Selle, à l'Eſt de Cahors.*

FIGENUM *ou* Fiſenum, i. *n.* Figen, *ville du Roiaume du Japon, dans l'Iſle Saycock.*

FIGERUM Caput. Capo Figera *ou* de l'Oro, *cap le plus occidental de l'Iſle de Negrepont dans l'Archipel.*

FIGLINA, æ. *f. Plin.* Poterie de terre, atelier de Potier de terre. ‖ L'art de la poterie.

FIGLINUM, i. *n. Vitr.* Ouvrage de terre cuite, de Potier de terre, poterie, vaiſſelle de terre, pots de grez.

FIGLINUS, a, um. *Plin.* De terre cuite, de terre à Potier. ‖ De Potier de terre.

FIGMENTUM, i. *n. Gell.* Figure d'argille, de terre à Potier.

FIGO, is, xi, xum *ou* ctum, gere. *Cic.* Ficher, planter, clouer, attacher, enfoncer. ‖ Afficher, appliquer, ſuſpendre. *Figere legem. Cic.* Faire *ou* établir une loi. *-aliquem maledictis. Cic.* Piquer quelqu'un par des injures, le déchirer par des médiſances. *-animo. Virg. -in animo. Tac.* Graver, imprimer dans l'eſprit. *ære. Tac.* Graver ſur l'airain. *-modum nequitiæ. Hor.* Mettre fin à ſes deſordres. *-verubus. Virg.* Embrocher, mettre en broche *ou* à la broche.

FIGULUS, i. *m. Col.* Potier de terre, celui qui travaille en argille.

FIGURA, æ. *f. Cic.* Figure, forme, exterieur des choſes materielles. ‖ *Quint.* Figure de Rhetorique. ‖ Raillerie, mot piquant.

FIGURATIO, onis. *f. Plin.* Forme, figure, aſpect. ‖ *Quintil.* L'idée, l'image qu'on ſe forme.

FIGURATIVUS, a, um. *Catul.* Figuré, exprimé par figures.

FIGURATUS, a, um. *Cic. part. de* Figuror.

FIGURO, as, avi, atum, are. *Cic.* Figurer, former, façonner, donner la figure. ‖ Concevoir, imaginer, ſe figurer. ‖ Embellir, orner. *Figurare os pueri. Hor.* Former le langage d'un enfant, lui apprendre à parler.

FILARIUM, ii. *n. Col.* peloton, pelote de fil.

FILATIM. *adv. Luc.* Filet à filet, par filets.

FILIA, æ. *f. Cic.* Fille.

FILIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Bibl.* Filial, d'enfant.

FILICATUS, a, um. *Cic.* Dentelé comme de la fougere.

FILICEM, Filicum. *Voiez* Filix.

FILICERIÆ, arum. *f. plur.* Fougeres, *ville de France en Bretagne, ſur le Coeſnon, entre Reims, Avranches & Dol.*

FILICTUM, i. *n. Col.* Lieu où il croît de la fougere, une fougeraie.

FILICULA, æ. *f. Plin.* Polipode, *plante.*

FILIOLA, æ. *f. Cic.* Petite fille, fillette.

FILIOLUS, i. *m. Cic.* Petit jeune homme, petit garçon, *dimin. de*

FILIUS, ii. *m. Cic.* Fils, enfant. ‖ Le petit des animaux.

FILIX, icis. *f. Virg.* La fougere, *plante.*

FILLECUM, i. *n.* Filletia, æ. *f.* Filleck, *nom de lieu.*

FILUM, i. *n. Cic.* Fil, filet. ‖ *Varr.* Ligne. ‖ *Lucr.* Trait, linéament du viſage. *Fila aranei. Lucr.* Toile d'araignée. *-ſonantia. Ovid.* Les cordes d'un inſtrument de Muſique. *Filo pari eſſe. Lucr.* Avoir les mêmes traits, ſe reſſembler.

FIMÆ *ou* Fiſmæ, arum. *plur. f.* Fiſmes, *ville de France en Champagne, aux confins de l'Iſle de France, ſur la Veſle.*

FIMARIUM, ii. *n. Col.* Un fumier.

FIMARIUS, ii. *m. Firmic.* &

FIMATOR, oris. *m.* Qui enleve des fumiers. ‖ Cureur de puits & de retraits, Gadouard, Maître de baſſes-œuvres; Boueux, qui enleve les boues des rues.

FIMBRIA, æ. *f. Cic.* Le bord, le bas, le bout, l'extrémité *ou* la frange qu'on met au bas de quelque robe.

FIMBRIA, Fimeria *ou* Femeria, Cimbria parva, æ. *f.* Femeren, *Iſle de la Mer Baltique, ſur la côte du Duché de Holſtein.*

FIMBRIÆ Fretum. Femerſund, *Détroit de la Mer Baltique, entre l'Iſle de Femeren & le Duché de Holſtein.*

FIMBRIATUS, a, um. *Plin.* Dentelé, frangé, fait en forme de frange.

FIMETUM, i. *n. Plin.* Fumier, lieu où l'on le ramaſſe.

FIMUM, i. *n. Col.* &

FIMUS, i. *m. Plin.* Du fumier.

FINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Papin. JCT.* Final, qui concerne la fin.

FINALIUM. Final, *ville d'Italie, près de la côte de la mer de Gennes, entre Albinga & Nole.*

FINDA, æ. *f.* Finda, *ville & Roiaume du Japon, dans le Jeſſengo, contrée de l'Iſle de Niphon.*

FINDO, is, fidi, fiſſum, dere. *Cic.* Fendre, diviſer, ſeparer. *Findit ſe in ambas partes via. Virg.* Le chemin fourche, ſe diviſe en deux. *Findi. paſſ. Plaut.* Etre outré.

FINES, Ad Fines. *Voiez* Fimæ.

FINES, Ad Fines, Urbs Galliæ Belgicæ. Thuin *ou* Tuin, *ville des Païs-bas Catholiques dans l'Evêché de Liege, ſur la Sambre, entre Maubeuge & Charleroy.*

FINES, Ad Fines, Urbs Helvetiæ. Thuin *ou* Thun, *ville de Suiſſe, dans le Canton de Berne ſur l'Aar.*

FINES, Ad Fines, Urbs Galliæ Subalpinæ. Veillane *ou* Avigliana, *bourg des Etats de Savoie, dans le Marquiſat de Suze, ſur la Dora.*

FINES, Urbs Pannoniæ Saviæ. Samagüar, *ville de la Pannonie Savienne, aujourd'hui village de Croatie, au confluent du Kulp & de la Save.*

FINGA, æ. *f.* Finga, *ville du Japon dans l'Iſle de Ximo, capitale d'un Roiaume de même nom, & ſituée au Nord de l'Iſle, vers la côte orientale.*

FINGO, is, nxi, fictum, ndere. *Cic.* Faire, former, façonner, jetter en fonte *ou* en moule. ‖ Feindre, diſſimuler. ‖ Imaginer, inventer, controuver. ‖ Compoſer. *Fingere è cera* ou *in cera. Cic.* Tirer en cire, faire des ouvrages de cire. *-fabricam ad ſenem. Ter.* Inventer un moien d'attraper un vieillard. *-vultum. Caſ.* Compoſer ſon viſage, ſe contrefaire. Ex *natura ſua cæteros fingebant. Cic. pro Roſ. Am.* Ils jugeoient des autres par eux-mêmes, ils croioient que les autres leur reſſembloient : *(prov.)* Ils meſuroient les autres à leur aune.

FINIANA, æ. *f.* Finiana *ou* Finana, *bourg du Roiaume de Grenade en Eſpagne, au Sud de Baça.*

FINIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Finir, achever, accomplir, terminer, mettre fin. ‖ Déterminer, marquer, preſcrire, aſſigner, limiter, borner. ‖ *Quint.* Définir.

FINIS, is. *m. f. Cic.* Fin, achevement, concluſion. ‖ Extrémité, bout, terme, but. ‖ Motif, cauſe, raiſon. ‖ Bornes, limites, confins, frontieres. *Tac.* La mort. ‖ *Quint.* Définition.

FINIS Terræ. Le Cap de Finiſterre *en Eſpagne, ſur la côte de Galice, le plus occidental d'Eſpagne.* ‖ *Bourg du même nom ſur ce Cap.*

FINITE. *adv. Cic.* D'une maniere bornée, avec limitation, en ſe preſcrivant des bornes, ſans excès.

FINITIMUS, a, um. *Cic.* Voiſin, proche, contigu, limitrophe, qui eſt ſur la frontiere. ‖ Qui a du rapport, qui reſſemble, qui approche.

FINITIO, onis. *f. Vitr.* Fin, terme, perfection. ‖ *Quint.* Définition. ‖ *Vet. Inſcr.* La mort.

FINITIVUS, a, um. *Quint.* Définitif.

FINITOR, oris. *m. Cic.* Arpenteur. *Sen.* L'horiſon.

FINITUS, a, um. *Plin. part. de* Finior.

FINLANDIA. *Voiez* Finnia.

FINMARCHIA, æ. *f.* La Finmarchie, *contrée de Norvege, le long de la côte du Gouvernement de Wardhuis.*

FINNIA, Finnonia *ou* Finlandia, æ. *f.* La Finlande, *grand Pays du Nord de l'Europe, entre la Laponie, la Moſcovie, l'Ingrie, le Golfe de Finlande & celui de Bothnie. La Finlande propre eſt une des ſept Provinces du Duché de Finlande, ſituée entre la Cujavie, la Thavaſtye, la Nylande & les Golfes de Finlande & de Bothnie.*

FINSTINGA *ou* Viſtinga. Feneſtranges.

FINXI. *prét. de* Fingo.

FIO, fis, factus ſum, fieri. *neut. Cic.* Devenir, être fait. ‖ Arriver, venir. *Fieri magni. Cic.* Etre beaucoup eſtimé, être en grande conſidération. *-avarum. Hor.* Devenir avaricieux, avare, vilain. *Fit vis in eum. Ter.* On lui fait violence, on le violente, on le force. *Fit via vi. Virg.* On s'ouvre un paſſage les armes à la main. *-mora per janitorem. Hor.* Le portier eſt longtems à venir, il ſe fait attendre. *-illud ſæpè. Plaut.* Cela arrive ſouvent. *Fiat. Plaut.* Soit, je le veux, j'y conſens, d'accord, paſſons cela.

FIONDA, æ. *f.* Fionda, *ville de Natolie en Aſie, ſur le Golfe de Satalia.*

FIONIA, æ. *f.* Fyonie, Funen *ou* Fuinen, *Iſle de Dannemarck, entre le grand & le petit Belt.*

FIRANDUM, i. *n.* Firando, *ville & Roiaume du Japon, vers le Nord de la côte occidentale de Ximo.*

FIRMAMEN, inis. *n. Ovid.* &

FIRMAMENTUM, i. *n. Caſ.* Appui, ſoûtien, ce qui fortifie, ce qui rend ſolide, ferme *ou* ſtable, fondement, le point déciſif.

FIRMANA Marchia. *Voiez* Marchia Anconitana.

FIRMANORUM Caſtellum. Porto Fermo, *bourg de la Marche d'Ancone en Italie, ſur la côte.*

FIRMANUM, i. *n.* Formignano, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbin, ſur le Metro.*

FIRMATOR, oris. *m. Tac.* Qui affermit, qui ſoûtient, qui établit.

FIRMATUS, a, um. *Cic. part. de* Firmor.

FIRME, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Fermement, avec fermeté, avec aſſûrance, avec courage, avec réſolution, ſans crainte. ‖ *Plaut.* Conſtamment, inviolablement, ſans changer. ‖ *Front.* Avec force, avec effort.

FIRMITAS, atis. *f. Caſ.* Solidité. ‖ *Cic.* Force, vigueur. ‖ Fermeté, conſtance, aſſûrance, courage, réſolution, intrepidité.

FIRMITAS ad Albulam. La Ferté ſur Aube, *bourg de France en Champagne, ſur l'Aube, au deſſus de Bar.*

FIRMITAS ad Gronam. La Ferté ſur Groſne, *bourg & Abbaye de France, ſur la Groſne, dans le Duché de Bourgogne, au Sud de Châlons.*

FIRMITAS Alepia. La Ferté Aleps *ou* Alais, *bourg de l'Iſle de France ſur la Juine, entre Eſtampes & Melun.*

FIRMITAS Auculphi *ou* ſubter Jotrum. La Ferté ſous Jouare, *ou* la Ferté Aucoul, *bourg de France dans la Brie Champenoiſe, ſur la Marne.*

FIRMITAS Bernardi. La Ferté Bernard, *bourg du Maine en France, ſur l'Huyſne, aux confins du Perche.*

FIRMITAS Milonis. La Ferté Milon, *ville de l'Iſle de France ſur l'Ourche, entre Soiſſons & Meaux.*

FIRMITER. *adv. Vitr.* Fermement, avec fermeté, avec force.

FIRMITUDO, inis. *f. Cic.* Fermeté, aſſûrance, réſolution, force, conſtance, courage, vigueur, intrepidité.

FIRMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Affermir, appuier, fortifier, ſoûtenir. ‖ Confirmer, juſtifier, prouver. ‖ *Ter.* Aſſûrer, affirmer, donner aſſûrance.

FIRMUM *ou* Firmium, i. *n.* Fermò, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancône, au Sud-eſt de Lorette.*

FIRMUS, a, um. *Ovid.* Ferme, ſolide, bien aſſûré, qui ne ſe dément point, qui tient bien. ‖ *Cic.* Conſtant, qui ne varie point, qui n'eſt point changeant, inébranlable. ‖ *Celſ.* Qui a une forte ſanté, qui ſe porte bien. *Firmus ab equitatu. Planc. Cic.* Fort en Cavalerie. *-à gravi valetudine. Suet.* Qui releve d'une grande maladie. *-cibus. Celſ.* Une viande ſolide.

FISCALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ulp.* De fiſc, fiſcal ; qui concerne le fiſc *ou* le Tréſor roial, les Finances.

FISCELLA, æ. *f. Virg.* Un petit panier de jonc *ou* d'oſier. ‖ *Tib.* Un claion. ‖ Une écliſſe à égoutter des fromages. ‖ *Ovid.* Une muſeliere.

FISCELLUM, i. *n.* &

FISCELLUS, i. *m. Col.* Forme à faire des fromages, écliſſe *où on les met s'égoutter.*

FISCELLUS, i. *m. Feſt.* Mangeur de fromage mou, de fromage à la crême.

FISCELLUS Mons. La Montagne de la Sibile *en Italie, dans le Duché de Spolete.*

FISCHULA, æ. *f.* Fiſchauſen, *ville de la Pruſſe Ducale, dans l'Ambie, ſur la côte ſeptentrionale du Friſch-haff, à l'Oueſt de Koenigsberg.*

FISCINA, æ. *f. Cic.* Corbeille, panier de jonc, d'oſier, &c. *Fiſcina ficorum. Cic.* Cabas de figues.

FISCUS, i. *m. Cic.* Grand panier dans lequel les Anciens mettoient de l'argent. ‖ Le fiſc, le tréſor public. ‖ *Col.* Un ſac. ‖ Une couloire, panier qu'on attache au preſſoir au deſſus de la cuve, *pour empêcher qu'il ne paſſe du marc avec la liqueur.*

FISERA. *Voiez* Ficaria.

FISSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Qui ſe fend, facile à fendre, propre à être fendu.

FISSIO, onis. *f. Cic.* L'action de fendre.

FISSUM, i. *n. Cic.* Fiſſura, æ. *f. Col.* Fiſſus, ûs. *m. Cic.* Fente, ouverture en long, crevaſſe.

FISSUS, a, um. *Ovid. part. de* Findor.

FISTUCA, æ. *f. Vitr.* Bate, hie, demoiſelle de Paveur. ‖ Mouton, ſonnette, *gros billot de bois cerclé de fer par les bouts, qu'on tire avec des cordes, & qu'on laiſſe retomber pour enfoncer des pilotis.*

FISTUCATIO, onis. *f. Vitr.* L'action d'enfoncer des pilotis avec le mouton, d'affermir des pavez avec la hie, de batre du plâtre, du ciment, de la terre, &c. avec la bate *ou* les inſtrumens qui ſervent à ces actions.

FISTUCO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plin.* Affermir à coups de hie, battre. ‖ Aplanir avec la bate. ‖ Enfoncer à coups de mouton.

FISTULA, æ. *f. Cic.* Canal, conduit, tuiau par où l'on conduit les eaux. ‖ *Vitr.* Gargouille, tuiau qui conduit les eaux des goutieres le long de la muraille juſqu'en bas. ‖ *Plin.* Le ſifflet, canal par où l'on reſpire. ‖ *Virg.* Flageolet, chalumeau fait avec des tuiaux de bled. ‖ *Celſ.* Fiſtule, *ſorte d'ulcere.* ‖ Sonde de Chirurgien.

FISTULATIM. *adv. Apul.* Par des tuiaux.

FISTULATOR, oris. *m. Cic.* Joueur de flute, de flageolet, de hautbois, de chalumeau, de pipeau, de muſette, de cornemuſe, de cornet à bouquin, &c.

FISTULO, as, avi, atum, are. *neutr. Plin.* Devenir plein de trous. ‖ Siffler, fluter, jouer des inſtrumens où l'on ſouffle avec la bouche.

FISTULOSUS, a, um *Plin.* Plein de trous. *Fiſtuloſus caſeus. Col.* Un fromage qui a des yeux.

FISUS, a, um. *Ovid. part. de* Fido.

FIT. *Voiez* Fio.

FITACUM *ou* Firachium, i. *n.* Fitaqui *ou* Fitachi, *ville & Roiaume du Japon, ſur la côte orientale de l'Ochio, dans l'Iſle de Niphon.*

FITELCUM, i. *n.* Fitelco *ou* Fitleo, *petit lieu de Theſſalie en Grece, ſur le Golfe de Volle.*

FIVELINGA, æ. *f.* Fivelingo, *contrée des Ommelandes, dans la Seigneurie de Groningue, l'une des Provinces-unies des Payis-bas.*

FIVIUM, i. *n.* Fivile, *bourg du Nord d'Ecoſſe, dans le Comté de Buchan, ſur l'Ytan.*

FIUMA, æ. *f.* Fium, Elfium *ou* Aburich, *ville de la moienne Egypte, au couchant du Nil, entre Giſe & Ebenſuef.*

FIUMARA Muri. Fiumara de Muro, *ancien bourg des Brutiens, aujourd'hui dans la Calabre ulterieure ſur le Cenix, au Roiaume de Naples en Italie.*

FIXI. *prét. de* Figo.

FIXUS, a, um. *part. de* Figor. *Cic.* Fiché, enfoncé. ‖ Aſſûré, établi, affermi. ‖ Gravé, imprimé. *Fixum animo tenere aliquid. Cic.* Etre déterminé à une choſe, ſe l'être miſe dans l'eſprit. *Fixum eſt. Cic.* Cela eſt arrivé, il n'en ſera pas autre choſe.

F L

FLABELLULUM, i. *n.* &

FLABELLUM, i. *n. Ter.* Eventail. *Flabellum ſeditionis. Cic.* Le boutefeu d'une ſedition, celui qui l'allume, qui l'excite.

FLABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Aérien, qui tient de l'air, qu'on reſpire.

FLABRA, orum. *n. plur. Virg.* Les vents, leur ſouffle, l'agitation qu'ils cauſent dans l'air.

FLACCEO, es, ui, ere. *neut.* &

FLACCESCO, is, cui, ſcere. *Col.* Se faner, ſe flétrir, perdre ſon éclat *ou* ſa vivacité, devenir fané, flétri. ‖ *Cic.* Languir, devenir languiſſant, perdre ſa force, devenir flaſque, s'abattre, s'avachir.

FLACCIDUS, a, um. *Plin.* Flaſque, mou, languiſſant, qui s'avachit, qui eſt pendant, fané, flétri, qui a perdu ſa force.

FLACCUS, a, um. *Cic.* Qui a les oreilles pendantes.

FLACES. *Voiez* Fraces.

FLAGELLO, as, avi, atum, are. *Plin.* Fouëter, fuſtiger, donner le fouet. *Flagellare frumentum. id.* Battre le bled. *-annonam. id.* Faire rencherir les vivres, en tenant les magaſins fermez. *-jugiter. Perſ.* Etre tous les jours au Barreau pour plaider. *Flagellant opes arca. Mart.* Les coffres tiennent l'argent enfermé.

FLAGELLUM, i. *n. Cic.* Fouet. ‖ *Virg.* Scion de branches d'arbres, houſſine, baguette. *Flagella vitis. Varr.* Les brins que la vigne pouſſe tous les ans.

FLAGITATIO, onis. *f. Apul.* Demande importune *ou* empreſſée, importunité.

FLAGITATOR, oris. *m. Cic.* Demandeur empreſſé, ſolliciteur importun, un importun.

FLAGITIOSE. *adv. Cic.* D'une maniere maligne, criminelle, lâche, indigne *ou* débordée.

FLAGITIOSUS, a, um. *Cic.* Débauché, diſſolu, libertin, vicieux, méchant, criminel.

FLAGITIUM, i. *n. Cic.* Action lâche & criminelle, déteſtable, méchante & honteuſe. ‖ Infamie, deshonneur. ‖ Erreur. ‖ *Plaut.* Dommage, perte.

FLAGITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Demander avec importunité *ou* avec empreſſement, importuner pour obtenir ce qu'on demande. ‖ *Tac.* Accuſer.

FLAGRANTER. *adv. ſuperl.* Flagrantiſſimè. *Tac.* Ardemment, paſſionnement.

FLAGRANTIA, æ. *f. Gell.* Embraſement, incendie. ‖ Ardente affection, paſſion, tendreſſe, amour, amitié, deſir empreſſé. *Flagrantia oculorum. Cic.* Le feu, le brillant, la vivacité des yeux.

FLAGRIO, onis. *m. Afran.* &

FLAGRITRIBA, æ. *m. f. Plaut.* Sujet au fouet, qui fouette ſouvent.

FLAGRO, as, avi, atum, are. *neutr. Cic.* Brûler, être en feu, être embraſé, être enflamé, s'enflamer, être allumé. ‖ Deſirer ardemment, ſouhaiter avec paſſion. *Flagrare amentiâ. Cic.* Etre fou à lier, être devenu fou ou furieux. *gratiâ. Tac.* Avoir l'amitié de tout le monde. *-invidiâ. Cic.* Secher d'envie. *-infamiâ. Cic. -rumore malo. Hor.* Etre décrié, paſſer pour infame, avoir mauvaiſe reputation.

FLAGRUM, i. *n. Liv.* Fouet, poignée de verges. *Flagra dura pati. Juv.* Etre fouetté rudement.

FLAMEN, inis. *n. Virg.* Vent, ſouffle, ſon d'inſtrument à vent.

FLAMEN, inis. *m. Cic.* Le premier Prêtre de chaque Dieu, ſon Pontife; Flamine.

FLAMINIA Provincia. La Romagne, *Province de l'Etat de l'Egliſe en Italie, entre le Golfe de Veniſe, l'Apennin, le Boulenois & le Duché d'Urbin.* ‖ *Flaminia Florentina.* La Romagne Florentine, *petite partie de la Romagne qui appartient au Grand Duc.*

FLAMINICA, æ. *f. Tac.* Prêtreſſe & femme du Flamine, *ſelon Feſtus.*

FLAMINII Forum. *Voiez* Forum Flaminii.

FLAMINIUM, ii. *n. Cic.* Le Sacerdoce, la Prêtriſe, la dignité de Flamine, le Pontificat.

FLAMINIUS, a, um. *Feſt.* Qui concerne les Flamines *ou* la famille des Flaminiens.

FLAMMA, æ. *f. Cic.* Flame, feu. ‖ Deſir ardent, paſſion vive, amour. ‖ Danger. *Flamma gulæ. Ovid.* Appetit inſatiable, faim devorante. *-pronubæ. Claud.* Le deſir d'être marié. *De flamma judicii ſeſe eripere. Cic.* Se retirer du danger d'être condamné. *Flammantia lumina. Virg.* Des yeux brillans, étincelans, pleins de feu.

FLAMMATOR, oris. *m. Stat.* Incendiaire, qui met le feu, qui embraſe.

FLAMMATUS, a, um. *part. de* Flammor. *Cic.* Enflamé. ‖ Brûlé. *Flammata pudore juventus. Val. Flac.* Jeuneſſe que la pudeur fait rougir. *Flammatus Jupiter. Cic.* Jupiter qui lance le tonnerre.

FLAMMEA, æ. *f. Plin.* Sorte de fleur. ‖ Voile de couleur de feu, de couleur flammette.

FLAMMEARIUS, ii. *m. Plaut.* Marchand de voiles de couleur de flâme, pour *les nouvelles mariées.* ‖ Teinturier qui les teignoit.

FLAMMEOLUM, i. *n. Juv. dimin. de*

FLAMMEUM, i. *n. Lucan.* Voile de couleur de flâme, *que portoient les nouvelles mariées.*

FLAMMEUS, a, um. *Cic.* Embraſé, enflâmé, étincelant, qui jette des flâmes. ‖ De couleur de flâme.

FLAMMIFER, a, um. *Cic.* &

FLAMMIGER, a, um. *Val. Max.* Ardent, brûlant, qui jette des flâmes, qui porte la flâme.

FLAMMIGERO, as, avi, atum, are. *Gell.* Etinceler, jetter des feux, répandre des flâmes.

FLAMMO, as, avi, atum, are. *neutr. Virg.* Jetter des flâmes. ‖ *Tac.* Embraſer, enflâmer.

FLAMMULA, æ. *f. Cic.* Petite flâme.

FLANATICUS *ou* Flanonicus Sinus. *Voiez* Carnarius.

FLANDRIA, æ. *f.* La Flandre, *Province des Payis-bas Catholiques, entre la Mer, la Picardie, l'Artois, le Haynaut, le Brabant & la Zélande.*

FLANDRIA *ſtrictè ſumpta*, *ou* Teutonica. La Flandre Teutonique, *partie de la Flandre, entre la Lys, l'embouchure occidentale de l'Eſcaut, la Mer d'Allemagne, le Payis reconquis, & l'Artois.*

FLANDRIA Francica. La Flandre Françoiſe, *partie meridionale de Flandre.*

FLANDRIA Hiſpanica. La Flandre Eſpagnole, *au milieu de la Françoiſe & de la Hollandoiſe.*

FLANDRIA Hollandica. La Flandre Hollandoiſe, *au Nord de Flandre.*

FLANDRIA Imperialis. La Flandre Imperiale, *entre la Flandre Teutonique, le Hainaut & le Brabant.*

FLANDRIA Gallica *ou* Gallo-Flandria. La Flandre Walonne, *partie la plus occidentale du Comté de Flandre.*

FLANDRICÆ Inſulæ. *Voiez* Accipitrum Inſulæ.

FLANONA *ou* Flavona, æ. *f.* Flanona, *ville ſur une Preſqu'iſle d'Iſtrie, ſur le Golfe de Carnero.*

FLATOR, oris. *m. Feſt.* Trompette *ou* Joueur d'inſtrument de Muſique à vent, ſouffleur.

FLATUS, ûs. *m. Cic.* Souffle, vent.

FLAVEO, es, ere. *Col.* &

FLAVESCO, is, ſcere. *Virg.* Etre jaune *ou* blond doré, devenir jaune, jaunir.

FLAVIA Paleſtinæ. *Voiez* Cæſarea.

FLAVIA Æduorum. *Voiez* Auguſtodunum.

FLAVIA Gallica. Fragues *ou* Fraga, *bourg d'Eſpagne en Arragon, ſur la Cinca, à l'Oueſt de Lerida.*

FLAVIA Lambris Bædiorum. Rivadavia, *ville d'Eſpagne en Galice, ſur le Minho, au deſſus de Tui.*

FLAVIACUM, i. *n.* Saint Germain de Flay, *bourg & Abbayie de l'Iſle de France, au couchant de Beauvais.*

FLAVIALES, ium. *m. plur. Suet.* Soldats incorporez dans les Legions par Flav. Veſpaſian.

FLAVIANA Ala. Flaviana Caſtra, Flavianum, Juliobona. Vienne en Autriche, *ville d'Allemagne ſur le Danube, capitale des Etats d'Autriche.*

FLAVIANUM, i. *n.* Flaviano, *ville des Picentins en Italie, aujourd'hui lieu de l'Abruzze ulterieure, à l'embouchure du Tordino.*

FLAVIAS, adis. Flaviopolis, is. *f.* Fliopoli *ou* Flaviopoli, *ville Epiſcopale de l'Aſie mineure, maintenant village de la Caramanie en Natolie, ſur le Ferto.*

FLAVICOMANS, antis. *omn. gen. Prud.* &

FLAVICOMUS, a, um. *Petron.* Blond, qui a les cheveux blonds.

FLAVINIACUM, i. *n.* Flavigny, *bourg de France dans le Duché de Bourgogne à l'Eſt de Semeur.*

FLAVIOBRIGA, æ. *f.* Bilbao, *ville d'Eſpagne, Capitale de la Biſcaye, à l'embouchure du Nervio ou de l'Ibayeaval.*

FLAVIONAVIA, Flavion-Avia, æ. *f.* Saint André, *ville de Biſcaye en Eſpagne, ſur la côte, au couchant de Bilbao.*

FLAVIUM, i. *n.* Urbs Norici. Saint André, *ville d'Allemagne dans la Carinthie, ſur le Lavant au deſſus de Lavamynd & de la Drave.*

FLAVIUM Arvenſe, Oppidum Hiſpaniæ Bæticæ. Aſcolca, *bourg d'Eſpagne en Andalouſie, ſur le Guadalquivir.*

FLAVIUM Ebalitanum, i. *n.* Ebalita, æ. *f.* Lora, *bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir.*

FLAVIUM Brigantium, Brigantia, Belgantium. Betanços, *ville de Galice en Eſpagne, ſur le Mandeo, à l'Oueſt de la Corogne.*

FLAVIUM Interamnum. Ponferrada, *ville du Roiaume de Leon en Eſpagne, ſur le Sil, aux confins de la Galice.*

FLAVIUM Laminitanum. Alhambra, *village de la Caſtille nouvelle en Eſpagne, près de la Roidera dans le Campo Montiel.*

FLAVIUM Salpeſanum. *Voiez* Alpeſa.

FLAVIUM Vivitanum. Ezmiſa de los Palecios, *ville d'Andalouſie en Eſpagne, ſur l'Almadiel.*

FLAVONA. *Voiez* Flanona.

FLAVUS, a, um. *Virg.* Jaune, de couleur d'or. ‖ *Ovid.* Blond.

FLEBILIS, *m. f.* le. *n.* is. *Cic.* Déplorable, lamentable, digne de larmes, qui mérite compaſſion. ‖ Lugubre, triſte, propre à faire pleurer.

FLEBILITER. *adv. Cic.* D'une maniere lamentable, lugubre, triſte.

FLECTO, is, xi, xum, ctere. *Cic.* Courber, fléchir, plier, tourner. *Flectere equum in orbem. Front.* Faire caracoler un cheval *ou* le manier ſur les voltes. *-promontorium. Cic.* Doubler un cap. *-animum à vero. Liv.* S'écarter de la verité. *-minas. Val. Flac.* Adoucir les menaces. *-Superos. Virg.* Fléchir les Dieux. *-oratione. Cic.* Gagner, toucher, perſuader par ſon diſcours.

FLENI Sinus. Le Golfe de Flenſbourg, *ville du Roiaume de Dannemarck dans le Duché de Sleſwick, au Nord de Sleſwick.*

FLENSBURGUM, i. *n.* Flenſbourg, *la même ville.*

FLEO, es, evi, etum, ere. *Cic.* Pleurer, répandre des larmes, verſer des pleurs, déplorer.

FLESSINGA *ou* Fliſſinga, æ. *f.* Fleſſingues, *ville des Provinces-unies en Zélande, dans l'Iſle de Walkeren.*

FLESSINGENSIS, *m. f.* e. *n.* is. Fleſſingois, oiſe.

FLETIO. Uluſten *ou* Fluſten, *village des Provinces-unies, dans celle d'Utrecht, entre Utrecht & Words.*

FLETUR. *Ter.* On pleure.

FLETUS, ûs. *m. Cic.* Larmes, pleurs.

FLETUS, a, um. *part. de* Fleo. *Virg.* Qui a été pleuré.

FLEVI. *prét. de* Fleo.

FLEVO *ou* Fletio Inſula. Ens, *Iſle du Zuiderzée.*

FLEVO *ou* Flevum Lacus. Le Zuiderzée, *grand Golfe de la Mer d'Allemagne, ſur les côtes de Hollande.*

FLEVO *ou* Flevolandia, Inſula Hollandiæ. Vlielande, *Iſle de l'Amerique ſeptentrionale, ſur la côte de la nouvelle Angleterre.*

FLERUS, i. *m.* Fleurs *ou* Flerus, *village des Payis-bas Catholiques dans le Comté de Namur, entre Charleroi & Gemblours.*

FLEVUM. Le Vecht, *riviere des Provinces-unies, qui ſe ſépare du Rhin dans les foſſez d'Utrecht, & ſe jette dans le Zuiderzée.*

FLEVUM Caſtellum. Ooſtrynde *ou* Fledor, *village ſur la côte orientale de Vlielande.*

FLEXANIMUS, a, um. *Cic.* Touchant, qui fléchit l'eſprit, qui gagne le cœur.

FLEXI. *prét. de* Flecto.

FLEXIA, æ. *f.* La Fleche, *ville de France dans l'Anjou, ſur le Loir.*

FLEXIBILIS, *m. f.* le. *n.* is. *Ovid.* Flexible, pliable, qu'on plie aiſément, facile à courber, aiſé à tourner, à qui l'on fait prendre tel pli qu'on veut, ſouple, qui ſe plie. ‖ Maniable, traitable.

FLEXIBILITAS, atis. *f. Solin.* Flexibilité.

FLEXILIS. *Ovid. Voiez* Flexibilis.

FLEXILOQUUS, a, um. *Cic.* Ambigu, qui a divers ſens, qu'on peut entendre de diverſes manieres.

FLEXIO, onis. *f. Cic.* L'action de courber, de plier, de fléchir. ‖ Détour. *Flexio vocis. Cic.* Inflexion de la voix. ‖ La déclinaiſon d'un nom, la conjugaiſon d'un verbe. *Flexiones aſtrorum. Cic.* Les déclinaiſons des aſtres, leurs latitudes.

FLEXIPES, edis. *omn. gen. Virg.* Qui a les pieds courbez *ou* tournez.

FLEXUM *ou* Ad Flexum. Altenbourg,

ville d'Allemagne en Miſnie, *ſur le Pleiſſ*, *dans le Duché d'Altenbourg*, *dont elle eſt capitale.*

FLEXUOSE. *adv. Plin.* En tournant, en tournoiant, par des détours.

FLEXUOSUS, a, um. *Cic.* Qui va en tournoiant, qui a des détours, tortueux, qui ſerpente, qui ſe courbe en pluſieurs endroits.

FLEXURA, æ. *f. Col.* Courbure. *Flexura vinea. id.* Le pli qu'on fait prendre aux brins de ſarment. *-verborum. Varr.* La déclinaiſon des noms & la conjugaiſon des verbes.

FLEXUS, ûs. *m. Plin.* Le pli qu'on donne à une choſe, l'endroit où elle eſt courbée, courbure. ‖ *Cic.* Détour, tournoiement. ‖ Flexibilité.

FLEXUS, a, um. *Virg. part. de* Flector.

FLICTUS, ûs. *m. Virg.* Choc, heurt d'une choſe contre une autre.

FLIGO, is, xi, ctum, gere. *acc. Lucr.* Choquer, heurter, donner contre.

FLINTENSIS Comitatus. Flintshire *ou* le Comté de Flint, *dans la Principauté de Galles en Angleterre*, *entre les Comtez de Cheſter & de Denbigh*, *la Mer d'Irlande & l'embouchure de la Dée.*

FLINTUM, i. *n.* Flint, *bourg* ou *ville capitale du Comté de Flint en Angleterre*, *à l'embouchure de la Dée.*

FLIXA, æ. *f.* Flix, *bourg d'Eſpagne en Catalogne*, *ſur l'Ebre*, *entre Tortoſe & Méquinença.*

FLO, as, avi, atum, are. *Cic.* Souffler. *Flatur tibia. Cic. Ovid.* On joue de la flute.

FLOCCIDUS, a, um. *Apul.* Qui ſe cotonne. ‖ Plein de poil.

FLOCCIFACIO, is, feci, factum, ere. *Cic.* &

FLOCCIPENDO, is, di, ſum, dere. *Ter.* Mépriſer, ne faire aucun cas, ne tenir compte, n'eſtimer en aucune maniere, faire moins d'état que d'un floccon de laine que le vent emporte.

FLOCCULUS, i. *m. diminutif de* Floccus. *Plin.* Petit floccon.

FLOCCUS, i. *m. Varr.* Floccon de laine, *ou* d'autre matiere legere que le vent enleve.

FLOCES, cum. *f. plur. Gell.* Lie de vin. ‖ Marc de raiſins.

FLORA, æ. *f.* Flore, *Déeſſe des fleurs.*

FLORA, æ. *f.* Flore, *riviere de Toſcane*, *dans le Sienois en Italie.*

FLORALIA, ium. *n. plur. Mart.* Fêtes en l'honneur de Flore, jeux floraux. ‖ *Varr.* Parterre de fleurs.

FLORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De Flore.

FLORALITIUS, a, um. *Mart.* Qui concerne les fêtes de Flore *ou* les jeux floraux.

FLORALIUM, ii. *n.* &

FLORANTIUM, ii. *n. Varr.* Parterre, jardin rempli de fleurs.

FLORE, Florem, Flores. *Voiez* Flos.

FLORENTIA, æ. *f.* Vaſconiæ. Florence, *bourg de France dans l'Armagnac*, *en Gaſcogne*, *ſur le Gers.*

FLORENTIA. *Voiez* Florentinum.

FLORENTIA Hetruriæ. Fluentia. Florence, *ville d'Italie*, *capitale du Florentin & de toute la Toſcane*, *ſur l'Arno.*

FLORENTINI, orum. *m. plur.* Florentins, ceux de Florence.

FLORENTINUM, i. *n.* Florentia, æ *f.* Farentinum *ou* Ferentinum, i. *n.* Fiorenzuola, *ville de l'Apouille*, *maintenant village de la Capitanate dans le Roiaume de Naples en Italie*, *près de Nocera.*

FLORENTINUS Ager. Le Florentin, *Province de Toſcane en Italie.*

FLORENTIOLA, æ. *f.* Florenzuela *ou* Firenzuola, *ville de la Romagne Florentine en Italie*, *ſur le Santerno*, *entre Florence & Boulogne.* ‖ *Autre ville de la même Province*, *dans l'Etat de Buſſeto*, *entre Plaiſance & Parme.*

FLOREO, es, rui, ere. *neut. Cic.* Fleurir, être en fleur. ‖ Etre floriſſant, exceller, paroître avec éclat, briller. *Florere in aliqua re. Cic.* Se diſtinguer, briller en quelque choſe.

FLORESCO, is, ſcere. *Cic.* Fleurir, pouſſer des fleurs, des boutons. ‖ Devenir floriſſant, celebre, &c.

FLOREUS, a, um. *Mart.* De fleurs, fait de fleurs. ‖ *Virg.* Fleuri, couvert de fleurs.

FLORIACUM, i. *n.* Fleury, *bourg de France dans le Gâtinois*, *ſur la Loire.*

FLORIANA, æ. *f.* Saint Paul, *village de la baſſe Hongrie*, *ſur le Danube*, *près de Bade.*

FLORIDA, æ. *f.* La Floride, *grande contrée de l'Amerique ſeptentrionale*, *renfermée entre le 25 & le 40 dégré de latitude*, *& le 270 & le 297 dégré de longitude.*

FLORIDÆ Caput. Le Cap de la Floride, *c'eſt la pointe meridionale de la Preſqu'iſle de Tegeſta.*

FLORIDULUS, a, um. *Cat.* Beau, brillant.

FLORIDUS, a, um. *Cic.* Fleuri, qui eſt en fleur. ‖ Vif.

FLORIFER, a, um. *Lucan.* &

FLORIGER, a, um. *Arat.* Qui porte, qui produit des fleurs.

FLORILEGUS, a, um. *Ovid.* Qui cueille, qui amaſſe des fleurs. ‖ Qui les ſucce.

FLORIMONTIUM, i. *n.* Fleurmont *ou* Bumberg, *bourg du Suntgaw en Alſace*, *entre Fevrette & Montbeliard.*

FLORINÆ, arum. *f. plur.* Florennes, *ville de l'Evêché de Liege*, *dans le payis entre Sambre & Meuſe.*

FLORIS. *genitif de*

FLOS, oris. *m. Cic.* Fleur. ‖ *Vitr.* Fleuron. ‖ *Cic.* L'élite, la ſplendeur, l'état floriſſant. *Flos lactis. Virg.* La crême. *-Templi. Vitr.* La lanterne du dôme d'un Temple.

FLOROPOLIS, *olim* Mons Planus. *Voiez* Fanum S. Flori.

FLORUM Inſula. Flores, *Iſle de l'Océan Atlantique*, *l'une des Açores.* ‖ Flores, *autre Iſle dans l'Océan Indien*, *au Levant de Java & au midi de Borneo.*

FLORUS *ou* Florius, i. *m.* L'Ars *ou* le Lezaro, *riviere d'Eſpagne en Galice.*

FLOSCULUS, i. *m. Cic.* Petite fleur. ‖ Ornement d'un diſcours.

FLOTIA, æ. *f.* Flotz *ou* Floc, *ville de la Turquie d'Europe*, *dans la Valaquie*, *ſur la Jauniſſa.*

FLUCTIFER, a, um. *Lucr.* Qui cauſe des vagues.

FLUCTIFRAGUS, a, um. Qui rompt les flots.

FLUCTIGENA, æ. *m. f. Stat.* Engendré dans les flots.

FLUCTIVAGUS, a, um. *Stat.* Qui court *ou* qui vogue, qui eſt porté çà & là ſur les flots.

FLUCTUATIM. *adv. Afran.* Avec agitation, en s'agitant (*comme font les flots*,) en flottant.

FLUCTUATIO, onis. *f. Plin.* L'agitation des flots. ‖ *Liv.* Agitation d'un eſprit irréſolu; incertitude, irréſolution, doute, indétermination. *Fluctuatio ſtomachi. Plin.* Soulevement d'eſtomach. *-totius corporis. Sen.* Treſſaillement de tout le corps.

FLUCTUO, as, avi, atum, are. *neutr. Plin.* Etre agité par les flots, élever ſes flots. ‖ Etre porté ſur les flots, flotter ſur les eaux. ‖ *Cic.* Balancer, chanceler; être dans le doute, dans l'incertitude; être irréſolu, ne ſçavoir à quoi ſe réſoudre.

FLUCTUOSUS, a, um. *Plaut.* Orageux, agité des flots, dont les flots ſont émus. ‖ *Plin.* Ondé, fait par ondes, tabiſé.

FLUCTUS, ûs. *m. Cic.* Flot, vague, lame, houle. ‖ Agitation, ſecouſſe, mouvement impetueux, trouble, tumulte, cohue.

FLUENTER. *adv. Liv.* En coulant.

FLUENTIA. *Voiez* Florentia.

FLUENTUM, i. *n. Virg.* Courant d'eau, ruiſſeau, petite riviere.

FLUIDUS, a, um. *Plin.* Fluide, coulant, qui coule, liquide. ‖ *Ovid.* Lâche, mou, efféminé. ‖ *Liv.* Abattu, languiſſant, qui eſt ſans vigueur. *Fluidus calor. Ovid.* Une chaleur qui abat, qui rend lâche, qui ôte les forces.

FLUITATIO, onis. *f. Plin.* L'action de flotter.

FLUITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Flotter, ſurnager, nager ſur l'eau, être porté ſur les flots. ‖ *Hor.* Etre irréſolu, balancer. *Fluitare ſpe. Hor.* Avoir une eſperance incertaine, douteuſe.

FLUMEN, inis. *n. Cic.* Fleuve, riviere. *Flumen rivi. Plin.* Le cours, le courant d'un ruiſſeau. *-ingenii. Cic.* Fécondité d'eſprit. *-verborum. Cic.* Un torrent de paroles.

FLUMEN Dionyſii. *Voiez* Eniſis.

FLUMEN, Flumen Liburniæ *ou* Flumen S. Viti. *Voiez* Fanum S. Viti.

FLUMINEUS, a, um. *Ovid.* De fleuve, de riviere.

FLUO, is, fluxi, fluxum, uere. *neutr. Cic.* Couler, s'écouler, ſe répandre, s'épandre. ‖ Se divulguer. ‖ Paſſer, s'évanouir, tomber en ruine, s'en aller en décadence, tomber. ‖ Venir, proceder. ‖ Se relâcher, s'amolir, s'efféminer.

FLUOR, oris. *m. Celſ.* Cours *ou* flux de ventre, diarrée.

FLUTA, æ. *f. Col.* Groſſe lamproie.

FLUTO, as, are. *Lucr. pour* Fluito.

FLUVIA, æ. *f.* Fluvia, *riviere d'Eſpagne en Catalogne*, *qui traverſe le Lampourdan.*

FLUVIALIS, *m. f.* le, *n.* is. Fluviaticus, a, um. *ou* Fluviatilis, *m. f.* le, *n.* is. De fleuve, de riviere, qui vit dans les rivieres, qui concerne les fleuves.

FLUVIATUS, a, um. *Plin.* Ondé, dont la ſurface fait paroître des ondes. ‖ Flotté, venu par eau à même la riviere, *comme les trains de bois.*

FLUVIUS, ii. *m.* Un fleuve, une riviere.

FLUVII Magni Præfectura. Capitania de Rio Grande, *l'un des Gouvernemens du Bréſil*, *entre les Capitanies de Paraiba & de Siara.*

FLUVIUS Arabum. Schal el Arab, *c'eſt-à-dire*, le Fleuve des Arabes: *c'eſt le nom qu'on donne au Tigre & à l'Euphrate joints enſemble.*

FLUVIUS Borealis Mexicanæ novæ. Rio del Nord, *riviere du Nord*: *elle eſt dans le Nord du nouveau Mexique*, *Roiaume de l'Amerique ſeptentrionale.*

FLUVIUS Borealis Eboracenſis novæ. La riviere de Nort, *dans l'Amerique ſeptentrionale*, *dans le payis des Iroquois*, *les nouveaux Payis-bas & la nouvelle Yorck.*

FLUVIUS Delphinorum. La Riviere des Dauphins, *dans l'Amerique meridionale*, *dans la Floride Françoiſe.*

FLUVIUS Divinæ. La Riviere de la Divine.

FLUVIUS Dulcis. Rio Dolce, *riviere de l'Audience de Guatimala dans l'Amerique ſeptentrionale.*

FLUVIUS Facis. *Voiez* Facis Fluvius, *au mot de* Fax.

FLUVIUS Fœderatorum. Guadalquiviero *ou* Guadalmedina, *riviere d'Eſpagne*, *dans le Roiaume de Grenade*, *& qui ſe jette dans la Mediterranée à Malagua.*

FLUVIUS Magnus Braſiliæ. Rio Grande, *riviere du Bréſil*, *dans la Capitanie de Rio Grande.*

FLUVIUS Magnus Nigritiæ. Rio Grande, *c'eſt l'embouchure la plus meridionale du Niger*, *Fleuve de Nigritie.*

FLUVIUS Magnus Terræ Firmæ. Rio Grande, *riviere de la Province de Terre-ferme*, *dans l'Amerique meridionale.*

FLUVIUS Major S. Antonii. La Riviere de ſaint Antoine *ou* Guaraiguaſſu, *dans la Capitanie de Fernambouc au Bréſil.*

FLUVIUS Minor S. Antonii. La Riviere de ſaint Antoine *ou* Guaraimiri, *dans la même contrée.*

FLUVIUS Pratorum, Fluvius S. Laurentii, Fluvius Spiritûs ſancti, &c. *Voiez* Pratorum Fluvius, &c.

FLUXE. *adv. Varr.* Abondamment. ‖ Diſſolument.

FLUXI. *prét. de* Fluo.

FLUXIO, onis. *f. Cic.* Flux, débordement, écoulement. ‖ *Plin.* Fluxion.

FLUXURA, æ. *f. Col.* Cours, écoulement, flux, fluxion.

FLUXUS, ûs. *m. Quint.* Cours, courant. ‖ *Celſ.* Flux, écoulement.

FLUXUS, a, um. *Plin.* Fluide, coulant, qui coule. ‖ *Cic.* Qui s'écoule, qui paſſe, qui s'évanouit. ‖ *Suet.* Diſſolu, mou, efféminé, abandonné à la molleſſe, plongé dans les plaiſirs. ‖ *Lucan.* Qui tralne, qui pend. *Fluxum vas. Lucr.* Un vaſe qui ne tient pas ce qu'on y met.

F O

FOBURGUM, i. *n.* Foburg, *ville* ou *bourg ſur la côte meridionale de l'Iſle de Fionie.*

FOCALE, is, *n. Mart.* Sorte de bonnet *ou* de capuchon qui couvroit les oreilles *ou* le col, pour ne pas s'enrumer; un tapebord, un bonnet à l'Angloiſe, un camail. ‖ *Hor.* Fer à friſer.

FOCARIA, æ. *f. Bibl.* Cuiſiniere.

FOCARIA, æ. Promontorium. Le Cap de Peſaro, *ſur la côte meridionale de l'Etat de l'Egliſe, près de Peſaro, Ville du Duché d'Urbin en Italie.*

FOCARIUS, ii. *m. Ulp.* Cuiſinier; celui qui a ſoin du feu, du foier, du fougon; Officier de fourriere.

FOCHIENSIS Provincia. Le Fokien *ou* Fochien, *Province de la Chine, entre le Chekian, le Kiangſi, le Quantung & la Mer de la Chine.*

FOCHEUM, i. *n.* Focheu, *ville de la Chine, capitale du Fokien, ſu le Fochen.*

FOCHIUM, Urbs & Regnum. Foquì, *ville & Roiaume du Japon, dans l'Iſle de Niphon, près de ſa côte ſeptentrionale.*

FOCILLATIO, onis. *f. Feſt.* Fomentation. ‖ L'action de rétablir, de faire reprendre nourriture, de redonner des forces.

FOCILLATOR, oris. *m. Digeſt.* &

FOCILLATRIX, icis. *f. Plin.* Qui réchauffe, qui rétablit, qui fomente, qui redonne des forces.

FOCILLATUS, a, um. *Plin. Jun. part. de* Focillor.

FOCILLO, as, avi, atum, are. *Sen.* &

FOCILLOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Varr.* Fomenter, réchauffer, remettre, refaire, redonner des forces, faire reprendre nourriture, rétablir, appuier, ſoûtenir, conſerver.

FOCULA, orum. *n. plur. Plaut.* Alimens, nourritures, viandes.

FOCULUS, i. *m. Cic.* Petit foier, réchaud, chauferette, potager. ‖ Le feu.

FOCUS, i. *m. Cic.* Le foier, l'âtre, le fougon, *lieu où l'on fait du feu dans les bâtimens de mer.* ‖ La maiſon. ‖ *Sen.* Réchaud, ‖ Chauferette, potager, fourneau. ‖ *Feſt.* Fomentation. *Focos repetere. Cic.* Retourner chez ſoi, revenir à la maiſon.

FODICATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de creuſer, de percer, de piquer, de pincer.

FODICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Creuſer, percer, piquer, pincer, aiguillonner. ‖ *Plaut.* Chagriner.

FODINA, æ. *f. Plin.* Mine, miniere, *lieu d'où l'on tire les métaux.*

FODIO, is, fodi, foſſum, dere. *Ciceron.* Fouir, bêcher, creuſer. ‖ Piquer, percer. *Fodere humum. Virg.* ou *terram. Plaut.* Bêcher la terre. *-arva. Virg.* Labourer les champs.

FOECATUS, *& les autres mots commençans par* Fœc. *Voiez* Fec.

FOEDATOR, oris. *m. Gell.* Qui ſalit, qui tache.

FOEDATUS, a, um. *part. de* Fœdor. *Cic.* ſali, gâté, deshonoré, ſouillé.

FOEDE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Salement, vilainement, honteuſement. ‖ *Liv.* Cruellement.

FOEDERATUM Belgium. *Voiez* Belgium Unitum. Les Provinces-Unies.

FOEDERATUS, a, um. *part. paſſ. de* Fœderor. *Cic.* Allié, confederé, ligué.

FOEDERE. *Voiez* Fœdus.

FOEDERO, as, avi, atum, are. *accuſ. Tac.* Liguer, unir, faire faire alliance, allier.

FOEDIFRAGUS, a, um. *Cic.* Qui rompt l'alliance.

FOEDITAS, atis. *f. Cic.* Saleté, malpropreté. ‖ Honte, infamie, turpitude, deshonneur. *Liv.* Cruauté. *Fœditas vultûs.* Pl[illegible] Laideur, difformité. *-odoris. Cic.* Puanteur, infection. *-ſpectaculi. Liv.* Infamie, honte d'un ſpectacle, la cruauté qu'on y exerce.

FOEDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Salir, gâter, tacher. ‖ Souiller, profaner. *Plin.* Deshonorer. *Fœdare unguibus ora. Virg.* Se déchirer, ſe défigurer le viſage avec les ongles. *-aliquem nefario crimine. Cic.* Taxer quelqu'un d'un crime énorme. *-hoſtium copias. Plaut.* Renverſer, défaire les ennemis. *-volucres ferro. Virg.* Percer des oiſeaux. *-Argolicas tenebras. Virg.* Découvrir les lieux où les Grecs s'étoient cachez.

FOEDUS, a, um. *Cic.* Sale, vilain, malpropre, honteux, difforme, puant. ‖ Horrible, affreux. *Fœdum conſilium. Liv.* Un méchant conſeil. *-bellum. Ter.* Une guerre cruelle.

FOEDUS, eris. *n. Cic.* Alliance, confederation, ligue, traité, pacte. ‖ Loi, reglement.

FOEDUS Domûs Dei *ou* Fœdus Cathedrale. La Cadée *ou* la Ligue de la Maiſon de Dieu, *l'une des trois qui compoſent la République des Griſons.*

FOEDUS decem Juriſdictionum. La Ligue des dix Droitures, *la plus ſeptentrionale & la derniere des trois Ligues des Griſons.*

FOEDUS Superius. La Ligue Griſe, *l'un des trois corps qui compoſent la République des Griſons, qui a au Levant celle de la Maiſon de Dieu.*

FOELICITAS, atis. *f. & tous les autres mots commençans par* Fœ. *Voiez à* Fe.

FOGGIA, æ. *f.* Foggia, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Capitanate ſur le Cervaro.*

FOGLIA, æ. *f.* Foglia, *riviere d'Italie dans la Toſcane & le Duché d'Urbin.*

FOIA Nova, æ. *f.* Foia Nova, *ville de l'Eolide dans l'Aſie Mineure, aujourd'hui dans la Natolie propre ſur le Golfe de Smyrne.*

FOILUS Lacus. Le Lac Foil, *grand Lac* ou *Golfe de l'Ultonie en Irlande, dans le Comté de Londondery.*

FOLIACEUS, a, um. *Plin.* Fait de feuilles. ‖ Fait en forme de feuilles.

FOLIATIO, onis. *f. Col.* L'action de pouſſer des feuilles, de ſe couvrir des feuilles.

FOLIATUM, i. *n. Mart.* Sorte de parfum des Anciens.

FOLIATURA, æ. *f. Vitr.* Le feuillage des arbres.

FOLIOSUS, a, um. *Plin.* Feuillu, couvert de feuilles.

FOLIUM, i. *n. Cic.* Feuille. ‖ *Vitr.* Feuillage. ‖ *Hor.* Couronne, guirlande, chapeaux faits de petites branches feuillues.

FOLKERA, æ. *f.* Folker, *ville de Suede dans la Geſtricie, ſur la riviere de Daletarle.*

FOLLICULARE, is. *n. Feſt.* L'endroit garni de cuir d'une rame qui touche ſur le plat bord & au tenon où elle eſt attachée.

FOLLICULUM, i. *n. Col.* Bale, bourſe qui enveloppe le grain de bled, *quand il eſt en épi.* ‖ *Lucill.* Le corps humain.

FOLLICULUS, i. *m. Cic.* Petit ſac de cuir. ‖ *Suet.* Petit balon. ‖ *Col. Voiez* Folliculum.

FOLLIS, is. *m. Cic.* Soufflet à allumer le feu. ‖ *Juv.* Sac de cuir. ‖ *Mart.* Balon. ‖ *Juv.* Avocat, &c. qui débite des menſonges. ‖ *Apul.* Sorte de monnoie. *Follis pila. Petr.* Corbillon de jeu de paulme, panier à mettre des bales. *-fabrilis. Liv.* Soufflet de forge.

FOLLITIM. *adv. Plin.* Dans un ſac de cuir. ‖ Comme un balon. *Follitim ductitare. Plaut.* Balotter quelqu'un, s'en jouer.

FOMENTATIO, onis. *f. Ulp. Voiez* Fomentum.

FOMENTO, as, avi, atum, are. *Apul.* Fomenter, faire des fomentations.

FOMENTUM, i. *n. Celſ.* Fomentation. ‖ *Hor.* Etuvement. ‖ *Cic.* Adouciſſement, ſoulagement, lenitif.

FOMES, itis. *m. Cic.* Toute matiere qui prend feu aiſément. ‖ *Gell.* Ce qui ſert à exciter, à émouvoir, à donner de l'ardeur.

FOMILLANUM. Fomillan.

FONDURA. *Voiez* Hondura.

FONS, tis. *m. Cic.* Fontaine. ‖ Origine, ſource, principe, cauſe, ſujet. ‖ *Virg.* L'eau [illegible] fontaines.

FONS Bellaqueus. Fontainebleau, *ville de France dans le Gâtinois, à quatorze lieues au Sud de Paris.*

FONS Clarus. Sherbor *ou* Shirburg, *ville d'Angleterre, maintenant bourg du Comté de Dorcheſter en Angleterre, ſur l'Il.*

FONS Avejunæ. Fuente d'Avejuna *ou* d'Ovejuna, *ruines de l'ancienne Mellaria, ville de la Betique, aujourd'hui dans l'Andalouſie, aux confins de l'Eſtramadure d'Eſpagne.*

FONS de Cantos. Fuente de Cantos, *village de l'Eſtramadure d'Eſpagne, au couchant d'Ellerena.*

FONS Dulcis. Fontdouce, *village & Abbayie de France en Saintonge, à l'Eſt de Xaintes.*

FONS Ebraldi. Fontevrault, *Abbayie de France dans l'Anjou, ſur les les confins de Touraine.*

FONS Epiſcopi. Fontaine-l'Evêque, *bourg des Pays-bas dans le Haynaut, au couchant de Charleroi.*

FONS Gombaldi. Foncombaut, *village de France dans le Berry, ſur la Creuſe.*

FONS Jovis. Fontaine de Dodone, *fontaine du Temple de Jupiter à Dodone en Epire.*

FONS Paderæ. *Voiez* Paderborna.

FONS Rapidus. Fontarabie, *ville d'Eſpagne dans le Guipuſcoa, ſur l'embouchure de l'Andaye.*

FONS Salubris. *Voiez* Heilbrunna.

FONTANALIA, ium. *n. plur. Varr.* Fêtes à l'honneur des Nymphes des fontaines.

FONTANALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr.* &

FONTINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* De fontaine.

FONTANETUM. *Voiez* Fontes.

FONTARABIA. *Voiez* Fons Rapidus.

FONTEIA, æ. *f.* Born *ou* Borna, *bourg du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans la Miſnie, ſur le Pleiſſ.*

FONTENACUM. Fontenay-le-Conte, *ville de France, capitale du bas Poitou, ſur la Vendée, entre Niort & Luçon.*

FONTENÆUM. Fontenay *ou* Voutenet, *bourg du Duché de Bourgogne, au midi d'Auxerre.*

FONTES Inſubriæ *ou* Fontanetum. Fontaneto, *bourg du Duché de Milan en Italie, ſur le Goui.*

FONTES Burgundiæ. Fontaines, *village du Duché de Bourgogne, aux confins de la Champagne & de la Franche-Comté.*

FONTES Angliæ. Wels, *ville ou bourg de la haute Autriche ſur le Traun, au midi de Lintz.*

FONTES Aponi. *Voiez* Aponus.

FONTINALIS, is. *m. Plaut.* Le Dieu des Fontaines.

FOR, faris. *Voiez* Faris.

FORA, orum. *n. plur. Col.* Cuves de preſſoir.

FORA. Fore *ou* Foore, *bourg d'Irlande, dans le Comté de Weſtmeath en Lagénie, près de deux petits Lacs.*

FORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qu'on peut percer, qui peut être percé.

FORAMEN, inis. *n. Cic.* Trou. ‖ *Lucr.* Pore.

FORAS. *adv. Ter.* Hors, dehors. *Forâs dare. Cic.* Publier, mettre au jour, donner au public.

FORBATUM Caput. Le Cap Forbat, *ſur la côte du Roiaume de Valence en Eſpagne, près de Peniſcola, vers les confins de Catalogne.*

FORBISHERII Fretum. Le détroit de Forbisher, *dans la Mer du Nord, entre la côte méridionale du vieux Groenland, & une Iſle ſans nom.*

FORCALQUERIUM. Forcalquier, *ville de France en Provence, ſur la Laye au Nord de Manoſque & d'Aix.*

FORCALQUERII Comitatus. Le Comté de Forcalquier.

FORCELLA. Forcelli *ou* Forſelli, *ville du Roiaume de Barca en Barbarie, ſur la côte, à l'embouchure du Nachel.*

FORCEPS, cipis. *m. f. Virg.* Des tenailles, des pincettes, des ciſailles, des forces, des ciſeaux. ‖ *Celſ.* Davier à arracher les dents. ‖ *Vitr.* Louve, *inſtrument avec lequel on accroche les groſſes pierres qu'on veut enlever.* ‖ *Lucil.* Inſtrument de Chirurgien, propre à arracher ce qui eſt dans les playes. *Forcipes cancrorum. Plin.* Les bras, les pinces des cancres, des écreviſſes, &c.

FORCHEMUM, i. *n.* Forchena, æ. *f.* Forchaim, *ville du Cercle de Franconie en Allemagne, au confluent du Reduitz & du Weſent.*

FORCULUS, i. *m.* Dieu qui préſidoit aux portes.

FORDA, æ. *f. Col.* Une vache pleine.

FORDICIDIA, orum. *n. plur. Varr.* Sacrifices où l'on immoloit des vaches pleines.

FORDINGIANUM, i. *n.* Fordingiano, *ville, aujourd'hui bourg de Sardaigne, vers le milieu de l'Iſle, ſur le Thyrſo.*

FORDUNUM, i. *n.* Fordun, *bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans le Comté de Mernis, au Nord de Brechin.*

FORE. *pour* Futurum eſſe. *Cic.* Devoir arriver.

FOREM, fores, foret, forent. *Cic.* Je ſerois, tu ſerois, il ſeroit, ils ſeroient. ‖ Je fuſſe, tu fuſſes, il fût, ils fuſſent. *Voiez* Sum, es, eſt.

FORENSIS, *m. f.* se, *n.* is. Du Barreau, qui concerne le Barreau. *Forenſes litteræ. Cic.* La ſcience du Barreau, la pratique, la chicane. ‖ Forenſis Provincia. *f.* Le Foreſt, *province de France.*

FORENTUM, i. *n.* Forenza, *bourg de la Pouille, dans la Baſilicate, au Roiaume de Naples en Italie, au Nord de Cirenza.*

FORES, ium. *f. plur. Cic.* Les portes.

FORFEX. *Voiez* Forceps.

FORFICULÆ, arum. *f. plur. Plin.* De petits ciſeaux.

FORI, orum. *m. plur. Cic.* Les ponts d'un navire, le tillac, l'accourſie. ‖ *Liv.* Les lieux marquez pour chaque corps du Peuple Romain dans les Theatres *ou* Amphitheatres. ‖ *Col.* Les petits ſentiers entre les planches d'un jardin. ‖ *Liv.* Les chaiſes, les bancs des Temples.

FORIA, orum. *n. plur. Non.* Loire, *excremens liquides.*

FORICA, æ. *f. Juv.* Privé, aiſément, garderobe, lieux, retrait. *Voiez* Foria.

FORICULA, æ. *f. Varr.* Volet de fenêtre, petite porte, guichet.

FORINSECUS. *adv. Col.* Par dehors.

FORIOLUS, a, um. *Laber.* Foireux, qui à la foire *ou* le cours de ventre.

FORIS, is. *f. Cic.* Une porte. (*Le plurier* Fores *eſt plus uſité.*)

FORIS. *adv. Cic.* Dehors, en dehors, par dehors, de dehors. *A foris. Plin. De foris.* De dehors.

FORMA, æ. *f. Cic.* Forme, figure. ‖ Plan, deſſein, modéle. ‖ Idée, image, repreſentation. ‖ Beauté, bonne grace, agrément, charmes, graces. ‖ *Virg.* Regle. ‖ *Plin.* Moule. ‖ *Col.* Eckiſſe, forme à fromage. *Forma dicendi. Cic.* Style, maniere de s'énoncer. *Formis in ligneis picturas includere. Vitr.* Mettre des tableaux en bordures, donner des bordures à des tableaux, les mettre en cadre.

FORMALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Suet.* Qui eſt dans, ſelon *ou* ſuivant les formes *ou* le ſtyle.

FORMAMENTUM, i. *n. Lucr.* La forme que prend quelque choſe.

FORMASTER, tri. *m. Feſt.* Qui imite; qui copie, qui contrefait quelqu'un. ‖ Qui fait le beau, l'agréable.

FORMATOR, oris. *m. Col.* Qui forme, qui façonne, qui inſtruit; qui a ſoin de former, de façonner, &c.

FORMATURA, æ. *f. Lucr.* La forme, le tour, la conformation.

FORMATUS, a, um. *part. de* Formor. *Cic.* Formé.

FORMELLA, æ. *f. Bibl.* Ecliſſe, ſur quoi on met du fromage. Le fromage même.

FORMENTARIA. Formentera *ou* Fromentera, *l'une des Iſles Ivices, à une lieue d'Yvica, du côté du midi.*

FORMIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Formies, *ville de Campanie.*

FORMIÆ, Phormiæ *ou* Hormiæ, arum. *f. plur.* Mola, *bourg du Roiaume de Naples dans la Terre de Labour.*

FORMIANUM, i. *n.* Cicerone. *C'étoit une maiſon de campagne de Ciceron dans la Campanie, aujourd'hui la Terre de Labour, près du Lac d'Averno dans le Roiaume de Naples.*

FORMIANUS, a, um. *Formianus ager. Cic.* Territoire de Formies. *Formiani colles. Hor.* Collines de Formies.

FORMIANUS Sinus. Le Golfe de Gaïette, *partie de la Mer de Toſcane ſur la côte de la Terre de Labour, au Roiaume de Naples en Italie.*

FORMICA, æ. *f. Cic.* Fourmi.

FORMICATIO, onis. *f. Plin.* Ebulition de ſang qui couvre le corps de petites élevures rondes avec demangeaiſon, *comme ſi des fourmis couroient ſur la peau.*

FORMICO, as, avi, atum, are. *Plin.* Demanger d'une maniere comme ſi les fourmis couroient ſur la peau.

FORMICOLUM, i. *n.* Formicole, *village du Roiaume de Naples, ſur la côte de la Calabre ulterieure, près de Tropea.*

FORMICOSUS, a, um. *Plin.* Plein de fourmis.

FORMIDABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Formidable, à craindre, terrible, redoutable.

FORMIDAMINA, num. *n. plur. Apul.* Spectres, fantômes.

FORMIDATIO, onis. *f. Cic. Voiez* Formido, inis.

FORMIDATUS, a, um. *Hor. part. de* Formidor.

FORMIDO, inis. *f. Cic.* Crainte, peur, apprehenſion. ‖ *Virg.* Epouventail. ‖ *Tac.* Foibleſſe, lâcheté, timidité, terreur panique.

FORMIDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Craindre, avoir peur, apprehender, redouter.

FORMIDOLOSE. *adv. Cic.* Avec crainte.

FORMIDOLOSUS, a, um. *Cic.* Craintif, timide, peureux, apprehenſif. ‖ Qui eſt craint; qui eſt à craindre, redouté, apprehendé, terrible, redoutable, formidable, effroiable; qui effraie.

FORMIGNANUM, i. *n.* Formignano, *bourg du Duché d'Urbin, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie ſur le Metro.*

FORMIO Fluvius. Riſino *ou* Riſano, *riviere d'Iſtrie, qui la ſeparoit autrefois de la Carnie.*

FORMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Former, façonner, figurer, donner la forme *ou* la figure ‖ Dreſſer, inſtruire, faire prendre les manieres.

FORMOSA, æ. *f.* Belle Iſle, *Iſle de France ſur la cote meridionale de Bretagne.*

FORMOSITAS, atis. *f. Cic.* Beauté.

FORMOSUM Caput. Capo Formoſo, *ſur la cote de Guinée en Afrique, dans le Roiaume de Benin.*

FORMOSUS, a, um. *Cic.* Beau.

FORMULA, æ. *f. Cic.* Forme, formule, maniere & ſtyle preſcrits dans les actes judiciaires. ‖ Regle, maniere, maxime, ſtyle. *Formula lethalis. Marc.* Sentence de mort. *Formulam intendere. Suet.* Faire un procès. *Formula excidere. Suet.* Perdre ſon procès.

FORMULARIUS, ii. *m. Quint.* Un bon Praticien, qui entend bien la procedure, qui ſçait toutes les formalitez des actes judiciaires, qui poſſede le ſtyle & l'uſage du Barreau.

FORNACALIA, ium. *n. plur. Ovid.* Sacrifices qui ſe faiſoient, lorſqu'on faiſoit ſécher le bled dans les fours.

FORNACALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Feſt.* De four, de fournaiſe, de fourneau.

FORNACEUS, a, um *Plin.* De four, de fournaiſe de fourneau.

FORNACULA, æ. *f. Vitr.* Fournaiſe, four, fourneau.

FORNACUM Portus. Porto delle Fornaſe *ou* Fornaci, *le Port des Fournaiſes dans l'Etat de Veniſe en Italie, dans la Poleſine de Rovigo, à l'embouchure du Po delle Fornaſe.*

FORNAX, acis. *f. Cic.* Fournaiſe.

FORNELI Scopuli, orum. *m. plur.* Fornelli *ou* Furni, *Ecueils de l'Archipel, près de Samos.*

FORNELLUS, i. *m* Fluvius. Fornello, *riviere du Roiaume de Naples en Italie, à Naples même.*

FORNICALIA, ium. *n. plur. Voiez* Fornacalia.

FORNICARIUS, a, um. *Bibl.* Fornicateur, qui commet le peché de fornication.

FORNICATIO, onis. *f. Vitr.* Structure faite en voute. ‖ *Bibl.* Fornication; crime, peché, idolâtrie.

FORNICATOR, oris. *m. Bibl.* Fornicateur, qui a commerce avec les femmes de mauvaiſe vie.

FORNICATUS, a, um. *Cic.* Fait en voute, en arche.

FORNICOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Plin.* Etre courbé en arc, être vouté, ſe vouter, ſe courber en maniere de voute. ‖ *Bibl.* Commettre le peché de fornication. ‖ Pecher, commettre une idolâtrie.

FORNIX, icis. *m. Cic.* Voute, arche, arc d'Architecture. ‖ *Hor.* Lieu de proſtitution. ‖ *Suet.* Perſonne proſtituée *de l'un ou de l'autre ſexe.*

FORO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Trouer, percer, faire un trou.

FOROJULIENSES, ium. *m. plur.* Les peuples de Frioul. ‖ Les habitans de Frejus *en Provence.*

FOROJULIENSIS Provincia *ou* Foro-Julium. Le Frioul, *Province d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, entre le Comté de Gorice, la Carniole, le Golfe de Trieſte & celui de Veniſe.*

FOROJULIUM, ii. *n. ou* Forum Julii. Frejus, *ville Epiſcopale de Provence.*

FORS, tis. *f. Cic.* La fortune, le hazard, le ſort, le deſtin. *Forte fortunâ. Cic.* Par bonheur, heureuſement, par un ſuccès heureux. *Forti fortunæ. Vet. inſcr.* A la bonneheure.

FORSAN, forſit, forſitan, fortaſſe, fortaſean, fortaſſis, fortè *ou* fortean. *adv. Cic.* Peutêtre, par hazard, par accident, par avanture.

FORSTA, æ. *f.* Forſt, *ville du Roiaume de Boheme, dans la baſſe Luſace, ſur une Iſle de la Neiſſe, entre Guben & Prybus.*

FORSTENOVA, æ. *f.* Forſtenowe, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans l'Evêché d'Oſnabruch.*

FORTALITIUM de Agro. La Forza, *ou* Forza de Agro, *bourg de la Vallée de Démona en Sicile.*

FORTEVENTURA, æ. *f.* Fortaventure *ou* Forteventure, *Iſle de l'Océan Atlantique, l'une des Canaries entre la Canarie propre & le Teſſet.*

FORRHEA, æ. *m.* Fluvius. Forth, *riviere de l'Ecoſſe meridionale, dans les Comtez de Mentheit & de Sterling.*

FORRHEÆ Æſtuarium. Le Golfe d'Edimbourg *ou* de Fort, *partie de la Mer d'Allemagne, ſur la côte orientale d'Ecoſſe, vis-à-vis d'Edimbourg.*

FORTIA Caſtra, orum. *n. plur.* Sterzingen, *bourg d'Allemagne, dans le Tirol, ſur l'Eyſock, à ſix lieues d'Inſpruck.*

FORTIFICO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Fortifier.

FORTIS, *m. f.* te, *n.* is. *Cic.* Fort, robuſte, vigoureux, qui a de la force, qui eſt plein de vigueur. ‖ Brave, courageux, genereux, hardi, intrepide, vaillant. ‖ Conſtant, ferme, réſolu, inébranlable. ‖ *Hor.* Opulent, puiſſant, riche.

FORTITER. *adv. Cic.* Courageuſement, fortement, vaillamment; avec conſtance, intrepidité, réſolution, force, fermeté *ou* vigueur.

FORTITUDO, inis. *f. Cic.* Force, vertu, grandeur d'ame, bravoure, courage, vaillance, conſtance, fermeté, intrepidité, réſolution.

FORTUITO. *abl. abſ.* &

FORTUITU. *abl. abſ. Cic.* Par hazard, inopinément, par accident, à l'imprévûe.

FORTUITUS, a, um. *Cic.* Fortuit, imprévû, inopiné, qui arrive par hazard.

FORTUNA, æ. *f. Cic.* La fortune, le deſtin, le ſort, le hazard. ‖ Etat, condition, qualité. ‖ Biens, richeſſes, crédit, honneur.

FORTUNÆ, arum. *f. plur. Cic.* Les biens, les richeſſes.

FORTUNATE. *adv. Cic.* &

FORTUNATIM. *adv. Plaut.* Heureuſement, avec bonheur, par bonheur, avec ſuccès, d'une maniere heureuſe.

FORTUNATUS, a, um. *Cic.* Fortuné, heureux, qui a du bonheur.

FORTUNATÆ Inſulæ. Les Iſles Fortunées. *Voiez* Canariæ.

FORTUNO, as, avi, atum, are. *Cic.* Rendre heureux, faire proſperer, benir.

FORULI, orum. *m. plur. Suet.* Armoires, tablettes à mettre des livres. ‖ Tiroirs, caſſettes, laiettes.

FORUM, i. *n. Cic.* Marché, place publique, lieu où l'on s'aſſemble pour négocier. *Forum boarium. Liv.* Le marché aux bœufs. *-ſuarium. Varr.* Le marché aux cochons. *-piſcarium. Varr.* La halle aux poiſ-

Fons. -vinarium. Varr. La halle au vin. *-olitorium. Liv.* La halle aux poirées. ‖ Lieu où l'on rend la Juſtice, le Barreau. ‖ L'entrée *ou* le veſtibule d'un tombeau. ‖ *Colum.* Cuve, &c. à mettre de la vendange. *Forum agere. Cic.* Tenir l'Audience, les Plaids, les aſſiſes. *Foro cedere. Juv.* Faire banqueroute. *-uti. Ter.* S'accommoder au tems, aller ſelon le tems. *-in meo res vertitur. Plaut.* Je puis juger de cela; cela eſt de mon reſſort, de ma competence, de ma Juriſdiction. (*Pluſieurs villes à cauſe des foires ou des marchez conſid.rables qui s'y tenoient, ont pris le nom de* Forum *avec celui des peuples qui s'y aſſembloient*, ou *de ceux qui les avoient fondées, comme l'on va voir dans les noms qui ſuivent.*)

FORUM Adriani. Voorbourg, *village de Hollande, entre la Haye, Delf & Leyde.*

FORUM Alieni. *Voiez* Ferraria.

FORUM Appii. Caſarillo di S. Maria, *près des marais de Terracine en Italie, entre Terracine & Rome.*

FORUM Aurelii. Ville de l'Etrurie en Italie. *Elle eſt entierement ruinée.*

FORUM Bibalonum. Fomillan, *village de la Province de Tra los Montes en Portugal, dans le Territoire de Chiaves, aux confins de la Galice.*

FORUM Calviſii. Calviſano, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Breſſan, au midi de Breſſe.*

FORUM Caſſii. Santa-Maria di Forcaſſi, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de ſaint-Pierre, au ſud de Viterbe.*

FORUM Claudii, *ou* Clodii, Urbs Tarentaſiæ. Moutiers en Tarentaiſe, *ville capitale de la Tarentaiſe, province de Savoye, au Nord de ſaint-Jean de Morienne.*

FORUM Claudii, Urbs Hetruriæ. Oriolo, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de ſaint-Pierre, au couchant du Lac de Bracciano.*

FORUM Cornelii, Cornelium, Syllæ Forum. Imola, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Romagne, ſur une Iſle du Santerno.*

FORUM Decii. *Ville ancienne de la Sabine; il n'en reſte aucune trace.*

FORUM Diuguntorum, *ou* Jutuntorum. Creme, *ville de l'Etat de Veniſe en Italie, ſur le Serio.*

FORUM Domitii. Frontignan, *ville de France en Languedoc, ſur le Lac de Maguelone, entre Agde & Montpellier.*

FORUM Egurrorum. Medina del Rio Secco, *ville d'Eſpagne, au couchant de Palentia, dans le Roiaume de Leon.*

FORUM Flaminii. San-Giovanni in Forſiana, *ville de l'Ombrie, dans le Duché de Spoléte en Italie, entre Fuligno & Nocera.*

FORUM Fulvii, Forum Valentinum. Valence, *ville du Duché de Milan en Italie, dans la Laumeline, ſur le Pô.*

FORUM Gallorum, Oppidulum Æmiliæ. Caſtelfranco, *ville de l'Emilie, aujourd'hui de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Boulenois, aux confins du Modenois.*

FORUM Gallorum, Oppidum Voſcorum. Luna, *bourg d'Eſpagne dans le Roiaume d'Arragon, au Nord de Saragoſſe.*

FORUM Julii, Forum Julium, Caſtrum Julienſe. Citta di Friuli, *ou* d'Auſtria, *ville de l'Etat de Veniſe en Italie, ſur le Natiſone, dans le Frioul.*

FORUM Julii *ou* Foro-Julium. Frejus, *ville de Provence.*

FORUM Julium. *Voiez* Foro-Julienſis Provincia.

FORUM Lebuorum, *ou* Libicorum. Borgo Lavizuro, *ville des Inſubres dans la Gaule Ciſalpine, maintenant village du Duché de Milan en Italie, ſur la Gogna dans le Novarois, au midi de Novare.*

FORUM Lepidi. *Voiez* Regium Lepidi.

FORUM Licinii, *ou* Licinii Forum. La Pieve d'Incino, *village du Milanois propre en Lombardie, près du Lambro, au midi de Come.*

FORUM Limicorum. Ponte de Lima, *ville de Portugal, dans la Province d'entre Douro & Minho, ſur la Lima.*

FORUM Livii. Forli, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Romagne, près du Ronco, au midi de Ravenne.*

FORUM Narbaſorum. Torre de Moncorvo, *ou* de Mencorvo, *bourg de la province de Tras los Montes en Portugal, au confluent du Sabor & du Douro.*

FORUM Neronis. Forcalquier, *ville de Provence en France, ſur la Laye, au Nord de Manoſque & d'Aix.*

FORUM Novum, Forum Novanum, Oppidum Galliæ Ciſpadanæ. Fornoue, *ancien bourg d'Italie, ſur le Sporzano, dans le Duché de Parme, à l'Oueſt de Parme.*

FORUM Novum, Urbs Sabinæ. Veſcovio, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Sabine, au midi de Narni.*

FORUM Popilii, *ou* Pompilii. Forlimpopols, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Romagne, entre Forli & Bertinoro.*

FORUM Seguſſianorum. Feurs, *ville capitale du haut Forêt en France, ſur la Loire, à l'Oueſt de Lion.*

FORUM Sempronii. Foſſombrone, *ville de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbin.*

FORUM Statiellorum. Villa de Fo, *village du Duché de Milan en Italie, près du Tanaro & d'Alexandrie.*

FORUM Tiberii. Keyſerſtal, *bourg de Suiſſe, dans le Comté de Bade, ſur le Rhin.*

FORUM Truentinorum, *ou* Druentinorum. Bertinoro, *ville d'Italie, dans l'Etat Eccleſiaſtique, ſur le Ronco dans la Romagne.*

FORUM Valentinum. *Voiez* Forum Fulvii.

FORUM Vibii. Caſtel-Fiori, *ville, maintenant village du Marquiſat de Saluce, dans les Etats de Savoye, en Italie.*

FORUM Voconii, *ou* Forum Vocontii Le Luc, *bourg de Dauphiné, près de la Drome en France.*

FORUM Vulcani, Campi Phlegræi. La Solfatara, *ou* les Soufrieres, le Mont d'Alun, *montagne du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour, entre Naples & Pouzzol.*

FOSDINOVUM. *Voiez* Foſſa Nova.

FOSETE. *Iſle des anciens Friſons. On croit qu'elle eſt celle qu'on nomme maintenant Amelande.*

FOSSA, æ. *f. Cic.* Foſſe, foſſé, retranchement, tranchée. ‖ Canal de riviere.

FOSSA Corbulonis. *C'eſt un Canal que Corbulon fit tirer du Rhin à la Meuſe. Ortelius croit que ce Canal eſt le Leck d'aujourd'hui: mais Clavier ſoutient que c'eſt le Canal qui va de Leide à Delft, & de là à Maeſland, où il ſe joint à la Meuſe.*

FOSSA Druſi, Foſſa Druſiana. Le nouvel Iſſel, *grand canal de trois lieues de long, fait par Druſus: il prend les eaux du Rhin au deſſus d'Arnhem, & les conduit dans le vieux Iſſel.*

FOSSA Mariana. Le Galejon *ou* Galajon, *Canal que Marius tira du Rhin à la Mediterranée, depuis au deſſus d'Arles, juſqu'au Golfe de Galajon.*

FOSSA Merovei. La Merwe, *branche ſeptentrionale de la Meuſe, qui ſe ſepare à Dort.*

FOSSA Meſſanicia. *Voiez* Paduſa.

FOSSA Neronica. Licola, *Canal que Neron fit tirer du Golfe de Pouzzol, à la ville d'Oſtie.*

FOSSA-Nova. Foſſa-Nova, *Abbayie de l'Ordre de Ciſteaux en Italie, dans la Campagne de Rome, près de Piperno, & des Palus Pontinées.*

FOSSA-Nova, Foſdinovum. Foſdinovo, Fos de Nuovo, *ville d'Italie, dans le Duché de Carrara, entre les terres de Gennes & de Toſcane.*

FOSSÆ PAPIRIANÆ, Foſſa Papiriana. Viareggio, *village de Toſcane en Italie, ſur la côte de Lucques.*

FOSSÆ Philiſthinæ. *Voiez* Philiſthinæ Foſſæ.

FOSSANUM. Foſſano, *ville de Piedmont en Italie, ſur la Sture, à l'Orient de Savillan.*

FOSSATUM, i. *n. Plin.* Foſſe, foſſé.

FOSSATUM. Foſſato, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone.*

FOSSBA, æ. *f.* Foſſæ, arum. *f. plur.* Foſſe, *bourg du Liegeois, aux Payis-bas Catholiques, entre Sambre & Meuſe.*

FOSSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Foſſile, qu'on tire de terre en la fouillant.

FOSSINIACUS, Foniacicus Tractus, Fulciniacum. Le Fauſſigny, *Contrée de Savoye, entre le Chablais, le Genevois, la Tarantaiſe & le Valais.*

FOSSIO, onis. *f. Cic.* L'action de creuſer, de fouir la terre, de faire des foſſes *ou* foſſez.

FOSSOMBRONUM. Foſſombrone, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbin.*

FOSSOR, oris. *m. Mart.* Foſſoieur, pionnier, travailleur, qui fouit, qui bêche, qui remuë la terre, qui fait un foſſé.

FOSSULA, æ. *f. Col.* Foſſette, petit creux.

FOSSURA, æ. *f. Vitr. Voiez* Foſſio.

FOTISLANDIA. *Voiez* Helgelandia.

FOTRINGAIUM, Fodringanium, i. *n.* Fotheringe, Fodringaye, *Château d'Angleterre, dans le Comté de Northampton, entre Northampton & Peterbourg.*

FOTUS, ûs. *m. Plin.* Fomentation; l'action d'échauffer, de nourrir, d'entretenir, de couver.

FOTUS, a, um. *Cic. part. de* Foveor.

FOVEA, æ. *f. Plin.* Une foſſe, un creux.

FOVEIUM. Fowey, *bourg d'Angleterre, dans la Cornouaille, à l'embouchure du Fowey.*

FOVEO, es, fovi, fotum, vere. *Virg.* Echauffer, tenir chaud, couver. ‖ Fomenter, étuver, baſſiner. ‖ Entretenir, faire durer, maintenir. ‖ *Cic.* Nourrir, conſerver, cultiver. ‖ Favoriſer, proteger, faire des careſſes, careſſer.

F R

FRACEO, es, ere. *neut. Feſt.* Déplaire. *Voiez* Fraceſco.

FRACES, ium. *f. plur. Vitr.* Lie d'huile. ‖ Marc d'olives dont on a tiré l'huile.

FRACESCO, is, cui, ſcere. *Col.* Se moiſir, ſe gâter, ſe corrompre, s'empuantir, ſe pourrir, ſe putrefier, ſe paſſer à force de vieillir.

FRACIDE. *adv. Col.* Puamment, avec moiſiſſure *ou* corruption.

FRACIDUS, a, um. *Cat.* Moiſi, empuanti, gâté, corrompu, pourri, putrefié.

FRACTIO, onis. *f. Plaut.* Fraction, fracture, rupture.

FRACTURA, æ. *f. Celſ.* Fracture, rupture.

FRACTUS, a, um. *Cic. part. de* Frangor.

FRÆNATOR, *& les autres mots qui commencent par* Fræn. *Voiez* Fren.

FRAGA, orum. *n. plur. Virg.* Des fraiſes; *fruit.*

FRAGA, æ. *f.* Fragues *ou* Fraga, *bourg d'Eſpagne en Arragon, ſur la Cinca à l'Oueſt de Lerida.*

FRAGESCO, is, ere. *Accius.* Languir, être abbatu, être accablé.

FRAGILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Fragile, frêle, caſſant, qui ſe briſe aiſément, aiſé à caſſer, ſujet à ſe rompre. *Cic.* Foible, periſſable, de peu de durée. ‖ *Lucr. Virg.* Qui fait du bruit en ſe rompant *ou* en brûlant. ‖ *Hor.* Moû, efféminé.

FRAGILITAS, atis. *f. Cic.* Fragilité, facilité à ſe rompre. ‖ Foibleſſe.

FRAGMEN, inis. *n. Virg.* &

FRAGMENTUM, i. *n. Cic.* Fragment, morceau, éclat, piece d'une choſe rompue, tronçon, tranche.

FRAGOR, oris. *m. Liv.* Fracas, bruit éclatant. ‖ *Quintil.* Bruit d'applaudiſſement.

FRAGOSE. *adv. Plin.* Avec fracas, avec grand bruit.

FRAGOSUS, a, um. *Virg.* Rude, raboteux. ‖ *Val. Flac.* Qui fait un bruit éclatant.

FRAGRANTIA, æ. *f. Val. Max.* Odeur, exhalaiſon d'une ſenteur.

FRAGRO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* Exhaler, jetter, rendre une odeur.

FRAGUM, i. *n. Voiez* Fraga.

FRAMEA, æ. f. Tac. Sorte d'arme des anciens Allemans, eſpece de javeline dont le fer étoit étroit & tranchant,

FRANCA-Villa. Franca-Villa, Francheville, bourg du Roiaume de Naples, dans l'Abruzze citerieure, près du Golfe de Veniſe, entre Paſſara & Ottone.

FRANCI, orum. m. plur. Les François, peuples de l'Europe qui habitent la France. ‖ Les Francs, peuples de Germanie qui conquirent les Gaules au cinquiéme ſiecle. ‖ Les Pranquis, Frankis, ou Francs. C'eſt ainſi qu'on appelle les Europeans en Orient.

FRANCIA, æ. f. La France, Roiaume en Europe, entre les Payis-bas, l'Allemagne, la Suiſſe, les Alpes ou l'Italie, la Mediterranée, l'Eſpagne ou les Pyrénées, l'Ocean Atlantique & la Manche. ‖ L'Iſle de France, province du même Roiaume. Francia Orientalis. La Franconie.

FRANCIA Nova. Voiez Canada.

FRANCIA Occidentalis. Voiez Neuſtria.

FRANCIA Orientalis. Voiez Auſtraſia.

FRANCIA Propria. Voiez Inſula Franciæ.

FRANCIA Vetus. La France ancienne, partie de la Germanie ou d'Allemagne, renfermée entre le Rhin, l'Elbe & le Weſer.

FRANCIÆ Imperium. L'Empire de France, fondé par Charlemagne, & composé d'une partie de l'Eſpagne Tarragonoiſe, de la Lombardie en Italie, de toutes les Gaules, l'Allemagne, les deux Pannonies, & la Meſie ſupérieure.

FRANCIÆ Regnum antiquum. L'ancien Roiaume de France, qui ſous la premiere race renfermoit les Roiaumes de Soiſſons, de Paris, d'Orleans, l'Aquitaine, la Bretagne; ceux de Bourgogne, d'Auſtraſie & de Mets.

FRANCIÆ Regnum Modernum. Le Roiaume de France Moderne. Voiez Francia.

FRANCIACUM, i. n. Frouſac, bourg de France en Gaſcogne, ſur la Bourgogne.

FRANCICUS, a, um. adj. François, qui appartient à la France.

FRANCICA. Francica, bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure. au Nord de Mileto.

FRANCICUM Caput. Le Cap François, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur le Cap de la Floride Françoiſe.

FRANCICUS Portus. Le Port François, dans l'Amerique meridionale, au Brejil, ſur la côte de Fernambour, à l'embouchure de la riviere de ſaint-Michel.

FRANCICUS Sinus. La grande Bayie de France, autrement Mer de Gaſcogne, partie de l'Ocean, à l'occident de France.

FRANCICUS Sinus. La Bayie Françoiſe, dans la Mer du Nord, entre les cotes de l'Arcadie & de la Virginie.

FRANCIGENA, æ. m. f. François.

FRANCIMONTIUM. Franchimont, bourg du Liegois, dans les Payis-bas Catholiques, ſur le Then.

FRANCISCI Draci Portus. Le Port de François Drac, Port ou petit Golfe de l'Amerique ſeptentrionale, ſur la côte Occidentale de la Californie, vers le Nord.

FRANCKENSTEINUM. Frankenſtein, bourg d'Allemagne, dans le Duché des Deux-Ponts, entre Caſeloutre & Neuſtat. ‖ Frankenſteinenſis ditio, Frankenſteinenſe dominium. La Seigneurie de Frankenſtein, payis d'Allemagne en Franconie: c'eſt une partie du Comté d'Hemberg.

FRANCOBERGA, æ. f. Franckenberg, ville de la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, dans la Heſſe, ſur l'Eder.

FRANCOCASTRUM, i. n. Franco-Caſtro, ville, maintenant bourg ou village de Macedoine, au pied du Mont Athos.

FRANCOCHORIUM, i. n. Francorum Regio. On donna anciennement ce nom à la partie de la Hongrie, qui eſt entre la Save & le Danube, où eſt maintenant l'Eſclavonie propre.

FRANCODALIA, æ. f. Frankendal, ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, au couchant d'Heidelberg.

FRANCOFURTENSIS, m. & f. e, n. is. Qui eſt de Francfort.

FRANCOFURTENSE Territorium. Le Territoire de Francfort, payis de la Veteravie en Allemagne, entre l'Archevêché de Mayence, le Comté d'Hanaw & le Landgraviat de Heſſe Daronſtat.

FRANCOFURTUM ad Moenum, Francofordia. Francfort ſur le Mein, ville de la Véteravie en Allemagne, aux confins de la Franconie, entre Hanaw & Mayence.

FRANCOFURTUM ad Oderam. Francfort ſur l'Oder, ville d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg.

FRANCOLINUM, i. n. Francolino, village de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Ferrarois, ſur une des branches du Pô, au Nord de Ferrare.

FRANCOLISIA, æ. f. Francoliſi, village du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour, entre Trino & Calvi.

FRANCOLIUS, i. m. Fluvius. Francoli, riviere d'Eſpagne dans la Catalogne, à Montblanc & Tarragone.

FRANCOMONTIUM, i. n. Franquemont, bourg de l'Evêché de Baſle en Suiſſe, ſur le Doux.

FRANCONATUS. Le Franc, partie de la Flandre Françoiſe, dans les Payis-bas Catholiques.

FRANCONATUS Brugenſis. Le Franc de Bruges, Contrée du Comté de Flandres, entre l'Iperlée, les Chaſtellenies d'Ypres, de Courtray, le Landgraviat de Gand, la Zelande & la Mer.

FRANCONES, um. m. plur. Cic. Les Francons, peuples de Franconie.

FRANCONIA, æ. f. La Franconie. ‖ France Orientale.

FRANCOPOLIS, is. m. Voiez Villa-Franca.

FRANCORUM Rivulus. Refrancore, village du Duché de Milan en Italie, dans l'Alexandrin, au levant d'Aſt.

FRANÇORUM Fluvius. La riviere des François, dans l'Amerique meridionale en Canada, du Lac des Miſpitiens à celui des Hurons.

FRANCORUM Regnum. Voiez Francia.

FRANCORUM Vallis. Voiez Francodalia.

FRANEQUERA, Franekera, Franicheria, æ. f. Franeker ou Franequer, ville des Provinces unies des Payis-bas, dans la Friſe, entre Lewarde & Harling.

FRANGO, is, fregi, fractum, ngere. Cic. Briſer, caſſer, concaſſer, fracaſſer, mettre en morceaux, rompre. ‖ Détruire, démolir, abattre, renverſer, ruiner. ‖ Humilier, mortifier, vaincre, ſurmonter, ſubjuguer, arrêter. ‖ Amollir, fléchir, gagner. ‖ Pacifier, appaiſer, calmer. ‖ Voiez Pedico. Frangere furorem. Cic. Reprimer, arrêter, rendre inutile la fureur. -fidem. Cic. Violer ſa foi, manquer à ſa parole. -diem mero. Hor. Paſſer le jour à boire. -gulam laqueo. Sall. Etrangler avec une corde. -ſententiam. Cic. Refuſer l'avis, renverſer l'opinion. -animum. Cic. Fléchir l'eſprit, gagner le cœur, attendrir l'ame. -dignitatem. Cic. Avilir ſa dignité, la rendre mépriſable. -comam in gradus. Quint. Friſer ſes cheveux par étages. -ſe laboribus. Cic. S'abattre, s'accabler, s'affoiblir par les travaux. -conſilia. Cic. Rompre les meſures, déconcerter les deſſeins. -aliquem. id. Mortifier, humilier quelqu'un. -toros. Mart. Défaire les lits. -ſe ipſum. Cic. Faire violence à ſon humeur. -mandata. Hor. Contrevenir aux ordres. -pœnas. Liv. Diminuer les peines. -vim vini aquâ. Celſ. Mettre de l'eau dans ſon vin. Frangi. paſſ. Cic. Perdre patience. ‖ Perdre courage.

FRASCATA, æ. f. Fraſcati ou Freſcati, ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Campagne de Rome.

FRASCHEUM Caput. Punta della Fraſchea ou Fraſchia, Cap de la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie, vis-à-vis l'Iſle de Santorini.

FRASCOLARIUS, i. m. Fluvius. Fraſcolari, riviere de la Vallée de Noto en Sicile.

FRASERBURGUM, i. n. Fraſerbourg, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, ſur la côte ſeptentrionale du Comté de Buchan.

FRATER, tris. m. Cic. Frere. ‖ Mart. Amant. ‖ Allié, confederé.

FRATERCULO, as, are. Plaut. Fraterniſer, avoir un rapport de freres, vivre comme freres.

FRATERCULUS, i. m. Cic. Petit frere. Fraterculus gigantum. Juv. Homme de qui l'origine & les Ancêtres ſont inconnus, & qu'on diroit être né de la terre, comme les Geans.

FRATERIÆ, arum. f. plur. Frateria, æ. f. Zazuara, Zazuaros, ou Broſſ, ville de Tranſſylvanie, ſur le Mares.

FRATERNE. adv. Cic. Fraternellement, en frere, avec une affection toute fraternelle.

FRATERNITAS, atis. f. Quint. Fraternité, qualité de frere. ‖ Confrerie, Societé de gens.

FRATERNUS, a, um. Cic. Fraternel, de frere.

FRATILLI, orum. m. plur. Feſt. La frange des tapis.

FRATRIA, æ. f. Feſt. Belle-ſœur, femme du frere.

FRATRICIDA, æ. m. f. Cic. Fratricide, qui a tué ſon frere.

FRATTA, æ. f. Fratta, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Perugin, entre Perouſe & Citta di Caſtello, ſur le Tibre.

FRAUDATIO, onis. f. Cic. Voiez Fraus.

FRAUDATOR, oris. m. Cic. Trompeur, affronteur, fourbe. Fraudator creditorum. Cic. Banqueroutier.

FRAUDATUS, a, um. part. paſſ. de Fraudo. Cic. Qui a été trompé.

FRAUDO, as, avi, atum, are. Cic. Frauder, tromper, fourber, affronter. Fraudare ſtipendium militum. Caſ. Retenir la paye des Soldats. -ſomno. Ovid. Empêcher de dormir. -ſuum genium. Plaut. Se refuſer le moindre plaiſir. -ſe victu ſuo. Liv. Epargner ſur ſa bouche. -debito. Cic. Ne rendre pas ce qu'on doit.

FRAUDULENTER. adv. Plin. Frauduleuſement, avec fourberie.

FRAUDULENTIA, æ. f. Plaut. Voiez Fraus.

FRAUDULENTUS, a, um. Cic. Trompeur, affronteur, fourbe, qui eſt de mauvaiſe foi. ‖ Plein de fourberie, frauduleux, où il y a de la tromperie. Fraudulentiſſimus homo. Plaut. Un maître fourbe.

FRAVENBURGUM. Frawenbourg, ville de Pologne, dans la Pruſſe Roiale, ſur le Friſchhaff.

FRAVENFELDA. Frawenfeld, ville capitale du Thurgaw en Suiſſe, ſur le Murg, un peu au deſſus de ſon confluent avec le Thur.

FRAVENSTEINUM. Frawenſtein, bourg ou ville de Miſnie, dans la haute Saxe en Allemagne, dans l'Ertzbourg, ſur la Murte.

FRAUS, dis. f. Cic. Fraude, fourbe, fourberie, tromperie, ſurpriſe, ſupercherie. ‖ Dommage, préjudice, perte. ‖ Crime.

FRAUDIS Inſula. L'Iſle d'Enganno, c'eſt-à-dire l'Iſle de la Tromperie. C'eſt une des Iſles des Larrons dans l'Ocean Oriental. ‖ Fraudis Promontorium. Le Cap d'Enganno, le Cap de la Tromperie, le Cap trompeur. ‖ 1. Cap de l'Iſle, l'Iſle de Luçon, l'une des Philippines, à la pointe du Nord-eſt. ‖ 2. Cap le plus Oriental de l'Iſle de Saint-Domingue, auſſi aux Philippines.

FRAX, cis. f. Voiez Fraces.

FRAXINETUM, i. n. Frainet, ancien Château que les Saraſins occupoient ſur le Golfe de Grimaut en Provence.

FRAXINETUM, i. n. Fraſſineto ou Fraxineto, bourg d'Italie, dans le Montferrat, près du Pô.

FRAXINEUS, a, um. Virg. De frene.

FRAXINUM, i. n. Freſno, nom de deux bourgs anciens d'Eſpagne, l'un dans la Caſtille vieille, au midi du Borgo d'Oſma; & l'autre dans l'Andalouſie, au Nord de Cordoue.

FRAXINUM, i. n. Alpalhano, village de Portugal dans l'Alentejo, entre Liſbonne & Elvas.

FRAXINUS, i. f. Vitr. Un frêne, arbre.

FRAXINUS, a, um. Ovid. De frêne.

FREDELATIUM, i. n. Voiez Apamiæ.

FREFAT. pour Regit.

FREGELLÆ, arum. f. plur. Fregellanum, i. n. Ceparano, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, ſur le Garigliano, dans la Campagne de Rome, aux confins de la Terre de Labour.

FREGENÆ, Fregena, Macarele, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie, près de la côte du Patrimoine de ſaint-Pierre, entre Porto & l'embouchure de l'Arone.

FREGI. prét. de Frango.

FREISHEIMUM

FREISHEIMUM, i. n. Freisheim, bourg du Palatinat du Rhin en Allemagne, ſur les confins du Comté de Linanges.

FREISTADIUM. Freyſtadt, nom de deux bourgs ou villes de Silèſie, au Roiaume de Bohême, l'un ſur l'Elſa dans la Principauté de Teſchen, & l'autre ſur le Siger, dans la Principauté de Glogaw.

FREMEBUNDUS, a, um. Ovid. Qui fait un grand bruit qui crie, qui menace.

FREMENS, tis. omn. gen. part. de Fremo. Frémiſſant, bruiſſant.

FREMINCURIA, æ. f. Fremincourt, petite ville des Carnutes, aujourd'hui village de l'Iſle de-France, ſur l'Eure, à l'Eſt de Dreux.

FREMITUS, ûs. m. Cic. Grand bruit, fremiſſement, cliquetis. Fremitus equorum. Caſ. Le hanniſſement des chevaux. - ſecundus. Virg. Applaudiſſement, acclamation.

FREMO, is, mui, mitum, ere. Cic. Faire grand bruit. ‖ Fremir, gronder, murmurer, entrer en fureur. ‖ Virg. Hannir. ‖ Plin. Rougir.

FREMOR, oris. m. Virg. Voiez Fremitus.

FRENATOR, oris. m. Plin. J. Qui bride, qui met un mors à la bouche. ‖ Qui modere, qui retient comme par un frein.

FRENATUS, a, um. Hor. part. de Frenor. Frenata acies. Sil. Ital. La Cavalerie.

FRENDEO, es, ui, ere. &

FRENDO, is, dui, freſſum, ndere, neut. Plaut. Briſſer, froiſſer, caſſer. Frendere dentibus. Plaut. Grincer les dents, les faire craquer les unes contre les autres.

FRENDOR, oris. m. Verget. Grincement de dents.

FRENI, orum. m. plur. Cic. Mors de bride, embouchure de cheval, &c. Frein. Frenos furori injicere. Cic. Arrêter, retenir la fureur.

FRENIGERUS, a, um. adj. Qui porte bride, bridé.

FRENO, as, avi, atum, are. Caſ. Brider, mettre un mors à la bouche. ‖ Cic. Arrêter, retenir, moderer, reprimer.

FRENTANI, orum. m. plur. Frentans, anciens peuples d'Italie, le long de la Mer Adriatique, entre les Marucins, l'Apouille Daunie, & les Samnites.

FRENTO, onis. m. Fortore, riviere du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté ulterieure & la Capitanate.

FRENUM, i. n. Virg. Embouchure de cheval, mors de bride. Frenum mordere. Brut. Cic. Prendre le frein, le mors aux dents. ‖ S'attacher au travail. ‖ Reſiſter à la ſervitude. ‖ Ronger ſon frein, repaſſer ſur ſes fautes, y faire une mûre reflexion.

FREQUENS, tis. omn. gen. Frequent, ordinaire, qui arrive, qui ſe fait ſouvent. ‖ Nombreux, qui eſt en grand nombre. ‖ Aſſidu. ‖ Peuplé, rempli d'habitans. ‖ Hor. Frequenté, hanté, où il y a grand concours. Frequens collegium. Cic. Compagnie nombreuſe.

FREQUENTATIO, onis. f. Gell. Repetition, frequent uſage. Frequentatio argumentorum. Cic. Multitude de preuves.

FREQUENTATIVUS, a, um. Gell. Reïteré, qui ſe fait ſouvent. Frequentativa verba. Gell. Verbes qui marquent une action reiterée.

FREQUENTATOR, oris. m. Apul. &

FREQUENTATRIX, icis. f. Ter. Qui frequente, qui hante.

FREQUENTATUS, a, um. Cic. part. de Frequentor.

FREQUENTER, iùs, iſſimè. adv. Cic. Frequemment, ſouvent.

FREQUENTIA, æ. f. Cic. Grand monde, aſſemblée nombreuſe, foule, multitude, concours.

FREQUENTIDICUS, a, um. Cat. Qui parle ſouvent, grand parleur.

FREQUENTO, as, avi, atum, are. Cic. Frequenter, hanter, rendre des aſſiduitez, aller voir ſouvent, être frequemment en avec. ‖ Gell. Réperer. Frequentare commercium epiſtolarum. Sen. Entretenir un grand commerce de lettres.

FREQUENTUM, i. n. Fricenti, ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la principauté ulterieure, ſur la Tripalta.

FRESSUS, a, um. Celſ. Briſé, froiſſé, moulu.

FRETUM, i. n. Cic. Détroit, bras de mer, manche, pas.

FRETUM. Saint-Remy, ville de France en Provence, à l'Oueſt d'Arles.

FRETUM Aniani. Le Détroit d'Anian, entre la Terre de Jeſſo, & la Tartarie, ou entre la Terre de Jeſſe, & l'Amerique ſeptentrionale.

FRETUM Antiochenum. Le Pertuis d'Antioche, détroit de la Mer de Gaſcogne, entre Ré & Oleron.

FRETUM Alſiæ. Alſing-Sund, Détroit de la Mer Baltique, entre l'Iſle d'Alſen & le Duché de Sleſwick.

FRETUM Babelmandelum. Le Détroit de Babel-Mandel, à l'entrée du Golfe Arabique, en Aſie.

FRETUM Arimæ. Détroit d'Arima, dans la Mer du Japon, entre les Iſles de Nagayxama, & de Ximo.

FRETUM Bahamæ. Détroit ou le Canal de Bahama, dans la Mer du Nort, entre les Lucayes, & la Preſqu'iſle de Tegeſta, dans la Floride.

FRETUM Balambuanum. Le Détroit de Balambuan, partie de l'Ocean Indien, les Iſles de Java & de Baly.

FRETUM Britannicum. Le Pertuis Breton, Détroit de la Mer de Gaſcogne, entre l'Iſle de Ré & la côte de Poitou.

FRETUM Britannicum. Voiez Fretum Gallicum.

FRETUM Calmariæ. Calmar-Sund, Détroit de Calmar, dans la Mer Baltique, vis-à-vis de Calmar.

FRETUM Cantiræ. Le Détroit de Cantyr ou Cantire, dans la Mer d'Irlande, entre la Preſqu'iſle de Cantyr en Ecoſſe, & le Comté d'Antri, en Irlande.

FRETUM Caprearum. Le Détroit, ou la bouche de Capri, ou de Caprée, dans la Mer de Toſcane, entre l'Iſle de Caprée & le Cap de la Minerie, ſur la côte de la Terre de Labour.

FRETUM Carolinum. Charles-Straight. Détroit de Charles, dans la Mer du Nord, entre la pointe ſeptentrionale de l'Iſle de Terre-Neuve, & l'Orientale de la nouvelle Bretagne.

FRETUM Cimmerium. Le Détroit de Caffa, ou de Kerci, ou de Voſpero, ou le Boſphore Cimmerien, qui joint la Mer noire avec celle de Zabache.

FRETUM Conſtantinopolitanum. Voiez Boſphorus Thracius.

FRETUM Corcyræum. Le Détroit de Corfou, dans la Mer Ionienne, entre l'Iſle de Corfou & l'Epire.

FRETUM Daviſii. Le Détroit de Davis, dans l'Ocean ſeptentrional, entre les Iſles de Cumberland & la Groenlande.

FRETUM Draconis. La bocca del Drago, détroit de la Mer du Nort en Amerique, entre l'Iſle de la Trinité & la Province de Paria, dans la Terre-ferme.

FRETUM Eſonis. Le Détroit de Jeſſo, grand canal, entre la Terre de Jeſſo & la Tartarie.

FRETUM Euripi. Voiez Euripus Chalcidicus.

FRETUM Fimbriæ. Femer-Sund, détroit de la Mer Baltique, entre l'Iſle de Femeren & le Duché d'Holſtein.

FRETUM Forbisherii. Le Détroit de Forbisher, dans l'Ocean ſeptentrional, entre la côte meridionale du Vieux Groenlande & une Iſle ſans nom.

FRETUM Gaditanum. Voiez Fretum Herculeum.

FRETUM Gallicum, ou Britannicum, Fretum Morinorum. Le Pas de Calais, partie de la Mer qui eſt entre Calais en France & Douvre en Angleterre, Détroit qui ſepare la Manche de la Mer d'Allemagne.

FRETUM Gallipolitanum. Voiez Helleſpontus.

FRETUM Herculeum, Gaditanum, Iberum, Hiſpanum, Fretum Oceani, Fretum Columnarum. Le Détroit de Gibraltar, au midi de la Galice en Eſpagne, qui joint la Méditerranée, à l'Ocean Atlantique.

FRETUM Hudſonis. Le Détroit d'Hudſon, dans la Mer ſeptentrionale de l'Amerique ſeptentrionale, entre les Terres Arctiques & l'Eſtotilande.

FRETUM Mæreum. Le Détroit du Maire, dans les Mers Magellaniques, au Sud de l'Amerique meridionale, entre les Terres de Feu, & l'Iſle ou la Terre des Etats.

FRETUM Magellanicum. Le Détroit de Magellan, grand détroit de la Mer Magellanique, entre les Terres Magellaniques & la Terre de Feu.

FRETUM Malacenſe. Le Détroit de Malaca, dans l'Ocean Indien, entre la Preſqu'iſle de Malaca & l'Iſle de Samatra.

FRETUM Malmuſonium. Le Pertuis de Maumuſſon, détroit de la Mer de Gaſcogne, entre l'Iſle d'Oleron & le Cap de Maumuſſon en Saintonge.

FRETUM Mamertinum. Voiez Fretum Siculum.

FRETUM Manarium. Le Détroit de Manar, entre l'Isle de Ceilan & la côte de Coromandel, dans l'Ocean Indien.

FRETUM Manilæ. Le Détroit de Manile, dans l'Ocean Indien, entre les Isles de Manille, & de Tendayé.

FRETUM Micaleum. Stretto Micaleo, détroit de l'Archipel, entre l'Isle de Samoir & l'Anatolie.

FRETUM Mindoræ. Le Détroit de Mindora, entre les Isles de Manille & de Mindora, dans l'Ocean Indien.

FRETUM Moſandani. Le Détroit de Moſandan, Moſſandan, Moſaandan, entre le Golfe d'Orums & celui de Balſora.

FRETUM Oceani. Tac. La Manche.

FRETUM Oreſundicum. Voiez Fretum Sundicum.

FRETUM Palimbanum. Le Détroit de Palimban, entre l'Isle de Banca & celle de Sumatra, dans l'Ocean Indien.

FRETUM Picticum. Pentlandt, ou Pichtlandt, Tyrth, détroit de l'Ocean ſeptentrional, entre les Orcades & la côte ſeptentrionale d'Ecoſſe.

FRETUM Piccum. Le Canal de Piecko, entre les côtes de l'Yupi, dans la grande Tartarie, & la Terre des Etats.

FRETUM Plumbini. Le Canal ou le Golfe de Piombin, Golfe de la Mer de Toſcane, entre l'Isle de Troja & la côte de la Principauté de Piombino.

FRETUM Ponticum. Voiez Boſphorus Cimmerius.

FRETUM Sabonicum. Le Détroit de Sabon, entre l'Isle de Sabon & l'Isle de Sumatra, dans l'Ocean Indien.

FRETUM S. Vincentii. Le Détroit du Maire, dans la Mer Magellanique, entre la Terre de Feu & la Terre des Etats.

FRETUM Sanguarium. Le Détroit de Sanguar, entre l'Isle de Niphon & la côte de l'Yupi, dans la Mer du Japon.

FRETUM Siculum, Mamertinum, Rheginum, Scyllæum. La Fare de Meſſine, détroit de la Mediterranée, entre la côte de la Calabre ulterieure & celle de Sicile.

FRETUM Sincapuræ. Voiez Fretum Malacenſe.

FRETUM Strale. Le Détroit de Stralſunde, dans la Mer Baltique, entre l'Isle de Stral, & la cote de la Pomeranie Royale.

FRETUM Sundæ. Le Détroit de la Sonde, dans l'Ocean Indien, entre les Isles de Java & de Sumatra.

FRETUM Sunderburgicum. Le Détroit de Sunderbourg, dans la Mer Baltique, entre l'Isle d'Alſen & les côtes de la Jutie.

FRETUM Sundicum, Oreſundicum, Oreſunda. Le Détroit de Sund, c'eſt celui qui joint la Mer d'Allemagne avec la Mer Baltique.

FRETUM Taphros. Voiez Taphros.

FRETUM Vaigatium, ou Naſſovium. Le Détroit de Weigats ou de Waigats, ou de Naſſaw, dans l'Ocean ſeptentrional, entre les côtes des Samojedes en Moſcovie, & celles de la nouvelle Zemble.

FRETUM Viride. Grone-Sund, Gronſunda, détroit de la Mer Baltique, entre l'Isle de Zelande & celles de Falſter & de Mona.

FRETUM Vriæ. Le Détroit de Vries, entre la Terre de Jeſſo & la Terre des Etats, dans l'Ocean Oriental du côté de la Mer de Tartarie.

FRETUS, a, um. Cic. Appuié, ſoûtenu, qui ſe confie, qui ſe fonde, qui fait fonds.

FRETUS, ûs. m. Lucr. Cic. Entre-deux, ce qui ſepare deux choſes.

FREUDENBERGA, æ. f. Freudenberg,

ville ou bourg d'Allemagne en Franconie, ſur le Mein. ‖ Autre bourg d'Allemagne, dans les Etats de Naſſaw en Wétéravie, près de Sigen.

FRIABILIS, m. f. le, n. is. Plin. Friable, qui s'émie facilement, aiſé à mettre en poudre.

FRIATIO, onis. f. Apul. L'action d'émier.

FRIBURGENSIS. m. & f. e, n. is. Qui eſt de Fribourg, qui appartient à Fribourg.

FRIBURGENSIS Pagus. Le Canton de Fribourg, l'une des treize Républiques des Suiſſes, & enclavée dans le Canton de Berne.

FRIBURGUM, i. n. Fribourg, ville de Briſgaw, ville & Canton de Suiſſe.

FRIBURGUM Briſigaviæ. Fribourg, ville de Suiſſe, capitale du Canton de Fribourg, au Sudoueſt de Berne.

FRICATIO, onis. f. Col. Friction, l'action de frotter.

FRICATOR, oris. m. Celſ. &

FRICATRIX, icis. f. Mart. Froteur, qui fait une friction.

FRICATURA, æ. f. Vitr. &

FRICATUS, ûs. m. Plin. Voiez Fricatio.

FRICATUS, a, um. Nav. part. paſſ. de

FRICO, as, avi, atum & ctum, are. Virg. Froter, faire une friction. Fricari vento. Plin. Etre battu de vent.

FRICENTINA Vâllis. La Vallée de Fricenti, ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté ulterieure, ſur la Tripalra.

FRICENTUM. Voiez Frequentum.

FRICTIO, onis. f. Celſ. &

FRICTUS, ûs. m. Plin. Friction.

FRICTUS, a, um. part. paſſ. de Fricor. Juv. Fricta ova ex oleo. Celſ. Des œufs faits avec de l'huile.

FRICUI. prét. de Frico.

FRIDBERGA, æ. f. Miſniæ. Fridberg, ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans la Miſnie, ſur la Multe.

FRIDBERGA Bavariæ. Fridberg, ville de Baviere en Allemagne, près de la riviere d'Acha, à l'Oueſt d'Auſbourg.

FRIDBERGA Veteraviæ. Fridberg, ville d'Allemagne, dans la Vétéravie, entre les Terres de Mayence & d'Hanaw, ſur l'Uſſ.

FRIDERICA. Friderika, Fridericſtat. Voiez Paraiba.

FRIDERICA. Frideck, bourg du Roiaume de Bohême, ſur l'Oſtra, dans la Principauté de Teſchen.

FRIDERICI Henrici Arx. Friderick-Hendrick-Schans, fort des Provinces-unies dans le Brabant Hollandois, à l'embouchure de l'Eſcaut.

FRIDERICI Oda. Friderichs-Ode, ville de la Nort-Jutlande, ſur le petit Belt.

FRIDERICOBURGUM Daniæ. Friderichsbourg, fortereſſe de Danemarck, dans un Lac de l'Isle de Zelande.

FRIDERICOBURGUM Guineæ. Friderichsbourg, bourg des Danois, ſur la côte d'Or dans la Guinée, en Afrique.

FRIDERICOBURGUM Palatinatus Inferioris. Friderichsbourg, ville du Palatinat du Rhin, près de Manheim.

FRIDERICOPOLIS, Fridericoſtadium Jutiæ. Fridericкſtadt, ville de la Jutlande dans le Duché de Sleſwick, au confluent du Truh & de l'Eyder.

FRIDERICOSTADIUM Norvegiæ. Friderikſtadt, ville de Norvege, ſur la côte du Gouvernement d'Aggerhur, à l'embouchure du Glannuen, dans la Manche de Dannemarck.

FRIEDBERGA Sueviæ. Friedberg, Château d'Allemagne, dans la Baronie de Waldbourg, en Suabe.

FRIEDBERGA Thuringiæ. Friedberg, bourg ou ville capitale d'une Seigneurie de même nom, ſur la Sala, dans le Comté de Mansfeld, en Thuringe.

FRIESACUM, Friſiacum. Frieſach ou Freiſach, bourg de la haute Carinthie, en Allemagne, au confluent du Marnitz & de l'Olcza.

FRIESTETA Sylva. La Forêt de Frieſtet, Frieſteter-wald en Allemagne, entre la Bohême, la Franconie, & la Thuringe.

FRIGEDO, inis. f. Varr. Le froid, la froidure.

FRIGEFACIO, is, ere. Plaut. Voiez Frigefacto.

FRIGEFACTIO, onis. f. Celſ. Refroidiſſement, l'action de refroidir.

FRIGEFACTO, as, avi, atum, are. Plaut. Refroidir, rendre froid.

FRIGEFACTOR, oris. m. Celſ. Qui refroidit.

FRIGEO, es, ui, ere. Cic. Avoir froid, ſe morfondre, être froid.

FRIGERATIO, onis. f. Apul. Rafraichiſſement.

FRIGERATOR, oris. m. Apul. Qui rafraîchit, qui évente, qui donne du frais.

FRIGERO, as, are. acc. Plin. Rafraîchir, donner du frais.

FRIGESCO, is, ſcere. Cic. Devenir froid, ſe refroidir, ſe morfondre.

FRIGIDA, æ. f. Frias, ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, ſur l'Ebre, au deſſus de Miranda de Ebro.

FRIGIDARIUM, ii n. Vitr. Lieu dans les bains où l'on ſe rafraichiſſoit.

FRIGIDARIUS, a, um. Plin. Qui ſert à rafraîchir.

FRIGIDE. adv. Gell. Froidement. ‖ D'une maniere languiſſante.

FRIGIDULUS, a, um. Catul. Un peu froid.

FRIGIDUM Promontorium. Capo Frio, Cap de l'Amerique meridionale, ſur la côte de la Capitainie de Rio Janeiro, au Bréſil, à l'orient de ſaint-Sebaſtien.

FRIGIDUS, a, um. Cic. Froid. ‖ Lent, ſans vigueur, foible, languiſſant, qui n'a point de feu. ‖ Plat, inſipide, qui eſt ſans goût.

FRIGIDUS, Siciliæ Fluvius, olim Acis. Freddo, riviere de la Vallée de Démona, en Sicile.

FRIGIDUS, Egelidus, Fluvius Hetruriæ. Freddo, Freddano, riviere de Toſcane, dans le Territoire d'Arezzo.

FRIGIDUS, Vypaüs, Carniolæ Fluvius Vypao, riviere de la Carniole en Allemagne, dans le Comté de Gorice.

FRIGIDUS Mons. Froidmont, Abbayie de l'Isle de France, dans le Beauvaiſis, ſur la Tera, au Nordeſt de Beauvais.

FRINIANA, æ. f. La Frignana, contrée d'Italie, dans les Etats de Modene, aux confins du Boulonois, aux ſources du Panaro.

FRIGILLA, æ. f. Mart. Pinſon, oiſeau qui chante en hyver.

FRIGO, is, frixi, xum & ctum, gere. Plin. Fricaſſer, frire.

FRIGORIFICUS, a, um. Gell. Rafraîchiſſant, qui rafraîchit.

FRIGULO, as, are. ant. Phil. Crier comme le geai.

FRIGUS, oris. n. Cic. Le froid. ‖ Celſ. Le friſſon. ‖ Virg. Le friſſonnement, l'horreur que cauſe la crainte. ‖ Stat. La mort. ‖ Hor. Le frais, la fraîcheur. ‖ Quint. Langueur, froideur.

FRIGUTIO, is, ire. neut. Plaut. Faire un bruit pareil à celui de quelque choſe qu'on frit. ‖ Faire un tortillement d'épaules, un tremouſſement, un fretillement de corps qui marque le deſir ou la joie. Enn. Babiller, jaſer, caqueter, bredouiller.

FRIO, as, avi, atum, are. acc. Plin. Emier, mettre en mietes.

FRISIA, æ. f. La Friſe propre.

FRISIA Occidentalis. Voiez Hollandia ſeptentrionalis.

FRISIA Occidentalis propria. La Friſe Occidentale particuliere, ou la Weſtfriſe propre, contrée de la Nort-Hollande, entre le Kennemerland, le Waterland & le Zuiderzée.

FRISIA Orientalis, ou Comitatus Embdanus. La Friſe Orientale ou l'Ooſtfriſe ou le Comté d'Embden, Etat du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, entre la Mer d'Allemagne, le Comté d'Oldembourg, l'Evêché de Munſter, le Golfe de Dollert, & l'embouchure de l'Ems.

FRISIA Cimbrica, Friſia Minor, Friſia ſeptentrionalis, ou Eyderenſis. Voiez Eyderſtadia.

FRISII, orum. m. plur. Les Friſons, peuples d'Allemagne & d'Italie.

FRISINGA, æ. f. Friſinghen, ville de Baviere.

FRISIOBONES. On croit qu'ils étoient les mêmes que les Friſons.

FRISINGA, æ. f. Friſingen, Friſingue, ville du Cercle de Baviere en Allemagne, au confluent du Moſach & de l'Iſer.

FRISLANDIA, æ. f. Friſlande, Iſle que l'on place vers les côtes du Groenland.

FRISLARIA, æ. f. Fritzlar, Friſlar, ville d'Allemagne, enclavée dans la Heſſe, ſur l'Eder, entre Caſſel & Marpurg.

FRIT. indecl. Varr. Qui eſt au bout de l'épi de bled mûr, & plus petit que le grain.

FRITILLUS, i. m. Mart. Cornet à jouer aux dez.

FRITINNIO, is, ire. Varr. Crier comme les petits des hirondelles.

FRITTOLANÆ Aquæ. Frittola, Bains du Roiaume de Naples en Italie, près de Baies, dans la Terre de Labour.

FRIVOLA, orum. n. plur. Feſt. Vaiſſelle de terre. ‖ Juv. Uſtenſiles de peu de conſequence, bagatelles, babioles.

FRIVOLUS, a, um. ad Her. Frivole, de peu de conſequence, inutile, vain. ‖ Plin. Fragile, frêle.

FRIXANUM, i. n. Frixano, ville de Sardaigne, au Nort, près de Caſtel Arragoneſe; elle eſt ruinée.

FRIXUS, a, um. Celſ. Frit, fricaſſé, paſſé à la poële.

FROARDUM, i. n. Fruart, bourg de Lorraine, au confluent de la Moſelle & de la Meurte.

FRONDARIUS, a, um. Plin. De feuille, qui concerne les feuilles.

FRONDATIO, onis. f. Col. L'action de ramaſſer des feuilles, d'ébrouter la vigne.

FRONDATOR, oris. m. Virg. Qui ramaſſe des feuilles, qui ébroute la vigne.

FRONDEO, es, dui, ere. Virg. &

FRONDESCO, is, dui, ſcere. Col. Avoir des feuilles, être feuillu, plein de feuilles; jetter, pouſſer des feuilles.

FRONDEUS, a, um. Virg. Fait de feuilles, plein de feuilles, feuillu, touffu.

FRONDIFER, a, um. Lucr. Qui porte des feuilles, qui a des feuilles, feuillu, touffu.

FRONDOR, aris, atus ſum, ari. Colum. Etre effeuillé, ébrouté, dépouillé de feuilles qu'on arrache.

FRONDOSUS, a, um. Liv. Feuillu, touffu, plein de feuilles.

FRONS, dis. f. Cic. Feuilles d'arbre.

FRONS, tis. f. Cic. Le front. ‖ Phyſionomie, mine, apparence, exterieur, dehors. ‖ Vitr. Frontiſpice, face. ‖ Perſ. Pudeur, honte. Frons illi periit. Perſ. Il a perdu toute honte. -matutina. Mart. Un viſage encore endormi, des yeux bouffis de ſommeil. -rotæ. Vitr. La circonference d'une rouë. Frontem attollere. Stat. Lever la tête, prendre un air fier. -ferire. Cic. -cadere. Quint. Concevoir de l'indignation, ſe frapper le front de colere. Fronti nulla fides. Juv. Il ne faut pas ſe fier à la mine. A fronte. Cic. Par devant, de face. In fronte. Cic. Par devant, de face. In fronte. Plin. Plin. Sur le devant. Frons Africæ. Plin. Le Cap de Bonne Eſperance.

FRONTALIA, ium. n. plur. Liv. Fronteaux, têtieres.

FRONTATUS, a, um. Vitr. Qui fait face de deux côtez.

FRONTENACA Arx. Le Fort de Frontenac, dans la nouvelle France, & l'Amerique ſeptentrionale, ſur le Lac de Frontenac ou de Ontario à l'endroit où le Fleuve de ſaint-Laurent en ſort.

FRONTENACUS Lacus. Voiez Ontarius Lacus.

FRONTIACUM. Voiez Franciacum.

FRONTINIANUM, i. n. Frontignan, ville de France, en Languedoc, ſur le Lac de Maguelone, entre Montpellier & Ayde.

FRONTO, onis. m. Cic. Qui a un grand front.

FRUCTIFER, a, um. Plin. Qui porte du fruit.

FRUCTIFICO, as, are. Plin. Fructifier, produire du fruit.

FRUCTUARIUS, a, um. Colum. Fruitier, qui porte du fruit, qui concerne le fruit. ‖ Ulp. Uſufruitier.

FRUCTUOSUS, a, um. Cic. Fructueux, de rapport, qui rapporte, fécond, fertile, qui porte beaucoup. ‖ Avantageux, utile, qui rend ſervice, profitable, dont on tire de l'utilité, qui fait du profit.

FRUCTUS, a, um. *Cic. Vet. inſcr.* Qui a joui.

FRUCTUS, ûs. *m. Cic.* Fruit. ‖ Revenu. ‖ Utilité, gain, profit, avantage, commodité. ‖ *Ulp.* Uſufruit.

FRUGALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Frugal, moderé, retenu, temperant, éloigné des ſuperfluitez, ennemi du luxe.

FRUGALITAS, atis. *f. Cic.* Frugalité, moderation, retenuë, ſobrieté, temperance. ‖ *Apul.* Proviſions de bouche, vivres.

FRUGALITER. *adv. Cic.* Frugalement, modérement, ſobrement, d'une maniere retenuë, avec ménage, ſans ſuperfluité.

FRUGES, gum. *f. plur.* Les biens *ou* les fruits de la terre. *Homo frugi. Cic.* Un homme ménager. ‖ *Plaut.* Un homme moderé, obligeant. ‖ *Juv.* Frugal. ‖ *Plin.* Commode, utile. ‖ *Cic.* Honnête, homme de bien.

FRUGIFER, a, um. *Cic.* &

FRUGIFERENS, tis. *omn. gen. Lucr.* Fécond, fertile, abondant en fruits, qui porte du fruit, fruitier. ‖ Avantageux, profitable, utile, qui fait du profit, dont on tire de l'avantage; qui apporte de l'utilité, du gain.

FRUGILEGUS, a, um. *Ovid.* Qui ramaſſe des grains.

FRUISCOR. (*Aul. Gell. prétend que ce mot eſt non ſeulement tres-latin, mais il ſoûtient qu'il eſt plus délicat & plus élegant que* Fruor, *qui a la même ſignification. Gell. lib.* 17. *cap.* 2.) *Voiez* Fruor.

FRUITUS, a, um. *part. de* Fruor. *Ulp.* Qui a joui.

FRUMENTA, orum. *n. plur. Plin.* Les petits grains qui ſont dans les figues.

FRUMENTACEUS, a, um. *Veget.* &

FRUMENTARIUS, a, um. *Cic.* De bled, qui concerne le bled, de froment.

FRUMENTARIUS, ii. *m. Cic.* Marchand de bled; Blatier.

FRUMENTATIO, onis. *f. Caſ.* L'action de faire proviſion de bled, le ſoin d'amaſſer des bleds, tranſport de bleds pour les magaſins, fourniture de bled à une armée *ou* pour une ville, pour un port. ‖ *Suet.* Diſtribution de bled, *qui ſe faiſoit au peuple, aux ſoldats tous les mois.*

FRUMENTATOR, oris. *m. Liv.* Munitionaire; General des vivres d'une armée. ‖ Marchand de bled.

FRUMENTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Faire trafic *ou* fourniture de bled. *Frumentatum ire. Cic.* Aller chercher du bled, en aller faire proviſion.

FRUNISCOR. *Plaut.* Attraper, gagner, jouir. *Voiez* Fruor.

FRUNITUS, a, um. *Cat.* Prudent. ‖ Qui eſt bon à quelque choſe.

FRUOR, eris, fruitus *ou* fructus ſum, frui. *dep. Cic.* Jouir, avoir la jouiſſance de. *Frui ingenio ſuo. Ter.* Suivre ſon genie, ſe conduire à ſa fantaſie, vivre à ſa mode.

FRUSINO, Fruſinum, Fruſinona Colonia, Phruſino. Fraſilone, Frouſinone, *ville des Volſques en Italie, aujourd'hui bourg de la Campagne de Rome, ſur une montagne près de la riviere de Coſa, au Sudoueſt de Veroli.*

FRUSTATIM. *adv. Plin.* Par morceaux, morceau à morceau, piece à piece.

FRUSTRA. *adv. Cic.* En vain, vainement, inutilement. *Fruſtrà aliquem ductare, habere. Plaut.* Tromper quelqu'un, le jouer. *-eſſe. Sall.* Etre abuſé, trompé, inutile, ne réuſſir pas, être ſans effet, n'avoir pas une bonne iſſuë, échouer.

FRUSTRATIO, onis. *f. Cic.* Tromperie. ‖ Attente vaine, ſuccès contraire à ce qu'on eſperoit.

FRUSTRATOR, oris. *m. Papin.* Trompeur, qui trompe, qui abuſe, qui donne des remiſes.

FRUSTRATUS, ûs. *m. Plaut. Voiez* Fruſtratio. *Fruſtratui aliquem habere. Plaut.* Abuſer *ou* tromper quelqu'un.

FRUSTRATUS, a, um. *part. de* Fruſtror. *Ter.* Vain, qui n'a point ſon effet, inutile.

FRUSTRO, as, avi, atum, are. *Caſ.* &

FRUSTROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Fruſter, tromper, abuſer. ‖ *Col.* Rendre inutile, ſans ſuccès, vain *ou* ſans effet; faire avorter, échouer.

FRUSTULATIM. *adv. Plaut. Voiez* Fruſtatim.

FRUSTULENTUS, a, um. *Plaut.* Plein de morceaux. *Fruſtulenta aqua. Plaut.* Du potage, de la ſoupe. ‖ De l'eau panée où l'on a mis du pain pour en moderer la crudité.

FRUSTULUM, i. *n. Plaut.* Petit morceau.

FRUSTUM, i. *n. Cic.* Morceau, piece, fragment. *Fruſta meri bibere. Ovid.* Sucer des glaçons de vin, des morceaux de vin glacé.

FRUTEROSUS, a, um. *Col.* Plein d'arbriſſeaux.

FRUTETUM, i. *n. Plin.* Pepiniere, lieu où il y a, où il croît quantité d'arbriſſeaux.

FRUTEX, icis. *m. Virg.* Arbriſſeau. ‖ *Col.* La tige des plantes. ‖ *Plaut.* Buche, tête de bois; butor, ſot.

FRUTICATIO, onis. *f. Plin.* Production de pluſieurs rejettons.

FRUTICESCO, is, ere. *Plin. Voiez* Frutico.

FRUTICETUM, i. *n. Hor. Voiez* Frutetum.

FRUTICO, as, avi, atum, are. *Col.* &

FRUTICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Pouſſer; produire des rejettons, des tiges, des tuiaux.

FRUTICOSUS, a, um. *Plin.* Qui pouſſe pluſieurs rejettons. ‖ *Vitr.* Où il y a quantité d'arbriſſeaux. ‖ *Col.* Couvert de broſſailles.

FRUX. *f. inuſité. genit.* frugis, *dat.* frugi, *accuſ.* frugem, *ablat.* fruge. *Varr.* Fruit, production de la terre. *Frux ſi jam data ſit. Enn.* S'il a déja porté du fruit. *Frugis fac ſis. Plaut.* Faites en ſorte de vous rendre utile. *Bonæ frugis homo. Cic.* Un bon ménager, un homme économe, un honnête homme, un homme de bien; un homme obligeant, d'un bon naturel.

FRUXINUM, i. *n.* Friſingen, *ville du Cercle de Baviere en Allemagne, au confluent du Moſacha & de l'Iſſer.*

FU

FUAM, as, at. *Virg. Plaut. pour* Sim, ſis, ſit; fuerim, fueris, fuerit. ‖ Fiam, fias, fiat.

FUCÆ, arum *f. plur. Col.* Taches de rouſſeurs au viſage.

FUCATIO, onis. *f. Apul.* L'action de farder. ‖ De barbouiller; de déguiſer.

FUCATOR, oris. *m. Solin.* Qui farde, qui déguiſe, qui barbouille.

FUCATUS, a, um. *Cic.* Fardé, artificiel, diſſimulé. ‖ *Virg.* Teint.

FUCECHIUM, i. *n.* Fucechio, *bourg d'Italie, dans le Florentin en Toſcane, près du Lac de Fucéchio, entre Florence & Piſe.*

FUCINUS Lacus. Le Lac de Celano, *Lac du Roiaume de Naples en Italie, dans l'Abruzze ulterieure, aux confins de la citérieure & de la Terre de Labour.*

FUCO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Farder, teindre, colorer, barbouiller. ‖ Contrefaire, déguiſer, feindre.

FUCOSUS, a, um. *Cic.* Fardé, déguiſé, diſſimulé, feint, contrefait. *Fucoſæ merces. Cic.* Des marchandiſes contrefaites, falſifiées, frelatées.

FUCUS, i. *m. Virg.* Un bourdon, une mouche guêpe. ‖ *Hor.* Teinture, couleur artificielle. *Plaut.* Fard. ‖ *Cic.* Déguiſement, diſſimulation, impoſture, tromperie. *Fucus marinus. Plin.* Algue, *ſorte de plante.*

FUENCHEUM, i. *n.* Fuencheu, *ville de la Chine, dans le Xanſi, ſur le Fuen.*

FUENGIROLA, æ. *f.* Fuengirola, *bourg d'Eſpagne, ſur la côte du Roiaume de Grenade, entre Marbella & Malgue ou Malaga.*

FUERET. *Lucr. pour* Eſſet.

FUDI. *prét. de* Fundo.

FUGA, æ. *f. Cic.* Fuite; l'action de fuir, d'éviter. ‖ Exil, banniſſement. ‖ *Virg.* Courſe. ‖ *Plaut.* Echapatoire, excuſe, couverture, moien pour éviter. *Fuga laboris. Cic.* Averſion pour le travail. *-nulla meis malefactis. Plaut.* Je ne vois aucun jour à excuſer mes fautes; je ne trouve aucun moien pour cacher le mal que j'ai fait; mes crimes ſont ſans excuſe.

FUGALIA, ium. *n. plur. Celſ.* Fêtes à Rome *au mois de Février,* en memoire de l'expulſion des Rois.

FUGATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Fugo, as.

FUGAX, acis. *omn. gen. comp.* cior, *ſuperl.* ciſſimus. *Virg.* Qui fuit aiſément, qui paſſe d'abord *ou* vite, leger à la courſe. ‖ *Cic.* Paſſager, qui dure peu, court, de peu de durée. ‖ *Plin.* Qui n'eſt pas de garde, qui ſe gâte aiſément, qui ſe corrompt facilement, periſſable.

FUGGERORUM Dominium. Les Terres de Fuggers, *Etat d'Allemagne dans la Suabe, dont la partie Occidentale eſt au midi du Territoire d'Ulm, & la partie Orientale au confluent du Leck & du Danube, entre Ausbourg & Donavert.*

FUGIO, is, fugi, fugitum, gere. *Cic.* Fuir, s'enfuir, prendre la fuite. ‖ Eviter, refuſer.

FUGITIVARIUS, a, um. *Flor.* Qui cherche les eſclaves fugitifs.

FUGITIVUS, a, um. *Cic.* Fugitif, qui s'enfuit. ‖ *Caſ.* Transfuge, deſerteur, rendu. ‖ *Mart.* Paſſager, qui paſſe vîte, court, de peu de durée, qui s'écoule promptement, periſſable.

FUGITO, as, avi, atum, are. *Ter. Voiez* Fugio.

FUGITOR, oris. *m. Plaut.* Fuiard.

FUGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Faire fuir, mettre en fuite.

FUI, fuiſti, fuit. *prét. de* Sum.

FULCARDI Mons. Foucarmont, *bourg & Abbaye de France en Normandie, ſur le Sart, au midi de la ville d'Eu.*

FULCARIA Inſula. La Ghiera d'Ada, *payis d'Italie, partie dans le Milanois propre, partie dans l'Etat de Veniſe, entre l'Adda & le Serio.*

FULCIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Qu'on peut appuier, ſoûtenir.

FULCIMEN, inis. *n. Lucr.* &

FULCIMENTUM, i. *n. Plaut.* Appui, ſoûtien.

FULCIO, is, fulſi, fultum, cire. *Cic.* Appuier, ſoûtenir, fortifier. ‖ Accorer, *terme de Marine.*

FULCRUM, i. *n. Virg.* Appui, ſoûtien, arc-boutant, bois de lit. *Fulcrum lecti. Suet.* Colomne de bois de lit.

FULDA, æ. *m.* Fluvius. La Fulde, *riviere d'Allemagne, qui a ſa ſource dans l'Abbayie de Fulde & ſe décharge dans le Weſer à Munden.*

FULDÆ Urbs. Fulde, *ville d'Allemagne, capitale de l'Abbayie de Fulde, ſur la Fulde.*

FULDENSIS Ditio, Buchovia, Buchonia, Fagonia, Fagia, æ. *f.* L'Abbayie de Fulde, autrefois le Buchaw, *ou* le Buchen, *petit Etat d'Allemagne, dans la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, entre le Landgraviat de Heſſe, la Turinge, la Franconie, & les Comtez d'Hanaw & d'Iſembourg.*

FULGEO, es, lſi, gere. *neut. Cic.* Briller, éclater, reluire, avoir de l'éclat. ‖ Eclairer, faire des éclairs.

FULGERIÆ, arum. *f. plur.* Fulgerium, i. *n.* Feliceriæ, arum. *f. plur.* Fougeres, *ville de France en Bretagne, ſur le Coemon, entre Rennes, Avranches & Dol.*

FULGETRA, æ. *f.* &

FULGETRUM, i. *n. Plin.* Eclair, *grande & ſubite lueur.*

FULGINIUM, Fullinium, i. *n.* Fulginia, æ. *f.* Foligno, Fuligno, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, ſur le Topino, dans le Duché de Spolete, entre Spolete & Aſſiſe.*

FULGO, is, ſi, gere. *Virg. Lucr. pour* Fulgeo.

FULGOR, oris. *m. Cic.* Brillant, éclat, lueur, ſplendeur. ‖ Eclair.

FULGORA, æ. *f. La Déeſſe des éclairs.*

FULGUR, uris. *n. Cic.* Un éclair. ‖ *Plin.* La foudre. ‖ *Lucr.* La lumiére. ‖ *Claud.* Brillant, éclat, lueur, ſplendeur.

FULGURALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* D'éclair, qui concerne l'éclair, qui traite des éclairs.

FULGURATIO, onis. *f. Sen.* Eclair, la production de l'éclair, l'action de faire des éclairs.

FULGURATOR, oris. *m. Cic.* Devin, *qui prédiſoit ce que pronoſtiquoient les éclairs.*

FULGURATUS, a, um. *Varr.* Foudroïé, frappé de la foudre.

FULGURIO, is, ivi, itum, ire. *Nav.* Foudroier, lancer la foudre, frapper de la foudre.

FULGURITAS, atis. *f. Lucil.* Brillant, éclat, lueur, ſplendeur.

FULGURITUS, a, um. *Varr. Voiez* Fulguratus.

FULGURO, as, avi, atum, are. *Cic.* Eclairer, faire des éclairs, jetter des éclairs. ‖ *Stat.* Briller, éclater, reluire, avoir de l'éclat, être brillant.

FULICA, æ. *f. Virg.* Foulque, moüette, poulle d'eau.

FULIGINOSUS, a, um. *Prud.* Plein de ſuie.

FULIGO, inis. *f. Cic.* De la ſuie de cheminée, du noir de fumée.

FULIUM, i. *n.* Feuillans, *village & Abbayie de France, dans le haut Languedoc, au midi de Toulouſe.*

FULLO, onis. *m. Plaut.* Un foulon. ‖ *Plin.* Sorte d'eſcarbot marqueté de blanc.

FULLONICA, æ. *f. Plaut.* Le métier de foulon. ‖ *Ulp.* Une foulerie, *atelier de foulon.*

FULLONICUM, i. *n. Front.* Atelier de foulon.

FULLONICUS, a, um. *Plaut.* De foulon.

FULMEN, inis. *n. Cic.* La foudre, le feu du ciel. ‖ *Manil.* Appui, étaie. *Fulmen lævum* ou *ſiniſtrum. Cic.* Coup de tonnerre qui part de l'Orient, *augure de bonheur chez les Romains. Fulminâ fortunæ. Cic.* Revers de fortune. *Duo fulmina belli. Virg.* Les deux foudres de guerre. (*en parlant des Scipions.*)

FULMINATIO, onis. *f. Plin.* Foudroiement, l'éclat du tonnerre.

FULMINATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Fulmino.

FULMINEUS, a, um. *Ovid.* De la foudre, de foudre. *Fulmineus ductor. Sil. Ital.* Un Capitaine qui met tout à feu & à ſang, qui foudroie tout.

FULMINO, as, avi, atum, are. *acc. Ovid.* Foudroier, lancer la foudre.

FULSINIUM. Fulcinium, i. *n.* Welxa, *bourg & port, ſur la côte meridionale de l'Iſle de Vegis, dans le Golfe de Veniſe.*

FULTIO, onis. *f. Front.* L'action d'appuier, de ſoutenir.

FULTURA, æ. *f. Vitr.* Appui, ſoûtien, étaie, étançon, arc-boutant. ‖ *Hor.* La nourriture.

FULTUS, a, um. *part. de* Fulcior. *Cic.* Appuïé, ſoûtenu.

FULVASTER, a, um. De couleur de ventre de biche. ‖ Un peu roux.

FULVIANUS, a, um. *Plin.* De Fulvius, qui appartient à Fulvius, trouvé par Fulvius.

FULVIASTER, i. *m. Cic.* Qui eſt du parti de Fulvius; partiſan de Fulvius.

FULVUS, a, um. *Virg.* Fauve, de couleur fauve. ‖ Rouſsâtre. ‖ Jaune.

FUMÆA. Fumay. *bourg des Payis-bas, dans le payis de Faine en Ardennes, au payis de Liége, ſur la Meuſe.*

FUMARIA, æ. *f. Plin.* La Fumeterre, *plante.*

FUMARIUM, ii. *n. Col.* Lieu où l'on fume quelque choſe. ‖ La cheminée.

FUMEUS, a, um. *Val. Flac.* Qui jette de la fumée, plein de fumée, qui fume.

FUMICUS, a, um. *Sidon. Voiez* Fumifer.

FUMIDUS, a, um. *Ovid.* Qui jette de la fumée, qui fume. ‖ Qui ſent la fumée. *Fumidum vinum. Plin.* Vin ſouffré, à qui l'on a donné la méche.

FUMIFER, a, um. *Virg.* Qui jette de la fumée.

FUMIFICATUS, a, um. *Mart. part. paſſ. de*

FUMIFICO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Fumer. ‖ Parfumer, encenſer, brûler des parfums.

FUMIFICUS, a, um. *Ovid.* Qui fait, qui jette, qui rend de la fumée.

FUMIGATUS, a, um. *part. paſſ. de*

FUMIGO, as, avi, atum, are. *acc. Varr.* Fumer, parfumer, encenſer, faire recevoir la fumée.

FUMO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Fumer, rejetter de la fumée.

FUMOSUS, a, um. *Cat.* Qui fait, qui jette de la fumée. ‖ *Cic.* Enfumé, noirci de fumée. ‖ *Hor.* Fumé, parfumé à la fumée. ‖ *Tib.* Fumeux. ‖ Souffré, à qui l'on a donné la méche. *Fumoſæ imagines. Cic.* Portraits vieux, effacez, noircis de fumée; (*ce qui marquoit l'antiquité de la Nobleſſe.*)

FUMORUM Regio. Tierra de Fumos, *ou* la Terre des Fumées, *contrée de la côte Orientale des Cafres en Afrique, entre la Terre de Natal au midi, & celle de Naonetas au Nort.*

FUMUS, i. *m. Cic.* De la fumée.

FUNALE, is. *n. Cic.* Flambeau, torche, fallot. ‖ *Liv.* Corde, cable.

FUNALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Val. Max.* De flambeau, &c. ‖ *Suet.* D'attelage, qui tient avec des cordes.

FUNAMBULUS, i. *m. Ter.* Danſeur de corde, voltigeur.

FUNARIUS, i. *m. Aur. Vict.* Le Cordier. (*Surnom qu'on donna au pere de l'Empereur Valentinien, pour la raiſon qu'en apporte Aur. Vict. dans la vie de Valentinien.*)

FUNCHALA. Funchal, *ville capitale de l'Iſle de Madere, ſur la côte Orientale.*

FUNCTIO, onis. *f. Cic.* Fonction, adminiſtration, exercice d'une Charge *ou* Emploi.

FUNCTUS, a, um. *part. de* Fungor. *Cic. Functus officio. Cic.* Qui fait ſon devoir, qui s'eſt acquité de ſon emploi. *-fato. Ovid.* Qui eſt mort. *-laboribus. Hor.* Qui a fini ſes travaux, *ou* qui a bien eſſuié des peines. *- honore. Hor.* Qui a acquis de l'honneur. *munere. Cic.* Qui a exercé quelque charge, qui a paſſé par une charge.

FUNDA, æ. *f. Ter.* Fronde. ‖ *Virg.* Tramail, *ſorte de filets de pêcheur. Plin.* Chaton, *où l'on ſerit une pierre précieuſe.*

FUNDAMEN, inis. *n. Virg.* &

FUNDAMENTUM, i. *n. Cic.* Fondement. ‖ *Vitr.* La tranchée où l'on doit mettre des pierres pour ſervir de fondement.

FUNDANUS lacus. *m. Tac.* Le lac de Fondi, *en Italie.*

FUNDARIUS, ii. *m.* Ouvrier qui travaille à la culture de la terre.

FUNDATIO, onis. *f. Vitr.* Fondation, l'action de poſer *ou* de jetter des fondemens.

FUNDATOR, oris. *m. Virg.* Fondateur.

FUNDATUS, a, um. *part. paſſ. de* Fundo, as. *Virg. comp.* Fundatior. *Vitr. ſuperl.* Fundatiſſimus. *Cic.*

FUNDI, orum. *m. plur. Cic.* Fondi, *ville de la Campanie, en Italie.*

FUNDIBALISTA, æ. *m. Voiez* Funditor.

FUNDIBALUS, i. *m. Voiez* Funditor.

FUNDIBULARIUS, ii. *m.* Fundibulator, oris. *m.* Fundibulus, i. *m. Voiez* Funditor.

FUNDIBULUM, i. *n. Voiez* Funda, *ou Bibl.* Pierre, & tout ce qu'on lance de loin contre les ennemis.

FUNDITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Dépenſer, diſſiper. *Funditare verba. Plaut.* Jetter des paroles en l'air, dire des choſes inutiles *ou* qu'on n'écoute pas.

FUNDITOR, oris. *m. Caſ.* Frondeur.

FUNDITULARIUS, ii. *m. Voiez* Funditor.

FUNDITUS. *adv. Cic.* De fond en comble. ‖ Entierement, tout-à-fait.

FUNDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Fonder, jetter des fondemens. ‖ Etablir. *Plaut.* Bâtir. *Fundabat anchora naves. Virg.* Les vaiſſeaux étoient ſur le fer, étoient mouillez, étoient à l'ancre.

FUNDO, is, fudi, fuſum, ndere. *Plin.* Fondre, faire fondre. ‖ Jetter en fonte. ‖ *Virg.* Epandre, verſer, épancher, répandre. ‖ *Cic.* Etendre. ‖ *Plin.* Décharger ſes eaux, &c. *Fundere preces. Virg.* Supplier, faire beaucoup d'inſtances. *-frugem. Cic.* Produire du bled en quantité. *- exercitum. Cic.* Défaire une armée, la diſſiper, la mettre en déroute. *-verſus ex tempore. Cic.* Faire des vers ſur le champ. *-ſe in omnes partes. Cic.* S'étendre de toutes parts. *-prælio. Plin. J.* Défaire dans un combat. *-ſagittam. Sil. Ital.* Décocher une fléche. *- mendacia. Plaut.* Habler à toute outrance.

FUNDULA, æ. *f.* Petite fronde. *dimin. de* Funda.

FUNDULUS, i. *m. Vitr.* Le fond d'un petit vaſe. *Fundulus ambulatilis. Vitr.* Un piſton.

FUNDUM, i. *n. Voiez* Fundus.

FUNDUS, i. *m. Cic.* Le fond de quelque choſe. ‖ Un fonds de terre, ſur lequel il y a quelque bâtiment. ‖ *Gell.* Auteur. *Fundus mendax. Hor.* Terre qui promet, & qui ne rapporte pas.

FUNEBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. *Cic.* Funebre, qui concerne les funerailles, de deuil. *Funebria juſta. Liv.* Les funerailles.

FUNERA, æ. *f. Ennius.* La plus proche parente d'un mort, celle qui reçoit les complimens de condoleance.

FUNERA. *n. plur. Voiez* Funus.

FUNERARIUS, a, um. &

FUNERATITIUS, a, um. *J. C.* De funerailles.

FUNERATUS, a, um. *part. paſſ. de* Funero. *Suet.* Dont on fait les funerailles, enterré. ‖ *Hor.* Tué. ‖ *Petron.* Mort. *Funerata pars coproris. Petron.* Une partie du corps qui eſt morte, qui eſt paralitique.

FUNERE. *Voiez* Funus, eris.

FUNEREPUS, a, um. *Apul.* Qui danſe ſur la corde.

FUNEREUS, a, um. *Virg.* De funerailles, qui concerne les funerailles. *Funereus bubo. Ovid.* Un orfraie, *qui préſage la mort. Funerea frons. Virg.* Une branche de cyprès qu'on mettoit devant la porte d'un mort.

FUNERO, as, avi, atum, are. *acc. Suet.* Enterrer, faire les funerailles de quelqu'un. *Funeratus eſt ære collato. Liv.* Il fut enterré aux dépens du public.

FUNESTO, as, avi, atum, are. *acc.* Profaner un lieu ſacré, par un meurtre.

FUNESTUS, a, um. *Cic.* Funeſte, dommageable, pernicieux. ‖ Qui cauſe la mort. ‖ Qui eſt en deuil. ‖ *Plin. J.* Souillé de meurtres. *Funeſta familia. Cic.* Une famille en deuil, la famille d'un mort.

FUNETUM, i. *n. Plin.* Pluſieurs petites branches de vignes tortillées en forme de corde.

FUNGEIANUM, i. *n.* Fungeian, *ville de la Chine, dans le Cheuſi ou Xenſi.*

FUNGIA, æ. *f.* Fungi, *nom de deux villes d'Abiſſinie: l'une ſur le bord occidental du Lac de Zaſtan, dans le Roiaume de Fungi; & l'autre, ſur un petit Lac du Royaume d'Amara.*

FUNGIANUM, i. *n.* Fungyan, *ville de la Chine, dans la Province de Nanquin, ſur la riviere d'Hoai.*

FUNGINUS, a, um. *Plaut.* De champignon, comme un champignon.

FUNGOR, eris, functus ſum, gi. *Cic.* Faire, s'acquiter, exercer. ‖ Jouir, Faire la fonction.

FUNGOSITAS, atis. *f. Plin.* Poroſité, ſpongioſité, legereté des choſes ſpongieuſes, reſſemblance aux champignons.

FUNGOSUS, a, um. *Plin.* Poreux, ſpongieux, plein de pores, reſſemblant aux champignons.

FUNGUS, i. *m. Cic.* Champignon, morille, mouſſeron. ‖ *Plin.* La craſſe qui s'amaſſe au bout du lumignon d'une lampe allumée. ‖ La ſuie qui s'attache au cul du vaſe ſous lequel une lampe brûle, *quand la flamme en eſt trop près.* ‖ Maladie des oliviers cauſée par la trop grande ardeur du Soleil. ‖ Sot, fat, bête, niais, étourdi. *Fungum adeo me eſſe, ut illi crederem, putat? Ter.* Penſe-t-il que je ſois aſſez fat pour le croire?

FUNICULUS, i. *m. Cic.* Une petite corde, de la ficelle.

FUNIS, is. *m. Cic.* Corde, cable. *Funes antarii. Vitr.* Vintaines, cordes de grues *ou* de machines à enlever des fardeaux, échapes.

FUNUS, eris. *n. Cic.* Convoi, enterrement, funerailles. ‖ La mort. ‖ La ruine, la perte. *Funeri maturo propior. Hor.* Qui eſt proche de ſa mort *ou* ſur le bord de ſa foſſe.

FUO, is, it, ere. *Virg.* Etre. *Voiez* Sum.

FUOA, æ. *f.* Fuoa, *ville d'Egypte, dans le Delta, ſur la branche occidentale du Nil.*

FUR, furis. *m. Cic.* Larron, voleur. ‖ *Virg.* Valet, eſclave.

FURA Ducis. Weren, *ou* Tervuren, *bourg du Brabant, dans les Payis-bas Catholiques, entre Bruxelles & Louvain.*

FURACITAS, atis. *f. Plin.* Inclination au vol, penchant au larcin.

FURACITER.

FURACITER. adv. Cic. En fripon, en voleur. ſuperl. Furaciſſimè. Cic.

FURANIUM, i. n. Saint-Eſtienne de Furens, ville de France, dans le Forez, ſur le Furens.

FURATRINA, æ. f. Apul. Le métier de voleur, le vol, le larcin, l'action de dérober.

FURATUS, a, um. Cic. part. de Furor.

FURAX, acis. omn. gen. Cic. Enclin à voler, porté à dérober, qui a du penchant au vol, de l'inclination au larcin.

FURCA, æ. f. Cic. Fourche. ‖ Plin. Etançon fourchu, qui ſert à appuier les branches des arbres. ‖ Plaut. Crochets de crocheteur. ‖ Liv. Morceau de bois fourchu, qu'on attachoit au cou des eſclaves ou des criminels qu'on fouettoit. Une cangue, qu'on met au cou des criminels encore à preſent dans l'Orient. ‖ Plin. Potence, fourche patibulaire, gibet.

FURCIFER, feri. m. Cic. Pendard, vaurien, coquin, &c.

FURCILLA, æ. f. Varr. Petite fourche.

FURCILLES, ium. f. plur. Feſt. Fourches patibulaires.

FURCILLO, as, avi, atum, are. act. plaut. Etaier, ſoûtenir avec une fourche.

FURCONIUM, i. n. Furcone, Forcone ou Forconio, ville des Veſtiniens en Italie, ruinée par les Lombards; elle étoit dans l'Abruzze ulterieure ſur la Peſcara, pas loin d'Aquilée.

FURCULA, æ. f. Liv. Petite fourche.

FURB, furem, fures. Voiez Fur.

FURENS, tis. omn. gen. Cic. Furieux, furibond, qui eſt en fureur ou en furie. ‖ Impetueux, violent. Furentes undæ. Lucan. Tempête, gros tems, mer agitée, tems de mer, coups de mer, flots émûs.

FURENTER. adv. Cic. Avec fureur, en furieux, d'une maniere emportée.

FURFUR, uris. m. Plin. Du ſon. Furfures capitis. Plin. La craſſe qui tombe de la tête.

FURFUREUS, a, um. Gell. De ſon.

FURFUROSUS, a, um. Plin. Plein de ſon ou de craſſe farineuſe.

FURIA, æ. f. Cic. Furie, fureur, tranſport de colere. ‖ Un méchant homme, un furieux, un enragé, une enragée, une diableſſe, une Mégere, une furieuſe, une endiablée.

FURIÆ, arum. f. plur. Virg. Les Furies, les vengereſſes des crimes, Alecto, Megere & Tiſiphone. ‖ Les remords de conſcience.

FURIALIS, m. f. le, n. is. Cic. De furie, de furieux. Furiale carmen. Liv. Des vers pleins d'execration.

FURIALITER. adv. Ovid. En furieux, comme une furie, à la maniere des furies.

FURIATUS, a, um. Virg. part. paſſ. de Furio, &

FURIBUNDUS, a, um. Cic. Qu'on a mis en fureur, furieux, furibond, tranſporté.

FURINUS, a, um. Plaut. De voleur, de larron.

FURIO, as, avi, atum, are. act. Hor. Faire entrer en fureur, mettre en furie.

FURIOSE. adv. Cic. Avec furie, avec fureur, en furieux.

FURIOSUS, a, um. Cic. Furieux, qui eſt en furie, tranſporté de fureur. ‖ Hor. Inſenſé, qui eſt hors du ſens.

FURLUM, i. n. Il Furlo, lieu du Duché d'Urbin, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie, ſur le Candiano, entre Cagli & Foſſombrone.

FURNACEUS, a, um. Plin. De four, qui concerne le four.

FURNÆ, arum. f. plur. Furnes ou Veurne, ville des Païs-bas Catholiques, dans la Flandre Françoiſe, entre Dunkerque & Nieuport.

FURNARIA, æ. f. Suet. La Boulangerie, le métier de Boulanger, l'endroit où les Boulangers vendent leur pain.

FURNARIUS, ii. m. Ulp. Boulanger.

FURNIANA vaſa, orum. n. plur. Plin. Sortes de vaſes d'argent de l'invention de Furnius.

FURNUS, i. m. Plin. Four, fournaiſe.

FURO, is, ere. neut. Cic. Etre en fureur, être en furie, être tranſporté de rage. ‖ Etre hors de ſoi à force de colere, avoir perdu le ſens, être furieux, ne ſe poſſeder pas de rage. Furit te reperire. Hor. Il a une furieuſe envie de vous trouver, il a un deſir extrême de vous joindre.

FUROR, aris, atus ſum, ari. dep. Cic. Dérober, voler. Furari oculos labori. Virg. Dormir.

FUROR, oris. m. Cic. Fureur, furie, rage, tranſport. ‖ Folie accompagnée d'emportement, manie. ‖ Fureur poëtique, entouſiaſme. ‖ Virg. Amour exceſſif, paſſion violente.

FURSTEMBERGA, æ. f. Furſtenberg, Château d'Allemagne qui donne ſon nom au Comté de Furſtemberg, au midi de Neyding.

FURSTEMBERGICUS Principatus. La Principauté ou le Comté de Furſtemberg, l'un des Etats du Cercle de Suabe en Allemagne, entre l'Evêché de Conſtance, & le Briſgaw.

FURSTENAVIA, æ. f. Furſtenaw, bourg des Griſons en Allemagne, dans la Cadée, ſur le bas Rhin.

FURSTENOVIA, æ. f. Furſtenow, bourg de la nouvelle Marche de Brandebourg en Allemagne, vers les confins de la Pologne, ſur la Trega.

FURSTENVALDIA. Furſtenvalde, ville de la moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne, ſur la Sprehe, aux confins de la Luſace.

FURTIFICUS, a, um. Plaut. Qui dérobe, qui vole, qui fait un larcin ordinairement, qui eſt accoûtumé à voler.

FURTIM. adv. Cic. &

FURTIVE. adv. Plaut. Furtivement, à la dérobée, en cachette. ‖ Ovid. Par occaſion, en paſſant.

FURTIVUS, a, um. Quint. Derobé. ‖ Cic. Clandeſtin, furtif, ſecret, caché, qui ſe fait à la dérobée ou en cachette.

FURTO. adv. Plaut. Voiez Furtim.

FURTUM, i. n. Cic. Larcin, vol. ‖ Toute action faite à la dérobée. ‖ Caſ. Surpriſe. ‖ Sall. Ruſe, ſtratageme. ‖ Ovid. Enlevement, rapt, adultere. ‖ Ulp. Ce qui a été dérobé. Furto puer conceptus. Ovid. Bâtard, enfant adulterin.

FURUNCULUS, i. m. Cic. Petit voleur. ‖ Col. Petite tumeur. ‖ Boſſe qui ſe forme à l'endroit où la vigne pouſſe un bouton. ‖ Celſ. Froncle, clou, tumeur avec inflammation dans les parties charnuës.

FURVUS, a, um. Ovid. Noir, obſcur, tenebreux.

FUSCATOR, oris. m. Lucan. Qui obſcurcit, qui rend obſcur ou tenebreux.

FUSCATUS, a, um. Ovid. part. paſſ. de Fuſco.

FUSCINA, æ. f. Cic. Trident, croc à pendre de la viande.

FUSCINULA, æ. f. Bibl. Pincettes.

FUSCO, as, avi, atum, are. act. Ovid. Hâler, brunir. ‖ Obſcurcir, rendre obſcur, noir ou tenebreux.

FUSCUS, a, um. Cic. Sombre, brun, noirâtre, qui tire ſur le noir, obſcur, tenebreux, hâlé. Fuſca cornix. Cic. Une corneille émantelée. -nubila. Ovid. Des nuages épais, ſombres. -cella. Mart. Une chambre obſcure. -vox. Cic. Une voix caſſée ou enrouée. Fuſcum Falernum. Mart. Du vin couvert.

FUSE. adv. Cic. Amplement, bien au long, au long, d'une maniere fort étenduë. comp. Fuſius. Cic.

FUSILIS. m. f. le, n. is. Col. Fuſible, qu'on peut fondre. Fuſilis argilla. Caſ. De l'argille maniable, qu'on peut manier ou mettre en œuvre.

FUSIO, onis. f. Cic. Effuſion, épanchement.

FUSIUS. adv. Cic. Plus au long, plus amplement, d'une maniere étenduë. Voiez Fuſe.

FUSORIUS, a, um. Opere fuſorio formare. Bibl. Faire fondre.

FUSTATA, æ. f. Voiez Cairus.

FUSTERNA, æ. f. Plin. Le haut du tronc du Sapin qui eſt fort noueux. ‖ Un bâton noueux.

FUSTIBALUS, i. m. Veget. Machine avec laquelle on lançoit des pierres.

FUSTIGATUS, a, um. Col. Fuſtigé. ‖ Bâtonné, qui a reçû la bâtonnade.

FUSTIM. adv. Vell. Pat. A coups de bâton.

FUSTIS, is. m. Cic. Bâton, qui ſervoit à battre les criminels, comme la falaque à preſent dans le Levant. ‖ Vell. Pater. Supplice de paſſer par les baguettes. Fuſtem alicui impingere. Cic. Bâtonner quelqu'un, lui donner des coups de bâton.

FUSTITUDINÆ, ou Fuſtitudineæ Inſulæ, arum. f. plur. Plaut. Mot inventé par Plaute pour marquer le lieu où l'on fuſtigeoit les eſclaves.

FUSTUARIUM, ii. n. Cic. Volée de coups de bâton, bâtonnade, ſupplice qui alloit quelquefois juſqu'à la mort, ſupplice de faire paſſer par les baguettes.

FUSTUARIUS, ii. m. Liv. Executeur qui donnoit les coups de bâton aux criminels.

FUSURA, æ. f. Plin. Fonte, fuſion; l'action de fondre, de mettre en fonte ou en fuſion.

FUSUS, i. m. Ovid. Fuſeau.

FUSUS, a, um. part. de Fundor. Cic. Epanché, répandu, verſé, épandu. ‖ Etendu, épars. Fuſus humi toto corpore. Mart. Couché par terre tout de ſon long. -venter. Celſ. Un ventre lâche. -exercitus. Cic. Armée miſe en déroute, troupes défaites. Fuſa cupreſſus. Plin. Un cyprès fort étendu, qui pouſſe loin ſes branches.

FUTILIS, m. f. le, n. is. Cic. Vain, inutile. ‖ Virg. Fragile, frêle, caſſant.

FUTILITAS, atis. f. Cic. Inutilité, vanité, legereté.

FUTURUS, a, um. Cic. Futur, à venir, qui ſera, qui doit être, qui doit arriver. Voiez Sum.

FUXIENSIS Comitatus. Le Comté de Foix, petite province de France, entre le Languedoc, le Comté de Cominges, le Conſerans, les Pyrénées & le Rouſſillon.

FUXIUM, i. n. Foix, ville capitale du Comté de Foix en France, ſur l'Auriege, entre Pamiers & Taraſcon.

G

GABA, Gabaa, æ. f. Voiez Gabaon.

GABACUS Lacus. Le Lac Gabacu, dans la Turcomanie, en Aſie, aux confins du Diarbeck, le long du Tigre.

GABALA, æ. f. Gibel, ville de la Céleſyrie, maintenant ſur la côte de Phœnicie.

GABALENSIS Provincia. Le Givaudan, Gévaudan, contrée de France, dans les Sevennes, entre le Vivarais, le Velay, l'Auvergne, le Rouergue & le bas Languedoc.

GABALI, Gaballi, orum, Gabales, um. plur. Populi. Gabaliens, anciens peuples de Gaule, habitans du Gevaudan.

GABALI, Gabalus, Urbs. Voiez Anderitum Gabalorum.

GABALICUS Pagus. Voiez Gabalenſis Provincia.

GABALIUM, ii. n. Plin. Sorte d'aromate d'Arabie.

GABALUS, i. m. Varr. Potence, gibet.

GABAON. f. indecl. Bibl. Gabaon, ville de Paleſtine; (ce n'eſt aujourd'hui qu'un Village de la Terre-ſainte, appellé Gabaandavid. B.)

GABAONITÆ, arum. m. plur. Bibl. Les Gabaonites, les Habitans de la Ville de Gabaon.

GABARUS, i. m. &

GABERUS, i. m. Le Gave, fleuve de France.

GABARUS Oleronenſis. Le Gave d'Oleron, riviere de France, en Bearn.

GABARUS Palenſis. Le Gave de Pau, riviere de France, dans la Gaſcogne, & le Bearn.

GABATA, æ. f. Mart. Ecuelle, jatte, ſaladier. ‖ Bibl. Lieu élevé & pavé.

GABELLA, æ. f. Gabella, ville de l'Herzegovine ou Dalmatie, ſur le bord oriental de la Narenta, au deſſus de Narenna.

GABELLUS, i. m. La Secchia, riviere d'Italie.

GABIENUM, i. n. Caſtra Gabieni. Gabiano, bourg d'Italie, dans le Montferrat, près du Pô, au deſſous de Verue.

GABII, Gabina, Urbs. Gabio Campo, lieu de la Campagne de Rome, du côté de Paleſtrine.

GABII, orum. m. plur. Gabiens, peuples d'Italie, près de Rome.

GABINIUM, i. *n.* Gabin, *bourg* ou *ville de la Grande Pologne, ſur la Bſura, dans le Palatinat de Rava.*

GABRANTUICORUM Oppidum. Suerby, *village ſur la côte du Comté d'Yorck en Angleterre.*

GABRETA *ou* Gabrita Sylva, *æ. f.* Frieſteterwalde, *partie de l'ancienne foreſt Hercynienne en Allemagne, dans la Boheme, la Franconie & la Thuringe.*

GABRIEL, elis. *m.* Gabriel, *nom d'Ange, force de Dieu, l'homme de Dieu.*

GABROSENTUM, i. *n.* Newcaſtle, *ville du Nort d'Angleterre, capitale du Comté de Northumberland, ſur la Tyne, au Nort de Durhan.*

GABUM *ou* Gabon. Gabon, *Roiaume d'Afrique, dans le Payis de Biafara.*

GAD, Urbs Paleſtinæ. Gad, *ville de la Terre ſainte, dans la Tribu de Gad, à l'orient du Jourdain, aujourd'hui Niphas, village.*

GAD Tribus. Gad, *l'une des douze Tribus d'Iſraël, ſituée à l'orient du Jourdain, entre la demi Tribu de Manaſſé au Nort, & celle de Ruben au midi, le Jourdain au couchant, & au levant l'Arabie.*

GADAONE, es. Exiles, *Citadelles de France en Dauphiné, ſur la Doire, audeſſus de Suze.*

GADARA, Gadaris *ou* Gadora. Gadara, *ville de Paleſtine, dans la Trachonitide; ſes ruines s'appellent encore* Gaddi.

GADEMESSA, æ. *f.* Gademes, *contrée du Bildulgerid en Afrique, partie du Déſert de Metavelet dans le Mont Atlas, entre le payis de Guerguela & celui de Fezzen.*

GADES, Gadira, Gadir *ou* Gaditana, Julia Colonia. Cadis, *Iſle & ville d'Eſpagne ſur la côte d'Andalouſie, entre l'embouchure du Guadalquivir & le détroit de Gibraltar.*

GADES, ium. *m. plur. Mart.* Les peuples de Cadis.

GADITANUS, a, um. *Cic.* De Cadis. *Gaditana Civitas. Cic.* La Ville de Cadis. *Gaditanum Fretum. Plin.* Toute la partie de l'Océan Atlantique, qui eſt renfermée entre les côtes des Algarves, & de l'Andalouſie au Nort, & celles de Maroc & de Fez au Midi. *Gaditanus Oceanus. Plin.* Le Golfe des jumens, à la côte d'Afrique. *Voiez* Equarum Sinus. *Gaditanus Sinus.* La Baye de Cadis entre l'Iſle de Cadis & les côtes d'Andalouſie.

GÆA, Pontia, Miſynos. Solocho *ou* Soloco, les Iſles de Soloco; *ce ſont trois Iſles du Golfe de Sidra ou de Soloches, ſur la côte ſeptentrionale d'Afrique.*

GÆSUM, i. *n. Caſ.* Sorte d'arme à hampe toute de fer, dont ſe ſervoient les Gaulois.

GÆTULIA, æ. *f.* Gétulie, *ancienne contrée d'Afrique entre les deux Mauritanies, les Garamantes, les Negres & la Mer Atlantique.*

GÆTULUS, a, um. i. æ. *f. & adj.* Getule, *nom des peuples de l'Afrique qui habitoient anciennement la Getulie.*

GAGATES, æ. *m. Plin.* Jais. ‖ Jaiet, *pierre bitumineuſe, noire & luiſante.*

GAGLIANUM, i. *n.* Gagliano, *bourg de la Vallée de Démona en Sicile, au ſommet d'une montagne, à l'Oueſt du Mont Gibel.*

GAGUETIA, æ. *f.* Kacheti, Gagheti *ou* Zacheti, *contrée d'Aſie dans la Georgie, entre le Dagheſtan, le Scirvan, l'Irvan & le Carduel.*

GAGUM, i. *n.* Urbs & Regnum. Gago, *ville & Roiaume de la Nigritie en Afrique, entre ceux de Madinga, de Gabde, de Gaber, & le Niger.*

GAIDURONISSA, æ. *f.* Gaidurogniſſe, *Iſle de la Méditerranée près de la côte meridionale de Candie, au midi de Girapetra.*

GAJOLA, æ. *f.* Gajola, *Iſle de la mer de Toſcane, dans le Golfe de Naples, entre Naples & Pouzzol.*

GAISENFELDA, æ. *f.* Gaiſenfeld, *bourg du Cercle de Baviere ſur l'Ilm, près du Danube & d'Ingolſtat.*

GAISTINGA, æ. *f.* Gaiſting, *ville de la Vindelicie, aujourd'hui village de Baviere en Allemagne, près du Danube, au levant de Ratiſbone.*

GAITIA, æ. *f. Voiez* Jaicza.

GAIUM, i. *n. Voiez* Geſia.

GALABER, i. *m.* Galaure, *riviere de France en Dauphiné, dans le Bailliage de ſaint Marcellin.*

GALACTOPOTA, æ. *m. f.* Qui boit du lait.

GALAPHA *ou* Gala, æ. *f.* Garſis, *bourg du Roiaume de Fez, dans la Province de Chaus, aux confins de celle de Garета, ſur la Malvia.*

GALARIA, Galarina *ou* Galorina, æ. *f.* Gagliano. *Voiez* Gaglianum.

GALATA. *Voiez* Calata & Calathe.

GALATA, æ. *f.* Galata, *ville de Turquie en Europe, dans la Romanie, ſur le Port de Conſtantinople, dont elle eſt comme un Fauxbourg.*

GALATÆ, arum. *m. plur. Cic.* Les Galates, *peuples de Galatie.*

GALATIA *ou* Gallo-Græcia, æ. *f.* Galatie, *contrée de l'Aſie mineure, entre la Cappadoce, la Pamphilie, la grande Phrygie, la Bithynie & le Pont Euxin, & qui comprenoit la Galatie propre, l'Iſaurie & la Paphlagonie. La Galatie propre étoit au milieu des deux autres.*

GALATIA. *Voiez* Calatia.

GALATIUM, i. *n.* Galacz *ou* Galatz, *ville de la Turquie d'Europe, dans la Moldavie, ſur le Danube, entre le Pruth & le Seret.*

GALATUM. *Voiez* Calatum.

GALBA, æ. *f. Suet.* Ver qui naît dans le chêne verd.

GALBANATUS, a, um. *Mart.* Vêtu d'une étoffe fine & raſe, d'un verd pâle que les délicats mettoient en ſe couchant, *ou* froté de galbanon.

GALBANEUS, a, um. *Virg.* De galbanon.

GALBANUM, i. *n. Suet.* Galbanon, *gomme, ſuc odoriferant ou liqueur épaiſſie qu'on a tirée par inciſion d'une plante ferulacée, qui croît en Syrie, dont l'odeur eſt deſagréable.*

GALBANUS, i. *m. Bibl. Voiez* Galbanum.

GALBEÆ, arum. *f. plur. Feſt.* Braſſelets que portoient ceux qui triomphoient, *ou* qu'on donnoit aux ſoldats pour marque de valeur.

GALBEUM, i. *n. Feſt.* Sorte d'ornement de femme. *ou Suet.* Eſpece de remede enveloppé dans de la laine, qu'on mettoit autour du poignet en forme de braſſelet.

GALBEUS, i. *m. Suet.* Sorte de remede enveloppé dans de la laine.

GALBINEUS, a, um. *Veget.* &

GALBINUS, a, um *Juv.* De couleur d'un verd-pâle. ‖ *Mart.* Efféminé, mou.

GALBULA, æ. *f. Mart.* Loriot, *petit oiſeau.*

GALEA, æ. *f. Virg.* Eſpece de caſque, armure de tête qui étoit faite de cuir.

GALEARII, orum. *m. plur. Veget.* Ceux qui portoient les armures des Soldats.

GALEATUS, a, um. *Cic.* Armé de caſque, couvert d'un caſque.

GALEIONA Foſſa, æ. *f.* Galejon *ou* Galajon, *canal tiré par Marius, du Rhône à la Mediterranée.*

GALENA, æ. *f. Plin.* Mine de plomb, *ou* eſpece de plomb.

GALEOLA, æ. *f. Varr.* Eſpece de vaſe.

GALEOR, aris, atus ſum, ari. *Hirt.* S'armer d'un caſque, mettre un caſque en tête.

GALEOTÆ, arum. *m. plur. Cic.* Interprêtes de prodiges.

GALEOTES, æ. *m. Plin.* Eſpece de lezard ennemi du ſerpent.

GALERA, æ. *f.* Galera, Gallera *ou* Gallora, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie dans le Patrimoine de ſaint Pierre, ſur l'Arone, entre Bracciano & Rome.*

GALERICULUM, i. *n. Mart.* &

GALERICULUS, i. *m. Suet.* Perruque, tour de cheveux, bonnet de peau garni ſi proprement, qu'on le prenoit pour une chevelure naturelle.

GALERITA, æ. *f. Plin.* &

GALERITUS, i. *m. Varr.* Cochevis, alouette huppée, *oiſeau.*

GALERITUS, a, um. *Prop.* Qui porte ſur ſa tête un bonnet de peau.

GALERUM, i. *n. Corn. Front.* &

GALERUS, i. *m. Suet.* Bonnet fait de peau. ‖ *Juv.* Une perruque, un tour de cheveux.

GALESUS, i. *m.* Galeſe, *riviere du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre d'Otrante.*

GALFANACARA, æ. *f.* Galfanacar, *bourg de l'Afrique propre dans le Roiaume de Tripoli, ſur le Golfe de Capes.*

GALGALA, orum. *n. plur.* Galgala, *lieu de la Terre-ſainte, à trois lieues à l'Eſt de Jericho, dans la Tribu de Benjamin.*

GALGULUS, i. *m. Plin.* Un loriot, *oiſeau.*

GALIBI, orum. *m. plur.* Galibis, *peuples de la Caribane dans l'Amerique meridionale, vers la côte ſeptentrionale, entre la riviere de Cayenne & celle de Surinam.*

GALILÆA, æ. *f.* Galilée, *contrée de la Paleſtine ou de la Terre-ſainte en Syrie, entre la Samarie, le Jourdain, la mer de Galilée, le Liban & la Mediterranée.* ‖ *Galilæa inferior.* La baſſe Galilée, *qui comprenoit les Tribus d'Iſſachar & de Zabulon.* ‖ *Galilæa ſuperior.* La haute Galilée, *qui enfermoit les Tribus de Nephthali & d'Aſer.* ‖ *Galilæa Gentium.* La Gallilée des Nations, *c'étoit la même que la haute Galilée.*

GALILÆÆ Mare. La Mer de Galilée, de Geneſareth *ou* de Tiberiade, *grand Lac de la Terre-ſainte, formé par le Jourdain, entre la demi Tribu de Manaſſé au levant, & celle de Zabulon au couchant.*

GALILÆUS, a, um. *Bibl.* Galiléen, qui eſt de Galilée.

GALINDIA, æ. *f.* Galindie, *province de la Pruſſe Ducale, entre la Sudavie, la Pomeranie & la Mazovie.*

GALISTEUM, i. *n.* Galiſteo, *bourg d'Eſpagne dans l'Eſtramadure près de Coria.*

GALLA, æ. *f. Col.* Noix de galle. ‖ *Lucil.* Sorte de breuvage fort vil. ‖ Une aléne. ‖ *Surnom de Cybele.* ‖ Sainte Galle *ou* Jalle, *nom de femme.*

GALLÆ, arum. *f. plur.* Giagues, *ou* Galles, *peuples d'Afrique, qui ont conquis les provinces meridionales de l'Abiſſinie.*

GALLÆCIA, æ. *f.* Galice, *Roiaume en Eſpagne, entre les Aſturies, le Roiaume de Leon, le Portugal & la Mer.*

GALLÆCIA Nova. La nouvelle Galice, *contrée de l'Amerique ſeptentrionale, appellée autrement l'Audience de Guadalajara. Voiez* Guadalajara.

GALLÆCUS, i. *m.* Gallego, *nom d'un ancien peuple d'Eſpagne, habitant la Galice.*

GALLANA, æ. *f.* Walwick, *village d'Angleterre dans le Comté de Northumberland ſur la Tyne.*

GALLERA *ou* Gallora. *Voiez* Galera.

GALLESIUM, i. *n.* Galéſe *ou* Galléſe, *ville d'Etrurie, maintenant bourg du Patrimoine de ſaint Pierre dans l'Etat de l'Egliſe en Italie, près du Tibre.*

GALLETI, orum. *m. plur. Voiez* Caletes.

GALLI, orum. *m. plur.* Les Gaulois, les François. ‖ Des Eunuques, les Prêtres de Cybele.

GALLI Inſulæ. Li Galli, *nom de trois Iſles ou Ecueils de la mer de Toſcane, près de la Principauté ſuperieure, au Roiaume de Naples, dans le Golfe de Salerne.*

GALLIA, æ. *f.* La Gaule, la France, *Roiaume d'Europe, compris entre le Rhin, la mer Océane, les Pirenées, la mer Mediterranée & les Alpes.*

GALLIA Aquitanica *ou* Aquitania. Gaule Aquitanique *ou* l'Aquitaine, *partie des Gaules ou de France, qui a eu differentes bornes en differens tems.* ‖ *Gallia Aquitanica prima.* La premiere Aquitanique, *partie orientale de l'Aquitaine.* ‖ *Gallia Aquitanica ſecunda.* La ſeconde Aquitanique, *c'étoit la partie la plus ſeptentrionale de l'Aquitaine.* ‖ *Gallia Aquitanica tertia.* La troiſiéme Aquitanique, *c'étoit la partie la plus meridionale de l'Aquitaine, la Novempopulanie.*

GALLIA Aſiatica. *Voiez* Galatia.

GALLIA Belgica. La Gaule Belgique, *la plus grande & la plus ſeptentrionale partie des Gaules, entre le Rhin, la Gaule Narbonnoiſe, la Lionnoiſe, la [illegible] & la Mer.*

GALLIA Belgica prima. La Gaule Belgique premiere, *qui s'étendoit au midi, vers les ſources du Rhin & de la Moſelle.*

GALLIA Belgica ſecunda. La Gaule Belgique ſeconde, *vers le Nort & les embouchures du Rhin & de la Moſelle.*

GALLIA Braccata. La Gaule Braccate, *partie de la Gaule Tranſalpine, c'étoit la Gaule Narbonnoiſe.*

GALLIA Celtica. *Voiez* Gallia Lugdunenſis.

GALLIA Circumpadana. La Gaule Circumpadane, *partie de la Gaule Ciſalpine, autour du Pô.*

GALLIA Ciſalpina, Togata, Citerior. La Gaule Ciſalpine, Togate, *ou* Citerieure, *partie d'Italie conquiſe & occupée par les Gaulois, entre les Alpes, la Mediterranée, l'Arſa, la Mer Adriatique, l'Eſino, & l'Arno.*

GALLIA Ciſpadana. La Gaule Ciſpadane, *partie de la Gaule Ciſalpine, au midi du Pô.*

GALLIA Citerior. *Voiez* Gallia Ciſalpina.

GALLIA Comata. La Gaule Chevelue, *la plus grande partie de la Gaule Tranſalpine, qui comprenoit la Belgique, la Lyonnoiſe & l'Aquitanique.*

GALLIA Gothica. *Voiez* Occitania.

GALLIA Lugdunenſis, *ou* Celtica. La Gaule Lyonnoiſe *ou* Celtique, *partie de la Tranſalpine, entre la Belgique, l'Aquitanique, la Narbonnoiſe, l'Ocean & les Alpes.* || Gallia Lugdunenſis prima. La premiere Lyonnoiſe, *c'eſt la Province Eccleſiaſtique de Lyon.* || Gallia Lugdunenſis ſecunda. La ſeconde Lyonnoiſe, *Roüen & ſes ſuffragans.* || Gallia Lugdunenſis tertia. La troiſiéme Lyonnoiſe, *Tours & ſes ſuffragans.* || Gallia Lugdunenſis quarta. La quatriéme Lyonnoiſe, *Sens, Paris & leurs ſuffragans.* || Gallia Lugdunenſis quinta. La cinquiéme Lyonnoiſe, *comprenoit la Franche-Comté, le Bugey, & la Suiſſe.*

GALLIA Minor. *Voiez* Galatia.

GALLIA Narbonenſis. La Gaule Narbonoiſe, *grande partie de la Gaule Tranſalpine, entre les Alpes, les Pyrenées, l'Aquitaine, la Gaule Lyonnoiſe & la Mediterranée.*

GALLIA Novempopulana. *Voiez* Novempopulonia.

GALLIA Ripatenſis. *Voiez* Gallia Viennenſis.

GALLIA Superior. *Voiez* Gallia Belgica.

GALLIA Subalpina. La Gaule Subalpine, *ſituée ſous les Alpes, c'eſt aujourd'hui le Piedmont.*

GALLIA Togata. La Gaule Togate, Gaule Ciſalpine, *ou ſeulement ſelon Baudrand, partie de la Gaule Ciſalpine, depuis Plaiſance juſqu'à Ancone, entre le Pô & l'Apennin.*

GALLIA Tranſalpina, *aut* Ulterior. La Gaule Tranſalpine, *ou* Ulterieure, *c'étoit la vraye Gaule, entre le Rhin, les Alpes, la Mediterranée, les Pyrenées, l'Ocean, &c.*

GALLIA Tranſpadana. La Gaule Tranſpadane, *partie ſeptentrionale de la Gaule Ciſalpine, au Nort du Pô.*

GALLIA Viennenſis. La Gaule Viennoiſe, *partie des Gaules, qui renfermoit la Narbonnoiſe & la ſubalpine.*

GALLIA Ulterior. *Voiez* Gallia Tranſalpina.

GALLIACUM, i. *n.* Gaillac, *bourg de France, dans l'Albigeois en Languedoc, ſur le Tarn, au deſſous d'Albi.*

GALLICA Flavia. *Voiez* Flavia Gallica.

GALLICÆ, arum. *f. plur.* Cic. Galoches, *chauſſure des Gaulois en tems de pluie.*

GALLICANÆ Paludes. *Voiez* Adriatica ſtagna.

GALLICANUM, i. *n.* Gallicano, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Campagne de Rome, au Levant de cette ville.*

GALLICANUS, a, um. Cic. De Gaule, de Gaulois, de France.

GALLICANUS Mons. Monte-Garro, *montagne du Roiaume de Naples, dans la Terre de Labour, au Nort de Seſſa.*

GALLICE. *adv.* Varr. A la Gauloiſe, à la Françoiſe, en François, à la maniere de France.

GALLICINIUM, ii. *n.* Apul. Le tems de la nuit où les cocqs chantent.

GALLICUS, a, um. *Col.* De Gaule, de Gaulois, de France, de François.

GALLICUM, Forum Gallorum. Gurrea, *bourg d'Eſpagne en Arragon, entre Saragoſſe & Hueſſca, ſur le Gallego.*

GALLICUM Fretum. Le Pas de Calais, *partie de la Manche qui joint la Mer d'Allemagne, entre Calais en Picardie, & Douvres en Angleterre.*

GALLICUS Fluvius. Gallego, *riviere d'Eſpagne, dans l'Arragon.*

GALLICUS Oceanus. La Mer de France ou de Gaſcogne, *qui baigne la côte occidentale de France, juſqu'en Bretagne.*

GALLICUS Sinus, Gallicum Mare. *Voiez* Leoninus Sinus.

GALLICUS Ventus. *Vitr.* Nor-nord-eſt.

GALLINA, æ. *f.* Cic. Poule, *oiſeau.* || *Varr.* Le Cigne, *conſtellation.*

GALLINACEUS, a, um. *Cic.* De poule. *Gallinaceus gallus. Cic.* Un cocq, *oiſeau.*

GALLINACEUS, i. *m.* Col. Un cocq, *oiſeau.*

GALLINARIA Inſula. L'Iſoletta d'Albenga, *Iſle de la Mer de Gennes, près d'Albenga.*

GALLINARIUM, ii. *n.* Col. Un poulalier, *lieu où couchent les poules.* || Baſſe-cour, pailler.

GALLINARIUS, ii. *m.* Varr. Poulailler, marchand de volailles. | Celui qui éleve des poules.

GALLINULA, æ. *f.* Apul. Poulette, poularde.

GALLIO, onis. *m.* Gaillon, *bourg de France en Normandie, ſur la Seine, à ſept lieues au deſſus de Roüen.*

GALLIOPAVUS, i. *m.* Cocq d'Inde.

GALLIPOLIS, is. *f.* Gallipoli, *ville du Roiaume de Naples.*

GALLIPOLIS, *ou* Callipolis, Urbs Thraciæ. Gallipoli, *ville de la Turquie Europeane, dans la Preſqu'iſle de Romanie, ſur le détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles, entre Seſte & la Mer de Marmora.*

GALLIVA, æ. *f.* Galway, Galloway, Galove, *ville de la Connacie en Irlande, ſur la Baye & dans le Comté de Galloway.*

GALLIVENSIS Comitatus. Le Comté de Galway, *province d'Irlande, dans la Connacie, entre les Comtez de Mayo, de Roſcomen & de Clare, & l'Ocean.*

GALLO, as, avi, atum, are. *Varr.* Faire le furieux, être en fureur comme les Prêtres de Cybele.

GALLOGRÆCI, arum. *m. plur.* Caſ. Les Galates.

GALLOGRÆCIA, æ. *f.* Caſ. La Galatie, *contrée d'Aſie.*

GALLO-Brabantia. Le Brabant Walon, *partie du Brabant Eſpagnol, dans les Païs-bas Catholiques, entre Nivelle & Gemblours, vers les Comtez de Namur & de Haynaut.*

GALLO-Flandria. La Flandre Walonne, *partie orientale du Comté de Flandres.*

GALLOLIGURES, um. *m. plur.* Anciens peuples des Gaules, *ils étoient le long de la Mer Mediterranée, à l'endroit où eſt maintenant la Provence.* | Les peuples de la côte de Genes.

GALLORUM Area, æ. *f.* Glareatum, i. *n.* Galerato, *bourg du Milanois en Italie, à l'Oueſt de Milan.*

GALLORUM Mons. Monte Gallo *ou* S. Maria in Gallo, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone, vers les ſources du Tronto, & l'Apennin.*

GALLOVIDIA, Galdia, æ. *f.* Galloway, Le Comté de Galloway, *dans le Sud de l'Ecoſſe, entre la Nithesdale, les provinces de Kyle & de Carrick, & la Mer d'Irlande.*

GALLOVIDIÆ Caput. Le Bec de Galloway, *petite Preſqu'iſle du Comté de Galloway, en Ecoſſe.*

GALLOVISSIA, æ. *f.* Gallevoſſe, *contrée de France, c'eſt la Brie pouilleuſe.*

GALLULASCO, is, ſcere. &c.

GALLULO, as, avi, atum, are. Non. Muer de voix, entrer en âge de puberté.

GALLUM Promontorium. Le Cap de Gallo, *ſur la côte du Belvedere en Morée, à l'entrée du Golfe de Coron, vis-à-vis de l'Iſle de Sapienza.*

GALLURA, æ. *f.* Gallura, *province de Sardaigne, & partie orientale de celle de Logodori.*

GALLUS, i. *m.* Cic. Gaulois, un François.

GALLUS, i. *m.* Cic. Un cocq, *oiſeau.*

GALLUS, i. *m.* Cic. Un Eunuque, Prêtre de Cybele. || *Ovid.* Un fleuve de Phrygie.

GALLUS Fluvius. Garippo, *riviere de l'Anatolie en Aſie, qui a ſa ſource près de Chiangare & ſe jette dans le Sangari, près de Peſſin.*

GALLORUM Oppidum. Calipo, Garipo, *ville de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie, à l'embouchure du Lalé, dans la Mer noire.*

GALOPIA, æ. *m.* Galope, Galpe, *riviere des Païs-bas Catholiques, dans le Duché de Limbourg.*

GALTELLIS. Galtelli, *ville, maintenant village, ſur la côte orientale de Sardaigne.*

GALUM. Gallo, *ville des Indes, dans l'Iſle de Ceylan, ſur la Punta Gallo, pointe qui joint la côte meridionale de cette Iſle avec l'occidentale.*

GALUM Caput. La punta de Gale, *Cap ou pointe de l'Iſle de Ceylan, qui joint la côte occidentale à la meridionale.*

GAMALA, æ. *f.* *Voiez* Gabala, & Gamela.

GAMANODURUM, i. *n.* *Voiez* Gavanodurum.

GAMAPIUS Vicus. Geneppe, Genep, *ville du Duché de Cleves en Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, au confluent du Niers & de la Meuſe.*

GAMBA, æ. *f.* *Veget.* La jambe d'un animal.

GAMBIA, æ. *m.* Gambea, *ou* Gambia, *l'une des principales branches du Niger, riviere de la Nigritie en Afrique.*

GAMBIÆ Regnum. Le Royaume de Gambea *ou* de Gambia, *dans la Nigritie en Afrique, entre la riviere de Senega & celle de Gambia.*

GAMBINUM, i. *n.* *Voiez* Gabinum.

GAMBOLATUM, i. *n.* Gambulo, Gambalo, *bourg d'Italie, dans le Vigheſan, partie du Milanois.*

GAMBOSUS, a, um. *Veget.* Qui a de groſſes jambes.

GAMELA, Camela, Gamala, æ. *f.* Gamala, *ville de la Trachonitide, en Aſie, entre la Mer de Galilée & les montagnes de Galaad.*

GAMMA, æ. *f.* *Front.* Borne qu'on place dans les champs marquée d'un *gamma* Γ.

GAMMALAMMA, æ. *f.* Gammalamme, *ville d'Aſie, ſur la côte meridionale de l'Iſle de Ternate, l'une des Moluques.*

GAMMACORURA, æ. *f.* Gammacorura, *Volcan de l'Iſle de Ternate, l'une des Moluques.*

GAMUNDIUM, i. *n.* Gaudium Mundi. Caſtellaccio *ou* Caſtellazzo, *bourg du Duché de Milan en Italie, ſur la Bormida, dans l'Alexandrie.*

GANACIA, æ. *f.* La Ganache, *ou* la Gamache, *ville de France, dans le Poitou, ſur les confins de la Bretagne.*

GANCHINGA, æ. *f.* Ganching, *ville de la Chine, dans la province de Nankin, ſur le Kiang.*

GANDAVENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt de Gand.

GANDAVENSIS Ager. Le Sas de Gand.

GANDAVENSIS Tetrarchia. Le Quartier de Gand, *l'une des quatre parties du Comté de Flandres, qui renferme les Chaſtellenies de Gand, d'Oudenarde, & de Courtray, le Comté d'Aloſt & le pays de Vaes.*

GANDAVUM, Ganda, Gandavium, i. *n.* Gand, *ville Epiſcopale de Flandre & capitale du Comté du Lis, de la Lieue, & de la Meure avec l'Eſcaut.*

GANDERSUNDA, æ. *f.* Gandersheimum, i. *n.* Gandersunda, Grandersheim, *ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, dans la Principauté de Wolfenbutel, aux confins de l'Evêché d'Hildesheim.*

GANDIA, æ. *f.* Gandie, *ville d'Eſpagne, dans le Roiaume de Valence, ſur le Golfe de Valence.*

GANEA, æ. *f.* *Cic.* Lieu de débauche, cabaret.

GANEO, onis. *m. Cic.* Un débauché, un pilier de taverne, &c.

GANEUM, i. *n. Plaut.* Cabaret, lieu de débauche, mauvais lieu.

GANGANORUM Promontorium. Braychipult-point, *Cap de la Principauté de Galles en Angleterre, ſur la côte meridionale du Comté de Carnavan.*

GANGARA, Gagara, Getara, *æ. f.* Citracu, *nom de lieu.*

GANGARÆ Regnum. Le Roiaume de Gangara, *dans la Negritie en Afrique, entre le Roiaume de Ceſtena, le Nil, le Roiaume de Zanfara, le Lac de Borno, le Roiaume de Borno, & le deſert de Lempta.*

GANGARIDÆ, arum. *m. plur. Val. Flac.* &

GANGARIDES, um. *m. plur. Virg. Peuples qui habitent les bords du Gange.* Les Gangarides.

GANGE, es. *f.* Bengala, *capitale du Roiaume de Bengale.*

GANGEA. Gangea, *ville d'Aſie, dans la Georgie, entre Irvan & Scamachie.*

GANGELÆ Regnum. Le Roiaume de Gangela, *dans la baſſe Ethiopie, confinant au Roiaume d'Angola.*

GANGES, Gange, es. *f. Ancienne ville des Indes, capitale des Gangarides; on ne ſait ce qu'elle eſt devenue.*

GANGES, is. *m. Virg.* Le Gange, *fleuve de l'Indoſtan.*

GANGETICUS, a, um. *Col.* &

GANGETIS, idis. *f. Ovid.* Du Gange.

GANGETICUS Sinus. Le Golfe de Bengale, *partie de l'Ocean Indien, entre les deux Preſqu'iſles de l'Inde, & le Mogiſtan, juſqu'aux Iſles de Ceylan & de Sumatra.*

GANGILION, ii. *n. Celſ.* &

GANGLION, ii. *n. Celſ.* Loupe; tumeur, enflure.

GANGINOVUS, i. *m.* Ganginuovo, *bourg de Sicile, au pied des montagnes de Madonia, à la ſource du Salſo, dans la Vallée de Démona.*

GANGREA, æ. Gangre, es. *f.* Gangres, *ville de l'Aſie Mineure, dans la Galatie, aujourd'hui Cangri ou Kiangare.*

GANGRÆNA, æ. *f. Celſ.* Gangrene.

GANGUS Sinus. *Voiez* Nanquinenſis Sinus.

GANHAIUM. Ganhay, *ville de la Chine, dans la Province de Fokien, aux confins de celle de Canton.*

GANNANUM Regnum. *Voiez* Tunquin.

GANNATUM, Gannapum, i. *n.* Gannat, *bourg de France, dans le Bourbonnois, aux confins de l'Auvergne.*

GANNIO, is, ivi, itum, ire. *Varr.* Glappir, crier comme le renard. ‖ *Ter.* Gronder, murmurer. ‖ Criailler, piailler. *Gannire ſecretam in aurem. Perſ.* Chucheter à l'oreille.

GANNITUS, ûs. *m. Plin.* Le cri, le glapiſſement des renards. ‖ Le cri, clameur, lamentation, plainte, gemiſſement. ‖ *Lucr.* Le cri d'un chien qui flate. ‖ *Mart.* Injure, calomnie, médiſance.

GANNUM, i. *n.* Ganos, i. *f.* Gonga, *ville de la Romanie, ſur la Mer de Marmara, dans la Turquie d'Europe.*

GANODURUM, i. *n.* Conſtance, *ville de Suiſſe.*

GANTUM, i. *n.* Gant, Gan, *bourg de France, dans le Bearn, ſur le Nès, au midi de Pô.*

GANYMEDES, is. *m. Virg.* Ganymede, *fils de Tros* [*que Jupiter enleva de deſſus le mont Ida, pour lui donner la Charge de verſer à boire aux Dieux, fonction qu'exerçoit auparavant la Déeſſe Hebé.*]

GAOGA, æ. *f.* Gaoga *ou* Kaugha, *Roiaume & deſert du Zara en Afrique, entre le deſert de Barca, les Roiaumes de Berdon & de Borno, & la Nubie.*

GARABUSÆ Inſulæ. Garabuſa, Garabuſa Salvati, *deux Iſles dependantes de Candie, ſur ſa côte occidentale, près du Cap de Buſo.*

GARACTUM, Varactum. *Voiez* Guerêtum.

GARAMA. *Ville d'Afrique, capitale des Garamantes; elle eſt ruinée.*

GARAMANTES, um. *m. plur. Virg.* Les Garamantes, *peuples de Lybie.*

GARAMANTIS, idis. *f.* Qui eſt du payis des Garamantes.

GARAMANTICUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui concerne les Garamantes.

GARAZUA, æ. *f.* Garazu, *bourg ou ville du Breſil, dans l'Amerique meridionale, dans la Capitanie de Fernambour, au midi d'Olinde.*

GARDA, *unde* Gardenſis Lacus. Garde, *dans l'Etat de Veniſe, entre le Veronois, le Breſſan & le Trentin.*

GARDELEBIA, æ. *f.* Gardelaben, *ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, ſur le Milde, près d'une grande forêt qui porte ſon nom.*

GARDICHIA, æ. *f.* Gardichi, *ville de l'Arcadie, dans le Peloponèſe, aujourd'hui village du Nort de la Zaconie en Morée.*

GARDONIS Pons. Le Pont de Gard, *Pont des Romains, ſur le Gardon, dans le bas Languedoc en France.*

GARDUS, Vardus, Vardo, onis. *m.* Le Gardon, *riviere du bas Languedoc en France.*

GARETA, æ. *f.* Garet, *province du Roiaume de Fez en Barbarie, entre la riviere de Malvia, celle de Nocor & les montagnes & les deſerts de Garet.*

GARGANUS, i. *m. Hor.* Le Mont Gargan, *dans la Pouille.*

GARGANUS, a, um. *Virg.* Qui appartient au Mont Gargan.

GARGARIZATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de gargariſer.

GARGARIZATUS, a, um. *Plin. part. paſſif de*

GARGARIZO, as, avi, atum, are. *Celſ.* Gargariſer.

GARIANONUM, Garryenum, i. *n.* Burg-Caſtle, *ville des Iceniens, maintenant village du Comté de Nortfolck en Angleterre, ſur l'Yar, au deſſus d'Yarmouth.*

GARILIANUS. i. *m.* Gariglan, *riviere du Roiaume de Naples en Italie, dans l'Abruzze ulterieure.*

GARISA, æ. *f.* Garis, *ville, maintenant village de France, dans la baſſe Navarre.*

GARISENDA Turris. La Tour de Gariſenda, *dans une des Places de Boulogne en Italie.*

GARITES, um. *m. plur. Caſ.* Les peuples d'Agennois, *en Gaſcogne.* ‖ Le payis de Gaure.

GARIZIM. *indecl.* Garizim, *montagne de la Terre-ſainte, dans la Tribu d'Ephraim, entre Sichem, & Silo.*

GARNESEIA, æ. *f.* Garneſey, *Iſle de la Mer de Bretagne, ſur la côte occidentale de Normandie.*

GAROCELLI, orum. *m. Caſ.* Peuples du Val de Morienne.

GARONUS Fluvius, i. *m.* Le Garon, *riviere de France, dans le Limois.*

GARRAFA, æ. *f.* Garraf, *bourg d'Eſpagne, ſur la côte de Catalogne, entre Barcelone & Tarragone.*

GARRIO, is, ivi & ii, itum, ire. *Mart.* Dégoiſer, gazouiller comme font les oiſeaux. ‖ *Cic.* Babiller, caqueter, jaſer, cauſer. ‖ *Ter.* Plaiſanter, railler, ſe mocquer, badiner. *Garrire nugas. Plaut.* Dire des badineries ou des niaiſeries, des impertinences. *—alicui in aurem. Mart.* Chucheter à l'oreille de quelqu'un. *—quodlibet. Hor.* Jaſer à tort & à travers. *Garriunt ranæ. Mart.* Les grenouilles coaſſent.

GARRITUDO, inis. *f. Varr.* Babil, caquet. ‖ *Ovid.* Gazouillement, ramage des oiſeaux.

GARRULITAS, atis. *f. Quint.* Babil, caquet. *Ovid.* Gazouillement, ramage des oiſeaux.

GARRULUS, a, um. *Virg.* Qui gazouille, qui ramage. ‖ *Ter.* Babillard, cauſeur, jaſeur, diſcoureur, grand-parleur, qui a du caquet ou du babil.

GARRYENUS, i. *m.* Fluvius. Yare, Yar, *riviere d'Angleterre, dans le Comté de Nortfolck.*

GARSIS, is. *f.* Garſis, *bourg du Roiaume de Fez, dans la province de Chaus, aux confins de celle de Garet, ſur la Mulvia.*

GARTIA, æ. *f.* Gartz, *ville d'Allemagne, dans la Pomeranie, ſur l'Oder, au deſſus de Stetin.*

GARUM, i. *n. Hor.* Sauce que les Anciens faiſoient avec la ſaumure du poiſſon nommé Garus.

GARUM, i. *n.* Gar, *ville d'Afrique, aujourd'hui village, ſur la côte du Roiaume de Tripoli, près du Cap de Mezrara, & du Golfe de Sidra.*

GARUMNA, æ. *m.* La Garonne, *fleuve de France.*

GARUMNI, orum. *m. plur. Caſ.* Peuples *qui habitoient des deux côtez de la Garonne, vers l'endroit où elle prend ſa ſource.*

GARUS, i. *m. Plin. Sorte de poiſſon, que M. Voſſius prétend être le* Maquereau.

GASABELA, æ. *f.* Gaſabela, *ville d'Abyſſinie, entre le Lac de Zaſlan & les montagnes de la Lune.*

GASORUS, Gazorus. Aleſteroſo, Leſterocori, *ville de Macedoine, entre* Philippes *& Salonick.*

GASTALENSIS tractus. Gaſtal, Gaſteren, *petite contrée de Suiſſe, les Comtez de Sargans & de Toggenbourg & le Canton de Zurich.*

GASTANIUM, i. *n.* Gaſtanin, Gaſtein ou Gaſting, *village de Baviere en Allemagne, ſur le Danube, au deſſous de Ratiſbone.*

GASTINA, æ. *f.* Gaſtine, *Abbaye de France en Touraine, au Nort de Tours.*

GASTINESIUM. *Voiez* Vaſtinium.

GASTINETUM. La Gaſtine, *contrée de Poitou en France, vers les ſources de la Tone.*

GATÆ Caput. Le Cap de Gates ou de Gata, *ſur la côte du Roiaume de Grenade en Eſpagne.*

GATÆ Mons. Le Mont de Gate, *longue chaîne de montagnes qui traverſe la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

GATONISIUM Caput. Le Cap Gatoniſi, *ou* Capo Trigon, *ſur la côte de l'Anatolie en Aſie, à l'Eſt d'Epheſe.*

GATOPOLIS. Gatopoli, *bourg de Romanie, dans la Turquie en Europe, ſur la Mer noire.*

GAVANODURUM, Gamanodurum, Gabanodurus. Saltzbourg, *ville du Cercle de Baviere en Allemagne, ſur le Saltz, au Sud de Paſſaw.*

GAUDEO, es, gaviſus ſum, dere. *Cic.* Se réjouir, être bien aiſe, avoir de la joye, ſentir du plaiſir, être gai, reſſentir de la ſatisfaction.

GAUDIBUNDUS, a, um. *Apul.* Fort réjoui, tranſporté de joye, qui fait paroître une grande joye.

GAUDII Terra. Le Territoire de Gaudo, *au Roiaume de Naples en Italie, entre Capoue, Pouzzol, & les ruines de Cumes, dans la Terre de Labour.*

GAUDIMONIUM, ii. *n. Petr.* Réjouiſſance, gayeté.

GAUDIOLUM, i. *n. Plaut.* Petite joye, &c. *Voiez* Gaudium.

GAUDIOSA. *Voiez* Joyoſa.

GAUDIUM, i. *n. Cic.* Joye, alegreſſe, plaiſir, réjouiſſance, ſatisfaction, contentement.

GAUDIUM Vallis. Joyenval, *Abbaye de l'Iſle de France, au voiſinage de ſaint-Germain en Laye.*

GAUDIUS Mons. *Voiez* Marius Mons.

GAUDOS, i. *f.* Gozos, Gozo, Gozzi, *Iſle de la Mer Mediterranée, vis-à-vis le Cap Crio, qui eſt ſur la côte meridionale de Candie.*

GAUDOS. *Voiez* Gaulos.

GAVERA, æ. *f.* Gavere, *bourg des Payis-bas Catholiques, dans le Comté d'Alost en Flandres, ſur l'Eſcaut, entre Oudenarde & Gand.*

GAUGAMELA, Gangamela. Urbs Aſſyriæ. *Ville inconnue, elle étoit dans l'Aſſyrie.*

GAVIRATIUM, i. *n.* Ghivira, *ville du Milanois en Italie, dans le Comté d'Anghiera, ſur le bord du Lac de Ghévira.*

GAVIS. *Voiez* Gabii.

GAVISUS, a, um. Qui s'eſt réjoui. *Voiez* Gaudeo.

GAVIUM, i. *n.* Gavi, *ville de l'Etat de Genes en Italie, ſur la Lemo, vers les confins du Montferrat & du Milanois.*

GAULENDA, æ. *f.* Gaulenda, *montagne du Roiaume de Candy, en l'Iſle de Ceilan, près de la ville de Dighligi...*

GAULON, onis. *m.* Gaulon, *ville de la Terre-ſainte, dans la demi Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain.*

GAULONITIS, idis. *f.* Gaulonitide, *contrée de la Paleſtine, ou de la Terre-ſainte, ſituée*

ſituée à l'Orient du Jourdain & dont Gaulon étoit la capitale.

GAULOS, Gandiſus, Glanconis Inſula. Goze, Gaudiſch, *Iſle de la Mediterranée, au couchant de l'Iſle de Malthe.*

GAULUS, i. *m. Gell.* Flute, pinque, hourque, *vaiſſeau rond.* ‖ *Plaut.* Gondole, *ſorte de taſſe.*

GAUMELLUM. *Voiez* Laumellum.

GAUNACE, es. *f. Ter.* &

GAUNACUM, i. *n. Varr.* Sorte de gros vêtement.

GAURA Inſula. Gaura, *Iſle.*

GAURI. Les Gaures.

GAURENSIS Comitatus, Gaura. Le Comté de Gaure, *peuples d'Aſie, répandus dans la Perſe & dans l'Inde.*

GAURUS Mons, Gaurini Montes. Il Monte Barbaro, *dans la Terre de Labour, au Roiaume de Naples en Italie, près de Pouzzol.*

GAURUS ou Gallicanus Mons. Monte Garro, *ou* Gerro, *montagne du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour; au Nort de Seſſa.*

GAUSAPA, æ. *f.* Gauſapa, orum. *n. plur. Ovid.* Gauſape, is. *n. Varr.* Mante, capot, ſurtout d'étofe velue des deux côtez. ‖ *Mart.* Couverture. ‖ *Petr.* Tapis velu comme ceux de Turquie. ‖ *Plin.* Nate de paille dont les Soldats ſe ſervoient dans le camp. ‖ *Perſ.* Une groſſe barbe heriſſée.

GAUSAPATUS, a, um. *Sen.* Qui étoit couvert de cette ſorte d'habillement.

GAUSAPILA, æ. *f. Petr.* &

GAUSAPINA, æ. *f. Mart. Voiez* Gauſapa.

GAUSAPINUS, a, um. *Mart.* Fait d'étofe velue des deux côtez.

GAUSENNIS. *Voiez* Cauſennis.

GAZA, æ. *f. Cic.* Treſor, richeſſes, biens. *Gaza regia cuſtos. Corn. Nep.* Le Garde du Treſor Roial, le Garde des Bijoux de la Couronne, &c.

GAZA, æ. *f.* Gaza, *ville de Phenicie.* ‖ Oziaz, *ville de Médie.*

GAZÆORUM Portus. *C'étoit anciennement une ville maritime de la Paleſtine, Conſtantin le Grand la fit Epiſcopale, & l'appella Conſtantia; inconnue.*

GAZARA, Gazera, æ. *f.* Gazer, *ville ruinée de Paleſtine, dans le Sud de la Tribu d'Ephraim.*

GAZOLA, æ. *f.* Gazola, *ville d'Afrique, dans le Roiaume de Fez en Barbarie, ſur la côte de la province de Hea.*

GAZOPHYLACIUM, ii. *n. Bibl.* Le treſor, lieu où l'on garde le treſor; cabinet, gardemeuble.

GAZOPHILLAX, acis. *m. Gell.* Treſorier, Garde de treſor.

GE

GEBENNA, *ou* Commenus Mons, Gebennici Montes. Les montagnes des Sevennes en France, *entre le Languedoc, le Rouergue, le Forez & le Rhône.*

GEBENNENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt des montagnes des Sevennes.

GEBENNESIUM. *Voiez* Genevenſis Tractus.

GEBHA, æ. *f.* Gebha, *bourg d'Afrique, dans le Roiaume de Fez en Barbarie, dans l'Eriſſe, ſur le Cap de Gebha.*

GEBLOVA, æ. *f.* Geblowa, *ville de Moſcovie, ſur la Molega, dans le Duché de Biela Jezoro, aux confins de celui de Jeroſlaw.*

GEDANENSIS Sinus. Le Golfe de Dantzick, *partie de la Mer Baltique, entre les côtes de la Pomerelie & de la Pruſſe.*

GEDANUM, i. *n.* Dantzic, *ville de la Pruſſe Roiale.*

GEDROSIA, æ. *f.* Gedroſie, *province ancienne des Perſes en Aſie, entre la Drangiane, la Carmanie & l'Ocean Indien & le fleuve Indus.*

GEHENNA, æ. *f. Bibl.* Gêne. ‖ Lieu de ſupplice par l'excès du chaud & du froid.

GEHON Fluvius. Le Gehon, *l'un des quatre fleuves du Paradis Terreſtre: c'eſt la branche occidentale qui ſe ſépare du fleuve des Arabes.*

GEIVISA, æ. *f.* Geiviſe, *petite ville preſque ruinée dans l'Anatolie propre, ſur la Mer de Marmara.*

GEISLINGA, æ. *f.* Geiſlinguen, *ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans le Territoire d'Ulm, du côté du Wurtemberg.*

GEISMARIA, æ. *f.* Geiſmar, *ville d'Allemagne, dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel, au Nort.*

GELA, Urbs & Fluvius. Terranova.

GELASCO, is, ere. *Plin.* Se geler, ſe glacer.

GELASIMUS, i. *m. Plaut.* Plaiſant, bouffon, homme qui fait rire, jovial. ‖ Gelaſime, *nom propre.*

GELASINUS, i. *m. Mart.* Petites enfonçures qui ſe font au viſage de quelques perſonnes lorſqu'elles rient, les agrémens du ris.

GELATIO, onis. *f. Plin.* Gelée, froid glaçant.

GELATUS, a, um. *part. paſſ. de* Gelo. *Stat.* Gelé, glacé. *Colum.* Pris, caillé, figé, congelé.

GELBIS, is. *m.* Kyll, *riviere d'Allemagne, dans le Cercle Electoral du Rhin.*

GELBOE, es. *f.* Gelboé, *Montagne de Syrie.*

GELDRIA, æ. *f.* Gueldres, *une des provinces des Payis-bas.*

GELDUBA, æ. *f.* Geldub, *ville des Ubiens en Allemagne, maintenant village de l'Archevêché de Cologne, ſur le Rhin, au deſſus d'Ordingen.*

GELICIDIUM, ii. *n. Vitr.* Gelée, verglas.

GELIDA, æ. *f. Hor.* De la glace *ou* eau extrémement fraîche.

GELIDE. *adv. Hor.* Froidement, avec froid glaçant. ‖ Avec froideur; d'une maniere froide, languiſſante.

GELIDUS, a, um. *Cic.* Gelé, glacé, pris de froid. ‖ *Virg.* Froid glaçant, qui glace, qui gele. ‖ Fort frais. *comp.* Gelidior. *Cic. ſuperl.* Gelidiſſimus. *Plin.*

GELLINHEMUM, i. *n.* Gellheim, Gellinheim, *village du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans le Territoire de Wormes, près de Roſendal.*

GELLUS, Vergellus, i. *m.* Il Fiume di Canne, *c'eſt-à-dire* la riviere de Cannes, *au Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Bari.*

GELNHUSA, æ. *f.* Gelnhauſen, *ville d'Allemagne, dans la Véteravie, ſur le Kints, dans le Comté d'Hanaw.*

GELO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Geler, glacer, faire un froid glaçant.

GELOI campi. *m. plur. Virg.* Campagne de Sicile.

GELONES, num. *m. plur.* &

GELONI, orum. *m. plur. Virg.* Les Gelons, *peuples d'entre les Scythes.*

GELU. *indecl. m. Cic.* Gelum, i. *n.* Gelus, i. *m. Non.* Gelée, glace, froid glaçant.

GEMBLACUM, i. *n.* Gemblours, Giblou, *ville ou bourg des Payis-bas Catholiques, dans le Brabant, ſur l'Orne.*

GEMEA, æ. *f. Liv. Nom d'une aile d'armée de Macedoniens.*

GEMEBUNDUS, a, um. *Ovid.* Gemiſſant, ſoupirant.

GEMELLAR, aris. *n. Col.* Qui tient double meſure.

GEMELLIPARA, æ. *f. Ovid.* Qui accouche de deux enfans à la fois.

GEMELLUS, a, um. *Virg.* Qui eſt par couples, par paire; Jumeau.

GEMETICUM, Gemeticenſe Cœnobium. Jumieges, *village & Abbayie de Flandre en Normandie, ſur la Seine, entre Rouen & Caudebec.*

GEMINATIO, onis. *f. Cic.* Redoublement, repetition. ‖ *Quint.* Redite.

GEMINATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Gemino.

GEMINI, orum. *m. plur. Cic.* Les Jumeaux, *troiſiéme Signe du Zodiaque;* freres jumeaux, enfans jumeaux.

GEMINIACUM, i. *n. Voiez* Gemblacum.

GEMINITUDO, inis. *f. Pacuv.* Reſſemblance.

GEMINO, as, avi, atum, are. *Cic.* Doubler, redoubler, augmenter au double, réïterer. ‖ *Hor.* Accoupler, apparier.

GEMINUS, a, um. *Cic.* Double, deux. ‖ Jumeau. ‖ Egal, pareil, ſemblable.

GEMISCO, is, ſcere. *Claud. Voiez* Gemo, is.

GEMITUR. *Cic.* On gemit.

GEMITUS, ûs. *m. Cic.* Gemiſſement, plainte accompagnée de ſoupirs.

GEMMA, æ. *f. Cic.* Une pierre précieuſe. ‖ Le bourgeon de la vigne, l'œil, le bouton des arbres & des fleurs, qui commencent à pouſſer.

GEMMACUM. *Voiez* Jamelium.

GEMMASCO, is, ere. *Col.* Bourgeonner, boutonner, pouſſer des bourgeons *ou* des boutons.

GEMMARIUS, ii. *m. Bibl.* Lapidaire, qui travaille les pierres précieuſes.

GEMMARIUS, a, um. *Bibl. Ars gemmaria. Bibl.* Art, ſcience, adreſſe d'un Lapidaire. *Opus gemmarium. Bibl.* Ouvrage de Lapidaire. *Opere gemmario ſcribere. Bibl.* Graver comme l'on fait ſur les pierres précieuſes.

GEMMATIO, onis. *f. Col.* Le bourgeonnement, le boutonnement des plantes, l'action de pouſſer des boutons *ou* des bourgeons.

GEMMATOR, oris. *m. Firm.* Joyalier, Lapidaire.

GEMMATUS, a, um. *Ovid.* Couvert, enrichi, garni, orné *ou* ſemé de pierreries.

GEMMEUS, a, um. *Cic.* De pierreries, de pierres précieuſes. ‖ *Plin.* De perles.

GEMMIFER, a, um. *Prop.* Qui produit des pierreries, des pierres précieuſes, des perles.

GEMMINGA, æ. *f.* Gemmingen, *ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, entre Hailbron & Philipsbourg.*

GEMMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Bourgeonner, boutonner, jetter des bourgeons, pouſſer des boutons.

GEMMOSUS, a, um. *Apul.* Plein de pierreries. ‖ Abondant en pierres précieuſes.

GEMMULA, æ. *f. diminutif de* Gemma. *Plin.* Petite pierre précieuſe. *Gemmula carbunculi. Bibl.* Eſcarboucle, *pierre précieuſe.*

GEMO, is, mui, mitum, ere. *neut. Cic.* Gemir, ſe plaindre en ſoupirant, paſſer des gemiſſemens. ‖ Déplorer, regretter.

GEMONIÆ ſcalæ, arum. *f. plur. Tac.* &

GEMONII gradus. *m. plur. Plin.* Place *dans Rome*, d'où l'on précipitoit *dans le Tibre* par deux degrez les criminels, *qu'on avoit traînez juſques-là attachez à un croc.*

GEMONIDES, um. *f. plur. Plin.* Sorte de pierre précieuſe, qui a la vertu de ſoulager les femmes en travail d'enfant.

GEMUNDA, æ. *f.* Gaudia Mundi. Gemunde, *ville de Suabe en Allemagne, à l'Eſt de Stutgard.*

GEMUNDANUS Lacus. Gemunderzée.

GEMUNDA. Gemunnen, *bourg du Palatinat du Rhin, dans le Duché de Sponheim, ſur le Simmeren.*

GEMURSA, æ. *f. Cic.* Cors au pied, durillon douloureux.

GENA, æ. *f. Cic.* La joue. ‖ *Plin.* La paupiere.

GENABENSES, ium. *m. plur. Cæſ.* Les Orleannois, ceux d'Orleans.

GENABUM, i. *n. Cæſ.* &

GENABUS, i. *f. Lucan.* Orleans, *ville Epiſcopale de France.*

GENADIENSIS, is. *m. & f.* e, *n.* Qui eſt de Chonad, *ou* Chanad. ‖ Genadienſis Comitatus. Le Comté de Chonad, *dans la haute Hongrie, entre les Comtez de Czongrad & de Temiſwar, la Tranſſylvanie, & la Teiſſe.*

GENADIUM, Canadium, Cenadium, i. *n.* Chanad, Chonad, Choniad, *ville de la haute Hongrie, ſur le Meriſch, au Levant de Segedin.*

GENDIVARIA, æ. *f.* Gendivar, *ville, aujourd'hui village au milieu de l'Iſle de Chypre.*

GENEALOGIA, æ. *f. Cic.* Genealogie.

GENEALOGUS, i. *m. Cic.* Genealogiſte, qui fait des genealogies.

GENECHUS Tractus. Le Genech, *contrée de l'Anatolie, aux confins de la Turcomanie, le long de la Mer noire.*

GENEHOA Regnum. Le Roiaume de Genehoa, Ghenoa en Nigritie, *dans l'Afrique, entre ceux de Gualata & de Tombut, le Senega & l'Ocean Atlantique.*

GENEPUM, Genapum, Genebum, i. *n.* Genep, Geneppe, *ville d'Allemagne, dans le Duché de Cleves en Weſtphalie, au confluent des Niers & de la Meuſe. Voiez* Gamapius Vicus.

GENER, eri. *m. Cic.* Gendre, *mari de la fille.* ‖ *Corn. Nep.* Le mari de la ſœur, le beau-frere.

GENERA, um. *n. plur. Voiez* Genus. ‖ *ou l'imperatif de* Genero.

GENERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui peut s'engendrer. ‖ Qui a la vertu d'engendrer.

GENERALITER. *adv. Cic.* Generalement, en general, en gros, univerſellement.

GENERASCO, is, ere. *Lucr.* S'engendrer, ſe produire.

GENERATIM. *adv. Cic.* En general, generalement, univerſellement, en gros. ‖ *Virg.* Selon les eſpeces. ‖ *Caſ.* Par nations, &c.

GENERATIO, onis. *f. Plin.* Generation, production. *Liber generationis. Bibl.* Genealogie.

GENERATOR, oris. *m. Cic.* Qui engendre, qui produit.

GENERATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Genero.

GENERE. *abl.* &

GENERIS. *genit. Voiez* Genus.

GENERO. *dat. & abl. Voiez* Gener.

GENERO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Engendrer, produire. ‖ *Plin.* Concevoir. ‖ *Quint.* Inventer, trouver, faire.

GENEROSE. *adv. Hor.* D'une maniere genereuſe, courageuſe, noble.

GENEROSITAS, atis. *f. Plin.* Generoſité, courage. ‖ *Col.* Bonté, force, vigueur, excellence.

GENEROSUS, a, um. *Cic.* Noble, de naiſſance illuſtre, de bonne maiſon. ‖ Genereux, brave, courageux, magnanime. ‖ *Col.* Bon, vigoureux, excellent.

GENERUM. *acc. Voiez* Gener. & *genit. plur. Voiez* Genus.

GENESARA, æ. *f.* &

GENESARETH. *indecl.* Le Lac de Geneſareth, la mer de Galilée. *Voiez* Galilææ Mare.

GENESBORUVIA, æ. *f.* Gainsboroug, Garnsboroug, *bourg d'Angleterre, dans le Comté & à l'occident de Lincoln, du côté du Comté de Nottingham.*

GENESIS, is. *f. Juv.* La nativité, le point de la naiſſance.

GENESIS, is. *f.* La Geneſe, *premier Livre de Moïſe.*

GENESTANUM, i. *n.* Geneſtano.

GENEBRA Mons. Le Mont Genevre, *montagne des Alpes en Dauphiné, entre Briançon, & Suze.*

GENETHLIACUS, i. *m. Gell.* Faiſeur d'horoſcope, qui dreſſe un horoſcope.

GENETHLIOLOGIA, æ. *f. Vitr.* Horoſcope, *prédiction de ce qui doit arriver à quelqu'un ſur ſon thême genethliaque, ſur l'inſpection de l'état du Ciel au point de ſa naiſſance.*

GENEVA, æ. *f.* Geneve, *ville & petite Republique ſur le Lac du même nom.*

GENEVENSIS Tractus. Le Genevois, *province de Savoye, entre la Savoye propre, le Fauſſigny & le payis de Gex.*

GENEVENSIS Lacus. *Voiez* Lemanus Lacus.

GENGENBACHIUM, i. *n.* Gengenbach, *ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans l'Ortnaw, ſur le Kinſing, au deſſus d'Offenbourg.*

GENIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Agréable, joïeux, divertiſſant, fait pour le plaiſir, propre pour ſe réjouir. *Geniales Dii. m. plur.* Les Dieux qui préſidoient à la naiſſance.

GENIALITER. *adv. Ovid.* Agréablement, avec réjouiſſance, en ſe donnant du plaiſir.

GENICULATIM. *adv. Plin.* A chaque nœud, par nœuds, autour de chaque nœud.

GENICULATUS, ûs. *m. Vitr.* L'action d'être à genoux; l'Agenouillé, *conſtellation celeſte.*

GENICULATUS, a, um. *Cic.* Noueux, plein de nœuds.

GENICULO, as, avi, atum, are. *Plin.* Se nouer, faire des nœuds à ſa tige.

GENICULUM, i. *n. Varr.* Le genou. ‖ *Plin.* Nœud qui diſtingue d'eſpace en eſpace la tige des plantes.

GENIMEN, inis. *n. Bibl.* Race, generation, germe. ‖ Fruit.

GENISTA, æ. *f. Plin.* Geneſt, *arbriſſeau.*

GENITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Varr.* &

GENITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Qui ſert à la generation, qui a la vertu d'engendrer. De la naiſſance, genital.

GENITALITER. *adv. Lucr.* Par generation.

GENITIVUS, a, um. *Suet.* De naiſſance, qu'on apporte en naiſſant. *Genitivæ notæ. Suet.* Marques qu'on apporte en naiſſant. *Genitivum agnomen. Ovid.* Surnom de famille. *Genitivus caſus. Quint.* Le genitif, *ſecond cas de la déclinaiſon des noms.*

GENITOR, oris. *m. Cic.* Le pere, celui qui a engendré, qui a fait, qui a créé *ou* produit.

GENITRIX, icis. *f. Ovid.* La mere, celle qui a conçû & enfanté.

GENITURA, æ. *f. Plin.* Generation, production. ‖ Dont quelque choſe eſt produit. ‖ *Suet.* Horoſcope.

GENITUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Gigno.

GENIUS, ii. *m. Hor.* Le Genie qui préſidoit à la naiſſance, (*ſelon les Anciens.*) Le Dieu tutelaire. ‖ *Ter.* Le genie, l'humeur, le goût, l'inclination, le penchant. ‖ Le deſtin, la fortune. ‖ *Mart.* Eſprit, genie. *Genio indulgere. Perſ.* Se donner du bon tems, ſe divertir, ſe bien traiter, ſe ſatisfaire ſoi-même, ſe laiſſer aller à ſon penchant, donner tout à ſes plaiſirs, ne ſe refuſer rien, contenter ſes deſirs, paſſer la vie agréablement, n'écouter que la nature. *Genium defraudare. Ter.* Se refuſer ce que la nature demande, ſe priver de plaiſir, ſe mortifier.

GENII, orum. *m. plur.* Les Lares, les Dieux domeſtiques, les Penates.

GENO, is, ere. *Varr. Voiez* Gigno.

GENS, tis. *f. Cic.* Nation, peuple. ‖ Race. *Bibl.* Les Gentils, les Idolatres. *Gens humida. Virg.* Les poiſſons, les animaux aquatiques. *-furva. Juv.* Les Mores, les Ethiopiens. *-odorifera. Ovid.* Les Arabes *-togata. Virg.* Les Romains. *Ubi gentium. Cic.* En quelle partie du monde. *Minimè gentium. Ter.* En nulle façon du monde.

GENTIANUM, i. *n.* Genzano, *bourg d'Italie dans la Campagne de Rome, ſur le Lac de Nemi.*

GENTICUS, a, um. *Tac.* D'une nation, d'un peuple, particulier à une nation.

GENTILIACUM, i. *n.* Gentilly, *village de L'Iſle de France, au Sud de Paris.*

GENTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Suet.* D'une nation, qui concerne un peuple. *Cic.* De la même famille, *ou* qui porte le même nom. ‖ *Eccleſ.* Gentil, Paien, Idolatre. *Gentile quod in illo videbatur. Suet.* Ce qui lui étoit commun avec ceux de ſa race *ou* de ſa nation.

GENTILITAS, atis. *f. Cic.* Race, famille, parenté, affinité, qui eſt entre gens d'une même race. ‖ *Plin.* Eſpece. ‖ *Eccleſ.* Gentilité, paganiſme.

GENTILITER. *adv. Bibl.* En Gentil, en Idolatre, en Paien.

GENTILITIUS, a, um. *Cic.* Commun à une race, propre à une famille, particulier à toute une parenté. ‖ Qui appartient à une nation, qui lui eſt propre. *Gentilitium hoc illi eſt. Plin. J.* Il a cela de commun avec ſa famille, il tient cela de ſes Ancêtres. *Gentilitia ſacra. Liv. -ſacrificia. Cic.* Ceremonies de Religion, ſacrifices particuliers à une nation. *-nomina. Liv.* Les noms de famille. *-nota. Liv.* Marque commune à toute une race.

GENU. *indecl. n. Cic.* Le genou. ‖ *plur.* Genua, nuum. *n.* Les genoux. ‖ *Plin.* Le nœud d'une tige de plante. *Genu ſubmittere. Plin.* Mettre un genou à terre, ſe mettre à genoux, s'agenouiller.

GENUA, æ. *f.* Genes, *capitale de Ligurie, Republique.*

GENUALIA, ium. *n. plur. Ovid.* Genouilleres. ‖ Jarretieres.

GENUARIUS, ii. *m. Cic.* Piece de monnoie battue à Genes, *au coin de Ceſar.*

GENUENSE Mare. *Voiez* Liguſticum Mare.

GENUENSIS Ditio. L'Etat de Genes *ou* la côte de Genes, *ou* la riviere de Genes, le Genoveſat (ce dernier mot n'eſt en uſage en François) *Etat d'Italie, entre les Etats de Toſcane & de Lucques, le Marquiſat de Fosdinovo, le Duché de Maſſa, la Principauté de Monaco, & le Comté de Nice.*

GENUI. *prét. de* Gigno.

GENUINE. *adv. Cic.* Franchement, naïvement, nettement, ſincerement, ſans déguiſement, veritablement.

GENUINUS, a, um. *Gell.* Naturel, propre, qui eſt ſelon la nature, conforme à la nature, qui eſt dû à la nature.

GENUINUS, i. *m. Juv.* Une groſſe dent, une dent macheliere. *Genuini dentes. Cic.* Les groſſes dents, les dents machelieres. *Genuinum agitare. Juv.* Branler la machoire. ‖ Remuer les machoires. *Genuinum in aliquo frangere. Genuino aliquem rodere. Perſ.* Déchirer quelqu'un par des médiſances.

GENUNII, orum. *m. plur.* Genuniens, *anciens peuples de la grande Bretagne, qui habitoient le Nort de la Principauté de Galles.*

GENUS, eris. *n. Cic.* Race, lignée, extraction, famille, naiſſance, origine, parenté. ‖ Genre, eſpece, nature, acabit, en parlant des fruits. ‖ Sorte, maniere, façon. ‖ Le genre. *Id genus hominis. Genus hoc hominum. Ejus generis homines. Cic.* Les gens de cette ſorte, de ce caractere, de cette qualité, de cette condition. *Et cætera id genus, ejus generis.* Et autres choſes de cette nature.

GENUSIUM, i. *m.* Genoſa, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre d'Otrante, près du Brandano riviere, & de la Baſilicate.*

GENUSUS, i. *m.* Fluvius. Arzenza, Chervesta, *riviere de l'Albanie, dans la Turquie Europeane: elle a ſon embouchure dans le Golfe de Veniſe, entre Durazzo & Pirgo.*

GEOGRAPHIA, æ. *f. Cic.* La Geographie, deſcription de la terre.

GEOGRAPHICUS, a, um. Qui appartient à la Geographie, Geographique.

GEOMETRA, æ. *m.* &

GEOMETRES, æ. *m.* Geometre, qui ſçait la Geometrie.

GEOMETRIA, æ. *f. Cic.* &

GEOMETRICE, es. *f. Plin.* La Geometrie, *la ſcience des meſures. Geometrice eruditus. Plin.* Sçavant Geometre.

GEOMETRICUS, a, um. *Cic.* Geometrique, de Geometrie.

GEON. *Bibl.* *Un des quatre fleuves du Paradis terreſtre.* ‖ Le Nil.

GEOPHANUM, i. *n.* Gifoni, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté citerieure, à l'orient de Salerne.*

GEORGIA, æ. *f.* La Georgie, *Region en Aſie, entre la Mer Caſpienne & le Pont Euxin, ou plûtôt entre la Circaſſie, la Turcomanie, l'Erivan, le Servan, le Daghestan & la Mer.*

GEORGICA, orum. *n. plur. Virg.* Les Georgiques, *les Livres d'agriculture de Virgile.*

GEORGICUS, a, um. *Col.* D'agriculture, de la culture de la terre.

GEORGII, orum. *m. plur.* Les Georgiens, *peuples d'Aſie habitans de la Georgie.*

GEORGIOPOLIS. *Voiez* Lidda.

GERA. Gera, *ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans la Miſnie, ſur l'Elſter, entre Plawen & Zeitz.*

GERÆSTUS, Geraſtus, i. *f.* Gereſtum, i. *n.* Gereſto, *bourg de Turquie en Europe, ſur la côte meridionale de l'Iſle de Negrepont.*

GERANIA, æ. *f.* Geranie, *ville autrefois de la Moeſie, près du Mont Hœmus.*

GERANDI Mons. Grandmont, *Abbayie, chef d'Ordre en France, dans la Marche.*

GERARIA, æ. *f. Plaut.* Une ſervante occupée à porter un enfant entre ſes bras.

GERASA, æ. *f.* Geraſis, is. *f.* Gelaſa, æ. *f.* Geraſa, *ville de la Terre-ſainte, à l'orient du Jourdain.*

GERAVIA, æ. *f.* Urbs & Tractus. Geraw, *ville ou bourg d'Allemagne, dans le Cercle Electoral du Rhin, dans le Landgraviat de Darmſtat, entre Darmſtat & Mayence.*

GERBOREDUM, i. *n.* Gerberoy, *bourg de l'Iſle de France, dans le Beauvoiſis, à l'Oueſt de Beauvais.*

GERENIA. *Voiez* Gerio.

GERENIA, Gerania, Enope. Germen, *ville de Morée, dans la Zaconie, au Nort de Chielifa, ou ſelon d'autres Paſſava, au Levant de Chielifa.*

GERENRODA, æ. *f.* Gerenrod, Gerens-

rode, bourg d'Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt, province de la haute Saxe.

GERESTUM. Voiez Geræſtus.

GERGELUM. Voiez Igilgili.

GERGOBIA, Gergovia, æ. f. Gergovie, ancienne ville des Gaules, près du lieu où eſt aujourd'hui Clermont en Auvergne.

GERGOLIUM, Gerbobeum, i. n. Gergeau, Jargeau, ville de France dans l'Orleanois, ſur la Loire.

GERIO, onis, Gerenia, æ. f. Geronium, Gerunium, i. n. Dragonara, la Tragonara, ville Epiſcopale, maintenant village du Roiaume de Naples en Italie, dans la Capitanate, près du Fortore.

GERMA, æ. f. Urbs Galatiæ. Germaſte, ville de Galatie, autrement Erma, dans l'Anatolie propre, ſur le Sangar.

GERMA, Hierogerma, Urbs Epiſcopalis Myſiæ Minoris. Ville inconnue, qui étoit dans la Myſie.

GERMANE. adv. Cic. Fraternellement, en frere; ſincerement, de bon cœur.

GERMANI, orum. m. plur. Les Allemans.

GERMANIA, æ. f. L'Allemagne, grande contrée de l'Europe.

GERMANIA Antiqua. La Germanie, autrefois grand payis d'Europe, entre la Viſtule, le Danube, le Rhin, la Mer de Germanie & la Mer Baltique.

GERMANIA Nova. L'Allemagne en general. Elle comprend l'Empire d'Allemagne & le Roiaume de Bohême, avec ſes dépendances, en particulier l'Allemagne, où l'Empire eſt entre la Mer Baltique, l'Ocean, le Danemarc, les Payis-bas, la France, la Suiſſe, les Griſons, l'Etat de Veniſe, la Hongrie, la Bohême & la Pologne.

GERMANIA Cis-Rhenana, ou Gallica On a donné autrefois ce nom à toute la partie de l'Allemagne, qui eſt à la gauche du Rhin, dans l'ancienne Gaule Belgique.

GERMANIA Francica. L'Allemagne Françoiſe, partie de l'Allemagne cedée à la France, par la Paix de Munſter: c'eſt l'Alſace & le Suntgow.

GERMANIA Gallica. Voiez Germania Cis-Rhenana.

GERMANIA Inferior latiſſimè ſumpta. Baſſe Allemagne, partie de la Gaule Celtique, près du Rhin & de la Moſelle qui la ſepare de la haute Allemagne, & qui s'étend juſqu'à la Mer d'Allemagne au Nort.

GERMANIA Superior latè ſumpta. La haute Allemagne, partie de la Gaule Belgique, ſeparée de l'Allemagne par le Rhin: elle comprend la Suiſſe, l'Alſace & le Palatinat.

GERMANIA Trans-Rhenana. Germanie, celle qui eſt au-delà du Rhin.

GERMANIA, Urbs Mœſiæ Inferioris. Ville inconnue: elle étoit dans la baſſe Moeſie.

GERMANICIANI, orum. m. plur. Suet. Soldats qui ſervoient en Allemagne.

GERMANICUS, a, um. Plin. D'Allemagne.

GERMANICUM Imperium. L'Empire d'Allemagne. Voiez ci deſſus Germania Nova.

GERMANICUM Mare, Germanicus Oceanus. La Mer d'Allemagne, partie de l'Ocean ſeptentrional, entre les côtes de la grande Bretagne, des Payis-bas, de l'Allemagne & de la Jutie, depuis le payis de Calais juſqu'aux côtes meridionales de Norvége.

GERMANII, orum. m. plur. Peuples de Perſe.

GERMANISSIMUS Stoicus, i. m. Cic. Un vrai Stoicien. Voiez Germanus.

GERMANITAS, atis. f. Cic. Parenté, proximité de ſang, fraternité.

GERMANITUS, adv. Non. Voiez Germanè.

GERMANO-Sarmatia. Voiez Sarmatia Europæa.

GERMANUS, i. m. Germain, nom d'homme.

GERMANUS, a, um. Cic. Vrai, veritable; qui n'eſt point fardé, déguiſé, ni ſuppoſé. ‖ Naturel, legitime, propre. ‖ Semblable, approchant, conforme, reſſemblant, qui a du rapport. ‖ Frere, ſœur. Germanus Atticus. Cic. Un veritable Athenien. -frater. Cic. Frere de pere & de mere. -alicujus. Cic. ou alicui. Ter. Semblable à quelqu'un. -amore. Cic. Frere d'inclination. Germana ironia. Cic. Une pure, une vraie ironie. Germanum nomen. Plaut. Le propre nom.

GERMEN, inis. n. Virg. Germe. ‖ Plin. Bourgeon, rejetton.

GERMENA, æ. f. Germen, ville de Morée, dans la Zaconie. Voiez Gerenia.

GERMERSHEIMUM, i. n. Germersheim, ville d'Allemagne, au confluent du Queic & du Rhin, entre Landaw & Philipsbourg.

GERMIA, æ. f. Kermen, ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, près d'Andrinople.

GERMIANIA, æ. f. Germianus Tractus. Le Germian, ou Dargut-Ili, contrée de l'Anatolie en Aſie, entre le Chiangare, le Sarexo, l'Aidinelli & la Caramanie.

GERMINALIS, m. f. le, n. is. Papin. Qui germe, qui bourgeonne, qui pouſſe des rejettons.

GERMINATIO, onis. f. Col. &

GERMINATUS, ûs. m. Plin. La production d'un germe ou d'un rejetton, l'action de germer ou de pouſſer des bourgeons.

GERMINO, as, avi, atum, are. Plin. Germer, pouſſer, bourgeonner, boutonner, jetter des bourgeons, produire des rejettons.

GERNE, es. f. Le Lac de Varano, dans le Roiaume de Naples en Italie, ſur la côte de la Capitanate.

GERNIA, æ. f. Gernia, bourg de l'Iſle de Mételin, dans l'Archipel, vers la côte meridionale de l'Iſle.

GERNSHEIMUM, i. n. Gernsheim, ville du cercle Electoral du Rhin en Allemagne, au midi de Darmſtat, ſur le Rhin.

GERO, onis. m. Plaut. Crocheteur, Portefaix.

GERO, is, geſſi, geſtum, rere. Cic. Porter, être chargé. ‖ Avoir, faire paroître. ‖ Faire gouverner; exercer, gerer; avoir le gouvernement, le maniement, la conduite, l'adminiſtration, le ſoin ou la charge. Gerere ſe pro cive. Cic. Se déclarer citoyen, ou faire le devoir d'un citoyen. -perſonam alicujus. Cic. Faire un perſonnage, jouer un rôle, faire quelque figure. -aliquem in oculis. Ter. Couver quelqu'un des yeux, l'aimer comme ſes yeux. -morem alicui. Ter. Suivre les ordres de quelqu'un, avoir de la complaiſance pour lui, lui obéir, faire ce qu'il veut. -perſonam civitatis. Cic. Repreſenter la ville, agir comme député de la ville. morem animo. Ter. Suivre ſa paſſion, agir par fantaiſie, ne conſulter que ſon plaiſir. -bellum. Cic. Faire la guerre. -cenſuram. Plin. Etre cenſeur. -ſocietatem. Cic. Manier les affaires de la compagnie. -rempublicam. Cic. Gouverner la République. -Magiſtratum. Cic. Exercer une Charge, être dans un Emploi. -Conſulem. Sall. Etre Conſul. -formam, ſpeciem, habitum. Plaut. Virg. Col. Avoir, prendre l'air, la figure, la mine. -ingenium callidum. Plaut. Avoir un eſprit fourbe. -animum mulicbrem. Cic. Avoir un eſprit de femme, être effeminé. -tutelam januæ. Plaut. Garder la porte. præ ſe utilitatem. Cic. Paroître utile, ſembler avantageux, avoir une apparence d'utilité.

GEROLSTENIA, Gereſtenia, æ. f. Gerolſthein, Gereſtein, ville ou bourg d'Allemagne dans le Cercle Electoral du Rhin, ſur la Kylle, dans le Comté de Munderſcheid.

GEROMLEA, æ. f. Voiez Achelous.

GERRA, æ. f. El-Catif, ville de l'Arabie heureuſe, ſur le Golfe de Balſora.

GERRÆ, arum. f. plur. Ter. Bagatelles, badineries, niaiſeries, ſottiſes, impertinences, ſornettes, balivernes.

GERRHUM, Gerrum, i. n. Maſeli, ville d'Egypte, ſur la Mer Mediterranée, vers les confins de la Paleſtine.

GERRO, onis. m. Ter. Badin, folâtre, conteur de ſornettes, diſeur de rien.

GERTIGOS, i. f. Vamba, bourg de Portugal, dans la province de Beira, aux confins de l'Eſtramadure d'Eſpagne.

GERTRUDENBERGA, æ. f. ou Mons S. Gertrudis. Gertruydenberg, ville des Provinces unies, dans la Holland meridionale, ſur le Golfe de Beſboſch, aux confins du Brabant.

GERVA, Terva. Trebulium, ville de la grande Armenie, dans la Turcomanie; aux confins de la Perſe.

GERULA, æ. f. Apul. Voiez Geraria.

GERULATA, æ. f. Kersbourg, bourg d'Hongrie, ſur le Danube, au midi de Presbourg.

GERULO, onis. m. Apul. &

GERULUS, i. m. Hor. Crocheteur, Portefaix.

GERUM Caput. Le Cap de Ger, dans le Roiaume de Maroc en Afrique, ſur les confins des provinces de Hea & de Sus.

GERUNDA, æ. f. Plin. Gironne, ville de Catalogne.

GERUNDIA, orum. m. plur. Les Gerondifs, (termes de Grammaire.)

GERUNTIA, æ. f. Cerenza, ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure, aux confins de l'ulterieure.

GERUTIA, æ. f. Vitruv. Le Senat, le Conſeil, une Aſſemblée de Vieillards.

GERYON. Voiez Gerio.

GESA, orum. n. plur. Liv. Javelot ou demi-pique des Gaulois.

GESATÆ, arum. m. plur. Plaut. Troupes qu'on ſoudoye, ſoldats qu'on tient à ſa ſolde.

GESECENA, æ. f. Geſcke, ville de Weſtphalie en Allemagne, ſur le Weyck entre Lippe & Paderborne.

GESIA. Le Payis de Gex, le Baillage de Gex, payis de France, entre la Franche-Comté, le payis du Vaud, le Lac & la République de Geneve, la Savoye & le Bugey.

GESODUNUM, i. n. Saltzbourg, ville d'Autriche.

GESODUNUM, i. n. Lintz, ville de la haute Autriche en Allemagne, ſur le Danube, entre Paſſaw & Vienne.

GESSORIACUM, Geſoriacum, i. n. Morinorum Navale. Boulogne ſur mer, ville Epiſcopale de Picardie en France, à l'embouchure de la Liane.

GESSURIA. Geſſur, contrée de Paleſtine, dans la Traconitide, le long du Mont Liban.

GESTA, orum. n. plur. Cic. Faits memorables, belles actions, exploits.

GESTAMEN, inis. n. Virg. Ce qu'on porte, ornement, marque, &c.

GESTATIO, onis. f. Celſ. Agitation, mouvement que l'on ſent en ſe faiſant porter, exercice que l'on fait en allant à cheval, &c. Plin. Allée ou galerie couverte.

GESTATOR, oris. m. Plin. &

GESTATRIX, icis. f. Val. Flac. Porteur, qui porte. ‖ Mart. Un caroſſe.

GESTATORIUM, ii. n. Suet. Chaiſe à porteur, litiere, brancard, palanquin des Indiens, &c.

GESTATORIUS, a, um. Suet. Qui ſert à porter.

GESTATUS, ûs. m. Plin. Le tranſport, l'action de porter.

GESTATUS, a, um. Mart. part. paſſ. de Geſto.

GESTICULA, æ. f. Celſ. Sorte de danſe.

GESTICULATIA, æ. f. Gell. Baladine, Bateleuſe.

GESTICULATIO, onis. f. Val. Max. Geſticulation, geſtes.

GESTICULATOR, oris. m. Col. Geſticulateur, Bateleur, Baladin.

GESTICULOR, aris, atus ſum, ari. dep. acc. Suet. Faire des geſtes, geſticuler, animer par des geſtes.

GESTIO, onis f. Cic. Adminiſtration, conduite, gouvernement, maniement.

GESTIO, is, ivi, itum, ire. neut. Cic. Sauter de plaiſir, treſſaillir de joye. ‖ Deſirer avec empreſſement. Geſtire nimiâ voluptate. Cic. Etre tranſporté d'un excès de plaiſir.

GESTITO, as, are. Plaut. &

GESTO, as, avi, atum, are. Cic. Porter. Geſtare pectus obtuſum. Virg. Avoir le cœur dur. -animum alicujus. Plaut. Connoître l'humeur de quelqu'un.

GESTOR, oris. m. Plaut. Porteur, rapporteur. Geſtores linguis. Plaut. Délateurs, accuſateurs, rapporteurs de ce que les autres font ou diſent.

GESTRAVIA, æ. f. Geſtraw, payis du Duché de Mecklembourg en baſſe Saxe, dans l'Allemagne, entre Weiſmar, Roſtock, Guſtrow & Swerin.

GESTRICIA, æ. f. Geſtricie, province de

Suede, entre le Golfe de Boîbnie, l'Helſingie, la Dalecarlie, la Weſtmanie, & l'Uplande.

GESTUOSE. adv. Apul. Avec beaucoup d'action, avec quantité de geſticulations, avec bien des geſtes.

GESTUOSUS, a, um. Gell. Grand geſticulateur, qui fait beaucoup de geſtes.

GESTUS, ûs. m. Cic. Le geſte, l'action. Geſtum humeris agere. Cic. Geſticuler des épaules, faire des geſtes des épaules.

GESTUS, a, um. part. paſſ. de Gero. Cic. Geſtus mos illi eſt. Cic. On lui a obeï, on s'eſt accommodé à ce qu'il ſouhaitoit. Geſti honores. Plin. Des honneurs où l'on a paſſé, des emplois honorables qu'on a exercez.

GESUM. Voiez Geſa.

GETÆ, arum. m. plur. Les Getes, peuples de Thrace.

GETARA, Gagara, Gangara, æ. f. Zitrach, ville de la contrée de Zitrach, dans l'ancienne Albanie, aujourd'hui dans la Circaſſie, aux confins du Zacheti, & du Dagheſtan.

GETH, Gath. indecl. Geth, ville de la Paleſtine, près de la Mer de Syrie, au midi de Joppe.

GETHSEMANI. indecl. Gethſemani, village de Judée, ſur la montagne des Oliviers, près de Jeruſalem.

GETICE. adv. A la maniere des Getes.

GETICUS, a, um. Ovid. Qui concerne les Getes.

GETULIA. Voiez Gætulia.

GEVALIA, æ. f. Gevals, Gévalie, ville de Suede, capitale de la Geſtricie, à l'embouchure du Gevals, dans le Golfe de Bothnie.

GEVINIARENSIS Comitatus. Le Comté de Gewinar; dans la haute Hongrie, entre ceux de Cépuſſ, d'Abanwivar, de Torna & de Biſtricz.

GEVIUM, i. n. Gevio, ville des Suiſſes dans le Milanois en Italie, ſur la Madia.

GEYLA, æ. m. Geyl ou Geyr, riviere d'Allemagne, dans le Tirol & la haute Carinthie.

GEZAIRA, æ. f. Gezaira, Iſle de Turquie en Aſie, ſur le Tigre, au deſſous de Bagdat.

GEZAIRA, æ. f. Alger, ville d'Afrique, capitale d'un Roiaume de Barbarie, qui porte ſon nom, ſur la côte de la Mediterranée.

GEZIRA, Zegira ou Zigira. Gezira, ville d'Aſſyrie, dans l'Erzerum, ſur une Iſle du Tigre, entre Diarbekir & Moſul.

G H

GHAMMA, æ. m. Ghemma ou Ghamma, riviere de la grande Tartarie, qui eſt apparemment la meme que l'Amur.

GHEMA, æ. f. Gheme, village du Novarrois en Italie, dans le Duché de Milan, près de la Seſſia.

G I

GIACI. Voiez Gallæ.

GIALLUM Caput. Capo Giallo, Cap de la Morée, ſur le Golfe de Lepante.

GIANICHA. Gianich, ville de l'Anatolie, dans l'Amaſie, entre Sauſtia, & Tripoli.

GIANUTUM, i. n. Gianuti ou Januti, Iſle de la Mer de Toſcane, près de l'Etat de Degli Preſidii.

GIBBA, æ. f. Suet. Une boſſe.

GIBBER, bra, brum. Plin. Boſſu, qui a une boſſe.

GIBBEROSUS, a, um. Suet. Gibboſus, a, um. Gibbus, a, um. Celſ. Boſſu, convêxe, vouté, élevé en rond.

GIBBUS, i. m. Plin. Une boſſe.

GIBELA, Gabala, æ. f. Gibel, ancienne ville de la Cœleſyrie, ſur la côte de Phœnicie.

GIBRÆUM, i. n. Guibray, fauxbourg de Falaiſe en Normandie. ‖ Guibræanæ Nundinæ. La Foire de Guibray, la Guibray.

GIBRALEO, onis. m. Gibraleum, bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à l'embouchure de l'Odier.

GIBRALTARIA, æ. f. Gibraltar, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le détroit de Gibraltar.

GIBRALTARIÆ Fretum. Voiez Herculeum Fretum.

GIBRAMELA, Giberameſa, æ. f. Gibramel, bourg du Roiaume de Bugie, partie de celui d'Alger en Barbarie, entre Gigeri & Col, ſur le Cap de Gibramel.

GICHTIS, is. f. Gita, æ. f. Galfanaçar, bourg de l'Afrique propre, dans le Roiaume de Tripoli, ſur le Golfe de Capes.

GIEHUMUS Fluvius. Voiez Oxus.

GIEMUM, Gyanum, i. n. Gien, ville de France, dans le Gaſtinois, ſur la Loire.

GIENGA, æ. f. Giengen, ville d'Allemagne, dans le Cercle de Suabe, ſur le Brentz, dans le Wurtenberg.

GIENNUM. Voiez Giemum.

GIENNUM, i. n. Gienna, æ. Jaen, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, aux confins du Roiaume de Grenade.

GIESECA. Voiez Geſecena.

GIESSENBURGUM, i. n. Gieſſenburg, Gieſſendam, bourg des Provinces unies, dans la Hollande meridionale, ſur le Wahal.

GIFHORNIA. Voiez Gyfhornia.

GIGANEUM. Voiez Siganeum.

GIGANTEUS, a, um. Ovid. De geant, giganteſque.

GIGANTEUS Mons. Riſenberg, montagne de Siléſie, entre le Duché de Jawer, & la Bohéme.

GIGAS, gantis. m. Cic. Geant. Gigantum fraterculus. Juv. Le petit frere du Geant, c'eſt-à-dire, un inconnu, un homme dont l'extraction n'eſt point connue.

GIGERIA, orum. n. plur. Lucil. Le geſier, les entrailles d'une volaille.

GIGIA, æ. f. Gijon, Gyon, ville d'Eſpagne, autrefois capitale de l'Aſturie d'Oviedo, maintenant bourg ſur la côte au Nort d'Oviedo.

GIGNENTIA, ium. n. plur. Sall. Les racines.

GIGNO, is, genui, genitum, gnere. Cic. Engendrer, produire, mettre au monde, faire éclorre. Gigni ad majora. Cic. Venir au monde pour executer les plus grandes choſes, être né pour les plus grandes choſes. — capite ou in capita. Plin. Naître la tête la premiere, preſenter la tête en naiſſant, venir au monde la tête devant.

GIHLOVA. Voiez Iglava.

GILANIA. Voiez Kilania.

GILDORNACUM. Voiez Judonia.

GILGALA, Galgala. Gilgall ou Galgala, ville de la Terre-ſainte, dans la Tribu de Benjamin près du Jourdain.

GILOLA, æ. f. Gilolum, i. n. Inſula. Gilolo, Iſle de l'Ocean Indien, ou oriental, dans l'Archipel des Moluques, entre celle de Celebes & la Terre des Papons.

GILOLUM, Urbs & Regnum. Gilolo, ville & Roiaume de l'Iſle de Gilolo, ſur ſa côte occidentale.

GILVUS, a, um. Virg. Gris cendré, de couleur de cendre. Gilvum vinum. Gell. Vin paillet, de couleur d'œil de perdrix.

GIMONTUS, Gimontium. Gimont, bourg de France, dans le pays de Gaure en Gaſcogne, ſur la riviere de Gimont.

GINDES. Voiez Gyndes.

GINERCA, æ. f. Ginerca, ville de l'Iſle de Corſe, près de ſa côte occidentale.

GINGIANUS Principatus. L'Etat du Naïque de Gingi, contrée de la côte de Coromandel, dans la Preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange.

GINGIRUM Regnum. Le Roiaume de Gingiro en Afrique, dans la baſſe Ethiopie, vers la côte de Zanguebar & le Roiaume de Melinde.

GINGIS. Gingi.

GINGIVA, æ. f. Celſ. La gencive.

GINGRINA, æ. f. Solin. Flute qui ſervoit aux ceremonies funebres.

GINGRINATOR, oris. m. Feſt. Celui qui jouoït de cette ſorte de flute.

GINGRIO, is, ire. Feſt. Crier comme une oïe.

GINGRITUS, ûs. m. Arnob. Le cri d'une oïe.

GINOPOLIS, Joniopolis. Ginopoli, ville de la Natolie propre au Nort d'Angauri.

GINOPOLIS, Cimolis, Cinolis. Ginopoli ou Quinobi, ville de l'Anatolie propre, ſur la Mer noire, entre le Cap de Piſello & la ville de Sinabe.

GIOIA, Joia, æ. f. Gioia, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, à l'embouchure du Marro, ou Metarro.

GIOIOSA, Motta Gioioſa. La Motta Gioioſa, ville de la grande Grece en Italie, aujourd'hui village du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, près la Mer Ionienne.

GIPPEVICUM, i. n. Ipſwich, ville d'Angleterre, capitale du Comté de Suffolk, ſur l'Orwel au Sud de Nortwich.

GIR. indecl. Giras, æ. m. Gir, Ghir, riviere d'Afrique, dans le deſert de Targa, partie du Bildulgerid.

GIRÆCIUM, i. n. Voiez Hieracium.

GIRÆCIUS Sinus. Voiez Locridis Sinus.

GIRACUNDA, æ. f. Giracunda, Cacagioni, ville de Tartarie, ſur la côte de Crimée.

GIRAPETRA, æ. f. Voiez Hierapytna.

GIRBA, æ. f. Lotophagites, æ. f. Inſula. L'Iſle des Gerbes, Iſles de la Mediterranée, ſur le bord oriental du Golfe de Capes.

GIRCONA, æ. f. Gircona, Martiani, ville de l'Anatolie propre, ſur le Golfe de Smyrne, à l'embouchure du Girmaſti.

GIRGIUM, i. n. Georgia, æ. f. Girgio, ville de la haute Egypte, ſur le bord occidental du Nil, au deſſus de Saïd.

GIRINGBOMBÆ Regnum. Le Roiaume de Giringbomba, dans la baſſe Ethiopie, entre ceux de Metra, de Majac, & de Macoco, & les Giacques, le Lac Niger, & l'Abiſſinie.

GIRMASTUS Fluvius. Voiez Caicus.

GIRO, onis. m. Fluvius. Le Girou, riviere du Languedoc en France.

GIROLA, æ. f. Girola ou Gerola, village de la Laumeline, dans le Duché de Milan en Italie, près du Pô, entre Pavie & Valence.

GIRONDA, æ. f. Inſula. Gironda, Iſle de la Mediterranée, ſur la côte de la Natolie, près du Cap de Celidonia.

GIRUNNA. Voiez Gerunna.

GISCONSA, æ. f. Giſconza, ville des Turdétans, dans l'Eſpagne Betique, aujourd'hui village d'Andalouſie, ſur le Guadalete, entre Xeres de la Frontera & Arcos.

GISLENOPOLIS, is. f. Saint-Guilain, ville du Hainaut.

GISNÆ, arum. f. plur. Guines, ville de France, dans le pays reconquis en Picardie, au Sud de Calais.

GISORIUM, i. n. Giſors, ville du Vexin Normand en France, ſur la riviere d'Epte.

GISSA, æ. f. Urbs Haſſiæ. Gieſſen, ville d'Allemagne, dans le bas Landgraviat de Heſſe, ſur le Lohuc, entre Marpurg & Wetzlar.

GISSA, æ. f. Inſula & Urbs Liburniæ. Pago, Iſle & ville dans le Golfe de Veniſe, près de la côte de la Morlaquie.

GIT & Gith. indecl. neut. Celſ. Nielle, poivrette, plante.

GITTUI, orum. m. plur. Gigluæ, arum. f. plur. Gilva, æ. f. Izli, Zezil, bourg du Roiaume d'Alger en Barbarie, dans le Telenſin au midi de la ville de ce nom.

GIVA, æ. f. Giva, ville de Lycie, aujourd'hui dans le Monteſelé, ſur le Golfe de Macre.

GIUSTANDILA, æ. f. Giuſtandil, ville de la Servie, dans la Turquie Europeane.

G L

GLABELLUS, a, um. Apul. &

GLABER, bra, brum. Col. Qui eſt ſans poil. ‖ Pelé, chauve, raſé, tondu, dépilé.

GLABREO, es, ere. &

GLABRESCO, is, ſcere. Col. Etre ſans poil ou ſans herbe, être pelé, devenir chauve.

GLABRETUM, i. n. Col. Lieu où il ne croît point d'herbe.

GLABRO, as, avi, atum, are. Col. Raſer, dépiler, tondre, peler, rendre chauve.

GLACENSIS, ou Glocenſis Comitatus. Le Comté de Glatz, contrée du Roiaume de Bohême, aux confins de la Siléſie & de la Moravie.

GLACIALIS, m. f. le, n. is. Col. De glace, glacial, qui glace. Frigus glaciale. Ovid. Un froid qui glace.

GLACIALIS Oceanus, ou Glaciale Mare. La Mer Glaciale ou Scythique, partie de l'Ocean ſeptentrional, qui baigne les côtes de la Laponie, de la Moſcovie, & de la grande Tartarie, & s'é[illegible] vers le Pole Arctique.

GLACIALIS Regio. Voiez Iſlandia.

GLACIATUS, a, um. Plin. part. paſſ. de Glacio.

GLACIES, ei. f. Virg. De la glace, un glaçon.

GLACIO, as, avi, atum, are. Hor. Glacer, geler, faire glacer.

GLACITO, as, avi, atum, are. Aut. Philom. Crier comme les oies ou comme les grues.

GLACIUM, Glocium, i. n. Glatz ou Gladſco, ville du Roiaume de Bohême, dans la Bohême propre, au confluent du Neiß & du Stein.

GLADIATOR, oris. m. Cic. Gladiateur.

GLADIATORIUM, ii. n. Liv. Le prix que remportoit le Gladiateur victorieux.

GLADIATORIE. adv. Lamprid. En Gladiateur, à la maniere des Gladiateurs.

GLADIATORIUS, a, um. Cic. De Gladiateur.

GLADIATURA, æ. f. Tac. La profeſſion, l'exercice de Gladiateur.

GLADIUM, ii. n. Varr. &

GLADIUS, ii. m. Cic. Epée, ſabre, coutelas, cimeterre. ‖ Prop. Echeveau de laine. ‖ Plin. Eſpadon, ſorte de poiſſon.

GLAMORGANIA, æ. f. Glamorgan-Shire ou le Comté del Gamorgan, dans la Principauté de Galles en Angleterre, entre les Comtez de Montmouth, de Brecknock, & de Caormarden & le Canal de ſaint-George ou de Briſtol.

GLANATEVA Capillatorum, Glanatica, Glandata, æ. f. Glandeves, ville Epiſcopale de Provence, ſur le Var, aux confins du Comté de Nice.

GLANDARIUS, a, um. Varr. Où il y a beaucoup de gland.

GLANDE, glandem. Voiez Glans.

GLANDIFER, a, um. Cic. Qui porte du gland.

GLANDIUM, ii. n. Plaut. Un languier, une gorge de cochon ſalée & fumée. ‖ Plin. Une glande.

GLANDOMIRUM, Grandomirum, i. n. Mondonedo, ville de Galice en Eſpagne, dans les montagnes, ſur la riviere de Vallindares, au Nord de Lugo.

GLANDULA, æ. f. Celſ. Glande.

GLANDULOSUS, a, um. Col. Plein de glandes.

GLANIS, is. m. Voiez Clanicus.

GLANNAFOLIUM Cœnobium. Saint-Macor ſur Loyre, Abbayie d'Anjou en France, au Levant d'Angers.

GLANS, dis. f. Cic. Gland, fruit. ‖ Sall. Balle de plomb. Glans fagea. Plin. Le fruit du hêtre.

GLANUM, i. n. Gap, ville Epiſcopale de Provence.

GLANUM, i. n. Clanum, i. n. Glanum-Livii. Saint-Remi, ville de France en Provence, à l'Oueſt d'Arles.

GLANUS, i. m. Plin. Sorte de poiſſon, qui dépouille l'hameçon de ſon amorce, ſans s'y prendre.

GLAREA, æ. f. Cic. Gravier, ſable de gravier.

GLAREATUM, i. n. Voiez Gallorum Arca.

GLAREOLA, æ. f. Plaut. Menu gravier.

GLAREOSUS, a, um. Col. Couvert ou plein de gravier.

GLARONA, æ. f. Glaris, bourg de Suiſſe, ſur le Lintz ou le Sarneff, à l'orient de Schwitz.

GLARONENSIS Pagus. Le Canton de Glaris, l'un des treize qui compoſent la République des Suiſſes, entre ceux de Schwitz & d'Uri, le Baillage de Gaſteren, les Comtez de Sarganis & de Riva, & le Payis des Griſons.

GLASCONIA, æ. f. Glaſtonium, i. n. Avalonia, æ. f. Glaſſenbourg, ou Glaſton, ville, maintenant village du Comté de Sommerſet en Angleterre, au midi de Wel.

GLASCONIA, Glaſcua, æ. f. Glaſquum, i. n. Glaſco ou Glaſgow, ville d'Ecoſſe, dans la Guidesdale, ſur le Cluyd.

GLASTUM, i. n. Plin. Guede, paſtel, plante propre aux teintures.

GLATIUM. Voiez Glacium.

GLATOVIA, æ. f. Klataw, ville de Bohême, ſur la Bradauſca, dans le Cercle de Pilſen, au Sud de la ville de ce nom.

GLAUCINUS, a, um. Mart. Verdâtre, de couleur de mer, verd clair.

GLAUCITO, as, are. Voiez Latro.

GLAUCIUM, ii. n. Plin. Sorte de plante. ‖ Sorte d'oiſeau.

GLAUCOMA, æ. f. Plaut. &

GLAUCOMA, atis. n. Plin. Maladie de l'œil, lorſque par trop de ſechereſſe l'humeur criſtalline devient de couleur de verd de mer.

GLAUCONIS Inſula. Voiez Gaulos.

GLAUCUS, a, um. Virg. Verdâtre, de couleur de mer, d'un verd mêlé de blanc.

GLAUCUS, i. m. Plin. Fleuve de la Colchide. ‖ Sorte de poiſſon.

GLAUCUS Fluvius Colchidis. Abaſcie, riviere de la Mingrelie en Aſie, qui ſe jette dans le Faſſo.

GLAUCUS Fluvius Achaiæ. Leucos, Patraſſo, riviere de la Morée, entre la ville de Gaſtani & la fortereſſe d'Achaia.

GLAUCUS Sinus. Le Golfe de Macre, dans l'Anatolie, ſur la côte de la contrée de Monteſeli.

GLAUDIOMAGUM, i, n. Voiez Claudiomagus.

GLEBA, æ. f. Cic. Une motte de terre. Gleba marmoris. Vitr. Un bloc de marbre.

GLEBARIUS, ii. m. Varr. Qui caſſe, qui rompt les mottes de terre; Laboureur.

GLEBOSUS, a, um. Plin. Qui eſt en maſſe ou par mottes ou plein de mottes.

GLEBULA, æ. f. Col. Petite motte. Glebula myrrha. Vitr. Une larme de myrrhe.

GLEICHENSIS Comitatus. Le Comté de Gleichen, dans le Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans la Thuringe, au couchant du Territoire d'Erfurd.

GLEMONA, æ. f. Glemone, bourg des Carniens, dans le Frioul en Italie, près du Tajamento.

GLENDELACUM, i. n. Glandeleur ou Glandelergh, ville d'Irlande, aujourd'hui village du Comté de Dublin en Lagénie.

GLENLUCENSIS Sinus. Glenluz, Glenluce, la Baye de Glenluz, petit Golfe de la Mer d'Irlande, ſur les côtes du Comté de Galloway en Ecoſſe.

GLESSARIA, Auſtrania, æ. f. Nortſtrande, Iſle de la Mer d'Allemagne, près du Duché de Sleſwick.

GLESSARIÆ Inſulæ. Voiez Farenſes Inſulæ.

GLESSERIÆ Inſulæ, arum. f. plur. Iſles de la Mer du Nord, autour deſquelles ſe trouve l'ambre jaune ou ſuccin.

GLESSUM, i. n. Tac. Ambre jaune, ſuccin.

GLEUCINUM oleum, i. n. Col. L'huile vierge, celle qui ſort des olives avant d'avoir été preſſées.

GLIRARIUM, ii. n. Varr. Lieu où l'on nourrit des Loirs.

GLIS, idis. f. Liv. Moiſiſſure de pain.

GLIS, iris. m. Mart. Un Loir, ſorte de petit rat qui dort beaucoup.

GLIS, itis. f. Terre graſſe, argile.

GLISCO, is, ere. Cic. Croître, s'accroître, s'augmenter, s'étendre, ſe fortifier. ‖ Col. Engraiſſer, s'engraiſſer, devenir gras. Gliſcit certamen. Tac. Le combat ſe redouble. -violentia Turno. La colere de Turnus s'enflâme. -fama in dies. Tac. Le bruit s'augmente de jour en jour.

GLISKOVATIUM. Gliskovatz, ville de Turquie en Europe, dans la Servie, ſur la Veternitza, à l'Oueſt de Novibazar.

GLOBATUS, a, um. part. de

GLOBOR, aris, atus ſum, ari. paſſ. Plin. S'arrondir, ſe former en rond, ſe mettre en boule ou par pelotons.

GLOBOSITAS, atis. f. Macr. Rondeur.

GLOBOSUS, a, um. Cic. Rond, formé en rond ou en globe.

GLOBULUS, i. m. Plin. Petite boule, petit globe. ‖ Varr. Sorte de beignet de la groſſeur d'une noix.

GLOBUM, i. n. &

GLOBUS, i. m. Cic. Boule, globe, peloton, pelote. ‖ Vell. Pat. Multitude de perſonnes, foule de gens, aſſemblée. Globus flammarum. Virg. Tourbillon de flâmes. -ſanguinis. Ovid. Grumeau de ſang. -navium. Cæſ. Eſcadre de vaiſſeaux. -equitum. Cæſ. Gros de Cavalerie, eſcadron. -armatorum. Liv. Peloton de gens de guerre, troupe de ſoldats, Bataillon.

GLOCESTRIA, æ. f. Glocester, ville d'Angleterre.

GLOCESTRIENSIS Comitatus. Le Comté de Glocester, Glocester-Shire, dans l'ancien Roiaume de Mercie en Angleterre, entre les Comtez de Sommerſet; de Wilt, d'Oxford, de Barwick, de Worceſter, d'Hereford & de Montmouth.

GLOCIO, is, ivi, itum, ire. Col. Glouſſer, faire le cri des poules, qui appellent leurs pouſſins ou qui veulent couver.

GLOCITATIO, onis. f. Col. Le glouſſement des poules.

GLOCITO, as, avi, atum, are. Feſt. Glouſſer.

GLOCIUM. Voiez Glacium.

GLOCTORO, as, avi, atum, are. Aut. Philom. Crier comme les Cicognes.

GLOGAVIA, æ. f. Glogavia Major. Le Gros Glogaw, ville de Sileſie, ſur l'Oder, vers les confins de Pologne, & capitale d'un Duché, auquel elle donne ſon nom.

GLOGAVIA Minor. Le petit Glogaw, ou Klein Glogaw, dans le Duché d'Oppelen en Sileſie, au Sud d'Oppelen.

GLOGAVIENSIS, m. f. e. n. is. Qui eſt de Glogaw.

GLOGAVIENSIS Ducatus. Le Duché de Glogaw, ou la Principauté de Glogaw, dans le Roiaume de Bohême en Sileſie, le long de l'Oder, entre la Pologne, les Duchez de Croſſen, de Sagen, de Liguitz, & de Wolaw.

GLOMACI, orum. m. plur. Glomaques. anciens peuples d'Allemagne, habitans de la Miſnie, qu'on appelloit Délémancie.

GLOMER. Voiez Glomus.

GLOMERABILIS, m. f. le, n. is. Manil. Qu'on peut mettre en peloton ou en pelote, qu'on peut former en boule.

GLOMERAMEN, inis. n. Lucr. Amas, monceau, tas.

GLOMERARIUS, a, um. Sen. Qui met en pelote, qui devide en pelotons.

GLOMERATIM. adv. Macrob. En pelotes, par pelotons.

GLOMERATIO, onis. f. Plin. Entrelaſſement. ‖ Allûre d'un cheval qui amble.

GLOMERE. Lucr. Voiez Glomus.

GLOMERO, as, avi, atum, are. act. Virg. Amaſſer en rond. ‖ Ovid. Mettre en pelotons, par pelotes. Glomerare greſſus. Virg. Marcher à pas redoublez, doubler le pas, galopper. -manum bello. Virg. Amaſſer des troupes pour faire la guerre. -lanam in orbem. Ovid. Dévider de la laine en pelote, la mettre en pelotons. Glomerare ſe, ou Glomerari. S'attrouper, s'amaſſer.

GLOMEROSUS, a, um. Colom. Ramaſſer en rond.

GLOMULUS, i. m. Apul. diminutif de

GLOMUS, eris. Plin. & i. m. Varr. Pelote, peloton.

GLORIA, æ. f. Cic. Gloire, renom, réputation, bonne renommée.

GLORIÆ, arum. f. plur. Plaut. La vanité, la ſuperbe, l'orgueil, le deſir de paroître.

GLORIABUNDUS, a, um. Gell. Qui ſe glorifie, qui eſt enflé de gloire, qui eſt glorieux.

GLORIATIO, onis. f. Cic. L'action de ſe glorifier, montre, parade, oſtentation, vanité, vanterie.

GLORIATOR, oris. m. Apul. Voiez Gloriabundus.

GLORIFICO, as, avi, atum, are. Bibl. Rendre gloire, faire honneur, donner de la gloire, glorifier.

GLORIOLA, æ. f. Cic. Petite, foible ou legere gloire.

GLORIOR, aris, atus ſum, ari. dep. Cic. Se glorifier, être glorieux, tirer gloire, faire gloire. Gloriari alicui ou apud aliquem. Se glorifier devant quelqu'un -de re aliqua ou in re aliqua, aliquid. Cic. Se glorifier de quelque choſe, en faire gloire.

GLORIOSE. adv. Cic. Glorieuſement,

avec gloire. ‖ Avec oſtentation, avec vanité, orgueilleuſement, ſuperbement, d'un air glorieux.

GLORIOSUS, a, um. *Cic.* Glorieux, couvert de gloire, comblé de gloire. ‖ *Superbe*, orgueilleux, plein de vanité, rempli d'oſtentation, fier, vain. *Honores glorioſi. Corn. Nep.* Des Emplois honorables. *Nihil glorioſum excidit ex ore. Corn. Nep.* Aucune parole de vanité ne lui échappa jamais.

GLORIUM, i. *n.* Glurens, *bourg du Tirol en Allemagne, ſur l'Adige & vers ſa ſource.*

GLOS, oris. *f.* Sorte de fleur.

GLOS, oris. *f. Plaut.* La ſœur du mari, la belle-ſœur d'une femme.

GLOSSEMA, atis. *n. Quint.* Terme peu uſité. ‖ Gloſe.

GLOSSOPETRA, æ. *f. Plin.* Pierre qui a la figure d'une langue.

GLOTA, æ. *m.* Fluvius. Gluyd, *riviere de l'Ecoſſe meridionale, depuis le Comté d'Annandale, juſqu'au Golfe de Cluyd.*

GLOTA, æ. *f.* Inſula. Arren, *Iſle d'Ecoſſe, dans le Golfe de Cluyd.*

GLOTÆ Æſtuarium. Le Golfe de Cluyd, *ou* de Dunbarton, Syrdof-Cluyd, *partie de la Mer d'Irlande, entre la Preſqu'iſle de Cantyr & le Comté de Galloway.*

GLOTIANA Vallis. La Cluidesdale.

GLOTTIS, idis. *f. Plin.* L'épiglotte, petite languette qui couvre l'âpre-artere. ‖ Le Roi des Cailles.

GLOVERNIA, æ. *f.* Glocester, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Glocestre, ſur la Saverne, au Nord de Briſtol.*

GLUBO, is, ere. *acc. Varr.* Peler, ôter l'écorce *ou* la peau, écorcher, écorcer.

GLUCSBURGUM, i. *n.* Glucsbourg. Glucsborg *ou* Lucsborg, *ville du Duché de Sleſvick en Dannemarck, à l'Eſt de Flensborg.*

GLUCSTADIUM, Fanum Fortunæ, Tichopolis. Glucſtadt, *ville d'Allemagne, dans le Cercle de la baſſe Saxe, en Stormarie, contrée du Duché d'Holſtein.*

GLUMA, æ. *f. Varr.* Une petite peau qui couvre le grain. ‖ *Feſt.* La peau des figues.

GLUTEN, inis, *n. Plin.* Colle, glu.

GLUTINAMEN, inis, *n. Sidon.* &

GLUTINAMENTUM, i. *n. Plin.* Soudure, conſolidation, colle.

GLUTINATIO, onis. *f. Celſ.* Conſolidation, ſoudure.

GLUTINATOR, oris. *m. Plin.* Celui qui colle, qui ſoude.

GLUTINO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Coller, ſouder. ‖ *Celſ.* Conſolider. ‖ Rendre gluant. *Glutinatur ſanguis. Plin.* Le ſang ſe caille, ſe fige, ſe coagule.

GLUTINOSUS, a, um. *Celſ.* Gluant, viſqueux, qui s'attache comme de la glu.

GLUTINUM, i. *n. Plin.* Colle, glu. ‖ Soudure.

GLUTIO, is, ivi, itum, ire. *Juv.* Avaler, engloutir.

GLUTO, onis. *m. Perſ. Lucil.* Glouton, gourmand.

GLUTTUS, i. *m. Perſ.* La gorge, le goſier.

GLUTUS, a, um. *Cat.* Uni, applani.

GLYCYRRHIZA, æ. *f.* &

GLYCYRRHIZON, i. *n. Plin.* Regliſſe, *racine.*

GLYCYSIDE, es. *f. Plin.* Pivoine, *plante.*

GM

GMUND. *Voiez* Gemund.

GN

GNARE. *adv. Apul.* Doctement, ſçavamment; avec connoiſſance.

GNARITAS, atis. *f. Sall.* Connoiſſance, experience.

GNARUS, a, um. *Cic.* Intelligent; ſçavant, qui connoît, qui ſçait, inſtruit, experimenté, entendu. ‖ Sûr, aſſûré. ‖ Connu.

GNATA, æ. *f. Ter.* La fille. *Gnatam uxorem committere. Ter.* Donner ſa fille en mariage, la marier.

GNATIA. *Voiez* Egnatia.

GNATUS, i. *m. Ter.* Le fils.

GNAVITER. *adv. Liv.* Vigoureuſement. ‖ Soigneuſement, diligemment, exactement, avec attache, application, diligence, exactitude, vigilance *ou* empreſſement.

GNAVUS, a, um. *Cic.* Vigoureux, courageux. ‖ Exact, ſoigneux, attaché, appliqué, diligent, vigilant.

GNESION, ii. *n. Plin.* La veritable eſpece d'Aigle.

GNESNA, æ. *f.* Gneſne, *ville de la baſſe Pologne, dans le Palatinat de Kaliſch, au Nord de la ville de ce nom.*

GNEVUM, i. *n.* Meavia, æ. *f.* Gniew, Meawe, *ou* Mewe, *bourg de la Pruſſe Royale, au confluent du Fert & de la Viſtule.*

GNIDIUS, a, um. *Cic.* Qui eſt de Gnide.

GNIDUS, i. *f.* Gnide, *ville de Carie. Voiez* Cnidus.

GNOBILIS, is. *m. f.* le, *n. Apul.* Connu.

GNOMA, æ. *f. Quint.* Parole memorable, ſentence. ‖ *Feſt.* Inſtrument pour meſurer les terres, une Equerre.

GNOMON, onis. *m. Vitr.* Style, aiguille d'un cadran ſolaire, &c. (*C'eſt le Gnomon Aſtronomique, le Geometrique eſt l'Equerre.*)

GNOMONICA, æ. *f.* &

GNOMONICE, es. *f. Vitr.* La Gnomonique, *l'art de connoître par le moien d'un ſtyle & des ombres, les heures, la diverſité des climats & l'élevation du pole, &c.* L'art de faire des cadrans ſolaires.

GNOMONICUS, a, um. *Vitr.* De Gnomonique.

GNOSSIUS, a, um. &

GNOSSUS, a, um. *Lucan.* Candiot, qui eſt de l'Iſle de Candie.

GO

GOA, æ. *f.* Le figuier d'Inde, *arbre.* ‖ Goa, *ville de l'Inde.*

GOAVUM Majus. Le grand Goave, *bourg & colonie Françoiſe, ſur un Golfe de la côte occidentale de l'Iſle de Saint-Domingue.*

GOAVUM Minus. Le petit Goave, *bourg & colonie des François, ſur la côte ſeptentrionale du même Golfe.*

GOBANIUM, i. *n.* Abergevenny, Abergeny, *bourg de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Montmonth, ſur la riviere d'Uſque, entre Brecknock & Caerlion.*

GOBINANA, æ. *f.* Gobinan, *ville de Perſe en Aſie, dans le Sigiſtan, au Sud de Sitziſtan.*

GOBIO, onis. *m.* &

GOBIUS, ii. *m. Mart.* Goujon, *petit poiſſon.*

GOCHUM, i. *n.* Goch, *bourg d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie, dans le Duché de Cleves ſur le Niers, entre Gueldres & Nimégues.*

GODEREA, Goerea, æ. *f.* Hollandiæ. Goerée *ou* Gourée, comme on prononce, *Iſle de la Hollande meridionale, à l'embouchure de la Meuſe.*

GODEREA Nigritiæ. Goerée, *Iſle de la Nigritie, dans l'Ocean Atlantique, près du Cap Verd.*

GODMANCHESTERA, æ. *f.* Godmancunium, i. *n.* Godmancheſter, *ville des Catienchlans, maintenant village d'Angleterre, ſur l'Ouſe, dans le Comté d'Huntingthon, vis-à-vis de la ville de ce nom.*

GOELANDIA, æ. *f.* La Goylande *ou* le Goylandt, *petit payis de la province de Hollande, entre l'Amſtelland, la province d'Utrecht, & le Zuiderzée.*

GOELLA, æ. *f.* La Gouelle, *Contrée de l'Iſle de France. Dammartin en eſt le lieu principal.*

GOESA, æ. *f.* Goes, Gous, *ou* Tergous, *ville des Provinces-unies, dans le Zuitbevelandt en Zelande, entre Middelbourg & Berg-op-Zoom.*

GOG. *Nom donné aux Scythes dans l'Ecriture ſainte.*

GOGA, æ. *f.* Goga, *ville du Mogoliſtan en Aſie, dans le Roiaume de Guzarate, ſur la côte occidentale du Golfe de Cambaye.*

GOGHSEIMUM, i. *n.* Goghsheim, *ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, ſur le Creicht, à l'Eſt de Philisbourg.*

GOGNA, Agonia, æ. *m.* La Cogna, *riviere du Duché de Milan en Italie, dans le Novarois, le Vigevan, & la Laumeline.*

GOJAMUM Regnum. Le Roiaume de Gojame, *dans l'Abyſſinie en Afrique, à droite du Nil, à l'endroit où il ſort du Lac de Dambea.*

GOITUM, i. *n.* Goito, *bourg ou ville du Mantouan en Italie, entre le Lac de Mantoue & celui de la Garde.*

GOLA, æ. *m.* Golo, *riviere de l'Iſle de Corſe.*

GOLANA, æ. *f.* Golan, *ou* Gaulon, *ancienne ville de la Terre-ſainte, dans la demi Tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain.*

GOLCONDIA, æ. *f. olim* Phrurium, i. *n. ut quibuſdam placet.* Golconde, *ville d'Aſie, dans la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange.*

GOLCONDIÆ Regnum. Le Roiaume de Golconde, *dans la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, entre ceux de Balaguate, de Biſnagar, d'Orixa, & le Golfe de Bengale.*

GOLDBERGA, æ. *f.* Goldberg, *c'eſt-à-dire* Montagne d'or, *ville ou bourg du Duché de Liguitz en Sileſie, au Roiaume de Bohéme.*

GOLDINGA, æ. *f.* Goldingen, *ville du Duché de Curlande, capitale de la Curlande propre, ſur la Weta.*

GOLGOTHA. *indecl. Bibl.* La montagne du Calvaire, *près de Jeruſalem.*

GOLNOVIA, æ. *f.* Golnaw *ou* Golnow, *ville preſque ruinée, dans le Duché de Stétin en Pomeranie, ſur l'Ihn.*

GOLOPIA, Galopia, æ. *f.* Golope, Golap, *ville de la Pruſſe Ducale, ſur le Dribantz, dans le Palatinat de Culme.*

GOLUBIA, æ. *f.* Golup, *la même que* Golopia.

GOMERA, æ. *f.* Urbs. Gomer, *ville du Roiaume de Fez, dans l'Errifs, ſur le Cap de Gomer, aux confins de la province de Hea.*

GOMERA, æ. *f.* Inſula. Gomera, *Iſle, l'une des Canaries, entre celles de Fer, & de Teneriffe.*

GOMOR. *indecl. Bibl.* Un Gomor, *une ſorte de meſure des Hebreux. (C'eſt la dixiéme partie de l'Ephi.)*

GOMORRHA, æ. *f. Plin.* Gomorre, *ville abîmée dans le Lac Aſphaltite en Paleſtine, après avoir été brûlée par le feu du Ciel pour les crimes de ſes Habitans.*

GOMPHI, orum. *m. plur.* Gomphi, Gomfi, *ville, aujourd'hui village de Theſſalie en Grece, vers les ſources du Penée.*

GOMPHENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Celſ.* Qui eſt de Gomfi.

GOMPHUS, i. *m. Stat.* Un coin, un clou. ‖ Maladie de l'œil. ‖ *Sen.* Un pieu.

GONDRECURTIUM, i. *n.* Gondulphi Curia. Gondrecourt, *bourg de Lorraine, dans le Duché de Bar, ſur l'Orne, près de ſa ſource.*

GONGA, æ. *f.* Conga, *ville de Turquie en Europe, dans la Romanie, ſur la Mer de Marmara.*

GONNESSIA, Gonniſſa, æ. *f.* Goneſſe, *bourg de l'Iſle de France, au Nord de Paris.*

GONNUS, i. *f.* Gonni, orum. *m. plur.* Gonuſa, æ. *f.* Goniga, *ville de Theſſalie en Grece, aujourd'hui village près des ſources du Penée.*

GOPLUS. *Voiez* Gulpo.

GORANTUS, i. *f.* Goranto, *ville de l'Anatolie, dans le Monteſeli, ſur la côte.*

GORCOMIUM, i. *n.* Gorkum, *ville des Provinces-unies, dans la Hollande meridionale, ſur la Meuſe, un peu au deſſous du confluent du Wahal.*

GORDENE, Corduena, Corduena, æ. *f.* *Ancienne Region de la grande Armenie: c'eſt aujourd'hui la partie ſeptentrionale du Curdiſtan.*

GORDENIA, æ. *f. Voiez* Gordynia.

GORDIÆUS Mons. Le Mont-Gordien, *dans la grande Armenie.*

GORDITANUM Promontorium. Le Cap de Monte Falcone, *ſur la côte occidentale de l'Iſle de Sardaigne.*

GORDIUM, i. *n.* Gordie, *ville de l'Aſie*

Mineure, dans la grande Phrygie, ſur le Sangari.

GORDIUS, Juliogordus, Juliopolis, & Cordiucome, Urbs Bithyniæ. *Ville autrefois de Bithynie, dans l'Aſie Mineure, aujourd'hui inconnue.*

GORDUNI, orum. *m. plur.* Les Gantois, les habitans de Gand, *ville de Flandre.*

GORDYNIA, Gordenia, æ. *f.* Gorza, *ville, maintenant village de Macedoine, ſur la Veſtrizza.*

GORGO, onis. *f.* &

GORGON, onis. *f.* Meduſe, la Gorgone, *nom de femme.*

GORGON, Urgo, onis. *f.* Gorgone, *Iſle de la Mer de Gennes, près du Piſan, en Toſcane.*

GORGONA, æ. *f. Cic. Surnom de Pallas, à cauſe de ſon Egide.*

GORGONES, Gorgades *ou* Heſperides. *f. plur.* Les Gorgones, Meduſe *& ſes deux ſœurs,* Stenyo & Euriale. *Gorgones inſulæ.* Les Iſles du Cap-verd.

GORGONEUS, a, um. De Meduſe, des Gorgones, des Iſles du Cap-verd.

GORGONIA, æ. *f. Plin.* Le corail. ‖ Coral, *plante qui croît au fond de la Mer, & qui s'endurcit en pierre étant à l'air.*

GORGONSOLA, Gorgongiola. Gorgonzola, *bourg du Milanois en Italie, ſur le canal de Marteſana.*

GORI Portus. Le port de Goro, *embouchure du Pô d'Ariano, dans le Ferrarois en Italie.*

GORIA, Goridis. Gory *ou* Kory, *ville du Roiaume de Carduel en Georgie, ſur le Kur.*

GORICHEMUM. *Voiez* Gorcomium.

GORITIA, æ. *f.* Gorice, *ville du Frioul, ſur le Liſonzo en Italie.*

GORITIENSIS, Comitatus. Le Comté de Gorice, *contrée d'Italie, dans le Frioul, entre le Frioul Venitien, le Carlo, & la Carniole.*

GORLITIUM, i. *n.* Gorlitz, *ville du Roiaume de Bohême, dans la haute Luſace, ſur la Neiſſe.*

GORMATIUM, i. *n.* Caſtrum. Gormaz, *ou* San-Eſtevan de Gormaz, *bourg de la Caſtille vieille en Eſpagne, ſur le Douro.*

GORNACUM, Normandiæ Urbs. Gournay ſur l'Epte, *bourg de France en Normandie, au Nord de Giſors.*

GORNACUM Inſulæ Franciæ Oppidum. Gournay ſur Aronde, *bourg de l'Iſle de France, au Nord-Oueſt de Compiegne.*

GORNACUM, Gorniacum. Gournay ſur la Marne, *bourg de l'Iſle de France, au deſſus de Paris.*

GORSIO, Gurſio, onis. *f.* Gorcz, *ville de la baſſe Pannonie, aujourd'hui village de la baſſe Hongrie, ſur la Zarwize.*

GORTYNA, æ. *f.* Gortine, *ville de l'Iſle de Candie, près ſa côte meridionale.*

GORUM Regnum. Le Royaume de Gor, *dans le Mogoliſtan, au-delà du Gange, entre la Carduana, le Pitan & la grande Tartarie.*

GORZA, æ. *f. Voiez* Gordynia.

GORZIA, æ. *f.* Gorze, *bourg avec Abbaye, ſur la Gorze en Lorraine, au Sudoueſt de Mets.*

GORZOPA, æ. *f.* Gorçopa, *nom de lieu.*

GOSACA, æ. *f.* Goſaco, Goſacho, *ville ou bourg de Thrace, dans la Romanie, ſur la Mer noire.*

GOSEN. Le payis de Goſen en Egypte, *demeure des Iſraëlites pendant qu'ils y furent.*

GOSLARIA, æ. *f.* Goſlar, *ville d'Allemagne, dans le Cercle de la baſſe Saxe, ſur la Goſe, dans la Principauté de Wolfenbutel.*

GOSSYPIUM, ii. *n. Plin.* Le coton. ‖ Cotonnier, *arbre qui le produit.* ‖ *Eccl.* Goupillon.

GOSTINA, Goſtinium. Goſtinin, *ville du Palatinat de Rava, dans la baſſe Pologne, au midi de Ploſzo.*

GOTA, æ. *f.* Goto, *ville & Iſle du Japon, entre le Ximo & la Corée.*

GOTHA, æ. *f.* Gotha, *ville de la Thuringe en Allemagne, capitale du Duché de Gotha, ſur la Line, entre Eyſenach & Erfurd.*

GOTHANA Ditio, Gothanus Ducatus. Le Duché de Gotha, *Contree du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, entre les Terres de Saxe-Hall, le Duché d'Eyſenach, le Comté de Gleichen, & le Territoire d'Erfurd.*

GOTHEBURGUM, i. *n.* Gotenbourg, *ville de Suede, ſur la côte de la Weſtrogothie, à l'embouchure de la Trolcheta.* ‖ *Bourg de la nouvelle Suede, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur la riviere du Sud.*

GOTHI, Gotthi, orum. *m. plur.* Goths, *anciens peuples de Suede.*

GOTHIA, æ. *f.* La Gothie, *contrée du Nord de l'Europe.*

GOTHIA late ſumpta, Gothorum Regnum. Le Royaume de Gothie, *autrefois c'étoit tout ce que nous appellons le Roiaume de Suede.*

GOTHIA, Gothlandia, Gothiſcandia, æ. *f.* Regio. La Gothie, *c'eſt aujourd'hui une des parties du Roiaume de Suede, entre la Suconie, ou Suede propre, la Norvege, le canal de Danemarck, le détroit du Sund & la Mer Baltique.*

GOTHIA, Gothica Provincia. *Voiez* Occitania.

GOTHIA, Gothlandia Inſula. Gothlande, *Iſle de la Mer Baltique du côté de l'Oſtrogothie.*

GOTHISCANDIA, Gothlandia. *Voiez* Gothia.

GOTHORUM Regnum. *Voiez* Gothia latè ſumpta.

GOTHUNI, orum. *m. plur. Anciens peuples de la Sarmatie Européenne; ils étoient un mélange des Goths & des Huns; comme leur nom le marque.*

GOTTINGA, æ. *f.* Gottingen, *ville d'Allemagne, dans le Duché de Brunſwick en baſſe Saxe, dans la Principauté de Calemberg, au couchant de Duderſtat.*

GOTTORPIUM, i. *n.* Gottorp, *fortereſſe du Duché de Sleſwick, près de la ville de ce nom, au couchant.*

GOUALEORIUM. Gualeor, Gualiar, *ville du Mogoliſtan en Aſie, capitale d'une province qui porte ſon nom, aux confins de celle d'Agra.*

GOUDA, æ. *f.* Goude *ou* Ter-goud, *ville des Provinces-unies, dans la Rhenolande, au confluent du Gow & de l'Iſſel.*

GOVERNOLIUM, i. *n.* Governolo, *village du Mantouan en Italie, ſur le Menzo.*

GOULETTA, æ. *f.* Goulette, *fortereſſe du Roiaume de Tunis en Barbarie, ſur le Golfe de Tunis.*

GOURANUM, i. *n.* Gowran, *bourg de la Lagenie en Irlande, dans le Comté & au Levant de la ville de Kilkenni.*

GOURUM, i. *n.* Gouro, *ville du Mogoliſtan, dans le Roiaume de Bengale, ſur le Gange.*

GOZA, æ. *f.* Goza, *ville du Roiaume de Maroc en Barbarie, dans la province de Hea, aux confins de celle de Ducala, ſur la côte.*

GOZIURA, Gaziura, æ. *f.* Gaziura, *ville de Cappadoce, dans l'Anatolie, ſur le Caſalmach.*

GR

GRABATUS, i. *m. Cic.* Couchette, lit de repos, lit de camp.

GRABEDONA, æ. *f.* Gravedone, *bourg du Duché de Milan en Italie, dans le Comaſc, ſur le bord oriental du Lac de Come.*

GRABOVITIA. æ. *f.* Grabowiſe, *ville de Pologne, dans le Palatinat de Belezo en Ruſſie rouge, entre Belezo & Chelm.*

GRACILESCO, is, ere. *Plin.* Amaigrir, maigrir, devenir grêle *ou* menu.

GRACILIPES, edis. *omn. gen. Petron.* Qui a les jambes grêles, déliées, menues comme des fuſeaux.

GRACILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ter.* Grêle, délié, éfilé, menu, mince, délicat.

GRACILITAS, atis. *f. Cic.* Maigreur. ‖ Taille menue, delicate, déliée, mince *ou* grêle, fineſſe *ou* délicateſſe de taille. *Gracilitas ſtyli. Quintil.* Maigreur de ſtyle. ‖ Style ſimple.

GRACILUS, a, um. *Ter. Voiez* Gracilis.

GRACITO, as, avi, atum, are. *Aut. Philom.* Crier *ou* avoir un cri comme les oies.

GRACOPOLIS, is. *f. Voiez* Cracovia.

GRACOVATIA. Gracowats, Grachova, *ville de Liburnie, maintenant village de Boſnie, au Nord de Tina.*

GRACIUM. *Voiez* Græcium.

GRACULUS, i. *m. Plin.* Geai, *oiſeau dont le plumage eſt de diverſes couleurs.* ‖ Choucas, *eſpece de corneille.* ‖ *Plin. Sorte de poiſſon.*

GRACURIS, Illurcis. Cagurria, *bourg d'Eſpagne, dans la Navarre, aux confins de la Caſtille vieille.*

GRADACIUS Mons. Monte Gradaccio, *montagne de l'Iſle de Corſe, vers le milieu de l'Iſle.*

GRADARIUS, a, um. *Lucil.* Qui va par degrez; qui va pas à pas, ſucceſſivement, doucement, poſément, uniment. ‖ *Sen.* Qui peſe ſes mots, qui s'écoute parler. *Gradarius equus. Lucil.* Cheval qui va l'amble, qui a le pas doux *ou* qui ne ſecouë point.

GRADATIM. *adv. Cic.* Par degrez, pas à pas, peu à peu.

GRADATIO, onis. *f. Vitr.* Eſcalier degré, montée. ‖ Degrez. ‖ Sieges, gradins dans les amphitheatres. ‖ *Cic.* Gradation, *figure de Rhetorique.*

GRADATUS, a, um. *Plin.* Diſpoſé par degrez, fait en forme de degrez.

GRADECIUM Reginæ. *Voiez* Reginæ Gradecium.

GRADILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui concerne les degrez, de degrez.

GRADIOR, eris, greſſus ſum, gradi. *dep. Cic.* Aller, marcher, avancer.

GRADISCA, æ. *f.* Gradiſca, Gradiſch, *ville de Turquie en Europe, ſur la Save, qui la ſepare en deux, la vieille Gradiſca dans la Boſnie, & la nouvelle dans l'Eſclavonie.*

GRADISCA. *Voiez* Varhelum.

GRADIVUS, i. *m. Tit. Liv. Virg. Juv.* Le Dieu Mars, le Dieu de la guerre.

GRADUS, ûs. *m. Cic.* Dégré, marche, échelon. ‖ Pas, démarche. ‖ *Corn. Nep.* Poſte, ſituation, dignité, rang. ‖ *Cic.* Moien, chemin, entrée. *Gradus acuere. Stat.* Faire doubler le pas, hâter d'aller, preſſer de marcher. *De gradu dejici. Cic.* Perdre contenance, ſe démonter. ‖ Etre dégradé. ‖ Etre caſſé, être révoqué de ſon poſte; être privé de ſa charge, chaſſé de ſon emploi. *Gradu pleno. Treb. Cic.* Tout d'un coup, de plein abord.

GRADUS, Forojulienſis Provinciæ Urbs. Grado, *ville & Iſle de même nom dans le Frioul au fond du Golfe de Veniſe, vis-à-vis l'embouchure du Liſonzo.*

GRADUS, Vicus Aſturiæ. Grado, *village d'Eſpagne, dans les Aſturies, au midi d'Oviedo.*

GRADUS; Oſtia Rhodani. Les Gras, *nom que l'on donne aux embouchures du Rhône, entre le Languedoc & la Provence en France.*

GRÆCANICUS, a, um. *Plin.* De Grece, qui concerne les Grecs.

GRÆCÆ Alpes. *Voiez* Alpes Graiæ.

GRÆCE. *adv. Cic.* En grec, en langue grecque. *Scire græcè. Cic.* Sçavoir, entendre la langue grecque. *-loqui. Cic.* Parler grec. *-legere. Cic.* Lire en grec. *-reddere. Cic.* Traduire en grec. *-neſcire. Cic.* N'entendre point le grec.

GRÆCIA. La Grece. *C'eſt la partie meridionale de la Turquie d'Europe, entre la Bulgarie, la Servie, la Dalmatie & la Mer.*

GRÆCIA Propria, *ou* Vera. La Grece propre: *anciennement elle ne comprenoit que l'Achaïe, qui eſt ce que nous appellons la Livadie, aujourd'hui on y comprend auſſi la Morée.*

GRÆCIA Aſiatica. La Grece Aſiatique, *partie de l'Aſie mineure, qui eſt le long de l'Archipel; & qui renfermoit anciennement la Myſie, la Phrygie, l'Eolie, l'Ionie, la Lydie ou Mæonie, la Carie & la Doride.*

GRÆCIA Magna. La grande Grece, *partie orientale d'Italie, qui comprenoit les Lucaniens & les Brutiens, c'eſt-à-dire les deux Calabres & la Baſilicate.*

GRÆCIUM, *ou* Gracium, i. *n.* Gratz, Gracz, Windiſchgracz, *ville de la haute Pannonie, aujourd'hui village du Comté de Cilley en Stirie, aux confins de la Carinthie.*

GRÆCOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Hor.* Vivre à la Grecque, à la maniere des Grecs; imiter les Grecs, en uſer à la façon des Grecs.

GRÆCULA, æ. *f. Plin.* Eſpece de petite roſe.

GRÆCULUS, a, um. *Cic.* Un petit Grec, un pauvre Grec.

GRÆCUS, a, um. *Cic.* Grec, de Grece, habitant de la Grece, qui appartient à la Grece. *Græca fides. Plaut.* La bonne foi des Grecs, ſerment de Fripier, fourberie, promeſſe qu'on n'a pas deſſein d'executer. *Græca littera. Cic.* La Litterature grecque.

GRÆCUM Mare. La Mer de Grece, *en general c'eſt toute la partie de la Mediterranée qui environne la Mer, en particulier c'eſt la partie occidentale de l'Archipel.*

GRÆCUM Caput Romaniæ. Capo Greco. Le Cap Chreſtien, *pointe de la Preſqu'iſle de la Romanie, à l'entrée du détroit des Dardanelles du côté de l'Europe.*

GRÆCUM Caput Cyprus. Le Cap de la Grecque *ou* della Griega, *dans l'Iſle de Chypre; entre la côte orientale & la meridionale.*

GRÆCUS Portus. Porto Greco, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, au pied du Mont Gargan, dans la Capitanate.*

GRAFINIANA, Carferoniana, æ. *f.* La Vallée de Carfagnano, *dans l'Etat de Modene en Italie, dans l'Apennin, aux confins de la Vallée de Macra & de l'Etat de Lucques.*

GRAGUS Mons. *Voiez* Cracus.

GRAIACUM, i. *n.* Gracz *ou* Gratz. *Voiez* Græcium.

GRAIÆ Alpes. *f. plur. Plin. Voiez* Alpes Graiæ.

GRAIUGENA, æ. *m. f. Virg.* Grec, qui eſt de Grece.

GRAIUM, ii. *n.* Grai, *ville de Franche-Comté.*

GRAIUS, a, um. *Virg.* Grec, de nation Greque.

GRAIUS Mons. Le Grand ſaint-Bernard, *montagne des Alpes, entre le Duché d'Aouſte en Piedmont & le Vallay.*

GRALLÆ, arum. *f. plur. Varr.* Des échaſſes.

GRALLATOR, oris. *m. Plaut.* Qui marche monté ſur des échaſſes.

GRALLATORIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les échaſſes, d'échaſſes.

GRALLIPES, edis. *omn. gen. Apul. Voiez* Grallator.

GRAMEN, inis. *n. Cic.* Le gazon, la verdure, l'herbe que la terre pouſſe naturellement. ‖ *Virg.* Le chiendent, *plante.*

GRAMIA, æ. *f. Plin.* La chaſſie, *maladie des yeux.*

GRAMINEUS, a, um. *Virg.* De gazon, de tapis de verdure. ‖ *Plin.* De chiendent. ‖ *Ovid.* Plein d'herbes vertes.

GRAMINOSUS, a, um. *Colum.* Plein d'herbe, fertile *ou* abondant en herbe, couvert de gazon.

GRAMMATICA, æ. *f. Cic.* &

GRAMMATICE, es. *f. Quint.* L'art de la Grammaire.

GRAMMATICE. *adv. Quint.* En Grammairien; dans les regles de la Grammaire, ſelon les loix.

GRAMMATICUS, i. *m. Cic.* Grammairien.

GRAMMATICUS, a, um. *Suet.* De Grammaire, Grammairien.

GRAMMATISTA, æ. *m.* &

GRAMMATISTES, æ. *m. Suet.* Qui enſeigne les élemens de la Grammaire, *comme* à lire, écrire.

GRAMMATOPHYLACIUM, ii. *n. Ulp.* Le lieu où l'on garde les Archives de l'Etat *ou* les papiers publics; le Greffe, le Treſor.

GRAMMICUS, a, um. *Vitr.* De ligne, qui concerne la ligne. *Grammicæ deformationes. Vitr.* Les deſſeins, les plans, le trait.

GRAMPIUS Mons. Granzebain, *chaine de montagnes qui coupe l'Ecoſſe de l'Eſt à l'Oueſt.*

GRAMPONDIUM. Grandpont, Pontegrande, *ville de la Romanie, ſur la Mer de Marmara.*

GRANARIUM, ii. *n. Vitr.* Grenier, grange, magaſin.

GRANATA, æ. *f.* Grenade, *ville d'Eſpagne, capitale du Roiaume de Grenade, ſur le Xenil.*

GRANATA, Urbs Nicaraguæ. Grenade, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la province de Nicaragua, ſous l'Audience de Guattimala, ſur le bord meridional du Lac de Grenade.*

GRANATA Inſula. La Grenade, *Iſle de la Mer du Nord, l'une des Antilles, vers la côte de la Terre-ferme.*

GRANATA Vaſconiæ. Grenade, *ville de Gaſcogne, dans le Comté de Gaure, ſur la Garonne.*

GRANATA Nova, Urbs Hiſpaniolæ Inſulæ. Nouvelle Grenade, *ville de l'Iſle de Saint-Domingue, mais ruinée.*

GRANATA Nova, Novum Regnum Granatenſe. Le nouveau Roiaume de Grenade, *partie de la province de Terre-ferme, dans l'Amerique ſeptentrionale, entre les Gouvernemens de Popayan, de Sainte-Marthe, de Venezuela & le Paria.*

GRANATÆ Lacus. Le Lac de Grenade, *ou* de Nicaragua, *dans la province de ce nom, près de la ville de Grenade.*

GRANATENSE Regnum. Le Royaume de Grenade en Eſpagne, *ſur la côte orientale, entre l'Andalouſie, le Roiaume de Murcie & la Mediterranée.*

GRANATINÆ Inſulæ. Grenadins, *pluſieurs petites Iſles de la Mer du Nord, entre les Antilles.*

GRANATUM, i. *n. Plin.* Une grenade, *fruit.*

GRANATUS, a, um. *Col.* Grené, qui a de la graine.

GRANCEIUM, Granciacum. Grançey, *bourg de France en Champagne, du côté de la Franche-Comté.*

GRANDÆVUS, a, um. *Ovid.* Fort âgé, vieux.

GRANDESCO, is, ere. *Cic.* Devenir grand, grandir, croître.

GRANDICULUS, i. *m. Plaut.* Grandelet, un peu grand.

GRANDILOQUUS, a, um. *Cic.* Qui a le ſtyle noble, élevé, grand, magnifique, pompeux, ſublime. ‖ Qui dit de grands mots.

GRANDIMONTIUM, i. *n.* Grandis Mons, ontis. *m.* Cœnobium Galliæ. Grandmont, *Abbayie Chef d'Ordre en France, dans la Marche au Nord de Limoges.*

GRANDINAT, avit, are. *imperſ. Sen.* Grêler, tomber de la grêle.

GRANDINE, is. *Voiez* Grando.

GRANDINOSUS, a, um. *Colum.* Plein de grêle, ſujet à la grêle, où il grêle ſouvent.

GRANDIO, is, ivi, itum, ire. *Varr.* Faire croître, faire grandir. *Grandire gradum. Plaut.* Doubler le pas, aller plus vîte.

GRANDIPONTIUM, i. *n.* Grandpont, Ponte-grande, *ville de la Romanie, ſur la Mer de Marmara, entre Selivrée & la riviere d'Aquadolce.*

GRANDIPRATUM, i. *n.* Grandpré, *bourg de France, dans la Champagne, ſur l'Ayr, entre Rheims & Stenay.*

GRANDIS, *m. f.* de, *n.* is. *Cic.* Grand, de haute taille. ‖ Ample, vaſte, étendu, diffus. ‖ Noble, ſublime, majeſtueux, pompeux, magnifique, conſiderable, illuſtre. ‖ Peſant. *Grandis natu. Hor.* Fort âgé, avancé en âge. *-pecunia. Cic.* Une grande ſomme d'argent.

GRANDISVILLA, æ. *f.* Granville, *ville de France, ſur la côte occidentale de Normandie.*

GRANDITAS, atis. *f. Cic.* Grandeur, élevation, nobleſſe, ſublimité.

GRANDIUSCULUS, a, um. *Ter.* Un peu plus grand, qui commence à être grand, grandelet.

GRANDO, inis. *f. Cic.* La grêle.

GRANDVICUS Sinus. La Mer blanche, *c'eſt l'ancienne Propontide ou la Mer de Marmara.*

GRANGIA, æ. *f.* La Grangia, *village d'Italie, dans le Territoire de Caſal, partie du Montferrat.*

GRANICUS, i. *m.* Le Granique, *fleuve de la Troade.*

GRANIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte du grain, chargé de grain.

GRANIPALATIUM, i. *n.* Grani Thermæ, arum. *f. plur.* Grani Aquæ, arum. *f. plur. Voiez* Aquiſgranum.

GRANIACUM, Graniamum Promontorium. Capo d'Erbicara, *ſur la côte orientale de l'Iſle de Corſe, vers le midi.*

GRANICUS, i. *m.* Granic *ou* Granique, *riviere de Natolie en Aſie, qui a ſa ſource au Mont Ida, & ſon embouchure dans la Mer de Marmara.*

GRANNOPOLIS, is. *f. Voiez* Gratianopolis.

GRANOSUS, a, um. *Plin.* Grenu, grené, qui a bien de grains, plein de grains *ou* de graines.

GRANSONIUM, i. *n.* Granſon, *ville de Suiſſe, dans le payis de Vaud, ſur le Lac de Neuchâtel, au midi de la ville de ce nom.*

GRANTA, æ. *f. Voiez* Cantabrigia.

GRANTHAMUM, i. *n.* Grantham, *bourg du Comté de Lincoln en Angleterre, au midi de Lincoln.*

GRANUM, i. *n. Cic.* Grain, graine.

GRANUS, i. *m.* Le Gran, *riviere de la haute Hongrie, qui a ſa ſource au Mont Krapacz & ſe joint au Danube à Parkam, vis-à-vis de Strigonie ou de Gran.*

GRAPHIARIUM, ii. *n. Mart.* Caſſe d'écritoire, étui où les Anciens mettoient les ſtylets *dont ils ſe ſervoient* pour écrire.

GRAPHIARIUS, a, um. *Suet.* D'écritoire; qui concerne l'écriture, la peinture *ou* le deſſein.

GRAPHICE, es. *f. Plin.* L'art d'écrire, de deſſiner, de peindre.

GRAPHICE. *adv. Plaut.* Parfaitement, poliment, avec juſteſſe, juſte, à peindre, d'une maniere achevée.

GRAPHICUS, a, um. *Plaut.* Achevé, parfait, incomparable, merveilleux, accompli, fait à peindre.

GRAPHIS, idis. *f. Plin.* Deſſein, craion, ébauche, eſquiſſe, plan, peinture, portrait. ‖ *Vitr.* Le deſſein, la maniere de deſſiner, &c.

GRAPIUM, ii. *n. Ovid.* Poinçon, burin, ſtylet, aiguille de tablette, pinceau.

GRASSA, æ. *f.* Urbs Provinciæ. Graſſe *ou* Grace, *ville de France, dans la Provence, à l'Oueſt d'Antibe.*

GRASSA, Pagus Occitaniæ. Graſſe, *village & Abbayie de France en Languedoc, vers le Sudoueſt de Carcaſſone.*

GRASSANDUM conſilio, *ſi nihil vires juvant. Liv.* Il faut avoir recours à l'adreſſe, quand la force eſt inutile.

GRASSATIO, onis. *f. Plin.* Brigandage, pillage, volerie.

GRASSATOR, oris. *m. Cic.* Brigand, voleur de grand chemin.

GRASSATURA, æ. *f. Suet.* Brigandage, volerie.

GRASSATUS, a, um. *Suet.* Qui a pillé, volé, exercé le brigandage.

GRASSOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Aller, marcher, avancer. *Graſſari ad gloriam virtutis viâ. Sall.* Aller à la gloire par le chemin de la vertu. *-obſequio. Hor.* S'inſinuer dans l'eſprit par ſes bons offices, gagner les bonnes graces à force de ſervices. *-adverſus aliquem. Suet. -in aliquem. Liv. -contra aliquem. Juſt.* Attaquer quelqu'un, entreprendre ſur ſa vie *ou* ſur ſes biens, lui faire violence, le maltraiter, l'outrager, attenter à ſa perſonne. *-jure. Liv.* Proceder par les voies de Juſtice. *-ſævitiâ. Suet.* Agir avec cruauté. *-conſilio. Liv.* Uſer d'adreſſe.

GRATABUNDUS, a, um. *Tac.* Qui felicite, qui prend part à la joie de quelqu'un. *Gratabundus ad aliquem venire. Tac.* Venir ſe réjouir avec quelqu'un de ſon bonheur, lui en faire compliment.

GRATE. *adv. Cic.* Avec gratitude, avec reconnoiſſance. ‖ Agréablement, avec plaiſir, avec joie.

GRATES. *f. plur. Cic.* Graces, actions de graces, remercimens. [*Il n'eſt en uſage qu'au nominat. & à l'accuſ.*] *Grates agere, habere, perſolvere. Cic. Curt.* Remercier.

GRATIA, æ. *f. Cic.* Grace, bienfait, faveur, plaiſir, bon office, ſervice. ‖ Amitié, affection, bonnes graces. ‖ Gratitude, reconnoiſſance, reſſentiment, obligation d'un bon office. ‖ *Liv.* Pardon. ‖ *Sall.* Intereſt, bien, avantage. ‖ *Plin. J.* Agrément, beauté, charmes, délices. ‖ *Caſ.* Credit, autorité, pouvoir, puiſſance. *Bona gratia. Cic.* Amitié,

tié, affection, bonnes graces, faveur. *Mala gratia. Ter.* Inimitié, haine, mécontentement, reſſentiment, animoſité. *Gratia magna mihi cum illo eſt. Cic.* Je ſuis fort avant dans ſes bonnes graces, j'ai du crédit auprès de lui, j'ai beaucoup de part dans ſon amitié, je ſuis très-bien avec lui. *-villæ. Plin.* La beauté, lés agrémens d'une maiſon de campagne. *-eſt. Plaut.* Je vous remercie, je vous ſuis obligé, je vous rends graces. *-Dis. Ovid.* Graces à Dieu, Dieu merci. *Gratiam inter aliquos componere. Ter.* Racommoder des perſonnes, les remettre bien enſemble. *Ejus rei gratiâ. Cic. & eâ gratiâ. Ter.* A cauſe de cela, par cette raiſon, pour cela *ou* dans ce deſſein, dans cette vûe. *Cum bona gratia. Ter.* A l'amiable. ‖ De bonne grace. *Cum mala gratia. Ter.* Avec mécontentement, en s'attirant l'animoſité. ‖ De mauvaiſe grace. ‖ A la rigueur. *In gratia eſſe cum aliquo. Cic.* Etre en faveur auprès de quelqu'un.

GRATIA Dei. Gratias a Dios, i. e. Graces à Dieu, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la Province de Houduras, à l'Oueſt de Comayagua* ou *Valladolid.*

GRATIÆ, arum. *f. plur. Cic. Voiez* Grates. ‖ *Hor.* Les trois Graces, *Aglaia, Euphroſyne & Thalia.*

GRATIÆ Portus, ûs. *m.* Le Hâvre de Grace, *ville de Normandie. Voiez* Portus Gratiæ.

GRATIANA, æ. *f. Voiez* Gradiſca.

GRATIANOPOLIS, is. *f.* Grenoble, *ville Epiſcopale & Capitale du Dauphiné.*

GRATIANOPOLITANUS, a, um. De Grenoble.

GRATIANOPOLITANUS Ager. Le Graiſivodan *ou* Baillage de Grenoble, *contrée de France dans le Dauphiné, entre la Savoye, le Viennois, le Valentinois, le Diois, le Gapemois, l'Embrunois & le Briançonnois.*

GRATIFICATIO, onis. *f. Cic.* Gratification, faveur, plaiſir.

GRATIFICO, as, avi, atum, are. *Bibl. Voiez* Gratificor.

GRATIFICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Gratifier, favoriſer, faire plaiſir, obliger, agir en faveur de, faire ſervice, rendre un bon office.

GRATIOSA, æ. *f.* La Gratieuſe *ou* Gratioſa, *Iſle de l'Ocean Atlantique, l'une des Açores, au Nord de Tercere.*

GRATIOSE. *adv. Ulp.* Par faveur, par le crédit qu'on a.

GRATIOSUS, a, um. *Cic.* Favori, favoriſé, aimé, qui eſt en faveur, qui a les bonnes graces, agréable à. ‖ Qui eſt en crédit, accrédité. ‖ *Aſc. Ped.* Qui favoriſe. ‖ *Liv.* Donné à la faveur, obtenu par faveur. *Gratioſus Judex. Aſc. Ped.* Un Juge qui donne à la faveur; qui favoriſe.

GRATIS. *adv. Cic.* Gratuitement, ſans interêt, ſans eſpoir de récompenſe.

GRATITO, as, avi, atum, are. *Ovid. Voiez* Gratificor.

GRATO. *adv. Plaut.* Avec action de graces, avec remerciment, d'une maniere pleine de reconnoiſſance, d'un aïr reconnoiſſant.

GRATOR, aris, atus ſum, ari. *Virg.* Feliciter, congratuler, ſe conjouir avec, prendre part à la joie, complimenter ſur l'heureux ſuccès, ſe réjouir du bonheur de, témoigner ſa joie, faire compliment ſur l'avantage. ‖ *Ovid.* Rendre graces, remercier, faire des remercimens.

GRATUITO. *adv. Cic. Voiez* Gratis.

GRATUITUS, a, um. *Cic.* Gratuit, donné gratuitement, fait ſans aucune vûe d'interêt.

GRATULABUNDUS, a, um. *Cic. Voiez* Gratabundus.

GRATULANTER. *adv. Voiez* Gratanter.

GRATULATIO, onis. *f. Cic.* Congratulation, compliment ſur quelque avantage, témoignage de joie ſur un heureux ſuccès, conjouiſſance, felicitation, aſſurance de la part qu'on prend à la joie de quelqu'un. ‖ Actions de graces, prieres publiques, remerciment qu'on fait à Dieu.

GRATULATOR, oris. *m. Cic.* Qui felicite, qui ſe conjouit, qui congratule, &c.

GRATULATORIUS, a, um. *Jul. Capit.* De congratulation, de conjouiſſance, de felicitation.

GRATULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Congratuler, ſe conjouir, feliciter, complimenter ſur, ſe réjouir avec quelqu'un d'un heureux ſuccès, faire compliment ſur, témoigner ſa joie d'un avantage arrivé à quelqu'un, aſſûrer de la part qu'on prend à la joie. ‖ *Ter.* Rendre graces, remercier, faire des remercimens. *Gratulari alicui aliquam rem, aliquâ re; de, in* ou *pro aliqua re. Cic.* Se conjouir avec quelqu'un de quelque choſe, lui faire compliment ſur quelque choſe. *-ſe natum. Ovid.* Se réjouir de ſon état preſent, être content de la vie, ſe ſçavoir bon gré d'être au monde; ne vouloir pas n'avoir point été. (*Proverb.*) Ne vouloir pas être mort. *- Diis. Non.* Rendre graces aux Dieux.

GRATUS, a, um. *Cic.* Reconnoiſſant, qui a de la reconnoiſſance, qui a du reſſentiment des bienfaits. ‖ Agréable, qui plaît. ‖ Agréé, bienvenu, reçû avec plaiſir. ‖ *Sen.* Savoureux, qui plait au goût, qui flate le palais. *Gratum alicui, in* ou *erga aliquem. Cic. -adversùs aliquem ſe prabere. Sen.* Faire voir ſa gratitude, témoigner ſa reconnoiſſance à quelqu'un. *-odore. Plin.* Agréable à ſentir, de bonne odeur, d'une odeur qui fait plaiſir, qui flate l'odorat, qui plaît par ſon odeur. *-habere. Ter.* Agréer.

GRAVASTELLUS, i. *m. Plaut.* Vieillard peſant, que l'âge rend lourd, qui eſt appeſanti ſous le faix des années.

GRAVATE. *adv. Cic. &*

GRAVATIM. *adv. Liv.* Avec peine, avec chagrin, à contre-cœur, malgré ſoi, à regret, contre ſon gré. ‖ Avec difficulté.

GRAVATUS, a, um. *part. de* Gravor. *Col. Gravatus ſomno. Plin.* Accablé de ſômmeil. *-vulneribus. Liv.* Affoibli par ſes plaies.

GRAUDENTIUM, i. *n.* Graudentz, *ville de la Pruſſe Roiale, au confluent de l'Oſſa & de la Viſtule, dans le Palatinat de Culm, entre Culm & Marienbourg.*

GRAVEDINOSUS, a, um. *Cic.* Qui a des peſanteurs de tête, ſujet aux peſanteurs de tête. ‖ *Plin.* Qui cauſe des peſanteurs de tête, qui rend la tête peſante.

GRAVEDO, inis. *f. Cic.* Peſanteur de tête, fluxion, rhume qui rend la tête peſante. ‖ Enchifrenement qui empêche la reſpiration par le nez.

GRAVELINA, æ. *f.* Gravelines, *ville des Payis bas Catholiques dans la Flandre Françoiſe, à l'embouchure de l'Aa.*

GRAVENECUM, i. *n.* Graveneck, *bourg de Suabe en Allemagne, au Sudeſt de Retling.* ‖ *Gravenecenſis Comitatus.* Le Comté de Graveneck *en Allemagne, dans la Suabe, entre le Comté de Hohenzollern & le Duché de Vurtemberg.*

GRAVEOLENS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui ſent mauvais, qui eſt puant.

GRAVEOLENTIA, æ. *f. Plin.* Mauvaiſe odeur, puanteur, ſenteur forte.

GRAVESCO, is, ere. *Virg.* Etre ſurchargé, plier, rompre, ſuccomber ſous le faix. ‖ *Ovid.* Etre trop chargé, s'enfoncer, couler bas, aller à fond. ‖ *Plin.* Devenir plein. ‖ *Tac.* Redoubler, augmenter, empirer, devenir plus mal *ou* pire, s'aigrir, s'irriter.

GRAVESENDA, æ. *f.* Urbecula Angliæ. Graveſende, *ville d'Angleterre, dans le Comté de Kent ſur la Tamiſe, audeſſous de Londres.*

GRAVESENDA, Pagus Hollandiæ. Graveſende, *village du Comté d'Hollande, audeſſus de l'embouchure de la Meuſe.*

GRAVIA, æ. *f.* Grave, *ville du Brabant Hollandois dans les Payis-bas, ſur la Meuſe.*

GRAVIDATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Gravido.

GRAVIDITAS, atis. *f. Cic.* Groſſeſſe.

GRAVIDO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plaut.* Engroſſer, rendre groſſe. ‖ *Cic.* Enſemencer.

GRAVIDUS, a, um. *Ter.* Chargé, plein, rempli. *Gravida è Pamphilo eſt.* Elle eſt groſſe de Pamphile. *- canis. id.* Une chienne pleine.

GRAVILOQUUS, a, um. *Plaut.* Qui parle gravement *ou* ſerieuſement.

GRAVINA, æ. *f.* Gravine *ou* Gravina, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Barri, aux confins de celle d'Otrante & de la Baſilicate.*

GRAVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Peſant, qui peſe beaucoup, d'un grand poids, lourd. ‖ Grave, qui a de la gravité, ſerieux, majeſtueux. ‖ Conſidérable, de conſequence, recommandable. ‖ Triſte, chagrinant, ſenſible, nuiſible, incommode, facheux, difficile. ‖ Outrageant, injurieux. ‖ *Celſ.* Dangereux, mal-ſain, contraire à la ſanté. ‖ *Col.* Puant, mauvais. *Gravis annis. Hor. -ætate. Liv.* Chargé d'années. *-meritis. Virg.* Recommandable par ſon merite. *-armatura miles. Liv. Tac.* Soldat peſamment armé, Cuiraſſier. *-utero mulier. Plin.* Une femme groſſe. *-res. Cic.* Une affaire de conſequence, une choſe ſerieuſe.

GRAVITAS, atis. *f. Cic.* Gravité, peſanteur des corps. ‖ Poids, charge. ‖ Serieux, air grave. ‖ Fermeté, ſeverité. *Gravitas auditus. Plin.* Dureté d'oreille, ſurdité. *-oris. id.* Puanteur d'haleine, mauvaiſe bouche, haleine forte.

GRAVITER, ius, iſſimè. *adv. Virg.* Lourdement, peſamment, rudement. ‖ *Cic.* Griévement, dangereuſement, beaucoup. ‖ Gravement, ſerieuſement. ‖ Aigrement, durement, rigoureuſement, ſeverement. ‖ Avec chagrin, de mauvaiſe grace, mal.

GRAVIUSCULUS, a, um. *diminutif de* Gravis. *Gell.* Un peu plus bas, (*parlant d'un ton.*)

GRAVO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Charger, appeſantir, rendre lourd, rendre peſant, cauſer de la peſanteur, peſer ſur, accabler. ‖ *Virg.* Fâcher, importuner, incommoder, faire du chagrin, être fâcheux, être à charge, ſe rendre incommode, devenir importun, cauſer de la peine. ‖ *Q. Curt.* Aigrir, empirer, irriter, augmenter, redoubler.

GRAVOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Hor.* Avoir de la peine à, faire difficulté de, ſouffrir avec chagrin, ſupporter avec peine, porter impatiemment *ou* avec indignation.

GREGALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Qui eſt de même troupeau. ‖ *Cic.* De même bande, de même compagnie, de même ſocieté, de même troupe, compagnon, camarade. ‖ *Tac.* De ſimple ſoldat. ‖ *Sen.* Commun, ordinaire, vulgaire, trivial.

GREGARIUS, a, um. *Col.* Du troupeau, qui concerne le troupeau. *Gregarius miles. Cic.* Un ſimple ſoldat.

GREGATIM. *adv. Cic.* En troupes, par bandes, par compagnies. *Gregatim ſentiuntur morborum genera. Plin.* Tous les genres de maladies ſe font ſentir à la fois.

GREGATUS, a, um. *Stat.* Attroupé, qui va par bandes, réuni en troupes.

GREGE, gregem. *Voiez* Grex.

GREIFFENBERGA, æ. *f.* Griphi Mons. Greiffenberg, *bourg de Sileſie dans la Principauté de Jawer, au Sudeſt de Gorlitz.*

GREIUM *ou* Greyacum. *Voiez* Graium.

GREMIUM, ii. *n. Cic.* Le giron, le ſein. ‖ Le milieu. *Gremium patriæ. Cic.* Le ſein de la patrie. *-Imperii. Cic.* Le milieu de l'Empire, le cœur de l'Etat. *-arenoſum. Sil. Ital.* Fond ſablonneux, fond de gravier dans un fleuve.

GRENORIUM Promontorium. Grenore, *ou* le Cap de Grenore, *ſur la côte occidentale de l'Irlande, dans le Comté de Wexford en Lagénie, au Sud-eſt de Wexford.*

GRESSIO, onis. *f. Pacuv. Macr.* Allure.

GRESSUS, ûs. *m. Virg.* Pas, allure, démarche, marcher, port, l'air qu'on a en marchant.

GRESSUS, a, um. *Virg. part. de* Gradior.

GRETHANA, æ. *f.* Greet *ou* Greetzil, *bourg & port du Comté d'Embden en Weſtphalie, dans l'Allemagne, au Nord d'Embden.*

GREX, egis. *m. Cic.* Troupeau. ‖ Troupe, bande, compagnie, ſocieté.

GREYNA, æ. *f.* Grein, *village de la haute Autriche en Allemagne, ſur le Danube, audeſſous de Mathauſen.*

GRIETHUSA, æ. *f.* Griethuyſen, *bourg du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Duché de Cleves, près du Rhin.*

GRIFFENBERGA, æ. *f.* Griffenberg, *ville de la Pomeranie propre en Allemagne, ſur la Rega.*

GRIFFENHAGA, æ. *f.* Griffenhagen, *ville de la Pomeranie Suedoiſe, ſur le bord de l'Oder, dans le Duché de Stetin.*

GRIFFENZEA, æ. *f.* Griffenzée, *ville de Suiſſe ſur un Lac de même nom, dans le Canton de Zurich.*

GRIGNANUM, i. n. Grignan, ville de France en Provence, aux conſins du Dauphiné.

GRILLENE, es. f. Orgoſolo, bourg de Sardaigne, vers la côte orientale de l'Iſle.

GRILLO, as, avi, atum, are. Aut. Philom. Crier comme les grillons.

GRIMA, æ. f. Grim, ville du Cercle de la haute Saxe dans la Miſnie, ſur la Malde, au Sudeſt de Leipſick.

GRIMALDI S.nus. Voiez Sambracitanus.

GRIMBERGA, æ. f. Grimberg ou Grimborg, bourg de l'Archevêché de Treves, aux conſins de la Lorraine & du Palatinat du Rhin.

GRIMIBURGUS, i. m. Grimſby, bourg du Comte de Lincoln en Angleterre, ſur le bord meridional de l'Humbre.

GRIMMA, æ. f. Grimmi, ville de Georgie en Aſie, dans le Roiaume de Zacheti.

GRIMSA, æ. f. Grimſ-Ey, Iſle de l'Ocean ſeptentrional, ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſlande.

GRINA, æ. f. Grinaa ou Grinſtat, ville du Roiaume de Dannemarck, dans le Nord-Jutlande, ſur la mer.

GRINATIO. Knaringen, ville de la Vindelicie, maintenant bourg du Marquiſat de Burgaw en Suabe, ſur le Karnlach dans l'Allemagne.

GRINNES, num. m. plur. Rhemen, ville du Territoire d'Utrecht.

GRINNICENSIS Urbs, ou Grinnicum, i. n. Grace, ville de France en Provence, près d'Antibe.

GRIPHUS, phi. m. Gell. Griphe, ſorte d'Enigme.

GRIPSWALDIA, æ. f. Gripſwalde, ville Anſéatique de la Pomeranie Suedoiſe, près de la mer Baltique.

GRISACUM, i. n. Griſac, bourg du Languedoc dans le Geraudan, près de la montagne de Lozere.

GRISANUM, i. n. Griſano, bourg de Grece dans la Theſſalie, aux conſins de la Macedoine.

GRISONES, um. m. plur. Les Griſons ou le Payis des Griſons, République d'Allemagne, partie de l'ancienne Rhétie, entre le Duché de Milan, l'Etat de Veniſe, le Tirol & la Suiſſe.

GRISUM, i. n. Griſo ou Criſſo, bourg de la Meſſenie, ſur la côte de Belvedere en Morée.

GROCCIO, is, ire. Apul. Croaſſer, crier comme les corbeaux.

GRODECIA, æ. f. Grodeck, ville de Pologne, dans la Ruſſie rouge, entre Limbourg & Sanock.

GRODNA, æ. f. Grodno, ville de Lithuanie, capitale du Palatinat de Troxi, ſur le Niemen.

GROLLA, æ. f. Grolle ou Grol, petite ville des Provinces-unies, dans le Comté de Zutphen, aux conſins de l'Evêché de Munſter.

GROMA, æ. f. Voiez Gruma.

GROMATICUS, i. m. Hygin. Arpenteur.

GROMATICUS, a, um. Hygin. D'arpentage, d'arpenteur.

GRONA, æ. f. Grone, village de Dalmatie, au Nord de Spalerto.

GRONEBURGUM. Voiez Tavaſtia.

GRONELANDIA ou Gronia. La Groenlande ou le Groenland, partie des Terres arctiques au Nord de l'Europe, de l'Amerique & de l'Iſlande.

GRONESUNDA, æ. f. Groneſund ou Groneſunda, détroit de la Mer Baltique, entre l'Iſle de Zelande & celle de Faſter & de Mona.

GRONINGA, æ. f. olim Philæum. Groningue, ville des Provinces-unies, capitale de celle qui porte ſon nom, ſur le Dam.

GRONINGENSE ou Groninganum Dominium. La Seigneurie de Groningue, l'une des Provinces-unies, autrefois partie de la Friſe, maintenant entre la Friſe propre, l'Owerîſſel, le marais de Bourtanghe, le Golfe de Dollert & la Mer d'Allemagne.

GROSSA, æ. f. Inſula. Groſſa ou Grande Iſle, Iſle du Golfe de Veniſe, ſur la côte du Comté de Zara en Dalmatie.

GROSSETUM, i. n. Groſſeto, ville d'Italie dans le Sienois en Toſcane, entre le Lac de Caſtiglione & la riviere d'Ombrone.

GROSSIOR, m. f. ius, n. oris. Bibl. Plus gros, plus fort.

GROSSITUDO, inis. f. Bibl. Epaiſſeur. ‖ Groſſiereté.

GROSSULUS, i. m. Col. diminutif de

GROSSUS, i. m. f. Celſ. Une figue qui n'eſt pas mûre.

GROSSUS, a, um. Bibl. Gros, fort, épais.

GROTKAVIA, æ. f. Grotkaw, ville de Sileſie ſur le Neiſſ, audeſſus de ſon confluent avec l'Oder.

GROTKAVIENSIS Ducatus. Le Duché ou la Principauté de Grotkaw ou de la Neiſſe, contrée du Roiaume de Boheme ou de la Sileſie, au couchant du Duché d'Oppelen, aux conſins de la Boheme propre & de la Moravie.

GROTTA, æ. f. Grotte, bourg de la Vallée de Mazara en Sicile, ſur le Salſo.

GRUBENHAGA. Grubenhague, bourg d'Allemagne en baſſe Saxe, dans la Principauté de Grubenhague, ſur la Leine, au Nord de Gottingen.

GRUBENHAGENSIS Tractus. La Principauté de Grubenhague, contrée du Duché de Brunſwick en baſſe Saxe, diviſée en deux parties, dont l'occidentale eſt entre la Principauté de Calemberg & l'Evêché d'Hildesheim : l'orientale vers les conſins de la Principauté d'Anhalt & la Thuringe.

GRUDENTUM, i. n. Voiez Graudentium.

GRUMA, æ. f. Enn. Le milieu d'une Place ou d'une Ville, d'où l'on tire des lignes pour dreſſer les rues.

GRUMENTUM, i. n. Agromonte ou Agrimonte, bourg du Roiaume de Naples dans la Baſilicate, près de la Calabre, à l'Oueſt de Tarſi.

GRUMUS, i. m. Col. Maſſe, monceau, tas. ‖ Grumeau. ‖ Vitr. Terre, petite éminence, élevation, la terre qui eſt élevée entre les raions ou les raies que fait un Laboureur.

GRUNDIO, is, ivi, itum, ire. neut. Claud. Le même que Grunnio.

GRUNINGA, æ. f. Gruninguen, bourg d'Allemagne dans la Principauté d'Halberſtat en baſſe Saxe, ſur la Selke. ‖ Bourg de Suiſſe, dans le Canton de Zurich, ſur l'Aa, au Sudeſt de Zurich.

GRUNIUM, ii. n. Voiez Grynium.

GRUNNIO, is, ivi, itum, ire. Plin. Grogner, gronder comme un cochon.

GRUNNITUS, ûs. m. Cic. Le grognement du cochon.

GRUNSFELDA, æ. f. Grunsfelds, ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans l'Evêché de Wurtzbourg au Nord de Mariental.

GRUNSTADIUM. Grunſtat, ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, dans le Comté de Linange, entre le nouveau Linange & Wormes.

GRUO, is, ivi, itum, ire. Aut. Philom. Crier comme une grue.

GRUS, gruis. f. Cic. Grue, oiſeau. ‖ Vitr. Une grue, machine à enlever des fardeaux.

GRUYERA. Gruyeres ou Griers, ville de Suiſſe ſur la Sana, dans le Canton de Fribourg.

GRYLLUS, i. m. Plin. Grillon, ſorte d'inſecte.

GRYNIUM, ii. n. Corn. Nep. Grynie, Château; Place en Aſie, dont Pharnabuſe fit preſent au grand Alcibiade, Capitaine Athenien.

GRYPHUS, i. m. Plin. Un grifon, animal.

GRYPS, yphis. m. Virg. Grifon, animal.

GU

GUADALAXARA, æ. f. Caſtellæ novæ Urbs. Guadalajara, ville d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, ſur la riviere d'Hennares, audeſſus d'Alcala.

GUADALAXARA, Gallæciæ novæ Urbs. Guadalajara ou Guadalaxara, ville de l'Amerique ſeptentrionale, ſur l'Eſquitlan, dans l'Audience de Guadalajara.

GUADALAXARA, æ. f. Gallæcia nova, Provincia novæ Hiſpaniæ. Guadalaxara, ou nouvelle Galice, grand payis de la nouvelle Eſpagne dans l'Amerique ſeptentrionale, entre le vieux & le nouveau Mexique, la Mer vermeille & celle du Sud.

GUADALAVIARA, æ. m. Guadalaviar, riviere d'Eſpagne dans l'Arragon, la Caſtille nouvelle & le Roiaume de Valence.

GUADALCANALUM, i. n. Guadalcanal, ville de l'Eſpagne Bétique, maintenant village d'Andalouſie, aux conſins de l'Eſtramadoure.

GUADALENTINUS, i. m. Fluvius. Le Guadalentin, riviere d'Eſpagne dans les Roiaumes de Grenade & de Murcie.

GUADALETA, æ. m. Guadalete, riviere d'Eſpagne dans l'Andalouſie.

GUADALIMARIUS, i. m. Guadalimar, riviere d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle & l'Andalouſie.

GUADALQUIVIERUS, i. m. Guadalquiviero ou Guadalmedina, riviere d'Eſpagne dans le Roiaume de Grenade.

GUADALQUIVIRA, Bætis. Guadalquivir, riviere d'Eſpagne appellée Bætis par les Anciens, dans l'Andalouſie, vers les conſins des Roiaumes de Grenade & de Murcie.

GUADALUPIA, ou Aquæ Lupiæ, Oppidum Hiſpaniæ. Guadaloupe, bourg d'Eſpagne ſur une riviere de même nom, dans la Caſtille nouvelle.

GUADALUPIA Inſula. La Guadaloupe, Iſle de l'Amerique meridionale, l'une des Antilles de Barlovento, au Nord de Saint-Domingue.

GUADARRAMA, æ. m. Guadarrama, riviere de la Caſtille nouvelle en Eſpagne.

GUADAVARIUM, i. n. Guadavari, ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, dans le Roiaume de Golconde, ſur le Cap de Guadavari, à l'Eſt de Muſolepatan.

GUADELA, æ. f. Guadel, ville du Roiaume de Perſe dans le Kerman, ſur le Golfe d'Ormus.

GUADIAMARA, æ. m. Guadiamar, riviere d'Eſpagne dans l'Andalouſie.

GUADIANA, æ. m. La Guadiane, riviere d'Eſpagne nouvelle, l'Eſtramadure, l'Alentejo en Portugal, & entre l'Algarve & l'Andalouſie.

GUADIELA, æ. m. Guadiel, riviere de la Caſtille nouvelle en Eſpagne.

GUADIERA, æ. m. Guadiera ou Guadiara, riviere d'Eſpagne dans le Roiaume de Grenade & l'Andalouſie.

GUADILBARBARA, æ. m. Magrada, æ. Guadilbarbar, riviere d'Afrique dans le Bildulgerid propre & le Roiaume de Tunis.

GUADICIA, æ. f. Acci, orum. m. plur. Guadix, ville du Roiaume de Grenade en Eſpagne, près de la ſource du Guadalentin.

GUAGIDA, æ. f. Guagida, ville du Roiaume d'Alger en Barbarie, ſur l'Areſgot dans le Teleuſin.

GUAJANA, æ. f. Voiez Guiana.

GUAJAQUILUM, i. n. Gayaquil ou Guayaquil, ville du Perou dans l'Amerique meridionale, dans la Province de Quito.

GUAIRA, æ. f. Guaira, Province du Paraguay dans l'Amerique meridionale, entre le Bréſil, le Paraguay propre, le Parava & la Mer de Paraguay.

GUALATÆ Regnum. Le Roiaume de Gualata, dans la Nigritie en Afrique, entre les Roiaumes de Zanhaga, de Tombut, de Genchoa & la Mer Atlantique.

GUALDUM, i. n. Gualdo, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone, vers les conſins du Duché de Spolete & de celui d'Urbin.

GUAMANGA, æ. f. Guamanga ou Saint-Jean de la Victoire de Guamanga, ville de l'Amerique meridionale dans le Perou, entre Caſco & Lima.

GUANAHANIA, æ. f. Guanahani, ou San-Salvador, Iſle de l'Amerique ſeptentrionale, l'une des Linayes, vers l'Orient.

GUANAIUS Sinus. Le Golfe de Guanaios ou Golfo Dolce, c'eſt le fond du grand Golfe de Honduras, entre les côtes de la Preſqu'iſle de Honduras, de celle de Jucatan, & les côtes de la Province de Vera Cruz.

GUANCABALICA. Voiez Oroſpeda.

GUANIMA, æ. f. Guanima, l'une des Lucayes, Iſles de l'Amerique ſeptentrionale.

GUANUCUM, i. n. Guanuco, Guanuco de los Cavalleros, Leon de Guanuco, ville

du Perou, au pied des montagnes, à la ſource du Xama, ou Maragnon.

GUARDA. *Voiez* Guardia.

GUARDAFUIUM Caput. Le Cap de Guardafui *ou* Guardafun *en Ethiopie, à l'extremité orientale de la côte d'Ayan.*

GUARDAMARA, æ. *f.* Guardamar, *Forteresse d'Eſpagne ſur la côte du Roiaume de Valence, à l'embouchure de la Segure.*

GUARDIA, æ *f.* Vandalitiæ. Guardia, *ville des Oretains en Eſpagne; maintenant village d'Andalouſie, au midi de Jaen.*

GUARDIA, æ. *f.* Peloponeſi. Guardia, *bourg du Belvedere en Morée, ſur le Golfe de Zonchio, au Nord de la riviere de Guardia.*

GUARDIA, æ. *f.* Serviæ. Guardia, *ville de la haute Moeſie, aujourd'hui bourg de la Servie ſur la Morave.*

GUARDIA Alferia. Guardia Alferes, *ville du Roiaume de Naples en Italie, ſur le Tiferno, dans le Comté de Moliſe.*

GUARDIA Giraldi. Guardia Girardo, *bourg du Roiaume de Naples dans le Comté de Moliſe.*

GUARDIÆ Lacus. Le Lac de Guarde, *dans la Nigritie en Afrique, ſur les confins des Roiaumes de Gago, de Guber, de Cano & des Agades.*

GUARDISTALUM, Guaſtala, Vaſtala. Guaſtalle *ou* Guaſtalla, *ville Duché d'Italie ſur le Pô, dans le Mantouan.*

GUARGALA, Guergala, æ. *f.* Guargala *ou* Guerguéla, *Roiaume du Bildulgerid en Afrique, entre les payis de Guademes, de Techort & de Lempta.*

GUASCI Portus. Porto Guaſco, *ville & port du Chili dans l'Amerique meridionale, ſur un petit Golfe & à l'embouchure d'une riviere, auſquels elle donne ſon nom, entre la Serena & Copiapo.*

GUASTECA, æ. *f.* Guaſtécan, *payis de l'Audience du Mexique, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

GUASTUM Amonium, i. *n.* Il Guaſto di Amone, *ville des Frentaniens en Italie, maintenant bourg, dans l'Abruzze citérieure, à l'embouchure du Triguo.*

GUATIMALA, æ. *f.* Fanum S. Jacobi de Guatimala. San Jago de Guatimala, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans une Province & ſur une riviere qui portent ſon nom.*

GUATIMALA, æ. *f.* Provincia. Guatimala, *Province de l'Audience de Guatimala, entre celles de Soconuſco, de Vera Cruz, des Hondures, de Nicaragua, & la Mer du Sud.*

GUATIMALÆ Præfectura. L'Audience de Guatimala, *l'un des trois Gouvernemens generaux de la nouvelle Eſpagne dans l'Amerique ſeptentrionale, entre la Mer du Nord, celle du Sud, l'Audience du Mexique & la Province de Panama.*

GUATIMALÆ Sinus. La Baye de Guatimala *dans la Mer du Sud, ſur la côte de la Province & à l'embouchure de la riviere de Guatimala.*

GUATIMALÆ Vulcanus. Le Vulcan de Guatimala, *montagne qui vomit des flammes près de ſaint Jacques de Guatimala.*

GUAXACA, æ. *f.* Urbs & Regio. Guaxaca, *ville & contrée de l'Audience du Mexique, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

GUAXACÆ Vallis. La Vallée de Guaxaca, *contrée de la Province de Guaxaca.*

GUAXOCINGA, æ. *f.* Guaxocingo *ou* Guacocingo, *ville de la nouvelle Eſpagne, dans la Province du Mexique, entre Mexique & Ciudad de los Angelos.*

GUAXTECA, æ. *f. Voiez* Guaſteca.

GUAYAQUILUM, i. *n. Voiez* Guajaquilum.

GUBA *ou* Gubena, æ. *f.* Guben, *ville du Roiaume de Boheme dans la baſſe Luſace, aux confins de la Sileſie ſur la Neiße.*

GUBELHAMANA. Gubelhaman *ou* Guebelhaman, *ville de l'Arabie heureuſe en Aſie, dans la Principauté d'Alibinali, au midi de la ville d'Alibinali.*

GUBERNACULUM, i. *n. Cic.* Gouvernail, timon. ‖ Gouvernement, conduite, adminiſtration.

GUBERNATIO, onis. *f. Cic.* Gouvernement *ou* conduite d'un navire; le travail que fait pendant ſon quart, le Timonier qui tient a manuelle du timon *ou* la barre du gouvernail. ‖ Adminiſtration, gouvernement; conduite *ou* maniement d'affaires.

GUBERNATOR, oris. *m.* &

GUBERNATRIX, icis. *f. Cic.* Pilote *ou* Matelot, qui à ſon tour va faire ſon quart à tenir la barre du gouvernail, & qui s'appelle alors Timonier, ‖ Gouverneur; qui eſt chargé de la conduite, à qui l'on a confié le maniement, qui eſt commis à l'adminiſtration, qui a le ſoin des affaires. *Gubernator equorum. Cic.* Un Ecuier, qui a le commandement de l'écurie.

GUBERNO, as, avi, atum, are. *Cic.* Gouverner, faire jouer la barre du gouvernail pour porter le cap à route. ‖ Conduire, adminiſtrer, prendre la conduite, avoir le maniement des affaires, être chargé de l'adminiſtration, avoir le gouvernement.

GUBERUM Regnum. Le Roiaume de Guber *dans la Nigritie en Afrique, entre le Lac de Guarde, le Niger, les Roiaumes de Gago & de Zegzeg & la Guinée.*

GUCHEUM, i. *n.* Gucheu, *ville de la Chine dans le Kiangſi, ſur le Ta, aux confins du Quantung.*

GUDAVARIUM. *Voiez* Guadavarium.

GUEIHOEUM, i. *n.* Gueihoeu, *ville de la Chine dans la Province d'Houan, ſur le Guel.*

GUEGUERA, æ. *f.* Gueguere, *Iſle de la haute Ethiopie, entre le Roiaume de Tigre & la Nubie.*

GUELDRIA, æ. *f.* Urbs. Gueldre, *ville des Payis-bas Catholiques dans la Gueldre Eſpagnole, ſur le Niers.*

GUELDRIA *ou* Geldria, Provincia. La Gueldre *ou* le Duché de Gueldre, *Province des payis-bas, qui comprend la Gueldre Eſpagnole & la Gueldre Hollandoiſe.* La premiere, entre le Duché de Cleves, le Comté de Meurs, le Dioceſe de Cologne, celui de Liege, & les Duchez de Juliers & de Brabant. La ſeconde, entre les Provinces d'Hollande, d'Utrecht, d'Oueriſſel, le Zuiderzée, l'Evêché de Munſter, le Duché de Cleves, & celui de Brabant.

GUELDRIA, æ. *f.* Arx. Gueldria, *Fort de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte de Coromandel, dans le Roiaume de Biſuagar.*

GUELPHERBYTANUS Tractus. La Principauté de Wolfenbuttel, *province du Duché de Brunſwick en baſſe Saxe.*

GUELPHERBYTUM, Lycaoniæ Arx. Wolfenbuttel, *ville capitale de la Principauté dont on vient de parler, ſur l'Oker, au midi de Brunſwick.*

GUENGA, æ. *f.* Guenga, *riviere de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, dans le Payis de Balaguate, & les Roiaumes de Golconde & d'Orina.*

GUERENDA, æ. *f.* Guerande, *ville de France dans le Comté Nantois en Bretagne, près de la côte.*

GUERENSE Promontorium. *Voiez* Gerum Caput.

GUERESTIUS Sinus. Le Golfe de Guereſtio, *partie de l'Archipel entre les côtes d'Anatolie & les Iſles de Mételin & de Scio.*

GUERETUM *ou* Garactum. Guéret, *ville de France, capitale de la Marche, à la ſource de la Guartempe.*

GUERVA, æ. *m.* Guerva, *riviere d'Eſpagne dans l'Arragon.*

GUERUS. *Voiez* Guia.

GUESCARIA, Hueſcaria *ou* Oſca, æ. *f.* Gueſcar *ou* Hueſcar, *ville d'Eſpagne dans le Roiaume de Grenade, ſur le Guadabar.*

GUERITUM, i. *n.* Bamba, *ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, aujourd'hui village de la Caſtille vieille près de Valladolid.*

GUETA, æ. *f.* Guete, *ville de la Caſtille nouvelle en Eſpagne, aux ſources de la Cauda.*

GUETARIA *ou* Gajetaria, æ. *f.* Guetaria *ou* Gajetaria, *ville & port d'Eſpagne ſur la côte de Guipuſcoa.*

GUEVETLANIA, æ. *f.* Guevetlan, *ville de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique ſeptentrionale ſur la mer du Sud, capitale du Suconuſco.*

GUGERNI, orum. *m. plur. Tac.* Gugerniens *ou* Sicambres, *peuples du Rhin.*

GUIA *ou* Guivia, æ. *f.* Le Guyer *ou* Giaet *du Dauphiné en France.*

GUJANA, æ. *f.* La Guiane, *payis de l'Amerique meridionale, depuis la ligne juſqu'au 8e degré de latitude, & depuis le 316e juſqu'au 328. de longitude.*

GUIENNA, æ. *f.* Guienne, *Province de France entre la Gaſcogne, le Languedoc, l'Auvergne, la Marche, l'Angoumois, le Poitou & la Mer de Gaſcogne.*

GUIENNA Propria. La Guienne propre, *ou* le Bourdelois, *contrée de Guienne, entre la Saintonge, le Périgord, le Bazadois, les Landes, & la Mer de Gaſcogne.*

GUILFORDIA, æ. *f.* Guilford, *bourg d'Angleterre dans le Comté de Surrey, aux confins de celui de Hant, ſur le Wey.*

GUILGALA. *Voiez* Gilgala.

GUILLELMI Scouteni Inſula. L'Iſle de Guillaume Scouten, *dans l'Ocean Indien* ou *Oriental, ſur la côte de la Terre de Papous.*

GUILLELMOSTADIA *ou* Guillelmopolis. Willemſtat, *ville de la Hollande meridionale ſur le Butterfieldt.*

GUIMARANIUM, i. *n.* Guimanares, *ville de Portugal entre Douro & Minho, à l'Eſt de Brague.*

GUINA, æ. *f.* Guines, *ville de France dans le Payis reconquis en Picardie, au midi de Calais.*

GUINEA, æ. *f.* La Guinée, *Payis d'Afrique, entre le Roiaume de Sierra Liona, le payis des Negres, celui de Biafera & la Mer de Guinée.*

GUINEA Propria. La Guinée propre, *partie de Guinée entre le Cap de Palmus & la riviere de Volta.*

GUINEA Nova. La nouvelle Guinée, *partie des Terres Auſtrales dans la Mer de l'Anchidol, à l'orient des Papous.*

GUINEÆ Mare. La Mer de Guinée, *partie de l'Ocean Atlantique, ſur les côtes de Guinée.*

GUIPUSCOA *ou* Ipuſcoa, æ. *f.* Guipuſcoa, *contrée d'Eſpagne en Biſcaye, entre la Mer de Biſcaye, les montagnes de ſaint Adrien & la Bidaſſoa.*

GUIRUS, i. *m.* Guir, *riviere du Royaume de Fez en Afrique, dans la Province de Temeſna.*

GUISIA, æ. *f.* Guiſium, i. *n.* Caſtrum. Guiſe, *ville de France en Picardie, ſur l'Oiſe.*

GUISTRIUM, i. *n.* Aquiſtria, æ. *f.* Guiſtres, *village de France dans la Guienne propre, ſur l'Iſle.*

GULA, æ. *f. Cic.* L'éſophage, le goſier, la gorge. ‖ La gourmandiſe, l'intemperance de bouche. *Gula follis. Plaut.* La bouche du tuiau d'un ſoufflet. *Gula parens. Hor.* Sujet à ſa bouche, gourmand. *Gulam ſubtiliorem facere. Col.* Rendre plus friand, plus délicat au manger.

GULA, æ. *m.* La Gueule, *riviere de la Flandre Eſpagnole dans les Payis-bas.*

GULFA, æ. *f.* Gulfe, *Iſle de la Mer de Bretagne, entre les Sorlingues & la côte de Cornouailles en Angleterre.*

GULO, onis. *m. Macrob.* Goulu, gourmand.

GULOSE. *adv. Col.* Goulument, avidement, en gourmand, en goulu, avec gourmandiſe.

GULOSUS, a, um. *Sen.* Goulu, gourmand, ſujet à ſa bouche, qui eſt ſur ſa bouche. *Guloſus lector. Mart.* Qui a une avidité de lire, qui ne ſe raſſaſie point de lire, qui devore les livres.

GUMANAPIA, æ. *f.* Gumanapi, *Iſle d'Aſie dans l'Archipel des Moluques, au Nord de celles de Nera & de Banda.*

GUMAS, æ. *f.* &

GUMIA, æ. *f. Voiez* Guloſus.

GUMMATUS, a, um. Gommeux, qui produit de la gomme.

GUMMI. *indecl. n. Celſ.* &

GUMMIS, is. *f. Colum.* Gomme, reſine.

GUMMINUS, a, um. *Plin.* Gommé. ‖ Fait avec de la gomme, accommodé avec de la gomme, de gomme, de reſine.

GUMMIS. *Voiez* Gummi.

GUMMITIO, onis. *f. Col.* L'action de gommer, de vernir.

GUMMOSUS, a, um. *Plin.* Gommeux, reſineux, plein de gomme.

GUNDELFINGA, æ. *f.* Gundelfingen, *bourg du Cercle de Suabe en Allemagne, ſur le Danube, au Nord de Burgaw.*

GUNTIA, æ. *f.* Guntzburgum, i. *n.* Guntzburg *ou* Guntzberg, *bourg de Suabe en Allemagne, dans l'Algow, à la ſource du Guntz.*

GUNTIA, Oppidum & Fluvius. Guntz, *riviere du Cercle de Suabe en Allemagne, dans l'Abbayie de Kempton, pres de Guntzen* ou *Guntzberg.*

GUNTIA, æ. *f.* Guntius, i. *m.* Benges *ou* Guntz, *riviere d'Allemagne dans la baſſe Autriche.*

GUNTZENHAUSIUM, i. *n.* Guntſenhuſa, æ. *f.* Guntſenhauſen *ou* Guntzenhauſen, *ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans le Marquiſat de Burgaw, ſur le Guntz.*

GUNUGI, Gunucis *ou* Canuccis. Le Cap de Tenes, *ſur la côte de la Province de Tenes, au Levant de Tenes.*

GUPLO, onis. *m.* Guplo, *Lac de la baße Pologne dans la Cujavie, entre Gneſne & Brzeſlie.*

GURCA, æ. *f.* Gurcum *ou* Gurkium, i. *n.* Carinthiæ Oppidum. Gurck, *ville de Carinthie en Allemagne, ſur le Gurck, au Nord de Clagenfort.*

GURCA, æ. *m.* Fluvius. Le Gurck, *riviere du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans la Carinthie & la Carniole.*

GURCKFELDIA, æ. *f.* Gurckfeld, *ville de la Carniole en Allemagne, dans le Windiſhmarck, ſur la Save.*

GURDUS, i. *m. Quintil.* Etourdi.

GURGENSE Monaſterium. *Voiez* Gorzia.

GURGES, itis. *m. Cic.* Abîme, gouffre. *Gurges cæruleus. Ovid.* La mer. *-patrimonii. Cic.* Un diſſipateur de biens, un prodigue. *-vitiorum. Cic.* Un homme adonné à toutes ſortes de vices.

GURGULIO. *Voiez* Curculio.

GURGUSTIUM, ii. *n. Cic.* Gargotte, cave où l'on vend du vin. ‖ Cabane, petite loge, logette, maiſonnette.

GURIA, æ. *f.* Ghuria *ou* Guriel, *partie de la Georgie en Aſie, entre l'Imirette, la Turcomanie, la Natolie & la Mer noire.*

GURREA, æ. *f.* Gurrea, *bourg d'Eſpagne en Arragon, ſur le Gallego, entre Saragoſſe & Hueſca.*

GURRIO, is, ivi, itum, ire. *Apul.* Faire le roſſignol, imiter *ou* contrefaire ſon chant.

GURULIS, is. *f.* Gurula, *nom de deux bourgs de Sardaigne, au milieu de l'Iſle, mais détruits.*

GUSTATIO, onis. *f. Petr.* Entrée de table, premier ſervice.

GUSTATORIUM, ii. *n. Plin. J.* Lieu où l'on faiſoit collation. ‖ *Petr.* Vaſe où l'on bûvoit.

GUSTATUS, ûs. *m. Cic.* Le goût.

GUSTATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

GUSTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Goûter, tâter, eſſaier pour le goût. ‖ Prendre ſon repas, manger.

GUSTAVIBURGUM, i. *n.* Guſtavebourg, *Forteresse d'Allemagne dans le Landgraviat de Darmſtat, au confluent du Mein & du Rhin; ruinée.*

GUSTRORIUM, i. *n.* Guſtrow, *ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg en baſſe Saxe dans la Vandalie, au midi de Roſtock.*

GUSTUS, ûs. *m. Cic.* Le goût, le ſens du goût. ‖ L'action de goûter, de faire eſſai pour le goût. ‖ *Mart.* Entrée de table, premier ſervice. ‖ *Cic.* Diſcernement, ſentiment.

GUTÆ, arum. *m. plur.* Gutes, *anciens peuples de la Scandavie, aujourd'hui la Gothie en Suede.*

GUTZKOVIA, æ. *f.* Gutzkow, *ville de la Pomeranie Suedoiſe dans la haute Saxe, ſur la riviere de Pene.*

GUTKOVIENSIS Comitatus. Le Comté de Gutkow *dans la Pomeranie Suedoiſe, entre le Duché de Stetin, la riviere de Pene, le Duché de Barût, celui de Meckelbourg & la Mer Baltique.*

GUTTA, æ. *f. Cic.* Goutte de quelque liqueur. ‖ Petite quantité *ou* partie de quelque choſe. *Gutta conſilii. Plaut.* Un peu de conſeil, le moindre conſeil. ‖ *Bibl.* Aloës, *ſorte de parfum.*

GUTTA jugiter manans. Treſontane, *village & Abbayie d'Italie, dans la Campagne de Rome, pres du Tibre.*

GUTTÆ, arum. *f. plur. Ovid.* Marques, taches, mouchetures. ‖ *Virg.* Gouttes, *petits corps en forme de clochettes, qui ſont ſous la plate-bande de l'ordre Dorique, au droit de chaque trigliphe.*

GUTTALUS, i. *m.* L'Oder, *riviere d'Allemagne, dans la Moravie, la Sileſie, la Marche de Brandebourg & la Pomeranie.*

GUTTATIM. *adv. Plaut.* Goutte à goutte, par gouttes.

GUTTATUS, a, um. *Mart.* Moucheté, tacheté, ſemé de petites marques, parſemé de moucheture, truité, pommelé.

GUTTENCELLA, æ. *f.* Guttenzell, *Abbayie d'Allemagne en Suabe, ſur le Rott, au levant de Biberac.*

GUTTONES, um. *m. plur. Voiez* Gothi.

GUTTULA, æ. *f. Plaut.* Petite goutte.

GUTTULUS, i. *m. Plaut.* Sorte de vaſe à bec *ou* à col étroit, ſervant à verſer doucement de l'eau ſur les mains. ‖ Burette à huile.

GUTTUR, uris. *n. Cic.* Le goſier, la gorge. ‖ *Plaut.* Le tuiau d'un ſoufflet, par où le vent paſſe. *Guttur manu frangere. Hor.* Tordre le col, étrangler avec les mains.

GUTTUROSUS, a, um. *Ulp.* Qui a un grand goſier. ‖ Qui a la gorge enflée, gouteux.

GUTTUS, i. *m. Hor.* Burette à col. ‖ Bec fort étroit pour verſer goutte à goutte.

GUZARATA, æ. *f. Voiez* Cambaiæ Regnum.

G Y

GYANUM, i. *n. Voiez* Giemum.

GYARUS *ou* Gyaros, i. *f.* Joura, *Iſle deſerte de l'Archipel, entre Andros, Tenos & Zea.*

GYFHORNIA, æ. *f.* Gyfhorn, *ville d'Allemagne, dans le Duché de Lembourg en baſſe Saxe, au confluent de l'Iſa & de l'Aller.*

GYMNAS, adis. *f. Stat.* Exercice de la lute.

GYMNASIARCHA, æ. *m.* &

GYMNASIARCHUS, i. *m. Cic.* Maître d'exercice, Chef des Ecoles, Recteur, Principal de College, Preſident d'Academie.

GYMNASIUM, ii. *n. Cic.* Academie, lieu où s'exerçoient les Lutteurs. ‖ Celui où l'on étoit inſtruit aux Sciences. College. ‖ *Plaut.* Bain public.

GYMNASTICUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne la lutte *ou* les exercices du corps d'Academie, Academiſte, Academicien. *Gymnaſtica ars. Plaut.* L'art de lutter, la lutte où l'on s'exerçoit nud, les exercices du corps.

GYMNESIÆ, arum. *f. plur.* Majorque & Minorque, *les Iſles Baleares dans la Mediterranée.*

GYMNICUS, a, um. De Lutteur, de la lutte. *Gymnicum certamen* ou *Gymnici ludi. Cic.* Combat de Lutteurs, jeux où des Lutteurs nuds & frottez d'huile exerçoient leur force & leur adreſſe.

GYMNOSOPHISTÆ, arum. *m. plur. Cic.* Gymnoſophiſtes, Philoſophes de l'Ethiopie, qui étoient toûjours nuds. *Quelques-uns diſent aujourd'hui que les Joguis ou les Jogues, eſpece de Religieux ou Pelerins de l'Inde, ſont les Gymnoſophiſtes des Indiens, mais ce ſont plus les Brames.*

GYNÆCEUM, i. *n. Cic.* L'appartement des femmes.

GYNÆCOCRATUMENI, orum. *m. plur.* Cynécratuméniens, *anciens peuples de la Sarmatie Européane, qui habitoient autour du Tanais.*

GYNÆCONITIS, idis. *f. Vit.* L'appartement des femmes. *Corn. Nepos écrit ce mot en Grec* Gynaconitis.

GYNDES *ou* Gindes, is. *m.* Gindes *ou* Gyndes, *grande riviere de l'Aſſyrie, que Cyrus deſſecha en la partageant.*

GYPSATUS, a, um. *Colum. part. paſſ. de* Gypſo.

GYPSO, as, avi, atum, are. *act. Veget.* Plâtrer, crêpir, enduire, couvrir de plâtre.

GYPSUM, i. *n. Plin.* Du plâtre, *pierre calcinée.*

GYRATIO, onis. *f. Celſ.* Tournoiement, vertige.

GYRATUS, a, um. *part. paſſ. de* Gyro. *Plin.* Arrondi, fait en rond, rond.

GYRINUS, i. *m. Plin.* Petite grenouille, qui n'eſt pas encore bien formée.

GYRO, as, avi, atum, are. *Varr.* Tourner, tournoier, pirouetter, arrondir. *Gyra omnes greges tuos. Bibl.* Viſitez tous vos troupeaux.

GYRO, onis. *m.* Gyron, *riviere du haut Languedoc en France.*

GYRTON, onis. Gyrtone, es. *f.* Plægyæ, Andreis. Tachi Volicati, *ville* ou *bourg de Macedoine au midi d'Ocrida, au pied des montagnes.*

GYRUS, i. *m. Cic.* Tour, rond, circuit, cercle. ‖ *Virg.* Le pli que fait un ſerpent en ſe tournant. *Gyros agere. Sen.* Tourner en rond, pirouetter, faire la pirouette. *In gyrum exiguum compellere. Cic.* Renfermer en des bornes étroites, réduire à l'étroit. *In gyrum rationis ducere. Cic.* Ramener dans les termes de la raiſon, faire revenir à la raiſon, faire rentrer en ſoi-même. *Gyrus lunatus. Sil. Ital.* Un demi cercle. *In gyros ire coactus equus. Ovid.* Un cheval qu'on fait manier ſur les voltes.

GYRUS. *Voiez* Calydon.

GYTHIUM *ou* Gytheum, i. *n.* Paleopoli, *ville du Peloponeſe, aujourd'hui village & port ſur le Golfe de Colochina en Morée.*

GYTHONES, um. *m. plur. Voiez* Gothi.

GYZIS. *Voiez* Zygis.

H

HA! *interject. Plaut.* Ah! *Ha cave! Plaut.* Ah! prenez garde.

HA, ha, he. *Ter. Exclamation d'une perſonne qui rit.*

HABASSIA, æ. *f. Voiez* Abaſſinia.

HABATA, æ. *f. Voiez* Haſbata.

HABENA, æ. *f. Virg.* Bride. ‖ *Hor.* Courroie, laniere, étriviere. ‖ *Celſ.* Ligature, bande. ‖ *Liv.* Les bras d'une fronde. ‖ *Cic.* Conduite, gouvernement, autorité, pouvoir, liberté. ‖ Habenæ, arum. *f. plur.* Les rênes, les guides. *Irarum habenas effundere. Virg.* Se laiſſer emporter aux mouvemens de ſa colere, lâcher la bride à ſa colere.

HABENTIA, æ. *f. Claud.* Biens, richeſſes, opulence.

HABENULA, æ. *f. Celſ.* Bandelette, petite bande, petite bride.

HABEO, es, bui, bitum, ere. *Cic.* Avoir, poſſeder. ‖ Garder, conſerver, tenir. ‖ Eſtimer, priſer. ‖ Habiter, demeurer. ‖ Sçavoir. ‖ Recevoir, traiter. ‖ Elever, entretenir. ‖ Penſer, croire, ſe perſuader, ſe mettre dans l'eſprit. *Habere meritum alicujus. Liv.* Avoir obligation à quelqu'un, lui devoir de la reconnoiſſance. *-convivium. Plin.* Traiter, donner à manger, regaler. *-venalem aliquem. Plaut.* Vendre quelqu'un, le jouer, ſe mocquer de lui. *-mortuum aliquem. Cic.* Tenir quelqu'un pour mort. *-rationem cum terra. Cic.* Cultiver la terre, labourer. *-neceſſe. Cic.* Etre contraint, forcé, obligé, neceſſité, engagé. *-ſic ſine. Plaut.* Prenez, poſez que cela ſoit ainſi. *-certum, cognitum, compertum, exploratum, perſpectum, pro certo, pro comperto. Cic.* Etre certain, tenir pour aſſuré, ſçavoir certainement, être parfaitement informé, avoir une entiere connoiſſance. *-anxium, ſollicitum, occupatum, exercitum. Cic.* Chagriner, inquieter, mettre en peine, cauſer de l'inquietude; faire du chagrin, de la peine; donner de l'exercice, de l'occupation. *-ſibi aliquid. Ter.* Prendre quelque choſe pour ſoi, la garder. *-aliquem documento. Cic.* Prendre quelqu'un pour exemple, ſe modeler ſur quelqu'un. *-ſe benè* ou *bellè. Cic.* Se porter bien, être en bon état, en parfaite ſanté. ‖ Etre content, être bien dans ſes affaires. *-Senatum. Cic.* Aſſembler *ou* tenir le Senat. *-aliquem. Ter.* Tenir *ou* prendre quelqu'un. *-juſtum complere in die. Plin.* Avoir ſa tâche à faire. *-rem antiquiſſimam. Cic.* Avoir extrémement à cœur, n'avoir rien plus à cœur, n'avoir pas de plus forte envie. *-castra ad oppidum. Caſ.* Etre campé devant *ou* ſous une ville. *-aliquid nullo loco. Cic. -in levi. Tac. -pro ſtercore. Plaut.* Ne tenir compte d'une choſe, n'en faire pas plus d'état que du fumier.

-religionis

-religioni. Cic. Faire conſcience. *-ſupplicationes. Liv.* Faire des prieres publiques. *-nihil penſi. Sall. -ſuſque deque. Gell.* Se ſoncier peu, ne ſe mettre point en peine, laiſſer aller c'en-deſſus-deſſous. *-ſarta tecta. Celſ.* Tenir clos & couvert. *-ſecum. Cic.* Tenir ſecret, ne dire mot, ſçavoir ſe taire. *Habeto meam culpam. Plaut.* Prenez que c'eſt ma faute. *Habeo quid agam. Cic.* Je ſçai ce que j'ai à faire, je connois le parti que j'ai à prendre. *Habet, captus eſt. Ter.* Il en tient, le voila pris. *Habet hic. Plaut.* Il demeure ici. *-hac res admirationem. Plin.* Cela eſt admirable. *Nobilis gladiator habetur. Cic.* Il paſſe pour un brave, un genereux gladiateur.

HABEOR, bitus ſum, eri. *Cic.* Paſſer pour, être eſtimé, être crû.

HABESSIT. *Cic. pour* Habeat.

HABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Convenable, habile *ou* propre à, qui a de la diſpoſition *ou* de la capacité pour.

HABILITAS, atis. *f. Cic.* Habileté, adreſſe, diſpoſition, capacité *ou* facilité pour une choſe.

HABILITER. *adv. Paul. J. C.* Facilement, commodément.

HABITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Habitable, où l'on peut demeurer, qui eſt habité, *ou* qu'on habite.

HABITACULUM, i. *n.* &

HABITATIO, onis. *f. Cic.* Habitation, demeure, logement, ſéjour, retraite, maiſon, logis. *Habitatio annua. Suet.* Le loier de maiſon.

HABITATOR, oris. *m. Cic.* &.

HABITATRIX, icis. *f. Suet.* Habitant, qui habite *ou* qui demeure en quelque lieu.

HABITATUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Habito.

HABITIO, onis. *f. Gell.* L'action d'avoir, l'état de poſſeſſion. *Habitio gratiæ. Gell.* Remerciment, action de graces.

HABITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Habiter, demeurer, loger, ſéjourner, faire ſa demeure, avoir ſa réſidence, réſider, faire ſon ſéjour. *Habitare benè. Cic.* Etre bien logé. *-laxè. Cic.* Etre bien logé au large, ſpacieuſement. *-duabus urbibus. Liv.* Avoir établiſſement en deux differentes villes. *-tanti cenſorem increpuit. Plin.* Il reprit le cenſeur d'être logé ſi cherement. *-Romæ. Cic.* Sejourner à Rome, y faire ſa demeure. *-in aliqua re. Cic.* S'attacher trop à une choſe, y être toûjours appliqué. *-in foro. Cic.* Ne bouger du Barreau. *-in beata vita mali metus non poteſt. Cic.* La crainte d'un malheur n'eſt pas compatible avec une heureuſe vie. *-ſub terra. Ovid.* Demeurer ſur la terre. *Habitant in horum vultu oculi mei. Cic.* J'ai toûjours les yeux ſur eux, je ne les quitte pas de vûe, je les regarde continuellement, *ou* je me les repreſente à tout moment, ils ſont toûjours preſens à ma vûe. *Habita tecum. Perſ.* Rentre en toi même, fais reflexion ſur toi-même, tiens-toi dans le recueillement. *Ea pars habitatur frequentiſſimè. Cic.* Ce quartier eſt fort peuplé.

HABITUDO, inis. *f. Ter.* Port, contenance, exterieur, dehors, mine, air, maniere. ‖ Habitude, diſpoſition, conſtitution, état, complexion.

HABITUS, ûs. *m. Cic.* Le port, la contenance, les dehors, la façon, la maniere, l'exterieur, l'air, la mine, la taille, la figure, la poſture, l'attitude. ‖ *Celſ.* Etat, habitude, complexion, conſtitution, diſpoſition. ‖ *Col.* Qualité. ‖ *Virg.* Aſſiette, ſituation. ‖ Habit, habillement, vétement, maniere de s'habiller. ‖ *Cic.* Habitude, coûtume, accoûtumance.

HABITUS, a, um. *comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *part. paſſ. de* Habeo. *Plaut.* Eu, tenu, poſſedé. ‖ Eſtimé, traité, &c. *Habitus ludibrio. Ter.* Qui a été mocqué, qui a ſervi de jouet. *Habita eſt ejus ſoror. Ter.* Elle a paſſé pour ſa ſœur. *-eſt huic fides. Plaut.* On l'a crû. *Habitior ſi qua paulò. Ter.* S'il y en a quelqu'une qui ait un peu plus d'embonpoint. *Habitiſſimus Eques. Gell.* Un Cavalier gros & gras.

HABSBURGUM, i. *n.* Habsbourg, Hapſbourg, Haſpourg, *Château de Suiſſe, près du Lac de Lucerne, à l'orient de la ville de Lucerne.*

HABUI. *prét. d'*Habeo.

HABUS. Le Friſch-Haff, *Golfe de la Mer Baltique, entre les côtes de Pruſſe, & l'Iſle de Friſch-Nerung.*

HAC. *adv. Ter.* Par ici, de ce côté-ci.

HACELDAMA. *indecl. Bibl.* Champ du ſang.

HACHA, æ. *f.* Hacha. Rio de la Hacha *ou* Nueſtra Senora de los Remedios, *ville de l'Amerique meridionale, dans la Contrée de Terre-ferme, à l'embouchure de la riviere de la Hacha.*

HACTENUS. *adv. Cic.* Juſques là, juſqu'ici, juſqu'à preſent. ‖ *Suet.* Tellement, ſi fort, de telle ſorte, à un tel point. *Sed hæc hactenus. Cic.* Mais c'en eſt aſſez, c'eſt aſſez parler de cela, je n'en dirai pas davantage.

HADAMARIUM, Hademarium, i. *n.* Hadamar, Hademar, *ville du Weſterwald en la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, ſur l'Ells, dans les Etats de Naſſaw.*

HADDINGTONIUM. *Voiez* Hadina.

HADELIA, æ. *f.* Hadellandt *ou* Hadelen, *Contrée d'Allemagne, dans le Duché de Breme en baſſe Saxe, entre le long marais & l'Elbe, depuis l'Oeſt juſqu'à la Mer d'Allemagne.*

HADEMARIUM, Hadamarium, i. *n.* Hademar. *Voiez* Hadamarium.

HADERSLEBIA, Hatterſlebia, æ. *f.* Haderſleben, *ville du Roiaume de Dannemarck, dans le Duché de Sleſwick, ſur la Mer baltique.*

HADINA, Haddingtonia, æ. *f.* Haddington, *ville de l'Ecoſſe meridionale, dans la Lothiane, au midi d'Edimbourg.*

HADRANUM, i. *n.* Aderno, *ville de la Vallée de Démona en Sicile, au pied du Mont-Gibel.*

HADRIA, æ. *f.* Atri, *ville du Roiaume de Naples.* ‖ Le Golfe de Veniſe, la Mer Adriatique. *Voiez* Adria.

HADRIANI Moles. Le Château S. Ange, *citadelle de Rome.*

HADRIANI Murus. Mur Sewer, *le mur de Severe, Piets-Mur, le Mur des Pictes, Rempart que les Empereurs Hadrien & Severe élevérent dans la grande Bretagne depuis l'embouchure de l'Eden, dans la Mer d'Irlande juſqu'à l'embouchure de la Tyne, dans la Mer d'Allemagne, pour arrêter les courſes des Pictes.*

HADRIANOPOLIS. *Ville Epiſcopale de la Bithynie, inconnue aujourd'hui.*

HADRIANOPOLIS. *Ville Epiſcopale de l'Ætolie; inconnue maintenant.*

HADRIANOPOLIS. *Ville Epiſcopale de la Piſidie, aujourd'hui inconnue.*

HADRIANOPOLIS Urbs Thraciæ. Andrinopli, Andrinople, *ville de la Turquie d'Europe, dans la Romanie, ſur la Mariza.*

HADRIATICA Stagna, orum. *n. plur.* Les Lagunes de Veniſe, *partie du Golfe de Veniſe, qui eſt le long de la côte de Dogada.*

HADRIATICUM, Adriaticum Mare. Le Golfe de Veniſe, la Mer Adriatique, *Golfe de la Mer Mediterranée, entre l'Italie, la Dalmatie, & l'Albanie.*

HADRIATICUS, a, um. Adriatique, d'Atri.

HADRUMETUM, i. *n. Voiez* Adrumetum.

HÆBUDES, um. *f. plur.* Inſulæ. *Voiez* Ebudæ.

HÆDILE, is, *n. Hor.* Etable à chevre.

HÆDILLUS, i. *m. Plaut.* Chevreau, cabri.

HÆDINUS, a, um. *Cic.* De chevreau.

HÆDULUS, i. *m. Juv.* Un petit chevreau.

HÆDUS, i. *m.* Un bouc, un chevreau.

HÆMONIA, æ. Hæmontus, i. *f.* Hémonie, *partie ſeptentrionale de la Thrace, depuis le mont Hæmus, ou Coſteguazzo, & la Mariza, juſqu'au Pont Euxin.*

HÆMORRHOIS, idis. *f. Celſ.* Flux de ſang, hémorroides.

HÆMORRHOIDES, dum. *f. plur. Plin.* Les veines hemorroidales, qui aboutiſſent à l'anneau du fondement; les hemorroides.

HÆMUS, i. *m. Virg.* Hemus, *montagne entre la Thrace & la Myſie.*

HÆMUS Mons. Argentaro, *Preſqu'iſle ou Cap de l'Etat de gli Preſidii en Toſcane, ſur la côte meridionale d'Italie.*

HÆREDIOLUM, i. *n. Col.* Petit heritage.

HÆREDIPETA, æ. *m. f. Petr.* Qui cherche à faire faire un teſtament en ſa faveur.

HÆREDITARIE. *adv. Bibl.* Par ſucceſſion, par heritage.

HÆREDITARIUS, a, um. *Cic.* Hereditaire, dont on a herité; qui échoit, qu'on a, qu'on tient, qui tient par ſucceſſion.

HÆREDITAS, atis. *f. Cic.* Heritage, ſucceſſion. *Hæreditatem adire. Cic.* Se porter pour heritier.

HÆREI Montes. *Voiez* Aerei.

HÆREO, es, hæſi, hæſum, rere. *neut. Cic.* Etre attaché, être joint, tenir contre, s'attacher, ſe coller. ‖ Héſiter, douter, être incertain, irréſolu *ou* en ſuſpens; balancer, ne ſçavoir quel parti prendre. ‖ S'arrêter, demeurer, perſeverer. *Hæret ei aqua. Cic.* Il demeure court, il ne ſçait que dire, il eſt embaraſſé. *-in te omnis culpa. Ter. -tibi culpa crimen. Cic.* Toute la faute tombe ſur vous. *-negotium. Plaut.* L'affaire eſt demeurée. *hæc res in medullis & viſceribus. Cic.* Cette affaire me tient fort au cœur.

HÆRES, edis. *m. f. Cic.* Heritier, heritiere. ‖ *Plin.* Rejetton. *Hæres ſecundus. Cic.* Heritier ſubſtitué. *-arboris. Plin.* Un rejetton d'un arbre. *-teſtamento. Cic.* Heritier par teſtament. *-ex aſſe. JC.* Heritier univerſel.

HÆRESIS, is. *f. Cic.* Choix, ſecte, parti. ‖ *Bibl.* Hereſie, *ſentiment contraire aux principes de la Religion.*

HÆRETICUS, a, um. *Bibl.* Heretique.

HÆSITABUNDUS, a, um. *Plin. J.* Aprés s'être un peu arrêté. ‖ Irréſolu, indécis.

HÆSITANS, tis. *omni gen. Cic.* Begue, qui bégaie, qui heſite, qui ne ſçait pas, ignorant, peu inſtruit.

HÆSITANTER. *adv. Liv.* En heſitant. ‖ En beguaiant.

HÆSITANTIA, æ. *f. Cic.* Béguaiement.

HÆSITATIO, onis. *f. Cic.* Doute, incertitude, irréſolution. ‖ Retardement.

HÆSITATOR, oris. *m. Plin. J.* Qui eſt indéterminé, irréſolu, indécis, incertain; qui balance, qui eſt en doute, qui heſite.

HÆSITATUS, a, um. *Sen. part. paſſ. de*

HÆSITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Heſiter, balancer; être incertain, en doute, en ſuſpens, indéterminé, indécis, irréſolu, dans l'incertitude, dans l'irréſolution, douter, ne ſçavoir quel parti prendre, ne pouvoir ſe reſoudre. ‖ Etre arrêté, demeurer court. ‖ *Plin. J.* Déliberer, prendre tems. *Hæſitare linguâ. Cic.* Bégaier. *-in eodem luto. Ter.* Etre toûjours engagé dans les mêmes difficultez, ne ſortir point d'affaire.

HAFNIA, Haphnia, Haunia, æ. *f.* Copenhague, *capitale de Dannemarck, dans l'Iſle de Zelande, ſur le détroit du Sund.*

HAGA, æ. *f.* Haag *ou* Hag, *ville du Duché de Baviere en Allemagne, près de l'Inn, entre Burckauſen & Friſingue.*

HAGA-Comitis. *f.* La Haie, *en Hollande, le plus beau & le plus grand Village de l'Europe.*

HAGA, æ. *f.* La Haye en Touraine, *bourg de France, ſur la Creuſe.*

HAGENOA, æ. *f.* Haguenau, *ville d'Alſace en France, ſur le Motter.*

HAGENOENSIS Præfectura Provincialis. Le Baillage d'Haguenau, *partie d'Alſace.*

HAGNAUS. *Voiez* Henius.

HAI. Hai, *ville du payis de Chanaan, dont il eſt parlé dans l'Ecriture.*

HAJACANUM Regnum. Le Roiaume d'Hajacan *ou* d'Hiacan, *province de l'Empire du Mogol en Aſie, endeçà de l'Inde, entre le Candabar, l'Artok, le Multan, le Buckor, & le Sitziſtan.*

HAJALON, Ajalon, onis. *f.* Hajalon, Ajalon, *ville de la Terre-ſainte.*

HAIDENHEMIUM, i. *n.* Haidenheim, *ville d'Allemagne dans la Suabe, ſur le Brentz, au Nord d'Ulm.*

HAIGERLOCHIA, æ. *f.* Haigerloch, *ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans la Principauté d'Hohen-Zollern, au Nord de Rotweil.*

HAILBRUNA, æ. *f.* Hailbron, *ville de*

Cercle de Suabe en Allemagne, dans le Duché de Wurtemberg, ſur le Neckra.

HAILDESHEIMA, æ. f. Haildesheim, ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, ſur la Saltza, aux confins de l'Evêché de Spire.

HAINANA, Ainana, æ. f. L'Iſle d'Hainan, ou d'Ainan, Iſle de la Chine, ſur la côte de la Province de Zuantung.

HAINOVIA, æ. f. Hayn, ville ou bourg du Roiaume de Bohême, dans la Principauté de Liguitz en Silęſie, ſur la Deiſcha.

HAIRUM, i. n. Hair, ville du Zaara en Afrique, dans le Roiaume de Terga.

HALA. Voiez Halla & Olino.

HALABASSIA. Halabaſſ, Holobaſſ, Elabas, ville du Mogoliſtan en Aſie, capitale d'un payis qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Gange.

HALANI, orum. m. plur. Voiez Alani.

HALARA, Hola, æ. f. Halar ou Holen, ville de l'Iſlande vers le milieu de ſa côte ſeptentrionale.

HALBERSTADIENSIS Principatus. La Principauté d'Halberſtat, dans le Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, entre la Principauté d'Anhalt, le Duché de Magdebourg, celui de Brunſwick & l'Evêché d'Hildeſeim.

HALBERSTADIUM, Halberſtatium. Halberſtat, ville d'Allemagne, capitale de la Principauté d'Halberſtat, ſur la riviere d'Hatheim.

HALCYON, onis. m. Virg. Voiez Alcyon.

HALEC, ecis. n. Hor. &

HALEX, icis. f. Plaut. Harang, ſardine, anchois. ‖ Sorte de ſauce, que les Anciens faiſoient avec la ſaumure & les entrailles d'un petit poiſſon, qui apparemment étoit l'anchois.

HALENA, æ. f. Halen, bourg des Payis-bas Catholiques, dans le Brabant ſur la Ghête.

HALENUS, i. m. Voiez Alaunius.

HALESA, Aleſa, Alæſa, æ. f. Toſa, bourg de la Vallée de Demona en Sicile, à l'embouchure de la Pollina, dans la Mer de Toſcane, vers le Cap de Cefaledi.

HALESUS, i. m. Pollina, riviere de la Vallée de Demona en Sicile.

HALETES, æ. m. Halente, riviere du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté citerieure.

HALIACMON, onis. Voiez Aliacmon.

HALIÆETUS, i. m. Bibl. &

HALIÆTUS, i. m. Plin. Aigle de mer. ‖ Eſpece d'Aigle ou autre oiſeau, qui vit de poiſſon.

HALIARTUS. Voiez Aliartus.

HALICARNASSUS, i. f. Halicarnaſſe, ville autrefois de l'Aſie mineure, capitale de la Carie, ſur la côte occidentale de Natolie, vis-à-vis l'Iſle de Lango.

HALIENTICA, orum. n. plur. Plin. Traitez ou Livres traitans des poiſſons.

HALIFACIA, æ. f. Halifax, bourg d'Angleterre, ſur le Calder, dans le Comté d'York.

HALITIA, æ. f. Halitz, ville de la Ruſſie rouge ou noire, au Sud-eſt de Lembourg.

HALITIÆ, Aliciæ, arum. f. plur. Salerni, ville de la Vallée de Mazara en Sicile.

HALITO, as, avi, atum, are. Enn. Exhaler, jetter par la bouche.

HALITUS, ûs. m. Plin. Haleine, ſouffle ‖ Virg. Exhalaiſon, vapeur.

HALLA, æ. f. ad Oenum. Hall, Hall en Inthal, ville du Tirol en Allemagne, dans la Vallée d'Inn, ſur l'Inn, au deſſous d'Inſpruk.

HALLA Auſtriæ. Hall, ville du Norique, aujourd'hui village de la haute Autriche, ſur le Krems, au Sudeſt de Lintz.

HALLA Saxonum. Hall, ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans la Miſnie, ſur la Sala.

HALLA Sueviæ. Hall, ville du Cercle de Suabe en Allemagne, ſur le Kocher aux confins de la Franconie.

HALLA Weſtphaliæ. Halle ou Hall, ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Comté de Ravensberg.

HALLÆ Belgii. Hall, ville des Payis-bas Catholiques, dans le Haynaut, ſur la Senne, au deſſus de Bruxelles.

HALLANDIA, æ. f. Hallande, province de la Sundgothie en Suede, entre la Weſtrogothie, le Schonen & la Manche de Dannemarck.

HALLENSIS Ducatus. Le Duché de Hall, contree du Cercle de Leipſick en Miſnie, le long de la Sala, entre le Duché de Merſbourg, le Comté de Mansfeld, & la Principauté d'Anhalt.

HALLUCINATIO, &c. Voiez Allucinatio.

HALLUS, i. m. &

HALLUX, ucis. m. Feſt. Le pouce, ou le gros doigt du pied.

HALMYDESSUS, Almydeſſus, Salmydiſſus, i. f. Salmydi, ville ou bourg de la Turquie Européane, dans la Romanie, ſur la Mer noire.

HALMYRIS, idis. m. Lacus Caraſui, le Lac de Caraſui, ou de Nôtre-Dame du Danube en Bulgarie, dans le payis des Tartares Dobruecs, & formé par la premiere branche qui ſe ſepare du Danube.

HALO, as, avi, atum, are. acc. Virg. Exhaler, jetter ou rendre une odeur.

HALONÆ, arum, f. plur. Solbazar, bourg de l'Ionie dans l'Aſie Mineure, aujourd'hui dans l'Anatolie propre, près du Madre.

HALOPHANTA, æ. m. Plaut. Impoſteur, grand menteur, fripon.

HALOSIS, is. f. Suet. Sac, ſaccagement d'une Ville.

HALSA, æ. f. Hals, fortereſſe de Dannemarck, dans la Nord Jutlande, à l'embouchure du canal d'Alberg.

HALTER, eris. m. Mart. Le contre-poids des danſeurs de corde.

HALTERA, æ. f. Halteren, ville d'Allemagne, dans l'Evêché de Munſter en Weſtphalie, ſur la Lippe.

HALUNTIUM, Alontium. San-Filadelfo, bourg de la Vallée de Demona en Sicile, près de Roſmarino.

HALYCIDON, onis. m. Le Port de Marſeille, ville de France en Provence, ſur la Mediterranée.

HALYS, Calis, is. m. Lali, le Caſilil-mar, ou Lotmagiuchi, riviere de Natolie en Aſie, qui ſe décharge dans la Mer noire.

HALYS Fluvius Lydiæ. Riviere inconnue, qui étoit autrefois dans la Lydie.

HALYZIA, Halyzea, Alyzia, æ. f. Alcipo, Trigoldon, ville de Grece dans l'Epire, ſur la côte orientale du petit Golfe de Portofigo.

HAMA, æ. f. Juv. Seau, & croc dont on ſe ſert aux incendies.

HAMA, æ. f. Hama, ville de Syrie en Aſie, ſur le Farfar.

HAMADANUM, i. n. Hamadan, ville de Perſe en Aſie, dans l'Yerak Agemi, entre Tauris & Iſpaham.

HAMADRYADES, dum. f. plur. Virg. Hamadriades, Nymphes des arbres, des forêts.

HAMÆ, arum. f. plur. Le Bois d'Hami. La Selva de Hami, petit bois du Roiaume de Naples, dans la Terre de Labour, à l'embouchure du Gariglan.

HAMAMETHA, æ. f. Hamametha, Mahometta, ville d'Afrique, dans le Roiaume de Tunis en Barbarie, au Sud-eſt de Tunis.

HAMATILIS, m. f. le, n. is. Plaut. D'hameçon.

HAMATUS, a, um. Cic. Garni d'un crochet; armé d'un croc, d'un hameçon. ‖ Ovid. Crochu, recourbé, fait en crochet. Hamata munera. Plin. Des preſens intereſſez, faits en vûe d'en attirer d'autres.

HAMAXA, æ. f. Contrée de Bithinie. ‖ Gell. Le Chariot, Conſtellation.

HAMAXICI, orum. m. plur. Suet. Soldats qui combattoient ſur des chariots.

HAMAXOBII, orum. m. plur. Hamaxobies, Hamaxobites, partie des Sarmates Europeans, habitans du midi de la Moſcovie.

HAMBEIA, æ. f. Hambie, bourg de France, ſur la côte occidentale de Normandie.

HAMBURGA, æ. f. &

HAMBURGUM, i. n. Hambourg, ville d'Allemagne.

HAMBURGUM, i. n. Hamburga, æ. f. Urbs Holſatiæ. Hambourg, ville d'Allemagne, dans le Duché d'Holſtein en baſſe-Saxe, ſur l'Elbe.

HAMBURGUM, urgi. n. Urbs Auſtriæ. Hymbourg ou Haimbourg, bourg d'Allemagne, ſur le Danube en Autriche, à la frontiere d'Hongrie.

HAMELA, æ. m. Aru, riviere du Comté d'Eſſex en Angleterre.

HAMELIA, æ. f. Hamelen, ville de la baſſe Saxe en Allemagne, ſur le Weſer, au couchant d'Hanover & d'Heldeſeim.

HAMILTONIUM, i. n. Hamilton, bourg de l'Ecoſſe meridionale, dans le Cluydeſdale, ſur le Cluyd, au deſſous de Glaſcow.

HAMIOTA, æ. m. Varr. Pêcheur à la ligne.

HAMMEUM Littus, ou Ammonium. Cap d'Aden, ſur la côte meridionale de l'Arabie heureuſe, à l'Oueſt de la ville d'Aden.

HAMMARIA, Hamaria, Hameria, æ. f. Hammer, Lille Hammer, c'eſt-à-dire le petit Hammer, ville de Norvege, dans le Gouvernement d'Aggerhus, au Nord d'Anſlo.

HAMMELOBURGUM, i. n. Hammelbourg, ville de la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, dans l'Abbayie de Fulde, ſur le Saul, aux confins de la Franconie.

HAMMON, onis. m. Ammon, ſurnom de Jupiter honoré en Afrique ſous ce nom. ‖ Ammon, Canzaro di Mahoma, lieu d'Afrique au milieu du deſert de Barca, au midi du Port d'Alberton.

HAMMONA. Voiez Hamum.

HAMMONIACUM. } Voiez } Ammon.
HAMMONITRUM. } } Ammoniacum & Ammonitrum.

HAMO, as, avi, atum, are. acc. Petr. Prendre avec l'hameçon; ‖ Avec un harpon, harponner. ‖ Attraper finement, prendre adroitement.

HAMONTIUM, i. n. Hamont, ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Liegeois aux confins du Brabant Hollandois.

HAMPTONI Curia, æ. f. Hamptoncourt, bourg du Comté de Middelſex en Angleterre, ſur la Tamiſe, au deſſus de Londres.

HAMULA, æ. f. Bibl. Un baſſin.

HAMUM Picardiæ, Hametum, i. n. Ham, ville de France en Picardie, ſur la Somme.

HAMUM Saxoniæ. Ham, ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans le Duché de Saxe-Gotha en Thuringe, près de la Neiſſa, entre Eiſenac & Gotha.

HAMUM Weſtphaliæ, Hammona. Ham, ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Duché de la Marck, ſur la Lippe.

HAMUS, i. m. Cic. Hameçon. ‖ Virg. Harpon, croc, crochet. ‖ Maille, maillon. ‖ Col. Peigne, ſeran. Hamis conſerta lorica. Virg. Cotte ou chemiſe de mailles.

HANCHEUM, i. n. Hancheu ou Hangcheu, ville de la Chine, capitale de la Province de Chekiang, ſur la Che près de ſon embouchure.

HANCHUNUM, i. n. Hanchung, ville de la Chine dans le Xenſi, ſur le Han.

HANIA, æ. Henius, i. m. L'Haiſne, riviere des Payis-bas Catholiques dans le Hainaut.

HANNEBONTIUM, i. n. Hennebont, ville de France en Bretagne, ſur la riviere de Blavet.

HANNONES, um. m. plur. Les Hannuiers, les peuples du Hainault.

HANNONIA, æ. f. Le Hainault, Province des Payis-bas.

HANNOVERA, æ. f. Hannover, ville d'Allemagne.

HANNOVIA, æ. f. Hayn, ville de Sileſie. Voiez Hainovia.

HANNOVIA, æ. f. Voiez Hanovia.

HANNUIUM, i. n. Hannuye, bourg des Payis-bas Catholiques, dans le Brabant Eſpagnol, ſur la Géte.

HANOVIA, æ. f. Hanaw, ville d'Allemagne, capitale du Comté d'Hanaw en Wéteravie, ſur le Kintzing.

HANOVIENSIS Comitatus. Le Comté d'Hanaw, dans la Wéteravie en Allemagne, entre le Comté de Reineck, l'Abbayie de Fuld, les Comtez d'Iſenbourg & de Solms, les Terres de Mayence, & le Territoire de Francfort.

HANTONIA. Le Comté de Hant, le haut

Shire, province d'Angleterre, entre les Comtez de Suſſex, de Surrey, de Dorcheſter, de Wilt, de Barck & la Mer de Bretagne.

HANYANGA, æ. f. Hanyang, ville de la Chine, dans la province d'Haynang.

HANZEATICÆ Urbes. Voiez Anſeaticæ.

HAOAXUS, i. m. Haoaxe, riviere d'Afrique en Ethiopie, dans le Roiaume d'Adel.

HAPHNIA, æ. f. Coppenhague, capitale de Dannemark Voiez Hafnia.

HAPPINGA, æ. f. Happing, ville de la Vindelicie, maintenant village de Baviere en Allemagne ſur l'Inn, aux confins du Tirol.

HAPSELIA, æ. f. Hapſel, ville ſur la côte occidentale de l'Eſtonie en Livonie, vis-à-vis de l'Iſle de Dago.

HARA, æ. f. Col. Etable, toit pour des animaux. ‖ Plaut. Etable à cochon. ‖ Varr. Etable pour les oyes.

HARAIA, æ. f. Harray.

HARALDIBURGUM, i. n. Haraldbourg, Roſchild, Roſkild, ville de Danemarck, dans l'Iſle de Zelande, à l'Oueſt de Coppenhague.

HARBURGUM, i. n. Harburg, ville d'Allemagne, dans le Duché de Brunſwick en baſſe Saxe ſur l'Elbe, vis-à-vis d'Hambourg.

HARCURTIUM, i. n. Harcourt, bourg de France en Normandie.

HARDBERGA, æ. f. Hardberg, ville de la baſſe Pannonie, aujourd'hui village dans la baſſe Hongrie, vers les confins de la Ruſcie.

HARDEBIUM, i. n. Hardeby, village du Comté de Lincoln en Angleterre.

HARDERVICUM, i. n. Harderwick, ville des Provinces-unies dans le Veluwe, contrée de la Gueldre Hollandoiſe, ſur le Zuiderzée.

HARFLEVIUM, i. n. Harfleur, ville de France, dans le payis de Caux en Normandie, à l'embouchure de la Seine.

HARFORDIA, æ. f. Harford ou Hartford, ville d'Angleterre ſur la Lea, capitale du Comté d'Hartford.

HARFORDIENSIS Comitatus. Le Comté d'Harford, province d'Angleterre, entre les Comtez de Bedfort, de Buxingham, de Midelſex, d'Eſſex & de Cambrige.

HARIOLA, æ. f. Plaut. Devinereſſe.

HARIOLATIO, onis. f. Cic. Devination, l'action de deviner.

HARIOLATOR, oris. m. Plaut. Devin.

HARIOLOR, aris, atus ſum, ari. dep. Cic. Deviner, prophetiſer.

HARIOLUS, i. m. Cic. Devin.

HARISTALLUM. Voiez Heriſtallum.

HARLEBECA, æ. f. Harlebeck, bourg de Flandre, ſur le Lys.

HARLECUM, i. n. Harleck, ville de la Principauté de Galles en Angleterre, capitale du Comté de Mérioneth, ſur la Mer d'Irlande.

HARLEMENSIS Lacus. La Mer d'Harlem, grand Lac d'Hollande, entre Amſterdam, Leyde, & Harlem.

HARLEMUM, i. n. Harlem, ville d'Hollande.

HARLEPOLIUM, i. n. Harlepole, bourg d'Angleterre, ſur la côte du Comté de Durham.

HARLINGA, æ. f. Harlingen, ville des Provinces-unies, dans la Friſe, ſur le Zuiderzée.

HARMA, Horma, æ. f. Rama, ville de la Tribu de Benjamin, dans la Terre-ſainte.

HARMASTIS, is. Arcmactica, æ. f. Cori, Kori, ville de Georgie en Aſie, dans le Roiaume de Carduel, au Nord de Teflis.

HARMOGE, es. f. Plin. Nuance ou aſſortiment de diverſes couleurs. ‖ L'union des couleurs dans la peinture, le paſſage d'une couleur à une autre. Voiez Commiſſura.

HARMONIA, æ. f. Cic. Harmonie, accord. Ad harmoniam canere. Cic. Chanter en chœur, en partie, faire un concert. Harmonia corporis. Lucret. La juſteſſe, la proportion des parties du corps.

HARMONICE, es. f. Vitr. La Muſique harmonieuſe, un chœur de Muſique, un concert.

HARMONICUS, a, um. Plin. Harmonieux, melodieux. Harmonica ratio. Plin. Proportion, ſymetrie, ſituation reguliere.

HARNDALIA, æ. f. Harndal, ville de Suede, dans les montagnes de Daara-Fieldt, aux confins de la Norvege.

HARPADIUM, Hirpinum, i. n. Arpaia, ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté ulterieure, aux confins de la Terre de Labour.

HARPAGATUS, a, um. Plaut. Accroché, harponné, cramponné. ‖ Pris ou enlevé de force.

HARPAGINETULUS, i. m. Vitr. Un entortillement.

HARPAGO, onis. m. Caſ. Croc, main de fer, harpon, harpeau, heriſſon, grapin.

HARPAGO, as, avi, atum, are. acc. Plaut. Accrocher, aramber, harponner, prendre ou tirer avec une main de fer. ‖ Prendre de force.

HARPASTUM, i. n. Mart. Bale de moindre groſſeur qu'un balon, & beaucoup plus groſſe que celles de courte paulme, qu'on tâchoit de s'arracher les uns aux autres en jouant.

HARPAX, agis & agos. m. Plin. L'ambre qui attire la paille. Voiez Rapax & Harpago.

HARPE, es. f. Ovid. Cimeterre, coutelas, ſabre recourbé. ‖ Plin. Sorte d'oiſeau de proie. ‖ Heſych. Etoille au haut de la main de Perſée.

HARPIS. Voiez Arpi.

HARPONIUM, i. n. Voiez Arponium.

HARPYIA, æ. f. Virg. Harpie, oiſeau fabuleux à qui les Poëtes donnent un viſage de femme, des pieds & des mains crochues. Voiez Virg. 3. Æn.

HARRIA, æ. f. Harrie, Haruland, payis de Suede, dans la Livonie, le long du Golfe de Finlande.

HARTENSTEINUM, i. n. Hartenſtein, ville ou bourg de Miſnie, dans l'Ertzburg, pres de la Mulde.

HARTII Montes. Hartz, montagne d'Allemagne, dans le Duché de Brunſwick en baſſe Saxe.

HARTLANDUM Caput. Hartlandpoint, la pointe d'Hartland, Cap d'Angleterre, ſur la côte ſeptentrionale du Comté de Dévon, aux confins de celui de Cornouaille.

HARTZERODA, æ. f. Hartzerode, bourg du Cercle de la haute Saxe, dans la Principauté d'Anhalt, ſur la Selke.

HARUDES, um. m. plur. Caſ. Les Harudes, peuples de Germanie.

HARUDOPOLIS. Voiez Conſtantia.

HARVICUM, i. n. Harvic ou Harwick, ville d'Angleterre, à l'embouchure de la Stoure dans le Comté d'Eſſex, aux confins de celui de Suffolk.

HARUM, i. n. Haro, ville ou bourg de la Caſtille vieille en Eſpagne.

HARUSPEX, &c. Voiez Aruſpex.

HASBANIA, æ. f. Hasbaie, Comté d'Haſbain en Weſtphalie, dans l'Evêché de Liege, entre le Territoire de Liege, le Coudrotz, le Comté de Lootz & le Brabant.

HASBATA, Habata, æ. f. Habat ou Haſbat, province du Roiaume de Fez en Barbarie, entre la Mer Mediterranée, le détroit de Gibraltar, l'Ocean Atlantique, & les Provinces d'Errif, de Fez & d'Aſgar.

HASCORA, Eſcura, æ. f. Haſcora, Eſcure, province du Roiaume de Maroc en Barbarie, entre les provinces de Maroc, de Ducale, de Tedles & de Droha.

HASELFELDA, Haſelfelta. Haſelfelt, Haſelfeld, bourg de la baſſe Saxe, dans le Comté de Reinſtein, aux confins de la Principauté d'Anhalt.

HASELOA, Haſelina. Haſelo.

HASPAHAMUM, Aſpahamum. Voiez Hiſpahamum.

HASSELETUM Leodienſe, i. n. Haſſelt, ville du Cercle de Weſtphalie, dans l'Evêché de Liége, ſur le Démer.

HASSELETUM Tranſiſalaniæ. Haſſelt, ville des Provinces-unies, dans l'Oweriſſel, ſur le Vecht.

HASSFURTUM, i. n. Haſſfurt ou Hatsfurt, ville ou bourg du Cercle de Franconie, ſur le Mein, dans l'Evêché de Wurtzbourg.

HASSIA, æ. f. La Heſſe, c'eſt la baſſe partie du Cercle du haut Rhin.

HASSIA Inferior. La baſſe Heſſe ou le Landgraviat de Heſſe-Caſſel, partie ſeptentrionale de la Heſſe propre.

HASSIA Propria. La Heſſe propre, dans la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, entre l'Evêché de Paderborn, le Duché de Brunſwich, l'Eischfeld, la Turinge, l'Abbayie de Fulde, de la Weteravie, & les Comtez de Naſſew, de Wirgenſtein, d'Haltzfeld, & de Valdeck.

HASSIA Superior. La haute Heſſe ou le Landgraviat de Heſſe-Marpurg, c'eſt la partie meridionale de la Heſſe propre, autour de la riviere de Lohn.

HASSO-Caſſellenſis Landgraviatus. Voiez Haſſia Inferior.

HASSO-Marpurgenſis Landgraviatus. Voiez Haſſia Superior.

HASTA, æ. f. Cic. Javelot, demi-pique, lance, pique, hallebarde, pertuiſanne, épieu. ‖ Encan, vente publique. Haſtam abjicere. Cic. Quitter la partie, abandonner une affaire, deſeſperer de ſa cauſe. Ab haſta ſummovere. Liv. Ne point recevoir quelqu'un à mettre enchere, à encherir à un encan. Sub haſta ſubire. Plaut. Etre vendu à l'encan.

HASTARIUS, ii. m. Amm. Marc. Piquier, Hallebardier.

HASTARIUS, a, um. Feſt. De hallebarde, de pique, &c.

HASTATUS, i. m. Cic. Piquier, Hallebardier, &c.

HASTATUS, a, um. Cic. Armé d'une lance, d'une pique, &c. Voiez Haſta.

HASTILE, is. n. Cic. Le bois d'une pique; la hampe d'une hallebarde, d'une pertuiſanne; la fléche d'une lance. Virg. Pique, javelot, hallebarde.

HASTINGA, æ. f. Haſting, ville d'Angleterre, ſur la côte du Comté de Suſſex.

HASTULA, æ. f. Sen. Petite pique. Haſta regia. Plin. Aſphodile, herbe.

HATTEMIUM, i. n. Hatten, ville des Provinces-unies, dans le Veluwe, contrée de Gueldres, ſur l'Iſſel, vis-à-vis Zwol.

HATTINGA, æ. f. Hattingen, ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Comté de la Marck, ſur le Roer.

HATTONIS Caſtrum. Hatton Château, ville du Duché de Bar en Loraine, ſur la riviere d'Hatton.

HATUANUM, i. n. Hatuan, ville de la haute Hongrie, ſur la Zagywa, entre Peſt & Agra.

HATZFELDIENSIS Comitatus. Le Comté d'Hatzfeld, dans la baſſe partie du Cercle du haut Rhin en Allemagne, entre le Comté de Witgenſtein & le Duché de Weſtphalie.

HAU. Interject. Ter. Hé, ho, holà, holà hé. Hau, han, mi homo! ſanuſne es? Ter. Holà, hé mon ami! êtes-vous fou?

HAVANA, æ. f. La Havana. Saint-Chriſtophle de la Havana, ville de l'Amerique ſeptentrionale, capitale de l'Iſle de la Cuba, l'une des grandes Antilles.

HAUD. particule negative. Cic. Non pas, point.

HAUDQUAQUAM. adv. Cic. Aucunement, nullement, point du tout, en aucune maniere.

HAVELA, æ. m. Havel, riviere du Marquiſat de Brandebourg en Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, la Marche Uckerane, la Moyenne Marche, & la Seigneurie de Pregnitz.

HAVELBERGA, æ. f. Havelberg, ville du Marquiſat de Brandebourg en Allemagne, capitale de la Seigneurie de Rappin, ſur le Havel.

HAUGUSTALDIUM, i. n. Auguſtaldia, æ. f. Holy-Iland, Iſle d'Angleterre, ſur la côte du Comté de Northumberland.

HAULTONIUM, i. n. Haulton, village du Comté de Cheſter en Angleterre, entre Cheſter & Mancheſter.

HAURIBAM. Lucr. pour Hauriebam.

HAURIO, is, hauſi, hauſtum, rire. Cic. Puiſer, tirer. ‖ Avaler, devorer, engloutir, (gober,) humer. ‖ Prendre, recevoir. Lucr. Epuiſer. Haurire à, ab, de, è, ou ex aliquo loco aliquid. Cic. Puiſer, tirer quelque choſe de quelque endroit. -oculis. Virg. Regarder, voir. -auribus. Virg. Entendre, ouir, écouter de toutes ſes oreilles, écouter attentivement. -animo. Virg. Imprimer dans ſon eſprit, concevoir. -ferro, enſe. Virg. Percer d'un coup d'épée.

HAUSTOR, oris. m. Lucan. Bûveur, avaleur, qui avale.

HAUSTRUM, i. *n. Lucr.* Seau, pompe *ou* autre inſtrument à puiſer de l'eau, chapelet, machine pour épuiſer des eaux.

HAUSTUM, i. *n. Ovid. Voiez*

HAUSTUS, ûs. *m. Cic.* L'action de puiſer. ‖ Un coup, un trait, une gorgée. *Hauſtus divini numinis. Val. Max.* Un ſouffle de l'Eſprit divin, une inſpiration divine. *Aqua hauſtus. JCT.* Le droit de puiſer de l'eau, *ſervitude. Exiguis hauſtibus. Ovid.* A petits coups.

HAUSTUS, a, um. *part. paſſ. d'*Haurio. *Cic.* Puiſé, tiré, pris de quelque endroit. *Hauſtæ mari ou in profundum naves. Liv.* Navires-ſubmergez, abimez par les flots, engloûtis par la mer, vaiſſeaux coulez à fond.

HAUT. *adv. pour* Haud.

HAYNA. *Voiez* Haganoa.

H E

HE, heu. *interject. plaintive. Plaut.* Hé, helas.

HEA, æ. *f.* Hea, *province du Roiaume de Maroc en Barbarie, le long de l'ocean Atlantique, entre les provinces de Suza, & de Gazula, de Maroc & de Ducala.*

HEBAL. *indecl.* Hebal, *l'un des ſommets de la montagne de Garizim, dans la Terre-ſainte.*

HEBDOMADA, æ. *f. Gell.* &

HEBDOMAS, adis. *f. Cic. Varr.* Une ſemaine, l'eſpace de ſept jours, qui commencent à celui du ſoleil.

HEBENINUS, a, um. *Bibl.* Qui eſt d'ébene.

HEBENUM. Hebenus. *Voiez* Ebenum. Ebenus.

HEBEO, es, ere. *neut. Liv. Voiez* Hebeſco.

HEBES, etis. *omn. gen. Cic.* Emouſſé, rebouché, qui eſt ſans pointe, dont le tranchant eſt émouſſé, dont la pointe eſt rebouchée. ‖ Hebêté, ſtupide, groſſier, lourd, peſant. ‖ Debile, foible. ‖ Dur, inſenſible, qui n'a point de ſentiment, engourdi. *Hebetem reddere.* Abalourdir, Abrutir, Abeſtir.

HEBESCO, is, ſcere. *Cic.* S'émouſſer, être émouſſé, n'avoir plus de pointe, être rebouché. ‖ S'affoiblir, diminuer, perdre ſa vivacité, s'engourdir. *Hebeſcunt ſydera. Tac.* Les aſtres s'obſcurciſſent, s'éclipſent.

HEBETATIO, onis. *f. Plin.* Affoibliſſement, &c.

HEBETATOR, oris. *m. Apul.* &

HEBETATRIX, icis *f. Plin.* Qui émouſſe, qui affoiblit.

HEBETATUS, a, um. *Sil. Ital. part. paſſ. d'*Hebeto.

HEBETESCO, is, ſcere. *Plin.* S'émouſſer, &c. *Voiez* Hebeſco.

HEBETO, as, avi, atum, are. *Liv.* Emouſſer, reboucher, gâter la pointe *ou* le tranchant. *Virg.* Affoiblir, diminuer. *Hebetare dentes. Sil. Ital.* Agacer les dents. *-ſydera. Tac.* Obſcurcir les aſtres, les éclipſer. *-ſpeculorum fulgorem. Plin.* Ternir la glace des miroirs. *-corpus. Celſ.* Appeſantir le corps, le rendre lourd. *-venena. Plin.* Rompre la force des poiſons. *-aures. Celſ.* Faire devenir ſourd.

HEBRÆUS, a, um. *Bibl.* Hebreu.

HEBRAICE. *adv. Bibl.* En Hebreu.

HEBRAICUS, a, um. *Bibl.* Hebraique.

HEBRIDES. *Voiez* Ebudæ.

HEBROMAGUS, i. *f. Voiez* Ebromagus.

HEBRON, onis. *f.* Hebron, *ville de la Terre-ſainte en Aſie, dans la Tribu de Juda, au midi de Jeruſalem.*

HEBRUS, i. *m.* La Mariza, *riviere de la Turquie d'Europe, dans la Romanie.*

HECATOMBE, es. *f. Juv.* Sacrifice de cent victimes de même eſpece.

HECATOMPOLIS, *c'eſt-à-dire* le payis à cent villes. *On donnoit anciennement ce nom à l'Iſle de Candie.*

HECATOMPOLIS. Yeſd *ou* Jeſſed, *ville de Perſe, dans l'Yerak-Agemi, au levant de d'Iſpahan.*

HECATOMPYLOS. *Voiez* Thebæ Ægyptiæ.

HECATONNESI, orum. *f. plur. C'eſt-à-dire* les cent Iſles. *C'étoit un peloton de petites Iſles, ou de rochers, ſituées dans le Golfe d'Andramitti.*

HECHINGA, æ. *f.* Héching, *ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans le Comté d'Hohen-Zollern, au midi de Tubinge.*

HECLA, æ. *f.* Hecla, *montagne d'Iſlande, vers la partie meridionale de l'Iſle.*

HECTODURUM *ou* Hectodurus. *Voiez* Ectodurus.

HEDEMORA, æ. *f.* Hedmor *ou* Hedmore, *bourg de Suede, dans la Dalecarlie, ſur la riviere de Dalecarle, aux confins de la Geſtricie & de la Weſtmanie.*

HEDENA, Hedina, æ. *f.* Heſdinum, i. *n.* Heſdin *ou* Hedin, *ville de France en Artois, ſur la Canche.*

HEDERA, æ. *f. Virg.* Le lierre, *arbriſſeau.*

HEDERACEUS, a, um. *Col.* De lierre. ‖ *Plin.* Semblable au lierre.

HEDERATUS, a, um. *Treb. Poll.* Fait de lierre. ‖ Couvert *ou* orné de lierre.

HEDERIGER, a, um. *Catul.* Qui porte du lierre, qui eſt couvert de lierre.

HEDEROSUS, a, um. *Prop.* Plein de lierre.

HEDETA, Edeta, Leria, æ. *f.* Lliria, Llirias, *bourg d'Eſpagne ſur le Guadalquivir, dans le Roiaume de Valence.*

HEDROS, Andros. *Voiez* Edros.

HEDUA, æ. *f.* Autun, *ville Epiſcopale de Bourgogne. Voiez* Auguſtodunum.

HEDUI, orum. *m. plur. Cæſ.* Les Habitans d'Autun.

HEI. *interject. plantive. Ter.* Ah, helas. *Hei mei. Cic.* Ah, helas, malheureux que je ſuis.

HEIDELBERGA, æ. *f.* Heidelberg, *ville capitale du Palatinat du Rhin.*

HEGETMATIA, æ. *f.* Lignitz, *ville de Sileſie, ſur le Katzbach, au Nord de Jawer.*

HEGONIS Promontorium. Egoſpotamos, *Cap & autrefois ville de Macedoine, près de l'embouchure du Chabro.*

HEGOVIA, Klegovia, æ. *f.* Hegow, Klegow, *payis du Cercle de Suabe, entre les Terres de Fuſtemberg de Conſtance, & de Schafouſe.*

HEGUA, Ægua. *Voiez* Ategua.

HEIDEBA, æ. *f.* Sleſwick, *ville du Roiaume de Danemarck, capitale du Duché de Sleſwick, ſur le Sley, au Nord de Rendsbourg.*

HEIDELBERGA, æ. *f.* Heidelberg, *ville d'Allemagne, dans le Cercle Electoral du Rhin, ſur le Neckre, capitale du Palatinat du Rhin.*

HEILIGELANDIA, Helgelandia. Heylighland *ou* Helgeland, *Iſle preſque ſubmergée dans la Mer d'Allemagne, près des côtes de la Ditmarſé, dans le Holſtein.*

HEILIGENBERGA, æ. *f.* Heiligenberg *ou* Knytlingerſtard, *montagne du Palatinat du Rhin, près du Neckre.*

HEILIGENSTADIUM, i. *n.* Heiligenſtat; *ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, capitale du payis d'Eichfel, à la ſource de la Line.*

HEILIGPEILA, æ. *f.* Heiligpeil, *ville de la Pruſſe Ducale, dans la Natangia, près du Golfe de Friſch-Haff, entre l'Elbing & Koningsberg.*

HEILSBERGA, æ. *f.* Heilsberg, *ville de la Pruſſe Royale en Pologne, dans la Varmie, ſur l'Aller.*

HELA, æ. *f.* Heila *ou* Heyla, *ville de la Pruſſe Royale en Pologne, ſur un Cap, à l'entrée du Golfe de Dantzick.*

HELAM. *Voiez* Elam.

HELCIARIUS, ii. *m. Apul.* Un Bourelier.

HELCIARIUS, a, um. *Mart.* Qui tire un bâteau avec une corde. ‖ Qui tire quelque choſe avec une corde.

HELCIUM, ii. *n. Apul.* Colier de cheval où l'on attache les traits avec leſquels il tire.

HELCYSMA, atis. *n. Plin.* Scorie *ou* écume d'argent.

HELECTRIDES. *Voiez* Electrides.

HELENA, æ. *f. Plin.* Feux ſaint-Elme, *feux qu'on voit en Mer, & que les Anciens nommoient* Caſtor & Pollux. ‖ Pollux & Helene, *ſorte de meteore.* ‖ Helene, *nom de femme.*

HELENA, æ. *f.* Elne, *ville du Comté de Rouſſillon en Catalogne, ſur le Tech, un peu au deſſus de ſon embouchure.*

HELENA, æ. *f. Voiez* Helenopolis.

HELENE, es. Helena, æ. *f.* Macroniſo; *c'eſt-à-dire* la longue Iſle, *dans l'Archipel, près du Duché d'Athenes.*

HELENIUM, ii. *n. Plin.* L'Aunée, *plante.*

HELENOPOLIS, Helena, Urbs Bithyniæ Epiſcopalis. *Ville Epiſcopale de Bithynie, mais maintenant inconnue.*

HELENOPOLIS, is. *f.* Urbs Germaniæ. Francfort ſur le Mein, *ville d'Allemagne, dans la Wéteravie, aux confins de la Franconie, entre Hanaw, & Mayence.*

HELENOPONTUS, *ou* Hellenopontus. *C'étoit anciennement une contrée de l'Aſie Mineure; Amaſie en étoit la capitale.*

HELEPOLIS, is. *f. Vitr.* Grande tour de bois, couverte de cuirs fraîchement levez, *dont les Anciens ſe ſervoient à l'attaque des villes.*

HELEUTERI, orum. *m. plur.* Les Habitans d'Orillac, les Albigeois, *peuples de Languedoc.*

HELEUTHERI, orum. *m. plur.* Heleutheriens.

HELGELANDIA, Heligelandia, æ. *f.* Heilighland, *Iſle preſque ſubmergée de la Mer d'Allemagne, ſur la côte de la Dithmarſe, contrée du Holſtein.*

HELIA, æ. *f.* Ely, *ville d'Angleterre, ſur la riviere d'Ouſe dans le Comté de Cambridge.*

HELICE, es. *f. Cic.* La grande Ourſe, *conſtellation.* ‖ *Ville du Golfe de Corinthe, engloutie par la Mer.*

HELICE, es. *f.* Niora, *bourg de Morée, dans le Duché de Clarence, à l'embouchure du Cimo.*

HELICON, onis. *m. Virg. Montagne de Béotie, conſacrée aux Muſes, nommée à preſent* Zagaia.

HELICON, onis. *m.* Fluvius Macedoniæ. *Voiez* Pharybus.

HELICON, onis. *m.* Fluvius Siciliæ. Oliverio, *riviere de la Vallée de Demona en Sicile.*

HELICONIADES, dum. *f. plur.* &

HELICONIDES, dum. *f. plur.* Les Muſes.

HELIGENSTADIUM, i. *n. Voiez* Heiligenſtadium.

HELIOCAMINUS, i. *m. Plin. J.* Endroit vouté & expoſé au ſoleil, propre à conſerver la chaleur. ‖ Etuve.

HELIOPOLIS, is. *f.* Ægypti. Bethſemes, Heliopolis, *ville d'Egypte, qui étoit au levant du Caire, près de Matarea.*

HELIOPOLIS, is. *f.* Coeleſyriæ. Balbec, *ville de Phenicie, entre Damas & Tripoli.*

HELIOPOLIS Phrygiæ. *Ville inconnue, qui étoit autrefois en Phrygie, dans l'Aſie mineure.*

HELIOPOLIS Marchiæ Brandeburgicæ. *Voiez* Solvedelia.

HELIOTROPIUM, ii. *n. Plin.* Le tourneſol, *fleur.* ‖ *Veget.* La fleur de la chicorée ſauvage. ‖ *Plin. Sorte de pierre precieuſe.*

HELIUM Oſtium, i. *n. On donnoit anciennement ce nom à l'embouchure de la Meuſe & du Rhin jointes enſemble, vers la Brille.*

HELIX, icis. *f. Plin.* Eſpece de lierre qui a la feuille petite. ‖ *Vitr.* Petite voulte au milieu de chaque face du chapiteau Corinthien. *Voiez* Helice.

HELLAS, adis. *f. On donnoit anciennement ce nom en general à toute la Grece, & en particulier à la grande Achaie.*

HELLEBORINE, es. *f. Plin. Voiez* Helleborum.

HELLEBOROSUS, a, um. *Plaut.* Qui a beſoin d'hellebore, fou, qui n'a pas le ſens reglé, qui a trop pris d'hellebore.

HELLEBORUM, i. *n. Catul.* &

HELLEBORUS, i. *m. Colum.* Hellebore, *plante.*

HELLENES. Puente-Vedra, *ville de Galice en Eſpagne, ſur le Loris, au Nord de Tuy.*

HELLENOPOLIS, is. *f. Voiez* Helenopolis.

HELLESPONTIACUS, a, um. *Petron.* &

HELLESPONTIUS, a, um. *Cic.* De l'Helleſpont.

HELLESPONTUS, i. *m.* L'Helleſpont,

détroit de ſept ſtades, qui ſépare l'Europe de l'Aſie; le détroit de Gallipoli; le bras de ſaint George. ‖ Les Dardanelles.

HELLESPONTUS, i. m. Regio. L'Helleſpont, contrée de l'ancienne Myſie dans l'Aſie mineure.

HELLEVIONES, Hilleviones ou Helvæones, um. m. plur. Hellevions, peuples anciens de la Scandinavie, dans le Nord d'Europe.

HELLUATIO, onis. f. Cic. Débauche, goinfrerie. ‖ Yvrognerie, gourmandiſe.

HELLUATUS, a, um. Cat. Qui a dévoré, qui a englouti avidement.

HELLUM, i. n. Hellelus. i. m. Voiez Elicbus.

HELLUO, onis. m. Cic. Goinfre, débauché. ‖ Qui devore, gourmand. Helluo librorum. Cic. Qui devore les livres, qui les lit avec avidité ou continuellement. – patriæ. Cic. Deſtructeur de ſa patrie, qui la ruine.

HELLUOR, aris, atus ſum, ari. dep. Cic. Abſorber, avaler, devorer, engloutir. ‖ Faire la débauche, goinfrer.

HELLUS, i. m. Helleaa ou Hellig, riviere de la Sundgothie en Suede, ſur les confins des Provinces de Bleking & de Schonen.

HELMESTADIUM, i. n. Hemopolis, is. f. Helmſtat, ville d'Allemagne dans la Principauté de Wolfenbutel en baſſe Saxe.

HELMESTADIUM, i. n. Helmſtede ou Halmſtad, ville de Suede, capitale de la Province d'Hallande, à l'embouchure du Nis, dans le Categat.

HELMONTIUM, i. n. Helmont, ville du Peeland dans le Brabant Hollandois, ſur l'A.

HELORUS, i. f. Helorum, i. n. Voiez Elorus.

HELSINGFORDIA, æ. f. Helſingford, ville & port dans la Nylande, contrée de Finlande, ſur le Golfe de Finlande.

HELSINGIA, æ. f. Helſingie ou Helſinglande, l'une des Provinces ſeptentrionales de Suede, entre la Medelpadie, la Jemptie, la Dalecarlie, la Geſtricie & le Golfe de Bothnie.

HELSINGOBURGUM, i. n. Elſingbourg ou Helſingborg, ville de Suede dans la Schonen, ſur le Sund.

HELSTONIUM, i. n. Helſton, bourg d'Angleterre dans le Comté de Cornouaille, à l'Oueſt de Falmouth.

HELVELLÆ, arum. f. plur. Cic. Petits choux.

HELVEOLUS, a, um. Catul. Gris, paillet.

HELVÆONES. Voiez Helleviones.

HELVETIA, æ. f. La Suiſſe.

HELVETII, orum. m. plur. Les Suiſſes.

HELVETUM, i. n. Schleſtat ou Seleſtat, ville d'Alſace ſur l'Ill, au deſſous de Colmar.

HELVIA Recina, æ. f. Recanati, ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone, peu loin de Lorrette.

HELVII, Helvi, Elui, orum. m. plur. Helviens ou les anciens Autunois, peuples du Territoire d'Autun dans les Gaules.

HELVILLUM ou Suillum, i. n. Sigillo, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone, ſur la frontiere du Duché d'Urbin.

HELVINUM, i. n. Helvinus, i. m. Salnello, riviere du Roiaume de Naples en Italie, dans l'Abruzze ulterieure, entre le Tronto & le Tordino.

HELUOLUS. Voiez Heluus.

HELUUS, a, um. Varr. Clairet, paillet, d'un rouge pâle.

Hem. interject. Ter. Hem, hé. ‖ Ah, ch. ‖ Ho ho. ‖ Voilà. ‖ Eh bien. Hem quid eſt? Ter. Eh bien, qu'y-a-t-il? Hem tibi hominem. Plaut. Voilà votre homme.

HEMATH. indecl. f. Hemath ou Emath, ville de la Terre-ſainte dans la Tribu de Nephthali, ſur un des paſſages du Mont Liban.

HEMEROSCOPIUM. Voiez Artemiſium.

HEMESA. Voiez Emiſſa.

HEMERESIUS, a, um. Plin. Qui ſe fait en un jour; d'un jour.

HEMERODROMUS, i. m. Liv. Coureur, Courier à pied.

HEMICYCLIUM, ii. n. Vitr. Demi-cercle, demi-rond.

HEMICHARA. Voiez Imachara.

HEMICYCLUS, i. m. Cic. Chaiſe en table en demi-cercle, à demi-rond.

HEMINA, æ. f. Celſ. Chopine.

HEMINARIUS, a, um. Quint. Qui tient chopine.

HEMIOLIOS. A. Gell. Qui eſt compoſé d'un nombre pair & de la moitié de ce même nombre.

HEMISPHÆRIUM, ii. n. Hygin. Hémiſphere, demi-globe. ‖ Vitr. Dôme, coupolle, voute faite en demi-globe.

HEMITONIUM, ii. n. Vitr. Un demi-ton.

HEMITRITÆOS, i. f. Mart. Fiévre demi-tierce ou double-tierce.

HEMITRITÆUS, i. m. Mart. Qui a la fiévre double tierce.

HEMODES, um. plur. Hemodæ ou Æmodæ, arum. f. plur. Inſulæ. Les Iſles de Setland dans l'Ocean Calédonien, au Nord des Orcades.

HEMOPOLIS, is. f. V. Halberſtadium.

HEMOPSUESTIA, æ. f. Voiez Mopveſtia.

HENARIUS, i. m. Fluvius. Henarès, riviere d'Eſpagne dans la Caſtille vieille.

HENDECASYLLABUS, i. m. Cat. Endecaſyllabe, vers de onze ſyllabes.

HENGCHEUM, i. n. Hengcheu, ville de la Chine ſur le Ching, dans la Province d'Huquang.

HENIOCHUS, i. m. Plin. Le Cocher, conſtellation.

HENIUS. Voiez Hania.

HENLEIA, æ. f. Henley, bourg du Comté d'Oxford en Angleterre, ſur la Tamiſe, entre Oxford & Vindſor.

HENNEBERGA, æ. f. Henneberg, Château du Comté d'Henneberg ſur le Strew, au Sud de Menningen.

HENNEBERGENSIS Comitatus. Le Comté d'Henneberg en Allemagne, entre la Thuringe, la Heſſe, l'Evêché de Wurtzbourg & celui de Bamberg.

HENNEBONTUM. Voiez Hannebontium.

HENNIACUM Lietardi. Hennim-Lietard, bourg de France dans l'Artois, près de Douay & d'Arras.

HENRICEÆ-MARIÆ Promontorium. Le Cap d'Henriette-Marie dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur la cote du Now-South-Walles.

HENUINUM ou Hennuina Arx. Le Fort d'Hennuin en Flandres, entre Gravelines, Bourbourg & Ardres.

HEORTA ou Eorta, æ. f. Hardberg, ville de la baſſe Pannonie, maintenant village de la baſſe Hongrie, aux confins de la Ruſcie.

HEPAR, atis. n. Plin. Le foie. ‖ Sorte de poiſſon.

HEPATARIUS, a, um. Plaut. &

HEPATICUS, a, um. Celſ. Du foie, qui concerne le foie, hepatique.

HEPHESTIA, æ. f. Comino ou Cumin, Iſle de la Mer Mediterranée, entre celle de Gozo & de Malthe.

HEPPENHEIMUM, i. n. Heppenheim, ville ou bourg d'Allemagne, dans le Bergſtrat, contrée de l'Evêché de Mayence.

HEPTA Udaton ou Septem Aquæ. Le Lac de ſainte Suſanne.

HEPTAGONUS, a, um. Hygin. Qui a ſept angles, heptagone.

HEPTAPOLIS, is. f. Heptapole, contrée d'Egypte où il y a ſept villes.

HEPTERES, is. f. Liv. Galere à ſept bancs.

HERA, æ. f. Cic. La Déeſſe Fortune. ‖ Surnom de Junon. ‖ Ter. La Dame, la Maîtreſſe d'un logis.

HERACLEA, æ. f. Heraclée, nom commun à pluſieurs villes.

HERACLEA, æ. f. Urbs Venetorum. Cittanuova, ville, aujourd'hui village d'Italie dans la Marche Treviſane.

HERACLEA Inſula. La Raclia, Iſle de l'Archipel, entre Nio & Paro.

HERACLEA Syriæ. Heraclia ou Heraclée de Syrie, ville, maintenant village au pied du mont Aman.

HERACLEA, æ. Siris, is. Heracleopolis; is. f. Urbs magnæ Græciæ. Ville ruinée de la grande Grece, c'eſt-à-dire, de la partie orientale d'Italie.

HERACLEA Lynceſtidis. Xenorva, Zenorva ou Xenoxda, ville de Macedoine en Grece, au couchant d'Ocrida.

HERACLEA, Perinthus, Mygdonia, ou Araclea. Heraclée ou Perintho, ville de Turquie en Europe, dans la Romanie, ſur la Mer de Marmara.

HERACLEA, æ. f. Heraclium, i. n. Caſtel Mirabello, bourg ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie.

HERACLEA ou Minoa. Ancienne ville fondée par le Roi Minos. On en voit les ruines ſur le Cap blanc en Sicile.

HERACLEA Cocabaria. Saint-Gilles, ville du bas Languedoc en France, près du Rhône, au deſſous de Beaucaire.

HERACLEA, æ. f. Heracleum, i. n. Gagalica. Ville de Syrie en Italie.

HERACLEA Magna ou Heracleopolis, Urbs Ægypti. Ville d'Egypte, maintenant inconnue.

HERACLEA ou Heracleum, Urbs Cherſoneſi Tauricæ. Heraclia, ville de la Cherſonéſe Taurique, maintenant village dans la Tartarie Crimée.

HERACLEA, Hiſpaniæ Urbs. Gibraltar-Viejo, ruines de l'ancienne Heraclée d'Eſpagne, à une lieue de la ville de Gibraltar.

HERACLEA ad Lathmon, Carica, Lathnius. Palatia ou Palatſia, village de Natolie ſur la côte de l'Archipel, au midi du Madre.

HERACLEA Phthiotidis. Comaro, ville de Theſſalie en Grece, aujourd'hui village près du Golfe de Zeiton.

HERACLEA Ponti. Pandarachi, ville du Pont.

HERACLEA Sintica. Bagna-Bebuſco, Bebuſſo ou Bilibuſſa, ville de Turquie en Europe, ſur le Stromona dans la Macedoine.

HERACLEOPOLIS, Siris. V. Heraclea.

HERACLEUM Promontorium, Cappadociæ. Le Cap Limon, ſur la cote de l'Amaſie en Natolie, entre l'embouchure du Caſalmach, dans la Mer noire, & celle du Pormon.

HERACLEUM Promontorium, Sarmatiæ Aſiaticæ. Le Cap de Cacari dans l'Avocaſie, Province de la Mingrelie, au couchant de Savatopoli.

HERACLIUS Lapis, m. Plin. Pierre de touche.

HERACLIUS Fluvius. Bulia, riviere de Grece dans la Livadie.

HERÆI ou Ærei Montes. Monti Sori ou Aeri, montagnes de Sicile, vers le milieu de l'Iſle.

HERÆUM Sardiniæ Urbs. Hiento, dans la Province de Longuderi en Sardaigne.

HERÆUM, Thraciæ Urbs. Recrea, bourg de Romanie, près de la Mer de Marmara.

HERAS, Junonis Inſulæ. Les Salvoges ou Salvages, deux Iſles de l'Ocean Atlantique, entre Madere & les Canaries.

HERATUM, i. n. Urbs Roſarum. Hérat, ville de Perſe dans le Choraſan, ſur l'Héri.

HERATUM, Petra. Herat, Erach ou Hagiar, ville de Turquie en Aſie, dans l'Arabie Petrée.

HERBA, æ. f. Cic. Une herbe, de l'herbe, de la verdure. Herbam dare. Plaut. – porrigere. Plin. S'avouer vaincu, ceder, quitter la partie, donner gagné.

HERBACEUS, a, um. Plin. De couleur d'herbe, ſemblable à l'herbe.

HERBANUM, i. n. Orvieto, ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, près du Tibre.

HERBARIUS, ii. m. Plin. Herboriſte, qui a la connoiſſance des plantes, des ſimples ou des herbes; Botaniſte.

HERBARIUS, a, um. Plin. D'herbe, de ſimples, qui concerne les plantes. Herbaria ars. Plin. La Botanique, la connoiſſance des ſimples.

HERBASCO, is, ere. neut. Plin. &

HERBESCO, is, ere. neut. Cic. Pouſſer de l'herbe, croître en herbe.

HERBESSUS, Erbeſſus, i. f. Erbeſſum, i. n. Le Grotté, ville des Picentins en Italie, maintenant village de l'Etat de l'Egliſe, ſur la côte de la Marche d'Ancone.

HERBESSUS ou Herbeſus. Palazzuolo, bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, ſur l'Oglio, dans le Breſſan.

HERBEUS, a, um. Plaut. Verd, de couleur d'herbe.

HERBIDUS, a, um. Col. Plein d'herbe, couvert d'herbe. ‖ Plin. D'herbe.

HERBIFER, a, um. Plin. qui produit de l'herbe.

HERBIGRADUS, a, um. Cic. Qui marche, qui rampe ſur les herbes.

HERBIPOLIS, is. f. Wurtzbourg, ville d'Allemagne dans la Franconie, ſur le Mein.

HERBIPOLITANUS Epiſcopatus. L'Evêché de Wurtzbourg, Etat du Cercle de Franconie en Allemagne, entre l'Abbayie de Fulde, les Comtez de Reineck, de Wertheim, les Etats de Mayence, les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, le Marquiſat d'Obuſpach, l'Evêché de Bamberg & le Comté d'Henneberg.

HERBORNA, æ. f. Herborne, ville ou bourg de la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, ſur la Dille, dans les Etats de Naſſaw.

HERBOSUS, a, um. Ovid. Plein ou couvert d'herbe, fertile en herbes.

HERBULA, æ. f. Cic. Brin d'herbe, petite herbe. diminutif d'Herba.

HERBURGUM, i. n. Herbourg, ville ou bourg de Miſnie en Allemagne, dans le Duche de Mersbourg ſur l'Elſter.

HERCLE. Cic. Voiez Herculè.

HERCULANEUM, Herculanum, i. n. Herculea, æ. f. La Terre del Greco, village du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour, au Sud-eſt de Naples.

HERCULANEUS, a, um. V. Herculeus.

HERCULE, me hercule, ou me hercle. Ter. Par Hercule, certes, certainement, veritablement, ſorte de jurement.

HERCULEUM Fretum. Le Détroit de Gibraltar, qui joint la Mediterranée à l'Océan Atlantique, entre l'Eſpagne & l'Afrique.

HERCULEUM Promontorium Britanniæ magnæ. Hartland-point ou la Pointe d'Hartland, Cap d'Angleterre, ſur la côte ſeptentrionale du Comté de Devon.

HERCULEUM Promontorium ou Herculis Promontorium Brutiorum. Spa tivento, Cap du Roiaume de Naples en Italie, à l'extremité de la Calabre ulterieure.

HERCULEUM Tybur. Voiez Tybur.

HERCULEUS, a, um. Plaut. D'Hercule. Herculeus quaſtus. id. La dixiéme partie, parce qu'on donnoit la dixme à Hercule. -labor. Hor. Hercule, la force d'Hercule.

HERCULEUS Lacus. Le Lac de Leontini ou Lentini, dans la Vallée de Noto en Sicile.

HERCULIA. Alt-Offen, ville des Sicambres, maintenant village, ſur le Danube, au deſſus de Bude dans la baſſe Hongrie.

HERCULIS Caſtra ou Herculeum. Erkelens, ville des Ubiens dans la Gueldre Eſpagnole, enclavée dans le Duché de Juliers, entre Juliers & Rurmonde.

HERCULIS Civitas. Voiez Heraclea.

HERCULIS Columnæ. Les Columnes d'Hercule. Ce ſont deux montagnes, l'une en Eſpagne & l'autre en Afrique, vis-à-vis l'une de l'autre, ſur le détroit de Gibraltar: la premiere nommée Gibraltar, & l'autre la Montagne des ſinges.

HERCULIS Fanum Hetruriæ. Maſſacincoli, bourg d'Italie en Toſcane, ſur un Lac de même nom, dans la République de Lucques.

HERCULIS Fanum Inſulæ Gaditanæ. El Caſtillo, Château de l'Iſle de Cadiz, dans l'Andalouſie en Eſpagne.

HERCULIS Fanum. Il y avoit un Temple d'Hercule dans l'Iſle de Malte: on en voit encore les ruines dans le lieu appellé Marza Sirocco.

HERCULIS Inſula. Baſiluzzo, Iſle de la Mer de Toſcane, l'une de celles de Lipari.

HERCULIS Inſula. L'Iſle d'Hercole, Iſle de la Mer de Toſcane près de l'Etat de gli Preſidii.

HERCULIS Inſulæ. Les Iſles d'Hercule, deux Iſles qui ſont joignant la cote de la Sicile, la plus grande porte aujourd'hui le nom d'Aſinaria, & l'autre d'Iſola Piana.

HERCULIS Monœci Portus. Monaco ou Mourges, ville & Principauté d'Italie, ſur la cote de Gennes, à l'Eſt de Nice.

HERCULIS Portus Sardiniæ. Carbonara, Capo-Carbonara ou Capo Ferrato.

HERCULIS Portus Hetruriæ. Porto Ercole, bourg de Toſcane en Italie, ſur la cote de l'Etat de gli Preſidii, au midi d'Orbitelle.

HERCULIS Portus in Brutiis. Formicole, village du Roiaume de Naples en Italie, ſur la côte de la Calabre ulterieure.

HERCULIS Promontorium. Voiez Herculeum Promontorium.

HERCULIS Promontorium. Le Cap de Cantin, ſur la côte du Roiaume de Maroc en Afrique, dans la Province de Ducala.

HERCULIS Pyrgos ou Camera. La Terre de Camera ou de Cambia, bourg ou ville du Roiaume de Barca en Afrique, ſur le Golfe de Sidra.

HERCULIS Tractus. La Terre d'Arckel ou d'Arckle dans le Brabant Eſpagnol, quartier d'Anvers, aux confins de la Seigneurie de Malines.

HERCYNIA Sylva, Hercinius Saltus ou Orcynium Nemus. La Forêt d'Hercynie, qui occupoit preſque toute l'ancienne Germanie, la haute Hongrie & la Pologne.

HERDONIA, Erdonia ou Ardonia. Ardona, ville, maintenant village du Roiaume de Naples en Italie, dans la Capitanate, entre Troia & ſaint Marco.

HERE. adv. Mart. Voiez Heri. ou vocatif de Herus.

HEREBATIUM Caput. Santa Reparata, village de Sardaigne, vis-à-vis l'Iſle de Corſe, ſur le Cap de ſanta Reparata.

HEREDITARIÆ Provinciæ. Les Payis Hereditaires de la Maiſon d'Autriche, qui ſont le Cercle d'Autriche, le Marquiſat de Burgaw, le Marquiſat de Mellenbourg, le Briſgaw, l'Ortnaw, les Villes Foreſtieres, & quelques autres petits payis de Suabe.

HEREFORDIA, æ. f. Hereford, ville d'Angleterre ſur la Wie, dans le Comté d'Herford.

HEREFORDIENSIS Comitatus. Le Comté d'Hereford en Angleterre, entre ceux de Radnor, de Brecknok, de Monmouth, de Gloceſtre & Worceſter.

HEREMITA, æ. m. f. Eccleſ. Hermite. Voiez Eremita.

HERENATIUM, i. n. Voiez Arenacum.

HERENIUS. Voiez Erenius.

HERENOPOLIS. Voiez Irenopolis.

HERENTALIA, æ. f. Herentalium, i. n. Herentals, ville du quartier d'Anvers, dans les Payis-bas Catholiques, ſur la Nethe.

HERES, edis. &c. Voiez Hæres.

HERES, is. m. Plaut. Un heriſſon, animal.

HEREUS Mons. Voiez Heræi Montes.

HERI. adv. Cic. Hier.

HERICURIA, æ. f. Hericourt, bourg d'Allemagne dans le Comté de Montbelliard.

HERIFUGA, æ. m. f. Catul. Eſclave fugitif.

HERILIS, m. f. le, n. is. Terent. Du maître.

HERINACEUS, i. m. Plin. Heriſſon, animal.

HERINUM, Erinum ou Erimum i. n. Regina, bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure.

HERISTALLUM, i. n. Hariſtallum Allemannicum ou Saxonicum. Herſtal ou Herſtel, ville d'Allemagne dans l'Evêché de Paderborn en Weſtphalie, ſur le Weſer, aux confins du Duché de Brunſwick.

HERISTALLUM Francicum. Herſtal, Herſtel ou Heriſtel, village de l'Evêché de Liege ſur la Meuſe.

HERIUS, i. m. Fluvius. Heri, riviere de Perſe dans le Choraſan.

HERIUS Fluvius. Voiez Vidana.

HERIUS, Herio, Herus, i. f. Inſula. Nermonſtier, Iſle de la Mer de Gaſcogne, ſur les côtes de Bretagne & du Poitou.

HERMÆ, arum. m. plur. Juvenal. Tête d'homme, buſte (proprement) de Mercure.

HERMÆA, Mercurii Promontorium. Le Cap Bon, c'eſt le plus ſeptentrional de toute l'Afrique.

HERMÆA, Mercurii Inſula. Tavolara, petite Iſle près de la côte orientale de Sardaigne.

HERMÆUM Promontorium. Capo della Cacca, Cap de l'Iſle de Sardaigne, à l'Oueſt de la ville d'Alghieri.

HERMÆUM Promontorium. Neocaſtro, Cap de la Romanie, dans la Turquie en Europe, ſur le détroit & au deſſus de Conſtantinople.

HERMANDURI. Voiez Hermunduri.

HERMANOPOLIS. Voiez Cibinium.

HERMANSTEINUM. Hermanſtein ou Erenbreitſtein, Forteresse de l'Archevêché de Treves, ſur le Rhin, vis-à-vis de Coblents.

HERMAPHRODITUS, i. m. Plin. Hermafrodite, qui eſt de l'un & de l'autre ſexe, qui a les deux ſexes.

HERMATHENA, æ. f. Cic. Statue de Mercure & de Minerve ſur la même baſe.

HERMES, æ. m. Cic. Corn. Nep. Buſte ou tête de Mercure.

HERMINIUS ou Erminius Mons. Monte Armiro, montagne de Portugal aux confins de l'Alentejo & de l'Eſtramadure d'Eſpagne.

HERMIONE, Urbs Argiæ. Hermione.

HERMIONE, Urbs Africæ. Ville inconnue.

HERMIONES. Hermions, anciens peuples de Germanie, qui ſe diviſoient en pluſieurs nations, & occupoient les payis où ſont maintenant la Sileſie, la Moravie, la Boheme, le Sud d'Autriche, la Baviere, le Nortgow, une partie de la Franconie, la Heſſe & la Turinge.

HERMON, onis. m. Hermon, montagne de Paleſtine, partie du Liban, qui s'étendoit depuis le Liban propre, juſqu'aux montagnes de Galaad.

HERMONASSA, Urbs Paphlagoniæ. Lavona, bourg de l'Amaſie en Natolie ſur la Mer noire, entre Chiriſonda & Pormon.

HARMONASSA, æ. Hermonactus, i. f. Urbecula Mœſiæ Inferioris. Quelques-uns la mettent à Bialogrod.

HERMONASSA ou Hermoneſſa, æ. f. Urbs Sarmatiæ Aſiaticæ. Matriga ou Gudeſcio, ville de la Sarmatie d'Aſie, aujourd'hui village de la Circaſſie, ſur la Mer noire.

HERMOPOLIS ou Hermapolis, is. f. Beniſuaif, Beneſuaif ou Ebuſuef, ville de la haute Egypte en Afrique, ſur le Nil.

HERMOSELLUM ou Formoſellum. Hermoſello ou Fermoſello, bourg du Roiaume de Leon en Eſpagne, au confluent du Douro & du Tormès.

HERMUNDURI ou Hermanduri, orum. m. plur. Hermundures, anciens peuples de Germanie, habitans du Vogtland & du Nord de la Franconie.

HERMUS, i. m. Le Sarabat, riviere de l'Anatolie, qui ſe décharge dans le Golfe de Smyrne.

HERNDALIA, æ. f. Herndal ou Herndall, payis de Suede, entre la Jemptie & la Middelpadie.

HERNIA, æ. f. Celſ. Hergne ou hernie, deſcente de boiaux.

HERNICI, orum. m. plur. Liv. Les Herniciens, peuples d'Italie.

HERNICUS, a, um. Virg. Qui appartient aux Herniciens.

HERNIOSUS, a, um. Bibl. Qui a une deſcente, une hernie.

HERNOSANDIA, æ f. Hernoſand, ville de Suede dans l'Iſle d'Hernoſand, près de la côte de l'Angermanie.

HERO, onis. Voiez Æro.

HERODIO, onis. m. &

HERODIUS, ii. m. Bibl. Un Heron.

HERODIUM, i. n. Herodion, Château de la Judée bâti par Herode, au Sud-eſt de Jeruſalem.

HEROFELDA, æ. f. Hirchfeld, ville de la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, ſur la Fulde.

HEROFELDIENSIS Abbatia. L'Abbayie ou la Principauté d'Hirſchfeld, payis d'Allemagne, dans la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, entre le Landgraviat de Heſſe & l'Abbayie de Fulde.

HEROICUS, a, um. Cic. Heroique, de Heros.

HEROINA, æ. f. Prop. &

HEROIS, idis. f. Stat. Une Heroine.

HEROPOLIS, is. f. Heroum, i. n. Heroa ou Heroua, ville d'Egypte dans le Caſiliſ de Manſoura.

HEROOPOLITES Sinus. Le Golfe de Suez, partie la plus ſeptentrionale de la Mer rouge.

HEROS, ois. m. Cic. Un Heros.

HEROUM, i. n. Cic. Mauſolée ou monument élevé à la gloire d'un Heros.

HEROUS, a, um. Cic. Heroique, de Heros.

HERTA Turris. Erdewdi, *village d'Hongrie dans une Iſle du Danube ; au confluent de la Drave.*

HERTZBERGA, æ. *f.* Hertzberg, *ville d'Allemagne dans la Saxe propre, à l'Eſt de Torgow.*

HERTZEGOVINA, Ducatus S. Sabæ L'Herzegowine *ou* le Duché de ſainte Saba, *partie de Dalmatie, des deux côtez de la Narenta.*

HERULI, orum. *m. plur.* Herules, *anciens peuples de Germanie, qui habitoient près de la Mer Baltique, dans le Duché de Meckelbourg.*

HERVODIA *ou* Hervordia, æ. *f.* Herford, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, ſur la Vehra, dans le Comté de Ravensbourg.*

HERUS, i. *m. Cic.* Le Maître de la maiſon.

HESDINUM, i. *n. Voiez* Hedena.

HESEBON *ou* Heſbon. *indecl. ou* onis. *f.* Heſebon, *ville de la Tribu de Ruben dans la Terre-ſainte, à l'Orient du Jourdain.*

HESERA Sylva. Heſarwaldt, *Foreſt de la baſſe Allemagne, dans le Duché de Cleves, entre Veſel & Coerfeldt.*

HESPERIA Regio. Heſperie, *ancien nom de l'Italie & de l'Eſpagne, qui ſignifie* contrée de l'Occident.

HESPERIA, Urbs. *Voiez* Berenice.

HESPERIDES, dum. *f. plur.* Les Heſperides ; Æglé, Aretuſa & Heſperetuſa, *filles d'Heſperus, frere d'Atlas, ou* les Iſles du Cap verd.

HESPERIDES Inſulæ. *Voiez* Gorgones.

HESPERIDUM Horti. Le Jardin des Heſperides, *Jardin fabuleux des Anciens, que quelques Géographes placent à Larache, ville du Roiaume de Fez en Afrique.*

HESPERII, orum. *m. plur. Peuples d'Afrique.*

HESPERIS, idis. *f. Plin.* Eſpece de giroflée qui ſent bon le ſoir.

HESPERIUM Mare, Heſperius Oceanus. La Mer de Guinée, *partie de l'Ocean Atlantique, à l'Occident de la Guinée en Afrique.*

HESPERIUM Cornu. Le Cap de Sierra Liona, *pointe la plus occidentale de la montagne des Lions dans l'Océan Atlantique, ſur la côte du payis de Malaguete, aux confins du Roiaume de Melli en Afrique.*

HESPERIUS, a, um. *Ovid.* D'Italie, d'Eſpagne. ‖ Du Couchant, de l'Oueſt, de l'Occident. *Heſperium fretum. Ovid.* Le détroit de Gibraltar. *-Promontorium.* Le Cap-verd.

HESPERIUS Sinus. Le Golfe de ſaint Thomas, *partie de la Mer de Guinée ſur la côte de Biafara & la côte meridionale du Benin.*

HESPERUGO, inis. *f. Senec. Trag.* Veſper, Venus, l'étoile du ſoir, le ſoir.

HESPERUM, i. *n.* Le Cap-verd. ‖ Le Cap de Serre-lionne, *en Afrique.*

HESPERUS, i. *m. Cic.* L'étoile de Venus, *lorſqu'elle ſuit le coucher du Soleil ; quand elle le précede, on l'appelle en latin* Lucifer. *Cic. de Nat. Deor.*

HESRON *ou* Aſor. Antiopia, *ville de la Tribu de Nephthali dans la Terre-ſainte, du côté de la Tribu d'Aſer, entre Tyr & Bethſaïde.*

HESTERNUS, a, um. *Cic.* D'hier.

HETHA *ou* Eda, æ. *f.* Heth *ou* Hethy, *l'une des Iſles Orcades, au Nord de l'Ecoſſe.*

HETLANDICÆ Inſulæ. *V.* Schetlandicæ.

HETRICULUM. Lataraco *ou* Lattarico, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure, entre ſan-Marco & Coſeuze.*

HETRURIA *ou* Etruria. Hétrurie, *ancienne contrée d'Italie, aujourd'hui Toſcane ; elle s'étendoit depuis le Tibre juſqu'à la Magre, & depuis l'Appennin juſqu'à la Mer Mediterranée.* ‖ *Hetruria Circumpadana.* L'Hétrurie Circumpadane ; *elle étoit autour du Pô.*

HETRURIÆ Magnus Ducatus. Le grand Duché de Toſcane, *Etat d'Italie, qui renferme preſque toute l'ancienne Hétrurie.*

HETRUSCI, Etruſci *ou* Tuſci. Hétruriens, *ancien habitans de l'Hétrurie.*

HETRUSCUS, a, um. Hétrurien, de Toſcane.

HEU. *interject. Cic.* Ah, ha, helas, eh. *Heu me miſerum! Cic.* Ah, miſerable que je ſuis! helas, que je ſuis miſerable!

HEVA, æ. *f. Bibl.* Eve, *femme d'Adam.*

HEUCKELEMUM. Hockelen *ou* Houckelen, *bourg des Provinces-unies dans la Hollande meridionale, ſur la riviere de Linge.*

HEUDENA, æ. *f.* Heuſdenum, i. *n.* Heuſden, *ville des Provinces-unies dans la Hollande, ſur la Meuſe, vis-à-vis de l'Iſle de Bomel.*

HEUS. *interject.* Hé, hola, hé, ho, hola, ho, hola.

HEWESENSIS Comitatus. Le Comté d'Hewecz *dans la haute Hongrie, entre les rivieres de Zagywa, d'Egerunze & la Teiſſe.*

HEWESIUM. Hewecz, *ville de la haute Hongrie, capitale du Comté d'Hewecz, ſur la Sarwiſe.*

HEXACHORDON, i. *n.* &

HEXACHORDOS, i. *m. f. Vitr.* Inſtrument de muſique à ſix cordes.

HEXACLINUM, i. *n. Mart.* Lieu où il y avoit ſix lits autour d'une table.

HEXAGONUS, a, um. *Col.* Hexagone, qui a ſix angles.

HEXAMETER, tra, trum. *Cic.* Hexametre, qui a ſix meſures. *Hexametri verſus. Cic.* Vers hexametres, qui ont ſix pieds.

HEXAMILIUM *ou* Iſthmus Corinthiacus. Hexamili, *ville de Turquie en Europe, ſur l'Iſthme, qui joint la Romanie avec ſa Preſqu'iſle.*

HEXAMUM, i. *n.* Hexham, *village d'Angleterre dans le Comté de Northumberland, ſur la Tyne, autrefois ville des Ottadins.*

HEXAPHORI, orum. *m. plur. Vitr.* Six porteurs d'un même fardeau.

HEXAPHORUM, i. *n. Mart.* Litiere portée par ſix hommes.

HEXASTICHUS, a, um. *Col.* Qui a ſix rangs de grains.

HEXASTYLUS, a, um. *Vitr.* Qui a ſix colonnes ; ‖ Six rangs de colonnes.

HEXERES, is. *f. Liv.* Galere à ſix rangs.

HEXI. Motril, *ville d'Eſpagne dans le Roiaume de Grenade, au Sud de Grenade.*

HEZIR. *n. indecl. Bibl.* Hezir, *nom d'un mois, chez les Hebreux.*

HEYLIGENBERGA, æ. *f.* Heyligenberg, la Montagne ſainte, *Château du Comté de Furſtemberg en Suabe.*

HEYPACHIUM, i. *n.* Heypach *ou* Heppach, *bourg du Cercle de Suabe ſur le Rottam, au Levant de Biberac.*

HEZIONGABER *ou* Aziongaber. *C'étoit anciennement un Port, dont les Rois d'Iſrael ſe ſervoient pour y équiper leurs Flotes de la Mer rouge ; il eſt maintenant inconnu.*

H I

HIA, æ. *f.* Hio, *ville de la Weſtrogothie en Suede, ſur le bord occidental du Lac Weter.*

HIANDUS, a, um. *Perſ.* Qu'il faut prononcer en ouvrant fort la bouche.

HIANS, tis. *omn. gen. Plin.* Qui bâille, qui s'entrouvre, qui eſt entrouvert. ‖ *Cic.* Avide, paſſionné, qui a beaucoup d'envie. *Hians litterarum concurſus. Cic.* Cacaphonie, ſon deſagréable que cauſe la rencontre de certaines lettres. *-oratio. Quintil.* Un diſcours qui n'eſt point ſuivi. *-cupiditas. Cic.* Une extrême envie d'avoir.

HIASCO, is. ſcere. *Cat.* Bâiller, s'ouvrir, s'entrouvrir.

HIATUS, ûs. *m. Cic.* L'ouverture de la bouche *ou* de la gueule des animaux. ‖ Ouverture qui ſe fait en quelque endroit, abîme, gouffre. ‖ Un bâillement. *Hiatus ex concurſu vocalium. Cic.* Son deſagréable cauſé par une rencontre de voielles.

HIBERNA, orum. *n. plur.* &

HIBERNACULA, orum. *n. plur. Caſ.* Quartier d'hiver. ‖ *Cic.* Appartement d'hiver.

HIBERNALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Bibl. Voiez* Hibernus.

HIBERNI, orum. *m. plur.* Hiberniens, *Peuples anciens de l'Hibernie, c'eſt-à-dire, de l'Irlande.*

HIBERNIA, Juverna, Iverna, Ierna, æ. *f. ou* Iris, is. *f.* Inſula Europæ. L'Irlande *ou* l'Hibernie, *Iſle au couchant de la grande Bretagne.*

HIBERNIA, Inſula Americæ. Irlande.

HIBERNICUM Mare *ou* Vergivius Oceanus. La Mer d'Irlande, *grand canal de l'Océan occidental, qui s'étend au midi de l'Irlande juſqu'aux Iſles de Silley, & au couchant juſqu'aux cotes de la grande Bretagne.*

HIBERNO, as, avi, atum, are. *Cic.* Hiverner, paſſer l'hiver, être en quartier d'hiver.

HIBERNUS, a, um. *Cic.* D'hiver. ‖ D'Irlande, Irlandois

HIBISCUM, i. *n. Virg.* &

HIBISCUS, i. *m. Plin.* Guimauve, *plante.*

HIC, hæc, hoc. *genit.* hujus. *Cic.* Celui, ce, cet.

HIC. *adv. Ter.* Ici. (*ſans mouvement.*) ‖ *Cic.* Alors.

HIC-CE, Hæc-ce, hocce. *genit.* hujuſce. *Cic* Celui-ci, celle-ci, ceci.

HICCINE, Hæccine, hoccine. *genit.* hujuſcine. *Ter.* Eſt-ce celui-là, eſt-ce celle-là? eſt-ce cela? ‖ Eſt-ce là?

HIDRUNTUM, i. *n.* Otrante, *ville d'Italie.*

HIELMERUS Lacus. Le Lac Hielmer, *Lac de Suede ſur les confins de la Néricie & de la Sudermanie.*

HIEMALE Caput. Le Cap d'Hyver *ou* Wintershoeck, *Cap ſur la côte ſeptentrionale de la nouvelle Zemble.*

HIEMALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* D'hiver.

HIEMATIO, onis. *f. Varr.* Le tems d'hiver, quartier d'hiver.

HIEMATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

HIEMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Paſſer l'hiver, être en quartier d'hiver, hiverner. ‖ *Col.* Faire un tems d'hiver, faire grand froid. *Hiemare aquam. Liv.* Mettre de l'eau à la glace. *Hiemat mare. Hor.* La Mer eſt agitée.

HIEMIS, Hieme. *Voiez* Hiems.

HIEMS, emis. *f. Cic.* L'hiver. ‖ *Virg.* Orage, tempête, gros tems, tems de mer.

HIENIPA. Alcala de Guadaïra, *ville d'Eſpagne en Andalouſie, près de la riviere de Guadaira.*

HIENTUM, i. *n.* Hiento *dans la Province de Logudori en Sardaigne.*

HIERA, æ. *f.* Giera, *Iſle de l'Archipel, ſur la côte orientale de celle de Namphio.*

HIERA, Theraſia, Maritima. Maretamo *ou* Maretimo, *Iſle de la Mer Mediterranée, vers la pointe occidentale de Sicile.*

HIERA, Thermeſſa *ou* Vulcania, æ. *f.* Volcano, *Iſle de la Mer de Toſcane la plus meridionale de celles de Lipari.*

HIERA Promontorium. Cap des Chélidonies, *à l'entrée du Golfe de Satalie, à l'occident, ſur les côtes de Natolie.*

HIERA Petra, Hierapytna, æ. *f.* Cirapetra, Gerapetra *ou* Gierapetra, *ville ſur un Cap & un Golfe de ſon nom, ſur la côte meridionale de l'Iſle de Candie.*

HIERACIUM, i. *n.* Girace *ou* Gieraci, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, ſur le Golfe de Girace.*

HIERACUM *ou* Accipitrum Inſula. L'Iſle de ſaint Pierre, *ſur la côte meridionale de Sardaigne, dans la Mediterranée.*

HIERAPOLIS Cariæ. Ville de Carie, *inconnue.*

HIERAPOLIS Cretæ. Ville de l'Iſle de Crete *ou* Candie, *mais inconnue maintenant.*

HIERAPOLIS Parthiæ. Ville des Parthes, *aujourd'hui inconnue.*

HIERAPOLIS Phrygiæ. Bambucale *ou* Bambouc-kale, *ville de la grande Phrygie dans l'Aſie mineure ; ſes ruines ſe voient près du Madre, au couchant d'Eskiviſſar.*

HIERAPOLIS, Bambyce. Menbigz, *ville de Syrie, au Nordeſt d'Alep.*

HIERASSON, Urbs Epiſcopalis Arabiæ. *Ville inconnue aujourd'hui, qui étoit autrefois dans l'Arabie.*

HIERASUS, Gerazus, i. *m.* Porata, æ. *m.* Pyrethos, i. *m.* Sorata, æ. *m.* Pruth, *riviere de Ruſſie, dans le Palatinat de -embourg & dans la Moldavie.*

HIERICO *ou* Jericho, untis. *f.* Jericho, *ville de la Terre-ſainte, dans la Tribu de Benjamin, du côté de l'Orient & près du jardin.*

HIEROCÆSAREA, Urbs Epiſcopalis Lydiæ. Hierocéſarée, *ville inconnue maintenant, qui étoit autrefois dans la Lydie en l'Aſie mineure.*

HIEROCÆSARBA ou Cæſarea, Urbs Syriæ. Céſarée ou Hierocéſarée, ville autrefois de Lydie, maintenant inconnue.

HIEROCEPIA, æ. f. Hierochipe, village de la côte occidentale de l'Iſle de Chypre, autrefois ville.

HIEROGERMA. Voiez Germa.

HIERON Promontorium. Le Cap de Grenore, ſur la côte occidentale d'Irlande, dans le Comté de Vexford en Lagénie.

HIEROSOLYMA, æ. f. ou orum. n. plur. Cic. Jeruſalem, ville de Judée.

HIEROSOLYMARIUS; a, um. Ciceron. Hieroſolymita, æ. m. f. Hieroſolymitanus, a, um. De Jeruſalem.

HIEROSOLYMITANUM Regnum. Le Roiaume de Jeruſalem.

HIERSÆ. Voiez Stœcnades.

HIERSPERGA, æ. f. Hierſperg, village d'Allemagne en Franconie, dans le Comté d'Hierſperg, ſitué dans l'Evêché d'Aiſchtet.

HIERSUM, i. n. Hyeres, ville de France ſur la côte de Provence.

HIERUS, Sacer, i. m. L'Orbo, riviere de l'Iſle de Corſe, du côté du Midi.

HIERUSALEM. Voiez Hieroſolyma.

HIESMA, æ. f. Oximum, i. n. Hieſme, ville de France en Normandie, au Nord de Seez & d'Alençon.

HIGLANDIA, æ. f. La haute Ecoſſe, l'Higland ou l'Hogland, c'eſt la partie occidentale de l'Ecoſſe, toute pleine de montagnes.

HIGH CROSSA, æ. f. High-Croſſe, village d'Angleterre dans le Comté de Leiceſtre, autrefois ville des Cortains.

HIGUERA, æ. f Higuera, village d'Andalouſie en Eſpagne, au Nord de Lucar.

HII, orum. m. plur. Chilca, Cholmkil ou Cholumbkil, Iſle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, à la pointe de la Preſqu'iſle de l'Iſle de Mul.

HILARA, æ. m. Ilarus, i. m. L'Iler, riviere d'Allemagne dans les montagnes du Tirol & la Suabe.

HILARATUS, a, um. Cic. participe paſſ. d'Hilaro.

HILARE, ius, iſſimè. adv. Cic. Gaiement, joieuſement, gaillardement, d'un air enjoué, avec enjouement, avec gaieté.

HILARESCO, is, ere. Varr. Se réjouir, devenir gai, ſe mettre en belle humeur, prendre de l'enjouement.

HILARIS, m. f. re, n. is. Cic. Gai, enjoué, joieux, gaillard, plein d'enjouement, qui eſt de belle humeur.

HILARITAS, atis. f. Cic. Gaieté, réjouiſſance, belle humeur, enjouement, joie; air enjoué, gai ou joieux. Hilaritas diei. Col. La beauté du jour.

HILARITER. adverb. ad Horat. Voiez Hilare.

HILARITUDO, inis. f. Plaut. Voiez Hilaritas.

HILARITUS. adv. Plaut. Voiez Hilarè.

HILARO, as, avi, atum, are. acc. Cat. Rendre joieux, réjouir, égaier, divertir, imprimer la joie, mettre de belle humeur, faire prendre un air enjoué, faire devenir gai.

HILARUS, a, um. Cic. Voiez Hilaris.

HILDESHEIMENSIS Epiſcopatus. L'Evêché d'Hildesheim, Etat du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, entre les Duchez de Lunebourg & de Brunſwick.

HILDESHEIMUM, ou Hildeſia, Saxoniæ inferioris Urbs. Hildesheim, ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, ſur la riviere d'Innerſte.

HILDESHEIMUM, Oppidum Trevirenſis Electoratûs. Hildesheim, bourg d'Allemagne dans l'Evêché de Treves, ſur le Kyll.

HILPERUSIA. Hilperhauſen, bourg du Cercle de Franconie en Allemagne, ſur la Verra, près de ſa ſource.

HILPOSTEINUM ou Hipoliſteinum, i. n. Hilpoſtein ou Hipolſtein, ville d'Allemagne dans le Territoire de Nuremberg en Franconie, à la ſource de la riviere de la Rotte.

HILUM, i. n. Feſt. Petite marque noire qui paroît au bout d'une fêve de marais. ‖ Lucr. Un peu, tant ſoit peu. ‖ Nullement, en aucune maniere, rien, de rien, en rien. Hilum nec proficis. Varr. Vous n'y gagnez rien, vous n'avancez en rien, vous ne profitez de rien.

HIMELLA, æ. m. L'Aia, riviere de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Sabine.

HIMERA, æ. m. Fluvius Siciliæ. Le Salſo, riviere de Sicile dans la Vallee de Démona & dans celle de Noto.

HIMERA, æ. m. Fluvius alter Siciliæ. Le Termini, riviere de la Vallée de Mazara en Sicile.

HIMERA, Urbs Siciliæ. Ville ruinée; elle étoit en Sicile.

HIMERA, Urbs Epiſcopalis Meſopotamiæ. Ville ruinée de la Meſopotamie en Aſie.

HINAGOA, Ynagua, æ. f. Hinagoa ou Ynagua, Iſle de la Mer du Nord dans l'Amerique ſeptentrionale; c'eſt une des Lucayes.

HINC. adv. Cic. Delà, d'ici, de ce lieu-ci. Hinc illæ lacrymæ. Ter. Voilà ce qui l'a fait pleurer, c'eſt là le ſujet de ſes larmes. -odium. Cic. De là vient ſa haine. Hinc & hinc, hinc atque hinc, hinc & illinc. De tous côtez, de toutes parts, des deux côtez.

HINDELOPA, æ. f. Hindelopen, bourg de Friſe, l'une des Provinces-unies, ſur le Zuiderzée.

HINGHOA, æ. f. Hinghoa, ville de la Chine, dans le Fokien.

HINNIBUNDE. adv. Non. En henniſſant, avec des henniſſemens.

HINNILITO, as, avi, atum, are. Varr. Braire comme un mulet.

HINNIO, is, ivi, itum, ire. Q. Curt. Hannir, faire des hanniſſemens.

HINNITUS, ûs. m. Cic. Hanniſſement d'un cheval.

HINNULEUS, i. m. Hor. Un Faon de biche.

HINNULUS, i. m. Plin. Un muleton, un petit mulet.

HINNUS, i. m. Col. Mulet, mule, animal.

HIO, as, avi, atum, are. Plin. Bailler, avoir la bouche ouverte, ouvrir fort la bouche. ‖ Avoir la gueule béante. ‖ Col. S'ouvrir, s'entrouvrir, ſe fendre. ‖ Prop. S'épanouir. Sen. Deſirer fort.

HIONA. Voiez Hii.

HIPPADIS Pelagus. La Mer de Zanguebar, partie de l'Ocean Ethiopien, qui baigne les cotes du Zanguebar en Afrique.

HIPPARIS, is. Iporus, i. f. Camarana, ancienne ville de Sicile, dont il ne reſte qu'une tour ſur la côte meridionale de la Vallee de Noto.

HIPPI Promontorium. Le Cap de Sorta, ſur la côte de Tripoli en Barbarie, au fond du Golfe de Sidra.

HIPPO, onis. f. Hippone, ville d'Afrique.

HIPPO, onis. f. Hipponium, i. n. Vibo, onis. Valentia, æ. f. Monte Leone, ville du Roiaume de Naples, dans la Calabre ulterieure.

HIPPO, onis. f. Urbs Carpetanorum. Voiez Yepeſa.

HIPPO, onis. f. Hipporegius. Bone, ville de Barbarie en Afrique, dans la Conſtantine, Province du Roiaume d'Alger, ſur la côte.

HIPPOCENTAURUS, i. m. Plin. Hippocentaure, monſtre, demi-homme & demi-cheval.

HIPPOCRECE, es. f. Plin. Hippocrene, fontaine des Muſes.

HIPPOCRENE, es. f. Caballicus Fons. Hippocrêne, fontaine du mont Helicon dans la Bœotie en Grece.

HIPPOCURA, æ. f. Liſpor, ville du Roiaume de Decan dans l'Inde, deçà le Gange, dans la Province de Balaguate, près de la riviere de Guenga.

HIPPODROMUS, i. m. Plaut. Hippodrome, manege; place où l'on travaille les chevaux, où l'on fait des courſes de bagues, &c.

HIPPOMANES, i. n. Virg. Eſpece de morceau de chair noire attachée au front d'un poulain qui vient de naître, & que ſa mere devore auſſitôt.

HIPPON Diarrhytos. Biſerta Vechia ou Raſamilara, bourg de Barbarie en Afrique, ſur la côte du Roiaume de Tunis.

HIPPONIATES, æ. m. Sinus Lameticus ou Terinæus. Le Golfe de ſainte-Euſémie, ſur la côte de la Calabre ulterieure, près de la citerieure, dans le Roiaume de Naples, en Italie.

HIPPONIUM Promontorium. Capo Zambrone, dans la Calabre ulterieure au Roiaume de Naples en Italie, ſur le Golfe de ſainte-Euphémie.

HIPPOPERÆ, arum. f. plur. Sen. Bourſes, bougette de cuir qu'on met ſur un cheval au lieu de valiſe.

HIPPOPOTAMUS, i. m. Plin. Hippopotame, cheval de fleuve.

HIPPOS, i. m. Hippon, i. n. Urbs Trachonitidis. Ville ruinée; elle étoit dans la Trachonitide, contrée de la Paleſtine en Aſie.

HIPPOTOXOTÆ, arum. m. plur. Caſ. Archers à cheval, Cavaliers qui ſe ſervoient de l'arc.

HIRA, æ. f. Plaut. L'inteſtin jejunum.

HIRCINUS, a, um. Hor. De bouc.

HIRCIPULUS, i. m. Feſt. Qui eſt velu comme un bouc, qui eſt couvert de poil.

HIRCOSUS, a, um. Plaut. Qui ſent le bouc, le bouquin, le gouſſet; puant comme un bouc.

HIRCULATIO, onis. f. Plin. Maladie de la vigne, lorſqu'elle devient ſterile pour être trop engraiſſée.

HIRCUS, i. m. Plin. Bouc, animal. ‖ Hor. Odeur de bouquin, puanteur d'aiſſelle, gouſſet, ſenteur de bouc. Hircus ſalius. Plaut. Bouc, conducteur de troupeau.

HIRLANDIA, æ. f. Voiez Hibernia.

HIRMINIUS, i. m. Fluvius. Mauli ou Maule, riviere de la Vallee de Noto en Sicile.

HIRPINI, orum. m. plur. Hirpiniens, peuples anciens d'Italie, nation de Samnites; ils habitoient une partie de ce qu'on appelle la Principauté ulterieure.

HIRPINUM ou Irpinum, i. n. Arpaia, village du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté ulterieure, aux confins de la Terre de Labour.

HIRQUINUS, a, um. Plaut. De bouc.

HIRQUUS, i. m. Virg. Le coin de l'œil. ‖ Louche.

HIRRIO, is, ivi, itum, ire. Feſt. Faire r r r r r r, comme un chien qui gronde avant d'abboier.

HIRSBERGA, æ. f. Hirſberg, bourg ou ville de Sileſie, près de la riviere de Bober, dans la Principauté de Jawer.

HIRSCHAVIA, æ. f. Hirſchaw ou Hirſhaw, ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans le Duché de Wurtemberg, ſur le Neckre.

HIRSCHFELDA, æ. f. Hirſchfeld, ville de la baſſe partie du Cercle du haut Rhin, ſur la Fulde en Allemagne.

HIRSUTA, æ. f. Col. Voiez Eruca.

HIRSUTIA, æ. f. Solin. Heriſſement du poil.

HIRSUTUS, a, um. Virg. &

HIRTUS, a, um. Col. Velu, couvert de poil. ‖ Qui a le poil heriſſé, heriſſé, qui a le poil droit & rude. ‖ Ovid. Suet. Apre, rude, ſerieux, grave, auſtere. ‖ Bourru, deſagréable, ſauvage, groſſier.

HIRTUOSUS, a, um. Voiez Hirſutus.

HIRUDO, inis. f. Hor. Sangſue, inſecte.

HIRUNDININUS, a, um. Plaut. D'hirondelle.

HIRUNDO, inis. f. Ovid. Une hirondelle, oiſeau.

HISARA. Voiez Iſara, æ. f.

HISCO, is, ere. Plaut. S'ouvrir, s'entrouvrir, ſe fendre, être entrouvert. ‖ Virg. Bâiller. Ne hiſcere quidem audebat. Plaut. Il n'oſoit même pas ouvrir la bouche, il n'avoit pas la hardieſſe de dire le moindre mot, il n'oſoit pas ſouffler.

HISPALENSIS, m. f. ſe, n. is. De Seville.

HISPALENSIS Ager Le Territoire de Seville, contrée d'Andalouſie en Eſpagne, aux environs de Seville.

HISPALIS, is. f. Seville, ville d'Eſpagne, capitale d'Andalouſie, ſur le Guadalquivir.

HISPALIS, Urbs Jamaicæ. Seville de l'Oro, ville de l'Amerique meridionale ſur la côte ſeptentrionale de la Jamaique.

HISPALIS Vetus. La Vieille Seville, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur le Guadalquivir, près de Seville.

HISPANI. Les Eſpagnols, peuples habitans d'Eſpagne.

HISPANIA,

HISPANIA, *æ. f.* Hiſpaniæ, arum. *f. plur.* Eſpagne, *contrée d'Europe, qui occupe une Péninſule entourée à l'Orient & en partie au midi par la Mediterranée, au Nord, à l'Occident & en partie au midi par l'Ocean Atlantique, & qui eſt ſeparée de la France par les Pyrenées. Elle contient deux Etats, le Roiaume d'Eſpagne, & celui de Portugal.*

HISPANIA Bœtica. L'Eſpagne Bétique : *c'étoit anciennement la partie d'Eſpagne, qui eſt entre l'Idubeda, la Sierra d'Alcaraz, la Guadiane, l'Ocean, le détroit de Gibraltar & la Mer Mediterranée.*

HISPANIA Citerior. L'Eſpagne Citérieure : *c'eſt la même choſe que l'Eſpagne Tarragonoiſe.*

HISPANIA Luſitanica. L'Eſpagne Luſitanique *ou* la Luſitanie, *étoit entre la Guadiane, le Douro, & une ligne tirée de Simancas ou Zamora ſur le Douro, à Calatrava ſur la Guadiane.*

HISPANIA Tarraconenſis. L'Eſpagne Tarragonoiſe, autrement l'Eſpagne ſuperieure, *ou* citerieure, *étoit entre la Luſitanique, l'Ocean, la Mediterranée & les Pyrenées.*

HISPANIA Ulterior. L'Eſpagne Ulterieure, Inferieure *ou* Interieure, *comprenoit la Bétique & la Luſitanique.*

HISPANIA Inferior *ou* Interior. *Voiez* Hiſpania Ulterior.

HISPANIA Superior, *ou* Exterior. *Voiez* Hiſpania Tarraconenſis.

HISPANIA Nova. La nouvelle Eſpagne, autrement le Méxique, *grand payis de l'Amerique ſeptentrionale, renfermé entre le 7. & le 29. degré de latitude ſeptentrionale, le 254. & le 293. de longitude, & qui comprend tout ce qu'ont les Eſpagnols dans cette partie de l'Amerique excepté le nouveau Mexique.*

HISPANIA Transfretana. L'Eſpagne Transfretane *ou* ſituée au-delà du détroit : *c'eſt la Mauritanie Tingitane, ſeparée d'Eſpagne par le détroit de Gibraltar.*

HISPANIÆ Regnum. Le Roiaume d'Eſpagne : *It comprend toute l'Eſpagne, à la reſerve du Portugal.*

HISPANICA Inſula. L'Iſle de Saint-Domingue, l'Iſle Eſpagnole *ou* l'Hiſpaniola, *une des quatre grandes Antilles, dans la Mer du Mexique.*

HISPANIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Caſ.*

HISPANICUS, a, um. *Gell.*

HISPANUS, a, um. *Cic.* Eſpagnol, qui eſt d'Eſpagne.

HISPANIOLA, *æ. f. Voiez* Hiſpanica Inſula.

HISPANUM Mare. La Mer d'Eſpagne, *partie de la Mer Mediterranée, qui baigne les côtes meridionales & ſeptentrionales d'Eſpagne.*

HISPELLUM, Iſpellum, Iſpelum, i. *n.* Colonia Julia Hiſpella. Spello, *bourg de l'Ombrie, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie, au Nord-Oueſt de Foligno.*

HISPIDO, as, avi, atum, are. *Solin.* Heriſſer des pointes, rendre heriſſé.

HISPIDOSUS, a, um. *Catul.* &

HISPIDUS, a, um. *Hor.* Velu, couvert de poil. ‖ Heriſſé, rude, âpre.

HISTONIUM, Iſtonium, Hiſconium, i. *n.* Guaſto, Guaſto di Ancone, *ville des Frentaniens en Italie, maintenant bourg du Roiaume de Naples, dans l'Abruzzo citerieure.*

HISTORIA, *æ. f. Cic.* Hiſtoire. *Hiſtoriarum ſatis eſt. Plaut.* Vous nous en avez aſſez conté, c'eſt aſſez badiner.

HISTORIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* D'hiſtoire, hiſtorial. *Hiſtoriale opus. Plin.* La repreſentation d'une hiſtoire.

HISTORICE, es. *f. Quint.* La ſcience d'écrire l'hiſtoire, l'explication de l'hiſtoire, des Hiſtoriens.

HISTORICUS, a, um. *Cic.* Hiſtorique, qui concerne l'hiſtoire.

HISTORICUS, i. *m. Cic.* Un Hiſtorien.

HISTRIA. *Voiez* Iſtria, *æ. f.*

HISTRICEM. *Voiez* Hyſtrix.

HISTRICUS, a, um. *Plaut. Voiez* Hiſtrionalis.

HISTRIO, onis. *m. Cic.* Comedien, baladin, farceur.

HISTRIONALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Tac.* De Comedien, de Farceur, de Baladin.

HISTRIONIA, *æ. f. Plaut.* La profeſſion des Comediens, le métier de Farceur.

HISTRIONICUS, a, um. *Plaut. Voiez* Hiſtrionalis.

HISTRIX. *Voiez* Hyſtrix.

HITA, *æ. f.* Hita, *bourg de la Caſtille nouvelle en Eſpagne, ſur la riviere de Henarès, entre Alcala & Siguença.*

HIULCE. *adv. Cic.* En s'entrouvant, en faiſant voir des crevaſſes. *Hiulcè loqui. Cic.* Parler en ouvrant trop la bouche.

HIULCO, as, avi, atum, are. *Catul.* Faire fendre, entrouvrir. ‖ Crevaſſer.

HIULCUS, a, um. *Virg.* Crevaſſé, entrouvert, fendu. ‖ *Plaut.* Avide, intereſſé. *Hiulcus verborum concurſus. Cic.* Rencontre de mots qui en faiſant trop ouvrir la bouche, font un ſon deſagréable.

HO

HOAICHINGA, *æ. f.* Hoaiching, *ville de la Chine, dans le Houan.*

HOAIGNANUM, i. *n.* Hoaignan, *ville de la Chine, dans la Province de Nauxing, à l'embouchure de l'Hoang, dans le Golfe de Nauking.*

HOANCHEUM, i. *n.* Hoancheu, *ville de la Chine, dans le Huquan, au pied des montagnes.*

HOBROA, Hebroa, *æ. f.* Hobroa, Hobro, Hebro, *ville de Danemarck en Jutlande, entre Arhus & Alborg.*

HOC ætatis. *Plaut.* De cet âge. *Hoc litterarum. Cic.* Cette quantité, ce nombre de lettres. *-noctis. Plaut.* Cette nuit. *-eſt. Cic.* C'eſt-à-dire. *-age. Plaut.* Allons, courage. *-homines tam brevem vitam colunt. Plaut.* C'eſt pour cela que les hommes vivent ſi peu. *-gravior quò adductior. Cic.* D'autant plus grave, qu'il eſt plus concis. *Voiez* Huc.

HOCHBERGENSIS Marchionatus. Le Marquiſat d'Hochberg, *payis du Cercle de Suabe en Allemagne, entre la Seigneurie d'Uſenberg, & le Briſgaw.*

HOCHIENUM, i. *n.* Hochien, *ville de la Chine, dans la province de Peking.*

HOCHSTRATIUM, i. *n.* Hoochſtraten, *bourg des Payis-bas Catholiques, dans le Brabant Eſpagnol, ſur la Merckè.*

HOCKERIA, Pogeſamia, *æ. f.* Hockerlande *ou* Pogeſamie, *payis de la Pruſſe Ducale, entre la Pomeſanie & le Palatinat de Marienbourg.*

HOCKERIANUS Circulus. Le Cercle d'Hockerlande, *partie de la Pruſſe Ducale, entre la Pruſſe Royale, la Galindie, & le Palatinat de Plocko.*

HODANUM, i. *n. Voiez* Hoſdanum.

HODIE. *adv. Cic.* Aujourd'hui. ‖ A preſent, preſentement, dans le tems où nous ſommes. *Hodiè manè. Cic.* Ce matin. *Hodieque. Vell. Pat.* Aujourd'hui-même, encore à preſent.

HODIERNUS, a, um. *Cic.* D'aujourd'hui. *Hodierno mane. Cic.* Aujourd'hui matin.

HOEDILE, is. *n. & pluſieurs autres mots en* Hœd. *Voiez* Hædile, *&c.*

HOEICHEUM, i. *n.* Hœicheu *ou* Hœcheu, *nom de deux villes de la Chine, l'une dans la province de Canton, l'autre dans celle de Nanking.*

HOFFA, *æ. f.* Hoff, *ville d'Allemagne, dans le Marquiſat de Culembach en Franconie, ſur la Sala, entre Plawen & Culembach.*

HOGÆ *ou* Ha[illegible]Promontorium. Le Cap de la Hogue en Fra[illegible] *ſur la côte de Normandie, près de Cherbourg.*

HOHENBERGA, *æ. f.* Hohenberg d'Allemagne en Franconie, *dans le Marquiſat de Culembach, du côté du Territoire de Nuremberg.*

HOHEN-GEROLSECIA. Hohengerolſeck, *payis de Suabe en Allemagne, entre l'Ornaw, & la Seigneurie de Lorr.*

HOHENSTENIUS Comitatus. Le Comté d'Hohenſtein, *payis de Turinge en Allemagne, dans la haute Saxe.*

HOHEN-TUELLIUM. Hohen-Twiel, Houtvi, *Forterreſſe de Suabe en Allemagne, dans le Landgraviat de Nellembourg.*

HOHENVARTA, *æ. f.* Hohenwart, Hochenwart, *ville de la Vindelicie, maintenant village de Baviere ſur le Par.*

HOHEN-ZOLERA. *Voiez* Zolera.

HOHEN-ZOLERANUS Comitatus. *Voiez* Zoleranus.

HOHIUS Fluvius. L'Hoheo, Hohio, Ouye, *riviere de l'Amerique ſeptentrionale, qui coule le long des montagnes Apalaches.*

HOJERSVERDA, Heverſverda, *æ. f.* Hojerſwerd, Hojerſwerda *ou* Hewerſwerda, *ville de la Luſace en Allemagne, ſur l'Elſter, entre Cotbus & Baudiſſen.*

HOLA, *æ. f.* Halar, Holen, *ville d'Iſlande, vers le milieu de la côte ſeptentrionale de l'Iſle.*

HOLA, *æ. f.* Hole, *ancien lieu de la Gaule Celtique, aujourd'hui village de Suiſſe près de Bâſle.*

HOLACHIUS Comitatus. Le Comté d'Hohenloe, *Etat du Cercle de Franconie en Allemagne, ſur les confins de la Suabe.*

HOLBECA, *æ. f.* Holbeck, *ville ou bourg de Danemarck, dans l'Iſle de Zelande, ſur un Golfe de la côte ſeptentrionale de l'Iſle.*

HOLDERNESSA, *æ. f.* Holderneſſe, *Cap d'Angleterre, dans le Comté d'Yorck, entre la Mer d'Allemagne & l'Hambre.*

HOLLANDI, orum. *m. plur.* Les Hollandois, *peuples d'Europe, habitants une partie des Payis-bas, appellée Hollande.*

HOLLANDIA, *æ. f.* Hollandiæ Comitatus. Le Comté d'Hollande, *l'une des Provinces-unies des Payis-bas, entre la mer d'Allemagne, le Zuiderzée, les Provinces d'Utrecht & de Gueldres, le Brabant & la Zelande.*

HOLLANDIA Meridionalis. L'Hollande Meridionale, Zuyd Hollande : *c'eſt tout ce qui eſt d'Hollande, au midi du Golfe d'Ye.*

HOLLANDIA Septentrionalis. L'Hollande de Septentrionale, *Preſqu'iſle, au Nord de la Hollande meridionale.*

HOLLANDIA Nova. La nouvelle Hollande, *nom de trois divers payis : l'un dans les Terres Auſtrales, au midi de la Terre des Papons & des Molucques; l'autre eſt une Preſqu'iſle de Canada, entre les nouveaux Payis-bas, & la nouvelle Angleterre; & le troiſiéme eſt un petit payis de Moſcovie, le long du détroit de Weigatz & de Naſſaw.*

HOLMI, *ou* Olmi, orum. *m. plur.* Seleucia Hormia, *æ. f.* Urbs Ciliciæ Aſperæ. *Ville de Cilicie, à preſent ruinée.*

HOLMIA, *æ. f.* Stockholm, *capitale de Suede dans l'Uplande, à l'embouchure du Lac Meler.*

HOLOBASSA, *æ. f.* Halabaſſ, Holobaſſ, *ou* Elabaſſ, *ville du Mogoliſtan en Aſie, ſur le Gange.*

HOLOCAUSTUM, i. *n. Bibl.* Holocauſte, *Sacrifice où l'on brûloit la victime toute entiere après lui avoir ôté les entrailles.*

HOLOCAUTOMATUM, i. *n.* &

HOLOCAUTOMATA, orum. *n. plur. Bibl.* Holocauſte.

HOLOPHANTA, *æ. m. Plaut.* Un grand menteur.

HOLOSTEON, i. *n. Plin.* Sorte de chiendent qui croît dans les prez.

HOLSATIA, *æ. f.* Holſatiæ Ducatus, *olim* Nordalbingia, *æ. f.* L'Holſace *ou* L'Hoſtein, *province du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, entre les Duchez de Breme, de Lunebourg, de Sleſwick, de Lawembourg, la Mer Baltique & la Mer d'Allemagne.*

HOLSATIA propria. L'Holſace propre *ou* plûtôt l'Holſtein propre, *partie du Duché de Holſtein entre la Dithmarce, la Stormarie, la Wagrie, & le Duché de Sleſwick.*

HOLSTEBROA, Halſterbroa, *æ. f.* Holſtebro, *ville de Dannemarck, dans l'Evêché de Ripen en Jutlande, à l'Oueſt de Wiborg.*

HOLYCROSSA, *æ. f.* Holycroſſe, *bourg ou ville d'Irlande, dans le Comté de Tiperari, en Mommonie ſur la Sheure.*

HOLYLANDIA, *æ. f.* Holyllandie, la ſainte Iſle, *Iſle d'Angleterre, ſur la côte du Comté de Northumberland.*

HOMBERGA, *æ. f.* Weſtphaliæ. Homberg, *bourg & Comté du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Duché de Berg.*

HOMBERGA, *æ. f.* Haſſiæ. Hombergam-Flaum, *bourg du bas Landgraviat de Heſſe en Allemagne, à l'orient de Marpurg.*

HOMBURGUM, i. *n.* Haſſiæ. Hombourgandor-Hohe, *ville du haut Landgraviat*

de Heſſe, dans les montagnes de Hohe, entre les Terres de Mayence & de Naſſaw.

HOMBURGUM Ducatus Bipontini. Hombourg, *ville d'Allemagne, dans le Duché des deux Ponts.*

HOMBURGUM Helvetiæ. Hombourg *ou* Homburg, *ville de Suiſſe, dans le Canton, & au midi de Baſle.*

HOMELA, æ. *f.* Homel, *ville de Lithuanie, ſur le Soſz, dans le Palatinat de Meiſlaw.*

HOMELEA, æ. *m.* L'Humble, *riviere du Comté du Hant en Angleterre.*

HOMERITÆ, arum. *m. plur.* Homerites, *peuples de l'Arabie heureuſe, qu'on croit avoir occupé ce qu'on appelle aujourd'hui le Roiaume d'Aden.*

HOMERICUS, a, um. *Cic.* D'Homere.

HOMERIDÆ, arum. *m. plur.* Partiſans, ſectateurs, imitateurs d'Homere. ‖ Ses deſcendans.

HOMERITÆ, arum. *m. plur. Peuples d'Ethiopie, peuples de l'Arabie heureuſe.*

HOMEROMASTIX, igis. *m. Vitr.* Le critique *ou* le fleau d'Homere.

HOMERUS, i. *m. Cic.* Homere, *Poëte Grec.*

HOMICIDA, æ. *f. Quint.* Homicide, aſſaſſin, meurtrier.

HOMICIDIUM, ii. *n. Cic.* Homicide, aſſaſſinat, meurtre.

HOMMA, æ. *f.* Homme, Hums, *ville de l'Ecoſſe meridionale, dans la Merche, au couchant de Barwick.*

HOMO, inis. *m. f. Cic.* L'homme *ou* femme, une perſonne. *Homo trium litterarum. Plaut.* Un ſot en trois lettres. *-ità eſt. Ter.* Il eſt de cette humeur, c'eſt là ſon goût, il eſt fait ainſi. *-nemo eſt. Plaut.* Il n'y a perſonne. *-es. Plaut.* Vous êtes un brave. *-hominum perpaucorum. Ter.* Un homme qui ne veut voir perſonne, qui eſt fort retiré, à qui tout le monde ne convient pas, à qui peu de gens reviennent. *-meus. Cic.* Mon valet, mon domeſtique. *Hominem exuere. Solin.* Mourir.

HOMOEOMERIA, æ. *f. Lucr.* Reſſemblance, uniformité des parties.

HOMONYMUS, a, um. *Quint.* Homonyme, qui a differente ſignification, équivoque.

HOMULLUS, i. *m. Cic.*

HOMULUS, i. *m. Cic.*

HOMUNCIO, onis. *m. Cic.* &

HOMUNCULUS, i. *m. Cic.* Petit homme. ‖ Pauvre homme.

HONA. L'Honneau.

HONANIA, Urbs & Provincia. Honan, *Province de la Chine, entre celles de Peking, de Xanſi, de Xenſi, d'Huquang, & de Xantung.* ‖ *Ville de cette province, ſur la riviere de Co.*

HONDISCOTA, æ. *f.* Honſcote, *bourg des Païs-bas, dans la Flandre Françoiſe, à l'Orient de Berg S. Winoc.*

HONDURA, æ. *f.* Les Hondures *ou* Honduras, *province de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique ſeptentrionale, entre les Provinces de Vera-Paz, de Guatimala, de Nicaragua, la Mer du Nord & le Golfe de Honduras.*

HONDURÆ Caput. Le Cap d'Honduras, *ſur la côte ſeptentrionale de la Province de Guatimala, au Nord de Truxillo, & vis-à-vis l'Iſle de Guanajos.*

HONDURÆ Sinus. Le Golfe d'Honduras, *partie de la Mer du Nord, entre les côtes de Honduras, de Jucatan & de Vera-Paz.*

HONESTAMENTUM, i. *n. Sen.* Ornement, parure, embelliſſement, honneur. *Honeſtamenta pacis. Salluſt.* Certaines couleurs dont on farde une paix deſavantageuſe *ou* honteuſe.

HONESTAS, atis. *f. Cic.* Honnêteté, bienſéance, honneur.

HONESTATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Honeſto.

HONESTE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Honnêtement, favorablement, avec honneur, avec bien-ſéance, de bonne grace. *Honeſtè abire. Ter.* Sortir avec honneur. *-ſe gerere. Cic.* Vivre d'une maniere irreprochable.

HONESTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Faire honneur, honorer de, accrediter, mettre en credit, élever en dignité.

HONESTUS, a, um. *Cic.* Honnête, honorable, décent, bien-ſeant, qui eſt dans les regles de l'honnêteté, de l'honneur *ou* de la bien-ſéance. ‖ Conſiderable, illuſtre, qualifié, élevé en quelque rang, qui eſt de naiſſance diſtinguée.

HONFLORIUM, i. *n.* Honflevius, i. *m.* Honfleur, *ville de France en Normandie, ſur la Seine, près de ſon embouchure.*

HONGARIA. *Voiez* Hungaria.

HONOLSTEINUM, i. *n.* Honolſtein, *ville de l'Electorat de Treves en Allemagne, peu loin de Weldents.*

HONOR, oris. *m. Cic.* Honneur, reſpect qu'on rend à quelqu'un. ‖ Charge, dignité, rang, élevation, titre honorable. ‖ *Virg.* Prix *ou* récompenſe honorable. ‖ Ornement, beauté. ‖ Victime, ſacrifice. *Honoris gratiâ. Ter.* Pour l'amour, à la conſideration, par reſpect, pour faire honneur. *Honorem præfari. Cic.* Faire un compliment de reſpect, *en parlant à quelqu'un*; comme *Honos ſit auribus habitus. Q. Curt.* Avec la permiſſion de la compagnie, *ou* ſauf vôtre reſpect. *Honore dicto. Plin.* Après avoir fait la civilité *ou* le compliment. *Honorem ſilvis aquilo decuſſit. Virg.* La biſe a dépouillé les forêts de leur verdure.

HONORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Liv.* Honorable, digne d'honneur, reſpectable.

HONORABILITER. *adv. Jul. Capit.* Honorablement.

HONORARIUM, ii. *n. Cic.* Preſent qu'on fait à une perſonne en conſideration d'un ſervice rendu, *ou* pour honorer ſa dignité *ou* ſon mérite; preſent de ville qu'on fait aux Grands à leur arrivée *ou* à d'autres occaſions; honoraire, l'honoraire.

HONORARIUS, a, um. *Cic.* Honoraire, d'honneur, qui ſe fait pour honorer.

HONORATE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Honorablement, avec honneur.

HONORATUS, a, um. *comp.* ior, *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Honoré, reſpecté. ‖ Conſiderable, illuſtre, honorable.

HONORIAS, adis. *f. Ancien païs de l'Aſie Mineure. Ses villes étoient Heraclée, Tium, Claudiopolis, Cratia, & Hadrianopolis. Il fait aujourd'hui partie du Belli.*

HONORIFICE, centiùs, centiſſimè. *adv. Cic.* D'une maniere honnête, avec honneur *ou* par honneur.

HONORIFICENTIA, æ. *f. Sidon.* Honneur. ‖ Culte religieux, veneration.

HONORIFICO, as, are. *Lact.* Honorer, reſpecter, avoir de la veneration.

HONORIFICUS, a, um. *comp.* centior, *ſuperl.* centiſſimus. *Cic.* Honorable, qui fait, qui apporte de l'honneur, glorieux, honorifique.

HONORO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Honorer, faire honneur, reſpecter; avoir de la veneration *ou* du reſpect.

HONORUS, a, um. *Sil. Ital.* Honorable, qui fait honneur. *Honora oratio. Tac.* Panegyrique, diſcours à la louange.

HONOSCA, æ. *f.* Villa Joyoſa *ou* Villa Loyſa, *ville du Roiaume de Valence en Eſpagne, ſur le Golfe d'Alicante.*

HONTENSIS Comitatus. Le Comté de Sag dans la haute Hongrie, *entre les Comtez de Gomer, de Baaſod, de Novigrad, de Bars & de Biſtriez.*

HONTONIUM, i. *n.* Honton, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Dévon, vers les confins de celui de Dorcheſtre.*

HOR *ou* Or. Hor, *montagne de l'Arabie Petrée.*

HORA, æ. *f. Cic.* Heure. ‖ Saiſon, tems, jour. *Hora Hoſtina. Virg.* Le jour de demain. *-anni. Plin.* Une ſaiſon de l'année. *-matutina. id.* Le matin, la matinée. *-meridiana. id.* L'après-midi, l'après-dînée. *-veſpera. id.* Le ſoir, la ſoirée. *Hora Septembres. Hor.* Le mois de Septembre, *ou* l'Automne. *In horam vivere. Cic.* Vivre au jour la journée, au jour le jour. *Horarum omnium homo. Quint.* Un homme d'une humeur commode, qui s'accommode à tout, prêt à tout ce qu'on veut, qui eſt d'une complaiſance achevée; ‖ Qui fait toujours plaiſir quand on le voit, qui n'eſt jamais incommode, qui n'embarraſſe jamais, qui eſt propre à tout. *Horis ſuis uti. Cic.* Emploier ſon tems.

HORARIUM, ii. *n. Celſ.* Qui marque l'heure, tout inſtrument qui fait connoître l'heure qu'il eſt.

HORARIUS, a, um. *Sent.* D'une heure, qui dure une heure.

HORBURGUM, i. *n.* Horbourg, *bourg de la haute Alſace ſur l'Ill, à l'Eſt de Colmar.*

HORCHIANUS Vicus. *Voiez* Vitorchianum.

HORDA, æ. *f. Varr.* Une vache pleine.

HORDA, æ. *f.* Horde *ou* Orde, *nom que les Tartares au-delà du Volga, dans les Roiaumes d'Aſtracan, & de Bulgar, donnent à leurs bourgs.*

HORDEACEUS, a, um. *Plin.* D'orge.

HORDEARIUS, a, um. *Plin.* Qui vit d'orge, qui mange du pain d'orge. ‖ Qui mûrit dans le tems de la maturité de l'orge. *Hordearium æs. Feſt.* Argent qu'on donnoit aux Cavaliers pour avoir de l'orge pour nourrir leurs chevaux.

HORDEONIUM. *C'étoit anciennement une ville Epiſcopale de l'Apouille : elle eſt maintenant ruinée.*

HORDEUM, i. *n. Col.* De l'orge, *grain.*

HORDICALIA, orum. *n. plur.* &

HORDICIDIA, orum. *n. plur. Feſt.* Sacrifices où l'on immoloit une vache pleine.

HORDONIA, æ. *f.* Hordonienſes, um. *m. plur. Voiez* Erdonia.

HOREB, Oreb. Horeb, *montagne de l'Arabie Petrée, entre celle de Sinaï au Nord, & la Mer rouge au midi & au couchant.*

HORESTI, orum. *m. plur.* Horeſtiens, *peuples anciens de la grande Bretagne, dans la ſeconde Bretagne, où eſt le Comté d'Angus en Ecoſſe.*

HORIA, æ. *f. Plaut.* Petite barque *ou* bateau de pêcheur, *qui n'eſt pas propre à aller en pleine mer.*

HORIZON, ntis. *m. Vitr.* L'horizon, *cercle imaginaire, qui termine, qui ſépare les hemiſpheres; la partie du Ciel que borne nôtre vûe autour de nous.*

HORMIÆ, arum. *f. plur. Voiez* Formiæ.

HORMINIUS Mons. *Voiez* Hyppius.

HORNA, æ. *f.* Leodienſis. Horne, *ville du Liegeois, près de la Meuſe, vis-à-vis de Ruremonde.*

HORNA, æ. *f.* Weſtfriſiæ. Horne, *ville des Provinces-unies, dans Northolland, ou la Weſtfriſe, ſur le Zuiderzée, entre Enkuiſe & Alcmar.*

HORNANUM Caput. Le Cap de Horne, *ou* le Cap de Saint-Sauveur, *pointe la plus meridionale de la Terre de Feu, dans l'Amerique meridionale.*

HORNANUS Comitatus. Le Comté de Horne, *dans le Liegeois, aux Païs-bas Catholiques.*

HORNDIEPUS, i. *m.* Arnapa, æ. *m.* Horndiep, *riviere des Provinces-unies, dans le Païs de Drente.*

HORNIA, Urbs Auſtriæ. Horn, *ville d'Allemagne dans la baſſe Autriche, vers les confins de la Moravie.*

HORNIA Inſula. L'Iſle d'Horne, *dans la Mer Pacifique.*

HORNO. *adv. Lucil.* Cette année.

HORNOTINUS, a, um. *Cic.* &

HORNUS, a, um. *Hor.* De l'année preſente, de cette année.

HOROLOGIUM, ii. *n. Cic.* Horloge. *Horologium ſolarium. Cic. ou ſciothericum. Plin.* Un cadran au ſoleil, une bouſſole de cadran. *-ex aqua. Vitr.* Une clepſidre, horloge d'eau.

HOROSCOPALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Firmic.* D'horoſcope.

HOROSCOPO, as, avi, atum, are. *Manil.* Preſider au moment de la nativité. ‖ Conſiderer l'heure d'une naiſſance, dreſſer un thême genethliaque & en porter jugement, faire l'horoſcope.

HOROSCOPUS, i. *m. Perſ.* Le moment de la naiſſance de quelqu'un, prédiction de ce qui lui doit arriver. ‖ Celui qui tire un horoſcope.

HORREARIUS, ii. *m. Ulp.* Celui qui garde un magaſin *ou* un grenier.

HORRENBACHIA, æ. *f.* Hornbach, Horrenbach, *Forteresſe du Comte Electoral du Rhin en Allemagne, au confluent de la riviere d'Hornbach & de la Schwalbe.*

HORRENDUM. *adv. Virg.* Horriblement.

HORRENDUS, a, um. *Cic.* Horrible, épouvantable, qui fait horreur, effroiable, qui épouvante, qui fait peur, qui effraie. ‖ *Virg.* Enorme, exceſſif, démeſuré.

HORREO, es, rui, ere. *neut. Ovid.* Se heriſſer. ‖ *Juv.* Friſſonner, trembler *ou* tremblotter de froid, grelotter. ‖ *Virg.* Avoir fraieur, craindre, être ſaiſi d'horreur, être épouvanté, effraié.

HORRESCO, ſo, ſcere. *Virg.* Friſſonner de peur, trembler de peur, avoir horreur, s'effraier. ‖ *Sil. Ital.* Devenir horrible.

HORREUM, i. *n. Cic.* Grenier. ‖ *Col.* Cellier. ‖ Grange. ‖ *Caſ.* Magazin.

HORREUM Caput. Horrehead *ou* Norrcap, *ſur la côte ſeptentrionale de l'Ultonie en Irlande, à l'entrée du Golfe de Schiphaven du côté du couchant.*

HORRIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Horrible, effroiable, épouvantable, qui effraie, afreux, étonnant. *Horribilis diligentia. Cic.* Un attachement ſurprenant. ‖ Une épargne étonnante.

HORRIDE. *adv. Cic.* Horriblement, d'une maniere épouvantable, groſſiere, à faire peur *ou* pitié.

HORRIDULUS, a, um. *Cic.* Rude, ruſtique, mal gracieux, deſagréable, dur, dégoûtant, mal poli; qui eſt ſans grace, ſans politeſſe; impoli.

HORRIDUS, a, um. *Cic.* Horrible, afreux, effroiable, qui fait peur, épouvantable, terrible, hideux, qui cauſe de la fraieur. ‖ Barbare, ſauvage, groſſier. ‖ Difforme. ‖ *Plin.* Apre *ou* rude au goût. ‖ *Virg.* Heriſſé. ‖ *Quint.* Maigre à faire peur.

HORRIFER, a, um. *Cic.* Qui porte l'horreur, cauſe l'effroi, qui fait peur, qui jette l'épouvante, qui donne de la fraieur.

HORRIFICE. *adv. Lucr.* D'une maniere horrible, terrible, &c.

HORRIFICO, as, avi, atum, are. *Virg.* Effraier, porter l'horreur, cauſer la fraieur, épouvanter, faire peur, donner de la terreur. ‖ *Flor.* Rendre reſpectable.

HORRIFICUS a, um. *Virg. Voiez* Horrifer.

HORRIPILATIO, onis. *f. Bibl.* Heriſſement du poil cauſé par la peur.

HORRISONUS, a, um. *Virg.* Qui rend un ſon effroiable, qui fait un bruit horrible *ou* épouvantable.

HORROR, oris. *m. Cic.* Horreur, effroi, fraieur, peur. ‖ *Celſ.* Friſſon, tremblement que cauſe la fiévre avec froid par tout le corps.

HORSHANUM, Horeshanum. Horshan, Horeshan, *bourg du Comté de Suſſex en Angleterre, aux confins du Comté de Sartey.*

HORSNESIUM, HORSENIUM, i. *n.* Horſens, *ville ou bourg du Roiaume de Dannemarck en Jutlande, ſur la côte.*

HORSUM. *adv. Ter.* De ce côté-ci, vers ce lieu-ci, ici.

HORTA Mediolanenſis Ducatus. Orta, *ville du Duché de Milan, dans le Novarois, en Italie, au Nord de Novare, ſur une Preſqu'iſle formée par le Lac d'Orta.*

HORTA, æ. *f.* Hetruriæ. Hortanum, i. *n.* Orta. Orti, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de ſaint-Pierre, près du Tibre.*

HORTAMEN, inis. *n. Ovid.* Hortamentum, i. *n. Sall.* Hortatio, onis. *f. Cic.* Exhortation, encouragement. ‖ Motif.

HORTANUS Lacus. Le Lac d'Orta, *dans le Novarois, partie du Duché de Milan en Italie.*

HORTATIVUS, a, um. *Quint.* Qui exhorte, qui excite, qui encourage.

HORTATOR, oris. *m. Cic.* &

HORTATRIX, icis. *f. Stat.* Qui exhorte, qui encourage, qui excite.

HORTATUS, ûs. *m. Ovid. Voiez* Hortamen.

HORTATUS, a, um. *Cic. part. d'*Hortor.

HORTENSIS, *m. f.* ſe, *n.* ſe. &

HORTENSIUS, a, um. *Plin.* De jardin.

HORTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Exhorter, exciter, encourager, inciter, animer, pouſſer, porter. *Hortari canes. Ovid.* Haler les chiens. *Et paſſ. Tac.* Etre exhorté.

HORTULANUS, i. *m. Macrob.* Jardinier.

HORTULUS, i. *m. diminutif de* Hortus. *Cic.* Petit jardin.

HORTUS, i. *m. Cic.* Jardin artificiel *ou* naturel. *Horti, orum. m. plur. Cic.* Maiſon de plaiſance, maiſon de campagne. ‖ *Plin.* Village. *Horti penſiles. Plin.* Jardins élevez ſur des voutes, berceaux. *-in feneſtris. Plin.* Pots de fleurs qu'on met ſur les fenêtres.

HOSDENUM, Hodenum, Hodenium, i. *n.* Houdan, *ville de l'Iſle de France, ſur la Vegre, entre Paris & Dreux.*

HOSPES, itis. *m. Cic.* Hôte, qui loge *ou* qui eſt logé. ‖ Etranger, qui eſt hors de ſon payis. ‖ *Ter.* Nouveau venu, qui eſt neuf, qui n'eſt pas encore déniaiſé, qui eſt aiſé à tromper, une dupe. *Hoſpes nulla in re. Cic.* Qui n'ignore rien, qui ſe connoît en toutes choſes, qui n'eſt pas dupe. *Hoſpitem adoriri. Ter.* S'attacher à un nouveau venu pour le duper.

HOSPITA. *Voiez* Hoſpitus.

HOSPITALE, is. *n.* Spital, *bourg de la haute Carinthie en Allemagne, ſur le Lyſer, près de la Drave.*

HOSPITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* D'hoſpitalité, l'hôte, où l'on reçoit les Etrangers. ‖ Hoſpitalier, qui reçoit volontiers les Etrangers, qui exerce l'hoſpitalité.

HOSPITALITAS, atis. *f. Cic.* L'hoſpitalité, l'honnêteté, la bonté à recevoir les Etrangers.

HOSPITALITER. *adv.* Avec hoſpitalité.

HOSPITIOLUM, i. *n. Ulp.* Une petite hôtellerie.

HOSPITIUM, ii. *n. Liv.* Hoſpice, Auberge, Hôtellerie, lieu deſtiné à recevoir les étrangers. ‖ *Cic.* Le droit d'hoſpitalité, *qui paſſoit des peres aux enfans, en faiſant voir certaine marque dont on étoit convenu. Hoſpitium calamitatis. Plaut.* La retraite de la miſere. *Hoſpitio uti. Cic.* Loger chez quelqu'un. *-excipere, recipere. Cic. Ovid.* Loger, recevoir chez ſoi. *-invitare. Cic.* Inviter à venir loger chez ſoi.

HOSPITIUM Oſæ. L'Hoſteria de L'Oſa, *lieu de la Campagne de Rome en Italie, ſur l'Oſa, entre Rome & Tivoli.*

HOSPITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Loger. ‖ Etre logé. *Hoſpitari neſcit caſtanea. Plin.* Le châtaignier ne ſouffre point d'être tranſplanté. *Hoſpitatur aqua in eo loco. Plin.* L'eau croupit en ce lieu-là.

HOSPITUS, a um. *Stat.* Etranger, qui eſt d'un autre payis. ‖ *Stat. Voiez* Hoſpitalis. *Hoſpita æquora. Virg.* Les mers voiſines. *-flumina. Stat.* Fleuves navigables avec ſûreté. *-terra. Virg.* Payis d'ami *ou* de connoiſſance. *-avis. Stat.* Oiſeau de paſſage.

HOSTES. *Voiez* Hoſtis.

HOSTIA, æ. *f. Cic.* Hoſtie, victime.

HOSTIA. *Voiez* Oſtia.

HOSTIATUS, a, um. *Plaut.* Chargé de victimes pour les ſacrifices.

HOSTICUM, i. *n. Liv.* Payis ennemi.

HOSTICUS, a, um. *Hor.* &

HOSTILIS, *m. f.* le, *n.* is. D'ennemi, concernant l'ennemi. *Hoſtilia omnia eſſe Legati retulerunt. Liv.* Les Envoyez rapporterent qu'on ne voyoit par tout que des préparatifs de guerre, *ou* qu'on exerçoit par tout des actes d'hoſtilité. *Hoſtile odium. Cic.* Une haine mortelle.

HOSTILIA, æ. *f.* Oſtiglia, *bourg du Mantouan en Italie, ſur le bord ſeptentrional du Pô vis-à-vis de Rever.*

HOSTILITAS, atis. *f. Sen.* Inimitié, hoſtilité.

HOSTILITER. *adv. Cic.* En ennemi, avec hoſtilité, d'une maniere cruelle.

HOSTIMENTUM, i. *n. Plaut.* La pareille, repréſaille.

HOSTIO, is, ivi, itum, ire. *Plaut.* Repouſſer, rendre la pareille, rendre le change, uſer de repréſailles. *Hoſtire ferociam hoſtium. Plaut.* Rabattre l'orgueil des ennemis, reprimer leur fierté.

HOSTIS, is. *m. f. Cic.* Ennemi. ‖ Etranger. *Hoſtis alicujus ou alicui. Cic.* Ennemi de quelqu'un. *Hoſtem induere. Tac.* Se declarer ennemi.

HOSTUNIUM, i. *n.* Oſtuni, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre d'Otrante, près de la Terre de Bari & du Golfe de Veniſe.*

HOTTENTOTÆ, arum. *m. plur.* Hottentots, *peuples d'Afrique, Cafres les plus voiſins du Cap de Bonne-Eſperance.*

HOXARIA, Hoxtera. *Voiez* Huxaria.

HOYA, æ. Inſula. Hoy, *Iſle, l'une des Orcades, entre celle de Mayland & le Nord d'Ecoſſe.*

HOYA, Urbs Weſtphaliæ. Hoye, *ville du Comté d'Hoye en Weſtphalie, ſur le Weſer.*

HOYENSIS Comitatus. Le Comté d'Hoye, *dans le Cercle de Weſtphalie en Allemagne, entre la Principauté de Minden & le Duché de Breme.*

H R

HRADISCA, æ. *f.* Hradiſch *ou* Hradiſſe, *ville du Roiaume de Boheme, dans la Moravie, ſur la Morava.*

HRADIUM Reginæ. Koningingretz, Koningretz, Konigſgratz, Kralowihrades, *ville capitale d'un Cercle de même nom, dans la Boheme, ſur l'Elbe.*

H U

HUAPEUS Vulcanus. Huape, Volcan du Chili, *dans l'Amerique meridionale, près de la ville de Saint-Juan de la Frontera.*

HUBERTAS, atis. *f. Voiez* Ubertas.

HUBETUM, i. *n.* Huber, *ville ou bourg du Roiaume d'Alger en Barbarie, près de la ville de Teleuſin.*

HUC. *adv.* [*avec mouvement.*] *Cic.* Ici, en ce lieu ci. ‖ A ce point, juſques-là, au point. *Huc ades. Virg.* Venez ici, approchez. *-rem deduxi. Cic.* J'ai réduit l'affaire à ce point, je l'ai conduite juſques-là. *Huc illuc. Cic.* Çà & là, de côté & d'autre, de tous côtez. *Huc uſque. Plin.* Juſqu'ici. *Huccine omnia reciderunt? Cic.* Eſt-il poſſible que tout en ſoit venu là?

HUCHEUM, i. *n.* Hucheu, *ville de la Chine, ſur le Tay, dans la Province de Chekiang.*

HUDSONIUM Fretum. Le détroit d'Hudſon, *branche de la Mer du Nord au ſeptentrion de l'Amerique, entre l'Eſtotilande, & les Terres Arctiques.*

HUDSONIUS Sinus. La Baye d'Hudſon, *grand Golfe de la Mer du Nord au ſeptentrion de l'Amerique, entre l'Eſtotilande, la nouvelle France, & le nouveau Southwalles.*

HUDWISEWALDUM, Hudingſvaldia. Hudwiſewald, *ville ou bourg de Suede, dans l'Heſſingie, ſur le Golfe de Bothnie.*

HUENA. Ween, *Iſle de Dannemarck, dans le détroit du Sund.*

HUESCARIA, æ. *f. Voiez* Gueſcaria.

HUESSENUM, i. *n.* Hueſſen, *bourg du Cercle de Veſtphalie, dans le Duché de Cleves, ſur le Rhin.*

HUFALIZIA, Ofalizia. Hofalize, *ville du Duché de Luxembourg, dans les Payis-bas Catholiques, entre Luxembourg & Liege.*

HUIONUM. *Voiez* Jubonum.

HUJUSCEMODI. *indecl.* &

HUJUSMODI. *indecl. Cic.* De cette maniere, de cette ſorte, de cette façon, ainſi.

HULCUS, eris. *n. Voiez* Ulcus.

HULLUM, i. *n.* Hull, *ville du Comté d'York en Angleterre, au confluent de l'Hull, & de l'Humber.*

HULSTA, æ. *f.* Hulſtum, i. *n.* Hulſt, *ville des Provinces-unies, dans la Flandre Hollandoiſe.*

HUMA, æ. *f. Voiez* Uma.

HUMANA, æ. *f.* Human, *ville du Roiaume de Pologne, dans la baſſe Podolie, à l'Eſt de Braclau.*

HUMANA, æ. *f.* Humana Rovinata, *ville ruinée de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone, entre Lorrete & Ancone.*

HUMANE. *adv. Cic.* Humainement, avec douceur, avec patience, d'une maniere agréable, civile, honnête, obligeante; en homme raiſonnable. ‖ *Petr.* Comme les autres hommes, à la maniere des autres, naturellement.

HUMANITAS, atis. *f. Cic.* L'humanité, la nature humaine, la condition des hommes. ‖ Humanité, affabilité, douceur, civilité, honnêteté, politeſſe, bon naturel. ‖ Les hu-

manitez, les belles lettres. *Humanitate politus. Cic.* Qui ſ'eſt poli par l'étude des belles lettres. *In humanitate verſari. Cic.* Etre dans l'étude des humanitez, étudier les belles lettres. *Humanitas erga aliquem. Cic.* Bienveillance envers quelqu'un. *Humanitatis expers. Cic.* Qui a perdu l'humanité. *Humanitate aliquem comprehendere. Cic.* Rendre de bons offices à quelqu'un.

HUMANITER. *adv. Cic.* &

HUMANITUS. *adv. Cic. Voiez* Humanè. *Humanitus ſi quid mihi accidiſſet. Cic.* S'il m'étoit arrivé quelque accident humain, ſi j'étois mort.

HUMANUS, a, um. *Cic.* Humain, de l'homme, qui concerne l'homme. ‖ Affable, obligeant, doux, civil, honnête, poli. ‖ *Varr.* Qui ſçait les belles lettres, qui poſſede les humanitez, qui a dé l'étude. *Ut humanus poſſum falli. Cic.* Etant homme, je puis me tromper. *Humani nihil à me alienum puto. Ter.* Je ne me crois pas exemt des foibleſſes humaines.

HUMATIO, onis. *f. Cic.* Enterrement, ſepulture.

HUMATOR, oris. *m. Lucan.* Qui enterre, qui donne la ſepulture.

HUMATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Humo.

HUMBRUS, Umber. L'Humber, *riviere ou petit Golfe d'Angleterre, entre les Comtez d'York de Lincoln.*

HUMECTATUS, a, um. *Sil. Ital. part. paſſif de*

HUMECTO, as, avi, atum, are. *Col.* Rendre humide, humecter, tremper, mouiller.

HUMECTUS, a, um. *Varr.* Humide, mouillé, trempé, humecté, moite.

HUMEFACTUS, a, um. *Vitr.* Amoiti, rendu moite *ou* humide.

HUMEO, es, ere. *Ovid.* Etre humide, moite, mouillé *ou* trempé.

HUMERALE, is. *n. Ulp.* Manteau, caſaque, capote, cape, &c. ‖ Echarpe de femme.

HUMERUS, i. *m. Cic.* L'épaule. ‖ *Celſ.* La partie du bras qui s'étend depuis l'épaule juſqu'au coude.

HUMESCO, is, ſcere. *Virg.* Devenir humide, moite *ou* mouillé; s'amoitir. ‖ *Hor.* S'humecter. *Humeſcere modicis poculis. Hor.* Boire à petits traits, ſe rafraîchir à petits coups.

HUMI. *adv. Val. Flac.* Par terre, à terre, ſur terre, à plate terre, en terre, contre terre.

HUMIDE *adv. Plaut.* Avec humidité, par l'humidité, d'une maniere humide.

HUMIDO, as, avi, atum, are, *acc. Celſ.* Rendre humide, faire devenir moite, amoitir.

HUMIDULUS, a, um. *Ovid.* Un peu humide, moite.

HUMIDUS, a, um. *Cic.* Humide, moite. *Humidum. Tac.* Un lieu humide, marécageux.

HUMIFER, a, um. *Cic.* &

HUMIFICUS, a, um. *Plin.* Qui cauſe de l'humidité, qui apporte de l'humidité, qui rend humide.

HUMILIATIO, onis. *f. Bibl.* Humiliation, abaiſſement.

HUMILIATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

HUMILIO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Humilier, abaiſſer, courber *ou* pancher vers la terre.

HUMILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Bas, rampant, peu élevé de terre, baiſſé contre terre, qui rampe à terre. ‖ Humble. ‖ Lâche, vil, abjet. ‖ Qui eſt ſans élevation. *Humilis foſſa. Tac.* Foſſé peu profond. *-homo. Cic.* Homme de baſſe condition, qui eſt ſans naiſſance. *-domus. Hor.* Pauvre maiſon. *-oratio. Cic.* Maniere de parler baſſe, diſcours rampant. ‖ L'Abaiſſeur, *nom d'un muſcle des yeux.*

HUMILITAS, atis *f. Cic.* Situation baſſe, inclination. ‖ Baſſeſſe; foibleſſe, peu de force, manque d'élevation. ‖ Petiteſſe, baſſe condition. ‖ Humilité.

HUMILITER. *adv. Cic.* Humblement, d'une maniere baſſe, d'un air rampant. ‖ Lâchement, avec baſſeſſe. ‖ Sans élevation.

HUMO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Enterrer, mettre en terre, couvrir de terre, cacher ſous terre, coucher, enterrer. ‖ *Cic.* Mettre dans la ſepulture.

HUMOR, oris. *m. Virg.* Humeur, eau, vapeur. ‖ *Cic.* Humidité, moiteur. *Humor Bacchi. Virg.* Le vin.

HUMUS, i. *f. Cic.* La terre. *Humi lætitia. Col.* La fertilité de la terre. *-jacere. Cic.* Etre couché par terre. *Voiez* Humi.

HUNDESFELDA, æ. *f.* Hundsfeld, *bourg de Sileſie, dans la Principauté d'Olſe, ſur la Weida.*

HUNGARI, orum. *m. plur.* Les Hongrois, *peuple d'Europe, habitans d'Hongrie.*

HUNGARIA, æ. *f.* Hongrie, *Roiaume d'Europe à l'Orient, entre le 39. & le 47. degré de longitude, & le 45. & 49. de latitude, borné par les monts Crapacx, l'Autriche & la Stirie, la Boſnie, la Servie, & la Tranſſylvanie.*

HUNGARIA Superior, & Transdanubiana. La haute Hongrie, *entre le Danube & les Monts Crapacx.*

HUNGARIA Inferior, *ou* Ciſdanubiana. La baſſe Hongrie, *entre le Danube, la Drave, la haute Hongrie, & l'Eſclavonie.*

HUNGARIA Ciſdanubiana. *Voiez* Hungaria Inferior.

HUNGARIA Transdanubiana *Voiez* Hungaria Superior.

HUNGARIA Polonica. La Hongrie Polonoiſe, *contrée du Comté de Scepuſſ, dans la haute Hongrie, renfermée dans les Monts Crapacx.*

HUNGARUS, a, um. Hongrois, d'Hongrie.

HUNGERFORDIA, æ. *f.* Hungerford, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Barck, aux confins de ceux de Wilt & de Hant.*

HUNINGA, æ. *f.* Huningue, *ville de France dans le Suntgow, ſur le Rhin.*

HUNNI, orum. *m. plur.* Les Huns, *peuples de la Tartarie Européenne.*

HUNNORUM Dorſum. Hundſruck *ou* Unſruck, *contrée du Cercle Electoral du Rhin, entre le Comté de Spanheim, le Duché de Simmeren, la Moſelle & le Rhin.*

HUNNUM, i. *n.* Sevenshale, *bourg des Ottadins, aujourd'hui dans le Duché de Northumberland en Angleterre.*

HUNSINGONIA, æ. *f.* Hunſingo, *contrée des Payis-bas, le long de la Mer d'Allemagne & de la riviere d'Hunſe.*

HUNTEBURGUM. Huntebourg, *ville du Cercle de Weſtphalie, dans l'Evêché d'Oſnabruck, ſur la Hunte.*

HUNTINGTONIA, Hontingtonia, æ. *f.* Urbs & Provincia. Huntington, *autrefois* Huntendune, *ville d'Angleterre, capitale du Comté d'Huntington, ſur l'Ouſe, à l'Oueſt de Cambrige.* ‖ Huntington-Shire *ou* Comté d'Huntington, *Province d'Angleterre entre celles de Cambrige, de Bedfort, & de Northampton.*

HUQUANIA, æ. *f.* Huquang, *province de la Chine, au milieu de cet Empire, entre celles de Honan, de Nanking, de Kiangſi, de Canton; de Quangſi, de Quicheu, de Suchuen, & de Xenſi.*

HUREPESIUM, Hurepœſium, i. *n.* Hurepoix, *contrée de l'Iſle de France dans la Brie, entre la Seine & la Beauce.*

HURONES, um. *m. plur.* Les Hurons, *Peuples de la nouvelle France, en Amerique.*

HURONUM Lacus. Le Lac des Hurons, *ou* la Mer douce des Hurons, *ou* le Lac de Karegnondi, *dans la nouvelle France: c'eſt la ſource du fleuve de Saint-Laurent, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

HURSTIUM, i. *n.* Hurſt, *Château du Comté de Hant en Angleterre, ſur une Preſqu'iſle près de l'Iſle de Wight.*

HUS. Hus.

HUSA. Hus *ou* Ux, *contrée de la Terre ſainte, au levant du Jourdain, dans la demi Tribu de Manaſſé.*

HUSUNUM, i. *n.* Huſum, *ville du Duché de Slewick en Dannemarc, ſur la mer d'Allemagne, près de l'Iſle de Nort-ſtrand.*

HUUM, i. *n.* Huy, *ville du Liegeois, capitale du Condrotz, au confluent de l'Huy avec la Meuſe.*

HUXARIA, Hoxaria, Hoxteria. Hexter *ou* Hoxter, *ville d'Allemagne en Weſtphalie, ſur le Weſer, dans l'Abbaïe de Corwey.*

HUYO, onis. *f.* Holy-Iland, *Iſle d'Angleterre, ſur la côte du Comté de Northumberland.*

HY

HYACINTHINUS, a, um. *Cat.* D'hyacinthe, de couleur d'hyacinthe.

HYACINTHUS, i. *Nom d'homme.* ‖ *Plin.* La Hyacinte, *fleur.* ‖ L'Hyacinthe, *pierre précieuſe, qui eſt une eſpece d'ametiſte.*

HYADES, dum. *f. plur. Cic.* Les Hyades, *ſept étoiles fixes qui ſont à la tête du Taureau.* ‖ *Les Nourrices de Bacchus.* ‖ *Les ſept filles d'Atlas.*

HYADETÆ, Siaderæ, Inſulæ. Les ſept Iſles, *ſur la côte ſeptentrionale de Bretagne en France.*

HYÆA, æ. *f.* Urbs Locrorum. *Ville des Locres, inconnue maintenant.*

HYÆNA, æ. *f. Plin.* Une Hienne, *ſorte de bête feroce qui reſſemble à un loup.* ‖ *Sorte de grand poiſſon.*

HYALUS, i. *m. Virg.* Verre. *Hyali color. Virg.* La couleur du verre.

HYAMPOLIS, Anemoria. Jampoli, *bourg de Bœotie, dans la Livadie en Grece, au Nord de l'Iſthme de Corinthe.*

HYBERNA, orum. *n. plur.* &c. *Voiez* Hiberna.

HYBERNIA, æ. *f.* L'Irlande.

HYBERNICUS, a, um. &

HYBERNUS, a, um. D'Irlande, Irlandois.

HYBLA, æ. *f. Virg.* Ville de Sicile, montagne de Sicile.

HYBLA Major. Paterno, *bourg de Sicile, au pied du mont Ethna.*

HYBLA Minor, Heræa. Raguſa, *bourg de Sicile, dans la Vallée de Noto, près de Maule.*

HYBLA Parva, Galeotis, idis. Megara, æ. *f.* Melilly, Mirilly, *bourg de Sicile, ſur la côte orientale de la Vallée de Noto, entre Syracuſe & Leontini.*

HYBLÆUS, a, um. *Virg.* Qui eſt de cette ville, bourgs, ou de cette montagne.

HYBRIDA, æ. *f. Voiez* Ibrida.

HYCCARA, æ. *f.* Biccari, *ville de la Vallée de Mazara en Sicile, entre la ſource du Biccari & celle du Belice.*

HYDÆ. *Ville de la Lydie. M. Baudrand conjecture qu'elle pourroit être la même que Sardes.*

HYDASPES, is. Hypanis, Hypaſis, is. *m.* Le Rowey *ou* Ravey *riviere du Mogoliſtan en Aſie, qui ſe joint à l'Indus, à Sucker.*

HYDRA, æ. *f. Virg.* Hydre, *ſerpent aquatique.* ‖ *Le Serpent à ſept têtes tué par Hercules.*

HYDRALIS, is. *m.* Fluvius. Belgrade, *riviere de Romanie, dans la Turquie Européenne.*

HYDRARGYRUM, i. *n. Plin.* Le vif-argent.

HYDRAULA, æ. *f. Vitr.* Machine qui fait ſes mouvemens par le moyen de l'eau.

HYDRAULA, æ. *m.* &

HYDRAULES, æ. *m. Suet.* Celui qui fait jouer quelque machine par le moyen de l'eau.

HYDRAULICA, orum. *n. plur. Vitr.* Machines hidrauliques, qui font leurs mouvemens par le moien de l'eau.

HYDRAULUS, i. *m. Plin.* Machine que l'eau fait jouer.

HYDRIA, æ. *f. Cic.* Cruche *ou* pot à l'eau.

HYDROCELE, es. *f. Mart.* Hergne aqueuſe, deſcente où il ſe mêle des aquoſitez; hydrocele.

HYDROCELICUS, a, um. *Plin.* Qui a une hydrocele, une hergne aqueuſe.

HYDROMELI. *indecl. n. Plin.* Hydromel, *compoſition vineuſe faite avec de l'eau fermentée avec le miel, utile aux graveleux.*

HYDROMYLÆ, arum. *f. plur. Vitr.* Moulins à eau.

HYDROPICUS, a, um. *Plin.* Hydropique.

HYDROPISIS, is. *f. Plin.* &

HYDROPS, opis. *m. Hor.* Hydropiſie.

HYDRUNTINA Provincia. La Terre d'Otrante, *partie de la Pouille, l'une des douze Pro-* vinces

vinces du Roiaume de Naples en Italie ; c'eſt une Preſqu'iſle, bornée par la Terre de Bari, la Capitanate & la Mer.

HYDRUNTUM, i. n. Otrante, ville du Roiaume de Naples en Italie, ſur la côte orientale.

HYDRUS, i. m. Plin. Voiez Hydra.

HYDRUS Promontorium. Le Cap d'Otrante, au Nord de la ville d'Otrante, ſur la côte orientale du Roiaume de Naples en Italie.

HYDRUSSA. Voiez Andros.

HYELA. Bonfatti, bourg de la Calabre citerieure, province du Roiaume de Naples en Italie, près de la Mer de Toſcane.

HYEMS, & ſes dérivez. Voiez Hiems.

HYERINGUM. Voiez Hyringum.

HYGRIS. Sabardi ou Cibardi, bourg de la petite Tartarie, vers le milieu de la côte ſeptentrionale de la côte de Zabache.

HYLA ou Ila, æ. f. Yla, Iſle d'Ecoſſe, la plus meridionale des Weſternes, peu éloignée de la Preſqu'iſle de Cantyr.

HYLIAS. Trionto, riviere du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure.

HYLLIS, idis. f. Sabioncello ou Sabioneira, Preſqu'iſle de l'Etat de Raguſe en Dalmatie, entre les Iſles de Leſſina, de Corzola, de Meleda, & la Terre-ferme.

HYMEN, enis. m. Catul. &

HYMENÆUS, i. m. Virg. L'hymen, l'hymenée, le Dieu de la nôce. ‖ Le mariage, les nôces. ‖ Chant nuptial. Poëſie ſur un mariage.

HYMETUS, i. m. Cecropius Mons. Monte Himeto, Montagne de Grece dans la Livadie, au Levant d'Athenes.

HYMNIFER, a, um. Ovid. Crieur de chanſons.

HYMNUS, i. m. Mart. Hymne, chanſon.

HYOSCYAMINUS, a, um. Plin. De Juſquiame.

HYOSCYAMUM, i. n. Celſ. &

HYOSCYAMUS, i. m. Plin. Juſquiame, plante.

HYPÆA ou Hypata, æ. f. L'Iſle du Titan ou du Levant, l'une des Iſles d'Hyeres, ſur la côte de Provence en France.

HYPÆPA ou Hypæpæ. Ipepa, ville Epiſcopale de l'Aſie mineure, dans la Lydie, du côté de l'Ionie.

HYPALLAGE, es. f. Cic. figure de Rhetorique ; emploi d'un mot pour un autre.

HYPANIA, Hypana, Epina, æ. f. ou Epion, onis. f. Accomba, ville de la Morée, dans l'Elide, partie du Belvedere, près de la riviere du Diagon.

HYPANIS, is. m. Fluvius Sarmatiæ. Le Bog, riviere de Pologne ſur les confins de la haute Volhinie & de la haute Podolie, dans la baſſe Podolie & les Terres des Tartares d'Oczakow.

HYPANIS ou Hypaſis, Fluvius Indiæ. Voiez Hydaſpes.

HYPATA, æ. f. Urbs Theſſaliæ. Ville inconnue, elle étoit anciennement dans la Theſſalie en Grece.

HYPATIS, is. f. Voiez Hipparis.

HYPERBATON, i. n. Quint. figure de Rhetorique ; Tranſpoſition, different arrangement ou mélange de mots.

HYPERBOLE, es. f. Cic. Hyperbole, figure de Rhetorique qui augmente les choſes exceſſivement ; exageration.

HYPERBOREI Montes. Les Monts hyperboréens, aujourd'hui les Montagnes d'Oby dans la Moſcovie, le long de l'Océan ſeptentrional, entre la riviere de Petzora & celle de l'Oby.

HYPERBOREI, orum. m. plur. Hyperboréens, anciens peuples de la Sarmatie : on croit qu'ils habitoient la Province de la Moſcovie qu'on nomme maintenant Petzora.

HYPERBOREUM Mare ou Hyperboreus Oceanus. La Mer de Moſcovie & de Tartarie, partie de l'Océan ſeptentrional, qui baigne les côtes de ces régions.

HYPERBOREUS, a, um. Plin. Hyperboréen, qui eſt tout-à-fait au Nord.

HYPERCATALECTUS, a, um. Aſc. Ped. Qui a une ſyllabe de trop.

HYPERICON, i. n. Col. Millepertuis, fleurs.

HYPERTHYRIS, idis. f. &

HYPERTHYRON, i. n. Vitr. Friſe, eſpece d'Architrave qui eſt au deſſus d'une porte.

HYPHEAR. indecl. n. Plin. Gui ou glu, qui croît ſur les ſapins & les larix.

HYPOCAUSIS, is. f. &

HYPOCAUSTUM, i. n. Vitr. Poële, étuve. ‖ Fourneau qui échauſe des bains, des étuves.

HYPOCRISIS, is. f. Bibl. Hipocriſie, diſſimulation de mœurs, déguiſement, feinte d'être ce qu'on n'eſt pas ; l'action du Comedien, qui feint, qui repreſente une perſonne.

HYPOCRITA, æ. m. f. Bibl. Hypocrite, qui diſſimule ſes mœurs.

HYPOCRITA, æ. m. Suet. &

HYPOCRITES, æ. m. Quint. Comedien, acteur qui repreſente une perſonne, qui en fait le perſonnage.

HYPODIDASCALUS, i. m. Cic. Soûmaître.

HIPOGEUM, i. n. Vitr. Les offices d'une maiſon qui ſont ſous terre ; la cave, le cellier. ‖ Petr. Cave, caveau où l'on met les morts.

HYPOMNEMA, atis. n. Cic. Commentaire, gloſe, interprétation.

HYPOMOCLIUM, ii. n. Vitr. L'appui, ce qu'on met ſous le levier pour faire jouer, un orgueil.

HYPOTHECA, æ. f. Cic. Hypotheque, gage.

HYPOTHECARIUS, a, um. Ulp. Qui a hypotheque, hypothecaire.

HYPOTHESIS, is. f. Cic. Définition, cauſe, maxime. ‖ Hypotheſe, ſuppoſition.

HYPOTHYRUM, i. n. Vitr. L'ouverture, le vuide d'une porte, d'une fenêtre ; la cavité.

HYPPIA, æ. f. Urbs. Lippo, petite ville de Natolie près de la Mer noire, au Sud de Pandarachi.

HYPPIUS, i. m. Fluvius. Lippo, riviere de Natolie, qui ſe jette dans la Mer noire.

HYPRÆ ou Ipræ, arum. f. plur. Voiez Ipra.

HYPRENSIS Tetrarchia. Voiez Iprenſis.

HYPSAS, æ. m. Bélicé ou Bélici, riviere de la Vallée de Mazara en Sicile.

HYPSELA, æ. f. Hypſopolis, is. Hypſus, i. f. Alaſcheher ou Alaſchehir, ville d'Aſie dans le Germian, en Natolie.

HYRCANI, orum. m. plur. Cic. Les Hyrcaniens.

HYRCANIA, æ. f. Cic. Hyrcanie, contrée d'Aſie, le Mazandoran.

HYRCANUM Mare. n. Plin. La Mer Caſpie ou Caſpienne, la Mer de Bochu, la Mer de Sula. Voiez Caſpium mare.

HYRGIS, is. m. Soſſia ou Scoſna, riviere de Moſcovie dans l'Okraine, entre le Donice & le Don.

HYRIAS Sinus. Le Golfe de Rodia dans le Roiaume de Naples, ſur la côte de la Capitanate en Italie.

HYRINGUM, i. n. Hyringen ou Hyeringen, ville ou bourg de la Nord-Jutlande, dans le pays de Wenſiſſel.

HYRIUM, i. n. Hyria, æ. f. Rodia, bourg du Roiaume de Naples en Italie, ſur la côte de la Capitanate, à l'Oueſt de Vieſte.

HYSSOPITES, æ. m. Plin. Vin d'hyſſope.

HYSSSOPUM, i. n. Celſ. &

HYSSOPUS, i. f. Col. Hyſſope, plante.

HYSTERICA, æ. f. Mart. Femme ſujette aux ſuffocations de matrice, hyſterique.

HYSTERON Proteron, i. n. Figure de Rhetorique ; lorſqu'on renverſe l'ordre des choſes, lorſqu'on met devant ce qui devroit être après.

HYSTRIX, icis. f. Plin. Porc-épic, eſpece de heriſſon, animal terreſtre.

HYTA ou Hytha, æ. f. Hyde, es. f. Hyth, ville & port d'Angleterre dans le Comté de Kent.

I

I, Imperatif du verbe Eo. Ter. Allez, va, marche. Voiez Eo.

JABADII Inſulæ. Anciennes Iſles de l'Océan Oriental. On croit qu'elles ſont ou celles de Java, ou celles du Japon.

JABES Galaatidis. Jabes de Galaad, ville de la Paleſtine dans la demi-tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain.

JABLUNKA, æ. f. Jablunka, bourg de la Principauté de Teſchen en Sileſie, ſur l'Elſa.

JABOCK. indecl. Jabock, torrent de la Paleſtine, à l'Orient du Jourdain, dans lequel il ſe jette.

JABRUDA, æ. f. Urbs Syriæ. Ancienne ville de Syrie, maintenant inconnue.

JACATRA, æ. f. Jacatra ou Batavia, ville des Indes ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Java.

JACCA, æ. f. Jaca, ville d'Eſpagne dans l'Arragon, ſur la riviere de Jaca, & dans les montagnes de Jaca, qui ſont une partie des Pyrenées.

JACEO, es, cui, ere. Cic. Etre couché, être étendu de ſon long. ‖ Plin. Etre ſitué. Virg. Etre mort, être étendu mort. Cicer. Etre abattu, découragé, foible ou languiſſant. ‖ Perdre ſon crédit, être abandonné. Jacent rationes. Plaut. Je ne ſçai plus que dire, je n'ai plus rien à répondre, je ſuis au bout de mon rolet. Jacent virtutes. Cic. On n'eſtime plus la vertu. -pretia prædiorum. Cic. Les terres ſe donnent à grand marché, le prix des terres eſt fort bas. —ſtudia. Cic. L'étude eſt negligée. Jacet oratio. Cic. Ce diſcours languit, eſt foible.

JACIO, is. jeci, jactum, ere. Cic. Jetter, darder, lancer. ‖ Poſer, établir. ‖ Semer, répandre, divulguer, publier. Jacere anchoram. Liv. Mouiller, donner fond, toucher, rendre le bord, jetter l'ancre, laiſſer tomber l'ancre, mettre ſur le fer. -in aliquem ſcyphum de manu. Cic. Jetter un verre à la tête de quelqu'un. -fundamenta. Tac. Poſer des fondemens. -talos. Cic. Jouer aux dez, les jetter. -aggerem. Lucil. Faire une jettée, une levée, une digue, une chauſſée, une terraſſe. -vallum. Caſ. Faire un retranchement, une tranchée. -vocem. Tac. Lâcher une parole, dire un mot à la volée, parler inconſiderement. —ridicula. Cic. Plaiſanter, railler, dire le mot pour rire, dire des plaiſanteries. -querelas. id. Pouſſer des plaintes, ſe plaindre. -aliquid in aliquem. Piquer quelqu'un, lui donner un lardon, le railler. -in populum. Tac. Publier dans le monde. -ſignificationes. Suet. Montrer par ſignes, donner des ſignes. -exempla. Tac. Alleguer, propoſer des exemples. -odorem de corpore. Lucr. Exhaler une odeur de ſon corps.

JACOBUS, i. m. Jacques, James, Didaque, Diego ou Jago, nom propre d'homme.

JACOBI Fluvius. Le Powhatan, riviere de l'Amerique ſeptentrionale dans la Virginie.

JACOBI Caput. James Cap ou le Cap des Etats, le Cap blanc ou le Cap Cod, dans l'Amerique ſeptentrionale, à la pointe de la Preſqu'iſle nommée La nouvelle Hollande.

JACOBI Sinus. James Bay, partie de la grande Baye d'Hudſon, vis-à-vis le Lac ſuperieur en Canada.

JACOBIPOLIS, Virginiæ. Jameſtown, Fort de Virginie dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur le Powhatan ou le James.

JACOBIPOLIS Hiberniæ. Jameſboroug ou Jameſtown, ville de la Lagénie en Irlande, ſur le Shannon, au deſſus d'Athlone.

JACOBIPOLIS. Voiez Fanum S. Jacobi.

JACTANS, tis. omn. gen. Quint. Qui vante, qui prône. ‖ Vain, plein d'oſtentation, rempli de faſte. Comp. Jactantior. Hor.

JACTANTER. adv. Ter. Avec faſte, préſomption, vanterie ou oſtentation, en ſe vantant. Comp. Jactantius. Tac.

JACTANTIA, æ. f. Quintil. Oſtentation, faſte, vanité, air vain.

JACTATIO, onis. f. Cic. Agitation, mouvement. ‖ Voiez Jactantia. Jactatio corporis. Cic. Agitation du corps. -circulatoria. Quint. Les poſtures des charlatans. -eruditionis. Quint. Parade de la ſcience ; montre vaine de ce que l'on ſçait.

JACTATOR, oris. m. Quintil. Qui vante, qui prône. ‖ Vain, préſomptueux, qui ſe vante.

JACTATUS, a, um. Virg. part. paſſ. de Jacto. Jactatus manibus. Virg. Manié ſouvent. -plurimis injuriis. Cic. Chargé d'injures. -frequenti ſenatu. Cic. Berné, ſifflé en plein Senat. -terris & alto. Virg. Agité ſur mer & ſur terre.

JACTITATOR, oris. m. Liv. Qui vante ſouvent.

JACTITO, as, avi, atum, are. *accuſ. Phædr.* Faire vanité de. *Liv.* Reciter alternativement.

JACTO, as, avi, atum, are. *acc.* Jetter, porter çà & là, agiter, tourmenter. ‖ Lancer, darder. ‖ Vanter, prôner, exalter, louer fort. ‖ *Varr.* Semer, répandre. ‖ *Liv.* Divulguer, publier, faire courir le bruit. *Jactari febri. Cic.* Avoir la fievre. *-fluctibus. Cic.* Etre agité par les flots. *Jactare ſe de* ou *in aliqua re. Cic.* Se vanter de quelque choſe.

JACTURA, æ. *f. Cic.* Perte, dommage, diminution de biens, deſavantage, malheur, infortune.

JACTUS, ûs. *m. Cic.* Jet, l'action de jetter *ou* de lancer. *Jactus teſſerarum. Ter.* Un coup de dez. *-fulminum. Cic.* Coup de foudre.

JACTUS, a, um. *part. de* Jacior.

JACULABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qu'on peut lancer *ou* darder.

JACULATIO, onis. *f. Plin.* L'action de lancer, de darder *ou* jetter. *Jaculatio equeſtris. Plin. J.* L'exercice du javelot à cheval.

JACULATOR, oris. *m. Liv.* trix, icis. *f. Ovid.* Lanceur de javelots, celui qui lance des dards.

JACULATORIUS, a, um. *Ulp.* Qui concerne l'action de lancer le javelot.

JACULATUS, a, um. *Virg. part.* [illegible] Jaculor.

JACULI, orum. *m. plur. Col.* Courroies, *ou* liens de cuir, avec leſquels on attache les bœufs au joug.

JACULO, as, avi, atum, are. *Claud.* &

JACULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic. acc.* Lancer, darder, jetter. *Jaculari multa. Hor.* Former de grands deſſeins, faire de grands ſouhaits.

JACULUM, i. *n. Ovid.* Dard, javelot, javeline.

JACULUS, i. *m. Plin.* Serpent qui ſe lance de deſſus les arbres.

JADA, æ. *m.* Fluvius Weſtphaliæ La Jade, *riviere d'Allemagne dans le Comté d'Oldenbourg en Weſtphalie.*

JADER, ri. *m.* Fluvius Illyrici. Salona, *riviere d'Illyrie, aujourd'hui de Dalmatie, qui a ſon embouchure au Nord de Spalato.*

JADER, ri. *m.* Fluvius Germaniæ. L'Oder, *riviere d'Allemagne dans la Sileſie, la Marche de Brandebourg & la Pomeranie.*

JADERA, æ. *f.* Urbs. Zara, *ville de la Dalmatie Venitienne, dans le Comté de Zara, ſur le Golfe de Veniſe à l'Oueſt de Sebenico.* ‖ *Jaderenſis Comitatus.* Le Comté de Zara *en Dalmatie, le long de la côte, vis-à-vis des Iſles de Fugliano, de Paſinan, de Groſſa, de Coronata, &c. qui en dépendent.*

JAFFANAPATANUM. Jaffanapatan, Jafnipatan, *Fortereſſe des Hollandois ſur la côte meridionale d'une Preſqu'iſle du Nord de l'Iſle de Ceilan.*

JAGATH. *Voiez* Targa.

JAGERNDORPIUM, i. *n.* Jagerndorf, Karnow *ou* Jarnow, *ville de Sileſie, capitale d'une Principauté, à laquelle elle donne ſon nom.*

JAGERSBURGUM, i. *n.* Jagersbourg, *maiſon de Campagne du Roi de Dannemarck, dans l'Iſle de Zelande.*

JAGI, orum. *m. plur.* Populi. Les Jagos, *peuples d'Afrique errans comme les Arabes, & répandus en pluſieurs endroits de la baſſe Ethiopie.*

JAGNIEVUM, i. *n.* Jagnievo, *ville de Turquie en Europe, dans la Servie, entre Niſſa & Semendria.*

JAGODNA, æ. *f.* Jagodna, *ville de la Turquie d'Europe, dans la Servie, près de la Morava.*

JAICUBIUS, i. *m.* Fluvius. Le Jaicubi, *riviere de la grande Tartarie, dans le payis des Kalmouques.*

JAICUS, i. *m.* Fluvius. Le Jaick, *riviere de la grande Tartarie, entre les Kalmouques & les Nogais.*

JAKOTYNUM, i. *n.* Jakotyn, *bourg de la baſſe Volhinie, ſur la riviere de Supoi.*

JAKSA *ou* Jactſia, æ. *f.* Jakſa *ou* Jacktſie, *ville de la Daurie dans la grande Tartarie.*

JAKUTI, orum. *m. plur.* Les Jakuti, *peuples de la grande Tartarie, à l'Orient de la riviere de Lena.*

JALA *ou* Jaula, æ. *f.* Jala, Jaele *ou* Yale, *ville de l'Iſle de Ceylan.*

JALINÆ, arum. *m. plur.* Jalines, *ville, maintenant village, ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Chypre.*

JALOFÆ, arum. *m. plur.* Populi. Les Jalofes, *Peuples de la Nigritie en Afrique, entre la riviere de Senega & celle de Gambia.*

JAM. *adv. Cic.* Preſentement, maintenant, à cette heure, tout à l'heure, ‖ Déja, bientôt. ‖ *Hor.* Tantôt. *Jam jamque tibi faciendum eſt. Cic.* Il faut que vous le faſſiez tout à l'heure. *Jam indè ab adoleſcentia. Ter.* Dès le tems de la jeuneſſe. *Jam diù* ou *jam dudùm eſt poſtquam bibimus. Plaut.* Il y a dèja longtems que nous n'avons bû. *Jam olim. Ter.* Autrefois, dès il y a longtems. *Jam tum.* Deſlors, dès ce tems-là. *Jam pridem. Ter.* Il y a déja long-tems. ‖ *Lucan.* Au plûtôt, incontinent, dès-à-preſent. *Jam primùm. Ter.* D'abord. *Jam vino, jam ſomno. Hor.* Tantôt par le vin, tantôt par le ſommeil.

JAMA, æ. *f.* Jamagorod, *Fortereſſe de l'Ingrie, ſur la Loga, au Levant de Nerva.*

JAMAICA, æ. *f.* La Jamaïque, *Iſle de la Mer du Nord en Amerique, l'une des grandes Antilles, au Midi de Cuba.*

JAMAISTERA, æ. *f.* Jamaïſtero *ou* Jamayſoit, *l'une des cinq Regions de l'Iſle de Niphon au Japon.*

JAMANA. Le Jamana.

JAMBA, æ. *f.* Urbs & Regio. Jamba, *ville du Mogoliſtan en Aſie, capitale de la Province de Jamba, ſituée entre le Roiaume de Patna, le Gange & les Roiaumes de Siba, de Naugracnt, de Pembach, de Dely & de Baker.*

IAMBEUS, a, um. *Hor.* &

IAMBICUS, a, um. *Cic.* Iambique, compoſé de vers iambes.

JAMBIUM, i. *n.* Urbs & Regnum. Jamby, *ville des Indes près de la côte de l'Iſle de Sumatra, capitale d'un Roiaume peu étendu.*

JAMBOLENSIS Ager. Le Jamboli, *partie de Macedoine depuis le Golfe de Saloniki juſqu'à la Romanie, & depuis la Macedoine propre juſqu'à l'Archipel.*

IAMBUS, i. *m. Hor.* Pieds de vers, compoſé d'une breve & d'une longue, *comme* ămāns.

JAMESA, æ. *m. Voiez* Thameſis.

JAMESIUM, i. *n.* Jametz, *ville de Lorraine aux confins du Luxembourg.*

JAMNA, æ. *f. ou* Jamno, onis. Oppidum Balearis minoris. Citadelle, *ville de l'Iſle de Minorque, ſur la côte occidentale de l'Iſle.*

JAMNA *ou* Jamnia, æ. *f.* Jamnis, is. *f.* Jamnetorum Portus, Urbs Paleſtinæ. Jamnia, *ville de Paleſtine, ſur la Mediterranée, au Sud de Jaffa.*

JANAGARA, æ. *f.* Janagar, *ville du Mogoliſtan en Aſie, dans le Soret, au fond du Golfe de l'Inde.*

JANALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De Janus, du Soleil, de la Lune, de Diane.

JANASUM, i. *n.* Compoſtelle, *ville d'Eſpagne, capitale de Galice, entre le Sar & la Sareta.*

JANI, orum. *m. Suet.* Places publiques, marchez, paſſages.

JANICULUM, i. *n. Virg.* Montagne & Fortereſſe de Rome, le Janicule.

JANIMEDIUM, ii. *n.* &

JANIMEDIUS, ii. *m. Hor.* La bourſe, la face du change à Rome.

JANISSARIUS, ii. *m.* Janiſſaire, *nom de milice chez les Turcs, Fantaſſin Turc.*

JANISSARIORUM Caput. Le Cap des Janiſſaires *dans l'Anatolie, à l'entrée du Golfe de Gallipoli.*

JANITIA, æ. *f.* Janizi. Thiſbe *ou* Tiſbe, *ville de Béotie en Grece, maintenant village de Livadie, près du Golfe de Lepante & du Golfe de Corinthe.*

JANITOR, oris *m. Cic* trix, icis. *f. Plaut.* Huiſſier, Portier, celui qui ouvre, qui ferme *ou* qui garde la porte. *Janitor carceris. Cic.* Guichetier. *-catenatus.* Dogue *ou* autre chien attaché près d'une porte.

JANOVITIUM, i. *n.* Janowitz, *bourg du Cercle de Caurſin en Boheme, au Midi de Prague.*

IANTHINA, orum. *n. Mart.* Habits violets.

IANTHINUS, a, um. *Plin.* Violet, de couleur violette.

JANUA, æ. *f. Cic.* Porte, entrée. ‖ Endroit par où l'on entre en matiere, commencement. *A janua aliquem quærere. Cic.* Demander quelqu'un à la porte.

JANUA, æ. *f. Voiez* Genua.

JANUALE, alis. *n. Feſt.* Sorte de gâteau qu'on offroit à Janus. *Janualis porta. Varr.* La porte du Temple de Janus à Rome.

JANUARIUS, ii. *m. Cic.* Janvier, premier mois de nos années, on ſouſentend *menſis.*

JANUARIUS, i. *m.* Fluvius, *unde* Januarii Fluvii Capitania. Rio Janeiro, *riviere du Bréſil, dans la Capitainée de Rio Janeiro, qui eſt entre celles de Saint-Vincent & del Spiritu-ſanto.*

JANVILLA *ou* Hienvilla, æ. *f.* Janville, *ville de France dans l'Orleanois, entre Orleans & Chartres.*

JANVILLA, æ. *f. Voiez* Joanvilla.

JAPARA, æ. *f.* Urbs & Regnum. Japara, *ville des Indes orientales ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Java, à l'embouchure de la riviere de Japara.*

JAPIDIA, æ. *f. C'étoit anciennement une partie de l'Illyrie : elle comprenoit la partie meridionale de la Carniole, & l'occidentale de la Croatie.*

JAPONIA, æ. *f.* Japonicæ Inſulæ. Le Japon, *Roiaume en Aſie, conſiſtant en pluſieurs Iſles, ſituées au Sudeſt ou à l'Eſt de la Chine.*

JAPONICUS, a, um. Du Japon, Japonois.

IAPYGES, pygum. *m. plur. Ovid.* Les Calabrois.

JAPYGIA, æ. *f.* La Calabre & la Pouille, *ancienne contrée de l'Italie : elle étoit ce qu'on appelle aujourd'hui la Terre d'Otrante.*

JAPYGIUM Promontorium. Le Cap de Santa-Maria de Luca : *c'eſt le plus oriental de la Terre d'Otrante, dans le Roiaume de Naples en Italie.*

JAPYX, ygis. *m. Hor.* Le vent du Nord-Eſt. ‖ Calabrois.

JAQUÆ *ou* Gallæ, arum. *m. plur.* Les Giaques, Giagues *ou* Galles, *Peuples d'Afrique. Voiez* Giaci.

JARDANUM Caput. Le Cap Jardan *dans le Belvedere en Morée, entre le Golfe d'Arcadia & celui de Zonchio.*

JARETTA, æ. *m.* Fluvius. La Jaretta, *riviere de Sicile dans la Vallée de Démona, & dans celle de Noto.*

JARGANUM Promontorium. Le Cap de Santa-Maria *dans l'Anatolie, vis-à-vis l'Iſle de Mételin.*

JARGOLIUM, i. *n.* Gergeau *ou* Jargeau, *ville de France dans l'Orleanois, ſur la Loire.*

JARMUTHUM, i. *n.* Yarmouth, *ville d'Angleterre à l'embouchure de la Yare, dans le Comté de Nortfolck.*

JARNACUM *ou* Jarniacum, i. *n.* Jarnaç, *bourg de France dans l'Angoumois, ſur la Charente.*

JAROMITIA *ou* Jaromierſa, æ. *f.* Jaromitz, *bourg de Bohême dans le Cercle de Koningingretz, ſul l'Elbe.*

JAROSLAVIA, æ. *f.* Poloniæ. Jaroſlaw, *ville de Pologne, dans le Palatinat de Lembourg, en Ruſſie rouge, ſur la Sans.*

JAROSLAVIA Ruſſiæ. *Voiez* Jeroſlavia.

JASAKKI, orum. *m. plur.* Jeſakken, *Peuples de la grande Tartarie en Aſie, à l'Orient de la riviere de Piſida.*

JASENITIUM, i. *n.* Jaſenitz, *ville du Duché de Stetin dans la Poméranie Roiale, à l'embouchure de l'Oder.*

JASIBLIUS, i. *m.* Fluvius. Le Jaſibli, *riviere de la Vallée de Noto en Sicile.*

IASIONE, es. *f. Plin.* Petit liſeron, *herbe.*

JASONIUM Promontorium. Le Cap de San Tomaſo, *dans l'Amaſie en Natolie, près de la ville de Pormon.*

IASPIDEUS, a, um. *Plaut.* De couleur de jaſpe.

IASPIS, idis. *Plin.* Jaſpe, pierre précieuſe.

JASPIS. *Voiez* Aſpis.

JASQUA, æ. *f.* Jaſque, *ville de Perſe dans le Makeran.*

JASSUS, *unde* Jaſſius Sinus. San-Pietro, *village d'Anatolie, ſur la côte de l'Archipel, entre Epheſe & Mendes.*

JATINUM, i. n. Meaux, ville Epiſcopale de France. Voiez Meldæ.

JATIUS Fluvius. Le Jati, riviere de Sicile dans la Vallée de Mazara.

JATREB. Voiez Medina Arabiæ.

JATRUS ou Jaterus, i. m. Le Jantra, riviere de Bulgarie dans la Turquie d'Europe.

JATUM, Jatæ ou Jetus. Jato, ville de Sicile près du Belice Dextro, dans la Vallée de Mazara, entre Mazara & Palerme.

JATUR, Urbs Indiæ. Ville de l'Inde, mais inconnue.

JAVA Inſula. Java, l'une des Iſles de la Sonde dans l'Ocean Indien, au Midi de Borneo.

JAVARINUM, unde Javarinenſis Comitatus. Javarin, Gewer ou Raab, ville de la baſſe Hongrie, ſur le confluent du Raab avec le Danube. ‖ Le Comté de Javarin.

JAVOUTIUM, i. n. Javoux, ville, maintenant village de France dans les Sevennes.

JAURIA, Javoria, unde Jaurienſis Ducatus. Jawer, ville du Roiaume de Boheme dans la Sileſie, au couchant de Breſlaw. ‖ Le Duché de Jawer, dans la Sileſie, entre les Duchez de Glogaw, de Liguitz, de Schweidnitz, la Boheme propre & la Luſace.

JAXARTES Fluvius. Le Cheſel, fleuve de la grande Tartarie en Aſie, dans le Thibet & le Zacathai.

JAXARTÆ, arum. m. plur. Les Jaxartes, peuples qui habitent le long du fleuve dont on vient de parler.

JAYCZA ou Jaitia, æ. f. Jaycſa, Jaiczaou Jaiks, ville de Boſnie, aux confins de la Croatie, ſur la Vultrina.

JAZIGES, um. m. plur. Les Jaziges ou Métanaſtes, anciens peuples de la Sarmatie, entre la Teiſſe & le Danube.

I B

IBAN, unde Ibani Præfectura. Van ou Vaitan, ville de la Turcomanie en Aſie, ſur le Lac de Van, aux confins de la Perſe.

IBARA, æ. f. Urbs. Ibar, ville de la Turquie en Europe, dans la Servie, ſur une riviere qui porte ſon nom.

IBARUS, i. m. Fluvius. L'Ibar, riviere de Servie, qui ſe joint à la Morave, vis-à-vis de la ville d'Ibar.

IBERA ou Hibera, æ. f. Flix, bourg d'Eſpagne dans la Catalogne, ſur l'Ebre, entre Tortoſe & Mequinença.

IBERIA, æ. f. L'Iberie, la Georgie ou le Gurgiſtan, contrée d'Aſie. ‖ L'ancien nom de l'Eſpagne.

IBERIA, æ. f. Oppidum. Ibros, ville de l'Eſpagne Betique, maintenant village de l'Andalouſie, au Nord de Barca.

IBERICA, æ. f. Quintil. Le genêt, arbriſſeau. Supl. Herba.

IBERICUM Mare. La Mer d'Eſpagne, c'eſt la partie de la Mediterranée qui baigne les côtes orientale & meridionale d'Eſpagne.

IBERIS, idis. f. Plin. Paſſerage, plante.

IBERIUM, i. n. Ivry, bourg de France en Normandie, ſur l'Eure.

IBERUS, a, um. Virg. Qui eſt d'Iberie. Georgien. ‖ Eſpagnol.

IBERUS, i. m. Maquereau de mer. ‖ Caſ. Fleuve d'Iberie en Aſie.

IBERUS, Fluvius Hiſpaniæ Tarraconenſis. L'Ebre, riviere d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, la Biſcaye, la Navarre, l'Arragon, & entre la Catalogne & le Roiaume de Valence.

IBERUS, Fluvius Hiſpaniæ Bœticæ. Le Rio Tinto del Azige, riviere de l'Andalouſie en Eſpagne, au couchant du Guadalquivir.

IBEX, icis. m. Plin. Chamois, animal terreſtre. ‖ Bouc ſauvage.

IBI, adv. (ſans mouvement.) Ter. Là, en cet endroit, en ce lieu-là. ‖ Alors. Ibi ſum. Ter. J'y ſonge, j'y ſuis, je penſe à cela.

IBIDEM. adv. (ſans mouvement.) Cic. Là même, au même endroit, en même lieu, dans la même choſe.

IBIS, is & idis. f. Cic. Oiſeau d'Egypte qui mange les ſerpens.

IBISSA, æ. f. Ipſium, i. n. Ips ou Ibs, bourg d'Autriche en Allemagne, près du Danube, au confluent de la riviere d'Ibs.

IBLIODURUM, i. n. Conflens en Jarniſi, bourg du Duché de Bar en Lorraine, ſur l'Orne, entre Verdun & Metz.

IBRIDA, æ. f. Plin. Engendré d'animaux d'eſpeces differentes. ‖ Dont le pere & la mere ſont de divers payis. ‖ Bâtard. ‖ Né d'un mariage inégal. Vox ibrida, mot tiré de deux idiomes differens.

IBURGUM, i. n. Ibourg ou Iborg, bourg ou petite ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, ſur le Colbeck dans l'Evêché d'Oſnabrug.

IBUS, pour iis. Voiez Is, ea, id.

I C

ICARIA, æ. f. Ovid. Nicarie ou Nicouri, Iſle de la Mer Egée ou de l'Archipel, au couchant de Samos.

ICARIUM ou Ichara. Carge ou Carai, Iſle de Perſe dans le Golfe de Balſora, près de l'embouchure de l'Euphrate.

ICARIUS, a, um. Ovid. D'Icare.

ICARUS, i. m. Icare, fils de Dedale. ou Plin. Icarus, fleuve de Scythie.

ICAUNA, æ. m. Fluvius. L'Yonne, riviere de France, aux confins du Nivernois & de la Bourgogne.

ICCIUS ou Itius Portus. Wiſſan, Witſant, Iſten ou Itſteu, village de Picardie en France, ſur la côte du Bolenois.

ICCIRCO. Voiez Idcirco.

ICCIUS Portus. m. Calais. ‖ Boulogne, Ville de Picardie.

ICENI, orum. m. plur. Tac. Iceniens, Peuples d'Angleterre en la Province d'Eſſex.

ICESIA, Hiceſia ou Hiceſium. Panari, l'une des Iſles de Lipari, dans la Mer de Toſcane.

ICHARA, æ. f. Inſula. Voiez Icarium.

ICHARA, æ. m. Fluvius. L'Ichar ou Iſchar, riviere de la Bulgarie, dans la Turquie d'Europe.

ICHMIAZINUM. Ichmiazin, bourg de Perſe dans la Province d'Erivan, au couchant de la ville d'Erivan.

ICHNEUMON, onis. m. Cic. &

ICHNEUTA, æ. m. Rat d'Egypte, rat de Pharaon, ennemi du Crocodile qu'il tue.

ICHNOGRAPHIA, æ. f. Vitr. Plan d'un bâtiment.

ICHNUSA Inſula. Voiez Sardinia.

ICHTHYOCOLLA, æ. f. Celſ. La colle de poiſſon. ‖ Plin. Poiſſon gluant.

ICHTHYOTROPHIUM, i. n. Col. Vivier, étang, boutique de poiſſon.

ICHTYS Promontorium. Le Cap Jardan, dans le Belvedere en Morée, entre les Golfes d'Arcadia & de Zonchio.

ICIANI, orum. m. plur. Icianos, Ichborovia, æ. f. Ichboroug ou Ichbaraw, village du Comté de Norfolke en Angleterre.

ICIODORUM ou Iciodurum. Iſſoire, ville de France dans la baſſe Auvergne, ſur la Couze.

ICIUS Portus. Voiez Jecius.

ICO, is, ci, ctum, ere. Plaut. Frapper, battre, toucher. Icere colaphum. Plaut. Donner ou appliquer un ſoufflet. -fœdus. Cic. Faire un traité, faire une alliance. -genu. Plaut. Donner un coup de genou.

ICON, onis. f. Plin. Image, figure, portrait, peinture, répreſentation.

ICONICUS, a, um. Plin. Peint d'après nature, repreſenté au naturel. Iconica ſtatua. Plin. Iconicum ſimulacrum. Suet. Buſte ou ſtatue qui repreſente au naturel.

ICONISMUS, i. m. Sen. Portrait, peinture, repreſentation au naturel.

ICONIUM, Cogni ou Conice, Conge, Iconie ou Iconium, ville de la Lycaonie dans l'Aſie mineure, aujourd'hui dans la grande Caramanie en Natolie.

ICONOCLASTÆ, arum ou Iconomachi, orum. m. plur. Iconoclaſtes, briſeurs d'images.

ICOSIUM. Briſca, Briſcha ou Brexar, ville d'Afrique dans le Roiaume d'Alger, dans la province de Tenes.

ICTERICUS, a, um. Plin. Qui a la jauniſſe.

ICTERUS, i. m. Plin. Loriot, oiſeau. ‖ La jauniſſe.

ICTIS, is, ou idis. f. Plin. Belette, furet, martre.

ICTISONA, æ. f. Aitona ou Aytona, bourg d'Eſpagne dans la Catalogne, ſur la Segre.

ICTUS, a, um. Hor. part. paſſ. d'Ico. Ictum fœdus. Virg. Une alliance contractée, un traité fait. -caput. Hor. Une tête attaquée des fumées du vin.

ICTUS, ûs. m. Cic. Un coup. Ictus cæcus. Ovid. Un coup perdu. Sub ictum dari. Tac. Etre à la portée des coups.

ICULISMA. Voiez Inguliſma.

ICUNCULA, æ. f. Suet. Petite image, &c. Voiez Icon.

I D

ID, neutre du Pronom is, ea, id.

IDA, æ. m. Montagne de Phrygie & de l'Iſle de Candie. Ida.

IDÆUS, a, um. Du Mont Ida.

IDÆUS Sinus. Voiez Andramyttenus.

IDANIS ou Idanus, i. m. Le Dain.

IDANHA Vetus. Idanha Velha ou Idanha la vieille, ville de Portugal ſur le Ponſul, dans la Province de Beira.

IDCIRCO. adv. Cic. Pour cela, à cauſe de cela, pour cette raiſon.

IDEA, æ. f. Cic. Idée, forme, modelle, repreſentation à l'eſprit.

IDEM, eadem, idem, ejuſdem. Virg. Le même.

IDENTIDEM. adv. Cic. De tems en tems, aſſez ſouvent, de fois à autre.

IDEO. adv. Cic. Voiez Idcirco.

IDIOTA, æ. ou Idiotes, æ. m. Cic. Un particulier, un homme privé, qui eſt ſans emploi. ‖ Idiot, niais, homme groſſier, ſimple, ſans connoiſſance, un ignorant.

IDIOTISMUS, i. m. Sen. Le tour, le genie ou le ſtyle propre & particulier à une Langue, Idiotiſme.

IDOLATHYTUS, a, um. Bibl. Sacrifié aux Idoles.

IDOLIUM, ii. n. Bibl. Temple d'Idole.

IDOLOLATRA, æ. m. Bibl. Idolâtre, adorateur d'Idole.

IDOLOLATRIA, æ. f. Bibl. Idolâtrie, adoration des Idoles.

IDOLUM, i. n. Cic. Idole, image, phantôme, ſpectre.

IDONEE. adv. Cic. D'une maniere propre, d'une façon convenable.

IDONEUS, a, um. Cic. Propre, convenable, capable. Idoneus Autor. Liv. Un bon Auteur, un Auteur ſûr, digne de foi, un bon garant. -conciliator. Tac. Qui a le talent d'accorder, de concilier. ‖ Comp. Idoneior. Ulp.

IDRA, æ. f. Idra, ville de Suede, capitale de la Dalécarlie, ſur l'Elſinam.

IDRIA, æ. f. Idria, bourg d'Allemagne, dans le Comté de Gorice, aux confins de la Carniole.

IDRINUM, i. n. Idro, ville de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Breſſan, ſur le Lac d'Idre.

IDSTEINUM, i. n. Idſtein, bourg des Etats de Naſſaw, dans la Véteravie en Allemagne.

IDULIA, ium. n. Varr. Sacrifices qui ſe faiſoient à Jupiter aux Ides de chaque mois.

IDUMÆA, æ. ou Idume, es. f. L'Idumée, contrée de la Paleſtine.

IDUMÆI, orum. m. Iduméens.

IDUMÆUS, a, um. Virg. D'Idumée.

IDUMANIS, is. m. Idumania, æ. m. Blackwater, riviere de l'Ultonie en Irlande, dans les Comtez de Tirone, de Monaghan & d'Armach.

ID[illegible]UM. Windiſch-Matray.

IDUO, as, avi, atum, are. Macr. Diviſer, ſeparer.

IDUS, uum, ibus. Cic. Les Ides, les diviſions des mois chez les Romains; c'étoient les 15. Mars, Mai, Juillet & Octobre, & les 13. des autres mois.

IDZUMUM, i. n. Idzumi, ville & Roiaume du Japon, dans le Jamaiſtero, contrée de l'iſle de Niphon au Japon.

IDZUUM, i. n. Idzu. Il y a au Japon dans l'Iſle de Niphon deux Roiaumes & deux villes de ce nom, l'une près de la côte occidentale du Jamaiſtero, & l'autre près de la meridionale du Quanto.

J E

JEBUS, *unde* Jebuſæi. Jebus, *c'eſt un nom que portoit Jeruſalem ſous les Chananéens.*

JECHINUM, i. *n.* Jéchien, *ville du Roiaume du Japon, dans l'Iſle de Niphon, ſur la côte ſeptentrionale du Jetſengen.*

JECI. *préterit de* Jacio.

JECINOROSUS, a, um. *Scrib. Larg.* Qui a mal au foie, qui a un flux hepatique.

JECORA, æ. *m.* Fluvius. Le Jecker *ou* le Jar, *riviere du Payis de Liege, qui tombe dans la Meuſe.*

JECUR, oris, *ou* cinoris. *n. Cic.* Le foie. ‖ *Mart.* La ſageſſe.

JECURRIS, is. *f.* Yecora, *ville d'Eſpagne dans la contrée de Rioxo, autrefois ville des Cantabres.*

JECUSCULUM, i. *n. Cic.* Petit foie.

JEDOBURGUM, i. *n.* Jedbruck *ou* Jedburg, *ville de l'Ecoſſe meridionale, capitale de la province de Tivedale, au couchant de Barwick.*

JEDUM, i. *n. unde* Jedi Sinus. Yendo *ou* Yedo, *ville du Japon & capitale de cet Empire, comme l'étoit autrefois Méaco, ſur la côte meridionale du Quanto, dans l'Isle de Nipho, à l'embouchure du Toukon.*

JEHAN-ALBADUM. *Voiez* Dellium.

JEJUNATOR, oris. *m. Celſ.* Jeûneur, qui fait abſtinence.

JEJUNE. *adv. Cic.* D'une maniere ſeche, froide, foible, maigre. ‖ *Comp.* Jejunius. *Cic.* Jejunioſior, ius. *Comp. Plaut.* Plus affamé.

JEJUNITAS, atis. *f. Vitr.* Aridité, ſechereſſe. ‖ Le jeûne, l'abſtinence.

JEJUNIUM, ii. *n. Celſ.* Abſtinence de manger, jeûne. ‖ *Liv.* Jour de jeûne. ‖ *Col.* Sechereſſe, aridité.

JEJUNUM, i. *n. Celſ.* Le boiau culier, *parce que rien n'y ſéjourne.*

JEJUNUS, a, um. *Cic.* Qui eſt à jeun, qui n'a rien mangé de la journée. *Jejuna terra. Col.* Terre maigre. *-ſaliva. Col.* La ſalive d'une perſonne à jeun. *-calumnia. Cic.* Calomnie ſans fondement. *-oratio. Cic.* Un diſcours ſec. *Jejunus animus. Hor.* Un eſprit foible, ſterile, borné.

JELLA *ou* Jelleia, æ. *f.* Stradella, *bourg d'Italie dans le Duché de Milan, ſur le bord meridional du Pò, dans le Pavéſan.*

JEMPTIA, æ. *f.* La Jemptie *ou* Jampterland, *Province de Suede entre l'Angermanie, la Medelpadie, l'Helſingie & la Norvege.*

JENA Æſtuarium. Crée-Fyrth, *Golfe de la Mer d'Irlande ſur la côte meridionale du Comté de Galloway en Ecoſſe, à l'orient de Withern.*

JENA, æ. *f.* Urbs Thuringiæ. Jena *ou* Jene, *ville d'Allemagne dans le Duché de Weimar en Thuringe, ſur la Sala.*

JENDUS, i. *m.* Lacus. Jende *ou* Pajende, *grand Lac de Finlande en Suede, dans la Thorvaſthie, aux confins du Savolax & de la Carélie.*

JENEKOPIA. Jenekoping *ou* Jonekoping, *ville de Smalande en Suede, ſur le bord meridional du Lac Weter.*

JENGANUM, i. *n.* Jengan, *ville de la Chine, dans la province de Xanti.*

JENISEIA, æ. *m.* Fluvius. Le Jeniſcey, *riviere de la grande Tartarie.*

JENIZARA. Jenizar, *ville* ou *bourg de Theſſalie en Grece, vers le Golfe de Saloniki.*

JENIZZARIA, æ. *f.* Jenizzari, *ville de Grece dans la Macédoine, au Sudeſt de Saloniki.*

JENPINGA, æ. *f.* Jenping, *ville de la Chine, dans la Province de Fokien.*

IENS, euntis. *omn. gen. Cic. part.* d'Eo.

JENTACULUM, i. *n. Mart.* Le déjeûner *ou* ce qu'on y mange.

JENTO, as, avi, atum, are. *n. Varr.* Déjeûner.

JENUPARA, Urbs & Regnum. Jénupar, *ville de l'Empire du Mogol en Aſie, ſur la riviere de Caul, entre Delly & Lahor.* ‖ *Roiaume de Jenupar, le même entre ceux de Delly, de Pengal & d'Hendowens.*

JERABRICA, æ. *f.* Alanguer, *ville de Portugal, dans l'Eſtramadoure, proche du Tage.*

JERBEIA, æ. *f.* Jerbey *ou* Irebey, *village d'Angleterre dans le Comté de Northumberland, autrefois ville de la grande Bretagne.*

JERICHO, untis. *f.* Jericho, *ville de la Terre-ſainte dans la Tribu de Benjamin, du côté de l'Orient & du Jourdain.*

JERNUS, i. *m.* Fluvius. Kilmare, *riviere d'Irlande, dans le Comté de Kerrey, en Momonie.*

JERONA, æ. *f.* Jeron, *petite Forteresse de l'Anatolie ſur le detroit de Conſtantinople, pres de Scutari, autrefois de la Bithynie.*

JERONA Romeliæ. Jeron Romelias, *bourg de la Turquie d'Europe, dans la Romanie, près de Conſtantinople.*

JEROSLAVIA, æ. *f.* Urbs & Ducatus. Jeroſlaw, *ville de Moſcovie ſur le Volga, au Nord de Moſkow.* ‖ Duché de Jeroſlaw, *Province de Moſcovie, entre les Duchez de Wologda, de Sudal, de Roſtow, de Novogorod, Weliki & de Biélozero.*

JEROSOLYMA, æ. Jeruſalem. *indcl. f.* Jeroſolyma, orum. *n. Plin.* Jeruſalem, *capitale de la Judée.*

JERRA, æ. *f.* Fluvius. La Jerre, *riviere de France dans la Brie, qui tombe dans la Seine à Villeneuve-ſaint-George.*

JERSEIA Inſula. Jerſey, *Iſle de la Mer de Bretagne, vers la côte occidentale de Normandie.*

JERVELANDIA *ou* Jervia, æ. *f.* Jerveland *ou* Jervenland, *payis de l'Eſtonie, partie de la Livonie.*

JERUSALEM, *f. indecl.* Jeruſalem, *ville capitale de la Terre-ſainte, aux confins des Tribus de Juda & de Benjamin.*

JESOLUM, i. *n.* Jeſolo, *ruines d'une ancienne ville nommée* Aequilium, *dans la Marche Treviſane en Italie, au Nord de Veniſe.*

JESONIA, æ. *f.* Jeſonis Regio. Le Jeſſo, la Terre de Jeſſo, de Jeco, de Jedſo *ou* d'Eſo, *grand payis d'Aſie, au Nord du Japon & au levant de la grande Tartarie.*

JESRAB. *Voiez* Jatreb.

JESELMERA, æ. *f.* Urbs & Regnum. Jeſſelmere *ou* Giſlemere, *ville du Mogoliſtan en Aſie, capitale du Roiaume de Jeſſelmere, qui eſt au Nord de celui de Guzarate.*

JESSENÆ, arum. *f. plur.* Jeſſeins, *bourg de Gaule, maintenant village de Champage ſur l'Aube.*

JESUALIUM, i. *n.* Regnum. Jeſual, *Roiaume d'Aſie, dépendant du Mogol, & ſitué dans l'Inde de delà le Gange, entre ceux de Patna, d'Udeſſa & de Merat.*

JESUPOLIS, is. *f.* Jeſupol, *ville* ou *bourg de la Pokatie en Pologne, à l'embouchure du Biſtriez dans le Nieſter.*

JESUS, u. *Bibl.* Nom du Fils de Dieu N. S. J. C. *En Hebr.* Sauveur.

JESUS, u. *m. Bibl.* Joſué, Jeſus, fils de Sirach, &c.

JESUS Inſula. L'Iſle de Jeſus *dans la nouvelle France, ſur le fleuve de ſaint-Laurent, audeſſus de Montroial.*

JETAS, adis. *f. ou* Jetæ, arum. *f. plur.* Jato, *ville de Sicile près du Belice dextro, entre Mazara & Palerme.*

JETCHUUM, i. *n.* Jetcheu, *ville de la contrée de Jetſengen dans l'Iſle de Niphon, capitale d'un Roiaume qui porte ſon nom.*

JETERUS. *Voiez* Jatrus.

JETSENGA *ou* Jetſena, æ. *f.* Le Jetſengo *ou* Jetſen, *l'une des cinq Regions de l'Iſle de Niphon au Japon, entre le Jetſengen & la Jamaiſoit.*

JETSENGENA, æ. *f.* Le Jetſengen, *l'une des cinq contrées de l'Iſle de Niphon au Japon, entre le Quanto & Jetſengo.*

JEVERIA, æ. *f.* Le Jéver, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Comté d'Oldenbourg, au couchant du Golfe de Jade, & aux confins du Comté d'Embde.*

I G

IGÆDITA, æ. *f.* Idanha Welha, *c'eſt-à-dire* Idanha la vieille, *ville de Portugal ſur le Ponſul, dans la province de Beira, vers les confins de l'Eſtramadoure.*

IGGA, æ. *f.* Igg, *ville d'Allemagne dans la baſſe Carniole, ſur la riviere de l'Igg, à l'orient de Lanbach.*

IGILGILI *ou* Igilgilium, i. *n.* Gigeri, *ville de la Mauritanie Siſifenſe en Afrique, maintenant bourg & port du Roiaume d'Alger, ſur la côte de la Province de Bugie.*

IGILIUM, Egilium *ou* Iginium, i. *n.* Giglio, *Iſle de la Mer de Toſcane, près des côtes de l'Etat de gli Preſidii.*

IGITUR. *conjonct. Cic.* Donc, doncques, partant.

IGLAVIA, Iglovia *ou* Giglovia, æ. *f.* Iglaw *ou* Gihlowa, *ville de Moravie, ſur la riviere d'Igla, aux confins de la Boheme, à 17. lieues au couchant de Briun.*

IGNARUS, a, um. *Cic.* Ignorant, qui ne ſçait *ou* qui ne connoît pas.

IGNAVE. *adv. Cic.* Lâchement, en lâche, en poltron, ſans courage, mollement, d'une maniere indolente.

IGNAVIA, æ. *f. Cic. ou* Ignavitas, atis. *f. Juſt.* Lâcheté, baſſeſſe d'ame, défaut de courage, manque de cœur, lâcheté, poltronerie; fainéantiſe, indolence.

IGNAVITER. *adv. Voiez* Ignavè.

IGNAVUS, a, um. *Cic.* Lâche, poltron, qui a l'ame baſſe, qui eſt ſans courage, qui manque de cœur. ‖ *Virg.* Fainéant, pareſſeux. ‖ *Ovid.* Qui rend lâche & pareſſeux, qui abat les forces.

IGNESCO, is, ere. *Cic.* S'allumer, s'enflâmer, s'embraſer, prendre feu, devenir tout en feu.

IGNEUS, a, um. *Cic.* De feu, de la nature du feu, ignée. ‖ Ardent, embraſé, allumé, enflâmé, qui eſt en feu.

IGNIACUM, i. *n.* Igny, *bourg de France en Champagne, à l'Oueſt de Rheims.*

IGNIARIUM, ii. *n. Plin.* Amorce, méche, matiere combuſtible & ſuſceptible du feu, ce qui prend feu aiſément. ‖ Fuſil à faire feu.

IGNICULUS, i. *m. Cic.* Petit feu, étincelle de feu. *Igniculi virtutum. Cic.* Les éguillons de vertu.

IGNIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte le feu.

IGNIFLUUS, a, um. *Claud.* Par où coule du feu, qui jette du feu.

IGNIGENA, æ. *m. f. Ovid.* Engendré du feu, dans *ou* par le feu.

IGNIPES, edis. *omn. gen. Ovid.* Qui a les pieds de feu.

IGNIPOTENS, entis. *omn. gen. Virg.* Qui eſt le maître du feu, qui a le feu en ſon pouvoir, *l'Epithete de Vulcain.*

IGNIS, is. *m. Cic.* Le feu. ‖ *Hor.* L'amour, le feu de l'amour. ‖ Le brillant. ‖ *Virg.* Chaleur, vigueur, vie.

IGNIS *ou* Ignium Regio. La Terre de Feu, *grande Iſle de la Mer Magellanique, au midi de la pointe meridionale de l'Amerique meridionale.*

IGNISPICIUM, ii. *n. Plin.* La pyromantie, l'art de deviner par le feu.

IGNITABULUM, i. *n. Feſt.* Amorce, méche. ‖ Réchaud, chauferette. ‖ Braſier.

IGNITUS, a, um. *Cic.* Chaud, ardent, enflâmé, brûlant, qui eſt en feu, plein de feu. *Ignitius vinum. Gell.* Vin qui a plus de feu, plus rempli d'eſprit.

IGNOBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Inconnu, peu connu, qui eſt ſans réputation, qui n'eſt point en eſtime, dont on fait peu de cas, qui eſt ſans nobleſſe, roturier, qui eſt de baſſe naiſſance. *Ignobile gramen. Virg.* Une herbe de peu de conſequence. *-vulgus. Virg.* Le menu peuple.

IGNOBILITAS, atis. *f. Cic.* Baſſeſſe de naiſſance.

IGNOBILITER. *adv. Solin.* Avec baſſeſſe, ſans aucune élevation.

IGNOMINIA, æ. *f. Cic.* Ignominie, deſhonneur, diſgrace, infamie, affront *ou* reproche conſiderable.

IGNOMINIATUS, a, um. *Gell.* Deshonoré, diffamé, perdu d'honneur, traité avec ignominie.

IGNOMINIOSUS, a, um. *Cic.* Ignominieux, honteux, deshonorable, infame. ‖ *Quint.* Noté d'infamie, perdu d'honneur.

IGNORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ciceron.* Qu'on peut aiſément ignorer. ‖ Qu'on ne connoît point, ignoré.

IGNORANS, tis. *Part. act. comp.* ignorantior, tius. *Tacit. Voiez* Ignarus.

IGNORANTIA, æ. *f. Cic.* Ignorance. ‖ Incapacité, ſtupidité, bêtiſe.

IGNORATIO, onis. *f. Cic.* Ignorance, défaut de connoiſſance, faute de ſcience, manque de ſçavoir.

IGNORATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de.*

IGNORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Ignorer, ne ſçavoir pas, ne pas connoître, n'avoir point de connoiſſance.

IGNOSCENTIA, æ. *f. Gell.* Pardon qu'on accorde.

IGNOSCIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Pardonnable, digne de pardon, qu'on peut aiſement pardonner.

IGNOSCO, is, novi, notum, ere. *n. Gell.* Connoître, ſçavoir. ‖ *Cic.* Pardonner. ‖ *Varr.* Ne pas ſçavoir, ne pas comprendre.

IGNOTITIA, æ. *f. Gell. Voiez* Ignoratio.

IGNOTUS, a, um. *part. paſſ. d'*Ignoſco. *Cic.* Inconnu, qu'on ne connoît pas; qu'on ne ſçait point, ignoré. ‖ *Phæd.* Où l'on n'eſt point connu. ‖ *Cic. Quint.* Qui ignore.

IGNUVIUM, Inginium, i. *n.* Gubio, Eugubio, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbin, entre Urbin & Aſſiſe.*

I H

IHORA, æ. *f.* Urbs. Ihor, *ville des Indes, ſur le Cap de Sincapura, qui eſt la pointe meridionale de la Preſqu'iſle de là le Gange.*

IHORIUS, a, um. Qui eſt d'Ihor. *Ihorium Regnum*, le Roiaume d'Ihor, *à la pointe de la Preſqu'iſle de l'Inde de là le Gange.*

I L

ILA, æ. *f.* L'Yle. Yla, Ila, *Iſle d'Ecoſſe, la plus meridionale des Weſternes, près de la Preſqu'iſle de Cantyr.*

ILACA, æ. *f.* Ilack, *ville capitale d'un petit payis de même nom, dans l'Usbeck, qui eſt de la grande Tartarie, au Nord de la riviere de Cheſel.*

ILANTIUM, i. *n.* Ilantz, *petite ville des Griſons, dans la ligne Griſe, ſur le haut Rhin, au Sud-oueſt de Coire.*

ILARUS, Hilarus, i. *m.* L'Iler *ou* Ilerus, *riviere d'Allemagne, dans le Tirol & la Suabe.*

ILCHESTRIA, æ. *f.* Ilcheſter, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Sommerſet, ſur l'Ill, au Sud de Wels.*

ILCINUM, i. *n.* Montalcino, Monte Alcino, *ville d'Italie, dans le Sienois en Toſcane.*

ILCUSSUM, i. *n.* Ilkuſch *ou* Ilcuſſia, *ville de la haute Pologne, dans le Palatinat de Cracovie.*

ILDUM, i. *n.* Ildus, i. *m.* Salſadella, *village du Roiaume de Valence en Eſpagne, au Sudeſt de Ségovie.*

ILE, is. *n. Plin.* Le menu boiau des animaux.

ILEOS, *ou* Ileus, i. *m. Plin.* La paſſion iliaque, *maladie.* Colique, *appellée* Miſerere.

ILEOSUS, a, um. *Plin.* Sujet à la paſſion iliaque, aux coliques où les excremens remontent & ſortent par la bouche.

ILERDA, æ. *f.* Lerida, *ville de Catalogne en Eſpagne, ſur la Segre.*

ILERGETES, tum. *m.* Peuples d'entre les Catalans.

ILEX, icis. *f. Virg.* Yeuſe *ou* chêne-verd, *arbre.*

ILIA, æ. *f.* Nom de femme. *Ilia.*

ILIA, ium. *n. Cic.* Les flancs, les inteſtins. ‖ *Hor.* Tous les boiaux. *Ilia ducere. Hor. trahere. Plin.* Battre des flancs, être éſoufflé, haleter.

ILIACUS, a, um. *Voiez* Ileoſus.

ILIACUS, a, um. d'Ilium, de la ville de Troie, *en Phrygie.*

ILIAS, adis. *f. Cic.* L'Iliade, *Poëme d'Homere ſur la guerre de Troie. Ilias malorum. Cic.* Une foule de maux.

ILICE. *Ablat. ſing. Voiez* Ilex.

ILICET. *adv. Ter.* Vous pouvez vous en aller, rien ne vous retient plus. ‖ *Plaut.* D'abord, auſſitot.

ILICETUM, i. *n. Mart.* Un bois planté de chênes verds.

ILICEUS, a, um. *Stat.* De bois d'yeuſe, du chêne verd.

ILICO. *Voiez* Illico.

ILIGNEUS. *Col.* Illignus, a, um. *Hor.* D'yeuſe, de chêne verd. ‖ De bois d'yeuſe *ou* de chêne verd.

ILINI, orum. *m. plur.* Les Ilinois, *peuples de l'Amerique ſeptentrionale, au midi du Lac ſuperieur & au couchant de celui des Hurons.*

ILIOSUS, a, um. *Plin. Voiez* Ileoſus.

ILIPA, æ. *f.* Zalamea, Calamea, *bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, entre l'Odier & le Tinio.*

ILIPLA, Elepha, æ. *f.* Niebla, *ville des Turdetans, dans l'Eſpagne Bétique, maintenant bourg d'Andalouſie, ſur le Tinio.*

ILIPULA, æ. *m.* Mons. Ilipula, Monte Ilipula, *ou* Ilipulitano, *montagne du Roiaume de Grenade en Eſpagne, à l'orient de Grenade.*

ILISSIDES, dum. *f.* Surnom des Muſes.

ILISSUS, i. *m.* Ils.

ILISSUS, i. *m.* Riviere d'Attique conſacrée aux Muſes. ‖ Aux Furies.

ILITURGIS, Ilurgis, is. *f.* Anduxar, *ville d'Andalouſie en Eſpagne, ſur le Guadalquivir.*

ILIUM, ii. *n.* La ville de Troie, *dans l'Aſie mineure, ou* ſa Citadelle. *Voiez* Troja.

ILKELCEIA, æ. *f.* Ilkelcey, *ville des Brigantes, maintenant village du Comté d'York en Angleterre.*

ILLA. *Voiez* Ille.

ILLA. *adv. Tac.* Là, en cet endroit-là.

ILLA, Ella, æ. *m.* Fluvius. Lille, *riviere de France, dans le Limouſin, le Perigord, & la Guienne.*

ILLABEFACTUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt point taché, gâté *ou* rompu.

ILLABOR, eris, lapſus ſum, labi. *dep. Cic.* Tomber, entrer, ſe couler, ſe gliſſer dedans, s'inſinuer.

ILLABORATUS, a, um. *Sen.* Mal travaillé, executé négligemment, fait avec peu de ſoin, *ou* d'application. ‖ Qui n'eſt point cultivé.

ILLABORO, as, avi, atum, are. *Tac.* Travailler dedans.

ILLAC. *adv. Ter.* Par là, de ce côté-là, de ce parti là.

ILLACERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sil. Ital.* Qui ne peut être déchiré, qu'on ne peut déchirer.

ILLACESSITUS, a, um. *Tac.* Qui n'a point été attaqué.

ILLACRYMABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Qui eſt inſenſible à la pitié, qui ne ſe laiſſe point toucher aux pleurs, qu'on ne fléchit point par les larmes, qu'on ne pleure point.

ILLACRYMO, as, avi, atum, are. *n. Liv.* &

ILLACRYMOR, aris, atus ſum, ari. *dep. dat. Cic.* Pleurer, verſer des larmes, répandre des pleurs. ‖ *Virg.* Suinter, dégoûter.

ILLÆC. *Ter.* pour *illa hac.* Elle, cette choſe.

ILLÆSUS, a, um. *Plin.* Qui n'a point de mal, qui n'eſt point bleſſé, qui eſt ſain & entier.

ILLÆTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Qui ne réjouit point, qui ne donne aucun plaiſir.

ILLAPSUS, ûs. *m. Col.* Ecoulement, cours *ou* paſſage des eaux. ‖ Entrée. ‖ Chûte.

ILLAPSUS, a, um. *Virg. part. d'*Illabor.

ILLAQUEATIO, onis. *f. Liv.* L'action d'arrêter *ou* d'être arrêté *ou* pris dans des filets.

ILLAQUEATOR, oris. *m. Tac.* Qui embarraſſe, qui engage dans des filets, &c.

ILLAQUEATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

ILLAQUEO, as, avi, atum, are. *acc. Hor.* Lier, engager, arrêter, embarraſſer, retenir, prendre dans des filets, &c.

ILLARCO, onis. *f.* Alarcon, *bourg ou petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle, ſur le Xucar.*

ILLATEBRA, æ. *f. Plaut.* Lieu où l'on ne peut rien cacher.

ILLATEBRO, as, avi, atum, are. *acc. Gell.* Cacher.

ILLATENUS. *adv. Gell.* Juſques-là.

ILLATIO, onis. *f. Digeſt.* L'action d'apporter *ou* de porter dedans. ‖ Conſequence, ſuite.

ILLATRATIO, onis. *f. Tac.* Abboiement *au dedans d'un lieu.*

ILLATRO, as, avi, atum, are. *dat. Lucan.* Abboier *au dedans d'un lieu.*

ILLATUS, a, um. *Liv. part. d'*Inferor.

ILLAUDABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Stat.* Qui n'eſt pas louable *ou* recommandable.

ILLAUDATUS, a, um. *Virg.* Indigne de louange, ſans merite.

ILLE, illa, illud, *gen.* illius, *dat.* illi. *Cic.* Lui, elle, celui-là, celle là, il. *Ille, ipſe. Cic.* Lui-même. *Ego ille ipſe. Cic.* Moi-même. *Dixerit ille. Cic.* Quelqu'un dira. *Illud hora. Suet.* A cette heure-là.

ILLECEBRA, æ. *f.* &

ILLECEBRÆ, arum. *f. plur. Cic.* Attraits, appas, charmes, amorces, allechemens.

ILLECEBRATIO, onis. *f. Gell.* L'action d'attirer, de charmer, d'engager par des appas, des attraits, &c.

ILLECEBROSE. *adv. Plaut.* D'une maniere engageante, pleine d'attraits, qui charme.

ILLECEBROSUS, a, um. *Plaut.* Attirant, charmant, plein d'attraits, rempli d'appas *ou* de charmes.

ILLECTAMENTUM, i. *n. Apul.* Illectatio, onis. *f. Gell.* Illectus, ûs. *m. Plaut. Voiez* Illecebra.

ILLECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Illicio.

ILLECTUS, a, um. *Ovid.* Qu'on n'a point lû.

ILLEPIDE. *adv. Hor.* Sans grace, ſans agrément, de mauvaiſe grace, d'une maniere deſagréable, groſſiere, impolie, ſans politeſſe.

ILLEPIDUS, a, um. *Cic.* Qui eſt ſans grace, impoli, groſſier, deſagréable, qui eſt ſans politeſſe.

ILLEX, icis. *m. Plaut. Voiez* Illecebra.

ILLEX, icis. *omn. gen. Plaut. Voiez* Illecebroſus.

ILLEX, egis. *omn. gen. Plaut.* Qui vit ſans loi.

ILLEXI. *prét. d'*Illicio.

ILLI. *adv. Ter. Voiez* Ibi. *ou dat. ſing. d'*Ille, illa, illud.

ILLIBATUS, a, um. *Liv.* Qui eſt ſans tache, qui n'eſt point gâté, ſali, entier, ſain.

ILLIBERALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Servile, ſordide, honteux. ‖ Bas, méſéant, mal-honnête, indigne d'une perſonne bien née *ou* d'un homme d'honneur. *Illiberalis cibus. Plin.* Un mets de pauvre gens.

ILLIBERALITAS, atis. *f. Liv.* Baſſeſſe, mal-honnêteté, groſſiereté. ‖ *Cic.* Epargne baſſe & ſordide, avarice.

ILLIBERALITER. *adv. Ter.* D'une maniere baſſe, groſſiere, malhonnête, ſordide, &c.

ILLIBERIS, is. *m.* Le Tech, *fleuve du Languedoc.* ‖ *f. Plin.* Colioure, *ville du Languedoc aux pieds des Pyrenées.*

ILLIBERIS Oppidum. *Voiez* Elna.

ILLIBERIS, is. *f.* Urbs. Elvire, *ville autrefois Archiepiſcopale, maintenant village d'Eſpagne, dans le Roiaume de Grenade, près de la ville de ce nom.*

ILLIBERITANUS, a, um. Qui eſt d'Elvire. *Concilium Illiberitanum.* Le Concile d'Elvire.

ILLIC, illæc, illoc. *Ter. Voiez* Ille.

ILLIC. *Ter.* Là, en cet endroit là.

ILLICI, orum. *m. plur.* Illicias, æ. *f.* Elche, *ville d'Eſpagne, dans le Roiaume de Valence, ſur la Segre.*

ILLICIO, is, lexi, lectum, ere. *acc. Cic.* Attirer, engager, charmer, gagner par careſſes, &c. *Illicere aliquem in fraudem. Ter.* Faire donner quelqu'un dans le panneau, le faire tomber dans le piege, l'y attirer.

ILLICITANUS Sinus. Le Golfe d'Alicante, *dans la Mediterranée, ſur les côtes du Roiaume de Valence, depuis le Cap Martin, juſqu'au Cap de Palos.*

ILLICITE. *adv. Ulp.* Illicitement, d'une maniere illicite *ou* non permiſe.

ILLICITUS, a, um. *Cic.* Illicite, qui n'eſt pas permis.

ILLICIUM, ii. *n. Cic. Voiez* Illecebra.

ILLICO. *adv. Ter.* Sur l'heure, ſur le champ, incontinent, auſſitôt.

ILLIDO, is, liſi, liſum, ere. *acc. Hor.* Heurter, briſer, froiſſer, rompre contre. *Illidere dentes labellis. Lucr.* Mordre ſes levres. *-dentem alicui rei. Hor.* Se caſſer une dent contre quelque choſe.

ILLIGATIO, onis. *f. Vitr.* L'action de lier, d'attacher à.

ILLIGATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de*

ILLIGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Lier, engager, entrelacer, attacher, nouer, entortiller. *Illigare gentem alicui bello. Liv.* Enga-

ger une nation dans une guerre. *-emblemata in aureis poculis. Cic.* Enchaſſer des bas reliefs dans des vaſes d'or.

ILLIMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Ovid.* Clair, ſans bourbe, qui n'eſt point trouble.

ILLINC. *adv. Cic.* De là, de ce lieu là, de cet endroit-là.

ILLINIO, is, ivi, itum, ire. *act. Col. Voiez* Illino.

ILLINITUS, a. um. *Marc. Emp. part. paſſ.* d'Illinio.

ILLINO, is, levi, litum, ere. *Hor.* Oindre, enduire, frotter de quelque choſe qui reſte deſſus, crépir, ravaler. *Illinere aurum tectis. Sen.* Dorer les couvertures, les toits des maiſons. *-agris nives. Hor.* Couvrir les campagnes de neiges.

ILLIPULA, Ilipa. *Voiez* Italia Urbs.

ILLIQUEFACIO, is, feci, factum, ere. *Cic.* Liquefier, fondre, rendre liquide, réduire en liqueur.

ILLIQUEFACTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Liquefacio.

ILLIQUEFIO, is, ieri. *Celſ.* Se fondre, être fondu, ſe liquefier, ſe réduire en liqueur.

ILLIRICUM, i. *n.* Ericis Portus. Lerice, *bourg de la Ligurie en Italie, dans la partie orientale de l'Etat de Gennes, ſur le Golfe de Spezza.*

ILLISUS, a, um. *Virg. part. paſſ.* d'Illido.

ILLISUS, ûs. *m. Plin.* Choc, heurt, rencontre d'un corps pouſſé contre un autre, coup qui ſe fait en heurtant contre quelque choſe.

ILLITERATUS, a, um. *Cic.* Ignorant, ſans étude, ſans belles lettres, ſans érudition. ‖ *Feſt.* Qui n'a point écrit. *Superl.* Illiteratiſſimus, a, um. *Plin. J.*

ILLITUS, a, um. *Liv. part.* d'Illinor. *Illitus fuco. Cic.* Fardé, couvert de fard. *Illicitum veſtibus aurum. Hor.* Des habits couverts d'or, brodez, galonnez d'or. *Illitum veneno aurum. Liv.* Un préſent empoiſonné.

ILLO. *adv.* (*avec mouvement.*) *Ter.* Là, en cet endroit-là, en ce lieu-là.

ILLOCABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qu'on ne ſçauroit placer, à qui l'on ne trouve point de parti.

ILLOCHIUM, i. *n.* Illock, *ville de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, aſſez près de Petri-Waradin.*

ILLORCI, orum, *m. plur.* Ilurgis, is. Ilurgia, æ. *f.* Lorca, *ville des Baſtetans en Eſpagne, maintenant dans le Roiaume de Murcie, ſur le Guadalentin.*

ILLOTUS, a, um. *Hor.* Qui n'eſt point lavé, nettoié *ou* rincé.

ILLUC. *adv.* (*avec mouvement.*) *Cic.* Là, en cet endroit-là.

ILLUC. *Plaut. pour* Illud. *& adv. Cic.* A cet endroit-là.

ILLUCEO, es, xi, ere. *Liv. &*

ILLUCESCO, is, xi, ere. *Cic.* Luire, éclairer, faire jour. *Illuſcet aliquando illa dies. Cic.* Enfin le jour viendra.

ILLUCTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Stat.* S'oppoſer à, reſiſter contre, ſe roidir contre.

ILLUDO, is, ſi, ſum, ere. *Cic.* Se mocquer, ſe railler, ſe jouer, ſe divertir. *Pecuniæ illudere. Tac.* Dépenſer folement ſon argent.

ILLUGO. *Voiez* Ilugo.

ILLUMINATE. *adv. Cic.* D'une maniere relevée, avec des expreſſions nobles, avec ornemens.

ILLUMINATIO, onis. *f. Macrob.* Illumination, l'action d'éclairer.

ILLUMINATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

ILLUMINO, as, avi, atum, are. *Cic.* Illuminer, éclairer, donner du jour, faire briller, faire éclatter.

ILLUMINUS, a, um. *Apul.* Qui eſt ſans lumiere, obſcur, qui n'eſt point lumineux.

ILLUNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Sil. Ital. &*

ILLUNUS, a, um. *Apul.* Qui eſt ſans Lune, auquel la Lune ne paroît point.

ILLURCIS, is. *f.* Cagurria, *bourg de Navarre en Eſpagne, aux confins de la Caſtille vieille.*

ILLURO, onis. *f.* Mataro, *bourg de Catalogne en Eſpagne, ſur la côte au levant de Barcelone.*

ILLUSIO, onis. *f. Cic.* Dériſion, raillerie, ironie.

ILLUSOR, oris. *m. Plaut.* Mocqueur, railleur.

ILLUSTRAMENTUM, i. *n. Quint.* Ornement, agrément, qui ſert à donner du luſtre *ou* de l'éclat.

ILLUSTRATIO, onis. *f. Quint.* Illumination, l'action d'éclairer. ‖ Illuſtration, embelliſſement, rehauſſement. ‖ Eclairciſſement, l'action de rendre évident.

ILLUSTRATUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Illuſtro.

ILLUSTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Cic.* Clair, éclattant, luiſant, qui brille. ‖ Illuſtre, celebre, conſiderable, remarquable, renommé, ſignalé. ‖ *Col.* Eclairé, qui reçoit beaucoup de jour.

ILLUSTRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Eclairer, donner du jour, rendre clair. ‖ Eclaircir, illuſtrer. ‖ Rendre illuſtre, celebre, *&c.* ‖ Orner, embellir, enrichir.

ILLUSUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Illudo.

ILLUTIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qu'on ne ſçauroit laver, nettoier.

ILLUTUS, a, um. *Hor. Voiez* Illotus.

ILLUVIES, ei. *f. Ter.* Craſſe, mal propreté, ordure, ſaleté.

ILLYRICUM, i. *neut.* L'Illyrie, l'Eſclavonie, *grande contrée d'Europe.*

ILLYRICUS Sinus. *On donnoit anciennement ce nom au Golfe de Veniſe, & en particulier à celui du Drin.*

ILMENUS Lacus. L'Ilmen, *Lac de Moſcovie, dans la Principauté de Novogrod Weliki.*

ILMITIUM, i. *n.* Ilmitz, *village d'Allemagne en Autriche, aux confins d'Hongrie, ſur le Lac Newſidler.*

ILUA, æ. *f.* Inſula. L'Iſle d'Elbe, *dans la Mer de Toſcane, ſur la côte de la Principauté de Piombino.*

ILUGO, Illugo, Municipium Illugonenſe. Sant-Eſtevan del Puerto, *bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, au Nordeſt d'Ubéda.*

ILUMBERIS. Lumbier, *ville d'Eſpagne, dans la Navarre, ſur le Salazar.*

ILURGIS, is. Ilurgia, æ. *f. Voiez* Illorci.

ILURO, onis. *f.* Oleron, *ville de France en Bearn, ſur le Gave d'Oleron.*

ILZA, æ. *f.* Ilz, *bourg du Palatinat de Sandonis, dans la petite Pologne.*

I M

IM. *pour* eum. *Voiez* is, ea, id.

IMACHARA, Hemichara, æ. *f.* Traina *ou* Troina, *ville de la Vallée de Demona en Sicile, ſur une montagne, à la ſource de la Traina.*

IMAGINARIUS, a, um. *Liv.* Imaginaire, feint, qui ne ſubſiſte que dans l'imagination, fantaſtique.

IMAGINATIO, onis. *f. Plin.* Imagination, idée, image, repreſentation qu'on fait d'une choſe.

IMAGINATUS, a, um. *Lactant.* Imaginé, fait à l'image.

IMAGINO, as, avi, atum, are. *Gell.* Repreſenter, renvoyer l'image.

IMAGINOR, aris, atus ſum, ari, *dep. act. Plin.* S'imaginer, ſe repreſenter, ſe faire une idée, ſe figurer.

IMAGINOSUS, a, um. *Catul.* Rempli d'imaginations. *Imaginoſus morbus. Catul.* Une fiévre qui fait rever, phreneſie.

IMAGO, inis. *f. Cic.* Image, figure, portrait, repreſentation, idée, modele, exemple. ‖ *Tac.* Apparence, ombre, couleur, prétexte, faux ſemblant.

IMAUS, i. *m.* Imaüs, *montagne d'Aſie, partie orientale du mont Taurus.*

IMBECILLIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Imbecille, foible, qui a peu de force.

IMBECILLITAS, atis. *f. Cic.* Imbecillité, debilité, foibleſſe.

IMBECILLITER. *adv. Cic.* D'une maniere imbecille, avec *ou* par foibleſſe.

IMBECILLUS, a, um. *Cic. Voiez* Imbecillis.

IMBELLIA, æ. *f. Feſt.* Lâcheté, poltronnerie. ‖ Peu de diſpoſition au métier de la guerre.

IMBELLIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui n'eſt point propre à la guerre. ‖ Lâche, poltron, foible, de peu de défenſe, ſans force.

IMBER, bris. *m. Cic.* La pluie. ‖ *Virg.* De l'eau. *Ovid.* Des larmes. *-Imber ferreus. Virg.* Une pluie de traits, de fléches, *&c.*

IMBERBIS, *m. f.* be, *n.* is. *Cic.* Qui eſt ſans barbe, qui n'a point encore de barbe. ‖ *Hor.* Jeune.

IMBIBO, is, bibi, bibitum, ere. *Plin.* Imbiber, boire; prendre, recevoir *ou* tirer, (*quand il s'agit de liqueur.*) ‖ *Cic.* Concevoir, ſe mettre en tête *ou* dans l'eſprit, faire deſſein, prendre réſolution.

IMBREX, icis. *m. f. Plin.* Faſtiere, tuile creuſe. ‖ Goutiere. ‖ *Suet.* Sorte de battement des mains en ſigne d'applaudiſſement. *Imbrex porci. Mart.* Echinée de porc *ou* oreille de cochon.

IMBRICATIM. *adv. Plin.* En maniere de goutiere *ou* de faſtiere.

IMBRICATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de faitiere *ou* de goutiere.

IMBRICITOR, oris. *m. Enn.* Pluvieux, qui amene *ou* qui cauſe de la pluye.

IMBRICIUM, ii. *n. Mart. Voiez* Imbrex.

IMBRICO, as, avi, atum, are. *Plin.* Couvrir de tuilles creuſes, de faſtieres.

IMBRICUS, a, um. *Plaut.* Pluvieux.

IMBRIDUS, a, um. *Solin.* Qui répand la pluye.

IMBRIFER, a, um. *Virg.* Qui amene, qui cauſe de la pluye.

IMBROS, Imbrus, i. *m.* Lembro, L'Embro *ou* Imbros, *Iſle de l'Archipel, au Nord de Ténedo, près de la Preſqu'iſle de la Romanie.*

IMBUO, is, bui, butum, ere. *Col.* Abbreuver, mouiller, tremper, répandre dedans, remplir. ‖ Inſtruire, inſpirer.

IMELACA, æ. *f.* Emeley, Emley, Emmeley, *ville de la Momonie en Irlande, dans le Comté de Tipérary.*

IMERETIA, Imiretia. Imereti *ou* Imirete, *Etat de la Georgie en Aſie, partie de l'ancienne Colchide, entre le Carduel, le mont Caucaſe, la Mingrelie, le Guriel, & le Roiaume de Baratrala, ou la Samſée.*

IMITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Imitable, qui eſt à imiter, qu'on peut imiter.

IMITAMEN, inis. *n. Ovid. &*

IMITAMENTUM, i. *n. Tac.* Imitation, repreſentation, l'action de contrefaire, d'imiter *ou* de ſuppoſer. *Imitamenta doloris. Tac.* Démonſtrations affectées de douleur.

IMITATIO, onis. *f. Cic.* Imitation.

IMITATOR, oris. *m.* (trix, icis. *f.*) *Cic.* Imitateur, qui imite, qui contrefait.

IMITATUS, a, um. *Cic. part.* d'Imitor.

IMITO, as, avi, atum, are. *Varr.*

IMITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Imiter, copier, contrefaire, ſuivre l'exemple. ‖ *Plin.* Etre ſemblable.

IMMADEO, es, dui, ere. *neut. Plin.*

IMMADESCO, is, dui, ere. *Ovid.* Etre mouillé, trempé, arrouſé *ou* humecté.

IMMANIS, *m. f.* ne. *n.* is. *Cic.* Fort grand, extraordinaire, étonnant, démeſuré, prodigieux, exceſſif, énorme, de grande conſequence. ‖ Cruel, inhumain, barbare, feroce, farouche, intraitable, ſauvage.

IMMANITAS, atis. *f. Cic.* Grandeur exceſſive, étonnante, extraordinaire; énormité, excès; inſenſibilité, dureté de cœur, ferocité, barbarie, inhumanité, cruauté.

IMMANSUETUS, a, um. *Cic.* Sauvage, farouche, feroce, intraitable, qu'on ne peut adoucir, dur.

IMMARCESCO, is, ui, ere. *Hor.* Se corrompre, ſe flétrir, ſe gâter, devenir fade. *Immarceſcunt epulæ ſine fine petitæ. Hor.* Les feſtins continuels cauſent du dégoût, on s'en laſſe à la fin.

IMMATURE. *adv. Celſ.* Avant la ſaiſon, hors de tems, trop-tôt, prématurément, de trop bonne heure, avec précipitation.

IMMATURITAS, atis. *f. Cic.* Prématurité *ou* trop grande hâte, précipitation. ‖ *Suet.* Age trop peu avancé pour le mariage.

IMMATURUS, a, um. *Celſ.* Qui n'eſt pas mûr *ou* en maturité, hors de ſaiſon. ‖ Prématuré, précipité.

IMMEANS, antis. *Plin.* Qui s'inſinue dedans, qui entre.

IMMEDIATE. *adv. Gell.* Immediatement, tout de ſuite, ſans interruption.

IMMEDICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Irremediable, incurable, qui eſt ſans remede.

IMMEDIATE. *adv. Plin.* Sans réflexion, inconſiderément, ſans y avoir penſé, avec précipitation.

IMMEDITATUS, a, um. *Cic.* Non prémedité, fait *ou* dit inconſiderément, ſans re-

flexion, ſans meditation, où l'on n'a point réflechi.

IMMEIO, is, minxi, mictum, meiere. *dat. Perſ.* Piſſer dedans.

IMMEMOR, oris. *omn. gen. Cic.* Qui a oublié, qui ne ſe ſouvient pas, qui a perdu la memoire de. *Immemor beneficii. Ter.* ou *meriti. Virg.* Ingrat, qui oublie le plaiſir qu'on lui fait, qui manque de reconnoiſſance. *-gurges. Sil. Ital.* Le fleuve Lethé dont les eaux font tout oublier.

IMMEMORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Dont on ne doit point parler, qu'il ne faut pas dire. ‖ Qui ne veut rien dire, qui ne ſe ſouvient de rien, qui oublie tout. *Immemorabilis ille fuit. Plaut.* On n'a pû le faire parler, on n'a pû tirer de lui.

IMMEMORATUS, a, um. *Hor.* Inoui, dont on n'a jamais oui parler, dont on n'a point fait mention.

IMMEMORIA, æ. *f. Papin.* Défaut de memoire.

IMMENSE. *adv. Caſ. Voiez* Immenſum.

IMMENSITAS, atis. *f. Cic.* Immenſité, grandeur ſans meſure, étendue infinie.

IMMENSUM. *adv. Tac.* Sans meſure.

IMMENSUS, a, um. *Cic.* Immenſe, qui eſt ſans meſure, qui n'a point de bornes, qui eſt d'une étendue infinie, infini. ‖ Grand, vaſte, exceſſif, énorme, démeſuré, effroyable.

IMMEO, as, are. *neut. dat. Plin.* Entrer dedans, s'inſinuer.

IMMERENS, tis. *omn. gen. Hor.* Qui ne merite pas, qui n'a pas merité.

IMMERENTER. *adv. Val. Max.* Sans l'avoir merité.

IMMERGO, is, ſi, ſum, gere. *Virg.* Plonger, enfoncer dans une liqueur, ſubmerger.

IMMERITISSIMO. *Ter.* &

IMMERITO. *adv. Cic.* Sans l'avoir merité, à tort, ſans ſujet, injuſtement.

IMMERITUM, i. *n. Plaut.* Qu'on n'a pas merité. *Immerito meo. Plaut.* Sans que je l'aye merité.

IMMERITUS, a, um. *Ovid.* Qui ne merite pas. ‖ *Liv.* Qu'on n'a pas merité, qui n'eſt pas dû, dont on n'eſt pas digne.

IMMERSABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Qu'on ne peut plonger, ſubmerger *ou* faire enfoncer dans l'eau.

IMMERSI. *prét. d'*Immergo.

IMMERSUS, a, um. *Cic.* Plongé, enfoncé dans l'eau. *Part. d'*Immergo.

IMMETATUS, a, um. *Hor.* Qui n'eſt point borné, qui n'eſt point meſuré.

IMMIGRO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Changer de place *ou* de demeure, déloger, aller demeurer *ou* ſe retirer ailleurs. *Immigrare in ingenium ſuum. Plaut.* Revenir à ſon naturel. *Immigravit avaritia in rem publicam. Liv.* L'avarice s'eſt introduite dans les affaires d'Etat.

IMMINENS, entis. *comm. gen. Cic. Hor.* Qui doit bientôt arriver.

IMMINENTIA, æ. *f. Gell.* Penchant. ‖ Menace.

IMMINEO, es, minui, ere. *Cic.* Approcher, être proche, être ſur le point. ‖ Pencher, être prêt à tomber, menacer ruine. ‖ Menacer. ‖ Epier le moment, chercher l'occaſion. ‖ Eſtre prêt à fondre ſur, à attaquer, à tomber deſſus. *Imminere fugientium tergis. Q. Curt.* Eſtre aux trouſſes des fuiards, les pourſuivre de près.

IMMINUO, is, nui, nutum, ere. *Cic.* Diminuer, amoindrir, retrancher, alterer, affoiblir, rabattre. *Imminuere caput alicui. Plaut.* Caſſer la tête à quelqu'un.

IMMINUTIO, onis. *f. Cic.* Diminution, amoindriſſement, retranchement. *Imminutio dignitatis. Cic.* Le rabaiſſement d'une dignité.

IMMINUTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Imminuo. Diminué, affoibli, moderé, moindre.

IMMISCEO, es, cui, miſtum, ere. *Virg.* Mêler, mélanger, entremêler. *Immiſcere ſe negotiis. Cic.* S'ingerer, s'intriguer dans les affaires. *-ſe bello. Liv.* Prendre part dans une guerre.

IMMISERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Qui ne doit point faire de pitié, indigne de compaſſion. ‖ Qui ne fait point pitié.

IMMISERICORDIA, æ. *f. Liv.* Inhumanité, dureté de cœur. *Ce mot Latin n'eſt pas inconteſtable.*

IMMISERICORDITER. *adv. Ter.* Impitoïablement, ſans miſericorde, ſans compaſſion.

IMMISERICORS, ordis. *omn. gen. Cic.* Qui eſt ſans miſericorde, ſans pitié, ſans compaſſion, impitoiable, inhumain, dur, barbare.

IMMISSARIUM, ii. *n. Vitr.* Reſervoir d'eau.

IMMISSARIUS, ii. *m. Feſt.* Emiſſaire, eſpion, accuſateur ſuborné, faux témoin.

IMMISSIO, onis. *f. Cic.* L'action de provigner la vigne, de faire des provins, &c.

IMMISSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Immitto.

IMMISTUS, a, um. *Virg. part. paſſ. d'*Immiſceo.

IMMITIS, *m. f.* te, *n.* is. *Catul.* Cruel, inhumain, barbare, dur, impitoiable, rigoureux, ſevere. ‖ *Plin.* Apre au goût, vert, qui n'eſt pas mûr.

IMMITTO, is, miſi, miſſum, ere. *Cic.* Mettre dedans. ‖ Envoyer. ‖ Lancer, jetter. ‖ *Plin.* Inſpirer. ‖ *Sall.* Apoſter. *Immittere habenas. Virg.* Lâcher la bride, donner pleine liberté.

IMMIXTIM. *adv. Plaut.* En mêlant.

IMMIXTUS, a, um. *Tac. Voiez* Immiſtus.

IMMO. *Voiez* Imo.

IMMOBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Immobile, qui ne ſe remue point.

IMMODERATE. *adv. Cic.* Immoderément, ſans garder de meſure, ſans moderation, démeſurement, outre meſure, ſans retenue, ſans regle, exceſſivement, avec excès.

IMMODERATIO, onis. *f. Cic.* Déreglement, emportement, excès, manque de moderation, défaut de retenue.

IMMODERATUM, i. *n. Lucr.* L'infini.

IMMODERATUS, a, um. *Cic.* Immoderé, dereglé, outré, exceſſif, qui ne garde point de meſure, qui eſt ſans moderation, qui n'a point de retenue.

IMMODESTE. *adv. Liv.* Immodeſtement, ſans modeſtie. ‖ *Voiez* Immoderatè.

IMMODESTIA, æ. *f. Plaut.* Immodeſtie, intemperance, indiſcretion. ‖ *Cor. Nep.* Deſordre, licence trop grande. ‖ *Voiez* Immoderatio.

IMMODESTUS, a, um. *Ter.* Immodeſte, qui eſt ſans modeſtie, &c. ‖ *Voiez* Immoderatus.

IMMODICE. *adv. Col.* Démeſurément, exceſſivement, trop, ſans meſure, &c. *Voiez* Immoderatè.

IMMODICUS, a, um. *Ovid.* Exceſſif, trop grand, outré, ſans retenue, &c. ‖ *Voiez* Immoderatus.

IMMODULATUS, a, um. *Hor.* Qui eſt ſans meſure, ſans methode, qui n'eſt point dans les regles.

IMMOLATIO, onis. *f. Cic.* Immolation *ou* ſacrifice d'une victime.

IMMOLATOR, oris. *m. Cic.* Celui qui immole, ſacrificateur.

IMMOLATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Immolo.

IMMOLITUS, a, um. *Liv.* Bâti, conſtruit, élevé.

IMMOLO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Immoler, offrir en ſacrifice, ſacrifier une victime.

IMMORIOR, reris, mortuus ſum, mori, *dep. dat. Sen. Tr.* Mourir dedans. *Studiis immori. Hor.* Mourir ſur ſes livres, ne bouger de deſſus.

IMMOROR, aris, atus ſum, ari. *dep. dat. Col.* Demeurer, s'arrêter, ſejourner en *ou* ſur.

IMMORTALE. *adv. Val. Flac. Voiez* Immortaliter.

IMMORTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Immortel, qui ne meurt point, qui n'eſt point ſujet à la mort, qui vivra toûjours, qui ne finira jamais.

IMMORTALITAS, atis. *f. Cic.* Immortalité.

IMMORTALITER. *adv. Cic.* A jamais, toûjours, ſans finir, éternellement.

IMMORTUUS, a, um. *Cic.* Qui n'eſt pas tout-à-fait étouffé *ou* éteint. ‖ *Plin.* Mort dedans. *Flor.* Mort ſur.

IMMOTUS, a, um. *Plin.* Immobile, qui eſt ſans mouvement, qui ne remue point. ‖ Ferme, inébranlable. *Immotum animo ſedet. Virg.* Il a pris une forte réſolution, il eſt déterminé.

IMMUGIO, is, gii, gitum, ire. *Virg.* Mougler, mugir, braire. ‖ Retentir fortement *ou* de toutes parts.

IMMULGEO, es, ſi *ou* xi, ctum, ere. *Virg.* Traire, tirer le lait dans. *Immulgens ubera labris. Virg.* Qui tette.

IMMUNDITIA, æ. *Front.* &

IMMUNDITIES, ei. *f. Gell.* Mal-propreté, ‖ Ordure, ſaleté, vilainie.

IMMUNDUS, a, um. *Ter.* Sale, mal-propre, qui n'eſt point net, vilain, immonde. *Immunda pauperies. Hor.* Une pauvreté honteuſe.

IMMUNIFICUS, a, um. *Plaut.* Qui n'eſt pas liberal.

IMMUNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Cic.* Exemt, franc, libre. ‖ Oiſif, qui ne fait rien. ‖ Exemt d'impots, des charges publiques. *Immunis imperii. Flor.* Qui n'eſt ſujet à perſonne, qui ne releve de qui que ce ſoit. *-civitas. Cic.* Une ville franche. *-belli arvis. Virg.* Ville qui ne ſe reſſent point des incommoditez de la guerre. *-ager. Cic.* Terre *ou* fonds en franc alleu. *-fucus. Virg.* Le bourdon qui ne travaille point comme les abeilles. *-manus. Hor.* Une main innocente. *-non eſt virtus. Cic.* La vertu n'eſt point oiſeuſe.

IMMUNITAS, atis. *f. Cic.* Immunité, exemption.

IMMUNITUS, a, um. *Liv.* Qui n'eſt point muni *ou* fortifié, qui eſt ſans défenſes, ſans retranchemens.

IMMURMURO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Murmurer, faire un bruit ſourd.

IMMUTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Immuable, qui ne change point, qui n'eſt point ſujet au changement, qui ne peut changer.

IMMUTABILITAS, atis. *f. Cic.* Immutabilité, état immuable.

IMMUTABILITER. *adv. Colſ.* Immutablement, conſtamment, d'une maniere qui ne peut changer.

IMMUTATIO, onis. *f. Cic.* Changement.

IMMUTATUS, a, um. *Ter. part. paſſ. de* Immuto.

IMMUTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Changer, devenir different.

IMO. *conjonct. Cic.* Mais, même, au contraire. *Imò verò, imò etiam. Cic.* Oüida, fort bien.

IMOLA, æ. *f.* Imola, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Romagne, en une pointe d'Iſle formée par le Santerno, entre Ravenne & Boulogne.*

IMPACATUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt point appaiſé. ‖ Qui ne peut demeurer en paix, querelleux, qui n'eſt point tranquille.

IMPACTIO, onis. *f. Sen.* Choc, rencontre, heurt.

IMPACTOR, oris. *m. Vitr.* Qui choque contre, qui donne un choc.

IMPACTUS, a, um. *Liv.* jetté, pouſſé, qui s'eſt heurté, qui a choqué. ‖ *Plin.* Environné, reſſerré entre.

IMPAGES, gum. *f. Plin. Vitr.* Les pieces de charpenterie *ou* de menuiſerie qui tiennent les unes aux autres par des mortoiſes, des tenons, des chevilles, &c. Pieces d'aſſemblage.

IMPALLEO, es, lui, ere. *Stat.* &

IMPALLESCO, is, lui, ere. *Perſ.* Devenir pâle, pâlir deſſus *ou* ſur.

IMPAR, aris. *omn. gen. Cic.* Inégal, qui n'eſt point pareil *ou* proportionné. ‖ Inſuffiſant, incapable, qui n'a pas la force. *Impar animo fortuna eſt. Ovid.* La fortune ne répond pas à ſon courage.

IMPARATUS, a, um. *Cic.* Dépourvû, qui n'eſt pas prêt, qui n'eſt point préparé, *ou* diſpoſé.

IMPARENTIA, æ. *f. Gell.* Déſobéïſſance, refus d'obéir, révolte, rebellion, indocilité.

IMPARITER. *adv. Hor.* Inégalement, d'une maniere inégale.

IMPASCOR, eris, paſtus ſum, ſci. *Col.* Paître en *ou* dans.

IMPASSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Prud.* Impaſſible, qui ne peut ſouffrir, qui n'eſt point ſujet à ſouffrir.

IMPASTUS, a, um. *Virg.* Qui n'a point mangé. ‖ *Sil. Ital.* Affamé.

IMPATIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Insupportable, qu'on ne ſçauroit ſupporter.

IMPATIENS,tis. *omn. gen. Plin.* Impatiene, qui peut ſouffrir *ou* endurer. *Impatiens ira. Ovid.* Qui ne peut retenir ſa colere, qui ne peut moderer ſes emportemens, un emporté. *—vetuſtatis. Plin.* Qui n'eſt point de garde, qui ne peut ſe conſerver longtems.

IMPATIENTER. *adv. Plin. J.* Impatiemment, avec peine, avec empreſſement, avec ardeur.

IMPATIENTIA, æ. *f. Plin.* Impatience, peine à ſouffrir, difficulté à ſupporter, trop grande ſenſibilité.

IMPAVIDE. *adv. Liv.* Avec intrepidité, hardiment, ſans crainte, ſans branler.

IMPAVIDUS, a, um. *Virg.* Intrepide, qui ne craint rien, qui ne branle pas.

IMPECCABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Impeccable, qui ne fait jamais de faute, qui ne peut manquer, qui ne peche point, qui eſt incapable de faillir.

IMPEDATUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Impedo.

IMPEDIMENTUM, i. *n. Cic.* Empêchement, obſtacle, difficulté, embarras, accroc, accroche.

IMPEDIMENTA, orum. *n. Caſ.* Les bagages d'une armée, les équipages. *Impedimenta naturæ. Cic.* Les défauts naturels, les imperfections naturelles.

IMPEDIO, is, divi *ou* dii, ditum, ire. *Cic.* Empêcher, embarraſſer, mettre empêchement, apporter un obſtacle. *Impediri religione. Caſ.* Etre retenu par la Religion, faire ſcrupule.

IMPEDITIO, onis. *f. Vitr. Voiez* Impedimentum.

IMPEDITUS, a, um. ior, iſſimus. *Cic. part. paſſ. d'*Impedio.

IMPEDO, as, avi, atum, are. *Col.* Echalaſſer, mettre des échalas.

IMPEGI. *prét. d'*Impingo.

IMPELLO, is, puli, pulſum, ere. *Cic.* Pouſſer dedans. ‖ Inciter, porter. ‖ *Liv.* Repouſſer. *Impelli in fugam. Cic.* Etre contraint de fuir.

IMPENDEO, es, di, ſum, ere. *neut. Cic.* Pencher deſſus, être ſuſpendu au deſſus, être ſur le point de tomber, menacer ruine. ‖ Etre prêt d'arriver. *Impendent te mala. Ter.* Des malheurs te menacent. *Impendet mons urbi. Cic.* La montagne commande à la ville.

IMPENDIO. *adv. qui ſe joint aux comparatifs. Cic.* Beaucoup. *Impendiò magis. Ter.* ou *minùs. Plaut.* Beaucoup plus *ou* moins.

IMPENDIOSUS, a, um. *Plaut.* Qui fait *ou* qui cauſe trop de dépenſe.

IMPENDIUM, i. *n. Cic.* Dépenſe, frais, coût. *Impendia.* Les interêts, les dépens, les charges. *Impendiorum ratio. Quintil.* Le compte de la dépenſe.

IMPENDO, is, di, ſum, ere. *Cic.* Dépenſer, employer. *Impendere curam. Col.* Donner ſes ſoins.

IMPENETRABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Impenetrable, qu'on ne peut percer, où l'on ne peut entrer.

IMPENSA, æ. *f. Cic.* Dépenſe, frais, coût.

IMPENSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Beaucoup, conſiderablement, fort. ‖ *Suet.* Avec dépenſe. *Impenſius ingrato homine nihil eſt. Plaut.* Rien n'eſt plus à charge qu'un ingrat.

IMPENSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Qu'on ne peut aſſez examiner, peſer *ou* conſiderer.

IMPENSUS, a, um, ior, iſſimus. *Cic. part. paſſ. d'*Impendio, *& Ovid. adj.* Grand, exceſſif, extrême. ‖ A charge. *Impenſiſſimæ preces. Suet.* Des prieres tres-inſtantes, tres-preſſantes.

IMPERATIVUS, a, um. *Macr.* Imperatif, qui ſert à commander.

IMPERATOR, oris. *m. Suet.* Empereur. ‖ *Cic.* General d'armée, Chef, Capitaine, Commandant, ordonnateur établi, celui qui commande pour un autre, qui fait executer des ordres, piqueur d'ouvriers.

IMPERATORIE. *adv. Treb. Pol.* En general d'armée, ou Commandant, en Ordonnateur. ‖ En Empereur.

IMPERATORIUS, a, um. *Cic.* De General d'armée, de Commandant, d'homme qui a autorité. ‖ d'Empereur.

IMPERATRIX, icis. *f. Cic.* Imperatrice, une femme qui commande.

IMPERATUM, i. *n. Caſ.* Commandement, ce qui eſt commandé.

IMPERATUS, a, um. *Caſ. part. paſſ. d'*Impero.

IMPERCEPTUS, a, um, ior. *Ovid.* Qu'on n'a pas remarqué, dont on ne s'eſt pas apperçû.

IMPERCITUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui n'a point été remué.

IMPERCUSSUS, a, um. *Ovid.* Qui ne s'eſt point heurté.

IMPERDITUS, a, um. *Virg.* Qui ne s'eſt pas perdu, qui eſt échapé d'un danger.

IMPERFECTIO, onis. *f. Caſ.* Imperfection.

IMPERFECTUS, a, um. *Virg.* Imparfait, qui n'eſt point achevé.

IMPERFOSSUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a point été percé.

IMPERIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Corn. Nep. Voiez* Imperioſus.

IMPERIALIS, is. *f.* Imperiale, *ville du Chili, dans l'Amerique meridionale, capitale d'une Province de même nom, ſur le Cauten, un peu au deſſus de ſon embouchure, dans la Mer Pacifique.*

IMPERIALES Urbes. Les Villes Imperiales, *villes d'Allemagne, qui ſe gouvernent elles mêmes & dependent immediatement de l'Empereur.*

IMPERIOSUS, a, um. *Cic.* Dominant, qui commande, qui a une grande autorité. ‖ Imperieux, hautain, qui commande avec hauteur. *Imperioſus ſui. Plin. ſibi. Hor.* Qui ſçait ſe commander, qui eſt maître de ſoi, qui commande à ſes paſſions.

IMPERITE. *adv. Cic.* En ignorant, malhabilement, groſſierement, ſans art, en homme mal inſtruit.

IMPERITIA, æ. *f. Plin.* Inexperience, ignorance, défaut d'intelligence, manque de connoiſſance, mal-habileté, bêtiſe, groſſiereté.

IMPERITO, as, avi, atum, are. *Hor. Voiez* Impero.

IMPERITUS, a, um. *Cic.* Ignorant, malhabile, qui n'eſt point intelligent, qui n'a point d'experience, groſſier, butor.

IMPERIUM, i. *n. Cic.* Domination, empire, pouvoir, autorité. ‖ Commandement, gouvernement.

IMPERJURATUS, a, um. *Ovid.* Qu'on ne jure pas en vain, par qui l'on ne jure pas vainement.

IMPERMISSUS, a, um. *Hor.* Défendu, qui n'eſt pas permis, de contrebande.

IMPERO, as, avi, atum, are. *Cic.* Commander, ordonner, enjoindre. ‖ Impoſer. ‖ Maîtriſer. *Imperare animo nequivi. Liv.* Je n'ai pû gagner ſur moy, je n'ai pû me réſoudre à. *-pecuniam.* Impoſer un tribut.

IMPERSPECTIUS. *adv. A. Gell.* Avec trop peu de prévoyance, trop imprudemment.

IMPERSPICUUS, a, um. *Plin. J.* Qui n'eſt pas clair, qui n'eſt point évident, qu'on ne diſcerne pas.

IMPERTERRITUS, a, um. *Virg.* Intrepide, qui ne s'épouvante de rien.

IMPERTIO, is, ivi, itum, ire. &

IMPERTIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Cic.* Communiquer, faire part, départir, procurer, octroyer. *Impertire laudem alicui. &c.* Louer quelqu'un. *-ſalutem. Cic.* ou *aliquem ſalute. Ter.* Saluer quelqu'un, lui faire ſes civilitez.

IMPERTITUS, a, um. *Suet. part. d'*Impertior.

IMPERTURBATUS, a, um. *Sen.* Qui ne ſe trouble, qui ne s'émeut de rien, qui ne ſe démonte point.

IMPERVIUS, a, um. *Ovid.* Qu'on ne peut paſſer, par où l'on ne peut paſſer. ‖ Inacceſſible. Impenetrable. ‖ Qu'on ne peut traverſer, impratiquable.

IMPETE. *abl. Ovid. pour* Impetu.

IMPETIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Solin.* Honteux, qui ne ſe doit pas demander. ‖ Qu'on attaque en vain, violent. ‖ *Apul.* Inſupportable, intolerable.

IMPETIGO, inis. *f. Plin.* Dartre vive, gratelle, feu volage.

IMPETRABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Qu'on obtient aiſement, impetrable. *Impetrabilis dies. Plaut.* Un jour favorable pour demander, propre pour obtenir des graces. *Orator. Plaut.* Un Orateur qui perſuade.

IMPETRATIO, onis. *f. Cic.* Impetration, obtention.

IMPETRATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Impetro.

IMPETRIO. *Voiez* Impetro.

IMPETRITUM, i. *n. Val. Max.* Sorte de ſacrifice *dans la vûe d'obtenir.*

IMPETRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Impetrer, obtenir. *Impetrare veniam ex pœnitentiâ. Plin. J.* Faire oublier ſa faute en faiſant voir ſon repentir.

IMPETUOSE. *adv.* Impetueuſement.

IMPETUOSUS, a, um. *Plin.* Impetueux, violent. ‖ Turbulent.

IMPETUS, ûs. *m. Cic.* Impetuoſité, violence, vehemence, emportement, fougue, boutade. ‖ Effort, choc, attaque. ‖ *Vitr.* Charge, poids à porter, pouſſée. *Impetu uno epotare. Plin.* Boire tout d'un coup, tout d'un trait.

IMPEXUS, a, um. *Vitr.* Qui n'eſt point peigné. ‖ *Tac.* Rude, groſſier, impoli.

IMPIA, æ. *f. Plin.* Herbe qui reſſemble au Romarin.

IMPIATUS, a, um. *Feſt. Sen. Trag.* Méchant, ſouillé de quelque crime.

IMPICO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Poiſſer, enduire de poix, goudronner, brayer, donner le bray, la carene, le carenage *ou* les œuvres de Marée.

IMPIE. *adv. Cic.* Avec impieté, d'une maniere impie.

IMPIETAS, atis. *f. Cic.* Impieté, irreligion, dureté envers ſes parens.

IMPIGER, gra, grum. *Cic.* Qui n'eſt point pareſſeux, qui eſt diligent, vigilant, alerte, agiſſant.

IMPIGRE. *adv. Cic.* Diligemment, ſans pareſſe, ſoigneuſement, avec vigilance.

IMPIGRITAS, atis. *f. Cic. pour* Impigritia. Diligence, vigilance.

IMPINGO, is, pegi, pactum, pingere. *Cic.* Heurter, pouſſer, jetter, ruer contre, appliquer. *Impingere navem. Quintil.* Echouer ſon vaiſſeau. *-compedes. Plaut.* Mettre les fers aux pieds. *-in magnam litem. Sen.* Jetter *ou* engager dans un grand procès. *-culpam in aliquem. Sen.* Rejetter la faute ſur quelqu'un. *-pugnum. Plaut.* Appliquer un coup de poing.

IMPIO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Souiller, tacher d'un crime. *Impiare ſe erga Deos. Plaut.* Se rendre criminel envers les Dieux, les offenſer.

IMPIUS, a, um. *Cic.* Impie, ſcelerat, dénaturé, qui n'a aucun ſentiment de religion, qui n'a point de pieté.

IMPLACABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Implacable, qu'on ne peut appaiſer, qu'on ne ſçauroit adoucir, irreconciliable.

IMPLACABILITER. *adv. Ter.* Implacablement, irreconciliablement, d'une maniere à ne pas revenir.

IMPLACATUS, a, um. *Ovid.* Qu'on ne peut appaiſer, aſſouvir *ou* contenter.

IMPLACIDUS, a, um. *Hor.* Farouche, cruel, obſtiné, barbare, implacable, qu'on ne peut adoucir *ou* fléchir.

IMPLEO, es, plevi, pletum, ere. *Cic.* Emplir, remplir, accomplir.

IMPLEXUS, ûs. *m. Plin.* Entortillement, entrelaſſement. ‖ Embrouillement.

IMPLEXUS, a, um. *Virg. part. paſſ. d'*Implecto.

IMPLICATIO, onis. *f. Cic.* Entortillement, entrelaſſement. ‖ Embrouillement, embarras, brouillerie.

IMPLICATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Implico.

IMPLICITUS, a, um. *Cic.* Embarraſſé, embrouillé, confus, obſcur, enveloppé.

IMPLICO, as, avi, atum, *ou* cui, citum, are. *Cic.* Entortiller, entrelaſſer. ‖ Embrouiller, embarraſſer, envelopper, engager. *Implicare crinem auro. Virg.* Treſſer, cordonner ſes cheveux avec des treſſes *ou* avec des rubans d'or. *-dextras. Tac.* Se donner la main, ſe prendre par la main. *-caput ad ſpeculum. Plaut.* Se coëffer au miroir, ajuſter ſa tête, ſa coëffure devant le miroir.

IMPLORATIO, onis. *f. Cic.* L'action d'implorer, d'appeller à ſon ſecours.

IMPLORATUS, a, um. *Catul. part. paſſ. de*

IMPLORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Implorer, appeller à ſon ſecours, demander l'aide.

IMPLUMBO, as, avi, atum, are. *act. Vitr.* Souder *ou* plomber, mettre le plomb, ſceller en plomb.

IMPLUMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Hor.* Qui n'a point

point de plumes, plumé. ‖ *Plin.* Qui n'a point de poil, pelé.

IMPLUO, is, plui, plutum, ere. *Col.* Pleuvoir ſur *ou* dedans.

IMPLUVIA, æ. *f. Varr.* Sorte d'habillement dont ſe ſervoient les Sacrificateurs, pour ſe garantir de la pluie.

IMPLUVIATUS, a, um. *Varr.* De couleur tannée. ‖ Fait comme un toit à quatre pans.

IMPLUVIUM, ii. *n. Vitr.* Une cour où tombe l'eau des toits. ‖ *Ter.* Une goutiere, une gargouille.

IMPOENITENS, tis. *adj. Bibl.* Impenitent, qui n'a point de repentir.

IMPOLITE. *adv. Cic.* Sans politeſſe, impoliment, groſſierement.

IMPOLITIA, æ. *f. Varr.* Défaut de politeſſe, groſſiereté. ‖ Mal propreté, négligence.

IMPOLITUS, a, um. *Cic.* Impoli, ſans politeſſe, groſſier. ‖ Qui n'eſt pas achevé, qui n'eſt pas fini.

IMPOLLUTUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui n'eſt point ſouillé, qui n'eſt point taché, qu'on n'a point violé.

IMPONO, is, poſui, poſitum, ere. *Cic.* Impoſer, poſer *ou* mettre deſſus. ‖ Tromper, en impoſer, en faire accroire, prendre pour dupe.

IMPORCATIO, onis *f. Col.* L'action de faire des ſillons en labourant une terre ; [illegible] vrailles.

IMPORCO, as, avi, atum, are. *Col.* Faire des ſillons dans un champ qu'on laboure. ‖ Faire les couvrailles, couvrir les ſemences.

IMPORTO, as, avi, atum, are. *Col.* Tranſporter, voiturer, porter dedans. ‖ Apporter, cauſer. *Importare ſibi odium libellis. Hor.* S'attirer la haine par ſes écrits. *-multis adjumenta. Cic.* Aider beaucoup de gens. *-fœcunditatem fœminis. Plin.* Cauſer la fécondité aux femmes.

IMPORTUNE. *adv. Cic.* Mal à propos ; à contre-tems, hors de tems & de ſaiſon, d'une maniere fatigante, importune, facheuſe.

IMPORTUNITAS, atis. *f. Cic.* Importunité, maniere importune, contre-tems.

IMPORTUNUS, a, um. *Cic.* Importun, incommode, fâcheux, fatigant, qui vient à contre-tems, ennuyeux, inſupportable, odieux.

IMPORTUOSUS, a, um. *Saluſt.* Où il n'y a point de port, d'ancrage *ou* de mouillage pour les vaiſſeaux.

IMPOS, otis. *omn. gen. Plaut.* Qui ne poſſede pas. *Impos animi. Plaut.* Qui ne ſe poſſede pas, qui n'eſt pas maître de ſoi-même, qui eſt hors de ſoi, qui eſt tout tranſporté.

IMPOSITIO, onis. *f. Plin.* Impoſition, l'action d'appliquer, application.

IMPOSITITIUS, a, um. &

IMPOSITIVUS, a, um. *Varr.* Impoſé.

IMPOSITOR, oris. *m. Varr.* Qui impoſe un nom, &c.

IMPOSITUS, a, um. *part. paſſ.* d'Impono. *Prop.* Poſé, mis deſſus, impoſé.

IMPOSSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quintil.* Impoſſible qu'on ne peut faire.

IMPOSSIBILITAS, atis. *f. Apul.* Impoſſibilité.

IMPOSTOR, oris. *m. Ulp.* Impoſteur, fourbe.

IMPOSTURA, æ. *f. Ulp.* Impoſture, fourberie.

IMPOTENS, tis. *omn. gen. Cic.* Impuiſſant, qui eſt ſans force, foible, à qui les forces manquent, qui n'eſt pas aſſez fort. ‖ Qui n'eſt pas maître de ſoi, qui ne peut pas ſe moderer, qui ne ſe poſſede pas, qui ne ſçait pas ſe commander, qui ne ſçauroit ſe retenir, emporté. ‖ *Liv.* Inſupportable.

IMPOTENTER. *adv. Quintil.* Sans pouvoir ſe moderer, ſe retenir, ſe maîtriſer ; immoderément, ſans retenue, ſans moderation, ſans garder de meſure, en ſuivant ſa paſſion, en emporté. ‖ *Sen.* Inſolemment. ‖ *Hirt.* Inſupportablement.

IMPOTENTIA, æ. *f. Ter.* Impuiſſance, manque de pouvoir, foibleſſe, défaut d'autorité. ‖ Pauvreté. *Cic.* Déreglement, emportement, tranſport.

IMPRÆSENTIARUM. *adv. Cor. Nep.* pour *in præſentia rerum.* A préſent, préſentement, maintenant.

IMPRANSUS, a, um. *Hor.* Qui n'a pas diné.

IMPRECOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Virg.* Faire des imprecations, maudire, donner des malédictions, ſouhaiter du mal à. ‖ *Apul.* Prier pour. *Imprecari diras alicui. Plin.* Maudire quelqu'un, le donner à tous les diables. *-fortunæ alicui ſalutem. Apul.* Souhaiter du bonheur à quelqu'un, dire Dieu vous contente, *il parle d'un éternument.*

IMPRESSI. *prét.* d'Imprimo.

IMPRESSIO, onis. *f. Cic.* Impreſſion, l'action d'imprimer. ‖ Attaque, aſſaut, inſulte, effort, impetuoſité, violence. *Impreſſio vocum. Cic.* Articulation des mots. *Impreſſionem facere in hoſtes. Liv.* Donner ſur les ennemis, les charger.

IMPRESSUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Imprimo. *Impreſſus ſulcus. Cic.* Un ſillon enfoncé. *-ſignis crater. Virg.* Une taſſe cizelée.

IMPRIMIS, *adv. Cic.* Principalement, ſur tout.

IMPRIMO, is, preſſi, preſſum, mere. *Cic.* Imprimer, empreindre, graver, marquer. *Imprimere ſigilla annulo. Cic.* Cacheter de ſon anneau, marquer de ſon cachet. *-ſignum pecori. Virg.* Marquer le bétail, lui faire une marque.

IMPROBABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qu'on ne ſçauroit prouver, qui n'eſt pas probable.

IMPROBATIO, onis. *f. ad Her.* Deſaveu, l'action de deſavouer, de deſapprouver, de recuſer, recuſation.

IMPROBATOR, oris. *m. Apul.* Qui deſapprouve, qui deſavoue.

IMPROBATUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Improbo.

IMPROBE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Méchamment, malicieuſement, en ſcelerat.

IMPROBITAS, atis *f. Cic.* Méchanceté, malice, malignité, ſceſerateſſe.

IMPROBO, as, avi, atum, are. *Cic.* Deſapprouver, improuver, deſavouer, blâmer.

IMPROBRO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Reprocher, faire des reproches.

IMPROBULUS, a, um. *Juv. diminutif. de*

IMPROBUS, a, um. *Cic.* Méchant, ſcelerát, vicieux. ‖ *Plaut.* Mauvais, corrompu, gâté, défectueux, qui ne vaut rien. ‖ *Virg.* Rude, fâcheux, cruel, violent. ‖ *Ter.* Qui n'eſt pas propre, qui ne convient pas. ‖ *Quint.* Impudent, éfronté. *Improbus ad aliquid. Ter.* Qui n'eſt pas propre à une choſe. *-labor omnia vincit. Virg.* Un grand, un aſſidu travail vient à bout de tout. *-amor. Virg.* Un malheureux, un funeſte amour. *-anſer. Virg.* Une oye inſatiable. *-panis. Mart.* De mauvais pain. *Improba merx. Plaut.* Une marchandiſe défectueuſe. *-hyems. Ovid.* Un rude hyver. *-frons. Quint.* Un viſage éfronté. *-ventris rabies. Virg.* Une faim inſatiable. *-fortuna. Virg.* Un deſtin cruel. *-carmina. Ovid.* Des vers trop libres. *Improba poſtes. Plaut.* Des poteaux pourris, qui ne valent rien. *Improba divitia. Hor.* Des richeſſes mal acquiſes *ou* qui rendent méchant. *Improbum os. Suet.* Une méchante langue, une langue mediſante. *-teſtamentum. Cic.* Un teſtament défectueux, qui n'eſt pas dans l'ordre, où les formalitez neceſſaires ne ſont pas obſervées.

IMPROCERUS, a, um. *Gell.* Qui eſt petit de taille *ou* de petite ſtature.

IMPROCREABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Qui ne peut être produit.

IMPROFESSUS, a, um. *Quintil.* Dont on n'a point fait la declaration, dont on n'a point donné le dénombrement.

IMPROLES, is. *omn. gen. Feſt.* Qui n'a point d'enfans.

IMPROMISCUUS, a, um. *Gell.* Qui n'eſt pas commun, extraordinaire.

IMPROMTUS, a, um. *Liv.* Lent, qui n'eſt point promt. *Impromtus linguâ. Liv.* Qui n'a pas la parole libre, qui begaye *ou* qui parle lentement.

IMPROPERATUS, a, um. *Virg.* Qui n'eſt point fait à la hâte, qui n'eſt point précipité, fait à loiſir.

IMPROPERO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Reprocher, faire des reproches. ‖ *Plin.* Se hâter d'entrer, ſe preſſer d'aller.

IMPROPERUS, a, um. *Sil. Ital.* Lent, tardif, qui ne ſe hâte pas.

IMPROPRIE. *adv. Gell.* Improprement.

IMPROPRIUS, a, um. *Quint.* Impropre, qui n'eſt pas propre, qui ne convient pas.

IMPROPRIUM, *n. n. Quint.* L'improprieté.

IMPROSPER, a, um. *Tac.* Qui n'a pas un heureux ſuccés, malheureux, qui réuſſit mal.

IMPROSPERE. *adv. Col.* Avec peu de ſuccés, malheureuſement.

IMPROTECTUS, a, um. *Gell.* Qui n'eſt point protegé, qui eſt ſans protection, qui n'a point d'appui.

IMPROVIDE. *adv.* Sans prévoyance, imprudemment, inconſiderément.

IMPROVIDUS, a, um. *Cic.* Qui manque de prévoyance, imprudent, inconſideré. ‖ *Plin.* Imprevû, qu'on n'a pas prévû.

IMPROVISE. *adv.* &

IMPROVISO. *abl. abſ. Cic.* A l'impourvû, au pied levé, au dépourvû, ſans l'avoir prévû, à l'improviſte : *de improviſo, ex improviſo.* Le même.

IMPROVISUS, a, um. *Cic.* Imprévû, qu'on n'a pas prévû, qui arrive à l'improviſte, dont on a été ſurpris.

IMPRUDENS, tis. *omn. gen. Cic.* Imprudent, mal aviſé, étourdi, qui agit ſans réflexion, qui ne penſe pas à ce qu'il fait. ‖ *Liv.* Qui ne ſçait pas, qui n'a pas la connoiſſance. *Imprudentem opprimere. Ter.* Prendre quelqu'un au dépourvû, ſurprendre une perſonne qui ne s'y attend pas. *Imprudens maris. Liv.* Qui ne connoît pas la mer. *Imprudente illo factum eſt. Cic.* Cela s'eſt fait à ſon inſçû.

IMPRUDENTER. *adv. Cic.* Imprudemment, ſans diſcretion, indiſcretement, par mégarde, ſans y penſer, ſans y prendre garde, inconſiderement, ſans réflexion, avec imprudence. ‖ *Vell. Pat.* Sans connoiſſance, par ignorance.

IMPRUDENTIA, æ. *f. Cic.* Imprudence, indiſcretion, inconſideration, manque de reflexion, inadvertance. ‖ *Col.* Ignorance.

IMPUBES, eris, *omn. gen. Cic.* Impubis, *m. f.* be, *n.* is. Impubeſcens, tis. *omn. gen. Plin.* Qui n'a pas atteint l'âge de puberté, qui n'a pas encore de poil.

IMPUDENS, tis. *omn. gen. Cic.* Impudent, éfronté.

IMPUDENTER. *adv. Cic.* Impudemment, éfrontement, ſans honte, ſans pudeur.

IMPUDENTIA, æ. *f. Cic.* Impudence, éfronterie.

IMPUDENTIUSCULUS, a, um. *Cic.* Un peu éfronté, un peu impudent.

IMPUDICATUS, a, um. *Feſt.* Qu'on a rendu impudique.

IMPUDICE. *adv. Sil. Ital.* Impudiquement.

IMPUDICITIA, æ. *f. Cic.* Impudicité, &c.

IMPUDICUS, a, um. *Cic.* Impudique, laſcif, &c.

IMPUGNATIO, onis. *f. Cic.* Aſſaut, attaque, inſulte.

IMPUGNATOR, oris. *m. Liv.* Qui attaque.

IMPUGNATUS, a, um. *Plin.* Attaqué. ‖ Surmonté, vaincu. ‖ *Gell.* Qu'on n'a point attaqué.

IMPUGNO, as, avi, atum, are. *Caſ.* Attaquer, donner un aſſaut, inſulter. ‖ *Hor.* Contrarier, s'oppoſer, improuver.

IMPULI. *prét.* d'Impello.

IMPULSIO, onis. *f. Cic.* Impulſion, l'action de pouſſer, choc. ‖ Induction, perſuaſion, incitation, inſtigation, ſollicitation.

IMPULSOR, oris. *m. Cic.* Qui pouſſe, qui porte, qui incite, qui excite, qui induit à, inſtigateur.

IMPULSUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Impulſio. *Impulſu ſuo. Cic.* De ſon propre mouvement. *-tuo. Cic.* A vôtre perſuaſion.

IMPULSUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Impello.

IMPULVIS, eris. *omn. gen. Gell.* Où il n'y a point de pouſſiere.

IMPUNE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Impunément, ſans être puni, ſans danger, avec impunité.

IMPUNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Solin. Voiez* Impunitus.

IMPUNITAS, atis. *Cic.* Impunité.

IMPUNITE. *adv. Voiez* Impunè.

IMPUNITUS, a, um. *Cic.* Impuni, qu'on ne punit point.

IMPUNO, onis. *m. Lucil. Voiez* Impudens.

IMPURATUS, a, um. *Ter.* Rendu impur, ſouillé, corrompu, ſali.

IMPURE. *adv. Cic* D'une maniere impure, deshonnête, ſale, vilaine.

IMPURITAS, atis. *f. Cic.* &

IMPURITIA, æ. *f. Plin.* Impureté, impudicité, ordure, ſaleté, vilainie, malpropreté.

IMPURUS, a, um. *Cic.* Impur, corrompu, gâté, ſale, &c.

IMPUTATOR, oris. *m. Sen.* Qui reproche, qui veut qu'on lui tienne compte.

IMPUTATUS, a, um. *Plin.* Qui n'eſt point taillé *ou* émondé. *Feſt.* Qui n'eſt point pet.

IMPUTO, as, avi, atum, are. *Quint.* Im-

puter, attribuer. ‖ *Colum.* Compter, ſupputer. ‖ *Plin.* Impoſer.

IMPUTRESCO, is, trui, ere. *Col.* Se pourrir, ſe gâter, ſe corrompre.

IMUM Pyrænei, *ou* Imus Pyræneus. *Voiez* Fanum S. Joannis Pedeportuenſis.

IMUS, a, um. *Cic.* Le plus bas, le plus profond, le fond. *Ima auris. Plin.* Le bout de l'oreille.

IN

IN. *Prépoſition qui gouverne l'accuſatif ou l'ablatif.* Cic. *Elle s'exprime ordinairement en François par* dans *ou* en. *Et quelquefois par* à; au, aux. *In tempore. Ter.* A tems, à propos, à point. *In horas. Hor.* A toute heure.

A cauſe, à la conſideration, à l'égard. *In hoc factum, eſt. Col.* Cela a été fait à cauſe de cela, dans cette vûe, à ce deſſein. *In illius reſpectum. Sen.* A cauſe de lui, à ſon égard, à ſa conſideration, par ſon credit, en ſa faveur.

Après. *In triduo excludere. Plin.* Exclure après trois mois. *In perendinum. Plaut.* Après demain. *In diebus paucis. Ter.* Peu de jours après.

Avec. *In te fiet quod in alio feceris. Gell.* On en agira avec vous, comme vous en avez agi avec les autres.

Contre. *In improbos populum inflammare. Cic.* Animer le peuple contre les méchans.

De, du, des. *In dies. Cic.* De jour en jour. *In horas. Plin. J.* D'heure à autre.

Devant. *In pedes naſci. Plin.* Naître les pieds devant. *In propatulo ædium. Liv.* Devant la maiſon, en pleine rue.

Entre, au nombre, du nombre, parmi. *In manu eſt Dis quò veniat. Plaut.* Le ſuccès eſt entre les mains des Dieux.

Envers. *In milites liberalis. Cic.* Liberal envers les ſoldats.

Juſques. *In lucem bibere. Mart.* Boire juſqu'au jour. *In cœna tempus ſtudere. Plin. J.* Etudier juſqu'au ſouper.

Par. *In totum corpus ſanguis diſtribuitur. Cic.* Le ſang eſt répandu par tout le corps.

Pendant. *In partundo. Ter.* Pendant qu'elle accouchoit, lorſqu'elle étoit en travail d'enfant.

Pour. *In Syriam decretæ legiones. Cic.* Legions deſtinées pour la Syrie. *In veſperum. Plaut.* Pour le ſoir.

Sans. *In infinitum. Plin. J.* Sans fin, à l'infini.

Selon, ſuivant. *In ſententiam alicujus. Q. Curt.* Selon l'avis de quelqu'un. *In morem. Virg.* Selon la coûtume, ſuivant l'ordinaire.

Sous. *In poteſtatem ſuam redigere. Cic.* Mettre ſous ſa puiſſance, réduire ſous ſon pouvoir. *In armis eſſe. Liv.* Etre ſous les armes.

Sur, touchant. *In eo erat, ut. Corn. Nep.* Il étoit ſur le point de. *In aliquam rem dicere. Cic.* Parler ſur un ſujet. *Elle s'exprime encore diverſement*, comme, *In præſens. Liv. in præſenti. Cic. in præſentia. Ter.* A preſent, preſentement, maintenant, à cette heure. *In poſterum. Cic.* Dorénavant, deſormais, à l'avenir.

INABA Urbs & Regnum. Inaba, *ville & Roiaume de l'Iſle de Niphon au Japon, au Nord du Jamaiſtero.*

INABRUPTUS, a, um. *Stat.* Qui ne peut ſe rompre.

INABSOLUTUS, a, um. *Apul.* Qui n'eſt point achevé, imparfait.

INACCESSIBILIS Inſula. L'Iſle de ſaint Borondon, l'Encubierta, la Nontrovada, l'Incantada, la Fortunada; *c'eſt-à-dire, l'Isle Couverte, la Nontrouvée ou l'Introuvable, l'Enchantée, la Fortunée, dans l'Ocean Atlantique, au couchant des Canaries.*

INACCESSUS, a, um. *Virg.* Inacceſſible, dont on ne peut approcher. ‖ Qu'on ne doit pas approcher.

INACHORIUM, i. *n.* Inachori, *ville de l'Iſle de Candie, ſur la côte occidentale de l'Iſle.*

INACHUS, i. *m.* Epiri Fluvius. Inacho, *riviere de Grece dans l'Epire, juſqu'au Golfe de Larta.*

INACHUS, Argiæ Fluvius. La Planiza, *riviere de la Sacanie en Morée, qui finit dans le fond du Golfe de Napoli.*

INADVERSUM. *adv. Caſ.* Au travers.

INADULABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Qui ne ſe laiſſe point flatter, qui ne ſe laiſſe point ſurprendre à la flatterie.

INADUSTUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt pas brûlé *ou* roti.

INÆDIFICATIO, onis. *f. Plaut.* L'action de bâtir dedans *ou* ſur.

INÆDIFICATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de*

INÆDIFICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Bâtir dans *ou* ſur. ‖ Démolir, renverſer, abattre. *Inædificata porta. Liv.* Des portes murées. *Inædificata ſacella. Cic.* Des Chapelles démolies, abattues, renverſées.

INÆQUABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qu'on ne peut rendre égal *ou* uni, qu'on ne peut égaliſer *ou* applanir.

INÆQUABILITER. *adv. Varr.* En deſordre, d'une maniere à ne pouvoir être rendu égal, *&c.*

INÆQUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Inégal, diſproportionné, qui n'eſt pas uni. *Inæqualis tonſor. Ovid.* Barbier qui ne coupe pas les cheveux *ou* qui ne raſe pas également.

INÆQUALITAS, atis. *f. Col.* Inégalité, diſproportion.

INÆQUALITER. *adv. Liv.* Inégalement, d'une maniere diſproportionnée.

INÆQUATUS, a, um. *Tib. part. paſſ. de*

INÆQUO, as, avi, atum, are. *accuſ. Caſ.* Applanir, unir, rendre égal, égaler, égaliſer.

INÆSTIMABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui n'eſt d'aucun prix, de nulle valeur. ‖ *Liv.* Ineſtimable, qu'on ne peut aſſez eſtimer.

INÆSTIMATUS, a, um. *Ulp.* Qui n'a point été eſtimé, où l'on n'a point mis de prix, qu'on n'a point appretié.

INÆSTUO, as, avi, atum, are. *neutr. Hor.* S'échauffer, être fort ému, fort animé.

INAFFECTATUS, a, um. *Plin. J.* Qui n'eſt point affecté, qui eſt naturel, qui coule de ſoi-même.

INAGITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Immobile, qu'on ne peut mouvoir, que rien ne ſauroit agiter.

INAGITATUS, a, um. *Sen.* Qui n'a point été remué, qu'on n'a point agité.

INALBESCO, is, ere. *Celſ.* Blanchir, devenir blanc.

INALESCO, is ere. *Celſ.* Croître enſemble.

INALGESCO, is, ere. *Celſ.* Devenir froid, ſe refroidir.

INALIENATUS, a, um. *Scrib. Lar.* Qui n'eſt point mélangé, qui n'eſt point alteré.

INALPINI, orum. *m. Cic.* Les habitans des montagnes des Alpes.

INAMABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qui n'a rien d'aimable, dégoûtant, deſagreable.

INAMARESCO, is, ere. *Hor.* Devenir amer.

INAMATUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui n'a point été aimé.

INAMBITIOSUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt ſans ambition, où il n'y a point d'ambition.

INAMBULATIO, onis. *f. Cic.* Lieu de promenade. ‖ L'action de ſe promener.

INAMBULO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Se promener.

INAMOENUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt ſans agrément, deſagréable, qui n'a rien d'agréable.

INANE, is. *n. Lucr.* Le vuide. ‖ L'étendue de l'air. ‖ Le rien.

INANIÆ, arum. *f. plur. Plaut.* Les vuides, les riens.

INANILOQUUS, a, um. *Plaut.* Diſeur de rien, conteur de fornettes, de fadaiſes, de bagatelles, de niaiſeries.

INANIMALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Inanimatus *ou* Inanimus, a, um. *Cic.* Inanimé, qui eſt ſans ame, privé de vie, mort.

INANIO, is, ivi, itum, ire. *acc. Plin.* Vuider, évacuer.

INANIS, *m. f.* ne, *n.* is, ior, iſſimus. *Cic.* Vuide, où il n'y a rien. ‖ Vain. ‖ Inutile, frivole. ‖ *Plaut.* Gueux, pauvre. ‖ Affamé. ‖ Qui n'eſt point chargé. *Inaniora ingenia. Liv.* Les cerveaux les plus creux, les eſprits les plus vains.

INANITAS, atis. *f. Cic.* Le vuide, inanition. ‖ Vanité, vaine apparence, inutilité.

INANITER. *adv. Cic.* Vainement, en vain, inutilement.

INANITUS, a, um. *Plin.* Vuidé, évacué.

INANTE. *Prep.* Devant.

INAPPARATIO, onis. *f. ad Herenn.* Défaut de préparation.

INAPERTUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui n'eſt point ouvert *ou* à découvert. *Inapertus fraudi. Sil. Ital.* Qui n'eſt point expoſé à ſe laiſſer tromper, qu'on ne peut duper.

INAPPETENTIA, æ. *f.* Dégoutement, manque d'appetit.

INAQUOSUS, a, um. Qui n'eſt pas aqueux, qui n'a point d'eau.

INARATUS, a, um. *Hor.* Qui n'a point été labouré.

INARCULUM, i. *n. Feſt.* Bâton de Grenadier.

INARDEO, es, ere. *Hor. &c.*

INARDESCO, is, ſi, ere. *Virg.* S'enflâmer, être embraſé, ſe brûler, prendre feu, s'enflâmer de plus en plus.

INAREFACTUS, a, um. *Plin.* Seché, qu'on a fait ſecher.

INARESCO, is, rui, ere. *Vitr.* Se ſecher, devenir ſec. ‖ *Quint.* Se tarir.

INARGENTATUS, a, um. *Plin.* Argenté, couvert d'argent, enchaſſé dans de l'argent.

INARGUTE. *adv. Gell.* D'une maniere peu ſubtile, groſſiere, ſans eſprit, ſans adreſſe, ſans ſubtilité, ſans fineſſe.

INARGUTUS, a, um. *Ulp.* Groſſier, peu fin, qui eſt ſans eſprit, ſans ſubtilité.

INARIME *ou* Arime, es. *f.* L'Iſle d'Iſchia, *Isle du Roiaume de Naples dans la Mer de Toſcane, entre le Golfe de Naples & celui de Gaete.*

INARO, as, avi, atum, are. *accuſ. Col.* Labourer, couvrir de terre labourée.

INARTIFICIALIS, *m. f.* le, *n* is. *Quint.* Où il n'y a point d'artifice, qui eſt ſans art.

INARTIFICIALITER. *adv. Quint.* Sans art, ſans artifice.

INASCENSUS, ûs. *m. Plin. J.* L'action de monter deſſus.

INASCENSUS, a, um. *Plin.* Où l'on n'a point encore monté.

INASPECTUS, a, um. *Stat.* Qui n'a pas été vû.

INASSATUS, a, um. *Plin.* Rôti, qu'on a fait rôtir.

INASSUETUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt pas accoûtumé.

INATTENUATUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt point attenué, diminué *ou* affoibli.

INATTESTATUS, a, um. *Plaut.* Qu'on n'a point pris à témoin.

INAUDAX, acis. *omn. gen. Hor.* Qui manque de hardieſſe, de courage, de réſolution, qui n'eſt point hardi, qui eſt poltron.

INAUDIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Apprendre, entendre dire, ouir dire. ‖ Etre bien informé.

INAUDITIUNCULA, æ. *f. Gell.* Petite leçon qu'on explique *ou* qu'on entend.

INAUDITUS, a, um. *Cic.* Inoui, dont on n'a point oui parler, qu'on n'a pas encore entendu. ‖ *Tac.* Qui n'a point été oui dans ſes défenſes.

INAUGURATO. *adv. Liv.* Après avoir pris *ou* conſulté les augures.

INAUGURATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de*

INAUGURO, as, avi, atum, are. *Liv.* Prendre les augures, conſulter le vol des oiſeaux pour juger de l'avenir. ‖ Conſacrer, dédier, initier, ſacrer. ‖ *Cic.* Deviner.

INAURATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'Inauro.*

INAURIS, is. *f. Plaut.* Pendant d'oreilles.

INAURITUS, a, um. *Gell.* Eſſorillé, qui n'a point d'oreilles.

INAURO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Dorer. ‖ Enrichir. *Inaurari ab aliquo. Cic.* Eſtre enrichi par quelqu'un.

INAUSPICATO. *adv. Cic.* Sans avoir pris les augures, ſans avoir conſideré le vol des oiſeaux, malheureuſement.

INAUSPICATUS, a, um. *Plin.* De mauvais augure.

INAUSUS, a, um. *Virg.* Qui n'a pas eu la hardieſſe de tenter, qu'on n'a oſé entreprendre, qu'on n'oſe eſſaier.

INCÆDUUS, a, um *Ovid.* Qu'on ne coupe point, qu'on ne taille point.

INCALCEATUS, a, um. Qui eſt nuds pieds, qui eſt déchauſſé.

INCALESCO, is, lui, ere. *Plin.* S'échauffer, devenir chaud. ‖ *Ovid.* S'animer, prendre feu. *Incaleſcere ex horrore. Celſ.* Entrer dans le chaud de la fievre après le friſſon. *-ad magnas cogitationes. Tac.* S'exciter à de grandes entrepriſes.

INCALEFACIO, is, feci, factum, ere. *acc. Ovid.* Echauffer, rendre chaud.

INCALLIDE. *adv. Cic.* Groſſierement, ſans adreſſe, ſans fineſſe, ſans artifice.

INCALLIDUS, a, um. *Cic.* Groſſier, qui eſt ſans adreſſe, ſans artifice, qui n'eſt pas fin, qui eſt ſimple.

INCANDESCO, is, dui, ere. *Ovid.* Devenir tout en feu, s'enflâmer, s'embraſer.

INCANESCO, is, nui, ere. *Catul.* Blanchir, devenir blanc.

INCANTAMENTUM, i. *n. Plin.* Enchantement, charme.

INCANTATUS, a, um. *Hor.* Charmé, enchanté.

INCANTO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plin.* Enchanter, charmer.

INCANUS, a, um. *Virg.* Blanc de vieilleſſe. *Incana herba. Col.* Des plantes couvertes d'un petit coton blanc.

INCAPAX, acis. *omn. gen. Prud.* Incapable, non ſujet à.

INCAPISTRO, as, are. *Apul.* Enchevêtrer, *&c. Voiez* Capiſtro.

INCARCERATUS, a, um. *Liv. participe paſſ. de*

INCARCERO, as, avi, atum, are. *Varr.* Empriſonner, mettre en priſon.

INCARNATIO, onis. *f. Eccl.* Incarnation, l'action de prendre chair. ‖ La formation d'une môle dans la matrice.

INCASSUM. *adv. Sall.* Envain, vainement, inutilement, ſans effet.

INCASURUS, a, um. *Plin.* Qui doit arriver.

INCASTIGATUS, a, um. *Hor.* Qui n'eſt point châtié, qu'on n'a point puni *ou* corrigé.

INCAVATUS, a, um. *Col. part. paſſ. de*

INCAVO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Creuſer, caver.

INCAUTE. *adv. Cic.* Inconſiderement, imprudemment, ſans reflexion, ſans prendre garde, par mégarde.

INCAUTUS, a, um. *Cic.* Imprudent, inconſideré, qui ne fait pas reflexion, qui manque de circonſpection, qui ne prend pas garde, qui n'eſt pas ſur ſes gardes, qui ne ſe précautionne pas.

INCEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *Cic.* Marcher, aller, venir.

INCELEBRATUS, a, um. *Tac.* Dont on n'a point parlé, qu'on n'a point publié, qu'on n'a pas vanté.

INCELEBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. *Sil. Ital.* Qui n'eſt point celebre, qui n'eſt point fameux, dont on ne fait point de mention avantageuſe.

INCENATUS, a, um. *Plaut.* Qui n'a pas ſoupé.

INCENDIARIA, æ. *f. Plin.* Oiſeau que les Anciens ont crû préſager une incendie

INCENDIARIUS, a, um. *Suet.* Qui met le feu, qui porte le feu. *Incendiaria navis. Cæſ.* Un brûlot, *vaiſſeau emploié à mettre le feu aux autres.*

INCENDIARIUS, ii. *m. Quint.* Incendiaire, boutefeu. *Voiez* Incenſor.

INCENDIUM, ii. *n. Cic.* Incendie, embraſement. ‖ Envie, ardeur. *Incendia belli. Virg.* Les fureurs de la guerre. *Incendio ardere. Liv.* Brûler d'envie.

INCENDO, is, di, ſum, dere. *Cic.* Brûler, faire brûler. ‖ Embraſer, enflâmer. ‖ Emouvoir, animer, exciter, aigrir, irriter, échauffer.

INCENSE. *adv. Gell.* Ardemment, vivement.

INCENSIO, onis. *f. Cic.* Embraſement, l'action de mettre le feu.

INCENSOR, oris. *m. Apul.* Brûleur de maiſons.

INCENSUM, i. *n. Bibl.* Encens.

INCENSUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Incendo.

INCENSUS, a, um. *Cic.* Dont on n'a point fait le dénombrement. ‖ Qui n'a point donné au Cenſeur le dénombrement de ſes biens.

INCENTIO, onis. *f. Agell.* Concert de voix & d'inſtrument.

INCENTIVUM, i. *neut. Plin. J.* Motif. ‖ Prélude.

INCENTIVUS, a, um. *Varr.* Qui excite, qui anime. ‖ Qui prélude.

INCEPTO, *& ſes dérivez. Voiez* Incœpto, *&c.*

INCERATUS, a, um. *Celſ.* Ciré, couvert, enduit de cire.

INCERNICULUM, i. *n. Plin.* Crible, ſas, tamis, bluteau.

INCERNO, is, crevi, cretum, nere. *Vitr.* Cribler, bluter, ſaſſer, tamiſer, paſſer au tamis. ‖ *Non.* Combattre.

INCERO, as, avi, atum, are. *Juvenal.* Enduire de cire.

INCERTE. *adv. Enn. Voiez* Incerto.

INCERTO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plaut.* Faire douter, jetter dans l'incertitude, mettre dans le doute, rendre incertain.

INCERTO. *adv. Plaut.* Avec incertitude, dans l'incertitude, d'une maniere douteuſe.

INCERTUS, a, um, ior, iſſimus. *Cic.* Incertain, douteux, dont on n'eſt pas ſûr, qui n'eſt pas aſſûré dont on doute. ‖ Inconſtant, changeant. ‖ Indéterminé, irréſolu. *Incertum eſt quid agam. Ter.* Je ne ſçai ce que je dois faire.

INCESSABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cal. Aur.* Continuel, perpetuel, qui ne ceſſe point.

INCESSIO, onis. *f. Cic.* Pourſuite.

INCESSO, is, ſſi *ou* ſſivi, itum, ere. *Col.* Venir, ſurvenir, être ſur le point d'arriver. ‖ Se ſaiſir, s'emparer de l'eſprit.

INCESSUS, ûs. *m. Cic.* Démarche, allure, le marcher, la marche, la maniere de marcher.

INCESTE. *adv. Cic.* Par un inceſte, d'une maniere inceſtueuſe, en commettant un inceſte, inceſtueuſement. ‖ Impurement.

INCESTIFICUS, a, um. *Sen. Trag.* Inceſtueux.

INCESTO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plaut.* Commettre un inceſte. ‖ *Virg.* Souiller, rendre impur.

INCESTUM, i. *n. Suet. Cic.* Inceſte, crime puni du dernier ſupplice chez les Paiens.

INCESTUS, a, um. *Cic.* Inceſtueux, qui commet un inceſte. ‖ Impur, ſouillé.

INCESTUS, ûs. *m. Cic.* Inceſte.

INCHOATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INCHOO, as, avi, atum, are. *neu. Cic.* Commencer. ‖ Ebaucher, faire à demi.

INCIBILIS *ou* Indibilis, is. *f.* Trayguera, *bourg du Roiaume de Valence en Eſpagne, ſur le Servol, aux confins de la Catalogne.*

INCIDO, is, cidi, caſum, ere. *neut. Cic.* Tomber dedans, deſſus *ou* ſur. ‖ Arriver par hazard, écheoir. *Incidit ſæpe ut. Cic.* Il arrive ſouvent que.

INCIDO, is, cidi, ciſum, dere. *Act. Cic.* Couper, trancher, tailler, rogner, inciſer. ‖ Graver, cizeler, tailler au cizeau. ‖ Déchirer, rompre. ‖ *Liv.* Interrompre.

INCIDUUS. *Voiez* Incæduus.

INCILE, is. *n. Col.* Canal, foſſé, tranchée, rigole.

INCILIÆ, arum. *Feſt. idem.*

INCILO, as, avi, atum, are. *acc. Lucr.* Blâmer, faire des reprimandes *ou* des reproches, reprendre, reprocher.

INCINCTUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de*

INCINGO, is, nxi, nctum, ere. *Liv.* Ceindre, entourer, environner. *Incingere tempora lauro. Ovid.* Couronner de laurier.

INCINO, is, cinui, entum, ere. *Gell.* Chanter, faire concert.

INCIPIO, is. *prét.* cœpi, *rarement* incecepi, ceptum, ere. *Cic.* Commencer.

INCISE. *adv. &* Inciſum. *Cic.* D'une maniere conciſe, d'un ſtyle coupé.

INCISIO, onis. *f. Cel.* Inciſion, coupure, taillade, entaille, entaillure. ‖ *Cic.* Membre coupé dans un diſcours.

INCISUM, i. *n. Cic.* Membre coupé dans le ſtyle. ‖ Le ſtyle coupé, la maniere conciſe.

INCISURA, æ. *f. Cic. ou* Inciſus, ûs. *m. Plin. Voiez* Inciſio.

INCISUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Incido.

INCITA, æ. *f. Plaut.* Chaque rang des extrémitez de l'Echiquier, au-delà duquel les dames ou les piéces du jeu des Echets ne peuvent pas aller. *Ad incitas redactus. Plaut.* Recogné. ‖ Réduit aux dernieres extrémitez *ou* à une extrême pauvreté. ‖ Mis *ou* pouſſé à bout.

INCITABULUM, i. *n. Gell.* Motif, aiguillon qui pouſſe au travail.

INCITATE. *adv. Cic.* Avec impetuoſité, avec vehemence, avec empreſſement.

INCITATIO, onis. *f. Cic.* Incitation, encouragement, l'action d'exciter, d'animer. ‖ Vehemence, impetuoſité, mouvement violent. *Incitatio divinæ mentis. Cic.* Entouſiaſme.

INCITATUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Incito. ‖ Vehement, violent, outré.

INCITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Exciter, inciter, animer, émouvoir, pouſſer, encourager. *Incitare canes in aliquem. Hor.* Haler les chiens après quelqu'un. *-paſſeris morſus. Catul.* Agacer un moineau.

INCITUS, ûs. *m. Plin.* Agitation, mouvement.

INCITUS, a, um. *Cic.* Vif, promt, émû, violent. ‖ *Liv. Voiez* Incitatus.

INCIVILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Incivil, malhonnête, deſobligeant. ‖ *Tac.* Arrogant, orgueilleux.

INCIVILITER. *adv. Suet.* D'une maniere incivile, malhonnête, *&c.*

INCLAMATUS, a, um. *Plin.* Crié *ou* appellé à haute voix.

INCLAMO, as, avi, atum, are. *neutr. Cic.* Appeller à haute voix. ‖ Crier.

INCLAREO, es, ui, ere. *&*

INCLARESCO, es, ui, ere. *Plin.* Devenir fameux, ſe rendre illuſtre, ſe mettre en réputation, acquerir du renom, être celebre, ſe faire un nom.

INCLEMENS, tis. *omn. gen. Liv.* Impitoiable, ſans pitié, dur, rigoureux.

INCLEMENTER. *adv. Liv.* Sans pitié, rigoureuſement, impitoiablement, avec dureté, avec rigueur, rudement, durement.

INCLEMENTIA, æ. *f. Virg.* Rigueur, dureté, rudeſſe, ſeverité, inhumanité.

INCLINABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Qu'on peut faire pencher, qui peut être incliné.

INCLINAMENTUM, i. *n. Gell.* Déclinaiſon des noms, conjugaiſon des verbes, leur dérivation.

INCLINATIO, onis. *f. Cic.* L'action de ſe courber, de ſe plier, de pencher. ‖ Inclination, penchant. *Inclinationes temporum. Cic.* Les conjonctures des tems. *-mundi. Vitr.* Les divers climats du monde.

INCLINATUS, ûs. *m. Gell.* Déclinaiſon.

INCLINATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INCLINO, as, avi, atum, are. *Act. & neut. Liv.* Incliner, baiſſer, courber, pencher. ‖ Se laiſſer affoiblir, décliner. ‖ Avoir du penchant, être enclin. ‖ Porter à. ‖ Tourner vers. *Inclinat dies. Cic.* ou *ſe ſol. Liv.* Le jour ſe baiſſe, le ſoleil va ſe coucher. *-acies. Liv.* L'armée plie, commence à lâcher le pied.

INCLUDO, is, ſi, ſum, ere. *Cic.* Enfermer, renfermer, enclorre, détenir. *Includere auro. Lucr.* Enchaſſer, ſertir dans de l'or, monter en or. *-viam. Liv.* Boucher les paſſages. *-in carcerem* ou *carcere. Cic.* Empriſonner, mettre en priſon. *-orationi. Cic.* Faire entrer dans ſon diſcours. *Includit vocem dolor. Cic.* La douleur l'empêche de parler.

INCLUSIO, onis. *f. Cic.* Empriſonnement, l'action de renfermer.

INCLUSUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Includo.

INCLYTUS, a, um. *Virg.* Conſiderable, de conſideration, fameux, celebre, recommandable, remarquable, illuſtre, qui eſt en réputation, noble, excellent.

INCOACTUS, a, um. *Sen.* Qui n'eſt point contraint, qui n'eſt pas forcé; volontaire, de bon gré. ‖ *Apul.* Qui eſt pris. ‖ Coagulé, qui s'eſt épaiſſi.

INCOCTILE, is. *n. Plin.* Un vaſe de cuivre étaimé.

INCOCTUS, a, um. *Plaut.* Qui n'eſt pas cuit. ‖ *Hor.* Cuit avec, parmi *ou* dedans. ‖ *Mart.* Brûlé. ‖ *Sil. Ital.* Trop cuit.

INCOENATUS, a, um. *&* Incœnis, *m. f.* ne, *n.* is. *Plaut.* Qui n'a pas ſoupé.

INCOENO, as, are. *Suet.* Souper quelque part, être à ſouper.

INCOEPTIO, onis. *f. Cic.* Commence-

ment, l'action de commencer. || *Ter.* Projet, entrepriſe.

INCOEPTO, as, avi, atum, are. *acc. Ter.* Commencer. || Entreprendre.

INCOEPTOR, oris. *m. Ter.* Qui commence, qui entreprend, Entrepreneur.

INCOEPTUM, i. *n. Cic.* &

INCOEPTUS, ûs. *m. Corn. Nep.* Entrepriſe, projet.

INCOEPTUS, a, um. *Cic. participe paſſ.* d'Incipio.

INCOGITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qui ne fait pas de reflexion, étourdi, imprudent. || *Voiez* Incogitans.

INCOGITANS, tis *omn. gen. Ter.* Inconſideré, imprudent, étourdi, qui ne penſe pas à ce qu'il fait, qui agit ſans réflexion.

INCOGITANTIA, æ. *f. Plaut.* Indiſcretion, manque de réflexion, imprudence, inconſideration.

INCOGITATUS, a, um. *Sen.* Imprévû, à quoi l'on n'a pas penſé, ſur quoi l'on n'a pas aſſez médité. || *Plaut.* Imprudent, inconſideré, indiſcret, qui ne réflechit pas, &c.

INCOGITO, as, avi, atum, are. *Hor.* Rouler, méditer *ou* machiner dans ſa tête. *Incogitare fraudem ſocio. Hor.* Chercher à tromper ſon compagnon.

INCOGNITUS, a, um. *Cic.* Inconnu.

INCOHIBESCO, ſcis, eſcere. *Lucr.* Ne pouvoir point être retenu, *ou plûtôt*, ne pouvoir point arrêter, retenir.

INCOIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Qui ne ſe peut joindre, qu'on ne peut unir, qui ne ſçauroit s'allier, inalliable.

INCOLA, æ. *m. f. Cic.* Habitant, qui demeure, qui fait ſon ſéjour en un lieu. *Incola ar or. Plin.* Un arbre du païs.

INCOLATUS, ûs. *m. Ulp.* Demeure, ſéjour, habitation.

INCOLO, is, lui, cultum, ere. *Cic.* Habiter, demeurer, faire ſon ſéjour, avoir ſa demeure, être habitant d'un lieu. *Incolere vitam inopem. Ter.* Mener une vie pauvre *ou* miſerable.

INCOLUMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Cic.* Qui eſt ſain & ſauve, qui eſt entier, qui eſt en bon état.

INCOLUMITAS, atis. *f. Cic.* Salut, ſûreté, conſervation, en bon état, bon état.

INCOMATUS, a, um. *Mart.* Qui ne porte point de cheveux.

INCOMES, itis. *comm. gen. Feſt.* Qui eſt ſeul, qui eſt ſans compagnie.

INCOMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Macr.* Ruſtique, groſſier, peu poli.

INCOMITATUS, a, um. *Cic.* Seul, qui eſt ſans compagnie *ou* ſans ſuite.

INCOMMENDATUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt expoſé aux inſultes de tout le monde, que perſonne ne défend.

INCOMMODATIO, onis. *f. Cic. Voiez* Incommoditas.

INCOMMODE, ius, illimè. *adv. Cic.* D'une maniere incommode, avec incommodité, mal à ſon aiſe. || Mal à propos, à contre-tems, hors de tems, hors de ſaiſon.

INCOMMODITAS, atis. *f. Cic.* Incommodité, importunité, dommage, perte, deſavantage, inconvenient. *Incommoditas temporis. Liv.* Contre-tems, tems incommode.

INCOMMODO, as, avi, atum, are. *Cic.* Incommoder, cauſer du deſavantage, du tort, &c.

INCOMMODUM, i. *n. Cic.* Incommodité, peine, ennui, fâcherie, chagrin, préjudice, dommage, deſavantage, tort, importunité.

INCOMMODUS, a, um. *Cic.* Incommode, importun, fâcheux, ennuieux, chagrinant, qui eſt à charge, deſavantageux, dommageable, préjudiciable, qui fait de la peine. || Qui arrive à contre-tems.

INCOMPARABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Incomparable, ſans égal, qui n'a point ſon ſemblable, qui eſt ſans pareil.

INCOMPERTUS, a, um. *Liv.* Qu'on n'a pas trouvé, dont on n'eſt pas aſſuré, qu'on ne connoît point, incertain, inconnu.

INCOMPLETUS, a, um. *Firm.* Incomplet; qui n'eſt point achevé, accompli.

INCOMPOSITE. *adv. Liv.* Sans ordre, en deſordre, mal en ordre.

INCOMPOSITUS, a, um. *Liv.* Mal en ordre, qui ne garde point d'ordre, qui eſt en deſordre, qui eſt ſans juſteſſe, negligé, mal ajuſté, dereglé. || *Sen.* Qui n'a rien d'affecté.

INCOMPREHENSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Celſ.* Qu'on ne peut comprendre, incomprehenſible. || *Plin.* Qu'on ne peut ſurprendre. *Incomprehenſibile opus. Sen.* Un ouvrage dont on ne voit point la fin.

INCOMPREHENSUS, a, um. *Cic.* Qu'on ne comprend pas, inconnu, non compris.

INCOMTUS, a, um. *Hor.* Mal ajuſté, mal en ordre, qui eſt en deſordre, qui eſt ſans ajuſtement, ſans propreté, mal propre. *Cic.* Negligé, impoli, ſans art.

INCONCESSUS, a, um. *Virg.* Défendu, qui n'eſt pas permis, qu'on refuſe, qu'on n'a pas voulu mettre, qu'on n'a point accordé.

INCONCILIATE. *adv. Plaut.* De mauvaiſe grace, d'une maniere choquante.

INCONCILIO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Se faire un ennemi, s'attirer la haine, choquer irreconciliablement, mettre en mauvaiſe intelligence, brouiller, mettre la diviſion.

INCONCINNITAS, atis. *f. Suet.* Défaut de politeſſe, manque d'agrément, mauvaiſe grace, dérangement.

INCONCINNITER. *adv. Gell.* Sans agrément, ſans politeſſe, de mauvaiſe grace, ſans grace, ſans juſteſſe, impoliment.

INCONCINNUS, a, um. *Cic.* Mal poli, groſſier, qui eſt ſans grace, ſans agrément, qui n'a point de politeſſe, qui a mauvaiſe grace.

INCONCUSSUS, a, um. *Stat.* Inébranlable, ferme, que rien ne peut émouvoir, qu'on ne ſçauroit ébranler, qui n'eſt émû de rien.

INCONDITE. *adv. Cic.* Sans juſteſſe, ſans ordre, d'une maniere confuſe, confuſement, ſans regle, ſans meſure.

INCONDITUS, a, um. *Cic.* Mal-ordonné, mal poli, impoli, groſſier, confus, qui ne garde point d'ordre, qui eſt ſans juſteſſe, mal reglé, qui eſt de mauvaiſe grace. || *Lucan.* Qui n'eſt point enterré.

INCONFECTUS, a, um. *Celſ.* Qui n'eſt point achevé.

INCONFESSUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a pas avoué, qui n'a pas confeſſé.

INCONFUSUS, a, um. *Sen.* Qui n'eſt point confus, qui n'eſt point dérangé.

INCONGELABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qui ne peut ſe geler, ſe congeler, ſe glacer.

INCONGRUENS, tis. *omn. gen. Plin.* Qui ne convient pas, qui n'a point de rapport, qui n'eſt pas convenable, qui n'eſt point à propos, qui ne s'accorde pas.

INCONGRUITAS atis. *f.* Incongruité.

INCONGRUUS, a, um. *Apul. Voiez* Incongruens.

INCONSCIUS, a, um. *Liv.* Qui ne ſçait rien d'un deſſein. *Inconſciis Saguntinis. Liv.* A l'inſçû des Sagontins.

INCONSEQUENS, tis. *omn. gen. Aſcon. Ped.* Qu'on ne peut pas conclure de ce qui précede, qui ne s'enſuit pas, qui eſt mal conclu, qui ne s'accorde pas avec ce qui l'a précedé, qu'on ne peut pas inferer.

INCONSEQUENTIA, æ. *f. Quint.* Défaut de ſuite dans quelque choſe, concluſion qui n'a pas de rapport avec ce qui la précede, conſequence mal tirée, concluſion ſans fondement.

INCONSIDERANS, tis. *omn. gen. Cic. Voiez* Inconſideratus.

INCONSIDERANTIA, æ. *f. Cic.* Inconſideration, manque de réflexion, imprudence, défaut de circonſpection, faute de conſideration, indiſcretion.

INCONSIDERATE. *adv. Cic.* Inconſiderement, imprudemment, ſans circonſpection *ou* réflexion, avec imprudence, à l'étourdie, en étourdi, en imprudent, ſans réflechir, étourdiment.

INCONSIDERATIO, onis. *f. Cic. Voiez* Inconſiderantia.

INCONSIDERATUS, a, um. *Cic.* Inconſideré, imprudent, étourdi, indiſcret, mal aviſé, mal appris, qui agit ſans réflechir, qui manque de circonſpection, qui ne fait point de réflexion, qui n'eſt point circonſpect, qui va à l'étourdie.

INCONSOLABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Inconſolable, qu'on ne peut conſoler, qu'on ne peut guérir, qu'on ne peut adoucir.

INCONSONANTIA, æ. *f. Priſc.* Diſcordance, mauvais accord.

INCONSPICUUS, a, um. *Flor.* Qui n'eſt point remarquable, qui n'a rien d'éclatant.

INCONSTANS, tis. *omn. gen. Cic.* Inconſtant, leger, volage, changeant, qui n'eſt point ferme, bizarre. || Incertain, ſujet à changement.

INCONSTANTER. *adv. Cic.* Avec inconſtance, legerement, à la volée, avec legereté, inconſtamment.

INCONSTANTIA, æ. *f. Cic.* Inconſtance, legereté, changement, inégalité d'eſprit, peu de fermeté.

INCONSUETUS, a, um. *Vitr.* Qui n'eſt pas ordinaire, qui n'eſt pas accoûtumé, qu'on n'a pas accoûtumé, à quoi l'on n'eſt pas fait.

INCONSULTE & Inconſultò. *adv. Cic.* Sans préméditation, ſans prendre conſeil. *Voiez* Inconſideranter. *Inconſultius procedere. Caſ.* Avancer avec trop de précipitation, trop inconſiderement.

INCONSULTUS, a, um. *Cic.* Inconſideré, qui agit ſans prendre conſeil, qu'on n'a pas conſulté. *Voiez* Inconſideratus.

INCONSUMTUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt point conſumé *ou* uſé.

INCONTAMINATUS, a, um. *Varr.* Qui n'eſt point ſouillé.

INCONTENTUS, a, um. *Cic.* Qui n'eſt pas bandé, qui eſt lâche, qui n'eſt pas tendu.

INCONTINENS, tis. *omn. gen. Plin.* Incontinent, débordé, qui ne ſe retient point, qui ne ſe modere pas, qui n'eſt pas maître de ſes paſſions, adonné à ſes plaiſirs, voluptueux.

INCONTINENTER. *adv. Cic.* Sans retenue, ſans moderation, ſans pouvoir ſe moderer, ſans ſe retenir, exceſſivement, avec excès.

INCONTINENTIA, æ. *f. Cic.* Incontinence, intemperance, défaut de moderation, manque de retenue, déreglement, débordement. *Incontinentia urinæ. Plin.* Incontinence d'urine, difficulté de la retenir.

INCONTROVERSUS, a, um. *Cic.* Qui n'eſt point diſputé *ou* controverſé, qu'on ne met point en diſpute.

INCONVENIENS, tis. *omn. gen. Vitr.* Qui ne ſe rapporte pas, qui ne s'accorde pas. || *Quint.* Qui n'eſt pas convenable, qui ne convient pas, qui ne ſied pas, meſſéant, indécent.

INCOQUO, is, coxi, coctum, ere. *act. Plin.* Faire cuire dans. || Dorer, argenter, étaimer au feu.

INCORPORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* Incorporel, qui eſt ſans corps.

INCORPORALITAS, atis. *f. Macrob.* Incorporalité, l'état d'être ſans corps.

INCORPOREUS, a, um. *Cic.* Incorporel, qui eſt ſans corps, qui n'a point de corps.

INCORPOROR, aris, atus ſum, ari. *Solin.* S'incorporer, faire partie d'un corps.

INCORRECTUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt pas corrigé.

INCORRUPTE. *adv. Gell.* Purement, ſans corruption, avec integrité, ſincerement, ſans ſe laiſſer corrompre.

INCORRUPTUS, a, um. *Cic.* Non corrompu, integre, qui ne s'eſt pas laiſſé corrompre. || Qu'on ne peut corrompre, incorruptible. || *Plin.* Qui n'eſt pas ſujet à ſe corrompre.

INCOXO, as, avi, atum, are. *dat. Non.* S'aſſeoir, s'appuier ſur ſes cuiſſes.

INCRASSATUS, a, um. *Bibl.* Engraiſſé, devenu épais.

INCREATUS, a, um. *Lact.* Incréé.

INCREBRESCO, is, brui *ou* bui, ere. *neut. Plin.* Devenir plus frequent, s'augmenter, s'accroitre, croître de plus en plus, ſe répandre parmi le monde, devenir plus commun. *Increbuit res proverbio. Liv.* La choſe a paſſé en proverbe.

INCREBRO, as, avi, atum, are. *Plaut. Voiez* Increbreſco. *Voiez* Itero.

INCREDIBILIS,

INCREDIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Incroiable, qui n'eſt pas croiable, à qui l'on ne peut ajoûter foi, qu'on ne ſçauroit croire, qui ſurpaſſe la créance.

INCREDIBILITER. *adv. Cic.* Incroiablement, au-delà de toute créance, au-delà de ce qu'on ſçauroit croire.

INCREDITUS, a, um. *Apul.* Qu'on n'a pas crû, à qui l'on n'a pas ajoûté foi.

INCREDULITAS, atis. *f. M. Capell.* Incredulité.

INCREDULUS, a, um. *Hor.* Incredule, qui ne veut pas croire.

INCREMATUS, a, um. *Flor.* Brûlé, conſumé par le feu.

INCREMENTUM, i. *n. Cic.* Accroiſſement, augmentation. *Incrementa vineæ. Col.* Les rejettons de la vigne.

INCREPATIVE. *adv.* En blâmant, en reprenant, en cenſurant, en grondant.

INCREPITO, as, avi, atum, are. *Caſ.* Reprimander, blâmer, faire des reprimandes, reprendre, faire des reproches, gronder.

INCREPITUS, ûs. *m. Apul.* Cenſure, réprimande, blâme, mercuriale, reproche.

INCREPITUS, a, um. *Liv. part. Voiez*

INCREPO, as, avi, atum, are. *Plaut.* ui, itum, are. *Virg.* Faire du bruit. ‖ *Cic.* Blâmer, reprendre, reprimander, gronder, faire des reproches. *Increpare boves ſtimulo. Tib.* Piquer les bœufs. *-lyram digitis. Ovid.* Pincer les cordes, toucher les cordes de la lyre.

INCRESCO, is, crevi, cretum, ere. *Celſ.* Croître, s'accroître, s'augmenter.

INCRETO, as, avi, atum, are. *accuſ. Petron.* Blanchir, mettre du blanc.

INCRETUS, a, um. *Hor. part. d'*Incernor. ‖ *Feſt. Voiez* Indiviſus.

INCRUENTATUS, a, um. *Tac.* Qui n'eſt point enſanglanté.

INCRUENTUS, a, um. *Liv.* Qui n'eſt point ſanglant, où il n'y a point d'effuſion de ſang.

INCRUSTATUS, a, um. *Varr. participe paſſ. de*

INCRUSTO, as, avi, atum, are. *Varr.* Incruſter, revêtir. ‖ *Hor.* Enduire.

INCUBATIO *ou* Incubatus. *Voiez* Incubitio.

INCUBITO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Couver, être couché deſſus.

INCUBITIO, onis. *f.* &c.

INCUBITUS, ûs. *m. Plin.* Accroupiſſement. ‖ L'action de ſe coucher. ‖ Celle de couver.

INCUBO, as, avi *ou* bui, batum *ou* bitum, are. *Plin. Virg.* Se coucher, ſe répandre ſur, être couché ſur. ‖ *Col.* Couver. *Incubat atra nox terris. Virg.* Une nuit fort ſombre couvre la terre. *-mens dolori. Ovid.* La douleur occupe ſon eſprit, s'en eſt emparée.

INCUBO, onis. &c.

INCUBUS, i. *m. Scrib. Larg.* Incube. ‖ Le cochemar, (*maladie.*)

INCULCATUS, a, um. *Plin. participe paſſ. de*

INCULCO, as, avi, atum, are. *accuſ. Plin.* Fourrer, mettre dedans. ‖ Inculquer, imprimer. ‖ Rebattre, réiterer, repeter, fouler, applanir.

INCULISMA, æ. *f.* Angoulême, *ville de France.*

INCULISMA, atis. &c.

INCULISMENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt d'Angoulême. *Voiez* Engoliſma.

INCULPABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Front.* Où l'on ne peut trouver à redire, qui eſt ſans tache.

INCULPATUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt point coupable, qui n'eſt taché de rien, irreprochable, irreprehenſible, innocent, qu'on ne peut blâmer.

INCULTE. *adv. Cic.* Sans politeſſe, groſſierement, ſans ornement.

INCULTUS, ûs. *m. Liv.* Négligence, manque de ſoin, défaut de politeſſe *ou* d'ornement, groſſiereté, mal-propreté.

INCULTUS, a, um. *Cic.* Deſert, dépeuplé, inculte, qui n'eſt point cultivé, qui eſt en friche. ‖ Négligé, mal poli, impoli, mal en ordre, groſſier, qui eſt ſans ornement, malpropre, dont on n'a point de ſoin.

INCUMBA, æ. *f. Vitr.* Impoſte, *la derniere pierre du jambage ſur laquelle on commence à poſer les vouſſoirs & à fermer le ceintre d'une voute ou d'une arcade.*

INCUMBO, is, cubui, cubitum, cumbere. *neut. Cic.* Etre couché ſur, être appuié contre. ‖ *Plaut.* Pencher. ‖ *Cic.* S'appliquer, s'adonner, s'attacher. *Incumbere gladium. Plin. in gladium. Cic. gladio. id.* Se jetter, ſe laiſſer aller ſur la pointe d'une épée.

INCUNABULA, orum. *Cic.* Le berceau *ou* le maillot d'un enfant. ‖ La tendre enfance, les commencemens, les premiers élemens. ‖ Le lieu de la naiſſance.

INCUNCTANTER. *adverb. Aur. Vict.* Promtement, ſur le champ, ſans délai.

INCURATUS, a, um. *Hor.* Qui n'a pas été panſé *ou* guéri.

INCURIA, æ. *f. Cic.* Negligence, défaut de ſoin, nonchalance.

INCURIOSE. *adv. Liv.* Négligemment, nonchalamment, ſans aucun ſoin, ſans prendre garde à rien.

INCURIOSUS, a, um. *Tac.* Négligent, nonchalant, peu ſoigneux, qui ne prend garde à rien, qui n'eſt pas ſur ſes gardes. ‖ *Gell.* Négligé.

INCURRO, is, curri, curſum, ere. *neut. Cic.* Courir, ſe ruer *ou* ſe jetter deſſus, fondre ſur, faire des courſes *ou* des incurſions, aſſaillir, attaquer. ‖ Tomber, venir, arriver, écheoir. ‖ Etre enclavé, ſe trouver enfermé. ‖ Encourir.

INCURSATUS, a, um. *Liv. part. Voiez* Incurſo. Attaqué, où l'on a fait des courſes, des incurſions, ſur lequel on a couru.

INCURSIM. *adv. Non.* En diligence, promtement.

INCURSIO, onis. *f. Cic.* Incurſion, courſe ſur. *Invaſion des ennemis.*

INCURSITO, as, avi, atum, are. *Sen.* Heurter ſouvent contre.

INCURSO, as, avi, atum, are. *Cic.* Se jetter, ſe ruer, courir deſſus avec impetuoſité, attaquer avec ardeur. ‖ *Plin.* Choquer, heurter contre. ‖ *Liv.* Faire des courſes.

INCURSUS, ûs. *m. Cic.* Incurſion, courſe ſur, invaſion. ‖ Combat, choc.

INCURVATIO, onis. *f. Plin.* L'action de courber, courbure.

INCURVATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Incurvo.

INCURVESCO, is, ere. *Cic.* Se courber, devenir courbé.

INCURVO, as, avi, atum, are. *Cic.* Courber, plier, faire arquer.

INCURVUS, a, um. *Ter.* Courbé, courbe, plié, arqué.

INCUS, udis. *f. Cic.* Enclume. *Incudi reddere verſus. Hor.* Retoucher, corriger des vers. *Incudem eandem tundere. Cic.* Rebattre, redire la même choſe.

INCUSATIO, onis. *f. Cic.* Accuſation, blâme, plainte, reproche.

INCUSATOR, oris. *m. Sil. Ital.* Accuſateur.

INCUSO, as, avi, atum, are. *Cic.* Accuſer, blâmer, reprendre, reprocher, demander juſtice, faire des remontrances *ou* repreſenter aux Superieurs.

INCUSSIO, onis. *f.* &c.

INCUSSUS, ûs. *m. Tac.* Choc, heurt.

INCUSSUS, a, um. *Plin. participe paſſ. d'*Incutio. Pouſſé avec violence.

INCUSTODITUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt point gardé, qu'on ne garde point. ‖ *Tac.* Q'on n'obſerve pas. ‖ *Plin.* Qui n'eſt pas ſur ſes gardes.

INCUSSUS, a, um. *Virg.* Piqué avec le marteau.

INCUTIO, is, cuſſi, cuſſum, tere. *Liv.* Frapper, enfoncer, pouſſer, faire entrer à force, jetter, lancer *ou* appliquer, jetter avec violence. *Incutere pollicem limini. Plin.* Gratter à la porte. *-ſcipionem in caput. Liv.* Donner d'un bâton ſur la tête *ou* le jetter à la tête. *-ruborem. Liv.* Faire rougir, faire venir le rouge au viſage. *-errorem. Cic.* Faire tomber dans l'erreur. *-metum. Liv.* Faire peur, intimider, épouvanter, donner de la crainte. *-deſiderium. Hor.* Faire naître le deſir. *-religionem. Liv.* Faire naître un ſcrupule. *-negotium. Hor.* Faire des affaires, en donner. *-morbum.* Rendre malade.

INDAGABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Varr.* Qu'on peut rechercher.

INDAGANTER. *adv. Col.* A la piſte, en ſuivant à la piſte, en recherchant.

INDAGATIO, onis. *f. Cic.* Recherche.

INDAGATOR, oris. *m. Colum.* trix, icis. *f. Cic.* Qui recherche, qui s'applique à la recherche.

INDAGO, inis. *f. Plin.* Recherche ſoigneuſe. ‖ *Virg.* Panneau, filets, rets, tiraſſe, toiles, &c.

INDAGO, as, avi, atum, are. *accuſ. Cic.* Chercher, rechercher. *Indagare omnibus veſtigiis. Cic.* Suivre partout à la piſte.

INDALIA. Indal, *village* ou *bourg de Suede, dans la Medelpadie.*

INDE. *adv. Cic.* De là, de ce lieu-là, de ce endroit, d'ici. ‖ A cauſe de cela, pour cette raiſon, pour cela. ‖ Enſuite, après. ‖ Dès. *Indè ab initio. Liv.* Dès le commencement.

INDE. Santis-Cornelis Munſter, *c'eſt-à-dire* le Monaſtere de ſaint Corneille, *bourg d'Allemagne dans le Duché de Juliers, au midi d'Aix-la-Chapelle.*

INDEBITE. &c.

INDEBITO. *adv. Ulp.* Sans que la choſe ſoit dûe.

INDEBITUM, i. *n.* Ce qui n'eſt point dû.

INDEBITUS, a, um. *Virg.* Qui n'eſt pas dû.

INDECENS, tis. *omn. gen. Petr.* Indécent, mal ſéant, qui ne ſied pas, meſſéant.

INDECENTER. *adv. Mart.* Indecemment, d'une maniere meſſéante, de mauvaiſe grace.

INDECENTIA, æ. *f. Vitr.* Indécence, maniere meſſéante, mauvaiſe grace.

INDECET. *Plin. J.* Il ne ſied pas, il eſt mal-ſéant, indécent *ou* meſſéant.

INDECLINABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gel.* Inévitable, qu'on ne peut fuir. ‖ *Sen.* Inébranlable, qu'on ne peut faire pencher de côté ni d'autre, ferme. ‖ Immuable, invariable, conſtant; qui ne change point. ‖ Indeclinable.

INDECLINATUS, a, um. *Ovid.* Ferme, conſtant, qui ne penche de côté ni d'autre; qui n'a point évité *ou* qu'on n'a pû éviter.

INDECORABILITER. *Acci.* &c.

INDECORE. *adv. Cic.* D'une maniere indécente, meſſéante, peu honnête.

INDECORIS, *m. f.* re, *n.* is. *Virg.* &c.

INDECORUS, a, um. *Cic.* Indécent, mal-ſéant, meſſéant, qui ne ſied pas, honteux, qui deshonore.

INDEFATIGABILIS. *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Infatigable, qui ne ſe laſſe point.

INDEFENSUS, a, um. *Liv.* Qui ne s'eſt point défendu. ‖ *Plin.* Qui eſt ſans défenſe.

INDEFESSUS, a, um. *Ovid.* Infatigable, qui ne ſe laſſe point.

INDEFICIENS, tis. *omn. gen. Tibul.* Qui ne manque point.

INDEFINITE. *adv. Gell.* Indéfiniment, ſans bornes, ſans reſerve, d'une maniere indéfinie, indéterminement.

INDEFINITUS, a, um. *Col.* Indéfini, indéterminé, obſcur, embarraſſé, indécis.

INDEFLETUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a point été pleuré, à qui l'on n'a point rendu les derniers devoirs après ſa mort.

INDEFLEXUS, a, um. *Plin. Jun.* Invariable, ferme, &c.

INDEJECTUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a point été ruiné, renverſé, abbatu.

INDELASSATUS, a, um. *V.* Indefeſſus.

INDELEBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Indelebile, qu'on ne peut effacer, ineffaçable, qui ne s'effacera jamais.

INDELECTATUS, a, um. *Petr.* Qui ne prend pas de plaiſir, qui ne ſe divertit point.

INDELIBATUS, a, um. *Ovid.* A quoi l'on n'a pas touché, qu'on a laiſſé en état, qui eſt entier.

INDEMNATUS, a, um. *Cic.* Qui n'a point été condamné.

INDEMNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Sen.* Qui n'a reçû aucun dommage.

INDEMNITAS, atis. *f. Papin.* Indemnité, dédommagement.

INDENUNTIATUS, a, um. *Sen.* Qu'on n'a point annoncé, dont on n'a point averti, qu'on n'a point déclaré.

INDEPLORATUS, a, um. *Ovid. Voiez* Indefletus.

INDEPRAVATUS, a, um. *Sen.* Qui n'eſt pas corrompu, qui n'eſt point gâté.

INDEPRECABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Qu'on ne peut obtenir *ou* émouvoir par prieres.

INDEPREHENSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quintil.* Indeprehenſus, a, um. & Indeprenſus, a, um. *Virg.* Imperceptible, inintelligible, qu'on ne trouve-point, qu'on ne découvre point, dont on ne s'apperçoit point.

INDEPTO, as, are. *acc. Varr.* Obtenir.

INDEPTUS, a, um. *Liv. part. d'*Indipiſcor.

INDESERTUS, a, um. *Ovid.* Qu'on n'a point abandonné, qu'on n'a point quitté.

INDESES, idis. *omn. gen. Gell.* Qui n'eſt point oiſif, qui n'eſt point pareſſeux.

INDESINENTER. *adv. Varr.* Continuellement, ſans ceſſe, inceſſamment, ſans diſcontinuation.

INDESPECTUS, a, um. *Lucan.* Qui n'a point été vû.

INDETERMINATE. *adv. Feſt.* Indeterminément.

INDETONSUS, a, um. *Perſ.* Qu'on n'a point raſé, à qui l'on n'a pas coupé les cheveux, qui n'a pas été tondu.

INDEVITATUS, a, um. *Ovid.* Qu'on n'a point évité.

INDEX, icis. *m. Cic.* Délateur, dénonciateur, celui qui découvre, qui enſeigne, qui montre, qui donne à connoître. ‖ Marque, ſigne, indice, inſcription, adreſſe, tître. ‖ Catalogue, table, liſte. ‖ *Vitr.* Pierre de touche. ‖ *Cic.* Surnom d'Hercule. *Index digitus. Hor.* Le doigt d'après le pouce.

INDI, orum. *m. plur.* Les Indiens.

INDIA, æ. *f.* L'Inde, *grand payis d'Aſie.* Les Indes. *C'eſt la plus grande & la plus conſidérable partie des ſix qui partagent l'Aſie; elle eſt renfermée entre le 105 & le 145 dégré de longitude, & le 2 & le 38, ou ſelon d'autres le 41 dégré de latitude Nord, entre la grande Tartarie, la Chine & la Mer des Indes. On la diviſe en trois parties, l'Inde ſeptentrionale ou le Mogoliſtan, l'Inde deçà le Gange, & l'Inde delà le Gange, qui ſont deux Preſqu'iſles, & les deux ſeules parties que les Anciens y uniſſent.*

INDIÆ Majores *ou* Orientales. Les grandes Indes *ou* les Indes Orientales, *qui comprennent les Indes propres & les Iſles de l'Océan Indien.*

INDIÆ Minores *ou* Occidentales. Les petites Indes *ou* les Indes Occidentales: *c'eſt l'Amerique.*

INDIÆ extra Gangem Peninſula. La Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, *partie des Indes Orientales entre le Mogoliſtan, la grande Tartarie, les Monts Damaſiens & la Mer de l'Inde.*

INDIA *ou* Indiæ citra Gangem. L'Inde, *ou* les Indes deçà le Gange, *Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, entre la Mer & le Mogoliſtan, en Aſie.*

INDIÆ Sinus. *Voiez* Indicus Sinus.

INDICA, æ. *f. Plin.* Sorte de pierre précieuſe.

INDICATIO, onis. *f. Plaut.* &

INDICATURA, æ. *f. Plin.* Prix, taux *ou* eſtimation marquée, appréciation. ‖ *Ulp.* Dénonciation.

INDICATIVUS. *Supl. Modus.* Indicatif, *terme de Grammaire.*

INDICATUS, a, um. *Cic. participe paſſ. d'*Indico, as.

INDICIUM, ii. *n. Cic.* Indice, marque, enſeigne, ſigne, preuve. ‖ *Ter.* Découverte, revelation, dénonciation. *Ulp.* Récompenſe donnée au dénonciateur. ‖ *Vitr.* Epreuve.

INDICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Indiquer, déſigner, découvrir, publier, faire ſçavoir, déclarer, déceler, divulguer, dénoncer, montrer, enſeigner. ‖ *Plaut.* Apprécier.

INDICO, is, xi, ctum, ere. *Cic.* Annoncer, déclarer, dénoncer, publier, faire ſçavoir, ordonner, marquer. *Indicere concilium. Liv.* Convoquer l'aſſemblée. *-mulctam. Plin.* Condamner à l'amende. *-cœnam alicui. Mart.* Prier quelqu'un à ſouper.

INDICTIO, onis. *f. Aſc. Ped.* Impôt, taille, ſubſide, taxe, tribut, maletote.

INDICTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Indico, cis. *Virg.* Qui n'a point été dit, dont on n'a point parlé. *Indictâ cauſâ damnare. Cic.* Condamner ſans avoir entendu.

INDICUM Mare *ou* Indicus Oceanus. La Mer de l'Inde, *partie de l'Océan Oriental; qui baigne les côtes de l'Inde, depuis l'embouchure de l'Inde juſqu'à la Chine.*

INDICUS, a, um. Indien, d'Inde.

INDICUS Sinus *ou* Indiæ Sinus. Le Golfe de l'Inde, *entre les Provinces de Tatta, de Soret & de Guzacate.*

INDIDEM. *adv. Cic.* De même côté, du même endroit, du même lieu.

INDIES. *adv.* Chaque jour, de jour en jour, journellement.

INDIFFERENS, tis. *omn. gen. Cic.* Indifferent, commun, ordinaire, qui n'eſt point difficile, qui ne panche ni d'un côté ni d'autre.

INDIFFERENTER. *adv. Suet.* Indifferemment, ſans ſe ſoucier. ‖ Sans choix.

INDIFFERENTIA, æ. *f. Gell.* Reſſemblance, rapport, convenance.

INDIGENA, æ. *m. f. Ovid.* Naturel du payis, qui eſt du payis.

INDIGENS, tis. *omn. gen. Cic.* Indigent, pauvre, neceſſiteux. ‖ Qui a beſoin, qui a affaire de.

INDIGENITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic. Voiez* Indigena.

INDIGENTIA, æ. *f. Cic.* Indigence, diſette, beſoin, pauvreté, neceſſité.

INDIGENUS, a, um. *Apul. Voiez* Indigena.

INDIGEO, es, digui, ere. *Cic.* Etre dans l'indigence, avoir beſoin, manquer de.

INDIGES, is. *omn. gen. Cic. V.* Indigens.

INDIGES, etis. *m. f. Virg.* Qui eſt du payis. ‖ *Liv.* Qu'on adore dans le payis.

INDIGESTIO, onis. *f. Veget.* Indigeſtion.

INDIGESTUS, a, um. *Ovid.* Confus, embrouillé, ſans ordre, ſans arrangement, mal-arrangé, indigeſte.

INDIGETES, tum. *m. Virg.* Dieux tutelaires, hommes mis au nombre des Dieux.

INDIGITAMENTA, orum. *n. Feſt.* Livres des Pontifes, où étoient écrits les noms de leurs Dieux, & les ceremonies qui leur étoient propres.

INDIGITATIO, onis. *f. Feſt.* L'action de mettre au rang des Dieux. ‖ Invocation.

INDIGITO, as, avi, atum, are. *Macr.* Invoquer. ‖ Mettre au nombre des Dieux du payis. ‖ Appeller, nommer, indiquer comme ſi on montroit au doigt.

INDIGNABUNDUS, a, um. *Liv.* Indigné, frappé d'indignation.

INDIGNANTER. *adv. Am. Mar.* Avec indignation.

INDIGNATIO, onis. *f. Vell. Paterc.* Dépit, colere, courroux. *Cic.* Indignation, *figure de Rhetorique.*

INDIGNATIUNCULA, æ. *f. Plin.* Petite indignation.

INDIGNATUS, a, um. *Virg.* Indigné, irrité, émû, aigri, agité.

INDIGNE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Indignement, miſerablement.

INDIGNITAS, atis. *f. Cic.* Indignité, cruauté, malignité, méchanceté, malhonnêteté, baſſeſſe.

INDIGNOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* S'indigner, être indigné, avoir de l'indignation, être fort fâché. ‖ *Quintil.* Rejetter, dédaigner.

INDIGNUM. *interj. Ovid.* Choſe indigne, terrible *ou* horrible à dire.

INDIGNUS, a, um. *Cic.* Indigne, qui ne merite pas. ‖ *Virg.* Honteux, infame.

INDIGUS, a, um. *Virg. Voiez* Indigens.

INDILIGENS, tis. *omn. gen. Ter.* Négligent, peu ſoigneux, qui n'eſt pas diligent, pareſſeux.

INDILIGENTER. *adv. Cic.* Négligemment, nonchalamment, ſans ſoin.

INDILIGENTIA, æ. *f. Cic.* Négligence, nonchalance, peu de ſoin, inapplication, pareſſe.

INDIPISCO, is, ere. *Plaut. ou*

INDIPISCOR, eris, deptus ſum, ſci. *dep. Liv.* Obtenir, gagner, acquerir. ‖ Se ſaiſir, accrocher.

INDIRECTUS, a, um. *Quintil.* Qui n'eſt pas bien reglé, qui n'eſt pas aſſez compoſé, dereglé, indirect.

INDIREPTUS, a, um. *Tac.* Qui n'a point été ſaccagé *ou* ravagé.

INDISCRETIM. *adv. Solin.* Conjointement, ſans diſtinction.

INDISCRETUS, a, um. *Varr.* Qui n'eſt point ſeparé *ou* diviſé, qui eſt confondu l'un avec l'autre, qui n'eſt pas diſtinct. ‖ *Plin.* Qu'on ne peut diſtinguer à cauſe de la reſſemblance.

INDISCRIMINATIM. *adv. Varr.* Indifferemment, ſans faire de difference, ſans choix, ſans diſtinction.

INDISERTE. *adv. Cic.* Sans éloquence, ſæns élegance.

INDISERTUS, a, um. *Cic.* Qui n'eſt point éloquent, qui ne s'exprime pas élegamment, dont l'expreſſion n'eſt pas pure *ou* polie.

INDISPENSATUS, a, um. *Sil. Ital. Voiez* Immoderatus.

INDISPOSITE. *adv. Sen.* Confuſement, ſans ordre, ſans arrangement, péle-mêle.

INDISPOSITUS, a, um. *Tac.* Qui eſt en deſordre, mal-ordonné, dérangé.

INDISSIMILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Varr.* Qui n'eſt pas diſſemblable, qui ſe reſſemble, qui n'a pas de difference.

INDISSIMULABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *A. Gell.* Qu'on ne ſçauroit déguiſer.

INDISSOLUBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Indiſſoluble, dont on ne peut rompre l'union, qu'on ne peut défaire.

INDISSOLUTUS, a, um. *Cic.* Qu'on n'a point deſuni, dont on n'a pas rompu les nœuds. ‖ *Voiez* Indiſſolubilis.

INDISTINCTE. *adv. Gell.* Indiſtinctement, confuſement, ſans diſtinction, ſans ordre, pêle-mêle.

INDISTINCTUS, a, um. *Catul.* Confus, qui eſt ſans ordre. *Quint.* Qui n'eſt pas diſtinct, où l'on ne peut rien diſtinguer.

INDISTRICTUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a reçû aucune bleſſure.

INDITUS, a, um. *Tac. part. paſſ. d'*Indo.

INDIVIDUITAS, atis. *f. Ter.* Indiviſibilité, inſeparabilité.

INDIVIDUUS, a, um. *Cic.* Indiviſible, qui ne peut être diviſé. *Individua corpora. Cic.* Les atomes.

INDIVISE. *adv. Aſc. Ped.* Sans diviſion, ſans partage, par indivis.

INDIVISUS, a, um. *Varr.* Qui n'eſt point diviſé, qui n'eſt point partagé.

INDO, is, didi, ditum, ere. *Liv.* Mettre dedans *ou* parmi. *Indere alicui vincula. Tac.* Charger quelqu'un de chaînes, le mettre aux fers. *-feneſtras domui. Plaut.* Faire des fenêtres à un logis. *-nomen. Plaut.* Impoſer, donner un nom. *-novos ritus. Tac.* Etablir de nouvelles coûtumes.

INDOCILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Indocile, à qui l'on ne peut rien faire apprendre, qu'on ne ſçauroit inſtruire. ‖ Qui n'eſt pas traitable, intraitable, qu'on ne peut accoûtumer. ‖ *Ovid.* Qui eſt naturel, qu'on tient de la nature.

INDOCTE, ius, iſſime. *adv. Cic.* En ignorant, avec ignorance.

INDOCTUS, a, um. *Cic.* Ignorant, qui ne ſçait rien, mal-habile, qui eſt ſans ſcience, groſſier, mal-adroit.

INDOLENTIA, æ. *f. Cic.* Indolence, inſenſibilité, nul reſſentiment de douleur; l'état d'une perſonne indolente, qui ne ſe met en peine de rien.

INDOLEO, es, lui, ere. *Ovid.* Avoir du regret, être fâché, être touché de douleur, s'affliger, prendre du chagrin, être ſenſiblement touché, tirer peine.

INDOLES, is. *f. Cic.* Le naturel, le genie, le caractere, inclination *ou* pente naturelle. ‖ *Liv.* La nature, la qualité naturelle. ‖ Acabit *en parlant de fruits.*

INDOLESCO, cis, lui, eſcere. *Celſ.* Etre douloureux, cauſer de la douleur. *Cic.* Etre fâché, avoir regret. *Voiez* Indoleo.

INDOMABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Indomtable, invincible, qu'on ne peut domter, qu'on ne ſçauroit vaincre.

INDOMITUS, a, um. *Liv.* Indomtable *ou* indomté, invincible.

INDORMIO, is, ivi, itum, ire. *neutr. Hor.* Dormir dans *ou* ſur. ‖ *Cic.* Négliger.

INDOTATUS, a, um. *Ter.* Qui n'a point de dot, qui n'a rien en mariage. ‖ *Cic.* Qui eſt ſans ornement, à qui *ou* à quoi il n'y a pas d'honneur attaché. *Indotata corpora. Ovid* Des morts enterrez ſans ceremo-

nie, qui n'ont point reçû les derniers honneurs *ou* devoirs.

INDOUI, orum. *m. plur.* Les Indous, *Peuples de l'Inde deçà le Gange*.

INDUBITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* Indubitable, ſûr, certain, qui eſt hors de doute, aſſûré, dont on ne doute point, dont on ne ſçauroit douter.

INDUBITANTER. *adv. Plin.* &

INDUBITATE. *Ulp. J. C.* Indubitablement, ſans doute, hors de doute, aſſûrement, certainement, ſûrement, ſans contredit, avec certitude.

INDUBITATUS, a, um. *Plin.* Indubitable, qu'on ne met point en doute.

INDUBITO, as, avi, atum, are. *neut. Stat.* Douter, être en doute, ſoupçonner, ſe défier.

INDUCIÆ, arum. *f. plur. Cic.* Treve, ſuſpenſion d'armes. ‖ Répi, délai, quartier.

INDUCO, is, xi, ctum, cere. *Ter.* Introduire, faire entrer, mettre dedans, y pouſſer. ‖ Conduire, amener, mener dans. ‖ *Caſ.* Enduire, couvrir, revêtir, mettre par deſſus, crépir, ravaler. ‖ *Caſ.* Raier, effacer, biffer, bâtonner, paſſer un trait de plume ſur. ‖ Abolir, abroger, annuler, caſſer. ‖ Emouvoir, exciter, induire, inciter, porter, pouſſer à. ‖ Fourber, duper, tromper, ſéduire.

INDUCTILE, is. *n. Plin.* Sorte de flacon.

INDUCTIO, onis. *f. Cic.* Conduite, l'action de conduire, induction. *Fig. de Rhetor.* ‖ *Quint.* Perſuaſion. ‖ *Ulp.* Rature, trait de plume pour effacer, abrogation. *Inductio animi. Cic.* Réſolution, détermination *ou* perſuaſion. --*perſonarum. Cic.* Introduction de perſonnages dans un dialogue.

INDUCTUS, ûs. *m. Cic.* Induction, perſuaſion, inſtigation.

INDUCTUS, a, um. *Plin. part. paſſ.* d'Induco.

INDUCULA, æ. *f. Plaut.* Chemiſette, camiſole.

INDULGENS, tis. *omn. gen. Cic.* Indulgent, facile, complaiſant, qui a de l'indulgence, de la facilité, de la complaiſance. ‖ *Quint.* Pour qui l'on a de la complaiſance.

INDULGENTER, tius, tiſſimè. *adv. Gell.* Avec indulgence, complaiſance, douceur, condeſcendance *ou* facilité.

INDULGENTIA, æ. *f. Cic.* Indulgence, complaiſance, douceur, condeſcendance, facilité.

INDULGEO, es, ſi, ſum & tum, gere. *Cic.* Etre indulgent, avoir de l'indulgence. ‖ Choier, épargner, traiter doucement. ‖ *Ovid.* Se laiſſer aller, s'abandonner, s'adonner. ‖ *Plin. J.* Accorder, permettre, laiſſer faire, donner permiſſion, octroier. ‖ *Cic.* Pardonner, excuſer, ſouffrir.

INDULTUS, a, um. *part. paſſ* d'Indulgeo.

INDUMENTUM, i. *n. Cic.* Habillement, vêtement, habit.

INDUO, is, dui, dutum, ere. *Cic.* Vêtir, revêtir, mettre, *ou* prendre ſur ſoi. *Indui ſuâ confeſſione. Cic.* Etre pris par ſon propre aveu.

INDUPEDIRI. *Lucr. Voiez* Impediri.

INDUPERATOR. *Juv. Voiez* Imperator.

INDURATUS, a, um. *Liv. participe paſſ.* d'Induro.

INDURESCO, is, rui, ere. *Col.* S'endurcir, devenir dur, durcir.

INDURO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Endurcir, rendre dur, durcir.

INDUS, i. *m.* L'Inde, *grand fleuve d'Aſie.*

INDUS, a, um. Indien, qui eſt de l'Inde.

INDUSIARIUS, ii. *m. Plaut.* Qui fait *ou* qui vend des chemiſes, des chemiſettes, des camiſoles, les habillemens que les Anciens mettoient ſur leur chair.

INDUSIATA, æ. *f. Plaut. V.* Induſium.

INDUSIATUS, a, um. *Plaut.* Qui porte une chemiſe, une chemiſette, une camiſole *ou* le vêtement que les Anciens portoient ſur la chair *ou* qu'on porte ſur la chair.

INDUSIUM, ii. *n. Plaut.* Vêtement que les Anciens portoient ſur la chair, chemiſe, chemiſette, camiſole.

INDUSTRIA, æ. *f. Cic.* Adreſſe, habileté, application, inclination, ſcience, prévoiance. *De* ou *ex induſtria. Cic.* & *Quint.* Exprès, à deſſein, de propos déliberé, de deſſein formé.

INDUSTRIE. *adv. Cic.* Adroitement, induſtrieuſement, habilement, en homme adroit. ‖ *trius.* Comp. *induſtrius quis dixit. Cic. pro domo.* Qui a parlé avec plus d'habileté.

INDUSTRIOSE. *adv. Cat.* Soigneuſement, avec ſoin, avec application.

INDUSTRIOSUS, a, um. *Val. Max.* Soigneux, appliqué, attaché, qui s'applique.

INDUSTRIUS, a, um. *Cic.* Induſtrieux, adroit, habile, prévoiant, laborieux.

INDUTUS, ûs. *m. Tac.* Le vêtement, l'habit.

INDUTUS, a, um. *Virg. part. paſſ.* d'Induo.

INDUVIÆ, arum. *f. Plaut.* Vêtement, habillement, habit. *Induvia arboris. Plin.* L'écorce d'un arbre.

INEBRIATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

INEBRIO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Enyvrer, rendre yvre.

INEDIA, æ. *f. Cic.* Abſtinence de manger, diete.

INEDITUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a point paru *ou* vû le jour, qu'on n'a point mis en lumiere *ou* publié.

INEFFABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Ineffable, qu'on ne peut dire, qu'on ne ſçauroit exprimer, inexprimable.

INEFFICACITER. *adv. Paul. JCT.* Sans ſuccès, ſans réuſſite, inutilement.

INEFFICAX, acis. *omn. gen. Plin.* Qui n'a pas de force, qui eſt ſans vertu, qui n'a point d'effet, inefficace, qui eſt ſans ſuccès. *Inefficaces Dii. Sen.* Des Dieux qui ne ſont bons à rien.

INEFFIGIATUS, a, um. *Gell.* Qui n'eſt pas encore formé.

INEFFUGIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul. Voiez* Inevitabilis.

INELABORATUS, a, um. *Quint.* Qui n'eſt point aſſez travaillé, qui n'eſt pas poli, qui eſt negligé.

INELEGANS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui n'eſt point élegant, peu poli, fade, inſipide, mal fait, mal tourné, qui eſt ſans grace *ou* privé d'agrément.

INELEGANTER. *adv. Cic.* Sans élegance, ſans grace, ſans juſteſſe, ſans politeſſe, ſans agrément, d'une maniere peu polie, fade *ou* inſipide.

INELOQUENS, tis. *omn. gen. Lact.* Qui n'eſt pas éloquent.

INELUCTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Inſurmontable, invincible. ‖ Inévitable.

INEMENDABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* Incorrigible, qu'on ne peut rectifier. ‖ *Sen.* Dont on ne peut ſe corriger.

INEMORIOR, eris, mori. *Hor.* Mourir en, dans *ou* à.

INEMTUS, a, um. *Hor.* Qui n'a point été acheté.

INENARRABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qu'on ne peut raconter, inexplicable, admirable, inconcevable.

INENARRATUS, a, um. *Gell.* Qui n'a point été raconté, inoui.

INENODABILIS, is, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qu'on ne peut dénouer, qu'on ne ſçauroit démêler *ou* débrouiller, inexplicable.

INEO, is, ivi, ii, itum, ire. *Cic.* Entrer dans. ‖ Commencer, ſe mettre à. *Vitr.* S'emboëter. ‖ S'expoſer. *Inire conſilium. Ter.* Prendre conſeil. *-ſocietatem. Cic.* Faire ſocieté, s'unir. *-rationem quemadmodùm. Cic.* Chercher des moiens pour. *--numerum. Liv.* Calculer, compter. *-gratiam apud aliquem. Liv. Ab aliquo, cum aliquo. Cic.* Faire plaiſir, rendre ſervice à quelqu'un. *-connubia. Ovid.* Se marier. *-convivium, dapes. Cic.* Aller à un feſtin. *Cubile. Ovid.* Se coucher. *-pugnam, prælium. Cic.* Commencer le combat. *-conſulatum. Caſ.* Prendre poſſeſſion du Conſulat.

INEPTE. *adv. Cic.* Sottement, mal à propos, à contre-tems.

INEPTIÆ, arum. *f. Cic.* Sottiſes, impertinences, niaiſeries, ridiculitez, pauvretez.

INEPTIO, is, ire. *Ter.* Badiner, niaiſer, dire des ſottiſes, des niaiſeries, des impertinences, des ridiculitez, &c. Faire le fou.

INEPTISSIME. *adv. Quint.* Très mal à propos.

INEPTITUDO, inis. *f. Voiez* Ineptiæ.

INEPTUS, a, um. *Cic.* Impertinent, ſot, ridicule. *Inepta via. Cic.* Un mauvais chemin.

INEQUITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Q. Curt.* Où l'on ne peut aller à cheval.

INEQUITO, as, avi, atum, are. *Flor.* Se tenir, *ou* aller à cheval.

INERMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Cic.* Qui eſt ſans armes, qui n'eſt point armé, deſarmé, qui eſt ſans défenſe, qui ne peut ſe défendre, foible. *Prov.* Qui n'a ni verge ni bâton.

INERMO, as, avi, atum, are. *Feſt.* Deſarmer, ôter les armes.

INERMUS, a, um. *Cic. Voiez* Inermis.

INERRANTES Stellæ. *Cic.* Etoiles fixes.

INERRO, as, avi, atum, are. *n. Plin.* Courir çà & là, errer de côté & d'autre, être vagabond.

INERS, rtis. *omn. gen. Cic.* Ignorant, qui n'a ni art, ni ſcavoir, ni induſtrie, malhabile. ‖ Faineant, pareſſeux, oiſif, lâche, poltron, qui ne s'entremet de rien, languiſſant, peſant, lourd, lourdeau. ‖ Accouvé.

INERTIA, æ. *f. Cic.* Ignorance, manque d'habileté, défaut de ſçavoir. ‖ *Col.* Lâcheté. ‖ *Ter.* Pareſſe, faineantiſe, oiſiveté, inaction, nonchalance. *Inertia laboris. Cic.* Repugnance au travail. ‖ *Inertia ſe tradere.* S'Acagnarder.

INERTICULA Vitis. *Plin.* Vigne qui produit un vin foible.

INERUDITE. *adv. Quint.* En ignorant, avec *ou* par ignorance.

INERUDITUS, a, um. *Cic.* Ignorant, qui n'a aucune teinture des belles lettres, malhabile, ſans étude, ſans capacité, qui n'a aucune érudition.

INESCATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de*

INESCO, as, avi, atum, are. *act. Ter.* Amorcer, attirer par l'apât, apâter, nourrir. ‖ Gagner par les amorces, duper finement, leurrer, empaumer.

INESSA *ou* Inueſſa, æ. *f.* Ineſſum, i. *n.* Maſcari, *village de la Vallée de Démona en Sicile, au pied du Mont Gibel, au Nord de Catane.*

INEUNTE, tis, tes, *part.* d'Ineo. *Ineuntis adoleſcentia ſtudia. Cic.* Les inclinations de la jeuneſſe. *Ineunte Januario, Vere. Cic. Æſtate. Caſ.* Au commencement de Janvier, du Printems, de l'Eté. *Ab ineunte ætate. Cic. Ab ineunte vita. Gell.* Dès ſa jeuneſſe, dès ſes jeunes ans.

INEVITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Inévitable, qu'on ne ſçauroit éviter.

INEVOLUTUS, a, um. *Mart.* Qu'on n'a point déplié, déroulé, dévidé, retourné c'en deſſus deſſous, &c.

INEXATUR. *Voiez* Inexſ.

INEXCITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Qu'on ne peut éveiller, qu'on ne peut émouvoir.

INEXCITUS, a, um. *Virg.* Qui n'a point été provoqué, émû *ou* excité, &c.

INEXCOGITATUS, a, um. *Plin.* A quoi l'on n'a point penſé, qu'on n'a point trouvé, qu'on n'a pas imaginé, point inventé, dont on ne s'eſt pas aviſé.

INEXCULTUS, a, um. *Gell.* Qui n'eſt point cultivé, point orné, point paré.

INEXCUSABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Inexcuſable, qui eſt ſans excuſe, qui ne ſe peut excuſer.

INEXERCITATUS, a, um. &

INEXERCITUS, a, um. *Cic.* Qui n'eſt point exercé, qui n'eſt pas en haleine, qui n'a pas l'habitude, qui eſt ſans pratique de.... peu fait à.

INEXHAUSTUS, a, um. *Cic.* Inépuiſable, qu'on ne peut épuiſer.

INEXORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Inexorable, qui ne ſe laiſſe point toucher par les prieres, de qui l'on ne peut rien obtenir, qu'on ne peut fléchir à force de prieres.

INEXPECTATUS. *Voiez* Inexſpectatus.

INEXPEDITUS, a, um. *Quint.* Embarraſſé, brouillé, &c.

INEXPERRECTUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt pas éveillé, qu'on ne peut éveiller.

INEXPERTUS, a, um. *Hor.* Qui n'a pas été experimenté, qu'on n'a point éprouvé *ou* eſſaié, dont les eſſais ſont encore à faire, que perſonne n'a tenté.

INEXPIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Inexpiable, qu'on ne peut expier. ‖ Qu'on ne peut appaiſer, implacable, irreconciliable.

INEXPLANABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.*

Qu'on ne peut applanir, débrouiller, démêler, débarraſſer.

INEXPLANATUS, a, um. Plin. Embarraſſé, embrouillé, empêché, qui n'eſt pas libre, raboteux, inégal, non applani.

INEXPLEBILIS, m. f. le, n. is. Cic. Inſatiable, qu'on ne peut remplir, raſſaſier ou aſſouvir.

INEXPLETUM. adv. Virg. Démeſurement, d'une maniere outrée. Inexpletùm lacrymans. Virg. Pleurant à chaudes larmes.

INEXPLETUS, a, um. Stat. Qui n'a pas eu d'effet, qu'on n'a pas achevé, qui n'a pas été mis à exécution. ‖ Ovid. Voiez Inexplebilis.

INEXPLICABILIS, m. f. le, n. is. Cic. Inexplicable, qu'on ne peut expliquer, qu'on ne ſçauroit donner à entendre. ‖ Liv. Dont on ne peut ſe débarraſſer ou ſe tirer. Inexplicabiles imbribus viæ. Liv. Des chemins que les pluies ont rendus impraticables.

INEXPLICABILITER. adv. Inexplicabiliter congruunt cætera. Apul. Les autres parties conviennent merveilleuſement bien.

INEXPLICITUS, a, um. Mart. Obſcur, embrouillé, embarraſſé, difficile à entendre.

INEXPLORATE. adv. Gell. Sans avoir examiné, ſans avoir pris ſes meſures, au hazard, à l'avanture, ſans ſonder ce que c'eſt.

INEXPLORATO. adv. Liv. Sans avoir envoié à la découverte, ſans avoir fait reconnoître le payis.

INEXPLORATUS, a, um. Plin. Qu'on n'a point éprouvé, eſſaié, experimenté, obſervé, reconnu, ſondé ou découvert, ni recherché, dont on n'a point fait d'eſſai ou d'épreuve, dont on n'a point d'experience.

INEXPUGNABILIS, m. f. le, n. is. Liv. Inexpugnable, imprenable. ‖ Invincible, inſurmontable.

INEXSATURABILIS, m. f. le, n. is. Virg. Inſatiable, qu'on ne peut raſſaſier ou aſſouvir.

INEXSATURATUS, a, um. Celſ. Qui n'eſt point raſſaſié.

INEXSPECTATUS, a, um. Ovid. Qu'on n'attendoit pas, qui n'étoit pas attendu, à quoi l'on ne s'attendoit pas, ineſperé.

INEXSTINCTUS, a, um. Ovid. &

INEXSTINGUIBILIS. Varr. Qui ne s'éteint point, qu'on ne peut arracher, qu'on ne ſçauroit déraciner.

INEXSTIRPABILIS, m. f. le, n. is. Plin. &

INEXSTIRPATUS, a, um. Celſ. Qu'on n'a pû arracher ou qu'on n'a point arraché, qui n'a pas été déraciné.

INEXSUPERABILIS, m. f. le, n. is. Liv. Inſurmontable, invincible, inacceſſible.

INEXSUPERATUS, a, um. Mart. Qui n'a point été ſurmonté ou vaincu.

INEXTRICABILIS, m. f. le, n. is. Virg. Dont on ne peut ſortir, ſe tirer ou ſe débarraſſer. ‖ Plin. Dont on ne ſçauroit ſe défaire ou venir à bout.

INEXUPERABILIS. Voiez Inexſup.

INFABRE. adv. Hor. Sans art, groſſierement, ſans delicateſſe.

INFABRICATUS, a, um. Virg. Qui n'eſt point ouvré, qui n'eſt point mis en œuvre, qui n'eſt pas travaillé, brut.

INFACETE. adv. Suet. Fadement, froidement, d'un air inſipide, d'une maniere peu agréable.

INFACETIÆ, arum. f. Catul. Rencontres froides, mots fades, railleries inſipides, mauvaiſes plaiſanteries.

INFACETUS, a, um. Cic. Mauvais plaiſant, froid bouffon, railleur inſipide, qui ne dit rien de divertiſſant.

INFACUNDIA, æ. f. Gell. Manque ou défaut d'éloquence, mauvaiſe grace à parler, mauvaiſe maniere de s'énoncer.

INFACUNDUS, a, um. Liv. Qui n'eſt point éloquent, qui eſt ſans éloquence, qui ne s'énonce pas bien.

INFAMATIO, onis. f. Juſt. Diffamation, décri.

INFAMATUS, a, um. Ovid. part. paſſ. d'Infamo.

INFAMIA, æ. f. Cic. Infamie, deshonneur, mauvaiſe réputation, opprobre, ignominie.

INFAMIS, m. f. me, n. is. Cic. Infame, perdu d'honneur, diffamé, décrié, qui a mauvaiſe réputation, noté d'infamie.

INFAMO, as, avi, atum, are. Quint. Diffamer, décrier, perdre de réputation, ôter l'honneur, couvrir d'infamie, deshonorer, rendre infame, noter d'infamie, mettre en mauvais renom.

INFANDUM. interj. Virg. Choſe qui fait horreur à dire.

INFANDUS, a, um. Virg. Qu'il ne faut pas dire, dont on ne doit pas parler. ‖ Dont on ne parle qu'avec horreur, exécrable, horrible.

INFANS, tis. comm. gen. Cic. Enfant. ‖ Plin. Le petit d'un animal ou ce qui ne fait que naître. ‖ Cic. Qui ne parle point, qui n'a point de parole, qui ne ſçait pas parler, qui eſt ſans éloquence, ſtupide. ‖ Hor. Muet. ‖ Acci. Voiez Infandus. ‖ Comp. Infantius nihil. Superl. Infantiſſimus. Cic.

INFANTARIA, æ. f. Mart. Qui aime les petits enfans.

INFANTIA, æ. f. Plin. L'enfance, l'âge le plus tendre. ‖ Cic. Sterilité de paroles, manque d'éloquence.

INFANTILIS, m. f. le, n. is. Juſt. Enfantin, d'enfant, qui reſſent à l'enfant.

INFANTIS Caput. Capo Infanté, ſur la côte des Cafres en Afrique, à l'Eſt de celui des Aiguilles.

INFANTIS Fluvius. Rio Infanté, riviere de la baſſe Ethiopie en Afrique, dans le Monomotapa & la Cafrerie.

INFARCIO, is, ſi, tum, ire. Col. Faire entrer, fourrer, mettre dedans, remplir.

INFATIGABILIS, m. f. le, n. is. Plin. Infatigable, qui ne ſe laſſe point, qu'on ne peut laſſer.

INFATIGATUS, a, um. Plin. Qui n'eſt point las ou fatigué.

INFATUO, as, avi, atum, are. accuſ. Cic. Troubler l'eſprit, renverſer la cervelle, faire devenir foû, infatuer, rendre ſot, faire perdre le ſens.

INFAUSTUS, a, um. Ovid. Malheureux, qui a un mauvais ſuccès, funeſte, qui n'eſt pas heureux.

INFECTIVUS, a, um. Vitr. Qui ſert à teindre, propre à la teinture, dont on fait de la teinture.

INFECTOR, oris. m. Cic. Teinturier. ‖ Plin. Qui ſert à teindre.

INFECTUS, a, um. Cic. Qui n'a pas été fait, demeuré à faire, imparfait. ‖ Plin. Teint, mis en teinture. ‖ Tac. Gâté, corrompu, infecté, ſali. Infectum argentum. Liv. De l'argent non ouvré, de l'argent en barre, en lingot, qui n'eſt pas travaillé. -reddere. Hor. Caſſer, annuller, mettre au néant.

INFECTUS, ûs. m. Plin. Teinture.

INFECUNDE. adv. Gell. Sans fruit, d'une maniere infructueuſe.

INFECUNDITAS, atis. f. Col. Tac. Sterilité.

INFECUNDUS, a, um. Virg. Sterile, qui ne produit rien, infructueux.

INFELICITAS, atis. f. Cic. Infortune, malheur, deſaſtre, diſgrace.

INFELICITER. adv. Ter. Malheureuſement, ſans bonheur. ‖ Par malheur, à la malheure.

INFELICITO, as, avi, atum, are. acc. Plaut. Rendre malheureux, jetter dans le malheur.

INFELIX, icis. omn. gen. Cic. Malheureux, infortuné, qui a du malheur. ‖ Sterile.

INFENSE. adv. Tac. En ennemi, comme ennemi, en qualité d'ennemi.

INFENSO, as, avi, atum, are. acc. Tac. Gâter, ravager, faire le dégât. ‖ Se fâcher, s'offenſer. Infenſantibus Diis. Tac. Les Dieux étant irritez.

INFENSUS, a, um. Cic. Fâché, animé, irrité contre... ennemi de... qui veut du mal à... ‖ Offenſé.

INFEODO, as, avi, atum, are. act. Infeoder, acazer.

INFER. imperat. Voiez Infero. ou Inferus.

INFERI, orum. m. Cic. Les Enfers, les lieux ſoûterrains. ‖ Bibl. Le tombeau, la mort.

INFERIÆ, arum. f. Cic. Offrandes, ſacrifices qui ſe faiſoient pour les morts, qu'on faiſoit aux manes.

INFERIALIS, m. f. le, n. is. Apul. Qui concerne les ſacrifices qui ſe faiſoient aux manes.

INFERIOR, m. f. ûs. n. oris. Cic. Plus bas, qui n'eſt pas ſi élevé, qui eſt au deſſous. ‖ Inferieur, moindre.

INFERIUS. adv. Cic. Au deſſous, plus bas, là bas.

INFERNA, orum. n. Tac. Les Enfers.

INFERNAS, atis. omn. gen. Vitr. Qui croît au deſſous, qui eſt planté dans un fond.

INFERNATES, tum. m. Peuples de la côte de Toſcane.

INFERNE. adv. Lucr. En bas.

INFERNUS, a, um. Liv. Qui eſt en bas, qui eſt au deſſous, inferieur. ‖ Des Enfers.

INFERO, fers, tuli, illatum, ferre. Cic. Faire entrer, fourrer, porter dedans. ‖ Apporter, cauſer, être cauſe. Inferre ſe in urbem. Cic. Aller dans la ville, s'y tranſporter. -ſe in hoſtem. Liv. Se per medios hoſtes. Virg. Fondre ſur l'ennemi, ſe jetter, ſe lancer au milieu des ennemis. -ſeſe magnificè. Plaut. Marcher fierement. -ſe in negotium. Cic. S'ingerer dans une affaire. Inferre metum. Liv. Epouventer. -mortem. Cic. Donner la mort. -crimen. Cic. Accuſer. -bellum. Cic. Faire la guerre. -litem. Cic. Suſciter un procès. -aliquid ex alio. Cic. Conclurre, inferer une choſe d'une autre.

INFERVEFACIO, is, feci, factum, ere. Col. Faire bouillir.

INFERVEFIO, is, factus ſum, fieri. Scri. Lar. Inferveo, es, bui, vere. Catul. & Infervesço, is, bui, cere. Hor. Bouillir avec.

INFERUM Mare. Voiez Tyrrhenum.

INFERUS, a, um. Cic. D'en bas, qui eſt au deſſous, qui eſt en bas, inferieur. Inferum mare. Cic. La Mer de Toſcane.

INFESTATIO, onis. f. Front. Dégât, ravage, courſe dans un lieu pour le ravager.

INFESTATOR, oris. m. Cic. Qui ravage, qui fait le dégât, qui fait des courſes pour piller, qui fait des exécutions militaires, Partiſan, qui va en parti, en courſe ou en mer.

INFESTE. adv. Liv. D'une maniere nuiſible, avec dommage, en ennemi, comme un ennemi, avec hoſtilité. Infeſtiùs. compar. Tac.

INFESTIVITER. adv. Gell. Groſſierement, ſans grace, de mauvais air, deſagréablement, de mauvaiſe grace, ſans agrément.

INFESTIVUS, a, um. Gell. Qui n'a rien d'agréable, qui eſt incommode.

INFESTO, as, avi, atum, are. Col. Endommager, nuire, incommoder, gâter, infeſter, ravager, faire le dégât.

INFESTUS, a, um. Cic. Qui fait de la peine, dommageable, nuiſible, dangereux, pernicieux, incommode, ennemi, acharné à nuire, contraire. ‖ A qui l'on fait de la peine. Infeſtis oculis conſpici. Cic. Etre regardé de mauvais œil.

INFIBULO, as, avi, atum, are. accuſ. Celſ. Boucler, lier, attacher.

INFICETE. adv. Vell. Pat. D'une maniere deſagréable, de mauvaiſe grace, de mauvais air.

INFICETUS, a, um. Cic. Qui n'a rien d'agréable, groſſier.

INFICIALIS, m. f. le, n. is. Cic. Qui nie quelque choſe, negatif.

INFICIAS ire. Ter. Nier, aller alencontre, dénier.

INFICIATIO, onis. f. Cic. Déni, deſaveu, l'action de nier.

INFICIATOR, oris. m. Cic. trix, icis. f. Pr. Qui nie, qui dénie. ‖ Calomniateur.

INFICIATUS, a, um. Ovid. Qui a nié.

INFICIO, is, feci, fectum, ere. Celſ. Teindre, mettre en couleur, colorer, donner couleur, frotter de quelque couleur. ‖ Virg. Empoiſonner, infecter, gâter, corrompre. ‖ Cic. Inſtruire, former, faire prendre une teinture, donner une teinture.

INFICIOR, aris, atus ſum, ari. dep. Ovid. &

INFICIO, as, are. acc. Plaut. Nier, dénier, deſavouer, refuſer.

INFIDELIS, m. f. le, n. is. Cic. Infidéle,

qui

qui n'a point *ou* qui manque de fidelité, perfide, qui eſt ſans foi. ‖ *Comp.* Infidelior. *Plaut. Superl.* Infideliſſimus. *Cic.*

INFIDELITAS, atis. *f. Cic.* Infidelité, manque de foi, mauvaiſe foi, perfidie.

INFIDELITER. *adv. Cic.* Avec infidelité, de mauvaiſe foi, avec perfidie.

INFIDUS, a, um. *Cic.* Infidele, perfide, ſans foi, qui n'eſt pas ſincere. *Infida pax. Cic.* Une paix fourrée, qui n'eſt pas ſincere, ſur laquelle on ne doit pas s'aſſûrer.

INFIGO, is, xi, xum, gere. *Cic.* Ficher, faire entrer dedans, enfoncer avec force. *Infigere gladium hoſti in pectus. Cic.* Donner de l'épée au travers du corps de ſon ennemi, lui enfoncer ſon épée, lui plonger l'épée dans le ventre. *-animo. Plin.* Imprimer dans l'idée, graver dans ſa memoire, ſe mettre fortement dans l'idée.

INFIMUS, a, um. *Cic.* Le plus bas. ‖ Qui eſt né de bas lieu, dont la naiſſance eſt obſcure, qui eſt de baſſe condition, de la lie du peuple. *Infimi homines. Ter.* ou *Infima plebs. Cic.* Le menu peuple, la populace, les perſonnes du commun, la lie du peuple.

INFINDO, is, ere. *Virg.* Fendre.

INFINITAS, atis. *f. Cic.* Infinité, immenſité, nombre infini, l'infini.

INFINITE. *adv. Cic.* Infiniment, ſans bornes, ſans meſure.

INFINITIO. *Cic. Voiez* Infinitas.

INFINITUS, a, um. *Cic.* Infini, qui n'a point de fin, qui eſt ſans bornes, immenſe, innombrable. ‖ Qui n'eſt point fini.

INFIRMATIO, onis. *f. Cic.* Infirmation, affoibliſſement, refutation, l'action d'affoiblir.

INFIRMATUS, a, um. *Suet.* Affoibli, rendu debile, abbatu, debilité, devenu foible *ou* languiſſant.

INFIRME. *adv. Cic.* Foiblement, d'une maniere foible, d'un air languiſſant.

INFIRMITAS, atis. *f. Cic.* Infirmité, foibleſſe, langueur, debilité, abbatement. ‖ *Caſ.* Inconſtance, legereté. *Infirmitas frontis quoſdam liberales facit. Sen.* Il y en a qui ſont liberaux, parce qu'ils n'ont pas le front de refuſer.

INFIRMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Affoiblir, debiliter, ôter la force, rendre foible, diminuer la vigueur, infirmer.

INFIRMUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Infirme, debile, languiſſant, foible. ‖ *Ter.* Qui n'eſt pas ferme, inconſtant, legér, variable, caſuel, mal aſſûré.

INFIT. *Verbe defectif. Plaut.* Il commence. *Infit ſic fariet*, ou *his vocibus. Virg.* Il commence en ces termes, il commence à parler ainſi, il dit.

INFITIALIS, *&c. Voiez* Infici.

INFIXUS, a, um. *Liv. part. paſſ. d'*Infigo.

INFLAGRO, as, are. *Solin.* Embraſer, enflâmer, allumer, mettre le feu.

INFLAMMANTER. *adv. Gell.* Avec ardeur, avec emportement, d'un air emporté.

INFLAMMATIO, onis. *f. Celſ.* Inflammation, ardeur, chaleur, emportement.

INFLAMMATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INFLAMMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Enflâmer, embraſer, allumer, mettre en feu. ‖ Exciter, animer. *Inflammari furore. Cic.* Eſtre tranſporté de fureur.

INFLATIO, onis. *f. Cic.* Vent. *Celſ.* Enflure, tumeur, gonflement.

INFLATIUS. *adv. Caſ.* Avec trop d'enflure, de fierté, en groſſiſſant trop, d'un air trop enflé.

INFLATUS, ûs. *m. Cic.* Le ſouffle, le vent qu'on donne à un inſtrument à vent pour le faire ſonner. *Inflatus divinus. Cic.* Inſpiration d'enhaut, mouvement divin.

INFLATUS, a, um. *Cic.* Enflé, bouffi, gonflé, empoulé. ‖ Fier, orgueilleux.

INFLECTIO, onis. *f. Voiez* Inflexio.

INFLECTO, is, flexi, flexum, tere. *Cic.* Flechir, courber, plier, ployer. *Inflectere caput. Catul.* Baiſſer la tête. *-voces cantu. Ovid.* Faire des roulemens, des paſſages *ou* des inflexions de voix.

INFLETUS, a, um. *Virg.* Qui n'a point été pleuré.

INFLEXIBILIS *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Inflexible, qu'on ne peut fléchir, ferme, inébranlable.

INFLEXIO, onis. *f. Cic.* &

INFLEXUS, ûs. *m. Plaut.* Inflexion, l'action de plier.

INFLEXUS, a, um. *Cic.* Courbé, recourbé, ployé, plié, tourné, détourné, contourné.

INFLICTUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

INFLIGO, is, xi, ctum, gere. *Plin.* Appliquer deſſus avec violence. *Infligere alicui turpitudinem. Cic.* Couvrir quelqu'un d'infamie, le deshonorer.

INFLO, as, avi, atum, are. *Cic.* Enfler, gonfler, remplir de vent, ſouffler dedans. *Inflare buccinam. Cic.* Sonner de la trompette.

INFLUO, is, fluxi, fluxum, ere. *Cic.* Couler, ſe décharger dedans. ‖ Influer. *Influere in aures populi. Cic.* Gagner l'oreille du peuple. *-in animos. Cic.* S'inſinuer dans les eſprits, ſe gliſſer dans le cœur *ou* s'imprimer dans l'eſprit.

INFODIO, is, fodi, foſſum, dere. *Vitr.* Enterrer, enfouir, mettre en terre, creuſer.

INFOECUNDE, *&c. Voiez* Infecundè.

INFOELIX, *&c. Voiez* Infelix.

INFORATOR, oris. *m. Apul.* Celui qui perce, qui force. ‖ Qui fait venir en juſtice.

INFORMATIO, onis. *f. Cic.* Idée, repreſentation qu'on ſe forme dans l'eſprit.

INFORMATUS, a, um. *part. paſſ. d'*Informo.

INFORMIDATUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui n'eſt *ou* qui n'a pas craint.

INFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *ad Her.* Informe, qui n'a ni forme, ni figure, qui n'eſt point formé. ‖ Qui n'eſt qu'ébauché. ‖ *Virg.* Difforme, défiguré, deſagréable.

INFORMO, as, avi, atum, are. *Cic.* Former, donner la forme, dreſſer. ‖ *Cic.* Ebaucher, tracer, crayonner, eſquiſſer, deſſiner au premier trait. ‖ Se former dans l'idée, ſe repreſenter à l'imagination, ſe figurer dans l'eſprit. ‖ Inſtruire. ‖ Dépeindre, décrire, faire la deſcription.

INFORO, as, avi, atum, are. *Plin.* Percer, forcer, faire un trou, trouer. ‖ *Plaut.* Citer en Juſtice, divulguer.

INFORTUNATE. *adv. Plaut.* Malheureuſement.

INFORTUNATUS, a, um. *Ter.* Infortuné, malheureux, qui n'a pas de bonheur, diſgracié de la fortune.

INFORTUNITAS, atis. *f. Gell.* Le malheur, la mauvaiſe fortune.

INFORTUNIUM, ii. *n. Ter.* Infortune, malheur, diſgrace, accident malheureux, deſaſtre.

INFOSSUS, a, um. *Hor. part. paſſ. d'*Infodio.

INFRA. *adv. Cic.* Deſſous, au deſſous, ſous, plus bas.

INFRA. *prépoſ. qui gouv. l'acc. Cic.* Sous, deſſous, au deſſous.

INFRACTIO, onis. *f. Cic.* Infraction, rupture. ‖ Abbatement, découragement.

INFRACTUS, a, um. *Cic.* Caſſé, rompu, briſé. ‖ *Plin.* Entier, qui n'eſt pas rompu. ‖ Détruit, renverſé. *Infracta res. Cic.* Une affaire deſeſperée. *-virtus. Stat.* Une vertu qui ſe ſoûtient, un courage qui n'eſt point abattu.

INFRÆNIS, *&c. Voiez* Infrenis.

INFRAGILIS. *Ovid.* &

INFRAGIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Qu'on ne ſçauroit rompre, qui ne ſe rompt point, qui n'eſt pas fragile, qui n'eſt pas aiſé à caſſer. ‖ Qui eſt ferme, inébranlable, intrepide, qui ſe ſoûtient, qui ne s'affoiblit point.

INFREGI. *prét. d'*Infringo.

INFREMO, is, mui, mitum, ere. *neut. Sil. Ital.* Fremir, bruire, faire du bruit en fremiſſant, rugir.

INFRENATUS, a, um. *Liv.* Qui n'eſt point bridé, à qui l'on n'a pas mis le frein *ou* le mors à la bouche. ‖ Qu'on n'a bridé. *Infrenati equites. Liv.* Des Cavaliers dont les chevaux n'ont point de bride.

INFRENDEO, es, ui, ere. *neut. Virg.* Faire du bruit en grinçant les dents, les faire craquer.

INFRENIS. *Voiez* Infrenus.

INFRENO, as, avi, atum, are. *Liv.* Brider, mettre la bride. ‖ *Plin.* Reprimer, moderer, retenir, arrêter. *Infrenare currus. Virg.* Entayer des chariots. *-anchoris navigia. Plin.* Mettre ſes vaiſſeaux ſur le fer.

INFRENUS, a, um. *Virg.* Qui eſt ſans bride, ſans frein, qui n'eſt point bridé.

INFREQUENS, tis. *omn. gen. Cic.* Où il y a peu de gens, qui n'eſt pas bien frequenté. ‖ *Hor.* Rare, qui vient rarement en un lieu, qui s'y trouve peu ſouvent. *Infrequens Senatus. Cic.* Une aſſemblée du Senat peu nombreuſe *ou* qui ſe tient rarement.

INFREQUENTIA, æ. *f. Cic.* Peu d'affluence, foible *ou* rare concours, petit nombre qui ſe trouve dans une aſſemblée.

INFRIATUS, a, um. *Col. part. paſſ. d'*Infrio.

INFRICATUS, a, um. *Pl. participe paſſif de*

INFRICO, as, cui, atum *ou* ictum, are. *Col.* Frotter, faire une friction.

INFRICTIO, onis. *f. Celſ.* Friction, l'action de frotter.

INFRICTUS. *Voiez* Infricatus.

INFRIGO, is, xi, ctum, gere. *Plin.* Frire avec *ou* dedans.

INFRINGO, is, fregi, fractum, gere. *Hor.* Caſſer, briſer, rompre, mettre en pieces, abattre, renverſer, détruire. ‖ *Cic.* Affoiblir, diminuer. *Caſ.* Reprimer. *Infringere animos. Liv.* Décourager, faire perdre cœur. *-colaphos. Ter.* Donner des coups de poing. *-ſpem. Cic.* Oſter l'eſperance.

INFRIO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Emier dedans, ſaupoudrer deſſus, réduire en poudre, égruger.

INFRONS, dis. *omn. gen.* &

INFRONDIS, *m. f.* de, *n.* is. *Ovid.* Qui n'a point de feuilles, où il n'y a point de feuilles, qui eſt ſans feuilles.

INFRUCTUOSUS, a, um. *Col.* Infructueux, qui ne porte point de fruit, ſterile. ‖ *Plin. J.* Inutile.

INFRUGIFERUS, a, um. *Suet.* Qui ne porte point de fruit.

INFRUNITUS, a, um. *Sen.* Fou, inſenſé, qui a perdu le ſens.

INFUCATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INFUCO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* Farder, couvrir de fard. ‖ Déguiſer, diſſimuler.

INFUDI. *prét. d'*Infundo.

INFULA, æ. *f. Virg.* Infulæ, arum. *f. Cic.* Mitre, turban, *ornement de tête dont ſe ſervoient les Prêtres & les Veſtales.*

INFULATUS, a, um. *Suet.* Qui a cette ſorte d'ornement ſur la tête.

INFULCIO, is, ſi, tum, cire. *Suet.* Enfoncer, mettre dedans. *Infulcire verbum omnibus locis. Suet.* Se ſervir à tout propos d'un mot, l'emploier par tout.

INFULGENS, tis. *omn. gen. Catul.* Reſplendiſſant, luiſant, brillant.

INFUMATUS, a, um. *Plaut.* Fumé, enfumé, ſeché à la fumée.

INFUMIBULUM, i. *n. Plin.* Tuiau de cheminée.

INFUMO, as, avi, atum, are. *acc. Plin.* Fumer, enfumer, ſecher à la fumée.

INFUNDIBULUM, i. *n. Col.* Un entonnoir. ‖ *Vitr.* La tremie d'un moulin, *&c.*

INFUNDO, is, fudi, fuſum, undere. *Cic.* Verſer dedans *ou* deſſus, entonner. ‖ Répandre, introduire.

INFURNIBULUM, i. *n. Plin.* Une pele à four.

INFUSCATIO, onis. *f. Plin.* Obſcurciſſement.

INFUSCATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INFUSCO, as, avi, atum, are. *Col.* Noircir, obſcurcir. ‖ Brouiller, troubler. *Virg.* Teindre, tacher. ‖ *Cic.* Corrompre, gâter. *Infuſcare ſonum. Plin.* Enrouer, rendre la voix enrouée. *-ſaporem. Col.* Gâter le goût, l'ôter.

INFUSCUS, a, um. *Col.* Noirâtre, qui tire ſur le noir.

INFUSIO, onis. *f. ou* Infuſus, ûs. *m. Plin.* Infuſion, l'action de verſer *ou* de tremper dedans.

INFUSORIUM, ii. *n. Col.* Entonnoir, tuiau, conduit, canal.

INFUSUS, a, um. *Plin. part. paſſ. d'*Infundo.

INGÆVONES, um. *m. plur.* Les Ingé-

vons, anciens peuples d'Europe, dans la Germanie, au Nord de la vraye Germanie, & du Golfe Venedique, ou de la Mer Baltique.

INGELABILIS, m. f. le, n. is. Gell. Qui ne gele point, qui n'eſt point ſujet à geler.

INGELHEIMUM, i. n. Ingelheim, ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, ſur le Seltz, près de ſon confluent avec le Rhin.

INGEMINATUS, a, um. Virg. part. paſſ. de

INGEMINO, as, avi, atum, are. Virg. Doubler, redoubler, réiterer. ‖ Ovid. Augmenter au double. ‖ Virg. Se renforcer, s'augmenter, ſe redoubler. Ingeminant auſtri. Virg. Les vents fraîchiſſent beaucoup, le Sud devient forcé.

INGEMISCO. Cic. neut. &

INGEMO, is, mui, mitum, ere. Virg. Gemir, ſe plaindre, faire des gemiſſemens, déplorer.

INGENA Abricantorum. f. Avranches, ville de Normandie.

INGENERATUS, a, um. Cic. part. de

INGENERO, as, avi, atum, are. Cic. Engendrer, cauſer, produire, faire naître, créer.

INGENIATUS, a, um. Gell. Inventé, fait avec eſprit, ou Plaut. Qui eſt eſprité.

INGENICULARIUS, ii. m. &

INGENICULATUS, i. m. Vitr. L'Agenouillé, conſtellation celeſte Boreale, composée de 48. étoiles.

INGENICULATUS, a, um. Vitr. Agenouillé, qui eſt à genoux.

INGENICULO, as, avi, atum, are. Hygin. Se mettre à genoux, s'agenouiller.

INGENIOSE, iùs, iſſimè. adv. Cic. Ingenieuſement, avec eſprit, ſpirituellement.

INGENIOSUS, ior, iſſimus, a, um. Cic. Ingenieux, ſpirituel, qui a de l'eſprit, adroit.

INGENITUS, a, um. Cic. Qui eſt naturel à . . . qui eſt né avec.

INGENIUM, ii. n. Sall. La nature, le naturel, la vertu naturelle, la proprieté, l'humeur, le genie, l'eſprit, le talent. Ingenium meum ità eſt. Plaut. C'eſt mon humeur, c'eſt ma maniere, je vis ainſi.

INGENS, tis. omn. gen. Cic. Grand, conſiderable, extraordinaire, remarquable.

INGENUE. adv. Cic. Noblement, en perſonne de condition, libre. ‖ Ingenuement, franchement, à cœur ouvert, ſans déguiſement, librement, ſincerement.

INGENUITAS, atis. f. Cic. Condition ou état de celui qui eſt né libre. ‖ Ingenuité, candeur, ſincerité, franchiſe, honnêteté.

INGENUUS, a, um. Cic. Qui eſt né libre, qui eſt de condition libre. ‖ Hor. Ingenu, franc, honnête. ‖ Prop. Naturel, ſincere.

INGERIS, is. m. L'Indre, riviere de France, dans le Berry & la Touraine.

INGERMANIA, æ. f. Voiez Ingria.

INGERO, is, geſſi, geſtum, rere. Cic. Jetter, fourrer, lancer, mettre, porter, verſer dedans. Tac. Imprimer dans l'eſprit. ‖ Cic. Citer, repréſenter, faire ſouvenir, rappeller la memoire. Ingerere ſe alicui negotio. Plin. J. S'ingerer, ſe mêler d'une affaire, s'y intriguer.

INGESTABILIS, m. f. le, n. is. Plin. Qu'on ne peut porter.

INGESTUS, a, um. Ovid. part. paſſ. d'Ingero. Entaſſé, mis deſſus. Tac. Offert avec violence, ſouvent.

INGIGNO, is, genui, genitum, gnere. Cic. Engendrer, faire naître, produire avec.

INGINIUM, i. n. Voiez Iguvium.

INGLOMERO, as, avi, atum, are. acc. Stat. Accumuler, entaſſer, amaſſer.

INGLORIOSUS, a, um. Tibul. Deshonorable.

INGLORIUS, a, um. Virg. Qui eſt ſans gloire, qui n'a acquis aucune gloire.

INGLUVIES, ei. f. Col. Le jabot des oiſeaux. ‖ Ter. Gourmandiſe, gloutonnerie, avidité pour le boire & le manger, voracité.

INGOLSTADIUM, ii. n. Ingolſtadt, ville de Baviere.

INGRANDESCO, is, dui, cere. Col. Croître, grandir, devenir grand.

INGRATE. adv. Cic. Avec ingratitude, en ingrat, ſans reconnoiſſance. ‖ Plin. Peu volontiers, avec peine, à regret, avec chagrin, à contre cœur, malgré ſoi, avec repugnance.

INGRATIFICUS, a, um. Cic. Ingrat, qui ne reconnoit pas le bien qu'on lui a fait.

INGRATIIS. Ter. ou Ingratis. abl. abſ. Cic. Malgré ſoi, à contre cœur, à regret, peu volontiers, avec peine, contre ſon gré, avec chagrin. Ingratiis tuis. Plaut. Malgré toi. -amborum. id. Malgré tous deux. Ingratis nubet. id. On la marie par force.

INGRATUS, a, um. Cic. Deſagréable, qui ne plaît pas; qui n'eſt pas agréable. ‖ Ingrat, méconnoiſſant. ‖ Ter. Qui agit malgré ſoi.

INGRAVESCENS, tis. omn. gen. Cic. Qui devient plus fâcheux, plus incommode à ſupporter, qui s'appeſantit.

INGRAVESCO, is, ere. Plin. S'appeſantir, devenir peſant. ‖ Cic. S'augmenter, croître, devenir plus grand, ſe redoubler.

INGRAVO, as, avi, atum, are. Stat. Affaiſſer, ſurcharger, abaiſſer par ſa peſanteur, appeſantir. ‖ Empirer, rendre plus incommode. ‖ Virg. Aigrir, exagerer.

INGREDIOR, eris, greſſus ſum, di. dep. Cic. Entrer. ‖ Marcher, aller. ‖ Commencer.

INGRESSIO, onis. f. &

INGRESSUS, ûs. m. Cic. Entrée. ‖ Le marcher, la démarche, l'allure. ‖ Quintil. Commencement.

INGRESSUS, a, um. Cic. part. d'Ingredior.

INGRIA, Ingermania, æ. f. L'Ingrie, province du Roiaume de Suede, entre le Lac de Ladoga, la riviere de Nieva, le Golfe de Finlande & la Moſcovie.

INGRUO, is, grui, ere. neut. Cic. Fondre avec impetuoſité ſur, ſe jetter avec violence deſſus, attaquer, aſſaillir, inſulter. Ingruit vitibus umbra. Virg. L'ombre couvre les vignes.

INGUEN, inis. n. Liv. L'aîne. ‖ Hor. La partie qui dans l'un & dans l'autre ſexe eſt ſituée entre les deux aînes.

INGUINALIS, m. f. le, n. is. Apul. Qui concerne l'aîne, &c.

INGUINARIA, æ. f. Plin. Plante utile à la guériſon des maux qui viennent dans l'aîne.

INGUINI, orum. m. Peuples d'Ombrie.

INGULISMA, æ. f. Voiez Engoliſma.

INGUM, i. n. Ingo, ville du payis de Jetſengen, dans l'Iſle de Niphon, au Japon. ‖ Roiaume, dont cette ville eſt capitale.

INGURGITATIO, onis. f. Celſ. Yvrognerie, excès de boire & de manger.

INGURGITO, as, avi, atum, are. Cic. Se remplir le ventre avec excès, faire excès de boire & de manger. -ſe in copias. Cic. Se jetter avec empreſſement ſur les richeſſes. -ſe in flagitia. Cic. Se plonger dans le deſordre. -ſe in Philoſophiam. Gell. S'enfoncer dans l'étude de la Philoſophie.

INGUSTABILIS, m. f. le, n. is. Plin. Dont on ne peut goûter.

INGUSTATUS, a, um. Hor. Dont on n'a point encore goûté, dont on n'a point mangé.

INHABILIS, m. f. le, n. is. Cic. Inhabile, qui n'eſt point propre à, incapable.

INHABITABILIS, m. f. le, n. is. Cic. Inhabitable, qu'on ne peut habiter.

INHABITATIO, onis. f. Vitr. La demeure, le ſejour dans un lieu.

INHABITO, as, avi, atum, are. Liv. Habiter, faire ſon ſéjour, avoir ſa demeure, demeurer, être habitant.

INHÆREO, es, hæſi, hæſum, rere. neut. Plin. Eſtre attaché, être joint, tenir contre.

INHÆRES, edis. omn. gen. Val. Max. Qui n'herite point, qui n'eſt pas heritier.

INHÆRESCO, is, ere. Cic. Voiez Inhæreo.

INHALATUS, ûs. m. Apul. &

INHALATIO, onis. f. Plin. Le ſouffle de l'haleine.

INHALO, as, avi, atum, are. Cic. Souffler, pouſſer ſon haleine.

INHAMBANUM Regnum. Le Roiaume d'Inhambane, dans le Monoemugi en baſſe Ethiopie, aux confins de la côte du Zanguebar, & de la Cafrerie.

INHAMIORUM Regnum. Le Roiaume d'Inhamior en baſſe Ethiopie, au midi de celui d'Inhambane, dont on vient de parler.

INHIBEO, es, bui, bitum, ere. Cic. Empêcher, arrêter, retenir. ‖ Défendre avec menaces, menacer.

INHIBITIO, onis. f. Cic. L'action de retirer, de ramener en arriere.

INHIBITOR, oris. m. Quintil. Qui empêche, qui retient, qui arrête, qui défend avec menaces.

INHIO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Bailler, ouvrir la bouche après une choſe, la deſirer avec avidité.

INHONESTAMENTUM, i. n. Apul. Honte, deshonneur.

INHONESTE. adv. Cic. Mal-honnêtement, d'une maniere mal-honnête, en mal-honnête homme, ſans honnêteté.

INHONESTO, as, avi, atum, are. acc. Ovid. Souiller, deshonorer.

INHONESTUS, a, um; ior, iſſimus. Cic. Qui n'eſt point honnête. ‖ Deshonnête, honteux, infame, mal-honnête, qui eſt ſans honneur.

INHONORATUS, a, um. Cic. Qui n'eſt point honoré.

INHONORIFICUS, a, um. Sen. Qui ne fait point d'honneur, qui n'eſt pas honorable.

INHORREO, es, rui, ere. &

INHORRESCO, is, rui, cere. Virg. Eſtre heriſſé, ſe heriſſer, ſentir un friſſonnement, friſſonner, avoir le friſſon. ‖ Cic. Avoir horreur. Inhorreſcit mare. Cic. La mer s'agite. Inhorruit unda. Virg. Les eaux devinrent affreuſes.

INHORTOR, aris, atus ſum, ari. dep. Apul. Animer, exhorter, exciter, pouſſer, inciter, porter à... encourager.

INHOSPITALIS, m. f. le, n. is. Hor. Inhabitable, où l'on ne peut loger, où il eſt dangereux d'habiter.

INHOSPITALITAS, atis. f. Cic. Inhoſpitalité, mauvais traittement à l'égard des étrangers, inhumanité envers ſes hôtes.

INHOSPITUS, a, um. Ovid. Inhabitable, où il eſt dangereux d'habiter.

INHUMANE, Inhumaniter. adv. Cic. Inhumainement, barbarement, cruellement, durement.

INHUMANUS, a, um. Cic. Inhumain, cruel, barbare, qui eſt ſans humanité, brutal, dur.

INHUMATUS, a, um. Virg. A qui l'on n'a point donné la ſepulture, qui n'a point été mis en terre, qui n'eſt pas enterré.

INHUMO, as, avi, atum, are. acc. Plin. Inhumer, enterrer, mettre en terre ou dans la ſepulture.

INIA, æ. Inias ou Ixias, adis. f. Carolei, bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure, entre Cozenſe & Amantée.

INIBI. adv. (ſans mouvement.) Cic. Là, en ce lieu là, en cet endroit.

INICERUM, Incerum. Cernikh.

INJECTIO, onis. f. Quintil. L'action de ſe ſaiſir, de ſe jetter deſſus.

INJECTO, as, avi, atum, are. Stat. Se ſaiſir, ſe jetter deſſus.

INJECTUS, ûs. m. Plin. L'action de jetter deſſus. Injectus animi. Lucr. Réflexion de l'eſprit, l'idée qu'il ſe forme.

INJECTUS, a, um. Liv. part. paſſ. d'Injicio.

INIENS, euntis. omn. gen. Cic. Commençant, qui commence. Voiez Ineunte.

INJICIO, is, jeci, jectum, cere. Cic. Jetter dedans ou deſſus. ‖ Inſpirer. -ſe flammæ. Plin. Se jetter dans les flammes. -ſe in medios hoſtes. Cic. Se jetter au milieu des ennemis. Injicere alicui curam. Ter. Chagriner. -ſcrupulum. Ter. Donner à penſer. -formidinem. Cic. Jetter de la terreur, épouventer. -ardorem. Liv. Enflammer, animer. -catenas vinculo. Cic. Enchainer. -mentem ut. Cic. Perſuader de. -tumultum. Cic. Exciter une ſedition.

INIMICE. adv. Cic. En ennemi, avec un eſprit d'inimitié, de haine, d'animoſité.

INIMICITIA, æ. f. Plus ſouvent au plurier

INIMICITIÆ, arum. Cic. Inimitié, haine, brouillerie, diſſenſion, reſſentiment d'injure reçûe, démêlé, animoſité.

INIMICO, as, avi, atum, are. acc. Hor. Rendre ennemi, mettre l'inimitié entre, mettre en diſſenſion, brouiller.

INIMICUS, a, um, ior, iſſimus. Cic. Ennemi. ‖ Nuiſible, qui fait du tort, dommageable, préjudiciable, contraire.

INIMITABILIS, m. f. le, n. is. Quintil. Inimitable, qu'on ne peut imiter.

INJNDE. *adv. Liv.* De-là, de ce lieu-là, de cet endroit là.

INIQUE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Injuſtement, avec injuſtice, à tort, ſans raiſon, contre la Juſtice.

INIQUITAS, atis. *f. Cic.* Iniquité, injuſtice, malice. ‖ Deſordre, deſavantage.

INIQUUS, a, um. *Cic.* Inique, injuſte, déraiſonnable. Qui n'eſt pas favorable, contraire, ennemi. ‖ *Virg.* Inégal, raboteux, qui n'eſt point-uni, rude, difficile. ‖ Deſavantageux, funeſte.

INIRRIGATUS, a, um. *Col.* Qui n'eſt point arroſé.

INITIA, orum. *n. Varr.* Les Sacrifices de Cerés *ou* de Bacchus. ‖ *Vell. Pat.* La naiſſance. ‖ *Cic.* Les premiers élemens, les principes. *Initiorum dies. Liv.* Les Fêtes de Cerés *ou* de Bacchus.

INITIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Qui commence, qui concerne le commencement.

INITIAMENTA, orum. *n. Sen.* &

INITIATIO, onis. *f. Suet.* Initiation, introduction dans les myſteres d'une Religion, & de ce qu'elle a de préceptes.

INITIATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INITIO, as, avi, atum, are. *Cic.* Initier dans les myſteres d'une Religion *ou* d'une ſcience, introduire dans la connoiſſance de ſes myſteres *ou* de ſes préceptes, donner la connoiſſance, enſeigner les premiers élemens.

INITIUM, ii. *n. Cic.* Le commencement, l'entrée.

INITO, as, are. *Pacuv.* Aller ſouvent en. *Voiez* Ineo

INITRIUM. Mittenwaldt, *village d'Allemagne, dans l'Evéché de Friſingen en Baviere, près de l'Iſer, au Nord Oueſt d'Inſpruck.*

INITUS, a, um. *Cic. part. Voiez* Ineo.

INJUCUNDE. *adv. Cic.* Deſagréablement, d'une maniere deſagréable, ſans agrément.

INJUCUNDITAS, atis. *f. Cic.* Deſagrément.

INJUCUNDUS, a, um. *Cic.* Deſagréable, qui eſt ſans agrément, qui n'a rien d'agréable, qui ne plaît point.

INJUDICATUS, a, um. *Gell.* Qui n'a pas été jugé. ‖ Indécis, qui n'eſt pas décidé.

INJUGIS, *m. f.* ge, *n.* is. *Feſt.* Qui n'a point été mis ſous le joug, qui n'a point porté le joug.

INJUNCTUS, a, um. *Sen. part. paſſ. de*

INJUNGO, is, nxi, nctum, gere. *Col.* Joindre avec *ou* enſemble. ‖ *Tac.* Impoſer, donner ordre, commander, ordonner, enjoindre. *Injungere ſervitutem. Caſ.* Faire eſclave.

INJURATUS, a, um. *Cic.* Qui n'a point juré, qui n'a point fait de ſerment.

INJURIA, æ. *f. Cic.* Injure, injuſtice, mauvais traitement, affront. *Injuria. abl. abſ. Cic.* A tort, ſans ſujet, injuſtement, ſans cauſe. *Injuria concedere. Sall.* Oublier, pardonner une injure. *Injuriam facere. Ter. Inferre, jacere, immittere. Cic.* Faire tort.

INJURIE. *adv. Non. Voiez* Injurioſè.

INJURIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Sen.* Faire du tort, cauſer du dommage, outrager.

INJURIOSE. *adv. Cic.* Injuſtement, avec injuſtice, à tort, contre tout droit, ſans raiſon.

INJURIOSUS. *Cic.* Injurius, a, um. *Ter.* Injurieux, injuſte, qui eſt contre la juſtice, qui fait tort, nuiſible, dommageable, outrageant.

INJUSSUS, ûs. *m. Injuſſu meo. ablat. abſ. Tac.* Sans mon ordre, ſans que je l'aye commandé.

INJUSSUS, a, um. *Virg.* Qui n'a point commandé. ‖ *Hor.* A qui l'on n'a point donné ordre.

INJUSTE. *adv. Cic.* Injuſtement, contre le droit, ſans équité.

INJUSTITIA, æ. *f. Cic.* Injuſtice.

INJUSTUS, a, um. *Cic.* Injuſte, qui eſt ſans juſtice, qui n'a point d'équité, déraiſonnable, exceſſif.

INLAQUEATUS, a, um. *Feſt.* Enlacé, empêtré dans les liens.

INLARGIO, *Non. Voiez* Largior.

INLEX, icis. *com. gen. Plaut.* Leurre, piege. *au plurier*

INLICES, cum. *m. Feſt.* Canaux, rigoles, par où coule l'eau, goutieres. *Voiez* Illex.

INNABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qu'on ne peut paſſer à la nage.

INNASCOR, eris, natus ſum, ſci. *dep. Hor.* Naître *ou* croître dedans *ou* dans. ‖ Eſtre naturel. *Cic.*

INNATO, as, avi, atum, are. *Col.* Surnager. ‖ Nager deſſus, flotter, voguer, aller en nageant.

INNATUS, a, um. *Cic.* Naturel, né avec.

INNAVIGABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Qui n'eſt point navigable.

INNAVIGO, as, avi, atum, are. *Sen.* Naviguer, voguer deſſus.

INNECTO, is, nexui, nexum, ctere. *Virg.* Lier avec, nouer enſemble, attacher à. *Innecti per affinitatem alicui. Tac.* Eſtre lié *ou* tenir à quelqu'un.

INNERNIUM, i. *n.* Innerneſſe, Invernes, *ville d'Ecoſſe, dans le Comté de Muray, à l'embouchure de la Neſſ, dans le Golfe de Muray.*

INNEROURIA, æ. *f.* Innerourie, *bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans le Comté de Buchan, au confluent de l'Ourie & du Don.*

INNEXUS, a, um. *Virg. part. paſſ. d'*Innecto.

INNICHENUM, i. *n.* Innjchen *ou* Inneken, *bourg d'Allemagne, dans le Tirol, à la ſource de la Drave.*

INNITOR, eris, nixus ſum, niti. *Cic.* S'appuyer.

INNIXUS, a, um. *Cic.* Appuyé deſſus.

INNO, as, avi, atum, are. *n. Virg.* Nager dedans, flotter, voguer deſſus.

INNOCENS, tis. *omn. gen. Cic.* Innocent, qui n'eſt point criminel, qui n'eſt point coupable. ‖ Qui ne nuit pas, qui ne fait aucun tort, qui n'eſt point mal faiſant, qui eſt ſans malice.

INNOCENTER, tiùs, tiſſimè. *adv. Quintil.* Innocemment, ſans malice, ſans faire tort.

INNOCENTIA, æ. *f. Cic.* Innocence, éloignement de tout crime, integrité, diſpoſition d'eſprit à ne point nuire, inclination à s'écarter du mal.

INNOCUE. *adv. Suet.* Sans faire du mal, ſans cauſer aucun dommage, ſans bleſſer, ſans faire de tort à, ſans nuire.

INNOCUUS, a, um. *Virg.* Qui ne nuit point, qui ne fait point de tort, qui ne fait point de mal.

INNOMINABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Qu'on ne doit point nommer.

INNOTESCO, is, tui, cere. *n. Plin.* Devenir celebre, être connu, ſe faire connoître, acquerir de la réputation, ſe faire un nom. ‖ *Tac.* Venir à la connoiſſance, venir à être connu.

INNOVO, as, avi, atum, are. *Cic.* Renouveller. ‖ Innover, changer les anciens uſages.

INNOXIUS, a, um. *Virg.* Innocent, qui n'eſt point coupable. ‖ Qui ne nuit point, qui ne cauſe point de dommage, qui ne fait point de tort, qui n'eſt pas mal-faiſant, point nuiſible. ‖ *Col.* Qui n'a point été endommagé, qui n'a reçû aucun tort.

INNUBA, æ. *f. Ovid.* Qui n'eſt *ou* qui n'a point été mariée.

INNUBILATUS, a, um. *part. paſſ. de*

INNUBILO, as, avi, atum, are. *Solin.* Couvrir de nuages.

INNUBILUS, a, um. *Lucr.* &

INNUBIS, *m. f.* be, *n.* is. *Sen. Tr.* Qui n'eſt point couvert de nuées, qui n'eſt point chargé de nuages, qui eſt ſerain *ou* ſans nuages.

INNUBO, is, nupſi, nuptum, bere. *neut. Liv. Ovid.* Prendre un mari. ‖ *Feſt.* Entrer par le mariage dans une famille plus illuſtre que la ſienne.

INNUMERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Innombrable, dont on ne peut dire le nombre, qu'on ne peut nombrer.

INNUMERABILITAS, atis. *f. Cic.* Nombre infini, qu'on ne peut déſigner, multitude innombrable.

INNUMERABILITER. *adv. Lucr.* Sans nombre, un nombre infini de fois.

INNUMERALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr. Voiez* Innumerabilis.

INNUMEROSUS. *Plin.* &

INNUMERUS, a, um. *Virg.* Innombrable, qu'on ne peut nombrer, dont on ne peut dire le nombre, qui eſt ſans nombre.

INNUO, is, nui, nutum, ere. *neut. Cic.* Faire de la tête *ou* des yeux un ſigne d'aveu, d'approbation, témoigner, deſigner par ſignes.

INNUPTUS, a, um. *Virg.* Qui n'eſt point marié. *Innuptæ nuptiæ. Cic.* Mariage qui n'a pas été fait dans les formes.

INNUTRIOR, iris, tritus ſum, triri. *paſſ. Sen.* Eſtre nourri dans. . . élevé à. . . *Innutriti mari homines. Plin. J.* Des gens de mer, des gens de marine, élevez, nourris *ou* accoûtumez à la mer.

INOBEDIENS, tis. *omn. gen.* Déſobéïſſant, qui n'obéït pas, qui refuſe d'obéïr.

INOBLITUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a point oublié, qui n'a point perdu le ſouvenir, qui conſerve dans ſa memoire.

INOBRUTUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a point été accablé, ni englouti.

INOBSCURO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Obſcurcir, cacher dans l'obſcurité.

INOBSEQUENS, tis. *omn. gen. Sen.* Deſobéïſſant, qui n'obéït pas, qui refuſe d'obéïr.

INOBSERVABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Catul.* Qu'on ne peut obſerver, qu'on ne ſçauroit remarquer, imperceptible.

INOBSERVANTIA, æ. *f. Suet.* Inadvertence, défaut *ou* manque d'obſervation.

INOBSERVATUS, a, um. *Plin.* Qui n'eſt point obſervé, qu'on n'obſerve pas, qu'on n'a pas remarqué, à quoi l'on n'a pas pris garde.

INOCCATUS, a, um. *Col.* Herſé.

INOCCIDUUS, a, um. *Stat.* Qui ne ſe couche point, qui paroît toûjours ſur l'horiſon.

INOCCO, as, avi, atum, are. *Col.* Herſer, recouvrir de terre.

INOCULATIO, onis. *f. Col.* L'action d'enter en écuſſon, de greffer.

INOCULATOR, oris. *m. Plin.* Celui qui ente en écuſſon.

INOCULATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de*

INOCULO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Enter en écuſſon, greffer.

INODORO, as, avi, atum, are. *Col.* Communiquer ſon odeur, ſe faire ſentir, parfumer.

INODORUS, a, um. *Perſ.* Qui eſt ſans odeur, qui n'a pas d'odeur, qui ne ſent rien.

INOFFENSE. *adv. Gell.* Sans offenſer, ſans bleſſer.

INOFFENSUS, a, um. *Tibul.* Qui n'a point été offenſé, qui n'a ſouffert aucun tort. ‖ Qui n'offenſe, qui ne bleſſe perſonne, qui eſt aiſé, commode, ſans obſtacle, &c.

INOFFICIOSUS, a, um. *Cic.* Deſobligeant, qui fait de mauvais offices, qui n'oblige perſonne, qui n'eſt point officieux. ‖ *Quint.* Qui ne fait point ſon devoir, qui manque à ce qu'il doit. ‖ *Paul. JCT.* Qui eſt fait contre les loix de la pieté, inofficieux.

INOLESCO, is, ui *ou* evi, itum & etum, cere. *neut. Virg.* Croître par deſſus. ‖ *Gell.* Faire croître, augmenter *ou* confirmer.

INOMINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* &

INOMINATUS, a, um. *Hor.* Funeſte, fatal, d'un mauvais préſage, infortuné, malheureux.

INOPACO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Couvrir d'ombre, ombrager, faire de l'ombre, rendre obſcur, obſcurcir, rendre opaque.

INOPERTUS, a, um. *Sen.* Découvert.

INOPIA, æ. *f. Cic.* Diſette, indigence, pauvreté, beſoin, neceſſité de tout, manque *ou* défaut de.

INOPINABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Qu'on ne ſçauroit croire. *Inopinantes deprehendit. Caſ.* Il les ſurprit lorſqu'ils n'y penſoient point.

INOPINANTER. *Suet.* Inopinatè *ou* Inopinatò. *adv. Liv.* Sans qu'on y penſe, ſans y penſer, au dépourvû, à l'improviſte, lorſqu'on y penſe *ou* qu'on s'y attend le moins, d'une maniere imprévûe, inopinée, ſoudainement, au pied levé.

INOPINATUS, a, um. *Cic.* &

INOPINUS, a, um. *Virg.* Inopiné, à quoi l'on ne s'attend pas, ſubit, imprévû, qui arrive à l'improviſte, qui vient lorſqu'on y penſe le moins. *Ex inopinato. Cic.* Sans qu'on s'en doute.

INOPIOSUS, a, um. *Plaut.* Qui eſt dépourvû, qui manque, qui eſt deſtitué.

INOPPORTUNE. *adv. Lucr.* A contretems, hors de ſaiſon, hors de propos.

INOPPORTUNUS, a, um. *Cic.* Qui n'eſt pas à propos; qui n'eſt pas convenable, qui eſt hors de ſaiſon, qui vient à contre-tems.

INOPS, opis. *omn. gen. Cic.* Qui a beſoin, qui eſt dans la diſette, qui manque, qui eſt dépourvû, à qui il manque, qui ſe trouve dans l'indigence, qui eſt dans la neceſſité de. ‖ Pauvre, indigent, neceſſiteux. *Inops amicorum, ab amicis. Cic.* Qui n'a point d'amis, qui en eſt abandonné. *-laris & fundi. Hor.* Qui n'a ni feu ni lieu. *-conſilii. Liv.* Irreſolu. *-animi. Virg.* Qui ne ſçait à quoi ſe reſoudre. *--verbis. Cic.* Qui manque d'expreſſion.

INORATUS, a, um. *Cic.* Qui n'a point été expoſé, qu'on n'a pas repréſenté, dont on n'a point parlé.

INORDINATE. *adv. Celſ.* Irregulierement, ſans regle, ſans ordre, confuſément, d'une maniere dereglée.

INORDINATIO, onis. *f. Apul.* Deſordre, confuſion, dereglement, irregularité.

INORDINATUS, a, um. *Cic.* Qui n'eſt pas en ordre, qui eſt ſans ordre, confus, qui n'eſt pas arrangé, qui eſt dans la confuſion, qui eſt en deſordre.

INORIOR, eris, & iris, ortus ſum, riri. *dep. Tac.* Naître dans, produire, proceder, venir de.

INORNATE. *adv. ad Her.* Sans ornement, d'une maniere négligée.

INORNATUS, a, um. *Cic.* Qui eſt ſans ornement, qui eſt negligé, ſans parure, ſans ajuſtement.

INOTIOSUS, a, um. *Quint.* Qui ne ſe donne point de relâche, qui n'eſt jamais en repos, qui eſt toûjours en action.

INOVLODA, æ. *f.* Inovlock *ou* Inowlock, *ville de Pologne, dans le Palatinat de Lancici, ſur la Pileza, au midi de Rava.*

INOULADISLAVIUM, i. *n. Voiez* Juniuladiſlavium.

INPOSTERUM. *adv. Cic.* Deſormais, dorénavant.

INPRIMIS. *Salluſt.* En premier lieu, premierement; ſur tout.

INQUAM. *Cic.* Dis-je, diſois-je. *Voiez* Inquio.

INQUANTUM. *Quintil.* &

INQUANTUMQUE. *adv. Sen.* Autant que, tout autant que.

INQUIES, etis. *f. Plin.* Inquietude, agitation, trouble, mouvement, chagrin, inſomnie.

INQUIES, etis. *omn. gen. Salluſt.* Inquiet, remuant, qui n'a point de repos.

INQUIETATIO, onis. *f. Liv.* Agitation, trouble, mouvement, inquietude.

INQUIETATUS, a, um. *Suet.* Inquieté, vexé, agité, troublé, à qui l'on a fait perdre le repos.

INQUIETO, as, avi, atum, are. *Col.* Inquieter, agiter, troubler, faire perdre le repos.

INQUIETUDO, inis. *f. Sen.* Inquiétude, &c. *Voiez* Inquies.

INQUIETUS, a, um. *Cic.* Inquiet, agité, qui n'a pas de repos, qui n'eſt pas tranquille, qui ne peut vivre en repos, turbulent, remuant.

INQUILINUS, a, um. *Cic.* Locataire d'une maiſon, qui demeure dans une maiſon *ou* dans un appartement qu'il tient à loyer. *Inquilinus alicui. Mart.* Locataire de quelqu'un. *-urbis. Sall.* Nouveau venu dans la ville.

INQUINAMENTUM, i. *n. Vitr.* Ordure, ſaleté, ſaliſſure, ce qui ſalit.

INQUINATE. *adv. Cic.* Salement. ‖ Groſſierement, ſans politeſſe.

INQUINATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INQUINO, as, avi, atum, are. *Cic.* Souiller, ſalir, tacher, gâter, corrompre. ‖ *Mart.* Teindre. *Inquinare aliquem. Val. Max.* Deshonorer quelqu'un. *—famam. Liv.* Noircir la réputation.

INQUIO, is, it. *Verbe défect. Cic.* Je dis, dis-je, dis-tu, dites-vous, dit-il. *Inquimus. Hor.* Diſons-nous. *Inquiunt. Cic.* Diſent-ils. *Inquam. id.* Dis-je, diſois-je. *Inquiebant. id.* Diſoient-ils. *Inquiſti. id.* As-tu dit, avez-vous dit? *Inquiet. id.* Dira-t-il. *Inquies. id.* Diras-tu, direz-vous. *Inquiebat. id.* Diſoit-il. *Inque. Ter. Inquito. Plaut.* Dis, dites, parle, parlez.

INQUIRO, is, ſivi, ſitum, rere. *Cic.* Chercher, rechercher, s'enquerir, s'enquêter, s'informer, faire une information *ou* une enquête.

INQUISITIO, onis. *f. Cic.* Inquiſition, recherche, enquête, information, examen.

INQUISITOR, oris. *m. Cic. Plin.* Qui cherche, qui recherche, qui s'informe, qui s'enquête, qui examine, qui fait une recherche, une enquête, une information *ou* une perquiſition. ‖ Examinateur, Enquêteur, Inquiſiteur.

INQUISITUS, a, um. *Cic.* Recherché, dont on a fait la recherche *ou* la perquiſition, dont on s'eſt informé *ou* enquêté. ‖ *Plaut.* Dont on ne s'eſt pas informé, dont on n'a pas fait de recherche, qu'on n'a pas examiné.

INSALUBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. *Plin.* Qui n'eſt pas ſain, mal ſain, nuiſible à la ſanté. *Superl. Inſaluberrimus. Plin.*

INSANABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Incurable, qu'on ne peut guerir, à quoi il n'y a point de remede.

INSANE. *adv. Plaut.* Follement, furieuſement, à la folie, extrémement, démeſurément, d'une maniere outrée, emportée, dereglée *ou* extravagante.

INSANIA, æ. *f. Cic.* Folie, fureur, emportement, phreneſie, réverie, ſottiſe.

INSANIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Devenir foû, faire le foû, faire des folies, être foû, extravaguer, s'emporter de fureur, faire des extravagances, être extravagant, rêver, ne ſçavoir ni ce qu'on dit ni ce qu'on fait.

INSANITAS, atis. *f. Cic.* Maladie d'eſprit, alienation de jugement, folie, extravagance, viſion, fanatiſme, emportement outré.

INSANUS, a, um. *Cic.* Foû, inſenſé, furieux, qui eſt hors de ſens, extravagant, viſionnaire, fanatique, emporté de fureur. ‖ *Plin.* Extrême, exceſſif, outré, démeſuré, exorbitant.

INSATIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Inſatiable, qu'on ne peut contenter, qu'on ne ſçauroit raſſaſier *ou* aſſouvir. ‖ *Cic.* Qui ne dégoûte point, dont on ne ſe laſſe jamais.

INSATIABILITAS, atis. *f. Plaut.* Avidité inſatiable, inſatiabilité.

INSATIABILITER. *adv. Plin.* Sans pouvoir être aſſouvi, ſans qu'on ſe puiſſe raſſaſier, avec une avidité inſatiable.

INSATIATUS, a, um. *Stat. Voiez* Inſatiabilis.

INSATIETAS, atis. *f. Plaut. Voiez* Inſatiabilitas.

INSATURABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Inſatiable, qu'on ne ſçauroit ſaouler.

INSATURABILITER. *adv. Cic.* D'une maniere inſatiable, à ne pouvoir ſe raſſaſier.

INSAPORATUS, a, um. *Stat.* Inſipide, ſans ſaveur, ſans goût.

INSCALPO, is, ere. *Quint. Voiez* Inſculpo.

INSCENDO, is, di, ſum, dere. *act.* ou *neut. Plaut.* Monter deſſus. *Inſcendere currum* ou *in currum. Plaut.* Monter ſur un char, monter en carroſſe.

INSCENSIO, onis. *f. Plaut.* Embarquement.

INSCIENS, entis. *omn. gen. Cic.* Qui ne ſçait pas, qui n'a pas la connoiſſance, qui ignore. ‖ *Ter.* Imprudent. *Plaut.* Foû, étourdi. *Inſciens feci. Cic.* Je l'ai fait ſans réflexion, ſans y penſer. *Inſciente me. Cic.* A mon inſçû, ſans que je le ſçûſſe, ſans m'en avertir, ſans me l'avoir fait ſçavoir.

INSCIENTER. *adv. Cic.* En ignorant, en homme peu intelligent, d'une maniere peu entendue. ‖ Sans ſçavoir, ſans réflexion, ſans y penſer, imprudemment.

INSCIENTIA, æ. *f. Caſ.* Ignorance. ‖ *Cic.* Incapacité.

INSCITE. *adv. Cic.* En ignorant, en homme peu intelligent, d'une maniere peu entendue *ou* groſſiere, ſans politeſſe, ſans art.

INSCITIA, æ. *f. Cic.* Ignorance, faute de ſçavoir, incapacité, inſuffiſance.

INSCITUS, a, um. *Ter.* Ignorant, ſot, impertinent, ridicule, fat. ‖ Groſſier, impoli, qui eſt ſans politeſſe, qui n'a point de grace. ‖ *Gell.* Inconnu.

INSCIUS, a, um. *Cic.* Qui ne ſçait pas, qui eſt ignorant, qui n'a pas de connoiſſance. ‖ *Quint.* Qui entend peu, qui n'eſt pas entendu, qui eſt peu intelligent.

INSCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *Cic.* Ecrire dans... ſur... mettre une inſcription *ou* le deſſus d'une lettre, donner un titre, intituler, inſcrire. *Inſcribere in animis. Cic.* Graver dans l'eſprit. *-in ſtatua. Cic.* Mettre une inſcription au bas d'une ſtatue.

INSCRIPTIO, onis. *f. Cic.* Inſcription, titre, legende, écriteau, deviſe, marque, caractere, affiche, placard.

INSCRIPTUM, i. *n. Gell. Voiez* Inſcriptio. ‖ *Lucil.* Paſſe-port, paſſe-avant, acquit-patent, congé.

INSCRIPTUS, a, um. *Virg. part. paſſ.* d'Inſcribo. *Inſcripti flores. Virg.* Fleurs où ſont écrits.

INSCRIPTUS, a, um. *Varr. Quint.* Qui n'eſt pas écrit. *Cic. Liv.* Où l'on a mis une inſcription. *Cic.* Addreſſé; *parlant d'une lettre*; intitulé, *parlant d'un Livre.*

INSCRUTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Macr.* Rechercher curieuſement.

INSCULPO, is, pſi, ptum, pere. *Plin.* Graver deſſus, tracer, tailler, cizeler, imprimer dans.

INSCULPTUS, a, um. *Plin. part. paſſ.* d'Inſculpo.

INSECABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr.* Qu'on ne peut couper, indiviſible.

INSECO, as, cui, ſectum, are. *Col.* Couper, ſcier, diviſer. *Dentibus inſecare. Auth. ad Her.* Déchirer à belles dents.

INSECTANTER. *adv. Gell.* En perſecutant, en pourſuivant avec ardeur, outrageuſement, d'une maniere injurieuſe.

INSECTATIO, onis. *f. Liv.* Perſecution, pourſuite injurieuſe, outrage, injure. *Inſectatio vitæ. Liv.* La cenſure de la vie.

INSECTATOR, oris. *m. Liv.* Perſecuteur.

INSECTATUS, a, um. *Hirt. Voiez* Inſecto.

INSECTIONES, num. *f. Gell.* Diſcours, recits, narrations. ‖ Satyres, lardons, libelles diffamatoires.

INSECTO, as, avi, atum, are. *Plaut.* &

INSECTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Pourſuivre avec ardeur, courir après. ‖ Perſecuter, tourmenter. *Inſectari aliquem maledictis. Cic.* Outrager quelqu'un. *- terram raſtris. Virg.* Sarcler la terre.

INSECTUM, i. *n. Plin.* Un inſecte, *tout animal dont les parties du corps coupées & ſeparées ont encore du mouvement.*

INSECTURA, æ. *f. Sen.* Inciſion.

INSECTUS, a, um. *Plin. part. paſſ.* d'Inſeco.

INSECUTOR. *Prud.* Perſecuteur.

INSECUTUS. *Voiez* Inſequor.

INSEDABILITER. *adv. Lucr.* Sans pouvoir être appaiſé.

INSEDATUS, a, um. *Cic.* Agité, émû, inquiet, qui ne ſe peut tenir en repos, turbulent.

INSEDI. *Præt.* D'Inſideo *ou* d'Inſido.

INSEMINO, as, avi, atum, are. *Gell.* Enſemencer. ‖ Eſtre cauſe de la production, cauſer, produire, faire naître, engendrer.

INSENESCO, is, ſenui, cere. *Tac.* Vieillir, devenir vieux. *Inſeneſcere negotiis. Tac.* Blanchir dans les affaires.

INSENSATUS, a, um. *Quint.* Qui n'eſt pas bien ſenſé, qui n'a pas de ſens, qui a perdu le ſens, extravagant, hors de ſens, inſenſé.

INSENSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* &

INSENSILIS. *Lucr.* Inſenſible, qui ne tombe pas ſous les ſens, qu'on ne ſçauroit appercevoir.

INSEPARABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Inſéparable, qu'on ne peut ſeparer, qui ne ſçauroit être ſeparé.

INSEPARABILITER. *adv. Macrob.* Inſeparablement.

INSEPULTUS, a, um. *Cic.* Qui n'eſt point enſeveli, à qui l'on n'a point donné la ſepulture, qu'on n'a point enterré.

INSEQUENTER. *adv. Gell.* D'une maniere qui ne conclud pas, qui ne s'enſuit pas.

INSEQUOR, eris, cutus, *ou* quutus ſum, qui,

qui. *dep. Cic.* Pourſuivre, courir après. ‖ Suivre, venir après. ‖ Perſecuter. ‖ *Gell.* Dire, raconter.

INSERENUS, a, um. *Stat.* Qui cauſe des brouillards.

INSERO, is, rui, ſertum, rere. *Cic.* Inſerer, mettre dedans, fourrer, mêler parmi, enclaver.

INSERO, is, ſevi, ſitum, rere. *Col.* Semer, planter, greffer, enter. ‖ *Hor.* Imprimer, empreindre, marquer, graver.

INSERPO, is, pſi, ptum, pere. *neut. Stat.* Entrer doucement, ſe couler, ſe gliſſer, ſe traîner dedans, s'inſinuer.

INSERTATUS, a, um. *Prud.* Mis, engagé dedans.

INSERTIM. *adv. Lucr.* Au travers.

INSERTIVUS, a, um. *Quint.* Mêlé, mélangé.

INSERTO, as, avi, atum, are. *Virg.* Mettre, engager dedans. ‖ Encaſtiller. ‖ Sortir. ‖ Enclaver.

INSERTUS, a, um. *Quint.* Mis, fourré, fiché *ou* engagé dedans, mêlé parmi, inſeré.

INSERVIO, is, vivi *&* ii, vitum, ire. *Cic.* Servir, faire ſervice. ‖ Eſtre utile, favoriſer, s'employer pour, ménager, avoir ſoin, rechercher. *Inſervitum eſt plebi ſummâ ope. Liv.* On s'eſt efforcé de s'acquerir le peuple par ſa complaiſance. *Inſervitum nihil eſt à me temporis causâ. Cic.* On ne m'a point vû m'accommoder au tems; je n'ai rien fait pour m'accommoder au tems.

INSERVO, as, avi, atum, are. *acc. Stat.* Garder dans.

INSESSOR, oris. *m. Feſt.* Un guetteur de chemins, un voleur qui guette les paſſans.

INSESSUS, a, um. *Liv. part. paſſ.* d'Inſideo.

INSIBILO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Souffler dedans.

INSICCO, as, avi, atum, are. *acc. Celſ.* Deſſecher, ſecher, rendre ſec.

INSIDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *n. Cic.* Eſtre aſſis deſſus, être gravé. ‖ *Tac.* Occuper, s'être emparé. ‖ *Liv.* Eſtre en embuſcade, être poſté. ‖ *Col.* Se jucher, ſe percher.

INSIDIÆ, arum. *f. Cic.* Embûches, embuſcades, pieges, ſurpriſe, tromperie. *Inſidias alicui collocare, comparare, facere, inſtruere, ponere, tendere. Cic. Diſponere, ſubjicere. Quint. moliri. Virg. ſtruere. Tac.* Dreſſer des embûches, tendre des pieges à quelqu'un.

INSIDIATOR, oris. *m. Cic.* Qui eſt en embuſcade, qui dreſſe des embûches, qui tend des pieges, qui eſt au guet.

INSIDIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Dreſſer des embûches *ou* des pieges, ſe mettre en embuſcade, épier, guetter, chercher à ſurprendre.

INSIDIOSE. *adv. Cic.* Avec deſſein de ſurprendre, en dreſſant des embûches, en tendant des pieges, avec tromperie, par ſurpriſe.

INSIDIOSUS, a, um. *Cic.* Qui dreſſe des embûches, qui tend des pieges, qui cherche à ſurprendre, qui tâche à tromper, qui épie, qui guette. *Inſidioſa itinera. Plin.* Chemins dangereux. *Ovid.* Où il y a des embûches.

INSIDO, is, ſedi, ſeſſum, dere. *neut. Virg.* S'aſſeoir deſſus, ſe repoſer, poſer ſur. ‖ *Vitr.* S'afaiſſer, s'enfoncer.

INSIGNE, is. *n. Plin.* Signe, marque naturelle. ‖ *Liv.* Signal. ‖ *Caſ.* Enſeigne, cornette, guidon, drapeau d'un corps de troupes, étendard, pavillon de vaiſſeau, banniere.

INSIGNIA, ium. *n. plur. Cic.* Marques, ornemens, témoignages, preuves. ‖ *Virg.* Deviſes, armes *ou* armoiries.

INSIGNIO, is, ivi, itum, ire. *ad Her.* Rendre remarquable, illuſtrer, ſignaler, marquer.

INSIGNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Cic.* Inſigne, conſiderable, illuſtre, remarquable, éclattant, ſignalé, memorable, grand.

INSIGNITA, orum. *n. Plin.* Meurtriſſures, contuſions.

INSIGNITE, Inſigniter. *adv. Cic.* Conſiderablement, avec éclat, extrémement.

INSIGNITUS, a, um. *Aſc. Ped.* Marqué, où il y a quelque marque. ‖ *Cic.* Inſigne, remarquable, conſiderable, ſignalé, éclattant.

INSILIO, is, lui *&* lii, ſultum, ire. *neut.* *Ovid.* Sauter dans *ou* ſur. ‖ Se jetter deſſus. ‖ *Varr.* Saillir, couvrir.

INSIMUL. *Stat.* Enſemble.

INSIMULATIO, onis. *f. Cic.* Accuſation, reproche.

INSIMULATOR, oris. *m. Apul.* Accuſateur, qui fait des reproches.

INSIMULO, as, avi, atum, are. *Cic.* Accuſer, reprocher, faire des reproches. ‖ Feindre, faire ſemblant.

INSINCERUS, a, um. *Virg.* Gâté, corrompu. ‖ *Gell.* Qui n'eſt pas ſincere.

INSINUATIO, onis. *f. Cic.* Inſinuation.

INSINUATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de*

INSINUO, as, avi, atum, are. *Cic.* Inſinuer. ‖ *Lucr.* Faire entrer, gliſſer dedans. ‖ *Prop.* Mettre entre les mains.

INSIPIDUS, a, um. *Gell.* Inſipide, fade, ſans goût. *Inſipidius nihil eſt. Gell.* Rien n'eſt plus impertinent.

INSIPIENS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui n'eſt pas ſage, inſenſé, fou, extravagant. ‖ Sot, fat, ridicule, impertinent.

INSIPIENTER. *adv. Cic.* Avec extravagance, d'une maniere inſenſée, follement, extravagamment, impertinemment, imprudemment.

INSIPIENTIA, æ. *f. Plaut.* Folie, extravagance, ſottiſe, impertinence, ridiculité, fatuité, imprudence.

INSIPIO, is, ere. *Varr. Cat.* Eſtre fade, être inſipide *ou* le devenir.

INSISTO, is, ſtiti, ſtitum, ſtere. *Plin.* Se tenir *ou* s'arrêter à, ſe ſoûtenir ſur, s'appuyer deſſus. ‖ *Cic.* S'arrêter, demeurer ferme, n'avancer pas. ‖ Inſiſter, preſſer, pourſuivre, continuer, perſiſter. ‖ *Tér.* s'opiniâtrer. *Inſiſtere alicujus veſtigiis. Quint.* Suivre les traces de quelqu'un.

INSITIO, onis. *f. Cic.* L'action d'enter, de greffer.

INSITITIUS, a, um. *Plin. J.* Tranſporté, étranger, qui n'eſt pas naturel.

INSITIVUS, a, um. *Cic.* Enté, greffé, adopté, aggregé. ‖ *Phæd.* Illegitime. ‖ *Plin.* Qui ſert à enter, à greffer. *Inſitiva ſecuricula. Plin.* Greffoir, ſerpette qui ſert à greffer.

INSITOR, oris. *m. Plin.* Celui qui ente *ou* qui greffe.

INSITUM, i. *n. Col.* Greffe, ente, branche *ou* rejetton d'arbre, qu'on greffe, qu'on ente ſur un ſauvageon.

INSITUS, ûs. *m. Plin.* L'action d'enter *ou* de greffer.

INSITUS, a, um. *Virg. part. paſſ.* d'Inſero. Enté, greffé. ‖ *Cic.* Naturel, qu'on tient de la nature. *Inſitus urbi civis. Stat.* Un homme à qui l'on a donné le droit de bourgeoiſie.

INSOCIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qu'on ne peut joindre, qu'on ne ſçauroit allier, inalliable. ‖ Qui n'eſt pas ſociable, incompatible, qu'on ne peut unir, avec qui on ne peut avoir de commerce *ou* de liaiſon. *Inſociabile regnum eſt. Tac.* La Royauté ne ſouffre point de compagnon.

INSOLABILITER. *adv. Hor.* Sans pouvoir ſe conſoler, d'une maniere inconſolable.

INSOLATIO, onis. *f. Cic.* L'action d'expoſer au Soleil, expoſition au Soleil pour ſecher, cuire *ou* impregner, *&c.*

INSOLENS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui n'eſt pas accoûtumé, qui n'a pas l'habitude, qui n'eſt pas fait à... neuf, nouveau, novice, qui n'eſt pas dans l'habitude, dans la pratique de... qui n'eſt pas en exercice. ‖ Extraordinaire. ‖ Ennuyeux, incommode, inuſité. ‖ Immoderé, exceſſif. ‖ Inſolent, arrogant.

INSOLENTIA, æ. *f. Cic.* Inſolence, arrogance, trop de hauteur. ‖ Maniere extraordinaire. ‖ Peu d'habitude, manque d'exercice, inaccoûtumance. ‖ Excès. ‖ Nouveauté. *Inſolentia verborum. Liv.* La nouveauté des mots.

INSOLESCO, is, ere. *Gell.* Devenir inſolent.

INSOLITE. *adv. Gell.* Contre l'ordinaire, contre l'uſage, contre la coûtume, au contraire de ce qui eſt établi.

INSOLITUS, a, um. *Cic.* Extraordinaire, qui n'eſt pas ordinaire, qui n'eſt pas commun, inuſité, qui n'eſt pas en uſage, nouveau. ‖ *Caſ.* Qui n'eſt pas accoûtumé, qui n'a pas l'habitude, qui n'eſt pas fait à.. qui n'eſt pas en exercice.

INSOLO, as, avi, atum, are. *Col.* Expoſer au Soleil pour faire ſecher, cuire *ou* impregner, mettre ſecher au Soleil.

INSOLUBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Qu'on ne peut paier. ‖ *Quint.* Indiſſoluble, qu'on ne peut délier.

INSOLUBILITER. *adv. Macr.* D'une maniere indiſſoluble.

INSOLUTUS, a, um. *Sen.* Qui n'eſt pas payé *ou* qui n'eſt pas délié.

INSOMNIA, æ. *f. Ter.* Inſomnie.

INSOMNIOSUS, a, um. *Cic.* Qui rêve beaucoup, grand rêveur, qui eſt tourmenté de ſonges.

INSOMNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Stat.* Qui ne dort point. *Inſomnem ducere noctem. Virg.* Paſſer une nuit ſans dormir.

INSONO, as, avi, atum, *&* ui, itum, are. *Lucan.* Sonner, rendre un ſon, réſonner, retentir.

INSONS, tis. *omn. gen. Liv.* Innocent, qui n'eſt point coupable.

INSONUS, a, um. *Apul.* Qui ne ſonne point, qui eſt ſans ſon, qui ne rend point de ſon, qui ne réſonne point, qui ne retentit pas.

INSOPITUS, a, um. *Ovid.* Qui n'eſt point endormi, qui ne dort point.

INSPECTATIO, onis. *f. Sen.* Vûe, l'action de regarder.

INSPECTIO, onis. *f. Cic.* Inſpection, vûe, conſideration, contemplation, l'action de conſiderer pour connoître, ſpeculation.

INSPECTO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Voir, regarder, conſiderer.

INSPECTOR, oris. *m. Plin.* Inſpecteur, Contrôleur, Viſiteur, Examinateur, celui qui conſidere, qui contemple, qui regarde, de qui le devoir eſt de viſiter, d'examiner, *&c. comme* les Officiers d'une Communauté.

INSPECTUS, a, um. *Plaut.* Vû, conſideré, examiné, viſité, contrôlé.

INSPERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Qu'on ne peut eſperer.

INSPERANS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui eſt ſans eſperance, qui n'eſpere point. *Inſperanti mihi. Cic. & Inſperante me. Ter.* Contre mon eſperance, contre mon attente, lorſque je m'y attendois le moins.

INSPERATUS, a, um. *Cic.* Ineſperé, qui n'eſperoit pas, à quoi l'on ne s'attendoit point. *Ex inſperato. Plin.* Contre l'eſperance, contre l'attente, lorſqu'on s'y attendoit le moins.

INSPERGO, is, ſi, ſum, gere. *Cic.* Répandre deſſus; ſaupoudrer, mêler parmi.

INSPERSIO, onis. *f. Celſ.* Inſperſion, l'action de répandre deſſus *ou* ſur.

INSPERSUS, a, um. *Hor. part. paſſ.* d'Inſpergo.

INSPICIO, is, pexi, pectum, ere. *Plaut.* Regarder, voir, examiner, obſerver, ſonder, éprouver, conſiderer, viſiter, contrôler.

INSPICO, as, avi, atum, are. *acc. Virg.* Faire une pointe en maniere d'épi, rendre pointu comme un épi.

INSPIRATUS, a, um, *Col. part. paſſ. de*

INSPIRO, as, avi, atum, are. *Col.* Faire entrer en ſoufflant, ſouffler dedans. ‖ *Stat.* Inſpirer. ‖ *Gell.* Aſpirer, marquer d'une aſpiration.

INSPISSO, as, avi, atum, are. *acc. Veget.* Epaiſſir, rendre épais.

INSPOLIATUS, a, um, *Sen.* Qui n'eſt *ou* qui n'a point été dépouillé, volé *ou* devaliſé.

INSPUO, is, pui, putum, ere. *Plin. &*

INSPUTO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Cracher deſſus, ſur *ou* dans. *Inſpuere oculis. Plin.* Cracher aux yeux.

INSTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui n'eſt pas ſtable, qui n'eſt pas ferme. ‖ *Cic.* Inconſtant, leger, volage, qui n'a point de fermeté *ou* de ſtabilité, ſur lequel on ne peut s'aſſûrer, variable.

INSTABILITAS, atis. *f. Plin.* Inſtabilité, peu de fermeté, inconſtance, legereté, humeur volage.

INSTANS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui eſt ſur le point d'arriver. ‖ Preſſant, qui preſſe, qui s'approche, qui eſt près, qui eſt préſent, inſtant.

INSTANTER. *adv. Gell.* Avec inſtance, d'une maniere preſſante, inſtamment, avec empreſſement.

INSTANTIA, æ. *f. Plin. J.* Vehemence,

force, ardeur. || Gell. Neceſſité preſſante.

INSTAR. ind. n. Cic. A la façon, à la maniere; comme, autant, de même, environ. || Virg. Modele. Ad inſtar ſcoparum. Apul. En maniere de balai.

INSTAURATIO, onis. f. Cic. Renouvellement, rentrée, l'action de recommencer ou de reprendre une choſe interrompue.

INSTAURATITIUS dies. Macrob. Jour ajoûté à la ſolemnité ou à la celebration des jeux du Cirque à l'honneur de Jupiter.

INSTAURATIVUS, a, um. Cic. &

INSTAURATUS, a, um. Cic. Renouvelle, rétabli, qu'on reprend ou qu'on recommence de nouveau. Inſtaurati animi. Virg. Des eſprits raſſûrez.

INSTAURO, as, avi, atum, are. Cic. Renouveller, rétablir, reprendre, recommencer ou refaire de nouveau. || Diſpoſer, préparer. || Racommoder, reparer. Inſtaurare tunicam adverſùs hyemem. Plin. Reprendre ſon habit d'hyver ou le racommoder.

INSTERNO, is, ſtravi, ſtratum, ſternere. Liv. Etendre par deſſus. Inſternor pelle. Virg. Je me couvre d'une peau. -terra. Stat. Eſtre enterré.

INSTIGATIO, onis. f. Ad Her. Inſtigation, impulſion, incitation.

INSTIGATOR, oris. m. Papin. trix, icis. f. Tac. Qui excite, qui incite, qui anime.

INSTIGATUS, ûs. m. Ulp. Voiez Inſtigatio.

INSTIGO, as, avi, atum, are. Cic. Exciter, inciter, pouſſer, porter, animer, encourager.

INSTILLATIO, onis. f. Plin. L'action de faire diſtiller goutte à goutte ſur.

INSTILLATUS, a, um. Ovid. part. paſſ. de

INSTILLO, as, avi, atum, are. Faire tomber dedans. || Diſtiller goutte à goutte ſur... faire dégoutter, inſtiller, répandre. Inſtillare præceptum. Hor. Inſtruire.

INSTIMULO, as, avi, atum, are. Ovid. Eguillonner, exciter, inciter, porter, pouſſer, animer.

INSTINCTOR, oris. m. Tac. Inſtigateur, qui pouſſe, qui excite, qui porte, qui incite, qui anime.

INSTINCTUS, ûs. m. Cic. Inſtinct, inſpiration, mouvement, qui porte à. Inſtinctu divino. Cic. Par une inſpiration de Dieu, par un mouvement divin. Inſtinctu alicujus. Plin. J. A la perſuaſion de quelqu'un.

INSTINCTUS, a, um. Cic. Pouſſé, animé, excité. participe paſſif de

INSTINGUO, is, nxi, nctum, guere. Gell. Voiez Inſtigo.

INSTIPULATUS, a, um. Plaut. Stipulé, dont on eſt convenu, promis.

INSTIPULOR, aris, atus ſum, ari. dep. Plaut. Stipuler, promettre, ſe porter fort pour, convenir, demeurer d'accord. Stipulari dolo malo. Plaut. Faire une promeſſe frauduleuſe.

INSTITA, æ. f. Hor. Bord, bordure. || Petr. Bandelette, ruban que les femmes mettent autour de leur tête. || Sangle de lit de repos ou de chaiſes.

INSTITIO, onis. f. Cic. Poſe, l'action de s'arrêter en chemin.

INSTITO, as, are. Caſ. Reſiſter, faire ferme, tenir ferme.

INSTITOR, oris. m. Ovid. Facteur, commiſſionnaire, courtier. || Sen. Regrattier. Inſtitor eloquentiæ. Quint. Qui fait trafic d'éloquence.

INSTITORIUS, a, um. Suet. Qui concerne les Facteurs, les Commiſſionnaires, les factoreries, les comptoirs des Marchands.

INSTITRIX, icis. f. Plaut. Celle qui fait les affaires de ſa maîtreſſe, ſa confidente. || Entremetteuſe.

INSTITUO, is, tui, tutum, ere. Cic. Inſtituer, établir, regler, ordonner. || Inſtituer, former, dreſſer. || Bâtir, conſtruire. || Propoſer, déliberer, réſoudre. || Commencer. Inſtituere catulos. Sen. Dreſſer des chiens. -officinam. Cic. Lever boutique. -Oratorem. Quint. Former un Orateur. -hæredem ſibi. Cic. Faire ou inſtituer ſon heritier. -græcis litteris. Cic. Montrer le Grec, enſeigner la langue Grecque. -animum ad cogitandum. Ter. Se mettre à penſer. -accuſationem. Ulp. Former une accuſation. -fallaciam. Plaut. Tramer une fourberie. -iter. Cic. Empreindre un voyage. -amicitiam. Liv. Lier amitié. -dapes. Virg. Préparer un feſtin. -tutorem. Cic. Créer un tuteur. -in animo. Ter. Prendre réſolution, ſe propoſer. -teſtes. Cic. Appoſter des témoins. Collegium. Plin. J. Fonder un College. -orationem cum aliquo. Cic. Entrer en diſcours avec quelqu'un.

INSTITUTIO, onis. f. Cic. Inſtruction, éducation, enſeignement, conduite, direction. Inſtitutio operis. Cic. Entrepriſe d'un ouvrage.

INSTITUTUM, i. n. Cic. Coûtume, maniere ou façon d'agir, habitude ou train de vie qu'on a pris. || Deſſein qu'on s'eſt propoſé. || Loi, maxime, methode, précepte, inſtruction.

INSTITUTUS, a, um. Cic. part. paſſ. d'Inſtituo.

INSTO, as, ſtiti, ſtitum, are. Cic. Preſſer vivement, pourſuivre de près, être prêt à fondre ſur. || Etre proche, s'approcher. || Inſiſter. Inſtare operi. Virg. S'échauffer à l'ouvrage. Inſtat nox. Sall. La nuit s'approche. Inſtat periculum. Cic. Le peril menace, le danger eſt preſſant. Inſtat partus. Ter. Elle eſt prête d'accoucher, elle eſt à terme.

INSTRAGULUM, i. n. Cat. ou Inſtratum, ſtrati. n. Liv. Couverture.

INSTRATUS, a, um. Plin. part. paſſ. d'Inſterno. Inſtratus pelle leonis. Sil. Ital. Couvert, ou enharnaché d'une peau de lion. || Dont la houſſe eſt faite d'une peau de lion.

INSTRENUUS, a, um. Ter. Qui n'a pas de courage, qui eſt ſans courage, qui n'eſt pas courageux. || Negligent, pareſſeux.

INSTREPO, is, pui, pitum, ere. Liv. Faire ſouvent du bruit. Inſtrepere dentibus. Claud. Faire craquer ſes dents.

INSTRICTUS, a, um. Apul. part. paſſ. de

INSTRINGO, is, nxi, ſtrictum, gere. Quint. Lier fortement, ſerrer étroitement en liant, garotter.

INSTRUCTIO, onis. f. Cic. Arrangement, l'action de ranger, d'arranger, de mettre en ordre. || Equipage, garniture. || Tac. Ad Plin. J. L'action de conſtruire, de bâtir, la conſtruction. Inſtructio militum. Cic. L'ordre de la bataille où l'on range les Soldats, l'action de les mettre en bataille.

INSTRUCTIVUS, a, um. Qui ſert à inſtruire, ou qu'on peut inſtruire.

INSTRUCTOR, oris. m. Cic. Qui arrange, qui met en ordre, qui apprête, qui prépare, qui ajuſte, qui équippe.

INSTRUCTUS, ûs. m. Cic. Ornement, appareil, fourniture, équipage, pompe. || Diſpoſition, arrangement.

INSTRUCTUS, a, um. Cic. Inſtruit, habile, adroit. || Diſpoſé, muni. part. paſſ. d'Inſtruo.

INSTRUMENTUM, i. n. Cic. Meubles, tout ce qui ſert à meubler une maiſon. || Inſtrument, outil pour le travail. || Appareil, attirail, équipage. || Moyen, tout ce qui ſert à faire quelque choſe. || Quint. Piece d'un procès. || Ulp. Acte en juſtice, memoire ou inſtruction d'Ambaſſadeur, tout écrit qui ſert à diriger ou inſtruire. Inſtrumentum venatorium. Plin. J. Equipage de chaſſe. -Imperii. Tac. Moyen de rendre un Gouvernement doux & heureux.

INSTRUO, is, truxi, tructum, ere. Cic. Bâtir, conſtruire, meubler, garnir, munir, fournir, équiper, aſſortir, ranger, diſpoſer, mettre en ordre, ordonner, arranger, ajuſter, accommoder, agencer, appareiller, apprêter, préparer. || Dreſſer, former, inſtruire. Inſtruere domum. Plaut. Meubler une maiſon, la garnir de meubles. -aciem. Cic. Ranger une armée en bataille. -inſidias. Cat. Dreſſer des embuches.

INSTUPENS, entis. Plin. Engourdi.

INSUAVIS, m. f. ve, n. is. Cat. Deſagréable, qui eſt ſans agrément, de mauvais goût.

INSUAVITER. adv. Deſagréablement, d'une maniere dégoûtante.

INSUBIDE. adv. Gell. Inconſiderément, ſans y penſer, ſans réflexion, &c.

INSUBIDUS, a, um. Gell. Inconſideré, étourdi, qui agit ſans réflexion, qui ne conſidere pas ce qu'il fait, temeraire.

INSUBRIA, æ. f. La Gaule Ciſalpine, le Duché de Milan, la Lombardie.

INSUBRES, brium. m. f. Les Gaulois Ciſalpins, les peuples du Duché de Milan, les Lombards.

INSUBTILIS, m. f. le, n. is. Papin. Qui n'eſt pas ſubtil.

INSUBTILITER. adv. Ulp. Sans adreſſe, ſans ſubtilité, groſſierement.

INSUBULUM, i. n. Lucr. Enſuble, ou enſouple, inſtrument de Tiſſerand, de Bordeur, &c. Roulleau ſur lequel ſe monte la chaîne de la beſogne.

INSUCCO, as, avi, atum, are. act. Col. Faire tremper dans quelque liqueur, impregner d'un ſuc.

INSUDO, as, avi, atum, are. neut. Celſ. Suer, ſe donner de la peine, ſe peiner juſqu'à la ſueur.

INSUEFACTUS, a, um. Caſ. Accoûtumé, qui eſt fait ou habitué à.

INSUESCO, is, ſuevi, etum, cere. Col. S'accoûtumer, s'habituer, prendre l'habitude. || Accoûtumer, faire prendre l'habitude.

INSUETUS, a, um. Cic. part. paſſ. d'Inſueſco. Qui n'eſt pas accoûtumé, qui n'eſt pas fait à. || Extraordinaire, non accoûtumé.

INSULA, æ. f. Cic. Iſle, terre entourée d'eau. || Une maiſon iſolée, qui ne tient à aucun autre bâtiment. || Petr. Un quartier d'une ville.

INSULA Urbs Belgii. Voiez Inſulæ.

INSULA Calabriæ, Inſula Arpinas: Iſola, ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, près de la côte.

INSULA Campaniæ. Iſola, bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour ſur une Iſle du Gariglan, entre Sora & Aquin.

INSULA Iſtriæ. Iſola, ville de l'Etat de Veniſe en Italie, dans l'Iſtrie, ſur la côte occidentale d'une Preſqu'iſle.

INSULA Provinciæ. L'Iſle au Contat, bourg de France, en Provence, dans le Comtat Venaiſſin, dans une Iſle de la Sorgue, à l'Eſt d'Avignon.

INSULA Adæ. L'Iſle Adam, bourg de l'Iſle de France, ſur l'Oiſe, au deſſus de Pontoiſe.

INSULA Albiorum. L'Iſle en Albigeois, bourg de France en Languedoc, ſur le Tarbe, au deſſous d'Alby.

INSULA Arabum. Voiez Arabia.

INSULA Barbara. L'Iſle Barbe, village de France, dans le Lionnois, dans une Iſle du Rhône, au deſſus de Lion.

INSULA Bocardi. L'Iſle Bouchard, ville de France en Touraine, dans une Iſle de la Vienne, au midi de Tours.

INSULA Dei. L'Iſle-Dieu, Iſle de la Mer de Gaſcogne, ſur la côte de Poitou, au midi de l'Iſle de Nermouſtier.

INSULA Franciæ. L'Iſle de France, payis de France, le long du bord ſeptentrional de la Seine, entre la Marne & l'Oiſe: On l'étend quelquefois juſqu'à la riviere d'Aiſne, & l'on y renferme le Valois. || Le Gouvernement de l'Iſle de France, entre la Picardie, la Normandie, l'Orleanois, & la Champagne.

INSULA Jordani. L'Iſle Jourdain, ville du Comté d'Armagnac en Gaſcogne, province de France, ſur la Save, à l'Oueſt de Toulouſe.

INSULA Phaſianorum. Voiez Phaſianorum Inſula. L'Iſle des Faiſans.

INSULA Sacra. Voiez Lindisfarnia.

INSULA Sancta. Voiez Helgelandia.

INSULÆ, Urbs Braſiliæ. Ilheos, ville de l'Amerique meridiodale, ſur la côte du Breſil, au midi de la Baye de tous les Saints.

INSULÆ, arum; Inſula, Lila, Urbs Belgii. Lille, ville des Payis-bas Catholiques, dans la Flandre Walone, dont elle eſt capitale, & ſur la Deule, au Nord de Douay.

INSULARIS, m. f. re, n. is. Plin. Inſulaire, d'une Iſle, qui concerne les Iſles.

INSULARIUS, ii. m. Petr. Concierge d'une maiſon.

INSULATUS, a, um. Apul. Iſolé, qui eſt devenu Iſle.

INSULENSIS, m. f. ſe, n. is. Solin. Voiez Inſularis.

INSULSE. adv. Cic. Sottement, en ſot, en ſat, impertinemment, ſans eſprit.

INSULSITAS, atis. f. Cic. Sottiſe, fatuité, impertinence, naiſerie.

INSULSUS, a, um. Col. Qui n'eſt pas ſalé.

‖ *Cic.* Sot, fat, niais, impertinent. ‖ Fade, qui eſt ſans goût, ſans ſaveur.

INSULTATIO, onis. *f. Quint.* Inſulte.

INSULTO, as, avi, atum, are. *Virg.* Sauter deſſus *ou* ſur… ‖ *Cic.* Inſulter, faire inſulte. *Inſultare fores calcibus. Ter.* Donner des coups de pieds dans une porte.

INSULTURA, æ. *f. Plaut.* L'action de ſauter *ou* de faire inſulte.

INSUM, ines, ineſſe. *Cic.* Eſtre dedans, paroître ſur *ou* deſſus, y être.

INSUMO, is, pſi, ptum, mere. *Stat.* Prendre. ‖ *Cic.* Emploier, conſumer, dépenſer.

INSUO, is, ſui, ſutum, ere. *Cic.* Coudre dedans, joindre à.

INSUPER. *prépoſ. qui gouverne l'acc. Caſ.* Sur, deſſus, au deſſus, par deſſus.

INSUPER. *adv. Cic.* Outre, de plus, davantage, après cela. *Inſuper his. Virg.* Outre ces choſes. *Inſuper habere. Papin.* Négliger, paſſer par deſſus, ne pas prendre ſoin.

INSUPERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Inſurmontable, invincible. ‖ *Liv.* Inacceſſible, qu'on ne peut traverſer. *Plin.* Incurable.

INSURGO, is, rexi, rectum, gere. *neut. Virg.* Se lever, s'élever. *Inſurgere remis. Virg.* Aller à force de rames. --*altius. Quint.* Prendre un vol tres haut, ſe donner de trop grands airs de hauteur. -*publicis utilitatibus. Plin. J.* Travailler au bien public. -*regnis alicujus. Ovid.* Armer contre l'Etat de quelqu'un.

INSUSCEPTUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a point été reçû, qu'on n'a pas accepté.

INSUSURRATIO, onis. *f. Jul. Capit.* L'action de dire bas à l'oreille.

INSUSURRO, as, avi, atum, are. *Act. & neut.* Faire un petit bruit ſourd, un doux murmure. *Inſuſurrare vota Deo. Sen.* Prier Dieu tout bas. -*in aurem. Cic.* Souffler aux oreilles, dire tout bas à l'oreille.

INSUTUS, a, um. *Virg. part. paſſ.* d'Inſuo.

INTABESCO, is, bui, cere. *Hor.* Secher, devenir ſec. ‖ *Ovid.* Se fondre, ſe liquefier. *Intabeſcere morbo. Cic.* Tomber en langueur.

INTACTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* Qui ne peut être touché, qu'on ne ſçauroit toucher, qui ne tombe point ſous le ſens de toucher.

INTACTUS, a, um. *Plin.* A quoi l'on n'a pas touché. ‖ *Liv.* Entier, qui n'a point été endommagé. *Intactâ cervice juvenca. Virg.* Une geniſſe, une taure qui n'a point été miſe ſous le joug. *Intactum carmen. Hor.* Vers qu'on n'a point encore fait.

INTAMINATUS, a, um. *Hor.* Pur, qui n'eſt point ſouillé, point terni.

INTANTUM. *adv. Virg.* Autant, tant, ſi fort.

INTECTUS, a, um. *Lucr. part. paſſ.* d'Intego.

INTEGELLUS, a, um. *Catul.* Pur, ſans corruption.

INTEGER, gra, grum. *Cic.* Entier, qui a toutes ſes parties, dont on n'a rien ôté, à quoi l'on n'a pas touché. ‖ Sain, qui n'eſt point gâté *ou* corrompu. ‖ Point profané, point ſouillé, point deshonoré. ‖ Qui n'a ſenti aucune diſgrace de la fortune, floriſſant. ‖ Integre, irreprochable. ‖ *Q. Curt.* Qui n'eſt point oberé. *Integra res. Cic.* Une affaire qui eſt en bon état. ‖ *Plin. J.* Une affaire où il n'y a rien encore d'arrêté. -*ætas. Ter.* La fleur de l'âge, le bel âge. -*valetudo. Cic.* Une pleine, forte *ou* vigoureuſe ſanté. *In integrum reſtituere. Ter.* Remettre en ſon premier état, rétablir. *Ab. Virg.* ou *de. Cic. integro.* Tout de nouveau, une ſeconde fois, derechef. *In integro cum tibi res tota eſſet. Cic.* Lorſque tu étois encore le maître de l'affaire, lorſqu'elle étoit encore à ta diſpoſition. *Integrum non eſt. Cic.* Il n'eſt pas permis, on n'eſt pas le maître.

INTEGO, is, texi, tectum, gere. *acc. Caſ.* Couvrir, enduire.

INTEGRASCO, is, ere. *Ter.* Se renouveller, ſe rétablir, recommencer, revenir.

INTEGRATIO, onis. *f. Ter.* Renouvellement, rétabliſſement, réparation.

INTEGRATUS, a, um. *Flor. part. paſſ.* d'Integro. Renouvellé, recommencé.

INTEGRE. *adv. Cic.* Avec integrité, ſans attache, avec droiture, avec juſtice, en homme de bien, d'une maniere juſte, équitable, irréprochable.

INTEGRITAS, atis. *f. Cic.* Integrité, droiture, probité, innocence, ſincerité, franchiſe, candeur. *Integritas corporis. Cic.* Santé entiere, vigueur *ou* force du corps. -*ſermonis. Cic.* Pureté du langage.

INTEGRO, as, avi, atum, are. *acc. Liv.* Renouveller, recommencer, réparer, rétablir, redonner des forces.

INTEGUMENTUM, i. *n. Liv.* Couverture, enveloppe, qui ſert à envelopper. ‖ *Cic.* Prétexte, voile.

INTELLECTIO, onis. *f. ad Her.* L'action de l'entendement. ‖ Sinecdoche, *figure de Rhetorique, qui employe le tout pour la partie, la partie pour le tout, un nombre certain pour un incertain, & la maniere dont une choſe eſt compoſée pour la choſe même.*

INTELLECTUS, ûs. *m. Cic.* L'entendement. ‖ *Quint.* Intelligence, connoiſſance, capacité, portée de l'eſprit. ‖ Signification, ſens. ‖ *Plin.* Le ſentiment, la perception. *Intellectus communis. Quint.* Le ſens commun. -*diſciplinarum. Quint.* La penetration dans les ſciences. -*diviſus* ou *duplex. Quint.* Double ſignification, double ſens. -*ſaporum. Plin.* Le goût, la perception *ou* le jugement des ſaveurs, le ſentiment du goût.

INTELLECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Intelligo.

INTELLEXES, *pour* Intellexiſſes.

INTELLIGENS, tis. *omn. gen. Cic.* Sçavant, ſage, docte, connoiſſeur, intelligent, entendu, habile, qui ſe connoît en.

INTELLIGENTER. *adv. Cic.* En habile homme, avec intelligence, avec habileté, en perſonne intelligente *ou* capable. ‖ Intelligiblement. *Intelligenter voluptates legere. Cic.* Sçavoir faire choix des plaiſirs, choiſir les plaiſirs en homme de bon goût.

INTELLIGENTIA, æ. *f. Cic.* L'entendement, faculté d'entendre. ‖ Intelligence, capacité, habileté, portée d'eſprit, penetration, bon goût, connoiſſance. ‖ *Ter.* Prudence, ſageſſe. *Intelligentia acquirendæ pecuniæ. Cic.* L'art d'amaſſer de l'argent.

INTELLIGIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Intelligible, aiſé à entendre.

INTELLIGO, is, lexi, lectum, gere. *Cic.* Entendre, concevoir, comprendre, penetrer, connoître, voir.

INTEMERANDUS, a, um. *Val. Flac.* Inviolable, qu'on ne doit pas profaner.

INTEMERATUS, a, um. *Virg.* Qui n'a point été violé, point profané, qui eſt pur *ou* entier.

INTEMILIUM, Intimilium, i. *n.* Vintimiglio, Ventimiglia, & en François Ventimille, *ville de l'Etat de Gennes en Italie, ſur la côte, à l'Eſt de Monaco.*

INTEMPERANS, tis. *omn. gen. Cic.* Intemperant, outré, immoderé, exceſſif, déreglé, débauché, qui ne peut ſe moderer, qui ne ſçauroit ſe contenir, qui ne ſe retient ſur rien *ou* en rien, qui n'eſt point maître de ſes paſſions.

INTEMPERANTER. *adv. Cic.* Sans moderation, avec excès, immodérement, ſans retenue, exceſſivement, d'une maniere dereglée, outrée, ſans meſure.

INTEMPERANTIA, æ. *f. Cic.* Intemperance, débauche, déréglement, excès, maniere outrée, débordement, peu de retenue, défaut de moderation.

INTEMPERATE. *adv. Cic. Voiez* Intemperanter.

INTEMPERATUS, a, um. *Cic.* Intemperé, dereglé, exceſſif, outré, qui ne ſçait pas ſe moderer, qui n'a pas de retenue, qui eſt ſans moderation, immoderé, qui ne ſe contient pas, qui n'eſt pas maître de ſes paſſions.

INTEMPERIÆ, arum. *f. Plaut.* Emportement, fureur, manie. ‖ Les remords de conſcience, les furies de l'Enfer.

INTEMPERIES, ei. *f. Cic.* Intemperie, mauvaiſe diſpoſition. ‖ Emportement, humeur emportée, excès.

INTEMPESTAS, atis. *f. Plin.* Intemperie, mauvaiſe diſpoſition de l'air.

INTEMPESTIVE. *adv. Cic.* Hors de ſaiſon, mal à propos, à contre tems, hors de propos.

INTEMPESTIVITAS, atis. *f. Gell.* Contre-tems, tems hors de ſaiſon.

INTEMPESTIVUS, a, um. *Cic.* Qui arrive à contre-tems, qui vient mal à propos, qui eſt hors de ſaiſon, qui ſe fait hors de propos, importun, qui ſe préſente dans un tems incommode. ‖ *Plin.* De mauvais augure.

INTEMPESTUS, a, um. *Cic.* Qui eſt ſans bruit, où l'on n'entend pas de bruit. *Intempeſta nox. Virg.* Le tems de la nuit où chacun repoſe; une profonde nuit, une nuit avancée.

INTENDO, is, di, ſum, & tum, dere. *Cic.* Tendre, bander. ‖ Etendre, déplier. ‖ Tourner vers, porter ſes pas, prendre ſon chemin, dreſſer ſa route vers. ‖ *Ter.* Prétendre, tâcher, s'efforcer, faire ſes efforts. ‖ *Plin.* Préſenter. ‖ *Plin. J.* S'appliquer, s'attacher, conſiderer attentivement. ‖ *Tac.* Augmenter, accroître. ‖ *Quintil.* Intenter.

INTENSIO, onis. *f. Voiez* Intentio.

INTENSUS, a, um. *Voiez* Intentus.

INTENTATIO, onis. *f. Sen.* L'action d'étendre. *Intentatio digitorum. Sen.* L'action de menacer avec les doigts.

INTENTATOR, oris. *m. Bibl.* Qui ne tente point.

INTENTATUS, a, um. *Virg.* Non éprouvé *ou* eſſaié, non mis en uſage. *Liv.* Dont on a menacé.

INTENTE. *adv. Cic.* Attentivement, avec application, ſoigneuſement.

INTENTIO, onis. *f. Col.* L'action de s'étendre *ou* de ſe roidir. ‖ *Cic.* Application, contention, effort, attention, forte conſideration. ‖ Intention, volonté, but, fin, projet, deſſein qu'on ſe propoſe. ‖ *Ulp.* Action en jugement. *Intentio vocis. Cic.* Elevation de la voix, effort de voix. -*luſûs. Liv.* Attention, application au jeu. -*operis. Quint.* Deſſein d'un ouvrage.

INTENTO, as, avi, atum, are. *Liv.* Etendre. *Cic.* Menacer. ‖ *Ulp.* Intenter. *Intentare manus alicui. Hirt.* ou *in aliquem. Liv.* Mettre *ou* porter la main ſur quelqu'un, le menacer de la main.

INTENTUS, ûs. *m. Cic.* L'extenſion, l'action d'étendre, la tenſion.

INTENTUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Tendu, bandé, roidi. ‖ Attentif, attaché, appliqué, occupé.

INTEPEO, es, pui, ere. *neut.* &

INTEPESCO, is, pui, cere. *Ovid.* Tiedir, s'attiedir, devenir tiede, commencer à ſe refroidir *ou* à s'échauffer.

INTER. *Cic. prépoſ. qui gouverne l'acc. & qui s'exprime ordinairement en François par* Entre *ou* au milieu. *Inter initia Principatûs. Plin.* Au commencement de ſon regne. *Inter omnes potentiſſimus odor. Plin.* De toutes les odeurs c'eſt une des plus fortes. *Inter omne tempus. Liv.* Durant tout le tems. *Inter conventum. Suet.* Dans l'aſſemblée. *Inter ancillas ſuas ſedere. Plaut.* Se tenir parmi ſes filles de chambre. *Inter hæc. Liv.* Sur cela, ſur ces entrefaites, cependant.

INTER Tagum & Anam Provincia. Alentejo, *Province de Portugal, preſque toute entre le Tage & la Guadiane.*

INTERALBICO, as, avi, atum, are. *Plin.* Tirer ſur le blanc, être blanchâtre.

INTERAMENTA, orum. *n. plur. Liv.* Les agreils & les apparaux des navires.

INTERAMNA, æ. *f.* Umbriæ. Terni, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, ſur la Nare, dans le Duché de Spoléte.*

INTERAMNA Latii. L'Iſola, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour, ſur une Iſle du Guariglan, entre Sora & Aquino.*

INTERAMNANUS, a, um. *Solin. Lamp.* Qui eſt entre deux fleuves.

INTERAMNENSIS Provincia. Le Payis d'entre Sambre & Meuſe, *dans les Payis-bas Catholiques, depuis le confluent de ces deux rivieres, juſqu'aux frontieres de Picardie & de Champagne.*

INTERAMNIA, æ. *f.* Teramo, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans l'Abruzze ulterieure, au Nord d'Aquila.*

INTERAMNIS Portugalia. Entre-Douro E-Minho, *province de Portugal, entre ces deux rivieres, l'Ocean, & la province de Tra-los montes.*

INTERAMNIUM, Interamnium Flavium.

Ponferrada, *ville d'Eſpagne, dans le Roiaume de Leon, ſur le Sil, aux confins de la Galice, au couchant de Leon.*

INTERANEA, orum. *n. Col.* Les entrailles, les inteſtins, les boyaux.

INTERARESCO, is, rui, cere. *Vitr.* Secher, devenir ſec. ‖ *Cic.* Se perdre, perir, s'évaporer, ſe réduire à rien.

INTERBIBO, is, bibi, bibitum, ere. *Plaut.* Boire tout, ne rien laiſſer.

INTERBITO, as, are. *Plaut.* Intervenir, ſurvenir, arriver.

INTERCALARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* Intercalaire, inſeré, ajoûté, introduit entre deux. *Intercalaris annus. Cic.* L'année biſſextile.

INTERCALARIUM, ii. *n. Cic. Voiez* Intercalatio.

INTERCALARIUS, a, um. *Plin. Voiez* Intercalaris.

INTERCALATIO, onis. *f. Cic.* Intercalation, interpoſition, l'action d'inſerer entre deux.

INTERCALATOR, oris. *m. Macrob.* Qui s'inſere, qui s'introduit, qui ſe met entre deux.

INTERCALATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de*

INTERCALO, as, avi, atum, are. *Cic.* Intercaler, inſerer, introduire, ajoûter, mettre entre deux. ‖ *Liv.* Differer, remettre. *Intercalata pœna. Liv.* Un ſupplice differé. *Cum ludi intercalantur. Sen.* Lorſque les ſpectacles ſont interrompus.

INTERCAPEDO, inis. *f. Cic.* Intervalle, eſpace de tems qui eſt entre deux. ‖ *Suet.* Suſpenſion.

INTERCEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *neut. Cic.* Eſtre entre *ou* intervenir, ſurvenir, arriver entre deux, venir ſur les entrefaites. ‖ S'oppoſer, être contraire, former oppoſition, empêcher. ‖ S'entremettre, s'interpoſer. ‖ S'obliger, répondre, garantir, cautionner, ſe rendre garant.

INTERCEPI. *prét. d'*Intercipio.

INTERCEPTIO, onis. *f. Cic.* Surpriſe, l'action de ſurprendre.

INTERCEPTOR, oris. *m. Liv.* Qui ſurprend, qui prend par ſurpriſe, qui intercepte.

INTERCEPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Intercipio.

INTERCESSIO, onis. *f. Cic.* Oppoſition, empêchement.

INTERCESSOR, oris. *m. Cic.* Oppoſant, qui s'oppoſe, qui forme oppoſition *ou* empêchement. ‖ *Sen.* Interceſſeur, médiateur. ‖ Pacificateur.

INTERCESSUS, ûs. *m. Liv.* Entremiſe, médiation interceſſion.

INTERCIDO, is, cidi, caſum, dere. *Liv.* Tomber entre. ‖ *Cic.* Survenir. ‖ *Plin.* Perir, ſe perdre, ſe corrompre, ſe gâter. ‖ *Hor.* Echapper à la memoire.

INTERCIDO, is, cidi, ciſum, dere. *Caſ.* Couper par le milieu, entrecouper.

INTERCINCTUS, a, um. *Plin.* Entrelacé, environné.

INTERCINO, is, cinui, centum, nere. *Hor.* Chanter entre deux. *Intercinere medios actus. Hor.* Chanter dans les entre-actes, dans les intermedes.

INTERCIPIO, is, cepi, ceptum, pere. *Cic.* Intercepter, prendre par ſurpriſe, ſurprendre. *Intercipi morbo. Col.* Eſtre ſurpris de maladie.

INTERCISA. Furlo, Il Furlo, *lieu de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbin, ſur le Cantiano, entre Cagli & Foſſombrone.*

INTERCISE. *adv. Cic.* Par parcelles, par morceaux.

INTERCISIO, onis. *f. Plin.* Entrecoupure, coupure, fente par le milieu, tranchée. *Interciſio ſtomachi. Plin.* Tranchée, colique dans l'eſtomach.

INTERCISUS, a, um. *Cic.* Coupé, fendu par le milieu, entrecoupé, ſeparé en deux. *Interciſi dies. Macrob.* Jours dont on ne fête que la moitié. *Interciſæ actiones. Cic.* Conventions qu'on n'obſerve pas exactement.

INTERCLUDO, is, ſi, ſum, dere. *Caſ.* Fermer, boucher, barrer l'entrée.

INTERCLUSIO, onis. *f. Cic.* L'action de fermer, de boucher, de barrer le paſſage *ou* l'entrée, *&c.* Empêchement. ‖ *Quint.* Parentheſe. *Ad intercluſionem animæ. Cic.* Juſqu'à perte d'haleine.

INTERCLUSUS, a, um. *Cic.* Fermé, bouché, empêché. ‖ Inveſti, à qui on a fermé le paſſage, bouché *ou* barré l'entrée.

INTERCOLUMNIUM, ii. *n. Cic.* Eſpace entre deux colomnes, entrecolonnement.

INTERCONCILIO, as, avi, atum, are. *Quint.* Concilier, réunir, mettre d'accord.

INTERCULCO, as, avi, atum, are. *acc. Col.* Fouler, preſſer.

INTERCURRO, is, curri, curſum, rere. *neut. Cic.* Survenir, venir à la traverſe. *Plin.* courir au travers.

INTERCURSO, as, avi, atum, are. *Plin.* Courir, couler *ou* avoir ſon cours entre *ou* au milieu.

INTERCURSUS, ûs. *m. Liv.* Arrivée entre, l'action de venir à la traverſe, de ſurvenir, de paſſer à travers *ou* au milieu; cours au travers.

INTERCUS, cutis. *omn. gen. Cic.* Qui eſt entre cuir & chair. *Aqua intercus, aqua inter cutem. Cic.* Hydropiſie.

INTERCUSSIA. Santa Maria de Rebilla, *village d'Eſpagne, dans le Roiaume de Leon, & Valladolid.*

INTERDALUS, a, um. *Lucr.* Diſtribué, partagé.

INTERDICO, is, xi, ctum, cere. *Cic.* Interdire, défendre, faire défenſe. ‖ Enjoindre, ordonner, commander. ‖ *Catul.* Accuſer.

INTERDICTIO, onis. *f. Cic.* Interdiction, défenſe.

INTERDICTUM, i. *n. Cic.* Interdit, défenſe, ſentence proviſionnelle.

INTERDICTUS, a, um. *Hor. part. paſſ. d'*Interdico.

INTERDIU. *adv. Ter.* De jour, durant *ou* pendant le jour.

INTERDUCTUS, ûs. *m. Cic.* Marque pour ſervir à la diſtinction des chapitres, des ſections *ou* autres diviſions du diſcours.

INTERDUM. *adv. Cic.* Quelquefois.

INTEREA. *adv. Cic. Interea loci. Ter.* Cependant, pendant ce tems-là, ſur ces entrefaites, là deſſus, en même tems. ‖ *Virg.* Toutefois.

INTEREADUM. *adv. Ter.* En attendant que, juſqu'à ce que.

INTEREMPTIO, onis. *f. Cic.* Aſſaſſinat, maſſacre, meurtre, tuerie.

INTEREMPTOR, oris. *m. Vet. Pat.* Meurtrier, aſſaſſin.

INTEREMPTUS, a, um. *Cic.* Tué, maſſacré, aſſaſſiné. *part. paſſ. d'*Interimo.

INTEREO, is, ivi & ii, itum, ire. *neut. Cic.* Mourir, perir, ſe perdre entierement. *Ovid.* Paſſer, ſe paſſer. *Virg.* Se gâter, ſe corrompre. ‖ Se diſſiper.

INTEREQUITO, as, are. *omn. gen. Liv.* Eſtre à cheval au milieu *ou* parmi d'autres gens.

INTEREST, fuit, eſſe. *Cic.* Il importe, il eſt important, il eſt de l'interêt, il y va de l'interêt. ‖ Il y a de la difference entre. *Non intereſt hominum. Plin.* Ce n'eſt point affaire aux hommes. *Non intereſt quid faciat morbum, ſed quid tollat. Celſ.* Il n'eſt pas queſtion de ce qui cauſe la maladie, mais de ce qui peut la guerir. *Non intereſt triduum ætatis. Plin.* Il n'y a pas trois jours de difference pour l'âge. *Intereſſe ſpectaculo. Cic.* Voir un ſpectacle, s'y trouver, y être preſent. *-in convivio. Cic.* Se trouver à un feſtin. *-publico conventui. Cic.* Aſſiſter, ſe trouver à. *-armis. Liv.* Prendre les armes.

INTERFACIO, is, feci, factum, cere. *acc. Liv.* Faire cependant *ou* par intervalle.

INTERFARIS, fatus ſum, fari. *dep. Liv.* Interrompre, prévenir en parlant, couper la parole, prendre la parole.

INTERFATIO, onis. *f. Quint.* Interruption.

INTERFECTIO, onis. *f. Aſc. Ped.* Meurtre, tuerie, maſſacre, aſſaſſinat.

INTERFECTOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Tac.* Meurtrier, aſſaſſin, qui tue.

INTERFICIO, is, feci, fectum, cere. *Cic.* Tuer, maſſacrer, aſſaſſiner, faire mourir. ‖ Détruire, ruiner.

INTERFIO, is, fieri. *Lucr.* Eſtre conſumé.

INTERFLUO, is, fluxi, fluxum, ere. *neut. Plin.* Couler par le milieu, prendre ſon cours au travers. ‖ *Tac.* Flotter parmi les ondes. *Interfluere mœnia. Quint. Curt.* Paſſer *ou* couler au travers des murailles.

INTERFLUUS, a, um. *Stat.* Qui coule entre deux, qui prend ſon cours par le milieu, qui paſſe entre.

INTERFUDI. *préterit d'*Interfundo.

INTERFUIT, *Voiez* Intereſt.

INTERFODIO, is, fodi, foſſum, dere. *Lucr.* Percer entre.

INTERFRINGO, is, fregi, fractum, gere. *acc. Cat.* Briſer par-ci par-là, rompre de côté & d'autre.

INTERFURO, is, ere. *neut. Stat.* Faire le furieux par tout, faire éclatter ſa fureur de tous côtez.

INTERFUSUS, a, um. *Virg.* Qui coule au milieu, qui ſe répand entre deux *ou* de côté & d'autre.

INTERFUTURUS, a, um. *Val. Max.* Qui doit être preſent, aſſiſter *ou* ſe trouver à.

INTERFULGEO, es, ſi, gere. *Liv. Voiez* Intermico.

INTERFUNDO, is, fudi, fuſum, dere. *Plin.* Verſer, répandre entre. *Interfuſa maculis genas. Virg.* Qui a des taches répandues ſur les joues.

INTERGERINUS, a, um. *Vitr.* Mitoien, qui eſt entre deux, qui fait la ſéparation, de ſéparation.

INTERGERIUM, ii. *n. Plin.* Ce qui eſt entre deux.

INTERGERO, is, geſſi, geſtum, rere. *Plin. Voiez* Interjicio.

INTERJACENS, tis. *omn. gen. Plin. J.* Qui eſt entre deux.

INTERJACEO, es, cui, ere. *neut. Col.* Eſtre au milieu, être entre deux. *Interjacere apud. Liv. Capuam. Plin.* Eſtre ſitué entre Capoue & ...

INTERJACIO, is, jeci, jectum, cere. *acc. Tac. Voiez* Interjicio.

INTERIBI. *adv. Plaut. Gell.* Cependant, pendant, dans le même tems.

INTERJECTIO, onis. *f. Quint.* Interjection. ‖ L'action d'inſerer.

INTERJECTUS, ûs. *m. Cic.* Interpoſition.

INTERJECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INTERJICIO, is, jeci, jectum, cere. *Caſ.* Entremêler, jetter entre, mettre *ou* mêler parmi, placer entre deux.

INTERIIT. *prét. Voiez* Intereo.

INTERIM. *adv. Ter.* Cependant, ſur ces entrefaites, là deſſus, pendant ce tems-là. ‖ *Quint.* Quelquefois, durant un tems.

INTERIMO, is, emi, emtum, ere. *acc. Cic.* Tuer, faire mourir.

INTERIOR, *m. f.* ius, *n.* oris. *Cic.* Interieur, qui eſt en dedans. ‖ *Ovid.* Qui eſt à gauche. *Interior epiſtola. Cic.* Le milieu d'une lettre. *-ſocietas. Cic.* Une étroite ſocieté. *-vita. Suet.* Une vie retirée.

INTERITUS, ûs. *m. Cic.* La mort, le trépas. ‖ La ruine, la déſolation, la deſtruction

INTERITUS, a, um. *Claud.* Mort, tué. *Part. d'*Intereo.

INTERJUNCTUS, a, um. *Liv. part. paſſ. d'*Interjungo. *Interjunctis dextris. Liv.* S'étant donnez la main l'un à l'autre, s'étant entretouchez dans la main.

INTERJUNGO, is, unxi, nctum, gere. *Mart.* S'arrêter un moment pour ſe repoſer, faire alte. *Interjungere equos. Mart.* Dételer des chevaux pour les faire repaître. *-dextras. Liv.* Se donner la main l'un à l'autre, s'entretoucher dans la main.

INTERIUS. *adv. Cic.* Au dedans, interieurement, plus avant, plus en dedans.

INTERLABOR, eris, lapſus ſum, bi. *dep. Virg.* S'écouler entre, tomber entre.

INTERLINO, is, livi, litum, nere. *acc. Cic.* Effacer, raier, biffer, paſſer un trait de plume par deſſus.

INTERLITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Interlino. ‖ *Q. Curt.* Enduit, crépi, ravalé.

INTERLOCUTIO, onis. *f. Quint.* Interlocution *ou* Sentence préparatoire.

INTERLOQUOR, eris, cutus *ou* quutus ſum, qui. *dep. dat. Ter.* Interrompre. ‖ *Gell.* Rendre une Sentence interlocutoire.

INTERLUCATIO, onis. *f. Plin.* L'action d'élaguer *ou* d'émonder les arbres.

INTERLUCATUS, a, um. Emondé. *Plin. part. paſſ. d'*Interluco.

INTERLUCEO, es, xi, cere. &

INTERLUCESCO,

INTERLUCESCO, is, xi, cere. *neut.* *Liv.* Luire au milieu, briller entre.

INTERLUCO, as, avi, atum, are. *Plin.* Elaguer *ou* émonder les arbres.

INTERLUNIUM, ii. *n.* *Hor.* Tems où il n'y a point de Lune, auquel elle ne paroit point.

INTERLUO, is, lui, lutum, ere. *Virg.* Arroſer en paſſant, couler entre, prendre ſon cours par le milieu.

INTERMANEO, es, manſi, manſum, nere. *neut.* *Lucr.* Demeurer entre *ou* au milieu.

INTERMEDIUS, a, um. *Varr.* Qui eſt au milieu, qui eſt entre deux.

INTERMENSTRUUS, a, um. *Plin.* Pendant lequel la Lune ne paroît point.

INTERMEO, as, avi, atum, are. *acc.* *Plin.* *Voiez* Interfluo.

INTERMICO, as, cui, care. *Stat.* Reluire entre, briller parmi, éclatter au milieu.

INTERMINATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INTERMINO, as, avi, atum, are. *Plaut.* &

INTERMINOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* *Ter.* Menacer, faire des menaces, défendre en menaçant.

INTERMISCEO, es, cui, miſtum *ou* mixtum, cere. *Virg.* Entremêler, mêler parmi. ‖ Confondre enſemble.

INTERMISSIO, onis. *f.* *Cic.* &

INTERMISSUS, ûs. *m.* *Plin.* Intermiſſion, diſcontinuation, interruption, relâche, ceſſe.

INTERMISSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INTERMITTO, is, miſi, miſſum, tere. Diſcontinuer, ceſſer, interrompre.

INTERMORIOR, eris, mortuus ſum, mori. *dep.* *Plin.* Mourir pendant le tems, en faiſant. ‖ Se mourir.

INTERMORTUUS, a, um. *part.* *Cic.* Demi-mort, ‖ Languiſſant. *Plaut.* Preſque corrompu. ‖ *Liv.* Mort en faiſant *ou* pendant le tems.

INTERMUNDIUM, ii. *n.* *Cic.* L'eſpace qui eſt entre les divers mondes.

INTERMURALIS, *m. f.* le, *n.* is. Qui eſt entre les murailles, qui y coule, qui y paſſe.

INTERNASCOR, eris, natus ſum, ſci. *dep.* *Plin.* Naître entre, croître parmi.

INTERNATUS, a, um. *Tac. part.* d'Internaſcor.

INTERNECIDA, æ. *m. f.* *Feſt.* Meurtrier, aſſaſſin, qui tuë, qui fait mourir.

INTERNECINUS. *Voiez* Internecivus.

INTERNECIO, onis. *f.* *Cic.* Carnage, maſſacre, tuerie, meurtre, aſſaſſinat.

INTERNECIVUS, a, um. *Liv.* Qui porte par tout la mort, qui fait du carnage, qui cauſe du maſſacre, où il y a de la tuerie.

INTERNECO, as, avi, cui, atum *ou* nectum, are. *acc.* *Plaut.* Tailler en pieces, maſſacrer, paſſer au fil de l'épée, faire main baſſe ſur... faire un grand carnage.

INTERNECTIO, onis. *f.* *Suet.* *Voiez* Internecio.

INTERNECTO, is, nexui, nectum, ctere. *acc.* *Stat.* Bander, lier enſemble, entrelaſſer, joindre.

INTERNECTUS, a, um. *part. paſſ.* d'Interneco. *Liv.* Tué, maſſacré, taillé en pieces, paſſé au fil de l'épée, ſur qui l'on a fait main baſſe.

INTERNICIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Mortel, qui cauſe la mort.

INTERNIDIFICO, as, avi, atum, are. *Plin.* Faire ſon nid entre *ou* parmi.

INTERNIGRANS, tis. *omn. gen.* *Stat.* Qui tire ſur le noir, noirâtre.

INTERNITEO, es, tui, ere. *neut.* *Plin.* Briller entre, reluire au milieu, éclatter au travers.

INTERNODIUM, ii. *n.* *Col.* L'eſpace qui eſt entre deux nœuds. ‖ *Ovid.* Ce qui eſt entre les jointures.

INTERNOSCO, is, novi, notum, cere. *acc.* *Cic.* Reconnoître, être parmi, diſcerner, diſtinguer, démêler, faire la difference *ou* la diſtinction.

INTERNUNCIO, as, avi, atum, are. *Liv.* Parlementer, porter parole de part & d'autre.

INTERNUNCIUS, ii. *m.* *Cic.* Entremetteur, qui ménage une affaire entre deux perſonnes, qui s'entremêle d'une choſe, qui traite un accommodement, qui porte la parole à l'un & à l'autre. ‖ Truchement, Interprete. ‖ Envoié, Meſſager.

INTERNUNDINIUM, ii. &

INTERNUNDINUM, i. *n.* *Varr.* L'eſpace de tems que durent les Foires, l'eſpace de neuf jours.

INTERNUM Mare. *Voiez* Mediterraneum.

INTERNUS, a, um. *Cic.* Interne, interieur.

INTERO, is, trivi, tritum, rere. *Varr.* Broier dedans, émier parmi.

INTEROCREA, Interocrium. Antrodoco, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans l'Abruzze ulterieure, ſur le Velino, entre Aquila & Rieti.*

INTERORDINIUM, ii. *n.* *Col.* L'eſpace qui eſt entre deux rangs d'arbres.

INTERPARTIO, is, ivi, itum, ire. *Plaut.* Diſtribuer, diviſer, partager entre.

INTERPATEO, es, tui, ere. *neut.* *Macr.* Eſtre entr'ouvert, s'entr'ouvrir.

INTERPEDIO, is, ire. *Macr.* Empêcher, mettre obſtacle, embarraſſer.

INTERPEDO, as, are. *Feſt.* Caracoler, paſſager, &c. *ou* porter un cheval d'un talon ſur l'autre, le tenir bien dans les talons, donner les aides des talons.

INTERPELLATIO, onis. *f.* *Cic.* Interruption, l'action d'interrompre.

INTERPELLATOR, oris. *m.* *Cic.* trix, icis. *f.* Qui interrompt, qui importune, fâcheux, importun.

INTERPELLATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de*

INTERPELLO, as, avi, atum, are. *Cic.* Interrompre, couper la parole, détourner, troubler, importuner. ‖ *Pomp. JCT.* Sommer, interpeller. ‖ *Val. Max.* Prier.

INTERPENSIVA, orum. *n.* *Vitr.* Corbeaux, eſſeliers, potences pour ſoûtenir.

INTERPENSIVUS, a, um. *Vitr.* Suſpendu entre. ‖ Poſé ſur des ſaillies.

INTERPLICATIO, onis. *f.* *Col.* Entrelaſſement.

INTERPLICO, as, avi, atum, are. *Stat.* Entrelaſſer.

INTERPOLATIO, onis. *f.* *Plin.* L'action de renouveller, de raccommoder, de rajuſter, de repolir, de rapetaſſer, de ravauder, de réparer, ravauderie, l'art du Fripier.

INTERPOLATOR, oris. *maſc.* trix, icis. *f.* *Pomp. JCT.* Fripier, Ravaudeur, Regrattier.

INTERPOLATUS, a, um. *Pomp. JCT.* &

INTERPOLIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Raccommodé, réparé, rajuſté, rétabli, repoli, renouvellé, qui a paſſé par les mains du Fripier *ou* de la Ravaudeuſe.

INTERPOLO, as, avi, atum, are. *Cic.* Raccommoder, réparer, rajuſter, rétablir, renouveller, repolir, ravauder, faire le métier de Fripier, de Ravaudeur *ou* de Regrattier, rapetaſſer. ‖ *Plaut.* Refouler, repaſſer. ‖ *Q. Curt.* Entremêler, mêler parmi.

INTERPOLUS, a, um. *Labeo. JC.* *Voiez* Interpolatus.

INTERPONO, is, poſui, poſitum, nere. *Cic.* Inſerer, mettre parmi, faire entrer dedans *ou* entre. ‖ Interpoſer. *Interponere ſe.* *Cic.* S'entremettre.

INTERPOSITIO, onis. *f.* &

INTERPOSITUS, ûs. *m.* *Cic.* Interpoſition, interligne. ‖ *Quint.* Parentheſe.

INTERPOSITUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Interpono.

INTERPREMO, is, preſſi, preſſum, mere. *acc.* *Plaut.* Preſſer entre. *Interpremere fauces.* *id.* Etrangler, tenir à la gorge.

INTERPRES, etis. *m. f.* *Cic.* Interprete, Truchement, celui qui explique. ‖ Traducteur. *Interpres Divûm.* *Virg.* Mercure, le Meſſager des Dieux. *-legum.* *Juv.* Un Juriſconſulte, un Docteur en Droit. *-extorum.* *Cic.* Devin, qui juge de l'avenir en conſiderant les entrailles des victimes.

INTERPRETAMENTUM, i. *n.* *Petron.* &

INTERPRETATIO, onis. *f.* *Cic.* *Liv.* Interpretation, traduction, éclairciſſement, explication. ‖ *Liv.* Jugement, conjecture. *Interpretatio ſyderum.* *Val. Max.* Prédiction aſtrologique par les aſpects des aſtres.

INTERPRETATUS, a, um. *Cic. part. de*

INTERPRETOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* *Cic.* Interpreter, expliquer, donner l'explication. ‖ Entendre, prendre en bonne *ou* en mauvaiſe part.

INTERPUNCTIO, onis. *f.* &

INTERPUNCTUM, i. *n.* *Cic.* Ponctuation, diſtinction par le moyen des points.

INTERPUNCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INTERPUNGO, is, nxi, nctum, gere. *acc.* *Sen.* Ponctuer, diſtinguer par points.

INTERPUTO, as, avi, atum, are. *acc.* *Col.* Elaguer, décharger les arbres des branches ſuperflues, en couper par-ci, par-là.

INTERQUEROR, ereris, queſtus ſum, queri. *dep.* *Liv.* Se plaindre à l'occaſion de. *Interqueſtus, a, um.* *Liv.* Qui ſe plaint à l'occaſion de.

INTERQUIESCO, is, quievi, cere. *Plin.* Se repoſer par intervalle, prendre du repos de tems en tems, ſe donner par fois quelque relâche.

INTERRADO, is, ſi, ſum, dere. *acc.* *Col.* Racler les arbres pour en ôter la mouſſe. ‖ *Plin.* Limer, polir, rendre poli.

INTERRASILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Limé, poli, uni, bruni.

INTERRASUS, a, um. *Plin. part. paſſ.* d'Interrado.

INTERREGNUM, i. *n.* *Cic.* Interregne, tems depuis la mort d'un Roi juſqu'à l'élection d'un autre.

INTERREX, egis. *m.* *Cic.* Magiſtrat qu'on créoit nouveau de cinq jours en cinq jours, juſqu'à ce que l'élection des Conſuls fût faite. ‖ Le Regent d'un Roiaume pendant un interregne.

INTERRITUS, a, um. *Ovid.* Intrepide, qui ne s'épouvante de rien, que rien n'étonne.

INTERROGATIO, onis. *f.* *Cic.* Interrogation, queſtion qu'on fait, demande.

INTERROGATIUNCULA, æ. *f.* *Cic.* Petite interrogation.

INTERROGATIVE. *adv.* *Aſc. Ped.* Par une interrogation, en interrogeant, par demandes *ou* par queſtions.

INTERROGATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INTERROGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Interroger, faire des queſtions, queſtionner, demander, s'enquerir, s'enquêter.

INTERRUMPO, is, rupi, ruptum, pere. *Cic.* Rompre par le milieu, caſſer par la moitié, briſer en deux. ‖ Interrompre, troubler, couper chemin.

INTERRUO, is, ere. *Apul.* Se jetter entre.

INTERRUPTE. *ad.* *Cic.* D'une maniere interrompue, avec interruption.

INTERRUPTIO, onis. *f.* *Quint.* Interruption, diſcontinuation.

INTERRUPTOR, oris. *m.* *Apul.* Qui interrompt.

INTERRUPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Interrumpo.

INTERSCALMIUM, ii, *n.* *Vitr.* L'eſpace qui eſt entre deux rames *ou* rameurs.

INTERSCAPILIUM. -Scaplium *ou* Scapulum, i. *n.* *Hygen.* L'entre-deux des épaules, l'eſpace d'entre les épaules.

INTERSCINDO, is, ſcidi, ſciſſum, dere. *acc.* *Cic.* Briſer par le milieu, rompre en deux, caſſer par la moitié, entrecouper.

INTERSCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *acc.* *Plin. J.* Ecrire entre deux.

INTERSECO, as, cui, ſectum, are. *ad Her.* Graver, imprimer. ‖ Entrecouper.

INTERSECTIO, onis. *f.* *Vitr.* Interſection, entrecoupure. ‖ La coupure des denticules, la cavité qui eſt entre les denticules d'une friſe.

INTERSEPIO, is, ſepſi, ſeptum, ire. *Liv.* Enclorre, environner, enfermer, entourer, boucher.

INTERSEPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Interſepio.

INTERSERO, is, rui, ſertum, rere. *Plin.* Inſerer, mêler parmi, entremêler *ou* enclaver.

INTERSERO, is, ſevi, ſitum, ere. *Col.* Planter entre, ſemer parmi.

INTERSERTUS, a, um. *part. paſſ.* d'Interſero, rui. *Plin.* Enclavé, engagé, enfermé.

INTERSISTO, is, ſtiti, ſtitum, ſtere. *neut.* *Quint.* S'arrêter au milieu. *Interſiſtit oratio.* *Quintil.* Le diſcours n'eſt pas coulant. *Interſiſtitur.* *id.* On s'arrête, on fait une pauſe.

INTERSITUS, a, um. *part. paſſ.* d'Interſero. *Col.* Planté entre, ſemé parmi, *Interſita pomis omnia.* *Lucr.* Il y a des pomiers plantés par tout. *Interſita peregrinatio.* *Plin. J.* Un voyage fort diverſifié.

INTERSONO, as, ui, are. *neut. Stat.* Retentir entre.

INTERSPERSUS, a, um. *Apul.* Moucheté, tacheté, marqueté. | Répandu entre, parſemé.

INTERSPIRATIO, onis. *f. Cic.* Reſpiration, l'action de prendre haleine *ou* de reſpirer.

INTERSPIRO, as, avi, atum, are. *Cat.* Reſpirer, prendre haleine. | Prendre air, avoir de l'air, avoir une ouverture par où l'air puiſſe entrer.

INTERSTERNO, is, ſtravi, ſtratum, nere. *acc. Plin.* Coucher, étendre entre deux.

INTERSTINCTUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de*

INTERSTINGUO, is, nxi, nctum, guere. *acc. Gell.* Eteindre, étouffer. *Stat.* Diſtinguer, diviſer, ſeparer.

INTERSTITIO, onis. *f. Gell.* &

INTERSTITIUM, ii. *n. Hygen.* Eſpace, intervalle, interſtice, diſtance qui eſt entre deux, l'entre-deux.

INTERSTRATUS, a, um. *Plin. part. paſſ.* d'Inſterno.

INTERSTREPO, is, pui, pitum, pere. *acc. Virg.* Faire du bruit entre *ou* parmi.

INTERSTRINGO, is, nxi, ictum, gere. *acc. Plaut.* Serrer, preſſer entre.

INTERSTRUCTIO, onis. *f. Vitr.* Aſſemblage, liaiſon, emboitement, emboiture.

INTERSTRUO, is, xi, ctum, ere. *acc. Sil. Ital.* Aſſembler, joindre enſemble, emboiter, enclaver.

INTERSUM, es, fui, eſſe. *Cic.* Eſtre preſent, aſſiſter, ſe trouver à. . | *Voiez* Intereſt. *Interfuit triduum. Cic.* Il ſe paſſa trois jours entre deux.

INTERTEXO, is, xui, textum, xere. *Plin.* Faire un tiſſu, brocher, entrelaſſer, entortiller, mêler entre *ou* parmi.

INTERTEXTUS, a, um. *part. Virg.* Tiſſu, broché, entrelaſſé, entortillé, mêlé entre.

INTERTIGNIUM, ii. *n. Vitr.* Entrevoux de ſolives *ou* de poteaux, de cloiſon, l'eſpace qui eſt entre deux ſolives *ou* deux poteaux d'une cloiſon. *Intertignia ſtruere. Vitr.* Remplir des entrevoux.

INTERTINCTUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

INTERTINGO, is, nxi, nctum, gere. *acc. Apul.* Marqueter, tacheter, moucheter, parſemer.

INTERTRAHO, is, xi, ctum, here. *Plaut.* Tirer du milieu.

INTERTRIGO, inis. *f. Colum.* Bleſſure *ou* écorchure qu'on ſe fait par le frottement d'une partie contre l'autre.

INTERTRIMENTUM, i. *n. Cic.* &

INTERTRITURA, æ. *f. Sav. JCT.* Perte, dommage, déchet.

INTERTURBATIO, onis. *f. Liv.* Trouble *ou* agitation interieure qui paroît au dehors. | L'action d'être détourné de ce qu'on fait.

INTERTURBO, as, avi, atum, are. *acc. Ter.* Troubler au dedans, interieurement, mettre le trouble entre, cauſer la diſſenſion. | Interrompre, détourner.

INTERVALLATUS, a, um. *Gell.* Diviſé par eſpaces, diſtingué, ſepuré par intervalles. | Intermitant, qui n'eſt pas continu.

INTERVALLIUM, i. *n.* Intervalles, ium. *f. plur.* Entrevaux, *ville de France, dans la Provence, ſur le Var, aux confins du Comté de Beuil, au Nord d'Antibe.*

INTERVALLUM, i. *n. Cic.* Intervalle, eſpace entre deux, diſtance. | *Liv.* Délai. *Intervalla negotiorum. Vell. Pat.* Le loiſir que laiſſent les affaires. *Intervalla requietis. Cic.* Tems de repos.

INTERVELLO, is, velli, *ou* vulſi, vulſum, lere. *acc. Plin.* Arracher çà & là. | *Col.* Eclaircir ce qui eſt ſemé trop épais *ou* le fruit qui eſt en trop grande quantité ſur les arbres.

INTERVENIO, is, veni, ventum, ire. *Cic.* Survenir, venir à la traverſe, arriver à l'improviſte, ſurprendre. | *Suet.* Intervenir, s'oppoſer. | *Plaut.* Aller au devant, aller chercher. *Intervenit nox prælio. Liv.* La nuit ſurvint pendant le combat.

INTERVENIUM, ii. *n. Vitr.* Eſpace qui eſt entre deux veines.

INTERVENTOR, oris. *m. Cic.* Survenant, qui ſurvient, qui arrive à l'improviſte, qui vient à la traverſe, importun.

INTERVENTUS, ûs. *m. Cic.* Arrivée imprévûe.

INTERVERSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INTERVERTO, is, ti, ſum, tere. *Cic.* Détourner, divertir, ſouſtraire, enlever par fineſſe, emporter par artifice, ſurprendre adroitement, prendre artificieuſement, s'emparer finement de. . . retenir. | *Vitr.* Tourner en dehors. | *Paul. JTC.* Renverſer, détruire. | *Tac.* Diſſiper, dépenſer.

INTERVIGILO, as, avi, atum, are. *neut. Sen.* Eſtre à demi-éveillé.

INTERVIGILUS, a, um. *Sen.* A demi-éveillé.

INTERVIREO, es, rui, ere. *Stat.* Paroître verd entre. . . être entremêlé de verd.

INTERVISO, is, ſi, ſum, ere. *acc. Cic.* Viſiter de tems en tems, aller voir quelquefois, faire quelques viſites à. . .

INTERVOLO, as, avi, atum, are. *acc. Val. Flac.* Voler entre.

INTERULA, æ. *f. Ovid.* Chemiſe, le vêtement le plus près de la chair.

INTERVOMO, is, vomui, itum, ere. *Lucr.* Vomir parmi.

INTERUNDATUS, a, um. *Sol.* Ondé, qui a des ondes.

INTERUSURIUM, ii. *n. Ulp.* Intereſt d'un certain tems.

INTESANTUM. Int-Sant, *village des Payis-bas Catholiques, dans la Gueldre Eſpagnole.*

INTESTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Déteſtable. | *Plaut.* qui ne peut être reçû pour témoin, incapable de porter témoignage. | *Ulp.* Incapable de faire teſtament.

INTESTATUS, a, um. *Cic.* Qui n'a point fait de teſtament, qui n'a point teſté. *Plaut.* Qu'on n'a point convaincu par témoins. *Inteſtato. abl. abſ. Cic. Ab inteſtato. Aſc. Ped.* Sans avoir fait teſtament, ſans avoir teſté. | Abinteſtat.

INTESTINA, orum. *n. Cic.* Les entrailles, les inteſtins.

INTESTINUM, i. *n. Cic.* Inteſtin, boiau.

INTESTINUS, a, um. *Plin.* Inteſtin, interieur, qui eſt au dedans. | *Cic.* Domeſtique, civil.

INTEXO, is, xui, textum, xere. *Plin.* Faire un tiſſu, brocher, entrelaſſer, entremêler. | *Cic.* Introduire, faire parler dans un dialogue.

INTEXTUS, ûs. *m. Plin.* Le tiſſu.

INTEXTUS, a, um. *Virg. part. paſſ.* d'Intexo.

INTHALIA, æ. *f.* Inthal, *c'eſt-à-dire* Vallée de l'Inn, *partie du Tirol, le long de la rivierè d'Inn, à droit & à gauche.*

INTIME. *adv. Cic.* Du fond du cœur, très affectueuſement, avec bien de la tendreſſe, intimement, fort tendrement.

INTIMUS, a, um. *Cic.* Le plus interieur, fort avancé, qui eſt le plus avant, intime. *Intimum conſilium. Tac.* Le Conſeil ſecret. *-odium. Cic.* Une haine enracinée.

INTINCTIO, onis. *f. Plin.* Teinture.

INTINCTOR, oris. *m. Plin.* Teinturier.

INTINCTUS, ûs. *m. Plin.* Sauſſe, aſſaiſonnement.

INTINCTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

INTINGO, is, nxi, nctum, gere. *acc. Cat.* Sauſſer, tremper dans la ſauſſe. | Teindre. *Intingere in acetum. Cat.* Tremper dans le vinaigre, mariner.

INTOLERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Intolerable, inſupportable.

INTOLERABILITER. *adv. Col.* D'une maniere inſupportable *ou* fâcheuſe.

INTOLERANDUS, a, um. *Cic. Voiez* Intolerabilis.

INTOLERANS, antis. *omn. gen. Liv.* Qui ne peut ſouffrir.

INTOLERANTER, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Impatiemment, d'une maniere peu endurante.

INTOLERANTIA, æ. *f. Cic.* Impatience, ſituation *ou* diſpoſition à ne pouvoir rien ſouffrir.

INTONATUS, a, um. *part. Voiez* Intono. *Hor.* Qui s'eſt élevé avec bruit, qui a fait un bruit de tonnerre,

INTONDEO, es, di, ſum, dere. *acc. Col.* Tondre tout autour.

INTONO, as, nui, natum, *ou* nitum, are. *neut. Virg.* Tonner, faire un bruit de tonnerre. *Intonuit lævum. Virg.* ou *partibus ſiniſtris. Cic.* Il a tonné du côté gauche (ce qui étoit de bon augure chez les anciens.)

INTONSUS, a, um. *Hor.* Qui n'a point été tondu. | *Cic.* A qui l'on n'a point coupé les cheveux. | *Liv.* Qui ne ſe fait jamais raſer ni couper les cheveux. | *Hor.* Severe, rebarbatif.

INTORQUEO, es, ſi, ſum & tum, quere. *Cic.* Tordre, tourner de travers. | *Col.* Entortiller. | *Virg.* Lancer, darder.

INTORTUS, a, um. *part. paſſ.* d'Intorqueo. *Mart.* Tortillé, entortillé, annelé, bouclé, friſé. | *Ovid.* Tors. | *Plin.* Tortu. || *Plaut.* Embrouillé, embarraſſé.

INTRA. *adv. Col.* Dedans, au dedans, par dedans, en dedans, dans l'interieur, interieurement.

INTRA. *prépoſ. qui gouv. l'acc. Cic.* Elle s'exprime ordinairement en François par dans, au dedans, par dedans. *Intra parietes meos. Cic.* Dans ma maiſon. *& quelquefois par* à, au. *Intra juventam rapi. Tac.* Mourir à la fleur de ſon âge. || Au deſſous. *Intra famam eſſe. Quint.* Eſtre au deſſous de ſa réputation. | Dans, d'ici à, entre ci &. *Intra quatuor annos. Plin.* Dans quatre ans, d'ici à quatre ans. || En. *Intra hæc omnis ejus erat medicina. Celſ.* Toute ſa medecine ne conſiſtoit qu'en cela. | Entre. *Intra Montem Taurum. Cic.* Entre les bornes du Mont-Taurus. | Moins. *Intra modum. Cic.* Moins qu'il ne faut. *Intra legem. Cic.* Moins que la loi ne porte. || Parmi, au nombre, entre. *Intra paucas memorata clades. Liv.* Une défaite qu'on met au nombre des plus remarquables, comptée parmi les plus mémorables. | Pendant, durant. *Intra ferias. Gell.* Pendant les vacances, durant les vacations. *Intra dolorem id malum eſt. Celſ.* Tout le mal ſe reduit à la douleur, on en eſt quitte pour ſouffrir.

INTRABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Où l'on peut entrer.

INTRACTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Intraitable, qu'on ne peut adoucir *ou* ménager. || Qu'on ne peut manier. || *Virg.* Rude, âpre, intolerable, inſupportable.

INTRACTATUS, a, um. *Cic.* Indomté, qui n'eſt pas domté, *ou* dreſſé.

INTRAHO, is, xi, ctum, here. *Apul.* Tirer, traîner après ſoi. || *Feſt.* Faire injure.

INTRAMURANUS, a, um. *Aſc. Ped.* Qui eſt au dedans des murailles.

INTRARIUS, a, um. *Plaut. Voiez* Intimus.

INTRATUS, a, um. *Liv.* Où l'on eſt entré.

INTREMISCO, is, mui, cere. *Plin.* &

INTREMO, is, mui, ere. *Ovid. neut.* Trembler, frémir, avoir peur.

INTREPIDE. *adv. Liv.* D'un air intrepide, hardiment, avec intrepidité.

INTREPIDUS, a, um. *Ovid.* Intrepide, hardi, qui ne s'épouvante de rien, à qui rien ne fait peur, qui eſt ſans crainte.

INTRIBUO, is, bui, butum, ere. *Plin. J.* Contribuer.

INTRIBUTIO, onis. *f. Ulp.* Contribution.

INTRICATE. *adv. Mart.* D'une maniere embarraſſée, embrouillée.

INTRICATURA, æ. *f. Varr.* Embarras.

INTRICATUS, a, um. *Plaut.* Embarraſſé, embrouillé, difficile à démêler. *part. paſſ. de*

INTRICO, as, avi, atum, are. *Ulp. ou*

INTRICOR, aris. *Gell.* Embarraſſer, embrouiller, empêtrer. *Intricare peculium. Ulp.* Engager par les dettes qu'on fait, ce qu'on a amaſſé par ſes ſoins.

INTRINSECUS. *adv. Col.* Au dedans, en dedans, par dedans, interieurement.

INTRITA, æ. *f. Col.* Sorte de mets pilé des Anciens, compoſé d'œufs, de fromage, d'ail, d'huile, &c. | *Vitr.* Du mortier, de la chaux & du ciment mêlez avec de l'eau. || *Cat.* De la terre graſſe pétrie avec les mains dont on entoure une greffe qu'on vient d'enter. || *Plin.* La terre graſſe pétrie & propre à former des tuilles, des briques, &c. *Intrita panis. Plin.* Une panade. *Intrita è vino. Plin.* Pain graté, cuit avec du vin.

INTRITUM, i. *n. Plin.* Sorte de mets, pilé, battu, broyé *ou* haché, *comme*, amelette, hachis, ſalmigondi, capilotade, mêlange de pluſieurs choſes pour faire un ragoût.

INTRITUS, a, um. *part. paſſif d'*Intero. *Varr.* Broyé, battu, mêlé, haché *ou* émié dedans.

INTRO. *adv. Ter.* Dedans, au dedans.

INTRO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Entrer, pénetrer, s'inſinuer, ſe gliſſer dedans, s'emparer. *Intrare inſidias. Caſ.* Donner dans une embuſcade.

INTROCLUSUS, a, um. *Sen.* Enfermé dedans.

INTRODO, as, dedi, datum, are. *Cic.* Se jetter dedans *ou* s'inſinuer.

INTRODUCO, is, xi, ctum, ere. *Cic.* Introduire, faire entrer, amener. *Introducuntur perſonæ. Cic.* On fait parler des perſonnages.

INTRODUCTIO, onis. *f. Cic.* Introduction, l'action d'introduire *ou* de faire entrer dedans.

INTROEO, is, ivi, itum, ire. *neut. Cic.* Entrer dedans. *Introire ad aliquem. Ter.* Entrer chez quelqu'un. *Introire in vitam. Cic.* Naître. *- ad aliquem. Ter.* Viſiter quelqu'un, entrer chez lui. *Introitur. Varr.* On entre.

INTROFERO, fers, tuli, latum, ferre. *Cic.* Porter dedans.

INTROGREDIOR, deris, greſſus ſum, gredi. *Voiez* Introeo.

INTROGRESSUS, a, um. *Virg.* Qui eſt entré. *part. d'*Introgredior.

INTROITUS, ûs. *m. Caſ.* L'entrée, l'action d'entrer. ‖ *Cic.* Entrée, avenue. ‖ Exorde, commencement.

INTROITUS, a, um. *Ulp.* Où l'on eſt entré.

INTROMISSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

INTROMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *Plaut.* Introduire, faire entrer dedans, donner entrée.

INTROREPO, is, ere. *Apul.* Se gliſſer, ſe couler dedans.

INTRORSUM. *Hor.* Introrsùs. *adv. Caſ.* Dedans, au dedans, en dedans, par dedans.

INTRORUMPO, is, rupi, ruptum, ere. *neut. Plaut.* Entrer dedans avec violence, ſe jetter dedans avec impetuoſité, entrer de force.

INTROSPECTUS, a, um. *Quintil. part. paſſ. de*

INTROSPICIO, is, ſpexi, ſpectum, cere. *Cic.* Regarder dedans *ou* examiner à fonds, conſiderer dans l'interieur, ſonder, penetrer.

INTROVOCATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de*

INTROVOCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Appeller pour faire entrer. ‖ Battre *ou* ſonner la retraite.

INTRUDO, is, ſi, ſum, dere. *act. Cic.* Fourrer, pouſſer dedans. *Intrudere ſe. Cic.* S'ingerer, s'intriguer, ſe mêler ſans être prié.

INTUBACEUS, a, um. *Plin.* De chicorée.

INTUBUM, i. *n. Col.* Intubus, i. *f. Plin.* La chicorée, *plante.*

INTUEOR, eris, itus ſum, eri. *dep. Cic.* Voir, regarder, conſiderer.

INTUITUS, ûs. *m. Quintil.* Vûe, coup d'œil, regard, aſpect.

INTUMEO, es, mui, ere. *neut. Plin. &*

INTUMESCO, is, mui, cere. *Plin.* S'enfler, ſe gonfler, devenir gonflé. ‖ *Quint.* S'enorgueillir, être bouffi d'orgueil. ‖ *Ovid.* Eſtre fort indigné. ‖ S'emporter. *Intumuit ſub pectore bilis. Perſ.* Sa bile eſt émuë, il s'eſt emporté de colere.

INTUMULATUS, a, um. *Ovid.* Qui n'a point été enterré, qu'on n'a point mis en terre.

INTUOR, eris, tutus, & uitus ſum, tui. *acc. dep. Plaut. Voiez* Intueor.

INTURBATUS, a, um. *Plin. J.* Qui n'eſt point troublé, point émû, qui eſt tranquile, que rien n'agite, nullement agité.

INTURBIDUS, a, um. *Tac.* Qui n'eſt point troublé, qui eſt ſans trouble, paiſible, tranquile.

INTUS. *adv. Cic.* Dedans, au dedans, interieurement. *Plaut.* De dedans. *Intùs domum. Plaut.* Dans le logis. *Intùs exire. id.* Sortir de dedans. *Intùs carmen ſibi canere. Cic.* Ne ſonger qu'à ſes affaires, n'être bon que pour ſoi.

INTUTUS, a, um. *Liv.* Mal aſſûré, qui n'eſt pas en ſûreté *ou* en aſſûrance. ‖ Qui n'eſt point gardé, où l'on ne fait point de garde.

INTYBUM, i. *n. Plin.* Chicorée.

INVADO, is, ſi, ſum, dere. *Cic.* Attaquer, ſe jetter deſſus, courir ſur, inſulter. ‖ S'emparer, ſe ſaiſir, prendre de force, envahir, uſurper, ſe rendre maître de. ‖ *Virg.* Entreprendre.

INVAGINO, as, are. *Virg.* Rengainer, remettre dans le fourreau, mettre dans la guaine.

INVALENTIA, æ. *f. Gell.* Foibleſſe, langueur, indiſpoſition, infirmité. ‖ Complexion foible.

INVALEO, es, lui, ere. *neut. Plaut. &*

INVALESCO, is, lui, cere. *Plin.* Se fortifier, ſe rétablir, reprendre des forces, ſe renforcer, devenir plus fort, s'établir de plus en plus, s'affermir. ‖ *Quint.* Se perdre, s'abolir, devenir hors d'uſage. *Invaluit conſuetudo. Plin.* L'uſage a prévalu, la coûtume l'a emporté.

INVALETUDINARIUS, a, um. *Sen.* Qui eſt d'une bonne complexion, qui n'eſt point valetudinaire.

INVALETUDO, inis. *f. Cic.* Mauvaiſe ſanté, complexion maladive, maladie, indiſpoſition.

INVALIDUS, a, um. *Plin.* Invalide, infirme, foible, languiſſant, qui manque de forces, mal ſain, qui a une mauvaiſe ſanté.

INVASOR, oris. *m. Front.* Uſurpateur, qui s'empare. ‖ Qui attaque, qui inſulte.

INVECTIO, onis. *f. Cic.* Tranſport, l'action de voiturer. ‖ Invective, inſulte, outrage, déchaînement contre.

INVECTITIUS, a, um. *Plin.* Apporté, tranſporté, venu d'ailleurs, qu'on voiture. *Invectitium gaudium. Sen.* Une joye étrangere.

INVECTUS, ûs. *m. Plin.* Tranſport, voiture, l'action de tranſporter, d'entraîner avec ſoi.

INVECTUS, a, um. *Virg.* Traîné, porté, *&c. part. paſſ. de*

INVEHO, is, vexi, vectum, here. *Cic.* Apporter, tranſporter, voiturer, porter, traîner, entraîner avec ſoi. ‖ Cauſer, attirer, être cauſe, amener.

INVEHOR, eris, vectus ſum, hi. *dep. Caſ.* Attaquer, charger, inſulter, aſſaillir. ‖ *Cic.* Invectiver, ſe déchaîner, s'emporter contre, outrager.

INVENDIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qui n'eſt pas de vente, qu'on ne ſçauroit vendre.

INVENDITUS, a, um. *Ulp.* Qui n'a pas été vendu.

INVENIO, is, veni, ventum, ire. *Cic.* Trouver, rencontrer, découvrir, inventer, imaginer. ‖ Acquerir. *Tac.* Amaſſer. ‖ *Plaut.* Reconnoître *ou* ſçavoir *à force de recherche : car* trouver *par hazard, c'eſt* Reperire. *Invenias ubi habitat. Plaut.* Sçachez un peu ſon logis, où il loge *ou* ſa demeure.

INVENTARIUM, ii. *n. Ulp.* Inventaire.

INVENTIO, onis. *f. Cic.* Invention, découverte, l'action d'inventer.

INVENTIUNCULA, æ. *f. Quint.* Une petite invention.

INVENTOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Cic.* Inventeur. ‖ Auteur.

INVENTUM, i. *n. Cic.* Invention, découverte, choſe inventée.

INVENTUS, ûs. *m. Plin. Voiez* Inventio.

INVENTUS, a, um. *Ter.* Trouvé, découvert. *part. paſſ. d'*Invenio.

INVENUSTE. *adv. Gell.* Sans grace, ſans agrément, deſagréablement, ſans politeſſe, impoliment, groſſierement. ‖ Malproprement, ſans art.

INVENUSTUS, a, um. *Cic.* Deſagréable, qui eſt ſans agrément, qui n'a point de grace. ‖ Impoli. ‖ *Catul.* Groſſier, malfait, qui n'eſt pas poli, qui eſt ſans art.

INVERECUNDE. *adv. Quint.* Effrontément, ſans honte, avec effronterie, avec impudence, impudemment, ſans pudeur.

INVERECUNDIA, æ. *f. Sen.* Effronterie, impudence.

INVERECUNDUS, a, um. *Plaut.* Qui a perdu toute ſorte de pudeur, impudent, effronté.

INVERGO, is, ere. *Plaut.* Tourner vers. ‖ *Virg.* Répandre deſſus *ou* ſur, verſer deſſus.

INVERLOTHEA. Inverlogh, *ville de l'Ecoſſe, ruinée par les Danois, & aujourd'hui bourg du Comté de Locquabyr, près d'un Golfe, à l'Eſt de Dunſtafag.*

INVERSIO, onis. *f. Cic.* Renverſement. ‖ *Quint.* Allegorie. (*fig.*)

INVERSUM. *adv. Virg.* En ordre, par ordre.

INVERSURA, æ. *f. ou* Inverſuræ, arum. *Vitr.* Détour.

INVERSUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

INVERTO, is, ti, ſum, tere. *Cic.* Retourner d'un autre côté, renverſer cen deſſus deſſous, tourner à rebours *ou* à l'envers.

INVESPERASCEBAT. *Tac.* Il ſe faiſoit tard, la nuit approchoit. *Inveſperaſcit. Liv.* Il ſe fait tard, la nuit vient *ou* s'approche.

INVESTIGATIO, onis. *f. Cic.* Recherche, perquiſition. ‖ Quêts.

INVESTIGATOR, oris. *m. Cic.* Qui cherche, qui tâche de découvrir.

INVESTIGATUS, a, um. *Cic. participe paſſ. de*

INVESTIGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Rechercher, faire une perquiſition, tâcher à découvrir. ‖ Suivre à la piſte, quêter, chercher la piſte.

INVESTIMENTUM, i. *n. Liv.* Manteau, caſaque, capote, ſurtout.

INVESTIO, is, ivi, itum, ire. *Plin.* Revêtir, couvrir, garnir. ‖ Incruſter, entourer, orner.

INVETERASCO, is, avi, cere. *Celſ.* Vieillir, ſéjourner longtems en.... ‖ *Cic.* Durer longtems, ſe fortifier, s'affermir par le tems.

INVETERATIO, onis. *f. Cic.* Durée, longueur de tems, établiſſement, affermiſſement par la longueur du tems.

INVETERATUS, a, um. *Cic. participe paſſ. de*

INVETERO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Faire durer, conſerver longtems, préparer pour pouvoir garder longtems.

INVETITUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui n'eſt pas défendu.

INVICEM. *adv. Cic.* Mutuellement, reciproquement, l'un l'autre. ‖ *Plin.* A ſon tour, tour à tour, alternativement, ſucceſſivement, l'un après l'autre.

INVICTUS, a, um. *Cic.* Qui n'a point été vaincu, invincible. ‖ *Ovid.* Qu'on ne ſçauroit briſer.

INVIDENDUS, a, um. *Hor.* Digne d'envie, à envier.

INVIDENTIA, æ. *f. Cic.* Envie, triſteſſe de la proſperité d'autrui.

INVIDEO, es, vidi, viſum, dere. *Cic.* Envier, porter envie, être envieux.

INVIDIA, æ. *f. Cic.* Envie, jalouſie, haine, chagrin qu'excite la proſperité d'autrui. *Invidia facti penes ipſos eſt. Tac.* Ils ſe chargent de la haine de l'exécution. *-temporum. Plin.* Le malheur des tems. *-verbo abſit. Liv.* Sauf votre reſpect.

INVIDIOLA, æ. *f. Cic.* Petite envie, petite jalouſie.

INVIDIOSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Odieuſement, d'une maniere odieuſe. ‖ *Vitr.* Avec envie, avec jalouſie, par envie.

INVIDIOSUS, a, um. *Ovid.* Envieux, qui porte envie. ‖ *Cic.* Envié, à qui l'on porte envie. ‖ Odieux, haï, mal voulu, vû de mauvais œil. *In invidiam aliquid vocare. Quintil.* Faire trouver mauvais quelque choſe.

INVIDUS, a, um. *Cic.* Envieux, qui porte envie, jaloux.

INVIGILO, as, avi, atum, are. *neut. dat. Col.* Veiller ſur... avoir l'œil à... ſurveiller, prendre garde, obſerver.

INVINCIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* In-

vincible, qu'on ne peut vaincre, qu'on ne ſçauroit ſurmonter.

INVINCIBILITER. *adv. Apul.* Invinciblement, d'une maniere invincible.

INVIO, as, avi, atum, are. *Solin.* Marcher.

INVIOLABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Inviolable, qu'on ne doit point violer. ‖ *Sen.* A qui l'on ne peut faire de mal.

INVIOLATE. *adv. Cic.* Inviolablement, d'une maniere inviolable.

INVIOLATUS, a, um. *Cic.* Qui n'a reçû aucun dommage, qui n'eſt point endommagé, qui eſt entier, pur, ſans tache, qui n'eſt point corrompu, chaſte.

INVISIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Celſ.* Inviſible, qu'on ne peut voir, imperceptible.

INVISITATUS, a, um. *Quint.* Qu'on n'a point viſité, qu'on n'a point été voir, à qui l'on n'a point fait viſite.

INVISO, is, ſi, ſum, ere. *Cic.* Aller voir, viſiter, faire viſite.

INVISUS, a, um. *Caſ.* Qui n'a point été viſité, à qui l'on n'a point fait viſite, qu'on n'a point été voir. ‖ *Cic.* Qui n'a point été vû. ‖ Odieux, haï. *Hor.* Deſagréable, incommode, fâcheux. *Inviſa negotia. Hor.* Des affaires fâcheuſes.

INVITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Attrayant, charmant, engageant.

INVITAMENTUM, i. *n. Cic.* Attrait, appas, charme, ce qui attire, ce qui engage, engagement.

INVITATIO, onis. *f. Cic.* Invitation, l'action d'inviter. ‖ Celle de porter à quelque choſe. ‖ Semence.

INVITATUS, ûs. *m. Cic.* Invitation, ſollicitation, exhortation.

INVITATUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Invito.

INVITE. *adv. Cic.* Malgré ſoi, contre ſon gré, à regret, contre ſa volonté, à contre-cœur, par contrainte, par force.

INVITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Inviter, convier, attirer. ‖ Engager, animer, exciter, inciter, porter, pouſſer, provoquer à... *Invitare hoſpitio. Cic. in hoſpitium. Liv.* Inviter à venir loger chez ſoi, offrir ſon logis. *-ad cœnam. Cic.* Inviter à ſouper.

INVITUS, a, um. *Cic.* Qui agit malgré ſoi, qui eſt forcé à quelque choſe, qui fait à regret, qui eſt contraint de faire. *Invita in hoc loco verſatur Oratio. Cic.* Je parle de ceci malgré moi. *Invitâ Minervâ. Cic.* Contre ſon genie, ſans aucun talent naturel, en voulant forcer la nature, en dépit des Muſes, ſans y être propre.

INVIUS, a, um. *Virg.* Où il n'y a point de ſentier ni route, où l'on ne trouve point de chemin, par où l'on ne peut paſſer. ‖ Inacceſſible, impenetrable. *Invia maria Teucris. Virg.* Des mers inconnues aux Troyens.

INULA, æ. *f. Col.* Aunée, *plante.*

INULTE. *adv. Quint. Curt.* Sans ſe venger, ſans s'être vengé, impunément.

INULTUS, a, um. *Cic.* Impuni, dont on n'a point pris vengeance, qu'on n'a point vengé, qui n'a point été vengé. ‖ *Ovid.* Qui ne s'eſt point vengé.

INUMBRATIO, onis. *f. Vitr.* L'entente, la diſpoſition des ombres en peinture.

INUMBRATOR, oris. *m. Vitruv.* Un Peintre.

INUMBRATUS, a, um. *Quint. participe paſſ. de*

INUMBRO, as, avi, atum, are. *accuſ. Col.* Ombrager, couvrir d'ombre, faire de l'ombre. ‖ *Plin. Jun.* Obſcurcir.

INUNCATUS, a, um. *Colum. participe paſſ. de*

INUNCO, as, avi, atum, are. *Lucil.* Accrocher, prendre avec des crochets, ſaiſir avec des grapins, aramber.

INUNCTIO, onis. *f. Plin.* Onction.

INUNCTOR, oris. *m. Celſ.* Barbier, Baigneur, celui qui oint, qui fait des onctions.

INUNCTUS, a, um. *Scrib. Lar. Plin. part. paſſ.* d'Inungo.

INUNDATIO, onis. *f. Plin.* Inondation, débordement d'eaux.

INUNDATOR, oris. *m. Apul.* Celui qui inonde.

INUNDATUS, a, um. *Petr. part paſſ. de*

INUNDO, as, avi, atum, are. *act. & neut. Cic.* Inonder, couvrir d'eau, ſe déborder, ſe répandre en.

INUNGO, is, xi, ctum, gere. *acc. Plin.* Oindre, faire une onction. *Inungere viſco. Plin.* Frotter de glu.

INUNGUEM. *Virg.* Parfaitement, ſur le bout du doigt.

INUNIVERSUM. *Quint.* Generalement, en general.

INVOCATIO, onis. *Quint.* Invocation.

INVOCATUS, a, um. *Cic.* Qui n'a point été appellé, ſans être appellé.

INVOCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Invoquer, implorer, appeller à ſoi.

INVOLITO, as, avi, atum, are. *dat. Hor.* Voltiger deſſus, ſur.

INVOLO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Voler à, dans, ſur *ou* deſſus. ‖ *Plaut.* Se jetter deſſus avec impetuoſité. *Involat animum cupido. Tac.* Le deſir *ou* la paſſion s'empare de ſon eſprit.

INVOLUCRE, is. *n. Plaut.* Serviette *ou* linge à barbe.

INVOLUCRIS, *m. f.* cre, *n.* is. *Gell.* Qui ne peut voler, qui ne vole pas encore.

INVOLUCRUM, i. *n. Cic.* Enveloppe, couverture, tout ce qui ſert à enveloper *ou* couvrir.

INVOLVO, is, vi, volutum, vere. *Ovid.* Envelopper, couvrir, entortiller, entourer *ou* faire rouler ſur. ‖ *Virg.* Obſcurcir. ‖ Cacher, diſſimuler. *Involvere ſaxa. Ovid.* Faire rouler des pierres ſur. *-ſe otio. Plin. Jun. -ſe litteris. Cic.* S'enfoncer dans l'oiſiveté, dans les lettres, ſe donner tout entier à l'étude.

INVOLVOLUS, i. *m. Plaut.* Petit ver qui s'enveloppe dans des feuilles de vigne *ou* autres.

INVOLUTE. *adv. Spart.* D'une maniere cachée, enveloppée.

INVOLUTIO, onis. *f. Vitr.* L'action d'envelopper, entortillement.

INVOLUTUS, a, um. *Cic. participe paſſ.* d'Involvo.

INVOLVULUS. *Voiez* Involvolus.

INURBANE. *adv. Cic.* Incivilement, ruſtiquement, groſſierement, d'une maniere peu civile, peu honnête, peu galante.

INURBANUS, a, um. *Cic.* Incivil, ruſtique, groſſier, qui ſçait peu le monde, impoli, qui ne ſçait pas vivre, qui eſt ſans politeſſe.

INURGEO, es, ere. *Luc.* Pouſſer, preſſer contre.

INURINO, as, avi, atum, are. *neutr. Col.* Faire le plongeon, ſe plonger dans l'eau, aller ſous l'eau.

INURO, is, uſſi, uſtum, rere. *Virg.* Marquer avec un fer chaud, imprimer une marque avec le feu. ‖ *Plin.* Peindre avec le feu (*comme les Emailleurs*) *Inurere alicui infamiam. Cic. maculam. Liv.* Noter quelqu'un d'infamie. *-dolorem animo. Cic.* Cauſer un chagrin ſenſible. *-alicui famam crudelitatis. Cic.* Faire paſſer quelqu'un pour cruel.

INUSITATE. *Cic.* & Inuſitato. *adv. Plin. Jun.* D'une maniere inuſitée, qui n'eſt pas en uſage.

INUSITATUS, a, um. *Cic.* Inuſité, qui eſt hors d'uſage, à quoi l'on n'eſt pas accoûtumé.

INUSTUS, a, um. *Ovid. participe paſſ.* d'Inuro. *Inuſtum mentibus odium. Cic.* Une haine fortement imprimée dans les eſprits.

INUSUS, ûs. *m. Plaut.* Nonchalance, négligence d'agir, pareſſe.

INUTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Inutile, qui n'eſt d'aucun uſage, qui ne ſert à rien. ‖ *Ter.* Deſavantageux, nuiſible, dangereux.

INUTILITAS, atis. *f. Cic.* Inutilité.

INUTILITER. *adv. Cic.* Inutilement, vainement, en vain, ſans avantage, ſans profit.

INVULGATUS, a, um. *Gell.* Divulgué, publié par tout, rendu public.

INVULGO, as, avi, atum, are. *accuſ. Gell.* Divulguer, publier par tout, rendre public.

INVULNERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Invulnerable, qu'on ne peut bleſſer, qui ne peut être bleſſé.

INVULNERATUS, a, um. *Cic.* Qui n'a point été bleſſé, qui n'a point reçû de bleſſure.

IO

IO. *interject. Ovid.* Exclamation de joie. ‖ *Plaut.* De mocquerie, de raillerie. ‖ *Tibul.* De douleur.

IO, ûs. *f.* Io, *fille d'Inachus, depuis appellée Iſis.*

JOALIA. *Voiez* Jogalia.

JOANNA, æ. *f.* Janna *ou* Jannina, *ville de Grece, ſur un Lac de même nom, vers les ſources du Penée, au couchant de Lariſſe.*

JOANNES, is. *m.* Jean, *nom d'homme.*

JOANVILLA, æ. *f.* Joinville, *ville de France en Champagne, ſur la Marne, entre Chaumont & ſaint-Dizier.*

JOCABUNDUS, a, um. *Val. Max.* Enjoué. ‖ Qui ſe joue, qui ſe divertit, qui folâtre, qui badine.

JOCATIO, onis. *f. Cic.* Enjouement, plaiſanterie, raillerie agréable, badinage, folâtrerie.

JOCATUS, a, um. *Hor. part. de* Jocor.

JOCELINUM *ou* Joſſelinum. Jocelin *ou* Joſſelin, *ville de Bretagne en France, ſur l'Ouſt, au Nord de Vannes.*

JOCHABEL. *f.* La mere de Moïſe.

JOCI. *m. Ovid.* & Joca, orum. *n. Cic.* Jeux, plaiſanteries, railleries, &c.

JOCO. *ablat. abſ. Ter.* En jouant, par jeu, par maniere de jeu, en raillant, pour rire.

JOCOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Se jouer, badiner, plaiſanter, railler agréablement, dire *ou* faire des plaiſanteries, folâtrer, ſe divertir.

JOCOSE. *adv. Cic.* En plaiſantant, en raillant, par maniere de jeu *ou* avec enjouement, plaiſamment, d'un air enjoué.

JOCOSUS, a, um. *Varr.* Enjoué, plaiſant, railleur, qui raille agréablement, qui plaiſante, qui eſt de gaie humeur, folâtre, badin, rieur, agréable. ‖ *Cic.* Qui eſt gai, plaiſant, réjouiſſant. ‖ *Hor.* Qui ſe fait par jeu, en plaiſantant, de raillerie. *Jocoſius dicere. Hor.* Plaiſanter un peu librement, dire des choſes un peu trop gaies.

JOCULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* Plaiſant, divertiſſant, burleſque, bouffon, riſible, ridicule.

JOCULARITER. *adv. Plin. Voiez* Jocosè.

JOCULARIUS, a, um. *Ter. Voiez* Jocularis. *Jocularium in malum pene incidi. Ter.* J'ai penſé tomber dans un plaiſant embarras.

JOCULATOR, oris. *m. Cic.* Railleur, rieur, plaiſant, enjoué, bouffon, qui ſe divertit de tout, qui tourne tout en raillerie, folâtre, badin, qui a toûjours le mot pour rire.

JOCULATIO, onis. *f. Firmic. Voiez* Jocatio.

JOCULATORIUS, a, um. *Cic.* De rieur, de plaiſanterie, de raillerie, d'enjouement.

JOCULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Liv. Voiez* Jocor.

JOCULUM, i. *n. Cic. Vitr.* &

JOCULUS, i. *m. Plaut.* Petite raillerie.

JOCUS, i. *m. Cic.* Jeu, plaiſanterie, badinerie, raillerie, mot pour rire, folâtrerie. ‖ Jouet. *Jocus illiberalis. Cic.* Mauvaiſe plaiſanterie. *Jocus ne ſit, hæc mea cura eſt. Hor.* Mon plus grand ſoin eſt que perſonne ne vous joue, je veille à vous empêcher d'être le jouet de perſonne. *Jocum eſſe. Cat.* Etre le jouet, être l'objet de la raillerie. *Extra jocum eſt. Cic.* Cela paſſe la raillerie. *Extra jocum ou joco remoto. Cic.* Raillerie à part, ſerieuſement. *Per jocum. Cic.* En plaiſantant, par jeu, par raillerie, en riant, pour rire, en raillant.

JOGALIA *ou* Joalia, æ. *f.* Youghall, *ville d'Irlande, dans le Comté de Corke en Momonie, à l'embouchure de la riviere de Blakwater.*

JOGNIACUM, i. *n. Voiez* Juiniacum.

JOGUI, orum. *m. plur.* Populi. Les Jogues *ou* Joguis, *eſpece de Religieux des Indes.*

JOHANNA, æ. *f.* Jeanne, *nom de femme.*

JOHANNES, i. *m.* Jean, *nom d'homme.*

JOHANNIS de Nova Inſula. L'Iſle de Juan de Nova, *Iſle d'Afrique, entre celle de Madagaſcar & la côte de Zanguebar.*

JOHANNIS Fernandi Inſula. Les Iſles de Juan

Juan Fernandes, deux Iſles de la Mer Pacifique, ſur la côte du Chili, dans l'Amerique Meridionale.

JOIA Bariana, æ. f. Gioia, bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Bari, entre Bari & Tarente.

JOJA Calabriæ, unde Joiæ Sinus. Gioia, bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, à l'embouchure du Marro ou Metauro, dans le Golfe de Gioia.

JOIOSA, æ. f. Joyeuſe, bourg de France, dans le Vivarais, ſur la Belme, au midi d'Aubenas.

JOL. Voiez Julia Cæſarea.

JOLCOS. Jaco ou Jacum, ville de Theſſalie en Grece, maintenant village ſur le Golfe de Volle, près de Démétriade.

JOMNIUM ou Lomnium. Temenfuſt ou Temendfuſt, ville de la Province d'Alger en Barbarie, ſur la Mediterranée.

ION, ii. n. Plin. La violette purpurine.

JONA ou Johna. Cholmkill, Cholumbkil ou Chilca, Iſle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, à la pointe de la Preſqu'iſle de l'Iſle de Mul.

JONA, æ. m. Fluvius. L'Yone, riviere de France dans le Gâtinois.

IONES, num. m. Les Ioniens.

IONIA, æ. f. L'Ionie, contrée de l'Aſie mineure.

IONICUS, a, um. Hor. D'Ionie. Ionici motus, Hor. & Ionica ſaltatio. Poll. La danſe Ionienne.

IONIUS, a, um. Qui appartient à l'Ionie, Ionien.

IONIUM Mare. La Mer Ionienne, partie de la Méditerranée, qu'on appelle autrement Mer de Grece, entre la côte occidentale de la Morée, l'Epire, l'Italie & la Sicile.

JONKERADUM, i. n. Jonkerad, bourg d'Allemagne dans le Cercle Electoral du Rhin, ſur le Kyll, entre Stadkyll & Hildesheim, dans le comté de Manderſcheid.

JONOPOLIS, is. f. Ginopoli, ville d'Anatolie, au Nord d'Angauri.

JONOSIA ou Honoſca. Villa Loyſa.

JOPE, Joppe. Jafo ou Jaffa, Joppé, ville de la Terre-ſainte, ſur la Méditerranée, vis-à-vis de Jeruſalem.

JORDANIS, is. m. Le Jourdain, fleuve de la Paleſtine.

JORTANUM, i. n. Jortan, ville d'Aſie dans l'Iſle de Java, ſur la côte ſeptentrionale, vers le détroit de Balambuan.

IOS, ûs. f. Ios, Iſle de la Mer Egée, où Pline met le tombeau d'Homere.

IOS Inſula. Nio, Iſle de l'Archipel, entre Milo & Morgo.

JOSEDUM, i. n. Caſ. Corbeil, ville de l'Iſle de France ſur la Seine, entre Paris & Melun.

JOSSELINUM, i. n. Voiez Jocelinum.

IOTA. n. indecl. Mart. La lettre I. de l'Alphabet Grec. Iota. Une choſe de nulle valeur, un rien.

JOTAPATA, æ. f. Jotapate ou Jotapata, ville de la Terre-ſainte dans la baſſe Galilée, près du Lac de Geneſareth.

JOTAPE. Caſtel Lombardo, ville ſur la côte meridionale de l'Anatolie, vis-à-vis l'Iſle de Chypre.

JOTRUM, i. n. Jouare, village de France dans la Brie, ſur le petit Morin.

JOU, mot Celtique. gen. Jovis, m. Enn. d'où l'on a fait en ajoûtant l'épithete (pater.) Jupiter. Jovis fons. La fontaine de Dodone. -mons, Montjoui, montagne d'Eſpagne. -barba. La Joubarbe. -glans. La châtaigne. -faba. La Juſquiame. -arbor. Le chêne. -dies. Le Jeudi. -ales. L'aigle.

JOUGNA, æ. f. Jougne, ville de France, dans la Franche-Comté, près du Mont Jura.

JOVIACUM, i. n. Aſchaw, village de la haute Autriche en Allemagne, ſur le Danube, au confluent de l'Aſcha.

JOVIALIS, m. f. le, n. is. Macr. Voiez Dialis.

JOVILLA, æ. f. Voiez Joanvilla.

JOVINIACUM, i. n. Voiez Juniacum.

JOVIS MONS. Mont-Joui, montagne d'Eſpagne dans la Catalogne, près de Barcelonne & à ſon midi.

JOVIS-VILLA, æ. f. Joinville, ville de France dans la Champagne, ſur la Marne.

JOVIS Urii Fanum. Jeron, lieu de Bithynie dans l'Aſie mineure, aujourd'hui Forteresse de Natolie, ſur le détroit de Conſtantinople.

JOVIUM ou Jutium, i. n. Joux, ville de France dans la Franche-Comté, dans le Baillage de Pontarlier.

JOYENVALLUM. Joyenval, Abbayie de l'Iſle de France, à l'Oueſt de Saint-Germain en Laye.

JOYOSA, æ. f. Villa Joyoſa ou Villa Loyſa, ville d'Eſpagne au Roiaume de Valence, ſur le Golfe d'Alicanse.

I P

IPORCENSE Municipium, Iporci, orum. m. plur. Conſtantina, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, au Sudeſt de Seville.

IPRÆ, arum. f. plur. ou Ipra, æ. f. Ipres, ville des Payis-bas Catholiques dans la Flandre, ſur la riviere d'Ipres, entre Liſle & Nieuport.

IPSE, ipſa, um. gen. ipſius, dat. ipſi. Cic. Même, lui-même. Ipſi triginta dies erant cùm. Cic. Il y avoit trente jours entiers que. Ipſemet, ipſamet. Lui-même, elle-même. Ipſud pour ipſum.

IPSISSIMUS, a, um. Plaut. Tout-à-fait lui-même.

IPSIUM, i. n. Ips ou Ibs, bourg d'Allemagne en Autriche, au confluent de l'Ips & du Danube.

IPSVICUM, i. n. Ipſwich, ville d'Angleterre, capitale du Comté de Suffolck, ſur l'Orwel.

IPSUS, a, um. Ter. pour ipſe, a, um.

IPUSCOA, æ. f. Le Guipuſcoa, contrée de Biſcaye, province d'Eſpagne, entre la Mer de Biſcaye, les montagnes de ſaint Adrien & la riviere de Bidaſſoa.

I R

IRA, æ. f. Cic. Colere, emportement, dépit éclattant, reſſentiment aigre. ‖ Ter. Differend, diſpute, querelle, brouillerie. Iras plumbeas gerere. Plaut. Garder longtems ſa colere.

IRACA, Regio Perſiæ. Yerack-Agemi, Airak-Arten ou Erak-Atzen, province de Perſe en Aſie, entre l'Erzerum, l'Adirbeitſan, le Kilan & le Tabereſtan.

IRACA, Regio Turciæ. Yerak-Arabi ou Caldar, province de Turquie en Aſie, preſque renfermée entre l'Euphrate & le Tigre, s'étendant depuis le Diarbeck propre ou la Meſopotamie, juſqu'au Golfe de Perſe, entre l'Arabie déſerte & le Chuſiſtan ou la Suſiane.

IRACA Urbs. Kufa, ville de Turquie en Aſie, dans l'Yerak-Arabi, dont on lui donne auſſi le nom, & ſituée ſur le bord occidental de l'Euphrate.

IRACUNDE. adv. Cic. De colere, avec fureur. Iracundiùs ſcribere. Cic. Ecrire avec trop d'emportement.

IRACUNDIA, æ. f. Cic. Colere, emportement. Iracundiâ ardere. Ter. Etre tranſporté de colere.

IRACUNDUS, a, um. Cic. Colere, emporté, qui s'emporte aiſément, qui ſe met facilement en colere. Iracundior Adriâ. Hor. Plus facile à s'émouvoir que la Mer Adriatique.

IRASCOR, eris, iratus ſum, ſci. dep. Cic. Se mettre en colere, s'emporter, ſe fâcher contre. Iraſci alicui aliquod dictum. Plaut. Se fâcher contre quelqu'un au ſujet d'un mot. —admoniti[illegible] Quint. S'emporter contre les reprimandes. [illegible] Hor. S'emporter aiſément. -vicem alicujus. Liv. Se chagriner du malheur d'autrui, plaindre ſa mauvaiſe fortune.

IRASCIBILIS, m. f. le, n. is. Firmic. Iraſcible, où ſe forme la colere.

IRATE. adv. Col. Avec colere, avec emportement, en colere.

IRATUS, a, um. Cic. Qui eſt en colere, qui eſt fâché contre ou de.... Indigné, irrité. -venter. Hor. Un ventre affamé. -mare. Hor. Mer orageuſe.

IRCIUS ou Ercius, i. m. Fluvius. Le Lers, nom de deux rivieres de France dans le haut Languedoc, le grand & le petit Lers.

IRE & iri. infinit. du Verbe Eo, is.

IREDIUM, i. n. Saint-Irier ou Hyriet, bourg de France dans le Limouſin.

IREGA, æ. m. Fluvius. Iregua, riviere de la Caſtille vieille en Eſpagne.

IRELANDIA, æ. f. Irelande, l'une des Iſles Bermudes, dans la Mer du Nord, ſur la côte ſeptentrionale de la Bermude.

IRENOPOLIS Portugaliæ. Santaren, ville de l'Eſtramadure de Portugal, ſur le Tage, audeſſus de Lisbonne.

IRENOPOLIS, Urbs Epiſcopalis Ciliciæ, poſtea Neronias. Ville de Cilicie, qui fut dans la ſuite appellée Neroniade, & qui eſt inconnue maintenant.

IRENOPOLIS, is. f. Urbs Epiſcopalis Babyloniæ. Ville de la Babylonie, mais inconnue maintenant.

IRIA, æ. m. Fluvius. La Staffora, riviere du Duché de Milan, dans le Territoire de Pavie.

IRIA, æ. f. Oppidum. Voghera, ville du Duché de Milan en Italie, dans le Paveſan, ſur la Staffora.

IRIA Flavia, æ. f. Le Padron, bourg d'Eſpagne en Galice, ſur l'Ulla, au Sud de Compoſtelle.

IRINUS, a, um. Plin. De glaieul, de flambe, d'Iris ou d'arc-en-ciel.

IRIO, onis. m. Plin. Tortelle, creſſon d'hyver, plante.

IRIS, idis. f. Celſ. Iris, glaieul, flambe, plante. ‖ Plin. Pierre précieuſe. ‖ Virg. L'arc-en-ciel.

IRIS, is. m. Fluvius. Le Caſalmach ou l'Irio, riviere de Natolie en Aſie, aux confins de l'Aladuli & de l'Anadole.

IRIS Inſula. Voiez Hibernia.

IRLANDIA, æ. f. Irlande, Iſle de l'Océan Européen.

IRNEA, æ. f. Plaut. Cruche, gourde.

IRNELLA, æ. f. Feſt. Vaſe pour les ſacrifices.

IRONIA, æ. f. Cic. Ironie, figure de Rhetorique.

IRONICE. adv. Aſc. Ped. Par ironie, d'un ton mocqueur, ironiquement.

IROQUII, orum. m. plur. Populi. Les Iroquois, Peuples de l'Amerique ſeptentrionale, le long du bord oriental & meridional du Lac Ontario, juſqu'au Lac Champlein.

IRPEX. Voiez Urpex.

IRPINUM. Voiez Hirpinum.

IRRADIO, as, avi, atum, are. Plaut. Eclairer de ſes raions. Irradiare ſalibus menſam. Plaut. Egaier un repas par ſes bons mots.

IRRASUS, a, um. Plaut. Qui n'eſt point raſé ou ratiſſé. Irraſa clava. Sil. Ital. Une maſſue pleine de nœuds, qui n'eſt point polie.

IRRATIONABILIS. Quintil. &

IRRATIONALIS, m. f. le, n. is. Sen. Déraiſonnable, qui n'a point de raiſon, qui eſt ſans raiſon.

IRRAUCESCO, is, cui, cere. Cic. &

IRRAUCIO, is, ire. Priſc. S'enrouer, devenir enroué.

IRREDIVIVUS, a, um. Catul. Qu'on ne peut revivre. ‖ Qu'on ne peut refaire ou rétablir.

IRREDUX, ucis. omn. gen. Luc. D'où l'on ne ſçauroit ſe tirer.

IRRELIGATUS, a, um. Ovid. Délié, qui n'eſt pas noué, épars.

IRRELIGIOSE. adv. Val. Max. Avec irreligion, d'une maniere impie.

IRRELIGIOSUS, a, um. Plin. J. Irreligieux, qui eſt ſans religion, impie.

IRREMEABILIS, m. f. le, n. is. Virg. D'où l'on ne peut revenir.

IRREMEDIABILIS, m. f. le, n. is. Plin. A quoi l'on ne peut remedier, ſans remede, irremediable.

IRREMUNERABILIS, m. f. le, n. is. Apul. Qu'on ne peut pas récompenſer, qui eſt au-delà de toute récompenſe.

IRREPARABILIS, m. f. le, n. is. Virg. Irreparable, qu'on ne peut pas reparer.

IRREPERTUS, a, um. Hor. Qui n'a pas encore été trouvé.

IRREPO, is, pſi, ptum, pere. Cic. Se traîner, ſe gliſſer, ſe couler, s'inſinuer dedans en ſe gliſſant. ‖ Se répandre, s'étendre peu à peu, s'introduire imperceptiblement, ſe fourrer par adreſſe dans.

IRREPREHENSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Firmic.*

IRREPREHENSUS. &

IRREPRENSUS, a, um. *Ovid.* Irrepréhenſible, irréprochable, à qui l'on ne peut rien reprocher.

IRREPTO, as, avi, atum, are. *Stat. Voiez* Irrepo.

IRREQUIEBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Scrib. Larg.* Qui ne donne point de repos.

IRREQUIES, etis. *omn. gen. Auſon.* &

IRREQUIETUS, a, um. *Plin.* Qui n'a point de repos, qui ne ſe donne aucun relâche, qui eſt dans un continuel mouvement. ‖ Impatient, inquiet, turbulent. ‖ *Ovid.* Continuel.

IRRESECTUS, a, um. *Hor.* Qui n'a pas été coupé ou rogné.

IRRESOLUBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Indiſſoluble, qu'on ne peut délier, dénouer *ou* deſunir.

IRRESOLUTUS, a, um. *Ovid.* Qui a toûjours été bandé *ou* tendu, qu'on n'a point relâché.

IRRETIO, is, ivi, itum, ire. *acc. Cic.* Envelopper dans des rets, engager dans des filets. ‖ Surprendre, attraper, embarraſſer. *Irretire illecebris. Cic.* Engager par des careſſes.

IRRETITUS, a, um. *Cic.* Pris, attrapé. *part. paſſ.* d'Irretio.

IRRETORTUS, a, um. *Hor.* Ferme.

IRREVERENTER. *adv. Plin.* Sans reſpect, avec irreverence, ſans modeſtie.

IRREVERENTIA, æ. *f. Tac.* Irreverence, manque de reſpect.

IRREVOCABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Irrevocable, qu'on ne peut rappeller, qu'on ne ſçauroit faire revenir.

IRREVOCATUS, a, um. *Hor.* Qui n'a point été rappellé, qu'on n'a point fait revenir.

IRREVOLUTUS, a, um. *Mart.* Qui n'a point été feuilleté, qu'on n'a pas déplié *ou* déroulé.

IRRIDEO, es, ſi, ſum, dere. *acc. Cic.* Se mocquer, ſe railler, faire des railleries de... tourner en ridicule.

IRRIDICULE. *adv. Caſ.* De mauvaiſe graçe, ſans grace.

IRRIDICULUM, i. *n. Plaut.* Mocquerie, raillerie, dériſion.

IRRIDO, is, ere. *Lucr. Voiez* Irrideo.

IRRIGATIO, onis. *f. Cic.* Arroſement, l'action d'arroſer.

IRRIGATUS, a, um. *Plaut. part* d'Irrigo. *Irrigatus plagis. Plaut.* A qui l'on a mis le dos tout en ſang à coups de fouet.

IRRIGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Arroſer. *Irrigare vetuſtate vino edentulo ætatem. Plaut.* S'arroſer l'interieur de bon vin vieux.

IRRIGUUS, a, um. *Virg.* Qui arroſe. ‖ *Hor.* Qui eſt arroſé.

IRRISIO, onis. *f. Cic.* Dériſion, mocquerie, raillerie, l'action de ſe mocquer.

IRRISOR, oris. *m. Cic.* Gauſſeur, mocqueur, railleur, qui tourne en ridicule, qui fait des railleries de... ‖ Un critique.

IRRISUS, ûs. *m. Plin. Voiez* Irriſio.

IRRISUS, a, um. *Tac. part. paſ.* d'Irrideo. Mépriſé, mocqué.

IRRITABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui ſe met facilement en colere, ſujet à s'emporter, qui ſe pique de la moindre choſe, qui ſe choque aiſément, qui prend feu au moindre mot, qui eſt fort ſenſible.

IRRITAMEN, inis. *n. Ovid.* & Irritamentum, i. *n. Liv.* Ce qui irrite, qui excite, qui provoque, qui met en colere. ‖ Eguillon, motif. *Irritamenta gulæ. Liv.* Les ragoûts, les ſauſſes, les viandes ſalées.

IRRITATIO, onis. *f. Liv.* L'action d'irriter, d'exciter, irritation. ‖ *Sen.* Deſir.

IRRITATOR, oris. *m. Sen.* trix, icis. *f.* Qui irrite, qui excite, qui agace.

IRRITO, as, atum, are. *acc. Liv.* Irriter, aigrir, mettre en colere, piquer *ou* fâcher. ‖ *Hor.* Exciter, provoquer, inciter, animer, émouvoir, agiter, agacer.

IRRITUS, a, um. *Cic.* Annullé, caſſé, aboli, rendu nul, mis au néant. ‖ *Virg.* Vain, inutile, ſans effet, qui ne ſert de rien. *Irrita ova. Plin.* Des œufs ſans germe.

IRROBORO, as, avi, atum, are. *acc. Gell.* Affermir, fortifier, établir.

IRROGATIO, onis. *f. Cic.* Impoſition, l'action d'impoſer, condamnation, injonction.

IRROGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Impoſer, enjoindre, ordonner. ‖ Demander l'établiſſement *ou* la ratification de... ‖ Accorder. *Irrogare legem alicui. Cic.* Demander qu'il ſoit fait une loi contre quelqu'un *ou* en demander la ratification. *-pœnam. Cic.* Condamner à une peine. *--tributa. Cic.* Impoſer des tailles. *-privilegia. Cic.* Accorder des privileges.

IRRORAT. *imperſ. Col.* Il bruine, il fait de la bruine, il fait de la roſée.

IRRORO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Arroſer legerement *ou* de roſée.

IRRORESCO, is, ere. *Apul.* Etre mouillé de la roſée.

IRRUBEO, es, bui, ere. *Stat.* &

IRRUBESCO, is, bui, cere. *Solin.* Devenir rouge, rougir, être rouge.

IRRUCTO, as, avi, atum, are. *n. Plaut.* Roter, faire un rot.

IRRUGIO, is, ire. *Bibl.* Rugir fortement.

IRRUGO, as, avi, atum, are. *Stat.* Rider, faire des rides. ‖ Froncer, faire froncer.

IRRUMPO, is, rupi, ruptum, pere. *neut. Cic.* Entrer dedans avec impetuoſité, ſe jetter dedans *ou* ſur, avec effort, faire irruption.

IRRUO, is, rui, rutum, ere. *neut. Cic.* Se jetter avec furie, ſe ruer avec impetuoſité, s'élancer avec violence, s'élancer avec ardeur ſur *ou* dans, fondre ſur.

IRRUPTIO, onis. *f. Cic.* Irruption, entrée ſoudaine & imprévûe des ennemis dans un payis avec dégât & ravage. *Irruptionem in popinam facere. Plaut.* Venir fondre tout à coup dans un cabaret.

IRRUPTUS, a, um. *Hor.* Qui n'eſt point ſujet à ſe rompre, qui ne ſe rompt point, indiſſoluble.

IRTIS, is. *m.* Fluvius. L'Irtis, *riviere de la Tartarie Moſcovite, qui vient des montagnes d'Altay ou de l'Imans.*

IRVINUM. Irwin, *bourg de l'Ecoſſe meridionale dans le Comté de Cuningham, à l'embouchure de l'Irwin, dans le Golfe de Cluyd.*

IS

IS, ea, id. *gen.* ejus. *dat.* ei. *pronom. Cic.* Ce, cet, cette, celui-là, celle-là, lui, elle. *Is eſt. Ter.* C'eſt lui-même, c'eſt lui. *Is in illum ſum, quem tu me vis eſſe. Cic.* Je ſuis tel à ſon égard, que vous voulez que je ſois. *Id ætatis homo. Cic.* Un homme de cet âge. *Id diei. Cic.* Ce jour-là. *Eâ re, ob id. Cic.* A cauſe de cela, par cette raiſon, pour cela. *Eo pacto. Ter.* De cette maniere. *Eâ ætate. Ter. id ætatis ſumus. Cic.* Nous ſommes dans un âge. *Id eſt. Cic.* C'eſt-à-dire; *idque. Cic.* Et cela. *Id temporis. Cic.* En ce tems-là, pendant ce tems-là. *Id quod res eſt. Ter.* Ce qui eſt en effet, ce qui eſt effectivement. *Id genus aliquid. Cic.* Quelque choſe de ſemblable. *Id modo dic. Ter.* Dis cela ſeulement. *Ad id locorum. Liv.* Juſqu'à ce tems là. *In eo erat ut. Cor. Nep.* Il étoit ſur le point de.

ISAAC. *m. indecl.* Iſaac, *fils d'Abraham.*

ISABELLA, æ. *f.* Arx. Le Fort Iſabelle, *dans les Payis-bas Catholiques en Flandre, près de l'Ecluſe.*

ISACA, æ. *f. Voiez* Iſca.

ISACUS. L'Eyſock *ou* Eyſack, *riviere d'Allemagne dans le Tirol & le Trentin.*

ISAGOGE, es. *f. Plin.* Introduction.

ISALA, æ. *f.* L'Iſſel, *fleuve de Flandres.*

ISALA, Sala, æ. *f.* Le vieux Iſſel, *riviere des Pays-bas, dans le Duché de Cleves & le Comté de Zutphen.*

ISALA Nova. Le nouvel Iſſel, *grand canal fait par Druſus, du Rhin au vieux Iſſel.*

ISALA Minor. Le petit Iſſel, *riviere des Provinces-unies, dans celle d'Utrecht & d'Hollande.*

ISALÆ Oſtium. *Voiez* Iſſelmunda.

ISALOBURGUM, i. *n. Voiez* Iſſelburgum.

ISAMNIUM Promontorium. Saint-Johns-Point, *le Cap ſaint-Jean, ſur la côte du Comté de Downe, dans l'Ultonie en Irlande.*

ISAPIS, is. *m. Plin.* Il Savio, *fleuve de la Romagne. Voiez* Sapis.

ISARA, æ. *f.* L'Iſere, *fleuve du Dauphiné*, ou *l'Oyſe*, riviere qui ſe décharge dans la Seine.

ISARA, æ. *m.* Vindeliciæ Fluvius. L'Iſer, *riviere d'Allemagne, dans le Tirol & la Baviere.*

ISARA. *Voiez* Eſia.

ISARIS, idis. *f. Plin.* Laitue ſauvage, qui ſert à teindre en bleu.

ISAUNAVARIA, Iſannaventa, Rennavenna *ou* Rennaventa, æ. *f.* Wedon, *village d'Angleterre dans le Comté de Northumberland.*

ISAURIA, æ. *f.* Iſaurie, *partie de la Cappadoce.*

ISAURICUS, a, um. *Cic.* Iſaurien, qui eſt d'Iſaurie.

ISAURUS *ou* Piſaurus, i. *m.* Umbriæ Fluvius. La Foglia, *riviere d'Italie dans la Toſcane & le Duché d'Urbain.*

ISAURUS, Calabriæ Fluvius. Le Donato, *riviere du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure.*

ISBURUS, Siciliæ Fluvius. La Calatabellota, *riviere de Sicile dans la Vallé de Mazara.*

ISCA *ou* Iſaca, æ. *m.* Fluvius. L'Ex, *riviere d'Angleterre dans le Comté de Sommerſet, près du canal de Briſtol.*

ISCA Damnoniorum. Exceſter *ou* Exon, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Deven, ſur la riviere d'Ex.*

ISCA Silurum. Caerlion *ou* Caerleon, *ville d'Angleterre dans le Comté de Montmouth, ſur la riviere d'Ouske.*

ISCALIS *ou* Iſchalis. Ilcheſter, *bourg d'Angleterre dans le Comté de Sommerſet, ſur l'Il.*

ISCARIOTES, æ. *m.* Surnom du traître Judas.

ISCE *ou* ejuſce. *pron. Cic.* Celui-là même.

ISCHELIA, æ. *f.* Iſchel, *bourg de la haute Autriche en Allemagne, ſur le Traun, un peu audeſſus du Lac Traunſée.*

ISCHIA Inſula. L'Iſle d'Iſchia, *Iſle du Roiaume de Naples en Italie, dans la Mer de Toſcane près du Golfe de Naples & de celui de Gaete.*

ISCHIA, Urbs. Iſchia, *ville du Roiaume de Naples, en la partie Orientale de l'Iſle d'Iſchia.*

ISCHIACUS. *Cat.* & Iſchiadicus, a, um. *Plin.* Qui a la goutte ſciatique *ou* qui concerne la goutte ſciatique.

ISCHIAS, adis. *f. Plin.* La goutte ſciatique. ‖ Sorte de plante.

ISCHIOPOLIS *ou* Iſchopolis. Tripoli, *ville de l'Anatolie en Aſie, ſur la côte de l'Amaſie.*

ISCLA. *Voiez* Iſchia.

ISELASTICA, orum. *n. Plin. Jun.* Combats des anciens Athletes.

ISELASTICUM, i. *n. Vitr.* La penſion annuelle que faiſoit la Ville à ſon Athlete revenu vainqueur des combats *ou* des jeux publics.

ISENACUM, i. *n.* Eiſenach; *ville d'Allemagne dans le Cercle de la haute Saxe, capitale du Duché d'Eyſenach en Thuringe, au confluent de l'Horſel & de la Neſſa.*

ISENBURGUM, i. *n. unde* Iſenburgenſis Comitatus. Iſenbourg, *bourg de la Veteravie en Allemagne ſur le Seyn, & qui donne ſon nom au Comté d'Iſenbourg diviſé en haut & bas Iſenbourg: le premier entre le Landgraviat de Heſſe, l'Abbayie de Fulde & les Comtez de Hanaw, & de Solms; l'autre entre les Etats de Treves & de Cologne, & les Comtez de Wied & de Seyn.*

ISENDICUM, i. *n.* Iſendick, *bourg de la Flandre Hollandoiſe entre l'Ecluſe & le Sas de Gand.*

ISENGENIUM, i. *n.* Iſenghien, *bourg de Flandre au Nord de Courtray.*

ISERLONIA, æ. *f.* Iſerlohn, *bourg d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie.*

ISEUM, *unde* Iſeus Lacus. Iſeo, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Breſſan, ſur le bord meridional du Lac d'Iſeo, ſitué aux confins du Breſſan & du Bergamaſc.*

ISIACI, orum. *m. Plin.* Les Prêtres d'Iſis.

ISIACUS, a, um. *Juv.* Qui concerne Iſis, d'Iſis.

ISICIUM, ii. *n. Macr.* Andouille, andouillette, ſauciſſe, cervelas, ſauciſſon, mortadelle, boudin blanc. ‖ Iſſues d'animaux, des menus. ‖ Farce qu'on met dans le corps d'un animal.

ISINISCA, æ. *f.* Munick, *ville d'Allemagne, capitale du Duché de Baviere, ſur l'Iſer.*

ISIS, idis. *f.* La Déeſſe des Egyptiens.

ISLANDIA, æ. *f.* Iſlande, *Iſle de l'Océan ſeptentrional.*

ISLEBA. *Voiez* Eiſleba.

ISMANINGA, æ. *f.* Iſmaning, *ville du Cercle de Baviere en Allemagne, ſur l'Iſer, entre Friſingen & Munick.*

ISMARA, æ. *f. Virg.* Iſmare, *ville de Thrace.*

ISMARIUS, a, um. *Ovid.* Iſmarien.

ISMARUS, i. *m. Virg.* Iſmare, *montagne de Thrace.*

ISMENUS, i. *ou* Iſmenius, i. *m. Ovid.* Iſmeno, *Fleuve de Béotie.*

ISMENIUS, a, um. *Ovid.* Thebain, Béotien.

ISNA, æ. *f.* Iſne *ou* Iſny, *ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans l'Algow ſur l'Arg.*

ISODOMUM, i. *n. Vitr.* Maçonnerie où les aſſiſes ſont de pierres toutes égales.

ISONTIUS *ou* Sontius Fluvius. Liſonzo *ou* Iſonzo, *riviere de la Carniole en Allemagne & du Frioul.*

ISPAHAMUM, i. *n.* Iſpaham, Hiſpaham, Aſpachan *ou* Spahan, *ville capitale du Roiaume de Perſe dans l'Yerak, aux confins du Farſiſtan & du Chuſiſtan.*

ISPINUM, i. *n.* Yepes *ou* Ypes, *bourg d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, au Levant de Tolede.*

ISRAEL, elis. *m.* Qui voit Dieu, *ſurnom du* Patriarche Jacob, *& enſuite du* Peuple Juif. *Ce fut le nom de tous les deſcendans du Patriarche Jacob. Il reſta enſuite aux dix Tribus, qui firent un Roiaume ſéparé de celui de Juda.*

ISRAELITÆ, arum. *m.* Les Iſraélites.

ISRAELITICUS, a, um. D'Iſrael.

ISSA *ou* Hiſſa, Inſula. Liſſa, *Iſle du Golfe de Veniſe, au couchant de celle de Curzola.*

ISSEDON Scythica. Caracoran, *ville de la grande Tartarie ſur le Tartar.*

ISSEDON Serica. Suchur, Succuir, Sucuir *ou* Sinchun, *ville de la grande Tartarie, dans le Roiaume de Tangut.*

ISSELBURGUM, i. *n.* Iſſelbourg, *bourg d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie ſur le vieux Iſſel, aux confins de l'Evêché de Munſter & du Comté de Zutphen.*

ISSELMUNDA, æ. *f.* Iſſelmunde, *Iſle de la Meuſe entre Dort & Rotterdam.* ‖ *Bourg de même nom dans cette Iſle.*

ISSELSTEINUM, i. *n.* Iſſelſtein *ou* Yſelſtein, *ville de la Hollande meridionale ſur le petit Iſſel.*

ISSIODORUM *ou* Iſſorium, i. *n.* Iſſoire, *ville de France dans la baſſe Auvergne, ſur la Couze.*

ISSO. *Feſt. pour* Ivero, *futur du ſubjonctif du verbe* Eo.

ISSUS, i. *m. unde* Iſſicus Sinus. Ajazzo, Adjazzo *ou* Ajaccio, *ville de l'Anatolie dans la partie occidentale du Beglierbelick d'Alep, au Nord d'Alexandrette.*

ISTAC. *adv. Ter.* Par là, de votre côté, du côté où vous êtes.

ISTACARA, æ. *f.* Aſtachar, *ville de Perſe, dans la Province de Fars, ſur le Bendimir.*

ISTACE. *pour* Iſtac.

ISTACTENUS. *adv. Plaut.* Juſques de votre côté.

ISTÆVONES, um. *m. plur.* Populi. Les Iſtevons, *anciens peuples de Germanie, entre les Hermions, les Vindiles, le Rhin & la Mer.*

ISTE, ta, tud. *gen.* iſtius. *dat.* iſti. *Cic.* Celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ce, cet, cette.

ISTECHIA, æ. *f.* Iſtechia, *ville de Morée dans le Payis des Mainotes, près du Golfe de Coron.*

ISTER, tri. *m.* Le Danube, *fleuve d'Allemagne.*

ISTHIC, iſthæc, iſthoc *ou* iſthuc. *Ter.* Celui-là même, le même.

ISTHIC. *adv. Cic.* Là, en cet endroit, en cela.

ISTHIC. *adv.* (*ſans mouvement.*) *Cic.* Là où vous êtes, près de vous. *Iſticcine, taccine, taccine, toccine, tuccine. Plaut.* Eſt-là où vous êtes?

ISTHINC. *adv. Cic.* De là.

ISTHMIACUS, a, um. *Stat.* Qui concerne un Iſthme *ou* une langue de terre qui avance dans l'eau & joint une Preſqu'iſle *ou* une Iſle au continent.

ISTHMUS, i. *m. Ovid.* Iſthme, *langue de terre qui joint une Preſqu'iſle ou une Iſle au continent, & qui eſt baignée d'eau des deux côtez.*

ISTIC, tæc, toc. *Ter. Voiez* Iſthic.

ISTIGIASA, æ. *f.* Iſtigias, *ville de la grande Tartarie dans le Mawaralnahra, au Nord de Buſdaſcan.*

ISTIUSMODI. *indecl. Cic.* De cette maniere, de cette ſorte, de cette façon-là.

ISTO. *adv.* (*avec mouvement.*) *Plin. J.* Là où vous êtes, en ce lieu-là.

ISTOC. *adv. Ter.* D'ici.

ISTONIUM, i. *n.* Hiſto, *ancien bourg de la Caſtille nouvelle en Eſpagne, au Sud-oueſt de Cuença.*

ISTORSUM. *adv. Ter.* Vers vous, vers le lieu où vous êtes.

ISTRI, orum. *m.* Les peuples d'Iſtrie.

ISTRIA *ou* Hiſtria, æ. *f.* L'Iſtrie, *contrée d'Italie.*

ISTROGRANUM, i. *n. V.* Strigonium.

ISTROPOLIS, is. *f.* Iſtros, i. Iſtria, æ. *f.* Proſlaviſa, Proſtaviza, Chiuſtenge, *ville de Bulgarie, dans le Payis des Tartares Dobruces, ſur la branche meridionale du Danube.*

ISTUC. *adv.* (*avec mouvement.*) *Ter.* Là où vous êtes.

ISURIUM, i. *n.* Borougbridge, *village d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, ſur l'Youre, audeſſus d'Yorck.*

IT

ITA. *adv. Ter.* Oui. *Ita dico, loquor. Plaut.* Oui dis-je, oui je.... *Cic.* Ainſi, de cette façon, de cette maniere, de cette ſorte, de la ſorte, comme cela, en cette ſorte. ‖ Si, tant, tellement. *Non ita multi. Cic.* Pas tant, pas ſi grand nombre. *Ita eſt homo. Ter.* Il eſt fait comme cela, c'eſt ſon naturel, voilà ſon humeur, ce ſont là ſes manieres. *Ita ſentio. Cic.* Je le penſe ainſi, mon ſentiment eſt cela, je ſuis de cet avis, c'eſt mon opinion, voilà ma penſée. *Ita-ne? ita-ne verò. Cic.* & *Ita-ne eſt. Ter.* Cela va-t-il comme cela? cela eſt-il ainſi? cela eſt-il vrai? eſt-il poſſible? cela ſe peut-il?

ITALA. Atala, *bourg de la Vallée de Démona en Sicile, entre Meſſine & Taormine.*

ITALIA, æ. *f.* L'Italie, *contrée de l'Europe.*

ITALIA Urbs, Ilipa, Illipula, æ. *f.* Sevilla la Vieja *ou* Seville la vieille, *village d'Eſpagne en Andalouſie, ſur le Guadalquivir près de Seville.*

ITALICUS & Italus, a, um. Italien, qui eſt d'Italie.

ITALICENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Gell.* Qui vit à la maniere d'Italie. *Italicenſes, ium. m.* Peuples d'Italie.

ITALORUM Lacus. Walgenſée, *Lac du Duché de Baviere, au Sud de Munick.*

ITANUS. Paleocaſtro, *bourg de la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie.*

ITAPOA, æ. *f.* Itapoa, *bourg du Paraguay, Colonie des Eſpagnols, dans l'Amerique meridionale ſur le Parana.*

ITAQUE. *conj. Liv.* C'eſt pourquoi, doncques, donc, par conſequent.

ITEM. *conj. Cic.* Auſſi, même, de même. *Pergratum mihi feceris, item Scævola. Cic.* Vous me ferez plaiſir & à Scævola auſſi. *Non item. Cic.* Il n'eſt pas de même.

ITER, itineris. *n. Cic.* Chemin, route, paſſage. ‖ Droit de paſſer. ‖ Voiage. ‖ Entrepriſe, deſſein. ‖ Journée de chemin. ‖ *Col.* Conduit, canal, tuiau, rigole. *Iter dare ad. Caſ.* Livrer paſſage pour aller à... *Iter ingredi pedibus* ou *equo. Cic.* Se mettre en chemin à pied *ou* à cheval. *Iter mihi eſt in Aſiam. Cic.* Il faut que je faſſe un voiage en Aſie. *Iter claudere. Ovid.* Fermer le paſſage. *Iter navis dirigere. Ovid.* Gouverner un vaiſſeau. *Itineribus magnis. Caſ.* A grandes journées. -*noſtris illum ire patiamur. Cic.* Laiſſons le marcher ſur nos pas, ſouffrons qu'il nous imite. -*deviis. Cic.* Par des chemins détournez, par des routes écartées.

ITERATIO, onis. *f. Cic.* Repetition, redite, repriſe, réitération. ‖ *Col.* La ſeconde façon qu'on donne à la terre. ‖ La ſeconde taille d'un marc, ſoit de vin, de noix *ou* d'olives.

ITERATO. *adv. Juſt. Voiez* Iterùm.

ITERATOR, oris. *m. Apul.* Qui commence, qui repete, qui redit, qui réitere.

ITERATUS, ûs. *m. Plaut. V.* Iteratio.

ITERO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Refaire, recommencer, faire de nouveau, renouveller. ‖ *Cic.* Redire, repeter, réiterer. ‖ *Col.* Donner une ſeconde façon à... ‖ *Plaut.* Redire mot à mot. *Iterare æquor. Hor.* Se remettre en mer. -*curſus relictos. Hor.* Revenir ſur ſes pas. -*vitam morte. Plin.* Revivre après la mort. -*campum. Col.* Donner un ſecond labeur, une ſeconde façon à un champ. -*vites. Col.* Biner les vignes. -*voces. Hor.* Repeter les paroles mot à mot. *Iterant iis legati. Plaut.* Les Députez *ou* les Envoiez leur diſent leur inſtruction mot à mot.

ITERUM. *adv. Cic.* De nouveau, encore une fois, une autre fois, pour la ſeconde fois, derechef. *Iterùm ac tertiò Conſul. Plin.* Conſul deux & trois fois.

ITHACA, æ. *f.* Ithaque, *Iſle de Grece dans le Golfe de Patras, entre l'Iſle de Céfalonie & les Curzolaires.* ‖ Le Val du Compere.

ITHACEIUS *ou* Ithacus, a, um. D'Ithaque.

ITHANCHESTRIA, æ. *f.* Itancheſter, *ville des Trinobantes, maintenant village du Comté d'Eſſex en Angleterre, ſur un petit Golfe.*

ITIDEM. *adv. Cic.* De même, pareillement, ſemblablement, de la même maniere.

ITINER, is. *n. Plaut. Voiez* Iter.

ITINERARIUM, ii. *n.* Relation *ou* deſcription d'un voiage, itineraire.

ITINERARIUS, a, um. *Lamp.* De chemin, de voiage.

ITIO, onis. *f. Ter.* Allée, venue, voiage, marche. *Itio obviam. Cic.* L'action d'aller au devant. *Itionem domum dare. Cic.* Permettre le retour chez ſoi, laiſſer retourner chez ſoi.

ITIUS, ii. *f.* Calais, *ville de Picardie. Voiez* Jecius.

ITO, as, avi, atum, are. *Cic.* &

ITIO, as, are. *Næv.* Aller ſouvent.

ITRUM, i. *n.* Itri, *bourg du Roiaume de Naples dans la Terre de Labour en Italie, entre Fondi & Gaete.*

ITTERA, æ. *f.* L'Itter, *bourg d'Allemagne dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel, ſur l'Itter.*

ITTONA *ou* Itona, æ. *m.* L'Iton, *riviere de France en Normandie, paſſe à Evreux.*

ITUCI, orum. *m. plur.* Urbs Bœticæ. *Ville inconnue de l'Eſpagne Bœtique.*

ITUNA, æ. *f.* Fluvius. L'Eden, *riviere du Nord d'Angleterre, dans le Comté de Weſtmorland & celui de Cumberland.*

ITUR. *imperf. Plaut.* On va.

ITURÆA, æ. *f.* L'Iturée, *contrée de la Paleſtine en Syrie, entre la Samarie, la Trachonitide & l'Arabie; c'étoi[illegible]s Tribus de Ruben & de Gad.*

ITURISSA, æ. *f.* Sangueſſa, *ville d'Eſpagne dans la Navarre, ſur l'Aragon, au Sudeſt de Pampelune.*

ITUS, ûs. *m. Cic. Voiez* Itio.

ITYS *ou* Itis, is. *m.* Fluvius. Aſſin, *riviere du Nord d'Ecoſſe, dans le Comté d'Aſſin.*

ITZEHOA, æ. *f.* Itzehoa, *ville d'Allemagne dans le Cercle de la baſſe Saxe ſur le Stoer, dans le Holſtein propre, aux confins de la Stormarie.*

JU

JUAMUM, i. *n.* Juami, *ville de l'Iſle de Niphon, au Japon, capitale d'un Roiaume de même nom & ſur la côte occidentale du Jamaiſoit ou Jamaiſtero.*

JUANOGRODA, æ. *f.* Juanogorod, *forteresse de Suede, près de la riviere de Narva, vis-à-vis la ville de Narva.*

JUBA, æ. *f. Cic.* Les crins des chevaux.

‖ *Virg.* La crête de certains ſerpens *ou* dragons. *Juba leonis. Plin.* La jube d'un Lion, ſa perruque, ſa criniere. *Juba gallinaceorum. Col.* Les plumes du coû d'un cocq. *-arborum. Solin.* Le feuillage des arbres, les ſcions.

JUBAR, aris. *n. Virg.* Eclat, ſplendeur, brillant, clarté. *Jubar albus. m. Enn.* L'éclat, la clarté de la Lune. *-criſtatum galea. Stat.* L'éclat des plumes qui ſont ſur un caſque.

JUBATUS, a, um. *Sen. Tr.* Qui a des crins *ou* de longs poils ſur le coû. ‖ *Plaut.* Qui a une eſpece de crête comme les dragons.

JUBEO, es, juſſi, juſſum, bere. *Cic.* Commander, donner charge, enjoindre, ordonner. ‖ Exhorter, encourager. *Jubere legem. Cic.* Faire une loi. ‖ La ratiner, la confirmer, la recevoir : (*le peuple diſoit*, Jubemus *quand il agréoit une loi que le Senat lui propoſoit.*) *Jubere Conſulem. Cic.* Faire quelqu'un Conſul, le recevoir pour Conſul. *-tributum alicui. Tac.* Impoſer un tribut à quelqu'un. *-bella. Lucan.* Déclarer la guerre. *-claſſica. Ter.* Faire ſonner la charge. *-aliquem habere bonum animum* ou *eſſe bono animo. Cic.* Encourager quelqu'un, l'exhorter à prendre courage. *-fide ſua aliquid eſſe alicui. Cic.* Faire confier *ou* prêter quelque choſe à quelqu'un ſous ſa caution, en répondant pour lui. *Jubeo te ſalvere. Cic.* Portez-vous bien, je vous prie; je vous conjure d'avoir ſoin de vôtre ſanté, conſervez vous de grace, je vous ſouhaitte le bon jour. *Jubeo amicum ſalvere. Cic.* Saluez, s'il vous plaît, nôtre ami de ma part, vous m'obligerez de ſaluer pour moi nôtre ami. *Jubes eſse tuâ fide? Cic.* En voulez-vous répondre, en êtes-vous caution? *Après* Jubeo *on met l'infinitif avec l'accuſatif.*

JUBERUS Mons. Le Mont de la Fourche, *montagne des Alpes, où le Rhône prend ſa ſource, aux confins de la Suiſſe & du Valais.*

JUBILA, orum. *n. Sil. Ital.* Cris de joye, acclamations.

JUBILÆUS, a, um. *Bibl.* De Jubilé. *Jubilæus annus.* L'an du Jubilé chez les Juifs, qui revenoit après ſept fois ſept ans, & faiſoit la cinquantiéme, auquel on laiſſoit repoſer la terre, toutes les dettes ſe trouvoient acquitées, les ſerviteurs engagez étoient affranchis, & les poſſeſſions vendues retournoient à leurs premiers maîtres. ‖ L'année où l'Egliſe Catholique ouvre ſes treſors : ce qui arrive la 25ᵉ, la 50ᵉ, la 75ᵉ, & la 100ᵉ & derniere année de chaque ſiecle.

JUBILATIO, onis. *f.* Jubilatus, ûs. *m. Varr.* Acclamation, cri de joye, le toxin.

JUBILO, as, avi, atum, are. *Varr.* Faire de grands cris pour appeller à ſon ſecours *ou* ſonner le toxin. ‖ *Feſt.* Faire des acclamations, pouſſer des cris de joye, s'écrier de joye.

JUBILUM, i. *n. Sil. Ital. Voiez* Jubila.

JUCATANIA, æ. *f.* Jucatan *ou* Yucatan, *Preſqu'iſle de l'Amerique ſeptentrionale, entre le Golfe de Mexique & celui de Houduras.*

JUCUNDE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Agréablement, avec plaiſir, avec ſatisfaction.

JUCUNDITAS, atis. *f. Cic.* Agrément, plaiſir. ‖ Joye. ‖ Honnêteté, civilité, maniere honnête.

JUCUNDUS, a, um. *Cic.* Agréable, divertiſſant, plaiſant, qui plaît, qui ſatisfait. *Jucundus alicui. Cic.* Qui a de la complaiſance *ou* de l'honnêteté pour quelqu'un. ‖ Qui agrée, qui plaît, qui revient à quelqu'un. *-odor. Plin.* Une bonne odeur. *-ſapor. Plin.* Un goût, une ſaveur, qui flatte le goût.

JUDÆA, æ. *f. Bibl.* La Judée, la terre de Chanaan, *contrée de Syrie.*

JUDÆ Regnum. La Judée propre, le Roiaume de Juda, *qui comprenoit la Tribu de Juda & celle de Benjamin.*

JUDÆA Regio. La Judée, *c'eſt proprement la Tribu de Juda : il ſe prend auſſi pour le Roiaume de Juda & generalement pour toute la Terre-ſainte.*

JUDÆÆ Syrtis. Les Baſſes de la Juifve, *écueils de l'Ocean Ethiopien le long de la côte de l'Iſle de Madagaſcar, vis-à-vis de la ville de Mozembique dans le Zanguebar.*

JUDÆI Populi. Les Juifs, *Peuple deſcendu du Patriarche Juda. Aujourd'hui on comprend ſous ce nom tous les Iſraëlites.*

JUDÆUS, a, um. *Cic.* Juif, de Judée.

JUDAIZO, as, are. *Bibl.* Judaiſer, ſuivre la Religion des Juifs.

JUDENBURGUM, i. *n.* Judenbourg.

JUDEX, icis. *comm. gen. Cic. Ovid.* Juge, qui juge. *Judex rerum. Cic.* Connoiſſeur, qui juge des choſes.

JUDIA. *Voiez* Odiaa.

JUDICASSIT *pour* Judicaverit.

JUDICATIO, onis. *f. Cic.* Jugement, l'action de juger. ‖ Le point dont il s'agit & ſur lequel le Juge doit prononcer, la queſtion à juger.

JUDICATO. *adv. Gell.* Après une mûre déliberation.

JUDICATRIX, icis. *f. Quint.* Celle qui juge, qui décide.

JUDICATUM, i. *n.* Ce qui eſt jugé. *Judicatum negare. Cic.* Ne vouloir pas s'en tenir au jugement rendu. *-facere. Cic.* Acquieſcer au jugement.

JUDICATUS, ûs. *m. Cic.* La judicature, l'autorité de Juge, le pouvoir de juger.

JUDICATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Judico.

JUDICE. *Voiez* Judex.

JUDICELLUS Fluvius. Le Judicello, *riviere de la Vallée de Démona en Sicile, qui prend ſa ſource au pied du Mont Gibel & va à la Mer par Catane.*

JUDICIALIS, *m. f.* le, *n.* is &

JUDICIARIUS, a, um. *Cic.* Judiciaire, qui concerne les Juges & les jugemens. *Judicialis moleſtia. Cic.* Embarras & chagrin que cauſent les procès. *Judiciarius quæſtus. Cic.* Le gain des Juges qui vendent la Juſtice. *Judiciaria lex. Cic.* La loi qui regle les Juges. *Judiciaria controverſia. Cic.* Procès en reglement de Juges *ou* conflit de Juriſdiction; procès pour la competence.

JUDICIUM, ii. *n. Cic.* Jugement, faculté de juger, l'action de juger, le jugement que nous portons, déciſion *ou* ſentence, arrêt de juge, ce qu'il prononce ſur un differend. ‖ Avis, opinion, ſentiment. *Judicium nullum habere in re ſua. Corn. Nep.* N'avoir jamais de procès. *-habere de aliquo. Cic.* Juger *ou* porter jugement de quelqu'un. *-cibi & potionis. Cic.* Diſcernement du boire & du manger. *-capitis. Cic. Capitale. Quintil.* Procès criminel, où il y va de la vie. *In judicium aliquem adducere* ou *vocare. Cic.* Faire un procès à quelqu'un. *Judicio meo. Cic.* A mon ſens, ſelon mon ſentiment. *Judicio ſuo ſtare. Cic.* S'arrêter à ſon opinion, être entêté de ſa penſée, ne vouloir point démordre de ſon ſentiment, s'opiniâtrer ſur ſon avis.

JUDICO, as, avi, atum, are. *Cic.* Juger, porter ſon jugement, dire ſon ſentiment, décider, ouvrir ſon avis. ‖ Faire la fonction de Juge, prononcer un jugement, une ſentence. *Judicare alicui perduellionem. Liv.* Déclarer quelqu'un coupable de crime de leze Majeſté. *-oculis. Cic.* Juger à la vûe. *-animo ſuo. Cic.* Juger à ſa fantaiſie. *Judicia calent. Cic.* On expedie beaucoup d'affaires au Barreau. *-ſilent.* On ne juge point d'affaires, on eſt en vacances. *Judicia ſuprema. Suet.* Les teſtamens.

JUDONIA, æ. *f.* Judoigne, *ville des Pays-bas Catholiques, dans le Brabant Eſpagnol, ſur le Gias.*

IVELINA Sylva. La Forêt Iveline en France, *dans la Beauce, à l'Orient de Chartres : elle n'eſt plus.*

IVELMUTHIUM, i. *n.* Ivélmouth, *Golfe du Comté de Sommerſet en Angleterre, à l'embouchure de l'Ivel.*

JUENCHEUM, i. *n.* Juencheu, *ville de la Chine dans le Kiangſi.*

JUENNA, æ. *f.* Jaunſtain, *bourg de la baſſe Carinthie en Allemagne, aux confins de la Carniole.*

IVERNIA. *Voiez* Hibernia.

IVERNIS, is. *f.* Dunckeran *ou* Donckyne, *ville de la Momonie en Irlande, dans le Comté de Deſmond, ſur la côte ſeptentrionale de la Baye de Mayra.*

JUFICUM. *Voiez* Tuficum.

JUGALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Qui lie, qui tient ſous le joug. ‖ Conjugal, de mariage, nuptial. *Jugale vinculum. Virg.* Le lien du mariage. *Jugales. Virg.* Un attelage de chevaux. *Jugales anni quindecim. Mart.* Quinze années de mariage. *Jugalia jura. Ovid.* Les loix & les droits du mariage. *-ſacra. Ovid.* Les céremonies du mariage. *Jugale os. Celſ.* L'os jugal.

JUGAMENTUM, i. *n. Cat.* Linteau de porte *ou* de fenêtre. ‖ Croiſée de fenêtre.

JUGARIUS, ii. *m. Col.* Bouvier, conducteur de bœufs qui ſont ſous le joug.

JUGATIO, onis. *f. Varr.* L'échalaſſement de la vigne, l'action d'échalaſſer.

JUGATORIUS, a, um. *Col.* Qui eſt propre au joug. ‖ Qu'on met ſous le joug.

JUGATUS, a, um. *Col.* Joint avec un autre *ou* mis ſous le joug. ‖ *Cic.* Qui a liaiſon enſemble *ou* avec. *Jugata vinea. Col.* Une treille. *Jugata virtutes. Cic.* Des vertus qui ont une liaiſon entre elles.

JUGER, eris. *n. Plaut. Voiez* Jugerum.

JUGERATIM. *adv. Col.* Par arpent.

JUGERUM, i. *n. Cic.* Un arpent, ce que deux bœufs peuvent labourer en un jour.

JUGIS, *m. f.* ge. *n.* is. *Cic.* Continuel, perpetuel, qui dure toûjours. *Jugis aqua fons. Hor.* Une fontaine inépuiſable, qui coule toûjours, qui ne tarit point.

JUGITER. *adv. Plaut.* Continuellement, perpetuellement, toûjours, ſans interruption.

JUGLANS, dis. *f. Plin.* Noyer, *arbre.* ‖ *Cic.* Noix, *fruit du noyer.*

JUGO, as, avi, atum, are. *Col.* Attacher, lier, mettre ſous le même joug, joindre, unir. ‖ *Cat.* Marier. *Jugare vineam. Col.* Lier une vigne aux perches, aux échalats d'un berceau.

JUGO, is, ere. *Varr.* Crier comme les Milans. ‖ *Feſt.* Jouer des inſtrumens de Muſique à vent.

JUGOSUS, a, um. *Ovid.* Plein de montagnes, rempli de hauteurs, couvert d'éminences, montueux.

JUGULA, æ. *f. Varr.* La conſtellation d'Orion.

JUGULÆ, arum. *f. Plaut.* Les trois étoiles du Baudrier d'Orion, qui regardent en ligne droite l'Equateur. ‖ Les deux étoiles de la quatriéme grandeur, qui ſont en la poitrine du Cancre.

JUGULATIO, onis. *f. Hirt.* L'action d'égorger.

JUGULO, as, avi, atum, are. *acc. Cic.* Egorger, couper la gorge, étrangler, faire mourir, tuer.

JUGULUM, i. *n. Cic.* &

JUGULUS, i. *m. Quint.* La gorge, le goſier. *Jugulum prabere. Quint. oſtentare pro capite alterius. Cic.* S'offrir à la mort pour quelqu'un. *-petere. Quint.* Preſſer de près.

JUGUM, i. *n. Caſ.* Le ſommet, la cime *ou* le haut d'une montagne, éminence, hauteur, terre, coline. ‖ Joug ſous lequel on faiſoit paſſer par ignominie des ſoldats. *C'étoit deux piques droites traverſées d'une autre.* ‖ *Virg.* Le joug auquel on lie des bœufs pour les faire tirer. ‖ Banc de rameurs dans une galere. ‖ *Varr.* Le fleau d'une balance. ‖ Arpent, ce qu'une paire de bœufs peut labourer en un jour. ‖ *Cic.* Une paire de bœufs liez *ou* attachez au joug. ‖ *Col.* Perches croiſées entre elles pour y lier la vigne, treille, berceau. ‖ *Ovid.* Enſouple *ou* enſuble de Tiſſerand & de Ferrandinier. ‖ La liſſe de la beſogne. ‖ Enſoupleau, cilindre. ‖ Rouleau qui eſt oppoſé à l'enſouple, & ſur lequel ſe roule la beſogne à meſure qu'elle avance. ‖ *Cic.* La Balance, *ſeptiéme Signe du Zodiaque.* ‖ *Juv.* Eſclavage, ſervitude, aſſujettiſſement.

JUGUM Coretanorum. Puicerda, *ville capitale du Comté de Cerdaigne en Catalogne, aux confins du Rouſſillon, ſur la Segre.*

JUGUM Sillarum. Tordeſilles, *ville du Roiaume de Leon en Eſpagne, aux confins de la Caſtille vieille, ſur le Douro, au couchant de Valladolid.*

JUGUMENTO, as, avi, atum, are. *acc. Vitr.* Lier, joindre en engageant des pieces de bois, &c. poſées tranſverſalement avec d'autres poſées debout.

JUGUMENTUM, i. *n. Caſ.* Le linteau d'une porte *ou* d'une fenêtre. ‖ La croiſée d'une fenêtre.

JUHRA, Jugra. Le Juhorski, Juhora *ou* Jugorie, *province de Moſcovie, le long de la Mer, entre les provinces de Petzora & de Condinski.*

JUINIACUM, i. *n.* Joigny, *ville de France en*

en Champagne, ſur l'Yonne, entre Auxerre & Sens.

JUKAGIRA, æ. *f.* Jukagir, *contrée de la grande Tartarie, au Nord de la Daurie, & au levant de la riviere de Lena.*

JULI, orum. *m. Plin.* Le poil follet des joues. ‖ Le duvet qui paroît aux arbres avant les fleurs. ‖ Sorte de vers velus qui ont pluſieurs pieds. ‖ Vaudevilles. ‖ Chaton, le verd qui couvre la coquille de la noiſette, lorſqu'elle eſt encore ſur l'arbre. ‖ Le coton qui vient ſur certains fruits.

JULIA, æ. *f.* Sainte Jule, Julie, *nom de femme.* ‖ Nom commun à pluſieurs Villes. *Juliers*, ville de la baſſe Allemagne.

JULIA, Fidentia, Fidentiola, æ. *f.* Borgo di San Donino, *ville des Etats de Parme en Italie, dans le Territoire de Buſſeto, ſur le Stirone, entre Parme & Plaiſance.*

JULIA Hungariæ, æ. *f.* Giula, *ville de la haute Hongrie, dans le Comte de Bilhac, à l'embouchure du Fekierkerès, dans le Lac de Sarkand.*

JULIA Apulum. *Voiez* Alba Julia.

JULIA Auguſta Taurinorum. *Voiez* Auguſta Taurinorum.

JULIA Cæſarea, Jol-Tenez, *ville capitale du Roiaume de Tenez, ſur la Mediterranée, près du Cap de Tenez en Afrique.*

JULIA Campeſtris. Beniteuda, *ville d'Afrique dans l'Habata, province du Roiaume de Fez, ſur la Guarga, à l'Eſt de Sale & au Nord de Fez.*

JULIA Clauſtra. La Chiuſa, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Frioul ſur la Fella, aux confins de la haute Carinthie.*

JULIA Contributa. Fuente de Cantos, *village d'Eſpagne, dans l'Eſtramadoure, à l'Oueſt d'Ellerena.*

JULIA Fama. Feria, *bourg Duché de l'Eſtramadure d'Eſpagne, au Nord de Badajos.*

JULIA Fœlix *Voiez* Berytus.

JULIA Liberalitas. *Voiez* Ebora.

JULIA Lybica. Llivia, *ville d'Eſpagne, autrefois capitale du Comte de Cerdagne en Catalogne, maintenant bourg ſur la Segre, au deſſous de Puicerda.*

JULIA Myrtilis. Mertola, *bourg Comté dans l'Alentejo en Portugal, ſur la Guadiane au midi de Beia.*

JULIA Naſica. *Voiez* Calagurris.

JULIA Nova Giulia Nova, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans l'Abruzze ulterieure.*

JULIA Pietas. Pola, *ville d'Iſtrie, près de la pointe de cette Preſqu'iſle.*

JULIA Reſtituta. *Voiez* Segeda.

JULIA Traducta. *Voiez* Mellaria.

JULIACUM, i. *n.* Juliers, *ville du Duché du même nom en Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, ſur le Roer.*

JULIACENSIS Ducatus. Le Duché de Juliers, *contrée du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, entre les Terres de Treves, de Cologne, de Liege, les Duchez de Gueldres & de Limbourg.*

JULIACUM Galliæ. Jully, *bourg de l'Iſle de France, au Nord de Meaux.*

JULIANA, æ. *f.* Giuliana, *bourg de la Vallée de Mazara en Sicile, près du Belice.*

JULINUM, i. *n.* Wollin, *ville de la Pomeranie Royale, capitale de l'Iſle de Wollin, formée par les deux embouchures Orientales de l'Oder.*

JULIOBONA, æ. *f.* Honfleur, *ville de Normandie ſur la Seine.*

JULIOBONA, æ. *f.* Urbs Galliæ. Lillebonne, *ville de France en Normandie, ſur la Seine, entre Caudebec & le Havre de Grace.*

JULIOBONA, Urbs Pannoniæ. Vienne, *ville d'Allemagne, capitale de l'Autriche, ſur le Danube.*

JULIOBRIGA. Puerto de Santona, *ou ſelon d'autres* Logromio, *ou* Oliva, *ou* Aquilar del Campo *ou* Fuente d'Ivero, *ou* d'Ebro, *ou* Val de Vieſſe.

JULIOBRIGA Colonia. Reynoſa, *village de la Caſtille vieille, ſur l'Ebre, un peu au-deſſous de ſa ſource.*

JULIODUNUM, i. *n.* Loudun, *ville de Poitou.*

JULIOLA. Caſtro Doria, *bourg de l'Iſle de Sardaigne, près de la côte Occidentale de l'Iſle, au Nord de Caſtel Arragone.*

JULIOMAGUS, i. *f.* Pfullendorff, *ville d'Allemagne.*

JULIOMAGUS, Urbs Galliæ Celticæ. Angers, *ville de France, capitale de l'Anjou, ſur la Mayenne.*

JULIOMAGUS Oppidum Vindeliciæ. Dutlinge, *ville de Suabe en Allemagne, ſur le Danube, entre Conſtance & Tubinge.*

JULIS, is. *f.* Zea, *Iſle de l'Archipel, entre le Golfe de Negrepont & celui d'Egine, ſur la côte de Livadie.*

JULIUM Carnicum. Ponteba, *nom de deux bourgs d'Allemagne, ſeparez par la riviere de Felta; l'un dans la Carinthie, qu'on nomme Ponteba Imperiale; & l'autre dans le Frioul, nommé Ponteba Veneta.*

JULIUM Præſidium. Santaren, *ville de l'Eſtramadure de Portugal, ſur le Tage.*

JULIUS, a, um. *adj.* Qui concerne la famille de Jules Ceſar.

JULIUS, i. *m. Col.* Le mois de Juillet.

JULIÆ *ou* Julii calendæ. *Col.* Le premier de Juillet.

JULUS, ii. *m. Virg.* Jule, *fils d'Enée.*

JUMENTARIUS, a, um. *Apul.* Qui concerne les bêtes de voiture.

JUMENTUM, i. *n. Col.* Bête de ſomme, bête de charge, cheval de bât.

JUNCALONIUM, i. *n.* Junçalaon, Junſalam, Junçalam, *ville de Siam en Aſie, ſur la côte Occidentale de la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange.*

JUNCARIA, æ. *f.* Jonquere, *bourg de Catalogne en Eſpagne, dans le Lampurdan, entre Girone & Perpignan.*

JUNCARIÆ, arum. *f. plur.* Jonquieres, *bourg de France en Provence, qui fait partie de la ville de Martigues.*

JUNCETUM, i. *n. Varr.* Une jonchaie, lieu où il croît du jonc.

JUNCEUS, a, um. *Plin.* De jonc. *Juncea virgo. Ter.* Une fille droite & menue comme un jonc.

JUNCIDUS, a, um. *Varr.* Menu, délié comme un jonc.

JUNCINUS, a, um. *Plin.* De jonc.

JUNCORUM Sylva. Le Bien-Bos, *grand Marais ou Golfe des Provinces-unies, dans la partie meridionale de Hollande, entre Dordrecht & Gertruydenberg.*

JUNCOSUS, a, um. *Plin.* Plein de joncs, où il croît beaucoup de joncs.

JUNCTIM. *adv. Suet.* Tout de ſuite, ſans diſcontinuation, ſans intervalle.

JUNCTIO, onis. *f. Cic.* Jonction, liaiſon, union.

JUNCTURA, æ. *f. Plin.* Jointure, jointé, aſſemblage, liaiſon ‖ *Col.* L'action d'atteler, de mettre ſous le joug.

JUNCTUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Jungo.

JUNCUS, i. *m. Virg.* Du jonc.

JUNGCHEUM, i. *n.* Jungcheu, *ville de la Chine, dans la Province d'Huquang.*

JUNGO, is, nxi, nctum, gere. *Col.* Joindre, aſſembler, allier, unir, lier. *Jungere dextram dextræ. Virg.* Se donner la main, ſe toucher dans la main en ſigne d'alliance. *-aquos curru. Virg. ad currum. Suet.* Mettre les chevaux au carroſſe. *-ponte amnem. Caſ.* Faire un pont ſur une riviere, joindre les bords d'une riviere par un pont. *-oſcula. Ovid.* S'entrebaiſer.

JUNICULUS, i. *m. Plin.* Rejetton de vigne.

JUNINGA, æ. *f.* Juning, *ville de la Chine, dans la province d'Honan.*

JUNIOR anno. *Hor.* Plus jeune d'un an.

JUNIPERUS, i. *f. Virg.* Genevrier, genevre, *arbriſſeau dont les bayes ſe nomment* du genevre *ou* grains de genevre.

JUNIPERUS, i. *m.* Fluvius. *Voiez* Janvarius.

JUNIULADISLAVIA, æ. *f.* Inowladiſlaw, Inowlocz, *ville de Cajavie en Pologne, ſur le Nétec, & capitale d'un Palatinat, auquel elle donne ſon nom.*

JUNIUS, ii. *m. Ovid.* Le mois de Juin.

JUNIÆ *ou* Junii calendæ. *Col.* Le premier de Juin.

JUNIUS, a, um. *Col.* De Juin, du mois de Juin.

JUNIX, icis. *f. Perſ.* Une geniſſe, jeune vache, taure.

JUNNA, æ. *m.* Fluvius. La Juine, *riviere de France dans le Gatinois.*

JUNNANIA, æ. *f.* Urbs & Provincia. Junnan, *ville de la Chine, à la ſource du Kiang.* ‖ *Province dont cette ville eſt capitale, & qui eſt entre celles de Suchuen, de Quicheu, & de Quangſi.*

JUNO, onis. *f. Virg.* Junon, *ſœur & femme de Jupiter.* ‖ L'air. ‖ La plus baſſe partie de l'air. *Junonis ora.* Le Promontoire de Cadis en Eſpagne. *-Promontorium.* Le Cap jaune. Promontoire du Peloponneſe. *-ſacrum ou templum.* Le Cap de Malte. *-ales.* Le Paon, *oiſeau.*

JUNONALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De Junon.

JUNONIA, æ. *f.* Major. Fortaventura, Forteventure, *Iſle de l'Ocean Atlantique, l'une des Canaries, entre la Canarie propre & le Teſſet.*

JUNONIA, æ. *f.* Minor. Lancerotte *ou* Lancelotte, *Iſle des Canaries, vers les côtes du Roiaume de Sus en Afrique, au Nord de Fortaventura.*

JUNONICOLA, æ. *m. f. Ovid.* Qui revere Junon.

JUNONIGENA, æ. *m. f. Ovid.* Engendré par Junon, *comme* Mars, Vulcain, Hebé.

JUNONIA major & minor. Deux des Iſles fortunées *ou* Canaries.

JUNONIS Promontorium. Le Cap Giallo; *Cap de Morée dans la Sacanie, ſur le Golfe de Lepante.*

JUNONIUS, a, um. *Cic.* De Junon. *Junonius menſis. Ovid.* Le mois de Juin. *-puer. Cic.* Jeune enfant de Mars, enfant d'une grande eſperance. *Junonia avis. Ovid.* Le Paon, *oiſeau.*

JUNSALANUM. *Voiez* Juncalonium.

JUNXI. *prét. de* Jungo.

IVODIUM, i. *n.* Yvoie, Carignan, *ville du Luxembourg François, à l'Orient de Sedan, ſur le Chiers.*

JUONIGRADA, æ. *f.* Juonigrad *ou* Xuonigrad, *ville de la Croatie, aux confins de la Boſnie & de la Dalmatie.*

JUPITER, Jovis. *m. Virg.* Jupiter, *le ſouverain des Dieux.* ‖ L'air. ‖ La pluye. ‖ Une des ſept Planettes *Jupiter uvis maturis metuendus. Virg.* La pluye eſt à craindre quand les raiſins ſont bien mûrs. *Jove ſub frigido manere. Hor.* S'expoſer à la rigueur de l'air. *Voiez* Jou.

JURA, æ. *m. Caſ.* Le mont Jura, *ou* de S. Claude.

JURA, æ. *f.* Inſula. Jura, *Iſle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, tout près de la Preſqu'iſle de Cantyr.*

JURA, Juraſſus Mons. Le mont Jura, *grande chaine de montagne, depuis le Rhin près de Baſle, juſqu'au Rhone près de Geneve.*

JURAMENTUM. *Ulp.* Jurandum, i. *n. Plaut. Voiez* Juſjurandum.

JURATO. *adv. Paul. JCT.* Avec ſerment, par ſerment.

JURATOR, oris. *m. Sen.* Témoin en Juſtice.

JURATUS, a, um. *part. paſſ. de* Juro. *Cic.* Qui a juré, qui a fait ſerment. ‖ Qu'on a juré, qu'on a proteſté avec ſerment, qu'on a aſſuré par ſerment.

JURE. *ablat. abſ. Cic.* Avec droit, avec juſtice, ſelon l'équité, à bon droit, à juſte titre. *Voiez* Jus.

JUREJURO, as, avi, atum, are. *acc. Liv.* Jurer, faire ſerment.

JURENSE Monaſterium. *Voiez* Fanum S. Claudii.

JUREUS, a, um. *Plaut.* De jus, fait de jus, de potage.

JURGAMEN, inis. *n.* Jurgatio, onis. *f. Feſt. Voiez* Jurgium.

JURGANUM, i. *n.* Jurgano *ou* Giurgevo, *bourg de Turquie en Europe, dans la Valaquie, au confluent du Teleir & du Danube.*

JURGIOSUS, a, um. *Gell.* Querelleux, mutin, hargneux.

JURGIUM, i. *n. Cic.* Querelle, diſpute, débat, differend.

JURGO, as, avi, atum, are. *Cic.* &

JURGOR, aris, atus ſum, ari. *depon. Hor.*

Querellr, diſputer, conteſter, être en differend.

JURIDICIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Judiciaire, qui concerne les Juges & les jugemens.

JURIDICUS, i. *m. Sen. Tr.* Un Juge. *Juridicus provincialis. Apul.* Le Juge du lieu.

JURIDICUS, a, um. *Plin.* Juridique, qui eſt ſelon les loix. ‖ Qui concerne l'exercice de la Juſtice. *Juridicus dies. Plin.* Jour d'audience; jour où l'on plaide. *Juridici conventus. id.* Les Aſſiſes, les grands Jours, les Cours, les Chambres aſſemblées.

JURISCONSULTUS, i. *m. Cic.* Juriſconſulte, Docteur en Droit, Juriſte.

JURISDICTIO, onis. *f. Cic.* Juriſdiction, autorité de juger, pouvoir de rendre la Juſtice. ‖ L'adminiſtration de la Juſtice.

JURISPERITUS, i. *m. Cic.* Sçavant en Droit, qui ſçait les loix.

JURISPRUDENTIA, æ. *f. Ulp.* Juriſprudence, connoiſſance *ou* ſcience du Droit.

JURO, as, avi, atum, are. *Cic.* Jurer, faire ſerment, aſſûrer par ſerment, proteſter avec ſerment, affirmer. ‖ Faire une conſpiration *ou* conjuration. *Jurare aras. Hor.* Jurer la main ſur les Autels, prendre Dieu à témoin. *-in verba Conſulis. Cic.* Prêter ſerment entre les mains du Conſul. *-in aliquem. Ovid.* Conſpirer contre quelqu'un, jurer ſa perte. *-morbum. Cic.* Faire affirmation de maladie.

JURULENTUS, a, um. *Celſ.* Succulent, où il y a beaucoup de jus, plein de jus, cuit dans ſon jus.

JUS, juris. *n. Cic.* Jus, bouillon, ſauſſe, potage, gruau. *Jus conditum. Cic.* Sauſſe bien aſſaiſonnée, bonne ſauſſe. *Ex jure panis. Ter.* Du potage, une ſoupe. *Jus hoc eſt cœna. Petr.* Voilà le plus ſucculent du repas, ce qu'il y a de meilleur dans le repas. *In jus vocare. Varr.* Fricaſſer, mettre à l'étuvée, à la daube, au court-bouillon, *&c.*

JUS, juris. *n. Cic.* Le droit, la juſtice, l'équité. ‖ Autorité, pouvoir, puiſſance. *Jus civile. Cic.* Le Droit civil. *-gentium. Cic. humanum. Liv.* Le droit des gens, le droit public, le droit commun à toutes les nations. *-naturæ. Cic.* Le droit naturel. *-ſuum recuperare. Cic.* Rentrer dans ſes droits. *Jus eſto. Cic.* Que ce ſoit une loi. *Jus ſummum ſumma injuria. Cic.* La juſtice dans ſon extrême rigueur eſt une extrême injuſtice. *Jus dicis. Plaut.* Vous êtes bien, vous avez raiſon, ce que vous dites eſt raiſonnable, cela eſt juſte. *-Jus Imperatorium. Cic.* L'autorité d'un General d'armée. *Jus conſulere. Liv.* Conſulter ſon affaire. *-dicere. Liv.* Rendre la juſtice. *-habere alicujus rei. Ovid.* Avoir quelque choſe à ſa diſpoſition, en pouvoir diſpoſer. *-facere. Ulp.* Faire des ordonnances qui tiennent lieu de loi. *Juris eſſe ſui. Cic.* Ne dépendre de perſonne, être maître de ſoi-même, être libre. *Juris mei illud non eſt. Cic.* Cela n'eſt pas de ma Juriſdiction, de mon reſſort, de ma competence. Ce n'eſt pas à moi à juger de cela. Je n'ai aucun droit là-deſſus. Cela ne dépend pas de moi. *In jus alicujus venire. Liv.* Tomber au pouvoir de quelqu'un. *Jure ſummo cum aliquo agere. Cic.* Traitter quelqu'un à la rigueur. *Jure ſuo agere. Cic.* Agir de ſon autorité. *Jure hoc ſunt Siculi. Cic.* C'eſt là le droit coûtumier de Sicile. *Jure optimo prædia. Cic.* Des terres qui n'ont aucunes charges, qui ne ſont chargées de rien. *Jure poteſtatis. Tac.* En vertu de ſon pouvoir.

JUSCULENTUS, a, um. *Apul.* Fricaſſé, mis à l'étuvée, à la daube, au court-bouillon, cuit dans ſon jus, bouilli.

JUSCULUM, i. *n. Cat.* Un bouillon.

JUSJURANDUM, i. *n. Cic.* Jurement, ſerment, proteſtation avec ſerment. *Jusjurandum alicui deferre. Quint.* S'en rapporter au ſerment de quelqu'un.

JUSSIO, onis. *f. Lact.* Juſſum, i. *n. Cic.* Juſſus, ûs. *m. Cic.* Commandement, ordre, juſſion.

JUSSUS, a, um. *Ovid.* Commandé, enjoint, ordonné. ‖ *Liv.* Qui a reçû ordre, à qui l'on a commandé de... *Juſſus venire. Liv.* Qui a reçû *ou* à qui l'on a donné ordre de venir.

JUSTA, orum. *n. Cic.* Funerailles, enterrement, obſeques, les derniers devoirs. ‖ *Col.* Tâche, journée de celui qui travaille. ‖ Salaire, vacation, loyer, payement de celui qui travaille. ‖ *Liv.* Devoirs. *Juſta hoſpitalia. Liv.* Les devoirs de l'hoſpitalité. *Juſta reddere. Feſt. operum peragere. Col.* Faire ſa tâche, employer bien le tems de ſa vacation. *-percipere. Col.* Recevoir ſon ſalaire, être payé de ſes journées, recevoir le payement de ſon travail. *-exigere. Colum.* Obliger *ou* forcer quelqu'un à faire ſa tâche.

JUSTE. *adv. Cic.* Avec juſtice, avec équité, legitimement.

JUSTIFICATIO, onis. *f. Bibl.* Juſtification.

JUSTIFICATUS, a, um. *participe paſſ. de*

JUSTIFICO, as, are. *Bibl.* Juſtifier.

JUSTIFICUS, a, um. *Catul.* Qui fait juſtice.

JUSTINIANA, æ. Urbs Armeniæ Majoris. *Ville de l'Armenie majeure, maintenant ville inconnue.*

JUSTINIANA, Urbs Colchidis. *Ville de la Colchide, inconnue aujourd'hui.*

JUSTINIANA, æ. *f. On donna autrefois ce nom à Carthage.*

JUSTINIANA Prima. Ocrida, Giuſtandil, *ville de Macedoine en Grece, près du Lac d'Ocrida, au levant de Durazzo.*

JUSTINIANA Secunda. Priſrendi, Preiſéreno, *ville de la Turquie Europeane, en Boſnie.*

JUSTINIANA Tertia. *On donna anciennement ce nom à la ville de Calcedoine.*

JUSTINOPOLIS Iſtriæ. Capo d'Iſtria, *ville de l'Etat de Veniſe, & capitale de l'Iſtrie, ſur une petite Iſle du Golfe de Trieſte.*

JUSTITIA, æ. *f. Cic.* Juſtice, équité, droiture. ‖ *Ter.* Bonté, douceur.

JUSTITIUM, ii. *n. Cic.* Les vacances, les vacations. *Juſtitium edicere, indicere.* Publier des vacances. *-remittere. Liv.* Ouvrir le barreau.

JUSTO. *abl. abſ. Quint. Voiez* Juſtè.

JUSTUM Monaſterium. Juſte.

JUSTUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Juſte, équitable, qui eſt de juſtice. ‖ Vrai, legitime. ‖ Grand. *Juſtus dominus. Cic.* Le maître legitime, le vrai maître. *Juſta magnitudo. Plin.* Une grandeur proportionnée. *-uxor. Cic.* Une femme legitime. *-ſervitus. Ter.* Un eſclavage doux. *--acies. Quint.* Une armée complette. *Juſta loca. Tac.* Une plaine, une raſe campagne. *Juſtum opus. Vell. Pat.* Un juſte volume, ouvrage ni trop gros ni trop petit. *-teſtamentum. Ulp.* Un teſtament fait dans les formes. *Juſtiore aliquo uti. Cic.* Employer quelqu'un plus raiſonnable, plus équitable. *Juſtiſſimus vas. Feſt.* Une caution très ſolvable. *Juſti dies. Gell.* Certains jours de délai, de repit *ou* de grace, accordez par les loix à des debiteurs pour leur donner le tems de trouver de l'argent. ‖ Les trente-trois jours accordez après celui de la publication de la guerre pour avoir le tems de ſe mettre en équipage.

JUTIA, Jutlandia, æ. *f.* Jutland *ou* Jutlande, *province de Dannemarc, grande Preſqu'iſle de la Mer d'Allemagne, au Nord du Duché d'Holſtein.* ‖ Jutia ſeptentrionalis. *La Jutlande ſeptentrionale,* ou *la* Nort-Jutlande, *partie de la Jutlande, depuis une ligne tirée de Rypen à Codlingue, juſqu'au bout de la Preſqu'iſle.* ‖ Jutia meridionalis. *La Jutlande meridionale, la Sud-Jutlande; le Duché de Sleſvick, entre la Nort-Jutlande & le Duché d'Holſtein.*

JUVANTIUS Fluvius. Le Frontino.

JUVAT. *imperſ. Plaut. Voiez* Juvo.

JUVAVIA, æ. *f.* Juvavium, i. *n.* Saltzbourg, *ville du Cercle de Baviere en Allemagne, ſur le Saltz, au midi de Paſſaw.*

JUVAVIUS, i. *m.* Fluvius. Saltz, *riviere d'Allemagne, dans l'Archevêché de Saltzbourg & la Baviere.*

JUVENALIA, ium. *n. Suet.* ou

JUVENALES Ludi. *Tac.* Les Fêtes à l'honneur de la jeuneſſe.

JUVENALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* De jeune homme. *Juvenalis dies. Suet.* Jour ajoûté aux Fêtes des Saturnales par Caligula.

JUVENATIUM Oppidum Longobardiæ. Adhaſta, *ville de Lombardie, maintenant village du Bergamaſe, dans l'Etat de Veniſe en Italie.*

JUVENACIUM, i. *n.* Urbs Regni Neapolitani. Giovenazzo, *ville du Roiaume de Naples en Italie, ſur la côte de la Terre de Bari.*

JUVENCA, æ. *f. Virg.* Geniſſe, taure, jeune vache. ‖ *Ovid.* Une jeune fille. *Juvenca gallina. Plin.* Une poularde, une poulette. *-avis. Plin.* Un jeune oiſeau.

JUVENCULUS, i. *m. Catul.* Un jeune homme.

JUVENCUS, i. *m. Varr.* Jeune taureau, bouvillon. ‖ *Hor.* Jeune homme.

JUVENESCO, ſcis, eſcere. *Ovid.* Devenir jeune. ‖ Rajeunir.

JUVENILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* De la jeuneſſe, de jeune homme.

JUVENILIOR, *m. f.* ius, *n.* oris. *Ovid.* Qui a plus de jeuneſſe.

JUVENILITAS, atis. *f. Varr.* Le tems *ou* l'âge de la jeuneſſe.

JUVENILITER. *adv. Cic.* Comme un jeune homme, en jeune homme, à la maniere des jeunes gens.

JUVENIS, *m. f.* ne, is. *Cic.* Jeune. *Juvenes anni. Ovid.* Les jeunes années, la jeuneſſe.

JUVENOR, aris, atus ſum, ari. *depon. Hor.* Faire le jeune homme, agir en jeune homme, en uſer comme un jeune homme. *Juvenari verſibus. Hor.* Faire des vers qui ſentent le jeune homme *ou* faire le jeune homme dans ſes vers.

JUVENTA, æ. *f. Hor.* La jeuneſſe, le jeune âge. ‖ *Mart.* Troupe de jeunes gens. ‖ *Liv.* La Déeſſe de la jeuneſſe.

JUVENTAS, atis. *f. Hor.* La Déeſſe de la jeuneſſe. ‖ *Virg.* La jeuneſſe, le jeune âge.

JUVENTUS, utis. *f. Cic.* La jeuneſſe, le jeune âge. ‖ *Catul.* La troupe de jeunes gens. *Plin.* La Déeſſe de la jeuneſſe.

JUVERNA Inſula. *Voiez* Hibernia.

JUVO, as, juvi, jutum, vare. *Cic.* Aider, ſecourir, donner de l'aide, aſſiſter, ſoulager, fournir du ſecours, ſervir, faire ſervice, être utile, favoriſer, faire plaiſir, rendre de bons offices. *Juvare oculos. Sen.* Eſtre bon pour la vûe. *Juvat. Cic.* Il eſt à propos, il eſt bon, il eſt utile, il eſt avantageux. *Juvat me hoc feciſſe. Cic.* Je ſuis ravi d'avoir fait cela, j'ai bien de la joye de ce que j'ai fait, je ſuis bien aiſe d'en avoir uſé ainſi, je me ſçai bon gré de m'être comporté de la ſorte. *Juvat videre. Virg.* J'ai envie de voir.

JUXTA. *prépoſ. qui gouverne l'acc. Cic. Elle s'exprime ordinairement par*, auprès, près, proche, joignant, tout contre, tout proche, ſelon; & quelquefois *par*

Après. *Juxta Varronem doctiſſimus. Gell.* Le plus ſçavant après Varron. *Juxta hac Variana clades. Plin.* Après cela vint la défaite de Varus.

Le long, joignant. *Juxta viam. Cic.* Le long du chemin, joignant le chemin.

Preſqu'à. *Juxta ſeditionem ventum. Cæſ.* On en vint preſque à une ſedition.

Sur. *Juxta ripam. Cic.* Sur le rivage, ſur le bord.

JUXTA. *adv. Sall.* Autant, également, comme, de même que, auſſi bien. *Juxtà hyeme atque æſtate. Liv.* Autant en Hyver qu'en Eté, également l'Hyver comme l'Eté. *Juxtà tecum ſcio. Plaut.* J'en ſçai autant que toi. *Juxtà mecum ſcitis. Sall.* Vous le ſçavez auſſi bien que moi. *Juxtà boni malique. Sall.* Autant les bons que les mêchans. *Juxtà ac ſi meus frater eſſes. Cic.* De même que ſi vous êtiez mon frere. *Juxtà atque ſi. Liv.* Comme ſi.

JUXTIM. *adv. Suet.* Auprès, tout proche, tout contre. ‖ *Lucr.* Egalement.

I X

IXARIUM, i. *n.* Ixar, *bourg d'Eſpagne dans l'Arragon, ſur le Martin, au Sud de Saragoſſe.*

IXIAS, adis. *f. Voiez* Inia.

IXIDOLIUM, i. *n.* Eſſedeuil, *bourg de France, dans le Périgord, entre Périgord & Limoges.*

IXUM, i. *n.* Ixe, *ville du Jetſengen, dans l'Iſle de Niphon au Japon.* ‖ *Royaume dont cette ville eſt capitale.*

I Y

JYUM, i. *n.* Jyo, *ville du Japon, dans la partie occidentale de l'Iſle de Xicoco.* ‖ *Roiaume dont cette ville eſt capitale.*

I Z

IZLA, æ. *f.* Izli, Zezil, *bourg d'Afrique, dans le Roiaume de Fez en Barbarie, dans le Telenſin, au midi de la ville de ce nom.*

K A

K

KACHSCHAGA
ville de la Tarta
le Roiaume de C
KAIMACHIT
Les Kaimachites *ou* Naima
de Tartarie, le long du Gha
Carentia, juſqu'à la Mer.
KAISERSBERGA. *Vo*
KALENHUSIUM. K
houſen, *village d'Allema*
de Meurs, entre Meurs &
KALISSIUM. Kaliſch,
logne, capitale du Palatin
Proſna.
KALMINTIA, æ. *f.* Ka
ville des Quades en Allem
village d'Autriche, vers la
KALMUCHI, orum. *m.*
peuples Tartares, qui habiten
Jaik, juſqu'aux montagne
KALOA, æ. *f.* Kalo, *v*
grie, capitale d'un Comté
au marais que forme la rivie
KAMIENECIA, æ. *f.*
deux bourgs de Pologne, l'u
l'Ilſna, & l'autre dans la M
KAMINUM, i. *n.* Kam
te Pologne, dans le Palatin
Warte.
KANIOVIA, æ. *f.* Ka
baſſe Volhynie en Pologne,
Czicaſſi & Kiovie.
KAOCHEUM, i. *n.* K
Chine, dans la province de
tung, à l'embouchure du L
KARACATHIA, æ. *f.*
de la grande Tartarie; Sa
Chaulai *& le place au midi*
en met auſſi un dans le Tang
KARAKATANKA, æ.
ville du Mogoliſtan en Aſie,
me de Canduana.
KARASINA, æ. *f.* Kara
meé, ſur la riviere de Karaſ
Ouſſioug & Archangel.
KARSTIA, æ. *f.* Le Ca
talie, dans le Frioul, depui
juſqu'aux confins de l'Iſtrie.
KASAKI, orum. *m.*
Kaſaques, *Peuples de Tart*
lumes, aux confins du Zaga
KASGHARIA, æ. *f.* K
zac, *Roiaume de Tartarie*
gathay.
KAUFBURA, æ. *f.* K
d'Allemagne dans le Cercle
Vertach.
KAYSERSPERGA, æ.
bourg de Stirie ſur le Sal
Cyleye.

K E

KEBECCUM, i.
cum.
KECIUM, i. *n. ou* Checu
Kece *ou* Checo, *ville de*
ge, capitale du Tunquin.
KEHILA, æ. *f.* Kehila,
ville de la Terre-ſainte dan
da, au couchant d'Hebron.
KELLINUM Caſtrum.
lande dans le Comté d'Eaſ
nie.
KEMI, orum. *m. plur.* Po
Peuples de l'Inde delà le G
tagnes, entre la Cochinchin
Camboya.
KEMMEROVIA, æ. *f.*
de l'Inde delà le Gange, ca
d'Alſen.
KEMSA, æ. *f.* Kems,
gow près du Rhin, à deux
Baſle.
KENNARIA *ou* Kennen
merland *ou* Kennemerland,
lande ſeptentrionale le long
lemagne, entre la Weſtfriſe
KENTA, æ. *f.* Inſula.

K

KACHSCHAGA, æ. f. Kachſchaga, ville de la Tartarie Moſcovite, dans le Roiaume de Caſan, ſur le Volga.

KAIMACHITÆ, arum. m. plur. Les Kaimachites ou Naimans, peuple de la grande Tartarie, le long du Ghamas, depuis le Lac de Carentia, juſqu'à la Mer.

KAISERSBERGA. Voiez Kayſerſperga.

KALENHUSIUM. Kalenhauſen, Caldenhouſen, village d'Allemagne, dans le Comté de Meurs, entre Meurs & Ordingen.

KALISSIUM. Kaliſch, ville de la baſſe Pologne, capitale du Palatinat de Kaliſch, ſur la Proſna.

KALMINTIA, æ. f. Kalmintz, Kalmuntz, ville des Quades en Allemagne, aujourd'hui village d'Autriche, vers la ſource de la Taye.

KALMUCHI, orum. m. plur. Les Kalmuchs, peuples Tartares, qui habitent entre la riviere du Jaik, juſqu'aux montagnes d'Altay.

KALOA, æ. f. Kalo, ville de la haute Hongrie, capitale d'un Comté qui porte ſon nom, ſur un marais que forme la riviere de Kalo.

KAMIENECIA, æ. f. Kameniek, nom de deux bourgs de Pologne, l'un dans la Poléſie ſur l'Ilſna, & l'autre dans la Mazovie ſur le Bug.

KAMINUM, i. n. Kamin, ville de la haute Pologne, dans le Palatinat de Kaliſch, ſur la Warte.

KANIOVIA, æ. f. Kaniow, ville de la baſſe Volhynie en Pologne, ſur le Nieper, entre Czicaſſi & Kiovie.

KAOCHEUM, i. n. Kaocheu, ville de la Chine, dans la province de Cauſon, ou Quantung, à l'embouchure du Lien.

KARACATHIA, æ. f. Karacathay, payis de la grande Tartarie; Samſom l'appelle auſſi Chaulai & le place au midi de l'Oby. M. Witſen en met auſſi un dans le Tangut.

KARAKATANKA, æ. f. Karakatanka, ville du Mogoliſtan en Aſie, capitale du Roiaume de Canduana.

KARASINA, æ. f. Karaſu, ville de la Crimée, ſur la riviere de Karaſa, entre Vologda, Ouſſioug & Archangel.

KARSTIA, æ. f. Le Carſo, Contrée d'Italie, dans le Frioul, depuis la riviere d'Anſa, juſqu'aux confins de l'Iſtrie.

KASAKI, orum. m. plur. Tartari. Les Kaſaques, Peuples de Tartarie, entre les Kalumes, aux confins du Zagathay.

KASGHARIA, æ. f. Kaſghar ou Chalzac, Roiaume de Tartarie, au Nord du Zagathay.

KAUFBURA, æ. f. Kaufbeuren, ville d'Allemagne dans le Cercle de Suabe, ſur le Vertach.

KAYSERSPERGA, æ. f. Kayſerſperg, bourg de Stirie ſur le Saltel, à l'orient de Cyleye.

K E

KEBECCUM, i. n. Voiez Quebeccum.

KECIUM, i. n. ou Checum. Kecio, Keccio, Kece ou Checo, ville de l'Inde delà le Gange, capitale du Tunquin.

KEHILA, æ. f. Kehila, Ceila ou Cegila, ville de la Terre-ſainte dans la Tribu de Juda, au couchant d'Hebron.

KELLINUM Caſtrum. Kelles, ville d'Irlande dans le Comté d'Eaſtmeath, en Lagenie.

KEMI, orum. m. plur. Populi. Les Kémois, Peuples de l'Inde delà le Gange dans les montagnes, entre la Cochinchine & le Roiaume de Camboya.

KEMMEROVIA, æ. f. Kemmerouf, ville de l'Inde delà le Gange, capitale du Roiaume d'Alſen.

KEMSA, æ. f. Kems, village du Sundgow près du Rhin, à deux lieues auprès de Baſle.

KENNARIA ou Kennemaria, æ. f. Kennerland ou Kennemerland, contrée de la Hollande ſeptentrionale le long de la Mer d'Allemagne, entre la Weſtfriſe & le Waterland.

KENTA, æ. f. Inſula. Kente, Iſle du Lac Outario dans la nouvelle France.

KENTZINGA, æ. f. Kentzingen, ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans le Briſgaw, au confluent de l'Ortnaw & de l'Eltz.

KERLEBURGUM, i. n. Kerlebourg, bourg d'Hongrie ſur le Danube, au midi de Presbourg.

KERMENDUM ou Kormendum, i. n. Kerment, bourg de la baſſe Hongrie, ſur le Raab, audeſſus de Sarwar.

KERRIA, æ. f. Kerrienſis Comitatus. Le Comté de Kerry, contrée de la Lagénie en Irlande, entre les Comtez de Korke, de Limmerik, de Clare & l'Océan Atlantique.

KESCHINGA, æ. f. Keſching, ville du Norique, maintenant village de Baviere, près du Danube & d'Ingolſtad.

KESSELIENSIS Tractus. La Terre de Keſſel, payis de la Gueldre Eſpagnole, dans les Payis-bas Catholiques, entre la Terre de Cuick, le Comté de Born, la Meuſe & le Marais de Péel.

KEVA. Kew, bourg de la haute Hongrie ſur le Danube, vis-à-vis de Bonmonſter.

KEXHOLMIA, æ. f. Kexholm ou Carelogorod, ville de Finlande en Suede, ſur le Lac de Ladoga.

K I

KIANGSIA, æ. f. Le Kiangſi, province de la Chine, entre celles de Nanking, d'Huquang, de Canton, de Fokien & de Chekiang.

KIANGUS, i. m. Fluvius. Le Kiang, ou la Riviere Bleu, riviere de la Chine dans les Provinces de Junnan, de Suchuen, d'Huquang & de Nanking.

KIBURGIUM, i. n. Kyburg, ville du Canton de Zurich en Suiſſe, ſur le Ros.

KILA ou Koila. Voiez Kovalia.

KILANIA, æ. f. Le Kilan ou Gilan, Province du Roiaume de Perſe, entre la Mer Caſpienne, l'Adirbeitzan, l'Yerak Agemi, le Mazanderan & l'Aſterabat.

KILBEGANA, æ. f. Kilbégan, bourg d'Irlande dans le Comté de Weſt-Méath, en Lagénie.

KILBURGUM, i. n. Kilburg ou Kylburg, ville de l'Electorat de Treves en Allemagne, ſur le Kyll.

KILCHENNIA, æ. f. unde Kilchennienſis Comitatus. Kilkenny, ville d'Irlande en Lagenie ſur la Nure, & capitale du Comté de Kilkenny, ſitué entre les Comtez de Quéens, de Caterlug, de Wexford & la Momonie.

KILCHERANUM, i. n. Kilkeran, bourg du Comté d'Argile en Ecoſſe, ſur le Cap de Cantyr.

KILDARA, unde Kildarenſis Gomitatus. Kildare, ville d'Irlande, capitale du Comté de Kildare en Lagénie.

KILFENORA, æ. f. Killofeneragus, i. f. Kilfenerog ou Kilfenor, ville d'Irlande dans le Comté de Clare, en Momonie.

KILIA Vetus. Kilia Vechia ou Kiliaſtary, ville de la baſſe Moéſie dans la Beſſarabie, ſur l'Iſle de Kilia, formée par la branche ſeptentrionale du Danube.

KILIA Nova. Kilia Nova, ville de la Turquie d'Europe dans la Beſſarabie, ſur la branche la plus ſeptentrionale du Danube.

KILISTINI, orum. ou Kiliſtinones, onum. m. plur. Kiliſtinoux, peuple de l'Amerique ſeptentrionale, entre le Lac ſuperieur & la Baye d'Hurſon.

KILLA æ. m. Kill, riviere du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, aux confins des Duchez de Limbourg & de Juliers, dans le Comté de Manderſcheit & dans l'Archevêché de Treves.

KILLALA ou Laona, æ. f. Killalo ou Kilalo, ville de la Momonie en Irlande, dans le Comté de Clare, ſur le Shannon.

KILLALOA ou Allada, æ. f. Killalo, ville de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Mayo, ſur l'embouchure du Mayo.

KILMACALUM. Kilmacalo ou Kilmach-Duach, ville de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Galloway.

KILMALOCUM ou Killocia. Kilmalock, ville de la Momonie en Irlande, dans le Comté de Limmerick.

KILMARUS, i. m. Kilmare, riviere d'Irlande, dans le Comté de Kerry en Momonie.

KILMORA, æ. f. Kilmore, ville d'Irlande, dans le Comté de Cavan en Ultonie, à l'Oueſt de Cavan. ‖ Ville d'Ecoſſe dans le Comté d'Argile, ſur le Golfe de Fynn.

KINCHEUM. Kincheu, ville de la Chine, dans l'Huquang.

KYNGIANUM. Kingyang, ville de la Chine, dans le Xenſi.

KINGYVENUM. Kingyven, ville de la Chine dans le Quiangſi.

KINONGAMICHIUS Lacus. Le Lac Kinongamichis, nom de deux Lacs de la nouvelle France dans l'Amerique ſeptentrionale, formez tous deux par la riviere de Saguenay.

KINROS Deſertum. Le Déſert de Kinros dans le Payis de Malmouks en Tartarie, entre le Déſert de Lop & les ſources de l'Irtis.

KINSALIA, æ. f. Kinſale, ville de la Momomie en Irlande, dans le Comté de Corke.

KINTIA æ. f. Vicus Bavariæ. Kintzen, ville de la Vindélicie, aujourd'hui village de Baviere en Allemagne, ſur le Danube, au couchant de Paſſaw.

KINTIA, æ. m. Fluvius Sueciæ. Kintzig, riviere de Suabe en Allemagne, dans la Principauté de Furſtemberg & l'Ortnaw.

KIOGA ou Koga, æ. f. Kiog ou Koge, ville de Danemarck, ſur la côte orientale de l'Iſle de Zelande.

KIOVIA, unde Kiovienſis Palatinatus. Kiovie, ville de la Ruſſie rouge, & autrefois ſa capitale, aujourd'hui dans la baſſe Wolhinie, ſur le Nieper ou le Boriſthene.

KIRCHBERGENSIS Comitatus. Le Comté de Kirchberg, dans le Cercle de Suabe en Allemagne, autour du Danube & audeſſus d'Ulm.

KIRIUS, i. m. Fluvius. Le Kiri ou Chiri, riviere de Dalmatie qui baigne Scutari.

KIRKENBRIGIA, æ. f. Kirkenbridge, ville d'Ecoſſe dans le Comté de Galway, à l'embouchure de la Dée.

KIRKWALUM, i. n. Kirkwal ou Kirkewald, ville de l'Iſle de Mainland, l'une des Orcades.

KIRNUM, i. n. Kirn, Château du Palatinat du Rhin dans le Comté de Spanheim, ſur la Nahe.

KITSINGUM, i. n. Kitſingen, ville du Cercle de Franconie en Allemagne ſur le Meyn, aux confins de l'Evêché de Wurtzbourg & du Marquiſat d'Onſpach.

K L

KLETTENBERGA, æ. f. Klettenberg, bourg d'Allemagne dans la Thuringe, en haute Saxe.

KLINGENAVIA, æ. f. Klingenaw, ville de Suiſſe dans le Comté de Bade, ſur l'Aar.

K N

KNAPDALIA, æ. f. Knapdale ou Knapole, contrée du Comté d'Argile en Ecoſſe, entre l'Argile propre & la Preſqu'iſle de Cantyr.

KNAVINGA, æ. f. Knavingen, ville de la Vindelicie, aujourd'hui bourg du Marquiſat de Burgaw en Suabe.

KNODSENBURGUM, i. n. Knodſenbourg, Fort des Provinces-unies dans la Gueldres, ſur le Wahal.

KNYSSINUM, i. n. Knyſſin, ville de Pologne dans la Polaquie en Mazovie, entre Bielsko & Auguſtow.

K O

KOBA, æ. f. Koba, ville de l'Usbeck dans la grande Tartarie.

KOCHELUM. Kochels ou Cochels, village de Baviere en Allemagne, formé par la Loyſa.

KOCZUBUM, i. n. Koczubi, ville de la Beſſarabie, au Nord de l'embouchure du Nieſter, dans le Payis des Tartares d'Oczacou.

KODA, æ. f. Koda ou Koden, bourg du Duché de Lithuanie dans la Poleſie, ſur le Bug.

KOKENHUSIUM, i. *n.* Kokenhauſen, *ville de la Livonie, ſur la Dzwine, audeſſus de Riga.*

KOKOTANUM, i. *n.* Kokotan, *ville du Mougal* ou *de la Mugalie dans la grande Tartarie, entre Tolbock & Pekin.*

KOLA, æ. *f.* Kola, *ville de la Laponie Moſcovite, dans le More-manskoy-Lepori, à l'embouchure de la riviere de Kola.*

KORDINGA, æ. *f.* Koldingue, Kolding *ou* Coldingue, *ville de Danemarck, dans la Nord-Jutlande, ſur les confins du Duché de Sleſwick.*

KONIGSBERGA, æ. *f.* Konigsberg, *ville capitale de la Pruſſe Ducale dans la Smalande, à l'embouchure du Pregel.* ‖ Konigsberg *ou* Koningsberg, *ville du Cercle d'Autriche dans la Stirie, entre Cilley & Petaw.* ‖ Konigsberg, *ville de la nouvelle Marche de Brandebourg, vers les confins de la moienne & de la Poméranie.* ‖ Konigsberg *ou* Konigsbruck, *dans la haute Luſace, au couchant de Bautzen.*

KONIGSHOVIA, æ. *f.* Konigshoven, *ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans l'Evêché de Wurtzbourg.* ‖ *Ville du Cercle Electoral du Rhin dans l'Evêché de Mayence ſur le Tauber.*

KONIGSTEINUM, i. *n.* Konigſtein, *ville du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Archevêché de Mayence.*

KONINGSBERG, Konisberga. Konigsberg. *Voiez* Konigsberga.

KONINGSWINTERA. Koningswinter, *bourg de l'Archevêché de Cologne ſur le Rhin, audeſſus de Bone.*

KOPINNGA, æ. *f.* Koping, *ville de Suede dans la Weſtmanie, près du Lac Méler, entre Arſen & Arbogen.* ‖ *Ville de Danemarck dans l'iſle d'Aroe.*

KORNEBURGUM, i. *n.* Kornburg, *ville de la haute Pannonie, maintenant bourg de Stirie ſur le Raab.*

KOROMA, æ. *f.* Korom, *bourg de la baſſe Hongrie ſur le Danube, vis-à-vis le conflaut de la Teiſſe.*

KORSUMA, æ. *f.* Korſum, *ville de la baſſe Volhynie en Pologne, capitale du Pays des Coſaques rebelles, ſur le Roſſ.*

K R

KRAIBURGUM, i. *n.* Kraiburg, *ville de la Vindelicie, aujourd'hui bourg de Baviere en Allemagne, ſur l'Inn.*

KREMPA, æ. *f.* Krempe, *ville du Duché d'Holſtein près du Stoer & de la ville de Gueluſtad.*

KRYLOVIA, æ. *f.* Krylow, *ville de la Ruſſie rouge en Pologne, ſur le Bug, dans le Palatinat de Bielczo.*

K U

KUCHELA, æ. *f.* Kuchel, *village du Cercle de Baviere en Allemagne, ſur le Saltz, dans l'Evêché de Saltzbourg.*

KUDACUM, i. *n.* Kudack *ou* Hudack, *Fortereſſe de la baſſe Volhynie en Pologne, ſur le Boriſthene.*

KUNOVIA, æ. *f.* Kunow, *bourg de la haute Pologne, dans le Palatinat de Sandomir.*

KUPFERBERGA. Kupferberg, *nom de pluſieurs lieux en Allemagne.* Kupferberg *en Franconie, dans l'Evêché de Ramberg.* Kupferberg *en Thuringe, dans le Comté de Mansfeld.* Kupferberg *en Siléſie ſur le Bober, dans la Principauté de Jawer.*

KUTNA, æ. *f.* Kuttenberg *ou* Hora, *ville de Boheme, entre Czaſlaw & Caurzin.*

L

LABA, æ. *f.* Urbs Arabiæ Felicis. *Ville autrefois de l'Arabie heureuſe, inconnue maintenant.*

LABA *ou* Latia, æ. *f.* Oppidum Auſtriæ. Laar *ou* Laba, *bourg d'Allemagne en Autriche, aux confins de la Moravie.*

LABACUM, i. *n.* Laubach, Labach *ou* Labiana, *ville du Cercle d'Autriche, capitale de la Carniole ſur le Laubach, audeſſus de ſon confluent avec la Save.*

LABACUM Parvum, i. *n.* Le petit Laubach *ou* Klein Laubach, *ville du Cercle d'Autriche en Carniole, ſur le Laubach, audeſſus du grand Laubach.*

LABACUM ſuperius. Le haut Laubach *ou* Ober Laubach, *bourg de la Carniole ſur le Laubach, auprès de ſa ſource & du Comté de Gorice.*

LABARUM, i. *n. Prud.* Etendart, banniere, pavillon, enſeigne militaire faite en forme de croix.

LABARUS. *Voiez* Lambrus.

LABASCO, is, ere. *neut. Lucr.* &

LABASCOR, eris, ſci. *dep. Varr.* Etre ſur le point de tomber, s'en aller en décadence, être ſur le penchant de ſa ruine, chanceler. ‖ *Ter.* Etre ébranlé, ſe laiſſer toucher, ſe laiſſer fléchir, ſe laiſſer gagner, ſe rendre, ſe laiſſer aller, manquer de fermeté.

LABATHSANUM, i. *n.* Labathſan.

LABEATIS Lacus. Le Lac de Scutari, *Lac de la Turquie d'Europe dans l'Albanie, qui prend ſon nom de la ville de Scutari, qui eſt ſur ſon bord.*

LABECULA, æ. *f. Cic.* Petite tache, petite flétriſſure.

LABEFACIO, is, feci, factum, cere. *Ter.* Ebranler, faire tomber, ſecouer. ‖ *Cic.* Fléchir, gagner. *Labefacere contagione. Colum.* Communiquer ſon mal, infecter de ſa maladie.

LABEFACTATIO, onis. *f. Plin.* Ebranlement.

LABEFACTATOR, oris. *m. Ter.* Qui ébranle, qui ſecoue, qui fait tomber.

LABEFACTATUS, a, um. *Cic. participe paſſ. de* Labefacto.

LABEFACTIO, onis. *f. Plin.* Ebranlement, ſecouement. ‖ L'action de faire tomber *ou* de renverſer.

LABEFACTO, as, avi, atum, are. *Cic.* Ebranler, ſecouer, renverſer, faire tomber, ruiner. ‖ Faire changer de ſentiment, ébranler la fermeté, faire chanceler, faire condeſcendre, diſſuader, détourner, faire déſiſter. ‖ Fléchir, gagner. *-Opinionem. Cic.* Refuter, détruire une opinion. *-Commoda. Cic.* Porter préjudice.

LABEFACTUS, a, um. *Virg. participe emploié par les Poetes pour* Labefactatus.

LABELLUM, i. *n. Cic.* Petite levre. ‖ Petite cuvette.

LABELLUM *ou* Lavellum, i. *neut.* Labello *ou* Laviello, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Baſilicate, aux confins de la Capitanate.*

LABEO, onis. *m. Plin.* Qui a de groſſes levres *ou* lippes, lippu.

LABEO. *Voiez* Ledo Salinarius.

LABERRIS. Pennaflor, *bourg d'Eſpagne dans les Aſturies, ſur l'Ove.*

LABES, is. *f. Cic.* Abîme, gouffre, grande ouverture de terre. ‖ Deſtruction, perte, ruine, dégât. ‖ Tâche, flétriſſure, note d'infamie. ‖ *Feſt.* Tache, faliſſure. *Labem alicui inferre* ou *labe aliquem aſpergere. Cic.* Noircir quelqu'un, flétrir ſa réputation, le deshonorer, le noter d'infamie. *Labes conſcientiæ. Cic.* Trouble, deſordre *ou* remors de conſcience. *Labem dare. Lucr.* Renverſer, jetter par terre, détruire.

LABEZA, æ. *f.* Labez *ou* Calao, *ville de la Province de Bugie en Barbarie, ſur le Majer, au midi de Bugie.*

LABIA, æ. *f. Gell. Plaut.* Levre.

LABIA, orum. *n. plur. Ter.* Les levres.

LABIA, æ. *f.* Labiaw, *ville de la Pruſſe Ducale dans la Nadravie, à l'embouchure de la Deme.*

LABICI, orum. *m. plur.* Labicum *ou* Lavicum, i. *n.* La Colonna, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Campagne de Rome.*

LABIDUS, a, um. *Vitr.* Gliſſant, où l'on a peine à ſe tenir.

LABIENI Caſtra, Laubium, i. *n. ou* Laubacum, i. *n.* Lobe, *village de l'Evêché de Liege ſur la Sambre, près de Thuin.*

LABINIUS, i. *m.* Fluvius. Le Lavino, *riviere du Bolonnois en Italie.*

LABIOSUS, a, um. *Lucr.* Qui a de groſſes levres *ou* de grands bords *ou* rebords.

LABISCO. Le Pont Beauvoiſin, *bourg de France en Dauphiné, ſur le Giers.*

LABIUM, ii. *n. Plaut.* Groſſe levre, lippe, babine.

LABO, as, are. *Cic.* Branler, chanceler, être ébranlé, être ſur le point de ſa chûte, être prêt à tomber, menacer ruine, vaciller, n'être pas ferme, plier, ſe laiſſer aller. *Labare ſermone. Plin.* Avoir de la peine à trouver ce qu'on veut dire, heſiter en parlant, vaciller dans ſon diſcours. *Labat mens. Celſ.* L'eſprit baiſſe, il perd l'eſprit, il tombe en délire.

LABOR, eris, lapſus ſum, bi. *dep. Plin.* Tomber, cheoir, ſe renverſer, s'abattre, être renverſé, couler, s'écouler, ſe gliſſer. ‖ *Ovid.* Se paſſer. ‖ *Cic.* Faire une faute, faillir, errer, manquer, tomber dans une faute, dans une erreur, pécher, faire une fauſſe démarche, ſe tromper. *-Labi mente. Celſ.* Perdre l'eſprit, tomber en démence.

LABOR, oris. *m. Cic.* Travail, fatigue, peine, labeur. ‖ *Virg.* Riſque, danger, péril, traverſe, malheur, deſaſtre. ‖ *Hor.* Douleur. *Solis Lunæque labores. Virg.* Les éclipſes du Soleil & de la Lune. *Labori eſſe alicui. Cic.* Etre à charge à quelqu'un.

LABORATORIS Lacus. Le Lac de Laborador *ou* Labrador, *dans l'Iſle du Cap Breton.*

LABORATORIS Terra parva. La petite Laborador *ou* Labrador, *partie orientale & meridionale de l'Iſle du Cap Breton.*

LABORATORIS Terra. *Voiez* Eſtotilandia.

LABORATUR. *imperſ. Cic.* On eſt fort en peine, on y travaille.

LABORATUS, a, um. *part. paſſ. de* Laboro. *Laboratus arte. Virg.* Travaillé, cultivé, poli, fait avec ſoin.

LABORIÆ Campi. Le Territoire de Gaudo, *campagne du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour.*

LABORIFER, a, um. *Ovid.* Qui reſiſte au travail, dur à la fatigue.

LABORIOSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec travail, fatigue, peine, difficulté, laborieuſement.

LABORIOSUS, a, um. *Cic.* Laborieux, qui fatigue, qui ſe peine, qui travaille beaucoup. ‖ *Ter.* Difficile, penible, fatiguant, qui donne de la peine. ‖ *Cic.* Qui ſouffre.

LABORIS Terra. La Terre de Labour, *contrée* ou *Province du Roiaume de Naples en Italie, entre la Campagne de Rome, l'Abruzze ulterieure & citerieure, le Comté de Moliſſe, les deux Principautez, & la Mer de Toſcane.*

LABORO, as, avi, atum, are. *Cic.* Travailler, fatiguer, peiner, ſe donner de la peine. ‖ Souffrir, être travaillé, tourmenté, malade, indiſpoſé, ſe porter mal. ‖ S'efforcer, tâcher, ſe mettre en peine, ſe ſoucier. *Laborantia tecta. Plin.* Des toits, des maiſons qui menacent ruine. *Laborare arma. Stat.* Forger des armes. *-ad officium ſuum. Cic.* S'attacher, s'appliquer à ſon devoir. *-amari. Plin. J.* Faire ſes efforts pour être aimé. *-re frumentariâ. Caſ.* Manquer de bled. *-ſuâ magnitudine. Liv.* Etre incommodé de ſa propre grandeur. *-cerebro. Plaut.* Avoir la cervelle timbrée, avoir l'eſprit de travers, manquer de ſens. *-fœnore. Liv.* Etre fort endetté. *-ex inteſtinis. Cic.* Avoir la colique. *-ex invidia. Cic.* Etre odieux, être haï. *-ambitione. Hor.* Avoir l'ambition dans la tête. *-à frigore. Plin.* Souffrir beaucoup de froid. *-in aliqua. Hor.* Aimer une perſonne avec paſſion. *-animo. Caſ.* Se tourmenter l'eſprit, ſe chagriner. *-ob avaritiam. Hor.* Etre rongé d'avarice. *-cauſâ. Quint.* Avoir une mauvaiſe cauſe. *-in acie. Plin. J.* Avoir du pire dans le combat. *-in ſpem. Ovid.* Se donner de la peine dans l'eſperance de... *Non laboro de nomine. Cic.* Je ne me ſoucie pas, je ne ſuis pas en peine, je ne m'embarraſſe pas du nom. *Laborat carmen in fine. Petr.* La piéce eſt à la fin *ou* va finir.

LABOS. *pour* Labor.

LABRO, onis. *m.* Livourne *ou* Ligourne, *ville maritime de Toſcane. Voiez* Liburnus.

LABROSUS,

LABROSUS, a, um. *Celſ.* Dont les bords s'élevent en forme de levres. *Voiez* Labioſus.

LABRUM, i. *n. Cic.* La levre. ‖ *Caſ.* Le bord de quelque choſe que ce ſoit. ‖ *Cat.* Baſſin d'une fontaine *ou* d'un bain, baignoire, cuve, cuvette. *Labris primoribus aliquid attingere. Cic.* Eſſaier de quelque choſe, en goûter, en tâter, y toucher du bout des levres. *Labris in primoribus diu verſari. Plaut.* ou *labra inter & dentes latere. Plaut.* Avoir longtems ſur le bord des levres *ou* ſur le bout de la langue.

LABRUSCA, æ. *f. Virg.* Vigne ſauvage. Lambruſque, *ſon fruit.*

LABSA, æ. *f.* Labſa *ou* Laſſach, *ville de l'Arabie heureuſe en Aſie, au Sud d'Elcatif.*

LABYRINTHUS, i. *m. Virg.* Labyrinthe.

LAC, lactis. *n. Cic.* Du lait. *Lac ſubducere agno. Virg.* Sevrer un agneau.

LACÆNA, æ. *f. Cic.* Laconienne, de Laconie. ‖ Helene.

LACEDÆMON, onis. *ou* Lacedæmonia, æ. *f.* Lacedémone *ou* Sparte, *ville du Peloponéſe, capitale de la Laconie; on la nomme aujourd'hui* Miſitran, Ebada *&* Zaconie; *elle eſt capitale de la Zaconie en Morée, ſur le Vaſilipotamo.* ‖ *Ville de l'Eſpagne Bœtique, aujourd'hui ruinée.*

LACEDÆMONES, num. *&*

LACEDÆMONII, orum. *m.* Lacedemonien, qui eſt de Lacedémone.

LACER, era, erum. *Aſc. Ped.* Tronqué, mutilé, déchiré, démembré, mis en piéces. *Lacera navis. Ovid.* Navire briſé. *Lacera coma. Lucr.* Des cheveux arrachez.

LACERATIO, onis. *f. Cic.* L'action de déchirer, déchirement, démembrement, eraflûre.

LACERATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Lacero.

LACERNA, æ. *f. Cic.* Surtout, caſaque, vêtement pour le mauvais tems, mandille, robe.

LACERNATUS, a, um. *Juv.* Qui eſt en ſurtout, en caſaque, en manteau.

LACERO, as, avi, atum, are. *Cic.* Déchirer, mettre en piéces, déchiqueter, démembrer, délabrer, briſer. *Lacerare diem. Plaut.* Paſſer le jour à ne rien faire, perdre ſa journée.

LACEROSUS, a, um. *Apul.* Couvert de haillons, de guenilles.

LACERTA, æ. *f. Cic.* Lezard, *animal.* ‖ Sorte de poiſſon de mer.

LACERTOSUS, a, um. *Col.* Plein de muſcles. ‖ *Cic.* Robuſte.

LACERTUS, i. *m. Cic.* Le bras depuis le coude juſqu'au poignet. ‖ *Virg.* La force des bras *ou* du corps. ‖ *Plin.* Poiſſon qui reſſemble au lezard, un caiement. ‖ Un lezard. *Lacertis dare colla. Stat.* Embraſſer, ſe jetter au coû. *Lacertos movere. Flor.* Se débattre, défendre ſa vie.

LACERUS, a, um. *Aſc. Ped. Voiez* Lacer.

LACESSIM. *pour* Laceſſiverim.

LACESSITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

LACESSO, is, ſivi, ſii, ſſi, ſitum, ſſere. *Cic.* Attaquer, inſulter, provoquer, irriter, harceler, agacer, piquer. ‖ *Sen.* Chatouiller.

LACHANISSO *ou* Lachanizo, as, are. *Suet.* Languir, être languiſſant.

LACHANUM, i. *n. Hor.* Herbe potagere, legume.

LACHESIS, is. *f. Ovid.* Une des Parques, le ſort.

LACHIS, is. *f.* ou *indecl.* Lachis, *ville de la Terre-ſainte dans la Tribu de Juda, au midi de Jeruſalem.*

LACHIUM, i. *n.* Lachi, *ville de Macedoine, aujourd'hui bourg de l'Albanie, ſur la Mer Ionienne.*

LACHRYMA, *&c. Voiez* Lacryma.

LACIBURGIUM, i. *n.* Jaſenitz, *ville du Duché de Stetin dans la Poméranie Roiale, à l'embouchure de l'Oder.*

LACINATIO, onis. *f. Celſ.* Déchirement, l'action de déchirer, de déchiqueter *ou* celle de dépenſer, de diſſiper.

LACINATOR, oris. *m. Prud.* Qui déchire, qui met en piéces. ‖ Diſſipateur.

LACINATUS, a, um. *part. paſſ. de* Lacino.

LACINIA, æ. *f. Plaut.* Frange, bord. ‖ Le bas, l'extremité d'une robe. ‖ *Cic.* Pan, coin *ou* lambeau d'une robe. ‖ *Col.* Partie *ou* parcelle ſeparée d'un tout, peloton. ‖ *Petr.* Robe. ‖ Surnom de Junon. *Laciniam humeris detrahere. Petr.* Oſter ſa robe. *Laciniam togæ calcare. Suet.* Marcher ſur le bas *ou* ſur le bord de la robe.

LACINIATIM. *adv. Apul.* Par lambeaux, par parcelles, par pelotons.

LACINIATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de*

LACINIO, as, avi, atum, are. *Apul.* Diviſer par parcelles, ſeparer par pelotons, diſtribuer. ‖ Couvrir d'un pan de ſa robe *ou* de ſon habit.

LACINIOSUS, a, um. *Plin.* Plein de découpures, déchiqueté. ‖ Diviſé par parties, coupé par lambeaux.

LACINIUM Promontorium. Le Cap delle Colonné, *au Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, entre les Golfes de Tarente & de Squilace.*

LACINO, as, avi, atum, are. *acc. Solin.* Déchirer, déchiqueter, découper. ‖ *Catul.* Diſſiper, dépenſer.

LACIO, cis, cere. *Lucr.* Tromper.

LACIPPO, onis. *f.* Porchuna *ou* Porcuna, *bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, au couchant de Jaën.*

LACOBRIGA *ou* Lancobriga, æ. *f.* Lagos, *ville de Portugal, ſur la côte meridionale de l'Algarve.*

LACON, onis. *m.* Laconien, de Laconie, Lacedemonien.

LACONIA, æ. *f.* La Laconie, *contrée du Peloponneſe.*

LACONICUM, i. *n. Cic.* Poële, étuve pour ſuer.

LACONICUS, a, um. *Hor.* De Laconie. *Laconicus ſinus. m.* Le Golfe de Colochina, *en Morée.*

LACONIMURGIUM, i. *n.* Caçalla *ou* Cazalla, *bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, aux confins du Roiaume de Leon.*

LACONISMUS, i. *m. Cic.* Laconiſme, *brieveté du langage des Lacédémoniens.*

LACONIUS, a, um. *Voiez* Laconicus.

LACRUMA, æ. *ou* Lacryma, æ. *f. Cic.* Larme. ‖ *Plin.* Liqueur, ſuc gommeux, qui diſtille des arbres. *Lacryma vitium. Plin.* Les pleurs de la vigne.

LACRYMABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Déplorable, digne de larmes, qui merite d'être pleuré.

LACRYMABUNDUS, a, um. *Liv.* Qui a les yeux baignez de larmes, qui eſt en pleurs, qui a les larmes aux yeux, qui eſt tout pleurant, ou tout éploré, qui fond en larmes.

LACRYMATIO, onis. *f. Plin.* Larmoiement, l'action de jetter des larmes, diſtillation des arbres.

LACRYMATUS, a, um. *part. de* Lacrymor.

LACRYMO, as, avi, atum, are. *Ter. &*

LACRYMOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Jetter des larmes, répandre des pleurs, pleurer, larmoier.

LACRYMOSE. *adv. Plin.* En forme de larmes, comme des larmes. ‖ Avec les larmes, tout en pleurant, en verſant des pleurs.

LACRYMOSUS, a, um. *Ovid.* Qui répand, qui jette des larmes, qui verſe des pleurs, qui pleure, pleureur, larmoiant. ‖ Qui cauſe des pleurs, qui fait verſer des larmes. ‖ *Hor.* Qui fait pleurer, qui force à jetter des larmes. ‖ *Plin.* Qui diſtille un ſuc gommeux *ou* une liqueur.

LACRYMULA, æ. *f. Catul.* Petite larme.

LACTANTIA, ium. *&* Lactaria, orum. *n. Celſ.* Tout ce qui eſt fait avec du lait, ce qu'on mange où il y a du lait, ce qui tette encore [*comme un cochon de lait.*]

LACTARIUS, a, um. Qui a du lait, qui tette, qui apprête *ou* qui eſt préparé avec du lait.

LACTATIO, onis. *f. &*

LACTATUS, ûs. *m. Plin.* Allaitement, l'action d'allaiter *ou* de donner la mammelle.

LACTE, is. *n. Varr. Plaut. Voiez* Lac.

LACTEO, es, ui, ere. *neut. Varr.* Succer, tetter, tirer la mammelle. *Lactens porcus. Col.* Cochon de lait. *-vitulus. Ovid.* Veau de lait. *-ficus. Ovid.* Une figue qui rend du lait.

LACTEOLUS, a, um. *Catul.* De lait, blanc comme du lait.

LACTER, is. *m.* Promontoire de l'Iſle de Cea.

LACTES, ium. *m. Plaut.* Les menus inteſtins, les petits boiaux, la laite des poiſſons, les ris aux veaux *ou* ris-de-veaux.

LACTESCO, is, ere. *Cic.* Se changer, ſe tourner en lait, devenir lait. ‖ *Plin.* Avoir du lait.

LACTEUS, a, um. *Lucr.* De lait. ‖ *Virg.* Blanc comme lait. *Lacteus orbis. Cic. circulus. Plin. lactea via. Ovid.* La voye de lait, *amas d'étoiles qui forment au Ciel une bande blanchâtre.*

LACTO, as, avi, atum, are. *Varr.* Alaitter, nourrir de lait, donner la mammelle. ‖ *Ter.* Entretenir l'eſperance *ou* attirer par l'eſpoir.

LACTODURUM, i. *n.* Longhborow, *ou ſelon d'autres* Bedford; *& ſelon d'autres encore,* Stonie-Stratfort, *tous lieux d'Angleterre.*

LACTORA, æ. *f. &* Lactoracum, i. *n.* Lectoure, *ville Epiſcopale de France dans le pays d'Armagnac.*

LACTUCA, æ. *f. Plin.* Laitue, *plante.*

LACTUCULA, æ. *f. Col.* Petite laitue.

LACUNA, æ. *f. Virg.* Foſſe, mare où l'eau ſe ramaſſe. ‖ *Vitr.* Cavité, creux, enfoncement, fondriere. ‖ *Cic.* Lacune vuide, ce qui manque à quelque choſe. ‖ Breche. *Lacunam rei familiaris explere. Cic.* Réparer les pertes qu'on a faites, ſe remettre de ſes pertes.

LACUNAR, aris. *n. Vitr.* Platfonds, lambris. ‖ Entrevoux.

LACUNATUS, a, um. *Plin. participe paſſif de*

LACUNO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Lambriſſer, faire un lambris, un platfonds.

LACUNOSUS, a, um. *Cic.* Creux, concave, enfoncé, où il y a des cavitez, des foſſes ou des fondrieres.

LACURIS. Alarcon, *bourg* ou *ville d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, ſur le Xucar.*

LACUS, ûs. *m. Virg.* Un lac. ‖ Baſſin, réſervoir d'eau. ‖ *Ovid.* Enchot qu'on met ſous le preſſoir. ‖ *Front.* Cuve où l'on lave le linge. ‖ *Vitr.* Baſſin où l'on éteint de la chaux, & où ſe fait enſuite le mortier. ‖ *Col.* Separation dans des greniers ou dans des boutiques de Grenetieres, pour mettre à part chaque ſorte de grain. ‖ *Lucil. Voiez* Lacunar.

LACUS, Urbs. *Voiez* Fanum S. Chriſtophori.

LACUS *aut* Locus Fœlix. Oberwalſée, *bourg d'Allemagne en Autriche, ſur le Danube, audeſſous & à l'orient de Lintz, & du côté de Vienne.*

LACUS Regius, Urbs Epiſcopalis Numidiæ. *Ville de Numidie, aujourd'hui inconnue.*

LACUSCULUS, i. *m. Col. diminutif de* Lacus.

LADENBURGUM, i. *n.* Ladebourg *ou* Ladenbourg, *ville du Cercle Electoral du Rhin dans le Palatinat, ſur le Neckre.*

LADICUS Mons. Ladoco *ou* los Codos de Ladoco, *montagne du Roiaume de Leon en Eſpagne, au couchant de la ville de Leon.*

LADOGA, Urbs & Lacus. Ladoga, *ville de Moſcovie, dans la Principauté de Novogorod Weliki, ſur la Wolchova.*

LADONA. Saint-Jean de Laune, *ville de France en Bourgogne, ſur la Saone.*

LÆANA *ou* Læna. *Voiez* Elana.

LÆDO, is, ſi, ſum, dere. *Colum.* Bleſſer, faire une plaie. ‖ Offenſer, faire un affront, une injure, une inſulte, un outrage. ‖ *Cic.* Endommager, incommoder, nuire. *Lædere dicto. Plaut.* Outrager de paroles. *Lædere fidem. Caſ.* Fauſſer *ou* violer ſa foi.

LÆDUS, i. *m.* Le Loir, *riviere de France dans le Perche, le Blaiſois, le Vendôme & l'Anjou.*

LÆLIA, æ. *f.* Aracena, *bourg d'Andalouſie en Eſpagne, à la ſource du Tinto.*

LÆNA, æ. *f. Varr.* Sorte de ſurtout que portoient les Augures à Rome *ou* les ſoldats à la guerre.

LÆPA. *Voiez* Lepa.

LÆSTIO, onis. *f. Cic.* Offenſe, injure, bleſſure.

LÆSTRIGONES, num. *m.* Leſtrigons, *habitans de Formies, ville de la Campanie, qui mangeoient de la chair humaine.*

LÆSTRIGONIUS, a, um. Qui concerne les Leſtrigons.

LÆSURA, æ. *f. Ter.* Bleſſure.

LÆSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Lædo. Bleſſé, endommagé, offenſé, ruiné, mis en mauvais état.

LÆTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui cauſe de la joye, qui réjouit.

LÆTABUNDUS, a, um. *Gell.* Qui eſt fort joyeux, qui eſt tout en joye.

LÆTAMEN, inis. *n. Plin.* Le fumier, *dont on fume les terres.*

LÆTANTER. *adv. Lampr. Voiez* Lætè.

LÆTATIO, onis. *f. Caſ.* Joye.

LÆTE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Joyeuſement, avec gayeté, allegreſſe *ou* enjouement.

LÆTIFICO, as, avi, atum, are. *acc. Lucr.* Cauſer de la joye, réjouir, rendre joyeux, égayer. *Lætificare agros. Cic.* Fumer les terres, les ameliorer.

LÆTIFICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Se réjouir, avoir de la joye, être réjoui.

LÆTIFICUS, a, um. *Cic.* Qui cauſe de la joye, qui rend joyeux, qui égaye. *Lætificæ vites. Cic.* Des vignes d'une belle eſperance, qui promettent beaucoup.

LÆTITIA, æ. *f. Cic. &* Lætitudo, inis. *f.* Joye, allegreſſe. *Lætitia humi. Col.* La bonté du terroir. *-loci. id.* L'agrément du lieu.

LÆTITIA, æ. *f.* Lieſſe, *bourg ou village de l'Iſle de France, près de Laon, du côté de l'Orient.*

LÆTO, as, are. *acc. Voiez* Lætifico.

LÆTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Se réjouir, être joyeux, avoir de la joye, être ravi, être dans la joye, être bien-aiſe. *Lætari alicujus rei. Virg. aliquam rem. aliqua re, de* ou *in aliqua re. Cic.* Se réjouir de quelque choſe, en avoir de la joye.

LÆTUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Joyeux gai, gaillard, qui eſt réjoui, ravi *ou* bien-aiſe. ‖ *Mart.* Content, ſatisfait. ‖ *Hor.* Réjouiſſant, agréable, divertiſſant, plaiſant, riant. ‖ *Virg.* Abondant, fertile, gras, qui eſt en bon état. ‖ Propice, favorable, heureux. *Lætior juſtò. Virg.* Plus gai qu'il ne faut, qui s'emporte dans la joye. *Lætiſſima pectora. Ovid.* Des cœurs remplis de joye.

LÆVA, æ. *f. Liv.* La main gauche, la gauche.

LÆVATUS, a, um. *Gell.* Uni, poli, applani, liſſé, bruni.

LÆVE. *adv. Hor.* Sottement, en étourdi, en ſot, en fat.

LÆVIS, *&c. Voiez* Levis.

LÆVUS, a, um. *Cic.* Qui eſt à gauche *ou* du côté gauche. ‖ *Hor.* Sot, fat, mal-adroit, impertinent, qui manque de jugement. ‖ Malheureux, incommode. ‖ *Virg.* Favorable, propice. *Lævus ò ego. Hor.* O fat que je ſuis! *Lævam petere.* Aller à gauche. *Lævum lumen. Liv.* Sirius, la canicule, *Conſtellation. Lævum intonuit. Virg.* Il a tonné du côté gauche, *c'eſt un préſage heureux. Lævo tempore. Hor.* A contre-tems, dans un tems incommode, dans une conjoncture fâcheuſe.

LAGA, æ. *f.* Lage, *ville ou bourg d'Allemagne, dans la Seigneurie de Roſtock, partie du Duché de Meckelbourg.*

LAGANIUS Sinus. Le Golfe de Lubeck, *partie de la Mer Baltique, entre l'Iſle de Femmeren, la côte Orientale de la Wagrie dans l'Hoſtein, & celle du Duché de Meklenbourg.*

LAGANUM, i. *n. Hor.* Baignet, gaufre, *&c.*

LAGANUS Fluvius, i. *m.* Lagan, *riviere de l'Ultonie en Irlande, qui ſe décharge dans la Baye de Carikfergus.*

LAGARIA, æ. *f.* Lagara, *ville des Lucains en Italie, ſes ruines ſe voient dans le Roiaume de Naples, la Calabre ulterieure, & ſur le Carniſtaſo.*

LAGECCIUM, i. *n.* Caſtelfort, *ville, maintenant village d'Angleterre, dans le Comté d'York, au midi de la ville d'York.*

LAGENA, æ. *f. Hor.* Bouteille, carafe, flaccon.

LAGENIA, æ. *f.* La Lagenie *ou* le Leinſter, *l'une des quatre parties de l'Irlande, ayant au Nord l'Ultonie, au couchant la Connacie & la Momonie, & au levant la Mer d'Irlande.*

LAGHIUM, i. *n.* Laghi, *ville de l'Arabie heureuſe, à l'Orient d'Aden.*

LAGHLINA. Laghlyn.

LAGIUM. Lagos, *ville de Portugal, ſur la côte meridionale du Roiaume d'Algarve.*

LAGOIS, idis. *f. Hor.* Lievre de mer, *poiſſon.*

LAGONEGRUM, i. *n.* Lagonegro, *ville de la Lucanie en Italie, maintenant village du Roiaume de Naples, dans la Baſilicate, entre les ſources du Gino, & celles du Negro.*

LAGOPUS, odis. *f. Plin.* Oiſeau blanc de la groſſeur d'un pigeon, qui a les pieds velus comme un lievre. ‖ Pied de lievre, *plante.*

LAGOTROPHIUM, ii. *n. Col.* Garenne, parc où l'on nourrit des lievres.

LAGULA, æ. *f.* Lagula, *bourg de l'Anatolie en Aſie, dans le Menteſeli, ſur le Golfe de Macre.*

LAGUSA, æ. *f.* Inſula. Chriſtiana, *Iſle de l'Archipel, entre Santorini & Candie.*

LAGUNCULA, æ. *f. Cic.* Petite bouteille, carafon, petit flaccon, *&c.*

LAGYRA, æ. *f.* Soldadia, Soldaia, *ville de la Crimée, près de la côte, entre Caffa & le Cap Inkermen.*

LAHOLMIA, æ. *f.* Laholm, *ville de Suede, dans l'Hallande, à l'embouchure de la Laga.*

LAHORIA, æ. *f. unde* Lahorium Regnum. Lahor, *ville du Mogoliſtan en Aſie, capitale du Pengal, dont elle prend quelquefois le nom.* ‖ *Roiaume de Lahor. Voiez* Pengabum.

LAI, orum. *m. plur.* Populi. *Voiez* Laum Regnum.

LAICHEUM, i. *n.* Laicheu, *ville de la Chine, dans le Quantang, ſur la côte.*

LAINUM, i. *n.* Laino, *bourg du Roiaume de Naples, dans la Calabre citerieure, ſur le Leo, au deſſus de Scalea.*

LAKIUM, i. *n.* Laki, Lakium, Biſcops Lack, *bourg d'Allemagne, dans le Cercle d'Autriche, ſur le Zeir, dans la Carniole.*

LALANDIA, æ. *f.* Laland, *Iſle de Dannemarck, dans la Mer Baltique, près de la côte meridionale de celle de Scelande.*

LALAX, agis. *m. Hor.* Criailleur, criard, brailleur. ‖ Sorte d'oiſeau.

LALINUM, i. *n.* Lalain, *bourg de Flandre, ſur la Scarpe, au deſſus de Douay.*

LALISIO, onis. *m. Plin.* Aſnon ſauvage.

LALLO, as, avi, atum, are. *Perſ.* Chanter pour endormir les enfans. ‖ Se laiſſer endormir au chant de la nourriſſe.

LAMA, æ. *f. Hor.* Lieu plein de boue, foſſe où l'eau s'amaſſe & croupit, fondriere, ‖ Vivier, étang *ou* reſervoir pour le poiſſon.

LAMA, æ. *f.* Lamégal, *ville des Vettons en Luſitanie, aujourd'hui village de la Province de Tra-los Montes en Portugal.*

LAMACA, æ. *f.* Lamacum, i. *n. Voiez* Lameca.

LAMBALIUM, i. *n.* Lamballe, *ville de France en Bretagne, au Sudeſt de Saint-Brieux.*

LAMBERO, as, avi, atum, are. *Solin.* Lapper, boire comme un chien.

LAMBERTI Regio. Le payis de Lambert, *côte de la Groenlande, ſous le ſeptante-huitiéme degré de latitude.*

LAMBESA, Lampeſa, æ. *f.* Lambeſca, *ville de Numidie, aujourd'hui bourg du Roiaume d'Alger, ſur le Suffegmar.*

LAMBESCA, æ. *f.* Lambeſcum, i. *n.* Lambeſc, *ville de France, dans la Provence, au Nord-Oueſt d'Aix.*

LAMBETHA *ou* Lametha, æ. *f.* Lambeth, *village d'Angleterre, ſur la Tamiſe, vis-à-vis de Weſtmonſter.*

LAMBO, is, bi, ere. *Cic.* Lecher. ‖ *Virg.* Effleurer, paſſer tout auprès, toucher legerement. ‖ *Col.* Succer. ‖ *Hor.* Couler au long, arroſer les bords.

LAMBRUS, i. *m.* Lambro, *riviere du Milanois en Italie, qui a ſa ſource près du Lac de Come.*

LAMECA, Lamaca, æ. *f.* Lamego, *ville de Portugal, dans la Province de Beira, près du Douro.*

LAMELLA, æ. *f. Vitr.* Petite lame, lamine, feuille de metal.

LAMENTA, orum. *n. Cic.* Lamentation, gemiſſemens, regrets.

LAMENTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Lamentable, digne de compaſſion, déplorable. ‖ Plaintif.

LAMENTARIUS, a, um. *Plaut.* Qui fait gemir, qui cauſe des lamentations.

LAMENTATIO, onis. *f. Cic.* Lamentation, gemiſſement, plainte.

LAMENTATRIX, icis. *f. Cic. &*

LAMENTATUS, a, um. *part. de*

LAMENTO, as, avi, atum, are. *Cic. &*

LAMENTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Se lamenter, gemir. ‖ Déplorer, ſe plaindre des malheurs *ou* les faire voir, les décrire, ſe plaindre de la miſere.

LAMENTUM, i. *n. Voiez* Lamenta.

LAMETIÆ, arum. *f. plur. Unde* Lameticus Sinus. Sainte Euphémie, *ville des Brutiens en Italie, aujourd'hui bourg du Roiaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, au voiſinage de la citérieure.*

LAMETUS, i. *m.* Fluvius. L'Amato *ou* Lamato, *riviere du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure; il ſort de l'Apennin, & entre dans le Golfe de Sainte-Euphémie.*

LAMIA, æ. *f. Hor.* Lamie, loupgarou, monſtre dont on faiſoit peur aux petits enfans. ‖ Sorte de poiſſon qui dévore les hommes. ‖ Sorciers qu'on prétend ſe nourrir de chair humaine. ‖ Nom propre d'une famille de Rome. *Hor.*

LAMIA, æ. *f.* Portus Boſphori. Lamia, Scala, Marmorea, *Port du détroit de Conſtantinople, ſur la côte de l'Anatolie, près du détroit de Calcedoine.*

LAMIA, Urbs Theſſaliæ. Lamina, *ville de Grece, dans la Theſſalie, ſur l'Agrimela, vers le Golfe de Zeiton.*

LAMINA, æ. *f. Cic.* Lame, lamine feuille de metal *ou* de quelque autre matiere que ce ſoit ‖ *Vitr.* Table de plomb à l'uſage des plombiers. ‖ *Plin.* Douve de tonneau.

LAMINIUM, *unde* Laminitani Populi. Montiel, *ville d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille, au couchant d'Alcaraz.* ‖ Campo de Montiel, *c'eſt la partie Orientale de la Manche.*

LAMPACHUM, i. *n.* Lampach, Lambach, Leembach, *bourg du Norique, aujourd'hui dans la haute Autriche, ſur le Traun.*

LAMPADA, æ. *f. Plaut. Voiez* Lampas.

LAMPADIAS, æ. *f. Plin.* Comete flamboyante *ou* méteore, qui a la figure d'un flambeau ardent.

LAMPAS, adis. *f. Cic.* Flambeau, fallot, torche. ‖ *Plin.* Méteore enflammé, qui a la figure d'un flambeau. ‖ *Virg.* Aſtre, la lumiere *ou* l'éclat des aſtres.

LAMPESA. *Voiez* Lambeſa.

LAMPIRIS, ridis. *f. Plin.* Ver-luiſant, *inſecte.*

LAMPRA, æ. *f.* Paleo-Lambrica, *ville de l'Achaie, maintenant village, au pied du Mont Himette.*

LAMPSACENI, pſacenorum. *m. plur. Cic.* Peuples de Lampſaco.

LAMPSACUM, ci, *n. Cic. &*

LAMPSACUS, ci, *m. Plin.* Lampſaque *ou* Lampſaco, *ville de l'Aſie mineure.*

LAMPTA, æ. *f.* Lampta, *bourg du Roiaume de Fez, près de la ville de ce nom.*

LAMUM, Urbs & Regnum. Lamon, *ville de la côte du Zanguebar en Ethiopie, au Nord de Mélinde.*

LAMUS, i. *f.* Lamo, *ville de l'Anatolie, dans la Caramanie, près du Tarſe.*

LANA, æ. *f. Cic.* Laine, toiſon de brebis. ‖ *Ulp.* Le poil de chévre, de liévre, de lapin, de caſtor, *&c.* ‖ Duvet d'oyes, & tout ce qui a reſſemblance avec la laine. *Lana ſuccida. Juv.* Laine graſſe, non lavée. *-facta. Ulp.* Laine filée. *-anſerina. id.* Plume d'oye. *-caprina.* Poil de chévre. *au Proverb.* Choſe de néant *ou* de nulle valeur, un rien.

LANARIA, æ. *f. Plin.* L'herbe au foulon.

LANARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Varr.* Qui a de la laine.

LANARIUS, ii. *m. Plaut.* Celui qui apprête les laines, Lainier.

LANATUS, a, um. *Col.* Qui a de la laine, couvert de laine *ou* de duvet, de coton, [illegible]

LANCASTRIA, Urbs & Comitatus. Lancaſtre, *ville d'Angleterre, ſur la Lane, ou la Lieno, au midi de Kendal, & capitale du Comté de Lancaſtre, ſitué entre ceux de Cumberland, de Weſtmorland, d'York & de Cheſter.*

LANCEA, æ. *f. Tac.* Lance, pique.

LANCEARIUS, ii. *m. Suet.* Lancier, piquier.

LANCEATUS, a, um. *J. Firm.* Bleſſé d'un coup de lance. || Armé d'une lance *ou* d'une pique.

LANCELOTA, *ou* Lancerota, æ. *f.* Lancerotte *ou* Lancelotte, *Iſle, l'une des Canaries, au Nord de celle de Forteventura.*

LANCEOLA, æ. *f. Cic.* &

LANCES, ium. *f. Cic* Baſſin, plat, *ou* plateaux de balances, plats, baſſins, aſſiettes creuſes.

LANCIA, æ. *f.* & Albianus, i. *f.* Les Iſles de Bayone, *ſur la côte de Galice en Eſpagne, près de la ville de Bayone.*

LANCIA Oppidana, æ. *f.* Lance, es. *f.* La Penna de Francia, *ville des Vettons en Eſpagne, maintenant bourg du Roiaume de Leon, au levant de Ciudad Rodrigo.*

LANCIA, Lancia Tranſcudana. Guarda, *ville de Portugal, dans la province de Beira, proche la ſource du Mondego.*

LANCIANUM, i. *n.* Lanciano, *ville du Roiaume de Naples en Italie, capitale de l'Abruzze citerieure, ſur le Feltrino.*

LANCICIUM. *Voiez* Lenciciurn.

LANCINO, *&c. Voiez* Lacino.

LANCIUM Burgium, i. *n.* Lanebourg, *ville de Savoye, dans le Comté de Morienne, ſur l'Arc.*

LANCOBRICA, Lancobriga, æ. *f.* Feyra, Afeyra, *bourg de Portugal, dans la Province de Beyra, près de la côte.*

LANDÆ. *Voiez* Landenum.

LANDARUM Tractus. Les Landes, *contrée de Gaſcogne en France, entre la Guienne propre, le Bazadois, le Condomois, la Gaſcogne propre, le Bearn, la Terre de Labour & la Mer.*

LANDAVIA, æ. *f.* Landavium, i. *n.* Landaw, *ville d'Alſace, enclavée dans le Palatinat du Rhin, ſur le Quieich.*

LANDAVUM, Landava. Landaff, *ville de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Glamorghan, ſur le Taff.*

LANDGOTIA. *Voiez* Occitania.

LANDRECIUM, i. *n.* Landrecy, *ville des Pays-bas Catholiques, dans le Haynault, ſur la Sambre.*

LANDISHUTUM, i. *n.* Landshut, *ville du Duché de Baviere en Allemagne, ſur l'Iſer, au deſſous de Friſingue.*

LANDSPERGA, æ. *f.* Landſperg, *ville de la nouvelle Marche de Brandebourg en Allemagne, ſur la Warte.*

LANDSTOLIUM, i. *n.* Landſtoul, *bourg d'Allemagne, dans le Duché des Deux-Ponts.*

LANEBURGUM, i. *n.* Lanebourg, *ville de Savoye, dans le Comté de Morienne, ſur la riviere d'Arc, au pied du Mont-Senis.*

LANERICIA, Larnigia, æ. *f.* Lanerick, Laurick, Lancick, Lanar, *bourg de l'Ecoſſe meridionale, dans la Cluydesdale, ſur le Cluid.*

LANEUS, a, um. *Cic.* De laine, fait de laine.

LANGÆ, arum. *f. plur.* Langarum Tractus. Les Langues, *payis des Etats de Savoye, partie dans le Piedmont propre, partie dans le Montferrat Savoyard, entre la Sture, le Tanaro, & le Belbo.*

LANGELANDIA, æ. *f.* Langeland, *Iſle de Dannemarck dans la Mer Baltique, entre celles de Zelande, de Lalande, & de Fionie.*

LANGIA, æ. *m.* Fluvius. Langia, *ou* Némée, *riviere de la Saconie en Morée, qui ſe jette dans le Golfe de Lépante.*

LANGIACUM, i. *n.* Langheac, *ville de France en Auvergne, ſur l'Allier.*

LANGOBARDI. *Voiez* Longobardi.

LANGUEDOCIA. *Voiez* Occitania.

LANGUEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Cic.* Rendre languiſſant, faire languir.

LANGUEO, es, gui, ere. *n. Cic.* Languir, être languiſſant, manquer de forces. || *Sall.* Manquer de courage. || Languir dans l'oiſiveté, être pareſſeux.

LANGUESCO, is, ere. *Cic.* Devenir languiſſant, perdre ſa vigueur, s'affoiblir. *Plin. J.* Diminuer.

LANGUIDE. *adv. Petr.* Négligemment, mollement, d'un air languiſſant, nonchalamment, lâchement.

LANGUIDUS, a, um. *Cic.* Languiſſant, debile, foible, à qui les forces manquent, qui a perdu ſa vigueur. || Lâche, mou. *Languidus vino, vigiliiſque. Cic.* Abattu *ou* épuiſé par le vin & par les veilles.

LANGUIFICUS, a, um. Qui fait languir.

LANGUOR, oris. *m. Cic.* Langueur, débilité, foibleſſe, abattement de forces, perte de vigueur. || Moleſſe, pareſſe. || Lâcheté, défaut de courage, manque de cœur. || *Plaut.* Laſſitude, lenteur, maladie. *Languor aquoſus. Hor.* Hydropiſie.

LANGULA, æ. *f. Varr. Vitr.* Sorte de petit plat, de petit baſſin.

LANGURIA, æ. *f. Plin.* Sorte d'animal, dont quelques-uns ont prétendu que provenoit l'ambre.

LANGURIUM, ii. *m. Plin.* L'ambre jaune.

LANIANUM, i. *n.* Laniang, *ville de l'Inde delà le Gange, capitale du Roiaume de Laniang, ſitué entre ceux de Pégu, & de Siam.*

LANIARIUM, ii. *n. Varr.* Boucherie.

LANIATIO, onis. *f. Sen.* &

LANIATUS, ûs. *m. Cic.* Déchirement, l'action de déchirer.

LANIATUS, a, um. *Virg.* Déchiré, démembré, mis en pieces, égratigné. *Laniata claſſis. Ovid.* Une flotte deſagréée, dégrée, deſemparée, endommagée.

LANICIUM, ii. *n. Virg.* La laine qu'on tire des brebis chaque année. || Le lainage. *Plin.* L'apprêt de la laine.

LANIENA, æ. *f. Plaut.* Boucherie, écorcherie, lieu où l'on tue les animaux, lieu où l'on vend la chair, étal de Boucher.

LANIFER, a, um. *Plin. Voiez* Laniger.

LANIFICIUM, ii. *n. Cic.* L'art d'apprêter la laine, l'apprêt des laines.

LANIFICUS, a, um. *Tibul.* Qui apprête la laine. *Lanifica ſorores. Mart.* Les trois Parques.

LANIGARA, æ. *f.* Guagida, *ville du Roiaume d'Alger en Barbarie, ſur l'Areſgol, dans le Teleuſin.*

LANIGER, a, um. *Virg.* Qui eſt couvert de laine, qui porte, qui produit de la laine.

LANIO, as, avi, atum, are. *act. Celſ.* Déchirer, déchiqueter, mettre en pieces, égratigner.

LANIONIUS, a, um. *Suet.* De Boucher, de boucherie. *Lanionia menſa. Suet.* Etal de Boucher.

LANISTA, æ. *m. Cic.* Maître d'exercice *ou* de Gladiateurs. || Maître d'eſcrime, Maître en fait d'armes. Prevôt de ſalle. *Laniſta avium. Col.* Fauconniers, qui dreſſent des oiſeaux.

LANISTITIUS, a, um. *Petr.* Qui concerne le Maître d'exercice *ou* des Gladiateurs, *&c.*

LANIUS, ii. *m. Ter.* Boucher.

LANIUS Mons. Le Mont de Lan, *village de Dauphiné en France, entre Grenoble & Briançon.*

LANIONUM, i. *n.* Lanion, *bourg de France, dans l'Evêché de Treguier en Bretagne.*

LANMURIUM, i. *n.* Lanmeur, Landmeur, *bourg de France en Bretagne, dans l'Evêché de Treguier, près de la côte.*

LANNOYA, æ. *f.* Lannoy, *ville des Payis-bas, dans la Chaſtellenie de l'Iſle en France, entre l'Iſle & Tournay.*

LANOSUS, a, um. *Col.* Qui a beaucoup de laine, qui eſt plein de laine, laineux.

LANSTEPHADONIA, æ. *f.* Launſton, Lanceſton, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Cornouaille, ſur le Tamer.*

LANTERNA, æ. *f. Voiez* Laterna.

LANUGINOSUS, a, um. *Plin.* Cotonneux, plein de duvet *ou* de poil follet.

LANUGO, inis. *f. Virg.* Poil follet. || Coton, duvet. || *Col.* Sciûre d'ais.

LANULA, æ. *f. Celſ.* Petit flocon de laine.

LANUS. *Voiez* Logana.

LANVILLINUM, i. *n.* Lan-Vethlin, Lanvillin, *bourg de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Montgommery.*

LANUVIUM, i. *n.* Civita Lavinia, *bourg de la Campagne de Rome en Italie, entre Veletri & Ardea.*

LANX, cis. *f. Cic.* Baſſin, plat, aſſiette creuſe. || Baſſin d'une balance.

LAODICEA, æ. *f.* Laodicée, *ville d'Aſie.*

LAODICEA, æ. *f.* Combuſta. Laodicée, *ville de Galacie, dans l'Aſie mineure, aujourd'hui village de la Caramanie, au levant de Cogni.*

LAODICEA Cabioſa. Laodicée, Laudieſa, *ville de Syrie, à la ſource du Farfar.*

LAODICEA ad Libanum. Laodicée, Lyche, Ludikia, *ville ſur la côte de Syrie, au midi d'Antioche.*

LAODICEA ad Lycum. Laodicée, *ville de la grande Phrygie dans l'Aſie mineure, dont les ruines, que les Turcs appellent Eskihiſſar, ſe trouvent dans l'Anatolie propre, ſur le Licho.*

LAODICEA Mediæ. *Ville inconnue maintenant: elle étoit dans la Medie en Aſie.*

LAODICENUS, a, um. *Cic.* Qui eſt de Laodicée.

LAOMEDONTIA, æ. *f.* Lampſague, *ville d'Aſie.*

LAONA. *Voiez* Killaloa.

LAORUM Regnum. *Voiez* Laum.

LAPATHUM, i. *n. Hor.* Lapathus, i. *f. Cic.* Oſeille, patience, *Herbe.*

LAPI. *Enn. pour* Lapide.

LAPICÆDINA *ou* Lapicidina, *dont on a fait par corruption* Lapidicina.

LAPICIDA, æ. *m. Varr.* &

LAPIDARIUS, ii. *m. Ulp.* Carrier, ouvrier qui travaille aux carrieres. || Tailleur de pierres.

LAPICIDINA. *Voiez* Lapidicina.

LAPIDARIUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne les pierres.

LAPIDATIO, onis. *f. Cic.* L'action de jetter des pierres.

LAPIDATOR, oris. *m. Cic.* Qui jette des pierres, qui combat à coups de pierres, frondeur.

LAPIDATUS, a, um. *Suet.* Lapidé, ſur lequel on a jetté des pierres. || *Liv.* Sur lequel il a plû des pierres. *Lapidatum eſt* ou *lapidavit. Liv.* Il a plû des pierres.

LAPIDESCO, is, ere. *Plin.* Se petrifier, ſe changer en pierre, devenir pierre *ou* dur comme la pierre.

LAPIDEUS, a, um. *Cic.* De pierre.

LAPIDICINA, æ. *f. Cic.* Carriere, lieu d'où l'on tire des pierres pour bâtir, *ou* l'endroit où on les taille.

LAPIDO, as, avi, atum, are. *act. Flor.* Lapider, accabler ſous les pierres, aſſommer à coups de pierres. || *Petr.* Mettre ſous une tombe, enfermer dans un tombeau de pierre.

LAPIDOSUS, a, um. *Ovid.* Pierreux, plein de pierres, rempli de cailloux.

LAPILLUS, i. *m. Hor.* Petit caillou. || Une pierre précieuſe.

LAPIS, idis. *m. Cic.* Pierre. || *Plin.* Pierre précieuſe. *Ter.* Hebêté, ſtupide. || *Liv.* Pierre poſée près du grand chemin pour marquer les diſtances. *Lapis molaris. Quint.* Meule de moulin. *-ſtructilis. Ulp.* Pierre de taille. *-parius. Virg.* Du marbre. *-bibulus. id.* Le ſable, la pierre ponce. *-incuſus. id.* Pierre à aiguiſer. *--vivus. Plin.* Pierre à fuſil. *Lapides loqui. Plaut.* Dire des duretez, parler d'une maniere dure. || Avoir un ſtyle dur. *De lapide emptus. Cic.* Achetté à l'encan. *Lapis quid ſtas? Ter.* Que fais-tu là planté comme une ſtatuë?

LAPITHÆ, arum. *m.* Les Lapithes, *peuples de Theſſalie.*

LAPITHE, es. *f.* Ville de Theſſalie.

LAPITHEI, *ou* Lapitheii, orum. *m.* Ses habitans.

LAPITHEUM, i. *n.* Ville ſur le Mont Taigete, *en Laconie.*

LAPITHUS, Lapathos, i. *f.* Lapathios, *ville reduite en village, ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Candie, près du Cap de Cormachitti.*

LAPPA, æ. *f. Virg.* Bardane, *plante.*

LAPPACEUS, a, um. *Plin.* De bardane.

LAPPIA, Lapponia, æ. *f.* La Lapponie, *grande region, & la plus ſeptentrional de l'Europe, entre le 64e & le 71e degré de latitude, & le 39e & 68e de longitude.*

LAPPONES, num. *m.* Les Lappes *ou* Lappons.

LAPPONIA, æ. *f.* La Lapponie, le payis

des Lappes, *grande contrée Septentrionale de l'Europe.*

LAPSABUNDUS, a, um. *Sen.* Prêt à tomber.

LAPSANA, æ. *f. Plin.* Eſpece de chou ſauvage. *Lapſanâ vivere. (Prov,)* Vivre meſquinement, ne manger que des carrotes.

LAPSANS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui eſt ſur le point de tomber, prêt à ſe renverſer.

LAPSIO, onis. *f. Cic.* Chûte.

LAPSO, as, avi, atum, are. *Flor.* Broncher, chanceler, être prêt à tomber, gliſſer.

LAPSUS, ûs. *m. Cic.* Chûte. *Lapſus avium. Virg.* Le vol des oiſeaux. *-fluminum. Cic.* Le cours des fleuves, le courant des rivieres. *-fidei. Plin.* La perte du credit *ou* le manquement de foi *ou* de parole. *-rotarum. Virg.* Le tournoïement, le tour des roues autour de l'eſſieu. *-ſerpentum. id.* Le gliſſement des ſerpens. *-ſcalarum. Plin.* Chûte ſur un eſcalier. *-ancipites rerum. Claud.* La viciſſitude des choſes, les évenemens douteux.

LAPSUS, a, um. *part. de* Labor. *Cic.* Tombé, qui a fait un faux pas; qui a gliſſé. ‖ Ecoulé. ‖ Qui a fait une faute. ‖ Aboli. *Lapſæ res. Virg.* ou *partes. Tac.* Affaires ruinées *ou* tombées en décadence, qui ſont en deſordre *ou* en mauvais état.

LAPURDENSIS Tractus. Le payis de Labourd en France, *dans la Gaſcogne, entre les Pyrenées, la baſſe Navarre, les Landes & la Mer de Biſcaye.*

LAPURDUM, i. *n.* Bayone, *ville de France en Gaſcogne, capitale du payis de Labourd, près de la Mer de Biſcaye & ſur l'Adour.*

LAQUEAR, aris. *n. Virg.* Plancher, platfonds, lambris.

LAQUEATOR, oris. *m. Veget.* Celui qui pourſuivoit les fuyars, & qui tâchoit de les arrêter en leur jettant une corde à nœud coulant.

LAQUEATUS, a, um. *part. Cic.* Platfonné, lambriſſé, orné d'un platfonds. ‖ *Col.* Attaché avec des cordes *ou* des plates longes. *Laqueatus auro. Liv.* Qui a un platfonds doré.

LAQUEDONIA, æ. *f.* Le Cedogna, *ou* Cédonia, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté ultérieure, au voiſinage de la Capitanate & de la Baſilicate.*

LAQUEO, as, avi, atum, are. *acc. Solin.* Attacher avec des plates longes lier avec des cordes. ‖ *Stat.* Etrangler, mettre une corde au coû.

LAQUEUS, i. *m. Cic.* Corde à nœud coulant, colet, lacet, lacs, filet, piege, panneau. *Laquei legum. Cic.* Les embarras des loix, leurs diverſes interpretations. *-diſputationum. Cic.* Les ſubtilitez captieuſes, les ſophiſmes des diſputes.

LAR, aris. *m. Cic.* Le Dieu du foyer, le Dieu domeſtique, le Genie protecteur & conſervateur. ‖ *Hor.* La maiſon. ‖ *Ovid.* Le dedans de la maiſon. ‖ *Mart.* La famille. ‖ *Col.* Le foyer, l'âtre, le feu. ‖ L'autel, *conſtellation auſtrale, compoſée de ſept étoiles.*

LARA, æ. *f.* Caſtellæ. Lara, *bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille, entre les montagnes d'Urbion, ſur l'Arlanza.*

LARABETA. *Voiez* Fanum S. Andreæ.

LARAIX, is. Lixa, æ. *f.* Larache, la Rache, l'Harais, Lixe, *ville du Roiaume de Fez en Barbarie, dans la province d'Asbar.*

LARANDA, æ. *f.* Laranda, *ville de la Caramanie en Natolie, à la ſource du Cydne, ou du Caraſu.*

LARAPERSIÆ, arum. *f. plur.* Lar, *ville de Perſe, dans le Farſiſtan, près du Kerman & de la riviere de Tiſindom: elle a été capitale d'un Roiaume qui s'étendoit juſqu'au Golfe de Balſora.*

LARDA, æ. *f.* Lard, *bourg du Roiaume de Barbarie, ſur la côte occidentale du Golfe de Sidra, où il donne ſon nom à un Cap dont il eſt voiſin.*

LARDUM, i. *n. Ovid.* Du lard.

LAREDUM, i. *n.* Laredo, *ville d'Eſpagne, ſur la côte de Biſcaye, au couchant de Bilbao.*

LAREMA. *Voiez* Lerma.

LARES, ium. *m. Hor.* Les Lares, les Dieux domeſtiques, les Genies protecteurs des maiſons. ‖ La maiſon. *Voiez* Lar.

LARES, Laris, is. *f.* Laribum, i. *n.* Colonia. Migana, *lieu du Roiaume de Tunis en Barbarie, vers les confins de la Conſtantine.*

LARGARÆUM Regnum. Le Roiaume de Largaray, *ville de l'Inde delà le Gange, près du Lac de Chiamay, ſur l'Ava.*

LARGE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Largement, abondamment, liberalement, magnifiquement, avec largeſſe, liberalité, magnificence *ou* profuſion, copieuſement, amplement.

LARGIFLUUS, a, um. *Cic.* Qui coule abondamment, qui jette beaucoup d'eau.

LARGILOQUUS, a, um. *Plaut.* Grand parleur, qui parle beaucoup, babillard.

LARGIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Cic.* Faire des largeſſes, donner avec liberalité, permettre *ou* accorder liberalement & par grace. *Largitur ſi tempus. Cic.* Si le tems le permet.

LARGISIUM, i. *n.* Largis, *bourg du Sud de l'Ecoſſe, dans la province de Cuningham, ſur le Golfe de Cluyd.*

LARGITAS, atis. *f. Cic.* Largeſſe, liberalité, inclination à donner. ‖ Abondance. ‖ Magnificence.

LARGITER. *adv. Cic. Voiez* Largè.

LARGITIO, onis. *f. Cic.* Largeſſe, liberalité. ‖ Profuſion, dépenſe exceſſive, prodigalité. ‖ Préſent pour gagner quelqu'un. *Largitio æquitatis. Cic.* Juſtice rendue.

LARGITOR, oris. *m. Cic.* Qui fait des largeſſes, , qui donne liberalement, liberal.

LARGITUS, a, um. *Plin. part. de* Largior.

LARGUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Liberal, qui donne volontiers, qui fait des largeſſes. ‖ Qui fait des profuſions *ou* des dépenſes exceſſives, prodigue. ‖ Abondant.

LARICES, Larix, icis. *f.* Reca, *bourg d'Allemagne, dans la Carniole, ſur l'Idria, près du Comté de Gorico.*

LARICINA, æ. *f. Plin.* Reſine liquide, *plus claire que la terebentine.*

LARIDUM, i. *n. Juv. Voiez* Lardum.

LARIGNUS, a, um. *Vitr.* Qui eſt de bois de Larix:

LARINAS, atis. *m. f. Cic.* Qui eſt de Larina.

LARINUM, i. *n. Plin.* Larina, *ville de la Pouille.*

LARIS, Urbs Idumææ. *Ville inconnue maintenant, elle étoit dans l'Idumée en Aſie.*

LARISSA Syriæ. Laris, *ville de Syrie, ſur le Farfar, au deſſus d'Hama.*

LARISSA Pelaſgiotidis. Lariſſe, *ville de la Theſſalie en Grece, ſur le Pénée, au deſſus de ſon embouchure, dans le Golfe de Salonizi, patrie d'Achille.*

LARISSA Penſilis, Urbs Phthiotidis. Lariſſe, *ville de Grece, dans la Theſſalie, entre les Golfes de Zeïton & d'Armiro.*

LARISSA, Caſſius Mons. Lariſſa, *montagne de l'Arabie Pétrée, le long de la Mer Mediterranée, vers les confins de la Judée.*

LARISSA, Melas Fluvius. Lariſſa *ou* Mégariſe, *riviere de la Romanie, dans la Turquie d'Europe, qui ſe jette dans l'Archipel, entre la Preſqu'iſle de la Romanie & l'embouchure de la Mariza.*

LARISSÆUS, a, um. *Virg.* Qui eſt de Lariſſe.

LARIUS Lacus. Le Lac de Come, *le plus grand de l'Italie, dans le Comaſt au Milanois, & aux confins des Suiſſes & des Griſons.*

LARIUS, a, um. *Cat.* Qui appartient à ce Lac.

LARIUS, i. Laris, is. *m.* Fluvius. L'Arc, le Lar, *riviere de France en Provence, qui tombe dans la Mer de Martigues.*

LARIX, icis. *f. Plin.* Le larix, *arbre.*

LARNECA, æ. *f.* Larneca, *bourg ſur la côte de l'Iſle de Chypre.*

LAROBA, æ. *f.* Laroba *ou* Larobo, *ville de Numidie en Afrique, dans la Conſtantine, province du Roiaume d'Alger.*

LAROS, i. *m.* Laro, onis. *m.* Fluvius. L'Arone, *riviere de l'Etat de l'Egliſe, dans le Patrimoine de ſaint-Pierre en Italie: elle ſort du Lac de Bracciano, & ſe jette dans la Mediterranée.*

LARTHENIANUM, i. *n.* Martignano, *bourg de l'Hétrurie, dans le Duché de Bracciano, du Patrimoine de ſaint-Pierre en Italie, entre les Lacs de Martignano, & de Stracciacapa.*

LARVA, æ. *f. Plaut.* Eſprit folet, lutin, fantôme, ſpectre. ‖ *Hor.* Maſque de Theatre. ‖ *Petr.* Un ſquelette.

LARVALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen. Plin.* Qui concerne les ſpectres, les fantômes, &c.

LARVATUS, a, um. *Plaut.* Qui a l'eſprit troublé, comme s'il avoit vû quelque ſpectre. ‖ Maſqué, déguiſé.

LARUNESIÆ, arum. *f. plur.* Inſulæ. Les Iſles de Mollicolno, *près de la côte de Tunis, au levant du Cap de Bone en Afrique.*

LARUS, i. *m. Bibl.* Le Larus, *oiſeau inconnu, de couleur noire.*

LARYMNA Inferior. Talandi, *ville de la Livadie en Grece, au Nord du Lac de Livadie.*

LARYNX, gis. *f. Voiez* Guttur.

LASANUM, i. *n. Hor.* Le pot de chambre. ‖ Le baſſin d'une chaiſe percée.

LASCIVE. *adv. Liv.* Laſcivement, avec moleſſe.

LASCIVIA, æ. *f. Ovid.* Laſciveté, diſſolution, moleſſe, libertinage, débauche. ‖ *Cic.* Plaiſir, jeu, divertiſſement, partie de plaiſir. ‖ Badinage, deſordre. *Laſcivia maledicendi. Quint.* La démangeaiſon de médire.

LASCIVIO, is, vivi, vitum, ire. *neut. Sen.* Folâtrer, badiner, faire le folâtre, le badin, remuer toûjours, ne ſe point tenir en repos. ‖ *Ovid.* Bondir, ſauter. *Laſcivire alicui. Stat.* Folâtrer avec quelqu'un. *-otio. Liv.* Eſtre porté au plaiſir par l'oiſiveté.

LASCIVUS, a, um; ior, iſſimus. *Ovid.* Laſcif, diſſolu. ‖ *Plin.* Badin, enjoué, folâtre. ‖ *Ovid.* Qui bondit, qui ſaute. *Laſcivus in vino. Plin.* Qui a le vin gai, qui eſt enjoué à table, qui folâtre le verre à la main. *Laſcivum pecus. Mart.* Les chévreaux, & les chévres. *Laſcivior hædo. Ovid.* Plus bondiſſant qu'un chévreau.

LASCURA, æ. *f.* Leſcar, *ville de France en Gaſcogne, dans le Béarn ſur le Gave, au deſſous de Pau.*

LASER, eris. *n. Col.* Sorte de Benjoin *appellé* Aſſa fœtida.

LASERPITIUM, ii *n. Plin.* Arbre dont on tire l'*Aſſa fœtida* par inciſion du tronc & de la racine.

LASPIA, æ. *f.* Laſpi, *ville de l'Aſie mineure, dans la Natolie, ſur la Mer de Marmara.*

LASSANUM, i. *n.* Laſſan, *ville de la Pomeranie Royale, dans le Comté de Gutzkow, ſur la riviere de Pene, au deſſus de Wolgaſt.*

LASSATUS, a, um. *Ovid.* Laſſé, fatigué, haraſſé, las.

LASSESCO, is, ere. *Plin.* Se laſſer, ſe fatiguer, ſe haraſſer, devenir las.

LASSITUDO, inis. *f. Cic.* Laſſitude, fatigue, haraſſement.

LASSO, as, avi, atum, are. *act. Celſ.* Laſſer, fatiguer, cauſer de la laſſitude, haraſſer.

LASSUS, a, um. *Cic.* Las, laſſé, fatigué, haraſſé. *Laſſus ſtomachus. Hor.* Eſtomach affoibli. *Res laſſæ. Ovid.* Les adverſitez.

LASTIGI. *Voiez* Zahara.

LATARA, æ. *f.* Latte, *bourg de France en Languedoc, ſur le Lac de Maguelone.*

LATARACUM, i. *n.* Lataraco *ou* Lattarico, *bourg du Roiaume de Naples, dans la Calábre citerieure, entre San Marco, & Coſenza.*

LATE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Au large, d'une maniere étendue, amplement. *Latè longeque vagabitur nomen tuum. Cic.* Vôtre réputation ſe répandra par tout. *Latè poſſidere. Sen.* Eſtre riche en fonds.

LATEBRA, æ. *f. Cic.* Cache, cachette, caverne, antre, taniere, repaire, retraite, fort de bêtes ſauvages, trou des ſerpens, endroit où l'on ſe cache, où l'on cache, lieu de ſûreté pour ſe couvrir. *Latebræ in animis. Cic.* Les ſecrets replis du cœur.

LATEBRICOLA, æ. *m. f. Plaut.* Qui ſe tient caché, qui aime l'obſcurité, qui cherche la retraite, qui demeure dans des lieux ſolitaires, qui ſe tient dans ſa taniere.

LATEBROSE. *adv. Plaut.* En cachette, en ſe cachant.

LATEBROSUS, a, um. *Liv.* Caché, ſecret, propre à ſe cacher.

LATENS, tis. *omn. gen. Stat.* Caché.

LATENTER. *adv. Cic.* En cachette, en ſecret, d'une maniere obſcure, ſans ſe montrer, ſans ſe faire voir.

LATEO, es, tui, titum, ere. *Cic.* Eſtre caché *ou* être inconnu *ou* obſcur. *Latet mihi. Lucr.* ou *me. Ovid. cauſa. Celſ.* La cauſe m'en eſt inconnue, je n'en ſçai pas la raiſon.

LATER, eris. *m. Vitr.* Une brique. *Laterem*

Rem crudum lavare. Ter. Perdre ſon tems, ſe donner de la peine en vain.

LATER. Latere.

LATERALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* De côté, qui concerne le côté, qui eſt au côté.

LATERARIA, æ. *f. Plin.* Atelier de Tuilier. ‖ Four à briques. ‖ Tuilerie.

LATERARIA, orum. *n. Pl. Vitr.* Chevrons poſez en travers.

LATERARIUS, ii. *m. Plin.* Tuiſier, qui fait de la brique.

LATERARIUS, a, um. *Vitr.* Qui eſt fait de tuiles ‖ Qui eſt à côté, qu'on met à côté.

LATERCULUS, i. *m. Q. Curt.* Petite brique *ou* tuile. *Plaut.* Sorte de petit maſſepain *ou* biſcuit.

LATERE. *abl. de* Latus, eris.

LATERITIUS, a, um. *Plin.* Fait de brique *ou* de tuile.

LATERNA, æ. *f. Cic.* Lanterne, fanal.

LATERNARIUS, ii. *m. Cic.* Qui porte la lanterne, Lanternier.

LATERUNCULARIA, æ. *f. Sen.* Damier, échiquier, tablier.

LATERUNCULI, orum. *m. Sen.* Dames de damier, pieces du jeu d'échets.

LATESCO, is, cere. *Col.* S'élargir, devenir large, s'étendre en largeur, croître en large.

LATEX, icis. *m. Ovid.* Toute humeur *ou* liqueur qui ſort d'où elle étoit cachée.

LATHMUS Mons, *unde* Lathmicus Sinus. Palatia, Palatzchia, *village de Natolie, ſur la côte de l'Archipel, au midi du Madre.*

LATIALIS, *m. f.* le, *n.* is. &

LATIARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Pl.* Latin, du Latium, du payis Latin. *Latialis ſermo. Plin.* Diſcours Latin.

LATIBULO, as, avi, atum, are. *Varr.* &

LATIBULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Se cacher, être caché.

LATIBULUM, i. *n. Cic.* Cache, cachette, endroit enfoncé, lieu reculé, caverne, antre, repaire, retraite, taniere de bêtes ſauvages, trou de ſerpens, tout lieu où l'on ſe cache, endroit où l'on cache.

LATICLAVIA, æ. *f. Vall. Max.* Robe de Senateur bordée par devant d'une bande garnie de nœuds *ou* gros boutons d'or *ou* de pourpre.

LATICLAVIUS, ii. *m. Suet.* Senateur Romain qui portoit cette ſorte de robe.

LATICZOVIA, æ. *f.* Laticzow, *ville de la Ruſſie Rouge en Pologne, dans la haute Podolie, ſur le Bog.*

LATIFOLIUS, a, um. *Plin.* Qui a les feuilles larges.

LATIFUNDIUM, ii. *n. Varr.* Fonds de terre de grande étendue.

LATINÆ, arum. *Cic.* Les Fêtes du Latium *à l'honneur de Jupiter latial auquel on ſacrifioit ſur le Mont Alban.*

LATINE. *adv.* En Latin, à la maniere des Latins. *Latinè reddere. Cic.* Traduire, rendre *ou* mettre en Latin. *Latinè ſcire. Cic.* Sçavoir le Latin, entendre la langue Latine. *Latinè, non accuſatoriè loqui. Cic.* Dire les choſes comme elles ſont, uniment & ſans détour.

LATINI, orum. *m.* Les Latins, les peuples du Latium *ou* de la Campagne de Rome.

LATINORUM Regio Orientalis. *Voiez* Hieroſolymitanum Regnum.

LATINIACUM, i. *n.* Lagny, *ville de l'Iſle de France, dans la Brie Françoiſe, ſur la Marne.*

LATINIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Cic.* Qui eſt de Latium.

LATINITAS, atis. *f. Cic.* La latinité, la langue Latine, le Latin.

LATINUS, a, um. *Cic.* Latin, des Latins, des peuples du Latium.

LATIO, onis. *f. Cic.* L'action de porter. *Latio ſuffragii. Plin. J.* L'action de donner ſon ſuffrage *ou* ſa voix.

LATITATIO, onis. *f. Quint.* L'action de ſe cacher *ou* de ſe tenir caché.

LATITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Se cacher, ſe tenir caché. ‖ Ne pas comparoître, faire défaut en juſtice. ‖ *Plaut.* Cacher. ‖ *Cat.* Porter ſouvent.

LATITUDO, inis. *f. Cic.* Largeur, latitude, étendue en largeur.

LATIUM, ii. *n.* Le payis Latin, le Latium, la Campagne de Rome.

LATIUM vetus & novum, Le Latium, *ancienne Contrée de l'Italie : l'ancien Latium étoit ce qu'on nomme aujourd'hui la Campagne de Rome ; & le nouveau Latium étoit la partie du Roianme de Naples, qui eſt ſituée au couchant du Gariglan.*

LATIUS, a, um. *Col.* Qui eſt du Latium. *Latia lingua. Ovid.* La langue Latine.

LATOMIÆ, arum. *f. Cic.* Carrieres.

LATONE, es. *f.* Latonæ Civitas. Derote, *ville de la Baſſe Egypte, au couchant du Nil, près de la pointe du Delta.*

LATOR, oris. *m. Suet.* Qui porte, porteur. *Lator legis. Cic.* Legiſlateur, qui fait une loi *ou* qui la propoſe au peuple pour la faire approuver. *-ſuffragii. Cic.* Qui donne ſa voix *ou* ſon ſuffrage.

LATORIA lex. *Cic.* Loi des Romains concernant les mineurs.

LATOVICI. *Voiez* Prætorium Latovicorum.

LATRATOR, oris. *m. Virg.* Qui abboye comme un chien. *Cic.* Un grand crieur, criailleur.

LATRATUR. *impерſ. Ovid.* On abboye.

LATRATUS, ûs. *m. Ovid.* Abboi, jappement, abboyement, cri naturel du chien.

LATRATUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de* Latro.

LATRINA, æ. *f. Varr.* Latrinum, i. *n. Laber.* Latrine, lieu commun, privé, retrait, garderobe, lieu ſecret, les lieux. ‖ Un évier.

LATRIS Inſula, is. *f.* Oeſel, *Iſle de la Mer Baltique, à l'entrée du Golfe de Riga.*

LATRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Abboyer, japper, crier comme un chien. ‖ Clabauder, faire un bruit de chien.

LATRO, onis. *m. Cic.* Larron, voleur, brigand, filou.

LATRONUM Inſulæ. Les Iſles des Larrons, *ou* de las Velas, *ou* les Iſles Marianes, *dans l'Ocean oriental, près de la Mer Pacifique, dans l'Archipel de S. Laurent.*

LATRONUM Sylva. *L'Archipel, que les Matelots François appellent la Foreſt des Larrons. Voiez* Archipelagus.

LATROCINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* De voleur, &c.

LATROCINATIO, onis. *f. Plin.* Volerie brigandage.

LATROCINIUM, ii. *n. Cic.* Vol, volerie, brigandage. *Plaut. Contraction de Laterocinium. Emploi de ſoldat de la Garde, de Garde de la manche, de Garde du corps.*

LATROCINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Voler, dérober, briganden, faire des vols, brigandages, des larcins, des voleries. ‖ *Plaut.* Eſtre Garde de la manche, Garde du corps, Soldat de la Garde.

LATRONES, num. *m. Plaut.* Gardes de la manche. Gardes du corps, Soldats de la Garde. ‖ Pieces du jeu d'échets.

LATRUNCULARIA, æ. *f. Sen. Voiez* Laterunculаria.

LATRUNCULATOR, oris. *m. Ulp.* Prevôt des Maréchaux.

LATRUNCULUS, i. *m. Cic.* Petit filou, petit voleur. *Sen.* Piece du jeu des échets. *Latrunculis ludere. Sen.* Jouer aux échets.

LATURUS Sinus. Le Golfe d'Eſtora, *ſur la côte de Numidie, dans le Roiaume de Conſtantine, province de celui d'Alger en Afrique.*

LATUS, a, um. *Cic. part. de* Feror.

LATUS, a, um. *Cic.* Large, étendu, ſpatieux.

LATUS, eris. *n. Cic.* Le côté. ‖ *Caſ.* Aile *ou* flanc d'armée. ‖ *Tac.* Côte, rivage. ‖ *Mart.* Camarade, compagnon, compagnie, qui fait compagnie. *A latere alicujus. Q. Curt.* Domeſtique, aſſiſtant de quelqu'un. *Latere proximo lecto omni. Tac.* Après avoir couru toute la côte voiſine. *Latere aggreſſi. Caſ.* Attaquez en flanc, pris en flanc. *Honor à latere. Q. Curt.* L'honneur de préſéance, le rang *ou* la place d'honneur.

LATUSCLAVUS, i. *m. Plin.* Bande garnie de nœuds *ou* de boutons de couleur de pourpre *ou* d'or, faits en tête de clou : *elle garniſſoit le devant de la robe des Senateurs Romains.* ‖ *Suet.* Dignité de Senateurs Romains. ‖ *Plin. J.* La prérogative des Senateurs.

LAVACRUM, i. *n. Gell.* Bain, lieu où l'on ſe baigne.

LAVALLIUM, Vallis-Guidonis. Laval, Laval-Guion, *ville de France, dans le Maine, ſur la Mayenne.*

LAVANIA, æ. *f.* Lavagna, *ville de l'Etat de Gennes, ſur la côte du levant.*

LAVANT-MUNDA, æ. *f.* Lavant-Mund, Lavemunde, *ville d'Allemagne, dans la Carinthie, au confluent du Lavant avec la Drave.*

LAVANTUM, i. *n.* Saint-André, *ville d'Allemagne, dans la Carinthie, ſur le Lavant, au deſſus de Lavamund.*

LAVANTUS, i. *m.* Fluvius. Lavant, *riviere d'Allemagne, dans la haute Styrie & la Carinthie, où elle ſe joint à la Drave.*

LAVARA, æ. *f.* Lavare, æ. *f.* Aveiro, *ville de Portugal, dans la province de Beira, ſur la Vouga, près de la Mer.*

LAVATIO, onis. *f. Varr.* L'action de laver, le bain. *Lavatio calida. Vitr.* Bain d'eau chaude. *-argentea. Phæd.* Baignoire d'argent.

LAVATOR, oris. *m. Celſ.* Celui qui lave, baigneur.

LAVATRIS. Bouves, *village d'Angleterre, dans le Comté d'Yorck, au voiſinage du Comté de Weſtmorlan & de l'Evêché de Durham.*

LAVATRIX, icis. *f. Liv.* Lavandiere, Blanchiſſeuſe.

LAUBA, æ. *f.* Lauban, *ville de la Luſace, aux confins de la Sileſie, ſur le Queiſſet.*

LAUBACUM, i. *n.* Laubach, *ville du Cercle d'Autriche, capitale de la Carniole &c. Voiez* Labacum.

LAUBACUS, *Voiez* Lavica,

LAUBIUM. *Voiez* Labieni Caſtra.

LAUDA, æ. *f.* Lauda, *bourg d'Allemagne, dans l'Evêché de Wurtzbourg en Franconie, ſur le Tauber.*

LAUDABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Louable, digne de louange, qui merite d'être loué.

LAUDABILITER. *adv. Cic.* Avec louange, avec honneur, avec éloge, louablement, en galant homme, glorieuſement, honnêtement, en homme d'honneur.

LAUDATIO, onis. *f. Cic.* Louange, diſcours à la louange, éloge, panegyrique. *Laudatio funebris. Quint.* Oraiſon funebre.

LAUDATIVUS, a, um. *Quint.* Qui concerne les éloges *ou* les panegyriques, de recommandation.

LAUDATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Cic.* Le Panegyriſte, qui loue, qui donne des louanges, qui exalte, qui fait valoir.

LAUDATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Laudo.

LAUDENSIS Ager. Le Lodeſan, *contrée du Milanois en Italie, entre le Paveſan, le Milanois propre, le Cremaſc, le Cremonois, & le Plaiſantin.*

LAUDICUM, i. *n.* Laudicz, *ville de la grande Pologne, ſur la Warta, dans le Palatinat de Kaliſz.*

LAUDO, as, avi, atum, are. *Cic.* Louer, donner des louanges, panegyriſer, encenſer. ‖ Citer. ‖ Prendre à témoin, atteſter. ‖ Faire l'éloge, le panegyrique.

LAUDONIA, Lothiana, æ. *f.* Lothiane, *province de l'Ecoſſe meridionale, entre la Merche, la Landerdale, la Twedale, la Cluydesdale, le Comté de Sterlin, le Golfe d'Edimbourg & la Mer d'Allemagne.*

LAUDUM, i. *n.* Lodi, *ville d'Italie dans le Milanois, capitale du Lodeſan, ſur l'Adda.*

LAUDUNUM, Laudunum Clavatum, *unde* Laudunenſis Ager. Laon, *ville de France en Picardie, du côté du Rhetelois.* ‖ Le Laonois, *contrée de Picardie, dont Laon eſt capitale.*

LAVELLUM, Labellum, i. *n.* Laviello, Lavello, *ville du Roiaume de Naples, dans la Baſilicate ; au voiſinage de la Capitanate.*

LAVER, eris. *n. Plin.* De la Berle, *herbe.*

LAVERNA, æ. *f. Hor.* La Déeſſe des larrons.

LAVERNIO, onis. *m. Feſt.* Larron, voleur, filou, brigand.

LAUFFA, æ. *f.* Lauffen, *nom de pluſieurs villes d'Allemagne.* ‖ Lauffen, *dans l'Archevêché de Saltzbourg, ſur le Saltzach.* ‖ Lauffen *ou* Lauff *en Franconie, ſur le Pegnitz, dans le Territoire de Nuremberg.* ‖ Lauffen en Suiſſe, *dans le Canton de Zurich, près du Rhin.* ‖ Lauffen en Suabe, *dans le Duché de Wurtenberg, ſur le Necker.*

LAUFFENBURGUM. Lauffenbourg, *ville d'Allemagne en Suabe, ſur le Rhin.*

LAUGINGA, æ. *f. Voiez* Lavinga.

LAVICA, æ. *m.* Fluvius. Le Lauwers, la Lawica, *riviere des Provinces-unies, ſur les confins de la Friſe & de la Seigneurie de Groningue.*

LAVICI, orum. *m. plur.* Lavicum, i. *n.* *Voiez* Labici.

LAVINGA, Lauginga, æ. *f.* Laugingen, *ville du Cercle de Baviere, ſur le Danube, entre Ulm & Donawert en Allemagne.*

LAVINIUM, Lavinum, Lauro-Lavinium, i. *n.* Patrica, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Campagne de Rome, vers la côte, au levant d'Oſtie.*

LAVIZARUM, i. *n.* Borgo Lavizaro, *ville des Inſubres, dans la Gaule Ciſalpine, aujourd'hui village du Milanois en Italie, ſur la Gogna, dans le Novarois.*

LAUMELLINA. La Laumelline, *province du Duché de Milan en Italie, entre Pavie & Caſal, le long du Pô.*

LAUMELLUM, i. *n.* Laumello, Lumello, *village de la Laumelline, ſur la Gogna, entre Valence & Vigevano.*

LAUNA, æ. *f.* Launy, *bourg du Cercle de Satz en Bohême, ſur l'Eger.*

LAVO, as, avi, atum, are. *Cic. ou*

LAVO, is, lavi, lotum *ou* lautum, ere. *Virg.* Laver, arroſer. ‖ *Hor.* Se baigner, prendre le bain. *Lavare ſuum peccatum. Tac.* Se diſculper de ſa faute, ſe juſtifier. ‖ Expier ſa faute.

LAVONA, æ. *f.* Lavona, *bourg ou ville de l'Amaſie en Natolie, ſur la Mer noire, entre Chiriſonda & Pormon.*

LAURA, æ. *f.* Laura, *bourg de Portugal, dans l'Alentejo, ſur la Laura au Nord-oueſt d'Ebora.*

LAURACUS, Lauriacenſis Ager. Le Lauragais, *contrée du haut Languedoc en France, entre Toulouſe, Carcaſſone, & Caſtres.*

LAUREA, æ. *f. Virg.* Laurier, *arbre.* ‖ *Plin.* Feuille de laurier. *Cic.* Couronne de laurier, triomphe.

LAUREATUS, a, um. *Cic.* Couronné, orné *ou* couvert de laurier.

LAURENTUM, i. *n.* San Lorenzo, *ville de l'Etat de l'Egliſe, ſur la côte de la Campagne de Rome, entre le Cap d'Antio & l'embouchure du Tibre.*

LAUREO, as, are. *Col.* Couronner, orner *ou* couvrir de laurier.

LAUREOLA, æ. *f. Cic.* Petite couronne de laurier.

LAUREOLUS, i. *m. Suet.* Eſpece d'intermede dans les pieces de theâtre.

LAURETUM, i. *n. Plin.* Un bois de lauriers *ou* lieu planté de lauriers.

LAURETUM Anconitanum. Lorette *ou* Laurette, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone.*

LAURETUM Venetum, Lauretanus Pagus. Loredo, *bourg du Duché de Veniſe en Italie, ſur l'Adige.*

LAUREUS, a, um. *Plin.* De laurier.

LAURIA, æ. *f.* Lauria, *ville de la Lucanie en Italie, maintenant bourg de la Baſilicate, province du Roiaume de Naples, vers le Golfe de Policaſtro.*

LAURIACUM, i. *n.* Norici. Lorck, *ville du Norique, maintenant village de la haute Autriche en Allemagne, ſur le Danube, vis-à-vis de Mathauſen.*

LAURIACUM, i. *n.* Vaſtinii. Lorris, *bourg de France, dans le Gaſtinois.*

LAURICES, cum. *m. Plin.* Petits lapreaux qu'on prend ſous la mere.

LAURICOMUS, a, um. *Lucr.* Dont la cime eſt couverte de lauriers, couronné de laurier.

LAURIFER. Lauriger, a, um. *Mart, Plin.* Qui produit des lauriers. ‖ Couronné, orné, couvert de lauriers.

LAURINUS, a, um. *Plin.* De laurier.

LAURIOLUM, Auriolum, i. *n.* Lauriol *ou* l'Auriol, *bourg de France, dans le Dauphiné, ſur la Drome, au deſſous de Creſt.*

LAURISHAMUM, i. *n.* Laurisham, Lorſch, *bourg du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, dans l'Evêché de Vormes, ſur une Iſle du Weſchnitz.*

LAURO, Lauron, onis. *m.* Laurona, æ. *f.* Llirias, *bourg d'Eſpagne, ſur le Guadalaviar, dans le Roiaume de Valence.*

LAURONA, æ. *f. Flor.* Liria *ou* Lorigue, *ville d'Eſpagne. Voiez* Lucronium.

LAURUS, i. & *quelquefois* Laurûs. *f. Hor.* Laurier, *arbre.* ‖ *Cic.* Couronné de laurier.

LAUS, laudis. *f. Cic.* Louange, gloire, eſtime. *Laus dicendi. Cic.* Le prix de l'éloquence. *Latinè loqui eſt in magna laude ponendum. Cic.* Parler Latin eſt une choſe dont on doit faire grand cas. *Laudes bellicæ. Cic.* Les vertus militaires.

LAUS, i. *m.* Laum, i. *n.* Laino, *bourg de la Calabre citerieure, dans le Roiaume de Naples en Italie, ſur le Leo, au deſſus de Scalea.*

LAUS Sinus. Le Golfe de Policaſtro, *ou de* Scalea, *dans la Mer de Toſcane, entre les côtes de la Principauté citerieure, de la Baſilicate & de la Calabre.*

LAUS Pompeia. Lodi, *ville d'Italie, capitale du Lodeſan, dans le Milanois, ſur l'Adda.*

LAUSANNA, æ. *f.* Lauſonium, ii. *n.* Lauſanne, *ville ſur le Lac de Geneve.*

LAUSDUNUM. *Voiez* Lodunum.

LAUTE, iùs. *adv. Cic.* Magnifiquement, ſomptueuſement, ſplendidement. *Lautè loqui. Plaut.* Parler bien. *Lautè munus ſuum adminiſtrare. Ter.* Remplir ſon devoir avec honneur, s'en acquiter dignement.

LAUTIA, órum. *n. Liv.* Preſens que faiſoient les Romains aux Ambaſſadeurs qui venoient à Rome, de même qu'aux Rois, & aux perſonnes illuſtres.

LAUTITIA, æ. *f. Cic.* Magnificence, ſomptuoſité.

LAUTITIÆ, arum. *Petr.* Délicateſſe des viandes, propreté d'un repas.

LAUTRICUM, Lautrecum. Lautrec, *ville de France en Languedoc, au Nord de Caſtres.*

LAVENBURGENSIS Ducatus. Le Duché de Lawenbourg, *dans le Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, entre le Duché de Meckelbourg & l'Holſtein.*

LAUTUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Lavé *ou* baigné, qui s'eſt lavé. ‖ Propre, poli, délicat. ‖ Magnifique, ſomptueux, ſplendide. *Lautus cibus. Ter.* Un mets exquis. *Lautus homo es. Cic.* Vous êtes un brave, un galant homme, & *ironiquement* vous êtes un joli perſonnage. *Lautus militariter. Ter.* Vêtu, mis, ajuſté à la cavalerie. *Lauta pars. Ter.* Un bien conſiderable. *Lautum patrimonium. Cic.* Un riche patrimoine.

LAUVENBURGUM, Leoburgum. Lawenbourg, *ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, capitale du Duché de Lawenbourg, ſur l'Elbe, au deſſus d'Hambourg.*

LAUVENBURGUM. *Voiez* Lowenburgum.

LAXAMENTUM, i. *n. Liv.* Repos, relâche, recréation après le travail. ‖ Relâchement. *Laxamentum habere. Vitr.* Eſtre ſpacieux, avoir de l'étendue.

LAXATIO, onis. *f. Vitr.* Elargiſſement. ‖ Vuide, eſpace.

LAXATUS, a, um. *Plin. part. paſſif de* Laxo.

LAXE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Au large, ſpatieuſement. *Laxè diſtare. Plin.* Eſtre bien éloigné. *Laxiſſimè peterrare. Plin.* S'écarter très fort.

LAXEMBURGUM. Laxembourg, *bourg d'Allemagne en Autriche, ſur la Schweca, au midi de Vienne.*

LAXITAS, atis. *f. Cic.* Etenduë, largeur. *Laxitas animi. Sen.* Abbattement de cœur *ou* relâchement d'eſprit.

LAXO, as, avi, atum, are. *Cic.* Elargir, étendre, couvrir, donner plus d'étendue, prolonger, rendre plus ſpacieux. ‖ Relâcher, lâcher, délivrer, dégager, congedier *ou* permettre de ſe retirer, donner du relâche. *Laxat annona. Liv.* La cherté diminue, les vivres deviennent à meilleur marché, le prix des denrées rabaiſſe. *Laxant arva ſinus. Virg.* La terre commence à pouſſer.

LAXUS, a, um; ior, iſſimus. *Virg.* Large, ample, ſpacieux, qui a beaucoup d'étendue. ‖ Lâche, lâché, relâché, qui n'eſt point tendu, débandé, qui n'eſt pas roide, qui n'eſt pas bandé. *Laxa Janua. Ovid.* Une porte ouverte. *Laxiorem diem dare. Liv.* Donner un plus long terme *ou* donner trop de tems. *Laxa opes. Mart.* De grands biens.

LAZARUS, i. *m. Bibl.* Le Lazare.

L E

LEA, æ. *f. Ovid.* Une Lionne. ‖ *Plin.* Eſpece de chou à larges feuilles.

LEA Inſula. Plana, *Iſle de l'Archipel, entre celles de Stampalia & de Candie.*

LEÆNA, æ. *f. Virg.* Une Lionne.

LEÆNÆ Montes. *Voiez* Leonum Montes.

LEAOTUNIA, æ. *f.* Leaotung *ou* Liautum, *grande contrée dépendante de la Chine, entre la Tartarie, le Golfe de Nanking, le Corec, & la province de Pekin.*

LEBADIA, Lebadea, æ. *f.* Levadia *ou* Badia, *ville de la Livadie en Grece, près du Cephiſe & du Lac de Thebes ou de Stives.*

LEBEDUS, i. Lebedus, *ville de l'Ionie, dans l'Aſie mineure, dont les ruines ſe voient ſur la côte de l'Archipel, au midi de Smirne.*

LEBES, etis. *m. Virg.* Chaudiere, chaudron, baſſine, poële à confiture, poiſſonniere, caſſerolle.

LEBETIS Lacus. Le Lac de Chaudiere, *ou* le Lac des Eaux ſalées, *ou* des Eaux de mer, *dans le Canada, à l'occident, entre le Lac d'Erie & celui de Karegnondi.*

LEBINTHOS, i. *f.* Inſula. Levita, *Iſle de l'Archipel, entre celles de Largo, de Morgo & de Stampalia.*

LEBNAVIA, æ. *f.* Lebnaw, *village d'Allemagne, dans le Cerle de Baviere, ſur le Saltz, dans l'Evêché de Saltzbourg.*

LEBONIA, æ. *f.* Lavagna, *ville de l'Etat de Gennes, ſur la côte du levant.*

LEBRETUM, Lebreti Vicus. Albret, *ville de Gaſcogne, dans les Landes.*

LEBUSSA, Lebuſia, æ. *f.* Lebuſſ, *ville de la moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne, ſur l'Oder.*

LECCA, æ. Leccus, i. *m.* Le Leck, *branche du Rhin, qui ſe ſépare à Wick, dans la Seigneurie d'Utrecht, aux Pays-bas.*

LECCUM, i. *n.* Lecco, *bourg du Duché de Milan en Italie, dans le Comaſc, ſur le Lac de Come.*

LECHÆUM Navale. Leſteiocori, *bourg de Morée, dans l'Iſthme de Corinthe.*

LECHUS, i. *m.* Fluvius. *Voiez* Licus.

LECTE, iùs, iſſimè. *adv. Var.* Avec choix, avec diſcernement.

LECTICA, æ. *f. Cic.* Litiere, brancard, chaiſe à porteur, palaquins des Indes.

LECTICARIOLA, æ. *f. Mart.* Une gourgandine.

LECTICARIUS, ii. *m. Cic.* Porteur de chaiſe.

LECTICULA, æ. *f. Cic. diminutif de* Lectica. *Mart.* Une paillaſſe.

LECTIO, onis. *f. Cic.* Choix, élite. ‖ Lecture, l'action de lire. ‖ *Col.* L'action de ramaſſer.

LECTISTERNIATOR, oris. *m. Plaut.* Celui qui avoit ſoin de faire les lits.

LECTISTERNIUM, ii. *n. Liv.* Céremonie de mettre dans les Temples autour d'une table bien ſervie, de petits lits de table avec leurs couſſins, ſur leſquels on poſoit les images des Dieux. ‖ L'endroit où l'on ſe couche.

LECTITO, as, avi, atum, are. *acc. Varr.* Ramaſſer ſouvent. ‖ *Cic.* Lire ſouvent.

LECTO, as, avi, atum, are. *acc. Plaut.* *Voiez* Eligo. & Lego.

LECTOR, oris. *m. Cic.* Lecteur, qui lit.

LECTORIUM, i. *n. Voiez* Lactoracum.

LECTULUS, i. *m. Cic. diminutif de*

LECTUS, i. *m. Cic.* Lit. *Lecto teneri. Cic.* Eſtre alité, être retenu au lit, être malade au lit.

LECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Lego.

LECTUS, ior, iſſimus; a, um. *adj. Cic.* Choiſi, remarquable, délicat, excellent. *Lectiſſimus adoleſcens. Cic.* Un jeune homme d'un merite diſtingué. *Lectior fœmina nulla eſt. Cic.* C'eſt la plus jolie femme du monde, c'eſt la femme du monde qui a le plus de merite. *Lectum eſt, convenit numerus. Ter.* Cela eſt bon, le compte y eſt.

LECYTHUS, i. *m. Cic.* Vaſe à mettre de l'huile, buirette, burette à huile, liſette, *vaſes où les Apoticaires mettent leurs huiles.*

LEDESIA, æ. *f.* Leeds, *bourg d'Angleterre, dans le Comté d'Yorx, ſur la riviere d'Are.*

LEDESMA, æ. *f.* Ledeſma, *bourg d'Eſpagne, dans le Roiaume de Leon, ſur le Tormes, au deſſous de Salamanque.*

LEDO Salnerius, *ou* Ledo Salinarius. Lyon le Saûnier, *bourg de France, dans la Franche-Comté, au midi de Dole.*

LEDRENSIS Urbs. Leucotheon, Leutheon. Nicoſie *ou* Leucoſie, *ville capitale de l'Iſle de Chypre, vers ſa côté ſeptentrionale.*

LEDUM, i. *n.* Ledus, i. *m.* Amnis. Le Lez, *riviere du Languedoc en France.*

LEERBERGA, æ. *f.* Leerberg, Schaffmat, *montagne de la Suiſſe, partie du mont Jura, qui s'étend ſur les confins des Cantons de Baſle, de Soleure & de Berne, entre Araw, & Hombourg.*

LEERDAMUM, i. *n.* Leerdam, *ville de Hollande, ſur la Linge, au Nord de Gorkum.*

LEGALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* De la loi, qui concerne la loi, legal.

LEGATA, æ. *f. Cic.* Ambaſſadrice. Députée. Envoyée.

LEGATARIUS, a, um. *Pomp. JCT.* Legataire, à qui l'on fait un legs, à qui l'on a legué par teſtament. ‖ *Cic.* Où l'on a été député. *Legataria Provincia. Cic.* Une Province gouvernée par un Viceroy *ou* un Gouverneur qu'on y a envoyé.

LEGASSIS, *pour* Legaveris.

LEGATIO, onis. *f. Cic.* Ambaſſade, députation, emploi d'Ambaſſadeur. ‖ Lieutenance, Gouvernement.

LEGATOR, oris. *m. Suet.* Qui legue, qui fait un legs.

LEGATUM, i. *n. Cic.* Un legs, ce qui a été legué par teſtament. *Legatum alicui ſcribere. Plin. J.* Laiſſer un legs à quelqu'un par ſon teſtament, le faire legataire.

LEGATUS, i. *m. Cic.* Ambaſſadeur, Député, Envoyé, Reſident, Agent, Legat. ‖ Lieutenant. *Legatus primæ legionis. Tac.* Le Lieutenant Colonel de la premiere legion.

LEGATUS, a, um. *Val. Max.* Envoyé. ‖ Legué.

LEGE. *Voiez* Lex. *ou Imperatif de* Lego, legi. *Voiez* Lego.

LEGECESTRIA, æ. *f. Voiez* Liceſtria.

LEGEDIA, æ. *f. Voiez* Abrincæ.

LEGHLINA, æ. *f.* Laghlyn, Lowghlyn, *ville d'Irlande en Lagénie, ſur le Barrow, dans le Comté de Caterlagh, au midi de Caterlagh.*

LEGIA Urbs. *Voiez* Leodium.

LEGIA, æ. *m.* Fluvius. Le Lis, le Lys *ou* Leye, *riviere des Payis-bas Catholiques, qui nait à Lisbourg, & ſe joint à l'Eſcaut à Gand.*

LEGIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ulp.* Liſible, qu'on peut lire aiſement.

LEGIFER, a, um. *Ovid.* Qui fait des loix, qui donne des loix.

LEGIO, onis. *f. Cic.* Legion, troupe de gens de guerre dans la milice Romaine. Regiment. *Legiones ſubſidiariæ. Cæſ.* Le corps de reſerve. ‖ Les legions des troupes auxiliaires. *Supplere legiones. Liv.* Recruter, faire des recrues.

LEGIO, onis. *f.* Urbs Americæ. Leon, *ville de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique ſeptentrionale, & capitale de la province de Nicaragua.*

LEGIO, Legio Germanica, Urbs Hiſpaniæ. Leon, *ville d'Eſpagne, capitale du Roiaume de Leon, au pied des montagnes des Aſturies, ſur l'Ezla.*

LEGIO Athenienſis prima. *Quelques Geographes la mettent à Ath, & d'autres à Tillemont.*

LEGIO Victrix. Vitry le François, *ville de France en Champagne, ſur la Marne, au deſſus de Chalons.*

LEGIONUM Lacus. Le Lac de Nicaragua, *ou* Lac de Grenade, *dans l'Amerique ſeptentrionale. Voiez* Granatæ lacus.

LEGIONUM Urbs, Legio XX. Victrix. *Voiez* Deva.

LEGIONUM Urbs. *Voiez* Iſca Silurum.

LEGIODUNUM. Légion, *ville de l'Inſubrie en Italie, maintenant village du Duché de Milan, ſur le bord Oriental du Lac Majeur.*

LEGIONACUM, i. *n.* Lechenich, *ville de l'Electorat de Cologne en Allemagne, au Sud-oueſt de la ville de Cologne.*

LEGIONARIUS, a, um. *Cic.* Legionaire, de legion. *Legionariæ cohortes. Lim.* Les bataillons des legions.

LEGIONENSE Regnum. Le Roiaume de Leon, *en Eſpagne.*

LEGIRUPA, æ. *m. f.* Legirupio, onis. *m. Plaut.* Infracteur de loix.

LEGISLATOR, oris. *m. Cic.* Legiſlateur, qui fait des loix.

LEGITIME. *adv. Cic.* Legitimement, ſelon les loix, dans les regles de la Juſtice, ſuivant le droit, bien, comme il faut.

LEGITIMUS, a, um. *Cic.* Legitime, qui eſt ſuivant les loix, ſuivant le droit, dans les regles de la juſtice. *Legitima ætas. Liv.* Age competant, deſigné par les loix. *Legitimum poëma. Hor.* Un poëme qui eſt dans les regles. *Legitima hora. Cic.* ou *Legitimi dies. Cic.* Délais ordonnez par les loix.

LEGIUNCULA, æ. *f. Liv. diminutif de* Legio. Petite legion.

LEGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Députer, envoyer en ambaſſade, donner commiſſion *ou* charge, charger. ‖ Leguer, donner par teſtament, faire un legs. ‖ Imputer, attribuer. *Legare ſibi aliquem. Cic.* Faire quelqu'un ſon Lieutenant. *-fortunæ adverſæ. Liv.* Attribuer les malheurs à la fortune.

LEGO, is, legi, lectum, gere. *Virg.* Amaſſer, ramaſſer, cueillir, recueillir. ‖ Dérober finement, attraper par fineſſe. ‖ *Cic.* Choiſir, élire, faire choix, trier. ‖ Lire. *Legere vela. Virg.* Plier les voiles. *-veſtigia. Ovid.* Suivre les traces. *-oram. Liv.* Cotoier. *Sermonem alicujus. Plaut.* Ecouter avec attention le diſcours de quelqu'un.

LEGULEIUS, i. *m. Cic.* Qui étudie le Droit, qui s'applique au Droit, étudiant en Droit.

LEGUMEN, inis. *n. Cic.* &

LEGUMENTUM, i. *n. Gell.* Legume, *comme* feve, lentille, pois, *&c.*

LEGUMINARIUS, ii. *m. Col.* Grenetier, qui vend des legumes.

LEGUMINOSUS, a, um. *Celſ.* Plein de legumes, fait avec des legumes.

LEHALIUM, i. *n.* Lehal, *ou* le Hal, *ville de Livonie, ſur la côte, au Nord-oueſt de Pernaw.*

LEICESTRIA. *Voiez* Liceſtria.

LEIDA, æ. *f.* Leide, *ville des Provinces-unies des Payis-bas. Voiez* Lugdunum Batavorum.

LEIDENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt de Leide.

LEIRIA, Leira. æ. *f.* Leira *ou* Leiria, *ville de l'Eſtramadure de Portugal, aſſez près de l'Ocean.*

LEITÆ-PONS. Prackander Leyte, *ville d'Autriche, en Allemagne, ſur la Leyte, & voiſine d'Hongrie.*

LELEGES, um. *maſc.* Peuples d'Aſie.

LELOVIA, æ. *f.* Lelow, *ville de la haute Pologne, ſur la Plieza; dans le Palatinat de Cracovie.*

LEMA, æ. *f. Plin.* Humeur blanchâtre, qui s'amaſſe au coin des yeux, chaſſie.

LEMANNIS, Lemannus. *Voiez* Limenus.

LEMANUS Lacus. Le Lac de Genêve, *entre la Savoye, le payis de Vaud, & la Suiſſe.*

LEMBARIUS, ii. *m. Vopiſc.* Soldat qui monte les vaiſſeaux.

LEMBRUNUM, i. *n.* Lembrun, *payis d'Auvergne en France.*

LEMBURGUM, i. *n.* Louwenbourg, *ville de la Pomeranie Ducale, dans la Seigneurie de Louvembourg, ſur le Lobo.*

LEMBUS, i. *m. Virg.* Felouque, brigantin, pinaſſe, pinke, galiotte, fregaton, fregate legere, houere, heu, yac, flibot, flute, belandre, quaiche, barque, capre, caravelle.

LEMGOVIA, æ. *f.* Lemgow, *ville Anſeatique du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, ſur la Péga.*

LEMINCUM. *Voiez* Chambetiacum.

LEMINEUM, ei. *n.* Chamberi, *ville capitale de Savoye.*

LEMISA, æ. *f.* Lemiſe, Lemiſe la Neuve, *ville Epiſcopale de l'Iſle de Chypre, maintenant village ſur la côte meridionale de l'Iſle.*

LEMMA, atis. *n. Cic.* Le titre d'une piece de Poëſie.

LEMNISCATUS, a, um. *Cic.* Orné *ou* garni de rubans.

LEMNISCI, orum. *Plin.* Rubans.

LEMNIUS, a, um. Qui eſt de l'Iſle de Lemnos. *Lemnia terra. f. Plin.* La terre Sigillée, *eſpèce de craye rouge qui ſe trouve dans l'Iſle de Lemnos dont on fait cas.*

LEMNOS, i. *f.* Stalimene, Lemnos, *Iſle de l'Archipel, entre le Mont Athos & la Preſqu'Iſle de Romanie.*

LEMONIUM, ii. *n. Plin.* Poirée ſauvage.

LEMOVICÆ, arum. *f.* Limoges, *ville capitale du Limouſin.*

LEMOVICENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt du Limouſin.

LEMOVICENSIS Provincia. Le Limouſin, *province de France, entre le Quercy, l'Auvergne, la Marche, l'Angoumois & le Perigord.*

LEMOVICES, cum. *m.* Les Limouſins.

LEMOVICUM, i. *n.* Limoges, *capitale du Limouſin.*

LEMOVII, orum. *m.* Les Peuples de Meckelbourg en Allemagne.

LEMOVIX, icis. *m.* Un Limouſin.

LEMPTA, æ. *f.* Le Lempta, *contrée du Zaara, ou du deſert d'Afrique, entre le Targa, le Berdoa & le Borno.*

LEMSTERA, æ. *f.* Lemſter, *bourg d'Angleterre, dans le Comté d'Hereford, au Nord de la ville de ce nom.*

LEMURES, rum. *m. Hor.* Lemures, loups-garoux, lutins, ſpectres, fantômes hideux, eſprits malins, eſprits folets.

LEMURIA, orum. *ou* ium. *neut. Ovid.* Les Fêtes des Lemures *ou* de Remus.

LEMURIS, is. *m.* Lemo, *riviere d'Italie, dans l'Etat de Gênes & dans l'Alexandrin.*

LENA, æ. *f. Plaut.* Femme débauchée, maquerelle.

LENA, æ. *f.* Lena, *riviere de la grande Tartarie, qui a ſes ſources près de celles de l'Amur & du Jeniſey, & qui ſe jette dans l'Ocean ſeptentrional.*

LENCHAMUM. Lencham, Lenham, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Kent.*

LENCIA, æ. *m.* Lenzo, *riviere d'Italie, ſur les confins du Parmeſan & du Modenois.*

LENCICIUM, *unde* Lencicienſis Palatinatus. Lencici, Lanſchet, *ville de la baſſe Pologne, entre Rava & Gneſne.*

LENDENARIA, æ. *f.* Lendenara, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, dans la Poleſine de Rovigo, ſur l'Adigetto.*

LENDICULUS, i. *m. Varr. diminutif de* Lens, dis.

LENE. *adv. Mart.* Doucement, avec douceur, ſans aigreur.

LENIMEN, inis. *Ovid.* Lenimentum, i. *n. Plin.* Adouciſſement, ſoulagement, lenitif.

LENIO, is, ivi, itum, ire. *acc. Cic.* Addoucir, appaiſer, fléchir, moderer, ſoulager.

LENIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Cic.* Doux, qui n'eſt point rude, qui a l'humeur douce, paiſible. *Lenior ira. Ovid.* Une colere moins forte, un emportement qui ſe calme, qui s'appaiſe. *Lenis ſonus. Cic.* Son agreable. *Lene conſilium. Hor.* Conſeil qui tend à la douceur.

LENITAS, atis. *f. Plin.* Douceur. ‖ *Cic.* Humeur douce.

LENITER. *adv. Cic.* Doucement, avec douceur, ſans aigreur, ſans emportement. *Leniter arridere. Cic.* Sourire agréablement, gracieuſement.

LENITUDO, inis. *f. Cic. Voiez* Lenitas.

LENITUS, a, um. *Plaut.* Addouci, appaiſé, fléchi, ſoulagé, moderé.

LENNOXIA, æ. *f.* Lennox, *province de l'Ecoſſe meridionale, entre les Comtez d'Argile, de Broad-Albain, de Mentheit, de Sterling, & la Cluydesdale.*

LENO, onis. *m. Ter.* Marchand d'eſclaves. ‖ Corrupteur de jeuneſſe, *&c.* ‖ *Juſtin.* Ambaſſadeur, Député, Envoyé.

LENOCINIUM, ii. *neut. Cic.* Agrément, appas, attrait, charme, allechement. ‖ Trafic d'eſclaves. ‖ Commerce de proſtitution. ‖ *Suet.* Coqueterie, air coquet, afeterie, affectation dans la propreté, ſoin exceſſif de ſe parer.

LENOCINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Flatter, careſſer, cajoller, gagner *ou* engager par careſſes, attirer. ‖ *Plin. J.* Rendre agréable, donner de la grace, fournir des agrémens, mettre en état de plaire.

LENONIUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne les marchands d'eſclaves, *&c.*

LENS, dis. *f. Plin.* Lente, œuf de vermine.

LENTE. *adv. Cic.* Lentement, ſans ſe preſſer, ſans ſe hâter, doucement. *Lentè naſci, Plin.* Naître tard. *-ferre. Cic.* Supporter patiemment.

LENTESCO, is, ere. *Virg.* Devenir gluant, moû, ſe ramollir. ‖ *Col.* Devenir pliable, pliant. ‖ *Ovid.* S'addoucir. *Lenteſcere ad digitos. Virg.* S'amollir ſous les doigts.

LENTIA, æ. *f. Voiez* Lintium.

LENTICULA, æ. *f. Celſ.* Lentille, *ſorte de legume.* ‖ Tache de rouſſeur qui vient au viſage. ‖ Vaſe rond & plat comme une lentille. ‖ *Plin.* Sorte de pierre précieuſe.

LENTICULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Apul.* De lentille.

LENTICULATUS, a, um. *Celſ.* Fait comme une lentille. ‖ Marqué de taches de rouſſeur.

LENTIGINOSUS, a, um. *Plin.* Lentilleux, plein de taches de rouſſeur.

LENTIGO, inis. *f. Plin.* Tache de rouſſeur ſur le viſage.

LENTISCIFER, a, um. *Ovid.* Qui produit des lentiſques.

LENTISCINUS, a, um. *Plin.* De lentiſque, de maſtic.

LENTISCUS, i. *f. Plin.* Lentiſcum, i. *n. Mart.* Lentiſque, *arbre qui par l'inciſion de ſon écorce donne le maſtic.*

LENTITIA, æ. *f. Plin.* Facilité de ſe plier. ‖ Viſcoſité.

LENTITUDO, inis. *f. Cic.* Lenteur, pareſſe, nonchalance, peſanteur d'eſprit, ſtupidité. ‖ *Vitr.* Facilité à ſe plier.

LENTIUM, Lentiacum, i. *n.* Lens, *ville des Pays-bas Catholiques, dans l'Artois, ſur le Souchets, au Nord d'Arras.*

LENTO, as, avi, atum, are. *Virg.* Plier, ploier, courber, faire plier. *Lentare arcum. Stat.* Bander un arc.

LENTOR, oris. *m. Plin.* Humeur gluante & viſqueuſe.

LENTUDUM, i. *n.* Lutenberg, *bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne, dans la baſſe Stirie, ſur le Muer.*

LENTULUS, a, um. *Cic.* Un peu lâche, un peu relâché, un peu lent.

LENTUS, a, um; ior, iſſimus. *Virg.* Flexible, pliant, pliable, ſouple, qu'on plie aiſément. ‖ Lent, tardif, long, froid, languiſſant, nonchalant, pareſſeux, qui tire, qui traîne en longueur. *Lentis carbonibus urere. Ovid.* Brûler *ou* conſumer à petit feu.

LENTZBURGUM, i. *n.* Lentzburg, *bourg de Suiſſe, dans le Canton de Berne, entre Arau & Bade.*

LENULUS, i. *m. Cic.* Petit marchand d'eſclaves. ‖ *Plaut.* Petit corrupteur de la jeuneſſe.

LENUNCULUS, i. *m. Cic.* Marchand d'eſclaves. *Sall. Caj.* Petit bâteau, barque.

LEO, onis. *m. Cic.* Lion, *animal terreſtre.* ‖ *Plin.* Lion marin, *grand poiſſon de mer qui vient quelquefois paitre ſur terre.* ‖ *Hor.* Le Lion, *cinquiéme ſigne du Zodiaque composé de 43. étoilles.*

LEOBERGA, æ. *f.* Lemberg, *bourg du Comté de Jawer en Sileſie, ſur le Bober, entre Jawer & Gorlitz.*

LEOBURGUM, i. *n.* Lawenbourg. *Voiez* Lawenburgum.

LEOBURGUM, i. *n* Louwenbourg, *ville de la Pomeranie Ducale, ſur le Lobo. Voiez* Lowenburgum.

LEOCATA, Leucata, æ. *f.* Leucate, *bourg ou ville de France en Languedoc, ſur le Lac de Leucate.*

LEODIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. De Liege, qui eſt de la ville de Liege *ou* du payis de Liege.

LEODIUM, ii. *n.* Liege, *ville des payis-bas.*

LEOGANA, æ. *f.* Leogane, *bourg de l'Iſle de Saint-Domingue, dans l'Amerique, ſur un Golfe de la côte occidentale de l'Iſle.*

LEOGUS, i. *f.* Inſula. Lewis, *Iſle d'Ecoſſe, la plus ſeptentrionale des Weſternes.*

LEOMANIA, æ. *f.* La Lomagne, *payis de Gaſcogne en France, entre l'Armagnac, le Comté de Gaure, & la Garonne.*

LEONA, æ. *f.* Saint-Paul de Leon, Leondoul, *ville de France, ſur la côte ſeptentrionale de Bretagne.*

LEONDA, æ. *f.* Leondari *ou* Lariſſa, *ville de Morée, dans la Zaconie, au voiſinage du Duché de Clarence, & à la ſource du Riſo.*

LEONDARIA, æ. *f.* Leondario, Leontari, *ville de l'Arcadie, dans le Péloponèſe, aujourd'hui village de la Zaconie en Morée, près de l'Alphée.*

LEONES, um. *m. plur.* Lyons en Foreſt, *bourg de Normandie, dans la Foreſt de Lyons, entre Rouen & Giſors.*

LEONES in Belſia. Lyon en Beauſſe, *village de France dans l'Orleanois, au Nord d'Orleans.*

LEONES ſupra Ligerim. Lyon ſur Loyre *ou* Lyon en Sullias, *village de France dans l'Orleanois, ſur la Loire en Sully & Gien.*

LEONIA, æ. *f.* Leonium, i. *n.* San Leone, *dans la Calabre ulterieure, province du Roiaume de Naples en Italie, entre San Severina, & Cotrone.*

LEONICÆ, arum. *f. plur.* Lorgues, *ville de France en Provence, ſur la riviere d'Argentz, au couchant de Draguignan.*

LEONICUM, Leoniacum. Legnano, *ville de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Veronois, ſur l'Adige.*

LEONIGUM, i. *n.* Lonigo, *bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Vicentin, vers les confins du Véronois & du Padouan.*

LEONINA Urbs. Borgo di San Pietro, *quartier de Rome, à l'occident du Tibre.*

LEONINUS, a, um. *Varr.* De Lion, qui appartient au Lion.

LEONINUS Sinus. Le Golfe de Lyon, *partie de la Mediterranée, ſur les côtes de Languedoc, depuis l'Iſle Minorque & la côte de Catalogne, juſqu'aux bouches du Rhône.*

LEONIS Monaſterium. Lemſter, *bourg d'Angleterre, dans le Comté d'Hereford, au Nord de la ville de ce nom.*

LEONIS Mons. La Sierra Lione, la Montagne du Lion, *en Afrique, entre la Nigritie & la Guinée.*

LEONISSA, æ. *f.* Leoneſſa, *bourg du Roiaume de Naples, dans l'Abruzze ulterieure, près du Duché de Spolete.*

LEONTICE, es. *f. Plin.* Charui Sauvage, *herbe.*

LEONTINA, æ. *f. Plin.* Leontium. Leontini, *ville de la Vallée de Noto en Sicile, ſur la riviere de Leontini.*

LEONTINI, orum. *m. Plin. Cic.* Les Leontins, *peuples de Leontini.*

LEONTON, Leontopolis Phœnicæ. Damor, *bourg de Syrie, dans la Phénicie, entre Sidon & Bayrut.*

LEONTOPOLIS, is. *f.* Urbs Ægypti. *Ville d'Egypte, maintenant inconnue.*

LEONTOPOLIS, Urbs Epiſcopalis Bithyniæ. *Ville inconnue maintenant, elle étoit en Bithynie, dans l'Aſie Mineure.*

LEONUM Mons. La Sierra Lione. *Voiez* Leonis mons.

LEONUM Portus. Porto Leone, Porto Draco, le Pirée, le Port de Pirée, Port de Grece, *ſur le Golfe d'Egine, au couchant d'Athenes ou de Setines.*

LEOPARDUS, i. *m. Plin.* Leopard, *animal qui tient du Lion & de la Panthere.*

LEOPOLIS Umbriæ, Fanum S. Leonis. San Leo, San Leone. *Voiez* Leonia.

LEOPOLIS Ruſſiæ. Lembourg, Lemberg, Luwow, Leopol, *ville de Pologne, dans la Ruſſie rouge, ſur le Pelteu, entre Kaminiek & Cracovie.*

LEOVARDIA, æ. *f.* Leuwarde, *ville des Provinces-unies en Friſe.*

LEPA, Lepa Magna, æ. *f.* Lepe, *ville de l'Eſpagne Betique, aujourd'hui bourg d'Andalouſie, entre l'embouchure de la Guadiane & celle de l'Odier.*

LEPIDE. *adv. Cic.* Agréablement, avec grace, bonne grace, fort bien, galamment, en galant homme, en homme poli, proprement, plaiſamment.

LEPIDIUM, ii. *n. Col.* Paſſerage, *plante.*

LEPIDULE. *adv. Plaut.* Joliment, avec quelque grace, d'un air joli.

LEPIDUS, a, um. *Cic.* Agréable, joli, galant, enjoué, qui a de la grace, qui a bon air, plaiſant. *O lepidum caput. Ter.* O le drôle de corps. *-dictum. Hor.* Un bon mot.

LEPINUS Mons. La Montagne de Segni, *dans l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Campagne de Rome.*

LEPISTA, æ. *f.* Sorte de vaiſſeau en façon de bouteille *ou* phiole.

LEPONTINÆ Alpes ex Lepontinis Populis dictæ. Alpes Lepontiennes, *partie des Alpes, entre les ſources du Rhin & le Lac Major.*

LEPOR, oris. *m. Cic.* Agrément, beauté, délicateſſe, fineſſe, galanterie, gentilleſſe, enjouement, grace, politeſſe. ‖ *Lucr.* Bon air, bonne grace, charme.

LEPORARIUM, ii. *n. Varr.* Garenne, parc, où l'on tient des lievres.

LEPORINUS, a, um. *Varr.* De lievre.

LEPORES. *Voiez* Lepus, *ou* Lepor.

LEPOS, oris. *m. Cic. Voiez* Lepor. *Lepos facetiarum. Cic.* La fineſſe des railleries.

LEPRA, æ. *f. Plin.* Lepræ, arum. *f.* La lepre, la ladrerie, *maladie.*

LEPRIUM, Leſpræum, i. *n.* Chajapa, *ville de Turquie, dans le Belvedere en Morée, ſur le Golfe de Cypariſſo.*

LEPROSIUM, i. *n.* Levroux, *ville de France dans le Berry, au couchant de Bourges.*

LEPROSUS, a, um. *Bibl.* Lepreux, ladre.

LEPTIS magna. Lebeda *ou* Lépeda, *ville du Roiaume de Tripoli en Barbarie, à l'Eſt de Tripoli.*

LEPTIS parva, Leptis minor, Monaſtero, Lempta, *ville de l'Afrique propre, maintenant village du Roiaume de Tunis, entre Suſa & Elmadia.*

LEPUS, oris. *m. Cic.* Lievre, *animal.* ‖ *Plin.* Poiſſon qui reſſemble au lezard *ou* eſpece de crabe. ‖ *Vitr.* Le Lievre, *conſtellation compoſée de douze étoilles.*

LEPUSCULUS, i. *m. Cic.* Levreau, petit lievre.

LERA Amnis. La Lere *ou* Leyre, *riviere de France en Guyenne.*

LERIA, orum. *n. Feſt.* Ornement d'or qu'on mettoit aux chemiſettes.

LERIA, *ou* Leriæ. Llirias, *bourg d'Eſpagne, ſur le Guadalaviar, dans le Roiaume de Valence.*

LERINA, æ. *f.* Lerinum, i. *n.* Lerinus, i. L'Iſle de Saint-Honorat, *Iſle de la Mediterranée, ſur la côte de Provence, au midi d'Antibe, port de France.*

LERINA, æ. *f.* Lerin, *bourg d'Eſpagne, dans la haute Navarre ſur l'Ega, entre Eſtella & Calahorra.*

LERINÆ Inſulæ. Les Iſles de Lerins *ou* de Saint-Honorat, *ou* de Sainte Marguerite, *deux Iſles de la Méditerranée, ſur la côte de la Provence en France, vis-à-vis d'Antibe.*

LERMA, æ. *f.* Lerma, *bourg d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, ſur l'Arlanza, au midi de Burgos.*

LERNECA, æ. *f.* Lerneca, *ville, maintenant village de la côte meridionale de l'Iſle de Chypre.*

LERO, onis. Lerone, es. *f.* L'Iſle de Sainte Marguerite, *l'une des Iſles de Lerins. Voiez* Lerinæ.

LERO, onis. *m.* Mons. Le Leberon, *montagne de France en Provence, depuis Manoſque, juſqu'à Cavaillon.*

LEROS, i. Leria, æ. *f.* Lero, la Roſe, *Iſle de l'Archipel, près des côtes d'Anatolie, entre les Iſles de Nicaria, de Morgo, & de Lango.*

LERRA, æ. *m.* Fluvius. Le Coueſnon, *riviere de France en Bretagne, en Normandie.*

LERTIUS, i. *m.* Fluvius. Le Lers, *nom de deux rivieres de Languedoc en France, le grand Lers, qui ſe décharge dans le Lauriege, & le petit Lers, qui ſort au canal de Languedoc & ſe joint à la Garonne.*

LESBIACUS. *Cic. Voiez* Lesbius.

LESBIS, idis. *f. Ovid.* Lesbienne.

LESBIUM, ii. *n. Feſt.* Sorte de vaſe fait à Lesbos.

LESBIUS, a, um. *Hor.* De Lesbos, Leſbien. *Leſbium plectrum. Hor.* Poeſie lirique.

LESBOS, ûs. *f.* Metelin, *Iſle de la Mer Egée. Lesbia vates. Ovid.* Sapho.

LESBOUS, a, um. *Hor. Voiez* Lesbius.

LESERA, Leſura, Loſera, æ. *m.* Loſere, *montagne de France, dans les Sevennes.*

LESINA, æ. *f.* Leſine, *ville, aujourd'hui village du Roiaume de Naples en Italie, dans la Capitanate, près du Golfe de Rodia, ſur le Lac de Leſine.*

LESNOVIA, æ. *f.* Leſnow, *bourg de Pologne, dans la haute Volhynie, près de Bereſzko.*

LESSINA, Leſſinia, æ. *f.* Leſſines, Leſſen, *ville des Payis-bas Catholiques, dans le Hainaut, ſur la Deure.*

LESSOA, æ. *f.* Inſula. Leſſow, *ou* Nordſtrandt

ſtrandt, *Iſle de Dannemarck*, *dans le Cattegat.*

LESSUM, i. *n.* &

LESSUS, i. *ou* ûs. *m. Cic. Plaut.* Gemiſſement, lamentations qu'on entend aux funerailles.

LESTEJOCORIUM, i. *n.* Leſtejocori, Alectoſo. *Voiez* Alectriopolis.

LESTITHIELA, *æ. f.* Leſtithiel, Leſtwithiel, *bourg des Dammoniens, dans le Comté de Cornouaille en Angleterre, ſur le Fowey.*

LESTRIGONES, um. *m. Pl. Tibul.* Leſtrigons, *Peuples d'Italie.*

LESTRIGONIUS, a, um. *Hor.* De Leſtrigons.

LESUAS. Lewes, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Suſſex, entre Chicheſtre & Rye.*

LESURA, *æ. f.* Leſer, *riviere de l'Electorat de Treves en Allemagne.*

LETA, *æ. f.* Leto morto, *riviere de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone.*

LETÆ, arum. *f. plur.* Lete, es. *f.* Lita, *ville de Macedoine en Grece, vers le Golfe de Saloniki.*

LETHÆUS Fluvius Cretæ. Malogniti, *riviere du Territoire de Candie, dans l'Iſle de Candie.*

LETALIS, &c. *Voiez* Lethalis.

LETHÆUS, a, um. *Virg.* Du fleuve Lethé, du fleuve d'oubli.

LETHALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Mortel, qui cauſe la mort.

LETHALITER. *adv. Plin.* Mortellement, d'une maniere à cauſer la mort.

LETHARGIA, *æ. f. Plin.* Lethargie.

LETHARGICUS, a, um. *Celſ.* Lethargique, de lethargie. *Plin.* Qui eſt tombé en lethargie.

LETHARGUS, i. *m. Hor.* Lethargie.

LETHATUS, a, um. *Ovid.* Tué, mort.

LETHE, es. *f. Ovid.* Le fleuve Lethé, un des fleuves d'enfer, le fleuve d'oubli.

LETHES Fluvius Vandalitiæ. Guadalete, *riviere d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, qui finit dans le Golfe de Cadix.*

LETHES Fluvius Gallaicorum. Lima, *riviere d'Eſpagne, de Portugal en Galice, & dans la Province d'entre Douro & Minho.*

LETHIFER, a, um. *Virg.* Mortel, qui cauſe la mort.

LETHIFICUS, a, um. *Stat.* Qui fait mourir.

LETHUM, i. *n. Cic.* La mort.

LETIA, *æ. m.* La Leſche, *riviere du Liegeois, dans les Payis-bas Catholiques.*

LETOA Inſula. Gaidurogniſa *ou* Gaiduroniſſe, *Iſle de la Méditerranée, ſur la côte meridionale de l'Iſle de Candie.*

LETRIMUM, *unde* Letrimenſis Comitatus. Letrim *ou* Letrum, *ville d'Irlande, dans la Connacie, ſur le Shaimon, capitale du Comté de Letrim, ſitué vers la ſource de ce fleuve.*

LETTERANUM, Letterum. Lettere, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté citerieure, entre les Golfes de Salerne & de Naples.*

LETUM, i. *n. Voiez* Lethum.

LETUS Mons. Monte de San Pelegrino, *village de la République de Luques en Italie, entre Luques & Modene.*

LEVAMEN, inis. Levamentum, i. *n. Cic.* Addouciſſement, allegement, ſoulagement, décharge. *Levamento eſſe. Cic.* Eſtre de quelque ſoulagement.

LEVANTIA, *æ. f.* Inſula. Levanzo, *Iſle de la Méditerranée, près de la côte occidentale de Sicile.*

LEVASSO. *pour* Levavero.

LEVATIO, onis. *f. Vitr.* L'action d'élever en haut, élevation d'un poids. ‖ *Cic. Voiez* Levamen.

LEVATUS, a, um. *part. paſſ. de* Levo.

LEUBENUM, Lauba. Leuben, Lewben *ou* Lauben, *bourg d'Allemagne, dans le Cercle d'Autriche, dans la Stirie, ſur le Muer.*

LEUCA, *æ. f. Iſid.* Lieue, *certaine meſure de chemin.*

LEUCA, Urbs Cypri Epiſcopalis. *Ville de l'Iſle de Chypre, maintenant inconnue.*

LEUCA Salentinorum. Santa Maria di Leuca, *ville des Salentins, aujourd'hui dans la Terre d'Otrante, au Roiaume de Naples en Italie, ſur le Cap de S. Maria di Leuca, le plus oriental de la Terre d'Otrante.*

LEUCACANTHA, *æ. f. Plin.* L'épine blanche, l'aubeſpine.

LEUCACHATES, *æ. m. Plin.* Agathe blanche.

LEUCANTHEMIS, idis. *f.* & mum, mi. *n. Plin.* Camomille, *plante.*

LEUCAS, adis, Leucadia, *æ.* Leucates, *æ. f.* Sainte Maure, *Iſle de la Méditerranée, au Nord de celle de Cephalonie, près de la Livadie.* ‖ *Sainte Maure, ville capitale de cette Iſle.*

LEUCASIA, Leucoſia, *æ. f.* Leucoſa *ou* Licoſa, *l'une des li Galli, Iſle du Golfe de Salerne, près de la côte de la Principauté citerieure.*

LEUCATA, Leocata, *æ. f.* Leucate *ou* Leocate, *bourg de France en Languedoc, ſur le Lac de Leucate.*

LEUCE. San Theodoro, *Iſle tres voiſine de celle de Candie.*

LEUCHTEMBERGA, *unde* Leuchtembergenſis Landgraviatus. Leuchtenberg, *Château d'Allemagne, dans le Landgraviat de Leuchtemberg, ſitué le long du Nab, dans le Palatinat de Baviere en Allemagne.*

LEUCI, orum. *m.* Peuples du Diocéſe de Toul en Lorraine. ‖ Peuples du Peloponneſe.

LEUCI Montes. Les Montagnes de Sfachia, *dans le Territoire de la Canée, en Candie.*

LEUCIMNA Promontorium. Le Cap Blanc, *ſur la côte de l'Iſle de Corfou, entre le Nord & l'Oueſt.*

LEUCOBIBIA, Leucopibia, Leucopibium. Withern, *ville d'Ecoſſe, capitale du Comté de Galloway, ſur la côte meridionale.*

LEUCOCHRYSUS, i. *m. Plin.* Hyacinthe de couleur d'or mêlée de veines blanches.

LEUCOGÆUS Collis. La Lunera, Alumera, *montagne de la Terre de Labeur en Italie, entre Naples & Pouzzol.*

LEUCOIUM, coii. *n. Plin.* Des violettes differentes, & particulierement la giroflée blanche.

LEUCONICUM, i. &

LEUCONIUM, ii. *n. Mart.* Laine. ‖ Bourrelaniſſe *à garnir des matelats.*

LEUCONIUM, ii. *n.* Leutſch, *ville de la haute Hongrie, dans le Comté de Scépuſe, au pied du Mont Krapach & à la ſource de l'Harnat.*

LEUCONICUS, a, um. *Mart.* De laine. ‖ De bourrelaniſſe.

LEUCOPELALUS, i. *m. Plin.* Pierre précieuſe de couleur blanche mêlée d'or.

LEUCOPETRA, *æ. f. Cic.* Le Cap Deſpartivento en Calabre. ‖ Montagne.

LEUCOPETRA Promontorium. Le Cap d'Armes. Capo delli Armi, *ſur la côte meridionale de la Calabre ulterieure au Roïaume de Naples en Italie.*

LEUCOPETRA Oppidum. Weiſſenfels, *bourg de Miſnie en haute Saxe, ſur la Sala, au deſſous de Naumbourg.*

LEUCOPHÆATUS, a, um. *Mart.* Habillé de gris cendré.

LEUCOPHÆUS, a, um. *Plin.* Gris cendré.

LEUCOPHORUM, i. *n. Plin.* Le borax, *ſorte de bitume blanc.* ‖ La colle *qui fait tenir l'or ſur le bois.*

LEUCOPHTHALMUS, i. *m. Plin.* Pierre précieuſe qui repreſente la prunelle & le blanc de l'œil.

LEUCOPOLIS, is. *f.* Acſara, *æ. f.* Aſpropolis, is. *f.* Acſchecher, *ville de l'Anatolie, ſur le Golfe de San Petro, dans l'Ardinelli, autrefois la Carie.*

LEUCORUM Civitas. *f.* Toul, *ville de Lorraine.*

LEUCOSIA, Leucothea Inſula. *Voiez* Leucaſia.

LEUCOSIA, Urbs. *Voiez* Nicoſia.

LEUCOTEA. Wittenberg, *ville de la haute Saxe, capitale du Duché propre de Saxe, ſur l'Elbe.*

LEUCTRUM, Leuctra. Maina, *ville de Morée, au pied des montagnes de Maina, ſur le Golfe de Coron.* ‖ Leuctres, *ville de Bœotie.*

LEUCUM, Leccum, i. *n.* Lecco, *bourg du Duché de Milan, en Italie, dans le Comaſc & ſur le bord du Lac de Come.*

LEVÆ Fanum. Lœveſtein, *Fort de l'Iſle de Bomel, contrée de la Hollande meridionale, au confluent du Wahal & de la Meuſe.*

LEUDICA, *Voiez* Leodium.

LEVERANUM. Leverano, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre d'Otrante, près du Golfe de Tarente.*

LEVI. *prét. de* Lino.

LEVIATHAN. *Bibl. Hebr. ind.* La baleine, monſtre marin. ‖ Le dragon infernal, une puiſſance qui s'éleve contre Dieu.

LEVICULUS, a, um. *Cic.* Qui a l'eſprit un peu leger, qui eſt un peu volage.

LEVIDENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Cic.* Clair, leger, peu ſerré, peu frappé. ‖ De peu de prix. *Levidenſe munuſculum. Cic.* Un très-petit preſent.

LEVIFIDUS, a, um. *Plaut.* Sur la parole duquel il ne faut pas compter, qui eſt ſujet à manquer de foi *ou* de parole.

LEVIGATUS, a, um. *Mart. part. paſſ. de*

LEVIGO, as, avi, atum, are. *Plin.* Brunir, polir, planer, rabotter, unir, rendre uni, liſſer. *Levigare cote. Plin.* Paſſer ſur la pierre à aiguiſer, affiler, aiguiſer, émoudre.

LEVINIA, *æ. f.* Lennox, *province de l'Ecoſſe meridionale, entre les Comtez d'Argile, de Broad-Albain, de Mentheit, de Sterling & la Cluydesdale.*

LEVINUS, Leuvinus, i. *m.* Le Levin, Lewin, *riviere d'Ecoſſe, dans les Comtez de Mentheit & de Lennox.*

LEVIPES, edis. *omn. gen. Varr.* Qui a le pied leger, qui va vite, qui va bien du pied.

LEVIR, viri. *m. Feſt.* Beau-frere, frere du mari.

LEVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *Cic.* Leger, qui n'eſt pas de poids. ‖ Inconſtant, volage, inconſideré, ſur lequel il y peu de fonds à faire, qui change aiſément. ‖ Petit, de foible conſideration, de peu de valeur, mépriſable, qui n'eſt d'aucune conſequence, dont on fait peu de cas *ou* d'état. ‖ Fourbe, méchant. ‖ Qui n'eſt pas à charge, qui n'eſt point penible. ‖ *Hor.* Vain, trompeur. ‖ *Plin.* Foible, qui n'a pas de force, qui eſt ſans vigueur, peu vigoureux. *Levis armatura milites. Caſ.* Soldats armez à la legere. Chevaulegers. *- Autor. Liv.* Un auteur de peu d'autorité. *-- & nummarius judex. Cic.* Un Juge fourbe & ſujet à l'argent. *-juxtà ad honeſta & prava. Tac.* Auſſi inconſtant dans le bien, que dans le mal. *In levi aliquid habere. Tac.* Eſtimer peu quelque choſe, n'en faire pas grand cas; la mépriſer. *Leviori nomine aliquem appellare. Cic.* Donner à quelqu'un un nom moins odieux. *Leviora loquor. Petr.* C'eſt trop peu dire.

LEVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *Hor.* Uni, poli, liſſé, doux au toucher. ‖ Qui eſt ſans poil. ‖ *Lucr.* Bruni, plané, rabotté. *Levis frons. Virg.* Un front uni. *Levis pumice. Ovid.* Poli avec la pierre-ponce, poncé. *Levis Senex. Ovid.* Le vieux Silene, *à cauſe qu'il eſt chauve. Levia ora. Tibul.* Viſage où il n'y a point de poil. *-pocula. Virg.* Des gobelets brunis. *-ligna. Lucr.* Des pieces de bois bien équarries.

LEVISOMNUS, a, um. *Lucr.* Qui n'a pas le ſommeil dur, qui s'éveille au moindre bruit, qui ne dort pas d'un profond ſommeil.

LEVITA, *æ. m.* Levite, qui eſt de la Tribu de Levi. ‖ Miniſtre du Temple de Dieu à Jeruſalem.

LEVITA, *æ. f.* Inſula. Levita, *Iſle de l'Archipel, entre celles de Lango, de Morgo, & de Stampalia.*

LEVITAS, atis. *f. Plin.* Legereté. ‖ *Cic.* Inconſtance.

LEVITER, vius, viſſimè. *adv. Cic.* Legerement *ou* ſuperficiellement, ſuccintement, mediocrement.

LEVITICUS, a, um. *Bibl.* De Levite, Levitique.

LEVITISSA, *æ. f.* Femme d'un Levite.

LEVIUSCULUS, a, um. *Plin. J. diminutif de* Levis.

LEVO, as, avi, atum, are. *Plin.* Elever, lever en haut. ‖ *Cic.* Alleger, ſoulager, décharger. ‖ Addoucir, amoindrir, affoiblir, diminuer, ôter. ‖ Délivrer. ‖ *Stat.* Polir, unir, applanir, planer, rabotter, brunir, liſſer. *Levare aſpera cultu. Hor.* Polir ce qu'il y a de trop rude.

LEVOR, oris. *m. Plin. Voiez* Levitas.

LEUPHANA, Lephana, *æ. f.* Urbs Germaniæ. *Quelques Geographes diſent qu'elle eſt la ville d'Hannover.*

LEUSA, *æ. f.* Leuſe, *ville des Payis-bas*

Catholiques, dans le Hainaut, à la ſource de la Teure.

LEUTARNIA, æ. *f.* Torre San Baſilio, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Baſilicate, à l'embouchure du Sino, ou Senno.*

LEUTKIRCHA, æ. *f.* Leutkirch, *ville de Suabe en Allemagne, dans l'Algow, ſur l'Eſchach.*

LEUVECUM, i. *n.* Leweck, *ville de l'Inde dela le Gange, capitale du Roiaume de Camboja.*

LEUVENTUM, i. *n.* Leuva, æ. *f.* Leuwentz, Leiva, *ville de la haute Hongrie, dans le Comté de Bars, ſur le Gran.*

LEUVIA, Leuwa, æ. *f.* Léeuwe *ou* Leuwe, *bourg des Pays-bas Catholiques, dans le Brabant, ſur la Gette.*

LEUVINUS. *Voiez* Levinus.

LEUVISSA, æ. *f.* Lewis, *Iſle d'Ecoſſe la plus ſeptentrionale des Weſternes.*

LEX, legis. *f. Cic.* La loi, le Droit écrit. ‖ Regle, modele ‖ *Ter.* Condition. *Lege agere in aliquem. Cic.* Agir contre quelqu'un, le pourſuivre en vertu de la loi, ſuivant la loi. *Lege agere jubet lictorem. Liv.* Il commande à l'Executeur de faire ſon Office. *Lege ea atque omine. Ter.* A cette condition & avec ſerment. *Lege ſolutus. Lucr.* Exemt de la loi *ou* par la loi. *Lege ſua uti. Plaut.* Vivre à ſa mode.

LEXICON, i. *n.* Dictionnaire, Vocabulaire, Gloſſaire. ‖ Recueil des mots d'une langue rangez par ordre alphabetique.

LEXIS, eos. *f. Sen.* Mot, expreſſion. *Voiez* Vocabulum.

LEXOVII, orum. *m.* Les habitans de Liſieux.

LEXOVIUM, i. *n.* Lexovii, orum. *m. plur. unde* Lexovienſis Ager. Liſieux, *ville de France en Normandie, ſur le Lezon.*

LEYBNICIUM, i. *n.* Leybnitz, *bourg de la Stirie en Allemagne, ſur la Sacka, un peu au deſſus de ſa jonction, avec le Muer.*

LEYSNIGUM, *i. n.* Liſnica, æ. Leyſnick, Leyſznick, Leiſnick, *ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans la Miſnie, ſur la Multe, près de ſon confluent avec la Mulde.*

LEYTONUM. Leyton, *ville des Trinobantes, maintenant village du Comté d'Eſſex en Angleterre, aux confins de celui de Middelſex.*

LEZATUM, i. *n.* Lezat, *bourg de France en Languedoc, ſur le Lauriege.*

LEZARDUM Promontorium. Le Lezard-point, le Cap Lezard, *ſur la côte meridionale de Cornouaille en Angleterre: On l'appelle auſſi le Cap Saint-Michel.*

LEZUZA, æ. *f.* Lezuza, *village d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle, au Nord d'Alcaraz.*

L H

LHOEGRIA, æ. *f. On donnoit autrefois ce nom à l'Angleterre.*

L I

LIACULUM, i. *n. Vitr.* Une batte, *inſtrument propre à battre la terre.*

LIANNA, æ *m.* Lianne *riviere de France, dans le Boulonnois en Picardie.*

LIBA, æ. *f.* Libaw, *ville de Curlande, ſur la Mer Baltique.*

LIBA Nova. Liba Nova, *ville de la Turquie Européanne, ſur le Golfe de Conteſſa, dans la Macedoine.*

LIBADIUM, ii. *n. Plin.* La petite centaurée, *plante.*

LIBAMEN, inis. *n. Virg.* Libamentum, i. *n. Cic.* Libation. ‖ Effuſion de liqueur en offrande dans les cerémonies religieuſes.

LIBANOTIA, æ. *f.* Libanoti, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté citérieure, ſur le Sapri, au levant de Policaſtro.*

LIBANOTIS, idis. *f. Plin.* Romarin, *arbriſſeau.*

LIBANUS, i. *m.* Le Mont Liban, *en Syrie.* ‖ *Col.* L'arbre qui porte l'encens.

LIBARIUS, ii. *m. Sen.* Patiſſier, qui fait des gateaux.

LIBATIO, onis. *f. Cic. Voiez* Libamen.

LIBATORIUM, ii. *n. Feſt.* Le vaſe qui ſervoit à faire des libations.

LIBATUA, æ. *f.* Libatuum, i. *n.* Arqua, *ville du Duché de Milan en Italie, entre Tortone & Génes.*

LIBATUS, a, um. *Virg.* Répandu, verſé, dont on a fait des effuſions en offrande aux Dieux. ‖ *Cic.* Extrait, exprimé, tiré. ‖ *Ovid.* Efleuré, à qui l'on a donné quelque atteinte. *Libatus ore. Ovid. guſtu. Tac.* A quoi l'on a goûté, dont on a tâté. *Libatus ex divinitate animus. Cic.* Une ame qui eſt un écoulement de la divinité. *Libata vires. Liv.* Des forces affoiblies.

LIBELLA, æ. *f. Col.* Niveau, *inſtrument de Geometrie.* ‖ *Cic.* Piece de monnoye d'argent de la valeur de l'as Romain. *Ad libellam reſpondere. Plin.* Eſtre de niveau. *Ex libella hæres. Cic.* Legataire univerſel.

LIBELLARIUM, ii. *n. Cic.* Tablette à Livres, porte-feuille.

LIBELLIO, onis. *m. Cic.* Notaire, Tabellion. ‖ *Varr.* Porteur de lettres. ‖ *Stat.* Copiſte de Livres. ‖ Libraire.

LIBELLUS, i. *m. Cic.* Petit Livre. ‖ Lettre. ‖ Article de Lettre. ‖ Ecriteau, affiche, placard. ‖ Memoire. ‖ *Plin. J.* Requête: *Catul* Boutique de Libraire. *Tac.* Libelle. ‖ *Paul. JCT.* Certificat. ‖ *Cat.* Sorte de meſure. *Libellus famoſus. Tac.* Libelle diffamatoire. *-querulus. Plin J.* Une plainte rendue en Juſtice. *Libellos ſignare. Suet. ſubnotare. Plin. J.* Répondre, ſigner des requêtes. *-porrigere. Suet.* Les preſenter. *Libellos agere. Tripho.* Eſtre Maître des Requêtes. *A libellis. Suet.* Maître des Requêtes.

LIBENS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui fait volontiers, de bon cœur, ſans contrainte *ou* de bon gré. *Libenti animo. Cic. Voiez* Libenter. *Libentiſſimis omnibus. Cic.* Tout le monde y donnant les mains.

LIBENTER, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* De bon gré, de bon cœur, volontiers, ſans contrainte, ſans repugnance. ‖ *Sen.* De bonne grace, avec plaiſir. *Libenter quis accepit beneficium reddidit. Sen.* C'eſt rendre un bienfait, que de le recevoir de bonne grace.

LIBENTIA, æ. *f. Plaut.* Complaiſance, condeſcendance. ‖ *Gel.* Honnête liberté d'agir.

LIBER, beri. *m.* Bacchus, *Dieu de la vendange & du vin.* ‖ *Ter.* Le vin.

LIBER, bri. *m. Cic.* Livre, volume. ‖ Ouvrage d'eſprit contenu dans un Livre. ‖ *Virg.* Peau qui eſt entre le bois & l'écorce d'arbre *ſur laquelle les Anciens écrivoient, n'ayant pas l'uſage de nôtre papier. Libri litterarum. Cic.* Les regiſtres publics.

LIBER, bera, erum, erior, berrimus. *Cic.* Libre, qui eſt né libre, qui eſt de condition libre, qui n'eſt point eſclave. ‖ Franc, exemt, qui n'eſt chargé de rien, dégagé, qui n'eſt point contraint, qui eſt en liberté. ‖ Sincere, qui dit librement ce qu'il penſe. ‖ *Ter.* Digne de foi, qu'on reçoit en témoignage, *à cauſe de ſa condition libre. Liberi agri, & libera prædia. Cic.* Des terres en franc-âleu, qui ne ſont chargées de rien. *Libera toga. Prop.* La robe virile (*parce que lorſqu'on la prenoit, on étoit libre de ſes actions.*) *-fama. Prop.* Réputation qui vole par tout *ou* qui n'eſt tachée de rien. *-lingua. Ovid.* Une perſonne qui parle librement. *Libera mandata conſtituere. Liv.* Donner plein pouvoir *ou* la carte blanche, rendre maître. *Liberum arbitrium. Liv.* Le libre arbitre, la liberté de faire *ou* de ne pas faire. *Liberum nobis iſtud eſt. Plin. J.* Cela nous eſt libre, il nous eſt libre de faire cela. *Libero corde fabulari. Plaut.* S'entretenir à cœur ouvert *ou* librement.

LIBERA, æ. *f. Cic.* Proſerpine.

LIBERÆ Provinciæ. Les Provinces libres, *payis de Suiſſe, le long du bord occidental du Ruſſ.*

LIBERALIA, ium. *n. Cic.* Les Fêtes de Bacchus, *differentes des Bacchanales: elles ſe celebroient en pleine campagne le dix-ſept Mars.*

LIBERALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Liberal, qui donne volontiers, genereux, magnifique. ‖ Qui eſt donné liberalement, fourni avec liberalité, dont on a gratifié honnêtement. ‖ Digne d'un honnête homme, qui ſent ſon bien *ou* ſa perſonne de qualité. ‖ *Ter.* Qui eſt de bonne maiſon. *Liberalis actio. Cic.* Action genereuſe. *-mens. Cic.* Eſprit deſintereſſé, grand cœur. *-facies, forma. Ter. ſpecies. Cic.* Viſage d'une belle phyſionomie, air honnête, bonne mine, bonne grace, Phyſionomie d'une perſonne bien née. *-Cauſa. Quint.* Cauſe où il s'agit de la liberté de quelqu'un. *-uxor. Ter.* Femme bien née, de bonne maiſon. *- Potio. Celſ.* Grand breuvage. *Liberales artes. Cic.* Les arts liberaux, *que des perſonnes de condition honnéte peuvent exercer, où d'honnêtes gens peuvent s'appliquer. -joci. Plin. J.* Divertiſſemens honnêtes, railleries fines & délicates, plaiſanteries ſpirituelles & de galant homme. *-ſumptus. Cic.* Des dépenſes magnifiques. *Liberale ingenium. Tac.* Eſprit bien tourné, noble, qui eſt porté au bien. *-conjugium. Ter.* Mariage ſortable. *-viaticum. Cic.* Grande proviſion de tout ce qui eſt néceſſaire pour un voiage. *-judicium. Quint.* Jugement qui aſſûre la liberté à quelqu'un, qui le déclare libre. *Liberalia ſtudia. Tac.* Les belles lettres, les ſciences, les études dignes des honnêtes gens.

LIBERALITAS, atis. *f. Cic.* Liberalité, largeſſe, generoſité, magnificence. ‖ *Ter.* Bonté, douceur, honnêteté, complaiſance, indulgence.

LIBERALITER. *adv. Cic.* Liberalement, largement, avec magnificence. ‖ Noblement, honnêtement, en galant homme, en perſonne bien née, avec honnêteté, d'une maniere honnête. ‖ *Sall.* Avec bonté, indulgence, douceur, *ou* complaiſance. ‖ *Ter.* De bon cœur, avec affection.

LIBERATIO, onis. *f. Cic.* Délivrance, affranchiſſement.

LIBERATOR, oris. *m. Cic.* Liberateur, qui délivre.

LIBERATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Libero.

LIBERDUNUM, i. *n.* Liberdun, *ville de Lorraine, près de la Moſelle.*

LIBERE, iùs, berrimè. *adv. Cic.* Librement, avec liberté, ſans ſe gêner, ſans contrainte, en toute liberté, ſans rien craindre. ‖ *Ter.* Honnêtement. *Liberè educatus* ou *eductus. Ter.* Bien elevé, qui a eu une bonne éducation. *Liberiùs vivere. Cic.* Vivre trop licentieuſement.

LIBERI, orum. *m. Cic.* Les enfans d'un pere & d'une mere.

LIBERO, as, avi, atum, are. *Cic.* Délivrer, garantir, ſauver, tirer du danger, dégager, affranchir, mettre en liberté. ‖ Juſtifier, diſculper, abſoudre, déclarer innocent, renvoïer abſous. *Liberare aliquem errore. Cic.* Tirer quelqu'un d'erreur, le deſabuſer, le détromper. *-fidem ſuam. Cic.* Dégager ſa parole, s'acquiter de ſa promeſſe, ſatisfaire à ce qu'on a promis. *-promiſſa. Cic.* Rendre à quelqu'un ſa parole, le tenir quitte de ce qu'il a promis. *-ſe ære alieno. Cic.* Paier ſes dettes, s'acquitter. *-- culpâ aliquem. Liv.* Juſtifier quelqu'un, le diſculper. *--ex populo. Plaut.* Tirer de la roture, de la condition des roturiers. *-magno opere. Cic.* Décharger d'un grand poids. *-invidia. Cic.* Mettre à couvert de l'envie. *-creditoribus. Sen.* Délivrer de la pourſuite de ſes créanciers. *-metu. Ter.* Raſſûter, mettre hors de crainte, guérir de la peur. *-enſem vagina. Ovid.* Tirer l'épée, mettre l'épée à la main. *-cuſtodiis corporis. Cic.* Tirer de priſon. *-crimine. Cic.* Abſoudre d'un crime, en renvoier abſous.

LIBERO, onis. *m.* Lubronium, i. *n.* Livron, *bourg de France, dans le Duché de Valentinois en Dauphiné, près de la Drome.*

LIBERTA, æ. *f. Hor.* Affranchie, perſonne qu'on a miſe en liberté.

LIBERTAS, atis. *f. Cic.* Liberté, pouvoir de vivre à ſon gré. ‖ Franchiſe, ſincerité. ‖ Licence, permiſſion, libertinage.

LIBERTINA, æ. *f. Cic.* La fille d'une affranchie. ‖ *Quint.* Une affranchie. ‖ *Hor.* Une fille libertine, *&c.*

LIBERTINITAS, atis. *f. Labiın. I.C.* La condition des affranchis.

LIBERTINUS, i. *m. Cic.* Fils d'affranchi. ‖ *Quint.* Qui a été affranchi.

LIBERTO, as, are. *act. Plaut.* Affranchir, mettre en liberté, rendre libre.

LIBERTUS, i. *m. Cic.* L'Affranchi d'un particulier. *Caſ.* Libre. Affranchi.

LIBESCIT. *pour* Libet.

LIBET, libuit, libitum eſt, bere. *Cic.* ‖

Il plaît, il a plû, on a trouvé bon, on a envie. *Libuit. Plaut.* Je l'ai voulu ainſi. *Libitum eſt de iis mihi plura ſcribere. Cic.* Je me ſuis mis dans l'eſprit de traiter amplement de ces choſes.

LIBETHRIDES, dum. *f.* Les Muſes.

LIBIDINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Suet.* S'abandonner aux plaiſirs, ſe laiſſer aller aux voluptez, ſe donner à la débauche.

LIBIDINOSE. *adv. Cic.* Suivant ſa paſſion, ſelon ſon caprice, avec déreglement, avec débauche.

LIBIDINOSUS, a, um. *Cic.* Débauché, attaché à tous les plaiſirs, porté aux voluptez, dereglé dans ſes mœurs. ‖ Qui ſuit ſon caprice, qui agit par paſſion, qui eſt ſujet à ſon plaiſir.

LIBIDO, inis, *f. Cic.* Caprice, fantaiſie, paſſion déréglée, deſir deſordonné, déréglement, débauche, débordement. ‖ Inclination, deſir, penchant, volonté. *Libido cui eſt malè loqui. Plaut.* Qui ſe plaît à dire du mal. *-urinæ. Gell.* Grande envie de piſſer. *-gratificandi. Sall.* Une inclination à gratifier. *-nauſeæ. Cic.* Fréquente envie de vomir. *Libidinem habere in aliqua re. Sall.* Prendre plaiſir à quelque choſe. *Libidine, non ratione agere. Cic.* Agir par caprice, non par raiſon.

LIBISOLA, Libiſoca *ou* Libiſona, æ. *f.* Lezuza, *village d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, au Nord d'Alcaraz.*

LIBISSONIS Turris. *Voiez* Turris Libiſſonis.

LIBITINA, æ. *f. Aſcon. P.* La Déeſſe qui préſidoit aux funerailles, Venus *ou* Proſerpine. ‖ *Liv.* Le ſoin *ou* la dépenſe des funerailles. ‖ *Mart.* Biere, cercueil. ‖ *Val. Max.* La profeſſion de ceux qui enterrent les morts *ou* de ceux qui fourniſſent les choſes néceſſaires aux funerailles, aux enterremens, le métier de Juré-crieur. ‖ *Hor.* La mort. *Libitinam exercere. Hor.* Etre Juré-crieur.

LIBITINARIUS, ii. *m. Senec. Ph.* Celui qui fourniſſoit les choſes neceſſaires pour les funerailles, un Juré-crieur.

LIBITINENSIS Porta. *Lamp.* La porte de l'Amphitheatre, *par laquelle on emportoit les corps des Gladiateurs tuez dans les Jeux publics.*

LIBITO, as, avi, atum, are. *act. Voiez* Libo.

LIBITUM, i. *n. Tac.* La volonté, le bon plaiſir. *Ad libita Cæſarum. Tac.* Au gré *ou* ſelon la volonté des Ceſars.

LIBNA, æ. *f.* Libna *ou* Lebna, *ville de la Terre-ſainte dans la Tribu de Juda, près de celle de Benjamin.*

LIBNIUS, i. *m.* Fluvius. Liſtée *ou* Liffy, *riviere de Lagenie en Irlande, elle paſſe à Dublin.*

LIBO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Eſſaier, goûter, tâter. ‖ *Petr.* Effleurer, toucher legerement. ‖ *Cic.* Faire des libations, des effuſions, répandre en oblation, à l'honneur de quelque divinité, *&c.* ‖ Faire oblation. *Libare aliquid ex Scriptoribus. Cic.* Tirer *ou* extraire quelque choſe des Auteurs. *-aliquid ex omnibus diſciplinis. Cic.* Apprendre un peu de tout. *-ſuo nomini laudem. Cic.* S'attribuer de la gloire. *-oſcula. Virg.* Donner un baiſer. *Lacrymas. Ovid.* Pleurer. *-pateram. Virg. dapes. Liv. uvam. Tib.* Offrir en ſacrifice une coupe de vin, des mets, des raiſins.

LIBORA, Ebura, Æbura *ou* Elbora, æ. *f.* Talavera de la Reyna, *ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, au confluent de l'Alberche & du Tage.*

LIBRA, æ. *f. Hor.* Livre, le poids d'une livre. ‖ *Cic.* Balance. ‖ *Plin.* Contrepoids. ‖ *Col.* Niveau. ‖ *Virg.* La Balance, *ſeptiéme Signe du Zodiaque, compoſé de dix-huit étoiles. Ad libram. Cæſ.* De niveau.

LIBRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Colum.* D'une livre, du poids d'une livre, qui peſe une livre.

LIBRAMEN, inis. *n. Liv.* Contrepoids, ce qui met en équilibre. ‖ Libration, l'action & la force de lancer.

LIBRAMENTUM, i. *n. Col.* Contrepoids, balancier d'une horloge, nivellement, équilibre. *Libramenta tormentorum. Tac.* Les cables qui faiſoient jouer les machines de guerre. *-plumbi. Liv.* Les plombées des niveaux *ou* les maſſes de plomb que lançoient les machines de guerre.

LIBRARIA, æ. *f. Gell.* Lieu deſtiné à placer des Livres, *comme* Bibliotheque, Magazin *ou* Boutique de Libraire. ‖ *Juv.* Servante *qui avoit inſpection ſur les autres, & qui donnoit à chacune ſa tâche.*

LIBRARIOLUS, i. *m. diminutif de* Librarius.

LIBRARIUM, ii. *n. Cic.* Regiſtre, catalogue, armoire à Livres.

LIBRARIUS, ii. *m. Cic.* Copiſte, Ecrivain, celui qui copioit, qui tranſcrivoit des Livres. ‖ *Sen.* Libraire, Marchand de Livres.

LIBRARIUS, a, um. *Cic.* qui concerne les Livres. ‖ *Vitr.* Qui peſe une livre, du poids d'une livre. *Librarius Scriptor. Hor.* Un Copiſte de Livres. *Libraria taberna. Cic.* Boutique de Libraire. *Librarium ſcalprum. Suet.* Un canif. *-atramentum. Vitr.* Encre à écrire, *ou à preſent*, encre d'imprimerie. *Libraria fruſta. Colum.* Des morceaux d'une livre.

LIBRATIO, onis. *f. Vitr.* L'action de mettre en équilibre. ‖ Libration, ébranlement. ‖ L'action de lancer. ‖ Nivellement.

LIBRATOR, oris. *m. Plin. J.* Nivelleur. ‖ *Tac.* Celui qui lance, qui darde, qui étoit au ſervice des machines de guerre, Bombardier.

LIBRATUS, a, um. *part. paſſ. de* Libro. *Libratus ponderibus ſuis. Ovid.* Balancé par ſon propre poids.

LIBRILE, is *n. Gell.* Une balance. ‖ *Feſt.* Le fleau d'une balance.

LIBRILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cat.* Qui ſert à lancer *ou* à darder. ‖ *Voiez* Libralis.

LIBRILLA, orum. *n. Feſt.* Machines de guerre pour lancer des pierres, *&c.*

LIBRIPENS, dis. *m. Plin.* Celui qui peſoit l'argent qu'on donnoit aux ſoldats Romains, le Fermier du poids public. ‖ Celui qui tenoit la livre de cuivre dans la ceremonie de la paſſation du contrat de vente appellé *Mancipatio.*

LIBRO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Tenir en équilibre, balancer, donner le contrepoids. ‖ *Virg.* Lancer, darder. Jetter avec force. ‖ *Stat.* Peſer, examiner, conſiderer. ‖ éprouver, faire reflexion. ‖ *Col.* Niveller. ‖ Egaler. ‖ *Plin.* Peſer. *Librare corpus in alas. Ovid.* Se balancer, ſe ſoûtenir ſur ſes aîles, s'envoler. *-ſe ex alto. Plin.* Fondre *ou* ſe lancer d'enhaut, prendre ſon vol de haut en bas. *-tela. Virg.* Lancer des traits, donner des javelots. *-malleum. Ovid.* Décharger un coup de maillet. *-glandes. Veget.* Tirer des boulets. *-aquam. Plin.* Sonder la profondeur de l'eau. *-alicujus fidem. Solin.* Eprouver la fidelité de quelqu'un.

LIBS, libis. *m. Plin.* Le vent de Sudeſt.

LIBUM, i. *n. Virg.* Gâteau fait de farine, de miel & d'huile, qu'on offroit aux Dieux.

LIBUNCA, æ. *f.* Ribadeo, *ville d'Eſpagne ſur la côte de Galice, à l'embouchure de la Miranda.*

LIBURNA. *Hor. ou* Liburnica, æ. *f. Suet.* Sorte de petit vaiſſeau, bon voilier, fregate legere, fregaton, galiote, brigantin, flibot, pinke, pinaſſe, houette, felouque, heu, yac, courvette, capre ; *on ſousentend* navis.

LIBURNI, orum. *m.* Les Croates.

LIBURNIA, æ. *f.* La Croatie *ou* partie de Dalmatie.

LIBURNIA, æ. *f.* Urbs. Libourne, *ville de France en Guienne, au confluent de la Lille & de la Dordogne.*

LIBURNIA, æ. Regio. La Liburnie, *partie de l'ancienne Illyrie, qui s'étendoit le long de la Mer Adriatique depuis l'Iſtrie juſqu'à la riviere de Kerka.*

LIBURNICUM Mare. La Mer de Dalmatie, *partie du Golſe de Veniſe, qui baigne les côtes de Dalmatie & de la Morlaquie, & s'étend depuis l'Iſtrie juſqu'au Golfe du Drin.*

LIBURNICUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les petits bâtimens de mer bons voiliers.

LIBURNICUS Sinus. Le Golfe de Carnero *ou* de Carnario *ou* de Quarner, *partie du Golfe de Veniſe depuis la cote occidentale de l'Iſtrie juſqu'à l'Iſle de Groſſa & aux côtes de Morlaquie.*

LIBURNUM, i. *n. Juv.* Sorte de chaiſe à Porteur, de litiere, de brancard. ‖ *Liburnum mare.* Une partie de la Mer Adriatique. *Voiez* Tyrrhenum.

LIBURNUS, Ligurnus, i. *ou* Labro, onis. *m.* Livourne *ou* Ligourne, *Port de mer de Toſcane en Italie, ſur la côte du Piſan.*

LIBYA, æ. *f.* La Lybie, *grande contrée de l'Afrique.* ‖ Nom de femme.

LIBYCUM Mare. La Mer de Barca, *partie de la Mediterranée, qui baigne les côtes de Barca.*

LIBYCUS Oceanus. La Mer du Cap verd, *partie de l'Océan Atlantique depuis le Cap verd & les côtes de Nigritie, juſqu'aux Iſles du Cap verd.*

LIBYCUS, a, um. Libys, yos. *m.* Libyſſa, æ. *f.* & Libyſſis, idis. *f.* Qui eſt de Libye.

LIBYSSA. Gebiſe *ou* Lebuſſe, *village de l'Anatolie, ſur une petite riviere de même nom, entre Nicomedie & Calcedoine.*

LICARII, orum. *m. plur.* Peuples de la Vindelicie, *au Duché de Baviere.*

LICENS, tis. *omn. gen. Q. Curt.* Encheriſſeur, qui met à l'enchere, qui met enchere. *Licente illo contra liceri audet nemo. Cæſ.* Perſonne n'oſeroit encherir ſur lui, couvrir ſon enchere, mettre enchere audeſſus de lui.

LICENTER. *adv. Cic.* Licentieuſement, avec trop de liberté. ‖ Avec permiſſion. *Licentiùs dicere. Quintil.* Parler trop librement, trop licentieuſement.

LICENTIA, æ. *f. Cic.* Licence ou liberté trop grande de... ‖ Permiſſion, congé de... ‖ Déreglement. *Licentia ferri. Lucan. gladiorum. Vell. Pat.* Les maſſacres que cauſe la guerre. *-æſtuantium aquarum. Sen.* Le débordement des eaux.

LICENTIOR, *m. f.* ius. *n.* oris. *Cic.* &

LICENTIOSUS, a, um. *Tac.* Qui prend trop de licence, qui abuſe de la liberté, déreglé, licencieux. ‖ A qui l'on donne trop de liberté. ‖ *Quint.* Où il y a trop de licence, trop libre.

LICEO, es, cui, citum, cere. *neut. Cic.* Etre mis à prix, être priſé, être apprecié. ‖ Etre permis.

LICEOR, eris, citus ſum, eri. *dep. Cic.* Encherir, mettre à l'enchere, offrir plus que les autres. ‖ Priſer, apprecier, mettre à prix. *Liceri digito. Cic.* Mettre enchere en levant le doigt. [*coûtume des Romains.*]

LICERIUM, i. *n.* Saint Licer *ou* Saint-Lizier de Couſerans, *ville de France en Gaſcogne, capitale du Couſerans.*

LICESSIT. *Plaut. pour* Licuerit.

LICESTRIA *ou* Legeceſtria, æ. *f.* Urbs & Comitatus. Leiceſter, *ville d'Angleterre ſur la Scoure, & capitale du Comté de Leiceſtre, ſitué entre ceux de Nottingham, de Darbie, de Barwich, de Northampton, de Rutland & Lincoln.*

LICET, cuit, citum eſt, ere. *imperſ. Cic.* Il eſt permis, il a été permis, permettre. *Licet ſi per vos. Ter.* Si vous le voulez bien, s'il vous plaît, ſi vous le permettez. *Licet mihi id diſcere de te? Ter.* Peut-on apprendre cela de vous ? voudriez-vous bien m'informer de cela ? oſerois-je vous demander ce que c'eſt ? *Licet per me. Cic.* Oui-da, je le veux bien, je vous le permets, je ne l'empêche pas, je ne m'y oppoſe point, ſoit. *Licet eſſe bonis, nobis eſſe bonis, nobis eſſe bonos, nos eſſe bonos. Cic.* Rien ne nous empêche d'être honnêtes gens.

LICET. *conjonct. Cic.* Bien que, encore que, quoique. *Licet terrores in me impendeant. Cic.* Bien qu'on me faſſe peur, quoiqu'on veuille m'épouvanter.

LICHA, æ. *f.* Lich *ou* Licha, *bourg de la Weteravie en Allemagne, dans la partie orientale du Comté de Solms, ſur le Wetter.*

LICHEN, enis. *m. Plin.* &

LICHENE, es. *f.* Dartre vive, feu volage. ‖ L'hépatique, *plante.*

LICHFELDIA, æ. *f.* Lichfelde, Liſfelde *ou* Lichfield, *ville du Comté de Stafford en Angleterre, entre Stafford & Coventer.*

LICINIANA, æ. *f.* Lucena, *bourg d'Eſpagne dans l'Eſtramadoure, entre Merida & Alcantara.*

LICINII Forum. La Pieve d'Incine, *village du Milanois en Italie, près du Lambro, au midi de Come.*

LICITANS, tis. *omn. gen. Caius JCT.* Encheriſſeur, qui met enchere.

LICITATIO, onis. f. Cic. Enchere, licitation.

LICITATOR, oris. m. Cic. Encheriſſeur, qui met enchere.

LICITATUS, a, um. Feſt. Qui a mis enchere, qui a été encheri. || Licité.

LICITOR, aris, atus ſum, ari. dep. Encherir, mettre enchere, offrir plus qu'un autre. || Enn. Combattre. || Liciter. Hoſtium capita. Quint. Curt. Mettre à prix la tête des ennemis.

LICITE. adv. Solin. Licitement, d'une maniere permiſe, avec permiſſion.

LICITUM eſt. Ter. Il eſt permis, on peut. Licitum ſi eſſet per nautas. Cic. Si les Matelots l'euſſent voulu permettre.

LICITUS, a, um. Cic. Permis. || Encheri.

LICIUM, ii. n. Plin. La trame, la trême, le fil de la trame, la liſſe. || Virg. La liſiere du drap. || Le drap même. || Petr. Cordon, tiſſu, bande, bandelette, ruban, padou.

LICODIA, æ. f. Licodia, bourg de Sicile au milieu de la Vallée de Noto, près de la ſource du Drillo.

LICTOR, oris. m. Cic. Licteur, Officier qui marchoit devant les Magiſtrats Romains, portant une hache entourée de verges. || Huiſſier, Bedeau, Maſſier, Officier qui précede un homme conſtitué en dignité.

LICTORIUS, a, um. Plin. De Licteur.

LICUS ou Lechus, i. m. Le Lech, riviere dans le Tirol & la Baviere.

LIDA, æ. f. Lida, ville de Lithuanie, dans le Palatinat de Troki, ſur la Dzila.

LIDDA, æ. f. Voiez Lydda.

LIDDESDALIA, æ. f. Liddeſdale, c'eſt-à-dire, Vallée de Lidde, Province de l'Ecoſſe meridionale, entre la Tiredeſdale, l'Eſkdale & l'Angleterre.

LIDKIOPIA, æ. f. Lidkioping, ville de Suede dans la Weſtrogothie propre, à l'entrée de la Lida, dans le Lac Wener.

LIEBENVALDUM, i. n. Liebenwald ou Liebewald, Ville d'Allemagne dans le Marquiſat de Brandebourg, ſur l'Havel, dans la Marche Uckerane.

LIECHTENAVIA, æ. f. Liechtenaw, ville de la baſſe Alſace, à l'orient du Rhin, entre Strasbourg & Bade.

LIECHTENBERGA, æ. f. Liechtenberg, Château de la baſſe Alſace, au couchant d'Haguenaw.

LIEGENBURGUM, i. n. Lougborow ou Lenghorow, bourg d'Angleterre dans le Comté de Leiceſtre, au nom de la ville de ce nom.

LIEN, enis. m. Celſ. La ratte.

LIENARIUM, i. n. Lienares, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, du côté de la Caſtille nouvelle.

LIENICUS ou Lienoſus, a, um. Plin. Ratelleux, qui a mal à la ratte, qui a des vapeurs de ratte.

LIENTERIA, æ. f. Celſ. Lienterie, eſpece de flux de ventre.

LIENTERICUS, a, um. Plin. Qui eſt attaqué de la lienterie.

LIEVANA ou Libania, æ. f. Liebana, payis de l'Aſturie de Santillane en Eſpagne, aux confins de celle d'Oviedo, dans les montagnes d'Europa.

LIGAMEN, inis. n. Col. Ligamentum, i. n. Liv. Ligatio, onis. f. Celſ. & Ligatura, æ. f. Col. Ligament, lien, bandage, ligature.

LIGATUS, a, um. Cic. participe paſſ. de Ligo.

LIGELLUM, i. n. Plaut. Loge faite de planches, cabane.

LIGER & Ligeris, eris. m. La Loire, riviere de France.

LIGERULA, æ. f. & Ligeretus, i. m. Loiret, petite riviere de France, au midi d'Orleans.

LIGILLUM, i. n. Plin. Petit morceau de bois. || Coque de noix. || Voiez Ligellum.

LIGNARIUS, ii. m. Liv. Bucheron, Charpentier.

LIGNARIUS, a, um. Jul. Capit. De bois, qui concerne le bois. Lignaria negotiatio. Jul. Cap. Marchandiſe, commerce ou negoce de bois.

LIGNATIO, onis. f. Cæſ. L'action de faire du bois, d'aller à la proviſion de bois. Vitr. Proviſion de bois. || Col. Uſage dans une forêt, bois où l'on a droit de chaufage, lieu d'où l'on tire la proviſion de bois.

LIGNATOR, oris. m. Liv. Qui va à la proviſion de bois, qui va faire du bois.

LIGNEOLUS, a, um. Cic. De petites piéces de bois, fait de petits morceaux de bois. Ligneola hominum figura. Apul. Des marionnettes.

LIGNEUS, a, um. Cic. De bois, fait de bois. Lignea ſolea. Cic. Des ſabots.

LIGNIACUM ou Lineium, i. n. Ligny, ville ou bourg du Barrois en Lorraine, ſur l'Ourne.

LIGNICIUM, i. n. unde Lignicenſis Ducatus. Lignitz, ville de Sileſie ſur le Katzbach, capitale de la Principauté de Lignitz, ſituée entre celles de Jawer, de Glogaw & de Wolaw.

LIGNIPEDIUM, ii. n. Feſt. Sabot, ſoque, patin de bois.

LIGNO, onis. m. Le Lignon, riviere de France dans le Forez.

LIGNOR, aris, atus ſum, ari. dep. Caſ. Faire du bois, couper du bois pour la proviſion.

LIGNOSUS, a, um. Plin. Plein de bois, ligneux, dur comme du bois. Lignoſa radix. Plin. Une racine cordée.

LIGNUM, i. n. Cic. Du bois. Lignum interius. Plin. Le cœur du bois. || Le noiau d'un fruit.

LIGO, onis. m. Col. Houe, hoiau, inſtrument à remuer la terre.

LIGO, as, avi, atum, are. Cic. Lier, attacher, bander. Ligare vulnera. Ovid. Bander des plaies. -aliquem legibus. Stat. Retenir quelqu'un par les loix, ou l'aſſujettir à des loix. --in catenas. Quintil. Mettre aux fers, enchaîner. --pacta. Prop. Convenir d'un traité.

LIGORIUM, ii. n. Ligor, ville capitale du Roiaume de Ligor, dans le Roiaume de Siam, ſur la côte orientale de la Preſqu'iſle de Malaca.

LIGUÆ Vulcanus. Le Vulcan de Ligua, montagne des Andes qui vomit des flammes dans le Chili.

LIGUIDONIS Portus. Lago Liaſto, Lico ou Porto Lugoduni, petit Golfe de l'Iſle de Sardaigne, à l'embouchure du Cedro.

LIGULA, æ. f. Juv. Courroie, cordon, éguillette, laniere. || Plin. Une cuilliere à long manche, propre à tirer quelque choſe d'un pot étroit & profond, une ſpatule. || Une cuillerée. || Feſt. Une languette. || Col. Un friquet, ſorte d'écumoire. || Gell. Une lame d'épée fort étroite. || L'épiglotte.

LIGULA, æ. m. Evola ou Levola, riviere de la Campagne de Rome, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie.

LIGUR, uris. m. f. Qui eſt de Ligurie. Ligurien. Ligures Apuani. Les Liguriens, voiſins de la Toſcane.

LIGURIA, æ. f. La Ligurie, qui comprend le Montferrat & la Seigneurie de Genes.

LIGURIO, is, ivi, itum, ire. Ter. Etre friand, chercher les meilleurs morceaux, prendre ce qu'il y a de plus délicat ſur la table, s'attacher aux mets friands. || Manger délicatement, toucher les viandes du bout des doigts. || Hor. Manger avec avidité. || Cic. Deſirer avec ardeur. || Suet. Lecher.

LIGURITIO, onis. f. Cic. Friandiſe, recherche de mets délicats, paſſion pour les morceaux friands.

LIGURNUS Portus. Voiez Liburnus.

LIGUS, uris. Voiez Ligur.

LIGUSTICÆ Alpes. Voiez Alpes maritimæ.

LIGUSTICUM, i. n. Plin. Liveche, ſorte de plante potagere.

LIGUSTICUM Mare. La Mer de Ligurie, aujourd'hui la Mer de Genes, partie de la Mediterranée qui baigne l'Etat de Genes, entre la Mer de Provence, celle de Toſcane & celle de Corſe.

LIGUSTICUS, a, um. Cic. Qui concerne la Ligurie. Liguſtica Alpes. Les Alpes de la Ligurie. Liguſticum Mare. Plin. La riviere de Genes, la Mer de Ligurie. Liguſticum ſaxum. Plin. Le marbre de Genes.

LIGUSTRUM, i. n. Virg. Le Troëne arbriſſeau, ou la fleur de Troëne.

LILA, æ. f. Inſulæ. Lille, ville des Payis-bas François, capitale de la Flandre Walone, ſur la Deule, au Nord de Douay.

LILÆA, æ. f. Lollen ou Lellen, ville de Livadie en Grece, près de la ſource du Cephiſo.

LILERIUM ou Lillerium, i. n. Lilers, bourg des Payis-bas François en Artois, ſur le Navez.

LILIACEUS, a, um. Pallad. De lis.

LILIETUM, i. n. P. Lieu plein ou planté de lis.

LILIUM, ii. n. Virg. Lis, fleur blanche odoriferante. Lilium convallium. Le muguet. -inter ſpinas. Chevrefeuille, arbriſſeau. -aquaticum. Le nenuphar, plante. -cœleſte. L'Iris, plante.

LILOA, æ. f. Lillo, Fortereſſe des Payis-bas dans le Brabant Hollandois, ſur l'Eſcaut.

LILYBÆUM Promontorium. Le Cap Coco, Capo Coco ou Boco, Cap le plus occidental de Sicile près de Marſala.

LILYBÆUM Urbs. Marſala, ville de la Vallée de Mazara en Sicile, ſur le Cap Coco.

LIMA, æ. f. Varr. Lime. || Ovid. Le ſoin de polir les ouvrages d'eſprit. || La critique. || La Déeſſe du ſeuil des portes. Lima craſſa. Vitr. Carreau, demi carreau, groſſes limes. -cenſoria. Mart. La critique. Limâ mordaciùs uti. Ovid. Exercer une critique trop ſevere. -opus perſequi. Plin. J. Châtier, corriger, polir, limer, revoir, repaſſer, retoucher un ouvrage, ou le critiquer. -raſus. Ovid. Corrigé, châtié, repaſſé, &c.

LIMA, Civitas Regum. Lima los Reges, ville capitale du Perou dans l'Amerique meridionale, ſur la riviere de Lima.

LIMA, æ. f. Lime, bourg d'Angleterre ſur la côte du Comté de Dorcheſter en Angleterre.

LIMÆA, Limia, æ. m. ou Limius, i. m. Le Lima, riviere de Portugal dans la Province d'entre Douro & Minho.

LIMAGUS, i. Limago, onis. m. Le Limat, Limmat ou Lint, riviere de Suiſſe qui vient du Payis des Griſons.

LIMANIA, æ. f. La Limagne, contrée d'Auvergne.

LIMARIUS, a, um. Front. Bourbeux, plein de boue, rempli de bourbe.

LIMATE. adv. Cic. Poliment, d'un tour poli, élegamment.

LIMATULA, æ. f. Nav. Petite lime, lime douce.

LIMATULUS, a, um. Cic. Poli, délicat.

LIMATUS, a, um. Cic. Limé, poli, châtié. Limatus urbanitate. Virg. Cic. Un homme qui ſçait le monde, qui ſçait vivre, un galant homme, qui a beaucoup de politeſſe. -in uſu vario toga. Mart. Conſommé dans la ſcience du Barreau.

LIMAX, acis. m. Col. f. Plaut. Limaçon, eſcargot, limace. || m. Plaut. Qui cherche s'il ne trouvera rien à dérober, un fureteur. || f. Varr. Une coureuſe, une débauchée. Implicitus concha limax. Col. Un limaçon enfoncé dans ſa coquille.

LIMBACHUM, i. n. Lymbach, Nidder-Lymbach ou Aſolindua, bourg de la haute Pannonie, près de la Stirie.

LIMBATOR, oris. m. Catul. Limbolarius, ii. m. Plaut. ou Limbularius, ii. m. Brodeur, qui met une broderie ou un bord autour de quelque choſe.

LIMBURGUM Belgii, i. n. unde Limburgenſis Ducatus. Limbourg, ville des Payis-bas Catholiques ſur la Veze, à l'Eſt de Liege, & capitale du Duché de Limbourg, province des Payis-bas, entre le Duché de Juliers & l'Evêché de Liege.

LIMBURGUM Bohemiæ. Suinibrod ou Nymbourg, ville de Boheme dans le Cercle de Boleſlaw ſur l'Elbe.

LIMBUS, i. m. Ovid. Bord, bordure, frange ou broderie qu'on met autour de quelque choſe. || Varr. Une bande, le circuit ou le tour de chaque choſe. Limbus duodecim ſignorum. Varr. Le Zodiaque, le cercle celeſte où ſont placés les douze ſignes.

LIMEN, inis. n. Cic. Le pas ou le ſeuil d'une porte. || Virg. L'entrée, la porte d'un lieu, le lieu même. || La barriere. || Plin.

Les

Les limites, les frontieres. *Limen inferum. Plaut. inferius. Varr.* Le ſeuil, le pas de la porte. *-ſuperum. Plaut.* Le linteau de la porte. *-carceris. Cic.* L'entrée de la priſon. *-relinquere & ſpatia corripere. Virg.* Partir de la barriere & prendre le large. *Limina deorum. Virg.* Les Temples des dieux. *Ad limina ſervus. Apul.* Portier. *-cuſtos. Virg.* Huiſſier *ou* garde de la porte. *Limine ſubmoveri. Juv.* Etre mis à la porte, être chaſſé de la maiſon, être mis dehors. *A limine diſciplinas ſalutare. Sen.* N'étudier qu'en paſſant, n'avoir que les premiers élémens des ſciences.

LIMENTINUS, i. *m.* Le Dieu qui préſide au ſeuil de la porte.

LIMENTUM, i. *n. Varr.* Le ſeuil, le pas de la porte.

LIMENUS, i. *m.* Fluvius. Le Limene *ou* Lemene, *riviere du Frioul en Italie.*

LIMERICUM, *unde* Limericenſis Comitatus. Limerick, *ville de la Momonie en Irlande, ſur le Shannon, & capitale du Comté de Limerick, ſitué entre les Comtez de Typerari, de Korke, de Kerry & le Shannon.*

LIMES, itis. *m. Ovid.* Traverſe, ſentier, chemin de traverſe. ‖ *Virg.* Borne, limite. ‖ *Tac.* Frontiere. ‖ *Limites ſtatuere.* Aborner.

LIMIA, Forum Limicorum. Puente de Lima, *ville de Portugal dans la Province d'entre Douro & Minho, ſur la Lima, au Nord de Braga.*

LIMINARIS, *m. f.* re, *n.* is. Qui concerne le ſeuil de la porte. *Liminares trabes. Vitr.* Linteaux de portes, architraves, poutres ſoûtenues par des colomnes.

LIMINIUM. *Voiez* Laminium.

LIMIOSALOUM. Gneſne, *ville de la baſſe Pologne, dans le Palatinat de Kaliſch.*

LIMISSUS. Limiſſo, *ville ſur la côte de l'Iſle de Chypre, au Sudeſt de Baffo.*

LIMITANEUS, a, um. *Lamprid.* Qui eſt ſur les frontieres.

LIMITATOR, oris. *m. Liv.* Celui qui plante des bornes aux limites.

LIMITATIO, onis. *f. Col.* L'abornement.

LIMITATUS, a, um. *Feſt.* Limité, borné, où l'on a mis des bornes, dont on a reglé les limites. ‖ Diviſé par ſentiers.

LIMITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Limiter, borner, mettre *ou* planter des bornes. ‖ Diviſer par ſentiers.

LIMIUS. *Voiez* Limæa.

LIMNIADES, dum. *f.* Les Nymphes des lacs.

LIMO, as, avi, atum, are. *Plin.* Limer, polir, paſſer la lime. ‖ Oter le ſuperflu. *Limare opus. Cic.* Polir, châtier un ouvrage. *-veritatem diſputatione. Cic.* Eclaircir la verité par la diſpute. *-commoda. Hor.* Diminuer *ou* rabaiſſer les avantages. *-caput cum aliquo. Plaut.* S'unir, ſe joindre à quelqu'un. *Limari cura. Ovid.* Etre miné par les ſoins, être rongé par le chagrin.

LIMOLIUM, i. *n.* Limeil, *bourg de France dans le Perigord, au confluent de la Vezere & de la Dordogne.*

LIMONIA, æ. *f. Plin.* Eſpece d'anemone, *fleur.*

LIMONIA, æ. *f.* Inſula. Limona, *Iſle de la Mediterranée dans la Mer de Rhodes, entre les Iſles de Rhodes & de Stampalia.*

LIMONIADES, dum. *f.* Les Nymphes des prez & des fleurs.

LIMONIUM Promontorium. Le Cap de Limon, *ſur la côte de l'Amaſie dans l'Anatolie, ſur la Mer noire.*

LIMONIUS Mons. Le col de Limon, *paſſage des Alpes dans le Comté de Thende, entre Tende & Coni.*

LIMONIUS Mons. Plymlimon, *montagne du pays de Galles en Angleterre.*

LIMONUM, i. *n.* Poitiers, *ville de France, capitale du Poitou, ſur le Clain.*

LIMOSA, æ. *f.* Limoſa, *Iſle de la Mediterranée entre Malthe & les côtes de Tunis.*

LIMOSIUM, i. *n.* Limoux, *ville de France dans le haut Languedoc, ſur l'Aude, entre Alet & Carcaſſone.*

LIMOSUS, a, um. *Virg.* Bourbeux, plein de boue, rempli de vaſe, limoneux.

LIMOSITAS, atis. *f. Plaut.* Limon, bourbe dont quelque lieu eſt plein. ‖ Air ſombre, viſage chagrin.

LIMOVICENSIS Provincia. Le Limouſin, *province de France entre le Quercy, l'Auvergne, la Marche, l'Angoumois & le Perigord.*

LIMPIDUS, a, um. *Catul.* Clair & net. ‖ Tranſparent.

LIMPITUDO, inis. *f. Plin.* Clarté, tranſparence.

LIMPURGUM, i. *n.* Limpurg, *ville d'Allemagne ſujette à l'Archevêque de Treves ſur le Lohn, audeſſus de Dietz.*

LIMPURGENSIS Baronatus. La Baronie de Limpurg, *petit Etat du Cercle de Franconie en Allemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin.*

LIMULUS, a, um. *Plaut.* Qui eſt un peu de travers.

LIMUS, i. *m. Virg.* Jupe, jupon, cotillon. ‖ *Hor.* Limon, boue, bourbe, fange, vaſe. ‖ *Col.* Sillon fait près à près. ‖ *Arnob.* Le Dieu qui préſidoit à tout ce qui étoit de travers, *c'eſt le même que* Limentinus.

LIMUS, a, um. Qui eſt oblique *ou* de travers. *Limis oculis aſpectare. Ter. aſpicere ou intueri. Plaut.* Regarder de travers *ou* du coin de l'œil. *Limis ſubridere ocellis. Ovid.* Sourire du coin de l'œil.

LIMYRA *ou* Lymira, æ. *f.* Limyra, *ville de l'Anatolie dans le Menteſeli, entre Menteſelli & Finica.*

LINA, orum. *n. plur. de* Linum. *Virg.* Filets, rets, tramails, échiquiers, trainaux.

LINAMENTUM, i. *n. Celſ.* De la charpie *ou* tente qu'on met dans une plaie. ‖ Mêche de chandelle, de lampe, *&c.* le lumignon.

LINANGANUS *ou* Leininganus Comitatus. Le Comté de Linange, *dans le Palatinat du Rhin en Allemagne, au couchant de Frankendal.*

LINCHIANUM, i. *n.* Linchiang, *ville de la Chine, ſur le Lan dans le Kiangſi.*

LINCKIA. Le Fort de Lincke *ou* de Lincks, *en Flandre, ſur la Colne, à l'orient de Bourbourg.*

LINCOLNIA, Urbs & Comitatus. Lincolne *ou* Lincoln, *ville d'Angleterre ſur le Withan, au midi d'Yorck, & capitale du Lincoln-Shire, ou Comté de Lincoln, ſitué entre ceux d'Yorck, de Nottingham, de Leiceſtre, de Rutland, de Northampton & de Cambrige, & la Mer d'Allemagne.*

LINCOPIA, æ. *f.* Lincopin, *ville de Suede dans l'Oſtrogothie, entre le Lac Veter & la Mer Baltique.*

LINCTUS, ûs. *m. Plin.* L'action de lecher, lechement.

LINCTUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Lingo.

LINDAVIA, æ. *f. ou* Lindavium, i. *n.* Lindaw, *ville d'Allemagne dans le Cercle de Suabe, ſur une Iſle du Lac de Conſtance.*

LINDECOLLINIUM. *Voiez* Lincolnia.

LINDEMAGUS. *Voiez* Limagus.

LINDISFARVIA, æ. *f.* Holy-Iland, *Iſle d'Angleterre ſur la côte du Comté de Northumberland.*

LINDONIUM. *Voiez* Londinum.

LINDOVIA, æ. *f.* Lindow, *ville* ou *bourg du Marquiſat de Brandebourg en hauteSaxe, en Allemagne, ſur un petit Lac du Comté de Rupin.*

LINDRICUM Stagnum. L'Eſtang de Lindres, *en Lorraine, au Levant de Marſal.*

LINDUM. *Voiez* Lincolnia.

LINDUM, i. *n.* Linlitgo *ou* Lithgno, *ville des Damniens dans la Lothiane en Ecoſſe, près du Golfe de Forth.*

LINDUM, i. *n. ou* Lindus, i. *m.* Lindo, *ville* ou *bourg de l'Iſle de Rhodes.*

LINEA, æ. *f. Cic.* Ligne, trait tiré avec la plume, *&c.* ‖ Cordeau avec lequel on aligne. ‖ *Col.* Ficelle, menue corde. ‖ *Plin.* Ligne à pêcher. ‖ Trait de pinceau. ‖ *Sen.* Corde garnie de plumes de diverſes couleurs pour ſervir d'épouvantail aux oiſeaux. ‖ *Cic.* Bornes, limites. ‖ *Hor.* Terme, fin. ‖ *Stat.* Lignée, race. *Linea ſtricta. Bibl.* Linge qui couvre tout le corps, *comme* une chemiſe, une aube. *Linea margaritarum. Scav.* Fil *ou* petit collier de perles. *Lineas tranſire. Cic. tranſilire. Varr.* Paſſer les bornes, aller audelà de ce qu'on devroit, manquer, faire une faute. *-admoveri ſenſeo. Sen.* Je ſens ma fin *ou* mon terme qui approche. *-primas ducere* ou *lineis primis deſignare. Quint.* Ebaucher.

LINEAMENTUM, i. *n. Cic.* Linéament, trait du viſage. ‖ Ligne, coup de pinceau, trait de plume. *Lineamenta animi. Cic.* Les traits qui font juger du caractere d'eſprit d'une perſonne.

LINEARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* Qui ſe fait avec des lignes, qui concerne les lignes. *Linearis ratio. Quint.* L'art des meſures. *-pictura. Plin.* Deſſein à la plume, au craion ſimple, *&c.* ‖ Premier trait de quelque choſe.

LINEATIO, onis. *f. Boët.* L'action de tirer des lignes.

LINEATUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Lineo.

LINEIUM. *Voiez* Ligniacum.

LINEO, as, avi, atum, are. *Cat.* Déſigner, marquer, tracer avec des lignes, aligner, prendre des alignemens. *Lineare materiam. Plaut.* Tracer ſon deſſein ſur la matiere de ſon ouvrage.

LINEUS, a, um. *Plin.* De lin, fait de lin. *Linea nebula. Petr.* Gaze, mouſſeline fine.

LINGA, æ. *f. unde* Lingenſis Comitatus. Lingen, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, ſur l'Embs, & capitale du Comté de Lingen.*

LINGANUM, i. *n.* Lingan, *ville de la Chine dans le Junnan, aux confins du Tunquin.*

LINGO, is, linxi, linctum, gere. *Plin. J.* Lecher, lapper.

LINGONES, num. *m.* Les Langrois, les habitans de Langres. ‖ La ville de Langres, *ville de Champagne.*

LINGONUS, a, um. *Mart.* Qui eſt de Langres.

LINGUA, æ. *f. Cic.* La langue. ‖ Langue, langage. ‖ Eloquence, le bien-dire. *Liv.* Langue de terre, cap. *Lingua commercia. Ovid.* Entretiens, converſations. *-verbera. Hor.* Réprimandes, reproches, invectives, coups de langues, traits ſatyriques, médiſances. *-ſciens. Tac.* Qui ſçait la langue. *Linguam alicui occludere. Plaut.* Clorre *ou* fermer la bouche à quelqu'un, lui impoſer le ſilence, le faire taire. *Lingua mihi haret. Ter.* J'heſite en parlant. *Linguas hominum vitare. Cic.* Eviter la médiſance, échapper aux mauvaiſes langues. *Linguam ſitientis canis imitari. Perſ.* Tirer, *comme on dit,* la langue d'un pied de long. *Haſitare linguâ. Cic. Titubante linguâ loqui. Ovid.* Bégaier, bredouiller.

LINGUACE, es. *f. Plin.* Une ſole, *poiſſon.*

LINGUARIUM, ii. *n. Sen.* Baillon, inſtrument qui empêche de parler. ‖ L'amende qu'on paie pour avoir mal parlé.

LINGUAX, acis. *m. f. Gell.* Babillard, grand parleur, qui a bien de la langue.

LINGULA, æ. *f. Vitr.* Le bec d'une pince, la pince d'un levier. ‖ *Gell.* Baionnette. ‖ *Caſ.* Langue de terre, un cap. ‖ *Plin.* Spatule. ‖ Languette.

LINGULACA, æ. *f. Plaut.* Babillarde, jaſeuſe, cauſeuſe. ‖ *Feſt.* Devinereſſe par le chant des oiſeaux. ‖ *Plin.* Sole *ou* limande, *poiſſons.* ‖ Sorte de plante.

LINGULATUS, a, um. *Vitr.* Qui a une languette, qui a une eſpece de langue.

LINIACUM. *Voiez* Leoniacum.

LINIENUS. Le Rother, *riviere d'Angleterre dans les Comtez de Suſſex & de Kent.*

LINIGER, a, um. *Ovid.* Qui eſt vêtu de lin. ‖ *Juv.* Prêtre de la Déeſſe Iſis.

LINIO, is, ivi, itum, ire. *Ovid.* Oindre, frotter de quelque liqueur, enduire, engraiſſer, huiler. *Linire ora luto. Ovid.* Barbouiller le viſage de boue.

LINITUS, ûs. *m. Celſ.* Onction, friction avec quelque liqueur.

LINNA, æ. *f. Plaut.* Sorte de gros ſurtout pour la guerre.

LINO, is, lini, levi, livi, litum, nere. *are. Ovid.* Oindre, frotter de quelque liqueur, enduire, graiſſer, huiler. ‖ *Virg.* Boucher, étouper. *Linere auro. Ovid.* Dorer. *-ora venenis. id.* Se farder. *-dolium recte. Cic.* Boucher bien un tonneau. *-cerâ. Virg.* Enduire *ou* boucher avec de la cire. *-alicui labra. Mart.* Duper quelqu'un, lui paſſer, *comme on dit,* la plume par le bec.

LINQUO, is, liqui, lictum, quere. *Virg.* Laiſſer, quitter, délaiſſer, abandonner, *Lin-*

quere promiſſa. Catul. Manquer de parole, ne pas exécuter ſes promeſſes. *Linqui animo. Suet.* Tomber en défaillance, s'évanouir, ſe pâmer.

LINSTOCHIUM, i. *n.* Linſtock, *bourg des Brigantes, dans le Comté de Cumberland en Angleterre, près de la Mer d'Irlande & des ruines du mur de Severe.*

LINTEAMEN, inis. *n. Apul.* Un drap.

LINTEARIUS, a, um. *Ulp.* De linge, de toile. *Lintearia negotiatio. Ulp.* Marchandiſe de toilé.

LINTEARIUS, ii. *m. Ulp.* Linger, qui vend de la toile, du linge, marchand de toile.

LINTEATUS, a, um. *Liv.* Vêtu de toile, garni de toile, qui porte du linge. *Linteatus ſenex. Sen.* Un des Prêtres d'Iſis.

LINTEO, onis. *m. Plaut.* Tiſſerand, ouvrier en toile. ‖ Marchand de toile, Linger.

LINTEOLUM, i. *n. Celſ. diminutif de* Linteum.

LINTER, tris. *m. Cic.* Petit batteau, nacelle, chaloupe, eſquif, canot, petite barque, felouque.

LINTERNUM *ou* Liternum, i. *n. unde* Literna Palus. Linterne, *autrefois ville de la Campanie, dont on voit les ruines près de la Terre di Patria ſur le Golfe de Gajette, dans la Terre de Labour, au Roiaume de Naples, en Italie.*

LINTEUM, i. *n. Cic.* Linge, drap, nappe, ſerviette, mouchoir, *&c.* ‖ *Virg.* Voile de Navire.

LINTEUS, a, um. *Cic.* De toile, de linge. *Lintei libri. Liv.* Livres où s'écrivoient ſur la toile les Annales Romaines, les Livres des Sibyles.

LINTIUM, i. *n. ou* Lentia, *æ. f.* Lintz, *ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, dans l'Archevêché de Cologne, ſur le Rhin, entre Bone & Andernach.*

LINTRARIUS, ii. *m. Ulp.* Batelier, Matelot, Canoteur.

LINTRICULUS, i. *m. Cic. diminutif de* Linter.

LINUM, i. *n. Virg.* Du lin, *plante.* ‖ *Celſ.* Du fil de lin. ‖ *Ovid.* Manœuvres, funin, cordages d'un vaiſſeau. ‖ *Voiez* Lina. *Lini ſemen. Plin.* Graine de lin. *Linum factum. Ulp.* Lin filé. *-infectum. id.* Non filé. *-Catagraphum. Catul.* Linge ouvré, damaſſé. *-incidere. Cic.* Ouvrir, décacheter une lettre.

LINUM. Lecce *ou* Lecie, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre d'Otrante, entre Brindes & Otrante.*

LINUM Promontorium. Capo Verre, *dans le Roiaume de Naples, ſur la côte de la Calabre citerieure, au Nord d'Amentea.*

LINUM *ou* Linum Regis. Lyone.

LINYAUM, i. *n.* Linyao, *ville de la Chine dans le Chenſi, au pied des montagnes, à l'extremité de la grande muraille du côté du couchant.*

LIONIUM. Lyons en Santerre *ou* Lition, *bourg de Picardie dans le Santerre, au levant d'Amiens.*

LIONIUM. *Voiez* Leones.

LIPA, æ. *f.* Lipe *ou* Lipa, *ville de la Croatie en Allemagne, ſur la Dobra, près du Vindiſchmarck.*

LIPARA. Lipari, *la plus grande des Iſles de Lipari.* ‖ *Ville dans cette Iſle.*

LIPARÆ, arum. *f. Celſ.* Medicamens onctueux.

LIPAREÆ Inſulæ. Les Iſles de Lipari, *dans la Mer de Toſcane, au couchant de la Calabre, & au Nord de Sicile.*

LIPINGA, æ. *f.* Liping, *ville de la Chine, dans le Queicheu.*

LIPIO, is, ire. *Suet. Aut. Phil.* Crier comme un Milan.

LIPPA. Lippa, *ville de la haute Hongrie ſur le Maros, dans le Territoire & au Sudeſt de Temiſwar.*

LIPPIA. *Voiez* Luppia.

LIPPIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Plin.* Devenir *ou* être chaſſieux. ‖ *Cic.* Avoir mal aux yeux.

LIPPITUDO, inis. *f. Cic.* Chaſſie, maladie des yeux. *Voiez* Lippus.

LIPPITUR. *Plin.* On devient chaſſieux.

LIPPUS, a, um. *Hor.* Chaſſieux, qui a mal aux yeux, qui a les yeux rouges, à qui les yeux pleurent. ‖ *Perſ.* Un gueux, un miſerable. *Lippa ficus. Mart.* Figue qui jette du lait par la queue. *-lacuna. Mart.* Un œil arraché *ou* crevé, d'où il ſort comme une eſpece de pus.

LIPPUS, i. *f.* Lippo, *ville de Natolie, près de la Mer noire, au midi de Pendarachi, ſur le Lippo.*

LIPSIA, *ou* Lypſia, æ. *f.* Lipſick, *ville de Miſnie en Allemagne, dans le Cercle de la haute Saxe, ſur le Pleiß.*

LIPTOVIA, æ. *f.* Leypêſe *ou* Lypſch, *ville de la haute Hongrie, ſur le Gran, capitale du Comté de Leypêſe.*

LIPTOVIENSIS Comitatus. Le Comté de Leypeſe *dans la haute Hongrie, entre ceux d'Arva, de Tureſc, de Biſtricz, de Gomor, de Cepus & le mont Krapacx.*

LIPUDA, æ. *m.* Lipuda, *riviere de la Calabre citerieure au Roiaume de Naples, en Italie.*

LIQUABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Qui peut ſe fondre, aiſé à fondre, qui ſe liquefie aiſément.

LIQUAMEN, inis. *n. Col.* Le jus, le ſuc qu'on exprime d'une choſe, gelée de viande. ‖ Un coulis.

LIQUATIO, onis. *f. Celſ.* Fonte, liquefaction, l'action de fondre, fuſion.

LIQUATOR, oris. *m. Celſ.* Fondeur.

LIQUATUS, a, um. *part. Cic.* Fondu, liquefié. ‖ *Ovid.* Coulé.

LIQUEFACIO, is, feci, factum, cere. *acc. Catul.* Faire fondre, liquefier, fondre, diſſoudre, rendre liquide *ou* coulant. ‖ *Cic.* Amollir, efféminer.

LIQUEFACTUS, a, um. *part. de* Liquefio. *Liquefacta membra. Sil. Ital.* Des membres épuiſez de forces. *Liquefacta coagula lacte.* ‖ *Ovid.* De la préſure délaiée dans du lait. *-unda. Ovid.* Une eau clarifiée.

LIQUENTIA, æ. *m.* Fluvius. Livenza, *riviere de l'Etat de Veniſe en Italie, ſur les confins de la Marche Treviſane.*

LIQUESCO, is, ere. *Virg.* Se fondre, ſe liquefier.

LIQUET, quebat, ere. *imperſ. Cic.* Il eſt certain, clair, conſtant, évident, manifeſte, on ne doute point, on eſt perſuadé, c'eſt une choſe certaine, *&c. Non liquet. Cic.* Qu'il en ſoit plus amplement informé, cela n'eſt pas bien prouvé. (*Formule du droit Romain, quand un fait ne paroiſſoit pas clair aux Juges.*)

LIQUI. *prét. de* Linquo.

LIQUIDE, iùs, iſſimè. *adv. Gell.* Clairement, nettement, ſans obſcurité, ſans équivoque, avec connoiſſance, manifeſtement. *Liquidiùs judicare. Cic.* Juger plus ſainement.

LIQUIDITAS, atis. *f. Apul.* Clarté, netteté, ſerenité. ‖ Liquidité.

LIQUIDIUSCULUS, a, um. *Plaut.* Un peu plus liquide.

LIQUIDO. *adv. Cic. Voiez* Liquidè. *Liquidò jurare. Ovid.* Jurer de bonne foi, avec verité. *-negare. Cic.* Nier tout net, abſolument.

LIQUIDUM, i. *n. Hor.* L'eau, l'élément liquide.

LIQUIDUS, a, um. ior, iſſimus. *Lucr.* Liquide, fluide, coulant. ‖ *Hor.* Fondu, liquefié, qui eſt en fuſion, qui eſt en fonte. ‖ *Varr.* Clair, net, pur, clarifié, qui n'eſt point troublé. *Liquidus venter. Mart.* ou *liquida alvus. Celſ.* Ventre lâche, trop libre. *Liquidus animus. Plaut.* Eſprit tranquille. *-ſomnus. Val. Flac.* Sommeil paiſible. *Liquida fides. Val. Max.* Une foi ſincere. *-vox. Hor.* Voix claire & nette. *-mens. Catul.* Eſprit libre, eſprit ſans prévention, dégagé des préjugez, qui n'eſt occupé de rien, qui n'eſt point offuſqué par les paſſions. *-voluptas. Cic.* Plaiſir pur, qui eſt ſans alteration, volupté qu'aucun mélange n'altere. *Liquidum auſpicium. Plaut.* Augure favorable, heureux auſpice. *-ſermonis genus. Cic.* Maniere de s'exprimer claire & nette, expreſſion ſans obſcurité. *-iter. Prop.* La navigation.

LIQUO, as, avi, atum, are. *Plin.* Fondre, liquefier, rendre liquide, mettre en fuſion, mettre en fonte. *Hor.* Clarifier. *Liquare alvum. Celſ.* Lâcher le ventre. *-vina. Hor.* Clarifier des vins. ‖ Faire débauche.

LIQUOR, eris, qui. *Virg.* Se fondre, couler, diſtiller. ‖ *Lucr.* Se paſſer.

LIQUOR, oris. *m. Cic.* Liqueur, humeur coulante. ‖ L'eau. ‖ *Plin.* Jus, ſuc. *Liquor vitigenus. Lucr.* Du vin. *-albus. Ovid. Plin.* Le blanc de l'œuf. *Liquores amnium. Cic.* L'eau des rivieres.

LIRA, æ. *f. Col.* Sillon, l'eſpace de terre élevée entre deux raies dans un champ, ſillonné.

LIRA, æ. *f.* Lire, *bourg de France en Normandie, ſur la Rille, au couchant d'Evreux.*

LIRA *ou* Lyra. Liere *ou* Lyre, *ville du Comté de Cantecroy dans le Brabant Eſpagnol, province des Payis-bas Catholiques.*

LIRÆ, arum. *f. Plaut.* Amuſement, badineries, niaiſeries.

LIRATIM. *adv. Col.* De hauteur en hauteur, d'élevation en élevation.

LIRIA, æ. *f.* Lirio, *ville de Cappadoce, maintenant dans l'Amaſie en Natolie, à l'embouchure du Lirio.*

LIRIA. *Voiez* Ledus.

LIRIMIRIS. Segeberg, *ville d'Allemagne dans le Duché d'Holſtein en baſſe Saxe, dans la Wagrie, ſur la Trave.*

LIRINUM, i. *n. Plin.* Huile de lis.

LIRINUS, a, um. *Plin.* De lis, fait de lis.

LIRIS *ou* Lyris, is. *m.* Le Gariglan, *riviere du Roiaume de Naples, dans l'Abruzze ulterieure & la Terre de Labour.*

LIRO, as, avi, atum, are. *Varr.* Sillonner *ou* former en ſillonnant ces élevations de terre qui ſont entre deux raies.

LIS, litis. *f. Cic.* Conteſtation, differend, diſpute, démêlé, procès, querelle. ‖ *Ovid.* Confuſion, deſordre. *Lis omnis noſtra eſt. Plaut.* L'affaire eſt à nous. *-ſub judice adhuc eſt. Hor.* L'affaire eſt encore indéciſe, cela n'eſt pas encore jugé. *Litis inſtrumentum. Quint.* Les piéces, la production, les ſacs d'un procès. *Lites perorare. Cic.* Plaider des cauſes. *-ſequi. Ter.* Aimer les diſputes *ou* ſe plaire aux procès, chercher à plaider.

LISÆ, arum. *f. Celſ.* Les grandes veines jugulaires.

LISBONNA, æ. *f.* Liſbonne, *ville capitale de Portugal dans l'Eſtramadure, ſur le Tage.*

LISERPALUS. Léerpole, Lewerpole *ou* Liwerpole, *bourg d'Angleterre dans le Comté de Lancaſtre, à l'embouchure du Merſey.*

LISMORA, æ. *f.* Liſmore, *ville de la Mommonie en Irlande, ſur le More ou le Blackwater.*

LISNICA, æ. *f.* Leyſnick, *ville du Cercle de la haute Saxe en Allemagne, dans la Miſnie, ſur la Multe, près de ſon confluent avec la Mulde.*

LISPORA, æ. *f.* Liſpor, *ville du Roiaume de Decan dans l'Inde, deçà le Gange, dans la Province de Balaguate ſur la Guenga, entre Doltabat & Beder.*

LISSA, æ. *f.* Liſſa *ou* Leſſno, *ville de la grande Pologne dans le Palatinat de Poſna.* ‖ *Iſle du Golfe de Veniſe, au couchant de celle de Curſola.*

LISSIA, æ. *f.* Inſula. Gulfe, *Iſle de la Mer de Bretagne, entre les Sorlingues & la côte occidentale de Cornouaille en Angleterre.*

LISSIA, Oppidum Cretæ, *ou* Lyctus. Caſtel-Selino, *ville* ou *bourg de l'Iſle de Candie, ſur la côte meridionale.*

LISSUS, i. *f. ou* Liſſum, i. *n.* Urbs Illyrici, Aleſſio *ou* Aleſſo, *ville de Turquie en Europe, dans l'Albanie, ſur le Drin.*

LISTRA, orum. *n. plur. ou* Lyſtra. Lyſtres, *ville de Galatie dans l'Aſie mineure, en Iſaurie.*

LISTUS, i. *f.* Inſula. Liſto, *Iſle de la Mediterranée, ſur la côte meridionale de l'Iſle de Candie.*

LITABRUM *ou* Blitabrum. Buytrago *ou* Butrago, *ville des Carpetans, aujourd'hui bourg d'Eſpagne dans la Caſtille nouvelle, ſur la Lozoya.*

LITÆ, arum. *f.* Les Déeſſes ſous la protection deſquelles étoient les ſupplians.

LITANA Sylva. Lugo, *ville d'Eſpagne en Galice, ſur le Minho.*

LITANOBRIGA, æ. *f. Voiez* Vernolium.

LITATIO, onis. *f. Liv.* Sacrifice agréable à la divinité.

LITATO. *adv.* Après avoir fait un ſacrifice agréable à la divinité.

LITATUS, a, um. *Virg.* Offert en ſa-

crifice, que les Dieux ont reçû favorablement.

LITEMUS, i. *m. Plin.* Crote de fouris *ou* de rat.

LITERA, æ. *&c. Voiez* Littera.

LITERNA, *&c. Voiez* Linterni.

LITERNUM, i. *n. Voiez* Linternum.

LITES. *Voiez* Lis.

LITHA, æ. *f.* Leith, *bourg* ou *ville de la Lothiane en Ecoſſe, ſur le Golfe d'Edimbourg.*

LITHARGYRUS, i. *m. Plin.* &

LITHARGYRIUM, ii. *n.* Litarge d'argent, le plomb qui emporte les ſcories de l'argent quand on l'affine.

LITHOSTROTUM, i. *n. Plin.* Lieu pavé de pierres de pluſieurs couleurs, pavé de moſaïque.

LITHOSTROTUS, a, um. *Varr.* Pavé.

LITHOTOMUS, i. *m. Celſ.* Qui taille ceux qui ont la pierre dans le corps.

LITHUANIA *ou* Litavia, æ. *f.* La Lithuanie, *Duché qui fait partie des Etats de Pologne, entre la Volhynie, la Ruſſie rouge, la haute Pologne, la Polaquie, la Pruſſe Ducale, la Samogitie, la Livonie & la Moſcovie.*

LITICEN, inis. *m. Stat.* &

LITICINA, æ. *m. f.* Qui ſonne du clairon.

LITIGATIO, onis. *f. Plaut.* Diſpute, débat, querelle, démêlé, differend, action contre quelqu'un, procès.

LITIGATOR, oris. *m. Cic.* Litigatrix, icis. *f. Suet.* Plaideur.

LITIGATUS, ûs. *m. Quint. Voiez* Litigatio.

LITIGIOSUS, a, um. *Cic.* Qui aime les procès, qui ſe plaît à plaider, chicaneur. ‖ Litigieux, dont on eſt en diſpute, touchant lequel on a procès.

LITIGIUM, ii. *n. Plaut.* Procès, action contre quelqu'un. ‖ Diſpute, differend, conteſtation, débat.

LITIGO, as, avi, atum, are. *Cic.* Avoir procès, être en procès, plaider *ou* être en diſpute, diſputer, être en conteſtation, avoir démêlé, être en differend, conteſter, quereller. *Litigare cum aliquo. Cic. de re aliqua. Plin.* Etre en procès, en differend, en conteſtation, en diſpute avec quelqu'un, touchant *ou* ſur quelque choſe.

LITLANDIA, *ou* Littia, æ. *f.* Lettonie, Letten *ou* Litlande, *partie meridionale de la Livonie, entre l'Eſtonie, la Curlande, la Moſcovie & le Golfe de Riga.*

LITLEBURGUM, i. *n.* Litleboroug, *bourg d'Angleterre ſur le Trent, dans le Comté de Nottingham; aux confins de celui de Lincoln.*

LITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Faire ſacrifice agréable. *La difference entre* litare *&* ſacrificare, *eſt que* ſacrificare *s'emploie pour demander pardon d'une faute, &* litare *pour obtenir une grace.*

LITOMERIUM *ou* Litomierſca, Letomeritz *ou* Leitomeritz, *ville de Boheme, capitale du Cercle de Letomeritz ſur l'Elbe, au Nord de Prague.*

LITORALIS. *Voiez* Littoralis.

LITTAMUM. Lutach, *ville du Norique, aujourd'hui village du Tirol, ſur l'Aycha, au Nord de Bruneck.*

LITTERA, æ. *f. Cic.* Lettre, caractere de l'Alphabet. ‖ L'écriture, le caractere de celui qui écrit, la maniere de former les lettres. ‖ *Ovid.* Une lettre. *Littera ſalutaris. Cic.* La lettre A, *par laquelle les Juges Romains donnant leur avis par ſcrutin, déclaroient abſous un accuſé. Littera triſtis.* Le C. qui étoit la marque de la condamnation. *Littera tua ad ſimilitudinem accedit. Cic.* Son écriture approche de la vôtre, eſt aſſez ſemblable à la vôtre. *Litteram longam facere. Plaut.* Etre pendu. *Socrates nullam litteram ſcripſit. Cic.* Socrate n'a rien écrit. *Ad litteram. Quint.* A la lettre, mot à mot, ſans rien changer, exactement. *Littera. Cic.* Une lettre miſſive. ‖ Papiers qui font foi de quelque choſe. ‖ Les belles lettres, les ſciences, l'étude, l'érudition. ‖ Les écrits, les ouvrages d'eſprit. *Littera una, bina, terna. Cic.* Une, deux, trois lettres. *-Prætoris. Cic.* Ordonnance du Préteur. *-publica. Cic.* Regiſtres publics. *-de Britannia. Cic.* Lettres qui viennent d'Angleterre. *Litterarum trium homo. Plaut.* Un homme de trois lettres; *en latin c'eſt* Fur. Un fripon, un coquin, *comme en François* un ſot. *Scientia* ou *cognitio. Cic.* La Grammaire. *Litteras primas pueros docere. Quint.* Enſeigner aux enfans l'A, B, C. *Litteras vorare. Cic.* Dévorer les ſciences. *-neſcire. id.* Etre ſans érudition, n'avoir point d'étude. *Litteris aliquid conſignare* ou *mandare. Cic.* Laiſſer quelque choſe par écrit.

LITTERARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les lettres, les ſciences *ou* les études. *Litterarius ludus. Quint.* Ecole, Academie, lieu où l'on s'exerce aux ſciences.

LITTERATE. *adv. Cic.* Doctement, en habile homme, en homme ſçavant, en perſonne d'érudition, ſçavamment, avec érudition. *Litteratiùs quàm cateri. Cic.* Plus ſçavamment que les autres.

LITTERATIO, onis. *f. Varr.* L'étude des belles lettres, l'action d'apprendre les ſciences.

LITTERATOR, oris. *m. Catul.* Qui fait profeſſion des belles lettres.

LITTERATURA, æ. *f. Cic.* Litterature, érudition, connoiſſance des belles lettres. ‖ L'écriture, l'art de former les lettres. L'art de la Grammaire.

LITTERATUS, a, um. *Cic.* ior, ius. *Sen.* iſſimus. *Ovid.* Lettré, docte, ſçavant, qui a de l'érudition, qui a beaucoup d'étude, qui eſt conſommé dans les ſciences. ‖ *Plaut.* Sur quoi il y a des lettres gravées, qui eſt marqué de quelques lettres. *Litteratum otium. Cic.* Loiſir emploié à l'étude. *Litterata urna. Plaut.* Un vaſe marqué de quelques lettres.

LITTOMESCUM. Littomiſſel *ou* Leutomyſſel, *bourg de Boheme, aux confins de la Moravie, dans le Cercle de Chrudin.*

LITTORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Catul.* &

LITTOREUS, a, um. *Virg.* & Littoroſus, a, um. *Plin.* De rivage, qui concerne le rivage, qui demeure ſur le rivage.

LITTUS, oris. *n. Cic.* Bord, rivage, rive de la mer. *Arare littus. Virg.* Travailler en vain.

LITTUS Altum. Tarbath, *bourg du Comté de Roſſ en Ecoſſe, ſur un cap de même nom, entre le Golfe de Dornock & celui de Murray.*

LITUBIUM, i. *n.* Ritorbio *ou* Retorbio, *bourg de Lombardie en Italie, dans le Pavéſan.*

LITURA, æ. *f. Cic.* Effaçure, rature. ‖ *Col.* Onction, enduit, liniment. *Liturâ carmen coercere. Hor.* Polir des vers à force de ratures.

LITURARIUS, a, um. *Auſon.* Où l'on écrit ce qu'on peut effacer.

LITURGIA, æ. *f.* Liturgie.

LITURO, as, avi, atum, are. *Sid.* Effacer, raier.

LITUS, oris. *n. Voiez* Littus.

LITUS, a, um. *part. paſſ. de* Lino. *Virg.* Tacheté, marqueté, moucheté, ſemé de taches. ‖ Oint.

LITUS, ûs. *m. Plin.* Onction, l'action d'oindre.

LITUUS, i. *m. Cic.* Bâton recourbé par le haut, *dont les Augures ſe ſervoient, & qui a ſervi de croſſe aux premiers Evêques.* ‖ *Hor.* Clairon. ‖ Trompe de Veneur.

LIVA, æ. *f.* Liw, *ville de Pologne dans la Mazovie, dans le Patinat de Czerſko, ſur le Livier.*

LIVADIA, æ. *f.* Urbs & Regio. Livadie, *ville dans la Livadie, ſur le Golfe de Lepante, dans l'Iſthme de Corinthe.* ‖ Livadie, *province de Grece entre l'Epire, la Theſſalie, le Golfe de Negrepont, l'Archipel, la Mer Ionienne, les Golfes de Lepante & d'Egine, & l'Iſthme de Corinthe.*

LIVADIÆ Lacus. Le Lac de Livadia, *dans la Livadie en Grece, au levant de la ville de Livadie.*

LIVADOSTA, æ. *f.* Livadoſte, *ville de la Livadie, ſur le Golfe de Lepante dans l'Iſthme de Corinthe.*

LIVEDO, inis. *f. Apul.* Couleur livide.

LIVEO, es, ere. *Ovid.* Etre livide, plombé, noirâtre, meurtri, avoir une couleur livide, plombée ‖ *Mart.* Envier, être envieux, ſecher d'envie, devenir livide de jalouſie.

LIVESCO, is, ere. *Mart.* Devenir livide, *&c.* ‖. *Claud.* Devenir envieux.

LIVIA, æ. *f.* Llivia, *ville, autrefois capitale du Comté de Cerdagne en Catalogne, aujourd'hui bourg d'Eſpagne ſur la Segre.*

LIVIDANS, tis. *omn. gen. Petr.* Qui eſt envieux *ou* jaloux.

LIVIDULUS, a, um. *Plin.* Livide, plombé, meurtri, noirâtre. ‖ *Cic.* Envieux, qui a de l'envie.

LIVIUS, ii. *m.* Tite-Live, *Hiſtorien.*

LIVONES, num. *m.* Les Livoniens.

LIVONIA, æ. *f.* La Livonie, *contrée de Pologne.*

LIVONICUS, a, um. De Livonie.

LIVONICUS Sinus. Le Golfe de Riga; *partie de la Mer Baltique entre les Iſles d'Oeſel & de Dagho & les côtes de Curlande.*

LIVOR, oris. *m. Cic.* Couleur livide *ou* plombée, meurtriſſure. ‖ Envie, malignité envieuſe.

LIVRIACUM, i. *n.* Livry, *village de l'Iſle de France, au Sudeſt de Paris.*

LIX, licis. *f. Varr.* La cendre du foier. ‖ *Plin.* Une leſſive, de la cendre mêlée avec de l'eau.

LIXA, æ. *m. Cæſ.* Goujat, valet de ſoldat.

LIXA, æ. *f.* Larache, la Rache, l'Harais *ou* Lixe, *ville du Roiaume de Fez en Barbarie, dans la province d'Aſgar, au voiſinage de celle d'Habata.*

LIXABUNDUS, a, um. *Plaut.* Qui s'engage à ſervir comme un Goujat.

LIXATUS, a, um. *Plaut.* Bouilli, cuit dans l'eau.

LIXIVIA, æ. *f. ou* Lixivium, ii. *n. Col.* Leſſive.

LIXIVIUS. *Plin. ou* Lixicus, a, um. *Col.* De la leſſive, qui concerne la leſſive.

LIXIUS, i. *m.* Fluvius. La Larache, *riviere du Roiaume de Fez en Barbarie, dans les provinces d'Habata & d'Aſgar.*

LIXIVUM Vinum. *Col.* Vin qui ſort de la cuve ſans que le raiſin ait été preſſé, mere-goute.

LIXULA, æ. *f. Varr.* Gâteau fait avec de la farine, de l'eau & du fromage.

LO

LOA, æ. *f.* Loo, *nom de deux lieux dans les Payis-bas.* Loo *en Flandre, au couchant de Dixmude.* Loo *dans la Gueldre Hollandoiſe, au couchant de Deventer.*

LOA, æ. *m.* Amnis. Loet, *riviere de France dans la Beauce.*

LOANDA, æ. *f.* Loanda *ou* Loanda San-Paulo, *ville d'une Iſle du même nom, ſur la côte du Congo en Afrique.*

LOANGUM Regnum. Le Roiaume de Loango *ou* de Lovango, *ou* le Payis des Bramas, *Roiaume de la baſſe Ethiopie, entre ceux de Congo & de Gabon.*

LOBÆ, arum. *f. Plin.* Les gouſſes du millet d'Inde, leur paille, leurs tuiaux.

LOBANIA, æ. *f. Voiez* Lievana.

LOBAVIA, æ. *f.* Lobaw, *ville de la Pruſſe Ducale dans la Michovie, près du Palatinat de Ploſko en Pologne.*

LOBENSE Monaſterium. Lobe, *village de l'Evêché de Liege, ſur la Sambre.*

LOBETUM, i. *n.* Albarazin, *village d'Eſpagne dans l'Arragon, ſur le Guadalaviar.*

LOBODUNUM, Lobodo *ou* Lupodunum, Ladebourg *ou* Ladenbourg, *ville du Cercle Electoral du Rhin dans le Palatinat, ſur le Neckre, audeſſous de Heidelberg.*

LOBUS, i. *m. Bud.* Le bout de l'oreille. *Lobi.* Les lobes du foie. ‖ Coſſes de poix, de feves, &c.

LOCA, orum. *n. Voiez* Locus & Loci.

LOCARIUM, ii. *n. Varr.* Ce qu'on donne pour une place *ou* pour une chaiſe qu'on loue, loier, la paie du gîte, de la couchée, louage.

LOCARIUS, ii. *m. Mart.* Loueur de places *ou* de chaiſes, *&c.* Celui qui tient chambre garnie, Aubergiſte.

LOCARNUM, *unde* Locarnenſis Præfectura. Locarno *ou* Luggar, *ville du Duché de Milan près du Lac Majeur, & capitale du Baillage de Locarno.*

LOCASTRIA. *Voiez* Borchloa.

LOCATIO, onis. *f. Cic.* Bail, l'action de prendre & de donner à loier, accenſe, accenſement. ‖ Paie, gages, appointemens,

loier, ſalaire, récompenſe. ‖ Marché, entrepriſe d'un ouvrage pour un prix. *Locationem inducere. Cic.* Rabaiſſer un loier, diminuer le prix d'un bail, retrancher des gages, des appointemens. ‖ Prendre un marché au rabais.

LOCATOR, oris. *m. Vitr.* Qui donne à loier, Accenſeur. ‖ Entrepreneur, qui entreprend un ouvrage pour un prix. ‖ *Plin.* Qui prend à loier. *Locator funeris.* Celui qui fait marché pour un enterrement. ‖ Celui qui entreprend une pompe funebre.

LOCATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Loco.

LOCELLUS, i. *m. Varr.* Bourſe à pluſieurs ſeparations, *comme ſont* les gibecieres. ‖ Petite bourſe.

LOCHEMUM, i. *n.* Lochem, *ville des Provinces-unies ſur le Berckel, dans le Comté de Zutphen en Gueldres.*

LOCHIA *ou* Locia, æ. *f.* Loches, *ville de France en Touraine, ſur l'Indre.*

LOCI, orum. *m. Cic.* Lieux de Rhetorique, *&c.*

LOCITO, as, avi, atum, are. *Ter.* Louer, donner à loier, bailler à ferme, affermer, faire bail à.

LOCO, as, avi, atum, are. *Cic.* Mettre, poſer, placer, établir, poſter, ſituer. ‖ Donner à faire pour un prix. ‖ *Plin. Voiez* Locito. ‖ *Plaut.* Prendre *ou* donner à loier *ou* à ferme, accenſer. *Locare ad urbem caſtra. Cic.* Se camper ſous une ville, y aſſeoir ſon camp. *-vigiles. Plaut.* Poſer des ſentinelles. *--in hybernis. Tac.* Mettre en quartier d'hyver. *-ſecanda marmora. Hor.* Donner des marbres à ſcier, faire marché pour ſcier des marbres. *-agros. Plin.* Donner *ou* prendre des terres à ferme. *--argentum. Plaut.* Placer ſon argent. *-filiam. Ter.* Marier ſa fille. *Inſidias. Plaut.* Dreſſer des embuches.

LOCORITUM, i. *n.* Forchaim, *ville du Cercle de Franconie en Allemagne, entre le Reduitz & le Weſent, à leur confluent.*

LOCRA, æ. *f.* Fluvius. Le Capitello, *riviere de l'Iſle de Corſe, qui ſe décharge dans le Golfe d'Ajazzo.*

LOCRENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Locrien, qui eſt de la Locride.

LOCRI, orum. *m. plur.* Les Locriens, peuples de Grece qui habitent les deux côtez du Parnaſſe.

LOCRI, orum. *m. plur.* Urbs. Girace, Gieraci *ou* Saint-Cyriace, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, près du Golfe de Girace.*

LOCTA. Ellebogen, Elnbogen *ou* Loxet, *ville de Boheme; capitale d'un Cercle qui porte ſon nom, ſur la riviere d'Egra, audeſſous de la ville d'Egra.*

LOCULAMENTUM, i. *n.* Lieu, place *ou* endroit à placer des choſes ſeparement les unes des autres, *comme* caſſetin d'Imprimerie, compartimens *ou* quarrez de tablettes. ‖ Cellule de gâteau de mouches à miel. ‖ Niche, nid, étui, boulin *ou* trou à pigeons, ſéparation dans une bourſe *ou* gibeciere, dans un coffre *ou* tiroir, *&c.*

LOCULI, orum. *m. Hor.* Bourſe où il y a pluſieurs ſeparations, gibeciere. ‖ *Varr.* Logettes pour mettre à part les animaux. ‖ *Mart.* Coffret où il y a pluſieurs ſeparations, caſſe d'Imprimerie.

LOCULOSUS, a, um. *Plin.* Plein de petites cavitez, où il y a beaucoup de réduits, de petites ſeparations.

LOCULUS, i. *m. Plin.* Bierre, cercueil. ‖ *Juv.* Cornet à jouer aux dez. ‖ *Varr. Voiez* Loculi.

LOCUPLES, etis. *m. f.* etior, etiſſimus. *Cic.* Riche, opulent, puiſſant en biens, fort accommodé. ‖ Sûr, fidele, aſſûré, digne de foi, certain, croiable, irreprochable. ‖ *Hor.* Abondant, fertile. *Locuples oratio. Cic.* Un diſcours enrichi de diverſes figures *ou* de penſées ingenieuſes. *-Autor, teſtis. Cic.* Auteur *ou* témoin ſuffiſant *ou* digne de foi, irréprochable. *-tabellarius. Cic.* Meſſager fidele, ſûr, à qui l'on peut ſe confier.

LOCUPLETO, as, avi, atum, are. *Cic.* Enrichir, rendre riche, avantager. *Locupletare fortunis. Cic.* Combler de biens.

LOCUPLETUS, a, um. *Mart. Voiez* Locuples.

LOCUS, i. *m. plur.* Loci. *m.* loca, orum. *n.* *Cic.* Lieu, endroit, place, ſituation, aſſiette, poſte. ‖ Rang *ou* état, diſpoſition des choſes. ‖ Paſſage d'Auteur. ‖ *Sall.* Naiſſance, maiſon, famillle. ‖ *Cic.* Occaſion, tems *ou* ſaiſon de faire, *&c.* ‖ *Ovid.* Payis. *Locus prælii. Tac.* Champ de bataille. *-natalis. Ovid.* Payis natal. *-non Homero ſoli in Poetis eſt. Cic.* Homere n'eſt pas ſeul parmi les Poëtes dans un rang élevé. *-nuſquam veritati eſt. Tac.* La verité ne ſe trouve nulle part. *Locum dare rationi. Cic.* Ceder à la raiſon, entendre la raiſon, ſe rendre à la raiſon. *-nullum prætermittere. Cic.* Ne laiſſer échaper *ou* paſſer aucune occaſion. *Loco munitum. Cæſ.* Fort d'aſſiette. *-parentis eſſe. Liv.* Tenir lieu de pere, ſervir de pere. *-priore* ou *poſteriore dicere. Cic.* Parler le premier *ou* le dernier. *-ſecundo. Cic.* De plus, enſuite, outre cela, en ſecond lieu. *-præmii aliquid petere. Cic.* Demander une choſe pour récompenſe. *-dicere. Cic.* Parler à propos, à tems, où il falloit. ‖ Parler en ſon rang, à ſon tour. *Eo loci res erat, ut. Cic.* L'affaire en étoit là *ou* au point que. *In loco deſipere. Hor.* Faire le foû *ou* l'ignorant quand il le faut *ou* à propos. *Intereà loci.* Cependant. *Summo loco natus. Liv.* Un homme d'une naiſſance très-illuſtre, d'une très-grande qualité.

LOCUSTA, æ. *f. Plin.* Sauterelle, *inſecte.* ‖ Langouſte, *poiſſon*, écreviſſe de mer, crabe.

LOCUTIO, onis. *f. Cic.* Le parler, la parole. ‖ L'action *ou* la maniere de parler, de s'exprimer, l'expreſſion, l'élocution, l'énonciation, le langage. *Locutio vetus. Aſc. Ped.* Une vieille façon de parler.

LOCUTOR, oris. *m. Gell.* Grand parleur.

LOCUTULEIUS, ii. *m. Gell.* Grand cauſeur, grand parleur, importun, babillard, jaſeur perpetuel, grand diſeur de rien.

LOCUTUS, a, um. *Virg.* Qui a parlé.

LODICULA, æ. *f. Suet.* Petite couverture de lit. *diminutif de*

LODIX, icis. *f. Juv.* Groſſe couverture de lit, couverture piquée, loudier.

LODRONIUM, ii. *n.* Lodrone *ou* Loudrone, *bourg* ou *ville du Trentin en Italie, ſur le Lac d'Idro, à l'embouchure de la Chieſe.*

LODUNUM *ou* Loſdunum, i. *n.* Loudun, *ville de France dans le Poitou, capitale du Lodunois, au Nord de Poitiers.*

LOEGRIA, æ. *f. Voiez* Lhoëgria.

LOGANA, æ. *f. ou* Loganus, i. *m.* La Lohne *ou* le Lohn, *riviere d'Allemagne dans la partie baſſe du Cercle du haut Rhin.*

LOGANENSIS Pagus, Principatus ad Lanum. La haute Heſſe *ou* le Landgraviat de Heſſe-Marpurg. *Voiez* Haſſia.

LOGHA, æ. *m.* Logh, *riviere de la Connacie en Irlande, dans les Comtez de Mayo & de Galloway.*

LOGHORICUM, i. *n.* Loghor, *ville des Siluves, aujourd'hui village de la Principauté de Galles en Angleterre, ſur le Loghor.*

LOGI, orum. *m. Ter.* Contes, chanſons, paroles en l'air, ſornettes, fadaiſes, balivernes, ſottiſes, niaiſeries, folies, bagatelles que tout ce que vous dites. [*Réponſe qui ſe faiſoit à ceux dont on mépriſoit les diſcours.*]

LOGICA, æ. *ou* Logice, es. *f. Ciceron.* La Logique, la Dialectique, l'art de diſcourir juſte.

LOGICA, orum. *n. Cic.* Diſputes raiſonnées.

LOGICUS, a, um. *Cic.* Qui concerne la Logique.

LOGISTORICUS, i. *m. Gell.* Livre de bons mots. *on ſouſentend* Liber.

LOGITZIUM, i. *n.* Logitz, *village de la Carniole dans le Cercle d'Autriche en Allemagne, au Sud de Laubach.*

LOGNINUS Portus. Lognina Statione. Il Porto di Loguina, *village & Port de Sicile, ſur la côte de la Vallée de Démona.*

LOGUDORIUM Promontorium *ou* Loci aurei Promontorium. Logoduro, Capo di Logoduro, El Judicado di Saſſari, *l'une des provinces de Sardaigne, qui comprend la partie ſeptentrionale de cette Iſle.*

LOGUS, i. *m.* Fluvius. Lug, *riviere d'Angleterre, dans les Comtez de Radnor & d'Hertford.*

LOIOVOGRODUM, Loiowogrod, *ville de la baſſe Volhynie en Pologne, ſur le Boriſthene, près de la Lithuanie.*

LOLIACEUS, a, um. *Varr.* D'yvroie, où il y a de l'yvroie.

LOLIARIUS, a, um. *Col.* Qui concerne l'yvroie.

LOLIGO, inis. *f. Cic.* Calmar, *ſorte de poiſſon de mer qui vole, & dont le ſang eſt noir comme de l'encre, il a deux petits os, dont l'un reſſemble à une plume, & l'autre à un canif.* ‖ *Hor.* Médiſance.

LOLIGUNCULA, æ. *f. Plaut.* Petit Calmar. *Voiez* Loligo.

LOLIUM, ii. *n. Virg.* Yvroie, *mauvais grain qui croît parmi le bled.*

LOLLENA, æ. *f.* Lollen *ou* Lellen, *ville de Livadie en Grece, près de la ſource du Cephiſo.*

LOLODA, Urbs & Regnum. Le Roiaume de Loloda, *en Aſie, partie de l'Iſle de Gilolo.* ‖ *Ville capitale de ce Roiaume.*

LOMBARIA, æ. *f. ou* Lombarium, i. *n.* Lombers *ou* Lombès, *ville de France dans le Comté de Cominges en Gaſcogne, ſur la Save, à l'Oueſt de Toulouſe.*

LOMENTUM, i. *n. Plin.* Farine de feves. ‖ Cendre bleüe, *couleur pour les Peintres.*

LOMONDUS, i. *m. ou* Lomandus Lacus. Le Lac Lomond, *dans le Comté de Lenvox en Ecoſſe, au Nord de Dunbriton.*

LONATUM, i. *n.* Lonato, *bourg de l'Etat de Veniſe dans le Breſſan, au Sud du Lac de la Garde.*

LONGIUM, i. *n.* Lienez *ou* Lonez, *ville du Norique, aujourd'hui bourg du Tirol, aux confins de la Carinthie & de l'Archevêché de Saltzbourg.*

LONDANUM, i. *n.* Londano *ou* Landano, *ville de Morée dans la Zaconie ou dans le Belvedere, au Nord de Calamata.*

LONDINENSES, ium. *m.* Habitans de Londres.

LONDINIUM, ii. *f. Voiez* Londinum.

LONDINO-DERIA, æ. *f.* London-Dery, *ville de l'Ultonie en Irlande, dans l'Iſle d'Owen, ſur le Lac Foyle.*

LONDINUM, i. *n.* Occitaniæ. Londres, *bourg de Languedoc en France, dans les Sevennes, au Nord de Montpellier.*

LONDINUM Angliæ, Londinium, Lundinum *ou* Lindonium, i. *n.* Londres, *ville capitale d'Angleterre dans le Comté de Middelſex ſur la Tamiſe.*

LONDINUM Novum. Boſton, la nouvelle Londres *ou* New London. *Voiez* Boſtonium.

LONDOBRIS Inſula. Barlenga, *Iſle de Portugal vers la côte de l'Eſtramadure, vis-à-vis de la ville de ſantarein.*

LONGA Inſula. L'Iſle Longue, *nom de deux Iſles de l'Amerique ſeptentrionale, l'une dans le Golfe de l'Acadie, & l'autre ſur la côte meridionale des nouveaux Payis-bas, vis-à-vis de la nouvelle Amſterdam.*

LONGÆVITAS, atis. *f. Macr.* Grand âge, longue vie.

LONGÆVUS, a, um. *Ovid.* Qui a un grand âge, de longue vie, qui eſt fort vieux, fort âgé, qui vit *ou* a vêcu longtems.

LONGANICA, æ. *f.* Longanico, *ville de l'Elide, dans le Peloponèſe, maintenant bourg du Belvedere en Morée, ſur l'Alphée, un peu audeſſus de ſon embouchure.*

LONGANIMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Feſt.* Patient, conſtant, courageux dans l'adverſité.

LONGANIMITAS, atis. *f. Bibl.* Grande patience.

LONGANIMITER. *adv. Bibl.* Avec grande patience.

LONGAROLA, æ. *m.* Longarola, *riviere de la Morée, dans la Zaconie & le Belvedere.*

LONGATICUM *ou* Longanicum, i. *n.* Logitſch. *Voiez* Logitzium.

LONGAVILLA, æ. *f.* Longueville, *bourg de France dans le payis de Caux en Normandie.*

LONGE, ius, iſſimè *adv. Cic.* Loin *ou* de loin. ‖ Beaucoup, fort, très, ſans difficulté, ſans contredit. *Longiùs abire. Ter.* S'éloigner trop, s'en aller trop loin. *-non aberit. Ter.* Il ne tardera plus gueres à venir. *-hoc fiebat. Cic.* Cela étoit trop long à faire. *Lon-*

go

gè aliter. Cic. Bien ou tout autrement. *-mihi alia mens eſt. Sall.* C'eſt le plus loin de ma penſée, c'eſt à quoi je ſonge le moins. *Longè latèque. Cic.* De toutes parts, de tous côtez. *Longè princeps. id.* Sans contredit, ſans difficulté le premier, le plus habile, le plus excellent de tous.

LONGINQUE. *adv. acc. Voiez* Longè.

LONGINQUITAS, atis. *f. Cic.* Longue diſtance, éloignement des lieux. ‖ Longueur, longue durée. *Longinquitas ætatis. Ter.* La longue vie. *-navigandi. Plin.* Le long cours de la navigation, voiage de long cours.

LONGINQUUS, a, um. *Cic.* Eloigné, qui eſt loin, lointain *ou* qui eſt de loin. ‖ Long, de longue durée. *Longinquus morbus. Liv.* Une longue maladie.

LONGIPES, edis. *omn. gen. Plaut.* Qui a des pieds longs.

LONGISARIA, æ. *f.* Longiſaria, *ville du Roiaume de Barca en Barbarie, ſur la pointe orientale du Golfe de Sidra.*

LONGISCO, is, ere. *Enn.* S'allonger, croître en longueur, devenir long.

LONGITRORSUM. *adv. Feſt.* Par la longueur, du côté de la longueur, en long, de long.

LONGITUDO, inis. *f. Cic.* Longueur, étendue en long, longitude. ‖ Durée. *In longitudinem conſulere. Ter.* prévoir de loin, ſonger à l'avenir.

LONGITURNITAS, atis. *f. Bibl. pour* Diuturnitas; &

LONGITURNUS. *ibid. pour* Diuturnus.

LONGIUSCULUS, a, um. *Cic.* Un peu, tant ſoit peu plus long. *Longiuſculis verſibus alternis. Cic.* En vers hexametres & pentametres.

LONGOBARDIA, æ. *f.* Lombardie, la Gaule Tranſalpine *à notre égard*, & Ciſalpine *à l'égard des Romains.*

LONGOBARDICUS *ou* Longobardus, a, um. Lombard, de Lombardie.

LONGOBARDUM, i. *n.* Longobardo, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure, près de la côte, au Nord d'Amantea.*

LONGOFORDIUM, i. *n. unde* Longofordienſis Comitatus. Longford, *ville de la Lagénie en Irlande, ſur le Camlin, & capitale du Comté de Longford, ſitué entre ceux de Cavan, d'Eaſt-Meath, de Weſt-Meath, & la riviere de Shannon.*

LONGONTICA, æ. *f.* Guardamar, *Fortereſſe d'Eſpagne ſur la côte du Roiaume de Valence, à l'embouchure de la Segura.*

LONGOSARDUM, i. *n.* Longoſardo, *ville de la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Sardaigne.*

LONGOVICUM, i. *n.* Lancaſtre, *ville d'Angleterre, Capitale du Comté de Lancaſtre, ſur la Lune* ou *Lione, au midi de Kendal. Voyez* Lancaſtria.

LONGOVICUM, i. *n. ou* Longus Vicus, i. *m.* Lotharingiæ Oppidum. Longwic *ou* Longwion, *ville du Duché de Bar en Lorraine, ſur le Chiers, aux confins du Luxembourg.*

LONGOVICUM, Britanniæ magnæ Oppidum. Lancheſter, *village d'Angleterre, dans le Comté de Durham, à l'Oueſt de la ville de Durham; c'étoit anciennement une ville des Brigantes.*

LONGULE. *adv. Plaut.* Un peu loin.

LONGULUS, a, um. *Cic.* Un peu long.

LONGUM. *adv. Virg.* Pour longtems.

LONGUM-Vadum, i. *n.* Longuay, *village de France en Champagne, à l'Oueſt de Langres.*

LONGURIO, onis. *m. Varr.* Grand, élancé, homme long comme une perche.

LONGUS, a, um; ior, iſſimus. Long, grand en étendue. *Longus amor. Virg.* Un amour conſtant *ou* de longue durée. *Longa negotia. Hor.* Des affaires qui tiennent en longueur. *-dies. Virg.* Une longue ſuite d'années. *-ſtatura. Celſ.* Grande taille, haute ſtature. *Longum non eſt. Ter.* Il ne faut pas long tems. *-ne faciam. Hor.* Pour être *ou* pour le faire court, pour dire en peu de mots, pour abreger. *Longior militiæ ordo. Front.* Le dernier rang d'entre les ſoldats, le plus bas ordre de milice.

LONLEYUM, i. *n.* Lonley, *Abbayie de France en Normandie, aux confins du Maine, au Nordoueſt de Domfront.*

LOPADIUM, i. *n.* Lupadi *ou* Ulubat, *ville de l'Anatolie propre, en Aſie, au midi de Burſa, ſur le Lupadi.*

LOPADUSA, æ. *f.* La Lampadouſe *ou* Lampedouſe, *Iſle de la Mediterranée entre l'Iſle de Malthe & les côtes de Tunis.*

LOPI Deſertum. Le Déſert de Lop, *dans la grande Tartarie, entre les Tartares Mongols & les Kalmaks.*

LOPPIA, æ. *f.* La Lopie, *payis de la Tartarie Moſcovite, au Levant de l'Oby.*

LOQUABRIA, æ. *f.* Le Loquabyr *ou* Lochquabyr, *Comté d'Ecoſſe, entre ceux de Roſſ, de Murrhay, d'Athol, de Broad-Albain, d'Argile, de Lorne & la Mer d'Ecoſſe.*

LOQUACITAS, atis. *f. Cic.* Babil, caquet, abondance ſuperflue de paroles.

LOQUACITER. *adv. Cic.* Avec beaucoup de babil, avec bien du caquet, avec un grand étalage de paroles.

LOQUACULUS, a, um. *Luc.* Petit babillard, diſeur de balivernes en beaucoup de paroles, petit cauſeur. ‖ Qui eſt un peu babillard.

LOQUAX, acis. *omn. gen.* cior, ciſſimus. *Cic.* Grand babillard, grand cauſeur, grand jaſeur, grand parleur, qui a bien du caquet, qui a beaucoup de langue. *Loquaces nymphæ. Hor.* Des eaux qui gazouillent. *-nutus. Tib.* Des ſignes par leſquels on ſe fait entendre. *-oculi. Tib.* Des yeux qui parlent, qui expriment les ſentimens du cœur.

LOQUELA, æ. *f. Cic.* La parole, le langage. ‖ *Lucr.* Un mot, une parole.

LOQUELARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Enn.* Qui concerne le langage, la parole *ou* les mots. *Loquelaris ſervus. Enn.* Un valet qui fait des meſſages.

LOQUENTIA, æ. *f. Sall.* Diſcours, parole.

LOQUITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Parler beaucoup. *Loquitari alieni mali. Plaut.* Dire beaucoup de mal de quelqu'un.

LOQUOR, queris, cutus *ou* quutus ſum, qui. *dep. Cic.* Parler *ou* dire, diſcourir. *Loqui mollia. Plaut.* Conter fleurettes, dire des douceurs, cajoller. *-ore duarum & viginti gentium. Plin. J.* Parler vingt-deux ſortes de langues. *Loquitur fama. Mart.* ou *Loquuntur vulgò. Cic.* Le bruit court, le bruit commun eſt, on dit. *Loquitur res ipſa. Cic.* La choſe parle d'elle-même, la choſe eſt claire.

LOQUUTIO, &c. *Voiez* Locutio.

LORA, æ. *f. Varr.* De la piquette, de la boite, de l'eau qu'on fait fermenter avec le marc du raiſin, qui a paſſé ſous le preſſoir. *Voiez* Lorum.

LORA, æ. *f.* Lora, *bourg d'Eſpagne dans le Roiaume de Grenade, aux confins de l'Andalouſie.*

LORAMENTUM, i. *n. Juſtin.* Lien.

LORARIUS, ii. *m. Gell.* L'eſclave qui ſervoit à châtier les autres.

LORATUS, a, um. *Virg.* Lié avec une courroie, attaché avec une longe.

LORCA, æ. *f.* Lorca, *ville des Baſtetans en Eſpagne, dans le Roiaume de Murcie, ſur le Guadalentin.*

LORETUM, i. *n.* Lauretanus Pagus. Loredo, *bourg du Duché de Veniſe en Italie, ſur l'Adige.*

LOREUS, a, um. *Plin.* De courroies, de bandes de cuir, d'aiguillettes de cuir. *Lorea latera veſtra faciam. Plaut.* Je vous mettrai le dos par aiguillettes.

LORCHA, æ. *f.* Lorch, *bourg d'Allemagne dans le Duché de Wurtemberg en Suabe, ſur le Rems.*

LORIACUM *ou* Lauriacum, i. *n.* Lorris, *bourg de France dans le Gâtinois, au couchant de Montargis.*

LORICA, æ. *f. Cic.* Cuiraſſe, corſelet. ‖ *Celſ.* Retranchement, parapet, cappaniere, épaulement, coffre, enveloppe, ſillon, contregardes, conſerves, lunettes, galeries, contrevalation, & tout ce qui peut ſervir à ſe conſerver du feu de l'ennemi. ‖ *Quint. Curt.* Garde-fou, appui, parapet. *Vitr.* Saillie d'une corniche. ‖ Enduit, encrouture, incruſtation, revêtement de muraille.

LORICATIO, onis. *f. Vitr.* Un plancher.

LORICATUS, a, um. *Liv.* Armé, couvert d'une cuiraſſe. ‖ Ceint d'une enveloppe, couvert d'un épaulement, épaulé d'un chandelier, &c. *Loricatus miles. Liv.* Un Cuiraſſier.

LORICO, as, avi, atum, are. *Plin.* Armer d'une cuiraſſe, cuiraſſer. ‖ *Varr.* Enduire, donner un enduit. ‖ Incruſter, revêtir.

LORICULA, æ. *f. Caſ.* Mantelet, gabion, blinde, &c. *Diminutif de* Lorica.

LORIPES, edis. *omn. gen. Plin.* Qui a les pieds tortus.

LORNA, æ. *f.* Lorne, *contrée de l'Ecoſſe meridionale, entre l'Argile propre, le Knapole & la Mer.*

LOROUTIA, æ. *f.* Loroux, *Abbayie de France dans l'Anjou, ſur le Latan, à l'Eſt de Beaufort.*

LORUM, i. *n. Cic.* Courroie, laniere, aiguillette de cuir, renes de brides, longe. ‖ Etrivieres, fouet de cuir. ‖ *Liv.* Cable, cordage, amare. ‖ Sangle de lit *ou* de chaiſe, &c. le ceſte des Athletes.

LORYMA *ou* Laryma, æ. *f.* Maxi, *ville de Natolie en Aſie, ſur la côte du Sud, vis-à-vis l'Iſle de Rhodes.*

LOSCASTRUM, i. *n.* Loſenſis Urbs, Borchloa, æ. *f.* Locaſtria, æ. *f.* Lootz *ou* Borchloen, *ville du Liegeois, dans les Payis-bas catholiques, au Nordoueſt de Liege, & capitale du Comté de Lootz.*

LOTHARINGIÆ Ducatus. Le Duché de Lorraine, *Etat ſouverain entre la France & l'Allemagne.*

LOTHARINGUS, a, um. De Lorraine, Lorrain.

LOTHIANA *ou* Laudonia, æ. *f.* La Lothiane, *province du Sud de l'Ecoſſe, entre la Merche, la Lauderdale, la Tuwedale, la Cluydedrale, le Comté de Sterling & le Mer.*

LOTIO, onis. *f. Vitr.* Lotion, lavement *ou* l'action de laver.

LOTIOLENTE. *adv. Varr.* Salement, vilainement, étant couvert de piſſat.

LOTIUM, i. *n. Cat.* De l'urine, du piſſat.

LOTOA *ou* Lotoia, æ. *f.* Inſula. Trapano, Guardiano *ou* Wardiano, *Iſle de la Mer de Grece, ſur la côte meridionale de l'Iſle de Céfalonie.*

LOTOMETRA, æ. *f. Plin.* Sorte de pain d'Egypte.

LOTOPHAGITES Inſula. *Voiez* Girba.

LOTURA, æ. *f. Plin.* Blanchiſſage, lavanderie, l'action de laver. ‖ Blanchiſſeuſe.

LOTUS, a, um. *Preſ. part. paſſ. de* Lavo.

LOTUSA *ou* Leuſa, æ. *f.* Leuſe, *ville des Payis-bas Catholiques dans le Hainaut, à la ſource de la Tenre.*

LOVANIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt de Louvain.

LOVANIUM, ii. *n.* Louvain, *ville du Brabant, unde* Lovanienſis Tetrarchia. Le Quartier de Louvain, *l'une des quatre contrées du Brabant, entre le Quartier d'Anvers & celui de Bruxelles, le Comté de Namur & le Liegeois.*

LOVENSTEINUM, i. *n.* Loewenſtein *ou* Louwenſtein, *Fort de l'Iſle de Bomel dans la Hollande meridionale, au confluent du Wahal & de la Meuſe.*

LOVENSTENIENSIS Comitatus. Le Comté de Loewenſtein, *Payis du Cercle de Franconie en Allemagne, enclavé dans celui de Suabe.*

LOVENTINUM *ou* Luentium. Newcaſtle, *ville de l'Angleterre ſeptentrionale, capitale du Comté de Northumberland, ſur la Tyne, au Nord de Durham.*

LOVITIUM, i. *n.* Lowitz *ou* Lowicz, *ville de la grande Pologne, ſur la Bſura, dans le Palatinat de Rava.*

LOURDA *ou* Lorda, æ. *f.* Lourde, *bourg de France dans le Bigorre en Gaſcogne, ſur le Gave-de-Pô.*

LOUS. *Voiez* Aoüs.

LOUTHA. *Voiez* Lutum.

LOXA, æ. *m.* Fluvius. Loſſe, *riviere du Comté de Murray en Ecoſſe.*

LOXA, æ. *f.* Oppidum. Loja, *ville d'Eſpagne ſur le Xenil, dans le Roiaume de Grenade.* ‖ *Ville du Perou dans l'Amerique méridionale, dans la Province de Quito.*

LOXIAS, æ. *m.* Surnom d'Apollon. Oracle à double ſens.

L U

LUBA, æ. *f.* Luben, *bourg* ou *ville de la baſſe Luſace, ſur la Sprée.* ‖ *Ville de la Principauté de Lignitz en Sileſie, ſur le Kattebach.*

LUBANA, æ. *f.* Inſula. Luban, *Iſle de l'Océan oriental, l'une des Philippines, au midi de Manile.*

LUBANIUM Oppidum. Luban, *ville de la Livonie, dans la Lettonie.*

LUBECA, æ. *f.* Lubecum, i. *n. unde* Lubecenſis Epiſcopatus, & Lubecenſis Sinus. Lubeck, *ville du Cercle de la baſſe Saxe en Allemagne, dans le Duché d'Holſtein, ſur la Trave.* ‖ *L'Evêché de Lubeck dans la Wagrie, contrée du Holſtein.*

LUBENS. *Voiez* Libens.

LUBENTER, &c. *Voiez* Libenter.

LUBENTIA, æ. *f.* La Déeſſe de la complaiſance, de la joie, de la gaieté, du plaiſir.

LUBET. *imperſ. Cic. Voiez* Libet. *Lubet quidquid facias. Plin.* J'approuve; je trouve bon tout ce que vous ferez. *Ut lubebit. Cic.* Comme il vous plaira.

LUBIANA. *Voiez* Labacum.

LUBIDO. *Plaut. Voiez* Libido.

LUBLINUM, i. *n.* Lublin, *ville de la haute Pologne, capitale du Palatinat de Lublin, ſur la Viſtricza, au Nordeſt de Sandomir.*

LUBLINENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Lublin, *l'une des trois provinces de la haute Pologne, au couchant de celle de Sandomir.*

LUBLOA *ou* Luboulia, æ. *f.* Lublo, Lublaw *ou* Lubowla, *ville de la haute Pologne dans le Palatinat de Cracovie, ſur le Propuci, audeſſus de Sandec.*

LUBRENSIS Urbs. *Voiez* Maſſa Lubrenſis.

LUBRICATUS, a, um. *Arnob.* Rendu gliſſant.

LUBRICE. *adv. Cic.* D'une maniere dangereuſe, en danger de faire un faux pas *ou* une fauſſe démarche.

LUBRICO, as, avi, atum, are. *acc. Juv.* Rendre gliſſant.

LUBRICUM, i. *n. Tac.* Pas gliſſant, endroit gliſſant.

LUBRICUS, a, um. *Cic.* Gliſſant, où il eſt facile de gliſſer, qui gliſſe, qui échappe des mains. ‖ Difficile, dangereux. ‖ *Virg.* Incertain, trompeur. ‖ *Cic.* Qui n'eſt pas conſtant.

LUBUSIA. *Voiez* Lebuſſa.

LUCA, æ. *f.* Lucques, *Ville & République d'Italie.*

LUCA-BOS, Lucæ-bovis. *f. Plin.* Un Elephant.

LUCAIÆ Inſulæ. Les Lucayes, *Iſle de l'Amerique, dans la Mer du Nord, au Septentrion de celles de Saint-Domingue & de la Cuba, & au levant de la Floride.*

LUCAIONECA, æ. *f.* Lucaioneque, *la plus ſeptentrionale des Iſles Lucayes.*

LUCANAR, aris. *n. Varr.* Renardiere, terrier de renard, de blaireau *ou* de taiſſon.

LUCANI. *Voiez* Lucenſes.

LUCANICA, æ. *f. Mart.* Sauciſſon, mortadelle, &c.

LUCAR, is. *n. Tac.* Salaire des Comediens qui étoit pris ſur les bois conſacrez aux Dieux.

LUCCA *ou* Lucha, æ. *f.* Luccaw *ou* Lucha, *ville* ou *bourg de la haute Saxe en Allemagne, dans le Duché d'Altenbourg.*

LUCCÆ, arum. *f. plur. Voiez* Lochia.

LUCCORIA *ou* Lucceria, æ. *f.* Luſuc *ou* Lucko, *ville du Roiaume de Pologne, capitale de la haute Wolhynie, appellée autrement* le Palatinat de Luſuc, *ſur le Steir.*

LUCE. *abl. abſ. Voiez* Lux. *Cic.* Ouvertement, publiquement, à découvert, en plein jour, de jour, au jour, au point du jour, à la clarté.

LUCELLUM, i. *n. Cic.* Petit gain, petit profit, maigre avantage.

LUCENA, æ. *f.* Oppidum Vandalitiæ. Lucena, *nom de trois lieux en Eſpagne.* Lucena, *gros bourg d'Andalouſie, à l'embouchure du Tinio, dans le Golfe de Cadiz.* ‖ Lucena, *ſur le Xenil, près du Roiaume de Grenade, audeſſus d'Ecija.* ‖ Lucena, *dans l'Eſtramadure, entre Merida & Alcantara.*

LUCENA, æ. *f.* Oppidulum Miſniæ. Lutzen, *ville* ou *bourg de la haute Saxe en Allemagne, dans le Duché de Merſbourg, en Miſnie.*

LUCENSIS Ager. La République de Lucques, *en Italie, entre les Etats de Toſcane, de Modene, de Maſſe & la Mediterranée.*

LUCENSES, ium. *m.* Les Lucquois, *les peuples de la République de Lucques.*

LUCENTUM *ou* Lucentia, æ. *f.* Luchen *ou* Luchente, *bourg des Conteſtans en Eſpagne, aujourd'hui dans le Roiaume de Valence, entre Xatira & Gandie.*

LUCEO, es, luxi, cere. *Cic.* Luire, reluire, rendre de la lumiere, éclatter, briller, éclairer. *Lucere cereum alicui. Plaut.* Porter un flambeau devant quelqu'un.

LUCEOLI, orum. *m. plur. ou* Luceolum, i. *n.* Ponte Riccioli, *ville de Lombardie, aujourd'hui village de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbin, ſur le Cantiano.*

LUCERIA *ou* Nuceria Apula, æ. *f.* Lucera de gli Pagani. Nocera, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Capitanate.*

LUCERIA *ou* Nuceria Longobardiæ. Luzara, *bourg de Lombardie en Italie, dans le Duché de Mantoue, près du Pô.*

LUCERNA, æ. *f. Cic.* Lampe, flambeau.

LUCERNA, æ. *f.* Normandiæ. Luſerne, *village* ou *bourg de France dans la baſſe Normandie, au Nord d'Avranches.*

LUCERNA Pedemontii. Lucerne, *ville de Piedmont en Italie, dans les Vallées des Vaudois, ſur la Pelice.*

LUCERNA Helvetiæ, *unde* Lucernenſis Pagus & Lucernenſis Lacus. Lucerne *ou* Luzerne, *ville de Suiſſe, capitale du Canton de Luzerne, ſur le bord occidental du Lac de Lucerne.* ‖ *Le Canton de Lucerne eſt borné par ceux d'Undervalle, de Switz, de Zug & de Berne.*

LUCESCIT. *Ter.* Il fait jour. ‖ Il luit.

LUCET. *Cic.* Il eſt jour. *Lucebat nondum. Cic.* Il n'étoit pas encore jour. *Lucent officia tua. Cic.* Vos bons offices éclattent, ſont fort connus.

LUCHEUM, i. *n.* Lucheu, *ville de la Chine, dans la Province de Nanking.*

LUCHUM, i. *n.* Lucho, *ville de l'iſle de la Marmarique en Afrique, maintenant bourg du Roiaume de Barca, ſur le Cap de Lucho.*

LUCIDE. *adv. Cic.* Clairement, ſans obſcurité, d'une maniere claire, diſtincte, nette, aiſée à comprendre.

LUCIDUS, a, um. *Plin.* Clair, plein de lumiere, lumineux, où il y a de la clarté. *Ovid.* Luiſant, reluiſant, brillant, éclatant, qui a de l'éclat, qui jette de la lumiere. ‖ *Quintil.* Tranſparent, diafane.

LUCIDUM. *adv. Hor.* Avec éclat, d'une maniere lumineuſe *ou* brillante.

LUCIFER, i. *m.* L'étoille du point du jour. ‖ Le Prince des Anges rebelles. *Virg.* Jour.

LUCIFER, &

LUCIFERUS, a, um. *Val. Flac.* Brillant, lumineux, reſplendiſſant, éclatant, qui porte la clarté, qui porte un flambeau, une bougie. *Luciferi pueri. Ovid.* Pages *ou* laquais qui portent le flambeau.

LUCIFERI Fanum. Saint-Lucar de Berramede, *ville d'Eſpagne en Andalouſie, à l'embouchure du Guadalquivir.*

LUCIFUGUS, a, um. *Virg.* Qui fuit la lumiere.

LUCILIBURGUM. *Voiez* Luxemburgum.

LUCINA, æ. *f. Ter.* Lucine, Déeſſe *qui préſidoit aux accouchemens*, ſurnom de Junon & de Diane. *Lucina labores. Virg.* Les travaux de l'accouchement. *Lucinam pati. Virg.* Accoucher, être en travail d'enfant.

LUCINIUS, a, um. *Plin.* Qui a des petits yeux, qui a les yeux foibles, qui a la vûe baſſe.

LUCINUS, a, um. *Plin. Voiez* Lucinius.

LUCIONA, æ. *f.* Luçon, *ville Epiſcopale de France.*

LUCISCO, is, ere. *Plaut. Voiez* Luceſcit.

LUCISCUS, a, um. *Cic.* Qui a la vûe foible. ‖ Qui eſt louche.

LUCIUS, ii. *m. Auſon.* Sorte de poiſſon.

LUCOMORIA, æ. *f.* La Lucomorie, *pays de la Tartarie Moſcovite, audelà de l'Oby, ou autour de ce fleuve.*

LUCOPIBIA, æ. *f. ou* Candida Caſa. Withern, *ville d'Ecoſſe, capitale du Comté de Galloway, ſur ſa côte meridionale.*

LUCOTETIA, æ. *f.* Paris, *Capitale de France. Voiez* Lutetia.

LUCRATIVUS, a, um. *Quintil.* Lucratif, où il y a du gain *ou* du profit, profitable, qui apporte du gain.

LUCRATUS, a, um. *Hor. part. de* Lucror.

LUCRICUPIDO, inis. *f. Apul.* Deſir, avidité du gain, envie de gagner.

LUCRIFACIO, is, feci, factum, cere. *Mart.* Gagner, faire du gain, tirer du profit. *Lucrifacere injuriam. Plin.* Echapper la peine qu'on a meritée, n'être pas puni du tort qu'on a fait.

LUCRIFACTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Lucrifacio.

LUCRIFICABILIS, *m. f.* le, *n. Plaut. Voiez* Lucrativus.

LUCRIFICO, as, are. *Ulp.* Faire du gain.

LUCRIFICUS, a, um. *Plaut.* Qui apporte du profit.

LUCRIFIO, is, factus ſum, fieri. *Cic.* Y avoir du gain, ſe trouver du profit. *Lucrifieri in hac una emptione tritici modios centum ſi oſtendo. Cic.* Si je fais voir qu'il y a, qu'il ſe trouve cent boiſſeaux, cent muids de bled de profit ſur ce ſeul achat.

LUCRIFUGA, æ. *m. f. Plaut.* Qui fuit le gain, deſintereſſé.

LUCRINUS Lacus. Le Lac de Licola *ou* le Lac Lucrin, *en Italie, dans la Terre de Labour; il fut comblé par un tremblement de terre, l'an 1538. Il étoit près du Golfe de Pouzzol ou de Baye.*

LUCRIO, onis. *m.* &

LUCRIPETA, æ. *m. f. Plaut.* Qui cherche à gagner *ou* faire valoir ſon argent, ardent à ſes interêts, âpre au gain, intereſſé.

LUCRONIUM, i. *n.* Logrono, *ville de la Caſtille vieille en Eſpagne, dans la contrée de Rioxa ſur l'Ebre, au voiſinage de la Navara.*

LUCROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Gagner, faire du gain, tirer du profit.

LUCROSUS, a, um, ior, iſſimus. *Tac.* Lucratif, qui apporte du gain, profitable, avantageux, dont on tire bien du profit, à quoi l'on gagne beaucoup.

LUCRUM, i. *n. Cic.* Lucre, gain, profit, avantage, utilité. *Lucri mihi quid eſt fallere te? Ter.* Que me reviendroit-il de vous tromper? que gagnerois-je à vous faire une fourberie? *In lucro apponere. Hor. Deputare. Ter. Ponere. Cic.* Regarder comme un profit, compter pour un gain, mettre au nombre de ſes bonnes fortunes.

LUCTAMEN, inis. *n. Val. Flac.* &

LUCTATIO, onis. *f. Cic.* Lutte, exercice de la lutte, l'action de lutter, l'un des cinq combats des jeux publics des Anciens. ‖ L'exercice de la diſpute, differend, débat, démêlé. ‖ *Virg.* Effort.

LUCTATOR, oris. *m. Ovid.* Lutteur, qui ſe débat, qui ſe démêle, &c.

LUCTATORIUS, a, um. *Suet.* Qui concerne la lutte *ou* les lutteurs, de la lutte.

LUCTATUS, a, um. *Quint. part. de* Luctor.

LUCTATUS, ûs. *m. Plin.* Effort.

LUCTIFER, a, um. *Sen. Tr.* Affligeant, qui cauſe des gemiſſemens, qui jette dans l'affliction, qui annonce quelque malheur.

LUCTIFICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Perſ.* Plein d'une triſteſſe, qui fait pouſſer des gemiſſemens.

LUCTIFICUS, a, um. *Stat. Voiez* Luctifer.

LUCTISONUS, a, um. *Ovid.* Qui rend *ou* qui a un ſon lugubre.

LUCTO, as, avi, atum, are. *Ter.* &

LUCTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Lutter, s'exercer à la lutte. ‖ Tâcher, s'efforcer, faire ſes efforts, ſe débattre. ‖ *Cic.* Diſputer.

LUCTUOSUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Déplorable, lamentable, qui fait pouſſer des gemiſſemens, affligeant à faire répandre des larmes, qui cauſe des pleurs.

LUCTUS, ûs. *m. Cic.* Affliction qui fait verſer des larmes, triſteſſe qui fait pouſſer des gemiſſemens. ‖ *Tac.* Deuil.

LUCUBRATIO, onis. *f. Cic.* Veille dans

le travail, l'action de paſſer la nuit à travailler. ‖ Ouvrage qui a coûté beaucoup de veilles.

LUCUBRATORIUS, a, um. *Suet.* Propre au travail qui ſe fait pendant la nuit *ou* en veillant.

LUCUBRATUS, a, um. *Cic.* Travaillé avec ſoin.

LUCUBRO, as, avi, atum, are. *Plin.* Travailler pendant la nuit, veiller dans le travail, paſſer la nuit à travailler, à étudier. *Lucubrata nox. Mart.* Nuit paſſée dans le travail. *Lucubrare viam. Apul.* Marcher pendant la nuit, aller la nuit *ou* de nuit.

LUCULENTE, Luculenter. *adv. Cic.* Clairement, ſans obſcurité, nettement. ‖ D'une belle maniere, fort bien. *Luculentè vendere. Plaut.* Bien vendre, vendre cher. *Luculenter gracè ſcire. Cic.* Sçavoir fort bien le Grec.

LUCULENTO, as, avi, atum, are. *act. Vitr.* Rendre clair, donner du jour.

LUCULENTUS, a, um. *Plaut.* Clair, éclairé, où il y a un beau jour. ‖ *Ter.* Grand, noble, beau, riche. *Luculentus teſtis. Cic.* Un témoin oculaire. *-dies. Plaut.* Un beau jour. *-ſcriptor. Cic.* Un bon écrivain, un excellent autheur. *-Caminus. Cic.* Un grand feu, un bon feu. *Luculenta forma. Ter.* Un beau viſage. *-plaga. id.* Une plaïe conſiderable. *-hereditas. Plaut.* Une riche ſucceſſion. *Luculentum veſtibulum. Plaut.* Un veſtibule bien éclairé.

LUCULLANUM Caſtrum. Caſtel-del-ovo, *Iſle de la Mer de Toſcane, dans le Golfe de Naples & tout près de cette ville.*

LUCUNCULUS, i. *m. Stat.* Lucuns, lucuntis. *m. Varr.* Petit gâteau.

LUCUS, i. *m. Cic.* Bois ſacré, conſacré aux Dieux.

LUCUS Aprutii. Luco, *bourg du Reiaume de Naples, près du bord occidental du Lac Celano, dans l'Abruzze ulterieure.*

LUCUS Delphinatus. Luc, *bourg du Dauphiné en France, près de la Drome.*

LUCUS Provinciæ. Luc *ou* le Luc, *bourg de Provence en France.*

LUCUS Auguſti. Lugo, *ville d'Eſpagne en Galice, ſur le Minho.*

LUCUS Aſturum. Oviedo, *ville d'Eſpagne, capitale de l'Aſturie d'Oviedo, au confluent de l'Ove & de la Deva.*

LUCUS Feroniæ. *Voiez* Feronia.

LUCUS Sacer. La Selva de Hami, *petit bois du Reiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour, au confluent du Gariglan.*

LUDA. *Voiez* Lugda.

LUDAIA, æ. *f.* Luday, *ville de la Grande Phrygie, dans l'Aſie mineure, maintenant dans le Becſangil en Anatolie.*

LUDERA, Lurenſe Monaſterium. Lure, *bourg de France, dans la Franche-Comté, près de l'Ougnon.*

LUDERSBURGUM. Ludersbourg.

LUDI, orum. *m. Cic.* Les jeux publics, les ſpectacles donnez au peuple.

LUDIA, æ. *f. Mart.* Baladine, Bâteleuſe, Danſeuſe.

LUDIBRIUM, ii. *n. Cic.* Jouet *ou* mocquerie, raillerie, inſulte, riſée. *Ludibria Religionum hæc ſunt. Liv.* C'eſt là ſe jouer de toute Religion. *In ludibria vertere. Tac.* Tourner en riſée. *Ludibrio eſſe alicui. Cic.* Servir de jouet à quelqu'un. *Ludibrio ſibi aliquem habere. Lucr.* Faire ſon jouet de quelqu'un, ſe mocquer de lui, s'en divertir.

LUDIBUNDUS, a, um. *Cic.* Qui fait en ſe jouant, qui ne fait que ſe jouer en faiſant.

LUDICER, dicra, dicrum. *Voiez* Ludicrus, *le maſculin ſingulier ne ſe rencontre point.*

LUDICRE. *adv. Apul.* En folâtrant, en folâtre, en faiſant le folâtre, en badinant, en ſe jouant, drôlement.

LUDICRUM, i. *n. Liv.* Quelque ſorte de jeux publics que ce puiſſe être.

LUDICRUS, a, um. *Cic.* Qui ſe fait par jeu, par divertiſſement, en ſe divertiſſant, drôle, plaiſant. *Ludicra ars. Quint.* Le métier de baladin, de farceur, la profeſſion de bâteleur, de charlatan. *-nox. Tac.* Une nuit qu'on paſſe dans les divertiſſemens. *Ludicra præmia. Virg.* Les prix des jeux publics.

LUCRIFICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Plaiſant, agréable, divertiſſant.

LUDIFICATIO, onis. *f. Cic.* Raillerie, mocquerie, riſée, l'action de ſe mocquer, inſulte, bravade.

LUDIFICATOR, oris. *m. Plaut.* Railleur, mocqueur, qui ſe joue, qui ſe mocque, qui ſe raille.

LUDIFICATUS, ûs. *m. Plaut.* Mocquerie, raillerie, riſée. *Ludificatui habere. Plaut.* Faire ſervir de riſée.

LUDIFICO, as, avi, atum, are. &

LUDIFICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Jouer quelqu'un, ſe mocquer de lui, le railler, le faire ſervir de riſée, le rendre la fable, en faire ſon jouet. ‖ Fourber, duper.

LUDIMAGISTER, tri. *m. Cic.* Le Maître des jeux. ‖ Un Maître d'école, un Maître d'exercice.

LUDIO, onis. *m. Liv.* Ludius, ii. *m. Cic.* Danſeur, baladin, farceur, boufon, bâteleur.

LUDLOA. Ludlow, *bourg du Comté de Shrop en Angleterre, ſur la Tame.*

LUDO, is, ſi, ſum, dere. *Cic.* Jouer *ou* ſe divertir, s'égaier, paſſer le tems à quelque jeu, badiner, folâtrer, rire. ‖ Se mocquer, ſe railler, faire ſervir de jouet, prendre pour dupe, duper. ‖ Contrefaire, tourner en ridicule. ‖ *Virg.* Danſer. ‖ Jouer des inſtrumens de muſique. ‖ *Ovid.* Faire des vers. *Ludere operam. Ter.* Perdre ſon tems *ou* ſa peine.

LUDOVEGIÆ, ārum. *f. plur.* Lions en Forêt, *bourg de Normandie, entre Rouen & Giſors.*

LUDOVICOPOLIS. *Voiez* Fanum S. Ludovici.

LUDUS, i. *m. Cic.* Jeu, l'action de jouer. ‖ Divertiſſement, paſſetems, plaiſir, récréation. *Ter.* Plaiſanterie, drôlerie, raillerie. ‖ *Aſc. Ped.* Academie pour les exercices, ſoit de l'eſprit, ſoit du corps. *Ludus dicendi. Cic.* Ecole d'éloquence. *-litterarius. Plaut.* ou *litterarum. Liv.* Academie où l'on enſeigne les ſciences. ‖ Ecole pour les belles lettres, College. *-fidicinius. Plaut.* Salle de Maître d'inſtrument de muſique à cordes. *-gladiatorius. Cic.* Salle de Maître en fait d'armes, ſalle d'eſcrime, ſall.. *Ludi ſcenici* ou *theatrales.* Comedies, pieces de theâtre.

LUENTIUM. *Voiez* Loventium.

LUES, is. *f. Cic.* Maladie contagieuſe, contagion, peſte. ‖ *Petr.* Débordement d'eaux de neige. *Lues venerea.* Maladie honteuſe.

LUGANUM. Lugan, *ville de la Chine, dans le Xanſi, ſur le Chang.*

LUGANUM, i. *n. unde* Luganenſis Præfectura, & Luganus Lacus. Lugano, *ville du Milanois en Italie, ſur le Lac de Lugano.* ‖ Le Baillage de Lugano, *entre ceux de Mendriz & de Locarno.*

LUGDA, Luda, æ. *f.* Lugde, *bourg de L'Evêché de Paderborn en Weſtphalie, ſur l'Emmer en Allemagne.*

LUGDUNENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Juv.* De Lion. *Lugdunenſis ara. Juv.* Autel élevé à Lion, à l'honneur d'Auguſte. *Voiez* Ara.

LUGDUNENSIS Gallia. *V.* Gallia Celtica.

LUGDUNENSIS Provincia & Præfectura. Le Lionnois, *province de France, entre la Breſſe, le Beaujolois, le Forêt, & le Dauphiné.* ‖ Le Lionnois, Gouvernement du Lionnois, *l'un des douze grands Gouvernemens de France, entre le Berry, le Nivernois, la Bourgogne, la Breſſe, le Dauphiné, les Sevennes, le Rouergue, le Quercy, le Limouſin, & le Poitou.*

LUGDUNENSIS Sinus. Le Golfe de Lion. *partie de la Mediterranée, depuis la côte orientale de l'Iſle Minorque, & celle de Catalogne, juſqu'aux embouchures du Rhône.*

LUGDUNUM, i. *n.* Celtarum *aut* Seguſianorum. Lion, *ville de France, capitale du Lionnois, au confluent du Rhône & de la Saune.*

LUGDUNUM Batavorum, i. *n.* Leide *ou* Leyden, *ville d'Hollande, capitale du Rhinland, ſur le vieux canal du Rhin.*

LUGDUNUM Convenarum. Saint-Bertrand de Cominges, *ville de France en Gaſcogne, ſur la Garonne, au deſſus de Toulouſe.*

LUGDUNUM Clavatum. *Voiez* Laudunum.

LUGDUNUM Salnerium. *Voiez* Ledo Salinarius.

LUGDUNUM Weſtphaliæ. *Voiez* Lugda.

LUGENSIS Comitatus. *Voiez* Lutenſis.

LUGEO, es, xi, ctum, gere. *act. Cic.* Pleurer, gemir, s'affliger, être dans l'affliction, ſe lamenter, répandre des larmes, verſer des pleurs, pouſſer des gemiſſemens.

LUGEUM, Lugea Palus. Czirnitzerzée, le Lac de Czirnitz, *dans la baſſe Carniole, entre le Windiſmar & l'Iſtrie.*

LUGIDUNUM. Glogaw.

LUGUBRE. *adv. Plaut.* D'une maniere lugubre, en deuil.

LUGUBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. Lugubre, funebre, de deuil. *Lugubris ornatus. Cic.* ou *veſtis. Ter.* Habit de deuil. *Lugubria. n. plur. Sen.* Habits *ou* équipages de deuil.

LUGUBRITER. *adv. Plaut. Voiez* Lugubrè.

LUGUDONE, es. *f.* Lago-Liaſto *ou* Lico, Porto-Lugoduni, *Lac ou Golfe de l'Iſle de Sardaigne, à l'embouchure du Cedro.*

LUGUDURIUM. *Voiez* Logodorium Caput.

LUGUIO, onis. *m.* Longwic, *ville du Duché de Bar, aux confins du Luxembourg, ſur le Chiers.*

LUGUVALLUM, i. *n.* Carlile, *ville des Brigantes, dans le Comté de Cumberland en Angleterre, ſur la riviere d'Eden.*

LUICHEUM, i. *n.* Luicheu, *ville de la Chine, dans la province de Quantung.*

LUISIUM. Saint-Jean de Luz, *ville de France en Gaſcogne, dans la Terre de Labour, à l'embouchure de l'Urdazuri, dans la Mer de Gaſcogne.*

LUITIO, onis. *f. Ulp.* Paiement, expiation, ſatisfaction, *par rapport à offenſe,* l'action de paier *ou* de faire ſatisfaction à quelqu'un. ‖ Rachat, rançon.

LUMA, æ. *f. Varr.* Ronce, épine, qui croît dans les champs. *Voiez* Sagum.

LUMARIUS, a, um. *Varr.* Qui concerne les ronces. *Lumaria falx. Varr.* Serpe à couper les ronces.

LUMBAGO, inis. *f. Feſt.* Foibleſſe de reins.

LUMBARE, is. *n. Bibl.* Calleçon, cuiſſart.

LUMBARIA, Ilumberis, Lumbier, Lumbiers, *ville d'Eſpagne, dans la Navarre, ſur le Salazar.*

LUMBIFRAGIUM, ii. *n. Plaut.* Rupture des reins.

LUMBRICUS, i. *m. Col.* Ver de terre. ‖ *Celſ.* Ver qui s'engendre dans les inteſtins des hommes & des animaux.

LUMBULUS, i. *m. Plin.* Rognon. *Lumbuli ſuum toſti. Plin.* Des rognons de porcs ſur le gril.

LUMBUS, i. *m. Cic.* Le rein. *& plus ſouvent plur. Lumbi.* Les reins. ‖ *Hor.* Le dos. ‖ *Plin.* Le rable. *Dolare lumbos fuſte. id.* Regaler à *ou* de coups de bâton. *Lumbus vitulinus. Bud.* Une longe de veau.

LUMEN, inis. *n. Cic.* La lumiere. ‖ La clarté, le jour qui éclaire un lieu. ‖ Un jour. ‖ L'œil. ‖ Expoſition, explication. ‖ Eclat de la reputation. *Lumen accendere. Virg.* Allumer des chandelles. *Lumina civitatis. Cic.* Les perſonnes les plus illuſtres d'une ville, qui y ſont les plus en réputation *ou* les plus apparens. *Lumine caſſus. Virg.* Qui eſt mort, privé du jour, qui ne jouit plus de la lumiere. *Lumine ſecundo ſi te hic offendero. Cic.* Si je te trouve ici dans deux jours. *Lumine quarto Italiam proſpicere. Virg.* Voir l'Italie, la découvrir le quatriéme jour. *In lumine bono tabulam collocare. Cic.* Mettre un tableau dans ſon jour. *Luminibus alicujus obſtruere, officere. Cic.* Oſter le jour à la maiſon de quelqu'un, lui offuſquer ſes vûes. ‖ Obſcurcir la réputation de quelqu'un.

LUMETUM, i. *n. Varr.* Lieu plein de ronces.

LUMINARE, is. *n. Cic.* Lumiere, luminaire. *Luminaribus tot extinctis. Cic.* Tant d'illuſtres n'étant plus *ou* étant morts.

LUMINOSUS, a, um. *Cic.* Clair, éclairé, qui a bien du jour, qui reçoit beaucoup de clarté. ‖ Eclattant, brillant, lumineux,

plein de lumiere. *Luminoſum ædificium. Vitr.* Un bâtiment bien percé, qui reçoit un beau jour, bien éclairé.

LUMONE, es. *f.* Lumon, *ancien village ſitué dans les Alpes, près du Lac Limon.*

LUMSA, æ. *f.* Lumſa *ou* Lomſa, *ville du Palatinat de Czersko en Pologne, ſur le Narew.*

LUNA, æ. *f. Cic.* La Lune. *Luna nova. Cæſ. minor, naſcens. Hor. prima. Plin.* La nouvelle Lune. *-creſcens. Plin.* La Lune dans ſon croiſſant. *-plena* ou *pleno orbe. Plaut.* La pleine Lune, la Lune dans ſon plein. *-decreſcens. id.* La Lune en décours. *-intermenſtrua, intermeſtris, ſilens. Plin.* La conjonction de la Lune, tems où elle ne paroît point. *-pernox. id.* Lune qui éclaire toute la nuit. *Lunæ dies.* Le Lundi.

LUNA, æ. *f.* Cluni, *ville de France.*

LUNA Aragoniæ. Luna, *bourg d'Eſpagne, dans l'Arragon, au Nord de Saragoſſe.*

LUNA Hetruriæ. Luna Diſtructa. *Ville de Toſcane, aujourd'hui ſes ruines ſont dans l'Etat de Genes.*

LUNÆ Mons. Les Montagnes de la Lune en Afrique, *ſur les confins de l'Abiſſinie, & du Monoemugi.*

LUNÆ Promontorium. La Rocca de Sintra. Cap de Portugal, *ſur l'embouchure du Tage, du côté du Nord.*

LUNÆ Lacus. Mannſée, le Lac de la Lune, *dans l'Archevêché de Saltzbourg en Allemagne, au levant de Saltzbourg & près de l'Autriche.*

LUNÆ Portus. Le Golfe della Spezia, *dans la Mediterranée ſur la côte de Gênes.*

LUNARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* Lunaire, de la Lune, qui concerne la Lune.

LUNATICUS, a, um. *Paul. J. C.* Lunatique, de qui la ſanté dépend de la Lune.

LUNATIUM Promontorium. Le Cap de Toſa, Cap d'Eſpagne en Catalogne, *entre Palamos & l'embouchure de la Tordera.*

LUNATUS, a, um. *Virg. Col.* Courbé en forme de croiſſant *ou* comme un croiſſant, fait en croiſſant.

LUNDA, Lundis Dithmarſiæ. Lunder *ou* Lunden, *ville du Duché d'Holſtein, dans la Ditmarſe, près de l'Eyder.*

LUNDIS, Lundinum Scanorum. Lund *ou* Lunden, *ville de Suede, dans la Province de Schone, au levant d'Ellebogen.*

LUNEBURGUM, *ou* Lunæburgum, i. *n. unde* Luneburgenſis Ducatus. Lunebourg, *ville capitale d'un Duché de même nom, dans la baſſe Saxe en Allemagne, ſur l'Ilmenow.* ‖ *Le Duché de Lunebourg eſt la partie ſeptentrionale des Etats de Brunſwick.*

LUNELIUM *ou* Lunellum, i. *n.* Lunel, *ville de France, dans le bas Languedoc, entre Niſmes & Montpellier.*

LUNENSIS Ager. La Lunegiane, *payis d'Italie, au levant de la Magra, le long de la côte de Gênes.*

LUNENSIS Sinus. *Voiez* Lunæ Portus.

LUNERA, æ. *f.* Lunera *ou* Alumera, *montagne de la Terre de Labour en Italie, entre Naples & Pouzzol.*

LUNEVILLA, Mortana, æ. *f.* Luneville, *bourg du Duché de Lorraine, ſur la Vezouſe, près de la Murte.*

LUNO, as, avi, atum, are. *acc. Ovid.* Courber, plier en arc. ‖ *Prop.* Ranger, diſpoſer en croiſſant.

LUNULA, æ. *f. Plaut.* Bague ſimple, verge, jonc. ‖ Petit croiſſant que les Romains portoient par ornement ſur leurs ſouliers. ‖ Sorte de boucle faite en forme de croiſſant.

LUO, is, lui, ere. *Cic.* Paier, ſatisfaire ou dû, expier. *Luere capite. Liv.* Payer de ſa tête. *-alterius delicta. Hor.* Porter la peine des fautes d'autrui. *-æs alienum. Quint. Curt.* Payer ſes dettes. *-pœnas. Cic.* Eſtre puni. *-ſe. Ulp.* Payer ſa rançon. *-ſanguine maculas vitiorum. Cic.* Laver ſes crimes dans ſon ſang, expier ſes crimes par ſa mort. *Parentum ſcelera filiorum pœnis lui. Cic.* Les crimes des peres être expiez par la punition des enfans.

LUPA, æ. *f. Liv.* Une louve. ‖ *Cic.* Une proſtituée. ‖ Nom de la nourrice de Romule & de ſon frere.

LUPANAR, aris. *n. Juv.* Maiſon de proſtitution *ou* de débauche, lieu public, lieu infame.

LUPANARIUM, i. *n. Ulp.* Le même que Lupanar.

LUPARA, æ. *f.* Le Louvre, *Palais magnifique du Roi à Paris.*

LUPARA, æ. *f.* Louvres en Pariſis, *bourg de l'Iſle de France, entre Paris & Senlis.*

LUPARIÆ, arum. *f. plur.* Louviers, *ville de France en Normandie, ſur l'Eure.*

LUPATIA, æ. *f.* Altamura, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre de Barry, au voiſinage de la Capitanate & de la Baſilicate.*

LUPATUM, i. *n. Virg.* Embouchure très rude pour les chevaux retifs. *Ce mot n'eſt uſité qu'au plurier.*

LUPATUS, a, um. *Hor.* Qui eſt embouché d'un mors fort rude.

LUPERCAL, alis. *n. Cic.* Lieu à Rome ſous le mont Palatin conſacré à Pan.

LUPERCALIA, ium. *n. Cic.* Les Lupercales, Fêtes à Rome à l'honneur de Pan & de Faunus, *auſquels on ſacrifioit un loup au mois de Février.*

LUPERCI, orum. *m. Cic.* Les Prêtres de Pan & de Faunus.

LUPFURDUM, i. *n.* Germaniæ Urbs. *Quelques uns la mettent à Meiſſen, & d'autres à Leypſic.*

LUPIA, æ. *m.* Fluvius. Le Loing, *riviere de France en Gaſtinois.*

LUPIÆ, arum. *f. plur.* Lupia, Lipia, æ. *f.* La Rocca, *village du Roiaume de Naples en Italie, dans la Terre d'Otrante, entre Brindes & Otrante.*

LUPILLUS, i. *m. Plaut.* Monnoye apparente, jettons *ou* pieces de fer blanc *que les Comediens emploient ſur le theâtre.* ‖ Petit loup, louveau, louveteau. *diminutif de*

LUPINUM, i. *n. Col.* &

LUPINUS, i. *m. Mart.* Lupin, *ſorte de legume.* ‖ *Hor.* La monnoye apparente *dont ſe ſervent les Comediens ſur le theâtre.*

LUPINUS, a, um. *Cic.* De loup.

LUPIO, is, ire. *Plaut.* Devorer *ou* être affamé comme un loup.

LUPODUNUM. Ladebourg.

LUPOLIANUM. Lupo-Glano.

LUPPIA, Lupias, Lupia Urbs, Fluvius, Comitatus. Lippe.

LUPULA, æ. *f. Mart. Apul. diminutif de* Lupa.

LUPULATUS, a, um. Mêlé *ou* fait avec du houblon. *Lupulatus potus. Virg.* De la biere.

LUPULUS. *Voiez* Lupus ſalictarius.

LUPUS, i. *m. Cic.* Loup, *animal feroce.* ‖ *Plin.* Loup marin, *poiſſon.* ‖ Eſpece d'araignée. ‖ Houblon, *plante.* ‖ *Liv.* Crochet, harpeau, main de fer, croc, grapin. *-Ovid.* Sorte d'embouchure fort rude pour un cheval. ‖ *Voiez* Beſtia. *Lupus ſalictarius. Plin.* Le houblon, *plante.* *-En lupus in fabula. Ter.* ou *Eccum lupus in ſermone. Plaut.* Quand on parle du loup on en voit la queue. *Lupum auribus tenere. Ter.* Tenir le loup par les oreilles, *proverbe pour dire*, qu'on ſe trouve fort embarraſſé.

LURCO, onis. *m. Plaut.* Gourmand, goinfre.

LURCONIUS. *Ter.* Lurconinus, a, um. *Suet.* De gourmand, de goinfre.

LURCOR, aris, atum ſum, ari. *dep. Lucil.* Manger avec avidité, être gourmand. ‖ Goinfrer, aimer la table.

LURENSE Monaſterium. *Voiez* Ludera.

LURIDUS, a, um. *Ovid.* De couleur de peau *ou* de cuir, pâle, blême. *Hor.* Livide, jaunâtre.

LURINUM, i. *n.* Luri, *bourg de l'Iſle de Corſe, entre le Cap de Corſe, & les Villes de Baſtia & de Sanſiorenzo.*

LUROR, oris. *m. Lucr.* Pâleur.

LURRA, æ. *f.* Lorgha *ou* Lorhoe, *bourg de la Momonie en Irlande, dans le Comté de Tiperari, près du Shanon.*

LUSARCHIA, Luſarca, Uſarchia. Luſarche, *bourg de l'Iſle de France, au Nord de Paris.*

LUSATIA, æ. *f.* La Luſace, *partie de la Saxe.*

LUSCA, æ. *f. Mart.* Une borgneſſe, qui ne voit que d'un œil.

LUSCINIA, æ. *f. Hor.* Un roſſignol, *oiſeau.*

LUSCINIOLA, æ. *f. Hor.* Petit roſſignol.

LUSCIOSITAS, atis. *f.* Maladie des yeux.

LUSCIOSUS, &

LUSCITIOSUS, a, um. *Plin.* Qui a les yeux foibles, la vûe baſſe *ou* louche.

LUSCITIO, onis. *f. Ulp.* Foibleſſe de vûe, qui empêche de voir à la chandelle. ‖ Qui regarde de fort près.

LUSCUS, i. *m. Cic.* Borgne, qui n'a qu'un œil.

LUSDUM, Ludum, i. *n.* Lude *ou* la Lude, *bourg ou ville de France, dans l'Anjou aux confins du Maine.*

LUSIGNANUM, i. *n.* Luſignan, *bourg de France, dans le Poitou, au couchant de Poitiers.*

LUSIO, onis. *f. Cic.* Jeu, l'action de jouer.

LUSITANIA, Hiſpania Luſitanica. La Luſitanie, le Portugal, l'Eſpagne Luſitanique. *Voiez* Hiſpania & Portugallia.

LUSITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Jouer ſouvent, faire profeſſion du jeu. ‖ Se jouer.

LUSOR, oris. *m. Plaut.* Joueur. ‖ Fourbe, filou.

LUSORIUS, a, um. *Plin.* Qui ſert à jouer, qui concerne le jeu. ‖ *Sen.* Fait par jeu *ou* pour rire. ‖ *Paul. JCT.* Vain, qui n'a point d'effet. *Luſorius alveus. Pl.* Trictrac, damier, échiquier. *Luſoria quæſtio. Plin.* Queſtion plaiſante propoſée pour divertiſſement. *Luſoria fulmina. Sen. Tr.* Des foudres qui ne font point de mal. *-arma. Sen.* Des fleurets, des armes de Theâtre.

LUSSONIUM, Luſſunium. Pax, Paxi, *bourg de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, entre Bude & Tolna.*

LUSTRALIS, *m. f.* le, *n.* is. Luſtral, de purification, qui ſervoit aux purifications. ‖ Qui concerne un luſtre. *Aqua luſtralis. Ovid.* L'eau qu'on jettoit ſur les perſonnes pour les purifier. *Luſtrale ſacrificium. Liv.* Sacrifice d'expiation *ou* de purification. *Cenſus luſtralis. Ulp.* Capitation de tous les cinq ans.

LUSTRAMEN, inis. *m. Val. Flac.* Recherche, l'action de chercher parmi.

LUSTRAMENTUM, i. *n. Mart.* Gueriſon qui ſe faiſoit par les enchantemens.

LUSTRATIO, onis. *f. Col.* Sacrifice d'expiation, de purification. ‖ *Cic.* Courſe par tout un payis, l'action de parcourir. ‖ Séjour des bêtes ſauvages dans leurs tanieres, *&c.*

LUSTRATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Apul.* Qui purifie, qui purge, qui cherche par tout.

LUSTRATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Luſtro.

LUSTRIA, orum. *n. Ovid.* Les Fêtes de Vulcain.

LUSTRICUS, a, um. *Suet.* De purification. *Luſtricus dies. Feſt.* Le neuviéme jour après la naiſſance des garçons, & le huitiéme après celle des filles, *jour auquel on faiſoit des ſacrifices pour les purifier & leur donner un nom.*

LUSTRIFICUS, a, um. *Val. Flac.* De purification, qui ſert à purifier.

LUSTRO, as, avi, atum, are. *Cic.* Purifier par un ſacrifice, faire des aſperſions d'eau pour ſervir de purification. ‖ Parcourir, viſiter, faire une recherche, faire une revûe *ou* une reviſion, regarder *ou* chercher par tout. *Luſtrare veſtigia alicujus. Virg.* Chercher la piſte de quelqu'un, aller ſur ſes pas. *-exercitum. Cic.* Faire paſſer ſes troupes en revûe *ou* à la montre. *-æquora. Virg.* Courir les mers. *-orbem. Cic.* Faire un cours circulaire, faire le tour d'un cercle, décrire un cercle par ſa courſe. *-muros equo. Virg.* Viſiter les murailles, en faire le tour à cheval.

LUSTROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Fureter les lieux de plaiſir, frequenter les maiſons de débauche.

LUSTRUM, i. *n. Cic.* Sacrifice expiatoire, expiation, purification qui ſe faiſoit après le dénombrement du peuple *ou* après la revûe d'une armée. ‖ Lieu de proſtitution, maiſon de débauche. ‖ *Virg.* Antre, caverne, retraite, taniere de bêtes feroces. ‖ Bauge, fort de bêtes ſauvages, terrier. ‖ *Varr.* Luſtre *ou* eſpace de cinq ans.

LUSUS, ûs. *m. Suet.* Jeu, l'action de jouer.

‖ *Ovid,*

|| *Ovid.* Divertiſſement, récréation. *Mart.* Plaiſanterie, raillerie.

LUSUS, a, um. *Cic.* Qu'on a joué, dont on s'eſt mocqué, qu'on a dupé.

LUSUS, i. *m.* Fluvius. Luſo, *riviere de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

LUTACHIUM. Lutach, *ville du Norique, aujourd'hui village du Tirol, ſur l'Aycha, au Nord de Bruneck.*

LUTAMENTUM, i. *n.* *Cat.* Muraille, cloiſon *ou* plancher faits de terre pêtrie, mortier de terre.

LUTARIUS, a, um. *Plin.* Qui ſe tient dans la boüe, qui eſt toûjours dans la vaſe, qui vit dans le limon.

LUTATUS, a, um. *Perſ. part. paſſ. de* Luto.

LUTEA, æ. *f.* *Plin.* Souci aquatique, fleur jaune, guede.

LUTENBERGA, æ. *f.* Lutenberg, *bourg du Cercle d'Autriche, dans la baſſe Stirie, ſur le Muer en Allemagne.*

LUTENSIS, Lugenſis Comitatus. Le Comté de Louth, *Comté de la Lagenie en Irlande, entre ceux d'Eaſtmeath, de Cavan, de Monagham, d'Armagh, la Baye de Calingfort, & la Mer d'Irlande.*

LUTENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Voiez* Lutarius.

LUTEOLUS, a, um. *Virg.* Jaunâtre, un peu jaune, d'un jaune clair.

LUTESCO, is, ere. *Col.* Devenir bourbeux, ſe changer en boue.

LUTETIA, Lucotetia, æ. *f.* & Lutetia Pariſiorum. Paris, *capitale de la France.*

LUTETIA Guineæ. Seſtre. Le grand Seſtre, *bourg de Guinée en Afrique, ſur la côte de Mallagnete, vers le Cap de Dalmas.*

LUTEVA, Lutava, æ. *f.* Lodève, *ville de France, dans le bas Languedoc, ſur la Lergne.*

LUTEUS, a, um. *Ovid.* De boue, de vaſe, de fange, de limon, de mortier, de terre. || *Cic.* Vil, bas, de nulle valeur, qui n'eſt d'aucun prix.

LUTEUS, a, um. *Plin.* D'un jaune clair, jaunâtre.

LUTKENBURGUM, i. *n.* Lutkenbourg, *bourg du Holſtein, dans la Wagrie, ſur la Mer Baltique.*

LUTIS, is. *m.* Fluvius. La Leyte, *riviere d'Allemagne dans la Stirie, l'Autriche & la baſſe Hongrie.*

LUTITIA, Lenititia. Loyts, *ville du Comté de Gutzkow, dans la Pomeranie Ducale, ſur le Pene.*

LUTO, as, avi, atum, are. *Col.* Enduire de mortier, de terre, lutter. || *Mart.* Poiſſer, rendre poiſſé. *Lutet ne capillos. Mart.* De crainte que cela ne poiſſe vos cheveux.

LUTOMAGUS. Monſtreuil *ou* Montreuil ſur la Mer, *ville de France en Picardie, ſur la Canche à trois lieues de ſon embouchure.*

LUTOR, oris. *m.* *Claud.* Pâleur. || *Apul.* Jauniſſe, la couleur jaune claire.

LUTOSA, æ. *f.* Leuſe, *ville des Païs-bas Catholiques, dans le Hainaut, à la ſource de la Denre ou Tenre.*

LUTOSE. *adv.* *Mart.* D'une maniere baſſe, vilaine *ou* ſale.

LUTOSUS, a, um. *Col.* Boueux, bourbeux, plein de boue, rempli de vaſe *ou* de bourbe.

LUTRA, æ. *f.* *Plin.* Loutre, *animal amphibie.*

LUTRA, Lutharia, æ. *f.* Lutter, *bourg d'Allemagne, dans le Duché de Brunſwich en baſſe Saxe, ſur les confins de l'Evêché d'Hildeſheim.*

LUTRA, æ. *f.* Lautereck, *ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, ſur le Lauter, au confluent du Glan.*

LUTRA, æ. *m.* Fluvius. Lauter, *riviere d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, qui ſe joint à la Nahe.*

LUTRA, Lutra Cæſarea. Caſeloutre, *ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, dans le Palatinat, entre la ville de Deux-Ponts & Spire.*

LUTRABURGUM, i. *n.* Lutræ-Caſtrum. Lauterburg, *bourg avec Château en Alſace.*

LUTTERBERGENSIS Comitatus. Le Comté du Luterberg en Allemagne, *dans le Duché de Brunſwick en baſſe Saxe, aux confins du Comté d'Hohenſtein.*

LUTTERVORTIUM, i. *n.* Lutterworth, *bourg du Comté de Leiceſtre en Angleterre, au voiſinage de celui de Barwick.*

LUTULENTUS, a, um. *Hor.* *Voiez* Lutoſus. || *Cic.* Sale, vilain.

LUTULO, as, avi, atum, are. *acc.* *Plaut.* Couvrir de boue, éclabouſſer, barbouiller.

LUTUM, i. *n.* *Cic.* Boue, bourbe, fange, crote, vaſe, limon. *Ter.* Bourbier. || *Tib.* Terre à potier. *Luto aſperſus. Hor.* Croté, éclabouſſé.

LUTUM, i. *n.* *Vitr.* De la guede, du paſtel, *plante propre à teindre en jaune clair.*

LUTUM, i. *n.* Louthe, æ. *f.* Louth, *bourg de la Lagénie en Irlande, dans le Comté de Louth, ſitué entre d'Eaſtmeath, de Cavan, de Monagham, d'Armagh, la Baye de Calingfort, & la Mer d'Irlande.*

LUTZA, æ. *f.* Lutzen, *ville ou bourg de la haute Saxe en Allemagne, dans le Duché de Merſbourg en Miſnie.*

LUTZELSTEINUM. Lutzelſtein, *c'eſt-à-dire* la petite Pierre, *bourg & château en Alſace, au Nord de Saverne.*

LUX, lucis. *f.* *Cic.* Lumiere, clarté, ſplendeur, jour. || Le jour. || Un jour. || La vie. || Eclat, gloire. || *Stat.* Les yeux, la vûe. || *Plin.* Brillant, feu. || *Ovid.* Saiſon, tems. || *Cic.* Terme de careſſes amoureuſes. *Ad lucem. Liv.* ou *in lucem. Hor.* Juſqu'au jour. *Luce. Cic.* En plein jour, de jour. *Luce primâ. Cic.* Au point du jour. (*au plur.*) *Luces. Cic.* Les aſtres, les étoilles, les cometes. *Luces feſtæ. Hor.* Les jours de Fêtes.

LUXATUS, a, um. *Plin.* Démis, diſloqué.

LUXEMBURGUM, i. *n.* *unde* Luxemburgenſis Ducatus. Luxembourg, *ville des Païs-bas Catholiques ſur l'Alſitz, & capitale du Duché de Luxembourg, ſitué entre l'Archevêché de Treves, la Lorraine, la Champagne, le Liégeois, & le Duché de Limbourg.*

LUXIA Fluvius. *Voiez* Odielus.

LUXO, as, avi, atum, are. *acc.* *Plin.* Déboiter, diſloquer, démettre, ôter de ſa place, faire changer de place, mouvoir *ou* remuer.

LUXOVIUM, i. *n.* Luxeuil, *bourg & Abbayie de France, en Franche-Comté, au Nord de Beſançon.*

LUXURIA, æ. *f.* *Cic.* Luxe, dereglement, excès, profuſion, dépenſe outrée. || Diſſolution. || Vie molle & ſenſuelle. || Trop grande abondance. || Abandonnement à ſes paſſions.

LUXURIARIUS, a, um. *Flor.* Plein de luxe *ou* de diſſolution.

LUXURIES, ei. *f.* *Cic.* *Voiez* Luxuria.

LUXURIO, as, avi, atum, are. *Ovid.* &

LUXURIOR, aris, atus ſum, ari. *depon.* *Plin* Se laiſſer aller à ſes paſſions, ſe jetter dans le déreglement, faire des profuſions, ſe laiſſer emporter à l'excès, s'abandonner au luxe, outrer toutes choſes, mener une vie molle & ſenſuelle, ſe plonger dans la diſſolution, faire des dépenſes exceſſives. || Pouſſer *ou* produire trop abondamment, jetter un trop grand feuillage.

LUXURIOSUS, a, um. *Cic.* Qui vit dans le luxe, *&c.* *Voiez* Luxurior. || *Mart.* Luxurieux. *Luxurioſa lætitia. Liv.* Un emportement de joye, une joye outrée, exceſſive, qui va juſqu'à l'excès. - *vitis. Col.* Une vigne qui pouſſe trop.

LUXUS, ûs. *m.* *Virg.* Luxe, excès, déréglement, ſomptuoſité, magnificence exceſſive, profuſion, prodigalité, dépenſe immoderée, ſuperfluité, diſſolution.

LUXUS, a, um. *Sall.* Démis, diſloqué, déboité.

LUZA, æ. *f.* Béthel, Luz, *ville de la Terre-ſainte, dans la Tribu de Benjamin.*

LUZZIUM, i. *n.* Luzzi, Li Luzzi, *bourg du Roiaume de Naples en Italie, dans la Calabre citerieure, près de la riviere de Craté, au midi de Beſigniano.*

LY

LYCAONIA Arx. *Voiez* Guelpherbytum.

LYCAONIA Regio. Lycaonie, *ancienne contrée de l'Aſie mineure : elle eſt aujourd'hui la grande Caramanie.*

LYCAONIA, Urbs Phrygiæ Minoris. Lycaonie, *ville de la petite Phrygie, maintenant inconnue.*

LYCASTRUM, Lycaſtum, Lycaſtia. Doi-Caſtelli, *bourg de la Natolie, ſur le Golfe de Simiſo, entre l'embouchure du Caſalmach & celle de l'Ali, autrefois ville de la Cappadoce.*

LYCEUM, i. *n.* Le Lycée, *lieu à Athenes où Ariſtote enſeignoit la Philoſophie en ſe promenant : C'étoit une promenade.*

LYCHNIDUS, Urbs & Lacus. Ocrida *ou* Giuſtandil, *ville de la Turquie en Europe, près du Lac d'Ocrida en Macedoine, ſur les confins de l'Albanie.*

LYCHNIS, idis. *f.* *Plin.* Paſſefleur, *plante.*

LYCHNITES, Lychnitius Palus. Le Lac d'Exſechia, *ſur les confins de la Turcomanie, & de la Georgie, qui eſt peutêtre le même que celui de Gigaguni.*

LYCHNOBIUS, a, um. *Sen.* Qui paſſe ſa vie à la chandelle. || Qui fait de la nuit le jour.

LYCHNUCHUS, i. *m.* *Cic.* Chandelier à branches, luſtre, girandole. *Lichnuchi penſiles. Plin.* Luſtres *ou* lampes à pluſieurs mêches ſuſpendues dans les boutiques.

LYCHNUS, i. *m.* *Cic.* Lampe.

LYCIA, æ. *f.* La Lycie, *dans l'Aſie mineure.*

LYCIA, æ. *f.* Regio. Le Monteſeli, *contrée d'Anatolie en Aſie, partie de la Caramanie, renfermée dans le Mont-Taurus, entre la Caramanie propre, l'Aidinelli, & la Mer de Rhodes.*

LYCIAS, æ. *m.* Fluvius. *Voiez* Lycus.

LYCISCA, æ. *f.* *Virg.* Chien qui reſſemble à un loup *ou* qui eſt venu de l'eſpece du chien mêlée avec celle du loup.

LYCISCUS, i. *m.* *Vitr.* Poulie, qui eſt ſans eſſieu.

LYCIUM, ii. *n.* *Plin.* Arbre épineux, *qui croit en Lycie.* || Suc épaiſſi tiré de ſes branches par décoction, *qui eſt en uſage en Medecine.*

LYCIUS, a, um. Qui eſt de Lycie, Lycien.

LYCODIA, Licodia, æ. *f.* Licodia, *bourg de Sicile, vers le milieu de la Vallée de Noto, près de la ſource du Drillo.*

LYCON, onis. Lobon *ou* Lobao, *bourg d'Eſpagne, dans l'Eſtramadoure, ſur la Guadiane, entre Merida & Badajos.*

LYCOPOLIS, is. *f.* Luporum Urbs. Munia, *ville de la haute Egypte, ſur le bord occidental du Nil, dans le Caſilif d'Ebenſuef.*

LYCORMAS, æ. *m.* Fluvius. Fidari, Phidari, *riviere de la Livadie en Grece, qui ſe jette dans le Golfe de Patras.*

LYCTERÆ, arum. *f. plur.* Lettere, *ville du Roiaume de Naples en Italie, dans la Principauté citérieure, entre le Golfe de Salerne & celui de Naples.*

LYCTUS, Lyttus, Lyctium. Aguſtini, *bourg de l'Iſle de Candie, & dans le Territoire de la ville de ce nom, à l'Oueſt de Caſtel-Giropetra.*

LYCUS, i. *m.* Fluvius Phrygiæ. Licho, *riviere d'Anatolie, près de Bambucale, & d'Elchibiſſar.*

LYCUS Fluvius Siciliæ. Matani, Platano, *riviere de la Vallée de Mazara en Sicile.*

LYDDA, Lidda, æ. *f.* Dioſpolis, is. *f.* Lidda, *ville de la Terre-ſainte, dans la Tribu d'Ephraim, entre Jeruſalem & Joppé.*

LYDIA, æ. *f.* Lydie, *ancienne contrée de la petite Aſie, dont Sardes étoit la capitale.*

LYDIUS, a, um. Lydien, de Lydie. *Lydius modus. Apul.* Le mode Lydien, *qu'on emploioit en muſique pour les plaintes.* - *lapis. Plin.* La pierre de touche.

LYDIUS, i. Lydias, æ. *m.* Fluvius. Caſtoro *ou* Caſtoria, *riviere de Macedoine en Grece.*

LYMFICUS Sinus. Le canal d'Alborg *ou* de Limfiort, *Golfe de la Mer Baltique, depuis le Categat, juſqu'à une lieue de la Mer d'Allemagne.*

LYMIRA. *Voiez* Limyra.

LYMPHA, æ. *f.* *Virg.* De l'eau.

LYMPHATICUS, a, um. *Plin.* Extravagant, fanatique, frenetique, inſenſé, viſionnaire, qui a le ſens troublé, qui a perdu l'eſprit, qui a la cervelle renverſée, furieux,

propre à renverſer l'eſprit, qui trouble la cervelle, qui fait perdre le ſens, qui bleſſe l'imagination, qui rend viſionnaire, qui fait devenir foû. *Lymphaticus pavor. Liv.* ou *metus. Sen.* Une peur qui trouble l'eſprit. *Lymphatici nummi. Plaut.* De l'argent qui ne peut durer dans les mains.

LYMPHATIO, onis. *f. ou* Lymphatus, ûs. *m. Plin.* Extravagance, fanatiſme, freneſie, trouble d'eſprit, déréglement d'imagination, perte de ſens, folie, fureur que cauſe quelque viſion *ou* quelque réverie.

LYMPHATUS, a, um. *Virg.* Troublé.

LYMPHOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Quint. Curt.* Devenir foû, avoir l'imagination troublée, ſortir de ſens, perdre l'eſprit, être inſenſé, avoir la cervelle renverſée, être tombé en freneſie, être viſionnaire, furieux, forcené, maniaque.

LYNCEUS, a, um. *Hor.* De Lynx, qui concerne le lynx, qui a des yeux de lynx, qui voit auſſi clair qu'un lynx. ‖ *Cic. Voiez* Perſpicax.

LYNCURIUM, ii. *n. Plin.* Sorte de pierre précieuſe de couleur d'ambre, qu'on tire du lynx.

LYNIUS, Leinius. Leyne, *riviere de la baſſe Saxe en Allemagne, dans l'Eyſchfeld & le Duché de Brunſwick.*

LYNX, cis. *m. Hor. f. Virg.* Lynx, *animal ſauvage, dont la peau eſt mouchetée, & qui a la vue fort perçante.*

LYRA, æ. *f. Hor.* Lyre, *inſtrument de muſique à cordes.* ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon. ‖ *Varr.* La Lyre, *Conſtellation composée de treize étoiles. Lyram digitis increpare, movere, pellere, percutere, pulſare. Ovid.* Jouer de la lyre, toucher la lyre. *Lyra lyra. Plaut.* Bagatelles, chanſons, contes, ſornettes, ſottiſes, folies, fadaiſes, balivernes, paroles en l'air, niaiſeries, pauvretez que tout ce que vous dites. (*Réponſe que l'on faiſoit à ceux dont on mépriſoit les diſcours.*)

LYRA, Lira, æ. *f.* Liere *ou* Lire, *ville du Comté de Cantecroy, dans le Brabant Eſpagnol, à la jonction de la grande & de la petite Nethe.*

LYRICA, orum. *n. Plin. J.* Poëſies Lyriques.

LYRICANTUS. Saint-Maturin de Larchant, *bourg du Gaſtinois en France, au midi de Nemours.*

LYRICEN, inis. *m. Hor.* Joueur de flute *ou* de lyre.

LYRICUS, a, um. *Ovid.* Lyrique, de Lyre. *Lyrici vates. Hor.* Les Poëtes Lyriques. *-modi. Ovid.* La Poëſie Lyrique.

LYRIS. *Voiez* Liris.

LYRISTES, æ. *m. Plin.* Joueur de lyre.

LYSBONA, æ. *f.* Lysbone, *Capitale de Portugal.*

LYSIAS, æ. *f.* Peloponneſi. Crepa *ou* Lyſy, *bourg de Morée, dans le Nord de la Zaconie, entre l'Alphée & l'Orchomene.*

LYSIAS, adis. *f.* Phrygiæ Urbs Epiſcopalis. *Ville Epiſcopale de Phrygie, mais maintenant inconnue.*

LYSIAS, adis. *f.* Syriæ Urbs. *Ville de Syrie, maintenant inconnue.*

LYSIMACHIA, æ. *f.* Thraciæ. Hexamili, *ville de Turquie en Europe, ſur l'Iſthme de la Preſqu'iſle de la Romanie.*

LYSIMACHIA Ætoliæ. Lyſimaquie, *ville inconnue maintenant, qui étoit dans l'Etolie.*

LYSIMACHIA Æolidis. Lyſimaquie, *ville inconnue aujourd'hui; elle étoit dans l'Eolide.*

LYSTONIUM, i. *n.* Lyſton, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Devon, près de celui de Cornouaille & de la riviere de Tamer.*

LYSTRA, orum. *n. plur.* Liſtre, *ville de Galatie dans l'Aſie mineure en Iſaurie, au couchant d'Icone.*

LYTARMIS Promontorium. Le Cap d'Oby, *dans la Moſcovie ſeptentrionale, dans le pays des Samojedes, à l'embouchure de l'Oby.*

LYTRA, æ. *f. Vitr.* Une Loutre.

LYTTA, æ. *f. Plin.* Petit ver qui eſt ſous la langue des chiens. *Si on leur ôte ce ver quand ils ſont petits, ils ne deviennent jamais enragez.*

DICTIONARIUM
UNIVERSALE
LATINO-GALLICUM.

PARS PRIMA.

Tom. V. Pars I.

M AAN
C'eſt
ponie
avec l
MA
bourg de l'Ecoſſe me
MABRA, æ. f.
d'Alger en Barbar
MACANUM,
Chine. Voyez Mac
MACARIA, æ.
la mer rouge, prés
ville d'Ercoco.
MACARESA,
de campagne dans
en Italie, prés de l
bouchure de l'Aron
MACARMEDA
tite ville d'Afrique
vince de Fez.
MACARSCA,
port ſur le golfe
tie.
MACASARIA,
Macaſar en Aſie,
ques.
MACASARIA
ſariæ Regnum &
d'Aſie ſur la côte
Celibes.
MACAUM, A
ville de la Chine d
la côte de la Provinc
MACCHIA, æ.
titre de Duché dans
me de Naples en It
MACEDO, on
de Macedoine.
MACEDONIA
contrée de l'Europe.
MACEDONICU
MACEDONICU
cus.
MACEDONIEN
Qui eſt de Macedo
MACEDONIU
cedoine, qui app
|| *Macedonium mar*
partie de l'Archipe
Macedoine.
MACELLA, M
ville Epiſcopale de
Royaume de Naple
MACELLARIU
concerne ceux qui
poiſſon. *Macellari*
de Boucher, boutic
cuitier, halle au p
MACELLARIU
Chaircuitier.
MACELLUS,
gre.
MACEO, es,
maigre, amaigrir.
cura macet. Plaut.
tant le chagrin l'a
MACER, cra, c
cerrimus. *Cic.* Ma
MACER, i. *m.*
Macri, *bourg de l*
chipel ſur la côte d
MACER, Vicu
de Thrace ou de R
Dardanelles.
MACER, Fluv
re d'Afrique, qu
Fezzen, & ſe déc
née à l'orient de
MACERATA,
l'Etat de l'Egliſe
en Italie.
MACERATIO

MAANSELHA, æ. *f.* Maanſelhe. *C'eſt un iſthme qui joint la Laponie Moſcovite & la Finlande avec le Kargapol.*

MABANUM, i. *n.* Maban, *bourg de l'Ecoſſe meridionale, prés d'un lac.*

MABRA, æ. *f.* Mabra, *ville du Royaume d'Alger en Barbarie, province d'Afrique.*

MACANUM, i. *n.* Macao, *ville de la Chine. Voyez* Macaum.

MACARIA, æ. *f.* Inſula, Mazua, *iſle de la mer rouge, prés de la coſte d'Abex & de la ville d'Ercoco.*

MACARESA, æ. *f.* Macareſſe, *maiſon de campagne dans le Patrimoine de S. Pierre en Italie, prés de la coſte entre Porto & l'embouchure de l'Arone.*

MACARMEDA, æ. *f.* Macarmede, *petite ville d'Afrique en Barbarie dans la Province de Fez.*

MACARSCA, æ. *f.* Macarska, *ville & port ſur le golfe de Veniſe dans la Dalmatie.*

MACASARIA, Inſula. Celebes, *l'Iſle de Macaſar en Aſie, entre Borneo & les Moluques.*

MACASARIA, æ. *f.* Urbs, *unde* Macaſariæ Regnum & Fretum. Macaſar, *ville d'Aſie ſur la côte meridionale de l'iſle de Celibes.*

MACAUM, Amacaum, i. *n.* Macao, *ville de la Chine dans l'Iſle de Coanam, ſur la côte de la Province de Quantung.*

MACCHIA, æ. *f.* Macchia, *ville avec titre de Duché dans la Capitanate, au Royaume de Naples en Italie.*

MACEDO, onis. *m.* Macedonien, qui eſt de Macedoine.

MACEDONIA, æ. *f.* La Macedoine, *contrée de l'Europe.*

MACEDONICUS, a. De Macedoine.

MACEDONICUS Sinus. *Voyez* Thermaicus.

MACEDONIENSIS, *m. f.* ſe *n. adj* Qui eſt de Macedoine, Macedonien.

MACEDONIUS, a, um. Qui eſt de Macedoine, qui appartient à la Macedoine. || *Macedonium mare.* La mer de Macedoine, *partie de l'Archipel qui baigne les coſtes de Macedoine.*

MACELLA, Macalla. Strongoli, *petite ville Epiſcopale de la Calabre citerieure au Royaume de Naples en Italie.*

MACELLARIUS, a, um. *Val. Max.* Qui concerne ceux qui vendent de la chair *ou* du poiſſon. *Macellaria taberna. Val. Max.* Etal de Boucher, boutique de Rotiſſeur, de Chaircuitier, halle au poiſſon *ou* à la marée.

MACELLARIUS, ii. *m. Suet.* Boucher, Chaircuitier.

MACELLUS, a, um, *Lucil.* Un peu maigre.

MACEO, es, cui, ere. *Plaut.* Devenir maigre, amaigrir. *Oſſa atque pellis eſt, ita curâ macet. Plaut.* Il n'a que les os & la peau, tant le chagrin l'amaigrit.

MACER, cra, crum; *comp.* crior, *ſuperl.* cerrimus. *Cic.* Maigre, mince.

MACER, i. *m.* Oppidum inſulæ Samos. Macri, *bourg de l'iſle de Samos dans l'Archipel ſur la côte de la Mediterranée.*

MACER, Vicus Thraciæ. Macri, *village de Thrace ou de Romanie, ſur le détroit des Dardanelles.*

MACER, Fluvius Africæ. Macres, *riviere d'Afrique, qui prend ſa ſource dans le Fezzen, & ſe décharge dans la Mediterranée à l'orient de Lebeda.*

MACERATA, æ. *f.* Macerata, *ville de l'Etat de l'Egliſe; dans la Marche d'Ancone en Italie.*

MACERATIO, onis. *f. Vitr.* Maceration.

MACERATUS, a, um. *part. paſſ. de* Macero. *Plaut.* Amolli, attendri, rendu tendre par le moïen de quelque liqueur, qu'on a fait tremper dans une liqueur. || Maceré.

MACERESCO, is, ere. *Cat.* S'amollir, s'attendrir, devenir tendre, s'humecter.

MACERIA, æ. *f. Cic.* } Muraille d'enclos de jardin,
MACERIES, ei. *f. Col.* }

de parc. || *Caſ.* Muraille de ville. || *Voyez* Secundæ.

MACERIÆ, arum. *f. plur.* Maderiacum, i. *n.* Mezieres, *Ville de Champagne, en France, ſur la Meuſe.*

MACERO, as, avi, atum, are. *Cat.* Macerer, faire tremper, faire rouir, amollir, attendrir, rendre ſouple dans quelque liqueur *ou* par le moïen d'une liqueur. || *Cic.* Amaigrir, attenuer, affoiblir, rendre maigre. *Fame macerare aliquem. Liv.* Faire mourir quelqu'un de faim *Macerare ſe. Ter.* Se mortifier, matter *ou* affliger ſon corps. *Macerari lentis ignibus. Hor.* Se conſumer *ou* être ſeché à petit feu.

MACESCO, is, cui, cere. *n. Col.* Amaigrir, devenir maigre, perdre ſon embonpoint.

MACHABÆI, orum. *m.* Les Machabées.

MACHACACUM, i. *n. aut* Machaſacum, i. *n.* Caput. Le Cap de Machacaca, de Machicaca, *ou* de Mechaſaco, *dans la Biſcaye ſur la côte occidentale d'Eſpagne.*

MACHÆRA, æ. *f. Plaut.* Epée, ſabre, coutelas, cimeterre. || *Suet.* Couperet de Boucher.

MACHÆRIUM, ii, *n. Plaut.* Couteau de Boucher, couteau de cuiſine, courte épée, poignard.

MACHÆROPHORUS, i. *m. Cic.* Qui porte une épée, qui a l'épée au côté. || Un Bréteur.

MACHÆRUS, Macherus, i. *m* Macheron, Macheronte, *Fortereſſe de Judée dans la Tribu de Ruben à l'orient du Jourdain.*

MACHATI, *n. indeclin.* Machati, *ville ou bourg de Judée, dans la Trachonitide.*

MACHATIANUS, a. *m. & f.* Qui eſt de Machati, Machatien, enne.

MACHIANUM, i. *n.* Machian, *iſle de l'Ocean Oriental.*

MACHICOLIUM, i. *n.* Machecon, *ville de France, Capitale du Duché de Retz, en Bretagne dans le Comté Nantois.*

MACHINA, æ. *f. Cic.* Machine, inſtrument par le moïen duquel on fait quelque choſe. || Adreſſe, artifice, fineſſe, invention, moïen pour faire réüſſir une choſe. *Machinas omnes adhibere ad. Cic.* Se ſervir de toutes les adreſſes poſſibles, emploïer tous les artifices imaginables pour mettre tout en œuvre.

MACHINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Machinal, de machine, qui concerne les machines. *Machinalis ſcientia. Plin.* Les Mécaniques.

MACHINAMENTUM, i. *n. Liv.* Machine, engin.

MACHINARIUS, a, um, *Solin.* De machine, qui concerne les machines.

MACHINATIO, onis. *f. Vitr.* L'art de faire des machines *ou* une machine. || *Cic.* Reſſort, adreſſe, artifice, invention, fineſſe, moïen pour réüſſir.

MACHINATOR, oris. *m. Liv.* trix, icis. *f. Sen. Tr.* Machiniſte, ingenieux, qui fait, qui invente des machines. || *Cic.* Inventeur, qui invente, qui machine, qui controuve. *Machinator doli. Tac.* Auteur d'une fourberie.

MACHINATUS, ûs. *m. Apul. Voyez* Machinatio.

MACHINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Machiner, inventer, imaginer, former en ſon eſprit, tramer, braſſer, forger, projetter. *Machinari alicui necem. Liv.* Mediter la mort de quelqu'un.

MACHINOSUS, a, um. *Suet.* Fait avec artifice, ingenieuſement trouvé, inventé avec induſtrie, induſtrieuſement imaginé, formé avec eſprit.

MACHLESNA, æ. *f.* Machleſna, *riviere de Turquie en Europe, dans la Romanie, qui forme le port de Conſtantinople.*

MACHLINIA, æ. *f. Voyez* Mechlinia.

MACHMAS, antis, *m.* Bira, *ville de la Terre ſainte dans la Tribu d'Ephraïm.*

MACHRA, æ. *f.* Machra Regis. Konigsmachren, *bourg du Duché du Luxembourg ſur la Moſelle.*

MACIDOS, Madytos. Maitos, *ou* Madyto, *bourg de Romanie, ſur le détroit des Dardanelles, dans la Turquie d'Europe.*

MACIES, ei. *f. Cic.* Maigreur.

MACILENTUS, a, um. *Plaut.* Attenué de maigreur, décharné, qui n'a que la peau & les os.

MACIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Rendre maigre, faire devenir maigre.

MACIOR, aris, atus ſum, ari. *Solin.* Devenir maigre, amaigrir.

MACISCAT. *pour* Marceſcat.

MACLOVIUM, i. *n.* Maclovioрolis, is, *f.* Saint-Malo, *ville epiſcopale de Bretagne en France, ſur la Manche, ou ſur la côte ſeptentrionale de cette Province.*

MACOCUM Regnum, i. *n.* Le Royaume de Macoco *en Ethiopie, dans l'Afrique ſous l'Equateur.*

MACODAMA, æ. *f.* Macomades, um. *m. plur.* Macres, *ville anciennement de la Bizacene en Afrique, aujourd'hui village du Royaume de Tunis.*

MACOMADÆ, arum. *plur. f.* Mecellata, *village au Royaume de Tripoli, ſur la côte meridionale du Golfe de Sedra, autrefois ville.*

MACOMERUM, Macopſiſſa. Macomer, *village, autrefois ville de Sardaigne, au Nord de l'Iſle.*

MACOR, oris. *m. Pacuv. Voyez* Macror.

MACRA, æ. *m.* Fluvius Hetruriæ, *unde* Macræ Vallis. Magra, *riviere d'Italie, qui ſort de l'Apennin & ſe jette dans la Mediterranée dans l'Etat de Gennes. Elle donne ſon nom à la vallée de* Magra.

MACRA, Merula, æ. *m.* Fluvius Pedemontii. La Maire, *riviere de Piedmont, qui ſort des Alpes & ſe décharge dans le Pô au deſſous de Rocognini.*

MACRA, Macris, Oppidum Natoliæ. Macre, *ville de Natolie, ſur le Golfe de Macre, vis-à-vis de l'iſle de Rhodes.*

MACRA, Macris Inſula. Machroniſo, *iſle de l'Archipel, près du Duché d'Athenes.*

MACRA, Machra Comitis. Gravenmachren. *Nom de lieu.*

MACRANIA, æ. *f.* Makeran, Macran, *contrée qui fait partie du Kerman en Perſe.*

MACRESCO, is, crui, cere, *neut. Hor.* Devenir maigre, maigrir, amaigrir.

MACRIS, dis. *f.* Inſula. Macri, *iſle de la Mediterranée, au Nord de celle de Rhodes.*

MACRITAS, atis. *f. Vitr.* Maigreur, ſterilité de la terre, du ſable, &c.

MACRITUDO, inis. *f. Plaut.* Maigreur.

MACRO, as, are. *Plin.* Amaigrir, rendre maigre.

MACROCOLLUM, i. *n. Plin.* Grand papier, papier roial.

MACRONTHICOS, i. *m.* Macri, *bourg de la Romanie; dans la Turquie d'Eu-*

ope ſur le détroit des Dardanelles.

MACROR, oris. m. Pacuv. Maigreur.

MACTABILIS, m. f. le, n. is. Lucr. Qu'on peut aſſommer ou tuer.

MACTATOR, oris. m. Sen. Tr. Meurtrier, aſſaſſin, qui tuë, qui aſſomme.

MACTATUS, ûs. m. Lucan. L'action d'immoler, de ſacrifier, d'égorger, d'aſſommer pour le ſacrifice.

MACTATUS, a, um. Ovid. part. paſſ. de Macto.

MACTE. Vocat. ſing. & Macti plur. de l'ancien Mactus pour Magis auctus. Il s'employe comme interjection exhortative. Ex. Allons, ferme, courage; ou par applaudiſſement, comme Voilà qui eſt bien, bon, c'eſt bien fait. Macte virtute. Cic. eſto. Apul. ou macte animi ou animo. Stat. Allons, courage, point de foibleſſe. Macti eſte pueri. Liv. virtute eſte. Cic. Courage, mes enfans, allons, faites voir qui vous êtes, montrez ce que vous vallez. Macte amare. Plaut. Aimer veritablement, aimer bien, fort, aimer tout de bon. Macte hocce vino. çà, allons, va de ce vin. Macte. Bon, voilà qui eſt bien, fort bien, en vous remerciant.

MACTO, as, avi, atum, are. Cic. Aſſommer, tuer, égorger, immoler, ſacrifier. ‖ Augmenter, accroître, combler. Mactare aliquem ultioni & gloriæ. Tac. Sacrifier quelqu'un à ſa vengeance & à ſa gloire. -honoribus. Cic. Combler d'honneurs. -orco. Liv. Immoler à Pluton. Hoc me mactat. Cela m'accable, cela me tuë.

MACTORIUM, i. n. Mazarino, ville avec titre de Comté dans la Vallée de Noto en Sicile.

MACTRA, æ. f. Gell. Huche, met, petrain.

MACTUS, a, um. Voyez Macte. Macta munera. Sall. Preſens conſiderables.

MACULA, æ. f. Cic. Tache. ‖ Maille de reſeau ou de filet. ‖ Ignominie, infamie, deshonneur. ‖ Marque. Maculis albis equus bicolor. Virg. Cheval pie, blanc & noir ou blanc & bai. Maculam effugere. Ter. Eviter le deshonneur.

MACULO, as, avi, atum, are. Virg. Tacher, faire des taches, ſalir, ſouiller.

MACULOSUS, a, um. Cic. Plein de taches. ‖ Noirci, ſouillé, diffamé, deshonoré. ‖ Hor. Honteux, infame. ‖ Virg. Tacheté, moucheté, marqueté.

MACZUA, æ. f. Maczua, iſle de la Mer Rouge, prés de la côte d'Abex & de la ville d'Ercoco.

MADAGASCARIA, æ. f. Madagaſcar, c'eſt-à-dire, iſle de la Lune. Les Portugais l'appellent iſle de S. Laurent, & nos François iſle Dauphine. Elle eſt ſur la côte orientale d'Afrique.

MADAURA, æ. Madurus, i. f. Madara, village du Royaume de Tunis en Afrique, entre Rome & les ruines de Cartage.

MADEFACIO, is, feci, factum, cere. Cic. Arroſer, humecter, mouiller, tremper, rendre humide.

MADEFIO, is, factus ſum, ieri. Ovid. Etre mouillé, ſe mouiller, être arroſé, trempé, humecté.

MADEO, es, dui, ere. neut. Cic. Etre mouillé, trempé, arroſé, humecté, baigné, ſe mouiller, devenir moite. Madere vino. Mart. Plaut. Etre plein de vin, être yvre. -metu. Plaut. Suer de peur. -Socraticis ſermonibus. Hor. Etre imbu, être plein, être petri des préceptes ou des maximes de Socrates, en être enyvré, charmé, engoué.

MADERA, æ. f. Inſula. Madere, iſle de l'Ocean Atlantique entre les Acores & les Canaries.

MADERASTAPANUM, i. n. Maderaſtapan, ville, port & citadelle de la Preſqu'isle de l'Inde deçà le Gange.

MADERIACUM, i. n. Maceriæ, arum. f. plur. Mezieres, ville de Champagne en France ſur la Meuſe.

MADERNUM, i. n. Maderno, ruines d'une ville d'Etrurie en Italie, ſur la riviere de Fiore.

MADIAN. indeclin. f. Le païs & la ville de Madian dans l'Arabie.

MADIANA Præfectura. Le Gouvernement de Madia ou de Magia, le plus ſeptentrional des Gouvernemens des Suiſſes.

MADIANITA, æ. m. & f. Madianite, nom de peuple, dans l'Arabie.

MADIDO, as, are. Claud. Voyez Madefio.

MADIDUS, a, um. Ovid. Trempé, mouillé, humecté, arroſé, baigné, dégoûtant. ‖ Plaut. Yvre, qui a trop pris de vin.

MADIFICO, as, are. Plin. Voyez Madefacio.

MADONIÆ Montes. Madonia, mont & montagne de Sicile dans la partie occidentale de la vallée de Demona.

MADOR, oris. m. Sall. Moiteur, humidité.

MADRANUM, i. n. Madran, village de la haute Carinthie en Allemagne.

MADRIGALEXUM, i. n. Madrigaleio, village de l'Eſtramadoure d'Eſpagne, près de Traxillo.

MADRITUM, Matritum, i. n. Madrid, capitale d'Eſpagne.

MADRUCIUM, i. n. Madruce, Madruzzo, bourg qui a titre de Baronie, dans l'Eveſché de Trente.

MADURA, æ. f. Inſula. Madure, iſle de l'Ocean Indien, ſur la côte ſeptentrionale de celle de Java.

MADURA, æ f Urbs. Madure, ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.

MADURENSIS. m. & f. e, n. Qui eſt de Madure. Madurenſis Principatus, la Principauté de Madure ſur la côte de Coromandel, dans la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.

MADUS, i. m. Voyez Maideſtonium.

MADYTAS, i. f. Voyez Macidos.

MÆANDER, dri. m. Le Meandre, fleuve d'Aſie, qui fait pluſieurs tours & détours. ‖ Virg. Entrelacement de la broderie. ‖ Feſt. Peinture ou gravûre faite par des lignes qui vont en tournant.

MÆANDRATUS, a, um. Virg. Qui a quantité de tours & de détours, ſinueux.

MÆANDRI, orum. m. Cic. Tours & détours, ſinuoſité.

MAELSTROMIUM, i. n. Maelſtrom, grand gouffre de l'Ocean ſeptentrional, près de la côte occidentale de Norwege.

MÆNA, æ. f. Cic. Anchois, petit poiſſon de mer.

MÆNIDES, dum. f. Ovid. les Menades, ſortes de Bacchantes.

MÆNOMENA, orum. n. plur. Mænomeni, orum. m. plur. Montes. Canelle. Monti di Canelle, montagnes de Canelle, dans le Nord de l'iſle de Sardaigne.

MÆONIA, æ. f. Meonie, contrée de l'Aſie mineure, autrement Lydie. Voyez Lydia.

MÆONIDÆ, arum. f. Les Muſes. ‖ m. Les Lydiens.

MÆONIUS, a, um. Hor. De Meonie ou de Lydie. Mæonium os. Mart. Le ſtile d'Homere. -carmen. Hor. Le Poëme Epique.

MÆOTICUS, a, um. Qui concerne le Palus ou Marais Meotide.

MÆOTIS, idis. f. Palus. La Palu Meotide, le Lima, la Mer de Tana, le Lac de Tana. ‖ La Mer de Zabache, lac ſur les confins d'Europe & d'Aſie entre la petite Tartarie & la Circaſſie.

MÆREUM Fretum. Le Détroit de Maire, ou du Maire, au midi de l'Amerique meridionale, entre la Terre de Feu & l'iſle des Etats.

MÆSIA Sylva. Le Bois de Baccano, petit bois du patrimoine de S. Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

MAGADOXA, æ. f. Magadoxo, ville de la côte d'Ajan, en Ethiopie.

MAGÆ, arum. f. pl. Magi, orum. m. pl. Magnæ, arum. f. pl. Magni, orum. m. pl. Old-Radnor, c'eſt-à-dire, le vieux Radnor, village de la Principauté de Galles, en Angleterre.

MAGALE, is. &

MAGALIA, ium, n. Virg. Loges, cabanes, hutes.

MAGALONE, es, f. Magalona, æ. f. Maguelone, autrefois ville Epiſcopale du Languedoc en France, ſur une petite iſle, dans le lac de Maguelone.

MAGAZA, æ. f. Magaza, Province d'Abiſſinie, le long du fleuve Tacaze.

MAGDALENÆ Fluvius. Rio Grande la Madalena, riviere du nouveau Royaume de Grenade, dans l'Amerique meridionale.

MAGDEBURGUM, i. n. unde Magdeburgenſis Ducatus. Magdebourg, ville de la Baſſe Saxe, ſur l'Elbe, en Allemagne. ‖ Duché de Magdebourg, dans le Cercle de la Baſſe Saxe, en Allemagne.

MAGDUNUM, i. n. Meun, ou Mehun, ville de l'Orleanois ſur la Loire. ‖ Ville de Berry ſur l'Eure.

MAGE. adv. Virg. Voyez Magis.

MAGELLANICA Regio. La Magellanique, contrée de l'Amerique meridionale.

MAGELLANICA Inſula. La Terre de Feu, grande iſle au midi de l'Amerique meridionale.

MAGELLANICUM Fretum. Le Détroit de Magellan, à la pointe meridionale de l'Amerique entre la Terre Magellanique & la Terre de Feu.

MAGELLANICUM Mare. La Mer Magellanique, partie de l'Ocean, qui environne la Terre Magellanique, au midi de l'Amerique.

MAGESTADIUM, ii. n. Magſtat, bourg de Lorraine, au midi de Sarbruck.

MAGETTOBIA, Magetobriga, æ. f. Voyez Amagetobriga.

MAGIA, æ. f. } La Magie, l'art
MAGICE, es, f. Plin. } Magique.

MAGICUS, a, um. Cic. Magique, de Magie, de Magicien.

MAGIGOSSOTUS, i. m. Colum. Batteur en grange.

MAGIOVINIUM, Magioventum, i. n. Dunſtable, bourg du Comté de Bedfort en Angleterre ſur la riviere d'Ouſe.

MAGIS, idis. f. Plin. Un grand plat, un baſſin.

MAGIS. adv. Cic. Davantage, plus. Magis ac magis. Virg. magis magiſque. Cic. De plus en plus. Magis ac magis lubet. Plaut. J'aime beaucoup mieux. Magis ac magis eſt. Il vaut bien mieux.

MAGISTER, tri. m. Cic. Maître, qui enſeigne, qui inſtruit, qui montre, qui conduit, qui regle, &c. qui a ou qui eſt quelque choſe de plus que d'autres en certaines choſes, comme Regent, Précepteur, Gouverneur, Profeſſeur. Magiſter ludi. Cic. Maître d'école, Regent de claſſe. -liberalium artium. Cic. Maître ès arts. -morum. Cic. Gouverneur, Inſpecteur des mœurs. ‖ Cenſeur. -navis. Liv. Maître de navire, Patron de vaiſſeau. -pecoris. Cic. Berger. -ſocietatis alicujus. Cic. Chef d'une ſocieté. -obſonii ſcindendi. Petr. Ecuyer tranchant. -equitum. Cic. Meſtre de camp, General de cavalerie. -peditum. Amm. Marc. Colonel general d'infanterie. -populi. Cic. Dictateur. -ad rem aliquam. Ter. Qui a l'intendance, le ſoin, le maniement ou la conduite de quelque choſe. -ſcriptura. Cic. Qui tient un regiſtre. -ſacrorum. Liv. Grand-Prêtre.

MAGISTERIUM, ii, n. Cic. Maîtriſe, pouvoir d'un Maître ſur ſon Diſciple, Maîtriſe dans un feſtin, pouvoir d'y regler toutes choſes. ‖ Plaut. La profeſſion d'enſeigner quelque ſcience. ‖ Suet. Magiſtrature. ‖ L'art d'un Maître, enſeignement, inſtruction, précepte.

MAGISTRA, æ. f. Cic. Maîtreſſe, celle qui enſeigne, gouvernante.

MAGISTRATUS, ûs. m. Cic. Magiſtrat, qui exerce une Magiſtrature, une Charge. ‖ Magiſtrature, Charge, Office. Magiſtratum gerens audi juſtè & injuſtè. Etant en charge, écoutez le bien & le mal, ou attendez-vous à être loué & blâmé.

MAGISTRICA, æ. f. Madran, village de la haute Carinthie, en Allemagne.

MAGLIANUM, i. n. Voyez Manliana.

MAGLONA, æ. f. Maglava, æ. f. Machlenet ou Macheulot, bourg du païs de Galles en Angleterre, dans le Comté de Montgomeri, autrefois ville des Ordorices.

MAGMA, atis, n. Plin. Le marc, ce qui

reſte de plus groſſier dans la compoſition d'un parfum.

MAGMENTUM, i. *n. Feſt.* Ce qu'on ajoûtoit comme par ſurcroît aux ſacrifices. ‖ *Varr.* Les mets que les païſans offroient à Janus, à Silvanus, &c.

MAGNA Græcia, æ. *f.* La Grande Grece. *C'étoit autrefois la partie orientale d'Italie, qui comprenoit preſque tout ce qui fait aujourd'hui le Royaume de Naples.*

MAGNÆ, Magni. *Voyez* Magæ.

MAGNALIA, ium. *n. Bibl.* Les grands faits, les grandes actions, les grandes choſes, les magnifiques ouvrages.

MAGNANIMITAS, atis. *f. Cic.* Magnanimité, élevation *ou* grandeur d'ame, grandeur de courage.

MAGNANIMIS, *m. f.* me, *n.* is. &

MAGNANIMUS, a, um. *Cic.* Magnanime, qui a un grand cœur, qui a de l'élevation, de la grandeur d'ame, courageux.

MAGNARIUS, ii. *m. Apul.* Marchand en gros, gros negociant, marchand en magaſin.

MAGNATES. *Voyez* Optimates.

MAGNAVACCA, æ. *f.* Magnavacca, *village du Ferrarois en Italie avec un port ſur le golfe de Veniſe, à l'embouchure du lac de Commachio.*

MAGNAVILLA. Granville, *ville de France ſur la côte occidentale de Normandie.*

MAGNAVILLA. *Voyez* Majævilla.

MAGNE. *adv. Tac.* Grandement, beaucoup, fort, extrémement.

MAGNES, etis. *m. Prop.* &

MAGNES lapis. *Cic.* L'aimant, *pierre qui attire le fer.*

MAGNESIA, æ. *f. Corn. N.* Magneſie, *Ville de l'Acarie dans l'Aſie mineure.*

MAGNESIA ad Mæandrum. Magneſie, *ville de l'Aſie mineure ou de l'Anatolie ſur le Meandre: elle ſe nomme encore* Mangreſia.

MAGNESIA Lydiæ. Magneſie, *ville de Lydie, Province de l'Aſie mineure.*

MAGNESIUS Fluvius. La Riviere de Magneſie *ou* de Mangreſie, *petite riviere de la Natolie qui baigne Magneſie & ſe décharge dans le Madre.*

MAGNETES, tum. *m.* Les Magneſiens, *Habitans de la contrée & des deux villes qui portent le nom de Magneſie.* ‖ *Liv.* Les Senateurs des Villes de Macedoine.

MAGNETICUS, a, um. *Claud.* Qui concerne l'aimant.

MAGNETUM, i. *n.* Manedo *ou* Magnedo, *village de la Province d'entre Duro & Minho, & Portugal; autrefois ville Epiſcopale.*

MAGNI. *gen. abſ. Cic.* Beaucoup, fort, *on ſous-entend* pretii.

MAGNI Domini Imperium. L'Empire du Grand-Seigneur. *Voyez* Turcicum Imperium.

MAGNI Mogolis Imperium. L'Empire du Grand-Mogol, le Mogolaſtin, *dans les Indes, en Aſie. Voyez* Mogoliſtania.

MAGNIACENSIS, *aut* Meginenſis Pagus. Meyenfeld, *ou* Megenfeld, *pays qui renferme la Moſelle, le Rhin, l'Archeveſché de Cologne & le Comté de Mandersheyd.*

MAGNIACUM, i. *n.* Oppidum Vexini Francici. Magny, *gros bourg du Vexin François, dans l'iſle de France.*

MAGNIACUM, i. *n.* Oppidulum Trivirenſis Ditionis. Meyen *ou* Megen, *bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Eveſche de Treves ſur la Nette.*

MAGNIANA, Mogetiana, æ. *f.* Zika, *bourg de la Baſſe Hongrie ſur la Sarvvitze.*

MAGNIDICUS, a, um. *Plaut.* Qui dit de grandes choſes. ‖ Qui parle avec emphaſe, emphatique.

MAGNIFACIO, is, ere. *Lucan.* Elever, eſtimer, priſer beaucoup, faire grand cas.

MAGNIFICATIO, onis. *f. Macrob.* L'action de penſer *ou* de parler magnifiquement d'une choſe.

MAGNIFICE. *Cic.* &

MAGNIFICENTER, *adv.* tius, tiſſime. *Vitr.* Magnifiquement, pompeuſement.

MAGNIFICENTIA, æ. *f. Cic.* Magnificence, pompe, ſublimité.

MAGNIFICO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Elever *ou* exalter par des louanges, admirer en louant *ou* avec louange, reconnoître avec admiration.

MAGNIFICUS, a, um. *Cic.* Magnifique, pompeux, ſplendide, ſublime. ‖ *Cor. Nep.* Faſtueux, vain. *Magnificus animus. Cic.* Un grand cœur, un eſprit genereux. *-apparatus. Cic.* Un pompeux appareil. *-ſuccus in uſu medicamentorum. Plin.* Suc qui eſt d'un merveilleux uſage dans la compoſition des remedes.

MAGNILOQUENTIA, æ. *f. Cic.* Sublimité dans le diſcours, ſtile élevé, expreſſion relevée, maniere noble de s'exprimer, le ſublime.

MAGNILOQUUS, a, um. *Tac.* Qui a le ſtile noble, grand, élevé, ſublime, qui parle bien, beau parleur. ‖ *Ovid.* Qui ſe vante fort, fanfaron, hableur.

MAGNIPENDO, is, ere. *act. Ter.* Eſtimer, priſer beaucoup, faire grand cas, faire beaucoup d'état.

MAGNITAS, atis, *aut* } Grandeur,
MAGNITUDO, inis. *f. Cic.* } étenduë.

Magnitudo æris alieni. Cic. La multitude des dettes. *-fructuum. Cic.* La quantité, l'abondance des fruits.

MAGNO. *abl. abſ. Cic.* Beaucoup, fort.

MAGNOPERE. *adv. Cic.* Beaucoup, grandement, fort, extrémement.

MAGNOPOLIS, is. *f. Voyez* Megalopolis.

MAGNUM. *adv. Plaut. Voyez* Valdè.

MAGNUM Littus. Arquico, Ercocco, *petite ville ou bourg de l'Ethiopie ſuperieure ſur la côte d'Abex.*

MAGNUM Promontorium. Le Cap de Rocca de Sintra, *en Portugal, au Nord de l'embouchure du Tage.*

MAGNUM Promontorium. Le Cap d'One, *en Barbarie, ſur la côte du Royaume de Teleuſin, vers l'embouchure de la Mulvia.*

MAGNUS, a, um; major, maximus. *Cic.* Grand, puiſſant, qui a beaucoup de credit, relevé, qui a des qualitez extraordinaires, excellent, illuſtre. *Major natu quàm. Cic.* Plus âgé que.

MAGNUS Fluvius. Rio Major, *Riviere d'Eſpagne qui coule dans la Galice, & ſe décharge dans la Mer de Biſcaye.* ‖ *Riviere du Bildulgerid en Afrique, qui ſe décharge dans le golfe de Bug.*

MAGNUS Lacus. Le Lac Majour.

MAGNUS Locus. Manlieu, *village de France, en Auvergne, près d'Iſſoire.*

MAGNUS Portus. Portsmouth, *ville d'Angleterre ſur la côte meridionale de l'iſle.* ‖ Porto Seren *dans la Libye interieure ſur la côte occidentale d'Afrique.*

MAGNUS Sinus. Le Golfe de Cochinchine, *partie de l'Ocean Indien qui baigne les côtes de la Cochinchine.*

MAGO, onis. *m.* Port-Maon, *petite ville avec un port excellent ſur la côte occidentale de l'iſle Minorque.*

MAGUNTIACUM, i. *n.* Maïence, *ville de la Gaule Belgique. Voyez* Moguntia.

MAGUS, i. *m. Cic.* Mage, ſçavant, Docteur, Sage, Philoſophe, *chez les Perſes, & chez les Egyptiens.* ‖ Magicien.

MAHMORA, æ. *f.* La Machmore, *ville de la Province de Fez en Barbarie, dans le Royaume de Fez en Afrique.*

MAIA Inſula. L'Iſle de May, *petite iſle d'Ecoſſe à l'entrée du golfe de Fort, près de la côte ſeptentrionale.*

MAJAVILLA, Magnavilla, æ. *f.* Meyenfeld, *ville capitale des dix Droitures, l'une des trois Lignes des Griſons, ſituée près du Rhin.*

MAJAGUANA, æ. *f.* La Majaguana, *isle, l'une des Lucayes, en Amerique.*

MAIDA. Maida, *bourg des Brutiens, dans la Calabre ulterieure, ſur l'Amato.*

MAIDESTONIUM, i. *n.* Madus, i. *m.* Maidſtone, *bourg du Comté de Kent, en Angleterre, ſur la Medway.*

MAJESTAS, atis. *f.* Majeſté *ou* élevation, grandeur, ſublimité, rang élevé. *Ovid.* La Déeſſe de la majeſté. *Majeſtatem retinere. Cic.* Conſerver ſon rang.

MAII Fluvius. La Riviere de May, *dans la Floride Province de l'Amerique ſeptentrionale.*

MAII Inſula. L'iſle de Mayo, *l'une de celles du Cap Verd, ſur la côte occidentale d'Afrique.*

MAINES, um, *m. plur.* Maina, *ville de la Morée, au pied des montagnes de Maina, ſur le Golfe de Coron.*

MAINLANDIA, æ *f.* Mainland, *isle de l'Ocean Caledonien, & la principale des Schellandiques, en Dannemarck.*

MAINOTA. *m. & f.* Mainote, qui eſt de Maina, Magnote. ‖ *Mainotarum regio,* Païs des Mainotes. Bacchio di Maina, *contrée de la Morée le long des Golfes de Coron & de Colochine.*

MAJONGUS, i *m.* Majongo, *montagne de l'isle Celebes dans la Province de Camarinha.*

MAJOR, *m. f.* jus, *n.* oris. *Cic.* Comparatif de *Magnus.* Plus grand. *Major invidiâ. Hor.* Qui eſt au deſſus de l'envie. *-aliquo tribus menſibus. Mart.* Plus âgé de trois mois qu'un autre. *-morbus. Celſ.* Le haut mal, le mal caduc, l'épilepſie. *-ſocer. Feſt.* Grand beau-pere. *-patruus. Feſt.* Grand oncle paternel. *-amitta. Feſt.* Grande tante paternelle *-avunculus. Feſt.* Grand oncle maternel. *-frater. Cic.* Le frere aîné. *In majoribus mihi eſt. Cic.* C'eſt un de ceux que je conſidere le plus, que j'eſtime davantage, dont je fais le plus de cas.

MAJORES, orum. *m. Cic.* Ceux qui ont vêcu avant nous, nos prédeceſſeurs, ceux dont nous deſcendons, nos ancêtres.

MAJORICA Inſula, Balearis Major. Majorque, *isle, l'une des Baleares, dans la Mediterranée ſur les côtes de Catalogne.*

MAJORICA Urbs. Majorque, *ville Epiſcopale de cette isle, ſur la côte occidentale.*

MAJORICÆ *ou* Majoricanum Regnum. Le Royaume de Majorque & Minorque, *ou des Baleares.* ‖ *Mare Majoricanum,* la Mer de Majorque, *partie de la Mediterranée entre Majorque & Minorque.*

MAIOTÆ Inſulæ. Les Iſles de Mayotes *ou* de Comorre, *dans la mer de Zanguebar, entre la côte de Zanguebar & l'isle de Madagaſcar.*

MAIUS, ii. *m. Cic.* Le mois de Mai.

MAIUS, a, um. *Cic.* De Mai, du mois de Mai, qui eſt en Mai.

MAJUS Monaſterium. Marmoutier, *Abbaye de Benedictins, près de Tours ſur la Loire.*

MALA, æ. *f. Virg.* La jouë. ‖ La machoire.

MALABARIA, æ. *f.* Le Malabar, *grand Pays de la Preſqu'isle de l'Inde deçà le Gange, le long de la côte depuis le Cap Comorin juſqu'à la riviere de Cangerecora.*

MALACA, Mons. Malaca, *ou* Coſtagna, *montagne de Macedoine ou de Romanie.*

MALACA, Malacha, Urbs Hiſpaniæ. Malaga *ou* Malgue, *ville d'Eſpagne ſur la côte du Royaume de Grenade.*

MALACA, æ. *f.* Urbs Indiæ, *ville de la Preſqu'isle de Malaca, dans l'Inde delà le Gange.* ‖ *Malaca* ou *Malacenſe Regnum,* Royaume de Malaca, *au meſme endroit.* ‖ *Malaca Peninſula,* la Preſqu'iſle de Malaca, *partie meridionale de la Preſqu'isle de l'Inde delà le Gange.* ‖ *Malaca* ou *Malacenſe Fretum.* Detroit de Malaca, *dans l'Ocean Indien, entre la Preſqu'isle de Malaca & l'isle de Sumatra.*

MALACIA, æ. *f. Caſ.* Bonace, calme de la mer. ‖ *Plin.* Envie de femme groſſe. *ſtomachi malacia. Plin.* Foibleſſe *ou* mauvaiſe diſpoſition de l'eſtomac.

MALACISSO, as, are. *Sen.* Amollir.

MALACUS, a, um. *Plaut. Voyez* Mollis.

MALAGMA, atis. *n. Celſ.* Cataplâme, fomentation pour amollir.

MALAGRA, æ. *f.* Malagra, *bourg maritime de la Preſqu'isle de Romanie.*

MALAMOCCUM, i. *n.* Malamocco, *bourg & port d'une isle du Golfe de Veniſe.* || *Il y a eu dans la meſme isle une ville Epiſcopale appellée Malamocco.*

MALATHIA, æ. *f.* Malathia, *ville de Romanie ſur la côte de la Mer Noire.*

MALA-VOUDA, æ. *f.* Mala-Wouda, *nom de lieu.*

MALBERTUM, Maubertum, i. *n.* Maubert, *bourg de France, dans le Rhetelois, en Champagne.*

MALBODIUM, i. *n. Voyez* Malobodium.

MALCHINUM, i. *n.* Malchin, *ville du Duché de Mekelbourg, en Baſſe Saxe, dans l'Allemagne.*

MALDIVÆ, arum. *f. plur.* Inſulæ. Les Maldives, *isles de l'Ocean Indien.*

MALDRA, æ. *f.* La Maudre, *petite riviere de l'isle de France, qui ſe décharge dans la Seine à Meaux.*

MALDUNUM, i. *n.* Maldunenſe Cœnobium. Malmesbury, *bourg du Comté de Wilt en Angleterre ſur l'Aron.*

MALE. *adv. Cic.* Mal. *ou Ovid.* à contre-tems, hors de propos. || Malignement, malicieuſement, miſerablement. || *Hor.* Fort, extrémement. *Male animatus. Cic.* Malintentionné, mécontent. *-conciliatus. Ter.* Méchant eſprit, eſprit mal tourné. *male audire. Cic.* Etre en mauvaiſe reputation. *-accipere verbis. id.* Maltraiter de paroles, *&c.*

MALEA Promontorium. Capo Malio *ou de S. Angelo, dans la Morée à l'entrée meridionale du Golfe de Napoli.*

MALECCA, æ. *f.* Marieca, *nom de lieu.*

MALEDICE. *adv. Cic.* D'une maniere injurieuſe, outrageante.

MALEDICENTIA, æ. *f. Gell.* Mediſance, outrage de paroles, façon de parler injurieuſe, malediction, injure.

MALEDICENTISSIMUS, a, um. *Cic ſuperl. de* Maledicus.

MALEDICO, is, xi, ctum, cere, *n Ter.* Dire du mal, médire, injurier, outrager de paroles, charger d'injures, faire des imprécations, donner des maledictions.

MALEDICTIO, onis. *f. Cic.* Malediction, imprecation, injure, outrage, parole injurieuſe, termes outrageans, médiſance.

MALEDICTUM, i. *n. Cic. Voyez* Maledictio.

MALEDICTUS, a, um. *Bibl.* Maudit, injurié, outragé de paroles.

MALEDICUS, a, um. *Cic.* Médiſant, qui parle mal d'autrui, qui dit des injures, qui outrage de paroles, qui maudit, qui fait des imprécations.

MALEFACIO, is, eci, actum, cere. *Ter.* Malfaire, faire du mal.

MALEFACTOR, oris *m. Plaut.* trix, icis. *f. Ter.* Malfaiteur, qui fait mal, qui entreprend de mauvaiſes actions.

MALEFACTUM, i. *n. Cic.* Mauvaiſe action. *Malefacta arbitror, benefacta male locata. Cic.* Des bienfaits mal placez ſont, à mon ſens, de mauvaiſes actions.

MALEFERIATUS, a, um. *Hor.* Pareſſeux, qui ſe tient à rien faire, faineant, qui ne s'occupe à rien, qui s'abandonne à ſon loiſir, qui croupit dans le repos.

MALEFICE. *adv. Plaut. Voyez* Maleficioſe.

MALEFICENTIA, æ. *f. Caſ.* Dégât, dommage. || *Plin.* inclination à mal faire, pente au mal.

MALEFICIOSE. *adv. Cic.* Malicieuſement, avec malice, avec inclination de faire du mal.

MALEFICIUM, ii. *n. Cic.* Malefice, méchante action. || Dégat, dommage, tort, injure.

MALEFICUS, a, um. *Cic.* Malfaiſant, qui fait tort, qui cauſe du dommage. || Nuiſible, qui endommage, ſcelerat, chargé de crimes, malfaiteur.

MALEFRACTUS, a, um. *Suet.* Tout à fait rompu.

MALEMBÆ Regnum. Le Royaume de Malemba, *dans la Baſſe Ethiopie.*

MALEMORTIUM, i. *n.* Malemort, *bourg de Provence en France, ſur la Durance.*

MALEOS, Mella. *Voyez* Mula.

MALEPRECOR, aris, ari. *Plaut.* Maudire.

MALESANUS, a, um. *Cic.* Fou.

MALESTRICTUM, i. *n.* Maleſtroit, *bourg de Bretagne en France ſur la riviere d'Guſt, Dioceſe de Vannes.*

MALESUADUS, a, um. *Plaut.* Qui porte à de mauvaiſes actions, qui donne de mauvais conſeils.

MALEVESTITUS, a, um. *Cic.* Mal mis, mal vêtu.

MALEVOLENS, tis. *omn. gen. Plaut. Voyez* Malevolus.

MALEVOLENTIA, æ. *f. Cic.* Malveillance, haine, mauvaiſe volonté, malignité.

MALEVOLUS, a, um. *Cic.* Malveillant, qui a mauvaiſe volonté, qui veut du mal, qui haït.

MALIACA, æ. *f.* Grado, *ville des Aſturies en Eſpagne près d'Oviedo.*

MALIACUS Sinus. Le Golfe de Zeiton, *dans l'Archipel, au Sud de celui d'Armiro.*

MALIAPORA, Meliapora, æ. *f.* Meliapur, Meliapor. San Thomé, *ville Epiſcopale de la Preſqu'isle de l'Inde deçà le Gange.*

MALICUTIA, Inſula. Malicut, *isle de l'Ocean Indien, entre les Maldives & Divandaroa.*

MALIFER, a, um. *Virg.* Qui produit, qui porte des pommes.

MALIGNE. *adv. Petr.* Malicieuſement, avec malignité. || *Liv.* Avec avarice, avec épargne. *Maligne virens. Plin.* Qui eſt d'un verd pâle. *Maligne prabere. Liv.* Fournir en tres-petite quantité, avec avarice, avec cherté. *Maligne famem extinguere. Sen.* Appaiſer ſa faim avec peu de choſe, ſe raſſaſier de peu.

MALIGNITAS, atis. *f. Plin. J.* Malignité, malice. || *Liv.* Avarice, chicheté, épargne trop grande.

MALIGNUS, a, um. *Ter.* Malin, malicieux, qui a de la malice, plein de malignité. || Difficile, rude. || Avare, avaricieux, chiche, trop épargnant. *Maligna lux Virg.* Une lumiere foible, ſombre, qui éclaire peu.

MALIM, is, it. *ſubjonctif de* Malo.

MALINUS, a, um *Col.* De pommier

MALITIA, æ. *f. Cic.* Malice, malignité, méchanceté. || Fineſſe, ruſe.

MALITIOSE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Malicieuſement, avec fineſſe. *Malitioſius rem gerere. Cic.* Faire une choſe avec trop de malice.

MALITIOSUS, a, um. *Cic.* Malicieux, malin. || Captieux, fourbe, ruſé.

MALLAGUETTA, Malaguetta, Maniguata. Mallaguatte, Maniguate, *grande Contrée de Guinée en Afrique le long de la Mer.*

MALLEACA, æ. *f.* Malleacum, i. *n.* Maillezais, *ville de France autrefois Epiſcopale, dans le Poitou au Sud.*

MALLEATOR, oris *m. Mart.* Forgeron, Artiſan qui travaille du marteau.

MALLEATUS, a, um. *Col.* Forgé, plané, travaillé au marteau, battu à coup de marteau, martelé.

MALLEO. Mauleon, *bourg de France en Poitou près de la Seure Nantoiſe.*

MALLEOLARIS, *m. f.* re. *n.* is. *Col.* De marcotte de vigne, de croſſette.

MALLEOLI, orum. *m. Vitr.* Fraiſceaux de jonc ſouffrez & poiſſez *ou* autres matieres qu'on lançoit allumées ſur les machines & ſur les vaiſſeaux ennemis, brulots.

MALLEOLUS, i. *m. Cic.* Marcotte de vigne, croſſette. || *Veget.* Maladie de chevaux. || La cheville du pied.

MALLEUS, i. *m. Plaut.* Marteau, maillet.

MALLIANA, æ. *f.* Manliana, æ. *f.* Meliane, *petite ville du Royaume d'Alger, en Afrique, près du Mirom.*

MALLO, onis. *m. Veget.* Pelure.

MALLUS, i. *f.* Mallo, *ville Epiſcopale de Cilicie, dans l'Aſie mineure, maintenant village.*

MALLUVIÆ, arum. *f. Feſt.* Baſſins à laver.

MALMOGIA, æ. *f.* Malmoe, Malmuyen, *ville de la Province de Schonen en Suede, ſur le Sund.*

MALMUNDARIUM, ii. *n.* Malmedy, *bourg du Liegeois ſur la Rechte.*

MALNODA, æ. *f.* Malnoue, *village de la Brie Françoiſe.*

MALO, vis, vult, lui, malle. *Cic.* Aimer mieux, préferer, ſouhaiter plûtôt *ou* davantage.

MALOBODIUM, Malbodium, ii. *n.* Maubeuge, *ville Françoiſe du Hainaut, dans les Pays-Bas, ſur la Sambre.*

MALODUNUM, i. *n.* Maldon, *ville des Trinobantes, en Angleterre, dans la Comté d'Eſſex à l'embouchure du Chelmers.*

MALOGNITUS, i. *m.* Malognit, *riviere de l'isle de Candie, dans le Territoire de Candie.*

MALSTRANDIA, Maſterlandia, æ. *f.* Maelſtrand, *ville de Norwege, dans le Gouvernement de Bahus.*

MALTHA, æ. *f. Plin.* Eſpece de bitume que l'eau enflâme, & qui ne s'éteint qu'avec de la terre. || Sorte de ciment fait avec de la chaux vive & du ſaindoux, qui reſiſtoit à toutes les injures de l'air. || *Feſt.* Mélange de cire & de poix liquide pour frotter les tablettes ſur leſquelles on écrivoit.

MALTHA, æ. *m. Lucil.* Un effeminé.

MALTHACUS, &

MALTHINUS, a, um. *Hor.* Moû, effeminé, delicat.

MALTHO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Enduire avec du ciment fait de chaux vive & de ſaindoux.

MALVA, Malvana. *Voyez* Mulvia.

MALVA, æ. *f. Plin.* Mauve, *plante.*

MALVACEUS, a, um. *Plin.* De Mauve.

MALVÆUM Regnum. Le Royaume de Malvay, *Province de l'Empire du Mogol, en Aſie.*

MALVASIA, æ. *f.* Malvoiſie, *ville du Peloponneſe.*

MALVASIA, æ. *f.* Malvaſia, Napoli de Malvoiſie, *ville de Morée, ſur un rocher à l'entrée du Golfe de Napoli.*

MALVATICUS, *ou*
MALVASIUS, a, um. } De Malvoiſie.

MALUM, i. *n. Cic.* Mal. *Celſ.* Maladie. *Cic.* Diſgrace, tourment, peine, malheur, affliction, chagrin, tort, dommage.

MALUM, i. *n. Virg.* Pomme, *fruit.* || Toute ſorte de fruit. *Malum citreum. Plin.* Un citron. *Granatum. Col. Punicum. Plin.* Grenade. *Perſicum. Col.* Une pêche. *Mala aurea. Virg.* Des oranges.

MALUS, i. *m. Cic.* Mats de Navire. || *Caſ.* Poutre. || *f. Plin.* Pommier, *arbre.*

MALUS, a, um. *Cic.* Méchant, mauvais, qui n'eſt pas bon. *Malus militia. Hor.* Qui n'eſt pas propre à la guerre. *Malum pondus. Plaut.* Un faux poids. *Mala manſio. Vlp.* Une étroite priſon. *Comp.* Pejor, us. *Superlatif,* peſſimus.

MAMBRE. *indeclin.* Mambre, *vallée de Judée au midi d'Hebron.*

MAMERSIÆ. *Voyez* Mamerſium.

MAMERTINA Civitas. *On donna autrefois ce nom à la ville de Meſſine; parce que les Mamertins, chaſſez de l'isle de Samos, y ayant été reçûs, s'en rendirent les maîtres.*

MAMERTINUM Fretum. Le Detroit de Meſſine *Voyez* Siculum Fretum.

MAMESTRA, Mamiſtra, *ou* Maniſta. Malmiſtra, *ville Archiepiſcopale de l'Anaduli, en Natolie.*

MAMILLA, æ. *f. Juv.* Petite mamelle, *diminutif de* Mamma.

MAMILLARE, is. *n. Mart.* Mouchoir de coû, gorgerette, ce qui ſert à couvrir la gorge des femmes.

MAMISTRA, æ. *m.* Malmiſtre, Cornui, *riviere de Natolie, dans l'Aladuli.*

MAMMA, æ. *f. Cic.* Teton, mamelle, ſein des femmes. || *Plin.* Tette, tettin, pis des animaux. || *Cat.* Maman. || *Plaut.* Maman,

man, teton, nourrice. ‖ *Plin.* Excroiſſance, tumeur qui s'éleve ſur l'écorce des arbres & qui pouſſe des ſions. *Mammam adire. Plaut.* Prendre le teton. *-mihi videor adirè. Plaut.* Il me ſemble que je tette.

MAMMILLA, æ. *f.* Zeitz, *ville de Miſnie dans la Haute Saxe, en Allemagne.*

MAMMONA, æ. *m. f. Prud. & ind. n.* Les richeſſes. ‖ Le gain.

MAMMONEUS, a, um. *Prud.* Qui concerne les richeſſes. ‖ Avide d'argent.

MAMMOSUS, a, um. *Mart.* Qui a beaucoup de ſein, qui a de groſſes mamelles, qui a les tettes groſſes. *Mammoſa pyra. Plin.* Poires de bons chrétiens *ou* de rateau. *Mammoſum thus. Plin.* L'encens femelle.

MAMMULA, æ. *f. Celſ. Voyez.* Mamilla.

MAMORA. *Voyez* Mahmora.

MAMORTHA, æ. *f. On a donné autrefois ce nom à Naplouſe, ville de Paleſtine.*

MAMURRHÆ, arum. *f. plur.* Mamurrharum urbs. Itri, *bourg de la Terre de Labour au Royaume de Naples, en Italie.*

MANA, æ. *f.* Inſula. Manao, *nom de l'une des isles Marianes, ou des Larrons.*

MANABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* Qui peut couler.

MANALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Feſt.* Qui coule.

MANAPIA, æ. *f.* ex Manapiis populis Hiberniæ. Wexford, *ville de la Lagenie en Irlande.*

MANARIA, æ. *f.* Inſula. Manar, *isle de l'Ocean Indien ſur la côte occidentale de l'isle de Ceilan.*

MANARIA, æ. *f.* Urbs. Manar, *ville de l'Inde delà le Gange, Capitale d'un Royaume dépendant de celui de Pegu.*

MANARMANIS Portus. Geelmyden, Gelemnyden, *ou* Genemayden, *bourg des Provinces-Unies, dans l'Owerisſel.*

MANASSE. *indeclin. ou* is. *m. Nom propre d'homme.* Trib. Manaſſe, *c'étoit anciennement une des Tribus du peuple d'Iſraël. Elle étoit diviſée en deux parties, l'Orientale étoit dans la Trachonite, & l'Occidentale dans la Samarie.*

MANACIO, onis. *f. Front.* Ecoulement, flux, l'action de couler.

MANCEPS, ipis. *m. Cic.* Partiſan, Traitant, Fermier-General, intereſſé dans les fermes publiques. ‖ Encheriſſeur aux inventaires & criées publiques. ‖ *Plin.* Entrepreneur d'ouvrages. ‖ *Plaut.* Qui vend avec promeſſe de garantie. ‖ *Feſt.* Qui prend avec la main. ‖ Intendant des bâtimens publics. ‖ Maître de poſte. ‖ *Ter.* Geolier. *Manceps annonam flagellat. Plin.* Le maltotier eſt ſujet à faire rencherir les vivres, eſt cauſe de la cherté des vivres. *Mancipem apponere. Cic.* Apoſter un encheriſſeur.

MANCHESTERUM, Manduesſedum, i. *n.* Mancheſter, *ville des Cornaviens en Angleterre, aujourd'hui village du Comté de Barwich.*

MANCIOLÆ, arum. *f. pl. Gell.* De petites mains, des menottes.

MANCIPATIO, onis. *f. Caius. JCT. &*

MANCIPATUS, ûs. *m. Plin.* Alienation de fonds privilegié aux Citoïens Romains, *qui ſe faiſoit en certains termes formels en preſence de cinq témoins.*

MANCIPATUS, a, um. *Plin.* Alienè, *avec les formalitez cy-deſſus.* ‖ *Cic.* Aſſervi, aſſujetti, obligé d'obéïr.

MANCIPI *ou* Mancipii. *ind. Cic.* Où l'on a droit de proprieté, en proprieté.

MANCIPIUM, i. *n. Cic.* Droit de proprieté dont jouïſſoient les ſeuls Citoïens Romains. ‖ Eſclave. ‖ Priſonnier de guerre. ‖ Sujettion. ‖ Servitude d'une maiſon, &c. ‖ *Liv.* Effet mobilier, bien meuble. *Mancipio dare. Cic.* Donner en proprieté. *Mancipii ſui eſſe. Cic.* Ne dépendre de qui que ce ſoit, être maître de ſoi-même, n'avoir à répondre à perſonne. *Mancipiorum negotiator. Quintil.* Marchand d'eſclaves.

MANCIPO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Aliener avec les formalitez requiſes, *en ſe ſervant de certains termes formels en preſence de cinq témoins & de celui qui portoit la balance & peſoit l'argent. Mancipat uſus quadam. Hor.* On acquiert certaines choſes par l'uſage.

MANCUNIUM, i. *n.* Mancheſter, *ville d'Angleterre, ſur le Merſey, dans le Comté de Lancaſtre.*

MANCUPI, *&c. pour* Mancipi.

MANCUPIA, æ. *f.* Mancup, *bourg de la Crimée, près de la riviere de Karbat.*

MANCUS, a, um. *Cic.* Manchot, qui a perdu un bras *ou* une main. ‖ Defectueux, qui n'eſt pas entier, imparfait. *Manca virtus. Cic.* Une vertu foible. *-fortuna. Hor.* Une fortune qui eſt ſans pouvoir.

MANDAM *pour* Mandabo.

MANDATOR, oris. *m. Suet.* Qui apoſte un témoin, qui produit un délateur, qui engage à accuſer, inſtigateur. ‖ Qui donne ordre, qui fait agir. ‖ Celui qui au nom de l'Empereur faiſoit ceſſer le bruit dans le cirque. ‖ *Paul. JCT.* Qui annonce.

MANDATUM, i. *n. Cic. &*

MANDATUS, ûs. *m. Suet.* Mandement, ordre, commandement, commiſſion, charge.

MANDATUS, a, um. *participe paſſif de* Mando. *Mandatus litteris publicis. Cic.* Ecrit dans les regiſtres publics.

MANDERSCHIDA, æ. *f.* Mangerici Limes. Manderſcheit, *Lieu du Cercle Electoral du Rhin, compoſé de deux bourgs, dont l'un ſe nomme Ober-Manderſcheid, & l'autre Neder Manderſcheid, dans le Comté de Manderſcheid, entre le Dioceſe de Treve & le Duché de Juliers.*

MANDETRIUM, i. *n. Voyez* Andetrium.

MANDIBULA, æ. *f. Macr.* Machoire.

MANDINGA, æ. *f.* Mandinga. Royaume de Mandinga, *dans la Nigritie en Afrique.*

MANDO, onis. *m. Varr.* Grand mangeur.

MANDO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Commander, donner ordre, charger, ordonner, donner charge, charger d'une commiſſion. ‖ Envoier. *Mandare æternitati. Plin.* Eterniſer. *-memoriæ. Cic.* Apprendre par cœur. *-verſibus. Cic.* Mettre *ou* décrire en vers.

MANDO, is, di, ſum, dere. *act. Cic.* Manger, mâcher. *Mandere frana. Virg.* Mâcher *ou* ronger ſon frein.

MANDOA, Manoa, æ. *f.* Mandoe, Manoe, *isle de l'Ocean ſeptentrional ſur la côte du Duché de Sleſwick.*

MANDOUA, æ. *f.* Mandoua, Dogacim, & Gacim, *riviere de la Preſqu'isle de l'Inde deçà le Gange.*

MANDRA, æ. *f. Ovid.* Etable, lieu où l'on renferme le bétail. ‖ *Juv.* Quarré d'échiquier *ou* de damier. ‖ Caverne, antre, repaire, taniere, retraite des bêtes ſauvages, creux de rocher où ſe retire un ſolitaire. ‖ Troupes de bêtes de charge. ‖ *Mart.* Chariot, *voiture à porter de grands fardeaux comme des blocs de marbre, &c.*

MANDRAGORA, æ. *f. Plin. &*

MANDRAGORAS, æ. *m.* Mandragore, *ſorte de plante.*

MANDRANELLA, æ. *f.* Mandranelle, *ville de l'Inde delà le Gange, ſur la riviere de Pegu.*

MANDRIA, æ. *f.* Mandria, *isle deſerte de l'Archipel entre Socmo & Lango.*

MANDUCO, as, avi, atum, are. *act. Suet. &*

MANDUCOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* Manger.

MANDUCUM, i. *n. Varr.* Mets, choſe à manger.

MANDUCUS, i. *m. Plaut.* Epouvantail, *figure dont on ſe ſervoit aux Comedies.* ‖ La bête par qui on fait apprehender aux petits enfans d'être mangez.

MANDUESSEDUM, i. *n. Voyez* Mancheſterum.

MANDURIA, æ. *f.* Oppidum Germaniæ. Mandeurre, *bourg avec titre de Comté, dans le Comté de Montbeliart.*

MANDURIA, æ. *f.* Oppidum Regni Neapolitani. Caſale Nuovo, *ville de la Terre d'Otrante, au Royaume de Naples en Italie.*

MANE. *n. ind. Mart.* La matinée, le matin. *Mane diei. Hirt.* Toute la matinée. *Mane poſtero. Col.* Le lendemain matin. *Mane ſub obſcuro. Col.* Pendant une matinée ſombre. *A mane uſque ad veſperam. Plaut.* Depuis le matin juſqu'au ſoir.

MANE. *adv. Cic.* Matin, au matin, du matin. *Benè manè. Cic.* Bien matin, de grand matin. *Hodie mane. Cic.* Ce matin, aujourd'hui matin.

MANEO, es, ſi, ſum, nere. *neut. Cic.* Demeurer, s'arrêter, ſéjourner. ‖ Continuer, durer, perſeverer, ſubſiſter. ‖ Attendre. *Imperatif mane. Ter.* Arrêtez, demeurez, attendez, ne vous preſſez pas de vous en aller, ne paſſez pas outre, alte-là, demeurez-là, tout beau (à un chien.) *Manet ingens periculum. Liv.* Un grand danger nous menace. *Manet te gloria. Virg.* La gloire vous attend. *Manet ſi voluntas. Cic.* Si vous êtes toûjours dans le même deſſein, ſi vous n'avez pas changé de volonté.

MANES, ium. *m. Cic.* Les Manes, les ombres, les ames des morts. ‖ *Virg.* Supplices, peines, chagrins. *Dii Manes. Hor.* Les Dieux Manes. *Manes alicujus lædere. Tibul.* Bleſſer la memoire d'un mort, parler mal de lui, troubler ſes cendres. *Manes quiſque ſuos patitur. Virg.* Chacun a ſes chagrins, nous avons tous nos peines *ou* chacun a ſa folie, chacun a ſa marotte.

MANFREDONIA, æ. *f.* Manfredonia, *ville Archiepiſcopale de la Capitanate, au Royaume de Naples en Italie.*

MANGALORA, æ. *f.* Mangalor, *ville de la Preſqu'isle de l'Inde deçà le Gange.*

MANGATA, æ. *f.* Mangate, *ville de la Preſqu'isle de l'Inde deçà le Gange.*

MANGHISIA, æ. *f.* Peninſula Manghiſi, *petite Preſqu'isle de Sicile ſur la côte orientale de la vallée de Noto.*

MANGO, onis. *m. Hor.* Marchand d'Eſclaves. ‖ *Mart.* Corrupteur de jeuneſſe. ‖ Maquignon, fripier, qui déguiſe *ou* qui pare ce qu'il vend pour en tirer plus d'argent, un Courtier qui engeole les Marchands.

MANGONICUS, a, um. *Suet.* De Marchand d'Eſclaves, d'Entremetteur, de Fripier, de Maquignon, de Courtier.

MANGONIUM, i. *n. Plin.* Le Maquignonage, l'adreſſe à farder, l'art de déguiſer ce qu'on vend pour en tirer davantage, l'artifice, les ruſes des Marchands, des Fripiers, des Maquignons.

MANGONIZO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Maquignonner, déguiſer, farder, frelatter, contrefaire, parer la marchandiſe pour la mieux vendre.

MANHARTZBERGENSIS Tractus. Le Manhartzberg, *partie ſeptentrionale de la Baſſe Autriche, en Allemagne.*

MANHENIUM, i. *n.* olim Valentiniani Munimentum. Manheim, *ville du Palatinat du Rhin, au confluent du Rhin & du Necre.*

MANIBULA, æ. *f. Varr.* Manivelle *ou* le travers du manche de la charuë.

MANICA, æ. *f. Virg.* Manche. ‖ *Juv.* Grande mitaine.

MANICA, æ. *f.* La Mer de Bretagne, la Manche, *mer entre l'Angleterre & la France.*

MANICA Briſtolienſis. La Manche de Briſtol, Canal de S. Georges, Canal de Saverne, *partie de la mer d'Irlande.*

MANICA S. Georgii, Manica Occidentalis. *Voyez* Hibernicum mare. *C'eſt la même choſe que l'article précedent.*

MANICAPATANUM, i. *n.* Manicapatan, *ville de la Preſqu'isle de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte du Royaume de Golconde.*

MANICÆ, arum. *f. Cic.* Menottes, fers qu'on met aux mains. ‖ *Juv.* Braſſars & gantelets.

MANICATUS, a, um. *Cic.* Qui a des manches.

MANICULA, æ. *f. Varr.* Petite manche de la charuë.

MANIELUS, i. *m.* Le Maniel, *montagne de l'isle de S. Domingue, l'une des Antilles.*

MANIFESTARIUS, a, um. *Plaut Maniſeſtarius fur. Plaut.* Volcur pris ſur le fait. *Voyez* Manifeſtus.

MANIFESTE, &

MANIFESTO, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Manifeſtement, clairement, evidemment, à découvert, en public.

MANIFESTO, as, avi, atum, are. *Ovid.* Manifeſter, découvrir, mettre en évidence, faire paroître, rendre évident, clair, manifeſte.

MANIFESTUS, a, um. *part. Cic.* Manifeſte, clair, évident, certain, aſſuré, notoire. *Manifeſtus mendacii. Plaut.* Convaincu de menſonge, dont le menſonge eſt averé, ſurpris en menterie.

MANILLA, Manila, æ. *f.* Inſula, Manile, Manille, *iſle de Luçon, la principale des Philippines, dans l'Ocean oriental.*

MANILLA, æ. *f.* Manille, *ville capitale de cette isle, & Archiepiſcopale.*

MANILLÆ Fretum. Le Détroit de Manille, *entre l'isle de Tendaye, & la pointe la plus meridionale de l'isle de Manille.*

MANILLÆ Sinus. La Raye de Manille, *ou* de Cavita, *Golfe de l'isle de Manille ſur lequel eſt ſituée la ville de Manille.*

MANILLÆ Inſulæ. Les iſles de Manille: *ou* les Philippines *plus communément Voyez* Philippinæ.

MANIPLUS, i. *m. Voyez* Manipulus.

MANIPULARIS, is. *m. Tac.* Simple Soldat.

MANIPULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic* De la bande, de la compagnie, de la troupe. *Manipulares tres ſuos nactus. Caſ.* Ayant trouvé trois de ſes camarades. *Manipularis judex. Cic.* Prévôt des bandes.

MANIPULARIUS, a, um. *Suet.* De ſimple Soldat.

MANIPULATIM. *adv. Liv.* Par bandes, par pelotons, par compagnies.

MANIPULUS, i. *m. Celſ.* Une poignée. ‖ *Col.* Botte, fagot, faiſceau, gerbe. ‖ *Varr.* Eſcouade, brigade *ou* compagnie de cavalerie. ‖ *Gell.* Deux centuries de legions. ‖ *Caſ.* Une bande, une troupe de gens de guerre, une brigade d'armée, compagnie de ſoldats.

MANIUS, a, um. *Feſt.* Qui eſt né le matin. ‖ Qui effraïe, qui fait peur.

MANIUS Sinus. *Voyez* Narentanus.

MANLIANA. Magliano, *nom de pluſieurs lieux d'Italie.* ‖ *Bourg de Toſcane; bourg du patrimoine de S. Pierre, bourg de l'Abruzze ulterieure au Royaume de Naples.* ‖ *Petite ville de la Terre de Sabine, près du Tibre.*

MANLIANA, æ. *f.* Oppidum Luſitaniæ. Mallen, *ville de l'Eſtremadure Portugaiſe.*

MANLIANA, æ. *f. Voyez* Malliana.

MANNA, æ. *n.* La Manne. *Manna thuris. f. Plin.* De l'encens en grains.

MANNIA, æ. *f.* Inſula. L'Iſle de Man, *entre l'Ecoſſe & l'Irlande.*

MANNULUS, i. *m. Mart.* Petit bidet, *diminutif de*

MANNUS, i. *m. Hor.* Bidet qui va l'entrepas, haquenée, petit cheval d'amble.

MANO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Couler, découler. ‖ Diſtiller, tomber goutte à goutte. ‖ Se répandre, ſe divulguer. *Manat ſudore. Liv.* Il eſt tout en ſueur, la ſueur lui coule de tous côtez. *-ſudor ad imos talos. Hor.* La ſueur lui coule par tout le corps. *-Fama. Cic. rumor. Liv.* Le bruit ſe répand.

MANOA, æ. *f.* Manoa. El Dorado, *ville de la Guiane en l'Amerique meridionale, ſur le bord occidental du Lac Parime.*

MANOBA, Meroba, æ. *f.* Beſmeliana, Balmeliana, Bezmeliana, *village du Royaume de Grenade en Eſpagne.*

MANSFELDIA Inſula. L'iſle de Mansfeld, *à l'entrée de la Baye d'Hutſon, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

MANSFELDIA, æ. *f.* Mansfeld, *ville de Thuringe dans la Haute Saxe.*

MANSFELDIENSIS Comitatus. Comté de Mansfeld, *petit pays de la Thuringe dans la Haute Saxe, en Allemagne.*

MANSIO, onis. *f. Cic.* Demeure, ſejour. ‖ *Suet.* Hôtellerie. ‖ *Plin.* Journée de chemin, couchée, gîte. *Manſio in vita. Cic* Le tems de la vie, la durée. *Manſionem ad primam febri actus. Suet* Il fut attaqué de la fievre à la premiere hôtellerie.

MANSITO, as, avi, atum, are. *neut. Tac.* Sejourner *ou* demeurer ſouvent *ou* de tems en tems. ‖ *Plaut.* Mâcher *ou* manger ſouvent, machotter.

MANSUEFACIO, is, feci, factum, ere. *act. Liv.* Rendre doux, traitable, adoucir, appaiſer. ‖ Apprivoiſer.

MANSUEFACTUS, a, um. *part Cic.* Adouci, appaiſé, rendu traitable, devenu doux, *ou* apprivoiſé, rendu privé. ‖ *Caſ.* Défriché.

MANSUEFIO, fis, factus ſum, ieri. *neut. paſſ. Caſ.* S'adoucir, s'appaiſer, devenir doux, ſe rendre traitable. ‖ S'apprivoiſer.

MANSUES, etis, *pour* Manſuetus.

MANSUESCO, is, ſuevi, ere. *Col* S'adoucir, devenir doux, s'appaiſer, ſe rendre traitable. ‖ S'apprivoiſer, ceſſer d'être farouche, devenir privé.

MANSUETE. *adv. Cic.* Doucement, avec douceur, d'une maniere douce, d'un air traitable *ou* paiſiblement.

MANSUETINUM, i. *n.* Pons Manſuetinus, i. *m.* Babolitza, Babolcha, *bourg de la Baſſe Hongrie, dans le Comté de Zygeth.*

MANSUETUDO, inis. *f. Cic.* Douceur, manieres douces.

MANSUETUS, a, um; ior; iſſimus. *Cic.* Doux, traitable, qui a les manieres douces, accommodantes, paiſible. ‖ *Plin.* Apprivoiſé, privé, qui n'eſt point farouche. *Manſueta littora. Prop.* Rivages où il n'y a rien à craindre. *Manſuetiſſimus vir. Cic.* Un homme tres accommodant.

MANSUM, i. *n. Cic.* Morceau mâché qu'on donne à manger à un autre. ‖ *Voyez* Manſus.

MANSUS, a, um. *Cic.* Mâché. *part. Voyez* Mando.

MANSUS, i. *m.* Manſum, i. *n.* Demeure, Manoir, Menil, Habitation: *mais ce dernier ſe dit de pluſieurs lieux en France.*

MANSUS Aginnenſis. Le Mas d'Agenois, *lieu ſur la Garonne vis-à-vis de Marmande.*

MANSUS Aſilii. Le Mas d'Aſil, *Abbaye du Comté de Foix, en Languedoc.*

MANSUS ſanctarum puellarum. Le Mas de Saintes-Puelles, *dans le Lauragais partie du Haut Languedoc*

MANSUS Verduni. Le Mas de Verdun, *en Gaſcogne, Province de France.*

MANTÆUM, i. *n. Liv.* Lieu où les Devins faiſoient leurs aſſemblées.

MANTALA, æ. *f.* Montmelian, *ville du Duché de Savoye.*

MANTALIA, æ. *f.* Montmelian, *la même ville que dans l'art. précedent.*

MANTALUS, i. *f.* Urbs Phrygiæ, ville inconnuë de Phrygie.

MANTELE, is. *n. Mart.* } *Voyez*
MANTELIUM, i. *n. Varr.* } Mantile.
MANTELLUM, } Manteau, caſaque, capote.
MANTELUM, i. *n. Plaut.* } ‖ Couverture, voile.

MANTICA, æ. *f. Hor.* Male, valiſe, ſac, bourſe. ‖ *Catul.* Beſace, biſſac.

MANTICE, es. *f. Cic.* L'art de deviner, la divination.

MANTICINOR, aris, ari. *dep. Plaut.* Deviner.

MANTICULATUS, a, um. *part. de* Manticulor. *Plaut.* Filouté, à qui on a coupé la bourſe. ‖ Dupé, fourbé.

MANTICULOR, aris, atus ſum, ari. *depon. Feſt.* Filouter, couper des bourſes. ‖ Duper, fourber.

MANTILE, is. *n. Virg.* Eſſuïe-main, ſerviette à eſſuïer les mains, ſerviette.

MANTINEA, æ. *f.* Mandi, Mandinga, Goriza, Dorbogliza, *autrefois* Mantinée, *ville de la Zaconie en Morée.*

MANTINUM, i. *m.* Mantinorum Oppidum. La Baſtia, *ville capitale de l'isle de Corſe, dans la Mediterranée, ſur la côte orientale de l'isle.*

MANTISSA, æ. *f. Lucil.* Le pardeſſus, l'augmentation, le ſurcroit qu'on donne pardeſſus le poids & la meſure, le trait, le comble.

MANTO, as, are. *Plaut. Voyez* Maneo. *Voyez* Expecto.

MANTUA, æ. *f.* Longobardiæ urbs, Mantouë, *ville de Lombardie, en Italie, capitale d'un Duché de ce nom.*

MANTUANUS, a, um. Mantuan, qui eſt de Mantouë.

MANTUANUS Ducatus. Duché de Mantouë, *en Lombardie, partie d'Italie, entre les Etats de l'Egliſe, de Veniſe, de Milan, de Modene & de la Mirandole.*

MANTUA Carpetanorum. Madrid, *ville capitale d'Eſpagne ſur le Manzanarés.*

MANUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qu'on peut empoigner, qu'on peut tenir avec la main, qui remplit, qui occupe la main, de la main. *Manualis faſciculus. Plin.* Une poignée.

MANUARIUS, a, um. *Gell.* De la main, qui concerne la main, où la main agit, fait avec la main. *Manuarium æs.* Argent monnoïé. Argent gagné au jeu *ou* en travaillant.

MANUASCA, æ. *f.* Manoſque, *ville de Provence en France.*

MANUATUS, a, um. *Plin.* Mis en faiſceau *ou* en gerbe, &c.

MANUBALISTA, æ. *f. Veget.* Arbalête, arc à jalet.

MANUBIÆ, arum. *f. Cic.* Dépouilles des ennemis, butin fait ſur eux. *Gell.* Argent de la vente du butin. ‖ *Sen.* Coups de foudres.

MANUBIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Suet.* Qui concerne le butin *ou* les priſes faites ſur les ennemis.

MANUBIARIUS, a, um. *Plaut.* Qui a part au butin.

MANUBRIATUS, a, um. *Amm. Marc.* Qui a un manche, qui eſt emmanché.

MANUBRIOLUM, i. *n. Celſ.* Petit manche.

MANUBRIUM, i. *n. Cic.* Manche.

MANUDATUM, i. *n.* Le Mundat, *pays de l'Alſace. Manudatum ſuperius*, le Haut Mundat *vers l'Ill. Manudatum inferius*, le Bas Mundat *le long du bord occidental du Rhin.*

MANUFACTUS, a, um. *Cic.* Fait de la main, artificiel.

MANULEA, æ. *f. Plaut. Voyez* Manica.

MANULEARIUS, a, um. *Plaut.* Tailleur d'habits.

MANULEATUS, a, um. *Plaut.* Qui a des manches. ‖ *Suet.* Vêtu d'une robe qui a des manches. ‖ *Sen.* Qui ſe choïe.

MANUMISSIO, onis. *f. Cic.* Affranchiſſement, l'action de donner la liberté.

MANUMISSUS, a, um. *Cic.* Affranchi, mis en liberté.

MANUMITTO, is, miſi, miſſum, ere. *Cic.* Affranchir, donner la liberté, mettre en liberté.

MANUOR, aris, ari. *dep. Gell.* Dérober, filouter, couper des bourſes.

MANUPRETIUM, i. *n. Cic.* La façon qu'on paye, ce qu'on donne pour la façon, le prix d'un ouvrage.

MANUS, ûs. *f. Cic.* La Main. ‖ L'ecriture d'une perſonne. ‖ Troupe, bande, multitude, foule. ‖ Pouvoir, puiſſance, diſpoſition. *Manum ſummam ou ultimam imponere. Quint.* Perfectionner, mettre la derniere main, rendre parfait. *-Alicujus amare. Cic.* Aimer l'écriture de quelqu'un. *-cum hoſte conferre. Cic.* En venir aux mains avec l'ennemi. *Per manus. Caſ.* De main en main. *Manibus æquis abſceſſum eſt. Tac.* On ſe retira avec avantage égal *ou* ſans avantage l'un ſur l'autre. *Ad manum habere. Cic.* Avoir ſous la main *ou* à ſa diſpoſition. *Sub manus ſuccedere. Plaut.* Reuſſir à propos, à ſouhait. *Sub manus eſſe. Cic.* Etre à la main, être tout prêt. *In manus venire. Sall.* Tomber entre les mains. *De manu in manum. Cic.* De main en main *ou* de la main à la main.

MANZANILLA, æ. *f.* Manzanilla, Manzera, Manſilla, *bourg d'Eſpagne dans le Royaume de Leon.*

MAPALIA, orum. *n. Voyez* Magalia.

MAPPA, æ. *f. Hor.* Serviette *ou* linge dont on couvre la table. ‖ *Quint.* Signal donné par un linge. ‖ *Mart.* Tapis à mettre ſur une table. ‖ Carte de Geographie.

MAQUEDA, Macheda, æ. *f.* Maqueda, *bourg, Duché dans la Caſtille vieille, en Eſpagne.*

MAQUISIUM. Maquis, *lieu de l'Andalouſie en Eſpagne ſur le Guadalquivir.*

MARACAIBUM, i. *n.* Maracaibo, Maracay, *ville de l'Amerique meridionale, dans le Quartier de Vené-Zuela, en Terre-ferme.*

MARACANDA, æ. *f.* Samarcand, *ville de la grande Tartarie en Aſie, Capitale de Mawaralnahca, & ſituée ſur la riviere d'Al-Sog.*

MARAMARUS, i. *m.* Moramaruſa, Fluvius. Maramarus *ou* Ugog, *riviere de la Haute Hongrie.*

MARAMARUSA, æ. *f. ville de la Haute Hongrie ſur le Maramarus.*

MARAMORUSINUM, i. *n. Voyez* Maramarus.

MARANA, æ. *m.* Fluvius. Marana, Maranella, *riviere de la Campagne de Rome en Italie.*

MARANIA, æ. *f.* Inſula. Maragnan, *isle de l'Amerique meridionale ſur la côte du Breſil.*

MARANONIUS, i. *m.* Le Maragnon *ou* Xauca, *riviere de l'Amerique meridionale, dans le Perou, & aux confins du pays des Amazones.*

MARANTIUM, i. *n.* Oppidum Galliæ. Marans, *ville de France dans le pays d'Aunis, ſur la Seure Niortoiſe.*

MARANTIUM, i. *n.* Oppidum Hetruriæ. Pomeranza, *ville de Toſcane en Italie.* ‖ *Ripa Maranzi, ſelon Leandre.*

MARANUM, i. *n.* Marano, *ville du Frioul dans l'Etat de Veniſe en Italie.*

MARASA, æ. *f.* Maraſa, *ville d'Afrique dans le Royaume de Gangara en Nigritie.*

MARASIA, æ. *f.* Maraſch, *ville de Natolie en Aſie, ſur l'Euphrate.*

MARATA Nova. *Voyez* Mexicanum Novum.

MARATHON, onis. *f.* Marathonia, Marathona, æ. *f.* Marathon, Marathona, *village de Levadie en Grece.*

MARATHOS, Marathus, i. *f.* Margath, *nom de lieu.*

MARBACHIUM, i. *n.* Marbach, *ville du Cercle de Suabe en Allemagne, dans le Duché de Wirtemberg ſur le Necre.*

MARBELLA, æ. *f.* Marbella, *ville ou bourg d'Andalouſie en Eſpagne, à l'embouchure du Rio Verde.*

MARBURGUM, i. *n. Voyez* Martisburgum.

MARCA, æ. *f.* Marche, *vieux mot qui ſignifioit Frontiere.*

MARCA, Merca. æ. *f.* Marca, *petite isle du golfe de Veniſe, à deux lieues de Raguze.*

MARCA-Famina, Martia. Marche en Famine, *ville avec Prévôté dans le Luxembourg, aux Pays-Bas.*

MARCELLINA, æ. *f.* Marcellino, *riviere de la vallée de Noto en Sicile.*

MARCEO, es, cui, ere. *n. Celſ.* Etre flétri *ou* fané, être languiſſant, n'avoir plus de vigueur, manquer de forces, n'en pouvoir plus, être tout-à-fait abattu, languir, ſe faner, ſe flétrir. *Marcere ab annis. Ovid.* Etre caſſé de vieilleſſe.

MARCESCO, is, cui, cere. *neut. Plin.* Se flétrir, ſe faner, languir. *Marceſcere otio. Liv.* Croupir dans l'oiſiveté.

MARCHASIUM Rodulphi. Marcheroux, *village de l'isle de France dans le Beauvoiſis.*

MARCHENA, æ. *f.* Marchena, *ville d'Andalouſie en Eſpagne.*

MARCHIA, æ. *f.* Marche, *vieux mot qui ſignifioit Frontieres, & qui ſe dit encore de pluſieurs contrées.*

MARCHIA, æ. *f.* La Marche, *Province de France.*

MARCHIA, Oppidum. Marche, *bourg ou ville du Duché de Bar en Lorraine.*

MARCHIA, Merchia, æ. *f.* Provincia Scotiæ. La Merche, Les Merches, *Province de l'Ecoſſe meridionale.*

MARCHIA Weſtphaliæ. Le Comté de la Marck, *Province du Cercle de Weſtphalie, au Nord de l'Evêché de Munſter.*

MARCHIA Anconitana. La Marche d'Ancone, *Province de l'Etat de l'Egliſe en Italie.*

MARCHIA Brandeburgica. La Marche de Brandebourg, *Province du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne.*

MARCHIA Cambenſis. *Voyez* Nortgovia.

MARCHIA Famina. *Voyez* Marca Famina.

MARCHIA Tarviſiana. La Marche Tréviſane, *pays de l'Etat de Veniſe en Italie.*

MARCHIO, onis. *m.* Marquis. ‖ *Autrefois* Commandant de Cavalerie. ‖ Prépoſé à la garde des Frontieres.

MARCHIONATUS, ûs. *m.* Marquiſat, Territoire d'un Marquis.

MARCHIONATUS S. Imperii. Le Marquiſat du ſaint Empire, *petite Province des Pays-Bas Catholiques.*

MARCIA, æ. f. Marcia Colonia, Marchena, *ville d'Andalouſie en Eſpagne.*

MARCIA, æ. *f.* Urbs Epiſcopalis Lyciæ. *ville de Lycie dans l'Aſie mineure, & maintenant inconnuë.*

MARCIANA Caſtra, orum. *n. plur.* Marchpurg, *ville du Cercle d'Autriche, dans la Stirie ſur la Drave en Allemagne.*

MARCIDULUS, a, um. *Plaut. diminutif de*

MARCIDUS, a, um. *Ovid.* Flétri, fané. ‖ *Stat.* Gâté, corrompu. ‖ *Plin.* Abattu, languiſſant. *Marcidus ſomno. Plin.* Accablé de ſommeil. *Marcidæ aures equis feſſis. Plin.* Les chevaux fatiguez ont les oreilles abattues. *Marcidum vinum. Stat.* Du vin tourné.

MARCILIANUM, i. *n.* Marcigliano, *bourg de la Terre de Labour au Royaume de Naples, en Italie.*

MARCINA, æ. *f.* Vietri, *bourg de la Principauté citerieure au Royaume de Naples, en Italie.*

MARCINIACUM, i. *n.* Marcigni, *bourg du Duché de Bourgogne ſur la Loire, en France.*

MARCODAVA, æ. *f.* Margoſest, *ville de Moldavie, ſur le Badalach, dans la Turquie en Europe.*

MARCODURUM, i. *n.* Duren, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Duché de Juliers ſur le Roer.*

MARCOMANNUS, a. *m. & f.* Marcoman, ane; *nom d'anciens peuples de la Germanie. Ils occupoient la Bohême propre.*

MARCOPOLIS, Urbs Regni Neopolitani. San-Marco, *ville du Royaume de Naples, en Italie.*

MARCOPOLIS, Urbs Syriæ Epiſcopalis. *Ville inconnue de Syrie, elle étoit Epiſcopale.*

MARCOPOLIS. *Voyez* Fanum S. Marci.

MARCOPURGUM, Marchpurgum, i. *n.* Marchpurg, *ville du Cercle d'Autriche en Allemagne dans la Stirie ſur la Drave.*

MARCOR, oris. *m. Plin.* Corruption, pourriture. ‖ Aſſoupiſſement lethargique, lethargie. ‖ *Vell. Pat.* Pareſſe, peu de vigilance. ‖ Lâcheté, poltronnerie.

MARCOSULA, æ. *f.* Maroſula, æ. *f.* Marc-Sul, *bourg de la Thuringe dans la Haute Saxe, en Allemagne.*

MARCULUS, i. *m. Plin.* Marteau de Chaudronnier.

MARDE, es. *f.* Merdin, *ville de Turquie, en Aſie, dans le Diarbekir ſur le Tigre.*

MARDICUM, i. *n.* Mardick, *bourg de Flandre près de Dunkerque.*

MARE, is. *n. Cic.* La Mer. *Mari terrâque quærere. Plaut.* Chercher par mer & par terre. *Mare cælo miſcere. Virg.* Faire grand bruit, grand fracas.

MARECHIA æ. *f.* Fluvius. La Marechia, *riviere d'Italie, dans le Duché d'Urbain & la Romagne.*

MARENGIUM, Maruecum, Marologium, i. *n.* Marange, *ville de France en Languedoc, dans l'Evêché de Rhodés.*

MAREOTIS, otidis. *f. Virg.* Mareotide, *pays d'Egypte celebre par ſon vin.*

MAREOTIS, idis. *f.* Palus. Le Lac d'Alexandrie, *en Egypte.*

MARGA, æ. *f. Plin.* De la Marne, *terre graſſe, blanche, &c. dont on fume les terres.*

MARGABERGA, æ. *f.* Marleborow, *bourg du Comté de Wilt en Angleterre ſur le Kennet.*

MARGARIS, idis. *f. Plin.* Eſpece de petite datte blanche & rouge de la figure d'une perle.

MARGARITA, æ. *f. Cic.* Perle.

MARGARITA, Inſula Americæ meridionalis. La Marguerite, *iſle l'une des Antilles de Sotto Vento, dans l'Amerique meridionale.*

MARGARITA, Inſula Italiæ, Gorgon, *aliàs vulgò,* la Gorgone, *isle de la mer de Gennes, ſur les côtes du Piſan.*

MARGARITARIUS, i. *m. Jul. Firm.* Un Jouaillier.

MARGARITIFER, a, um. *Plin.* Qui produit des perles. *Margaritifera cochlea. Plin.* Poiſſon à coquille, *qu'on appelle* la Mere aux perles.

MARGIANA, æ. *f.* La Margiane, *partie du pays des Parthes, aujourd'hui partie du Choraſan, vers la mer Caſpienne & l'embouchure de l'Abiama.*

MARGINATUS, a, um. *Plin.* Qui a un bord, une bordure, une marge, qui eſt bordé.

MARGINO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Border, mettre un bord *ou* une bordure.

MARGO, inis. *m. Ovid. f. Juv.* Bord, rebord, bordure. ‖ *Juv.* Marge. ‖ *Varr.* Marzelle de puits. ‖ *Plin.* Frontiere. ‖ *Ovid.* Ourlet.

MARGONICHA, æ. *f.* Margonicha, *petite ville, maintenant village de la Liburnie, en Dalmatie.*

MARGOTIA, æ. *f.* Margozza, *ville du Milanois en Italie, ſur un lac qui porte ſon nom.*

MARGUS, i. *m.* Morgab, Margab, *riviere qui donnoit autrefois ſon nom à la Margiane, dans le Choraſan en Perſe.*

MARIABA, Marraba, æ. *f.* La Mecque, *ville de l'Arabie heureuſe, en Aſie.*

MARIABA, Mariania, æ. *f.* Maribe, *ville de l'Arabie heureuſe, en Aſie.*

MARIACERA, æ. *f.* Mariager, *ville du Jutland, en Dannemarck.*

MARIÆBERGA, æ. *f. Voyez* Marienberga.

MARIÆBURGUM, i. *n.* Hannoniæ. Marienbourg, *ville du Hainaut, dans les Pays-bas ſur la riviere de Blanche-eau.*

MARIÆBURGUM, i. *n.* Poloniæ, *unde* Mariæburgenſis Palatinatus. Marienbourg, *ville Capitale du Palatinat de Marienbourg en Pruſſe, ſur une des branches de la Viſtule.*

MARIÆCELLA, æ. *f.* Marienzell, *village de Stirie aux confins de l'Autriche, en Allemagne.*

MARIÆ Domus. Mariendal, Mergentheim, *ville de Franconie en Allemagne ſur le Tauber.*

MARIÆSTADIUM, i. *n.* Marieſtad, *ville de Suede, dans la Weſtrogothie, ſur le lac Wener.*

MARIÆTERRA, æ. *f.* Maryland, *contrée de la Virginie, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

MARIAMNIA, æ. *f.* Mariamnez, *f.* Urbs Phœniciæ, *ville inconnue de Phenicie, en Syrie.*

MARIANA, æ. *f.* Mariana Diſtructa, *autrefois ville Epiſcopale de l'isle de Corſe, ſur la riviere de Golo.*

MARIANDINUS Sinus. Le Golfe de Zogani, *partie de la Mer Noire ſur la côte de la Natolie.*

MARIANÆ Foſſæ, arum. *plur. f. Voyez* Foſſa Mariana.

MARIANI Montes. Montagnes qui ſeparent la Caſtille nouvelle de l'Andalouſie,

On les nomme aujourd'hui la Sierra Morena.

MARIANUM, i. *n.* Oppidum & Promontorium. Caſa Barbarica, *autrefois ville, maintenant village de l'isle de Corſe, ſur un cap de même nom, en la côte meridionale.*

MARIDUNUM, i. *n. ville capitale du Comté de Carmarden en Angleterre, ſur la riviere de Tuvy.* ‖ *Maridunenſis Comitatus.* Le Comté de Carmarden, *province de la Principauté de Galles en Angleterre, ſur le canal de Briſtol.*

MARIENBERGA, æ. *f.* Marienberg, *ville ou bourg de la Miſnie dans la Haute Saxe, en Allemagne aux confins de la Bohême.*

MARIENVERDA, æ. *f. olim* Quizimum, i. *n.* Marienverd, *ville de la Pruſſe Ducale, en Allemagne, dans la Pomeranie.*

MARII Mons. Monte Mario, *dans la campagne de Rome, en Italie.*

MARILANTA, æ. *f.* La Marigalante, *iſle, l'une des Antilles de Barlovento.*

MARINÆUS Mons. i. *m.* Marinai, Marianari, Gliubotin, Planina, *montagne de la Turquie en Europe entre la Bulgarie, l'Albanie, & la Servie.*

MARINUM, i. *n.* Marino, *bourg de la campagne de Rome, en Italie.*

MARINUM, i. *n.* Campo Marino, *village de la Capitanate, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

MARINUM. San-Marino, *ville du Duché d'Urbin, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

MARINUM, Marina Rupes. La Rocca di Val di Marino, *bourg du Tréviſan, dans l'Etat de Veniſe.*

MARINUS, a, um. *Cic.* Marin, de mer.

MARINUS Lacus. Lac d'Orbitello, *dans le Siennois, partie de Toſcane, en Italie.*

MARIONIS, Urbs Anglorum. *Quelques Geographes la placent à Wiſmar, & d'autres à Lubeck.*

MARIONIS, Urbs Vindilorum. *Quelques-uns la mettent à Lunebourg, & d'autres à Hambourg.*

MARISCA, æ. *f. Plin.* Sorte de figue inſipide. ‖ *Juv.* Tumeur ſemblable à une figue qui vient au fondement, fiſtule au fondement. ‖ Une hemorroïde enflée.

MARISCUM, i. *n.* } Jonc marin.
MARISCUS, i. *m. Plin.* }

MARISUS, Marus, i. *m.* Maris, is. *m.* La Maros, Marous, Mariſch, *riviere de la Turquie en Europe, dans la Tranſylvanie, & la Haute Hongrie*

MARITA, æ. *f. Hor.* Une femme mariée.

MARITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Marital, de mariage, qui concerne le mariage.

MARITIMUS, a, um. *Cic.* Maritime, de la mer. *Maritimi æſtus. Cic.* Le flux & le reflux de la mer. *-homines. Cic.* Gens qui habitent le bord de la mer. *-mores. Plaut.* Des manieres inconſtantes comme la mer.

MARITIMA Inſula. Maretamo, Maretimo, *isle de la Mediterranée vers la pointe occidentale de Sicile.*

MARITIMA Oppidum. Martignes, *ville maritime de Provence, en France.*

MARITIMÆ Alpes. Les Alpes Maritimes, *celles qui s'étendent depuis Monaco juſqu'au mont Viſo le long de la Mediterranée.*

MARITO, as, avi, atum, are. *act. Suet.* Marier, accoupler. *Maritare vites. Col.* Echalaſſer des vignes, les mettre en échalats. *-populos vitium propagine. Hor.* Lier les vignes aux branches des peupliers.

MARITUS, i. *m. Cic.* Le Mari, le mâle d'une femelle. *Maritus olens. Hor.* Un bouc.

MARITUS, a, um. *Ovid.* De mari, de mariée, de mariage. *Marita arbores. Plin.* Des arbres embraſſez par la vigne. *Marita pecunia. Plaut.* L'argent de la dot d'une femme. *Fœdus maritum. Ovid.* Le lien du mariage. *Fides marita. Prop.* La foi, la chaſteté conjugale.

MARIUM, i. *n.* Maro, Mario, *ville de la côte de Gennes, en Italie.*

MARIZA, æ. *f.* La Mariſe *ou* Mariza, *riviere de la Romanie, dans la Turquie en Europe.*

MARLA, æ. *f.* Marle, *ville du Tierache en Picardie, province de France.*

MARMANDA, æ. *f.* Marmande, *bourg du Bazadois, en Guyenne, province de France.*

MARMARICA, æ. *f. C'étoit anciennement une contrée de l'Afrique. Elle eſt compriſe maintenant dans le Royaume de Barca.*

MARMOLEIUM, Marmoleio, *ville de la Retique, aujourd'hui village d'Eſpagne ſur le Guadalquivir.*

MARMOR, oris. *n. Cic.* Du marbre, ‖ *Virg.* La mer, *lorſqu'elle eſt calme.*

MARMORA, æ. *f.* Inſula. Marmora, Marmara, *isle d'Aſie, dans la mer de Marmara, qui eſt une partie de la Mediterranée entre la Romanie & la Natolie.*

MARMORARIUS, i. *m. Sen.* Marbrier, qui travaille en marbre.

MARMORATIO, onis. *f. Apul.* Travail en marbre, ouvrage de marbre.

MARMORATUS, a, um. *Varr.* De marbre, couvert de marbre. ‖ *Cic.* Ecrit ſur le marbre.

MARMOREUS, a, um. *Cic.* De marbre. ‖ *Ovid.* Blanc & poli comme marbre.

MARMOROSUS, a, um. *Plin.* Plein de marbre, abondant en marbre.

MARNIA, Mernia, æ. *f.* Mernis, *petite province de l'Ecoſſe ſeptentrionale.*

MAROBUDUM, i. *n.* Prague, *ville capitale de Bohême ſur le Muldaw.*

MAROCHIA, æ. *f.* Provincia. La Province de Maroc, *dans le Royaume de Maroc, entre les rivieres de Tenſif & d'Aſnual.*

MAROCHIUM i. *n.* Urbs. Maroc. *ville capitale du Royaume de Maroc en Barbarie, partie de l'Afrique. Marochium Regnum.* Le Royaume de Maroc, *dans l'Afrique ſur les côtes de l'Ocean Atlantique.*

MAROLOGIUM, i. *n. Voyez* Marengium.

MARONEA, Maronia, æ. *f.* Marogna, *ville Archiepiſcopale de Romanie, dans la Turquie en Europe.*

MARONIAS, adis. Maronia, æ. *f.* Marona, Marat, *ville de Syrie en Aſie, au midi d'Alep.*

MARONITÆ, arum. *m.* Maronites, *habitans du Mont Liban.*

MAROSTICA, æ. *f.* Maroſtica, Moroſtica, *forteresſe des Venitiens en Italie, dans les montagnes du Vicentin.*

MARPURGUM, i. *n.* Marpurg, *ville d'Allemagne dans la Heſſe ſur la Lohne.*

MARRA, æ. *f. Plin.* Une marre, *inſtrument de Vigneron.*

MARRIA, æ. *f. Le Comté de Marr dans l'Ecoſſe ſeptentrionale.*

MARRUBIUM, Marruvium, i. *n.* Morrea, *bourg de l'Abruzze ulterieure au Royaume de Naples, en Italie.*

MARS, tis. *m.* Le Dieu Mars, le Dieu de la guerre. ‖ *Cic.* La guerre. ‖ L'une des ſept Planetes. *Mars communis. Cic. anceps. Liv. incertus eſt. Tac.* La fortune à la guerre eſt tantôt d'un parti, tantôt de l'autre, les évenemens de la guerre ſont incertains, l'iſſue des combats eſt douteuſe. *Mars forenſis. Cic.* L'éloquence du Barreau. *Marte ſuo. Cic.* De ſoi-même, par ſa propre induſtrie, de ſon genie, ſans le ſecours de perſonne. *Marte caco. Virg.* Avec une fureur aveugle.

MARSALA, æ. *f.* Marſala, *ville de la vallée de Mazara, en Sicile.*

MARSALIUM, i. *n.* Marſal, *bourg de Lorraine ſur la Seille.*

MARSALQUIBIRA, æ. *f.* Marſalquivir, *bourg d'Afrique ſur la côte de la Mediterranée.*

MARSICANUS Ducatus. Le Duché de Marſi, *dans l'Abruzze ulterieure au Royaume de Naples, en Italie.*

MARSICUM Novum, i. *n.* Marſico Novo, *ville de la Principauté citerieure au Royaume de Naples, en Italie.*

MARSICUM Abellinum, i. *n.* Marſico Veccio, *ville de Lucanie, dans la Baſilicate ſur l'Agri, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

MARSILIA, æ. *f.* Marſiglia, *près de Celano, dans l'Abruzze ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

MARSINUM, i. *n.* Marſin, *petite ville de l'Inde delà le Gange, ſur le Mexan.*

MARSONOVITIA, æ. *f.* Marſonovitz, *isle de la mer de Moſcovie.*

MARSUPIUM, i. *n. Varr.* Bourſe, gibeciere.

MARSUS, a, um. *Hor.* d'Enchanteur.

MARTA, æ. *f.* Marta, *ville du Malabar, dans l'Inde, & capitale du Royaume de Marta.*

MARTABANUM, i. *n.* Urbs, *ville de la Preſqu'isle de l'Inde delà le Gange.* ‖ *Martabanum Regnum.* Le Royaume de Martaban, *en Aſie, entre le Royaume de Pegu & celui de Siam.* ‖ *Martabanus Sinus.* le Golfe de Martaban, *partie du Golfe de Bengale, à l'embouchure du Pegu.*

MARTECA, æ. *f.* Marteca, Marateca, *ville de la Luſitanie, aujourd'hui village de l'Eſtremadure de Portugal.*

MARTELLUM. Martel, *ville de France dans le Quercy, ſur la Dordogne.*

MARTENA, æ. *f.* Marſchpurg, *ville du Cercle d'Autriche, dans la Stirie ſur la Drave.*

MARTES, is. *f. Mart.* Martres, zibelines.

MARTHA, æ. *f.* Marta, *ville* ou *bourg du Duché de Caſtro, en Italie.*

MARTIA, æ. *f. Voyez* Marcia.

MARTIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Martial, de Mars *ou* de la guerre.

MARTIANA Sylva. La Forêt Noire *ou* le Schwarwtald, *grande Forêt d'Allemagne dans le Cercle de Souabe.*

MARTIANÆ, arum. *f. pl.* Marchienes, *village de Flandre, ſur la Scarpe, dans les Pays Bas Catholiques.*

MARTIANUS Ager. Le Marſan, *ancienne, Vicomté partie occidentale du Condomois & de la Gaſcogne.*

MARTICOLA, æ. *m. f. Ovid.* Qui revere Mars, qui aime la guerre.

MARTIGENA, æ. *m. f.* &

MARTIGENUS, a, um. *Plaut.* Engendré *ou* de la race de Mars.

MARTIGIUM, i. *n.* Martignes, Martegnes, *ville de France en Provence.* ‖ *Martigium mare.* La mer de Martignes, *grand lac de Provence.*

MARTIGNANUM, i. *n.* Martignano, *bourg de l'Etrurie, dans le Duché de Bracciano, dans le Patrimoine de S. Pierre.*

MARTINIACUM, i. *n.* Martigny, Martinach, *bourg du Pays de Valais allié des Suiſſes.*

MARTINIANA, æ. *f.* Inſula. Saint Martin, *isle, l'une des Antilles de Barlovento, en Amerique.*

MARTINIANA Arx. Saint Martin de Ré, *forteresſe de France dans l'isle de Ré, en Saintonge.*

MARTINICA, æ. *f.* La Martinique & Matanino, *l'une des Antilles de Barlovento, en Amerique.*

MARTINI-EVASI, Inſula. L'Iſle de Martin-Vaz, *isle de l'Ocean meridional entre la Cafrerie & le Breſil.*

MARTINOPOLIS, is. *f. Voyez* Turones. Tours, *ville de France.*

MARTINOVIA, æ. *f.* Martinow, *bourg de la Pokutie en Pologne, ſur le Nieſter.*

MARTINUM Caput. Le Cap Martin, Cabe Martin, *ſur les côtes du Royaume de Valence en Eſpagne.*

MARTIOPOLIS, is. *f.* Merſoburgum, i. *n.* Mersbourg, *ville de Miſnie ſur la Sale, & capitale d'un Duché de même nom.*

MARTISBURGUM, i. *n. Voyez* Marpurgum.

MARTIS-CASTRA. Maroth, *ancien bourg de la Baſſe Pannonie.*

MARTISVILLA. *Voyez* Marvilla.

MARTIUS, a, um. *Ovid.* De Mars. ‖ Qui concerne la guerre, martial, courageux. ‖ Du mois de Mars. *Martiæ Calendæ. Cic.* Le premier de Mars.

MARTIUS, i. *m. Plin.* Le mois de M rs.

MARTORANUM, i. *n.* Martorano, *bourg du Duché de Braviano, dans le Patrimoine de S. Pierre, en Italie.*

MARTORELIUM, i. *n.* Martorel, *bourg de Catalogne au confluent de la Noya & du Lobregat.*

MARTULUS, i. *m. Plin.* Marteau de Chaudronnier.

MARTURANUM, i. *n. Voyez* Barberanum.

MARTYR, yris. *m. f.* Martyr, qui rend témoignage de ſa foi en Jeſus-Chriſt aux dépens de ſon ſang.

MARUBIUM, i *n.* Marugio, *bourg des Salentins en Italie, dans la Terre d Otrante, au Royaume de Naples.*

MARVILLA, Martiſvilla, æ. *f.* Marville, *bourg du Barrois en Lorraine.*

MARUVINUS Fluvius. Marwynen, *riviere de l'Amerique meridionale, dans la Gujane.*

MARZA Siroca, æ. *f.* Marza Sirocco, *Golfe de l'iſle de Malthe.*

MAS, maris. *Cic.* Mâle. ‖ *Hor.* Courageux, qui a de la vigueur. *Mares animi. Hor.* Des courages, des eſprits mâles.

MASACUM, Maſicum, i. *n. olim* Driopolis, is. *f.* Maſeyck, *ville du Comté de Looz dans l'Evêché de Liege.*

MASADA, æ. *f. Voyez* Maſſada.

MASANDERANA, æ. *f.* Le Maſanderan, Tabriſtan, Tabariſtan, *Province de Perſe, en Aſie.*

MASBATA, æ. *f.* Maſbate, *iſle, l'une des Philippines.*

MASBURGI, orum, *pl. m.* Maſburgum, i. *n* Burgos, *ville capitale de la vieille Caſtille, en Eſpagne.*

MASCALATUM, i. *n.* Maſtala, æ. *f.* Maſcalat, *ville de l'Arabie heureuſe, capitale du Royaume ou Principauté du même nom, qui s'étend le long du golfe de Balſora.*

MASCARIS, Maſcari.

MASCATUM, i. *n.* Maſcate, *ville de l'Arabie heureuſe ſur le golfe d'Oranis.*

MASCULESCO, is, ere. *Plin.* Devenir mâle.

MASCULETUM, i. *n. Plin.* Une treille de vigne.

MASCULINUS, a, um. *Quintil.* Maſculin. *Plin. Voyez* Maſculus.

MASCULUS, a, um. *Hor.* Mâle ‖ Courageux, viril, qui a du courage.

MASCULUS, i. *m. Vitr.* La partie d'un tuyau qui s'emboite dans un autre, la partie d'une vis qui entre dans une écroue.

MASELANDIA, æ. *f. Voyez* Moſelandia.

MASELUM, i. *n.* Maſels, *ville d'Egypte ſur la Mediterranée, aux confins de la Paleſtine.*

MASONIS Monaſterium. Maſmunſter, Moiſeraux, *bourg du Suntgaw, ſur la riviere du Tolder.*

MASOVIA, æ *f.* Mazoviæ Palatinatus. Mazovie, *Province de Pologne.*

MASPHA, æ. Maſphe, es. *f.* Urbs Galaaditidis. Maſpha, *ville de la Terre ſainte, maintenant inconnuë.*

MASSA Fluvius. Maſat, Rio de San Juan, *riviere de S. Jean, dans la Nigritie.*

MASSA Carretiæ. Maſſa di Carrera, *ville de Toſcane, capitale du Duché de Maſſa, & qui eſt la partie orientale de la Luneggiane en Toſcane, partie d'Italie.*

MASSA Lubrenſis. Maſſa di Sorento, *ville de la Principauté citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

MASSA Manliana. Magliano, *bourg d'Italie.*

MASSA Oliviera. Maſſa Oliviers, *Cap de Sicile ſur la côte orientale de la Vallée de Noto.*

MASSA Veternenſis. Maſſa, *ville du Siennois partie de Toſcane, en Italie*

MASSADA, æ. *f.* Maſſada, *ville de la Judée propre, ce n'eſt plus qu'un village nommé* Maſſa.

MASSANICOLIUM, i. *n.* Maſſaciuccoli, *bourg de Toſcane ſur le lac de Maſſaſuccoli, dans la Republique de Luques.*

MASSERANUM, i. *n.* Maſſeran, *ville d'Italie dans le Verceillois, contrée des Etats de Savoye.*

MASSICUM Promontorium. Rocca di Mandragone, *bourg de la Terre de Labour au Royaume de Naples, en Italie*

MASSICUS Mons. Monte Falerno, *montagne de la Terre de Labour au Royaume de Naples, en Italie.*

MASSILIA, æ. *f.* Marſeille, *ville de France, en Provence.*

MASSILIARGÆ, arum. *plur. f.* Maſſiliargues, *bourg du bas Languedoc, en France.*

MASSILIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Marſeillois, de Marſeille.

MASSO, as, avi, atum, are. *act. Lucr.* Reduire en maſſe.

MASSULA, æ. *f. Col. diminutif de* Maſſa.

MASSYLITANUS, a, um. *Vitr.* Marſeillois.

MASTERLANDIA, æ. *f.* Maelſtrand, *ville de Norwege dans le Gouvernement de Bahus.*

MASTICHE, es *f. Plin.* Maſtic, gomme, ſuc du lentiſque.

MASTIGEUS, a, um. &

MASTIGIAS, æ. *m. Plaut.* Qui merit le fouet, les étrivieres, &c. e

MASTRAMELLA, æ. *f. Voyez* Maritima.

MASTRICUM, i. *n. Voyez* Trajectum ad Moſam.

MASTRUCA, æ. *f. Cic.* Vêtement fait de peaux de bêtes ſauvages avec le poil, *tels que ſont ceux des Iroquois,* &c. *& des Lapons, Groelandois,* &c. *qui en hyver mettent le poil en dedans, & en Eté le mettent en dehors.*

MASTRUCATUS, a, um. *Cic.* Qui porte de ces ſortes d'habits qui ſont fort puans, *ceux des Iroquois ſont faits de Caſtor, ceux des Groelandois ſont faits de peau de Veau marin.*

MASTUSIA, æ. *f.* Promontorium. Capo Greco, *Cap Chrêtien à la pointe de la Preſqu'iſle de Romanie, dans l'Archipel.*

MASULEPATANUM, i. *n.* Maſulepatan, Muſilipatan, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

MATAIA, æ. *f.* Mataia, *pays de l'Amerique meridionale le long de la riviere de l'Amazone.*

MATALLA, Matalia, æ. *f.* Matala, *village ſur la côte meridionale de la côte de Candie, autrefois ville.*

MATAMANUM Regnum. Le Royaume de Mataman, *ou le pays des Cimbebas, dans la Cafrerie, en Afrique.*

MATANIA, æ. *f.* Matan, *iſle de l'Ocean oriental, du nombre des Philippines.*

MATAPANUM, i. *n.* Promontorium. Le Cap Matapan, *pointe la plus meridionale de la Morée.*

MATARIS, idis. *f. Liv.* &

MATARUM, i. *n.* Mataro, *bourg de Catalogne, en Eſpagne, ſur la côte.*

MATATA, æ. *f. Caſ.* Grand javelot, demi pique.

MATAXA, æ. *f. Lucil.* Ficelle, menue corde. ‖ *Vitr.* Pelotte de fil. ‖ Botte, faiſceau, fagot, liaſſe.

MATAXATUS, a, um. *Vitr.* Bottelé, mis en bottes, en fagot, en faiſceau, dont on a fait une liaſſe.

MATELICA, æ. *f.* Matelica, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans la Marche d'Ancone, en Italie.*

MATELLA, æ. *f. Juv.* } Pot de chambre, urinal.
MATELLIO, onis. *m. Cic.* }

Cibum in matellam immittere. (*Prov.*) Obliger un ingrat.

MATEOLA, æ. *f. Plin.* Petit ſarcloir.

MATEOLA, Matera, æ. *f.* Matera, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Terre d'Otrante.*

MATER, tris. *f. Cic.* Mere. ‖ *Plaut.* Mere nourrice. ‖ *Col.* Un cep de vigne, qui a pluſieurs brins. ‖ *Plin.* Le tronc d'un arbre à l'égard des branches. *Mater-familias. Cic.* Mere de famille. *-Urbium. Flor.* Une Metropole. *-Provincia.* Une ville Capitale.

MATERANUM, i. *n.* Materan, *ville des Indes ſur la côte meridionale de l'iſle de Java.*

MATERCULA, æ. *f. Cic.* Petite Mere.

MATERES, um. *Auct. ad Her. Caſ.* Dard, javelot des Gaulois.

MATERIA, æ. *f. Cic.* La matiere. ‖ Materiaux. ‖ Moïen, occaſion, ſujet. ‖ *Caſ.* Toute ſorte de bois coupé, ouvragé *ou* non ouvragé. *Materia ex calce & arena. Vit.* Du mortier. *vitis. Col.* Le jeune bois de la vigne. *-ad dicendum. Quint.* Sujet, occaſion de parler. *-reſpondendi dare. Quint.* Donner lieu de répondre. *Materiam cædere. Caſ.* Couper du bois.

MATERIARIUS, i, *m. Plaut.* Celui qui fournit le bois de la charpente.

MATERIARIUS, a, um. *Plin.* De Charpentier, de Menuiſier, de charpente, de charpenterie, de menuiſerie. *Materiaria fabrica, Plin.* Le métier de Charpentier *ou* de Menuiſier. ‖ L'attelier où ils travaillent.

MATERIATIO, onis. *f.* } La charpente d'un bâtiment.
MATERIATURA, æ. *f. Vitr.* }

MATERIATUS, a, um. *Cic.* Bâti de charpente. *Materiata malè ædes. Cic.* Des maiſons dont la charpente ne vaut rien.

MATERIES, ei. *f. Plin. Vitr. Voyez* Materia.

MATERIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Caſ.* Faire proviſion de bois, de materiaux, de charpente. ‖ Faire du bois. *Vitr.* Bâtir de charpente.

MATERNUS, a, um. *Cic.* Maternel, de mere. *Materna res. Hor.* Les biens maternels.

MATERTERA, æ. *f. Cic.* Sœur de la mere, tante maternelle.

MATHA, æ. *f.* Matha, *bourg de Saintonge, en France ſur la Charente.*

MATHEMATICA, æ. *f. Sen.* Les Mathematiques.

MATHEMATICUS, a, um. *Sen.* De Mathematique.

MATHEMATICUS, i. *m. Cic.* Mathematicien. ‖ *Petr.* Aſtrologue.

MATHIS, Matis, is. *f.* Matin, *riviere de l'Albanie, qui tombe dans le Golfe de Veniſe au deſſous de Durazzo.*

MATICA, æ. *f.* La Matique, *bourg de la Floride, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur le May.* ‖ *Province du même pays appellée la Province de* Matique.

MATILICA, æ. *f.* Matelica, *bourg de la Marche d'Ancone, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

MATISA, æ. *f.* Matagi, *village, autrefois ville de l'iſle de Corſe.*

MATISCO, onis, *m.* Matiſcona, æ. *f.* Maſcon.

MATISCONENSIS Tractus. Le Maſconois, *Contrée du Duché de Bourgogne, en France, entre le Charolois, le Beaujolois & la Breſſe.*

MATIUM, i. *n.* Candie, *ville capitale de l iſle de Candie, dans la Mediterranée.*

MATRALIA, um. *n. plur. Ovid.* Fête où l'on n'admettoit que les femmes de qualité.

MATREIUM, i. *n.* Matreio, onis. *m.* Matray, Mitray, Matra, *bourg de la Rhetie dans le Tirol, ſur la riviere d'Ultz.*

MATRESCO, is, ere. *ne t. Pacuv.* Devenir mere. ‖ Reſſembler à la mere.

MATRICIDA, æ. *m. f. Cic.* Qui a tué ſa mere.

MATRICIDIUM, i. *n. Cic.* Meurtre le ſa mere, le crime de tuer ſa mere.

MATRICUS, a, um. *Feſt.* Qui a de grandes *ou* groſſes machoires, chargé de ganaches.

MATRIGA, æ. *f.* Matriga. Gudeſcio, *village de la Circaſſie, ſur la Mer Noire, autrefois ville de la Sarmatie Aſiatique.*

MATRIMONIALIS, *m. f.* le. *n.* is. *Firm.* De mariage, matrimonial.

MATRIMONIUM, i. *n. Cic.* Mariage.

MATRIMUS, a, um. *Cic.* Qui a encore ſa mere.

MATRINUS, i. *m.* Fluvius. La piomba, *riviere de l'Abruzze ulterieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

MATRISYLVA, æ. *f.* Chevrefeuil, *arbriſſeau.*

MATRIX, icis. *f. Plin.* Matrice de femme. ‖ *Varr.* Femelle qui nourrit ſes petits. ‖ *Suet.* Arbre qui produit des rejettons. ‖ *Col.*

Une portiere, *femelle qu'on garde pour avoir des petits.*

MATRONA, æ. *m.* La Marne, *riviere de France.*

MATRONA, æ. *f.* Surnom de Junon, *ſous la protection de laquelle étoient les meres de famille. Matrona potens. Juv.* Une femme de qualité, de diſtinction, une Dame.

MATRONALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin. J.* De mere de famille, de Dame, de femme de qualité.

MATRUELIS, is. *m. f.* *Ulp.* Couſin *ou* couſine germaine du côté maternel, frere *ou* ſœur uterins.

MATSUMAIA, æ. *f.* Matzumay, *Contrée du pays de Ieſo au ſeptentrion de l'iſle du Japon, appellée Niphon.*

MATTA, æ. *f.* *Ovid.* Natte, de la natte.

MATTEA, } Toute ſorte de
MATTYA, æ. *f.* *Mart.* } mets delicats, friandiſes.

MATTIACUM, i. *n.* Caſtrum Mattiacorum. Marpurg, *ville d'Allemagne dans la Heſſe ſur la Lohne.*

MATURA, æ. *f.* Mature, *ville* ou *fort de l'iſle de Ceilan.*

MATURATE. *adv. Liv.* Promptement, en diligence, de bonne heure.

MATURATIO, onis. *f.* *ad Her.* Hâte, diligence, empreſſement, l'action de ſe hâter.

MATURATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Maturo. *Maturato opus eſt. Liv.* Il faut faire diligence.

MATURE, ius, iſſime. *adv. Cic.* Mûrement, à temps, dans le temps qu'il faut, à propos. ‖ De bonne heure, promptement, d'abord.

MATURESCO, is, rui, cere. *Col.* Mûrir, devenir mûr. *Cic.* Perfectionner, venir à ſa perfection, s'achever. *Matureſcere annis nubilibus. Ovid.* Venir en âge d'être mariée.

MATURITAS, atis, *f.* *Cic.* Maturité. ‖ La fin, la perfection, le plus haut point. ‖ L'occaſion, le temps propre, la ſaiſon commode.

MATURO, as, avi, atum, are. *Tib.* Mûrir, faire mûrir. ‖ *Cic.* Depêcher, hâter, diligenter, faire promptement, faire diligence, s'empreſſer. *Maturare fugam. Virg.* S'enfuir avec précipitation. *-alicui mortem. Cic.* Avancer la mort de quelqu'un. *-ova. Plin.* Couver des œufs.

MATURUS, a, um. *Cic.* Mûr *ou* de ſaiſon. *Maturus militiæ. Liv. ad arma. Sil. Ital.* Qui eſt en âge de porter les armes. *-venter. Ovid.* Femme prête d'accoucher, qui eſt à terme. *-reditus. Hor.* Prompt retour *ou* arrivée à propos. *Maturiſſimi ſurculi. Col.* Des rejettons tres-mûrs. *Maturiſſimum ætatis robur. Tac.* Une vigueur d'âge qui eſt en ſon plus haut point.

MATUSARUM, i. *n.* Puente de Soro, *village de l'Eſtramadoure de Portugal.*

MATUTA, æ. *f.* *Ovid.* L'aurore, la Déeſſe du matin. Ino. Leucothée.

MATUTINO. *ablat. abſ. Cic.* Le matin, du matin, au matin.

MATUTINUM, i. *n.* *Plin.* Le matin, la matinée.

MATUTINUS, a, um. *Cic.* Du matin, qui ſe fait le matin, de la matinée. ‖ *Virg.* Matinal, matineux, qui ſe leve du matin. *Matutinum hoc ejus erat. Sen.* Voilà comme il paſſoit la matinée.

MAVARALNAHRA, æ. *f.* Mawalnahra, Mauréquaher, Usbech, Zagatay, *Region de la grande Tartarie, en Aſie.*

MAUBERTUM, i. *n.* Maubert, *bourg de France dans le Retelois, en Champagne.*

MAVICA, æ. *f.* Mave, *ville des Vaccéens en Eſpagne, aujourd'hui village de la Caſtille vieille.*

MAVITANIA, æ. *f* *Voyez* Murciæ Regnum. Royaume de Murcie, *en Eſpagne, ſur la côte de la Mediterranée.*

MAULBRUNUM, i. *n.* Maulbrun, Molbrun, *bourg du Duché de Wirtemberg, en Souabe, ſur un lac.*

MAULEO, onis. *m.* *Voyez* Malleo.

MAVORS, ortis. *m.* Mars, le Dieu de la guerre.

MAVORTIUS, a, um. *Sil. Ital.* De Mars. ‖ Belliqueux, courageux, vaillant.

MAURÆ Inſulæ. Maure, *iſles de l'Archipel ſur la côte meridionale de Tenedos.*

MAURI, orum. *m.* *Plin.* Les Maures, *peuples de Mauritanie.*

MAURIANA, æ. *f.* La Maurienne, *Contrée de Savoye le long de la riviere d'Arc.*

MAURISCI, orum. *m. plur.* Les Mauriſques.

MAURITANIA, æ. *f.* Mauritanie, *Region de l'Aſie, où ſont preſentement les Royaumes de Fés, Maroc & Alger, en Barbarie.*

MAURITIA, æ. *f.* Mauritiopolis. Mauritzſtad, ville Maurice, *ville* ou *fort du Breſil, dans le Fernambouc, ſur le Biberibi.*

MAURITIA Arx. Le Fort Maurice, *dans l'iſle de Machian aux Moluques.*

MAURITIA Inſula. L'Iſle Maurice, *dans la Mer Glaciale ſur les côtes de Moſcovie.*

MAURITII Regio. Mauritzland. Le pays du Prince Maurice, *en l'Amerique meridionale, dans la Terre de Feu.*

MAURONTIVILLA, æ. *f.* Merville, *bourg de Flandres aux confins de l'Artois, ſur la Lys.*

MAURUM, i. *n.* San-Mauro, ſaint Maur, *village de la Calabre citerieure au Royaume de Naples, en Italie.*

MAURUS, a, um. *Hor.* De Mauritanie, Maure.

MAUSILUM, i. *n.* Moſul, *ville du Diarbeck*, ou *de la Meſopotamie en Aſie, ſur le Tigre.*

MAUSINA, æ. *f.* Lara, *bourg de la Caſtille vieille, en Eſpagne.*

MAUSOLEUM, i. *n.* *Mart.* Mauſolée, *Tombeau magnifique de Mauſole Roi de Carie.*

MAXENTII Fanum. Saint Maxen, *petite ville de Poitou en France, ſur la Seure Niortoiſe.*

MAXIA, æ. *f.* Maxi, *ville autrefois Epiſcopale de l'Aſie mineure, ſur la côte meridionale au Nord de Rhodes.*

MAXILLA, æ. *f.* *Plin.* La machoire.

MAXILLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* De machoire.

MAXIME. *adv. Cic.* Tres-fort, beaucoup, grandement, extrêmement. ‖ Principalement, ſur-tout.

MAXIMIANOPOLIS, is. *f.* Thraciæ. Maximianopoli, ville de Thrace, *maintenant bourg de Romanie, vers les confins de la Macedoine & le golfe de Conteſſa.*

MAXIMIANOPOLIS Ægypti. Ville d'Egypte, *maintenant inconnue.*

MAXIMITAS, atis. *f.* *Lucr.* Grandeur exceſſive.

MAXIMOPERE. *adv. Cic.* Inſtamment, avec inſtance, tres-fortement.

MAXIMUS, a, um. *Cic.* Tres-grand. *Maximus natu. Liv.* L'aîné, le plus âgé. *Multò maximum illud quod mihi eſt. Cic.* Ce qui m'eſt beaucoup plus conſiderable.

MAXULA, Mazula. Marla, *ville Epiſcopale de l'Afrique propre, aujourd'hui village du Royaume de Tunis, près de la ville de Tunis, au Nort.*

MAXUMUS. *Plaut. pour* Maximus.

MAYA, æ. *f.* Maya.

MAYONENSIS, Majenſis Comitatus. Le Comté de Mayo, *Contrée de la Connacie, en Irlande.*

MAZACA, æ. *f.* Ceſarée, *ville Archiepiſcopale de la Cappadoce, aujourd'hui dans la Caremanie, ſur le Genſin.*

MAZAGANUM, i. *n.* Mazagan, *ville du Royaume de Maroc en Afrique, ſur la côte de la Province de Ducala.*

MAZAGRANUM, i. *n.* Mazzagran, Mazagant, *ville du Royaume d'Alger, en Afrique ſur la côte.*

MAZANDERANA, æ. *f.* Maſanderan, *ville de Perſe, capitale d'un Royaume du même nom, ſur la côte de la mer Caſpienne.*

MAZARA, æ. *f.* *unde* Mazarana Vallis. Mazara, Vallée de Mazara, *l'une des trois Provinces de Sicile.*

MAZARINUM, i. *n.* Mazarino, *petite ville ou bourg, Comté, dans la vallée de Noto, en Sicile.*

MAZIRA, æ. *f.* Mazira, *iſle de l'Afrique ſur la côte meridionale de l'Arabie heureuſe.*

MAZONOMUM, i. *n.* *Hor.* &

MAZONOMUS, i. *m.* *Varr.* Grand plat, grand baſſin à ſervir les viandes.

MAZOVIA, Maſovia, æ. *f.* La Mazovie, *Province du Royaume de Pologne, entre la Pruſſe, la Cujavie, la Grande Pologne & la Lithuanie.*

MAZUA, æ. *f.* Mazua, *iſle de la mer Rouge, près de la côte d'Abex & de la ville d'Ercoco.*

M C

MCISLAVIA, æ. *f.* Mſciſlaw, Mciſlaw, Mſceiſlaw, *ville de Lithuanie, en Pologne, ſur le Soſz. Mſciſlavienſis*, ou *Mciſlavienſis Palatinatus.* Le Palatinat de Mciſlaw, *province de Lithuanie, à droite & à gauche du Boriſthene.*

M E

ME. *Plaut. pour* Mihi. ‖ *Cic. acc. & abl.* d'Ego. *Meâpte causâ. Ter.* Pour mon propre interêt, pour l'amour de moi, pour ma propre conſideration.

MEABILIS, *m f.* le, *n.* is. *Plin.* Par où l'on peut paſſer, dont le paſſage eſt facile. ‖ Qui s'inſinue, qui paſſe, qui coule aiſément.

MEACUM, i. *n.* Meaco, *ville maritime de l'iſle de Niphon au Japon.*

MEARUS, i. *m.* Fluvius. Rio Major, *riviere d'Afrique dans la Contrée de Mezzab au Bildulgerib.*

MEATUS, ûs. *m.* *Plin.* L'action *ou* la maniere de marcher, l'allûre. ‖ Le cours. ‖ Port du corps, paſſage.

MECASTOR. *Ter.* Par Caſtor, *jurement des femmes.*

MECCA, æ. *f.* La Mecque, *ville de l'Arabie heureuſe, capitale d'une Principauté de même nom, ſur le Chaibar.*

MECCANUS, a, um. Qui eſt de la Mecque. *Meccanus Principatus.* La Principauté de la Mecque, *le long de la mer Rouge. Meccanus Kalifa.* Le Calife de la Mecque.

MECHANICUS, i. *m.* *Suet.* Ingenieur, Machiniſte, qui ſçait travailler de la main & de l'eſprit, Artiſte.

MECHANICUS, a, um. *Plin.* Mecanique, où il faut des inſtrumens, des outils, &c.

MECHLINIA, *unde* Mechlinenſe Dominium. Malines, *ville Archiepiſcopale des Pays-Bas dans le Brabant, ſur la Dile, entre Anvers & Louvain.* ‖ *La Seigneurie de Malines.*

MECHOACANIA, æ. *f.* Le Mechoacan, *province de l'Audience du Mexique, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

MECLENBURGUM, i. *n.* *Voyez* Megalopolis.

MECOMADÆ, arum. *f. plur.* Macellata, *nom de lieu.*

MECONA, æ. *f.* Mecon, *riviere de l'Inde delà le Gange.*

MECUM. *Cic.* Avec moi, en moi-même. *Mecum indignor. Virg.* Je me ſuis indigné en moi-même. *Mecum facit. Cic. ſentit. Ter.* Il eſt de mon avis, il eſt pour moi *ou* dans mon parti. *Mecum nihil tibi. Plaut.* Vous n'avez rien à démêler avec moi, je n'ai point à faire à vous.

MEDA, æ. *f.* Medes, *petite iſle de la Mediterranée ſur la côte de Catalogne, en Eſpagne.*

MEDABA, æ. *f.* Medaba, *ville de la Terre ſainte, dans la Tribu de Ruben, à l'orient du Iourdain, ſur le torrent d'Arnon, aujourd'hui Medavon.*

MEDAMA, æ. *m.* Fluvius. Metrame, Metramo, *riviere de la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

MEDAMA, æ. *f.* Urbs. Roſarno, *ville des Brutiens, autrefois Epiſcopale, maintenant village de la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, près du Metrame.*

MEDELA, æ. *f.* *Gell.* Remede, gueriſon, medicament, ſoulagement.

MEDELICUM, i. *n.* Melck, *bourg de la Baſſe Autriche en Allemagne, au confluent de la Piela & du Danube.*

MEDELINUM, i. *n.* Medlin, *village de Baviere, en Allemagne ſur l'Inn.*

MEDELPADIA, æ. *f.* Medelpadie, *province de Suede, le long du golfe de Bothnie.*

MEDENA, æ. *f.* Newport, *nom d'un port de l'iſle de Wich.*

MEDENBLICUM, i. *n.* Medenblick, *ville de la côte ſeptentrionale de la Nort-Hollande, aux Pays-Bas.*

MEDENESENSE Territorium. Le Melantois, le quartier deMelantois, *Contrée de la Châtellenie de Lille, en Flandres.*

MEDEOR, eris, eri. *dep. Cic.* Remedier, apporter du remede, donner des remedes, panſer, traiter, guerir.

MEDERIACUM, i. *n.* Ammeren, *village du pays de Juliers en Allemagne, ſur le Swalm.*

MEDGYESINUM, i. *n.* Medgyes, *ville de Tranſſylvanie ſur le Kikellew.*

MEDI, orum. *m.* Les Medes.

MEDIA, æ. *f.* La Medie, *grande Contrée d'Aſie.*

MEDIA Hiberniæ, Midia. Le Meath, *province d'Irlande, & partie de la Lagenie.*

MEDIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Feſt.* Qui concerne le midi, du midi.

MEDIANUS, a, um. *Vitr.* Au milieu, entre-deux.

MEDIASTINUS; i. *m. Col.* Valet employé aux plus bas offices d'une maiſon, le valet des valets, qui ſert les autres ſerviteurs, *comme* marmiton, frotteur, *&c.*

MEDIASTUTICUS, i. *m. Liv.* Premier Magiſtrat des peuples de la Campanie, en Italie.

MEDIATIO, onis. *f.* Pacification.

MEDIATOR, oris. *m. Prud. & Bibl.* Mediateur, Entremetteur, Arbitre, Pacificateur.

MEDICA, æ. *f. Virg.* Sain-foin, *herbe fort bonne pour les chevaux.*

MEDICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qu'on peut guerir, à qui l'on peut donner du remede, gueriſſable, à qui l'on peut remedier. ‖ *Celſ.* Medecinal, qui a la vertu de guerir.

MEDICAMEN, inis. *n. Celſ.* Medicament, remede. ‖ *Juv.* Poiſſon. ‖ *Plin.* Le ſang du poiſſon pourpre, *qui ſert à teindre.* ‖ *Petr.* Fard.

MEDICAMENTARIUS, i. *m. Plin.* Apotiquaire, qui prépare des medicamens, Empoiſonneur.

MEDICAMENTARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les medicamens. ‖ Les poiſons. *Medicamentaria ars. Plin.* L'Apotiquairerie.

MEDICAMENTOSUS, a, um. *Vitr.* Medecinal, qui a une vertu medecinale.

MEDICAMENTUM, i. *n. Cic.* Medicament, remede.

MEDICATIO, onis. *f. Col.* L'application d'un remede, l'action de le donner.

MEDICATUS, a, um. *Plin.* Mêlé, mixtionné de quelque drogue. ‖ *Ovid.* Cauſé par un remede medecinal. *Medicatus ſomnus. Ovid.* Un ſommeil cauſé par les remedes. *-Fons. Front.* Une fontaine medecinale. *Medicata lana. Hor.* De la laine teinte. *-pocula. Mart.* Une medecine, une potion medecinale. *tela veneno. Sil. Ital.* Des flêches empoiſonnées.

MEDICINA, æ. *f. Cic.* La Medecine, l'art de guerir. ‖ Remede, medicament, medecine, potion medecinale. ‖ *Non.* Poiſon.

MEDICINALIS, *m. f.* le, *n.* is. Qui concerne la Medecine. *Medicinalis cucurbita. Plin.* Une ventouſe. *-digitus. Macrob.* Le doigt où ſe met l'anneau.

MEDICO, as, avi, atum, are. *Virg.* Mêler, mixtionner de quelque drogue. *Medicare capillos. Ovid.* Mettre de l'eſſence à ſes cheveux. *-ſemina. Virg.* Chaufourer le grain, faire tremper les ſemences dans quelque liqueur pour les faire mieux germer & en plus grande abondance.

MEDICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Ter.* Remedier, apporter du remede, panſer, traiter, donner des remedes, guerir.

MEDICUS, a, um. *Plin.* Medecinal.

MEDICUS, i. *m. Cic.* Medecin. *Medicus circumforaneus.* Un Charlatan.

MEDIDIES, ei. *f. Plaut. pour* Meridies.

MEDIETAS, atis. *f. Cic.* Une moitié. ‖ Le milieu.

MEDIMNUM, i, *n. Cic. &*

MEDIMNUS, i. *m. Lucil.* Meſure de ſix boiſſeaux, *ſelon Budée.*

MEDINA, æ. *f. Voyez* Metina.

MEDIOBURGUS, i. *m.* Middelbourg, *ville de Zelande, dans l'iſle de Walkeren.*

MEDIOCRIS, *m. f.* cre, *n.* is. *Cic.* Mediocre, ni trop grand ni trop petit, moïen, qui tient le milieu entre le grand & le petit. *Non mediocre telum eſt ad. Cic.* Ce n'eſt pas un petit aiguillon pour. *Mediocria ſponſalia. Plin.* Mariage entre perſonnes de moïen état.

MEDIOCRITAS, atis. *f. Cic.* Mediocrité.

MEDIOCRITER. *adv. Cic.* Mediocrement, moïennement, avec mediocrité, ni trop ni trop peu.

MEDIOLACIDS. Meſlock, *bourg de Lorraine aux confins de l'Archevêché de Treves.*

MEDIOLANENSIS, is. *m. Cic.* Milanois. ‖ *Mediolanus Ducatus.* Le Duché de Milan, le Milanois, *Contrée d'Italie.*

MEDIOLANIUM, i. *n.* Munſter, *ville de Weſtphalie.*

MEDIOLANUM, i. *n. ou* Mediolanum Inſubrum, Milan, *capitale de Lombardie.* ‖ Gaule Ciſalpine. *Mediolanum Sanctonum.* Xaintes, *capitale de Xaintonge, Province de France.*

MEDIOLANUM Biturigum, Magdunum. Meun, *ville de Berry en France, ſur l'Eure.*

MEDIOLANUM in Chamavis. Metelen, *ville des Chamaves en Allemagne, aujourd'hui village de l'Evêché de Munſter.*

MEDIOLANUM Gugernorum. Goch, *bourg du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Duché de Cleves ſur le Niers.*

MEDIOLANUM Ordovicum. Lanvethlin, Lanvillin, *bourg de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Mongomery.*

MEDIOLUM, i. *m.* Molina, *petite ville de la Caſtille nouvelle ſur la riviere de Molina, autrefois ville des Celtiberiens.*

MEDIOMATRICES, cum &

MEDIOMATRICI, orum. *m.* Les peuples de Metz.

MEDIOXIME. *adv. Varr. Voyez* Mediocriter.

MEDIOXIMI, orum. *m. Plaut.* Les Dieux du moïen rang, les demi Dieux.

MEDIOXIMUS, a, um. *Plaut.* Qui tient le milieu, mitoïen, moïen, mediocre.

MEDIPONTUS, i. *m. Cat.* Cable de preſſoir. ‖ Pont de corde.

MEDITAMEN, inis. *n. Catul. &*

MEDITAMENTUM, i. *n. Tac. Voyez* Meditatio.

MEDITATE. *adv. Plaut.* Avec Meditation, avec reflexion, après y avoir penſé, après une mûre reflexion.

MEDITATIO, onis, *f. Cic.* Meditation, reflexion, forte attention à une choſe. ‖ Préparation à une choſe.

MEDITERRANEUS. *Cic. &*

MEDITERREUS, a, um. *Feſt.* Qui eſt au milieu des terres, ſitué dans le milieu des terres. *Mare Mediterraneum. Plin.* La Mer Mediterranée, *qui eſt entre l'Europe & l'Aſie.*

MEDITOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* Mediter, faire reflexion, reflechir, penſer en ſoi-même, penſer attentivement, s'appliquer à conſiderer, attacher ſon eſprit, s'exercer, s'étudier, s'efforcer, ſe peiner.

MEDITULLIUM, i. *n. Cic.* Le milieu des choſes.

MEDIUM, i. *n. Cic.* Milieu, centre. *In medium* ou *in medio afferre, ponere, proferre. Cic.* Propoſer, mettre en avant. *De medio tollere. Cic.* Tuer, ôter ou enlever du monde. *E medio diſcedere. Cic.* S'en aller, ſe retirer, ſe cacher, s'abſenter. *-excedere. Ter.* Mourir, quitter la vie, ſortir de ce monde. *-pellere. Cic.* Chaſſer. *In medio relinquere. Vell. Pat.* Laiſſer indécis, ne rien arrêter, abandonner la déciſion, ne point décider. *In medio ſunt. Cic.* Les voilà, voyez-les, vous pouvez les voir.

MEDIUM Monaſterium. Moyenmonſtier, *bourg & Abbaye de Lorraine près de la Meurte.*

MEDIUS, a, um. *Cic.* Qui eſt au milieu. ‖ *Liv.* Ambigu, douteux. ‖ Neutre, qui ne prend aucun parti. *Medius amicus. Liv.* Ami commun. *Medius occurrere. Virg.* Venir à la traverſe.

MEDIUSFIDIUS. *adv.* Par Hercule, *ſorte de jurement particulier aux hommes, comme* Ædepol. *&* Ecaſtor *aux femmes.*

MEDIUS-VICUS. Moienvic, *ville de l'Evêché de Metz en Lorraine, ſur la Seille.*

MEDNICIA, Medniky. Womie, *ville de la Samogitie en Pologne, ſur le Wirwitz.*

MEDOACUS, Major, i. *m.* La Brenta, *riviere du Trentin & des Etats de Veniſe, en Italie.*

MEDOACUS Minor. Le Bachilione, *autre riviere de l'Etat de Veniſe, en Italie.*

MEDOACUS Portus. Malamocco, *bourg & port d'une petite iſle du Golfe de Veniſe.*

MEDOBRIGA, æ. *f.* Armenna, *ville ruinée dans l'Alentejo, en Portugal.*

MEDOSLANIUM Quadorum. *Ancienne ville des Quades peuples de Germanie. On la met à Znaim en Moravie.*

MEDUACUS, i. *m.* Fluvius. Medway, *riviere d'Angleterre, dans le Comté de Kent.*

MEDUANA, æ. *m.* Fluvius, Mayenne, *riviere de France, dans le Mayne & l'Anjou.* ‖ *Mediana, æ. f.* Mayenne, Mayne, Mayenne de Suhel, *ville de France, dans le Mayne, ſur la riviere de Mayenne.*

MEDULANUS Tractus. Le Medoc, *Contrée de la Guyenne en France, & partie du Bourdelois.*

MEDULLA, æ. *f. Cic.* La Moelle. ‖ Le cœur, les entrailles. ‖ *Plin.* Le cœur d'un arbre. *Medulla panis.* Mie de pain. *Medullis alicujus*, ou *in medullis alicujus hærere. Cic.* Etre extrêmement aimé de quelqu'un.

MEDULLITUS. *adv. Plaut.* Du fond du cœur, intimement, cordialement, tendrement, paſſionnément, juſqu'au fond des moelles.

MEDULLOSUS, a, um. *Celſ.* Moelleux, où il y a beaucoup de moelle.

MEDULLULA, æ. *f. Catul. diminutif de* Medulla.

MEDULLUM, i. *n.* Medlin, *village de Baviere ſur l'Inn.*

MEDUNTA, æ. *f.* Mante, *ville du Gouvernement de l'iſle de France ſur la Seine, à 15. lieues au deſſous de Paris.*

MEDUNTANUS Ager. Le Mantois, *Territoire de la ville de Mante, dans l'iſle de France aux confins de Normandie.*

MEGA, æ. *f.* Meghen. Megen, *ville du Brabant Hollandois, ſur la Meuſe, & capitale d'un Comté qui porte ſon nom. Meganenſis Comitatus.*

MEGALESIA, orum. *n.* Jeux & fêtes à Rome à l'honneur de Cybele.

MEGALIUM, i. *n. Plin.* Sorte de parfum précieux.

MEGALOPOLIS, is. *f.* Meckelbourg, Meklenbourg, *ville Epiſcopale ruinée, à une lieue de Wiſmar. Megalopolitanus Ducatus.* Le Duché de Meckelbourg, *dans le Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne entre la Pomeranie, le Brandebourg, le Comté de Danneberg & celui de Lawembourg.*

MEGALOPOLIS Arcadiæ. Leondari, *ville de Morée dans la Zaconie, à la ſource du Rifo. On l'appelle auſſi* Lariſſe *ou* Lariſſa.

MEGARA, æ. *f.* Megaris, is. *f.* Megare, *village de la Livadie en Grece, autrefois ville capitale de la Megaride.*

MEGARENSIS Sinus. Le Golfe d'Agouſte, *dans la mer de Sicile.*

MEGARIS, is. Megalia, æ. *f.* Caſtel del Ovo, *iſle de la mer de Toſcane, dans le Golfe de Naples.*

MEGISTANES, num. *Sen.* Les Grands, les Puiſſans.

MEGLEDUNUM, i. n. Meun, ville de France en Berry ſur l'Eure. || Autre dans l'Orleanois ſur la Loire.

MEGRINA, æ. f. Megrina, province de Moſcovie entre le lac Ilmen, & celui de Biele-Jezero.

MEHÆNIA, æ. f. Mehaine, riviere du Comté de Namur dans les Pays-Bas.

MEHERCLE, & Mehercule. Ter. Par Hercule. (ſerment.)

MEI. Plaut. genit. d'Ego.

MEIMACUM, i. n. Meimac, Abbaye de Limouſin, en France.

MEININGA, æ. f. Meinungen, Meiningen, ville de Franconie, en Allemagne, capitale du Comté de Henneberg.

MEINOVIA, æ. f. Meinow, petite iſle de Suabe en Allemagne, dans le lac de Conſtance.

MEIO, is, minxi, mictum, meiere. Perſ. Piſſer, uriner, faire de l'eau, lâcher de l'eau. Mixtum venire. Hor. Venir de piſſer ou venir piſſer.

MEISENHEIMUM, Maſoneimum, i. n. Meiſenheim, ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne, ſur le Lauter.

MEL, llis. n. Cic. Miel, du miel. || Douceur. Mel meum. Plaut. Mon cœur, terme de careſſe.

MELAIO, m. Fluvius. La Mela, riviere de l'Etat de Veniſe, en Italie.

MELANCHOLICUS, a, um. Cic. Melancolique. || Plin. Cauſé par la melancolie. Melancholicæ vertigines. Plin. Vertiges cauſez par la melancolie, vapeur.

MELANGE, es. f. Voyez Meliapura.

MELANI Montes. Le Mont Sinaï, dans l'Arabie Petrée.

MELANIA, æ. f. Plin. Noirceur, tache noire. || Couleur livide d'une contuſion.

MELANTA. Voyez Melonta Major.

MELANTIAS, adis. f. Melitias, Melautrada, ville de Romanie ſur la mer de Marmara.

MELANTISCHUS Ager. Le Melanthois, le Quartier de Melantois, Contrée de la Châtellenie de Lille en Flandre.

MELAS, anis, Cappadociæ Fluvius, m. Genſui, riviere de la Natolie en Aſie, dans la Caramanie & l'Adulie.

MELAS Pamphyliæ, anis, m. Crionero, riviere de la petite Caramanie, dans la Natolie, en Aſie.

MELAS Thraciæ. Lariſſa, Megariſe, riviere de Romanie, autrefois de Thrace.

MELAS, anis, Melanes, is. Melanus, i. m. Sinus. Le Golfe de Megariſe, ſur les côtes de Romanie, dans la Turquie en Europe.

MELASSA, æ. f. Melaſſo, ville Epiſcopale de Natolie, en Aſie, ſur l'Archipel.

MELDÆ, arum. f. Meaux, ville Epiſcopale de France.

MELDÆ, arum. } Les Habitans de
MELDI, orum. m. } Meaux.

MELDORPIUM, i. n. Meldorp, ville du Holſtein dans la Baſſe Saxe, en Allemagne.

MELDULA, æ. f. Meldola, bourg, Principauté, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Romagne.

MELEAGRIS, idis. f. Col. Poule de Guinée, pintade. || Poule d'Inde.

MELELA, æ. f. Millier, Milier, ville du Barca, en Afrique, ſur le golfe de Sidra.

MELERUS Lacus. Le Lac Meler, en Suede entre l'Uplande, la Weſtmanie, & la Sudermanie.

MELES, is. m. Voyez Melis.

MELFICTUM, i. n. Voyez Molfetum.

MELIAPORA, æ. f. olim Melange, Meliapour, San-Thomé, ville Epiſcopale de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte de Coromandel.

MELIBOCUS, i. m. Mons. La Montagne de Hartz, dans le Duché de Brunſwic, partie de la Baſſe Saxe, en Allemagne.

MELICERIS, idis. f. Celſ. Playe. || Apoſtume. || Tumeur ouverte, dont on fait ſortir en preſſant un pus blanchâtre.

MELICERTA, &c. Melicertes fils d'Athamas Roi de Thebes & d'Ino.

MELICETA, æ. f. Celſ. Pus blanchâtre qui ſort d'une playe.

MELICUM, i. n. Melck, bourg de la Baſſe Hongrie en Allemagne, au confluent de la Piela & du Danube.

MELICUS, a, um. Cic. Lyrique, qui concerne les chanſons & la poeſie lyrique.

MELIGNANUM, i. n. Marignano, ville du Milanois en Italie ſur le Lambro.

MELILLA, æ. f. Melille, petite ville ſur la côte meridionale de la Jamaïque iſle de l'Amerique.

MELILLIS, is. f. Melilli, Merilli, bourg de Sicile, ſur la côte orientale de la vallée de Noto.

MELILOTIUM, i. n. Melilot, bourg de la Floride vers les montagnes Apalaches, chef d'un Royaume de même nom.

MELILOTOS, i. f. Plin. } Melilot, her-
MELILOTUM, i. n. Plin. } be.

MELIMELA, orum. n. plur. Hor. Plin. Pommes de Paradis, pommes douces; ainſi nommées en Latin, parce qu'elles ont le goût de miel.

MELIMELI, n. indec. Colum. Miel où l'on a trempé du coing.

MELIMELUM, i. n. Hor. Pomme douce comme miel.

MELINDA, æ. f. Melinde, ville d'Ethiopie en Afrique ſur la côte du Zanguebar.

MELINUM, i. n. Vitr. Eſpece d'ocre, terre pour les Peintres. || Huile de fleurs de coing.

MELINUS, a, um. Plin. De coing ou de couleur de coing.

MELINUS, a, um. Plaut. De chat ſauvage, de blaireau, &c. Voyez Melis.

MELIODUNUM, i. n. Milaus, bourg de Bohême près du Muldaw.

MELIOPOTAMOS, i. m. Meliopotamo.

MELIOR, m. f. ius, n. oris. Cic. Meilleur, plus excellent. Compar. de bonus. Meliorem reddere. Abonnir, ameliorer.

MELIORESCO, is, ere. neut. Col. Devenir meilleur, s'amelioier, s'abonnir.

MELIPHYLLUM, i. n. Virg. Meliſſe, herbe.

MELIS, is. f. Feſt. Fuſt de pique ou de lance.

MELIS, is. f. Plin. Taiſſon. || Blaireau. || Chat ſauvage. || Fouine.

MELISE, Meleſe. Meliſſa, bourg de la grande Grece, aujourd'hui dans la Calabre citerieure au Royaume de Naples.

MELITA, æ. f. Melite, es. f. Malte, iſle d'Afrique.

MELITA, Meleda, iſle du Golfe de Veniſe, dépendante de la Republique de Raguſe.

MELITA, æ. f. Voyez Melitene.

MELITA, æ. f. Miletus, i. f. Mileto, ville des Brutiens en Italie, aujourd'hui dans la Calabre ulterieure au Royaume de Naples.

MELITÆUS, a, um. Plin. De l'iſle de Malte.

MELITELLUM, i. n. Melitello, bourg de Sicile, dans la Vallée de Noto.

MELITENE, es. f. Provincia. Boſoch, Bozoch, Contrée de Natolie, en Aſie, dans l'Aladuli.

MELITENE, Melitine, es. f. Melita, æ. Urbs. Malatiah, ville de Romanie ſur la mer Noire.

MELITENSIS, m. f. ſe, n. is. Qui eſt de Malthe. Eques Melitenſis. Chevalier de Malthe. Ordo Melitenſis. L'Ordre de Malthe.

MELITES, æ. m. Plin. Hyacinthe ou topaſe. Pierres précieuſes.

MELITIS, dis. f. Plin. Meliſſe, herbe.

MELITON, onis. m. Varr. Ruche d'abeilles & le lieu où on les place.

MELITTURGUS, i. m. Varr. Qui tire le miel des ruches.

MELIUS. adv. Cic. Mieux. Melius eſt illi factum. Cic. Il ſe porte mieux. Melius erit iſti morbo. Plaut. Cette maladie ne ſera pas dangereuſe.

MELIUSCULE. adv. Cic. Un peu mieux.

MELIUSCULUS, a, um. Celſ. Un peu meilleur ou qui eſt un peu mieux.

MELLA, æ. f. Col. Eau dans laquelle on fait tremper les gâteaux de cire après en avoir tiré le miel autant qu'on a pû.

MELLA, æ. f. Melle, petite ville du Cercle de Weſtphalie, ſur la riviere d'Haſe.

MELLARIA, æ. f. Cordubenſis. Fuente d'Ovejuna, nom des ruines de l'ancienne Mellaria ville de l'Eſpagne Betique, dans l'Andalouſie, aux confins de l'Eſtramadoure d'Eſpagne.

MELLARIA, æ. Turdulorum. Veger de la Miel, village d'Andalouſie en Eſpagne près du Détroit de Gibraltar.

MELLARIUM, i. n. Varr. Le lieu où l'on éleve des mouches à miel. || Vaſe où l'on met du miel.

MELLARIUS, a, um. Cic. Où l'on met le miel.

MELLATIO, onis. f. Col. La recolte du miel.

MELLEDUNUM, i. n. Voyez Melodunum.

MELLENTUM, i. n. Meulan, ville de l'iſle de France ſur la Seine, au deſſous de Paris.

MELLEUS, a, um. Plin. De miel.

MELLICULUM, i. n. Plaut. Mon petit cœur, termes de careſſes tendres. || Un peu de miel.

MELLIFER, a, um. Ovid. Qui produit le miel.

MELLIFICATIO, onis. f. Varr. &

MELLIFICIUM, i. n. Col. L'action ou la façon de faire du miel, l'induſtrie ou le travail des abeilles.

MELLIFICO, as, avi, atum, are. neut. Virg. faire du miel.

MELLIFICUS, a, um. Col. Qui fait du miel.

MELLIFLUUS, a, um. Plaut. D'où coule le miel.

MELLIGENUS, a, um. Plin. Qui eſt de la nature du miel, qui a le goût de miel.

MELLIGO, inis. f. Plin. Le ſuc ou la matiere dont les abeilles font le miel, toute ſorte de ſuc mieleux.

MELLINGA, æ. f. Mellingen, ville de Suiſſe au midi de Bade, ſur le Ruſſ.

MELLITUS, a, um. Hor. Miellé, emmiellé, où l'on a mis du miel. || Plin. Doux comme miel. || Catul. Doux, joli, agréable, charmant.

MELLUM Regnum. n. Le Melli, le Royaume de Melli dans la Nigritie en Afrique.

MELNICUM, i. n. Melnick, bourg de Bohême, ſur l'Elbe vis-à-vis le confluent du Muldaw.

MELOCABUS, i. m. Coburg, ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, capitale d'un Duché de même nom.

MELODIA, æ. f. Bibl. Melodie.

MELODUNUM, Melledunum, Mecledunum, i. n. Melun, ville de France dans la Brie ſur la Seine, au deſſus de Paris.

MELONES, um. m. pl. Pallad. Des melons.

MELOPEPONES, um. m. pl. Plin. Eſpece de melons de figure ronde.

MELOS, os. n. Hor. Melodie, chant melodieux.

MELOS, i. f. Inſula. Milo, iſle de l'Archipel, à l'orient du Golfe de Napoli.

MELOSEDUM, i. n. Le Mont de Lan, village de Dauphiné, entre Grenoble & Briançon.

MELOTA, æ. f. Bibl. Vêtement fait de peaux de mouton avec la laine. || Peau de mouton dont on n'a point ôté la laine || Peau de quelque bête que ce ſoit, dont on n'a point ôté le poil, vêtement fait de ces peaux.

MELPHES Fluvius. m. La Molpa, riviere de la Principauté citerieure au Royaume de Naples, en Italie.

MELPHIS, is. Melphia, æ. f. Melfi, Melphez, ville de la Baſilicate, au Royaume de Naples, en Italie.

MELPUM, i. n. Melzo, bourg du Milanois, en Italie.

MEMBRANA, æ. f. Cic. Membrane, peau déliée, qui enveloppe. || Parchemin, velin. || Plin. Pellicule qui eſt entre l'écorce & le bois d'un arbre. || Lucr. Surface, ſuperficie.

MEMBRANACEUS, a, um. Plin. Semblable à une membrane, à du parchemin, à du velin, à une peau.

MEMBRANEUS,

MEMBRANEUS, a, um. *Ulp.* Fait de parchemin *ou* de velin.

MEMBRANULA, æ. *f. Celſ.* Petite membrane. ‖ *Cic.* Parchemin fort mince.

MEMBRATIM. *adv. Lucr.* Membre à membre. ‖ *Plin.* Par membres, par pieces. ‖ *Cic.* Par parties, par articles, piece à piece. ‖ De point en point.

MEMBRATURA, æ. *f. Vitr.* Membrure, diſpoſition des membres, leur forme.

MEMBRUM, i. *n. Cic.* Membre, partie, piece, morceau. *Membrum domûs. Vitr.* Appartement, partie *ou* portion de maiſon. *-dormitorium. Plin. J.* La chambre où l'on couche. ‖ Dortoir.

MEME *ou* memet. *Virg. &c. Plaut.* Moi-même.

MEMELIA, æ. *f.* Memel, Cloupede, *ville de la Pruſſe Ducale, dans le Comté de Schalavonie, aux confins de la Samogitie.*

MEMERSIUM, i. *n.* Memers, Meſmers, *ville du Maine en France, à la ſource de la Dive.*

MEMINI, ſti, nit, niſſe. *Defect. Cic.* Se ſouvenir, ſe reſſouvenir, conſerver la memoire. ‖ Faire mention.

MEMMINGA, æ. *f.* Roſtrum Nemaviæ. Memmingue, *ville Imperiale d'Allemagne, dans l'Algou en Souabe, près de l'Iler.*

MEMNONIUS, a, um. *Ovid.* De Memnon *ou* noir.

MEMOR, oris. *omn. gen. Cic.* Qui ſe ſouvient, qui a memoire de. ‖ Qui a de la memoire. *Memor beneficii. Cic.* Reconnoiſſant, qui conſerve la memoire d'un bien qu'il a reçu. *Memor nota. Hor.* Marque pour ſe reſſouvenir.

MEMORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Memorable, digne de memoire, qui merite le ſouvenir.

MEMORANDUS, a, um. *Virg.* Memorable. ‖ *Ovid.* Dont on doit faire mention.

MEMORATOR, oris. *m.* trix, icis, *f. Prop.* Qui fait mention d'une choſe, qui la remet en memoire.

MEMORATUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Memoro. *Memoratiſſimus ſcriptor. Gell.* Un Ecrivain tres-celebre.

MEMORIA, æ. *f. Cic.* La memoire. ‖ Memoire, le ſouvenir, le reſſouvenir. ‖ L'hiſtoire des temps *Memoria proditum eſt. Cic.* L'hiſtoire fait mention, fait foi. *Memoria eximatur. Suet.* Qu'il n'en ſoit plus parlé. *Memoria alicujus operam dare. Cal. Cic.* S'employer à la conſideration de quelqu'un. *Memoria ſuperiori. Cic* Au temps paſſé, dans les ſiecles precedens. *-patrum noſtrorum. Cæſ.* Du temps de nos peres. *-tenere. Cic.* Sçavoir par cœur. *-cuſtodire. Cic.* Conſerver dans ſa memoire. *-mei tuâ delector. Cic.* Je ſuis ravi de trouver place dans votre ſouvenir. *Poſt hominum memoriam. Cic.* De tout temps, de memoire d'homme. *Ut mea memoria eſt. Cic.* Autant que je me puis ſouvenir, ſi je me ſouviens bien.

MEMORIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Suet.* Qui concerne la memoire *ou* le ſouvenir. *Memoriales libri. Suet.* Les memoires, les memoriaux, les regiſtres.

MEMORIOLA, æ. *f. Cic.* Foible *ou* courte memoire, peu heureuſe.

MEMORIOSUS, a, um. *Front. Voyez* Memor.

MEMORITER. *adv. Cic.* De memoire, par cœur.

MEMORO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Raconter, dire, faire mention, rapporter, parler de. *Memorant. Liv.* On dit.

MEMPHI, orum. *m.* Les habitans de Memphis.

MEMPHIS, is. *f.* Memphis, *Capitale de la baſſe Egypte.*

MEN. *pour* Mene. *Ter.* Qui moi!

MENÆ, arum. *f. plur.* Meneo, Mineo, *ville de Sicile, mais détruite.*

MENAJUM Fretum, i. *n.* Le Détroit de Menay, *dans la mer d'Irlande, entre l'iſle d'Angleſey & la Principauté de Galles.*

MENANCABUM, i. *n.* Menancabo, *ville des Indes, ſur la côte meridionale de l'iſle de Sumatra.*

MENANUS. Le Menan, *riviere de l'Inde delà le Gange.*

MENARIACUM, Minariacum, i. *n.* Merville, *bourg de Flandre aux confins de l'Artois, ſur le Lys.*

MENATUM, i. *n.* Menal, *Abbaye d'Auvergne en France, aux confins du Bourbonnois.*

MENBIGIUM, i. *n.* Menbigz, *ancienne ville Epiſcopale de Syrie, à l'Orient d'Alep.*

MENCORVUM, Monocorvum, i. *n.* La Torre di Moncorvo.

MENDA, æ. *f. Aſc. Ped.* Faute d'écriture *ou* d'impreſſion. ‖ *Ovid.* Défaut, difformité, imperfection.

MENDACILOQUUS, a, um. *Plaut.* Qui ne fait que mentir.

MENDACITER. *adv. Solin.* Fauſſement, en mentant.

MENDACIUM, i. *n. Cic.* Menſonge, menterie, fauſſeté, parole trompeuſe, diſcours impoſteur, déguiſement. *Mendacio ſtaturam adjuvare. Sen.* Paroître de plus grande taille par artifice, déguiſer ſa taille.

MENDACIUNCULUM, i. *n. Cic.* Un petit menſonge.

MENDAX, acis. *omn. gen. Cic.* Menteur; qui dit des menſonges, qui ment, qui fait des menteries. ‖ Faux, plein de menſonges. ‖ Hableur, trompeur, qui en fait accroire.

MENDICABULUM, i. *n. Plaut.* Le poſte où ſe met un gueux pour gueuſer, ſa niche. ‖ Le gueux même. ‖ Le métier qu'il fait.

MENDICATIO, onis. *f. Sen.* L'action de gueuſer, de mendier. Le métier de gueux.

MENDICE. *adv. Sen.* En mendiant, en gueuſant.

MENDICITAS, atis. *f. Cic.* Mendicité, gueuſerie, pauvreté qui engage à mendier.

MENDICO, as, avi, atum, are. *act. Juv.* Mendier, gueuſer, demander l'aumône, chercher la charité. *Mendicare ſibi malum. Plaut.* Chercher malheur, mal encontre *ou* guignon.

MENDICULUS, a, um. *Plaut.* De gueux, de mendiant, gueuſaille. *Exercitus collectus ex ruſticis mendiculis. Cic.* Regiment de gueuſaille ramaſſée à la campagne.

MENDICULUS, i. *m. Cic. diminutif de*

MENDICUS, a, um. *Cic.* Mendiant, gueux, qui demande l'aumône. ‖ De gueux, de mendiant. ‖ Foible, inutile, de peu de conſequence.

MENDOCINUM, i. *n.* Caput. Capo Mendocino, *Cap de la Preſqu'iſle de Californie en Amerique.*

MENDOLATA, Mendolia, æ. *f.* Mendolia, *bourg de Calabre ſur la Boua, au Royaume de Naples, en Italie.*

MENDOSE. *adv. Cic.* Mal, fauſſement, avec bien des fautes, ſans correction, d'une maniere peu correcte, defectueuſe, &c.

MENDOSUS, a, um. *Plin. J.* Plein de fautes, ſans correction. ‖ *Hor.* Vicieux, corrompu. ‖ *Cic.* Fautif *ou* plein de défauts, difforme.

MENDRISIUM, i. *n.* Mendry, Mendris, *ville des Suiſſes, au couchant de Como, capitale du Gouvernement de* Mendris. *Mendriſienſis Præfectura.*

MENDUM, i. *n. Cic.* Faute d'écriture *ou* d'impreſſion, erreur, tache, défectuoſité, défaut. *Voyez* Menda.

MENECINA, æ. *f. olim* Pandoſia, æ. *f* Mendicino, *bourg de la Calabre citerieure au Royaume de Naples, en Italie.*

MENEVIA, æ. *f.* Saint Davids, *ville de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Penbrock.*

MENGRELIA, æ. *f.* La Mingrelie, Mingrelie, *Contrée d'Aſie, c'eſt l'ancienne Colchide, entre l'Abaſſie ou l'Avogaſie, la Georgie, la Turcomanie, & la mer noire.*

MENIANA, orum. *n. pl. Vitr.* Terraſſes ſur les maiſons. ‖ Balcons, galeries autour des bâtimens.

MENINA, æ. *f.* Menin, *ville de la Châtellenie d'Ypres en Flandre.*

MENLASCUS, i. *m.* Menoſca, æ. *m.* Orio, Menlaſco, *riviere de Guipuſcoa, Province du Royaume de Navarre, en Eſpagne.*

MENOBA, æ *m.* Fluvius. Guadiamar, *riviere d'Andalouſie, en Eſpagne*

MENOBA, æ. *f.* Oppidum Beſmeliana, Bezmiliana, *village du Royaume de Grenade en Eſpagne, ſur la côte.*

MENOSGADA, æ. *f Voyez* Egra.

MENOUFIA, æ *f.* Menoufia, *ville de la Baſſe Egypte dans le Delta, ſur une des branches du Nil.*

MENRALIA, æ. *f. Voyez* Mellaria.

MENS, tis. *f. Cic.* L'ame *ou* l'eſprit, l'intelligence, l'entendement, le ſens. ‖ Deſſein, intention, penſée, ſentiment, volonté, vouloir ‖ La memoire, le ſouvenir. ‖ *Virg.* Inclination, penchant. *Mala mens, malus animus. Ter.* Mauvais eſprit, mauvais cœur. *Mentis integer* ou *compos. Cic.* Qui a l'eſprit ſain, qui eſt de bon ſens. ‖ Qui ſe poſſede. *-exul. Ovid.* Qui eſt hors du ſens. *-ſua eſſe. Cic.* Etre maître de ſoi-même, ſe poſſeder. *Mihi in mentem venit. Cic.* Je me ſuis aviſé, il m'eſt venu dans la penſée, je me ſuis mis dans l'eſprit. *In mentem mihi venit illius temporis. Cic.* Je me ſouviens de ce temps-là, ce temps-là me revient, ſe preſente à ma memoire. *Mente hac fuit. Cic.* Ç'a été ſon ſentiment, il a été de cet avis. *-bonâ facere. Quintil.* Agir de bonne intention. *-tacitâ. Ovid.* en ſoi-même, à part. *Mentis aberratio.* Abſence d'eſprit.

MENSA, æ. *f. Cic.* Table. ‖ Bureau, comptoir. ‖ Ce qu'on ſert ſur la table. *Virg.* Ce qui ſervoit d'aſſiete *ou* de plat. *Menſa Pythagora.* Table de multiplication. *-delphica. Cic.* Table à trois pieds. *Secunda menſa. Cic.* Second ſervice *ou* le deſſert. *Unâ comedere menſâ. Juv.* Manger, prendre ſes repas *ou* vivre enſemble. *Menſam tolli jubere. Cic.* Faire deſſervir.

MENSARIUS, i. *m. Cic.* Banquier, Changeur.

MENSES, ium. *m. pl. Plin.* Les purgations, les regles, les mois, les ordinaires des femmes.

MENSIO, onis. *f. Cic.* Meſurage, l'action de meſurer. ‖ La meſure.

MENSIS, is. *m. Cic.* Un mois, le mois, l'eſpace d'environ quatre ſemaines.

MENSOR, oris. *m. Col.* Meſureur. ‖ *Veget.* Maréchal des Logis.

MENSTRUA, orum. *n. Celſ. Voyez* Menſes.

MENSTRUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* De tous les mois, qui ſe fait tous les mois. *Menſtrualis mulier. Plin.* Une femme qui a ſes mois.

MENSTRUUM, i. *n. Liv.* Proviſion de vivres pour un mois. ‖ *Ulp.* Penſion pour un mois.

MENSTRUUS, a, um. *Cic.* D'un mois, de chaque mois, qui arrive tous les mois. *Menſtrua adverſaria. Cic.* Papiers, journaux de chaque mois. *-cibaria. Cic* Vivres pour chaque mois. *-Uſura. f. Cic.* Uſure qui ſe paye tous les mois.

MENSULA, æ. *f. Plaut.* Petite table, *diminutif de* Menſa.

MENSULARIUS, i. *m. Sen.* Banquier, Changeur.

MENSURA, æ. *f. Cic.* Meſure. ‖ *Plin. J.* Etendue, inſtrument à meſurer.

MENSURABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Prud.* Qu'on peut meſurer, meſurable.

MENSURADÆ Caput. Le Cap de Mezureda, Mezurada, *ſur la côte de Guinée, près du petit Dieppe.*

MENSUS, a, um. *Cic.* Meſuré *ou* qui a meſuré, *partic. de* Metior.

MENTA, æ. *f. Cic.* Mente. *Plaut.*

MENTAGRA, æ. *f. Plin.* Feu volage *qui vient au viſage*, ſorte de dartre *qui commence par le menton.*

MENTASA, Mentiſa, æ. *f.* Guardia, *village d'Andalouſie, en Eſpagne, autrefois ville des Oretains.*

MENTERCOSA, æ. *f. Voyez* Metercoſa.

MENTESELIA, æ. *f.* Menteſeli, *Contrée de Natolie en Aſie, entre le Taurus, la Caramanie propre, l'Adinelli & la mer de Rhodes.*

MENTHA, æ. *f. Voyez* Menta.

MENTHITIA, æ. *f.* Mentheyt, *Province de l'Ecoſſe meridionale.*

MENTIGO, inis. *f. Col.* Eſpece de dartre *qui vient aux levres des chevreaux & des agneaux lorſqu'ils mangent des herbes couvertes de roſée.*

MENTIO, onis. *f. Cic.* Mention, memoire. *Mentionem facere alicujus* ou *de aliquo. Cic* Faire attention, parler de quelqu'un. *In eorum mentionem incidi. Cic.* Je ſuis tombé ſur leur chapitre.

MENTIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Cic.* Mentir, faire un menſonge, dire une menterie. ‖ *Col.* Contrefaire, faire ſemblant, feindre, diſſimuler, déguiſer. ‖ *Plin.* Avoir du rapport, reſſembler. *Mentiri alicui. Cic. ad aliquem. Gell.* Mentir à quelqu'un. *-adverſus aliquem. Plaut. in aliquem. Cic.* Calomnier quelqu'un. *-ſeſe aliquem. Plin. J.* Se contrefaire, ſe deguiſer. *-amorem. Ovid.* Feindre de l'amour, contrefaire l'amoureux. *-virum. Mart.* Se deguiſer en homme. *-fuco colorem. Quintil.* Farder une choſe, lui donner une couleur qui ne lui eſt pas naturelle. *-ſomnum. Petr.* Faire ſemblant de dormir, faire le dormeur.

MENTITIO, onis. *f. ad Her.* Menſonge, menterie.

MENTITUS, a, um. *part. depon.* Qui a menti. *& paſſ.* Feint, deguiſé, faux, forgé, contrefait.

MENTUM, i. *n. Cic.* Le menton. ‖ *Vitr.* Le larmier d'une corniche. *Mentum coronæ. Vitr.* Le petit rebord qui pend au larmier des corniches.

MENUTHIAS. *Voyez* Madakaſcaria.

MEO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Aller, couler, ſe gliſſer *ou* paſſer d'un lieu à un autre.

MEOPTE ingenio. *Plaut.* De moi-même, ſelon mon inclination.

MEPHITIS, is. *f. Virg.* Puanteur, exhalaiſon puante qui s'éleve des lieux où il y a des mines de ſoufre.

MEPPA, æ. *f.* Meppen, *ville de l'Evêché de Munſter en Weſtphalie, ſur l'Haſſa.*

MEQUINENTIA, æ. *f.* Mequinenca, *bourg d'Eſpagne dans l'Arragon, au confluent de la Segre & de l'Ebre.*

MERACIUS. *adv. comp.* Plus purement. *Celſ. Meracius bibere. Celſ.* Boire ſon vin tout pur.

MERACOMPSO, Tacompſo, onis. *m.* Aſuan, *ville de la Haute Egypte ſur le Nil.*

MERACULUS, a, um. *Plaut.* Pur.

MERACUS, a, um. *Cic.* Pur, ſans mélange, qui n'eſt point mixtionné, qu'on n'a pas melangé.

MERANIA, æ. *f.* Merari, Meranie, *bourg d'Allemagne dans le Tirol, ſur l'Adige.*

MERCABILIS. *Ovid.* &

MERCALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Dont on peut faire commerce *ou* marchandiſe, qu'on peut acheter *ou* vendre, qu'on peut trafiquer.

MERCATIO, onis. *f. Gell.* Marchandiſe, negoce, trafic, commerce.

MERCATOR, oris. *m. Ovid.* Un Marchand.

MERCATORIUS, a, um. *Plaut.* De Marchand.

MERCATORUM Portus. *Voyez* Haſnia.

MERCATURA, æ. *f. Cic.* Marchandiſe, negoce, trafic, commerce. *Mercaturam facere. Plaut. Mercaturas. Cic.* Exercer la marchandiſe, être marchand, negocier, trafiquer.

MERCATUS, a, um. *Cic.* Qui a acheté. ‖ *Plin.* Acheté, qui a été vendu.

MERCATUS, ûs. *m. Cic.* Marché, place où l'on vend. ‖ Foire. ‖ Les gens qui compoſent le marché. ‖ *Plaut.* Trafic, vente, & achat. *Mercatum indicere. Cic.* Publier une foire. *-inſtituere. Cic.* Etablir un marché *ou* une foire. *Mercatu frequenti. Liv.* En plein marché, en pleine foire.

MERCE, mercem. *Voyez* Merx.

MERCEDULA, æ. *f. Cic.* Petite recompenſe, foible ſalaire.

MERCENARIUS, a, um. *Cic.* Fait en vûe de recompenſe, qui ſe fait pour de l'argent, dont on attend le ſalaire.

MERCENARIUS, i. *m. Cic.* Mercenaire, gagne-denier. Qui travaille pour de l'argent, qui va en journée, qui loue ſes peines pour un prix. ‖ *Petr.* Valet à gages. ‖ *Sen.* Fermier, Metayer, Laboureur, Vigneron.

MERCES, edis. *f. Cic.* Prix, recompenſe, ſalaire, gages, appointemens, louage, accommodage.

MERCESIA, æ. *f.* Mercex, *ville autrefois Epiſcopale de Syrie, près du mont Aman.*

MERCHIA, æ. *f.* La Merche, les Merches, *province de l'Ecoſſe meridionale.*

MERCIÆ Regnum. La Mercie, *le Royaume de Mercie fondé en Angleterre par les Angloſaxons. Il comprenoit les Comtez de Cheſtre, de Darbi, de Nottingham, de Lincoln, de Rutland, de Leiceſtre, de Stafford, de Salops, de Herfort, de Vigorn, de Barwick, de Huntingdon, de Betfort, de Bonkingham, d'Oxfort, & de Gloceſtre.*

MERCIMONIUM, i. *n. Plaut.* Marchandiſe, denrée, tout ce qui entre en negoce.

MERCOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Acheter. *Mercari ab* ou *de aliquo. Cic.* Acheter de quelqu'un. *-aliquid alicui. Ter.* Acheter quelque choſe à *ou* pour quelqu'un. *-græca fide. Plaut.* (*Prov.*) Faire credit depuis la main juſqu'à la bourſe.

MERCORIUM, i. *n.* Mercœur, *bourg d'Auvergne en France, entre Clermont & S. Flour.*

MERCURIALE, is, *n.* Mercogliano, *village de la Terre de Labour, au Royaume de Naples, autrefois ville de la Campanie, en Italie.*

MERCURIALES, ium. *m. pl. Cic.* Les Congreganiſtes, les Confreres de la Congregation etablie en l'honneur de Mercure. ‖ *Hor.* Sçavans, Doctes.

MERCURIALIS, is. *f. Plin.* Mercuriale, *plante.*

MERCURIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* De Mercure, qui concerne Mercure.

MERCURII Inſula. Tavolara, *iſle de la Mediterranée, près de la côte orientale de Sardaigne.*

MERCURII Promontorium. Le Cap Bon, *ſur la Mediterranée la plus ſeptentrionale de toute l'Afrique.*

MERCURIUS, i. *m.* Mercure, le Meſſager des Dieux, le Dieu de l'éloquence, des belles Lettres, des Arts, des Marchands, des Larrons & des grands chemins. ‖ L'une des ſept planetes, monceau de pierres ſur les grands chemins, auquel les paſſans en ajoûtoient une à l'honneur de ce Dieu des chemins. *Mercurii dies.* Le Mecredi.

MERE. *adv. Plaut.* Purement, ſans mélange.

MEREEZA, æ. *f.* Meretium, i. *n.* Meretz, Merec, *ville de Lithuanie dans la Poleſie, au confluent du Mereez & du Niemen.*

MERENDA, æ. *f. Plaut.* Le goûter, collation, petit repas entre le dîner & le ſouper.

MEREO, es, rui, ritum, ere. *act.* ou *neut.* &

MEREOR, eris, ritus ſum, eri. *dep. Cic.* Meriter, gagner *ou* acquerir par ſon travail. ‖ Etre ſoldat, ſervir, porter les armes, être à la ſolde. *Mereri bene de aliquo. Cic.* Faire plaiſir à quelqu'un, lui rendre de bons offices, le ſervir, l'obliger. *Malè mereri. Cic.* Deſobliger, rendre de mauvais offices, deſſervir. *-ſub aliquo. Liv.* Porter les armes, ſervir ſous quelqu'un. *-odium. Quintil.* S'attirer la haine. *Quid merear, quamobrem mentiar? Plaut.* Qu'aurai-je *ou* que me donnera-t-on pour mentir? *Ære meret parvo. Stat.* Il ſert à bon marché.

MERETRICIE. *adv. Plaut.* A la maniere des courtiſanes, en courtiſane, en coquette outrée.

MERETRICIUM, i. *n. Suet.* Proſtitution, coquetterie outrée, profeſſion de courtiſane, métier de fille débauchée.

MERETRICIUS, a, um. *Cic.* De courtiſane, de débauchée, de proſtituée.

MERETRICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Col.* Hanter les lieux de débauche, de proſtitution.

MERETRICULA, æ. *f. Cic. diminutif de*

MERETRIX, icis. *f. Cic.* Courtiſane, fille de mauvaiſe vie, une proſtituée, une debauchée.

MERGA, æ. *f. Col.* Faucille à ſcier *ou* ſcier les bleds. ‖ Une faux à faucher les bleds clairs. ‖ *Feſt.* Une fourche avec quoi l'on met en meule.

MERGEMUM, i. *n.* Merville, *bourg de Flandre aux confins de l'Artois, ſur le Lys.*

MERGENTHEMUM, i. *n.* Mariendal, Margentheim, *ville de Franconie en Allemagne, ſur le Taubés.*

MERGES, itis. *f. Plin.* Main *ou* poignée du moiſſonneur, botte, gerbe. ‖ Faux à ſcier les bleds clairs. ‖ *Virg.* Un ſillon.

MERGO, is, ſi, ſum, gere. *act. Cic.* Plonger, tremper *ou* enfoncer dans l'eau. ‖ Faire enfoncer, mettre à fond, couler bas, ſubmerger. *Merſit ferrum viſceribus. Claud.* Il lui paſſa ſon épée au travers du corps *ou* dans le ventre. *Mergunt uſuræ ſortem. Liv.* Les interêts excedent, emportent le capital.

MERGUS, i. *m. Virg.* Plongeon, *oiſeau.* ‖ *Col.* Provin *ou* marcotte de vigne.

MERIDA, æ. *f.* Merida, *ville d'Eſpagne dans l'Eſtramadoure, ſur la Guadrane.* ‖ *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la Preſqu'iſle de Jacatan.*

MERIDIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Meridional, du Midi, du Sud.

MERIDIANO. *abl. abſ. Plin.* A midi, en plein midi.

MERIDIANUM, i. *n. Plaut. Voyez* Meridies.

MERIDIANUS, i. *m. Suet.* Gladiateur, qui ſe battoit ſeul à ſeul. *Meridianus circulus. Sen. Ph.* Le meridien, cercle.

MERIDIATIO, onis. *f.* La meridienne, le ſomme *ou* le dormir d'après midi.

MERIDIES, ei. *m.* Le midi, le Sud, le côté du midi. ‖ Midi, l'heure du midi. *Meridies appetit. Plaut.* Il eſt près de midi, midi approche. *-inclinat. Hor.* Il eſt plus de midi, il paſſe midi. *-noctis. Varr.* Le milieu de la nuit, minuit. *Ad meridiem. Meridie. Plaut.* A midi, ſur le midi, en plein midi.

MERIDIO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* &

MERIDIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Celſ.* Faire la meridienne, dormir après midi.

MERIDIONALE Mare. La Mer de Sud, *c'eſt la partie de l'Ocean pacifique qui baigne les côtes occidentales de l'Amerique meridionale.*

MERINIANUM, i. *n.* Marignan, *ville d'Italie dans le Milanois, ſur le Lambro.*

MERIONETHENSIS Comitatus. *Voyez* Mervinia.

MERITISSIME. *Plin. J.* &

MERITISSIMO. *adv. Cic.* Tres-juſtement, avec toute ſorte d'equité, avec toute la juſtice poſſible, avec tres-grande raiſon, à fort bon titre.

MERITO. *adv. Cic.* Avec raiſon, avec juſtice, juſtement, à bon droit.

MERITO, as, avi, atum, are. *act. Plin. Cat.* Meriter, gagner par ſon travail.

MERITORIUM, i. *n. Juv.* Chambre de louage. ‖ *Firm.* Maiſon *ou* autre lieu qu'on loue pour s'y divertir.

MERITORIUS, a, um. *Suet.* Qu'on loue, qu'on tient à loyer. *Taberna meritoria. Ulp.* Un logis, une hôtellerie, un cabaret, tout lieu où l'on peut aller, *comme on dit*, pour ſon argent. *-Puer. Cic.* Un jeune débauché.

MERITUM, i. *n. Ter.* Merite, ce qu'on merite. ‖ Recompenſe. ‖ *Cic.* Bienfait, plaiſir, bon office, ſervice. *Merito meo nullo à me alienus eſt. Cic.* Je ſuis mal dans ſon eſprit ſans lui en avoir donné ſujet, ſans qu'il y ait de ma faute. *Ex merito pati. Ovid.* Souffrir ce qu'on a merité. *Pro meritis. Corn. Nep.* Selon les merites.

MERITUS, a, um. *part. de* Mereor. *Ovid.* Qui a merité, qui eſt digne. ‖ *Cic.* Merité, dont on eſt digne. *Meritus invidiam virtutibus. Tac.* Qui s'eſt attiré l'envie par ſes vertus. *-preclarè de aliquo. Cic* Qui a fait de grands ſervices à quelqu'un, à qui quelqu'un a de grandes obligations.

MERNIA, Merniſia, æ. *f.* Mernis, *petite province de l'Ecoſſe ſeptentrionale.*

MEROBRIGA, æ. *f.* Santiago de Ca-

cem, bourg de Portugal, dans l'Alentejo, près de la côte.

MEROE, es. *f.* Inſula. Gueguere, *l'iſle de Meroe, iſle de la Haute Ethiopie, ou plûtôt Preſqu'iſle du Nil.*

MEROVEI Foſſa. La Merwe, *branche ſeptentrionale de la Meuſe dans les Pays-Bas.*

MERSO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Plonger, enfoncer dans l'eau. *Merſari fortunæ fluctibus. Catul.* Etre abîmé par ſa mauvaiſe fortune.

MERSOBURGUM, i. *n.* Urbs Miſniæ. Mersbourg, *ville de Miſnie dans la Haute Saxe, en Allemagne, ſur la Sala, & capitale d'un Duché de même nom, qui s'étend le long de la Sala.*

MERSOBURGUM, Merſpurgum, i. *n.* Urbecula Sueviæ. Mersburg, Merſpurg, *petite ville de Suabe* ou *bourg ſur le lac de Conſtance, en Allemagne.*

MERSUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Mergo.

MERVILLA, æ. *f.* Merville, *bourg de Flandre aux confins de l'Artois ſur le Lys.*

MERVINIA, æ. *f.* Le Comté de Merioneth, Merioneth-Shire, *Province de la Principauté de Galles en Angleterre, ſur la côte de la mer d'Irlande.*

MERULA, æ. *f. Cic.* Merle, *oiſeau.* ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon. ‖ *Merula. Vitr.* Machines hydrauliques qui imitoient la voix humaine & le chant des oiſeaux.

MERULA, æ. *f.* La Conta, *riviere de l'Etat de Gennes, en Italie.*

MERULÆ Campus. Amelsfeld, Caſſowopolye, Caſſova, Campo Mertino, *pays de Turquie, en Europe, partie orientale de la Boſnie.*

MERUM, i. *n. Hor.* Du vin pur. *Mero nocturno æſtuare. Hor.* Paſſer la nuit à batailler à coups de verre.

MERUS, a, um. *Cic.* Pur, ſans mélange, qui n'eſt point mixtionné, qu'on n'a point mélangé. *Mera nugæ. Cic.* De pures bagatelles, de veritables ſottiſes.

MERX, cis. *f. Plin.* Marchandiſes, toute choſe dont on peut faire du trafic *ou* commerce. *Merces eſculentæ. Col.* Vivres, denrées. *Merces expedire. Ovid.* Déployer, faire voir, montrer, étaler ſa marchandiſe. *In merce eſſe. Plin.* Etre en vente.

MESA, æ *m.* La Meuſe, *riviere de France.*

MESCHASIPIUS, i. *m.* Fluvius. Meſchaſpe, Meſchaſipi, Miſiſſipi eſt mieux, *fleuve de la Louiſiane dans l'Amerique ſeptentrionale.*

MESE, es. *f.* Inſula. Porteros, *iſle de la Mediterranée, ſur la côte de Provence.*

MESEMBRIA, æ. *f.* Meſembria, *ville de Turquie, en Europe, dans la Bulgarie,* ou ſelon Baudran, *dans la Romanie, ſur la mer Noire.*

MESERIÆ. *Voyez* Maceriæ.

MESKIRCHIA, æ. *f.* Meskirk, *ville d'Allemagne, dans le Comté de Furſtemberg, en Souabe.*

MESOPOTAMIA, æ. *f.* La Meſopotamie, *Contrée d'Aſie.* Le Diarbeck, *entre l'Euphrate & le Tigre.*

MESPILUM, i. *n. Plin.* Neffle, *fruit.*

MESPILUS, i. *f. Plin.* Neffier, *arbre.*

MESSANA, æ. *f.* Meſſana, *ville* ou *bourg de Biſcaye, en Eſpagne, près de la riviere d'Ibaicabel.*

MESSANA, Meſſena, Meſſene, Mamertina. Meſſine, *ville & port de Sicile, capitale de la vallée de Demona, vis-à-vis de la Calabre.*

MESSAPIA, æ. *f.* Oppidum. Meſagna, *bourg de la Terre d'Otrante, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

MESSAPIA, æ. *f.* Sapygia, æ. *f.* Regio. La Pouille, *Contrée du Royaume de Naples, en Italie.*

MESSIS, is. *f. Cic.* Moiſſon, recolte. ‖ Le temps de la moiſſon. ‖ *Virg.* Les bleds, les grains qui ſont ſur pied. *Meſſis Syllani temporis. Cic.* Les proſcriptions, les maſſacres du temps de Sylla. *Adhuc tua Meſſis in herba. Ovid.* Tu n'en es pas encore où tu penſes.

MESSISIPIUS Fluvius. *Voyez* Meſchaſipius.

MESSOR, oris. *m. Cic.* Moiſſonneur. *Meſſor ſcelerum. Plaut.* Un vrai ſcelerat.

MESSORIUS, a, um. *Cic.* De Moiſſonneur. ‖ Propre à la moiſſon.

MESSUS, a, um. *Virg.* Moiſſonné. *part. paſſ. de* Meto.

MESTENE, es, *f.* Moſenigo. Meſſene, *capitale de l'ancienne Meſſenie dans le Peloponeſe, aujourd'hui bourg du Belvedere, en Morée, ſur le Golfe de Coron.*

MESTENIA, æ. *f.* Le Belvedere, *Province de la Morée, ſur la côte occidentale de la Preſqu'iſle, autrefois Meſſenie, dans le Peloponeſe.*

MESTENIACUS Sinus. Le Golfe de Coron.

MESTRA, æ. *f.* Meſtre, *bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Dogado, ſur la Muſone.*

MESTRATA, æ. *f.* Meſtrata, la Côte de Droca, *partie ſeptentrionale de la Cyrenaïque en Afrique, aujourd'hui partie occidentale du Royaume de Barca.*

MESTRIANA, æ. *f.* Meſtri, *village de la Baſſe Hongrie, près du lac de Balaton, autrefois ville* ou *bourg de la Baſſe Pannonie.*

MESVIUM. *Voyez* Magdeburgum.

MESULA, æ. *f. Vitr.* Veſtibule entre deux ſalles *ou* deux appartemens. ‖ Petite cour entre deux corps de logis.

MESURACA, æ. *f.* Meſuraca, *ville de la grande Grece, en Italie, aujourd'hui bourg de la Calabre ulterieure dans le Royaume de Naples.*

MET. *Particule qui toute ſeule ne ſignifie rien, & qui étant ajoûtée aux pronoms de la premiere & de la ſeconde perſonne, &c. ſignifie* Même. *Egomet.* Moi-même.

META, æ. *f. Hor.* Borne faite en pyramide. ‖ *Col.* Amas de quelque matiere que ce ſoit, fait en pyramide, Meule, meulon. ‖ La meule de deſſus un moulin. ‖ *Virg.* Borne, fin, terme, but. *Meta feni. Plin.* Meule de foin. *-inverſa. Vitr.* Pyramide renverſée. *-lactis. Mart.* Fromage fait en cône. *Meta laborum. Virg.* La fin des travaux, le terme des peines.

METACUM, Cumacatum, i. *n.* Calaiate, *ville de l'Arabie Heureuſe dans la Contrée d'Oman, ſur le Golfe d'Ormus.*

METÆ, arum. *f. plur.* Mentenſis Urbs. Metz, *ville capitale du pays Meſſin, en France.*

METAGONIUM, i. *n.* Metagonites, is, *m.* Promontorium. Le Cap des Trois Fourches, *au Royaume de Fez en Afrique, ſur la côte de la Province de Gareta, & la Mediterranée.*

METALCONIS. Matalone, *ville* ou *bourg du Duché de la Terre de Labour dans le Royaume de Naples, en Italie.*

METALLICUS, i. *m. Plin.* Mineur, qui travaille aux mines des métaux.

METALLICUS, a, um. *Plin.* De métal, métallique. ‖ *Celſ.* Mineral.

METALLIFER, a, um. *Sin. Ital.* Qui produit du métal.

METALLINUM, Metellinum, i. *n.* Medelin, *bourg de l'Eſtramadoure d'Eſpagne ſur la Guadiane.*

METALLUM, i. *n. Hor.* Métal. ‖ *Plin.* Mine, miniere de métaux. *Metalla auraria, argentaria, plumbaria. Plin. æris. Virg.* Mines d'or, d'argent, &c. *Metallis potior libertas. Hor.* La liberté vaut mieux que les richeſſes.

METAMORPHOSIS, is. *f. Ovid.* Metamorphoſe, changement de figure, transformation.

METAPHORA, æ. *f. Quintil.* Metaphore, *figure de Rhetorique.*

METAPLASMUS, i. *m. Quint.* Transformation, *figure de Rhetorique.*

METATHESIS, is. *f.* Tranſpoſition de lettres.

METATIO, onis. *f. Col.* Alignement, meſure d'un plan.

METATOR, oris. *m. Plin.* Qui prend des alignemens, *ou* des meſures d'un plan. *Metator caſtrorum. Cic.* Maréchal de camp, Maréchal de logis.

METATUS, a, um. *Plin.* Qui a meſuré. ‖ *Hor.* Meſuré. *Metatus Alexandriam Plin.* Ayant pris *ou* levé le plan d'Alexandrie.

METAURUS, i. *f.* Oppidum. Gioja, *bourg de la Calabre ulterieure au Royaume de Naples, en Italie.*

METAURUS, i. *m.* Fluvius Brutiorum. Le Marro, le Metauro, *riviere de la Calabre ulterieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

METAURUS, i. *m.* Fluvius Umbriæ. Le Metro, le Metaro, *riviere de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbain.*

METELINGA, æ. *f.* Metling, Medling, *ville de la Baſſe Carniole, en Allemagne, près du Kulp, aux confins de la Croatie.*

METELIS, idis. *f.* Roſette, Raſchid, *ville d'Egypte dans le Delta, ſur un bras du Nil qui porte ſon nom.*

METELLOBURGUM, i. *n.* Metelli-Caſtrum. Middelbourg, *ville capitale de Zelande, dans l'iſle de Walkeren aux Pays-Bas.*

METENSE Regnum. *Voyez* Auſtraſia.

METENSIS Tractus. Le Meſſin, le pays Meſſin, *dépendances de Metz, en France dans la Lorraine.*

METERCOSA, Mentercoſa, æ. *f.* Pedrazza de la Sierra, *village de la vieille Caſtille, en Eſpagne.*

METHAMAUCUM, i. *n.* Malamocco, *bourg & port de l'Etat de Veniſe, ſur la mer Adriatique, près de Veniſe.*

METHODICE, es. *f. Quint.* La methode, partie de la Grammaire qui apprend à parler correctement.

METHODICI, orum. *m. Celſ.* Medecins methodiques.

METHODIUM, i. *n. Petr.* Tromperie, tricherie, fraude, fourbe. ‖ Feinte, jeu, fiction. ‖ Illuſion. ‖ Sort, charme. ‖ *Voyez* Tranſitus.

METHODUS, i. *f. Vitr.* Methode, maniere, maxime, moyen.

METHONE, es. *f.* Meſſeniæ, *olim* Alcyone, es. *f.* Modon, *ville du Belvedere en Morée, ſur un petit Cap, autrefois ville de la Meſſende.*

METHYMNA-ASYDONIA, æ. *f.* Medina-Sidonia, *ville, Duché dans l'Andalouſie, en Eſpagne.*

METICULOSUS, a, um. *Plaut.* Craintif, timide, peureux.

METINA, Medina, Melita, æ. *f.* Medina, la Citta Vecchia, *ville Epiſcopale de l'iſle de Malthe.*

METINA, Medina, Methynna Alnabia. Medinat Alnabi, *la ville du Prophete, ville de l'Arabie Heureuſe, dans la Principauté de la Mecque, ſur le Laakic.*

METINA-CÆLI. Medina-Celi, *ville de la Caſtille vieille en Eſpagne, ſur le Xalon, capitale d'un Duché.*

METINA-CAMPENSIS, æ. *f.* Medina del Campo, *ville d'Eſpagne dans le Royaume de Leon.*

METINA-POMARIA, Medina del Pomar, *bourg d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, ſur l'Ebre.*

METINA Fluvii Sicci. Medina de Rio Secco, *ville d'Eſpagne, Duché, dans le Royaume de Leon, au couchant de Placentia.*

METINA-TURRIUM. Medina de las Torres, *village, Duché dans l'Eſtramadoure Eſpagnole.*

METIOR, tiris, menſus ſum, tiri. *dep. Cic.* Meſurer, arpenter, compaſſer, prendre la meſure. ‖ Juger, eſtimer, rapporter à une fin. ‖ *En ſens paſſif.* Etre meſuré. *Metiri mare. Ovid.* Paſſer la mer, faire un trajet de mer. *-frumentum exercitui. Caſ.* Diſtribuer du bled aux ſoldats, faire une diſtribution de bled à une armée. *-ſe ſuo modulo, ac pede. Hor.* N'entreprendre rien au deſſus de ſes forces.

METIS. *Voyez* Metæ.

METITOR, oris. *m. Front.* Meſureur, Arpenteur, qui meſure.

METO, is, meſſui, meſſum, tere. *act. Caſ.* Cueillir, moiſſonner, faire la moiſſon *ou* la recolte, recueillir. *Metere fructum ut poſſis, beneficium ſere. Cic.* Pour recueillir de bons ſervices, il faut ſemer de bons offices. *Metit orcus grandia cum parvis. Hor.* La mort emporte, abat, renverſe petits & grands.

METONYMIA, æ. *f.* Metonymie, *figure de Rhétorique*, qui donne le nom de la cauſe à l'effet.

METOPA, æ. *f. Vitr.* Eſpace qui eſt entre chaque trigliphe de la friſe de l'ordre Dorique. ‖ La cavité où ſont poſez les bouts des ſolives & des chevrons.

METOPIUM, i. *n. Plin.* Huile d'amândes ameres.

METOPON, i. *n.* Acra Spandona, *Cap de Thrace ou de Romanie, dans le Boſphore de Thrace.*

METOPOSCOPUS, i. *m. Plin.* Qui juge d'une perſonne par les traits de ſon front *ou* de ſon viſage, Phyſionomiſte.

METOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Liv.* Meſurer, prendre des alignemens, tracer un plan, faire des dimenſions. *Metari caſtra. Tac.* Tracer un camp. *-pedibus. Gell.* Meſurer avec les pieds.

METRETA, æ. *m.* &

METRETES, æ. *f. Col.* Sorte de grand vaiſſeau de meſure ancienne, contenant 48. ſeptiers; *ce ſont 24. pintes meſure de Paris.*

METRICE. *adv.* En vers.

METRICUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les meſures. ‖ *Quintil.* De vers, qui concerne les vers *ou* la poeſie.

METROPOLIS, is. *f.* Ville capitale *ou* Metropole.

METRUM, i. *n. Col.* Meſure. ‖ Vers.

METUBARRIS, is. *f.* Inſula. Colubara, *iſle de la Turquie en Europe, formée par la Save, au deſſous du confluent de la Drina, dans la Servie.*

METULA, æ. *f. Plin. J.* Petit but, petite borne.

METULUM, Megallum, i. *n.* Oppidum Galliæ. Meſle, *bourg de Poitou à la ſource de la Boutonne.*

METULUM, i. *n.* Oppidum Japodum. Metling, Medling, *ville d'Allemagne dans la Baſſe Carniole, près du Kulp.*

METUO, is, tui, ere. *act. Cic.* Craindre, apprehender, redouter. *Metuo tibi.* Je crains pour vous. *-ut poſſit. Plaut.* Je crains qu'il ne puiſſe. *-de vita. Cic.* J'ai peur pour ma vie.

METUS, us. *m. Cic.* Crainte, peur, apprehenſion. *Metum alicui incutere.* Cæl. *facere.* Quint. *afferre, concitare, inferre, injicere, intendere. In metum aliquem adducere, conjicere,* ou *metu aliquem afficere. Cic.* Jetter quelqu'un dans la crainte, le mettre dans l'apprehenſion, lui faire peur. *Exceſſere metum. Ovid.* Ils ſont hors de tout danger, ils n'ont plus rien à craindre.

MEVANIA, æ. *f.* Bevagna, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché de Spolete.*

MEVATUM Regnum, i. *n.* Le Royaume de Mevat, *dans le Mogoliſtan, en Aſie, au delà du Gange, & au Nort du Royaume de Bengale*

MEURSIA, Murſia, æ. *f.* Meurs, *ville du Duché de Cleves, en Allemagne, capitale du Duché de Meurs. Ducatus Meurſianus* ou *Meurſianus.*

MEUS, a, um. *Cic.* Mon, mien, ma, mienne, qui eſt à moi. *Meus ſum. perſ.* Je ſuis à moi-même, je ſuis mon maître, je ne depends de perſonne. *Meâ* ou *meum eſt negare. Plaut.* C'eſt à moi de le nier, je dois le nier.

MEXATUM, i. *n.* Mexat, Meſched, *ville de Perſe, capitale du Choraſan.*

MEXICANA, æ. *f.* Le Mexique, *grande Contrée de l'Amerique ſeptentrionale.*

MEXICANA Regio. La nouvelle Eſpagne, le Mexique, *grand pays qui renferme tout ce que l'Eſpagne poſſede dans l'Amerique ſeptentrionale, excepté le nouveau Mexique.*

MEXICANA Provincia. La Province de Mexique, de l'Audience de Mexique *ayant au midi la mer du Sud.*

MEXICANA Præfectura. L'Audience de Mexique, *grande region de la nouvelle Eſpagne, dans l'Amerique ſeptentrionale, entre l'Audience de Guadalajara, & de Guatimala, & le Golfe de Mexique.*

MEXICANUM Mare. La Mer de Mexique, *qui renferme le Golfe de Mexique, & toute la partie de la mer du Nort qui eſt au levant de la Floride.*

MEXICANUM Regnum. Le Royaume de Mexique, *autrefois puiſſant Etat des Americains, maintenant à l'Eſpagne.*

MEXICANUM Regnum Novum. Le nouveau Mexique, le nouveau Marata, le nouveau Royaume de Grenade, *grande region de l'Amerique ſeptentrionale, entre le 240. & le 272. degré de longitude, & le 27. & 45. de latitude.*

MEXICANUS Sinus. Le Golfe de Mexique, *partie de la mer de Mexique, entre l'Amerique meridionale & la ſeptentrionale.*

MEXICUM Novum, i. *n. Voyez* Mexicanum Regnum Novum.

MEXICUM, i. *n.* Urbs. Mexique, Themiſtitan, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, capitale de la nouvelle Eſpagne.*

MEYENBERGA, æ. *f.* Meyenberg, *village des Provinces libres, en Suiſſe, ſur le Ruſs.*

MEZUMA, æ. *f.* Mezume, *ville de la Mauritanie Ceſarienne, aujourd'hui dans la Province de Tenés en Afrique.*

MEZZABA. Mezzab, *ville du Bildulgerid en Afrique, capitale d'une Contrée qui porte ſon nom.*

MEZZÆ, arum. *f. plur.* Inſulæ. Iſole di Mezzo, *trois petites iſles de la Republique de Raguze, dans le Golfe de Veniſe.*

MEZZANUS Lacus. Le Lac de Mezzano, *dans le Duché de Caſtro, Province de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

MEZZOVUS, i. *m.* Mons. Mezzovo, Pinde, le Pinde, *montagne de Grece entre la Theſſalie, l'Epire & la Livadie.*

M I

MI *pour* Mihi. *Virg.* A moi. ‖ Mi vocat. *de* Meus. *Ter.* O mon, ô ma. *Mi vir. Ter.* Mon cher mari.

MIACUM, i. *n.* Cercedilla, *village d'Eſpagne dans la Caſtille vieille.*

MIANA, æ. *f.* Miana, *ville de Medie, aujourd'hui dans l'Yerack Agemi, Province de Perſe.*

MIARIUS, i. *m.* Fluvius. Miary, *riviere du Breſil en l'Amerique meridionale, dans la Capitainie de Maragnan.*

MICA, æ. *f. Plin.* Ce qui reluit *ou* brille dans le ſable. ‖ Miette, petit morceau. *Mica auri. Lucr.* Paillette d'or. *-ſalis. Hor.* Grain de ſel. *-thuris. Plin.* Grain d'encens.

MICALEUM Fretum. i. *n.* Stretto Micaleo, *dans l'Archipel, entre Samos & la Natolie.*

MICAVA, æ. *f.* Micava, *ville de la Contrée de Quanto, en l'iſle de Niphon, au Japon.*

MICHAELIA, æ. *f.* Inſula. L'iſle de San-Miguel, *dans l'Ocean oriental, vers Paragoia & Borneo. ‖ Autre dans les Açores. Voyez* Saint Michel.

MICHAELOPOLIS, is. *f.* San-Miguel del Eſtero, *ou* de Tecuman, *ville de l'Amerique meridionale dans le Tecuman, ſur l'Eſtero.*

MICHAELOPOLIS. Saint Michel l'Archange, *ville de Moſcovie, dans la Province de Dwina vers l'embouchure de la Dwina dans la mer Blanche.*

MICHAELOPOLIS. *Voyez* Fanum S. Michaelis.

MICHELOVIA, Michovia, æ. *f.* Michelovie, Michovie, *Contrée de la Pruſſe Royale, dans le Cercle de Culen.*

MICIACUM, i. *n.* Miciacenſe Monaſterium. Saint Meſmin, Saint Meſmin de Mioy, *bourg & Abbaye de l'Orleannois ſur la Loire.*

MICISLAVIA, æ. *f.* Miciſlaw, *nom de lieu.*

MICO, as, cui, are. *Virg.* Briller, éclairer, reluire. ‖ *Cic.* Jouer à la moure. ‖ *Ovid.* Sauter, treſſaillir. *Micare gladiis. Virg.* Faire briller les épées nues, jouer de l'épée à deux mains. *Micare digitis. Cic.* Jouer à la moure. *Cor micat. Ovid.* Le cœur lui bat, le battement de cœur le prend. *Micat auribus equus. Virg.* Le cheval ſecoue & dreſſe les oreilles. *Dignus eſt quicum in tenebris mices. Cic.* Il eſt de ſi bonne foi qu'à l'aveugle on peut jouer à la moure contre lui.

MICONE, MYCONE, es. *f.* Micole, Mycone, *iſle de l'Archipel, entre Teno & Nicaria.*

MICTURIO, is, ivi & ii, ire. *neut. Juv.* Avoir envie de piſſer.

MICULA, æ. *f. Celſ.* Petit morceau, *diminutif de* Mica.

MICULUS, i. *m.* Mons, la Pointe de Micha, *petit Cap de la Dalmatie ſur le Golfe de Veniſe.*

MIDAIUM, i. *n.* Midelli, *ville de la Natolie propre, ſur le Sangari, autrefois Epiſcopale.*

MIDDELFARTUM, i. *n.* Middelfart, *ville de Dannemarck, dans l'iſle de Fionie.*

MIDDELSEXIA, æ. *f.* Midleſex, Middelſex, *Province de l'ancien Royaume d'Eſſex, en Angleterre, baignée par la Tamiſe.*

MIDELBURGUM, i. *n.* Zeelandiæ. Middelbourg, *ville capitale de Zelande, dans l'iſle de Walkeren, aux Pays-Bas.*

MIDELBURGUM Indiæ. Middelbourg, *ville ou bourg de l'iſle de Middelbourg, pres de Ceylan, aux Indes.*

MIDIA, Media, æ. *f.* Meath, *Province d'Irlande, partie de la Lagenie.*

MIDIA Orientalis. Eaſt-Meath, *partie orientale de la Province de Meath.*

MIDIA Occidentalis. Weſt-Meath, *partie occidentale de la même Province.*

MIDLESEXIA. *Voyez* Middelſexia.

MIDORIUS, i. *m.* Fluvius. Le Midoux, *riviere de Gaſcogne, en France.*

MIECZA, æ. *f.* MYCZA, æ. *f. Voyez* Strymonium.

MIELNICUM, i. *n.* Mielnick, *ville de la Mazovie, en Pologne, dans la Polaquie ſur le Bug.*

MIGANA, æ. *f.* Migana, *autrefois ville Epiſcopale, aujourd'hui lieu au Royaume de Tunis, en Afrique.*

MIGMA, atis. *n. Bibl.* Mélange, *comme* le grain & la paille enſemble.

MIGRATIO, onis. *f. Cic.* L'action de ſe tranſplanter *ou* d'aller demeurer ailleurs, délogement, déménagement, changement d'habitation, de ſejour ou de demeure.

MIGRATUS, ûs. *m. Liv.* Tranſport d'un jeu à un autre.

MIGRO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Changer de ſejour, aller demeurer ailleurs, quitter ſa demeure, déloger, déménager. ‖ *Gell.* Tranſporter, porter ailleurs, ſe tranſplanter. *Migrant omnia. Lucr.* Tout paſſe, tout change. *Migratum eſt Romam. Liv.* On eſt venu demeurer à Rome.

MIHI. *dat. d'*Ego. *Cic.* A moi. *Mihi ſum. Plaut.* Je ne dépens de perſonne, je ſuis maître de mes actions. *Mihimet. Plaut.* ou *mihi-ipſe. Feſt.* A moi-même.

MILES, itis. *m. Cic.* Soldat, Guerrier. ‖ *Ulp.* Sergent, Huiſſier, Garde. ‖ Geolier, Bedeau.

MILETUS, i. *f.* Ioniæ. Milet, *ville de l'Ionie dans l'Aſie mineure, on la place à Milazzo.*

MILETUS, i. *f.* Calabriæ, Melita, æ. *f.* Mileto, *ville des Brutiens en Italie, maintenant dans la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples.*

MILEVUS, i. *f.* Mela, Mileve, *autrefois ville Epiſcopale d'Afrique, aujourd'hui bourg du Royaume d'Alger ſur le Suſegmar.*

MILFORDIENSIS Sinus. Milford-Haven, Baye de Milford, *ſur les côtes du Comté de Pembrock, dans la mer d'Irlande.*

MILIARIA, æ. *f. Plin.* Herbe qui étouffe le millet.

MILIARIUM, i. *n. Col.* Sorte de vaſe haut & étroit.

MILIARIUS, a, um. *Varr.* Qui ſe nourrit de millet.

MILITARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* De guerre, de la guerre, militaire, guerrier. *Militaris via. Cic.* Un grand chemin. *Militare æs. Plaut.* La ſolde, la paye des ſoldats. ‖ L'épée, des coups, monnoie dont les ſoldats payoient leurs dettes. *Opera, ars militaris. Liv.* L'art militaire, le métier de la guerre.

MILITARITER. *adv. Liv.* En homme de guerre,

guerre, en ſoldat, à la maniere des gens de guerre, à la cavaliere. *Militatur. imperſ. Hor.* On fait la guerre. ‖ *Plaut.* On eſt aux mains.

MILITIA, æ. *f. Cic.* La guerre, l'art *ou* le métier de la guerre, la profeſſion des armes. ‖ *Sat.* Combat. ‖ *Liv.* Dignité militaire. *Militiæ nomen dare. Cic.* S'enrôler, prendre parti. *-vigeſimo anno. Tac.* Après vingt ans de ſervice. *-maturus. Liv.* En âge d'aller à la guerre. *-domique cognita virtus. Cic.* Une vertu qui avoit brillé dans la paix comme dans la guerre. *Militiâ ſolvi. Tac.* Etre congedié, licentié. ‖ Obtenir ſon congé. *Militiâ vacare. Quint.* Etre exempt du ſervice. *Militiâ ſegni fungi. Liv.* Aller lâchement en beſogne.

MILITO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Porter les armes, ſervir, être dans le ſervice, aller à la guerre, faire profeſſion des armes. ‖ *Plaut.* Etre aux priſes.

MILLÆ, arum. *plur. f.* Millas, *bourg du Rouſſillon ſur le Tet.*

MILLE. *indeclinable.*

MILLEFOLIA, æ. *f. Plin.* } Mille feuil-
MILLEFOLIUM, i. *n.* } les, *Herbe.*

MILLEPEDA, æ. *f. Plin.* Inſecte qui a pluſieurs pieds, *comme* cloporte, chenille, *&c.*

MILLESIMUS, a, um. *Cic.* Millième.

MILLI. *Lucil. pour* Mille.

MILLIA, ium, ibus. *omn. gen. Cic.* Mil *ou* millier. ‖ *Virg.* Une infinité, un nombre indéfini. ‖ *Cæſ.* (*au plur.*) Un mille, *mille pas geometriques* ou *huit ſtades. Tot millia gentes. Virg.* Tant de milliers de nations. *Tot millia hominum. Tac.* Tant de milliers d'hommes.

MILLIACUM, i. *n.* Milly, *bourg de l'iſle de France, dans le Gaſtinois.*

MILLIALDUM, i. *n.* Milhaud, Millaud, *ville de France ſur le Tarn, dans le Rouergue.*

MILLIARE, is. &

MILLIARIUM, i. *n. Cic.* Un mille, mille pas geometriques, *eſpace de chemin. Milliare ad quintum Laodiceæ. Cic.* A cinq milles de Laodicée.

MILLIARIUS, a, um. *Vitr.* De mille, de millier, qui peſe mille. ‖ Qui eſt compoſé de mille.

MILLIES. *adv. Cic.* Mille fois *ou* une infinité de fois.

MILLUS, li. *m. Feſt.* Collier de chien, *fait d'un gros cuir & garni de pointes de fer.*

MILTENBERGA, æ. *f.* Miltenberg, *ville de l'Archevêché de Mayence, en Allemagne, ſur le Mein.*

MILVAGO, inis. *f.* Sorte de poiſſon.

MILVINA, æ. *f. Feſt.* Sorte de flute qui avoit le ſon fort aigu.

MILVINUS, a, um. *Cic.* De Milan, *comme* le Milan. *Milvina appetentia. Plaut.* Une avidité de Milan, un appetit dévorant.

MILVUS, i. *m. Cic.* Milan, *oiſeau de proye.* ‖ *Plaut.* Un raviſſeur, exacteur, qui uſe d'extorſion, voleur. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon qui a des cornes d'un pied & demi. ‖ *Ovid.* Le Milan, *ſigne celeſte.*

MILYAS, Mylias, adis. *f.* Milia, *ville de Pamphylie dans l'Aſie mineure, aujourd'hui dans la Caramanie.*

MIMA, æ. *f. Voyez* Mimus.

MIMALLONEUS, a, um. *Perſ.* Qui concerne l'imitation de Bacchus, les ceremonies de ſes Fêtes. ‖ Ceux qui ſe déguiſent en enfant de Bacchus, avec des cornes & des pampres.

MIMAS, antis. *m.* Mons. *Voyez* Stilari Caput.

MIMATUM, i. *n.* Mimate, is. *n.* Mande, Mende, *ville Epiſcopale de France, capitale du Gevaudan, en Languedoc.*

MIMICE. *adv. Catul.* En farceur, en bâteleur, en boufon, en baladin.

MIMICUS, a, um. *Cic.* De farce, de piece comique, de boufonnerie, de bâtelage. ‖ De farceur, de baladin, de bâteleur, de boufon.

MIMOGRAPHUS, i. *m. Cic.* Ecrivain de farces, de pieces comiques, de boufonneries.

MIMUS, i. *m. & f. Cic.* Farceur, bâteleur, baladin, boufon, comedien. ‖ Farce, piece comique, bâtelage, vers boufons. ‖ *Per.* Tour d'adreſſe, piece, tour, malice. *Mimum componere Petr.* Songer à faire quelque tour *ou* quelque piece, préparer une malice.

MIN, *pour* Mihine. *Perſ.* Eſt-ce à moi?

MINA, æ. *f. Plin.* Sorte de poids chez les Grecs, *qui peſoient cent drachmes attiques.* ‖ *Varr.* Piece de terre, *contenant cent vingt pieds de tous ſens.* ‖ *Feſt.* L'une des deux mamelles, qui eſt ſans lait. ‖ Menace. ‖ *Mina ovis. Varr.* Une brebis qui a le ventre pelé.

MINA, æ. *m.* Fluvius. Mina, *riviere du Teleuſin, dans le Royaume d'Alger, en Afrique.*

MINA Arx. Saint George de la Mine, *bourg & port ſur la côte d'or en Guinée, Royaume d'Afrique.*

MINACITER. *adv. Cic.* En menaçant, avec menaces, d'un air menaçant.

MINACIUS dicere. *Cic.* Menacer plus fort. ‖ Se ſervir de termes trop menaçans.

MINÆ, arum. *f. pl. Cic.* Menaces. ‖ *Virg.* Creneaux de murailles. *Minas jactare. Cic. intonare. Ovid.* Crier en menaçant, menacer fortement. *Minas alicui intendere. Tac.* Faire des menaces à quelqu'un.

MINAGARA, æ. *f.* Manicapatan, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange, ſur la côte de Golconde.*

MINANTER. *adv. Ovid. Voyez* Minaciter.

MINARIACUM, Minaricum, i. *n. Voyez* Menariacum.

MINARII Montes. Mendip Hills, *montagne du Comté de Sommerſet, en Angleterre.*

MINATIO, onis. *f. Cic.* Menace, l'action de menacer.

MINAX, acis. *omn. gen. Cic.* Menaçant, qui menace. ‖ Plein de menaces. ‖ *Stat.* Elevé.

MINCIUS Fluvius, i. *m.* Le Menzo, Mencio, *riviere de Lombardie, en Italie, dans le Mantouan.*

MINDA, æ. *f.* Minden, *ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, ſur le Weſer.*

MINDANA Inſula & Urbs. Mindanao, Tabous, *ville de l'iſle Mindanao. Il y a aux Philippines trois iſles de Mindanao, dont une porte encore en particulier le même nom.*

MINDELHEIMUM, i. *n.* Mindelheim, *ville d'Allemagne, ſur le Mindel, en Souabe.*

MINDENSIS, *m. & f.* e, *n.* Qui eſt de Minden. *Mindenſis Principatus.* La Principauté de Minden, *petit Etat du Cercle de Weſtphalie, le long des deux bords du Weſer.*

MINDON, onis. *m.* Mindonia, æ. *f.* Mondonedo, *ville de Galice en Eſpagne, ſur le Vallindarés.*

MINDORA, æ. *f.* Inſula & Urbs. Mindora, *iſle de l'Ocean Indien, l'une des Philippines.*

MINERVA, æ. *f.* Minerve, Pallas *Déeſſe de la ſageſſe, des ſciences & de la guerre.* ‖ *Cic.* Sageſſe, ſcience, doctrine, métier, art, ſçavoir faire. *Minerva tenuis. Virg.* Un métier peu fructueux, un ſçavoir faire peu profitable. *Minerva omnis homo. Petr.* Un homme qui n'ignore de rien, qui eſt propre à tout, un homme univerſel. *Minervam ſus docet. Cic.* Une bête veut enſeigner aux Docteurs, & (*proverb*) Gros Jean remontre à ſon Curé. *Minervâ invitâ. Cic.* Malgré ſon genie, ſans genie, en dépit du bon ſens. *-craſſâ Hor. craſſiore. Quintil. pingui. Col.* Sans art, groſſierement, ſans délicateſſe, ſans adreſſe.

MINERVA, æ. *f.* Menerbe, *bourg de Languedoc, en France.*

MINERVÆ Ara. Chifale, *iſle de la mer Rouge, ſur les côtes de l'Arabie Petrée.*

MINERVAL, &

MINERVALE, is. *n. Varr.* L'honoraire, le ſalaire de celui qui enſeigne. ‖ Preſent qu'on lui fait, repas qu'on lui donne. ‖ Recompenſe d'un travail d'eſprit.

MINERVINUM, i. *n.* Minorbino, Minerbino, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Terre de Barry.*

MINGO, is, xi, mictum, gere. *neut. Cic.* Piſſer.

MINIACEUS, a, um. *Vitr.* De Minium, de vermillon.

MINIARIA, æ. *f. Plin.* Mine de vermillon, lieu d'où l'on tire le minium.

MINIARIUS, a, um. *Plin.* De vermillon, de minium.

MINIATULUS, &

MINIATUS, a, um. *Cic.* Peint de vermillon, qui a mis du rouge.

MINIATUM, i. *n.* San-Miniato, *ville d'Italie dans le Florentin, en Toſcane, ſur l'Arne.*

MINIME. *adv. Cic.* Non, nullement, point du tout, en aucune maniere. ‖ *Voyez* Minimum. *Minimè gentium. Ter.* En aucune maniere. ‖ Nulle part. *Minimè feceris. Plaut.* Vous ne le ferez point, vous n'en ferez rien. *Minimè tribus pedibus. Col.* Au moins de trois pieds.

MINIMUM. *adv. Cic.* Au moins, pour le moins, du moins.

MINIMUM, i. *n. Lucr.* La moindre partie.

MINIMUS, a, um. *Cic.* Tres-petit, le plus petit, le moindre. *Minimus natu. Liv.* Le plus jeune.

MININGRODA, æ. *f.* Minimigardum, i. *n.* Munſter, *ville d'Allemagne capitale de l'Evêché de Munſter, ſur l'Aa.*

MINIO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Peindre avec du minium, rougir avec du vermillon.

MINIO, onis. *m.* Le Mignone, *riviere de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de S. Pierre.*

MINISTER, tri. *m. Cic.* Miniſtre, ſerviteur, qui ſert, qui rend ſervice, Executeur, qui execute.

MINISTER, tra, trum. *Ovid.* Qui eſt le Miniſtre, l'inſtrument, qui ſert à faire.

MINISTERIUM, i. *n. Plin. J.* Miniſtere, emploi, occupation, office, charge, ſervice qu'on rend. ‖ *Virg.* Toute ſorte de travail. ‖ *Plin.* Les domeſtiques, l'équipage, le train, la maiſon de quelqu'un. ‖ *Voyez* Abacus.

MINISTRA, æ. *f. Cic.* Servante, fille de Chambre, ſuivante, fille. ‖ Femme qui ſert.

MINISTRATOR, oris. *m. Cic.* Qui aide, qui ſert. ‖ *Varr.* Qui a ſoin de donner à manger à des animaux. ‖ *Plin.* Valet, ſerviteur domeſtique.

MINISTRATORIUS, a, um. *Mart.* Avec quoi *ou* ſans quoi l'on ſert.

MINISTRATRIX, icis. *f. Cic.* Qui aide, qui ſert.

MINISTRO, as, avi, atum, are. *act.* ou *neut. Cic.* Servir. ‖ Fournir. *Miniſtrare poculum alicui. Cic.* Donner à boire à quelqu'un. *-velis. Virg.* Manœuvrer, faire la manœuvre, ſervir les voiles.

MINITABUNDUS, a, um. *Liv.* Menaçant, plein de menaces, furieux.

MINITOR, aris, atus ſum, ari. *depon. Cic.* &

MINITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Menacer, faire des menaces. *Minitari urbi ferro flammâque. Cic.* Menacer une ville d'y mettre tout à feu & à ſang. *-malum. Ter.* Menacer de quelque mal.

MINIUM, i. *n. Ovid.* Minium, vermillon, cinnabre naturel.

MINIUM, i. *n.* Minio, *ville de la Haute Egypte, ſur le bord oriental du Nil.*

MINIUS, ii. *m.* Fluvius. Le Minho, *riviere de Galice, en Portugal.*

MINNODUNUM, Minidunum, i. *n.* Mondon, *ville du Canton de Berne en Suiſſe, ſur le Broye.*

MINOA, æ. *f.* Paleocaſtro, *bourg & port ſur la côte orientale de l'iſle de Candie.*

MINOA, Minola, æ. *f.* Minolo, *village ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie.*

MINO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Conduire, mener. ‖ Menacer. *Voyez*

MINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Menacer, faire des menaces. ‖ *Hor.* Promettre, *en mauvaiſe part.* ‖ *Virg.* S'élever, être élevé. *Minari alicui crucem. Cic.* Menacer

quelqu'un de la corde, de la potence, de le faire pendre. -*bellum. Virg.* Preſager la guerre. *Multa & præclara minatur. Hor.* Il promet bien des affaires, *ou Prov.* Il ne promet pas poires molles. *Minari in cœlum. Virg.* Sembler menacer le ciel par la hauteur, s'élever juſqu'aux nues.

MINOR, *m. f.* nus. *n.* oris. *Cic.* Moindre, plus petit, moins grand. ‖ *Ulp.* Un mineur. *Minor filius. Ter.* Le cadet. *Minor-ne mea res agitur quàm tua? Ter.* Y va-t-il moins du mien que du vôtre? Eſt-ce moins mon affaire que la vôtre? *Minoris dimidio. Plin.* Moindre de la moitié *ou* de la moitié moins. *Minoris æſtimare. Cic.* Eſtimer moins, faire moins d'état.

MINORA, æ. *f.* Minori, *ville du Royaume de Naples, dans la Principauté citerieure en Italie, ſur le Golfe de Salerne.*

MINORATIO, onis. *f. Plaut.* L'action d'amoindrir, de rendre moindre, amoindriſſement, diminution.

MINORATUS, a, um. Diminué. *part. paſſif de* Minoro.

MINORICA, æ. *f.* Minorque, *iſle de la Mediterranée, l'une des Baleares, ſur les côtes de Catalogne.*

MINORISSA, æ. *f.* Manreſe, *ville d'Eſpagne, dans la Catalogne, ſur le Cardoner.*

MINORO, as, avi, atum, are. *Bibl. Voyez* Minuo.

MINSCENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Minsko, *Province du Duché de Lithuanie, en Pologne, entre celles de Novogrodeck, de Wilne, de Witepok, de Mſciſlaw, & le Territoire de Rohaczow.*

MINSCUM, i. *n.* Minsko, *ville de Lithuanie, en Pologne, ſur le Swiſlock.*

MINSINGA, æ. *f.* Minſingen, *ville d'Allemagne, dans le Duché de Wirtemberg, en Souabe.*

MINTURNA, æ. *f.* Minturne, *ville Epiſcopale du nouveau Latium, dont on voit les ruines dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, en Italie.*

MINUCIANUM, i. *n.* Minuciano, *bourg de la Republique de Luques, dans la vallée de Magra, en Italie.*

MINUO, is, nui, nutum, ere. *act. Cic.* Amoindrir, diminuer, rendre moindre, amenuiſer, appetiſſer *ou* rendre plus petit. ‖ Décroître *ou* affoiblir. ‖ Abbaiſſer.

MINURITIO, onis. *f. Cic.* Le chant des petits oiſeaux, leur ramage, leur gazouillement.

MINUS. *adv. Cic.* Moins. *Minùs diù. Cic.* Moins de tems, moins long-temps. -*horis tribus. Caſ.* En moins de trois heures. -*nihilo. Ter.* Moins que rien. -*quinquennium eſt. Plin.* Il n'y a pas encore cinq ans. *Quantulò minùs? Sen.* Combien peu s'en eſt-il fallu? *Minùs ſcis. Ter.* Tu ne le ſçais pas ſi bien, tu n'en es pas bien aſſuré.

MINUSCULUS, a, um. *Cic.* Un peu plus petit, un peu moindre.

MINUTAL, alis. *n. Juv.* Hachis, farce, andouillette, ſalmigondi, capilotade, galimafrée.

MINUTATIM. *adv. Col.* Bien menu, par petits morceaux, par parcelles. ‖ *Lucr.* Peu à peu, inſenſiblement. ‖ *Cic.* En détail, par le menu, par articles.

MINUTE. *adv. Cel. Voyez* Minutatim. ‖ *Cic.* D'une maniere petite, baſſe, meſquine. *Minutè grandia dicere. Cic.* Traiter les choſes relevées d'une maniere rampante.

MINUTIA, æ. *f. Sen.* }
MINUTIES, ei. *f. Apul.* } Petit morceau, petite partie. ‖ *En Arithmetique,* Fraction.

MINUTILOQUIUM, i. *n. Ter.* Diſcours ſuccint.

MINUTULUS, a, um. *Plaut.* Fort petit.

MINUTUS, a, um. *Cic.* Menu, petit. ‖ *Liv.* Diminué, affoibli. *Minutus animus. Cic.* Un foible courage. -*vulnere. Liv.* Affoibli par une playe.

MINYA, æ. *f.* Mandria, *iſle de l'Archipel, entre Samos & Lango.*

MIOLANUM, i. *n.* Miolans, *Château de Savoye, au confluent de l'Arc, dans l'Iſere.*

MIQUENESA, æ. *f.* Miquenez, *ville du Royaume de Fez, en Afrique, & dans la Province de Fez.*

MIRABELLUM, i. *n.* Mirebeau, *ville de France, dans le Poitou.*

MIRABELLUM-CASTRUM. Caſtel-Mirabello, *village & port ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie.*

MIRABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Admirable, merveilleux, ſurprenant.

MIRABILITER. *adv. Cic.* Admirablement, merveilleuſement, d'une maniere ſurprenante.

MIRABUNDUS, a, um. *Liv.* Qui eſt dans l'admiration, qui admire avec ſurpriſe.

MIRACULA, æ. *f. Varr.* Une abandonnée, une perdue, une franche coureuſe. Perſonne ridiculement contrefaite.

MIRACULUM, i. *n. Cic.* Miracle, merveille, choſe ſurprenante. ‖ *Liv.* Prodige. *Virg.* Monſtre, choſe monſtrueuſe.

MIRANDA, æ. *f.* Mirande, *bourg de Gaſcogne, en France, ſur la Baiſe.*

MIRANDA Durii. Miranda de Douro. *ville de Portugal, dans la Province de Tralosmontes.*

MIRANDA Iberica. Miranda de Ebro, *ville de la vieille Caſtille, en Eſpagne, ſur l'Ebre aux confins de la Biſcaye.*

MIRANDA, Mirandula. La Mirandole, *ville d'Italie, capitale d'une Principauté.*

MIRANDULUS Ager. La Mirandole, *la Principauté de la Mirandole, entre le Ferrarois, le Modenois & le Mantouan, en Italie.*

MIRAPINGUM, i. *n.* Mirapiſcæ, arum. *plur. f.* Mirepoix, *ville Epiſcopale du Haut Languedoc en France, ſur le Lers.*

MIRATIO, onis. *f. Cic.* Admiration, étonnement, ſurpriſe.

MIRATOR, oris. *m. Prop.* trix, icis. *f. Juv.* Admirateur, qui admire.

MIRATUS, a, um. *Virg.* Qui a admiré.

MIRAVALLIS, is. *f.* Mureau, *village de France, dans le Baſſigni, en Champagne.*

MIRAVETUM. i. *n.* Miravet, *bourg d'Eſpagne, dans la Catalogne, ſur l'Ebre.*

MIRE. *adv. Cic. Voyez* Mirabiliter.

MIRECURTIUM, i. *n.* Mirecourt, *petite ville du pays de Vauges, en Lorraine.*

MIREMONTIUM, i. *n.* Miremont, *bourg de France dans le Perigord, près de la Vezere.*

MIRIFICE. *adv. Cic.* D'une maniere qui fait merveilles. ‖ *Voyez* Mirabiliter.

MIRIFICO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Rendre merveilleux.

MIRIFICUS, a, um. *Cic.* Admirable, merveilleux, ſurprenant, étonnant, excellent. *Mirificiſſimum facinus. Ter.* Une action tres-ſurprenante.

MIRIOFIDUM, i. *n.* Miriofidi, *bourg de la Romanie, ſur la mer de Marmora, dans la Turquie d'Europe.*

MIRMILLO, onis. *m. Cic.* Gladiateur armé à la Gauloiſe.

MIROBRIGA, æ. *f.* Ciudad Rodrigo, *ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Leon, ſur l'Aguáda.*

MIROBRIGA, æ. *f.* Villa de Capilla, *village d'Andalouſie, en Eſpagne.*

MIROMUS, i. *m.* Mirom, *riviere du Royaume d'Alger en Afrique, ſur les confins des Provinces de Guazaira & de Tenés.*

MIROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Admirer, être ſurpris d'admiration, s'étonner, avoir en admiration. ‖ *Virg.* Imiter.

MIRTILUM, i. *n.* Viana de Foz de Lima, *ville de Portugal, dans l'Entre-Douro & Minho.*

MIRUM, i. *n. Ter.* Merveille, choſe étonnante. *Mirum non facis. Plaut.* Vous ne faites rien de nouveau *ou* d'extraordinaire. *Minimè mirum eſt. Cic.* Il n'eſt pas étonnant, ce n'eſt pas merveille.

MIRUS, a, um. *Cic.* Merveilleux, admirable, ſurprenant. *Mirum in modum* ou *miris modis. Plaut.* Merveilleuſement, d'une maniere ſurprenante.

MIS. *Enn. pour* Mei.

MISA, æ. *f.* Mies, *bourg de Bohême dans le Cercle de Pilſen, ſur une riviere qui porte ſon nom.*

MISCELLANEA, orum. *n. pl. Juv.* Divers ſpectacles donnez dans un jour de réjouiſſance, & entremêlez ſans ordre. ‖ Mélanges.

MISCELLANEUS, a, um. *Varr.* Mêlé, mélangé.

MISCELLUS, a, um. *Suet.* Mêlé, mélangé, mixtionné. *Miſcelli ludi. Suet.* Jeux mêlez de pluſieurs ſortes de ſpectacles établis à Lyon par Caligula.

MISCEO, es, cui, ſtum *ou* xtum, cere. *act. Cic.* Mêler, mélanger, brouiller parmi, joindre avec, mixtionner. ‖ Brouiller, troubler.

MISCIAGNA, æ. *f.* Miſciagna, *bourg du Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante, en Italie.*

MISCOVIA, æ. *f.* Inſula. Miſcow, *iſle de la nouvelle France, dans le Golfe de S. Laurent, en l'Amerique ſeptentrionale.*

MISELLUS, a, um. *Cic.* Miſerable, pauvre, digne de compaſſion. ‖ *Plaut.* Uſé, qui ne vaut plus rien.

MISENUM Promontorium, i. *n.* Capo Miſeno, *Cap du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, en Italie.*

MISER, a, um. *Cic.* Miſerable, malheureux, digne de compaſſion, qui doit faire pitié. *Miſer animi, animo, ex animo. Plaut.* Qui eſt dans l'affliction, dans de grandes peines d'eſprit. *Miſerius nihil eſt. Cic.* Rien n'eſt plus pitoyable.

MISERABILE. *Voyez* Miſerabiliter.

MISERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic. Voyez* Miſer. *Miſerabile viſu. Virg.* Pitoyable à voir. -*carmen. Virg.* Un chant lugubre *ou* plainte en vers.

MISERABILITER. *adv. Cic.* Miſerablement, malheureuſement, pitoyablement, d'une maniere digne de compaſſion, à faire pitié.

MISERANTER. *adv. Gell.* Avec compaſſion, pitoyablement.

MISERATIO, onis. *f. Cic.* Commiſeration, pitié, compaſſion.

MISERATUS, a, um. *Virg.* Qui a plaint, qui a eu compaſſion, qui a été touché, qui a été émû de pitié.

MISERE. *adv. Cic.* Malheureuſement, miſerablement. ‖ *Ter.* Eperdûment, extrémement. *Miſerè invidere. Ter.* Haïr à la mort. -*amare. Ter.* Aimer à la folie. -*cupit abire. Hor.* Il a la rage de s'en aller.

MISEREO, es, ere. *neut. Plaut.* &

MISEREOR, eris, ſertus ſum, eri. *dep. Cic.* &

MISERESCO, is, ere. *neut. Virg.* Avoir pitié, être touché de compaſſion. *Miſereſcat te mei. Ter.* Ayez pitié de moi.

MISERET, miſertum & miſeritum eſt. *Imperſ. Miſeret me vicem tuam. Ter.* J'en ſuis fâché pour l'amour de vous, je vous plains.

MISERIA, æ. *f. Cic.* Miſere, malheur.

MISERICORDIA, æ. *f. Cic.* Miſericorde, compaſſion, pitié, part qu'on prend à la peine d'autrui.

MISERICORS, dis. *omn. gen. Cic.* Miſericordieux, qui eſt ſuſceptible de commiſeration, de pitié, de compaſſion. *Miſericordior nulla me eſt. Plaut.* Perſonne n'eſt plus ſujette à la compaſſion que moi.

MISERITUS. *Ter.* &

MISERTUS, a, um. *Plaut.* Qui a eu pitié, qui a été touché de compaſſion. *Miſeritum* ou *Miſertum me eſt ejus. Ter. Plaut.* J'ai eu pitié de lui, il m'a fait compaſſion.

MISEROR, aris, atus ſum, ari. *depon. Cic.* Plaindre quelqu'un, avoir compaſſion de ſa miſere, être ſenſible à ſon infortune.

MISERUM. *adv. Virg.* Choſe déplorable! voilà qui eſt pitoyable! ô malheur!

MISI. *preterit de* Mitto.

MISINA, æ. *f.* Miſini, *petit lieu de la Romanie, dans la Turquie d'Europe.*

MISIRENSE Regnum. *Voyez* Ægyptus.

MISNA, æ. *f.* Meiſſen, Miſne, *ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Miſnie ſur l'Elbe.*

MISNIA, æ. *f.* La Miſnie, *Province de la Haute Saxe, en Allemagne, entre le Duché de Saxe, la Luſace, la Bohême, la Franconie, & la Thuringe.*

MISSA, æ. *f. Eccleſ.* La Meſſe, le Sacrifice.

MISSICULO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Envoyer ſouvent.

MISSILE, is. *n. Virg.* Trait, fléche,

matras, dard, javelot, & tout ce qui ſe lance. *Miſſilia. Liv.* Tout ce qui ſe lance de la main, ce qui ſe darde. ‖ *Suet.* Les pieces de monnoye *ou* autres preſens, *que les Empereurs jettoient parmi le peuple lorſqu'ils lui faiſoient des largeſſes.*

MISSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Qu'on jette, qu'on lance, qu'on darde.

MISSIO, onis. *f. Cic.* Envoi, l'action d'envoyer. ‖ *Tac.* Congé, renvoi, licentiement. ‖ *Liv.* Quartier. *Miſſio legatorum. Cic.* Ambaſſade, députation. *-ſanguinis. Celſ.* Saignée. *-honeſta. Front.* Congé honorable. *-cauſaria.* Pour cauſe de maladie. *-ignominioſa.* Par punition. *Sine miſſione pugnatum eſt. Liv* On ſe battit ſans quartier.

MISSITATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

MISSITO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Envoyer ſouvent *ou* pluſieurs fois.

MISSUS, ûs. *m. Celſ.* Envoi, l'action d'envoyer. ‖ *Liv.* L'action de lancer, de darder. ‖ *Suet.* L'action de lâcher les bêtes dans l'Arene du Cirque. ‖ *Lampr.* L'action de ſervir, de mettre ſur table. ‖ Un mets, un plat.

MISSUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Mitto. *Miſſam facere uxorem. Suet.* Repudier ſa femme. *Miſſos facere honores. Cic.* Renoncer aux honneurs, ne point briguer les charges. *Miſſa vox. Hor.* Une parole dite *ou* lâchée.

MISTECA, æ. *f.* Miſteca, *petit pays de l'Amerique ſeptentrionale, dans la Province de Guaxaqua, de l'Audience du Mexique.*

MISTURA, æ. *f. Celſ.* Mélange, mixtion.

MISTIM. *adv. Suet.* En mêlant parmi *ou* avec, en entremêlant, pêle-mêle. *Miſtim aſſidere. Suet.* S'aſſeoir, ſe placer ſans diſtinction.

MISTRÆ, arum. *f. plur.* Miſtia, Myſtia, æ. *f.* La Motta Giojoſa, *village du Royaume de Naples dans la Calabre ulterieure, en Italie.*

MISTRECTA, æ *f.* Miſtretta, *bourg* ou *petite ville de la Vallée de Demona, en Sicile.*

MISTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Miſceo.

MITELLA, æ. *f. Virg.* Sorte de coefure des femmes de Phrygie en forme de mitre. ‖ *Apul.* Voile de Religieuſe. ‖ *Celſ.* Echarpe qui ſert à ſoûtenir un bras bleſſé.

MITESCO, is, ere. *n. Cic.* S'adoucir, devenir doux, s'appaiſer. ‖ *Col.* Mûrir, devenir mûr. ‖ *Liv.* S'apprivoiſer.

MITHRIDATICUM antidotum, i. *n. Plin* Du Mitridat, *contrepoiſon inventé par Mithridate Roi de Pont.*

MITIFICATIO, onis. *f. Colum.* L'action d'adoucir, d'appaiſer, d'apprivoiſer, adouciſſement.

MITIFICATUS, a, um. *Cic.* Adouci, appaiſé, apprivoiſé. ‖ Digeré.

MITIFICUS, a, um. *Apul.* Adouci, appaiſé, rendu fort doux, apprivoiſé.

MITIGATIO, onis. *f. Cic.* Adouciſſement, l'action de calmer, d'adoucir, d'appaiſer.

MITIGATORIUS, a, um. *Plin.* Qui ſert à adoucir, à calmer, à appaiſer.

MITIGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Adoucir, appaiſer, calmer. ‖ Mûrir, faire mûrir. ‖ Digerer. *Mitigare agros ferro. Hor.* Défricher des champs.

MITIS, *m. f.* te, *n.* is. *Cic* Doux, traitable. ‖ *Virg.* Tranquille, calme, qui n'eſt point agité. ‖ Mûr, qui n'eſt point verd.

MITIUS, iſſimè. *adv. Ovid.* Plus doucement, avec plus de douceur.

MITRA, æ. *f. Virg.* Mitre, *ſorte de coefure des hommes & des femmes de l'Aſie mineure.*

MITRATUS, a, um. *Prop.* Mitré, qui porte une Mitre.

MITRULA, æ. *f. Solin. diminutif de* Mitra.

MITTAVIA, Muttovia, æ. *f.* Mitou, Mitaw, *ville capitale de la Curlande, en Pologne, dans la Semigale.*

MITTENVALDUM, i. *n.* Mittenvald, *village de l'Evêché de Friſengen, en Baviere, Province d'Allemagne.*

MITTO, is, miſi, miſſum, tere. *act. Cic.* Envoyer, congedier, licentier, renvoyer, laiſſer aller, donner congé. ‖ Envoyer ordre, mander, faire ſçavoir, écrire. ‖ Jetter, lancer, darder. ‖ *Ter.* Laiſſer, omettre, paſſer ſous ſilence, taire. ‖ Finir, abandonner, quitter, renoncer. ‖ Ceſſer. ‖ *Plin.* Produire, pouſſer. ‖ *Stat.* Mettre. *Mittere in acta. Sen.* Enregiſtrer. *-ſub jugum. Caſ.* Subjuguer. *-vocem. Cic.* Parler. *-ſanguinem. Celſ.* Faire une ſaignée. *-Mitte lacrymas. Ter.* Ceſſez de pleurer. *-malè loqui. id.* Abſtenez vous de médire.

MITULUS, i. *m. Hor.* Moule, *poiſſon à coquille.*

MITYLENE, es. *f. Plin.* Metelin, *ville de l'iſle de Lesbo.*

MIXIA. Le Terre Mixe, *petit pays de Gaſcogne, dans la Baſſe Navarre.*

MIXTURA, æ. *f. Voyez* Miſtura.

M N

MNA, æ. *f. Plaut.* Poids de cent drachmes attiques.

MNEMONICA, orum, *n. pl. ad Her.* Preceptes pour aider à la memoire, regles de la memoire artificielle.

MNEMOSYNE, es. *f.* La mere des Muſes.

MNEMOSYNUM, i. *n. Catul.* Gage d'amitié, marque de ſouvenir.

MNESTEI Portus. Le Port de Sainte Marie, *dans l'Andalouſie, en Eſpagne, à l'embouchure de la Guadalete.*

MNIARIA, Mina, æ *f.* Hubet, *ville* ou *bourg du Royaume d'Alger en Afrique, près de la ville de Teleuſin.*

M O

MOAB. *indecl.* Urbs. Aroer, *ville des Moabites, dans l'Arabie, à l'Orient du Jourdain.*

MOAB, Moabitarum Regio. Moab, le pays de Moab, *ou* des Moabites, *à l'Orient de la mer Morte & du Jourdain, dans l'Arabie Petrée.*

MOANTÆA, æ. *f.* Moantay, *ville de l'Inde delà le Gange.*

MOASCARIA, æ. *f.* Moaſcar, *ville capitale de la Contrée de Beni-Raſid, dans le Royaume de Teleuſin, en Afrique.*

MOBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Mobile, qu'on peut mouvoir *ou* remuer. ‖ Changeant, inconſtant, leger, qui change aiſément. *Mobiles res.* Les choſes inanimées, à qui l'on peut faire changer de ſituation; *car pour les choſes animées qui ſe remuent d'elles-mêmes, c'eſt* moventes.

MOBILITAS, atis. *f. Cic.* Facilité à ſe mouvoir. ‖ Inconſtance, legereté. *Mobilitas linguæ. Cic.* Volubilité de la langue.

MOBILITER. *adv. Cic.* Legerement, avec mouvement.

MOBILITO, as, avi, atum, are. *act. Lucr.* Rendre mobile, donner du mouvement.

MOCENIA, æ. *f.* Motzing, *village de Baviere, en Allemagne, ſur le Danube, autrefois ville de la Vindelicie.*

MOCHA, Mocca, æ. *f.* Mocca, Mocha, *ville de l'Arabie Heureuſe, ſur la côte de la mer Rouge.*

MOCHURA, æ. *f.* La Mecque, *ville de l'Arabie Heureuſe capitale d'une Principauté de même nom.*

MOCONTIACUM, i. *n. Voyez* Moguntia.

MODERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Moderé, où l'on peut garder de la moderation, où l'on peut éviter l'excés.

MODERAMEN, inis. *n. Ovid.* &

MODERAMENTUM, i. *n. Gell.* Conduite, Gouvernement, direction, commandement, maniement.

MODERANTER. *Lucr.*
MODERATE, iùs, iſſimè. *Cic.*
MODERATIM. *Lucan. adv.*
} Moderément avec moderation. ‖ Peu à peu.

MODERATIO, onis. *f. Cic.* Moderation, retenue, meſure qu'on apporte *ou* qu'on garde dans les choſes. *Moderatio cœli. Cic.* Temperature de l'air. *-Machinarum. Vitr.* Maniere de conſtruire les machines.

MODERATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Cic.* Moderateur, Gouverneur, Conducteur, Directeur, qui guide, qui regle. *Moderator temporum. Cic.* Un politique.

MODERATUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* ou *dep. de*

MODERO, as, avi, atum, are. *neut. Sall.* &

MODEROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Moderer, conduire, gouverner, guider, regler. ‖ Temperer, retenir, mettre des bornes *ou* un frein. *Moderare ira. Hor.* Mettre un frein à ſa colere. *-exundationes. Tac.* Arrêter *ou* retenir des inondations, des débordemens. *Moderari ortus naſcentium. Cic.* Préſider à la naiſſance. *-vino. Plaut.* Uſer du vin avec moderation. *-verba. Cic.* Peſer ſes paroles, parler avec retenue. *-in aliquo ordine. Sall.* Etre le chef de quelque compagnie.

MODESTE. *adv. Ter.* Avec moderation, modeſtie, retenue, meſure. *Modeſtè terram intueri. Ter.* Baiſſer la vûe par modeſtie.

MODESTIA, æ. *f. Cic.* Modeſtie, air modeſte. ‖ Moderation, retenue.

MODESTUS, a, um. *Cic.* Modeſte, qui a de la modeſtie. ‖ Moderé, reglé, retenu, qui a de la moderation, de la retenue.

MODICE. *adv. Cic.* Mediocrement, avec *ou* dans la mediocrité, peu, tant ſoit peu. ‖ Moderément, raiſonnablement, là, là, aſſez bien, paſſablement. *Modicè dicere. Cic.* Dire en peu de mots. *-agere. Cic.* Agir ſans précipitation *ou* avec reſerve. *-ferre. Cic.* Supporter patiemment. *-ſapere. Plaut.* N'être pas fort *ou* trop ſage. *-me tangit hæc res. Cic.* Cela me touche peu, cette affaire m'eſt aſſez indifferente, je ne m'en embarraſſe gueres.

MODICELLUS, a, um. *Suet.* Mediocrement bon.

MODICUM. *adv. Plaut.* Peu, gueres, mediocrement.

MODICUM, ci, *n. Juv.* Peu de choſe, peu.

MODICUS, a, um. *Cic.* Modique, mediocre, petit, peu conſiderable. ‖ Moderé, reglé, retenu, modeſte. *Modico gradu. Plaut.* A petit pas, lentement, polément. *Modicum nihil in vulgo. Tac.* Il n'y a point de milieu avec le peuple, il va toûjours à l'excés. *Modicus cultus. Plin. J.* Petit équipage. *-originis. Tac.* De mediocre naiſſance. *In modico.* Dans peu.

MODIFICATIO, onis. *f. Sen.* La meſure qu'on doit obſerver dans les vers. ‖ Modification.

MODIFICATOR, oris. *m. Apul.* Qui regle la meſure *ou* la maniere.

MODIFICATUS, a, um. *Cic.* Changé de maniere, employé autrement. *Modificatus cibus. Cic.* Aliment converti en nourriture. *Modificatum verbum. Cic.* Un mot employé figurément.

MODIFICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Gell.* Meſurer, regler. *Modificari libererum deſideriis. Apul.* Moderer les paſſions des enfans, les tenir en bride.

MODIN. Modin.

MODIOLUS, i. *m. Plaut.* Un Baril. ‖ *Celſ.* Eſpece de trépan. ‖ *Plin.* Moieu de roue. *Scæv. JCT.* Taſſe. ‖ *Vitr.* Un Canal. ‖ Le corps d'une pompe. ‖ Soufflet d'une machine hydraulique. ‖ Une caiſſe de machine à puiſer de l'eau.

MODIUM, i. *n. Plaut.*
MODIUS, i. *m. Cic.*
} Sorte de meſure, *comme* boiſſeau. ‖ Muid. *Modius agri. Varr.* Meſure de terre de ſix vingt pieds en tous ſens. *Modio nummos metiri. Petr.* Meſurer les écus *ou* les piſtoles au boiſſeau.

MODO. *adv. Cic.* Il n'y a qu'un moment, tout à l'heure, il n'y a pas long temps. ‖ A cette heure, à preſent, maintenant, dans le moment, preſentement. ‖ Dans un moment, tantôt. ‖ Pourvû. ‖ Seulement. ‖ *Hor.* Quelquefois. *Paulùm modò. Cic. Modò non. Ter.* Tant ſoit peu, ſi peu que rien, peu s'en faut, à cela près. ‖ Pas moins. ‖ Pour ainſi dire,

MODOETIA, Moguntia, æ. *f.* Moguntiacum, i. *n. Voyez* Montia.

MODONUS, i. *m.* Fluvius. Slayne, *riviere de la Lagenie, en Irlande.*

MODRENA, æ. *f.* Compolis, is. *f.* Mudarni, *ville Epiſcopale de Natolie, en Aſie, ſuffragante de Nicée.*

MODRUSA, æ. *f.* Modruſch, *petite ville de Croatie, autrefois Epiſcopale.*

MODULAMEN, inis. *n. Aut. Phil.* & MODULAMENTUM, i. *n. Gell.* Harmonie, chant melodieux.

MODULATE. *adv. Cic.* Avec harmonie, melodieuſement, harmonieuſement, avec meſure.

MODULATIO, onis. *f. Plin.* Modulation, l'action de chanter avec meſure. ‖ Chant harmonieux. ‖ *Vitr.* Regle des meſures, des proportions, arrangement harmonieux.

MODULATOR, oris. *m. Hor.* trix, icis. *f. Stat.* Chantre, Muſicien.

MODULATUS, ûs. *m. Sen. Ter.* Chant harmonieux, melodie.

MODULATUS, a, um. *Quintil.* Chanté avec harmonie & avec meſure.

MODULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Virg.* Chanter avec harmonie & de meſure. *Modulari orationem. Cic.* Prononcer un diſcours avec meſure *ou* cadence. *-avenâ. Virg. arundine carmen. Ovid.* Jouer un air ſur un chalumeau. ‖ Mettre des vers en chant ſur un chalumeau. *ſonum vocis pulſu pedum. Liv.* Battre la meſure avec le pied. *-vocem. Cic.* Conduire ſa voix *ou* chanter de meſure.

MODULUS, i. *m. Cic.* Meſure. ‖ *Plin.* Motet, chanſon, air, mode en muſique. ‖ *Vitr.* Module, meſure qu'on prend pour regler les proportions d'un bâtiment.

MODUS, i. *m. Cic.* Mode, maniere, façon. ‖ Meſure, regle, cadence, proportion. ‖ Borne, fin, terme. ‖ *Quintil.* Mode de verbe. ‖ *Cic.* Moyen *ou* mode de muſique. ‖ *Celſ.* Quantité. *Modum lugendi non facere. Cic.* Ne ceſſer de pleurer. *-juſtum cibi ſumere. Celſ.* Prendre une raiſonnable quantité de nourriture, ne manger pas plus qu'il ne faut. *-ſtatuere cupidinibus. Hor.* Borner ſes deſirs, donner des bornes à ſes paſſions, ſe regler. *-nequitiæ figere. Hor.* Arrêter le cours de la malice. *-alicui res ponere. Tac.* Terminer une affaire, mettre fin à quelque choſe, faire une choſe. *Ad modos tibicinis ſaltare. Liv.* Danſer au ſon de la flute. *Modi carminum. Cic.* La cadence des vers. *-flebiles. Cic.* Des vers plaintifs. *-muſici. Quintil.* Des chanſons, des airs. *Modo hoc & modum ad hunc. Cic.* De cette maniere, ainſi, de cette façon, en cette maniere, comme cela. *Omni modo. Cic.* & *omnibus modis. Ter.* De toutes manieres, en toutes façons. *Nullo modo. Cic.* Nullement, en nulle maniere, en aucune façon. *Meo modo. Ter.* A ma mode, à ma fantaiſie, à ma maniere, comme je l'entens. *Quomodo. Cic.* De quelle façon, en quelle maniere, comment. *Modo umbrarum vagari. Cic.* Errer à la maniere des ſpectres, comme les fantômes. *Modo ſervorum. Liv.* & *in modum ſervilem. Cic.* A la maniere des Eſclaves.

MODZIRIA, æ. *f.* Modzir, *ville de Lithuanie en Pologne, dans le Territoire de Rzeozica.*

MOECHA, æ. *f. Juv.* Femme adultere, femme qui ſe conduit mal.

MOECHATOR, oris. *Plaut.* Un adultere.

MOECHOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Catull.* Commettre un adultere.

MOECHULUS, a, um. *diminutif de*

MOECHUS, i. *m. Hor.* Un adultere.

MOECHUS, a, um. *Mart.* D'adultere.

MOENIA, ium. *n. pl. Cic.* Les murailles, les remparts. *Mœnia cœli. Ovid.* Le tour du Ciel. *-mundi. Lucr.* Le circuit du monde.

MOENITUS, a, um. *Plaut.* Fortifié, entouré de fortifications.

MOENOGOVIA, æ. *f.* Le Meingow, *Contrée de Franconie, en Allemagne, le long du Mein.*

MOENUS, i. Mœnis, is. Menus, i. *m.* Le Mein, *riviere d'Allemagne qui traverſe la Franconie & la Weteravie.*

MOERA, æ. *f.* Arx. Moer-Schans, *ou* le Fort de Mour, *dans la Flandre Hollandoiſe, aux Pays-Bas.*

MOEREO, es, mœſtus ſum, rere. *neut. paſſ. Cic.* Etre triſte, être affligé, s'attriſter, s'affliger. *Mœrere caſum. Cic.* Etre affligé d'un accident. *-alienis bonis. Cic.* S'attriſter de la proſperité d'autrui.

MOERIS, idis. *f.* Lacus. *Voyez* Mareotis.

MOEROR, oris. *m. Cic.* Affliction, fâcherie, triſteſſe. *Mœrorem minui, dolorem non potui. Cic.* Je ſuis revenu de mon accablement, mais non pas de ma douleur.

MOESIA, Myſia, æ. *f.* La Mœſie, *anciennement grande region de l'Illyrie, depuis le confluent de la Save dans le Danube, juſqu'au Pont Euxin.*

MOESTE. *adv. Cic.* Triſtement.

MOESTIFICUS, a, um. *Plaut.* Qui rend triſte.

MOESTITE. *adv. Plaut. Voyez* Mœſtè.

MOESTITIA, æ. *f. Cic.* &

MOESTITUDO, inis. *f. Plaut.* Affliction, fâcherie, triſteſſe.

MOESTUS, a, um. *Cic.* Triſte, affligé. ‖ *Virg.* Qui cauſe de la triſteſſe. *Mœſtus amor. Virg.* Amour chagrin. *Mœſta veſtis. Prop.* Un habit de deuil.

MOGANUS, i. *m. Voyez* Mœnus.

MOGOLISTANIA, æ. *f.* Mogolis Imperium. Le Mogoliſtan, *grand Empire d'Aſie, entre le 19. & le 39. degré de latitude, & le 105. & 138. de longitude, ſelon Sanſon.*

MOGUERA, æ. *f.* Moguer, *ville* ou *bourg d'Andalouſie en Eſpagne, près du Tinio.*

MOGUNTIA, æ. *f.* } Mayence,
MOGUNTIACUM, i. *n.* } *ville de la Gaule Belgique*

MOGUNTINA Ditio. L'Electorat de Mayence, *ſur le Rhin, en Allemagne.*

MOHATZIUM, i. *n.* Mohatz, *bourg de la Baſſe Hongrie, dans le Comté de Baranivar, près du Danube.*

MOHILOVIA, æ. *f.* Mohilow, *ville de Lithuanie en Pologne, ſur le Boriſthene.*

MOJENVICUM, i. *n.* Moienvic, *petite ville de l'Evêché de Metz, en Lorraine.*

MOIRENCUM, i. *n.* Moirenc, Moiren, *village du Dauphiné en France, ſur l'Iſere.*

MOISSACUM, i. *n.* Moiſſac, *ville de France, dans le Quercy, ſur le Tarn.*

MOLA, æ. *f. Cic.* Meule de moulin. ‖ Gateau au ſel, à la farine & à l'eau pour offrir en ſacrifice. ‖ *Plin.* Une mole, *terme de Chirurgien.* ‖ Meule à aiguiſer. ‖ *Bibl.* Dent macheliere. ‖ *Varr.* Machoire. ‖ La rotule du genou. *Mola alata.* Moulin à vent. *-truſatilis.* à bras. *-olearia.* à huile. *-frumentaria.* à bled.

MOLA, æ. *f.* Mola, *bourg du Royaume de Naples, dans la Terre de Barry en Italie, ſur le Golfe de Veniſe.*

MOLÆ Formiæ, arum. *pl. f.* Mola, *bourg du Royaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour, ſur le Golfe de Gaete.*

MOLARIÆ, arum. *f. plur.* Molares, *village d'Andalouſie, en Eſpagne.*

MOLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* De meule *ou* propre à moudre. *Molares dentes. Juv.* Les dents molieres *ou* machelieres.

MOLARIUS, a, um. *Cat.* De meule *ou* de moulin. *Aſinus molarius.* Ane qui tourne la meule dans un moulin.

MOLDA, æ. *m.* Moldaw, la Moldava, *riviere dans la Tranſſylvanie, la Valaquie, & la Moldavie.*

MOLDAVA. Moldawa, Moldadania, *bourg de Moldavie, ſur la Moldawa.*

MOLDAVIA, æ. *f.* La Moldavie *ou* grande Valaquie, Valaquie orientale & inferieure. *Pays de la Turquie en Europe, entre le Nieſter & le Danube, la Ruſſie noire, la Tranſſylvanie, la Valaquie, & la Beſſarabie.*

MOLENDINARIUS, a, um. *Paul JCT.* De moulin, qui concerne le moulin.

MOLES, is. *f. Cic.* Grande *ou* groſſe maſſe, choſe d'une grandeur démeſurée *ou* d'un gros poids. ‖ Mole, jettée de pierre qu'on fait pour la ſûreté d'un port, digue qu'on oppoſe à l'eau. ‖ Difficulté, grandeur d'entrepriſe. *Moles ferarum. Col.* La groſſeur des bêtes ſauvages. *-curarum. Tac.* L'accablement que cauſent mille ſoins, le grand embarras des affaires, le poids des chagrins. *-cognitionis. Tac.* L'importance d'une enquête. *-belli. Liv.* Le fort de la guerre. *-publicarum viarum, Tac.* Le pavé des grands chemins. *Tantæ molis erat. Virg.* Tant il étoit difficile.

MOLESTE. *adv. Cic.* Avec chagrin, avec peine, avec difficulté. *Moleſtiùs ferre. Cic.* Souffrir trop impatiemment. *Moleſtiſſimè tuli. Cic.* Cela m'a extrêmement chagriné.

MOLESTIA, æ. *f. Cic.* Ennui, chagrin, inquietude, fâcherie, embarras chagrinant, incommodité. *Moleſtiam alicui aſpergere, exhibere. Cic. addere. Ter. moleſtiâ aliquem afficere.* Chagriner quelqu'un, lui faire de la peine. *Moleſtiam alicui delere. Cic.* Tirer quelqu'un de chagrin. *-depellere, deponere. Cic. amovere. Plaut.* Bannir le chagrin.

MOLESTO, as, avi, atum, are. *act. Petr.* Chagriner, inquieter, importuner, faire de la peine, cauſer du chagrin, être incommode, importun, incommoder.

MOLESTUS, a, um. *Cic.* Fâcheux, chagrinant, incommode, importun, qui fait de la peine, qui cauſe du chagrin, embarraſſant. *Moleſtus niſi fortè intervenis, veniſſe delectat. Cic.* Je ſuis ravi d'être venu ici, ſi par hazard je n'y ſuis point de trop, pourvû que je n'y ſois pas incommode.

MOLETRINA, æ. *f. Cic.* Un moulin.

MOLFETUM, Morfitum, Melfictum, i. *n.* Molfetta, *Ville, Duché & Evêché dans le Royaume de Naples en Italie, dans la Terre de Barri.*

MOLHEIMUM, i. *n.* Molheim, *ville* ou *bourg du Duché de Weſtphalie en Allemagne, ſur le Moen.*

MOLILE, is. *n. Cat.* Collier qu'on mettoit au cou des Eſclaves *ou* des animaux pour leur faire tourner la meule. ‖ Manivelle à tourner une meule à bras. ‖ Grande chaudiere.

MOLIMEN, inis. *n. Cic.* } Effort,
MOLIMENTUM, i. *n. Liv.* } peine.
Molimine res gravis. Liv. Choſe d'une execution penible, entrepriſe difficile. *Molimento ſine magno. Cæſ.* Sans beaucoup de peine, ſans grand effort.

MOLINA, æ. *f. unde* Molinæ Montes. Molina, *ville de la Caſtille nouvelle, ſur la riviere de Molina.* ‖ Les montagnes de Molina, Sierra de Molina, *aux confins des deux Caſtilles.*

MOLINÆ, arum. *f. plur.* Moulins, *ville de France dans le Bourbonnois, ſur l'Allier.*

MOLINGARIA, æ. *f.* Molingar, *ville de la Lagenie en Irlande.*

MOLIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Cic.* Tâcher, faire effort, s'efforcer, agir avec effort. ‖ *Liv.* Remuer, mouvoir. ‖ *Cic.* Entreprendre, machiner, tramer. ‖ *Virg.* Préparer. *Moliri alicui inſidias. Cic.* Dreſſer des embûches à quelqu'un. *-Montes ſuâ ſede. Liv.* Déplacer *ou* tranſporter des montagnes d'un lieu à un autre. *-fores. Tac.* Tâcher d'enfoncer les portes. *Dum moliuntur, dum comuntur. Ter.* A s'ajuſter, à ſe parer.

MOLISA, *olim* Tifernum. Moliſe, *bourg du Royaume de Naples, ſur le Trigno.*

MOLISINUS Comitatus. Comté de Moliſe, *Province du Royaume de Naples en Italie, entre la Terre de Labour, l'Abruzze citerieure, la Capitanate & la Principauté ulterieure.*

MOLISMA, æ. *f.* Moliſmum, i. *n.* Moleſme, *bourg de France en Champagne, aux confins de Bourgogne.*

MOLITIO, onis. *f. Cic.* Effort, grande entrepriſe. *Molitio agrorum. Col.* Le labourage de la terre. *-rerum. Cic.* La création des choſes.

MOLITOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Suet.* Créateur, Auteur. ‖ *Ovid.* Inventeur, qui entreprend, entreprenant.

MOLITOR, oris. *m.* Meûnier.

MOLITURA, æ. *f. Plin.* Mouture, l'action de moudre.

MOLITUS, a, um. *part. paſſ. de Molo. Celſ.* Moulu.

MOLITUS, a, um. *Cic.* Qui a entrepris, qui a tramé, machiné, braſſé, qui s'eſt efforcé, qui a tâché, qui a fait ſes efforts.

MOLLESCO, is, ere. *neut. Plin.* Devenir moû, s'amollir, s'attendrir. *Molleſcunt colla juvencis. Catul.* Les jeunes bœufs ſe font au joug, s'y accoûtument.

MOLLICELLUS, a, um. *Catul.* } Tendre, délicat.
MOLLICULUS, a, um. *Plaut.* }
‖ Un peu moû, qui n'eſt point dur.

MOLLIFICATIO, onis. *f. Celſ.* L'action d'amollir, de rendre moû.

MOLLIMENTUM, i. *n. Sen.* Adouciſſement, ſoulagement.

MOLLIO, is, ivi, itum, ire. *act. Cic.* Amollir, rendre moû. ‖ Efféminer, énerver. ‖ Adoucir, appaiſer, apprivoiſer. *Mollire ferrum. Hor.* Rendre le fer pliant, ſouple. *-animos. Cic.* Efféminer, rendre les eſprits lâches, énerver le courage. ‖ Adoucir le naturel, rendre plus doux. *-lanam. Ovid.* Fouler la laine. *-terram. Cic.* Cultiver la terre.

MOLLIPES, edis. *omn. gen. Cic.* Qui a le pied tendre.

MOLLIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Moû, tendre, qui n'eſt pas dur. ‖ Doux, facile, aiſé, leger. ‖ Efféminé, énervé, qui eſt ſans vigueur, lâche. ‖ Délicat, ſouple, ployant. *Molle vinum. Virg.* Un vin agréable. *-dicendi genus.* Une maniere de s'exprimer qui n'a rien de rude *ou* qui eſt énervée & ſans force. *-iter. Ovid.* Un chemin uni. *-fretum. Ovid.* Un bras de mer qui n'eſt point orageux *ou* qui eſt aiſé à paſſer.

MOLLITER. *adv. Cic.* Mollement, avec molleſſe, doucement, avec douceur, aiſément, facilement, délicieuſement, délicatement, avec délicateſſe. *Molliter nimis pati. Sall.* Etre trop peu ſenſible, ſouffrir trop patiemment. *Molliùs accipere, interpretari. Tac.* Prendre à meilleure part.

MOLLITIA, æ. *f.* } Délicateſſe, molleſſe.
MOLLITIES, ei. *f. Cic.* }
Mollities maris. Plin. Le calme, la tranquillité de la mer. *-animi. Ter.* Foibleſſe de courage.

MOLLITUDO, inis. *f. Cic.* Délicateſſe, molleſſe. ‖ Flexibilité.

MOLLITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Mollio.

MOLLUSCUM, i. *n. Plin.* Boſſe qui vient à l'érable dont on faiſoit autrefois des ouvrages de menuiſerie eſtimez.

MOLLUSCUS, a, um. *Plaut.* Mollaſſe. *Molluſca nux. id.* Une noix qui a la coquille molle *ou* tendre.

MOLNA, æ. *f.* Mollen, *petite ville de la Baſſe Saxe en Allemagne, dans le Duché de Lawenbourg, ſur le Stekenis.*

MOLO, is, lui, ere. *act. Ter.* Moudre, briſer avec la meule. *Moli in farinam. Plin.* Etre mis *ou* reduit en farine. *Molluit fruſtra. Petr.* Il s'eſt fatigué en vain, il s'eſt donné bien de la peine pour ne rien faire.

MOLOCH. *indeclin. m.* Idoles des Ammonites.

MOLOSSUS, i. *m. Hor.* Dogue, gros & grand chien, mâtin. ‖ *Quint.* Un pied de vers compoſé de trois ſyllabes longues, *comme* Venatrix.

MOLSHEIMUM, i. *n.* Molsheim, *ville d'Alſace, en France, ſur le Bruſch.*

MOLUCÆ, arum. *f. pl.* Inſulæ. Les Moluques, *iſles de l'Ocean des Indes le long de la côte occidentale de Gilolo.* ‖ *Molucarum Archipelagus,* l'Archipel des Moluques, *dans l'Ocean Indien, ſous la ligne.*

MOLY, *n. indeclin. Ovid.* Herbe excellente, *pour ſervir de contrepoiſon.*

MOLYBERGA, æ. *f.* Muiberg, *petite ville de la Haute Saxe dans la Miſnie, ſur l'Elbe.*

MOLYBODES, is. *f.* Inſula. Sant-Antioco, *iſle de la Mediterranée, ſur la côte meridionale de celle de Sardaigne.*

MOLYCRIA, æ. *f.* Molicria, *bourg ou petite ville de la Livadie, en Grece.*

MOMENTANEUS, a, um. *Celſ.* Momentanée, d'un moment.

MOMENTO, *abl. abſ. Cic.* Dans un moment, en un inſtant.

MOMENTOSUS, a, um. *Quint.* Qui eſt d'importance, conſiderable, de conſequence.

MOMENTUM, i. *n. Cic.* Moment, inſtant. ‖ *Plin.* Un peu, tant ſoit peu, petite partie, petite doſe. ‖ *Cic.* Conſequence, importance, poids, force, utilité. *Momentum ut hora pereat officii mei, tanti non eſt ingenium tuum. Phæd.* Avec tout votre eſprit, vous ne me perſuaderez pas que je puiſſe m'écarter un moment de mon devoir, *ou* toute votre Rhetorique ne me fera pas manquer d'un moment à mon devoir. *Momenti nihil eſt in eo. Cic.* Cela n'eſt d'aucune importance, d'aucune utilité, cela ne ſert de rien. *Momento perlevi fortunæ. Cic.* Au moindre changement de fortune. *Momento ſuo aliquid ponderare. Cic.* Eſtimer une choſe d'un prix, la mettre à ſa juſte valeur, la priſer ce qu'elle vaut. *Momento pari. Cic.* De pareil prix, l'un vaut l'autre. *Omnia momenta obſervare. Cic.* Etre toûjours au guet, avoir l'œil à tout.

MOMONIA, æ. *f.* La Momonie, Mounſter, *l'une des quatre grandes Provinces d'Irlande, au Sud de cette Iſle.*

MOMORDI, *pret. de* Mordeo.

MOMUS, i. *m.* Momus, le bouffon des Dieux, le Dieu de la raillerie.

MONA, æ. *f.* Inſula Daniæ. Mone, Moen, *iſle de Dannemarck, près de la côte meridionale de Zeelande.*

MONA, æ. *f.* Inſula Valliæ. Angleſey, *iſle de la mer d'Irlande, ſur la côte du Comté de Caernawan dans la Principauté de Galles, en Angleterre.*

MONA, Monæda, Monapia, æ. *f.* L'iſle de Man, *iſle d'Angleterre dans la mer d'Irlande, entre l'Ecoſſe & la Principauté de Galles.*

MONACHIUM, i. *n.* Munick, *ville capitale de Baviere.*

MONACHIUM, i. *n.* Herciniæ. Walt-Muchen, *bourg du Cercle de Baviere, en Allemagne dans le Haut Palatinat, ſur le Schwarzach.*

MONACHODAMUM, i. *n.* Monnikedam, Monnickedam, *ville de la Nort-Hollande, ſur le Zuiderzée.*

MONACHUS, chi. *m. Hier.* Moine, Solitaire.

MONÆDA, æ. *f. Voyez* Mona.

MONAGHANUM, i. *n.* Monaghan, Monoghan, *bourg d'Irlande, dans le Comté de Monaghan.* ‖ *Monaghonus Comitatus.* Le Comté de Monaghan, *Contrée de l'Ultonie, en Irlande.*

MONALUS, i. *m.* Fluvius. Pollina, *riviere de la Vallée de Demona, en Sicile.*

MONAS, adis. *f. Macr.* Le nombre un, unité, un As *au jeu de carte.*

MONASTERIOLUM, i. *n.* Moniſtrol, *bourg de France, dans le Veſlay.*

MONASTERIOLUM, i. *n.* Monſtreuil, Monſtreuil ſur la mer, *ville de France dans la Picardie, ſur la Canche.*

MONASTERIOLUM ad Icaunam. Montereau-Faut-Yonne, *ville de l'iſle de France, vis-à-vis le confluent de l'Yonne avec la Seine.*

MONASTERIUM, i. *n.* Maiſon de Solitaires, Maiſon Religieuſe, Monaſtere, Couvent, &c.

MONASTERIUM, i. *n.* Munſter, *ville de Weſtphalie, en Allemagne.* ‖ *Monaſterienſis Epiſcopatus.* L'Evêché de Munſter, *l'un des Etats du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.*

MONASTERIUM Tarentaſiæ. Mouſtiers en Tarentaiſe, *petite ville Archiepiſcopale, capitale de la Tarentaiſe, Province de Savoye.*

MONASTERIUM in Valle S. Gregorii. Munſter en Gregoriental, *ville de la Haute Alſace en France, ſur le Fach.*

MONASTERIUM Delphinatus. Moneſtier, *en Dauphiné.*

MONASTERIUM in Eiffalia. Munſter-Eiffel, *ville du Duché de Juliers, en Weſtphalie, Province d'Allemagne, ſur l'Erſt.*

MONASTERIUM in Argona. Moutier en Argone, *Abbaye du pays d'Argone, en Champagne, Province de France.*

MONASTERIUM Meinfeldiæ *ou* Meyenfeldiæ. Munſter in Meyenfeld, *ou* Munſter-Meinfeld, *ville de l'Archevêché de Treves, près de la Moſelle.*

MONASTERIUM S. Petri. Saint Pierre le Moutier, *ville de France, dans le Bourbonnois.*

MONASTERIUM VILLARE. Montivilliers, *bourg ou ville de France, en Normandie, dans le pays de Caux, ſur la Seine.*

MONAULUS, i. *m. Mart.* Une ſimple flute.

MONBACCIA, æ. *f.* Monbaza, æ. *f.* Monbaze, *ville capitale du Royaume de Monbaze, bâtie dans une petite iſle, ſur la côte de Zanguebar, en Ethiopie.*

MONBRISONIUM, i. *n.* Monbriſon, *ville de France, capitale du Forez, ſur la Veſiſe.*

MONCAJUS, i. *m.* Moncajo, *montagne d'Eſpagne, dans l'Arragon, aux confins de la Caſtille vieille.*

MONCASTRUM, i. *n.* Moncaſtro, *bourg de Macedoine, au Sud-Oueſt de Saloniki.*

MONCHICUM, i. *n.* Moncarique, *bourg de l'Algarve, en Portugal.*

MONCONTORIUM, i. *n.* Moncontour, *ville de France, dans le Poitou, ſur la Dive.*

MONDA, æ. *m.* Mondego, *riviere de Portugal, dans la Province de Beira.*

MONDIDERIUM, i. *n.* Mondidier, *ville de Picardie, en France.*

MONEDULA, æ. *f. Cic.* Corneille *ou* Choucas, *oiſeau ſujet à dérober.*

MONEMBASIA, æ. *f. Voyez* Epidaurus.

MONEMUGIUM, i. *n.* Regnum. Le Royaume de Monœmugi, Monemugi, *ou* Nimeamaje, *grand Etat de la Baſſe Ethiopie, en Afrique.*

MONEO, es, nui, nitum, ere. *act. Cic.* Avertir, donner avis, faire ſçavoir, faire ſouvenir. ‖ Blâmer, reprendre. *Monet ipſa res. Cic.* L'affaire parle d'elle-même *ou* le dit aſſez.

MONERIS, is. *f. Liv.* Une Galiote.

MONETA, æ. *f. Cic.* La Monnoie, l'Hôtel de la monnoie, le lieu où l'on bat la monnoie. ‖ *Mart.* Une piece de monnoie. ‖ Surnom de Junon. *-adulterina. Ulp.* Fauſſe monnoie.

MONETALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* De la monnoie, qui concerne la monnoie. *Monetales triumviri. Pomp. JCT.* Les Maîtres de la monnoie à Rome.

MONFERRANDUS, i. *m.* Montferrantium, i. *n.* Monferrand, *ville de France dans la Baſſe Auvergne, ſur la riviere de Bedat.*

MONFORTIUM, Monfort, *ville des Pays-Bas dans la Province d'Utrecht, ſur le petit Iſſel.* ‖ *Bourg de la Gueldre Eſpagnole, entre Roer & la Meuſe.*

MONFORTIUM Amalrici. Monfort l'Amaury, *ville de l'iſle de France, au couchant.*

MONFORTIUM. Monforte de Lemos.

MONGALIA, æ. *f. Voyez* Mongulia.

MONGATIUM, i. *n.* Mongatz, Moukatz, *Fortereſſe, dans le Comté de Pereczax, en la Haute Hongrie, vers les confins de la Tranſſylvanie.*

MONGELLINUM, i. *n.* Mongellino, Mungellino, *bourg de la Vallée de Nota, en Sicile.*

MONGIA, æ. *f.* Mongia, *bourg de Galice en Eſpagne, ſur le Cap de Mongia.*

MONGULIA, Mongalia, æ. *f.* Mongul, Mongal, *vaſte Region de la grande Tartarie en Aſie, le long de l'Ocean ſeptentrional, & de l'oriental.*

MONHURRIUM, i. *n.* Monhurt, Montheurt, *bourg de France dans le Bazadois en Guyenne, au confluent de la Garonne & du Lot.*

MONICOGA, æ. *f.* Schiermong, Schiermonick-ooge, Schiermoncogh, Schiermoud, *petite iſle des Provinces-Unies, ſur les côtes de Friſe.*

MONILE, is. *n. Cic.* Collier, ornement qu'on met au cou. *Monile baccatum. Virg.* Un fil de perles.

MONIMENTUM, i. *n. Voyez* Monumentum.

MONITIO, onis. *f. Cic.* Avis, avertiſſement, remontrance.

MONITOR, oris. *m. Ter.* Qui avertit, qui donne avis *ou* conſeil, Conſeiller, Gouverneur, Precepteur, qui fait ſouvenir. ‖ *Feſt.* Souffleur de Theatre, de Chaire, *&c.*

MONITORIUS, a, um. *Sen.* Qui donne des avertiſſemens, qui ſert à avertir, qui préſage; qui pronoſtique.

MONITUM, i. *n.* } Avertiſſement,
MONITUS, ûs. *m. Cic.* } avis.

MONITUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* de Moneo.

MONLUSSONIUM, i. *n.* Mons-Luzzonis. Monluçon, *ville de France, dans le Bourbonnois, ſur le Cher.*

MONMELIANUM, i. *n.* Monmelian, *ville de Savoye, ſur une montagne au pied de laquelle paſſe l'Iſere.*

MONMIRALIUM, i. *n.* Monmiral, *bourg de France en Brie, ſur le Morin.* ‖ *Autre bourg dans le Perche, aux confins du Maine & du Vendomois.*

MONMORENCIACUM, i. *n.* Monmorency, *Ville, Duché-Pairie, dans l'iſle de France, à 4. lieues au Nort de Paris.*

MONOCEROS, otis. *m. Solin. Plin.* La Licorne, *animal terreſtre.*

MONOECIUM, Herculis Monœci Portus. Monaco, Mourgues, *ville & Principauté d'Italie, ſur la côte de Gennes.*

MONOGLOSSUM, i. *n.* Mangalor, *nom de lieu.*

MONOGRAMMUS, a, um. *Cic.* Qui eſt à ſimple trait *ou* d'un ſeul trait. *Monogramma pictura. Plin.* Un chiffre, caractere *ou* figure où il n'y a que le trait ſans ombre. *Monogrammi homines. Cic.* Gens ſecs & décharnez, des ſquelettes.

MONOMOTAPA, æ. *f.* Monomotapa, Benomotapa, Benemotana, *ville d'Afrique, ſur la riviere du S. Eſprit, & capitale d'un Royaume de même nom.*

MONOMOTAPÆ Imperium. Le Monomotapa, *grand Etat de la Baſſe Ethiopie, en Afrique, au midi des montagnes de la Lune.*

MONOPODIUM, i. *n. Plin.* Table qui n'a qu'un pied, ſoûtenue ſur un ſeul pied, un gueridon.

MONOPOLIS, is. *f.* Monopoli, *ville Epiſcopale du Royaume de Naples, en Italie, ſur la côte de la Terre de Barry.*

MONOPOLIUM, i. *n. Cic.* Monopole, privilege de vendre ſeul une choſe, moyennant un tribut qu'on paye au Prince, le lieu *ou* Bureau deſtiné à vendre une choſe qui paye des droits au Prince.

MONOPTERUS, a, um. *Vitr.* Qui n'a qu'une aîle, entouré d'une aîle.

MONOSYLLABUS, a, um. *Plin.* Qui n'a qu'une ſyllabe, monoſyllabe.

MONOXYLUS, a, um. *Plin.* Fait d'une ſeule piece de bois.

MONPENSERIUM, i. *n.* Monpenſier, *bourg, Duché, en Auvergne, Province de France.*

MONREVELLUM, i. *n.* Monrevel, *bourg du Perigord, en France, ſur la Dordogne.*

MONS, tis *m. Cic.* Mont, montagne. ‖ *Plaut.* Monceau, grand amas.

MONS-ACUTUS. Montaigu, Montaigu en Combrailles, *bourg de France, dans la Baſſe Auvergne, aux confins du Bourbonnois.*

MONS-ALBANUS, Mons-Aureolus Aquitaniæ. Montauban, *ville de France, dans le Quercy, ſur le Tarn.*

MONS-ALBANUS Arragoniæ. Montalvan, *ville d'Arragon en Eſpagne, ſur la riviere de Martin.*

MONS-ALBUS. Monblang, *bourg, Duché de Catalogne en Eſpagne, ſur le Francoli.*

MONS-ALCINOUS. Montalcino, Montealcino, *ville d'Italie, dans le Siennois, en Toſcane.*

MONS-ALFONSUS. Monte-Alfonſo, *Fortereſſe d'Italie dans le Modenois.*

MONS-ALTUS. Montalto, Montealto, Montalt, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché de Caſtro.*

MONS-AGRI, Mons-Argus, i. *m.* Montargium, i. *n.* Montargis, *ville capitale du Gâtinois en France, ſur le Loing.*

MONS-ARAGONIUS. Monte-Aragon, *bourg d'Arragon, en Eſpagne.*

MONS-BARRUS. Monbar, *bourg de Bourgogne, ſur la Brenne.*

MONS-BASONIS. Monbaſon, *bourg, Duché dans la Touraine, en France, ſur l'Indre.*

MONS-BELLIGARDUS. Monbeliard, *ville capitale du Duché de Monbeliard, au confluent de l'Albanie avec le Doux, en Alſace.*

MONS-BODIUS. Montalbodo, Monte-Albodo, *bourg de la Marche d'Ancone, en Italie.*

MONS BRISACUS. Briſac, Briſach, *ville d'Allemagne, capitale du Briſgaw, en Souabe.*

MONS-CACUS. Mons-Caunus. Moncaio, *montagne d'Arragon en Eſpagne, aux confins de la Caſtille vieille.*

MONS-CALERIUS. Moncalier, *bourg de Piedmont, ſur le Pô, en Italie.*

MONS-CAROLI. *Voyez* Carolomontium.

MONS-CASSINUS. Mont-Caſſin, *montagne d'Italie, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples.* ‖ *Abbaye au pied de cette montagne.*

MONS-CASTRILOCUS. *Voyez* Montes Hannoniæ.

MONS CERITUS, Mons-Cheruculus Monte-Chiarugolo, *bourg d'Italie, dans le Parmeſan en Lombardie, ſur la Leuza.*

MONS-CHRISTI, *olim* Oglaſa, Igliſa Monte-Chriſto, *iſle de Toſcane, entre Corſe & l'Etat degli Preſidii.*

MONS-CORNETI. Moncornet, *ville de France, en Picardie.*

MONS-CORVINUS. Monte-Corvino, *ville de la Capitanate au Royaume de Naples, en Italie.*

MONS-DESIDERII. Mondidier, *ville de France, en Picardie.*

MONS-DOLOROSUS. *Voyez* Sterlinga.

MONS-DOMÆ. Domme, *bourg du Perigord, en France, ſur la Dordogne.*

MONS-DREPANI. Trapano, *ville de Sicile, ſur la côte occidentale de la Vallée de Mazara.*

MONS-FALCONIS, Mons-Falchius. Monte-Falco, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Duché de Spolete.*

MONS FALCONIS. Monte-Falcone, *Cap ſur la côte occidentale de Sardaigne.*

MONS-FALCONIS. Monfaucon, *bourg de Champagne, en France, ſur la Meuſe.*

MONS-FERETANUS. Monfeltro Montefeltro, *petit pays de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbain.*

MONS-FERRANDUS. Monferrant, *ville de Baſſe Auvergne, en France, ſur la riviere de Bedat.*

MONS-FERRATUS, Montis-Ferrat Ducatus. Le Montferrat, *pays de Lombardie, en Italie, entre la Republique de Gennes, le Milanois & le Piedmont.*

MONS-FLANQUINUS. Monflanquin *bourg de Guyenne, dans l'Agenois, en France.*

MONS-FLASCONIS, Mons-Phyſcon. Monte-Fiaſcone, *ville Epiſcopale du Patrimoine de S. Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

MONS-FUSCULUS. Monte-Foſcolo, *bourg d'Italie, dans la Principauté ulterieure, au Royaume de Naples.*

MONS-GOMERICUS. Montgomery, *ville de France, en Normandie, aux confins de l'Evêché de Liſieux.*

MONS-GOMETRICUS *ou* Gomericus, Montgomery, *ville d'Angleterre, capitale d'un Comté de même nom, qui eſt dans la Principauté de Galles.*

MONS-ILCINUS, Ilcinum. Montalcino, *ville d'Italie, dans le Siennois, en Toſcane.*

MONS IN PABULA. Mont-en-Peule, *bourg du pays de Peule, en Flandre.*

MONS-IPUS. Monte-Ipo, *bourg d'Italie, dans le Siennois, en Toſcane.*

MONS-LEO. Monte-Leone, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure.*

MONS-LIMARII. Montelimar, *ville de France, dans le Dauphiné, ſur le Boubiou.*

MONS-LUDOVICI. Mont-Louis, *village de Touraine, en France, ſur la Loire.* ‖ *Village de l'iſle de France, près de Paris, à l'Eſt.* ‖ *Ville de Cerdaigne Contrée de Catalogne, en Eſpagne.*

MONS-LUPELLUS. Monluel.

MONS-MAJOR. Monte-Major, *bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie.*

MONS-MARANUS. Monte-Marano, *ville d'Italie, dans la Principauté ulterieure, au Royaume de Naples.*

MONS-MARTIANI. Mont de Marſan, *ville de Gaſcogne, dans le Condomois, ſur le Midou.*

MONS-MARTIS. Stadtberg, Marſperg, *ville du Duché de Weſtphalie, en Allemagne.*

MONS-MARTYRUM. Monmartre, *montagne & bourg de l'iſle de France, tout près de Paris, au Nort.*

MONS-MAURILIONIS. *Voyez* Mons-Morillium.

MONS-MEDIUS, Mons-Maledictus. Monmedy, *ville des Pays-Bas, dans le Luxembourg François.*

MONS-MELONIUS. Monte-Melone, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans la Marche d'Ancone, en Italie.*

MONS-MERCURII. *Voyez* Mons-Martyrum.

MONS-MERULA. Monmerle, *bourg du Beaujolois, en France.*

MONS-MIRABILIS. *Voyez* Monmiraium.

MONS-MORILLIUM. Monmorillon, *ville de France, dans le Poitou, ſur la Gartempe.*

MONS-NOVUS. Novomont, *petite ville de l'ancienne Servie, maintenant de la Boſnie, ſur la Drina.*

MONS-OLMI. Monte del Olmo, *village d'Italie, dans la Marche d'Ancone, ſur le Chiento.*

MONS-ORVINUS. *Voyez* Minervinum.

MONS-PELOSUS, *aut* Peluſius. Monte-Peloſo, *ville de la Baſilicate, au Royaume de Naples, en Italie.*

MONSPERGA. Monſperg, *bourg de la Baſſe Stirie, ſur la Dra.*

MONS-PESSULANUS. Monpellier, *ville Epiſcopale de Languedoc, en France.*

MONS-PLANUS. *Voyez* Floropolis.

MONS-POLITIANUS. Monte-Polciano, *ou* Pulciano, *ville d'Italie, dans le Siennois, en Toſcane.*

MONS-PUELLARUM. *Voyez* Mons-Peſſulanus.

MONSPURGUM. Monſpurg, *ville* ou *bourg de la Haute Carniole, ſur la Stretza.*

MONS-REGALIS. Montregeau, *bourg de Gaſcogne en France, ſur la Garonne.*

MONS-REGALIS. Monreal, *ville de la nouvelle France dans l'Amerique ſeptentrionale.* ‖ *Ville de l'Archevêché de Treves, ſur l'Entz.* ‖ *Ville de la Vallée de Mazara, en Sicile.*

MONS-REGALIS. Montroyal, *ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, ſur la Moſelle, dans le Comté de Spanheim.*

MONS-REGALIS. *Voyez* Mons-Vici.

MONS-REGIUS. Konigsberg, *ville de la nouvelle Marche de Brandebourg, entre Cuſtrin & Gartz.*

MONS-RELAXUS. Morlaix, *ville de Bretagne en France, dans l'Evêché de S. Paul de Leon.*

MONS-RICHARDI. Mont-Richard, *ville de Touraine en France, ſur le Cher.*

MONS-ROSARUM. Montros, *ville d'Ecoſſe, dans le Comté d'Angus, à l'embouchure de l'Eſtre.*

MONS-ROSEUS, *aut* Roſulus, Roſulum. Monte-Roſo, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans le Patrimoine de S. Pierre, en Italie.*

MONS ROTUNDUS. Monte-Rotundo, *bourg de la Sabine, ſur le Tibre, au deſſus de Rome.*

MONS-SALVI. Monſalvi, *bourg de la Haute Auvergne, en France.*

MONS S. ANNÆ. *Voyez* Annaberga.

MONS S. ANGELI. Monte di S. Angelo, le Mont S. Ange, *ville du Royaume de Naples, dans la Capitanate, ſur le mont Gargan.*

MONS S. ELIGII. Mont S. Eloy, *village & Abbaye dans l'Artois, au couchant d'Arras.*

MONS S. GETRUDIS. *Voyez* Getrudoberga.

MONS S. MARIÆ. Monte di S. Maria, *bourg, Marquiſat d'Italie, dans le Florentin, en Toſcane.*

MONS S. MICHAELIS. Mont S. Michel, *ville & Abbaye de Normandie, en France, entre Avranches & S. Malo.*

MONS S. SABINI. Monte di S. Savono, *bourg d'Italie, dans le Florentin, en Toſcane.*

MONS S. VINOXI. Bergues, S. Vinox, *ville de Flandre, dans les Pays-Bas.*

MONS-SARCHIUS. Monte-Sarchio, *bourg, Principauté du Royaume de Naples, en Italie, dans la Principauté ulterieure.*

MONS-SARDINUS. Monte-Sardo, *iſle du Golfe de Tarente, à l'Orient d'Italie.*

MONS-SCAGLIOSUS. Monte-Scaglioſo, *bourg, Principauté de la Baſilicate, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

MONS-SERRATUS. Monſerrat, *montagne de Catalogne, près du Lobregat.* ‖ *Abbaye dans cette montagne.*

MONS-SILICIS. Monſelice, Moncelice, *bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Padouan.*

MONS-SOLIS, Mons-Badonicus. Bath, Bathe, *ville d'Angleterre dans le Comté de Sommerſet, ſur l'Avon.*

MONS-SORELLI. Monſoreau, *bourg de France, dans l'Anjou, ſur la Loire.*

MONS-STORCILIS. *Voyez* Mons-Serratus.

MONS-TABOR. Montabaur, *ville d'Allemagne dans l'Electorat de Treves.*

MONSTERBERGA, æ. *f.* Monſterberg, *ville de Sileſie, capitale du Duché & Principauté de* Monſterberg.

MONS-THESAURI. Montreſor, *bourg de Touraine en France, ſur l'Indrois.*

MONS-TITANUS. San-Marino, *ville d'Italie enclavée dans le Duché d'Urbain.*

MONSTROLIUM. Monſtreuil, *ville de France en Picardie, ſur la Canche.*

MONS-TUNIATUS. Montaniata, Montagnata, *montagne d'Italie dans le Siennois, en Toſcane.*

MONS-VICI, Mons Regalis. Mondovi, Mondevi, *ville de Piedmont, au pied de l'Apennin.*

MONS-VIRGINIS. Monte-Vergine, *bourg avec Abbaye, Chef d'Ordre, dans la Principauté ulterieure au Royaume de Naples, en Italie.*

MONS-VIRIDIS. Monte-Verde, *ville Epiſcopale de la Principauté ulterieure au Royaume de Naples, en Italie.*

MONS VIRIDIS. *Voyez* Mons S. Vinoxi.

MONSONIUM, i. *m.* Monbaon, Monçaon, *bourg de Portugal, ſur le Minho.*

MONSTRABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* 7. Remarquable, de remarque, conſiderable, de conſideration, illuſtre, digne d'être connu, qui merite d'être montré.

MONSTRATIO, onis. *f. Ter.* L'action de montrer, d'enſeigner, d'indiquer, de déſigner.

MONSTRATOR, oris. *m. Virg.* Qui enſeigne, qui inſtruit, qui montre.

MONSTRATUS, ûs. *m. Sen. Voyez* Monſtratio.

MONSTRATUS, a, um. *Virg.* Montré, enſeigné, indiqué, déſigné.

MONSTRIFER, a, um. *Lucan.* Qui produit des monſtres. ‖ *Plin.* Monſtrueux.

MONSTRIFICE. *adv. Plin.* D'une façon monſtrueuſe.

MONSTRIFICUS, a, um. *Val. Flac.* Qui fait des prodiges. ‖ *Sen.* Qui fait paroître monſtrueux. ‖ *Plin.* Surprenant, étonnant, prodigieux.

MONSTRIPARUS, a, um. *Cor. Nep.* Qui enfante des monſtres.

MONSTRO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Montrer, faire voir, enſeigner, indiquer, déſigner, donner à connoître, expliquer.

MONSTROSE. *adv. Cic.* Monſtrueuſement, d'une façon monſtrueuſe.

MONSTROSUS, a, um. *Cic.* Monſtrueux.

MONSTRUM, i. *n. Cic.* Monſtre. ‖ Prodige. ‖ Choſe ſurprenante, incroyable, prodigieuſe, effroyable à voir, indigne à ouir & à faire. *Aliquid monſtri alunt. Ter.* Ils machinent, ils couvent quelque méchanceté, ils ont quelque mauvais deſſein.

MONSTRUOSUS, a, um. *Suet.* Monſtrueux, laid à faire peur.

MONTABORINUM, i. *n.* Montabaur, *ville de l'Electorat de Treves, en Allemagne.*

MONTANA, æ. *f.* Provincia Peruæ. La Sierra, *Province du Perou.*

MONTANÆ Civitates. Berghſteden.

MONTANEA, æ. *f.* Montania, Montagna, *ville de Natolie, en Aſie, ſur la mer de Marmara.*

MONTANIANA, æ. *f. olim* Anejanum, i. *n.* Montagnana, *ville de l'Etat de Veniſe en Italie, dans le Padouan.*

MONTANUM Territorium, i. *n.* Ertzgeburg, *le Cercle des Montagnes, pays de la Miſnie, dans la Haute Saxe, en Allemagne.*

MONTANUS, a, um. *Colum.* De montagne. ‖ *Cic.* Montagnard, qui habite ſur les montagnes. ‖ *Plin.* Montueux, plein de montagnes.

MONTANUS, i. *m.* Tractus Burgundiæ. La Montagne, *Contrée du Duché de Bourgogne, qui s'avance dans la Champagne.*

MONTANUS Tractus Caſteliæ. La Sierra, *c'eſt-à-dire,* les Montagnes, *Contrée de la Caſtille nouvelle en Eſpagne, vers les confins de Valence & d'Arragon.*

MONTANUS Tractus Mexici. La Sierra *ou* les Montagnes, *Contrée du Mexique, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

MONTAURIUM, i. *n. Voyez* Montorium.

MONTECHIUM, i. *n.* Montechio, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans la Marche d'Ancone, en Italie.*

MONTENSIS Comitatus. Le Comté de Mons, *Province des Pays-Bas Catholiques, dont Mons eſt la capitale.*

MONTENSIS Ducatus. Le Duché de Berg, *Province du Cercle de Weſtphalie, en Allemagne.*

MONTES, ium. *m. pl.* Mons, *capitale du Hainaut dans le Pays-Bas.*

MONTES-ACUTI. Spitzberg, le Spitzberg, *pays le plus ſeptentrional que l'on connoiſſe dans notre Hemiſphere.*

MONTFORTIUM Tirolis. Montfort, *Château de Souabe, Chef du Comté de Montfort qui eſt dans le Tirol.*

MONTGOMERICIA, æ. *f.* Le Comté de Montgomery, *Contrée de la Principauté de Galles, en Angleterre.*

MONTIA, æ. *f.* Monza, *ville d'Italie dans le Milanois, ſur le Lambro.*

MONTICOLA, æ. *f. Ovid.* Qui habite les Montagnes, Montagnard.

MONTIELA, æ. *f.* Montiel, *ville de la Caſtille vieille, en Eſpagne, & autrefois Epiſcopale.*

MONTILIUM Ademari. Montelimar, *ville du Dauphiné en France, ſur le Boubion.*

MONTINIACUM, i. *n.* Oppidulum Aquitaniæ. Montignac-le-Comte, *ville du Perigord en France, ſur la Vezere.*

MONTINIACUM, i. *n.* Regium, Oppidum Campaniæ. Montigny-le-Roy, *bourg de France dans le Baſſigny, en Champagne.*

MONTIO, onis. *m.* Montiſonum, i. *n.* Monçon, *ville d'Arragon en Eſpagne, au confluent de la Soſa & de la Cinca.*

MONTIONIS PONS. Pont-à-Mouſſon, *ville de Lorraine, ſur la Moſelle.*

MONTIRANDELIUM, i. *n.* Montirandel, Montierame, *bourg de France, dans la Champagne, ſur la Voire.*

MONTIS-BELLIGARDI Comitatus. Le Comté de Monbeliard, *entre la Franche-Comté & l'Alſace, en France.*

MONTISBURGUM, i. *n.* Montebourg, *bourg de Normandie ſur la côte, entre Carentan & Barfleur.*

MONTIS REGALIS Inſula. L'iſle de Mont-Real, *ſur le fleuve de S. Laurent, en Canada, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

MONTIVAGUS, a, um. *Cic.* Qui erre ſur les montagnes.

MONTORIUM, i. *n.* Montoire, *petite ville du Vendomois en France, ſur le Loir.*

MONTOSUS, MONTUOSUS, a, um. *Cic.* Montueux, plein de montagnes.

MONTUNATES, um. *m. plur.* Albicia, Albuza, *village du Duché de Milan, en Italie.*

MONUMENTUM, i. *n. Cic.* Monument, tout ce qui fait reſſouvenir des choſes paſſées. ‖ Sepulchre, tombeau, marque pour faire ſouvenir. *Monumentum amoris. Virg.* Marque d'amour. *-exegi are perennius. Hor.* J'ai achevé un ouvrage qui durera plus que le bronze. *-crudelitatis. Cic.* Un témoignage de cruauté. *Monumenta vetera volvere. Virg.* Lire les anciennes hiſtoires. *-annalium. Cic.* Les annales. *-Deorum. Cic.* Les Temples *ou* les ſtatues des Dieux. *-utriuſque lingua. Plin.* Les Livres Grecs & Latins. *-ſcriptorum. Col.* Les Livres. *-majorum. Cic.* Les exemples des Ancêtres *ou* des Anciens. *-avita. Ovid.* Les tombeaux de ſes Peres.

MONUMETHIA, æ. *f.* Monmouth, Mongowy, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Monmouth, au confluent du Munow & de la Wie.* ‖ *Monumethenſis Comitatus.* Monmouth Comté *du Royaume de Murcie, en Angleterre, entre les Comtez de Glocefter & d'Hereford, & la Principauté de Galles.*

MOPSVESTIA, Mopſuetia, æ. *f.* Mopſius, i. *f.* Malmiſtra, Mopſueſtie, Mopſueſte, *ville de l'Aladuli, en Natolie, à l'embouchure de la Malmiſtra.*

MORA, æ. *f. Cic.* Retardement, délai, repi. ‖ *Celſ.* Ce qui arrête, une ligature, accroc, accroche. ‖ Le temps qu'on s'arrête en quelque endroit. ‖ *Corn. Nep.* Détachement de troupes. *Mora nulla eſt quin. Ter.* Rien n'empêche que. *Moram abs te move. Plaut. Moras pone. Hor.* ou *rumpe. Virg.* Depêchez-vous, hâtez-vous, ne differez plus, ne retardez point, ne reculez pas. *Mora. Plaut.* ou *in mora alicui eſſe. Ter.* Faire attendre quelqu'un, le retarder, lui être un obſtacle, l'empêcher. *Moram facere. Liv.* Tirer en longueur. *-non ferre. Ovid.* Ne pouvoir attendre. *-alicui rei afferre, inferre, injicere, interponere. Cic. innectere. Stat. producere. Ter.* Retarder une choſe, arrêter une affaire, la tirer en longueur. *Moram vocis dimove. Sen.* Depêchez-vous de dire, finiſſez. *-eſſequi acquirere. Cic.* Obtenir du temps. *-largiri. Sen.* Accorder un délai, donner du temps. *Mora qua tanta tenuere? Virg.* Où vous êtes-vous arrêté ſi long-temps? qui vous a retenu tant de temps? pourquoi avez-vous tant tardé?

MORA, æ. *f.* Oppidum Corſicæ Inſulæ. Villa de Mori, *ville de l'iſle de Corſe au Nort de Baſtia, aujourd'hui village.*

MORA, æ. *f.* Oppidulum Hiſpaniæ. Mora, *bourg de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne.*

MORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Moral, de morale, qui concerne les mœurs.

MORAMARUSIENSIS Comitatus. Le Comté de Maramarus, *dans la haute Hongrie, le long du mont Carpack.*

MORAMENTUM, i. *n. Apul.* Retardement. ‖ Pauſe.

MORANUM, i. *n.* Moraco, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans l'Orvietan.*

MORATIM. *adv. Solin.* En s'arrêtant, en s'amuſant.

MORATIO, onis. *f. Vitr.* Retardement. ‖ Pauſe.

MORATOR, oris. *m. Liv.* Qui retarde, qui arrête, qui empêche.

MORATUM, *unde* Moratenſis Lacus, Morat, *ville de Suiſſe, ſur un lac qui porte ſon nom, au couchant de Berne.*

MORATUS, a, um. *part. de* Moror. *Juſt.* Retardé.

MORATUS, a, um. *Liv.* Dont les mœurs ſont reglez. *Bene moratus. Cic.* Doué de bonnes mœurs, bien moriginé. *Bene morata civitas. Cic.* Une ville bien policée. *-fabula. Hor.* Une piece de Theatre bien conduite; où toutes les conventions ſont bien obſervées.

MORAVIA, æ. *f.* Bohemiæ. La Moravie, *Province du Royaume de Bohême au Nort de l'Autriche.*

MORAVIA, æ. *f.* Scotiæ. Le Murray, Comté de Murray, *Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale.*

MORAVUS, Morava, æ. *m.* Fluvius. La Morave, la Morava, *riviere de la Turquie en Europe. Elle a deux ſources aux confins de l'Albanie, l'une s'appelle* la Morava de Bulgarie, *ou* la grande Morava, *l'autre* la Morava de Servie, *ou* la petite Morava, *ou* l'Ibar.

MORAVUS, Morus, Marus, Bohemiæ Fluvius. La Morave, la Morava, *grande riviere d'Allemagne, qui traverſe la Moravie, à laquelle elle donne le nom.*

MORBIDUS, a, um. *Varr.* Malade, malſain. ‖ *Lucr.* Qui cauſe des maladies.

MORBIHANUM, i. *n.* Le Morbihan, *grande Baye de la Mer de Gaſcogne, ſur la côte meridionale de Bretagne, au Sud de Vannes.*

MORBIUM, i. *n.* Moresby, *ville des Brigantes, village du Comté de Cumberland en Angleterre, ſur la côte.*

MORBONIA, æ. *f. Suet.* Malencontre.

MORBOSUS, a, um. *Cic.* Maladif, malſain; ſujet à être malade.

MORBUS, i. *m.* Maladie, indiſpoſition, incommodité. *Morbus regius. Celſ.* La jauniſſe, les pâles couleurs. *-comitialis, ſonticus. Plin. major. Celſ.* L'épilepſie, le mal caduc, le haut mal. *-ſolſtitialis. Plaut.* Maladie mortelle. *In morbum cadere, delabi, incidere, incurrere. Cic. morbum concipere. Col. facere. Celſ. contrahere. Plin.* Tomber malade. *Morbo affici, impediri, laborare, tentari, urgeri, opprimi. Cic. afflictari. Liv. conflictari. Plin. jactari. Hor. teneri. Celſ. languere. Lucr. in morbo eſſe. Cic.* Etre malade. *E* ou *ex morbo convaleſcere, evadere, recreari. Cic aſſurgere. Liv.* Relever de maladie, être convaleſcent.

MORDACITAS, atis. *f. Plin.* Apreté piquante.

MORDACITER. *adv. Macr.* Avec un âpreté piquante.

MORDACULUS, a, um. *Plaut. diminutif de*

MORDAX, acis. *omn. gen.* cior, iſſimus. *Plin.* Mordicant, piquant, qui a une âpreté piquante. ‖ *Plaut.* Qui mord. ‖ *Cic.* Mordant, piquant, ſatyrique, critique *Mordax ferrum. Hor.* Un fer tranchant. *-folium. Plin.* Une feuille qui pique. *-carmen. Ovid.* Une ſatyre. *-ſollicitudo. Hor.* Un ſoin chagrinant.

MORDEO, es, momordi, morſum, dere. *act. Cic.* Mordre. ‖ Chagriner, faire de la peine, toucher au vif. ‖ *Plin.* Etre piquant, piquer. ‖ *Ter.* Critiquer, ſatyriſer, déchirer à coups de langue. *Mordere frenum. Cic.* Prendre le mord aux dents. *frenos. Sen.* S'emporter, ſe laiſſer aller à ſa fougue, donner carriere à ſon eſprit, mettre ſa verve en liberté. *-dente iniquo. Ovid.* Calomnier, déchirer par des médiſances. *Morderi dictis. Ovid.* Recevoir des coups de langues, être ſatyriſé, être piqué de paroles. *-conſcientiâ. Cic.* Avoir des remords de conſcience.

MORDICES, cum. *m. Plaut.* Les dents de devant, les inciſoires.

MORDICITUS. *adv. Apul. Voyez* Mordicùs.

MORDICUS. *adv. Cic.* Avec les dents, à belles dents. ‖ Opiniâtrement, avec opiniâtreté, ſans démordre, avec acharnement.

MORDUÆ, arum. *m. & f. pl.* Les Mordicates, *peuples de Moſcovie.* Les Tartares Morduates.

MORE. *adv. Plaut.* Follement, ſottement.

MOREA, æ. *f.* La Morée, le Peloponneſe, *partie de la Grece.*

MORES, um. *m. pl. Cic. Voyez* Mos.

MORETUM, i. *n. Virg.* Sorte de ragoût des anciens, *compoſé d'herbes, de lait, de fromage, de vin, de farine,* &c.

MORETUM. Moret, *bourg, Comté dans le Gâtinois, en France.*

MORFITUM, i. *n.* Molfetta, *ville, Duché & Evêché de la Terre de Barry, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

MORGENTIA, Morgetia, æ. *f.* Morgentium, i. *n.* San-Giorgio, *village d'Italie, dans la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples.*

MORGINUM. *Voyez* Moirencum.

MORGUS, i. *m.* Fluvius. L'Orco, *riviere de Piedmont qui arroſe la vallée d'Aouſt, le Canavais & le Montferrat.*

MORIA, æ. *f.* Folie, extravagance.

MORIAH. *indecl.* Morija, Moria, *montagne de Judée, où Abraham alla pour ſacrifier ſon fils.*

MORIBUNDUS, a, um. *Cic.* Moribond, qui ſe meurt.

MORICAMBE, es. *f.* Æſtuarium. La Baye de Cardionac, *ſur la côte ſeptentrionale du Comté de Cumberland, en Angleterre.*

MORIDUNUM, i. *n.* Oppidulum Magnæ Britanniæ. Seton, *village d'Angleterre à l'embouchure de l'Ax, ſur la côte meridionale du Comté de Devon*

MORIGER, a, um. *Enn. Voyez* Morigerus.

MORIGERO, as, avi, atum, are. &

MORIGEROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Complaire, être complaiſant, avoir de la complaiſance, ſe rendre aux inclinations, s'accommoder à la volonté, condeſcendre à tout ce qu'on veut, être accommodant.

MORIGERUS, a, um. *Ter.* Complaiſant, condeſcendant, docile, qui ſe rend aux inclinations, qui s'accommode aux volontez, qui condeſcend à ce qu'on veut, qui en uſe au gré de.

MORIGNIACUM, i. *n.* Morigny, *Abbaye près d'Eſtampes, dans l'iſle de France.*

MORIMUNDUS, i. *m.* Morimond, *Abbaye de Champagne, en France, aux confins de la Lorraine & de la Franche-Comté.*

MORINUS, i. *m.* Le Morin, *nom de riviere.* Le grand Morin & le petit Morin, *tous deux en Champagne.*

MORIO, onis. *m. Mart.* Boufon, diſeur de folies.

MORIOLA, æ. *f. Varr.* Sorte de maigre boiſſon, de la piquette.

MORIOR, reris, mortuus ſum, mori. *n. & dep. Cic.* Mourir. ‖ S'éteindre, ſe paſſer, ſe perdre. *Mori ab enſe. Lucan.* Mourir d'un coup d'épée. *-deſiderio rei alicujus. Cic.* Mourir d'envie de quelque choſe. *-in ſtudio dimetiendi cœli. Cic.* Se conſumer dans l'étude de l'Aſtronomie. *Moriar.* Que je meure, *jurement.*

MORITANIA, Mortania, æ. *f.* Oppidum Perticenſis Provinciæ. Mortagne, *ville du Perche, en France, à la ſource de l'Huiſne.*

MORITANIA, Pagus Flandriæ. Mortagne, *bourg de la Flandre Walone, au confluent de la Scarpe & de l'Eſcaut.*

MORITONIUM, i. *n.* Oppidum Pictavienſis Provinciæ. Mortagne, *ville de Poitou en France, ſur la Seure Nantoiſe.*

MORITONIUM, Moritolium, i. *n.* Mortain, *ville, Comté de Normandie en France, aux confins du Maine.*

MORLÆUM, i. *n. Voyez* Mons-Relaxus.

MORLAQUIA, Morlachia, æ. *f.* La Morlaquie, *partie meridionale de la Croatie, le long du Golfe de Veniſe.*

MORMALIA, Mormantia, æ. *f.* Sylva. Le Bois de Mormas *ou* de Mormana, *Forêt du Hainaut dans les Pays-Bas Catholiques.*

MORNASIUM, i. *n. olim* Adlectoce, es. *f.* Mornas, *bourg du Comté Venaiſſin, en Provence.*

MOROECA, æ. *f.* Villa-Diego, *bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille, à la ſource de la Piſuerga.*

MOROLOGUS, a, um. *Plaut.* Qui dit des ſottiſes, des impertinences. *Sermones morologi. id.* De ſots diſcours.

MORONIUM, i. *n. olim* Aruci, orum. *n. pl.* Moron, *bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.*

MOROR, aris, atus ſum, ari. *dep. & neut. Cic.* Demeurer, s'arrêter, ſejourner, faire quelque ſejour. ‖ Retarder, retenir, arrêter, empêcher. ‖ Tarder, s'amuſer, demeurer du temps. ‖ *Plaut.* Se ſoucier de. ‖ Faire attendre. *Plaut. JCT.* Differer. ‖ *Cic.* Attendre. *Non moror. Cic.* Je ne m'y oppoſe pas, je le veux bien, je n'y mets point d'obſtacle. *Ne pluribus. Plin.* ou *multis morer. Cic.* Pour trancher court, pour finir, pour ne vous pas retenir davantage.

MORATUR. *imperſ. Cic.* On retarde.

MOROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Suet.* Faire des folies, des extravagances, être fou *ou* extravagant. *Morari inter homines deſiit. Suet.* Il a ceſſé de faire des folies parmi les hommes, il ne fera plus d'extravagances dans le monde.

MOROSE, iùs, iſſime. *adv. Cic.* Par caprice, par fantaiſie, par boutade, par bizarrerie, par mauvaiſe humeur, par entêtement. ‖ D'un air chagrin, avec une exactitude ſevere & chagrine. *Moroſiſſimè. Suet.* D'une maniere fort opiniâtre. ‖ Avec d'extrêmes circonſpections, avec toutes les précautions poſſibles, avec l'exactitude la plus rigoureuſe.

MOROSITAS, atis. *f. Cic.* Caprice, bizarrerie, fantaiſie, boutade, mauvaiſe humeur, air chagrin, humeur difficile, &c.

MOROSUS, a, um. *Cic.* biſarre, bourru, capricieux, fantaſque, d'humeur chagrine, de mauvaiſe humeur, difficile à contenter, qui eſt d'une exactitude chagrinante.

MORPITUM, i. *n.* Morpeth, Morpit, *bourg du Comté de Northumberland, en Angleterre.*

MORS, mortis. *f. Cic.* La mort, decès, extinction. *Mors memoriæ. Plin.* La mort de la memoire, ce qui la fait perdre. *Mortes. Virg.* Supplices, morts, tourmens. *Mortes per omnes animam dare. Virg.* Mourir de toutes les morts imaginables, ſouffrir toutes ſortes de tourmens avant que de mourir. *Mortes Imperatoriæ. Cic.* Les morts des Generaux d'armée.

MORSIBURGUS, i. *m.* Brigenor, *nom de lieu.*

MORSICANS, antis. *omn. gen. Apul.* Qui irrite par de petites morſures, qui pince, qui mord, qui picotte.

MORSICATIO, onis. *f. Feſt.* Picottement, frequente & legere morſure *ou* piqueure, mordre ſouvent & legerement.

MORSIFICATOR, oris. *m. Apul.* Qui picotte, qui irrite par de legeres morſures.

MORSICO, as, avi, atum, are. *act. Apul.* Picotter, irriter par de legeres morſures.

MORSIUNCULA, æ. *f. Plaut.* P[illegible] morſure.

MORSUS, a, um. *Plin.* Mordu, *part. paſſ. de* Mordeo.

MORSUS, ûs. *m. Cic.* Morſure. ‖ Critique, coup de dent. ‖ *Lucr.* Meurtriſſure, marque qui reſte après qu'on a été mordu.

MORTALES, ium. *m. pl. Cic.* Les mortels, les humains, les hommes.

MORTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Mortel, ſujet à la mort. ‖ *Plin.* Corruptible, periſſable, qui paſſe. ‖ *Virg.* Humain, qui concerne les hommes, fait par les hommes. *Mortalia facta. Hor.* Les actions des hommes.

MORTALITAS, atis. *f. Cic.* Mortalité, condition ſujette à la mort. ‖ *Plin.* Les hommes mortels, les mortels. ‖ *Ulp.* La mort.

MORTARIA, æ. *f.* Mortare, *ville du Duché de Milan, en Italie, dans la Laumeline, ſur la Cogna.*

MORTARIUM, i. *n. Plaut.* Mortier, vaſe qui ſert à piler. ‖ *Vitr.* Le baſſin où l'on fait le mortier avec la chaux & le ſable. ‖ Du mortier.

MORTICINUS, æ, um. *Plin.* De cadavre, de charogne. *Morticinus. Plaut.* Qui a la mine d'un déterré.

MORTIFER, a, um. *Lucr. Voyez* Mortiferus.

MORTIFERE. *adv. Plin. J.* Mortellement, à mort. *Mortiferè ægrotare. Plin. J.* Avoir une maladie mortelle. *-vulneratus. Ulp.* Bleſſé à mort.

MORTIFERUS, a, um. *Cic.* Mortel, qui fait mourir, qui cauſe la mort.

MORTIFICO, as, are. *Bibl.* Mortifier.

MORTUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* &
MORTUARIUS, a, um. *Gell.* Mortuaire, qui concerne les morts. ‖ Vain, chimerique.

MORTUUM Mare. La Mer Morte, *grand lac de Judée en Aſie, dans lequel le Jourdain ſe décharge.*

MORTUUM Mare, Abbatia Galliæ. Mortemer, *Abbaye de France en Normandie, vers les confins de l'iſle de France.*

MORTUUS, a, um. *Cic.* Mort, qui eſt mort. *A mortuis excitare. Cic.* Reſſuſciter, *Mortuo verba facere. Ter.* Parler à un mort, parler inutilement.

MORVEDRA, æ *f.* Oppidum & Fluvius. Morvedre, Murviedro, *bourg du Royaume de Valence en Eſpagne, ſur une riviere de même nom.*

MORUM, i. *n. Virg.* Une mûre, *fruit du mûrier.* ‖ *Ovid.* Muron, *fruit des ronces.* Mûre ſauvage, *qui croit ſur les buiſſons.*

MORUNDIA, æ. *f.* Morvinus Tractus. Le Morvant, *Contrée du Duché de Bourgogne, aux confins du Nivernois en France.*

MORUS, i. *f. Plin.* Un mûrier, *arbre.*

MOS, moris. *m. Cic.* Coûtume, mode, maniere, façon, pratique, uſage, habitude. *Ut mos,* ou *moris eſt. Cic. de* ou *ex more. Virg. more. Sall.* Selon la coûtume. *Sine more. Virg* Sans meſure, exceſſivement, avec excés. ‖ Sans exemple, d'une maniere extraordinaire. *Ad* ou *in morem. Virg.* & *more ferarum. Col.* A la maniere des bêtes farouches, comme les bêtes farouches. *Mos hominum. Cic. hominibus. Plaut. moris* ou *in more hominum eſt. Tac.* Les hommes ont coûtume, c'eſt la maniere des hommes, c'eſt leur ordinaire, il eſt ordinaire aux hommes. *Mos veſtis. Juſtin.* La mode de s'habiller. *cœli. Virg.* Le climat, la temperature du ciel. *Morem gerere alicui. Tac.* Obéir à quelqu'un, avoir de la complaiſance pour lui, ſe rendre à ce qu'il veut, condeſcendre à ſes volontez, ſuivre ſon inclination, faire ce qu'il ſouhaite. *-animo gerere. Plaut.* Se ſatisfaire, contenter ſon eſprit, ſe rendre à ſes propres deſirs, être complaiſant à ſoi-même, ſuivre ſon inclination, ſe laiſſer aller à ſon penchant, ſe conduire à ſa fantaiſie, donner à ſon caprice, faire ſa volonté. *-facit uſus. Ovid.* L'uſage devient une loi. *-pacis imponere. Virg.* Impoſer les conditions de la paix. *More fit. Plaut.* C'eſt la coûtume. *Mores. Cic.* Les mœurs, les inclinations, l'humeur, le naturel. *In morem venire. Ovid.* Paſſer en habitude.

MOSA, æ. *m.* La Meuſe, *riviere de France.*

MOSÆ Trajectum. *Voyez* Trajectum ſuperius.

MOSAMBICUM, i. *n.* Urbs & Regnum. Moſambique, *ville & Royaume du Zanguebar, dans une iſle, ſur la côte orientale d'Afrique.*

MOSANDANUM, i. *n.* Promontorium & Fretum. Mochandan, Moſcaadan, Moſcandan, Moſſandan, *Cap de l'Arabie Heureuſe, vis-à-vis l'iſle d'Ormus.*

MOSARABES, Muzarabes, um. *plur. m.* Muzarabes, Mozarabes, *Chrétiens d'Eſpagne, ſous la domination des Maures.*

MOSBACHIA, æ. *f.* Mosbach, *ville du Palatinat du Rhin, ſur le Nekre.*

MOSBURGUM, i. *n.* Mosburg, *ville de Baviere en Allemagne au confluent de l'Iſer & de l'Amber.*

MOSCA, æ. *f.* Moſcus, i. *m.* Fluvius. La Moska, *riviere du Duché de Moſcow, en Moſcovie.*

MOSCHA, Moſcua, æ. *f.* Urbs. Moſcow, *ville capitale de Moſcovie, ſituée ſur la Moska.*

MOSCHIUS, i. *m.* Fluvius. Ibar, *riviere de Servie, qui entre dans la Morava, vis-à-vis de la ville d'Ibar.*

MOSCOVIA, Moſchovia, æ. *f.* La Moſcovie, *grande Contrée, appellée autrement* la grande Ruſſie, *& la plus orientale de l'Europe, entre la Mer glaciale, le Weigatz, la Laponie, la Suede, la Pologne, la petite Tartarie, la Circaſſie, & la mer Caſpienne.*

MOSCOVIA propria. Le Duché de Moſcow, la Moſcovie propre, *Province de Moſcovie, à droite & à gauche de la Moska.*

MOSCOVITÆ, arum. *pl. m.* Les Moſcovites.

MOSCOVITICUS, a, um. Qui appartient à la Moſcovie. *Moſcoviticum mare.* La mer de Moſcovie, *partie de l'Ocean ſeptentrional.*

MOSCUS Fluvius. *Voyez* Moſcha.

MOSELLA, æ. *m.* La Moſelle, *riviere de France.*

MOSELLA, Moſula, æ. *m.* La Moſelle, *riviere d'Alſace, de Lorraine, & du Luxembourg.*

MOSELLANICA Lotharingia. *Voyez* Lotharingia.

MOSOMUM, i. *n.* Mouſon, *ville de France, dans la Champagne, ſur la Meuſe.*

MOSTAGANUM, i. *n.* Moſtagan, Muſtagan, Mazegant, *ville du Royaume d'Alger, en Afrique.*

MOSTARIA, æ. *f.* Moſtar, *ville de l'Herzegowine en Dalmatie, ſur la Narenta.*

MOSTIA, æ. *f.* Moſty, *ville de la Ruſſie Polonoiſe, ſur le Rotno.*

MOTA Giojoſa, æ. *f.* Motta Gioioſa, *village du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure.*

MOTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. Qu'on peut mouvoir.

MOTACILLA, æ. *f. Varr.* Hochequeue, *petit oiſeau.*

MOTATIO, onis. *f. Celſ.*
MOTIO, onis. *f. Cic.* } Motion, mouvement, agitation. *Motio animi. Cic.* Paſſion, émotion, mouvement de l'ame.

MOTENUM, i. *n.* Mozon, *Comté dans la Baſſe Hongrie, entre celui de Sopron, l'Autriche & le Danube.*

MOTHEA, Motta, æ. *f.* La Mothe, *ville du Duché de Bar, en Lorraine.*

MOTIRA, æ. *f.* Motir, Moutil, Timor, *l'une des iſles Moluques, entre celle de Tidore & de Machian.*

MOTIUNCULA, æ. *f. Sen.* Petit mouvement, petite émotion.

MOTO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Mouvoir, agiter, remuer ſouvent.

MOTOR, oris. *m. Mart.* Moteur, qui meut, qui agite, qui remue.

MOTRICUM, i. *n.* Motrico, Motico, *ville d'Eſpagne, dans le Guipuſcoa, ſur la côte.*

MOTRILIUM, i. *n.* Motril, *ville d'Eſpagne, ſur la côte du Royaume de Grenade.*

MOTUCA, Motyca, Mutyca, æ. *f.* Modica.

MOTULA, æ. *f.* Motula, *ville de Sicile ſur l'Acellaro, dans la Vallée de Noto.*

MOTUS, ûs. *m. Cic.* Mouvement, agitation, remuement. ‖ Une vibration, émeute, ſedition, trouble, tumulte. ‖ *Plin.* Motif, cauſe, raiſon, ſujet, ce qui porte à agir. *Motus terræ. Cic.* Tremblement de terre. *-Ionici. Hor.* Danſes Ioniennes. *-conſilii. Plin. J.* Motif d'une reſolution.

MOTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Moveo.

MOTYA, æ. *f.* San-Pantaleon, *iſle ſur la côte occidentale de Sicile.*

MOTYCANUS, i. *m.* Fluvius. Sicli, *riviere de la Vallée de Noto en Sicile, qui ſe décharge dans la mer d'Afrique.*

MOVEO, es, movi, motum, vere. *act. Cic.* Mouvoir, donner le mouvement, agiter, remuer. ‖ Toucher, exciter, émouvoir, troubler. ‖ Partir, déloger, décamper, ſortir d'un lieu. ‖ Cauſer, produire, procurer, provoquer. *Movere aliquid loco, de* ou *ex loco. Cic.* Oter quelque choſe de ſa place. *-aliquem poſſeſſione. Cic. ex poſſeſſione. Caſ.* Chaſſer quelqu'un de ſon bien, l'en dépoſſeder. *-ex hibernis. Liv.* Sortir de ſes quartier d'hyver. *-ſe ad modum fortunæ. Liv.* Suivre la fortune, changer avec la fortune. *caſtra. Caſ.* Décamper. *-Senatu. Cic. de Senatu. Liv.* Priver de l'Ordre de Senateur, dépoſer de la charge de Senateur, exclurre *ou* chaſſer du Senat. *-arma. Plin.* Faire des préparatifs de guerre. *-ad bellum. Cic.* Animer à la guerre. *-cerebrum. Sen.* Troubler la cervelle. *-loco oſſa. Celſ.* Déboiter, diſloquer des os. *-alvum. Suet.* Lâcher le ventre. *-ſtomachum. Celſ.* Exciter le vomiſſement. *Ego iſthæc moveo aut curo? Ter.* Eſt-ce que je me mêle ou que je m'embarraſſe de ces affaires-là? *Majus opus moveo. Virg.* J'ai bien d'autres affaires *ou* je remue bien une plus groſſe corde. *Moveri ſuper aliqua re. Virg.* Etre touché de quelque choſe. *-abſiſte.id.* Ne vous troublez point. *-in neutram partem in re aliqua.* Ne pencher ni d'un côté ni d'autre en une affaire, n'épouſer aucun parti. *-mente. Cic.* Devenir fou.

MOURA, æ. *f.* Moure, *ou* le Fort Naſſau, *bourg & port ſur la côte de Guinée, en Afrique.*

MOURUM, i. *n.* Mouro, *bourg de Portugal, dans l'Alenteja.*

MOUTICA, æ. *f.* Moutique, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte de Malabar.*

MOYA, æ. *f.* Moya, *bourg de la Caſtille nouvelle, en Eſpagne.*

MOX. *adv. Cic.* Bientôt, incontinent. ‖ *Plin.* Enſuite, aprés. *Dum expecto, quàm mox veniat. Ter* Pendant que j'attens qu'il revienne au plûtôt.

MOZAMBICUM. *Voyez* Moſambicum.

MS

MSCISLAVIA, æ. *f.* Mſciſlaw, Mciſlaw, Mſciſlaw, *ville de Lithuanie en Pologne, ſur le Soſz.*

MSCISLAVIENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Mſciſlaw, *Province de Lithuanie, entre la Moſcovie & les Palatinats de Witepsk & de Minsk.*

MU

MU. *Enn. Lucil. Cette Particule n'eſt pas un mot qui ſe prononce, mais une eſpece de mugiſſement, comme le murmure d'un chien qui commence à gronder, ou le ton plaintif & violent d'une perſonne qui ayant la bouche fermée ne peut faire ſonner la lettre M, que Quintilien appelle* littera mugiens. *Mu, perii herclè! Plaut.* Hou, morbleu, je ſuis perdu! *Neque mu facere audent. Enn.* Ils n'oſent dire mot, ils n'oſent pas ſouffler. *On ſe ſert de la même Particule pour faire peur, ou pour chaſſer un chien.*

MUCEO, es, ere. *neut. Cat.* Etre moiſi.

MUCESCO, is, ere. *neut. Plin.* Chancir, moiſir, ſe chancir, ſe moiſir, devenir moiſi.

MUCIALLIA, æ. *f.* Mugello, *la Vallée de Magello, dans le Florentin, en Toſcane, Province d'Italie.*

MUCIDE. *adv. Col.* D'une maniere craſſeuſe, vilaine, mal propre.

MUCIDUS, a, um. *Col.* Moiſi, chanci.

MUCOR, oris. *m. Col.* Chanciſſure, moiſiſſure.

MUCOSUS, a, um. *Col.* Morveux.

MUCRA, æ. *f.* Fluvius. Le Morin, *nom de deux rivieres de France. Voyez* Morinus.

MUCRO, onis. *m. Plin.* La pointe de quelque choſe que ce ſoit. ‖ *Cic.* Une épée. *Mucro defenſionis. Cic.* La forme d'une défenſe. *-Tribunitius. Cic.* La puiſſance du Tribun, ſon pouvoir.

MUCRONATUS, a, um. *Plin.* Pointu, fait en pointe.

MUCUS, ci. *m. Plin.* Excrement qui ſort par les narines, morve.

MUDA, æ. *f* Muyde, *ville des Provinces Unies, dans la Hollande meridionale, à l'embouchure du Vecht, dans le Zuiderzée.*

MUELA, æ. *f.* Muela, *bourg de l'Arragon en Eſpagne, ſur la Guerna.*

MUFITUM, i. *n.* Mufiti, Mufti, *ancien lieu des Hyrpiens, village de la Principauté ulterieure au Royaume de Naples, en Italie.*

MUGELLA Vallis, Mugellanus Ager, *Voyez* Muciallia.

MUGIL. *Plin.* } Mulet, *poiſſon de*
MUGILIS, is. *Juv.* } *mer & d'eau douce.*

MUGILO, as, avi, atum, are. *neut. Aut. Phil.* Braire comme une âne ſauvage.

MUGINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic* Barguigner, biaiſer, tâtonner, ne vouloir pas venir au point, reculer, fuir, chercher des défaites. ‖ *Varr.* Badiner. ‖ *Non.* Murmurer.

MUGIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Liv.* Meugler, mugir, crier comme un bœuf. *Mugit malus procellis. Virg.* Le mat crie & craque par la violence de la tempête.

MUGITUS, ûs. *m. Virg.* Mugiſſement, meuglement. ‖ *Cic* Retentiſſement, bruit éclatant.

MUJACUM Regnum. Le Royaume de Mujac, *dans la baſſe Ethiopie en Afrique.* ‖ *ville capitale de ce Royaume.*

MUICHEUM, i. *n.* Muicheu, *ville de la Chine ſur le Kiang, dans la Province de Suchuen.*

MULA, æ. *f. Plin.* Une mule, *animal.*

MULA, æ. *f.* Inſula. L'Iſle de Mul, *l'une des Weſternes, ſur la côte d'Ecoſſe.*

MULANCUM, i. *n.* Meulan, *ville de l'Iſle de France, ſur la Seine, au-deſſous de Paris.*

MULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Col.* De mulet, de mule.

MULCEDO, inis. *f. Gell.* Attrait, complaiſance, flaterie, careſſe.

MULCEO, es, ſi, ſum, cere. *act. Cic.* Adoucir, appaiſer, amadouer, calmer, rendre doux, flater, apprivoiſer, rendre calme.

MULCIBER, bri. *Cic.* beris. *Ovid. m.* Vulcain, le Dieu du feu. ‖ *Ovid* Le feu.

MULCO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Châtier, punir, frapper par punition.

MULCTA, æ. *f. Voyez* Multa.

MULCTO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Châtier, punir. *Voyez* Multo. *Mulctare malis modis. Plaut.* Châtier rudement, roüer de coups.

MULCTRA, æ. *f. Virg.* l'action de traire. ‖ *Col.* Le lait qu'on trait. ‖ Le vaſe dans lequel on trait.

MULCTRALE, is. *n. Virg.* Vaſe dans lequel on trait le lait.

MULDA, æ. *Voyez* Multavia.

MULDA, Multava, æ. *m.* Le Muldaw, Mulde, *riviere de Boheme aux confins de la Moravie.*

MULDORFIUM, i. *n.* Muldorf, *ville de Baviere, en Allemagne, ſur l'Inn.*

MULGEO, es, xi, ſi, ctum, ſum, gere. *act. Virg.* Traire, tirer le lait. *Mulgere hircos. Virg.* Traire les boucs *ou* perdre ſa peine. ‖ Faire une choſe fort impertinente.

MULHAMUM, Mulhemum, i. *n.* Mulheim, *ville d'Allemagne, dans le Duché de Berg, en Weſtphalie.*

MULHUSIA, æ. *f.* Suntgoviæ. Mulhauſen, *ville du Suntgow, en Alſace, ſur l'Ill.*

MULHUSIA Thuringiæ. Mulhauſen, *ville d'Allemagne, dans la Thuringe, ſur l'Unſtruct.*

MULHUSIUM, i. *n.* Pruſſiæ. Mulhauſen, *ville de la Pruſſe Ducale, dans l'Hockerlande.*

MULIEBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. *Cic.* De femme, qui concerne les femmes, qui leur convient. *Muliebris animus. Cic.* Un courage efféminé, un cœur, un eſprit de femme. *-fides. Plaut.* Foi inconſtante. *-ſententia Cic.* Avis *ou* conſeil de femme. *Muliebre bellum gerere. Cic.* Faire la guerre pour l'amour d'une femme.

MULIEBRITER. *adv. Cic.* En femme, comme une femme, à la maniere des femmes.

MULIER, eris. *f. Cic.* La femme.

MULIERARIUS, a, um. *Cic.* Qui ſuit les ordres d'une femme.

MULIERCULA, æ. *f. Cic.* Petite femme, femmelette, une pauvre, une chetive femme, une pauvre malheureuſe.

MULIEROSITAS, atis. *f. Cic.* Amour violent, paſſion déréglée pour le ſexe.

MULIEROSUS, a, um. *Cic.* Qui eſt adonné aux femmes, qui a une grande attache, une extrême paſſion pour le ſexe.

MULINUS, a, um. *Vitr.* De mulet, de mule.

MULIO, onis. *m. Juv.* Muletier. ‖ *Plin.* Sorte de mouche qui tourmente les mulets. *Mulio perpetuarius. Sen.* Voiturier qui conduit des mulets.

MULIONICUS, *Lamp.* } De Mu-
MULIONIUS, a, um *Cic.* } letier.

MULLERASIUM, i. *n.* Mullerus, *bourg d'Allemagne dans la moyenne Marche de Brandebourg, aux confins de la Luſace ſur un canal tiré de la Spreche à l'Oder.*

MULLEUM calceamentum, i. *n. Plin.* & Mulleus calceus. *Cat.* Chauſſure en maniere de brodequins de couleur de pourpre, *dont ſe ſervoient premierement les Rois d'Albe, & enſuite les enfans des Senateurs Romains.*

MULLULUS *ou* Mullulus barbatulus, i. *m. Cic. diminutif de*

MULLUS, i. *m. Hor. ou*

MULLUS barbatus, i. *m. Cic.* Mulet, ſurmulet, *poiſſon de mer.*

MULSEUS, a, um. *Col.* Où il y a du miel, qui a un goût de miel.

MULSI. *preterit de* Mulceo *& de* Mulgeo.

MULSUM, i. *n Cic.* Vin miellé, vin de liqueur.

MULSUS, a um. *Col.* Miellé, où l'on a mis du miel. *Mulſa aqua. Col.* De l'Hydromel. *Mulſa dicta. Plaut.* Des douceurs, de douces paroles. *-loqui. Plaut.* Dire des douceurs [uſer de paroles emmiellées.] *Mulſa mea. Plaut* [terme de tendreſſe.] Ma chere, mon cœur, m'amour.

MULTA. *acc. abſ. Virg.* Bien des choſes, beaucoup, long tems

MULTA, æ. *f. Cic.* Amende, peine pecuniaire. *Multa irrogatio. Cic.* Condamnation à l'amende. *Multa aliquem multare. Plaut.* Châtier *ou* punir quelqu'un par une amende.

MULTANGULUS, a, um. *Lucr.* Qui a pluſieurs angles, polygone.

MULTANUM. i. *n.* Urbs & Regnum. Multan, *ville & Royaume de l'Empire du Mogol, en Aſie.*

MULTATIO, onis. *f. Cic.* Condamnation à l'amende, punition, châtiment.

MULTATITIUS, a, um. *Cic.* D'amende, qui provient des amendes.

MULTATUS, a, um. *Cic.* Châtié, puni. *Multatus exilio. Cic.* Condamné au banniſſement, exile. *Multata à fortuna conſilia. Cic.* Des entrepriſes traverſées par la fortune.

MULTAVIA, Multa, æ. *m.* Le Multaw, Multe, *riviere d'Allemagne dans la Haute Saxe.*

MULTESIMUS, a, um. *Lucr.* Un d'entre pluſieurs, un ſeul de parmi une multitude. *Multeſima pars. Lucr.* Une trés petite partie d'un total.

MULTIBIBUS, a, um. *Plaut.* Qui boit beaucoup, grand bûveur.

MULTICAVATUS, a, um. *Varr.* Qui a pluſieurs trous.

MULTICOLOR, oris. *omn. gen. Plin.* &
MULTICOLORIUS, a, um. Qui eſt de pluſieurs couleurs.

MULTIFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Cat.* Eſtimer fort, priſer beaucoup.

MULTIFARIAM. *Cic.* } Diverſe-
MULTIFARIE. *adv. Plin.* } ment, en pluſieurs manieres, de pluſieurs façons, de differentes ſortes.

MULTIFARIUS, a, um. *Solin.* Qui eſt de pluſieurs façons, de diverſes manieresd differentes ſortes.

MULTIFER, a, um. *Plin.* Qui porte beaucoup, qui eſt fort fertile.

MULTIFIDUS, a, um. *Plin.* Qui eſt fendu en pluſieurs parties. *Multifidus dens. Mart.* Un peigne. *-fluvius. Lucan.* Un fleuve qui ſe diviſe en pluſieurs bras.

MULTIFORIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* Qui a pluſieurs trous.

MULTIFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Cic.* qui eſt de pluſieurs figures. ‖ *Sen.* Changeant, variable, inconſtant. *Multiformes partus. Plin.* Des productions de pluſieurs eſpeces.

MULTIFORMITER. *adv. Gell.* Diverſement, en differentes manieres.

MULTIFORUS, a, um. *Ovid.* qui a pluſieurs trous.

MULTIGENERIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plaut.* &
MULTIGENUS, a, um. *Plin.* De pluſieurs ſortes, de diverſes manieres, de differentes eſpeces.

MULTIJUGIS, *m. f.* ge, *n.* is. *Cic.* &
MULTIJUGUS, a, um. *Liv.* Joint en grand nombre. ‖ *Voyez* Multiplex.

MULTILOQUAX, acis. *omn. gen. Plaut. Voyez* Multiloquus.

MULTILOQUIUM, i. *n. Plaut.* Caquet, babil, long diſcours

MULTILOQUUS, a, um. *Plaut.* Grand parleur, grand cauſeur, babillard.

MULTIMODUS, a, um. *Liv.* Qui eſt de pluſieurs façons, de differentes manieres.

MULTINUMMUS, &
MULTINUMUS, a, um. *Varr.* Qui apporte, qui produit beaucoup d'argent, qui eſt fort lucratif, par le moyen duquel on gagne beaucoup. ‖ Qui a beaucoup d'argent.

MULTIPARTITUS, a, um. *Plaut.* Diviſé en pluſieurs parties. ‖ Partagé entre pluſieurs.

MULTIPATENS, tis. *omn. gen. Plaut.* Qui a pluſieurs ouvertures, qui eſt ouvert en pluſieurs endroits.

MULTIPEDA, æ. *f. Plin.* Un cloporte *ou* chenille, *inſectes.*

MULTIPES, edis *omn. gen. Plin.* Qui a pluſieurs pieds.

MULTIPLEX, icis. *omn. gen. Cic.* De pluſieurs ſortes. *Multiplex ingenium. Cic.* Eſprit diſſimulé, fourbe, qui n'a pas de droiture, qui eſt toujours maſqué, eſprit double & caché. *-doctrina. Suet.* Une vaſte érudition. *-nodus. Plin.* Un double nœud. *-in virtutibus. Vell. Pat.* Orné d'un grand nombre de vertus, de beaucoup de merites, de grands talens.

MULTIPLICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui a pluſieurs replis

MULTIPLICATIO, onis. *f. Col.* Multiplication, augmentation de quantité.

MULTIPLICITER. *adv. Plin.* En pluſieurs façons, de pluſieurs ſortes.

MULTIPLICO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Multiplier, augmenter. *Multiplicare æs alienum. Caſ.* S'endetter de plus en plus, augmenter ſes dettes. *-numerum cum numero. Col.* Additionner, faire une addition. *-numerum in ſe. Col.* Multiplier un nombre par ſoi-même. *-numeros inter ſe. Col.* Multiplier des nombres les uns par les autres. *-aliquid verbis. Liv.* Exaggerer quelque choſe.

MULTIPOTENS, tis. *omn. gen. Plaut.* Qui peut beaucoup, qui a bien du pouvoir.

MULTISCIUS, a, um. *Apul.* Qui ſçait beaucoup, trés ſçavant.

MULTISONORUS. *Claud.* &
MULTISONUS, a, um. *Mart.* Qui rend un grand ſon, qui fait beaucoup de bruit.

MULTITIA, orum. *pl. n. Juv.* Etoffes doubles en lices & dont les fils ſont fort fins & trés battus

MULTITUDO, inis. *f. Cic.* Multitude, quantité, grande compagnie, grand nombre. *Multitudo imperita. Cic.* La populace, le vulgaire ignorant. *-aut ſervit humiliter, aut ſuperbè dominatur. Liv.* Le peuple obéit en eſclave, ou commande avec arrogance.

MULTIVAGUS, a, um. *Plin.* Errant, vagabond, qui va de côté & d'autre, coureur.

MULTIVIUS, a, um. *Apul.* Qui a pluſieurs chemins

MULTIVOLUS, a, um. *Catul.* Qui ſouhaite pluſieurs choſes, dont la volonté n'eſt pas ſtable, qui veut tantôt une choſe, tantôt une autre, volage, inconſtant.

MULTO, as, avi, atum, are. *act Cic.* Condamner à quelque peine, punir, châtier. *Multare aliquem bonis* ou *fortunis. Cic.* Confiſquer les biens de quelqu'un. *-exilio. Tac.* Exiler, bannir, condamner au banniſſement. *-pecuniâ. Quint-Curt.* Con-

damner à l'amende. *-morte. Cic.* Condamner à la mort. *-Stipendio. Cic.* Priver de ſa paye. *Votis me multatis meis. Nauv.* Vous m'accablez en comblant tous mes deſirs. *Multari iniquitate operis. Col.* Eſtre tout rompu, fort harasſé ou accablé de la fatigue du travail. *-regno. Cic.* Etre chaſſé de ſon Royaume.

MULTO. *adv. Cic.* Beaucoup & *multò aliter* ou *ſecùs. Ter.* Tout autrement, tout d'une autre maniere. *-ante. Cic.* Bien auparavant, long-temps avant. *-citiùs. Lucr. Maturiùs. Cic.* Bien plûtôt. *-maxima pars. Cic.* La plus grande partie. *-minoris. Cic.* Beaucoup moins. *-praſtat. Sall.* Il vaut bien mieux. *-gratiſſima lux. Hor.* Une lumiere infiniment plus agréable. *-maximum illud mihi eſt. Ter.* J'eſtime cela infiniment davantage. *-poſt. Cic.* Long-temps après.

MULTOPERE. *adv. Plaut.* Beaucoup, bien fort.

MULTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Suet.* Châtier, punir. *Voyez* Multo.

MULTUM. *adv. Cic.* Beaucoup, fort, grandement, extrêmement.

MULTUS, a, um. *Cic.* Nombreux, qui eſt en grande quantité. *Multus eſt in illa re. Cic.* Il s'applique beaucoup à cela. *-in opere. Sall.* Aſſidu au travail. *Multum eſt nomen tuum in his locis. Cic.* On parle fort de vous en ces lieux-ci, vôtre nom eſt celebre en ce païs. *Multâ nocte* ou *de nocte. Cic.* Bien avant dans la nuit. *-luce. Ter.* Le jour étant avancé ou étant grand jour. *Ad multam diem. Cic.* Fort avant dans le jour.

MULUS, i. *m. Cic.* Un Mulet.

MUNCHEROTA, æ. *f.* Munchrot, *bourg & montagne dans la Souabe, ſur le Rott, en Allemagne.*

MUNDA, æ. *f.* Urbs Hiſpaniæ Beticæ. Monda, *ville des Turdetans, aujourd'hui bourg du Royaume de Grenade, en Eſpagne.*

MUNDA, æ. *f.* Oppidum Brunſvicenſis Ducatus. Munden, *ville du Duché de Brunſwich, dans la baſſe Saxe en Allemagne*

MUNDA-RURÆ. *Voyez* Ruremunda.

MUNDA-TENERÆ. *Voyez* Tenere-munda.

MUNDA-VISTULÆ. Weiſſelmund, Veiſſelmunde, Munde, *fortereſſe de la Pruſſe Royale en Pologne à l'embouchure de la Viſtule.*

MUNDANDUS, a, um. *Plin.* Qu'il faut nettoyer.

MUNDANUS, a, um. *Cic.* Qui eſt du monde, habitant du monde.

MUNDATIO, onis. *f. Bibl.* Purification nettoyement.

MUNDE. *Cic.* Proprement,

MUNDITER. *Plaut. adv.* avec propreté, nettement.

MUNDITIA, æ. *f* &

MUNDITIES, ei. *f. Cic.* Netteté, propreté. *Munditias facere. Cat.* Nettoyer, rendre propre. *Munditia urbana. Sall.* Galanterie, politeſſe.

MUNDULUS, a, um. *Plaut.* Qui affecte la propreté ou qui eſt d'une propreté affectée, d'un ajuſtement guindé. ‖ Un peu propre.

MUNDUS, a, um. *Cic.* Net, propre. ‖ Qui a de la propreté, proprement ajuſté.

MUNDUS, i. *m. Cic.* Le monde, l'Univers. *Mundus ſtelliger. Sen. Tr.* Le Ciel. *-muliebris. Cic.* La toilette d'une femme, garniture de toilette d'une femme. *Mundi oculus. Ovid.* Le Soleil. *-cardo. Ovid.* Un des Poles du monde. *-Vigiles. Lucr.* Les aſtres.

MUNERABUNDUS, a, um. *Apul.* Qui a l'air d'une perſonne qui fait des preſens.

MUNERALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qui concerne les preſens. *Muneralis lex. Feſt.* Loi qui défendoit aux Avocats de prendre aucune choſe pour plaider.

MUNERARIUS, i. *m. Suet.* Celui qui donnoit au peuple le ſpectacle des gladiateurs. ou *Plin.* Des combats des bêtes farouches. ‖ *Col.* Celui qui fait voir les bêtes farouches pour de l'argent.

MUNERARIUS, a, um. *Sen.* Qui fait des preſens, liberal.

MUNERATIO, onis. *f. Ulp.* L'action de recompenſer.

MUNERATOR, oris. *m. Flor.* Qui fait des preſens, qui recompenſe.

MUNERIGERULUS, a, um. *Plaut.* Qui porte des preſens.

MUNERO, as, avi, atum, are. *act.* &

MUNEROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Faire preſent ou recompenſer.

MUNFIA, æ. *f.* Munfia, *ville d'Egypte dans le Caſilif de Girgio, ſur le bord oriental du Nil.*

MUNGHOA, æ. *f.* Munghoa, *ville de la Chine dans la Province de Junnan.*

MUNGO, is, xi, ctum, gere. *act. Plaut.* Moucher.

MUNIA, orum. *pl. n. Cic.* Charge, emploi, fonction, office, devoir. *Munia vitæ. Hor.* Les devoirs de la vie. *-regis obire. Cic.* Remplir les fonctions de la Roïauté.

MUNIA, æ. *f.* Munia, *ville de la Haute Egypte ſur le bord occidental du Nil, dans le Caſilif d'Ebcuſuef.*

MUNICEPS, cipis. *m. f. Cic.* Bourgeois d'une ville municipale, qui avoit droit de bourgeoiſie romaine. *Municeps meus. Cic.* Mon concitoïen.

MUNICIPALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Municipal, qui eſt d'une ville ou qui concerne une ville municipale. ‖ Provincial. *Municipalis dolor. id.* Chagrin qui occupe tous les Bourgeois, qui eſt répandu par toute la ville. *-homo. Cic.* Un homme neuf, qui n'a rien vû. *-vita. Mart.* Une vie bourgeoiſe, privée.

MUNICIPALITER, *adv. Feſt.* Parmi les Bourgeois, entre les Bourgeois, d'une maniere bourgeoiſe.

MUNICIPATIM. *adv. Suet.* De ville en ville, à chaque bourg ou village.

MUNICIPIUM, i. *n. Cic.* Ville municipale, *qui ſe gouvernoit ſelon ſes loix & ſes coûtumes, & qui jouiſſoit du droit de bourgeoiſie romaine.*

MUNIFEX, icis. *m. f. Virg. Plin.* Qui eſt ſujet à quelque devoir, qui doit faire quelque choſe.

MUNIFICE. *avd. Cic.* Liberalement, magnifiquement.

MUNIFICENTIA, æ. *f. Plin.* Liberalité.

MUNIFICO, as, avi, atum, are. *Lucr.* Faire preſent, donner. *Munificare aliquem ſalute Lucr.* Saluer quelqu'un, lui ſouhaiter le bon jour ou bon ſoir.

MUNIFICUS, a, um. *Cic.* Liberal. ‖ *Plin.* Qui fait du profit. *Munificus laudis. Claud.* Liberal de louanges. *-bonis. Plaut.* Genereux envers les honnêtes gens.

MUNIMEN, inis. *n. Virg* &

MUNIMENTUM, i. *n. Liv.* Fortification, rempart, tout ce qui ſert de défenſe, boulevart, retranchement, &c. *Munimentum corporis. Q. Curt.* Les armes dont on ſe couvre. *Munimenta Togæ. Juv.* Manteaux, caſaques, ſurtouts, capotes, capes de Bearn, Baiandrans.

MUNIO, is, ivi, itum, ire. *act. Cic* Munir, fortifier, remparer, garnir de tout ce qui eſt neceſſaire pour la conſervation & pour la défenſe.

MUNITIO, onis. *f. Cic.* Fortification, rempart, retranchement, tout ce qui ſert de défenſe, l'action de fortifier. *Munitio viarum. Cic.* L'action de paver les grands chemins.

MUNITIUM. *Voyez* Gottinga.

MUNITIUNCULA, æ. *f. Bibl.* Petite fortification. *diminutif de* Munitio.

MUNITO, as, avi, atum, are. *Cic.* Avoir envie de fortifier. ‖ *Varr.* Manger aux feſtins des fêtes de Cerés.

MUNITOR, oris. *m. Caſ.* Qui travaille aux fortifications.

MUNITUS, ior, iſſimus, a, um. *Cic.* Fortifié, muni, retranché, mis en état de défenſe, remparé. *Munitior vita. Cic.* Une vie plus en aſſûrance. *Munitiſſima arx. Cic.* Une Citadelle trés-bien fortifiée.

MUNSTERBERGA, æ. *f.* Munſterberg, Monſterberg, *Ville de Sileſie, à la ſource de l'Olaw, capitale d'un Duché & Principauté à laquelle elle donne ſon nom.*

MUNUS, eris. *n. Cic.* Preſent, don. ‖ Magiſtrature, charge, office, emploi, fonction, devoir, tache. ‖ Spectacle qu'on donne. *Munus naturale. Ovid.* Avantage, don de la nature. *-Liberi. Hor.* Le vin. *-principum eſt. Cic.* L'emploi des Princes eſt.

MUNUSCULUM, i. *n. Cic.* Petit don preſent mediocre.

MUNYCHIA, orum. *pl. n.* Fêtes à Athenes en l'honneur de Pallas ou en l'honneur de Diane

MURA, æ. *m.* Le Muer, *riviére d'Allemagne dans la Stirie.*

MURADALIÆ Auguſtæ. Porto-Muradal, *paſſage de la montagne de Morena, entre la Caſtille & l'Andalouſie.*

MURÆNA, æ. *f. Cic.* Lamproïe, *poiſſon.*

MURALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* De muraille. *Muralis corona. Liv.* Couronne murale, *qu'on donnoit à celui qui avoit monté le premier ſur la muraille dans un aſſaut. -herba. Plin.* La Parietaire. *plante. -machina. Plin.* Belier, *machine de guerre pour renverſer les murailles. Murale tormentum. Virg.* Piece de batterie.

MURANUM, i. *n.* Murano, Morano, *bourg de la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples.* ‖ *bourg de l'Etat de l'Egliſe dans l'Orvietan, en Italie,*

MURANUM, Miranum, i. *n.* Murano, *ville des Venitiens ſur une des Lagunes, en Italie.*

MURATUM, i. *n.* Alverniæ, Murat, *ville de France, dans l'Auvergne, ſur l'Alagnon.*

MURATUM, i. *n.* Helvetiæ. Morat, *ville de Suiſſe ſur un lac de même nom.*

MURAVIA, æ. *f.* Muraw, *bourg du Cercle d'Autriche, en Allemagne, dans la Stirie, ſur la Mure.*

MURBACUM, Murbachium, i. *n.* Murbach, *ville de la haute Alſace en France ſur le Rotbach.*

MURCIA, æ. *f. Gell.* La Déeſſe de l'oiſiveté. ‖ ou Murcie, *Ville d'Eſpagne, Capitale d'un Royaume de même nom.*

MURCIDUS, a, um. *Plaut.* Lâche, poltron, pareſſeux.

MURE. -rem. *Voyez* Mus.

MUREOLA, Murocra, æ. *f.* Mureck, Murzech, *bourg de Stirie en Allemagne, ſur le Muer.*

MURETUM, Murellum. Muret, *bourg du Limouſin en France, à l'Orient de Limoges.*

MUREX, icis. *m. Plin.* Pourpre, *poiſſon à coquille duquel les Anciens tiroient la couleur de pourpre.* ‖ *Virg.* La couleur de pourpre, pointe de rocher. ‖ *Quint. Curt.* Chauſſe-trape.

MURGANTIA, æ. *f.* Brutiorum. *Voyez* Morgentia.

MURGANTIA, æ. *f.* Siciliæ. Murgo, *ruines d'une ancienne ville, ſur la Jaretta en Sicile.*

MURGIS, Murgi. Muxacra, *bourg ſur la côte du Royaume de Grenade en Eſpagne.*

MURGISO, onis. *m. Feſt.* Lent, lâche, pareſſeux.

MURIA, æ. *f. Cic.* Saumure faite avec un certain poiſſon. ‖ *Mart.* La ſauce qu'on faiſoit avec cette ſaumure. ‖ *Col.* De la ſaumure.

MURIATICUS, a, um. *Plaut.* Qui a trempé quelque tems dans la ſaumure.

MURICATIM. *adv. Plin.* En forme de chauſſe-trape.

MURICATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de chauſſe-trape.

MURICIDUS, a, um. *Plaut.* Qui s'amuſe à tuer des rats ou des ſouris. ‖ Lâche, poltron.

MURICIES, ei. *f. Cat. Voyez* Muria.

MURINA, æ. *f. Plin.* Eau clairette, roſſolis, liqueur faite avec de l'eau-de-vie, &c. hipocras.

MURINUS, a, um. *Col.* De rat ou de ſouris. *Murinum hordeum. Plin.* Avoine ſterile, la folle avoine.

MURMUR, uris. *n. Cic.* Bruit. ‖ *Virg.* Bourdonnement, gazouillement, bruiſſement. ‖ *Juv.* Bruit confus, murmure. ‖ *Perſ.* L'action de murmurer entre ſes dents, plainte.

MURMURABUNDUS, a, um. *Apul.* Qui eſt porté à murmurer.

MURMURATIO, onis. *f. Plin.* Bruit. ‖ *Sen.* Murmure, plainte qu'on fait entre ſes dents.

MURMURATOR, oris. *m. Plaut.* Murmurateur, qui murmure.

MURMURILLO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Murmurer, marmotter, gronder entre ſes dents.

MURMURO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* &c.

MURMUROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Varr.* Murmurer, faire un bruit. ‖ *Plaut.* Marmotter, gronder entre ſes dents. *Murmurat unda. Virg.* L'eau gazouille. *Murmurat ut ſola ſecum ſceleſta. Plaut.* Voyez comme la coquine murmure en elle-même.

MUROCINCTA. Meurs, *ville du Duché de Cleves en Allemagne, Capitale du Comté de Meurs.*

MURRA, æ. *f. Plin.* Sorte de pierre dont les Anciens faiſoient des taſſes. ‖ *Mart.* Taſſe faite de cette ſorte de pierre.

MURREUS, a, um. *Prop.* Fait de la pierre appellée *Murra.*

MURRHA, æ. *f. Voyez* Myrra.

MURRINUS, a, um. *Plin. Voyez* Murreus. *Murrina picta. Mart.* Taſſes faites de la pierre appellée *Murra*, qu'on croit être la *porcelaine.*

MURSA. *Voyez* Murocincta.

MURSA, Murſia, æ. *f.* Ezech, Eſſech, *ville de la baſſe Hongrie, ſur la Drave.*

MURTA, æ. *m.* Fluvius. La Meurte, *riviere de Lorraine.*

MURTA Monaſterium. Murte, *Monaſtere d'Eſpagne, près de Barcelone en Catalogne.*

MURTATUM, i. *n. Plin.* Sorte de cervelats, &c.

MURTHINA, æ. *f. Plaut.* De l'hipocras *ou* autre boiſſon aromatique, & compoſée pour flater le goût.

MURTHLACUM, i. *n.* Murthlay, *ville Epiſcopale d'Ecoſſe, aujourd'hui village du Comté de Marr.*

MURUS, i. *m. Cic.* Mur, muraille, rempart. ‖ *Varr.* Une chauſſée. ‖ *Cic.* Ce qui ſert de defenſe.

MURUS, i. m. Urbs Gallæciæ. Muros, *ville d'Eſpagne, à l'embouchure du Tamara, en Galice.*

MURUS, i. *m.* Baſilicata Urbs. Muro, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Baſilicate.*

MURUS Pičticus. Mur-Sewer. *La muraille de Severe, muraille bâtie par l'Empereur Severe entre l'Angleterre & l'Ecoſſe.*

MURZECUM, i. *n.* Murieck. Murzec, Murec, *ville de Stirie en Allemagne, ſur le Muer.*

Mus, muris. *m. Cic.* Rat. ſouris. ‖ *Sen.* Martre, zibeline. *Mus araneus. Plin.* Muſaraigne, eſpece de rat veneneux. *-marinus. Plin.* Tortuë. *-fricanus. Plaut.* Panthere.

MUSA, æ. *f. Cic.* Muſe. Une des Divinitez que les Poëtes faiſoient préſider aux ſciences. *On en compte ordinairement neuf.* ‖ *Virg.* Chant, chanſon, air.

Muſæ, arum. *pl. f. Cic.* Les ſciences, les belles lettres, les beaux arts.

MUSAICUM opus. *Col.* Ouvrage à la moſaïque. *Voyez* Muſivum.

MUSCA, æ. *f. Cic.* Mouche, *inſecte.* ‖ *Plaut.* Un fâcheux, un importun. ‖ *Petr.* Un paraſite.

MUSCARIUM, i. *n. Mart.* Un émouchoir *ou* chaſſe-mouche. ‖ *Plin.* Eſpece de bouquet au haut de la tige de certaines plantes, dans laquelle eſt renfermée la graine.

MUSCARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les mouches. *Muſcarius araneus. Plin.* Araignée qui chaſſe aux mouches. *-clivius. Vitr.* Un cloud à tête large & plate.

MUSCERDA, æ. *f. Varr.* Crote de rat *ou* de ſouris.

MUSCIPULA, æ. *f. Varr.* } Ratiere,
MUSCIPULUM, i. *n. Phæd.* } ſouriciere.

MUSCOSUS, a, um. *Cic.* Couvert de mouſſe, plein de mouſſe, mouſſu.

MUSCULOSUS, a, um. *Celſ.* Plein de muſcles.

MUSCULUS, i. *m. Cic.* Un petit rat. ‖ *Plin.* Un muſcle. ‖ Sorte de petit poiſſon de mer qui, dit-on, conduit la baleine. ‖ *Caſ.* Machine de guerre ſous laquelle les travailleurs qui ſappoient une muraille étoient à couvert.

MUSCUS, i. *m. Ovid.* De la mouſſe. *Muſcus marinus.* La coraline, *plante*, mouſſe qui croît ſur les rochers.

MUSEUM, i. *n. Plin. J.* Academie, lieu où s'aſſemblent les gens de Lettres. ‖ Cabinet d'hommes de Lettres. *Plin.* Une grotte artificielle.

MUSEUS, a, um. *Lucr.* Qui concerne les Muſes.

MUSICA, æ. *f.*

MUSICA, orum. *pl n.* &

MUSICE, es. *f. Cic.* La Muſique.

MUSICE. *adv. Plaut.* En Muſicien. *Muſicè ætatem agere. Plaut.* Paſſer la vie en parties de plaiſir.

MUSICUS, i. *m. Cic.* Muſicien.

MUSICUS, a, um. *Cic.* De muſique, qui concerne la muſique; muſical. ‖ *Ter.* Qui concerne la Poëſie. *Muſicum ſtudium. Ter.* L'étude de la Poëſie dramatique.

MUSIVARIUS artifex. Un ouvrier qui fait des ouvrages à la moſaïque.

MUSIVUM, vi. *n. Spart.* Ouvrage à la moſaïque *ou* à compartimens.

MUSIVUS, a, um. *Stat.* Qui eſt fait à la moſaïque *ou* par compartimens.

MUSONIUM, i. *n* Muzoa, Muſſon, *ville capitale d'un Comté au couchant de Javarin en Hongrie.* Muſonienſis Comitatus. *Le Comté de Muzon.*

MUSOPALLA. *Voyez* Viſapara.

MUSSELBURGUM, i. *n.* Muſſelborow, *bourg ou ville de la Lothanie, en Ecoſſe.*

MUSSIDAMUM, i. *n.* Mucidan, Muſſidan, *ville de France, en Perigord, ſur la riviere d'Iſle.*

MUSSIPONTUM, i. *n.* Pons Camaſonis. Le Pont-à-Mouſſon, *ville de Lorraine, ſur la Mozelle.*

MUSSITATOR, oris. *m. Bibl.* Qui murmure tout bas entre ſes dents.

MUSSITO, *neut.* &c.

MUSSO, as, avi, atum, are. *neut. Ter.* & *Plaut.* Parler bas, murmurer, marmotter, gronder entre ſes dents. ‖ *Enn.* Se taire, ne dire mot, garder le ſilence. ‖ *Virg.* Etre en doute, être incertain. *Muſſat dicere. Virg.* Il n'oſe dire. *-quem vocet. Virg.* Il ne ſçait qui il doit appeller. *Muſſa, tace. Ter.* Ne dis mot, tais-toi.

MUSTACE, aces. *f. Plin.* Laurier à grandes feuilles.

MUSTACEUM, i. *n. Cic.* } Sorte de
MUSTACEUS, i. *m. Cat.* } gâteau pétri avec du vin doux, & qu'on faiſoit cuire avec des feuilles de laurier deſſous.

MUSTARIUS, a, um. *Cat.* De Moût, de vin doux *ou* nouveau. *Muſtarius urceus. Cat.* Cruche à mettre du vin doux, cruche de preſſoir.

MUSTASARIA, æ. *f.* Muſtaſar, Waſſa, *bourg de Suede dans la Cujavie, en Finlande, ſur le Golfe de Bothnie.*

MUSTELA, æ. *f. Phæd.* Une Belette. ‖ *Plin.* Une fouïne. ‖ Une Lamproïe.

MUSTELINUS, a, um. *Plin. Ter.* De Belette.

MUSTEUS, a, um. *Col.* Qui a la douceur du vin doux. ‖ *Plin.* Frais, récent. *Muſteus caſeus. Plin.* Du Fromage mou, du fromage à la crême. *-liber. Plin. J.* Un Livre qui ſort de deſſous la preſſe, un Livre nouveau. *Muſteum pomum. Cat.* Une pomme douce.

MUSTULENTUS, a, um. *Plaut.* Qui a la douceur du vin doux. ‖ *Apul.* Plein de vin doux.

MUSTUM, i. *n. Cic.* Du Moût, du vin doux.

MUSTUS, a, um. *Plaut.* Frais, récent, nouveau.

MUSULMANUS, a. *m.* & *f.* Muſulman, ane, Mahometan.

MUSUMELLIS, æ. *f.* Muſumelli, Muſumeni, Miſilmerio, *ville de Sicile dans la Vallée de Mazara.*

MUTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Muable, ſujet au changement. ‖ Changeant, leger, inconſtant, variable, qui peut changer.

MUTABILITAS, atis. *f. Cic.* Inconſtance, legereté.

MUTABILITER. *adv. Varr.* Avec inconſtance.

MUTATIO, onis. *f. Cic.* Changement *ou* échange, mutation, alteration.

MUTATORIUM, i. *n.* Habit dont on change. ‖ Sorte d'ornement de femme.

MUTATORIUS, a, um. *Bibl.* Qui ſert à changer, de rechange, dont on change.

MUTESCO, is, ere. *Apul.* Devenir muet, faire le muet.

MUTHA, æ. *f.* Moſta. Bruck, *bourg de Bohême, ſur la Moſta.*

MUTICUS, a, um. *Varr.* Qui n'a point de barbe.

MUTILATIO, onis. *f. Celſ.* Mutilation, retranchement d'un membre.

MUTILATOR, oris. *m. Celſ.* Qui mutile.

MUTILATUS, a, um. *Liv.* Mutilé, tronqué, dont on a retranché *ou* coupé une partie. *Mutilatus exercitus. Cic.* Une armée à moitié défaite.

MUTILO, as, avi, atum, are. *act. Ter.* Mutiler, tronquer, couper une partie.

MUTILUM, i. *n.* Modigliana, Mediana, *bourg Duché dans la Toſcane, en Italie.*

MUTILUS, a, um. *Caſ.* Mutilé, tronqué, rogné, dont on a coupé une partie, à qui il manque quelque choſe. *Mutilus cornibus. Caſ.* A qui l'on a rompu les cornes. *Mutila navis. Liv.* Un navire dégréé, deſagréé, deſemparé endommagé.

MUTINA, æ. *f.* Modene, *ville de la Gaule Ciſalpine.*

MUTINENSIS Ducatus. Duché de Modene, *Etat d'Italie.*

MUTIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Ter.* Parler bas *ou* entre ſes dents, marmotter, murmurer. ‖ *Mutire nihil audet. Plaut.* Il n'oſe pas ſouffler.

MUTITIO, onis, *f. Plaut.* L'action de parler bas, de murmurer, de gronder entre ſes dents, de marmotter.

MUTITO, as, avi, atum, are. *act. Gell.* Se regaler tour à tour. ‖ Troquer ſouvent, ne faire que troquer.

MUTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Changer, rendre tout autre. ‖ Troquer, échanger, faire échange. *Haud muto factum. Ter.* Je ne me repens pas de l'avoir fait. *Nihil mutat. Ter.* Il ne démord pas. *Mutare locum. Cic. -ſe loco. Hor.* Changer de lieu. *-vellera. Virg.* Teindre de la laine. *-in horas. Hor.* Changer à tous momens. *-mores. Ter.* Changer d'humeurs, de maniere. ‖ Changer les inclinations. *-fidem. Ter.* Se dédire. *-animum. Ter.* Changer de deſſein. *-aliquid aliquâ re. Cic.* Echanger une choſe contre une autre.

MUTO, onis. *m. Hor. Voyez* Verres.

MUTTOVIA, æ. *f.* Mittaw.

MUTUATIO, onis. *f. Cic.* Emprunt.

MUTUATITIUS, a, um. *Gell.* Qu'on prête, d'emprunt.

MUTUATUS, a, um. *Plin.* Emprunté. ‖ *Cic.* Qui a emprunté.

MUTUE. *adv. Cic.* Mutuellement, reciproquement.

MUTUITO. *Voyez* Mutito.

MUTUO. *adv. Cic. Voyez* Mutuè.

MUTUO, as, avi, atum, are. *Val. Max* &

MUTUOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Emprunter. *Mutuare ab innocentia præſidium. Val. Max.* Tirer du ſecours de ſon innocence. *Mutuari conſilium ab amore. Cic.* Prendre conſeil de ſon amour. *-in ſumptum. Cic.* Emprunter de l'argent pour une dépenſe. *Mutuari auxilia ad aliquid. Caſ.* Emprunter du ſecours pour l'execution de quelque choſe.

MUTUS, a, um. *Cic.* Muet, qui ſe tait, qui ne dit mot. *Muta artè pictura. Cic.* La peinture eſt un art muet, elle ne parle qu'aux yeux.

MUTUUM, i. *n. Cic.* Argent qu'on prête *ou* qu'on emprunte, *ou* le reciproque. *Mutuum rogare Plaut.* Demander de l'argent à emprunter. *-dare. Cic. facere cum aliquo. Plaut.* Prêter à quelqu'un.

MUTUUM. *adv.* Reciproquement.

MUTUUS, a, um. *Cic.* Mutuel, reciproque. *Mutua convivia inter ſe curare. Virg.*

Avoir ſoin de ſe donner à manger tour à tour. *Mutuis animis amare & amari. Catul.* S'entr'aimer reciproquement, s'aimer mutuellement, aimer comme l'on eſt aimé.

MUXACRA, æ. *f.* Muxacra, *bourg ſur la côte du Royaume de Grenade, en Eſpagne.*

MUZARABES. *Voyez* Mozarabes.

MUZYRIS, is. *f.* Chaul, *ville du Royaume de Decan, dans la preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange.*

MY.

MYCENÆ, arum. *plur. m. f.* Mycene, *ville du Peloponneſe.*

MYCENÆ, arum. *pl. f.* Charia, Agios, Adrianos, *c'eſt à dire*, S. Adrien, *ville de la Sacanie en Morée.*

MYCONOS, i. Mycone, es. *f.* Micole, *Iſle, l'une des Cyclades, dans l'Archipel, entre Teno & Nicaria.*

MYLA, Mylas, æ. *m.* Le Marcellino, *riviere de la Vallée de Noto, en Sicile.*

MYLÆ, arum. *pl. f.* Liſto & Gnioſa, *deux petites iſles de la Mediterranée, vers la côte meridionale de l'iſle de Candie.*

MYLÆ, arum. *pl. f.* Urbs. Milazzo, Melazzo, *ville Maritime de la vallée de Demona en Sicile, ſur le Cap de Melazzo, au couchant de Meſſine.*

MYLASA, Mylaſſa. Melaſſo, *ville de Natolie, en Aſie, ſur l'Archipel.*

MYLIAS, Milias, ados. *f.* Milia, *ville de Caramanie en Natolie, autrefois de Pamphilie.*

MYLOTENE, es. *f.* Pyla Schneidemulh, *bourg de Pologne ſur le Netec, dans le Palatinat de Poſnanie.*

MYNDUS, i. *m.* Menteſe, Mendos, *ville de Natolie en Aſie, ſur la côte de l'Archipel.*

MYOPARO, onis. *m. f. Cic.* Brigantin, fregate legere, &c.

MYOPS, opis. *omn. gen.* Qui a la vûe courte, qui regarde de près.

MYOS Hormos, i. *m.* Coſſir, Choſair, Alchaſir, *ville d'Egypte dans une Contrée qui porte ſon nom, ſur la mer Rouge.*

MYRA, æ. *f.* Strumita, Strumeta, *ville de Natolie, en Aſie.*

MYRICA, æ. *f.* } Le Tamarin,
MYRICE, es. *f. Virg.* } *arbriſſeau.*
‖ De la bruiere. ‖ Une iſle de la mer Rouge.

MYRINA, æ. *f.* Æolidis. Myrine, *ville de l'Eolide, aujourd'hui* Girecoua *ou* Morttani, *ville de la Natolie propre, ſur le Golfe de Smyrne.*

MYRINA Lemni Urbs. Myrine, Stalimene, *ville capitale de l'iſle de Stalimene* ou *Lemnos.*

MYRIOFITOS, i. *m.* Miriofidi, *bourg de Romanie, ſur la mer de Marmara.*

MYRIOPHYLLUM, i. *n. Plin.* Millefeuille, *plante.*

MIRMECIUM, i. *n. Celſ.* Porreau, verrue qui démange. ‖ *Plin.* Sorte d'araignée, *inſecte.* ‖ Eſpece d'ortie, *plante.*

MYROPOLA, æ. *m. f. Plaut.* Parfumeur, qui vend les parfums.

MYROPOLIUM, i. *n. Plaut.* Boutique de parfumeur.

MYROTHECIUM, i. *n. Cic.* Vaſe ou boete à mettre des parfums. ‖ Les ornemens du diſcours.

MYRRHA, æ. *f. Plin.* Arbriſſeau d'où coule la myrrhe. ‖ La myrrhe, *gomme precieuſe.*

MYRRHATUS, a, um. *Sil. Ital.* Où il entre de la myrrhe, accommodé, parfumé avec de la myrrhe.

MYRRHEUS, a, um. *Prop.* De myrrhe.

MYRTACEUS, a, um. *Celſ.* De mirte.

MYRTATUS, a, um. *Plin.* Où il entre des baies de mirte.

MYRTEA, æ. *f.* Surnom de Venus.

MYRTETUM, i. *n. Virg.* Lieu planté de mirtes.

MYRTEUS, a, um. *Virg.* De myrte.

MYRTILIS, Julia Myrtilis, is. *f.* Mertola, *bourg de Portugal, dans l'Alentejo.*

MYRTILLETUM, i. *n. Voyez* Heidelberga.

MYRTIOLUS, a, um. *Col.* Qui reſſemble aumirte.

MYRTOSUS, a, um. *Plin.* Plein de mirte.

MYRTOUM Mare. La Mer de Mandria, *partie de la Mediterranée, entre les iſles de Lago, de Samos & la Natolie.*

MYRTUS, i. *f. Virg.* Mirte, *arbriſſeau.*

MYS, yos. *m. Plin.* Rat de mer. ‖ Sorte de poiſſon à coquille.

MYSI, orum. *plur. m.* Peuples de Myſie.

MYSIA, æ. *f.* La Miſie, *Contrée de l'Aſie Mineure.*

MYSIA, æ. *f. Voyez* Mœſia.

MYSISTRATUM, i. *n. Voyez* Ameſtrata.

MYSOCARUS, i. *m.* Le Port Aman, *port du Royaume de Maroc en Afrique, ſur la côte de l'Ocean Atlantique.*

MYSTA, &

MYSTES, æ. *m. Sen. Tr.* Celui qu'on initioit dans les myſteres du culte de quelque Divinité.

MYSTAGOGIA, æ. *f.* Initiation, *Myſtagogie.*

MYSTAGOGUS, i. *m. Cic.* Celui qui initioit aux myſteres du culte de quelque Divinité, & qui faiſoit voir aux étrangers les raretez d'un Temple & ſon treſor.

MYSTAGOGICUS, a, um. *Myſtagogique*, Myſtique.

MYSTAX, acis. *m. Bibl.* Mouſtache.

MYSTERIUM, i. *n. Cic.* Myſtere, ſecret. *Myſteria*, Myſteres, Fêtes, ceremonies à l'honneur de quelque Divinité.

MYSTIA, æ. *f.* La Motta Gioioſa. *Voyez* Mota.

MYSTICUS, a, um. *Mart.* Myſtique, myſterieux, ſecret.

MYTISTRATUM, i. *n. Voyez* Ameſtrata.

MYUS, untis. *f. Corn. Nep.* Myus, *ville d'Ionie.*

MYXUS, i. *m. Mart.* La partie de la lampe qui porte le lumignon. ‖ La mouchure du lumignon. ‖ Champignon qui ſe forme au haut de la mêche quand on ne la mouche pas.

N.

NAASIUM, i. *n.* Naas, *bourg d'Irlande dans le Comté de Kildare, en Italie.*

NABALIA, æ. *m.* Nierſe, *riviere d'Allemagne, dans le Dioceſe de Cologne & la Gueldres.*

NABAN, anis. *m.* Nabaon, *riviere de l'Eſtramadoure de Portugal.*

NABANTIUM, i. *n.* Tomar, *ville de l'Eſtramadoure de Portugal, ſur le Nabaon.*

NABIS, is. *m. Plin.* Brebis ſauvage.

NABIUS, i. *m.* Fluvius. L'En Miranda, *riviere d'Eſpagne, dans les confins de la Galice & des Aſturies.*

NABLIUM, i. *n. Ovid.* &

NABLUM, i. *n. Bibl.* Pſalterion, *inſtrument de Muſique à cordes.*

NABUS, i. *m.* Fluvius. Le Nab, *riviere d'Allemagne, dans la Franconie, le Palatinat de Baviere & le Landgraviat de Luchtenberg.*

NACA. *Apul.* }
NACCA. *Feſt.* } Un Foulon.
NACTA, æ. *f. Hor.* }

NACHSABA, æ. *f.* Nachſab, Naſab, *ville de la grande Tartarie, dans le Mawaralnahra.*

NACTUS, a, um. *Cic.* Qui a rencontré, qui a trouvé, qui a acquis. ‖ *Hygin.* Rencontré, trouvé, acquis. *Nactus ſummam poteſtatem. Sall.* Qui eſt parvenu à la puiſſance ſouveraine. *Voyez* Nanciſcor.

NADINUM, i. *n.* Nadin, *bourg ou ville de Dalmatie.*

NADRAVIA, Nadrovia, æ. *f.* Nadravie, *Contrée de la Pruſſe Ducale, entre la Lithuanie & les rivieres de Briſ & de Pregel, la Sambre, & le Curiſch-Hoff & la Schalavonie.*

NÆ. *adv. Cic.* Certes, certainement, en verité, aſſurément, à la verité. *Næ illi errant. Cic.* Certes ceux-là ſe trompent.

NÆBIS, is. *m.* La Neiva, *riviere de Portugal dans la Province d'entre Douro & Minho.*

NÆNIA, æ. *f. Cic. Voyez* Nenia.

NÆOMAGUS, i. *f.* Nions, *ville de Suiſſe, près du lac de Geneve.* ‖ *Ville de Dauphiné dans le Bailliage de Bais.*

NÆVULUS, i. *m. Gell. diminutif de*

NÆVUS, i. *m. Cic.* Signe, marque, tache naturelle ſur quelque partie du corps.

NAFFIÆ Lacus. Le Lac de Naffia, *ou* Naphia, *petit lac de la Vallée de Noto, en Sicile.*

NAGARA, æ. *f.* Nagera, Najara, *ville de la contrée de Rioxa, dans la Caſtille vieille, en Eſpagne.*

NAGARA, æ. *f. Voyez* Negra.

NAGIBANIA, æ. *f.* Nagibania, *ville de Tranſſylvanie aux confins de la Haute Hongrie, ſur le Zazurd.*

NAGIDOS, Nagidos, i. *f.* Nigde, Nigdia, *ville de Caramanie en Natolie, ſur les confins de la Natolie propre & de l'Amaſie.*

NAGOLDIA, æ. *f.* Nagold, *ville d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg, en Souabe, ſur une riviere qui porte ſon nom.*

NAJACUM, i. *n.* Najac, *ville ou bourg du Rouergue en France, ſur l'Aveiron.*

NAIADES, dum. *pl. f. Ovid.* Naiades, *Nymphes des fleuves & des fontaines.*

NAIAS, adis. & }
NAIS, idis. *f. Virg.* } Naiade.

NAIMA, æ. *f.* Naim, Taimi, *bourg du Royaume de Tripoli en Afrique, ſur le Golfe de Sidra.* ‖ *Ville de la Terre ſainte dans la Tribu d'Iſſachar, en Galilée.*

NAISSUS, Niſſus, i. *m.* Niſum, i. *n.* La Niſſawa *ou* Nichawa, *riviere de Servie en Allemagne, qui ſe décharge dans la Morava.*

NAM. *Cic.* & Namque *conjonct. Virg.* Car.

NAMARIUS Mons. Monte di Namari, *ou* Spreverio, *montagne de la Vallée de Demona, en Sicile.*

NAMSLAVIA, æ. *f.* Namſlaw, *petite ville de la Principauté de Breſlaw, en Sileſie.*

NAMURCUM, i. *n.* Namur, *ville des Pays-Bas, au confluent de la Meuſe & de la Sambre, capitale d'un Comté.* ‖ *Namurcenſis Comitatus.* Comté de Namur, *Province des Pays Bas Catholiques, entre le Brabant & le Liegeois.*

NANBUM, i. *n.* Nanbu, *ville & Province de l'Ochio, dans l'iſle de Niphon au Japon.*

NANCANGUM, i. *n.* Nancang, *ville de la Chine, capitale de la Province de Kiangſi.*

NANCEIUM, Nancium, i. *n.* Nancy, *ville capitale de Lorraine, ſur la Murte.*

NANCEIUM Majus. Nancy le Grand, *bourg du Duché de Bar, près de Lorn, en Lorraine.*

NANCISCOR, eris, nactus ſum, ſci. *dep. Cic.* Trouver, rencontrer, acquerir, obtenir, parvenir à. *Nanciſci adverſarium. Plaut.* Rencontrer un adverſaire. *-poteſtatem per ſcelus. Cic.* Acquerir de l'autorité par un crime.

NANGANUM, i. *n.* Nangan, *ville de la Chine, dans le Kiangſi, ſur le Chang.*

NANGATUM, i. *n.* Nangato, *ville capitale du Royaume de même nom, ſur la côte occidentale du Jamaſtero, dans l'iſle de Niphon au Japon.*

NANGAZACUM, i. *n.* Nangazaki, *ville & port de l'iſle de Ximo au Japon.*

NANGUNDIUS, i. *m.* Nangundi Fluvius, *riviere de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange.*

NANIUNGA, æ. *f.* Nanhiung, *ville de la Chine, dans le Quantung.*

NANKANGUM, i. *n.* Nankang, *ville ſur le bord occidental du Lac de Poyang, à la Chine, dans le Kiangſi.*

NANNETES, um. *pl. m.* Urbs. Nantes, *ville de France, ſur la Loire, en Bretagne.*

NANNETES, tum. *pl. m.* Les peuples de Nantes & du pays Nantois, *en Bretagne.* ‖ *Nannetenſis Comitatus.* Le Comté Nantois, le Comté de Nantes, *partie de Bretagne aux environs de la Loire, entre la mer, le Poitou & l'Anjou.*

NANNETODURUM, Nammetodurum, i. *n.* Nanterre, *bourg de l'iſle de France près de la Seine, plus bas que Paris & ſaint Denis.*

NANNINGA, æ. *f.* Nanning, *ville de la Chine au confluent du Puon & du Ly, dans la Province de Quangſi.*

NANQUINENSIS Provincia. La Province de Nanquin, *Province de la Chine, entre le Quantung, l'Honan, l'Huquang, le Kiangſi & la mer. Nanquinenſis Sinus.* Le Golfe de Nanquin, *grand Golfe de la mer de la Chine, au couchant de la Preſqu'iſle de Coré.*

NANQUINUM, i. *n.* Nanquin, Nanking, *ville de la Chine, capitale d'une Province de même nom, ſur le Kiang.*

NANTOLIUM, i. *n.* Hilduini. Nanteuil le Haudouin, *bourg de l'iſle de France, du côté du Nort.*

NANTOLIUM in Valle. Nanteuil en Vallée, *village du Poitou en France, au confluent des rivieres d'Or & d'Argent.*

NANTONIS Caſtrum. Château-Landon, *ville du Gâtinois, aux confins de l'iſle de France, ſur le Loing.*

NANTUACUM, i. *n.* Nantua, *bourg de Breſſe, en France.*

NANTVICUM, i. *n.* Nantwich, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Cheſter.*

NANUS, i. *m. Gell.* Un Nain.

NANUS, a, um. *Juv.* Qui eſt Nain.

NANYANGA, æ. *f.* Nanyang, *ville de la Chine, ſur le Juin, dans la Province d'Honan.*

NAPHTHA, æ. *f. Plin.* Nafte, *eſpece de bitume liquide, trés-inflammable.*

NAPINA, æ. *f. Col.* Champ où l'on a ſemé des navets.

NAPITIA, Nepitia, æ. *f.* Lo Pizzo, *bourg du Royaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure, ſur le Golfe de ſainte Euphemie.*

NAPOULA, æ. *f.* La Napoule, *village de France en Provence, vis-à-vis de Lerins, ſur un Golfe auquel il donne ſon nom.*

NAPUM Caput. Capo Napo, *pointe la plus ſeptentrionale de l'iſle de Niphon au Japon.*

NAPUS, i. *m. Col.* Navet, rave longue, *racine.*

NAPUS, i. *m.* Fluvius. Le Napo, *riviere de l'Amerique meridionale qui ſe jette dans l'Amazone.*

NAR, is. *m.* Fluvius. La Nera, *riviere de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone & le Duché de Spolete.*

NARA, æ. *f.* Nar, *ville du Royaume de Pologne dans le Palatinat de Czersko, en Maſſovie ſur le Bug.*

NARBO, onis. *m.* Narbona, æ. *f.* Narbo Martius. Narbonne, *ville Archiepiſcopale du Languedoc en France, ſur l'Aude.*

NARBONENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. De Narbonne, Narbonnois.

NARBONENSIS Sinus. Le Golfe de Narbonne, *partie de celui de Lyon, dans la Mediterranée, entre le bourg de Sigean & Narbonne.*

NARBONENSIS Gallia. La Gaule Narbonnoiſe, *partie meridionale des Gaules depuis les Alpes juſqu'aux Pyrenées & à l'Aquitaine.*

NARCISSINUS, a, um. *Plin.* De Narciſſe.

NARCISSITES, æ. *m. Plin.* Sorte de pierre précieuſe.

NARCISSUS, i. *m. Virg.* Narciſſe, *fleur.*

NARDA, æ. *f.* Nardenum, i. *n.* Narde, Naerden, *ville de la Hollande meridionale, dans les Pays-Bas.*

NARDINUM, i. *n.* Nardin.

NARDINUS, a, um. *Plin.* De Nard, qui a l'odeur de nard, fait de nard.

NARDUM, i. *n. Tibul. Col.* &

NARDUS, i. *f. Hor.* Le Nard, *arbriſſeau aromatique.*

NARDUM, i. *n.* Nardo, *ville du Royaume de Naples en Italie, dans la Terre d'Otrante.*

NARES, rium. *f. plur. Cic.* Les narines. ‖ *Vitr.* Regiſtre de fourneau.

NARIS, is. *f. Cic.* Narine. *Naris emunctæ homo. Hor.* Un homme qui a le goût fin, qui ne ſe laiſſe pas duper, habile. *-obeſæ juvenis. Hor.* Un ſtupide, un hebeté, un fat, un ſot.

NARNIA, Narna, æ. *f.* Narni, *ville de l'Ombrie, ſur la Nera, en Italie.*

NARO, Naron, onis. *m.* Narona, æ. *f.* Urbs. Narenta, *riviere de Dalmatie. Naronenſis Sinus.* Le Golfe de Narenta, *ſur les côtes de Dalmatie.*

NARRABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Racontable, qui peut être raconté.

NARRATIO, onis. *f. Cic.* Narration, narré, recit, hiſtoire, l'action de raconter, détail d'une choſe arrivée ou à arriver.

NARRATIUNCULA, æ. *f. Quint. diminutif de* Narratio.

NARRATOR, oris. *m. Cic.* qui raconte, qui fait recit, conteur, hiſtorien.

NARRATUS, ûs. *m. Ovid. Voyez* Narratio.

NARRATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

NARRO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Dire, conter, faire le recit, raconter, parler. *Narrare malè de aliquo. Cic.* Faire des mauvais contes de quelqu'un. *-ſtomachum alicui. Plin. J.* Décharger ſon cœur à quelqu'un, lui dire ce qu'on a ſur le cœur. *Surdo fabulam narrare. Prov.* Faire un conte à un ſourd, parler à une muraille. *Quem narras? Plaut.* De qui parlez-vous là? *Narrant. Plin.* On dit. *Narrando tempora fallere. Ovid.* Paſſer, couler le tems à cauſer.

NARSINGA, æ. *f.* Narſingue, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur le Golfe de Bengale, dans le Royaume de Golconde.*

NARSINGAPATANUM, i. *n.* Narſingapolis, is. *f.* Narſingapatan, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur le Golfe de Bengale, dans le Royaume de Golconde.*

NARTHECIA. *Voyez* Narthex.

NARTHECIUM, i. *n. Cic.* Boete où l'on met des ſenteurs, des parfums, une caſſolette.

NARTHEX, ecis, *m. Plin.* Ferule, *plante qui reſſemble au fenouil.*

NARVA, Nerva, æ. Fluvius, *m.* & urbs, *f.* Narva, *riviere qui ſort du lac de Peibus, & coule dans la Livonie & l'Ingrie.* ‖ *Ville de Livonie, ſur la riviere de Narva.*

NARVARIUM Regnum, Narvar, *Province du Mogoliſtan en Aſie, entre celle de Bengale de Gualeor, d'Agra, & de Sambal.*

NARUS, i. *f.* Naro, *bourg de la vallée de Mazara en Sicile, autrefois ville Epiſcopale.*

NASABATH, Nubat, aris. *m.* Rio Major, *riviere d'Afrique dans le Bildulgerid, dans la contrée de Mezzab.*

NASCARUS, i. *m.* Fluvius. Naſcaro, *riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure.*

NASCENTIA, æ. *f. Vitr.* Naiſſance, nativité.

NASCOR, eris, natus ſum, ſci. *dep. Cic.* Naître, venir au monde, prendre naiſſance. ‖ Provenir. *Naſcitur ventus. Cic.* Le vent s'éleve. *In miſeriam naſcimur. Cic.* Nous naiſſons pour être dans la miſere. *Opinio naſcens. Cic.* Une opinion qui commence à s'établir. *Ex cupiditatibus odia naſcuntur. Cic.* Les paſſions produiſent la haine, les inimitiez ſont engendrées par les paſſions.

NASCOVIA, æ. *f.* Naxhow, Nœakew, *ville de Dannemarck, capitale de l'iſle de Laland.*

NASIDA, æ. *f.* Naſis, is. Naſo, *bourg de la vallée de Demona, en Sicile.*

NASITERNA, æ. *f.* Grand vaſe à mettre de l'eau, fort ouvert par en haut, & ayant trois anſes.

NASIUM, *Voyez* Nanceium.

NASQUA, æ. *f.* Fluvius. La Naſque, *riviere de France, en Provence.*

NASSA, æ. *f. Cic.* Naſſe, *inſtrument propre à pêcher.*

NASSAVELIUM, i. *n.* Naſſavels, *village de l'Evêché d'Aiſchtet, en Franconie, Province d'Allemagne.*

NASSOVIA, æ. *f.* Naſſauw, *ville de la Veteravie, ſur la riviere de l'Hon.*

NASSOVIA, Arx Mulucarum. Le Fort Naſſaw, *dans le Brabant Hollandois, ſur l'Eſcaut.*

NASSOVIA, *Voyez* Moura.

NASSOVIA Inſula. L'Iſle Naſſaw, *dans l'Ocean Indien, ſur la côte occidentale de Sumatra.*

NASSOVIENSIS. *m. & f.* e, *n.* Qui eſt de Naſſaw. *Naſſovienſis Comitatus* ou *Ditio.* Le Comté, les Etats des Comtes de Naſſaw, *dans la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin, en Allemagne.*

NASSOVIUM Fretum. Le Détroit de Weygatz, *dans l'Ocean ſeptentrional, entre la côte des Samoiedes en Moſcovie, & la Nouvelle Zemble.*

NASTURTIUM, i. *n. Plin.* Naſitort, creſſon alenois, *plante.*

NASUM. *n. Plaut.* } Le nez. ‖ *Juv.*
NASUS, i. *m. Cic.* } Une anſe. ‖ Raillerie, mocquerie. ‖ *Hor.* Diſcernement, goût. *Styli naſus. Plin.* Une ſatyre. *Naſus illi nullus eſt. Hor.* Il n'a ni goût ni diſcernement. *Suſpendere naſo. Hor.* Railler ou attraper quelqu'un, ſe mocquer d'une perſonne. *Naſum habere. Mart.* Sçavoir railler. *Vigilanti ſtertere naſo. Virg.* Faire le dormeur.

NASUS, *étoit autrefois un* chalumeau *avec lequel on prenoit le ſang de N. S. dans le calice pour communier.*

NASUS, i. *m.* Fluvius. Naſo, *riviere de la vallée de Demona, en Sicile.*

NASUTE. *adv. Phed.* Avec raffinement, en raffinant, en cherchant à pointiller, avec pointillerie. ‖ En raillant.

NASUTULUS, a, um. *Apul. Diminutif de*

NASUTUS, a, um; ior, iſſimus. *Hor.* Qui a un grand nez. ‖ *Mart.* Mocqueur, railleur. ‖ qui a du goût, du diſcernement, habile, fin, ruſé, adroit.

NATA, æ. *f. Virg.* La fille, l'enfant.

NATA. Nata, *bourg de l'Amerique meridionale dans la Terre ferme proche ſur le Golfe de Parita.*

NATALES, ium. *pl. m. Plin. J.* Naiſſance, extraction, race, ſang. ‖ *Hor.* Le jour de la naiſſance ‖ *Juv.* La fête. *natalibus claris. Tac.* ou *clarus homo. Plin.* Un homme d'illuſtre naiſſance. *-reſtituere. Plin. J.* Rehabiliter, rétablir dans ſa nobleſſe.

NATALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Natal, de la naiſſance. *Natalis ſterilitas Col.* Sterilité naturelle.

NATALIS, is. *m. Cic.* Jour de Naiſſance, de fondation, de dédicace. *Natalis meus eſt. Virg.* C'eſt le jour de ma naiſſance. *-urbis. Plin.* Le jour de la fondation d'une ville. *-ſalutis. Cic.* Le jour de la dédicace du Temple du ſalut. *-Domini.* Le jour du Noel, la Fête de la Nativité. *Natale aſtrum. Hor.* L'aſtre qui preſide à la naiſſance.

NATALIS Regio. La Terre de Natal, *dans la Cafrerie, en Afrique, le long de la côte.*

NATALITIA, orum. *pl. n. Perſ.* Preſent qu'on faiſoit à quelqu'un au jour de ſa naiſſance. ‖ *Cic.* Regal qu'on faiſoit à ſes amis le jour de leur fête.

NATALITIUS, a, um. *Cic.* qui concerne la naiſſance. *Munus natalitium. Val. Max.* Preſent fait à une mere à la naiſſance de ſon enfant. *Natalitia prædicta. Cic.* Horoſcope, Prédictions faites ſur l'inſpection de l'état du Ciel à la naiſſance de quelqu'un. *-ſydera. Cic.* Les aſcendans des nativitez, les aſtres qui préſident à la naiſſance. *ſardonix. Perſ.* Pierre précieuſe donnée au jour de la naiſſance.

NATANGIA, æ. *f.* Natangie, Natangerland, *contrée de la Pruſſe Ducale, entre le Freiſchaf, le Pragel, l'Alla, & la Warmie.*

NATATILE, is. *n. Varr.* Reſervoir d'eau où les canards & les oyes peuvent nager.

NATATIO, onis. *f. Cic.* La nage, l'action de nager.

NATATOR, oris. *m. Ovid.* Nageur.

NATATORIA, æ. *f. Varr. Voyez* Piſcina.

NATATUS, ûs. *m. Stat. Voyez.* Natatio.

NATES, tis. &

NATES, ium. *plur. f. Cat.* Les feſſes.

NATIO, onis. *f. Cic.* La Déeſſe qui préſidoit aux enfantemens.

NATIO, onis. *f. Cic.* L'action de nager,

NATIO, onis. *f. Cic.* Nation, Peuple. ‖ Multitude, troupe, compagnie *ou* ſocieté de gens de même profeſſion. *Natio optimatium. Cic.* Les gens du premier rang.

NATISO, onis. *m.* Natiſa, æ. *m.* Natiſo, Natiſſa, *riviere du Frioul en Italie.*

NATIVITAS, atis. *f. Ulp.* Nativité, naiſſance.

NATIVUS, a, um. *Cic.* Naturel, né avec nous. *Nativus ſenſus. Cic.* Notre propre ſens. *Nativi Dei. Cic.* Des Dieux qui n'ont pas toûjours été. *Nativa verba. Cic.* Mots primitifs. *Nativa lana. Plin.* Laine qui a ſa couleur naturelle. *Nativum ſal. Plin.* Sel foſſile, ſel fait par la nature.

NATO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Nager. ‖ *Col.* S'étendre, ſe pouſſer au loin. ‖ *Hor.* Etre incertain, chancellant, irréſolu, flottant, indéterminé, chanceller, vaciller. *Natat pars multa. Hor.* La plûpart ſont irréſolus, ne ſçavent ce qu'ils veulent. *Natant pavimenta vino. Cic.* Le pavé, les carreaux nagent dans le vin, le plancher eſt tout couvert de vin. *Natatur piſcibus unda. Ovid.* Les poiſſons nagent dans l'eau.

NATOLIA, æ. *f.* La Natolie, l'Aſie Mineure, *grande Preſqu'iſle de l'Aſie, qui s'étend depuis l'Archipel & la mer de Marmara, juſqu'à l'Euphrate.*

NATRIX, icis. *f. Cic.* Eſpece de ſerpent, qui répand ſon venin dans l'eau. ‖ *Plin.* Sorte de plante fort puante.

NATU. *abl. abſ. Cic.* D'âge. *Natu maximus. Ter.* Le plus âgé. *major. Liv.* Plus âgé. *-gravior animus. Ter.* Un eſprit à qui l'âge a donné plus d'experience. *-magno. Liv.* D'un grand âge. *-minor. Cic.* Moins âgé. *minimus. Ter.* Le moins âgé. *grandis. Cic.* Avancé en âge, fort âgé. *-tantus. Apul.* Si âgé.

NATURA, æ. *f. Cic.* La nature. ‖ Les parties de la generation. ‖ L'eſſence, la force *ou* la vertu de chaque être. ‖ Inclination naturelle, diſpoſition, genie. ‖ Qualité, temperature. ‖ *Virg.* Inſtinct. *Natura ſtirpium. Cic.* La qualité, la vertu naturelle des plantes. Acabit, en parlant de fruits. *Rerum natura. Cic.* Le monde. *Natura Deus. Hor.* Le genie de l'homme, ſon Ange. *Naturæ cedere, concedere. Sall. ſatisfacere. Cic.* Mourir. *Naturæ ſuæ rationem habere. Cic.* Avoir égard à ſa complexion. *Naturam alicujus rei ſibi facere. Quintil.* Se rendre une choſe naturelle. *Naturam habere ad. Cic.* Avoir du genie, du naturel pour... *Præter naturam. Ter.* Contre mon naturel, contre mon inclination, contre la nature. *Ad naturam. Sen. ſecundum naturam. Quint.* Naturellement, ſans art, ſans affectation, ſuivant le mouvement naturel. *Naturâ. Quintil.* Naturellement, par nature.

NATURALE, *n. Celſ.* &

NATURALIA, ium. *pl. n. Col.* Les parties naturelles.

NATURALIS, *m. f.* le, *n. Cic.* Naturel, de la nature, reçû de la nature, qui vient de la nature. ‖ Qui n'eſt point artificiel, qui n'eſt point fardé. *Naturalis filius. Suet.* Fils propre, & non pas par adoption. *Naturale deſiderium. Col.* Le deſir de ſe produire en un autre ſoi-même, le deſir de l'union naturelle.

NATURALITER. *adv. Cic.* Naturellement, par nature.

NATUS, i. *m. Cic.* Fils, enfant. ‖ *Colum.* Un poulain. *Nati natorum. Virg.* Les enfans des enfans, les petits-fils.

NATUS, a, um. *part. de* Naſcor. *Cic.* Né, iſſu, deſcendu. ‖ propre à. *Natus genere nobilis. Cic.* Sorti d'une famille noble, né Gentilhomme. *-aliquo. Cic. de aliquo. Ovid. ex aliquo. Ter.* Fils de quelqu'un. *-ſexaginta annos. Cic.* Qui a ſoixante ans. *Bene natus ager. Varr.* Une bonne terre, un bon fonds, un terroir fertile. *Malè natus verſus. Hor.* Un mauvais vers, un vers mal tourné. *E re nata. Ter.* Selon l'occaſion, ſuivant l'occurrence. ‖ Dans cette conjoncture.

NAVA, æ. Navus, i. *m.* Fluvius. La Nabe, Nab. *Voyez* Nabus.

NAVALE, is. *n. Cic.* }
NAVALIA, ium. *pl. n. Virg.* } Havre, Port. ‖ Arſenal de Marine. ‖ Forme où l'on bâtit & où l'on radoube les vaiſſeaux.

NAVALE Antiatum. Nettuno, *bourg ſur la côte de la Campagne de Rome, en Italie.*

NAVALIA, Nabalia, æ. *f.* Urbs Germaniæ. *Quelques Geographes la mettent à Zwol, d'autres à Campen, & d'autres enfin à Doujbourg.*

NAVALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Naval, qui concerne la Marine, la navigation, la mer, de mer, de navire. *Navis res. Liv.* La Marine. *-materia. Liv.* Bois à bâtir des Navires. *-corona. Virg.* Couronne navale qu'on donnoit à celui qui avoit ſauté le premier dans un vaiſſeau ennemi. *-tuba. Mart.* Une trompette marine. *-diſciplina. Cic.* La diſcipline qui s'obſerve ſur mer. *-apparatus. Cic.* Equipement de navires. *-uncus. Val. Fl.* Grapin, harpeau, heriſſon, riſſon, harpon. ‖ Anchre. *Navales ſocii.* Les Matelots, Soldats de Marine. *Navale bellum. Cic.* Guerre par mer. *-prælium. Ovid.* Combat naval.

NAVANUM, i. *n.* Navan, *bourg* ou *ville dans l'Eſtmeath contrée de la Lagenie, en Irlande.*

NAVARCHUS, i. *m. Cic.* Amiral, Chef d'Eſcadre, Patron *ou* Maître du Navire, Pilote.

NAVARESIUM, i. *n.* Navareins, *ville de France, en Bearn, ſur le Gave d'Oleron.*

NAVARINUM, i. *n.* Navarin, Javarin, Abarinos, *ville du Belvedere en Morée.*

NAVARRA, æ. *f.* Navarræ Regnum. La Navarre, *Royaume en Eſpagne, entre la France, les Pyrenées & l'Arragon.*

NAUCI. *gen. Cic.* De zeſt, de noix. *Nauci non habere. Cic. non facere aliquem. Plaut.* Faire moins d'état de quelqu'un que d'un zeſt. *Ne nauci quidem dignum judico. Plaut.* Je n'en donnerois pas un zeſt.

NAUCIFACIO, is, ere. *Plaut. Voyez* Nihili facio.

NAUCLERIACUS, }
NAUCLERICUS, }
NAUCLERIUS, a, um. *Plaut.* } De Pilote, de Maître de navire, de Patron de vaiſſeau, ce qui le concerne.

NAUCLERUS, i. *m. Plaut.* Pilote, Maître de navire, Patron de vaiſſeau.

NAUCULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Mart.* Naviger, naviguer, aller ſur mer.

NAVE. *adv. Plaut. Voyez* Naviter.

NAUFRAGIUM, i. *n. Cic.* Naufrage. ‖ Perte, ruine. *Naufragia bonorum, fortunarum, rei familiaris. Cic.* La perte des biens, le renverſement de la fortune. *Ex naufragio tabula. Cic.* Le peu qu'on ſauve du débri de ſa fortune.

NAUFRAGO, as, avi, atum, are. *Petr.* &

NAUFRAGOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* Faire naufrage, perir en mer.

NAUFRAGUS, a, um. *Hor.* Qui fait faire naufrage. ‖ *Cic.* Qui a fait naufrage. ‖ Ruiné, qui a perdu tout ſon bien.

NAUGRACUTIUM, i. *n.* Naugracut, *ville du Mogoliſtan en Aſie, ſur la Rauce, & Capitale d'un Royaume de même nom.*

NAVIA, æ. *f. Feſt.* Auge de bois, piece de bois creuſée pour ſervir de vaſe, Canot, *arbre creuſé pour ſervir de bateau.*

NAVIA. Navia.

NAVICELLA, æ. *f. Martian. JCT.* Nacelle, petit bateau.

NAVICULA, æ. *f.* Brigantin, galion, pinaſſe, flibot, fregaton, barque, *&c. diminutif de* Navis.

NAVICULARIA, æ. *f. Cic.* Le métier de Pilote, l'art de la navigation. ‖ La manœuvre de la mer. *Naviculariam facere. Cic.* Etre Pilote.

NAVICULARIUS, i. *m.* &

NAVICULATOR, oris. *m. Cic.* Matelot, Pilote, Maître d'un vaiſſeau.

NAVICULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Mart. Voyez* Nauculor.

NAVIFRAGUS, a, um. *Ovid.* Qui briſe les vaiſſeaux, où les vaiſſeaux ſe briſent, qui concerne le bris des vaiſſeaux.

NAVIGABILIS, *m. f.* le, *neut.* is. *Liv.* Navigable, où l'on peut naviger. ‖ Qui porte bateau.

NAVIGATIO, onis. *f. Cic.* Navigation, courſe qu'on fait ſur l'eau, le tems qu'on y demeure. ‖ Monçon, *ſaiſon propre à naviguer.*

NAVIGATOR, oris. *m. Quintil.* Navigateur.

NAVIGATUR. *Imperſ.* On eſt à la voile, on met en mer.

NAVIGATUS, a, um. *Plin.* Sur lequel on a navigué.

NAVIGER, a, um. *Lucr.* Qui porte des vaiſſeaux, où l'on peut naviguer.

NAVIGIOLUM, i. *n. Cic.* Petit vaiſſeau, *diminutif de*

NAVIGIUM, i. *n. Cic.* Navire, vaiſſeau. ‖ *Scæv. JCT. Voyez* Navigatio. *Navigium grave. Cæſ.* Un grand vaiſſeau, un galion. *-actuarium. Cæſ.* Une Fregate legere, une galiote, bâtiment qui va à voiles & à rames, une galere. *-ſpeculatorium. Cæſ.* Corvette, pinaſſe, brigantin, petit bâtiment, fin de voiles, bon voilier, qu'on envoye à la découverte. *-vectorium. Cæſ.* Flute, pinque, houcre, hourque, heu, bâtiment de charge. *-piſcatorium. Quint.* Barque de pêcheur, traverſier. *trahit aquam. Sen.* Le navire fait eau.

NAVIGO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Naviger, naviguer, aller en mer, par mer *ou* ſur mer, faire une traverſée.

NAVIS, is. *f. Cic.* Navire, vaiſſeau, bâtiment de mer. *Navis prætoria. Liv.* L'Amiral *ou* vaiſſeau Amiral, Capitaine. *-annotina. Cæſ.* Flute, *qui porte des vivres à la ſuite d'une armée.* *-Rector. Virg. Magiſter. Ulp.* Pilote, Maître de navire, Patron de vaiſſeau. *-actuoria. Cæſ.* Bâtiment qui va à voiles & à rames. *-oneraria. Cæſ.* Vaiſſeau de charge, flute, pinque, houcre, heu, hourque. *-aperta. Cic.* Barque, bâtiment qui n'eſt pas ponté. *-long. Cæſ.* Flute. *-piſcatoria. Cæſ.* Barque de pêcheurs. *-ſpeculatoria. Liv.* Corvette, brigantin, petit vaiſſeau leger qui va à la découverte. *-prædatoria. Liv. piratica. Quint.* Vaiſſeau corſaire, navire armé en cours, qui fait le cours, capre. *-fluviatilis. Lucan.* Un bateau. *-tecta. Liv.* Vaiſſeau ponté, bâtiment qui porte couvert. *-plicatilis. Plin.* Barque qui ſe démonte, & ſe met en fagot. *-vitilis. Plin.* Sorte de bateau fait d'oſier & couvert de cuir. *Navis una eſt bonorum omnium. Cic.* Tous les gens de bien ſont dans les mêmes ſentimens, ſont tous d'accord. *In eadem es navi. Cic.* Vous êtes dans le même cas, vous courez le même riſque, on en dit autant de vous. *Navem conſcendere. Cic.* Monter un vaiſſeau. *deprimere. Cic.* Le couler bas, le couler à fond. *ſolvere. Ovid.* Lever l'anchre. *In navem conſcendere. Quint.* S'embarquer.

NAVITA, æ. *m. Virg.* Matelot, charon.

NAVITAS, atis. *f. Cic* Soin, diligence, exactitude, adreſſe.

NAVITER. *adv. Liv.* Adroitement. ‖ Diligemment. ſoigneuſement, avec vigilance. ‖ Courageuſement, avec vigueur, avec force, avec courage. ‖ *Lucr.* Entierement, tout-à-fait.

NAULOCUS, i. *m.* Oppidum Siciliæ. Diveto, *bourg ſur la côte Septentrionale de la vallée de Demona.*

NAULOCUS, Terra Naulocus, Oppidum Thraciæ. Goſacho. Bourgoa, *ville de Thrace dans la Romanie, ſur la Mer noire.*

NAULUM, i. *n. Juv.* Nolis, fret, prix du loyer d'un vaiſſeau. ‖ Payement pour le paſſage d'une perſonne *ou* pour le tranſport de quelques marchandiſes, *ou* le naulage qu'on payoit à Caron dans les Enfers, *ſuivant la créance des anciens Payens.* La piece de monnoye qu'on mettoit à cette intention dans la bouche des morts.

NAULIUM. Naulium, i. n. Noli, ville de l'Etat de Gennes en Italie, ſur la côte.

NAUMACHIA, æ. f. Mart. Naumachie. Repreſentation d'un combat naval, qu'on donnoit par divertiſſement au peuple Romain. ‖ Suet. Le canal rempli d'eau où ce combat ſe donnoit.

NAUMACHIARII, orum. plur. m. Suet. Ceux qui combattoient dans ces ſortes de repreſentations.

NAUMACHIARIUS, a, um. Plin. Propre à ces ſortes de combats.

NAUMBURGUM, i. n. Naumbourg.

NAUMBURGENSIS Ducatus. Le Duché de Naumbourg, ville de Miſnie, dans la Baſſe Saxe, en Allemagne, ſur la Sala.

NAVO, as, avi, atum, are. act. Cic. S'employer avec ſoin. Navare ſuam alicui ou in aliquem benevolentiam. Cic. Donner des marques à quelqu'un de ſa bienveillance. -bellum alicui. Ter. Faire la guerre à quelqu'un. -operam ou ſtudium alicui. Cic. Travailler pour quelqu'un, s'employer pour lui, lui donner ſes ſoins.

NAVONIUS Portus. Porto Favone, ou Na one, ſur la côte orientale de l'iſle de Corſe.

NAUPACTUS, unde Naupactinus Sinus. Lepante, ville d'Etolie en Grece. Le Golfe de Lepante, entre la Morée & la Grece.

NAUPLIA, æ. f. Napoli de Romanie, ville capitale de la Sacanie en Morée, ſur un Cap du Golfe de Napoli qui eſt une partie de l'Archipel.

NAUPORTUS, i. m. Fluvius. Le Quieto, riviere d'Iſtrie.

NAUPORTUS Urbs. Le petit Laubach, Klein-Laubach, ville de la Carniole, ſur le Laubach.

NAURIA, æ. f. Nauria, petite ville de la Syrie propre, au Sud-Eſt d'Alep.

NAUSEA, æ. f. Cic. Envie de vomir, ſoûlevement de cœur, principalement celui que cauſe la mer quand on n'y eſt pas accoûtumé.

NAUSEATOR, oris. m. Sen. A qui la mer cauſe des envies de vomir.

NAUSEO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Avoir envie de vomir, avoir mal au cœur ou des ſoûlevemens de cœur, principalement ſur mer. ‖ Sentir du dégoût, paroître dégoûté, ſentir de la repugnance ou de l'averſion, ne ſouffrir qu'avec peine, mépriſer, rejetter, dédaigner.

NAUSEOLA, æ. f. Cic. Petit mal de cœur.

NAUSEOSUS, a, um. Plin. Qui fait ſoûlever le cœur, qui excite au vomiſſement, qui cauſe des envies de vomir.

NAUSTATHINUS Portus. Le Port de Bonandrea, ville de Barbarie, en Afrique ſur la côte du Royaume de Barca.

NAUTA, æ. m. Cic. Matelot, Marinier.

NAUTEA, æ. f. Plaut. L'eau croupie de la ſentine d'un navire.

NAUTICUS, a, um. Cic. De Matelot, de marine, de mer, de navire. Nauticus panis. Plin. Biſcuit de mer. Nautica pinus Virg. Un mats. -pubes. Sil. Ital. Les mouſſes ou pages de navire. -Caſtra Corn. Nep. Le mouillage d'une armée navale. Nauticarum rerum ſcientia. Cic. L'art de la navigation, la connoiſſance de la marine, la ſcience de la mer. Nauticum verbum. Cic. Terme de mer ou de marine.

NAVUS, a, um. Cic. Soigneux, vigilant, diligent. ‖ Courageux, vigoureux. ‖ Induſtrieux, adroit. ‖ Qui s'employe avec affection.

NAXUANA, æ. f. Nakiſivam, Naxivan, Nachſcuam, ville de la Province d'Erivan en Perſe.

NAXUS, Naxos, i. f. Inſula Maris Ægei. Nacſia, Naxi, Naxie, iſle de l'Archipel, au couchant de celle de Paros, ou Pario.

NAXUS, Naxos, Urbs Siciliæ. Schiſo, ville de Sicile.

NAYM. Voyez Naim.

NAZAREUS, NAZARENUS, a, um. } Nazaréen, qui eſt de Nazareth ‖ Chrétien.

NAZARENUS, i. m. Surnom de N. S. J. C.

NAZARETH. indecl. Nazareth, ville de Galilée.

NAZIANZUM, i. n. Nazianze, ville Epiſcopale de Cappadoce, dans l'Aſie Mineure.

NE

NE. Conjonct. qui fait défenſe, qui gouverne le ſubjonctif ſeul: mais Ne adv. gouverne l'indicatif & le ſubjonctif. Non, ni, ne, pas. ‖ Pas même, de peur que, de crainte que, afin que, pour ne pas. Ne cede malis. Virg. Ne vous laiſſez point abattre à vos diſgraces. Ne feceris. Plaut. Ne le faites pas. Ne metuas. Ter. N'ayez point de peur, ne craignez rien. Ne poſt conferas culpam in me. Ter. Ne venez pas après cela jetter la faute ſur moi. Ne multa, plura, longum faciam, longum ſit, multis ou diutiùs teneam. Cic. Pour abreger, pour faire court, pour n'en pas dire davantage, de crainte d'être diffus, pour ne vous pas retenir plus long-temps. Ne dicam. Cic. Pour ne pas dire.

NE. Conjonct. interrog. qui ſe met après un mot & gouv. l'indic. ou dans un doute le ſubj. Virg. Cic. (On met un accent aigu ſur la ſyllabe à laquelle elle eſt jointe.) Egone? Ter. Eſt-ce moi? Eſtne hic? Ter. Eſt-ce là lui? Eſtne, an non? Plaut. Cela eſt-il, ou non? Cela eſt-il vrai, cela eſt-il faux? Redieritne viſe. Ter. Voyez s'il eſt revenu. Daturne illa? Ter. La donne-t-on? Mene incœpto deſiſtam? Virg. Quoi faut-il que j'abandonne mon entrepriſe?

NE. File. imperatif du verbe Neo.

NEÆ, arum. pl. f. Nea, æ. f. Noto, ville de la Vallée de Noto, en Sicile.

NEÆTHUS, i. m. Fluvius. Netho, Neeto, riviere du Royaume de Naples.

NEAPOLIS, is. f. Italiæ Urbs Naples, ville d'Italie, capitale du Royaume de Naples, ſur la côte du Golfe de Naples, partie de la mer de Toſcane.

NEAPOLIS Africæ. Lebeda, Lepeda, ville d'Afrique, dans le Royaume de Tripoli.

NEAPOLIS alia Africæ. Nubel, ville du Royaume de Tunis en Afrique, ſur le cap de Bonne.

NEAPOLIS Bithyniæ. Geniſchecher, Geniſar, bourg de la Natolie propre, ſur le Sangar, autrefois ville de Bithinie.

NEAPOLIS Cypri. Lemiſe la Neuve, village ſur la côte meridionale de l'iſle de Cypre, autrefois ville Epiſcopale.

NEAPOLIS Macedoniæ. Chiſopoli, Chiſopolis, Empoli, ville Archiepiſcopale de Macedoine, ſur la Stromona.

NEAPOLIS Paleſtinæ. Naplouſe, ville de la Terre ſainte, dans la Tribu d'Ephraim. Elle s'appelloit autrefois Bethel, Sichem & Sichar.

NEAPOLIS Sardiniæ. Napoli, lieu d'une ancienne ville de Sardaigne, ſur la côte occidentale de l'iſle.

NEAPOLIS. Voyez Neoſtadium.

NEAPOLITANUS, a, um. Napolitain, de Naples.

NEAUGUS Lacus. Neaug, Eaug, lac de l'Ultonie, en Irlande.

NEBBIUM, i. n. Nebbio, ville de l'iſle de Corſe, qui donne ſon nom à un Golfe dont elle eſt à demi-lieue.

NEBIS, is. m. La Neiva, riviere de la Province d'entre Douro & Minho, en Portugal.

NEBO. indecl. Mons. Nebo, l'une des montagnes de Phaſga, dans le Pays des Moabites, à l'orient du Jourdain, en Aſie.

NEBRIS, idis. f. Stat. Peau de daim ou de chevreuil dont on ſe couvroit dans les Fêtes de Bacchus.

NEBRISSA, æ. f. Lebrixa, bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.

NEBRODES, Nevrodes, is. m. Mons. Madonia, montagne de Sicile, dans la partie occidentale de la vallée de Demona.

NEBULA, æ. f. Ovid. Brouillard épais. ‖ Bruine. ‖ Nuée. ‖ Perſ. Un rien. Nebula erroris. Juv. L'obſtacle qu'apporte l'erreur à la connoiſſance de la verité, les tenebres de l'erreur. -linea. Petr. Une chemiſe d'une toile fort fine. ‖ Gaze ou crepe fin & clair. -pulveris. Lucil. Une nuée de pouſſiere.

NEBULA, æ. f. Niebla, bourg d'Andalouſie en Eſpagne, ſur le Tinto, autrefois ville des Turdetans.

NEBULO, onis. m. Cic. Fourbe, affronteur, fripon, qui ſçait couvrir ſes tours d'adreſſe, qui impoſe par ſes ruſes. Hic nebulo magnus eſt. Ter. Ce drôle-là eſt un maître fripon.

NEBULOSUS, a, um; ior, iſſimus. Cic. Nebuleux, rempli de brouillard, plein de bruine.

NEC. Conjonct. Cic. Ni, non, ne pas. On exprime le plus ſouvent cette conjonct. par ces deux derniers mots, ne pas, qu'on ſépare par un verbe. Ex. Nec fuit doctior. Il ne fut pas plus ſçavant. Il faut dire la même choſe de Neque. Nec caput, nec pedes. Cic. Ni pieds, ni tête. Necdum. adv. Cic. Pas encore, pour & nondum. Nec nemo. Ter. Perſonne. Nec ne. Cic. Ou non. Nec non. Suet. Et même. Nec opinanti. Ter. -opinato. Cic. Sans y ſonger, ſans qu'on s'y attende, ſans qu'on y ſongeât, à l'imprévû. Nec mirum. Cic. Et il n'y a pas de quoi s'étonner, & ce n'eſt pas merveille. Nec tamen poſſet. Cic. Et que cependant il ne pût. Nec ſicut vulgus. Cic. Et non pas comme le vulgaire. Nec injuriâ. Liv. Et non ſans cauſe, & non pas à tort. Nec enim. Cic. Car ce n'eſt pas. Nec verò. Cic. Et non ſeulement ou ni auſſi. Nec eò minùs. Suet. Et cependant, neanmoins. Nec turpi ignoſce ſenectæ. Virg. Ayez de l'indulgence pour une vieilleſſe qui n'a rien de mépriſable. Cette conjonction ne ſe rapporte pas au verbe, mais au nom, comme s'il y avoit, & ignoſce ſenectæ non turpi.

NECARUS, i. m. Le Nekre, Neckre, Necre, Necker, Neckar, riviere d'Allemagne, dans le Duché de Wirtemberg, & le Palatinat du Rhin.

NECATOR, oris. m. Meurtrier, qui tue.

NECATUS, a, um. Cic. part. paſſ. de Neco.

NECAUSA, æ. f. Necaus, ville du Royaume d'Alger dans la Province de Bugie, près de la riviere Major.

NECE, necem, necis. Voyez Nex.

NECESSARIA, æ. f. Cic. Parente, alliée. ‖ Amie intime, bonne amie.

NECESSARIE. NECESSARIO. adv. Cic. } Neceſſairement, de neceſſité, par neceſſité, d'obligation, indiſpenſablement.

NECESSARIUS, a, um. Cic. Neceſſaire ou d'obligation. ‖ Qu'on ne peut éviter ni empêcher, dont on ne ſçauroit ſe paſſer, indiſpenſable. Amis.

NECESSARII, orum. plur. Cic. Les parens, les amis.

NECESSE. indecl. n. Cic. Neceſſaire, qu'il faut. Neceſſe eſt homini mori. Cic. Il faut neceſſairement que l'homme meure. -habeo ſcribere. Cic. Il faut abſolument que j'écrive. -habere. Cic. Etre dans la neceſſité, être obligé indiſpenſablement. Eò minùs habeo neceſſe. Cic. J'en ai ſi peu affaire.

NECESSITAS, atis. f. Cic. Neceſſité, obligation indiſpenſable. ‖ Fatalité. ‖ Parenté, alliance, étroite amitié. Neceſſitatem violare. Cic. Violer les droits d'une intime amitié. -ultimam denunciare. Tac. Annoncer la mort. Neceſſitates. Tac. Plin. J. Beſoins, affaires preſſantes, neceſſitez, dépenſes inévitables, frais dont on ne peut ſe diſpenſer.

NECESSITUDO, inis. f. Cic. Neceſſité. ‖ Alliance, intime amitié, étroite liaiſon. Neceſſitudo contubernii. Cic. Liaiſon entre ceux qui demeurent enſemble. -mihi eſt cum illo. Cic. J'ai lié avec lui une étroite amitié, nous ſommes fort bons amis. Neceſſitudinibus publicis implicitus. Plin. J. Engagé dans les affaires preſſantes de l'Etat, chargé des beſoins publics.

NECESSUM. n. indecl. Lucr. Voyez Neceſſe.

NECIUM, i. n. Allobrogum. Voyez Annecicum.

NEC-NE. *Cic.* ou non.

NEC-NON. *Virg.* Et, *deux negations en Latin valent une affirmation, & on les exprime en François par une ſeule affirmation.* Et, auſſi bien que, auſſi, &c.

NECO, as, avi, cui, atum, nectum, are. *act. Phæd.* Tuer, faire mourir.

NECROPYSA. *Voyez* Carcinites Sinus.

NECTAR, aris. *n. Cic.* Le nectar, *boiſſon imaginaire des faux Dieux, qui les rendoit immortels.* ‖ *Virg.* Le miel. *Hor.* Douceur.

NECTAREA, æ. *f. Plin.* Aunée, *plante.*

NECTAREUS, a, um. *Mart.* De nectar.

NECTARITES, æ. *m. Plin.* Vin d'Aunée.

NECTO, is, nexui, nexum, ctere. *act. Cic.* Nouer, lier, attacher, joindre enſemble, engager entrelacer l'un dans l'autre, aſſembler avec. *Nectere brachia. Ovid.* S'embraſſer. *-catenas alicui. Hor.* Enchaîner quelqu'un, le mettre aux fers, lui forger des chaînes. *-dolum alicui. Liv.* Machiner une fourberie contre quelqu'un, chercher à lui faire piece, à lui jouer d'un tour. *-moras. Val. Fl.* Cauſer du retardement. *Necti à creditoribus. Liv.* Etre adjugé pour eſclave à ſes créanciers. *C'étoit une coutume chez les Romains, de condamner un debiteur inſolvable à ſervir ſon créancier, juſqu'à ce qu'il eût trouvé moyen de ſe racheter en lui payant ce qu'il lui devoit.*

NECUBI. *adv. Liv.* De peur qu'en quelque lieu, de crainte qu'en quelque rencontre. ‖ Nulle part.

NECUNDE. *adv. Liv.* De peur que de quelque endroit, de crainte que de nulle part.

NEDA, æ. Nedus, i. *m.* Fluvius. Longarola, *riviere de la Morée dans la Zaconie, le Belvedere, l'Elide, & la Meſſenie.*

NEDERLANDIA, æ. *f. Voyez* Belgium.

NEDINUM, i. *n.* Nadinum. Nadin, *bourg ou ville de Dalmatie, ruinée par les Venitiens.*

NEDROMA. Nedroma.

NEDUM. *adv. Cic.* Beaucoup moins, encore moins. Bien loin. ‖ Non ſeulement, *quelques-uns mettent ce mot pour* non ſolùm. *Ils ont tort*

NEDUS, i. *m.* Fluvius. Le Nay, *riviere de France dans la Saintonge.*

NEEDHAMUM, i. *n.* Needham, *bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffolk, ſur l'Orwelt.*

NEETUM. *Voyez* Netum.

NEFANDUS, a, um. *Cic.* Dont on ne doit pas parler, qu'on ne peut dire qu'avec horreur. ‖ Déteſtable, abominable.

NEFARIE. *adv. Cic.* Méchamment, par une grande méchanceté.

NEFARIO. *abl. abſ. Liv. Voyez* Nefariè.

NEFAS. *n. ind. Cic.* Ce qui n'eſt pas permis, illicite, défendu. ‖ Crime, grande méchanceté, action ſcelerate. ‖ *Virg.* Un ſcelerat. ‖ *Hor.* Impoſſible. *Nefas dictu eſt. Cic.* Il n'eſt pas permis de dire. *Nefas quidquid corrigere eſt. Hor.* Ce qu'on ne peut pas corriger

NEFASTUS, a, um. *Cic.* Illicite, défendu, qui n'eſt pas permis. ‖ *Liv.* Malheureux, qui porte malheur, infortuné. ‖ *Sen. Tr.* Méchant, déteſtable, ſcelerat. *Nefaſti dies.* Jours de ſilence, jours de vacances pour le Palais, jours qu'on ne plaide point.

NEFRENS, endis. *m. Varr.* Petit cochon qui commence à ne plus tetter. ‖ *Feſt.* Un agneau qui ne tette plus.

NEFRUNDINES, num. *pl. m. Feſt.* Les reins. ‖ Les teſticules.

NEGABUNDUS, a, um. *Feſt.* Qui n'a aucune diſpoſition à accorder, toujours prêt à nier *ou* à refuſer.

NEGANTIA, æ. *f. Cic.* &

NEGATIO, onis. *f. Cic.* Negation, l'action de nier, la negative.

NEGAPATANUM, i. *n.* Negapatan, *ville ſur la côte de Coromandel, dans la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange.*

NEGATUR. *imperſ. Ovid.* On nie, on refuſe.

NEGATUS, a, um. *part. paſſ. de* Nego. *Negata via. Hor.* Paſſage qu'on refuſe, chemin fermé *ou* bouché. *-domibus terra. Hor.* Une terre, un pays qu'on ne peut habiter. *-noto vela. Mart.* Des rideaux de theatre que le vent n'enfle jamais.

NEGLECTIO, onis. *f. Cic.* Peu de cas, peu d'eſtime, d'état, de conſideration qu'on fait de...

NEGLECTUS, ûs. *m. Ter.* Negligence, peu de ſoin. ‖ Peu de cas, &c. *Neglectui habeo hanc rem ou res hæc mihi eſt. Ter.* Je fais peu de cas de cette affaire, je ne m'en ſoucie pas, elle m'eſt indifferente.

NEGLECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Negligo.

NEGLEXI. *preterit de* Negligo.

NEGLIGENS, tis. *omn. gen. Cic.* Negligent, peu ſoigneux, peu exact, qui eſt ſans ſoin, qui ne ſe met en peine de rien. ‖ Qui fait peu de cas, d'eſtime, d'état, de compte de... qui a peu de conſideration pour... ‖ *Catul.* Qui n'eſt pas ſur ſes gardes. *Negligentior amicorum. Cic.* Qui neglige trop ſes amis.

NEGLIGENTER. *adv. Cic.* Negligemment, avec negligence, ſans ſe mettre en peine, ſans ſe ſoucier, avec peu de ſoin, ſans exactitude. *Negligentiùs aſſervare. Cic.* Garder avec trop peu de ſoin.

NEGLIGENTIA, æ. *f. Cic.* Negligence, peu de ſoin, manque d'exactitude. ‖ Peu de cas, d'égard, d'eſtime, d'état, de compte, de conſideration, eſpece de mépris, indifference.

NEGLIGO, is, glexi, glegi, glectum, gere. *act. Cic.* Negliger, être peu ſoigneux, avoir peu d'exactitude. ‖ ſe ſoucier peu, ne ſe mettre pas en peine, faire peu de cas, d'eſtime, d'état, ne tenir compte, avoir peu de conſideration, être ſans égard. ‖ Mépriſer. *Negligere mortem. Cic.* Ne pas craindre la mort. *-de aliquo. Cic.* ſe ſoucier peu de quelqu'un.

NEGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Nier, deſavouer, dire qu'une choſe n'eſt pas. ‖ Refuſer, dire non, ne vouloir pas, empêcher, ne permettre pas. *Negat negare. Cat.* Il ne ſouffre pas qu'on deſavoue. *Aut ai, aut nega. Plaut.* Dites oui ou non, avouez ou niez. *Negaris eſſe domi. Mart.* On dit que vous n'êtes pas à la maiſon.

NEGOTIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* De negoce, qui concerne le negoce, d'affaire, qui concerne les affaires.

NEGOTIATIO, onis. *f. Cic.* Negoce, commerce, trafic, marchandiſe. ‖ *Petr.* Negociation.

NEGOTIATOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Paul. JCT.* Negociant, trafiquant, commerçant. *Labeo. JCT.* Homme d'affaire, Intendant.

NEGOTIATORIUS, a, um. *Vopiſc.* Qui ſert au negoce, qui eſt employé au commerce.

NEGOTIATUS, a, um. *Col.* Negocié, commercé, trafiqué.

NEGOTIOLUM, i. *n. Cic. diminutif de* Negotium.

NEGOTIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Commercer, negocier, trafiquer, exercer la marchandiſe, être marchand. *Negotiari animas. Plin.* Tuer *ou* aſſaſſiner des gens pour de l'argent, faire le métier d'aſſaſſin.

NEGOTIOSUS, a, um *Cic.* Occupé, embarraſſé, plein d'affaires, qui a beaucoup d'affaires, où il y a bien des affaires. ‖ *Plaut.* Où il y a beaucoup à travailler, d'un grand travail, penible, fatiguant. *Negotioſi dies. Tac.* Jours ouvrables, jours ouvriers, jours de travail. *Negotioſum tergum. Plaut.* Un dos, un [illegible] qui n'a pas peu d'affaires. *C'eſt-à-dire,* [illegible] a ſouvent le fouet. *Negotioſius quid? Sen.* Qu'y a-t-il de plus penible?

NEGOTIUM, i. *n. Cic.* Affaire, occupation, emploi. *Plin.* Negoce, commerce, trafic, marchandiſe. ‖ *Cic.* Peine, travail, difficulté. ‖ Charge, ordre, commiſſion. *Negotium ſuum agere. Cic.* S'occuper de ſes affaires. ‖ Travailler pour ſoi. *-carbonarium. Plin.* Trafic de charbon. *-dare alicui. Caſ.* Donner charge à quelqu'un, le charger d'un ordre. *-exhibere, faceſſere. Cic. facere alicui. Quint.* Faire des affaires à quelqu'un, lui donner de la peine, le chagriner. *-tuum habe. Cic.* Faites vos affaires *ou* mêlez-vous de vos affaires *-mihi objectum eſt. Plaut.* On m'a taillé de la beſogne. *-ſubire. Quint. de re aliqua. Cic.* Se charger d'une affaire. *Negotii plenus. Plaut.* Fort occupé, Fort affairé. *Negotii quid tibi mecum eſt? Plaut.* Qu'avez-vous à démêler avec moi? quelle affaire avons-nous enſemble? *Ob defenſum negotium. Am. M.* Pour la défenſe de la cauſe. *Nullo negotio. Cic.* Aiſément, facilement, ſans difficulté, ſans peine.

NEGRA, Nugara, æ. *f.* Negrum, *ville de l'Arabie Heureuſe, dans la Principauté de Sartach.*

NEGREPONTIA, æ. *f.* Urbs & Inſula. Negrepont, Egripos, *autrefois* Eubœe, *iſle de l'Archipel, ſur la côte orientale de la Grece.* ‖ *Ville capitale de cette iſle, ſur le détroit de Negrepont, autrefois* l'Euripe.

NEGUMBUM, i. *n.* Nigombo, *ville de l'iſle de Ceilan.*

NEIA, æ. *f. Voyez* Montechium.

NEIDENGA, æ. *f.* Neyding, *ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, dans le Comté de Furſtenberg, ſur le Danube.*

NELLENBURGENSIS Comitatus. Le Landgraviat *ou* le Comté de Nellemberg, *en Allemagne, dans le Hegow en Souabe.*

NELO Fluvius, onis. *m.* Ulla, *riviere de Galice en Eſpagne.*

NEMANTURISTA, æ. *f.* Ayerbe, *bourg d'Arragon en Eſpagne, ſur le Gallego.*

NEMAUSUM i. *n.* / NEMAUSUS, i. *f.* } Nîmes, *ville Epiſcopale de France, dans le bas Languedoc.*

NEMEA, æ. *f.* Oppidum. Triſtena. Nemée, *Bourg de l'Argie dans la Sacanie en Morée.*

NEMESA, æ. *m.* Fluvius. Nyms, *riviere du Luxembourg dans les Pays-Bas.*

NEMESIA, orum. *pl. n.* Fêtes à l'honneur de Nemeſis, & des morts.

NEMESIACUS, a, um. Qui concerne ces Fêtes.

NEMESIS, is. *f. Catul.* Nemeſis, *Déeſſe de la vengeance. Stat.* La Fortune.

NEMETACUM, i. *n. Voyez* Nemetocerna.

NEMETES, um. *plur. m.* Noviomagus, i. *f.* Nemetum, i. *n.* Spire, *ville du Haut Cercle du Rhin en Allemagne, ſur le Rhin.*

NEMETES, um. *m.* Peuples de la Gaule Belgique dans le Palatinat en deçà du Rhin.

NEMETOCERNA, æ. *f.* Arras, *ville de France, capitale de l'Artois.*

NEMETODORUS, i. *m.* Nanterre, *bourg de l'iſle de France, près de la Seine, plus bas que Paris.*

NEMISCUS Fluvius & Lacus, Roberti Fluvius. Nemiskaw, *lac de Canada, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

NEMO, inis. *m. f. Cic.* Perſonne, nul, aucun. ‖ Un homme de néant. *Nemo ex noſtris. Cic.* Nul d'entre nous, perſonne de nous autres. *Nemo hoc neſcit. Cic.* Tout le monde ſçait cela, il n'y a perſonne qui ne ſçache cela. *Nemo intus eſt. Ter.* Il n'y a qui que ce ſoit là dedans. *Nemo unus. Liv.* Pas un, nul, aucun. *Nemo non. Cic.* Tous. *Nemo hominum Cic.* Nul homme. *Non nemo. Cic.* Quelqu'un. *Neminem quem tu putas. Cic.* Celui que vous comptez pour rien.

NEMORACUM, i. *n. Voyez* Nemoſium.

NEMORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* &

NEMORENSIS, *m. f.* ſe. *n.* is. *Col.* De bois, de forêt. *Nemorenſis Rex. Suet.* Celui qui préſidoit aux ſacrifices qu'on faiſoit à Diane dans les bois. *Nemorenſe mel. Colum.* Miel ſauvage, *qu'on trouve dans des creux d'arbres dans les forêts.*

NEMORENSIS Vallis. La Vallée de Demona, *l'une des trois Provinces de Sicile.*

NEMORENSIS *ou* Triviæ Lacus. Nemi, *bourg de la Campagne de Rome.*

NEMORIVAGUS, a, um. *Cat.* Qui court, qui erre dans les forêts.

NEMOROSUS, a, um. *Virg.* Plein de forêts, couvert de bois. ‖ *Ovid.* Rempli d'arbres, où les arbres ſont fort épais.

NEMOSIUM, i. *n.* Nemoracum, i. *n.* Nemours, *ville de France en Gâtinois.*

NEMPE. *adv. Cic.* Aſſûrément, ſans doute. ‖ C'eſt-à-dire, c'eſt à ſçavoir, ſçavoir.

NEMUS, oris. *n. Cic.* Un bois, une forêt.

NEMUS, oris. *n.* Nemours, *ville du Gâtinois en France.* ‖ Nemi, *bourg de la Campagne de Rome.*

NENIA, æ. *f. Varr.* } Air triſte, chanſon lugubre, qui contenoit les louanges d'un
NENIÆ, arum. *pl. f. Quint.* }
mort qu'on chantoit à ſes funerailles au ſon des flutes. ‖ *Phæd.* Contes, fables, dont on amuſe les enfans. ‖ *Hor.* Chanſon à bercer les enfans. ‖ Chanſon pour charmer les ſerpens, charme, enchantement. *Plaut.* Un rien, une bagatelle. ‖ *Feſt.* La Déeſſe des funerailles.

NENIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Conter des fables, faire des contes. ‖ Chanter aux funerailles de quelqu'un, une plainte contenant ſes louanges au ſon des flutes. ‖ Charmer, enchanter.

NENIOSUS, a, um. *Plaut.* Plein de chanſons lugubres. ‖ De contes, de fables. ‖ De charmes, d'enchantement.

NENO. *Lucr.* Nenum. *Lucil.* & Nenu. *Varr.* Pour *non* & *nondum.*

NENTIDUVA, æ. *f.* Biſtricz, *ville de la Haute Hongrie, ſur le Gran, capitale du Comié de Biſtricz.*

NEO, es, nevi, netum, ere. *act. Ter.* Filer. *Nere colo. Juſtin.* Filer au fuſeau, filer ſa quenouille.

NEOBURGUM, i. *n.* Bavariæ, Neubourg, *ville du Cercle de Baviere en Allemagne ſur le Danube.* ‖ *Neoburgenſis Ducatus.* Le Duché de Neubourg, *petit Etat du Cercle de Baviere, en Allemagne.*

NEOBURGUM, Neopyrgum, *Voyez* Naumburgum.

NEOBURGUM, i. *n.* Sueviæ. Neubourg, *ville du Duché de Vurtemberg, en Souabe, Province d'Allemagne.*

NEOBURGUM, i. *n.* Angliæ. Neubury, *bourg d'Angleterre ſur le Kennet, dans le Comté de Bark.*

NEOBURGUM, i. *n.* Briſigaviæ. Neweinbourg, *ville d'Allemagne dans le Briſgaw, en Souabe, ſur le Rhin.*

NEOBURGUM, i. *n.* Daniæ. Nybourg, Nubourg, *ville de Dannemarck, dans l'iſle de Funen* ou *Fionie.*

NEOBURGUM, i. *n.* Pruſſiæ. Newembourg, *ville de la Pruſſe Royale, dans la Pomerelie, ſur la Viſtule.*

NEOCÆSAREA, æ. *f.* Hadrianopolis, is. *f.* Tocat, *ville de la Natolie, en Aſie, dans l'Amaſie, ſur le Caſalmach.*

NEOCASTRENSE Caput. Le cap de Neocaſtro, Genichiſar, *dans la Romanie, ſur le Détroit de Conſtantinople.*

NEOCASTRUM, i. *n.* Neocaſtro, Aliarco, *bourg de la Morée, ſur la côte du Belvedere.*

NEOCASTRUM, i. *n.* Neufchaſtel, *ville de l'iſle de France, ſur l'Aiſne.* ‖ *Ville de Normandie en France, ſur l'Arc.* ‖ *Ville de Lorraine près de la Meuſe.* ‖ *Ville des Pays-Bas dans le Luxembourg.* ‖ *Ville capitale du Comté de Neufchaſtel.*

NEOCLAUDIOPOLIS, Claudiopolis, is. *f.* Caſtromena, *ville de Natolie en Aſie, en approchant de la Mer noire.*

NEOCOMENSIS. Qui eſt de Neufchaſtel. *Neocomenſis Comitatus.* Le Comté de Neufchaſtel, *entre la Franche-Comté & la Suiſſe.*

NEOCOMENSIS Lacus. Le Lac de Neufchaſtel.

NEODUNUM, i. *n.* Dole, *ville Epiſcopale de France en la Comté de Bourgogne.* *Voyez* Noviodunum.

NEOFORUM, i. *n.* *Voyez* Novoforum.

NEOMAGUS, i. *f.* Nimegue, *ville d'Allemagne dans le Pays de Treves.*

NEOMAGUS, i. *f.* Delphinatus. Nions, *ville de Dauphiné en France, dans le Bailliage de Buis.*

NEOMAGUS, i. *f.* Helvetiæ. Nion, Nions, *ville de Suiſſe près du lac de Geneve.*

NEOMAGUS, i. *f.* Trevirorum. Numagen, *bourg d'Allemagne, dans l'Archevêché de Treves en Allemagne.*

NEOMAGUS, i. *f.* Lexioviorum. *Voyez* Lexovium.

NEOMAGUS, Nemetum. *Voyez* Nemetes.

NEOPORTUS, ûs. *m.* Nieuport, *ville de Flandres,* &c.

NEOPYRGUM, i. *n.* *Voyez* Pyrgi.

NEOPYRGUM, i. *n.* *Voyez* Neoburgum.

NEORUM, i. *n.* Nure, Neure, *riviere de la Lagenie en Irlande*

NEOSELIUM, i. *n.* Newhauſel, Ovar, *ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Nitria.*

NEOSTADIUM, i. *n.* Neuſtat, *ville de la Baſſe Saxe, dans la Vagrie, en Holſace.* ‖ *Ville de Sileſie ſur le Brudnicz.* ‖ *Ville de la Heſſe, en Allemagne.* ‖ *Ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Comté de Marck.* ‖ *Ville* ou *bourg de Thuringe, dans le Comté du Holbenſtein.* ‖ *Ville d'Autriche ſur la Leyta.* ‖ *Ville de la Vindelicie, maintenant dans la Baviere, au confluent de l'Abens & du Danube.* ‖ *Ville du Duché de Wurtemberg en Souabe, ſur le Kocher.* ‖ *Ville* ou *bourg du Duché d'Altenbourg en Miſnie.* ‖ *Ville du Cercle de la Baſſe Saxe, dans la Principauté de Calenberg, Province du Duché de Brunſwick.* ‖ *Ville du Cercle de Franconie, ſur la Sala.* ‖ *Ville du Palatinat du Rhin, ſur le Spierbach.* ‖ *Ville du Royaume de Bohême dans la Moravie.* Neuſtat auder Aiſoh, *ville de Franconie ſur l'Aiſoh.*

NEOTERICE. *adv. Aſc. Ped.* Nouvellement, récemment. ‖ Pour la premiere fois. ‖ D'une maniere qui ſent la nouveauté, d'une nouvelle façon. *Neotericè dictum Aſc. Ped.* Un mot nouveau, dont on ne s'eſt pas encore ſervi.

NEOTERICI, orum. *pl. m. Sext. Aur. Vict.* Les Modernes.

NEOTERICUS, a, um. *Sext. Aur. Vict.* Moderne, dont on ne s'eſt pas encore ſervi, nouveau, récent, qui n'eſt pas encore en uſage.

NEPA, æ. *m. Col.* Scorpion, *animal veneneux.* ‖ *Cic.* Le 8. ſigne du Zodiaque. ‖ *Plaut.* Cancre, crable, *poiſſon de mer* ou *ſorte de plante. Imitari nepam. Plaut.* Faire l'écreviſſe, aller tout à rebours, marcher à reculons, ſe battre en retraite.

NEPET. *n.* Nepeta, Nepita, æ. *f. Liv. Plin.* Nepi, *ville Epiſcopale de l'Etrurie.*

NEPET, Nepete, is. *n* Nepeta, æ. *f.* Nepi, *ville du Patrimoine de S. Pierre dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

NEPHTALI, Regio & Urbs Palæſtinæ. Nephtali, *nom propre d'homme.* ‖ *Tribu de Nephtali, dans la Terre ſainte, en Galilée.* ‖ *ville de Nephtali dans la même Tribu.*

NEPOS, otis. *m Cic.* Petit-fils, fils du fils *ou* de la fille. ‖ Debauché, qui diſſipe ſon bien en débauches. *Nepos ex filia. Cic.* Petit-fils, le fils de la fille. *-ex filio. Scæv. JCT.* Petit-fils par le fils, le fils du fils. *-perditus. Cic.* Un débauché outré. *-in patrimonio ſuo. Cic.* Qui a mangé tout ſon patrimoine. *Dans des Auteurs de la baſſe latinité, Nepos* ſe prend pour *filius fratris* ou *ſororis.* Neveu.

NEPOTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* débauché.

NEPOTATUS, ûs. *m. Suet.* Vie de débauché, débauche, vie debauchée.

NEPOTES, um. *pl m. Virg.* Les deſcendans, la poſterité. *Col.* Les petits tendrons qui naiſſent tous les ans autour du nouveau cep de vigne, & qu'on coupe comme inutiles.

NEPOTINUS, a, um. *Suet.* De débauché.

NEPOTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Sen.* Vivre dans la debauche, conſommer, diſſiper en débauche.

NEPTIS, is. *f. Cic.* Petite-fille, fille du fils *ou* de la fille. ‖ Niece, *dans les mauvais Auteurs.*

NEPTUNALIA, ium. *pl. n. Varr.* Les Fêtes de Neptune.

NEPTUNINE, es. *f. Cat.* Fille de Neptune.

NEPTUNIUM, i. *n.* Nettuno, *bourg & port, ſur la cote de la Campagne de Rome, en Italie.*

NEPTUNIUM Promontorium. Le Cap d'Ara, *le plus meridional de l'Arabie Heureuſe, en Aſie.*

NEPTUNIUS, a, um. *Tibul.* Qui concerne Neptune. *Neptunia arva. Virg. prata. Cic.* La mer, les Campagnes liquides.

NEPTUNIUS Mons. Monte di Namari, *montagne de la vallée de Demona, en Sicile.*

NEPTUNUS, i. *m.* Neptune, le Dieu des mers. ‖ *Virg.* La mer. *Neptunus Ægeus. Virg.* La mer Egée. *Neptuno ſe credere. Plaut.* Se mettre en mer.

NEQUA. *abl. abſ. Cic. Qui ſuppoſe* viâ *ou* ratione. De peur que par quelque moyen, qu'en quelque ſorte.

NEQUAM. *indecl. omn. gen. Cic.* Méchant, qui ne vaut rien. ‖ *Col.* Inutile, qui n'eſt propre à rien, qui ne ſert à rien. *Nequam homo. Cic.* Un méchant homme, un fripon, un vaut rien. *-Liber. Ovid.* Un méchant Livre, un Livre qui ne vaut rien.

NEQUANDO. *adv.* Pour Ne aliquando. *Cic.* De crainte qu'un jour, de peur qu'une fois. *Nequando iratus tu te aliò conferas. Ter.* De crainte qu'un jour le dépit ne vous entraîne ailleurs.

NEQUAQUAM. *adv. Cic.* Ne, non, nullement, en aucune maniere, point du tout.

NEQUE. *Conjonct.* ni. *Voyez* Nec.

NEQUEDUM. *adv. Cic.* Point encore.

NEQUEO, is, quivi *ou* quii, itum, ire. *Defect. Cic.* Ne pouvoir, être dans l'impoſſibilité. *Nequeo quin fleam. Plaut.* Je ne puis retenir mes larmes. Je ne ſçaurois m'empêcher de pleurer. *Nequitur. imperſ. Plaut.* On ne peut, il eſt impoſſible, c'eſt une impoſſibilité.

NEQUICQUAM. *adv. Cic.* En vain, inutilement.

NEQUIOR, *m. f.* us. *n.* oris. *gen. Cic.* Plus méchant, trop méchant.

NEQUIS, nequa, nequod *ou* nequid. Il gouv. le ſubj. *Cic.* Que perſonne, que nul, qu'aucun ne, afin que perſonne ne, qu'on ne, *pour* ne aliquis, aliqua, aliquod. *Ne quid nimis. Ter.* Rien par excès. *Ne quid hujuſmodi rerum ignores. Ter.* Afin que vous n'ignoriez rien de ces affaires.

NEQUITER. *adv.* Méchamment, en méchant homme, avec méchanceté.

NEQUITIA, æ. *f. Cic.* } Diſſolution, débauche,
NEQUITIES, ei. *f. Hor.* }
déreglement, débordement de mœurs. ‖ Molleſſe, lâcheté. ‖ *Ulp.* Méchanceté, malice, fourberie. *Plin.* Corruption. *Nequitia eſt quæ te non ſinit eſſe ſenem. Ovid.* Ce ſont vos déreglemens qui abregent votre vie. *Ad nequitiam abducere. Ter.* Débaucher, entraîner dans la débauche.

NERA, æ. *f.* Inſula. Nera, *iſle, l'une de celles de Banda, qu'on met dans les Moluques.*

NERACUM, i. *n.* Nerac, *ville du Duché d'Albret en Gaſcogne, Province de France.*

NEREIS, idis. *f.* Une Nereïde.

NEREUS, i. *m.* Nerée, *pere des Nereïdes.* ‖ *Virg.* La mer.

NERICIA, æ. *f.* La Nericie, *petite Province de la Suede propre.*

NERIGON, onis. *m.* *Voyez* Norvegia.

NERITUM, Neretum, i. *m.* Urbs Meſſapiæ. Nardo, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Terre d'Otrante.*

NERITUM, i. *n.* Neritos, i. *f.* Urbs Leucadiæ Inſulæ. Sainte Maure, Leucade, *iſle de la mer Jovienne, au Nort d. Cephalonie près de la Livadie.* ‖ *Ville capitale de cette iſle ſituée ſur une petite iſle, entre celle de Sainte Maure & la Livadie.*

NERIUM, i. *n.* *Plin.* Laurier-roſe, *arbriſſeau.*

NERIUM Promontorium. Le Cap de Finiſterre, *en Eſpagne, ſur la côte de Galice.*

NEROLINGA, æ. *f.* Norlingue, *ville de Souabe en Allemagne, ſur l'Eger.*

NERTOBRICA, Nertobriga, æ. *f.* Almunga, *ville d'Eſpagne, en Arragon, ſur le Xalo.*

NERVA, æ. *m.* Nervius, i. *m.* Fluvius. Ibaycavas, Nervia, *riviere de Biſcaye, en Eſpagne.*

NERVA. Urbs. *Voyez* Narva.

NERVATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de fortifier les nerfs.

NERVATOR, oris. *m. Celſ.* Qui fortifie les nerfs.

NERVIA, æ. *f. Varr.* Corde à boyau.

NERVICEUS, a, um. *Bibl.* De nerfs, fait de nerfs. *Nerviceis funibus.* Des cordes d'arc.

NERVICUS, a, um. *Vitr.* Qui a les nerfs attaquez.

NERVII, orum. *pl. m.* Les Hannuiers, les peuples du Hainaut, *dans les Pays-Bas.*

NERVII, orum. *pl. m.* Les Nerviens, *ancien peuple du Hainaut, dans la Gaule Belgique.*

NERVINI, orum. *pl. m. Virg.* Cordes à boyau.

NERVIUM, i. *n. Voyez* Nervia.

NERULUM, i. *n.* Lagonegro, *village du Royaume de Naples, en Italie, dans la Baſilicate, autrefois ville de la Lucanie.*

NERUNGIA, æ. *f.* Inſula. Friſch-Nerung, *iſle de la Pruſſe, formée par les deux embouchures occidentales de la Viſtule.*

NERUNGIÆ Sinus. Friſch-Haff, *le Golfe de Friſch, dans la mer Baltique, entre les côtes de Pruſſe & l'iſle de Friſch.*

NERVOSE. *adv. Cic.* Avec force, avec vigueur, d'une maniere énergique.

NERVOSITAS, atis. *f. Plin.* Force, vertu, vigueur.

NERVOSUS, a, um *Cic.* Nerveux, plein de nerfs. || Energique, plein de force, de ſolidité, fort en raiſonnement.

NERVULUS, i. *m. diminutif de*

NERVUS, i. *m. Cic.* Nerf. || Force. || Effort. || Corde à boyau. || *Juv.* Le nerf par excellence. *Plaut.* Lien qu'on mettoit au cou & aux mains des criminels. || Entraves qu'on leur mettoit aux pieds, ceps. *Nervorum tuorum eſt. Cic.* Vous ferez bien cela, cela n'eſt point au deſſous de vos forces, vous vous en acquitterez bien, vous êtes homme à cela. *Nervorum cantus. Cic.* Le ſon des inſtrumens de muſique à corde. *Nervos omnes* ou *nervibus omnibus contendere. Cic.* Faire tous ſes efforts, employer toutes ſes forces. *In nervum potiùs ibit. Ter.* Il ſe fera plûtôt mettre en priſon, il s'expoſera plûtôt à être mis priſonnier. *Nervo adducto. Ovid.* L'arc étant bandé. *Nervo aptare ſagittas. Virg.* Encocher des fleches.

NESAPIUS, a, um. *Petr. Voyez* Inſipiens.

NESCANI, orum. *plur. m.* Neſcania, *ruine d'une ville de l'Eſpagne Betique, dans l'Andalouſie, aux confins du Royaume de Grenade.*

NESCIO, is, ivi, itum, ire. *act. Cic.* Ne ſçavoir pas, ignorer. || N'entendre pas, n'être pas inſtruit. *Neſcio te. Plaut.* Je ne vous connois pas. *Neſcire latinè. Cic.* Ne ſçavoir pas le Latin, n'entendre pas la langue Latine. *-iraſci. Cic.* N'être pas ſujet à la colere, ne pouvoir ſe mettre en colere. *Neſcio quid. Ter.* Je ne ſçai quoi. *-quo pacto, quomodo. Cic.* Je ne conçois pas comment, de quelle maniere. *Neſcitur. imperſ. Cic.* On ne ſçait, on ne conçoit pas, on ignore.

NESCIUS, a, um. *Virg.* Qui ne ſçait, qui ne connoit pas. || *Tac.* Inconnu. *Neſcius impendentis mali. Plin. J.* Qui ne connoît pas le peril *ou* le malheur qui le menace. *-repulſa. Hor.* Qui n'a jamais été *ou* qui n'eſt pas accoûtumé d'être refuſé. *-vinci. Virg.* Qui ne ſçait ce que c'eſt que d'être vaincu. *-tolerandi. Tac.* Qui ne peut ſouffrir *ou* ſupporter. *Neſcius non ſum. Cic.* Je n'ignore pas, je ſçai bien. *Haud neſcius rerum. Virg.* Qui ne manque pas d'experience, qui n'ignore pas les affaires.

NESIADES Inſulæ, um. *plur. f.* Les iſles de Vannes, *dans la mer de Gaſcogne, ſur la côte meridionale de Bretagne, entre Belliſle & l'embouchure de la Loire.*

NESIS, Neſſis, is. *f.* Neſita, *iſle dans le Golfe de Naples, en Italie.*

NESSOTROPHIUM, i. *n. Col.* Lieu où l'on nourrit des cannes.

NESSUS, Neſtus, i. *f.* Niſum, i. *n.* Niſſus, i. *f.* Niſſa, *ville de Turquie en Europe, dans la Servie, ſur la Niſſawe.*

NESTUS, i. *m.* Fluvius. La Cetina, *riviere de Dalmatie.*

NETINUS, a, um. *m. & f.* Qui eſt de Noto. || *Netina Vallis*, La Vallée de Noto, *l'une des trois Provinces de Sicile.*

NETUM, Neetum, i. *n.* Nea, æ. *f.* Noto, *ville de Sicile, capitale de la Province appellée la Vallée de* Noto.

NEU. *Conjonct. Cic.* Ne.

NEVARCA, æ. *f.* Newarck, *bourg du Comté de Nottingham, en Angleterre, ſur le Trent.*

NEVE. *Conjonct. Cic.* Ou ne.

NEVI. *preterit. de* Neo.

NEVIDUNUM, i. *n.* Nion, *ville de Suiſſe près du Lac de Geneve.*

NEVIDUNUM, i. *n.* Neufvy, Neufvi ſous Baranjon, *village de Berry, ſur le Baranjon, autrefois ville des Bituriges.*

NEVOLO, nevis, nevult, nevelle. *Plaut. Voyez* Nolo.

NEVRICUS, a, um. *Vitr.* Qui a les nerfs attaquez, qui ſent des douleurs dans les nerfs.

NEVROBATA. *Jul. Firm. &*

NEVROBATES, æ. *m. f. n. Jul. Capit.* Danſeur de corde, qui danſe ſur la corde.

NEVROSPATUM, i. *n. Plin.* Ronce, *arbriſſeau.*

NEUSTRIA, Neuſtraſia, æ. *f* Neuſtrie, la Normandie, *Province de France.*

NEUTER, tra, trum. *Cic.* trius. *m. f. n.* tri. *m. n. Varr.* Ni l'un ni l'autre, neutre. *Neuter anguis. Cic.* Un ſerpent qui n'eſt ni mâle ni femelle. *Quid bonum, quid malum, quid neutrum ſit. Cic.* Ce qui eſt bon, ce qui eſt mauvais, ce qui n'eſt ni bon ni mauvais.

NEUTRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* Neutre, qui eſt du genre neutre. || *Plin.* Qui tient le milieu, qui n'eſt ni d'un côté ni d'autre. *Neutralia veſtimenta. Plin.* Habits dont l'étoffe n'a du poil ni d'un côté ni d'autre.

NEUTRO. *adv. Liv.* Ni d'un côté, ni d'autre.

NEUTROBI, Neutrubi, Neutrobique. *adv. Plaut.* Ni en ce lieu, ni en un autre.

NEX, necis. *f. Cic.* Mort violente, carnage, maſſacre. *Necem alicui maturare. Hor.* Avancer la mort de quelqu'un. *Neci datus. Feſt.* Qu'on a fait mourir. *Neces multorum civium. Cic.* Le maſſacre de pluſieurs Citoïens. *In necem alterius. Ulp.* A la perte, pour la perte d'autrui.

NEXILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qui peut ſe lier, qu'on peut nouer *ou* entrelacer.

NEXO, as, are. *act. Virg. Voyez* Necto.

NEXOA, æ. *f.* Nexe, *ville de Dannemarck, ſur la côte occidentale de l'iſle de Boruholm.*

NEXOR, oris. *m.* Qui lie, qui noue, qui entrelace.

NEXOSUS, a, um. *Voyez* Nexuoſus.

NEXUI. *preterit de* Necto.

NEXUM, i. *n. Cic.* Obligation par laquelle celui qui ne pouvoit païer ſon créancier s'engageoit de le ſervir pendant un an, comme ſon eſclave. || *Varr.* Certain contrat qui ſe faiſoit entre les citoyens Romains à deniers découverts en preſence de témoins & de celui qui portoit la balance.

NEXUS, i. *m. Liv.* Qui eſt en priſon pour ſes dettes *ou* qui n'ayant pas de quoi ſatisfaire ſon créancier étoit obligé de le ſervir pendant un an comme ſon eſclave, eſclave pour dette. *Nexum ſe dare alicui ob æs alienum. Liv.* Se livrer à quelqu'un pour eſclave pendant un an, pour s'acquitter de ce qu'on lui doit.

NEXUS, ûs. *m. Plin.* Le nœud qui lie. || L'action de lier. || Lien, ligature. || Entrelacement, entortillement. || *Cic. Voyez* Nexum.

NEXUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Necto. *Nexu alicujus eſſe* ou *fieri. Cic.* Appartenir à quelqu'un en toute proprieté. *Nexu qui ſe obligavit. Cic.* Qui s'eſt donné pour eſclave à ſon créancier pour s'acquitter de ce qu'il lui doit.

N I.

NI *conjonct. Cic.* Si (avec une negation) *ou* Ne. *Ni domi eſt mirum. Ter.* C'eſt merveille s'il n'eſt pas au logis. *Ni ſtulta ſis. Plaut.* Si vous n'étiez pas une folle *ou* ne faites pas la folle *ou* la ſotte. *Ni hæc ita eſſent. Ter.* Si les choſes n'étoient pas ainſi.

NIA, æ. *f.* Inſula. Nio, *Iſle de l'Archipel, entre Milo, & Morgo, avec un bourg qui porte auſſi le nom de* Nio.

NIANCHEUM, i. *n.* Niancheu, *ville de la Chine ſur la riviere de Ché, dans le Chekiang.*

NIBIANUM, i. *n.* Nibiano, *ville des Etats de Parme en Italie, ſur le Tidone, dans le Plaiſantin.*

NICÆA, æ. *f.* Bithyniæ, Nicée, *ville de Bithynie, qu'on nomme auſſi* Iſnich, Nichea, & Nichor; *elle eſt dans la Natolie ſur le lac d'Iſnich.*

NICÆA, æ. *f.* Nice, *ville de Macedoine.* || *Ville d'Achaie près des Thermopyles.*

NICÆA Palea, æ. *f.* Nice de la Paille, *ville de Lombardie en Italie, ſur le Belbo, dans le Montferrat.*

NICÆA, Nicia, æ. *f.* Urbs Provinciæ. Nice en Provence, *capitale d'un Comté, au pied des Alpes, ſur la Mediterranée.*

NICARAGUA, æ. *f.* Nicaragua, *Province de la Nouvelle Eſpagne, dans l'Audience de Guatimala.*

NICARAGUÆ Lacus. Le Lac de Grenade, *ou* de Nicaragua, *dans la Province de Nicaragua, près de la ville de Grenade.*

NICASTRUM, i. *n. Voyez* Neocaſtrum.

NICASTRUM, i. *n.* Urbs Calabriæ. Nicaſtro, *ville du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, aux confins de la citerieure, en Italie.*

NICER, i. Nicrus, i. *m.* Le Neckre, *riviere d'Allemagne, dans le Duché de Virtemberg & le Palatinat du Rhin.*

NICEROTIANUM, i. *n. Mart.* Sorte de parfum.

NICETERIA, orum. *pl. n. Juv.* Le prix d'une victoire. || Réjouiſſance pour une victoire.

NICIA, æ. *f. Voyez* Nicæa.

NICIA, æ. *m.* Fluvius. *Voyez* Anitia.

NICIENSIS Comitatus. Le Comté de Nice, *ſur la côte de la Mediterranée, entre l'Etat de Genes & la Provence.*

NICII, orum, *pl. m.* Niciæ Vicus. Fuoa, *ville d'Egypte dans le Delta, ſur la branche occidentale du Nil.*

NICO, is, ere *Plaut.* Faire ſigne de la main, menacer de la main, remuer la main.

NICOLAIBURGUM, i. *n.* Niclasburg, Niclosburg, Niklisbourg, *ville d'Autriche en Allemagne, aux confins de la Moravie.*

NICOMEDIA, æ. *f.* Nicomedie, Comedia, Iſmud, Iſnigimid, *ville autrefois Archiepiſcopale de la Natolie en Aſie.*

NICOMEDIENSIS, *m. & f.* e, *n.* is. Qui eſt de Nicomedie. || *Lacus Nicomedienſis.* Le lac de Nicomedie, *dans la Natolie, ſur le bord de la mer de Marmara.*

NICOPIA, æ. *f.* Sueciæ. Nicoping, *ville de Suede, capitale de la Sudermanie, ſur la mer Baltique.*

NICOPIA Daniæ. Nicoping, *ville de Dannemarck, ſur la côte occidentale de l'iſle de Falſter.*

NICOPOLIS, is. *f.* Mœſiæ. Nicopoli, Nigeboli, Sciltaro, *ville de la Mœſie, dans la Bulgarie, ſur le Danube.*

NICOPOLIS, is. *f.* Armeniæ. Gianich, *ville de l'Amaſie, en Natolie, Province d'Aſie.*

NICOPOLIS Eperi. La Preveza, *ville de l'Epire ſur le bord Septentrional du Golfe de Larta.*

NICOPOLIS Paleſtinæ. Emmaus, *ville de la Terre Sainte dans la Tribu de Juda, au nord de Jeruſalem.*

NICOPOLIS Bithyniæ. Montania, *ville de Natolie en Aſie, ſur la mer de Marmara.*

NICOPOLITANUS SINUS. Le Golfe de Polimure, *partie de la mer de Marmara, du côté de la Natolie.*

NICOSIA, æ. *f.* Siciliæ. Nicoſia, *bourg de la vallée de Demona en Sicile, vers les ſources de la Jaretta.*

NICOTERA, æ. *f.* Nicotera, *ville de la Calabre ulterieure au Royaume de Naples, en Italie, ſur le Golfe de Gioia.*

NICOTIANA Inſula. *Voyez* Tabaci Inſula.

NICOYA, æ. *f.* Nicoya, *ville* ou *bourg de l'Amerique Septentrionale dans la Province de Coſtarica, ſur la cote.*

NICTACULUS, i. *m. Varr.* Chien qui fait la garde la nuit. ‖ Chien de chaſſe, qui guette & abboye ſur les voyes du gibier.

NICTATIO, onis. *f. Col.* Clignement des yeux.

NICTO, is, ere. *Enn.* Avertir en abboyant, en jappant ſur les voyes du gibier.

NICTO, as, avi, atum, are. *neut.* &

NICTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Cligner les yeux. ‖ Clignotter. *Lucr.* S'efforcer.

NICTUS, ûs. *m. Nonn. Voyez* Nictatio.

NIDA, Nita, æ. *m.* La Nide, *nom de deux rivieres de Lorraine, qui ſe joignent prés de Nidbruck.*

NIDAMENTA, orum. *pl. n. Plaut.* Tout ce qui ſert aux oiſeaux à faire leur nid.

NIDDA, æ. *f.* Fluvius, Nidda, *riviere de la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin, dans le Comté de Nidda, & la Veteravie.*

NIDDANUS Comitatus. Le Comté de Nidda, *dans la Heſſe en Allemagne, entre ceux de Solms, & d'Iſenbourg.*

NIDDIA, æ. *f. Voyez* Nithia.

NIDERLANDIA, æ. *f. Voyez* Belgium.

NIDERUS, i. *m.* Nidrosia, *riviere de Norvege, dans le Gouvernement de Drontheim.*

NIDIFICIUM, i. *n. Apul.* La conſtruction d'un nid.

NIDIFICO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Bâtir un nid, faire ſon nid.

NIDIFICUS, a, um. *Sen. Tr.* Qui fait ſon nid.

NIDOR, oris. *m. Cic.* Forte odeur d'une choſe qui brûle.

NIDROSIA, æ. *f.* Drontheim, *ville de Norvege, ſur un Golfe. Nidroſiana præfectura*, le Gouvernement de Drontheim, *Province de Norvege, ſur la côte de l'Ocean Septentrional.*

NIDULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Nicher, avoir *ou* faire ſon nid.

NIDULUS, i. *m. Cic.* Petit nid.

NIDUM, i. *n.* Neath, *bourg* ou *ville du Pays de Galles en Angleterre.*

NIDUS, i. *m. Cic.* Nid. ‖ *Virg.* Nichée, les petits d'un nid. ‖ *Col.* Portée, ventrée, les petits d'un animal. ‖ *Varr.* Sorte de vaſe de la figure d'un nid. ‖ *Mart.* Tiroir, boete, caſſetin, ſeparation dans une boutique pour mettre des marchandiſes, compartimens de tablettes à mettre des papiers. *Nidum ſervas. Hor.* Vous gardez la maiſon. *Nidi loquaces. Virgil.* Une nichée d'oiſeaux.

NIENHUSIUM, Neuhuſium, i. *n.* Nienhuſſ, *bourg d'Allemagne près de Paderborn, au confluent de la Lippe, & de l'Alin.*

NIEPA, æ. *m.* Niepe, Nipe, *riviere de la Flandre Françoiſe.*

NIERSA, æ. *m.* Neerſe, Nierſe, *riviere d'Allemagne, dans le Diocèſe de Cologne & la Gueldres.*

NIESTERA, æ. *m.* Nieſter, Turla, *riviere de Pologne, entre la Podolie, la Moldavie & la Tartarie.*

NIEVA, æ. *m* Nieya, *riviere des Etats de Suede, canal par lequel le lac de Ladoga ſe décharge dans le Golfe de Finlande.*

NIEULANA Arx. Nieulet, Nieulat, *Fort de Picardie au couchant de Calais.*

NIGELLA, æ. *f.* Neſle, *ville du Santerre, en Picardie Province de France.*

NIGELLUS, a, um. *Varr.* Noirâtre, un peu noir, tirant ſur le noir.

NIGER, gra, grum. *Cic.* Noir, de couleur noire. ‖ *Hor.* Sombre, obſcur. ‖ *Juv.* Méchant, mauvais, nuiſible, dangereux ‖ Mort. ‖ *Tib.* Fâcheux, de mauvais augure. *Niger Lacus. Virg.* Un lac orageux. *Niger eſt. Hor.* C'eſt un méchant. *Nigra ſomnia. Tib.* Des ſonges de mauvais augure. -*formido. Virg.* Une obſcurité affreuſe. *Nigrum nemus. Virg.* Une forêt ſombre.

NIGER, i. *m* Fluvius & Lacus Lybiæ. Le Niger, *grand fleuve d'Afrique, dans l'Ethiopie & la Nigritie.*

NIGER, Tanager, Fluvius Regni Neapolitani. Le Negro, *riviere de la Principauté citerieure au Royaume de Naples, en Italie.*

NIGER Mons. Monte Negro *ou* Neros, *montagne de Dalmatie, près du Lac de Scutari.*

NIGIDIA, æ. *f* Nigde, Nigdia, *ville de Caramanie, dans la Natolie, ſur les confins de la Natolie propre & de l'Amaſie.*

NIGIRA. Guber, *Royaume de la Nigritie en Afrique, entre le Lac de Guarde & le Niger.*

NIGRA Sylva. La Forêt Noire, *en Allemagne, dans la Souabe, depuis Rheinfeld juſqu'à Seckinge, ſur le Rhin.*

NIGRAPELISSA, æ. *f.* Negrepeliſſe, *ville de France dans le Quercy, ſur l'Aveiron.*

NIGREDO, inis. *f. Apul.* Noirceur.

NIGREFIO, is, factus ſum, fieri. *neut. paſſ. Col.* Etre fait noir, être noirci.

NIGRESCO, is, grui, cere. *neut. Col.* Devenir noir, noircir. ‖ *Ovid.* Devenir obſcur, ſombre, tenebreux.

NIGRICANS, tis. *omn. gen. Plin.* Noirâtre, qui tire ſur le noir, un peu noir.

NIGRITIA, æ. *Plin.* }
NIGRITIES, ei. *Celſ.* } Noirceur.
NIGRITUDO, inis. *Plin.* }

NIGRITIA, æ. *f.* Nigritiarum Regio. La Nigretie, *contrée d'Afrique, ſous la Zone Torride, entre le 8. & le 23. degré de latitude ſeptentrionale, & le 3. & le 44. de longitude.*

NIGRITIS, idis. *f* Palus. Le Lac de Guarde, *dans la Nigritie en Afrique, ſur les confins du Royaume de Gorgo, de Guber, de Cano, & des Agades.*

NIGRO, as, avi, atum, are. *neut. Stat.* Noircir, rendre noir. ‖ *Lucr.* Devenir noir.

NIGRO, nigros. *Voyez* Niger.

NIGROPOLIS, is. *f.* Nigropoli, *ville de la petite Tartarie, ſur une riviere qui porte ſon nom.*

NIGROPOLITANUS Sinus. Le Golfe de Nigropoli, *partie de la Mer Noire.*

NIGROR, oris. *m. Celſ.* Noirceur.

NIGRORUM Inſula. L'Iſle des Negoas, *ou* des Negres, *l'une des Philippines, près de celle de Cebu.*

NIGRORUM Regio. La Terre des Papous, *dans l'Ocean Indien près de la Ligne, entre les grandes Moluques & la nouvelle Guinée.*

NIGRUM Mare. La Mer Noire, *partie de la Mediterranée, entre l'Europe & l'Aſie.*

NIGRUM Monaſterium. Ner-Mouſtier, *iſle de la mer de Gaſcogne, ſur les côtes de Bretagne & de Poitou.*

NIHIL. *n. indecl. Cic.* Rien. ‖ *Ter.* Non point, pas. *Nihil ad illum. Cic.* Ce n'eſt rien en comparaiſon de lui. ‖ Cela ne le regarde point, cela ne lui fait rien. *Nihil gratiæ.* Nulle *ou* aucune faveur. *Nihil intereſt. Cic.* Il n'importe.

NIHILIFACIO, is, feci, factum. cere, *act. Plaut.* &

NIHILIPENDO, is, ere. *neut. ou act. Ter.* N'eſtimer point, compter pour rien, ne faire aucun cas, ne faire point d'état, mépriſer.

NIHILOMINUS. *adv. Cic.* Neanmoins, cependant, toutefois. ‖ *Ter.* pas moins, rien moins, ni plus ni moins.

NIHILUM, i. *n. Cic.* Un rien, le néant. *In nihilum interire. Cic.* S'anéantir. *Ad nihilum recidere. id.* Retourner dans le néant. *Nihilo ſum illi aliter ac fui. Ter.* Je ne ſuis pas moins à lui que je l'ai toûjours été, je n'ai point changé à ſon égard. *Nihilo mihi minùs eſt. Ter.* Je l'eſtime moins que rien. *De nihilo hoc non eſt. Plaut.* Ce n'eſt pas ici une affaire de rien. *Nihili ſumne ego? Plaut.* Suis-je donc compté pour rien? ſuis-je un zero? eſt ce que je ſuis une bête, un ſot? *Nihili quid ſis memora. Plaut.* Souvenez-vous que vous n'êtes pas grand choſe *ou* du peu d'état qu'on fait de vous.

NIL. *Voyez* Nihil.

NILIACUS. *Luc.* &

NILOTICUS, a, um. *Sen.* Du Nil.

NILUM, i. *n. Lucr. Voyez* Nihilum.

NILUS, i. *m.* Le Nil, *fleuve d'Egypte qui a ſa ſource en Ethiopie.* ‖ Contrée d'Egypte. ‖ *Cic.* Canal, foſſé, par où l'on détourne *ou* par où l'on fait venir l'eau d'une riviere.

NIMBOSUS, a, um. *Ovid.* Chargé de nuées, couvert de nuages. ‖ *Virg.* Pluvieux, qui amene de la pluye en amaſſant des nuages. *Nimbôſa bruma. Stat.* Un hyver ſombre.

NIMBUS, i. *m. Cic.* Ondée, pluye ſoudaine qui tombe avec impetuoſité, lavaſſe. ‖ *Virg.* Nuée noire, nuage épais. ‖ *Petr.* Voile de femme. ‖ *Mart.* Sorte de vaſe à mettre des liqueurs. ‖ *Cic.* Accident inopiné, malheur ſubit. ‖ *Virg.* Orage *ou* nuée qui ſervoit de voiture aux Dieux.

NIMIA, orum. *pl. n. Cic.* Superfluitez.

NIMIE. *adv. Plaut.* Trop, exceſſivement, avec excès, ſans meſure, outre meſure, ſans moderation, profuſément.

NIMIETAS, atis. *f. Col.* Trop grande abondance, excès, ſuperfluité, profuſion.

NIMIO. *abl. abſ. Cic.* (Il ſe met devant les comparatifs.) *Voyez* Nimiè.

NIMIOPERE. *adv. Cic.* Beaucoup, trop. *Voyez* Nimiè.

NIMIRUM. *adv. Cic.* Certainement, ſans doute, aſſurément. ‖ A ſçavoir, c'eſt à ſçavoir.

NIMIS &

NIMIUM. *adv. Cic.* Avec excès, exceſſivement, trop. ‖ Grandement, beaucoup.

NIMIUS, a, um. *Cic.* Exceſſif, trop grand, plus qu'il ne faut. *Nimius ſol. Ovid.* Un ſoleil trop ardent, un trop grand ſoleil. -*animi. Liv.* Qui a le cœur trop haut, qui a trop de fierté. -*imperii. Liv.* Qui eſt trop haut à la main, qui commande avec trop de hauteur. -*ſermonis. Tac.* Qui parle trop. -*mero. Hor.* Qui boit plus qu'il ne faut. -*in aliqua re. Cic.* Exceſſif en quelque choſe, qui s'y porte ſans moderation.

NINÆA, æ. *f.* San-Donato, *village de l'Epire en Grece.*

NINGIVA, æ. *f.* Ningive, *ville de la Chine, dans le Leoantung, aux confins de la Province de Peking & de la Tartarie.*

NINGO, is, xi, gere. *neut. Virg.* Neiger, tomber de la neige. *Ningere roſarum floribus. Lucr.* Faire tomber en pluye de roſes.

NINGPOA, Liampoa, æ. *f.* Ningpo, Liampo, *ville de la Chine, ſur l'embouchure d'une riviere de même nom, dans le Chekiang.*

NINGQUA, æ. *f.* Ningque, *ville de la Chine, dans la Province de Nauking.*

NINGUIDUS, a, um. *Auſon.* Plein de neiges.

NINGUIS, is. *f. Lucr.* La neige.

NINGUM, i. *n.* Umago, *ville d'Iſtrie, ſur la côte.*

NINIVA, æ. *f.* Ninive, es. *f.* Ninove, *ville du Comté d'Aloſt en Flandre, ſur la Denre.*

NINIVE Aſſyriæ. es. *f.* Ninus, i. *f.* Ninive, *ville capitale de l'Aſſyrie, ſur le Tigre, vis-à-vis de l'endroit où eſt aujourd'hui Moſul, dans l'Arzerum.*

NINIVITANA Præfectura. Le Beglerbeglic de Moſul, *dans l'Arzerum, partie de l'Aſſyrie.*

NIOMAGUS. *Voyez* Neomagus.

NIORA, æ. *f.* Niora, *bourg de la Morée, dans le Duché de Clarence.*

NIORTUM, i. *n. olim* Nioverogus, i. *f.* Niort, *ville de France dans le Poitou, ſur la Seure Niortoiſe.*

NIPHATES, Nyphates, is. *m.* Mons. Curde, Curdo, *longue chaîne de montagnes, partie du mont Taurus qui s'étend depuis l'Euphrate juſqu'aux monts Caſpiens, aujourd'hui de Tchildir.*

NIPHONIA Inſula. Niphon, *la principale des iſles du Japon.*

NIPISSIRINORUM Lacus. Nipis, le Lac Nipis, *ou* des Nipiſſiriniens, *dans le Canada en l'Amerique ſeptentrionale.*

NIPTRA, orum. *plur. n. Cic.* Bains.

NIPUM, i. *n.* Nipe, *colonie Françoiſe, dans l'iſle de S. Domingue, aux Antilles.*

NISA, æ. *f. Voyez* Nyſa.

NISAVA, æ. *f.* Naiſſum, i. *n.* Niſſava, Nichava, *riviere de Servie.*

NISI. *Conjonct. Cic.* Si *avec une negation.* Sinon, ſi ce n'eſt, excepté, hormis. *Niſi quòd. Cic.* Si ce n'eſt que. -*caves. Ter.* Si tu n'y prens garde. -*mors, hanc mihi adimat*

vomo.

nemo. Ter. La mort ſeule peut me l'ôter, il n'y a que la mort qui puiſſe m'en ſeparer. *Niſi eos qui, &c. corraſi omnes. Ter.* Je les ai tous ramaſſé excepté ceux qui...

NISIBIS, is. *f.* Niſibin, Neſibin, *ville du Diarbekir, en Aſie,* ou *de la Meſopotamie.*

NISSA, æ. *f.* Neiſſ, *ville de Sileſie, ſur la Neiß, dans la Principauté de Grotka.*

NISSA. *Voyez* Nyſſa.

NISUA, æ. *f.* Nubia.

NISUM, Naiſſus. Niſſa, *bourg d'Afrique dans le Royaume & ſur le Golfe de Tunis.*

NISUS, i. *m. Ovid.* Aigle de mer.

NISUS, ûs. *m. Cic.* Effort, contention.

NISUS, a, um. *Cic.* Appuyé, fortifié, ſoûtenu.

NISYROS, Niceria, Nizeria. Nizari, Niſaro.

NITEDULA, æ. *f. Cic.* Rat des champs, rat des buiſſons.

NITELA, æ, *f. Hor. Voyez* Nitedula. ‖ *Solin.* Nitor.

NITELINUS, a, um. *Plin.* Roux, de la couleur de rat de buiſſon.

NITELLA, æ. *f. Mart.* Particule luiſante dans du ſable.

NITENS, tis. *omn. gen. Cic.* Brillant, luiſant, éclatant, reſplendiſſant. *Nitens taurus. Virg.* Un taureau poli, en bonpoint. *-ingenium. Stat.* Un eſprit brillant. *-oratio. Cic.* Un diſcours qui brille. *Nitentia culta. Virg.* De beaux labourages. *Nitentior oſtro. Ovid.* Plus brillant, plus éclatant que la pourpre.

NITEO, es, tui, tere. *neut.* &

NITESCO, is, cui, cere. *neut. Cic.* Reluire, briller, éclater, luire, être reſplendiſſant, être poli. *Nitent in carmine multa. Hor.* Son poeme a de grandes beautez, ſes vers ont de grands agrémens. *Niteſcere ingenio. ad Her.* Briller par ſon eſprit.

NITHIA, æ. *f. olim* Novius, Nobius, i. *m.* Fluvius. Nythe, Nyd, *riviere de l'Ecoſſe meridionale.*

NITHIA, Niddia. La Nitheſdale, Nideſdale, la Vallée de Nythe, *Province de l'Ecoſſe meridionale.*

NITIBUNDUS. *Gell.* Qui fait effort.

NITIDE, iùs, iſſimè. *adv. Plaut.* Clairement, nettement, proprement, poliment, avec un air brillant, *&c.*

NITIDITAS, atis. *f. Non.* Propreté, bonne grace, air poli, le brillant, *&c.*

NITIDIUSCULE. *adv. Plaut.* Un peu plus nettement.

NITIDIUSCULUS, a, um. *Plaut.* Un peu plus propre, *&c.*

NITIDO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Nettoyer, rendre net, propre, blanc, luiſant *ou* brillant.

NITIDUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Brillant, luiſant, clair, net, propre, poli. ‖ *Hor.* Civil, honnête. *Nitidus filia nuptiis. Plaut.* Qui s'eſt mis proprement aux nôces de ſa fille. *Nitida femina. Plaut.* Une femme propre. *-vacca. Ovid.* Une vache polie. *-unda. Ovid.* Une eau claire, pure & nette. *Nitidum genus verborum. Cic.* Des expreſſions claires, nettes, polies, élegantes, brillantes, une maniere de s'exprimer intelligible & fleurie. *-caput. Virg.* Une tête nette, propre. *Ex nitido ruſticus. Hor.* Qui devient payſan de poli & civil qu'il étoit. *Nitidior vita. Plin.* Une vie plus pure. *Nitidiſſimi colles. Cic.* Des collines très-bien cultivées.

NITOR, oris. *m. ad Her.* Lueur, clarté, pureté, ſplendeur, le brillant, l'éclat. ‖ *Cic.* Netteté, propreté, politeſſe, agrément. *Nitor cutis. Juv.* La beauté de la peau. *-corporis. Ter.* L'embonpoint.

NITOR, eris, niſus *ou* nixus ſum, niti. *dep. Cic.* Faire effort, s'efforcer, tâcher. ‖ S'appuyer, ſe fier, ſe confier, ſe repoſer. *Nitimur in vetitum ſemper, cupimuſque negata. Ovid.* Toûjours ce qu'on défend a pour nous des appas, & toûjours nous voulons ce qu'on ne permet pas. *Nituntur radicibus ſuis arbores. Cic.* Les arbres tiennent à leurs racines, ſe ſoûtiennent par leurs racines. *Duabus anchoris niti.* Etre ſur deux anchres, *ou, comme on dit,* Avoir deux cordes à ſon arc. *Niti alis. Virg.* Voler. *-haſtâ. Virg.* S'appuyer ſur une pique. *-ad imperia & honores. Sall.* Tâcher de s'avancer aux honneurs & aux charges.

NITRARIA, æ. *f. Plin.* Nitriere, mine de ſalpêtre, lieu d'où l'on tire du nitre.

NITRATUS, a, um. *Col.* Où l'on tire du nitre.

NITRIA, æ. *f.* Nitracht, Neytracht, *ville Epiſcopale, capitale du Comté de Neytracht, ſur la riviere de même nom, dans la Haute Hongrie.*

NITRIENSIS, *m. & f.* e, *n.* Qui eſt de Neytracht. ‖ *Nitrienſis Comitatus,* le Comté de Neytracht, *dans la Haute Hongrie, entre ceux de Presbourg, de Tranſchin, de Turoez, & de Bars.*

NITROSUS, a, um. *Plin.* Nitreux, plein de nitre.

NITRUM, i. *n. Ovid.* Nitre, eſpece de ſalpêtre qu'on tire de la terre.

NIVALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* De neige. ‖ Blanc comme neige. *Nivalis dies. Liv.* Jour où il neige beaucoup. *-aura. Hor.* Vent qui amene de la neige. *-unda. Mart.* Eau de neige. *Nivale cœlum. Col.* Un temps de neige *ou* qui menace de neige. *-oſculum. Mart.* Baiſer froid.

NIVARIA, æ. *f.* Inſula. La Themeriſe, *iſle.*

NIVARIUS, a, um. *Plin.* Qui ſert à paſſer, à couler la neige autour d'un vaſe plein de vin qu'on veut rafraîchir.

NIVATA, æ. *f.* Nivata, *ville capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, dans l'iſle de Niphon, au Japon.*

NIVATUS, a, um. *Suet.* Rafraîchi à la neige.

NIUCANUM, i. *n.* Regnum. Le Royaume de Niuche, *grande contrée de la grande Tartarie, au nort de la Chine.*

NIVE, nivem. *Voyez* Nix.

NIVELLA, æ. *f. Voyez* Nivigella.

NIVENS, tis. *omn. gen. Petr.* Qui cligne les yeux, qui clignotte.

NIVERNENSIS Provincia. Le Nivernois, *Province de France, entre le Berry, la Bourgogne, le Gâtinois & le Bourbonnois.*

NIVERNUM, Nivernium, i. *n.* Nivernæ, arum. *plur. f.* Nevers, *ville de France, capitale du Nivernois, ſur la Loire.*

NIVES. *plur. f.* Nivium Inſula. Nieves, l'iſle de Nieves, *ou* l'iſle des Neiges, *dans l'Amerique, l'une des Antilles de Barlovento.*

NIVESDUNUM, i. *n.* Liere, Lire, *ville du Comté de Cantecroy, dans le Brabant Eſpagnol.*

NIVIGELLA, Nivella, æ. *f.* Nivaliſ, is. *f.* Nivelle, *ville du Brabant Eſpagnol, dans les Pays-Bas Catholiques.*

NIVIUS, a, um. *Virg.* De neige. *Ovid.* Blanc comme neige.

NIVOMAGUS, i. *f. Voyez* Noviomagus.

NIVOSUS, a, um. *Ovid.* Plein de neige, couvert de neige, abondant en neige. ‖ *Stat.* Qui amene, qui cauſe de la neige. ‖ Neigeux.

NIVUS, i. *m.* Fluvius. La Nive, *riviere de la Baſſe Navarre, en Eſpagne.*

NIX, nivis. *f. Cic.* De la neige. ‖ *Apul.* Blancheur. *Nix eboris. Apul.* La blancheur de l'yvoire. *Nives capitis. Hor.* Les cheveux blancs.

NIXAPA, æ. *f.* Urbs & Regio. Nixapa, *contrée de la Province de Guixnapa, dans la nouvelle Eſpagne.* ‖ *Ville capitale de cette contrée.*

NIXUS, i. *m. Cic.* L'agenouillé, *conſtellation celeſte.* Hercule.

NIXUS, ûs. *m. Virg.* Effort, travail, douleur d'une femme pour accoucher. *Quint.* Effort, l'action de s'efforcer. *Nixus aſtrorum. Cic.* Le mouvement des aſtres. *Nixibus maturis editus. Ovid.* Venu *ou* né à terme.

NIXUS, a, um. *Cic. part. de* Nitor. *Nixus genibus. Liv.* Agenouillé. *-haſtili. Cic.* Appuyé ſur un javelot. *-in cubitum. Corn. Nep.* Accoudé. *-æquitate. Cic.* Qui ſe repoſe, qui ſe fonde, qui ſe confie en la juſtice, l'équité, la droiture.

NIZERIA, æ. *f. Voyez* Nyſiros.

NIZYNUM, i. *n.* Nizyn, *bourg de la Baſſe Volhinie, aux confins du Duché de Xernihou.*

NO

NO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Nager. ‖ *Ovid.* Aller ſur l'eau, voguer. *Nare contra aquam. Plin.* Remonter contre l'eau. *-freto. Ovid.* Voguer ſur mer. *Nare ſine cortice, Proverb.* Aller ſur l'eau ſans bateau, s'embarquer ſans biſcuit.

NOBE, Nobes, es. *f.* Nobe, Canath, *ville de la Terre ſainte, à l'orient du Jourdain, dans la demi Tribu de Manaſſé.*

NOBILIACUM Belgii. Saint Vaſt, *Abbaye & quartier de la ville d'Arras, capitale de l'Artois.*

NOBILIACUM, i. *n.* Marchiæ. Saint Leonard le Noblat, *bourg de France dans la Marche, ſur la Vienne.*

NOBILIACUM, Noviliacum Pictavienſis Provinciæ. Noailles, *village du Poitou, au midi de Poitiers.*

NOBILIS, *m. f.* le, *n.* is; ior, iſſimus. *Sall.* Noble, Gentilhomme. ‖ *Cic.* Connu, fameux, celebre, illuſtre, excellent, renommé, remarquable, éclatant, qui a de la reputation, qui a du nom. *Nobilis are Corinthus. Ovid.* Corinthe celebre par ſes ouvrages d'airain. *Iis nunquam nobilis fui. Plaut.* Je n'ai jamais été connu *ou* conſideré d'eux. *Nobilis clade. Liv.* Fameux par une défaite. *Nobile facinus. Cic.* Une action éclatante, digne de memoire. *-emplaſtrum. Celſ.* Un emplâtre excellent. *-ad multa fel. Plin.* Le fiel ſert *ou* eſt propre, bon *ou* utile à pluſieurs choſes. *Nobiliſſima inimicitia. Liv.* Des inimitiez qui font beaucoup d'éclat.

NOBILITAS, atis *f. Cic.* Nobleſſe, grandeur, dignité, excellence, ſublimité. ‖ La nobleſſe, la qualité de noble. ‖ Nom, reputation, renommée, celebrité de nom. ‖ *Caſ.* La nobleſſe, les nobles, l'ordre des nobles. *In nobilitatem venire. Plin.* Acquerir de la reputation.

NOBILITATUS, a, um. *Cic.* Rendu illuſtre *ou* celebre, devenu fameux, qui s'eſt fait connoître, qui s'eſt ſignalé.

NOBILITER. *adv. Plin.* Noblement. ‖ Excellemment, d'une maniere éclatante *ou* illuſtre, avec reputation.

NOBILITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Rendre illuſtre, fameux *ou* celebre, mettre en reputation, faire connoître, donner vogue.

NOBISCUM. *Cic. pour* Cum nobis. *Abl.* d'*Ego.* Avec nous, en nous-mêmes. *Nobiſcum orare. Plaut.* pour *nos orare.*

NOCENS, tis. *omn. gen.* tior, iſſimus. *Cic. Hor.* Nuiſant, nuiſible, qui nuit, qui cauſe du dommage, dommageable, préjudiciable, malfaiſant. ‖ Coupable, criminel, qui a fait une méchante action, qui a commis quelque crime.

NOCENTER. *adv. Col.* D'une maniere à nuire, à chagriner, à faire de la peine, malignement.

NOCEO, es, cui, citum, cere. *neut. Cic.* Nuire, être nuiſible, endommager, porter préjudice, faire tort, cauſer du dommage, être préjudiciable *ou* dommageable. *Nocuerit nihil, ſi. Cic.* Il n'y aura point de mal, ſi. *Nocitum iri ſibi nihil ſpondit. Caſ.* Il lui promit qu'il ne lui ſeroit fait aucun déplaiſir.

NOCETUM, Nucetum, i. *n.* Noyers, *bourg de France, en Bourgogne, ſur les confins de la Champagne.*

NOCTE, noctem. *Voyez* Nox.

NOCTESCO, is, ere. *neut. Gell.* Se faire nuit, devenir obſcur, ſombre, ſe couvrir de tenebres.

NOCTIFER, a, um. *Catul.* Qui amene la nuit.

NOCTILUCA, æ. *f. Hor.* La Lune qui éclaire la nuit. ‖ *Varr.* Un flambeau, un fallot, une lanterne, *&c.*

NOCTIS. *Voyez* Nox.

NOCTIVAGUS, a, um. *Virg.* Coureur de nuit, qui erre pendant la nuit.

NOCTIUS, a, um. *Lucr. Voyez* Noӕturnus

NOCTU. *abl. abſ. Cic.* De nuït, la nuit, pendant la nuit.

NOCTUA, æ. *f. Virg.* Chouette, hibou, *ſorte d'oiſeau de nuit. Noctuas Athenas mittere. Cic.* Envoyer des hiboux à Athenes. *C'eſt comme ſi on diſoit:* Envoyer des fleurs de Lis en France, *ou Prov.* Porter de l'eau à la riviere.

NOCTUABUNDUS, a, um. *Cic.* Qui va la nuit, qui marche toute la nuit.

NOCTURNUS, i. *m. Stat.* Le Dieu de la nuit. ‖ *Hor.* Voleur de nuit.

NOCTURNUS, a. um. *Cic.* Nocturne. de la nuit, qui ſe fait la nuit, de nuit. ‖ De la mort, qui concerne la mort.

NOCTUVIGILA, æ. *f. Plaut.* Surnom de Venus, qui paſſe les nuits ſans dormir.

NOCUI. *pret. de* Noceo.

NOCUUS, a, um. *Cic. Voyez* Noxius.

NODATIO, onis. *f. Varr.* Un nœud, nodoſité.

NODATOR, oris: *m. Col.* Qui noue.

NODATUS, a, um. *Ovid.* Noué.

NODO, as, avi, atum, are. *act. Cat.* Nouer, lier, attacher, faire un nœud.

NODOSUS, a, um. *Col.* Noueux, plein de nœuds, qui a pluſieurs nœuds. *Nodoſa chiragra. Hor. podagra. Ovid.* La goutte nouée aux pieds *ou* aux mains.

NODULUS, i. *m. Plin. diminutif de*

NODUS, i. *m. Cic.* Nœud. ‖ Difficulté, embarras. *Nodus Herculeus. Sen.* Un nœud difficile à défaire *ou* une trés grande difficulté. *-crinium. Tac.* Une treſſe de cheveux. *cæleſtis. Cic.* Les poiſſons, *douziéme ſigne du Zodiaque, conſtellation compoſée de cinquante-neuf étoiles. -in arbore. Col.* Nœud d'un arbre. *-aſcendens.* La tête du Dragon, *interſection de l'Ecliptique par l'orbite d'une Planette. Nodi articulorum. Plin.* Les jointures des articles des membres. *-aheni. Virg.* Des chaînes. *-amicitiæ. Cic.* Les liens, les nœuds de l'amitié. *-vitales animæ. Lucr.* L'union du corps & de l'ame. *-plagarum. Stat.* Contuſion *ou* boſſes cauſées par des coups. ‖ Tumeurs *ou* enflures des playes. *Nodum expedire. Cic.* reſoudre une difficulté *ou* ſe tirer d'un embarras. *Nodum in ſcirpo quærere. Ter.* Chercher des difficultez où il n'y en a point.

NOEGA, æ. *f.* Nœga Vuſia. Navia, *bourg d'Eſpagne, ſitué ſur la côte de l'Aſturie d'Oviedo.*

NOELA, æ. *f.* Novium, i. *n.* Noya, *ville d'Eſpagne en Galice.*

NOEMAGUS, i. *f.* Narbonne. *Voyez* Narbo.

NOEODUNUM, Noviodunum, i. *n.* Nogent le Rotrou, *ville* ou *gros bourg, capitale du Haut Perche.*

NOGAROLIUM, i. *n.* Nougarot, *bourg de France dans l'Armagnac, en Gaſcogne, ſur le Midon.*

NOIA, æ. *f.* Noia, *nom de deux bourgs du Royaume de Naples, en Italie, l'un dans la Baſilicate, & l'autre dans la Terre de Barri.*

NOLA, æ. *f.* Nole, *ville de la Campanie en Italie.* ‖ *Quint.* Sonnette, grelot.

NOLENS, tis. *omn. gen. Lucan.* Qui ne veut pas. *Nolente Senatu.* Malgré le Senat.

NOLO, non vis, non vult, nolumus, non vultis, nolunt, nolui, nolle. *Cic.* Ne pas vouloir. *Nolo offenſum te. Liv.* Je ne prétends pas vous choquer. *Nolo mentiare. Ter.* Je ne veux pas que vous mentiez. *Noli contendere. Hor.* Ne diſputez pas. *Nollem dixiſſe. Cic.* Je voudrois ne l'avoir pas dit. *Non nolle. Cic.* Vouloir bien, ne pas empêcher.

NOMADES, dum. *pl. m.* Nomades, *Peuples de la Scythie Européenne, qui ont pour maiſons leurs chariots & campent toûjours.*

NOMÆ, arum. *pl. m. Plin.* Ulceres corroſifs, qui s'étendent toûjours.

NOMARE. Melk, *bourg de la Baſſe Autriche en Allemagne, à l'embouchure de la Piela dans le Danube.*

NOMAS, adis. *m. f. Mart.* Qui eſt toûjours parmi les troupeaux.

NOMEN, inis. *n. Cic.* Nom. ‖ Reputation, renommée, renom. ‖ Prétexte, cauſe, raiſon, ſujet. ‖ Dette. ‖ Article d'un compte *ou* d'un memoire, &c. ‖ *Quint.* Nom ſubſtantif *ou* adjectif. *Nomine tantùm notus mihi. Hor.* Je ne le connois que de nom. *Nomine ſuo. Cic.* De ſa part, en ſon nom, pour ſon compte. *Nomina facere. Cic.* Faire des dettes, s'endetter, emprunter. *-ſua expedire. Cic.* Payer ſes dettes, s'acquitter. *-tranſcribere in alios. Liv.* Faire tranſport de ſes créances, ceder à d'autres ſon dû, tranſporter ſon action. *-exigere. Cic.* Se faire payer de ſes dettes. *-magna. Plin. J.* Des gens illuſtres. *-ſpecioſa. Ovid.* De ſpecieux prétextes. *-impedita. Liv.* De mauvaiſes dettes. *Nominibus multis. Ovid.* Pour pluſieurs raiſons *Ad nomina reſpondere. Liv.* Se trouver à la montre.

NOMEN Dei, Nombre de Dios, Nom de Dieu, *ville de la Terre Ferme, en Amerique, ſur la Mer du Nord. Elle a été abandonnée.*

NOMEN Jeſus. Nombre de Jeſus, Nom de Jeſus, *Fort des Eſpagnols, dans la Terre Magellanique, ſur le Détroit de Magellan.*

NOMENCLATIO, onis. *f. Col.* Liſte *ou* Catalogue de noms, le nom qu'on donne aux choſes, la nomination de chaque choſe. ‖ *Cic.* L'action de nommer *ou* de déſigner une ſuite de choſes *ou* de perſonnes chacune par leur nom.

NOMENCLATOR, oris. *m. Cic.* Celui qui tient regiſtres des noms, qui les énonce, qui lit un catalogue des noms, qui appelle les perſonnes dont les noms ſont ſur la liſte, celui qui appelle les cauſes au Palais.

NOMENCLATURA, æ. *f. Plin.* Un catalogue, un rôle, une table, un index, un regiſtre de noms. *Nomenclatura cæleſtis. Plin.* Le catalogue des étoiles.

NOMENIUM, i. *n.* Nomeny, *bourg de l'Evêché de Metz en Lorraine.*

NOMENTANUM, Nomentum, i. *n.* Lamentane, *bourg de la Sabine dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie, autrefois ville Epiſcopale.*

NOMINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Varr.* Qui concerne un nom, dérive d'un nom. *Nominalis Gentilitas. Varr.* Famille de même nom, ceux d'une famille qui porte le méme nom.

NOMINATIM. *adv. Cic.* Par nom, nom par nom, chacun par ſon nom. ‖ Nommément, expreſſément, en particulier, particulierement, en détail.

NOMINATIO, onis. *f. Cic.* Nomination, l'action de nommer. ‖ *ad Her.* Denomination, énumeration, dénombrement, *figure de Rethorique*, qui exprime les choſes par les noms qui leur ſont propres. *Varr.* Un nom. *Nominatio occulta. Vitr.* Un terme peu connu, obſcur.

NOMINATIVUS, i. *m. Varr.* Nominatif, *premier cas d'un nom.*

NOMINATOR, oris. *m. Ulp.* Celui qui nomme, qui a droit de nommer.

NOMINATUS, a, um. *part. paſſ. de* Nomino. *Cic* Nommé. ‖ Fameux, celebre, illuſtre, renommé, qui eſt en eſtime, qui a de la reputation, qui a du nom, eſtimé.

NOMINITO, as, avi, atum, are. *act. Lucr.* Nommer ſouvent.

NOMINO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Nommer, dire le nom, appeller par ſon nom. *-aliquem honoris cauſa. Cic.* Nommer quelqu'un pour luï faire honneur. *Nominôr exul. Ovid.* On m'appelle exilé.

NON. *adv. Cic.* Non, ne pas, point, ne point, nullement. *Non eſt quod metuas. Mart.* Il n'y a rien qui doive vous faire peur, il n'y a rien à craindre pour vous. *Nihil non tibi debeo.* Il n'eſt rien que je ne vous doive, je vous ſuis redevable de tout. *Non nemo. Cic.* Quelqu'un.

NON Caput. Le Cap de Non, *dans le Royaume de Maroc, en Afrique, en la côte de Sus.*

NONA, Ænona, æ. *f.* Nona, *ville de Dalmatie, ſur le Golfe de Veniſe.*

NONÆ, arum. *pl. f. Cic.* Les Nones, qui ſont le ſeptiéme des mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, & le cinquiéme des autres mois. *Nonarum, aliæ quintanæ, aliæ ſeptimanæ. Varr.* Les Nones en de certains mois ſont le cinq, en d'autres elles ſont le ſept du mois. *Sex. Maius Nonas, October, Julius & Mars, quatuor at reliqui.* Mars, Mai, Juillet & Octobre ont ſix jours de Nones, les autres n'en ont que quatre.

NONAGENARIUS, a, um. *Plin.* De quatre-vingt-dix, qui a quatre-vingt-dix.

NONAGENARIUS, i. *m. Suet.* Qui a quatre-vingt-dix ans.

NONAGESIMUS, a, um. *Cic.* quatre-vingt-dixiéme.

NONAGIES. *adv. Cic.* Quatre-vingt-dix fois.

NONAGINTA. *ind. Cic.* Quatre-vingt-dix. *Nonaginta annos natus. Cic.* Agé de quatre-vingt-dix ans.

NONANI, orum. *pl. m. Tac.* Soldats de la neuviéme legion.

NONARIA, æ. *f. Perſ.* Femme de commerce à Rome, *à qui il étoit défendu d'ouvrir boutique avant l'heure de Nones, & avant trois heures après midi.*

NONDUM. *adv. Cic.* Pas encore.

NONGINTI, æ, a. *Cic.* Neuf cens.

NONGINTI, orum. *m. Plin.* Les neuf cent choiſis pour recueillir les ſuffrages dans les aſſemblées du peuple Romain.

NONIGENTUM, i. *n.* ad Matronam. Nogent l'Arthaud, *bourg de France, en Champagne, ſur la Marne.*

NONIGENTUM ad Sequanam. Nogent ſur Seine, *bourg de France, en Champagne, ſur la Seine.*

NONIGENTUM Regium. Nogent le Roy, *ville de Beauce, en France, ſur l'Eure.*

NONIGENTUM Rotrudum. Nogent le Rotrou, *bourg* ou *ville capitale du Haut Perche.*

NONIGENTUM. *Voyez* Fanum ſancti Clodoaldi.

NONINGENTI, æ, a. *Varr.* Neuf cent.

NONINGENTIES. *adv. Vitr.* Neuf cent fois.

NONNE. *adv. Cic.* N'a-t-il pas? N'eſt-ce pas? eſt-ce que cela n'eſt pas? *Nonne vides? Virg.* Ne voyez-vous pas?

NONNIHIL. *adv. Cic.* Un peu, quelque peu, tant ſoit peu.

NONNULLUS, a, um. *Cic.* Quelque.

NONNUNQUAM. *adv. Cic.* Quelquefois, par fois.

NONNUSQUAM. *adv. Plin.* Quelque part, en quelque lieu.

NONUS, a, um. *Hor.* Neuviéme.

NONUSSIS, is. *m. Varr.* Piece de monnoye Romaine valant neuf As.

NORA, æ. *f.* Nura, *village ſur le bord de Cagliari en Sardaigne, autrefois ville.*

NORBA, æ. *f.* Oppidum Latii. Norma Rovinata, Norba, *ville d'Italie ruinée, elle étoit dans le Latium, aujourd'hui dans la Campagne de Rome.*

NORBA Cæſarea, æ. *f.* Urbs Luſitaniæ. Alcantara, *ville de l'Eſtramadure d'Eſpagne, ſur le Tage.*

NORCOPIA, æ. *f.* Norkoping, *ville de Suede dans l'Oſtrogothie, ſur la Motala.*

NORDA, æ. *f.* Nordenum, i. *n.* Norden, *ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Comté d'Embe, ſur un petit Golfe.*

NORDALBINGIA, æ. *f. Voyez* Holſatia.

NORDGOIA, æ. *f.* Nortgaw, *ancien pays de Germanie, qui comprenoit le Palatinat de Baviere, & une petite partie de la Franconie orientale.*

NORDLANDIA. Les Nordelles, Nordland, *partie Septentrionale du Royaume de Suede.*

NORDOBURGUM, i. *n.* Nordbourg, *fortereſſe du Duché de Sleſwich, en Allemagne.*

NORDOVICUM, Norvicum, i. *n.* Norwick, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Nortfolk, ſur le Jart* ou *l'Tert.*

NORENA, æ. *f.* Norena, *village de l'Aſturie d'Oviedo en Eſpagne.*

NORFOLCIA, æ. *f.* Norfolk, Nortfolk Shire, Comté de Nortfolk, *Province d'Angleterre, ſur la côte de la mer d'Allemagne.*

NORIM, noris, norit, *pour* noverim, noveris, noverit. *Voyez* Noſco.

NORIMBERGA, Noricorum Mons. Nuremberg, *ville d'Allemagne, dans le Cercle de Franconie, ſur le Pregnitz.*

NORIMBERGENSIS Landgraviatus. Le Landgraviat de Nuremberg, *pays du Cercle de Franconie, entre le Palatinat de Baviere, & les Marquiſats de Culembach & d'Anſpach.*

NORLINGA, Nerolinga, æ. *f.* Norlingue, *ville de Suabe en Allemagne, dans le Comté d'Oeting, ſur l'Eger.*

NORMA, æ. *f. Vitr.* Equerre. ‖ *Cic.* Regle; modele. *Ad normam rationis. Cic.* Selon la regle de la raiſon.

NORMALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* Fait à l'équerre *ou* avec l'équerre. *Normalis angulus. Quint.* Un angle droit. *-linea. Manil.* Un plomb.

NORMALITER. *adv. Amm. Marc.* Avec l'équerre, à l'équerre.

NORMANNI, orum. *pl. m.* Les Normands.

NORMANNIA, æ. *f.* La Normandie, *Province de France.*

NORMATUS, a, um. *Col.* Dreſſé à l'équerre, fait à l'équerre.

NORTGOIA, æ. *f.* Le Nortgaw. *Voyez* Nordgoia.

NORTHAMPTONIA, æ. *f.* Urbs. Northampton, *ville d'Angleterre, capitale d'un Comté de même nom, ſur la Neane,* ou *Nive.* ‖ Comté de Northampton, *Province d'Angleterre, entre les Comtez de Lincoln, de Rutland, de Leiceſtre & de Barwich.*

NORTHEIMUM, i. *n.* Northeim, *ville du Duché de Brunſwich dans la Baſſe Saxe, en Allemagne.*

NORTHUMBRIA, æ. *f.* Northumberland, *Province la plus ſeptentrionale d'Angleterre.* ‖ *Northumbria Regnum,* Royaume de Northumberland, *qui étoit entre la mer d'Allemagne & celle d'Irlande, le Royaume de Mercie, & l'Ecoſſe.*

NORTHUSIA, æ. *f.* Northauſen, *ville d'Allemagne dans la Thuringe ſur la Zorge.*

NORVEGIA, æ. *f.* Norvege, *partie la plus occidentale de la Scandinavie.* ‖ *Norvegia montes.* Les montagnes de Norvege. ‖ Montagnes de Scandinavie, *qu'on nomme auſſi* Daarefield, montagnes de Daare. *Elles s'étendent depuis le Categat juſqu'à la mer Blanche.*

NOS, noſtri, noſtrûm, *gen.* nobis, *dat. Cic.* Nous, de nous, à nous.

NOSCITABUNDUS, a, um. *Gell.* Comme s'il l'eût reconnu. Plein du ſouvenir d'avoir connu, rempli de l'idée d'avoir vû autrefois.

NOSCITO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Reconnoître. *Noſcitari ab omnibus. Catul.* Etre reconnu de tout le monde.

Noſco, is, novi, notum, cere. *act. Cic.* Sçavoir, connoître, concevoir. *Quaſi nunc norimus uterque nos.* Comme ſi nous ne nous connoiſſions que d'aujourd'hui. *-de facie. Cic.* Connoître le viſage. *-herbas. Stat.* Connoître les ſimples.

NOSMET. *Plaut.* &

NOSMETIPSI. *Cic.* Nous-mêmes.

NOSSE, *pour* Noviſſe. *Voyez* Noſco.

NOSTER, tra, trum *Cic.* Nôtre, qui eſt à nous, qui nous appartient. ‖ *Ter.* Qui eſt de notre païs, de notre ville, de notre famille, de notre logis. ‖ *Virg.* Qui nous eſt favorable. ‖ *Hor.* De notre rang. *Noſter eſt. Ter.* Il eſt de chez nous. *Noſter ludos ſpectaverat. Hor.* Il étoit aux jeux aſſis avec nous. *Noſter eris. Virg.* Vous ſerez des nôtres, nous comptons ſur vous, vous tiendrez notre parti, vous nous ſerez favorable, vous ne nous manquerez pas. *Noſtra omnis lis eſt. Plaut.* Nous avons gagné entierement notre procès. *Noſtrâpte culpâ. Ter.* Uniquement par notre faute. *Noſtro ſervire cibo. Plaut.* Servir à nos dépens, en mangeant le nôtre.

NOSTI. *pour* Noviſti. *Voyez* Noſco.

NOSTRAS, atis. *omn. gen. Cic.* De notre païs. *Noſtrates facetiæ. Cic.* Les plaiſanteries de notre goût, qui conviennent à nos manieres. *Noſtratia verba. Cic.* Des mots de nôtre langue *ou* particuliers à notre païs.

NOTA, æ. *f. Cic.* Note, marque, remarque. ‖ Signe, témoignage ‖ Tache (*naturelle* ou *accidentelle.*) ‖ Flétriſſure, marque d'ignominie. ‖ Abbreviation, chiffre. ‖ Caractere. ‖ Sorte, maniere. ‖ *Col.* Eſpece. ‖ *Plin.* Le coin de la monnoye, ſon empreinte. ‖ *Plin. J.* Correction, reprehenſion, cenſure, reprimande. *Nota muſica. Quint.* Notes, caracteres de muſique. *Nota litterarum. Cic.* Les lettres, les caracteres de l'écriture. *Notis ſcribere. Suet.* Ecrire en chiffre *ou* par abbreviations. *Notis inciſa marmora. Hor.* Marbres chargez d'inſcriptions. *Notâ de meliore commendare. Cic.* Recommander de la meilleure maniere. *Notâ ex hâc domina mea eſt. Petr.* Ma Maîtreſſe eſt de cette humeur, voilà le caractere de ma maîtreſſe, c'eſt là ſon goût, elle eſt dans ce goût là.

NOTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Notable, remarquable, memorable, recommandable, inſigne, conſiderable, grand, extraordinaire, ſurprenant. *Col.* Viſible, qui ſe voit aiſément, facile à remarquer. ‖ *Quint.* Blâmable, reprehenſible, qui merite d'être repris. *Notabilior cædes. Tac.* Un maſſacre plus ſurprenant.

NOTABILITER. *adv. Solin.* Notablement, conſiderablement. ‖ *Plin. J.* Viſiblement, évidemment. *Notabiliùs turbantes. Tac.* Qui excitoient un trouble extraordinaire.

NOTACULUM, i. *n. Cat.* &

NOTAMEN, inis. *n. Sil. Ital.* Marque, note.

NOTANDUS, a, um. *Hor.* Remarquable, qu'il faut remarquer, à conſiderer.

NOTARIUS, i. *m. Plin. J.* Secretaire, Ecrivain, qui écrit ſous quelqu'un. Copiſte. ‖ Notaire. *Mart.* Qui écrit par abbreviations. ‖ Qui écrit en chiffres.

NOTATIO, onis. *f. Cic.* Marque, remarque, note, obſervation. ‖ Etimologie. *Notatio cenſoria. Cic.* Reprimande du Cenſeur, la punition qu'il ordonnoit.

NOTATORIUM, i. *n. Vitr.* Note, marque.

NOTATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Noto.

NOTESCO, is, tui, cere. *Cat. neut.* Eſtre connu, devenir connu, venir à la connoiſſance.

NOTESSA. æ. *f.* Fluvius. La Netze. Le Netec, *ou* le Notez, *riviere de la grande Pologne qui ſort du Lac de Krinſwick.*

NOTHUS, a, um. *Virg.* Bâtard, qui n'eſt pas né dans un legitime mariage, fils naturel, illegitime. ‖ *Plin.* Qui n'eſt pas de la meilleure eſpece. ‖ *Varr.* Qui eſt étranger. *Nothi pulli. Col.* Poulets engendrez d'un coq & d'une poule de differentes eſpeces. *Notho lumine dicta eſt Luna. Catul.* La Lune eſt ainſi appellée à cauſe de la lumiere qu'elle emprunte du Soleil, parce qu'elle brille d'une lumiere étrangere.

NOTI, orum. *pl. m. Hor.* Les gens de notre connoiſſance. ‖ *Virg.* Les vents.

NOTIFICO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Notifier, faire ſçavoir, faire connoître, donner l'intelligence.

NOTIO, onis. *f. Cic.* Notion, idée qu'on ſe forme, connoiſſance, intelligence. ‖ Juriſdiction, droit de connoître d'une affaire, ſentiment, principe, axiome.

NOTITIA, æ. *f. Cic.* &

NOTITIES, ei. *f. Virg.* Connoiſſance, intelligence. *In notitiam alicui venire. Ovid.* Commencer à être connu de quelqu'un.

NOTIUS, a, um. *Hygin.* Meridional, du Midi, du Sud, Auſtral. *Notius Polus. Hygin.* Le Pole antarctique.

NOTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Marquer, faire une marque, noter. ‖ Déſigner. ‖ Remarquer, obſerver. ‖ Blâmer, reprendre, taxer, cenſurer, critiquer. ‖ Flétrir, diffamer, deshonorer ‖ *Quint.* Ecrire par abbreviation. *Notare ungue. Ovid.* Egratigner *ou* faire une marque avec l'ongle. *-mente aliquid. Ovid.* Imprimer quelque choſe dans ſon eſprit. *-res nominibus novis. Cic.* Donner de nouveaux noms aux choſes. *-aliquid ab alio. Liv.* Diſtinguer, diſcerner, faire la difference d'une choſe avec une autre. *-tabellam cerâ. Cic.* Enduire une tablette de cire. *-alicujus inſidias. Cic.* Prendre garde aux pieges que nous tend quelqu'un. *-manus. Ovid.* Montrer avec la main, déſigner. *-aliquem in perpetuum Cic.* Faire une tache ineffaçable à la reputation de quelqu'un, le diffamer pour toûjours. *-aliquem aliqua re. Cic.* Blâmer quelqu'un d'une choſe. *Notari maledicto communi. Cic.* Etre l'objet de la malediction publique. *Notarunt hoc annales. Plin.* Cela eſt marqué dans les Annales.

NOTOR, oris. *m. Sen.* Qui connoît *ou* qui fait connoître quelqu'un.

NOTTEBURGUM, i. *n.* Nottebourg, Oreſca, *ville des Etats de Suede, capitale de l'Ingrie, ſur une iſle du lac de Ladoga.*

NOTTINGHAMIA, æ. *f.* Urbs. Nottingham, *ville capitale d'un Comté de même nom en Angleterre.* ‖ Le Comté de Nottingham, *Province d'Angleterre, entre les Comtez de Lincoln, de Leiceſtre, de Darby, & d'York.*

NOTUS, i. *m. Virg.* Le vent du Midi, le Sud. *Notus albus. Hor.* Le vent du Midi, *lorſqu'il amene la Serenité. -procelloſus. Ovid.* Le vent du Midi, *lorſqu'il cauſe du mauvais tems.*

NOTUS, a, um. *Cic.* Connu. ‖ *Plaut.* Qui connoît. *Notus omnibus, apud omnes improbitate. Cic.* Connu de tout le monde par ſon manque de probité. *Pulchrè notus. Plin.* Fort connu. *Notus ſibi. Cic* Qui ſe connoît. *Notum facere. Suet.* Faire ſçavoir, declarer. *Nota loquor. Tib.* Je n'impoſe pas, je ne dis rien qu'on ne ſçache, on ſçait la verité de ce que je dis, je ne dis rien de nouveau. *Notis prædicas. Plaut.* Tu parles à des gens qui en ſçavent autant que toi. *Notiſſimi inter ſe. Liv.* Gens qui ſe connoiſſent parfaitement l'un l'autre.

NOVA Anglia, Nova Biſcaia, Nova Francia *ou* Gallia, &c. *Voyez* Anglia Nova, Biſcaia Nova, Francia *ou* Gallia Nova.

NOVA Roma. *Voyez* Conſtantinopolis.

NOVA Caures. Cebu *ou* Nouvelle Caures, *ville d'une petite iſle de l'Ocean Oriental, l'une des Philippines.*

NOVA Civitas. *Voyez* Novoſtadium.

NOVACULA, æ. *f. Cic.* Un raſoir. ‖ *Col.* Toute ſorte de couteau. ‖ *Mart.* Un coupeur de bourſe.

NOVÆ, arum. *plur. f.* Novenſis Civitas, oppidum Mœſiæ. Novomento, Nove, *bourg de la Bulgarie, près du Danube, autrefois ville des Triballiens, près du Danube.*

NOVÆ, Nova, Urbecula Genuenſis Tractus. Novi, *ville de l'Etat de Gennes en Italie, aux confins du Milanois.*

NOVALICIA, æ. *f.* Novalicium, i. *n.* Novaleſe, *bourg d'Italie, dans le Marquiſat de Suze en Piémont.*

NOVALIS, is. *f. Virg.* Terre qu'on laiſſe repoſer un an.

NOVALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Varr.* Qu'on laiſſe repoſer un an, qu'on laiſſe un an ſans porter de grain.

NOVANA, æ. *f.* Monte di Novo, *ancien bourg du Picenum en Italie, aujourd'hui dans la Marche d'Ancone.*

NOVANTUM, i. *n.* Cherſoneſus. Le Bec de Galloway, *preſqu'iſle du Comté de Galloway en Ecoſſe, ſur la mer d'Irlande.*

NOVARIA, æ. *f.* Novare, *ville d'Italie, à huit lieuës de Milan, au couchant.*

NOVARIENSIS, *m. & f.* e, *n.* Novarois, oiſe, qui eſt de Novare. ‖ *Novarienſis tractus.* Le Novarrois, *territoire de* Novarre, *dans le Duché de Milan, en Italie.*

NOVATIO, onis. *f. Scæv. JCT.* Renouvellement, *changement d'obligation. Ad novationem faciendam cogere. Scæv. JCT.* Contraindre à paſſer titre nouveau.

NOVATOR, oris. *m. Gell.* trix, icis. *f. Ovid.* Novateur *ou* qui renouvelle. ‖ Qui change d'état, uſurpateur. *Novator verborum Salluſtius. Gell.* Salluſte faiſoit revivre des mots anciens *ou* en inventoit de nouveaux.

NOVATUS, a, um. *Ovid.* Renouvellé, fait de nouveau. *Novata verba. Cic.* Des mots nouveaux.

NOVE *adv. ad Her.* D'une maniere nouvelle, non ordinaire, toute ſinguliere.

NOVELLATA, æ, Novellatia, æ. *f.* Novellare, Nuolare, *bourg de France dans l'Armagnac en Gaſcogne, ſur le Midou.*

NOVELLETUM, i. *n. Paul. JCT.* Jeune plant, vigne nouvelle.

NOVELLO, as, avi, atum, are. *act. Suet.* Planter une nouvelle vigne. ‖ Défricher un champ.

NOVELLUS, a, um. *Cic.* Nouveau.

NOVEM. *ind. Cic.* Neuf.

NOVEMBER, bris. *m. Cic.* Le mois de Novembre.

NOVEMPOPULONIA, æ. *f.* La Novempopulanie, *ancienne contrée de Languedoc, en France.*

NOVENDIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui dure neuf jours. ‖ *Liv.* Qui ſe fait le neuviéme jour. *Novendiales feriæ. Cic.* Vacations, vacances qui durent neuf jours. *Novendiale ſacrum. Liv.* Sacrifice qui ſe faiſoit le neuviéme jour après la mort.

NOVENI, æ, a. *Liv.* Neuf.

NOVERCA, æ. *f. Cic.* Belle-mere, marâtre, la femme du pere.

NOVERCALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Tac.* De belle-mere, de marâtre.

NOVEROGUS, i. *f. Voyez* Niortum.

NOVESIUM, Nuæſium, i. *n.* Nuys, *ville d'Allemagne dans l'Evêché de Cologne, ſur l'Erpe.*

NOVI, noviſti, novit. *preterit de* Noſco.

NOVIBAZARIA, æ. *f. olim* Arribantium. Novibazar, *ville de Turquie en Europe, capitale de la Servie.*

NOVIDUNUM, i. *n.* Nivors, *ville de Bulgare, dans les Tartares Dobruce, près du Danube.*

NOVIGENTUM, i. *n. Voyez* Nonigentum.

NOVIGRADUM, i. *n.* Croatiæ. Novigrad, *nom de deux villes de Croatie, l'une dans la Corbarie, & l'autre dans la Morlaquie.*

NOVIGRADUM, i. *n.* Dalmatiæ. Novigrad, *ville de Dalmatie, au fond d'un long Golfe.*

NOVIGRADUM Hungariæ, Novigrad, *ville d'Hongrie, capitale d'un Comté qui porte ſon nom.* Novigradienſis, *m. & f.* e, *n.* Qui eſt de Novigrad. *Novigradienſis Comitatus.* Le Comté de Novigrad, *dans la Haute Hongrie, ſur le Danube.*

NOVIODUNENSIS, *m. & f.* e, *n.* Noyonois, qui eſt de Noyon. ‖ *Noviodunenſis ager.* Le Noyonnois, *contrée du Gouvernement de l'Iſle de France, du côté de la Picardie.*

NOVIODUNUM, i. *n.* Veromanduorum. Noviomagus, i. *f.* Noviomum, i. *m.* Noviomus, i. *m.* Noyon, *ville Epiſcopale de France, autrefois en Picardie, maintenant dans l'Iſle de France, ſur la Vorſe.*

NOVIODUNUM, i. *n.* Aulercorum. Nogent le Rotrou, *bourg,* ou *ville capitale du Haut Perche.*

NOVIODUNUM Vadicaſſium. *Voyez* Nivernum.

NOVIODUNUM Biturigum. Neufvi, Neufvy ſous Baranjon, *bourg de Berry, ſur le Baranjon, autrefois ville des Bituriges.*

NOVIOMAGUM, i. *n.* Nimegue, *ville des Provinces-Unies, dans la Gueldre Hollandoiſe, ſur le Wahal.* Noviomagenſis, *m. & f.* e, *n.* Qui eſt de Nimegue, *Noviomagenſe Regnum,* & *Noviomagenſis Tetrarchia.* Le Quartier de Nimegue, le Royaume de Nimegue, le Betaw. *Voyez* Betaw.

NOVIOMAGUM, i. *n.* Noviomagus, i. *f. Voyez* Nemetes.

NOVIOMAGUS, i. *f. Voyez* Noviodunum.

NOVIOMAGUS, i. *f.* Trivirorum. Numagen, *bourg d'Allemagne, dans l'Archevêché de Treves ſur la Moſelle.*

NOVIOMAGUS, i. *f.* Biturigum Vibiſcorum. Soulac, *bourg de France dans le Medoc, en Guyenne.*

NOVISSIME. *adv. Cic.* Enfin, dernierement, en dernier lieu.

NOVISSIMI, orum. *plur. m. Caſ.* L'arrieregarde.

NOVISSIMUS, a, um. *Cic.* Dernier, moindre. *Noviſſimi hiſtriones. Cic.* Les moins habiles Comediens. *Noviſſima Luna. Plin.* Le dernier quartier de la Lune. *-ſpes. Tac.* La derniere eſperance. *exempla. Tac.* Le dernier ſupplice. *-verba dicere. Virg.* Dire les derniers adieux.

NOVITAS, atis. *f. Cic.* Nouveauté. ‖ *Sall.* Nobleſſe nouvelle. *Novitas generis* ou *nominis. Cic.* Nouvelle nobleſſe. *Novitatem alicujus contemnere. Sall.* Mépriſer la nouveauté de la nobleſſe de quelqu'un.

NOVITER. *adv. Plin. J.* Nouvellement, récemment.

NOVITIUS, a, um. *Varr.* Nouveau. ‖ *Cic.* Novice, qui n'eſt pas encore accoûtumé à une choſe, qui y eſt neuf. ‖ Qui eſt élevé à une Charge à laquelle il n'avoit pas droit par ſa naiſſance. ‖ Eſclave qui n'avoit pas encore ſervi un an.

NOVIUM, i. *n.* Noya, *ville d'Eſpagne dans la Galice.*

NOVIUS, Nobius, i. *Voyez* Nithia.

NOVO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Renouveller, rendre nouveau. ‖ Changer, innover, entreprendre quelque choſe de nouveau. ‖ *Celſ.* Etre Changé. *Novare agrum. Cic.* Labourer un champ pour la ſeconde fois. *-verba. Cic.* Faire des mots nouveaux. *-res. Liv.* Brouiller les choſes, exciter des troubles. *-nomen. Ovid.* Changer de nom.

NOVOBURGUM, i. *n.* Nienbourg, *ville du Cercle de Weſtphalie, ſur le Weſer dans le Comté de Hoye.*

NOVOBURGUM, i. *n. Voyez* Neoburgum.

NOVOCOMUM, Novum Comum, i. *n. Voyez* Comum.

NOVOFORUM, i. *n.* Neumark, *ville de Sileſie, près de l'Oder, dans la Principauté de Breſlaw.*

NOVOGARDIA, æ. *f.* Newgarten, *ville* ou *bourg du Duché propre de Pomeranie.*

NOVOGARDIA Inferior, æ. *f.* Niſinovogrod, *ville de Moſcovie, capitale d'un Duché qui porte ſon nom, près du confluent de l'Occa & du Volga.*

NOVOGARDIA Magna, *unde* Novogardiæ Principatus. Novogrod Weliki, *c'eſt-à-dire*, le grand Novogrod, *ville de Moſcovie, capitale de la Principauté qui porte ſon nom, ſur le lac d'Ilmeut.* ‖ *Novogordia Magna Principatus.* La Principauté de Novogrodweliki, *en Moſcovie, entre les Principautez de Pleskow, de Reſchow, de Twer, de Roſthow, de Jeroſlaw, de Biela Jeſero, de Wologda, & les Etats de Suede.*

NOVOGARDIA Lithuanica, Novogrodecum, i. *n.* Novogroda, æ. *f.* Novogrodeck, *ville de Lithuanie, capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom.*

NOVOGARDIA Severiæ, Unde Novogardiæ Ducatus. Novogrod-Sewierski, *ville de Moſcovie, capitale d'un Duché qui porte ſon nom.*

NOVOGRODA, æ. *f.* Novogrodecum, i. *n. Voyez* Novogardia Lithuanica.

NOVOGRODA Severiæ. *Voyez* Novogardia Severiæ.

NOVOGRODIENSIS Palatinatus. Le Palatinat de Novogrodeck, *Province de Lithuanie, entre la Poleſie & les Palatinats de Vilna, & de Troki.*

NOVOMARCHIA, æ. *f.* Neumark, *ville d'Allemagne, dans le Palatinat de Baviere, aux confins de la Franconie.*

NOVOMONS, ontis, *m.* Novomont, *ville de l'ancienne Servie, renfermée dans la Boſnie, ſur la Driva.*

NOVOPORTUS. *Voyez* Novus Portus.

NOVOSTADIUM, i. *n.* Neuſtat, *nom de pluſieurs villes. Voyez* Neoſtadium.

NOVUM Amſtelodamum, Novum Belgium, Novum Brandeburgum. *Voyez* Amſtellodamum, &c.

NOVUM Caſtrum. Neuchaſtel, & Newcaſtle.

NOVUM Eboracum, Novum Londinum, Novum Plimututhum. *Voyez* Eboracum, Londinum, &c.

NOVUM Regnum Granatæ. Nouvelle Grenade, *ville de l'iſle de S. Domingue, en Amerique.*

NOVUM Regnum Mexicum. *n.* Le Nouveau Mexique, *grande contrée de l'Amerique ſeptentrionale, au nort du Mexique, & au couchant de la Louiſiane.*

NOVUS, a, um. *Cic.* Nouveau, récent, moderne, neuf. *Novus alicui rei. Tac.* Qui n'eſt pas habitué à une choſe, qui y eſt neuf. *-annus. Tib.* Le Printems, le renouveau. *-maritus. Ter.* Nouveau marié. *anguis. Virg.* Un ſerpent qui a changé de peau. *-homo. Sall.* Un homme qui paroît comme un champignon, qui s'eſt élevé tout d'un coup, qui a fait une fortune extraordinaire. *-Poëta. Ter.* Un Poëte moderne. *-furor. Virg.* Une fureur ſubite. *Novas res moliri. Suet.* Remuer, exciter des troubles, des remuemens dans l'Etat. *Novi homines. Cic.* Gens de fortune, qui s'élevent tout d'un coup, nouveaux venus.

NOVUS Mercatus. Neuf-Marché, *village de France en Normandie, aux confins de l'iſle de France.*

NOVUS Mercatus. Novobazar, Novibazar, *ville capitale de Servie, dans la Turquie, en Europe, au confluent de la Siniza & de la Riſca.*

NOVUS Orbis. L'Amerique, Le Nouveau Monde, Quatriéme partie du Monde, *au couchant de l'Europe & de l'Afrique.*

NOVUS Portus, Novoportus. Newport, *nom de pluſieurs bourgs en Angleterre*, Newport, *dans l'iſle de Wigh.* ‖ Newport, *dans le Comté de Monmouth.* ‖ Newport, *dans la Cornouaille, aux confins du Comté de Devon.* ‖ Newport, *dans le Comté de Pembrock.*

NOVUS Portus. *Voyez* Lemanis.

NOX, noctis. *f. Cic.* La nuit. ‖ *Virg.* Le ſommeil. ‖ La mort. ‖ *Ovid. Hor.* La derniere faveur. *Nox animi. Ovid.* L'aveuglement de l'ame, les tenebres de l'eſprit, l'ignorance. *Æquare nocti ludum. Virg.* Paſſer la nuit au jeu, jouer toute la nuit. *De nocte. Hor.* ou *noctu. Cic.* De nuit, la nuit, pendant la nuit.

NOXA, æ. *f. Cic.* Dommage, perte, tort. ‖ *Liv.* Faute, action coupable. ‖ *Col.* Maladie, indiſpoſition. ‖ *Liv.* Peine, ſupplice dû à une faute. *Noxa penes milites erat. Liv.* C'étoit la faute des ſoldats. *Noxa eſſe. Tac.* Faire du tort, cauſer de la perte. *-dedere. Liv.* Donner pour réparer un dommage qu'on a cauſé. *-arguere. Suet.* Reprendre d'une faute. *-eximere. Liv.* Exempter de la peine qu'on merite. *-nihil his. Liv.* Il n'y a point de leur faute. *Noxâ ſine ullâ ſtomachi. Celſ.* Sans offenſer *ou* alterer aucunement l'eſtomac. *Noxam nocere. Liv.* Commettre une faute.

NOXALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Caïus. JCT.* Qui concerne un tort, un dommage, une perte, &c. *Noxalis actio. id.* Action pour réparation de dommage.

NOXIA, æ. *f. Cic.* Faute volontaire.

NOXIOSUS, a, um. *Sen.* Capable de faire du mal, de cauſer du dommage.

NOXIUS, a, um. *Cic.* Coupable, criminel. ‖ *Ovid.* Nuiſible, dommageable, préjudiciable, qui fait du tort, qui cauſe du dommage. *Noxius conjurationis. Tac.* Complice d'une conjuration. *Noxia tela. Ovid.* Des traits dangereux. *Noxior omnibus reis. Sen.* Plus coupable que tous les criminels enſemble. *Noxiſſimum animal. Sen.* Un animal très-nuiſible.

NU

NUBECULA, æ. *f. Plin.* Petit nuage, petite nuée. *Nubecula frontis. Cic.* Front refroigné, air chagrin, mine rechignée.

NUBES, is. *f. Cic.* Nuage, nuë, nuée. ‖ *Virg.* Vapeur. ‖ *Hor.* Chagrin ſombre. ‖ *Liv.* Multitude, foule. *Nubes pulverea. Stat.* & *pulveris. Quint. Curt.* Un tourbillon. *-cæca Reipublicæ. Cic.* Les tems fâcheux de la Republique.

NUBIA, æ. *f.* Urbs. Nubia, Nuabia, Nubie, *ville d'Ethiopie en Afrique, dans la Nubie, ſur le Nil.*

NUBIA, æ. *m.* Fluvius. La Nubia, *grande riviere d'Ethiopie, en Afrique.*

NUBIA Regio. La Nubie, *Region de la Haute Ethiopie en Afrique, entre l'Egypte, le Deſert de Barca, le Zaara, & l'Abiſſinie.*

NUBIFER,

NUBIFER, a, um. *Ovid.* Qui amene, qui attire des nuées.

NUBIFUGUS, a, um. *Col.* Qui chaſſe les nuées, qui diſſipe les nuages.

NUBIGENA, æ. *m. f. Ovid.* Engendré des nuées *Nubigenæ amnes. Stat.* Des torrens formez par les eaux de la pluie.

NUBILA, orum. *pl. n. Virg.* Les nues, les nuées, les nuages. ‖ *Plin.* Air ſombre, triſteſſe. *Nubila ventus agit, differt. Virg. detergit, depellit. Tibul.* Le vent chaſſe, diſſipe, diſperſe les nuages. *Nubila humani animi ſol ſerenat. Plin.* Le Soleil diſſipe la triſteſſe du cœur de l'homme.

NUBILAR, aris. } Lieu couvert proche des aires où l'on bat le bled en pleine campagne, qui ſert à ſe retirer lorſque les batteurs ſont ſurpris de la pluie.
NUBILARIUM, i. *n. Col.* }

NUBILIS, is. *f. Cic.* Nubile, mariable, qui eſt en âge d'être mariée.

NUBILO, as, avi, atum, are. *neut. &*
NUBILOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Varr.* S'obſcurcir, ſe remplir de brouillards, ſe couvrir de nuées. *Nubilat aër. Varr.* Le Ciel s'obſcurcit, le temps ſe couvre, l'air ſe charge de nuages. *Nubilari ſi cœperit. Varr.* ou *ubi nubilabitur. Cat.* Si le temps ſe couvre.

NUBILUM, i. *n. Plin.* Nuage, nue, nuée. *Nubilo. Plin.* Par un temps couvert.

NUBILUS, a, um. *Plin.* Nebuleux, couvert de nuées. ‖ Sombre, obſcur. ‖ *Stat.* Qui a l'air ſombre.

NUBIS, is. *f. Plaut. Voyez* Nubes.

NUBIS, Anubis, is. *m.* Le Carrion, *riviere d'Eſpagne, dans les Aſturies & le Royaume de Leon.*

NUBITUR. *imperſ. Plaut.* On ſe marie. *Nubitur hic facilè mala cum fama. Plaut.* On s'acquiert ici facilement une mauvaiſe reputation. ‖ On ne laiſſe pas de trouver à ſe marier ici bien qu'on ait mauvaiſe reputation.

NUBIVAGUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui erre parmi les nuées.

NUBO, is, nupſi, nuptaſum, & nuptum, bere. *neut. Cic.* Se marier, épouſer *ou* prendre un mari. *Ovid.* Prendre une femme. *Nubere in familiam claram. Cic.* Se marier dans une famille illuſtre, épouſer un parti d'une haute naiſſance. *Uxori nubere nolo meæ. Mart.* Je ne veux pas être la femme de ma femme, *c'eſt-à-dire*, je ne veux pas qu'elle faſſe le maître chez moi.

NUCAMENTUM, i. *n. Plin.* La fleur des noiers & des coudriers, *&c. ou plûtôt* ce qui précede le fruit & qui tombe ayant la figure d'une queue de ſouris.

NUCE, nucis, nucem. *Voyez* Nux.

NUCERIA, æ. *f.* Urbs campaniæ Felicis. Nocera, *ville du Royaume de Naples en Italie, dans la Terre de Labour.*

NUCERIA, Luceria, Urbs Capitanatæ. Lucera delli Pagani, *ville du Royaume de Naples en Italie, dans la Capitanate.*

NUCERIA Longobardiæ. Luzara, *bourg de Lombardie, dans le Mantouan, ſur le Pô.*

NUCERIA Calabriæ. Nocera, *ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Calabre citerieure, près de l'ulterieure.*

NUCERIA Umbriæ. Nocera, *ville de l'Italie, dans le Duché de Spolete, qui eſt de l'Etat de l'Egliſe.*

NUCETUM, i. *n. Stat.* Lieu planté de noiers.

NUCETUM, i. *n. Voyez* Nocetum.

NUCEUS, a, um. *Plin.* De noix, de noier.

NUCIFRANGIBULUM, i. *n. Plin.* Un caſſe-noix *ou* les dents avec quoi on caſſe des noix.

NUCIFRANGIBULUS, a, um. *Plaut.* Qui caſſe des noix.

NUCIPORTICA, orum. *plur. n. Mart.* Pêches, brugnons.

NUCIPRUNUM, i. *n. Plin.* Fruit de prunier enté ſur un noier.

NUCIUM, i. *n.* Nuys, Nuitz, *ville de France en Bourgogne, au midi de Dijon.*

NUCLEUS, i. *m. Plin.* Amande, noyau, noix qui eſt dépouillée de ſa coquille. ‖ *Vitr.* Forme de paveur. ‖ Couche de maſſon ſur laquelle on poſe les carreaux du plancher. *Nucleus allii. Plaut.* Gouſſe d'ail. *-acini. Plin.* Pepin de raiſin. *-ferri. Plin.* L'acier. *-olivæ.* Le noyau d'une olive. *-pinguitudinis. Plin.* Durillon de graiſſe. *Nuclei palmarum. Plin.* Noyaux de dattes. *Nucleum amiſi. Plaut.* J'ai perdu le meilleur.

NUCULA, æ. *f. Plin.* Petite Noix.

NUDATIO, onis. *f. Plin.* Nudité, l'action de ſe mettre nud *ou* de dépouiller nud.

NUDATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Nudo.

NUDITAS, atis. *f. Quintil.* Défaut, manque d'éloquence.

NUDIUS, i. *m. Cic.* Le jour d'avant ce jour-ci. *Nudius tertius. Cic.* Il y a trois jours, avant hier, c'eſt aujourd'hui le troiſiéme jour. *Nudius quartus, quintus, ſextus. Plaut. tertius decimus. Cic.* Il y a quatre, cinq, ſix, treize jours, depuis 4. 5. 6. 13. jours.

NUDO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Mettre à nud, dépouiller, découvrir, faire voir à nud. ‖ Dénuer, dégarnir. ‖ Expoſer à la vûe, mettre en évidence, faire connoître ce qui eſt caché. *Nudare armis. Ovid.* Deſarmer, ôter les armes. *-vada. Liv.* Découvrir les guez. *-gladios. Liv.* Déguainer, tirer l'épée, mettre l'épée à la main. *-crinibus caput. Petron.* Raſer la tête, les cheveux. *-hoſtium refugia. Fron.* Raſer les fortifications des retraites des ennemis. *-omnia. Cic.* Piller tout. *-ſcelus. Liv.* Découvrir un crime, le faire connoître. *-ſuam inſcitiam. Varr.* Faire paroître ſon ignorance. *-agros. Liv.* Ravager la campagne. *-corpus ad ictus.* Se dépouiller pour être fuſtigé. *-alicujus pericula præſidio. Cic.* Priver quelqu'un de ſecours dans un peril. *-littora. Caſ.* Abandonner le rivage, quitter les côtes. *-animum. Liv.* Découvrir ſes ſentimens, les mettre au jour. *aliquantum urbis. Liv.* Faire une brêche à la ville. *-arbores foliis. Plin.* Dépouiller les arbres des feuilles. *-montem ſylvis. Sil. Ital.* Abattre les forêts d'une montagne. *-facta alicujus. Ovid.* Expoſer en vûe les actions de quelqu'un.

NUDUS, a, um. *Cic.* Nud, dépouillé, découvert, qui eſt ſans habit. ‖ Dénué, dépourvû, dégarni, deſtitué. ‖ *Ovid.* Seul. *Nudum jacere. Virg.* N'être point enſeveli *ou* enterré.

NUGÆ, arum, *plur. f. Cic.* Badineries, bagatelles, vetilles, niaiſeries, fadaiſes, ſottiſes, amuſemens folâtres, ſornettes, bourdes. *Nugas relinquere. Cic.* Quitter la bagatelle.

NUGALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell. Voyez* Nugatorius.

NUGAMENTUM, i. *n. Apul. Voyez* Nugæ.

NUGARIUM, i. *n. Varr.* Ruelle *ou* cercle de femmes, lieu où il ſe dit quantité de bagatelles, de badineries & de ſottiſes. ‖ Toilette de femme.

NUGATOR, oris. *m. Cic.* Badin, qui dit des ſottiſes, des bagatelles, des niaiſeries, des vetilles, des fadaiſes, des folies. ‖ Qui s'y amuſe, folâtre, évaporé, vetilleur.

NUGATORIE. *adv. Cic.* D'une maniere badine, folâtre, en badinant, en évaporé, en badin.

NUGATORIUS, a, um. *Cic.* Badin, folâtre, de ſottiſes, de vetilles, de fadaiſes, de bagatelles, de badineries, de niaiſeries, d'évaporé, de badin, de folâtre, qui concerne la bagatelle & les amuſemens inutiles.

NUGAX, acis. *omn. gen. Cic. Voyez* Nugator.

NUGIFER. *Cic.* } Porteur de bagatelles, de rogatons. ‖ Qui ſe trompe ſoi-même.
NUGIGERULUS, a, um. *Plaut.* }

NUGIVENDULUS, a, um. *Plaut.* Vendeur de bagatelles, debiteur de ſornettes, qui en donne à garder.

NUGOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Badiner, folâtrer, faire l'évaporé, s'amuſer à des bagatelles, dire des niaiſeries, des ſottiſes, vetiller, s'occuper de vetilles. *Nugari cum aliquo. Hor.* Badiner avec une perſonne.

NUITHONIA, æ. *f.* Nuichland, *contrée de Suiſſe, entre la riviere d'Aar, & celle d'Orbe.*

NUITIA Regio. La Terre de Nuitz, *pays de la nouvelle Hollande.*

NULLATENUS. *adv.* Ce mot n'eſt pas Latin. *Voyez* Nullomodò.

NULLIBI. *adv.* (avec repos.) *Vitr.* Nulle part, en nul lieu, en aucun endroit.

NULLOMODO. *abl. abſ. Ter.* Nullement, aucunement, en aucune maniere.

NULLUS, a, um; nullius. *gen.* nulli. *dat. Cic.* Nul, aucun, perſonne. ‖ De nulle conſequence. *Nullus eo melius medicinam facit. Plaut.* Perſonne ne ſçait la Medecine mieux que lui. *Nullus ſum. Ter.* Je ſuis mort, je ſuis perdu, c'eſt fait de moi. *Nullus rogari. Catul.* N'être point prié. *Nullus imperator fuit ex illo tempore vir ille. Cic.* Cet homme ne commande plus les troupes depuis ce temps-là. *Nullus tametſi moneas, memini. Ter.* Quand vous ne m'en avertiriez pas, je m'en ſouviens. *Nullus dixeris ſi. Ter.* Vous ne direz rien ſi. *Nullus eſt. Plaut.* Il eſt mort. *Nullus quidem. Ter.* Non pas, s'il vous plaît. *Nullorum hominum. Ter. Nullo numero homo. Cic.* Un homme de rien. *Nullo negotio. Cic.* Sans difficulté, ſans peine, aiſément, facilement, ſans embarras. *Nullo modo. Ter. Pacto. Plaut.* Aucunement, nullement, en aucune maniere. *Nullo ordine. Liv.* Sans ordre, confuſément. *Sine fine. Plin.* Sans fin, continuellement. *Nullo loco. Cic.* En nul endroit, en aucun lieu. *Nullis litteris vir. Plin.* Un homme ſans lettres, ſans ſcience, un ignorant, qui ne ſçait rien. *Nullum habere aliquem. Cic.* Ne faire aucun cas de quelqu'un, le compter pour rien. *Nullâ non luce. Mart.* Chaque jour, tous les jours.

NUM. *adv. Cic.* Eſt-ce que? n'eſt ce pas? *Num furis? Hor.* Etes-vous fou? *Num facti piget? Ter.* N'avez-vous point de chagrin d'avoir fait cela? *Num cogitat quid dicat? Ter.* Penſe-t-il à ce qu'il dit? y fait-il reflexion?

NUMANA, æ. *f.* Humana Rouinata, *ville d'Italie ruinée, dans la Marche d'Ancone.*

NUMANTIA, æ. *f.* Numance, *ancienne ville de la Celtiberie en Eſpagne. On voit ſes ruines à Pacute Guaray, dans la vieille Caſtille, ſur le Duero.*

NUMANTINUS, a, um. Numantin, qui eſt de Numance.

NUMARIUS, *&c. Voyez* Nummarius.

NUMELLÆ, arum. *plur. f. Plaut.* Sorte de carcan, *qui ſervoit à attacher ceux à qui l'on donnoit la queſtion.* ‖ *Col.* Collier pour les animaux de labour. *Numella verſatilis. Bud.* Un pilori.

NUMEN, inis. *n. Virg.* Dieu, la Divinité. ‖ La puiſſance, la volonté divine & les autres attributs de Dieu. *Numen conceptum pectore. Lucan.* Une fureur divine dont on ſe ſent poſſedé. *-divinum horrere. Cic.* Etre ſaiſi d'une ſainte fureur en la preſence de la Divinité. *-amicum. Virg.* Une Divinité favorable. *-Dei præſens ibi fuit. Liv.* La puiſſance, la main de Dieu parut là. *Numina divûm. Virg.* Les oracles des Dieux.

NUMERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Qu'on peut compter, qui peut être nombré.

NUMERATIO, onis. *f. Col.* Compte, dénombrement, calcul, l'action de compter.

NUMERATO. *abl. abſ. Cic.* En argent comptant.

NUMERATOR, oris. *m.* Calculateur, Arithmeticien.

NUMERATUS, a, um. *Cic.* Compté, nombré, calculé. *Numerata pecunia. Cic.* De l'argent comptant. *-dos. Cic.* Une dot payée comptant. *In numerato habere ingenium. Quintil.* Avoir l'eſprit preſent, avoir la preſence d'eſprit.

NUMERIUS, a, um. *Varr.* Qui eſt venu à terme *ou* ſans peine.

NUMERO. *abl. abſ. Plaut.* A point, juſtement, à terme, comme il faut, à temps, à propos. Trop tôt. ‖ *Numero mihi in mentem fuit. Plaut.* Je m'en ſuis ſouvenu bien à propos, fort à point.

NUMERO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Compter, calculer, nombrer. ‖ Eſtimer, priſer, tenir compte, compter entre, mettre au rang.

NUMEROSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec nombre, par meſure, avec cadence, de meſure.

NUMEROSUS, a, um. *Plin. Jun.* Nombreux, qui eſt en grand nombre. ‖ Grand. ‖ *Cic.* Qui a de la cadence, cadencieux.

NUMERUS, i. *m. Cic.* Nombre *ou* beaucoup, quantité. ‖ Rang. ‖ Meſure, cadence. *Quintil.* Le nombre. *Numeri graves. Ovid.* Les vers heroïques. *-impares. id.* Les vers elegiaques. *-lege ſoluti. Hor.* Les vers libres. *-eburni. Ovid.* Des dez. *In numerum ludere. Virg.* Jouer *ou* danſer de meſure, en cadence. *Extra numerum ſe movere. Cic.* Etre hors de cadence. ‖ S'écarter de la raiſon, paſſer les bornes de l'honnêteté, s'éloigner de la bienſéance. *Numerum aliquem obtinere. Cic.* Avoir quelque reputation, être en quelque eſtime. *-ſubducere. Catul.* Défalquer, faire une ſouſtraction. *-nunc ſedulo habui. Plaut.* J'ai mon compte, je trouve mon compte, j'ai compté juſte cette fois ci. *Numero Deorum eſſe alicui. Liv.* Etre regardé de quelqu'un comme un Dieu. *In numeros nomen referre. Plin. J.* Enrôler *ou* enregiſtrer. *In numero ſuorum habere. Cic.* Mettre au rang de ſes amis, compter entre ſes amis. *-in numero hoſtium duci. Cic.* Paſſer pour ennemi. *Digerere in numerum. Virg.* Ranger par ordre *ou* de file. *Numeris omnibus abſolutus. Cic.* Accompli, achevé, parfait, à quoi rien ne manque. *Nos numerus ſumus. Hor.* Nous ne ſervons qu'à faire nombre.

NUMICUS, i. *m.* Fluvius. Nemi, Numico, *riviere de la Campagne de Rome, en Italie.*

NUMIDIA, æ. *f.* La Numidie, *grande Region d'Afrique, pays des Nomades, au midi du mont Atlas.*

NUMIDIA Nova. Numidie, *nouvelle contrée d'Afrique entre la Mediterranée, le mont Atlas, la Mauritanie Ceſarienne & l'Afrique propre.*

NUMIDICUS, a, um. Numidique, qui appartient à la Numidie. ‖ *Numidicus Sinus* Le Golfe de Numidie, *dans la Mediterranée, ſur les côtes de la nouvelle Numidie, où eſt aujourd'hui le* Golfe de Colle.

NUMISMA, atis. *n. Hor.* Medaille. ‖ Piece de monnoye.

NUMISTRO, onis. *m.* Clocento, *village de la Calabre citerieure, dans le Royaume de Naples, en Italie, autrefois ville des Brutiens.*

NUMMARIUS, a, um. *Cic.* De la monnoye, qui concerne la monnoye. ‖ Qui prend de l'argent. *Nummarius judex. Cic.* Juge qui ſe laiſſe gagner par argent. *-interpres pacis.* Mediateur mercenaire. *Nummaria res. Cic.* La monnoye, l'argent. *-difficultas. Cic.* Diſette *ou* rareté d'argent, difficulté d'en trouver. *-teſſera. Suet* Lettre de credit.

NUMMATIO, onis. *f. Cic.* Abondance d'argent, amas d'argent, grandes ſommes.

NUMMATUS, a, um. *Cic.* Qui a de l'argent, qui eſt en argent comptant, pecunieux. *Nummatum bene marſupium. Plaut.* Une bourſe bien garnie.

NUMMOSUS, a, um. *Gell.* Qui a beaucoup d'or & d'argent, qui eſt pecunieux.

NUMMULARIOLUS, i. *m. Sen.* Un petit banquier.

NUMMULARIUS, i. *m. Ulp.* Banquier. ‖ Changeur.

NUMMULARIUS, a, um. *Scæv. JCT.* De Banquier. ‖ De Changeur. ‖ Qui concerne la banque *ou* le change.

NUMMUS, i. *m. Cic.* Piece de monnoye, medailles, de l'argent. *Nummus argenti. Plaut.* Piece, medaille *ou* monnoye d'argent. *-adulterinus. Cic.* Piece fauſſe. *-aſper. Perſ.* Piece neuve. *Nummorum multorum bibliotheca. Cic.* Une bibliotheque de grand prix. *In nummis habere, Cic.* Avoir des deniers comptans. *In nummis ſuis multum eſſe. Cic.* Etre fort en argent comptant, en avoir beaucoup.

NUMNAM. *adv. Ter. Voyez* Num.

NUMUS, *&c. Voyez* Nummus.

NUNC. *Cic.* A preſent, preſentement, maintenant, à cette heure. ‖ Pour lors, alors: *Nunc nuper. Ter.* Il n'y a pas long-temps. *Nunc huc, nunc illuc. Lucr.* Tantôt ici, tantôt là. *Nunc ipſum. Cic. nunc. Plaut.* Tout à l'heure, tout preſentement. *Nunc reus erat de vi. Cic.* On l'accuſoit alors de violence.

NUNCIA, æ. *f. Cic.* Meſſagere, celle qui annonce quelque choſe, qui apporte une nouvelle. *Nuncia Junonis. Ovid.* L'Arc-en-Ciel.

NUNCIATIO, onis. *f. Cic.* L'action d'annoncer une choſe, d'en porter la nouvelle.

NUNCIATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

NUNCIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Annoncer, rapporter, apporter *ou* debiter une nouvelle.

NUNCIUM, i. *n. Catul.* Nouvelle.

NUNCIUS, i. *m. Cic.* Meſſager, qui apporte quelque nouvelle, courrier. ‖ Meſſage, nouvelle, rapport. ‖ Lettre de divorce. *Nuncium ad aliquem mittere. Cæſ.* Envoyer un courrier *ou* un Meſſager à quelqu'un. *-uxori, virtuti remittere. Cic.* Repudier ſa femme, renoncer à la vertu, les abandonner. *Nuncio in tuo magnus ineſt lepos. Plaut.* Votre nouvelle eſt très-agréable, fait grand plaiſir.

NUNCIUS, a, um. *Ovid.* Qui annonce, qui rapporte *ou* qui apporte quelque nouvelle. *Nuncia verba. Ovid.* Des paroles qui annoncent.

NUNCUBI. *adv. Ter.* Eſt-ce que jamais? eſt-ce qu'en quelque endroit?

NUNCUPATIO, onis. *f. Plin.* L'action de prononcer, de nommer, de reciter, nomination, declaration, inſtitution d'heritier de vive voix, dédicace, l'action de dédier.

NUNCUPATUS, a, um. *Juſt.* Declaré de bouche.

NUNCUPO, as, avi, atum, are. *act. Cic* Dire, nommer, declarer de bouche. ‖ *Plin.* Raconter, rapporter. *Nuncupare vota Deo Cic.* Adreſſer des vœux à Dieu. *-hæredem Juſt* Declarer de bouche ſon heritier. *-teſtamentum. Plin.* Declarer de bouche ſa derniere volonté, dicter ſon teſtament en preſence de témoins. *-linguâ. Cic. Verbis. Liv.* Declarer de vive voix. *-inſueto nomine. Varr.* Donner un nouveau nom.

NUNDINA, æ. *f.* Déeſſe qui préſidoit aux luſtrations qui ſe faiſoient pour un enfant mâle, le neuvieme jour de ſa naiſſance, & pour une fille le huitiéme.

NUNDINÆ, arum. *plur. f. Cic.* Foires, marchez, *qui ſe tenoient en certains temps, tous les neuf jours chez les anciens Romains.*

NUNDINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* &

NUNDINARIUS, a, um. *Plin.* De foires *ou* de marchez, qui les concerne. *Nundinalis coquus. Plaut.* Un mauvais Cuiſinier, le Cuiſinier du diable. *Nundinarium forum. Plin.* Le lieu, *ou* la place du marché, *ou* de la foire.

NUNDINATIO, onis. *f. Cic.* Trafic, marchandiſe, negoce, vente *ou* marché qu'on fait. *Nundinatio juris. Cic.* Vente de la Juſtice. *-hominum. Cic.* Trafic d'hommes.

NUNDINATOR, oris. *m. Feſt.* Qui va aux foires, qui frequente les foires, qui court les ventes, un brocanteur.

NUNDINO, as, avi, atum, are. *Suet.* &

NUNDINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Trafiquer, faire trafic, vendre & acheter, frequenter les foires. ‖ Faire métier & marchandiſe, brocanter, acheter pour revendre.

NUNDINUM, i. *n. Lamp.* Marché, foire, place publique. *In trinum nundinum. Liv.* A trois jours de marché.

NUNQUAM. *adv. Cic.* Jamais. *Nunquam quicquam. Ter.* Nulle part au monde. *Nunquam non Suet.* Toûjours, en tous temps, continuellement.

NUNQUANDO. *adv. Cic.* Eſt-ce que quelquefois *ou* quelque jour?

NUNQUID & Nunquidnam. *adv. Cic.* Eſt-ce que? ‖ N'y a-t-il rien?

NUNQUIS, quæ, quod, quid. *Cic.* Y a-t-il quelqu'un? y auroit-il quelqu'un? n'y a-t-il perſonne? eſt-ce que quelqu'un? *Nunquid vis? Ter.* Voulez-vous, ſouhaitez-vous, demandez-vous quelque choſe? *Nunquis hic nemo? Ter.* N'y a-t-il perſonne ici? eſt-ce qu'il n'y a perſonne? *Nunquid redeat incertum?* Ne ſçait-on point s'il reviendra.

NUNTIO, *&c. Voyez* Nuncio.

NUPER. *adv. Cic.* Dernierement, il n'y a gueres, il n'y a pas long-temps, depuis peu, il y a quelques jours, nouvellement. *Nuper admodùm. Plaut.* & *Nuperrimè. Cic.* Tout récemment, depuis très-peu de temps, il n'y a que très-peu de jours.

NUPERUS, a, um. *Plaut.* Qui eſt depuis peu de jours, récent, nouveau.

NUPTA, æ. *f. Cic.* Mariée, épouſée. *Nova nupta. Ter.* La mariée, la nouvelle mariée.

NUPTIÆ, arum. *plur. f. Cic.* Nôces, mariage. *Nuptias facere. Petr.* Eprouver le mariage. *Nuptiarum expers. Hor.* Qui n'en a aucune experience. *-multarum mulier. Cic.* Femme qui a eu pluſieurs maris. *-ſolemnia. Tac.* La nôce.

NUPTIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Nuptial, de nôces, de mariage. *Nuptialia dona. Cic.* Preſens de nôces.

NUPTURIENS, tis. *f. Apul.* Fille qui a envie d'être mariée.

NUPTURIO, is, rii, ire. *neut. Plin.* Avoir envie d'être mariée.

NUPTUS, ûs. *m. Cæſ.* Mariage *ou* l'action de marier une fille. *Nuptui collocare Col.* ou *nuptu locare. Plin.* Marier une fille, la donner en mariage.

NUPTUS, a, um. *Plaut.* Qui convient à mariée, de mariée. *Nuptus novus. Plaut.* Nouveau marié. *Nupta verba. Feſt.* Des paroles, des termes que la bienſéance ne permet qu'aux femmes mariées.

NURIA. Newry.

NURSIA, æ. *f.* Norcia, *ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, & le Duché de Spolete.*

NUSCUM, i. *n.* Nuſco, *ville du Royaume de Naples, dans la Principauté ulterieure, en Italie.*

NUSPIAM, } Nulle
NUSQUAM. *adv. Cic.* } part, en aucun lieu, en nul endroit. *Nuſquam non. Suet.* Par tout, en tous lieux. *Nuſquam gentium. Ter.* En aucun endroit du monde.

NUSSIA, æ. *f. Voyez* Noveſium.

NUTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* &

NUTABUNDUS, a, um. *Apul.* Chancelant.

NUTAMEN, inis. *n. Sil. Ital.* Balancement, branle.

NUTATIO, onis. *f. Plin.* Balancement, branle, l'action de vaciller *ou* de baiſſer & de relever la tête, comme font ceux qui s'endorment ſur un ſiege. *Nutatio montis. Sen.* Tremblement, ſecouſſe d'une montagne.

NUTO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Faire ſigne par un remuement de tête. ‖ *Plin.* Branler, chanceler, pencher, vaciller, être ébranlé. ‖ *Cic.* Etre dans l'incertitude, être irreſolu. *Nutare in re aliqua. Cic.* Etre incertain ſur quelque choſe. *-pondere. Ovid.* Penché par le poids dont on eſt chargé. *Nutat victoria. Plin.* La victoire penche *ou* eſt chancelante.

NUTRICATIO, onis. *f.* } L'action
NUTRICATUS, ûs. *m. Varr.* } de nourrir.

NUTRICATOR, oris. *m. Plin.* Nourricier, celui qui nourrit.

NUTRICE, nutricem. *Voyez* Nutrix.

NUTRICIUS, a, um. *Cæſ. Voyez* Nutritius.

NUTRICO, as, avi, atum, are. *act. Varr.* &

NUTRICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Nourrir *ou* être nourri.

NUTRICULA, æ. *f. Hor.* Une petite nourrice.

NUTRIMEN, inis. *Ovid.* &

NUTRIMENTUM, i. *n. Cic.* Nourriture, alimens. *Nutrimentorum ejus locus. Suet.* Le lieu où il a été nourri.

NUTRIO, is, ivi, itum, ire *act. Plin.* Nourrir. ‖ *Ovid.* Conſerver, entretenir, avoir ſoin de. *Nutrire mammis fœtum. Plin.* Allaiter ſon fruit, donner la mamelle à ſes petits. *-vinum. Col.* Avoir ſoin du vin, tenir toûjours ſon vaiſſeau plein. *-comam. Val. Flac.* Avoir ſoin de faire croître & de conſerver ſa chevelure. *-ulcus. Celſ.* Panſer un ulcere.

NUTRITIA, orum. *pl. n. Ulp.* Nourritures, alimens. ‖ Salaire d'une Nourrice.

NUTRITIUM, i. *n. Sen.* Nourriture, aliment, ſoin de nourrir.

NUTRITIUS, a, um. *Col.* Qui nourrit. *Nutritio ſinu recipere. Colum.* Donner la mamelle, allaiter, donner à tetter, donner le tetton.

NUTRITIUS, i. *Caſ.* Nourricier, qui nourrit, qui a ſoin de nourrir.

NUTRITUS, ûs. *m. Plin.* Nouriture, l'action & le ſoin de nourrir.

NUTRITUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Nutrio.

NUTRIX, icis. *f. Cic.* Nourrice, celle qui nourrit. ‖ *Plin.* Pepiniere. ‖ *Cic.* Celle qui entretient *ou* qui conſerve. ‖ *Catul.* Tetton, mamelle. *Nutrices, cum. f. Catul.* Les tettons, les mamelles, le ſein.

NUTUS, ûs. *m. Cic.* Signe, mouvement qu'on fait de la tête pour marquer ſon conſentement. ‖ Volonté, fantaiſie, caprice. ‖ Le poids naturel d'un corps, qui le porte vers ſon centre. ‖ *Val. F.* Chûte, le mouvement d'un corps, qui tombe. *Nutus conferre loquaces. Tib* Donner des ſignes pour ſe faire entendre. *Ad nutum* ou *nutu alicujus. Cic.* Selon la volonté, à la fantaiſie, au gré, ſuivant le caprice de quelqu'un.

NUVOLLARIA, æ. *f.* La Novellaria, Novellare, Nuolare, *ville d'Italie, dans le Modenois, en Lombardie.*

NUX, nucis. *f. Ovid.* Noyer, *arbre.* ‖ *Cic.* Noix, *fruit de noyer. Nux pontica, avellana. Plin.* Aveline, noiſette. *-graca. Plin.* Amande. *-aromatica, unguentaria, odorata, moſcata, myriſtica. Plin.* Noix muſcade. *-caſtanea. Virg.* Chataigne. *-pinea. Mart.* Pomme de pin. *-perſica. id.* Brugnon, pêche-noix, *ſorte de pêche. Nuces relinquere. Perſ.* Quitter la bagatelle, n'être plus enfant. *Sparge marite nuces. Virg.* Jettez des noix, mon mari. *C'étoit une coûtume la nuit des nôces de jetter des noix aux jeunes gens, pour les amuſer & les divertir.*

NY

NYCTICORAX, acis. *m. Bibl.* Corbeau de nuit, *eſpece de hibou.*

NYLANDIA, Neolandia, æ. *f.* Nyland, Nylande, *Province de Finlande, en Suede, entre la Finlande propre, la Taraſthie, la Carelie, & le Golfe de Finlande.*

NYMPHÆ, arum. *pl. f. Catul.* Les Nymphes, les demi Déeſſes de l'antiquité payenne. ‖ *Plin.* Petites abeilles.

NYMPHÆA, æ. *f. Plin.* Le lys d'étang, le Nenuphar, *plante.*

NYMPHÆUM Promontorium. Le Cap de Monte Santo, *dans la Macedoine, formé par le Mont Athos, ſur l'Archipel.* ‖ *Autre en Sardaigne au Nord-Eſt de Cagliari.*

NYMPHÆUS Fluvius. La Nympa, Le Storace, *riviere de la Campagne de Rome, en Italie.*

NYMPHÆUS, Nymphius Fluvius. La Baſilimpha, *riviere du Diarbek, en Aſie, ou de la Meſopotamie, qui ſe décharge dans le Tigre entre Moſul & Tekrit.*

NYMPSCHA, æ. *f.* Nympſch, Nymptſch, *ville de la Principauté de Brien, en Sileſie.*

NYSA, æ. *f.* Armeniæ Minoris Urbs Niſi, *ville de l'Armenie Mineure, aujourd'hui de l'Aladuti en Natolie, ſur le Genſui.*

NYSA, Niſſa, Lydiæ & Cariæ Urbes. Niſa, *nom de deux villes de l'Aſie Mineure, l'une en Lydie, & l'autre dans la Carie, aujourd'hui dans la Natolie, l'une près de la riviere de Chiay, & l'autre dans l'Aidinelli.*

O

O *Interjection qui gouverne le nominatif, l'accuſatif, & le vocatif. Cic. O qualis facies! Juv.* O quelle mine! ô quelle face! *O faciem pulchram!* O le beau viſage! *O me perditum! Ter.* O me voilà perdu! *O utinam! Ovid.* O plût à Dieu!

OÆNEUM, i. *n. Voyez* Onæum.

OANUS, i. *m.* Fluvius. Fraſcolari, *riviere de la vallée de Noto, en Sicile.*

OASIS, is. *f.* Magna. Alguechet, *pays d'Afrique, dans les deſerts de Barca.*

OASIS, is. *f.* Parva. Eleocath, Eleochet, *habitation des Arabes dans les deſerts de Barca, au nord d'Alguechet.*

OAXACA, æ. *f. Voyez* Guaxaca.

OAXES, is. *m.* Fluvius. Armiro, *riviere de l'iſle de Candie.*

OAXUS. *Voyez* Palæocaſtrum.

OB, *prépoſition qui gouverne l'accuſatif. Cic. Elle s'exprime en François par* à cauſe, à l'occaſion, au ſujet, devant, par, pour. *Ob eam rem. Plaut.* A cauſe de cela. *Ob adulterium caſus. Virg.* Tué à l'occaſion d'un adultere. *Ob hoc verbum. Plaut.* Pour cette parole. *Ob dictum. Cic.* Pour un mot. *Ob avaritiam laborat. Hor.* Il eſt tourmenté par ſon avarice. *Ob formidinem. Tac.* Par crainte. *Ob proſpera. Tac.* Par la proſperité. *Ob oculos. Cic.* Devant les yeux. *Ob* pour *ad. Ob abſolvendum. Cic.* Pour abſoudre. *Ob tacendum. Cic.* Pour ſe taire. *Ob induſtriam. Plaut.* Exprès. *Ob rem. Sall.* A profit. *Ob nullam noxiam. Plaut.* A tort, ſans cauſe, ſans avoir mal fait. *Ob ſtultitiam, pretium fero. Ter.* Je ſuis payé de ma folie, je porte la peine de ma ſottiſe. *Ob vos ſacro Feſt.* pour *vos obſecro.*

OBACER, i. *m.* Fluvius. L'Oker, *riviere d'Allemagne, dans le Duché de Brunſwick, en Baſſe Saxe.*

OBACERBO. *Feſt. pour* Exacerbo.

OBÆRATUS, a, um. *Liv.* Obere, chargé de dettes, fort endetté. ‖ *Caſ.* Celui qui étant ſurchargé de dettes *ou* d'impôts, ſe mettoit ſous la protection de quelque Grand, s'attachoit à ſon ſervice, & l'accompagnoit par tout.

OBAMBULATIO, onis. *f. ad Her.* Promenade devant, autour, à l'entour.

OBAMBULATOR, oris. *m. Mart.* trix, icis. *f. Gell.* Qui ſe promene.

OBARATOR, oris. *m. Col.* Qui laboure autour.

OBARDEO, es, ſi, ſum, dere. *neut. Stat.* Brûler tout autour.

OBARMATIO, onis. *f. Veget.* L'action d'armer de pied en cap.

OBARMATOR, oris. *m. Veget.* Qui arme de pied en cap.

OBARMO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Armer de pied en cap, couvrir d'armes.

OBARO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Labourer autour, tout autour, à l'entour.

OBATER, tra, trum. *Plin.* Noirâtre, un peu noir, tirant ſur le noir.

OBAUDIO, is, ivi, ire. *Feſt.* N'entendre pas, n'ouir pas. ‖ Faire ſemblant de ne pas entendre. ‖ *Bibl.* Ecouter, obéir. *Voyez* Obedio.

OBAUDITIO, onis. *f. Plin.* Mauvaiſe entente, l'action de ſe tromper en entendant quelque choſe, erreur de l'ouie.

OBAURATUS, a, um. *Apul.* Doré tout autour.

OBBA, æ *f. Perſ.* Sorte de vaſe de bois *ou* de genet d'Eſpagne tiſſu, qui ſervoit de taſſe. ‖ Vaſe à mettre du vin ayant un gros ventre & le cul fort large, qui ſervoit aux ſacrifices qui ſe faiſoient aux Manes.

OBBIBO, is, bibi, bitum, bere. *act. Cic.* Boire avec avidité, ne laiſſer rien dans le ventre, boire tout.

OBBRUTESCO, is, rui, cere. *neut. Lucr.* S'abrutir, devenir bête & ſtupide.

OBCÆCO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Avengler, rendre aveugle, faire perdre la vûe. *Ovid* Obſcurcir, rendre obſcur. *Obcacare foſſas in agro. Col.* Remplir *ou* couvrir des foſſes dans un champ. *-orationem. Cic.* Rendre un diſcours obſcur.

OBCALEO, les, lui, ere. *neut. Celſ.* Etre chaud tout autour.

OBCALLEO, es, ere. *neut.* &

OBCALLESCO, is, ere. *neut. Col. Voyez* Obcaleo.

OBDO, is, didi, ditum, dere. *act. Ter.* Fermer. *Obdere ceram auribus. Sen.* Boucher les oreilles avec de la cire *-peſſulum oſtio. Ter.* Fermer la porte au verrouil.

OBDORMIO, is, ivi, ire. *neut.* &

OBDORMISCO, is, ivi, cere. *neut. Cic.* S'endormir ſur. *Obdormire in Latmo. Cic.* S'endormit ſur le mont Latmus. *-Crapulam. Plaut.* Cuver ſon vin.

OBDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Plaut.* Mener au devant *ou* à l'entour. ‖ Tourner contre. ‖ *Cic.* Oppoſer, mettre en tête. ‖ *Plin.* Tendre au devant, mettre à l'entour, couvrir. *Obducere exercitum ad oppidum. Plaut.* Tourner l'armée contre la ville. *-tenebras rebus. Cic.* Couvrir les choſes de tenebres. *-vela. Plin. J.* Tirer les rideaux. *-cicatricem. Col.* Fermer une playe. *-frontem. Quint.* Se refrogner, froncer le ſourcil. *-cruſtam. Plin.* Couvrir d'une croûte. *-rubiginem. Plin.* Couvrir de rouille, enrouiller. *-callum dolori. Cic.* S'accoûtumer, s'endurcir à la douleur, s'y faire, ſe faire un calus contre la douleur. *-alicui aliquem. Cic.* Mettre en tête quelqu'un à un autre. *-torporem. Plin.* Engourdir, cauſer un engourdiſſement. *-alterum diem poſteriori diei. Cic.* Oppoſer le jour ſuivant au précedent. *Obduxi poſterum diem. Cic.* J'y ai paſſé le jour ſuivant, j'y ai demeuré tout le lendemain.

OBDUCTIO, onis. *f. Cic.* L'action de voiler, de couvrir, d'enveloper.

OBDUCTO, as, are. *Plaut.* Mener ſouvent.

OBDUCTOR, oris. *m. Stat.* Celui qui mene, qui conduit. ‖ Qui couvre.

OBDUCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Obduco. *Obductus vultus. Ovid.* ou *obducta frons. Hor.* Un viſage refrogné, une mine rechignée, un front ridé, un air triſte & ſevere.

OBDULCO, as, are. *Cal. Aur.* Adoucir, dulcifier, rendre doux. *Obdulcati ſunt fontes amari. Bibl.* Les fontaines ameres ſont devenues douces.

OBDUREO, es, ui, ere. *neut. Varr.* &

OBDURESCO, is, rui, cere. *neut. Cic.* S'endurcir, devenir dur *ou* inſenſible. *Obduruit. Cic.* Il n'a plus de tendreſſe. *-animus ad dolorem novum. Cic.* Mon ame eſt devenue inſenſible à de nouvelles douleurs.

OBDURO, as, avi, atum, are. *neut. Catul.* S'endurcir, devenir inſenſible. ‖ *Hor.* S'obſtiner, ne ſe rebuter pas.

OBEDIENS, tis. *omn. gen.* tior, iſſimus. *Cic.* Obéiſſant, ſoûmis. *Obedientiſſima quocunque in opere fraxinus. Plin.* Le frêne eſt propre à toutes ſortes d'ouvrages.

OBEDIENTER. *adv. Liv.* Avec obéiſſance, avec ſoûmiſſion.

OBEDIENTIA, æ. *f. Cic.* Obéiſſance, ſoûmiſſion.

OBEDIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Cic.* Obéir, être ſoûmis. *Obedire alicui ad verba. Cic.* Executer à la lettre *ou* ponctuellement les ordres de quelqu'un. *temporí. Cic.* S'accommoder au tems.

OBEDITIO, onis. *f. Bibl.* Obéiſſance, déference, ſoûmiſſion.

OBELISCOLYCHNIUM, i. *n. Quint.* Obeliſque au haut duquel il y a une lanterne.

OBELISCUS, i. *m Plin.* Obeliſque, *pierre taillée en forme pyramidale.*

OBELUS, i. *m. Petr.* Broche. ‖ Une marque dont l'on ſe ſervoit pour indiquer une choſe à corriger dans un livre *ou* dans un écrit, *comme* un coup d'ongle. *Obelo notare.* Faire des notes critiques.

OBENGIRUS, i. *m.* Obengir, *riviere de l'ancienne Bactriane, en Aſie, aujourd'hui dans le Choraſan en Perſe.*

OBEO, is, ivi, itum, ire. *act. Ovid.* Environner, tourner autour, faire le tour. ‖ *Cic.* Viſiter, faire la ronde, aller par tout, roder. ‖ Exercer. ‖ Aſſiſter, être preſent. ‖ Mourir. *Obire colonias. Cic.* Viſiter les colonies. *-pedibus regiones. Cic.* Parcourir à pied bein du pays. *-oculis exercitum. Plin. J.* Parcourir de vûe toute une armée. *-Conſulis munus. Liv.* Exercer la charge faire la fonction de Conſul. *per ſe omnia. Caſ.* Faire tout par ſoi-même. *-bella Liv.* Faire des expeditions militaires. *-pericula. Liv.* Courir des dangers. *-morte repentinâ. Suet.* Mourir ſubitement. *-vadimonium alicui. Cic.* Comparoître *ou* ſe preſenter pour quelqu'un. *Obeunt tres noctes. Plaut.* Trois nuits ſe paſſent. *-plures competitores. Cic.* Il y a pluſieurs competiteurs. *-ſydera. Plin.* Les aſtres les étoi-

les ſe couchent. *Obitur campus aquâ. Ovid.* Le champ eſt entouré d'eau, l'eau environne le champ.

OBEQUITATIO, onis. *f. Veget.* L'action d'aller à cheval autour, de battre l'eſtrade, ronde à cheval.

OBEQUITATOR, oris. *m. Veget.* Qui va tout autour *ou* qui fait la ronde à cheval, batteur d'eſtrade.

OBEQUITO, as, avi, atum, are. *n. Liv.* Aller à l'entour, faire le tour *ou* la ronde à cheval, battre l'eſtrade. *Obequitare caſtris. Cic.* Battre l'eſtrade autour du camp. *-agmen. Cic.* Caracoller autour d'un bataillon. *-ſtationibus hoſtium. Liv.* Reconnoître à cheval les poſtes des ennemis.

OBERKIRKIA, æ. *f.* Oberkirk, Haute Egliſe, *ville* ou *bourg du Cercle de Souabe, dans l'Otnaw, ſur le Renken.*

OBERPERGA, æ. *f.* Oberperg, Obernperg, *ville* ou *bourg de Baviere, ſur l'Inn.*

OBERRO, as, avi, atum, are. *n. Plin.* Errer, roder à l'entour. ‖ *Perſ.* Voler autour. ‖ *Hor.* Errer, faillir, manquer, ſe tromper. *Chordâ qui ſemper oberrat eâdem. Hor.* Qui manque toûjours ſur la même corde, qui bronche toûjours au même endroit, qui fait toûjours la même faute *ou* la même bevûe.

OBERSTEINUM, i. *n.* Oberſtein, *ville du Palatinat du Rhin, ſur la Nabe.*

OBESATUS, a, um. *Col.* Qui eſt devenu trop gras, chargé de trop d'embonpoint.

OBESITAS, atis. *f. Col.* Excès d'embonpoint, le trop de graiſſe.

OBESO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Engraiſſer, mettre à l'engrais.

OBESUS, a, um. *Col.* Gros & gras, qui a bien de l'embonpoint. ‖ *Gell.* Rongé, mangé tout autour. *Obeſæ naris juvenis. Hor.* Un jeune lourdaut, ſtupide, étourdi, butor.

OBESSE. *inf. Voyez* Obſum.

OBEX, icis. *m. f. Ovid.* Barre de porte, verrouil. ‖ Barriere au devant d'une porte. ‖ Parapet. ‖ *Plaut.* Obſtacle, empêchement. ‖ *Virg.* Digue. ‖ Banc de ſable, baſſe.

OBFIRMATE. *adv. Suet.* Avec opiniâtreté, avec obſtination. ‖ Reſolûment, inébranlablement, avec conſtance, fermement, conſtamment, avec reſolution, avec fermeté.

OBFIRMATIO, onis. *f. Ter.* Opiniâtreté, obſtination. ‖ Fermeté, conſtance, reſolution.

OBFIRMO, as, avi, atum, are. *act. Ter.* S'opiniâtrer, s'obſtiner, demeurer ferme, être inébranlable, s'attacher fortement à ce qu'on a reſolu. *Obfirmare ſe. Ter. animum ſuum. Plaut.* Prendre une forte reſolution. *Obfirmat viam quam decrevit perſequi. Ter.* Il pourſuit ſa pointe avec vigueur, il ſe roidit contre toutes les difficultez qu'il rencontre, il ne démord point de ce qu'il a reſolu.

OBFRÆNATUS, a, um. *Apul.* Enchevêtré.

OBFRINGO, is, ere. *Varr. Voyez* Offringo.

OBFUSCATIO, onis. *f. Bibl. Obfuſcatio dati & accepti.* Tromperie dans ce que l'on donne & ce que l'on reçoit.

OBGANNIO, is, ire. *neut. Ter. Voyez* Ogganio.

OBGARRIO, is, ire. *neut. Plaut.* Gazouiller, ramager, faire ſon ramage tout autour.

OBHÆREO, es, ſi, ſum, rere. *neut. Lucr.* &

OBHÆRESCO, is, ſi, ſum, cere. *neut. Apul. Voyez* Adhæreo.

OBHERBESCO, is, ere. *neut. Feſt.* Se couvrir d'herbe *ou* de verdure.

OBHORREO, es, rui, rere. *neut. Plin.* Faire horreur, être horrible.

OBJACEO, es, cui, cere. *neut. Suet.* Etre devant *ou* au devant, être couché devant *ou* étendu au devant. *Objacere occaſui. Solin.* Etre ſitué au couchant, à l'Oueſt. *-alto. Stat.* Donner ſur la mer.

OBICE, obicem, *&c. Voyez.* Obex.

OBJECI. *pret. d'*Objicio.

OBJECTA, orum. *pl. n. Cic.* Objections, ce qu'on objecte. *Objecta diluere. Quint.* Refuter les objections. *De objectis non confiteri. Cic.* Ne demeurer pas d'accord de ce qu'on objecte.

OBJECTACULUM, i. *n. Varr.* Empêchement, obſtacle, barriere, tout ce qui ſert à empêcher quelque effort.

OBJECTAMENTUM, i. *n. Apul.* &

OBJECTATIO, onis. *f. Caſ.* Reproche.

OBJECTATOR, oris. *m. Aſc. Pad.* Qui objecte, qui reproche.

OBJECTATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Objecto.

OBJECTIO, onis. *f. Bibl.* Reproche. ‖ Objectio. *Voyez* Objectus, ûs

OBJECTO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Objecter, reprocher. ‖ Expoſer à. *Caput objectare periclis. Virg.* Riſquer, expoſer, avanturer ſa vie.

OBJECTUM, i. *n. Solin.* Choſe miſe au devant pour ſervir d'obſtacle.

OBJECTUS, ûs. *m. Virg.* L'action de mettre quelque choſe au devant pour ſervir d'obſtacle, oppoſition, empêchement, obſtacle. *Objectu laterum efficit inſula portum. Virg.* L'Iſle forme un port par le moyen d'une digue de brique, d'une jettée de tuiles. *Objectu terræ Luna occultatur. Plin.* La Lune eſt éclipſée par l'interpoſition de la terre *Objectu eo viſo. Corn. Nep.* ayant vû cet obſtacle.

OBJECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Objicio.

OBJEXIM. *Plaut. pour* Objecerim.

OBJICIO, is, jeci, jectum, cere. *act. Cic.* Mettre *ou* jetter au devant. ‖ Objecter, reprocher. ‖ Expoſer, offrir, preſenter. *Objicere maledictum. Cic.* Maudire, charger de maledictions. *-laborem. Ter.* Faire de la peine, ſuſciter des affaires. *-terrorem. Liv.* Epouventer, faire peur, mettre la terreur dans l'eſprit. *-religionem. Liv.* Cauſer du ſcrupule *ou* faire ſcrupule. *-alicui de aliquo. Cic.* Faire à une perſonne des reproches de quelqu'un. *-ſpem. Cic.* Donner de l'eſperance. *-fores portæ. Liv.* Mettre des battans à une porte. *-corpus feris. Cic.* Expoſer un corps aux bêtes feroces.

OBILUMNIUM, i. *n.* La Baſtie, *village de Savoye vers la Tarentaiſe.*

OBINANIS. *Voyez* Inanis.

OBIRASCOR, eris, atus ſum, ſci. *dep. Apul.* Se mettre fortement en colere, ſe fâcher fort.

OBITATUS, a, um. *part.* Très-irrité.

OBITER. *adv. Plin.* En paſſant legerement, en chemin faiſant.

OBITUS, ûs. *m. Ter.* Rencontre. ‖ *Cic.* Mort. *Obitus ſtellarum. Cat.* Le coucher des étoiles. *-tuus voluptati eſt. Ter.* Votre abord fait toûjours plaiſir, votre rencontre eſt toûjours agreable. *-rerum. Cic.* La deſtruction, la décompoſition des choſes.

OBITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Obeo. *Obitâ morte. Cic.* Etant mort, après la mort. *Obitum vadimonium. Cic.* Aſſignation à laquelle on a comparu.

OBJURGATIO, onis. *f. Cic.* Reprimande, reproche, reprehenſion.

OBJURGATOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Plaut.* Qui reprend, qui fait des reprimandes *ou* des reproches.

OBJURGATORIUS, a, um. *Cic.* De reproche, de reprimande, qui contient des reproches, qui eſt plein de reprimandes.

OBJURGITO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Reprocher *ou* reprimander ſouvent.

OBJURGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Reprimander, reprendre, reprocher, blâmer, inſulter. *Objurgare molli brachio aliquem de re aliqua. Cic.* Faire à quelqu'un de legeres reprimandes ſur quelque choſe.

OBJURO, as, avi, atum, are. *act. Feſt.* Engager par ſerment, exiger le ſerment.

OBIUS, i. *m.* Fluvius, *unde* Obium Promontorium, & Obii Montes. L'Oby, *riviere de la grande Tartarie, qui a ſa ſource dans le lac de Kithergion d'Altain, coule du Sud au Nord à travers la Siberie, l'Obdorie, & la Samojedie, & ſe décharge dans la mer de Tartarie.* ‖ Cap d'Oby, *en Moſcovie, dans la Samojedie, à l'embouchure de l'Oby.* ‖ Montagnes d'Oby, *en Moſcovie, le long de l'Ocean ſeptentrional.*

OBLÆDO. *Plaut. Voyez* Lædo.

OBLANGUEO, es, ere &

OBLANGUESCO, is, ere. *neut. Cic. Voyez* Langueo.

OBLATIO, onis. *f. Ulp.* Oblation, offrande. *Aſc. Pad.* Droits d'aides.

OBLATRATOR, oris. *m.* trix, icis. *fem. Plaut.* Qui abboye après *ou* autour. ‖ Qui étourdit de ſes criailleries, qui criaille, qui fait autant de bruit qu'un chien clabaudeur.

OBLATRO, as, avi, atum, are. *neut. Sil. Ital.* Abboyer autour *ou* après, criailler, clabauder après, étourdir de ſes criailleries.

OBLATUM, i. *n. Liv.* Preſent, ce qui eſt offert, offre.

OBLATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Offero.

OBLECTAMEN, inis. *Stat.* }
OBLECTAMENTUM, i. *n. Cic.* } Divertiſſement, paſſe-tems, recreation.
OBLECTATIO, onis. *f. Cic.* }

OBLECTATOR, oris. *m. Gell.* trix, icis. *f. Macr.* Qui divertit, qui donne du plaiſir.

OBLECTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* &

OBLECTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Divertir, cauſer du plaiſir, donner du divertiſſement, recréer, réjouir. *Oblectare ſe agricolatione. Cic.* Se plaire à l'agriculture, aimer le ménage de la campagne. *-ſe in aliqua re. Cic.* Prendre plaiſir à quelque choſe, y trouver ſon divertiſſement. *-ſe interim. Ter.* Se réjouir en attendant. *-ſe aliquo. Ter.* Faire tout ſon plaiſir d'une perſonne. *-vitam. Plaut.* paſſer ſa vie agreablement, ſe donner bon tems. *-otium temporis. Plin. J.* Donner à ſon plaiſir le tems de ſon loiſir.

OBLENIO, is, ivi, itum, ire. *act. Sen.* adoucir, appaiſer.

OBLIDO, is, ſi, obliſum, dere. *act. Col.* Ecraſer. ‖ Etrangler, étouffer, ſuffoquer.

OBLIGAMENTUM, i. *n. Ter.* &

OBLIGATIO, onis. *f. Cic.* Obligation, engagement. *Obligatio linguæ. Juſtin.* Empêchement de la langue, qui rend begue.

OBLIGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Lier tout autour. ‖ Engager, obliger. ‖ *Plaut.* Vouer. *Obligare vulnus. Cic.* Bander une playe. *-manipulos. Col.* Lier des gerbes, botteler. *-crus fractum Æſculapio. Plaut.* Vouer ſa jambe rompuë à Eſculape. *-ſibi aliquem beneficio. Cic.* S'attacher quelqu'un par ſes bienfaits, s'acquerir une perſonne par un bon office, l'engager dans ſes interêts en lui faiſant ſervice. *-ſe furti. Gell* Se rendre complice d'un vol. *-ſuam fidem. Cic.* Donner ſa foi, engager ſa parole. *-aliquem ſceleri. Sen.* ou *ſcelere. Cic.* Engager quelqu'un dans un crime. *-aliquem ſecundo militiæ ſacramento. Cic.* -Enrôler quelqu'un pour la ſeconde fois, le faire rentrer dans le ſervice, l'obliger de nouveau à prendre parti. *-vadem trium millium æris. Liv.* Donner une caution, un répondant pour trois mille francs. *-bona ſua pignoris. Scæv. JCT.* Hypothequer ſes biens. *-caput votis. Hor.* Se vouer. *-ventis. Sen.* Se mettre en mer. *Obligatam Jovi reddere dapem. Hor.* S'acquitter du feſtin qu'on a voué à Jupiter.

OBLIGURIO, is, ivi, itum, ire. *act. Cic.* Diſſiper, dépenſer, conſumer, manger en bonne chere *ou* en débauches.

OBLIGURITOR, oris. *m. Plaut.* Diſſipateur, débauché, qui dépenſe en bonne chere, qui conſume en débauches.

OBLIMO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Engraiſſer avec du limon. ‖ Marner. ‖ *Solin.* Corrompre, gâter. ‖ *Claud.* Aveugler. ‖ *Hor.* pour *Obligurio.*

OBLINCUM, i. *n.* Le Blanc en Berry, *ville de Berry en France, ſur la Creuſe, aux confins de la Touraine, du Poitou, & de la Marche.*

OBLINIO, is, ivi, itum, ire. *Col. Voyez* Oblino.

OBLINITOR, oris. *m. Plin.* Qui oint tout autour, qui fait des linimens. ‖ Un flateur.

OBLINITUS, a, um. *Col. part. paſſ. de*

OBLINIO, is, ivi, itum, ire. *Col.* Qui eſt le même que

OBLINO, is, levi, litum, nere. *act. Varr.* Oindre tout autour, enduire. ‖ *Oblinere virgas viſco. Varr.* Frotter des petits bâtons avec de la glu, faire des gluaux. *-malas cerusſâ.*

Plaut. Se mettre du blanc, ſe farder, ſe plâtrer le viſage. *-ſe externis moribus. Cic.* Prendre ou ſe donner des manieres étrangeres. *-verſibus atris. Hor.* Diffamer par des ſatyres, noircir par des vers ſatyriques.

OBLIQUATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. d'*Obliquo.

OBLIQUE. *adv. Cic.* Obliquement, de biais, de côté, de travers. ‖ *Tac.* Indirectement, en biaiſant.

OBLIQUITAS, atis. *f. Plin.* Situation de biais, diſpoſition qui biaiſe, obliquité.

OBLIQUO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Mettre de côté, poſer de biais, faire aller de travers, faire biaiſer, ſituer *ou* placer obliquement. *Obliquare equos paventes. Stat.* Détourner des chevaux qui ont peur. *-ſinus in ventum. Virg.* Aller à la boulline, ſerrer le vent, tenir le lit du vent, courir au plus près du vent, aller au lof, prendre le vent de côté. *-crines. Tac.* Retrouſſer ſes cheveux. *-enſem in latus. Ovid.* Mettre ſon épée à ſon côté. *-viſus ſuperbos Stat.* Détourner la vûë par fierté. *-oculos contra radios. Solis. Ovid.* Regarder de biais le Soleil. *-preces. Stat.* Prier en ſe ſervant de détours, d'une maniere indirecte.

OBLIQUUS, a, um. *Cic.* Oblique, qui biaiſe, qui eſt de biais, de côté, de travers, qui va en biaiſant, courbé, tortu, qui n'eſt pas droit, tortueux.

OBLISUS, a, um. *Tac. part. d'*Oblido. Etranglé, étouffé, ſuffoqué. ‖ *Plin. J.* Ecraſé.

OBLITEO, es, tui, ere. *neut. Sen.* &

OBLITESCO, is, tui, cere. *neut. Cic.* Se cacher. *Oblitescere à reſpectu. Cic.* Se cacher aux yeux, ſe dérober à la vûë. *-in rimis. Varr.* Se cacher dans des fentes.

OBLITTERATIO, onis. *f. Plin.* Effaçure, rature, perte d'une connoiſſance qu'on avoit autrefois.

OBLITTERO, as, avi, atum, are, *act. Cic.* Effacer, raturer, rayer, détruire pour faire oublier, ôter de la memoire, effacer le ſouvenir, abolir, faire perdre la connoiſſance de.

OBLITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Oblino.

OBLITUS, a, um. *Cic. part. d'*Obliviſcor. *Nunc oblita mihi tot carmina. Virg.* J'ai preſentement oublié tant de chanſons.

OBLIVIA, orum. *n. plur. Virg. Ovid. Hor.* Oubli.

OBLIVIO, onis. *f. Cic.* Oubli. *Oblivioni dare aliquid. Liv. In oblivionem alicujus rei venire. Oblivione conterere, delere, obruere aliquid. Cic.* Oublier quelque choſe, en perdre la memoire, la mettre en oubli.

OBLIVIOSUS, a, um. *Cic.* Qui n'a point de memoire, qui oublie aiſément, qui perd facilement le ſouvenir. ‖ *Hor.* Qui fait perdre la memoire, qui ôte le ſouvenir.

OBLIVISCOR, eris, itus ſum, viſci. *dep. Cic.* Oublier, mettre en oubli, perdre le ſouvenir, manquer de memoire, ne ſe pas ſouvenir, ne pas conſerver l'idée.

OBLIVIUM, i. *n. Tac.* Oubli.

OBLOCATUS, a, um. *Suet.* Loué à prix fait.

OBLOCO, as, avi, atum, are. *act. Juſtin.* Louer à prix fait. *Oblocare operam ſuam ad exhauriendos puteos. Juſt.* Se louer pour travailler à tarir des puits.

OBLOCUTOR, oris. *m. Plaut.* Qui contredit *ou* qui a parlé contre, qui a reproché.

OBLONGULUS, a, um. *Gell.* Longuet, un peu long.

OBLONGUS, a, um. *Liv.* Long, fort long.

OBLOQUOR, eris, cutus ſum, qui. *dep. Cic.* Contredire. ‖ *Plaut.* Parler contre. ‖ Faire des reproches, dire du mal.

OBLOQUUTOR. *Voyez* Oblocutor.

OBLOQUUTUS. *Voyez* Oblocutus.

OBLUCTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Virg.* Lutter contre, reſiſter, s'oppoſer, tenir tête, faire effort contre.

OBLUDO, is, ſi, ſum, dere. *neut. Plaut.* Se jouer avec.

OBMOLIOR, iris, itus ſum, iri. *dep.* *Quint. Curt.* Mettre devant avec effort, oppoſer quelque reſiſtance, barricader, mettre une barriere.

OBMURMURO, as, avi, atum, are. *neut. Ovid.* Murmurer contre, contredire en murmurant.

OBMUTESCO, is, tui, cere. *neut. Celſ.* Devenir muet, perdre l'uſage de la parole. ‖ *Cic.* Se taire tout court, n'avoir pas le mot à dire. ‖ *Plin.* N'être plus en uſage, n'être plus à la mode, n'avoir plus la vogue, être ſuranné.

OBNATO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* Nager devant *ou* à l'encontre.

OBNATUS, a, um. *Liv.* Né autour.

OBNIGER, gra, grum. *Plin.* Noirâtre, qui tire ſur le noir.

OBNITOR, eris, nixus ſum, niti. *dep. Cic.* Faire effort *ou* ſe roidir contre, reſiſter avec effort. *Obniti adverſis. Tac.* Se roidir contre ſes malheurs.

OBNIXE. *Adv. Ter.* Avec effort, en s'efforçant, avec inſtance, inſtamment, avec empreſſement.

OBNIXUS, a, um. *Liv. part. d'*Obnitor. *Obnixus opibus. Plaut.* Qui s'appuye ſur ſes grands biens, qui ſe tient fort de ſes richeſſes. ‖ Attaché à ſes interêts, attentif à ſes affaires.

OBNOXIE. *adv. Liv.* D'une maniere ſervile, ſervilement, en tremblant, avec timidité, comme n'oſant ſe montrer. *Non obnoxiè. Plaut.* Ouvertement, tête levée.

OBNOXIOSE. *adv. Plin.* Imperieuſement, avec hauteur, d'un air imperieux. ‖ Avec ſoûmiſſion.

OBNOXIOSUS, a, um. *Plaut.* Fort ſoûmis, plein de ſoumiſſion, tout dévoué.

OBNOXIUS, a, um. *Plaut.* Qui merite quelque peine, coupable. ‖ Obligé, redevable. ‖ *Col.* Expoſé. ‖ Sujet. ‖ *Sall.* Soûmis, obéiſſant, dévoué.

OBNUBILO, as, avi, atum, are. *act. Gell.* Couvrir de nuages, obſcurcir par des nuages.

OBNUBILUS, a, um. *Cic.* Nebuleux, chargé de nuages, couvert de nuées.

OBNUBO, is, pſi, ptum, bere. *act. Cic.* Couvrir, voiler, envelopper, entourer. *Obnubere caput. Cic.* Bander les yeux.

OBNUNCIATIO, onis. *f. Cic.* L'action de porter de mauvaiſes nouvelles. ‖ Oppoſition à une loi, proteſtation contre une reſolution d'aſſemblée.

OBNUNCIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Porter de mauvaiſes nouvelles. ‖ *Suet.* s'oppoſer à une loi, à une reſolution d'aſſemblée publique, *&c*, proteſter contre.

OBOCA, æ. *m.* Awen-More, *riviere d'Irlande dans le Comté de Viclo, en Lagenie.*

OBOLCOLA, Obucula. Caſtillo della Monclova, *bourg d'Andalouſie en Eſpagne, entre Ecija & Carmone.*

OBOLEO, es, lui, ere. *neut. Plaut.* &

OBOLESCO, lui, ere. *Cic.* Sentir quelque mauvais goût. ‖ *Cic.* Se douter, avoir quelque preſentiment.

OBOLUS, i. *m. Ter.* Obole, poids de douze grains, & ſixiéme partie de la dragme. *C'étoit la moindre eſpece de monnoye.*

OBORCOVIA, æ. *f.* Oborkow, *ville de la Ruſſie Rouge en Pologne, dans le Palatinat de Belczo.*

OBORIOR, iris, ortus ſum, iri. *dep. Cic.* Se lever, commencer à paroître, à ſe montrer. ‖ *Plaut.* Naître, ſurvenir, arriver.

OBORTUS, a, um. *part. d'*Oborior. *Cic.* Qui s'eſt levé, qui a commencé *ou* qui commence à paroître. *Obortus Sol. Lucr.* Le Soleil qui commence à paroître. *Obortus eſt riſus. Liv.* On ſe mit à rire, on fit une riſée, ce furent des éclats de rire.

OBOSCULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Petr.* Baiſer.

OBPESSULATUS, a, um. *Apul.* Verrouillé, fermé au verrouil.

OBREPO, is, pſi, ptum, pere. *neut. Cic.* Ramper, ſe traîner, ſe gliſſer, ſe couler doucement. ‖ Se fourrer adroitement, s'inſinuer par adreſſe. ‖ Arriver ſubitement, ſurvenir ſans qu'on y penſe, ſans qu'on s'en apperçoive, ſurprendre, tromper. *Ad honores. Cic.* Se fourrer dans les charges.

OBREPTIO, onis. *f. Ulp.* L'action de s'élever par adreſſe, de parvenir adroitement, de ſe couler, de ſe fourrer, de ſe gliſſer inſenſiblement.

OBREPTO, as, avi, atum, are. *Plaut. Voyez* Obrepo.

OBRETIO, is, ivi, itum, ire. *act. Lucr.* Envelopper dans des filets.

OBRIA, æ. Orobis, is. *m.* L'Orbe, *riviere de France, dans le Languedoc.*

OBRIGEO, es, gui, gere. &

OBRIGESCO, is, gui, cere. *neut. Cic.* Devenir roide de froid, roidir de froid, être roide de froid. *Obrigere nive. Cic.* Etre reſſerré, durci par la neige.

OBRINCUS, i. *m. Voyez* Moſella.

OBRISSIO, onis. *f. Plaut.* Mocquerie, riſée.

OBRIZUM, i. *n. Plin.* Or épuré au dernier degré par le feu.

OBRIZUS, a, um. Purgé au feu, affiné.

OBROAZA, æ. *f.* Obroazo, *ville de Dalmatie, ſur la Zermagne, aux confins de la Croatie.*

OBRODO, is, ſi, ſum, dere. *act. Plaut.* Ronger tout autour.

OBROGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Demander l'établiſſement d'une loi qui en abroge une autre. ‖ *Feſt.* Interrompre avec importunité. *Obrogare legibus* ou *de legibus. Flor.* Demander de nouvelles loix qui en abrogent d'autres.

OBRUMPO, is, rupi, ruptum, pere. *act. Varr.* Rompre.

OBRUO, is, rui, rutum, ere. *act. Cic.* Couvrir, cacher, enterrer, enfouir. ‖ Accabler, opprimer, oppreſſer, charger. *Obrui numero. Virg.* Etre accablé par le nombre. *-ære alieno. Cic.* Etre accablé *ou* abîmé de dettes. *-caput tuniculâ. Petr.* Envelopper ſa tête d'une petite robe.

OBRUSSA, æ. *f. Cic.* Pierre de touche, regle pour connoître la bonté *ou* le carat de l'or, le titre de l'argent, copelle, incartation *ou* incart, départ, ciment.

OBRUSSUM, i. *n. Plin. Voyez* Obrizum.

OBRUTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Obruo.

OBRYSA, æ. *f. Voyez* Obruſſa.

OBSÆVIO, is, ii, ire. *neut. Plaut.* Etre cruel, uſer de cruauté envers...

OBSALUTO, as, avi, atum, are. *Feſt.* Se preſenter, venir au devant pour ſaluer.

OBSATURO, as, avi, atum, are. *act. Ter.* Soûler, remplir, regorger, raſſaſier juſqu'au dégoût. *Obſaturabere illius propediem. Ter.* Vous en ſerez bien-tôt las, vous vous en dégoûterez, vous vous en ennuïerez bien-tôt.

OBSCÆVO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Porter malheur, cauſer un mauvais ſuccès, attirer une fâcheuſe réüſſite, faire mal réüſſir, être de mauvais augure. ‖ Manger avec avidité.

OBSCENE. *adv. Cic.* Avec obſcenité, d'une maniere ſale, vilaine, contraire à la pudeur.

OBSCENITAS, atis. *f. Cic.* Obſcenité, ſaleté, ordure qui bleſſe la pudeur.

OBSCENUS, *ou*.

OBSCOENUS, a, um. *Cic.* Obſcene, ſale, vilain, contraire à la pudeur. ‖ Immonde. ‖ *Virg.* De mauvais augure, de fâcheux préſage, qui porte malheur. *Obſcena paſtu avis. Plaut.* Oiſeau dont la chair eſt immonde, dont on ne doit pas uſer.

OBSCURATIO, onis. *f. Cic.* Obſcurciſſement *ou* obſcurité.

OBSCURATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Obſcuro.

OBSCURE. *adv. Cic.* Obſcurément, avec obſcurité, d'une maniere obſcure. ‖ Sans qu'on s'en apperçoive, à petit bruit, tout doucement, ſans faire ſemblant, en diſſimulant.

OBSCURITAS, atis. *f.* Cic. Obſcurité. ‖ Difficulté, doute, embarras. ‖ Baſſe naiſſance. *Obſcuritas oculorum. Plin.* Eblouiſſement *ou* foibleſſe de vûe, vûe trouble. *-naturæ. Cic.* Le ſecret des operations de la nature.

OBSCURO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Obſcurcir, ternir, rendre obſcur, effacer l'é-

clar, couvrir de tenebres, offuſquer, embrouiller. || Cacher, voiler, empêcher de voir *ou* de diſcerner, tenir caché. *Obſcurare ſtrepitum. Front.* Empêcher qu'on n'entende le bruit.

OBSCURUS, a, um, ior, iſſimus. *Cic.* Obſcur, ſombre, tenebreux, qui n'eſt point éclairé. || Qui n'eſt pas clair, difficile à entendre, à diſcerner, embarraſſé. || Caché, diſſimulé, couvert. || De baſſe naiſſance, qui eſt ſans nom dans le monde. || *Virg.* Noir. *Obſcurus homo. Cic.* Un homme caché, diſſimulé, impenetrable. || D'une naiſſance obſcure. || Qui eſt ſans nom dans le monde. *-filius.* Enfant de qui le pere eſt inconnu. *-index. Cic.* Indice peu certain. *-in agendo.* Qui ſe cache dans tout ce qu'il fait.

OBSECRATIO, onis. *f. Cic.* Supplication, priere très-humble, très-inſtante || *Suet.* Priere que le Pontife entonnoit dans le Capitole & que le Peuple continuoit.

OBSECRO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Demander comme une grace, ſupplier très-humblement, conjurer inſtamment, prier affectueuſement, & *comme nous dirions pour l'amour de Dieu. Obſecro, an is eſt? Ter.* Dites-moi, je vous prie, eſt-ce là lui? l'eſt-ce là? eſt-ce lui?

OBSECUNDO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Etre *ou* ſe rendre complaiſant, avoir de la complaiſance, acquieſcer par honnêteté. || Seconder, aſſiſter, aider, ſecourir, être favorable.

OBSEDI. *pret.* d'Obſideo & d'Obſido.

OBSEPIO, is, ivi, ſepſi, ſeptum, ire. *act.* Fermer l'entrée, boucher le paſſage, environner *ou* clorre de haïes, &c. *Obſepire plebi iter ad magiſtratus. Liv.* Empêcher le peuple de parvenir à la magiſtrature, lui en fermer l'entrée *ou* les voyes.

OBSEPTUS, a, um. *particip. paſſ.* d'Obſepio. *Obſeptis itineribus ſuper vallum ſaliunt. Liv.* Les paſſages étant fermez, ils ſauterent par deſſus les remparts.

OBSEQUENS, tis. *omn. gen. Cic.* Obéiſſant, ſoûmis. || Complaiſant, condeſcendant, qui fait tout ce qu'on veut.

OBSEQUENTER. *adv. Liv.* Avec *ou* par complaiſance, condeſcendance, obéiſſance, volontiers, avec un eſprit ſouple & ſoûmis.

OBSEQUENTIA, æ. *f. Caſ.* Obéiſſance, complaiſance, condeſcendance, ſoûmiſſion.

OBSEQUIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell* Obéiſſant, complaiſant, condeſcendant, ſoûmis.

OBSEQUIOSUS, a, um. *Plaut.* Plein d'obeiſſance, rempli de complaiſance. || Tout obligeant, ſerviable, qui fait volontiers plaiſir, qui ſe plaît à faire ſervice.

OBSEQUIUM, i. *n. Cic.* Obéiſſance, ſoumiſſion, complaiſance, condeſcendance, bon office, ſervice.

OBSEQUOR, eris, cutus ſum, qui. *dep. Cic.* Obéir, être obeiſſant, ſoûmis, complaiſant, avoir de la complaiſance, déferer aux volontez, s'accommoder à l'humeur, ſe conformer aux inclinations, avoir de la condeſcendance, faire ſa cour, être indulgent, plier, ceder, ſe ſoûmettre. *Ea qua obſequi non oportet. Gell.* Les choſes auſquelles on ne doit pas acquieſcer, on ne doit pas ſe rendre.

OBSERO, as, avi, atum, are. *act. Ter.* Fermer à la clef *ou* au verrouil, verrouiller.

OBSERO, is, ſevi, ſitum, rere. *Act. Cic.* Enſemencer, ſemer, planter. *Obſerere agrum vineis. Col.* Mettre un champ en vigne, planter de la vigne dans une terre. *-mores. Plaut.* Former les mœurs, inſpirer des manieres. *-pugnos. Plaut.* Donner force coups de poing.

OBSERVABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Remarquable, qui eſt à remarquer *ou* à obſerver. || *Quintil.* Dont on peut ſe donner de garde.

OBSERVANS, tis. *omn. gen.* tior, tiſſimus. *Cic.* Qui a des égards, de la conſideration, du reſpect, de la veneration. || Qui obſerve, qui conſidere, qui prend garde. || *Plin. J.* Exact, ponctuel. *Obſervantior æqui. Claud.* Qui a plus d'égard pour ce qui eſt juſte.

OBSERVANTIA, æ. *f. Cic.* Conſideration, égard, reſpect. || *Suet.* Coûtume. *Obſervantia tibi mea nunquam defuit. Cic.* Je n'ai jamais manqué de conſideration pour vous.

OBSERVATE. *adv. Gell.* Avec circonſpection, judicieuſement, avec attention.

OBSERVATIO, onis. *f. Cic.* Obſervation, remarque. || Circonſpection, précaution, l'action de prendre garde *ou* d'obſerver. || *Celſ.* Regime de vivre. || *Val. Max.* Conſideration, égard, reſpect pour... || Obſervance.

OBSERVATOR, oris. *m. Plin. J.* Obſervateur, qui prend garde, qui remarque. || *Sen.* Qui obſerve.

OBSERVATUR. *imperſ. Plin.* On remarque.

OBSERVATUS, ûs. *Varr.* Obſervation, remarque, experience.

OBSERVATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Obſervo.

OBSERVIO, is, ire. *Apul. Voïez* Inſervio.

OBSERVITO, as, avi, atum, are. *Act. Cic.* Obſerver ſouvent, remarquer frequemment. || Prendre une exacte connoiſſance, examiner de près, éplucher.

OBSERVO, as, avi, atum, are. *Act. Cic.* Obſerver, faire des obſervations, remarquer. || Epier, prendre garde, regarder de pres. || Conſiderer, avoir des égards, reſpecter, avoir de la conſideration. || Garder, etre obſervateur.

OBSES, idis. *m. Cic.* Otage, qui eſt donné en ôtage. || Gage, aſſurance.

OBSESSIO, onis. *f. Cic.* Siege, l'action d'aſſieger.

OBSESSOR, oris. *m. Cic.* Qui aſſiege, qui tient aſſiegé.

OBSESSUS, a, um. *part. paſſ.* d'Obſideo. *Stat.* Aſſiegé. || *Cic.* Preſſé, accablé. *Obſeſſis viis. Caſ.* Toutes les avenues étant gardées, tous les paſſages étant fermez. *Obſeſſa fauces. Virg.* Une gorge embarraſſée, un goſier ſerré.

OBSIDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *act. & neut. Cic.* Tenir aſſiegé, tenir le ſiege devant. || Occuper, tenir inveſti *ou* environné. || Tenir, s'emparer. || *Ter.* Eſtre aſſis, s'aſſeoir autour. *Obſidere aditus Cic.* Tenir, occuper les paſſages. *-urbem. Cic.* Aſſieger une ville. *-armis Senatum.* Inveſtir le Senat avec des troupes. *-alicujus tempus. Cic.* Parler pendant le temps accordé à un autre pour audience. *-domi. Ter.* Se tenir à la maiſon.

OBSIDES. *m. plur Voïez* Obſes.

OBSIDIÆ, arum, *f. plur. Col. Voïez* Inſidiæ.

OBSIDIANUS, a, um. *Plin.* Qui eſt noir, luiſant & tranſparent. *Obſidianum vitrum. Plin.* Jais artificiel, qui ſe fait aux verreries.

OBSIDIO, onis. *f. Cic.* Siege, l'action d'aſſieger *Obſidione cingere. Virg.* Aſſieger, mettre le ſiege, inveſtir *ou* bloquer. *-liberare. Cic eximere. Liv.* Faire lever le ſiege. *abſiſtere. Liv.* Lever le ſiege. *In obſidione eſſe. Liv.* Etre aſſiegé.

OBSIDIONALIS, *m. f* le, *n.* is. *Front.* Qui concerne un ſiege, de ſiege. *Obſidionalis corona. Liv.* Couronne obſidionale faite d'herbes priſes dans le lieu aſſiegé, de laquelle on couronnoit celui qui avoit fait lever le ſiege.

OBSIDIOR, aris, atus ſum, ari, *dep. Col. Voyez* Inſidior.

OBSIDIUM, i. *n. Col.* Siege, l'action d'aſſieger. || *Tac.* Otage. *Obſidium ſolvere. Tac.* Faire lever le ſiege. *Obſidia capeſſere. Tac.* Prendre des ôtages. *Obſidio dare. Tac.* Donner en ôtage *ou* pour ôtage.

OBSIDO, is, ſedi, dere. *act.* ou *neut. Sall.* Former un ſiege, aller faire le ſiege. *Voyez* Obſideo.

OBSIGILLO, as, avi, atum, are. *act. Sen.* Cacheter, ſceller. || Tenir ſecret.

OBSIGNATOR, onis. *m. Cic.* Scelleur, celui qui ſcelle, qui cachete, qui met, qui appoſe le ſceau.

OBSIGNO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Cacheter, fermer d'un cachet. || Sceller, mettre le ſceau. || Signer, mettre ſon ſeing.

OBSIPO, as, avi, atum, are. *Fe.* Jetter autour *ou* devant, répandre. *Obſipare aqulam. Plaut.* Jetter de l'eau, arroſer.

OBSISTO, is, ſtiti, ſtitum, tere. *neut. Cic.* Aller contre, s'oppoſer, reſiſter, contredire. || *Plaut.* Se mettre au devant, ſe preſenter en face.

OBSITUS, a, um. *part. paſſ.* d'Obſero, is. *Ter.* Couvert, tout plein, rempli. *Obſitus ævo. Virg.* Fort vieux. *-annis & pannis. Ter.* Chargé d'années & de haillons. *-virgultis. Liv.* Rempli d'arbriſſeaux.

OBSOLEFACTUS, a, um. *Sen.* Affoibli, vieilli, paſſé, qui n'eſt plus dans ſa force, qui n'eſt plus d'uſage, à la mode *ou* en vigueur. || *Valer. Maxim.* Souillé, taché.

OBSOLEFIO, is, factus ſum, fieri. *Sen.* Vieillir.

OBSOLEO, es, levi, letum, ere. &

OBSOLESCO, is, levi, letum, cere. *neut. Cic.* Se paſſer, perdre ſon luſtre, s'affoiblir, devenir hors d'uſage, n'avoir plus de force, n'être plus en vigueur, perdre ſon éclat, n'être plus à la mode, vieillir.

OBSOLETE. *adv. Cic.* A la vieille mode, d'une maniere hors d'uſage, uſée. *Obſoletius veſtitus. Cic.* Vêtu trop à l'antique.

OBSOLETUS, a, um. *Cic.* Vieux, paſſé, qui n'eſt plus à la mode, qui eſt hors d'uſage, inuſité, qui a perdu ſon éclat, qui n'a plus de luſtre, qui eſt uſé. || *Liv.* Mal-propre. || *Hor.* Souillé, taché. *Obſoleta veſtis. Liv.* Un habit du temps paſſé.

OBSONATOR, oris. *m. Plaut.* Pourvoïeur, Maître d'Hôtel. || *Sen.* Cuiſinier.

OBSONATUS, ûs. *m. Plaut.* La proviſion journaliere, l'action d'aller à la proviſion.

OBSONITO, as, avi, atum, are. *Nav.* Aller ſouvent à la proviſion.

OBSONIUM, i. *n. Hor.* Proviſion des mets qu'on ſert ſur la table, ragoût, tout ce qu'on mange avec du pain. || Etape du Soldat.

OBSONO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* &

OBSONOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Ter.* Faire la proviſion des viandes, acheter ce qu'il faut pour manger. *Obſonare cœna. Plaut.* Acheter de quoi ſouper, *Obſonari famem ambulando. Cic.* Faire proviſion d'appetit à la promenade, gagner de l'appetit en ſe promenant.

OBSONO, as, nui, nitum, are. *neut. Plaut.* Faire du bruit à... Rompre les oreilles, interrompre, détourner, importuner.

OBSONUS, a, um. *Varr.* Qui fait un mauvais ſon.

OBSOPIO, is, ivi, itum, ire. *act. Scrib. Lar.* S'endormir.

OBSOPITUS, a, um. *part. Solin.* Endormi, aſſoupi.

OBSORBEO, es, bui *ou* pſi, ptum, bere. *act. Plaut.* Avaler, humer.

OBSORDEO, es, ui, ere. *Bibl.* &

OBSORDESCO, ui, cere. *neut. Non.* Devenir tout ſale, tout vilain.

OBSTACULUM, i. *n. Plaut.* Obſtacle, empêchement, barriere, barricade, oppoſition, reſiſtance, retardement.

OBSTANS, tis. *omn. gen. Hor.* Qui met obſtacle, qui arrête, qui empêche, qui s'oppoſe, qui barre.

OBSTANTIA, æ. *f. Vitr.* Obſtacle, empêchement.

OBSTATUR. *imperſ. Cic.* On s'oppoſe, on empêche.

OBSTETRICIUM, i. *n. Plin.* Le métier de Sage-femme.

OBSTETRICO, as, are. *Bibl.* &

OBSTETRICOR, aris, ari. *dep.* Accoucher les femmes, faire le métier de Sage-femme.

OBSTETRIX, icis. *f. Ter.* Sage-femme, accoucheuſe.

OBSTINATE. *adv. Cic.* Obſtinément, opiniâtrement. *Obſtinatiſſimè recuſare. Suet.* Refuſer avec la derniere opiniâtreté.

OBSTINATIO, onis. *f. Cic.* Obſtination, opiniâtreté. || *Ter.* Fermeté, conſtance inébranlable. *Obſtinatio fidei. Ter.* Fermeté à garder ſa foi, à tenir ſa parole. *-ſententia.* Reſolution inflexible, fermeté dans ſon ſentiment, entêtement pour ſon opinion.

OBSTINATUS, a, um. *part. de*

OBSTINO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* S'opiniâtrer, s'obſtiner, s'attacher opi-

niâtrement à... Etre ferme dans ſa réſolution, attaché à ſon ſens, à ſon opinion, inflexible, inébranlable. *Obſtinatus adverſus omnia animus. Liv.* Un eſprit reſolu à tout.

OBSTIPO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Boucher. *Obſtipare verticem. Plaut.* Pencher la tête de côté, avoir le col de travers *ou* baiſſer la tête, être la tête baiſſée contre terre.

OBSTIPUS, a, um. *Cic.* Qui a la tête baiſſée *ou* penché de côté. ‖ Qui eſt torticolis, roide comme un pieu.

OBSTITA, orum. *plur. n. Cic.* Lieux frappez du tonnerre.

OBSTITI. *Voiez* Obſiſto, & Obſto.

OBSTITUS, a, um. *Cic.* Frappé du feu du Ciel.

OBSTITUS, a, um. *Lucr.* Oblique, qui eſt de travers.

OBSTO, as, ſtiti, ſtatum, *ou* ſtitum, are. *neut. Plin.* Etre ſitué devant, être vis-à-vis, être à l'oppoſite. ‖ *Cic.* S'oppoſer, empêcher, traverſer, nuire, contrecarrer, être un obſtacle.

OBSTRAGULUM, i. *n. Plin.* Couverture, ce qui couvre.

OBSTREPITO, as, are. *neut. Claud.* Faire ſouvent du bruit.

OBSTREPITUR. *imperſ. Liv.* On fait du bruit, &c.

OBSTREPO, is, pui, pitum, pere. *neut. Hor.* Faire du bruit. ‖ *Sall.* Murmurer contre. ‖ *Cic.* Etourdir, importuner. *Obſtrepere litteris alicui. Cic.* Fatiguer quelqu'un à force de lui écrire.

OBSTRICTUS, ûs. *m. Sen.* Reſſerrement, étréciſſement.

OBSTRICTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Obſtringo. *Obſtrictus beneficiis. Cic.* Attaché, obligé par des bienfaits. *-religione voti. Cic.* Lié par un vœu. *-voluptatibus. Cic.* Engagé dans les plaiſirs. *Veſtis obſtricta gemmis. Flor.* Un habit garni, ſemé, couvert de perles *ou* de pierreries.

OBSTRIGILLATIO, onis. *f. Varr.* Critique, cenſure.

OBSTRIGILLATOR, oris. *m. Varr.* Cenſeur, Critique.

OBSTRIGILLO, as, avi, atum, are. *Varr.* Critiquer, cenſurer, contrarier; contredire, s'oppoſer.

OBSTRINGO, is, nxi, ſtrictum, gere. *act. Plaut.* Serrer étroitement. ‖ *Cic.* Engager, lier. *Obſtringere beneficiis. Cic.* Attacher par des bienfaits. *-ſe perjurio. Liv.* Se parjurer. *Fidem alicui. Plin. J.* Engager, donner ſa parole à quelqu'un.

OBSTRUCTIO, onis. *f. Cic.* Déguiſement, diſſimulation, l'action de cacher, de diſſimuler.

OBSTRUCTUS, a, um. *Cic.* Bouché, fermé. *Obſtructa difficultatibus cognitio. Cic.* Une connoiſſance environnée de difficultez.

OBSTRUDO, is, ſi, ſum, dere. *Plaut.* Cacher, couvrir.

OBSTRUO, is, xi, ctum, ere. *act. Cic.* Boucher, fermer, obſcurcir, ôter le jour. *Obſtruere undas molibus. Luc.* Arrêter les eaux par des digues. *-luminibus. Cic.* Oter *ou* boucher les vûes à une maiſon. *-fauces. Lucan.* Fermer la bouche à quelqu'un, le faire taire.

OBSTRUSUS, a, um. *Ovid. part. paſſ.* d'Obſtrudo.

OBSTUPEFACIO, is, feci, factum, cere, *act. Ter.* Etonner, rendre interdit.

OBSTUPEFACTUS, a, um. *Cic. part.* Etonné, interdit.

OBSTUPEO, es, pui, ere. *Cic.* &

OBSTUPESCO, is, pui, cere. *neut.* S'étonner, être interdit, demeurer étonné *ou* ſurpris. ‖ Devenir hebeté, ſtupide.

OBSTUPIDUS, a, um. *Plaut.* Etonné, interdit. ‖ Stupide, hebeté.

OBSUM, es, obſui, obeſſe. *Cic.* Nuire, être nuiſible, porter préjudice, cauſer du dommage, être préjudiciable *ou* deſavantageux. *Obſuit illi lingua. Ovid.* Sa langue lui a nui.

OBSURDESCO, is, dui, cere. *neut. Cic.* Devenir ſourd, faire le ſourd, feindre de ne pas entendre, faire la ſourde oreille, ne vouloir pas écouter, fermer les oreilles.

OBSUTUS, a, um. *Suet.* Couſu tout autour.

OBTEGO, is, texi, tectum, tegere. *act. Cic.* Couvrir, tenir caché, mettre à couvert. *Obtegere ſe corpore alicujus. Cic.* Se cacher, ſe mettre à couvert derriere quelqu'un. *-adoleſcentia errata. Cic.* Cacher *ou* dérober à la connoiſſance ſes folies de jeuneſſe.

OBTEMPERATIO, onis. *f. Cic.* Obéiſſance.

OBTEMPERO, as, avi, are. *neut. Cic.* Obéir, ſe rendre aux ordres. *Obtemperare ſibi. Cic.* Suivre ſes ſentimens *ou* ſon penchant. *-alicui ad verba. Cic.* Executer à la lettre les ordres de quelqu'un.

OBTENDO, is, di, tum, & *rarement* ſum, dere. *act. Cic.* Tendre au devant, mettre devant. ‖ *Plin. J.* Couvrir, voiler, chercher un prétexte pour couvrir ou excuſer. *-pro viro nebulam. Virg.* Faire paroître un nuage pour un homme, cacher un homme dans un nuage.

OBTENEBRO, as, are. *act. Bibl.* Couvrir de tenebres.

OBTENTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Poſſeder, obtenir. *Me ſpes quadam obtentabat. Cic.* J'avois quelque eſperance.

OBTENTUS, ûs. *m. Cic. Virg.* L'action de tendre au devant, de mettre devant, de couvrir. *Sall.* Couverture, ombre, prétexte, excuſe. *Obtentu Philoſophiæ. Liv.* Sous prétexte de Philoſophie.

OBTENTUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Obtendo & Obtineo. *Cic.*

OBTERO, is, trivi, tritum, rere. *act. Col.* Broyer, piler, écacher, écraſer, fouler aux pieds. ‖ *Liv.* Détruire, anéantir, diminuer, affoiblir. *Obterere exercitum. Liv.* Paſſer ſur le ventre à une armée. *-aliquem verbis. Liv.* Faire une ſevere reprimande à quelqu'un. *-calumniam. Cic.* Diſſiper une calomnie. *-laudes. Corn. Nep.* Affoiblir *ou* obſcurcir les louanges. *-jura populi. Liv.* Anéantir, abolir les droits du peuple. *Obteri equorum ungulis. Quint. Curt.* Etre écraſé par la Cavalerie.

OBTESTATIO, onis. *f. Cic.* Inſtance, priere inſtante. ‖ *Tac.* Soûmiſſion.

OBTESTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Conjurer par quelque choſe qu'on eſtime, prier inſtamment, implorer.

OBTEXI. *pret. d'*Obtego.

OBTEXO, is, xui, textum, xere. *act. Plin.* Faire un tiſſu tout autour.

OBTHURO. *Voyez* Obturo.

OBTICENTIA, æ. *f. Quintil.* Reticence, *figure de Rhetorique.*

OBTICEO, es, cui, cere. *neut. Ter.* Se taire, ne dire mot.

OBTIGIT. *pret. d'*Obtingo.

OBTINEO, es, nui, tentum, nere. *act. Cic.* Avoir, tenir, occuper, poſſeder. ‖ Conſerver, venir à bout, gagner, acquerir. *Obtinere regnum multos annos Cæſ.* Regner longtemps. *Obtinuit conſuetudo. Cic.* La Coûtume l'a emporté, cela a paſſé en coûtume. *Antiquum obtinere. Plaut.* Avoir toûjours les mêmes manieres, ſuivre ſes vieilles habitudes. *Il ſignifie auſſi quelquefois* obtenir. *Obtinere ut. Liv.* Obtenir que... *litem aut obtinere aut amittere. Cic.* Gagner ou perdre tout le procès.

OBTINETUR. *imperſ. Cic.* On obtient.

OBTINGIT, obtigit, obtingere. *Cic.* Echeoir, arriver. *Obtigit occaſio. Plaut.* L'occaſion s'eſt preſentée. *-illi aquaria provincia. Cic.* Il eſt devenu l'Intendant des eaux. *-mihi diſcordia tecum. Hor.* Nous ſommes brouillez vous & moi.

OBTINNIO, is, ire. *neut. Apul.* Tinter autour.

OBTORPEO, es, pui, pere. &

OBTORPESCO, is, pui, cere. *neut. Cic.* S'engourdir, devenir engourdi, être engourdi. *Obtorpere metu. Q. Curt.* Demeurer tout immobile de peur.

OBTORQUEO, es, ſi, tum, quere. *act. Cic.* Tordre, tourner avec effort. *Proram obtorquet in unda. Stat.* Il porte le cap *ou* gouverne à aſtribord.

OBTORTUS, a, um. *part. Virg.* Tortu, tors, tourné, tortillé.

OBTRECTATIO, onis. *f. Cic.* Jalouſie, envie, chagrin cauſé par le bonheur d'un autre qu'on envie. ‖ Médiſance, calomnie.

OBTRECTATOR, oris. *m. Cic.* Jaloux, envieux, chagrin du bonheur d'autrui. ‖ Médiſant, calomniateur. *Obtrectator laudum alicujus. Cic.* Qui empoiſonne par jalouſie les louanges de quelqu'un. *-beneficii. Cic.* Qui cherche à ôter le merite d'un bienfait.

OBTRECTATUR. *imperſ. Cic.* On a de l'envie, de la jalouſie.

OBTRECTATUS, ûs. *m. Gell. Voyez* Obtrectatio.

OBTRECTO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Etre jaloux, avoir de l'envie. ‖ Parler avec jalouſie, avec envie, médire, parler mal de. ‖ *Plin.* Blâmer, condamner, deſapprouver. *Obtrectare laudibus* ou *laudes alicujus. Liv.* Attaquer, rabaiſſer les louanges de quelqu'un. *-legi. Cic.* Murmurer contre une loi.

OBTRICENSE, is, &

OBTRICUM, i. *n.* Maſtrich, *ville de Brabant, dans les Pays-Bas.*

OBTRITUS, ûs. *m. Plin.* L'action de broyer, de piler, d'écraſer.

OBTRITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Obtero. Ecraſé, foulé aux pieds.

OBTRIVI. *pret. d'*Obtero.

OBTRUDO, is, ſi, ſum, dere. *act. Cic.* Vouloir forcer à prendre, vouloir faire accepter malgré qu'on en ait, vouloir faire prendre malgré ſoi. ‖ *Plaut.* Pouſſer avec violence. *Ea quoniam nemini obtrudi poteſt, itur ad me. Ter.* Après l'avoir jetté à la tête de tout le monde, ſans pouvoir ſe défaire d'elle, on vient me l'offrir.

OBTRUNCATIO, onis. *f. Col.* La taille, l'action de tailler.

OBTRUNCATOR, oris. *m. Sen.* Celui qui taille.

OBTRUNCO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Couper la tête, décapiter, couper le col.

OBTRUSUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Obtrudo.

OBTUEOR, eris, itus ſum, eri. *dep. Plaut.* Enviſager fixement, regarder attentivement.

OBTUITUS, ûs. *m. Cic. Voyez* Obtutus.

OBTULI. *pret. d'*Offero.

OBTUMEO, es, mui, mere. *n. Col.* &

OBTUMESCO, is, mui, cere. *Celſ.* Enfler, devenir enflé, s'enfler.

OBTUNDO, is, tudi, tuſum, dere. *act. Col.* Emouſſer, reboucher, ôter la pointe *ou* le tranchant. ‖ *Cic.* Etourdir. *Obtundere longis epiſtolis. Cic.* Fatiguer par de longues lettres. *-vocem. Cic.* S'enrouer. *-alicui aures* ou *caput. Cic.* Rompre la tête *ou* les oreilles à quelqu'un. *-auditum. Plin.* Rendre ſourd.

OBTURAMENTUM, i. *n. Mart. Plin.* Bouchon, bondon, tampon, bonde.

OBTURATIO, onis. *f. Bibl. Loquela multum jurans horripilationem capiti ſtatuet, & irreverentia ipſius obturatio aurium. Eccl.* Le diſcours d'un jureur fera dreſſer les cheveux à la tête, & à ſes mots horribles on ſe bouchera les oreilles.

OBTURATUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Obturo.

OBTURBATOR, oris. *m. Quint. Curt.* Qui trouble de tous côtez. ‖ Criailleur.

OBTURBO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Troubler, interrompre. ‖ *Tac.* Renverſer.

OBTURGEO, es, gere. &

OBTURGESCO, is, ere. *neut. Lucr.* Enfler, devenir enflé, s'enfler.

OBTURO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Boucher, bondonner, tamponner, mettre un bouchon, fermer l'entrée *ou* le paſſage.

OBTUSE. *adv. Cic.* Peſamment, lourdement, d'une maniere groſſiere, ſans eſprit, ſans vivacité.

OBTUSUS, a, um. *Lucr. part. d'*Obtundo. Emouſſé, dont la pointe *ou* le taillant eſt rebouché, obtus. *Obtuſus pugnis. Plaut.* Moulu de coups de poing. *Obtuſæ aures. Stat.* Des oreilles à demi ſourdes. *Cic.* Des oreilles rebattues, étourdies.

OBTUTUS, ûs. *m. Cic.* Vûe, regard. *Obtutum figere aliquo. Cic.* Arrêter ſa vûe quelque part, regarder fixement en un endroit. *-oculorum animus effugit. Cic.* L'eſprit ne peut être vû des yeux du corps.

OBVAGIO, is, gii, gitum, ire. *neut. Plaut.* Crier comme les enfans au berceau *ou* comme les chats quand ils ſe battent.

OBVAGULO, as, avi, atum, are. *Varr.* Faire du vacarme devant la porte de quelqu'un, lui chanter injures devant ſa porte.

OBVALLATIO, onis. *f. Veget.* Enceinte de paliſſade *ou* rempart fait autour.

OBVALLO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Paliſſader *ou* entourer d'un rempart.

OBVENIO, is, eni, entum, nire. *neut. Cic.* Se preſenter au devant. ‖ Echeoir *ou* arriver par hazard *ou* par ſort. *Obvenire hæreditate alicui. Cic.* Echeoir à quelqu'un par ſucceſſion.

OBVERBERO, as, avi, atum, are. *act. Apul.* Battre tout autour.

OBVERSATIO, onis. *f. Cic.* Allée & venue, l'action de paſſer & repaſſer devant.

OBVERSOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Etre preſent, être devant, ſe preſenter.

OBVERTO, is, ti, ſum, tere. *act. Liv.* Tourner vers *ou* du côté. *Obvertere proram pelago. Virg.* Porter le cap à la mer. *-alicui terga. Virg.* Tourner le dos à quelqu'un *ou* fuir devant lui. *-ora. Cic.* Tourner *ou* tordre la bouche. *-cornua. Plaut.* Venir contre, tourner face droit à.

OBVIAM. *adv. Cic.* Au devant, à la rencontre. *Obviam ire, prodire, procedere. Cic.* Aller au devant. *-eſſe. Plaut.* Etre à la portée, ſe trouver ſous la main. *-ſi nihil eſt. Plaut.* Si je ne rencontre rien. *-fit ei Clodius. Cic.* Il rencontre Clodius. *-ire conatibus. id.* Prévenir les deſſeins *ou* les efforts.

OBVIO, as, are. *Veget.* Aller au devant. ‖ Prévenir, remedier.

OBVIUS, a, um. *Cic.* Qui eſt rencontré qu'on rencontre en chemin *ou* qui rencontre en ſon chemin. ‖ *Plin.* Qu'on a ſous ſa main, qui eſt à portée. ‖ Prévenant. *Obvia comitas. Tac.* Une douceur prévenante. *-urbs inimicis. Virg.* Une ville expoſée aux ennemis, qui eſt ſous leur main. *Obvius homo. Plin. J.* Un homme prévenant. *Se mihi obvium dedit. Liv.* Il me prévint.

OBULCO Scroſa. Porchuna, Porcuna, *bourg d'Andalouſie en Eſpagne, à deux lieues au midi du Guadalquivir.*

OBUMBRATIO, onis. *f. Bibl.* Ombre. *Nec viciſſitudinis obumbratio. Jacob.* 1. 17. Ni d'ombre par aucune revolution.

OBUMBRATUS, a, um. *Quint. Curt. part. paſſ. de*

OBUMBRO, as, avi, atum, are. *act.* ou *neut. Virg.* Ombrager, faire de l'ombrage, couvrir de ſon ombre. ‖ *Cic.* Obſcurcir, offuſquer, couvrir. ‖ *Virg.* Proteger, défendre, mettre à l'abri.

OBUNCTUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de* Obungo.

OBUNCUS, a, um. *Virg.* Crochu.

OBUNDATIO, onis. *f. Flor.* Débordement, inondation.

OBUNDO, as, avi, atum, are. *neut. Stat.* Se déborder.

OBUNGO, is, ere. *act. Apul.* Oindre *ou* frotter par deſſus *ou* tout autour.

OBVOLVO, is, vi, volutum, vere. *act. Cic.* Envelopper, entortiller, voiler, couvrir, cacher, emballer.

OBVOLUTORIUM, i. *n. Col.* Enveloppe.

OBVOLUTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Obvolvo.

OBURO, uſſi, uſtum, Brûler tout autour.

OBUSTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Oburo.

O C

OCANIA, æ. *f. olim* Olcades, is. *m.* Ocano, *bourg de la Caſtille Nouvelle, en Eſpagne.*

OCCA, æ. *f. Col.* Herſe de Laboureur.

OCCA, æ. *m.* Fluvius. L'Occa, *riviere de Moſcovie, dans le Duché de Woretin.*

OCCÆCO, are. *Liv. Voyez* Obcæco.

OCCÆPTO, as, are. *Plaut. Voyez* Incipio.

OCCALLATIO, onis. *f. Celſ.* Endurciſſement en durillon, formation de calus.

OCCALLATUS, a, um. *Sen.* Endurci, devenu dur comme un calus.

OCCALLEO, es, lui, ere. &c.

OCCALLESCO, is, lui, cere. *neut. Celſ.* S'endurcir, devenir dur. ‖ *Cic.* Devenir inſenſible. *Longâ patientiâ occallui. Plin.* Je me ſuis endurci *ou* accoûtumé au mal à force de patience.

OCCANO, is, canui, occentum, nere. *neut. Tac. Voyez* Occino. *Occanere cornua tubaſque juſſit. Tac.* Il fit ſonner les cors & les trompettes.

OCCASIO, onis. *f. Cic.* Occaſion, temps favorable, ſaiſon propre, rencontre, commodité, moyen, prétexte, ſujet. ‖ Occurrence. *Olea rara eſt occaſio. Colum.* Il n'y a pas des oliviers par tout, on ne gagne pas, on ne réüſſit pas toûjours. *Occaſionem capere. Plaut. captare, nanciſci. Cic. amplecti. Plin. arripere. Liv.* Profiter de l'occaſion.

OCCASIUNCULA, æ. *f. Plaut. diminutif de* Occaſio.

OCCASUS, ûs. *m. Cic.* Le couchant, le coucher du Soleil, &c. l'Occident. ‖ La mort, la chûte d'un homme qui tombe mort. ‖ *Enn. Voyez* Occaſio. *Ad occaſum. Cic.* Vers l'Occident, au Couchant, à l'Oueſt. *Occaſus urbis. Virg.* La décadence, la deſtruction d'une ville.

OCCASUS, a, um. *Plaut.* Couché, tombé.

OCCATIO, onis. *f. Cic. Plin.* L'action de herſer, herſage.

OCCATOR, oris. *m. Plaut.* Herſeur, celui qui herſe. ‖ Une divinité des anciens Romains.

OCCATORIUS, a, um. *Col.* Qui concerne le herſage.

OCCATUS, a, um. *Cic.* Herſé. *part. paſſ. d'*Occo.

OCCEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *neut. Plaut.* Aller au devant.

OCCENTO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Chanter devant. ‖ Chanter la taille. *Occentare oſtium. Plaut.* Chanter devant la porte, donner une ſerenade. *-ridiculum hymeneum. id.* Faire charivari.

OCCENTUS, ûs. *m. Plin.* Cri, chant, *& particulierement* le cri des rats *ou* des ſouris.

OCCEPSO, *pour* Occepero.

OCCEPTO, as, are. *Voyez* Incipio.

OCCIDENS, tis. *omn. gen. Cic.* Couchant, qui ſe couche. ‖ Mourant, qui meurt, qui va en décadence, qui tombe en ruine, qui déperit, qui s'éteint, qui eſt ſur ſon déclin.

OCCIDENS, tis. *m. Cic.* L'Occident, le Couchant, l'Oueſt.

OCCIDENTALE Mare, Oceanus Occidentalis, Atlanticus. L'Ocean Occidental, l'Ocean Atlantique, *partie de l'Ocean qui baigne les côtes occidentales de l'Europe & de l'Afrique.*

OCCIDENTALES Inſulæ, Weſternes, *iſles occidentales, iſles ſituées au couchant de l'Ecoſſe.*

OCCIDENTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Occidental, d'Occident, du Couchant, de l'Oueſt.

OCCIDI. *Ter. Voyez* Occido.

OCCIDIO, onis. *f. Cic.* Maſſacre, meurtre, tuerie, carnage, défaite entiere. *Occidione occidere. Liv.* Faire main baſſe, paſſer au fil de l'épée, tailler en pieces. *-occumbere. Tac.* Etre taillé en pieces, &c.

OCCIDO, is, cidi, ciſum, dere. *act. Ter.* Tuer, aſſommer, maſſacrer, faire mourir. *Occidere ſæpe rogando. Hor.* Déſoler, tourmenter, faire enrager, perſecuter par ſes importunitez.

OCCIDO, is, cidi, caſum, dere. *neut. Plaut.* Tomber, faire une chûte, cheoir. ‖ *Cic.* Tomber mort, mourir, être tué. ‖ *Virg.* Se coucher. *Occidi. Ter.* Je ſuis perdu, je ſuis mort, c'eſt fait de moi, me voilà ruiné. *In nihilum occidere. Cic.* Devenir *ou* ſe réduire à rien. *Occidunt lucernæ. Petr.* Les Lampes s'éteignent.

OCCIDUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Prud. Voyez* Occidentalis.

OCCIDUUS, a, um. *Ovid.* Caduc, prêt à tomber. ‖ Qui ſe couche. ‖ Occidental, d'Occident, du Couchant, de l'Oueſt. *Occiduo Sole. Gell.* A Soleil couchant, ſur la fin du jour. *Occidua ſenecta. Ovid.* Une vieilleſſe décrepite, l'âge décrepit. *Occidua aqua. Ovid.* La mer Occidentale.

OCCILLATIO, onis. *f. Plaut.* Mouvement d'une choſe qui va & vient, *comme* celui d'une pendule, l'allée & la venue.

OCCILLATOR, oris. *m. Plaut.* Qui brandille, qui a un mouvement d'allée & de venue. ‖ *Voyez* Occator.

OCCILLO, as, are. *Plaut.* Brandiller, faire un mouvement d'allée & de venue, *comme* les pendules. *Occillare os alicui. Plaut.* Donner ſur la gueule *ou* ſur les oreilles à quelqu'un, *ou, comme on dit quand on ſoufflette quelqu'un des deux côtez:* Donner l'allée & la venue. ‖ *Voyez* Occare.

OCCIMIANUM, i. *n.* Occimiano, *bourg de Lombardie en Italie, dans le Montferrat Mantouan.*

OCCINO, is, nui, centum, nere. *n. Liv.* Chanter de l'autre côté *ou* à l'oppoſite, réſonner, faire l'écho. ‖ *Liv.* Faire l'oiſeau de mauvais augure, pronoſtiquer malheur.

OCCIPIO, is, cœpi, cœptum, pere. *neut. Ter.* Commencer. *Occipere Magiſtratum. Tac.* Entrer en exercice d'une charge.

OCCIPITIUM, i. *n. Plin,* &

OCCIPUT, itis. *n. Perſ.* Le derriere de la tête.

OCCISIO, onis. *f. Cic.* Tuerie, maſſacre, carnage, défaite entière, meurtre. ‖ *Voyez* Occidio.

OCCISITO, as, are. *neut. Feſt.* Ne faire que tuer.

OCCISUS, a, um. *Cic. part. d'*Occido. *Occiſa res eſt. Plaut.* L'affaire eſt manquée, elle eſt ſans remede. *Occiſiſſimus omnium ſum qui vivunt. Plaut.* Perſonne n'eſt plus accablé que je le ſuis, je ſuis au deſeſpoir.

OCCITANIA, æ. *f.* Le Languedoc, *Province de France.*

OCCLAMITO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Crier après, clabauder autour, aux environs.

OCCLUDO, is, ſi, ſum, dere. *act. Cic.* Fermer, clorre. *Occludere linguam alicui. Plaut.* Faire taire quelqu'un, lui fermer la bouche, l'empêcher de parler, le mettre en état de ne ſçavoir que répondre.

OCCLUSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. d'*Occludo.

OCCO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Herſer.

OCCOECO, &c. *Voyez* Obcœco.

OCCOEPIO. *Voyez* Occipio.

OCCOEPTO. *Voyez* Occepto.

OCCUBITUS, ûs. *m. Voyez* Occaſus. *Occubitus Solis. Bibl.* Le coucher du Soleil.

OCCUBO, as, bui, bitum, are. *neut. Liv.* Etre mort, mourir. *Occubat umbris. Virg.* Il ſe perd dans les ombres.

OCCUBUI. *pret. d'*Occumbo.

OCCULCO, as, avi, atum, are. *act. Cat. Voyez* Conculco.

OCCULO, is, lui, cultum, lere. *act. Cic.* Cacher, couvrir. ‖ *Sen. Tr.* Taire.

OCCULTATE. *Voyez* Occulté. *Occultatiùs conari. Cic.* Faire ſes efforts *ou* mener une affaire plus ſecretement.

OCCULTATIO, onis. *f. Cic.* L'action de ſe cacher.

OCCULTATOR, oris. *m. Cic.* Qui cache.

OCCULTATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Occulto.

OCCULTE. *adv. Cic.* En cachette, ſecretement, à la dérobée.

OCCULTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Cacher, tenir ſecret, couvrir.

OCCULTUS, a, um. *Cic.* Caché. ‖ Secret, dérobé à la connoiſſance, diſſimulé. *Occultus odii. Tac.* Qui diſſimule ſa haine. *Occultum iter. Prop.* Un chemin détourné.

OCCUMBO, is, cubui, cubitum, bere. *neut. Ovid.* Tomber, cheoir. *Occumbere morti. Virg. mortem. Liv. morte. Cic.* Mourir.

OCCUPATIO, onis. *f. Cic.* Occupation, choſe à laquelle l'on s'occupe. ‖ Invaſion, l'action

ction de s'emparer. *ad Her.* Prévention, préoccupation, anticipation.

OCCUPATITIUS, a, um. *Feſt.* Dont on s'empare; duquel on ſe ſaiſit.

OCCUPATUS, a, um, tior, tiſſimus. *part. paſſ.* d'Occupo. *Occupatus in otio. Phæd.* Embarraſſé de ſon loiſir.

OCCUPO, onis. *m. Petr.* Surnom de Mercure, Dieu des larrons.

OCCUPO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* S'emparer, ſe ſaiſir, ſe rendre maître de... Envahir, ſe mettre en poſſeſſion. ‖ Parvenir, aller au devant, anticiper, faire le premier. *Q. Curt.* Surprendre. ‖ *Ter.* Tenir occupé, donner de l'occupation, employer.

OCCURRITUR. *Imperſ. Cic.* On va au devant, &c.

OCCURRO, is, ri, ſum, rere. *neut. Cic.* Accourir, venir au devant. ‖ rencontrer. ‖ S'offrir, venir de ſoi-même, ſe preſenter. ‖ Aller au devant, prévenir. ‖ S'oppoſer, reſiſter. ‖ Venir dans l'eſprit. ‖ *Plin.* Remedier, guerir. *Occurrere ex adverſo. Liv.* Venir de vis-à-vis. *-ſuis fugientibus ſuppetias. Hirt.* Accourir au ſecours des ſiens qui fuient.

OCCURSATIO, onis. *f. Cic.* Brigue, allée & venue, le mouvement que ſe donne celui qui brigue.

OCCURSIO, onis. *f. Cic. Voyez* Occurſus.

OCCURSITO, as, , are. *neut. Sol.* Aller ſouvent au devant, &c.

OCCURSO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* Aller au devant. ‖ Prévenir, devancer. ‖ Se preſenter à l'eſprit, venir enſemble *ou* tout à la fois.

OCCURSORIUS, a, um. *Apul.* Qui vient au devant *ou* qui ſe preſente à l'eſprit.

OCCURSUS, ûs. *f. Ovid. Plin.* Rencontre. *Occurſu ſtipitis. Ovid.* Ayant rencontré une ſouche, ayant donné contre un tronc d'arbre.

OCEANITIS, idis. *f.* &

OCEANUS, a, um. *Virg.* De l'Ocean, qui concerne l'Ocean *ou* la mer.

OCEANUS, i. *m. Cic.* L'Ocean, la mer. ‖ Le Dieu de la mer.

OCEANUS Aquitanicus, Arabicus, &c. *Voyez* Aquitanicus, Arabicus, &c.

OCEANUS Inferior *aut* Americanus. L'Ocean Inferieur *ou* Americain, *vaſte partie de l'Ocean qui baigne les côtes orientales de l'Amerique.*

OCEANUS Superior; Mare externum. L'Ocean Superieur, *partie de la mer, qui environne tout notre continent, au Nord, à l'Oueſt, & au Sud.*

OCELENSES ium. *pl. m.* Peuples de Portugal.

OCELIS, is, Ocila, æ. Acila, æ. *f.* Ziden, Sidde, Giodda, *ville de l'Arabie Heureuſe dans la Principauté de Zibith, à l'embouchure du Chaibur, dans la Mer Rouge.*

OCELLATUS, a, um. *Suet.* Qui a pluſieurs yeux, qui a des yeux, qui a pluſieurs petits trous comme des yeux.

OCELLI, orum. *plur. m. Ovid.* Des petits yeux. *Ocellata nuces. Suet.* Des noyaux de pêches.

OCELLUM Caſtrum. i. *n.* Exilles, *Fort de Dauphiné, en France, ſur les confins de Savoye.*

OCELLUM i. *n.* Promontorium. Holderneſſ, *grand Cap du Comté d'Yorck, en Angleterre, entre la mer d'Allemagne & l'Humbre.*

OCELLUS, i. *m. Plaut.* Terme de careſſe tendre. ‖ *Catul* Terme d'eſtime, mon petit œil, *au lieu de* mon petit cœur. *Ocellus Italia. Cic.* Ce qu'il y a de plus agréable en Italie.

OCELUM, Urbs Hiſpaniæ Tarraconenſis. Mondonedo, *ville de Galice, en Eſpagne, ſur le Vallinduras.*

OCETIS, Inſula. Heth, Hethy, *iſle, l'une des Orcades, au ſeptentrion de l'Ecoſſe.*

OCHAMUM, i. *n.* Oukham, *Bourg du Comté de Rutland, en Angleterre, ſur le Guvaſch.*

OCHIA, æ. *f.* Ochio, *l'une des cinq grandes Regions de l'iſle de Niphon, au Japon.*

OCHRA, æ. *f. Plin.* de l'ocre, *ſorte de terre jaune qui ſert aux Peintres.*

OCHRIDUS, i. *m.* Ocrida, le Lac d'Ocrida, *près de la ville d'Ocrida, aux confins de la Macedoine & de l'Albanie.*

OCHSENFURTUM, i. *n.* Ochſenfurt, *ville de Franconie, en Allemagne, ſur le Mein.*

OCHSENHUSIUM, i. *n.* Ochſenhauſen, *bourg de l'Algow, en Souabe, ſur le Rotter.*

OCHUMA, æ. *m.* Ochums, *riviere de la Georgie, qui ſe décharge dans la Mer Noire.*

OCHUS Fluvius, i. *m.* Obengir, *riviere de l'ancienne Bactriane, aujourd'hui dans le Chorasſan en Perſe.*

OCIMUM, i. *n. Plin.* Le baſilic, *plante.*

OCINARUS, i. *m.* Fluvius. Le Savuto, le Campagnano, *riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre citerieure.*

OCIOSE. *adv. &c. Voyez* Otiosè.

OCIUS. *adv. Cic.* Plus vîte, plus promptement,

OCKERA, æ. *m.* L'Ocker, *riviere d'Allemagne dans le Duché de Brunſwick, en Baſſe Saxe.*

OCQUINISCO, is, ere. *neut. Non.* S'incliner, baiſſer la tête.

OCRA, æ. *f.* Partie des Alpes.

OCRAINA, æ. *f.* L'Ucraine, l'Ukraine, *partie de la Ruſſie Rouge, en Pologne.*

OCREA, æ. *f. Virg.* Botte, bottine, guêtre.

OCREATUS, a, um. *Hor.* Botté, qui porte des guêtres, des bottines *ou* des bottes.

OCRICULI, orum. *pl. m.* Ocriculum, i. *n.* Otricoli, *ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Duché de Spolete.*

OCRINUM, i. *n.* Le Mont S. Michel, *en Cornouaille.* La pointe du Lezard, *Cap d'Angleterre.*

OCSECO, as are. *act. Col.* Couper bien.

OCTANS, tis. *m. Vitr.* La huitiéme partie, le huitiéme.

OCTAPHORUM, i. *n. Voyez* Octophorum.

OCTAPITARUM Promontorium. L. Cap de S. Davids, *Cap du Comté de Pembreick, dans la Principauté de Galles, en Angleterre.*

OCTASTYLOS, *m. f.* ou *n. Vitr.* Qui a huit colomnes de front.

OCTAVIANUM, i. *n.* Octaviano, *village de la Terre de Labour, au Royaume de Naples, en Italie, entre Naplès & Nole.*

OCTAVIOLCA, Octaviolca. Eſpinoſa, *bourg de Biſcaye, en Eſpagne, du côté des Aſturies.*

OCTAVUM. *adv. Liv.* Pour la huitiéme fois.

OCTAVUS, a, um. *Cic.* Huitiéme. *Octavus-decimus. Bibl.* Le Dix-huitiéme.

OCTIES. *adv. Cic.* Huit fois.

OCTINGENARIUS, a, um. *Varr.* De huit cent.

OCTINGENTESIMUS, a, um. *Cic.* Le huit centiéme.

OCTINGENTI, æ, a. *Cic.* Huit cent.

OCTINGENTIES. *adv. Aſc. Ped.* Huit cent fois.

OCTIPES, edis. *omn. gen. Ovid.* Qui a huit pieds.

OCTO. *ind. Cic.* Huit.

OCTOBER, bris. *m. Cic.* Le mois d'Octobre. *October equus. Feſt.* Cheval qu'on ſacrifioit à Mars tous les ans au mois d'Octobre.

OCTOCHORDUS, a, um. *Voyez* Octachordos.

OCTODURUM, i. *n.* Vaccæorum. Toro, *ville du Royaume de Leon, en Eſpagne, ſur le Douro.*

OCTODURUM Verugrorum. Martigny, Maſſenach, *ancienne ville de la Gaule Narbonnoiſe, ſur le Rhône.*

OCTOGENARIUS, a, um. *Vitr.* D tre-vingt, octogenaire, qui a quatre-vingt ans.

OCTOGENI, æ, a. *Cic.* Quatre-vingt.

OCTOGESA, æ. *f.* Etoviſſa, æ, *f.* Mequinença, *bourg d'Arragon, en Eſpagne, au confluent de la Segre & de l'Ebre.*

OCTOGESIMUS, a, um. *Cic.* Quatre-vingtiéme.

OCTOGIES. *adv. Cic.* Quatre-vingt fois.

OCTOGINTA. *Ind. Cic.* Quatre-vingt.

OCTOGONOS, *m. f.* ou *n. Vitr.* &

OCTOGONUS, a, um. *Front.* Octogone, qui a huit angles,

OCTOJUGES, gum. *pl. m. f. Liv.* Huit d'une bande, huit à huit.

OCTONARII, orum. *pl. m. Ulp.* Les ſoldats de la huitiéme legion.

OCTONARIUS, a, um. *Plin.* De huit, qui a huit.

OCTONI, æ, a. *Ovid.* Huit.

OCTOPHOROS, *m. f.* ou *n. Cic.* Qui eſt porté par huit hommes.

OCTOPHORUM, i. *n. Cic.* Litiere, palanquin porté par huit hommes.

OCTUPLICATUS, a, um. *Liv.* Redoublé huit fois.

OCTUPLUS, a, um. *Cic.* Octuple, redoublé huit fois.

OCTUSSIS, is. *m. Hor.* Piece de monnoye qui valoit huit As.

OCULARIUS, a, um. *Solin.* Des yeux, de l'œil, oculaire. *Ocularius Medicus. Celſ.* Medecin oculiſte.

OCULATIO, onis. *f. Plin.* L'action d'ôter les bourgeons ſuperflus de la vigne *ou* d'ébourgeonner, ébourgeonnement.

OCULATUS, a, um. *Plin.* Qui a des yeux, qui voit clair, qui eſt clairvoyant. *Oculatus teſtis. Plaut.* Témoin oculaire. *Oculatâ die emere. Plaut.* Acheter argent comptant *ou* en plein jour. *Oculatiſſimus locus. Plin.* Un lieu fort bien percé, très-éclairé, d'où l'on a une grande étendue de vûe, qui eſt en très-belle expoſition, d'où l'on découvre de tous côtez, d'où l'on voit de toutes parts.

OCULEUS, a, um. *Plaut.* Plein d'yeux.

OCULICREPIDA, æ. *m. f. Plaut.* Qui a les yeux pochez, qui a les yeux ſujets à être meurtris de coups.

OCULIFERIUM, i. *n. Sen.* Montre de boutique, étalage.

OCULIFERIUS, a, um. *Sen.* Qui frappe la vûe.

OCULISSIMUS, a, um. *Sen.* Qui eſt tout yeux. ‖ Qu'on aime comme ſes yeux. *Oculitùs amare. Plaut.* Aimer comme ſes yeux.

OCULUS, i. *m. Cic.* L'œil *ou* la vûe, les yeux. ‖ *Cat.* Le bourgeon, le bouton de la vigne *ou* des arbres. ‖ *Plaut.* Terme de careſſe tendre. *Macularum oculi. Plin.* Mouchetures, *comme celle d'un Leopard. Oculus laceratus. Lucr.* Un œil éraillé. *-mundi. Cic.* Le Soleil. *-tibi ſum. Plaut.* Je vous ſuis cher, vous m'aimez. *Oculi eminentes. Cic.* Des yeux à fleur de tête. *-eruditi. Cic* Des yeux connoiſſeurs. *Oculos cornicum configere. Cic.* Tromper les trompeurs, attraper les plus fins. *-imponere. Virg.* Enter en écuſſon. *-alicujus in oculis habere. Plaut.* Avoir toûjours la vûe ſur quelqu'un. *-in mulierem deponere. Hor.* N'avoir des yeux que pour une femme. *-eruitur Gryneus. Ovid.* On arrache les yeux à Gryneus. *-ſpargere. Perſ.* Regarder de tous côtez. *Oculis haurire. Virg.* Devorer des yeux. *-ut ego rationem capto. Plaut.* A ce que je puis voir. *æquis aſpicere. Virg.* Regarder favorablement *ou* de bon œil. *-hærere. Virg.* Avoir la vûe attachée ſur .... ne pouvoir retirer ſa vûe de deſſus. *captus.* Aveugle, qui ne voit goutte. *-contrectare. Tac.* Voir *ou* examiner de près. *In oculis omnium. Cic.* A la vûe de tout le monde, en public. *-aliquem ferre* ou *geſtare. Cic.* Aimer quelqu'un comme ſes yeux. *-aliquid habere. Quintil.* Etre toûjours attentif à quelque choſe. *-eſſe alicui. Cic.* Etre cher à quelqu'un.

OCZACOVIA, æ. *f.* Oczacow, Diarkrimenda, *ville de Turquie, en Europe, à l'embouchure du Boriſthene.*

O D

ODA, æ. *f. Aut. Phil.* ou Ode, es. *f. Hor.* Ode, *ſorte de poeſie Lyrique.*

ODALENCUM, Odolencum, i. *n.* Odalongo, Odalengo, *village de Lombardie en Italie, dans le Montferrat, ſur la Sture.*

ODERA, æ. *m.* Fluvius. L'Oder, *riviere d'Allemagne, dans la Sileſie, la Marche de Brandebourg & la Pomeranie.*

ODERAT, oderant. *Voyez* Odi.

ODERBERGA, æ. *f.* Oderberg, *bourg de Sileſie, au confluent de l'Oder & de l'Elſa.*

ODERNHEIMUM, i. *n.* Odernheim, *ville* ou *bourg du Palatinat du Rhin, en Allemagne, ſur le Seltz.*

ODERZUM, i. *n.* Oderzo, *bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans la Marche Treviſane, ſur le Mottegano, autrefois ville Epiſcopale.*

ODESSUS, i. *f.* Lemano, Odiſſo, *ville de Bulgarie, près de la Romanie & de la Mer Noire, ſur le Cap Lemano.*

ODEUM, i. *n. Vitr.* Petit theatre entouré de colonnes, & couvert en pointe.

ODI, & odivi. *Bibl.* odiſti, odit, oſum, odiſſe. *Cic.* Avoir en haine, haïr, ne pouvoir ſupporter, ſouffrir *ou* endurer. *Odimus improbos odio civili. Cic.* Nous haïſſons les méchans d'une haine cauſée par l'amour du public, l'interêt public nous oblige à ne pas ſouffrir les ſcelerats, les gens de mauvaiſe vie.

ODIA, Udia, æ. *f.* Siam, Odiaa, India, *ville de l'Inde delà le Gange, capitale du Royaume de Siam.*

ODIBILIS. *Voyez.* Odioſus.

ODIELUS, i. *m.* Fluvius, *olim* Luxia. L'Odier, l'Odiel, *riviere d'Andalouſie, en Eſpagne, qui tombe dans le Golfe de Cadiz.*

ODIOSE. *adv. Cic.* D'une maniere odieuſe *ou* qui fait de la peine. *Odioſè facis. Plaut.* Vous étes incommode, fâcheux, inſupportable, vos manieres ſont deſagréables, incommodes, &c.

ODIOSUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Odieux, haïſſable, qui ſe fait haïr, qu'on haït. ‖ *Ter.* Qui ſe rend importun, qui eſt fâcheux, fatiguant, inſupportable.

ODISCIA, æ. *f.* La Mingrelie, *ancienne Colchide, en Aſie, entre l'Abaſſie* ou *l'Arogaſie, la Georgie propre, la Turcomanie, & la Mer Noire.*

ODIUM, i. *n. Cic.* Haine, averſion. ‖ Repugnance, dégoût. ‖ *Ter.* Ennui, fâcherie, importunité. *Odio* ou *in odium eſſe alicui* ou *apud aliquem. Cic.* Etre haï de quelqu'un. *In odium omnibus venire. Cic omnibus odio. Plin.* S'attirer la haine d'un chacun, ſe rendre inſupportable à tout le monde.

ODOR, oris. *m. Cic.* Odeur, ſenteur. ‖ preſſentiment, conjecture. ‖ *Hor.* Parfum. *Odoribus liquidis profuſis. Hor.* Parfumé d'eſſence. ‖ Puanteur de la bouche. *-dictatura nonnullus eſt. Cic.* Il y a de l'apparence qu'on fera un Dictateur.

ODORAMEN, inis. *Plin.* &

ODORAMENTUM, i. *n. Col.* Parfum, ſenteur.

ODORARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les ſenteurs, les parfums. ‖ Odoriferant, qui a de l'odeur.

ODORATIO, onis. *f. Cic.* Le flairer, l'action de ſentir.

ODORATUS, ûs. *m.* L'odorat, le ſens qui diſcerne les odeurs. ‖ L'odeur, la ſenteur.

ODORATUS, a, um. *Virg.* Odoriferant, qui a de l'odeur. ‖ *Hor.* Parfumé. *Odoratiora vetuſtate. Plin.* Des choſes dont l'odeur augmente avec le tems.

ODORES, um. *pl. m. Col.* Odeurs, ſenteurs, parfums.

ODORIFER, a, um. *Plin.* Qui produit des odeurs, des parfums, des ſenteurs.

ODORISEQUUS, a, um. *Liv.* Qui ſuivent *ou* l'odeur, qui évente.

ODORO, as, avi, atum, are. *act. Plin* Parfumer, rendre odoriferant, aromatiſer, faire ſentir bon, donner bonne odeur.

ODOROR, raris, atus ſum, aïi. *dep. Cic.* Sentir, flairer. ‖ Préſentir, ſonder. *Odorari omnes voluptates. Cic.* Eſſayer de tous les plaiſirs. *-aliquem. Cic.* Sonder quelqu'un, voir ce qu'il a ſur le cœur. *-aliquid. Cic.* Préſentir quelque choſe. *-veſtigiis. Cic.* Sentir les traces.

ODORUS, a, um. *Ovid.* Odoriferant, qui ſent bon. ‖ *Virg.* Qui eſt de haut nez, qui évente bien. *Odora canum vis. Virg.* Le bon nez des chiens.

ODWALLA, æ. *f.* Odwal, *ville de Norvege, dans le Gouvernement de Bahus, ſur un petit Golfe du Categat.*

ODYSSEA, æ. *f. Cic.* L'Odiſſée, *poeme d'Homere.*

O E

OEA, æ. *f.* Tripoli, *en Afrique, ville de Barbarie, capitale d'un Royaume.*

OEAGRIUS. *Voyez* Hebrus.

OEASO, Alarſo, onis. *m.* Aiſo, *place d'une ancienne ville d'Eſpagne dans le Guipuſcoa.*

OECONOMIA, æ. *f. Quint.* Economie, adminiſtration, gouvernement d'une famille, &c. ‖ Diſpoſition, ſuite, ordre, arrangement d'une piece.

OECONOMICUS, a, um. *Cic.* Economique, qui concerne l'Economie.

OECUS, i. *m. Vitr.* Grande ſalle à faire des feſtins. ‖ *Plin.* Une maiſon.

OELANDIA, æ. *f.* Oeland, *iſle de la Mer Baltique, ſur la côte de Smalande.*

OENANTHE, es. *f. Plin.* La fleur de la vigne ſauvage, *qu'on appelle* lambruſque. ‖ Eſpece de filipendula, *plante.*

OENANTHINUS, a, um. *Plin.* Fait de fleur de lambruſque.

OENI-PONS, Oppidum Vindeliciæ. *Voyez* Oetinga.

OENI PONS, Urbs Tirolis. Inſpruck, *ville d'Allemagne, capitale du Tirol, ſur l'Inn.*

OENI-VALLIS. Inthal, Intal, *vallée de l'Inn, partie du Tirol, le long de l'Inn.*

OENIADÆ, arum. *pl. f.* Dragomeſtro, Dragumeſtro, *ville de Livadie, en Grece, ſur le Golfe de Patras, à l'embouchure de l'Aſpri.*

OENOE, es. *f.* Oenoa, *ville de l'Attique, aujourd'hui dans la Livadie, en Grece.*

OENOPHORUM, i. *n. Cic.* Broc, vaſe à porter du vin.

OENOPHORUS, i. *m. Plin.* Qui ſert à boire, qui apporte du vin.

OENOPOLIUM, i. *n. Plaut.* Cabaret, taverne, lieu où l'on vend du vin, la Halle au vin, l'Etape.

OENOS, i. *f.* Inſula. Sicandro, *iſle de l'Archipel, près de Polycandro.*

OENOSTADIUM, i. *n.* Inſtad, *partie de la ville de Paſſaw, en Allemagne.*

OENUS, i. *m.* Fluvius. L'Inn, *riviere d'Allemagne, dans le Tirol & la Baviere.*

OERINGA, æ. *f.* Oeringen, *ville d'Allemagne, dans la partie occidentale du Comté d'Holak, en Franconie.*

OESCUS, i. *m.* Fluvius, Iſcho, *riviere de Bulgarie, appellée autrement* Ghigen.

OESCUS, i. *f.* Urbs. Ich, Blida, *ville de Bulgarie au confluent de l'Iſcho & du Danube.*

OESFELDA, æ. *f.* Oesfeld, *ville d'Allemagne, dans la Baſſe-Saxe, ſur l'Aller.*

OESIA, æ. *f.* L'Oiſe, *riviere de France, dans le Hainaut, la Picardie, l'Iſle de France.*

OESTRUM, i. *n. Virg ou* Oeſtrus, i. *m Plin.* Un taon, *ſorte de groſſe mouche, qui deſole les vaches,* &c. ‖ *Stat.* Fureur poetique, entouſiaſme, emportement, rage. *Oeſtro percitus.* Fou, enragé, tourmenté de quelque paſſion.

OESYPUM, i. *n. Plin.* Surpoin, *craſſe que l'on tire de la laine avant de la laver.*

OETA, æ. *m.* Mons. La Bunina, *montagne de Grece entre la Theſſalie & l'Achaie.*

OETEUS Sinus. Le Golfe de Zeiton *dans l'Archipel, entre Negrepont & la Theſſalie.*

O F

OFELLA, æ. *f. Mart.* Petite tranche de chair coupée mince, riblette, fricandeau.

OFFA, æ. *f. Col.* Maſſe de chair *ou* de pâte pétrie en rond, un morceau, une andouillette, une ſoupe, une trempée dans quelque liqueur que ce ſoit, *hors celle qu'on fait dans le vin, qui eſt* Vipa, *une rotie. Offa panis.* Un morceau de pain. *-ficorum. Col.* Une maſſe de figues. *-penita. Feſt.* Morceau de porc avec la queue. *Offa quibus aves saginantur. Col.* Les morceaux de pâte qu'on fait avaler aux volailles qu'on veut engraiſſer. *-carminis. Perſ.* Des lambeaux de vers. *Inter os atque offam.* Entre la bouche & le morceau. *Prov.* Quand on parle d'une perſonne *qui craint que ce qu'il tient ne lui échappe.*

OFFÆ Foſſa. Clawd-Offa, Offa-Ditch, *reſtes d'anciennes lignes qu'Offa Roy des Merciens, avoit fait faire ſur les confins de ſes Etats, & de la Principauté de Galles.*

OFFATIM. *adv. Plaut.* Par petits morceaux, par petites tranches.

OFFECI. *pret. d'*Officio.

OFFECTOR, oris. *m. Feſt.* Teinturier, qui redonne la couleur à une étoffe qui l'avoit perdue.

OFFECTUS, a, um. *Lucr. Voyez* Impeditus.

OFFENBACHIUM, i. *n.* Offenbach, *bourg de Franconie en Allemagne, ſur le Mein.*

OFFENBURGUM, i. *n.* Offonis Caſtrum. Offenbourg, *ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, la plus conſiderable de l'Ortnaw, ſur le Kintzig.*

OFFENDICULUM, i. *n. Plin. J.* Choſe qu'on rencontre en ſon chemin, contre laquelle on ſe heurte, qui fait broncher, pierre d'achoppement.

OFFENDIMENTUM, i. *n. Plin.* &

OFFENDIX, icis. *m. Feſt.* Le bouton qui étoit au bout de la bride qui retenoit le chapeau *ou* le bonnet des Anciens attaché par deſſous le menton. *Voſſ.* Fermoir de livres.

OFFENDO, is, di, ſum; dere. *act. & neut. Cic.* Heurter, ſe heurter, donner contre, choquer, chopper, broncher. ‖ Rencontrer *ou* trouver en ſon chemin. ‖ Faillir, manquer, faire une faute, réuſſir mal. ‖ Offenſer, bleſſer, faire de la peine. *Offendere ſcopulum. Cic. ad ſcopulum. Col. in ſcopulo. Ovid.* Donner contre un écueil, heurter contre un rocher. *-latus. Cic.* Se bleſſer au côté. *-in redeundo. Caſ.* Recevoir un échec au retour, faire une mauvaiſe rencontre en revenant. *-alicui animum. Cic.* Choquer l'eſprit de quelqu'un, bleſſer ſa délicateſſe, lui déplaire. *-imparatum. Cic.* Prendre au dépourvû, ſurprendre. *-aliquâ re. Cic.* Donner quelque ſujet de chagrin, mécontenter, offenſer en quelque choſe. *-aliquid in aliquem. Cic.* Trouver quelque choſe à redire à quelqu'un, ſe plaindre de lui en quelque choſe. *-& terra & mari. Cic.* Réuſſir auſſi mal ſur terre que ſur mer.

OFFENSA, æ. *f. Cic.* Offenſe, l'action d'offenſer, faute qu'on commet, déplaiſir qu'on cauſe, chagrin qu'on fait, mécontentement qu'on donne. *Offenſa potentium periculoſa. Quint.* Il eſt dangereux de choquer les grands. *Offenſa aliquid in cœnâ ſentire. Celſ.* Se ſentir incommodé *ou* ſe trouver mal pendant le ſouper. *Offenſa non minùs habere. Quint.* N'être pas moins dégoûtant, choquant, deſagréable. *Offenſam alicujus mereri. Ovid. ſuſcipere. Plin. J.* S'attirer l'inimitié de quelqu'un, ſe mettre en diſgrace auprès. *In offenſa eſſe apud aliquem. Cic.* Etre en diſgrace auprès de quelqu'un.

OFFENSACULUM, i. *n. Apul. Voyez* Offendiculum.

OFFENSANS, tis. *omn. gen. Sen.* Qui choppe, qui bronche *ou* qui heurte ſouvent contre . . . ‖ *Quint.* Qui heſite, qui ſe coupe ſouvent en parlant.

OFFENSATIO, onis. *f. Quint.* L'action de heurter *ou* de chopper contre. ‖ Heſitation en parlant. *Offenſatio memoria. Sen.* Défaut de memoire, qui fait heſiter en parlant.

OFFENSATOR, oris. *m. Quint.* Qui heſite *ou* qui bronche ſouvent. *Offenſator equus. Quint.* Un cheval qui bronche ſouvent.

OFFENSIO, onis. *f. Cic.* L'action de broncher, de chopper, de heurter, de donner contre . . . . bronchade. ‖ Ce qu'il y a de choquant dans quelque choſe. ‖ Offenſe, chagrin qu'on fait, déplaiſir qu'on cauſe, mécontentement qu'on donne, fâcherie dont on eſt cauſe, injure qu'on fait. ‖ Indignation qu'on s'attire. ‖ Haine, animoſité, envie, jalouſie. ‖ Averſion. ‖ Reproche, blâme. ‖ *Vitr.* Empêchement, obſtacle. *Offenſio pedis. Cic.* Bronchade. *-non apparet ex ratione ſumpta. Cic.* A examiner la choſe, on ne voit pas qu'il y ait lieu de s'en offenſer. *-ex morbo. Cic.* Rechûte après une maladie. *Offenſionem ad certas res habere. Cic.* Avoir de l'averſion pour certaines choſes. *-vitare. Cic.* Se mettre à couvert de reproche. *Offenſiones belli. Cic.* Les dommages, les pertes que cauſe la guerre. *-domeſtica. Varr.* Les chagrins domeſtiques. *Offenſi ex morbis graviores ſunt. Cic.* Les rechûtes dans les maladies ſont dangereuſes.

OFFENSIUNCULA, æ. *f. Cic. diminutif d'*Offenſio.

OFFENSO, as, avi, atum, are. *Voyez* Offendo. *Offenſare capita. Liv.* Se caſſer la tête l'un à l'autre.

OFFENSUM, i. *n. Voyez* Offenſa.

OFFENSUS, ſûs. *m. Sen. Voyez* Offenſio.

OFFENSUS, a, um. *Liv. part. paſſ.* d'Offendo. *Offenſo pede procumbere. Ovid.* Tomber pour avoir donné *ou* heurté du pied contre quelque choſe. *Offenſus alicui. Cic.* Deſagréable à quelqu'un. *Offenſiorem arbitrari. Cic.* Croire quelqu'un trop irrité.

OFFERCIO, is, ferſi, fertum, cire. *act. Plaut.* Remplir, farcir.

OFFERO, fers, obtuli, oblatum, ferre. *act. Cic.* Offrir, preſenter, donner. *Offerre ſe alicui. Cic.* Se preſenter devant quelqu'un, lui faire face. *-acceſſus faciles puppibus. Lucan.* Avoir un bon mouillage pour les vaiſſeaux. *-mortem alicui. Cic.* Attenter à la vie de quelqu'un. *-religionem. id.* Le mettre en ſcrupule. *-ſe alicujus ſceleri. id.* S'oppoſer à l'attentat de quelqu'un.

OFFERTUS, a, um. *Plaut. part. Voyez* Offercio.

OFFERUMENTÆ, arum. *plur. f. Plaut.* Les marques des coups de fouets *ou* de bâton, *&c.*

OFFERUMENTUM, i. *n. Feſt.* Oblation, offrande.

OFFICINA, æ. *f. Cic.* Attelier, laboratoire, boutique, lieu où travaillent les ouvriers. *Officina æraria. Plin.* Boutique de Chaudronnier. *-chartaria. Plin.* Moulin à papier. *-promercalium veſtium. Suet.* Friperie, boutique de Fripier. *-cohortalis. Col.* Baſſe cour où l'on éleve de la volaille, poulaillier. *-dicendi. Cic.* Académie où l'on apprend l'art de bien dire. *Officina* eſt le lieu où l'on fabrique les marchandiſes. *Apotecha* celui où l'on les garde, magaſin ; & *Taberna*, le lieu où l'on les debite, boutique, *&c.*

OFFICINATOR, oris. *m. Vitr.* Artiſan, ouvrier.

OFFICIO, is, feci, factum, cere. *neut. Cic.* S'oppoſer, être oppoſé, être contraire. ‖ Se mettre au devant. ‖ Nuire, préjudicier, faire du tort, cauſer du préjudice, être nuiſible, incommoder. ‖ Empêcher. *Officere alicui apricanti. Cic.* Se mettre devant quelqu'un qui s'échauffe au Soleil. *-quominus. Plin.* Empêcher que. *-luminibus alicujus. Liv.* Oter le jour à quelqu'un, l'empêcher de voir, lui offuſquer la vûe, ſe mettre devant ſon jour. ‖ *Cic.* Eblouir quelqu'un.

OFFICIOSE, ius, iſſimè. *adverb. Cic.* Obligeamment, officieuſement, d'une façon obligeante, avec honnêteté, de bonne grace, de bon cœur, en homme qui veut faire plaiſir. *Officioſius facere. Cic.* En uſer trop obligeamment. *Officioſiſſimè languidos occidere. Idon.* Tuer les malades par de fort officieuſes viſites, délivrer de très-bonne grace les malades de tous leurs maux.

OFFICIOSUS, a, um, ior, iſſimus. *Cic.* Officieux, obligeant, toujours prêt à faire ſervice, plein de bon cœur, tout honnête, ſerviable. ‖ *Sen. Voyez* Pathicus. *Officioſiſſima candidatorum natio. Cic.* C'eſt une eſpece de gens tous remplis d'honnêtetez que ceux qui briguent les Charges.

OFFICIPERDA, æ. *m. f. Cat.* Ingrat, auprès de qui un bienfait n'eſt d'aucun merite, qui ne ſe ſouvient point des ſervices qu'on lui a faits.

OFFICIUM, i. *n. Cic.* Devoir, obligation, ce qu'on eſt obligé de faire, fonction, charge, miniſtere, emploi. ‖ Bon office, ſervice *ou* plaiſir qu'on fait. ‖ Le dernier devoir. *Officii ducere. Suet.* Croire qu'il eſt du devoir. *-causâ. Liv. ſpecie. Suet.* Par honneur, par honnêteté, ſous prétexte de faire ſon devoir, de faire honnêteté. *Officium fungi, facere. Ter. implere. Plin. J. Officio fungi, ſatisfacere, parere. Cic.* Faire ſon devoir, remplir ſes obligations. *Officium deſerere, intermittere. Cic. officio deeſſe, decedere. Cic. egredi. Ter. Ab. Liv.* ou *de. Cic. Officio decedere. diſcedere. Cic.* Manquer à ſon devoir, ne le pas faire, en ſortir. *Officia ſuprema. Tac.* Les derniers devoirs, les funerailles, les obſeques. *Officio ſummo præditus. Cic.* Qui eſt tout obligeant. *-ſingulari in Rempublicam. Virg. Cic.* Tout dévoué au ſervice de la Republique. *In officiis verſari. Sen.* Etre occupé à faire ſe devoir.

OFFIDA, æ. *f.* Offida, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans la Marche d'Ancone, vers les confins de l'Abruzze.*

OFFIDUS Mons, i. *m.* Monte Balzano, *montagnes du Royaume de Naples en Italie, dans l'Abruzze ulterieure.*

OFFIGO, is, xi, xum, gere. *act. Plaut.* Ficher.

OFFIRMO. *Voyez* Obfirmo.

OFFLECTO, is, flexi, flexum, ctere. *act. Plaut.* Détourner, faire aller d'autre côté.

OFFONIS Caſtrum. *Voyez* Offenburgum.

OFFRÆNATUS, a, um. *Plaut.* Bridé, ‖ Retenu, reprimé, arrêté.

OFFRINGO, is, fregi, fractum, gere. *act. Col.* Labourer une ſeconde fois, donner une ſeconde façon à la terre.

OFFUCIA, æ. *f. Plaut.* Fard. *Offucia. Gell.* Fourberies, tromperies, fraude.

OFFULA, æ. *f. Col. diminutif* d'Offa.

OFFUNDO, is, fudi, fuſum, dere. *act. Cic.* Répandre, verſer autour. *Offundere caliginem oculis. Liv.* Mettre un brouillard devant les yeux, obſcurcir la vûe. *-aquam animam agenti. Plaut.* Jetter de l'eau au viſage d'une perſonne évanouie. *-noctem rebus. Cic.* Rendre les choſes obſcures. *-cibum avibus. Plaut.* Jetter à manger aux oiſeaux. *-errorem alicui. Liv.* Faire tomber dans l'erreur.

OFFUSCO, as, avi, atum, are. *act. Juſtin.* Offuſquer, obſcurcir.

OFFUSUS, a, um. *Cic.* Répandu tout autour, qui environne. *Offuſus terror oculis, auribuſque. Liv.* Une terreur qui s'empara des yeux & des oreilles. *-pavore. Tac.* Tout interdit de peur. *Offuſa religio animis. Liv.* Un ſcrupule jetté dans les eſprits. *-Reipublica ſempiterna nox. Cic.* L'éclat de la Republique obſcurci pour jamais.

OFICA, æ. *f.* Inſula. Ofica, *iſle de l'Ocean oriental, l'une de celles du Japon, à l'Oueſt de Ximo.*

OG

OGERSHEIMUM, i. *n.* Ogersheim, *bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans le Palatinat.*

OGGANNIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Ter.* Glapir, crier comme un renard. ‖ Crier continuellement aux oreilles, rompre les oreilles, étourdir, corner aux oreilles. *Oggannire aliquid alicui ad aurem. Ter. in aurem. Apul.* Etourdir les oreilles à quelqu'un de quelque choſe.

OGGANNITUS, a, um. *Apul.* Criaillé aux oreilles, dont on étourdit.

OGGERO, is, geſſi, geſtum, rere. *Plaut.* Jetter ſouvent. ‖ Preſenter, offrir ſouvent. ‖ Servir, mettre devant.

OGGRASSOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Marcher *ou* avancer contre *ou* à l'oppoſite.

OGIA, Ogiaca, Ogea, æ. *f.* Oye, *iſle de la mer de Gaſcogne, ſur la côte orientale de l'iſle de Rhé.*

OGLASA, Iglaſa. *Voyez* Mons Chriſti.

OGNATUM, i. *n.* Onate, Ognate, *ville de Biſcaye en Eſpagne, ſur les confins du Guipuſcoa.*

OH.

OH. *Interject.* pour marquer l'admiration, la joye, *&c. Ter.* Oh ho. ‖ Holà, *Oh ! qui vocarer?* Oh ! holà ! comment vous appellez-vous ? *Oh ! tibi ego ut credam. Ter.* Oh ! vous prétendez que je vous croye, oui ! vous voudriez que je vous cruſſe. *Oh ! ocellus es meus. Plaut.* Oh ! c'eſt vous, mon petit œil fripon.

OHE. *Interject.* pour marquer le chagrin, le dégoût, *&c. Ter.* Oh, ho bien, holà, oh çà. *Ohe, jam deſine uxor Deos gratulando obtundere. Ter.* Oh çà ma femme, finiſſez donc d'étourdir les Dieux à force de les remercier.

OHO. *Interj.* pour marquer l'admiration *ou* la ſurpriſe quand on reconnoit quelqu'un. *Plaut.* Ho, ho ! hé vous voilà !

OI

OJA, æ. *f.* Oja, *ville d'Afrique, ſur la côte du Zanguebar, en Afrique.*

OIRSCHOTIUM, i. *n.* Oirſchot, *bourg ſur une iſle de la Béerſe, dans le Brabant Hollandois.*

OISTA, æ. *f.* Oiſta, Oſtia, *bourg de Grece dans la Theſſalie, ſur les confins de l'Albanie.*

OITHA-FRISICA, æ. *f.* Frieſoite, *bourg du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans l'Evêché de Munſter, ſur la Serte.*

OITINUM, i. *n.* Eutin, Otin, *ville de la Wagrie dans le Holſtein, entre Lubeck & Kiel.*

OL

OLANA, æ. *f. Voyez* Volane.

OLANDIA, æ. *f. Voyez* Oelandia.

OLARSO. Aiſo, *place d'une ville d'Eſpagne ancienne & ruinée, dans le Guipuſcoa.*

OLAVIA, æ. *f. Voyez* Volavia.

OLBASA, æ. *f.* Alboſtaverati, Albiſtaverati, *ville de Cilicie, maintenant village de Natolie, près du mont Taurus.*

OLBIA Bithyniæ. Verlia, *bourg de la Natolie, ſur la côte ſeptentrionale de la mer de Marmara.*

OLBIA Panphiliæ. Acopende, *ville de Natolie, ſur le Golfe de Satalie.*

OLBIA Provinciæ. Hyeres, *ville de France, ſur la côte de Provence, vis-à-vis des iſles d'Hieres.*

OLBIA Sardiniæ. Olbia, *ville de Sardaigne près du cap de Comin, aujourd'hui ruinée.*

OLBIA, Urbs altera Sardiniæ. *Voyez* Suellis.

OLCACHITES Sinus. Le Golfe d'Eſtore, *ou* d'Eſtora, *Golfe de la Mediterranée, ſur la côte du Royaume de Conſtantine, dans le Royaume d'Alger.*

OLCADES, um. *plur. f. Voyez* Ocania.

OLCINIUM, Olchinium, i. *n.* Dolcigno, Dulcigno, *ville de Dalmatie, ſur le Golfe de Veniſe.*

OLDA, æ. *m.* Oldus, i. *m.* Le Lot, *riviere de France dans le Gevaudan, le Rouergue & le Querci.*

OLDENBURGUM, i. *n.* Holſatiæ. Oldenbourg, Aldeborg, *ville du Cercle de la Baſſe Saxe, dans la Wagrie en Holſace, ou en Holſtein, vis-à-vis de l'iſle de Femeren.*

OLDENBURGUM, i. *n.* Lemgoviæ. Oldenbourg, *ville du Comté de Lemgow, en Weſtphalie.*

OLDENBURGUM, i. *n.* Weſtphaliæ. Oldenbourg, *ville capitale du Comté d'Oldenburg, en Weſtphalie.* ‖ *Oldenburgenſis Comitatus.* Le Comté d'Oldenbourg, *dans le Cercle de Weſtphalie, au nord de l'Evêché de Munſter.*

OLDENPOA, æ. *f.* Oldenpo, *petite contrée de la Livonie, aux environs de Derpe.*

OLDENSALIA, æ. *f.* Oldenſel, Oldenſael, *ville des Provinces-Unies, capitale du Comté de Twente, dans l'Overiſſel.*

OLDESLOA, æ. *f.* Oldeſlo, *ville du Duché d'Holſtein, dans la Wagrie, ſur la Trave.*

OLDTONIA, æ. *f.* Old-Town, *c'eſt-à-dire,* la Vieille Ville, *village d'Angleterre, dans le Comté d'Herefort.*

OLDUS, i. *m. Voyez* Olda.

OLEA, æ. *f. Cic.* Olivier, *arbre.* ‖ *Ovid.* Olive, *fruit de l'olivier.* ‖ *Cat.* Huile d'olive.

OLEACEUS, a, um. *Plin.* D'olivier, d'olive, d'huile d'olive. ‖ Semblable à l'olivier, à l'olive *ou* à l'huile d'olive, huileux, oleagineux. *Oleaceus liquor. Plin.* Liqueur huileuſe, oleagineuſe, ſemblable à l'huile d'olive. ‖ L'huile d'olive. *Oleacea folia. Plin.* Feuilles d'olivier.

OLEAGINEUS. *Varr.* &

OLEAGINUS, a, um. *Virg.* D'olivier, de couleur d'olive, oleagineux.

OLEAMEN, inis. &

OLEAMENTUM, i. *n. Scrib. Larg.* Onguent liquide, liqueur à ſe frotter.

OLEARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Col.* D'olivier, d'huile. *Olearis cos. Plin.* Pierre à huile,

pierre à raſoir, à burin. *-talea. Col.* Branche d'olivier coupée par les deux bouts, pour planter.

OLEARIUM, i. *n. Vitr.* Cellier où l'on met les huiles d'olive.

OLEARIUS, a, um. *Cic.* D'huile d'olive. *Olearia cella. Cic. Voyez* Olearium. *-vaſa. Col.* Vaiſſeaux, vaſes à mettre l'huile d'olive.

OLEARIUS, i. *m. Col.* Celui qui fait l'huile d'olive *ou* qui la vend, qui en fait trafic, Marchand d'huile.

OLEASTELLUS, i. *m. Col.* Petit olivier ſauvage.

OLEASTER, tri. *m. Cic.* Olivier ſauvage, *arbre.*

OLEASTRENSE, is. *n. Plin.* Sorte de plomb noir.

OLEASTRUM, i. *n.* Oppidum Hiſpaniæ Terraconenſis. Miramar, *bourg de Catalogne, près de la côte.*

OLEASTRUM Promontorium, i. *n.* Le Cap de Gebba, Gebha, *bourg du Royaume de Fez en Barbarie, dans l'Eriſis, ſur le cap de Gebha.*

OLEATRIUM, i. *n.* Ville d'Eſpagne.

OLEATUS, a, um. *Bibl.* Huilé, imbibé d'huile.

OLEGIUM, i. *n.* Olezo, Oleggio, *bourg du Milanois, en Italie, ſur le Teſin.*

OLEITAS, atis. *f. Cat.* Le temps, la ſaiſon de cueillir les olives, la recolte des olives.

OLENACUM, i. *n.* Linſtock, *ancien bourg des Brigantes, dans le Comté de Cumberland en Angleterre, près de la mer d'Irlande.*

OLENUS, Olenum Achaiæ. Caminitza, Chaminitza, *bourg du Duché de Clarence en Morée, autrefois ville Epiſcopale, près de l'embouchure du Primanto.*

OLENUS Ætoliæ, Ægæ. Oleno, *village de la Livadie ſur le Fizari, autrefois ville d'Eolie.*

OLEO, es, lui, litum, ere. *neut. Cic.* Exhaler, jetter *ou* rendre quelque odeur, ſentir, avoir l'odeur. *Olere crocum. Cic.* Sentir le ſafran, avoir l'odeur du ſafran. *-nardo. Prop.* Sentir le nard. *-peregrinum nihil. Cic.* N'avoir rien d'étranger, ne ſentir point ſon étranger. *-aurum alicui. Plaut.* Sentir de l'or à quelqu'un. *-furtum. Plaut.* Avoir l'air d'une choſe dérobée. *-mirrham. Plaut.* Avoir le goût *ou* l'odeur de la myrrhe. *Olentia ſulphure. Ovid.* Choſes qui ſentent, qui puent le ſouffre, qui en ont l'odeur.

OLEOSUS, a, um. *Plin.* Huileux, tourné en huile.

OLERACEUS, a, um. *Plin.* Qui a du rapport aux herbes potageres, aux legumes.

OLERONA, æ. *f.* Inſula. Oleron, *iſle de la mer de Gaſcogne, vis-à vis de l'embouchure de la Charente, en France.*

OLETO, as, avi, atum, are. *act. Front.* Empuantir, rendre puant, faire ſentir mauvais.

OLETUM, i. *n. Cic.* Lieu planté d'oliviers, bois *ou* forêt d'oliviers. ‖ *Perſ.* Aiſement, privé, garderobe, lieux, lieu de commodité. ‖ Excrement humain.

OLEUM, i. *n. Cic.* Huile. *Oleum cibarium. Col.* Huile bonne à manger. *-decumanum. Lucan.* La moindre ſorte d'huile, la plus mauvaiſe. *Vetuſtas oleo tadium affert. Plin.* L'huile la plus vieille eſt la plus mauvaiſe. *Oleum & operam perdere. Cic.* Perdre ſon temps & ſa peine, travailler inutilement. *-addere camino. Hor.* Jetter de l'huile ſur le feu, augmenter un mal. *Oleo eſt tranquillior. Plaut.* C'eſt la tranquillité même, il eſt ſans émotion. *Olei plus atque temporis. Juv.* Plus de ſoin & plus de temps.

OLFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Cic.* Flairer, ſentir, éventer. ‖ Preſſentir, prévoir, ſe douter. *Olfacere nummum. Cic.* Sentir de l'argent quelque part. *Olfeci ego. Ter.* Je l'ai prévû, je m'en ſuis bien douté.

OLFACTO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Sentir aiſément, flairer de loin, avoir le nez bon.

OLFACTORIOLUM, i. *n. Plin.* Petite boete, fiole *ou* bouteille à liqueur pour ſentir.

OLFACTORIUM, i. *n. Plin.* Caſſolette.

OLFACTRIX, icis. *f. Plin.* Celle qui flaire, flaireuſe.

OLFACTUS, ûs. *m. Plin.* L'odorat, l'action de flairer *ou* de ſentir, le nez.

OLFINUM. *Voyez* Elphina.

OLICA, æ. *f.* Olyka, *ville dans un lac de la Haute Volhinie, en Pologne.*

OLIDUS, a, um. *Mart.* Qui a une odeur forte (ſoit bonne *ou* mauvaiſe.) ‖ *Hor.* Qui ſent mauvais, puant. *Olidum veternum. Cat.* Une pareſſe honteuſe. *Olida capra. Hor.* L'odeur forte des aiſſelles.

OLIM. *adv. de tous les temps qui s'exprime en François par*, autrefois, au temps paſſé, il y a long-temps, il n'y a pas long-temps, dernierement, l'autre jour, preſentement, à preſent, une fois, un jour, quelque jour, deſormais, dorénavant, toûjours, quelquefois, de temps en temps, en tout temps.

OLIMACUM, i. *n.* Lymbach, Nider-Lymbach, Aſolindna, *bourg de la Haute Pannonie, près du Muer & de la Stirie.*

OLINA, æ. *m.* Fluvius. L'Orne, *riviere de Normandie, en France.*

OLINDA, æ. *f.* Olinde, *ville du Breſil, dans l'Amerique meridionale, capitale de la Capitanie de Fernambouc.*

OLINO. Hole, *village de Suiſſe, près de la ville de Baſle.*

OLINTHUS, i. *f.* Olintho, Olinthe, *ville de Macedoine, dans la Preſqu'iſle qui eſt entre le Golfe de Saloniki & celui d'Ajomama.*

OLISSIPPO, Olyſſipo, Ulyſſipo, onis. *m.* Lisbonne, *capitale de Portugal, ſur le Tage.*

OLISSIPPONENSIS, *m. & f.* e, *n.* Qui eſt de Lisbonne.

OLISSIPPONENSE Promontorium. Rocca de Sintra, *cap de Portugal à l'embouchure du Tage, du côté du Nord.*

OLITA, æ. *f.* Olite, *village d'Arragon en Eſpagne, ſur la riviere Martin.*

OLITOR, oris. *m. Cic.* Marécheux, Maréchais, Jardinier qui cultive des legumes & des herbes potageres.

OLITORIUS, a, um. *Liv.* Qui concerne les jardins potagers, de marais. ‖ Qui concerne les maréchais. *Olitorius hortus. Plin.* Jardin potager, marais à legumes. *Olitorium forum. Liv.* Le marché aux herbes. *A Paris* le marché, la halle aux poirées.

OLITUM, i. *n.* Olite, *ville d'Eſpagne dans le Royaume de Navarre, ſur le Cicados.*

OLIVA, æ. *f. Cic. Voyez* Olea.

OLIVA, æ. *f.* Olive, Oliva, Olive-Kloſter, *celebre monaſtere de la Pruſſe Royale à une lieue au couchant de Dantzick.*

OLIVANS, tis. *omn. gen. Plin.* Qui cueille les olives, qui en fait la recolte.

OLIVARIUM, i. *n. Col. Voyez* Olivetum.

OLIVARIUM, i. *n.* Olivares, *bourg de la Caſtille vieille, en Eſpagne.*

OLIVARIUS, a, um. *Col.* Qui concerne les olives, & leur huile. *Olivaria mola. Pompon. JCT.* Les meules des preſſoirs à l'huile d'olive.

OLIVARUM Mons. Le Mont des Olives, *montagne de Judée, tout près de Jeruſalem.*

OLIVENTIA, æ. *f.* Olivença, *bourg de l'Alentejo Province de Portugal.*

OLIVERA, æ. *f.* Olivera, *bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, aux confins du Royaume de Grenade.*

OLIVERIUS, i. *m.* Fluvius. Oliverio, *riviere de la Vallée de Demona, en Sicile.*

OLIVETUM, i. *n. Cic.* Bois d'oliviers, lieu planté d'oliviers.

OLIVIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte, qui produit des olives, fertile en oliviers.

OLIVINA, æ. *f. Plaut.* Abondance d'huile, grand revenu en huile. ‖ Cellier à huile.

OLIVITAS, atis. *f. Varr.* Abondance d'olives, revenu en olives. ‖ *Col.* Le temps de cueillir des olives. ‖ La recolte des olives.

OLIVULA, æ. *f. C'eſt le nom que porta autrefois la partie de la ville de Veniſe, laquelle on appelle maintenant* le Caſtello.

OLIVULA Portus. Sant Oſpitio, *fort, village, & port ſur la côte du Comté de Nice, entre la Provence & l'Italie.*

OLIVUM, i. *n. Hor.* Huile d'olive.

OLLA. *pour* Illa.

OLLA, æ. *f. Catul.* Un pot de terre, une marmite. *Olla amicitia. Prov.* Amitié de table, amitié de bouteille. *Olla citò fociorum male fervet. Petr.* Cette amitié languit bientôt. *-animatoria.* Marmite dont le couvercle a un tuyau pour laiſſer aller la fumée. *-fictilis. Col.* Un pot de terre.

OLLAR, aris. *n. Varr.* Le couvercle d'un pot, d'une marmite.

OLLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Col.* De pot de terre, de marmite. *Ollares uvæ. Col.* Raiſin qu'on garde *avec du ſon* dans des pots de terre.

OLLI. *Virg. pour* Illi.

OLLIC. *pour* Illic.

OLLIS. *pour* Illis.

OLLIUS. L'Oglio, *riviere de Lombardie, en Italie, dans le Trentin, le Breſſan, le Bergamarc, le Cremonois, & le Mantouan, où elle ſe jette dans le Pô.*

OLLULA, æ. *f. Varr.* Un petit pot de terre.

OLLUS, a, um. *pour* Ille, a, ud.

OLOGITIS, is. *f.* Olite, *ville du Royaume de Navarre, en Eſpagne, ſur le Cicados.*

OLOMUTIUM, i. *n.* Olmutz, *ville du Royaume de Bohême, dans la Moravie, ſur la Morava.*

OLONA, æ. *f.* Fluvius. Olone, Olona, *riviere du Milanois, en Italie.*

OLONIUM, Oloniæ Oppidum. Olone, *ville de France, ſur la côte du Poitou.*

OLOR, oris. *m. Virg.* Cygne, *oiſeau aquatique.*

OLORIFER, a, um. *Claud.* Sur lequel il y a des cygnes.

OLORINUS, a, um. *Virg.* De cygne. *Olorinus color. Plin.* Le blanc, la couleur blanche.

OLPHINUM, i. *n. Voyez* Elphina.

OLRUNA, æ. *m.* Fluvius. Tolder, *riviere qui a ſa ſource au mont de Vauge, coule dans le Suntgaw, & ſe décharge dans l'Inn un peu au deſſous de Mulhauſen.*

OLSNITIUM. Olnitz.

OLSSNA, æ. *f.* Olſſne, *petite ville de Sileſie, capitale d'une Principauté.*

OLSSNENSIS Principatus. La Principauté d'Olſſne, *dans la Sileſie, partie du Royaume de Bohême.*

OLTENDORPIUM. Oltendorp, Oltendorff, *ville du Comté de Schaumbourg, en Weſtphalie.*

OLTENUM, i. *n.* Olten, *ville de Suiſſe, capitale d'un Bailliage du Canton de Soleure.*

OLULIS Cretæ. Olo, Ololo, *village autrefois ville, ſur la côte orientale de l'iſle de Candie.*

OLULIS Siciliæ. Solanto, *ville de Sicile, maintenant bourg, dans la Vallée de Mazara, près du cap de Bongerbino* ou *Mongerbino.*

OLUS, eris. *n. Plin.* Herbes potageres, legumes. *Olus aureum.* L'arroche, *plante.*

OLUS-ATRUM, i. *n. Plin.* Sorte d'ache, *plante. Olus-atrum hiſpanicum.* Epinars, *plante.*

OLUSCULA, orum. *plur. n. Hor.* De petites herbes. ‖ *Cic.* Salade de fines herbes.

OLYMPIA, orum. *pl. n. Stat.* Les jeux olympiques, *qui ſe celebroient à l'honneur de Jupiter pendant cinq jours de cinquante mois en cinquante mois.*

OLYMPIA, Olympia Piſa, æ. *f.* Longanico, *ville de l'Elide contrée du Peloponneſe, aujourd'hui bourg du Belvedere, en Morée.*

OLYMPIACUS, a, um. *Virg.* Olympique.

OLYMPIAS, adis. *f.* Olympiade, *eſpace de quatre ans entiers qu'il y avoit d'une celebration des jeux Olympiques à une autre celebration.* ‖ Le vent du Nord-Oueſt.

OLYMPICUS, a, um. *Hor.* Qui concerne les jeux olympiques. ‖ Le Mont Olympe. ‖ Le Ciel.

OLYMPIONICES, *æ. m. Cic.* Vainqueur aux jeux olympiques, qui a remporté un *ou* pluſieurs des cinq prix des jeux olympiques, *qui étoient des couronnes de laurier.*

OLYMPIUS, a, um. *Voyez* Olympicus.

OLYMPUS, i. *m.* Le Mont Olympe. ‖ *Virg.* Le Ciel.

OLYSIPPO, onis. *m. Voyez* Oliſſipo.

OM

OMAGUM, i. *n.* Umago, *ville des Veniſiens, ſur la côte d'Iſtrie.*

OMANÆ Principatus. L'Oman, *la Principauté d'Oman, dans l'Arabie Heureuſe, entre celles de Fartach, d'Alibinuli, de Maſcalar, d'Elcatiſ, de Jamava, d'Hogiaz & de Tehama.*

OMASUM, i. *n. Hor.* Tripailles, tripes, le gras boyau, la panſe, *&c.*

OMBLA, *æ. m.* Ombla, *riviere de Dalmatie qui ſe décharge dans le Golfe de Santa Croce.*

OMBRIOS Inſula. L'Iſle de Saint Borondon, *nommée par les Portugais* l'Encubierta, la Non-Trovada, l'Incantada, la Fortunada, *c'eſt-à-dire*, la Couverte, la Non-Trouvée, l'Enchantée, la Fortunée. *On la place à 40. lieues au couchant des Canaries.*

OMEN, inis. *n. Cic.* Préſage, augure, pronoſtic, ſigne de ce qui doit arriver. *Omen hoc avertite Dii immortales. Cic.* Dieux immortels détournez ce malheur. *Omen accipere. Cic.* Prendre à bon augure. *Omine candido. Catul. dextro. Sil. Ital. fauſto. Virg. optimo. Cic. ſecundo. Hor.* Avec, ſur *ou* par un heureux préſage. *-deteſtabile. Cic. diro, infauſto, ſiniſtro, triſti. Ovid.* Avec, ſur *ou* par un préſage fatal, malheureux. *-noſtro it dies. Plaut.* Tout va comme nous le ſouhaitons, tout ſe paſſe à notre gré. *Ominibus primis locare. Virg.* Marier en premieres nôces.

OMENAGARA, *æ. f.* Andanager, Amedanager, *ville d'Aſie, dans la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange, à la ſource de la Mandona, dans le Decan.*

OMENTUM, i. *n. Plin.* La coeffe *ou* la tunique graſſe qui enveloppe les inteſtins, le gras double. ‖ *Macr.* La pie-mere du cerveau.

OMINATE. *adv. Plaut.* Avec préſage, en prenant *ou* en conſultant les augures.

OMINATOR, oris. *m. Plaut.* Augure, qui tire des préſages.

OMINATUS, a, um. *Hor.* Dônt on tire quelque préſage.

OMINO, as, avi, atum, are. *Pomp.* &

OMINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Préſager, tirer un préſage, augurer, faire un pronoſtic. *Ominari ſibi ultima. Q. Curt.* Préſager ſa mort prochaine, avoir quelque préſentiment qu'on mourra bientôt.

OMINOSUS, a, um. *Plin. J.* Plein de mauvais préſage, de mauvais augure.

OMISSUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Omitto. ‖ *Ter.* Pareſſeux, negligent, indolent. *Omiſſis jocis. Plin. J.* Raillerie à part, tout de bon, ſerieuſement, ſans badiner. ‖ Ne raillons point, ne badinons point, laiſſons la raillerie. *Omiſſior ab re. Ter.* Qui neglige trop ſes interêts *ou* qui abandonne trop ſes affaires, qui a trop peu de ſoin. *Omiſſo animo eſſe. Ter.* Etre ſans ſouci, ne ſe ſoucier, ne ſe mettre en peine de rien.

OMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *act. Cic.* Omettre, laiſſer là, quitter, abandonner, ceſſer, ſe déſiſter, ſe déporter, negliger, paſſer ſous ſilence. *Præſens in tempus omittat. Hor.* Qu'il remette à une autre fois. *Omitte de te dicere. Ter.* Ne parlez point de vous. *Omittere memoriam rei. Quintil.* Oublier une choſe, en perdre la memoire. *-mirari. Hor.* Ceſſer d'admirer. *-aliquem. Plaut.* Laiſſer aller quelqu'un, le laiſſer échapper, le manquer. *-aliquid. Cic.* Paſſer une choſe ſous ſilence, n'en point parler, n'en dire mot. *-iracundiam. Ter.* S'appaiſer, calmer ſa colere. *Age, omitte. Ter.* Et bien laiſſons cela; ſoit, j'en ſuis content, je l'accorde, je le veux bien, allons, j'en ſuis d'accord, je paſſe cela, va, je te le pardonne, çà, n'en parlons plus, voilà qui eſt fait.

OMMELANDIA. Ommelande, *c'eſt-à-dire*, Contrée circonvoiſine, *partie de la Seigneurie de Groningue, autour de la ville de ce nom, dans les Pays-Bas heretiques.*

OMMIRABIUS, i. *m* Fluvius. L'Ommirabi, Omarabea, *riviere de Barbarie en Afrique, dans les Royaumes de Maroc & de Fez.*

OMNICARPUS, a, um. *Lucr.* Qui prend tout, à qui tout eſt bon. ‖ *Varr.* Qui prend de tous côtez, à droit & à gauche.

OMNIFARIAM. *adv. Gell.* De toutes façons, en toutes manieres.

OMNIFARIUS, a, um. *Suet.* Qui eſt de toutes manieres, qui ſe met en toutes ſortes de façons.

OMNIFER, a, um. *Ovid.* Qui produit toutes choſes, qui porte de tout.

OMNIGENUS, a, um. *Virg.* De toutes ſortes, de toutes manieres, de toutes façons, de tous genres.

OMNIMODE. *Cic.* } De toutes façons, en

OMNIMODIS. *adv. Lucr.* } toutes manieres, en toutes ſortes.

OMNIMODUS, a, um. *Lucr.* Qui eſt de toutes façons, de toutes manieres.

OMNINO. *adv. Ter.* Tout-à-fait, entierement, pleinement, en tout, ſeulement, enfin, en un mot. ‖ Bref, pour faire court, pour abreger. ‖ En aucune maniere. *Omninò nihil. Hor.* Rien du tout, quoi que ce ſoit. *Nequid tale omninò cogitare poſſem. Cic.* Je ne pourrois pas même penſer une pareille choſe. *Omninò quinque fuerunt. Cic.* Ils étoient cinq en tout, ils n'étoient que cinq.

OMNIPARENS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui produit toutes choſes, qui porte de tout.

OMNIPERITUS, a, um. *Solin.* Qui ſçait tout, qui eſt inſtruit de tout, qui a connoiſſance de toutes choſes, qui n'ignore rien.

OMNIPOTENS, tis. *omn. gen. Virg.* Tout-puiſſant, qui peut tout, au pouvoir de qui ſont toutes choſes, à qui rien n'eſt impoſſible.

OMNIPOTENTIA, *æ. f. Macrob.* Toute-puiſſance, pouvoir abſolu ſur tout.

OMNIS. *m. f.* ne, *n.* is. *Cic.* Tout, chaque, chacun. *Omnes.* Tout le monde. *Omnia.* Toutes choſes. *Omne. Lucr.* La choſe entiere. *Omnis omnia facere debet. Cic.* Chacun doit tout faire. *Cœnare olus omne. Hor.* Manger de toutes ſortes de legumes. *Omnes duo, -tres. Quint.* Tous les deux, tous les trois. *Piſcium omnibus ferrati dentes. Plin.* Tous les poiſſons ont des dents en forme de ſcie. *Omni quinquennio. Plin.* Pendant cinq ans entiers.

OMNITUENS, tis. *omn. gen. Lucr.* Qui voit tout, *parlant du Soleil.*

OMNIVAGUS, a, um. Vagabond, qui erre par tout, errant.

OMNIUM SANCTORUM Sinus. La Baye de Touſſaints, *ou plûtôt* de tous les Saints, *ſur la côte du Breſil, dans la Capitanie de Bahia.*

OMNIVOLUS, a, um. *Catul.* Qui deſire toutes choſes, qui a envie de tout.

OMNIVOMUS, a, um. *Pacuv.* Qui revomit tout.

OMNIVORUS, a, um. *Plin.* Qui devore tout, qui mange tout.

OMPHACINUS, a, um. *Plin.* Fait d'un fruit qui n'eſt pas encore mûr.

OMPHACIUM, i. *n. Plin.* Du verjus.

ON

ON. On, Heliopolis, Bethſemes, ville du Soleil, *ville ancienne d'Egypte, vers le Nil au Nord-Eſt du Caire.*

ONÆ Caput. Le Cap d'One, *en Afrique, ſur la côte de Barbarie, dans le Royaume de Teleuſſin.*

ONÆUM Promontorium. Le Cap Cumano, *dans les Etats de Raguſe, en Dalmatie.*

ONÆUS Sinus. Le Golfe de la Vallona, *ſur la côte de l'Epire, vis-à-vis la bouche du Golfe de Veniſe.*

ONAGER, gri. *m. Cic.* Aſne ſauvage. ‖ *Veget.* Inſtrument de guerre à jetter des pierres.

ONANUM, i. *n.* Onano, *bourg, Duché dans l'Orvietan, Province de l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

ONASUS, i. *m. Voyez* Anaſus.

ONCHESMUS, Onchimus, i. *m.* Santi Quaranti, *bourg ſur la côte de l'Epire, vis-à-vis la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Corfou.*

ONCHESTUS, i. *m.* Diminia, *village de la Livadie en Grece, près du lac de Stivo.*

ONEGA, *æ. m.* Lacus. Onega, *lac ſur les confins de Suede & de Moſcovie, entre la Mer Blanche & le lac de Ladoga.*

ONELIA, *æ. f.* Oneille, Oneglia, *ville capitale d'une Principauté, ſur la côte des Etats de Gennes.* ‖ *Onelia Principatus.* La Principauté d'Oneille, *petit pays ſur la côte de l'Etat de Gennes.*

ONERA, onere, oneribus, oneris. *Voyez* Onus.

ONERARIUS, a, um. *Cic.* De charge, propre à porter des fardeaux. *Oneraria naves. Caſ.* Des bâtimens de charge. *Cymbula oneraria. Plin. J.* Un heu, *bâtiment de mer.*

ONERO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Charger. *Onerare pomis coſtas aſelli. Virg.* Charger un âne de pommes. *-catenis. Hor.* Charger de chaînes. *-menſas epulis. Virg.* Servir ſur table. *-populum. Plin.* Charger le peuple, l'accabler d'impôts. *-vina cadis. Virg.* Emplir les tonneaux de vin. *-aliquem. Tac.* Etre à charge à quelqu'un. *-aliquem mendaciis. Cic.* Calomnier quelqu'un, lui imputer des choſes contre la verité. *-annonam. Ulp.* Faire rencherir les vivres, mettre la cherté aux vivres. *-æthera votis. Virg.* Faire mille vœux au Ciel. *-lætitiâ. Plaut.* Combler de joye. *-ſe voluptatibus. Plaut.* Se plonger dans les plaiſirs.

ONEROSUS, a, um. *Virg.* Chargeant, peſant, qui peſe beaucoup, lourd, qui charge. ‖ *Plin.* Onereux, qui eſt à charge, fâcheux, incommode.

ONESIÆ Aquæ, Aquæ Oneſiorum. Bagneres, *ville de France dans la Bigorre, contrée de Gaſcogne, en France.*

ONINGIS, Oringis, is. *f.* Jaen, *ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie aux confins du Royaume de Grenade.*

ONISCUS, i. *m. Plin.* Cloporte. ‖ Chenille. ‖ Merlus, *poiſſon.*

ONITIS, idis. *f. Plin.* L'orignan, *plante.*

ONNATUM, i. *n.* Onate, Ognate, *ville, Comté dans la Biſcaye en Eſpagne, ſur les confins du Guipuſcoa.*

ONOBA, Onova, *æ. f.* Gibraleon, *bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à l'embouchure de l'Odier.*

ONOCHRINUM, i. *n.* Kew, *bourg de la Haute Hongrie, ſur le Danube.*

ONOCROTALUS, i. *m. Plin.* Sorte d'oiſeau aquatique qui a le cri comme le braire d'un âne.

ONOLDINUM, i. *n.* Anſpach, Onſpach, Onoltz, *capitale du Marquiſat d'*Anſpach. *Onoldinus Marchionatus.* Le Marquiſat d'Anſpach, *ſitué dans la Franconie, en Allemagne.*

ONOMATHEOPOLIS. *Voyez* Nomen Dei.

ONORIUM, Urbs & Regnum. Onor, *ville & Royaume de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, dans la contrée de Canara, à l'embouchure de la riviere d'*Onor.

ONTARIUS Lacus. Ontario, *lac de la Nouvelle France dans l'Amerique ſeptentrionale, au midi du lac des Hurons. On l'appelle auſſi* lac de S. Louis, *ou* de Frontenach.

ONUGNATOS Caput. Le Cap de Xyli, *dans la Zacqnie en Morée, vis-à-vis l'iſle de Cerigo.*

ONUS, eris. *n. Cic.* Charge, fardeau, poids. ‖ Commiſſion, emploi. *Onus ciborum. Plin.* Le fardeau des excrémens. *-magnum ſuſcipere. Cic.* Se charger d'un emploi difficile, entreprendre une affaire d'importance, prendre ſur ſoi un peſant fardeau. *-abjicere, deponere. Cic.* Se décharger. *Onus noſtrum eſt, hoc nihil ad te. Cic.* C'eſt notre affaire, cela

ne vous regarde pas. *Onus plauſtri. Ovid.* Une charretée, une pleine charretée. *Oneri eſſe. Liv.* Etre à charge, être incommode. *Conjugii onus. Lucan.* Une femme, l'embarras du mariage *ou* du ménage.

ONUSTATUS, a, um. *Bibl. Voyez* Onuſtus.

ONUSTUS, a, um. *Cic.* Chargé, accablé. *Onuſtus vino. Cic.* Qui eſt ſaoul, qui a trop bû. *-fuſtibus. Plaut.* Chargé de coups de bâton. *-bubulis coriis. Plaut.* Chargé de coups d'étrivieres. *-vulneribus. Tac.* Couvert de playes.

ONYCHINUS, a, um. *Col.* Semblable à un ongle, de la couleur des ongles, qui concerne les ongles. ‖ De cornaline.

ONYX, ychis. *m. & f. Plin.* Onyx, Sorte de pierre précieuſe. ‖ Albâtre. ‖ Sorte de marbre. ‖ *Hor.* Petit vaſe d'albâtre à mettre des parfums.

O O

OOSTBURGUM, i. *n.* Ooſtburg, *bourg des Provinces-Unies, dans la Flandre Hollandoiſe.*

OOSTENBUA, æ. *f.* Ooſtenbey, *ville de Suede, dans l'iſle d'Oelande.*

OOSTERGOA, æ. *f.* Ooſtergo, *contrée de Friſe dans les Provinces-Unies.*

OOTMARSIA, æ. *f.* Ootmerſum, *ville de l'Overiſel, dans les Pays de Twente, & les Pays-Bas heretiques.*

O P

OPA, æ *f. Vitr.* Trou où les poutres ſont appuyées par les bouts dans les murailles. ‖ Boulin de colombier. ‖ Trou qui reſte dans une muraille à la place des pieces de bois qui ſoûtenoient les échafauts.

OPACITAS, atis. *f. Plin.* Opacité, ombre, ombrage.

OPACO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Ombrager, couvrir de ſon ombre, faire ombre. ‖ Obſcurcir, rendre obſcur.

OPACUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Opaque, ombragé, où il y a de l'ombre, obſcur, tenebreux, ſombre, où l'on trouve de l'ombrage, épais, touffu. *Opacus lucus. Virg.* Un bois fort épais, fort touffu. *Opacum frigus. Virg.* Un froid noir. ‖ Le frais qu'on trouve à l'ombre. *Opaciores tenebræ. Col.* Les retraites les plus ſombres.

OPALIA, orum. *pl. n. Plin.* Les fêtes de la Déeſſe Ops.

OPELLA, æ. *f. Hor. dimin. d'*Opera. *Petite peine, petit ſecours.*

OPERA, æ. *f. Cic.* Peine, occupation, travail, induſtrie, moyen, ſoin, application. ‖ Ouvrage. ‖ Service. ‖ *Col.* Journée d'une perſonne de travail. ‖ *Hor. Voyez* Operæ. *Opera non eſt tibi. Ter.* Vous n'avez rien à faire, vous étes de loiſir, vous n'avez rien à quoi vous occuper, vous n'êtes pas employé. *Opera cui vita eſt. Ter.* Qui vit de ſon travail, *& comme on dit*, au jour la journée. *-conducta. Cic.* Perſonne de journée qu'on a pris pour travailler. *-periit. Cic.* C'eſt autant de peine perdue. *Opera celeris verſus. Hor.* Des vers faits à la hâte, une poeſie qui n'eſt point travaillée. *-ſubciſiva. Cic.* Des occupations qu'on ſe donne aux heures de loiſir. *Operam dare amori. Ter.* Se mettre l'amour en tête, s'occuper de l'amour, donner ſon temps à l'amour. *-dare alicui. Plaut.* Servir quelqu'un, rendre ſervice à quelqu'un, travailler pour quelqu'un. *-ludere. Ter.* Perdre ſa peine, travailler inutilement. *-juſtam reddere. Col.* Faire ſa journée, s'acquitter de ſa tâche. *Operâ unâ Lycurgus & Oreſtes mihi ſunt ſodales quâ iſte. Plaut.* Lycurgue & Oreſte ſont autant *ou* ne ſont pas plus mes camarades que celui-là. *Illius operâ nunc vivo. Ter.* Je vis à preſent par ſon moyen. *Operâ datâ* ou *deditâ. Cic.* A deſſein, exprès, de propos déliberé, de deſſein premedité. *-eâdem. Plaut.* En même temps, par même moyen. *-omni eniti. Cic.* Faire tous ſes efforts, tout ſon poſſible, s'employer de toutes ſes forces, travailler de tout ſon pouvoir. *-alicujus uti. Cic.* Se ſervir de quelqu'un, employer quelqu'un. *-experiri. Plaut.* Eprouver, faire experience. *-fungi. Ulp.* Tenir lieu de... faire la fonction de... *-bonâ aut malâ. Plaut.* A bien ou à mal, de quelque maniere que ce ſoit, par toutes ſortes de moyens. *In operis ſocietatis eſſe. Cic.* Etre Agent d'une Compagnie, faire les affaires d'une Societé, travailler pour une Societé.

OPERÆ, arum. *plur. f. Cic.* Manœuvres, manouvriers, gens de journée, gens de peine, gens de travail, gagne deniers. ‖ L'équipage, la manœuvre d'un vaiſſeau, les ouvriers.

OPERÆ pretium, i. *n. Cic.* Recompenſe *ou* profit qu'on retire de ſon travail, prix de ſa peine. ‖ Choſe qui en vaut la peine, qui merite des ſoins, qui eſt d'importance. *Opera pretium eſt. Cic.* Il eſt à propos, il eſt important, il eſt neceſſaire, il eſt de conſequence, il eſt bon de... l'importance eſt, il faut. *Opera pretium feceris. Plaut.* Vous ferez un grand coup. *-habere libertatem. Liv.* Avoir la liberté pour recompenſe. *-quod eſt facere. Cic.* Faire ce qui eſt à propos, ce qui eſt neceſſaire. *-dicere. Catul.* Dire une choſe qui en vaut la peine.

OPERARIA, æ. *f. Plaut.* Une ouvriere, une perſonne qui gagne ſa vie à la ſueur de ſon corps, qui vit de ſon travail, femme de journée.

OPERARIUS, i. *m. Cic.* Ouvrier, manœuvre, homme de journée, gagne denier, manouvrier, homme de peine, de travail.

OPERARIUS, a, um. *Cic.* De travail, qui concerne les ouvriers. *Operarius dies. Cic.* Jour ouvrier, jour ouvrable, jour de travail. *-lapis. Plin.* Pierre qu'on peut employer, propre à mettre en œuvre. *-uſus. Plin.* Uſage journalier de. *Operarium pecus. Col.* Les animaux de travail. *-vinum. Plin.* Vin pour les ouvriers.

OPERATIO, onis. *f. Plin.* Operation, ouvrage. ‖ *Plaut.* Sacrifice, l'action de ſacrifier. *Operatione humida poteſtatis vitiatur arbor. Vitr.* Le trop d'humidité gâte un arbre.

OPERATOR, oris. *m. Stat.* trix, icis. *f. Apul.* Operateur, qui travaille. ‖ Auteur, Créateur.

OPERATUS, a, um. *part. d'*Operor, aris. *Liv.* Qui a travaillé pour le ſervice de... ‖ *Virg.* Qui a ſacrifié, qui a offert en ſacrifice. *Operatus Deo. Tibul.* Qui a offert un Sacrifice à Dieu. *-auditioni. Plin.* Qui s'eſt appliqué à entendre, qui a écouté attentivement. *-Reipublicæ. Liv.* Qui a travaillé pour le ſervice de l'Etat.

OPERCULATUS, a, um. *Col.* Couvert, qui a un couvercle.

OPERCULO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Couvrir, mettre un couvercle.

OPERCULUM, i. *n. Col.* Couverture, couvercle. *Operculum ambulatorium. Plin.* Un tiroir, un couvercle qui ſe tire en couliſſe

OPERIBO. *pour* Operiam.

OPERIMENTUM, i. *n. Plin.* Couverture, eveloppe, ce qui ſert à couvrir, couvercle.

OPERIO, is, rui, pertum, ire. *act. Virg.* Couvrir. ‖ *Ter.* Fermer. ‖ *Plin. J.* Cacher, diſſimuler. *Operire oſtium. Ter.* Fermer la porte. *Operiri loris uſque ad necem. Ter.* Etre chargé de coups d'étrivieres juſqu'à mourir.

OPEROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Travailler, s'occuper a... ‖ *Virg.* Sacrifier, offrir *ou* faire des Sacrifices. *Operari auditioni in ſcholis. Plin.* Frequenter les écoles, aller aux écoles. *-ſtudiis. Tac.* Etudier, s'appliquer à l'étude. *-ſuperſtitionibus. Liv.* S'attacher à des ſuperſtitions. *-Deo. Tib.* Offrir un Sacrifice à Dieu.

OPEROSE, iùs. *adv. Cic.* Avec peine, travail *ou* difficulté, laborieuſement, mal aiſément.

OPEROSITAS, atis. *f. Quintil.* Grande peine, travail penible.

OPEROSUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Penible, où il y a de la peine, plein de difficulté, qui demande du travail. ‖ Laborieux, qui travaille fort *ou* beaucoup, qui ſe donne de la peine. *Ovid. Voyez* Efficax. *Operoſus ager. Ovid.* Un champ qui donne de la peine à labourer. *-colonus. Ovid.* Payſan, grand travailleur. *-honor. Tac.* Un honneur fatiguant *ou* difficile à acquerir. *-dierum vates. Ovid.* Un faiſeur d'almanachs, un exacte calculateur d'Ephemerides. *Operoſa ſenectus. Cic.* Une vieilleſſe inquiete, qui ſe tourmente beaucoup, qui ſe donne du mouvement. *-mulier cultibus. Ovid.* Une femme qui employe beaucoup de temps à ſe parer, qui dépenſe beaucoup en ajuſtemens, qui a bien du ſoin de s'ajuſter. *-res. Cic.* Une choſe qui demande du travail. *-herba. Ovid.* Une plante d'une grande vertu, qui fait de grands effets. *Operoſum æs. Ovid.* Du bronze travaillé avec art. *-ſepulchrum. Cic.* Un tombeau ſomptueux, d'une ſtructure magnifique. *Divitiæ operoſiores. Hor.* Des richeſſes qui donnent beaucoup de ſoins & d'inquietudes.

OPERTA, orum. *plur. n. Cic.* Choſes cachées, qui ne ſont point évidentes.

OPERTANEA, orum. *plur. n. Plin.* Sacrifices qui ſe faiſoient en des lieux ſecrets, dont l'entrée n'étoit pas permiſe à tout le monde.

OPERTANEI, orum. *plur. m. Plin.* Dieux qui avoient des myſteres, des ceremonies ſecretes, aux ſacrifices deſquels l'entrée n'étoit point permiſe à tout le monde.

OPERTANEUS, a, um. *Plin.* Qui ſe fait en ſecret, en cachette, à couvert.

OPERTE. *adv. Gell.* Couvertement, en cachette.

OPERTO, as, avi, atum, are. *act. Feſt.* Couvrir.

OPERTORIUM, i. *n. Sen.* Couverture, ce qui ſert à couvrir. ‖ Couvercle, Tapis de table, & *ſtragulum*, tapis de pied.

OPERTUM, i. *n. Cic.* Un lieu ſecret où l'on faiſoit myſtere de donner entrée à toutes ſortes de gens, *comme celui où l'on celebroit les fêtes de la bonne Déeſſe.*

OPERTUS, a, um *part. paſſ. d'*Operio. *Cic.* Couvert, caché. ‖ *Ovid.* Fermé. *Opertus prædâ. Plin. J.* Chargé de butin. *-dedecore. Cic.* Couvert d'ignominie, chargé d'opprobres, perdu d'honneur. *Opertus Deus.* Pluton. *Operta fores. Ovid.* Des portes fermées. *In operto eſſe. Cic.* Se tenir caché, ne point paroître en public. *Eſſe operto capite. Cic.* Avoir la tête couverte.

OPERTUS, ûs. *m. Apul. Voyez* Operimentum.

OPERULA, æ. *f. Apul. dimin. d'*Opera.

OPES, opum. *plur. f. Cic.* Grands biens, richeſſes, abondance des commoditez de la vie. ‖ Secours. ‖ Puiſſance. *Opes arboris. Ovid.* Les fruits d'un arbre. *Opes fractæ Teucrûm. Virg.* La puiſſance des Troyens renverſée. *-vitæ. Plaut.* Les commoditez de la vie. *Pro opibus noſtris cœnabimus. Plaut.* Nous ſouperons ſuivant nos moyens, nous mangerons ce que nous aurons.

OPHATES, æ. *m. Lucan.* Eſpece de marbre.

OPHIRA Regio. Ophir, *region où Salomon faiſoit commerce par la Mer Rouge.* 3. L. des Rois, c. IX. & X.

OPHIUSA Inſula. La Formentera *ou* Fromentera, *iſle de la Mediterranée près d'Yvica, ſur la côte de Catalogne, en Eſpagne.*

OPHIUSA, Urbs Daciæ. Cazerne, *Fortereſſe de Pologne, dans la Baſſe Podolie, ſur le Nieſter.*

OPHTHALMICUS, i. *m. Mart.* Un Oculiſte.

OPICUS, a, um. *Juv.* Groſſier, qui eſt ſans politeſſe, barbare, ignorant. ‖ Sale.

OPIDUM, i. *n. Voyez* Oppidum.

OPIFER, a, um. *Ovid.* Secourable, qui aide, qui donne du ſecours, qui ſecourt.

OPIFEX, icis. *m. f. Cic.* Artiſan, ouvrier, qui fait quelque ouvrage. *Opifex mundi. Cic. rerum. Ovid.* Le Créateur du monde, de toutes choſes. *-verborum. Cic.* Qui invente des mots. *-perſuadendi. Quintil.* Qui entreprend de perſuader.

OPIFICINA, æ. *f. Plaut.* Attelier, boutique, lieu où l'on travaille.

OPIFICIUM, i. *n. Varr.* Ouvrage, beſogne, travail d'un artiſan.

OPILIO, onis. *m. Col.* Berger.

OPILO, onis. *m. Feſt.* Sorte d'oiſeau.

OPIME. *Plaut.* Abondamment, largement, magnifiquement, richement, graſſement.

OPIMITAS, atis. *f. Plaut.* Abondance de biens, grande ſomme. ‖ *Solin.* Grand embonpoint.

OPIMO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Engraiſſer, rendre gras. *Opimare menſam. Vopiſc.* Faire grande chere, regaler magnifiquement.

OPIMUS, a, um. *Cic.* Gras, qui eſt en bon point, qui a de l'embonpoint. ‖ Riche, abondant, fertile. *Opimus ager. Cic.* Une bonne terre. *cibus. Plin.* Un mets delicat. *Opima ſpolia. Virg.* De riches dépouilles. *-menſa. Sil. Ital.* Une bonne table, une table bien ſervie. *Opima acies. Stat.* Des armées riches de butin. *Opimum dictionis genus. Cic.* Une maniere de s'énoncer trop enflée.

OPINABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui conſiſte dans l'opinion probable, qui n'eſt pas demonſtratif.

OPINATIO, onis. *f. Cic.* Opinion, ſentiment ſur. ‖ Conſentement qu'on donne à une opinion probable.

OPINATO. *adv. Liv.* En y penſant. *Nec opinatò. Liv.* Sans y penſer, ſans qu'on s'y attendît, à l'improviſte.

OPINATOR, oris. *m. Cic.* Qui dit ſon ſentiment avec quelque doute. Qui eſt reſervé à aſſurer. *Opinatores.* Commiſſaires des vivres d'une armée.

OPINATUS, ûs. *m. Lucr. Voyez* Opinio.

OPINATUS, a, um. *Cic.* A quoi l'on a penſé. *Opinatiſſima civitas. Bibl.* Ville très-celebre.

OPINIO, onis. *f. Cic.* Opinion, ſentiment, avis, penſée, jugement. ‖ Eſtime, reputation, bruit, renommée. ‖ Attente. ‖ Soupçon. *Opinio ut mea eſt* ou *fert. Cic.* Selon ma penſée, à mon avis, ſuivant mon jugement, comme je le penſe, dans mon opinion. *-virtutis. Cic.* L'idée qu'on a de la vertu. *-bona de illo eſt. Cic.* Il eſt en eſtime, on fait cas de lui, on a bonne opinion de ſa perſonne, ſa reputation eſt bonne, on parle avantageuſement de lui. *-percrebuit. Cic.* Le bruit s'eſt répandu par tout, c'eſt le bruit public. *-in his locis eſt. Cic.* Le bruit court ici. *Opinionem offerre. Cic.* Donner du ſoupçon, mettre en ſoupçon. *-tuam vincam. Cic.* Je ſurpaſſerai votre attente. *-ingrati animi habere. Liv.* Avoir la reputation d'être ingrat, paſſer pour un ingrat, être ſoupçonné, accuſé d'ingratitude. *Opiniones multa concurrunt. Ter.* Il y a pluſieurs ſoupçons. *Ad opinionem dolemus. Sen.* Nous ſommes malades d'imagination. *In opinionem adducere rem aliquam. Cic.* Mettre en balance une choſe, la peſer. ‖ Faire naître des ſoupçons d'une choſe. *Præter opinionem. Cic.* Contre l'attente, contre l'eſperance *ou* l'opinion, ſans qu'on y pensât, ſans qu'on s'y attendît, à l'improviſte. *Opinione celeriùs. Cic.* Plûtôt qu'on ne penſoit. *-omnium damnatus. Cic.* Perdu dans l'eſprit de tout le monde. *Priùs tuâ opinione hic adero. Plaut.* Je ſerai de retour plûtôt que vous ne penſez.

OPINIOSISSIMUS, a, um. *Cic.* Qui eſt tout rempli de diverſes opinions. ‖ Qui doute de tout.

OPINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Juger, eſtimer, penſer, croire, être d'avis, avoir dans l'opinion, être de ſentiment. *Ut opinor. Cic.* Comme je crois.

OPINOSUS, a, um. Plein de ſon opinion, opiniâtre, entêté.

OPINUS, a, um. *Ovid.* A quoi l'on s'attend, *on y joint toûjours* Nec.

OPIPARE. *adv. Cic.* Magnifiquement, ſomptueuſement, ſplendidement, richement.

OPIPARUS, a, um. *Plaut.* Magnifique, ſomptueux, ſplendide, riche.

OPIS. *Voyez* Ops.

OPISTHOGRAPHUS, a, um. *Plin. J.* Qui eſt écrit des deux côtez. ‖ Ecrit par derriere *ou* au dos.

OPISTHOTONICUS, a, um. *Plin.* Qui a la tête renverſée en arriere par une contraction de nerfs.

OPITER, eris. *m.* trix, icis. f. *Feſt.* Celui dont le pere eſt mort, & qui a encore ſon grand-pere.

OPITERGIUM, i. n. Oderzo, *bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans la Marche Treviſane, ſur le Mottegano; autrefois ville Epiſcopale.*

OPITULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Aider, ſecourir, donner du ſecours, ſeconder, donner aide.

OPITULUS, a, um. *Feſt.* Qui donne du ſecours.

OPIUM, i. *n. Plin.* Opium, *ſuc tiré des groſſes têtes de pavots avant leur maturité.*

OPOBALSAMATUS, a, um. *Veget.* Où l'on a mis du baume.

OPOBALSAMUM, i. *n. Plin.* Baume, *ſuc qui découle de l'arbriſſeau nommé baume.*

OPOCARPATHUM, i. *n. Plin.* Suc veneneux qui tue en faiſant dormir.

OPOCINUM, i. *n.* Opocin, Opozno, *ville du Palatinat de Sandomir en Pologne, ſur la Pileza.*

OPOPANAX, acis. *m. Celſ.* Suc de la panacée, *plante.*

OPORICE, es. *f. Plin.* Sorte de remede fait avec les fruits d'automne.

OPOROTHECA, æ. *f. Varr.* Serre à mettre les fruits d'automne.

OPORTET, oportebat, oportuit, oportere. *imperſ. Cic.* Il faut, il falloit, il a fallu, falloir. *Oportet te eſſe ſervum. Plaut.* Il faut que tu ſois un eſclave. *Quod oportet. Cic.* Ce qu'il faut, ce qui eſt de neceſſité, ce qui ſe doit, ce qui eſt convenable. *Secùs quam oportet.* Autrement qu'il ne faut. *Oportebant hæc facta ab illo. Ter.* Il falloit qu'il eût fait cela. *Nonne priùs communicatum oportuit? Ter.* Ne falloit-il pas m'en parler auparavant?

OPORTUNE. *adv. Voyez* Opportunè.

OPPA, æ. *m.* Oppa, *riviere de Sileſie, dans le Royaume de Bohême.*

OPPANDO. *Voyez* Pando.

Quod Oppanditur. / Oppanſum eſt. } *Bibl.* Qui eſt étendu devant, qui eſt ſuſpendu.

OPPANGO, is, pegi, pactum, gere. *Plaut.* Attacher contre, tenir à pendre. ‖ Etre pendu à.

OPPAVIA, æ. *f.* Troppaw, Oppaw, *ville de Sileſie, dans le Royaume de Bohême, au confluent de l'Oppa, du Mohr, & de l'Hoſnitz.*

OPPECTO, is, ere. *act. Plaut.* Peigner avec ſoin.

OPPEDO, is, ere. *neut. Hor.* Se mocquer, inſulter *ou* contredire.

OPPENHEIMUM, i. *n.* Oppenheim, *ville capitale d'une des Préfectures du Palatinat du Rhin, au deſſus de Mayence, près du Rhin.*

OPPERIOR, iris, pertus *ou* peritus ſum, iri. *dep. Cic.* Attendre quelque choſe. *Id ſum opperitus. Plaut.* J'attendois cela. *Horam ne oppertus ſis. Ter.* N'attendez pas une heure.

OPPESSULO, as, avi, atum, are. *act. Apul.* Fermer au verrouil.

OPPETO, is, tivi, titum, ere. *act.* ou *neut. Cic.* Mourir *ou* ſouhaiter la mort *ou* du mal. ‖ S'offrir à. *Morte pro patria oppetitâ. Cic.* Ayant ſouhaité *ou* s'étant offert de mourir pour la patrie. *Oppetere ante ora alicujus. Virg.* Mourir aux yeux *ou* en preſence de quelqu'un. *-peſtem alicui. Cic.* Souhaiter la peſte à quelqu'un.

OPPICATIO, onis. *f. Col.* l'action de poiſſer, d'enduire de poix, de goudronner, de brayer.

OPPICATOR, oris. *m. Plin.* Calfas, Calfateur, qui poiſſe, qui enduit de poix, qui goudronne, qui braye.

OPPICO, as, avi, atum, are. *act. Catul.* Poiſſer, enduire de poix, goudronner, brayer.

OPPIDANUS, i. *m. Caſ.* Bourgeois, habitant d'une ville.

OPPIDANUS, a, um. *Cic.* De ville, qui eſt d'une ville, qui concerne les bourgeois, de bourgeois.

OPPIDATIM. *adv. Suet.* De ville en ville.

OPPIDO. *adv. Ter.* Fort, beaucoup, extrêmement, grandement, très. ‖ *Plaut.* Auſſi-tôt, ſur le champ, ſur l'heure. *Oppidò pauci. Cic.* En très-petit nombre. *Oppidò argentum reddidi. Plaut.* J'ai rendu auſſi-tôt *ou* incontinent tout l'argent. *-quàm ineptus. Gell.* Fort *ou* tout-à-fait ſot. *-perii. Plaut.* Me voilà perdu ſans reſſource.

OPPIDULUM, i. *n. Cic.* Petite ville, villette.

OPPIDUM, i. *n. Cic.* Ville.

OPPIDUM, i. *n.* Oppido, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure, vers les ſources du Metauro.*

OPPIDUM, i. *n.* novum, Opinum, i. *n.* Urbs Mauritaniæ Tingitanæ. Rabath, *ville du Royaume de Fez, en Afrique, autrefois dans la Mauritanie Tingitane.*

OPPIGNERO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Engager, donner *ou* mettre en gage. *Oppignerare filiam. Ter.* Engager ſa fille, la promettre.

OPPILO, as, avi, atum, are. *act. Lucr.* Boucher, calfeutrer, étouper, fermer, calfater, donner le calfas *ou* le radoub.

OPPLEO, es, plevi, pletum, ere. *act. Cic.* Emplir, remplir, couvrir. *Opplere os totum ſibi lacrymis. Ter.* Se baigner le viſage de larmes. *-aures ſua vaniloquentia. Plaut.* Etourdir les oreilles par ſes vains diſcours, de ſon babil inutile, de ſon caquet.

OPPLORO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Pleurer devant, importuner par ſes larmes, étourdir de ſes pleurs.

OPPOLIA, æ. *f.* Oppelen, *ville de Sileſie, au Royaume de Bohême, ſur l'Oder, capitale du Duché* ou *Principauté qui porte ſon nom.*

OPPONO, is, poſui, poſitum, nere. *act. Cic.* Oppoſer, mettre devant. ‖ Mettre obſtacle. ‖ Objecter, faire des objections. *Opponere manum ſuavio. Hor.* Mettre la main au devant de ſon viſage pour n'être pas baiſée. *-ſe pro patriâ. Liv.* S'expoſer pour le ſervice de ſa patrie. *-alſcui inſidias. Cic.* Dreſſer des embûches à quelqu'un. *-auriculam. Hor.* Preſenter, tendre l'oreille (*pour marque qu'on veut bien ſervir de témoin.*) *-formidines. Cic.* Intimider, donner des ſujets de crainte, inſpirer de la terreur. *-pignori. Plaut.* Mettre *ou* donner en gage, engager. *-authoritatem ſuam. Cic.* Interpoſer ſon autorité. *-nomen alicujus. Cic.* Menacer quelqu'un, ſe faire fort du nom *ou* du credit de quelqu'un. *-cauſam. Cic.* Apporter une excuſe, donner une raiſon.

OPPORTUNE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* A propos, à point, juſtement, dans le tems qu'il faut. ‖ *Liv.* Commodément.

OPPORTUNITAS, atis. *f. Cic.* Le tems *ou* l'occaſion commode, favorable, propre, commodité, utilité, avantage. *Opportunitas loci. Caſ.* La ſituation avantageuſe du lieu. *-temporis. Cic.* La conjoncture favorable du tems. *-faciendi. Cic.* L'occaſion propre pour faire.

OPPORTUNUM, i. *n. Tac. Voyez* Commodum.

OPPORTUNUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Commode, favorable, propre, qui vient à propos, à point *ou* à tems, qui arrive ſelon notre deſir. *Ad hoc magis opportunus nemo eſt. Ter.* Perſonne n'eſt plus capable de cela *ou* plus propre à cela que lui. *Opportuna locorum. Tac.* Les avantages, les commoditez des lieux. *-morbis. Plin.* Sujet aux maladies. *-copiis accipiendis. Tac.* Commode pour recevoir les troupes. *-ſeges pecori. Virg.* Pâturage bon pour les troupeaux.

OPPOSITIO, onis. *f. Cic.* Oppoſition, contrarieté.

OPPOSITUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Oppono. *Oppoſito corpore. Cic.* S'étant mis au devant. *-dedecore. Cic.* En repreſentant la honte qu'il y auroit, en faiſant voir le deſhonneur que ce ſeroit.

OPPOSITUS, ûs. *m. Cic.* L'action d'oppoſer, de mettre au devant, oppoſition.

OPPRESSI. *pret.* d'Opprimo.

OPPRESSIO, onis. *f. Cic.* Oppreſſion, l'action d'opprimer.

OPPRESSIUNCULA, æ. *f. Plaut.* L'action d'embraſſer étroitement une perſonne qu'on aime *ou* d'appuyer fortement un baiſer.

OPPRESSOR, oris. *m. Cic.* Qui opprime.

OPPRESSUS, a, um. *Ovid. part. paſſ.* d'Opprimo. *Oppreſſus metu. Liv.* Saiſi de crainte. -*terrâ. Cic.* Couvert de terre, enterré. -*malis. Cic.* Accablé de maux. -*à prædonibus Cic.* Aſſaſſiné par des voleurs. -*ære alieno. Cic.* Chargé de dettes. *Oppreſſa arx. Lucan.* Forterelle priſe de force. -*memoria. Plin.* Une memoire trop chargée. -*herba. Ovid.* Une herbe foulée. *Oppreſſum pectus. Sen.* Une poitrine oppreſſée. *Oppreſſa littera. Cic.* Des lettres qu'on ne prononce point.

OPPRIMO, is, preſſi, preſſum, mere. *act. Cic.* Opprimer. ‖ Fouler, preſſer. ‖ Accabler, oppreſſer, accravanter. ‖ Prévenir. ‖ Surprendre, prendre au dépourvû, ſaiſir. *Opprimere bellum. Cic.* Aſſoupir, étouffer une guerre. -*animos formidine. Cic.* Abattre les eſprits par la crainte. -*ignem. Liv.* Eteindre le feu. -*alicujus orationem. Cic. os alicui. Ter.* Faire taire quelqu'un, lui clorre, lui fermer la bouche. -*occaſionem. Plaut.* Faire manquer *ou* perdre l'occaſion. ‖ Se ſervir de l'occaſion, prendre l'occaſion aux cheveux. -*aliquem manifeſtò. Plaut.* Surprendre quelqu'un ſur le fait. -*potentiam alicujus. Cic.* Ruiner la puiſſance de quelqu'un. *Oppreſſit eum nox. Cic.* La nuit le ſurprit. -*eum victûs penuria. Hor.* Il mourut de diſette. -*fluctus animam. Ovid.* Il a été *ou* il s'eſt noyé, l'eau l'a ſuffoqué, l'a étouffé.

OPPROBRAMENTUM, i. *n. Plaut.* *Voyez* Opprobrium.

OPPROBRATIO, onis. *f. Gell.* Reproche, l'action de faire des reproches.

OPPROBRIOSUS, a, um. *Quint.* Qui fait honte, qui deshonore, qui diffame. ‖ Plein de reproches.

OPPROBRIUM, i. *n. Hor.* Opprobre, infamie, deshonneur. ‖ Reproche.

OPPROBRO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Reprocher, faire des reproches. ‖ Deshonorer, diffamer, couvrir d'opprobre.

OPPUGNATIO, onis. *f. Liv.* Aſſaut, attaque.

OPPUGNATOR, oris. *m. Cic.* Qui attaque, aggreſſeur.

OPPUGNATORIUS, a, um. *Vitr.* Qui ſert à attaquer.

OPPUGNATUS, a, um. *Prop. part. paſſ. de*

OPPUGNO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Attaquer, donner un aſſaut, aſſaillir. *Oppugnare aliquem pecuniâ. Cic.* Tâcher de gagner quelqu'un par argent. -*verbis commoda patriæ. Cic.* Parler au deſavantage de ſa patrie, la décrier par ſes diſcours. -*os alicui. Plaut.* Fermer la bouche à quelqu'un. -*capite & fortunis. Metell. Cic.* Attaquer les biens & la vie, en vouloir à la vie & aux biens.

OPPUTATIO, onis. *f. Col.* L'action d'élaguer, d'ébrancher, de couper les branches ſuperflues, d'émonder.

OPPUTO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Elaguer, ébrancher, émonder, couper les branches ſuperflues.

OPS, opis. *f. Cic.* Aide, ſecours. ‖ *Virg.* Pouvoir, puiſſance. *Ops dea.* La terre. *Opis aliquid ferre. Cic.* Donner quelque ſecours. *Opis noſtra non eſt. Virg.* Il n'eſt pas en notre pouvoir. *Opem ferre. Ovid.* Aider, ſecourir, aſſiſter, donner de l'aide, fournir du ſecours. *Ope omni. Cic.* De tout ſon pouvoir. *Opes.* Richeſſes, grands biens, revenus.

OPSONATOR, oris, *&c. Voyez* Obſonator.

OPTA. Guete *ou* Haete, *petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille Nouvelle, à la ſource de la Cauda.*

OPTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Souhaitable, deſirable, à ſouhaiter.

OPTABILITER. *adv. Cic.* A ſouhait, à plaiſir, au gré, ſelon le deſir, d'une maniere à deſirer, comme on le ſouhaite.

OPTATIO, onis. *f. Cic. Voyez* Optatum.

OPTATIVUS, a, um. *Iſid.* Qui concerne le deſir, le ſouhait. ‖ L'Optatif.

OPTATO. *adv. Ter. Voyez* Optabiliter.

OPTATUM, i. *n. Cic.* Souhait, deſir, ce qu'on ſouhaite. *In optatis eſt complecti hominem. Cic.* Il ſouhaite d'embraſſer cet homme.

OPTATUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic. part. paſſ.* d'Opto.

OPTICE, es. *f. Vitr.* L'Optique, *partie de la Mathematique, qui concerne la vûe.*

OPTIMAS, atis. } Qui eſt
OPTIMATES, tum. *pl. m. f. Cic.* } des premiers, des principaux d'une ville, *&c.* les grands. *Optimates matronæ. Cic.* Femmes du premier rang, de la premiere qualité.

OPTIME. *adv. Cic.* Fort bien, très-bien, tout-à-fait bien, excellemment. *Optimè omnium. Cic.* Le mieux du monde.

OPTIMITAS, atis. *f. Plaut.* Avantage, bien, utilité.

OPTIMUS, a, um. *Cic.* Très-bon, tout-à-fait bon, meilleur. *Optimus bello. Lucan.* Très-vaillant.

OPTIO, onis. *m. Plaut.* Aide, celui qui ſert d'aide, coadjuteur. ‖ *Varr.* Celui qui ſervoit d'aide au General *ou* à chaque Officier, qui prenoit ſa place lorſqu'il ne pouvoit pas faire ſes fonctions. Aide de camp *ou* ſoldat ſurnumeraire dans une legion, prêt à remplir les places vacantes. ‖ *Veget.* Qui diſtribuoit les munitions de bouche aux ſoldats. *Optionem aliquem ſibi ſumere. Plaut.* Prendre quelqu'un pour aide, pour coadjuteur.

OPTIO, onis. *f. Cic.* Option, choix, liberté de choiſir. *Optio ſit tua. Cic.* Choiſiſſez. *Optio ſi eſſet, ſi daretur. Cic.* Si on me donnoit à choiſir, ſi j'avois le choix.

OPTIONATUS, ûs. *m. Feſt.* La fonction d'aide, de coadjuteur, *&c.*

OPTIVUS, a, um. *Hor.* Qu'on a à choiſir *ou* qu'on a choiſi.

OPTO, as, avi, atum, are. *act.* Souhaiter, deſirer. ‖ Faire choix, choiſir. *Ter.* Aimer mieux. *Optare locum tectis. Virg.* Choiſir un lieu pour y bâtir. -*à Diis immortalibus. Cic.* Demander par des vœux aux Dieux immortels.

OPTUMUS, *&c. Plaut. Voyez* Optimus.

OPULENS, tis. *omn. gen. Corn. Nep.* Opulent, riche.

OPULENTER, tiùs, iſſimè. *adv. Liv.* Opulemment, richement. ‖ Magnifiquement, ſomptueuſement.

OPULENTIA, æ. *f. Sall. Virg. &*
OPULENTITAS, atis. *f. Plaut.* Opulence, richeſſe.

OPULENTO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Enrichir, rendre opulent. *Aves menſam dapibus opulentant. Col.* La volaille, les oiſeaux *ou* les petits pieds font le meilleur du repas, font l'honneur de la table.

OPULENTUS, a, um. *Cic.* Riche, opulent. ‖ *Liv.* Puiſſant. *Opulentus pecunia. Tac.* Riche en argent comptant. -*auro. Plaut.* En or.

OPULESCO, is, cere. *neut. Gell.* S'enrichir, devenir riche.

OPUNTIUS Sinus. Le Golfe de Negrepont, *partie de l'Archipel, entre l'iſle de ce nom & la côte de Grece, autrefois* l'Euripe.

OPUS, eris. *n. Cic.* Ouvrage, travail. ‖ Artifice, induſtrie. ‖ *Virg.* Emploi. ‖ *Caſ.* Ouvrage de fortification. *Opere omni anniti. Plin.* Faire tout ſon poſſible, apporter tous ſes ſoins. -*nimio. Cic.* Avec excès, trop. -*maximo te orabat. Ter.* Il vous prioit inſtamment. -*antiquo Cic.* A l'antique. -*tantò. Plaut.* pour *tantoperè.* Fort, grandement, beaucoup, extrêmement. *Operum vacuus. Hor.* Qui n'a rien à faire, qui eſt de loiſir. *Operibus urbem claudere. Corn. Nep.* Fortifier une ville, environner une place d'une enveloppe, faire des travaux tout autour.

OPUS. *adject. indecl.* Dont on a beſoin, qui eſt neceſſaire. *Dux nobis opus eſt. Cic.* Nous avons beſoin d'un Capitaine, d'un Chef, d'un Conducteur, d'un Guide. *Opus ſunt milites. Plaut.* Il faut des ſoldats. *Opus eſt lectionis. Quint.* La lecture eſt neceſſaire.

OPUS. *n. indecl. Cic. avec l'ablatif.* Beſoin, neceſſité. *Opus nihil eſt hac arte. Plaut.* Il n'eſt pas beſoin de cette adreſſe. -*eſt maturato. Liv. properato. Cic.* On doit ſe preſſer. -*eſt ſcito Ter.* C'eſt une neceſſité de le ſçavoir. -*quod facto eſt.* Ce qu'on doit faire. -*quid dicto eſt! Ter.* Qu'eſt-il beſoin de le dire? *Opus eſt. Cic.* Il eſt à propos, il faut, il eſt beſoin, il eſt neceſſaire. -*hoc fieri. Cic.* Il eſt à propos que cela ſe faſſe.

OPUSCULUM, i. *n. Cic.* Petit ouvrage, opuſcule.

OPUVIA, orum. *plur. n. Afran.* Coups de fouets, coups d'étrivieres.

O Q

OQUIA, æ. *f.* Oqui, Vuoqui, *iſle, l'une de celles du Japon.* ‖ *Ville dans cette iſle.*

OQUINISCO. *Voyez* Ocquiniſco.

O R

OR. *Voyez* Horeb.

ORA, æ. *f. Ovid.* La Déeſſe de la jeuneſſe. *Cic.* Bord, extrêmité de chaque choſe. ‖ Bornes, frontieres, limites, confins. ‖ Pays, climat, contrée, region. ‖ Rivage, rive, côte. ‖ *Liv.* Le cable de l'ancre d'un navire. *Ora vulneris. Celſ.* Les levres d'une playe. -*luminis. Lucr.* La vie. *Superis concedere ab oris. Virg.* Mourir, partir de ce monde. *Ora. acc. Plin. Voyez* Os, oris.

ORA Amalphitana. La Côte d'Amalfi *ou* de Malphi, *partie de la Principauté citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.*

ORA Aurea. La Côte d'Or, *la plus orientale partie de la Guinée en Afrique, autrement* Côte de Senega.

ORA Dentium. La Côte des Dents, Quaquacuſt, *partie de la Guinée en Afrique, le long de la côte, depuis le cap de Palmas juſqu'au cap des trois Pointes.*

ORA Deſerta. La Côte Deſerte, *partie de la Cafrerie, vers le cap de Bonne Eſperance.*

ORA Dives. Coſta Ricca, *Province de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

ORA Piſcariæ. La Côte de Peſcherie, *partie de la côte orientale de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, entre le cap de Comorin & celui de Negapatan.*

ORACULUM, i. *n. Cic.* Oracle, réponſe des Dieux de l'antiquité payenne. ‖ *Plin.* Temple, lieu où ſe rendoient les oracles. ‖ Sentences, paroles remarquables des grands hommes. *Oraculum edere. Cic.* Rendre un oracle. *Ex oraculo dictum. Cic.* Choſe certaine, veritable, dont on ne peut douter. *Oraculo uti. Ter.* Conſulter l'oracle.

ORACUM, i. *n.* Orach, *petite ville de Boſnie, autrefois de Servie, près de la Drina.*

ORAMENTUM, i. *n. Plaut.* Priere, demande, ſupplication.

ORANUM, i. *n.* Orano, Oran, *ville du Royaume de Telenſin en Barbarie, ſur la côte ſeptentrionale d'Afrique.*

ORARIUM, i. *n. Lucil.* Mouchoir de poche, linge pour s'eſſuier le viſage.

ORARIUS, a, um. *Plin. J.* Qui concerne les côtes, les rivages.

ORATA, æ. *f. Plin. Voyez* Aurata.

ORATIM. *adv. Solin.* Le long des côtes, en côtoiant.

ORATIO, onis. *f. Cic.* Le diſcours, le langage. ‖ Diſcours, plaidoier, harangue, oraiſon, ſermon. *Oratio honeſta eſt. Ter.* L'excuſe eſt honnête. *Orationis condimentum. Quint.* La liaiſon & l'agrément du diſcours. -*ſatis eſt. Plaut.* C'eſt aſſez parler.

ORATIUNCULA, æ. *f. Cic. diminut.* d'Oratio.

ORATOR, oris. *m. Cic.* Orateur. ‖ Ambaſſadeur, Envoïé *ou* Député pour demander quelque choſe, Avocat, celui qui harangue *ou* qui plaide.

ORATORIA, æ. *f. Quint.* L'Art oratoire, la Rhetorique.

ORATORIE. *adv. Cic.* En orateur, à la maniere des orateurs, d'une maniere éloquente.

ORATORIUM, Urbs Marchiæ. Le Dorat, *ville de la Marche en France, ſur la Seve.*

ORATORIUM, i. *n.* Abbatia Andegavenſis Provinciæ. Le Loroux, *Abbaye de France, dans l'Anjou, ſur le Lotan.*

ORATORIUM, i. *n. Bibl.* Oratoire, lieu pour prier.

ORATORIUS, a, um. *Cic.* Oratoire, qui concerne l'orateur, d'orateur.

ORATRIX, icis. *f. Plaut.* Celle qui prie, qui demande en priant.

ORATUM, i. *n. Ter.* Priere, inſtance, demande en priant.

ORATUS, ûs. *m. Cic.* Priere, inſtance.

ORATUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Oro.

ORBA, æ. *f.* Fluvius Aragoniæ. La Guerva, *riviere d'Arragon en Eſpagne, qui ſe jette dans l'Ebre à Saragoſſe.*

ORBA, æ. *m.* Fluvius Corſicæ. Orbo, *riviere de l'iſle de Corſe.*

ORBACUM, i. *n.* Orbais, *village de France, en Champagne, au Sud-Eſt de Château-Thiery.*

ORBASSANUM, i. *n.* Orbaſſan, *ville du Piedmont propre, en Italie, entre Turin & Pignerol.*

ORBATIO, onis. *f. Sen.* Privation.

ORBATOR, oris. *m. Ovid.* Qui prive quelqu'un de ſes enfans, *&c.*

ORBATUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Orbo. *Orbatus progenie. Cic.* Qui a perdu ſes enfans, privé de ſes enfans. *-ſpe ſalutis. Cic.* Qui n'a aucune eſperance de ſe ſauver. *-dignitate. Cic.* Qui a été privé de ſa charge.

ORBECUM, i. *n.* Orbec, *ville de France en Normandie, à la ſource de l'Orbec.*

ORBELUS Mons. Karopnitze, Gliuboton, *montagne de Grece, entre la Macedoine & l'Albanie.*

ORBETELLUM, Urbatellum, Orbitellum, i. *n.* Orbitelle, Orbitello, Orbetello, *ville d'Italie, dans le Siennois en Toſcane, capitale de l'Etat de Glé Preſidii, ſur un lac.*

ORBICULATIM. *adv. Plin.* En rond, en cercle, orbiculairement, en globe.

ORBICULATUS, a, um. *Cic.* Rond, arrondi, fait en globe *ou* en cercle.

ORBICULUS, i. *m. Cat.* Poulie. ‖ *Plin.* Petit rond, petit cercle, petit globe.

ORBICUS, a, um. *Varr.* Circulaire, qui ſe fait en rond.

ORBILE, is. *n. Varr.* Circonference d'une roue.

ORBIO, Urbio, Odurobio, onis. *m.* L'Orbiou, *riviere de France en Languedoc, qui ſe décharge dans l'Aude.*

ORBIS, is. *m. Cic.* Cercle, rond. ‖ Globe. ‖ Le monde. ‖ L'univers. ‖ *Mart.* Aſſiette *ou* tranchoir. ‖ *Plin.* Pays, contrée, region. ‖ *Ovid.* Une multitude. *Orbis rotarum. Plin.* Le tour, la circonference des roues. *-pila. Plin.* La rondeur d'une bale. *-lacteus. Cic.* La voye de lait. *-ſignifer. Cic.* Le Zodiaque. *-annuus. Virg.* L'an, l'année. *-ſaltatorius. Cic.* Branle *ou* danſe en rond. *-anguis. Ovid.* Serpent qui ſe met en rond, cercle qu'un ſerpent fait de ſon corps. *-aſtrorum. Cic.* Le mouvement circulaire des aſtres. *-oblaqueationis. Col.* Foſſe qu'on fait en hyver autour du pied d'un arbre en le déchauſſant. *-orationis. Cic.* La ſuite, la liaiſon du diſcours. *-ingens in urbe fuit. Ovid.* Il y eut un grand concours de peuple dans la ville, une multitude de gens vint à la ville. *-doctrina. Quint.* L'enciclopédie, l'enchaînement de toutes ſciences. *-Luna. Plin.* Le globe de la Lune. *-Lybicus. Mart.* Une aſſiette de Lybie. *-cavus. Virg.* Un bouclier. *In orbes lanam glomerare. Ovid.* Faire des pelotes de laine, dévider de la laine, la mettre en pelotons. *In orbes facere. Sall.* Se mettre en pelotons, s'amaſſer en rond.

ORBITA, æ. *f. Cic.* Orniere. ‖ *Aſc. Ped.* Roue, orbite. ‖ *Vitr.* Petit moieu de roue. *Orbita Luna. Virg.* Le rond, l'orbite de la Lune. *-vinculi. Plin.* La marque, l'empreinte que laiſſe une chaîne *ou* des fers qu'on a portez.

ORBITAS, atis. *f. Plin.* Privation *ou* perte d'une choſe qu'on cherit. ‖ *Cic.* Veuvage, viduité. ‖ *Plin. J.* L'état d'orphelin. *Orbitas luminis. Plin.* Privation de la vûe. *-tecti. id.* Le manque de logis.

ORBITUDO, inis. *f. Pacuv. Voyez* Orbitas.

ORBO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Priver, ôter, ravir. *Orbare ſe luce. Cic.* Se priver de la lumiere. *-equitatu ducem. Plin.* Défaire toute la cavalerie d'un General.

ORBONA, æ. *f.* Orbone. La Déeſſe ſous la protection de laquelle étoient les orphelins, les veuves & ceux qui avoient perdu leurs enfans.

ORBUS, a, um. *Cic.* Privé d'une choſe qui lui eſt chere, qui a perdu ce qu'il cheriſſoit. ‖ Orphelin. ‖ Qui a perdu ſes enfans. *Orbus auxilii. Plaut.* Privé de tout ſecours. *-luminibus. Plin.* Aveugle, qui a perdu la vûe. *Orbi palmites. Col.* Des branches de vignes, des brins de ſarment, qui n'ont point de bourgeon.

ORCA, æ. *f. Perſ.* Sorte de grand poiſſon de mer ennemi de la baleine. ‖ Boete de toilette où l'on conſerve les agrémens du teint. ‖ Sorte de pierre précieuſe. ‖ *Perſ.* Cornet à jouer aux dez. ‖ *Varr.* Un tonneau à mettre du vin. ‖ *Col.* Vaiſſeau dans lequel on gardoit des figues, grand vaſe à deux anſes. ‖ Une jarre à huile.

ORCADES, dum. *pl. f.* Les Orcades, *iſles au nord de l'Ecoſſe.*

ORCEIA, Orcia, æ. *f.* Orcheſium, i. *n.* Orchieſa, æ. *f.* Orchies, *ville des Pays-Bas Catholiques, dans la Flandre, entre Lille, Tournai & Douai.*

ORCELIS, is. *f.* Origuelle, Origuella, *ville du Royaume de Valence en Eſpagne, ſur la Segure.*

ORCHESTRA, æ. *f.* Orcheſtre, la plus baſſe partie du theatre, où parmi les Grecs ſe danſoient les Balets, & à Rome le lieu où étoient placez les Senateurs. *C'etoit le même que le parterre de nos theatres : on donne à preſent ce nom au lieu où la ſymphonie eſt placée.*

ORCHIANUM, Vicus Horchianus. Vitorchiano, Vichorchiano, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Patrimoine de S. Pierre.*

ORCHIS, itis. *f. Varr.* Groſſe olive. ‖ *Plin.* Teſticule de chien, eſpece de ſatirion, *plante.* ‖ Sorte de poiſſon.

ORCHOMENOS, i. *m.* Orcomeno, *bourg de Livadie en Grece, autrefois ville de Bœotie.* ‖ *Il y a dans Strabon pluſieurs autres Orchomenes.*

ORCINIANUS, a, um. *Mart. Voyez* Funebris. *Orciniana ſponda. Mart.* Une biere, un cercueil.

ORCI Novi, orum. *plur. m.* Orci Nuovi, *ville ou bourg du Breſſan, dans l'Etat de Veniſe en Italie, près de l'Oglio.*

ORCINUS, a, um. *Ulp.* Qui concerne les enfers, la mort. *Orcinus libertus. Ulp.* Eſclave affranchi par le teſtament de ſon maître.

ORCULA, æ. *f. Cat.* Petit vaiſſeau à mettre quelque liqueur.

ORCUS, i. *m. Cic.* L'obſcurité de l'enfer. ‖ *Virg.* L'enfer. ‖ Pluton, *Dieu des enfers. Rationem cum orco habere. Varr.* Mettre la vie en danger pour un leger avantage.

ORCYNUS, i. *m. Plin.* Thon, *gros poiſſon de mer.*

ORDEUM. *Voyez* Hordeum.

ORDIBOR. *pour* Ordiar.

ORDINARIUS, a, um. *Col.* Ordonné, diſpoſé par rangs, mis par ordre. ‖ *Suet.* Ordinaire, accoûtumé. ‖ Qui eſt du premier rang. *Ordinarius lapis. Vitr.* Pierre taillée pour être placée dans un édifice. *-homo. Feſt.* Un homme qui paſſe ſa vie à plaider, un plaideur obſtiné, un veritable chicaneur. *-pugil. Suet.* Un adroit donneur de coups de poing. *-conſul. Suet.* Un conſul fait ſelon les loix *ou* dans l'ordre. *-ſervus. Ulp.* Un maître valet, un maître garçon, un eſclave qui en a d'autres ſous lui à qui il commande. *-vitis. Col.* Une vigne plantée par rangs. *-oratio. Plin. J.* Un diſcours trop uni, qui n'eſt pas aſſez varié.

ORDINATE. *ad Her. &*

ORDINATIM. *adv. Cic.* Par ordre, par rang, avec ordre, de ſuite, dans un bel ordre, en bon ordre, d'une maniere bien ordonnée. ‖ *Cæſ.* Par rangs.

ORDINATIO, onis. *f. Vitr.* Ordonnance, arrangement, diſpoſition, ordre d'un plan. ‖ *Col.* Ordre, regle. ‖ *Suet.* Gouvernement, adminiſtration. ‖ Ordination, création de Magiſtrat, *&c.* promotion.

ORDINATOR, oris. *m. Sen.* Ordonnateur, qui met en ordre, qui diſpoſe, qui ordonne. *Ordinator litis. Sen.* Celui qui inſtruit un procès.

ORDINGA, æ. *f.* Ordingen, *ville du Dioceſe de Cologne, en Allemagne, près du Comté de Meurs, ſur le Rhin.*

ORDINO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Ordonner, arranger, ranger, diſpoſer, mettre par ordre *ou* par rang. ‖ *Suet.* Créer *ou* établir un Magiſtrat, *&c.* donner une Charge. ‖ *Cic.* Regler, policer. *Ordinare vineam paribus intervallis. Col.* Planter une vigne à égale diſtance, par rangs égaux. *-litem. Cic.* Inſtruire un procès. *-improbas cogitationes. Sen.* Tramer de mauvais deſſeins. *-ſyllabarum litteras. Priſc.* Epeler.

ORDINUM Inſula. Staten-Eyland, l'Iſle des Etats, *nom de trois iſles differentes, l'une dans la Mer Glaciale, près de la Moſcovie ; l'autre dans la Mer Magellanique, entre le détroit de Maire & celui de Brouvers ; & la troiſiéme dans l'Ocean oriental, entre la Terre de Jeſſo & l'Yupi en Tartarie.*

ORDINUM Regio. Staten-Land, La Terre des Etats, Nouvelle Zelande, *pays des Terres Auſtrales dans la Mer Pacifique, au midi de la Terre de Quir, au levant du pays de Diemens.*

ORDIOR, iris, ſus ſum, diri. *dep. Plin.* Ourdir, faire une trame. ‖ *Cic.* Commencer.

ORDO, inis. *m. Cic.* Ordre, arrangement, diſpoſition. ‖ Rangée. ‖ Rang, état, condition, qualité. ‖ Suite, enchaînement, liaiſon des choſes. ‖ Regularité, regle, police. *Ordo obliquus ſignorum. Virg.* Le Zodiaque. *-publicanorum. Cic.* La compagnie des Fermiers Generaux. *Ordinem rectum licentia injicere. Hor.* Reprimer la licence, reformer les dereglemens, établir une bonne police. *Ordine rem tenere. Plaut.* Sçavoir une choſe de point en point. *Ordine uno omnes habere. Virg.* Regarder tout le monde de même. *In ordinem aliquem cogere. Sen.* Remettre *ou* tenir quelqu'un dans ſon devoir. *Ordines ducere. Cic.* Etre Chef, être Capitaine, conduire, mener, commander des troupes *ou* un corps. *-ordine. Ter. ex ordine. Hor.* Par ordre.

ORDOVICUM. *Voyez* Nordovicum.

ORDUNIA, æ. *f.* Orduna, *ville d'Eſpagne dans la Biſcaye.*

OREA, æ. *f. Cat.* Mors de bride, embouchure, frein.

OREADES, dum. *plur. f. Virg.* Les Nymphes des montagnes.

OREB, Horeb. *indecl. m. Bibl.* Montagnes d'Arabie.

OREBROA, Orebrogia, æ. *f.* Orebro, *ville de Suede, capitale de la Nericie, ſur la Troſa.*

OREFORDIA, æ. *f.* Orford, *bourg d'Angleterre ; ſur la côte du Comté de Suffolk.*

OREGRUNDA, æ. *f.* Oregrund, *ville de Suede, ſur la côte de l'Uplande.*

OREIA, Orcia, æ. *f.* Orchies. *Voyez* Orceia.

ORELIACUM. *Voyez* Aureliacum.

ORENOCUS, i. *m.* L'Orenoque *ou* Paria, *riviere de l'Amerique meridionale, dans le Popayan, & la Paria ou la Nouvelle Andalouſie.*

ORESUNDA Fretum. Le Sund, Sond, Oreſund, *détroit qui joint la Mer d'Allemagne avec la Mer Baltique.*

ORETUM, i. *n.* Nueſtra Segnora de Oreto, *ville d'Eſpagne ruinée, dans la Caſtille vieille, près d'Oſmo.*

ORETUS, i. *m.* Oreto *ou* Admirati, *ou* Fiume dell' Amiraglio, *riviere de la Vallée de Mazara, en Sicile.*

OREUM, i. *n.* Oreo, *bourg ſur la côte de l'iſle de Negrepont, autrefois ville Epiſcopale.*

OREUS, i. *m. Feſt.* Surnom de Bacchus, à qui l'on ſacrifioit ſur les montagnes.

OREXIS, is. *f. Cic.* Appetit, envie de manger. ‖ *Juv.* Envie de vomir, vomiſſement.

ORFA, Orpha, æ. *f.* Orpha, Orfa, Orrai, *ville de Turquie, en Aſie, dans le Diarbekir, entre l'Euphrate & le Chabur.*

ORGANA, æ. *f.* Inſula. Mazira, *iſle d'Afrique, ſur la côte meridionale de l'Arabie Heureuſe.*

ORGANARIUS, i. *m. Jul. Firm.* Facteur d'orgues, faiſeur d'inſtrumens de muſique, Lutier.

ORGANICE. *adv. Vitr.* Par machines, par le moyen de quelque inſtrument.

ORGANICI, orum. *pl. m. Lucr.* Joueurs d'inſtrumens.

ORGANICUS, a, um, *Vitr.* Organique, d'inſtrumens *ou* qui concerne les inſtrumens de muſique *ou* autres. ‖ *Luc.* Melodieux, harmonieux. ‖ Organiſé, qui a des organes.

ORGANUM, i. *n. Cic.* Toute ſorte d'inſtrumens. ‖ *Vitr.* Inſtrument d'artiſan. ‖ Machine. ‖ *Quint.* Organe. ‖ *Col.* Inſtrument dont ſe ſervent les Arpenteurs. *Organum pneumaticum. Plin.* Machine pneumatique, pompe aſpirante. *Organa hydraulica. Vitr.* Machines hydrauliques, qui vont par le moyen de l'eau, orgues que l'eau fait jouer.

ORGATIUM, i. *n.* Orgaz, *bourg de la Caſtille Nouvelle, en Eſpagne.*

ORGE Fluvius. *Voyez* Sulga.

ORGELLA, æ. *f.* Orgelium, i. *n.* Orgia, Urgella, æ. *f.* Urgel, *ville d'Eſpagne en Catalogne, ſur la Segre, la Ceu d'Urgelle.*

ORGIA, orum. *plur. n. Virg.* Orgies, les Fêtes de Bacchus, les Bacchanales qui ſe celebroient tous les trois ans.

ORGONUM, i. *n.* Orgon, *bourg de France, en Provence, ſur la Durance.*

ORGOSOLIUM, i. *n.* Orgoſolo, *bourg de l'iſle de Sardaigne, vers la côte orientale.*

ORGUS, Morgus, i. *m.* Orco, *riviere de Piedmont, dans la vallée d'Aouſte & le Canavais, en Italie.*

ORIA, æ. *f. Plaut.* Barque de pêcheur. ‖ *Voyez* Orea.

ORIA, Uria, æ. *f.* Oria, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Terre d'Otrante.*

ORICHALCUM, i. *n. Cic.* Oripeau, clinquant, *eſpece de Leton.*

ORICHIUM, i. *n.* Ourique, *bourg de l'Alentejo, en Portugal, près du Zedaon.*

ORICILLA, æ. *f. Cic.* Petite oreille. *Oricilla imula. Catul.* Le bout de l'oreille.

ORICULARIUS, a, um. *Celſ.* Qui concerne l'oreille, de l'oreille.

ORIENS, tis. *m. Cic.* L'Orient, le Levant, l'Eſt, la partie du Ciel du côté où ſe leve le Soleil.

ORIENTALE Mare. *Voyez* Balticum.

ORIENTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Oriental, d'Orient, qui eſt à l'Orient, tourné vers l'Orient.

ORIGANUM, i. *n. Plin.* Origan, *plante.*

ORIGAXIUM, Origatium Lacus. *Voyez* Comaclenum Stagnum.

ORIGIACUM, i. *n.* Orchies, *ville de Flandres, dans les Pays-Bas Catholiques.*

ORIGINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Solin. Apul.* Original, d'origine, qui concerne l'origine.

ORIGINATIO, onis. *f. Quint.* Origine, étimologie.

ORIGNIACUM, i. *n.* Origny, *village de Picardie, ſur l'Oiſe.*

ORIGO, inis. *f. Cic.* Origine, principe, ſource, naiſſance, race. ‖ *Quint.* Etimologie. *Originis modicus. Ter.* De baſſe naiſſance. *-amator. Hor.* Qui aime les gens de qualité. *Origine clarus. Ovid.* Qui eſt d'une maiſon luſtre, d'une haute naiſſance, d'une race econde en Heros.

ORIHOVIA, æ. *f.* Orihow, Oriow, *ville de Pologne, dans la Podolie, ſur le Nieſter, aux confins de la Moldavie.*

ORINE, es. *f.* Orneon, onis. *m. Voyez* Mazua.

ORION, onis. *m.* Nom d'homme. ‖ Orion, conſtellation compoſée de trente-huit étoiles apparentes, & d'un grand nombre qui ne ſe voyent qu'avec la lunette.

ORIOR, iris, ortus ſum, iri. *dep. Cic.* Naître, prendre naiſſance, paroître au jour, ſe lever, ſe montrer; commencer d'être.

ORITES, æ. *m. Plin.* Sorte de pierre précieuſe.

ORIUNDUS, a, um. *Liv.* Originaire, qui tire ſon origine, qui eſt deſcendu, né *ou* iſſu. *-Syracuſis. Liv.* Originaire de Syracuſe. *-ex Albanis. Liv.* Deſcendu des Albains. *-Alba. Liv.* Qui tire ſon origine d'Albe. *-ab Ulisse. Liv.* iſſu d'Uliſſe.

ORNAMENTUM, i. *n. Cic.* Ornement, parure, embelliſſement, décoration, ajuſtement. *Ornamento eſſe civitati. Cic.* Servir d'ornement à la ville. *-eſſe propinquis. Liv.* Faire honneur à ſes parens, être l'honneur de ſa maiſon, donner du luſtre à ſa famille. *Ornamenta. Cic.* Dignitez, honneurs, charges. ‖ Beautez, graces, ornemens, embelliſſemens.

ORNATE. *adv. Cic.* Avec ornement, avec grace, d'une maniere fleurie.

ORNATRIX, icis. *f. Suet. Ovid.* Dame d'atour, femme de chambre, celle qui a ſoin de parer *ou* d'ajuſter.

ORNATUS, ûs. *m. Cic.* Ornement, ajuſtement, parure, embelliſſement, décoration. ‖ Habillement, vêtement, Accoûtrement. ‖ Graces, beautez, agrément. ‖ *Ter.* Apprêt, appareil. *Ornatus Regius. Cic.* Les marques de la Royauté, les habits Royaux. *-Perſicus. Cic.* Habillement à la Perſanne. *-militaris. Cic.* Marques d'honneur militaires. ‖ Cottes d'armes. *-equi. Plin.* Harnois de cheval. *-orationis, oratorius. Cic.* Fleurs de Rhetorique, graces, agrémens du diſcours. *-theatri. Vitr. ſcena. Cic.* Décoration de theatre. *-virginis. Virg.* Parure de fille.

ORNATUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic. part. paſſ.* d'Orno. *Ornatus capillus. Tibul.* Une tête bien ajuſtée, des cheveux friſez & poudrez. *-rebus omnibus. Lucr.* Qui excelle en toutes choſes, où tout brille. *Ornatiſſimus fundus. Cic.* Un fonds de terre où rien ne manque.

ORNITHIÆ, arum. *plur. m. Vitr. Col.* Sorte de vents ſeptentrionaux qui ont coûtume de durer pendant 30. jours vers le commencement de Mars.

ORNITHOBOSCIUM, i. *n. Varr.* Baſſecour. ‖ Voliere.

ORNITHON, onis. *m. Varr.* Voliere, lieu où l'on nourrit des oiſeaux.

ORNITHOTROPHIUM, i. *n. Varr.* Voliere.

ORNO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Orner, ajuſter, parer, accompagner d'ornemens, embellir, accoûtrer, affubler. ‖ Honorer. ‖ Equiper, apprêter, preparer. ‖ Illuſtrer, donner du luſtre, du relief. *Ornare aliquem laudibus. Cic.* Donner des louanges à quelqu'un. *-Prætoriam poteſtatem. Cic.* Donner du luſtre, du relief à la charge de Préteur. *-fugam. Ter.* Se preparer à la fuite. *-aliquem ſententiis. Cic.* Parler honorablement de quelqu'un, rendre un témoignage honorable de quelqu'un. *-verbis munus. Ter.* Accompagner un preſent de quantité d'honnêtetez. ‖ Relever le preſent qu'on reçoit par des louanges qu'on lui donne. *-claſſem. Cic.* Equiper une flotte, armer ſur mer. *-alicujus egreſſum frequentiâ. Cic.* Honorer le départ de quelqu'un par le grand nombre qu'on eſt à le conduire lors de ſon départ. *-convivium. Cic.* Apprêter un feſtin. *-candidatum ſuffragio. Plin. J.* Aider un poſtulant de ſon ſuffrage, donner ſa voix à celui qui brigue une charge. *-Conſules. Cic.* Aſſigner des Provinces aux Conſuls.

ORNUS, i. *f. Hor.* Frêne ſauvage, *arbre.*

ORO, as, avi, atum. are. *act. Cic.* Prier, demander avec prieres. ‖ Plaider une cauſe. *Orare veniam dapibus. Cic. Ovid.* Prier d'excuſer ſi l'on ne regale pas mieux, faire des excuſes ſur le repas qu'on donne. *-aliquid ab aliquo. Plaut. aliquid aliquem. Virg.* Prier quelqu'un de quelque choſe. *-per omnes Deos. Hor.* Supplier au nom de tous les Dieux. *-cauſam. Cic.* Plaider ſa propre cauſe. *-gnato uxorem. Ter.* Demander une fille en mariage pour ſon fils. *-admitti. Virg.* Demander à être reçû. *Unum vos oro. Ter.* Je vous demande une choſe.

ORPHANUS, i. *m. Bibl.* Orphelin, qui n'a ni pere ni mere.

ORPHEUS, i. *m.* Orphée, *fameux Poëte de Thrace.*

ORPHEUS, a, um. *Mart.* d'Orphée.

ORSA, orum. *plur. n. Liv.* Commencemens, entrepriſes.

ORSUS, ûs. *m. Cic.* Commencement.

ORSUS, a, um. *Cic. part.* d'Ordior. *Orſus in foro dicere. Cic.* Qui a commencé à parler au barreau.

ORTHIUS, a, um. *Gell. Voyez* Arduus.

ORTHOGONIUS, a, um. *Vitr.* Rectangle, qui eſt à angles droits.

ORTHOGRAPHIA, æ. *f. Quint.* L'ortographie, la maniere d'écrire correctement. ‖ *Vitr.* Elevation geometrale, repreſentation d'un édifice ſur un plan par des lignes horizontales.

ORTHOGRAPHUS, a, um. *Plin.* Qui écrit correctement.

ORTHOPNOEA, æ. *f. Celſ.* Sorte d'aſthme, *maladie où l'on a peine à reſpirer, à moins qu'on ne ſe tienne droit.*

ORTHOPNOICUS, a, um. *Plin.* Qui eſt attaqué de cette maladie.

ORTHOSTATES, æ. *m. Vitr.* Jambe de force, pied droit, pilier, pilaſtre, poteau, étaie, chaîne de muraille, qui ſe tient debout.

ORTUS, ûs. *m. Cic.* Commencement, naiſſance, extraction, origine. ‖ L'Orient, le lever des aſtres. *Ortus Solis. Cic.* Le lever du Soleil. *Ortu nobilis. Sil. Ital.* Noble d'extraction. *-Tuſculanus fuit Cato. Cic.* Caton étoit né à Tuſculum, étoit de Tuſculum.

ORTUS, a, um. *Cic. part. paſſ.* d'Orior. *Orta tibi à me nulla eſt injuria. Ter.* Je ne vous ai fait aucun tort, vous n'avez aucun ſujet de vous plaindre de moi.

ORTYGOMETRA, æ. *f. Plin.* Un rale, le Roy des cailles, celui qui les conduit.

ORTYX, igis. *f. Plin.* Une caille, *oiſeau.* ‖ Plantain, *plante.*

ORYX, ygis. *m. Plin.* Eſpece de chevre de Getulie, qui n'a qu'une corne, & a le pied fourchu, & la pointe du poil tournée vers la tête. ‖ *Vitr.* Sorte de machine de guerre ſous laquelle les pionniers alloient à couvert à la ſappe, madrier.

ORYZA, æ. *f. Hor.* Du ris, *ſorte de grain.*

OS

OS, oris. *n. Cic.* La bouche. ‖ *Juv.* La gueule des animaux, le bec des Oiſeaux. ‖ *Cic.* Le viſage. ‖ L'embouchure d'un fleuve. ‖ *Plin.* Langue, langage. ‖ *Virg.* Ouverture, entrée. ‖ *Cic.* Effronterie, impudence. ‖ Preſence. ‖ *Ovid.* Pudeur, retenue. ‖ Le talent de chanter. *Os balbum. Hor.* Un begue. *-nocturnum. Plaut.* Un viſage difforme. *-durum. Ovid.* un air impudent, un viſage effronté. *Os virginis habitumque gerere. Virg.* Avoir la pudeur & les manieres d'une fille. *Os portus. Cic.* L'entrée d'un port. *Os vulneris. Virg.* L'entrée, les bords, l'ouverture d'une playe. *Os alicui ſublinire. Plaut.* Jouer quelqu'un en ſa preſence, ſe mocquer de lui en face. *Os hominis cognoſcite. Cic.* Remarquez l'effronterie du perſonnage. *-clamoſum canis. Luc.* Une gueule de chien qui aboye toûjours. *-lævum. Hor.* Le côté gauche du viſage. *Os diſtorquere. Ter. ducere. Cic.* Tordre la bouche, faire la grimace. *Os alicui lædere. Ter.* Parler mal de quelqu'un en ſa preſence. *Os ad malè dicendum præbere. Cic.* Ecouter paiſiblement des ſottiſes, ſouffrir qu'on parle mal en ſa preſence. *Os ſacculi. Juv.* La gueule d'un ſac. *Oris dos. Ovid.* Le don de bien dire *ou* de bien chanter. *In os laudare. Cic.* Louer en face. *In ora hominum venire. Hor.* S'acquerir de la reputation, faire parler de ſoi. *Ore uno auctores fuere omnes ut. Ter.* Ils lui conſeillerent tous d'une voix de... *Ore duarum & viginti gentium loquebatur Mithridates. Plin.* Mithridates parloit vingt-deux ſortes de langues. *Ore rotundo loqui. Hor.* Parler bien. *Ore alicujus reſpondere. Cic.* Répondre par la bouche de quelqu'un. *Ex ore tuo Platonem admiror. Cic.* J'admire Platon ſur le recit que vous m'en faites, ſur ce que vous m'en dites.

OS, oſſis. *n. Cic.* Os, oſſement.

OSCA, *æ. f. Varr.* Laine qui n'a pas été lavée ni dégraiſſée.

OSCEDO, inis. *f. Gell.* Puanteur de bouche, mauvaiſe haleine. ‖ Ulceres qui viennent à la bouche aux petits enfans. ‖ L'indiſpoſition qui fait bâiller ſouvent.

OSCI, orum. *pl. m.* Les Oſques, *Peuples de la Campanie, en Italie.*

OSCILLA, orum. *plur. n. Col.* Les germes des ſemences. ‖ *Virg.* Des maſques *ou* des petites figures humaines qu'on offroit à Saturne & à Pluton dans les expiations. ‖ *Feſt.* Eſcarpolettes, balançoires, brandilloires.

OSCILLATIO, onis. *f. Petr.* Le divertiſſement de l'eſcarpolette, de la balançoire.

OSCILLO, as, are. *neut. Feſt.* Se maſquer, ſe balancer ſur l'eſcarpolette.

OSCILLUM, i. *n. Col.* Petite Bouche. ‖ Petite entrée, petite ouverture.

OSCINIS, is. *f. Cic.* Oiſeau du chant duquel on tiroit les préſages.

OSCINUM, i. *n. Cic.* Augure qu'on tiroit du chant des oiſeaux.

OSCITANS, tis. *omn. gen. Cic.* Bâillant, qui bâille. ‖ Faineant, negligent, nonchalant.

OSCITANTER, *adv. Cic.* Negligemment.

OSCITATIO, onis. *f. Celſ.* Bâillement, l'action de bâiller. ‖ *Stat.* Negligence, nonchalance, faineantiſe, action faite avec peu de ſoin.

OSCITO, as, avi, atum, are. *neut. Lucr.* &

OSCITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. ad Her.* Bâiller. *Plin.* S'épanouir, s'ouvrir.

OSCULABUNDUS, a, um. *Apul.* Qui veut baiſer, qui a envie de baiſer.

OSCULATIO, onis *f. Cic.* L'action de baiſer.

OSCULATUS, a, um. *Cic.* Qui a baiſé.

OSCULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Baiſer, donner un baiſer.

OSCULUM, i. *n. Cic.* Baiſer de civilité. *Ovid.* une petite bouche.

OSIM. *pour* Auſim.

OSNABRUGA, *æ. f.* Oſnabrug, *ville d'Allemagne.*

OSOR, oris. *m. Plaut.* Qui hait, qui a de l'averſion *ou* de l'éloignement.

OSSA, ium. *plur. n. Suet.* Les noyaux des fruits. *Oſſa rationis. Cic.* Ce qu'il y a de ſolide dans un diſcours.

OSSEUS, a, um. *Col.* D'os, fait d'os. *Plin.* Dur comme un os, ſemblable à un os. *Oſſea forma. Ovid.* Un viſage décharné, un ſquelete. *-manus. Juv.* Une main ſeche.

OSSICULATIM. *adv. Non.* Par le menu, en détail.

OSSICULUM, i. *n. Plin.* Petit os, oſſelet.

OSSIFRAGA, *æ. f. Plin.* &

OSSIFRAGUS, i. *m. Plin.* Orfraïe, *ſorte d'aigle.*

OSSIFRAGUS, a, um. *Sen.* Qui caſſe les os.

OSSUARIUM, i. *n. Celſ.* Charnier.

OSSUM, i. *n. Varr. Voyez* Os oſſis.

OSTENDA, *æ. f.* Oſtende, *ville de Flandre.*

OSTENDO, is, di, ſum, dere. *act. Cic.* Montrer, faire voir, faire paroître, donner à connoître. *Oſtendere ſe qui vir ſit. Ter.* Faire connoître quel homme on eſt. *-ſe optimè. Cic.* Se comporter fort bien. *-quid ſit ſui conſilii. Caſ.* Declarer ſa penſée, découvrir ſon deſſein. *-alieni ſuos mores. Ter.* Ne pas faire myſtere à quelqu'un de ſes inclinations. *-in aliquem potentiam ſuam. Ter.* Faire voir le pouvoir qu'on a ſur quelqu'un.

OSTENSIO, onis. *f. Bibl.* Marque, ſigne, apparence, declaration, manifeſtation, apparition, montre. *Ad oſtenſionem juſtitiæ ſuæ. Bibl.* Pour faire paroître ſa juſtice.

OSTENSUS, a, um. *Lucan. part. paſſ.* d'Oſtendo.

OSTENTATIO, onis. *f. Cic.* Oſtentation, montre, vanterie, vaine gloire, vanité. ‖ Apparence exterieure, parade.

OSTENTATOR, oris. *m. Liv.* Qui ſe vante, qui fait vanité de ... Vanteur, fanfaron.

OSTENTO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Montrer, faire voir, preſenter, offrir. ‖ *Plin. J.* Faire paroître, donner à connoître, découvrir. ‖ *Cic.* Faire parade, montre, gloire, vanité, &c. Vanter. *Oſtentare periculum capitis. Cic.* Faire voir qu'il y va de la vie.

OSTENTRIX, icis. *f. Stat.* Celle qui montre, qui découvre.

OSTENTUM, i. *n. Cic.* Prodige. ‖ Préſage.

OSTENTUS, ûs. *m. Sall.* Montre, parade. ‖ L'action de montrer. *Oſtentui eſſe. Sall.* Etre montré. ‖ Servir de montre, de parade, être pour la forme.

OSTERBANTUS. *Voyez* Auſterbanium.

OSTERLANDIA, *æ. f. Voyez* Oſtria.

OSTERVICUM, i. *n.* Oſterwick, Oſterwieg, *ville de la Baſſe Saxe, en Allemagne, dans la Principauté d'Alberſtat, ſur l'Olſe.*

OSTIA Tyberina, *æ. f.* Oſtie, *ville à l'embouchure du Tybre.*

OSTIARIUM, i. *n. Caſ.* Impôt ſur chaque porte.

OSTIARIUS, i. *m. Varr.* Portier (*à la porte de la rue.*) Huiſſier (*à la porte de la chambre*;) &c.

OSTIATIM. *adv. Cic.* Par porte, pour chaque porte, de porte en porte. ‖ En détail.

OSTIENSIS, *m. f.* ſe. *n.* is. Qui eſt d'Oſtie.

OSTIGO, inis. *f. Cal. Voyez* Mentigo.

OSTIOLUM, i. *n. Plin.* Petite porte, petite entrée, guichet.

OSTIPO, onis. *m.* Eſtepona. Èſtepona, *ville* ou *bourg d'Andalouſie, en Eſpagne, ſur la côte.*

OSTIUM, i. *n. Cic.* Porte. ‖ *Virg.* Embouchure d'un fleuve. Aber havre.

OSTRACIAS, } Sorte de

OSTRACITES, *æ. m. f. Plin.* } pierre précieuſe *ou* pierre qui polit comme la ponce.

OSTRACINE, es. *f.* Oſtracine, Oſtragioni, *village d'Egypte ſur la côte de la Mediterranée, autrefois ville Epiſcopale.*

OSTRACISMUS, i. *m. Corn. Nep.* Oſtraciſme, *maniere de ſuffrage qu'on donnoit à Athenes pour bannir quelque grand perſonnage; on écrivoit ſon nom ſur des coquilles ou petites écailles qu'on appelle* Oſtraçon, *d'où eſt venu* Oſtraciſmus, *que Cornelius Nepos écrit en Grec.*

OSTRACIUM, i. *n. Plin.* L'Onix, *pierre précieuſe.*

OSTREA, *æ. f. Cic.* Huître, *poiſſon à écailles.*

OSTREARIA, *æ. f.* &

OSTREARIUM, i. *n. Plin.* Parc à huîtres.

OSTREARIUS, i. *m.* Ecaillier, celui qui vend des huîtres. ‖ Celui qui les pêche.

OSTREARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les huîtres

OSTREATUS, a, um. *Plaut.* Dur, raboteux comme l'écaille d'une huître, qui a du rapport à l'écaille d'une huître, devenu comme l'écaille d'une huître. *Oſtreatum tergum. Plaut.* Un dos devenu dur comme une écaille d'huître à force de coups, un dos endurci aux coups.

OSTREOSUS, a, um. *Ter.* Abondant en huîtres. *Oſtreoſior ora. Catul.* Une côte plus abondante en huîtres.

OSTREUM, i. *n. Juv. Voyez* Oſtrea.

OSTRICHIUM. *Voyez* Auſtria.

OSTRIFER, a, um. *Virg.* Qui produit de ces petits poiſſons à coquille dont on tiroit la pourpre.

OSTRIGONIA. *Voyez* Strigonium.

OSTRINUS, a, um. *Prop.* De couleur de pourpre.

OSTROGIUM, i. *n.* Oſtrog, *ville, Duché dans la haute Volhynie, en Pologne, ſur l'Horin.*

OSTROGOTHIA, *æ. f.* L'Oſtrogothie, *c'eſt-à-dire, pays des Goths Orientaux, Province de la Gothie, en Suede, entre le lac Weter, la Sudermanie, la Smalande & la Mer Baltique.*

OSTROVIZA, *æ. f.* Oſtrovice, *bourg de la Morlaquie, ſur l'Unna.*

OSTRUM, i. *n. Virg.* Couleur de pourpre, la pourpre.

OSTUNIUM, i. *n.* Oſtuni, *ville d'Italie, dans la Terre d'Otrante, au Royaume de Naples.*

OSURIETUM, i. *n.* Oſzurgethi, *ville de la Georgie, en Aſie, capitale du Royaume de Guriel.*

OSURUS, a, um. *Cic.* Qui doit haïr. *Voyez* Odi.

OSUS, a, um. *Plaut.* Qui a haï.

OT

OTHANA, *æ. f.* Othana, Otana, *ville autrefois Epiſcopale dans le nord de l'iſle de Sardaigne, mais ruinée.*

OTHENSIA, *æ. f.* Odenzée, Ottenſée, *ville de Dannemarck, capitale de l'iſle de Fionie.*

OTHONIA ad Anſam. Ithanceſter, *village du Comté d'Eſſex, en Angleterre, ſur la côte, autrefois ville des Trinobantes.*

OTHONIA Sylva. L'Odenwaldt, Ottenwaldt, *contrée du Palatinat du Rhin, au levant du Bergſtrat, entre le Necre & le Comté d'Erpach.*

OTHONIANA Foſſa. Le Honte, *embouchure occidentale de l'Eſcaut, dans les Pays Bas.*

OTHONIS Fretum. Otteſund, *détroit du Golfe d'Alborg, en Jutland, au levant de la ville de Lemvick.*

OTHRONUS, Thoronus, i. *m.* Fanu, Merlere-Fanu, *iſle de la Mer Jovienne, entre Corfou & Otrante.*

OTIA, *æ. f. Plin.* Sorte de poiſſon marin à coquille. ‖ *ou pl.* d'Otium, i.

OTINUM, Oitinum, i. *n.* Eutin, *petite ville de la Wagrie, dans le Holſtein, entre Lubeck & Kiel.*

OTIOLUM, i. *n. Cal. Cic.* Un peu de loiſir, un peu de tems de reſte.

OTIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Se tenir de loiſir, prendre du loiſir, du repos.

OTIOSE. *adv. Cic.* A loiſir, ſans affaire, de repos, dans l'oiſiveté, ſans rien faire. ‖ Negligemment, nonchalamment, mollement. ‖ Librement, tranquillement, ſans embarras, ſans importunité, avec liberté, avec tranquillité, à ſon aiſe, en repos. ‖ *Ter.* Sans ſouci, ſans chagrin, ſans ſe mettre en peine de rien. ‖ *Plaut.* Lentement, peu à peu, ſans ſe preſſer, à petit pas.

OTIOSITAS, atis. *f. Bibl.* Oiſiveté.

OTIOSUS, a, um. *Cic.* Oiſif, qui demeure ſans rien faire, qui eſt de loiſir, qui eſt ſans occupation, qui n'a rien à faire, qui ſe tient en repos, libre, tranquille, qui eſt ſans ſouci, qui vit ſans chagrin, qui ne ſe met en peine de rien, qui n'a point d'affaires. ‖ *Quintil.* Inutile, ſuperflu, vain. *Otioſus dies. Cic.* Un jour de repos, de loiſir. *-ſtudiorum. Plin.* Qui ne s'applique à aucune étude, qui n'étudie jamais. *-à metu. Cic.* Qui ne craint rien. *-ſermo. Quintil.* Un diſcours inutile *ou* qui ne touche point.

OTIS, idis. *f. Plin.* Outarde, *oiſeau.*

OTIUM, i. *n. Cic.* Loiſir, repos. ‖ Oiſiveté. *Otium ſcribendi non eſt. Cic.* Je n'ai pas le tems d'écrire. *-rei ſi ſit. Plaut.* Si j'ai le loiſir de cela, ſi j'en ai le tems. *Otia terere. Virg.* Conſumer ſon tems à ne rien faire. *-rectè ponere. Hor.* Uſer bien de ſon loiſir, employer bien ſon tems. *Otio ſe involvere. Plin.* Se plonger dans l'oiſiveté.

OTMARSIA, *æ. f.* Otmars, Otmarſſen, *village de la Haute Alſace, en France, près du Rhin.*

OTTICULUM, Otriculum, i. *n.* Otricoli, *ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Duché de Spolete.*

OTTINGA, *æ. f.* Otting, *ville ou bourg du Duché de Baviere, ſur l'Inn.* ‖ *Petite ville de Souabe, en Allemagne, ſur le Wernitz.*

OTTINGENSIS, *m. & f.* ſe. *n.* is. Qui eſt d'Otting. ‖ *Ottingenſis Comitatus.* Le Comté d'Otting, *dans le Cercle de Souabe, entre la Franconie, & les Duchez de Newbourg & de Wurtemberg.*

OTTONIA, *æ. f.* Otonium, i. *n.* Odenzée, *ville de Dannemarck, capitale de l'iſle de Fionya.*

OTTOROCORRA, *æ. f.* Ottorocorræ, arum. *plur. f.* Tuluphan, Turphan, *ville du Royaume de Tangut, dans la Grande Tartarie.*

OTTOSCATUM, i. *n.* Ottoſchatz, *bourg de la Morlaquie.*

O V

OVALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Qui concerne l'ovation *ou* le triomphe où l'on entroit à Rome à pied *ou* à cheval. *Ovalis corona. Feſt.* Couronne de mirte que portoit celui à qui l'on accordoit l'ovation.

OVANS, tis. *omn. gen. Liv.* Celui qui recevoit l'honneur du petit triomphe, appellé ovation, & qui entroit à Rome à pied *ou* à cheval accompagné des Chevaliers & du peuple, qui le conduiſoient au Capitole, où il ſacrifioit une brebis. ‖ *Virg.* Plein de joye, triomphant de joye. *Ovans ſucceſſu. Ovid.* Celui qu'un bon ſuccès fait triompher de joye.

OVATIO, onis. *f. Gell.* Ovation, petit triomphe, que le Senat de Rome accordoit à ceux qui avoient remporté quelque leger avantage ſur les ennemis.

OVATIO, onis. *f. Plin.* Le temps que les oiſeaux pondent. ‖ L'action de pondre, la ponte.

OVATUS, a, um. *Plin.* Ovale, qui a la figure d'un œuf, fait comme un œuf. ‖ Frotté avec des œufs, où l'on a mêlé des œufs.

OVATUS, a, um. *Perſ. part. paſſ.* d'Ovo. *Ovatum aurum. Perſ.* Le prix de la vente du butin fait ſur les ennemis, dans une occaſion qui a merité le petit triomphe.

OVATUS, ûs. *m. Val. Flac.* Cri de joye des Vainqueurs, *comme* Montjoye, S. Denys.

OUGLINUM, i *n.* Ouglin, *bourg* ou *ville de Mortaquie, à la ſource de la riviere de Dobra.*

OVI Inſula. L'Iſle de l'Ovo, *iſle du Golfe de Colochine, ſur la côte meridionale de l'iſle de Cerigo.*

OVIANA, æ. *f. Varr.* Troupeau de brebis.

OVIARICUS, a, um. *Col.* Qui concerne les brebis.

OVILABIS, is. *f.* Wels, *ville* ou *bourg de la Haute Autriche, ſur le Traun.*

OVILE, is. *n. Ovid.* Une bergerie, une étable à brebis.

OVILIA, ium. *plur. n.* Place à Rome dans le champ de Mars enfermée de barreaux, où le peuple Romain entroit l'un après l'autre, pour donner ſa voix lors de l'élection des Magiſtrats.

OVILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* &

OVILLUS, a, um. *Liv.* De brebis.

OVIS, is. *f. Cic.* Brebis.

OULEIUM, i. *n.* Oulx, *bourg de Dauphiné en France, aux confins du Piedmont, ſur la Doire.*

OVO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Triompher de joye, être triomphant de joye. ‖ *Gell.* Triompher de.

OUPORUM, i. *n.* Obroazo, *ville de Dalmatie, ſur la Zermagne, aux confins de la Croatie.*

OUSTA, Auſta, æ. *m.* Ouſte, l'Ouſte, l'Aouſt, *riviere de Bretagne en France, qui tombe dans la Vilaine au deſſous de Rhedon.*

OVUM, i. *n. Cic.* Oeuf. *Ovum tremulum, molle, ſorbile. Celſ.* Oeuf mollet. *Ovi album, albumen, candidum, albus liquor. Plin.* Le blanc d'un œuf. *Ovi luteum. Cic. vitellus. Plin.* Le jaune d'un œuf. *Ovi putamen. Plin.* La coque, la coquille d'un œuf. *Ova edere, parere. Plin. ponere. Ovid.* Pondre, faire des œufs. *Ova fovere. Ovid. Maturare. Plin.* Couver des œufs. *Ova ſupponere gallinis. Cic.* Mettre des poules couver. *Ova cynoſura, irrita, zephyria, hyponemia. Plin.* Oeufs qui n'ont point de germe. *Ova decumana. Feſt.* De gros œufs. *Ab ovo uſque ad mala. Hor.* Depuis le commencement du repas juſqu'à la fin, de l'entrée de table au deſſert.

OWERRUM. *Voyez* Oveirum.

OWRUCZA, æ. *f.* Owrucze, *ville de Pologne, dans la Haute Wolhynie, aux confins de la Baſſe & de la Lithuanie, ſur le Noren.*

O X

OXALIS, idis. *f. Plin.* Oſeille, *herbe potagere.*

OXALME, es. *f. Plin.* Saumure mêlée avec du vinaigre *ou* ſaumure aigrie.

OXAMA, æ. *f. Voyez* Uxama.

OXIA, æ. *f. Gell.* Sorte de bâtiment de mer, fort bon voilier.

OXIMUM, i. *n.* Hieſmes, *ville de France, en Normandie.*

OXONIA, æ. *f.*

OXONIUM, i. *n.* Oxfordia, Oxfort, Oxford, *ville d'Angleterre, capitale du Comté d'Oxford, ſur la Tamiſe.*

OXONIENSIS Comitatus. Le Comté d'Oxford, Oxford-Shire, *Province d'Angleterre, entre les Comtez de Bukingham, de Bareck, de Glocestre, de Barwich & de Northampton.*

OXONIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt d'Oxford.

OXUS Fluvius. Le Gichum.

OXYCEDROS, i. *f. Vitr.* Eſpece de cedre, *arbre.*

OXYGALA, æ. *f. Col.* &

OXYGALA, actis. *n. Plin.* Fromage fait avec la menthe, du thim, de la coriande, de l'oignon, de l'origan, & de la ſariette.

OXYGARUM, i. *n. Mart.* Sauce compoſée de ſaumure & de vinaigre.

OXYLAPATUM, i. *n. Plin.* Patience, *plante.*

OXYLITGUM, i. *n.* Caſtrum Mœſiæ. Aurichyſar, *bourg de Turquie en Europe, dans la Bulgarie, aux confins de la Romanie.*

OXYMELI, *n. indecl. Plin.* Oximel, *breuvage fait d'eau de mer, de miel & de vinaigre.*

OXYMORUM, i. *n. Quint.* Fauſſe pointe.

OXYMORUS, a, um. *Aſc. Ped.* Celui de qui la penſée ſemble ſe contredire.

OXYMYRSINE, es. *f. Plin.* Bruſc, Mirte ſauvage, *arbriſſeau.*

OXYPOROPOLA, æ. *m. f. Plin.* Qui vend des fruits confits au vinaigre.

OXYPORUM, i. *n. Stat.* Sorte de ſauce.

OXYPORUS, a, um. *Plin.* Qui penetre promptement, qui eſt inciſif.

O Y

OYA, æ. *f.* Oye, *iſle de la Mer de Gaſcogne, ſur la côte orientale de l'iſle de Ré.*

O Z

OZACA, æ. *f.* L'Ozaca, *ville du Japon, ſur un grand Golfe de l'iſle de Niphon.*

OZÆNA, æ. *f. Plin.* Polype, *poiſſon.* ‖ Ulcere qui s'engendre dans le nez.

OZE, es. *f. Celſ.* Puanteur d'haleine.

OZECARUS, Zecarus. Le Zezaro, Zezero, *riviere de Portugal, dans la Province de Beira, & dans l'Eſtremadure.*

OZVIECINUM, i. *n.* Oſwiezin, *ville de la Haute Pologne, ſur la Viſtule, dans le Palatinat de Cracovie.*

OZUVIETUM, i. *n. Voyez* Oſurietum.

OZYMUM, i. *n. Perſ.* Fricaſſée de tripes.

P

PABULA, orum. *plur. n.* Pabulenſis Pagus. Le pays de Peule, *dans la Châtellenie de Lille en Flandre.*

PABULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Col.* Qui concerne la pâture, ce qu'on donne à manger aux animaux.

PABULATIO, onis. *f. Varr.* Pâture, l'action de paître. ‖ *Caſ.* Fourage, l'action d'aller au fourage.

PABULATOR, oris. *m. Caſ.* Fourageur, qui va au fourage. ‖ Qui fait paître, qui a ſoin des animaux.

PABULATORIUS, a, um. *Col.* Qui concerne la pâture des animaux. ‖ Le fourage. *Pabulatoria corbis. Col.* Panier à mettre ce qu'on donne aux animaux.

PABULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Col.* Paître. ‖ *Caſ.* Fourager, aller au fourage. *Pabulari oleas fimo. Col.* Fumer les oliviers.

PABULUM, i. *n. Virg.* Pâture, fourage, nourriture des animaux. ‖ *Cic.* Ce qui entretient, ce qui nourrit. *Pabulum animorum. Cic.* Ce qui nourrit l'eſprit. *-amoris. Lucr.* Ce qui entretient l'amour. *Pabula falce metere. Ovid.* Fourager, couper les fourages.

PACA, æ. *m. f.* Paca, *animal du Breſil.*

PACALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De paix, qui concerne la paix. *Pacales flammæ. Ovid.* Feux pour les réjouiſſances de la paix. *-oliva. Ovid.* Branches d'oliviers, *ſymbole de la paix.*

PACAMORES, um. *plur. m.* Les Pacamores, *Province de l'Audience de Quito, dans l'Amerique meridionale.*

PACATE. *adverb. Caſ.* Paiſiblement, en paix.

PACATOR, oris. *m. Sen. Tr.* Pacificateur, qui met *ou* qui donne la paix, qui pacifie.

PACATUS, a, um. *Cic.* Pacifié, qui eſt en paix, où il n'y a plus de guerre. ‖ Appaiſé, qui n'eſt plus irrité. ‖ Calme, paiſible, tranquille.

PACE, pacem, paci, pacis. *Voyez* Pax.

PACEMUM, i. *n.* Pacem, *ville de l'iſle de Sumatra, ſur la côte ſeptentrionale.*

PACENSIS Colonia. *Voyez* Pax Auguſta.

PACHACAMACA, æ. *f.* Pachacamac, *vallée du Perou, près de Lima.*

PACHSUA, æ. *f.* Pachſu, *iſle de la Mer Jovienne, au midi de Corfou.*

PACHYNUM Promontorium. Le Cap de Paſſaro, *ſur la côte de Theſſalie en Grece, entre le Golfe de l'Armiron, & celui de Zeiton.*

PACIFER, a, um. *Ovid.* Qui apporte la paix.

PACIFICATIO, onis. *f. Cic.* Pacification, accord, accommodement, Traité de paix.

PACIFICATOR, oris. *m. Cic.* Pacificateur, qui met, qui donne, qui fait la paix.

PACIFICATORIUS, a, um. *Cic.* Qui ſert à la paix, qui concerne, & qui met la paix.

PACIFICE. *adv. Bibl.* En paix, avec douceur, avec bonté, avec honnêteté, avec civilité, avec amitié, pacifiquement.

PACIFICO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* &

PACIFICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Juſt.* Pacifier, rétablir la paix, faire des reconciliations, appaiſer, calmer. ‖ *Liv.* Traiter de la paix, faire la paix. *Pacificari cum aliquo. Juſt.* Faire la paix avec quelqu'un.

PACIFICUM Mare, Pacificus Oceanus. La Mer Pacifique, *vaſte étendue de Mer au couchant de l'Amerique, depuis la Terre de Jeſſo juſqu'au Tropique du Capricorne, ayant au levant l'Amerique, & au couchant les iſles Marianes, ou des Larrons.*

PACIFICUS, a, um. *Cic.* Pacifique, paiſible, qui aime la paix, qui procure la paix, qui fait la paix. *Lucan.* Qui tend à la paix.

PACISCOR, eris, pactus ſum, ſci. *dep. Cic.* Traiter, convenir, faire un accord, un marché, un pacte, une convention, pactiſer, pactionner, entrer en compoſition. *Paciſci filiam alicui. Cic.* ou *filia nuptias cum aliquo. Juſt.* Accorder ſa fille avec quelqu'un, la promettre en mariage. *-vitam ab hoſte. Sall.* Se rendre à l'ennemi, la vie ſauve. *-præmium ab aliquo. Cic.* Convenir d'un ſalaire avec quelqu'un. *-pretium prædonibus pro capite. Cic.* Compoſer avec des voleurs, avec des bandits, pour éviter les riſques. *-inducias dierum aliquot. Cic.* Faire une tréve de quelques jours.

PACO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Pacifier, mettre la paix, adoucir, appaiſer, calmer. *Pacantur ſylvæ vomere. Hor.* On rend fertiles les forêts en les labourant.

PACOBA. Pacoba, *arbre des Indes appellé autrement* Muſa.

PACOS Pacos, *animal du Perou.*

PACOURYUS, i. *m.* Pacoury, *arbre de l'iſle de Maragnan.*

PACTÆ, Pacta, *unde* Pactenſis Sinus. Patti, *ville de la vallée de Demona en Sicile, ſur le Golfe de Patti, au couchant de Meſſine.*

PACTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui eſt

fait

fait de pluſieurs choſes jointes ou liées enſemble.

PACTIO, onis. *f. Cic.* Accord, convention, traité, accommodement, pacte, paction, compromis, *autrefois* pache. *Pactionem nuptialem facere. Liv.* Accorder des articles de mariage, regler des conventions matrimoniales. *Ad pactionem accedere, venire. Cic.* En venir à un accommodement.

PACTITIUS, a, um. *Gell.* Dont on eſt convenu ſous certaines conditions.

PACTOLUS, i. *m.* Le Pactole, *riviere de la Natolie, qui ſe décharge dans le Sarabat.*

PACTOR, oris. *m. Cic.* Entremetteur, Mediateur, qui fait un accord.

PACTUM, i. *n. Cic. autrefois* pache, pacte, accord, convention, traité, conditions dont eſt convenu, la choſe dont eſt demeuré d'accord. *Pacta conventa. Cic.* Les articles, les conditions d'un traité. *-everſ. Tac.* Rompre les conventions qu'on a faites. *Pactis ſtare. Ovid.* S'en tenir à ſon traité, à ſon marché, aux conventions qu'on a faites. *Eo* ou *hoc pacto. Ter.* Ainſi, de cette maniere, de cette ſorte. *Ex pacto. Cic.* Selon qu'on eſt demeuré d'accord, de la maniere dont on eſt convenu. *Quo pacto. Cic.* De quelle façon, de quelle maniere, comment, en quelle ſorte. *Nullo pacto. Cic.* Nullement, en aucune façon, en nulle maniere.

PACTUS, ûs. *m. Petr. Voyez* Pactio.

PACTUS, a, um. *part. de* Paciſcor. *Pactus ſalutem. Tac.* Qui a fait des conventions pour ſe ſauver. *-eſt duo millia. Mart.* Il eſt convenu à deux mille. *dimitti. Plin.* Qui a traité pour être relâché, renvoyé. *Pactis legibus. Plaut.* Sous certaines conditions. *Pactam rem habeto. Plaut.* Tenez cela pour arrêté.

PACTUS, a, um *part. paſſ. de* Pango. *Ovid.* Fiché, planté, arrêté.

PACTYA, pacthya, æ. *f.* Pazzi, *ville de la Preſqu'iſle de la Romanie, ſur la Mer de Marmara, près de l'Iſthme.*

PADERBORNA, æ. *f.* Paderborne, *ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, ſur la Lippe. Paderbornenſis Epiſcopatus.* L'Evêché de Paderborne, *Etat du Cercle de Weſtphalie, entre les Comtez de la Lippe, de Ritberg & de Waldeck, la Heſſe, l'Abbaye de Corwey, & les Duchez de Weſtphalie & de Brunſwick.*

PADUA, æ. *f. Voyez* Patavium.

PADURA, æ. *f.* Atria, Gorriaga, *ville d'Eſpagne dans la Biſcaye, autrefois de l'Eſpagne Tarragonoiſe.*

PADUS Fluvius. Le Pô, *fleuve d'Italie qui traverſe le Piedmont, le Milanois, le Mantouan, cotoye le Parmeſan, & une partie du Modenois, entre dans le Ferrarois, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe.*

PADUSA Foſſa. Le Pô d'Argenta ou di Primaro, *c'eſt la plus meridionale des branches du Pô.*

PÆAN, anis. *m. Virg.* Hymne à l'honneur d'Apollon ou de toute autre Divinité, ſurnom d'Apollon. ‖ Pied de vers de quatre ſyllabes. *Voyez* Pæon.

PÆDAGIUM ou

PÆDAGOGIUM, i. *n. Plin. J.* L'appartement des enfans ou des Pages, le lieu qui leur eſt propre.

PÆDAGOGUS, i. *m. Cic.* Precepteur, qui conduit les enfans.

PÆDEROS, otis. *m. Plin.* Cerfeuil. ‖ Eſpece d'Amethyſte, *pierre précieuſe.*

PÆDIA, æ. *f. Gell.* Education, inſtruction de la jeuneſſe, jeu.

PÆDOR, oris. *m. Cic.* Saleté, ordure, craſſe, malpropreté, puanteur.

PÆNITENTIA, &c. *Voyez* Pœnitentia.

PÆNITET. *Voyez* Pœnitet.

PÆNURIA, &c. *Voyez* Penuria.

PÆON, onis. *m. Quint.* Pied de vers de quatre ſyllabes, dont une longue & trois breves. *Ex.* Continuus.

PÆONIA, æ. *f. Plin.* La Pivoine, *plante,* ou Peonie *contrée de Macedoine.*

PÆSTANUS, *aut* Poſidoniates Sinus. Le Golfe de Salerne, *partie de la Mer de Toſcane, ſur les côtes de la Principauté citerieure.*

PÆSTUM, i. *n.* Peſti, *ville du Royaume de Naples.*

PÆSTUM Hungariæ. Peſth, *ville de la Haute Hongrie, ſur le Danube, vis-à-vis de Bude.*

PÆSTUM, i. *n.* Lucaniæ, Poſidonia, æ. *f.* Peſti, *village de la Principauté citerieure, au Royaume de Naples en Italie, autrefois ville de la Lucanie.*

PÆTUS, a, um. *Hor.* Qui eſt un peu louche, qui a les yeux un peu de travers ou fort mobiles. ‖ Qui a un œil plus petit que l'autre.

PAGÆ, Pegæ, arum. *plur. f.* Livadoſta, *ville de la Livadie, ſur le Golfe de Lepante, dans l'Iſthme de Corinthe.*

PAGANALIA, orum. *plur. n. Ovid.* Fêtes de village à l'honneur de Cerès, & de la Terre.

PAGANICUS, a, um. *Mart.* De villageois, de payſan, de village. ‖ Qui regarde ceux qui ne ſont point ſoldats. *Paganica pila.* Une bale remplie de plumes avec laquelle jouoient les payſans.

PAGANORUM Inſula. Pago, *iſle du Golfe de Veniſe, ſur la côte de la Morlaquie.* ‖ *Ville dans cette iſle.*

PAGANUS, i. *m. Cic.* Payſan, villageois, homme de village. ‖ *Juv.* Un homme qui ne porte point les armes.

PAGANUS. *Ovid. Voyez* Paganicus.

PAGASÆ, arum. *plur. f.* Vollo, *ville de Theſſalie en Grece, ſur le Golfe de l'Armiro.*

PAGASICUS, a, um. Qui eſt de Vollo, qui appartient à Vollo. ‖ *Pagaſicus Sinus.* Le Golfe de Vollo ou d'Armiro, *ſur la côte de Theſſalie, en Grece, dans l'Archipel.*

PAGATIM. *adv. Liv.* Par villages.

PAGELLA, æ. *f. Cic.* Petite page.

PAGINA, æ. *f. Cic.* Page d'un livre. ‖ *Plin.* L'eſpace qui eſt entre deux échalas. *Utramque paginam facit. Plin.* Il fait la pluye & le beau temps. *Prov.*

PAGINULA. *Voyez* Pagella.

PAGMAGMARUSIUS, i. *m.* Fluvius. Pagmagmariſi, Spagmagmariſi, *riviere de l'Epire qui ſe décharge au fond du Golfe de Larta.*

PAGMENTUM, ti. *n. Vitr.* Aſſemblage de diverſes membrures.

PAGO, is, pepigi, pactum, gere. *neut. ad Her. Voyez* Paciſcor.

PAGRUS, i. *m. Plin.* Pagre, *poiſſon de mer.* Brême, *poiſſon d'eau douce.*

PAGULUS, i. *m. Caſ. dimin. de*

PAGUS, i. *m. Virg.* Bourg, village, hameau. ‖ *Caſ.* Canton, contrée.

PAGUUNT. *pour* paciſcuntur.

PAHANUM, i. *n.* Pahang, *ville capitale du Royaume de Pahang, dans la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange.*

PALA. *Voyez* Palla.

PALA, æ. *f. Col.* Pele. ‖ Sorte de pommier. *Pala annuli. Cic.* Le chaton d'une bague.

PALACA, &

PALACE, es. *f. Suet. Voyez* Pallaca.

PALACIA, æ. *f.* Palacios, *bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie.*

PALACRA, } Un gros

PALACRANA, æ. *f. Plin.* } lingot d'or.

PALÆSTINA. La Paleſtine, *proprement le pays des Philiſtins, le long de la côte de Syrie, du côté de l'Egypte; enſuite on a compris ſous ce nom toute la Terre ſainte depuis l'Egypte & l'Arabie Deſerte, juſqu'à l'Antiliban.*

PALÆOCASTRUM, Arx Cretæ Inſulæ. Paleocaſtro, *bourg ſur la côte orientale de l'iſle de Candie.*

PALÆOCASTRUM, Urbs Regni Neapoli. Policaſtro *ville du Royaume de Naples en Italie, dans la Principauté citerieure, autrefois ville de Lucanie.* ‖ *Policaſtri Sinus.* Le Golfe de Policaſtro, *entre les côtes de la Principauté citerieure, de la Baſilicate & de la Calabre.*

PALÆPOLIS, is. *f.* Poggio-Reale, *village de la Terre de Labour, au Royaume de Naples, en Italie, au levant de Naples.*

PALÆSCEPSIS. Elmachani, *bourg de l'Anatolie propre, ſur le Golfe d'Adramitti, autrefois ville Epiſcopale de la Troade.*

PALÆSTINUS, a, um. De la Paleſtine, Philiſtins. ‖ *Palæſtinæ deæ. Ovid.* Les furies.

PALÆSTRA, æ. *f. Ter.* Lutte. ‖ *Cic.* Académie où l'on formoit la jeuneſſe aux exercices du corps & de l'eſprit. ‖ Bonne grace, belle diſpoſition, adreſſe, bon air qu'on acquiert par les exercices. ‖ *Virg.* Lieu où l'on s'exerçoit à la lutte. ‖ *Lact.* Déeſſe fille de Mercure.

PALÆSTRICE. *adv. Cic.* A la maniere des lutteurs, en lutteur.

PALÆSTRICUS, i. *m. Quintil.* Maître de lutte ou d'Académie. ‖ Celui qui forme aux exercices du corps & de l'eſprit.

PALÆSTRICUS, a, um. *Cic.* De lutte, qui concerne la lutte ou les exercices tant du corps que de l'eſprit.

PALÆSTRITA, æ. *m. Cic.* Lutteur, qui eſt aux exercices.

PALAM. *adv. Cic.* En preſence, devant tout le monde, publiquement, en public, ouvertement, manifeſtement, à découvert, clairement. *Palam res eſt. Plaut.* La choſe eſt publique, tout le monde le ſçait. *-luce. Virg.* En plein jour. *-marte. Ovid.* A guerre ouverte. *-mentiri. Plaut.* Mentir impudemment.

PALAMEDES, is. *m.* Nom d'homme.

PALAMEDIS ou Palamediæ aves. *Mart.* Les grues, *oiſeaux.*

PALAMUS, i. *f.* Palamos, *ville d'Eſpagne, ſur la côte de Catalogne.*

PALANDA, æ. *f. Voyez* Palinbanum.

PALANGÆ, arum. *plur. f. Vitr.* Rouleaux ſur leſquels on tranſporte de peſans fardeaux.

PALANTIA, æ. *f.* Oppidum Italiæ. Palanza, *bourg du Milanois, ſur le lac Majeur.*

PALANTIA, Pallantia, Palentia, æ. *f.* Urbs Regni Legionis. Palencia, *ville du Royaume de Leon, en Eſpagne, ſur le Carion.*

PALANTIA Parva. Palenzuola, *bourg de la vieille Caſtille en Eſpagne, ſur l'Arlançon.*

PALAPOLIS, is. *f.* Palapoli, *ville de Natolie, ſur la côte de la Caramanie.*

PALATHA, æ. *f. Bibl.* Cabas de figues, maſſe de figues.

PALATIA. *Voyez* Palacia.

PALATIM. *adv. Liv.* Errant çà & là, courant de côté & d'autre.

PALATINATUS Bavariæ, *aut* Superior. Le Palatinat de Baviere, *partie du Cercle de Baviere en Allemagne, entre la Franconie & la Bohême.*

PALATINATUS Electoralis. Le Palatinat Electoral, *partie du Palatinat, poſſedée par les Electeurs Palatins.*

PALATINATUS Rheni, *aut* Inferior. Le Palatinat du Rhin, le Bas Palatinat, *Province du Cercle Electoral du Rhin, autour de ce fleuve, entre l'Evêché de Mayence, le Landgraviat de Darmſtat, le Wurtemberg, le Marquiſat de Bade, l'Alſace, la Lorraine & l'Electorat de Treves.*

PALATIOLUM Brixianum. Palazzolo, Palazzuolo, *bourg* ou *ville de l'Etat de Veniſe, dans le Breſſan, ſur l'Oglio.*

PALATIOLUM Siciliæ. Palazuolo, *bourg* ou *ville de la vallée de Noto, en Sicile.*

PALATIOLUM Triviteníe. Pfaltz, *bourg d'Allemagne dans l'Electorat de Treves, au confluent de la Kyle & de la Moſelle.*

PALATIUM, i. *n. Ovid.* Palais, maiſon de Prince, Hôtel de Ville ou de Grand Seigneur.

PALATIUM Adriani. Palazzo di Adriano, *bourg de la vallée de Mazara, en Sicile.*

PALATIUM, i. *n.* Caſtrum Palatinatus. Pfaltz, *Château du Bas Palatinat, ſur une iſle du Rhin, entre Bacharath & Caub.*

PALATIUM Diocletiani. *Voyez* Spalatum.

PALATUM, i. *n. Celſ.* &

PALATUS, i. *m. Cic.* Le palais de la bouche. ‖ Le goût. *Palatum eruditum. Col. ſubtile. Hor.* Un goût fin, délicat.

PALATUS, a, um. *Liv. part. de* Pa[illegible]

PALEA, æ. *f. Cic.* Paille, fourre, ch[illegible]me. ‖ *Col.* Barbe de coq. *Palea æris. Plin.* Paillette ou limaille de cuivre.

PALEAR, aris. *n. Sen. Tr.* &

PALEARIA, ium. *plur. n. Virg.* Fanon d'un bœuf, la peau qui lui pend ſous la gorge.

PALEARIUM, i. *n. Col.* Le lieu où l'on ſerre la paille.

PALEATUS, a, um. *Col.* Mêlé avec de la paille, où l'on a mis de la paille ou empaillé.

PALEIS, idis. *f.* Palæa, æ. *f.* Paſichi, *village de l'iſle de Cefalonie, ſur la côte occidentale du Golfe d'Argoſtoli.*

PALENSA Vallis. Palenſerthal, Vallée de Palens, *contrée des Baillages Suiſſes dans le Milanois, le long du bord oriental de la Brenna.*

PALEOCASTRUM, i. *n.* Paleocaſtro, *bourg de l'iſle de Candie.*

PALES, is. *f. Virg.* Pales, *Déeſſe des bergers.*

PALIA, æ. *m.* Fluvius La Paglia, *riviere d'Italie, dans le Siennois & l'Orvietan.*

PALIACATA, æ. *f.* Paliacate, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte de Coromandel, dans le Royaume de Biſnagar.*

PALIANUM, i. *n.* Paliano, *ville* ou *bourg de la Campagne de Rome, en Italie.*

PALIBOTHRA, Palimbothra, Halabaſſ, Holobaſſ, Elabas, *ville du Mogoliſtan, en Aſie, ſur le Gange.*

PALICA, æ. *f.* Paliconia, Palagonia, *bourg de la vallée de Noto, en Sicile.*

PALILIA, ium. *plur. n. Tibul.* Fêtes à l'honneur de Pales, Déeſſe des bergers, *qui ſe celebroient le onziéme des calendes de Mai* ou *le 21. Avril jour de la fondation de Rome.*

PALILITIUM, i. *n. Plin.* L'une des ſept Hyades, *étoile fixe de la premiere grandeur.*

PALIMBACCHIUS, i. *m. Quint.* Pied de vers composé de deux longues & d une breve. *Ex.* Solamen.

PALIMBANUM, i. *n.* Palimban, *ville de l'iſle de Sumatra, vers le détroit de la Sonde, & ſur celui de Palimban.* ‖ *Royaume, dont cette ville eſt capitale.*

PALIMPISSA, æ. *f. Plin.* Poix qu'on fait fondre une ſeconde fois.

PALIMPSESTUS, i. *m. Cic.* Tablette à écrire, peau préparée, ardoiſe, *&c. ſur quoi l'on peut écrire de nouveau après avoir effacé.*

PALINGA, Balinga, æ. *f.* Paling, Baling, *ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, ſur le Teyac.*

PALINODIA, æ. *f. Cic.* Palinodie, deſaveu, retractation de ce qu'on a dit.

PALINURUM Promontorium. Le Cap Palinuro, Palenudo *ou* Palemiro, *au Royaume de Naples, dans la Principauté citerieure, entre les Golfes de Salerne & de Polycaſtro.*

PALINURUS, a, um. *Mart.* Qui piſſe deux fois.

PALITANTES oves. *Plaut.* Brebis qui s'égarent.

PALIURUS, i. *m. Virg.* Ronce, *arbriſſeau* ou *buiſſon épineux, qui devient arbre quelquefois.*

PALLA, æ. *f. Cic.* Manteau de femme, ‖ *Mart.* Manteau fort court des Gaulois.

PALLA, Pala, Palma, æ. *f.* Bonifacio, *ville ſur la côte meridionale de l'iſle de Corſe.*

PALLACA, æ. *f. Suet.* Concubine.

PALLACANA, æ. *f. Plin.* Ciboule, *plante.*

PALLACE, es. *f. Voyez* Pallaca.

PALLACIUM, i. *n.* Baluclava, *ville de la Tartarie Crimée, ſur un petit Golfe de la côte occidentale.*

PALLADIUM, i. *n. Virg.* Statue de la Déeſſe Pallas, *que les Troyens croyoient être tombée du Ciel dans le Temple de leur Citadelle où ils la gardoient.*

PALLADIUS, a, um. *Ovid.* De Pallas. *Palladii latices. Ovid.* L'huile d'olives. *Palladia arbor.* L'olivier, *arbre.*

PALLANTIA, æ. *f. Voyez* Palantia.

PALLAS, adis. *f.* Pallas, Minerve, *Déeſſe fille du cerveau de Jupiter.* ‖ *Ovid.* L'huile d'olives.

PALLENE, es. *f. olim* Phlegra, æ. *f.* Caniſtro, *ville de Macedoine, ſur le cap de Caniſtro, dans l'Archipel.*

PALLEO, es, lui, ere. *neut. Cic.* &

PALLESCO, is, ere. *neut Ovid.* Pâlir, blêmir, être *ou* devenir pâle. *Pallere iras alicujus. Sil. Ital.* Pâlir à la vûe des emportemens de quelqu'un, apprehender ſa colere. *-fraudes. Hor.* Craindre fort d'être trompé.

PALLIATUS, a, um. *Cic.* Qui porte un manteau long.

PALLIDULUS, a, um. *Catul.* Un peu pâle, un peu blême, blafard.

PALLIDUS, a, um. *Cic.* Pâle, blême. *Hor.* Qui rend pâle.

PALLIOLARI. *paſſ. Apul.* Etre caché, couvert, déguiſé *ou* maſqué.

PALLIOLATIM. *adv. Plaut.* En chaperon, en capuchon.

PALLIOLATUS, a, um. *Suet.* Qui porte un capuchon, un chaperon, *chez les Romains c'étoit une couverture de laine qu'on mettoit ſur ſa tête quand on étoit incommodé.*

PALLIOLUM, i. *n. Cic.* Petit manteau, mantelet, juſtaucorps, jupon. *Voyez*

PALLIUM, i. *n. Cic.* Manteau, long habit *ou* vêtement à la Grecque, particulierement des Philoſophes. Mante *ou* manteau de femme. ‖ *Petr.* Couverture de laine *dont les Romains ſe couvroient la tête lorſqu'ils étoient incommodez.* Pallium *étoit chez les Grecs ce qu'étoit* Toga *chez les Romains.*

PALLOR, oris. *m Cic.* Pâleur. *Pallorem capere. Col.* Devenir pâle, blême, prendre une mauvaiſe couleur, ſe ternir, perdre ſon éclat, ſe paſſer, *parlant de couleurs.*

PALLULA, æ. *f. Plaut.* Petite robe de femme.

PALMA, æ. *f. Cic.* La paume, le dedans, le creux de la main. ‖ La main. ‖ Le Palmier, *arbre.* ‖ *Plin.* Datte, *fruit du palmier.* ‖ *Cat.* Aviron, une rame *ou* ſa partie qui fend l'eau. ‖ *Virg.* Une palme, une branche de palmier. ‖ La victoire. ‖ *Varr.* Brin de ſarment qui produit du raiſin. *Palmam alicui dare, deferre. Cic.* Ceder la victoire, l'honneur à quelqu'un. *-ferre. Cic.* Etre victorieux. *Palmarum plurimarum homo. Cic.* Un homme qui a remporté quantité de victoires, qui a été pluſieurs fois victorieux.

PALMA Balearium. Majorque, *ville capitale des Baleares, ſur la côte occidentale de l'iſle de Majorque.*

PALMA Inſula, æ. *f.* Palma, *iſle de l'Ocean Atlantique, l'une des Canaries.*

PALMA Nova. Palma Nuovo, *ville des Venitiens, en Italie, dans le Frioul, ſur la Nariſſa.*

PALMA, æ. *f.* Oppidulum. Palma, *bourg d'Andalouſie en Eſpagne, au confluent du Guadalquivir & du Xenil.*

PALMÆ Sinus. Le Golfe de Palma, *dans la Mediterranée, entre la côte meridionale de Sardaigne, & l'iſle de Sant-Antiocho.*

PALMACIA, æ. *f,* Inſula. La Palmacia, *iſle de la Mer de Gennes, à l'entrée du Golfe de Spezza.*

PALMARIA, æ. *f.* Inſula. Palmaruola, *iſle de la Mer de Toſcane, près de la côte occidentale de celle de Ponza.*

PALMARINI Promontorium. Le Cap de Palmar, Palmarinho, *dans le Congo, en Ethiopie, dans le Songo, ſur le bord ſeptentrional du Zaire.*

PALMARIOLA, æ. *f.* Palmaiola, *iſle de la Mer de Toſcane, au nord de l'iſle d'Elba.*

PALMARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Varr.* Qui a une palme de hauteur, de longueur *ou* de largeur. ‖ *Cic.* Qui concerne la victoire, donné pour prix de la victoire, qui remporte le prix. *Palmaris ſtatua. Cic.* Statue élevée pour marque d'une victoire. *-ſententia. Cic.* Un avis qui a été le plus ſuivi, une opinion qui a prévalu. *Palmares luci. A. Marc.* Des bocages *ou* petits bois de palmiers.

PALMARIUM, i. *n. Ulp.* Prix d'une victoire.

PALMARIUS, a, um. *Ter.* Digne du prix, qui merite le prix. ‖ *Col.* Qui eſt de l'étendue d'une palme.

PALMARUM Caput. Le Cap de Palmas, de Palmeiras, *ou* de Segogora, *dans la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte du Royaume d'Orixa.*

PALMARUM Civitas. Canarie, *ville d'Afrique, ſur la côte orientale de l'iſle Canarie.*

PALMATUS, a, um. *Quint.* Où l'on a imprimé la marque de la paume de la main. ‖ *Liv.* Sur lequel on voit des palmes brodées, peintes. *Palmata toga. Liv.* La robe des victorieux, qui étoit brochée *ou* brodée de palmes.

PALMES, itis. *m. Col.* Sarment qui doit porter du raiſin. ‖ *Plin.* Branche de palmier, palme.

PALMETUM, i. *n. Hor.* Un bois de palmiers. ‖ Lieu planté de palmiers.

PALMEUS, a, um. *Col.* De palmier, de dattier, de palmes, de datte.

PALMIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte, qui produit des palmiers.

PALMIPEDALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* &

PALMIPES, edis. *omn. gen. Plin.* D'un pied & un palme de dimenſion. ‖ Qui a des pieds d'oiſeau de riviere.

PALMIPRIMUS, a, um. *Plin.* Sorte de figue dont on fait du vin excellent, & qui eſt ſemblable au vin de palme.

PALMIRA, Palmyra, æ. *f.* Sayd, Sidon. *Voyez* Sido.

PALMYRENE, es. *f.* Regio. Arden, *partie orientale du Beglebeck de Tripoli, en Syrie.* La Palmyrene.

PALMO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Lier *ou* attacher la vigne aux échalas. ‖ *Quint.* Imprimer la marque de ſa main, la laiſſer ſur quelque endroit. ‖ *Apul. Pol.* Careſſer de la main, flater de la main.

PALMOSUS, a, um. *Virg.* Où il y a beaucoup de palmiers, abondant en palmiers.

PALMULA, æ. *f. Varr.* Datte, *fruit de palmier.* ‖ *Virg.* La partie platte d'un aviron, d'une rame. ‖ *Apul. diminutif de* Palma.

PALMULARIUS, a, um. *Suet. Voyez* Puniceus.

PALMUS, i. *m. Plin.* Un palme, *meſure d'environ huit pouces dont on ſe ſert encore en Italie. Ad palmum decoquere. Col.* Faire bouillir juſqu'à la diminution d'un quart.

PALO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Echalaſſer, ramer, mettre des échalas *ou* des perches pour ſoûtenir.

PALODA Daciæ. Blechsfeld, *Campagne de Tranſſylvanie.*

PALODA, æ. *f.* Hungariæ. Palotta, *ville* ou *bourg de la Baſſe Hongrie.*

PALOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Liv.* Errer, courir çà & là, aller en deſordre, de côté & d'autre.

PALPATIO, onis. *f. Plaut.* Attouchement, careſſe de la main.

PALPEBRA, æ. *f. Cic.* La paupiere. *Palpebræ.* Les paupieres. ‖ *Plin.* Le poil des paupieres.

PALPITATIO, onis. *f.* &

PALPITATUS, ûs. *m. Plin.* Palpitation, battement. ‖ Mouvement précipité.

PALPITO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Palpiter, avoir un mouvement frequent.

PALPO, onis. *m. Perſ. Voyez* Palmator. ‖ Meneur d'aveugle.

PALPO, as, avi, atum, are. *act. Juv.* &

PALPOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Hor.* Toucher doucement, careſſer de la main, flater avec la main. ‖ *Pacuv.* Aller à tâtons. *Palpare munere. Juv.* Tenter par des preſens, eſſaier de gagner par des liberalitez. *Palpari mulieri. Plaut.* Careſſer une femme, ſonder ſon cœur, lui dire des douceurs.

PALPUM, i. *n. Plaut.* Careſſe du plat de la main. ‖ Flaterie, patelinage. *Palpum alicui obtrudere. Plaut.* Tromper quelqu'un par des careſſes, l'empaumer, l'enjoler, le pateliner, le duper en le flatant, lui faire gober doucement l'hameçon.

PALTOS, i. *m.* Baldo, Monte Baldo, *montagne de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Veronois.*

PALUDAMENTATUS, a, um. *Caſ. Voyez* Paludatus.

PALUDAMENTUM, i. *n. Liv.* Cotte d'armes, Hoqueton.

PALUDATUS, a, um. *Cic.* Vêtu d'une cotte d'armes, qui porte un hoqueton.

PALUDIFER, a, um. *Aut. Phil.* Qui fait des marais, qui les cauſe.

PALUDOSUS, a, um. *Ovid.* Marecageux, plein de marais *ou* de marécages.

PALUM, i. *n.* Urbs Aquitaniæ. Pau, *ville de France, capitale du Bearn, ſur le Gave de Pau.*

PALUM Caput. Le Cap de Palos, *ſur la côte du Royaume de Murcie, en Eſpagne.*

PALUM, i. n. Caſtrum Italiæ. Palo, *bourg d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, ſur la côte.*

PALUM, i. n. Pagus Siciliæ. Palo, *village de la vallée de Noto, en Sicile.*

PALUMBA, æ. *f. Mart.* Pigeon ramier, *oiſeau.*

PALUMBES, is. *m. Plin. f. Virg.* Pigeon ramier.

PALUMBINUS, a, um. *Plin.* De pigeon ramier.

PALUS, i. *m. Vitr.* Pieu, Bâton. ‖ *Cic.* Poteau. ‖ *Col.* Echalas.

PALUS, udis. *f. Cic.* Marais, marécage.

PALUS, udis. *f.* Palos, *bourg ou ville de l'Andalouſie, en Eſpagne.*

PALUS. *Voyez* Fanum S. Chriſtophori de Palude.

PALUSTER, *m. f.* tre, *n.* is. *Vitr.* &

PALUSTRIS. *m. f.* tre, *n.* is. *Col.* De marais, de marécage. ‖ *Hor.* Marécageux.

PAMIÆ, Apamiæ, arum. *plur. f.* Pamieis, *ville de France, dans le Comté de Foix ſur l'Ariege.*

PAMISUS, i. *m.* Fluvius. Paniſus. Stromio, Spirnazza, *riviere de la Morée.*

PAMPELON, Pampelona, æ. *f.* Pampelune, *ville capitale du Royaume de Navarre, en Eſpagne, ſur l'Arga.*

PAMPELON Nova. Pamplona, *ville de la Terre Ferme, dans l'Amerique meridionale.*

PAMPHYLIA, æ. Phamphylis, idis *f.* La Phamphylie, *Province de l'Aſie Mineure entre le Mont Taurus, la Lycie, la Galatie & la Cappadoce.*

PAMPINACEUS, a, um. *Col.* Qui reſſemble au pampre.

PAMPINARIUM, i. *n. Plin.* Jeune branche de vigne qui porte des feuilles.

PAMPINARIUS, a, um. *Col.* Qui a du pampre. ‖ De pampre.

PAMPINATIO, onis. *f. Colum.* Ebourgeonnement de la vigne.

PAMPINATOR, oris. *m. Col.* Qui ébourgeonne la vigne.

PAMPINATUS, a, um. *Plin.* Ebourgeonné. ‖ Orné, couvert, entouré de pampre.

PAMPINEUS, a, um. *Virg.* De pampre. *Pampineus odor. Prop.* Une odeur vineuſe.

PAMPINO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Ebourgeonner la vigne, ôter les jeunes branches ſuperflues.

PAMPINOSUS, a, um. *Col.* Plein de Pampres.

PAMPINUS, i. *m. Col. f. Varr.* Pampre, jeune bourgeon de l'année qui a des feuilles. ‖ *Plin.* Les filets des ſeches & des polypes, *poiſſons de mer.* ‖ *Cic.* Feuille de vigne.

PAN, anis. *m.* Pan, *Dieu des bergers qui préſide au bêtail.* ‖ *Voyez* Incubus.

PANACA, æ. *f. Mart.* Eſpece de Vaſe.

PANACEA, æ. *f. Lucan.* &

PANACES, is. *n. Plin.* Panacée, *plante.* ‖ Remede à tous maux. ‖ *Lucr.* Le ſel.

PANAMA, *unde* Panamæ Iſthmus, & Panamæ Sinus. Panama, *ville de l'Amerique, dans l'Iſthme qui joint l'Amerique meridionale & l'Amerique ſeptentrionale, & auquel elle donne ſon nom, ſur le Golfe de Panama, partie de la mer du Sud.*

PANARIA, æ. *f.* Inſula. Panari, *l'une des iſles de Lipari, dans la mer de Toſcane, au nord de celle de Lipari.*

PANARIOLUM, i. *n. Mart.* Corbeille à mettre le pain. ‖ Panneriere de berger.

PANARIUM, i. *n. Suet.* Armoire au pain, huche, lieu où l'on ſerre le pain. ‖ *Varr.* La pannetiere.

PANARUCANUM, i. *n.* Panarucan, *ville de l'iſle de Java, dans les Indes, capitale du Royaume de Panarucan.*

PANATHENÆA, orum. *pl. n.* Fêtes à Athenes à l'honneur de Minerve.

PANATHENAICUS, a, um. Qui concerne les Fêtes de Minerve à Athenes.

PANCALERIUM, i. *n.* Pancale, Pancalier, *ville du Piedmont, en Italie, ſur le Po.*

PANCHRESTUM, i. *n. Cic.* Remede propre à tous maux.

PANCRATIASTES, is. *m. Quintil.* Celui qui étoit vainqueur dans les exercices Gimniques, la courſe, le ſaut, la lutte, le pugilat, & le jet du diſque ou palet.

PANCRATICE. *adv. Plaut.* A la maniere des vainqueurs en ces cinq exercices.

PANCRATIUM, i. *n. Plin.* Victoire remportée dans les cinq exercices de la lutte, du ſaut, de la courſe, du pugilat & du jet du diſque. ‖ Ces cinq exercices donnez en ſpectacle.

PANDA, æ. *f.* La Déeſſe de la paix. ‖ Surnom de Cerès, *à cauſe qu'on donnoit un morceau de pain à qui entroit dans ſon Temple.*

PANDATARIA, Pandateria, Pandaria, æ. *f.* Santa Maria, Pandataire, *iſle deſerte à l'entrée du Golfe de Gayete, ſur les côtes du Royaume de Naples.*

PANDECTÆ, arum. *plur. m. f. Gell.* Pandectes, *Livres contenans les queſtions de Droit.*

PANDICULARIS dies. *Feſt.* Jour auquel on faiſoit un ſacrifice commun à tous les Dieux.

PANDICULATIO, onis. *f. Feſt.* L'action de s'étendre, de s'alonger, extenſion du corps cauſée par la laſſitude ou par envie de dormir.

PANDICULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* S'étendre, s'alonger par laſſitude ou par envie de dormir.

PANDO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Courber, plier, faire plier.

PANDO, is, di, panſum, & paſſum, dere. *act. Cic.* Ouvrir, étendre, étaler, déplier, déployer, tendre. *Cic.* Découvrir, expliquer, faire ſçavoir. -*vela orationis. Cic.* Entrer en matiere. *Alas ad ſolem. Virg.* étendre ſes alles au Soleil.

PANDOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* S'affaiſſer, ſe courber, plier ſous le fais.

PANDOSIA, æ. *f.* Urbs Brutiorum. *Voyez* Menecina.

PANDUS, a, um. *Virg.* Courbé, plié, creux, enfoncé, qui plie ſous le fais. *Pandus equus. Ovid.* Un cheval enſellé. -*aſellus. Ovid.* Un âne qui plie ſous ſa charge.

PANE, is. *n. Plaut. pour* Panis.

PANEAS, adis. *f. Voyez* Cæſarea Philippi.

PANEGYRICUS, i. *m. Cic.* Panegyrique, diſcours fait en public à la louange de quelqu'un.

PANEGYRICUS, a, um. *Feſt.* Fait, dit, prononcé, recité en public, à la louange de.

PANEGYRIS, is. *f. Cic.* Fête qui ſe celebroit ou Foire qui ſe tenoit tous les cinq ans à Athenes avec des jeux. ‖ Panegyrique, éloge.

PANEGYRISTA, æ. *m. Feſt.* Qui celebre des jeux publics, qui fait des aſſemblées publiques. ‖ Panegyriſte, qui fait le panegyrique, l'éloge.

PANES, um. *pl. m. Prop.* Les Pans, *Dieux des campagnes.*

PANGÆUS Mons. Caſtagna, *montagne de Turquie en Europe, entre la Romanie & la Macedoine.*

PANGO, is, xi, pegi, pactum, gere. *act.* Ficher, enfoncer, planter.

PANGO, is, pepigi, pactum, gere. *Liv.* Lier, joindre, unir. ‖ Contracter, faire un traité. ‖ Publier, reciter, chanter. *Pangere inducias. Liv.* Faire une tréve. -*oſculum. Plaut.* Baiſer. -*verſus. Cic.* Compoſer des vers.

PANGONIUS, i. *pl. m. Plin.* Sorte de pierre précieuſe.

PANHAPELUM, i. *n.* Panhapel, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange, dans le Malabar, ſur les montagnes de Gate.*

PANICUM, i. *n. Caſ.* Qui cauſe une épouvante, une frayeur qui ſaiſit.

PANICUS, a, um. *Cic.* Qui cauſe de l'étonnement, de la ſurpriſe.

PANIFICA, æ. *f. Bibl.* Boulangere.

PANIFICIUM, i. *n. Celſ.* Toute ſorte d'ouvrage de boulangerie. ‖ *Varr.* La boulangerie, le métier de Boulanger, l'art de faire du pain.

PANIFICUS, i. *m. Plaut.* Boulanger.

PANIS, is. *m. Cic.* Le pain. ‖ *Celſ.* Ulcere large & plein de puſtules, qui vient à la tête. *Panis primarius. Plin.* Du pain blanc, du pain de fleur. *Panis cibarius. Cic. ſecundarius. Plin. Secundus. Hor.* Du pain de menage. -*ater. Ter.* Du pain bis. -*beſternus. Celſ.* Du pain raſſis. -*panticus. Plin.* Biſcuit de mer.

PANIS, is. *m.* Fluvius. Le Pene, *riviere de la Baſſe Saxe, dans le Mecklebourg, & la Pomeranie Suedoiſe.*

PANISCUS, i. *m. Cic.* Un Sylvain, un demi Dieu des bois.

PANIS-PONS, ontis. *m.* Pain-Pont, *village de France, en Bretagne.*

PANISSA, æ. *m.* Panyſus, i. *m.* La Panyſſa, *riviere de Turquie, en Europe, dans la Romanie & la Bulgarie.*

PANIUM Promontorium. Phanarion, *Cap de Romanie, ſur la Mer Noire, à l'entrée du Canal de Conſtantinople.*

PANNARIUS, i. *m. Cal. Rhod.* Drappier.

PANNICULUS, i. *m. Juv.* Etoffe legere, fine, déliée; mince. ‖ *Celſ.* Chifon, drapeau, guenillon, haillon, guenille.

PANNODACIA, æ. *f. Voyez* Tranſſylvania.

PANNONIA, æ. *f.* La Hongrie.

PANNONIA, æ. *f. Ancien Pays qui renfermoit la partie Orientale de l'Autriche, de la Stirie, & de la Carniole, avec la Baſſe Hongrie, & l'Eſclavonie propre.*

PANNONII, orum. *pl. m.* Les Hongrois.

PANNONIUS, a, um. De Hongrie.

PANNONIUS Mons. San-Martions-Berg, La Montagne de ſaint Martin, *dans la Baſſe Hongrie, entre Javarin & Thata.*

PANNOSITAS, atis. *f. Plin.* Guenilleries.

PANNOSUS, a, um. *Cic.* Couvert de guenille, vêtu de haillons. *Pannoſa fex. Perſ.* De la lie chancie ou couverte d'une peau épaiſſe.

PANNUCEUS, &
PANNUCIUS, a, um. *Perſ.* } Couvert de guenilles, vêtu de haillons. ‖ *Petr.* Rapetaſſé, rapiecé. ‖ *Plin.* Flêtri, ridé, plein de rides, *Mala pannucea.* Pommes ridées, flêtries.

PANNUS, i. *m. Hor.* Drap, étoffe, linge. ‖ *Col.* Chifon, drapeau, lange.

PANOMPHÆUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt loué de tous, à qui toutes les langues rendent graces, & dont elles chantent les louanges, à qui toutes les prieres s'adreſſent, qui ſçait tout ce qui ſe dit.

PANORMITA, æ. *m. f.*
PANORMITANUS,
PANORMIUS, a, um. } Qui eſt de Palerme, *dans l'antiquité* Panormitain. ‖ *Sinus Panormitanus.* Le Golfe de Palerme, *partie de la Mer de Toſcane, le long de la côte ſeptentrionale de Sicile.*

PANORMUS, i. *f.* Cretæ. Mirabello, *village ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie.*

PANORMUS, i. *f.* Epiri. Palormo, Panormo, *village ſur la côte de l'Epire, en Grece.*

PANORMUS, i. *f.* Phrygiæ. Palermo, *ville de Phrygie, détruite: elle étoit ſur le Cap de Chizico, qui eſt en Natolie, ſur la Mer de Marmara.*

PANORMUS, i. *f.* Sami. Macri, *bourg de l'iſle de Samos, dans l'Archipel.*

PANORMUS, i. *f.* Siciliæ, Panormum, i. *n.* Palermo, *ville & port de Sicile, ſur la côte ſeptentrionale de la vallée de Mazara, à l'embouchure de l'Oreto.*

PANORMUS, i. *f.* Thraciæ. Panormo, *bourg dans la Preſqu'iſle de Romanie.*

PANORMUS, i. *m.* Port qui peut recevoir toutes ſortes de bâtimens.

PANTACHUS, Pantacius, Pantagies, i. *m.* La Bruca, *riviere de la vallée de Noto, en Sicile, qui ſe décharge dans le Golfe de Catane.*

PANTALARIA, Patalaria, æ. *f.* Pantalaree, Cauſera, *iſle de la Mer Mediterranée, ſur les côtes du Royaume de Tunis.*

PANTALICA, æ. *f.* Pancalica, *bourg de la vallée de Noto, en Sicile.*

PANTANUS Lacus. Leſina, *village de la Capitanate au Royaume de Naples, en Italie, autrefois ville Epiſcopale.*

PANTHERA, æ. *f. Hor.* Panthere, *bête farouche.*

PANTHERINUS, a, um. *Plin.* De Panthere. ‖ *Plaut.* Changeant, variable. *Pantherina Menſa. Plin.* Des tables marbrées, marquetées, tachetées de diverſes couleurs.

PANTICAPÆUM, Panticapæa. Panticco, *ville de la Crimée, ſur le Détroit de Caffa.*

PANTICAPES, æ. *m.* Fluvius. Worſklo, *riviere de Moſcovie, dans le Duché de Worotin & le Pays des Coſaques.*

PANTICES, cum. *pl. m. Plaut.* Le ventre, les inteſtins. *Panticibus laxis. Mart.* Ayant le flux de ventre.

PANTOMATRIUM, i. *n.* Milopotamo, *village, Evêché ſur la côte ſeptentrionale de Candie.*

PANTOMIMA, æ. *f. Sen.* Comedienne *ou* Actrice qui exprime les choſes par ſes geſtes en danſant.

PANTOMIMICUS, a, um. *Sen.* Qui concerne les Acteurs qui repreſentent par leurs geſtes.

PANTOMIMUS, i. *m. Plin.* Pantomime, *Acteur qui repreſentoit toutes choſes par ſes geſtes.* ‖ *Plin. J.* Un Poëme.

PANUCA, æ. *f.* Provincia. Panuco, *Province de l'Audience du Mexique, dans l'Amerique ſeptentrionale, & qui a au levant le Golfe de Mexique.*

PANUCELLIUM, i. *n. Varr.* Bobine chargée, quenouillée, fil entortillé autour d'un fuſeau.

PANUCUM, i. *n.* Urbs. Panuco, Sant Eſtevan del Puerto, *c'eſt-à-dire,* Saint Eſtienne du Port, *ville capitale du Panuco, ſur une riviere de même nom, à dix lieues du du golfe du Mexique.*

PANURUM, i. *n.* Panure, *ville de la Preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, dans le Malabar, vers les Montagnes de Gates.*

PANUS, i. *m. Varr. idem* ou *Celſ.* Eſpece de tumeur.

PANURGIA, æ. *f. Plaut.* Eſpieglerie, tour d'adreſſe, fineſſe, ſubtilité, fourberie, ſurpriſe, métier de factoton, d'intriguant, de matois.

PANYASUS, i. *m.* Arzenza, Chervesta, *riviere de Turquie, en Europe, dans l'Albanie.*

PANYSUS, i. *m.* La Paniſſa, *ou* Paniza, *riviere de Turquie, en Europe, dans la Romanie & la Bulgarie.*

PAOGANUM, i. *n.* Paogan, *ville de la Chine, dans la Province de Peking, ſur le Sancan.*

PAOKINGA, Paochinga, æ. *f.* Paoking, *ville de la Chine, dans le Huquam.*

PAONINGA, æ. *f.* Paoning, *ville de la Chine, dans le Suchuen, ſur le Kialing.*

PAOTINGA, æ. *f.* Paoting, *ville de la Chine, dans la Province de Peking.*

PAPA, æ. *f.* Urbs. Papa, *ville de la Baſſe Hongrie, ſur le Marchaltz.*

PAPA, Inſula. Papa, *Iſle, l'une des Orcades, au nord de celle de Veſtra.*

PAPADORUM, i. *n.* Papadoros, *bourg de l'Albanie, entre Aleſſio & Durazzo.*

PAPÆ. *interject. adm. Ter.* Ha!

PAPALAOPAMUS, i. *m.* Papalaopam, Alvarado, *riviere du Mexique, dans la Province de Guataca.*

PAPAVER, eris. *n. Virg.* & *Plin. m. Varr.* & *Plaut.* Pavot, *fleur.*

PAPAVERATUS, a, um. *Plin.* Où l'on a mis du pavot. ‖ De couleur de Pavot. ‖ Semé de figures de pavots.

PAPAVEREUS, a, um. *Ovid.* De pavot.

PAPCASTELLUM, i. *n.* Papcaſtle, *Château du Comté de Nortumberland, en Angleterre, ſur le Darwent.*

PAPEBERGA, æ. *f.* Bamberg, *ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, ſur le Rednigz, un peu avant ſon confluent avec le Mein.*

PAPHLAGONIA. æ. *f.* La Paphlagonie, *contrée de Galatie, dans l'Aſie Mineure, aujourd'hui Roni ou Bolli.*

PAPHOS, i. *f.* } *Virg.* Papho, *ville*
PAPHUS, i. *f.* } *de Chypre.*

PAPHOS, i. *f.* Nova, Neapaphos. Baffo, *ville ſur la côte occidentale de l'iſle de Chypre.*

PAPIA, Papia Flavia. Pavie, *ville capitale du Paveſan, dans le Milanois, en Italie.* Papienſis, *m.* & *f.* e, *n.* is. Qui eſt de Pavie, Paveſan.

PAPIENSE Territorium. Le Paveſan, *Contrée du Duché de Milan, en Italie, entre le Lodeſan, le Milanois propre, la Lameline, le Tortonois, l'Etat de Gennes, & le Plaiſantin.*

PAPILIO, onis. *m. Ovid.* Papillon, *inſecte.* ‖ *Plin.* Pavillon, tente.

PAPILLA, æ. *f. Col.* Le bout du teton, le mammelon, le bouton de la mammelle. ‖ *Virg.* Le teton, la mammelle. ‖ *Varr.* La clef d'un robinet.

PAPINOGRODA, æ. *f.* Papinowgorod, *ville de Moſcovie, ſur la Petzora.*

PAPIRIANUM. *Voyez* Perpinianum.

PAPIRIANUS, *aut* Papirius Lacus. Le Lac de Straccíacapa, *dans le Patrimoine de Saint Pierre, en Italie.*

PAPPAS æ. *m. Juv.* Papa, pere nourricier, pedagogue, précepteur. ‖ Surnom de Jupiter.

PAPPENHEIMUM, i. *n.* Pappenheim, *ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, ſur l'Altmal.*

PAPPO, as, avi, atum, are. *Perſ.* Manger des choſes qu'il n'eſt pas beſoin de macher, comme panades, potages, gelée, pain mitonné, &c. qu'on donne ordinairement aux enfans qu'on ſevre.

PAPPUS, i. *m. Lucr.* Eſpece de coton que pouſſent les chardons & le ſeneçon quand la fleur eſt paſſée. ‖ *Plin.* Seneçon, *plante.* ‖ *Lucil.* Ayeul, grand-pere.

PAPULA, æ. *f. Virg.* Bourgeon, bouton, bube. ‖ *Celſ.* Echauboulure, dartre, feu ſauvage.

PAPULENTUS, &

PAPULOSUS, a, um. *Plin.* Plein de boutons, de bourgeons, de bubes, de dartres, d'échauboulures, de feu ſauvage.

PAPULI Fanum, *n.* Papulopolis, is. *f.* S. Papoul, *ville Epiſcopale de Languedoc, en France.*

PAPUORUM Archipelagus. *Voyez* Molucarum Archipelagus.

PAPUORUM Regio. La Terre de Papons, *dans l'Ocean Indien, près de la ligne, entre les grandes Moluques & la nouvelle Guinée.*

PAPYRACEUS, a, um. *Plin.* Fait de l'arbriſſeau d'Egypte appellé *Papyrus.*

PAPYREUS, a, um. *Plin.* De l'arbriſſeau appellé *Papyrus.*

PAPYRIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte, qui produit l'arbriſſeau nommé *Papyrus.*

PAPYRIO, onis. *f. Bibl.* Lieu où croiſſent ces arbriſſeaux appellez *Papyrus.*

PAPYRUM, i. *n. Plin.* &

PAPYRUS, i. *f. Mart.* Arbriſſeau d'Egypte, *qui croit dans les lieux humides, dont on faiſoit des cordes, des voiles, des bateaux, une eſpece de papier,* &c. Papier, jonc.

PAR, paris. *n. Cic.* Une paire, un couple, une couple, deux.

PAR, paris. *omn. gen. Cic.* Pareil, égal, qui n'eſt different en rien, qui égale. *Ex pari vivere cum aliquo. Sen.* Aller de pair avec quelqu'un. *Par pari referre. Ter.* Rendre la pareille. *Pariſſimi eſtis. Plaut.* Vous êtes très-ſemblables. *Cantare pares. Virg.* Egaux à chanter. *Par eſt. Plaut. Ter.* Il eſt juſte, raiſonnable.

PARA, æ. *f. Voyez* Parra.

PARA, Urbs & Præfectura. Para, *ville du Breſil, ſur l'embouchure de la riviere des Amazones, capitale de la Capitanie de Para, le long de la Mer du Nord.*

PARABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qu'on peut avoir aiſément, aiſé à acquerir, facile à obtenir.

PARABITA. Parabita, *bourg des Salentins, aujourd'hui village de la Terre d'Otrante, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

PARABOLA, æ. *f. Sen.* Parabole, comparaiſon hiſtorique, allegorie.

PARACLETUS, i. *m.* Conſolateur. ‖ Qui eſt prié de favoriſer. ‖ Défenſeur.

PARADISUS Terreſtris. Le Paradis Terreſtre, *ſitué à l'orient du Tigre & de l'Euphrate joints enſemble.*

PARADOXUM, i. *n. Cic.* Paradoxe, ſentiment contraire à l'opinion commune, opinion ſurprenante, extraordinaire.

PARADROMIS, idis. *f. Vitr.* Allée découverte où les Lutteurs s'exerçoient.

PARÆNETICUS, a, um. *Quint.* Qui exhorte, qui perſuade.

PARÆTONIUM, i. *n.* Alberton, *petite ville du Royaume de Barca, en Afrique, ſur la côte de la Mediterranée.*

PARAFERNALIA, orum. *pl. n.* Le bien de la femme, la dot. *Voyez* Paraphernalia.

PARAGOIA Inſula. La Paragoya, Chalamianes, Paloan, *iſle de l'Ocean Indien, entre Borneo & les Philippines.*

PARAGUAIA, Paraguaria, æ. *f.* Le Paraguay, Paraguayr, *grande region de l'Amerique meridionale, entre le Breſil, les Terres de l'Amazone, le Chili & les Terres Magellaniques.* ‖ *Paraguaria propria.* Le Paraguay propre, *Province ſeptentrionale du Paraguay, entre le Chaco & le Breſil.*

PARAGUAIUS, i. *m.* Fluvius. Paraguay, *ou* de la Plata, *dans l'Amerique meridionale.*

PARAIBA, Urbs & Præfectura. Paraiba, *ville du Breſil, capitale de la Capitanie de Paraiba.*

PARALLELOS, *m. f.* on. *n.* ii. *Vitr.* &

PARALLELUS, a, um. *Plin.* Parallele, également diſtant l'un de l'autre, qui eſt à diſtance & ſuite égale.

PARALYSIS, eos, is. *f. Plin.* Paralyſie, *maladie.*

PARALYTICUS, a, um. *Plin.* Paralytique.

PARANA, æ. *m.* Fluvius. Parana, *riviere du Paraguay, dans l'Amerique meridionale.* ‖ *Parana, æ. f.* Province du Paraguay, *entre l'Urvaig, le Guayr, & le Rio de la Plata.*

PARANAIBA, æ. *f.* Paranayba, *riviere du pays des Amazones, dans l'Amerique meridionale.*

PARANYMPHUS, i. *m.* Paranymphe, *c'étoit autrefois celui qui conduiſoit par honneur l'Epouſée, & aſſiſtoit à ſes nôces, aujourd'hui il ſe dit de celui qui préconiſe les licentiez qui vont paſſer Docteurs en Theologie.*

PARAPEGMA, atis. *n. Vitr.* Affiche, placard. ‖ Inſtrument aſtronomique ſervant à connoître le lever & le coucher des aſtres. ‖ Table d'airain qu'on affichoit en lieu public, *ſur laquelle on avoit gravé la figure du ciel, le lever ou le coucher des aſtres, & marqué les ſaiſons de l'année.*

PARAPHERNA, orum. *pl. n. Ulp.* Biens paraphernaux, biens échûs à une femme par ſucceſſion ou autrement depuis ſon mariage.

PARAPHRASIS, is. *f. Quint.* Paraphraſe, explication d'une choſe d'une maniere plus étendue.

PARARIUS, i. *m. Sen.* Entremetteur, intriguant, courtier, agent de change, maquignon.

PARASANGA, æ. *f. Plin.* Paraſange, *meſure Perſane pour les chemins, contenant trente ſtades.*

PARASCEVE, es. *f. Vitr. Voyez* Apparatus. ‖ Veille, jour qui précede une Fête.

PARASITA, æ. *f. Hor.* Une écorniſleuſe.

PARASITASTER, tri. *m. Ter.* Ecorniſleur qui ne ſçait pas encore ſon métier.

PARASITATIO, onis. *f. Plaut.* Le métier de paraſite, l'écorniſlerie.

PARASITICUS, a, um. *Plaut.* De paraſite, d'écorniſleur.

PARASITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Faire le métier de paraſite, d'écorniſleur.

PARASITUS, i. *m. Cic.* Paraſite, écorniſleur. *Paraſitus Apollinis. Hor. Phœbi. Mart.* Un bouffon de theatre.

PARASTADES, dum. *plur. f. Vitr.* Les pierres qui font les jambages d'une porte.

PARASTAS, adis. *f. Vitr.* Ce qui fait les jambages d'une porte. ‖ Le lieu du periſtile.

PARASTATA, æ. *f. Vitr.* Pilier, pilaſtre, pied droit, jambe de force, poteau.

PARASTICA, æ. *f. Vitr.* Pilaſtre.

PARASTICHIS, is. *f. Suet.* La table d'un livre.

PARATE. *adv. Cic.* Avec préparation, avec premeditation. ‖ *Plaut.* Promptement,

ſur le champ, *ſuperl.* Paratiſſimè. *Plin. J.*

PARATURA, æ. *f. Bibl.* Parure, ornement.

PARATUS, ûs. *m. Tac.* Préparatif, préparation, prêt, appareil. ‖ *Ovid.* Ornement, parure. *Paratus Regius. Tac.* Equipage, train de Roi, Pompe Royale. *-funebris. Tac.* Pompe funebre.

PARATUS, a, um; tior, tiſſimus. *Cic.* Préparé, prêt, diſpoſé, reſolu. ‖ *Hor.* Acquis. *Paratior ab exercitu. Cic.* De qui l'armée eſt en meilleur état *ou* de qui les troupes ſeront plûtôt en état. *Paratiſſimo animo ſuſtinere. Caſ.* Soûtenir avec un courage à toute épreuve; très-ferme.

PARAZONIUM, i. *n. Mart.* Une épée paſſée dans un ceinturon.

PARCA, æ. *f. Ovid.* La Parque, le deſtin, le ſort, la fortune, la deſtinée. ‖ *Plin.* Sorte d'oiſeau. *Parca nubila. Ovid.* Fâcheuſe deſtinée, malheureux ſort, deſtin peu favorable, mauvaiſe fortune.

PARCÆ, arum. *plur. f. Hor.* Les trois Parques, *Clotho, Lacheſis, Atropos.*

PARCE. *adv. Cic.* Avec épargne, frugalement, ſobrement, avec retenue, reſerve *ou* moderation. ‖ Meſquinement, chichement. *Parcè parcus. Plaut.* Vilain, meſquin, ladre. *Parcius dicere. Cic.* Parler plus ſobrement, avec plus de reſerve. *Parciſſimè poteſtatem aquæ facere. Col.* Ne donner que très-peu d'eau.

PARCILOQUIUM, i. *n. Apul.* Reſerve, retenue à parler.

PARCIMONIA, æ. *f. Cic.* Epargne, ménage, œconomie. ‖ Reſerve, retenue.

PARCIPROMUS, a, um. *Plaut.* Oeconome, épargnant, ménager.

PARCITAS, atis. *f. Sen.* Moderation, *&c. Voyez* Parcimonia.

PARCO, is, peperci, parci, parſum, parcitum, cere. *neut. Cic.* Epargner, ménager, avoir des reſerves, de la retenue, en uſer avec moderation. ‖ Pardonner. ‖ *Liv.* S'abſtenir. *Parcite credere. Ovid.* Ne croyez pas. *Nihil parcunt promittere. Catul.* Ils promettent tout. *Parcitum eſt Italia. Plin.* On épargna l'Italie.

PARCUS, a, um. *Ovid.* Epargnant, ménager. ‖ Avare, meſquin, ladre. *Parcus ſanguinis. Tac.* Qui épargne le ſang. *-operâ. Plaut.* Qui plaint ſa peine. *-comitatu. Plin.* Dont le train eſt meſquin. *-cultor Deorum. Hor.* Qui a peu de devotion, peu attaché au culte des Dieux. *-Somnus. Plin. J.* Sommeil leger. *Parcior ira merito. Ovid.* Une colere moindre que la faute. *Parciſſimus vini. Suet.* Qui boit très-peu de vin. *-honorum. Plin. J.* Qui recherche très-peu les dignitez. *Parcum vitrum. Mart.* Un petit verre à boire.

PARDALIOS, i. *m. Plin.* Sorte de pierre précieuſe.

PARDALIS, is. *f. Plin.* Panthere, *bête farouche.*

PARDALIUM, i. *n. Plin.* Sorte de pommade de bonne odeur.

PARDUBITIA. Pardubitz.

PARDUS, i. *m. Plin.* Leopard, le mâle de la Panthere, *animal farouche.*

PAREAS, æ. *m. Lucan.* Sorte de ſerpent qui ne fait point de mal.

PARECBASIS, is. *f. Quint. Voyez* Digreſſio.

PARENCHIRESIS, is. *f. Quint.* Entrepriſe au delà de ſes forces.

PARENS, tis. *m. f. Cic.* Ayeul, pere, mere *ou* autre parent ſuperieur de qui on tire ſon origine. ‖ Le fondateur, l'inſtituteur, l'auteur, l'inventeur, la fondatrice.

PARENS, tis. *omn. gen. Cic.* Obéïſſant, qui obéït, qui s'aſſujettit.

PARENTALIA, ium. *plur. n. Cic.* Funerailles des ayeuls, pere, mere. ‖ Feſtins qui ſe faiſoient aux funerailles des ayeuls, peres, meres, *&c.*

PARENTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De ſes ayeuls, pere, mere, *&c. Parentales dies. Ovid.* Jours des funerailles des ayeuls, pere, mere, *&c.*

PARENTES, tum. *pl. m. Cic.* Les ayeuls, pere, mere, *&c. Voyez* Parens.

PARENTICIDA, æ. *f. Plaut.* Parricide, qui a tué ſon pere *ou* ſa mere.

PARENTO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Faire les funerailles de ſes ayeuls, rendre les derniers devoirs à ſes pere & mere. *Parentare noxio ſanguine injuria ſua. Petr.* Laver dans un ſang coupable l'injure qu'on a reçûe.

PARENTOR, aris, atus ſum, ari. *Sen. le même que* Parento.

PARENTUM, Parentium, i. *n.* Parenzo, *ville des Venitiens, ſur une Preſqu'iſle, en la côte occidentale d'Iſtrie.*

PAREO, es, rui, rere. *neut. Mart.* Paroître. ‖ Obéïr, être obéïſſant, être ſous l'obéïſſance, s'aſſujettir. *Parere gulæ. Hor.* Etre ſur ſa bouche, être gourmand, être aſſujetti à ſon goût. *-conſiliis. Cic.* Suivre les conſeils. *-legibus. Cic.* Obſerver les loix. *-neceſſitati. Cic.* Se rendre à la neceſſité. *-cupiditatibus. Cic.* Etre eſclave de ſes paſſions. *-promiſſis. Ovid.* Executer ce qu'on a promis, tenir ſa parole.

PARERGA, orum. *plur. n. Vitr.* Ornemens, embelliſſemens, enrichiſſemens ajoûtez à un ouvrage. ‖ Ce qui eſt hors d'œuvres, qui ne convient point à la matiere qu'on traite.

PARETUR. *imperſ. Liv.* On obéït, on ſe ſoûmet.

PARIA, æ. *m.* Fluvius. L'Orenoque, *riviere de l'Amerique meridionale, dans le Popayan.*

PARIA, æ. *f.* Regio. Paria, *Nouvelle Andalouſie, dans l'Amerique meridionale, vers le pays des Amazones.*

PARICULUM, i. *n. Tac.* Minute d'un contrat, *ou* d'autre acte.

PARIENNA, æ. *f.* Frideck, *bourg du Royaume de Bohême, ſur l'Oſtra, dans la Principauté de Teſchen, en Sileſie.*

PARIES, etis. *m. Cic.* Mur, muraille. *Paries arreCtarius, craticius. Vitr.* Mur de cloiſon, cloiſon de charpente & de maçonnerie. *-medianus intergerinus. Vitr.* Mur mitoyen. *-cacus. Virg.* Mur ſans ouverture.

PARIETINÆ, arum. *plur. f. Plin.* Maſures, ruines, reſtes d'anciens murs *ou* murailles.

PARILIA, ium. *plur. n. Plin. Voyez* Palilia.

PARILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Egal, pareil, ſemblable.

PARILITAS, atis. *f. Gell.* Egalité.

PARILITER. *adv. Plaut.* Egalement, avec égalité.

PARIMEUS Lacus. Le Lac de Parime, *dans l'Amerique meridionale, ſous la ligne.*

PARINACOCHA. Parinacocha, *Province du Perou propre, dans l'Amerique meridionale.*

PARIO, as, avi, atum, are. *Ulp.* Egaler la dépenſe de ſes comptes à la recette.

PARIO, is, peperi, partum, pariturum, rere. *act. Cic.* Enfanter, accoucher, engendrer, produire. ‖ Cauſer, acquerir. *Parere ova. Cic.* Pondre, faire des œufs. *-vermiculos. Lucr.* Engendrer, produire des vermiſſeaux, de petits vers. *-verba. Cic.* Inventer des mots, faire des mots nouveaux. *-ſibi lethum manu. Virg.* Se tuer de ſa propre main. *-ſomnum alicui. Tibul.* Endormir quelqu'un, le faire dormir. *-gratiam ſibi apud aliquem. Liv.* Se procurer les bonnes graces de quelqu'un, ſe faire du credit auprès de lui. *-ſibi honores. Hor.* S'acquerir, s'attirer de l'honneur. *-pacem. Cic.* Cauſer, procurer *ou* produire la paix.

PARISIACUS, Pariſinus Ager. Le Pariſis, *pays autour de la ville de Paris, en l'iſle de France.*

PARISIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Du territoire de Paris.

PARISII, orum. *plur. m. Caſ.* Les Pariſiens.

PARISII, Pariſius, Pariſium, Lutetia Pariſiorum. Paris, *ville capitale de France, dans l'iſle de France, ſur la Seine.*

PARISII. Le Grand Seſtre, *bourg de Guinée en Afrique, ſur la côte de Malaguette.*

PARISINUS, a, um. Pariſien, de Paris.

PARITA, æ. *f.* Parita, *ville de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur le Golfe de Parita. Parita* ou *Paritanus Sinus, dans la Province de Veragua.*

PARITER. *adv. Cic.* Enſemble, avec. ‖ *Ter.* Egalement, pareillement, ſemblablement. *Pariter moratus. Plaut.* Qui a les mêmes mœurs. *-carus. Liv.* Auſſi cher, auſſi aimé. *-creſcere cum Luna. Cic.* Croître à meſure que la Lune croît.

PARITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* S'apprêter, ſe préparer.

PARITUDO, inis. *f. Plaut. &*

PARITURA, æ. *f. Varr.* Accouchement, les couches, le temps des couches.

PARIUM, i. *n.* Pario, Paros, *ville de l'Archipel, entre Naxi & Antiparos.*

PARIUS, a, um. *Hor.* Qui eſt de l'iſle de Paros.

PARMA, æ. *f. Virg.* Petit bouclier.

PARMA, æ. *m.* Fluvius. La Parma, *riviere de Lombardie, en Italie, dans le Duché de Parme.*

PARMA, æ. *f.* Urbs. Parme, *ville de Lombardie en Italie, capitale du Duché de Parme, ſur la Parma.*

PARMENSIS, *m. & f.* e, *n.* is. Qui eſt de Parme, Parmeſan. ‖ *Parmenſis Ditio.* L'Etat de Parme, *entre le Milanois, le Modenois, & l'Etat de Gennes.* ‖ *Parmenſis Ducatus.* Le Duché de Parme, *partie orientale des Etats de Parme, en Lombardie.*

PARMATUS, a, um. *Liv.* Qui porte un petit bouclier.

PARMULA, æ. *f. Hor. diminutif de* Parma, très-petit bouclier.

PARMULARIUS, i. *m. Quint.* Celui qui faiſoit, qui portoit *ou* qui avoit de ces petits boucliers appellez *Parma.*

PARNASSIUS, a, um. *Virg.* Du Parnaſſe.

PARNASSUS, *olim* Narnaſſus, i. *m. Ovid.* Le Parnaſſe, *montagne de la Phocide.*

PARNAVIA, æ. *f. unde* Parnavienſis Circulus. Parnaw, *ville.* ‖ Cercle de Parnaw.

PARO, onis. *f. Cic.* Brigantin, galiote, pinaſſe, petit vaiſſeau de guerre, *qui va à voiles & à rames, & dans lequel chaque matelot eſt ſoldat.*

PARO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Apprêter, préparer, diſpoſer. *Parare ſe ad aliquid. Cic.* Se mettre en état de quelque choſe. *-ſibi ſervum. Ter.* Se donner un valet, un eſclave. *-are. Hor.* Acquerir par argent, acheter.

PAROCHIA, æ. *f. Eccl.* Paroiſſe.

PAROCHIALIS, *m. f.* le, *n.* is. Paroiſſial, de Paroiſſe.

PAROCHIANUS, a, um. Paroiſſien, qui eſt d'une Paroiſſe.

PAROCHUS, i. *m. Cic.* Pourvoyeur. ‖ *Hor.* Celui qui traite, le maître du feſtin. ‖ Le Curé d'une Paroiſſe.

PAROCULUS, a, um. *Suet.* Qui a les yeux égaux.

PAROCZLOVIA. Paroczlo, *bourg de la Haute Hongrie, près d'Agria.*

PAROECUS, ci. *m. Bud.* Paroiſſien.

PAROEMIA, æ. *f.* Proverbe qui convient aux choſes & au temps.

PARONYCHIA, æ. *f. Plin.* Sorte de plante. ‖ Sorte d'abcès qui vient à la racine des ongles.

PAROPSIS, idis. *f. Suet.* Un plat.

PAROS Inſula. Pario, Paros, *iſle de l'Archipel, entre Naxi & Antiparos.*

PAROS. *Voyez* Pharos.

PARRA, æ. *f. Plin.* Sorte d'oiſeau de mauvais augure. ‖ *Voyez* Pardalus.

PARRICIDA, æ. *m. f. Cic.* Parricide, qui tue ſon pere *ou* ſa mere.

PARRICIDALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Petr.* Meurtrier de pere *ou* de mere.

PARRICIDATUS, ûs. *m. Cal. Cic.* L'action de tuer ſon pere *ou* ſa mere.

PARRICIDIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* De parricide.

PARRICIDIOSE. *adv. Cic.* En parricide.

PARRICIDIUM, i. *n. Cic.* Parricide, meurtre de ſon pere *ou* de ſa mere. *Parricidium fraternum. Cic.* Meurtre de ſon frere. ‖ L'action de tuer ſon frere.

PARS, partis. *f. Cic.* Part, partie, portion *ou* côté. ‖ Commiſſion, ordre, devoir, emploi, office. ‖ Rang, eſtime. ‖ *Ter.* Rôle, perſonnage. *Pars bona hominum. Hor.* La

plûpart des hommes, une bonne partie des hommes. *Mea partes ſunt. Cic.* & *mearum eſt partium.* Ce ſont mes affaires, c'eſt ce qui me regarde. *Partes in omnes. Cic.* De tous côtez, de toutes parts. ‖ De *ou* en toutes manieres. *Partes Cæſaris tenere. Tac.* Tenir le parti de Ceſar, prendre ſes interêts, être de ſa faction. *Partes ſuſcipere alicujus. Cic.* Prendre la place de quelqu'un, occuper pour lui, exercer ſon emploi. *Partes in Comœdia primas agere. Ter.* Faire le principal perſonnage d'une Comedie, en avoir le premier rôle. *Partes priores apud aliquem habere. Ter.* Avoir la preference dans l'eſprit de quelqu'un, avoir la meilleure part dans ſon eſtime, tenir le premier rang dans ſes bonnes graces. *Pro rata parte. Ulp.* A proportion. *Magna ex parte. Plin.* Le plus ſouvent, pour la plûpart, la plûpart du temps. *Dimidia ex parte. Cic.* Pour la moitié. *Plus mediâ parte. Ovid.* Plus de la moitié. *Omni à parte. Ovid.* De tous les côtez, de toutes parts. *Partem magnam lacte vivunt. Cæſ.* La plûpart vivent de lait. *Pro ſua quiſque parte. Cic.* Chacun ſelon ſon pouvoir. *Pro virili parte. Cic.* De tout ſon pouvoir, de toutes ſes forces, autant qu'il eſt poſſible, du mieux que l'on peut.

PARSIMONIA, æ. *f. Voyez* Parcimonia.

PARSIMONICUS, a, um. *Voyez* Parcus.

PARTHANUM, i. *n.* Partenkirch, *bourg de Baviere dans le Haut Evêché de Freiſingen, ſur la Loyſa, en Allemagne.*

PARTHENÆUM, Partheniacum, i. *n.* Partenay, *ville de France, en Poitou, ſur la Toue.*

PARTHENICUM, i. *n.* La Sala de Parthenico, *bourg de la vallee de Mazara, en Sicile.*

PARTHENIUM, i. *n. Plin.* De la pariétaire.

PARTHENIUM Promontorium. Le Cap de Roſaphar, *dans la Crimée, ſur la mer de Zabache.*

PARTHENIUS, i. *m* Fluvius. Le Dolap, *riviere de Natolie qui ſe jette dans la Mer Noire.*

PARTHENOPE, es. *f.* Inſula. Ventotienne, *iſle deſerte de la Mer de Toſcane, vers les côtes de la Mer de Toſcane.*

PARTHENOPE, es. *f.* Urbs Campaniæ. Naples, *ville capitale du Royaume de Naples, ſur la côte meridionale d'Italie.*

PARTHENOPOLIS, is. *f. Voyez* Magdeburgum.

PARTHIA, æ. *f.* La Parthe, Parthie, Pays des Parthes, *en Aſie, entre l'Arie, la Carmanie deſerte, la Medie & l'Hircanie.*

PARTIARIO. *adv. Apul. Voyez* partitè.

PARTIARIUS, i. *m. Col.* Qui tient une ferme à moitié.

PARTIARIUS, a, um. *Apul.* Qui ſe partage par moitié.

PARTICEPS, ipis. *omn. gen. Cic.* Participant, qui a part, à qui on fait part, qui prend part, qui participe, qui partage avec compagnon, compagne, complice, à qui l'on communique. *-pudoris ac verecundiæ. Cic.* Qui a de la modeſtie. *-conjurationis. Cic.* Complice d'une conjuration. *-fortunarum. Cic.* Compagnon de fortune. *Participem facere alicujus rei. Cic.* Faire part de quelque choſe, communiquer quelque choſe.

PARTICIPATIO, onis. *f. Bibl.* Participation, part.

PARTICIPIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* De participe.

PARTICIPIUM, i. *n. Quintil.* Participe d'un verbe.

PARTICIPO, as, avi, atum, are. *act.* ou *neut. Cic.* Faire *ou* rendre participant, communiquer, faire part. ‖ Participer, entrer en participation, partager avec.

PARTICULA, æ. *f. Cic.* Particule, parcelle, petite portion, petite partie. *Particula auræ divinæ anima. Hor.* L'ame eſt une petite partie du ſouffle divin.

PARTICULATIM. *adv. Plin.* Par parties, par parcelles, en détail, par le menu, par pieces, par portions.

PARTIM. *adv. Cic.* En partie, la plûpart, une partie. *Partim amicorum. Cic.* Une partie de mes amis. *-hominum. Gell.* La plûpart des hommes. *-id noſtri argentarii faciunt. Plaut.* Nos Banquiers font en partie cela, la plûpart de nos Banquiers en uſent de la ſorte.

PARTIO, onis. *f. Varr. Voyez* Partus.

PARTIO, is, ivi, itum, ire. *Sall.* &

PARTIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Cic.* Partir, partager, diviſer, diſtribuer par parties.

PARTITE. *adv. Cic.* Avec diſtribution, en diviſant, en faiſant une diviſion par parties.

PARTITIO, onis. *f. Cic.* Partition, partage, diviſion, l'action de faire les parts, de ſeparer par parties *ou* par lots, &c.

PARTITO. *adv. Ulp.* Par parties, par portions.

PARTITOR, oris. *m. Cic.* Celui qui fait les parts, qui partage, qui diſtribue, qui diviſe par portions.

PARTITUDO, inis. *f. Plaut.* Accouchement.

PARTITUS, a, um. *Cic. part. de* Partior.

PARTOR, oris. *m. Plaut.* Acquereur, qui a acquis.

PARTUMEIUS, a, um. *Hor.* Qui accouche facilement.

PARTUNDA, æ. *f. Voyez* Lucina.

PARTURA, æ. *f. Voyez* Partus.

PARTURIO, is, ivi, ii, itum, ire. *neut. Cic.* Etre en travail d'enfant, accoucher, enfanter. ‖ *Virg.* Produire, pouſſer. ‖ *Cic.* Faire éclorre, faire éclater.

PARTUS, a, um. *Cic.* Acquis, obtenu, gagné. ‖ *Col.* Né, mis au monde, enfanté, qui a accouché, qui a mis bas. *Malè parta, malè dilabuntur. Cic.* Les biens mal acquis ſe diſſipent mal-à-propos, biens mal acquis qui ne profitent jamais. & *Prov.* Ce qui eſt venu par la flute s'en retourne par le tambour.

PARTUS, ûs. *m. Cic.* Les couches, l'accouchement, l'enfantement d'une femme. ‖ L'action de mettre bas *des autres animaux.* ‖ *Plin.* L'enfant d'une femme, ſon fruit. ‖ La portée, la ventrée des animaux. ‖ La production des fruits. ‖ Les fruits. ‖ La ponte des oiſeaux. *Partum ferre. Plin.* Etre groſſe, être pleine.

PARVA Petra. Lutzelſtein, *c'eſt-à-dire,* la Petite Pierre, *bourg ſur la Saverne, en Alſace.*

PARVE. *adv. Vitr.* Un peu.

PARVI, orum. *pl. m. Ovid.* Les petits enfans.

PARVIDUCO, is, xi, ctum, cere. &

PARVIFACIO, is, feci, factum, cere. &

PARVIPENDO, is, di, ſum, dere. *Cic.* Eſtimer peu, faire peu de cas, ne tenir compte de ... ne faire pas d'eſtime, ne faire pas état, priſer peu.

PARVITAS, atis. *f. Cic.* Petiteſſe.

PARULIS, idis. *f. Celſ.* Abſcès aux gencives.

PARUM. *adv. Cic.* Peu, un peu.

PARUMPER. *adv. Cic.* Un peu, quelque tems, un peu de tems, pour un moment, un moment.

PARUNDA, æ. *f. Voyez* Lucina.

PARVO. *abl. abſ. Cic.* Pour peu de choſe, de peu de choſe, avec peu.

PARVULUM. *adv. Plin.* Peu, un peu, fort peu.

PARVULUS, i. *m. Quint.* Un petit enfant.

PARVULUS, a, um. *Cic.* Fort petit. *A parvulo. Ter.* ou *parvulis. Cæſ.* Dès l'enfance, dès le bas âge, étant encore tout petit.

PARVUS, a, um. *Cic.* Petit. *Hor.* Bas. *Parvus animus. Hor.* Un cœur, un eſprit bas, un petit eſprit. *Parviſſimus rictus. Varr.* Une très-petite bouche *ou* une fort petite gueule.

PASAGARDA, Paſſagarda, æ. *f.* Darabegerd, *ville du Royaume de Perſe, en Aſie, dans le Kerman, du côté du Farſiſtan.*

PASCALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucil.* Qu'on fait paître, qu'on peut mener paître.

PASCATIRA, æ. *f.* Paſcatir, Paſchatir, Beſegert, *partie du Royaume de Bolgar, en Moſcovie, au couchant de la riviere de Kam.*

PASCEOLUS, i. *m. Plaut.* Bourſe de cuir.

PASCHA, æ. *f.* &

PASCHA, atis. *n.* Le paſſage, l'action de paſſer. ‖ Le paſſage de l'Ange exterminateur des premiers nez d'Egypte. ‖ Pâque, le tems auquel les Juifs celebroient la memoire de ce paſſage de l'Ange ſans avoir tué leurs premiers nez. ‖ La ſolemnité de la Pâque, l'immolation de l'agneau, la Pâque *ou* l'agneau qu'on immoloit, l'Agneau Paſchal. ‖ Pâque, *Fête de la Reſurrection de* N. S. J.C.

PASCITO, as, avi, atum, are. *act. Varr.* Paître ſouvent.

PASCO, is, pavi, paſtum, cere. *Virg.* &

PASCOR, eris, paſtus ſum, ſci. *dep. Ovid.* Paître, brouter. ‖ Faire paître, nourrir, repaître, mener paître, donner la pâture. ‖ *Hor.* Servir de pâture. *Paſci per herbas. Virg.* Brouter les herbes, pâturer. *-ſylvas. id.* Paître dans les bois. *-diem & noctem per valles. id.* Paſſer les jours & les nuits à paître dans les vallées. *-oculos. Ter.* Recréer *ou* ſatisfaire ſa vûe.

PASCUALIS, *m. f.* le, *n.* is. Qu'on fait paître.

PASCUUM, i. *n. Col.* Pâturage, pâcage, pâtis, pâture, lieu où l'on fait paître des beſtiaux. *Plur.* Paſcua. *Virg.*

PASCUUS, a, um. *Lucr.* De pâturage, où il y a des pâtures, qui eſt propre à nourrir le bétail. *Ager paſcuus. Plaut.* Champ à mettre paître le bétail.

PASITIGRIS. Le Tigre, *riviere d'Aſie, qui borne le Diarbek* ou *la Meſopotamie, au levant.*

PASSAGIUS Portus. Le Paſſage, *port d'Eſpagne dans le Guipuſcoa.*

PASSARVANUM, i. *n.* Paſſarvan, *ville des Indes, capitale du Royaume de Paſſarvan, ſur la côte de l'iſle de Java.*

PASSARUM Promontorium. Le Cap Paſſaro *ou* de Pachino, *l'un des trois celebres Caps de Sicile, dans la vallée de Noto. Il joint la côte orientale de l'iſle avec la meridionale.*

PASSER, eris. *m. Cic.* Moineau, paſſereau, *petit oiſeau.* ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon plat.

PASSERARIUS, a, um. *Jul. Capit.* De paſſerau, de moineau.

PASSERCULUS, i. *m. Plin.* Petit moineau.

PASSEWALCUM, i. *n.* Paſſewalck, *ville du Duché de Stetin, en Pomeranie, aux confins de la Marche Ukerane.*

PASSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Prud.* Paſſible, qui peut ſouffrir.

PASSIM. *adv. Cic.* Çà & là, de côté & d'autre, de tous côtez. ‖ *Cic.* Pêle-mêle, en deſordre, ſans ordre, ſans garder de rang.

PASSINIANUM, i. *n.* Paſſigniano, *ville* ou *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Perugin, ſur le lac de Perugia.*

PASSIO, onis. *f. Apul.* Paſſion, ſouffrance, martyre. ‖ *Firmic.* Maladie.

PASSIUM, i. *n.* Pas, *bourg Baronnie dans l'Artois, Province des Pays-Bas François, ſur l'Authie.*

PASSUM, i. *n. Plin.* Vin fait de raiſins à demi cuits au Soleil.

PASSUS, ûs. *m. Cic.* Pas, le pas, la démarche. *Paſſu deſide ire. Stat.* Marcher negligemment, d'un pas nonchalant.

PASSUS, a, um. *Virg. part. de* Patior & *de* Pandor. *Paſſi racemi. Virg.* ou *Paſſa uva. Plin.* Des raiſins cuits au Soleil. *Paſſis velis. Cic.* A voiles déployées, ayant toutes les voiles appareillées *ou* toutes les voiles hors. *-crinibus. Ter.* Ayant les cheveux épars. *-palmis. Cæſ.* Les mains étendues.

PASTILICO, as, are. *act. Plin.* Former en maniere de paſtille, de pilule, de trochiſque.

PASTILLESCO, is, ere. *Varr.* Se former en maniere de paſtille.

PASTILLUS, i. *m. Hor.* Paſtille à brûler, paſtille à manger. ‖ *Celſ.* Trochiſque.

PASTINACA, æ. *f.* &

PASTINAGO, inis. *f. Col.* Panais, *plante.* ‖ Eſpece de raye veneneuſe.

PASTINATIO, onis. *f. Col.* le remuement de la terre avec la houe.

PASTINATOR, oris. *m. Col.* Qui

houe. la terre, qui la remue avec une houe.

PASTINATUM, i. n. *Col.* Morceau de terre labouré avec la houe.

PASTINATUS, ûs. m. *Plin.* *Voyez* Paſtinatio.

PASTINO, as, avi, atum, are. *act.* *Col.* Remuer la terre avec la houe.

PASTINUM, i. n. *Col.* Houe, *inſtrument propre à remuer la terre, qui a deux dents larges & plates.*

PASTIO, onis. f. *Varr.* L'action de paître *ou* de faire paître.

PASTOPHORIUM, i. n. *Bibl.* Lit nuptial. ‖ Le Porche d'un Temple. ‖ Les lieux où couchoient ceux qui étoient prépoſez à la garde d'un Temple, qui le déſervoient. ‖ Tabernacle. ‖ Refectoire. ‖ Loge de berger.

PASTOR, oris. m. *Cic.* Berger, Paſtre, Paſteur.

PASTORALIS, m. f. le, n. *Cic.* } Paſtoral, de Berger.
PASTORITIUS, *id.*
PASTORIUS, a, um. *Ovid.*

PASTORUM Regio. Los Paſtos, *contrée de l'Amerique meridionale, ſur la côte de la Mer du Sud.*

PASTOVIA, æ. f. Padſtow, *ville & port ſur la côte ſeptentrionale de Cornonaille, en Angleterre.*

PASTRANA, æ. f. Paſtrana, *bourg Duché dans la Caſtille Nouvelle, en Eſpagne, entre le Tage & la Tajana.*

PASTUM, i. n. Paſto, *ville de l'Amerique meridionale, dans le Popayan.*

PASTURA, æ. f. *Col.* Pâture, ce que l'animal paît. ‖ Le lieu où il paît.

PASTUS, ûs. m. *Cic.* Pâture des animaux, l'action de paître.

PASTUS, a, um. *Cic. part. de* Paſcor. *Paſtus gramine. Ovid.* Qui a brouté l'herbe. *-mœror fletu. Sil. Ital.* Chagrin entretenu par les pleurs. *-cadavere vultur. Sil. Ital.* Vautour qui a mangé d'un cadavre. *-grex. Ovid.* Troupeau qu'on a fait paître.

PATAGIARIUS, i. m. *Plaut.* Celui qui faiſoit *ou* vendoit certains ornemens que portoient les Dames Romaines appellez *Patagium.*

PATAGIATUS, a, um. *Plaut.* Qui eſt orné de ces ſortes de parures.

PATAGIUM, i. n. *Feſt.* Sorte d'ornement, dont les Dames Romaines paroient leurs habits, bande d'étoffe chargée de têtes de clouds d'or qui faiſoit le tour du col de l'habit, & dont les bouts pendoient ſur l'eſtomach.

PATAGONES. Les Patagons, *peuples de l'Amerique meridionale, près du détroit de Magellan.*

PATAIUM, i. n. Patay, *bourg de France, dans le Blaiſois, aux confins du Pays Chartrain & de l'Orleanois.*

PATANA, æ. f. Urbs Guzaratæ. Patan, *ville du Mogoliſtan, en Aſie, dans le Royaume de Guzarate, entre le golfe de Cambaye & celui de l'Inde.*

PATANA, æ. f. Malaccæ. Patana, *ville de l'Inde delà le Gange, ſur le golfe de Siam, dans la Preſqu'iſle de Malaca.*

PATANA Regio. Patan, *contrée du Mogoliſtan, en Aſie, dans le Royaume de Bengale, au levant du Gange.*

PATARA. Patera.

PATAVIA, Patava, æ. f. Paſſaw, *ville d'Allemagne, ſur le Danube, dans le Cercle de Baviere. Patavienſis Epiſcopatus.* L'Evêché de Paſſaw, *petit Etat du Cercle de Baviere, en Allemagne, entre la Baviere, l'Autriche & la Boheme.*

PATAVINI, orum. pl. m. Les habitans de Padoue *ou* ceux de Paſſaw.

PATAVINITAS, atis. f. *Quint.* La maniere de parler de Padoue.

PATAVINUS, *aut* Paduanus Ager. Le Padouan, *province de l'Etat de Veniſe, en Italie, entre le Dogato, la Poleſine de Rovigo, le Veronois, & le Vicentin.*

PATAVIUM, i. n. Padoue, *ville d'Italie.* Paſſaw, *ville d'Allemagne.*

PATAVIUM, i. n. Bythiniæ. Polymur, *ville de Natolie, près du golfe de Polymur, & de la ville de Nicée.*

PATEFACIO, is, feci, factum, cere. *act.* *Cic.* Ouvrir, découvrir, faire voir, donner à connoître, faire paroître. *Patefacere feneſtram ad nequitiam. Ter.* Donner occaſion à quelque mauvaiſe action.

PATEFACTIO, onis. f. *Cic.* Declaration, manifeſtation, découverte, l'action d'ouvrir, de découvrir, ouverture.

PATEFACTUS, a, um. *Cic. part. Voyez* Patefacio *ou* Pateſio.

PATEFIO, is, factus ſum, fieri. *neut. paſſ. Cic.* Etre ouvert, être découvert.

PATELLA, æ. f. *Cic.* Sorte de petit vaſe qui ſervoit aux ſacrifices. ‖ *Hor.* Vaſe à faire cuire les viandes, *comme* marmite, pot, &c. ‖ Vaſe propre à les ſervir, *comme* aſſiette creuſe, petit plat, jatte. ‖ *Plin.* Sorte de maladie des arbres. ‖ *Celſ.* La rotule, *petit os ſitué entre ceux de la cuiſſe & de la jambe, & qui ſert à faire jouer le genou. Dignum patella operculum. Prov.* Tel le pot, tel le couvercle.

PATELLARIUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne les petits plats, les aſſiettes creuſes, qui en fait, qui en vend, &c.

PATENS, tis. *omn. gen.* tior, tiſſimus. *Cic.* Ouvert. ‖ *Virg.* Etendu, large. ‖ *Liv.* Expoſé. *Patens campus. Virg.* Une plaine, un plat pays. *-pelagus. Virg.* La pleine mer. *-ex omni parte cœlum. Cic.* Ciel qu'on découvre de tous côtez. *-vulneri equus. Liv.* Un cheval expoſé à être bleſſé, expoſé aux coups. *-humerus. Ovid.* Une épaule découverte, nue. *-lux. Ovid.* Plein jour. *-puteus. Hor.* Un puits découvert. *-locus. Caſ.* Un lieu tout ouvert.

PATENTIUS. *adv. Cic.* Plus ouvertement, plus clairement.

PATEO, es, tui, ere. *neut. Cic.* Etre ouvert. ‖ Etre étendu, s'étendre. ‖ Etre clair, évident, découvert, ſçû, publié, venir à la connoiſſance. ‖ *Celſ.* Etre expoſé, être ſujet à. *Patet hic honos tibi. Cic.* vous pouvez acquerir cet honneur, vous pouvez parvenir à cet honneur. *-planities millia paſſuum tria in longitudinem. Caſ.* La plaine a trois milles de long, s'étend juſqu'à trois milles en longueur. *-hoc omnibus ad viſendum. Cic.* Cela paroît à la vûe de tout le monde. *-illos deceptos eſſe. Cic.* Il eſt évident qu'ils ont été trompez. *Latè patere. Quint.* Etre d'un grand uſage. *Ne fuga quidem patebat locus. Liv.* Et il n'y avoit pas même par où s'enfuir, & même pour s'enfuir il n'y avoit pas jour.

PATER, tris. m. *Cic.* Pere. *Pater cœnæ. Hor.* Celui qui regale, le Maître du feſtin. *Patres conſcripti. Cic.* Les Senateurs Romains. *-allecti. Voyez* Allectus. *-patratus. Cic.* Un Heraut d'armes. *-familias. Cic.* Pere de famille.

PATERA, æ. f. *Cic.* Coupe, taſſe.

PATERINGTONIUM, i. n. Paterington, *village du Comté d'Yorck, en Angleterre, à l'embouchure de l'Humber.*

PATERNIACUM, i. n. Payerne, Peterling, *ville de Suiſſe, capitale d'un Bailliage des Bernois.*

PATERNIANA, æ. f. Paſtrana, *bourg Duché dans la Caſtille Nouvelle, en Eſpagne, entre le Tage & la Tajana.*

PATERNIO, onis. m. Paternum, i. n. Paterno, *bourg Principauté, dans la vallée de Demona, en Sicile.*

PATERNUS, a, um. *Cic.* Paternel, de pere.

PATESCO, cis, cere. *neut. Virg.* S'ouvrir, ſe découvrir, commencer à paroître.

PATET, tuit, patere. *imperſonnel.* Il eſt clair, conſtant, évident, viſible, on ſçait, on voit.

PATHISSUS. *Voyez* Tibiſcus.

PATHMOS, i. f. Palmoſa, *une des iſles Sporades dans l'Archipel.*

PATIBILIS, m. f. le, n. is. *Cic.* Capable de ſouffrir, paſſible. ‖ Qu'on peut ſouffrir, qui ſe peut ſupporter, ſupportable.

PATIBULATUS, a, um. *Plaut.* Pendu, attaché au gibet *ou* à une potence. ‖ Au col de qui on a mis une canque, un palenk.

PATIBULUM, i. n. *Sall.* &

PATIBULUS, i. m. *Lucil.* Potence, gibet. ‖ *Non.* Barre qu'on met derriere une porte. ‖ *Cat.* Sorte d'inſtrument qui ſert aux vendanges. ‖ *Plaut.* Une canque, un palenk.

PATIENS, tis. *omn. gen. Cic.* Patient, qui ſupporte, qui ſouffre, qui endure *ou* qui a de la patience. *Patiens operum Virg. Laboris. Cic.* Dur au travail, qui ſupporte le travail. *-belli. Sall.* Capable de porter les armes. *-omnis incommodi. Col.* Qui eſt à l'épreuve de toute ſorte d'incommoditez. *-vetuſtatis. Plin.* Qui dure, qui ſe conſerve long-temps. *-veri. Sen.* Qui ſouffre qu'on lui diſe la verité. *-navium fluvius. Plin. J.* Un fleuve qui porte des navires. *-vomeris tellus. Virg.* Une terre aiſée à labourer. *-aratri taurus. Ovid.* Un taureau qui laboure, qui ſe laiſſe mettre à la charue *ou* ſous le joug.

PATIENTER. *adv. Cic.* Patiemment, avec patience, ſans impatience, ſans murmurer, avec tranquillité.

PATIENTIA, æ. f. *Cic.* Patience, conſtance à ſouffrir, courage à ſupporter. *Patientia paupertatis. Cic.* Conſtance, courage à ſouffrir la pauvreté, ſoûmiſſion à la pauvreté.

PATIENTIÆ Caput. Capo de Patientia, Le Cap de Patience, *ſur la côte meridionale de l'Tupi, dans la grande Tartarie, vis-à-vis la Terre de Jeſſo.*

PATINA, æ. f. *Ter.* Plat à faire cuire *ou* à ſervir les viandes; *d'où vient le mot de* patene *dans l'Egliſe.*

PATINARIUS, a, um. *Plaut.* Cuit dans un plat. ‖ *Suet.* Qui met, qui a ſouvent la main au plat, gourmand, goulu.

PATIOR, teris, paſſus ſum, ti. *dep. Cic.* Patir, ſouffrir, endurer, ſupporter, tolerer. ‖ Permettre, laiſſer faire. *Facilè patior. Cic.* J'en ſuis fort content, je le veux bien, je m'y accommode. *Ægrè pati. Plaut.* Ne pouvoir ſupporter. *Pati ævum. Col.* Durer long-temps, être de longue durée. *-fugam. Ovid.* Etre mis en fuite, être chaſſé. *-falcem. Plin.* Etre fauché, être coupé avec la faux. *-ætatem. Sen.* Etre de garde, pouvoir ſe garder *ou* ſe conſerver. *-jacturam. Col.* Faire une perte, recevoir un dommage, être en un préjudice. *-ſollicitudinem pro aliquo. Plin.* Etre en peine de *ou* pour quelqu'un. *Patitur tangi. Ovid.* Il ſe laiſſe toucher.

PATIORUS, i. f. Palazzuolo, *bourg de la vallée de Noto, en Sicile.*

PATISCUM, i. n. Paroczlo, *bourg de la Haute Hongrie, près d'Agria.*

PATNA, æ. f. Patna, *Royaume de l'Empire du Mogol en Aſie, au midi de celui de Pitan, entre le Gange & le Perſeli, vers leur confluent.*

PATRÆ Urbs & Sinus, arum. pl. f. Patras, *ville du Duché de Clarence en Morée, près du Golfe de Patras, qui eſt renfermé entre les côtes de Morée & de Livadie.*

PATRATIO, onis. f. *Vell. Pat.* Accompliſſement, execution de quelque deſir. *Patratione ejus. Id.* Par ſon moyen.

PATRATOR, oris. m. *Tac.* Qui fait, qui accomplit, qui met à execution, qui conſomme.

PATRATUS, a, um. *Tac.* Fait, accompli, achevé, fini, terminé, commis, conſommé, executé. *Patrata cædes. Tac.* Des meurtres commis. *Patratum bellum. Tac.* Une guerre terminée, finie. *Pater patratus. Liv.* Pere patrat, Heraut d'armes.

PATRES, trum. *plur.* de Pater.

PATRIA, æ. f. *Cic.* Patrie, pays natal.

PATRIARCHA, æ. m. *Bibl.* Patriarche.

PATRIARCHÆ Portus. Porto del Patriarcha, *ville & port du Royaume de Barca en Barbarie, dans l'Afrique.*

PATRIARCHATUS, ûs. m. *Cic.* Patriarchat, dignité de Patriarche.

PATRICA, æ. f. Patrica, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Campagne de Rome.*

PATRICIATUS, ûs. m. *Suet.* Dignité de Patrice, de Patricien, qualité de Noble, de Gentilhomme.

PATRICIDA, æ. m. f. *Cic.* Parricide, qui a tué ſon pere *ou* ſon meilleur ami.

PATRICIE. *adv. Plaut.* A la maniere des Patriciens, des perſonnes nobles, des Gentilshommes.

PATRICII, orum. *plur. m. Cic.* Les Patriciens, la race des premiers Senateurs de Rome, les premiers Nobles *ou* la premiere Nobleſſe, les Grands d'un Royaume. ‖ Les Dieux Janus, Saturne, le Genie, Pluton, Bacchus, le Soleil, la Lune & la Terre. *Patricii Franciæ.* Les Ducs & Pairs de France.

PATRICIUS, a, um. *Cic.* De Patricien, qui concerne les Patriciens, *&c.*

PATRICUS *Voyez* Paternus *&* Patricius.

PATRIDAVA, æ. *f.* Petterſdorf, *village de Tranſſylvanie, au levant de Viſſembourg.*

PATRIE. *adv. Quint.* En pere, paternellement.

PATRIMONIUM, i. *n. Cic.* Patrimoine, bien qu'on tient de pere & de mere.

PATRIMONIUM S. Petri. Le Patrimoine de S. Pierre, *partie des Etats de l'Egliſe, en Italie, entre le Duché de Caſtro, la Campagne de Rome, la Sabine, le Duché de Spolete, l'Orvietan & la Toſcane.*

PATRIMUS, a, um. *Tac.* Qui a ſon pere vivant, qui a encore ſon pere. *Patrima Virgo. Catul.* Minerve, Pallas.

PATRISSO, as, avi, atum, are. *neut. Ter.* Avoir les manieres de ſon pere, tenir de ſon pere, l'imiter, lui reſſembler dans ſes mœurs.

PATRITUS, a, um. *Cic.* Qui vient de pere, qu'on tient de pere.

PATRIUS, a, um. *Cic.* De pere, paternel. ‖ De la patrie, qui concerne la patrie. *Patriæ res. Cic.* Biens paternels, patrimoine. *Hoc patrium eſt. Ter.* Il eſt du devoir d'un pere, c'eſt agir en pere.

PATRO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Faire, accomplir, achever, finir, terminer, commettre, executer, conſommer. *Patrare expugnationem. Tac.* Achever de forcer une place. *-promiſſa. Cic.* Executer ſes promeſſes. *-facinus. Liv.* Commettre un crime *ou* faire une action.

PATROCINIUM, i. *n. Cic.* Défenſe, protection.

PATROCINOR, aris, atus ſum, ari. *dep Hirt.* Défendre, proteger, ſoûtenir les interêts, prendre la défenſe, mettre ſous ſa protection. *Patrocinari alicui. Hirt.* Prendre la défenſe *ou* ſoûtenir les droits de quelqu'un.

PATROCLEIA, æ. *f.* Patrocli Inſula Gaydaroniſi, *iſle de l'Archipel, dans le Golfe d'Egine, près de la côte de l'Attique.*

PATRONA, æ. *f. Cic.* Patrone, Protectrice, qui prend ſous ſa protection, Avocate.

PATRONATUS, ûs. *m. Paul. JCT. Voyez* Patrocinium. ‖ Le droit d'un Patron ſur les eſclaves, ſon autorité ſur ſes affranchis.

PATRONUS, i. *m. Cic.* Patron, défenſeur, protecteur, qui prend ſous ſa protection, qui ſoûtient les interêts, Avocat qui plaide pour. ‖ *Plaut.* L'ancien maître d'un affranchi.

PATRUELIS, *m. f. Cic.* Enfant de l'oncle paternel. ‖ Couſin germain paternel. *Patruelis ſoror. Perſ.* Couſine germaine du côté du pere.

PATRUELIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De couſin germain paternel, *ou* qui concerne les enfans des deux freres.

PATRUISSIMUS, i. *m. Plaut.* (Mot forgé par Plaute.) *pour dire* très-cher oncle *ou* oncle fâcheux *ou* ſevere.

PATRUUS, i. *m. Cic.* Oncle paternel *ou* du côté du pere.

PATRUUS, a, um. *Hor.* D'oncle paternel. ‖ Severe. *Metuere patruæ verbera linguæ* Craindre les reprimendes ſeveres.

PATUISSA, Patroviſſa, æ. *f.* Clauſembourg, Coloſwar, *ville de Tranſſylvanie, ſur le petit Samos, entre Samos & Albe Julie.*

PATULCIUS, i. *m. Ovid.* Surnom de Janus, *lorſque ſon Temple étoit ouvert pendant la guerre.*

PATULUS, a, um. *Virg.* Touffu, ample, large, étendu. ‖ *Ovid.* Ouvert.

PATYCOS, i. *f.* Paula, Paola, Paule, *ville de la Calabre citerieure, près de la Mer de Toſcane & de Coſence.*

PAVA, æ. *f. Col.* La femelle d'un Pan.

PAUCI, æ, a. *Cic.* Peu, petit nombre, petite quantité. *Pauca reſpondere. Cic.* Répondre peu de choſes.

PAUCIENS. *Feſt.* &

PAUCIES. *Non. adv.* Peu ſouvent, rarement.

PAUCILOQUIUM, i. *n. Plaut.* Peu de paroles, peu de mots.

PAUCITAS, atis. *f. Cic.* Le peu, le petit nombre, la petite quantité.

PAUCULI, æ, a. *Cic.* Fort peu, un fort petit nombre, une très-petite quantité.

PAUCUS, a, um. *Gell.* Peu. *Paucum poſt tempus. Hygin.* Peu de temps après.

PAVEFACTUS, a, um. *Ovid.* Epouvanté, à qui l'on a fait peur.

PAVEFIO, is, ieri. *neut. paſſ. Gell.* Etre épouvanté, avoir peur.

PAVEO, es, pavi, ere. *neut. Cic.* &

PAVESCO, is, ere. *neut. Gell.* Avoir peur, craindre, être épouvanté, apprehender, s'effrayer. *Pavere aliquid. Ter.* Craindre quelque choſe. *-dicere. Cic.* Apprehender de dire. *Paveſcere prodigia. Sil. It.* S'effrayer des prodiges. *-ad aliquid. Col.* Etre effrayé de quelque choſe.

PAUHATANUS. *Voyez* Pouvatanus.

PAVI. *pret. de* Paſco, *de* Paveo *ou de* Pavio.

PAVICULA, æ. *f.* &

PAVICULUM, i. *n. Col.* Hie, demoiſelle de paveur, batte.

PAVIDE. *adv. Liv.* Avec épouvante, avec frayeur.

PAVIDUS, a, um; ior, iſſimus. *Virg.* Craintif, peureux, timide.

PAVIMENTATUS, a, um. *Cic.* Pavé, carrelé.

PAVIMENTO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Paver, carreler.

PAVIMENTUM, i. *n. Cic.* Pavé, carreau à paver. *Pavimentum teſſellatum. Suet.* Planché, parqueté, parquetage.

PAVIO, is, ivi, itum, ire. *act. Col.* Battre pour applanir, paver, plancheier. ‖ Couvrir, joncher. *Terram pavire. Cic.* Couvrir, garnir la terre, frapper.

PAVITANS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui a peur, qui eſt effrayé, qui tremble de peur, ſaiſi de crainte, epouvanté.

PAVITATIO, onis. *f. Apul. Voyez* Pavor.

PAVITO, as, are. *neut. Ter.* Avoir ſouvent peur, être ſujet à avoir peur.

PAVITUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Pavio.

PAULA Calabriæ. Paule, Paola. *Voyez* Patycos.

PAULA Campaniæ Romanæ. Paula, Paule, *bourg de la Campagne de Rome, près du mont Circello, ſur un petit lac* ou *golfe, qu'on appelle* Port de Paula.

PAULATIM. *adv. Cic.* Peu à peu, petit à petit.

PAULIACUM, i. *n.* Pouilly, *ville du Nivernois, ſur la Loire, entre la Charité & Cône.*

PAULISPER. *adv. Cic.* Un peu de temps, pour un peu de temps, un moment, pour un moment.

PAULO. *adv. Cic.* Peu, un peu. *Paulò ampliùs, paulò minùs. Cic.* Un peu plus, un peu moins. *Paulò mox. Plin.* Bientôt après.

PAULON, Paulo, onis. *m.* Le Paglion, *riviere du Comté de Nice, qui ſe décharge dans la Mer de Gennes.*

PAULULUM. *adv. Cic.* Un peu, tant ſoit peu, très-peu.

PAULULUS, a, um. *Liv.* Très-peu, très-petit. *Pauluili homines. Liv.* Des petits bouts d'hommes. *Paulula pecunia. Plaut.* Très-peu d'argent, une fort petite ſomme. *Paulula via. Liv.* Fort peu de chemin. *Paululum hoc. Cic.* Ce peu de choſe, cette bagatelle. *Paululo redimere. Ter.* Racheter pour fort peu de choſe.

PAULUM. *adv. Cic.* Un peu, quelque peu, gueres. *Paulùm ſupplicii. Ter.* Un leger ſupplice.

PAULUS, a, um. *Ter.* Peu. *Paulo ſumptu. Ter.* Avec peu de dépenſe, à peu de frais, pour peu de choſe. *Paulo momento. Ter.* En moins de rien *ou* pour la moindre choſe.

PAVO, onis. *m. Col.* Un Paon, *oiſeau.*

PAVOLOCIA, æ. *f.* Pavoloca, *ville de Pologne dans la Baſſe Volhynie, ſur la Roſtowica.*

PAVONARIÆ Inſulæ. Le Pavonaré, les Pavonares, *deux iſles du Canal de Conſtantinople à l'entrée de la Mer Noire.*

PAVONINUS. *Col.* &

PAVONIUS, a, um. *Mart.* De Paon. *Muſcarium pavoninum. Mart.* Eventail de plumes de Paon.

PAVOR, oris. *m. Cic.* Peur, frayeur, épouvante, ſaiſiſſement de crainte. ‖ La divinité qui préſidoit à la frayeur.

PAUPER, eris. *omn. gen.* ior, rimus. *Cic.* Pauvre, indigent, neceſſiteux. *Pauper aquæ. Hor.* Qui a peu d'eau, dont les eaux ſont baſſes. *-in ære ſuo. Hor. in auro congeſto. Sen.* Qui eſt pauvre au milieu des richeſſes. *-eloquentia. Quintil.* Une froide & foible éloquence. *-terra. Virg.* Une terre maigre.

PAUPERCULUS, a, um. *Ter.* Fort pauvre, pauvre miſerable, pauvre malheureux.

PAUPERIES, ei. *f. Ter.* La pauvreté, l'indigence. ‖ *Paul. JCT.* Dommage cauſé par les bêtes.

PAUPERO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Appauvrir, rendre pauvre. *Pauperare aliquem aliquâ re. Hor.* Priver quelqu'un de quelque choſe.

PAUPERTAS, atis. *f. Cic.* Pauvreté, indigence. ‖ La Déeſſe de la pauvreté. *Paupertates temporum. Varr.* L'indigence, la miſere des temps.

PAUPERTINUS, *Varr.* &

PAUPERUS, a, um. *Plaut. Voyez* Pauper.

PAUSA, æ. *f. Plaut.* Pauſe, repos, arrêt, ceſſation. *Pauſam facere. Plaut.* Faire une pauſe, ſe repoſer.

PAUSEA, æ. *f. Col.* & Pauſia. *Virg.* Olive mûre qui commence à noircir.

PAUSILYPUM, i. *n.* Pauſilipus, i. *m.* Mons. Monte Poſilipo, *montagne de la Terre de Labour, au Royaume de Naples en Italie, entre Naples & Puzzole.*

PAUSO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Faire une pauſe, faire alte, s'arrêter, ceſſer.

PAUSULÆ. Monte del Olmo, *village de la Marche d'Ancone, en Italie, ſur le Chiento.*

PAVUS, i. *m. Gell. Voyez* Pavo.

PAUXILLATIM, &

PAUXILLISPER. *adv. Plaut.* Peu à peu, petit à petit.

PAUXILLULI, æ, a. *Ter.* Très-peu, un fort petit nombre, une très-petite quantité.

PAUXILLULUM. *adv. Ter.* Très-peu, ſi peu que rien, le moins du monde.

PAUXILLUM. *adv. Plaut.* Un peu, fort peu.

PAUXILLUS, a, um. *Lucr.* Très-petit, très-peu, très-petit nombre.

PAX, pacis. *f. Cic.* La paix. ‖ Silence, tranquillité, calme, repos. ‖ Pardon. *Ovid.* La Déeſſe de la paix. *Pacem petere. Cic. rogare. Ovid.* Demander pardon. *Pacem conciliare, facere, conficere.* Pacifier. *Pace tuâ. Prop. quod fiat tuâ. Ter.* Avec votre permiſſion, il ne vous déplaira pas, ſi vous le voulez bien, en cas que cela vous convienne, s'il vous plaît, pourvû que cela ne vous repugne point. *Pax Deûm dixerim. Liv.* Dieu me pardonne, ſi je dis. *Pace tuâ dixiſſe velim. Ovid. Cic. dixiſſe liceat. Plin.* Qu'il me ſoit permis, s'il vous plaît, de dire, je voudrois dire, avec votre permiſſion. *Pax ſit rebus. Cic.* Paix là, qu'on ſe taiſe, ſilence. *Pax abi. Plaut.* En voilà aſſez, adieu. *Paces ventorum. Lucr.* Calme, bonace, ceſſation de vents. *Paces & bella. Hor.* La paix & la guerre. *Paces bonæ. id.* Temps favorable.

PAX, cis. *f.* Paz, *ville de l'Amerique meridionale, dans la Province de los Charcas.*

PAXA, æ. *f.* Pax, Paxi, *bourg de la Baſſe Hongrie, ſur le Danube.*

PAXÆ, arum. *plur. f.* Inſulæ. Pachſu, *iſle de la Mer Jovienne, au midi de celle de Corfou.*

PAX Auguſta. Badajoz, *ville d'Eſpagne, dans l'Eſtremadure, ſur la Guadiane.*

PAX Julia. Beja, Bexa, *ville de Portugal, dans l'Alentejo.*

PAXILLUS,

PAXILLUS, i. *m. Col.* Petit pieu, pal, échalas. ‖ *Celſ.* Coin pour égaler une pointe d'os.

PE

PEBILIUM, Peblifium, i. *n.* Peblis, Pebils, *bourg* ou *ville de l'Ecoſſe meridionale, dans la Twedale, au confluent de la Twede & du Peblis.*

PECAIA, æ. *f.* Pecais, *bourg de France, dans le Languedoc, à l'embouchure du Rhône.*

PECCAMEN, inis. *n. Voyez* Peccatum.

PECCATOR, oris. *m.* &

PECCATRIX, icis. *f. Lact.* Pecheur, pechereſſe.

PECCATUM, i. *n.* &

PECCATUS, ûs. *m. Cic.* Peché, faute contre ſon devoir.

PECCO, as, avi, atum, are. *neut. Cic* Pecher, faire une faute, manquer à ſon devoir. *Peccat mihi ſi quid peccat. Ter.* S'il fait quelque faute, c'eſt ſur mon compte. *Peccare unam ſyllabam. Plaut.* Manquer à une ſyllabe. *-in aliquem. Ter.* Faire tort à quelqu'un. *-in publica commoda. Hor.* Faire tort au public. *-in eam partem. Cic.* Manquer de ce côté-là.

PECHINUM, i. *n.* Peking, *ville capitale de la Chine, autrement* Pekin, Pekeli, Xuntien. *Pechinenſis Provincia.* La Province de Peking, *la premiere des 15. Provinces de l'Empire de la Chine, entre le Chanſi* ou *Xanſi, le Honan, le Xantung & la Tartarie.*

PECKFELDIA. Peckfeld, *village de la Carinthie.*

PECORA. *Voyez* Pecus, oris.

PECORARIUS, i. *m. Aſc. Ped.* Qui a ſoin du bétail, des troupeaux. Qui prend à ferme du bétail, des troupeaux. ‖ Fermier du pied-fourché *ou* de l'impôt ſur le bétail.

PECOROSUS, a, um. *Stat.* Abondant en bétail. *Pecoroſum palatium. Prop.* Ménagerie, lieu où l'on nourrit toutes ſortes d'animaux.

PECQUENCURIA, æ. *f.* Pecquencour, *ville du Haimault, dans les Pays-Bas Catholiques, près de la Scarpe.*

PECTEN, inis. *n. Ovid.* Peigne à peigner, peigne de Cardeur, de Tiſſerand. ‖ Herſe de Laboureur. ‖ *Col.* Rateau de Jardinier, fauchet. ‖ *Virg.* Archet d'inſtrument de muſique. ‖ Le bâton d'un timpanon. ‖ *Hor.* Petoncle, *ſorte de poiſſon à coquille* ‖ *Plin.* Raye au long d'un arbre, à l'endroit où le bois peut ſe fendre. *Pecten veneris. Plin.* Le ſcandix, *herbe potagere ſemblable au cerfeuil.*

PECTENSIS Ager. *Voyez* Dunenſis.

PECTINARIUS, i. *m. Plaut.* Faiſeur de peignes.

PECTINATIM. *adv. Plin.* En forme de dents de peigne.

PECTINO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Paſſer le fauchet ſur... Herſer.

PECTO, is, pexi *ou* xui, pexum, *ou* pectitum, ctere. *act. Hor.* Peigner. ‖ *Col.* Carder. ‖ *Plin.* Serancer. ‖ *Col.* Paſſer le fauchet ſur... Herſer.

PECTORA. *Voyez* Pectus.

PECTORALE, is. *n. Plin.* Sorte d'armure pour couvrir la poitrine ‖ Le pectoral du grand-Prêtre des Juifs, *morceau d'étoffe garni de douze ſortes de pierres précieuſes qui lui couvroit l'eſtomach.*

PECTORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Celſ.* De la poitrine, pectoral, qui concerne la poitrine.

PECTOROSUS, a, um. *Col.* ior, iſſimus. *Plin.* Qui a une large poitrine.

PECTUNCULUS, i. *m. Plin.* Petoncle, *poiſſon à coquille.*

PECTUS, oris. *n. Virg.* La poitrine l'eſtomach, le ſein, la gorge. ‖ L'eſprit, l'entendement. ‖ Le cœur, l'affection. ‖ *Hor.* Le courage. *Pectus bene preparatum. Hor. certum. Virg.* Un grand courage, un courage ferme, intrepide. *Pectore toto. Cic.* De tout ſon cœur, de toute ſon ame.

PECTUSCULUM, i. *n. Plaut.* une petite poitrine.

PECU. *n. indecl. Plaut.* Le bétail.

PECUA, cuum. *plur. n. Liv.* Troupeaux, beſtiaux.

PECUARIA, orum. *plur. n. Virg.* Troupeaux, bétail. ‖ *Cic.* Impôts ſur le bétail, le pied-fourché.

PECUARIA, æ. *f. Varr.* La maniere d'élever le bétail, le lieu où l'on le nourrit. ‖ *Suet.* La profeſſion de ceux qui font des nourritures de bétail. ‖ *Varr.* Troupeau. *Pecuaria redimere. Cic.* Prendre la ferme du pied-fourché. *Pecuariam facere. Suet.* Faire des nourritures de beſtiaux. ‖ En faire le negoce. *Pecuaria equaria. Varr.* Un haras. *-oviaria. Varr.* Un troupeau de brebis.

PECUARIUS, i. *m. Aſc. Ped.* Paſtre, Berger, Bouvier. ‖ Fermier du pied-fourché, qui a affermé l'impôt ſur le bétail. ‖ Celui qui a fait des nourritures de beſtiaux.

PECUARIUS, a, um. *Cic.* De bétail, de troupeaux. *Pecuarius canis. Col.* Chien de Berger *ou* de Bouvier. *Pecuaria res ampla illi eſt. Cic.* Il eſt riche en bétail.

PECUDES, dum. *plur. f. Cic. Voyez* Pecus.

PECULATIO, onis. *f. Col. Voyez* Peculatus.

PECULATOR, oris. *m. Cic.* Voleur de deniers publics *ou* qui pille le public, concuſſionaire.

PECULATORIUS, a, um. *Varr.* Qui concerne le pecule, le bien qu'on a acquis par ſes ſoins.

PECULATUS, ûs. *m. Cic.* Peculat, vol des deniers publics, concuſſion, pillerie ſur le public.

PECULIARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* Particulier, propre, ſpecial. *Peculiare vinum Ulp.* Le vin des valets.

PECULIARITER. *adv. Quintil.* D'une maniere propre & particuliere, particulierement, ſpecialement.

PECULIATUS, a, um. *Cic.* Qui a amaſſé par ſon épargne, qui a acquis du bien par ſes ſoins.

PECULIO, as, avi, atum, are. *act. Plaut* Piller, excroquer. ‖ Priver de ce qu'on a épargné.

PECULIOSUS, a, um. *Plaut.* Qui eſt riche de ſon épargne, qui a acquis du bien par ſes ſoins.

PECULIUM, i. *n. Cic.* Pecule, ce qu'on a amaſſé par ſon épargne, ce qu'on a acquis par ſes ſoins, argent mis en reſerve, ce qui appartient en propre. *Peculium caſtrenſe. Pomp.* Ce qu'un ſoldat dans le ſervice tiroit de ſes parens *ou* ce qu'il avoit acquis à l'armée.

PECULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Flor.* Voler, divertir les deniers publics, piller le public, faire des concuſſions.

PECUNIA, æ. *f. Cic.* Argent monnoyé ‖ La Déeſſe des richeſſes. *Pecunia conducta Juv.* Argent pris à interêt. *-quaſtuoſa.* Donné à interêt. *-otioſa. Plin* Argent mort. *Pecuniâ præſenti* ou *numeratâ. Cic.* Argent comptant, en deniers comptans.

PECUNIÆ, arum. *plur. f. Cic.* Les biens, les richeſſes, l'opulence.

PECUNIARIUS, a, um. *Cic.* D'argent monnoyé, qui concerne l'argent, pecuniaire.

PECUNIOSUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic* Pecunieux, qui a beaucoup d'argent, riche en argent. *Pecunioſa artes. Mart.* Les manieres de gagner de l'argent, les arts qui ſont lucratifs.

PECUS, oris. *n. Cic.* Troupeau de bêtes, bétail. ‖ *Plin.* Une brebis. ‖ *Virg.* Toute ſorte d'animaux qu'on nourrit. ‖ *Cic.* Sot, ſtupide, animal, bête, nigaud. *Pecus equinum Col.* Un haras. *-volatile. Col.* Les oiſeaux, la volaille. *-niveum. Virg.* Les brebis. *-aquaticum. Col.* Les poiſſons. *-caprigenum. Virg* Troupeau de chevres. *-urbicum. Plaut.* Bêtes bourgeoiſes, les ſots de ville.

PECUS, udis. *f. Cic.* Troupeau de bêtes, toute bête qui paît & qui ſe laiſſe conduire. ‖ Sot, ſtupide, bête, animal. *Pecus aurea. Tac.* Une bête d'or. *-balans. Juv.* Une brebis, un mouton. *Pecudis conſilio uti. Cic.* Se ſervir du conſeil d'un ſot. *Pecudes terreſtres. Plaut.* Les animaux terreſtres. *-neptuni. Plaut.* ou *ſquamigera. Lucr.* Les poiſſons. *-barbigera. Lucr.* Les chevres.

PECUDA. *Cic. pour* Pecudes.

PEDA, æ. *f. Feſt.* Veſtige, trace, pas, l'empreinte du pied, piſte.

PEDA, æ. *f.* Pedum, i. *n.* L'Hoſteria dell' Oſa, *petit lieu de la Campagne de Rome, ſur la riviere d'Oſa.*

PEDÆUS, Pedieus, i. *m.* Le Pedeo, *riviere de l'iſle de Chypre, qui naît près de l'Olympe, & ſe jette dans la mer, près de Famagouſte.*

PEDALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* D'un pied, qui a un pied de dimenſion. *Pedalis in latitudine trabs. Caſ.* Une poutre d'un pied d'épaiſſeur.

PEDALIUM Promontorium. Le Cap de la Grecque *ou* de la Griega, *dans l'iſle de Chypre, au midi de Famagouſte.*

PEDAMEN, inis. *n. Col.* &

PEDAMENTUM, i. *n. Varr.* Echalas.

PEDANEUS, a, um. *Col.* D'un pied. ‖ *Voyez* Pedarius.

PEDARIUS, i. *m. Cic. Gell.* Chevalier Romain, *qui avoit droit d'entrer au Senat, & non pas celui d'y dire ſon avis; mais ſeulement d'aller ſe placer près de celui dont il approuvoit le ſentiment* ‖ Qui opine du bonnet.

PEDATIM. *adv. Plin.* Pas à pas, un pied devant l'autre, un pied l'un après l'autre, pied à pied.

PEDATIO, onis. *f. Col.* Echalaſſement, action de mettre des échalas, d'échalaſſer, de ramer.

PEDATURA, æ. *f. Front.* Certain nombre de pas, l'eſpace de tant de pas, meſure par pieds *ou* par pas.

PEDATUS, ûs. *m. Cat.* Fois. *Pedatu tertio Cat.* La troiſiéme fois.

PEDATUS, a, um. *Col.* Echalaſſé, où l'on a mis des échalas, qu'on a ramé ‖ *Suet.* Qui a des pieds. ‖ Paré, *terme de Blaſon.*

PEDELUCENSIS Lacus. Pie-di-Luco, *lac du Duché de Spolete, en Italie, dans l'Etat de l'Egliſe.*

PEDELUCUM, i. *n. olim* Tora, Pie-de-Luco, *bourg ſur le lac dont on vient de parler.*

PEDEMONTANUS, a, um. De Piedmont, Piedmontois.

PEDEMONTIUM, Pedemontanus Principatus. Le Piedmont, *Principauté d'Italie, entre les Alpes, l'Apennin, le Milanois, & l'Etat de Gennes.*

PEDENATIUM, i. *n.* Pezenas, *ville de France dans le Bas Languedoc, au confluent de la Peyne, & de l'Eraut.*

PEDEPRESSIM. *adv. Non.* A petit pas.

PEDES, dum. *plur. m Plaut.* Les poux. *Voyez* Pes.

PEDES, itis. *m. Virg.* Qui va à pied. ‖ Un pion du jeu d'échecs. ‖ *Cic.* Pieton, fantaſſin *Pedites. Caſ.* L'infanterie, les gens de pied.

PEDESTER, tris. *m. Quint. Curt.* Qui va à pied, pieton, fantaſſin, homme de pied.

PEDESTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Liv.* Qui eſt à pied, qui va à pied, qui concerne les gens de pied. ‖ *Plin.* Qui eſt ſur ſes pieds. *Pedeſtris ſtatua. Plin.* Statue en pied. *-oratio, Quint. ſermo. Hor.* Diſcours en proſe *ou* rampant, dont le ſtyle eſt ſans élevation. *-muſa. Hor.* Des vers qui ſentent la proſe, qui n'ont rien d'élevé. *-pugna Virg.* Combat d'infanterie. *Pedeſtres copia. Cic.* L'infanterie, les gens de pied. *Pedeſtre iter. Cic.* Journée d'un homme de pied.

PEDETENTIM. *adv. Cic.* Petit à petit, peu à peu; inſenſiblement, lentement, doucement, à petit pas.

PEDICA, æ. *f. Virg.* Lacet, collet.

PEDICINUS, i. *m Cat.* Piece de bois où eſt inſeré le bas d'une vis d'arbre de preſſoir.

PEDICOSUS, a, um. *Plaut. Voyez* Pediculoſus.

PEDICULARIS, *m. f.* re, *n.* is *Col.* &

PEDICULARIUS, a, um. Qui concerne les poux. *Pediculari morbo laborans Celſ.* Qui eſt mangé des poux.

PEDICULOSUS, a, um. *Mart.* Pouilleux, qui a des poux, plein de poux.

PEDICULUS, i. *m. Plin.* Petit pied. ‖ La queue des fruits & des feuilles. ‖ *Col.* Un pou, vermine.

PEDIRA, æ. *f.* Pedir, *ville des Indes, ſur la côte occidentale de l'iſle de Sumatra.*

PEDISSEQUA, æ. *f.* *Ter.* Fille de Chambre, une ſuivante.

PEDISSEQUUS, i. *m.* *Cic.* Page, laquais, valet de pied.

PEDITATUS, ûs. *m.* *Cic.* L'Infanterie, les gens de pied.

PEDITUM, i. *n.* *Catul.* &

PEDITUS, us. *m.* *Soſip.* Un pet.

PEDO, is, pepedi, dere. *Hor.* Peter, faire un pet.

PEDO, as, avi, atum, are. *act.* *Col.* Echalaſſer, mettre des échalas, ramer.

PEDO, onis. *m.* *Plaut.* Qui a de grands pieds. ‖ Pied-plat.

PEDOR, oris. *m.* *Voyez* Pædor.

PEDRAZZA, æ. *f.* Montana. Pedrazza della Sierra, *village de la Caſtille vieille, en Eſpagne.*

PEDUM, i. *n.* *Virg.* Houlette de Berger. ‖ Croſſe de Prelat.

PEDUM. *Voyez* Peda.

PEIKIAMUM Caput. Peſkiam, *petit Cap de la Natolie propre, ſur l'Archipel, entre Metelin & le Detroit de Gallipoli.*

PEGÆ, Pagæ. Livadoſta, *ville de Livadie en Grece, ſur le Golfe de Lepante.*

PEGASA, æ. *f.* *Voyez* Pegaſæ.

PEGASEIUS. *Perſ.* &

PEGASEUS, a, um. *Catul.* Qui concerne le cheval Pegaſe.

PEGASUS, i. *m.* Le cheval Pegaſe.

PEGIANUM, i. *n.* Pegian, *pays de l'Amaſie en Natolie, entre Suvas, Genech, l'Euphrate & l'Antitaurus.*

PEGMA, atis. *n.* *Phæd.* Machine de theatre pour les vols, ſecond theatre qui s'abaiſſe, s'éleve, s'avance, &c.

PEGMATIS, is. *m.* *Suet.* Gladiateur qui combattoit ſur un ſecond theatre mobile.

PEGNESUS, i. *m.* Pegnitz, *riviere d'Allemagne, en Franconie.*

PEGUUM, i. *n.* Pegu, *ville de l'Inde delà le Gange, capitale du Royaume de Pegu.* *Peguanum Regnum.* Royaume de Pegu, *dans la partie ſeptentrionale de la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, entre ceux de Brama, du Tunquin, de Siam, de Martaban & d'Arracan.*

PEGUUS Fluvius. Le Pegu, *riviere de l'Inde delà le Gange, autrement* Caypumo.

PEIBA Lacus. Le Lac de Peybas, *ou* de Peybus, *ſur les confins de la Livonie & de la Moſcovie.*

PEJERO, as, avi, atum, are. *neut.* *Cic.* Se parjurer, fauſſer ſon ſerment, jurer le contraire de ce qu'on ſçait *ou* de ce qu'on penſe.

PEINA, Poyna, æ. *f.* Peina, *ville du Cercle de la Baſſe Saxe, en Allemagne, dans l'Evêché d'Hildesheim, ſur la Suſe.*

PEJOR, *m.* *f.* jus, *n.* oris. *Cic.* Pire, plus mauvais, plus méchant. *In pejus ruere. Virg.* Empirer, aller de pis en pis. *Pejore loco res eſſe non poſſunt. Ter.* Les choſes ne peuvent aller plus mal, être en pire état.

PEJORO, as, avi, atum, are. *act.* *Paul. JCT.* Rendre pire, mettre en plus mauvais état, empirer.

PEISIDA, æ. *m.* Fluvius. Piſida, Peiſida, Piaſida, *riviere de la grande Tartarie.*

PEISO Lacus. Neuſidlerzée, le Lac de Neuſidler, *dans la Haute Hongrie, ſur les confins des Comtez de Maſſon & de Sapron.*

PEJUS. *adv.* *Cic.* Plus mal, pire.

PELA, æ. *f.* Palus, udis. *f.* Péel, *grand marais des Pays-Bas, ſur les confins du Brabant Hollandois.*

PELAGIÆ, arum. *pl.* *f.* Inſulæ. Les Coniglieri, Conigeras, *cinq iſles de la Mer de Barbarie, entre la Sicile, Malthe, & le Royaume de Tunis.*

PELAGICUS, &

PELAGIUS, a, um. *Col.* De mer, marin.

PELAGOSA, æ. *f.* Inſula. Pelagoſa, *iſle vers le milieu du Golfe de Veniſe.*

PELAGUS, i. *m.* & *plus ſouvent*, *n.* *Cic.* La haute mer, la pleine mer.

PELAMIS, idis. *f.* *Plin.* Un jeune thon qui ne paſſe pas un an.

PELANDIA, æ. *f.* Le Péeland, *pays de la Mairie de Boſleduc, dans le Brabant Hollandois.*

PELASGIA, æ. *f.* Pelaſgis, idis. *f.* Pelaſgiotis, idis. *f.* La Pelaſgie, *ancienne contrée de Theſſalie, entre l'Aliacmon, aujourd'hui* Palacas, & le Penée.

PELASGICUS, Pegaſicus, Pegaſæus Sinus. Le Golfo de Volio, *ou* d'Armiro, *dans l'Archipel, ſur les côtes de Theſſalie.*

PELEGRINUS Mons. Monte Pelegrino, *montagne de Sicile, près de Palerme.*

PELIAS, adis. *f.* *Ovid.* La lance d'Achille.

PELIAS, adis. *f.* Inſula. Colombara di Trapani, *iſle de la Mediterranée, ſur la côte occidentale de Sicile.*

PELICANUS, i. *m.* *Plin.* Pelican, *grand oiſeau.* ‖ Sorte de vaiſſeau de Chymiſte.

PELION, i. *n.* Pelius, i. *m.* Mons. Petras, *montagne de Theſſalie, en Grece, vers la côte orientale de la Preſqu'iſle que forme le Golfe de Saloniki.*

PELLA, æ. *f.* Cœleſyriæ. Pella, *ville de la Cœleſyrie,* ou *de la Terre ſainte, dans la Demi-Tribu de Manaſſé, à l'orient du Jourdain.*

PELLA, æ. *f.* Macedoniæ. Jenizzar, *ville de Macedoine, en Grece, au Sud-Eſt de Saloniki.*

PELLACIA, æ. *f.* *Lucr.* Fourberie, tromperie. *Pellacia ponti. Lucr.* Le calme, la bonace de la mer.

PELLAX, acis. *omn. gen.* *Virg.* Fourbe, trompeur.

PELLENE, es. *f.* Zaracha, *ville du Duché de Clarence, en Morée.*

PELLEX, icis. *f.* *Cic.* Concubine, maîtreſſe d'homme marié, perſonne qui fait galanterie avec un homme marié. ‖ Qui débauche. *Mater filia pellex. Cic.* Mere qui débauche ſa propre fille. *Regina pellex. Suet.* Qui a débauché la Reine.

PELLICATOR, oris. *m.* *Feſt.* Cajoleur, enjoleur, qui attire par de belles paroles.

PELLICATUS, ûs. *m.* *Cic.* Concubinage, adultere, galanterie avec un homme marié.

PELLICEM *Voyez* Pellex.

PELLICEO. *Ter.* *Voyez* Pellicio.

PELLICES. *Voyez* Pellex.

PELLICEUS, a, um. *Paul. JCT.* De peau, fait de peau.

PELLICIO, is, lexi, lectum, cere. *act.* *Cic.* Attirer par flaterie, enjoler. *Pellicere aliquid ab aliquo. Cic.* Attraper par careſſes, par flaterie quelque choſe de quelqu'un. *-ad ſe mulierem. Cic.* Enjoler une femme. *-in fraudem. Lucr.* Faire donner dans un paneau, affiner.

PELLICULA, æ. *f.* *Cic.* Une petite peau, une peau déliée, mince, délicate. *Pelliculam curare. Hor.* Avoir ſoin de ſa peau, ſe délicater, n'épargner rien pour ſe bien traiter, ménager ſa perſonne. *-veterem retinere. Perſ.* Demeurer dans ſes vieilles habitudes. *Continere ſe in pellicula. Mart.* Demeurer comme on eſt, être content de ſon état.

PELLICULO, as, avi, atum, are. *act.* *Col.* Couvrir d'une peau.

PELLIO, onis. *m.* *Plaut.* Pelletier, fourreur.

PELLIS, is. *f.* *Cic.* Peau. ‖ Fourure. ‖ Tente *Sub pellibus. Cic.* Dans les tentes. *Pellem alicui detrahere. Hor.* Démaſquer quelqu'un, lui ôter le maſque, le faire connoître pour ce qu'il eſt.

PELLITUS, a, um. *Hor.* Couvert, vêtu, habillé de peau *ou* d'une fourure.

PELLO, is, pepuli, pulſum, pellere. *act.* *Cic.* Pouſſer, chaſſer, éloigner, bannir, diſſiper, battre, frapper, toucher, repouſſer. *Pellere vino curas. Hor.* Diſſiper ſes chagrins par le vin. *-humum pedibus. Catul.* Trepigner, battre des pieds. *-ſitim. Hor.* Etancher ſa ſoif. *-morbos. Ovid.* Guerir les maladies. *-moram. Ovid.* Se hâter. *-metum. Cic.* Bannir la crainte. *-animum non mediocri cura. Liv.* Toucher ſenſiblement l'eſprit. *Pepulit aures vox meas. Sen.* Une voix a frappé mes oreilles.

PELLUCEO, es, luxi, cere. *neut.* *Quint.* Etre tranſparent.

PELLUCIDUS, a, um. *Plin.* Tranſparent.

PELOPONNESIUS, a, um. Du Peloponneſe, de la Morée.

PELOPONNESUS, i. *f.* La Morée, le Peloponneſe, *grande Preſqu'iſle, qui eſt la partie la plus meridionale de Grece, entre l'Archipel, & la Mer Ionienne.*

PELORUM Promontorium. Le Cap de Faro, *dans la vallée de Demona, en Sicile.*

PELSINA, Pelzina, æ. *f.* Pilſen, *ville de Bohême, capitale du Cercle de Pilſen.*

PELTA, æ. *f.* *Virg.* Sorte de petit bouclier échancré.

PELTASTA, &

PELTASTES, æ. *m.* *Liv.* Soldat armé de cette ſorte de bouclier.

PELTATUS, &

PELTIFER, a, um. *Ovid.* Armé d'un petit bouclier échancré.

PELVIS, is. *f.* *Varr.* Baſſin, plat.

PELUSIACUM Oſtium. La Rade de Damiette, *ſur le bras du Nil le plus oriental.*

PELUSIACUS, a, um. Qui eſt de Peluſe, de Damiette.

PELUSIUM, i. *n.* *Plin.* Peluſe, Damiette, *ville d'Egypte.*

PELUSIUM, i. *n.* Belhais, Peluſe, *ville de la Baſſe Egypte, ſur le bras du Nil le plus oriental.*

PELYSIA, *unde* Pelyſienſis Comitatus. Pelyſſ, *ou* Piſſen, *ville de la Baſſe Hongrie.* ‖ *Le Comté de Pelyſſ, entre celui d'Albe Royale & le Danube.*

PEMINOSUS, a, um. *Varr.* Craſſeux, ſale, de mauvaiſe odeur, puant.

PENARIA, æ. *f.* }
PENARIUM, i. *n.* *Varr.* } Office, dépenſe, garde-manger, lieu
PENARIUS, i. *m.* *Suet.* }
où l'on ſerre les proviſions d'une maiſon.

PENARIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne les proviſions d'une maiſon, l'office, la dépenſe.

PENAS, atis. *m.* *Liv.* Le logis, la maiſon, la famille. *Penates Regii. Sen. Tr.* Palais Royal, maiſon de Roi. *-patrii. Virg.* La maiſon paternelle *ou* les Dieux de la patrie. *-modici. Tac.* Une petite maiſon, une famille peu conſiderable. *A penatibus diis aliquem exterminare. Cic.* Chaſſer quelqu'un de ſa propre maiſon.

PENATES, tium, & tum. *pl.* *m.* *Cic.* Les Dieux Penates, les Dieux du foyer, Dieux domeſtiques, Dieux particuliers à chaque famille. ‖ Le logis, la maiſon.

PENATOR, oris. *m.* *Cat.* Celui qui porte la proviſion de bouche, pourvoyeur.

PENBROCHIUM, i. *n.* *unde* Penbrochienſis Comitatus. Penbrock, *ville du pays de Galles en Angleterre, capitale du Comté de Penbrock, ſitué entre les Comtez de Cardigan & de Carmarden.*

PENDA, æ. *f.* Inſula. Penda, *iſle de l'Ocean Ethiopien, ſur la côte du Zanguebar.*

PENDARACHIUM, i. *n.* Pendarachi, *bourg de la Natolie, ſur la Mer Noire, autrefois ville Epiſcopale.*

PENDENIUM, i. *n.* Pendenis, *Château d'Angleterre, dans le pays de Cornouaille, ſur le bord occidental du Golfe de Falmouth.*

PENDEO, es, pependi, penſum, dère. *neut.* *Cic.* Pendre d'enhaut, être pendu, accroché *ou* ſuſpendu. ‖ Dépendre, être ſujet. ‖ Etre en doute, en balance, en ſuſpens. *Pendere ab ore. Ovid.* Etre attentif à ce qu'on dit. *Summâ pendere aquâ. Ovid.* Flotter ſur l'eau.

PENDITUR. *Imperſ.* *Plin.* On paye.

PENDO, is, pependi, penſum, dere. *neut.* ou *act.* *Plin.* Peſer. ‖ *Cic.* Payer, ſatisfaire à ce qu'on doit. ‖ Examiner, conſiderer, eſtimer, priſer. *Pendere res ex levi conjectura. Cic.* Juger des choſes ſur de legeres conjectures. *-grates. Stat.* Rendre graces, remercier. *-magni. Lucr.* Eſtimer beaucoup, faire bien du cas. *-aliquid ſuo pondere. Cic.* Examiner bien une choſe. *-pœnas temeritatis. Cic.* Porter la peine de ſa temerité.

PENDULUS, a, um. *Ovid.* Qui pend, pendant, qui eſt pendu, ſuſpendu, accroché. ‖ *Hor.* Qui eſt en ſuſpens, en doute.

PENE. *adv.* *Cic.* Preſque, quaſi. *Penè dicam. Cic.* Peu s'en faut que je ne diſe. *Peniſſimè*

me perdidit. Plaut. Il ne s'en eſt fallu preſque rien qu'il ne m'ait perdu, il a failli à me perdre.

PENES. *Prépoſition qui gouverne l'accuſatif. Cic.* Au pouvoir, en la diſpoſition, en la poſſeſſion, en la puiſſance, à la diſcretion de… *Penes te es? Hor.* Etes-vous en votre bon ſens? vous poſſedez-vous? y penſez-vous? *Penes te culpa eſt. Ter.* C'eſt votre faute, vous ne devez vous en prendre qu'à vous, oui, c'eſt à vous à qui l'on doit s'en prendre, cela tombe ſur vous. *Penes te eſt. Ovid.* Cela dépend de vous, vous en étes le maître, il eſt en votre pouvoir, cela eſt à votre diſpoſition. *Penes auctores ſit fides. Plin.* Je m'en rapporte aux Auteurs, c'eſt ſur la foi des Auteurs. *Penes vos Pſalteria eſt. Ter.* La Muſicienne, la Chanteuſe eſt chez vous.

PENESUS, i. *m.* Mons. Le Peneſe *ou* La Baleſtra, *partie du Mont Apennin, entre l'Etat de Gennes & le val de Taro.*

PENETRABILIS, *m. f.* le, *n.* is *Ovid.* Penetrable, qu'on peut penetrer. ‖ *Virg.* Qui penetre, qui perce, perçant. ‖ *Stat.* Qu'on peut découvrir, qu'on peut penetrer, où l'on peut penetrer *ou* aller.

PENETRALE, is. *n. Virg.* Le lieu le plus retiré d'un édifice.

PENETRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui ſe fait au dedans, dans l'interieur de quelque édifice. ‖ *Virg.* Interieur, qui eſt au dedans. *Penetrale frigus Lucr.* Un froid perçant.

PENETRALIUS. *adv. Lucr.* Plus avant, plus intimement, en penetrant davantage.

PENETRATOR, oris. *m. Lucr.* Qui penetre, dont l'eſprit eſt perçant.

PENETRATUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de*

PENETRO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Penetrer, percer, entrer dedans, paſſer au-delà. ‖ Toucher interieurement. *Penetrare ſe in fugam. Plaut.* Prendre la fuite, gagner aux pieds.

PENEUS, i. *m.* Elidis Fluvius. Penée, *aujourd'hui* Igliaco, *fleuve de l'Elide, en Grece, aujourd'hui dans le Belveder en Morée.*

PENEUS, i. *m.* Theſſaliæ Penée, *riviere de Grece, entre le Mont Pelion & le Mont Oſſa,* ou bien *entre l'Epire & la Theſſalie.*

PENGABUM Regnum. Le Royaume de Pengab *ou* de Lahor, *province du Mogoliſtan, en Aſie, entre celle de Cachemire, de Multan, de Jenupar, de Naugracut, & de Banchiſch.*

PENICA, æ. *f* Penick, *bourg de Miſnie, en Haute Saxe, ſur la Mulde.*

PENICILLUM, i. *n. Celſ.* Tente à mettre dans une playe, plumaſſeau. ‖ *Quint.* Pinceau.

PENICILLUS, i. *m. Cic.* Pinceau. ‖ *Col.* Tente pour les playes. ‖ Drapeau avec lequel on les eſſuye. ‖ *Celſ.* Compreſſe qu'on met deſſus. ‖ Broſſe à laver.

PENICULAMENTUM, i. *n. Lucil.* Vieux lambeau, un guenillon.

PENICULUS, i. *m. Plin. Voyez* Penicillum, & Penicillus. ‖ *Feſt.* Torchon, broſſe, vergette, décrotoire.

PENINSULA, æ. *f. Liv.* Peninſule, langue de terre qui avance en mer, preſqu'iſle.

PENINSULA, æ. *f.* Oppidum. Peniſcola, *bourg du Royaume de Valence, en Eſpagne, ſur une petite preſqu'iſle.*

PENIS, is. *m. Cic.* La queue aux animaux. ‖ La verge aux hommes.

PENITUS, a, um. *Plaut.* Qui a une queue. *Penita offa. Plaut.* Piece de viande où tient la queue de l'animal.

PENITUS. *adv. Cic.* Bien avant, juſqu'au fond, à fond, profondement, entierement, tout-à-fait.

PENITUS, a, um. *Catul.* Interieur, qui eſt au dedans, au fond, dans le fond. *Penitus ex faucibus. Plaut.* Du fond de la gorge. *Penitiſſimo pectore abſcondere. Plaut.* Cacher au plus profond du cœur.

PENNA, æ. *f. Virg.* Grande plume d'oiſeau. ‖ *Cic.* Aîle. *Pennas nido majores extendere. Hor.* Vouloir paroître plus grand que l'on eſt, s'élever au deſſus de ſa condition.

PENNA, æ. *f.* Civita di Penna, *ville Epiſcopale du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, en Italie.*

PENNA Fidelis. *Voyez* Rupes Fidelis. Pennafiel.

PENNAFLORIUM. Pennaflor, *bourg d'Andalouſie, en Eſpagne.*

PENNATUS, a, um. *Plin.* Qui a des aîles, aîlé. ‖ Empenné. *Pennatus equus. Plin.* Pegaſe, le cheval aîlé.

PENNE, es. *f.* Neufville, *petite ville près de Lyon.*

PENNIGER, a, um. *Cic.* Qui a des aîles, aîlé. ‖ *Sil. Ital.* Empenné.

PENNINA Vallis. *Voyez* Valleſia.

PENNINUS, i. *m.* Partie des Alpes: *on la met au Grand Saint Bernard.*

PENNIPES, edis. *omn. gen. Catul.* Qui a des aîles aux pieds. ‖ Surnom de Perſée.

PENNIPOTENS, tis. *omn. gen. Lucr.* Qui a l'aîle forte, qui a de bonnes aîles. ‖ Oiſeau.

PENNOCRUCIUM, i. *n.* Penkridge, *village d'Angleterre dans le Comté de Stafford; autrefois ville des Cornaviens.*

PENNULA, æ. *f. Cic. diminut. de* Penna.

PENRITHUM, i. *n.* Penreth, *bourg ou ville d'Angleterre, dans le Comté de Cumberland, ſur les confins du Weſtmorland.*

PENRYNUM, i. *n.* Penryn, *bourg de Cornouaille, en Angleterre, ſur le golfe de Falmouth.*

PENSATIO, onis. *f. Papin. JCT.* Compenſation. ‖ *Plin.* Examen.

PENSATOR, oris. *m. Plin.* Qui peſe. ‖ Qui examine.

PENSATUS, a, um. *Sil. Ital. part. paſſ. de* Penſo.

PENSICULATE. *adv. Gell.* Avec examen, en peſant, en examinant.

PENSICULATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de*

PENSICULO, as, avi, atum, are. *act. Gell.* Peſer, examiner, conſiderer, faire attention à *ou* ſur.

PENSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Qui pend, qui eſt ſuſpendu, pendu *ou* accroché. *Penſilis homo. Plaut.* Un pendu. *-Uva. Hor.* Grappe qui tient au cep. *-hortus. Plin* Jardin ſur une terraſſe *ou* porté par des voutes. *-urbs. Plin.* Une ville bâtie ſur des voutes. *Penſile horologium. Vitr.* Une pendule. ‖ Une montre de poche. *-horreum. Col.* Un grenier. *Penſilia vehicula. Plin.* Des carroſſes, des chaiſes roulantes, des voitures ſuſpendues. *-phalerarum. Plin.* Caparaſſons de chevaux.

PENSIO, onis. *f. Cic.* Payement, l'action de payer ‖ *Vitr.* L'action de peſer. ‖ Le poids d'une choſe.

PENSITATIO, onis. *f. Plin.* Compenſation, ſupplément, recompenſe, l'action de reparer du tort *ou* une faute. ‖ *Aſc. Ped.* Payement annuel, *comme celui d'un impôt.*

PENSITATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

PENSITO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Peſer, examiner, conſiderer, faire attention à *ou* ſur. ‖ Compenſer, reparer, ſuppléer, faire une compenſation, recompenſer. ‖ *Cic.* Payer annuellement, *comme un impôt,* &c. *Prædia quæ penſitant. Cic.* Terres roturieres qui ſont ſujettes à des redevances, *comme cens & ventes, droits de champart.*

PENSO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Peſer ‖ Conſiderer attentivement, examiner de près, faire attention à *ou* ſur… obſerver avec ſoin. ‖ *Tac.* Compenſer, reparer, faire une compenſation, ſuppléer, recompenſer. *Penſare prolationis injuriam liberalitate. Front.* Dédommager par ſa liberalité du chagrin de l'attente. *-benefactis maleficia. Liv.* Compenſer les crimes avec les bonnes actions. *-pudorem neci. Ovid* Reparer par ſa mort l'injure faite à ſa pudeur. *-mœrore lætitiam. Plin.* Avoir autant de chagrin qu'on a eu de joye.

PENSUM, i. *n. Plaut.* Tâche, beſogne qu'on donne à faire à quelqu'un pour une journée. ‖ *Virg* Quenouillée. ‖ *Liv.* Soin. *Penſum ad ſuum ſe revocare. Cic.* Se mettre à ſon ouvrage, reprendre ſon occupation ordinaire. *-trahere. Ovid.* Filer. *Penſa Parcarum. Ovid.* Les quenouillées des Parques. *Penſi habere aliquid. Liv.* Se ſoucier de quelque choſe, s'en mettre en peine. *-non ducere. Val. Max. nihil habere. Sall.* ſe ſoucier peu, ne ſe mettre pas en peine. *-minus eſt quid dicatis. Liv.* Je me ſoucie moins que rien de ce que vous pouvez dire.

PENSUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Pendo. *Penſius nil quidquam nobis eſt quàm nos metipſi. Gell.* Rien au monde ne nous eſt plus conſiderable que nous mêmes.

PENTACONTARCHUS, i. *m. Bibl.* Officier, Capitaine de cinquante hommes.

PENTADORUM, i. *n. Plin.* Brique qui avoit cinq palmes de dimenſion.

PENTADORUS, a, um. *Vitr.* Qui a cinq palmes de dimenſion.

PENTAGII, orum. *pl. m.* Pentagioi, *bourg de la Livadie ſur le Golfe de Lepante, en Grece.*

PENTAGONUS, a, um. *Hygin.* Pentagone, qui a cinq angles.

PENTAMETER, tra, trum. *Ter.* Qui a cinq meſures *ou* de cinq pieds, vers pentametre.

PENTAPHYLLUM, i. *n. Plin.* Quintefeuille, *plante.*

PENTAPOLIS, is. *f.* Regio. La Pentapole, *c'eſt-à-dire,* les cinq Villes, *pays de la Terre de Chanaan, où étoient les cinq villes qui furent conſumées du feu du Ciel, au tems d'Abraham.*

PENTAPOLIS, is. *f.* Urbs Hetruriæ. Pentapole: *on voit la place de cette ville près du lac de Straccia-Cappa.*

PENTATHLUS, i. *m. Plin.* Athlete qui s'exerçoit aux cinq ſortes de combats des Jeux publics de la Grece

PENTECOSTE, es. *f.* La Pentecôte, le cinquantiéme jour après Pâques. ‖ L'eſpace de ſept ſemaines *ou* de cinquante jours. ‖ Sorte d'impôt, de tribut.

PENTELENSIS, Pentelicus Mons. Penteli, *montagne de Livadie, en Grece.*

PENTINA, æ. *f.* Pentina, *village de l'Abruzze citerieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

PENTIREMIS, is. *f. Hirt. Voyez* Quinqueremis.

PENU. *ind. n. Plaut. Voyez* Penus.

PENUARIUS, a, um. *Suet.* Qui concerne la depenſe, l'office, le garde-manger, les proviſions *ou* le lieu où l'on les garde.

PENULA, æ. *f. Cic.* Manteau, caſaque. *Vitr.* Chape d'une machine, chapiteau d'alembic.

PENULARIUM, i. *n. Nov.* Armoire à ſerrer les manteaux.

PENULATUS, a, um. Couvert d'un manteau, enveloppé d'une caſaque.

PENUM, i. *n. Ter. Voyez* Penus.

PENURIA, æ. *f. Cic.* Beſoin, diſette, manque de.

PENUS, i. *m. Plaut.* } Proviſion de bouche d'une maiſon.
PENUS, oris. *n. Col.* }
PENUS, ûs. *f. Lucil.* }

PEOR, Phogor, oris *m.* Peor *ou* Phogor, *montagne du pays des Moabites, à l'orient du Jourdain, vers ſon embouchure, dans la Mer Morte.*

PEPARETHUS Inſula. Saraquino, *iſle de l'Archipel, à l'endroit du Golfe de Salonique.*

PEPENDI. *pret. de* Pendeo *ou de* Pendo.

PEPERI. *pret. de* Pario.

PEPIGISSE. *Cic.* Avoir tranſigé, avoir accommodé, s'être accordé, être demeuré d'accord. *Voyez* Pango.

PEPLUM, i. *n. Cic. ou*

PEPLUS, i. *m. Virg.* Robe *ou* manteau d'étoffe à fleurs, voile de calice *ou* de femme avec la broderie, poele pour les morts, houſſe de cheval.

PEPO, onis. *m. Plin.* Melon, *fruit.*

PEPRICÆ, arum. *pl. f. Plin.* Medicamens qu'on applique pour aider à la digeſtion.

PEPULI. *pret. de* Pello.

PEPUGI. *pour* Pupugi.

PEPY[illegible]CHNUS, i. *m.* Fluvius. Salnich, *riviere de Grece, qui faiſoit autrefois les bornes de Macedoine au côté du midi.*

PEQUINUM, i. *n. Voyez* Pechinum.

PER. *Prépoſ. qui gouv. l'accuſ. Cic. & qui s'exprime en François par* à, au, à cauſe, à l'occaſion, au tems, avec, de, du, durant, dans, en, entre, par, parmi, pendant, pour, ſans, ſous. *Per otium. Cic.* A loiſir, à ſon loiſir, à ſa commodité. *Per vices. Plin.* Tour à tour, chacun à ſon tour. *Per tempus*

advenis. Ter. Vous venez à têms, tout à point. *Per infrequentiam. Liv.* A cauſe du petit nombre de gens *ou* du peu de monde. *Per Deos oro te. Cic.* Je vous conjure pour l'amour *ou* au nom des Dieux. *Per medios hoſtes. Virg.* Au milieu des ennemis, à travers les ennemis. *Per annonam caram. Plaut.* Au tems de l'année chere, du tems de la cherté. *Per adoptionem pater. Plin. J.* Pere par adoption, pere adoptif. *Per comitatem. Plaut.* Par honnêteté. *Per ſe. Cic.* De ſoi-même, par ſoi-même. *Per noctem. Plin.* De nuit, pendant la nuit. *Per manus alteri tradere. Cic.* Donner de main en main. *Per omnes dies. Plin.* De jour en jour, tous les jours, chaque jour. *Per ſummum dedecus. Cic.* Avec beaucoup de deshonneur. *Per gratiam alicujus abire. Plaut.* Sortir, ſe retirer avec la permiſſion, l'approbation *ou* l'agrément de quelqu'un. *Per dilationes. Liv.* En remettant toûjours, en tirant en longueur. *Per occultum. Ter.* En cachette, en ſecret, ſecretement. *Per viam. Plaut.* En chemin faiſant, le long du chemin, par le chemin. *Per ſomnium. Cic.* En ſonge, en rêve. *Per omnia. Col.* En tout & par tout. *Per omnia laudabilis. Vel. Pat.* Louable en toutes choſes. *Per riſum. Cic.* En riant. *Per jocum* ou *ludum. Cic.* En jouant, en badinant, par jeu, par plaiſir. *Per folia coctus fructus. Plin.* Un fruit qui a mûri entre les feuilles, parmi les feuilles, au travers des feuilles. *Per vinum lapſus. Sen.* Qui s'eſt laiſſé tombé pour avoir trop bû *ou* à qui le vin a fait faire une faute. *Per ſe Furnium vidi libentiſſimè. Cic.* J'ai vû très-volontiers Furnius pour l'amour de lui-même. *Per maturitatem dehiſcens. Plin.* Qui s'entrouvre, qui ſe fend, qui ſe creve pour être trop mûr. *Per ſe ſolus exercebat. Liv.* Il s'exerçoit ſeul ſans l'aide de perſonne. *Per pacem liceat te alloqui. Plaut.* Sans vous fâcher, qu'il me ſoit permis de vous dire un mot; avec votre permiſſion, que je puiſſe vous parler ſans que vous vous mettiez en colere, voulez-vous bien que je puiſſe vous entretenir paiſiblement. *Per te ſtetit. Ter.* Il n'a tenu qu'à vous. *Per ſpeciem venandi. Liv.* Sous prétexte d'aller à la chaſſe, faiſant ſemblant de chaſſer. *Per ſimulationem amicitiæ. Cic.* Sous couleur d'amitié. *Per me licet. Plaut.* A mon égard je le veux bien, pour moi j'y conſens, j'y donne les mains.

PERA, æ. *f. Mart.* Sac, beſace, havreſac, poche, valiſe, male.

PERA Indiæ. Pera, *ville de l'Inde deçà le Gange, ſur la côte occidentale de la Preſqu'iſle de Malaca.*

PERA, Peræa Thraciæ. Pera, *bourg de Romanie, dans la Turquie d'Europe, fauxbourg de Conſtantinople, de l'autre côté du port.*

PERABSURDE. *adv. Plaut.* D'une maniere fort abſurde, très-impertinemment.

PERABSURDUS, a, um. *Cic.* Fort abſurde, très-impertinent, tout à fait hors de propos.

PERACEO, es, cui, cere. *Col. Voyez* Peraceſco.

PERACER, *m.* cris. *f.* cre, *n.* is. *Plaut.* &

PERACERBUS, a, um. *Cic.* Fort acre, très-aigre. ‖ Très-perçant, fort penetrant *ou* ſubtil.

PERACESCO, is, cui, cere. *neut. Plaut.* S'aigrir fort, devenir fort aigre *ou* très-acre.

PERACTIO, onis. *f. Cic.* Accompliſſement, achevement, fin.

PERACTOR, oris. *m. Sen.* Qui acheve, qui finit, qui accomplit, qui termine.

PERACTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perago.

PERACUO, is, cui, cutum, ere. *act. Cic.* Amenuiſer fort, rendre fort menu par le bout, aiguiſer extrêmement.

PERACUTE. *adv. Cic.* Fort ingenieuſement, très-ſubtilement, avec bien de l'eſprit, avec beaucoup de ſubtilité.

PERACUTUS, a, um. *part. paſſ. de* Peracuo. ‖ Très-ingenieux, fort ſubtil, plein d'eſprit, très-fin, fort delicat.

PERADOLESCENS, tis. *m. Cic.* Qui eſt encore bien jeune.

PERADOLESCENTULUS, i. *m. Corn. Nep.* Tout-à-fait jeune.

PERÆDIFICATUS, a, um. *Col. part. paſſ. de*

PERÆDIFICO, as, avi, atum, are. *act. Vitr.* Achever de bâtir, finir un bâtiment.

PERÆQUE. *adv. Cic.* Fort également, de la même maniere. *Peraquè narrabat. Cic.* Il racontoit auſſi.

PERÆQUO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Egaler entierement *ou* remplir tout-à-fait.

PERÆQUUS, a, um. *Cic.* Fort égal, très-juſte.

PERAGITO, as, avi, atum, are. *act. Sen.* Agiter violemment, pourſuivre vivement.

PERAGO, is, egi, actum, gere. *act. Plaut.* Mener *ou* conduire juſqu'à la fin. ‖ *Cic.* Achever, finir, terminer. ‖ Accomplir. *Peragere juſſa. Ovid.* Executer les ordres qu'on a reçus, s'acquitter de ſa commiſſion. *-æſtates ſalubres. Hor.* Paſſer les étez en bonne ſanté. *-res geſtas. Liv.* Faire des memoires hiſtoriques, écrire l'hiſtoire. *-cibum. Plin.* Achever de manger, faire la digeſtion. *-partes ſuas. Plin. J.* Remplir ſes devoirs. *-reum. Ulp.* Pouſſer un criminel à bout. *-latus enſe. Ovid.* Paſſer ſon épée au travers du corps.

PERAGRATIO, onis. *f. Cic.* L'action de voyager, le voyage.

PERAGRO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Parcourir *ou* traverſer en voyageant, voyager, faire voyage. *Peragrare totum orbem victoris. Cic.* Porter ſes armes victorieuſes par toute la terre. *-mente. Cic.* Parcourir en eſprit, voyager en eſprit. *-latebras ſuſpicionum. Cic.* Découvrir tous les ſujets de ſoupçons juſqu'aux moindres conjectures. *-per animos hominum. Cic.* Penetrer dans l'interieur des hommes.

PERALBUS, a, um. *Apul.* Très-blanc.

PERAMANTER. *adv. Plin.* Fort affectueuſement, avec beaucoup d'amitié, d'une maniere pleine d'affection avec de grands témoignages d'amour.

PERAMBULATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de ſe promener de côté & d'autre, çà & là.

PERAMBULATORIUM, i. *n. Caſ.* Promenade autour.

PERAMBULO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Courir le pays.

PERAMICE. *adv. Gell.* Très-amiablement, fort affectueuſement.

PERAMO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Aimer extrêmement, tendrement, &c.

PERAMPLUS, a, um. *Cic.* Fort grand, fort ample, d'une grande étendue.

PERAMPUTATIO, onis. *f. Varr.* L'action d'enlever, d'emporter *ou* d'ôter en coupant.

PERAMPUTO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Couper entierement, ôter tout-à-fait en coupant.

PERANGUSTE. *adv. Cic.* D'une maniere très-ſerrée, fort ſuccincte, fort courte, très-étroite, fort preſſée.

PERANGUSTUS, a, um. *Cic.* Fort étroit, fort ſerré, fort preſſé, fort ſuccint.

PERANNA, æ. *f. Ovid.* Une Déeſſe des Romains.

PERANNO, as, avi, atum, are. *neut. Suet.* Durer un an, vivre une année.

PERANTIQUUS, a, um. *Cic.* Fort ancien.

PERAPPOSITUS, a, um. *Cic.* Fort propre, très-convenable, qui vient fort bien.

PERARATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Peraro.

PERARDUUS, a, um. *Cic.* Très-âpre, très-eſcarpé, très-roide, très-élevé, fort difficile, fort mal-aiſé.

PERARESCO, is, rui, cere. *neut. Col.* Se ſecher entierement, devenir tout-à-fait ſec.

PERARGUTE. *adv. Petr.* Très-ingenieuſement, fort ſubtilement, avec beaucoup d'eſprit.

PERARGUTUS, a, um. *Cic.* Fort ingenieux, très-ſubtil.

PERARIDUS, a, um. *Plin.* Tout-à-fait aride, très-ſec.

PERARMATIO, onis. *f. Veget.* L'action d'armer de pied en cap.

PERARMO, as, avi, atum, are. *Q. Curt.* Armer de pied en cap *ou* juſqu'aux dents.

PERARO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Labourer tout-à-fait, faire des rayes. *Perarare pontum. Sen. Tr.* Naviguer. *-auro carmina. Stat.* Ecrire des vers en lettres d'or. *-ora rugis. Ovid.* Couvrir un viſage de rides.

PERASPER, ra, rum. *Celſ.* Fort rude.

PERASTA, æ. *f.* Peraſta, Peraſto, *ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, ſur la Mer de Marmara.*

PERASTUTE. *adv. Plaut.* Fort finement, avec beaucoup de ruſe.

PERATTENTE. *adv. Cic.* Fort attentivement, avec grande attention.

PERATTENTUS, a, um. *Cic.* Fort attentif, qui a beaucoup d'attention.

PERBACCHOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Faire la débauche avec excès.

PERBEATUS, a, um. *Cic.* Fort heureux, très-fortuné, rempli de bonheur.

PERBELLE. *adv. Cic.* D'une très-belle maniere.

PERBENE. *adv.* Très-bien, parfaitement bien, fort bien.

PERBENEVOLE. *adv. Q. Curt.* Avec beaucoup de bienveillance.

PERBENEVOLUS, a, um. Qui a beaucoup de bienveillance, qui affectionne fort. *Perbenevolus alicui. Cic.* Qui veut beaucoup de bien à quelqu'un, qui lui eſt fort affectionné.

PERBENIGNE. *adv. Cic.* Avec beaucoup de douceur, avec bien de la bonté.

PERBIBESIA, æ. *f. Plaut.* Grande avidité de boire.

PERBIBO, is, bibi, bibitum, bere. *act. Col.* Boire tout. *Perbibere lacrymas. Ovid.* Se faire violence, pour retenir les larmes.

PERBLANDE. *adv. Gell.* Avec force careſſes.

PERBLANDUS, a, um. *Cic.* Fort careſſant, très-flateur.

PERBONUS, a, um. *Cic.* Fort bon, excellemment bon.

PERBREVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *Cic.* Fort bref, très-court.

PERBREVITER. *adv. Cic.* Très-ſuccinctement, d'une maniere fort courte, fort conciſe, en très-peu de mots.

PERCA, æ. *f. Plin.* Perche, *poiſſon d'eau douce.*

PERCACO, as, are. *Plaut.* Embrener tout-à-fait.

PERCÆDO, is, cecidi, cæſum, dere. *act. Flor.* Tailler en pieces, défaire à plate coûture.

PERCALEFACTUS, a, um. *Lucr.* Tout-à-fait échauffé.

PERCALEO, es, lui, lere, &

PERCALESCO, is, lui, cere. *neut. Ovid.* Devenir tout-à-fait chaud, s'échauffer entierement.

PERCALLEO, es, lui, lere. &

PERCALLESCO, is, lui, cere. *neut. Cic.* S'endurcir. *Percallere uſum rei. Cic.* Sçavoir parfaitement l'uſage d'une choſe, la poſſeder en perfection.

PERCANDEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Vitr.* Rendre tout-à-fait blanc *ou* fort blanc.

PERCANDIDUS, a, um. *Celſ.* Fort blanc, d'une grande blancheur.

PERCANTATIO, onis. *f. Feſt.* Enchantement, incantation, charme.

PERCANTATRIX, icis. *f. Plaut.* Enchantereſſe, Magicienne.

PERCARUS, a, um. *Tac.* Très-cher, fort cheri.

PERCAUTE. *adv. Plaut.* Avec de grandes précautions.

PERCAUTUS, a, um. *Cic.* Très-circonſpect, qui prend beaucoup de précaution, fait avec circonſpection.

PERCELEBRATUS, a, um. *Cic.* Fameux, très-connu. *part. paſſ. de*

PERCELEBRO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Publier par tout, vanter fort.

PERCELEBROR, aris, atus ſum, ari. *Cic.* Etre dans la bouche de tout le monde, faire l'entretien du public, être publié par tout.

PERCELER, eris. *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* Fort prompt, fort ſoudain, très-ſubit, fort vîte.

PERCELERITER. *adv. Cic.* Très-promptement, fort ſoudainement.

PERCELLO, is, culi, culſum, lere. *act. Cic.* Abattre, renverſer, jetter par terre. ‖ *Stat.* Frapper.

PERCENSEO, es, ſui, ere. *act. Cic.* Raconter. ‖ Parcourir. ‖ Nombrer, ſupputer, compter, faire le dénombrement.

PERCEPI. *prét. de* Percipio.

PERCEPTIO, onis. *f. Cic.* Recolte, cueillette, l'action de cueillir, de ramaſſer. ‖ Intelligence, perception, l'action de comprendre, de concevoir.

PERCEPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Percipio. *Percepta voluptas. Ovid.* Plaiſir qu'on a goûté, qu'on a ſenti.

PERCERPO, is, cerpſi, pere. *Gell.* Comprendre, concevoir, entendre.

PERCIDO, is, ere. *Plaut. Voyez* Percutio & Tundo. *Percidere os. Plaut.* Couper le viſage, faire une eſtafilade, balafrer.

PERCIEO, es, *ou* is, ivi, citum, ere, *ou* ire. *act. Lucr.* Emouvoir vivement, toucher beaucoup.

PERCINGO, is, xi, ctum, gere. *Col.* Entourer, mettre autour.

PERCIPIO, is, cepi, ceptum, pere. *act. Cic.* Cueillir, recueillir, prendre, recevoir. ‖ Apprendre, comprendre, concevoir, entendre, connoître. *Percipere oculis. Cic.* Appercevoir. *-ſenſibus. Cic.* Sentir, concevoir ſenſiblement, connoître par les ſens.

PERCISUS, a, um. *Tibul. part. paſſ. de* Percido.

PERCITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Percieo. *Percitus dolore. Sen. Tr.* Outré de douleur. *-irâ. Plaut.* Tranſporté de rage. *-incredibili re. Ter.* Frappé vivement d'une choſe incroyable. *-motu æterno. Luc.* Pouſſé d'un éternel mouvement.

PERCLAMO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Crier fort, s'écrier.

PERCNOS, i. *m. Plin.* Eſpece d'aigle.

PERCOARCTO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Preſſer fort, reſſerrer fortement, ſerrer beaucoup.

PERCOCTUS, a, um. *Plin.* Entierement cuit. ‖ Tout-à-fait mûr. *part. paſſ. de* Percoquo.

PERCOGNITUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

PERCOGNOSCO, is, gnovi, gnitum, gnoſcere. *act. Plaut.* Connoître parfaitement.

PERCOLATIO, onis. *f. Varr.* L'action de filtrer *ou* de paſſer par la chauſſe.

PERCOLATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

PERCOLO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Paſſer par la chauſſe, par la manche, filtrer, couler au travers de quelque choſe pour clarifier.

PERCOLO, is, lui, cultum, lere. *act. Plaut.* Honorer, reſpecter beaucoup, avoir beaucoup d'attache, bien du reſpect, de la veneration. ‖ *Plin. J.* Achever de polir, d'orner, de parer.

PERCOMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Cic.* Fort civil, très-honnête.

PERCOMMODE. *adv. Cic.* Fort à propos, tout à point, fort bien.

PERCONDITUS, a, um. *Cic.* Fort caché.

PERCONTATIO, onis. *f. Cic.* Enquête, recherche, information, interrogation, demande.

PERCONTATOR, oris. *m. Hor.* Un perpetuel enquêteur, un curieux importun, un homme qui s'informe de tout.

PERCONTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* S'enquerir, s'enquêter, s'informer, interroger, demander des nouvelles de . . . *Percontatum ire ad portum. Ter.* Aller s'enquêter, s'informer au port.

PERCONTUMAX, acis. *omn. gen. Ter.* Fort opiniâtre, fort têtu, qui abonde fort en ſon ſens, qui n'en veut point démordre, fort attaché à ſon ſentiment.

PERCOPIOSE. *adv. Plin.* Très-copieuſement, fort amplement, très-abondamment.

PERCOPIOSUS, a, um. *Plin. J.* Très-abondant.

PERCOQUO, is, xi, ctum, quere. *act. Plin.* Cuire, faire cuire parfaitement. ‖ *Ovid.* Mûrir tout-à-fait.

PERCREBRESCO, is, brui, ere. *neut. Cic.* Se divulguer fort, ſe répandre par tout, devenir fort public. *Percrebuit fama omnium ſermone* ou *percrebuit fama. Cic.* On dit par tout, le bruit s'eſt répandu, c'eſt un bruit fort commun, la nouvelle a couru.

PERCREPO, as, pui, pitum, pare. *n. Cic.* Retentir, reſonner fort.

PERCRUCIATUS, a, um. *Tert. part. paſſ. de*

PERCRUCIO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Tourmenter fort *ou* avec excès.

PERCRUDO. *adv. Col.* Tout-à-fait crument, ſans aucune maturité.

PERCRUDUS, a, um. *Col.* Tout-à-fait crud, qui n'eſt aucunement mûr.

PERCUDO, is, di, ſum, dere. *act. Col.* Percer tout-à-fait. *Paul. J. C. T.* Clorre, fermer tout-à-fait.

PERCULSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Percello. *Perculſus caſu. Virg.* Touché d'un accident. *-improviſâ interrogatione. Ter.* Surpris d'une demande imprévûë. *-timore. Cic.* Saiſi de crainte.

PERCULTE. *adv. Apul.* Avec beaucoup d'ajuſtement, de propreté, fort proprement. ‖ Avec bien de la veneration.

PERCULTUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Percolo.

PERCUNCTATIO, onis. *f. Liv.* Enquête, recherche, information.

PERCUNCTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut. Voyez* Percontor. *Percunctari aurem ſuam. Gell.* Conſulter ſon oreille.

PERCUPIDO. *adv. Sen.* Très paſſionnement, avec beaucoup d'ardeur, fort ardemment.

PERCUPIDUS, a, um. *Cic.* Très-paſſionné, qui ſouhaite fort, fort affectionné. *Percupidus alicujus. Cic.* Très-paſſionné pour quelque perſonne.

PERCUPIO, is, ivi, itum, ere. *act. Ter.* Souhaiter avec paſſion, deſirer ardemment.

PERCURATUS, a, um. *Q. Curt. part. paſſ. de* Percuro.

PERCURIOSUS, a, um. *Cic.* Très-ſoigneux, fort exact.

PERCURO, as, avi, atum, are. *act. Q. Curt.* Guerir parfaitement.

PERCURRO, is, curri, cucurri, rere. *neut.* ou *act. Cic.* Courir en hâte, promptement. ‖ Parcourir. ‖ *Cic.* Toucher legerement, toucher en paſſant, parcourir. *-Magiſtratum. Plin. J. Honores. Suet.* Paſſer par les charges, exercer une charge. *Curriculo percurrere. Ter.* Aller en chaiſe de poſte. *Percurritur ſuperf. Cic.* On parcourt. ‖ On touche legerement.

PERCURSATIO, onis. *f. Cic.* L'action de parcourir, courſe.

PERCURSATOR, oris. *m. Mart.* Qui parcourt, fureteur, ardent d'aller.

PERCURSIO, onis. *f. Cic.* L'action de parcourir. ‖ Courſe.

PERCURSO, as, avi, atum, are. *neut. Liv.* Courir, parcourir, faire des courſes. *Percurſare finibus regionis. Liv.* Faire des courſes ſur les frontieres d'un païs.

PERCURSUS, ûs. *m. Liv. Voyez* Percurſio.

PERCUSSIO, onis. *f. Cic.* L'action de frapper. ‖ Battement. (*en muſique, &c.*) *Percuſſio capitis. Cic.* Coup à la tête. *Percuſſionum modi. Cic.* Les differens battemens de meſure, les diverſes manieres de battre la meſure. (*en muſique.*)

PERCUSSURA, æ. *f. Veget. Voyez* Percuſſus.

PERCUSSUS, ûs. *m. Vitr.* Frappement, battement. *Percuſſus venarum. Plin.* Le battement du pouls.

PERCUSSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PERCUTIO, is, cuſſi, cuſſum, tere. *act. Cic.* Frapper, battre, donner des coups. *Percutere ſecuri. Cic.* Donner un coup de hache *ou* couper la tête. *-petitum. Sen.* Donner où l'on viſe, toucher *ou* frapper à ſon but. *-fulmine. Cic.* Foudroyer. *-ſtricto acutoque articulo. Petron.* Donner des chiquenaudes. *-foſſam. Plin. J.* Creuſer une foſſe, un foſſé. *-palpo. Plaut.* Careſſer avec la main, frapper par de petits coups de main. *-fœdus cum aliquo. Plin. J.* Faire alliance avec quelqu'un. (*ſoit en ſe frappant l'un à l'autre dans la main, ſoit en jettant un caillou à la tête de la victime qu'on alloit immoler.*) *Percuti ſydere. Mart.* Etre bruiné, niellé. *Fortuna vulnere. Cic.* Recevoir un revers de fortune.

PERDECORUS, a, um. *Plin.* Tout-à-fait beau.

PERDELEO, es, ere. *Veget.* Effacer entierement ou tout-à-fait.

PERDELIRUS, a, um. *Lucr.* Tout-à-fait extravagant.

PERDENSUS, a, um. *Col.* Fort condenſé, très-ſerré, fort épais *ou* preſſé.

PERDESPUO, uis, uere. *Catul.* Mépriſer, regarder comme un crachat.

PERDICES. *Voyez* Perdix.

PERDIDI. *prét. de* Perdo.

PERDIFFICILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Très-difficile, fort mal-aiſé.

PERDIFFICULTER, *&c.*

PERDIFFICILITER. *adv. Cic.* Très-difficilement, fort mal-aiſément.

PERDIGNUS, a, um. *Cic.* Très-digne. *Perdignus amicitiâ. Cic.* Très-digne d'amitié.

PERDILIGENS, tis. *omn. gen. Cic.* Fort diligent, très-ſoigneux, fort exact.

PERDILIGENTER. *adv. Cic.* Fort diligemment, très-ſoigneuſement, avec bien de l'exactitude, avec beaucoup de diligence *ou* de ſoin.

PERDISCO, is, didici, cere. *act. Cic.* Apprendre parfaitement, en perfection.

PERDISERTE. *adv. Cic.* Fort éloquemment, en très-beaux termes.

PERDITE. *adv. Cic.* En homme perdu, en ſcelerat, méchamment. ‖ *Ter.* Eperduement. ‖ *Quintil.* De toutes ſes forces. *Perditè amare. Ter.* Aimer éperduement. *-conari. Quint.* Faire tous ſes efforts, mettre tout en œuvre.

PERDITIO, onis. *f. Plin.* Perte, ruine, deſtruction.

PERDITOR, oris. *m. Cic.* Deſtructeur, qui renverſe, qui ruine.

PERDITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perdo. *Perditus ære alieno. Cic.* Accablé de dettes. *-mœrore. Cic.* Abîmé dans le chagrin. *-fame. Cic.* Qui meurt de faim. *-adoleſcens. Cic.* Un jeune débauché. *Perditæ opes. Cic.* Affaires ruinées, biens perdus. *Perditius his hominibus nihil eſt. Cic.* Il n'y a rien de plus corrompu que ces gens-là. *Perditiſſimus omnium. Cic.* Le plus ſcelerat de tous les hommes.

PERDIU. *adv. Cic.* Fort long-temps.

PERDIVES, itis. *omn. gen. Cic.* Très-riche.

PERDIUS, a, um. *Gell.* Qui dure tout le jour, qui paſſe tout le jour à.

PERDIUTURNUS, a, um. Qui dure très-long-temps.

PERDIX, icis. *f. Plin.* Perdrix, *oiſeau.*

PERDO, is, didi, ditum, dere. *act. Cic.* Perdre, faire une perte. ‖ Gâter, corrompre, débaucher. ‖ Ruiner, détruire. ‖ Diſſiper, dépenſer, prodiguer. *Perdere operam & oleum. Cic.* Perdre ſa peine & ſon temps. *-fugam. Mart.* Manquer l'occaſion de s'enfuir. *-nomen. Ter.* Oublier le nom, ne s'en pas ſouvenir. *-aliquem capitis. Plaut.* Tuer *ou* aſſommer quelqu'un.

PERDOCEO, es, cui, doctum, cere. *act. Ter.* Enſeigner parfaitement, inſtruire entierement, faire connoître tout-à-fait.

PERDOCTE. *adv. Plaut.* Très-ſçavamment, en ſçavant homme.

PERDOCTUS, a, um. *Cic.* Fort ſçavant, très-docte.

PERDOLEO, es, lui, litum, lere. *n. Ter.* Etre fort fâché, très-affligé, s'affliger extrêmement.

PERDOLO, as, avi, atum, are. *act. Vitr.* Polir, planer, dorer en perfection.

PERDOMISCO, is, ere. *Plaut.* Dormir bien & long-tems, dormir, *comme on dit*, la graſſe matinée.

PERDOMO, as, mui, mitum, are. *act. Cic.* Dompter entierement, ſubjuguer tout-à-fait, aſſujettir au dernier point. *Perdomare ſolum. Plin. J.* Battre la terre pour l'affermir.

PERDUAXINT. *Plaut. pour* Perduant *ou* perdant.

PERDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Cic.* Amener, conduire, mener, faire aller. ‖ Attirer. *Perducere noctes. Prop.* Paſſer les nuits,

-ad honores. Cic. Elever aux honneurs.

PERDUCTO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Amener, mener *ou* conduire par tout.

PERDUCTOR, oris. *m. Cic.* Qui enleve de force. *Plaut.* Conducteur.

PERDUCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perduco. ‖ *Ulp.* Biffé, rayé, effacé, ſur quoi l'on a paſſé un trait de plume, *&c.*

PERDUDUM. *adv. Plaut.* Depuis très-long-tems.

PERDUELLIO, onis. *f. Cic.* Crime de leze-Majeſté, crime d'Etat.

PERDUELLIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Ennemi contre qui l'on eſt en guerre. ‖ Un criminel d'Etat *ou* de leze-Majeſté.

PERDUINT. *pour* Perdant.

PERDURATUS, a, um. *Sen.* Endurci extrêmement.

PERDURESCO, is, ere. *neut. Col.* S'endurcir extrêmement.

PERDURO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Durer long-tems. ‖ *Ter.* Patienter, prendre patience.

PERDURUS, a, um. *Caſ.* Fort dur.

PEREASLAVIA. Pereaſlaw, *ville de la baſſe Volhynie, en Pologne, ſur le Trubiecz.*

PEREDIA, æ. *f. Plaut.* Avidité de manger.

PEREDO, is, edi, eſum, dere. *act. Cic.* Manger tout-à-fait, ronger entierement.

PEREGI. *prét. de* Perago.

PEREGIA, Perigia. Perecsas, *ville de la haute Hongrie, Capitale du Comté de Pereczaz, ſitué entre ceux d'Unghar, d'Ugag, de Maramarus, & les monts Krapack.*

PEREGRE. *adv. Ter.* Dans un pays étranger, hors de ſon pays, en voyage. *Peregrè abire. Plin.* S'en aller voyager, ſortir de ſon pays. *-redire. Ter.* Revenir de voyage, retourner de pays étranger. *-eſt animus. Hor.* L'eſprit eſt diſtrait, eſt abſent, eſt ailleurs. *-allatus. Cic.* Apporté de pays étranger. *-eſſe. Plaut.* Etre en pays étranger, hors de ſon pays.

PEREGRINA, æ. *f. Plaut.* Une coureuſe.

PEREGRINABUNDUS, a, um. *Liv.* Qui voyage, qui court dans les pays étrangers.

PEREGRINATIO, onis. *f. Cic.* Voyage dans les pays étrangers, pelerinage.

PEREGRINATOR, oris. *m. Cic.* Voyageur, qui court les pays étrangers.

PEREGRINITAS, atis. *f. Cic.* Manieres *ou* modes étrangeres, air étranger, groſſiereté, rudeſſe. ‖ *Ulp.* Demeure dans un pays étranger.

PEREGRINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Voyager hors de ſon pays, courir les pays étrangers. ‖ Etre dans un pays étranger, n'être pas où naturellement on devroit être. *Peregrinari aliena civitate. Cic.* Demeurer dans une ville étrangere. *Peregrinari infinitatem omnem. Cic.* Faire parcourir une infinité de choſes à ſon eſprit. *Peregrinantur aures veſtra. Cic.* Vous n'écoutez pas, vôtre eſprit eſt ailleurs, vous êtes diſtrait.

PEREGRINUS, i. *m. Cic.* Voyageur, pelerin, étranger. ‖ Neuf, qui eſt ſans experience, frais débarqué, dupe, ignorant des manieres du pays. *Juv.* Inconnu, extraordinaire. *Peregrinum quære. Hor.* Cherche ta dupe ailleurs.

PEREGRINUS, a, um. *Cic.* Etranger, qui voyage dans les pays étrangers, qui court les pays étrangers, qui eſt hors de ſon pays, qui demeure *ou* qui eſt en pays étranger. ‖ *Plaut.* Qui eſt de pays étranger. ‖ Paſſager, qui n'eſt pas en ſon pays *ou* en pays de connoiſſance. *Peregrinus amnis. Ovid.* Fleuve qui a ſa ſource en pays étranger. *Peregrina facies. Plaut.* Mine étrangere. *Peregrinæ aves. Plin.* Oiſeaux paſſagers *ou* de paſſage.

PERELEGANS, tis. *omn. gen. Cic.* Fort élegant, très poli.

PERELEGANTER. *adv. Cic.* D'une maniere fort élegante, fort polie, fort gracieuſe.

PERELOQUENS, tis. *omn. gen. Cic.* Fort éloquent.

PEREMBA, æ. *f.* Pfreimbt, *ville du Cercle de Baviere, au confluent du Pfreimbt & de la Nah, & capitale du Landgraviat de Leuchtemberg.*

PEREMO, is, ere. *Cat. Voyez* Vitio. *Feſt. Voyez* Prohibeo.

PEREMTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Qui diſſipe ce qui a précedé. *Peremtale fulmen. Sen.* Coup de foudre qui diſſipe la créance que les précedens avoient inſpirée.

PEREMPTORIUS, a, um. *Ulp.* Peremptoire, deffinitif.

PEREMPTUS, a, um. *Virg.* Tué. ‖ *Cic.* Supprimé, aboli, aneanti, où il y a peremption.

PERENDIE. *adv. Cic.* Après demain.

PERENDINUS, a, um. *Cic.* D'après demain. *In perendinum. Plaut.* Pour après demain, à après demain. *Perendino die. Cic.* Après demain.

PERENNE. *adv. Col.* Continuellement, perpetuellement.

PERENNIA, ium. *plur. n. Cic.* Les ceremonies qui s'obſervoient lorſqu'on prenoit les auſpices.

PERENNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Cic.* Continuel, perpetuel, qui dure toûjours. *Perennis fons. Caſ.* Une fontaine qui ne tarit point. *-loquacitas. Cic.* Un babil qui ne diſcontinuë point. *-fortuna. Prop.* Une fortune conſtante, durable. *Perennes aquæ. Cic.* Des eaux vives. *Perenne vinum. Col.* Du vin qui eſt de garde. *Perennius ære. Hor.* Qui durera plus que la bronze.

PERENNISERVUS, i. *m. Plaut.* Eſclave ſans eſpoir de liberté.

PERENNITAS, atis. *f. Col.* Durée continuelle, non interrompuë.

PERENNO, as, avi, atum, are. *n. Col.* Durer long-tems, être de longue durée.

PERENTICIDA, æ. *m. f. Plaut.* Coupeur de bourſe.

PEREO, is, rii, ire. *n. Cic.* Perir, ſe perdre, être perdu. ‖ *Plaut.* Mourir, aimer à la folie. *Perire funditus. Ter.* Perir *ou* être perdu ſans reſſource, être ruiné de fond en comble. *-animo ou ab animo. Plaut.* Manquer entierement de courage. *-luſtris. Lucr.* Se tuer de débauches. *-rubigine. Hor.* Se gâter par la rouille, être mangé de rouille. *-fortiter. Hor.* Mourir vaillamment. *-ſomno. Plaut.* Etre accablé de ſommeil, ſe mourir d'envie de dormir. *-ab aliquo. Plin.* Etre tué par quelqu'un. *Peream ſi. Ter.* Que je meure *ou* puiſſe-je perir, ſi. *Pereat malè Leſbia. Hor.* Que Leſbie puiſſe perir malheureuſement, que la peſte puiſſe la crever.

PEREQUITO, as, avi, atum, are. *neut. Caſ.* Parcourir *ou* traverſer à cheval.

PERERRATIO, onis. *f. Ter.* L'action de parcourir en voyageant.

PERERRATUS, a, um. *Virg.* Qui a été parcouru. *part. paſſ. de*

PERERRO, as, avi, atum, are. *neut. ou act. Col.* Parcourir *ou* traverſer en voyageant, courir le pays.

PERERUDITUS, a, um. *Cic.* Très-ſçavant, qui a beaucoup d'érudition, plein de ſçavoir.

PERESLAVIA. Pereſlaw.

PERESUS, a, um. *Virg.* Mangé tout-à-fait, rongé entierement.

PEREXCRUCIO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Tourmenter fort cruellement.

PEREXIGUUS, a, um. *Cic.* Très-petit.

PEREXILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Fort mince.

PEREXPEDITUS, a, um. *Cic.* Fort aiſé, très-facile.

PERFABRICO, as, are. *Plaut.* Achever, finir, terminer.

PERFACETE. *adv. Cic.* Fort plaiſamment, avec beaucoup d'enjouement, d'une maniere très-plaiſante.

PERFACETUS, a, um. *Cic.* Fort plaiſant, très-divertiſſant, tout-à-fait enjoué.

PERFACILE. *adv. Cic.* Fort aiſément, très-facilement, avec beaucoup de facilité.

PERFACILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Très-facile, fort aiſé. *Perfacilis in audiendo. Cic.* Qui écoute très-favorablement, qui donne une favorable audience.

PERFACUNDE. *adv. Mart.* Très-éloquemment, avec bien de l'éloquence.

PERFACUNDUS, a, um. *Juſtin.* Très-éloquent, qui a beaucoup d'éloquence.

PERFAMILIARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* Fort familier, très-intime, fort bon ami.

PERFAMILIARITER. *adv. Sen.* Fort familierement, tout-à-fait en ami.

PERFATUUS, a, um. *Mart.* Très-ſot, fort impertinent, tout-à-fait fou, extrêmement ridicule.

PERFECTE. *adv. Cic.* Parfaitement, en perfection, entierement.

PERFECTIO, onis. *f. Cic.* Perfection. ‖ Achevement, derniere main.

PERFECTOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *Corn. Nep.* Qui acheve, qui finit, qui polit, qui met la derniere main, qui perfectionne, qui met le comble.

PERFECTUS, us. *m. Vitr.* Perfection, ouvrage achevé. *Perfectus habere elegantes. Vitr.* Etre parfaitement fini, être tout-à-fait bien proportionné.

PERFECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perficio.

PERFERO, fers, tuli, latum, ferre. *act. Cic.* Porter, apporter, endurer, ſouffrir, ſupporter. ‖ Emporter, obtenir. ‖ Dire, raconter, rapporter.

PERFEROX, ocis. *omn. gen. Caſ.* Très-feroce.

PERFERVIDUS, a, um. *Col.* Très-chaud.

PERFERUS, a, um. *Vitr.* Fort ſauvage, très farouche.

PERFICA, æ. *f.* La Déeſſe qui donnoit la perfection.

PERFICE. *adv. Lucr. Voyez* Perfectè.

PERFICIO, is, feci, fectum, ere. *act. Cic.* Faire entierement, parfaire, achever, finir, terminer, donner la derniere main, mettre dans ſa perfection. ‖ Accomplir, executer. ‖ Faire en ſorte que . . . trouver moyen de . . . *Perficere pelles. Plin.* Paſſer des peaux.

PERFICUS, a, um. *Lucr.* Qui perfectionne.

PERFIDE. *adv. Sen.* Perfidement, avec perfidie.

PERFIDELIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Très-fidele.

PERFIDIA, æ. *f. Cic.* Perfidie, infidelité.

PERFIDIOSE. *adv. ad Her. Voyez* Perfidè.

PERFIDIOSUS, a, um. Qui a l'ame perfide, plein de perfidie. *Perfidioſius rebellans. Suet.* Qui ſe revolte avec trop de perfidie.

PERFIDUS, a, um. *Cic.* Perfide, infidele. *Perfidum dicere ſacramentum. Hor.* Faire un faux ſerment.

PERFIGO, is, ere. *Caſ.* Percer d'outre en outre, de part en part.

PERFIGURO, as, are. *act. Plaut.* Donner une forme parfaite.

PERFINIO, is, ire. *act. Lucr.* Finir, terminer entierement.

PERFIXUS, a, um. *Lucr. part. paſſ. de* Perfigo.

PERFLABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Expoſé *ou* ouvert à tous vents, où le vent donne de tous côtez, ſoufflé de toutes parts.

PERFLATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Qui ſouffle fortement de tous côtez.

PERFLATUS, ûs. *m. Col.* Un grand ſouffle de vent. *Perflatus liberè capere. Col.* ou *in perflatu eſſe. Plin.* Etre expoſé au grand vent, être tout ouvert au vent. *Perflatum æſtivum habere, & hibernum ſolem. Celſ.* Etre expoſé au vent pendant l'Eté, & au Soleil en Hyver.

PERFLO, as, avi, atum, are. *neut. ou act. Ovid.* Souffler avec violence, ſouffler de tous côtez, faire grand vent.

PERFLUCTUO, as, avi, atum, are. *Lucr.* Flotter parmi.

PERFLUO, is, fluxi, fluxum, ere. *neut. Hor.* Couler de tous côtez, couler, paſſer au travers, ſe répandre de toutes parts.

PERFODIO, is, fodi, foſſum, dere. *act. Cic.* Trouer, percer tout outre, d'outre en outre, de part en part. *Perfodere terram. Col.* Creuſer la terre.

PERFORATIO, onis. *f. Vitr.* L'action de percer, de trouer.

PERFORATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perforo.

PERFORMATUS, a, um. *Quint. part. paſſ. de* Performo.

PERFORMIDABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Frag. Poet.* Très à craindre, fort redoutable.

PERFORMIDATUS, a, um. *Sil. Ital.* Très-craint, fort redouté.

PERFORMIDO, as, are. *act. Apul.* Redouter fort, craindre extrêmement.

PERFORMO, as, are. *act. Sen.* Former entierement.

PERFORO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Percer, trouer.

PERFORTITER. *adv. Ter.* Fort courageuſement, très-vaillamment, avec beaucoup de vigueur.

PERFOSSOR, oris. *m. Plaut.* Qui perce, qui troue.

PERFOSSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perfodio.

PERFRACTE. *adv. Cic.* D'une maniere molle, qui n'a rien de ſolide. ‖ Opiniâtrement, avec obſtination *ou* entêtement.

PERFRACTIO, onis. *f. Celom.* Rupture entiere, l'action de rompre entierement *ou* de briſer tout-à-fait.

PERFRACTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Perfringo.

PERFREMO, is, mui, mitum, mere. *n. Cic.* Fremir, friſſonner par tout le corps, ſentir un fremiſſement general.

PREFREQUENS, tis. *omn. gen. Liv.* Fort frequenté.

PERFRICATUS, a, um. *Plin.* Frotté. *part. paſſ. de*

PERFRICO, as, cui, frictum, fricatum, care. *act. Cic.* Frotter, enduire, oindre.

PERFRICTIO, onis. *f. Plin.* Grand friſſon, grand froid qu'on ſent interieurement. ‖ L'action de frotter, d'enduire.

PERFRIGEFACIO, is, ere. *act. Plaut.* Refroidir entierement, glacer, tranſir.

PERFRIGEO, es, frixi, frictum, gere. *neut. Mart.* Etre fort froid, être glacé, être tranſi.

PERFRIGERATIO, onis. *f. Apul.* Rafraîchiſſement.

PERFRIGERO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Rafraîchir.

PERFRIGESCO, is, frixi, cere. *neut. Celſ.* Se refroidir fort, devenir très-froid.

PERFRIGIDUS, a, um. *Cic.* Très-froid.

PERFRINGO, is, fregi, fractum, gere. *act. Liv.* Briſer entierement, rompre tout-à-fait. ‖ Détruire, abolir, violer, corrompre.

PERFRUITUS, a, um. *Ovid. Lucr.* Qui a joui entierement.

PERFRUOR, eris, itus ſum, frui. *dep. Cic.* Jouir entierement, avoir une pleine *ou* une entiere jouiſſance.

PERFUGA, æ. *m. f. Cic.* Fugitif, deſerteur, transfuge, refugié.

PERFUGIO, is, fugi, fugitum, gere. *neut. Cic.* Se refugier, ſe ſauver vers, dans *ou* auprès.

PERFUGIUM, i. *n. Cic.* Refuge, azile, retraite, lieu de ſûreté *ou* d'aſſûrance, abri. ‖ Faux-fuyant, prétexte. *Perfugio uti. Cic.* Se ſervir d'un faux-fuyant, d'une échappatoire, uſer de ſubterfuge.

PERFULCIO, is, ſi, tum, cire. *act. Ovid.* Appuyer bien, ſoûtenir fortement.

PERFULGURO, as, avi, atum, are. *neut. Stat.* Briller comme des éclairs.

PERFUNCTIO, onis. *f. Cic.* L'exercice d'une charge, d'un emploi, l'acquit de ſon devoir. *Perfunctio laborum. Cic.* L'occupation au travail.

PERFUNCTORIE. *adv. Ulp.* Par maniere d'acquit, tellement quellement, negligemment, legerement, en paſſant. *Perfunctoriè verberare. Pet.* Donner de petits coups, frapper legerement.

PERFUNCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perfungor.

PERFUNDO, is, fudi, fuſum, dere. *act. Cic.* Jetter, verſer, répandre deſſus. ‖ Baigner, mouiller, tremper. ‖ Inſpirer.

PERFUNGOR, eris, functus ſum, gi. *dep. Cic.* Exercer une charge, faire une fonction, s'acquitter d'un emploi, remplir ſon devoir. ‖ Eſſuyer, avoir à ſouffrir. ‖ Etre délivré. *Perfungi munere. Cic.* S'acquitter d'un emploi, remplir ſon devoir. *-curâ. Liv.* Etre délivré du ſoin. *-periculis. Cic.* Eſſuyer des dangers. *-moleſtiâ. Cic.* Etre déchargé d'embarras. *Perfunctus à febri. Varr.* Délivré de la fiévre. *-fato. Liv.* Mort. *-præmia. Lucr.* Qui a obtenu des recompenſes.

PERFURO, is, ere. *neut. Virg.* Etre tranſporté de fureur, être dans une extrême furie.

PERFUSIO, onis. *f. Plin.* L'action de mouiller, de tremper, de verſer, de répandre deſſus, épanchement, effuſion.

PERFUSOR, oris. *m. Celſ.* Qui épanche, qui mouille, qui trempe en verſant deſſus.

PERFUSORIE. *adv. Ulp.* Confuſément, pêle-mêle, d'une maniere obſcure, embrouillée.

PERFUSORIUS, a, um. *Sen.* Superficiel, qui ne penetre pas au fond.

PERFUSUS, a, um. *Cic. participe paſſ. de* Perfundo. *Perfuſus lacrymis. Ovid.* Baigné de larmes. *-ſanguine. Liv.* Tout couvert, tout trempé de ſang. *-metu. Liv.* Rempli de crainte. *-oſtro. Virg.* Teint en écarlate. *-dulcedine. Cic.* Comblé de douceur.

PERGA, æ. *f.* Epiri. Perga. Tornese, *bourg de la côte de l'Epire, vis-à-vis l'iſle de Corfou.*

PERGA, æ. Perge, es. *f.* Pamphiliæ. Pergo. Pirgi, *ville preſque ruinée dans la Caramanie en Natolie, & autrefois dans la Pamphylie.*

PERGAMA, orum. *pl. n. Virg.* Pergame, les forterreſſes de Troye, les hauteurs fortifiées.

PERGAMENUS, a, um. *Plin.* De Pergame. *Pergamena charta.* Du parchemin.

PERGAMUM, i. *n.* &

PERGAMUS, i. *f.* Pergame, *ville de Myſie, de Thrace, de l'iſle de Candie.*

PERGAMUS, i. *m.* Pergama, orum. *plur. neut. Ce fut le nom de la Citadelle de Troye.* Pergame *dans la Troade en Phrygie, province de l'Aſie Mineure.*

PERGANTIUM, Bergantium, i. *n.* Urbs Galliæ Narbonenſis. Bregançon, *fort de France en Provence, ſur un rocher, au Nord des iſles d'Hyeres.*

PERGAUDEO, es, gaviſus ſum, dere. *n. Cic.* Se réjouir fort, être fort aiſe.

PERGITUR. *Imperſ.* On va toûjours, on continue.

PERGIN. *Plaut. pour* Pergiſne.

PERGO, is, perrexi, perrectum, gere. *n. Cic.* Aller, marcher toûjours, s'avancer, pourſuivre ſon chemin, continuer d'aller. ‖ Continuer, perſeverer, pourſuivre. ‖ Paſſer ſous ſilence, omettre. *Domum ire pergam. Ter.* Je m'en vais toûjours au logis. *Pergite animo milites. Liv.* Courage, ſoldats. *Pergin' argutarier? Plaut.* Te moqueras-tu encore de moi? veux-tu ceſſer de te mocquer de moi? *Pergo præterita. Cic.* Je paſſe le reſte ſous ſilence. *Perge reliqua. id.* En voilà aſſez, paſſons au reſte *ou* à autre choſe.

PERGRACILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Fort menu, fort grêle, très-mince.

PERGRÆCOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Faire la débauche.

PERGRANDIS, *m. f.* de, *n.* is. *Cic.* Fort grand, exceſſif. *Pergrandis natu. Liv.* Fort vieux, fort âgé.

PERGRAPHICUS, a, um. *Plaut.* Fait à peindre, achevé, parfait, fini, accompli.

PERGRATUS, a, um. *Cic.* Fort agréable, très-ſatisfaiſant, charmant. *Pergratum mihi erit* ou *feceris. Cic.* Vous me ferez un fort grand plaiſir, vous m'obligerez très-ſenſiblement.

PERGRAVITER. *adv. Cic.* Extrémement, fort ſenſiblement, très-aigrement. *Pergraviter offenſus. Cic.* Très-ſenſiblement offenſé. *-reprehendere. Cic.* Reprendre aigrement.

PERGULA, æ. *f. Plin.* Balcon, gallerie en ſaillie hors d'un bâtiment. ‖ Echope, boutique adoſſée à un bâtiment. ‖ *Col.* Treille, berceau. ‖ *Suet.* Ecole publique.

PERGULANUS, a, um. *Col.* De barreau, de treille *ou* de treillage.

PERGUS, i. *m.* Pergula, æ. *f.* Pergola, *village de l'iſle de Naxie dans l'Archipel, ou treſois ville.*

PERGUSA, æ. *f.* Lacus, *le lac d'Enna en Sicile, dans la vallée de Noto.*

PERHIBEO, es, bui, bitum, bere. *act. Cic.* Dire, aſſûrer, témoigner. ‖ *Plaut.* Donner, fournir. *Perhibere aliquem vatem optimum. Cic.* Donner quelqu'un *ou* le faire paſſer pour un bon Poëte. *-honorem alicui. Plin.* Faire honneur à quelqu'un. *-teſtimonium. Plin.* Porter, rendre témoignage. *-aliquem claro nomine. Cic.* Aſſûrer que quelqu'un eſt homme de conſequence. *Ut perhibent. Cic.* Comme on le dit.

PERHILUM. *adv. Luc. Voyez* Perpauxillum.

PERHONORIFICE. *adv. Cic.* Fort honorablement, avec beaucoup d'honneur.

PERHONORIFICUS, a, um. *Cic.* Fort honorable.

PERHORREO, es, rui, rere. &

PERHORRESCO, is, rui, cere. *neut. Cic.* Etre ſaiſi d'horreur, être épouvanté, trembler de frayeur, avoir en horreur. *Perhorruit æquor. Ovid.* La mer eſt horriblement émûe.

PERHORRIDUS, a, um. *Liv.* Très-horrible, épouvantable, fort affreux, tout-à-fait effrayant.

PERHOSPITA, æ. *f. Tibul.* Qui reçoit fort bien ſes hôtes *ou* les étrangers, qui leur fait un favorable accueil.

PERHOSPITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui reçoit volontiers les étrangers, qui fait un accueil favorable à ſes hôtes, qui aime beaucoup l'hoſpitalité, où l'on cherit l'hoſpitalité.

PERHOSPITUS, a, um. *Tib. Voyez* Perhoſpitalis.

PERHUMANUS, a, um. *Cic.* Fort humain, plein de douceur.

PERHYEMO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Durer tout l'hyver.

PERIAMBUS, i. *m. Quint.* Periambe, *pied compoſé de deux breves.*

PERIBOLUS, i. *m. Vitr.* Parc. ‖ Cordon de muraille.

PERICLITABUNDUS, a, um. *Apul.* Qui eſſaye, qui éprouve, qui fait experience.

PERICLITATIO, onis. *f. Cic.* Epreuve, eſſai, experience, tentative.

PERICLITATUS, a, um. *Cic.* Eprouvé, *part. de*

PERICLITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Periclitér, être en danger, ſe trouver en peril, courir riſque, riſquer. ‖ *Cic.* Eſſayer, éprouver, experimenter, tenter, hazarder, faire eſſai, épreuve *ou* experience, ſonder.

PERICLUM, i. *n. Voyez* Periculum.

PERICLYMENON, i. *n. Plin.* Le chevrefeuil, *arbriſſeau.*

PERICULOR, aris, ari. *Voyez* Periclitor.

PERICULOSE, ius, iſſime. *adv. Cic.* Perilleuſement, dangereuſement, avec danger, peril *ou* riſque.

PERICULOSUS, a, um. *Cic.* Perilleux, dangereux, plein de riſque, où il y a du danger, où l'on court peril.

PERICULUM, i. *n. Cic.* Peril, danger, riſque. ‖ Epreuve, eſſai, experience, tentative. *Periculum facere in litteris. Ter.* Faire preuve de ſa ſcience, donner des marques de ſon ſçavoir, faire paroître ſon érudition. *Periclum nil tibi eſt à me. Ter.* Tu n'as rien à craindre de ma part. *-nihil ex indicio eſt. Ter.* Il n'y a aucun danger de découvrir la choſe.

PERIDONEE. *adv. Veget.* Très-convenablement, fort commodément.

PERIDONEUS, a, um. *Caſ.* Très-propre, fort convenable, tout à fait commode.

PERIDROMIS, idis. *f. Plin.* Promenade autour d'un cirque.

PERIL, iis. *Voyez* Perea.

PERILLUSTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Cic.* Fort illuſtre.

PERIMBECILLUS, a, um. *Cic.* Fort imbecille, très-foible.

PERIMO, is, emi, emptum, mere. *act. Cic.* Tuer, faire mourir. ‖ Oter, ſupprimer, anéantir, abolir, ruiner, renverſer.

PERIMULA, æ. *f.* Patana, *ville des Indes delà le Gange, ſur le Golfe de Siam.*

PERIMULICUS, Sinus. Le Golfe de Siam, *dans l'Ocean Indien, ſur les côtes de*

la Preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange.

PERINCERTUS, a, um. *Sall.* Fort incertain.

PERINCOMMODE. *adv. Cic.* Très-mal-à-propos, fort à contre-tems.

PERINCOMMODUS, a, um. *Liv.* Fort incommode.

PERINCONSEQUENS, tis. *omn. gen. Gell.* Qui ne s'enſuit aucunement, dont la conſequence eſt entierement nulle.

PERINDE. *adv. Cic.* De même, autant, également, auſſi, ſelon. *Perinde eſt, tanquam ſi ego dicam. Gell.* C'eſt de même, c'eſt la même choſe que ſi je diſois. *-non gratus fuit adventus. Suet.* Son arrivée ne fut pas auſſi agréable. *-ut me velle intelligis. Plaut.* Selon que tu comprens, que je le ſouhaite. *-ut opinio eſt. Cic.* Suivant ce qu'on penſe. *-ac ſi uſus eſſem. Cic.* Ni plus ni moins que ſi je m'en fuſſe ſervi. *Operoſa & perinde fructuoſa ars. Cic.* Un art également penible & profitable.

PERINDULGENS, tis. *omn. gen. Cic.* Fort indulgent, qui a beaucoup de condeſcendance, qui a bien des égards *ou* de la conſideration.

PERINFAMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Suet.* Très-infame.

PERINFIRMUS, a, um. *Cic.* Fort foible.

PERINGA, æ. *f.* Peringen, *village d'Allemagne, en Baviere, près de l'Iſer.*

PERINGENIOSUS, a, um. *Cic.* Fort ingenieux, très-ſpirituel, qui a infiniment d'eſprit.

PERINGRATUS, a, um. *Sen.* Très-ingrat, fort méconnoiſſant.

PERINIQUUS, a, um. *Cic.* Très-injuſte. *Periniquo animo ferre. Liv.* Soûffrir avec beaucoup de peine.

PERINSIGNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Cic.* Très conſiderable, fort remarquable, très-inſigne.

PERINTEGER, gra, grum. *Gell.* Très-entier, très-accompli.

PERINTHUS, i. *f.* Araclea. Perinthe, Perintho, *ville de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, ſur la Mer de Marmara.*

PERINVALIDUS, a, um. *Quint. Curt* Très-invalide, fort foible, fort impuiſſant.

PERINVISUS, a, um. *Cic.* Fort mépriſé, très haï

PERINVITE. *adv. Mart.* Fort à contre-cœur, très malgré ſoi.

PERINVITUS, a, um. *Cic.* Qui ſe fait une grande violence, qui agit fort à contre-cœur, qui fait tout-à-fait malgré ſoi.

PERIOCHA, æ. *f. Cic.* Sommaire, argument. ‖ Paſſage, trait. ‖ *Voyez* Periodus.

PERIODICUS, a, um. *Plin.* Periodique, qui revient en certain temps, préfix. ‖ Circulaire.

PERIODUS, i. *f. Cic.* Periode, *tour de mots qui enferment un ſens.*

PERIPATETICI, orum. *plur. m.* Les Peripateticiens, les Sectateurs d'Ariſtote, *qui ſe philoſophoient en ſe promenant.*

PERIPETASMA, atis. *n. Cic.* Tapiſſerie.

PERIPHRASIS, is. *f. Cic.* Periphraſe, circonlocution, détour de paroles.

PERIPNEUMONIA, æ. *f. Celſ.* La maladie du poûmon.

PERIPNEUMONICUS, a, um. *Plin.* Poûmonique, qui eſt malade du poûmon.

PERIPOLIUM, i. *n.* Mendoſia, *bourg de Calabre, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

PERIRATUS, a, um. *Cic.* Fort en colere, très-irrité.

PERISCERIS, idis. *f. Hor.* Jartiere, ornement de jambe.

PERISTACIUM, *olim* Tyriſtaſis, Tiriſtaſis. Periſtaſi, *ville de Turquie, en Europe, dans la Romanie, ſur la Mer de Marmara.*

PERISTEREON, onis. *m. Varr.* &

PERISTEROTROPHIUM, i. *n. Varr.* Colombier.

PERISTROMA, atis. *n. Plaut.* Tapiſſerie.

PERISTYLIUM, i. *n. Vitr.* &

PERISTYLUM, i. *n. Cic.* Periſtyle, *bâtiment dont tout le tour dedans œuvre eſt ſoûtenu par des colomnes qui ferment une galerie.*

PERITE. *adv. Cic.* Sçavamment, en homme ſçavant, en habile homme, d'une maniere fine, adroite.

PERITIA, æ. *f. Plin.* Sçavoir, ſcience, érudition, habileté, intelligence, capacité, grande connoiſſance, experience, uſage.

PERITO, as, are. *Plaut. Voyez* Pereo.

PERITUS, a, um. *Cic.* Sçavant, habile, intelligent, experimenté, capable, expert, qui a de l'érudition. *Peritior jure. Hirt.* Plus verſé dans le droit.

PERJUCUNDE. *adv. Cic.* Très-agréablement, avec beaucoup d'agrément.

PERJUCUNDUS, a, um. *Cic.* Fort agréable, qui a bien de l'agrément.

PERJURATUS, a, um. *Ovid.* Par qui l'on a juré à faux, qu'on a atteſté fauſſement. ‖ Au nom de qui l'on a fait un ſerment qu'on a violé.

PERJURE, &

PERJURIOSE. *adv. Plaut.* En ſe parjurant, en fauſſant ſon ſerment.

PERJURIOSUS, a, um. *Plaut.* Accoûtumé à ſe parjurer, ſujet à fauſſer ſon ſerment, parjure d'habitude.

PERJURIUM, i. *n. Cic.* Parjure, l'action de violer ſon ſerment.

PERJURO, as, avi, atum, are. *neut. Hor.* Se parjurer, fauſſer ſon ſerment, violer ſa foi.

PERJURUS, a, um. *Ovid.* Parjure, qui ſe parjure, qui fauſſe ſon ſerment, qui viole ſa foi.

PERIZYGA, orum. *plur. m.* Renes de brides, guides.

PERLABOR, eris, lapſus ſum, bi. *dep. Cic.* Couler, paſſer par deſſus, tomber dans.

PERLÆTUS, a, um. *Liv.* Fort joyeux.

PERLAPSUS, a, um. *Stat. part. de* Perlabor.

PERLATE. *adv. Cic.* Avec beaucoup d'étendue, d'une maniere fort étendue, fort au large.

PERLATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perfero. ‖ *Adj.* Fort large.

PERLEBERGA, æ. *f.* Perleberg, *ville de la Marche de Brandebourg, en Allemagne, ſur le Strepenitz.*

PERLECEBRA, æ. *f. Plaut. Voyez* Illecebra.

PERLECTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Attirer par careſſes, par flateries.

PERLEGO, is, legi, lectum, gere. *act. Cic.* Lire entierement. *Perlegere oculis. Virg.* Conſiderer de tous ſes yeux, regarder attentivement.

PERLEPIDUS, a, um. *Plaut.* Fort agréable, fort enjoué, fort plaiſant, très-divertiſſant.

PERLEVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *Cic.* Fort leger. *Perlevi fortunæ momento. Cic.* Au moindre changement de fortune, par un très-leger caprice de la fortune.

PERLEVITER. *adv. Cic.* Très-legerement, fort à la legere.

PERLIBENTER. *adv. Cic.* Très-volontiers.

PERLIBERALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ter.* Très-liberal.

PERLIBERALITER. *adv. Cic.* Fort liberalement, avec beaucoup de liberalité.

PERLIBET. *Imperſ. Plaut.* Il plaît très-fort, on conſent fort volontiers.

PERLIBRATIO, onis. *f. Vitr.* Nivelement, l'action de niveler *ou* d'ajuſter au niveau.

PERLIBRATUS, a, um. *Col. part. paſſ. de*

PERLIBRO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Niveler, prendre le niveau, ajuſter *ou* mettre au niveau.

PERLICIO, is, lexi, lectum, cere. *act. Liv. Voyez* Pellicio.

PERLIGATUS, a, um. *part. paſſ. de*

PERLIGO, as, are. *act. Plaut.* Lier *ou* ſerrer étroitement.

PERLIMO, as, avi, atum, are. *Vitr.* Limer parfaitement, polir avec la lime dans la derniere perfection. *Perlimare oculorum aciem. Vitr.* Eclaircir la vûe, la rendre plus perçante.

PERLINIO, is, ivi, nitum, ire. *act.* &

PERLINO, is, levi, livi *ou* lini, litum, nere. *act. Col.* Frotter de quelque liqueur, oindre.

PERLIQUEO, es, ere. &

PERLIQUESCO, is, ere. *neut. Varr.* Se liquefier entierement, ſe fondre en liqueur.

PERLIQUIDUS, a, um. *Celſ.* Très-liquide.

PERLITO, as, avi, atum, are. *neut.* ou *act. Liv.* Faire un ſacrifice heureux & agréable. *Perlitatum eſt. Liv.* Le ſacrifice fut très-heureux.

PERLITUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Perlino. *Perlitus fuco.* Fardé, plâtré.

PERLONGE. *adv. Ter.* Fort loin.

PERLONGUS, a, um. *Cic.* Fort long.

PERLOQUOR, eris, qui. *dep. Quint.* Parler à haute voix.

PERLUBENTER & Perlubet. *Voyez* Perlibenter & Perlibet.

PERLUCEO, es, xi, cere. *neut. Plin.* Etre tranſparent. ‖ *Plaut.* Briller fort, éclater, reluire extrêmement.

PERLUCIDULUS, a, um. *Catul.* Un peu tranſparent.

PERLUCIDUS, a, um. *Ovid.* Tranſparent. ‖ *Mart.* Qui a un poil éclatant, qui jette un brillant.

PERLUCTUOSUS, a, um. *Cic.* Fort déplorable, très-affligeant, extrêmement funeſte, tout-à-fait chagrinant.

PERLUDO, is, ſi, ſum, dere. *neut. Prop.* Jouer.

PERLUO, is, lui, lutum, ere. *act. Col.* Laver bien, entierement *ou* tout-à-fait.

PERLUSTRO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Parcourir, viſiter exactement. ‖ *Cic.* Conſiderer attentivement, examiner de près, obſerver avec ſoin, regarder avec attention. *Perluſtrare oculis. Sil. Ital.* Porter les yeux par tout, jetter la vûe de tous côtez.

PERLUTUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Perluo.

PERMACER, era, crum. *Plin.* Fort maigre, qui eſt d'une grande maigreur.

PERMADEFACIO, is, cere. *act. Plaut.* Mouiller tout-à-fait, tremper entierement.

PERMADEO, es, dui, ere. *Col.* &

PERMADESCO, cis, dui, cere. *neut Sen.* Etre mouillé tout-à-fait, être trempé entierement. ‖ S'enyvrer.

PERMADIDUS, a, um. *Frag. Poet.* Fort mouillé, trempé tout-à-fait, abreuvé entierement.

PERMAGNUS, a, um. *Cic.* Fort grand. *Permagni refert. Ter.* Il eſt d'une extrême conſequence, il eſt tout-à-fait important. *Permagno vendere. Cic.* Vendre fort cher.

PERMANANTER. *adv. Lucr.* En s'étendant, en s'écoulant, en ſe répandant parmi.

PERMANASCO, is, ere. *neut. Plaut.* S'étendre, ſe répandre parmi.

PERMANEO, es, manſi, manſum, nere. *neut. Plin.* Demeurer, durer. ‖ *Cic.* Perſeverer, perſiſter, continuer, demeurer ferme *ou* conſtant.

PERMANO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Couler *ou* ſe répandre parmi *ou* dans. ‖ Se divulguer.

PERMANSIO, onis. *f. Cic.* Demeure continuelle. *Permanſio in ſententia. Cic.* Attache à ſon ſentiment, fermeté, perſeverance dans ſon opinion.

PERMATURESCO, cis, urui, reſcere. *neut. Ovid.* Venir à une entiere *ou* parfaite maturité.

PERMATURUS, a, um. *Celſ.* Tout-à-fait mûr.

PERMEABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Solin.* Au travers duquel on peut paſſer, penetrable, qu'on peut traverſer.

PERMEATIO, onis. *f. Liv.* Paſſage au travers, traverſe.

PERMEDIOCRIS, *m. f.* cre, *n.* is. *Cic.* Très-mediocre.

PERMEDIOCRITER. *adv. Sen.* Très-mediocrement.

PERMEDITATE. *adv. Plaut.* Fort attentivement, avec bien de l'attention.

PERMENSUS, a, um. *Cic. part. de* Permetior. *Permenſum durum iter. Stat.* Qui a paſſé par un chemin fort rude, qui a fait un rude, un incommode voyage. *-claſſibus æquor. Virg.* Qui a paſſé *ou* traverſé la mer.

PERMEO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Paſſer au travers, traverſer, penetrer.

PERMEREO. *Stat. Voyez* Mereo.

PERMESSUS, i. *m. Prop.* Le Permeſſe,

Permeſo,

Permeſo, *fleuve de Grece conſacré aux Muſes.*

PERMETIOR, iris, menſus ſum, iri. *dep. Cic.* Meſurer exactement.

PERMETUO, is, ui, ere. *act. Virg.* Craindre fort, apprehender extrêmement, redouter beaucoup.

PERMIA, æ. *f.* Provincia, Permski, le Duché de Permski, *Province de Moſcovie, entre le Condinski, l'Ouſtioug, le Viadski & la Siberie.*

PERMIA Magna. Permia Weliki, *ville capitale du Duché de Permski, en Moſcovie, près du confluent de la Viſſera, & du Kam.*

PERMINUO, is, nui, nutum, ere. *act. Varr.* Rendre beaucoup plus petit, amoindrir beaucoup, diminuer fort.

PERMINUTUS, a, um. *Cic.* Fort menu, fort mince, très-petit, rendu bien plus petit, fort amoindri.

PERMIRE. *adv. Plaut.* Fort admirablement.

PERMIRUS, a, um. *Cic.* Très-admirable, très-ſurprenant.

PERMISCEO, es, ſcui, mixtum *ou* miſtum, cere. *act. Cic.* Mêler parmi, brouiller, confondre. *Permiſcere omnia. Cic.* Brouiller, troubler, renverſer tout. *Permiſceri connubiis. Plin.* Etre marié.

PERMISCIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. Qu'on peut mêler *ou* mélanger.

PERMISERRIMUS, a, um. *Caſ.* Tout à-fait miſerable.

PERMISI. *prét. de* Permitto.

PERMISSIO, onis. *f. Cic.* Permiſſion, congé.

PERMISSU. *abl. Cic.* Par *ou* avec permiſſion.

PERMISSUM, i. *n. Hor.* Permiſſion.

PERMISSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Permitto.

PERMISTE, &

PERMISTIM. *adv. Cic.* Pêle-mêle, confuſément.

PERMISTIO, onis. *f. Cic.* Mixtion, mélange.

PERMISTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Permiſceo.

PERMITIS, *m. f.* te, *n.* is. *Col.* Fort doux, fort facile, fort traitable. ‖ Très-mûr.

PERMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *act. Col.* Envoyer. ‖ *Cic.* Permettre, accorder, donner congé *ou* permiſſion, ſouffrir, laiſſer faire. ‖ Rendre maître. ‖ *Liv.* Laiſſer aller, abandonner. *Permittere exercitum alicui. Sall.* Donner la conduite de l'armée à quelqu'un. *-habenas. Tibul.* Lâcher la bride. *-ſe fidei. Liv.* ou *in fidem alicujus. Caſ.* S'en fier à quelqu'un, ſe mettre entre ſes mains, s'abandonner à ſa probité. *-vela ventis. Quint.* Se mettre en mer, faire voile. *Permittitur. Imperſ. Cic.* Il eſt permis, on permet.

PERMIXTIM. *adv. Prud. Voyez* Permiſtim.

PERMODESTE. *adv. Sen.* Très-modeſtement, avec beaucoup de modeſtie, avec bien de la retenue, avec grande moderation.

PERMODESTUS, a, um. *Cic.* Fort modeſte, très-moderé, fort retenu.

PERMODICE. *adv. Colum.* Fort peu.

PERMODICUS, a, um. *Suet.* Très-modique, fort peu conſiderable.

PERMOLESTE. *adv Cic.* Avec beaucoup d'incommodité, avec bien du chagrin, de la peine.

PERMOLESTUS, a, um. *Cic.* Fort incommode, très-chagrinant, fort à charge.

PERMOLLIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* Fort mou, fort doux, fort tendre.

PERMOLO, is, lere. *Hor.* Corrompre.

PERMOTIO, onis. *f. Cic.* Mouvement, agitation, émotion violente.

PERMOTOR, oris. *m. Virg.* Moteur, qui agite fortement.

PERMOTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Permoveo. *Permotus lacrymis. Suet.* Fort touché des larmes. *-mente. Cic.* Qui a l'eſprit troublé ou hors de ſon aſſiette, qui a perdu l'eſprit, qui eſt hors de ſens. *-ventis. Liv.* Fort agité des vents.

PERMOVEO, es, movi, motum, vere. *act. Cic.* Agiter fortement. ‖ Emouvoir, toucher.

PERMULCEO, es, mulſi, mulctum, mulſum, cere. *act. Ovid.* Flater avec la main, en paſſant la main, toucher doucement avec la main. ‖ *Cic.* Careſſer, flater, gagner par careſſe, adoucir, appaiſer. *Permulcere aures. Cic.* Charmer les oreilles. *-animos. Lucr.-iras. Liv.* Adoucir les eſprits irritez. *-ſenſum voluptate. Cic.* Flater les ſens par les plaiſirs.

PERMULCTUS. *Saluſt.* &

PERMULSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Permulceo.

PERMULTI, æ, ta. *plur. Cic.* Pluſieurs, beaucoup *ou* quantité de.

PERMULTO. *adv. Cic.* Beaucoup plus.

PERMULTUM. *adv. Cic.* Beaucoup.

PERMUNDUS, a, um. *Varr.* Fort net.

PERMUNIO, is, ivi, itum, ire. *act. Ter.* Fortifier entierement *ou* achever de fortifier.

PERMUNITUS, a, um. *Liv.* Tout-à-fait fortifié, achevé de fortifier, très-fortifié.

PERMUTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Celſ.* Qui peut être changé, qu'on peut changer, échanger *ou* troquer.

PERMUTATIO, onis. *f. Cic.* Changement. ‖ Change, échange, troc.

PERMUTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Changer. ‖ *Plin.* Echanger, troquer, faire un échange, un troc.

PERNA, æ. *f. Hor.* Jambon. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon à coquille. ‖ Le pied d'un arbre.

PERNÆ, arum. *plur. f.* Pernes, *bourg des Pays-Bas, dans l'Artois, ſur la Clarence.*

PERNAMBUCUM, i. *n. Voyez* Olinda. *Pernambuci Præfectura.* Le Gouvernement de Pernambuco *ou* de Fernambouc, *l'une des capitanies des Portugais, dans le Breſil, entre celles de Tamaraca, & de Segeripe.*

PERNAVIA. Pernaw, *ville de l'Eſtonie en Livonie, ſur l'embouchure du Pernaw, dans l'iſle de Riga.*

PERNAVIGATIO, onis. *f. Plin.* Traverſée de mer. ‖ Navigation le long d'une côte.

PERNAVIGATOR, oris. *m. Sen.* Qui fait une traverſée de mer. ‖ Qui navige le long d'une côte.

PERNAVIGATUS, a, um. *Plin.* Parcouru en nageant. *part. paſſ. de*

PERNAVIGO, as, are. *act. Plin.* Faire une traverſée. ‖ Naviguer le long *ou* autour d'une côte, courir toute une côte.

PERNECESSARIUS, a, um. *Cic.* Très-neceſſaire. ‖ Intime ami, fort uni d'amitié. ‖ Très-proche parent.

PERNEGATUR. *Imperſ. Cic.* On nie abſolument.

PERNEGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Nier abſolument.

PERNEO, es, nevi, netum, nere. *act. Mart.* Achever de filer.

PERNETUS, a, um. *Sidon. part. paſſ. de* Perneo.

PERNICIABILIS. *Q. Curt.* &

PERNICIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Pernicieux, funeſte.

PERNICIACUM, Perviciacum, i. *n.* Pernacum, Perwis, Perweys, *village Baronie, dans le Brabant, aux confins du Comté de Namur, autrefois ville des Aduaticiens.*

PERNICIBUS. *ablat. plur. Voyez* Pernix.

PERNICIES, ei. *f. Cic.* Ruine entiere, perte.

PERNICIOSE. *adv. Cic.* Pernicieuſement, d'une maniere dangereuſe, funeſte, capable de perdre, avec ruine entiere, funeſtement. *Perniciosiùs de Republica mereri. Cic.* Travailler à la ruine de l'Etat.

PERNICIOSUS, a, um. *Cic.* Pernicieux, funeſte, très-nuiſible.

PERNICITAS, atis. *f. Cic.* Viteſſe, legereté.

PERNICITER. *adv. Liv.* Vite, vitement, legerement, avec viteſſe, avec legereté.

PERNIGER, gra, grum. *Plaut.* Fort noir.

PERNIMIUM. *adv. Cic.* Beaucoup trop, trop de reſte.

PERNIO, onis. *f. Plin.* Engelure *ou* mule aux talons.

PERNIUNCULUS, i. *m. Plin.* Le même que Pernio.

PERNIX, icis. *omn. gen. Virg.* Vite, leger. *Pernix manibus. Plaut.* Qui a la main legere. *Pernicior vento. Stat.* Plus vite que le vent. *Perniciſſima quadriga. Col.* Un attelage de quatre chevaux extrêmement vites, de quatre excellens coureurs.

PERNOBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Très-noble, fort excellent.

PERNOBILITER. *adv. Veget.* Très-noblement.

PERNOCTATIO, onis. *f. Veget.* Veille, l'action de paſſer la nuit à veiller.

PERNOCTATOR, oris. *m. Veget.* Qui paſſe la nuit à veiller.

PERNOCTO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Veiller toute la nuit, paſſer la nuit ſans dormir.

PERNOSCO, is, novi, notum, cere. *act. Cic.* Connoître parfaitement *ou* à fond.

PERNOTESCO, is, tui, cere. *neut. Tac.* Venir à la connoiſſance, devenir public, venir à être connu.

PERNOX, noctis. *omn. gen. Liv.* Qui dure *ou* qui paſſe toute la nuit. *Luna pernox erat. Liv.* La Lune éclairoit toute la nuit.

PERNUMERO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Compter entierement.

PERO, onis. *m. Virg.* Sorte de chauſſure de payſan contre la pluye & les neiges, guêtres, bottines.

PEROBSCURE. *adv. Gell.* D'une maniere fort obſcure.

PEROBSCURUS, a, um. *Cic.* Fort obſcur.

PERODIOSUS, a, um. *Cic.* Fort odieux, très-haïſſable, très-fâcheux, très-chagrinant.

PEROFFICIOSE. *adv. Plin.* Très-obligeamment, avec bien de l'honnêteté.

PEROLEO, es, lui, litum, lere. *neut. Lucil.* Avoir une odeur forte.

PERONA, æ. *f.* Perone, *ville de Picardie, en France, au levant d'Amiens.*

PERONATUS, a, um. *Perſ.* Qui porte des guêtres, guêtré.

PEROPPORTUNE. *adv. Cic.* Très-à-propos, tout à point, fort à temps.

PEROPPORTUNUS, a, um. *Cic.* Qui arrive à temps, qui vient tout à point, qui ſe preſente *ou* qui ſe fait très à propos.

PEROPTATO. *adv. Cic.* Tout à ſouhait.

PEROPTO, as, avi, atum, are. *act. Corn. Nep.* Souhaiter fort.

PEROPUS eſt. *Ter.* Il eſt abſolument neceſſaire, il faut neceſſairement, c'eſt une neceſſité abſolue, indiſpenſable, neceſſitante.

PERORATIO, onis. *f. Cic.* Peroraiſon, épilogue, concluſion d'un diſcours.

PERORATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Peroro.

PERORNATE. *adv. Liv.* Avec beaucoup d'agrémens *ou* d'ornemens.

PERORNATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PERORNO, as, avi, atum, are. *act. Tac.* Combler d'honneurs, faire de grands honneurs à.

PERORO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Achever, conclure, finir un diſcours. *Perorare cauſam* ou *litem. Cic. in aliquem. Plin.* Plaider une cauſe contre quelqu'un. *-in vitia. Quint.* Declamer *ou* prêcher contre les vices.

PEROSUS, a, um. *Virg. Liv.* Qui hait beaucoup, qui a une forte averſion, qui a une haine violente.

PERPACO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Pacifier entierement, appaiſer tout-à-fait.

PERPALLIDUS, a, um. *Celſ.* Fort pâle, extrêmement blême.

PERPARCE. *adv. Tac.* Très-meſquinement, d'une maniere trop taquine, avec trop d'épargne.

PERPARUM. *Cic.* &

PERPARVULUM. *adv. Plaut.* Fort peu.

PERPARVULUS, a, um. *Cic.* Extrêmement petit, de la derniere petiteſſe.

PERPARVUS, a, um. *Cic.* Très-petit.

PERPASCO, perpavi, perpaſtum. *Voyez* Paſco.

PERPASTUS, a, um. *Phæd.* Bien nourri. *part. paſſ. de* Perpaſco.

PERPAUCI, æ, a. *pl. Cic.* Très-peu, une fort petite quantité, un très-petit nombre.

PERPAUCULI, æ, a *pl. Cic.* Extrêmement peu, un extrêmement petit nombre.

PERPAVEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Plaut.* Faire une grande frayeur, épouventer beaucoup, cauſer une peur extrême, intimider tout-à-fait, faire craindre au dernier point.

PERPAULULUM, &

PERPAULUM. *adv. Cic.* Très-peu, extrêmement peu.

PERPAUPER, eris. *omn. gen. Cic.* Très-pauvre.

PERPAUXILLUM. *adv. Plaut. Voyez* Perpaululum.

PERPELLO, is, puli, pulſum, lere. *act. Ter.* Pouſſer, inciter, exciter, perſuader. ‖ Contraindre, forcer, obliger, engager par force.

PERPENDICULUM, i. *n. Cic.* Plomb dont on ſe ſert pour mettre de niveau *ou* à plomb.

PERPENDO, is, di, ſum, dere. *act. Cic.* Peſer *ou* examiner avec ſoin, faire attention à.

PERPENSA, æ. *f. Plin.* Cabaret, *plante.*

PERPENSATIO, onis. *f Gell.* Forte conſideration, examen exact.

PERPENSO, as, are. *act. Sen.* Conſiderer exactement, examiner avec ſoin.

PERPENSUS, a, um *Col.* Peſé, examiné, *part. paſſ. de* Perpendo.

PERPERAM, &

PERPERE. *adv. Cic.* Mal, autrement qu'il ne faut. ‖ *Hirt.* Sans y penſer. ‖ *Liv.* En mauvaiſe part.

PERPERUS, a, um. *Plaut.* Sot, impertinent, groſſier, bête, ſtupide.

PERPES, etis. *omn. gen. Plaut.* Continuel, qui eſt ſans interruption, qui ſe fait tout de ſuite.

PERPESSIO, onis. *f. Cic.* Souffrance, l'action d'endurer.

PERPESSITIUS, a, um. *Sen.* Qui a beaucoup ſouffert, accoûtumé à ſouffrir.

PERPESSUS, ûs. *m. Cic. Voyez* Perpeſſio.

PERPESSUS, a, um. *Virg.* Qui a ſouffert. *part. de*

PERPETIM. *adv. Plin.* Continuellement, pour toûjours.

PERPETIOR, eris, peſſus ſum, peti. *dep. Cic.* Souffrir, ſupporter, endurer. ‖ Avoir de la condeſcendance.

PERPETRO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Faire, achever, finir, terminer, conclure.

PERPETUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* &

PERPETUARIUS, a, um. *Sen.* Perpetuel. *Perpetuarius mulio. Sen.* Un muletier qui va & vient toûjours.

PERPETUITAS, atis. *f. Cic.* Perpetuité, durée perpetuelle. ‖ *Virg.* Continuité. *Perpetuitas voluntatis. Cic.* Reſolution ferme, conſtance. *-fixa duplex cannarum. Vitr.* Une continuité de roſeaux plantez à double rang.

PERPETUO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Perpetuer, continuer ſans relâche, agir ſans interruption, ne point diſcontinuer.

PERPETUUM. *adv. Ter.* Perpetuellement, continuellement, ſans relâche, ſans interruption, ſans diſcontinuation, ſans ceſſe, toûjours. *In perpetuum. Cic.* Toûjours. *Semel & in perpetuum. Flor.* Une fois pour toutes.

PERPETUUS, a, um. *Cic.* Perpetuel, continuel, continu, qui ſe ſuit, qui eſt tout de ſuite, ſans interruption, ſans intervalle. ‖ *Ter.* Continué, non interrompu. *Perpetua voluptates. Cic.* Des plaiſirs qui ſe ſuccedent les uns aux autres. *-ædes ruunt. Plaut.* Toute la maiſon s'en va en ruine. *-menſa. Virg.* De longues tables. *Perpetua Oratio. Cic.* Un diſcours prononcé tout de ſuite. *In perpetuum. Cic.* Pour toûjours, à perpetuité. *Perpetuiſſimus curſus. Cat.* Une courſe d'une haleine.

PERPICTUS, a, um. *Ovid.* Peint de tous côtez, *ou* bien peint.

PERPINIANUM, i. *n.* Perpignan, *ville Capitale du Rouſſillon.*

PERPLACEO, es, cui, citum, cere. *neut. Cic.* Plaire beaucoup, agréer fort.

PERPLECTOR, eris, cti. *dep. Plaut.* Lier fortement, garotter.

PERPLEXABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Embarraſſé, embrouillé. ‖ Ambigu.

PERPLEXABILITER. *Plaut.* }
PERPLEXE. *Liv.* & } Ambigûment,
PERPLEXIM. *adv. Plaut.* }
avec ambiguité, d'une maniere ambigue, embarraſſée, embrouillée, qui jette dans le doute, qui met dans l'embarras.

PERPLEXIO, onis. &

PERPLEXITAS, atis. *f. Plaut.* Perplexité *ou* ambiguité.

PERPLEXOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Embarraſſer, embrouiller, mettre dans l'embarras, jetter dans le doute.

PERPLEXUS, a, um. *Liv.* Embarraſſé, embrouillé, ambigu, douteux, plein de détours difficile à comprendre.

PERPLICATUS, a, um. *Lucr.* Entortillé, entrelacé.

PERPLUO, is, plui, plutum, ere. *neut. Plaut.* Pleuvoir dedans. ‖ *Quintil.* Recevoir la pluye.

PERPLURIMUM. *adv. Plin.* Extrêmement, tout-à-fait, très-fort, beaucoup. *Perplurimum refert. Plin.* Il eſt d'une extrême conſequence.

PERPOL. *Ter.* Par Pollux, *ſorte de jurement.*

PERPOLIO, is, ivi, itum, ire. *act. Cic.* Achever de polir, perfectionner, polir entierement, mettre la derniere main.

PERPOLITIO, onis. *f. Ad Her.* L'action de polir.

PERPOLITOR, oris. *m. Vatr.* Qui acheve de polir, qui polit entierement, qui perfectionne, qui met la derniere main.

PERPOLITUS, a, um. *Cic.* Très-poli. *Perpolitus litteris Cic.* Un homme de grande érudition, qui poſſede parfaitement les belles lettres. *-in dicendo. Cic.* Qui parle avec beaucoup de politeſſe, qui s'explique fort poliment.

PERPOPULATUS, a, um. *Tac. part. de*

PERPOPULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Liv.* Faire le dégât par tout, ravager entierement.

PERPOTATIO, onis. *f. Cic.* Une grande débauche de vin, un repas où l'on boit beaucoup, l'action de bien boire.

PERPOTATOR, oris. *m. Celſ.* Un grand, un maître bûveur.

PERPOTO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Boire à outrance, faire une grande débauche de vin, bien boire.

PERPREMO. &

PERPRIMO, is, preſſi, preſſum, mere. *act. Hor.* Fouler, preſſer fort.

PERPROSPER, era, erum. *Suet.* Fort heureux, très-fortuné.

PERPRUTISCO, is, tivi, cere. *neut. Plaut.* Sentir un grand chatouillement *ou* une grande démangeaiſon.

PERPUGNAX, acis. *omn. gen. Cic.* Hargneux, querelleur, opiniâtre, obſtiné, attaché à ſon ſens, entêté.

PERPULCHER, chra, chrum. *Ter.* Très-beau, très-joli.

PERPULCHRE. *adv. Quintil.* Très-agréablement.

PERPURGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Purger parfaitement, nettoyer entierement.

PERPUSILLUM. *adv. Cic.* Fort peu, très-peu, le moins du monde.

PERPUSILLUS, a, um. *Cic.* Extrêmement petit, très-petit.

PERPUTO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Raconter nuement, conter ſuccintement. ‖ Bien émonder, tailler *ou* élaguer un arbre.

PERQUAM. *adv. Cic.* Fort, beaucoup, grandement, très-bien. *Perquàm ſcire velim. Plin. J.* Je voudrois bien ſçavoir. *-breviter. Cic.* D'une maniere très-courte, fort ſuccinte. *-indignis modis. Plaut.* Par des manieres tout-à-fait indignes.

PERQUIRITUR. *imperſ. Cic.* On fait des perquiſitions *ou* une recherche fort exacte.

PERQUIRO, ris, ſivi, ſitum, rere. *act. Cic.* Chercher exactement, rechercher avec ſoin, voir *ou* fureter par tout. ‖ Interroger, s'enquêter, s'enquerir, s'informer.

PERQUISITE. *adv. Cic.* Avec exactitude, après beaucoup de recherches.

PERQUISITOR, oris. *m. Plaut.* Qui recherche avec ſoin, qui obſerve ſoigneuſement. ‖ Eſpion, ſurveillant.

PERQUISITUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Perquiro.

PERRANTHES, is. *m.* Mons. La Montagne de Larta, *en Grece, dans la Province de Larta, partie de l'Epire meridional.*

PERRARO. *adv. Cic.* Très-rarement, fort peu ſouvent.

PERRARUS, a, um. *Plin.* Qui eſt très-mince, très-délié, très-clair ſemé, très-peu ſerré *ou* preſſé. ‖ Très-rare, qui arrive très-rarement *ou* fort peu ſouvent.

PERRECONDITUS, a, um. *Cic.* Très-caché.

PERREPO, is, pſi, ptum, pere. *neut. Col.* Se couler, ſe gliſſer, ſe traîner *ou* s'inſinuer en rampant, grimper, gravir.

PERREPTATIO, onis. *f. Mart.* L'action de ſe couler, de ſe gliſſer, de s'inſinuer, de ſe traîner en rampant.

PERREPTO, as, avi, atum, are. *neut. Ter. Voyez* Perrepo.

PERREXI. *prét. de* Pergo.

PERRIDICULE. *adv. Cic.* Fort ridiculement, d'une maniere très-ridicule.

PERRIDICULUS, a, um. *Cic.* Très-ridicule, fort riſible.

PERRISOR, oris. *m. Plaut.* Grand rieur.

PERRODO, is, ſi, ſum, dere. *act. Plin.* Ronger entierement *ou* tout-à-fait.

PERROGO, as, avi, atum, are. *act. Tac.* Demander. *Perrogare ſententias. Tac.* Demander les avis, aller aux opinions, recueillir les voix.

PERRUMPO, is, rupi, ruptum, pere. *act. Col.* Briſer entierement, rompre tout-à-fait, fracaſſer. ‖ *Caſ.* Faire irruption, entrer avec violence, forcer. *Perrumpere agmen. Liv. aciem. Tac.* Enfoncer un bataillon. *-leges. Cic.* Enfreindre les loix. *-aerem. Cic.* Fendre l'air.

PERRUPTUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Perrumpo. ‖ *Sil. It.* Eſcarpé, qui eſt enfoncé. ‖ Forcé, où l'on eſt entré de force, où l'on a fait irruption.

PERSA, æ. *m. f.* Perſe, Perſan.

PERSÆPE. *adv. Cic.* Très-frequemment, fort ſouvent.

PERSALSE. *adv. Cic.* Très-ſpirituellement, fort finement, avec beaucoup d'eſprit, d'une maniere ſpirituelle, fine, pleine d'eſprit.

PERSALSUS, a, um. *Cic.* Fort ſpirituel, plein d'eſprit, où il y a beaucoup d'eſprit.

PERSALUTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Saluer ſouvent *ou* avec exactitude.

PERSANCTE. *adv. Ter.* Très-religieuſement.

PERSANO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Guerir parfaitement, entierement.

PERSAPIENS, tis. *omn. gen. Cic.* Très-ſage, fort prudent.

PERSAPIENTER. *adv. Cic.* Très-ſagement, fort prudemment.

PERSCIENTER. *adv. Cic.* Avec beaucoup d'habileté, en homme très-intelligent.

PERSCINDENS, tis. *omn. gen. Liv.* Qui coupe, qui fend entierement *ou* par le milieu.

PERSCINDO, is, ſcidi, ſciſſum, dere. *act. Liv.* Fendre *ou* couper entierement, *ou* par le milieu, déchirer tout-à-fait.

PERSCISSUS, a, um. *Lucr. part. paſſ. de* Perſcindo.

PERSCRIBO, is, ſcripſi, ſcriptum, bere. *act.* achever d'écrire, écrire tout au long, entierement. ‖ Mander, faire ſçavoir, enregiſtrer. *Perſcribere Romam ad aliquem. Caſ.* de ali-

quà re. Cic. Ecrire à Rome à quelqu'un & l'informer fort au long d'une affaire. *-verſus. Hor.* Faire des vers. *-verſu. Ovid.* Ecrire en vers. *-in tabulas. Cic.* Enregiſtrer. *-pecuniam in ædem ſacram. Cic.* Donner une ordonnance d'une ſomme pour le bâtiment d'un Temple. *-in monumentis. Cic.* Graver ſur les monumens publics. *Mihi argentum jube perſcribi. Ter.* Fais-moy rendre mon argent *ou* fais-moi payer la ſomme qui m'eſt dûë.

PERSCRIPTIO, onis. *f. Cic.* Enregiſtrement. ‖ Ordonnance, ordre par écrit pour toucher de l'argent.

PERSCRIPTOR, oris. *m. Cic.* Notaire, Greffier, celui qui tient un regiſtre *ou* qui enregiſtre.

PERSCRIPTUM, i. *n. Cic. Voyez* Perſcriptio.

PERSCRIPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perſcribo.

PERSCRUTATIO, onis. *f. Sen.* Recherche exacte, perquiſition ſoigneuſe.

PERSCRUTATOR, oris. *m. Veget.* Commiſſaire, enquêteur.

PERSCRUTO, as, are. *Plaut. &* mieux.

PERSCRUTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Chercher, fouiller, fureter, viſiter, rechercher exactement, s'informer avec ſoin. ‖ Examiner à fond, peſer, éplucher de près, épier, obſerver. *Perſcrutari arculas mulieribus. Cic.* Fouiller *ou* viſiter exactement les caſſettes des femmes.

PERSECATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de couper tout-à-fait, de retrancher.

PERSECO, as, cui, ſectum, care. *act. Cic.* Retrancher en coupant, couper tout-à-fait.

PERSECTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Lucr.* Examiner piece à piece, éplucher de près.

PERSECUTIO, onis. *f. Cic.* Pourſuite, perſecution.

PERSECUTOR, oris. *m. Bibl.* Perſecuteur, qui pourſuit.

PERSECUTUS, a, um. *Cic. part. de* Perſequor.

PERSEDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *neut. Liv.* Etre toûjours aſſis. *Perſedere in equo. Liv.* Etre toûjours à cheval. *-ad vivum Virg.* Penetrer juſqu'au vif.

PERSEGNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Liv.* Fort lâche, qui ſe fait bien lâchement.

PERSENBERGUM, i. *n.* Perſenberg, *village de la Baſſe Autriche, près de l'Uſper, à demi-lieuë du Danube.*

PERSENEX, is. *omn. gen. Suet. &*

PERSENILIS, *m. f.* le, *n.* is. Fort vieux, très-âgé.

PERSENIA, æ. *f.* Perſigne, *village de France, dans le Maine.*

PERSENTIO, is, ſi, ſum, tire. *act. Virg.* Sentir vivement, reſſentir. ‖ S'appercevoir.

PERSENTISCO, is, ere. *neut. Ter.* S'appercevoir, avoir un préſentiment, ſe douter, commencer à avoir quelque connoiſſance de, préſentir.

PERSEPOLIS, is. *f.* Perſepolis, *ancienne ville capitale de Perſe, que quelques-uns placent à Tchelminare, entre Hiſpaan & Schiras.*

PERSEQUITER. *adv. Rat.* Fort ſûrement.

PERSEQUOR, eris, cutus *ou* quutus ſum, qui. *dep. Cic.* Pourſuivre, ſuivre juſqu'au bout, preſſer vivement. ‖ Perſecuter, faire de la peine. ‖ Continuer. ‖ Executer, faire. *Perſequentiſſimus injuriarum. Cic.* Très-ardent à tirer raiſon des injures, qui recherche avec beaucoup d'ardeur à ſe venger.

PERSEQUUTIO, *&c. Voyez* Perſecutio.

PERSERO, is, ſevi, ſatum, rere. *act. Plaut.* Semer, publier par tout, répandre, divulguer, faire ſçavoir à tout le monde.

PERSEVERANTER. *adv. Plin.* Avec perſeverance. *Perſeverantius ſævire. Liv.* Exercer trop long-tems des cruautez. *Perſeverantiſſimè diligere. Plin.* Aimer d'une conſtance extrême.

PERSEVERANTIA, æ. *f. Cic.* Perſeverance.

PERSEVERO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Perſeverer, continuer, perſiſter, être ferme, avoir de la conſtance, de la fermeté, demeurer ferme dans une reſolution.

PERSEVERUS, a, um. *Tac.* Très-ſevere, fort rigoureux.

PERSEUS, ei. *m. Vitr.* Perſée, *nom propre.* ‖ Conſtellation compoſée de trente-huit étoiles.

PERSIA, æ. *f.* La Perſe, *grand Etat de l'Aſie entre la Turquie au couchant, & le Mogoliſtan au levant.*

PERSICA, æ. *f. Plin.* Un pêcher, *arbre.*

PERSICCUS, a, um. *Celſ.* Très-ſec.

PERSICUM, i. *n. Col.* Une pêche, *fruit. Perſica mala.* Des pêches.

PERSICUS, i. *f. Col.* Un pêcher, *arbre.*

PERSICUS, a, um. *Juv.* Qui eſt de Perſe, Perſique. *Perſicus apparatus. Hor.* Riche *ou* magnifique appareil. *Perſicus Oceanus.* La mer de Perſe, *partie de l'Ocean Oriental, depuis le golfe d'Ormus, juſqu'à l'embouchure de l'Indus.*

PERSICUS ſinus. Le golfe de Balſera *ou* le golfe Perſique, le détroit Perſique, *grand golfe de la mer, entre la Perſe & l'Arabie Heureuſe.*

PERSIDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *neut. Plin. &*

PERSIDO, is, ere. *Virg.* S'arrêter *ou* demeurer long-tems en *ou* ſur.

PERSIGNATOR, oris. *m. Col.* Scelleur, celui qui ſcelle.

PERSIGNO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Cacheter, ſceller.

PERSIMILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Très-ſemblable, tout pareil.

PERSIMPLEX, icis. *omn. gen. Tac.* Très-ſimple.

PERSIS, idis. *f.* La Perſide, la Province de Perſe, de Fars, le Farſiſtan, *dans le Royaume de Perſe.*

PERSISTO, is, ſtiti, ſtitum, ſtere. *neut. Cic. Voyez* Perſevero.

PERSIUM, i. *n.* Berſa, æ. *f.* Berſch *ou* Berſe, *ville de la baſſe Alſace en France, entre Ober, Ebenheim & Rosheim.*

PERSOLEMNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Suet.* Fort ſolemnel.

PERSOLEO, es, ere. *neut. Mart.* Avoir ſouvent coûtume de, faire ſouvent.

PERSOLIDO, as, avi, atum, are. *act. Stat.* Endurcir, durcir fort, rendre fort ſolide.

PERSOLVO, is, vi, ſolutum, vere. *act. Cic.* Achever de payer, payer entierement, acquitter tout-à-fait, ſatisfaire à ce qu'on doit. *Perſolvere ſtipendium militibus, Cic.* Faire le prêt aux ſoldats, faire montre, payer la ſolde. *-ab aliquo. Cic.* Payer par les mains de quelqu'un *ou* des deniers de quelqu'un. *-rationem officii. Cic.* Rendre compte de ſa conduite, de ſa commiſſion, faire voir qu'on s'eſt acquitté de ſon devoir. *-epiſtolæ. Cic.* Répondre à une lettre. *-grates alicui. Virg.* Rendre graces à quelqu'un, le remercier. *-vota. Prop.* S'acquitter de ſon vœu, l'accomplir. *-quæſtionem. Cic.* Reſoudre une queſtion. *-honorem alicui. Virg.* Rendre *ou* faire à quelqu'un l'honneur qui lui eſt dû. *-promiſſum. Cic.* Satisfaire à ſa promeſſe. *-officium receptum. Cic.* S'acquitter d'un bon office qu'on a reçû, rendre ſervice pour ſervice *ou* plaiſir pour plaiſir. *-pœnas. Virg.* Etre puni, ſubir la peine.

PERSOLUS, a, um. *Plaut.* Unique, tout ſeul. *Perſola nugæ. Plaut.* De pures bagatelles, de vrayes niaiſeries, de franches ſottiſes.

PERSOLUTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perſolvo.

PERSONA, æ. *f. Cic.* Perſonne, perſonnage, caractere, charge, dignité, fonction. *-Mart.* Maſque. ‖ *Varr.* Perſonne, *terme de Grammaire.* ‖ *Ter.* Rôle de theâtre. *Ceræa perſona. Liv.* Figure de cire. *Perſonam Principis tueri. Cic.* Soûtenir la dignité de Prince. *-ferre alienam. Liv.* ou *alicujus ſuſtinere. Cic.* Faire le perſonnage de quelqu'un, jouer ſon rôle. *-alicui imponere. Cic.* Faire jouer un perſonnage *ou* un rôle à quelqu'un. *-induere. Quintil.* Prendre la figure de.

PERSONALITER. *adv. Gell.* Perſonnellement.

PERSONATUS, a, um. *Cic.* Maſqué. ‖ *Sen.* Apparent, faux, trompeur. ‖ *Hor.* Qui fait le perſonnage, qui joue le rôle. *Perſonatus pater. Hor.* Qui joue le rôle de pere, qui fait le pere.

PERSONATUS, ûs. *m. Eccl.* Perſonat, *dignité d'Egliſe.*

PERSONO, as, ui, itum, are. *neut. Cic.* Retentir fortement, réſonner fort haut, faire grand bruit. *Perſonare locum latratu. Virg.* Faire retentir un lieu de ſes abois. *-cithara. Virg.* Jouer de la guitarre. *-alicui aurem. Hor.* Crier aux oreilles de quelqu'un. *-aures vocibus. Cic.* Accoûtumer les oreilles à des termes, à des ſons.

PERSONUS, a, um. *Val. Flac.* Retentiſſant, réſonnant, qui réſonne fort haut, qui retentit fortement.

PERSORBEO, es, ere. *neut. Plin.* Avaler tout.

PERSPECTE. *Plaut. &*

PERSPECTIM. *adv. Non.* Avec connoiſſance, après avoir examiné.

PERSPECTO, as, avi, atum, are. *act. Suet.* Conſiderer attentivement, examiner de près, regarder avec ſoin.

PERSPECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perſpicio.

PERSPECULATUS, a, um. *Suet. part. de*

PERSPECULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Hirt.* Conſiderer de près, regarder avec attention.

PERSPERGO, is, ſi, ſum, gere. *act. Cic. Quo tanquam Sale perſpergatur omnis oratio. Cic. de Orat.* Qui ſe ſert comme du Sel, pour aſſaiſonner tout le diſcours.

PERSPEXI. *prét. de* Perſpicio.

PERSPICACIA, æ. &

PERSPICACITAS, atis. *f. Cic. Voyez* Perſpicientia.

PERSPICAX, acis. *omn. gen. Cic.* Qui a la vûe perçante. ‖ Clairvoyant, éclairé, intelligent.

PERSPICIENTIA, æ. *f. Cic.* Connoiſſance claire, nette, parfaite, penetration d'eſprit.

PERSPICIO, is, ſpexi, ſpectum, cere. *act. Cic.* Voir clairement, connoître parfaitement, conſiderer attentivement, comprendre nettement.

PERSPICUE. *adv. Cic.* Clairement, évidemment, nettement, manifeſtement.

PERSPICUITAS, atis. *f. Cic.* Clarté, évidence.

PERSPICUUS, a, um. *Ovid.* Tranſparent. ‖ *Cic.* Clair, évident, manifeſte. *Perſpicuum eſt omnibus. Cic.* Tout le monde voit évidemment.

PERSPISSE, &

PERSPISSO. *adv. Plaut.* Fort lentement, fort tard. ‖ Très-rarement.

PERSPISSO, as, are. *Plaut.* Rendre fort épais.

PERSTERNO, is, ere. *act. Liv.* Paver entierement *ou* tout-à-fait.

PERSTILLO, as, avi, atum, are. *neut.* Diſtiller, dégoutter, découler.

PERSTIMULO, as, avi, atum, are. *act. Tac.* Animer *ou* exciter fortement, aiguillonner.

PERSTO, as, ſtiti, ſtitum, are. *neut. Cic.* Perſiſter, perſeverer, demeurer ferme, être conſtant. *Perſtat mihi mens. Virg.* Je ſuis toûjours le même, je ne change point.

PERSTRATUS, a, um. *Liv.* Pavé. *part. paſſ. de* Perſterno.

PERSTREPO, is, pui, pitum, pere. *neut. Ter.* Faire grand bruit.

PERSTRICTUS, a, um. *Plin.* Glacé. *part. paſſ. de*

PERSTRINGO, is, nxi, ſtrictum, gere. *act. Cat.* Serrer fort, lier fortement. ‖ *Cic.* Reſſerrer, dire en peu de mots, toucher en paſſant, abreger, effleurer. *Perſtringere aures. Hor.* Etourdir, rompre les oreilles, ſe faire entendre. *-oculos. Lucil.* Eblouir les yeux. *-terram aratro. Cic.* Labourer la terre. *-aſperioribus verbis. Liv.* Reprendre fortement *ou*

durement. *-breviter aliquid. Cic.* Coucher quelque choſe en peu de mots. *Perſtringi horrore. Liv.* Etre frappé *ou* ſaiſi d'horreur.

PERSTUDIOSE. *adv. Cic.* Avec bien de l'attache, avec beaucoup de ſoin, avec une extrême attention.

PERSTUDIOSUS, a, um. *Cic.* Fort attaché, très-porté, fort paſſionné, extrêmement enclin.

PERSUADEO, es, ſi, ſum, dere. *act. Cic.* Perſuader. *Hoc velim tibi penitùs perſuadeas. Cic.* Je voudrois que vous fuſſiez bien convaincu de cela, je vous prie d'en être fortement perſuadé.

PERSUASIBILE. *adv. Plaut. Voyez* Perſuaſibiliter.

PERSUASIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quintil.* Qu'on peut perſuader.

PERSUASIBILITER. *adv. Quintil.* D'une maniere perſuaſive *ou* propre à perſuader.

PERSUASIO, ônis. *f. Cic.* Perſuaſion. *Tumeſcere inani perſuaſione. Quint.* S'enfler d'une fauſſe imagination.

PERSUASORIUS, a, um. *Suet.* Perſuaſif, qui a la force de perſuader.

PERSUASTRIX, icis. *f. Plaut.* Celle qui perſuade.

PERSUASUS, ûs. *m. Cic. Voyez* Perſuaſio. *Perſuaſu meo. Cic.* A ma perſuaſion.

PERSUASUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perſuadeo. *Perſuaſum mihi eſt de tua fide. Cic.* Je ſuis perſuadé de ta fidelité.

PERSUBITUM. *adv. Sil. Ital.* Très-ſoudainement, fort ſubitement.

PERSUBTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* Fort mince, fort délié, fort menu. ‖ *Cic.* Très-ſubtil.

PERSUDO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Percer de ſueur, ſuer au travers.

PERSULTO, as, avi, atum, are. *neut. Lucr.* Sauter, bondir, faire des bonds. ‖ *Tac.* Faire des courſes, des irruptions. *Perſultare pabula. Lucr.* Danſer ſur l'herbe, gambader dans les pâturages. *-in agro hoſtili. Liv.* Faire des courſes ſur le pays ennemi. *-levibus equis. Sil. Ital.* Manier des chevaux aux airs relevez, à capriolles, à balottades, à croupades, &c.

PERSUM, fui, eſſe. *Gell.* Etre fort, très, beaucoup, extrêmement.

PERTÆDESCIT, ere. *Cat.* &

PERTÆDET, dui, ſum eſt, dere. *imperſ. Cic.* S'ennuyer fort, être fort ennuyé *ou* très-rebuté. *Pertæſum eſt illos incœpti. Virg.* Ils ſe ſont ennuyez *ou* rebutez de leur entrepriſe.

PERTÆSUS, a, um. *Plaut. part.* Ennuyé, rebuté. *Pertæſus ſemet ipſe tali principio. Suet.* Ennuyé lui-même d'un tel commencement. *-ſermonis. Plaut.* Fatigué du diſcours. *-ignaviam ſuam. Suet.* Rebuté de ſa lâcheté. *-convivii. Plaut.* Ennuyé du feſtin.

PERTEGO, is, texi, tectum, gere. *act. Vitr.* Couvrir entierement *ou* tout-à-fait, achever de couvrir.

PERTENDO, is, di, ſum, dere. *act. Cat.* Entendre. ‖ *Cic.* Aller droit vers *ou* à... ‖ Comparer, faire comparaiſon. ‖ *Ter.* Achever, finir, terminer. *Pertendere Romam. Liv.* Aller droit à Rome. *-ad caſtra. Hirt.* Aller droit au camp. *Pertendens animo. Prop.* Opiniâtre, obſtiné.

PERTENSIS Ager. Le Pertois, *pays de France en Champagne, autour de la Marne, vers les confins du Barois.*

PERTENTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Eſſayer, tenter, ſonder, éprouver, préſentir. *Pertentare cauſam omnibus ex partibus. Cic.* Tourner une affaire de tous côtez pour la penetrer, l'examiner à fond. *Pertentat tremor corpora. Virg.* Un tremblement les ſaiſit.

PERTENUIS, *m. f.* e, *n.* is. *Plin.* Fort mince, très-délié. ‖ *Cicer.* Fort leger, très-petit.

PERTEREBRATOR, oris. *m. Col.* Qui perce d'outre en outre avec la tarriere.

PERTEREBRATUS, a, um. *Vitr. part. paſſ. de*

PERTEREBRO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Percer d'outre en outre avec le *ou* la tarriere.

PERTERGEO, es, ſi, ſum, gere. *neut. Lucr.* &

PERTERGO, is, ſi, ſum, gere. *act. Lucr. Col.* Eſſuyer, nettoyer bien.

PERTERO, is, trivi, tritum, rere. *act. Plaut.* Uſer en frottant.

PETERREFACIO, is, ere. *act. Ter. Voyez* Perterreo.

PERTERREFACTUS, a, um. *Cic.* Qu'on a fort épouventé, très-intimidé.

PERTERREO, es, rui, ritum, rere. *act. Cic.* Faire beaucoup de frayeur, cauſer une grande peur, épouventer fort, intimider extrêmement, jetter dans une extrême épouvente, mettre dans l'eſprit la terreur, effrayer au dernier point.

PERTERRICREPUS, a, um. *Lucr.* Qui fait un bruit épouventable.

PERTERRITUS, a, um. *Cic.* Epouventé, effrayé. *part. paſſ. de* Perterreo.

PERTEXO, is, xui, textum, xere. *act. Cic.* Achever un tiſſu. ‖ Finir ce qu'on a commencé.

PERTHIA, æ. *f.* Provincia. Le Perth, *province d'Ecoſſe, entre celles de Strathern, de Fiſe, d'Angus, & le pays de Gowrée.*

PERTHUM, i. *n.* Urbs. Perth *ou* S. Jounſtown, *ville capitale du Comté de Berth, en Ecoſſe, ſur le Tay.*

PERTICA, æ. *f. Varr.* Perche, long bâton. ‖ *Prop.* Une perche, *meſure d'arpenteur.*

PERTICALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Propre à faire des perches *ou* de longs bâtons.

PERTICENSIS Provincia, Perticus. Le Perche, *province de France entre la Beauce, la Normandie, le Maine, le Vendomois, & le Blaiſois.*

PERTIMEO, es, mui, ere. *neut. Cic.* &

PERTIMESCO, is, mui, cere. *Cic.* Craindre fort, apprehender extrêmement. *Pertimeſcere rotam fortunæ. Cic.* Apprehender fort un revers de fortune. *-de ſalute. Cor. Nep.* Craindre fort pour ſon ſalut. *Pertimeſcitur. imperſ. Cic.* On craint extrêmement.

PERTINACIA, æ. *f. Cic.* Opiniâtreté, obſtination, entêtement. ‖ Conſtance, fermeté, reſolution, perſeverance.

PERTINACITER, ius, iſſime. *adv. Liv.* Opiniâtrement, obſtinement, avec entêtement. ‖ *Cic.* Conſtamment, avec fermeté, perſeverance *ou* reſolution, d'une maniere inébranlable, inflexible.

PERTINAX, acis. *omn. gen.* ior, iſſimus. *Cic.* Opiniâtre, obſtiné, entêté, têtu, aheurté. ‖ Conſtant, ferme, réſolu, inébranlable, inflexible. *Pertinax recti. Tac.* Qui eſt d'une droiture inviolable.

PERTINEO, es, nui, nere. *neut. Cic.* S'étendre, ſe répandre. ‖ Convenir, regarder, toucher, concerner, appartenir, tendre, ſe rapporter *ou* ſervir à... *Pertinet ſomnium ad hoc. Plaut.* Le ſonge ſe rapporte à cela. *-hoc eo, ut. Cic.* Cela tend à ce que.

PERTINGO, is, tigi, tactum, gere. *neut. Plin.* S'étendre juſqu'à. *Pertingens per omnem mundum. Cic.* Qui s'étend par tout le monde. *Pertingere ab oculis ad cerebrum. Plin.* Aller des yeux juſqu au cerveau. *-oculos. Lucr.* Frapper les yeux, aller juſqu'aux yeux.

PERTINIACUM. *Voyez* Parteniacum.

PERTOLERATIO, onis. *f. Eutrop.* Souffrance juſqu'à la fin, l'action de ſouffrir juſqu'au bout.

PERTOLERO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Endurer *ou* ſupporter juſqu'à la fin, ſouffrir juſqu'au bout.

PERTORQUEO, es, ſi, tum, quere. *act. Lucr.* Tourner de travers. ‖ *Sen.* Tourmenter fort. *Pertorquere ora. Lucr.* Faire la grimace.

PERTRACTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Qu'on peut manier *ou* tourner aiſément, fort maniable.

PERTRACTATE. *adv. Plaut.* D'une maniere commune *ou* ordinaire.

PERTRACTATIO, onis. *f. Cic.* Adminiſtration, maniment. ‖ Frequent paſſage par les mains. *Pertractatio Poetarum. Cic.* Frequente lecture des Poëtes.

PERTRACTATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PERTRACTO, as, avi, atum, are. *act. Hirt.* Manier ſouvent, toucher frequemment. *Pertractare aliquid omni cogitatione. Cic.* Rouler une choſe dans ſa tête, la tourner de tous les ſens dans ſon eſprit.

PERTRAHO, is, traxi, tractum, here. *act. Cic.* Attirer par force. ‖ *Plin.* Tirer en longueur, prolonger.

PERTRANSEO, is, ivi, itum, ire. *neut. Plin.* Paſſer outre *ou* au-delà.

PERTRANSLUCIDUS, a, um. *Plin.* Fort tranſparent.

PERTREPIDUS, a, um. *Plaut.* Tout tremblant.

PERTRIBUO, is, bui, butum, ere. *act. Plin. J.* Donner entierement, tout-à-fait, hautement.

PERTRISTIS, *m. f.* te, *n.* is. *Cic.* Fort triſte, très-chagrin.

PERTRITUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Pertero.

PERTULI. *Voyez* Perfero.

PERTUMACITAS, atis. *f. Plin.* Sotte fierté, enflure d'orgueil.

PERTUMULTUOSE. *adv. Cic.* Fort tumultuairement, avec grand tumulte.

PERTUNDO, is, tudi, tuſum, dere. *act. Cat.* Percer, trouer, faire un trou. ‖ *Col.* Rompre en frappant deſſus. ‖ *Lucr.* Creuſer, caver.

PERTURBATE. *adv. Cic.* Confuſément, ſans ordre.

PERTURBATIO, onis. *f. Cic.* Trouble, deſordre, confuſion, agitation, renverſement. *Perturbatio animi. Cic.* Inquietude *ou* trouble d'eſprit. *-cœli. Cic.* Orage, tempête. *-valetudinis. Cic.* Maladie, alteration de ſanté.

PERTURBATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Cic.* Qui cauſe du trouble, qui met de la confuſion, qui fait du deſordre.

PERTURBO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Troubler, agiter, jetter dans le trouble, mettre en confuſion, cauſer du deſordre. ‖ *Ovid.* Renverſer, jetter par terre confuſément. *Perturbata res rei. Sen.* Une choſe confondue avec une autre. *Perturbare equites. Caſ.* Mettre la cavalerie en deſordre. *Perturbari de reipublica ſalute. Cic.* Etre en peine de la conſervation de la Republique. *-clamore. Cic.* Etre troublé par le cri.

PERTURPIS, *m. f.* pe, *n.* is. *Cic.* Très-honteux, fort vilain.

PERTUSA, Pertuſa, æ. *f.* Pertus, Pertuſa, *bourg du Royaume d'Arragon, ſur la riviere d'Alcandre.*

PERTUSÆ Fauces. Le Col de Pertus, *paſſage dans les Pyrenées, entre le Rouſſillon & la Catalogne.*

PERTUSIUM, i. *n.* Pertuis, *bourg de Provence ſur la Durance, en France.*

PERTUSUS, a, um. *Plaut.* Percé. *part. paſſ. de* Pertundo.

PERUA, æ. *f.* Le Perou, *Royaume de l'Amerique meridionale, entre le Popayan au nord, le Chili au midi, le Paraguay au levant, & la Mer du Sud au couchant.* ‖ *Perua propria.* Le Perou propre, *l'un des trois Gouvernemens du Perou, il s'étend depuis la Mer du Sud juſqu'aux terres de l'Amazone.*

PERVADO, ſi, ſum, dere. *neut. Tac.* Aller, paſſer, penetrer juſqu'à. ‖ *Cic.* Courir, ſe répandre, s'étendre. *Pervadere urbem. Liv.* Se répandre dans la ville, courir par la ville. *-per animos hominum. Cic.* S'établir, ſe gliſſer dans les eſprits. *-ora. Sil. Ital.* S'emparer du viſage, paroître ſur le viſage.

PERVAGATUS, a, um. *Cic. part. de*

PERVAGOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin. J.* Aller, courir de côté & d'autre, roder. ‖ *Cic.* Se répandre, ſe divulguer.

PERVAGUS, a, um. *Ovid.* Coureur, vagabond, qui rode, qui court çà & là, qui eſt ſans arrêt.

PERVALIDUS, a, um. *Liv.* Fort puiſſant, fort vaillant.

PERUANUS, a. *m.* & *f.* Habitant du Perou, Peruvien, enne. ‖ *Peruanum mare.* La mer du Perou, *partie de la mer du Sud, ſur la côte du Perou.*

PERVARIE. *adv. Cic.* Avec bien de la varieté, fort diverſement, d'une maniere fort diverſifiée.

PERVARIUS,

PERVARIUS, a, um. Tout-à-fait different, fort diverſifié.

PERVASI, iſti, it. *Voyez* Pervado.

PERVASTATUS, a, um. *Tac. part. paſſ. de*

PERVASTO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Ravager entierement, ſaccager tout-à-fait, faire un grand dégât.

PERVECTUS, a, um. *Vell. Pat. part. paſſ. de*

PERVEHO, is, vexi, vectum, here. *act. Cic.* Mener, porter, charrier, voiturer. *Pervehi in portum paſſis velis. Cic.* Entrer en voiles deployées dans le port. *-ad exitus optatos. Cic.* Avoir un ſuccès favorable, venir à bout de ſes deſſeins.

PERVELLO, is, vulſi, velli, vulſum, lere. *act. Cic.* Atracher, ébranler, émouvoir. chagriner, faire de la peine. *Pervellere ſtomachum. Hor.* Reveiller, irriter l'appetit. *-jus civile. Cic.* Décrier le Droit civil.

PERVENIO, is, veni, ventum, nire. *neut. Cic.* Parvenir, venir, arriver, atteindre. *Pervenit hæreditas ad filiam. Cic.* La ſucceſſion eſt échûe à la fille. *-res ad manus. Cic.* L'affaire a tourné comme on le ſouhaitoit.

PERVENOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Chaſſer avec ardeur, ne faire que chaſſer, être toûjours à la chaſſe. ‖ Chercher avec ſoin, fureter par tout.

PERVENTIO, onis. *f. Cic.* Arrivée à *ou* en.

PERVENTUM eſt. *Virg.* On eſt arrivé *ou* parvenu.

PERVERECUNDUS, a, um. *Plaut.* Qui a beaucoup de pudeur.

PERVERSE, *adv. Cic.* Mal, autrement qu'il ne faut, mal-à-propos. *Perverſè tueri. Plaut.* Regarder de travers *ou* de mauvais œil.

PERVERSITAS, atis. *f. Cic.* Perverſité, malignité, méchanceté. ‖ Déreglement, mauvaiſe maniere d'agir, extravagance.

PERVERSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Perverto. *Perverſus dies, Plaut.* Un jour fatal, infortuné, malheureux. *Perverſius quid? Cic.* Y-a-t'il rien de plus méchant, *ou* qui ſoit plus contre l'ordre, *ou* l'équité? *Perverſus. Cic.* Méchant, deréglé. ‖ Corrompu, perverti, débauché.

PERVERTO, is, ti, ſum, tere. *Plaut.* Renverſer ſans deſſus deſſous, bouleverſer. ‖ *Corn. Nep.* Ruiner de fond en comble. ‖ *Cic.* Renverſer, détruire, ruiner, abatre, violer, confondre. ‖ Pervertir, corrompre, gâter, débaucher.

PERVESPERI. *abl. abſ. Cic.* Fort tard, tout-à-fait ſur le ſoir, tout au ſoir.

PERVESTIGATIO, onis *f. Cic.* Recherche exacte, ſoigneuſe.

PERVESTIGATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Tac.* Qui fait une ſoigneuſe, une exacte recherche, qui viſite *ou* examine avec ſoin.

PERVESTIGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Rechercher avec ſoin, examiner ſoigneuſement, éplucher exactement, faire une exacte, une ſoigneuſe recherche.

PERVETUS, eris. *omn. gen.* &

PERVETUSTUS, a, um. *Cic.* Fort vieux, ancien, fort ſurannê. *Pervetus epiſtola. Cic.* Une lettre de fort vieille date.

PERVICACIA, æ. *f. Cic.* Obſtination, opiniâtreté, entêtement. ‖ Fermeté, reſolution, conſtance, perſeverance.

PERVICAX, acis. *omn. gen.* cior, ciſſimus. *Ter.* Opiniâtre, obſtiné, têtu, entêté, aheurté. ‖ *Tac.* Ferme, conſtant, reſolu, inébranlable. ‖ *Plin.* Qui reſiſte. *Pervicax ira. Tac.* Qui tient long-tems ſa colere. *-contra flatus. Plin.* Qui reſiſte fortement aux vents. *-acies oculorum. Sen.* Une vûe ferme, des yeux aſſûrez. *Pervicacior ira. Q. Curt.* Une haine enracinée. *Pervicaciſſimus hoſtis. Flor.* Un ennemi irreconciliable.

PERVICIACUM, i. *n. Voyez* Perniciacum.

PERVIDEO, es, vidi, viſum, dere. *act. Cic.* Voir clairement, diſtinctement, être clair-voyant. ‖ *Lucr.* Examiner.

PERVIGEO, es, gui, gere. *neut. Tac.* Etre en bon état, ſur un bon pied, en bonne poſture.

PERVIGIL, llis. *omn. gen. Ovid.* Qui veille toûjours. *Stat.* Qui ne s'éteint jamais.

PERVIGILATIO, onis. *f. Cic.* Veille continuelle, l'action de veiller.

PERVIGILATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Pervigilo.

PERVIGILIA, æ. *f. Juſtin.* &

PERVIGILIUM, i. *n. Liv.* Veille continuelle. ‖ *Gell.* Veille à l'honneur de quelque Divinité.

PERVIGILO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Veiller continuellement. *Pervigilare noctem. Cic.* Veiller toute une nuit. *-in armis. Liv.* Paſſer toute la nuit ſous les armes. *Pervigilata in mero nox. Ovid.* Une nuit paſſée toute entiere à boire.

PERVILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Fort vil. ‖ Qui eſt à vil prix, qui eſt à bon marché.

PERVINCO, is, vici, victum, cere. *neut. Liv.* Emporter, gagner, venir à bout. ‖ Obtenir. ‖ Perſuader. ‖ Prouver. *Pervincere dictis aliquid. Lucr.* Prouver quelque choſe par ſes diſcours.

PERVIRIDIS, *m. f.* e, *n.* is. *Plin.* Très-vert.

PERVIVO, is, xi, ctum, vere. *neut. Plaut.* Vivre long-temps.

PERVIUS, a, um. *Cic.* Ouvert, par où l'on peut paſſer. *Pervia ventis domus. Ovid.* Une maiſon où le vent donne de toutes parts, ouverte à tous vents. *-equo loca. Ovid.* Des lieux par où peut paſſer un cheval. *Angiportum pervium. Ter.* Un lieu de paſſage *ou* qui traverſe. *Pervia naves. Liv.* Des navires arambez, accrochez.

PERULA, æ. *f. Sen.* Gibeciere, petit ſac. ‖ *Apul.* Petit ventre.

PERUNCTIO, onis. *f. Plin.* Onction entiere de tout *ou* par tout le corps.

PERUNCTUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de*

PERUNGO, is, xi, ctum, gere. *act. Cic.* Oindre par tout *ou* tout-à-fait.

PERVOLGO, as, avi, atum, are. *Lucr.* Le même que *Perago*, Parcourir.

PERVOLITANTIA mundi. *Vitr.* Le mouvement rapide des cieux.

PERVOLITO, as, avi, atum, are. *neut. Vitr.* Voler au travers. ‖ S'émouvoir d'une extrême vîteſſe par l'air; parcourir. ‖ *Lucr.* Se répandre promptement.

PERVOLO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* Voler avec vîteſſe. ‖ *Cic.* Se répandre promptement, courir par tout. *Pervolare majorem curſum. Virg.* Décrire un plus grand cercle, parcourir un plus grand eſpace. *-in domum ſuam. Cic.* Courir au plus vîte à ſa maiſon.

PERVOLO, vis, volui, velle. *neut. Cic.* Vouloir avec empreſſement, ſouhaiter avec ardeur, deſirer avec paſſion. *Pervelim ſcire. Q. Curt.* Je voudrois bien ſçavoir.

PERVOLVO, is, vi, volutum, vere. *act. Plin.* Rouler, remuer avec force. *Pervolvere aliquem in luto. Ter.* Rouler quelqu'un dans la boue. *-librum. Catul. autores. Col.* Feuilleter un livre, lire *ou* parcourir les Auteurs.

PERVOLUTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Feuilleter.

PERURBANUS, a, um. *Cic.* Fort civil, très-poli, qui ſçait parfaitement le monde.

PERURGEO, es, ere. *act. Suet.* Preſſer fort.

PERURO, is, uſſi, uſtum, urere. *act. Sen.* Brûler entierement, reduire en cendres.

PERUSA, æ. *f.* La Perouſe, *bourg de Piedmont, à l'entrée de la vallée de Perouſe, en Italie.*

PERUSIA, æ. *f.* Peruſium, i. *n.* Perouſe, Perugia, *ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, près du Tibre.*

PERUSINUS Ager. Le Perouſin, le Perugin, *province de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, entre la Toſcane, l'Orvietan, & les Duchez de Spolete & d'Urbain.*

PERUSINUS Lacus. Le Lac de Caſtiglione *ou* le Lac Thraſymene, *dans le Perugin, en Italie.*

PERUSTUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Peruro. Brûlé tout-à-fait. ‖ *Cic.* Ardent, brûlant, embraſé, enflâmé. *Peruſtus curis. Sen. Tr.* Déſeché, dévoré par les chagrins. *-febri. Plin. J.* Conſumé de la fiévre. *-ſole. Prop.* Grillé du Soleil, hâlé.

PERUTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Très-utile.

PERVULGATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PERVULGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Divulguer, publier, rendre public, faire connoître à tout le monde, mettre au jour. *Pervulgare librum. Cic.* Donner un livre au public, le mettre au jour. *-ſe omnibus. Cic.* Se proſtituer, ſe donner à tous venans, s'abandonner à tout le monde, au premier venu.

PES, pedis. *m. Cic.* Le pied. ‖ *Col.* La queue des fruits. ‖ *Vitr.* Un pied, *meſure contenant quatre palmes, douze poulces ou ſeize doigts.* ‖ *Plaut.* Poû, *vermine.* ‖ Jeune laquais. ‖ *Varr.* Tige de plante. *Pedem afferre. Catul.* Venir. *-ferre. Virg.* Aller, venir. *-efferre. Cic. proferre. Hor. movere à limine. Juv.* Sortir de la maiſon. *-advertere ripæ. Virg.* Tourner ſes pas vers le rivage. *-inferre in ædes. Plaut.* Entrer dans la maiſon, y mettre le pied. *-cum aliquo ponere. Lucr.* Se promener avec quelqu'un. *-ab aliquo diſcedere. Cic.* S'éloigner de quelqu'un, le quitter, le laiſſer, l'abandonner. *-referre. Ovid. reflectere. Catul. reportare, revocare. Virg.* Reculer, ſe retirer, aller en arriere. ‖ Retourner ſur ſes pas. *-dare. Cic.* Aider, ſecourir. *-facere. Virg.* Aller à la bouline, ſerrer le vent, aller proche du vent, prendre l'avantage d'un vent de côté. *-alterum proferre. Plin.* Larguer la bouline de revers, lâcher celle qui eſt ſous le vent. *-unum dare. Cic.* N'aider qu'à demi, ne faire que la moitié de la grace. *-ubi ponat non habet. Cic.* Il n'a pas un pouce de terre. *-conferre cum aliquo. Quintil.* Se meſurer avec quelqu'un. *Pede congredi. Virg.* Combattre à pied. *-incerto ferri. Hor.* Chanceler, n'être pas ferme ſur ſes jambes. *-ſuo ſe metiri. Hor.* Se meſurer, aller ſelon ſes forces, regler ſa dépenſe ſuivant ſon bien. *Pes ripæ. Virg.* Le rivage. *Pede preſſo. Liv.* Bellement, doucement, tout doux. *-vincto & ſoluto. Tibul.* En vers & en proſe. *Quo te pedes? Virg.* Où vas-tu? *Pes veli. Sen.* Coûets *ou* écoutes de la grande voile & de la mizaine. *Pedum motu* ou *pedibus melior. Virg.* Plus leger à la courſe, qui eſt plus vîte, qui court mieux. *Pedibus ire. Cic.* Aller à pied. *-verba claudere. Hor.* Ecrire en vers, faire des vers. *-præliari. Caſ.* Combattre à pied. *-aliquid trahere. Cic. ſubjicere. Virg.* Mépriſer quelque choſe, en faire peu de cas. *-ſtipendia facere. Liv.* Etre fantaſſin *ou* ſervir dans l'infanterie.

PESCARIA, æ. *f.* Urbs. Peſquaire, Peſcara, *ville de l'Abruzze citerieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

PESCARIA, æ. *m.* Peſquaire, *riviere de l'Abruzze, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

PESCIA, æ. *f.* Peſcia, *ville* ou *bourg de Toſcane, dans le Florentin.*

PESCLAVUM, i. *n.* Puſchiavo, Puſchlaw, *bourg du pays des Griſons, ſur les confins de la Valteline.*

PESEGUERI Inſula. Peſegueiro, Peſeguero, *iſle de Portugal ſur la côte de l'Alentejo.*

PESENACUM, i. *n. Voyez* Piſcenæ.

PESSIME. *adv. Cic.* Très-mal.

PESSIMITAS, atis. *f.* Grande méchanceté.

PESSIMO, as, are. *Bibl.* Affliger, maltraiter.

PESSIMUM, i. *n. Liv.* Très-grand dommage.

PESSIMUS, a, um. *Cic.* Très-méchant, fort mauvais.

PESSINUS, untis. *f.* Peſſin, *ville de Galatie, dans l'Aſie Mineure, aujourd'hui village de la Natolie propre au confluent du Garipa, dans le Sangari.*

PESSULUS, i. *m. Ter.* Verroüil, pêne.

PESSUM. *adv. Plaut.* En bas, au fond, ſous les pieds. *Peſſum ire. Col.* Tomber en bas, couler au fond. ‖ *Tac.* Se ruiner, ſe perdre. *-verbis dare aliquem. Cic.* Maltraiter

quelqu'un de paroles. *-premere. Plaut.* Fouler aux pieds. *-abire. Plaut.* Tomber en ruine, aller en décadence.

PESSUNDO, as, dedi, datum, dare. *act. Ter.* Perdre entierement, ruiner de fond en comble. *Peſſundare iracundiam. Plaut.* Etouffer ſa colere.

PESTHENSIS, *m. & f.* e, *n.* is. Qui eſt de Peſth. *Peſthenſis Comitatus.* Le Comté de Peſth, *dans la Haute Hongrie entre ceux de Novigrad, d'Heveiz, de Zolnock, de Bath & le Danube.*

PESTIFER, a, um. *Plin.* Peſtilenciel, qui cauſe la peſte. ‖ *Cic.* Pernicieux.

PESTIFERUS, a, um. *Col. &*

PESTILENS, tis. *omn. gen. Cic.* Peſtilent, peſtilenciel, qui cauſe la peſte, contagieux. ‖ *Celſ.* Mortel.

PESTILENTIA, æ. *f. Cic.* Peſtilence, Peſte, maladie contagieuſe.

PESTILITAS, atis. *f. Lucr. Voyez* Peſtis.

PESTIS, is. *f. Cic.* La peſte, la contagion, la maladie, poiſon, mort. ‖ *Liv.* Mal, malheur. ‖ *Plaut.* Rage, folie, furie. ‖ *Liv.* Malice, vengeance. ‖ *Ter.* Un coquin, un ſcelerat, un miſerable. *Peſtis vulcania. Sil. It.* Un incendie, un embraſement. *-fugientibus major fuit. Liv.* Ce qui fut plus funeſte aux fuïards. *-imperii. Cic.* La peſte, la ruine de l'Etat. *-belli. Virg.* Les malheurs, les ravages de la guerre, les maux qu'elle cauſe.

PESTUM, i. *n.* Hungariæ. Peſth, *ville de la Haute Hongrie ſur le Danube, vis-à-vis de Bude.*

PESTUM, Pæſtum, i. *n.* Lucaniæ. Peſti, Peſto, *ville de Lucanie, aujourd'hui village de la Principauté citerieure au Royaume de Naples, en Italie.*

PETALIUM, i. *n. Plaut.* Pommade, *faite de feuilles de nard.*

PETANIUM, i. *n.* Petanius, i. *m.* Inſula. *Voyez* Peſegueri.

PETASATUS, a, um. *Cic.* Qui porte un chapeau à grands bords.

PETASIO, onis. *m. Varr.* Un jambon.

PETASO, onis. *m. Mart.* Un jambon.

PETASUNCULUS, i. *m. Juv.* Jambonneau, petit jambon.

PETASUS, i. *m. Plaut.* Chapeau à grands bords.

PETAVONIUM, i. *n.* Superatiorum. Vaneza, Vanneza, *village du Royaume de Leon, en Eſpagne, ſur l'Orbegno.*

PETAURISTA, æ. *m. Varr.* Voltigeur, Danſeur de corde.

PETAURUM, i. *n. Mart.* Machine pour les vols de theatre. ‖ Corde de Voltigeur.

PETAURUS, i. *m. Varr. Voyez* Petauriſta.

PETERLINGA, æ. *f.* Petterſhauſen, *ville du Cercle de Souabe, ou fauxbourg de Conſtance, en Allemagne.*

PETEROA, æ. *f.* Peteroa, *Volcan du Chili dans les montagnes des Andes, au midi de la ville de Mendoça.*

PETERSDORFIUM. i. *n.* Petteradorf, *village de Tranſſylvanie, au levant de Weiſſembourg.*

PETERSHAGA, æ. *f.* Petershagen, *ville du Cercle de Weſtphalie, ſur le Veſer, dans la Principauté de Menden.*

PETESCO, } Demander ſouvent, *ou* avec inſtance, avec ardeur.
PETESSO, *Cic.*
PETISSO, is, ere. *Lucr. Cic.*

PETIGORI, orum. *pl. m.* Petigores, *peuples de la Circaſſie, en Aſie, entre le Don & la mer de Zabache.*

PETILIANUM, i. *n.* Petigliano, *ville du Siennois, en Toſcane, près du Duché de Caſtro, en Italie.*

PETILIUS, i. *m. plin.* Fleur, *roſe ſauvage.*

PETILUS, a, um. *Plaut.* Petit, mince, délié.

PETIMEN, inis. *n. Lucil.* Ulcere (qui vient au dos des chevaux.)

PETINA, æ. *f.* Pedena, *ville d'Iſtrie, en Italie, ſur l'Arſa, près de ſa ſource.*

PETIOLUS, i. *m. Col.* La queue des fruits ‖ *Celſ.* Petit pied.

PETITIO, onis. *f. Cic.* Demande, l'action de demander. ‖ Celle de porter un coup, botte. ‖ Brigue, pourſuite.

PETITOR, oris. *m. Cic.* Demandeur. ‖ Qui brigue, qui pourſuit, prétendant. ‖ *Sen.* Qui fait une recherche.

PETITORIUS, a, um. *Caius JCT.* De demandeur. ‖ Petitoire.

PETITRIX, icis. *f. Plaut. JCT.* Demandereſſe.

PETITUM, i. *n. Cat. &*

PETITUS, ûs. *m. Gell. Voyez* Petitio. *Petitus terra. Lucan.* Le labour de la terre.

PETITUS, a, um. *Ovid.* Demandé, recherché. ‖ Attaqué, atteint. ‖ *Petitus imo latere.* Tiré du fonds de la poitrine. *part. paſſ. de*

PETO, is, tivi, tii, petitum, tere. *act. Cic.* Demander. ‖ Briguer, pourſuivre, rechercher. ‖ Attaquer, aſſaillir, battre, frapper. ‖ Tirer, prendre. ‖ Viſer. *Petere mutuum. Plaut.* Demander à emprunter. *-jugulum. Cic.* Prendre à la gorge. *-ab aliquo pœnas. id.* Châtier *ou* punir quelqu'un, s'en venger. *-alicujus conjugium. Ovid.* Rechercher une perſonne en mariage. *-veneficio aliquem. Ad Her.* Chercher à empoiſonner quelqu'un. *-in eundem locum. Liv.* Briguer la même place. *-aliquem dextrâ. Virg.* Preſenter *ou* tendre la main. *Romam. Plin.* Aller à Rome. *-genâs ungue. Ovid.* Egratigner les joues, le viſage. *-in vincla. Virg.* Mettre aux fers. *-altum. Liv.* Courir *ou* ſe mettre au large, prendre le large, s'élever, tirer à la mer. *-telis. Liv.* Tirer deſſus. *-altè ſuſpirium. Plaut.* Tirer un ſoûpir du fond du cœur, pouſſer un profond ſoûpir.

PETORITUM, i. *n. Hor.* Chariot, voiture ſuſpendue, qui a quatre roues.

PETOVIO, onis. *m.* Petavium, i. *n.* Pettaw, *ville de la Baſſe Stirie aux confins de l'Eſclavonie, ſur la Drave, autrefois ville de la Haute Pannonie.*

PETRA, æ. *f. Quint. Curt.* Pierre, roche, rocher. ‖ Rocaille.

PETRA Buffetia. Pierre Buffiere, *bourg de France, en Limouſin, entre Limoges & Userche.*

PETRA, æ. *f.* Petra Deſerti. Harat, Petra, la Pierre du Deſert, *ville de l'Arabie Petrée & ſa capitale, ſituée à l'orient de la Mer Morte.*

PETRA, æ. *f.* Petra Heliæ. Petraglia, *bourg de la vallée de Demona en Sicile, ſur la Petraglia.*

PETRA Honorii. Bertinoro, Bertinaro, *ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, près du Roncus, ou* Bedeſe, *dans la Romagne.*

PETRA Lata Cataloniæ. Petelade.

PETRA Lata Delphinatus. Pierre Late, *bourg de Dauphiné, en France, ſur le Rhône.*

PETRA, æ. *f.* Macedoniæ. Lachi, *bourg d'Albanie, ſur la Mer Ionienne, autrefois ville du Royaume de Macedoine.*

PETRA Mala. Petramala, Pietramala, *bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre citerieure, près de la Mer de Toſcane.*

PETRA Maricorum. Pietra Marizzi, *bourg* ou *village du Duché de Milan, ſur le Tanaro.*

PETRA Piloſa. Pietra Piloſa, *ville d'Iſtrie, ſur un rocher, près de la ſource du Quieto.*

PETRA Sancta. Pietra Santa, *bourg des Etats de Toſcane, en Italie, près de la mer.*

PETRA Sciſa. Pierre Sciſe, Pierre Enciſe, *Château de France, dans le Lyonnois, près de la Saone, vis-à-vis de Lyon.*

PETRICOSUS, a, um. *Mart. Voyez* Petroſus. Difficile, embarraſſant, rude.

PETRICOVIA, æ. *f.* Peterkow, Petrikow, Pietrkow, Petrilow, *ville de la Baſſe Pologne, dans le Palatinat de Sirad.*

PETRINA, æ. *f.* Arx Croatiæ. Petrina, *forteresſe de Croatie, au confluent de la Petrina & du Kulp.*

PETRINA, æ. *f.* Peloponneſi. Petrina, Phonea Lerno, *bourg du Peloponneſe* ou *de la Morée, dans la Sacanie, ſur le lac de Petrina.*

PETRINUM. San Pietro Galatina, *bourg du Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante, en Italie.*

PETRO, onis. *m. Plaut.* Un belier. ‖ *Feſt.* Un Payſan.

PETROBURGUM, i. *n.* Peterborough, Petterburg, *ville du Comté de Northampton en Angleterre, ſur la Neane ou Nine.*

PETROCORIENSIS Provincia. Le Perigord, *Province de France, entre l'Angoumois, l'Agenois, la Saintonge, & la Guyenne propre.*

PETROCORII. *Caſ. &*

PETROGORII, orum. *plur. m.* Les Perigordins, *peuples du Perigord, Province de France.*

PETROCORIUM, i. *n. alim* Petrocorii, orum. *plur. m.* Perigueux, *ville de France, capitale du Perigord, ſur la riviere de l'Iſle.*

PETRODAVA, Petridrava, æ. *f. Voyez* Peterſdorfium.

PETROMANTALUM, i. *n.* Magny, *bourg du Vexin François, dans l'Iſle de France.*

PETROPOLIS, is. *f.* Petrovaradinum, i. *n.* Peterwaradin, Petriwaradin, Peterwarden, *ville de la Baſſe Hongrie, ſur le Danube, entre la Save & la Drave.*

PETROSELINUM, i. *n. Plin.* Ache, *plante*; perſil ſauvage.

PETROSUS, a, um. *Plin.* Pierreux, plein de pierres, couvert de rochers.

PETTERSHUSIUM, i. *n.* Petterahauſen, Peterlingen, *ville du Cercle de Souabe. Voyez* Peterlinga.

PETUARIA, æ. *f.* Beverley, *ville d'Angleterre, dans le Comté d'Yorck.*

PETULANS, tis. *omn. gen. Cic.* Petulant, querelleur, emporté, toûjours prêt à frapper, *ou* à quereller; qui ne ſe poſſede pas. ‖ Inſolent, impudent, effronté. ‖ Laſcif. *ſuperl.* Petulantiſſimus. *Orat. in Saluſt.*

PETULANTER. *adv.* iùs, iſſimè. *Cic.* Avec emportement, inſolemment, effrontément. ‖ D'une maniere injurieuſe, offenſante.

PETULANTIA, æ. *f. Cic.* Petulance, inſolence, inclination à attaquer, inſulter, à frapper, à quereller, emportement, manieres emportées. ‖ Effronterie, impudence, laſciveté. ‖ *Col.* Grande vivacité. *-ramorum. Plin.* Trop grande abondance de branches.

PETULCUS, a, um. *Virg.* Qui frappe, qui heurte de ſes cornes.

PETZERA, æ. *f.* Petzer, *bourg de la Haute Hongrie, ſur la Tyſſe.*

PETZORA, æ. *f.* Urbs. Petzora, *ville de Moſcovie, capitale de la Province de Petzora.*

PETZORA, æ. *f.* Petzora, *Province de Moſcovie, entre le Inborski, le Condinski, la Siberie, l'Obdorski, & la Mer de Moſcovie.*

PETZORA, æ. *m.* Petzora, *riviere de Moſcovie, dans la Province de* Petzora.

PEUCE Inſula. L'Iſle des Serpens, *iſle de la Mer Noire, à l'embouchure de la Mer Noire.*

PEUCE, es. *f.* Urbs *Voyez* Quinque Eccleſiæ.

PEUCETIA, æ. *f. Voyez* Apulia Peucetia.

PEUCINUM, i. *n.* Beucephala, æ. *f.* Butzaw, *ville du Cercle de la Baſſe Saxe, en Allemagne.*

PEXATUS, a, um. *Mart.* Qui porte une étoffe qui a été peignée, cardée, qui eſt à long poil.

PEXITAS, atis. *f. Plin.* Le long poil d'une étoffe qui n'a pas été tondue.

PEXUS, a, um. *Cic. part. de* Pecto. Peigné. *Pexa folia. Col.* Des feuilles couvertes d'un velouté épais. *-munera. Mart.* Preſens de robes à longs poils.

P F

PFETERA, æ. *f.* Pfeter, *ville du Duché de Baviere, au confluent du Pfeter & du Danube.*

PFULLENDORFIUM, i. *n.* Pfullendorf, *ville du Cercle de Souabe, dans le Comté de Furſtemberg.*

PHABIRANUM, i. *n. Voyez* Brena.

PHADISANA, æ. *f.* Phadiſa, *village de la Natolie propre, ſur le Golfe de Simiſo, autrefois ville de Paphlagonie.*

PHÆACIA, æ. *f.* Inſula. *Voyez* Corcyra.

PHÆBIANA, æ. *f.* Febiana Caſtra, orum. *plur. n.* Babenhauſen, *bourg d'Allemagne, ſur la Souabe, ſur la riviere de Guntz.*

PHÆCASIATUS, a, um. *Sen.* Chauſſé à la Grecque, d'un ſoulier blanc.

PHÆCASIUM, i. *n. Sen.* &

PHÆCASIUS, i. *m. Appit.* Sorte de ſoulier blanc à la Grecque, dont on chauſſoit les Divinitez & que portoient les Sacrificateurs. *Petron.* Chauſſure de Payſan.

PHÆSTUM, i. *n.* Feſto, *ruines d'une ville de l'iſle de Candie, dans le territoire de la ville de Candie.*

PHÆSULÆ. *Voyez* Feſulæ.

PHAGEDÆNA, æ. *f. Plin.* Faim canine. ‖ Cancer, *ſorte d'ulcere corroſif.*

PHALACRINA, æ. *f.* Falacrine, *village de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, autrefois du pays des Sabins.*

PHALACRIUM Promontorium. Le Cap de Raſocalmo, *dans la vallée de Demona, en Sicile.*

PHALACROCORAX, acis. *m. Plin.* Cormoran, *oiſeau qui chaſſe au poiſſon.*

PHALÆ, arum. *pl. f. Juv.* Tours de bois.

PHALANGITÆ, arum. *pl. m. Liv.* Fantaſſins, l'Infanterie Macedonienne.

PHALANGIUM, i. *n.* &

PHALANGIUS, i. *m. Plin.* La Tarentule, *ſorte d'araignée venimeuſe.*

PHALANX, langis. *f. Q. Curt.* Phalange, corps d'infanterie Macedonienne, de 8. de 16. de 20. *ou* vingt-quatre mille hommes.

PHALASARNA, æ. *f.* Phalarna, æ. *f.* Contarini, *bourg ſur la côte occidentale de l'iſle de Candie.*

PHALERÆ, arum. *plur. f. Cic.* Collier, *ornement que portoient les Chevaliers Romains.* ‖ Caparaçons, *ornemens de chevaux. Ad populum phaleras. Perſ.* Cherchez vos dupes ailleurs, faites vos contes à d'autres, à d'autres, à d'autres.

PHALERATUS, a, um. *Liv.* Caparaçonné, bardé. *Phalerata verba. Ter.* De belles paroles, des paroles engageantes.

PHALERIUM, i. *n. Voyez* Faleria.

PHALERO, as, avi, atum, are. *act. Corn. Nep.* Caparaçonner, barder.

PHALTZBURGUM, i. *n.* Phaltzbourg, *ville Principauté, en Lorraine aux confins de l'Alſace.*

PHANÆ Promontorium. Le Cap Maſtico, *ſur la côte meridionale de l'iſle de Scio, dans l'Archipel.*

PHANTASIA, æ. *f. Cic.* Fantaiſie, imagination.

PHANTASMA, atis. *n. Plin.* Fantôme, ſpectre, viſion.

PHANUEL, Peniel, is. *m.* Phanuel, *petite ville de la Terre ſainte, dans la Tribu de Gad, à l'orient du Jourdain.*

PHARA, Pharia, æ. *f.* Inſula. *Voyez* Pharos.

PHARETRA, æ. *f. Virg.* Carquois, *trouſſe à mettre des fléches.*

PHARETRATUS, a, um. *Hor.* Qui porte un carquois ſur le dos.

PHARIAS, æ. *m. Lucan.* Sorte de ſerpent qui fait un ſillon avec ſa queue lorſqu'il marche.

PHARISÆI, orum. *plur. m. Bibl.* Les Phariſiens, *ſecte d'entre les Juifs.*

PHARMACA, orum. *plur. n. Cic.* Remedes, medicamens.

PHARMACEUTRIA, æ. *f. Virg.* Une empoiſonneuſe.

PHARMACOPOLA, æ. *m. Cic.* Medecin empirique, Apotiquaire qui prépare les medicamens, qui compoſe les remedes, qui les vend, Droguiſte.

PHARMACUM, i. *n. Caius JCT.* Remede, medicament.

PHARMACUS, i. *m. Petr.* Empoiſonneur.

PHARMACUSA, æ. *f.* Ferimaco.

PHARNACEA, Pharnacia, æ. *f.* Platina, *ville de Cappadoce, ſur la côte de l'Amaſie, en Natolie.*

PHAROS, i. *f.* Inſula Ægypti. Farion, *iſle d'Egypte, près d'Alexandrie.*

PHAROS, i. *f.* Phara, æ. *f.* Pharia, æ. *f.* Inſula Illyrici. Leſina, *village de la Capitanate, ſur le lac Leſina, près du Golfe de Rodia, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

PHARPHAR, is. *m.* Pharphar, *riviere de Syrie, qui ſort du mont Liban, & paſſe à Damas.*

PHARSALUS, i. *f.* Pharſalia, is. *f.* Farſa, Pharſale, *ville de Theſſalie, Province de Macedoine, entre Lariſſe & Zeiton.*

PHARUS, i. *f. Plin.* Fanal de port de mer pour guider la nuit les vaiſſeaux, phare.

PHARUS, i. *f.* Urbs. Faro, *ville de Portugal, ſur la côte meridionale du Royaume des Algarves.*

PHARUS, i. *f. olim* Panium Promontorium. Phanarion, *cap de Romanie, ſur la Mer Noire.*

PHARYBUS, i. *m.* Faribo, Farbo, *riviere de Macedoine, en Grece, qui ſe jette dans le Golfe de Saloniki.*

PHASE, es. *f. Voyez* Tranſitus.

PHASELINUS, a, um. *Plin.* De faſeoles.

PHASELIS, idis. *f.* Lyciæ. Fionda, *ville de Natolie en Aſie, ſur le Golfe de Satalie.*

PHASELUS, i. *m. Virg. Ovid.* Chaloupe, petite barque, &c.

PHASELUS. *Virg.* &

PHASEOLUS, i. *m. Col.* Faſeole, *ſorte de legume, qu'on appelle à Paris* feves d'aricot.

PHASIANA, æ. *f. Plin.* &

PHASIANUS, i. *m. Mart.* Faiſan, *oiſeau.*

PHASIANUM Mare. La Mer de Mingrelle, *partie orientale de la Mer Noire.*

PHASIS, is. *m.* Fluvius. Le Phaſe, Faſſo, *riviere de Georgie, en Aſie.*

PHASIS, idis. *f. ville de Georgie, en Aſie, dont les ruines ſe voient près de l'embouchure du Phare.*

PHAUSIANA, Phaſiana. Terra nuova, *ville Duché, ſur la côte meridionale de la vallée de Noto, en Sicile.*

PHEA, æ. *f.* Pheia, æ. *f.* Phea, *ville du Belveder, en Morée.*

PHEGEA, æ. *f.* Pſophis, is. *f.* Dimizana, Diminiza, *ville de la Zaconie, en Morée, ſur la riviere de Dimizana, en Morée.*

PHELLUS, i. *m. Plin.* Un tambour. ‖ *Vitr.* Timbre d'horloge. ‖ Liege, *écorce d'arbre.*

PHENEUS, i. *m.* Feneo, *ville de Zaconie, en Morée, ſur le lac de Feneo, à l'endroit où ſort le Ladon.*

PHENGITES, æ. *m. Plin.* Sorte de pierre de Cappadoce tranſparente & blanche, & qui a la dureté du marbre.

PHERÆ, arum. *plur. f.* Acaiæ. San Georgio, *village du Duché de Clarence, en Morée, ſur le Pyro, autrefois ville.*

PHERÆ Meſſeniæ. Cheramidi, Chramidi, *ville du Belvedér, en Morée, ſur le Golfe de Coron, aux confins de la Zaconie.*

PHERÆ Theſſaliæ. Jeniſar, *ville* ou *bourg de Theſſalie en Grece, vers le Golfe de Saloniki.*

PHERETRUM, i. *n. Voyez* Feretrum.

PHERONIA, æ. *f. Voyez* Feronia.

PHEUGARUM, i. *n.* Alberſtat, Halberſtad, *ville du Cercle de la Baſſe Saxe, en Allemagne.*

PHIALA, æ. *f. Juven.* Phiole. ‖ Bâtiment fait en maniere de phiole. ‖ Le muſcle qui ferme l'anus.

PHIDALIÆ Sinus. Sarantacopo, *golfe du Canal de Conſtantinople.*

PHIDITIA, orum. *plur. n. Cic.* Les ſoupers publics des Lacedemoniens.

PHILACTERIA, orum. *plur. n. Bibl.* Preſervatifs, philactere, *billets qu'on portoit ſur ſoi, dans leſquels étoient écrits les Commandemens de Dieu.*

PHILADELPHIA Arabiæ. Rabba, Rabbath, Philadelphie, *ville capitale des Ammonites, au pied des montagnes de Galaad, ſur le torrent de Jacob, dans la Tribu de Gad.*

PHILADELPHIA, æ. *f.* Ciliciæ. Philadelphie, *ville de Cilicie, dans l'Aſie Mineure, aujourd'hui dans la Caramanie.*

PHILADELPHIA Lydiæ. Philadelphie, *ville de Lydie, aujourd'hui dans la Natolie propre, ſur le Cheaire.*

PHILÆNI Vicus, Philænorum Aræ. Arcudia, *ville de Barbarie en Afrique, dans le Royaume de Tripoli, aux confins de celui de Barca.*

PHILÆUM, i. *n. Voyez* Groninga.

PHILIA Promontorium. Filea, *cap de Romanie, ſur la Mer Noire.*

PHILIPPI. Philippes, *ville de Macedoine, vers les confins de la Romanie, aſſez près du Golfe de Conteſſe.*

PHILIPPINA Arx. Philippine, *fort de Flandre, ſur le canal qui ſepare Terre-Neuſe de la Terre-Ferme.*

PHILIPPOBURGUM, i. *n.* Philipſbourg, *ville du Palatinat du Rhin, dans l'Evêché de Spire, au confluent de la Satza & du Rhin.*

PHILIPPOPOLIS, is. *f.* Hannoniæ. Philippeville, *ville des Pays-Bas Catholiques, dans le Hainaut François, aux frontieres de l'Evêché de Liege.*

PHILIPPOPOLIS Magellanicæ. La Ciudad del Rey Philippe, *colonie des Eſpagnols, dans les Terres Magellaniques, ſur le détroit de Magellan.*

PHILIPPOPOLIS Sueciæ, Philippoſtadium, i. *n.* Philipſtadt, *ville de Suede, dans le Vermeland.*

PHILIPPOPOLIS Thraciæ, *antea* Peneropolis. Philippopoli, *ville de Turquie, en Europe, dans la Romanie, ſur la Mariza.*

PHILISTIIM, Populi Palæſtinæ, Philiſtini, orum. *pl. m.* Les Philiſtins, *peuple qui habitoient le long de la Mer de Syrie, du côté de l'Arabie deſerte & de l'Egypte.*

PHILISTINÆ Foſſæ. Le Pô Grande, *branche la plus ſeptentrionale du Pô, dans l'Etat de Veniſe, en Italie.*

PHILOCANDROS, i. *f.* Polycandro, *iſle de l'Archipel, au levant de celle de Milo.*

PHILOGRÆCUS, a, um. *Varr.* Qui aime le Grec, qui aime la langue Grecque, qui affecte les manieres de parler Grecques.

PHILOLOGIA, æ. *f. Cic.* Philologie, amour pour les belles lettres, l'étude.

PHILOLOGUS, a, um. *Cic.* Qui aime les belles lettres, l'étude.

PHILOMELA, æ. *f. Virg.* Roſſignol, *oiſeau.*

PHILOMELIUM, i. *n.* Aggius Fellanos, *ville de Natolie, vers la ſource du Madre.*

PHILOMUSUS, a, um. *Mart.* Qui aime les Muſes.

PHILONIUS Portus. Porto Favone *ou* Navone, *port ſur la côte orientale de l'iſle de Corſe.*

PHILOSOPHIA, æ. *f. Cic.* La Philoſophie. ‖ Amour pour la ſageſſe.

PHILOSOPHICUS, a, um. *Cic.* Philoſophique, de Philoſophie, de Philoſophe.

PHILOSOPHOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Philoſopher, parler de Philoſophie, diſcourir en Philoſophe.

PHILOSOPHUS, i. *m. Cic.* Philoſophe. ‖ Amateur de la ſageſſe.

PHILOSOPHUS, a, um. *Gell. Voyez* Philoſophicus.

PHILOTHECNUS, a, um. *Vitr.* Qui aime les arts.

PHILOTHEORUS, a, um. *Cic.* Adonné à la ſpeculation, ſpeculatif.

PHILTRUM, i. *n. Ovid.* Philtre, *breuvage qui inſpire l'amour.*

PHILYRA *ou*

PHILURA, æ. *f. Plin.* Peau délice qui ſe trouve ſous la premiere écorce des arbres, & principalement des tilleuls, de laquelle on ſe ſervoit pour écrire.

PHINICA, æ. *f.* Phinica, *ville de Natolie en Aſie, ſur la côte de Monteſoli.*

PHINOPOLIS, is. *f.* Finopoli, Filopoli, *ville, maintenant village de Romanie, ſur la Mer Noire, à l'embouchure du Delion.*

PHINTONIS Inſula. L'Iſle de Figo, *iſle de la Mediterranée, dans le détroit de Boniſacio, ſur la côte de Sardaigne.*

PHISCON, onis. *f.* Mons. Monte Fiaſcone, *ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, près du bord oriental du Lac de Bolſena.*

PHISERA, Fidera. Figari, Ficari, *bourg ſur la côte meridionale de l'iſle de Corſe.*

PHISON, onis. *m.* Phiſon, *l'un des quatre fleuves du Paradis Terreſtre, canal occidental des deux, par où l'Euphrate & le Tigre joints enſemble ſe jettent dans la Mer de Balſora.*

PHLADIRTINGA, æ. *f.* Vlaerdingen, *ville de la Hollande meridionale, ſur la Meuſe.*

PHLEGMONE, es. *f. Plin.* Tumeur enflâmée.

PHLEGRA, æ. *f. Voyez* Pallene.

PHLIUS, i. *f.* Phoica, *ville du Peloponneſe, aujourd'hui village de la Sacanie, en Morée.*

PHLYGADIA, æ. *f.* Mons. Flicz, *montagne de la Morlaquie, près de la côte.*

PHOCA, æ. *f. Virg.* Veau marin.

PHOCÆA, æ. *f.* Phocis, idis. *f.* Urbs. Focia *ou* Foia Veichia, Phocée, *ville de l'Aſie Mineure, aujourd'hui village, ſur le Golfe de Smyrne.*

PHOCENSIS Lacus. Le Lac de Fucechio, *lac d'Italie, dans le Florentin, en Toſcane.*

PHOCIS, idis. *f.* Regio. La Phocide, *pays d'Achaie en Grece, au levant de la Bæotie.*

PHOCRA, æ. *f.* Gibel Elhadic, *montagne de la Mauritanie Tingitane, en Afrique, aujourd'hui dans le Royaume de Fez.*

PHOEBE, es. *f. Virg.* La Lune.

PHOEBEUS, a, um. *Virg.* Du Soleil, d'Apollon.

PHOEBI Promontorium. Le Cap de Gomer, *dans la Province d'Erriz, au Royaume de Fez, en Afrique.*

PHOEBUS, i. *m.* Le Soleil, Apollon, le Dieu des Poetes, &c.

PHOENICE, es. *f.* Phœnicia, æ. *f.* La Phenicie, *Province de Syrie, le long de la Mer, au nord de la Terre ſainte.*

PHOENICES, cum. *plur. m.* Les Pheniciens, les Philiſtins.

PHOENICEUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt d'une couleur rouge éclatante.

PHOENICIA, æ. *f.* La Phenicie, *contrée d'Aſie.*

PHOENICUM Mare. *Voyez* Syriacum.

PHOENICUS Portus, Phœnix. Finicha, *bourg ſur la côte meridionale de l'iſle de Candie.*

PHOENICUSA, æ. *f.* Fenicuſa, Felicus, *iſle de la Mediterranée, l'une de celles de Lipari.*

PHOENISSA, æ. *f.* Didon, Phenicienne.

PHOENIX, icis. *m. Ovid.* Le Phenix, *oiſeau fabuleux.*

PHOENIX. Anconitan, *montagne, bourg & riviere de même nom, ſur la côte meridionale de la Natolie, vis-à-vis l'iſle de Rhodes.*

PHOGOR. *Voyez* Peor.

PHOBOE, es. *f.* Mons. Xiria, *montagne de la Morée, ſur les confins du Belveder & de la Zacanie.*

PHONASCUS, i. *m. Suet.* Celui qui enſeigne à bien conduire la voix, Maître de muſique *ou* à chanter.

PHORBANTIA, æ. *f.* Inſula. Levanzo, *iſle de la Mediterranée, ſur la côte occidentale de Sicile.*

PHORNACIS. Alhama, *bourg ou ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, aux confins de l'Eſtremadure & de la Caſtille.*

PHORTZEMUM, i. *n.* Phortzheim, Forſen, *ville d'Allemagne, dans le Marquiſat de Bade-Dourlach, en Souabe, ſur l'Entz.*

PHOSPHORUS, i. *m. Mart.* L'aſtre de Venus, l'étoile du matin. ‖ Un Phoſphore.

PHRASIS, is. *f. Quint.* Tour qu'on donne aux paroles, maniere de s'exprimer, élocution, ſtyle, phraſe.

PHRENESIS, is. *f. Juv.* Freneſie.

PHRENETICUS, a, um. *Cic.* Frenetique.

PHRIGIA, æ. *f.* Frias, *ville Duché, dans la Caſtille vieille, en Eſpagne, ſur l'Ebre.*

PHRUDIS, is. *m.* Fluvius. La Breſle *ou* Breſlele, *riviere de France, qui ſepare la Normandie & la Picardie.*

PHRURIUM Promontorium. Le Cap Blanc, *cap ſur la côte de la Terre ſainte, formé par le mont Carmel.*

PHRYGES, gum. *plur. m.* Les Phrygiens.

PHRYGIA Magna, & Pacatiana. La Grande Phrygie, la Phrygie Pacatienne, *province de l'Aſie Mineure, entre la Bithynie, la Galatie, la Piſidie, la Carie, la Lydie, la Myſie, & la petite Phrygie.*

PHRYGIA Parva & Helleſpontiaca. La petite Phrygie, *contrée de l'Aſie Mineure, entre la Grande Phrygie & l'Helleſpont.*

PHRIGIO, onis. *m. Plaut.* Brodeur.

PHTHELEON, onis. *m.* Fitelco, Fitleo, *petit lieu de Theſſalie en Grece, ſur le Golfe de Vollo.*

PHTHIA, æ. *f.* Portus. Porto del Patriarcha, *ville & port, ſur la côte du Royaume de Barca en Barbarie contrée d'Afrique.*

PHTHINTHIA, æ. *f.* Drillo, *riviere de Sicile, dans la vallée de Noto.*

PHTHIRIASIS, is. *f. Plin.* La maladie pediculaire, *lorſque la chair engendre quantité de poux.* ‖ Eſpece de galle farineuſe qui ſurvient aux paupieres.

PHTHISICUS, a, um. *Vitruv.* Phthiſique, tombé en phthiſie.

PHTHISIS, is. *f. Plin.* Phthiſie, *déſechement de tout le corps cauſé par l'ulceration des poûmons.* ‖ Maladie de l'œil, qui fait retrécir l'œil.

PHTHONGUS, i. *m. Vitr.* Un ton de voix *ou* d'inſtrument.

PHTHUTH. Tenſift, *riviere du Royaume de Maroc en Barbarie, entre les Provinces d'Haſcora & de Ducala, & celles de Maroc & d'Hea.*

PHUSCA, æ *f.* Fuſca, Fieſco, Fiſchia, Phiſcio, *bourg de la Natolie propre, au nord de l'iſle de Rhodes, autrefois ville Epiſcopale.*

PHY, & Phuy. *Interject. Plaut.* Fy.

PHYCOCLE, Ficocle, es. *f.* Cervia, *ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Romagne, près de la côte.*

PHYCUS Promontorium. Le Cap de Raſaoſen, *ou* de Roſat, *dans la Barbarie, en Afrique, ſur la côte du Royaume de Barca.*

PHYGELA, Pygella. Figena, *bourg de Natolie en Aſie, près d'Epheſe & de la montagne de Figena.*

PHYLACA, æ. *f. Plaut.* Priſon.

PHYLACE, es. *f.* Hermopolitana, Beniſuaif, Beneſuaif, Ebenſuef, *ville de la Haute Egypte en Afrique, ſur le Nil, capitale d'un Caſlif qui porte ſon nom.*

PHYLACE Thebaica. Munia, *ville de la Haute Egypte, ſur le bord occidental du Nil, dans le Caſlif d'Ebenſuef.*

PHYLACISTA, æ. *f. Plaut.* Un Geolier, un Guichetier. ‖ Manœuvre, ouvrier, *qui attend ſa paye devant la porte de celui qui le fait travailler.*

PHYLACTERIUM, i. *n.* Tablette. ‖ Philactere, parchemin, *où étoient écrits les Commandements de Dieu, & que les Phariſiens portoient aux bras & ſur le front.* ‖ Croix que les Evêques portent pendue au col. ‖ Ce qui ſert à ſerrer quelque choſe. ‖ Amulette. ‖ Caracteres *ou* billets ſuperſtitieux qu'on porte ſur ſoi.

PHYLISTIIM. *Voyez* Philiſtiim.

PHYSICA, æ. *f.* &

PHYSICE, es. *f. Cic.* La ſcience des choſes naturelles, la Phyſique.

PHYSICA, orum. *plur. Cic.* Les choſes naturelles.

PHYSICE. *adv. Cic.* Naturellement. ‖ En Phyſicien, en naturaliſte. ‖ Phyſiquement.

PHYSICUS, i. *m. Cic.* Naturaliſte, inſtruit dans la ſcience des choſes naturelles, Phyſicien.

PHYSICUS, a, um. *Cic.* Naturel, Phyſique.

PHYSIOGNOMON, onis. *m. Cic.* Phiſionomiſte, qui ſe connoît en Phyſionomie.

PHYSIOLOGIA, æ. *f. Cic.* Etude *ou* traité des choſes naturelles.

P I

PIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qu'on peut expier.

PIACULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Liv.* Expiatoire, qui ſert à expier, d'expiation.

PIACULO, as, are. *Catul.* Expier.

PIACULUM, i. *n. Cic.* Sacrifice expiatoire. ‖ Victime pour l'expiation. ‖ *Virg.* Crime, faute qu'il faut expier.

PIACULUS, a, um. *Cat. Voyez* Piacularis.

PIAMEN, inis. *n. Ovid.* &

PIAMENTUM, i. *n. Plin. Voyez* Piaculum.

PIATIO, onis. *f. Plin.* Expiation.

PIATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Feſt.* Qui fait des expiations.

PICA, æ. *f. Ovid.* Une pie, *oiſeau.*

PICA, æ. *f.* Pici Inſula. Pico, *iſle l'un des Açores, dans l'Ocean Atlantique, entre celles de Fayal & de S. George.*

PICARDIA, æ. *f.* La Picardie, *Province de France, entre la mer, la Normandie, l'iſle de France, la Champagne, l'Artois & la Flandre.*

PICARIA, æ. *f. Cic.* Lieu d'où l'on tire de la poix.

PICATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Pico.

PICE, picem. *Voyez* Pix, icis.

PICEA, æ. *f. Plin.* L'arbre d'où découle la poix.

PICEASTER, tri. *m. Plin.* Sorte de pin ſauvage d'où découle la poix.

PICEATUS, a, um. *Mart.* Poiſſé, enduit de poix.

PICELEO, onis. *m.* Picighitone, *ville du Milanois, en Italie, dans le Cremonois, ſur l'Adda.*

PICENTIA, æ. *f.* Bicenza, *village du Royaume de Naples, en Italie, dans la Principauté citerieure, ſur le Bientino.*

PICENUM. *Voyez* Anconitana Marchia.

PICEUS, &

PICINUS, a, um. *Plin.* De Poix. ‖ *Virg.* Noir comme poix.

PICI Inſula. Pico. *Voyez* Pica.

PICI Mons. Pico, Sierra de Pico, *montagne de l'Eſtremadure d'Eſpagne, ſur les confins des deux Caſtilles.*

PICO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Poiſſer, enduire de poix.

PICOLMAIUS Fluvius. Le Picolmayo, La Plata, *riviere de l'Amerique meridionale, dans les Provinces de los Charcas, de Chaco, de la Plata.*

PICQUINACUM, Picquinium, i. *n.* Picquigny, *bourg de France, en Picardie.*

PICTAVI, orum. *plur. m.* Poitevins, ceux de Poitiers.

PICTAVIENSIS, *m.* & *f.* e, *n.* Qui eſt de Poitou, Poitevin, ine.

PICTAVIENSIS Provincia. Le Poitou, *Province de France, entre la Bretagne, la Touraine, le Berry, la Marche, l'Angoumois, la Xaintonge & la mer de Gaſcogne.*

PICTAVIUM, i. *n.* Pictones, um. *plur. m.* Pictava, æ. *f.* Pictavæ, arum. *plur. f.* Poitiers, *ville de France, capitale du Poitou, au confluent du Clain, & d'une autre petite riviere.*

PICTIACUS. *Voyez* Pitacus.

PICTICUM Fretum. Pentlandt, Picarland Fyrth, *détroit de l'Ocean Chalcedonien, entre la pointe la plus ſeptentrionale de l'Ecoſſe & les Orcades.*

PICTICUS Murus, i. Mur Sewer, Picter Mut, *muraille que Hadrien & Severe firent bâtir depuis l'embouchure de l'Eden dans la mer d'Irlande, juſqu'à celle de la Tine dans la mer d'Allemagne, pour empêcher les courſes des Pictes.*

PICTONES Urbs. *Voyez* Pictavium.

PICTONES, num. *plur. m.* Les Poitevins, *peuples de Poitou, Province de France.*

PICTONUM Promontorium. *Voyez* Talmontium.

PICTOR, oris. m. *Cic.* Peintre.

PICTUM, i. *n. Plaut.* Une peinture, un tableau.

PICTURA, æ. *f. Cic.* La peinture, l'art de peindre. ‖ Une peinture, un tableau. *Pictura textilis. Cic.* Broderie.

PICTURATUS, a, um. *Virg.* Peint. ‖ Brodé. *Picturatus ager floribus. Stat.* Un champ qui brille de mille fleurs, émaillé de fleurs. *Picturata veſtes. Virg.* Des habits brodez. *Picturatum opus metallis. Claud.* Un ouvrage damaſquiné.

PICTUS, a, um. *Cic.* Orné, ajuſté, embelli. *part. paſſ. de* Pingo. *Pictus acu chlamydem. Virg.* Un manteau brodé, une caſaque brodée.

PICUENTUM, i. *n.* Piquentum, i. *n.* Piquento, *nom de lieu.*

PICUS, i. *m. Plin.* Un pivert, *oiſeau.* ‖ *Plaut.* Un griffon.

PIE. *adv. Cic.* Pieuſement, avec pieté. ‖ *Ter.* Devotement, religieuſement. ‖ Avec humanité, bonté, douceur. *Piiſſimè ferre. Sen.* Souffrir avec beaucoup de pieté.

PIENTIA, æ. *f.* Pienza, *ville du Siennois en Toſcane, dans l'Italie.*

PIERIA Macedoniæ. Veria, *bourg d'Eſpagne dans le Royaume de Grenade, près de la côte.*

PIERIA Syriæ. Aman, *chaîne de montagnes en Syrie, qui ſepare la Syrie de l'Aladulie, ou de la Cilicie, & d'une partie de l'Armenie Mineure.*

PIETAS, atis. *f. Cic.* Pieté, devotion, amour de Dieu. ‖ Tendreſſe naturelle, amour filial.

PIETATICULTRIX, icis. *f. Plin.* Une devote.

PIGENDUS, a, um. *Ovid.* Dont on doit avoir regret.

PIGEO. *Voyez* Piget.

PIGER, gra, grum. *Cic.* Pareſſeux, lent, tardif, qui va lentement. ‖ *ad Her.* Qui rend pareſſeux. ‖ *Hor.* Qui dure long-temps, de longue durée. *Pigra gratia. Ovid.* Une grace qu'on fait long-temps attendre. *-palus. Ovid.* Un marais d'eau dormante. *-moles. Claud.* Une lourde, une peſante maſſe. *Pigrum bellum. Ovid.* Une longue guerre, qui dure long-temps, de longue durée. *Piger humor. Col.* Une humeur viſqueuſe, gluante, qui ne coule pas. *-vultus. Mart.* Un viſage froid, un air morne. *-ad pœnas. Ovid.* Qui eſt lent à punir. *Pigriora remedia. Col.* Des remedes trop lents. *Pigerrimus Arar. Sil. Ital.* La Saone dont le cours eſt fort lent, qui coule très-lentement.

PIGET, guit, pigitum eſt, gere. *imperſ. Cic.* Etre fâché, être chagrin, avoir du regret, ſe repentir. *Piget me talium. Plaut.* Je ſuis las de telles choſes, elles me déplaiſent. *Pigere id ſe negat. Ter.* Il dit qu'il ne s'en repent pas.

PIGMENTARIUS, i. *m. Cic.* Un parfumeur, qui vend des pommades, du fard, du rouge, &c. ‖ Qui vend des couleurs.

PIGMENTARIUS, a, um. *Alciat.* Qui concerne les couleurs *ou* le fard.

PIGMENTUM, i. *n. Plaut.* Fard. ‖ *Cic.* Couleur préparée pour la peinture.

PIGNERARIUM, i. *n. Digeſt.* Boutique de Fripier.

PIGNERATIO, onis. *f. Caius. JCT.* L'action d'hypothequer *ou* de mettre en gage.

PIGNERATITIUS, a, um. *Caius. JCT.* Hypothequé, engagé, mis en gage. ‖ *Ulp.* Hypothequaire, engagiſte, qui a hypothequé, chez qui l'on a mis en gage.

PIGNERATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Cic.* Qui prend en gage.

PIGNERATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de*

PIGNERO, as, avi, atum, are. *act. Suet.* Hypothequer, engager, mettre en gage.

PIGNEROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Prendre en gage, s'aſſûrer.

PIGNUS, oris. *n. Cic.* Gage, aſſûrance, nantiſſement, ce qu'on donne pour ſûreté. ‖ *Virg.* Enjeu. ‖ Ce qu'on gage, la gageure. *Ovid.* Marque, preuve, ſigne, témoignage. *Front.* Orage. *Pignus amoris. Sil. Ital.* Gage d'amitié, marque d'amour. *-dare cum aliquo. Plaut.* Gager avec quelqu'un. *-liberare Pomp. JCT.* Retirer ſes gages. *-vocis alicujus habere. Ovid.* Avoir la parole de quelqu'un. *Pignori dare, ponere. Plaut. opponere. Ter. obligare. Ulp.* Mettre *ou* donner en gage, engager. *Pignore cum aliquo certare. Virg. contendere. Catul.* Gager contre quelqu'un *ou* avec lui.

PIGRE, ius. *adv. Col.* Avec pareſſe, froidement, lâchement, nonchalamment, lentement.

PIGREDO, inis. *f. Voyez* Pigritia.

PIGRESCO, is, ere. *neut. Plin.* Devenir pareſſeux *ou* fort lent, couler plus lentement.

PIGRITIA, æ. &

PIGRITIES, ei. *f. Cic.* Pareſſe, negligence, nonchalance, lenteur.

PIGRITOR, aris. *Voyez* Pigro.

PIGRO, as, avi, atum, are. *neut. Accius.* &

PIGROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Etre pareſſeux, lent, negligent, nonchalant, differer *ou* tarder par pareſſe.

PILA, æ. *f. Col.* Pilier, pilaſtre, piſe. ‖ *Plin.* Un grand mortier. ‖ *Virg.* Batardeau, digue, mole.

PILA, æ. *f. Cic.* Bale à jouer. ‖ *Mart.* Balon. ‖ *Vitr.* Boule, globe. ‖ *Stat.* Globe concave enduit de poix par dehors, auquel on mettoit le feu, pour le faire peter en crevant. ‖ *Plin.* Pelote, peloton. ‖ *Hor.* Cellier, cave, lieu ſouterrain où l'on vend du vin. ‖ *Feſt.* Mannequin; *ſorte de figure d'oſier,* &c. *qui repreſente un homme.*

PILA, æ. *f.* Pile, *village ſur la côte meridionale de l'iſle de Chypre.*

PILACA, æ. *m.* Pilaca, *riviere de la Calabre ulterieure dans le Royaume de Naples, en Italie.*

PILANI, orum. *pl. m. Ovid.* Les lanceurs de javelot d'une legion.

PILARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Stat.* De Paume, qui concerne la paume. *Pilaris luſio. Stat.* Le jeu de la paume.

PILARIUS, i. *m. Quint.* Joueur de gobelets, faiſeur de tours de paſſe-paſſe.

PILATI Mons. Le Mont Pila, *montagne de France aux confins du Lyonnois & du Forez.*

PILATI Mons. La Montagne de Pilate *ou* Fracmont, *montagne de Suiſſe, ſur les confins du Canton d'Underwald & de celui de Lucerne, au midi de la ville de Lucerne.*

PILATIM. *adv. Vitr.* Par piles, par pilaſtres, par piliers *ou* ſur des piles. *Pilatim exercitum ducere. Scaur.* Faire marcher une armée ſur des colonnes.

PILATUS, a, um. *Varr. part. Voyez* Denſus. ‖ *Mart.* Armé d'un javelot.

PILAVIA, æ. *f.* Pillavia, Pilava, æ. *f.* Pilaw, *forteresſe de la Pruſſe Ducale dans la Samiande.*

PILEATUS, a, um. *Liv.* Qui a un bonnet *ou* un chapeau ſur la tête. *Pileati fratres. Catul.* Caſtor & Pollux.

PILENTUM, i. *n. Hor.* Voiture ſuſpendue, *comme* caroſſe, chaiſe, &c.

PILEOLUM, i. *n. Ovid.* &

PILEOLUS, i. *m. Col. diminutif de* Pileus. Petit bonnet.

PILEUM, i. *n. Perſ.* &

PILEUS, i. *m. Mart.* Bonnet, chapeau. *Ad pileum ſervos vocare. Liv.* Donner la liberté aux eſclaves.

PILO, as, avi, atum, are. *act. Accius.* Poûſſer du poil. ‖ *Mart.* Dépiler, arracher le poil.

PILOSUS, a, um. *Cic.* Couvert de poil, velu, qui a beaucoup de poil.

PILSENUM, i. *n.* Pilſena, æ. *f.* Pelſina, æ. *f.* Pilſen, *ville de Bohême, ſur le Miers, capitale du Cercle de Pilſen.*

PILSNA, æ. *f.* Pilſna, Pilſno, *ville de la haute Pologne, ſur le Wiljnik, dans le Palatinat de Sandomir.*

PILULA, æ. *f. Plin.* Petite boule, pillule

PILUM, i. *n. Cic.* Le javelot des ſoldats Romains ‖ *Veget.* Nom de chacune des dix Centuries des lanceurs de javelot, qui faiſoient partie d'une legion. ‖ *Plin.* Pilon. *Pilum primum ducere. Caſ.* Etre Capitaine de la premiere compagnie des lanceurs de javelot d'une legion. *-ruderarium. Plaut.* Une hie, damoiſelle de paveurs.

PILUS, i. *m. Cic.* Poil. *Ad pilum ulcera reducere. Plin.* Faire revenir le poil à l'endroit où il y a une playe. *Pili non facio. Cic.* Je n'en fais aucun cas. *Pilo contrario. Plin.* A contre-poil, à rebrouſſe poil.

PINACOTHECA, æ. *f. Vitr.* Cabinet de tableaux.

PINARIA, æ. *f.* Pinara, *ville de Natolie, dans le Menteſeli, au pied du mont de Gorante.*

PINAROLIUM. Pignerol.

PINASTER, tri. *m. Plin.* Pin ſauvage, *arbre.*

PINCERNA, æ. *m. Aſc. Phed.* Grand Bouteiller, chef de gobelet, Echanſon, celui qui ſert à boire aux Princes.

PINDUS, i. *m.* Mons Mezzovo, Le Pinde, *montagnes en Grece, qui ſeparent la Theſſalie de l'Epire & de la Livadie.*

PINEA, æ. *f. Col. Voyez* Pinus. ‖ Pomme de pin.

PINELUM, i. *n.* Pinhel, Pignel, *ville de Portugal, dans la province de Tralos montes.*

PINETUM, i. *n. Ovid.* Un lieu planté de pins, une heronniere.

PINETUS, i. *f.* Peneda, *village de Portugal ſur le Mourillio, au Levant de Braga, autrefois ville des Callaiques Braccariens.*

PINEUS, a, um. *Col.* De pin. *Pinei nuclei. Celſ.* Des pigeons, *ſortes d'amandes qui ſe trouvent dans les pommes de pin.*

PINGIANUM, i. *n.* Pingyang, *ville de la Chine, dans le Xanſi, ſur la riviere de Fuen.*

PINGIVA, æ. *f* Pingyve, *ville de la Chine, dans le Quicheu, aux confins de Suchuen.*

PINGLEANUM, i. *n.* Pinglean, *ville de la Chine, dans le Xanſi, ſur la riviere de King.*

PINGO, is, nxi, pictum, gere. *act. Cic.* Peindre. ‖ Ajuſter, farder. ‖ Décrire, dépeindre. *Pingere Bibliothecam. Cic.* Décrire une Bibliotheque. *-acu. Ovid.* Broder à l'éguille. ‖ Faire de la tapiſſerie.

PINGUE, is. *n. Virg.* La graiſſe.

PINGUEDINEUS, a, um. *Plin.* Graiſſeux.

PINGUEDO, inis. *f. Plin.* La graiſſe.

PINGUEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Plin.* Engraiſſer, faire devenir gras.

PINGUEFIO, is, factus ſum, fieri. *neut. paſſ. Col.* Devenir gras.

PINGUESCO, is, ere. *neut. Col.* S'engraiſſer, prendre graiſſe, devenir gras, engraiſſer.

PINGUIARIUS, a, um. *Mart.* Qui aime un corps gras, qui aime la graiſſe *ou* ce qui eſt gras.

PINGUIS, *m. f.* gue, *n.* is; ior, iſſimus. *Cic.* Gras, bien nourri. ‖ *Stat.* Onctueux. ‖ *Col.* Fertile, abondant, fecond ‖ *Cic* Groſſier, épais, lourd, peſant. *Pinguis menſa. Cat.* Une bonne table, bien ſervie, bien garnie. *-toga. Juv.* Une robe bien doublée. *Pingue merum. Hor.* Du vin qui a bien du corps, un bon corps de vin. *-ingenium. Ovid.* Un eſprit lourd. *Pinguis minervâ. Col.* D'une maniere groſſiere, ſans politeſſe.

PINGUITER. *adv. Col.* Graſſement, groſſierement.

PINGUITIES, ei. *f. Apul.* &

PINGUITUDO, inis. *f. Quint. Voyez* Pinguedo.

PINIFER, era, erum. *Virg.* Qui produit des pins.

PINNA, æ. *f. Cic.* Groſſe plume d'oiſeau. ‖ *Plin.* Nageoire de poiſſon. ‖ *Caſ.* Creneau de muraille. ‖ *Celſ.* Tente *ou* plumaſſeau pour les playes. ‖ *Varr.* Aigrette qui ſe met ſur un caſque. ‖ *Vitr.* Marche d'orgue. ‖ *Plin.* Nacre, *ſorte de coquillage de mer.* ‖ Eſpece d'huître.

PINNA Billorum. Penne de Billi, *bourg d'Italie, dans le Duché d'Urbin, près de la riviere de Rimino.*

PINNA Veſtinorum. Civita di Penna, *ville Epiſcopale du Royaume de Naples en Italie, dans la Calabre ulterieure.*

PINNACULUM, i. *n. Bibl.* Pinacle, faîte.

PINNATUS, a, um. *Cic.* Allé, qui a des alles, qui a de groſſes plumes *ou* des aîlerons, des nageoires. ‖ *Plin.* Crenelé, qui a des creneaux. ‖ Dentelé. *Pinnata Cauda. Cic.* Une queue où il y a de groſſes plumes. *-folia. Plin.* des feuilles crenelées, dentelées. *Pinnatus fulgor. Plin.* Une lueur qui jette des rayons.

PINNEBERGA, æ. *f.* Pinneberg, *ville de la Stormarie, Province du Holſtein, ſur la riviere d'Owe.*

PINNIFER. *Virg.* &

PINNIGER, a, um. *Ovid.* Allé, qui a des alles *ou* des alerons, des nageoires.

PINNIRAPUS, a, um. *Juv.* Qui tâche d'emporter, d'arracher l'aigrette de deſſus le caſque de ſon adverſaire.

PINNULA, æ. *f. Cic.* Petite plume,

PINON, Pinum, i. *n.* Pinum, Phiſtona, Winez, *village de la Valaquie, ſur la Dembrowiſa.*

PINSATIO, onis. *Vitr.* L'action de piler dans un mortier.

PINSCUM, i. *n.* Pinſco, *ville de la Poleſie en Lithuanie, près du Pezipicc.*

PINSITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Piler ſouvent dans un mortier.

PINSITUS, a, um. *Col.* Pilé. *part. paſſ. de* Pinſo, is.

PINSO, as, are. *Varr.* Frapper.

PINSO, is, ſui, ſum, ſitum, piſtum, ſere. *act. Colum.* Piler dans un mortier. *Quem nulla à tergo ciconia penſit. Perſ.* A qui perſonne ne fait les cornes par derriere.

PINSOR, oris. *m. Varr.* Qui bat au mortier, qui pile dans un mortier.

PINSUM, i. *n. Plin.* Andouillette.

PINSUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Pinſo, is.

PINTIA Nova, la nouvelle Valladolid, *ville de l'Audience de Guatimala, dans l'Amerique ſeptentrionale, & capitale de la Province des Hondures.*

PINTIA Vaccæorum. Valladolid, *ville d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille, ſur le Piſuerga.*

PINUS, i. *f.* Pin, *arbre.* ‖ Le chamepit, *plante.* ‖ *Pinus cava. Val. Flac.* Une pinaſſe, *ſorte de bâtiment de mer.*

PIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Expier, purifier. ‖ *Non.* Avoir de la pieté.

PIOMBA, æ. *m.* Piomba, *riviere d'Italie, dans l'Abbruzze ulterieure, au Royaume de Naples.*

PIPER, eris. *n. Plin.* Poivre.

PIPERATUS, a, um. *Col.* Poivré, où l'on a mis du poivre.

PIPILO, as, avi, atum, are. *Catul.* &

PIPIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Col.* Faire pipipi, pioler, crier comme les pigeonneaux, *ou* les pouſſins, &c.

PIPIO, onis. *m. Lamprid.* Un Pigeonneau, *oiſeau.*

PIPO, as, avi, atum, are. *neut. Varr.* Caqueter. ‖ Glouſſer comme une poule. ‖ *Aut. Philom.* Crier comme un épervier.

PIPULUM, i. *n.* &

PIPULUS, i. *m. Plaut. Voyez* Convicium. *Pipulo aliquem differre. Plaut.* Inſulter quelqu'un de paroles, lui dire des injures, faire une huée après lui. *-poſcere. Varr.* Demander en criaillant, en diſant des injures.

PIRÆUS, Pyræus Portus. Porto Lione, Porto Draco, le Pyrée, *port d'Athenes, ſur le golfe d'Egine en Grece.*

PIRANUM. Pirano.

PIRATA, æ. *m. Cic.* Pirate, Corſaire, voleur *ou* écumeur de mer.

PIRATICA, æ. *f. Cic.* La piraterie, le métier de Corſaire. *Piraticam facere. Cic.* Pirater, écumer la mer, faire le métier de Corſaire, courir le bon bord.

PIRATICUS, a, um. *Cic.* De Pirate, de Corſaire.

PIRITIUM, Pirizium, i. *n.* Piritz, *ville du Duché de Stetin, dans la Pomeranie Royale, auprès du Lac de Maldai.*

PIRNA, æ. *f.* Pirn, *ville d'Allemagne, dans la Miſnie, ſur l'Elbe.*

PIRNAVIA, æ. *f. Voyez* Pernavia.

PIROSA, Pirota, æ. *f.* Piros, Pirot, *ville ou bourg de Bulgarie, aux confins de la Servie, à la ſource de la Niſſave.*

PIRUM, i. *n. Hor.* Une poire, *fruit du poirier.*

PIRUM. Medgyes, *ville de la Tranſſylvanie ſur le Kikellew.*

PIRUM Tortum. Pixendorf, Puxendorf, *bourg de la baſſe Autriche, près du Danube, au-deſſus de Vienne.*

PIRUS, i. *f. Virg.* Poirier, *arbre.*

PISA, Olympia Piſa. Longanico, Piſe, *petit bourg dans le Belveder en Morée, ſur l'Alphée; autrefois ville où ſe celebroient les jeux Olympiques.*

PISÆ Hetruriæ, arum. Piſa, æ. *f.* Piſe, *ville d'Italie dans la Toſcane, & capitale du Piſan.*

PISÆ Picardiæ, arum. *plur. f.* Poix, *village de France en Picardie; il a titre de Principauté.*

PISANUS Tractus. Le Piſan, le Piſantin, *contrée de Toſcane en Italie; entre le Florentin, le Siennois, la Principauté de Piombino, la Republique de Luques, & la mer de Toſcane.*

PISATELLUM, i. *n.* Piſatello, *riviere de l'Etat de l'Egliſe, dans la Romagne, en Italie.*

PISAURUM, i. *n.* Peſaro, *ville d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, ſur la côte du Duché d'Urbin.*

PISAURUS, i. *m.* Fluvius, la Foglia, *riviere d'Italie dans la Toſcane, & le Duché d'Urbin.*

PISCARIA, æ. *f. Varr.* Lieu où l'on pêche, où la pêche eſt bonne. ‖ *Ulp.* Marché au poiſſon, la Poiſſonnerie.

PISCARIA, æ. *f.* Peſchiera, *ville de l'Etat de Veniſe, en Italie dans le Veronois, ſur une petite iſle formée par le Lac de Garde.*

PISCARIÆ Ora. La côte de Peſcheries, *contrée des Indes, dans la Preſqu'iſle deçà le Gange.*

PISCARIUS, i. *m. Varr.* Marchand de poiſſon.

PISCARIUS, a, um. *Plaut.* De poiſſon *ou* qui ſert à pêcher.

PISCATORIUS, a, um. *Cæſ.* De pêcheur. ‖ Qui concerne la pêche & le poiſſon. *Piſcatoria navis. Cæſ.* Barque de pêcheur. *Piſcatorium forum. Liv.* La Poiſſonnerie, le Marché au poiſſon.

PISCATORUM Inſula. L'Iſle des Pêcheurs, *à la Chine, ſur la côte de celle de Formoſe.*

PISCATUS, us. *m. Cic.* La pêche, l'action de pêcher. ‖ *Plaut.* Ce qu'on a pris à la pêche.

PISCENÆ, arum. *plur. f.* Pezenas, *ville du bas Languedoc en France, au confluent de la Peine & de l'Eraut.*

PISCES, ium. *plur. m. Col.* Les poiſſons, *douziéme ſigne du Zodiaque, compoſé de cinquante-neuf étoiles.*

PISCIA, æ. *f.* Peſcia, *ville ou bourg de Toſcane, dans le Forentin en Italie, ſur la Peſcia.*

PISCIACUM, i. *n.* Poiſſi, *ville de l'Iſle de France, ſur la Seine au-deſſous de Paris.*

PISCICÆPS, cipis. *m. Varr. Voyez* Piſcator.

PISCICULUS, i. *m. Cic.* Un petit poiſſon.

PISCINA, æ. *f. Cic.* Vivier, reſervoir à mettre du poiſſon. ‖ *Tac.* Citerne. ‖ *Col.* Reſervoir pour ſe baigner, amas d'eau pour abbreuver le bêtail. ‖ *Plin.* Grande cuve à mettre de l'eau, baignoire. ‖ Piſcine.

PISCINA, æ. *f.* Piſcina, *ville ou bourg du Royaume de Naples en Italie, dans l'Aubruzze ulterieure, ſur le Lac Celano.*

PISCINARIUS, i. *m. Cic.* Qui a ſoin de nourrir du poiſſon dans des viviers.

PISCIOTA, æ. *m.* Fluvius. Piſciota, *riviere d'Italie dans le Royaume de Naples, dans la Principauté citerieure.*

PISCIOTA, æ. *f.* Piſciota, *village du Royaume de Naples en Italie, ſur la côte de la Principauté citerieure.*

PISCIS, is. *m. Cic.* Poiſſon.

PISCOPIA, æ. *f.* Inſula. Piſcopia, *bourg ſur la côte meridionale de l'iſle de Chypre.*

PISCOPIA, æ. *f.* Oppidum. Piſcopia, *iſle de la mer de Scarpanto, entre l'iſle de Stampalia & celle de Rhodes.*

PISCOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Pêcher.

PISCOSUS, a, um. *Ovid.* Poiſſonneux, plein de poiſſon, où il y a quantité de poiſſon, abondant en poiſſon.

PISCULENTUS, a, um. *Cat. Voyez* Piſcoſus.

PISELLUM, i. *n.* Caput. Capo Piſello, *cap le plus ſeptentrional de l'Anatolie, dans la mer noire, vis-à-vis de la Tartarie, en Crimée.*

PISGA, æ. *f. ou indecl.* Piſga, Phiſga, Phaſga, *montagne du pays de Moab, à l'orient du Jourdain.*

PISIDA, æ. *m.* Fluvius. Piſida, Peſida, Piaſida, *riviere de la grande Tartarie.*

PISIDIA, æ. *f.* la Piſidie, *contrée de l'Aſie Mineure, qui étoit entre la Bithinie, l'Iſaurie, & la Pamphilie.* ‖ *Ville de Natolie, appellée autrefois,* Antioche de Piſidie, & *aujourd'hui* Verſacegli, *ville Epiſcopale de la Caramanie.*

PISIDON, onis. *m.* Piſida, æ. *f.* Zoara, Zoarat, *ville de Barbarie, en Afrique, ſur la côte du Royaume de Tripoli.*

PISINUM, i. *n.* Piſin, *nom de deux bourgs d'Iſtrie, ſitués deux entre St. Weit & Montona.*

PISO, as, are. *Varr.* & is, ere. *Ovid. Voyez* Pinſo.

PISORACA, æ. *m.* Piſuerga, *riviere d'Eſpagne dans la Caſtille vieille; & le long des limites du Royaume de Leon.*

PISTACIUM, i. *n. Plin.* Piſtache, *eſpece d'amande, fruit.*

PISTICUS, a, um. *Bibl.* Loyal, qui n'eſt point alteré, préparé fidelement. *Piſtica nardus.* Nard pilé, mis à la preſſe & réduit en liqueur.

PISTILLUM, i. *n. Col.* Pilon de mortier.

PISTILLUS, i. *m. Virg.* Pilon.

PISTOR, oris. *m. Plin.* Boulanger, *autrefois* celui qui piloit le bled. *Piſtor dulciarius. Mart.* Pâtiſſier.

PISTORIA, æ. *f.* Piſtorium, i. *n.* Piſtoye, *ville d'Italie dans le Florentin, en Toſcane, ſur la riviere de Stella.*

PISTORIUS, a, um. *Plin.* De boulangerie, de Boulanger.

PISTRENSIS Villa. Biſtricz, Beſterkze, Noenſenſtad, *ville de Turquie en Europe, dans la Principauté de Tranſſylvanie, ſur le Biſtricz.*

PISTRILLA, æ. *f. Ter.* Petit moulin à bras.

PISTRINA, æ. *f. Lucil.* ‖ Un moulin. ‖ *Plin.* Boulangerie.

PISTRINARIUS, i. *m. Ulp.* Meûnier.

PISTRINARIUS, a, um. *Plin.* &

PISTRINIENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Suet.* De moulin, qui concerne le moulin & la moûture, de Meûnier.

PISTRINUM, i. *n. Cic.* Lieu où l'on piloit anciennement le bled. ‖ Moulin *ou* boulangerie.

PISTRIS, is. *f. Voyez* Priſtis. Bâtiment de mer, long de quille, & étroit de bouchin, fait ſur le modele du corps d'un grand poiſſon. ‖ Le monſtre d'Andromede. *Conſtellation.*

PISTRIX, icis. *f. Lucil.* Une boulangere. ‖ *Cic.* Grand poiſſon de mer. ‖ Conſtellation celeſte, *compoſée de vingt-ſept étoiles, appellée* la Baleine.

PISTURA, æ. *f. Plin.* L'action de piler.

PISTUS, a, um. *Plin.* Pilé, broyé. *part. paſſ. de* pinſo, is.

PISUM, i. *n. Plin.* Pois, *ſorte de legume.*

PISUS, a, um. *Voyez* Piſtus.

PITANUM Regnum, *le Royaume de* Pitan, *dans l'Empire du Mogol en Aſie, au-delà du Gange, le long de la riviere de Kanda.*

PITANUS, i. *m.* Fluvius. L'Ornano, *riviere de l'iſle de Corſe, qui ſe décharge dans le golfe de Talabo.*

PITAREVILLUM, i. *n.* Pitarevil, *ville Mediterranée de l'iſle de Chypre.*

PITHA, æ. *m.* Pitha, *riviere de Suede, dans les montagnes de Norvege, & la Laponie.*

PITHECIUM, i. *n. Plaut.* Guenon, *eſpece de Singe qui a une queue.* ‖ Une laide femme.

PITHIA. *Voyez* Pythia.

PITIACUS, Pictiacus, i. *m.* Patay, *nom de lieu.*

PITINEUS, i. *m.* Fluvius. Le Pitineo, Alcſa, *riviere de la vallée de Demona, en Sicile.*

PITINUM Piſaurenſe, i. *n.* Macerata, *bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Duché d'Urbin.*

PITINUM, i. *n.* Torre di Pitino, *ville des Veſtins en Italie, dont il ne reſte plus qu'une Tour, près d'Aquila, dans l'Abruzze ulterieure.*

PITISSO, as, avi, atum, are. *act. Ter.* Goûter une liqueur à la maniere des gourmets.

PITSCA, æ. *f.* Pitſchen, *bourg de Sileſie, aux confins de Pologne, dans la Principauté de Brieg.*

PITTACIUM, i. *n. Colſ.* Linge ſur lequel étoit étendu un onguent, pour ſervir d'emplâtre. ‖ *Petr.* Etiquette miſe ſur des bouteilles & autres vaſes contenans quelque liqueur.

PITUERIUM, Pithiverium, i. *n.* Piciveris, is. *f.* Pluviers, Pethiviers, *ville de France, dans l'Orleanois, ſur la riviere d'Oeuf.*

PITUITA, æ. *f. Hor. Catul.* Pituite, *humeur flegmatique.* ‖ *Col.* La pepie, *maladie de la langue des oiſeaux.*

PITUITARIA, æ. *f. Plin.* Herbe qui deſſeche la pituite.

PITUITOSUS, a, um. *Cic.* Pituiteux, en qui la pituite domine, qui eſt d'un temperament pituiteux, qui eſt flegmatique.

PITYOCAMPA, æ. *f. Plin.* Cheville de pin.

PITYONESUS, i. *f.* Schilli, *cap de la Sacanie, en Morée, près de l'iſle de Sidra.*

PITYUSA, æ. *f.* Inſula. Pitiuſa, Pityriſa, *iſle de Grece, ſur la côte ſeptentrionale du Golfe de Napoli.*

PITYUSÆ, arum. *pl. f.* Inſulæ. Les Eviſſes *ou* Evizes, *deux petites iſles de la Mediterranée, entre l'iſle de Majorque & la côte du Royaume de Valence, en Eſpagne.*

PIUS, a, um. *Cic.* Pieux, qui a de la pieté, devot, religieux, qui a du reſpect pour ſes parens; qui a de la tendreſſe pour ſes enfans. ‖ Bon, doux, honnête. ‖ *Ovid.* Innocent, fait à bonne intention. *Pius lucus. Hor.* Un bois conſacré aux Dieux. *-in parentes. Cic.* Qui a du reſpect pour ſon pere & ſa mere. *-dolor. Cic.* Une douleur legere *ou* cauſée par la pieté. *-amor. Quint.* Un amour honnête. *Pia fraus. Ovid.* Une tromperie innocente. *Pium ingenium. Ter.* Un eſprit doux, traitable. *Piiſſimus civis. Quint. Curt.* Un très-bon Citoyen, tout plein de bonté.

PIX, icis. *f. Caſ.* De la poix.

PIXENDORFIUM, i. *n.* Pixendorf, Puxendorf, *bourg de la Baſſe Autriche, près du Danube, au-deſſus de Vienne.*

PIXIS, idis. *Voyez* Pyxis.

PIZZUM, i. *n.* Pizzo, *bourg d'Italie, dans la Calabre ulterieure, au Royaume de Naples, ſur le golfe de Sainte Euphemie.*

P L

PLACABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Facile à appaiſer, qu'on peut adoucir. *Placabilis ad preces. Liv.* Qui ſe laiſſe aiſement fléchir par les prieres.

PLACABILITAS, atis. *f. Cic.* Facilité à s'appaiſer, à ſe laiſſer fléchir, douceur.

PLACABILITER. *adv. Gell.* D'une maniere qui appaiſe, qui fléchiſſe.

PLACAMEN, inis. *Liv.* &

PLACAMENTUM, i. *n. Plin.* Ce qu'on fait pour appaiſer, ce qui fléchit.

PLACATE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Paiſiblement, ſans emportement, ſans s'impatienter, avec douceur, ſans s'emporter, ſans émotion, patiemment, avec tranquillité.

PLACATIO, onis. *f. Cic.* L'action d'appaiſer, de fléchir.

PLACATUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic. part. paſſ. de* Placo. *Placatiores Dii. Plin.* Des Dieux plus propices. *Placatiſſima quies. Cic.* Un très-profond repos, un très-doux repos.

PLACENTA, æ. *f. Hor.* Gâteau.

PLACENTIA, æ. *f. Apul.* Deſir de plaire, envie d'être agréable.

PLACENTIA, æ. *f.* Arx Canadæ. Plaiſance, *Fort ſur la côte orientale de l'iſle de Terre-Neuve, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

PLACENTIA, Galliæ Caſtrum. Plaiſance, *bourg de France, en Languedoc, ſur les confins de Gaſcogne.* ‖ *Bourg de Gaſcogne, dans l'Armagnac, près de l'Adour.*

PLACENTIA, Hiſpaniæ Urbs. Placenzia, *ville d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure.*

PLACENTIA, Italiæ Urbs. Plaiſance, *ville d'Italie, dans la Lombardie, capitale du Duché de Plaiſance, ſur le Pô.*

PLACENTINUS, i. *m.* Un Pâtiſſier.

PLACENTINUS, a, um. *Plaut.* De gâteau. ‖ *Cic.* Qui eſt de Plaiſance.

PLACENTINUS Ager, *aut* Ducatus. Le Plaiſantin, le Duché de Plaiſance, *partie occidentale des Etats du Duc de Parme, en Italie, qui s'étend depuis le Pô juſqu'à l'Apennin, entre le Duché de Milan & l'Etat de Gennes.*

PLACEO, es, cui, citum, cere. *neut. Cic.* Plaire, agréer, être agréable. *Placet Senatui. Cic.* Il plaît au Senat, le Senat veut, entend, ordonne. *Placet ne ſic agi? Cic.* Trouve-t-on bon qu'on en uſe ainſi? *ou* eſt-on d'avis d'en uſer de cette maniere? veut-on en agir ainſi? *Placet ſapientibus. Tac.* Selon l'opinion, ſuivant le ſentiment des ſages *Placeat quid iſtis de epiſtola expecto. Cic.* J'attens ce qu'ils diront de cette lettre, quel ſera leur ſentiment ſur cette lettre. *Si placet. Cic.* S'il vous plaît, ſi vous le trouvez bon, ſi vous l'agréez, ſi vous le voulez bien, ſi ce n'eſt pas vous déplaire, avec votre permiſſion. *Placere ſibi. Quint.* S'aimer ſoi-même, être content de ſa perſonne, avoir de la vanité, de l'amour propre.

PLACET, placuit, placitum eſt. *Imperſ.* On a voulu, on a été d'avis, on a reſolu, on a jugé à propos, on a trouvé bon.

PLACIDE, iùs. *adv. Cic.* Paiſiblement, doucement, tranquillement, patiemment, ſans émotion, ſans emportement. ‖ Sans bruit. *Placidè ire. Ter.* Marcher à petit bruit. *-quieſcas. Tac.* Demeurez *ou* tenez-vous en repos.

PLACIDITAS, atis. *f. Varr.* Naturel paiſible, humeur douce, tranquillité.

PLACIDULUS, a, um. *Auſon. diminutif de*

PLACIDUS, a, um. *Cic.* Paiſible, doux, tranquille, qui eſt ſans émotion, ſans emportement, ſans agitation, calme, qui n'eſt point agité, point émû. *Placida arbor. Plin.* Un arbre cultivé. *Placidum alicui ſe dare. Ovid.* Traiter quelqu'un avec douceur.

PLACITUM, i. *n.* &

PLACITA, orum. *pl. n. Plin.* Declarations, Ordonnances, Arrêts des Souverains. ‖ Maximes, ſentimens, opinions.

PLACITO, as, are. *neut. Plaut.* Plaire. *Voyez* Placeo. ‖ Plaider, avoir un procès, le pourſuivre.

PLACITUS, a, um. *Ter.* Qui a plû. *part. Voyez* Placet.

PLACO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Appaiſer, adoucir, calmer, fléchir. ‖ Rendre calme, tranquilliſer. *Placare ventrem. Hor.* Raſſaſier le ventre. *-aliquem reipublicæ. Cic.* Reconcilier quelqu'un avec la republique. *Placari in eum nunquam potuit. Cor. N.* Il ne voulut jamais lui pardonner.

PLÆRIQUE. *Sall. Voyez* Plerique.

PLAGA, æ. *f. Cic.* Playe. ‖ Coup qui bleſſe. ‖ Inciſion faite à un arbre pour enter, &c. *Plagas pati non poſſum. Ter.* Je ne ſuis pas propre à ſouffrir qu'on me frappe, les coups ne m'accommodent pas.

PLAGA, æ. *f. Virg.* Plage, côté, climat, pays, contrée, region, étendue de terre. ‖ *Varr.* Tapis, tapiſſerie, courte-pointe, tour de lit. ‖ *Voyez* Latus. *Plaga lactea. Stat.* La voye de lait, *amas d'étoiles qui fait un cercle au Ciel. -ſolifera. Sen.* L'Orient. *-aeria. Virg.* La region de l'air.

PLAGÆ, arum. *pl. f. Cic.* Rets, filets, panneaux, toiles qui ſervent à prendre les bêtes ſauvages.

PLAGIA, Plagiaria, æ. *f.* Botua. Nueſtra Señora de Botua, *village de l'Eſtramadure Eſpagnole, entre Badajos & Albuquerque.*

PLAGIARIUS, i. *m. Ulp.* Qui vend *ou* qui achete une perſonne qu'il ſçait être de condition libre, qui recele un eſclave fugitif, qui lui fournit les moyens de fuir *ou* lui conſeille la fuite. ‖ Voleur d'eſclaves *ou* de perſonnes libres. ‖ *Mart.* Plagiaire, qui pille les ouvrages d'autrui, qui ſe les attribue.

PLAGIGER,
PLAGIGERULUS, a, um,
PLAGIPATIDA, æ. *f. Plaut.* } Qui eſt ſouvent battu.

PLAGOSUS, a, um. *Hor.* Qui ſe plaît à des playes, qui a toûjours le coup levé. ‖ Maître fouetteur. ‖ *Apul.* Couvert de playes.

PLAGULA, æ. *f. Plin.* Petit tapis. ‖ Petite feuille de papier. ‖ *Ulp.* Voile de femme.

PLAGUSIA, æ. *f. Plaut.* Sorte de poiſſon à coquille.

PLANA, æ. *f.* Plana, *iſle de l'Archipel, entre Stampalia & le cap de Spina-Longa, en Candie.*

PLANARIA, Planoſa, æ. *f.* Pianoſa, *iſle de la mer de Toſcane, au midi de celle d'Elba.*

PLANASIA, æ. *f.* Sainte Marguerite, *l'une des iſles de Lerins, la plus voiſine des côtes de Provence.*

PLANASIA, æ. *f.* Denia, *iſle de la Mediterranée, ſur les côtes du Royaume de Valence, en Eſpagne, près de Denia.*

PLANCA, æ. *que tous les Dictionnaires citent à faux de Pline, pour ſignifier* une planche, *n'eſt pas un bon mot Latin.*

PLANCA, æ. *f.* Promontorium. Planca, *cap de la Preſqu'iſle de Sabiomello, contrée de la Dalmatie Raguſienne.*

PLANCTUS, ûs. *m. Sil. Ital.* L'action de ſe frapper la poitrine *ou* quelque autre partie du corps dans une grande affliction. ‖ *Stat.* Gemiſſemens, lamentations, cris, marques d'une douleur outrée, deuil.

PLANCUS, a, um. *Plin.* Un plat-pied, qui a les pieds plats.

PLANE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Clairement, nettement, ſans ambiguité. ‖ Tout-à-fait, entierement. ‖ *Ter.* Certainement.

PLANETA *ou* Planetes, æ. *m. Cic.* Planete.

PLANGO, is, nxi, nctum, gere. *act. & neut. Ovid.* Battre, frapper. ‖ *Stat.* Se plaindre en gemiſſant, déplorer avec des cris, faire des lamentations. *Plangere pectora palmis. Ovid.* Se frapper la poitrine par un mouvement de douleur *ou* de ſurpriſe affligeante.

PLANGOR, oris. *m. Catul.* Grand bruit, retentiſſement. ‖ *Cic.* Lamentation, gemiſſement, cris accompagnez de coups qu'on ſe donne ſur la poitrine.

PLANGUNCULA, æ. *f. Cic.* Une poupée.

PLANILOQUUS, a, um. *Plaut.* Qui parle clairement, qui s'exprime nettement.

PLANIPES, edis. *m. f. Quintil.* Acteur de farces, de petites comedies. ‖ *Gell.* Un ſauteur.

PLANITAS, atis. *f. Cic.* Clarté, netteté.

PLANITIA, æ. *f. Hirt.*
PLANITIES, ei. *f. Lucr.*
PLANITUDO, inis. *f. Colum.* } Surface unie. ‖ *Caſ.* Une plaine.

PLANIZA, æ. *m.* Planiza, *riviere de la Sacanie, en Morée, qui ſe jette au fond du Golfe de Napoli.*

PLANTA, æ. *f. Plin.* La plante des pieds. ‖ *Virg.* Une plante. ‖ *Cic.* Un plant, ce qui eſt propre à planter.

PLANTAGO, inis. *f. Plin.* Plantin, *herbe.*

PLANTARIA, ium. *pl. n. Perſ.* &

PLANTARES alæ. *Feſt. Stat.* Les aîles des talons de Mercure.

PLANTARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Stat.* Qui concerne la plante des pieds.

PLANTARIUM, i. *n.* Une pepiniere. ‖ *Virg.* Du plant, brin, branche qu'on coupe & qu'on replante, & qui revient de bouture. ‖ Arbriſſeau qu'on leve pour le replanter.

PLANTARIUS, a, um. *Col.* Qu'on coupe pour planter de bouture. ‖ Qu'on leve pour planter.

PLANTATIO, onis. *f. Plin.* L'action *ou* la ſaiſon de planter.

PLANTIGER, a, um. *Plin.* Qui produit des rejettons propres à planter.

PLANTO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Planter.

PLANUS, i. *m. Cic.* Affronteur, fourbe, impoſteur, charlatan.

PLANUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Plain, uni, égal, qui n'eſt point raboteux. ‖ Plat. ‖ Plan, qui a la ſuperficie plane. ‖ Clair, manifeſte, évident, net. *Planus venter. Ovid.* Un ventre qui n'eſt point ridé. *-ager. Varr.* Un Champ inculte. *Planum facere. Cic.* Faire voir évidemment. *De plano promittere. Lucr.* Promettre ſur le champ *ou* aiſément. *-audire. Paul. JCT.* Donner audience hors de ſiege. *-libellus dari poteſt. Papin.* On peut

donner la requête au juge hors du ſiege. *Planipedis adificium. Vitr.* Un bâtiment de plain pied.

PLASMA, atis. *n. Quint.* Sorte de breuvage qui rendoit la voix claire. ‖ Formation, creation. *Voyez* Pigmentum.

PLASMATURA, æ. *f. Col.* L'action de former.

PLASMO, as, are. *Prud.* Former.

PLASTES, æ. *m. Vitr.* Potier de terre, qui fait des ouvrages de terre. ‖ *Petr.* Sculpteur.

PLASTICA, æ. &

PLASTICE, es. *f. Plin.* L'art de faire des ouvrages de terre à potier.

PLATA, æ. *f.* Argentea, Argentina, æ. *f.* Plata, *ville du Perou, dans l'Amerique meridionale, capitale de la Province de los Charcas, ſur le Picolmayo.*

PLATA, Fluvii Provincia. La Province de Rio de la Plata, *au Paraguay, en l'Amerique meridionale, ſur les deux bords de la riviere de Paraguay,* ou *de la Plata.*

PLATÆÆ, arum. *pl. f.* Platæa, æ. *f.* Platée, *ville de Bœotie, en Grece, au pied du Mont Citheron.*

PLATALEA, æ. *f. Cic.* Pellican, *oiſeau.*

PLATAMONA, æ. *m.* Platamona, *riviere de Macedoine, en Grece.*

PLATANINUS, a, um. *Col.* De plane, de platane.

PLATANISTA, æ. *m. Plin.* ſorte de grand poiſſon qui ſe trouve dans le Gange.

PLATANON, onis. *m. Vitr.* Lieu planté de planes.

PLATANUS, i. *f. Virg.* Plane *ou* platane, *arbre.*

PLATEA, æ. *f. Ter.* Une grande rue, une grande place dans une ville. ‖ *Plin.* Pellican, *oiſeau.*

PLATEA. Caſteion de los Armas, *village d'Arragon, en Eſpagne, près de la Calatajud, autrefois ville Epiſcopale.*

PLATINA, Mediolanenſis Ducatus. Piadena, *village du Duché de Milan, en Italie, dans le Cremonois, ſur l'Oglio.*

PLATINA Natoliæ. Platina, *ville de l'Amaſie, en Natolie, autrefois de Cappadoce.*

PLAUDITUR. *Imperſ. Ovid.* On approuve en battant des mains, on bat des mains en ſigne de joye, on applaudit.

PLAUDO, is, ſi, ſum, dere. *neut. Virg.* Battre des mains, des pieds *ou* des aîles en ſigne d'approbation *ou* de joye. Applaudir, donner des applaudiſſemens. *Plaudere pedibus choreas. Virg.* Danſer. *-aquas natatu. Stat.* Couper l'eau en nageant. *-ſibi. Hor.* S'applaudir ſoi-même, être fort content de ſa perſonne, avoir de la complaiſance pour ce qu'on fait.

PLAVIA Miſniæ. Plawe, *ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelembourg, en Baſſe Saxe, dans la Wondalie, ſur le lac de Plawe.*

PLAVIA, Megalopolitani Ducatus Plawen, *ville de Miſnie dans la Haute Saxe, en Allemagne, capitale de Voigtland, ſur l'Elſter.*

PLAVIS Fluvius. La Piave, *riviere de l'Etat de Veniſe, en Italie, qui vient du Tirol, & ſe jette dans le golfe de Veniſe.*

PLAUSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Plauſible, agréable, qui peut agréer, qui peut être agréablement reçû.

PLAUSOR, oris. *m. Hor.* Qui applaudit en battant des mains.

PLAUSTRUM, i. *n. Cic.* Char, chariot, charette. ‖ *Ovid.* Le Chariot, *Conſtellation compoſée de ſept etoiles.*

PLAUSUS, ûs. *m. Cic.* Battement des mains, des pieds *ou* des aîles, applaudiſſement en frappant des mains. ‖ L'action de careſſer avec les mains. *Plauſus laterum. Plin.* Battement des aîles. *-acuunt equum.* Les careſſes de la main excitent un cheval. *In plauſus ambitioſus. Ovid.* Qui recherche avec ardeur les applaudiſſemens.

PLAUSUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Plaudo.

PLEBANA Urbs. Civita della Pieve, *ville d'Italie.*

PLEBECULA, æ. *f. Cic.* Le menu peuple, la populace, les petites gens.

PLEBEIUS, a, um. *Cic.* Du peuple, de la populace, du vulgaire, du commun.

PLEBES, ei, is. *f. Cic. Voyez* Plebs.

PLEBESCO, is, ere. *Cor. Nep.* Imiter le peuple *ou* tomber dans la condition populaire.

PLEBICOLA, æ. *m. f. Cic.* Populaire, qui favoriſe le peuple, qui aime le peuple, qui tient ſon parti.

PLEBISCITUM, i. *n. Liv.* Ordonnance du peuple.

PLEBS, plebis. *f. Cic.* La populace, le menu peuple.

PLEBS Cadorina. La Pieve de Cadore, *ville d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, capitale du Cadorin, ſur la Pieve.*

PLEBS Incini. La Pieve d'Incino, *village d'Italie dans le Milanois propre, en Lombardie, près du Lambro.*

PLECTO, is, xi, xui, xum, ctere. *act. Ovid.* Plier, entrelaſſer. ‖ *Plaut.* Battre, frapper, punir, châtier. *Plecti tergo. Hor.* Etre fouetté. *-capite. Cic.* Avoir la tête tranchée. *-pendens. Ter.* Etre ſuſpendu pour être fouetté.

PLECTRUM, i. *n. Cic.* Archet d'inſtrument de muſique à corde. ‖ *Stat.* Inſtrument de muſique à corde qui ſe touche avec l'archet. *Plectra linguæ titubantia. Suet.* Une langue qui begaye.

PLEIADES, dum. *pl. f. Ovid.* Les Pleïades, *Conſtellation compoſée de ſept étoiles.*

PLEMMYRIUM Caput. Maſſa d'Olivieri.

PLENE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Pleinement, entierement, tout-à-fait. *Pleniùs æquo laudare. Hor.* Louer plus qu'on ne doit, plus qu'il n'eſt raiſonnable. *Pleniſſimè dicere. Cic.* Parler très-amplement.

PLENILUNIUM, i. *n. Col.* La pleine Lune.

PLENITAS, atis. *Vitr.* &

PLENITUDO, inis. *f. Plin.* Plenitude, groſſeur, amplitude. *Plenitudo vocis. ad Her.* L'emphaſe d'un mot. *Plenitas cibi. Celſ.* Repletion, plenitude cauſée par l'excès de nourriture. ‖ *Vitr.* La bonté de la nourriture qu'on prend, l'abondance du ſuc dans les viandes, qualité ſucculente des alimens. *Ad plenitudinem creſcere. Plin.* Croître en groſſeur.

PLENUS, a, um. *Cic.* Plein, rempli. ‖ Complet, achevé, accompli, parfait. ‖ *Celſ.* Replet, gros & gras. ‖ *Plin. J.* Ample. *Plena proprietas. Plaut.* Une entiere proprieté. *-domus. Hor.* Une maiſon riche. *-ſus. Cic.* Une truïe pleine. *-mulier. Plaut.* Une femme groſſe. *Plenum votum. Ovid.* Un vœu accompli. *Ad plenum noſſe. Aſc. Pad.* Connoître parfaitement, avoir une entiere connoiſſance. *Plenior vox. Cic.* Une voix qui remplit davantage les oreilles. *-officio merces. Ovid.* Une recompenſe qui ſurpaſſe le ſervice qu'on a fait. *-cibus. Celſ.* Une viande trop nourriſſante. *Plenis jam nubilis annis. Virg.* Qui eſt déja en âge d'être mariée. *Pleno gradu. Sall.* A grands pas. *Pleniore ore laudare. Cic.* Louer trop hautement *ou* exceſſivement. *Pleniſſimus piſcium fons. Cic.* Une fontaine très-poiſſonneuſe, fort abondante en poiſſon. *Pleniſſimæ cohortes. Cic.* Des compagnies très-completes. *Pleniſſimum teſtimonium. Plin. J.* Un très-ample témoignage. *Pleniſſimis velis navigare. Cic.* Voguer à toutes voiles, forcer des voiles, porter toutes ſes voiles, avoir toutes ſes voiles hors, & le vent forcé.

PLERIQUE, ræque, raque. *Cic.* La plûpart, la plus grande partie. *Plerique omnes. Ter.* Preſque tous.

PLERUMQUE. *adv. Cic.* Le plus ſouvent, la plûpart du temps, ordinairement, pour l'ordinaire.

PLERUSQUE, raque, rumque. *Sall.* La plûpart, la plus grande partie.

PLESCOVIA, *unde* Pleſcovienſis Ducatus. Pleskow, *ville de Moſcovie, capitale de la Principauté de Pleskow, à l'embouchure du Weliki, dans le lac de Peibas.*

PLESSA. Pleſſe, *bourg de la Baſſe Saxe, près de la riviere de Leyne, en Allemagne.*

PLEURITICUS, a, um. *Plin.* Qui a une pleureſie, une douleur de côté.

PLEURITIDES, dum. *pl. f. Vitr.* Les regiſtres qui ſe levent & qui ſe baiſſent pour donner le vent *ou* pour l'ôter aux tuyaux d'orgues.

PLEURITIS, idis. *f. Vitr.* Pleureſie, inflammation de la pleure, *maladie.*

PLEXUS, a, um. *Lucr.* Plié, entrelaſſé, *part. paſſ. de* Plecto.

PLICA, æ. *f. Plin.* Pli.

PLICATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Pliable, qui ſe peut plier *ou* entrelaſſer, qui ſe plie.

PLICATIO, onis. &

PLICATURA, æ. *f. Plin.* Pliement, l'action de plier *ou* de pliſſer.

PLICO, as, avi, atum, cui, catum, citum, are. *act. Lucr.* Plier, pliſſer.

PLIMUTHA, æ. *f.* Plimuthum, i. *n.* Plimouth, *ville d'Angleterre dans le Comté de Devon, ſur l'embouchure du Tamer, dans la Manche.*

PLIMUTHUM Novum. La Nouvelle Plimouth, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la Nouvelle Angleterre, ſur la côte.*

PLINTHINE, es. *f.* La Torre degl'Arabi, *tour & village d'Egypte, ſur le Golfe degl'Arabi, aux confins du Royaume de Barca.*

PLOCUM, Ploſcum, i. *n. unde* Plocenſis Palatinatus. Ploczko, *ville de Pologne ſur la Viſtule, & capitale du Palatinat de Ploczko, Province de Mazovie, entre le Palatinat de Czersk, celui de Rava, la Cujavie & la Pruſſe.*

PLODO. *Voyez* Plaudo.

PLONA. Ploen, *prononcez* Ploun, *ville dans la Wagrie, Province du Duché d'Holſtein.*

PLORABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Perſ.* Qu'on peut *ou* qu'on doit pleurer.

PLORABUNDUS, a, um. *Plaut.* Eploré, tout pleurant, fondant en larmes.

PLORATOR, oris. *m. Mart.* trix, icis. *f. Sidon.* Un pleureur.

PLORATUS, ûs. *m. Cic.* Pleurs, larmes, l'action de pleurer.

PLORO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Pleurer, répandre des pleurs, verſer des larmes en criant, déplorer.

PLOSTELLUM, i. *n. Hor.* Un petit chariot, une petite charette.

PLOSTRUM, i. *n. Voyez* Plauſtrum.

PLOTÆ Inſulæ. Strivali, Strofadi, *deux petites iſles de la Mer Ionienne, au midi de celle de Zante.*

PLOTINOPOLIS, is. *f.* Ploutin, *ville de Turquie, en Europe, dans la Romanie, au confluent de la Capriza & de la Mariza.*

PLUBIUM, Pluvium, i. *n.* Polague.

PLUITALIA. *Voyez* Pluvitalia.

PLUITUR. *Apul. pour* Pluit. *Il pleut.*

PLUMA, æ. *f. Cic.* Plume, *dont les oiſeaux ſont couverts.* ‖ *Hor.* Poil folet, premiere barbe. *Plumis penſilibus vehi. Juv.* Etre dans une litiere ſur un lit de plumes *ou* dans un caroſſe ſur de bons couſſins.

PLUMARIS Lacus. Federſee, *lac de Souabe, en Allemagne, près de Buchaw.*

PLUMARIUS, i. *m. Cat.* Qui travaille en plume. ‖ Brodeur.

PLUMARIUS, a, um. *Plin.* De Brodeur, de broderie, de choſe faite de plume.

PLUMATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qui eſt fait de plumes.

PLUMATUM, i. *n. Petr.* Vêtement de plumes d'oiſeau.

PLUMATUS, a, um. *Cic. part. Voyez* Plumo. Couvert de plumes, emplumé, garni de plumes. ‖ *Lucan.* Brodé. *Plumatus auro. Lucan.* Brodé d'or.

PLUMBAGO, inis. *f. Plin.* Veine d'argent mêlée de plomb. ‖ La couleur plombée de certaines perles. ‖ La grande perſicaire, *plante.* ‖ Plombagine, *mine de plomb dont on fait les crayons.*

PLUMBARIUS, i. *m. Front.* Un plombier.

PLUMBARIUS, a, um. *Vitr.* De plombier, qui concerne le plomb.

PLUMBATIO, onis. &

PLUMBATURA, æ. *f. Plaut. JCT.* Soudure. ‖ L'action de plomber.

PLUMBATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Plumbo.

PLUMBEUS, a, um. *Cic.* De plomb, qui reſſemble au plomb, qui tient du plomb. ‖ *Plin.* Plombé, livide. ‖ *Cic.* Lourdaut, peſant, lourd, ſtupide. ‖ *Hor.* Qui rend peſant. *Plumbeus homo. Plaut.* Un homme qui a la couleur plombée. *Ter.* Un homme qui a l'eſprit lourd. *-in phyſicis. Cic.* Un homme qui n'a aucune ouverture pour la Phyſique. *Auſter. Hor.* Un vent de midi qui rend peſant.

PLUMBINUM, *unde* Plumbinenſis Principatus, *&* Plumbini Sinus. Piombin, Piombino, *ville de Toſcane, capitale de la Principauté de Piombino, ſur le canal de même nom, en Italie.* ‖ La Principauté de Piombino, *ſur la côte de Toſcane, entre le Piſan & le Siennois.* ‖ Le Golfe de Piombino, *dans la Mer de Toſcane, entre les côtes de cette Principauté & l'iſle de Troja.*

PLUMBO, as, avi, atum, are. *act. Cat.* Plomber. ‖ Couvrir *ou* revêtir de plomb. ‖ *Plin.* Souder.

PLUMBOSUS, a, um; ior, iſſimus. *Plin.* Plein de plomb, où il y a beaucoup de plomb.

PLUMBUM, i. *n. Ovid.* De plomb, *ſorte de métal.* ‖ Une bale de plomb. ‖ *Plin.* Tache de couleur de plomb qui ſurvient à l'œil. *Plumbum liquidum. Hor.* Du plomb fondu. *-album. Caſ. candidum. Plin.* De l'étain.

PLUMESCO, is, ere. *neut. Plin.* Commencer à avoir des plumes, s'emplumer, ſe couvrir de plumes.

PLUMEUS, a, um. *Cic.* De plume.

PLUMIGER, a, um. *Plin.* Qui eſt couvert de plumes.

PLUMIPES, edis. *omn. gen. Catul.* Patu, qui a de la plume juſques ſur les pieds.

PLUMO, as, avi, atum, are. *neut. Gell.* S'emplumer, ſe couvrir de plumes, commencer à avoir des plumes. ‖ *Voſpic.* Broder.

PLUMOSUS, a, um. *Ovid.* Qui a beaucoup de plumes, fort couvert *ou* très-garni de plumes.

PLUMULA, æ. *f. Col.* Duvet, la plus petite plume.

PLUO, is, plui, plutum, ere. *neut. Cic.* Pleuvoir, tomber de la pluye. *Pluit de concuſſa ilice glandis. Virg.* Il tombe une pluye de gland du chêne verd agité. *-lapides. Val. Max.* ou *lapidibus. Liv.* Il pleut *ou* il a plû des pierres.

PLURALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Quint.* Pluriel *ou* plurier, de pluſieurs *ou* qui renferme pluſieurs.

PLURALITER. *adv. Quint.* Au pluriel, au nombre plurier.

PLURATIVUS, a, um. *Gell. Voyez* Pluralis.

PLURES, *m. f.* ra, *ou* ria. *n.* rium. *Cic.* Pluſieurs, plus de... un plus grand nombre de... plus grande quantité de...

PLURIES. *adv. Gell.* Pluſieurs fois.

PLURIFARIAM. *adv. Suet.* En pluſieurs, en differentes manieres.

PLURIFARIUS, a, um. *Suet.* De pluſieurs façons, ſortes *ou* manieres.

PLURIFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Apul. Voyez* Multiformis.

PLURIMI *gen. abſ. Cic.* Beaucoup, fort, grandement. *Plurimi æſtimare. Cic.* Faire beaucoup de cas, avoir bien de l'eſtime, eſtimer fort.

PLURIMUM. *adv. Ter.* Beaucoup *ou* le plus ſouvent, ordinairement, pour l'ordinaire. ‖ *Liv.* Davantage. *Plurimum ætatis. Cic.* La plûpart *ou* la plus grande partie de la vie. *-jucunditatis afferre. Cic.* Cauſer beaucoup de plaiſir, d'agrément, de joye, de gayeté.

PLURIMUS, a, um. *Cic.* Beaucoup. ‖ *Hor.* Fort grand. *Plurimus labor. Hor.* Un très-grand travail. *Plurimam ſalutem alicui dicere. Cic. Plurimâ ſalute aliquem impertire. Ter.* Saluer quelqu'un très-affectueuſement, lui faire bien ſes complimens, lui faire faire mille complimens de ſa part. *Plurima Luna. Mart.* La pleine Lune.

PLURIUM, Plurſium, i. *n.* Pleurs, Plurs, *bourg du Comté de Chavene, dépendant des Griſons.*

PLUS, pluris. *n. Cic.* Plus, davantage, plus grande quantité. *Pluris eſt eloquentia. Cic.* L'éloquence eſt plus eſtimée. *Plus dimidio. Cic. mediâ plus parte. Ovid.* Plus de la moitié. *Pluris æſtimare, habere, facere, putare. Cic.* Eſtimer, priſer davantage, faire plus de cas, d'état. *-fuit Annibale virtute nemo. Cic.* Perſonne n'a ſurpaſſé Annibal en grandes qualitez. *-nunc eſt ager. Cic.* Le champ vaut davantage à preſent, eſt d'un plus haut prix. *-ædificamus. Gel.* Nous bâtiſſons à plus ou à trop grands frais. *Multò pluris. Cic.* Beaucoup davantage. *Paulò plus. Cic.* Un peu plus. *-plura ne te morémur. Lucr.* Pour ne vous pas retarder davantage, pour ne vous pas tenir plus long-temps en ſuſpens. *Pluribus verbis. Cic.* En plus de paroles.

PLUS (*pris adverbialement.*) *Plus trecenta vehicula amiſſa ſunt. Liv.* On a perdu plus de trois cens chariots.

PLUS, pluſque. *Cic.* De plus en plus.

PLUSCULE. *adv.* Un peu trop, un peu plus qu'il ne faut.

PLUSCULUM. *adv. Cic.* Un peu plus, un peu trop, un peu plus qu'il ne faut. *Pluſculum ſe in cœna invitavit. Plaut.* Il a bû à ſouper un peu plus qu'il ne faut.

PLUSCULUS, a, um. *Cic.* Un peu plus de, le petit nombre.

PLUTEALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui concerne la machine que les Anciens nommoient *Pluteus.*

PLUTEUM, i. *n. Vitr. Suet.* &

PLUTEUS, i. *m. Caſ.* Machine des Anciens, *couverte de clayes & de peaux de bœufs nouvellement écorchez miſes par deſſus, dont on ſe ſervoit pour aller à couvert à la ſappe des murailles.* Clayes couvertes de terres, mardriers *ou* planches *revêtues de fer blanc & couvertes de terre, dont nous nous ſervons pour mettre à couvert les travailleurs aux ſappes.* ‖ *Caſ.* Parapet. ‖ *Vitr.* Appui, accoudoir, baluſtrade. ‖ Cloiſon. ‖ Guerite. ‖ Lambris de menuiſerie autour d'une muraille. ‖ *Perſ.* Pupitre. ‖ *Juv.* Tablette à mettre des livres. ‖ *Suet.* Un chalit. ‖ *Mart.* Le côté, le bord d'un lit. ‖ *Ulp.* Platebande, *terme d'Architecture.*

PLUTO, onis. *m.* Pluton, *Dieu des Enfers.*

PLUTONIA loca, orum. *pl. n. Cic.* Certains endroits d'Aſie très-malſains, cavernes qui exhaloient une odeur peſtilentielle.

PLUTUS, i. *m.* Plutus, *le Dieu des richeſſes.*

PLUVIA, æ. *f. Cic.* La pluye. *Pluvia impendet. Virg.* Il va pleuvoir.

PLUVIALE, is. *n. Virg.* Manteau *ou* caſaque pour la pluye. ‖ Parapluye, cape, écharpe de femme. ‖ Sorte de chaſuble de Prélat, un pluviale.

PLUVIALIA, Pluitalia. L'Iſle de Fer, *la plus occidentale & la plus meridionale des Canaries, dans l'Ocean Atlantique.*

PLUVIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* De pluye, qui concerne la pluye. ‖ *Ovid.* Pluvieux, qui cauſe de la pluye.

PLUVIOSUS, a, um. *Plin.* Pluvieux, chargé de pluye, plein de pluye.

PLUVIUS, a, um. *Cic.* De pluye.

P N

PNEUMATICUS, a, um. *Vitr.* Pneumatique, qui agit, qui ſe meut par le moyen du vent. *Pneumatica organa. Plin.* Pompes aſpirantes, machines Pneumatiques.

PNICEUS, i. *m. Vitr.* Un éteignoir. ‖ Eſpece d'éteignoir renverſé, *qui dans la machine hidraulique des Anciens empêchoit l'air de ſortir.*

P O

POCILLATOR, oris. *m. Plin.* Echanſon. *Voyez* Pincerna.

POCILLUM, i. *n. Cat.* Petit vaſe à boire.

POCULENTUS, a, um. *Cic.* Qui eſt bon à boire, bûvable, qu'on peut boire.

POCULUM, i. *n. Cic.* Verre, gobelet, taſſe, coupe, vaſe où l'on boit. ‖ La boiſſon, le boire, ce qu'on boit, breuvage. *Poculum alicui dare, infundere. Cic.* Verſer à boire à quelqu'un. *Ad pocula venire. Virg.* Venir boire.

POCUTIA, æ. *f.* La Pocutie, Pocouch, *pays du Palatinat de Lemberg, en Pologne.*

PODAGER, gra, grum. *Claud.* Goutteux, qui a la goutte aux pieds.

PODAGRA, æ. *f. Cic.* La goutte aux pieds.

PODAGRICUS. *Plin.* &

PODAGROSUS, a, um. *Plaut.* Qui a la goutte aux pieds.

PODAMICUS Lacus. Le Lac de Conſtance, Bodenzée, *lac d'Allemagne, entre la Souabe & la Suiſſe.*

PODEMA, atis. *n. Voyez* Calceus.

PODENSTENUM, i. *n.* Podenſtein, *ville d'Allemagne, dans l'Evêché de Bamberg, en Franconie.*

PODERES, is. *f. Bibl.* Habit long, aube.

PODES, eris. *f. Bibl.* Une longue robe, *comme* une ſoutane *ou* ſoutanelle.

PODEX, icis. *m. Juv.* L'anus, le fondement.

PODICERTA, æ. *f.* Puicerda, *ville d'Eſpagne, capitale du Comté de Cerdagne, en Catalogne, ſur la Segre.*

PODICTANUM, i. *n.* Le Pouget *ou* Pogget, *ville du Comté de Nice, ſur le Var.*

PODIUM, i. *n. Vitr.* Baluſtrade, appui. ‖ Balcon, lieu du theatre où jouoient les Mimes. ‖ Place deſtinée au theatre pour les Conſuls & pour les Empereurs.

PODIUM Andegavenſe. Le Puy en Anjou, *bourg de France, dans l'Anjou, ſur l'Argenton.*

PODIUM Laurentii. Puy-Laurens, *ville de France, en Languedoc, au couchant de Caſtres.*

PODIUM Velauniæ, i. *n.* Le Puy en Velay, *ville Epiſcopale de France, capitale du Velay, près de la Loire.*

PODLACHIA, Polachia, æ. *f.* Polaquie, Palatinat de Bielsko, *Province de Pologne, entre la Mazovie propre, la Pruſſe, la Lithuanie, la Poleſie & la Haute Pologne.*

PODOLIA, æ. *f.* Podoliæ Palatinatus. La Podolie, *Province de la Ruſſie Polonnoiſe, entre le Palatinat de Lembourg, la Volhynie, les Tartares d'Oczacow.*

PODOMNIACUM, Podonium, i. *n.* Polignac, *bourg de France dans le Velay, au nord du Puy.*

POEDICUM, i. *n.* Peck-Feld, *village de la Carinthie, au Sud-Eſt de Villach.*

POEMA, atis. *n. Cic.* Poeme, *ouvrage de Poeſie.*

POENA, æ. *f. Cic.* Peine, punition, châtiment, ſupplice. *Pœna falſarum & corruptarum litterarum. Cic.* Le châtiment des fauſſaires. *Pœnarum ſatis dedi. Hor. exhauſtum eſt. Virg.* J'ai été aſſez puni, c'eſt aſſez ſouffrir. *Pœnas capere in aliquem. Q. Curt. expetere, petere, repetere, ſumere. Cic. poſcere, repoſcere, recipere ab aliquo. Virg. exigere ab aliquo. Ovid.* Châtier, punir quelqu'un. *-dare, dependere, expendere, pendere, perſolvere. Cic. ſolvere. Ovid. exſolvere. Catul. luere. Hor. reddere alicui. Salluſt.* Etre puni, être châtié par quelqu'un.

POENALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Penale, qui concerne la peine, le châtiment. *Pœnalis opera. Plin.* Travail ordonné par punition. *Pœnalia clauſtra. Solin.* Les priſons.

POENARIUS, a, um. *Quint. Voyez* Pœnalis. *Pœnaria actio.* Action qui merite quelque peine.

POENINÆ Alpes. *Voyez* Alpes Penninæ.

* POENITENS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui ſe repent, qui a regret, qui a de la douleur, du déplaiſir de.

POENITENTIA, æ. *f. Liv.* Repentir, regret, douleur d'avoir fait. ‖ *Plin.* Dégoût, mépris.

POENITET. *Imperſ.* tebat, tuit, tere. *Cic.* Se repentir, avoir regret, faire de la peine. *Pœnitere quod poſſit nihil facere ſapientis eſt. Cic.* Il eſt d'une perſonne ſage de ne rien faire dont il puiſſe ſe repentir, qui puiſſe lui faire de la peine. *Pœnitet me verbi tui. Cic.* Ce que vous avez dit me fait de la peine, j'ai du chagrin de la parole que vous avez lâchée.

POENITUDO, inis. *f. Voyez* Pœnitentia.

POESIS, is. *f. Cic.* La Poeſie, l'art Poetique.

POETA, æ. *m. Cic.* Un Poete.

POETICA, æ *Cic.* &

POETICE, es. *f. Varr.* La Poetique, l'art Poetique.

POETICE. *adv. Cic.* Poetiquement, d'une maniere Poetique, à la maniere des Poetes, en Poete.

POETICUS, a, um. *Cic.* De Poete, poetique.

POETOVIO, onis. *m.* Pettaw. *Voyez* Petovio.

POETRIA, &

POETRIDA, æ. *f. Cic.* Une femme qui fait des vers.

POGESAMIA, æ. *f.* L'Hockerlande, le Cercle d'Hockerlande, *l'une des trois parties de la Pruſſe Ducale.*

POGGIUM Bonitii. Poggi Bonzi, Poggio Bonzi, *ville d'Italie, dans la Toſcane, ſur la riviere d'Elſa.*

POGGIUM Reale. Poggio Reale, *village de la Terre de Labour, au levant de Naples.*

POGONIA, æ. *f.* &

POGONIAS, æ. *m. Plin.* Comete barbue *ou* chevelue.

POL. *Hor.* Par Pollux, *jurement des Anciens.*

POLA, æ. *f.* Inſula. Polo, Pollo, *iſle à l'entrée du golfe de Cagliari, en Sardaigne, du côté du midi.*

POLA Oppidum. Poole, *bourg d'Angleterre, ſur un petit golfe qui porte ſon nom, dans le Comté de Dorceſtre.*

POLA, æ. *f.* Provincia Moſcoviæ. Pole, *province de la Moſcovie, du côté du midi.*

POLA, æ. *f.* Urbs Iſtriæ. Pola, *ville d'Iſtrie, près de la pointe de cette preſqu'iſle.*

POLABRUM, i. *n. Col.* Bandes d'oyes.

POLATICUS Sinus. *Voyez* Flanaticus.

POLEMONIUM, i. *n.* Pormon, *ville de l'Amaſie, en Natolie, ſur la mer Morte, au couchant de la riviere de Pormon.*

POLENTA, æ. *f. Col.* Farine de froment *ou* d'orge ſechée au feu.

POLENTA, æ. *f.* Polenta, *village de la Romagne, dans l'Etat de l'Egliſe en Italie; autrefois ville.*

POLENTARIUS, a, um, *Plaut.* De farine de froment *ou* d'orge ſechée au feu.

POLENTIA, æ. *f.* Polenzo, *ville de la Ligurie, aujourd'hui village de Piedmont, en Italie, ſur le Tanero.*

POLENTIA, æ. *f.* Puglienza, Polenca, *bourg ſur la côte orientale de l'iſle Majorque.*

POLESIA, æ. *f.* Le Palatinat de Brieſcie, La Poleſie, *province du Duché de Lithuanie, en Pologne.*

POLICASTRUM, *unde* Policaſtri ſinus. Policaſtro, *ancienne ville de Lucanie, maintenant ſur le golfe de Policaſtro, dans la Principauté citerieure, au Royaume de Naples, en Italie.* ‖ Le golfe de Policaſtro, *entre les côtes de la Principauté citerieure, de la Baſilicate & de la Calabre.*

POLICHNA. Bilenos, *ville de Natolie, dans le Becſangil.*

POLICHNIUM, Polinium, Poliniacum, i. *n.* Poligni, *ville* ou *bourg de France, dans le Comté de Bourgogne, au Sud-ou-eſt de Salins.*

POLIGNACUM, i. *n. Voyez* Podomniacum.

POLIMURA, Polmura, Polma, æ. *f.* Polimur, Polimure, Polme, *ville de Natolie, ſur la mer, au Sud-ou-eſt de Nicée.*

POLIMURUS Sinus. Le Golfe de Polimure, de Polimur, *ou* de Polmur, *ou* de Montagna, *partie de la mer de Marmara, du côte de la Natolie.*

POLINIANIUM, Pulinianum. i. *n.* Polignano, *ville Epiſcopale du Royaume de Naples en Italie, ſur la côte de la terre de Bari.*

POLIO, is, ivi, itum, ire. *act. Stat.* Polir, embellir, rendre clair & luiſant. ‖ *Cic.* Unir, rendre uni. ‖ *Enn.* Cultiver, labourer. ‖ *Cic.* Retoucher, repaſſer, orner. ‖ *Feſt.* Jouer à la paume. *Polire arma. Stat.* Fourbir des armes.

POLIODOPOLIS. *Voyez* Argentoratum.

POLITE, ius. *adv. Cic.* Poliment, avec politeſſe, *Politius limare. Cic.* Polir avec plus de perfection.

POLITIA, æ. *f. Cic.* La police, la maniere de gouverner, le gouvernement.

POLITIANUM. Monte Polciano, *ou* Pulciano, *ville du Duché de Toſcane, dans le Siennois en Italie, ſur la Chiane.*

POLITICUS, a, um. *Cic.* Politique, qui concerne la police, le gouvernement, la politique.

POLITIO, onis. *f. Vitr.* L'action de polir, poliment, poliſſure, le poli. ‖ *Varr.* Labourage, *à condition d'avoir certaine partie des fruits pour ſa peine.*

POLITIUM, i. *n.* Politio, Polizi, *bourg de Sicile, dans la vallée de Demona, aux confins de celle de Mazara.*

POLITULUS, a, um. *Cic.* Aſſez poli.

POLITURA, æ. *f. Vitr. Voyez* Politio. ‖ *Sen.* La propreté, le ſoin d'être propre. ‖ Parure, ajuſtement.

POLITUS, a, um, ior, issimus. *Vitr. part. paſſ. de* Polio. *Politus è ſchola. Cic.* Qui ſort de deſſous la main d'un bon maître. *-omnibus virtutibus. Varr.* Doué de toutes les vertus. *Politior elegantia. Cic.* L'élegance la plus polie, la plus fleurie.

POLLEN, inis. *n. Caſ.* Fleur de farine. *Pollen thuris. Col.* Fleur d'encens battu.

POLLENS, tis. *omn. gen. Ovid.* Qui peut beaucoup, qui a une grande capacité, qui a bien de la vertu, de la force. *Pollens opibus. Lucr.* Puiſſamment riche.

POLLENTIA, æ *f. Plaut.* Puiſſance, pouvoir, capacité. ‖ Pollence, *ville.*

POLLENTIA. *Voyez* Polentia.

POLLEO, es, ere. *neut. Cic.* Pouvoir beaucoup, avoir bien du pouvoir, de la capacité, être en pouvoir. ‖ Avoir une grande vertu, bien de la force, être d'une grande efficace. *Pollere ſcientia. Cic.* Etre fort ſçavant, avoir beaucoup d'érudition.

POLLEX, icis. *m. Cic.* Le pouce. ‖ *Col.* Sarment taillé court au deſſus du premier *ou* du ſecond œil *ou* bourgeon. *Pollicem premere. Plin.* Favoriſer, approuver. *-vertere. Juv* Etre contraire, deſapprouver. *Les Anciens appuyoient le pouce ſur l'indice en ſigne d'approbation, & l'ouvroient pour marque du contraire. Pollice utroque laudare. Plin.* Approuver entierement. *-docto ſtamina ſollicitare, habili prætentare* ou *tentare. Ovid. movere chordas. Stat.* Toucher en maître un inſtrument de muſique, accorder, pincer ſçavamment le luth, le theorbe, battre la guitarre.

POLLICARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* Large *ou* épais d'un pouce, qui a un pouce.

POLLICEO, es, ere. &

POLLICEOR, eris, citus ſum, ceri. *dep. Cic.* Promettre. *Polliceri aliquid de aliquo. Cic.* Promettre quelque choſe de la part de quelqu'un. *-operam ſuam. Cic.* Offrir ſes ſervices à quelqu'un.

POLLICITATIO, onis. *f. Caſ.* Promeſſe.

POLLICITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Caſ. Voyez* Polliceor.

POLLICITUM, i. *n. Col.* Promeſſe, choſe promiſe.

POLLICITUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Polliceo.

POLLINARIUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne la fleur de farine, de fleur de farine. *Pollinarium cribrum. Plaut.* Un bluteau, un ſas.

POLLINCIO, is, nxi, nctum, cire. *act. Plaut.* Embaumer, avoir ſoin d'enſevelir un mort.

POLLINCTOR, oris. *m. Plaut.* Embaumeur. ‖ Qui enſevelit les morts.

POLLINCTORIUS, a, um. *Plaut.* qui concerne les embaumeurs *ou* ceux qui enſeveliſſent les morts.

POLLINCTURA, æ. *f. Plaut.* Embaumement, l'action d'embaumer *ou* d'enſevelir les morts.

POLLINCTUS, a, um. *Val. Max. part. paſſ. de* Pollincio.

POLLINTIO, onis. *f. Catul.* Le blutage.

POLLINTOR, oris. *m. Catul.* Qui blute, qui ſaſſe.

POLLIS, inis. *m. Cat. Voyez* Pollen.

POLLUBRUM, i. *n. Liv.* Baſſin à laver.

POLLUCEO, es, xi, ctum, cere. *neut. Col.* Etre fort brillant, reluire beaucoup. ‖ *Plaut.* Faire des oblations. ‖ *Cat.* Faire un feſtin public. ‖ *Plaut.* Profaner, proſtituer, expoſer à tous venans.

POLLUCIBILITER. &

POLLUCTE. *adv. Plaut.* Magnifiquement, ſomptueuſement, ſplendidement.

POLLUCTUM, i. *n. Plin.* Feſtin public *ou* particulier qu'on faiſoit à l'honneur des Dieux.

POLLUCTUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Polluceo.

POLLUO, is, lui, lutum, ere. *act. Col.* Polluer, profaner, ſouiller, ſalir. ‖ *Virg.* Gâter, corrompre. *Polluere faciem coloribus. Sen.* Se gâter le viſage par le fard.

POLLUPICE, es. *f.* Final, *ville d'Italie, capitale du Marquiſat de Final, ſur la côte de Gennes.*

POLLUTIO, onis. *f. Bud.* Pollution, profanation.

POLLUTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Polluo.

POLNA, æ. *f.* Polna, *ville du Royaume de Bohême, au midi de Czaſlaw.*

POLOCIUM, *unde* Polocenſis Palatinatus. Poloczko, *ville de Lithuanie, ſur la Dzwine, capitale du Palatinat de Poloczko, ſitué entre la Dzwine & la Moſcovie.*

POLONIA, æ. *f.* La Pologne, *Royaume en Europe, qui comprend une grande partie de la Sarmatie Europeane, & une partie de l'ancienne Germanie, & qui eſt entre la Valaquie, la Tranſſylvanie, la Hongrie, l'Allemagne, la Mer Baltique, la Livonie, la Moſcovie, & les petits Tartares.*

POLONIA Inferior & Major. La baſſe Pologne, la grande Pologne, *partie de la Pologne proprement dite, qui confine avec la Sileſie, le Brandebourg, la Pruſſe & la haute Pologne.*

POLONIA Superior & Minor. La haute Pologne, la petite Pologne, *partie orientale de la Pologne propre, vers la Ruſſie Noire & la Hongrie.*

POLONIÆ Regnum. Le Royaume de Pologne, *compris entre la Lithuanie, la mer Pologne, & les bornes de la Pologne en general.*

POLONIÆ Regis Ditiones. Les Etats du Roy de Pologne, *qui comprennent ce que nous avons marqué cy-deſſus dans la Pologne en general.* ‖ *Polonia propria.* La Pologne propre, *contrée des Etats de Pologne, renfermée entre la Ruſſie, la Pruſſe, la Mazovie, le Brandebourg, la Sileſie & la Hongrie.*

POLONUS, a, um. Polonois, de Pologne.

POLUS, i. *m. Cic.* Le Pole. ‖ *Vitr.* L'etoile polaire. ‖ *Virg.* Le Ciel. *Polus arcticus.* Le Pole arctique au Septentrion. *-antarcticus.* Le Pole antarctique au Midi. *-ſignifer. Lucan.* Le Zodiaque.

POLYÆGOS Inſula. Falconara, *iſle de l'Archipel, au nord de Stadia.*

POLYBIANUM, i. *n.* Leybnitz, *bourg de Stirie, ſur la Sacka, au-deſſus de ſon confluent avec le Muer.*

POLYGONIUS, a, um. *Vitr.* Qui a pluſieurs angles, qui eſt à pluſieurs angles.

POLYHYMNIA, æ. *f. Hor.* Polyhymnie, *une des Muſes.*

POLYMARTIUM. Bomarzo, *autrefois ville Epiſcopale de l'Etrurie, maintenant village du patrimoine de St. Pierre, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.*

POLYMITARIUS, i. *m. Bibl.* Brodeur.

POLYMITARIUS, a, um. *Bibl.* De broderie. ‖ De couleur changeante.

POLYMITUS, a, um. *Plin.* Tiſſu de fils qui font une couleur changeante. ‖ De brocard. ‖ Brodé.

POLYMNIA, æ. *f. Virg.* Polymnie. *Voyez* Polyhymnia.

POLYMYXUS, a, um. *Mart.* Qui a pluſieurs lumignons.

POLYPLUSIUS, a, um. *Plaut.* Riche en argent comptant, fort pecunieux.

POLYPOSUS, a, um. *Mart.* Qui a une Polype.

POLYPUS, i. *m. Plin.* Polipe, *ſorte de poiſſon.* ‖ *Celſ.* Excroiſſance de chair qui vient dans le nez, & c. *maladie difficile à guerir.*

POLYSTEPHANOS, i. *f.* Paleſtrine, *ville de la Campagne de Rome, en Italie, au levant de Rome.*

POLYSTILUS Mons. Polyſtilo, *montagne de Romanie, vers l'Archipel, entre la riviere de Mariza & la ville de Marogna.*

POMARIUM, i. *n. Cic.* Jardin planté d'arbres fruitiers, clos d'arbres fruitiers. ‖ *Plin.* Serre à fruit, fruiterie.

POMARIUS, i. *m. Hor.* Un Fruitier, qui vend du fruit.

POMEJOCUM, i. *n.* Pomejok, *ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la Virginie, vers les confins de la Floride, ſur la côte.*

POMERANIA, æ. *f.* Pomeranie, *Province d'Allemagne.*

POMERANIA Ducalis, *aut* Brandeburgica. La Pomeranie Ducale, *ou* de Brandebourg, *partie orientale de la Pomeranie.*

POMERANIA Parva, *aut* Polonica, Pomerellia. La petite Pomeranie, *ou* la Pomeranie Polonoiſe, la Pomerelie, *Province de la Pruſſe Ducale, au couchant de la Viſtule, entre la Baſſe Pologne, la Pomeranie Ducale, & la Mer Baltique.*

POMERANIA, æ. *f.* Propria. Le Duché de Pomeranie, *Province du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, le long des côtes meridionales de la Mer Baltique, entre les Etats de Pologne & le Duché de Mecklembourg.*

POMERANIA Regalis, *aut* Suecica. La Pomeranie Royale, *ou* Suedoiſe, *partie occidentale de la Pomeranie.*

POMERIDIANUS, a, um. *Cic.* D'après midi, qui ſe fait l'après midi, d'après dîner, de l'après dînée.

POMERIOLA. Manzanilla, Manzua, Manſilla.

POMERIUM, i. *n. Voyez* Pomœrium.

POMIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte, qui produit des pommes *ou* des fruits, fruitier.

POMERIUM, i. *n. Cic.* Certain eſpace tant dedans que dehors les murailles d'une ville, où il n'étoit pas permis de bâtir.

POMONA, æ. *f.* Pomone, *la Déeſſe des fruits.*

POMOSUS, a, um. *Col.* Abondant en fruits, où il y a beaucoup de fruits. *Pomoſa corona. Prop.* Couronne faite de branches où le fruit eſt attaché.

POMPA, æ. *f. Cic.* Toute ſorte de ſpectacles publics. ‖ Pompe, faſte, parade, oſtentation, grand appareil.

POMPEIACUM, i. *n.* Piper, *autrefois château de France, près de Vienne en Dauphiné.*

POMPEIANUM, i. *n.* La Torre dell' Annonciata, la Tour de l'Annonciade, *lieu de la terre de Labour, au Royaume de Naples, en Italie.*

POMPEII, orum. *plur. m.* Scafati, Sarno, *riviere du Royaume de Naples, en Italie, le long de la Principauté citerieure, & de la terre de Labour.*

POMPEIOPOLIS Ciliciæ, *poſtea* Trajanopolis. Paleoſoli, *ville Epiſcopale de Cilicie, dans l'Aſie mineure.*

POMPEIOPOLIS, is. *f.* Paphlagoniæ, *olim* Eupatoria, æ. *f. Ville ruinée, elle étoit en Paphlagonie, dans l'Aſie mineure.*

POMPELON, Pompelo, onis. *f.* Pompejopolis. *Voyez* Pampelon.

POMPELON Nova. Pamplona. *Voyez* Pampelon Nova.

POMPELONENSES, ium *plur. m.* Ses habitans.

POMPHOLYX, ygos. *f. Plin.* La Tuthie. ‖ Fleur de la Calamine, *qui s'attache comme de la ſuye aux voûtes des fournaiſes où l'on fait le cuivre jaune.* ‖ Airain. ‖ Bouteille que l'air fait ſur l'eau agitée.

POMPONIANA, æ. *f.* Inſula. Porteros, Porteros, *iſle de la Mediterranée, ſur la côte de Provence.*

POMPTINA Palus. *Voyez* Pontinæ Paludes.

POMUM, i. *n. Col.* Pomme, toute ſorte de fruit d'arbre bon à manger.

POMUS, i. *f. Plin.* Un pommier, toute ſorte d'arbre fruitier.

PONDERAL, pondere. *Voyez* Pondus.

PONDERO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Peſer. ‖ *Cic.* Examiner, conſiderer de près. *Ponderare aurium judicio. Cic.* Examiner à la juſteſſe de l'oreille, conſulter la délicateſſe de l'oreille. -*eventis concilia. Cic.* Meſurer les conſeils, en juger ſur leur réuſſite. -*fidem ex fortuna. Cic.* S'attacher aux perſonnes ſuivant leur fortune. ‖ Juger de l'eſtime qu'on doit faire des gens par l'état de leur fortune, meſurer la probité des perſonnes à l'état preſent de leur fortune. -*voluptatibus & doloribus omnia. Cic.* Juger de toutes choſes par le plaiſir *ou* par le chagrin qu'on en reçoit.

PONDEROSITAS, atis. *f. Plaut.* Peſanteur, gravité.

PONDEROSUS, a, um; ior, iſſimus. *Plin.* Peſant, qui peſe beaucoup. ‖ *Cic.* De poids, de conſequence, important. ‖ Fort ample, bien rempli. *Ponderoſa epiſtola. Cic.* Une lettre fort ample, bien remplie.

PONDICA, æ. *f.* Inſula. Pondico, *iſle de l'Archipel, ſur le golfe de Zeiton.*

PONDO. *ind. n. Cic.* Le poids d'une livre Romaine, *qui étoit de douze onces.*

PONDUS, eris. *n. Cic.* Poids, peſanteur. ‖ Poids à peſer. ‖ Pezon, balance. ‖ Poids, autorité, credit, conſequence, importance, eſtime. ‖ *Virg.* Charge, fardeau. ‖ *Ovid.* Peines, chagrins, inquietudes, embarras. ‖ *Varr.* Quantité, grand nombre.

PONE. *prép. qui gouv. l'acc.* Après, derriere, par derriere. *Pone nos recede. Plaut.* Retirez-vous derriere nous. -*caſtra ire. Liv.* Marcher après le camp, à la ſuite du camp, aller derriere le camp.

PONE. *adv. Virg.* Derriere, par derriere.

PONEROPOLIS. *Voyez* Philippopolis.

PONO, is, poſui, poſitum, nere. *act. Cic.* Poſer, placer, aſſeoir, planter, bâtir. ‖ Faire fonds, s'aſſûrer, employer. ‖ Propoſer. ‖ Mettre bas, quitter. ‖ *Virg.* Ceſſer. ‖ *Ter.* Impoſer. ‖ *Plaut.* Obliger, engager, mettre en gage. ‖ *Virg.* Gager. *Ponere aras. Virg.* Bâtir, élever, dreſſer des autels. -*ad murum caſtra. Caſ.* Aſſeoir ſon camp *ou* ſe camper devant les murailles. -*ſe thoro. Ovid.* Se mettre au lit, ſe coucher ſur *ou* dans un lit. -*caput. Virg.* Repoſer ſa tête. -*menſam. Hor.* Dreſſer la table, mettre le couvert. -*vitem. Col.* Planter une vigne. -*arma. Liv.* Mettre bas les armes. -*ſtatuam alicui. Phad.* Elever une ſtatue à quelqu'un. -*pudorem. Mart.* Mettre bas toute honte, n'avoir plus de pudeur. -*barbam. Suet.* Faire couper la barbe, ſe faire raſer. -*ova. Col.* Pondre *ou* faire des œufs. -*leges. Hor.* Etablir des Loix. -*vitia. Cic.* Abandonner ſes mauvaiſes habitudes, quitter le vice. -*animum in aliqua re. Cic.* Appliquer ſon eſprit à quelque choſe. -*in beneficii loco*, ou *loco beneficii. Cic.* Regarder comme un bienfait, comme une grace, tenir à faveur.

PONS, pontis. *m. Cic.* Un pont. ‖ *Virg.* Hauban de mats. *Pons verſatilis. Plin.* Pont levis. -*roboreus. Ovid.* Un pont de bois. -*ſaxeus. Lucan.* Un pont de pierre. *Ponte fluvium jungere. Q. Curt.* Faire un pont ſur une riviere.

PONS Barbadæ. *Voyez* Michaelopolis.

PONS Hiberniæ. *Voyez* Pontana.

PONS, ontis, *m.* Pontium, i. *n.* Pontes, ium. *plur. m.* Pons, *ville de Saintonge, en France, ſur la Seigne.*

PONS ad Bovinas. *Voyez* Bovinæ.

PONS ad Icaunam. Pont-ſur-Yonne, *pont de l'iſle de France, dans le Gâtinois.*

PONS ad Sequanam. Pont-ſur-Seine.

PONS Ælii. Ponteland, *village du Nortbumberland, en Angleterre, autrefois ville des Ottadins.*

PONS Aræ. Ponte à Era, *bourg d'Italie, dans le Piſan, en Toſcane, près de l'Arno.*

PONS Archiepiſcopi. Puente del Arcobiſco, *bourg ſur le Tage, dans la Caſtille Nouvelle, en Eſpagne.*

PONS Arcus, Pons Arcuenſis. Pont-de-l'Arche, *ville de France, en Normandie, ſur la Seine, au midi de Rouen.*

PONS Audemari. Ponteau de Mer, *ou* Pont d'Audemar, *ville de France, en Normandie, ſur la Rille.*

PONS Bellovicinus. Le Pont Beauvoiſin, *bourg de France, en Dauphiné, ſur le Giers.*

PONS Corvus. Ponte Corvo, *bourg d'Italie dans la Terre de Labour, ſur le Guariglan, dans le Royaume de Naples.*

PONS Corvus. Pancorvo, Pancorbo, *bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille.*

PONS Epiſcopi. Pont-l'Evêque, *ville de France, en Normandie, ſur la Leſon.*

PONS Fellæ. Ponte à Fella *ou* Ponto Fella, *bourg de Carinthie, ſur la Fella.*

PONS Ferratus. Ponferrada, *ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Leon, ſur le Sil.*

PONS Fractus. Pontefract, *bourg d'Angleterre, ſur l'Acre, dans le Comté d'Yorck.*

PONS Levius, Pontilevium. Le Pont Levoy, *bourg de France, dans le Blaiſois.*

PONS Manſuetinus. Babolitza, Carethna, Bakohſa, *bourg* ou *ville de Hongrie, dans l'Eſclavonie, vers la Drave.*

PONS Moncionis. *Voyez* Muſſipontium.

PONS Muræ. Pruck ander Muer, *ville du Cercle d'Autriche, dans la Stirie, ſur le Muer.*

PONS Nevius *ſeu* Nebius. Puente de Neyra, *village de Galice, en Eſpagne, ſur la Neyra.*

PONS Nuræ. Ponte Nura, *village de l'Emilie, en Italie, dans le Plaiſantin, en Lombardie, ſur la Nura.*

PONS Orſonis. Pont Orſon, *bourg* ou *ville de France, en Normandie, ſur Couëſnon.*

PONS Reginæ. Puente la Reyna, *bourg du Royaume de Navarre, en France, ſur l'Agra.*

PONS Remigii. Le Pont de Remy, *bourg de France, en Picardie, ſur la Somme.*

PONS Royani. Le Pont de Royan, *bourg de France, en Dauphiné, au pied des montagnes.*

PONS Sai, Pontes Ceii. Le Pont de Cé, *ville de France, dans l'Anjou, ſur la Loire.*

PONS S. Maxentiæ, *ſeu* S. Macræ. Le Pont S. Maixence, *ville de l'iſle de France, ſur l'Oiſe.*

PONS S. Spiritus. Le Pont Saint-Eſprit, *ville de France, dans le Languedoc, ſur le Rhône.*

PONS Saravi, Pons Sarnix. Sarebourg, *ville ſur la Sare.*

PONS Scaldis. Eſcaupont, *village du Haynaut, ſur l'Eſcaut, dans les Pays-Bas Catholiques.*

PONS Septiminus, *ſeu* Septimus. Ponforme, *pont bâti ſur des marais en Languedoc, Province de France, près de Narbonne.*

PONS Sorgiæ, *ſeu* Sulcæ. Sorgues, le Pont de Sorgues, *ville de France, dans le Comté Venaiſſin, en Provence.*

PONS Sturæ. Ponte Stura, *bourg d'Italie, dans le Montferrat, ſur le Pô.*

PONS Trajani. Alcantara, *ville d'Eſpagne, dans l'Eſtremadure, ſur le Tage.*

PONS Tremulus. Pontremole, *ville d'Italie, dans les Etats de Toſcane, ſur la Magra.*

PONS Velius. Le Pont de Veſle, *ville ou bourg de France dans la Breſſe, ſur la Veſle, avant ſon confluent avec la Saone.*

PONS Vetus. Puente Vedra, *ville d'Eſpagne, en Galice, ſur le Lotis.*

PONTANA, *ſeu* Pons Drogheda, Treſach, *ville de la Lagenie, en Irlande, dans le Comté de Louth, ſous la Boyne.*

PONTANI, orum. *pl. m. Mart.* Certains mandians, *qui ſe tenoient ſur le pont Sublicius à Rome.*

PONTARLUM. Pontarlier, *ville de France en Franche-Comté, ſur le Doux.*

PONTEBA. Ponteba, *nom de deux bourgs ſeparez par la Sella, l'un dans la Carinthie, & l'autre dans le Frioul.*

PONTES Cæſaris, *ſeu* Ceii. *Voyez* Pons Sai.

PONTES Oeni. Alten-Hohenaw, *bourg du Duché de Baviere, en Allemagne, ſur l'Inn, au deſſus de Waſſerbourg.*

PONTESIUM, i. *n.* Pontoiſe, *ville de France.*

PONTIA Inſula. Pontia, Ponza, *iſle de la mer de Toſcane, ſur les côtes de la Princi-*

pauté citerieure, dans le Royaume de Naples.

PONTIANUM, i. *n.* Santa Olala, *bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille Nouvelle, ſur l'Alberche.*

PONTICULUS, i. *m. Cic.* Petit Pont.

PONTICUM, i. *n.* Pontina, æ. *f.* Pontus, i. *m.* Pontivenſis Comitatus. Le Ponthieu, *contrée de Picardie, en France, entre le Boulonois, l'Artois, l'Amienois, le Vimen & la mer de Bretagne.*

PONTICUM Mare. *Voyez* Pontus Euxinus.

PONTICUS, a, um. *Sen.* Du Royaume de Pont. ‖ *Hor.* De mer, qui concerne la mer.

PONTIFEX, icis. *m. Cic.* Pontife, Grand-Prêtre.

PONTIFICALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Pontifical, du Pontife, du Pontificat.

PONTIFICATUS, ûs. *m. Cic.* Pontificat, dignité de Pontife.

PONTIFICIA, orum. *pl. n. Cic.* Le Pontifical, le Livre des ceremonies des Pontifes.

PONTIFICIA Ditio. *Voyez* Eccleſiæ Ditio.

PONTIFICIUM, i. *n. Gell.* L'autorité, le pouvoir, les droits des Pontifes.

PONTIFICIUS, a, um. *Cic. Voyez* Pontificalis.

PONTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Veget.* De Pont.

PONTINA Palus, Pontinæ Paludes. La Palu Pontine, *grand marais de la Campagne de Rome, entre Terracine & le cap d'Antio.*

PONTINIACUM, i. *n.* Pontigny, *village de France, en Champagne, ſur le Serain.*

PONTIOPOLIS, is. *f.* Saint Pons, Saint Pons de Tomieres, *ville du Languedoc, en France, au nord de Narbonne.*

PONTISARA, æ. *f.* Pontoiſe, *ville de l'iſle de France, ſur l'Oiſe.*

PONTIVENSIS Comitatus. *Voyez* Ponticum.

PONTIVIUM, i. *n.* Pontivy, *ville de Bretagne, en France, ſur la riviere de Blavet.*

PONTIUM, i. *n.* Pons, *ville de Saintonge, en France, ſur la Seigne.*

PONTO, onis. *m. Caſ.* Ponton *ou* bac.

PONTREMULUM, i. *n.* Pontremoli, Pontremole. *Voyez* Pons Tremulus.

PONTUS Euxinus, *olim* Axenus, *id eſt*, inhoſpitus. Le Pont Euxin, la Mer Noire.

PONTUS, Regio Aſiæ Minoris. Le Pont, *region & Royaume de l'Aſie Mineure, entre le Pont Euxin & la Cappadoce.*

PONTUS, Tractus Picardiæ. *Voyez* Ponticum.

POPA, æ. *m. Perſ.* Celui qui vendoit, & qui égorgeoit les victimes *ou* qui les aſſommoit. *Popa venter. Perſ.* Un ventre chargé de cuiſine.

POPANUM, i. *n. Juv.* Sorte de gâteau large & mince dont on faiſoit oblation.

POPAYANUM, *unde* Popayana Præfectura. Popayan, *ville de l'Amerique meridionale, dans la Terre-Ferme, ſur la riviere de San-Martha.* ‖ Le Gouvernement de Popayan, *Province de la Terre-Ferme, dans l'Amerique meridionale, entre la Terre-Ferme propre, le Gouvernement de Carthagene, le nouveau Royaume de Grenade, le Perou & la mer du Sud.*

POPELLUS, i. *m. Hor.* Populace, menu peuple.

POPERINGA, æ. *f.* Poperingue, *bourg de Flandre, ſur une riviere de même nom.*

POPFINGA, æ. *f.* Popfingen, Bopfingen, *ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, dans le Comté d'Oeting, ſur l'Eger.*

POPINA, æ. *f. Cic.* Taverne, cabaret *ou* gargotte. *Popinam inhalare. Cic.* Sentir le vin, avoir l'haleine vineuſe.

POPINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* De cabaret, de gargotte.

POPINARIUS, i. *m.* naria, æ. *f. Lamp.* Cabaretier, Gargottier.

POPINATIO, onis. *f. Gell.* Débauches au cabaret.

POPINATOR, oris. *m. Voyez* Popinarius.

POPINO, onis. *m. Hor.* Un pilier de cabaret, de taverne.

POPINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Jul. Cap.* Frequenter les cabarets, être toûjours au cabaret, gargotter.

POPLES, itis. *m. Cic.* Jarret.

POPOCATEPECUS, i. *n.* Mons. Popocatepeo, *montagne du Mexique, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

POPPIUM, i. *n.* Popi, *bourg d'Italie, dans le Florentin, en Toſcane, ſur l'Arno.*

POPPYSMA, atis. *Juv.* &

POPPYSMUS, i. *m. Plin.* Maniere de flater les chevaux de la voix & de la main, certain ſon qu'on forme lorſqu'on veut careſſer un cheval.

POPULABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qui peut être pillé, qu'on peut ſaccager, ſujet au pillage, à être pillé, à être ſaccagé, au dégât.

POPULABUNDUS, a, um. *Liv.* Qui fait le dégât, qui ravage, qui ſaccage.

POPULARIA, ium. *plur. n. Suet.* Les lieux d'où le peuple voyoit les ſpectacles. ‖ *Liber.* Les ſacrifices offerts par l'aſſemblée du peuple. ‖ Badineries, amuſemens pueriles.

POPULARIS, *m. f.* re, *n.* is; ior, iſſimus. *Cic.* Populaire, du peuple, qui concerne le peuple. ‖ Qui aime, qui favoriſe le peuple, qui s'accommode à la portée *ou* au genie du peuple. ‖ Qui eſt d'un même pays, du pays. ‖ *Liv.* Bas, badin, puerile. ‖ *Plin.* Commun, vulgaire. *Sall.* Participant, conſentant, complice. *Popularis alicujus loci. Cic.* Habitant d'un lieu. *-meus. Cic. mihi. Ter.* Mon compatriote, qui eſt de mon pays. *Populare flumen. Ovid.* Un fleuve du pays. *Populares conjurationis. Sall.* Les complices d'une conjuration. *-ejuſdem ſylva. Plin.* Qui ſont de la même forêt. *Popularium contra vim. Tac.* Contre l'effort du peuple *ou* de ceux du pays.

POPULARITAS, atis. *f. Quintil.* Affection pour ſes compatriotes *ou* pour le peuple.

POPULARITER. *adv. Cic.* Populairement, d'une maniere populaire, à la maniere du peuple, qui plaît au peuple. ‖ Avec affabilité, ſans hauteur, ſans faſte. *-loqui. Cic.* Parler d'une maniere populaire, à ſe faire entendre du peuple.

POPULATIM. *adv. Apul.* Par tout le peuple, de peuple en peuple.

POPULATIO, onis. *f. Liv.* Dégât, ravage, ſaccagement. *Populatio volucrum. Col.* Le dégât que font les oiſeaux, le dommage qu'ils cauſent. *-morum. Plin.* La corruption des mœurs.

POPULATOR, oris. *m. Mart.* trix, icis. *f. Stat.* Qui fait du dégât, qui ravage, qui ſaccage.

POPULATUS, ûs. *m. Lucan. Voyez* Populatio.

POPULATUS, a, um. *Ovid. part. de* Populor. *Populata tempora. Virg.* Une tête dont on a coupé les oreilles.

POPULETUM, i. *n. Plin.* Un bois de peupliers.

POPULETUM. Poblet, *village d'Eſpagne, dans la Catalogne, près de Montblanc.*

POPULEUS, a, um. *Virg.* De peupliers.

POPULIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte, qui produit des peupliers, où il croît des peupliers.

POPULIFUGIA, orum. *n. Varr.* Fêtes des Romains, *au mois de Juin en memoire du jour que les Gaulois ſortirent de Rome.*

POPULISCITUM, i. *n. Cic. Voyez* Plebiſcitum.

POPULIUM, i. *n.* Popolo, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans l'Abruzze citerieure, ſur la Peſcara.*

POPULNEUS, a, um. *Colum.* } De peuplier.
POPULNUS, a, um. *Plaut.* }

POPULO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* &

POPULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Faire le dégât, ravager, ſaccager. *Populari ferro & igni. Lucan.* Mettre à feu & à ſang. *Populatur artus cura. Sen.* Les ſoins deſſechent, amaigriſſent.

POPULONIUM, i. *n.* Populonia, æ. *f.* Populonia, Diſtruſta, *ville Epiſcopale de Toſcane, en Italie, mais détruite; ſa place ſe voit dans la Principauté de Piombino, près du village de Porto Baratte.*

POPULONIUM, i. *n.* Promontorium. Capo Campana, *cap ſur la côte de Toſcane, près des ruines de l'ancienne* Populonia.

POPULUS, i. *m. Cic.* Un peuple. ‖ Le peuple, la populace. ‖ *Sen.* Une foule, une multitude. ‖ *Col.* Un eſſain d'abeilles.

POPULUS, i. *f. Virg.* Peuplier, *arbre.*

POPULUS Angelorum. *Voyez* Angelopolis.

POR, is. *m. Voyez* Puer.

PORAMA. Porama, *ou* Sapito, *ancienne ville de la Laconie, aujourd'hui dans la Zaconie, en Morée, au pied des Montagnes de Maina.*

PORATA, Pyrethos. *Voyez* Hieraſſus.

PORCA, æ. *f. Virg.* Une truïe, *animal.* ‖ *Col.* Sillon, terre élevée entre deux rayes *ou* rayons.

PORCA, æ. *f.* Porca, *ville capitale d'un petit Royaume de même nom, ſur la côte de Malabar, dans l'Inde, deçà le Gange.*

PORCARIUS, a, um. *Plin.* De porc, de pourceau, de cochon.

PORCARIUS, i. *m. Firmic.* Un porcher.

PORCELIA, æ. *f.* Inſula. Porcelli, *l'une des iſles de Lipari.*

PORCELLUS, i. *m. Suet.* Un petit cochon, cochon de lait.

PORCETRA, æ. *f. Gell.* Jeune truïe qui n'a porté qu'une fois.

PORCHUNA, Porcuna, æ. *f.* Porchuna, Porcuna, *bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie.*

PORCINARIUS, i. *m. Plaut.* Qui vend de la chair de cochon, de porc, Chaircuitier.

PORCINUS, a, um. *Sen.* De porc. *Porcina. Plaut.* Chair de porc.

PORCULATIO, onis. *f. Varr.* Nourriture qu'on fait de pourceaux, engrais de cochons.

PORCULATOR, oris. *m. Col.* Qui fait des nourritures de pourceaux, qui engraiſſe des cochons.

PORCULENA, æ. *f. Plaut.* Une petite truïe.

PORCULETUM, i. *n. Plin.* Elevation de terre entre deux rayes.

PORCULUS, i. *m. Plaut.* Petit cochon. *Porculus marinus. Plin.* Un Marſouin, *poiſſon.*

PORCUS, i. *m. Cic.* Porc, pourceau, cochon, *animal.* ‖ *Hor.* Un homme ſale, un glouton. *Porcus Trojanus. Gell.* Un gros mangeur de bons morceaux, cochon farci, *dans le ventre duquel on a fait cuire d'autres animaux.* (alluſion au cheval de Troye.) *Porci ſacres. Plaut.* Porcs entiers *& propres à être immolez aux Lares par ceux dont la famille étoit augmentée d'un enfant par les nouveaux mariez* ou *par ceux qui eſtoient revenus d'un délire.*

PORIGAM, *pour* Porrigam. *Voyez* Porrigo.

PORMO, onis. *m.* Urbe. Pormon. *Voyez* Polemonium.

POROS, i. *f.* Inſula. Poros, *iſle de l'Archipel dans le golfe d'Egine, ſur la côte de la Morée, vis-à-vis le bourg de Saronia.*

PORPHYRETICUS, a, um. *Suet.* Qui eſt de porphyre. *Porphyreticum marmor.* Porphyre, *ſorte de marbre.*

PORPHYRITES, æ. *m. Plin.* Porphyre, *ſorte de marbre.*

PORPHYRIONE, es. *f.* Inſula. Chiirico, *iſle de la Mer de Marmora, en Aſie, ſur la côte de Natolie.*

PORPHYRIS, idis. *f.* Inſula. *Voyez* Cythera.

PORPHYRIUM, i. *n.* Porphyria, æ. *f.* Caifa, *village de la Terre ſainte au pied du Mont Carmel, ſur la Mediterranée.*

PORQUEROLLÆ, arum. *pl. f.* Porquerolles, *iſle de la Mer Mediterranée, près de la côte de Provence, en France.*

PORRACEUS, a, um. *Plin.* Porracé, de porreau.

PORRECTA,

PORRECTA, æ. f. Porrecta, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Boulenois, ſur le Reno.*

PORRECTIO, onis. f. Cic. Extention, l'action de s'étendre, d'étendre, d'allonger la main, le bras.

PORRECTUM, i. n. Varr. Un levier.

PORRECTUS, a, um. Cic. part. paſſ. de Porrigo. ‖ Offert en ſacrifice. *Porrectus ſomno ſub frondibus. Stat.* Qui dort étendu ſous une feuillée. *Porrecta mora. Ovid.* Un délai prolongé. *-ſyllaba. Quintil.* Une ſyllabe longue, qu'on fait longue. *-hoſtia. Macrob.* Une victime immolée. *-manu ſtatua. Cic.* Une ſtatue, qui tend la main, qui l'allonge. *Inter cæſa & porrecta. Varr.* En un inſtant, en un tourne main. *Porrectiore fronte loqui. Plaut.* Parler avec plus d'aſſurance, avec un viſage plus gai ou un air plus ouvert.

PORRICIÆ, arum. pl. f. Solin. Entrailles de victimes qu'on fait brûler ſur l'autel.

PORRICIO, is, cere. act. Virg. Offrir en ſacrifices.

PORRIGO, inis. f. Celſ. Craſſe, ordure qui tombe de la tête. ‖ La teigne.

PORRIGO, is, rexi, rectum, gere. act. Plin. Tendre, étendre, allonger. *Porrigere dextram alicui. Cic.* Tendre la main à quelqu'un, la lui preſenter. *-pocula. Ovid.* Preſenter à boire. *-ne digitum quidem in rem aliquam. Cic.* Ne vouloir pas ſe remuer le moins du monde pour une affaire, ne s'en mêler en aucune maniere. *-herbam. Plin.* Se confeſſer vaincu.

PORRO. adv. Cic. Certes, certainement, en verité. ‖ Au reſte. ‖ Après. ‖ Ter. Enfin, deſormais. ‖ Plaut. Davantage. ‖ Liv. Plus avant. *Nil porro tam inhumanum. Cic.* En verité il n'eſt rien de plus inhumain. *Perge porro. Cic.* Sus continuez. *Etiam-ne eſt quid porro? Plaut.* Y a-t-il quelque choſe davantage.

PORRO. conjonct. Cic. Mais. *Porro conſule. Ter.* Mais voyez.

PORRUM, i. n. Juv. &

PORRUS, i. m. Celſ. Porreau, *plante.*

PORTA, æ. f. Cæſ. Porte. ‖ Plin. Gorge, pas, défilé. *Porta prætoria.* L'entrée qui eſt à la tête d'un camp. *-decumana. Cæſ.* Celle qui eſt à l'arriere-garde par où les vivres & les munitions arrivent. *-jecoris. Plin.* La veine porte. *-cœli.* L'hemiſphere, *la moitié du Ciel. Portâ utar eâ quam primùm videro. Cic.* Je me ſervirai du premier moyen qui s'offrira, je prendrai occaſion de la premiere ouverture que je verrai.

PORTA Ferrea, æ. f. Les portes Caſpiennes, *paſſage entre les Monts Caſpiens & la Mer Caſpienne, qui fait la communication de la Médie & de l'Albanie.*

PORTÆ Amani, aut Ciliciæ. *Voyez* Amanicæ Pilæ.

PORTÆ Caſpiæ & Caucaſiæ. Les portes Caſpiennes. *Voyez ci-deſſus* Porta ferrea.

PORTATIO, onis. f. Sall. &

PORTATUS, ûs. m. Sil. Ital. Port, tranſport, voiture, l'action de porter.

PORTATOR, oris. m. Fluvius. Le Portatore, *riviere de la Campagne de Rome, qui traverſe la Sala Semtine.*

PORTBURIA, æ. f. Portburye, *village du Comté de Sommerſet, en Angleterre, près de la Saverne.*

PORTENDO, is, di, ſum, *ou* tum, dere. act. Cic. Préſager, prédire, pronoſtiquer, marquer l'avenir. *Portendere alicui periculum. Cic.* Prédire malheur à quelqu'un, menacer quelqu'un d'un danger.

PORTENTIFICUS, a, um. Ovid. Qui fait des prodiges, qui a des effets ſurprenants.

PORTENTOSUS, a, um. Cic. Prodigieux, qui eſt contre l'ordinaire de la nature, monſtrueux, ſurprenant, extraordinaire, étrange.

PORTENTUM, i. n. Cic. Prodige, choſe ſurprenante, qui eſt contre l'ordre de la nature, un monſtre, un effet prodigieux, un préſage.

PORTENTUS, a, um. Plaut. part. paſſ. de Portendo.

PORTEROSIA, æ. f. Inſula. Porteros, Porteros, *iſle de la Mediterranée ſur les côtes de Provence, en France.*

PORTHMEUS, mei. m. Juv. Un Batelier, paſſeur, *ſoit dans une nacelle, ſoit dans un bac.* ‖ Surnom de Caron.

PORTIANUM, i. n. Caſtrum. Château-Porcien, *ville de France, en Champagne, ſur l'Aine.*

PORTICULA, æ. f. Cic. Petite galerie, *diminutif de*

PORTICUS, ûs. f. Cic. Portique, porche, galerie ouverte & ſoûtenue de colomnes par un côté. ‖ Allées ou bas côtez d'une Egliſe.

PORTIO, onis. f. Cic. Portion, partie. *Portio rerum. Cic.* Proportion des choſes. *-eadem ad decem homines ſervabitur. Q. Curt.* On obſervera la même proportion juſqu'à dix perſonnes. *Pro rata portione. Cic.* Pour ſa part & portion. *Pro virili portione. Tac.* Eu égard à ſes forces, à proportion de ſes forces.

PORTITIO, onis. f. Liv. Port, tranſport, voiture.

PORTITO, as, avi, atum, are. act. Gell. Porter.

PORTITOR, oris. m. Virg. Batelier, paſſeur, *ſoit dans une nacelle, ou dans un bac.* ‖ Cic. Receveur d'un peage. *Portitor orci. Virg.* Caron. *-urſæ. Stat. Voyez* Bootes.

PORTIUNCULA, æ. f. Apul. Petite Portion, petite partie. ‖ La portioncule.

PORTLANDIA, æ. f. Portland, *bourg du Comté de Dorcheſtre, en Angleterre, dans une preſqu'iſle.*

PORTO, as, avi, atum, are. act. Cic. Porter, tranſporter, voiturer. *Portare auxilium alicui. Sall.* Aller ſecourir quelqu'un. *alicui fallaciam. Ter.* Tromper quelqu'un. ‖ Lui tendre quelque piege. *-jurgium ad aliquem. Ter.* Aller quereller quelqu'un, le charger d'une querelle, l'en faire auteur, l'accuſer d'en être cauſe. *-in arcam. Hor.* Voiturer ou porter dans un coffre.

PORTORIUM, i. n. Plaut. Le paſſage, ce qu'on donne à un batelier pour paſſer. ‖ Cic. Douane ou impôt ſur le paſſage, ſur l'entrée, ſur la ſortie.

PORTUGALETTA, æ. f. Portugalette, Portogalette, *bourg d'Eſpagne, en Biſcaye, ſur un petit golfe formé par la riviere d'Ibaycaval.*

PORTUGALLIA, æ. f. Le Portugal, *Royaume d'Europe, en Eſpagne, entre l'Ocean Atlantique, l'Andalouſie, l'Eſtramadure d'Eſpagne, le Royaume de Leon & la Galice.*

PORTULA, æ. f. Liv. Petite porte, *diminutif de* Porta.

PORTULACA, æ. f. Plin. Pourpier, *plante.*

PORTUMNALIA, lium. plur. n. *Feſt. Fêtes & jeux, qui ſe celebroient la nuit tous les cinq ans dans l'Iſthme de Peloponneſe à l'honneur de Melicerte ſurnommé Palæmon & Portumne.*

PORTUMNUS, i. m. Portumne, ſurnom de Melicerte devenu Dieu des ports.

PORTUOSUS, a, um. Cic. Où il y a des ports, des havres en quantité.

PORTUS, ûs. m. Cic. Port de mer, havre. ‖ Aſile, refuge. *In portu navigo. Ter.* Tout va bien pour moi, je ne riſque rien, me voilà en ſûreté, mon affaire ne peut manquer. *In portu res eſt. Plaut.* L'affaire eſt ſûre, la réuſſite de la choſe eſt aſſurée, le ſuccès en eſt indubitable. *In portu impingere. Quintil.* Echouer au port, voir tout manquer à la veille de réuſſir.

PORTUS Alacris. Portalegre, *ville de l'Alentejo, en Portugal, aux confins d'Eſpagne.*

PORTUS Aſculi. Porto d'Aſcoli, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Marche d'Ancone, ſur l'embouchure du Tronto.*

PORTUS Auguſti, Portus Romanus. Porto, *ville du Patrimoine de ſaint Pierre, en Italie, à l'embouchure du Tibre.*

PORTUS Cale. Porto, *ville de Portugal, auquel elle a donné ce nom, ſur le Douro, à une lieue de la mer.*

PORTUS Coturnicum. Porto delle Caglie, le Port des Cailles, *village ſur le golfe de la Colochine, en Morée.*

PORTUS Delphini. Portofino, *bourg & cap du même nom, dans l'Etat de Gennes, ſur le golfe de Rapallo.*

PORTUS Dives. *Voyez* Fanum S. Johannis de Portu Divite. Porto Rico.

PORTUS Equorum. Porto de Cavallos, Port des Chevaux, *port de l'Amerique ſeptentrionale, dans la Province de Honduras, en la Nouvelle Eſpagne, ſur la côte de la mer du Nort.*

PORTUS Ericis. Lerice, *port ſur la côte de Gennes, en Italie.*

PORTUS Famis. Porto Famine, Ciudad del Re Philipe, *dans l'Amerique meridionale, ſur la côte des Terres Magellaniques, & ſur le détroit de Magellan.*

PORTUS Farina. Porto Farine, *ville du Royaume de Tunis en Barbarie, au touchant des ruines de Cartage.*

PORTUS Ferrarius. Porto Ferrario, *ville ſur la côte occidentale de l'iſle d'Elbe, ſur la côte de Toſcane, en Italie.*

PORTUS Formoſus. Beauport, *dans la Cafrerie, à la pointe meridionale de l'Afrique.*

PORTUS Fornacum. Porto delle Fornaſe, le Port des Fournaiſes, *dans l'Etat de Veniſe, en Italie, dans la Poleſine de Rovigo.*

PORTUS Galliæ. *Voyez* Portugallia.

PORTUS Gori. Porto di Goro, *dans le Duché de Ferrare, en Italie; c'eſt l'une des quatre bouches du Pô.*

PORTUS Gratiæ. Le Havre de Grace, *ville de France, en Normandie, ſur l'embouchure de la Seine, dans le pays de Caux.*

PORTUS Gruarii. Porto Gruaro, *bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Frioul.*

PORTUS Guiſcardi. Porto Guiſcardo, *bourg & port ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Cephalonie.*

PORTUS Hannibalis. Villanova de Portimaon, *ville du Royaume de Portugal, ſur la côte des Algarves.*

PORTUS Herculis, Porto Ercole, *ou* Hercole, *bourg d'Italie en Toſcane, ſur la côte de l'Etat degli Preſidii.*

PORTUS Herculis Monæci. Monaco, *ville & Principauté ſur la côte de Gennes, en Italie.*

PORTUS Herculis. Formicole, *village d'Italie, dans le Royaume de Naples, ſur la côte de la Calabre ulterieure.*

PORTUS Lætus. Portalegre.

PORTUS Leonum. Porto de los Leones, le Port des Lions, *port de l'Amerique meridionale, dans la partie orientale des Terres Magellaniques.*

PORTUS Longus, Portus Longonis. Porto Longone, *forteresse de Toſcane, en Italie, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle d'Elbe.*

PORTUS Ludovici. Blavet, Port-Louis, *ville de France, ſur la côte meridionale de Bretagne.*

PORTUS Lunæ. Le Golfe della Spezzia, *port de la Ligurie, en Italie, ſur la côte de Gennes, vers les confins de la Toſcane.*

PORTUS Magnus Baſtulorum. *Voyez* Almeria.

PORTUS Magnus Britanniæ. Magna Portſmouth, Porteſmouth, *ville dans l'iſle de Portſey, ſur la côte du Comté de Hant en Angleterre.*

PORTUS Magnus Mauritaniæ. Martalquivir, *c'eſt-à-dire*, le Grand Port, *bourg d'Afrique, dans le Royaume d'Alger, ſur la côte de Telenſin.*

PORTUS Malfitanus. Porto Malfetan, *bourg de Natolie, en Aſie, ſur la côte meridionale, vis-à-vis de Rhodes.*

PORTUS Mauritii. Porto Moriſo, *bourg de l'Etat de Gennes, touchant d'Oneille.*

PORTUS Milfordiæ. *Voyez* Milfordienſis Sinus.

PORTUS Mneſtei. *Voyez* Portus S. Mariæ.

PORTUS Monœci. Monaco, Mourgues. *Voyez* Portus Herculis.

PORTUS Naonis. Pordenone, *bourg de l'Etat de Veniſe, dans le Frioul.*

PORTUS Novus. Porto Nuovo, *bourg de la côte orientale de l'iſle de Corſe.*

PORTUS Olivula, *aut* Oliva. Le Port de Saint Oſpitio, *village dans le Comté*

de Nice, ſur la côte de la Mediterranée, à l'Eſt de Villefranche.

PORTUS Oſtium. Portſmouth. *Voyez* Portus Magnus.

PORTUS Pacis. Le port de la Paix, *dans l'Amerique, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle St. Domingue.*

PORTUS Paulæ. Le port de Paula, *dans l'Italie, dans la Campagne de Rome, ſur la côte de la mer de Toſcane.*

PORTUS Pulcher. Porto Belo, *ville de la Province de Terre-Ferme, en l'Amerique meridionale, dans l'Iſthme de Panama.*

PORTUS Regalis. Le Port Royal, *bourg du Canada, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur la côte occidentale de l'Acadie.*

PORTUS Romanus *Voyez* Portus Auguſti-

PORTUS Sancta, Inſula. L'Iſle de Porto Santo, *iſle de l'Ocean atlantique, près de la côte ſeptentrionale de Madere.*

PORTUS S. Mariæ, Portus Mneſthei. Le Port de S. Marie, *ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, à l'embouchure de la Guadalete dans le golfe de Cadis.*

PORTUS Sanctorum. *Voyez* Rupella.

PORTUS S. Stephani. San Stephano, *port d'Italie, dans l'Etat degli Preſidii, en Toſcane ſur la côte.*

PORTUS Securus. Porto Securo, *ville ſur la côte du Breſil, dans l'Amerique meridionale, & capitale d'une Capitainie qui porte ſon nom.*

PORTUS Vaſci. Porto Guaſco, *ville ſur la côte du Chili, dans l'Amerique meridionale, du côté du Perou.*

PORTUS Veneris. Porto Vendres, *ſur la côte de Rouſſillon, en France.*

PORTUS Veneris. Porte Venere, *ville de l'Etat de Gennes en Italie, ſur une preſqu'iſle.*

PORTUS Veronenſis. Porto, *ville du domaine de Veniſe en Italie, ſur l'Adige, dans le Veronois.*

PORTUS Vetus. Porto Vecchio, *port ſur un golfe de la côte orientale de l'iſle de Corſe.*

PORTUS Vetus. Porto Viejo, *ville du Perou, ſur la côte de la contrée de Quito.*

PORTUS Volanæ. *Voyez* Volane.

POSCA, æ. *f. Celſ.* De la piquette, de la boite, eau paſſée ſur le marc du raiſin. ‖ De l'oxicrate.

POSCO, is, popoſci, citum, cere. *act. Cic.* Demander. *Poſcere veniam Deos. Virg. peccatis. Hor.* Demander aux Dieux pardon de ſes pechez. *aſpiciendum. Cic.* Demander à voir. *-filiam uxorem ſibi. Plaut.* Demander une fille en mariage. *-in prælia aliquem. Virg.* Appeller quelqu'un en duel, faire un défi à quelqu'un. *Poſcit uſus. Caſ.* L'uſage veut cela.

POSEGA, æ. *f. unde* Poſegienſis Comitatus. Poſega, *ville d'Hongrie, ſur la riviere d'Orlava, & capitale du Comté de Poſega, contrée de l'Eſclavonie, entre la Save & la Drave.*

POSIDIUM, Promontorium Bithyniæ. Le Cap de Fagora, *dans la Natolie en Aſie, ſur la mer de Marmara.*

POSIDIUM, Promontorium Theſſaliæ. Le Cap Paſſaro *ou* Pachino, *ſur la côte de Theſſalie, en Grece, entre le golfe d'Armiro & celui de Zeiton.*

POSIDIUM, Urbs Ægypti. Suez, *ville d'Egypte, à l'extrémité de la mer Rouge, du côté du Nort.*

POSIDONIA, æ. *f. Voyez* Pæſtum.

POSIDONIATES, is. *m.* Sinus. *Voyez* Pæſtanus.

POSIDONIUM Promontorium. Le Cap de Catona, *dans la Calabre ulterieure, Province du Royaume de Naples en Italie, à l'embouchure du Cenis.*

POSITIO, onis. *f. Cic.* Poſition, aſſiette, ſituation. *Col.* Aſpect, expoſition. ‖ L'action de planter. ‖ *Quint.* Terminaiſon d'un nom. ‖ Nominatif ſingulier. ‖ Premiere perſonne du ſingulier des verbes d'où ſe forment les autres tems. *Poſitio Cœli. Col.* L'état du Ciel. *Per poſitionem. Sen.* Poſitivement. *Poſitiones Rhetorum. Quintil.* Les ſujets qu'entreprennent les Orateurs.

POSITOR, oris. *m. Ovid.* Fondateur, qui bâtit.

POSITURA, æ. *f.* &

POSITUS, ûs. *m. Celſ.* Situation, arrangement, ordre, poſition, aſſiette.

POSITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Pono. ‖ Manifeſte, évident. *Poſitus in auribus omnium. Cic.* Dont tout le monde a oui parler. *-in virtute. Cic.* Qui conſiſte dans la vertu, qui dépend de la vertu. *-ſuper armentarium. Q. Curt.* Grand Maître de l'artillerie, Intendant de l'arſenal, établi Garde des magaſins d'un arſenal. *Poſitum id in more eſt. Cic.* C'eſt une coûtume établie. *-corpus. Lucr.* Un corps enterré, mis en terre. *Poſitum primum ſit. Cic.* Poſons d'abord, tenons premierement pour aſſûré, pour conſtant. *Poſitis omnium aliarum rerum curis. Liv.* Ayant mis bas tout autre ſoin. *Poſito hoc. Cic.* Cela poſé, ſuppoſé, mis en fait.

POSIVI. *pour* Poſui. *Voyez* Pono.

POSNANIA, *unde* Poſnanienſis Palatinatus. Poſnan, Poſnanie, *ville de la baſſe Pologne, ſur la Warte, capitale du Palatinat de Poſnanie, ſitué entre celui de Kaliſch, la Sileſie & le Brandebourg.*

POSONIUM, i. *n. unde* Poſonienſis Comitatus. Presbourg *ou* Poſon, *ville de la haute Hongrie, ſur le Danube, capitale du Palatinat de Presbourg, ſitué entre les Comtez de Neytrack & de Tranſebin, la Moravie, l'Autriche & le Danube,* ou *la baſſe Hongrie.*

POSSESSIO, onis. *f. m. Cic.* Poſſeſſion, jouiſſance, proprieté. ‖ Poſſeſſion, biens, domaines, terres qu'on poſſede. *Poſſeſſio fiduciaria. Lib.* Recreance, Poſſeſſion à titre de precaire.

POSSESSIUNCULA, æ. *f. Cic.* Un petit heritage, un petit bien en fonds de terre.

POSSESSIVUS, a, um. *Quint.* Poſſeſſif, qui marque la poſſeſſion.

POSSESSOR, oris. *m. Cic.* Poſſeſſeur, qui poſſede.

POSSESSUS, a, um. *Ovid.* Poſſedé. *part. paſſ. de* Poſſideo.

POSSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut. Quint.* Poſſible, qui ſe peut.

POSSIDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *act. Cic.* &

POSSIDO, is, dere. *Lucr.* Poſſeder, jouir, avoir la proprieté, avoir. *Poſſidere bona ex edicto. Cic.* Jouir des biens par Arrêt. *-in ſe ſaclis mores. Plaut.* Sçavoir parfaitement bien vivre, entendre tout-à-fait le monde, avoir les belles manieres du monde. *-plus fidei, quàm artis. Cic.* Etre plus ſincere que fin. *-totum hominem. Cic.* S'être emparé de l'eſprit d'un homme. *-inverecundum ingenium. Cic.* Etre impudent, avoir de l'effronterie.

POSSUM, potes, poteſt, potui, poſſe. *Cic.* Pouvoir, avoir la puiſſance, le pouvoir ‖ Avoir du pouvoir, de la puiſſance, du credit, de l'autorité, de la force, de la vertu. *Poſſe plurimum gratiâ apud aliquem. Caſ.* Etre fort bien dans l'eſprit de quelqu'un, être fort avant dans ſes bonnes graces, avoir beaucoup de credit auprés de lui. *-plurimum ad morſus ſerpentum. Cic.* Avoir beaucoup de force, de vertu contre la morſure des ſerpens, remedier puiſſamment à la morſure des ſerpens. *Ut poteſt. Cic.* Autant qu'il ſe pourra, tant qu'il ſera poſſible. *Non poteſt. Ter.* Cela ne ſe peut. *Poſſunt oculi, poteſt caput, latera, pulmones poſſunt omnia. Cic.* Mes yeux, ma tête, ma poitrine, tout eſt chez moi en état de faire bien ſes fonctions. *Non poſſum quin. Cic.* Je ne puis m'empêcher de.

POST. *Prépoſ. qui gouverne l'accuſ. & qui s'exprime en François par* Aprés. *Poſt finem. Cic.* Aprés la fin. *Poſt diem tertium. Cic.* Trois jours aprés. ‖ Dans. *Poſt ſexennium. Cic.* Dans ſix ans. ‖ De. *Poſt hominum memoriam. Cic.* De memoire d'homme. ‖ Depuis. *Poſt legem hanc conſtitutam. Cic.* Depuis qu'on eut fait cette loi. *Poſt homines natos, poſt genus hominum natum. Cic.* Depuis qu'il y a des hommes, depuis l'origine du monde. ‖ Derriere. *Poſt tergum. Caſ.* Derriere le dos, à dos. ‖ Enſuite. *Poſt id locorum. Plaut.* Enſuite de cela. *Poſt hunc diem. Plaut.* Dorênavant, deſormais.

POST. *adv. Cic.* Aprés, enſuite. *Poſt anno. id.* Une année aprés. *Poſt paucis diebus. Plaut.* Peu de jours aprés. *Poſt paulò. Hor.* Peu aprés. *Poſt putavit ſibi eſſe omnia præ meo commodo. Ter.* Il a tout ſacrifié à mes interêts.

POST antè *Varr. Voyez* Poſteà.

POSTDEINDE. *Virg. Voyez* Poſteà.

POSTDEMUM. *Plaut.* Enfin.

POSTEA. *adv. Cic.* Aprés, aprés cela, enſuite.

POSTEAQUAM. *adv. Cic.* Aprés que.

POSTENIUM i. *n.* Poſtdam, Potztein, *bourg du Brandebourg, dans la moyenne Marche, ſur le Havel en Allemagne.*

POSTERI, orum. *plur. m. Cic.* Nos deſcendans. ‖ La poſterité, ceux qui viendront aprés nous.

POSTERIOR, *m. f.* ius, *n.* oris. *Cic.* Poſterieur, qui vient aprés, le ſecond, le deuxiéme, le dernier de deux. *Poſterior ætate. Cic.* Le plus jeune. *Poſterior illi ſuis commodis patriæ ſalus. id.* Ses interêts lui ſont plus chers que le ſalut de ſa patrie, il préfere ſes commoditez au ſalut de ſon païs. *Poſterius & nequius iſto nihil. Cic.* C'eſt le dernier & le plus ſcelerat de tous les hommes. *Poſteriora. n. plur.* Les parties de derriere.

POSTERITAS, atis. *f. Cic.* La poſterité, ceux qui viendront aprés nous.

POSTERIUS. *adv. Cic.* Aprés, enſuite.

POSTERUS, a, um. *Cic.* D'aprés, ſuivant, qui ſuit. *Poſterâ. Cic.* ou *Poſtero die. Tac.* Le jour ſuivant, le lendemain, le jour d'aprés. *Poſtera vita. Suet.* La ſuite de la vie. *In poſterum tempus. Cic.* Pour le temps à venir, à l'avenir. *In poſterum. Cic.* Dorênavant, deſormais.

POSTFERO, fers, tuli, latum, ferre. *act. Liv. Voyez* Poſthabeo. *Poſtferre libertati plebis opes ſuas. Liv.* Préferer la liberté publique à ſes biens.

POST-FÆNUM, i. *n. Col.* Regain, foin d'arriere ſaiſon.

POSTFUIT. *Sall.* On a rejetté, on a laiſſé là, on n'a plus ſongé. *Ut periculum advenit, invidia atque ſuperbia poſtfuere. Sall.* A l'approche du peril, l'envie & l'orgueil s'évanouirent.

POST-GENITUS, a, um. *Hor.* Puîné, né aprés, deſcendant.

POSTHABEO, es, bui, bitum, bere. *act. Ter.* Eſtimer moins, faire moins d'eſtime, moins de cas, ſe ſoucier moins. *Poſthabere ſeria ludo. Virg.* Préferer la bagatelle au ſerieux.

POSTHABITUS, a, um. *Voyez Stat. part. paſſ. de* Poſthabeo.

POSTHAC *ou* Poſthæc. *adv. Cic.* Deſormais, dorênavant, par la ſuite, à l'avenir.

POSTHINC. *adv. Virg.* Aprés cela, enſuite.

POSTHUMUS, a, um. *Virg.* Né aprés la mort de ſon pere, poſthume.

POSTIBI. *adv. Plaut.* Aprés, enſuite.

POSTICA, æ. *f. Varr.* Le côté gauche, la main gauche, la gauche. ‖ Le Septentrion, la partie Septentrionale.

POSTICIUM, i. *n. Vitr.* Le derriere d'un logis.

POSTICULUM, i. *n. Vitr.* Petit appartement, le derriere d'un logis.

POSTICUM, i. *n. Hor.* Porte de derriere. *Poſtico receſſit. Hor.* Il eſt ſorti par la porte de derriere. *-fallere. Hor.* Se dérober par la porte de derriere.

POSTICUS, a, um. *Liv.* De derriere, qui ſe fait par derriere. *Poſtica pars mundi. Plin.* La partie ſeptentrionale du monde. *-ſanna. Perſ.* Mocquerie *ou* action mocqueuſe faite par derriere. *-pars ædium. Suet.* Le derriere d'une maiſon. *Poſticis pedibus incedere. Solin.* Marcher ſur les pieds de derriere.

POSTIDEA. *adv. Plaut.* &

POSTIDEM. *Voyez* Poſteà.

POSTILENA, æ. *f. Mart.* Croupiere.

POSTILLA, &

POSTINDE. *Lucr. Voyez* Poſteà.

POSTIS, is. *m. Cic.* Poteau, Jambage de porte.

POSTLATUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Poſtfero. *Poſtlatus eſt ſyngraphi tui dies. Plaut.* La date de vôtre billet eſt poſterieure, vous avez daté du depuis vôtre billet.

POSTLIMINIUM, i. *n. Cic.* Retour au même état d'où l'on avoit été violemment tiré, droit de reprendre une choſe qu'on avoit perdue & de la rétablir en ſon premier état, retour au lieu d'où l'on a été enlevé par les ennemis.

POSTMERIDIANUS, a, um. *Cic.* D'aprés midi.

POSTMITTO, is, iſi, iſſum, tere. *act. Cic. Voyez* Poſthabeo.

POSTMODO. &

POSTMODUM. *adv. Liv.* Aprés, enſuite.

POSTOMIS, idis. *f. Lucil.* Moraille.

POSTONIA, Piſtoina, *æ. f.* Adelſperg, *bourg d'Allemagne, dans la baſſe Carniole, vers les confins de l'Iſtrie.*

POSTPONO, is, poſui, poſitum, nere. *act. Cic.* Eſtimer *ou* ſe ſoucier moins, faire moins d'eſtime.

POSTPOSITUS, a, um. *Ovid. Voyez* Poſthabitus.

POSTPRINCIPIUM, i. *n. Varr.* Progrès, avancement, ſuite.

POSTPUTO, as, are. *act. Ter. Voyez* Poſthabeo.

POSTQUAM. *conjonction. Cic.* Aprés que, depuis que.

POSTREMO. *adv. Ter.* Enfin.

POSTREMUM. *adv. Cic.* Pour la derniere fois.

POSTREMUS, a, um. *Cic.* Le dernier. *Poſtremi homines. Cic.* Les derniers, les plus indignes, les plus mépriſables de tous les hommes.

POSTRIDIE. &

POSTRIDUO. *adv. Cic.* Le lendemain, le jour d'aprés, le jour ſuivant.

POSTROPÆA, Proſtropæa, *æ. f.* Tropea, Tropia, *ville Epiſcopale du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure, ſur le golfe de Sainte Euphemie.*

POSTSCENIUM, i. *n. Lucr.* Le derriere du theatre *ou* ce qui ſe paſſe derriere la ſcene. *Poſtſcenia vitæ. Lucan.* Les actions ſecretes de la vie.

POSTVENIO, is, veni, ventum, nire. *neut. Plin.* Venir aprés.

POSTULATIO, onis. *f. Cic.* Priere, demande, requête, requiſition, placet, ſupplique. ‖ *Ter.* Plainte. *Poſtulationes decretæ Jovi. Cic.* On ordonna des prieres à Jupiter *ou* l'on dévoua les victimes que Jupiter avoit demandées.

POSTULATITIUS, a, um. *Sen.* Qui eſt demandé avec priere, avec inſtance.

POSTULATOR, oris. *m. Suet.* Qui demande.

POSTULATORIUS, a, um. *Sen.* Qui demande, qui ſert à demander.

POSTULATUM, i. *n. Cic.* Demande, requête, requiſition, requiſitoire. ‖ Accuſation.

POSTULATUS, ûs. *m. Liv.* Demande, requête, placet.

POSTULATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

POSTULO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Demander avec inſtance. ‖ Poſtuler. ‖ Accuſer. *Poſtulare aliquem de colloquio. Caſ.* Demander une conference, une entrevûe, un entretien avec quelqu'un. *-pro aliquo. Gell.* Preſenter requête pour quelqu'un. *-in aliquem judicium. Cic.* Pourſuivre quelqu'un en juſtice, *ou* le jugement de quelqu'un. *-in quæſtionem ſervos. Cic.* Demander en juſtice qu'on mette les Eſclaves à la queſtion. *-impietatis reum. Plin.* Accuſer d'impieté. *-fidem publicam. Cic.* Implorer la foi publique. *Poſtulare ab aliquo. Cic.* Demander inſtamment à quelqu'un. *-judicem. Cic.* Preſenter requête à un Juge *ou* le ſolliciter. *Poſtulatus repetundarum* ou *repetundis ab aliquo. Tac.* Accuſé par quelqu'un de peculat, de concuſſion. *De ambitu. Cic.* Accuſé d'avoir brigué.

POSTUMUS, &

POSTHUMUS, a, um. *Virg.* Né le dernier.

POSTUS, a, um. *Lucr. Voyez* Poſitus.

POSUI. *prét. de* Pono.

POTAMICUS Lacus. *Voyez* Conſtantienſis.

POTAMUM, i. *n.* Bodmen, *bourg du cercle de Souabe en Allemagne, dans l'Hegow, ſur le lac de Conſtance.*

POTATIO, onis. *f. Cic.* L'action de boire.

POTATOR, oris. *m. Plaut.* Un bûveur.

POTATUS, ûs. *m. Sen.* Boiſſon.

POTATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Poto.

POTENS, tis. *omn. gen.* ior, iſſimus. *Cic.* Puiſſant, qui a du pouvoir, qui peut, qui a de l'autorité, du credit, de la force, de la vertu. *Potens ſui. Liv.* Qui eſt maître de ſoi-même, qui ſe poſſede. *-Deorum. Plin. J.* Le Souverain des Dieux, Jupiter. *-maris. Ter.* Le Dieu de la mer, Neptune. *-Cypri. Hor.* La Déeſſe de Cypre, Venus. *-voti. Ovid.* Qui jouit de ce qu'il deſire, qui voit ſes vœux ſatisfaits, dont les deſirs ſont contens. *-frugum. Ovid.* Cerés, Déeſſe des moiſſons. *-nemorum virgo. Stat.* Diane, Déeſſe des forêts. *-corporis. Q. Curt.* Qui a bon corps, robuſte, fort. *-uteri Diva. Ovid.* Junon Lucine qui préſide aux accouchemens. *-regni. Liv.* Qui eſt en âge de gouverner, de regner. *-forma. Catul.* Qui a de la beauté. *-herba. Virg.* Une plante de grande vertu. *-nobilitate. Ovid.* Qui a beaucoup de nobleſſe. *-mentis. Sen. Tr.* Qui eſt en bon ſens.

POTENTATUS, ûs. *m. Caſ.* Souveraineté, Principauté, domination, puiſſance.

POTENTER, ius, iſſimè. *adv. Quinti* Puiſſamment. ‖ *Hor.* Proportionnement à ſes forces, ſelon ſa portée, ſuivant ſon pouvoir. *Potentiſſimè dicere. Quintil.* Parler avec beaucoup de force.

POTENTIA, *æ. f. Cic.* Pouvoir, puiſſance, autorité, credit. ‖ *Ovid.* Force, violence. *Potentia morbi. Ovid.* La violence de la maladie.

POTENTIA, *æ. f.* Fluvius. Potenza, *riviere de la Marche d'Ancone, en Italie.*

POTENTIA, *æ. f.* Urbs Lucaniæ. Potenza, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Baſilicate.*

POTENTIA, Urbs Piceni. *Ville ruinée, elle étoit dans le Picenum.*

POTERIUM, i. *n. Plaut.* Un grand gobelet, une grande taſſe.

POTESIUM, i. *n.* Potes, *bourg de l'Aſturie de Santillane, en Eſpagne.*

POTESSUM, eſſe. *Plaut. Voyez* Poſſum.

POTESTAM. *pour* Poteſtatem.

POTESTAS, atis. *f. Cic.* Pouvoir, puiſſance, autorité, domination, empire, Principauté, Souveraineté. ‖ Liberté de faire. *Poteſtas in aliquem vitæ ac necis. Cic.* Droit de vie & de mort ſur quelqu'un. *-aquæ parciſſimè facienda eſt. Col.* Il ne faut pas laiſſer boire beaucoup. *-ſimul ac data eſt. Cic.* Dès qu'on l'a pû, ſi-tôt qu'on a été en pouvoir, du moment qu'on a été libre. *-hujus rei tua eſt. Cic.* Vous êtes le maître de cette affaire. *Poteſtatis ſuæ* ou *Poteſtate in ſua eſſe.* Etre maître de ſoi, ne dépendre de perſonne, vivre dans l'indépendance. *-ſui facere. Cic.* Donner audience, ſe laiſſer aborder, ſe communiquer, être viſible. *-ſui facere in campo. Corn. Nep.* S'expoſer dans une plaine, ſe preſenter en raſe campagne. *-facere. Cic.* Donner permiſſion, laiſſer la liberté de. *De poteſtate exire. Cic.* N'être plus maître de ſoi, ſortir des bornes de la raiſon.

POTESTATES, tum. *pl. f. Cic.* Les puiſſances, les grands Magiſtrats. ‖ *Ad Hor.* Des Magiſtratures.

POTESTEM. *Lucr. pour* Poſſem.

POTESTUR. *pour* Poteſt.

POTI. *pour* Potiri. *Voyez* Potior.

POTIDÆA. Caſſandria, *ville de Macedoine, en Grece, ſur la pointe du cap de Caniſtro.*

POTIN. *pour* Poteſne. *Voyez* Poſſum.

POTIO, onis. *f. Cic.* Le boire, l'action de boire. ‖ Potion, *breuvage medecinal.*

POTIONATUS, a, um. *Suet. part. paſſ. de* Potiono. *inuſité,* à qui l'on fait prendre un breuvage, qui a pris un breuvage. *Potionatus ab uxore. Suet.* Empoiſonné dans un breuvage par ſa femme.

POTIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Cic.* Jouir, avoir la jouiſſance, poſſeder, avoir en ſon pouvoir, être le maître. *Potiri regni. Vell. Pat. ſceptra. Lucr. ſceptris. Virg.* Regner. *-hoſtium. Plaut.* Etre victorieux des ennemis. ‖ *Papin.* Tomber entre les mains des ennemis. *-rerum. Cic.* Etre le maître de tout, l'arbitre ſouverain des affaires. *-laborem. Plaut.* Avoir de la peine *ou* du mal. *-auſo. Virg.* Venir à bout d'une entrepriſe hardie.

POTIOR, ius, oris. *Voyez* Potis.

POTIS, *m. f.* te, *n.* is; ior, iſſimus. *Cic.* Qui peut. *Potis es. Lucr.* Tu peux. *Potis non eſt conſiſtere ſanguis. Cic.* Le ſang ne peut s'arrêter. *Potius nihil mihi fuit. Cic.* Je n'ai rien eu plus à cœur. *Potior ſententia. Virg.* Le meilleur avis, la plus ſaine opinion.

POTISSIME. &

POTISSIMUM. *adv. Cic.* Principalement.

POTISSIMUS, a, um. *Cic.* Le principal, le meilleur, le plus conſiderable. *Potiſſimum quod eſt dicam. Quintil.* Je ne dirai que ce qui eſt le plus neceſſaire.

POTITO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Boire ſouvent, ne faire que boire.

POTITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Potior. *Potitus mortis. Lucr.* Qui eſt dans les bras de la mort. *-mortem per vim. Gell.* Qui s'eſt tué, qui s'eſt fait mourir, qui s'eſt donné la mort.

POTIVIT. *pour* Potitus eſt. *Voyez* Potior, potiris.

POTIUNCULA, *æ. f. Suet. diminutif de* Potio.

POTIVOLIUM, i. *n.* Potiwle, *nom de lieu.*

POTIUS. *adv. Cic.* Préferablement, plûtôt. *Potiùs abeo. Cic.* J'aime mieux m'en aller.

POTO, as, avi, & potus ſum, atum, & potum, are. *act. Cic.* Boire. *Potare totos dies. Cic.* Paſſer les jours à boire. *Potat quinis horis lana. Plin.* On laiſſe la laine tremper *ou* s'imbiber pendant cinq heures.

POTOR, oris. *m. Hor.* Un bûveur, un biberon.

POTORIUM, i. *n. Plin. Voyez* Poterium.

POTORIUS, a, um. *Mart.* Qui ſert à *ou* pour boire.

POTOSIUM. Potoſi, *ville de l'Amerique meridionale, dans le Perou, au pied de la montagne de Potoſi.*

POTRIX, icis. *Phæd.* Bûveuſe, celle qui aime à boire.

POTULENTUS, a, um. *Suet.* Qui a bien *ou* trop bû.

POTUS, ûs. *m. Cic.* Le boire, la boiſſon. *Potus dare medicamentum. Celſ.* Faire prendre une medecine. *-aqua idonea. Col.* De l'eau bonne à boire.

POTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Poto. *Benè potus. Cic.* Qui a bien bû. *Pota quò plus ſunt, plus ſitiuntur aquæ. Ovid.* Plus on boit, plus on veut boire. *Potum ſenem pota trahebat anus. Ovid.* Une vieille qui avoit bien bû, traînoit un vieillard qui étoit ſaoul.

POUVATANIA, *æ. f.* Le Powhatan, *ville de la Virginie, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur le Powhatan.*

POUVATANUS Fluvius. Powhatan, *riviere de l'Amerique ſeptentrionale, dans la Virginie.*

POUVISIA, *æ. f.* Powis, Powiſland, *ancien pays d'Angleterre, qui renfermoit les Comtez de Radnor, d'Hereford, de Mongomery & la partie orientale de celui de Shrop.*

POYNUM, i. *n.* Poina, *nom de lieu.*

P R

PRACTICUS, a, um. *Quintil.* Qui conſiſte dans l'action, qui agit, actif, qui concerne l'action. ‖ Practique.

PRÆ. *prépoſ. qui gouv. l'abl. & s'exprime en François par* au prix de… en comparaiſon de… eu égard à… *Præ nobis beatus. Cic.* Heureux au prix de nous. ‖ A cauſe. *Præ ira. Liv.* A cauſe de la colere. *Præ lacrymis. Cic.* A cauſe des larmes. ‖ Entre. *Præ manibus quod mihi fuit aurum reddidi. Plaut.* J'ai rendu tout l'or que j'avois entre les mains. ‖ Hors, hormis, excepté. *Præ quod tu velis, omnes res relictas habeo. Plaut.* J'abandonne tout, je laiſſe

là toutes choſes, excepté ce que vous voulez. ‖ Plus. *Præ cunctis. Plaut.* Plus que tous. *Præ ſe aliquid ferre, gerere. Cic.* Faire paroître quelque choſe à l'exterieur, faire voir quelque choſe ſur ſon viſage.

PRÆACUO, is, ere. *act. Catul.* Aiguiſer, rendre fort aigu, faire très-pointu.

PRÆACUTE. *adv. Apul.* Fort ſubtilement.

PRÆACUTUS, a, um. *Caſ.* Fort aigu, très-pointu.

PRÆÆDIFICATUS, a, um. *Feſt.* Bâti devant.

PRÆALTE. *adv. Enn.* Fort haut. ‖ Profondément.

PRÆALTUS, a, um. *Liv.* Fort haut, très-élevé. ‖ Très-profond, fort creux.

PRÆAUDITUS, a, um. *Ulp.* Oui auparavant.

PRÆBENDA, orum. *plur. n. Gell.* Fourniture de tout ce qui étoit neceſſaire aux Magiſtrats qui alloient dans les Provinces remplir les charges, &c. *Præbenda Magiſtratibus conducere. Gell.* Entreprendre la fourniture de la maiſon des Magiſtrats.

PRÆBENDA, æ. *f. Eccl.* Prebende, Canonicat.

PRÆBEO, es, bui, bitum, bere. *act. Cic.* Bailler, donner, fournir, livrer. *Materiam igni præbere. Liv.* Donner matiere au feu, mettre du bois au feu. *-ſe attentum. Cic.* Etre attentif. *-ſe gratum. Cic.* Etre reconnoiſſant. *Præbere aurem. Plin.* Prêter l'oreille. *-munimenta. Caſ.* Servir de retranchement.

PRÆBIA, orum. *plur. n. Feſt.* Amuletes, préſervatifs qu'on pendoit au col des enfans.

PRÆBITIO, onis. *f. Ulp.* Fourniture.

PRÆBITO, is, ere. *Plaut. Voyez* Perimo, & Prætereo.

PRÆBITOR, oris. *m. Cic.* Pourvoyeur, celui qui fournit, Entrepreneur des fournitures.

PRÆBITUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Præbeo.

PRÆCALVUS, a, um. *Suet.* Chauve par devant.

PRÆCANTATIO, onis. *f. Quintil.* Enchantement.

PRÆCANTATRIX, icis. *f. Plaut.* Enchantereſſe, Magicienne.

PRÆCARUS, a, um. *Ter.* Fort cher, qu'on cherit extrêmement.

PRÆCAVEO, es, cavi, cautum, vere. *neut. Ter.* Se donner de garde, ſe précautionner par avance, mettre ordre à ne pas ſe laiſſer ſurprendre, ſe tenir ſur ſes gardes, prévenir les accidens, prévoir ce qui peut arriver. *-præcautum eſt à me. Cic.* Je me ſuis précautionné.

PRÆCAUTOR, oris. *m. Plaut.* Qui prévoit les accidens, qui pourvoit à ce qui peut arriver, qui ſe donne de garde, qui ſe précautionne par avance, qui ſe tient ſur ſes gardes.

PRÆCAUTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Præcaveo. Prévû, à quoi l'on a pourvû, dont on s'eſt donné de garde, contre quoi l'on s'eſt précautionné. *Præcauto opus eſt. Plaut.* Il faut ſe tenir *ou* être ſur ſes gardes, ſe donner de garde, on doit ſe précautionner.

PRÆCEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *neut. Virg.* Préceder, aller devant. ‖ *Plin.* Exceller, ſurpaſſer, être au deſſus.

PRÆCELER, leris, *m. f.* lere, *n.* is. *Plin.* Très-leger, fort vîte, qui va très-vîte, qui eſt d'une grande vîteſſe, d'une grande legereté.

PRÆCELERO, as, avi, atum, are. *neut. Stat.* Se hâter d'aller devant, d'arriver devant. ‖ Dévancer, prévenir.

PRÆCELLENS, tis; tior, tiſſimus. *omn. gen. Cic.* Excellent, qui ſurpaſſe, éminent, qui excelle.

PRÆCELLO, is, lui, celſum, lere. *neut. Plin.* Exceller, ſurpaſſer, avoir le deſſus, avoir une qualité plus éminente, être plus excellent, plus éminent, plus relevé, paroître au deſſus. ‖ *Tac.* Dominer, avoir de l'autorité, de la ſuperiorité, de... *Præcellere genti. Tac.* Commander à tout un peuple.

PRÆCELSUS, a, um. *Cic.* Fort haut, très-élevé. ‖ Eminent, relevé.

PRÆCENTIO, onis. *f. Cic.* Intonation, l'action d'entonner un chant, de commencer à chanter. ‖ Prélude.

PRÆCENTOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Apul.* Qui commence à chanter, qui entonne un chant, préchantre, précenteur.

PRÆCENTORIUS, a, um. *Solin.* Qui ſert à entonner un chant, qui donne le ton.

PRÆCEPS, cipitis. *omn. gen. Cic.* Qui va en penchant, qui eſt en pente, qui penche. ‖ *Ovid.* Eſcarpé, qui eſt eſcarpé, taillé, coupé à plomb, qui eſt en écore. ‖ *Virg.* Qui ſe précipite, qui va trop vîte. ‖ Qu'on précipite. ‖ *Cic.* Imprévû, ſubit, précipité. ‖ Inconſideré, étourdi, qui agit avec précipitation. ‖ Qui eſt ſur ſa fin, ſur ſon déclin. ‖ *Hor.* Dangereux. *In præceps. Virg.* En bas. *Præcipitem aliquem agere, dejicere. Cic. dare. Ter. adigere, deturbare, mittere, projicere, ruere. Virg. jacere. Tac. perturbare. Ad Her.* Précipiter, jetter dans un précipice. *-abire. Sall.* Aller en décadence, faire mal ſes affaires. *-rapere. Ovid. trahere. Virg.* Entraîner dans le précipice. *Ex præcipiti ægrum levare. Hor.* Tirer un malade d'un pas dangereux. *In præcipiti ægrotus eſt. Celſ.* Le malade tire à la fin, eſt en grand danger, court grand riſque de la vie.

PRÆCEPSIT. *pour* Præceperit. *Voyez* Præcipio.

PRÆCEPTIO, onis. *f. Cic.* Précepte, enſeignement, maxime, inſtruction, regle.

PRÆCEPTIVUS, a, um. *Sen.* Qui conſiſte en précepte, qui en donne.

PRÆCEPTO, as, avi, atum, are. *Feſt.* Commander ſouvent.

PRÆCEPTOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Cic.* Précepteur, qui enſeigne, qui inſtruit, qui donne des préceptes *ou* des regles.

PRÆCEPTORIUS, a, um. *Plin. J.* Qui donne des inſtructions, qui inſtruit.

PRÆCEPTUM, i. *n. Cic.* Précepte, enſeignement, regle, inſtruction. ‖ *Virg.* Commandement, ordre.

PRÆCEPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Præcipio. Commandé. ‖ *Ovid.* Pris auparavant. ‖ *Liv.* Anticipé, pris d'avance.

PRÆCERPO, is, pſi, ptum, pere. *act. Plin.* Brouter, couper avec les dents, cueillir trop tôt, avant le temps. ‖ *Stat.* Arracher, retrancher.

PRÆCERPTUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Præcerpo.

PRÆCERTATIO, onis. *f. Ad. Her.* Eſcarmouche. ‖ Commencement d'une diſpute.

PRÆCHARUS, a, um. *Plin. Voyez* Præcarus.

PRÆCIDANEUS, &

PRÆCIDARIUS, a, um. *Varr.* Qui étoit immolé avant les autres. ‖ Qui étoit tué *ou* immolé la veille des ſacrifices ſolemnels. *Non.* Qu'on coupe le premier. *Præcidaneæ Feriæ. Gell.* Les veilles des Fêtes.

PRÆCIDO, is, di, ſum, dere. *act. Cic.* Couper, rogner, trancher, tailler; retrancher. ‖ Marquer préciſément, déſigner. *Præcidere os. Sen.* Balafrer, couper le viſage.

PRÆCINCTIO, onis. *f. Vitr.* Pailler de l'amphitheatre, courbé ſelon la rondeur du theatre. *Præcinctio collis. Vitr.* Le tour d'une colline.

PRÆCINCTORIUM, i. *n. Vitr.* Un demi-ceint.

PRÆCINCTORIUS, a, um. *Vitr.* Qui ceint, qui lie tout autour.

PRÆCINCTURA, æ. *f. Macr.* &

PRÆCINCTUS, ûs. *m. Non.* L'action de ceindre. ‖ Ceinture, ceinturon.

PRÆCINCTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Præcingo. *Suet.* Qui a retrouſſé ſa robe avec ſa ceinture pour être plus en liberté d'agir.

PRÆCINGO, is, nxi, nctum, gere. *act. Ovid.* Ceindre, entourer, environner, entortiller autour de ſoi.

PRÆCINO, is, nui, centum, nere. *act. Cic.* Entonner *ou* commencer le chant, préluder. ‖ Prédire, préſager, donner des préſages. *Præcinere fugam. Tibul.* Avertir de fuir, ſonner la retraite.

PRÆCIO, is, ire. *Feſt.* Faire un cri public, publier à cri public, proclamer, faire une proclamation.

PRÆCIPES, is. *omn. gen. Plaut. Voyez* Præceps.

PRÆCIPIO, is, cepi, ceptum, pere. *act. Cic.* Prendre d'avance, recevoir par avance. ‖ Inſtruire, enſeigner, donner des préceptes, des inſtructions, des regles. ‖ *Sall.* Commander, ordonner, donner des ordres. ‖ *Virg.* S'emparer le premier. ‖ *Col.* Prévenir. *Præcipit æſtus lac. Virg.* La chaleur fait prendre le lait, le fait cailler. *Præcipitur. Imperſ. Plin.* On ordonne, il eſt ordonné.

PRÆCIPITANS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui penche, qui eſt ſur le penchant, qui va tomber, qui ſe précipite avec impetuoſité. *Præcipitans Sol. Plin.* Le Soleil couchant. *-Reſpublica. Cic.* La Republique qui eſt ſur le penchant de ſa ruine.

PRÆCIPITANTER. *adv. Lucr.* Précipitamment, avec précipitation.

PRÆCIPITANTIA, æ. *f. Gell.* Chûte impetueuſe, l'action de rouler, de tomber avec impetuoſité. ‖ Précipitation, bruſquerie, impetuoſité.

PRÆCIPITATIO, onis. *f. Sen.* Précipitation, empreſſement exceſſif de faire *ou* d'entreprendre.

PRÆCIPITATOR, oris. *m. Quint.* Qui précipite.

PRÆCIPITATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Præcipito. *Præcipitata ætas. Mart.* L'âge décrepit, fort avancé. *-nox. Ovid.* Une nuit fort avancée *ou* qui vient tout à coup. *-pars palmitis. Col.* Le brin de ſarment *ou* la branche de palmier qu'on a courbé.

PRÆCIPITEM, pites. *Voyez* Præceps.

PRÆCIPITES foſſæ. *Ovid.* Des foſſes eſcarpées.

PRÆCIPITIUM, i. *n. Quint.* Précipice.

PRÆCIPITO, as, avi, atum, are. *act. ou neut. Cic.* Précipiter, jetter de haut en bas. ‖ *Lucan.* Hâter, preſſer. ‖ *Caſ.* Etre ſur ſa fin, ſur ſon déclin. ‖ *Plaut.* Agir avec précipitation. *Præcipitare mentem. Virg.* Mettre l'eſprit hors de ſon aſſiette. *-palmitem. Col.* Courber un brin de ſarment, en faire un anneau. ‖ Provigner. *-moras. Virg.* S'empreſſer, ſe hâter, ſe preſſer. *-fata. Lucan.* Hâter ſa mort, avancer ſes jours. *-ad dementiam. Celſ.* Jetter dans un égarement d'eſprit, faire devenir fou, faire perdre l'eſprit. *Præcipitat hyems. Caſ.* L'hyver eſt ſur ſa fin.

PRÆCIPUE. *adv. Cic.* Principalement, ſur tout. ‖ Particulierement, en particulier.

PRÆCIPUUS, a, um. *Cic.* Qui concerne le particulier, particulier à, qui eſt ſingulier *ou* principal à quelqu'un. ‖ *Plin.* Specifique, particulierement utile. *Præcipuus in eloquentia. Quint.* Qui excelle dans l'éloquence, qui tient le premier rang parmi les Orateurs. *-dolor. Cic.* Une douleur particuliere. *Præcipuum id iſtius eſt. Cic.* Il a cela de particulier.

PRÆCISE. *adv. Cic.* En retranchant, en faiſant préciſion. ‖ Poſitivement, préciſément, nettement, tout net. ‖ Laconiquement *ou* en termes concis, en peu de mots, en ſtyle coupé, ſerré, ſéchement, rudement, à la rigueur. *Præciſè dicere. Cic.* Parler laconiquement *ou* en termes concis, s'exprimer en ſtyle coupé, ſerré, s'énoncer en peu de mots. *-negare. Cic.* Nier poſitivement *ou* tout à plat.

PRÆCISIO, onis. *f. Vitr.* Coupure, retranchement, rognure. ‖ Préciſion.

PRÆCISUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Præcido. ‖ *Quintil.* Concis, abregé, ſuccint, ſerré, précis. *-utrimque. Sall.* Coupé des deux côtez, eſcarpé. *Præciſus. Cic.* Retranché, ôté.

PRÆCLAMITATIO, onis. *f. Liv.* Cri public, l'action de proclamer à cri public.

PRÆCLARE. *adv. Cic.* Fort bien, parfaitement, en perfection, excellemment. *Præclarè actum eſt nobiſcum. Cic.* On a fort bien uſé avec nous, nous avons été très-bien traitez.

PRÆCLARITAS, atis. *f. Bibl.* Grande reputation, excellence.

PRÆCLARUS, a, um. *Cic.* Beau, excellent, bienfait. ‖ Illuſtre, noble, renommé, fameux, d'un grand merite. *Præclarus*

ad

ad aſpectum loum. Cic. Lieu d'où l'on a une fort belle vûe.

PRÆCLUDO, is, ſi, ſum, dere. *Cic.* Boucher, fermer l'entrée. *Præcludere effugium. Lucr.* Empêcher de fuir. -*maritimos curſus. Cic.* Interdire la navigation, la rendre impraticable.

PRÆCLUSIO, onis. *f. Vitr.* L'action de renfermer, de reſſerrer.

PRÆCLUSUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Præcludo.

PRÆCO, onis. *m. Cic.* Crieur public, Juré Crieur. ‖ qui loue, Panegyriſte. *Præconis voci* ou *ſub præcone bona civium ſubjicere. Cic.* Faire crier à l'encan les biens des bourgeois.

PRÆCOCE. *Voyez* Præcox.

PRÆCOCTUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Præcoquo.

PRÆCOGITO, as, are. *act. Quintil.* Penſer auparavant, Prévoir.

PRÆCOGNITUS, a, um. *Cic.* Connu d'avance, par avance *ou* auparavant.

PRÆCOLO, is, lui, cultum, lere. *act. Quint.* Apprêter, préparer. ‖ Honorer beaucoup, avoir une grande eſtime.

PRÆCOMPOSITUS, a, um. *Ovid.* Préparé auparavant.

PRÆCONCEPTUS, a, um. *Plin.* Conçû auparavant.

PRÆCONIUM, i. *n. Cic.* Cri public, criée, proclamation faite par un Crieur. ‖ Louange, éloge. ‖ *Cat.* Le ſalaire du Crieur. *Præconium facere. Cic.* Faire un cri public *ou* une criée. ‖ Vendre à l'encan. ‖ Faire le métier de Crieur.

PRÆCONSUMO, is, ſumſi, ſumtum, mere. *act. Ovid.* Conſumer auparavant.

PRÆCONSUMTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Præconſumo.

PRÆCONTRECTO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Manier *ou* toucher auparavant.

PRÆCOQUIS, *m. f.* que, *n.* is. *Plin. Voyez* Præcox.

PRÆCOQUO, is, coxi, coctum, quere. *act. Stat.* Cuire auparavant. ‖ Faire mûrir prématurement, avant le tems, hâter la maturité.

PRÆCOQUUS, a, um. *Col. Voyez* Præcox.

PRÆCORDIA, orum. *pl. n. Plin.* Le Diafragme, *membrane qui ſepare le cœur & le poûmon d'avec le foye & la rate.* ‖ *Cic.* Les entrailles. ‖ Le cœur, l'eſprit, les mouvemens de l'ame.

PRÆCORRUMPO, is, rupi, ruptum, pere. *act. Ovid.* Corrompre par avance.

PRÆCORRUPTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Præcorrumpo.

PRÆCOX, ocis. *omn. gen. Plin.* Précoce, qui meurit avant le tems, mûr avant la ſaiſon. ‖ *Quintil.* Prématuré, précipité.

PRÆCRASSUS, a, um. *Plin.* Fort épais, qui a beaucoup d'épaiſſeur, fort groſſier.

PRÆCRUDUS, a, um. *Col.* Fort crud.

PRÆCULTUS, a, um. *part. paſſ. de* Præcolo. *Cic.* Prémedité, étudié, fait avec préméditation, avec ſoin, préparé. ‖ Cultivé par avance.

PRÆCUMBO, is, ere. *neut. Gell.* Se coucher auparavant.

PRÆCUPIDUS, a, um. *Suet.* Très-paſſionné, qui a une forte paſſion, qui deſire violemment.

PRÆCURATIO, onis. *f. Quint.* Soin par avance.

PRÆCURRO, is, cucurri, curſum, rere. *neut. Caſ.* S'avancer *ou* devancer en courant, prévenir à la courſe, courir devant. ‖ *Cic.* Prévenir, devancer, prendre le deſſus, ſurpaſſer.

PRÆCURSIO, onis. *f. Cic.* L'action de devancer, de préceder, d'arriver avant ‖ Reflexion qui précede, connoiſſance précedente. *Sine præcurſione viſorum non fiunt aſſenſiones. Cic.* On n'approuve jamais ſans quelque reflexion précedente ſur les choſes.

PRÆCURSOR, oris. *m. Cic.* Avant-coureur, précurſeur. ‖ Poſtillon.

PRÆCURSORIUS, a, um. *Plin. J.* D'avant-coureur. ‖ Qui va devant, qui vient par avance.

PRÆCURSUS, ûs. *m. Plin. Voyez* Præcurſio.

PRÆCURVUS, a, um. *Plaut.* Fort courbé, très-crochu.

PRÆDA, æ. *f. Phæd.* Proye, priſe faite à la chaſſe. ‖ *Cic.* Butin, dépouille des ennemis. ‖ *Ovid.* Le gibier.

PRÆDABUNDUS, a, um. *Sall.* Qui ne fait que piller *ou* qui vient pour piller.

PRÆDACEUS, a, um. *Gell.* Qui provient du butin.

PRÆDAMNO, as, avi, atum, are. *act. Suet.* Condamner par avance.

PRÆDATIO, onis. *f. Aſc. Pæd.* Pillerie, brigandage, volerie, l'action de butiner.

PRÆDATITIUS, a, um. *Gell.* Qui provient du butin.

PRÆDATOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Stat.* Pilleur, voleur, qui enleve tout, Corſaire, Pirate, qui pille. ‖ *Ovid.* Chaſſeur. ‖ *Prædator Turcicus.* Un Acange.

PRÆDATORIUS, a, um. *Liv.* De voleur, de pilleur, de Pirate. *Prædatoria navis. Liv.* Des vaiſſeaux forbans, des navires qui font le cours.

PRÆDATUS, a, um. *Ovid. part. de* Prædor.

PRÆDELASSO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Fatiguer d'avance, laſſer par avance.

PRÆDEM, is. *Voyez* Præs.

PRÆDENSATUS, a, um. *Plin. part. de*

PRÆDENSOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Stat.* Etre fort épaiſſi.

PRÆDENSUS, a, um. *Plin.* Fort épais.

PRÆDES, ium. *pl. m. Cic.* Biens hypothequez à un cautionnement.

PRÆDESTINO, as, avi, atum, are. *act. Corn. Nep.* Former un deſſein dans ſon eſprit.

PRÆDIATOR, oris. *m. Cic.* Intelligent en matiere d'heritages *ou* de fonds de terre.

PRÆDIATORIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne les fonds de terre, les heritages.

PRÆDIATUS, a, um. *Apul.* Riche en fonds de terre.

PRÆDICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Recommandable, louable, qui merite des louanges, digne d'être loué.

PRÆDICATIO, onis. *f. Cic.* Publication, l'action de publier, témoignage. ‖ Louange, éloge. ‖ Proclamation d'un Crieur public.

PRÆDICATOR, oris. *m. Cic.* Qui publie, qui annonce par tout. *Prædicator meritorum alicujus. Cic.* Trompette du merite de quelqu'un.

PRÆDICO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Publier, rendre public, divulguer, faire ſçavoir par tout, dire à tout le monde, raconter. ‖ Louer, vanter, prôner. *Prædicare de ſeipſo glorioſiùs. Cic.* Parler trop avantageuſement de ſoi-même, ſe glorifier trop, ſe vanter.

PRÆDICO, is, xi, ctum, cere. *act. Cic.* Prédire, pronoſtiquer. ‖ *Vell. Pat.* Dire par avance. *Prædicere diem accuſatoribus. Tac.* Ajourner des accuſateurs à certain jour, les aſſigner à comparoître, leur donner ajournement *ou* aſſignation à certain jour. *De quo prædiximus. Vell. Pat.* Dont nous avons déja parlé.

PRÆDICTIO, onis. *f. Cic.* } Prédiction,
PRÆDICTUM, i. *n. Cic.* } Prophetie.

PRÆDICTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Prædico. ‖ *Suet.* Dont on eſt convenu auparavant, arrêté auparavant. ‖ Prédit, dit auparavant. *Prædicto. abl. abſ. Tac.* Ayant été arrêté *ou* conclu auparavant.

PRÆDIOLUM, i. *n. Cic.* Petit heritage, p[illegible]nds de terre.

PRÆDISCO, is, didici, cere. *act. Cic.* Apprendre auparavant.

PRÆDITUS, a, um. *Cic.* Qui a, qui poſſede, doué, orné, honoré. *Amentia præditus. Cic.* Qui eſt fou, un inſenſé.

PRÆDIVES, vitis. *omn. gen. Cic.* Fort riche.

PRÆDIVINATIO, onis. *f. Plin.* Preſſentiment, connoiſſance de l'avenir.

PRÆDIVINATOR, oris. *m. Tac.* Qui a des preſſentimens de ce qui doit arriver, qui devine.

PRÆDIVINO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Preſſentir, avoir un preſſentiment de l'avenir, deviner ce qui doit arriver.

PRÆDIVINUS, a, um. *Plin.* Qui donne des preſſentimens de l'avenir.

PRÆDIUM, i. *n. Cic.* Heritage, fonds de terre, domaine, maiſon de campagne. *Prædia ruſtica. Cic.* Biens de campagne. -*urbana. Cic.* Maiſons à la ville. -*optimo jure. Cic.* Heritages en franc-alleu. -*dotalia. Cic.* Heritages donnez en mariage. -*bona. Aſc. Pæd.* Biens hypothequez.

PRÆDO, onis. *m. Cic.* Voleur, brigand Pirate, Corſaire, Écumeur de mer, Forban.

PRÆDOCTUS, a, um. *Sall.* Averti, inſtruit, enſeigné par avance *ou* auparavant.

PRÆDOMO, as, mui, mitum, are. *act. Sen.* Dompter par avance.

PRÆDOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Voler, piller, butiner, pirater, écumer la mer, courir le bon bord, faire le cours. *Prædari piſces calamo. Prop.* Pêcher à la ligne, prendre du poiſſon à l'hameçon.

PRÆDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Plin.* Conduire *ou* mener devant. *Præducere foſſam obſeſſo. Sen.* Tirer un foſſé autour de ce qu'on aſſiege. -*ab aliquo loco murum. Caſ.* Tirer, conduire un mur depuis un endroit. -*caſtris foſſam. Tib.* Faire des lignes de circonvallation, & de contrevallation autour d'un camp.

PRÆDULCIS, *m. f.* ce, *n.* is. *Celſ.* Fort doux.

PRÆDURO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Endurcir fort.

PRÆDURUS, a, um. *Plin.* Fort dur. ‖ *Col.* Fort robuſte, vigoureux. *Prædura ætas. Col.* La force de l'âge.

PRÆEMINEO, es, ere. *neut. Tac.* Etre au-deſſus, avoir la prééminence, l'emporter au-deſſus, ſurpaſſer.

PRÆEO, is, ivi, itum, ire. *neut. Cic.* Préceder, aller devant, devancer, prendre le devant. *Præire verba alicui. Liv.* ou *verbis. Plaut.* Suggerer à quelqu'un ce qu'il doit dire, ſouffler quelqu'un. ‖ *Cic.* Preſcrire à quelqu'un la forme des paroles qu'il doit dire. *Præire de ſcripto. Plin.* Faire écrire, dicter ce qu'on veut dire. -*alicui de officio Judicis. Gell.* Enſeigner à quelqu'un le devoir d'un Juge, inſtruire quelqu'un des fonctions d'un Juge.

PRÆEST, Præeſſe. *Voyez* Præſum.

PRÆFACILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Très-facile, fort aiſé.

PRÆFANDUS, a, um. *Quint.* Malſéant, malhonnête à dire. *Præfandus honos, cætera ſi appelles. Cic.* Si vous nommez le reſte, il faut dire ſauf le reſpect.

PRÆFARIS, fatur, fatus ſum, fari. *dep. Cic.* Dire par avance. ‖ *Virg.* Invoquer. ‖ *Col.* Faire une préface, un avant-propos. *Præfari divos. Virg.* Invoquer les Dieux en commençant, commencer par les invoquer.

PRÆFATIO, onis. *f. Cic.* Préface, avant-propos.

PRÆFATUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Præfaris. -*Divos. Virg.* Ayant invoqué les Dieux auparavant.

PRÆFECI. *prét. de* Præficio.

PRÆFECTORIUS, a, um. *Ulp.* Qui concerne un Préfet, un Gouverneur, un Préſident, un Intendant.

PRÆFECTURA, æ. *f. Cic.* Préfecture, gouvernement, intendance.

PRÆFECTUS, i. *m. Cic.* Préfet, Gouverneur, Intendant, Préſident, Commiſſaire general, Prépoſé à quelque choſe. *Præfectus annonæ. Liv.* Magiſtrat chargé de la police ſur les vivres, Commiſſaire des vivres. -*ærarii. Liv.* Treſorier de l'épargne, Garde du Treſor Royal. -*caſtris. Cic.* Maréchal de camp. -*claſſis. Cic.* Amiral, General d'une armée navale. -*equitum. Tac.* Meſtre de camp de cavalerie. -*cohortis. Tac.* Colonel d'un Regiment d'infanterie. -*gymnaſii. Plaut.* Un Ecuyer, celui qui tient Académie, un Maître d'exercices. -*Prætorio. Suet.* Capitaine des gardes. -*morum. Corn. Nep.* -*moribus. Cic.* Le Cenſeur. -*vigilum. Paul. JCT.* Le Chevalier du guet, le Major d'une Place, le Major general d'une armée *ou* d'un corps de troupes,

le Commandant d'une ronde, le Sergent qui commande une patrouille. *-urbis. Tac. urbi. Gell.* Gouverneur d'une ville, le Prevot des Marchands. *-triremium.* General des galeres.

PRÆFECUNDUS, a, um. *Plin.* Fort fecond, très-fertile, qui produit beaucoup.

PRÆFERO, fers, tuli, latum, ferre. *act. Cic.* Porter devant. ‖ Préferer. ‖ *Liv.* Faire paroître. ‖ *Plin.* Faire parade. *Alicui facem præferre. Cic.* Porter le flambeau devant quelqu'un.

PRÆFEROX, ocis. *omn. gen. Liv.* Fort fier, plein de fierté, fort arrogant, très-préſomptueux. ‖ Très-cruel, très-feroce.

PRÆFERRATUS, a, um. *Plin.* Ferré par le bout. ‖ *Plaut.* Enchaîné.

PRÆFERTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* *Voyez* Præfecundus.

PRÆFERVIDUS, a, um. *Colum.* Fort chaud. ‖ *Liv.* Fort ardent, très-enflamé, fort embraſé.

PRÆFESTINATIM. *Voyez* Præfeſtinè.

PRÆFESTINATUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Præfeſtino.

PRÆFESTINE. *adv. Plaut.* Fort à la hâte, avec bien de la précipitation, très-précipitamment.

PRÆFESTINO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Se hâter fort, s'empreſſer trop, précipiter les choſes, agir à contre-tems, faire avant le tems, prématurément *ou* fort à la hâte.

PRÆFICA, æ. *f. Plaut.* Pleureuſe d'enterrement, *femme qu'on louoit pour pleurer aux funerailles.*

PRÆFICIO, is, feci, fectum, cere. *act. Cic.* Commettre, prépoſer, donner la charge, établir à la conduite, charger de la commiſſion, pourvoir du commandement *ou* de l'intendance, laiſſer pour chef, mettre pour Intendant. *Præficere ducem populo. Cic.* Donner un Chef au peuple.

PRÆFIDO, is, di, ſum, dere. *neut. Cic.* Se trop fier, avoir trop de confiance. *Præfidens ſibi. Cic.* Qui s'aſſûre trop ſur ſes forces.

PRÆFIGO, is, xi, xum, gere. *act. Virg* Attacher devant, ficher, planter. *Præfigere arma puppibus. Virg.* Attacher les armes aux pouppes. *-capita in haſtis. id.* Ficher les têtes au bout des piques. *-ora capiſtris. id.* Mettre des licols aux chevaux.

PRÆFINDO, is, ere. *act. Col.* Fendre par-devant.

PRÆFINIO, is, ivi, itum, ire. *act. Cic.* Preſcrire, déterminer, marquer, limiter, regler.

PRÆFINITIO, onis. *f. Bibl.* Limitation, terme préfix.

PRÆFINITO. *adv. Ter.* Determinément, par meſure.

PRÆFINITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Præfinio.

PRÆFISCINE. &

PRÆFISCINI. *adv. Plaut.* Soit dit ſans envie. ‖ ſoit dit ſans vanité.

PRÆFIXUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Præfigo.

PRÆFLETUS, a, um. *Apul.* Qui a été fort pleuré.

PRÆFLORATUS, a, um. *Plin.* Dont on a cueilli la premiere fleur.

PRÆFLOREO, res, rui, rere. *Plin.* &

PRÆFLORESCO, is, rui, cere. *neut. Colum.* Fleurir avant, fleurir le premier.

PRÆFLORO, as, avi, atum, are. *act. Gell.* Cueillir la premiere fleur.

PRÆFLUO, is, fluxi, fluxum, ere. *neut.* Couler devant, couler le premier.

PRÆFOCO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Etouffer, étrangler, ſuffoquer, ôter *ou* arrêter la reſpiration. *Præfocare urbem fame. Cic.* Affamer une ville.

PRÆFODIO, is, fodi, foſſum, dere. *act. Plin* Creuſer devant, creuſer auparavant, creuſer profondement *ou* fort avant. *Præfodere portas. Virg.* Tirer des foſſez devant les portes. *-aurum. Ovid.* Cacher de l'or en terre.

PRÆFOR. *Voyez* Præfaris.

PRÆFORMATIO, onis *f. Plin.* L'action de former auparavant, l'ébauche.

PRÆFORMATUS, a, um. *Quint.* Formé auparavant, ébauché.

PRÆFORMIDO, as, avi, atum, are. *act. Quint.* Craindre par avance, apprehender fort.

PRÆFORMO, as, avi, atum, are. *act. Sil. Ital.* Former, façonner, dreſſer par avance. ‖ Ebaucher.

PRÆFRACTE. *adv. Cic.* Opiniâtrément, avec obſtination.

PRÆFRACTUS, a, um. *Celſ. part. paſſ. de* Præfringo ‖ *Cic.* Qui a un ſtyle trop coupé. ‖ *Val. Max.* Opiniâtre, obſtiné, entêté, roide dans ſes ſentimens.

PRÆFRIGIDUS, a, um. *Celſ.* Fort froid.

PRÆFRINGO, is, fregi, fractum, gere. *act. Liv.* Rompre, briſer auparavant.

PRÆFULCIO, is, ſi, tum, cire. *act. Cic.* Appuyer, étayer, affermir, ſoûtenir.

PRÆFULGEO, es, ſi, ſum, gere. *neut. ad Her.* Reluire fort, être fort brillant, fort reſplendiſſant.

PRÆFULGURO, as, avi, atum, are. *neut. Val. Fl.* Faire briller comme un éclair.

PRÆFUMIGO, as, are. *act. Col.* Encenſer, donner de l'ence s. ‖ Faire de la fumée par-devant. ‖ Enfumer beaucoup.

PRÆFURNIUM, i. *n. Vitr.* La bouche, l'entrée d'un four *ou* d'une fournaiſe.

PRÆFURO, is, ere. *Stat.* Etre fort en fureur.

PRÆGELIDUS, a, um. *Col.* Fort froid, tout glacé, tout gelé.

PRÆGENITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Feſt.* Premier né.

PRÆGERMINO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Germer, pouſſer auparavant *ou* avant le tems.

PRÆGESTIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Cic.* Sentir de la joye, ſe réjouir par avance. ‖ *Catul.* Avoir une grande joye, être dans de grands mouvemens de joye.

PRÆGNANS, tis. *omn. gen. Cic.* Groſſe d'enfant. *Prægnans mulier. Cic.* Femme enceinte. *-ſus. Varr.* Truie pleine. *-arbor. Plin.* Un arbre qui eſt prêt à pouſſer. *Prægnans eſt quatuor menſes. Varr.* Elle porte quatre mois. *Prægnantia folia. Plin.* Des feuilles prêtes à s'ouvrir.

PRÆGNATIO, onis. *f. Plin.* Groſſeſſe de femme, portée de bête.

PRÆGRANDIS, *m. f.* de, *n.* is. *Cic.* Fort grand.

PRÆGRAVATUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Prægravo.

PRÆGRAVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *Stat.* &

PRÆGRAVIDUS, a, um. *Plin.* Fort Peſant, très-lourd. ‖ Fort accablant, fort fâcheux, très-incommode, fort à charge.

PRÆGRAVO, as, avi, atum, are. *act. ou neut. Plin.* Etre plus peſant, peſer davantage. ‖ Etre fort peſant, très-lourd. ‖ *Liv.* Appeſantir, rendre fort lourd, accabler, être fort à charge, être très-incommode, fort fâcheux. ‖ *Hor.* Surpaſſer, l'emporter au deſſus. *Prægravare artes. Hor.* Exceller dans les arts, l'emporter au deſſus des autres dans les arts.

PRÆGREDIOR, eris, greſſus ſum, di. *dep. Cic.* Aller, marcher devant, devancer, prévenir. ‖ *Sall.* Surpaſſer, l'emporter.

PRÆGRESSIO, onis. *f. Cic.* L'action de préceder.

PRÆGRESSUS, a, um. *Plin. part. de* Prægredior.

PRÆGUSTATOR, oris. *m. Suet.* Qui goûte le premier, qui fait l'eſſai.

PRÆGUSTO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Goûter le premier *ou* auparavant, faire l'eſſai.

PRÆI, præire. *Voyez* Præeo.

PRÆJACEO, es, cui, cere. *neut. Tac.* Etre étendu, placé, poſté *ou* ſitué devant.

PRÆJACIO, is, cere. *Col.* Jetter devant *ou* avant.

PRÆJUDICATIO, onis. *f. Quint.* Préjugé.

PRÆJUDICATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Præjudico. *Præjudicata opinio. Cic.* Un préjugé.

PRÆJUDICIUM, i. *n. Cic.* Préjugé. ‖ *Ulp.* Préjudice, dommage, tort.

PRÆJUDICO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Porter un jugement par avance. ‖ *Cic.* Faire un préjugé, rendre un jugement qui puiſſe ſervir d'exemple en pareille conjoncture. ‖ *Ulp.* Préjudicier, porter préjudice, faire tort, tirer à conſequence.

PRÆJURATIO, onis. *f. Feſt.* La formule du ſerment qu'on prononçoit en preſence de ceux qui devoient jurer, & qui diſoient enſuite : *Idem in me.* Cela puiſſe-t-il m'arriver.

PRÆJUVO, as, avi, atum, are. *Tac.* Aider par avance.

PRÆLABOR, eris, lapſus ſum, bi. *dep. Luc.* Couler *ou* gliſſer avant, devant. ‖ *Petr.* Paſſer. ‖ *Cic.* Aller devant, préceder, devancer.

PRÆLAMBO, is, ere. *Hor.* Lecher le premier, lecher premierement *ou* par avance.

PRÆLAPSUS, a, um. *Luc. part. de* Prælabor.

PRÆLARGUS, a, um. *Perſ.* Fort large.

PRÆLATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Præfero. *Prælatus equo. Tac.* Emporté par ſon cheval.

PRÆLAUTUS, a, um. *Suet.* Fort ſplendide.

PRÆLECTIO, onis. *f. Quint.* Explication de ce qu'on enſeigne, leçon qu'on explique.

PRÆLECTOR, oris. *m. Gell.* Qui fait des leçons publiques.

PRÆLEGO, as, avi, atum, are. *Paul. JCT.* Leguer par teſtament un bien qu'on doit prendre par préciput avant de partager avec ſes coheritiers.

PRÆLEGO, is, legi, lectum, gere. *act. Quint.* Expliquer dans une leçon publique. ‖ *Tac.* Parcourir, paſſer au long.

PRÆLIARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plaut.* De combat, qui concerne le combat. *Præliares dies. Feſt.* Jours auſquels on pouvoit hazarder un combat.

PRÆLIATOR, oris. *m. Tac.* Combattant, qui aime les combats.

PRÆLIBO, as, avi, atum, are. *Stat.* Goûter auparavant, par avance *ou* le premier.

PRÆLICENTER. *adv. Gell.* Très-licencieuſement, avec beaucoup de licence, avec trop de liberté.

PRÆLIGANEUS, a, um. *Catul.* Qui ſe fait du premier fruit cueilli. *Præliganeum vinum. Catul.* Vin fait avec les raiſins les plus mûrs, & qu'on cueillit les premiers. ‖ Du *vadevant* pour les Vendangeurs.

PRÆLIGATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PRÆLIGO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Lier pardevant *ou* auparavant.

PRÆLINO, is, ere. *act. Gell.* Oindre par devant *ou* auparavant.

PRÆLIO, as, are. *Enn. pour*

PRÆLIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Caſ.* Combattre, donner bataille, livrer combat. ‖ *Cic.* Diſputer avec chaleur.

PRÆLITUS, a, um. *Gell. part. paſſ. de* Prælino.

PRÆLIUM, i. *n. Cic.* Bataille, combat, mêlée. *Prælia latrunculorum. Ovid.* Le jeu des échets. *Prælium committere, conſerere, dare, miſcere. Virg. edere. Lucr.* Donner combat, livrer bataille, combattre.

PRÆLOCUTUS, a, um. *Cic.* Qui a parlé le premier, qui a avancé, qui a commencé à dire.

PRÆLONGO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Allonger.

PRÆLONGUS, a, um. *Liv.* Fort long. *Homo prælongus. Quintil.* Un homme de grande taille, de haute ſtature.

PRÆLOQUOR, eris, cutus ſum, qui. *dep. Sen.* Dire par avance, commencer par dire. ‖ *Cic.* Parler le premier.

PRÆLUCEO, es, xi, cere. *neut. Mart.* Reluire fort, briller beaucoup. ‖ *Suet.* Eclairer. ‖ *Cic.* Donner de l'éclat, relever la gloire. ‖ *Hor.* L'emporter en agrémens, être plus agréable.

PRÆLUCIDUS, a, um. *Plin.* Fort luiſant, fort brillant, qui a beaucoup d'éclat, très-lumineux.

PRÆLUDIUM, i. *n.* *Cic.* Prélude, eſſai avant de commencer.

PRÆLUDO, is, ſi, ſum, dere. *neut.* *Virg.* Préluder, eſſayer. *Præludere melioris vitæ. Sen.* Eſſayer de vivre mieux. *-ad pugnam. Virg.* Eſcarmoucher.

PRÆLUM, i. *n.* *Voyez* Prelum.

PRÆLUMBO, as, are. *Non.* Ereinter, rompre les reins.

PRÆLUSIO, onis. *f.* *Cic. Plin.* Eſſai, prélude.

PRÆLUSTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Ovid.* *Voyez* Præclarus.

PRÆLUVIUM, i. *n.* *Scrib. Lar.* La mer d'airain, *grande cuve qui étoit dans les bains publics.*

PRÆMACERO, as, avi, atum, are. *act.* *Scrib. Lar.* Macerer auparavant.

PRÆMANDO, as, avi, atum, are. *act.* *Cic.* Donner ordre *ou* mander par avance. ‖ Recommander fortement.

PRÆMANSUS, a, um. *Cic.* Mâché auparavant.

PRÆMATURE. *adv.* *Plaut.* Prématurément, avant le temps.

PRÆMATURITAS, atis. *f.* *Plaut.* Maturité avant le temps, avant la ſaiſon.

PRÆMATURUS, a, um. *Colum.* Mûr avant le temps, avant la ſaiſon, précoce. ‖ *Tac.* Prématuré, fait avant le temps.

PRÆMEDICATUS, a, um. *Ovid.* Qui a pris un préſervatif, purgé par précaution.

PRÆMEDITATE. *adv.* *Caſ.* Avec préméditation.

PRÆMEDITATIO, onis. *f.* *Cic.* Préméditation, l'action de penſer par avance, de prévoir.

PRÆMEDITATUS, a, um. *Plaut. Cic.* Prévû. *part. de*

PRÆMEDITOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* *Cic.* Préméditer, penſer par avance, prévoir.

PRÆMENSUS, a, um. *Tibul.* Meſuré par avance.

PRÆMERCATOR, oris. *m.* *Liv.* Celui qui achete tout ce qu'il y a d'une marchandiſe pour la revendre enſuite ſeul. ‖ Marchand en gros.

PRÆMERCOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* *Plin.* Acheter le premier *ou* par avance. ‖ Acheter en gros. ‖ Acheter tout ce qu'il y a d'une marchandiſe pour la revendre enſuite en détail *ou* enlever le marché à un autre. *Præmercari alicui aliquid. Plaut.* Acheter quelque choſe pour quelqu'un *ou* enlever à quelqu'un ſon marché. *Hoc illi præmercatus ſum. Plaut.* Je lui ai enlevé ce marché-là, je l'ai primé là-deſſus.

PRÆMESIUM, i. *n.* &c.

PRÆMESSUM, i. *n.* *Feſt.* Prémices de la moiſſon qu'on offroit à Cerès.

PRÆMESSUS, a, um. *Feſt.* Moiſſonné le premier, par avance.

PRÆMETOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* *Solin.* Meſurer auparavant, prendre les dimenſions par avance.

PRÆMIGRO, as, avi, atum, are. *neut.* *Plin.* Déloger auparavant *ou* par avance.

PRÆMIOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* *Suet.* Gagner, faire un gain.

PRÆMIOSUS, a, um. *Feſt.* Fort riche.

PRÆMISSA, orum. *plur.* *n.* *Plin.* Les Prémices.

PRÆMISSUS, a, um. *Virg.* Envoyé devant.

PRÆMITIS, *m. f.* te, *n.* is. *Plin.* Fort doux, très-pacifique.

PRÆMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *act.* *Caſ.* Envoyer devant *ou* par avance.

PRÆMIUM, i. *n.* *Cic.* Prix, recompenſe. ‖ *Plin.* Salaire, loyer, gages. ‖ *Tibul.* Proye, butin. ‖ *Nav.* Argent monnoyé.

PRÆMODULOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* *Quint.* Conduire par meſure.

PRÆMODUM. *adv.* *Gell.* Exceſſivement, extrêmement.

PRÆMOLESTIA, æ. *f.* *Cic.* Chagrin qui vient par avance, avant-coureur de chagrin.

PRÆMOLIOR, iris, itus ſum, iri. *dep.* *Liv.* Diſpoſer, préparer par avance, faire des préparatifs.

PRÆMOLLIO, is, ivi, itum, ire. *act.* *Quint.* Amollir auparavant, adoucir par avance.

PRÆMOLLIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ter.* Fort mou.

PRÆMOLLITUS, a, um. *Quint.* Adouci auparavant. *part. de* Præmollio.

PRÆMONEO, es, nui, nitum, nere. *act.* *Cic.* Avertir auparavant. ‖ *Plin.* Prédire, préſager, pronoſtiquer.

PRÆMONITOR, oris. *m.* *Apul.* Qui avertit auparavant. ‖ Qui pronoſtique.

PRÆMONITUM, i. *n.* *Gell.* &c.

PRÆMONITUS, ûs. *m.* *Ovid.* Avis donné par avance, avertiſſement reçû auparavant. ‖ Prédiction, préſage, pronoſtic.

PRÆMONITUS, a, um. *Plin.* Averti auparavant.

PRÆMONSTRATOR, oris. *m.* *Ter.* Qui donne des inſtructions ſur ce qu'on doit faire.

PRÆMONSTRATUM, i. *n.* Prémonſtré, *ville de Normandie; autre en Picardie.*

PRÆMONSTRO, as, avi, atum, are. *act.* *Plaut.* Enſeigner, inſtruire par avance. ‖ *Cic.* Préſager, pronoſtiquer, prédire, être un ſigne.

PRÆMORDEO, es, di, ſum, dere. *act.* *Gell.* Mordre.

PRÆMORIOR, reris, mortuus ſum, ri. *dep.* *Ovid.* Mourir avant le temps.

PRÆMORTUUS, a, um. *Liv.* Mort auparavant. *Præmortuum corpus. Sen.* Un corps perclus.

PRÆMUNIO, is, ivi, itum, ire. *act.* *Caſ.* Munir, fortifier par avance. ‖ *Cic.* Faire en ſorte, apporter tous ſes ſoins.

PRÆMUNITIO, onis. *f.* *Cic.* Préparation.

PRÆNARRO, as, avi, atum, are. *act.* *Ter.* Raconter auparavant.

PRÆNATO, as, avi, atum, are. *neut.* *Plin.* Nager devant. ‖ *Virg.* Couler par-devant, au long.

PRÆNAVIGATIO, onis. *f.* *Plin.* Navigation au-delà.

PRÆNAVIGO, as, avi, atum, are *neut.* *Plin.* Naviger au-delà.

PRÆNESTE, is. *n.* L'ancienne Præneſte, *qui étoit ſur le penchant d'une colline voiſine.*

PRÆNIMIS. *adv.* *Gell.* Trop de beaucoup, exceſſivement, beaucoup trop.

PRÆNITEO, es, tui, ere. *neut.* *Hor.* *Voyez* Præfulgeo.

PRÆNOBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Fort noble.

PRÆNOMEN, inis. *n.* *Cic.* Nom propre [*comme* Nicolas, Pierre.

PRÆNOSCO, novi, notum, cere. *act.* *Cic.* Connoître par avance.

PRÆNOTIO, onis. *f.* *Cic.* Connoiſſance qu'on a par avance.

PRÆNUBILUS, a, um. *Ovid.* Fort obſcur, très-ſombre, chargé de nuages, extrêmement nebuleux.

PRÆNUNTIATIVUS, a, um. *Plin.* Qui fait ſçavoir par avance, qui annonce auparavant.

PRÆNUNTIO, as, avi, atum, are. *act.* *Ter.* Annoncer, faire ſçavoir auparavant, porter une nouvelle par avance. ‖ *Cic.* Prédire, pronoſtiquer, prophetiſer, faire une prédiction.

PRÆNUNTIUS, i. *m.* *Ovid.* Avant-coureur.

PRÆNUNTIUS, a, um. *Cic.* Qui annonce, qui fait ſçavoir par avance. ‖ Qui prédit, qui pronoſtique, &c.

PRÆOBTURO, as, avi, atum, are. *Vitr.* Boucher auparavant *ou* par-devant.

PRÆOCCIDO, is, idi, caſum, dere. *neut.* *Plin.* Se coucher *ou* paſſer ſous l'horiſon auparavant.

PRÆOCCUPATUS, a, um. *Caſ.* Pris auparavant. *Cic.* Prévenu, préoccupé. *part. paſſ. de*

PRÆOCCUPO, as, avi, atum, are. *act.* *Caſ.* S'emparer, ſe ſaiſir par avance *ou* auparavant. *Præoccupari ulceribus. Col.* Etre tout couvert d'ulceres. *-partes alterius. Cic.* Entreprendre ſur les fonctions d'un autre.

PRÆOPTANDUS, a, um. *Liv.* Qu'on doit aimer mieux, plus à ſouhaiter, qu'il faut plûtôt deſirer.

PRÆOPTO, as, avi, atum, are. *act.* *Liv.* Aimer mieux, ſouhaiter plûtôt.

PRÆPANDO, is, di, ſum, dere. *act.* *Plin.* Etendre devant, tendre au devant.

PRÆPARATIO, onis. *f.* *Cic.* Préparation, apprêt.

PRÆPARATO. *abl.* *abſ.* *Quint.* Avec préparation, de deſſein formé, après s'être préparé.

PRÆPARATORIUS, a, um. *Ulp.* Préparatoire.

PRÆPARATUS, ûs. *m.* *Gell.* *Voyez* Præparatio.

PRÆPARATUS, a, um. *Cic.* *part. paſſ. de* Præparo.

PRÆPARCUS, a, um. *Plin.* Très-chiche, très-meſquin, avaricieux, avare.

PRÆPARO, as, avi, atum, are. *act.* *Cic.* Préparer, apprêter, diſpoſer.

PRÆPEDIMENTUM, i. *n.* *Plaut.* Empêchement.

PRÆPEDIO, is, ivi, itum, ire. *act.* *Ter.* Empêcher, embarraſſer. *Præpedire ſe ſine modo prædâ. Liv.* S'embarraſſer de trop de butin.

PRÆPEDITUS, a, um. *Cic* *part. paſſ. de* Præpedio. *Præpeditus morbo. Cic.* Arrêté par une maladie.

PRÆPENDEO, es, di, ſum, dere. *neut.* *Vitr.* Pendre, être pendu devant. *Præpendet barba mento. Mart.* Une grande barbe lui pend du menton.

PRÆPES, etis. *omn. gen.* *Cic.* Qui vole avec vîteſſe, fort vîte & fort haut. ‖ *Voyez* Velox.

PRÆ. ETO, is, ere. *Feſt.* *Voyez* Anteeo.

PRÆPILATUS, a, um. *Plin.* Qui a un bouton au bout comme les fleurets, arrondi par le bout. ‖ *Liv.* Ferré par le bout.

PRÆPINGUIS, *m. f.* gue, *n.* is. *Col.* Fort gras.

PRÆPOLLENS, tis. *omn. gen.* *Liv.* Fort puiſſant, qui a un grand pouvoir.

PRÆPONDERATUS, a, um. *Solin.* *part. paſſ. de*

PRÆPONDERO, as, avi, atum, are. *act.* *Stat.* Examiner auparavant, peſer avant. ‖ *Quint.* Préferer, donner la préference. ‖ *Cic.* L'emporter, peſer davantage, faire pencher la balance *ou* balancer avec.

PRÆPONO, is, poſui, poſitum, nere. *act.* *Cic.* Mettre devant, placer au devant. ‖ Préferer, eſtimer davantage, faire plus de cas. ‖ Prépoſer, commettre, établir, donner charge. *Præponere aliquem navibus. Cic.* Faire quelqu'un Amiral.

PRÆPORTO, as, avi, atum, are. *act.* *Cic.* Porter devant.

PRÆPOS, otis. *omn. gen.* *Pap.* *Voyez* Præpollens.

PRÆPOSITIO, onis. *f.* *Cic.* Prépoſition.

PRÆPOSITURA, æ. *f.* *Lampr.* Dignité *ou* Charge de Prevôt, d'Intendant, Commiſſion.

PRÆPOSITUS, i. *m.* *Cic.* Prevôt, Intendant, Amiral, General, Commandant, Préſident.

PRÆPOSITUS, a, um. *Cic.* Mis devant, préferé. *part. paſſ. de* Præpono. ‖ *Tac.* Expoſé. ‖ *Cor. N.* Prépoſé, établi.

PRÆPOSSUM, potes, potui, poſſe. *Tac.* Etre le maître, avoir le deſſus, l'emporter.

PRÆPOSTA, orum. *plur.* *m.* *Lucr.* *Voyez* Præmiſſa.

PRÆPOSTERE. *adv.* *Cic* Sans ordre, de toute autre maniere qu'il ne faut, à contre-temps, tout à rebours, autrement qu'on ne doit.

PRÆPOSTERUS, a, um. *Cic.* Renverſé, pris, fait, dit à rebours *ou* à contre-temps, hors de ſaiſon, ſans ordre, de travers, autrement qu'il ne faut, hors de propos, d'une autre maniere qu'on ne doit. *Præpoſterus legibus naturæ. Ovid.* Qui eſt contre les loix de la nature. *-ordo. Lucr.* Un ordre ren-

verſe. *Homines præpoſteri. Sall.* Des gens qui font tout à contre-temps, tout à rebours.

PRÆPOSTUS, a, um. *Lucr. Voyez* Præpoſitus.

PRÆPOTENS, tis. *omn. gen. Cic.* Fort puiſſant. *-opibus. Plin.* Fort riche.

PRÆPOTO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Boire bien *ou* auparavant.

PRÆPROPERANTER. *Lucr.* &

PRÆPROPERE. *adv. Liv.* Avec trop de précipitation, trop précipitamment.

PRÆPROPERO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Se hâter trop, agir avec trop de précipitation, être trop précipité, faire trop à la hâte.

PRÆPROPERUS, a, um. *Cic.* Très-prompt, qui eſt fort diligent, qui fait les choſes fort vîte, qui agit avec promptitude. ‖ *Liv.* Brouillon, précipité dans ce qu'il fait, qui en uſe avec trop de précipitation, qui agit trop à la hâte, qui va trop vîte. *Præproperum ac fervidum ingenium. Liv.* Eſprit trop vif, trop prompt, trop bouillant.

PRÆPUCIUM, i. *n. Juv.* Prépuce. *Præputia ponere. Juv.* Se faire circoncire.

PRÆQUESTUS, a, um. *Ovid.* Qui s'eſt plaint auparavant.

PRÆRABIDUS, a, um. *Sen.* Qui eſt dans une grande rage.

PRÆRADIO, as, avi, atum, are. *neut. Ovid.* Reluire, briller, reſplendir, éclater davantage, jetter plus de rayons.

PRÆRADO, is, di, ſum, dere. *Cat.* Racler, ratiſſer fort *ou* par-devant.

PRÆRANCIDUS, a, um. *Gell.* Fort moiſi, fort rance, ſuranné.

PRÆRAPIDUS, a, um. *Sil. Ital.* Très-rapide, fort vîte, fort ſoudain.

PRÆREPTUS, a, um. *Cic.* Arraché, ôté, ravi. *part paſſ. de*

PRÆRIPIO, is, pui, reptum, pere. *act. Virg.* Oter, enlever, ravir, prendre de force. *Cic.* Prévenir.

PRÆRODO, is, ſi, ſum, dere. *act. Col.* Ronger par le bout.

PRÆROGATIVA, æ. *f. Cic.* Prérogative, privilege, avantage. ‖ Arres, gages, aſſûrance, marque.

PRÆROGATIVUS, a, um. *Cic.* Qui a une prérogative, qui a l'avantage de donner ſon ſuffrage le premier.

PRÆROGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Demander le ſuffrage avant de le donner à d'autres. ‖ *Ulp.* Payer par avance, d'avance, avant l'écheance, avant le temps.

PRÆROSUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Prærodo.

PRÆRUMPO, is, rupi, ruptum, pere. *act. Ovid.* Rompre, corrompre.

PRÆRUPTE. *adv. Plin.* D'une maniere eſcarpée, en écore.

PRÆRUPTUS, a, um; ior, iſſimus. *part. paſſ. de* Prærumpo. *Cic.* Eſcarpé, qui eſt en écore, taillé à pic, coupé à plomb. *Præruptior collis. Col.* Une colline dont la pente eſt trop roide. *Præruptiſſima urbis pars. Caſ.* L'endroit le plus eſcarpé de la ville.

PRÆS, prædis. *m. Cic.* Caution, répondant.

PRÆSAGIO, is, ivi, itum, ire. *act. Cic.* &

PRÆSAGIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Plaut.* Avoir quelque preſſentiment de ce qui doit arriver. ‖ Préſager, donner un préſage, pronoſtiquer, être un ſigne, un préſage. *Præſagio animo. Liv. Præſagit animus. Cic.* J'ai quelque *ou* un certain preſſentiment, le cœur me dit, je crains, j'apprehende.

PRÆSAGITIO, onis. *f. Cic.* Le preſſentiment de ce qui doit arriver.

PRÆSAGIUM, i. *n. Cic.* Préſage, pronoſtic, preſſentiment.

PRÆSAGUS, a, um. *Virg.* Qui a des preſſentimens de ce qui doit arriver. ‖ *Val. Flac.* Qui préſage, qui pronoſtique.

PRÆSALSUS, a, um. *Col.* Fort ſalé. ‖ Salé auparavant.

PRÆSANASCO, is, cere. *Plin.* Etre gueri le premier *ou* auparavant.

PRÆSANATUS, a, um. *part. Plin.* Gueri auparavant.

PRÆSANESCO, is, ere. *Plin. Voyez* Præſanaſco.

PRÆSCATEO, es, tui, tere. *neut. Gell.* Regorger, être trop plein.

PRÆSCIO, ſcis, ivi, itum, ſcire. *Ter.* &

PRÆSCISCO, is, ivi, itum, cere. *act. Virg.* Sçavoir auparavant, par avance. ‖ *Liv.* Ordonner par avance.

PRÆSCITUM, i. *n. Plin.* Preſcience, connoiſſance de ce qui doit arriver.

PRÆSCIUS, a, um. *Virg.* Qui ſçait l'avenir, qui a connoiſſance de ce qui doit arriver.

PRÆSCRIBITUR, & Præſcriptum eſt. *Imperſ. Cic.* Il eſt ordonné.

PRESCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *act. Cic.* Cotter, mettre une inſcription, écrire deſſus *ou* au devant, intituler, étiqueter. ‖ Preſcrire, marquer, ordonner, donner un modele, un patron. ‖ *Vell. Pat.* Ecrire auparavant. ‖ *Quint.* Preſcrire, propoſer fin de non recevoir. *Præſcribere nomen. Virg.* Avoir, porter *ou* mettre un nom en tête. *-fines. Cic.* Preſcrire des bornes, borner, limiter. *-jura civitatibus. Cic.* Donner des loix aux villes.

PRÆSCRIPTIO, onis. *f. Cic.* Ordre, regle, commandement, loi. ‖ Preſcription, fin de non recevoir. ‖ *Caſ.* Pretexte.

PRÆSCRIPTUM, i. *n. Cic.* Ordre, ordonnance, regle, loi, commandement, ce qui a été preſcrit *ou* ordonné. *Ex præſcripto civitatis. Cic.* Suivant les loix de la ville.

PRÆSCRIPTUS, a, um. *Pap. JCT. part. paſſ. de* Præſcribo.

PRÆSECA, æ. *f. Varr. Voyez* Braſſica.

PRÆSECO, a, cui, ſectum, care. *act. Liv.* Couper, rogner auparavant *ou* par le bout.

PRÆSECTUS, a, um. *Caſ. part. paſſ. de* Præſeco.

PRÆSEGMEN, inis. *n. Plaut.* Rognure.

PRÆSEGNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Plaut.* Fort *ou* trop lent, pareſſeux à l'excès.

PRÆSEMINATIO, onis. *f. Vitr.* Premiere ſemaille, ce qu'on a ſemé le premier *ou* auparavant.

PRÆSENS, tis. *omn. gen.* ior, iſſimus. *Cic.* Preſent, qui eſt en perſonne, qui s'y trouve. ‖ Qui eſt à preſent, qui ſe fait *ou* qui ſe paſſe maintenant, qui eſt tout prêt *ou* à la main. ‖ Favorable, propice. ‖ *Col.* Efficace, qui fait l'effet qu'on en attend. *Præſens res. Cic.* L'affaire *ou* la choſe en queſtion *ou* dont il s'agit. *-pecunia. Cic.* ou *argentum. Plaut.* Argent comptant, deniers découverts. *-ſermo. Cic.* La vive voix. *-Deus. Ter.* Un Dieu propice. *-animus. Cic. ingenio. Plin.* Qui a l'eſprit preſent, qui n'eſt ni diſtrait, ni troublé. *-venenum. Sen.* Poiſon qui tue ſur le champ. *-medicina. Col.* Remede ſouverain, qui guerit ſur l'heure *ou* qui eſt tout prêt. *Præſens abeſt* ou *peregrinatur.* Il a l'eſprit ailleurs.

PRÆSENSANUM, i. *n.* Preſenzano, *bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la terre de Labour, près du Volturno, au nord de Tiano.*

PRÆSENSUS, a, um. *Cic.* Qui a été prévû. *part. paſſ. de* Præſentio.

PRÆSENTANEUS, a, um. *Plin.* Efficace, preſent, d'une vertu prompte, qui a fait ſon effet dans le moment, qui opere ſur le champ. ‖ *Voyez* Præſens.

PRÆSENTATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Præſento.

PRÆSENTIA, æ. *f. Cic.* Preſence, temps preſent. *Præſentia animi. Cic.* Preſence d'eſprit. *In præſentia*, ou *in præſentiarum. Corn. Nep.* A preſent, preſentement, pour le preſent, à cette heure, maintenant.

PRÆSENTIO, onis. *f. Cic.* Preſſentiment.

PRÆSENTIO, tis, ſenſi, ſenſum, tire. *act. Cic.* &

PRÆSENTISCO, is, ſenſi, ſenſum, ſcere. *act. Ter.* Avoir des preſſentimens, ſe douter de. *Præſentire animo. Ovid.* Avoir dans l'ame un preſſentiment. *Præſentire ſermonem de ſe aurium tinnitu. Plin.* Se douter par le tintement des oreilles qu'on parle de ſoi.

PRÆSENTO, as, avi, atum, are. *act. Quint.* Preſenter vivement, rendre preſent à l'eſprit. ‖ *Plin.* Preſenter, offrir.

PRÆSEPE, is. *n. Virg.* Mangeoire. ‖ Etable. ‖ *Hor.* Table, lieu où l'on mange reglément. ‖ Etoile fixe dans la poitrine du Cancer. ‖ Crêche.

PRÆSEPELIO, is, ivi, pultum, lire. *Quint.* Enſevelir auparavant.

PRÆSEPIO, is, pivi, ſepſi, ptum, pire. *act. Caſ.* Entourer, fortifier autour, clorre.

PRÆSEPIS, is. *f. Varr.* &

PRÆSEPIUM, i. *n. Apul. Voyez* Præſepe.

PRÆSEPULTUS, a, um. *Quint. part. paſſ. de* Præſepelio.

PRÆSERO, is, ſevi, ſatum, rere. *act. Col.* Semer devant *ou* auparavant.

PRÆSERTIM. *adv.* Principalement, ſur tout, particulierement.

PRÆSERVIO, is, ivi, itum, ire. *Plaut.* Rendre beaucoup de ſervices.

PRÆSES, idis. *m. Cic.* Qui préſide, qui commande, qui gouverne, qui a une abſolue autorité. ‖ *Liv.* Qui donne ſecours, qui défend, qui protege, qui met en ſûreté. ‖ Préſident. *Præſes juventutis. Cic.* Mercure qui préſide à la jeuneſſe. *-locus. Plaut.* Lieu de ſûreté, aſile.

PRÆSEST. *pour* Adeſt.

PRÆSIDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *neut. Cic.* Préſider. ‖ Aider de ſon ſecours, tenir ſous ſa protection, veiller à la conſervation. ‖ Gouverner, avoir l'intendance, être chargé de la conduite, être pourvû du gouvernement, poſſeder une autorité abſolue. ‖ *Liv.* Garder, avoir la garde, être en garniſon. *Præſidere littora. Liv.* Garder les côtes. *-ludis. Suet.* Préſider aux jeux. *-exercitum. Tac.* Commander une armée.

PRÆSIDIARIUS, a, um. *Liv.* De garniſon, qui ſert pour la défenſe. *Præſidiarii malleoli. Col.* Croiſſettes, marcottes, brins de ſarment qu'on conſerve pour faire des provins.

PRÆSIDIATUS, ûs. *m. Voſpic.* Dignité de celui qui préſide *ou* qui gouverne, préſidence.

PRÆSIDIUM, i. *n. Caſ.* Garniſon. ‖ *Cic.* Citadelle, forteresſe, fort, lieu où il y a garniſon. ‖ Appui, ſoûtien, aide, ſecours, défenſe, protection, aſile, refuge, ſauvegarde, eſcorte. ‖ *Liv.* Corps de garde. *Præſidium agitare alicubi. Tac.* Etre en garniſon en quelque endroit. *-nocturnum Palatii. Cic.* Le guet du Louvre, la ſoldateſque qui monte la garde au Palais du Prince. *-in pecunia magnum eſt. Cic.* L'argent eſt d'un grand ſecours. *Præſidio equitum dimittere. Tac.* Renvoyer avec une eſcorte de cavalerie. *Præſidia naturæ & doctrinæ. Cic.* Les ſecours de la nature & de l'art, les avantages naturels & acquis. *Præſidium. Ter.* & *Præſidio eſſe alicui. Cic.* Proteger quelqu'un, le tenir ſous ſa protection, être ſon appui, être ſa ſauvegarde, lui ſervir de refuge, lui donner l'aſile.

PRÆSIDIUM, i. *n.* Oppidum Cornaviorum. Warwick, Barwick, *ville d'Angleterre, dans le Comté de Barwick* ou *de Warwick, ſur l'Avon, au nord d'Oxford.*

PRÆSIGNIFICO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Préſager, donner des préſages, des marques, des ſignes *ou* faire connoître par avance, ſignifier auparavant.

PRÆSIGNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Ovid.* Fort remarquable, très-conſiderable.

PRÆSIGNO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Marquer, faire une remarque auparavant.

PRÆSILIO, is, lui, ſultum, lire. *neut. Plaut.* Sauter. *Præſiliunt mihi lacrymæ præ lætitia. Plaut.* Les larmes me coulent de joye.

PRÆSOLUTUS, a, um. *Apul.* Payé d'avance.

PRÆSPARGENS, tis. *omn. gen. Lucr.* Qui répand devant.

PRESTABILIS,

PRÆSTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Excellent, avantageux, meilleur. *Præſtabilius nihil eſt. Cic.* Il n'eſt rien de plus excellent. *-mihi fuerat. Ter.* Il m'auroit été bien plus avantageux, il eût été beaucoup meilleur pour moi.

PRÆSTANS, tis. *omn. gen. Cic.* tior, tiſſimus. Excellent, éminent, accompli, qui ſurpaſſe. *Præſtans animi virtute. Virg.* Qui eſt d'un grand courage. *-odium. Ovid.* Une forte haine. *-corpore. Virg. formâ. Ovid.* Qui eſt d'une beauté accomplie. *-valetudine. Cic.* Qui a une ſanté vigoureuſe. *-doctrinâ. Cic.* Qui eſt d'un ſçavoir éminent. *-omnibus ingenio. Cic.* Qui ſurpaſſe tous les autres en eſprit, qui a plus d'eſprit que tous les autres.

PRÆSTANTIA, æ. *f. Cic.* Excellence, élevation, prééminence, grand air.

PRÆSTAT, ſtabat, ſtitit, ſtare. *Imperſ. Cic.* Il eſt plus à propos, il ſied mieux, il eſt plus avantageux, il vaut mieux. *Præſtat tacere quàm loqui. Cic.* Il vaut mieux garder le ſilence que de parler.

PRÆSTATIO, onis. *f. Paul. JCT.* Fourniture, l'action de fournir, de donner, de livrer.

PRÆSTERGO, is, ſi, ſum, gere. *Plaut.* Nettoyer bien.

PRÆSTERNO, is, ſtravi, ſtratum, nere. *act. Stat.* Etendre devant. ‖ *Plin. J.* Préparer.

PRÆSTES, itis. *m. f. Feſt. Voyez* Præſes.

PRÆSTITES, tum. *pl. m. Voyez* Lares.

PRÆSTIGIA, æ. *f. Quint.* &c.

PRÆSTIGIÆ, arum. *plur. f. Cic.* Charmes, enchantemens, preſtiges, illuſions, faſcinations. ‖ Tours de mains, ſubtilitez. ‖ Fourberies, tromperies.

PRÆSTIGIATOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Plaut.* Enchanteur, ſorcier. ‖ Joueur de gobelets, impoſteur, fourbe, qui impoſe.

PRÆSTIGIOSUS, a, um. *Gell.* Plein d'illuſion. ‖ Trompeur.

PRÆSTINATUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Præſtino.

PRÆSTINGUO, is, nxi, nctum, guere. *act. Cic.* Eteindre, étouffer, obſcurcir, effacer.

PRÆSTINO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Acheter.

PRÆSTITOR, oris. *m. Apul.* Qui fournit, qui livre, qui donne.

PRÆSTITUO, is, tui, tutum, ere. *act. Cic.* Déſigner, déterminer, fixer, marquer par avance, regler. *Præſtituere alicui tempus quamdiu dicat. Cic.* Regler le temps que quelqu'un doit employer à parler.

PRÆSTITUTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Præſtituo.

PRÆSTO ſum, es, fui, eſſe. *Cic.* Etre preſent, ſe trouver à propos. ‖ Etre prêt. *Præſto eſſe alicui. Cic.* Se trouver à propos pour ſecourir quelqu'un, être prêt à ſervir quelqu'un, à s'employer pour lui. *-eſſe ad horam. Cic.* Se trouver, ſe rendre juſte à l'heure. *-fore me domi dixeram. Plaut.* J'avois dit que je ſerois au logis. *Præſto eſt. Ter.* Le voici. *Præſto locus eſt. Lucr.* Voici le lieu.

PRÆSTO, as, ſtiti, ſtitum, ſtatum, ſtare. *neut. Plaut.* Etre debout, devant. ‖ *Cic.* Exceller, tenir le premier rang, primer, avoir le deſſus, ſurpaſſer, l'emporter, valoir mieux. ‖ Donner, fournir, livrer. ‖ Faire, executer, agir. ‖ Donner parole, aſſûrer, répondre, garantir, être garant, engager ſa parole. ‖ *Virg.* Repreſenter, être un autre, être un ſecond, tenir lieu. *Præſtant virtute Galli cæteros mortales. Liv.* Les François ont plus de courage, ſont plus courageux, plus braves *ou* plus vaillans que le reſte des hommes. *Præſtare officium. Cic.* S'acquiter de ſon devoir. *-ſilentium. Liv.* Garder le ſilence. *-fidem. Cic.* Tenir parole. *-alicui honorem. Ovid.* Reſpecter quelqu'un. *Præſtare id nemo poteſt. Cic.* Perſonne ne peut répondre de cela. *-culpam. id.* Prendre ſur ſoi le blâme *ou* la peine d'une faute. *-aliquem partiturum alicui. id.* Se faire fort d'obtenir de quelqu'un le pardon pour un autre. *-ingenio alium. Quint.* Avoir plus d'eſprit qu'un autre. *Quid præſtat homo homini vir viro? Ter.* Quelle difference n'y a-t-il pas d'homme à homme!

PRÆSTOLATIO, onis. *f. Bibl.* Attente.

PRÆSTOLO, as, are. *Turpil.* &c.

PRÆSTOLOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Attendre, être dans l'attente. *Præſtolari alicui. Cic. aliquem. Cæſ.* Attendre quelqu'un.

PRÆSTRICTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

PRÆSTRINGO, is, nxi, ſtrictum, ngere. *act. Stat.* Serrer fort, étreindre. ‖ *Cic.* Eblouir. ‖ Emouſſer. *Præſtringere tempora ſertis. Stat.* Se couronner de fleurs. *-præſtigias. Cic.* Faire avorter des fourberies, éluder de mauvaiſes fineſſes, découvrir les tours d'adreſſe. *-aciem ingenii*, ou *mentis. Cic.* Hebêter l'eſprit, en émouſſer la pointe.

PRÆSTRUCTUS, a, um. *Col. part. paſſ. de*

PRÆSTRUO, is, xi, ctum, ere. *act. Col.* Bâtir devant *ou* auparavant. ‖ *Ovid.* Boucher, fermer. ‖ *Suet.* Préparer auparavant.

PRÆSUDO, as, avi, atum, are. *Stat.* Suer auparavant *ou* travailler beaucoup, peiner fort, prendre bien de la peine.

PRÆSUL, ulis. *m. Liv.* Le premier des Saliens *ou* Prêtres de Mars qui conduiſoit les autres en danſant. ‖ Evêque.

PRÆSULSUS, a, um. *Col.* Fort ſalé.

PRÆSULTO, as, avi, atum, are. *neut. Liv.* Aller devant en danſant. ‖ Mener le branle, la danſe, ſauter devant.

PRÆSULTOR, oris. *m. Liv.* Celui qui mene le branle, la danſe, celui qui danſe le premier.

PRÆSULTURA, æ. *f. Varr.* L'action de mener le branle *ou* la danſe, de danſer le premier, d'aller devant en danſant, de ſauter *ou* de danſer devant.

PRÆSUM, es, fui, eſſe. *Cic.* Préſider, être chargé de la conduite, avoir l'intendance, être pourvû de la direction, gouverner, ſoigner. *Præeſſe agro colendo. Cic.* Soigner à faire cultiver une terre. *-provinciæ. Cic.* Etre Gouverneur, avoir le gouvernement d'une Province. *-claſſi. Cæſ.* Commander une flotte, être Amiral. *-rei faciendæ. Cic.* Avoir l'intendance d'une nouvelle entrepriſe.

PRÆSUMO, is, mſi, tum, mere. *act. Plin.* Prendre devant *ou* auparavant. ‖ Préſumer, s'attendre à. *Præſumere in aliquem ſupplicium. Tac.* Punir quelqu'un par avance. *-aliquid ſpe. Virg.* S'attendre à quelque choſe, l'eſperer. *-gaudium. Plin. J.* Se réjouir par avance, ſe faire une joye de ce qui doit arriver. *-officia hæredum. Plin. J.* Ne s'attendre pas à ſes heritiers en ce qu'on voudroit qu'ils fiſſent, prévenir leur devoir en faiſant ce qu'ils devroient faire. *-remedia. Tac.* Prendre des remedes par précaution. *-mollitiem. Hor.* Se délicater avant le temps. *-cyathum ex aliquo liquore. Plin.* Boire *ou* prendre auparavant un verre de quelque liqueur.

PRÆSUMPTIO, onis. *f. Plin. J.* Anticipation, avance. ‖ *Sen.* Préſomption, préoccupation. ‖ *Quintil.* L'action de prévenir, de répondre par avance, *figure de Rhetorique.* ‖ *Paul. JCT.* Conjecture. *Præſumptioni hominum dare. Sen.* Déferer aux préoccupations des hommes, à une opinion dont le monde eſt préoccupé. *Præſumptione bonæ famæ perfrui. Plin. J.* Jouir par avance d'une bonne reputation.

PRÆSUMPTUM, i. *n. Ulp.* Préſomption, conjecture.

PRÆSUMPTUS, a, um. *Quintil. part. paſſ. de* Præſumo.

PRÆSUO, is, ſui, ſutum, ere. *act. Plin.* Coudre par-devant.

PRÆSUTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Præſuo.

PRÆTECTUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de*

PRÆTEGO, is, texi, tectum, gere. *Plin. J.* Couvrir par-devant, voiler.

PRÆTENDO, is, di, ſum, & tentum, dere. *act. Suet.* Tendre devant, mettre au-devant. ‖ *Cic.* Prétexter, couvrir d'un prétexte, alleguer pour excuſe. ‖ *Paul. JCT.* Prétendre. *Prætendere retia. Plin.* Tendre des filets au-devant. *-ſepem ſegeti. Virg.* Planter une haye au-devant d'un champ enſemencé. *-feſſam ætatem. Tac.* S'excuſer ſur la foibleſſe de ſon âge.

PRÆTENER, era, erum. *Plin.* Fort tendre.

PRÆTENTA, orum. *plur. n. Solin.* Les grandes gardes. *Voyez* Caſtra.

PRÆTENTATUS, ûs. *m. Plin.* L'action d'eſſayer, d'examiner, de ſonder, de tâter auparavant.

PRÆTENTATUS, a, um. *Cic.* Eſſayé auparavant *ou* qu'on a déja examiné.

PRÆTENTO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Tendre ſa main au devant, tâtonner, tâter auparavant. ‖ Eſſayer, éprouver, ſonder, tenter auparavant. ‖ Examiner, conſiderer auparavant. *Prætentare iter. Plin.* Marcher *ou* aller à tâtons, ſonder le gué. *-chordas fidei. Ovid.* Accorder un inſtrument de muſique à cordes, préluder deſſus.

PRÆTENTURA, æ. *f. Solin.* Ouvrage avancé, fortification qui couvre les dehors. ‖ La grande garde. ‖ Garniſon de frontieres.

PRÆTENTUS, a, um. *Virg. Plin. part. paſſ. de* Prætendo. *Prætentus aquis. Claud.* Bordé d'eau.

PRÆTENUIS, *m. f.* nue, *n.* is. *Plin.* Fort menu, très-délié, extrêmement mince, fort petit, fort étroit.

PRÆTEPEO, es, pui, pere. &c.

PRÆTEPESCO, is, pui, cere. *neut. Ovid.* Etre tiede, s'atiedir, ſe refroidir, devenir tiede, ſe ralentir auparavant.

PRÆTER. *prép. qui gouv. l'acc. Cic. Elle ſe rend en François par* Excepté, à l'exception, hors, hormis, au long, le long, auprès, proche, joignant, au-delà, contre, devant, en preſence, à la vûe, outre, plus, par-deſſus, au-deſſus, enſuite, dorénavant, deſormais. *Præter unum. Cic.* Hormis un, à l'exception d'un ſeul, un ſeul excepté. *Præter rem loqui. Ad Her.* Parler hors de propos. *Præter mœnia. Liv.* Le long des murailles, auprès des murs. *Præter ripam ire. Liv.* Aller au-delà du rivage. *Præter ſpem. Ter.* Contre l'eſperance. *Præter oculos. Cic.* Devant les yeux. *Præter ſuorum ora. Tac.* En preſence, à la vûe des ſiens. *Præter vecturam tres minas dedi. Plaut.* J'ai payé trois mines outre la voiture, ſans la voiture. *Præter hæc. Quint.* Outre cela. *Præter modum. Cic.* Outre meſure, extraordinairement, plus qu'à l'ordinaire, plus qu'il ne faut, plus qu'il ne ſe doit, trop. *Præter cæteros excellere. Cic.* Exceller au-deſſus des autres, par-deſſus tout le reſte. *Præter ſpeciem inſanire. Plaut.* Etre plus fou qu'on ne paroît. *Præter ætatem. Plaut.* Plus que l'âge ne peut le permettre *ou* ne porte. *Præter hæc. Plaut.* Enſuite, dorénavant, deſormais, après cela, outre cela. *Præter propter. Gell.* Environ, plus ou moins.

PRÆTERAGO, is, egi, actum, gere. *Hor.* Mener *ou* faire paſſer outre.

PRÆTERDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Plaut.* Conduire, mener, faire paſſer devant.

PRÆTEREA. *adv. Cic.* Outre cela, de plus, davantage.

PRÆTEREO, is, tivi, tii, titum, ire. *neut. Cic.* Paſſer outre *ou* auprès, au long *ou* au-delà. ‖ *Cic.* Paſſer, ſurpaſſer, être au-deſſus, exceller par-deſſus. ‖ *Ter.* Taire, paſſer ſous ſilence, oublier à dire. ‖ Fuir, éviter. ‖ *Cic.* Negliger, exclure. *Præterire ætate aliquem. Cic.* Etre plus âgé que quelqu'un. *-fratris filium. Cic.* Oublier ſon neveu, exclure de la ſucceſſion le fils de ſon frere. *Præterit æſtas. Virg.* L'été paſſe. *-dignos. Cic.* Oublier *ou* negliger ceux qui ſont dignes, les laiſſer là. *Præterit hoc me. Cic.* Cela me paſſe. ‖ Je ne me ſouviens pas de cela, je n'y ſonge pas. *Non me præterit. Cic.* Je ſçai bien. *Præteriri ſuffragiis. Cic.* N'avoir point les voix, les ſuffrages neceſſaires, être refuſé.

PRÆTEREQUITO, as, avi, atum, are. *neut. Liv.* Paſſer outre *ou* devant, par-devant à cheval.

PRÆTERFEROR, ferris, latus ſum, ferri. *dep. Cic.* S'avancer au-delà.

PRÆTERFLUO, is, fluxi, fluxum, ere. *neut. Varr.* Couler au-delà, par-delà *ou* au long, le long, auprès. *Præterfluere volupta-*

tum finere. Cic. Laiſſer échapper un plaiſir.

PRÆTERGEO, es, ſi, ſum, gere. *Lucr.* Eſſuyer doucement, legerement *ou* fortement.

PRÆTERGREDIOR, deris, greſſus ſum, di. *dep. Cic.* Paſſer outre, au-delà, par-delà, aller plus avant, avancer plus loin.

PRÆTERIENS. *Voyez* Prætereo.

PRÆTERITA, orum. *plur. n. Cic.* Le paſſé, les choſes paſſées.

PRÆTERITI, orum. *plur. m. Cic.* Ceux qu'on refuſoit *ou* à qui l'on ne donnoit point de ſuffrages pour les charges de la Republique qu'ils briguoient, ceux qui étoient exclus, qu'on omettoit en liſant un rolle, qu'on paſſoit ſous ſilence; dont on ne faiſoit point de mention dans un teſtament, à qui l'on ne faiſoit aucun legs. ‖ *Prop.* Ceux qui ſont morts, les gens du temps paſſé.

PRÆTERITUM, i. *n. Quint.* Le prêterit, le temps paſſé (*dans la conjugaiſon des verbes.*)

PRÆTERITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Prætereo.

PRÆTERLABOR, eris, lapſus ſum, bi. *dep. Virg.* Couler au-delà, par-delà, auprès, au long, le long. ‖ *Cic.* S'effacer de l'eſprit, s'écouler de la memoire, s'échapper de la penſée.

PRÆTERLATUS, a, um. *Liv. part. de* Præterferor.

PRÆTERMEO, as, avi, atum, are. *neut. Stat.* Paſſer outre, aller au-delà.

PRÆTERMISSIO, onis. *f. Cic.* Omiſſion.

PRÆTERMISSUS, a, um. *part. paſſ. de*

PRÆTERMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *act. Cic.* Omettre, taire, paſſer ſous ſilence, ne rien dire, ne faire point mention, laiſſer, paſſer. ‖ Negliger.

PRÆTERMONSTRO, as, avi, atum, are. *Gell.* Montrer comme en paſſant.

PRÆTERNAVIGATIO, onis. *f. Plin.* Navigation devant, au long, le long, au-delà.

PRÆTERO, is, trivi, tritum, rere. *Plin.* Broyer, piler, frotter auparavant *ou* fortement.

PRÆTERPROPTER. *adv. Gell.* Plus ou moins, environ. ‖ Pour autre choſe que pour.

PRÆTERQUAM. *adv. Cic.* Hormis, hors, excepté, ſi ce n'eſt, à l'exception ‖ *Celſ.* Outre que. *Præterquàm quòd. Ter.* Excepté que, hors que, hormis que, ſi ce n'eſt que, à l'exception de. ‖ *Cic.* Outre que.

PRÆTERRADO, is, ſi, ſum, dere. *Lucr.* Racler en paſſant.

PRÆTERVECTIO, onis. *f. Cic.* L'action de paſſer outre *ou* au-delà, d'être porté plus loin, au long, le long, devant.

PRÆTERVECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PRÆTERVEHO, is, xi, vectum, here. &

PRÆTERVEHOR, eris, vectus ſum, hi. *dep. Cic.* Paſſer outre, au-delà, par-delà, au long, le long, devant, par-devant, côtoyer. *Prætervehere aliquid ſilentio.* Paſſer quelque choſe ſous ſilence.

PRÆTERVOLO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Paſſer au-delà en volant, voler plus loin *ou* plus outre. *Prætervolat auras haſta. Sil. Ital.* Le javelot va plus vîte que le vent. *Prætervolare hominum ſenſus. Cic.* Etre au-deſſus de l'intelligence humaine, de la conception des hommes.

PRÆTEXO, is, xui, textum, xere. *act. Plin.* Faire un tiſſu par-devant. ‖ *Ovid.* Border. ‖ *Cic.* Ebaucher, commencer. ‖ Pallier, prétexter, couvrir d'un prétexte, voiler.

PRÆTEXTA, æ. *f. Cic.* La prétexte, *ſorte de robe longue bordée de pourpre, que portoient les enfans de qualité à Rome juſqu'à l'âge de dix-ſept ans, & dont les Prêtres, les Magiſtrats & les Senateurs Romains étoient revêtus lorſqu'ils aſſiſtoient aux jeux publics.* ‖ *Cic.* Piece de theatre, Comedie. ‖ Tragedie. *Prætexta palla. Feſt.* L'habit de deuil. *Prætexta ceſſit facibus maritis. Prop.* L'habit de l'enfance a cedé aux habits de nôces, *c'eſt-à-dire,* Elle a été mariée avant l'âge de dix-ſept ans. *Prætexta anni. Plin.* Les années de l'enfance. *Prætextæ actiones* ou *comœdiæ. Hor.* Les pieces de theatre dont les Magiſtrats Romains étoient le ſujet.

PRÆTEXTATE. *adv. Plaut.* En enfant, en badin, en folâtre.

PRÆTEXTATUS, a, um. *Suet.* Vêtu de la robe longue bordée de pourpre qu'on appelloit *la Prétexte.* ‖ *Prætextata ætas. Gell.* ou *pretextati anni. Plin.* L'enfance juſqu'à dix-ſept ans. *Prætextati mores. Juv.* Des manieres honnêtes. *Prætextata verba. Suet.* Des mots gras, des paroles ſales. *Prætextatus ſermo. Feſt.* Un diſcours honnête.

PRÆTEXTUM, i. *n.* &

PTÆTEXTUS, ûs. *m. Suet.* Prétexte, couleur, fauſſe raiſon qu'on allegue pour couvrir la veritable. *Prætexta calumnia. Cic.* Une mediſance couverte.

PRÆTEXTUM, i. *n. Plin.* Ornement.

PRÆTIDES. *Voyez* Prœtides.

PRÆTIMEO, es, mui, mere. *Plaut.* &

PRÆTIMESCO, is, ere. *neut.* Craindre fort.

PRÆTINCTUS, a, um. *Ovid.* Trempé avant, teint auparavant, frotté de poiſon.

PRÆTOR, oris. *m. Cic.* Prêteur, Magiſtrat Romain qui avoit le commandement d'une armée. ‖ Senateur choiſi pour rendre la juſtice dans Rome. *Prætor ærarius. Tac.* Garde du treſor public, le Treſorier de l'Etat. *-pedeſtribus copiis. Corn. Nep.* Colonel d'Infanterie. *-urbanus. Cic.* Le Senateur qui étoit choiſi pour rendre la juſtice à Rome. *-palæſtricus. Cic.* Celui qui préſidoit à la lutte. ‖ Chef d'Académie où l'on inſtruiſoit la jeuneſſe.

PRÆTORIA, æ. *f. Treb. Poll.* Le vaiſſeau Amiral.

PRÆTORIA Auguſta. Braſſovie *ou* Crouſtat, *ville du Royaume de Hongrie dans la Tranſſylvanie, vers les confins de la Valaquie & de la Moldavie.*

PRÆTORIANUS, a, um. *Cic.* Qui concerne les Prêteurs. *Prætoriani milites. Plin.* La garde Prétorienne, les Soldats Prétoriens. *Prætoriana caſtra. Suet.* Le quartier de la garde Prétorienne, le lieu à Rome où elle étoit logée, le camp des Soldats Prétoriens. *-comitia. Liv.* L'aſſemblée du peuple pour l'élection des Prêteurs.

PRÆTORITIUS, a, um. *Mart. Voyez* Prætorianus.

PRÆTORIUM, i. *n. Cic.* Le Prétoire, le lieu où le Prêteur rendoit la juſtice. La tente d'un General. ‖ *Suet.* Palais magnifique bâti à la campagne.

PRÆTORIUM Latovicorum. Lakium, Biſcops Lak, *bourg du cercle d'Autriche, en Allemagne, dans la Carniole, ſur le Zeir.*

PRÆTORIUS, a, um. *Cic.* Prétorien, de Prêteur, qui concerne les Prêteurs. *Prætorius. Virg. Cic.* Un homme qui a été Prêteur. *Prætoria cohors. Cic.* La garde Prétorienne, les Soldats Prétoriens. *-navis. Liv.* Le vaiſſeau Amiral, le navire que monte l'Amiral d'une flotte, la Capitaneſſe, la Galere que monte le General des Galeres. *-porta. Feſt.* L'entrée du camp par où l'on ſortoit pour aller aux ennemis.

PRÆTORQUEO, es, ſi, tum, quere. *Plaut.* Tordre fort.

PRÆTORTUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Prætorqueo.

PRÆTREPIDUS, a, um. *Suet.* Qui craint extrêmement. ‖ Qui tremble par avance.

PRÆTRUNCO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Couper, rogner par-devant.

PRÆTUMIDUS, a, um. *Claud.* Fort enflé.

PRÆTURA, æ. *f. Cic.* Prêture, la dignité de Prêteur.

PRÆVALENTIA, æ. *f. Paul. JCT.* Une plus grande valeur, la plus grande valeur.

PRÆVALEO, es, lui, lere. *neut. Plin.* Prévaloir, avoir le deſſus, être en plus grande eſtime, exceller au-deſſus. ‖ Etre meilleur, valoir mieux, ſurpaſſer. *Prævalere arcu. Stat.* Tirer mieux de l'arc, être plus adroit à l'arc.

PRÆVALESCO, is, lui, cere. *neut. Col.* Se fortifier, devenir plus fort.

PRÆVALIDE. *adv. Plin.* Fort puiſſamment.

PRÆVALIDUS, a, um. *Liv.* Fort puiſſant, très-fort, fort robuſte, fort riche, très-opulent. ‖ *Tac.* Préferable, plus eſtimable.

PRÆVALLO, as, avi, atum, are. *Hirt.* Fortifier devant, couvrir d'un rempart, &c.

PRÆVARICATIO, onis. *f. Cic.* Prévarication, colluſion, intelligence avec quelqu'un pour en tromper un autre dont on a la confiance. ‖ Manquement. ‖ Manque à ſon devoir.

PRÆVARICATOR, oris. *m. Cic.* Prévaricateur, qui trahit celui qu'il a entrepris de défendre, qui uſe de colluſion, qui s'entend avec un autre pour en tromper un dont il a la confiance. ‖ Qui manque à ſon devoir.

PRÆVARICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Prévariquer, trahir la cauſe de celui qu'on a entrepris de défendre, uſer de colluſion, s'entendre avec quelqu'un pour en tromper un autre dont on a la confiance. ‖ Manquer à ſon devoir. *Prævaricari accuſatori. Cic.* S'entendre avec l'accuſateur.

PRÆVECTUS, a, um. *Sil. Ital.* Qui va devant à cheval. *part. paſſ. de*

PRÆVEHO, is, vexi, vectum, here. *act. Tac.* Porter devant *ou* à la vûe.

PRÆVELLO, is, vulſi, vulſum, lere. *act. Laber.* Arracher auparavant.

PRÆVELO, as, avi, atum, are. *act. Claud.* Mettre un voile au-devant. ‖ Voiler auparavant.

PRÆVELOX, ocis. *omn. gen. Plin.* Fort leger à la courſe, fort vîte.

PRÆVENIO, is, veni, ventum, nire. *neut. Liv.* Prevenir, venir devant, venir auparavant.

PREVENTIO, onis. *f. Quint.* Prévention.

PRÆVENTUS, a, um. *Tac.* Pris, occupé auparavant, prévenu. *Præventa gratia. Liv.* Faveur qui a déja été accordée. *part. paſſ. de* Prævenio.

PRÆVERBIA, orum. *plur. n. Varr.* Prépoſitions.

PRÆVERTO, is, ti, ſum, tere. *neut. ou act. Virg.* &

PRÆVERTOR, eris, verſus ſum, ti. *dep.* Devancer, préceder, aller devant, gagner les devans, occuper le premier, aller plus vîte. ‖ *Sen. Tr.* Prévenir. ‖ *Plaut.* Préferer, eſtimer davantage. *Præverti mandatis rebus. Plaut.* S'acquitter avant tout de ſa commiſſion, executer d'abord *ou* premierement les ordres qu'on a reçûs. *-aliam rem non cenſere. Liv.* N'être pas d'avis de faire rien autre choſe auparavant. *-foras. Plaut.* Etre jetté hors du logis la tête la premiere. *-hoc primum debes. Plaut.* Il faut faire ceci d'abord, avant tout, il faut commencer par là. *Prævertamur illuc. Hor.* Parlons de ceci d'abord.

PRÆVESA, æ. *f.* Prevena, *ville de l'Epire, ſur la côte ſeptentrionale du golfe de Larta.*

PRÆVETO, as, tui, titum, tare. *Sil. Ital.* Défendre auparavant; ordonner par avance de ne pas faire.

PRÆVIDEO, es, vidi, viſum, dere. *act. Cic.* Voir auparavant. ‖ Prévoir, voir par avance.

PRÆVINCIO, is, nxi, nctum, cire. *act. Gell.* Lier auparavant. ‖ Enchaîner fortement.

PRÆVINCTUS, a, um. *Gell. part. paſſ. de* Prævincio.

PRÆVISO, is, ere. *act. Ter.* Prévoir, connoître par avance.

PRÆVISUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Prævideo.

PRÆVITIO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Gâter *ou* corrompre auparavant.

PRÆVIUS, a, um. *Cic.* Qui va devant, qui précede.

PRÆVOLO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Voler devant. *Prævolare alicui. Plaut.* Voler devant quelqu'un.

PRÆURO, is, uſſi, uſtum, rere. *Tac.* Brûler par le bout.

PRÆUSTUS, a, um. *Liv.* Tout brûlé, *part. paſſ. de* Præuro.

PRÆUT. *Plaut.* En comparaiſon. *Praut alia dicam hoc nihil eſt. Plaut.* Ceci n'eſt rien en comparaiſon des autres choſes que je dirai.

PRAGA, æ. *f. autea* Praha. Prague, *ville capitale de Bohême, ſur le Muldaw. La vieille & la nouvelle* Prague *ſont au levant de cette riviere; la petite* Prague *eſt au couchant.*

PRAGMATICUS, i. *m. Quintil.* Repetiteur de Droit. ‖ *Juv.* Praticien. ‖ *Cic.* Solliciteur de procès.

PRAGOSUM Caput. Pragoſa, *montagne de Phenicie, en Syrie, qui fait un cap ſur le bord de la Mediterranée entre Tripoli & Giblet.*

PRANDEO, es, di, ſum, dere. *neut. Cic.* Dîner. *Prandere olus. Hor.* Faire ſon dîner de legumes, manger des legumes à dîner.

PRANDICULUM, &

PRANDIOLUM, i. *n. Feſt.* Petit dîner, petit repas. *diminutif de*

PRANDIUM, i. *n. Cic.* Le dîner, le repas du milieu du jour. *Prandia nigris moris finire. Hor.* Avoir des mûres pour deſſert à ſon dîner.

PRANSITO, as, are. *Plaut.* Dîner ſouvent.

PRANSOR, oris. *m. Plaut.* Qui dîne, qui eſt prié à dîner.

PRANSORIUS, a, um. *Quintil.* Qui concerne le dîner, dont on ſe ſert à dîner.

PRANSUS, a, um. *part. Cic.* Qui a dîné. *Pranſus potus. Cic.* Qui a bien dîné & bien bû, qui ne ſe met plus en peine de rien. ‖ *Non.* A qui rien ne manque. *Pranſus ac paratus. Varr.* Un homme qui eſt toûjours alerte, qui veille à tout, qui ne manque à rien.

PRASINA Factio, onis. *f. Suet.* La faction de la livrée verte aux courſes du Cirque à Rome.

PRASINATUS, a, um. *Petr.* Habillé de verd, de couleur de porreau. ‖ verdi, peint de verd.

PRASINIANUS, a, um. *Jul. Ceſ.* Qui eſt de la faction, de la livrée verte *ou* qui la favoriſe.

PRASINUS, a, um. *Mart.* Verd de porreau, couleur de verd de porreau.

PRATELLÆ, arum. *plur. f.* Pradelles, *bourg du Vivarais ſur une haute montagne, près des ſources de l'Allier.*

PRATELLUM, i. *n.* Preaux, *lieu de Normandie, en France, ſur la Rille, à une lieue au-deſſous de Pontaudemer. Ce ſont deux Abbayes, l'une de Benedictins, & l'autre de Benedictines.*

PRATENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Hor.* De pré.

PRATOLINUM, i. *n.* Pratolino, *village d'Italie dans le Florentin, en Toſcane, au nord de Florence.*

PRATORUM Fluvius. La riviere des Prairies, *ou* des Prez, *en Canada, dans l'Amerique ſeptentrionale; elle ſe jette dans le fleuve de Saint Laurent, du côté du nord, vis-à-vis l'iſle de Montreal.*

PRATULUM, i. *n. Cic.* Petit pré.

PRATUM, i. *n. Cic.* Pré, prairie. *Prata condita. Plaut.* Des legumes confites, cuites *ou* aſſaiſonnées.

PRATUM. Prato, *ville d'Italie dans le Florentin, en Toſcane, ſur le Biſentino, entre Piſtoye & Florence.*

PRATUM Magnum. Prato Magno, *petite campagne du Florentin, en Toſcane, au levant de Florence, entourée par l'Arno au ſud & au levant.*

PRAVE. *adv. Cic.* Méchamment, contre la raiſon, contre les regles, malicieuſement, malignement.

PRAVITAS, atis. *f. Cic.* Difformité, vice de conformation, conformation vicieuſe. ‖ Méchanceté, malice.

PRAVUS, a, um. *Cic.* Difforme, mal conformé, mal fait. ‖ Méchant, mauvais, vicieux, malin, corrompu. *Sen.* Dereglé. *Pravi tenax. Virg.* Qui ſe plaît au mal. *Praviſſimus mos. Tac.* Une très-mauvaiſe habitude, une fort méchante coûtume.

PRECARIO. *adv. Cic.* Par prieres, en priant. ‖ A titre de précaire, par emprunt. *Precario quaſi regnare. Plin.* Regner comme par emprunt.

PRECARIUM, i. *n. Ulp.* Précaire, titre de Précaire. ‖ *Petr.* Oratoire.

PRECARIUS, a, um. *Cic.* Obtenu *ou* qu'on obtient par prieres, par emprunt, emprunté. ‖ *Tac.* Précaire, qu'on tient à titre de précaire. *Precarium imperium. Q. Curt.* Un pouvoir qu'on poſſede ſous le bon plaiſir d'autrui. *Forma precaria. Ovid.* Forme empruntée, figure étrangere.

PRECATIO, onis. *f. Liv.* Priere, ſupplication, l'action de prier.

PRECATOR, oris. *m. Ter.* trix, icis. *f. Aſc. Ped.* Interceſſeur, qui prie pour un autre.

PRECATUS, ûs. *m. Stat. Voyez* Precatio.

PRECATUS, a, um. *Hor. part. de* Precor.

PRECES, cum. *pl. f. Cic.* Prieres, ſupplications. (*On trouve trois cas du ſingulier, le datif dans Ter. l'accuſatif dans Plaut. & l'ablatif dans Cic. Ovid. Hor. ad Her. Liv. Cat. Sen. Perſ.*) *Preci nihil eſt relictum. Ter.* Il n'y a plus aucun lieu d'employer la priere. *Per precem nunc te oro. Plaut.* Je vous conjure par la priere même, je vous prie de la maniere la plus preſſante qu'on puiſſe prier, autant que je vous puis prier. *Nec prece, nec pretio, nec minis movere. Ovid.* N'ébranler, ni par priere, ni par argent, ni par menaces. *Prece emaci poſcere. Perſ.* Accompagner ſa priere de preſens, joindre les preſens aux prieres. *Ad, Sen.* ou *in preces deſcendere, decurrere. Hor. & Virg.* En venir aux prieres, avoir recours aux ſupplications.

PRECIUS, a, um. *Virg. Precia uva.* Raiſins hâtifs, précoces, qui mûriſſent de bonne heure.

PRECOPENSIS Tartaria. La Tartarie de Criny, *ou* Precopenſe, *ou* la Crimée, *autrefois* la Cherſoneſe Taurique, *Preſqu'iſle qui s'avance dans la Mer Noire, & entre le détroit de Caffa, la Mer de Zabach & le Lac de Suko Morzi.*

PRECOPTA, Precopia, æ. *f.* Perecop, Precop, Or, *ville de la Tartarie, ſur l'Iſthme qui joint la Preſqu'iſle de la Crimée au pays des Tartares Nogais.*

PRECOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Prier, ſupplier. *Bene precari alicui. Quint.* Souhaiter du bien à quelqu'un. *Precari veniam alicui. Cic.* Demander pardon pour quelqu'un. *-ad Deos. Liv.* Adreſſer des prieres aux Dieux. *-ab aliquo. Cic.* Demander avec prieres à quelqu'un. *-dira. Tibul.* Maudire.

PREDA, æ. *f.* Preda, *village d'Italie, dans le Modenois, au midi de Roſſena.*

PREHENDO, is, di, ſum, dere. *act. Cic.* Prendre, ſaiſir, s'emparer, ſe mettre en poſſeſſion. ‖ *Plin. J.* Briguer. *Prehendere ſtylum. Cic.* Mettre la main à la plume, ſe préparer à écrire. *-aliquem ſolum. Ter.* Tirer quelqu'un à part, le prendre en particulier. *-oras Italiæ. Virg.* Aborder en Italie, prendre terre en Italie, mouiller à la côte d'Italie. *-mendacii. Plaut.* Surprendre en menſonge. *-amicos. Plin. J.* Faire la cour à ſes amis, briguer leur faveur. *-auriculas. Plaut.* Baiſer.

PREHENSATIO, onis. *f. Cic.* Brigue.

PREHENSIO, onis. *f. Varr.* L'action de prendre. ‖ *Caſ.* Sorte de machine pour enlever des fardeaux.

PREHENSO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Prendre ſouvent. ‖ Briguer la faveur, rechercher le credit, faire la cour. *Prehenſare genua. Tac.* embraſſer les genoux.

PREHENSUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Prehendo. *Prehenſus furti manifeſti* ou *furto manifeſto. Gell.* Voleur pris ſur le fait, ſurpris en flagrant delit.

PRELUM, i. *n. Virg.* Un preſſoir, une preſſe, une calandre. ‖ L'arbre d'un preſſoir. ‖ Preſſe d'Imprimerie.

PREMISLIA, æ. *f.* Premiſlaw, Przemyſl, *ville de Ruſſie, en Pologne, ſur la riviere de Sana.*

PREMO, is, preſſi, preſſum, mere. *act. Virg.* Preſſer, fouler. ‖ Etre contraire, perſecuter, pourſuivre. ‖ Cacher, retenir, diſſimuler. ‖ Enfouir, cacher en terre. ‖ Arrêter, retenir. ‖ *Plin. J.* Appuyer, inſiſter. ‖ *Cic.* Opprimer, accabler, perſecuter. *Premere alas. Cic.* Battre des aîles. *-crimen. Quint.* Aggraver un crime. *-dolorem. Virg.* Cacher *ou* diſſimuler ſa douleur. *-famam alicujus. Tac.* Ruiner la reputation de quelqu'un. *-fauces. Cic.* Etrangler. *-gradum. Val. Flac.* ou *veſtigia. Virg.* S'arrêter. *-iram. Tac.* Moderer ſa colere. *-mammam. Plin.* Teter. *-oculos alicui. Virg.* Fermer les yeux à quelqu'un. *-propoſitum. Ovid.* Pourſuivre ſon entrepriſe, ſon deſſein. *-ſilentium. Sil. Ital.* Se taire. *-patris patruique veſtigia. Tac.* Marcher ſur les traces de ſon pere & de ſon oncle. *-ſulcum. Virg.* Faire un raye en labourant. *-vitem falce. Hor.* Tailler la vigne. *-cauſam teſtibus. Cic.* Convaincre par témoins. *-urbem ſervitio. Virg.* Aſſujettir une ville, la tenir dans l'eſclavage. *-ab ædibus. Varr.* Chaſſer de la maiſon, mettre à la porte. *-cervum in retia. Virg.* Pouſſer un cerf dans les toiles. *-virgulta per agros. id.* Coucher des branches d'arbres en terre. *-littus. Hor.* Ranger la côte, côtoyer le rivage, naviger terre à terre. *-opuſcula. id.* Blâmer, critiquer, attaquer les ouvrages. *-aliquid in annum nonum. id.* Cacher ou diſſimuler une choſe neuf ans durant. *-pollicem. Plin.* Favoriſer. *Premi ære alieno. Cic.* Etre accablé de dettes. *-anguſtiis. Caſ.* Etre reduit à de fâcheuſes extrémitez. *-ſervitute. Cic.* Etre opprimé ſous une dure ſervitude. *-re frumentaria. Caſ.* Etre en diſette de bled. *-à calore. Vitr.* Etre fort incommodé de la chaleur.

PRENDO, is, di, ſum, dere. *Voyez* Prehendo.

PRENSATIO, onis. *f. Cic.* Brigue, pourſuite, recherche de faveur.

PRENSLOVIA, Primiſlavia, æ. *f.* Prenſlow, *ville du Brandebourg, en Haute Saxe, capitale de la Marche Uckerane, ſur le lac Ucker.*

PRENSO, as, are. *Voyez* Prehenſo.

PRENSUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Prendo. *Prenſi boves. Virg.* Bœufs attachez, liez. *-equi negabunt verbera pati. Virg.* Les chevaux ne voudront point ſouffrir les coups de verges.

PRESBYTER, eri. *m. Am. Marc.* Un vieillard, un ancien, une perſonne venerable, un Prêtre.

PRESBYTERI Joannis Imperium. Le Tanju, le Thokive, le Tanu, & *plus communément* le Tanguth, *Royaume* ou *Etat du Preſtre Jean, que l'on place ordinairement au nord du deſert de Xame & de la Chine.*

PRESBYTERIUM, i. *n.* Preſbytere, lieu où logent des Prêtres. ‖ Aſſemblée de Prêtres. ‖ Prêtriſe, *dignité de Prêtre.* ‖ Chœur d'Egliſe.

PRESPA, æ. *f.* Preſpa, *ville de l'Albanie, en Grece, ſur un petit lac qui porte ſon nom.*

PRESSATUS, a, um. *part. paſſ. de* Preſſo. *Plaut.* Preſſé.

PRESSE. *adv. Cic.* Briévement, ſuccinctement, en peu de mots, en peu de paroles, d'un ſtyle coupé, concis, ſerré. *Preſſius agere. Cic.* Agir plus promptement.

PRESSI. *prét. de* Premo.

PRESSIM. *adv. Apul.* En preſſant, en ſerrant fortement *ou* étroitement.

PRESSIO, onis. *f. Vitr.* L'action de preſſer.

PRESSO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Preſſer. *Preſſare parce. Plaut.* Ne me preſſez point, laiſſez-moi.

PRESSORIUS, a, um. *Col.* De preſſoir. *Preſſorium vas. Col.* Anche de preſſoir, *petite cuve qui reçoit la liqueur qui coule de deſſus le preſſoir.* ‖ Vaſe où l'on trait.

PRESSURA, æ. *f. Col.* &

PRESSUS, ûs. *m. Cic.* L'action de preſſer, de tirer le ſuc en preſſant, la compreſſion de l'air. ‖ *Bibl.* Douleurs, tourmens, tribulations, miſeres.

PRESSUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Premo. *Preſſus gravitate ſoporis. Ovid.* Accablé de ſommeil. *Preſſum lac. Virg.* Du lait

caillé, du caillé, du lait pris. *Preſſo cubito. Hor.* S'appuyant ſur le coude. *-gradu. Liv.* D'un pas ferme. *-pede. Liv.* En marchant ſur la pointe du pied. *Preſſior quis? Cic.* Qui eſt-ce qui eſt plus concis?

PRESTEANUM, i. *n.* Preſtean, *bourg* ou *village & port de mer, ſur le Golfe de Coron, en Morée.*

PRESTER, eris. *m. Plin.* Dipſade, *ſerpent dont la morſure cauſe une ſoif qu'on ne peut éteindre.* ‖ Typhon, *eſpece de tourbillon embraſé.* ‖ Incendiaire.

PRESTONIUM, i. *n.* Preſton, *bourg d'Angleterre, dans le Comté de Lancaſtre, ſur le Ribbil, au Sud de Lancaſtre.*

PRETIOSE. *adv. Cic.* Richement, avec bien de la dépenſe, d'une maniere excellente, exquiſe, précieuſement, à grand prix, cherement.

PRETIOSI Joannis Imperium. *Voyez* Presbyteri Joannis Imperium.

PRETIOSUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Précieux, de prix, de valeur, qui coûte beaucoup, cher. ‖ *Col.* Excellent, exquis. *Pretioſus ſapor. Col.* Un goût excellent. *-emptor. Gor.* Un acheteur qui n'épargne point, qui ne plaint point l'argent. *-vinitor. Col.* Un fort bon Vigneron, qui ſçait parfaitement ſon métier. *Pretioſa nimiùm operaria. Plaut.* Une ouvriere trop chere.

PRETIUM, i. *n. Cic.* Prix, valeur. ‖ *Ter.* Merite, recompenſe, ſalaire. *Pretium alicui rei facere. Plin. arrogare, ſtatuere. Ter. conſtituere, imponere. Cic* Mettre prix à quelque choſe, la taxer. ‖ Lui donner du prix, la faire eſtimer. *Pretium avellere antequàm mercem oſtendere. Hor.* Vouloir être payé avant que de faire voir la marchandiſe. *Pretia prædiorum jacent. Cic.* On donne les terres pour rien. *-eis à triginta denariis ad trecentos. Plin.* On les vend, leur prix eſt depuis trente-cinq deniers juſqu'à trois cent. *Pretio. Liv.* A force d'argent. *-magno ſtare. Hor.* Etre cher, coûter beaucoup. *-capiuntur avari. Tib.* A force d'argent on gagne les perſonnes intereſſées. *-maximi homo. Ter.* Un homme d'un très-grand merite.

PRIAPUS, i. *m.* Priapum, i. *n.* Laſpi, *ville de l'Aſie Mineure, dans la Natolie, ſur la mer de Marmara, un peu au nord de Lampſaque.*

PRIDEM. *adv. Cic.* Il y a long-temps.

PRIDIANUS, a, um. *Suet.* Du jour de devant, qui s'eſt fait le jour d'auparavant.

PRIDIE. *adv. Cic.* Le jour de devant, la veille. *Pridiè calendas, nonas. Cic.* La veille des calendes, la veille des nones.

PRIENE, es. *f.* Urbs Ioniæ, *ancienne ville de l'Ionie, dans l'Aſie Mineure. Elle eſt ruinée.*

PRIGNITIA, æ. *f.* Marchia Prignitiana. Le Pregnitz, Prignitz, *contrée du Brandebourg, dans la Haute Saxe, en Allemagne, entre le Duché de Mecklembourg, la vieille Marche & la Moyenne.*

PRILIS, is. *m.* Lacus. Le Lac de Buriano, *dans la Toſcane, en Italie, près de la côte du Siennois.*

PRIMÆ, arum. *plur. f. Cic.* Le premier rang. *Primas agere, ferre, tenere. Cic.* Etre le premier, tenir le premier rang. *-alicui concedere, dare, deferre. Cic.* Ceder le pas, déferer *ou* donner à quelqu'un le premier rang, la premiere place.

PRIMÆVUS, a, um. *Virg.* Plus âgé, qui eſt d'un âge plus avancé.

PRIMANI, orum. *plur. m. Tac.* Les Soldats de la premiere legion.

PRIMARIUS, a, um. *Cic.* Qui eſt des premiers, des plus conſiderables, des plus apparens, des plus illuſtres, du premier rang. *Primario loco eſſe. Cic.* Tenir le premier rang, avoir la premiere place, être le premier, avoir le pas.

PRIMARUS, i. *m.* Primaro, *bourg d'Italie, à l'embouchure la plus meridionale du Pô, appellée le Pô d'Argenta* ou *de Primera.*

PRIMAS, atis. *m. f. Apul. Voyez* Primarius.

PRIMATUS, ûs. *m. Varr.* Primauté, premier rang. ‖ Primatie.

PRIMIGENIUS, a, um. *Cic.* Qui a été produit le premier, qui eſt le premier dans ſon eſpece, primitif.

PRIMIGENUS, a, um. *Lucr.* Qui a produit le premier. *Primigenus dies. Lucr.* Le jour de la création.

PRIMIPARA, æ. *f. Plin.* Qui enfante, qui accouche, qui met bas pour la premiere fois.

PRIMIPILARIS, is. *m. Quintil.* Qui a été Capitaine *ou* Centurion de la premiere des dix Compagnies *ou* Centuries des lanceurs de javelot d'une legion.

PRIMIPILUS, i. *m. Liv.* Le Capitaine *ou* le Centurion de la premiere des dix Compagnies.

PRIMITIÆ, arum. *plur. f. Plin.* Les prémices. *Primitiæ armorum. Stat.* Les premiers exploits de guerre. *-vitis. Col.* Les premiers bourgeons de la vigne.

PRIMITIUS, a, um. *Ovid.* Premier, principal.

PRIMITIVUS, a, um. *Col.* Qui vient des premiers, hâtif, précoce. ‖ Primitif.

PRIMITUS, PRIMO, PRIMODUM. *adv. Ter.* } Premierement, d'abord, du commencement, en premier lieu.

PRIMOGENITUS, a, um. *Plin.* Aîné, premier né.

PRIMORDIUM. i. *n. Cic.* Commencement, origine.

PRIMORES, rum. *plur. m. Liv.* Les premiers, les principaux, les plus apparens.

PRIMORIS. *gen.* Primorem. *acc.* Primori. *abl.* Premier. *Primoris naſi acumen. Lucr.* Le bout du nez. *Primorem partem extollito. Cic.* Levez le bout. *Primori in acie. Tac.* Dans les premiers rangs, aux premiers rangs. *Primores dentes. Plin.* Les dents de devant. *Primores manus. Virg.* Une troupe des plus conſiderables, des principaux. *Primoribus labris guſtare. Cic.* Goûter du bout des lévres. ‖ Ne prendre qu'une legere teinture, ne faire qu'effleurer. *Primoribus in labris verſari. Plaut.* Avoir ſur le bout des lévres, avoir ſur le bout de la langue.

PRIMULO diluculo. *Plaut.* Dès la petite pointe du jour, ſitôt que le jour a commencé à paroître.

PRIMULUM. *adv. Ter.* Tout preſentement, tout à l'heure, tout maintenant. ‖ Dès le commencement.

PRIMUM. *adv. Cic.* Premierement, en premier lieu, d'abord, du commencement, au commencement.

PRIMUS, a, um. *Cic.* Premier. ‖ Principal, le plus conſiderable, le plus apparent. *Primus apud aliquem. Ter.* Qui a le plus de credit auprès de quelqu'un. *Primo aſpectu. Virg.* A la premiere vûe, de prime abord. *Primo introitu. Plin.* Tout en entrant, à l'entrée. *Primo quoque die. Col. quoque tempore. Liv.* Le plûtôt qu'on pourra, au premier jour. *Primo diluculo. Suet.* Dès la pointe du jour. *Primo mane. Col.* De grand matin. *Primo acceſſu, adventu. Liv.* En arrivant, dès qu'il fut arrivé. *Primum agmen. Caſ.* L'avant-garde. *-à primo. Cic.* D'abord, au *ou* du commencement, dès le commencement. *Primam dices ſi videris. Ter.* Vous lui donnerez le prix ſi vous la voyez.

PRINCEPS, cipis. *omn. gen. Cic.* Le premier, le principal, le plus conſiderable, le plus apparent, le plus excellent, le chef, l'auteur. ‖ Qui eſt de la premiere qualité, Prince, Capitale. *Princeps inire prælium. Liv.* Aller le premier au combat, commencer le combat. *Princeps menſis Januarius. Col.* Janvier eſt le premier mois de l'année. *-eſſe ad omnia pericula. Cic.* S'expoſer le premier à tous les dangers. *Princeps ſumma. Plin.* Une Princeſſe, une grande Dame, une femme de la premiere qualité. *Princeps legis. Cic.* L'auteur d'une loi. *-legationis. Caſ.* Le chef d'une ambaſſade.

PRINCIPALIS, *m f.* le, *n.* is. *Cic.* Principal, premier, primitif. ‖ *Plin. J.* De Prince.

PRINCIPALITER. *adv. Aſc. Ped.* Principalement, particulierement. ‖ *Plin. Juv.* En Prince, à la maniere des Princes.

PRINCIPATUS, ûs. *m. Cic.* Principauté, dignité de Prince, primauté, premier rang. *Principatum alicujus rei tenere. Cic.* Etre le premier en quelque choſe, y tenir le premier rang. *-belli ferre. Cic.* Commander les troupes pendant une guerre *ou* conduire une guerre. *-dare alicui rei. Plin.* Préferer une choſe à d'autres, lui donner la préference, l'eſtimer davantage. *-factionis tenere. Caſ.* Etre le chef d'un parti, être à la tête d'une faction. *-ducere à ſanguine Teucri. Ovid.* Tirer ſon origine de Teucer. *-ducere à* ou *ab.* Commencer par. *Principatu Auguſti. Plin.* Sous l'Empire d'Auguſte. *Principatus Regius. Cic.* Dignité de Roi.

PRINCIPATUS ad Lanum. *Voyez* Haſſia Superior.

PRINCIPATUS Citerior. La Principauté Citerieure, *l'une des douze Provinces du Royaume de Naples, en Italie, entre la Terre de Labour, la Principauté Ulterieure, la Baſilicate & la mer de Toſcane.*

PRINCIPATUS Ulterior. La Principauté Ulterieure, *autre Province du Royaume de Naples, ſituée entre la Principauté citerieure, la Terre de Labour, le Comté de Moliſſe, la Capitanate & la Baſilicate.*

PRINCIPIA, orum. *plur. n. Cic.* Principes, regles, premiers élemens. ‖ *Liv.* La place d'armes d'un camp. ‖ *Col. Veget.* Soldats d'élite & dans la vigueur de leur âge. *Poſt principia. Liv.* Le lieu le plus ſûr d'un camp, le corps de garde. *Voyez* Principium.

PRINCIPIALIS. *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* Qui concerne le commencement.

PRINCIPIO. *abl. abſ. Ter.* Premierement, en premier lieu. ‖ *Plaut.* Incontinent, d'abord, dès. ‖ *Virg.* Au commencement.

PRINCIPIS Inſula. L'Iſle du Prince, *en Ethiopie, vers la côte de Biafara, entre l'iſle de S. Thomas & celle de Fernando Pao.*

PRINCIPIUM, i. *n. Cic.* Principe, origine, ſource, fondement, commencement. ‖ *Tac.* Principauté. ‖ Entrée. *Hic ego ero poſt principia. Ter.* Je ferai ici le corps de garde.

PRINCIPOR, ari. *dep. Bibl. Voyez* Dominor.

PRINUS, i. *f. Bibl. Voyez* Ilex.

PRIOR, *m. f.* ius, *n.* oris. *Cic.* Premier. ‖ Précedent, qui précede, de devant, d'auparavant, anterieur, qui devance. ‖ *Hor.* Plus excellent, qui ſurpaſſe, qui excelle. ‖ *Prop.* Préferable, à préferer. *Prior ad dandum. Ter.* Qui eſt le premier à donner. *-pueritia. Gell.* La premiere enfance. *-pars capitis. Plin.* Le devant de la tête. *-omnibus. Apul.* Qui ſurpaſſe tous les autres. *Priore anno. Cic.* L'an paſſé, l'année derniere. *-libro. Col.* Au livre précedent. *-loco cauſam dicere. Cic.* Plaider le premier. *Priores noſtri. Plin. Juv.* Nos ancêtres, nos prédeceſſeurs, ceux qui ont été devant nous. *Prius nil fide. Prop.* Rien n'eſt préferable à la bonne foi.

PRIOTISA, æ. *f.* Priotiſa, Caſtel Priotiſa, *ville* ou *bourg de l'iſle de Candie, ſur la côte meridionale, près du cap de Matala.*

PRIPETUS, i. *m.* Przipiec, Pripecz, Prépice, *riviere de Lithuanie, qui prend ſa ſource dans la Volhynie, & ſe décharge dans le Boriſthene.*

PRISCE. *adv. Cic.* A la façon des Anciens, à l'antique, à la vieille mode, comme au temps paſſé, à l'ancienne maniere.

PRISCUS, a, um. *Cic.* Ancien, vieux, qui eſt du temps paſſé. *Priſci viri. Cic.* ou *priſca gens mortalium. Hor.* Les premiers hommes, les premiers ſiecles. *Priſca fides facto. Virg.* Une ancienne créance. *Priſca verba. Suet. vocabula. Cic.* De vieux mots. *Priſca Græcorum littera. Cic.* L'ancienne litterature des Grecs.

PRISRENDA, Priſdriana, æ. *f.* Priſrendi, Preiſerens, *ville de la Turquie d'Europe, dans la Boſnie, ſur une petite riviere qui ſe décharge peu après dans le Drin blanc.*

PRISTINA, æ. *f.* Priſtina, *ville de la Turquie Européane, dans le Campo Morlino, en Boſnie.*

PRISTINUS, a, um. *Cic.* Qu'on a eu autrefois, qui a été auparavant, d'autrefois. ‖ *Suet.* Précedent. *Priſtinus mos. Cic.* Une vieille coûtume, l'ancienne maniere, les mœurs anciennes. *-conjux. Virg.* Le premier mari.

PRISTIS, is. *f. Plin.* Scie, *grand poiſſon de mer, qui eſt garni de dents des deux côtez à la maniere d'un peigne.* ‖ *Virg.* Nom d'un des vaiſſeaux d'Enée. ‖ Une gondole, *vaſe à boire.*

PRIVANTIA, ium. *pl. n. Cic.* Sorte de contraires appellez en Logique Privatifs.

PRIVATÈ. &

PRIVATIM. *adv. Cic.* Privément, en particulier, en perſonne privée. ‖ Separément, en particulier, à part, ſpecialement, expreſſément.

PRIVATIO, onis. *f. Cic.* Privation.

PRIVATIVUS, a, um. *Gell.* Privatif, qui marque, qui ſignifie privation.

PRIVATUM, i. *n.* Privas, *ville de France, dans le Vivarais, au nord de Viviers.*

PRIVATUS, a, um. *adj. Cic.* Privé, propre, particulier, qui concerne les particuliers. ‖ Qui mene une vie privée, qui eſt ſans charge. *Privatus cenſus. Hor.* Bien d'un particulier. *Privata vita. Lucan.* Une vie privée. -*ſervitus. Plaut.* Eſclavage ſous l'autorité d'un particulier. *Privati Judices. Tac.* Juges ſubalternes.

PRIVATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Privo. *Privatus lumine. Ovid.* Aveugle, à qui l'on a ôté *ou* qui a perdu la vûe. -*ſtipendio. Plin. J.* Caſſé aux gages.

PRIVERNUM, i. *n.* Piperno, *ville de la Campagne de Rome, en Italie, autrefois capitale des Volſques.*

PRIVIGNA, æ. *f. Cic.* Belle-fille à l'égard d'un beau-pere *ou* d'une belle-mere, fille d'un autre lit.

PRIVIGNUS, i. *m. Cic.* Beau-fils à l'égard d'un beau-pere *ou* d'une belle-mere, fils d'un autre lit.

PRIVIGNUS, a, um. *Col.* Beau-fils. ‖ Belle-fille à l'égard du beau-pere *ou* de la belle-mere.

PRIVILEGIARIUS, a, um. *Ulp.* Privilegié, qui a un privilege.

PRIVILEGIUM, i. *n. Cic.* Loi particuliere pour *ou* contre quelqu'un. ‖ *Plin.* Privilege, exemtion, immunité, prérogative.

PRIVO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Priver, dépouiller, fruſtrer de quelque choſe. *Privare aliquem oculis. Cic.* Arracher *ou* crever les yeux à quelqu'un, le priver de la vûe. -*ſomno. Cic.* Empêcher de dormir.

PRIUS. *adv. Cic.* Auparavant, avant, devant. ‖ *Plaut.* Plûtôt que. *Priùs orto ſole. Hor.* Avant le Soleil levé, devant le lever du Soleil. -*tuâ opinione. Plaut.* Plûtôt que vous ne penſez.

PRIUSQUAM. *adv. Sall.* Avant de, devant que. *Priuſquàm dicere incipio. Cic.* Avant que je commence à parler.

PRIVUM, i. *n. Non.* Ce qui eſt propre ou particulier à chacun.

PRIVUS, a, um. *Liv. Voyez* Singulus. ‖ *Apul. Voyez* Privatus.

PRIZIS. Prizi.

PRO. *Interj. Ter. Voyez* Proh.

PRO. *prépoſ. qui gouverne l'ablat. Cic. & qui s'exprime en François par* à cauſe. *Pro noſtra amicitia. Cic.* A cauſe *ou* en conſideration de notre amitié. ‖ Au lieu. *Pro molli viola. Virg.* Au lieu de la tendre violette. ‖ Autant que. *Pro centum millibus Cato mihi eſt. Cic.* Caton m'eſt autant que *ou* me tient lieu de cent mille. ‖ Comme. *Pro eo ac debui. Cic.* Comme je l'ai dû. ‖ Dans *ou* En. *Pro concione. Liv.* ou *ſuggeſtu. Caſ.* Dans l'aſſemblée, en pleine aſſemblée. *Pro tribunali ſedere. Plin. J.* Monter dans ſon ſiege, s'aſſeoir dans ſon tribunal. *Pro roſtris. Quint.* Dans la tribune aux harangues. ‖ Devant *ou* à. *Pro æde Jovis. Cic.* Devant le temple de Jupiter. *Pro caſtris. Caſ.* Devant le camp, à la tête du camp. ‖ En, en qualité, en vertu. *Pro imperio. Ter.* En qualité de maître, imperieuſement. *Pro cive ſe gerere. Cic.* Se comporter en Citoyen, en uſer en Citoyen. *Pro ſuo jure. Cic.* En vertu de ſon droit, de ſon autorité, de ſon pouvoir. *Pro ſano. Plaut.* En homme de bon ſens. ‖ Eu égard, vû. *Pro horum temporum perturbatione. Cic.* Vû les troubles de ce temps-là. ‖ Par. *Pro indiviſo. Cat.* Par indivis. ‖ Pendant *ou* durant. *Pro Magiſtratu. Liv.* Durant le temps de ſa Magiſtrature, pendant qu'on eſt Magiſtrat. ‖ Pour. *Pro me. Cic.* Pour moi. *Pro abſoluto habere. Cic.* Tenir pour abſous. *Pro certo habere. Cic.* Tenir pour certain. ‖ Selon, ſuivant. *Pro re ſua. Ter.* Selon ſes beſoins. *Pro tempore. Caſ.* Suivant le temps, ſelon l'occurrence. *Pro modo craſſitudinis. Col.* Suivant l'épaiſſeur. ‖ Sur. *Pro cornibus equites locare. Quint.* Mettre *ou* placer la cavalerie ſur les aîles. *Pro deliciis crudelitas illi fuit. Cic.* Il prenoit plaiſir à être cruel, il faiſoit ſes delices de ſes cruautez. *Pro rata parte. Cic.* A proportion. *Pro ſe quiſque. Cic.* Chacun de ſon côté, chacun de ſon mieux. *Pro firmato ſtare. Liv.* Etre ferme, être ſtable. *Pro ridiculo aliquem putare. Ter.* Faire ſon jouet de quelqu'un, ſe divertir de quelqu'un, en faire ſon fou. *Pro teſtimonio dicere. Cic.* Dépoſer, porter témoignage. *Pro meliore nobis fuit. Tac.* Il nous a été plus avantageux, ce nous a été un plus grand bien. *Pro agricola eſſe. Col.* Aller au profit du labourage, lui être utile.

PROAMITA, æ. *f. Caius. JCT.* Grande tante.

PROAUCTOR, oris. *m. Suet.* Le premier d'une race.

PROAVIA, æ. *f. Suet.* Biſayeule.

PROAVITOR, oris. *m. Suet. Voyez* Proavus.

PROAVITUS, a, um. *Ovid.* De biſayeul.

PROAVUNCULUS, i. *m. Caius. JCT.* Grand oncle.

PROAVUS, i. *m. Cic.* Biſayeul.

PROBABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Probable, vraiſemblable, qu'on peut prouver. *Probabilis Orator. Cic.* Un Orateur paſſable.

PROBABILITAS, atis. *f. Cic.* Probabilité, vraiſemblance.

PROBABILITER. *adv. Cic.* Probablement, vraiſemblablement.

PROBATICA, æ. *f. Bibl.* Piſcina probatica. La Piſcine *ou* reſervoir, *qui étoit à Jeruſalem près de la Porte Probatique par où entroient les moutons, dans l'eau de laquelle les Prêtres lavoient ceux des animaux qui devoient être immolez.*

PROBATIO, onis. *f. Quint.* Preuve, raiſon pour prouver. ‖ *Cic.* Eſſai, experience, épreuve, verification, examen. ‖ Approbation, l'action d'approuver.

PROBATOPOLIS, is. *f. Voyez* Schaphuſia.

PROBATOR, oris. *m. Cic.* Approbateur, celui qui approuve, qui donne ſon approbation. ‖ Examinateur.

PROBATORIUS, a, um. *Veget.* Qui concerne la preuve *ou* l'eſſai, l'examen, l'experience, l'épreuve, la verification, l'approbation.

PROBATUS, a, um; ior, iſſimus. *Ovid. part. paſſ. de* Probo. *Probatâ operâ homo. Cic.* Un homme dont on a approuvé les ſervices. *Probata venuſtas. Vitr.* Une beauté reguliere. *Probatior nemo primoribus patrum. Liv.* Perſonne ne fut plus eſtimé des plus grands du Senat. *Probatiſſimus homo. Cic.* Un homme qui a l'approbation de tout le monde.

PROBÈ. *adv. Cic.* Bien honnêtement, en honnête homme. *Probè decipere. Plaut.* Tromper galamment.

PROBISSIME. *Ter.* Très-bien, fort bien.

PROBITAS, atis. *f. Cic.* Probité, honnêteté, vie honnête, droiture.

PROBITER. *adv. Varr. Voyez* Probè.

PROBLEMA, atis. *n. Suet.* Problême, queſtion problematique, douteuſe.

PROBO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Prouver, apporter des preuves, faire voir, démontrer. ‖ Approuver, donner ſon approbation, trouver bon. ‖ *Ovid.* Eprouver, eſſayer, examiner, experimenter, faire l'experience, verifier. *Probare ſe memorem alicui obſervantiâ. Cic.* Marquer à quelqu'un ſa reconnoiſſance par la déference qu'on a pour lui. -*ſe pro virgine. Ter.* Se faire paſſer pour fille. *Non probantur in vulgus. Cic.* Le peuple ne les approuve point. *Probare ſe civibus. Cic.* Contenter, agréer les Citoyens.

PROBOSCIS, idis. *f. Varr.* La trompe d'un Elephant.

PROBROSUS, a, um. *Cic.* ior, iſſimus. *Lamp.* Honteux, infame, deshonorable, plein d'infamie, couvert d'ignominie, diffamé.

PROBRUM, i. *n. Cic.* Honte, deshonneur, infamie, ignominie. ‖ *Suet.* Action honteuſe, pleine d'infamie, adultere. ‖ *Ovid.* Injures, reproches injurieux, diffamans. *Probri aliquem accuſare. Liv. arguere, incuſare. Plaut. inſimulare. Cic.* Charger quelqu'un d'une infamie, l'accuſer d'une action honteuſe, pleine d'ignominie, d'adultere.

PORBUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Bon, qui n'eſt point défectueux, qui n'a pas de défauts. ‖ Honnête, de probité, de bien. *Probus moribus. Plin. J.* Qui eſt de bonnes mœurs.

PROCACE, procaces. *Voyez* Procax.

PROCACITAS, atis. *f. Cic.* Inſolence, impudence, éfronterie.

PROCACITER, ciùs, ciſſimè. *adv. Q. Curt.* Inſolemment, impudemment, éfrontément. *Procaciùs ſtipendium flagitare. Liv.* Demander ſa paye d'un air trop inſolent.

PROCAX, acis. *omn. gen.* cior, ciſſimus. *Cic.* Efronté, impudent, inſolent, qui eſt ſans retenue, trop hardi. ‖ Petulent. *Procax odii. Tac.* Qui a une haine effrenée. *Procaces auſtri. Virg.* D'impetueux vents du midi. -*manus. Plin.* Des mains ſans retenue.

PROCEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *neut. Cic.* S'avancer, aller au delà, paſſer outre, marcher plus avant. ‖ Aller, marcher, ſortir. ‖ Avancer, faire progrès, profiter, réuſſir, proſperer. ‖ Proceder. ‖ Paroître en public. *Procedere è caſtris. Caſ. caſtris. Virg.* Sortir du camp, venir du camp. -*à caſtris. Caſ.* S'écarter, s'éloigner du camp. -*alicui obviàm. Cic.* Aller au devant de quelqu'un. -*trecenta ſtadia. Cic.* Faire trois cent ſtades de chemin, marcher pendant trois cent ſtades. -*foras. Plaut* Sortir dehors. -*ad opus. Plin.* Aller travailler, aller au travail. -*ad pugnam. Liv.* Marcher aux ennemis, aller au combat. -*cum veſte purpurea. Cic.* Paroître, ſe faire voir en public avec un habit de pourpre. -*in pedes. Plin.* Naître *ou* venir au monde les pieds devant.

PROCELLA, æ. *f. Hor.* Orage, ouragan, tempête, tourmente, gros temps, grains des vents, fortune de vent, temps de mer. ‖ Trouble, temps fâcheux. ‖ *Liv.* Sedition. *Procellam temporis evitare. Cic.* Eviter le malheur des temps. -*excitare. Liv.* Exciter des troubles, émouvoir une ſedition. *Procella patriæ. Cic.* Boutefeu de ſa patrie, la ruine de ſon païs.

PROCELLO, is, culi, culſum, lere. *act. Plin. J. Voyez* Percello.

PROCELLOSUS, a, um. *Sen. Tr.* Orageux, ſujet aux tempêtes, &c. ‖ *Liv.* Qui cauſe des orages, qui excite des tempêtes.

PROCER, eri. *m. Juv.* Un Grand, un homme d'importance, un Seigneur.

PROCERE. *adv. Cic.* Haut, fort élevé, *Comp.* Proceriùs.

PROCERES, rum. *plur. m. Cic.* Les Grands, les principaux d'un Etat, les Seigneurs, les gens de qualité. *Proceres caſtrorum. Luc.* Les Officiers generaux d'une armée. -*gulæ. Plin.* Les côteaux, les piqueurs des tables ouvertes, les friands de profeſſion, les oracles du goût.

PROCERITAS, atis. *f. Cic.* &

PROCERITUDO, inis. *f. Solin.* Hauteur *ou* longueur. *Proceritas colli gruis. Cic.* La longueur du coû d'une grue. -*arborum. Cic.* La hauteur des arbres.

PROCERIUS. *adv. Cic.* Plus haut, plus grand en hauteur.

PROCERUS, a, um. *Cic.* Haut *ou* long. *Proceri paſſus. Lucr.* De grands pas. *Procerior numerus. Cic.* Un plus grand nombre. *Proceriſſima populus. Cic.* Un peuplier très-haut.

PROCESSIO, onis. *f. Apul.* Proceſſion. ‖ *Voyez* Proceſſus.

PROCESSUS, ûs. *m. Cic.* L'action de s'avancer, de paſſer outre, d'aller en avant, d'avancer en marchant. ‖ Avancement, progrès, profit. ‖ *Sen.* Avantage, ſuccès. ‖ *Celſ.* Avance, ſaillie. *Proceſſus officiorum. Sen.* Le paſſage par les charges, par les dignitez. -*in*

litteris. Suet. Progrès dans les belles lettres. ‖ Procès.

PROCESTRIUM, i. *n. Feſt.* Veſtibule, antichambre. ‖ Ouvrage qui couvre *ou* défend la tête d'un camp *ou* la porte d'une Ville.

PROCIDA, Prochyta, æ. *f.* Prochita, Procita, *petite iſle de la mediterranée, dans le golfe de Naples, entre celle d'Iſchia & Puzzol.*

PROCIDENTIA, æ. *f. Plin.* Chûte de fondement, deſcente de boyaux.

PROCIDO, is, di, dere. *neut. Liv.* Tomber. *Procidere ad pedes alicujus. Hor.* Se jetter aux pieds de quelqu'un, ſe proſterner devant lui.

PROCIDUUS, a, um. *Plin.* Qui tombe, qui deſcend. *Procidua ſedes. Plin.* Le fondement qui tombe.

PROCIEO, es, ivi, itum, ere. *act. Liv. Voyez* Poſtulo.

PROCINCTUS, ûs. *m. Plin.* Expedition militaire. ‖ *Cic.* L'action de ſe tenir prêt à combattre, apprêt, appareil. *Ad procinctum tendere. Plin.* Aller au combat, marcher aux ennemis. *In procinctu eſſe. Cic. ſtare. Quint.* Etre tout prêt, s'être apprêté. *In procinctu mors habenda. Quint.* Il faut toûjours être prêt à mourir. *-teſtamentum facere. Cic.* Faire ſon teſtament ſur le point d'aller aux ennemis, faire un teſtament militaire. *-facere. Ovid.* Faire avec promptitude, avec viteſſe.

PROCINCTUS, a, um. *part. paſſ. de* Procingor. *Gell.* Prêt, appareillé, équipé, *Procincta claſſis. Gell.* Une flotte équipée, prête à mettre à la voile.

PROCISUS, a, um. *Feſt.* Annullé, caſſé, declaré nul.

PROCITUS, a, um. *Liv.* Demandé.

PROCLAMATIO, onis. *f. Quint.* Proclamation, publication à haute voix.

PROCLAMATOR, oris. *m. Cic.* Qui proclame, qui publie à haute voix.

PROCLAMO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Crier fort haut, s'écrier. ‖ *Liv.* Proclamer, declarer au public, publier à haute voix.

PROCLINATIO, onis. *f. Vitr.* Pente, talus.

PROCLINATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Proclinor. *Proclinata res. Cic.* Une affaire en mauvais état, qui va mal.

PROCLINO, as, avi, atum, are. *Caſ.* Faire pencher, incliner, aller en pente.

PROCLINOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Col.* Etre penché, pencher, être incliné.

PROCLIVE, is. *n. Liv.* Pente, penchant. *Ter.* Tout ce qui eſt facile *ou* aiſé.

PROCLIVE. &

PROCLIVI. *adv. Gell.* En pente. ‖ Aiſément.

PROCLIVIES, ei. *f. Cic. Voyez* Proclivitas.

PROCLIVIS. *m. f.* ve. *n.* is. *Liv.* Penchant, qui va en pente, qui penche. ‖ *Cic.* Enclin, porté, qui a du penchant, de la pente, ſujet à. *Proclivis ſceleri. Sil. Ital.* Enclin au vice. *-ad libidinem. Cic.* Porté à la debauche. *-impetus undarum. Lucr.* L'effort de la pente des eaux. *-proclive eſt. Plaut.* Cela eſt facile. *-dictu eſt. Cic.* Il eſt aiſé à dire. *In proclivi eſſe. Plaut.* Etre aiſé, facile. *In proclivi hoc tibi eſt. Plaut.* Cela ne peut vous manquer, cela vous eſt ſûr. *In proclivi quod eſt id faciam. Ter.* Je ferai ce qu'il y aura à faire, ce qui ſera neceſſaire.

PROCLIVITAS, atis. *f. Cic.* Pente, penchant, mauvaiſe diſpoſition *ou* inclination.

PROCLIVIUM, i. *n. Front.* Pente, penchant de montagne, &c.

PROCLIVIUS. *adv. Cic.* Plus aiſément, plus facilement. ‖ Avec trop de facilité.

PROCLIVUS, a, um. *Varr. Voyez* Proclivis.

PROCO, as, avi, atum, are. *Varr.* Demander avec importunité. *Voyez* Procor.

PROCOETON, i. *n. Plin. J.* Antichambre. ‖ Garderobe.

PROCONNESUS, Prœconneſus Inſula. Marmora, Marmara, *iſle d'Aſie, dans la mer de Marmara, ſur les côtes de Natolie & près du détroit des Dardanelles.*

PROCONSUL, ulis. *m.* Proconſul, *dignité dans la Republique Romaine.*

PROCONSULARIS. *m. f.* re, *n.* is. *Tac.* De Proconſul.

PROCONSULATUS, ûs. *m. Plin. J.* Proconſulat, charge *ou* dignité de Proconſul.

PROCOPIA, æ. *f.* Procopiana Villa. Procupie, *ville de la haute Mœſie, aujourd'hui dans la Servie, ſur la riviere de Tapliſa.*

PROCOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Flater, careſſer. ‖ Faire l'amour, dire des douceurs, cajoler.

PROCRASTINATIO, onis. *f. Cic.* Délai, retardement, remiſe.

PROCRASTINATUS, a, um. *Gell.* Differé, remis de jour à autre.

PROCRASTINO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Differer, remettre de jour en jour, de jour à autre, prolonger.

PROCREATIO, onis. *f. Cic.* Generation, l'action de produire. (procréation.) *Procreatio vitis. Cic.* Le plan de la vigne, l'action de la planter.

PROCREATOR, oris. *m. Cic.* Pere, qui engendre. *Procreator mundi. Cic.* Dieu Createur *ou* Auteur du monde.

PROCREATRIX, icis. *f. Cic.* Mere, celle qui engendre, qui a engendré.

PROCREO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Engendrer. ‖ Procurer, produire. *Procreare liberos ex aliqua. Cic.* Avoir des enfans d'une perſonne. *-alicui periculum. Cic.* Mettre quelqu'un en danger, le jetter dans un peril, l'expoſer à un malheur.

PROCRESCO, is, crevi, cere. *neut. Lucr.* Croître, s'augmenter.

PROCUBITOR, oris. *m. Feſt.* Sentinelle.

PROCUBO, as, bui, bitum, bare. *neut. Virg.* Se coucher, s'incliner, pencher, être couché.

PROCUDO, is, di, ſum, dere. *act. Hor.* Forger, battre au marteau. *Procudere dolos. Plaut.* Forger *ou* imaginer des fourberies. *-linguam. Cic.* Former la langue à une bonne prononciation. *Procudit enſes ira. Hor.* La colere met les armes à la main, fait prendre les armes. *Procudere ingenium. Amm. Marc.* Aiguiſer l'eſprit.

PROCUL. *adv. Cic* Loin, de loin, au loin. *-eſte. Virg* Eloignez-vous

PROCULCATIO, onis. *f. Sen.* L'action de fouler aux pieds. ‖ Deſtruction, renverſement. ‖ Mépris.

PROCULCO, as, avi, atum, are *act. Col.* Fouler aux pieds. ‖ *Sen.* Mépriſer.

PROCUMBO, is, cubui, cubitum, cumbere. *neut. Virg.* Se coucher, être couché. ‖ *Caſ.* Tomber *ou* ſe renverſer. ‖ Etre tué. ‖ *Plin.* Pencher. *Procumbere terra* ou *in terram toto vultu. Ovid.* Se proſterner, ſe coucher le viſage contre terre. *-ad genua. Liv.* ou *genibus alicujus. Ovid.* Se jetter aux genoux de quelqu'un. *-humi. Virg.* Se coucher par terre. *-ante pedes. Ovid.* Se jetter, ſe proſterner aux pieds. *-bello. Val. Fl.* Etre tué à la guerre. *-ad arborem. Plin.* S'appuyer, s'accôter contre un arbre *ou* ſe coucher ſous un arbre. *-in caput alicujus. Ovid.* Tomber ſur la tête de quelqu'un.

PROCURATIO, onis. *f. Cic.* Adminiſtration, charge, commiſſion, conduite, intendance, ſoin. ‖ Expiation.

PROCURATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Cic.* Procureur, Agent, Intendant, qui a la charge, la conduite, le ſoin, l'intendance, chargé de l'adminiſtration, du ſoin, de la conduite, du maniment, de l'intendance. *Procurator regni. Caſ.* Regent d'un Royaume. *-inſula. Petr.* Un Quartenier, un Commiſſaire de quartier.

PROCURO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Avoir l'adminiſtration, la charge, la conduite, le gouvernement, la commiſſion, le maniment, le ſoin, l'intendance, être chargé, ſoigner, veiller à. ‖ *Virg.* Penſer, prendre ſoin. ‖ *Liv.* Expier, faire une expiation. ‖ *Cat.* Cultiver. ‖ *Varr.* Tenir en bon état. *Procurare monſtra, prodigia. Liv.* Faire des expiations pour détourner les malheurs dont on eſt menacé par des monſtres, par des prodiges. *-ſacrificia. Caſ.* Faire des ſacrifices expiatoires. *-arbores. Cic.* Cultiver les arbres. *-ſe. Plaut.* Se bien traiter. *-equulum. Apul.* Penſer un petit cheval.

PROCURRO, is, ri, ſum, rere. *neut. Caſ.* Courir devant, s'avancer en courant. ‖ *Plin.* S'avancer, s'étendre. *Procurrere in aciem. Caſ. in pugnam. Col.* Courir au combat, fondre ſur les ennemis.

PROCURSATIO, onis. *f. Liv.* Courſe ſur les ennemis.

PROCURSATOR, oris. *m. Liv.* Coureur, qui fait des courſes ſur les ennemis, Partiſan, qui va en parti. ‖ Batteur d'eſtrade.

PROCURSIO, onis. *f. Quintil.* Courſe. ‖ Digreſſion.

PROCURSO, as, avi, atum, are. *neut. Liv.* Courir, faire des courſes ſur les ennemis, aller en parti.

PROCURSOR, oris. *m. Sall. Voyez* Procurſator.

PROCURSUS, ûs. *m. Plin.* Saillie, avance. ‖ *Val. Max.* Progrès, avancement. ‖ *Liv. Voyez* Procurſatio. *Procurſus anguloſus. Plin.* Saillie en angle. *-virtutis. Val. Max.* Le progrès de la vertu.

PROCURVUS, a, um. *Virg.* Fort courbé.

PROCUS, i. *m. Cic.* Un amant, un galant, celui qui recherche une fille *ou* une femme en mariage.

PROCYON, onis. *m. Plin.* L'avant-chien, *Conſtellation compoſée de deux étoiles.*

PRODEAMBULO, as, avi, atum, are. *neut. Ter.* Se promener de côté & d'autre, çà & là.

PRODEO, is, ivi, ii, itum, ire. *neut. Cic.* S'avancer, ſortir. ‖ *Ter.* Paroître, ſe produire. *Prodire in hoſtem. Caſ.* Sortir au devant de l'ennemi, ſe preſenter à l'ennemi, lui faire face. *-ex portu. Caſ.* Sortir du port. *-obviam alicui. Cic.* Aller au devant de quelqu'un. *-utero matris. Ovid.* Sortir du ventre de ſa mere.

PRODEST, prodeſſe. *Voyez* Proſum.

PRODICO, is, xi, ctum, cere. *Varr.* Dénoncer, aſſigner, fixer, marquer.

PRODICTATOR, oris. *m. Liv.* Prodictateur, *Officier que les Romains créoient dans des occaſions extraordinaires.*

PRODICTUS, a, um. *Gell. part. paſſ. de* Prodico.

PRODIDI. *prét. de* Prodo.

PRODIGALITER. *Col.* &

PRODIGE. *adv. Cic.* Avec profuſion, en prodigue.

PRODIGENTIA, æ. *f. Tac.* Prodigalité, profuſion.

PRODIGIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Prodigieux, qui tient du prodige. *Prodigialis Jupiter. Plaut.* Jupiter qui détournoit les malheurs que préſageoient les prodiges.

PRODIGIALITER. *adv. Colum.* Prodigieuſement, d'une maniere qui tient du prodige *ou* prodigieuſe.

PRODIGIATOR, oris. *m. Feſt.* Qui explique les prodiges.

PRODIGIOSUS, a, um. *Ovid.* Prodigieux, qui tient du prodige, ſurprenant.

PRODIGITAS, atis. *f. Luc. Voyez* Prodigentia.

PRODIGIUM, i. *n. Cic.* Prodige, évenement ſurprenant. ‖ *Plin.* Prédiction. (*Il ſe prend toûjours en mauvaiſe part.*) *Prodigium implere. Plin.* Verifier une prédiction.

PRODIGO, is, egi, gere. *act. Varr.* Chaſſer devant ſoi, faire aller, pouſſer, conduire. ‖ *Suet.* Prodiguer, dépenſer follement, diſſiper, faire profuſion.

PRODIGUS, a, um. *Cic.* Prodigue, qui diſſipe, qui fait des profuſions, qui dépenſe follement. ‖ Qui en uſe avec prodigalité. ‖ *Ovid.* Magnifique, qui fait des largeſſes. *Prodigus animæ. Hor.* Prodigue de ſa vie. *-nocendi. Stat.* Outré dans ſa malignité, qui porte à l'excès ſon envie de nuire.

PRODIGUUS, a, um. *Feſt.* Qu'on fait

conſumer tout entier. *Prodiguâ hoſtiâ. Feſt.* Des victimes qu'on fait conſumer entierement.

PRODIMUS. *pour* Anteimus.

PRODINUNT. *Enn. pour* Prodeunt.

PRODISPARO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Déregler.

PRODITIO, onis. *f. Cic.* Trahiſon. ‖ *Plin.* Décelement, l'action de divulguer. *Proditio arcanorum. Plin.* Revelation des ſecrets.

PRODITOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Prud.* Traître, qui trahit, perfide, qui viole ſa foi. ‖ *Hor.* Qui décele, qui divulgue, qui découvre, qui publie, délateur.

PRODITUR. *Imperſ. Plin.* On rapporte, on raconte, on dit. ‖ *Cic.* On ſort, on s'avance.

PRODITUS, a, um. *Cic.* Trahi, déclaré. ‖ *Lucan.* Décelé, divulgué, découvert. *Proditus à ſocio. Ovid.* Trahi par ſon compagnon *ou* ſon aſſocié. *Proditâ die quâ id futurum. Cic.* Le jour où cela devoit arriver étant découvert. *Prodita vultu ira. Lucan.* Une colere qui paroît ſur le viſage. *Proditio. Quint.* Une trahiſon découverte, revelée. *Proditi dictatores. Pomp.* Des dictateurs nommez, declarez. *Proditum memoria eſt. Cic.* ou *memoriâ dicunt. Caſ.* On a memoire, on a laiſſé par écrit, on trouve par écrit.

PRODIUS. *adv. Varr.* Plus avant.

PRODO, is, didi, ditum, dere. *act. Liv.* Faire paroître. ‖ Divulguer, déceler, declarer, découvrir, publier, reveler. ‖ Nommer, declarer. ‖ *Cic.* Trahir *ou* livrer. ‖ Differer, remettre, prolonger. *Prodere exemplum. Liv.* Donner un exemple. *-fidem. Sall.* Fauſſer ſa parole, violer ſa foi. *-officium. Cic.* Trahir ſon devoir. *-claſſem prædonibus. Cic.* Livrer la flotte à des Corſaires. *-mercede. Cic.* Trahir par interêt *ou* pour de l'argent. *-vitam. Ter.* Prodiguer ſa vie. *-conſcios. Cic.* Declarer ſes complices. *-litteris, memoria, poſteris. Cic.* Laiſſer par écrit à la poſterité. *Prodit fama. Celſ.* Le bruit court, on dit. *-proditur furor vultu. Sen. Tr.* La fureur paroît ſur ſon viſage.

PRODOCEO, es, cui, doctum, cere. *act. Hort.* dire publiquement, declarer hautement.

PRODROMUS, i. *m. Vitr.* Le porche d'un Temple. ‖ *Cic.* Avant-coureur.

PRODROMUS, a, um. *Col.* Qui précede. ‖ *Plin.* Précoce, hâtif. *Prodromi aquilones. Col.* Vent du Nord-Eſt qui précede de huit jours la canicule. *-ficus. Plin.* Figues précoces, hâtives.

PRODUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Cic.* Prolonger, étendre, tirer en longueur, reculer le terme. ‖ Retenir, arrêter. ‖ Retarder. ‖ Produire, engendrer. ‖ Faire paroître. ‖ *Ter.* Mener. ‖ Conduire, accompagner. ‖ *Juv.* Proſtituer. ‖ *Plaut.* Expoſer en vente. ‖ *Quint.* Faire long. ‖ *Colum.* Expoſer. *Producere longius ſermonem. Cic.* Pouſſer trop loin ſon diſcours. *-convivium vario ſermone ad multam noctem. Cic.* Pouſſer le repas bien avant dans la nuit, en diſcourant de pluſieurs choſes. *-rem in hyemem. Caſ.* Faire durer une affaire juſqu'en hyver. *-in judicium. Cic.* Appeller en jugement. *-aliquem falsâ ſpe. Ter.* Amuſer quelqu'un par une eſperance trompeuſe. *-funus. Virg. Luc.* Conduire, ſuivre un mort.

PRODUCTE. *adv. Cic.* D'une maniere longue. *Productè dici. Cic.* Etre prononcé long.

PRODUCTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Bibl.* Qui peut s'étendre, qu'on peut allonger.

PRODUCTIO, onis. *f. Cic.* Prolongation. ‖ Allongement, l'action de prononcer long. ‖ Aboutiſſement, *terme de Coûturier.*

PRODUCTUS, a, um. *Cic.* ior, iſſimus. *part. paſſ. de* Produco. *Productum nomen. Cic.* Un nom dérivé d'un autre avec quelque augmentation. *Productiſſimum vitis flagellum. Col.* Un très-long brin de ſarment. *Producta ſyllaba. Cic.* Une ſyllabe longue.

PRODUIS. *Feſt. pour* Prodideris.

PROEBIA, orum. *plur. n. Varr.* Amuletes, *préſervatifs qu'on porte ſur ſoi.*

PROELIUM, i. *n. Cic. Voyez* Prælium.

PROETIDES, um. *plur. f. Virg.* Les Pretides, *filles de Prœtus Roy des Argiens, qui s'imaginoient avoir été changées en vaches.*

PROFANATIO, onis. *f. Plin.* Profanation.

PROFANO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Profaner.

PROFANUS, a, um. *Cic.* Profane, qui n'eſt point conſacré. ‖ *Virg.* Qui n'eſt point initié dans les myſteres. ‖ *Tac.* Dont on ſe ſert indifferemment. ‖ *Hor.* Ignorant. *Profanum facere aliquid. Cic.* Ne porter aucun reſpect à quelque choſe. *-vulgus. Hor.* Le vulgaire ignorant. *Profanus uſus. Plin.* Un uſage ordinaire, journalier.

PROFARIS, fatus ſum, ari. *dep.* Parler, dire.

PROFATUM, i. *n. Varr.* Sentence, maxime, axiome.

PROFATUS, ûs. *m. Stat.* Le parler.

PROFECI. *prét. de* Proficio.

PROFECTIO, onis. *f. Cic.* Départ, ſortie *ou* voyage.

PROFECTITIUS, a, um. *Ulp.* Qui vient *ou* qu'on tient de ſon pere.

PROFECTO. *adv. Cic.* Certes, en verité, certainement, veritablement.

PROFECTUS, ûs. *m. Quintil.* Profit, avancement.

PROFECTUS, a, um. *part. de* Proficiſcor.

PROFERO, fers, tuli, latum, ferre. *act. Cic.* Produire, faire paroître, montrer. ‖ Tirer dehors, faire ſortir. ‖ Emporter. ‖ Rapporter, apporter, alleguer, citer, mettre en avant, publier, divulguer, découvrir, expoſer. ‖ Differer, prolonger, étendre, dilayer, ſurſeoir, remettre. ‖ Augmenter, aggrandir, étendre les bornes, accroître. ‖ Raconter. ‖ Proferer, prononcer. ‖ Reprocher, faire des reproches, objecter. *Proferre linguam. Plaut.* Tirer la langue. *-pecuniam ex arca. Cic.* Tirer de l'argent de ſon coffre. *-arma ex oppido. Caſ.* Emporter les armes hors de la ville. *-in oculis gaudium. Plin.* Faire paroître la joye dans ſes yeux. *-exempla. Cic.* Apporter des exemples, en citer. *-teſtes. Cic.* Produire des témoins. *-lineam. Plin.* Tirer une ligne. *-legem. Cic.* Alleguer une loi. *-dolum. Plaut.* Mettre la ruſe en uſage. *imperium. Cic.* Etendre les bornes de l'Empire.

PROFESSIO, onis. *f. Cic.* Profeſſion, état, condition. ‖ Declaration qu'on fait devant le Juge.

PROFESSOR, oris. *m. Plin.* Profeſſeur, qui profeſſe, Regent.

PROFESSORIUS, a, um. *Tac.* Qui concerne les Profeſſeurs, de Profeſſeur. *Profeſſoria lingua. Tac.* Une éloquence mercenaire.

PROFESSUS, a, um. *Ovid.* Qui a promis ſolemnellement. *part. de* Profiteor.

PROFESTUS, a, um. *Hor.* De travail. ‖ *Gell.* Excommunié, à qui les choſes ſacrées ſont interdites. *Profeſtus dies. Hor.* Jour ouvrable. ‖ Vigile, veille de Fête. *-homo. Gell.* Excommunié. *Profeſtum facere. Feſt.* Travailler un jour de Fête, le profaner.

PROFICIO, is, feci, fectum, cere. *neut. Cic.* Profiter, faire du profit, gagner. ‖ Réuſſir, s'avancer. ‖ Etre utile, ſervir, aider. *Proficere nihil aliquo. Cic. apud aliquem. Caſ.* Ne gagner rien, ne profiter en rien auprès de quelqu'un, ne faire aucun profit avec lui. *-autoritate. Cic.* Servir par ſon autorité. *-partui. Ulp. ad partum. Cic.* Aider à l'accouchement, à faire délivrer.

PROFICISCOR, eris, fectus ſum, ſci. *dep. Cic.* Partir, s'en aller, ſortir. ‖ Aller. ‖ Tirer ſon origine. *Proficiſci de* ou *è loco ad locum. Cic.* Partir d'un lieu pour aller à un autre.

PROFINDO, is, fidi, fiſſum, dere. *act. Stat.* Labourer, fendre.

PROFITEOR, eris, feſſus ſum, eri. *dep. Cic.* Dire franchement, avouer, confeſſer, declarer ouvertement, aſſûrer. ‖ Promettre, s'engager, ſe faire fort. ‖ Enſeigner publiquement, profeſſer, faire profeſſion. ‖ Témoigner. ‖ Donner une declaration, un état de ſon bien au Cenſeur.

PROFLATUS, ûs. *m. Cel.* Le vent, le ſouffle du vent.

PROFLATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de* Proflo. *Proflatum æs. Plin.* De l'airain fondu.

PROFLIGATOR, oris. *m. Tac.* Diſſipateur, qui diſſipe, qui met en deſordre.

PROFLIGATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PROFLIGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Jetter par terre, renverſer, abattre, aterrer, ruïner, détruire, défaire, tailler en pieces. ‖ *Tac.* Achever, finir, terminer.

PROFLO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Pouſſer dehors en ſoufflant, ſouffler. ‖ Fondre, faire fondre en ſoufflant. *Proflare pectore ſomnum. Virg.* Ronfler.

PROFLUENS, tis. *omn. gen. Cic.* Coulant, qui coule, courant. *Profluens aqua. Cic.* Une eau courante. *-genus orationis. Cic.* Un ſtyle coulant, une maniere de parler aiſée. ‖ *Subſt. Quint.* Un courant d'eau.

PROFLUENTER. *adv. Cic.* Abondamment, avec abondance. *Profluentiùs dicere. Gell.* Etre trop diffus dans ſes diſcours.

PROFLUENTIA, æ. *f. Cic.* Abondance *Profluentia loquendi. Cic.* Un torrent de paroles.

PROFLUO, is, fluxi, fluxum, ere. *neut. Cic.* Couler, s'écouler. *Profluit & refluit pelagus. Auſon.* La mer a ſon flux & ſon reflux. *Profluere ad libidines. Tac.* Se laiſſer aller au gré de ſes deſirs, à la débauche.

PROFLUVIUM, i. *n. Col.* Flux, écoulement, débordement

PROFLUUS, a, um. *Plin.* Qui coule.

PROFOREM, res, ret, re. *Hor. Voyez* Proſum.

PROFUDI. *prét. de* Profundo.

PROFUGIO, is, fugi, fugitum, gere. *neut. Cic.* S'enfuir loin.

PROFUGIUM, i. *n. Cic.* Aſile, refuge, retraite. ‖ Deſertion.

PROFUGUS, a, um. *Virg.* Chaſſé loin de ſon pays, errant, refugié, vagabond, qui court par le monde. ‖ *Plin.* Fugitif. *Profugus pudor. Ovid.* Une pudeur qui diſparoît. *-à domino ſervus. Plin.* Un eſclave fugitif, qui s'eſt enfui de chez ſon maître. *-vinculorum. Plin.* Echappé des fers, de priſon.

PROFUNDE. *adv. Cic.* Profondement.

PROFUNDO, is, fudi, fuſum, dere. *act. Cic.* Répandre *ou* verſer en abondance. ‖ Jetter quantité, pouſſer en quantité. ‖ Diſſiper, prodiguer. ‖ Dépenſer beaucoup, faire une grande dépenſe. *-palmites. Col.* Pouſſer des branches en quantité, jetter du bois en abondance. *-ſanguinem pro patria. Cic.* Verſer ſon ſang pour ſa patrie. *-lacrymas. Virg.* Pleurer, répandre des pleurs, verſer beaucoup de larmes. *-animam, vitam. Cic.* Mourir, donner ſa vie. *-clamorem, vocem. Cic.* Crier de toute ſa force, s'écrier. *-vires ingenii. Cic.* Employer toutes les forces de ſon eſprit, mettre en uſage tout ce qu'on a de genie.

PROFUNDUM, i. *n. Cic.* La mer. ‖ Un gouffre, un abîme. ‖ *Plaut.* Le ventre. *Profundum rubrum. Lucr.* La mer rouge. *-liquidum. Lucr.* L'air. *Profunda terrarum. Sen.* Des abîmes.

PROFUNDUS, a, um. *Cic.* Profond, creux. ‖ *Virg.* Haut, élevé, qui a une grande hauteur. ‖ *Sall.* Extrême, grand. *Profundiſſimæ tenebræ. Gell.* De très-épaiſſes tenebres.

PROFUSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec profuſion, profuſément, avec de grandes dépenſes, en abondance, en quantité. *Profusè obſtare. Liv.* S'oppoſer vigoureuſement. *Profuſiùs queſtui deditus. Sall.* Trop attaché à ſes interêts, trop âpre au gain. *Profuſiſſimè feſtos dies celebrare. Suet.* Celebrer des fêtes avec de très-grandes dépenſes.

PROFUSIO, onis. *f. Celſ.* Effuſion. ‖ Profuſion.

PROFUSUS, a, um; ior, iſſimus. *Plin.* Répandu, verſé. ‖ *Cic.* Exceſſif, trop grand. ‖ Prodigue. ‖ *Pacuv. Voyez* Jacens. *Profuſus ſui, alieni appetens. Sall.* Qui prodigue ſon bien, & eſt avide de celui des autres. *Profuſa hilaritas. Cic.* Une gayeté exceſſive. *Profuſi caſtris. Val. Flac.* Sortis en foule de leur camp. *Profuſior cauda. Pallad.* Une queue trop longue. *Profuſiſſimus in tempore. Sen.* Prodigue de ſon temps.

PROGEMMO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Bourgeonner, pouſſer des bourgeons, des boutons.

PROGENER, eri. *m. Suet.* Le pere du gendre. ‖ *Sen.* Le mari de la petite-fille à l'égard de l'ayeul.

PROGENERATIO, onis. *f. Plin.* Generation.

PROGENERO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Engendrer, produire.

PROGENIES, ei. *f. Cic.* Race, lignée. ‖ *Ovid.* Un fils, une fille, les enfans. *Progenies vineæ. Col.* Des provins, des croſſettes *ou* du plan.

PROGENITOR, oris. *m. Ovid.* Ayeul, ancêtre.

PROGERMINO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Jetter des bourgeons, pouſſer des boutons, bourgeonner, boutonner, pouſſer.

PROGERO, is, geſſi, geſtum, gerere. *act. Plin.* Jetter, pouſſer, porter dehors.

PROGIGNO, is, genui, genitum, gnere. *act. Cic.* Engendrer, produire, cauſer.

PROGNATUS, a, um. *Cic.* Né, produit. *Prognati. Plaut.* Les enfans.

PROGNOSTICA, orum. *plur. n. Cic.* Prédictions, pronoſtics, préſages.

PROGNOSTICO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Pronoſtiquer, prédire, préſager.

PROGREDIOR, eris, greſſus ſum, di. *dep. Cic.* S'avancer en marchant, aller. ‖ S'étendre, ſe répandre dans le monde, faire du progrès, avancer. *Progredi magnis itineribus. Caſ.* Aller *ou* marcher à grandes journées. *-obviam. Liv.* Aller au devant. *-ad omnia. Cic.* Donner à tout.

PROGRESSIO, onis. *f. Cic.* &

PROGRESSUS, ûs. *m. Cic.* Avancement, progrès. ‖ Progreſſion, ſuite, enchaînement. ‖ Accroiſſement.

PROGRESSUS, a, um. *Cic.* Qui s'eſt avancé, s'étant avancé. *part. de* Progredior.

PROGYMNASIUS, a, um. *Sen.* Condiſciple.

PROGYMNASMA, atis. *n. Voyez* Exercitatio.

PROGYMNASTA, æ. *f. Voyez* Progymnaſius.

PROH. *Interj. Virg.* Oh! ô! *Proh inverſi mores! Cic.* O mœurs corrompues! *Proh Dii immortales! Ter.* O Dieux immortels!

PROHIBEO, es, bui, bitum, bere. *act. Cic.* Empêcher, défendre. *Prohibere aditum alicui* ou *aliquem aditu. Cic.* Empêcher quelqu'un d'entrer, défendre l'entrée à quelqu'un. *-vim hoſtium ab oppido. Caſ.* Repouſſer les ennemis de devant la ville. *-aliquem calamitate. Cic.* Garantir quelqu'un d'un accident. *-aliquem urbe. Ovid.* Bannir quelqu'un de la ville. *Prohibeat quod Deus. Ter.* Qu'à Dieu ne plaiſe, Dieu nous en préſerve.

PROHIBITIO, onis. *f. Bibl.* Défenſe de.

PROHIBITORIUS, a, um. *Ulp.* Qui fait défenſe, qui défend, qui empêche. *Prohibitoria avis. Plin.* Un oiſeau dont le préſage n'eſt pas heureux.

PROHIBITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Prohibeo.

PROHINC. *adv. Apul. Voyez* Proindè & Ideò.

PROJECI. *prét. de* Projicio.

PROJECTA, orum. *plur. n. Bud.* Saillies, avances, tout ce qu'on jette.

PROJECTIO, onis. *f. Cic.* Mouvement, l'action de remuer, geſticulation. *Projectio brachii. Cic.* Geſticulation du bras, l'action d'avancer le bras, de le remuer en avant.

PROJECTITIUS, a, um. *Plaut.* Expoſé, laiſſé là, abandonné ſur le pavé.

PROJECTO, as, are. *Plaut.* Jetter ſouvent. *Projectare aliquem probris. Plaut.* Charger quelqu'un d'injures.

PROJECTORIUM, i. *n. Col.* Eſcarpolette, brandilloire, balançoire.

PROJECTURA, æ. *f. Vitr.* Saillie, avance.

PROJECTUS, ûs. *m. Lucr.* L'action de jetter.

PROJECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Projicio. *Projectum in viam tectum. Plin.* Un toit qui avance ſur la rue. *Projecto pudore. Ovid.* Sans honte, ayant mis bas toute pudeur. *Projectus ad audendum. Cic.* Un Entreprenant, un homme à tout faire. *-puer. Plaut.* Un enfant trouvé, expoſé. *-in æquor. Ovid.* Qui avance dans la mer.

PROJICIO, is, jeci, jectum, cere. *act. Cic.* Jetter là, jetter, lancer. ‖ *Caſ.* Abandonner. ‖ *Hor.* Ne pas ſe ſervir, negliger d'employer. *Projicit ampullas & ſeſqui pedalia verba. Hor. ars poët.*

PROIN, &

PROINDE. *adv. Ter.* C'eſt pourquoi, par conſequent, ainſi donc. *Proinde ac. Tac.* Comme ſi. *Proinde expiſcare quaſi non noſſes. Ter.* Voyez donc, ou vous en informez comme ſi vous ne les connoiſſiez pas, *on ne dit point* proindeque *ni* proinde ac.

PROLABOR, eris, lapſus ſum, bi. *dep. Liv.* Tomber, cheoir, ſe laiſſer aller. *Prolabi in caput. Liv.* Faire la culbute. *-longiùs. Cic.* Faire de longues digreſſions.

PROLAPSIO, onis. *f. Cic.* Chute, faux pas, gliſſade.

PROLAPSUS, a, um. *Prop. part. de* Prolabor. *Prolapſa eſt huc libido. Cic.* La débauche eſt montée juſqu'à tel point.

PROLATATIO, onis. *f. Tac.* Délai, remiſe, prorogation, ſurſéance.

PROLATATUS, a, um. *Tac. part. paſſ. de* Prolato.

PROLATIO, onis. *f. Cic.* Allegation, citation. ‖ Délai, remiſe, prorogation, ſurſéance. ‖ *Liv.* Prononciation. *Prolatio rerum. Cic.* Les vacances, le tems des vacations.

PROLATO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Etendre, accroître, augmenter. ‖ *Tac.* Prolonger. ‖ *Sil. Ital.* Differer, remettre, proroger, ſurſeoir.

PROLATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Profero. *Prolatus de te rumor. Cic.* Le bruit qui court de vous. *-ex hiſtoriis. Cic.* Tiré des Hiſtoires. *-ira. Lucan.* Fort irrité. *Prolatæ res. Cic.* Les vacances, les vacations. *Prolatum aurum. Lucan.* De l'or offert *ou* preſenté. *Prolato ære. Feſt.* Ayant mis ſon bouclier devant lui, s'étant couvert de ſon bouclier, ayant paré de ſon écu.

PROLECTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Attirer par la flaterie, charmer par de belles paroles, gagner par des promeſſes.

PROLEPSIS, is. *f. Aſc. Pad.* Prolepſe, *figure de Rhetorique. Voyez* Præſumtio.

PROLES, is. *f. Cic.* Race, lignée. ‖ *Virg.* Les enfans, les petits.

PROLETARIUS, a, um. *Feſt.* De pauvre *ou* de baſſe condition. *Proletarii. Gell.* Les pauvres gens de Rome, *qui ne fourniſſoient à la Republique que des enfans pour la guerre. Proletarius ſermo. Plaut.* Une maniere de parler baſſe & populaire.

PROLIBO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Faire des libations devant *ou* à.

PROLICIO, is, lexi, lectum, cere. *act. Plaut.* Attirer.

PROLIXE, iùs. *adv. Cic.* Liberalement, largement, magnifiquement, avec profuſion. ‖ D'une maniere prolixe.

PROLIXITAS, atis. *Sen.* &

PROLIXITUDO, inis. *f. Pacuv.* Prolixité.

PROLIXO, as, avi, atum, are. Allonger, étendre.

PROLIXUS, a, um. *Virg.* Long, prolixe, trop étendu. ‖ *Cic.* Liberal, magnifique, plein de bonne volonté, honnête. *Prolixior in aliquem. Cic.* Qui eſt plus porté pour quelqu'un, qui a trop de bonne volonté pour lui.

PROLOGIUM, i. *n. Pacuv.* Argument, ſommaire, titre d'un chapitre.

PROLOGUS, i. *m. Ter.* Prologue de piece de theatre. ‖ Celui qui fait le Prologue, l'Acteur du Prologue.

PROLONGO, as, avi, atum, are. *act. Sen.* Prolonger, differer, remettre.

PROLOQUIUM, i. *n. Gell.* Propoſitioncomplete, maxime, ſentence, axiome, aphoriſme. ‖ Avant-propos, préface d'un Livre

PROLOQUOR, eris, cutus ſum, qui. *dep. Ter.* Dire ce qu'on penſe, exprimer ſa penſée, s'ouvrir.

PROLUBIUM, i. *n. Gell.* Deſir, envie, volonté de.

PROLUDIUM, i. *n. Cic.* Prélude, eſſai avant de commencer.

PROLUDO, is, ſi, ſum, dere. *neut. Cic.* Préluder, eſſayer, faire eſſai avant de commencer, s'exercer par avance. *Proludere jurgia. Juv.* Commencer par des injures. *-ad pugnam. Virg.* Eſcarmoucher.

PROLUGEO, es, ere. *neut. Feſt.* Pleurer plus long-temps qu'à l'ordinaire.

PROLUO, is, lui, lutum, ere. *act. Plaut.* Laver, nettoyer. ‖ *Col.* Arroſer, humecter, mouiller beaucoup. *Proluere ventrem. Col.* Lacher le ventre, donner le flux de ventre. *-labra fonte caballino. Perſ.* Boire de l'eau de la fontaine d'Hypocrate, être Poete. *-ſe pleno auro. Virg.* Boire un grand coup dans une taſſe d'or.

PROLUSIO, onis. *f. Cic.* Prélude d'un diſcours, ce qu'on dit avant d'entrer en matiere. ‖ Eſſai de ſes forces, tentative avant que d'entreprendre.

PROLUTUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Proluo.

PROLUVIES, ei. *f. Cic.*
PROLUVIO, onis. *f. Apul.*
PROLUVIUM, i. *n. Gell.*
} Ravine, écoulement d'immondices, d'égouts. *Proluvies ventris. Virg. alvi. Col.* Flux de ventre. ‖ *Proluvium. Ter.* Prodigalité, profuſion, dégât de biens.

PROMAGISTER, ſtri. *m. Cic.* Soûmaître.

PROMANO, as, avi, atum, are. *neut. Sen.* Se répandre.

PROMATERTERA, æ. *f. Caius. JCT.* La ſœur de la biſayeule.

PROMERCALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Ce qu'on a de reſte à vendre après ſa proviſion faite. ‖ *Suet.* De revente. *Promercale aurum. Suet.* Or qu'on a à vendre. *Promercalium veſtium officinas exercere. Suet.* Etre Fripier, tenir boutique de Fripier, faire le métier de Fripier.

PROMERCIUM, i. *n. Pap. JCT.* Profeſſion de brocanteur, de Fripier, de regratier, de revendeuſe.

PROMEREO, es, rui, ritum, rere. *act. Tac.* &

PROMEREOR, eris, ritus ſum, eri. *dep. Cic.* Meriter, être digne de. *Promerere Deos dextros marito. Stat.* Meriter que les Dieux favoriſent ſon mari. *-de aliquo ut. Plaut.* Meriter que quelqu'un. *-pœnam. Cic.* Meriter d'être puni.

PROMERITUM, i. *n. Plaut.* Bon office, ſervice, bienfait.

PROMERITUS, a, um. *Cic. part. de* Promereor.

PROMINENS, tis. *omn. gen. Liv.* Eminent, élevé, qui s'éleve, qui paroît par deſſus, qui s'avance. *Prominens littoris. Tac.* Le bord élevé d'un rivage. *Prominentes oculi. Plin.* Des yeux à fleur de tête, de gros yeux.

PROMINENTIA, æ. *f. Vitr.* Saillie, avance.

PROMINEO, es, nui, nere. *neut. Plin.* Se lever au-deſſus, paroître au-deſſus, être exhauſſé, élevé, éminent, s'avancer; faillir en dehors, faire une ſaillie, une avance. *Prominere ante frontem. Plin.* Avancer ſur le front. *-è cætera acie. Liv.* Paroître au-deſſus du reſte de l'armée.

PROMINULUS, a, um. *Jul. Capit.* Qui avance un peu en dehors, qui fait une petite ſaillie.

PROMISCUE. *adv. Cic.* Enſemble, en commun. ‖ *Liv.* Pêle-mêle, confuſément, ſans diſtinction. *Promiſcuè ſtultis ac ſapientibus datum. Cic.* Donné également aux foux comme aux ſages.

PROMISCUUS, a, um. *Liv.* Mêlé, confus, qui eſt pêle-mêle, ſans diſtinction, mis confuſément. ‖ *Plin.* Commun, qui eſt en commun, qui n'eſt affecté à aucun particulier, mutuel. *Promiſcuam operam dare. Plaut.* S'entr'aider, ſe ſervir, s'aider mutuellement. *Promiſcuum in uſum venire. Plin.* Etre en commun. *-genus. Quintil.* Le genre Epicene dans les noms. *In promiſcuo habere aliquid. Plin.* Avoir quelque choſe en commun. *In promiſcuo ſpectare. Liv.* Regarder pêle-mêle.

PROMISI. *prét. de* Promitto.

PROMISSE. *adv. Accius.* En long, en longueur, en laiſſant pendre.

PROMISSIO, onis. *f. Cic.* Promeſſe, l'action de promettre, pacte.

PROMISSOR, oris. *m. Hor.* Prometteur, qui promet.

PROMISSUM, i. *n. Cic.* Une promeſſe, ce que l'on promet. *Promiſſi conſtantia. Cic.* Fidelité dans ſes promeſſes. *Promiſſo teneri. Cic. Promiſſis manere. Virg. ſtare. Cic.* Etre ferme dans ſa parole, obſerver ce qu'on a promis.

PROMISSUS, a, um. *part. paſſ. de* Promitto. *Cic.* Promis. ‖ *Virg.* Long, qui pend, qu'on laiſſe pendre, pendant.

POMISTIN. *pour* Promiſiſtine? Avez-vous promis?

PROMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *act. Caſ.* Jetter, lancer. ‖ *Cic.* Promettre, donner parole, engager ſa parole, s'obliger. ‖ *Liv.* Laiſſer croître en longueur, laiſſer pendre. ‖ *Plin.* S'étendre. ‖ *Petr.* Faire une profeſſion. *Promittere tela. Caſ.* Lancer des dards. *-barbam. Liv.* Laiſſer croître ſa barbe. *-ad fratrem. Cic.* Promettre d'aller chez ſon frere. *-alicui ad cœnam. Plaut.* Donner parole à quelqu'un d'aller ſouper chez lui, s'engager à aller ſouper chez quelqu'un. *-de voluntate alicujus. Cic.* Se rendre garant de la volonté de quelqu'un, ſe faire fort pour lui. *-vadimonium. Cic.* Promettre de ſe trouver à l'aſſignation. *-damni infecti. Cic.* Garantir qu'il ne ſera point fait de dommage, s'obliger à reparer le dégât, s'il s'en fait.

PROMO, is, promſi, promtum, mere. *act. Cic.* Mettre, tirer dehors, aveindre. ‖ Faire éclorre, expoſer au jour, faire voir, découvrir, donner à connoître. *Promere vina dolio. Hor.* Tirer du vin du tonneau. *-ſpicula de pharetra. Ovid.* Tirer des fléches de ſon carquois. *-pecuniam ex ærario. Cic.* Tirer de l'argent du Treſor. *-juſtitiam. Plin. J.* Rendre la juſtice. *-in medium id.* Mettre au jour. *-conſilia. Cic.* Découvrir ſes deſſeins.

PROMONEO, es, nui, itum, nere. *act. Voyez* Præmoneo.

PROMONSTRA, orum. *plur. n. Feſt.* Prodiges.

PROMONTORIUM, i. *n. Cic.* Promontoire, terre qui avance en mer, pointe. *Promontorium flectere. Cic.* Doubler un cap *ou* le cap.

PROMOTIO, onis. *f. Aſc. Pad.* Promotion, élevation aux charges.

PROMOTUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de*

PROMOVEO, es, movi, motum, vere. *act. & neut. Cic.* Pouſſer en avant, faire avancer. ‖ *Ovid.* Etendre. ‖ *Ter.* Avancer en marchant. ‖ Reculer, differer, remettre, retarder, prolonger, proroger. ‖ Fortifier, faire du progrès, gagner.

PROMPSI. *prét. de* Promo, promſi.

PROMP... *cherchez tous les mots qui commencent par cette ſyllabe à* Promt.

PROMTE, iùs, iſſimè. *adv. Quint. Cic.* Promtement, preſtement. ‖ De bon cœur. ‖ Facilement.

PROMTO, as, are. *Plaut. Voyez* Promo.

PROMTUARIUM, i. *n. Cat.* Office, dépenſe, garde-manger, reſervoir, cellier, cave.

PROMTUARIUS, a, um; ior, iſſimus. *Plaut.* Qui concerne l'office, la dépenſe, le garde-manger.

PROMTUS, a, um. *Sall.* Tiré, mis dehors. ‖ *Cic.* Qui eſt tout prêt, tout diſpoſé, qui eſt à la main, clair, manifeſte, évident. ‖ *Tac.* Facile, aiſé. ‖ *Liv.* Ouvert à tout le monde, expoſé. *Promta loca. Lucr.* Des lieux ouverts à tout le monde. *-mœnia oppugnanti. Liv.* Des murailles aiſées à inſulter, ouvertes à la premiere attaque. *-fides. Cic.* Une fidelité qu'on trouve toûjours, qui ne manque jamais. *-pericula. Cic.* Perils imminens. *Promtum quod cuique eſt. Tac.* Ce qui eſt au pouvoir de tout le monde, ce qui dépend d'un chacun. *Promtior manu. Liv.* Trop prompt de la main, qui a la main trop promte, trop legere, toûjours prêt à frapper. *Promtiſſimus veritatis exhibendæ. Virg. Gell.* Un homme tout-à-fait porté à ne cacher jamais la verité, qui n'a point de peine à la dire.

PROMTUS, ûs. *m. Apul.* Sortie, iſſue. ‖ Promtitude. *In promtu res eſt. Cic.* Cela eſt évident, la choſe eſt claire. *In promtu eſt. Plin.* Il eſt aiſé, il eſt facile. *In promtu ova gerere. Col.* Porter *ou* mettre ſes œuvres à l'entrée. *In promtu aliquid habere. Cic.* Avoir quelque choſe en main, trouver quelque choſe ſous ſa main, l'avoir toûjours toute prête. *In promtu quæ ſunt dicere. Cic.* Dire ce qui vient dans la penſée, ce qui ſe preſente à l'eſprit. *In promtu ponere. Cic.* Découvrir, expoſer.

PROMULGATIO, onis. *f. Cic.* Promulgation, publication.

PROMULGATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PROMULGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Publier, divulguer, faire ſçavoir par tout, prôner.

PROMULSIDARE, is. *n. Pet. &*

PROMULSIDARIUM, i. *n. Pomp. JCT.* Plat, baſſin, vaſe où l'on ſervoit l'entrée de table qu'on appelloit *promulſis*.

PROMULSIS, idis. *f. Cic.* Entrée de table des anciens Romains qu'ils mangeoient avant de boire le premier coup.

PROMUS, i. *m. Col. &*

PROMUS condus. Maître-d'Hôtel, Celerier, Dépenſier. *-librorum. Apul.* Bibliothequaire.

PROMUSCIS, idis. *f. Plin.* La trompe de l'élephant.

PROMUTUUM, i. *n. Scæv. JCT.* Avance, argent avancé.

PROMUTUUS, a, um. *Ulp.* Avancé, dont on fait les avances.

PRONAON, i. *n. &*

PRONAOS, i. *m. Vitr.* Le porche du Temple *ou* ſon parvis.

PRONECTO, nexui, nectum, ctere. *act. Stat.* Lier, nouer enſemble, treſſer.

PRONEPOS, otis. *m. Cic.* Arriere-petit-fils, fils du petit-fils.

PRONEPTIS, is. *f. Perſ.* Arriere-petite-fille.

PRONITAS, atis. *f. Sen.* Penchant, pente, inclination à.

PRONIUS. *adv. Sen.* Avec plus *ou* trop de penchant *ou* de pente.

PRONOMEN, inis. *n. Quint.* Pronom.

PRONUBA, æ. *f. Surnom de Junon, qui préſidoit aux mariages.*

PRONUBÆ, arum. *plur. f.* Celles qui conduiſoient la mariée au logis de ſon mari.

PRONUBI, orum. *plur. m. Lamprid.* Ceux qui conduiſoient le marié.

PRONUBO, as, are. *neut. Feſt.* Préſider aux nôces.

PRONUBUS, a, um. *Claud.* Qui concerne la nôce, qui préſide au mariage, qui prend ſoin de l'appareil des nôces, qui conduit le marié *ou* la mariée. *Pronubus annulus. Ulp.* L'anneau de mariage que l'époux donne à l'épouſée.

PRONUM, i. *n.* Pron, *ou* Prom, *ville de l'Inde delà le Gange, ſur le Menan, au nord de la ville d'Ava, & capitale d'un petit Royaume qui de ſon nom s'appelle le Royaume de* Pron.

PRONUNCIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Qu'on peut prononcer.

PRONUNCIATIO, onis. *f. Cic.* Prononciation. ‖ Propoſition, maxime, ſentence, axiome, aphoriſme.

PRONUNCIATOR, oris. *m. Cic.* Qui raconte, qui recite, qui expoſe, qui fait le détail.

PRONUNCIATUM, i. *n. Cic.* Axiome, maxime, ſentence, aphoriſme. ‖ Le prononcé d'une ſentence, d'un arrêt, propoſition d'éternelle verité, *diſent les écoles.*

PRONUNCIATUR. *Imperſ. Plin.* On raconte, on dit.

PRONUNCIATUS, ûs. *m. Gell. Voyez* Pronunciatio.

PRONUNCIATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PRONUNCIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Prononcer. ‖ Reciter, raconter, déclarer. ‖ Juger, ordonner, décider, porter jugement. ‖ *Liv.* Declarer, dénoncer, faire ſçavoir. ‖ Promettre. *Pronunciare uno ſpiritu multos verſus. Cic.* Reciter pluſieurs vers tout d'une haleine. *-amplius. Cic.* Ordonner un plus amplement informé. *-de aliqua re. Plin.* Porter jugement de quelque choſe.

PRONUNTI... *cherchez les mots qui commencent ainſi à* Pronunci.

PRONUPER. *adv. Plaut.* Il n'y a pas fort long-temps, il y a très-peu, depuis fort peu de temps.

PRONURUS, i. *f. Ovid.* La femme du petit-fils.

PRONUS, a, um. *Cic.* Penchant, qui penche, courbé en devant, qui va en pente. ‖ Porté, enclin, qui a du penchant, dont l'inclination eſt portée. *Plin. J.* Aiſé, facile. *Pronus in obſequium. Hor.* Toûjours prêt à faire ſervice. *-ad omne nefas. Lucan.* Porté à toute ſorte de crimes. *-bibere. Mart.* Se baiſſer, ſe courber pour boire. *Pronum mittere. Catul.* Jetter en bas la tête premiere, précipiter. *Pronum ad honores iter. Plin. Jun.* Chemin aiſé pour arriver aux honneurs. *Proni anni. Hor.* Les années qui s'écoulent, qui paſſent fort vîte. *Proni crateres. Stat.* Des taſſes renverſées. *Proni currus. Stat.* Des chars, des chariots, des caroſſes qui roulent aiſément. *Pronas aures accommodare. Claud.* & *Pronis auribus accipere. Tac.* Ecouter favorablement, prêter volontiers l'oreille. *Pronior honori alicujus. Stat.* Qui a plus de penchant à honorer quelqu'un. *Pronus ſoli* ou *ad ſolem. Col.* Expoſé, tourné au ſoleil. *Prona fides venit. Ovid.* On croit aiſément. *-dies. Stat.* Le déclin du jour, le jour qui baiſſe.

PROOEMIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin. Jun.* Faire l'exorde *ou* le commencement d'un diſcours.

PROOEMIUM, i. *n. Cic.* Exorde, commencement d'un diſcours. ‖ Prélude de Muſicien.

PROPAGATIO, onis. *f. Cic.* Accroiſſement, l'action d'étendre, de multiplier, d'amplifier, d'accroître, de prolonger, prolongation, amplification. *Propagatio vitium. Colum.* Le provignement de la vigne, l'action de provigner, de faire des provins. *-vitæ. Cic.* La prolongation de la vie. *-finium imperii. Cic.* L'action d'étendre les bornes de l'empire.

PROPAGATOR, oris. *m. Cic.* Celui qui accroît, qui amplifie, qui étend les bornes.

PROPAGATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Propago.

PROPAGO, inis. *f. Cic.* Provin de vigne. ‖ *Virg.* Race, lignée.

PROPAGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Accroître, amplifier, donner plus d'étendue, agrandir, augmenter, étendre, multiplier, prolonger. ‖ *Col.* Provigner. *Propagare vites in ſulcos. Cat.* Coucher dans des foſſes des brins de ſarment pour leur faire prendre racine, provigner la vigne, faire des provins, faire des foſſes dans une vigne. *-ad ſempiternam memoriam alicujus laudem. Cic.* Eterniſer la gloire de quelqu'un. *-urbis terminos. Tac.* Agrandir une ville. *-Religionem. Cic.* Etendre la Religion. *-vitam ferino victu. Cic.* Vivre *ou* ne ſe nourrir que de venaiſon. *-in annum Imperium alicui. Liv.* Continuer, proroger à quelqu'un le commandement encore pour une année. *-vitam. Cic.* Prolonger la vie. *-poſteritati monumentis annalium. Cic.* Laiſſer à la poſterité dans des Livres d'Annales.

PROPALA, æ. *m. f. Plaut.* Qui étale ſes marchandiſes ſur des pieux pour les vendre, étaleur, qui vend à un étalage.

PROPALAM. *adv.* Publiquement, manifeſtement, en place publique. *Propalam ponere libellos. Tac.* Mettre des Livres à l'étalage. ‖ Expoſer des Livres à l'encan, *ou* en place publique.

PROPALO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Etaler en public, expoſer. ‖ Rendre public.

PROPANSUS, a, um. *Apul.* Tendu au devant, étendu devant. ‖ Fort étendu, fort [illegible], fort ouvert, épars.

PROPATRUUS, i. *m. Caius. JCT.* Grand oncle.

PROPATULUS, a, um. *Cic.* Ouvert à tous, découvert à la vûë de tout le monde, qui eſt en vûe, public. *In propatulo. Cat.* Dans un lieu découvert, dans un endroit ouvert de tous côtez, à découvert, à la vûe de tout le monde, en public, publiquement.

PROPE *prépoſ.* Près, auprès, proche. *Prope me habitat. Liv.* Il demeure près de chez moi, il eſt mon voiſin. *-à muris. Cic.* Proche des murailles. *-ab domo. id.* Auprès de la maiſon.

PROPE. *adv. Cic.* De près. ‖ Preſque, quaſi. *Propè ſolus. Cic.* Preſque ſeul. *Propè adventat. Plaut.* Il eſt près d'arriver, le voilà qui vient.

PROPEDIEM *adv. Cic.* Au premier jour, dans peu, bien-tôt.

PROPELLO, is, puli, pulſum, lere. *act. Cic.* Pouſſer loin, faire avancer, pouſſer avec force: ‖ Repouſſer bruſquement, chaſſer, rebuter. *Propellere à caſtris. Liv.* Chaſſer du camp.

PROPEMODUM. *adv. Cic.* Preſque, quaſi.

PROPENDEO, es, di, ſum, dere. *neut. Cic.* Pendre droit en bas, pencher ſur le devant. ‖ Incliner, avoir du penchant, de l'inclination.

PROPENDO, is, di, ſum, dere. *act. Quint.* Peſer, conſiderer, examiner.

PROPENDULUS, a, um. *Apul.* Qui pend par devant.

PROPENSE. *adv. Cic.* Avec penchant, avec inclination, avec affection.

PROPENSUS, a, um; ior, iſſimus. *part. paſſ. de* Propendo. *Cic.* Enclin, &c. *Propenſo animo aliquid facere. Liv.* Faire une choſe avec affection, par inclination. *Propenſa munera. Plaut.* De magnifiques preſens. *Propenſior in neutram partem. Cic.* Qui n'eſt pas plus porté pour l'un que pour l'autre, qui ne prend aucun parti, neutre.

PROPERANTER. *adv. Lucr.* A la hâte, en hâte.

PROPERANTIA, æ. *f. Sall. Voyez* Properatio.

PROPERANTIUS. *adv. Tac.* Fort à la hâte, trop vîte, plus vîte.

PROPERATIM. *adv. Catul. Voyez* Properè.

PROPERATIO, onis. *f. Cic.* Hâte, empreſſement, diligence, précipitation.

PROPERATO. *adv. Tac. Voyez* Properè.

PROPERATUS, ûs. *m. Gell. Voyez* Properatio.

PROPERATUS, a, um. *Ovid.* Fait à la hâte. *part. paſſ. de* Propero. *Properato opus eſt. Cic.* Il s'agit de diligence.

PROPERE. *Cæſ.* &

PROPERITER. *adv. Catul.* Promtement, vîte, en diligence.

PROPERO, as, avi, atum, are. *act.* & *neut. Cic.* Hâter, précipiter, preſſer, faire vîte, faire promtement, aller vîte, ſe hâter, uſer de diligence. *Properare ventis remiſque in patriam. Cic.* Forcer, faire force de voiles & de rames pour arriver chez ſoi. *-iter. Tac.* Preſſer ſa marche, ſe preſſer d'aller, faire diligence. *-proficiſci. Cæſ.* Se hâter de partir, hâter le départ. *-mortem. Tac.* Avancer ſa mort. *-aliquid. Virg.* Faire quelque choſe à la hâte *ou* fort vîte. *-hæredi pecuniam. Hor.* Amaſſer avec empreſſement du bien à ſon heritier. *-ad metam. Ovid.* Se preſſer d'arriver au but. *-in campum. Cic* Se hâter d'aller aux champs.

PROPERUS, a, um. *Catul.* Qui va vîte, qui ſe hâte, qui ſe preſſe. *Properus ira. Tac.* Qui ſe met aiſément en colere.

PROPES, edis. &

PROPEDES, dum. *plur. m. Turpil.* Coüets, écoutes, gros cordages qui ſervent à la manœuvre des pacfis, & de la civadiere, *c'eſt-à-dire*, de la grande voile, de la miſaine, & de la voile de beaupré.

PROPEXUS, a, um. *part. Ovid.* Bien peigné.

PROPHETA, &

PROPHETES, æ. *m. Cæſ.* Le premier Prêtre *d'un Temple où ſe rendoient les Oracles.* Prophete.

PROPHETASIA, æ. *f. Voyez* Sitziſtanum.

PROPHETIA, æ. *f. Bibl.* Prophetie, revelation.

PROPHETICUS, a, um. *Hier.* Prophetique, de prophetie, de Prophete.

PROPHETIS, idis. *f.* } *Bibl.* Propheteſſe.
PROPHETISSA, æ. *f.* }

PROPHETIZO, &

PROPHETO, as, are. *Bibl.* Prophetiſer.

PROPINATIO, onis. *f. Sen.* L'action de boire à la ſanté de quelqu'un, à quelqu'un, de ſaluer quelqu'un le verre à la main, de porter la ſanté de quelqu'un à un autre. ‖ *Gell.* Débauche bachique.

PROPINATOR, oris. *m. Ovid.* Qui boit à la ſanté d'un autre, qui ſalue la ſanté de quelqu'un. ‖ Qui porte une ſanté à quelqu'un, qui invite un autre de boire à une ſanté.

PROPINO, as, avi, atum, are. *neut. ou act. Cic.* Boire à la ſanté de quelqu'un, ſaluer ſa ſanté, boire à lui, *ou* lui porter une ſanté, l'inviter à une ſanté. ‖ *Ter.* Expoſer. ‖ *Plin.* Donner, preſenter à boire. *Propinare alicui magnum poculum. Plaut.* Preſenter un rouge bord à quelqu'un. *-aliquem aliis deridendum. Ter.* Expoſer quelqu'un à la riſée des autres, en faire le joüet de la compagnie. *-patriam hoſtibus. Ter.* Livrer ſa patrie, la donner, la mettre en proye aux ennemis.

PROPINQUE. *adv. Plaut.* Proche, près, auprès.

PROPINQUITAS, atis. *f. Cæſ.* Proximité, voiſinage. ‖ *Cic.* Parenté, Proximité de ſang, alliance.

PROPINQUO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Approcher, être proche. *Propinquare animis alicui. Stat.* Sympatiſer avec quelqu'un, avoir du rapport d'humeur, ſe rapporter d'inclinations. *-amnem. Sall.* Approcher d'un fleuve, en être proche.

PROPINQUUS, a, um. *Cic.* Proche, qui n'eſt pas éloigné, prochain, voiſin. ‖ Parent, proche. ‖ Qui a du rapport, de la reſſemblance, qui approche de. *In propinquo mors eſt. Celſ.* La mort n'eſt pas loin. *Propinquius exilium orare. Ovid.* Demander un lieu d'exil moins éloigné.

PROPIOR, *m. f.* ius, *n.* oris. *Cic.* Qui eſt plus proche, plus prochain, plus voiſin, qui approche plus. *Propior gradu ſanguinis. Ovid.* Plus proche parent. *Propior tibi me nemo eſt. Cic.* Vous n'avez perſonne plus proche que moi. *Propius nihil factum quàm ut occideretur. Cic.* Il ne s'eſt rien fallu qu'il n'ait été tué. *Propius fidem id eſt. Liv.* Cela eſt plus croyable.

PROPITIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Enn. Voyez* Propitius.

PROPITIATIO, onis. *f. Sen.* Sacrifice propitiatoire *ou* de propitiation, offert pour ſe rendre le Ciel propice.

PROPITIATORIUM, i. *n. Bibl.* Le propitiatoire, *la couverture de l'Arche d'alliance.*

PROPITIATUS, a, um. *Amm. Marc. part. paſſ. de*

PROPITIO, as, avi, atum, are. *act. Suet.* Rendre propice *ou* favorable.

PROPITIUS, a, um. *Cic.* Propice, favorable. *Ter.* Facile, indulgent.

PROPIUS. *adv. Cic.* Plus près, plus proche, de plus près. *Propius adeſſe. Cic.* Etre plus proche. *-accedere. Virg.* Regarder plus favorablement, de meilleur œil.

PROPLASTICE, es. *f. Plin.* L'art de modeler en terre *ou* en cire.

PROPOLA, æ. *m. Plaut.* Brocanteur, Fripier, regratier, revendeur. ‖ Courtier.

PROPOLIS, is. *f. Celſ.* Sorte de matiere gluante qu'on trouve à l'entrée des ruches des abeilles.

PROPONO, is, poſui, ſitum, nere. *act. Cic.* Expoſer à la vûe, mettre devant les yeux, faire voir. ‖ Propoſer, expoſer, dire, declarer, faire ſçavoir. ‖ Offrir, preſenter. ‖ Afficher. *Proponere aliquid animo. Liv.* ou *in animum. Cic.* Rouler quelque choſe dans ſon eſprit. *Propoſitum eſt mihi. Cic.* J'ai deſſein.

PROPONTIS, idis. *f.* La Propontide, la Mer Blanche, la Mer de Marmora.

PROPORTIO, onis. *f. Vitr.* Proportion.

PROPOSITIO, onis. *f. Cic.* Propoſition, ſujet de diſcours. ‖ Une propoſition de ſyllogiſme.

PROPOSITUM, i. *n. Cic.* Ce qui a été reſolu, reſolution, deſſein, ce qu'on s'eſt propoſé de faire, but. *Propoſitum premere. Ovid.* Tenir ſon deſſein couvert *ou* caché. *A propoſito egredi. Cic.* Sortir de ſon ſujet, faire une digreſſion. *Propoſitum eſt. imperſ. Cic.* C'eſt une choſe reſolue, j'ai reſolu, je me ſuis propoſé.

PROPOSITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Propono. *Propoſita mihi nulla res tam erit quàm ut. Cic.* Je n'aurai jamais rien plus à cœur que de. *Propoſitum argentum. id.* Un buffet dreſſé.

PROPOSUI. *prét. de* Propono.

PROPRÆTOR, oris. *m. Cic.* Celui qui étoit envoyé dans une Province avec pouvoir de Préteur. ‖ Lieutenant du Préteur, Propreteur.

PROPRIE. *adv. Cic.* Proprement, d'une maniere propre, d'une façon particuliere, particulierement, en particulier. ‖ Convenablement, d'une maniere convenable. *Propriè loqui. Cic.* Parler exactement, en termes propres.

PROPRIETARIUS, i. *m. Ulp.* Proprietaire.

PROPRIETAS, atis. *f. Cic.* Proprieté, qualité propre *ou* particuliere. *Proprietas cæli & terræ. Liv.* La nature du climat. *-morborum. Celſ.* Qualité des maladies.

PROPRITIM. *adv. Lucr. Voyez* Propriè.

PROPRIUM, i. *n. Cic.* Le propre, ce qui eſt particulier à.

PROPRIUS, a, um. *Cic.* Propre, particulier à. ‖ Ce qui appartient en propre. ‖ *Ter.* Dont on jouit toûjours, dont on eſt toûjours en poſſeſſion, qui ne peut être ôté. *Propria eſt varietas fortunæ. Cic.* Le changement eſt le caractere propre *ou* eſt une choſe particuliere à la fortune. *Propria hæc ſi dona fuiſſent. Virg.* Si ces dons euſſent été durables, ſi l'on eût toûjours joui de ces dons.

PROPTER. *prépoſ. qui gouv. l'acc. Cic. Elle s'exprime en François par* Pour, à cauſe, en conſideration, pour l'amour de, par un motif de. ‖ Auprès, proche, tout proche, près, joignant. *Propter vos. Cic.* Pour l'amour de vous, à votre conſideration. *Propter patrem cubare. Cic.* Coucher auprès de ſon pere. *Propter aquæ rivum. Virg.* Près d'un ruiſſeau, au bord d'un ruiſſeau. *Propter viam. Plaut.* Joignant le chemin, tout proche du chemin.

PROPTEREA. *adv. Cic.* C'eſt pourquoi, c'eſt pour cela, par cette raiſon, à cauſe de cela. *Propterea quòd. Ter.* Parce que, à cauſe que. *Propterea ut. Cic.* Afin que.

PROPUDIOSUS, a, um. *Plaut.* Efronté, ſans honte, ſans pudeur, ſans honneur.

PROPUDIUM, i. *n. Plaut.* Honte, deshonneur, infamie.

PROPUGNACULUM, i. *n. Cic.* Fort, fortereſſe, lieu fortifié. ‖ Défenſe. *Propugnaculo eſſe alicui.* Servir de défenſe à quelqu'un.

PROPUGNATIO, onis. *f. Cic.* Défenſe, protection qu'on accorde.

PROPUGNATOR, oris. *m. Cic.* Defenſeur, qui défend. ‖ Qui entreprend la défenſe, qui prend ſous ſa protection.

PROPUGNO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Combattre pour la défenſe, défendre les armes à la main.

PROPULI. *prét. de* Propello.

PROPULSATIO, onis. *f. Cic.* L'action de repouſſer.

PROPULSATOR, oris. *m. Val. Max.* Qui repouſſe.

PROPULSIO, onis. *f. Plaut.* L'action de repouſſer, de pouſſer devant ſoi.

PROPULSO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Repouſſer. *Propulſare bellum mœnibus. Liv.* Eloigner la guerre de ſes murailles. *-periculum à capite. Cic.* Détourner le danger de deſſus ſa tête, écarter le peril dont on eſt

menacé. *-morbos. Col.* Chaſſer les maladies.

PROPULSUS, ûs. *m. Sen. Voyez* Propulſio.

PROPULSUS, a, um. *Lucan.* Repouſſé, pouſſé devant ſoi.

PROPYLÆUM, i. *n. Cic.* Parvis, place devant un Temple *ou* autre grand édifice.

PROQUÆSTOR, oris. *m. Cic.* Celui qui rempliſſoit la place d'un Queſteur défunt, Proqueſteur.

PROQUAM. *adv. Lucr.* A proportion, ſelon. *Voyez* Prout.

PRORA, æ. *f. Cic.* La proue, l'avant d'un vaiſſeau, le cap. *Proram obvertere pelago. Virg.* ou *proras à littore vertere. Lucan.* Faire voile, mettre à la voile, mettre en mer, partire, mettre le cap à la mer. *Prora & puppis. Proverb:* C'eſt le tout, le tout eſt là.

PROREPO, is, pſi, ptum, pere. *neut. Hor.* Ramper, ſe traîner en rampant. ‖ *Plin.* Sortir dehors. *Prorepere terris. Hor.* Ramper ſur la terre. *-è cavis. Plin.* Sortir, paroître hors des cavitez, des trous. *-in luxuriem. Col.* Etendre trop ſes racines, pouſſer trop de racines.

PRORETA, æ. *Plant.* &

PROREUS, i. *m. Ovid.* Timonier, Matelot qui fait ſon quart à tenir la manuelle de la barre du gouvernail.

PRORIPIO, is, pui, reptum, pere. *neut. Cic.* Retirer, tirer hors avec effort, arracher. ‖ *Virg.* Enlever par force, emmener avec violence, entraîner. *Proripere ſe ex ædibus. Plaut.* Se dérober de la maiſon. *-ſe portâ foras. Caſ.* Se retirer par la porte avec précipitation, ſe jetter au travers de la porte pour ſortir. *-ſe è manibus ſacrificantium. Liv.* S'arracher, ſe retirer des mains des Sacrificateurs.

PRORITO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Exciter, inviter, provoquer, irriter.

PROROGATIO, onis. *f. Cic.* Prorogation. ‖ *Liv.* Délai, remiſe.

PROROGATIVUS, a, um. *Sen.* Qu'on peut proroger. *Prorogativa fulmina. Sen.* Tonnerre, coup de foudre dont on peut détourner les menaces.

PROROGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Proroger, prolonger, differer, remettre. *Prorogare alicui Provinciam. Tac.* Continuer quelqu'un dans ſon Gouvernement. *-moras in hyemes. Plin.* Attendre à l'hyver, differer juſqu'à l'hyver, remettre à l'hyver.

PRORSUM. *adv. Plaut.* Tout droit, directement. ‖ *Ter. Voyez* Prorsùs. *Rurſum prorsùm. Ter.* çà & là, de côté & d'autre, allée & venue.

PRORSUS. *adv. Cic.* Entierement, du tout, tout-à-fait. ‖ Generalement, en general. ‖ *Plaut.* Tout droit, directement.

PRORUMPO, is, rupi, ruptum, pere. *neut. Cic.* Sortir avec violence, ſe répandre avec impetuoſité, saillir. ‖ Se jetter impetueuſement, enfoncer, forcer, rompre avec effort. ‖ *Virg.* Pouſſer avec impetuoſité, en briſant ce qui ſe trouve au devant. *Prorumpere in hoſtes. Virg.* Fondre ſur les ennemis. *Prorumpere ex una parte. Caſ.* Saillir par un côté. *-ad ſumma. Sen* S'élever à ce qu'il y a de plus ſublime.

PRORUO, is, rui, rutum, ruere. *neut. ou act. Liv.* Renverſer *ou* jetter par terre, faire tomber, culbuter. ‖ *Val. Fl.* Tomber. *Proruere in caput.* Tomber ſur la tête.

PRORUPTUS, a, um. *part. Voyez* Prorumpo. *Virg.-Prorupta munitiones. Caſ.* Des fortifications ruinées, renverſées. *Prorupta audacia. Cic.* Une hardieſſe temeraire. *Proruptum mare. Virg.* Une mer qui ſe répand avec impetuoſité.

PRORUTUS, a, um. *Liv.* Enfoncé, renverſé. *part. paſſ. de* Proruo.

PROSA, æ. *f. Quint.* De la proſe. *Proſa oratio. Col.* De la proſe. *Proſa eloquentia. Vell. Pat.* L'éloquence des Orateurs.

PROSAICUS, a, um. *Plin.* Qui eſt en proſe, proſaïque, qui reſſemble à la proſe.

PROSAPIA, æ. *f. Cic. Sall. Suet. Plaut.* &

PROSAPIES, ei. *f. Non.* Race, lignée, famille. *Proſapia veteris homo. Sall.* Un homme d'ancienne maiſon.

PROSCENIUM, i. *n. Plaut.* Le devant de la ſcene, le theatre *ou* le devant du theatre, l'avant-ſcene.

PROSCINDO, is, ſcidi, ſciſſum, dere. *act. Catul.* Fendre, ouvrir. ‖ *Plin.* Déchirer la reputation. *Proſcindere aliquem. Plin.* Déchirer la reputation de quelqu'un. *-contumeliis. Suet.* Dire des injures atroces.

PROSCISSIO, onis. *f. Col.* L'action de fendre, d'ouvrir. *Proſciſſio terræ. Col.* Le labourage d'une friche, le premier labour, le défrichement.

PROSCISSUM, i. *n. Col.* Fente, ouverture, crevaſſe.

PROSCISSUS, a, um. *Virg.* Labouré. *-conviciis. Plin.* Chargé d'injures. *part. paſſ. de* Proſcindo.

PROSCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *act. Cic.* Mettre une affiche, un écriteau, afficher pour faire ſçavoir qu'une choſe eſt à vendre. ‖ Proſcrire, bannir, confiſquer les biens & la vie, mettre une tête à prix. *Proſcribere venale aliquid. Cic.* Faire afficher que quelque choſe eſt à vendre. *-ædes. Cic.* Mettre écriteau à une maiſon pour la vendre. *-bona alicujus. Cic.* Faire faire les criées des biens de quelqu'un, les mettre en decret, les faire decreter.

PROSCRIPTIO, onis. *f. Cic.* Appoſition d'affiches, de placards, *lorſqu'on fait des criées de biens en decret.* ‖ Appoſition d'écriteau, d'affiches, *pour marquer qu'une choſe eſt à vendre.* ‖ Proſcription, banniſſement. ‖ Confiſcation de corps & de biens, miſe de tête à prix.

PROSCRIPTOR, oris. *m. Plin.* Qui proſcrit, qui bannit, qui confiſque le corps & les biens, qui met une tête à prix.

PROSCRIPTURIO, is, ivi, itum, ire. *Cic.* Mediter une proſcription, avoir envie de proſcrire.

PROSCRIPTUS, a, um. Mis à l'encan, mis à prix. *Cic. part. paſſ. de* Proſcribo.

PROSECO, as, cui, ſectum, care. *act. Cic.* Couper, trancher.

PROSECTUM, i. *n. Ovid.* Partie des entrailles qu'on coupoit dans les ſacrifices.

PROSECTUS, ûs. *m. Apul.* L'action de couper.

PROSECTUS, a, um. *Val. Flac. part. paſſ. de* Proſeco.

PROSECUTUS, a, um. *part. de* Proſequor.

PROSEDA, æ. *f. Plaut.* Une fille débauchée, une coureuſe.

PROSELENE, es. *f.* Sant Anania, *village de Natolie, ſur l'Archipel, vis-à-vis de l'iſle de Metelin.*

PROSELYTA, æ. *f.* &

PROSELYTUS, i. *m. Bibl.* Proſelite, converti à une Religion.

PROSEMINATUS, a, um. *Cic.* Répandu. *part. paſſ. de*

PROSEMINO, as, avi, atum, are. *Vitr.* Répandre *ou* ſemer de tous côtez.

PROSEQUOR, queris, quutus ſum, qui. *dep. Cic.* Conduire, reconduire, accompagner par honneur, faire cortege, ſuivre *ou* aller de près. ‖ Pourſuivre, continuer de. *Proſequi aliquem amore. Cic.* Aimer fortement quelqu'un. *-exequias* ou *funus. Cic.* Accompagner un convoi. *-rus aliquem. Plaut.* Suivre quelqu'un à la campagne. *-decedentem domo. Liv.* Conduire une perſonne qui ſort de chez ſoi. *-ad cantum laudes alicujus. Cic.* Chanter les louanges de quelqu'un. *-abeuntem votis. Cic.* Souhaiter un bon voyage à quelqu'un. *-mortem inediâ. Petron.* Vouloir mourir de faim. *-aliquem laudibus. Cic.* Louer par tout quelqu'un. *-verbis vehementioribus. Cic.* Dire bien des duretez à quelqu'un. *-aliquid verbis. Cic.* Diſcourir ſur quelque choſe. *-ſcripto. Cic.* Ecrire ſur une matiere, faire un traité de quelque choſe. *-maledictis. Cic.* Charger de maledictions. *-beneficiis omnibus aliquem. Cic.* Faire tous les biens imaginables à quelqu'un. *-antiquitatem. Cic.* Suivre les manieres anciennes.

PROSERO, is, rere. *act. Lucan.* Semer.

PROSERPINA, æ. *f.* Proſerpine, *Déeſſe des Enfers.*

PROSERPO, is, pſi, ptum, pere. *neut. Plaut.* Ramper, ſe traîner en rampant. ‖ *Plin.* S'étendre en rampant.

PROSEUCHA, æ. *f. Juv.* Synagogue des Juifs, Temple. ‖ Lieu où ils s'aſſemblent pour prier. ‖ Gargotte. ‖ Lieu où les pauvres ſe retiroient. ‖ Celui où ils étoient attirez par l'aumône qu'ils y trouvoient plus facilement. ‖ Priere à Dieu.

PROSICIES, ei. *f.* &

PROSICIUM, i. *n. Varr. Voyez* Proſectum.

PROSILIO, is, lui, lii, livi, ſultum, lire. *neut. Cic.* Saillir dehors en ſautant, ſauter hors, ſe jetter en ſautant. *Proſilire ſtrato. Val. Fl.* Sauter à bas du lit, ſe jetter hors du lit.

PROSLAVISA, æ. *f.* Proſlaviza, Proſtaviza *ou* Chiuſtenge, *ville de Bulgarie, dans le pays des Tartares de Dabruce, ſur la branche meridionale du Danube.*

PROSOCER, ceri. *m. Ovid.* Le pere du beau-pere à l'égard du gendre *ou* de la bru.

PROSOCRUS, ûs. *f. Modeſt. JCT* La mere de la belle-mere à l'égard du gendre *ou* de la bru.

PROSODIA, æ. *f. Gell.* L'art de la meſure des vers, proſodie. ‖ Un accent, la prononciation accentuée.

PROSOPOPOEIA, æ. *f. Quint.* Proſopopée, *introduction de perſonne qu'on fait parler dans un diſcours convenablement à ſon caractere.*

PROSPECTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Voir, regarder, avoir la vûe deſſus, conſiderer. ‖ Examiner.

PROSPECTUS, ûs. *m. Cic.* Vûe. ‖ *Gell.* Conſideration, examen. *Proſpectum impedire. Caſ.* Empêcher *ou* borner la vûe.

PROSPECULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Liv.* Epier *ou* regarder de loin.

PROSPER, era, erum. *Cic.* Proſpere, favorable, heureux, propice. *Proſper exitus. Cic.* Un ſuccès favorable, une heureuſe iſſue. *Proſpera valetudo. Suet.* Une bonne ſanté. *-fortuna* ou *res. Cic.* La proſperité.

PROSPERE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Heureuſement, avec bonheur, avec proſperité.

PROSPERGO, is, ſi, ſum, gere. *Tac. Voyez* Aſpergo.

PROSPERITAS, atis. *f. Cic.* Proſperité, fortune bonne & heureuſe, bonheur.

PROSPERO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Favoriſer, faire proſperer, faire réuſſir, donner *ou* procurer un bon ſuccès, rendre heureux.

PROSPERSUS, a, um. *Tac.* Répandu. *part. paſſ. de* Proſpergo.

PROSPERUS, a, um. *Cic.* Heureux, qui réuſſit, qui a de bons ſuccès.

PROSPICIENTER. *adv. Gell.* Avec prévoyance, avec circonſpection, avec précaution, avec attention.

PROSPICIENTIA, æ. *f. Cic.* Prévoyance, circonſpection, précaution.

PROSPICIO, is, ſpexi, ſpectum, cere. *act. Cic.* Voir, regarder, conſiderer, avoir la vûe. ‖ Prévoir. ‖ Pourvoir, prévenir. *Proſpicere Tuſcum mare. Phæd.* Avoir la vûe ſur la mer de Toſcane. *-à tergo. Ovid.* Regarder derriere ſoi. *-ex ſpecula. Cic.* Regarder d'une guerite, par une guerite. *-ſedem ſenectuti. Liv.* Enviſager une retraite pour ſes vieux jours. *-futuros caſus. Ter.* Prévoir les accidens. *-alicui malo. Cic.* Pourvoir à un mal, le prévenir, s'aſſûrer contre un accident. *-longè animo. Cic.* Prévoir de loin. *-ab rupe. Virg.* Regarder du haut d'un rocher. *-in poſterum. Cic.* Songer à l'avenir.

PROSPICUE. *adv. Apul. Voyez* Proſpicienter.

PROSPICUUS, a, um. *Stat.* Qu'on voit de loin. ‖ *Sen.* Remarquable, à conſiderer.

PROSPIRO, as, avi, atum, are. *Cat.* Avoir bonne haleine, reſpirer avec facilité,

PROSTERNO, is, ſtravi, ſtratum, nere. *act. Sall.* Abattre, renverſer, mettre bas, jetter par terre, terraſſer, étendre *ou* coucher par terre. ‖ *Suet.* Proſtituer.

PROSTIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Mépriſable, vil, proſtitué.

PROSTIBULA, æ. *f. Plaut.* Une proſtituée.

PROSTIBULUM, i. *n. Plaut.* Lieu de proſtitution.

PROSTITUO, is, tui, tutum, ere. *Catul.* Proſtituer, abattre, abandonner à tous venans.

PROSTITUTA, æ. *f. Sen.* Une proſtituée.

PROSTO, as, ſtiti, ſtitum, are. *neut. Lucr.* Saillir, avoir de la ſaillie, s'avancer en dehors. ‖ *Juv.* Se proſtituer, s'abandonner à tous venans, être proſtitué. ‖ *Hor.* Etre à vendre, être venal, être expoſé en vente.

PROSTRATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Proſterno. *Proſtratus ſiti. Lucr.* Abattu par la ſoif.

PROSTRAVI. *Voyez* Proſterno.

PROSTROPEA, æ. *f.* Tropea, Tropia, *petite ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure, ſur le golfe de Sainte Eufemie, au nord de Regio.*

PROSTYLUS, a, um. *Vitr.* Qui a des colomnes par devant.

PROSUBIGO, is, egi, actum, gere. *act. Virg.* Fouler. *Proſubigere terram pede. Virg.* Frapper du pied contre la terre. *-fulmina. Val. Fl.* Forger des foudres.

PROSUM, des, deſt, fui, deſſe. *Cic.* profiter, ſervir, être utile, avantageux, profitable, faire profit *ou* du profit, cauſer de l'utilité, apporter de l'avantage. *Prodeſſe ad concordiam. Liv.* Etre bon, propre *ou* utile à rétablir l'union, à mettre la paix.

PROSUMIA, æ. *f. Plaut.* Petit bâtiment de mer propre à aller à la découverte.

PROTE, es. *f.* Inſula Provinciæ. Porquerolles, *iſle de la Mediterranée, ſur la côte de Provence, en France, au couchant de l'iſle de Portcros & au midi de la ville d'Hieres.*

PROTE, es. *f.* Inſula Maris Ionii. Prodeno, *iſle de la Morée, dans le golfe de Zonchio, vis-à-vis de la ville de Navarin.*

PROTECTIO, onis. *f. Bibl.* Protection.

PROTECTOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Bibl.* Protecteur.

PROTECTUS, ûs. *m. Scæv. JCT.* Couverture.

PROTECTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Protego. *Protectior ſapientia omni ratione. Cic.* La ſageſſe eſt au-deſſus de toute la raiſon.

PROTEGO, is, texi, tectum, gere. *act. Cic.* Couvir, mettre à couvert. ‖ Faire des balcons, des ſaillies, des avances dans un bâtiment. ‖ Proteger, défendre, accorder ſa protection, mettre ſous ſa protection, mettre à couvert ſous ſon autorité, couvrir de ſon credit. ‖ *Quintil.* Pallier, excuſer.

PROTELATUS, a, um. *Turpil. part. paſſ. de*

PROTELO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Chaſſer loin. ‖ Exclure. ‖ *Ter.* Troubler, démonter. ‖ *Ulp.* Differer, remettre, proroger, prolonger. ‖ *Lucil.* Continuer. ‖ *Voyez* Protraho. *Protelare ſævis dictis aliquem. Ter.* Démonter quelqu'un à force d'injures, par des paroles outrageantes.

PROTELUM, i. *n. Lucr.* Effort ſans interruption, ſans diſcontinuation.

PROTENDO, is, di, ſum & tum, dere. *act. Virg.* Tendre, étendre, allonger. ‖ *Cic.* Differer, remettre, proroger, prolonger. *Nanti protendere manum. Ovid.* Tendre la main à un nageur.

PROTENSUS, a, um. *Virg.* &

PROTENTUS, a, um. *Tac. part. paſſ. de* Protendo.

PROTENUS. *adv. Virg.* Fort loin.

PROTERA. *pour* Priora.

PROTERMINO, as, avi, atum, are. *act. Apul.* Etendre, accroître.

PROTERO, is, trivi, tritum, rere. *act. Plaut.* Fouler aux pieds, écraſer, écacher. ‖ *Cic.* Mépriſer fort. ‖ *Hor.* Détruire. *Proterere agmina curru. Virg.* Faire paſſer ſon chariot ſur le ventre à des bataillons. *-umbram inanem. Ovid.* Elaguer un arbre qui fait une ombre inutile, qui fait trop d'ombre. *Proterere januam. Plaut.* Forcer une porte.

PROTERREO, es, rui, ritum, rere. *act. Ter.* Epouvanter, faire peur, effrayer.

PROTERRITUS, a, um. *Ter. part. paſſ. de* Proterreo.

PROTERVE. *adv. Ter.* Efrontément, inſolemment, audacieuſement, imprudemment.

PROTERVITAS, atis. *f. Cic.* Efronterie, impudence, inſolence.

PROTERVITER. *adv. Plaut. Voyez* Proterve.

PROTERVUS, a, um. *Cic.* Efronté, impudent, inſolent, arrogant, audacieux. *Proterva lingua. Ovid.* Une mauvaiſe, une dangereuſe langue. *Protervi venti. Hor.* Des vents furieux, des ouragans.

PROTHYME. *adv. Plaut.* Gayement, joyeuſement.

PROTHYMIA, æ. *f. Plaut.* Gayeté, joye.

PROTHYRUM, i. *n. Vitr.* Barriere qu'on met devant les Hôtels & les Palais. ‖ Petite place devant une maiſon de particulier.

PROTINAM. *Plaut.* &

PROTINUS. *adv. Cic.* Auplûtôt, incontinent, ſur l'heure, dans le moment, à l'heure même, immediatement après, de ſuite. ‖ D'abord, dés le commencement, auſſi-tôt. ‖ *Quint. Voyez* Ideò.

PROTOLLO, is, ſuſtuli, ſublatum, lere. *act. Plaut.* Lever, élever. ‖ Differer, remettre, prolonger.

PROTONO, as, nui, nitum, nare. *Val. Flac.* Tonner.

PROTOPLASTUS, a, um. *Ter.* Qui a été modelé *ou* formé le premier, *comme notre premier pere Adam.*

PROTOTOMI, orum. *plur. m. Mart.* Des broches, des broccoli, les jets, les petites branches des choux en fleur.

PROTOTOMUS, a, um. *Colum.* Ce qu'on coupe le premier aux plantes.

PROTRACTUS, ûs. *m. Quint.* Portrait.

PROTRACTUS, a, um. *Sil. Ital. part. paſſ. de*

PROTRAHO, is, traxi, tractum, here *act. Prop.* Tirer hors, traîner, entraîner, emmener par force. ‖ *Ter.* Differer, tirer en longueur, prolonger. ‖ *Val. Max.* Exagerer.

PROTRIMENTUM, i. *n. Apul.* Andouillette.

PROTRITUS, a, um. *Liv.* Foulé aux pieds. *part. paſſ. de* Protero.

PROTROPUM, i. *n. Plin.* Vin qui coule de deſſus le preſſoir avant que le raiſin ait été foulé, vin qu'on tire de la cuve avant que les fouleurs y ſoient entrez, vin de mere goutte.

PROTROPUS, a, um. *Col.* Qui coule avant que d'avoir été foulé *ou* preſſuré.

PROTRUDO, is, ſi, ſum, dere. *act. Cic.* Pouſſer en avant.

PROTUBERO, as, avi, atum, are. *Col.* Bourgeonner, boutonner, pouſſer des boutons, jetter des bourgeons.

PROTURBO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Chaſſer, repouſſer. *Proturbare aliquem calcibus. Col.* Chaſſer à coups de pieds. *-aliquem à ſolio. Val. Fl.* Détrôner quelqu'un, le chaſſer de ſon trône.

PROTUTELA, æ. *f. Ulp.* Fonction de ſubrogé Tuteur.

PROTUTOR, oris. *m. Ulp.* Subrogé Tuteur.

PROTYPUM, i. *n. Plin.* Un moule.

PROVADIA, æ. *f.* Provada, *ville de Bulgarie, dans la Turquie d'Europe, au couchant de Temeſwar.*

PROVECTUS, ûs. *m. Aur. Vict.* Avancement, progrès.

PROVECTUS, a, um. *Cic.* Avancé. *Provectus annis. Liv.* & *Provectâ ætate homo. Cic.* Un homme avancé en âge, qui eſt d'âge. *Provectus equo. Liv.* Monté en croupe. *-ad uſque corruptionis. Tac.* Qui eſt parvenu juſqu'à un tel point de corruption. *-ad infeſtas orationes. Tac.* Qui en eſt venu juſqu'à tenir des diſcours injurieux.

PROVEHO, is, vexi, vectum, here. *act. Plin.* Porter, tranſporter, voiturer. ‖ *Prop.* Pouſſer en avant. ‖ *Cic.* Avancer, élever, pouſſer dans le monde. *Provehere vitam ſuam in periculum. Cic.* Paſſer ſa vie dans les dangers. *Provehi in altum. Cic.* Etre porté en pleine mer, être pouſſé au large. *-ad optatos exitus. Cic.* Venir à bout de ſes deſſeins, réüſſir dans ſes entrepriſes. *-ad* ou *in maledicta. Liv.* En venir aux injures.

PROVENIO, is, veni, ventum, nire. *neut. Plaut.* Venir, paroître, s'avancer. ‖ *Cic.* Arriver. ‖ *Ovid.* Provenir, naître. ‖ *Plin.* Croître.

PROVENTUS, ûs. *m. Virg.* Fruit, revenu. ‖ *Plin.* Abondance, grande quantité. ‖ *Caſ.* Succès.

PROVERBIUM, i. *n. Cic.* Proverbe. *In proverbium ceſſit. Plin. In proverbio eſt. Cic. Proverbii in conſuetudinem venit. Proverbii loco dici ſolet. Cic.* C'eſt un proverbe, cela a paſſé en proverbe. *Proverbio veteri. Cic.* Selon l'ancien proverbe, comme dit le vieux proverbe.

PROVERSUS, a, um. *Plaut.* Qui va en avant.

PROVEXI. *prét. de* Proveho.

PROVIDE. *Plin.* &

PROVIDENTER. *adv. Ulp.* Avec prévoyance. *Providentiſſimè conſtitutus. Cic.* Etabli avec bien de la prévoyance, avec beaucoup de jugement.

PROVIDENTIA, æ. *f. Cic.* Prévoyance, l'action de prévoir. ‖ Providence.

PROVIDEO, es, vidi, viſum, dere. *act. ou neut. Cic.* Prévoir. ‖ Pourvoir. ‖ *Caſ.* Faire proviſion. *Providere ne aliquid accidat. Cic.* Empêcher que quelque choſe n'arrive, ſoigner, veiller, mettre ordre à ce qu'elle n'arrive pas. *Providere ſibi. Plaut.* Avoir ſoin de ſoi, pourvoir à ſa perſonne, mettre ordre à ſes beſoins, veiller à ſa ſûreté, s'éloigner. *-rei frumentariæ, rem frumentariam* ou *re frumentaria. Caſ.* Faire proviſion de bled, ſe pourvoir de bled. *-rationibus ſuis. ad Her.* Mettre *ou* donner ordre à ſes affaires.

PROVIDUS, a, um. *Cic.* Prévoyant, qui a de la prévoyance, aviſé, prudent. ‖ Qui prévoit l'avenir.

PROVINCIA, æ. *f. Cic.* Province. ‖ Gouvernement. ‖ Charge, commiſſion, emploi, fonction, intendance. *-eam ſuſcepi. Cic.* Je me ſuis chargé de cet emploi.

PROVINCIA. La Provence, *l'un des douze Gouvernemens de France, entre les Alpes & le Rhône, la Mediterranée, & le Dauphiné avec le Comté Venaiſſin.*

PROVINCIÆ Fœderatæ Belgii. Les Provinces-Unies des Pays-Bas, la Republique de Hollande, *partie ſeptentrionale des Pays-Bas, entre la Flandre, le Brabant, la Gueldre Eſpagnole, le Duché de Cleves, l'Evêché de Munſter, le Comté d'Embde & la mer d'Allemagne.*

PROVINCIÆ Hereditariæ. Les Pays hereditaires de la Maiſon d'Autriche, *ce qu'elle poſſede en Allemagne par droit de ſucceſſion*, c'eſt-à-dire, *le Cercle d'Autriche, le Marquiſat de Burgaw, le Laintgraviat de Nellembourg, le Briſgaw, l'Ortnaw, les villes foreſtieres, & quelques autres petits pays de Souabe.*

PROVINCIÆ Liberæ. Les Provinces Libres, Frey Aembter, *petits pays de Suiſſe, le long du bord occidental du Ruß.*

PROVINCIÆ Unitæ Belgii. *Voyez* Provinciæ Fœderatæ.

PROVINCIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Provincial, de Province. *Provincialis ſcientia. Cic.* L'art de gouverner une Province. *Provincialis moleſtia. Cic.* L'embarras du gouvernement d'une Province.

PROVINCIATIM. *adv. Suet.* Par Provinces.

PROVINDEMIA, æ. *f. Vitr.* Etoile fixe & luiſante, *qui ſe leve un peu avant les vendanges.*

PROVINUM,

PROVINUM, Pruvinum, i. *n.* Provins, *ville de France, dans la Brie, ſur la Vouzie.*

PROVISIO, onis. *f. Cic.* Proviſion, prévoyance. ‖ Précaution.

PROVISO, is, viſi, viſum, ſere. *act. Ter.* Aller voir, faire viſite, aller viſiter, ‖ *Plaut.* Aller voir, aller ſçavoir.

PROVISOR, oris. *m. Hor.* Pourvoyeur, qui pourvoit, qui a ſoin de pourvoir. ‖ Proviſeur de College.

PROVISUS, ûs. *m. Tac. Voyez* Proviſio.

PROVISUS, a, um. *part. paſſ. de* Provideo. *Cic.* Prévû. ‖ *Col.* A qui l'on a pourvû. ‖ *Caſ.* Dont on a fait proviſion.

PROVIVO, is, xi, ctum, vere. *neut. Tac.* Vivre davantage, plus long-tems.

PROVOCATIO, onis. *f. Liv.* Appel, défi, l'action de défier au combat. ‖ *Cic.* Appel d'une Sentence, *&c.*

PROVOCATOR, oris. *m. Cic.* Qui défie, qui fait un défi, qui appelle au combat.

PROVOCATORIUS, a, um. *Gell.* d'Appel, de défi. *Provocatoria dona. Gell.* Le prix du défi.

PROVOCATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PROVOCO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Défier, appeller au combat, provoquer. ‖ Exciter, aigrir, irriter. ‖ Inviter. *Neque provocari in integrum poteſt. Cic.* Il lui eſt impoſſible de ſe rétablir.

PROVOLO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* S'envoler, s'en aller à tire d'aîles, s'enfuir en volant. ‖ *Liv.* S'en aller précipitamment. ‖ Courir avec précipitation. *Provolare in hoſtes. Caſ.* Aller fondre ſur les ennemis.

PROVOLVO, is, vi, volutum, vere. *act. Ter.* Faire rouler en avant. *Provolvere ſe ad genua* ou *ad pedes alicujus. Liv.* Se jetter aux genoux, aux pieds de quelqu'un.

PROVOLUTUS, a, um. *Tac. part. paſſ. de* Provolvo.

PROVOMO, is, mui, mitum, mere. *Lucr.* Vomir.

PROVORSUS. *Voyez* Proverſus.

PROUT. *adv. Cic.* Selon que, comme. *Prout res poſtulat. Cic.* Selon que la choſe le demande, ſelon l'exigence de la choſe.

PROXENETA, æ. *m. f. Mart.* Entremetteur, intriguant, courtier; maquignon.

PROXENETICUM, i. *n. Ulp.* Le droit, le ſalaire de l'entremetteur, du courtier.

PROXIME. *adv. Cic.* Fort près, très-proche. ‖ Depuis peu, tout fraîchement, dernierement. ‖ *Plin.* Premierement. *Proximè hoſtem. Cic.* Tout proche de l'ennemi. *-atque ille. Cic.* Preſque autant que lui. *Proximè ab hoc. Celſ.* Immédiatement après celui-là. *-quem nominavi. Cic.* Celui que j'ai nommé en dernier lieu. *-morem Romanorum. Liv.* Le plus approchant de la maniere Romaine.

PROXIMITAS, atis. *f. Ovid.* Proximité, voiſinage. ‖ Parenté. ‖ Reſſemblance.

PROXIMO. *adv. Cic. Voyez* Proximè.

PROXIMO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Etre auprès, être près, être proche. *Proximat equi capiti aquarii dextra. Cic.* La droite du verſeau eſt tout proche de la tête du cheval.

PROXIMUS, a, um. *Cic.* Le plus près, le plus proche. ‖ Le premier d'après, qui a la ſeconde place. ‖ Le premier & le dernier. ‖ Semblable, qui approche fort, reſſemblant. ‖ Le prochain. *Proximus alicui ſedere. Cic.* Etre aſſis auprès de quelqu'un. *-genere. Ter.* Le plus proche parent, qui eſt très-proche parent. *-à poſtremo. Cic.* Qui eſt immediatement devant le dernier. *-vero. Hor.* ou *veritati. Quint.* Qui approche le plus près de la verité. *Proxima via ad gloriam. Cic.* Le chemin le plus court pour aller à la gloire. *-nox. Cic.* La nuit derniere. *-fundo ædes. Ter.* La maiſon la plus prochaine, la maiſon voiſine. *Proximum ibi eſt. Ter.* C'eſt là le lieu le plus proche, le plus près. *Proximum in Senatum differre. Plin. J.* Remettre, renvoyer à la premiere, à la plus prochaine aſſemblée du Senat. *Proximis his menſibus. Ter.* Ces derniers mois. *In proximo. Ter.* Ici près, proche d'ici.

PROXIMIOR, *m. f.* ius, *n.* oris. *Sen. Veget. Voyez* Propior.

PRUDENS, tis. *omn. gen. Cic.* Prudent, ſage, aviſé, qui a de la prévoyance. ‖ Qui ſçait, qui a la connoiſſance, qui connoît. *Prudens Juris civilis. Gell. in Jure civili. Cic.* Un Juriſconſulte, qui ſçait, qui poſſede le Droit civil. *-rerum. Hor.* Qui a l'uſage des choſes. *-locorum. Liv.* Qui ſçait, qui connoît les chemins. *-agricolationis. Col.* Qui entend l'agriculture. *-ad interitum ruo. Cic.* Je ſçai que je cours à ma perte, je me perds & je le vois.

PRUDENTER, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* prudemment, ſagement. *Prudentius peccare. Gell.* Manquer moins inconſiderement.

PRUDENTIA, æ. *f. Cic.* Prudence, ſageſſe. ‖ Science, connoiſſance. *Prudentia in judicando. Cic.* La ſageſſe à porter ſon jugement.

PRUINA, æ. *f. Cic.* Gelée blanche.

PRUINOSUS, a, um. *Ovid.* Couvert de gelée blanche, ſujet à la gelée blanche.

PRULIACUM, i. *n.* Prully, *bourg & Abbaye de France, en Touraine, ſur la riviere de Cayſe.*

PRUMIA, Caſtrum & Fluvius. Pruym, Prum, *ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Trêves, ſur la riviere de Pruym.*

PRUNA, æ. *f. Vitr.* La braiſe du feu, des charbons allumez.

PRUNUM, i. *n. Hor.* Une prune, *fruit. Prunum Armeniacum.* Abricot. *Prunum Armeniacum ſaccharo conditum.* Abricoté.

PRUNUS, i. *f. Col.* Prunier, *arbre. Prunus Armeniaca.* Abricotier.

PRURIGINOSUS, a, um. *Paul. JCT.* Qui ſent des démangeaiſons.

PRURIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Celſ.* Démanger, ſentir des démangeaiſons. ‖ *Mart.* Avoir beaucoup envie, deſirer ardemment. ‖ Piquer, avoir quelque choſe de piquant. *Prurire in pugnam. Mart.* Avoir grande envie de ſe battre, avoir une démangeaiſon de ſe battre.

PRURITUS, ûs. *m. Plin.* Démangeaiſon.

PRUSA, æ. *f.* Pruſa ad Olympum. Bourſe, Burſe, *ville de la Turquie d'Aſie, dans la Natolie, entre le Mont Olympe & la mer de Marmara.*

PRUSSIA, Boruſſia. La Pruſſe, *contrée de Pologne, ſituée entre la Pomeranie, la Cujavie, la Mazovie, la Lithuanie, la Samogitie & la mer Baltique.*

PRUSSIA Ducalis *aut* Inferior. La Pruſſe Ducale *ou* Inferieure, *partie occidentale de la Pruſſe, qui confine avec la Lithuanie & la Samogitie.*

PRUSSIA Regalis *aut* Superior. La Pruſſe Royale *ou* Superieure, *partie occidentale de la Pruſſe, qui contient les Palatinats de Culm, de Marienbourg & de Pomerelie.*

PRUTHA, æ. *m.* Fluvius. Le Pruth, *riviere qui a ſa ſource dans les Monts Krapach, traverſe une partie du Palatinat de Lembourg en Ruſſie, & toute la Moldavie, & tombe dans le Danube un peu au-deſſous d'Axiopoli.*

PRYMNESIUM, i. *n. Feſt.* Amare d'ancre. ‖ *Voyez* Tonſilla.

PRYTANEUM, i. *n. Feſt.* Le Pritanée, *lieu dans la Citadelle d'Athenes où les Magiſtrats s'aſſembloient pour rendre la Juſtice.*

P S

PSALLO, is, li, lere. *neut. Hor.* Jouer de quelque inſtrument de muſique à cordes. ‖ Chanter.

PSALLOCYTHARISTHA, æ. *m. f. Suet.* Joueur d'inſtrument de muſique à cordes.

PSALMUS, i. *m. Bibl.* Pſeaume, cantique. ‖ L'action de pſalmodier.

PSALTERIUM, i. *n. Quint.* Pſalterion, *inſtrument de muſique à cordes.* ‖ Pſeautier, Livre de Pſeaumes.

PSALTES, æ. *m. Quint.* Qui joue du pſalterion *ou* de la harpe.

PSALTRIA, æ. *f. Ter.* Celle qui joue des inſtrumens de muſique à cordes.

PSALTRIUS, i. *m Cic.* Joueur d'inſtrumens de muſique à cordes.

PSEPHISMA, atis. *n. Cic.* Arrêt, Ordonnance, Decret.

PSEUDISODOMUS, a, um. *Vitr.* Dont les aſſiſes dans la ſtructure ſont inégales.

PSEUDOCATO, onis. *m. Cic.* Un faux Caton, un hypocrite, un tartufe.

PSEUDOCHRISTUS, i. *m. Plin.* Un faux Chriſt.

PSEUDODICTAMNUM, i. *n. Plin.* Le dictame bâtard, *plante.*

PSEUDODIPTERUS, a, um. *Vitr.* Qui n'a point le ſecond rang de colomnes en dedans. ‖ Qui a une fauſſe aîle.

PSEUDOGRAPHIA, æ. *f. Quint.* Faux calcul.

PSEUDOLUS, a, um. *Varr.* Menteur.

PSEUDOPENIAS, æ. *m.* Promontorium. Le Cap de Berniche, *ſur la côte de Barca, en Barbarie, dans le golfe de Sidra, partie de la Mediterranée, ſur les côtes d'Afrique.*

PSEUDOPROPHETA, æ. *m.* } *Bibl.*
PSEUDOPROPHETE, es. *m.* } Faux prophete.

PSEUDOTYRUM, i. *n. Cic.* Fauſſe porte, porte de derriere.

PSILA, æ. *f. Lucil.* Tapis velu d'un côté.

PSILLIS & Pſyllis, is. *f.* Feneſia, *riviere de la Natolie propre, en Aſie, elle ſe jette dans la Mer Noire.*

PSILOTHRUM, i. *n. Mart.* Dépilatoire. ‖ Coulevrée blanche, *plante.*

PSIMMYTHIUM, i. *n. Plin.* &

PSIMITHUS, i. *m. Vitr.* Ceruſe, blanc d'Eſpagne.

PSITTACINUS, a, um. *Scrib. Lar.* De perroquet.

PSITTACUS, i. *m. Stat.* Perroquet, *oiſeau.*

PSOPHIS, idis. *f.* Dimizana, Diminiza, *ville de la Zaconie en Morée, ſur la Dimizana,* ou *l'Erymanthe.*

PSORA, æ. *f. Plin.* La rogne, la galle.

PSORICUS, a, um. *Celſ.* Qui a la rogne. ‖ Qui la concerne.

PSYCHIUM, i. *n.* Caſtel Sfachia, *ville & port de mer, ſur la côte Meridionale de l'iſle de Candie.*

PSYCHOMANTEUM, i. *n.* &

PSYCHOMANTIUM, i. *n. Cic.* Le lieu où l'on évoquoit les manes des morts.

PSYCHOTROPHUM, i. *n. Plin.* La betoine, *plante.*

PSYCHROLUTA, æ. &

PSYCHROLUTES, *m. Sen.* Qui ſe baigne dans l'eau froide.

PSYLLION, i. *n. Plin.* L'herbe aux puces, *plante.*

PSYLLIUM, i. *n.* Pſyla, æ. *f.* Picello, *ville de Bithynie, dans l'Aſie mineure, ſur la Mer noire, dans la Natolie propre.*

PSYRA Major, Pſyra Minor, æ. *f.* Pſara. La grande Pſara, *iſle de l'Archipel, à 5 lieues au midi de Scio:* La petite Pſara, *autre iſle à demie lieue au couchant de l'autre.*

PSYTHIA, æ. *f. Vitr.* Sorte de raiſin.

P T

PTEROMA, atis. *n. Vitr.* Une aîle d'un Temple.

PTERON, i. *n. Plin.* Maſſe d'un édifice plus grande que l'ordinaire.

PTEROTON, Stratopedon, onis. *f.* Edimbourg, *ville capitale d'Ecoſſe, dans la Lothiane, ſur une petite riviere à un mille du Golfe de Forth ou d'Edimbourg.*

PTERYGIUM, i. *n. Plin.* Petite membrane nerveuſe, qui s'étend du coin de l'œil juſques ſur la prunelle. ‖ Excroiſſance de chair qui couvre la partie de l'ongle.

PTERYGOMA, atis. *n. Vitr.* Aîle d'un bâtiment.

PTISANA, æ. *f. Plin.* De la ptiſane.

PTISANARIUM, i. *n. Hor.* Coquemar où l'on fait de la ptiſane.

PTOLOMAIS, idis. *f.* Fretum, urbs Æthiopiæ. Suachen, Suaquen, *ville de Turquie en Afrique, ſur la Mer rouge, & capitale d'un Beglierbeglic, qui porte ſon nom.*

PTOLOMAIS, idis. *f.* Urbs Cyrenaicæ. Ptolemaïde, *aujourd'hui* Tolometa, Ptolometa, *ville de la Cyrenaïque* ou *de la Pen-*

tapole en Afrique, aujourd'hui village du Royaume de Barca en Barbarie, ſur le Golfe de Sidra.

PTOLOMAIS, idis. *f.* urbs Phœniciæ. Ptolemaïde, Acre, S. Jean d'Acre, *ville de Syrie, aux confins de la Phenicie & de la Paleſtine, ſur un petit Golfe de la Mediterranée.*

PTYAS, adis. *f. Plin.* Sorte d'aſpic.

P U

PUBENS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui croît, qui pouſſe avec vigueur. ‖ Qui commence à ſe couvrir de poil, qui a du poil folet.

PUBEO, es, bui, bere. *neut. Ulp.* Commencer à avoir du poil où il doit y en avoir, avoir du poil folet. ‖ Croître, pouſſer avec vigueur.

PUBER, eris. *f. Voyez* Pubes.

PUBERTAS, atis. *f. Celſ.* La puberté, l'âge de puberté, l'âge de quatorze ans pour les garçons, & de douze pour les filles. ‖ *Col.* Le poil qui commence à paroître à cet âge-là. ‖ *Plin.* La maturité. *Uva pubertas. Plin.* Maturité de raiſin.

PUBES, eris. *omn. gen. Cic.* Qui eſt en âge de puberté, à qui le poil folet commence. ‖ *Virg.* Qui croît, qui pouſſe avec vigueur. ‖ Qui eſt en maturité. ‖ Qui eſt couvert d'un coton, d'un duvet.

PUBES, is. *f. Cic. Virg.* La jeuneſſe, les jeunes gens. ‖ *Celſ.* Le poil folet qui vient au menton.

PUBESCO, is, bui, cere. *neut. Cic.* Commencer à avoir du poil, entrer en âge de puberté, avoir du poil folet. ‖ Croître, pouſſer avec vigueur, devenir mûr.

PUBIS, is. *f. Prud. Voyez* Pubes.

PUBLICA, æ. *f. Sen.* Une proſtituée, une femme publique.

PUBLICANUS, a, um. *Cic.* Publiquain, Partiſan, Fermier des impôts, Maltotier. ‖ Un ſcelerat, un injuſte, un homme dur & ſans conſcience. *Publicanorum ordo. Cic.* Les gens d'affaires, les Partiſans. *Publicana mulier. Cic.* La femme d'un Partiſan.

PUBLICATIO, onis. *f. Cic.* Confiſcation, adjudication au fiſc.

PUBLICATUS, a, um. *Liv.* Confiſqué. ‖ *Tac.* Proſtitué.

PUBLICE. *adv. Cic.* Publiquement, en public. ‖ Aux dépens du public, par autorité publique. *Publicè dare ſumtus. Plin. J.* Fournir à une dépenſe au frais du public. *-cuſtos. Ter.* Etabli garde par l'autorité publique. *-agere gratias. Cic.* Remercier au nom du public. *-illac itur. Ulp.* C'eſt un chemin public, tout le monde peut paſſer par là.

PUBLICITUS. *adv. Ter. Voyez* Publicè.

PUBLICIUS, a, um. *Ovid.* Du peuple, populaire, qui concerne le public. *Voyez* Publicus.

PUBLICO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Publier, faire ſçavoir, mettre au jour; donner au public, rendre public. ‖ confiſquer, adjuger au fiſc. *Publicare ſe. Suet.* Se faire voir en public, ſe donner en ſpectacle. *-matrimonii reticenda Juſtin.* Publier les ſecrets du mariage. *-librum. Plin.* Donner un livre au public. *-bona. Cic.* Confiſquer des biens. *-corpus ſuum. Plaut.* Se proſtituer, s'abandonner. *-Bibliothecas. Suet.* Ouvrir des Bibliotheques au public. *-fortunam ſuam. Sen.* Faire part de ſa fortune à tout le monde. *-forum. Suet.* Rendre un marché libre. *-crimen. liv.* Imputer un crime à toute une ville, l'en rendre reſponſable.

PUBLICOLA, æ. *m.* Publicola, *nom d'homme.* ‖ Populaire, qui prend les interêts du peuple.

PUBLICUM, i. *n. Cic.* Impôt, taille, ſubſide, maltote, tribut. ‖ Lieu public, libre à chacun. *Publico carere, abſtinere, in publico non audere eſſe. Cic.* Ne point ſortir de chez ſoi, n'oſer paroître en public. *Publico teneri. Suet.* Païer la taille *ou* des impôts.

PUBLICUS, i. *m. Plaut.* Edile du peuple.

PUBLICUS, a, um. *Cic.* Public, qui appartient au public, du public. *Publica eorum pars eſſe poteſt. Cic.* On peut confiſquer leur part.

PUGINUM, i. *n.* Proſecho, Proſecio, *bourg de la Carniole, ſur le golfe de Trieſte, qui eſt une partie de celui de Veniſe.*

PUDEFACTUS, a, um. *Gell.* Devenu *ou* rendu honteux.

PUDENDUS, a, um. *Cic.* Honteux, dont on doit avoir honte, qui doit faire honte, dont on doit être honteux.

PUDENS, tis. *omn. gen.* tior, iſſimus. *Cic.* Qui a de la pudeur, de la honte, de la retenue, de la modeſtie. *Pudentiſſima fœmina. Cic.* Une très-honnête femme, qui a bien de la pudeur.

PUDENTER, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec pudeur, retenue, modeſtie, modeſtement.

PUDEO, es, dui, itum, dere. *Plaut.* &

PUDESCO, is, dui, itum eſt, cere. *neut. Prud.* Avoir honte, être honteux, avoir de la confuſion. *Pudet non te tui? Cic.* N'avez-vous point de honte de vous-même? *Pudent non te hac? Ter.* N'avez-vous point de honte de cela? *Pudebit non me hoc dicere. Cic.* Je n'aurai pas de honte de le dire. *Puditum nonne eſſet? Cic.* N'eût-ce pas été une honte? n'auroit-il pas été honteux?

PUDIBUNDUS, a, um. *Plin.* Qui a de la pudeur, une honte honnête. ‖ *Ovid.* Qui cauſe de la pudeur.

PUDICE, iùs, iſſimè. *adv. Ovid.* Pudiquement, avec pudeur.

PUDICITIA, æ. *f. Cic.* Pudicité, pudeur. ‖ *Liv.* La Déeſſe de la pudicité, de la pudeur. *Pudicitiam publicare. Tac.* Se proſtituer.

PUDICUS, a, um. *Cic.* Pudique, honnête, qui a de la pudeur.

PUDNI, Pudin. *indecl.* Ziden, Sidde, Giodda, *ville de l'Arabie Heureuſe, dans la Principauté de Zibeth, à l'embouchure du Chaïbar, dans la Mer Rouge.*

PUDOR, oris. *m. Cic.* Pudeur, pudicité, honte, honnêteté. *Pudor malus. Hor.* Une ſotte, une mauvaiſe honte. *-nominibus adeſt. Ovid.* Il y a des noms qui font rougir, qui cauſent de la honte. *-extinctus. Virg.* Honte perdue. *-patris. Ter.* Le reſpect qu'on a pour ſon pere. *Pudorem alicujus vulgare. Cic.* Publier l'infamie, la honte de quelqu'un. *-auferre virgini* ou *rapere puellæ. Ovid.* Deshonorer une fille, lui ôter ſon honneur. *-ponere. Stat.* Perdre ſon honneur, mettre bas toute honte.

PUELLA, æ. *f. Cic.* Une jeune fille. ‖ *Scav.* Une jeune femme.

PUELLARIS, *m f.* re, *n.* is. *Ovid.* De jeune fille.

PUELLARITER. *adv. Plin. J.* En jeune fille, à la maniere des jeunes filles.

PUELLARUM Caſtrum. Le Château des filles: *on donnoit anciennement ce nom au Château d'Edimbourg, parce que les anciens Rois des Pictes y faiſoient garder leurs filles.*

PUELLASCO, is, ere. *neut. Varr.* Redevenir jeune fille, rajeunir. ‖ Se rendre efféminé.

PUELLATORIE. *adv. Voyez* Puellariter.

PUELLATORIUS, a, um. *Solin.* De jeune fille, qui concerne les jeunes filles.

PUELLULA, æ. *f. Catul.* Une petite jeune fille, une petite fille.

PUELLUS, i. *m. Lucr.* Un petit enfant, un poupon.

PUER, eri. *m. f. Cic.* Petit garçon, jeune Laquais, Page. ‖ *Tib.* Le fils à l'égard du pere & de la mere. ‖ *Næv. Liv.* Enfant, ſoit garçon, ſoit fille, fils, fille. *Puer mea, quid verbi ex te audio? Liv.* Ma fille, mon enfant, que dites-vous là? que vous entends-je dire?

PUERILIS, *m. f.* le, *n* is. *Cic.* Pueril, puerile, qui ſent l'enfant, d'enfant, enfantin, de l'enfance. *Puerile eſt. Ter.* C'eſt une enfance, celà ſent l'enfant.

PUERILITAS, atis. *f. Sen.* Puerilité, enfance, maniere enfantine, maniere d'enfant.

PUERILITER. *adv. Cic.* Puerilement, d'une maniere enfantine, à la maniere des enfans, comme un enfant.

PUERITIA, æ. *f. Cic.* L'enfance, l'âge des enfans, la jeuneſſe.

PUERPERA, æ. *f. Ter.* Une accouchée, une femme en couche.

PUERPERIUM, ii. *n. Plin.* Accouchement, enfantement, couches de femme. ‖ *Suet.* L'enfant dont une femme eſt accouchée.

PUERPERUS, a, um. *Ovid.* Qui ſert à l'accouchement, qui fait accoucher.

PUERTIA, æ. *f. Hor. Voyez* Pueritia.

PUERULUS, i. *m. Cic.* Petit enfant.

PUERUS, i. *m. Plaut. Voyez* Puer.

PUGANUM, i. *n.* Pugan, *ville de la Chine, dans la Province de Quichou, aux confins de celles de Quangſi & de Junnan.*

PUGIL, ilis. *m. Cic.* Athlete, qui ſe bat à coups de poings.

PUGILATIO, onis. *f. Cic.* &

PUGILATUS, ûs. *m. Plaut.* Le pugilat, l'exercice de ſe battre à coups de poing, le combat avec le ceſte.

PUGILICE. *adv. Plaut.* A la maniere des Athletes, qui ſe battoient à coups de poing.

PUGILLAR, aris. *n. C'eſt dans l'Ordre Romain* le Chalumeau, *avec lequel on prenoit autrefois le ſang de N. S. dans le calice, à la communion.*

PUGILLARES, ium. *plur. m. Plin. J.* &

PUGILLARIA, orum. *plur. n. Catul.* Tablettes pour écrire.

PUGILLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Juv.* Gros comme le poing.

PUGILLATORIUS, a, um. *Plaut.* Qu'on frappe à coups de poing.

PUGILLO, as, are. &

PUGILLOR, aris, ari. *dep. Apul.* Se battre à coups de poing.

PUGILLUM, i. *n.* & PUGILLUS, i. *m. Plin. J.* } Une poignée, plein la main.

PUGIO, onis. *m. Cic.* Un poignard, dague. *O pugionem plumbeum. Cic.* O la pitoyable, la foible raiſon!

PUGNA, æ. *f. Cic.* Bataille, combat. *Pugna forenſis. Quint.* Les criailleries, les invectives reciproques des Avocats.

PUGNACE. *Caſ. Voyez* Pugnax.

PUGNACITAS, atis. *f. Plin.* Ardeur de combattre, grande envie de ſe battre, chaleur à ſe battre. *Pugnacitas argumentorum. Quint.* Contradiction d'argumens. ‖ Chaleur dans la diſpute.

PUGNACITER, ciùs, ciſſimè. *adv. Cic.* Opiniâtrément, avec chaleur, avec ardeur, avec feu.

PUGNACULUM, i. *n. Plaut.* Le champ de bataille, le lieu du combat.

PUGNANS, antis. *omn. gen. Plin. Jun.* Combattant, qui combat. ‖ Qui ſe contredit, contraire, oppoſé. *Pugnantes ſententiæ. Plin. J.* Des ſentimens qui ſe contrediſent.

PUGNATOR, oris. *m. Liv.* Combattant.

PUGNATORIUS, a, um. *Suet.* Qui ſert à combattre, de combat, propre à combattre.

PUGNATUR. *imperſ. Cic.* On combat, on eſt en diſpute, on prétend, il s'agit des

PUGNATUS, a, um. *part. Cic. Voyez* Pugno.

PUGNAX, acis. *omn. gen.* cior, ciſſimus. *Cic.* Ardent, âpre, vif au combat, belliqueux, qui a de l'ardeur pour le combat, qui ſe plaît à ſe battre. ‖ Violent, vehement. ‖ Obſtiné. ‖ *Ovid.* Contraire, oppoſé. *Pugnax in vitiis. Cic.* Obſtiné dans ſes vices. *-aqua ignis. Ovid.* Le feu contraire à l'eau.

PUGNITUS. *adv. Cæcil.* A coups de poings, avec les poings.

PUGNO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Combattre, ſe battre, livrer bataille. ‖ Débattre, diſputer, être en diſpute. ‖ S'efforcer, tâcher, faire ſes efforts. ‖ Prétendre. ‖ *Virg.* Reſiſter, faire reſiſtance. *Pugnare pugnam. Plaut.* Donner combat, livrer bataille. *-cum aliquo viribus. Cic.* Diſputer de force avec quelqu'un. *-amori. Virg.* Reſiſter à l'amour. *-te illud video. Cic.* Je vois que vous prétendez cela. *-ſecum. Cic.* Se contredire, ſe combattre ſoi-même. *-in adverſas aquas. Ovid.* Faire ſes efforts pour remonter contre le courant, s'efforcer d'aller contre le cours de l'eau. *-alicui in ou contra aliquem, cum aliquo. Cic.* Combattre contre quelqu'un, ſe battre avec lui. *Pugnaveris. Ter.* Vous aurez fait un grand coup, vous aurez beaucoup fait.

PUGNUS, i. *m. Cic.* Le poing. ‖ *Sen.* Une

poignée. *Pugnus in mala hæreat. Ter.* Appliquez-lui un bon coup de poing ſur la machoire. *Pugnum facere. Cic.* Serrer le poing. *Contendere, certare pugnis. Cic.* Se battre à coups de poings, *ou* battre à coups de poings. *Pugnus æris. Sen.* Une poignée de deniers.

PUISETUM, i. *n.* Le Puyſet, *bourg de Beauce en France, près de Joinville, entre Orleans & Chartres.*

PULCHELLUS, a, um. Joli, mignon.

PULCHER, chra, chrum; chrior, cherrimus. *Cic.* Beau. ‖ *Virg.* Glorieux, qui couvre de gloire. ‖ Précieux. ‖ *Gell.* Excellent. *Bos pulcher. Ital.* Un bœuf gras.

PULCHRA Sylva. Mortare, *ville du Duché de Milan, en Italie, dans la Laumeline, ſur la Cogna.*

PULCHRE, iùs, errimè. *adv. Cic.* Bien, d'une belle maniere, comme il faut, ſagement, en perfection. *Pulchrè ſobrius. Ter.* Fort ſobre. *-mihi eſt. Cic.* Je me porte bien. ‖ Bien m'en prend. ‖ Mes affaires vont bien. *-dicere. Cic.* Parler ſagement.

PULCHRITAS, atis. *f. Non. pour*

PULCHRITUDO, inis. *Cic.* Beauté.

PULEGIUM, i. *n. Cic. Col.* Pouliot, *herbe.*

PULEX, icis. *m. Col.* Une púce, *inſecte.*

PULLARIÆ Inſulæ. Brioni, *nom de trois petites iſles de la mer Adriatique,* ou *du golfe de Veniſe, ſur la côte occidentale de l'Iſtrie.*

PULLARIUS, a, um. *Veget.* Qui concerne les poulets, de poulet.

PULLARIUS, i. *m. Cic.* Celui qui avoit ſoin des poulets, *dont on ſe ſervoit dans les auſpices, & qui tiroit des augures en les voyant manger.*

PULLASTRA, æ. *f. Varr.* Une poulette, une poularde.

PULLATIO, onis. *f. Col.* Couvée.

PULLATUS, a, um. *Quint.* Vêtu d'un habit de couleur tannée *ou* minime. ‖ *Suet.* Qui eſt d'entre le menu peuple, *qui étoit habillé à Rome de cette couleur, qui étoit la couleur du deuil. Pullata turba. Quint.* La populace, le menu peuple de Rome. ‖ Une troupe de gens en deuil.

PULLESCO, is, ere. *Voyez* Pullulaſco.

PULLICENUS, i. *m. Suet.* Un poulet.

PULLIGO, inis. *f. Col.* Couleur tannée *ou* minime.

PULLINUS, a, um. *Plin.* De poulain, de cavale.

PULLITIES, ei. *f. Col.* Couvée. *Pullities apum. Col* Eſſain d'abeilles.

PULLULASCO.
PULLULESCO, is, ere. *Col.* &
PULLULO, as, avi, atum, are *neut.* *Virg.* Pulluler, pouſſer des rejettons.

PULLULUS, i. *m. Plin.* Petit rejetton qui croît au pied d'un arbre. ‖ *Voyez* Pullus.

PULLUS, i. *m. Cic.* Le petit d'un animal. *Pullus Gallinaceus. Mart.* Un poulet. *-anceris. Plin.* Un petit oiſon. *-ranæ. Hor.* Une petite grenouille. *Pulli avium. Plin.* Les petits des oiſeaux. *-apum. Col.* Eſſain d'abeilles, jetton de mouches à miel. *-arborum. Plin.* Les rejettons des arbres.

PULLUS, a, um. *Cic.* De couleur tannée, minime, enfumé, brun. *Pulla toga. Cic.* Un habit de deuil. *Pulla hoſtia. Tib.* Une victime de couleur brune.

PULMENTARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* De potage, de biſque, de farce, de ragoût, de fricaſſée, de hachis, d'étuvée, de bouillie.

PULMENTARIUM, i. *n. Hor. Voyez* Pulmentum.

PULMENTARIUS, a, um. *Phæd. Voyez* Pulmentaris.

PULMENTUM, i. *n. Hor.* Potage, biſque, farce, ragoût, fricaſſée, étuvée, hachis, bouillie, panade, morceau friand, endroit charnu & délicat. *Voyez* Pulpa.

PULMO, onis. *m. Cic.* Le poumon.

PULMONACEUS, a, um. *Veget.* Qui reſſemble au poumon.

PULMONARIUS, a, um. *Colum.* Poumonique, qui eſt malade du poumon *ou* atteint de pulmonie.

PULMONEUS, a, um. *Plaut.* De poumon, ſemblable au poumon. *Pulmoneus vomitus. Plaut.* Crachement de ſes poumons. *Pulmonei pedes. Plaut.* Des pieds enflez *ou* qui ne peuvent marcher qu'à peine, ſur leſquels on ne peut ſe ſoûtenir. *Pulmonea poma. Plin.* Des fruits creux en dedans.

PULPA, æ. *f. Perſ.*
PULPAMEN, inis. *n. Liv.*
PULPAMENTUM, i. *n. Ter.*
} Les parties les plus charnues & les plus délicates des animaux, la chair la meilleure à manger. ‖ *Plin.* La pulpe, la moelle des plantes boiſſeuſes, la chair des fruits, le cœur des arbres. ‖ *Cic.* Mets délicat, ragoût. *Pulpamentum quærere. Ter.* Chercher les endroits charnus & délicats, chercher à ſe ragoûter. *-mihi fames. Cic.* L'appetit me tient lieu de ſauſſe.

PULPITUM, i. *n. Vitr.* La partie du theatre des Anciens où les Acteurs repreſentoient, ce que nous nommons à preſent le theatre. ‖ *Suet.* Lieu élevé d'où l'on parle en public, chaire, tribune.

PULPO, as, avi, atum, are. *Ant. Phil.* Crier comme un Vautour.

PULPOSUS, a, um. *Apul.* Fort charnu, plein de chair ferme & délicate. ‖ Plein de pulpe.

PULS, ltis. *Plin.* Bouillie, potage au ris, orge mondé, gruau purée, farce, vermicelles, laſagnes, macarons des Italiens. ‖ Ragoût compoſé d'eau & de farine, de miel, d'œufs & de fromage.

PULSABULUM, i. *n. Apul.* Archet. ‖ Baguette de pſalterion. ‖ Batterie de guitarre.

PULSATIO, onis. *f. Liv.* Choc, frappement. ‖ *Cic.* L'action de battre, de frapper, de toucher, battement.

PULSATOR, oris. *m. Val. Fl.* Qui joue de quelque inſtrument de muſique à cordes. *Pulſator citharæ. Val. Fl.* Joueur de luth.

PULSATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PULSO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Pouſſer, battre, choquer, frapper. ‖ Heurter. ‖ *Virg.* Jouer des inſtrumens de muſique à cordes. ‖ Bleſſer, offenſer. *Pulſare ſaxis. Val. Fl.* Repouſſer *ou* pouſſer à coups de pierre. *-ictu crebro. Lucr.* Frapper à coups redoublez. *-lyram. Virg.* Toucher la lyre, en jouer. *-pectus. Plaut.* Toucher le cœur, frapper l'eſprit, faire de la peine.

PULSUS, ûs. *m. Cic.* Battement, frappement, l'action de battre, de frapper. ‖ Mouvement, impulſion, agitation. ‖ *Tac.* Le pouls. *Pulſus pedum. Virg.* Trepignement. *-arteriarum. Plin.* Le battement des arteres. *Pulſum venarum attingere. Tac.* Tâter le pouls.

PULSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Pello. Pouſſé, battu, choqué, frappé, heurté. ‖ Touché, pincé. ‖ *Virg.* Chaſſé. ‖ *Lucr.* Agité. *Pulſus amor corde. Virg.* Un amour banni du cœur. *-regno. Virg.* Chaſſé de ſon Royaume.

PULTICULA, æ. *f. Col. dimin. de* Puls.

PULTIPHAGONIDES, is. *omn. gen.* &

PULTIPHAGUS, a, um. *Plaut.* Grand mangeur *des choſes ſignifiées par le mot de* Puls.

PULTO, as, avi, atum, are. *act. Ter. Voyez* Pulſo.

PULTUSCIA, æ. *f.* Pultunsk, *ville ou Bourg du Royaume de Pologne, dans le Palatinat de Czersko, en Mazovie, au nord de Varſovie.*

PULVEM. *Lucr. pour* Pulverem. *Voyez* Pulvis.

PULVERATICUM, i. *n. Frontin.* Largeſſe *que faiſoient faire les Generaux d'armée aux eſclaves qui s'enrôloient.*

PULVERATIO, onis. *f. Col.* L'action de caſſer les mottes de terre ſeche *pour faire élever la pouſſiere.*

PULVEREUS, a, um. *Virg.* De poudre, de pouſſiere, plein de pouſſiere, poudreux.

PULVERO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Caſſer les mottes de terre ſeche *pour faire élever une pouſſiere, qui s'attachant aux raiſins, les faſſe mûrir.* ‖ *Plin.* Rouler dans la pouſſiere, remplir de poudre. ‖ *Plaut.* Etre poudreux, plein de pouſſiere. *Pulverare ſe. Plin.* Se rouler dans la pouſſiere. *Pulveres hic nolo. Plaut.* Je ne veux pas voir ici de pouſſiere *ou* de poudre.

PULVERULENTUS, a, um. *Cic.* Poudreux, plein de pouſſiere *ou* de poudre.

PULVILLUS, i. *m. Hor.* Petit couſſin, petit oreiller.

PULVINAR, aris. *Catul.* &

PULVINARIUM, i. *n. Liv.* Oreiller, couſſin, traverſin. ‖ Un Temple. *Pulvinar geniale. Catul.* Lit nuptial.

PULVINARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Petr.* De couſſin, d'oreiller. ‖ De petit lit.

PULVINATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de couſſin, en maniere d'oreiller. *Pulvinata capitula. Vitr.* Des chapiteaux en forme d'oreiller.

PULVINITORIUS, i. *m. Plin.* Lit de gazon dans un jardin. ‖ Carreau, couche, planche de jardin.

PULVINUS, i. *m. Cic.* Carreau, couche, planche de jardin. ‖ Terre élevée entre deux rayes. ‖ *Vitr.* Jettée de pierres, mole, digue qui couvre un port. ‖ Un poulain, *aſſemblage de pieces de charpente pour trainer les fardeaux les plus lourds.* ‖ Chapiteau de colomne fait en forme d'oreiller. ‖ Maſſif de pierre pour ſoûtenir des terres. ‖ Une chauſſée, une levée.

PULVIS, veris. *m. Cic.* ou *f. Prop.* Poudre, pouſſiere. ‖ Le champ de bataille, le lieu du combat, la lice, la carriere. *Pulvis eruditus. Cic.* La poudre étendue ſur laquelle les Geometres traçoient leurs figures. *-coctus. Stat.* De la chaux. *-crudus Perſ.* De la mine qui n'a pas été fondue. *Citra pulverem. Plin. ſine pulvere. Gell.* Sans peine, aiſément, facilement. *Pulvere in ſuo currere. Ovid.* Se mêler de ſon métier, traiter de ce qu'on ſçait.

PULVIS. *Catul. pour* Pulveris.

PULVISCULUM, i. *n. Plaut.* &

PULVISCULUS, i. *m. Apul.* Pouſſiere fort menue, fort fine. ‖ Poudre à nettoyer les dents. *Cum pulviſculo rem auferre. Plaut.* Emporter, raſler tout, ne rien laiſſer, nettoyer au balai.

PULULO, as, are. *Aut. Phil.* Crier comme le Paon.

PUMENTUM, i. *n.* Agromonte, Agrimonte, *bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Baſilicate, près de la Calabre.*

PUMEX, icis. *m. f. Plaut.* Pierre ponce. *Pumice æquatus, expolitus. Catul. politus. Ovid.* Poncé, poli avec la ponce, ſur quoi l'on a paſſé la pierre ponce.

PUMICATIO, onis. *f. Papin.* L'action de polir avec la ponce.

PUMICATUS, a, um. *Mart.* Poncé, poli avec la ponce.

PUMICEUS, a, um. *Plaut.* De pierre ponce, comme la ponce.

PUMICO, as, avi, atum, are. *act. Tibul.* Poncer, polir avec la ponce.

PUMICOSUS, a, um. *Plin.* Plein de pierre ponce, où il y a beaucoup de pierre ponce. ‖ Semblable à une pierre ponce.

PUMILIO, onis. *m. Mart.* & *f. Lucr.*
PUMILIUS, i. *m. Suet.*
PUMILO, onis. *m.*
PUMILUS, i *m. Stat.*
} Un nain. *Pumilio parvula. Lucr.* Une petite naine. *Pumilio arbor. Plin.* Arbre nain.

PUNCTIM. *adv. Liv.* De pointe, d'eſtoc. *Punctim ac caſim petere. Liv.* Frapper d'eſtoc & de taille.

PUNCTIO, onis. *f. Celſ.* Piqueure, ponction, pointe, point qu'on ſent & qui fait douleur.

PUNCTIUNCULA, æ. *f. Sen. dimin. de* Punctio.

PUNCTO. *adv. Apul.* En un inſtant, en un moment.

PUNCTUM, i. *n. Sen.* Un point. ‖ *Celſ.*

Point, douleur aigue qu'on ſent. ‖ *Plin.* Pointe. ‖ Piqueure. ‖ *Hor.* Le point, le but. ‖ Suffrage, *voix qu'on donnoit à quelqu'un en marquant ſon nom d'un point. Punctu ſuffragiorum non tulit ſeptem. Hor.* Il n'eut pas ſept voix pour lui. *Omne tulit punctum. Hor.* Il a touché au but, il a donné au point qu'il faut, il a réuſſi.

PUNCTUS, ûs. *m. Plin.* Une piqueure.

PUNCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

PUNGO, is, nxi, pupugi, nctum, gere. *act. Cic.* Piquer, percer, aiguillonner. *Pungit dolor. Cic.* La douleur eſt aigue. *Pupugit me epiſtola. Cic.* Cette lettre m'a piqué, m'a été ſenſible. *Pupugit ſcrupulus me. Cic.* Le ſcrupule m'a tourmenté.

PUNHALUM, i. *n.* Punhali, *ville du Malabar, dans la preſqu'iſle de l'Inde, deçà le Gange, capitale d'un petit Royaume qui porte le même nom, & ſituée vers les montagnes de Gate, à l'eſt de Coulan.*

PUNICANUS, a, um. *Cic.* De Carthage, de Phenicie. *Punicani lecti.* Des lits à la Phenicienne.

PUNICEUS, a, um. *Virg.* D'un rouge éclatant, d'écarlate. *Punicea roſa. Hor.* Des roſes de Provins. *Puniceum corium. Plaut.* Marroquin de Levant. *-malum. Celſ.* ou *pomum. Ovid.* Une grenade, *fruit. Puniceus malus.* Un grenadier, *arbre.*

PUNICO, as, are. *Apul.* Rougir; devenir rouge comme écarlate.

PUNICUM, i. *n. Apul.* Sorte de gâteau excellent à la Carthaginoiſe.

PUNICUS, a, um. *Cic.* De Carthage, des Carthaginois, Phenicien. *Punica fides. Sall.* Une foi de Carthaginois, une foi, une parole de fourbe, une mauvaiſe foi, une perfidie. *Punica mala. Mart.* ou *poma. Ovid.* Des grenades, *fruits.*

PUNIO, is, ivi, itum, ire. *act.* &

PUNIOR, iris, itus ſum, iri. *dep. Cic.* & *paſſ. Ovid.* Punir, châtier. *Punire capite. Plin. J.* Punir de mort. *-ſupplicio. Cic.* Faire ſouffrir un ſupplice. *Puniri inimicos etiam mortuos. Cic.* Punir ſes ennemis même après leur mort.

PUNITIO, onis. *f. Gell.* Punition, châtiment.

PUNITUS, a, um. *part. Voyez* Punio. *Cic.* Puni. ‖ Qui a puni.

PUNUS. *Voyez* Pœnus.

PUPA, æ. *f. Mart.* Une petite fille. ‖ *Varr.* Une poupée.

PUPILLA, æ. *f. Hor.* La prunelle de l'œil. ‖ *Cic.* Une pupille, une orpheline, une fille en minorité.

PUPILLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Liv.* De pupille, de mineur, d'orphelin, pupillaire. *-ſubſtitutio. Ulp.* Subſtitution pupillaire.

PUPILLO, as, avi, atum, are. *Aut. Phil.* Crier comme un paon.

PUPILLUS, i. *m. Cic.* Pupille, mineur, orphelin, qui eſt en minorité.

PUPPIS, is. *f. Cic.* Poupe de navire, l'arriere d'un Vaiſſeau. ‖ *Ovid.* Un navire.

PUPPIUM, i. *n.* Popi, *bourg du Florentin, en Toſcane, ſur l'Arno, & le chef lieu du Caſentin, en Italie.*

PUPULA, æ. *f. Cic.* La prunelle de l'œil.

PUPULUS, i. *m. Catul.* Petit poupon.

PUPUS, i. *m. Varr.* Un poupon, un enfant.

PURE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Purement, avec integrité, avec choix, en termes choiſis. ‖ *Plaut.* Proprement, nettement. ‖ *Hor.* Sans mélange. ‖ *Ulp.* Sans reſerve, ſans reſtriction, ſans condition, abſolument, ſans clauſe, ſimplement.

PURGABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qu'on nettoye facilement, aiſé à nettoyer, qu'on peut nettoyer.

PURGAMEN, inis. *Ovid.* &

PURGAMENTUM, i. *n. Col.* Ordure, immondice qu'on nettoye, vuidange.

PURGATIO, onis. *f.* Purgation, medecine. ‖ Excuſe, juſtification, l'action de ſe diſculper. ‖ *Plin.* Purification. *Purgatio alvi. Cic.* Medecine qu'on prend, l'action de ſe purger, ſa purgation.

PURGATOR, oris. *m. Apul.* Nettoyeur, qui nettoye, Cureur, Vuidangeur. *Purgator latrinarum. Firm.* Cureur de retrait, Vuidangeur de foſſes.

PURGATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Purgo. *Purgatus æther. Sil. Ital.* Le Ciel ſerain.

PURGITO, as, are. *Plaut.* Purger ſouvent, *&c.*

PURGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Purger, nettoyer, purifier, rendre net, émonder, ôter les ordures. ‖ Excuſer, diſculper, juſtifier. *Purgare locum à ſtercore. Cat.* Oter le fumier d'un endroit. *-piſces. Ter.* Habiller, vuider *ou* accommoder du poiſſon. *-ſe alicui* ou *apud aliquem de aliqua re. Cic.* Se juſtifier de quelque choſe auprès de quelqu'un, envers quelqu'un.

PURIFICATIO, onis. *f. Plin.* Purification *ou* expiation, *par quelque ceremonie de Religion.*

PURIFICO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Purifier *ou* expier, *par quelque ceremonie de Religion.*

PURITER. *adv. Cat. Voyez* Purè.

PURITIA, æ. *f. Varr.* Pureté.

PURMERENDA, æ. *f.* Purmerend, *ville de la Nort-Hollande, au couchant d'Edam ſur le Néemſter.*

PURO, as, are. *Caſ. Voyez* Purifico & Purgo.

PURPURA, æ. *f. Plaut.* Pourpre, *poiſſon de mer à coquille.* ‖ *Cic.* La couleur de pourpre, liqueur qu'on tiroit de ce poiſſon. ‖ Etoffe teinte en couleur de pourpre. ‖ *Hor.* Un habit d'étoffe de couleur de pourpre. ‖ *Mart. Plin.* La Magiſtrature, les Magiſtrats.

PURPURARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne la couleur de pourpre. *Purpuraria officina. Plin.* Boutique de Teinturier en pourpre.

PURPURASCO, is, cere. *neut. Cic.* Devenir de couleur de pourpre, comme la pourpre.

PURPURATI, orum. *pl. m. Quint.* Les Magiſtrats, les Grands qui avoient droit de porter la robe de pourpre.

PURPURATUS, a, um. *Cic.* vêtu de pourpre, qui porte une robe de pourpre.

PURPUREUM Mare. La Mer Vermeille, *détroit de la mer du Sud* ou *Pacifique, entre la Peninſule de Californie & la Terre Ferme de l'Amerique ſeptentrionale.*

PURPUREUS, a, um. *Cic.* De pourpre, de couleur de pourpre. ‖ *Hor.* Vêtu de pourpre. ‖ Eclatant, qui éblouit, éblouiſſant. ‖ *Tibul.* Naturellement beau, qui a une beauté ſans fard.

PURPURISSATUS, a, um. *Plaut.* A qui l'on a mis du rouge, qui s'eſt mis du rouge.

PURPURISSUM, i. *n. Plaut.* Du rouge, du vermillon pour le viſage, *&c. Couleur faite avec l'écume de pourpre, priſe lorſqu'on la faiſoit bouillir.*

PURPURO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Eclater comme de la pourpre, faire éclater, donner de l'éclat. *Purpurare undas. Gell.* Donner aux eaux une couleur éblouiſſante.

PURULENTUS, a, um. *Celſ.* Purulent, plein de pus.

PURUM, i. *n. Vitr. Voyez* Cœlum.

PURUS, i. *m. Lucr. voyez* Puer.

PURUS, a, um. *Cic.* Pur, net, qui n'eſt point ſouillé, integre, innocent, qui eſt ſans mélange, qui n'eſt point mixtionné, qui n'eſt point fardé, point alteré. ‖ Clair, ſerain. ‖ *Hor.* Propre, ſans ſaleté, ſans ordure. ‖ *Vitr.* Simple, ſans ornement. ‖ *Paul. JCT.* Abſolu, ſans condition, ſans reſtriction, ſans clauſe, pur & ſimple. *Pura haſta. Virg.* Une lance ſans fer. *qu'on donnoit ordinairement aux ſoldats qui avoient fait quelque belle action. -charta. Ulp.* Du papier blanc. *-toga. Plin.* Robe toute d'une couleur. *Purus ſceleris. Hor. à ſcelere. Cic.* Exemt de crime, innocent d'un crime. *- à cultu humano locus. Liv.* Un lieu qu'on laiſſe en friche, qui n'eſt point cultivé.

PUS, uris. *n. Celſ.* Du pus. *Pus movere* ou *maturare. Celſ.* Faire aboutir, attirer *ou* faire ſortir le pus.

PUSÆENSIS Tractus. La Puyſaie, *contrée du Gâtinois en France, vers les confins du Berry & du Nivernois.*

PUSIANUS Lacus. Le lac de Puſiano *ou* d'Orſilo, *dans le Duché de Milan, en Italie, dans le Comaſe, au levant de Come.*

PUSILLUM. *adv. Plin.* Peu, guere. *Puſillum intelligere. Plin. J.* N'avoir guere d'intelligence.

PUSILLUS, a, um. *Cic.* Petit. ‖ Bas, lâche. *Puſillus animus. Hor.* Un eſprit timide, qui manque de hardieſſe.

PUSIO, onis. *m. Cic.* Petit garçon. *Voyez* Puer.

PUSTULA, æ. *f. Celſ.* Puſtule.

PUSTULATUS, &

PUSTULOSUS, a, um. *Celſ.* Couvert de puſtules, plein de puſtules. *Argentum puſtulatum. Suet.* Argent de copelle.

PUSULA, æ. *f. Plin.* Puſtule. ‖ *Col.* Feu ſauvage, feu ſacré, feu ſaint Antoine, *maladie contagieuſe.*

PUSULATUS, a, um. *Voyez* Puſtulatus.

PUSULOSUS, a, um. *Col.* Qui eſt malade du feu ſacré, *&c. Voyez* Puſtuloſus & Puſula.

PUSUS, i. *m. Lucr.* Un enfant, un petit garçon.

PUTA. *adv. Celſ.* Suppoſez, poſez le cas, c'eſt-à-dire, par exemple, ſçavoir.

PUTAMEN, inis. *n. Cic.* Coquille, coque, écaille, écale. *Putamen juglandis. Cic.* Coquille *ou* écale de noix.

PUTATIO, onis. *m. Vitr.* La taille, l'action de tailler les arbres *ou* de les émonder, *&c.*

PUTATOR, oris. *m. Vitr.* Celui qui taille, qui émonde, qui élague les arbres, *&c.*

PUTATORIUS, a, um. *Ulp.* Qui ſert *ou* qui eſt propre à tailler, à émonder, à élaguer les arbres, *&c.*

PUTBUSIUM, i. *n.* Putbus, *bourg ou ville de la Pomeranie, dans l'iſle de Rugen, au ſud de Bergen.*

PUTEAL, alis. *n. Cic.* Couvercle *ou* couverture de puits. ‖ *Hor.* La place du Change à Rome, *lieu où s'aſſembloient ceux qui faiſoient valoir leur argent.*

PUTEALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* &

PUTEANUS, a, um. *Col.* De puits, qui concerne les puits.

PUTEARIUS, i. *m. Plin.* Ouvrier qui fait des puits.

PUTEO, es, tui, tere. *neut. Hor.* Puer, ſentir mauvais, jetter, exhaler une mauvaiſe odeur, être puant.

PUTEOLANUS, a, um. *Qui eſt de Pouzol.*

PUTEOLANUS Sinus. Le Golfe de Pouzol, *partie de la Mer de Toſcane & du golfe de Naples, dans la Mediterranée, entre le cap Poſilippo & l'iſle Procita.*

PUTEOLI, orum. *m. plur.* Pouzol, Pozzuolo, *ville du Royaume de Naples, ſur la côte de la Terre de Labour, à l'oueſt de Naples.*

PUTEOTAMITARUM, *aut* Putidorum Lacus. Le Lac des puants, *ou* des Puteotamites, *en Canada, dans l'Amerique Septentrionale, entre le Lac ſuperieur & celui des Hurons.*

PUTESCO, is, ere. *neut. Celſ.* Devenir puant, s'empuantir.

PUTEUS, i. *m. Cic.* Un puits.

PUTICULI, orum. *plur. m. Feſt.* Puits à Rome, *où l'on enſeveliſſoit les corps morts de la populace.*

PUTIDE. *adv. Cic.* Puamment. ‖ D'une maniere trop affectée *ou* deſagreablement. *(dans le diſcours.) Putidiùs litteras exprimere. Cic.* Faire ſonner les lettres avec trop d'affectation.

PUTIDIUSCULUS, a, um. *Cic.* Un peu trop libre, trop hardi. ‖ Trop plein d'affectation, un peu trop affecté.

PUTIDULUS, a, um. *Mart.* Qui ſent un peu mauvais, qui a quelque mauvaiſe odeur.

PUTIDUS, a, um. *Cic.* puant, qui ſent mauvais, de mauvaiſe odeur. ‖ Qui eſt plein

plein d'affectation, trop affecté dans ſa maniere de parler, tout ce qui eſt deſagreable à l'oreille. *Oratio putida.* Un diſcours deſagreable. *Putidius cerebrum. Hor.* Un mauvais Auteur, qui n'écrit *ou* qui ne parle pas agreablement.

PUTILLUS, i. *m. Plaut.* Un poupon.

PUTINGA, æ. *f.* Puting, *ville de la Chine, dans le Quicheu, aux confins de Suchuen.*

PUTIS, te, *n.* is. *Lucr.* Puant.

PUTISCO, is, ere. *neut. Cic.* S'empuantir, devenir puant.

PUTISCUM, i. *n. unde* Putiſcanus Sinus. Pautzke, *petite ville de la Pomerelie, contrée de la Pruſſe Royale, ſur le Pautzkerwick, c'eſt-à-dire,* le golfe de Pautzke.

PUTISSIMUS, a, um. *Suet. Voyez* Putus.

PUTO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Emonder, élaguer, tondre, couper les branches ſuperflues, tailler. ‖ *Ter.* Penſer, s'imaginer, croire, conſiderer, eſtimer, juger. *Putare lanam. Non.* Laver, nettoyer la laine. *-rationes. Plaut.* Faire *ou* dreſſer ſon compte, compter. *-rem. Ter.* Conſiderer une choſe, y penſer. *Recte putare. Ter.* Juger comme il faut, le prendre bien. *Neminem præ ſe putare. Cic.* N'eſtimer perſonne tant que ſoi-même. *Putare magni. Cic.* Faire grand état, beaucoup d'eſtime, bien du cas, eſtimer fort. *-pro nihilo. Cic.* Compter pour rien, mépriſer, ne faire aucun cas, nul état, ne tenir compte. *-rationem ſecum. Plaut.* Penſer en ſoi-même, rouler dans ſon eſprit. *-cum aliquo argumentis. Plaut.* Diſputer *ou* raiſonner avec quelqu'un. *Putatur. Imperſ. Cic.* On croit, on eſtime.

PUTOR, oris. *m. Cat.* Puanteur, mauvaiſe odeur, infection.

PUTREDO, inis. *f. Ovid.* Pourriture, corruption.

PUTREFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Col.* Faire pourrir, corrompre, putrefier. ‖ *Liv.* Réduire en poudre, en pouſſiere.

PUTREFACTIO, onis. *f. Col.* Corruption, putrefaction.

PUTREFACTUS, a, um. *Ovid.* Pourri, corrompu. *part. de* Putrefacio.

PUTREO, es, trui, ere. *neut. Plaut.* Pourrir, ſe pourrir, être pourri.

PUTRESCO, is, trui, cere. *neut. Cic.* Se pourrir, ſe corrompre.

PUTRIDUS, a, um. *Cic.* Pourri, corrompu.

PUTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Virg.* Pourri. ‖ *Plin.* Qui retourne en pouſſiere, qui s'en va en poudre, qui ſe putrefie. ‖ *Hor.* Laſcif. *Putris lapis. Plin. J.* Une pierre qui s'en va par écailles. *Putris tellus,* ou *putre ſolum.* Une terre legere. *Putres oculi. Hor.* Des yeux fripons, laſcifs.

PUTUMAYUS, i. *m.* Fluvius. Putomayo, Putumaye, *riviere de l'Amerique meridionale, dans le Popayan, d'où elle va ſe joindre à la riviere des Amazones.*

PUTUS, a, um. *Juv.* Pur, purifié. *Purus putus eſt ipſus. Plaut.* C'eſt lui-même en perſonne. *Purus putus ſycophanta eſt. Plaut.* C'eſt un franc fripon, un maître impoſteur. *Putiſſima oratio. Cic.* Un diſcours très-châtié, d'un ſtyle très-pur.

P Y

PYCNUS, i. *m.* Pinco, *riviere de l'iſle de Candie, qui ſe décharge dans la Mer près de la Canée.*

PYCTA, æ. *m. Plin. Voyez* Pugil.

PYCTACIUM, i. *n. Lampr.* Tableau où ſont écrits les noms des Juges, *&c.* ‖ Abregé, ſommaire. ‖ Tablette de poche.

PYCTALE, is. *n. Firmic. Voyez* Pugilatus.

PYCTES, æ. *m. Col. Voyez* Pugil.

PYDARA, æ. *f.* Fluvius. Aqua Dolce, Glycinero, Athiras, *riviere de la Romanie, dans la Turquie d'Europe; elle tombe dans la Mer de Marmara entre Selivré & Perintho.*

PYDNA, æ. *f.* Urbs Macedoniæ. Pydne Chitre, Chitro, *ville de Macedoine ſur le golfe de Salonski, à l'embouchure du Chitro.*

PYGA, æ. *f. Hor.* Les feſſes.

PYGARGUS, i. *m. Plin.* Sorte d'aigle, qui a la queue blanche. ‖ Eſpece de Chevreuil.

PYGELLA, æ. *f. Voyez* Phygela.

PYLA, æ. *f. Cic.* Porte, pas, détroit entre des montagnes.

PYLA, æ. *f.* Pyla, Schneidemuhl, *bourg de Pologne ſur le Netet, dans le Palatinat de Poſnanie.*

PYLÆ Ciliciæ, arum. *pl. f. Voyez* Portæ.

PYLÆ Geticæ, Porta Ferrea. Eiſenthorn, *c'eſt-à-dire,* la Porte de Fer, *paſſage important dans la Tranſſylvanie, aux confins de la Valaquie & de la Haute Hongrie.*

PYLATTES, is. *m.* Durazzo, *ville de Grece ſur la côte de l'Albanie, à quelques lieues du golfe de Drin.*

PYLORUS, i. *m. Cal. Aur.* Le Pilote, *l'orifice droit du ventricule inferieur, par lequel les excremens ſe rendent dans l'inteſtin.*

PYLUS Eliaca, i. *f.* Pylos, *ville du Belvedere, en Morée, ſur le Penée, un peu au-deſſus de ſon embouchure.*

PYRA, æ. *f. Virg.* Bucher, *pile de bois ſur laquelle on brûloit les corps des morts.*

PYRACTOSIS, is. *f.* Le travail au feu, occupation continuelle à l'entour du four.

PYRALIS, idis. *f. Plin.* Inſecte aîlé, *qui a quatre pieds & vit dans le feu.*

PYRALLIS, idis. *f. Plin.* Sorte de pigeon.

PYRAMA, æ. *f. Plin.* Sorte de larme d'arbre, la gomme ammoniac.

PYRAMIDATUS, a, um. *Cic.* Pyramidal, fait en forme de pyramide.

PYRAMIDES, dum. *plur. f.* Les Pyramides d'Egypte.

PYRAMIS, idis. *f. Cic.* Une Pyramide.

PYRAMUS Fluvius, i. *m.* Malmiſtra, Cornui, *ville de l'Aladuli, en Natolie, à l'embouchure de la riviere de Malmiſtra.*

PYRAUSTA, æ. *m. Plin. Voyez* Pyralis.

PYREN, enis. *f. Plin.* Pierre précieuſe, *qui a la figure d'un noyau d'olive.*

PYRENÆI, orum. *pl. m.* Les Monts Pyrenées, *qui ſeparent la France & l'Eſpagne.*

PYRENÆUS, a, um. Des Monts Pyrenées.

PYRENÆUS Mons Rhetiæ. Le Grand Brenner, *montagne du Tirol, en Allemagne, entre la riviere d'Inn, celle d'Aycha & les ſources de l'Adige.*

PYRENE, es. *f.* Promontorium. Le Figuier, le Figuer, *cap de la côte de Guipuſcoa, en Eſpagne, près de Fontarabie, aux confins de France.*

PYRETRUM, i. *n. Celſ.* Piretre, *ſorte de plante.*

PYRGI, orum. *pl. m.* Neopyrgum, *i. n.* Santa Marinella, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans le Patrimoine de S. Pierre, en Italie, ſur la côte, au couchant de Rome.*

PYRGUS, i. *m. Hor.* Cornet à jouer aux dez.

PYRI Mons. Heiligenberg, Knytlingerſted, *montagne du Palatinat du Rhin, près du Neckre, vis-à-vis d'Heidelberg.*

PYRITES, æ. *f. Plin.* Pierre à fuſil, pierre à feu. ‖ Pierre de meule, *propre à mettre au contre-cœur d'une cheminée & au foyer.* ‖ Marcaſſite.

PYRITIS, idis. *f. Plin.* Pierre précieuſe noire, *qui brûle, lorſqu'on la frotte.*

PYRMONTIUM, i. *n.* Pyrmont, *bourg du Cercle de Weſtphalie, au levant de Lemgow. Il eſt chef d'un Comté qui porte ſon nom.*

PYROPUS, i. *m. Ovid.* Eſcarboucle, *pierre précieuſe qui éclaire, dit-on, la nuit.* ‖ *Plin.* Sorte de mélange de metaux.

PYRRHA, æ. *f.* Demonage, *ville d'Ionie dans l'Aſie Mineure, maintenant village de Natolie, à l'embouchure du Madre* ou *Meandre.*

PYRRHICHA, æ. *f. Plin.* La Pyrrhique, *danſe de gens armez, de combattans, ſoit à pied, ſoit à cheval.*

PYRRHICHARIUS, a, um. *Ulp.* Qui danſe à la Pyrrhique.

PYRRHICHIUS, i. *m. Quint.* Pied de vers compoſé de deux ſyllabes breves, *comme* Bonus.

PYRRHOCORAX, acis. *m. Plin.* Eſpece de Corbeau, *qui a le bec rougeâtre.*

PYRRHONII, orum. *pl. m.* Pyrrhoniens, Philoſophes diſciples de Pyrrhon, *qui doutoient de tout.*

PYRRHOPOCCILUS, i. *m. Plin.* Sorte de marbre de la Thebaïde.

PYRUM, i. *n. Voyez* Pirum.

PYRUS, i. *f. Voyez* Pirus.

PYTHAGORÆUS, a, um. De Pythagore, Pythagoricien.

PYTHAGORAS, æ. *m.* Pythagore, *nom d'homme.*

PYTHAGORICUS, a, um. *Voyez* Pythagoræus.

PYTHAGORIZUSSA, æ. *f.* Pythagoricienne, *diſciple de Pythagore.*

PYTHAULA *ou*

PYTHAULES, æ. *m. Suet.* Joueur de flute, *qui jouoit des airs faits à l'honneur d'Apollon Pythien.*

PYTHIA, æ. *f. Corn. N.* La Pythoniſſe, *Prêtreſſe d'Apollon.*

PYTHO, ûs. *f. Voyez* Delphi Achaïæ.

PYTISMA, atis. *n. Juv.* Onction, l'action d'enduire avec du crachat pour faire couler.

PYXIDATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de boete, qui a la figure d'une boete. ‖ Qui s'emboite l'un dans l'autre.

PYXIDICULA, æ. *f. Celſ.* Petite boete.

PIXIS, idis. *f. Cic.* Une boete.

Q

QUA. *adv. Cic.* Par où, où. ‖ *Ovid.* Comme, en tant que. *Quaquà.* Tant que. *Quà viſus erat. Sall.* De quel côté qu'on jettât les yeux, par tout où les regards pouvoient ſe porter, tant que la vûe pouvoit s'étendre. *Quà ducit via. Virg.* Par où le chemin vous mene. *Homo quà animal eſt. Ovid.* L'homme en tant qu'animal. *Quà paternâ gloriâ, quà ſuâ inſignis. Liv.* Illuſtre tant par ſa propre gloire, que par celle de ſes ancêtres. *Quà mares, quà fœminas. Plaut.* Et les hommes & les femmes.

QUACUNQUE. *adv. Cic.* Par quelque voye, route *ou* endroit que ce ſoit. ‖ De quelque côté que ce ſoit.

QUADAMTENUS, &

QUADANTENUS. *adv. Plin.* En partie, un peu, juſqu'à certain point.

QUADRA, æ. *f. Virg.* Une table *ou* une aſſiette quarrée. ‖ *Mart.* Tout ce qui ſe coupe par morceau, piece *ou* quartier. ‖ Un quartier, la quatriéme partie. ‖ *Vitr.* Zocle, baſe, tailloir, abaque *ou* filet, liſteau. *Quadra placenta, panis, caſei. Mart.* Quartier de gâteau, piece de pain, morceau de fromage. *Alienâ vivere quadrâ. Juv.* Vivre à la table d'autrui.

QUADRAGENARIUS, a, um. *Vitr.* De quarante, qui a quarante, fait depuis quarante.

QUADRAGENI, æ, a. *pl. Cic.* Quarante. *Quadragena annua. Suet.* Quarante ans.

QUADRAGESIMA, æ. *f. Suet.* Quarantaine. ‖ Le Carême.

QUADRAGESIMUS, a, um. *Plin.* Quarantieme. *Quadrageſima ſumma. Suet.* Le Quarantiéme d'une ſomme.

QUADRAGIES. *adv. Cic.* Quarante fois.

QUADRAGINTA. *ind. Cic.* Quarante.

QUADRANGULATUS, &

QUADRANGULUS, a, um. *Plin.* Quadrangulaire, qui a quatre angles, quarré.

QUADRANS, antis. *m. Juv.* La quatriéme partie d'un As Romain (monnoye) *ou* trois onces. ‖ *Plin.* Une quatriéme partie, un quarteron. *Quadrans vini. Celſ.* Un demi-ſeptier. *-pedis. Gell.* Trois pouces. *-operæ. Col.* Le quart de l'ouvrage. *Quadrantis pondere. Plin.* Au poids de trois onces, *qui étoit le quarteron Romain. Hæres ex quadrante. Ulp.* Heritier pour un quart.

QUADRANTAL, alis. *n. Plaut.* Sorte de grande meſure pour les liquides, contenant *quarante-huit ſeptiers.* ‖ *Gell.* Un cube.

QUADRANTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Large, long, *ou* haut de trois pouces, *qui eſt la quatriéme partie d'un pied.*

QUADRANTARIUS, a, um. *Cic.* Qu'on a pour, qui ne coûte que la quatrié-

me partie d'un As. ‖ *Vitr.* Qu'on a pour peu de choſe.

QUADRARIUS, a, um. *Cat.* Quarré.

QUADRATA, æ. *f.* Place à Rome, *où il y avoit un Temple d'Apollon.*

QUADRATA, æ. *f.* Galliæ Subalpinæ. Creſcentino, *ville des Etats de Savoye, dans le Marquiſat d'Yvrée, en Italie, ſur le Pô, vis-à-vis de Verue.*

QUADRATA, æ. *f.* Pannoniæ, Quadratum, i. *n.* Guetckfeldt, Gurckfeldt, *ville de Pannonie, aujourd'hui de la Carniole, en Allemagne, dans le Windiſchmarck, ſur la Save.*

QUADRATARIUS, i. *m.* *Sen.* Tailleur de pierre, Equarſſeur.

QUADRATIO, onis. *f.* *Vitr.* Quadrature, la figure quarrée, le quarré.

QUADRATUM, i. *n.* *Cic.* Le quarré.

QUADRATUS, a, um. *Cic.* Quarré, de figure quarrée. *Quadratus bos. Col.* Un bœuf renforcé, bien formé. *-canis. Col.* Un chien de taille médiocre, ramaſſée. *Quadrata ſtatura. Suet.* Une taille quarrée, un corps bien membru. *-compoſitio. Quint.* Un ſtyle égal, uni. *Quadrata littera. Petr.* Des lettres capitales *ou* majuſcules. *Quadratum corpus. Celſ.* *Voyez* Quadrata ſtatura. *-ſaxum. Plin.* Pierre de taille.

QUADRIBURGIUM, Burginatium, i. *n.* Bimmen, *village du Duché de Cleves, en Allemagne, ſur le Wahal, au-deſſus d'Arnhem.*

QUADRICEPS, cipitis. *omn. gen.* *Varr.* A *ou* qui a quatre têtes.

QUADRIDENS, tis. *omn. gen.* *Cat.* A *ou* qui a quatre dents *ou* fourchons.

QUADRIENNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Flor.* Qui a quatre ans, qui dure quatre ans, de quatre ans.

QUADRIENNIUM, i. *n.* *Cic.* L'eſpace de quatre ans.

QUADRIFARIAM. *Liv.* &

QUADRIFARITER. *adv.* *Paul. JCT.* Diviſé en quatre parties.

QUADRIFIDUS, a, um. *Virg.* Fendu en quatre. *Quadrifidus Solis labor. Claud.* Les quatre ſaiſons de l'année que le Soleil parcourt.

QUADRIFLUVIATUS, a, um. *Vitr.* Qui a quatre veines qui vont en ſerpentant comme des fleuves.

QUADRIFLUVIUM, i. *n.* *Vitr.* Quatre veines qui vont en ſerpentant comme les fleuves.

QUADRIFORIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* Qui a quatre portes *ou* entrées. *Quadrifores valvæ. Vitr.* Portes à deux battans briſez.

QUADRIGA, æ. *f.* *Col.* Char, chariot, carroſſe attelé de quatre chevaux. *Quadrigæ. f. plur. Col.* Chevaux attelez quatre de front. *Quadriga initiorum ſunt. Varr.* Il y a quatre ſortes de principes.

QUADRIGARIUS, a, um. *Suet.* Qui concerne un attelage de quatre chevaux de front, un char à quatre chevaux de front. ‖ Celui qui mene un char à quatre chevaux de front.

QUADRIGARIUS, i. *m.* *Varr.* Celui qui conduit un char à quatre chevaux de front.

QUADRIGATUS, a, um. *Liv.* Où il y a la figure d'un char tiré par quatre chevaux de front.

QUADRIGEMINA Cornua. *Plin.* Quatre petites cornes.

QUADRIGULA, æ. *f.* *Plin.* *diminutif de* Quadriga.

QUADRIJUGES, gum. *pl. m.* *Stat.* Attelage de quatre chevaux de front, quatre chevaux attelez de front.

QUADRIJUGIS, *m. f.* ge, *n.* is. *Ovid.* &

QUADRIJUGUS, a, um. *Virg.* Qui eſt attelé de quatre chevaux.

QUADRILIBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. *Plaut.* De quatre livres, qui peſe quatre livres, du poids de quatre livres.

QUADRIMATUS, ûs. *m.* *Plin.* L'âge de quatre ans. *Quadrimatum agere. Col.* Etre dans ſa quatriéme année.

QUADRIMULUS, a, um. *Plaut.* &

QUADRIMUS, a, um. *Cic.* Qui a quatre ans, qui eſt de quatre ans.

QUADRINGENARIUS, a, um. *Liv.* De quatre cent.

QUADRINGENI, æ. *Liv.* &

QUADRINGENTENI, æ, a. *Vitr.* Quatre cent.

QUADRINGENTESIMUS, a, um. *Plin.* Quatre centiéme.

QUADRINGENTI, æ, a. *Cic.* Quatre cent.

QUADRINGENTIES. *adv.* *Cic.* Quatre cent fois.

QUADRINI, æ, a. *Plin.* Quatre.

QUADRINUS, a, um. *Plin.* De quatre. *Quadrinis diebus. Plin.* De quatre jours en quatre jours. *Quadrini circuitûs febris.* Une fiévre quarte.

QUADRIPARTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui ſe partage en quatre.

QUADRIPARTITIO, onis. *f.* *Varr.* Partage en quatre.

QUADRIPARTITUS, a, um. *Cic.* Partagé en quatre.

QUADRIPLICATUS, a, um. *Varr.* Quadruplé, multiplié quatre fois.

QUADRIREMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Cic.* Qui a quatre rangs de rames *ou* quatre bancs de rameurs.

QUADRIVIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Mart.* De carrefour.

QUADRIVIUM, i. *n.* *Juv.* Carrefour, *endroit où aboutiſſent quatre rues.*

QUADRO, as, avi, atum, are. *neut.* *Hor.* Faire *ou* rendre quarré, équarrir. ‖ Convenir, quadrer, ſe rapporter juſte. *Quadrare ad multa. Cic.* Quadrer à beaucoup de choſes. *-in aliquem. Cic.* Convenir à quelqu'un. *Quoniam ita tibi quadrat. Cic.* Puiſqu'il vous plaît ainſi, puiſque cela vous convient, puiſque cela vous revient *ou* puiſque cela quadre à votre ſens.

QUADRULA, æ. *f.* *Solin.* Tranchoir, petite aſſiette quarrée.

QUADRUM, i. *n.* *Col.* Quarré, figure quarrée, quadre. *In quadrum redigere. Cic.* Equarrir.

QUADRUMVIRI, orum. *pl. m.* *Voyez* Quatuorviri.

QUADRUPEDANS, tis. *omn. gen.* *Virg.* Qui va à quatre pieds.

QUADRUPES, edis. *omn. gen.* *Cic.* Bête à quatre pieds.

QUADRUPLATOR, oris. *m.* *Cic.* Délateur, dénonciateur, qui accuſoit pour avoir la quatriéme partie des biens confiſquez ſur l'accuſé.

QUADRUPLEX, icis. *omn. gen.* *Cic.* Quadruple, qui eſt quatre fois autant, quatre *ou* de quatre ſortes.

QUADRUPLICATIO, onis. *f.* *Ulp.* L'action de quadrupler, de multiplier par quatre.

QUADRUPLICATO. *adv.* Au quadruple, quatre fois autant.

QUADRUPLICO, as, avi, atum, are. *act.* *Plaut.* Augmenter au quadruple, multiplier par quatre, quadrupler. *Quadruplicare lucris rem ſuam. Plaut.* Gagner juſqu'à augmenter ſes biens au quadruple.

QUADRUPLOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* *Plaut.* Etre délateur, faire la profeſſion de dénonciateur pour avoir le quart des biens confiſquez ſur un accuſé. ‖ *Ulp.* Condamner au quadruple.

QUADRUPLUM, i. *n.* *Cic.* Le quadruple, quatre fois autant. *Quadrupli condemnari. Cat. in quadruplum. Virg.* Etre condamné au quadruple. *Quadruplo major. Plin.* Quatre fois plus grand.

QUADRUPLUS, a, um. *Plaut.* Qui eſt quadruple *ou* quatre fois autant. *Quadruplus ego in te manum injiciam. Plaut.* Je me jetterai ſur toi moi quatriéme, nous nous mettrons quatre après toi.

QUADRUS, a, um. *Caius. JCT.* Quarré.

QUADURCUM, i. *n.* Cahors, *capitale de Querci, Province de France.*

QUÆRITO, as, avi, atum, are. *act.* *Ter.* Chercher ſouvent *ou* par tout, ne faire que chercher.

QUÆRO, is, ſivi, ſitum, rere. *act.* *Cic.* Chercher *ou* demander, interroger, s'enquêter, s'enquerir, faire des informations, des enquêtes, s'informer, chercher à découvrir. ‖ Tâcher, s'efforcer, faire ſes efforts. ‖ Acquerir, amaſſer. *Quæro abs te ou ex te. Cic. de te. Liv.* Je vous demande, je voudrois ſçavoir de vous. *Quærere doceri. Virg.* Chercher *ou* tâcher à s'inſtruire. *Te ipſum quærebam. Ter.* C'eſt toi que je cherchois. *Quæritur inter Medicos. Plin.* Les Médecins diſputent entr'eux, c'eſt une queſtion parmi eux. *Ne te quæſiveris extra. Perſ.* Ne ſortez point de votre caractere.

QUÆSITIO, onis. *f.* *Plaut.* Recherche, enquête, information, l'action de chercher.

QUÆSITOR, oris. *m.* *Cic.* Juge du criminel. ‖ *Gell.* Qui cherche, qui examine, Enquêteur, Examinateur, Commiſſaire.

QUÆSITUM, i. *n.* *Ovid.* Demande, interrogation. ‖ Ce qu'on a acquis.

QUÆSITUS, ûs. *m.* *Plin.* *Voyez* Quæſitio.

QUÆSITUS, a, um; tior, tiſſimus. *Ovid.* *part. paſſ. de* Quæro. *Quæſitum eſt mihi odium carmine. Ovid.* Les vers m'ont attiré des ennemis. *Quæſitior fuit adulatio. Tac.* La flaterie fut plus fine, plus délicate, plus recherchée. *Quæſitiſſimi honores. Tac.* Des honneurs extraordinaires.

QUÆSO. *Cic.* Je vous prie. *Quæſo Deos. Ter.* Je prie les Dieux. *-à te. Cic.* Je vous demande en grace. *-ut liceat. Ter.* Qu'il me ſoit permis, s'il vous plaît.

QUÆSTICULUS, i. *m.* *Cic.* Un petit gain. *diminutif de* Quæſtus.

QUÆSTIO, onis. *f.* *Cic.* Queſtion, doute qu'on propoſe, interrogation, demande, enquête, information, perquiſition. ‖ Recherche, l'action de chercher. ‖ Torture, la queſtion, *tourment pour découvrir quelque choſe. In quæſtione eſt. Plin. verſatur. Cic. Quæſtionis eſt. Cic.* On eſt en diſpute, c'eſt une queſtion, on doute. *Quæſtio de cæde. Cic.* Information d'un meurtre, d'un aſſaſſinat. *Quæſtioni, in quæſtione ne mihi ſit ille.* Afin que je n'aye pas à le chercher. *In quæſtionem ſervum poſtulare. Cic.* Demander qu'on applique un eſclave à la queſtion. *Quæſtionem de aliquo habere. Cic.* Faire appliquer quelqu'un à la queſtion. *-de aliquâ re habere. Cic.* S'informer d'une choſe. ‖ Etre en differend ſur une choſe.

QUÆSTIUNCULA, æ. *f.* *Cic.* Petite queſtion. *diminutif de* Quæſtio.

QUÆSTOR, oris. *m.* *Cic.* Queſteur, Treſorier, *Officier de la Republique Romaine chargé du Treſor public.* ‖ Juge du Criminel.

QUÆSTORIUM, i. *n.* *Liv.* Le Treſor, la caiſſe du Treſorier, le Bureau du Treſorier, ſa tante à l'armée, la Treſoriere.

QUÆSTORIUS, i. *m.* *Cic.* Qui a été Queſteur *ou* Treſorier.

QUÆSTORIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne le Treſor, le Treſorier, ſon Bureau, ſa caiſſe. *Quæſtorii agri. Val. Flac.* Les terres priſes ſur les ennemis, dont les Queſteurs faiſoient le partage.

QUÆSTUARIUS, a, um. *Sen.* Qui travaille pour le gain, qui cherche à gagner, mercenaire, que le profit fait agir.

QUÆSTUOSISSIME habere. *Sen.* Faire un très-grand profit, un fort grand gain.

QUÆSTUOSUS, a, um. *Cic.* Apre au gain, avide de gagner, intereſſé, qui aime le profit. ‖ *Liv.* Lucratif, qui apporte du gain, qui fait du profit, ſur quoi l'on gagne. ‖ *Q. Curt.* Qui gagne ſur quelque choſe. *Quæſtuoſiſſima falſorum commentariorum domus. Cic.* Une maiſon qui tire de grands profits des parchemins qu'on y grate, qui s'enrichit par les faux titres qu'on y fabrique.

QUÆSTURA, æ. *f.* *Cic.* La Queſture, Charge de Queſteur, de Treſorier.

QUÆSTUS, ûs. *m.* *Cic.* Gain, profit. ‖ L'action de gagner. *Quæſtui habere male loqui. Plaut.* Gagner ſa vie à médire. *-ſervire. Celſ.* Etre intereſſé, être attaché au gain. *Quæſtum facere in aliquâ re. Cic.* Gagner à quelque choſe, faire un profit ſur quelque choſe. *In quæſtus lingua eſt. Cic.* L'Eloquence eſt venale.

QUALIBET. *adv.* *Plaut.* Par où l'on veut, par où l'on voudra.

QUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Quel, que.

Qualis eſt iſtorum oratio, qui. Cic. Quel eſt le diſcours de ceux qui. *Qualem noſti, talis is eſt. Cic.* Il eſt tel que vous le connoiſſez.

QUALISCUMQUE, *m. f.* lecumque, *n.* liſcumque. *Cic.* Quel qu'il ſoit, quel qu'il puiſſe être : *on ne decline point* cumque.

QUALISLIBET, *m. f.* lelibet, *n.* liſlibet. *Cic.* Quel qu'il vous plaira, que vous voudrez : *on ne decline que* qualis, & *on ajoûte* libet *à tous les cas & à tous les genres.*

QUALITAS, atis. *f. Cic.* Qualité, proprieté, nature.

QUALITER. *adv. Cic.* Comme, de même que, de la même maniere *ou* façon que.

QUALITERCUNQUE. *adv. Col.* De quelque façon que ce ſoit, de quelque maniere que ce puiſſe être.

QUALUM, i. *n. Col.* &

QUALUS, i. *m. Virg.* Un panier.

QUAM, *conjonct. qui s'exprime en François par* Que. *Quàm facetè! Plaut.* Que cela eſt plaiſant! *Quàm audax eſt, ſi tam prudens eſſet. Cic.* S'il étoit auſſi prudent qu'il eſt hardi. *Quàm vellem ut. Cic.* Que je ſouhaiterois que. *Salubrior quàm dulcior. Quintil.* Plus ſalutaire que doux. ‖ Autant que. *Quàm me ipſum. Cic.* Autant que moi-même. *Quàm potero eum adjuvabo.* Je l'aiderai autant que je pourrai. ‖ Après que. *Septimo die quàm profectus erat. Liv.* Sept jours après qu'il fut parti. ‖ Combien, à quel point. *Quàm multùm intereſt? Plin. J.* Combien importe-t'il? à quel point eſt-il important? *Quàm malitia ſua confidat videte. Cicer.* Voyez à quel point *ou* combien il compte ſur ſa malice *ou* ſa malignité. ‖ Comme. *Quàm nihil prætermittis. Ter.* Comme vous n'oubliez rien. ‖ Fort, extrêmement. *Quàm tenui in opera. Cic.* Dans une occupation fort peu conſiderable. *-honorificè ſcribere. Cic.* Ecrire d'une maniere fort honorable, qui fait extrêmement d'honneur. ‖ Plus. *Quàm magis aſpecto, tàm magis eſt. Plaut.* Plus je la regarde, plus je la trouve. *Quàm quiſque peſſimè fecit. Sall.* Plus quelqu'un a fait de mal, plus. ‖ Si. *Quàm extemplò erit factum, dicito. Plaut.* Dites-moi ſi ce ſera bien-tôt fait. ‖ Tant que. *Quàm longâ eſt nocte. Virg.* Tant que la nuit fut longue. *Quàm velint turbent, dum. Ter.* Qu'ils me troublent tant qu'il voudront, pourvû que. *Quàm mox cocta eſt cœna? Plaut.* Le ſouper ſera-t'il bien-tôt cuit *ou* prêt? *Quàm citò. Ter.* Au plûtôt, tout incontinent, tout à l'heure.

QUAMDIU. *Voyez* Quandiù.

QUAMDUDUM. *adv. Ter.* Qu'il y a long-tems!

QUAMLIBET. *adv. Plin.* Quelque, ſi. *Quamlibet parùm. Quintil.* Quelque peu que ce ſoit, ſi peu que rien. *-tenuis. Plin.* Quelque mince, ſi mince qu'il ſoit.

QUAMOBREM. *adv. Cic.* Pourquoi, à quelle occaſion, pour quel ſujet, d'où vient, par quelle raiſon, à cauſe de quoi. ‖ C'eſt pourquoi.

QUAMPLURES, ium. *omn. gen. Cic.* Quantité, beaucoup de ... pluſieurs.

QUAMPLURIMO. *abl. abſ. Cic.* Beaucoup, extrêmement, fort, très.

QUAMPLURIMUS, a, um. *Cat.* Quantité, beaucoup de.

QUAMPRIDEM. *adv. Cic.* Combien y a-t'il de tems?

QUAMPRIMUM. *adv. Cat.* Au plûtôt, le plûtôt qu'il ſe pourra, qu'il ſera poſſible.

QUAMVIS. *conj. Cic.* Quoique. *ou adv. Cic.* Autant qu'on voudra.

QUANCHEUM, i. *n.* Quancheu. Quantung, *ou* Canton, *ville de la Chine, capitale d'une Province de même nom, ſur la riviere de Ta, un peu au-deſſus de ſon embouchure.*

QUANDIU. *adv. Cic.* Combien de tems, pendant quel tems. ‖ Juſques à quand. ‖ Pendant le tems, tant que, tandis, durant.

QUANDO? *adv. Cic.* Quand? en quel tems? ‖ Lorſque, *ou Ter.* Puiſque.

QUANDOCUNQUE. *adv. Col.* Toutes les fois que, en quelque tems que ce ſoit.

QUANDOQUE. *adv. Cic* Quelquefois. ‖ Quelque jour. ‖ Enfin. ‖ *Hor. Voyez* Quandocunque. *Quoad quandocunque veniat. Cic.* Juſqu'à ce qu'il vienne enfin.

QUANDOQUIDEM. *conj. Cic.* Puiſque.

QUANGNANUM, I. *n.* Quangnan, *ville de la Chine, dans le Junnan, aux confins du Tunquin.*

QUANGSIA, æ. *f.* Urbs & Provincia. Quangſi, *ville de la Chine, dans la Province de Junnan.* ‖ Le Quangſi, *province de la Chine, entre celles de Canton, d'Huquan, de Queichen, de Junnan & le Tunquin.*

QUANGTUM, i. *n.* Quangte, *ville de la Chine, dans la Province de Nanquin, au midi de la ville de Nanquin.*

QUANPINGA, æ. *f.* Quanping, *ville de la Chine, dans la partie meridionale de la Province de Peking.*

QUANQUAM. *conj. Cic.* Quoique, encore bien que.

QUANSINGA, æ. *f.* Quanſing, *ville de la Chine, à la ſource du Xangiao, dans le Kiangſi.*

QUANTI. *gen. Cic. Voyez* Quantus.

QUANTILLO. *abl. abſ. Plaut.* &

QUANTILLUM. *adv. Plaut.* Combien peu.

QUANTILLUS, a, um. *Plaut.* Quel eſt le peu? combien peu? ‖ Quelque peu.

QUANTITAS, atis. *f. Vitr.* Quantité, meſure des choſes corporelles. ‖ *Paul. JCT.* Prix, valeur.

QUANTO. *adv. Ter.* Plus, d'autant plus. ‖ *Gell.* Combien. *Quantò plus delectationis. Quintil.* Combien plus de plaiſir.

QUANTOA, æ. *f.* Quanto, *l'une de cinq grandes contrées de l'iſle de Niphon, au Japon, entre le Jetſegen, l'Ochio & la mer.*

QUANTOCIUS. *adv. Bibl.* Combien plus vîte.

QUANTOPERE. *adv. Cic.* Combien, juſqu'à quel point.

QUANTULUM. *adv. Cic.* Combien peu, quelque peu.

QUANTULUMCUNQUE. *adv. Cic.* Quelque peu que ce ſoit.

QUANTULUSCUNQUE, acunque, umcunque. *Cic.* Quelque petit qu'il ſoit, quelque peu qu'il y ait, combien peu ſoit-il, tant ſoit peu : *on ne decline que* Quantulus, a, um.

QUANTULUSLIBET, alibet, umlibet. *Ulp.* Quelque peu qu'on voudra, ſi peu qu'on veut.

QUANTUM. *adverb. Cic.* Autant que. ‖ Combien que. *Quantum in me erit. Cic.* Autant que je pourrai *ou* qu'il dépendra de moi.

QUANTUMCUMQUE. *adv. Cic.* Autant que ce puiſſe être, tout autant que.

QUANTUMVIS. *adv.* Autant qu'on voudra, tant qu'on veut. *Quantumvis ruſticus. Hor.* Quelque groſſier qu'il ſoit.

QUANTUNIA, Quantonia, æ. *f.* Quangtung, Canton, *Province de la Chine, vers le midi de cet Empire, entre celles de Fokien, de Kiangſi, d'Huquand, de Quangſi & le Royaume du Tunquin.*

QUANTUNUS Fluvius. Quantung, *riviere de la grande Tartarie, qui coule du couchant au levant, dans le Royaume de Niuche, au nort de la muraille de la Chine, & ſe jette dans l'Ocean oriental, aux confins de l'Yupi.*

QUANTUS, a, um. *Cic.* Combien grand. ‖ Quel. ‖ Autant que, auſſi grand que. *Quantus in dicendo! Cic.* Que ſon éloquence eſt admirable! qu'il eſt éloquent! *Quantus maximus poterat illi honos habitus eſt. Liv.* On lui fit tout l'honneur poſſible, autant d'honneur que l'on put. *Quanta mea ſapientia eſt. Plaut.* A mon ſens, ſuivant ce que j'en puis penſer, autant que ma capacité peut s'étendre, ſelon la force, l'étendue de mon genie. *Quanta ſit oſtendit. Cic.* Elle fait voir ſa grandeur. *Quanta hæc mea paupertas eſt. Ter.* Quelque grande que ſoit ma pauvreté. *Quanti ſapere eſt? Ter.* De quelle importance eſt-il d'être ſage? ‖ Combien eſt-il important de ſçavoir? *Quanti? gen. Cic.* Combien? *Quanti eſt? Ter.* Combien vaut-il? de quel prix eſt-il?

QUANTUSCUNQUE, acunque, umcunque. *Cic.* Quelque grand qu'il ſoit, ſi grand qu'il puiſſe être.

QUANTUSLIBET, alibet, umlibet. *Col.* &

QUANTUSVIS, avis, umvis. *Liv.* Quelque grand qu'on veuille, ſi grand qu'on voudra. *Voyez* Quantuſcunque.

QUAPROPTER. *conj. Cic.* C'eſt pourquoi. ‖ *adv. Cic.* Pourquoi.

QUAQUA. *adv. Plaut.* Par quelque endroit que, de quelque côté que, quelque part que. *Quaquà tangit, omne comburit. Plaut.* Quelque part qu'il touche, il y met le feu.

QUAQUAVERSUM. *Caſ.* &

QUAQUAVERSUS. *adv. Cic.* De tous côtez, de toutes parts, en tous les endroits.

QUARE? *adv. Cic.* Pourquoi? pour quel ſujet? à quelle occaſion? d'où vient? à cauſe de quoi? par quelle raiſon? ‖ C'eſt pourquoi. ‖ *Cic.* Afin, pour. ‖ *Virg.* Or ſus, allons.

QUARTADECIMANUS, i. *m. Tac.* Soldat de la quatorziéme legion.

QUARTANA, æ. *f. Cic.* La fiévre quarte. *Quartana duæ febres. Celſ.* La fiévre double quarte.

QUARTANUS, i. *m. Tac.* Soldat de la quatriéme legion. ‖ Un écolier de quatriéme.

QUARTARIUM, i. *n. Vitr.* Un quarteron, un quart.

QUARTARIUS, i. *m. Col.* Une quarte, la quatriéme partie du conge, *qui contenoit trois pintes, meſure de Paris.*

QUARTARIUS, a, um. *Feſt.* Qui peſe *ou* qui contient le quart. ‖ Qui reçoit la quatriéme partie.

QUARTATA verba. *Cat.* Des mots prononcez d'un air languiſſant.

QUARTENA. Quarten, *bourg de Suiſſe, près du lac de Vallenſtat.*

QUARTICEPS, cipitis. *omn. gen. Varr.* Qui a quatre ſommets, quatre cimes, quatre têtes.

QUARTO, as, are. *Mart.* Partager en quatre, prendre le quatriéme, donner une quatriéme façon, inquarter, mettre à l'inquart.

QUARTODECIMANUS, a, *m.* & *f.* Quatrodeciman, *nom d'heretiques, qui celebroient la Paſque le 14. de la Lune, comme les Juifs.*

QUARTO. *Liv.* &

QUARTUM. *adv. Cic.* Quatriémement, en quatriéme lieu, pour la quatriéme fois.

QUARTUS, a, um. *Virg.* Quatriéme. *Quartus pater.* Le pere du grand-pere.

QUARTUS-DECIMUS, a, um. *Plin.* Quatorziéme.

QUASI. *adv. Cic.* Comme, de même que, tout ainſi que, de la même maniere que. ‖ Preſque, environ, près de, quaſi. ‖ *Ter.* Comme ſi. *Commemoratio quaſi exprobratio.* Un ſouvenir qui tient fort du reproche. *Quaſi verò neſcias. Cic.* Comme ſi vous n'en ſçaviez rien.

QUASILLARIA, æ. *f. Petr.* Une ſervante à qui l'on donnoit dans une corbeille de la laine pour travailler pendant une journée, pour ſa tâche.

QUASILLUM, i. *n. Cic.* &

QUASILLUS, i. *m. Cat.* Panier, corbeille.

QUASSABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucan.* Qu'on peut ébranler *ou* ſecouer.

QUASSAGIPENNUS, a, um. *Varr.* Qui ſecoue ſes plumes.

QUASSATIO, onis. *f. Macrob.* Ebranlement, ſecouſſe.

QUASSATUS, a, um. *part. paſſ. de* Quaſſo. *Virg. Quaſſatus ventis. Virg.* Agité par les vents. *Quaſſata Reſpublica. Cic.* Une Republique dont les affaires ſon en deſordre *ou* ruinées.

QUASSO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Ebranler, ſecouer, agiter. ‖ *Virg.* Briſer.

Quaſſavit me tuſſis frequens. Catul. J'ai l'eſtomac rompu à force de touſſer, une toux importune m'a ruiné la poitrine.

QUASSUS, ûs. *m. Pacuv.* Ebranlement, ſecouſſe, agitation, branle.

QUASSUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Quatio.

QUATEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Cic.* Faire treſſaillir de peur.

QUATENUS. *adv. Cic.* Juſques où, juſqu'à quel point. ‖ *Plin.* Puiſque. ‖ *Suet.* Tant que. ‖ En tant que.

QUATER. *adv. Colum.* Quatre fois.

QUATERCENTIES. *adv. Vitr.* Quatre cent fois.

QUATERDECIES. *adv. Cic.* Quarante fois.

QUATERDENI, æ, a. *Ovid.* Quarante.

QUATERNARIUS, a, um. *Plin.* De quatre, au nombre de quatre.

QUATERNI, æ, a. *Cic.* Quatre à quatre, quatre de rang.

QUATERNIO, onis. *m Bibl.* Par quatre, au nombre de quatre. ‖ Un cahier.

QUATIO, is, quaſſi, quaſſum, tere. *act. Cic.* Secouer, ébranler, agiter, branler. ‖ *Virg.* Renverſer, ruiner. *Quatere alas. Virg.* Battre des aîles. *-aliquem forâs. Ter.* Pouſſer quelqu'un dehors. *-riſu aliquem. Hor.* Faire crever de rire quelqu'un. *-mente ſolidâ. Hor.* Démonter, faire perdre la tramontane, mettre hors du ſens, détourner d'une bonne reſolution. *-mœnia ariete. Liv.* Ebranler, renverſer des murailles de ville à coups de belier. *-caput. Liv.* Secouer la tête. *Quati ægritudine. Cic.* Etre tourmenté de maladie *ou* par ſes chagrins.

QUATRIDUO. *adv. Cic.* Pendant quatre jours. *-ante. Cic.* Quatre jours auparavant.

QUATRIDUUM, i. *n, Cic.* Quatre jours, l'eſpace de quatre jours. *Quatridui navigatio. Plin.* Quatre jours de navigation, une navigation de quatre jours.

QUATUOR. *ind. omn. gen. Cic.* Quatre.

QUATUORDECIES. *adv. Plin.* Quatorze fois.

QUATUORDECIM. *ind. omn. gen. Cic.* Quatorze.

QUATUOR Officia. Les quatre Offices, *en Flamand,* Vier Ambachten, *partie orientale de la Flandre Hollandoiſe, entre le pays de Waes & l'embouchure occidentale de l'Eſcaut. Ces quatre Territoires* ou *Offices, ſont Bochoute, Aſſenene, Anel & Hulſt.*

QUATUORVIRATUS, ûs. *m. Cic.* Quadrumvirat, *charge de quatre Magiſtrats de Rome.* Gouvernement de quatre perſonnes, conſeil de quatre.

QUATUORVIRI, orum. *plur. m. Cic.* Quadrumvirs, *ſorte de Magiſtrats à Rome, qui étoient quatre.*

QUATUOR Urbes Sylveſtres. Les quatre villes Foreſtieres, *ainſi appellées, parce qu'elles ſont dans la foreſt Noire, ſont Rheinfeld, Seckingue, Lauffembourg & Valdſchut, qui ſe trouvent dans le Briſgaw, le long du Rhin, entre Baſle & Zurzach.*

QUATUOR Urbium Sylvaticarum Lacus. Le Lac de Lucerne en Suiſſe, *ſur les confins des Cantons de Lucerne, d'Underwald, d'Uri & de Swits.*

QUAXO. *Voyez* Coaxo.

QUE

QUE. *conj Cic.* Et. ‖ Car. V. An.

QUEBECUM, KEBECUM, i. *n.* Quebec, *ville capitale de la nouvelle France, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur le fleuve de ſaint Laurent.*

QUECHUCABUS Mons. Quechucabi, *Volcan dans les Andes, au Chili, dans l'Amerique meridionale.*

QUEDA, æ. *f.* Queda, *ville des Indes ſur la côte occidentale de la Preſqu'iſle de Malaca, vis-à-vis la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Sumatra.*

QUEDELINBURGUM, Quintilinceburgum, i. *n.* Quedelinbourg, *ville de la haute Saxe, en Allemagne, ſur la Socke, au midi d'Alberſtat.*

QUEHATUMUM, i. *n.* Caput. Quehatumo, *cap de la Theſſalie, en Grece, ſur le golfe d'Armiro, au levant de Demetriade.*

QUEICHEA, æ. *f.* Queicheu, *province de la Chine, entre celles d'Huquang, de Suchen, d'Yunnan & de Quangſi.*

QUEICHEIUM, i. *n.* Urbs. Queicheu, *ville de la Chine, ſur le Kiang, dans le Suchuen.*

QUEILINUM, i. *n.* Queilin, *ville de la Chine, ſur la riviere de Quei, dans le Quangſi, dont elle eſt capitale.*

QUEIS. *Virg.* pour *Quibus.* A qui, auſquels.

QUEITA, æ. *f.* Queite, *ville de la Chine, dans le Honan.*

QUEIYANGA, æ. *f.* Queiyang, *ville de la Chine, dans la province de Queicheu, dont elle eſt capitale.*

QUELPARTIA, æ. *f.* Inſula. Quelparts, *iſle de l'Ocean oriental, à douze lieues au midi de la pointe de la Corée.*

QUEMADMODUM. *adv. Cic.* Comme, de même, de la même maniere, ainſi, tout ainſi que. ‖ Comment.

QUEO, is, quivi, quitum, ire. *Cic.* Etre capable, pouvoir.

QUERARIUM, i. *n. Plaut.* Un flan, une tarte au fromage, une dariole.

QUERCEIUS, a, um. *Plaut.* Qui cauſe de violens friſſons.

QUERCETUM, i. *n. Hor.* Une chênaye, un bois de chênes.

QUERCETUM, i. *n.* Le Queſnoy, *ville du Haynaut François, dans les Pays-Bas, entre Landrecy & Valenciennes.*

QUERCEUS,
QUERCICUS, &
QUERCINUS, a, um. *Suet.* De chêne.

QUERCOPOLIS, is. *f.* Aichſtat, Eychſtet, *ville d'Allemagne, dans la Franconie, ſur l'Altmul.*

QUERCULANUS, a, um. *Plin. Voyez* Quercus.

QUERCUS, ûs. *Cic.* Chêne, *arbre.*

QUERELA, æ. *f. Cic.* Plainte, lamentation, réſſentiment d'un mal.

QUERIBUNDUS, a, um. *Cic.* Plaintif, lamentable.

QUERIMONIA, æ. *f. Cic.* Plainte. *Querimoniam de re aliqua habere. Cic.* Faire ſes plaintes *ou* ſe plaindre de quelque choſe.

QUERITANS, tis. *omn. gen. Tac.* Qui ſe plaint fortement, qui ne fait que ſe plaindre.

QUERNEUS. *Col.* &
QUERNUS, a, um. *Ovid.* de Chêne.

QUERNIFURTUM, i. *n.* Quernfurt, *bourg d'Allemagne, dans le Comté de Mansfeld, en Thuringe, entre Mansfeld & Naumberg.*

QUEROR, reris, queſtus ſum, queri. *dep. Cic.* Se plaindre, faire des plaintes, déplorer. *Queri alicui aliquid* ou *de aliquâ re Cic.* Se plaindre à quelqu'un de quelque choſe. *-ſuum fatum. Caſ.* Déplorer ſon malheur, ſe plaindre de ſa mauvaiſe fortune, de ſa malheureuſe deſtinée, de ſon mauvais ſort.

QUERQUEDULA, æ. *f. Varr.* Cercele, *oiſeau de riviere.*

QUERQUERUS, a, um. *Voyez* Quercerus.

QUERQUETULANUS, a, um. *Feſt.* Qui préſide aux chênes. *Querquetulanæ. Feſt.* Les Amadriades qui animent les chênes. *Querquetulana porta. Feſt.* Une des portes de Rome.

QUERULUS, a, um. *Mart.* Qui ſe plaint ſouvent, qui ne fait que ſe plaindre. ‖ *Ovid.* Plaintif, qui rend un ſon plaintif. *Queruli libelli. Plin. J.* Plainte qu'on preſente à un Juge.

QUESTUS, ûs. *m. Cic.* Plainte.

QUESTUS, a, um. *Cic.* Qui s'eſt plaint, qui a fait ſa plainte.

QUI

QUI, quæ, quod, quid, cujus. *gen.* cui. *dat. Cic.* Qui, lequel, quel, ou que. *Il fait à l'ablatif ſingulier* qui *pour* quâ *auſſi bien que pour les autres genres, quoique des Regens celebres de l'Univerſité ayant prétendu le contraire, aſſez mal à propos; il y en a pluſieurs exemples dans les Auteurs, mais principalement dans Plaute; on ſe contente de rapporter le ſuivant. Patera aurea, qui potitavit Rex. Plaut. Amph.* La coupe d'or dans laquelle le Roi bûvoit. *Quem te appellem? Cic.* Quel nom te donnerai-je? comment t'appellerai-je? *Quæ mea mens fuit, eadem veſtra ſit, id.* Puiſſiez-vous entrer dans les mêmes ſentimens que moi. *Quæ tua prudentia eſt. Cic.* Selon votre prudence, telle eſt votre prudence. *Qui vocare? Plaut. quid tibi nomen?* Quel eſt ton nom? comment t'appelles-tu?

QUI, *pris adverbialement, ſe rend en François par* Afin, pour. *Qui ſtas compedes tibi adimam, arceſſatur faber. Plaut.* Qu'on faſſe venir le Serrurier, afin que je t'ôte ces fers. ‖ Comment, de quelle maniere, en quelle ſorte, par quel moyen, en quelle façon. *Qui fieri poterat? Cic.* Comme ſe pouvoit-il faire? comment étoit-il poſſible? ‖ D'où vient? par où? *Qui iſthæc tibi incidit ſuſpicio? Ter.* D'où te vient ce ſoupçon? *Qui fit ut ego neſciam?* D'où vient que je ne ſçai pas? par où puis-je ignorer? comment ſe peut-il que j'ignore? *Qui mihi hoc eveniat neſcio. Ter.* Je ne ſçai d'où cela me vient. ‖ Pourquoi. *Qui beatior Epicurus quòd. Cic.* Pourquoi Epicure ſeroit-il plus heureux de. ‖ Que. *Qui illum Dii omnes perduint! Plaut.* Que tous les Dieux le perdent, le puiſſent faire perir! *Amant te omnes, nec injuriâ, qui ſis tam pulcher. Cic.* Tout le monde vous aime; & c'eſt avec raiſon, vous qui êtes ſi beau, ſi bon, ſi agreable: *il eſt auſſi à l'ablat. de* qui, quæ, quod, *pour tous les genres.*

QUIA. *conj. Cic.* Parce que, à cauſe que.

QUIANAM. *conj. Virg.* Pourquoi.

QUIANE. *conj. Virg.* Eſt-ce à cauſe?

QUIANSIA. Le Kiangſi *ou* le Quiangſi, *province de la Chine, ſituée entre celles de Nanking, d'Huquang, de Quantung* ou *Canton, de Fokien & de Chekiang.*

QUJATIS. *pour* Cujus.

QUICQUAM. *Voyez* Quidquam.

QUICQUE. *Voyez* Quidque.

QUICQUID. *Voyez* Quidquid.

QUICUM. *Cic.* Avec qui.

QUICUNQUE, quæcunque, quodcunque, cujuſcunque. *gen.* cuicunque. *dat. Cic.* Quiconque, qui que ce ſoit, quel que ce puiſſe être.

QUID. *n.* cujus. *gen.* cui. *dat. Cic.* Quoi? quelle choſe? ‖ quelque choſe. ‖ Quel, que. *Quid attinet hæc dicere? Cic.* A quoi bon dire cela? que ſert-il de dire cela? qu'eſt-il beſoin de parler de ces choſes? *Quid tu hominis es?* Quel homme êtes-vous? *Quid rei tibi cum illa eſt? Ter.* Qu'avez-vous à démêler avec elle? quelle affaire avez-vous enſemble? *Quid eſt cur vereatur?* Qu'a-t'on à craindre? qu'y a-t'il à apprehender? *Quid multa? Cic.* Qu'eſt-il beſoin d'en dire davantage? *Quid multis? Ter.* Pourquoi en dire davantage? *Quid tibi vis? Ter.* Que voulez-vous dire? *Quid ita? Cic.* Et pourquoi? pourquoi cela? *Quid tum? Ter. tum inde. Cic.* Que s'enſuit-il de là? eh bien pour cela? eh bien qu'en arrivera-t'il? que concluez-vous de là? qu'en inferez-vous? *Quid mulieris uxorem habes?* Quelle eſpece de femme avez-vous?

QUIDAM, quædam, quiddam *ou* quoddam, cujuſdam. *gen.* cuidam. *dat. Cic.* Quelque, quelqu'un.

QUIDEM. *adv. qui ſe met après un mot. Cic.* A la verité, certes, certainement. ‖ Même. *Ego quidem. Cic.* Pour moi, à mon égard, en ce qui me regarde, pour ce qui eſt de moi. *Ne quidem. Cic.* Non pas même.

QUIDEM. *ſe ſepare toûjours de la negative par un mot que l'on met entre deux, & les bons Auteurs ne les ont jamais joint l'un à l'autre, comme font aujourd'hui quelques Profeſſeurs qui paſſent pour habiles gens, il ne les faut pas imiter en cela. Ne cum periculo quidem meo. Cic.* Non pas même quand il y auroit

roit du danger pour moi. *Minimè mali illi quidem. Cic.* Ils ne ſont veritablement pas méchans.

QUIDNAM. *n.* cujuſnam. *gen.* cuinam. *dat. Cic.* Quoi, qu'eſt-ce que, ce que.

QUIDNI ? *adv. Cic.* Pourquoi non ?

QUIDPIAM. *Ter.* &

QUIDQUAM. *n. Cic.* Quelque choſe. *Nihil quidquam. Cic.* Rien du tout.

QUIDQUE. *n. Cic.* Chaque choſe, quoi que ce ſoit.

QUIDQUID. *n. Cic.* Tout ce que.

QUIDVIS. *n. Cic.* Ce que vous voudrez, quoi que ce ſoit.

QUIDUM. *adv. Ter.* Pourquoi donc ?

QUIE. *pour* Quiete.

QUIES, etis. *f. Cic.* Repos, tranquillité, oiſiveté, exemtion de travail. ‖ Le ſommeil. ‖ *Virg.* La paix. ‖ Calme, ſerenité. *Dura quies, Virg.* La mort. ‖ *Quietes avium. Sall.* Les nids, les airs des oiſeaux. *-ferarum. Lucr.* Les gîtes, les tanieres, les repaires des bêtes ſauvages.

QUIESCO, is, evi, etum, cere. *neut. Cic.* Se repoſer, prendre du repos, ſe donner du relâche, ceſſer de travailler, ſe tenir en repos, demeurer tranquille, vivre en paix, ne ſe mettre en peine de rien. ‖ Permettre. ‖ Dormir. ‖ *Ad Her.* Se taire.

QUIETE. *adv. Cic.* En repos, en paix, tranquillement, ſans trouble, ſans bruit, pacifiquement, avec tranquillité. *Quietiſſimè ſe recipere. Caſ.* Se retirer fort paiſiblement.

QUIETUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Qui eſt en repos, paiſible, tranquille, pacifique, qui vit en paix, calme, ſerain.

QUIETUS, i. *m.* Le Quieto, *riviere de l'Iſtrie, qu'elle traverſe du Levant au couchant, après quoi elle ſe jette dans le golfe de Veniſe.*

QUILIBET, quælibet, quidlibet, quodlibet, cujuſlibet. *gen.* cuilibet. *dat. Cic.* Qui que ce ſoit, quel que ce puiſſe être, toute ſorte.

QUILLEBOVIUM, i. *n.* Quillebeuf, *bourg ou ville de France, en Normandie, ſur la Seine, au-deſſous de Rouen.*

QUILMANCUS, i. *m.* Fluvius. Quilmanci, *riviere qui a ſa ſource dans l'Abiſſinie où elle s'appelle* l'Oby, *elle entre de là dans la côte d'Ajan, & finit dans la mer du Zanguebar près de Quilmanci.*

QUILMANSA, æ. *f.* Quilmance, *ville d'Ethiopie, ſur la côte d'Ajan près du Zanguebar.*

QUILOA, æ. *f.* Quiloa, *ville du Zanguebar, en Afrique, ſur une petite iſle qui porte ſon nom, entre Mombaze & Melinde.*

QUIMATUS, ûs. *m. Plin.* L'âge de cinq ans.

QUIN. *adv. & conj. Cic.* Que ne, comment ne, pourquoi ne, d'où vient que, de plus. *Ter.* Au contraire, qui plus eſt. *Quin dic quid eſt ? Ter.* Que ne dis-tu ce que c'eſt ? *Quin taces ? Ter.* Que ne te tais-tu ? *Quin etiam neceſſe erit. Cic.* Et de plus il ſera neceſſaire, & qui plus eſt il faudra neceſſairement, ce ſera une neceſſité.

QUINA, æ. *f.* Arrudes, *ville ou bourg de Barbarie, en Afrique, dans le Royaume de Tunis, entre Hamametha & les ruines de Carthage.*

QUINARIUS, i. *m. Varr.* Petite piece de monnoye, *qui valoit cinq as ou la moitié du denier Romain.*

QUINARIUS, a, um. *Plin.* De cinq, qui a cinq.

QUINAVINCENNARIA Lex. *Plaut.* La Loi qui défendoit de contracter avant vingt-cinq ans accomplis, qui annulloit les contrats faits avant l'âge de majorité fixé à vingt-cinq ans.

QUINCUNCIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui a cinq pouces. ‖ D'échiquier, en échiquier. *Quincuncialis ordinum ratio. Plin.* La maniere d'arranger *ou* de diſpoſer en échiquier.

QUINCUNX, cis. *m. Cic.* Arrangement, diſpoſition, plan en échiquier. ‖ *Hor.* Cinq onces. ‖ *Mart.* Sorte de meſure pour les liquides, *contenant vingt cuillerées ou cinq douziémes de la chopine de Paris.* ‖ *Vitr.* Cinq douziémes de l'as Romain. *Quincunces uſuræ. Scæv. JCT.* Interêt au denier vingt, à cinq pour cent par an.

QUINCUPEDAL, alis. *n. Mart.* Meſure de cinq pieds.

QUINCUPLEX, icis. *omn. gen. Mart.* Diviſé en cinq. *Quincuplex cera. Mart.* Tablette qui avoit cinq feuilles.

QUINDECIES. *adv. Cic.* Quinze fois.

QUINDECIM. *ind. omn. gen. Hor.* Quinze.

QUINDECIMVIRATUS, ûs. *m.* La dignité, la charge des quinze Magiſtrats, le Conſeil des quinze.

QUINDECIMVIRI, orum. *plur. m. Plin.* Les quinze Magiſtrats.

QUINDENI, æ, a. *Vitr.* Quinze.

QUINETIAM. *conj. Cic.* Et même, de plus, bien plus.

QUINGENARIUS, a, um. *Plin.* Du poids de cinq cent livres, qui peſe cinq cent.

QUINGENI, æ, a. *Cic.* Cinq cent.

QUINGENTESIMUS, a, um. *Plin.* Cinq centiéme. *Quingenteſimo anno. Plin.* L'an cinq cent.

QUINGENTI, æ, a. *Plin.* Cinq cent.

QUINGENTIES. *adv.* Cinq cent fois.

QUINGIUM, i. *n.* Quingey, *bourg de France, dans le Comté de Bourgogne, ſur le Louve.*

QUINI, æ, a. *Cic.* Cinq.

QUINIDENI, æ, a. *Aſt. Ped. Voyez* Quindeni.

QUINIMO. *conj. Cic.* Et même, qui plus eſt, au contraire, de plus.

QUINOCUNUM, i. *n.* Quinocuni, *ville de l'iſle de Niphon, au Japon, capitale d'un petit Royaume de même nom, & ſur la côte meridionale du pays de Jetſengo.*

QUINPOTIUS. *conj. Plaut.* Que plûtôt ne. *Quinpotius adnota. Plin. Jun.* Que ne remarquez vous plûtôt.

QUINQUAGENARIUS, a, um. *Varr.* De cinquante, compoſé de cinquante.

QUINQUAGENI, æ, a. *Cic.* Cinquante.

QUINQUAGESIES. *adv. Plaut.* Cinquante fois.

QUINQUAGESIMUS, a, um. *Cic.* Cinquantiéme.

QUINQUAGIES. *adv. Colum.* Cinquante fois.

QUINQUAGINTA. *ind. Mart.* Cinquante.

QUINQUATRIA, orum *ou* ium. *plur. Suet.* &

QUINQUATRIÆ, arum. *pl. f. Diomed.* &

QUINQUATRUS, uum. *pl. f. Cic.* Fêtes à l'honneur de Pallas, *celebrées cinq jours après les Ides de Mars.*

QUINQUATRUS, ûs. *f. Varr.* Le cinquiéme jour après les Ides, *qui étoit employé aux luſtrations.*

QUINQUE. *ind. Cic.* Cinq.

QUINQUE-Eccleſiæ. Cinq-Egliſes *ou* Funskirken, *ville de la Baſſe Hongrie ſur le Keoriz, à deux lieues de la Drave & au-deſſus d'Eſſex.*

QUINQUEFOLIUM, i. *n. Plin.* Quintefeuille, *plante.*

QUINQUELIBRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* De cinq livres, qui peſe cinq livres, du poids de cinq livres.

QUINQUEMESTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Plin.* De cinq mois, qui a cinq mois.

QUINQUENNALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Qui ſe fait, qui vient de cinq en cinq ans.

QUINQUENNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Col.* De cinq ans, qui a cinq ans.

QUINQUENNIUM, i. *n. Cic.* Cinq années, l'eſpace de cinq ans.

QUINQUEPARTITO. *adv. Cic.* En cinq parties.

QUINQUEPARTITUS. *Cic.* &

QUINQUEPERTITUS, a, um. *Plin.* Partagé en cinq *ou* qui a cinq parties.

QUINQUEPRIMI, orum. *m. Cic.* Les cinq premiers.

QUINQUEREMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Cic.* Qui a cinq rangs de rames *ou* cinq bancs de galeres.

QUINQUERTIO, onis. *m. Liv.* Athlete qui s'exerçoit aux cinq ſortes de jeux *ou* qui y a été vainqueur.

QUINQUERTIUM, i. *n. Feſt.* Les cinq jeux publics, le pugilat, *combat à coups de poings avec le ceſte ou le gantelet,* le jet *ou* lancement du diſque *ou* palet, la courſe, le ſaut & la lutte.

QUINQUESSIS, is. *m. Plin.* Piece de monnoye de la valeur de cinq as, de la moitié d'un denier Romain.

QUINQUEVIR. *Hor.* L'un des cinq Magiſtrats.

QUINQUEVIRATUS, ûs. *m. Cic.* La dignité, la charge des cinq Magiſtrats, le Conſeil des cinq.

QUINQUEVIRI, orum. *pl. m. Cic.* Les cinq Magiſtrats.

QUINQUIES. *adv. Cic.* Cinq fois.

QUINQUIPLICO, as, *act. Tac.* Multiplier par cinq. *Quinquiplicare Magiſtratus. Ter.* Proroger les Magiſtratures pour cinq ans, *ou* multiplier les Magiſtrats au nombre de cinq.

QUINSÆUM, i. *n.* Quinſay, Kingſu, *ville capitale de la Chine, ſelon Marc Paul de Veniſe.*

QUINTADECIMANUS, &

QUINTADECUMANUS, i. *m. Tac.* Soldat de la quinziéme legion.

QUINTANA Caſtra, orum. *pl. n.* Quintanæ, Quintianæ, arum. *pl. f.* Kintzen, *ville de la Vindelicie, maintenant village de Baviere ſur le Danube, entre Vilshoven & Oſterhoven, au couchant de Paſſaw.*

QUINTANIS. *adv. Plin.* De cinq en cinq, à chaque cinquiéme fois.

QUINTANUS, i. *m. Tac.* Soldat de la cinquiéme legion. ‖ Ecolier de cinquiéme.

QUINTANUS, a, um. *Plin.* Le cinquiéme ordre. *Quintana porta. Suet.* La porte du camp voiſine du quartier des vivandiers. *-platea. Liv.* La grande rue qui ſeparoit le quartier des hauts Officiers d'avec celui des ſimples ſoldats. *Quintanæ nonæ. Varr.* Les Nones qui tomboient les cinquiémes jours de certains mois. *Quintanis ſemitare. Plin.* Faire des ſentiers de cinq en cinq.

QUINTARIUS, a, um. *Front.* Chaque cinquiéme, qui eſt de cinq en cinq.

QUINTIANUM, i. *n.* Quintiana, Quinzano, *village de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Breſſan, près des Gremoneis, & au nord de Cremone.*

QUINTICEPS, cipitis. *omn. gen. Varr.* Qui a cinq têtes.

QUINTILINEBURGUM, i. *n. Voyez* Quedelinburgum.

QUINTILIS. *m. Cic.* Le mois de Juillet, le cinquiéme mois.

QUINTINUM, i. *n.* Quintin, *bourg de France, en Bretagne, au midi de S. Brieux.*

QUINTO. *adv.* Cinquiémement. *Voyez* Quintum.

QUINTUM. *adv. Liv.* Pour la cinquiéme fois.

QUINTUPLICOR, aris, ari. Etre prorogé pour cinq ans.

QUINTUS, a, um. *Liv.* Cinquiéme.

QUINTUSDECIMUS, a, um. *Plin.* Quinziéme.

QUINUS, a, um. *Voyez* Quini.

QUIPOTE ? *adv. Perſ.* Comme eſt-il poſſible ? comment ſe peut-il faire ?

QUIPPE. *conj. Cic.* Car. ‖ Certes. *Quippe qui. Cic.* Lui qui, puiſqu'il. *Quippe quod. Cic.* Vû que, attendu que.

QUIPPIAM. *Plaut. pour* Quidpiam.

QUIPPINI ? *Plaut.* Pourquoi non ?

QUIPS. *pour* Qui.

QUIREM. *pour* Poſſem.

QUIRI Regio. La Terre de Quir *ou* la Terre auſtrale du Saint Eſprit, *côte découverte dans la mer Pacifique, entre le 10 & le 20 degré de latitude meridionale.*

QUIRINALIA, ium. *pl. n. Cic.* Les Fêtes de Romule, *le xij. Février.*

QUIRINALIS Mons. Monte Cavallo, le Mont Quirinal, *l'une des ſept montagnes de Rome.*

QUIRIS, itis. *f. Ovid. Voyez* Haſta.

QUIRITATIO, onis. *f. Liv.* &

QUIRITATUS, ûs. *m. Plin. J.* Plainte publique, l'action d'implorer le ſecours divin & humain.

QUIRITES, rium, tum. *plur. Feſt.* Qui-

rites, *ſurnom des Romains*. ‖ Meſſieurs. ‖ Bourgeois. *Quiritum jus. Varr.* Le droit de Bourgeoiſie des Romains.

QUIRITO, as, avi, atum, are. *neut. Varr.* &

QUIRITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Se plaindre publiquement, crier au ſecours, implorer l'aide de Dieu & des hommes. ‖ *Quiritare. Aut. Phil.* Grogner comme un verrat.

QUIS, quæ, quod *ou* quid, cujus. *gen.* cui. *dat. Cic.* Qui, lequel, quelqu'un *ou* quel. *Quis eſt omnium? Sall.* Qui eſt l'homme vivant? *Quâ gratiâ? Plaut.* Pour quel ſujet? *Quâ impudentiâ eſt. Cic.* Tant il eſt effronté. *Quâ ratione? Ter.* Comment, de quelle maniere? *Quâ de re? Plaut.* De quoi, quel eſt le ſujet?

QUISA & Buiza, æ. *f.* Oran, *ville de Barbarie, en Afrique, dans le Royaume de Teleuſin, ſur la côte de la Mediterranée.*

QUISNA, æ. *m.* La Quiſna, *riviere de la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange, dans les Royaumes de Biſnagar, de Golconde & de Bengale.*

QUISNAM, quænam, quodnam *ou* quidnam, cujuſnam. *gen.* cuinam. *dat. Cic.* Qui eſt-ce, qui, qu'eſt-ce?

QUISPIAM, quæpiam, quodpiam *ou* quidpiam, cujuſpiam. *gen.* cuipiam. *dat. Cic.* Quelqu'un, quelque.

QUISQUAM, quæquam, quodquam *ou* quidquam, cujuſquam. *gen.* cuiquam *dat. Cic.* Quelqu'un, aucun. *Quiſquam unus. Liv.* Aucun.

QUISQUE, quæque, quodque *ou* quidque, cujuſque. *gen.* cuique. *dat. Cic.* Chaque, chacun. *Quiſque ſuos patimur manes. Virg.* Nous avons tous notre ſupplice à ſouffrir. *Quantum quiſque valeat. Cic.* Autant que chacun vaut. *Quinto quoque die. Liv.* Tous les cinq jours, de cinq jours en cinq jours.

QUISQUILIÆ, arum. *pl. f. Cic.* La lie du peuple, le menu peuple, la canaille, gens de néant, les petites gens. ‖ *Feſt.* Les balayures d'une maiſon. ‖ Des haillons, des guenilles ‖ Des brindelles, *ce qu'on ramaſſe dans les rues, qui eſt jetté.* ‖ Le bois qui tombe des arbres morts, &c.

QUISQUILIUM, i. *n. Plin.* L'arbriſſeau qui porte la graine d'écarlate.

QUISQUIS. *Cic.* Qui que vous ſoyez, quel qu'il ſoit, quiconque.

QUITAVÆ Regnum. Le Quitavo, Quitava *ou* Quiteva, *ville & Royaume ſur la côte orientale de la Cafrerie, entre celle de Zanguebar, & le Royaume de Sofala.*

QUITUM, *unde* Quitenſis Provincia, & Quitenſis Præfectura. Quito, *ou* S. François de Quito, *ville du Perou dans l'Audience de Quito, vers les ſources de la riviere des Amazones, fort près de la ligne, dans l'Amerique meridionale.*

QUITUS, a, um. *Ter.* Qui a pû. *Non quita eſt in tenebris noſci. Ter.* On n'a pû la reconnoître dans l'obſcurité.

QUIVIRA, æ. *f.* Quivira, *ville & pays de l'Amerique ſeptentrionale, au nord de la Californie, & au couchant de la Nouvelle France, vers le Jedſo.*

QUIVIS, quævis, quodvis *ou* quidvis, cujuſvis. *gen* cuivis. *dat. Cic.* Quiconque, quelconque, qui que ce ſoit, quel qu'il puiſſe être, quoi que ce ſoit, ce qu'on voudra, ce que vous voudrez.

QUIXORUM Regio. Los Quixos, *province de l'Amerique meridionale entre celles de Popayan, de Quito, de Paçamores & de Cancla.*

QUIZIMUM, i. *n. Voyez* Marienverda.

QUO

QUO. *adv. Cic.* Où, en quel lieu. *Quò gentium fugiam? Plaut.* En quel lieu du monde fuirai-je? auprès de qui me retirerai-je? *Quò capiſti illuc redi. Ter.* Reprenez, revenez où vous avez commencé. *Quò magis. Ter.* Le plus.

QUO. *conj. Ter.* Afin que, pour. ‖ *Hor.* A quoi bon. ‖ *Cic.* A cauſe de quoi, parce que. ‖ D'autant plus. *Quò aqua pluvia delabatur, ſulcant foſſas. Varr.* Ils font des rayons pour faire écouler les eaux de la pluye.

QUOAD. *adv. Cic.* Autant que, tant que *ou* juſqu'à ce que. *Quoad ejus fieri poteſt. Cic.* Autant qu'il ſe peut.

QUOADUSQUE. *adv. Suet.* Juſqu'à ce que.

QUOCIRCA. *conj. Cic.* C'eſt pourquoi.

QUOCUM *pour* Cum quo.

QUOCUMQUE. *adv. Cic.* En quel lieu que ce ſoit, par tout où ce puiſſe être, quelque part que ce ſoit.

QUOD. *pronom. n. Cic.* Que, ce que, ce qui. *Quod militum haberent, &c.* Ce qu'ils auroient de ſoldats. *Quod fit boni. Cic.* Ce qui ſe fait de bien. *Quod me accuſat ſum extra noxiam. Ter.* Je ne ſuis point coupable de ce qu'il m'accuſe. *Quod quidem in te fuit. Ter.* Autant que tu as pû, de tout ton pouvoir. *Quod ſupereſt. Cic.* Au reſte, quant au reſte. *Quod nunquam fert. Cic.* Ce qui n'arrive preſque jamais. *Quod cùm ita ſit. Cic.* Cela étant de cette maniere, puiſque cela eſt ainſi.

QUODAMMODO. *adv. Cic.* en quelque façon, en quelque ſorte, en quelque maniere.

QUOI. *pour* Cui. *Voyez* Qui, quæ, quod.

QUOJUS. *pour* Cujus. *Voyez* Qui, quæ, quod.

QUOMINUS. *conj. Cic.* Que ne. *Quominùs liceat vagari. Cic.* Afin qu'il ne puiſſe pas aller de côté & d'autre.

QUOMODO. *adv. Cic.* Comment, de quelle maniere.

QUOMODOCUNQUE. *adv. Cic.* De quelle façon que ce ſoit, en quelque maniere que ce puiſſe être.

QUOMODONAM? *adv. Cic.* Mais comment?

QUONAM. *adv. Cic.* Où, en quel lieu, en quel endroit. *Quonam modo. Plin.* De quelle maniere.

QUONDAM. *adv. Cic.* Autrefois. ‖ *Virg.* Un jour, quelque jour.

QUONIAM. *conj. Cic.* Puiſque, d'autant que. ‖ Parce que.

QUOPIAM. *Ter.* &

QUOQUAM. *adv. Cic.* En quelque lieu, en quelque part, en quelque endroit.

QUOQUE. *conj. Cic.* Et, auſſi, pareillement.

QUOQUO. *adv. Cic.* En quelque lieu que ce ſoit, quelque part que ce puiſſe être, de quel côté que ce ſoit. *Quoquo gentium. Cic.* En quelque endroit de la terre que ce ſoit, chez quelle nation que ce puiſſe être.

QUOQUOMODO. *adv. Cic.* De quelle maniere que ce ſoit, en quelque ſorte que ce puiſſe être, en toutes manieres.

QUOQUOVERSUM. &

QUOQUOVERSUS. *adv. Caſ.* De tous côtez, de toutes parts.

QUORSUM. *adv. Ter.* Vers quel lieu, de quel côté, en quelque part, où.

QUORSUMNAM, & QUORSUS. *adv. Cic.* } A quoi bon, à quelle fin, à quel deſſein, à quel propos, à quel but, à quelle intention, pourquoi, d'où vient. *Voyez* Quorsùm.

QUOT. *ind. Cic.* Combien. *Tot quot. Cic.* Autant que.

QUOTANNIS. *adv. Cic.* Tous les ans, chaque année.

QUOTCALENDIS. *adv. Plaut.* Tous les premiers jours du mois.

QUOTDIES. *adv. Apul.* &

QUOTDIEBUS. *Ulp.* Tous les jours, chaque jour.

QUOTENI, æ, a. *Cic.* Combien.

QUOTIDIANO. *adv. Cic. Plin.* Jour par jour. *Voyez* Quotidie.

QUOTIDIANUS, a, um. *Cic.* De chaque jour, qui ſe fait, qui ſe paſſe chaque jour, quotidien, familier, ordinaire, dont on ſe ſert ordinairement. *Quotidiana febris. Ter.* Une fiévre quotidienne, qui prend tous les jours.

QUOTIDIE. *adv Cic.* Chaque jour, tous les jours.

QUOTIES. *adv. Cic.* Combien de fois. ‖ Toutes les fois que.

QUOTIESCUNQUE. *adv. Cic.* Toutes les fois que, chaque fois que.

QUOTLIBET. *omn. gen.* Autant qu'on voudra, tant qu'il vous plaira.

QUOTMENSIBUS. *adv. Vitr.* Tous les mois, chaque mois.

QUOTQUOT. *ind. Cic.* Autant qu'il y en a, tant qu'il y en a.

QUOTUMUS, *Plaut.* &

QUOTUS, a, um. *Cic.* Le quantiéme. ‖ *Hor.* Quantiéme. *Quotus es? dic. Mart.* Combien êtes-vous? dis? *Quota hora eſt? Hor.* Quelle heure eſt-il?

QUOTUSCUNQUE, acunque, umcunque. *Perſ.* Lequel que ce ſoit, qui que ce puiſſe être.

QUOTUSQUISQUE, aquæque, umquodque. *Cic.* Combien y a-t-il? combien trouve-t-on?

QUOVIS. *adv. Ter.* En quel lieu il vous plaira, de quel côté vous voudrez, où bon vous ſemblera, par où vous trouverez à propos. *-gentium. Ter.* Par tout où vous voudrez.

QUOVISCUNQUE. *adv. Mart.* Par tout où vous voudrez, en quelque part qu'il vous plaira, du côté que bon vous ſemblera.

QUOUSQUAM. *adv. Solin.* Par tout où.

QUOUSQUE? *adv. Cic.* Juſques à quand? combien encore?

QUUM. *pour* Cùm.

QUUM Primùm. *Voyez* Cùm primùm.

R

RABATHA, æ. *f.* Rabath, *ville de la Mauritanie Tingitane, maintenant dans le Royaume de Fez, entre Fez & Tanger.*

RABBA, æ. *f.* Rabbath. *ind. f.* Rabba, *ville capitale des Ammonites à l'orient du Jourdain, au pied des montagnes de Galaad, ſur le Torrent de Jaboc, dans la Tribu de Gad.*

RABBI. *ind. m. Bibl.* Maître, Docteur.

RABBONI. *ind. m. Bibl.* Mon Docteur, mon Maître.

RABIA, æ. *f. Non. Voyez* Rabies.

RABIDE. *adv. Cic.* Avec rage, avec fureur, comme un enragé.

RABIDUS, a, um. *Plin.* Enragé, qui a la rage. ‖ *Virg.* Furieux, tranſporté de fureur, forcené.

RABIES, ei. *f. Virg.* Rage. ‖ *Cic.* Fureur, tranſport furieux, emportement violent. *Rabies edendi. Virg.* Une faim canine, une avidité furieuſe de manger.

RABIO, is, ire. *neut. Varr.* Etre enragé. ‖ Etre en fureur.

RABIOSE. *adv. Cic.* Avec rage, avec fureur, en enragé, comme un enragé, avec emportement violent.

RABIOSULUS, a, um. *Cic.* Qui reſſent un peu la rage, qui tient de la fureur.

RABIOSUS, a, um. *Plin.* Enragé. ‖ *Cic.* Furieux, tranſporté de rage, qui eſt dans un emportement violent, qui eſt furieux. *Rabioſi ſigni tempora. Hor.* Le tems de la canicule.

RABO, is, ere. *neut. Sen.* Enrager, être enragé, devenir furieux, être tranſporté de fureur.

RABOLDI Rupes. Rapolſtein, Ribaupiere, *ville de la Haute Alſace, en France, au nord de Colmar.*

RABULA, æ. *m. Cic.* Un Avocat mordant & ſatyrique, un criailleur, un grand brailleur, un Avocat braillard.

RACA. *Voyez* Racha

RACANELLA, æ. *m.* Racanello, *riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre citerieure, elle tombe dans le Golfe de Tarente.*

RACCO, as, are. *Aut. Philom.* Crier comme les Tigres.

RACEBURGUM, i. *n.* Ratzebourg, *ville capitale de la Principauté de Ratzebourg en Baſſe Saxe, contrée d'Allemagne, dans le Duché de Lavembourg, ſur un petit lac.*

RACEMARIUS, i. *m. Col.* Croſſette, branche de vigne où l'on a laiſſé en taillant un peu de bois de l'année précedente.

RACEMATUS, a, um. Plin. Qui a ou qui porte des grapes.

RACEMIFER, a, um. Ovid. Qui porte des grapes.

RACEMOSUS, a, um; ior, iſſimus. Plin. Abondant de grapes, plein de grapes, qui a beaucoup de grapes.

RACEMUS, i. m. Virg. Grapes de raiſin. ‖ Baye d'arbriſſeaux.

RACHA. ind. Bibl. Leger d'eſprit, évaporé, fou, imbecile, ſans cervelle, terme d'indignation.

RACHELBURGUM, Raclitacum, i. n. Rackelſpurg, ville de la haute Pannonie, maintenant dans la baſſe Stirie, ſur le Muer.

RACONICUM, i. n. Rakonick, ville de Bohême, capitale du cercle de Rakonick, à l'oueſt de Prague.

RACONISIUM, i. n. Raconi, Racognini, ville du Piemond propre, en Italie, ſur la Grana, entre Savillan & Carmagnole.

RADACOPHANUM, i. n. Radicophani, Radicofe, ville d'Italie, dans le Siennois en Toſcane, entre Sienne & Aqua-Pendente.

RADESIA, æ. Retz, le Duché de Retz, contrée de Bretagne en France, ſur la mer de Gaſcogne, entre la Loire & le Poitou.

RADIANS, tis. omn. gen. Cic. Rayonnant, qui jette des rayons, reluiſant, éclatant, tout brillant de lumiere.

RADIANTIA, æ. m. Rednitz, riviere d'Allemagne, en Franconie, qui ſe décharge dans le Meyn.

RADIATIO, onis f. Plin. &

RADIATUS, ûs. m. L'éclat des rayons. ‖ Plin. Fait en maniere de rayons. ‖ Varr. Qui a des rais.

RADIATUS, a, um. part. Cic. Qui a des rayons. Voyez Radio.

RADICATUS, a, um. Col. Qui a racine ou qui a pris racine.

RADICES, cum. Voyez Radix.

RADICESCO, is, ere. neut. Sen. S'enraciner, prendre racine, pouſſer des racines.

RADICITUS. adv. Varr. Avec la racine, juſqu'à la racine.

RADIÇOR, aris, atus ſum, ari. dep. Plin. Prendre racine ou pouſſer des racines. Radicari in fruticem. Plin. Croître en arbriſſeau.

RADICOSUS, a, um. Plin. Qui a beaucoup de racines, plein de racines, qui pouſſe beaucoup de racines.

RADICULA, æ. f. Cic. Petite racine. ‖ Plin. L'herbe au foulon, plante.

RADINGA, æ. f. Redding, Reading, bourg ou ville du Comté de Barck, ſur la Tamiſe.

RADIO, as, avi, atum, are. neut. Ovid. Jetter des rayons, rayonner, être rayonnant, briller, éclater de lumiere.

RADIOLUS, i. m. Col. Petite olive longue.

RADIOR, aris, atus ſum, ari. dep. Ovid. Etre rendu rayonnant, éclatant, briller.

RADIOSUS, a, um. Plaut. Plein de rayons, qui jette des rayons.

RADIUS, i. m. Cic. Rayon ou baguette, verge dont les Geometres ſe ſervent pour tracer. ‖ Rais de roue. ‖ Navette de Tiſſerand. ‖ Plaut. Racloir de Meſureur. ‖ Celſ. Le petit focile, os du bras qui va de l'épaule au coude. ‖ Plin. L'ergot d'un coq. ‖ Piquant venimeux, qui ſe trouve ſur la queue d'un poiſſon ſemblable à la raye. ‖ Col. Sorte d'olive longue.

RADIX, icis. f. Cic. Racine. Radices agere. Cic. Prendre racine, pouſſer des racines. Radices montis. Caſ. Le pied d'une montagne.

RADNORIA, æ. f. Urbs & Comitatus. Radnor, ville d'Angleterre, dans le Comté de Radnor, ſur le Somegilli, entre Hereford, Brecknock & Montgomery. ‖ Comté de Radnor, contrée d'Angleterre dans la Principauté de Galles, entre les Comtez de Montgomery, de Cardigan, de Brecknock & d'Hereford.

RADO, is, ſi, ſum, dere. act. Col. Racler, ratiſſer, ôter en raclant. ‖ Suet. Raſer. Radere iter liquidum. Virg. Fendre l'air en planant. -aures. Quintil. Ecorcher les oreilles, les choquer. -aliquem faſtis. Tac. Rayer le nom de quelqu'un du regiſtre, du tableau. -littus. Virg. Côtoyer le rivage. -caput. Suet. Raſer la tête.

RADOMIA, æ. f. Radom, ville du Palatinat de Sandomir, en Pologne, au nord de Sandomir.

RADULA, æ. f. Col. Racloir, ratiſſoire.

RADULANUS, a, um. Plin. Qui a ôté ou enlevé avec la ratiſſoire ou le racloir.

RÆTIARIA, æ. f. Rætiaria Regio. Reſſana, Areſa ou Ris, petit lieu de la Valaquie, un peu au-deſſous du confluent de l'Alutha.

RAGA, Rageia, æ. f. Rhagés, ville de Médie; quelques-uns la confondent avec l'Europus de Ptolemée & la Placenta-Caſſan, ville de l'Erak-Arzem, en Perſe; d'autres la mettent à Resh ou Raſt capitale du Kilan.

RAGGIVOLUM, i. n. Raggivolo, bourg de Lombardie, en Italie, dans le Mantouan, entre Mantoue & Reggio.

RAGNETUM, i. n Ragnitia, æ. f. Rangnit, ville de la Pruſſe Ducale, vers les confins de la Samogitie, ſur le Niemen.

RAGUNDONA, æ. f Robiſc, Robiſch, ville de Stirie, entre Cilley & Pettaw.

RAGUSA, æ. f. Raguſe, bourg de Sicile dans la vallée de Noto, près de la riviere de Maulo.

RAGUSA, æ. f. Raguſium, Rauzium, i. n. Raguſe, ville de Dalmatie, appellée autrement Dobronick, ſur une preſqu'iſle du golfe de Veniſe.

RAGUSINA Ditio. Le Raguſan, Republique de Dalmatie, le long de la côte. ‖ Raguſinus, a, um. Raguſan, Raguſain, aine, Qui eſt de Raguſe

RAIA, æ. f. Raias, village d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle, entre Madrid & Siguença.

RAINA, æ. f. Rain. ville d'Allemagne, dans le Duché de Baviere, près du Danube & du Lech.

RAINUS Sinus. Rain ou Rian, golfe de la mer d'Irlande, ſur les côtes du Comté de Galloway, en Ecoſſe.

RALLA, æ. f. Plaut. Habit fait d'étoffe claire & tranſparente comme de la gaze, &c. coeffe de femme.

RALLA, æ. f. Plin. &
RALLUM, i. n.
} Inſtrument de fer avec lequel les laboureurs nettoyent le ſoc de la charue. ‖ Racloir, cuvette.

RALLUS, a, um. Plaut. Qui eſt fait d'étoffe claire & tranſparente

RAMA, æ. f. Urbs Paleſtinæ. Rama, ville de la Terre Sainte, dans la Tribu de Benjamin, à quelques lieues au Nord-Eſt de Jeruſalem.

RAMA, Ramia, æ. f. Regio Dalmatiæ. Rama, petite contrée de l'Herzegowine en Dalmatie, au couchant de la Narenta riviere, & autour de celle de Rama.

RAMA, æ. f. Rame, Roame, es. f. Vicus Delphinatus. Rame, bourg des Ebroduniens, dans les Alpes Cottiennes; aujourd'hui, village du Dauphiné, ſur la Durance, au-deſſus d'Ambrun.

RAMALE, is. n. Ovid. Perſ. Rameau, ramille, petite branche d'arbre coupée.

RAMATHA, æ. f. Arimathie, ville de Judée, ou de la Terre Sainte, dans la Tribu d'Ephraïm, aux confins de celles de Benjamin & de Dan.

RAMBERVILLERIÆ, Lamberti Villa. Ramberſvillers, ville ou bourg de Lorraine, ſur la riviere de Mortagne, au midi de Marſal.

RAMBOSUTUM, i. n. Rambouillet, bourg de France, en Beauce, au levant de Nogent-le-Roy.

RAMEDANUM Promontorium. Ramedan, cap de Barbarie, en Afrique, vers le milieu de la côte de Barca, dans la Mediterranée.

RAMENTUM, i. n. Plin. Raclure, ratiſſure.

RAMERUCUM, Ramerudum, i. n. Rameru, bourg de France, en Champagne, ſur l'Aube, au nord de Troyes.

RAMEUS, a, um. Virg. Des branches, de rameaux, de ramilles.

RAMEX, icis. m. Plin. Une deſcente de boyaux dans les bourſes, une hergne. ‖ Un rameau, une petite branche coupée.

RAMICES, cum. pl. m. Plaut. Les rameaux ou petites veines du poumon.

RAMICOSUS, a, um. Plin. Qui a une deſcente de boyaux, une hergne.

RAMOSUS, a, um. Virg. Qui a beaucoup de branches, branchu.

RAMOTH. indecl. f. Ramoth Galaad. Ramoth, Ramoth Galaad ou de Galead, ville de la Terre Sainte, dans la Tribu de Gad, au levant du Jourdain, & près du Torrent de Jaboc.

RAMUA, æ. f. Rammekens, Zéeburg, chateau ſur la côte meridionale de l'iſle de Walcheren, en Zélande.

RAMULUS, i. m. Cic. Petite branche, rameau, ramille.

RAMUS, i. m. Cic. Branche d'arbre, rameau. ‖ Bras de riviere.

RAMUSCULUS, i. m. Plin. dimin. de Ramus.

RANA, æ. f. Virg. Grenouille. ‖ Col. Tumeur qui vient aux bœufs ſous la langue.

RANALSA, æ. f. Ranals, nom de deux des Orcades, iſles du nord d'Ecoſſe. ‖ La Nord-Ranals, eſt une des plus ſeptentrionales, & la South-Ranals, des plus meridionales.

RANCENS, tis. omn. gen. Lucr. Puant, infecté, qui ſent le relant, le moiſi, le pourri.

RANCIDE. adv. Gell. D'une maniere dégoûtante, deſagreable, ſale, puante, vilaine à faire mal au cœur.

RANCIDULUS, a, um. Juv. Qui eſt un peu rance, qui a un petit goût de relant.

RANCIDUS, a, um. Hor. Rance, qui ſent le relant, puant, gâté, corrompu, infecté. ‖ Plin. Deſagreable, dégoûtant, deſobligeant, qui fait mal au cœur. Rancidum oleum. De l'huile qui n'eſt pas bonne, qui a mauvais goût.

RANCO, as, are. Aut. Phil. Crier comme un Tigre.

RANCOR, oris. m. Pall. L'odeur de rance, de relant, de moiſi.

RANDATIUM, Randazzum, i. n. Randazzo, Randaſſo, ville de Sicile, dans la vallée de Demona, ſur la Cantara, au pied du mont Gibel, du côté du nord.

RANDERSIUM, Randruſium, i. n. Randerſen, ville de Dannemarck, dans la Jutie ſeptentrionale, ſur la riviere de Gute.

RANTZOVIA, æ. f. Arx. Rantzow, château de la Vagrie, dans le Holſtein, au nord d'Eutin.

RANUM, i. n. Raon, nom de deux bourgs de Lorraine. ‖ Raon ſur Plaine, eſt à la ſource de la Plaine; Raon l'Eſtape, eſt au confluent de la Plaine & de la Meurte.

RANUNCULUS, i. m. Cic. Petite grenouille. ‖ Plin. Renoncule, fleur. ‖ Grenouillette, plante.

RAPA, æ. f. Col. Rave, racine.

RAPA, Rapora, æ. f. Rapoe, Rapo, ville, maintenant village avec Evêché d'Irlande, dans l'Ultonie, au Sud-ou-Eſt de Londonderry.

RAPACEM, pacis. Voyez Rapax.

RAPACIA, orum. plur. n. Plin. Feuilles de raves, le verd des raves.

RAPACIDA, &

RAPACIDES, æ. m. Voleur, filou, fripon.

RAPACITAS, atis. f. Cic. Penchant à dérober, inclination à prendre, à voler.

RAPALLUM, i. n. Rapallo, ville & port de l'Etat de Gennes, ſur le golfe de Rapallo, au levant de Gennes.

RAPAX, acis. omn. gen. cior, ciſſimus. Cic. Raviſſeur, raviſſant, qui ravit, qui entraîne, qui emporte, qui enleve.

RAPERSVILLA, Rupertivilla, Raperſvillera, æ. f. Raperſchwyl, ville de Suiſſe, ſur le lac de Zurich, au Sud-Eſt de Zurich.

RAPHANINUS, a, um. Plin. De rave, de raifort.

RAPHANITIS, idis. f. Plin. Eſpece de glayeul.

RAPHEA, æ. *f.* Raphei, *bourg de Grece, ſur la côte orientale de la Livadie.*

RAPHOA, æ. *f. Voyez* Rapa.

RAPICIUS, a, um. *Catul.* De rave.

RAPIDE. *adv. Cic.* Rapidement, avec rapidité, vehemence, impetuoſité.

RAPIDUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Rapide, qui va avec viteſſe, dont le cours eſt rapide, qui va vîte. ‖ Violent. ‖ Vehement, impetueux. *Rapidus in urbem vectus eſt. Tac.* Il ſe fit mener en diligence à la ville.

RAPINA, æ. *f. Col.* Carreau, couche, planche ſemée de raves, un champ de raves.

RAPINA, æ. *f. Cic.* Rapine, ce qu'on enleve de force, proye, butin. ‖ Volerie, larcin, pillage.

RAPIO, is, pui, ptum, pere. *act. Cic.* Ravir, voler, prendre de force, enlever, emporter par violence. ‖ *Vitr.* Entraîner avec impetuoſité. *Rapere aliquid in deteriorem partem. Ter.* Prendre quelque choſe du mauvais côté, en mauvaiſe part, l'enviſager du mauvais ſens, l'interpreter mal. *-aliquem in jus. Hor.* Arrêter un homme priſonnier. *-limis aliquid. Hor.* Lire quelque choſe du coin de l'œil, à la dérobée. *-aliquem in odium. Ad Her.* Faire tomber la haine ſur quelqu'un, le faire haïr. *-in invidiam. Cic.* Le rendre odieux. *Rapi de luce. Stat.* Etre enlevé à la lumiere, mourir.

RAPISTANUM, i. *n.* Rabaſtein, *bourg de France dans l'Albigeois, en Languedoc, ſur le Tarn.*

RAPO, onis. *m. Varr. Voyez* Raptor & Vorax.

RAPOLLA, æ. *f.* Rapolla, *ville de la Baſilicate, dans le Royaume de Naples, en Italie.*

RAPPINUM, i. *n. Voyez* Ruppinum.

RAPTA, æ. *f.* Quiloa, *ville du Zanguebar, en Afrique, ſur une iſle qui porte ſon nom, entre Monbaze & Melinde.*

RAPTATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Rapto. *Raptatus bigis. Virg.* Entraîné par deux chevaux. *Raptata conjux. Cic.* Une femme enlevée.

RAPTIM. *adv. Cic.* A la hâte, avec précipitation, fort vîte, comme à la dérobée.

RAPTIO, onis. *f. Ter.* Enlevement, rapt.

RAPTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Traîner, entraîner, tirer par force, ravir avec violence, arracher, enlever *ou* prendre de force.

RAPTOR, oris. *m. Virg.* Raviſſeur, qui ravit, qui s'empare, qui ſe rend maître par violence.

RAPTUM, i. *n. Ovid.* Rapine, volerie, pillerie, proye, larcin, butin. *Rapto. Liv. de ou ex rapto vivere. Ovid.* Vivre de rapine, de proye, de volerie, de pillerie.

RAPTUM Promontorium. Capo Delgado, *ſur la côte du Zanguebar, en Afrique, du côté de l'Orient, entre la ville de Quiloa & l'embouchure du fleuve de Delgado.*

RAPTURA, æ. *f. Plin. pour* Captura.

RAPTUS, ûs. *m Cic. Voyez* Raptio. *Raptus nervorum. Aur.* Crampe.

RAPTUS, a, um. *Cic.* Pris, enlevé, emmené de force. *part. paſſ. de* Rapio. *Raptus ex oculis. Liv.* Dérobé à la vûe.

RAPTUS Fluvius. Quilmancy, *riviere d'Afrique, dans l'Abiſſinie, où elle ſe nomme* Oby, *& dans la côte d'Ajan.*

RAPUI. *præter. Voyez* Rapio.

RAPULUM, i. *n. Hor.* Petite rave.

RAPUM, i. *n. Plin.* Rave, *racine.*

RARE, iùs, iſſimè. *adv. Col.* Loin à loin, clair, peu dru. ‖ *Cic.* Rarement, peu ſouvent. *Rariùs conſerere. Col.* Semer trop clair.

RAREFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Lucr.* Rarefier, étendre davantage, donner plus d'étendue, éclaircir, rendre clair ce qui étoit épais, dilater.

RAREFACTIO, onis. *f.* Rarefaction. (*terme de Phyſique.*)

RAREFACTUS, a, um. *Lucr. part. de*

RAREFIO, is, factus ſum, fieri. *neut. paſſ. Lucr.* Se rarefier, ſe dilater, s'étendre davantage, s'éclaircir *ou* devenir moins épais.

RARENTER. *adv. Cato. Voyez* Rarò.

RARESCO, is, ere. *neut. Col.* Devenir plus clair *ou* moins ſerré, plus écarté *ou* éloigné l'un de l'autre. ‖ *Stat.* Devenir plus clair, s'éclaircir. ‖ *Sil. Ital.* Devenir moins ſerré. ‖ *Prop.* Diminuer. *Rareſcit miles. Sil. It.* Les rangs des ſoldats s'éclairciſſent. *Rareſcunt paulatim colles. Tac.* Les collines diſparoiſſent peu à peu, ſe perdent à la vûe.

RARIPILUS, a, um. *Col.* qui a peu de poil.

RARITAS, atis. *f. Cic.* &

RARITUDO, inis. *f. Col.* Rareté, *qualité des choſes qui ne ſont point condenſées.* ‖ Petit nombre. *Raritas dictorum. Cic.* Rareté de bons mots. *Raritudo terræ. Col.* La legereté de la terre, la qualité d'une terre legere.

RARO. *adv. Cic.* Rarement, peu ſouvent, peu frequemment.

RARUS, a, um. *Plin. Hor.* Rare, qui ne ſe trouve pas ſouvent, peu commun, qui n'eſt pas ordinaire, extraordinaire. ‖ Peu épais, peu ſerré, qui n'eſt pas condenſé, clair ſemé, planté de loin à loin. *Rara umbra Virg.* Une ombre foible. *Rarum cribrum. Ovid.* Un crible peu ſerré, un gros ſas, un tamis qui n'eſt pas fin. *Rarior ſylva. Tac.* Un bois moins épais, une forêt dont les arbres ne ſont pas ſi drus. *Rariſſima conjux. Stat.* Une femme d'un très-rare merite.

RASAMENTUM, i. *n. Col.* Raclure, ratiſſure, ce qui a été enlevé en raclant.

RASAMUZARIUM Promontorium. Raſamuzar, *cap de la côte de Barbarie, dans le Royaume de Tunis, en Afrique, au nord de Biſerte* ou *Benſerte.*

RASAOSENUM Promontorium. Raſaoſen, le cap de Raſaoſen *ou* de Rozot, *ſur la côte de Barbarie, en Afrique, dans le Royaume de Barca, à l'entrée du golfe de Sidra.*

RASAOTINUM Promontorium. Raſaotin, Ronatim, *cap de la côte de Barca, en Barbarie, près de l'embouchure du Nachel & de la ville de Favara.*

RASCARANCHIUM Promontorium. Raſcaranchi *ou* Scalami, *cap ſur la côte meridionale de la vallée de Noto, en Sicile, près de Camarana du côté du levant.*

RASCIA, æ *f.* La Raſcie, *contrée de la Turquie Europeane, & partie ſeptentrionale de la Servie.*

RASI. *præter. Voyez* Rado.

RASILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Raclé, ratiſſé, poli en raclant, *ou* à force de racler, uni en ratiſſant, raboté. ‖ Qui ſe polit, qui ſe ratiſſe aiſément. *Raſile argentum. Vell. Pat.* De l'argent bruni *ou* de la limaille d'argent. *Raſilis foris. Cat.* Une porte rabotée.

RASITO, as, avi, atum, are. *act. Gell.* Raſer ſouvent.

RASOCALMUM Promontorium. Raſocalmo *ou* Martello, *cap de la vallée de Demona, en Sicile, ſur la côte ſeptentrionale, près du bourg de Raſocalmo, au nord de Meſſine.*

RASOR, oris. *m. Feſt.* Joueur d'inſtrumens de muſique à cordes.

RASORIUS, a, um. *Cic.* Qui ſert à raſer. *Raſorius culter.* Un raſoir.

RASSIS, is *f. Col.* Poix ſeche & dure, *qu'on reduit en poudre pour s'en ſervir dans les remedes.*

RASTADIUM, Raſtatum, i. *n.* Raſtat, *ville du Marquiſat de Bade, dans la Souabe, en Allemagne, ſur le Murg.* ‖ *Autre ville de l'Evêché de Saltzbourg, en Allemagne, dans le Cercle de Baviere, ſur l'Ens, aux confins de l'Autriche & de la Stirie.*

RASTELLUM, i. *n. Suet. dimin. de* Raſtrum.

RASTRUM, i. *n. Ter.* Hoyau. ‖ *Virg.* Rateau.

RASUNTIUM, i. *n.* Raſuntz, *ville de Mazovie, en Pologne, dans le Palatinat de Ploczko, au Nord-Eſt de Ploczko.*

RASURA, æ *f. Col.* &

RASUS, ûs. *m. Varr.* L'action de racler, de ratiſſer, de raboter, de polir en raclant, d'unir en ratiſſant. ‖ Le relâchement.

RASUS, a, um. *Plaut.* Ras, tondu, raſé. *Ovid.* Raclé, poli. *part. paſſ. de* Rado.

RATÆ, arum. *plur. f.* Rhage, Rage, *ex. f.* Leiceſter, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Nottingham, ſur la Stoure.*

RATARIÆ, arum. *plur. f. Gell.* &

RATIARIÆ, arum. *plur. f. Veget.* Radeaux, trains de bois.

RATENOVIA, æ. *f.* Ratenow, *ville de la moyenne Marche de Brandebourg, en Allemagne, ſur l'Hawel, aux confins du Duché de Magdebourg.*

RATES. *Voyez* Ratis.

RATIARIUS, i. *m. Paul. JCT.* Celui qui fait des radeaux.

RATIASTUM, i. *n.* Angoulême, *ville de France, capitale de l'Angoumois, ſur une montagne près de la Charente.*

RATIBORIA, æ. *f. olim* Budorgis Ratibor, *ville de Sileſie, ſur l'Oder, au-deſſus d'Oppelen.* ‖ *Ratiborienſis Ducatus,* Duché *ou* Principauté de Ratibor, *en Sileſie, entre celles d'Oppelen, de Treppow, de Teſchen & la Baronie de Pleſſ.*

RATIHAPICIO, onis. *f. Ulp.* Ratification.

RATIO, onis. *f. Cic.* La raiſon, le bon ſens, ce qui diſtingue l'homme de la bête. ‖ Conſideration, ſoin, égard. ‖ Raiſon, cauſe, motif, ſujet, prétexte. ‖ Moyen, maniere, façon, methode, conduite, coûtume, procedé. ‖ Compte, calcul, ſupputation. ‖ Affaire. ‖ Regle, meſure, proportion. ‖ Raiſon qu'on apporte, qu'on rend. ‖ *Ter.* Deſſein, reſolution, penſée, ſentiment, opinion. *Ratio argumentandi. Quint.* Maniere *ou* methode de raiſonner. *Rationibus inferre. Suet.* Porter en compte. *Multam rationem obtinent venti. Plin.* Les vents ont une grande force, la force des vents eſt grande. *Habere rationem alicujus in comitiis. Liv.* Propoſer quelqu'un pour être élû dans une aſſemblée, le porter, briguer pour lui. *Cum ratione inſanire. Ter.* Accorder le bon ſens avec l'extravagance. *Ratio victus. Celſ.* Regime de vivre. *-rerum. Cic.* Face, état, ſituation des choſes. *-accepti & expenſi convenit. Cic.* La recette & la dépenſe ſe rapportent. *-navigii tum jacebat. Lucr.* On negligeoit alors la navigation, la marine en ce tems-là étoit en foible conſideration, on s'y appliquoit peu. *-quæ tibi cum illo intercedit? Cic.* Quelle affaire avez-vous avec lui? *-morum prior eſt. Quint.* Il faut avoir égard principalement à ce qui concerne *ou* regarde les mœurs, les mœurs ſont ce qu'il y a de plus eſſentiel, de plus important. *-rei familiaris habenda eſt. Cic.* Il faut avoir égard, s'attacher *ou* veiller au bien de ſes affaires. *-tua eſt ut. Cic.* Votre deſſein eſt de .... *-caſtrenſis. Cic.* Compte de l'extraordinaire des guerres. *Rationes Galliæ procurare. Plin.* Avoir la conduite des affaires de la Gaule. *Pro ratione pecuniæ. Cic.* A proportion de l'argent, ſelon la quantité de l'argent, eu égard à la ſomme.

RATIOCINATIO, onis. *f. Cic.* Raiſonnement.

RATIOCINATIVUS, a, um. *Cic.* Où l'on employe le raiſonnement, où l'on ſe ſert du raiſonnement.

RATIOCINATOR, oris. *m. Cic.* Qui raiſonne juſte. ‖ Qui entend bien à faire un compte.

RATIOCINIUM, i. *n. Col.* Compte, calcul. ‖ raiſonnement.

RATIOCINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Compter, calculer, ſupputer, faire un compte. ‖ Raiſonner, ſe ſervir du raiſonnement.

RATIONABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ulp.* Raiſonnable, conforme à la raiſon.

RATIONABILITER. *adv. Apul.* Raiſonnablement, avec raiſon, conformément à la raiſon, ſuivant la raiſon, ſelon la raiſon *ou* le bon ſens.

RATIONALE, is. *n. Bibl.* Le Rational du Grand Prêtre des Juifs.

RATIONALIA, lium. *n. Ulp.* Livres de comptes. Regiſtres.

RATIONALIS, is. *m. Lamp.* Maître des comptes. ‖ Receveur, Treſorier.

RATIONALIS,

RATIONALIS, m. f. le, n. is. Ad Her. Raiſonnable, conforme à la raiſon. ‖ Quint. Qui a de la raiſon, qui en jouit, qui s'en ſert. Rationalis Philoſophia. Cic. La logique, l'art de raiſonner.

RATIONALITER. adv. Sen. En raiſonnant, par le raiſonnement, par le moyen de la raiſon, d'une maniere raiſonnable.

RATIONARIUM, i. n. Suet. Compte, livre de comptes, regiſtre.

RATIONARIUS, a, um. Suet. De compte, qui concerne les comptes.

RATIUNATOR, oris. m. Ulp. Voyez Ratiocinator.

RATIS, is. f. Caſ. Radeau, train de bois. ‖ Cic. Bâtiment de mer. Ratis ſcirpea. Plaut. Radeau de jonc. Rates quaſſas reficere. Hor. Radouber les vaiſſeaux.

RATISBONA, Ratiſpona, æ. f. Ratiſbonne, ville d'Allemagne dans le Cercle de Baviere. En Allemand, Regenſbourg, ſur le Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Regen.

RATIUNCULA, æ. f. Cic. Une foible raiſon. ‖ Un petit compte.

RATOLFI Cella. Ratolfzel, ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Nellembourg, en Souabe, ſur le bord ſeptentrional du lac de Zell.

RATTONEA Inſula, æ. f. Ratoneau, Rattoneau ou Iſle de Saint Etienne, ſur la côte de Provence, en France, près de Marſeille.

RATUS, a, um; iſſimus. Plaut. part. de Reor. Perſuadé, qui a penſé, qui a crû, qui s'eſt imaginé, qui s'eſt mis dans l'eſprit. ‖ Cic. Arrêté, déterminé, reglé, reſolu. ‖ Aſſûré, conſtant. ‖ Approuvé, confirmé, ratifié. Ratus curſus. Cic. Un cours reglé. Ratus nemo eſt hoſtes ſuperari. Plaut. Perſonne n'a crû qu'on vaincroit, qu'on déferoit les ennemis. Ratæ preces. Ovid. Des prieres exaucées. Pro rata parte. Caſ. ou portione. Plin. A proportion, à l'équipollent. Rato tempore. Cic. A un tems marqué. -id mihi eſt Cic. J'approuve cela, j'y ſuis reſolu. Ratum habere ou facere. Cic. Ratifier, agréer, approuver.

RATZEBURGENSIS, m. & f. e, n. is. Qui eſt de Ratzebourg. ‖ Ratzeburgenſis Principatus. Principauté de Ratzebourg, dans la Baſſe Saxe, en Allemagne, enclavée dans le Duché de Lawembourg.

RATZEBURGUM, i. n. Ratzebourg, ville d'Allemagne, capitale de la Principauté de Ratzebourg, en Baſſe Saxe, ſur un lac entre Lawembourg & Lubeck.

RATZENOVIA, æ. f. Voyez Ratenovia.

RAVA, æ. f. unde Ravenſis Palatinatus, Rava, ville de la Grande Pologne, ſur la riviere de Rava.

RAVASTELLUS, a, um. Plaut. dim. de Ravus.

RAUCA, æ. f. Plin. Petit ver, qui gâte la racine du chêne, & celle du bled.

RAUCEDO. Voyez Raucitas.

RAUCISONUS, a, um. Catul. Qui a un ſon enroué.

RAUCITAS, atis. f. Celſ. Enrouement.

RAUCUS, a, um. Cic. Enroué. Raucus aquilo. Mart. Le vent de biſe, qui en ſoufflant fait un bruit ſourd. Rauca fama. Cic. Une reputation uſée. Rauca charta. Mart. De vieilles paperaſſes.

RAUDA, æ. f. Aranda de Duero, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, ſur le Duero, entre Boa & Borgo d'Oſma.

RAUDUS, i. m. Varr. De l'airain, du cuivre.

RAUDUSCULUM, i. n. Cic. Une petite ſomme, un peu d'argent.

RAUDUSCULUS, a, um. Sipont. De bronze.

RAVELLUM, i. n. Ravello, ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Principauté ulterieure, au couchant de Salerne.

RAVENNA, æ. f. unde Exarchatus Ravennas. Ravenne, ville d'Italie dans l'Etat de l'Egliſe, & capitale de la Romagne, à l'embouchure du Montone dans le golfe de Veniſe. ‖ Exarchat de Ravenne, contrée d'Italie qui renfermoit l'Emilie & les villes de Ravenne, Robio, Coſenno, Fortimpopoli, Forli, Fayenſe, Imola, Boulogne, Ferrare, Comachio, Adria & Gabellum, avec leurs territoires.

RAVENNATES, tum. pl. m. Ceux de Ravenne.

RAVENSBERGA, æ. f. unde Ravenſbergenſis Comitatus. Ravenſberg, bourg d'Allemagne dans le Comté de Ravenſberg, qui eſt dans le Cercle de Weſtphalie, entre les Evêchez de Munſter & d'Oſnabruck, la Principauté de Minden, & les Comtez de Schawembourg, de Lippe, de Ritberg & de Tekelembourg.

RAVENSPURGUM, i. n. Ravenſbourg, Ravenſpurg, ville d'Allemagne, dans le Cercle de Souabe, au nord de Lindaw.

RAVESTEINUM, i. n. Raveſtein, ville & Seigneurie enclavée dans le Brabant Hollandois, ſur la Meuſe, au-deſſous de Grave.

RAVIDUS, a, um. Col. D'un roux obſcur, d'un jaune roux.

RAVIO, is, ire. neut. Plaut. S'enrouer à force de crier, crier juſqu'à s'enrouer. Ravit. Lucr. Il parle enroué.

RAVIS, is. f. Plaut. Enrouement, voix enrouée.

RAVISCELLUS, &
RAVISTELLUS, a, um. Feſt. } Un peu roux, jaunâtre. Voyez Ravus.

RAVIUS, i. m. Fluvius. Trouwis ou Ern, riviere de l'Ultonie, en Irlande, qui ſort du lac d'Earne, & ſe jette dans la Baye de Donegall.

RAURANUM, Raraunum, i. n. Raraunа, æ. f. Rom, bourg de France dans le Poitou, ſur la Dive, au levant de S. Maixent.

RAVUS, a, um. Varr. Jaune, roux, rouſſeau. Vox rava. Cic. Une voix enrouée.

RAUZIUM, i. n. Voyez Raguſia.

RAYHALBUTUM, i. n. Rajalbuto, bourg de la vallée de Demona, en Sicile, ſur la Jaretta.

RAZALGATÆ Promontorium. Razalgate, cap le plus oriental de toute l'Arabie, au ſud-eſt d'Ormus.

RE

RE. pour Res ou pour Retro. Voyez Res Rei.

REA, æ. f. Inſula. Ré, iſle de France, dans la mer de Gaſcogne, ſur les côtes du pays d'Aunis.

REÆDIFICO, as, avi, atum, are. act. Cic. Rebâtir. ‖ Réparer, relever.

REALEIUM, i. n. Realeio. bourg de la Nouvelle Eſpagne, dans la Province de Nicaragua, ſur la mer du Sud.

REAPSE. adv. Cic. Effectivement, en effet.

REASSUMO, is, ſumpſi, ſumtum, mere. act. Plin. J. Reprendre, prendre une ſeconde fois.

REATE, is. n. unde Reatinus Lacus. Rieti, ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Duché de Spolete, ſur le Velino, aux confins de l'Abruzze. ‖ Le Lac de Rieti, au couchant de cette ville.

REATIUM, i. n. Meſuraca, ville de la Grande Grece, en Italie, maintenant bourg de la Calabre ulterieure, dans le Royaume de Naples.

REATUS, ûs. m. Quint. L'état d'un criminel, la condition d'un accuſé.

REBANA, æ. f. Rebana, Rebane, village du Comté de Queens, en Irlande, à l'eſt de Queenſtown.

REBELA, æ. f. Rebellio, onis. f. Rebel, ville ou bourg du Duché de Meckelbourg, en Baſſe Saxe, ſur le bord meridional du lac de Muritz, en Allemagne.

REBELLATIO, onis. f. Val. Max. Voyez Rebellio.

REBELLATOR, oris. m. Caſ. trix, icis. f. Liv. Rebelle, qui ſe revolte, qui ſe ſoûleve.

REBELLIO, onis. f. Caſ. &
REBELLIUM, i. n. Liv. Revolte, ſoûlevement, rebellion.

REBELLO, as, avi, atum, are. neut. Caſ. Se rebeller, ſe revolter, ſe ſoûlever, faire une rebellion. ‖ Ovid. Recommencer la guerre. Rebellat vulnus. Plin. La playe s'aigrit, ſe renouvelle.

REBELLUM, i. n. Urbs Regni Neapolitani. Ravello, ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Principauté citerieure.

REBELLUM, i. n. Oppidulum Occitaniæ. Revel, bourg de France, en Languedoc, au nord de Saint Papoul.

REBITO, as, are. neut. Plaut. Revenir, retourner ſouvent.

REBOO, as, avi, atum, are. neut. Vitr. Retenir.

RECA, æ. f. Reca, bourg d'Allemagne, dans la Carniole, ſur l'Idria, près du Comté de Gorice.

RECALCITRO, as, avi, atum, are. neut. Hor. Regimber, ruer.

RECALCO, as, avi, atum, are. act. Colum. Refouler, fouler une ſeconde fois.

RECALEO, es, lui, lere. neut. Virg. Etre réchauffé, ſe réchauffer.

RECALESCO, is, lui, cere. neut. Cic. Se réchauffer.

RECALFACIO, is, feci, factum, cere, act. Ovid. Réchauffer.

RECALVASTER, tri. m. Sen. Chauve par devant.

RECALVUS, a, um. Plaut. Chauve par devant

RECANDEO, es, dui, dere. Ovid. &
RECANDESCO, is, dui, cere. neut. Ovid. Reblanchir, redevenir blanc. ‖ Rougir, redevenir blanc de feu. ‖ Se rallumer de nouveau.

RECANO, is, cinui, cantum, nere. act. Plin. Rechanter, chanter une ſeconde fois.

RECANTATUS, a, um. Hor. Déſavoué. part. paſſ. de

RECANTO, as, avi, atum, are. act. Mart. Repeter ce qu'on a chanté. ‖ Hor. Déſavouer, ſe retracter, ſe dédire. ‖ Diſſiper par enchantement, déſenchanter, délivrer d'un enchantement par un autre.

RECASURUS, a, um Cic. ad Attic. l. 4. Qui doit retomber. Voyez Recido.

RECAUDUM, i. n. Le Mas S. Puelles, bourg de France, dans le Haut Languedoc, près de Caſtelnaudari.

RECCOPOLIS. Almonacid.

RECEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. neut. Cic. Reculer, s'éloigner, ſe retirer, retourner en arriere, rebrouſſer chemin, s'en aller. Recedere Romam. Sall. Se retirer ou retourner à Rome. -ab aliquo. Cic. S'éloigner de quelqu'un, le quitter. -à conſuetudine. Cic. S'écarter des manieres ordinaires, quitter ſon ancienne coûtume. -à vita, ab oculis. Plin. J. de medio. Cic. Mourir. -ab aliquo loco. Cic. Partir, ſortir d'un lieu, s'en aller d'un endroit. -ab officio. Cic. Ne pas faire ſon devoir, s'en éloigner. -ab armis. Cic. Quitter ou mettre bas les armes. -de ſtatu ſuæ dignitatis. Cic. Ne pas maintenir ſon rang, ne garder pas ſa gravité, ſortir de la dignité de ſon état. -ex acie. Liv. Se retirer du combat, ſortir de la mêlée. -in otia. Hor. Se retirer pour jouir du repos, s'éloigner des affaires. Receſſit venter. Val. Flac. Le ventre eſt tombé ou déſenflé. Receſſit fragmentum à fragmento. Celſ. Une piece s'eſt ſeparée de l'autre. Non recedere à charitate patriæ. Corn. Nep. Ne ſe point départir de l'amour de ſa patrie.

RECELLO, is, cellui, lere. Liv. neut. Apul. act. Baiſſer, abaiſſer. ‖ Retirer en arriere. Recellente ad ſolum gravi libramento plumbi. Liv. S'abaiſſant vers la terre par le contrepoids du plomb.

RECENS, tis. omn. gen. tior, tiſſimus. Cic. Récent, frais, nouveau, qui eſt depuis peu. ‖ Ovid. Qui n'eſt point fatigué, qui n'eſt point las. Pullus à partu recens. Varr. Un poulain, un ânon nouveau né. Recens equus. Ovid. Un cheval frais. -anima. id. Une perſonne nouvellement décedée. -maritus. Plin. J. Nouveau marié.

RECENS. comme adv. Cic. Récemment, nouvellement, fraîchement, depuis peu. Recens orto ſole. Virg. Le Soleil ne faiſant que de ſe lever. Recentiſſimè ſtercorato ſolo. Plin. La terre étant tout fraîchement fumée.

RECENSEO, es, ſui, ſum ou ſitum, ſere. act. Col. Compter, nombrer, faire le dénombrement. ‖ Liv. Faire la revûe, paſſer en revûe. ‖ Cic. Raconter, citer, rapporter. ‖ Quint. Revoir, repaſſer. Recenſere librum. Quint. Revoir un Livre, repaſſer un ouvrage d'eſprit.

RECENSIO, onis. *f. Cic.* &
RECENSITIO, onis. *f. Ulp.* Dénombrement, revûe, l'action de revoir, de repaſſer.
RECENSITUS, a, um. &
RECENSUS, a, um. *Suet.* Compté, mis dans le dénombrement. *part. paſſ. de* Recenſeo.
RECENSUS, ûs. *m. Suet.* *Voyez* Recenſio.
RECENTATUS, a, um. *Mart.* *part. de*
RECENTOR, aris, atus ſum, ari. *Gell.* Etre renouvellé, être fait de nouveau, reparoître, renaître, ſe renouveller. ‖ Rafraîchir.
RECENTIORES, um. *pl. m.* Les modernes. *Recentiore memoria. Cic.* Tout nouvellement, dernierement.
RECEPISSIS. *pour* Receperis. *Voyez* Recipio.
RECEPSE. *pour* Recepere. *Voyez* Recipio.
RECEPTACULUM, i. *n. Cic.* Receptacle, ce qui reçoit. ‖ Retraite, refuge, aſile, lieu où l'on ſe retire. *Receptaculum omnium purgamentorum. Liv.* L'égoût de toutes les ordures.
RECEPTATOR, oris. *m. Cic.* Receleur, qui recele. ‖ Qui donne retraite.
RECEPTIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Bibl.* Recevable.
RECEPTIO, onis. *f. Plaut.* Reception.
RECEPTITIUS, a, um. *Gell.* Reſervé, qu'on ſe reſerve, retenu. ‖ *Feſt.* Qu'on eſt obligé de reprendre faute d'avoir dit les défectuoſitez en vendant.
RECEPTO, as, avi, atum, are. *Ter.* Retirer, donner retraite, recevoir chez ſoi. ‖ *Lucan.* Receler. ‖ *Virg.* Reprendre.
RECEPTOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Cic.* *Voyez* Receptator.
RECEPTUM, i. *n. Cic.* Reçû, choſe dont on ſe charge, promeſſe.
RECEPTUS, a, um. *Liv.* Reçû, admis, recouvré. *part. paſſ. de* Recipio. *Recepti rei Tac.* Criminels declarez. *Recepta preces. Stat.* Des prieres exaucées. *Receptum officium perſolvere. Cic.* S'acquitter d'une choſe dont on eſt chargé. *Receptum eſt. Quint.* C'eſt une choſe approuvée. *Receptus enſis pectore. Sen.* Epée enfoncée dans le ſein.
RECEPTUS, ûs. *m. Cic.* Retraite, aſile, refuge, lieu où l'on ſe retire. ‖ *Caſ.* La retraite, l'action de ſe retirer. *Receptui canere. Cic. ſignum dare. Liv.* Sonner *ou* battre la retraite. *Receptui canere ab aliquibus cogitationibus. Cic.* Chaſſer de ſon eſprit certaines penſées, éloigner de ſoi la penſée de certaines choſes. *Receptum habere. Cic.* Avoir un aſile, une retraite.
RECESSI *prét. Voyez* Recedo.
RECESSIM, *adv. Plaut.* En ſe reculant en ſe retirant en arriere, à reculons.
RECESSIO, onis. *f. Vitr.* Eloignement, lointain, ce qui paroît éloigné. ‖ Retraite dans les colomnes.
RECESSUS, ûs. *m. Cic.* Eloignement, retraite *ou* l'action de ſe retirer, de s'éloigner. ‖ Solitude, lieu ſolitaire, retraite, lieu retiré. ‖ *Mart.* Enfoncement. ‖ Détour. *Receſſus in animis hominum. Cic.* Les plis & replis du cœur humain. *-collium. Mart.* Les enfoncemens des collines. *-oris. Quint.* Le fonds de la bouche. *-maris. Plin.* Le reflux de la mer. *-alti. Plin.* Des endroits fort cachez.
RECHAMUS, i. *m. Vitr.* Une mouffe, *machine de bois.*
RECHBERGENSIS Comitatus. Le Comté de Rechberg, *dans le Cercle de Souabe, en Allemagne, entre les Terres de Wurtemberg, d'Ulm & le Comté d'Oeting.*
RECHEDIPNA, orum. *pl. n. Juv.* Sorte d'habit qu'on portoit aux lieux d'exercices, aux Académies. ‖ L'habit qu'on mettoit pour aller aux feſtins.
RECIDIVUS, a, um. *Celſ.* Qui revient, qui renaît, qui retourne, qui ſe renouvelle. ‖ *Virg.* Qui ſe releve, qui ſe rétablit, qui ſe remet ſur pied. ‖ Qui retombe.
RECIDO, is, cidi, caſum, dere. *Cic.* Retomber, faire une rechûte. ‖ Etre réduit. *Recidere in caſſum. Col. ad nihilum. Cic.* Se réduire *ou* devenir à rien. *Recidunt hac eodem. Liv.* Tout revient au même, c'eſt la même choſe.

RECIDO, is, cidi, ciſum, dere. *act. Mart.* Couper, retrancher. *Reciditur culpa ſupplicio. Hor.* On retranche, on corrige les fautes par les châtimens.
RECIFFA, æ. *f.* Recif, *bourg de l'Amerique meridionale, dans la Capitanie de Fernambouc, au Breſil, près de la ville d'Olinde.*
RECINCTUM, i. *n.* Recinati, Recenati, *ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Marche d'Ancone, non loin de Lorette.*
RECINCTUS, a, um. *Virg.* Déceint, dont on a ôté la ceinture. *part. de*
RECINGOR, eris, cinctus ſum, gi. *dep. Ovid.* Défaire, ôter *ou* détacher ſa ceinture.
RECINIUM, i. *n. Varr.* *Voyez* Ricinium.
RECINO, is, nui, centum, nere. *act. Cic.* Rechanter, chanter une autre fois. ‖ *Hor.* Redire, repeter.
RECIPIO, is, cepi, ceptum, pere. *act. Cic.* Recevoir, accepter, admettre, prendre. ‖ Reprendre, recouvrer. ‖ Retenir, reſerver. ‖ Promettre, s'engager, ſe charger. *Re ipere menſâ. Cic.* Admettre à ſa table. *-civitate. Cic.* Donner le droit de bourgeoiſie. *-ſe. Cic. mentem. Virg. animum. Ter.* Rentrer en ſoi-même, revenir à ſoi, reprendre ſes eſprits, ſe ranimer. *-ſe in portum. Plaut.* Entrer dans le port. *-urbem. Cic.* Reprendre une ville *ou* mettre une ville ſous ſon obéiſſance, la prendre. *-ſe ad ingenium ſuum. Plaut.* Reprendre ſon caractere. *-ſe Romam. Cic.* Se retirer à Rome, revenir à Rome. *-ſe ad aliquem fugâ. Caſ.* S'enfuir auprès de quelqu'un, ſe refugier vers lui. *-aliquid in venditionibus. Cic.* Se reſerver quelque choſe dans une vente qu'on fait, retenir une choſe par un contrat de vente. *-animos ex pavore. Liv.* Se remettre de la peur, revenir d'une peur, reprendre ſes eſprits, ſe reconnoître, reprendre le courage que la crainte avoit ôté. *-ſe ad bonam frugem. Cic.* Se remettre à bien, rentrer dans ſon devoir, ſe corriger. *-ſe in aliquem locum. Cic.* Se retirer en quelque lieu. *-libertatem. Cic.* Recouvrer ſa liberté. *-aliquid in ſe. Cic.* Prendre quelque choſe ſur ſoi, s'en charger, s'y engager. *ſe omnia facturum. Cic.* Promettre de tout faire, s'engager à tout. *-alicui aliquid. Cic.* Garantir à quelqu'un quelque choſe, l'en aſſûrer. *-nomina reorum. Cic.* Retenir des inſtances criminelles, ſe reſerver à juger les procès criminels. *-ſe ad diem. Cic.* Revenir au jour nommé. *-ſervum. Ulp.* Receler un eſclave fugitif. *-domum cuſtodiendam. Liv.* Se charger de la garde d'une maiſon. *-medio ex hoſte. Virg.* Tirer, délivrer du milieu des ennemis. *-cauſam capitis. Cic.* Se charger d'une cauſe où il y va de la vie, d'une cauſe criminelle. *-in mores. Quint.* Prendre des manieres. *Recepit uſus. Quint.* C'eſt l'uſage, l'uſage l'a introduit. *Recipi in cibum, in menſas. Plin.* Etre bon *ou* propre à manger, être mangé, être ſervi ſur la table.
RECIPROCATIO, onis. *f. Plin.* Retour au même endroit.
RECIPROCO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Renvoyer, faire retourner ſur ſes pas *ou* d'où l'on vient. *Reciprocare animam. Liv.* Reſpirer, reprendre ſon haleine. *-in adverſum æſtum. Liv.* Aller contre la marée. *-telum manu. Gell.* Renvoyer avec la main un dard qu'on a lancé. *-mare cœpit. Q. Curt.* La mer commença à deſcendre. *Reciprocantur iſthac. Cic.* Ces choſes ont un tel rapport entre elles, que l'un s'enſuit de l'autre.
RECIPROCUS, a, um. *Varr.* Qui va & qui vient, qui retourne d'où il eſt venu. ‖ *Sen. Tr.* Reciproque, mutuel.
RECISAMEN, inis. *n. Apul.* &
RECISAMENTUM, i. *n. Plin.* Rognure, retaille, petit morceau qu'on a coupé.
RECISIO, onis. *f. Plin.* L'action de couper, de rogner.
RECISUS, a, um. *Plin* *part. paſſ. de* Recido. *Reciſus enſe. Lucan.* Tranché d'un coup d'épée, taillé en pieces. *Reciſa nationes. Cic.* Des nations détruites. *Reciſum opus. Vell. Pat.* Un ouvrage abregé *ou* dont on a retranché. *Reciſa à ſtirpe vitia. Claud.* Des vices auſquels on a coupé la racine. *Reciſius tempus. Ulp.* Un tems plus bref, plus court.
RECITATIO, onis. *f. Cic.* Lecture à haute voix.

RECITATOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Apul.* Lecteur, celui qui recite, qui lit à haute voix.
RECITATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*
RECITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Lire à haute voix. ‖ *Ovid.* Conter, reciter. ‖ *Quint.* Dire par cœur. ‖ *Cic.* Nommer. *Recitare de tabulis, ex codice. Cic.* Lire tout haut ce qui eſt écrit ſur des tablettes, &c. *Recitatus hares teſtamento. Plin.* Nommé heritier par un teſtament.
RECLAMATIO, onis. *f. Cic.* Oppoſition qu'on forme à une choſe en criant contre, l'action de ſe recrier contre.
RECLAMATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Apul.* Qui reclame, qui ſe recrie.
RECLAMITATIO, onis. *f. Quint.* Oppoſition réiterée en ſe recriant contre.
RECLAMITO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Se recrier, s'oppoſer, reclamer ſouvent contre.
RECLAMO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Crier contre, s'oppoſer en criant, reclamer, ſe recrier contre. ‖ *Virg.* Retentir. *Reclamatum eſt ejus orationi ab omnibus. Cic.* Tout le monde ſe recria contre ſon diſcours. *Reclamare alicui pro reo. Plin. J.* Se recrier contre quelqu'un en faveur d'un accuſé. *Reclamant plangoribus arva. Virg.* Les champs retentiſſent de plaintes.
RECLINATORIUM, i. *n. Bibl.* Couſſin, oreiller. ‖ Aſſiette, plat.
RECLINATUS, a, um. *Hor.* &
RECLINIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Stat.* Couché, étendu, appuyé ſur.
RECLINCHUSA, æ. *f. unde* Reclinchuſanus Comitatus. Recklinghauſen, Reclinhuſen, *ville capitale d'un Comté qui prend ſon nom, entre Ham & Rhymberge.* ‖ Le Comté de Recklinghauſen *ou* de Recklinghuſen, *dans le Cercle de Weſtphalie, en Allemagne, entre le Duché de Cleves, le Comté de la March & l'Evêché de Munſter.*
RECLINO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Pencher, incliner, baiſſer. ‖ *Sen.* S'appuyer. *Reclinat in illum opus imperii. Sen.* Il eſt chargé du poids de toutes les affaires de l'Etat.
RECLIVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *Ovid.* &
RECLIVUS, a, um. *Vopiſc.* *Voyez* Reclinis.
RECLUDO, is, ſi, ſum, dere. *Virg.* Ouvrir les portes. *-occulta. Stat. operta. Hor.* Découvrir les choſes cachées, les choſes ſecretes. *-enſem. Virg.* Tirer l'épée, mettre l'épée à la main. *-fata. Virg.* Rendre à la vie, faire revivre, redonner la vie, tirer des bras de la mort.
RECLUSIO, onis. *f. Vitr.* Ouverture, l'action d'ouvrir.
RECLUSUS, a, um. *Ovid.* Ouvert. *part. paſſ. de* Recludo.
RECOCTUS, a, um. *Plin.* *part. paſſ. de* Recoquo. *Recoctus ſenex. Cat.* Un vieillard plein d'experience, un vieux routier. *-ſcriba. Hor.* Un vieux chicaneur. *Anus recocta vino. Petr.* Une vieille envinée.
RECOGITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Penſer & repenſer, conſiderer mûrement, réflechir attentivement.
RECOGNITIO, onis. *f. Cic.* Revûe, examen, l'action de revoir, de repaſſer. ‖ Enquête. *Recognitio ſui. Sen.* L'examen de ſa conſcience. *-ſcelerum. Cic.* La revûe de ſes crimes.
RECOGNITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*
RECOGNOSCO, is, novi, nitum, cere. *Cic.* Reconnoître, revoir, repaſſer, examiner, retoucher, corriger. ‖ Se remettre dans l'eſprit, reprendre les premieres idées, rappeller dans ſa memoire. ‖ *Col.* Viſiter. ‖ *Suet.* Faire la revûe.
RECOLLIGO, is, legi, lectum, gere. *act. Col.* Ramaſſer, recueillir, raſſembler. *Recolligere vires. Plin.* Reprendre ſes forces. *-animum alicujus. Cic.* Appaiſer quelqu'un, lui remettre l'eſprit. *-primos annos. Ovid.* Rajeunir, redevenir jeune, reprendre ſa premiere jeuneſſe. *-ſe. Front.* Se ramaſſer après être tombé, ſe relever.
RECOLO, as, avi, atum, are. *Scrib.*

Lar. Couler, paſſer, filtrer une ſeconde fois.

RECOLO, is, lui, cultum, lere. *act. Liv.* Cultiver une ſeconde fois. ‖ *Cic.* Revoir, repaſſer dans ſon eſprit, rappeller dans ſa memoire, examiner, conſiderer, ſe remettre dans l'idée. *Recolere avitum decus. Tac.* Rétablir, faire revivre la gloire de ſes ancêtres. *-ſtudia. Cic.* Reprendre ſes études. *-artes. Cic.* Cultiver les arts. *-ſecum aliquid. Cic.* Examiner quelque choſe en ſoi-même.

RECOMMINISCOR, eris, ſci. *dep. Plaut.* Se reſſouvenir, ſe remettre dans l'eſprit, rappeller dans ſa memoire, reprendre l'idée.

RECOMPONO, is, ſui, ſitum, nere. *Ulp.* Raccommoder, rajuſter, remettre enſemble.

RECOMPOSITUS, a, um. *Ovid.* Rajuſté, raccommodé. *part. paſſ. de* Recompono.

RECONCILIATIO, onis. *f. Cic.* Reconciliation, réunion, raccommodement de perſonnes déſunies.

RECONCILIATOR, oris. *m. Liv.* Qui reconcilie, qui remet bien enſemble, qui réunit, qui raccommode des perſonnes brouillées.

RECONCILIATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

RECONCILIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Reconcilier, remettre bien enſemble, raccommoder, réunir des perſonnes diviſées *ou* qui ſont en meſintelligence. ‖ Rétablir. ‖ Recouvrer. *Reconciliare filium domum. Plaut.* Faire rentrer le fils dans le logis de ſon pere, le remettre bien avec ſon pere. *-in libertatem. Plaut.* Remettre en liberté.

RECONCINNO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Réparer, rajuſter, raccommoder. ‖ Repolir.

RECONDITUS, a, um; ditior, ditiſſimus. *Cic. part. paſſ. de* Recondo. *Reconditus ſaltus. Catul.* Un bois reculé, retiré, éloigné des lieux frequentez.

RECONDO, is, didi, ditum, dere. *act. Virg.* Cacher, tenir caché. ‖ *Cic.* Serrer. ‖ *Virg.* Dérober à la connoiſſance, tenir dans l'obſcurité. *Recondere gladium. Cic.* Rengaîner, remettre ſon épée dans le fourreau. *-oculos. Ovid.* Fermer les yeux.

RECONDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Ulp.* Relouer, reprendre à loyer.

RECONDUIT. *pour* Recondidit.

RECONFLOR, aris, atus ſum, ari. *Lucr.* Etre reforgé. ‖ Etre réparé, rétabli.

RECOQUO, is, xi, ctum, quere. *act. Cic.* Recuire, faire cuire une ſeconde fois. ‖ Reformer.

RECORDATIO, onis. *f. Cic.* Le ſouvenir.

RECORDATUS, a, um. *Ovid. part. de*

RECORDOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Se reſſouvenir, ſe remettre en memoire, reprendre l'idée. *Recordari alicujus rei, aliquam rem* ou *de re aliqua. Cic.* Se reſſouvenir de quelque choſe.

RECORRIGO, is, rexi, rectum, gere. *act. Sen.* Se corriger, reformer une ſeconde fois.

RECRASTINO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Remettre au lendemain, differer à une autre fois.

RECREATIO, onis. *f. Plin.* Rétabliſſement, l'action de reprendre des forces. *-ab ægritudine. Plin.* Convaleſcence, rétabliſſement de la ſanté.

RECREATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Recreo. *Recreatus à* ou *ex morbo. Cic.* Qui eſt remis d'une maladie, rétabli, revenu en ſanté.

RECREMENTUM, i. *n. Plin.* Les ordures qui ſortent du bled qu'on nettoye. ‖ *Celſ.* La raclure.

RECREO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Créer de nouveau. ‖ Récréer, rétablir en vigueur, réjouir, rendre joyeux. *Recreari ex morbo. Cic.* Se rétablir, recouvrer ſa ſanté, Etre en convaleſcence.

RECREPO, as, are. *neut. Cat.* Retentir, réſonner.

RECRESCO, is, crevi, cretum, cere. *neut. Ovid.* Recroitre, croître de nouveau.

RECRUDESCO, is, dui, cere. *neut. Cic.* Se renouveller, reprendre des forces. *Recruduit pugna. Liv.* Le combat recommença.

RECTA. *adv. Cic.* Tout droit.

RECTE, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Droit, en droite ligne, tout droit. ‖ A propos, bien, comme il faut. *Rectè olere. Plaut.* Sentir bon. *Rectè domi eſſe. Cic.* Etre en ſûreté chez ſoi. *Rectè ferre. Ter.* Souffrir patiemment. *Rectè vivere. Suet.* Tenir bonne table, faire bonne chere. *Rectè augurari. Cic.* Juger ſainement. *Quid tam triſtis es? Rectè. Ter.* Pourquoi cet air ſi chagrin? ce n'eſt rien. Qu'avez-vous pour être ſi triſte? Rien.

RECTICAULIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui a la tige *ou* la queue droite.

RECTIO, onis. *f. Cic.* Adminiſtration, gouvernement, regle.

RECTOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Plin.* Gouverneur, Recteur, Adminiſtrateur, celui qui gouverne. *Rector navis. Cic.* Pilote.

RECTUM, i. *n. Hor.* Le droit, ce qui eſt droit, la droite raiſon, droiture, équité.

RECTUS, i. *m. Varr.* Le nominatif, le premier cas des noms.

RECTUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Droit, qui n'eſt ni tortu, ni de travers. ‖ Juſte, qui a de la droiture, plein d'équité. ‖ *Ovid.* Qui eſt debout. *Recta coma. Sen.* Chevelure qui n'eſt point friſée. *Recta cœna. Plaut.* Table ouverte. *Rectâ hâc plateâ. Ter.* Tout droit par cette rue. *Rectâ viâ narrare. Ter.* Raconter nuement, ſans déguiſer, tout ſimplement.

RECTUS, a, um. *part. paſſ. de* Rego.

RECUBITUS, ûs. *m. Plin.* L'action d'être couché.

RECUBO, as, bui, itum, are. *neut. Cic.* Etre couché, être étendu de ſon long.

RECUDO, is, di, ſum, dere. *act. Varr.* Reforger.

RECULA, æ. *f. Apul. diminutif de* Res.

RECULTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Recolo, is.

RECUMBO, is, cubui, cubitum, mbere. *n. Ovid.* Etre couché, être étendu de ſon long. ‖ Pancher. ‖ S'affaiſſer, baiſſer. ‖ *Mart.* Etre couché à table à la maniere des Anciens. *Recumbere in humeros. Virg.* Pancher ſur ſes épaules.

RECUPERATA Ditio. Le Pays Reconquis, *la partie la plus ſeptentrionale de la Picardie, en France, le long de la mer, & près de Calais, entre le Boulenois, l'Artois & la Manche.*

RECUPERATIO, onis. *f. Cic.* Recouvrement.

RECUPERATOR, oris. *m. Cic.* Juge, Commiſſaire délegué pour quelque affaire, Senateurs des villes municipales. ‖ Qui fait un recouvrement. *Recuperator urbis. Tac.* Celui qui reprend une ville.

RECUPERATORIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne les Commiſſaires donnez pour juger d'une affaire, &c.

RECUPERO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Recouvrer, reprendre ce qu'on a perdu.

RECUPIO, is, ivi, itum, pere. *act. Plaut.* Deſirer de nouveau.

RECURATOR, oris. *m. Celſ.* Qui guerit une ſeconde fois. ‖ Qui apporte beaucoup de ſoin à quelque choſe.

RECURATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

RECURO, as, avi, atum, are. *act. Catul.* Guerir une ſeconde fois. ‖ *Plin.* Soigner avec exactitude, rajuſter proprement.

RECURRO, is, ri, ſum, rere. *neut. Cic.* Courir une ſeconde fois. ‖ Revenir, en courant. ‖ Raccourir. ‖ Revenir, recommencer, retourner. *Recurrere in arcem. Liv.* Revenir en courant dans le fort. *Recurrit Luna ad initia. Cic.* La Lune ſe renouvelle, revient à ſon croiſſant.

RECURSO, as, avi, atum, are. *neut. Virg. Voyez* Recurro. *Recurſat hoc animo. Tac.* Cela me revient dans l'eſprit.

RECURSUS, ûs. *m. Plin.* Retour.

RECURVATIO, onis. *f. Veget.* L'action de recourber.

RECURVATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Recurvo.

RECURVITAS, atis. *f. Col.* La courbure.

RECURVO, as, avi, atum, are. *act. Stat.* Recourber, rebrouſſer.

RECURVUS, a, um. *Ovid.* Recourbé.

RECUSATIO, onis. *f. Caſ.* Refus. ‖ *Cic.* excuſe pour juſtifier un refus.

RECUSO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Refuſer, faire refus, ne vouloir pas accepter, s'excuſer de recevoir, ne vouloir pas. ‖ Recuſer.

RECUSSUS, ûs. *m. Plin.* Secouſſe réiterée, nouvel ébranlement.

RECUSSUS, a, um. *Virg.* Ebranlé, ſecoué pluſieurs fois.

RECUSUS, a, um. *Varr. part. paſſ. de* Recudo.

RECUTITUS, a, um. *Mart.* Circoncis. ‖ Ecorché, à qui la peau a été enlevée.

REDABSOLVO, is, vi, ſolutum, vere. *Plaut.* Abſoudre une ſeconde fois.

REDACTUS, ûs. *Scæv. JCT.* Revenu. ‖ Profit.

REDACTUS, a, um. *Suet. part. paſſ. de* Redigo.

REDÆSTUM, Rædeſtum, i. *n.* Rudiſto, Rodeſto, *ville de Turquie, en Europe, ſur la mer de Marmara, au midi de Selivrée.*

REDAMBULO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Retourner d'un voyage, revenir.

REDAMO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Rendre amour pour amour, aimer comme on eſt aimé.

REDAMPTRUO, &

REDANDRUO, as, are. *neut. Lucil.* Retourner, revenir.

REDARDESCO, is, ere. *neut. Ovid.* Se rallumer, ſe renflâmer.

REDARGUO, gui, gutum, guere. *act. Cic.* Reprendre, blâmer, faire des reproches, reprocher, accuſer.

REDARGUTIO, onis. *f. Boet.* Blâme, reproche.

REDAUSPICO, as, avi, atum, are. &

REDAUSPICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Prendre de nouveau les auſpices.

REDDIBO. *pour* Reddam. *Voyez* Reddo.

REDDITIO, onis. *f. Aſc. Ped.* Reſtitution, l'action de rendre, reddition. ‖ *Quintil.* L'apodoſe d'une ſimilitude.

REDDITUS, ûs. *m. Aſc. Ped.* Revenu, revenus, rentes, ce qu'on tire par an de ſon bien.

REDDITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

REDDO, is, didi, ditum, dere. *act. Cic.* Rendre, reſtituer. ‖ *Plin.* Repreſenter. Rapporter. ‖ Aller à la ſelle, faire ſes ordures. *Reddere animum. Ter.* Redonner du courage, remettre le cœur. *-anhelitum. Plin.* Reſpirer. *-animum. Cic. vitam. Virg.* Rendre l'ame, rendre le dernier ſoûpir, expirer. *-vocem humanam. Plin.* Contrefaire la voix humaine. *-vicem* ou *operam. Plaut.* Rendre la pareille. *-vini colorem. Plin.* Avoir la couleur, tirer ſur la couleur du vin. *-delibutum gaudio aliquem. Ter.* Combler quelqu'un de joye. *-ſuum aliquem. Cic.* Mettre quelqu'un dans ſes interêts, s'attacher quelqu'un. *-odorem croci. Plin.* Avoir l'odeur de ſafran, ſentir le ſafran. *-aliquid ſine ſcripto. Cic.* Dire une choſe par cœur. *-aliquem nomine. Virg.* Porter le même nom qu'un autre. *-vitam ferro. Cic.* Mourir d'un coup d'épée. *-nomina omnibus militibus. Plin.* Appeller tous les ſoldats par leur nom. *-promiſſa alicui. Virg.* S'acquitter de ce qu'on a promis à quelqu'un, dégager ſa parole envers quelqu'un. *-operas. Cic.* Achever ſa tâche. *-vicem alterius. Plin.* Servir à la place d'un autre, tenir la place d'un autre. *-vota. Cic.* Accomplir les vœux qu'on a faits.

REDDUCUNT. *pour* Reducunt.

REDEGI. *præt. de* Redigo.

REDEMI. *præt. de* Redimo.

REDEMPTIO, onis. *f. Cic.* Le bail des fermes generales, la priſe à ferme des revenus

publics. ‖ Rachat, rançon, l'action de ſe délivrer moyennant certain prix. ‖ *Plin. J.* Entrepriſe d'ouvrage adjugé au rabais. *Redemptionis temeritas. Cic.* La folle enchere, les folles encheres.

REDEMPTITO, as, are. *Plaut.* &

REDEMPTO, as, are. *Tac.* Racheter, payer la rançon.

REDEMPTOR, oris. *m. Hor.* Fermier general, Partiſan, celui qui prend à ferme les revenus publics. ‖ *Cic.* Entrepreneur d'ouvrages. *Redemptor cauſarum Ulp.* Un maître chicaneur.

REDEMPTURA, æ. *f. Liv. Voyez* Redemptio.

REDEMPTUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Redimo.

REDEUNTE, em, is. *part. act. de*

REDEO, is, dii & divi, ditum, ire. *neut. Cic.* Revenir, retourner. ‖ Recommencer. ‖ Renaître. ‖ Prévenir. *Redire in ordines. Liv.* Se rallier. *-rurſùm. Ter.* Retourner ſur ſes pas. *-ad ſe. Cic.* Reprendre courage, ſe remettre *ou* revenir à ſoi, rentrer en ſoi-même. *-in concordiam. Plaut.* Se reconcilier. *-in gratiam cum libris. Cic.* Se remettre à l'étude, reprendre ſes Livres, revenir à ſes Livres. *-ad ineptias. Cic.* Redonner dans la bagatelle. *-ad ingenium. Ter.* Reprendre ſon naturel, ſe rendre à ſes inclinations. *-ad rem. Ter.* Reprendre ce qu'on avoit commencé, revenir au point dont il s'agit. *Rediit eò* ou *in hunc locum res. Ter.* La choſe eſt venue, eſt arrivée à un tel point. *Rediit mihi res ad reſtim* ou *ad raſtros. Ter.* Me voilà réduit à la derniere extrémité.

REDESPICE. *pour* Reſpice.

REDHIBEO, es, bui, bitum, bere. *act. Cic.* Rendre l'argent d'une choſe qu'on a vendue, & la reprendre pour n'en avoir pas dit les défauts en la vendant.

REDHIBITIO, onis. *f. Quintil.* Reſtitution du prix d'une choſe qu'on a vendue, & qu'on eſt obligé de reprendre.

REDHIBITOR, oris. *m. Ulp.* Celui qui rend une choſe qu'on lui a vendue, & en reprend le prix, *ou* celui qui rend le prix d'une choſe qu'il a vendue, parce que lors du marché les défauts de la choſe n'ont point été declarez.

REDHIBITORIUS, a, um. *Pomp. JCT.* Qui concerne la repriſe d'une choſe vendue & la reſtitution du prix pour n'avoir pas declaré les défauts qu'elle avoit.

REDHOSTIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Feſt.* Reconnoître un bienfait, un ſervice.

REDIGO, is, degi, dactum, gere. *act. Cic.* Réduire, remettre. ‖ Amaſſer, ramaſſer, faire amas. ‖ *Liv.* Conduire, mener, amener, ramener. *Redigere in ditionem ſuam. Cic* Réduire ſous ſon obéiſſance. *-ad inopiam. Ter. ad miſeriam. Plaut. ad neceſſitatem. Quintil.* Réduire à n'avoir pas le ſou, faire tomber dans l'indigence, réduire à l'extrême miſere, à la derniere neceſſité. *-hoſtem in caſtra. Liv.* Forcer l'ennemi à rentrer dans ſon camp, le repouſſer juſques dans ſon camp. ‖ Le contraindre à ſe renfermer dans ſes retranchemens. *-pecuniam ex bonis. Cic.* Faire de l'argent de ſon bien.

REDIMICULUM, i. *n. Cic.* Ornement de tête *ou* de coû, dont ſe ſervoient les femmes.

REDIMIO, is, ivi, itum, ire. *act. Cic.* Ceindre, environner, couronner, orner tout autour. *Redimire tintinnabulis. Suet.* Orner tout autour de clochettes, de ſonnettes, de grelots.

REDIMITUS, ûs. *m. Solin.* Un ruban, un ornement qui ſert à lier la coeffure des femmes, ce qui ſert à lier autour.

REDIMITUS, a, um. *Cic.* Ceint, environné, couronné, orné tout autour. *Redimitus tempora lauro. Virg.* Couronné de laurier.

REDIMO, is, demi, demtum, mere. *act. Cic.* Racheter. ‖ Prendre à ferme. ‖ Entreprendre à faire moyennant un prix. ‖ *Caſ.* Acheter. *Redimere captos. Cic.* Racheter les captifs, payer la rançon des priſonniers. *-ſibi amicos. Caſ.* Se faire des amis. *-vectigalia. Cic.* Prendre les fermes generales. *-lites. id.* Terminer des procès par accommodement. *-militum voluntates largitione. Caſ.* Regagner le cœur des Soldats par des largeſſes, ſe remettre bien dans l'eſprit des troupes par ſes liberalitez. *-pacem. Cic.* Acheter la paix. *-prateritam culpam. Cic.* Réparer une faute paſſée. *-opus faciendum. Cic.* Entreprendre de faire pour un prix. *-delatorem. Ulp.* Corrompre un délateur. *-aliquem conceſſione aliquâ. Tac.* Se remettre bien avec quelqu'un en lui abandonnant quelque choſe.

REDINGA, æ. *f.* Redingum. *Voyez* Radinga.

REDINTEGER, gra, grum. *Liv.* Renouvellé.

REDINTEGRATIO, onis. *f. Cic.* Renouvellement.

REDINTEGRATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

REDINTEGRO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Renouveller. ‖ *Caſ.* Commencer.

REDINTUINUM, i. *n.* Teyn, *nom de deux bourgs de Bohême, l'un ſur le Muldaw au couchant de Bechin, & l'autre ſur le Cadburz, au couchant de Pilſen.*

REDIPISCOR, eris, deptus ſum, ſci. *dep. Plaut.* Recouvrer.

REDITIO, onis. *f. Caſ.* Retour.

REDITO, as, are. *neut. Plaut.* Retourner ſouvent.

REDITUS, ûs. *m. Cic.* Retour. ‖ *Ovid.* Revenu, rente.

REDIVIA, æ. *f. Voyez* Reduvia.

REDIVIUS, i. *m. Col.* Tique, *petit inſecte qui ſucce le ſang des bœufs, des chiens, &c.*

REDIVIVUS, a, um. *Cic.* Qui renaît, qui rajeunit, qui revient en vie, qui recommence à vivre. *Redivivus lapis.* Pierre qu'on remet en œuvre.

REDOLEO, es, lui, lere. *neut. Cic.* Sentir, avoir l'odeur, rendre une odeur. *Redolere antiquitatem. Cic.* Sentir l'antiquité, avoir l'air antique.

REDONES, num. *plur. m.* Les peuples de Rennes en Bretagne & des environs.

REDONO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Redonner, rendre.

REDORDIOR, iris, rſus ſum, diri. *dep. Plin.* Défaire un tiſſu, une trame, déſourdir.

REDORMIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Celſ.* Se rendormir.

REDORMITIO, onis. *f. Plin.* L'action de ſe rendormir.

REDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Cic.* Ramener, reconduire. ‖ Remettre rétablir. *-uxorem. Ulp.* Se remarier, ſe marier une ſeconde fois à la même femme.

REDUCTIO, onis. *f. Cic.* L'action de reconduire, de ramener.

REDUCTOR, oris. *m. Liv.* Qui ramene, qui reconduit.

REDUCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Reduco.

REDULCERATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de*

REDULCERO, as, avi, atum, are. *Col.* Ulcerer, aigrir de nouveau, renouveller une playe.

REDUNCUS, a, um. *Ovid.* Crochu.

REDUNDANTER. *adv. Plin. J.* Avec excès, exceſſivement, trop abondamment, avec ſuperfluité, plus qu'il ne faut.

REDUNDANTIA, æ. *f. Cic.* &

REDUNDATIO, onis. *f. Plin.* Excès, ſuperfluité, trop grande abondance, plenitude. *Redundatio ſtomachi. Plin.* Plenitude d'eſtomac, dévoyement.

REDUNDATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

REDUNDO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Déborder, être plein, regorger, avoir trop grande abondance. ‖ Etre ſuperflu. ‖ Etre trop diffus, s'étendre trop. *Redundare digito. Cic.* Avoir un doigt de trop. *-ſanguine. Cic.* Nager dans le ſang. *-in caput alicujus. Plaut.* Retomber, rejaillir ſur la tête de quelqu'un.

REDURESCO, is, ere. *neut. Vitr.* Se rendurcir, reprendre ſa premier dureté, redevenir dur.

REDUVIA, æ. *f. Cic.* Petit ulcere, *qui vient à la racine des ongles.* Envie, *petite peau qui ſe détache vers la racine des ongles. Reduviam curare. Cic.* S'amuſer à une bagatelle, s'occuper de peu de choſe.

REDUVIÆ, arum. *plur. f. Solin. Voyez* Reliquiæ.

REDUX, ucis. *omn. gen. Cic.* Qui eſt de retour, qui eſt revenu, qui eſt ramené. ‖ Qui ramene. *Reduces choreæ. Mart.* Troupe de perſonnes qui ramenent quelqu'un en cortege.

REESIUM, i. *n.* Reeſia, æ. *f.* Rées, *ville du Duché de Cleves, en Allemagne, ſur le Rhin, entre Wezel & Emerick.*

REEXPECTO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Attendre long-tems.

REFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Plaut.* Refaire.

REFECI. *prat. de* Reficio.

REFECTIO, onis. *f. Vitr.* Réparation, rétabliſſement, l'action de raccommoder. ‖ *Celſ.* Refection, l'action de prendre ſon repas.

REFECTOR, oris. *m. Suet.* Qui refait, qui rétablit, qui raccommode.

REFECTUS, ûs. *m. Plin.* Refection, repas, pâture.

REFECTUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Reficio.

REFELLO, is, li, lere. *act. Cic.* Refuter. ‖ Contrarier, contredire, combattre les ſentimens. ‖ *Quint.* N'approuver pas.

REFERCIO, is, ſi, tum, cire. *act. Cic.* Remplir, combler.

REFERIO, is, ire. *act. Ter.* Rendre coup pour coup, reflêchir *ou* renvoyer.

REFERO, ers, tuli, latum, ferre. *Cic.* Reporter. ‖ Ramener, rétablir. ‖ Raconter, redire, rapporter, faire rapport, faire recit. ‖ S'en rapporter, prendre l'avis, propoſer à... ‖ Remettre. ‖ Appliquer de nouveau. ‖ Rapporter, diriger, avoir pour but, pour fin. ‖ Répondre, repartir, repliquer. ‖ Rendre. ‖ Compter entre... mettre au nombre.. repreſenter, être ſemblable, reſſembler. ‖ *Liv.* Remporter, gagner. ‖ *Plin.* Poſer, mettre. ‖ *Juv* Enregiſtrer. *Referre ſe. Virg. domum. Hor.* Retourner à ſa maiſon, ſe rendre chez ſoi. *-pedem ad aliquem. Plaut.* Aller retrouver quelqu'un. *-navem in mare. Hor.* Remettre un vaiſſeau à la mer. *-opem. Liv.* Donner du ſecours. *-gradum. Liv. pedem Caſ.* Reculer, lâcher le pied. *-in acceptum. Cic.* Tenir compte, paſſer en compte, allouer. ‖ Mettre en compte, ſe décharger par ſon compte. ‖ Prendre ſur ſon compte, ſur ſoi. *-alicui acceptum aliquid. Cic.* Avouer avoir reçû quelque choſe de quelqu'un, ſe reconnoître redevable de quelque choſe à quelqu'un. *-ore aliquem. Virg.* Reſſembler de viſage à quelqu'un. *-primas ad aliquem. Cic.* Donner le premier rang à quelqu'un, le mettre, l'eſtimer au-deſſus des autres. *-par pari. Cic.* ou *vicem. Ovid.* Rendre la pareille. *-repulſam. Cic.* Recevoir un refus, être refuſé. *-ſalutem alicui. id.* Rendre le ſalut. *-conſilia aliquò. id.* Aviſer à quelque choſe. *-Quaſtum majorem. Col.* Retirer un plus grand profit. *-ad certa capita. Quint.* Réduire à certains chefs. *-fabulam. Ter.* Jouer, repreſenter une Comedie. ‖ Conter une fable. *-in acta. Juv.* enregiſtrer, écrire, mettre dans les regiſtres. *-ad aliquem de ſuis rebus. Cic.* Prendre avis de quelqu'un ſur ſes affaires, lui demander conſeil dans ſes affaires, propoſer à quelqu'un l'état de ſes affaires. ‖ Mettre ſes interêts entre ſes mains, ſe rapporter à lui de ce qui regarde ſes interêts. *-ſe ad ſtudia. Cic.* Se remettre à l'étude, reprendre l'étude. *-ad Senatum de re aliqua. Cic.* Faire le rapport de quelque choſe au Senat. *-alicui fructum diligentia. Cic.* Recompenſer quelqu'un de ſa diligence. *-ſaporem ſalis. Virg.* Avoir le goût du ſel. *-ad ſe ipſum qui alteri animus ſit. Cic.* Juger par ſoi-même de l'eſprit des autres, connoître les ſentimens d'autrui par les ſiens propres.

REFERT, tulit, ferre. *Cic.* Il importe, il eſt important, il eſt de conſequence. *Refert omnium. Cic.* Il importe à tout le monde. *Mea refert. Cic.* il m'eſt important. *Parvi refert. Cic.* Il eſt de peu de conſequence. *Refert inſi-*

nitum

nitùm Lunaris ratio. Plin. La diſpoſition de la Lune y ſert infiniment. Nihil refert. Plaut. Cela ne fait rien, il n'importe, c'eſt tout un. Refert videre. Cic. Il eſt important de voir. Refert quid ad me ou ad meam? Plaut. Que m'importe à moi? qu'ai-je à faire? Referebat magnè te intereſſe conſilio. Cic. Il étoit fort important que vous euſſiez part aux conſeils. Referrè fac. Cic. Poſez le cas qu'il ſoit de quelque conſequence. Referre patriam ſolumque manifeſtum eſt. Plin. Il eſt évident que le climat & la nature de la terre y ſont beaucoup. Quid retulit? Ter. De quoi m'a-t-il ſervi?

REFERTUS, a, um; tior, tiſſimus. Cic. Plein, rempli, farci. part. paſſ. de Refercio.

REFERVEO, es, bui, vere. neut. Cic. Se refroidir.

REFERVEO, es, bui, vere. &

REFERVESCO, is, bui, cere. neut. Cic. Rebouillir, recommencer à bouillir.

REFIBULO, as, avi, atum, are. act. Mart. Déboucler.

REFICIO, is, feci, fectum, cere. act. Cic. Refaire, rajuſter, raccommoder, rétablir, rebâtir, réparer. Reficere ſe. Cic. Se refaire, ſe rétablir, prendre ſes forces, revenir d'une maladie. -exercitum. Caſ. Rafraîchir une armée. -rates quaſſas. Hor. Radouber des navires endommagez, donner le radoub à des vaiſſeaux incommodez, maltraitez. -Tribunos. Cic. Faire une nouvelle élection de Tribuns, créer de nouveau les Tribuns. -memoriam. Cic. Rafraîchir la memoire, remettre dans l'idée. -vultum. Cic. Reprendre un meilleur viſage. -teſtamentum. Ulp. Refaire ſon teſtament. Reficitur ei tantùm ex poſſeſſionibus. Cic. Il en retire autant, il lui en revient autant du revenu de ſes terres.

REFIGO, is, xi, xum, gere. act. Cic. Arracher ce qui eſt attaché, cloué ou fiché. ‖ Col. Ficher à force. Refigere cerea regna. Virg. Refaire de la cire dans les ruches. -leges. Cic. Abolir les loix.

REFIXUS, a, um. Hor. Attaché, détaché. part. paſſ. de Refigo.

REFLAGITO, as, avi, atum, are. act. Cat. Redemander avec inſtance.

REFLATUS, ûs. m. Cic Vent contraire. Reflatus fortuna. Cic. Revers de fortune.

REFLECTO, tis, flexi, flexum, ctere. act. Plin. Recourber, reployer, replier. ‖ Rebrouſſer, réfléchir. ‖ Catul. Retirer.

REFLEXUS, ûs. m. Apul. Reflux.

REFLEXUS, a, um. Plin. Recourbé. Stat. Panché. part. paſſ. de Reflecto.

REFLO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Souffler contre ou au contraire. Reflat fortuna. Cic. La fortune eſt contraire, n'eſt pas favorable.

REFLOREO, es, rui, rere. neut. &

REFLORESCO, is, rui, cere. Plin. Refleurir.

REFLUO, is, uxi, uxum, ere. neut. Virg. Remonter contre ſa ſource, refluer.

REFLUUS, a, um. Plin. Qui reflue, qui remonte vers ſa ſource.

REFOCILLO, as, avi, atum, are. act. Plin. J. Rétablir, reſtaurer, refaire, remettre en ſanté.

REFODIO, is, fodi, foſſum, dere. act. Plin. Tirer de terre, déterrer, arracher de terre.

REFORMATIO, onis. f. Sen. Reformation.

REFORMATOR, oris. m. Plin. J. Reformateur, reſtaurateur.

REFORMATUS, a, um. Ovid. part. paſſ. de Reformo.

REFORMIDATIO, onis. f. Cic. Crainte, apprehenſion, peur.

REFORMIDO, as, avi, atum, are. act. Cic. Craindre, apprehender, avoir peur.

REFORMO, as, avi, atum, are. act. Ovid. Former de nouveau, reformer. ‖ Plin. J. Réformer.

REFOSSUS, a, um. Plin. part. paſſ. de Refodio.

REFOTUS, a, um. Apul. part. paſſ. de

REFOVEO, es, fovi, fotum, vere. act. Ovid. Réchauffer, fomenter, redonner de la chaleur. ‖ Plin. J. Rétablir, remettre ſur pied ou en vigueur.

REFRACTARIOLUS, a, um. Cic. Un peu opiniâtre ou mutin.

REFRACTARIUS, a, um. Sen. Opiniâtre, mutin, qui reſiſte un peu.

REFRACTUM, i. n. Plin. Terre labourée, jachere, terrein rompu, dont on a retourné la terre, & qu'on laiſſe repoſer & s'impregner des nitres de l'air.

REFRACTUS, a, um. Stat. part. paſſ. de Refringo.

REFRÆNATIO, onis. f. Cic. Voyez Refrenatio.

REFRAGATUS, a, um. Q. Curt. part. de

REFRAGOR, aris, atus ſum, ari. dep. Cic. S'oppoſer, reſiſter, contrarier, contredire. ‖ Plin. Etre contraire, nuire. ‖ Quint. Repugner, avoir de l'averſion, ſentir de la repugnance.

REFREGI. prat. de Refringo.

REFRENATIO, onis. f. Cic. Bride, frein, l'action de retenir, de reprimer, de moderer.

REFRENATUS, a, um. Lucr. part. paſſ. de

REFRENO, as, avi, atum, are. act. Cic. Mettre un frein, refrener, reprimer, retenir, moderer, brider, arrêter, empêcher.

REFREQUENTO, as, avi, atum, are. act. Suet. Repeupler, rendre plus nombreux en peuple.

REFRICO, as, cui, ctum, care. act. Col. Refrotter, frotter de nouveau. ‖ Cic. Renouveller. ‖ Se renouveller. Refricare obductam cicatricem. Cic. Rouvrir une playe.

REFRIGEO, es, gere. Ter. Voyez Refrigeſco.

REFRIGERATIO, onis. f. Cic. Rafraîchiſſement, le frais qu'on prend, l'action de ſe rafraîchir. ‖ Vitr. Refroidiſſement.

REFRIGERATOR, oris. m. Plin. trix, icis. f. Plin. Qui rafraîchit, qui évente pour rafraîchir.

REFRIGERATORIUS, a, um. Plin. Qui rafraîchit, rafraîchiſſant, refrigeratif.

REFRIGERATUS, a, um. Cic. part. paſſ. de Refrigero.

REFRIGERIUM, i. n. Bibl. Rafraîchiſſement. Voyez Solatium.

REFRIGERO, as, avi, atum, are. act. Cic. Rafraîchir. ‖ Refroidir. ‖ Ralentir, rendre moins ardent.

REFRIGESCO, is, frixi, cere. neut. Cic. Se refroidir, devenir froid, s'attiedir. ‖ Ter. Se ralentir, être moins ardent, n'être plus ſi échauffé. Refrixerit ubi res. Ter. Lorſque la chaleur de l'affaire ſera paſſée.

REFRINGO, is, fregi, fractum, gere. act. Caſ. Briſer, rompre, enfoncer. Refringere opes alicujus. Prop. Ruiner quelqu'un, lui cauſer la perte de ſes biens. -caſtra nobilitatis. Cic. Renverſer la puiſſance de la nobleſſe, l'abattre. -vim fortuna. Liv. Parer les coups de la fortune, rendre ſes efforts inutiles. Refringitur in ſolem radius. Plin. Le rayon ſe réfléchit contre le Soleil.

REFUDI. prat. de Refundo.

REFUGA, æ. m. f. Ulp. Fugitif.

REFUGIO, is, fugi, fugitum, gere. act. ou neut. Cic. S'enfuir, ſe retirer, ſe reculer, ſe refugier. ‖ Eviter. ‖ Recuſer. Refugere à re aliqua. Cic. Eviter quelque choſe. -ad aliquem [illegible] Avoir recours à quelqu'un. -Judicem. [illegible]uſer un Juge. Refugit animus. Cic. Mon eſprit y repugne.

REFUGIUM, i. n. Cic. Refuge, aſile, retraite, recours.

REFUGUS, a, um. Tac. Fugitif, qui s'enfuit, qui recule, qui ſe retire, qui s'éloigne. ‖ Qui ſe refugie. Refugum mare. Stat. Le reflux de la mer, la mer qui ſe retire, qui refoule, marée qui deſcend, l'ébe, le juſſant, le deſcendant.

REFULGENTIA, æ. f. Apul. Lueur, éclat, brillant.

REFULGEO, es, ſi, ſum, gere. neut. Plin. Briller, reluire, avoir de l'éclat, être reſplendiſſant.

REFUNDO, is, fudi, fuſum, dere. act. Cic. Verſer une ſeconde fois, répandre de nouveau. ‖ Ulp. Refondre, rembourſer ou rendre les dépens. ‖ Plin. Faire fondre.

REFUSE, ſiùs. adv. Cic. Abondamment, avec ou en abondance.

REFUSUS, a, um. Virg. part. paſſ. de Refundo.

REFUTATIO, onis. f. Cic. Refutation, l'action de refuter.

REFUTATUS, ûs. m. Lucr. Voyez Refutatio.

REFUTATUS, a, um. Suet. part. paſſ. de

REFUTO, as, avi, atum, are. act. Cic. Refuter, refuſer, rejetter. ‖ Repouſſer, réprimer, rembarrer, rabrouer. Refutare teſtes. Cic. Reprocher des témoins, recuſer leur témoignage. -teſtibus. Cic. Prouver le contraire par témoins. -alicujus conatum. Cic. Rendre inutiles les efforts de quelqu'un, reprimer ſes entrepriſes. -hoſtem. Cic. Repouſſer l'ennemi. -plebem. Liv. Reprimer le peuple, le tenir en bride.

REGA, æ. m. Fluvius. Rega, riviere de la Pomeranie Ducale, qui vient de la Marche de Brandebourg, & ſe jette dans la mer Baltique.

REGALIOLUS, i. m. Suet. Le Roitelet, oiſeau.

REGALIS, m. f. le, n. is. Cic. Royal, de Roi.

REGALIS Mons. Royaumont, Abbaye de l'Iſle de France, près de l'Oiſe & du bourg de Beaumont.

REGALIS Villa. Realville, ville de France dans le Quercy, ſur l'Aveyron, au nort de Montauban.

REGALITER. adv. Ovid. Royalement, en Roi.

REGE, regem, reges. Voyez Rex.

REGELATUS, a, um. Mart. part. paſſ. de

REGELO, as, avi, atum, are. act. Col. Dégeler, fondre, faire dégeler.

REGEMO, is, mui, mitum, mere. Stat. Retentir de gemiſſemens.

REGENERATIO, onis. f. Plin. Regeneration, reproduction.

REGENERATUS, a, um. Plin. part. paſſ. de

REGENERO, as, avi, atum, are. act. Plin. Reproduire, engendrer de nouveau, regeneror, faire revivre. Regenerare patrem. Plin. Faire revivre ſon pere en ſa perſonne, reſſembler en tout à ſon pere.

REGENTES, ium. plur. m. Apul. Regens, Gouverneurs, Maîtres, Adminiſtrateurs.

REGERMINATIO, onis. f. Plin. Reproduction d'un germe.

REGERMINO, as, avi, atum, are. neut. Plin. Regermer, repouſſer, pouſſer de nouveau, jetter de nouveaux boutons.

REGERO, is, geſſi, geſtum, rere. act. Plin. Repouſſer, rejetter, rapporter, reporter. ‖ Réfléchir, renvoyer. Regerere injuriam. Sen. Repouſſer une injure, rendre injure pour injure. -crimen alicui. Sen. Reprocher un crime à quelqu'un. -culpam in aliquem. Plin. J. Rejetter la faute ſur quelqu'un. -invidiam in aliquem. Quint. Faire retomber l'envie ſur quelqu'un. -aliquid in commentarios. id. Porter quelque choſe ſur les regiſtres, le mettre dans les regiſtres.

REGESTUM, i. n. Col. Terre relevée d'un ſillon qu'on a fait pour planter.

REGESTUS, a, um. Ovid. part. paſſ de Regero.

REGIA, æ. f. Cic. Le Palais ou la Cour d'un Roi, une Maiſon royale.

REGIA Arx, Regius portus, &c. Voyez Regius.

REGIENSIS Ducatus. Le Duché de Regge, province des Etats de Modene, de Mantoue, de Parme & de Carfagnana, en Italie.

REGIFICE. adv. Sil. Ital. Voyez Regiè.

REGIFICUS, a, um. Virg. Val. Fl. Royal, de Roi.

REGIFUGIUM, i. n. Macr. Fête celebrée à Rome tous les ans le ſix des Calendes de

Mars, en memoire de la délivrance de la domination Royale.

REGIGNO, is, ere. Lucr. Voyez Regenero.

REGILLUS, i. m. Lacus. Le lac de Caſtiglione ou de S. Praſſede, dans la Campagne de Rome, en Italie, à l'orient de Rome.

REGIMEN, inis. n. Liv. Gouvernement, conduite.

REGINA, æ. f. Cic. Reine. ‖ Plaut. Dame, Maîtreſſe. ‖ Ter. Femme d'un homme riche ou puiſſant.

REGINA, æ. f. Regina, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre citerieure, entre Coſenze & Biſiguano.

REGINA, Regiana. Reyna, ville des Turdetans, dans l'Eſpagne Betique, aujourd'hui bourg de l'Eſtramadure Eſpagnole, au midi d'Ellerena.

REGINÆ Comitatus. Le Comté de Queenes ou de la Reine, contrée de la Lagenie, en Irlande, entre les Comtez de Kings, de Kildare, de Wicklo, & de Kilkenni.

REGINÆ Gradecium. Konigingretz, Koningretz, Konigſgratz, Kralowihrades, ville capitale d'un Cercle de même nom, dans la Bohême, ſur l'Elbe.

REGINÆPOLIS, is. f. Queeneſtowne ou Mariboroug, ville capitale du Comté de Queenes, dans la Lagenie, en Irlande, au Sud-oueſt de Kildare.

REGINOBURGUM, Reginum, i. n. Regina Caſtra, orum. pl. n. Voyez Ratiſbona.

REGINUS, i. m Fluvius. Regen, riviere d'Allemagne, qui a ſa ſource, en Bohême, traverſe la Baviere, & tombe dans le Danube vis-à-vis de Ratiſbone.

REGIO, onis. f. Cic. Region, contrée, pays. ‖ Situation. Regiones cœli quatuor. Cic. Les quatre parties du Ciel. -officii. Cic. Les bornes de ſon devoir, de ſa charge. -orationis. Cic. Les bornes d'un diſcours. -urbis. Plaut. Les quartiers d'une ville. Regio Provinciæ. Cic. La ſituation, l'aſſiette d'une Province. E regione nobis. Cic. Vis-à-vis de nous, tout devant nous.

REGIODUNUM. Dun-le-Roy, ville de France, en Berry, ſur l'Auron, aux confins du Bourbonnois.

REGIO-MONS, Regius-mons. Voyez Reginæ Gradecium.

REGIONALITER. Apul. &

REGIONATIM. Suet. adv. Par contrées, par pays. ‖ Par quartiers.

REGIONARIUS, a, um. Juſt. Qui concerne les contrées, les pays, les quartiers.

REGIOPOLIS. Kingeſtowne.

REGIS Comitatus. Le Comté de Kings, contrée de la Lagenie, en Irlande, entre le Comté de Kildare, celui de Queens, & le Schanon qui la ſepare de la Connacie.

REGITO, as, are. Col. Conduire, gouverner ordinairement.

REGIUM Germanicum. Roking, ville de Baviere, en Allemagne, au midi de Ratiſbone, autrefois dans la Vindelicie.

REGIUM Julium. Voyez Rhegium.

REGIUM Lepidi, Regium Lepidum. Regge, Reggio, ville de Lombardie, en Italie, capitale du Duché de Regge, entre Parme & Modene.

REGIUM, Reii Apollinarii. Riez, ville Epiſcopale de France, en Provence, au midi de Siſteron.

REGIUS, a, um. Cic. Royal, de Roi. Morbus regius. Celſ. La jauniſſe, les pâles couleurs. Via regia. Ulp. Un grand chemin. Ales regia. Ovid. L'Aigle, oiſeau.

REGIUS Lapis. Konigſtein, ville d'Allemagne dans la Miſnie, en Haute Saxe, ſur l'Elbe.

REGIUS-Mons. Voyez Regio-Mons.

REGIUS Portus. Le Port Royal, port de mer ſur la côte occidentale de l'Acadie, dans l'Amerique ſeptentrionale. ‖ Regia Arx. Le Fort Royal, ſur la côte meridionale de l'iſle de la Martinique, l'une des Antilles; il eſt ſur le bord ſeptentrional de la Baye Royale.

REGLUTINATIO, onis. f. Cic. L'action de coller, ce qui eſt collé.

REGLUTINATUS, a, um. Mart. Cap. part. paſſ. de

REGLUTINO, as, avi, atum, are. act. Cat. Décoller, arracher quelque choſe d'entre les mains de quelqu'un. Reglutinare palpebras. Plin. Décoller les paupieres, les empêcher d'être collées enſemble.

REGLUTINOSUS, a, um. Plin. Fort gluant.

REGNATOR, oris. m. Virg. Qui regne, qui commande en Roi. ‖ Mart. Poſſeſſeur. ‖ Hor. Gouverneur.

REGNATRIX, icis. f. Tac. Qui regne, celle qui jouit de la Royauté.

REGNATUR. imperſ. Virg. On regne.

REGNATUS, a, um. Plin. Où regne un Roi, qui eſt gouverné, qui eſt commandé. Regnata terra Philippo. Ovid. Les pays où a regné Philippe. -fœminis gens. Plin. Une nation que les femmes gouvernent, où regnent les femmes.

REGNO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Regner, être Roi. ‖ Gouverner, commander en Roi, avoir une autorité royale. Regnare alicui oppido. Cic. Avoir l'autorité royale dans quelque ville. -in populos. Tac. Regner ſur des peuples. -annum tertium & vigeſimum. Cic. Etre dans la vingt & troiſiéme année de ſon regne. -per urbes graias. Virg. Commander en Roi dans les villes de Grece. -olim cùm exiſtimabamur. Cic. Autrefois qu'on nous croyoit dans une très-grande autorité. -in aliquo loco. Cic. Regner en quelque lieu. -in otio. Sen. Regner en faineant, dans une molle oiſiveté. ‖ Regner en paix, ſans trouble. -regnat per viſcera edendi ardor. Ovid. La faim s'eſt emparée de ſes entrailles, le devore. -ebrietas. Ovid. L'yvrognerie eſt en regne. Regnantur gentes. Tac. Les nations ſont gouvernées.

REGNUM, i. n. Cic. Royaume. ‖ Royauté, regne, dignité royale. ‖ Le lieu où l'on eſt en credit, en autorité, où l'on domine. ‖ Ce qu'on poſſede, les poſſeſſions de chacun, ſes terres. ‖ Plaut. Domination, empire. Regnumne hic tu poſſides? Ter. Etes-vous Roi en ce pays-ci? y êtes-vous le maître? Regnum Judiciorum. Cic. Le Palais, le Barreau. Regna humida. Virg. undoſa. Sil. It. La mer. Regna inferna. Sen. invia vivis. Virg. pallida. Lucan. triſtia. Hor. viduata lumine. Sil. Ital. Les enfers. Regna vini ſortiri. Hor. Etre Roi de la feve, le Roi du feſtin.

REGNUM. Ringwood, ville capitale des Regnes, peuples anciens de la Grande Bretagne, maintenant bourg du Comté de Hant ſur l'Avon, au midi de Saliſbury.

REGO, is, rexi, rectum, gere. act. Cic. Regir, gouverner, conduire, moderer. Regendum juvenem ſuſcipere. Cic. Se charger de la conduite d'un jeune homme. Regit arva lapis certis finibus. Tibul. Les pierres qu'on plante pour bornes ſervent de regle à la meſure des champs.

REGREDIOR, eris, greſſus ſum, di. dep. Cic. Reculer. Retourner, revenir. Regredi in memoriam. Plaut. Se reſſouvenir.

REGRESSIO, onis. f. &

REGRESSUS, ûs. m. Cic. Retour, l'action de retourner, de revenir ou de reculer. ‖ Ulp. Recours. Regreſſus æſtus. Val. Max. L'ebe, le juſſant, le reflux, le deſcendant de la marée.

REGRESSUS, a, um. Quint. part. de Regredior.

REGULA, æ. f. Regle. ‖ Vitr. Regle à regler. ‖ Col. Panier d'oſier long à mettre des olives pour les preſſer & en tirer l'huile. ‖ Chevron. ‖ Piece de bois ou bâton qui ſert à tenir quelque choſe droit. ‖ Stat. Piece de bois, qui traverſoit l'entrée de la lice, & qu'on laiſſoit tomber lorſqu'on l'ouvroit par la courſe des chevaux. Ad regulam. Quint. Dans la regle, juſte, exactement.

REGULA, æ. f. La Reole, ville de France, dans le Bazadois, en Gaſcogne, ſur la Garonne, au-deſſus de Bordeaux.

REGULARIS, m. f. re, n. is. Plin. Regulier, qui eſt dans la regle ou ſelon les regles. Regulare æs. Plin. De l'airain en lame ou en feuille.

REGULARITER. adv. Ulp. Regulierement, dans la regle, ſelon les regles, juſte, exactement, dans l'ordre.

REGULATIM. adv. Veget. Avec regularité, par regles, en regle.

REGULI Fanum. Saint André, Saint Andrews, anciennement Kirkrueil, & Rigmund, ville de l'Ecoſſe meridionale, ſur la côte du Comté de Fife, dont elle eſt capitale.

REGULVIUM, i. n. Reculvers, village du Comté de Kent, en Angleterre, à l'embouchure de la Tamiſe: autrefois c'étoit une ville.

REGULUS, i. m. Liv. Un petit Roi, un Roitelet. ‖ Plin. Le Roitelet, oiſeau.

REGUM Civitas. Lima, los Reys, Ciudad de los Reyes, ville capitale du Perou, dans l'Amerique meridionale, ſur la riviere de Lima, à deux lieues de la mer du Sud.

REGUSTATIO, onis. f. Apic. L'action de goûter une ſeconde fois à quelque choſe.

REGUSTO, as, avi, atum, are. act. Cic. Regoûter, goûter une ſeconde fois à.

REGYRO, as, avi, atum, are. Varr. Refaire un tour. Regyrare in Hiſpaniam. Flor. Aller refaire un tour en Eſpagne.

REHALO, as, avi, atum, are. act. Lucr. Repouſſer en haut, exhaler de nouveau.

REHOBA, æ. f. Rehob, Rohob, ville du pays de Chanaan, dans la Tribu d'Aſer, au pied du Liban.

REICIO. Virg. Voyez Rejicio.

REIDERIA, Rideria, æ. f. Reiderland, petite contrée du Comté d'Embde, dans la Weſtphalie, en Allemagne, entre l'Emland, la riviere d'Embs, le Dolert & le Marais de Bertange.

REJECI. prét. de Rejicio.

REJECTANEA, orum. pl. n. Plin. Les choſes qu'on rejette.

REJECTANEUS, a, um. Cic. Rejetté, qu'on rejette.

REJECTIO, onis. f. Cic. L'action de rejetter, rebut. ‖ Plin. Flux, crachement, vomiſſement. ‖ Cic. Recuſation. ‖ Excluſion. Rejectio civitatis. Cic. Renonciation au droit de Bourgeoiſie.

REJECTO, as, avi, atum, are. act. Lucr. Rejetter ſouvent.

REJECTUS, ûs. Celſ. Crachement, vomiſſement, flux. ‖ Hygin. La ſentine d'un navire.

REJECTUS, a, um. part. paſſ. de

REJICIO, is, jeci, jectum, cere. act. Virg. Rejetter. ‖ Eloigner, chaſſer. ‖ Cic. Repouſſer. ‖ Rebuter. ‖ Recuſer, renvoyer. ‖ Differer, remettre. ‖ Plin. Vomir, avoir un flux ou un vomiſſement. ‖ Caſ. Relancer, darder. Rejicere ſe in aliquem. Ter. Se laiſſer aller ſur quelqu'un, ſe laiſſer tomber entre ſes bras. -aliquem. Ter. Abandonner quelqu'un, le laiſſer là, le rebuter. Reicere pour rejicere capellas à flumine. Virg. Eloigner les chevres du fleuve, les empêcher d'aborder la riviere. Rejicere judices. Cic. Recuſer des juges. -ſanguinem. Plin. Avoir un flux de ſang, être incommodé d'une perte de ſang, cracher ou vomir le ſang. -aliquem ſtudio ad famem. Ter. Jetter quelqu'un dans la diſette en l'éloignant de l'étude. -de corpore veſtem. Ovid. Se dépouiller, ôter ſes habits, jetter là ſes habits. Rejicitur in publicum janua. Plin. La porte s'ouvre en dehors.

REJICULUS, a, um. Varr. Qui eſt de rebut.

REINBECA, æ. f. Reinbeck, ville d'Allemagne dans le Duché d'Holſtein, en Baſſe Saxe, ſur la Bille, entre Hambourg & Lawembourg.

REINECUM, unde Reinecenſis ou Reinecanus Comitatus. Reineck, ville d'Allemagne dans la Franconie, ſur le Syn près du Main, au nord de Wurtzbourg, & capitale du Comté de Reinach, ſitué entre les Dioceſes de Mayence & de Wurtzbourg, l'Abbaye de Fals & le Comté d'Hanaw.

REINGRAVESTENIUS Comitatus. Le Comté de Reingraveſtein, petit pays d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, près de la riviere de Nahe & de Creuznach.

REINSTENIUS Comitatus. Le Comté Reinſtein, petit pays d'Allemagne dans la Baſſe Saxe, entre les Principautez d'Anhalt & d'Halberſtat & le Duché de Brunſwich.

REINVITO, as, are. Bibl. Inviter de nouveau.

REIPOLTZKIRKIA, æ. f. Reipoltzkirke, bourg du Palatinat du Rhin, en Allemagne, chef-lieu d'une Baronie.

REIPSA. *abl. abſ. Cic.* Effectivement, en effet.

REISEBURGUM. Richemont, *bourg du Luxembourg ſur l'Orne, près de la Moſelle, & au-deſſus de Thionville.*

REITERATIO, onis. *f. Quintil.* Repetition.

REITERATOR, oris. *m. Tac.* Qui recommence, qui réitere.

REITERO, as, avi, atum, are. *act. Apul.* Recommencer, réiterer, repeter.

REITESTE. *Voyez* Retelium.

RELABOR, eris, lapſus ſum, bi. *dep. Hor.* Retomber *ou* remonter à ſa ſource. *Relabi in ſinus alicujus. Ovid.* Retomber entre les bras d'une perſonne.

RELANGUEO, es, gui, guere. *Celſ.* &

RELANGUESCO, is, gui, cere. *neut. Ovid.* Languir, devenir languiſſant. ‖ *Caſ.* S'abattre, s'amollir. ‖ *Sen.* S'affoiblir, diminuer, perdre ſes forces. ‖ Devenir pâle.

RELAPSUS, a, um. *Ovid.* recombé.

RELATIO, onis. *f. Cic.* Relation, recit, rapport, l'action de raconter. *Relatio commentariorum. Vitr.* Ce que rapportent les livres, ce qu'on apprend dans les livres. -*gratia. Sen.* Remerciement, graces que l'on rend, l'action de remercier, de reconnoître un bienfait.

RELATOR, oris. *m. Cic.* Qui fait la relation, le recit, le rapport, qui rapporte, qui raconte.

RELATUS, ûs. *m. Tac. Voyez* Relatio.

RELATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Refero.

RELAVO, as, avi, atum, are. *Lucr.* Relaver, laver de nouveau.

RELAXATIO, onis. *f. Cic.* Relâche.

RELAXATUS, a, um. *Vitr.* Relâché. ‖ *Cic.* Qui a du relâche. *Relaxatus paries. Vitr.* Une muraille entr'ouverte, qui ne joint plus avec une autre. *Relaxatus ſomno. Cic.* A qui le ſommeil a donné du relâche.

RELAXO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Relâcher, élargir, deſſerrer, étendre ce qui eſt trop ſerré. ‖ Donner du relâche. *Relaxare fontibus ora. Ovid.* Ouvrir, lâcher les ſources des fontaines. -*denſa. Virg.* Eclaircir ce qui eſt épais *ou* ſerré. -*ſe occupatione.* Se délivrer de quelque embarras. ‖ Prendre quelque relâche dans ſes occupations. -*animum. Cic.* Donner du relâche à ſon eſprit. -*aliquid à contentione. Cic.* Diminuer quelque choſe de ſon ardeur, de la peine qu'on prend à. -*ſe à neceſſitate faciendi aliquid. Cic.* Se relâcher de l'obligation où l'on eſt de faire quelque choſe. -*campum. Sil. Ital.* Faire faire place, étendre le terrein, ſe mettre au large. -*vincla. Ovid.* Deſſerrer les cordons. *Relaxat dolor. Cic.* La douleur diminue, ſe relâche, donne du relâche.

RELAXUS, a, um. *Col.* Relâché, lâche, qui n'eſt point ſerré, deſſerré.

RELECTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Relego, gis.

RELEGATIO, onis. *f. Cic.* Banniſſement, exil. ‖ Relegation. ‖ Eloignement.

RELEGATUS, a, um. *Ovid. part paſſ. de* Relego, gas. *Relegata dos. Ulp.* La dot d'une femme laiſſée par le teſtament de ſon mari. *Relegata ambitio. Hor.* Une ambition dont on s'eſt défait.

RELEGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Releguer, bannir, exiler, envoïer en exil, chaſſer, éloigner. ‖ *Virg.* Separer, mettre à part. ‖ *Plin.* Renvoyer. *Relegare ab hominibus filium. Cic.* Eloigner ſon fils du grand monde. -*ad autores. Plin.* Renvoyer aux Auteurs. -*alicui cauſas rei alicujus. Tibul.* Rejetter quelque choſe ſur quelqu'un, en mettre la faute ſur lui. -*verba alicujus. Ovid.* Rejetter les propoſitions de quelqu'un, mépriſer ce qu'il dit. -*in aliquem invidiam. Vell. Pat.* Faire retomber l'envie ſur quelqu'un.

RELEGO, is, legi, lectum, gere. *act. Cic.* Relire, lire une ſeconde fois. ‖ *Hor.* Recueillir, ramaſſer. *Relegere pecuniam. Hor.* Ramaſſer, recueillir de l'argent. -*iter. Stat.* Repaſſer par le même chemin, retourner ſur ſes pas, reprendre la même route, revenir par le même endroit.

RELENTESCO, is, cere. *neut. Ovid.* Se ralentir, diminuer.

RELEVATIO, onis. *f. Apul.* Délivrance, ſoulagement.

RELEVATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

RELEVO, as, avi, atum, are. *act.* Relever. ‖ *Cic.* Délivrer, ſoulager, alleger. *Relevare aliquem. Cic.* Excuſer quelqu'un. -*aliqua parte mercedum publicanos. Suet.* Faire quelque remiſe aux Partiſans, accorder une diminution aux Fermiers, aux Intereſſez dans les Fermes publiques. -*laborem requie. Ovid.* Se remettre au travail par le repos, en prenant du repos. -*ſitim. Ovid.* Appaiſer la ſoif. -*pectora ſicca mero. Ovid.* Deſalterer avec du vin. *Relevari dolore. Ovid.* Etre délivré d'une douleur.

RELICTIO, onis. *f. Cic.* Abandonnement, abandon, délaiſſement.

RELICTUS, ûs, *m. Gell. Voyez* Relictio.

RELICTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Relinquo. *Relicta repetere. Hor.* Repeter ce qu'on avoit omis.

RELIGATIO, onis. *f. Cic.* L'action de lier, d'attacher.

RELIGATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Religo. *Religatus ſomno. Claud.* Accablé d'un profond ſommeil, fort aſſoupi, endormi.

RELIGIO, onis. *f. Cic.* Religion, culte qu'on rend à la Divinité. ‖ Devotion, pieté. ‖ Scrupule, conſcience. ‖ Exactitude ſcrupuleuſe, délicateſſe. ‖ Egard pieux, reverence, reſpect. *In Religionem vertere. Liv.* Prendre prétexte de Religion, prendre la Religion pour prétexte. *Religio eſt mihi dicere. Ter.* Je fais conſcience de dire. -*teſtimoniorum. Cic.* La religion du ſerment. -*officii. Cicer.* Exactitude ſcrupuleuſe à remplir ſon devoir. *Religioni habere* ou *in Religionem vertere. Liv.* Avoir ſcrupule, faire conſcience, prétexter les devoirs de la Religion. *Religionem alicui offerre, inducere, injicere. Cic. incutere alicujus rei. Liv.* Faire naître des ſcrupules à quelqu'un, le mettre en ſcrupule, lui donner du ſcrupule ſur quelque choſe. *Religionem eximere alicui* ou *Religione exſolvere aliquem. Liv.* Oter les ſcrupules à quelqu'un, le mettre hors de ſcrupule.

RELIGIOSE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Pieuſement, religieuſement, avec devotion, devotieuſement. ‖ Scrupuleuſement. ‖ Conſcientieuſement, en *ou* avec conſcience. ‖ Avec une exactitude ſcrupuleuſe.

RELIGIOSITAS, atis. *f. Apul.* Attache à la Religion, culte religieux.

RELIGIOSUS, a, um; ſior, iſſimus. *Cic.* Religieux, qui a de la religion, de la pieté, de la devotion, pieux, devot, conſcientieux. ‖ Scrupuleux, religieux juſqu'à la ſuperſtition, ſuperſtitieux. ‖ Délicat, qui a de la délicateſſe de conſcience. *Religioſum delubrum. Cic.* Temple où l'on a de la devotion, qui attire la devotion. -*habere. Plin.* Avoir ſcrupule, faire conſcience. -*eſt id facere. Liv.* C'eſt conſcience de faire cela. *Religioſi dies. Cic.* Jours auſquels on fait ſcrupule d'entreprendre quelque choſe. *Religioſa aures Atticorum. Cicer.* Les oreilles délicates des Atheniens. *Religioſiores agricolæ. Col.* Les plus ſuperſtitieux laboureurs. *Religioſiſſimus teſtis. Cic.* Un témoin très-conſcientieux.

RELIGO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Lier, relier, attacher. *Religare claſſem ab aggere. Virg.* Amarrer ſa flotte à une digue, porter les anchres de ſes vaiſſeaux ſur une bute. -*bona Religionibus. Cic.* Appliquer des biens à des œuvres de religion.

RELINO, is, relevi, relivi, relitum, nere. *act. Ter.* Ouvrir, déboucher, donner ouverture. *Relinere dolia. Ter.* Débondonner des poinçons, des tonneaux. -*epiſtolam. Cic.* Ouvrir, décacheter une lettre.

RELINQUITUR. *Imperſ. Cic.* On laiſſe. ‖ Il reſte, il n'y a plus que.

RELINQUO, is, liqui, lictum, quere. *act. Cic.* Laiſſer, quitter, délaiſſer, abandonner. *Relinquere arrhaboni. Ter.* Laiſſer *ou* donner pour gage *ou* en gage. -*æs alienum. Cic.* Mourir endetté, être chargé de dettes à ſa mort. -*urbem direptioni. Cic.* Abandonner une ville au pillage. -*Diis votiſque. Ovid.* Abandonner à la Providence, laiſſer aller comme il plaira à Dieu. -*in medio. Cic.* Laiſſer en doute, ne rien arrêter. -*pecuniam in quæſtu. Cicer.* Laiſſer courir l'interêt à ſon argent.

RELIQUA, orum. *plur. n. Cic.* Reſtes, ce qui reſte dû, reliqua de compte, arrerages. *Reliqua non ſcribit ſe accepiſſe. Cic.* Il m'écrit qu'il a reçû ce qui m'étoit dû de reſte. -*contrahere. Paul. JCT.* Demeurer en reſte, en arrerages.

RELIQUATIO, onis. *f. Paul. JCT.* Arrerages.

RELIQUATOR, oris. *m. Plaut.* Qui eſt en reſte, qui doit des arrerages.

RELIQUI, orum. *plur. m. Cic.* Les autres, ceux qui reſtent.

RELIQUIÆ, arum. *plur. f. Cic.* Le reſte, le reſtant, ce qui reſte, le reſidu, les reſtes. ‖ *Virg.* Les reliques, ce qui reſte des morts.

RELIQUOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Ulp.* Etre en arrerage, devoir de reſte.

RELIQUUM, i. *n. Cic.* Le reſte, le reſtant, ce qui reſte, le reſidu.

RELIQUUS, a, um. *Cic.* Qui reſte, reſtant, reſté. *Reliquâ in Græciâ. Cic.* Au reſte de la Grece. *Reliquam operam dare. Plaut.* Achever ce qui reſte à faire. *Reliquum eſt ut. Cic.* Il me reſte à. *In reliquum. Quint.* Au reſte, pour l'avenir. *De reliquo. Cic.* Au reſte. *Reliqui nihil feci quoad ſanandum me pertineret. Corn. Nep.* Je n'ai rien oublié de tout ce qui pouvoit me guerir, je n'ai rien épargné pour ma ſanté, j'ai mis tout en œuvre pour ma gueriſon.

RELLICUUS, a, um. *Lucr. Voyez* Reliquus.

RELLIGIO, onis. *f. Virg. Voyez* Religio.

RELOCO, as, avi, atum, are. *Ulp.* Relouer.

RELOQUOR, eris, qui. *dep. Varr.* Reparler, recommencer à parler.

RELUCEO, es, xi, cere. *neut. Virg.* Reluire.

RELUCTATIO, onis. *f. Apul.* Reſiſtance, effort contre.

RELUCTATUS, a, um. *Quint. part. de*

RELUCTO, as, avi, atum, are. *Apul* &

RELUCTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Hor.* Reſiſter, faire reſiſtance *ou* effort contre, repugner.

RELUO, is, lui, ere. *Plaut.* Dégager, retirer.

REMACRESCO, is, ere. *neut. Suet.* Ramaigrir, redevenir maigre.

REMADEO, es, dui, dere. *neut. Feſt.* Ramoitir, redevenir moite.

REMALEDICO, is, xi, ctum, cere. *Suet.* Rendre injure pour injure.

REMANCIPATUS, a, um. *Feſt. part. paſſ. de*

REMANCIPO, as, are. *Feſt.* Aliener. ‖ Aſſervir de nouveau.

REMANDO, as, are. *Eutrop.* Remander, mander de nouveau.

REMANDO, is, di, ſum, dere. *act. Plin.* Remâcher. ‖ *Quint.* Ruminer. ‖ Repaſſer, faire de frequentes reflexions.

REMANEO, es, anſi, anſum, nere. *neut. Cic.* Demeurer, reſter. ‖ *Ovid.* Perſeverer, perſiſter, être conſtant, être ferme.

REMANO, as, avi, atum, are. *neut. Lucr. Voyez* Reſluo.

REMANSIO, onis. *f. Cic.* Demeure, ſéjour en un lieu.

REMEABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Stat.* Qui peut revenir.

REMEACULUM, i. *n. Apul.* &

REMEATUS, ûs. *m. Mart. JCT.* Retour, revenue.

REMEDIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Macr.* Qui remedie, qui guerit.

REMEDIATIO, onis. *f. Scrib. Larg.* Remede, gueriſon.

REMEDIATUS, a, um. *Scrib. Larg. part. paſſ. de*

REMEDIO, as, avi, atum, are. *act. Scrib. Larg.* &

REMEDIOR, aris, ari. *dep.* Guerir, procurer la gueriſon, donner remede, remedier.

REMEDIUM, i. *n. Cic.* Remede. ‖ Moïen de remedier *ou* d'apporter remede.

REMELIGO, inis. *f. Plaut.* La Remore, *poiſſon.*

REMEMORATIO, onis. *f. Bibl.* Reſſouvenir.

REMEMORO, as, are. *Bibl.* Faire reſſouvenir, mettre en memoire.

REMEMOROR, aris, ari. dep. Bibl. Se reſſouvenir.

REMENSIS Ager. Le Remois, territoire de Reims, contrée de Champagne, en France.

REMENSUS, a, um. part. paſſ. de Remetior. Remenſus iter. Stat. Chemin par où l'on eſt repaſſé. ‖ Qui a refait le même chemin. Remenſum mare. Virg. Mer qu'on a repaſſée.

REMEO, as, avi, atum, are. neut. Varr. Revenir, retourner.

REMETIOR, iris, menſus ſum, tiri. dep. Virg. Remeſurer, repaſſer. Remetiri frumentum pecunia. Quintil. Acheter du bled argent comptant, paier comptant le bled qu'on a acheté.

REMEX, igis. m. Cic. Rameur, qui tire à la rame, forçat, galerien.

REMI, Remenſis Civitas. Reims, ville de France, en Champagne, ſur la Veſle.

REMI, orum. plur. m. Les Remois, les peuples de la ville de Reims, en Champagne.

REMIGATIO, onis. f. Cic. L'action de tirer à la rame.

REMIGATOR, oris. m. Voyez Remex.

REMIGERO, as, are. Plaut. Voyez Remigro.

REMIGES, gibus, gum. Voyez Remex.

REMIGIUM, i. n. Virg. L'action de ramer, l'agitation des rames, leur mouvement, les rames d'une galere. ‖ Cic. La chiorme, les forçats, & les bonavoglies d'une galere, troupe de rameurs. Remigium alarum. Virg. Pennarum. Lucr. Le mouvement des aîles. Remigio navem ſequi. Plaut. Suivre un navire à force de rames.

REMIGO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Ramer, tirer la rame, tirer à l'aviron.

REMIGRO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Revenir dans ſa premiere demeure, retourner dans ſon ancien poſte. Remigrare ad argumentum. Plaut. Reprendre ſon ſujet. -ad juſtitiam. Cic. Revenir à l'équité. Remigrat animus mihi. Plaut. Je reprens courage, le cœur me revient.

REMINISCENTIA, æ. f. Reminiſcence, reſſouvenir. Voyez Recordatio.

REMINISCOR, eris, ſci. dep. Cic. Se reſſouvenir, rappeller dans ſa memoire, ſe remettre dans l'idée. Reminiſci alicujus rei, aliquam rem ou de aliqua re. Cic. Se reſſouvenir de quelque choſe.

REMISCEO, cui, miſtum, cere. act. Hor. Remêler.

REMISSARIUS, a, um. Cat. Qu'on peut ôter & remettre, qu'on peut relâcher. Remiſſarius vectis. Un verrouil, un levier qui va & vient.

REMISSE, ſiùs, ſſimè. adv. Sall. Lâchement, foiblement. ‖ Cic. D'une maniere honnête, d'un air doux, ſans ſe gêner, ſans contrainte, ſans ſeverité.

REMISSIO, onis f. Cic. Remiſſion ‖ Adouciſſement de peine. ‖ Relâchement. ‖ Relâche, repos après le travail. ‖ Col. Rabais, remiſe: Remiſſio vocis. Cic. Abaiſſement de la voix. -morbi Cic. Soulagement dans une maladie, convaleſcence, gueriſon. -febris. Celſ. Declin d'une fiévre. -laborum. Quint. Relâche, repos qu'on ſe donne dans les travaux. -animi. Cic. Relâche qu'on donne à l'eſprit, divertiſſement, recreation. ‖ Découragement, abattement de cœur, lâcheté. -ſuperciliorum. Cic. Adouciſſement d'un viſage ſevere, air gracieux ou affable qu'on prend, moderation d'un air trop grave. Remiſſionem petere. Col. Demander rabais ou une remiſe.

REMISSOR, oris. m. Digeſt. Qui remet, qui pardonne.

REMISSUS, a, um; ſior, ſſimus. Cic. part. paſſ. de Remitto. Remiſſus animus. Cic. Un eſprit rampant, un cœur bas. -animo. Caſ. Lâche, qui eſt ſans courage, qui n'a point de cœur. Remiſſa temporibus ſtudia. Cic. Des études que le tems a interrompues. Remiſſum opus. Ovid. Un ouvrage diſcontinué. Remiſſius frigus Cæ. Un froid plus moderé, moins âpre. Remiſſiſſimus ad omnem comitatem animus. Suet. Un eſprit très-peu porté à tout ce qui reſſent l'honnêreté & la douceur.

REMISTUS, a, um. Sen. part. paſſ. de Remiſceo.

REMITTO, is, miſi, miſſum, tere. act. ou neut. Cic. Renvoïer, laiſſer aller. ‖ Remettre, pardonner, accorder. ‖ Débander, détendre, lâcher, baiſſer. ‖ Rejetter, repouſſer. ‖ Se départir, ſe déſiſter, ſe relâcher, abandonner. ‖ Adoucir, moderer, diminuer, amoindrir. ‖ Ceſſer. ‖ Ceder. ‖ Relâcher, donner du relâche. Remittere de ſupplicio. Cic. Moderer le ſupplice. -ex priſtina virtute. Caſ. Se relâcher de ſon ancienne vertu. -repudium. Ter. nuncium. Cic. uxori. Repudier ſa femme, faire divorce avec elle. -frontem. Plin. J. vultum. Ovid. de ſeveritate. Cic. Rabattre de ſa ſeverité, prendre un air moins ſevere, ſe radoucir le viſage. -frena equo. Vitr. Tendre la main ou lâcher la bride à un cheval, lui donner la main. -intercessionem. Liv. Se déſiſter de ſon oppoſition. -adoleſcentia alicujus. Plin. Pardonner à la jeuneſſe de quelqu'un, l'excuſer à cauſe de ſa jeuneſſe. -fidem alicui. Ovid. Tenir quitte une perſonne de ſa promeſſe, rendre à quelqu'un ſa parole. -animum. Cic. Donner du relâche à ſon eſprit, prendre quelque divertiſſement. ‖ Se relâcher, devenir moû, plier, perdre courage. -aliquem ſub furca. Plaut. Remettre à quelqu'un la cangue au coû. -frenos dolori. Cic. S'abandonner à la douleur. -nihil de voluntate. Cic. Ne relâcher rien de ce qu'on a reſolu, tenir ferme dans ſa reſolution, être toûjours dans la même volonté. -nuncium muſis. Cic. Quitter l'étude, abandonner les muſes. -animum à legendo. Liv. Ceſſer de lire, diſcontinuer la lecture. -alicui voluptatem aliquam. Cic. Laiſſer un plaiſir à quelqu'un, lui ceder certains divertiſſemens. -iracundiam. Cic. S'appaiſer. -tempus nullum. Ter. Travailler ſans relâche, ne ſe donner aucun moment de repos, ne s'épargner en aucune façon, ne point perdre de tems. -dubitare. Ovid. Permettre de douter. -onerare injuriis. Ter. Ceſſer de charger d'injures. -ades. Plaut. Se déſiſter du marché d'une maiſon. -voluntate. Liv. Ceder volontiers, accorder volontairement. -annum. Plin. J. Faire grace d'une année, remettre un an de tems. -legem. Q. Curt. Diſpenſer de la loi. -debitum. Cic. Remettre une dette. -memoriam. Caſ. Ne ſe pas ſouvenir, negliger de ſe ſouvenir. -ſonum vocis. Cic. Baiſſer le ton de ſa voix. -arcum. Plin. Débander un arc. -inimicitias ſuas Reipublica. Liv. Pardonner à ſes ennemis en faveur de l'Etat. Remittit ſe hyems vere. Tibul. L'hyver s'adoucit par l'approche du printemps.

REMOLIOR, iris, litus ſum. iri. dep. Ovid. Repouſſer, remuer, ôter avec effort, déplacer, déranger à force. Remoliri arma. Sil. Ital. Recommencer la guerre, reprendre les armes.

REMOLITUS, a, um. Sen. Tr. part. de Remolior.

REMOLLESCO, is, ere. neut. Ovid. Se ramollir, devenir moû. ‖ S'adoucir, s'appaiſer, ſe laiſſer fléchir, plier. ‖ Caſ. Devenir lâche, moû, effeminé, ſe relâcher.

REMOLLIO, is, ivi, itum, ire. act. Col. Ramollir, rendre moû.

REMOLLITUS, a, um. Suet. part. paſſ. de Remollio.

REMORA, æ. f. Plin. Remore, petit poiſſon de mer. ‖ Retardement, ce qui arrête quelque choſe.

REMORAMEN, inis. & REMORAMENTUM, i. n. Ovid. } Retardement, ce qui arrête quelque choſe en chemin.

REMORATUS, a, um. Cic. part. de Remoror.

REMORBESCO, is, ere. neut. Feſt. Retomber malade.

REMORDEO, es, di, ſum, dere. act. Hor. Remordre. ‖ Lucr. Cauſer du remords, inquieter. ‖ Sentir des remords. Remordet animus conſcius. Lucr. Un eſprit qui ſe ſent coupable, qui ſent des remords, qui a des remords.

REMORENTIUM, i. n. Remorentin, Romorentin, ville de France, dans le Blaiſois, ſur la Saudre, au midi de Blois, & aux confins du Berry.

REMORES, ium. plur. f. Feſt. Oiſeaux, qui dans la ſcience augurale empêchoient de paſſer outre à quelque entrepriſe.

REMOROR, aris, atum ſum, ari. dep. Cic. Retarder, arrêter, retenir, cauſer du retardement. ‖ Liv. Tarder, s'arrêter.

REMOSSE, pour Removiſſe. Voyez Removeo.

REMOTIO, onis. f. Cic. Eloignement, l'action d'éloigner. Remotio criminis. Cic. Décharge d'un crime, l'action d'en juſtifier.

REMOTUS, a, um; tior, tiſſimus. Virg. part. de Removeo. Oſté, remué de ſa place, déplacé, dérangé. ‖ Cic. Eloigné, chaſſé, mis dehors, pouſſé dehors. Remotiſſima à viris fœmina. Col. Une femme qui n'a aucune paſſion pour les hommes. Remoto delectu. Cic. Sans aucun égard, ſans choix. Remota joco. Cic. Raillerie à part, ſerieuſement, dans le ſerieux, ſans badiner. Remotis arbitris. Liv. Sans témoins, en particulier, à l'écart.

REMOVEO, es, movi, motum, vere. act. Cic. Remuer, ôter d'un lieu, déplacer, déranger. ‖ Eloigner, chaſſer, mettre dehors, repouſſer. Removere ſe ſua arte. Cic. Abandonner ſon métier, quitter ſa profeſſion.

REMUGIO, is, gii, gitum, gire. neut. Ovid. Beugler, meugler, mugir comme les bœufs. ‖ Hor. Retentir avec grand bruit. Remugire ad verba. Ovid. Beugler en entendant la voix. Remugit nemus ventis. Hor. La forêt retentit du bruit des vents.

REMULCEO, es, ere. act. Stat. Radoucir, repaſſer. Voyez Reflecto. Remulcere caudam. Virg. Serrer ſa queue entre ſes jambes. -aures. Apul. Faire le chapperon.

REMULCO, as, are. act. Non. Remorquer, touer.

REMULCUS, i. m. Cic. L'action de remorquer ou de touer. ‖ Amare, cable qui ſert à remorquer, à touer.

REMUNCULUS, i. m. Sall. Barque, chaloupe, galiote.

REMUNERATIO, onis. f. Cic. Reconnoiſſance d'un bienfait.

REMUNERATOR, oris. m. Bibl. Qui reconnoît un bienfait, qui le recompenſe.

REMUNERATUS, a, um. Aſc. Pad. part. Voyez

REMUNERO, as, avi, atum, are. act. &

REMUNEROR, aris, atus ſum, ari. dep. Cic. Reconnoître un bienfait, recompenſer un ſervice. Aliquem remunerare præmio. Caſ. ou Remunerari munere. Cic. Recompenſer quelqu'un par un preſent.

REMUNIO, is, ivi, itum, ire. Caſ. Fortifier de nouveau.

REMURIA, orum. plur. n. Feſt. Fêtes inſtituées pour appaiſer les manes de Remus.

REMURMURO, as, avi, atum, are. neut. Virg. Stat. Faire un doux murmure.

REMUS, i. m. Cic. Rame, aviron. Remi corporis. Ovid. Les bras. -alarum. id. Les aîles. Ad remum dare. Cic. Envoïer aux galeres.

REMUTATOR, oris. m. Tac. Qui rechange.

REMUTO, as, avi, atum, are. Tac. Rechanger.

REN, renis. m. Plaut. Le rein. Voyez Renes.

RENARRO, as, avi, atum, are. act. Ovid. Raconter de nouveau.

RENASCOR, eris, natus ſum, ſci. dep. Liv. Renaître, naître de nouveau, reſſuſciter. Renaſcitur malum. Cic. Le mal revient, recommence. -ardor. Stat. L'ardeur ſe reveille, ſe renouvelle.

RENATUS, a, um. Plin. Reproduit. Cic. Recommencé, renouvellé. part. de Renaſcor.

RENAVIGO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Retourner, revenir par mer.

RENAVO, as, are. Voyez Renovo. Renavare operam. Cic. Faire de nouveaux efforts.

RENDINA, æ. f. Rendina, ville de Macedoine, à l'embouchure de la Stromona, dans le golfe de Conteſſa, au-deſſus d'Emponio.

RENENSIS Tractus. Voyez Rienſis.

RENES, num. plur. m. Cic. Les reins. E renibus laborare. Cic. Avoir des maux de reins, ſentir des douleurs de reins.

RENFRONA, æ. f. Reinfrew, ville du Comté de Cuningham, en Ecoſſe, ſur le Cluyd, au-deſſous de Glaske.

RENIDEO, es, ere. neut. Hor. &

RENIDESCO, is, ere. Lucr. Reluire, briller, éclater. ‖ Catul. Souri-

RENITENS,

RENITENS, tis. *omn. gen. Plin.* Reluiſant, brillant, éclatant, reſplendiſſant, qui reluit, qui brille, *&c.*

RENITENS, tis. *omn. gen. Liv.* Qui reſiſte, reſiſtant.

RENITOR, eris, nixus ſum, ti. *dep. Celſ.* Reſiſter.

RENIXUS, ûs. *m. Celſ.* Reſiſtance.

RENIXUS, a, um. *part. de* Renitor.

RENO, as, avi, atum, are. *neut. Hor.* Retourner à la nage, renager.

RENODATUS, a, um. *Val. Fl. part. paſſ. de*

RENODO, as, avi, atum, are. *Hor.* Renouer, relier, rattacher avec un nœud, refaire un nœud.

RENOVAMEN, inis. *n. Ovid. &*

RENOVATIO, onis. *f. Cic.* Renouvellement.

RENOVATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Renovo. *Renovatus ager. Ovid.* Un champ labouré de nouveau, à qui l'on a donné une nouvelle façon. *Renovatum templum. Cic.* Un temple reparé, rebâti.

RENOVELLO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Renouveller.

RENOVO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Renouveller, recommencer, faire revivre. *Renovare lumen. Petr.* Rallumer la bougie, la chandelle, la lampe. *-humum aratris. Ovid. -raſtris. Mart.* Donner une nouvelle façon à la terre. *-animum. Caſ.* Reprendre courage. *-prælium. Caſ.* Recommencer le combat. *-annos. Tibul.* Rajeunir. *-à fatigatione animum. Quintil.* Se délaſſer l'eſprit, le remettre de ſes fatigues. *-memoriam. Cic.* Rappeller la memoire. *-ſe novis opibus. Cic.* Se remettre ſur pied, rétablir ſa fortune. *-in aliquem ſcelus priſtinum. Cic.* Faire revivre un crime contre quelqu'un.

RENSBURGUM, i. *n.* Rendsbourg, *ville du Cercle de la baſſe Saxe, en Allemagne, dans le Holſtein propre, aux confins du Duché de Sleſwick.*

RENTERIA, æ. *f.* Renteri, *village de Biſcaye, en Eſpagne, ſur le Bidaſſoa, au-deſſus de Fontarabie.*

RENTICA, æ. *f.* Rentiacum, i. *n.* Renty, *ville d'Artois, en France, ſur l'A.., au levant de Boulogne.*

RENUDO, as, are. *Quintil.* Dépouiller, mettre tout nud.

RENUMERO, as, avi, atum, are. *act. Ter.* Recompter, calculer de nouveau, ſupputer une ſeconde fois. *Renumerare dotem uxori. Ter.* Rendre la dot à ſa femme.

RENUNCULUS, i. *m. Bibl.* Petit rein.

RENUNTIATIO, onis. *f. Cic.* Dénonciation, l'action de faire ſçavoir. ‖ Rapport, reçû. ‖ *Aſc. Pad.* Refus de tenir une convention qu'on a faite. ‖ *Ulp.* Renonciation.

RENUNTIATUS, a, um. *Ter. part. paſſ. de*

RENUNTIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Dénoncer, faire ſçavoir, declarer, rapporter, faire le rapport, donner la nouvelle, nnoncer. ‖ Abandonner. ‖ *Aſc. Pad.* Se dédire. ‖ *Ulp.* Renoncer. *Renuntiare emptionem. Cic.* Se dédire d'un marché. *-repudium. Ter.* Dénoncer qu'on fait divorce, declarer qu'on repudie ſa femme. *-Stoïcis. Cic.* Abandonner les Stoïciens. *-conſulem aliquem. Cic.* Nommer *ou* proclamer quelqu'un Conſul. *-alicui futurum aliquid. Ter.* Avertir quelqu'un que quelque choſe arrivera. *-civilibus officiis. Quintil.* Ne vouloir pas ſe mêler des affaires du public. *-ad cœnam. Sen.* S'excuſer de venir ſouper. *Renuntiatur in illis tribus. Cic.* On publie qu'il eſt un de ces trois.

RENUNTIUS, i. *m. Plaut.* Qui rapporte des nouvelles.

RENUO, is, nui, nutum, ere. *act. Cic. &*

RENUTO, as, avi, atum, are. *Lucr.* Refuſer, rejetter par quelque ſigne, faire quelque ſigne qu'on n'agrée pas.

RENUS, Rhenus, i. *m.* Reno, *riviere de Lombardie, dans le Florentin & le Boulenois, en Italie.*

RENUTUS, ûs. *m. Plin. J.* Refus marqué par quelque ſigne, ſigne *ou* geſte qui marque un refus.

REOMUS. Monſtier S. Jean, *bourg & Abbaye du Duché de Bourgogne, en France, au Sud de Semeur.*

REOR, reris, ratus ſum, reri. *dep. Cic.* Croire, penſer, s'imaginer.

REPAGES, is. *f. Cic.* Verrouil, barre qu'on met derriere une porte.

REPAGULUM, i. *n.* Barre à barricader, barriere. *Repagula, orum. n. Cic.* Barres qu'on met derriere les portes pour les fermer. *Repagula juris perfringere. Cic.* Violer le droit, faire violence aux loix. *Repagulis iram recludere. Cic.* Laiſſer éclater ſa colere.

REPANDIROSTRUS, a, um. *Pacuv.* Qui a le bec recourbé.

REPANDUS, a, um. *Cic.* Recourbé, cambré.

REPANGO, is, panxi, pegi, pactum, gere. *act. Col.* Replanter.

REPARABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Reparable, qu'on peut reparer. ‖ Qu'on peut recouvrer, qu'on peut ravoir.

REPARATIO, onis. *f. Sall.* Reparation, rétabliſſement.

REPARATOR, oris. *m. Stat.* Reparateur, reſtaurateur, qui rétablit, qui remet au premier état.

REPARATUS, a, um. *part. paſſ. de* Reparo.

REPARCO, is, ſi, cere. *Plaut.* Epargner.

REPARO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Reparer, rétablir, remettre en ſon premier état, raccommoder, rajuſter. ‖ *Cic.* Recouvrer. *Reparare bellum. Liv.* Renouveller la guerre. *-amicum. Sen.* Remplacer un ami perdu, le recouvrer.

REPASTINATIO, onis. *f. Cic.* Seconde façon qu'on donne à la vigne.

REPASTINO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Biner, donner une ſeconde façon à la vigne.

REPATRIO, as, avi, atum, are. *Solin.* Retourner dans ſa patrie.

REPECTO, is, xi, xui, xum, ctere. *Stat.* Mêler des cheveux, &c. qui étoient bien peignez. ‖ *Ovid.* Repeigné, peigné de nouveau.

REPEDO, as, avi, atum, are. *Lucil.* Retourner ſur ſes pas, reprendre le chemin par où l'on eſt venu.

REPELLO, is, puli, pulſum, lere. *act. Cic.* Repouſſer, rejetter, écarter. *Repellere ſanguinem. Plin.* Tirer du ſang à quelqu'un. *-vim vi. Cic.* Repouſſer la force par la force. *-ſervitutem civibus. Cic.* Garantir les Citoyens de la ſervitude.

REPENDO, dis, di, ſum, dere. *act. Plaut.* Recompenſer, donner recompenſe. *Rependere cum duplo argento. Plin.* Payer au double. *-ſceleribus pœnas. Sen.* Punir les crimes comme ils le meritent. *-vices. Prop.* Rendre le change, rendre la pareille, payer de la même monnoye. *-grates. Virg.* Faire par reconnoiſſance des vœux pour quelqu'un. *-caput alicujus auro. Val. Max.* Mettre à prix la tête de quelqu'un, *ou* lui racheter la vie à prix d'argent. *-ingenio damna formæ. Ovid.* Reparer par ſon eſprit les défauts de ſa figure, effacer ſa mauvaiſe mine par ſon bon eſprit.

REPENS, tis. *omn. gen. Cic.* Subit, ſoudain, auquel on ne s'attend pas, à quoi l'on n'eſt point préparé, qui ſurprend, inopiné, imprévû.

REPENSO, as, avi, atum, are. *act. Col. Voyez.* Rependo. *Repenſare merita meritis. Sen.* Payer un bienfait par un autre.

REPENSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Rependo.

REPENTE. & } Soudainement, ſoudain, ſubitement, tout à coup, tout d'un coup.
REPENTINO. *adv. Cic.*

REPENTINUS, a, um. *Cic.* Soudain, ſubit, qui arrive tout à coup. *Repentini homines. Cic.* Des gens de fortune, des gens qui s'élevent tout d'un coup.

REPERCUSSIO, onis. *f. Sen. &*

REPERCUSSUS, ûs. *m. Plin.* Repercuſſion, reflexion, reflechiſſement, reverberation. *Repercuſſus colorum. Plin.* La reflexion des couleurs. *-maris. Plin.* Le reflux de la mer. *-ventorum. Plin.* Le choc des vents.

REPERCUSSUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de*

REPERCUTIO, is, cuſſi, cuſſum, tere. *act. Cic.* Refrapper, rebattre, repouſſer, renvoyer, reflêchir, faire une reverberation. *Repercutere faſcinationes. Plin.* Déſenſorceler, défaire un charme. *-aciem oculorum. Sen.* Eblouir les yeux. *-alicujus dicta. Quintil.* Refuter les paroles de quelqu'un. ‖ Les retorquer contre lui, relever ce qu'il dit.

REPERIBO. *pour* Reperiam. *Voyez* Reperio.

REPERIO, is, peri, pertum, ire. *act. Cic.* Trouver, rencontrer. *Reperire cauſas. Caſ.* Trouver des excuſes, des prétextes, des raiſons.

REPERITUR. *imperſ. Cic.* On trouve.

REPERTITIUS, a, um. *Sall.* Trouvé, qu'on a trouvé *ou* qu'on trouve.

REPERTOR, oris. *m. Ovid.* Inventeur, qui trouve, qui découvre le premier.

REPERTORIUM, i. *n. Ulp.* Inventaire, repertoire, regiſtre.

REPERTUM, i. *n. Lucr.* Une invention, une choſe qu'on a trouvée, une trouvaille.

REPERTUS, a, um. *Virg.* Trouvé. *part. paſſ. de* Reperio.

REPETENTIA. *Apul. Voyez* Recordatio.

REPETITIO, onis. *f. Cic.* Repetition, redite. ‖ *Sen.* L'action de redemander.

REPETITOR, oris. *m. Ovid.* Qui redemande. ‖ Repetiteur. Maître qui enſeigne.

REPETITUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Repeto. *Repetitus per arma. Ovid.* Recouvré *ou* repris par la force des armes. *-altè* ou *ex alto. Cic.* Repris de loin.

REPETO, is, petii, petivi, petitum, tere. *act. Cic.* Redemander. ‖ Repeter, redire. ‖ Reprendre. ‖ *Liv.* Retourner. *Repetere bona ſua lite & judicio. Cic.* Redemander ſes biens en juſtice. *-gratiam pro beneficio. Liv.* Exiger le remerciement d'un bienfait. *-jus. Liv.* Demander raiſon. *-caſtra. Liv.* Retourner à ſon camp. *-aliquem. Cic.* Regretter quelqu'un. *-in Africam. Liv.* Retourner en Afrique. *-pedem. Sen.* Revenir ſur ſes pas. *-pœnas ab aliquo. Cic.* Punir *ou* faire punir quelqu'un, *ou* demander qu'on puniſſe quelqu'un. *-miniſteria. Plin. J.* Reprendre ſes fonctions, rentrer dans ſon emploi. *-repampinationem. Col.* Ebourgeonner la vigne de nouveau, une ſeconde fois. *-curam. Tac.* Reprendre le ſoin. *-autorem ſcelus ſolet. Sen. Tr.* Le crime retombe ordinairement ſur la tête de celui qui l'a commis.

REPETUNDÆ, arum. *plur. f. Cic.* Concuſſion, peculat. *Repetundarum accuſare. Cic. Repetundis poſtulare. Tac.* Accuſer de concuſſion.

REPEXUS, a, um. *Ovid.* Repeigné, peigné de nouveau. *part. paſſ. de* Repecto.

REPHIDIM, Raphidim. Rephidim, Raphidim, *lieu de l'Arabie Petrée, près de la montagne d'Oreb.*

REPIGNERO, as, avi, atum, are. *Ulp.* Retirer des gages, dégager ce qu'on a mis en gage.

REPLEO, es, plevi, pletum, ere. *act. Cic.* Emplir, remplir.

REPLETUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Repleo.

REPLICATIO, onis. *f. Cic.* Revolution, repli autour. ‖ *Ulp.* Replique, excluſion d'une exception.

REPLICATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

REPLICO, as, ui & avi, itum & atum, are. *act. Plin.* Replier. ‖ *Cic.* Repliquer. ‖ *Sen.* Reflêchir. ‖ Renvoyer. ‖ *Plaut.* Déplier.

REPLICTUS, a, um. *Stat. pour* Replicitus. *part. paſſ. de* Replico.

REPLUM, i. *n. Vitr.* Le chaſſis d'un panneau, un rebord. ‖ La corniche de deſſus le traverſant. ‖ Le pilier, le poteau ſur lequel ſe forment les deux battans d'une porte. *Voyez* Peplum.

REPLUMBATIO, onis. *f. Plin.* L'action de déſouder.

REPLUMBO, as, avi, atum, are. *Sen.* Deſſouder.

REPLUMBOR, aris, atus ſum, ari. *Sen.* Se plier comme du plomb.

REPO, is, repſi, reptum, pere. *neut. Hor.* Ramper, ſe traîner, ſe gliſſer en rampant. ‖ *Col.* s'étendre en rampant. *Repere in purpuris. Quintil.* Etre élevé *ou* nourri dans la pourpre.

REPOLIO, is, ivi, itum, ire. *act. Col.* Repolir, nettoyer de nouveau.

REPONO, is, poſui, poſitum, ponere. *act. Cic.* Remettre, mettre, poſer de nouveau. ‖ Repliquer, répondre. ‖ Rendre. ‖ Placer, mettre au nombre. ‖ *Tac.* Compter, faire fonds, s'aſſûrer. ‖ *Virg.* Entaſſer. ‖ Serrer, garder, mettre en reſerve. ‖ *Stat.* Reſerver, retenir. ‖ *Catul.* Quitter, laiſſer, abandonner, dépoſer, mettre bas. *Reponere alium pro alio. Cic.* Replacer quelqu'un, mettre quelqu'un à la place d'un autre. *-alimenta hyemi. Virg. in hyemem. Quintil.* Serrer des vivres, faire proviſion de vivres pour l'hyver. *-plus in Duce quàm in exercitu. Tac.* Compter plus ſur le General que ſur l'armée, faire plus de fonds, s'aſſûrer davantage ſur le Commandant que ſur ſes troupes. *-alicui nummos. Plaut.* Rendre à quelqu'un ſon argent. *-donata. Hor.* Donner l'équivalent, rendre la pareille, payer en même monnoye. *-in Deos* ou *in numerum* & *in numero Deorum. Cic.* Placer au nombre des Dieux. *-in ſuis. Plin.* Mettre au nombre de ſes amis, compter entre ſes amis. *-odium. Tac.* Dépoſer, mettre bas toute haine. *-in aliquem. Val. Fl. in aliquo omnia. Cic.* Se fonder entierement ſur quelqu'un, attendre de lui toutes choſes, *ou* charger quelqu'un de tout. *-lacrymas. Stat.* Retenir ſes larmes. *-fulmina. Stat.* Mettre bas la foudre, arrêter ſon bras prêt à lancer la foudre. *-fructus in vetuſtatem. Colum.* Serrer des fruits pour les garder long-tems. *-capillum. Quint.* Ajuſter ſes cheveux. *-cervicem. Quint.* Pancher la tête. *-in aliquo cauſam. Cic.* S'en rapporter à quelqu'un, remettre ſes interêts entre ſes mains, vouloir bien en paſſer par ſon jugement. *-fabulas. Hor.* Jouer, repreſenter les mêmes Comedies, en donner une ſeconde repreſentation. *-alicui. Juv.* Repliquer à quelqu'un. *-injuriam. Sen.* Rendre le change.

REPORTATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

REPORTO, as, avi, atum, are. *act. Sall.* Reporter. ‖ *Cic.* Remporter, gagner, acquerir. ‖ *Virg.* Rapporter. *Reportare exercitum Britanniâ. Cic.* Ramener *ou* faire repaſſer ſon armée d'Angleterre. *-ſe ad aliquem. Hirt.* Retourner vers quelqu'un. *-commodatum. Cic.* Rendre ce qu'on a emprunté. *-pedem ex hoſte. Virg.* Revenir de chez les ennemis. *-victoriam. Cic. pro lege Man.* Remporter la victoire.

REPOSCO, is, popoſci, poſcitum, cere. *act. Cic.* Redemander. ‖ Exiger. *Repoſcere aliquem ſimulacrum. Cic.* Redemander à quelqu'un une ſtatue. *-ad pœnas aliquem. Virg.* Demander la punition de quelqu'un. *-pœnas ab aliquo. Catul.* Punir quelqu'un, ſe venger de lui.

REPOSITORIUM, i. *n. Plin.* Buffet.

REPOSITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Repono. *Repoſitus in optima ſpe puer. Cic.* Un enfant dont on a conçû de très-grandes eſperances.

REPOSTORIUM. *pour* Repoſitorium.

REPOSTUS. *pour* Repoſitus. *Repoſtus tellure. Virg.* Mis en terre, enterré. *Repoſtum altâ mente. Virg.* Profondement imprimé dans l'eſprit.

REPOTATIO, onis. *f. Varr.* Repas qu'on ſe donne tour à tour, ronde bachique. ‖ Débauche qu'on renouvelle.

REPOTIA, orum. *plur. neut. Hor.* Renouvellement de nôces, *feſtin qui ſe faiſoit tous les ans à pareil jour que celui des nôces, ce qui ſe pratique encore en France à la cinquantiéme année de mariage.*

REPRÆSENTATIO, onis. *f. Cic.* Payement avant le terme échû. ‖ Repreſentation.

REPRÆSENTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Repreſenter. ‖ Payer par avance *ou* avant le terme échû. ‖ Avancer, devancer, anticiper, prévenir le tems, faire éclater avant le tems. *Repræſentare vicem alicujus. Plin.* Servir à la place de quelqu'un, faire ſes fonctions, occuper pour lui. *-diem promiſſorum. Cic.* Prévenir le tems *ou* l'écheance de ſes promeſſes. *-judicia. Quintil.* Anticiper des jugemens. *-improbitatem ſuam. Cic.* Faire éclater ſa méchanceté. *-mercedem. Stat.* Payer le ſalaire par avance. *-pecuniam. Ulp.* Avancer un payement. *-pretium rei emtæ. Cicer.* Payer une choſe argent comptant. *-ſupplicia. Quint. Curt.* Avancer le ſupplice.

REPREHENDO, is, di, ſum, dere. *act. Quint. Curt.* Rattraper, reprendre. ‖ *Cic.* Blâmer, reprendre, reprimander. *Reprehendere curſum alicujus. Prop.* Atteindre quelqu'un à la courſe, le rattraper.

REPREHENSIO, onis. *f. Cic.* Reprehenſion, blâme, reprimande, l'action de blâmer.

REPREHENSO, as, are. *Liv.* Reprendre fortement.

REPREHENSOR, oris. *m. Cic.* Qui reprend, qui blâme, qui fait une reprimande.

REPREHENSUS, a, um. *Quint. Curt. part. paſſ. de* Reprehendo.

REPRENDO, is, ere. *Hor. Voyez* Reprehendo.

REPRENSUS, a, um. *Hor. Voyez* Reprehenſus.

REPRESSI. *prét. de* Reprimo.

REPRESSIO, onis. *f. Cic.* L'action de reprimer, d'arrêter, de retenir.

REPRESSOR, oris. *m. Cic.* Qui reprime, qui arrête, qui retient.

REPRESSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

REPRIMO, is, preſſi, preſſum, mere. *act. Cic.* Reprimer, arrêter, retenir, forcer à ſe contenir.

REPROBATIO, onis. *f. Bibl.* Reprobation, l'action de rejetter d'improuver.

REPROBATUS, a, um. *Scæv. JCT. part. paſſ. de*

REPROBO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Improuver, rejetter.

REPROBUS, a, um. *Ulp.* Qui eſt à rejetter, qui n'eſt pas de miſe, qui n'eſt pas recevable. ‖ *Bibl.* Reprouvé, rejetté.

REPROMISSIO, onis. *f. Cic.* Promeſſe reciproque, engagement mutuel.

REPROMISSUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

REPROMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *act. Suet.* Promettre. ‖ *Cic.* S'engager reciproquement, s'obliger mutuellement.

REPROPITIOR, aris, ari. *Bibl.* Pardonner, redevenir favorable.

REPTABUNDUS, a, um. *Sen.* Qui va en rampant, en ſe traînant.

REPTATIO, onis. *f. Quint.* &

REPTATUS, ûs. *m. Plin.* L'action de ramper, de ſe traîner.

REPTATUS, a, um. *Stat. part. de* Repto. Sur quoi l'on s'eſt traîné, où l'on a rampé.

REPTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Bibl.* Reptile, qui rampe, qui ſe traîne.

REPTITIUS, a, um. *Salluſt.* Qui s'éleve peu à peu comme en rampant.

REPTO, as, avi, atum, are. *neut. Hor.* Ramper, ſe traîner en rampant. ‖ *Tac.* Se promener doucement. *Reptare Africam. Tac.* Se promener par toute l'Afrique.

REPUBERO, as, are. *Stat.* &

REPUBESCO, is, ere. *neut. Col.* Rajeunir, redevenir jeune, rentrer dans l'âge de puberté. ‖ Reprendre ſa premiere vigueur.

REPUDIATIO, onis. *f. Cic.* Repudiation, refus, l'action de rejetter, de rebuter.

REPUDIATUS, a, um. *Ter. part. paſſ. de*

REPUDIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Repudier, rejetter, rebuter, refuſer, ne vouloir point recevoir, faire refus. *Repudiare uxorem. Suet.* Faire divorce avec ſa femme, la repudier. *-nomen patris patriæ. Tac.* Refuſer le titre de pere de la patrie.

REPUDIOSUS, a, um. *Plaut.* Sujet au divorce, digne de repudiation.

REPUDIUM, i. *n. Ter.* Repudiation, l'action de repudier, divorce, ſeparation de l'homme & de la femme.

REPUERASCO, is, ere. *neut. Cic.* Retomber en enfance, rajeunir, redevenir enfant, badiner, folâtrer comme des enfans.

REPUGNANS, tis. *omn. gen. Plin.* Repugnant.

REPUGNANTER. *adv. Cic.* Avec repugnance, à regret, malgré ſoi, contre ſa volonté, ſon gré, ſon inclination.

REPUGNANTIA, æ. *f. Cic.* &

REPUGNATIO, onis. *f. Apul.* Repugnance, contrarieté.

REPUGNATORIUS, a, um. *Vitr.* Qui ſert à reſiſter, avec quoi l'on repouſſe, dont on ſe ſert pour ſe défendre, qui eſt propre *ou* qu'on employe à la défenſe.

REPUGNAX, acis. *omn. gen. Cic.* Contrariant, contrediſant.

REPUGNO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Repugner, être oppoſé, être contraire, reſiſter, contrarier, contredire, s'oppoſer.

REPULLULASCO, is, ere. *Col.* &

REPULLULO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Repulluler, repouſſer, rejetter *ou* pouſſer de nouveaux bourgeons, de nouvelles feuilles. *Repullulare à radicibus. Plin.* Repouſſer par les racines.

REPULSA, æ. *f. Cic.* Refus, oppoſition qu'on trouve. *Repulſam ferre. Ovid.* Recevoir *ou* eſſuyer un refus, être refuſé, ſouffrir une rebufade.

REPULSATOR, oris. *m. Plin.* Qui repouſſe.

REPULSO, as, are. *Lucr.* Repouſſer.

REPULSUS, ûs. *m. Plin.* Reflechiſſement, reflexion, reverberation. ‖ *Cic.* L'action de repouſſer.

REPULSUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Repello. *Repulſus à vera ratione. Lucr.* Ecarté de la vraye raiſon.

REPULVERO, as, are. *Col.* Repoudrer, recouvrir de poudre.

REPUMICATIO, onis. *f. Plin.* L'action de repaſſer la ponce pour polir. ‖ Ebourgeonnement.

REPUNGO, is, pupugi *ou* punxi, punctum, gere. *act. Cic.* Rendre piqueure pour piqueure, repiquer, piquer qui nous a piqué.

REPURGATIO, onis. *f. Col.* Nettoyement, l'action de nettoyer.

REPURGATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

REPURGO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Nettoyer, ôter les ordures.

REPUTATIO, onis. *f. Plin.* Conſideration, reflexion. ‖ *Caius JCT.* Supputation, calcul.

REPUTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Conſiderer, penſer attentivement, faire reflexion. ‖ *Ulp.* Compter, calculer, ſupputer. ‖ *Modeſt. JCT.* Imputer, attribuer. *Reputare ſecum. Ter.* Penſer en ſoi-même. *-alicui. Modeſt. JCT.* Imputer à quelqu'un. *-ſumtus. Ulp.* Calculer ſa dépenſe.

REPUTRIDUS, a, um. *Plin.* Qui ſent mauvais de nouveau.

REQUEAPSE. *Lucr. pour* Reapſe.

REQUIES, ei *ou* etis. *f. Cic.* Repos. *Requies ab opere. Col.* Repos après le travail, délaſſement.

REQUIESCO, is, evi, etum, cere. *neut. Cic.* Se repoſer, prendre du repos. *Requieſcere alicujus conſilio. Cic.* Se fier au conſeil de quelqu'un, ſe repoſer ſur ſon avis. *-à turbâ rerum. Ovid.* Etre ſorti de l'embarras des affaires, ſe remettre de la fatigue d'une multitude d'affaires. *-in aliquo. Cic.* Se repoſer ſur quelqu'un, faire fonds ſur lui.

REQUIETIO, onis. *f. Bibl. Voyez* Requies.

REQUIETUDO, inis. *f. Plaut. Voyez* Requies.

REQUIETUS, a, um. *Salluſt.* Repoſé.

REQUIRITO, as, are. *Plaut.* Rechercher ſouvent.

REQUIRO, is, ſivi, ſitum, rere. *act. Cic.* Chercher, rechercher. ‖ Demander, s'enquerir. ‖ Deſirer, regretter, trouver de manque. *Requirere ab* ou *ex aliquo. Cic.* Demander à quelqu'un, s'enquerir à lui. *-vocibus aliquem. Plin. J.* Appeller quelqu'un. *-in*

aliquo prudentiam. Cic. Trouver faute de prudence en quelqu'un, lui deſirer plus de prudence. *-ab aliquo litterarum officium. Cic.* Trouver à redire au peu de ſoin de quelqu'un à écrire.

REQUISITIO, onis. *f. Gell.* Recherche, enquête.

REQUISITUS, a, um. *Gell. part. paſſ. de* Requiro. *Requiſita natura. Sall.* Les neceſſitez naturelles, les beſoins naturels. *Requiſitum eſt. Cic.* On a demandé, on a recherché.

RERIGONIUM, i. *n.* Bargeny, Bangeny, *bourg* ou *ville d'Ecoſſe dans le Comté de Carrick, près de la riviere de Girven, au midi d'Agyr.*

RERO, onis. *m.* Amnis. Rerone, *riviere de l'Etat de Veniſe, dans le Vicentin, qui tombe dans le Bachiglione.*

RES, rei. *f. Cic.* Une choſe. ‖ Une affaire. ‖ Utilité. ‖ Interêt. ‖ Le bien, les biens de fortune. ‖ Heritage, patrimoine. ‖ *Martian. JCT.* Dépenſe. *Res ſic ſe habet. Cic.* Voilà l'état de la choſe. l'affaire eſt telle. *-artificioſa. Vitr.* Les mecaniques. *-divina. Cic.* Le ſervice divin, un ſacrifice. *-familiaris. Cic.* La famille, les biens de la maiſon. *-militaris. Cic.* L'art militaire *ou* l'état de la guerre. *-navalis, nautica. Cic.* La marine, l'art de la navigation. *-ampla domi eſt. Juv.* La maiſon eſt opulente, riche. *-paſtoria. Varr.* La ſcience de Berger. *-frumentaria. Caſ.* La marchandiſe de bled, le bled. *-voluptatum. Plaut.* La volupté, le plaiſir. *-tua agitur. Cic.* Il y va de vos interêts, il s'agit de votre avantage, c'eſt votre affaire. *-ſi tibi ſit cum illo. Ter.* Si vous aviez affaire avec *ou* à lui. *-proſpera, ſecunda. Cic.* La proſperité, la bonne fortune. *-anguſta. Hor. arcta. Val. Fl.* Peu de bien, un bien très-mediocre. *-ſanguine parta. Ovid.* Des biens qui ont coûté du ſang. *-deficere eum cœpit. Cic.* Le bien commence à lui manquer. *-prorſus ibat. Cic.* L'affaire étoit en bon train, tout alloit bien. *parata eſt. Plaut.* Le dîner eſt prêt. *-animales. Ulp.* Les animaux. *-nummaria tenet eum. Cic.* Il a affaire d'argent. *-capitalis. Cic.* Crime capital, digne de mort, où il y va de la vie, de la tête. *-amicos invenit. Plaut.* La fortune fait des amis, les richeſſes donnent des amis. *-avita & patria. Cic.* Les biens de famille, le patrimoine, heritages qu'on tient de ſes ancêtres. *-forenſis. Quint.* Les affaires du Palais. *-ruſtica. Cic.* Biens de campagne. *-fracta. Virg.* Affaires en deſordre. *-Romana. Liv.* L'armée des Romains. *Rem nunquam facies. Ter.* Vous ne ferez jamais rien de fortune, vous n'amaſſerez jamais du bien. *-malè gerere. Hor.* Faire mal ſes affaires, être mauvais ménager. *-habere cum aliqua. Ter.* Avoir affaire à une perſonne. *-ampliare. Hor. augere. Cic.* S'enrichir, augmenter ſon bien. *-reperire quo pacto. Plaut.* Trouver moyen de. . . *Ad rem avidus. Ter.* Intereſſé, avaricieux, avide de gain. *Ad rem verba conferre. Ter.* Faire ce qu'on dit, unir, joindre les effets aux paroles. *In rem illius eſt. Ter.* Il eſt de ſon interêt, c'eſt ſon avantage. *In rem ſuam aliquid convertere. Cic.* Tourner quelque choſe à ſon profit, faire ſon profit de quelque choſe. *In rem ſi eſt utrique. Ter.* S'il eſt avantageux à tous les deux. *Rei alicui eſſe. Ter.* Faire quelque gain, quelque profit. *Re, reipſa, revera. Cic.* En effet, effectivement, veritablement. *Dictu quàm re facilius eſt. Liv.* Il eſt plus aiſé de dire que de faire. *E re nata. Ter.* A propos, en prenant l'occaſion. *Pro re natâ. Cic.* Selon l'occaſion, ſuivant l'occurrence, comme la commodité ſe trouve. *Rerum potiri. Liv.* Avoir l'autorité ſouveraine, être le maître.

RESÆVIO, is, ire. *neut. Ovid.* Rentrer en fureur, redevenir furieux.

RESALUTATIO, onis. *f. Suet.* Salut réïteré *ou* celui qu'on rend.

RESALUTATUS, a, um. *Cic.* A qui on rend le ſalut, qu'on a reſalué. *part. paſſ de*

RESALUTO, as, avi, atum, are. *act. Mart.* Reſaluer, rendre le ſalut, ſaluer celui de qui on a été ſalué, *ou* ſaluer une ſeconde fois.

RESANESCO, is, nui, cere. *neut. Ovid.* Rentrer en ſon bon ſens.

RESARCIO, is, ſi, tum, cire. *act. Ter* Raccommoder, rajuſter. ‖ *Cic.* Reparer, rétablir. *Reſarcire damna. Cic.* Reparer des pertes.

RESARRIO, is, ivi, itum, ire. *act. Plin.* Reſarcler, ſarcler une ſeconde fois.

RESBACUM, i. *n.* Rebais, *village de France, dans la Brie, près du Morin, au Sud-eſt de Meaux.*

RESCA, æ. *f.* Reſch, *ville de Perſe, capitale du Kilan, ſur la mer Caſpienne, au nord de Caſbin.*

RESCINDO, is, ſcidi, ſciſſum, dere. *act. Cic.* Retrancher, rogner, couper, tailler. ‖ *Ter.* Abolir, annuller, caſſer, détruire. *Reſcindere terram. Col.* Relabourer la terre. *-vitem. Col.* Tailler la vigne. *-recentem cicatricem. Petr.* Rouvrir une playe nouvellement fermée. *-pactionem. Cic.* Rompre un accord, un traité. *judicium. Cic.* Infirmer une Sentence, caſſer un Arrêt, annuller un jugement.

RESCIO, is, ivi, itum, ire. *Cic. &*

RESCISCO, is, ere. *act. Ter.* Sçavoir, apprendre, être averti, découvrir. *Quelques-uns prétendent que ce verbe ſignifie* découvrir une choſe qu'on voudroit cacher *ou* aprendre après coup.

RESCISSIO, onis. *f. Ulp.* Reſciſion, l'action de caſſer, d'annuller.

RESCISSORIUS, a, um. *Ulp.* Reſciſſoire. *Reſciſſoria actio. id.* Action reſciſſoire, demande en caſſation.

RESCISSUS, a, um. *Lucan. part. paſſ. de* Reſcindo. *Reſciſſa merces. Suet.* Paye retranchée.

RESCOVIA, æ. *f. unde* Reſcovienſis Ducatus. Reſcow, *ville de Moſcovie, vers les ſources du Volga, capitale du Duché de Reſcow, qui s'étend du levant au couchant depuis le Duché de Moskow juſqu'à la Principauté de Pleskow, & aux confins de la Lithuanie.*

RESCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *act. Cic.* Récrire, faire réponſe, répondre à une lettre. ‖ Donner une reſcription pour recevoir de l'argent. *Reſcribere legionem ad equum. Caſ.* Monter un Regiment d'infanterie. *-alicui argentum. Ter. nummos. Plaut.* Fournir une reſcription à quelqu'un, lui donner de l'argent à recevoir en payement. *-veteribus orationibus. Quint.* Prendre un nouveau ſtyle, une nouvelle maniere d'écrire. ‖ Corriger ſes anciens diſcours.

RESCRIPTUM, i. *n. Tac.* Reſcription.

RESCRIPTUS, a, um. *Cic. part. paſ. de* Reſcribo.

RESECATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de couper, de rogner, de tailler.

RESECATUS, a, um. *Apul. Voyez* Reſectus.

RESECO, as, avi, cui, ſectum & atum, care. *act. Cic.* Couper, rogner, tailler, retrancher. ‖ Oter. *Reſecare ad vivum. Col.* Couper juſqu'au vif. ‖ *Cic.* pouſſer les choſes à la derniere préciſion. *ſpem. Hor.* Oter l'eſperance.

RESECRO, as, avi, atum, are. *act. Plaut* Réïterer les prieres qu'on a déja faites, *ou plutôt* faire des prieres contraires à celles qu'on a déja faites. ‖ Retracter l'excommunication, rendre le pouvoir d'aſſiſter aux ſacrifices.

RESECTIO, onis. *f. Col.* L'action de couper, de rogner, de tailler, retranchement.

RESECTOR, oris. *m. Celſ.* Qui coupe, qui rogne, qui taille, qui retranche.

RESECTUS, a, um. *Ovid.* coupé. *part. paſſ. de* Reſeco.

RESECUTUS, a, um. *Ovid.* Qui a ſuivi. *part. de* Reſequor.

RESEDA, æ. *f. Plin.* Plante qui [illegible] les apoſtumes & appaiſe les inflammations.

RESEDO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Appaiſer, calmer.

RESEGMEN, inis. *n. Plin* Rogneure.

RESEMINATIO, onis. *f. Colum.* L'action de ſemer de nouveau.

RESEMINO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Semer de nouveau.

RESEQUOR, eris, cutus ſum, qui. *Ovid.* Faire une choſe après une autre.

RESERATUS, a, um. *Ovid.* Ouvert. *part. paſſ. de*

RESERO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Ouvrir, faire ouverture. ‖ *Ovid.* Découvrir, declarer, donner intelligence, expliquer.

RESERO, is, ſevi, ſatum, rere. *act. Plin.* Reſemer, ſemer de nouveau, planter.

RESERVO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Reſerver, garder, conſerver pour l'avenir, pour un autre tems. *Reſervare ſibi ſcientiam. Cic.* Se reſerver ſon ſçavoir. *-ſe ad majora. Virg.* Se conſerver pour de plus grandes choſes.

RESES, idis. *omn. gen. Liv.* Oiſif, faineant, pareſſeux, qui croupit dans l'oiſiveté. ‖ *Varr.* Croupi, croupiſſant. *Reſes aqua. Varr.* Une eau croupie.

RESEX, ecis. *m. Col.* Le maître brin qu'on laiſſe en taillant la vigne.

RESIDEO, es, ſedi, dere. *neut. Cic.* S'aſſeoir, être aſſis. ‖ S'enfoncer, s'affaiſſer. ‖ Reſider, demeurer, reſter. ‖ S'appaiſer, ſe calmer, s'arrêter. *Reſidere in clunes. Plin.* Etre aſſis ſur ſon cul. *-humo. Ovid.* S'aſſeoir à terre. *-in ſolio. Ovid.* Etre aſſis ſur le thrône. *-eſuriales ferias. Plaut.* Jeûner, ne trouver point à manger. *-in odiis. Plaut.* Etre haï de tout chacun. *Reſidet in te culpa. Cic.* C'eſt ta faute. *-in eâ re periculum. Cic.* Il y a du danger à cela. *Reſideamus, ſi placet. Cic.* Aſſeions-nous, s'il vous plaît.

RESIDIA, æ. *f. Plaut. Voyez* Ignavia.

RESIDO, is, ſedi, dere. *neut. Virg.* Se raſſeoir, depoſer ſa lie. ‖ *Ovid.* S'appaiſer, ſe calmer.

RESIDUUM, i. *n. Papip.* Le reſte, le reſidu, le reſtant, ce qui reſte.

RESIDUUS, a, um. *Cic.* Reſtant, qui reſte, demeuré de reſte. *Reſiduus pœnæ ſuæ ſenex. Quint.* Un viellard qui n'eſt demeuré que pour ſouffrir.

RESIGNATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Reſigno. *Reſignatum æs. Feſt.* Retranchement de paye pour quelque faute commiſe par un ſoldat, *dont le Tribun faiſoit faire mention ſur le rolle du Commiſſaire.*

RESIGNO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Décacheter, ouvrir, rompre le cachet, lever le ſceau. ‖ Rendre, reſtituer. ‖ *Ovid.* Découvrir, dévoiler, développer, declarer. ‖ *Virg.* Fermer. ‖ *Col.* Biffer, rayer. *Reſignare fortunæ quæ dedit. Hor.* Rendre à la fortune ce qu'on en a reçû. *-fata venientia. Ovid.* Découvrir les choſes futures, declarer ce qui arrivera, dévoiler l'avenir. *-omnem tabularum fidem. Cic.* Oter toute autorité aux titres.

RESILIO, is, lii, *ou* lui, *ou* livi, ſultum, lire. *neut. Cic.* Rejaillir, rebondir. ‖ *Plin.* Sauter en arriere, reculer, ſe retirer. ‖ *Aſc. Pad.* Se dédire.

RESIMUS, a, um. *Col.* Camus. ‖ *Solin.* Crochu. *Reſimæ nares. Col.* Un nez retrouſſé. *Reſimum roſtrum. Solin.* Un bec crochu.

RESINA, æ. *f. Col.* La reſine, *ſuc gommeux. Reſina terebenthina. Col.* La terebentine.

RESINACEUS, a, um, *Plin.* De reſine, ſemblable à la reſine.

RESINATUS, a, um. *Mart.* Enduit *ou* mêlé de reſine.

RESINOSUS, a, um. *Plin* Reſineux, plein de reſine.

RESIPIO, is, pui, pere. *neut. Plin.* Sentir, avoir l'odeur. ‖ *Cic. Voyez* Reſipiſco.

RESIPISCENTIA, æ. *f.* Reſipiſcence : *ce mot latin que bien des gens ſçavans emploïent, ne ſe trouve point dans les bons Auteurs.*

RESIPISCO, is, pui *ou* pivi, cere. *neut. Cic.* Revenir à ſoi, rentrer dans ſon bon ſens, redevenir ſage, ſe raviſer, ſe repentir, s'amender. ‖ *Ter.* Prendre courage. ‖ *Suet.* Revenir en ſanté *ou* d'une défaillance.

RESISTITUR. *imperſ. Plin.* On reſiſte, &c.

RESISTO, is, reſtiti, reſtitum, tere. *neut. Cic.* S'arrêter, demeurer derriere. ‖ Reſiſter, s'oppoſer, tenir tête. ‖ *Plin.* Remedier. *Reſiſtens oratio. Quint.* Un diſcours rude, qui ne coule pas.

RESISTON. *Voyez* Rædeſtum.

RESOLVO, is, vi, ſolutum, vere. *act. Cic.* Délier, dénouer, détacher. ‖ *Liv.* Ouvrir. ‖ *Sil. Ital.* Découvrir, declarer. ‖ *Plin.* Reſoudre, diſſoudre, faire fondre. ‖ *Virg.* Oter, chaſſer, diſſiper. ‖ *Petr.* Reſoudre, refuter. ‖ *Plaut.* Payer. ‖ *Sen.* Efféminer, amollir, rendre lâ-

che. ‖ *Hor*. Abſoudre. ‖ *Paul. JCT*. Annuller, caſſer. *Reſolvere hominem. Sen*. Amollir quelqu'un, le rendre lâche. *-ſacrata jura. Virg*. Reveler des ſecrets qu'on avoit promis de garder. *-fraudes. Sil. Ital*. Découvrir de mauvais artifices. *-dicta. Quint*. Refuter ce qu'on a dit. *-argentum. Plaut*. Payer une ſomme d'argent. *-humum. Col*. Herſer la terre, rompre les mottes. *-vulnera. Stat*. Rouvrir des playes. *-jugulum. Ovid*. Couper la gorge. *-Auctorem. Sen*. Traduire un Auteur.

RESOLUTIO, onis. *f. Gell*. Reſolution, dénouement, explication. ‖ L'action de délier, de lâcher. *Reſolutio alvi. Celſ*. Flux de ventre. *-nervorum. Celſ*. Extenſion de nerfs *ou* paralyſie. *-ſtomachi. Celſ*. Devoïement d'eſtomac.

RESOLUTUS, a, um. *Tibul. part. paſſ. de* Reſolvo.

RESONABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid*. Qui rend, qui renvoye les ſons, qui réſonne, qui retentit.

RESONANTIA, æ. *f. Vitr*. Retentiſſement.

RESONO, as, nui, nitum, nare. *neut. Cic*. Réſonner, retentir, rendre un ſon.

RESONUS, a, um. *Ovid*. Retentiſſant.

RESORBEO, es, bui, bere. *act. Ovid*. Ravaler, avaler de nouveau. *Reſorbere lacrymas. Stat*. Renfoncer ſes larmes, les retenir.

RESPECTIO, onis. *f. Bibl. Voyez* Reſpectus.

RESPECTO, as, avi, atum, are. *act. Cic*. Jetter la vûe ſur, tourner les yeux vers. *Reſpectare aliquem obliquo lumine. Stat*. Regarder quelqu'un de travers. *-vaſto hiatu. Lucr*. Preſenter une énorme entrée.

RESPECTUS, ûs. *m. Cic*. Aſpect, regard, vûe. ‖ Reſpect, égard, conſideration. ‖ Rapport. *Reſpectu terrere. Plaut*. Epouvanter de ſon regard. *Reſpectus noſtri. Sen*. Reflexion ſur nous-mêmes.

RESPERGO, is, ſi, ſum, gere *act. Cic*. Arroſer.

RESPERSIO, onis. *f. Cic.* &

RESPERSUS, ûs. *m. Plin*. Arroſement.

RESPERSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Reſpergo.

RESPICIO, is, pexi, pectum, cere. *act. Cic*. Regarder, jetter la vûe ſur, tourner les yeux vers. ‖ Regarder en pitié. ‖ Conſiderer, faire reflexion. ‖ *Ter*. Avoir égard à, avoir des égards, de la conſideration pour. *Reſpicere ſe. Ter*. S'épargner.

RESPIRAMEN, inis. *n. Ovid.* &

RESPIRAMENTUM, i. *n. Apul*. Canal de la reſpiration, conduit par où l'on reſpire, un évent, un ſoûpirail.

RESPIRATIO, onis. *f. Cic*. Reſpiration, l'action de reſpirer. ‖ Pauſe pour prendre haleine. *Reſpiratio aquarum. Cic*. Vapeur qui s'éleve des eaux.

RESPIRATUS, ûs. *m. Cic. Voyez* Reſpiratio.

RESPIRO, as, avi, atum, are. *neut. Cic*. Reſpirer, prendre haleine. ‖ Se remettre, revenir à ſoi, ſe raſſûrer, être ſoulagé.

RESPLENDEO, es, dui, dere. *neut. Cic*. Reluire, briller, éclater.

RESPONDEO, es, di, ſum, dere. *act. Cic*. Répondre, faire *ou* rendre réponſe, repartir. ‖ Correſpondre. ‖ Reſſembler, être ſemblable. ‖ *Virg*. Etre ſitué vis-à-vis, être à l'oppoſite. ‖ *Celſ*. Réuſſir, avoir un bon ſuccès. ‖ *Tac*. Declarer. *Reſpondere perpendiculum ad normam. Plin*. Etre à plomb, être de niveau, &c. *-ad nomina. Liv*. Paroître à la montre, venir à la revûe. *-ad diem. Cic*. Comparoître au jour de l'aſſignation. ‖ Payer au jour préfix.

RESPONSIO, onis. *f. Cic*. Réponſe, repartie, replique.

RESPONSITO, as, avi, atum, are. *Cic*. Répondre ſouvent.

RESPONSIVE. *adv. Aſc. Ped*. En forme de réponſe, par maniere de réponſe.

RESPONSO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut*. Répondre. ‖ *Hor*. Contredire, s'oppoſer, reſiſter. *Reſponſare ſuperbæ fortunæ. Hor*. Etre à l'épreuve des inſultes de la fortune. *-palato. Hor*. Etre deſagreable au goût.

RESPONSOR, oris. *m. Hor*. Répondant, caution, garant. ‖ Avocat conſultant.

RESPONSUM, i. *n. Cic*. Réponſe, repartie, replique. *Reſponſa Deorum. Virg*. Oracles. *-Juriſconſultorum. Cic*. Conſultations, déciſions des Juriſconſultes.

RESPONSUS, ûs. *m. Vitr*. Convenance, proportion, rapport, ſymmetrie.

RESPUBLICA, Reipublicæ. *f. Cic*. Republique. *Ad Rempublicam accedere. Cic*. Entrer dans le maniement des affaires de la Republique, dans les charges, dans les emplois publics.

RESPUO, is, pui, putum, puere. *act. Liv*. Cracher deſſus. ‖ Rejetter avec dédain, repouſſer avec mépris, refuſer dédaigneuſement, mépriſer, dédaigner, ne faire aucun cas de. *Reſpuere ſecures. Plin*. Etre à l'épreuve de la coignée.

RESSANA, æ. *f*. Reſſana, Areſa, du Ris, *petit lieu de la Valachie, ſur le Danube, un peu au-deſſous du confluent de l'Alatha.*

RESTAGNATIO, onis. *f. Plin*. Débordement.

RESTAGNO, as, avi, atum, are. *neut. Col*. Se déborder.

RESTAT. *imperſ. Cic*. Il reſte.

RESTAURATIO, onis. *f. Ulp*. Rétabliſſement.

RESTAURATOR, oris. *m. Juſt*. Reſtaurateur, qui rétablit.

RESTAURATUS, a, um, *Ulp. part. paſſ. de*

RESTAURO, as, avi, atum, are. *act. Tac*. Rétablir, rebâtir, refaire, remettre ſur pied.

RESTIARIUS, i. *m. Feſt*. Un cordier, qui fait des cordes. *Voyez* Reſtio.

RESTIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col*. Qui rapporte tous les ans.

RESTICULA, æ. *f. Varr.* &

RESTICULUS, i. *m. Ulp*. Ficelle, petite corde.

RESTINCTIO, onis. *f. Cic*. L'étanchement de la ſoif.

RESTINCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

RESTINGUO, is, nxi, nctum, guere. *act. Cic*. Eteindre. ‖ Etouffer, étancher, calmer, appaiſer, arrêter.

RESTIO, onis. *m. Suet*. Un Cordier. ‖ *Fr*. Qui vend des cordes. ‖ *Plaut*. Un pendu.

RESTIO, is, ivi, itum, ire. *Col*. Etre en état d'être ſemé tous les ans.

RESTIPO, as, are. *Tac*. Répaiſſir, épaiſſir de nouveau. ‖ Entourer de nouveau.

RESTIPULATIO, onis. *f. Cic*. Stipulation reciproque.

RESTIPULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic*. Stipuler reciproquement.

RESTIS, is. *f. Ter*. Corde, cordage, cable, funin. *Reſtis alliorum. Plin*. Une botte d'ail. *Reſtim in ſaltatione ductare. Ter*. Mener le branle dans un bal.

RESTITATOR, oris. *m. Bud*. Qui s'arrête, qui s'amuſe en chemin.

RESTITO, as, avi, atum, are. *neut. Ter*. S'arrêter *ou* s'amuſer en chemin.

RESTITRIX, icis. *f. Plaut*. Qui s'arrête en quelque lieu.

RESTITUEM. *pour* Reſtituam.

RESTITUO, is, tui, tutum, tuere. *act. Cic*. Reſtituer, rendre. ‖ Remettre, rétablir, refaire. ‖ Pardonner. *Reſtituere aliquem. Cic*. Pardonner à quelqu'un. *-aciem. Liv*. Rallier une armée. *-damnatum. Cic*. Rehabiliter un condamné.

RESTITUTIO, onis. *f. Cic*. Rétabliſſement. ‖ Rehabilitation, reparation. ‖ Reſtitution.

RESTITUTOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Apul*. Qui rétablit, qui remet au premier état.

RESTITUTORIUS, a, um. *Ulp*. Qui ſert à rétablir, qui concerne le rétabliſſement *ou* la reſtitution.

RESTITUTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Reſtituo.

RESTO, as, ſtiti, ſtitum, ſtare. *neut. Cic*. Reſter, être de reſte. ‖ S'arrêter, demeurer. ‖ Reſiſter. *Reſtare audacibus. Cic*. Reſiſter aux audacieux.

RESTRICTE. *Cic.* &

RESTRICTIM. *adv. Afric*. Etroitement, à la rigueur, rigoureuſement, avec la derniere exactitude. *Reſtrictiſſimè facere. Plin. J*. Agir *ou* en agir avec la derniere rigueur.

RESTRICTUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Reſtringo. *Tac*. Très-exact, rigide, ſevere, rigoureux. ‖ *Cic*. Serré, reſerré, chiche, avare.

RESTRINGO, is, nxi, trictum, gere. *act. Plin*. Lier ou ſerrer étroitement. ‖ *Plin*. Reprimer, arrêter. ‖ *Ovid*. Lâcher, ne retenir plus, délier, détacher. *Reſtringere nauſeam. Plin*. Arrêter le vomiſſement *ou* les envies de vomir. *-dentes. Plin*. Grincer les dents.

RESULTO, as, avi, atum, are. *neut. Virg*. Réſonner, retentir. ‖ *Prud*. Rejaillir, rebondir.

RESUMO, is, ſumſi, ſumtum, mere. *Ovid*. Reprendre. *Reſumere gemitus. Stat*. Recommencer ſes gemiſſemens.

RESUMTUS, a, um. *Plin. J. part. paſſ. de* Reſumo.

RESUO, is, ere. *Suet*. Recoudre.

RESUPINATUS, a, um. *Juv*. Couché ſur le dos. *part. paſſ. de*

RESUPINO, as, avi, atum, are. *act. Liv*. Renverſer ſur le dos, coucher le ventre en haut. ‖ Renverſer, retrouſſer.

RESUPINUS, a, um. *Ovid*. Renverſé, renverſé ſur le dos, couché le ventre en haut. ‖ *Quint*. Mou, efféminé.

RESURGO, is, rexi, rectum, gere. *neut. Ovid*. Se relever, ſe rétablir, ſe remettre ſur pied, revenir en ſon premier état. *Plin*. Recroître, repouſſer, croître de nouveau.

RESURRECTIO, onis. *f. Bibl*. Reſurrection.

RESUSCITO, as, avi, atum, are. *act. Ovid*. Reveiller, exciter de nouveau, reſſuſciter. *Reſuſcitare iram. Ovid*. Rallumer ſa colere.

RESUTUS, a, um. *Suet*. Recouſu. *part. paſſ. de* Reſuo.

RETÆ, arum. *plur. f. Gell*. Arbres ſur les bords *ou* dans le lit des rivieres qui en empêchent la navigation. ‖ Quantité de roſeaux, de joncs, qui font le même effet.

RETALIO, as, are. *Gell*. Reparer le tort qu'on a fait.

RETARDATIO, onis. *f. Cic*. Retardement.

RETARDATUS, a, um. *Suet. part. paſſ. de*

RETARDO, as, avi, atum, are. *act. Cic*. Retarder, arrêter, retenir, amuſer.

RETAXO, as, avi, atum, are. *act. Suet*. Blâmer, taxer, critiquer à ſon tour, rendre critique pour critique.

RETE, is. *n. Cic*. Rets, filet (pour la pêche ou pour la chaſſe.) Rete quadratum, un Ableret, *ſorte de filet quarré.*

RETECTUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de*

RETEGO, is, texi, tectum, gere. *act. Hor*. Découvrir, dévoiler, mettre en évidence, faire voir. *Retegere vultum. Lucan*. Oter ſon maſque, lever ſes coeffes, ſe découvrir le viſage.

RETENDO, is, di, ſum, dere. *act. Ovid*. Débander, détendre, lâcher.

RETELENSIS, *m. & f.* e, *n.* is. Retelois, oiſe, qui eſt de Retel, *ou* qui appartient à Retel. ‖ *Retelenſis ager*, &c. Le Retelois, *contrée de France en Champagne, aux confins du Luxembourg & du pays de Liege.*

RETELIUM, i. *n.* Reiteſte, is. *n.* Retel, Rethel, *ville de France, capitale du Retelois, en Champagne, ſur l'Aine, au nord de Reims.*

RETENTATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Retento.

RETENTIO, onis. *f. Cic*. L'action de retenir, d'arrêter. ‖ Suſpenſion de jugement. ‖ Retention.

RETENTO, as, avi, atum, are. *act. Ovid*. Retenir, arrêter. ‖ Eſſayer de nouveau, tenter une ſeconde fois, tâcher encore. *Retentare cælum à terris. Lucr*. Empêcher que le ciel & la terre ne ſe mêlent, ne ſe confondent. *-tempora malè exacta. Sen*. Rappeller le tems qu'on a mal employé, s'en reſſouvenir.

RETENTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Retineo & *de* Retendo.

RETERO, is, ere. *Col*. Rebroïer, repiler. ‖ Repolir.

RETEXO, is, xui, textum, xere. *act. Cic*. Déſourdir, défaire un tiſſu. ‖ Recommencer, refaire, raccommoder. ‖ Détruire, ruiner. *Retexere*

Retexere telam Penelopes. Cic. Faire & défaire, ruiner ſon ouvrage. *-fata. Ovid.* Ramener au monde, reſſuſciter. *-quoque ſcriptorum. Hor.* Rechanger tout ce qu'on a écrit. *-noxas. Stat.* Paſſer en revûe ſes fautes. *-ſe ipſum. Mart.* Changer de conduite, prendre d'autres manieres.

RETEXTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Retexo.

RETIA Sylva. La Forêt de Rez, *dans l'Iſle de France, dans le Valois, près de Villers-côte-Rez.*

RETIARIUS, i. *m. Suet.* Gladiateur, *qui portoit un rets dont il tâchoit d'envelopper ſon adverſaire, qui avoit l'épée à la main.*

RETICENTIA, æ. *f. Cic.* Silence qu'on garde ſur une choſe qu'on devroit dire. *Quint.* Reticence, *figure de Rhetorique.*

RETICEO, es, cui, cere. *neut. Cic.* Celer, taire, ſe taire, ne dire mot. *Reticere dolores. Prop.* Cacher ſes douleurs, n'en dire mot, ne ſe point plaindre. *-de privatis injuriis. Cic.* Diſſimuler des injures particulieres.

RETICULATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de reſeau, de rets.

RETICULUM, i. *n. Plin.* &

RETICULUS, i. *m. Varr. diminutif de* Rete. | *Ovid.* Raquette. | *Juv.* Coeffe à reſeau. | *Hor.* Reſeau, *ſorte de ſac fait en forme de rets.*

RETINACULUM, i. *n. Liv.* Tout ce qui ſert à retenir, à arrêter. *Retinacula navis. Ovid.* Les amares d'un navire. *-vitæ. Plin. J.* Les liens de la vie. *-unca. Stat.* Les anchres, les grapins, les harpeaux, les heriſſons.

RETINENTIA, æ. *f. Lucr. Voyez* Memoria.

RETINEO, es, nui, tentum, nere. *act. Cic.* Tenir, retenir. | Arrêter, retarder. | Garder, conſerver, maintenir. *Retinere veritatem. Cic.* Dire toûjours vrai. *-humanitatem. Cic.* Se montrer toûjours honnête. *-officium. Cic.* Demeurer dans ſon devoir. *-memoriam. Cic.* Se reſſouvenir. *-fidem. Cic.* Etre fidele.

RETINGO, is, nxi, nctum, gere. *act. Stat.* Donner une ſeconde trempe. | Reteindre, donner une ſeconde teinture; repaſſer en teinture.

RETINNIO, is, ire. *Mart. Voyez* Tinnio.

RETIOLUM, i. *n. Apul. diminutif de* Rete.

RETIS, is. *m. Varr. Voyez* Rete.

RETO, as, avi, atum, are. *Gell.* Nettoyer le lit d'une riviere des arbres, des joncs, *&c.* qui empêchent la navigation.

RETONDEO, es, di, ſum, dere. *Plin.* Retondre, tondre encore une fois.

RETONO, as, are. *neut. Catul.* Reſentir.

RETONSUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Retondeo.

RETORQUEO, es, ſi, tum, quere. *act. Col.* Retordre, tordre. | *Cic.* Rejetter, repouſſer, renvoïer, retorquer. *Retorquere pilam. Cic.* Renvoïer la bale. *-ſe in præteritum, animum ad præterita. Sen.* Se remettre dans l'eſprit les choſes paſſées. *-aliquem. Quint.* Détourner quelqu'un d'un deſſein, lui faire changer d'avis.

RETORRESCO, is, ere. *neut. Col.* Devenir aride, être brûlé d'ardeur, de ſechereſſe.

RETORRIDE. *adv. Plin.* Avec une extrême ſechereſſe.

RETORRIDUS, a, um. *Col.* Brûlé par les raïons du ſoleil, grillé. | Abougri.

RETORTUS, a, um. *Hor.* Tortu, retourné en arriere, renverſé. *part. paſſ. de* Retorqueo.

RETOSTUS, a, um. *part. Plin.* Recuit.

RETRACTATIO, onis. *f. Cic.* Retractation, l'action de ſe dédire. | Celle de retoucher ſon ouvrage.

RETRACTATUS, a, um. *Quint. part. paſſ. de* Retracto. *Retractatius opus. Cic.* Un ouvrage plus châtié, revû avec plus d'exactitude.

RETRACTIO, onis. *f. Vitr.* Retraite des degrez, paillier de repos d'un eſcalier, *que les Anciens faiſoient de ſept en ſept ou de neuf en neuf marches.*

RETRACTO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Retoucher, raccommoder, remanier. | *Virg.* Retracter, revoquer. | *Cic.* Revoir, corriger, repolir. *Retractare pedamenta. Col.* Raiguiſer des échalas, les parer de nouveau. *-opus. Cic.* Retoucher un ouvrage. *-adoleſcentiam. Sen.* Rappeller le ſouvenir de ſa jeuneſſe. *-librum. Sen.* Relire un livre. *-largitiones. Plin.* Retrancher ſes liberalitez. *-vulnus. Ovid.* Rouvrir une plaïe. *-defuncta verba. Ovid.* Emploïer des mots hors d'uſage.

RETRACTUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Retraho. *Retractus ex fuga. Sall.* Qu'on a attrapé dans la fuite.

RETRADO, is, didi, ditum, dere. *Pomp. JCT.* Redonner.

RETRAHO, is, xi, ctum, here. *act. Cic.* Retirer, tirer en arriere. | Ramener, faire revenir, faire retourner. | *Ter.* Détourner. *Retrahere à ſtudio. Ter.* Détourner de l'étude. *-ſe ab ictu. Ovid.* Eviter, eſquiver le coup. *-aliquid ad ſpem. Tac.* Tirer de quelque choſe un raïon d'eſperance, un ſujet d'eſperer. *-ad ſe argentum. Ter.* Rattrapper ſon argent.

RETRECTANS, tis. *omn. gen. Col.* Retif.

RETRECTO, as, are. *Voyez* Retracto.

RETRIBUO, is, bui, butum, buere. *act. Cic.* Rendre, recompenſer, donner en recompenſe.

RETRIBUTIO, onis. *f. Bibl.* Recompenſe, ſalaire, retribution.

RETRIBUTUS, a, um. *part paſſ. de* Retribuo.

RETRIMENTUM, i. *n. Varr.* Lie. | *Celſ.* Scorie.

RETRITUS, a, um. *Catul. part. paſſ. de* Retero.

RETRO. *adv. Ter.* Par derriere, derriere, en arriere, à rebours. *Retrò ambulare. Plin.* Marcher à reculons. *-fluere. Plin.* Remonter contre ſon cours. *-commeare. Cic.* Retourner ſur ſes pas. *-vocare aliquem. Virg.* Faire retourner quelqu'un, le rappeller. *-agere ordinem. Quint.* Commencer à rebours.

RETROAGO, is, egi, actum, gere. *act. Plin.* Repouſſer, rejetter en arriere, faire reculer.

RETROCEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *neut. Liv.* Reculer, lâcher le pied, ſe retirer.

RETROCESSIO, onis. *f. Boet.* &

RETROCESSUS, ûs. *m. Apul.* L'action de reculer en arriere. | Le recul.

RETROCITUS, a, um. *Lucr.* Qu'on fait aller & revenir.

RETRODUCO, is, ere. *Mart.* Faire reculer, tirer en arriere.

RETROEO, is, ivi, itum, ire. *neut. Plin.* Aller en arriere, à reculons, retrograder, reculer.

RETROFERO, fers, tuli, latum, ferre. *act. Sen.* Reculer, porter en arriere.

RETROGRADIOR, deris, greſſus ſum, gradi. *dep. Plin.* Aller en arriere, à reculons, reculer, retrograder.

RETROGRADIS, *m. f.* de, *n.* is. *Apul.* &

RETROGRADUS, a, um. *Plin.* Qui recule, qui va à reculons, qui retrograde.

RETROGREDIOR, eris, greſſus ſum, gredi. *dep. Plin. Voyez* Retrogradior.

RETROLEGO, is, ere. *Quint.* Relâcher à, dériver, aller à la dérive.

RETRORSUM. *Cic.* & } En arriere,
RETRORSUS. *adv. Plin.* } à reculons, à rebours, à contre-poil. | Derriere, par derriere.

RETRORSUS, a, um. *Plin.* Retiré en arriere.

RETROVEHO, is, ere. *Sen. Tr.* Mener, porter à reculons.

RETROVERSUS. *adv. Petr. Voyez* Retrorſum.

RETROVERSUS, a, um. *Ovid.* Tourné en arriere.

RETRUDO, is, ſi, ſum, dere. *act. Plaut.* Repouſſer, pouſſer en arriere, retruder.

RETRUSUS, a, um. *Cic.* Caché. *part. paſſ. de* Retrudo.

RETULI, *prét. de* Refero.

RETUNDO, is, tudi, tuſum, dere. *act. Cic.* Emouſſer, reboucher. | Arrêter, reprimer, diſſiper. *Retundere linguam & ſermones quorumdam. Liv.* Faire taire certaines gens, rabaiſſer leur caquet, reprimer la liberté de la langue.

RETUNSUS, a, um. *Plaut. Voyez* Retuſus.

RETURO, as, avi, atum, are. *act. Varr.* Ouvrir. *Returare aures. id.* Faire ouvrir les oreilles.

RETUSUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Retundo. *Retuſa res. Sil. Ital.* Des affaires en deſordre, en mauvais état. *Retuſum ingenium. Cic.* Un eſprit bouché, groſſier, un gros eſprit.

RETZUNÆ, arum. *pl. f.* Retzuns, *village du pays des Griſons, dans la Ligue Griſe, au confluent du haut & du bas Rhin.*

REVALEO, es, lui, lere. *Gell.* &

REVALESCO, is, lui, cere. *neut. Ovid.* Revenir en ſanté, ſe porter mieux, ſe rétablir, rentrer en convaleſcence.

REVALIA, æ. *f.* Revel, *bourg du Languedoc, appellé autrefois la Baſtide de Lavaur, au nord de S. Papoul.*

REVANESCO, is, nui, cere. *neut. Ovid.* S'évanouir, diſparoître.

REVECTUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de*

REVEHO, is, vexi, vectum, here. *act. Liv.* Rapporter, ramener.

REVELATIO, onis. *f. Bibl.* Revelation.

REVELATUS, a, um. *Ovid.* Découvert. | *Eccl.* Revelé. *part. paſſ. de* Revelo.

REVELLO, is, velli *ou* vulſi, vulſum, lere. *act. Cic.* Arracher, ôter de force *ou* avec effort. *Revellere ex omni memoria. Cic.* Faire perdre entierement le ſouvenir, effacer tout-à-fait la memoire.

REVELO, as, are. *Ovid.* Découvrir, dévoiler. | Reveler.

REVENDO, is, didi, ditum, dere. *Ulp.* Revendre.

REVENIO, is, veni, ventum, nire. *neut. Cic.* Revenir, retourner.

REVERA. *adv. Cic.* A la verité, veritablement, en effet, effectivement, à dire le vrai.

REVERBERO, as, avi, atum, are. *act. Sen.* Refrapper, repouſſer en frappant.

REVERENDUS, a, um. *Ovid.* Reverend, venerable, digne de reſpect, qui merite de la veneration.

REVERENS, tis. *omn. gen.* tior, tiſſimus. *Auſon.* Qui a du reſpect, qui a de la veneration, qui revere. | *Cic.* Qui apprehende.

REVERENTER, tius, tiſſimè. *adv. Plin. J.* reſpectueuſement, avec reverence, avec veneration.

REVERENTIA, æ. *f. Cic.* Reſpect, reverence, veneration. | *Ovid.* Crainte reſpectueuſe. *Reverentia vero abſit. Ovid.* Il ne faut point craindre de dire la verité. *-famæ. Ovid.* Les égards qu'on a pour ſa reputation, la crainte de perdre ſon honneur, de ſe diffamer.

REVEREOR, eris, veritus ſum, reri. *dep. Cic.* Craindre, apprehender. | Reverer, avoir du reſpect, de la veneration, porter honneur.

REVERITUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Revereor.

REVERRO, is, ri, ſum, rere. *Plaut.* Rebalayer, balayer de nouveau.

REVERSIO, onis. *f. Cic.* Retour.

REVERSOR, aris, ari. *dep. Veget.* Retourner, mettre le devant derriere ou le dedans dehors.

REVERSUS Mons. Le Revermont, *autrefois la côte de Saint André, contrée de France, en Breſſe, depuis Pontdain juſqu'à Coligny.*

REVERTO, is, ti, ſum, tere. *neut. Caſ.* &

REVERTOR, eris, ſus ſum, ti. *dep. Cic.* Revenir, retourner. *Reverti ad adverſa. Cic.* Repaſſer ſur ſes malheurs. *-in gratiam. Liv.* Se reconcilier.

REVICTUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de* Revinco.

REVIDEO, es, vidi, viſum, dere. *Plaut.* Revoir.

REVIGEO, es, ere. & } Reprendre
REVIGESCO, is, ere. *neut. Col.* } vigueur.

REVILESCO, is, ere. neut. Plin. Devenir vil.

REVILLA, æ. f. Revilla, village d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille, aux confins de la Biſcaye & des Aſturies.

REVINCIO, is, nxi, nctum, cire. act. Caſ. Attacher, lier.

REVINCO, is, vici, victum, cere. act. Cic. Convaincre. ‖ Liv. Refuter. Revincere crimen rebus. Liv. Se laver d'un crime par des preuves.

REVINCTUS a, um. Virg. part. paſſ. de Revincio.

REVIRESCO, is, rui, cere. neut. Gel. Reverdir. Ovid. Rajeunir. Cic Renaître, ſe renouveller.

REVISITO, as, avi, atum, are. act. Plin. Viſiter de nouveau, revenir voir.

REVISO, is, ſi, ſum, ſere. act. Cic. Revoir, revenir voir, rendre une nouvelle viſite.

REVIVISCO, is, vixi, cere. neut. Cic. Revivre, reprendre vie, retourner en vie, reſſuſciter. ‖ Se rétablir, reprendre ſes forces, ſe remettre en vigueur. ‖ Plin. Renaître, croître de nouveau. Reviviſcere à metu. Cic. Revenir d'une frayeur mortelle, ſe remettre d'une peur extrême.

REUNCTOR, oris. m. Plin. Celui qui fait des frictions, qui applique des remedes topiques, garçon Chirurgien ou de Baigneur.

REUNGO, is, nxi, nctum, gere. act. Celſ. Oindre de nouveau, faire de nouvelles frictions.

REVOCABILIS, m. f. le, n. is. Ovid. Qu'on peut rappeller, qu'on peut faire revenir, revocable. ‖ Claud. Reparable, qu'on peut reparer.

REVOCAMEN, inis. n. Ovid. &

REVOCATIO, onis. f. Cic. Rappel. ‖ Retour. Revocatio brumalis. Cic. Le ſolſtice d'hyver.

REVOCATUS, a, um. Cic. part. paſſ. de

REVOCO, as, avi, atum, are. act. Cic. Rappeller, faire revenir. ‖ Rétablir, ramener. ‖ Retirer, détourner, éloigner. ‖ Revoquer. Revocare ab incepto. Cic. Détourner de ce qu'on a commencé. -mentem à ſenſibus. Cic. Elever ſon eſprit au-deſſus des ſens. -ſtudia intermiſſa ou ſe ad ſtudia. Cic. Reprendre ſes études, ſe remettre à l'étude. -ſe. Cic. Se dédire, ſe retracter, changer de ſentiment, n'être plus du même avis. -gradum ou pedem. Virg. Reculer, retourner ſur ſes pas.

REVOLO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Revenir en volant.

REVOLUBILIS, m. f. le, n. is. Ovid. Qu'on peut rouler de nouveau.

REVOLVO, is, vi, volutum, vere. act. Cic. Rouler. ‖ Liv. Dérouler. ‖ Virg. Raconter, reciter, faire le recit. Revolvere libros. Liv. Feuilleter des livres. -iter. Virg. Revenir, retourner ſur ſes pas, rebrouſſer chemin. -caſus ſuos. Virg. Raconter ſes malheurs. -antiqua. Sil. Ital. Fouiller dans l'antiquité. Revolvi eodem. Cic. Retomber ſur la même choſe, retourner au même point. -ad irritum. Tac. Se réduire ou devenir à rien.

REVOLUTUS, a, um. Virg. part. paſſ. de Revolvo.

REVOMO, is, mui, mitum, mere. act. Plin. Revomir, rendre ou rejetter par la bouche ce qu'on a avalé.

REVORTIT. pour Revertitur.

REVORTO, as, are. &

REVORTOR, aris, ari. Ter. Plaut. Voyez Reverto.

REUS, i. m. Cic. Défendeur en juſtice. ‖ Accuſé. ‖ Coupable. -voti. Virg. Engagé par vœu. ‖ Ulp. Caution, répondant. Reus ambitus. Cic. Accuſé de brigue. Reus ſatis dandi. Ulp. Qui s'eſt rendu caution. ‖ Qui a donné caution. Reus ſatis accipiendi. Ulp. Qui a pris caution. Reum agere, arguere, deferre, facere. Cic. poſtulare. Plin. J. Accuſer quelqu'un, l'appeller en jugement. Reum aliquem peragere. Plin. J. Faire condamner quelqu'un.

REUTLINGA, Retlinga, Rietlinga, æ. f. Reutlingen, Retlinge, Rietlinge, ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, dans le Duché de Wurtemberg, ſur l'Echatz.

REVULSI. prét. de Revello.

REVULSIO, onis. f. Plin. L'action d'arracher.

REVULSUS, a, um. Cic. part. paſſ. de Revello.

REX, regis. m. Cic. Roi. ‖ Hor. Grand Seigneur, riche. ‖ Gouverneur. Rex pueritiæ. Hor. Gouverneur d'un enfant. -ærarii. Cic. Surintendant des Finances. -ſacrorum. Cic. Souverain Sacrificateur, Grand-Prêtre. -vini. Hor. Le Roi de la Fête, l'Intendant des menus plaiſirs chez le Roi.

REXACICULUM, i. n. Barre ou verrouil de porte.

REYNOSA, æ. f. Reynoſa, ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, ſur l'Ebre, un peu au-deſſous de ſa ſource.

REZANIA, æ. f. unde Rezanienſis Ducatus. Rezan, ville de Moſcovie, près de l'Occa, & capitale du Duché de Rezan, ſitué le long des bords de l'Occa, entre l'Ocraina, & les Duchez de Moſcow, de Suſdal & de Volodimer.

R H

RHA, æ. m. Fluvius. Le Wolga, riviere de Moſcovie.

RHACOMA, atis. n. Plin. La rhubarbe, racine.

RHÆBA, Rheba, æ. f. Rebane, village du Comté de Queens, en Irlande, au levant de Quenſtowne.

RHÆSAPHA, Rheſapha, æ. f. Raſſaphe, ville de Syrie, ſur l'Euphrate, vers les confins de l'Arabie Deſerte.

RHÆTIA, æ. f. La Rhetie, anciennement partie occidentale de l'Illyrie, depuis les ſources du Rhin juſqu'à celles de la Drave.

RHÆTICA Juga. Alpes Rhetiques, partie des Alpes, entre les Griſons & la Walteline.

RHÆTICO, Rhetico, onis. m. Sibengebirge, montagne du Duché de Berg, en Weſtphalie, près du Rhin, au confluent du Sien, vis-à-vis de Bone.

RHAGA, Rhages, æ. f. Rhages, ville de la Medie, dont il eſt parlé dans l'Ecriture.

RHAGADES, dum. f. Plin. &

RHAGADIA, orum. plur. n. Crevaſſes, fentes qui ſe font aux pieds, aux mains, &c.

RHAGE, Rage, es. f. Voyez Raræ.

RHAMATA, æ. f. Voyez Ramoth.

RHAMMUS, i. m. Plin. Le nerprun, eſpece d'arbriſſeau. ‖ Ronce épineuſe.

RHAMNUSIUS Mons. La Montagne de Scutari, montagne de l'Albanie, qui domine la ville del' Scutari.

RHAPHANITIS, idis. f. Plin. Eſpece d'Iris plante.

RHAPSODIA, æ. f. Corn. Nep. Un Livre de quelque poeme ou recueil de vers, rapſodie.

RHAVIUS. Voyez Ravius.

RHAURARIS, Arâuraris, is. m. L'Erault, riviere de France, dans le bas Languedoc.

RHAUZIUM, i. n. Voyez Raguſia.

RHEDA, æ. f. Cic. Caſ. Caroſſe, caleche, char, chariot à l'uſage des anciens Gaulois.

RHEDA, æ. f. Rheda, ville d'Allemagne, dans le Comté de Tecklenbourg, en Weſtphalie, ſur l'Embs.

RHEDÆSTUM, i. n. Voyez Redæſtum.

RHEDARIUS, i. m. Cic. Un Cocher.

RHEDARIUS, a, um. Varr. Qui concerne un caroſſe, un char, &c.

RHEDONES, num. plur. m. Rennes, ville capitale de Bretagne. Ses habitans & les peuples d'alentour.

RHEGINA Minor. Minori, ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Principauté citerieure, ſur le golfe de Salerne. ‖ Rhegina Major. Majori, près de Minori.

RHEGIUM. Voyez Regium.

RHEGIUM Julium, i. n. Rhege, Rhegge, Rhegio, ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure, ſur le Fare ou canal de Meſſine.

RHEGIUM Promontorium. Le Cap d'Armes, ſur la côte meridionale de la Calabre ulterieure, dans le Royaume de Naples, en Italie.

RHEINECIA, æ. f. Rheineck, ville de Suiſſe, ſur le Rhin, près de ſon entrée dans le lac de Conſtance.

RHEMENSES, ium. & } Peuples de la
RHEMI, orum. pl. m. } ville & du
territoire de Reims.

RHEMI, orum. pl. m. Reims, ville Archiepiſcopale en Champagne.

RHENA, æ. f. Rhenen, ville des Provinces Unies, dans celle d'Utrecht, aux confins de la Gueldre, ſur le Rhin.

RHENANUS Circulus Inferior. Le Cercle du Bas Rhin ou du Rhin Electoral, l'une des neuf Provinces de l'Empire d'Allemagne, depuis la Souabe juſqu'à la Weſtphalie.

RHENANUS Circulus Superior. Le Cercle du Haut Rhin: il eſt diviſé par le Cercle du bas Rhin, en deux parties, la haute & la baſſe, la premiere au couchant, & l'autre au levant.

RHENARIUS, a, um. adj. Du Rhin.

RHENENSES Tabernæ. Rheinzabern, ville du Palatinat du Rhin, ſur l'Erlebach, dans l'Evêché de Spire, en Allemagne.

RHENI Inſula. Sdiles, nom de deux iſles de l'Archipel, ſituées entre Naxie & Andro.

RHENO, onis. m. Caſ. Robe fourrée à l'uſage des anciens peuples d'Allemagne.

RHENOBERGA, æ. f. Rhinberg, ville du Diocéſe de Cologne, en Allemagne, ſur le Rhin, au-deſſus de Wezel.

RHENOFELDA, æ. f. Rheinfelden, ville de Souabe en Allemagne, ſur le Rhin.

RHENOFELDA, æ. f. Rheinfelds, forteresse d'Allemagne, dans le bas Comté de Catzenellebogen, en Weteravie, ſur le Rhin.

RHENOGAVIA, æ. f. Voyez Rhingovia.

RHENOLANDIA, æ. f. Rheinland, pays de la Hollande meridionale, depuis la mer d'Allemagne juſqu'à la Seigneurie d'Utrecht.

RHENUS, i. m. Le Rhin, fleuve qui ſepare la France d'avec l'Allemagne. ‖ Riviere d'Italie.

RHENUS, i. m. Voyez Renus.

RHERIGONIUM, i. n. V. Rerigonium.

RHETIA, æ. f. Voyez Rhœtia.

RHETOR, oris, m. Cic. Rheteur, Profeſſeur de Rhetorique.

RHETORICA, orum. plur. n. Cic. Les préceptes de la Rhetorique.

RHETORICA, æ. Cic. &

RHETORICE, es. f. Quint. La Rhetorique, l'art de bien dire.

RHETORICE. adv. Cic. En Rhetoricien, ſelon les regles de la Rhetorique.

RHETORICUS, a, um. Cic. Rhetoricien, de Rhetorique.

RHEUMATICUS, a, um. Plin. Qui eſt attaqué d'un rhume, d'un catarre, d'une fluxion.

RHEUMATISMUS, i. m. Plin. Rhumatiſme, fluxion, catarre.

RHEYA, æ. f. Rhey, Hrey, ville de Perſe en Aſie, dans l'Erak Atzem, aux confins du Kilan.

RHEZANIA, æ. f. Voyez Rezania.

RHINGOVIA, æ. f. Rhintal, c'eſt-à-dire, vallée du Rhin, contrée de Suiſſe, le long du Rhin, depuis le Comté de Verdenberg juſqu'au lac de Conſtance.

RHINGOVIA, Rhenogovia. Le Rhingaw, contrée d'Allemagne dans l'Electorat de Mayence, le long des deux bords du Rhin.

RHINOCEROS, otis. m. Plin. Rhinoceros, animal qui a la peau à l'épreuve du mouſquet, & une corne ſur le nez. ‖ Mart. Sorte de vaſe à bec.

RHINOCORURA, Rhinocolura, æ. f. Farmida, Rhinocolure ou Rhinocorure, ville ou bourg de la baſſe Egypte, ſur la Mediterranée, entre Damiete & Gaza.

RHINSBERGA, æ. f. Rhinsberg, ville du Comté de Ruppin, dans le Marquiſat de Brandebourg, en Allemagne, ſur le bord d'un long près de la riviere de Rhin.

RHINUS, i. *m.* Amnis, Rhin, *riviere d'Allemagne, dans le Duché de Mecklembourg & le Comté de Ruppin.*

RHIPÆI Montes. *Voyez* Riphæi.

RHISANA, Rhiſanus. *Voyez* Rhizana, Rhizanus.

RHISPIA, *æ. f.* Pruck an der Muer, *c'eſt-à-dire*, Pont ſur le Muer, *ville du Cercle d'Autriche, dans la Stirie, ſur le Muer.*

RHITIUM, i. *n.* Salonkemen, Salankomen, Salonkomen, *bourg de l'Eſclavonie, en Hongrie, ſur le Danube, vis-à-vis du confluent de la Teiſſe.*

RHITYMNA, *æ. f.* Retimo, *ville de l'iſle de Candie, ſur ſa côte ſeptentrionale.*

RHIUM Fretum. Le détroit de Lepante *ou* de Corinthe, *partie de la mer Ionienne, depuis les bouches de Lepante juſqu'à l'iſthme de Corinthe, entre la Livadie & la Morée.*

RHIUM Promontorium. Cap Rio *ou* de Patras, *dans la Morée, au nord de Patras.*

RHIUSIAVA, *æ f.* Giengen, *ville Imperiale du Cercle de Suabe, en Allemagne, dans les terres de Wurtemberg, ſur la Brentz, entre Ulme & Nortlingue.*

RHIZANA, Rizana, *æ. f.* Riſano, *ville de Dalmatie, ſur le bord ſeptentrional du golfe de Cattaro.*

RHIZANUS Fluvius, Rhizonicus Sinus. Le golfe de Cattaro, *dans la mer Adriatique, ſur les côtes de Dalmatie, entre Raguſe & le lac de Scutari.*

RHIZUS, Rhizeus, i. Eriſſe, Riſſo, *ville d'Anatolie, ſur la mer Noire, au levant de Trebizonde.*

RHOBOGDIUM Promontorium. Fairo-Foreland, *cap de l'Ultonie en Irlande, vis-à-vis la pointe de la preſqu'iſle de Cantyr.*

RHODA, æ. Rhode, es. Rhodia, æ. Rhodopolis, is. Rhodope, es. *f.* Roſes, *ville d'Eſpagne en Catalogne, ſur un petit golfe, au midi de Collioure.*

RHODANUS, i. *m.* Le Rhône, *fleuve de France.*

RHODIA, *æ. f.* Ducis. Rolduc, *bourg du Duché de Limbourg, ſur la Worme, au nord d'Aix-la-Chapelle.*

RHODIGIUM, i. *n.* *unde* Rhodigina Inſula. Rovigo, *ville de l'Etat de Veniſe, en Italie, ſur l'Adige, entre Ferrare & Padoue.* ‖ *Rhodigina Inſula*, la Poleſine de Rovigo, *province du même Etat, aux confins du Ferrarois, entre le Po & l'Adige.*

RHODII, orum. *pl. m.* Les Rhodiens, ceux de Rhodes.

RHODINUS, a, um. *Plin.* de roſes. ‖ De couleur de roſes. ‖ De Rhodes.

RHODIUS, a, um. *Rhodium mare. Plin.* La mer de Rhodes.

RHODODAPHNE, es. *f. Plin.* Le laurier-roſe, *arbriſſeau.*

RHODOPE, es. *f.* Mons. Argentaro, *montagne de la Turquie en Europe, entre la Bulgarie, la Macedoine & la Romanie.*

RHODOPOLIS. Roſtock.

RHODUMNA, *æ. f.* Rouane, Roane, *ville du Forez, en France, ſur la Loire, au couchant de Lyon.*

RHODUS, i. *f. Hor.* Rhodes, *iſle & ville près de l'Aſie Mineure.*

RHOETIUS, Roetius Mons. Monte Roſſo, Monte di Mezzo, *montagne de l'iſle de Corſe, depuis le milieu de l'iſle juſqu'à ſa côte occidentale, entre le golfe de Ginerca & celui d'Adjazzo.*

RHOGOMANIS Fluvius. Le Sirt, *riviere de Perſe, dans le Chuſiſtan.*

RHOLDUCUM, i. *n.* Rolduc, *bourg du Duché de Limbourg, dans les Pays-Bas Catholiques, ſur la Worme.*

RHOMBITES Magnus, Rombites Major. *æ. f.* Kuban, Copa, *riviere de la Circaſſie en Aſie, qui ſe jette dans la mer de Zabache.*

RHOMBUS, i. *m. Ovid.* Rouet à filer ou devidoir. ‖ *Mart.* Turbot, *poiſſon de mer.* ‖ *Prop.* Eſpece de roue, *dont ſe ſervoient les Magiciens pour leurs malefices.* ‖ *Voyez* Turnus & Trochus.

RHOMPHÆA, *æ. f. Liv.* Eſpadon, *eſpece d'épée qu'on tient à deux mains.* ‖ Une épée de longueur.

RHOMPHÆALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Prud.* Qui concerne une épée à deux mains.

RHONCHISONUS, a, um. *Sidon.* Qui imite le ſon d'un homme qui ronfle.

RHONCHUS, i. *m. Mart.* Ronflement.

RHOSPHODUSA, *æ. f.* La Roſſa, *iſle de la mer Noire, dans le golfe de Nigropoli, ſur la côte du pays des Nogais.*

RHOSSICUS Scopulus. Capo Gangir, *ſur la côte de Syrie en Aſie, à l'entrée du golfe d'Ajazzo, entre Alexandrette & l'embouchure du Farfar.*

RHOSSUS, Rhoſus, i. *f.* Ros, *ville de Syrie ſur la côte, entre Antioche & Alexandrette.*

RHOTANUS, Rotanus, i. *m.* Tavigniani, *riviere de l'iſle de Corſe.*

RHOTOMAGUS, i. *f. V.* Rotomagus.

RHUBRA, Rubra, æ. Porto Nuovo, *bourg de la côte orientale de l'iſle de Corſe.*

RHUDIÆ, arum. *pl. f. Voyez* Rudiæ.

RHUSPINA, *æ. f.* Souſe, *ville & port du Royaume de Tunis en Barbarie, entre Mahometa & Elmadia.*

RHUSUCCORÆ, arum. *pl. f.* Ruſucurum, Ruſcurium, i. *n.* Alger, *ville de Barbarie, en Afrique, capitale du Royaume d'Alger.*

RHUTENI, orum. *pl. m. Voyez* Ruteni.

RHYMNUS, i. *m.* Le Jaick, *riviere de la grande Tartarie, qui coule depuis le Caſpatir en Moſcovie, juſqu'à la mer Caſpienne.*

RHYNDACUS. Lupadie, *ville de la Natolie propre en Aſie, au midi de Burſe, ſur le Lupadi.*

RHYPAROGRAPHUS, i. *m. Plin.* Peintre de groteſques & de choſes de peu d'attention. ‖ Ecrivain de bagatelles.

RHYTIUM, i. *n. Voyez* Rhitymna.

RHYTHMICI, orum. *plur. m. Cic.* Ceux qui obſervent certaines cadences dans leurs diſcours.

RHYTHMUS, i. *m. Quint.* Nombre, cadence, la proportion du mouvement. *Rhythmus venarum. Vitr.* La proportion du mouvement des arteres, le battement du poulx.

R I

RIBAGOTTIA, *æ. f. Voyez* Ripacurtia.

RIBAUDONA, *æ. f.* Ribaudon, *l'une des iſles d'Hieres, en France, ſur la côte de Provence.*

RIBBILIA, *æ. m.* Ribbil, *riviere d'Angleterre, dans les Comtez de Northumberland & de Lancaſtre.*

RIBCESTRIA, *æ. f.* Ribceſter, *village du Comté de Lancaſtre en Angleterre, ſur le Ribbil, au-deſſus de Pleſton.*

RIBNITIUM, i. *n.* Ribnitz, *ville du Duché de Mecklembourg, en baſſe Saxe, ſur la mer Baltique, à l'eſt de Roſtock.*

RIBODIMONS, ontis. *m.* Riblemont, *bourg de France dans le Tierache en Picardie, ſur l'Oiſe.*

RICA, *æ. f. Varr.* Sorte de voile *des femmes Romaines.* ‖ *Plaut.* Sorte d'écharpe de femme, *qui étoit de couleur de pourpre, & avoit des franges.*

RICCA, *æ f.* Ricca, *bourg, Principauté du Comté de Moliſe, dans le Royaume de Naples en Italie, aux confins de la Capitanate.*

RICCIACUM, i. *n.* Sirques, *ville de Lorraine ſur la Moſelle, au levant de Luxembourg.*

RICHELÆUM, i. *n.* Ricolocus, i. *m.* Richelieu, *ville de France en Poitou, dans le voiſinage de la Touraine.*

RICHELEUS Fluvius, *ou* Saurelus. La riviere de Richelieu, *ou* de Saurel, *riviere de Canada, qui part des confins de la nouvelle Angleterre, & ſe joint au fleuve de ſaint Laurent, près du bourg de Richelieu.*

RICHEMUNDIA, Richmundia. Richemont. *Voyez* Reiſcburgum. ‖ *Bourg du Comté d'Yorck en Angleterre, ſur la Swale.*

RICHENOVIA, Rinovia, *æ. f.* Richenaw, Reichnaw, *petite iſle du lac de Zell, dans la Souabe, en Allemagne.*

RICINIUM, i. *n. Varr.* Sorte de robe, *que portoient les femmes Romaines.* ‖ Aiguille de tête, poinçon de cheveux.

RICINUS, i. *m. Col.* Tique, tiquet, *petit inſecte qui tourmente le betail & les chiens qui vont dans les bois.* ‖ La partie cartilagineuſe du poumon.

RICINUS, i. *f. Plin.* Arbriſſeau nommé, *palma chriſti.* ‖ Grande catapuce.

RICLA. Ricla, *bourg d'Eſpagne dans l'Arragon, ſur le Xalo, entre Sarazoſſe & Calatajud.*

RICOMAGUM, RIOMUM, i. *n.* Riom, *ville de France en Auvergne, dans la Limagne, au nord de Clermont.*

RICTO, as, are. *Spart.* Crier comme les leopards.

RICTUM, i. *n. Lucr.* &

RICTUS, ûs. *m. Mart.* Les lévres, l'ouverture de la bouche. *Rictus ad aures dehiſcens. Plin.* Une bouche fendue juſqu'aux oreilles. *Rictum diducere riſu. Hor.* Rire à gorge déployée. *Rictus Columbæ. Plin.* Le bec du pigeon.

RICULA, *æ. f. Feſt. diminutif de* Rica.

RIDEO, es, ſi, ſum, dere. *neut. Cic.* Rire. *Ridere alicui. Virg.* Rire à quelqu'un, lui faire bon viſage. *-aliquem. Cic.* Se moquer, ſe railler de quelqu'un. *-fletu miſto. Stat.* Rire en pleurant. *-in ſtomacho. Cic.* Rire en ſoi-même, ſous cape. *dulce. Ovid.* Faire un doux ſouris. *Ridet domus argento. Hor.* L'argent brille par tout en cette maiſon.

RIDIBUNDUS, a, um. *Plaut.* Tout riant.

RIDICA, *æ. f. Varr.* Echalas.

RIDICULA, orum. *plur. n. Cic.* Ridiculitez, choſes ridicules.

RIDICULARIUS, a, um. *Plaut.* Ridicule.

RIDICULE. *adv. Cic.* Ridiculement, d'une maniere ridicule. ‖ D'une maniere plaiſante.

RIDICULUM, i. *n. Cic.* Raillerie, plaiſanterie, mot pour rire. *Ridiculum jacere. Cic.* Dire un bon mot. *In ridiculo eſſe, haberi. Plaut.* Etre ridicule, paſſer pour ridicule. *Ridiculi causâ. Plaut.* Pour rire, par plaiſanterie.

RIDICULUS, a, um; loſior, loſiſſimus. *Ter.* Plaiſant, bouffon, qui fait rire, facetieux. ‖ Ridicule, qui ſert de riſée, riſible, digne de riſée. *Ridiculus facie. Cic.* Qui a un viſage à faire rire, qui a la mine bouffonne.

RIDO, is, ere. *Lucr. Voyez* Rideo.

RIDUNA, *æ. f.* Inſula. Origny, *iſle de France dans la mer de Bretagne, près de la côte de Normandie.*

RIENSIS Lacus. Lac de Rée *ou* de Rie, *lac formé par le Shannon, ſur les confins de la Lagenie & de la Connacie, en Irlande.*

RIENSIS *ou* Renenſis Tractus. Le pays de Ryen, *dans le Brabant Eſpagnol, & le Quartier d'Anvers.* ‖ *Contrée des Pays-Bas Catholiques.*

RIETLINGA, *æ. f.* Rietlingen.

RIGA, *unde* Rigenſis Sinus. Riga, *ville de la Livonie, ſur la Dwine, près de ſon embouchure, dans la mer Baltique.*

RIGATIO, onis. *f. Col.* Arroſement.

RIGATOR, oris. *m. Col.* trix, icis. *f.* Arroſeur, qui arroſe.

RIGEO, es, gui, gere. *neut. Cic.* Etre roide de froid, s'endurcir par le froid. ‖ *Virg.* Etre fort dur. *Rigent horrore coma. Ovid.* Les cheveux dreſſent à la tête d'horreur, les cheveux ſe heriſſent d'horreur.

RIGESCO, is, ere. *neut. Ovid.* S'endurcir, devenir dur. ‖ *Virg.* Devenir roide.

RIGIACUM, i. *n.* Arras, *capitale d'Artois, Province de France.*

RIGIDE. *adv. Val. Max.* Durement. ‖ *Sen.* Avec roideur, avec force.

RIGIDITAS, atis. *f. Vitr.* Dureté.

RIGIDOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Sen.* Devenir dur, s'endurcir.

RIGIDUS, a, um. *Virg.* Roide de froid. ‖ *Ovid.* Glacé, gelé. ‖ Roide, dreſſé, heriſſé. ‖ Dur, endurci. ‖ *Cic.* Rigide, auſtere, ſevere, rigoureux, inflexible, qui ne plie point. ‖ *Mart.* Cruel.

RIGO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Arroſer.

RIGODULUM, i. *n.* Reol, *bourg de l'Electorat de Tréves, en Allemagne, ſur la Moſelle.*

RIGODUNUM, i. *n.* Rilceſter.

RIGOMAGUM, i. *n.* Rheimagen, Rimagen, Remagen, *bourg d'Allemagne, dans le Duché de Juliers, ſur le Rhin, au-deſſus de Bonne.*

RIGOMAGUS, i. *f. Voyez* Tridinum.

RIGOR, oris. *m. Colum.* Grand froid, froidure piquante, froid âpre. ‖ *Plin.* Friſſon. ‖ *Celſ.* Roideur, inflexibilité. ‖ *Sen.* Dureté. ‖ *Suet.* Rigueur, ſeverité, rigidité. ‖ *Solin.* Fermeté, conſtance, vigueur.

RIGUSA, æ. *f.* Orgaz, *bourg de la Caſtille Nouvelle, en Eſpagne, au midi de Tolede.*

RIGUUM, i. *n. Plin.* Une rigole, un canal qui arroſe.

RIGUUS, a, um. *Virg.* Qui arroſe par ſes eaux. ‖ *Col* Arroſé de l'eau de ſource. *Rigua plurimo lacte bos. Solin.* Une vache qui donne beaucoup de lait, qui a bien du lait.

RIMA, æ. *f. Cic.* Fente, crevaſſe. ‖ *Vitr.* Gerſure. ‖ *Plaut.* Jour, ouverture à faire quelque choſe. ‖ Moyen d'échapper, échappatoire. *Rima orationis. Cic.* Les vuides d'un diſcours. *Rimarum plenus. Ter.* Qui ne peut rien cacher, qui ne peut garder un ſecret. *Rimas agere. Cic.* Se crevaſſer, ſe gerſer.

RIMABUNDUS, a, um. *Apul. Voyez* Cogitabundus.

RIMOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Rechercher ſoigneuſement, fureter, examiner. *Rimari terram. Virg.* Labourer la terre. *-epulis. Virg.* Se bourrer, ſe farcir le ventre, ſe remplir de viandes. *-partes apertas. Virg.* Chercher les défauts de la cuiraſſe. *-juga canibus. Claud.* Braconner par les montagnes.

RIMOSUS, a, um. *Col.* Plein de crevaſſes, de fentes, de gerſures. *Rimoſa cymba. Virg.* Une barque qui fait eau de tous côtez. *-auris. Hor.* Une oreille qui ne retient rien.

RIMULA, æ. *f. Celſ. diminut. de* Rima.

RINGOR, eris, gi. *dep. Ter.* Rechigner, froncer le nez *ou* le ſourcil en témoignant ſon chagrin, ſe rider le viſage de dépit.

RINGSTADIUM, i. Ringſted, *ville ou bourg de Dannemarck, au milieu de l'iſle de Zeelande.*

RINKIOPIA, Ringeopia, æ. *f.* Rinkioping, *petite ville de la Jutie ſeptentrionale, en Dannemarck, ſur la mer d'Allemagne.*

RINOVIA, æ. *f. Voyez* Richerovia.

RINTELIA, æ. *f.* Rintelen, *ville d'Allemagne, dans le Comté de Schawembourg, en Weſtphalie, ſur le Weſer.*

RIONUM, i. *n.* Rions, *bourg de France, dans la Guyenne propre, ſur la Garonne.*

RIPA, æ. *f. Caſ.* Bord, rive, rivage. ‖ *Plin.* La côte.

RIPA, æ. *f. unde* Ripenſis Diœceſis. Rypen, *ville de Jutie, en Dannemarck, ſur la côte occidentale de l'Evêché de Rypen, dont elle eſt capitale. Cet Evêché eſt un Etat de la Jutie ou Jutlande ſeptentrionale dans le Duché de Sleswick, entre les Diocéſes d'Arhus & de Wiborg, la mer d'Allemagne & le petit Belt.*

RIPA, æ. *f.* Rye, *ville d'Angleterre, à l'embouchure du Rhoter, dans la Province de Suſſex, à l'embouchure de celle de Kent.*

RIPA Alta Mediolanenſis. Rivalta, *bourg du Duché de Milan, en Italie, dans le Milanois propre, ſur l'Adda.*

RIPA Alta Pannoniæ. Tolna, *ville de la Baſſe Hongrie, ſur le Danube, capitale du Comté de Tolna, ſitué entre les contrées de Pilzen, de Zigeths, de Baraniwar & le Danube.*

RIPA Alta Scotiæ. Roxburg, Roxbourg, *bourg d'Ecoſſe, dans la Tivedale, ſur le Tivet, près de la Twede.*

RIPA-CURTIA. Ribagorça, *contrée d'Arragon, aux confins de la Catalogne, & près des Pyrenées.* ‖ Le Comté de Ribagorce.

RIPA Magna, Riparia Magna. Riberia Grande, *ville Epiſcopale ſuffragante de Liſbonne, capitale de l'iſle Saint Jacques, l'une de celles du Cap verd.*

RIPA Tranſonia. Ripa Tranſona, *ville Epiſcopale de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Marche d'Ancone, au ſud-eſt de Ferme.*

RIPÆ Altæ. Riva Bianca, Ripalta, *bourg ou ville de Barbarie, en Afrique, ſur la côte du Royaume de Barca aux, confins de l'Egypte.*

RIPAILLIA, æ. *f.* Ripaille, *bourg du Chablais, en Savoye, ſur le lac de Genêve, entre Tonon & Evian.*

RIPARIA Ditio. Le Bailliage de Riviere, *bailliage des Suiſſes dans le Milanois, entre ceux de Belinzone & de Val-Brune.*

RIPARIUS, a, um. *Plin* Qui ſe tient ſur le bord des rivieres. ‖ Qui concerne la côte. ‖ Riverain, qui habite ſur le bord d'une riviere.

RIPATORIUM, i. *n.* Rivour, *village de France, en Champagne, au levant de Troyes.*

RIPAVIA, Ripadavia. *Voyez* Rivadavia.

RIPHÆI, Rhiphæi Montes. Riphées, *montagnes de l'Oby ou du Stolpy dans la Siberie.*

RIPOLA, æ. *f.* Ripol, *bourg d'Eſpagne, dans la Catalogne, ſur le confluent du Ter & du Freſer.*

RIPULA, æ. *f. Cic. diminutif de* Ripa.

RIPULÆ, arum. *pl. f.* Rivoles, Rivoli, *bourg de Piemont ſur la Doire, au couchant de Turin.*

RISANUS, i. *m.* Fluvius Riſano, *riviere d'Iſtrie, qui ſe décharge dans le golfe de Trieſte, elle ſeparoit autrefois la Carnie de l'Iſtrie.*

RISCUS, i. *m. Ter.* Une armoire, des Tablettes menagées dans l'enfoncement d'un mur. ‖ Une malle.

RISELA, æ. *m.* La Rille, *riviere de France, en Normandie du côté du Perche.*

RISIENSIS Comitatus. Le Comté de Creutz, *partie de l'Eſclavonie, en Hongrie, entre les Comtez de Poſſega, de Cilley, de Waradin, d'Agram, la Drave & la Save.*

RISIO, onis. *f. Plaut.* Le ris, le rire.

RISOR, oris. *m. Hor.* Rieur, railleur, moqueur, boufon, plaiſant, facetieux.

RISUS, ûs. *m. Cic.* Le ris, le rire, l'action de rire. ‖ *Sen.* Moquerie, riſée. *Riſus factus eſt. Cic.* On ſe mit à rire, il ſe fit une riſée. *-dare alicui. Hor.* Donner occaſion de rire à quelqu'un. *Riſum captare. Cic.* Chercher à faire rire. *-ſibi excutere. Cic.* Se faire rire. *-tollere. Hor.* Eclater de rire, faire des éclats de rire. *-mereri. Quint.* Meriter des riſées, des éclats de rire. *-alicui concitare, movere. Cic. facere. Cal. Cic. elicere. Juv.* Faire rire quelqu'un. *-tenere. Cic.* S'empêcher de rire. *-edere. Cic.* Rire. *Riſu ſolvi. Hor.* Crever de rire. *-quatere aliquem. Hor.* Faire étouffer de rire quelqu'un. *-aliquid excipere. Quint.* Rire, faire des riſées de quelque choſe.

RISUS, ûs. *m. Apul.* Le Dieu des ris.

RITBERGA, æ. *f.* Ritberg, Retberg, Rietberg, *bourg d'Allemagne, dans la Weſtphalie, ſur l'Embs.*

RITE. *adv. Cic.* Bien, comme il faut, dans les formes.

RITES, is. *m. Stat. Voyez* Ritus.

RITTIUM. *Voyez* Rhitium.

RITUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui concerne les coûtumes, les uſages. *Rituales libri. Cic.* Rituels, *livres qui contenoient les ceremonies ſacrées.*

RITUS, ûs. *m. Tac.* Ceremonie, coûtume, maniere. *Ritu pecudum. Cic.* A la maniere des bêtes.

RIVA, æ. *f.* Riva, *ville ou bourg du Trentain, ſur le bord ſeptentrional du lac de Guarda, en Italie.*

RIVADIUM, i. *n.* Ribadeo, *ville d'Eſpagne, ſur la côte de la Galice, à l'embouchure de la Miranda, & aux confins des Aſturies.*

RIVALES, ium. *pl. m. Ulp.* Ceux qui ont droit d'uſage dans un même ruiſſeau.

RIVALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Qui habite les ruiſſeaux, les eaux courantes. ‖ *Cic.* Rival, qui recherche la même choſe qu'un autre en même-tems. *Amare ſe ſine rivali. Cic.* N'être aimé que de ſoi-même.

RIVALITAS, atis. *f. Cic.* Rivalité, concurrence, émulation, jalouſie entre deux rivaux.

RIVARIUS Lacus. Le Lac de Walenſtat, *en Suiſſe, dans le Comté de Sargans.*

RIVAVAVIA, æ. *f.* Rivadavia, *ville d'Eſpagne en Galice, ſur le Minho.*

RIVENA, æ. *f.* Rivernæ, arum. *pl. f.* Rivi, orum. *pl. m.* Rieux, *ville de France, dans le haut Languedoc, au confluent de la Riſe & de la Garonne.*

RIVINUS, a, um. *Plaut. Voyez* Rivalis.

RIUM, i. *n.* Rye, *ville d'Angleterre à l'embouchure du Rother, dans le Comté de Suſſex, aux confins de celui de Kent.*

RIVOGIA, æ. *f.* Rioxa, Rioja, *contrée d'Eſpagne, entre la Caſtille vieille, la Navarre & l'Alava.*

RIVOLIUM, i. *n.* Rivoles, Rivoli, *bourg du Piemont propre, en Italie, ſur la Doire.*

RIUSIAVA, æ. *f. Voyez* Rhiuſiava.

RIVULINUM, i. *n.* Rivuli puellarum. Nagibanya, *ville de Tranſſylvanie, aux confins de la Haute Hongrie, ſur le Zazard.*

RIVULUS, i. *m. Cic.* Petit ruiſſeau, petit courant d'eau.

RIVUS, i. *m. Cic.* Un ruiſſeau, un courant d'eau.

RIVUS Francorum. Refrancore, *village du Duché de Milan, en Italie, dans l'Alexandrin.*

RIXA, æ. *f. Cic.* Conteſtation, débat, differend, diſpute, querelle. *Rixam ciere, excitare, parere. Plaut.* Faire une querelle.

RIXATIO, onis. *f. Tac. Voyez* Rixa.

RIXATOR, oris. *m. Quintil.* Querelleux, qui aime à conteſter.

RIXO, as, avi, atum, are. *Varr.* &

RIXOR, aris, atus ſum, ari *dep. Hor.* Conteſter, diſputer, quereller, être en diſpute, en débat, en differend, en querelle. *Rixari de lana caprina. Hor.* Diſputer ſur des bagatelles, ſur un rien. *Rixantur herbæ aridæ. Varr.* Les herbes ſeches crient entre les doigts, font du bruit.

RIXOSUS, a, um. *Col.* Querelleur, qui ſe plaît à conteſter, qui aime à diſputer.

RIZÆUM. *Voyez* Rhiſus.

RO

ROA, æ. *f.* Roa, *ville d'Eſpagne, dans la Caſtille vielle, ſur le Douro.*

ROAME. *Voyez* Rame.

ROBERIS, is. *m.* Le Rober, *riviere d'Allemagne, dans l'Archevêché de Trêves.*

ROBERTI Fluvius. *Voyez* Nemilcus.

ROBEUS, a, um. *Varr. Voyez* Rubeus.

ROBIGALIA, ium. *pl. neut. Feſt.* Fêtes à l'honneur de la Déeſſe Robigo, *pour la détourner de rouiller les bleds. On la celebroit le vingt-ſix Mars, ſeptiéme des Calendes d'Avril.*

ROBIGO, inis. *f. Plaut.* La rouille. ‖ *Ovid.* La Déeſſe de la rouille des bleds.

ROBIGUS, i. *m. Varr.* Le Dieu qui préſidoit à la rouille des bleds.

ROBISCA, æ. *f.* Robiſch, *ville de Styrie, en Allemagne, entre Cilley & Pettaw.*

ROBORARIUM, i. *n. Gell.* Un parc, une garenne fermée avec des planches de chêne.

ROBORETUM, i. *n.* Hiberniæ, *Voyez* Deria.

ROBORETUM, i. *n.* Tirolis. Roveredo, Rovereid, *ville du Tirol, dans l'Archevêché de Trente, ſur l'Adige.*

ROBOREUS, a, um. *Col.* De bois de chêne, de Rouvre.

ROBORO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Fortifier, donner des forces.

ROBUR, oris. *n. Cic.* Le Rouvre, *eſpece de chêne plus petit, plus dur, plus noueux & plus tortu que l'ordinaire, & dont le gland eſt plus long & plus tendre.* ‖ Force, fermeté, vigueur. ‖ Cachot de priſon. ‖ *Col.* Dureté. ‖ [illegible] Bâton avec quoi l'on donnoit la baſtonnade aux criminels, la falaque des Levantins. *Robur tenere in virtute. Cic.* Etre ferme dans la vertu. *Sub robore expirare. Liv.* Mourir ſous le bâton, expirer ſous les baſtonnades.

ROBUR, oris. *n.* Rouvres, *village de l'Iſle de France, près d'Anet, au nord de Dreux. C'étoit autrefois un bourg des Carnutes.*

ROBURNEUS, a, um. *Col.* De Rouvre, de chêne.

ROBUS, a, um. *Feſt. Voyez* Rufus.

ROBUSTEUS, a, um. *Varr. Voyez* Roburneus.

burneus. *Robuſtea materies. Vitr.* Materiaux de bois de Rouvres.

ROBUSTUS, a, um. *Cic.* Robuſte, fort, ferme, vigoureux ‖ *Voyez* Roburneus. *Robuſtior improbitas. Cic.* Une méchanceté enracinée, une malice qui s'eſt fortifiée, plus invetérée.

ROCALIA, æ. *f* Rocaglia, *village du Mantouan, en Lombardie, au nord de Mantoue, en Italie.*

ROCCA, æ *f.* Rocca, *village du Royaume de Naples, en Italie, dans la Terre d'Otrante, entre Otrante & Brindes.*

ROCOMAGORUS, i. *f.* Roquemadour. *Voyez* Rupes Amatoris.

RODA, æ. *f.* Roda, Rhoda, *ville* ou *bourg d'Eſpagne, dans la Catalogne, ſur le Ter, au nord de Wich.*

RODEBURGUS, i. *m.* Ardenbourg, Rodenbourg, *ville des Pays-Bas Catholiques, en Flandre, entre l'Ecluſe & Gand.*

RODERICOPOLIS, is. *f.* Ciudad Rodrigo, *ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Leon, ſur la Guada, près des frontieres de Portugal.*

RODIA, æ. *f* Rodia, *bourg du Royaume de Naples, en Italie, ſur la côte de la Capitanate.*

BODIA Ducis. *Voyez* Rholduceum.

RODICOFANUM, i. *n.* Rodicofani, Radicofani, Radicofe, *ville du Siennois, en Toſcane, entre Sienne & Aquapendente.*

RODIUM, i. *n.* Rocrina, Roia, æ. *f.* Roye, *ville de France, en Picardie, ſur la petite riviere d'Auvergne.*

RODIUM, i. *n.* Le Rœux, le Rœulx *ville des Pays-Bas Catholiques, en Hainaut, au nord-eſt de Mons.*

RODO, is, ſi, ſum, dere. *act. Ovid.* Ronger. ‖ *Hor.* Médire, parler déſavantageuſement, donner des coups de dents. *Dentem dente rodere. Mart* Piquer un ladre *Rodere abſentem. Hor.* Déchirer quelqu'un en ſon abſence.

RODOLPHIVERDA, æ. *f.* Rodolfswerd, *c'eſt-à-dire*, l'Iſle de Rodolphe, *ville d'Allemagne, dans la Carniole, ſur le Gurck, dans le Windiſchmarck.*

ROETIUS Mons. *Voyez* Rhetius.

ROFFA, æ. *f.* Rocheſter, *ville du Comte de Kent, en Angleterre, ſur le Medway, un peu au-deſſus de ſon confluent avec la Tamiſe.*

ROGALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De bucher, qui concerne le bucher, où l'on brûloit des corps morts.

ROGAMENTUM, i. *n. Apul.* &

ROGATIO, onis. *f. Cic.* Priere, demande avec priere, ſupplication, requête, ſupplique. ‖ Demande du conſentement du peuple à la verification d'une loi. *Rogationem accipere. Cic.* Conſentir à une loi, la recevoir, la verifier. *Rogationes. Eccl.* Les Rogations.

ROGATIUNCULA, æ. *f. Cic. diminutif de* Rogatio.

ROGATOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Sidon.* Qui prie, qui ſupplie, qui demande avec priere, qui donne la requête, qui preſente une ſupplique. ‖ *Plaut.* Mandiant, gueux *Rogator Comitiorum. Cic.* Qui demande une aſſemblée du peuple *ou* des Etats. *-ſententiarum. Cic.* Celui qui prend les opinions, qui recueille les avis.

ROGATUM, i. *n. Cic.* Interrogation, demande civile qu'on fait à quelqu'un.

ROGATUS, ûs. *m. Cic. Voyez* Rogatio. *Rogatu meo. Cic.* A ma priere.

ROGATUS, a, um *Cic. part. paſſ. de* Rogo. *Rogatus ſententiam. Cic.* A qui l'on a demandé ſon avis. *Rogatorum primus. Cic.* Celui à qui l'on demande le premier ſon avis.

ROGIANUM, i. *n.* Rogiano, *bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la calabre citerieure, ſur l'Iſauro, au couchant de Biſignano.*

ROGITATIO, onis. *f. Plaut.* Frequente priere. ‖ Inſtante priere.

ROGITO, as, avi, atum, are. *act. Ter.* Prier ſouvent *ou* avec inſtance. ‖ Demander, s'enquerir, s'informer, s'enquêter, interroger avec civilité. *Rogitare ſuper aliquo. Virg.* Demander ſouvent des nouvelles de quelqu'un.

ROGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Prier, faire une priere, ſupplier, demander avec priere. ‖ S'enquerir, s'enquêter, s'informer, demander *ou* interroger avec civilité. ‖ Emprunter. *Rogare beneficium aliquem. Cic. ab aliquo. Gell.* Prier quelqu'un de faire un ſervice, demander un ſervice à quelqu'un. *-aliquem de aliqua re Cic.* Prier quelqu'un de quelque choſe. *-ſacramento militem. Liv.* Faire prêter au ſoldat le ſerment de fidelité.

ROGOSNIA, æ. *f.* Rogoſno, *ville de la Baſſe Pologne, dans le Palatinat de Poſnanie, au nord de la ville de ce nom.*

ROGUM, i. *n. Afran.* &

ROGUS, i. *m. Cic.* Bucher, *pile de bois ſur laquelle les Anciens brûloient les corps morts.*

ROHACZOVIA, æ. *f.* Rohaczow, *ville de Lithuanie, ſur le confluent de l'Odrwa & du Boriſthene.*

ROIA, æ. *f. Voyez* Rodium.

ROKINGA, æ. *f.* Roking, *village du Duché de Baviere, en Allemagne, au midi de Ratiſbone.*

ROLLARIUM, i. *n.* Rouſelare, Rouleres, *bourg des Pays-Bas Catholiques, en Flandre, dans la Chaſtellenie d'Ypres, ſur le Manuel, au nord-eſt d'Ypres.*

ROMA, æ. *f.* La ville de Rome.

ROMA, æ. *f.* inſula. Rom, *iſle de la mer d'Allemagne, ſur la côte du Duché de Sleſwick, au nord de celle de Silt.*

ROMA, æ *f.* Burgus. Rom, *bourg de France, dans le Poitou, ſur la Dive, au levant de S. Maixent.*

ROMÆA, orum. *plur. n.* La Fête de la ville de Rome.

ROMANA, æ. *f.* Romana, *bourg d'Eſpagne, dans l'Arragon, ſur l'Aquas, près de ſon confluent avec l'Ebre.*

ROMANA Vallis. Valromey, *petit pays de France, dans le Bugey, entre le mont S. Sulpice & celui d'Arvieres.*

ROMANDII, &

ROMANDUI, orum. *m.* Anciens peuples de Normandie.

ROMANDIOLA Eccleſiaſtica. La Romagne, *province de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, entre le golfe de Veniſe, le Mont Apennin, le Boulenois & le Ferrarois.*

ROMANDIOLA Florentina. La Romagne Florentine, *partie de la Romagne, qui appartient au Grand Duc de Toſcane.*

ROMANENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. Qui eſt du territoire de Rome.

ROMANIA, æ. *f.* La Romanie, *autrefois la Thrace, province de Turquie, en Europe, entre la Bulgarie, la Macedoine, l'Archipel, la mer de Marmara, le pont Euxin & les Detroits de Conſtantinople & de Gallipoli.*

ROMANIA, Romaniæ Præfectura. La Romelie, le Beglerbeglik de Romelie *ou* de Rumelie; *il renferme toute la Grece, la Romanie, la Bulgarie & la Beſſarabie.*

ROMANIANUM, i. *n.* Romagnano, *village du Milanois, en Italie, ſur la Sueſſa, dans le Novarois, au nord de Verceil.*

ROMANICUS, a, um. Qui eſt de Rome, qui ſe fait à Rome, qu'on apporte de Rome.

ROMANULA, æ. *f.* La Romagne. *Voyez* Romandiola.

ROMANUM, i. *n.* Romanis, idis. *f.* Romans, *ville de France, dans le Dauphiné, ſur l'Iſſer.*

ROMANUM Imperium. L'Empire Romain, *tous ce que les Romains ont poſſedé, ce qui a changé, augmenté & diminué en differens tems.* ‖ *Aujourd'hui l'Empire Romain, c'eſt l'Empire d'Allemagne. Voyez* Allemannia.

ROMANUS, a, um. *Cic.* De Rome, Romain.

ROMARICUS, Romericus Mons. Remiremont, *ville de Lorraine, au pied du mont de Vauge, aux confins de la Franche-Comté & ſur la Moſelle.*

ROMATIANA, æ. *f.* Remiſiana, æ. *f.* Piros, Pirot, *ville de Bulgarie, dans la Turquie d'Europe, aux confins de la Servie, à la ſource de la Niſſave.*

ROMERSVALLIA, æ. *f.* Romerſwal, *ville de Zeelande, dans le Zuid-Beveland, ſur le bord oriental de l'Eſcaut.*

ROMETTA, æ. *f.* Romette, *ville de la vallée de Demona, en Sicile, au couchant de Meſſine.*

ROMILIA Lex. La Loi qui défendoit à d'autres qu'aux Senateurs & aux Magiſtrats de ſe mêler des ſacrifices.

ROMIONUM Caput. Romion, *cap de l'Anatolie, dans la mer Noire, à l'entrée du Canal de Conſtantinople.*

ROMIPETA, æ. *m. f.* Qui va à Rome.

ROMONA, æ. *f.* Inſula. Mainland, *iſle de l'Ocean Caledonien, l'une des Orcades, ſur la côte ſeptentrionale d'Ecoſſe.*

ROMORENTINUM, i. *n.* Romorentin, *ville du Blaiſois, en France, ſur la Saudre.*

RONA, æ. *f.* Inſula. Pulo Ron, Pulorin, *l'une des iſles de Banda, qu'on met entre les Moluques.*

RONCALIA, æ. *f.* Runckel, *ville d'Allemagne, enclavée dans l'Etat de Naſſaw.*

RONCEVALLIS, is. *f.* Roncevaux, *bourg d'Eſpagne dans la Navarre, entre Pampelune & S Jean de Pié de Port, dans la vallée de Roncevaux.*

RONCILIO, onis. *f.* Ronciglione, *ville capitale d'un Comté enclavé dans le patrimoine de Saint Pierre, en Italie, ſur le lac de Ronciglione.*

RORA. *Voyez* Rura.

RORALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De roſée, ſemblable à la roſée.

RORARII, orum. *plur. m. Liv.* Archers armez à la legere, *qui commençoient le combat par une grêle de fleches.*

RORAT. *imperſ. Col.* Il tombe de la roſée, il fait roſée. *Voyez* Roro.

RORATIO, onis. *f. Plin.* Roſée *ou* petite pluye froide qui fait couler la vigne lorſqu'elle eſt en fleur. ‖ *Apul. Voyez* Ros.

RORATUS, a, um. *Ovid part. paſſ. de* Roro. *Rorata pruina. Ovid.* Une gelée blanche qui s'eſt étendue, qui eſt fort menue.

RORIDUS, a, um. *Lucr. Voyez* Roratus.

RORIFER, a, um. *Lucr.* &

RORIFICUS, a, um *Cor. Nep.* Qui apporte, qui donne, qui cauſe de la roſée.

RORIFLUUS, a, um. *Varr.* D'où coule la roſée.

RORO, as, avi, atum, are. *act. & neut. Ovid.* Arroſer, baigner, mouiller, tremper. *Rorare ſanguine vepres. Virg.* Mouiller les épines de ſang. *Rorare imbrem. Plin.* Bruiner, faire de la bruine, pleuvoir fort menu.

RORULENTUS, a, um. *Col.* Arroſé, baigné, mouillé, trempé de roſée.

ROS, roris. *m. Cic.* La roſée. *Ros liquidus. Ovid* De l'eau claire. *-marinus. Hor.* De l'eau de la mer. *-vitalis. Cic.* Une roſée qui nourrit.

ROSA, æ. *f. Cic.* Roſe, *fleur.* ‖ *Plaut.* Terme de careſſes tendres. ‖ *Plin.* Roſier, *arbriſſeau* ‖ *Celſ.* Huile roſat.

ROSA, æ. *f.* Dalmatiæ, Roſonum, i. *n.* Riſano, *ville de Dalmatie, ſur le bord ſeptentrional du golfe de Cattaro.*

ROSA æ. *f.* Livadiæ. Roſa, *bourg & port de Livadie, en Grece, ſur le golfe de Lepante, vers le Détroit.*

ROSA Vindeliciæ. Ros, Rot, *ville de la Vindelicie, maintenant village de Baviere, en Allemagne, ſur l'Inn, vis-à-vis de Ried, & près de Waſſebourg.*

ROSACEUS, a, um. *Plin.* De roſe, fait de roſes.

ROSÆ, arum. *plur. f.* Roſes, *ville d'Eſpagne, en Catalogne, ſur la Mediterranée, au milieu de Collioure.*

ROSÆ Caſtellum. Roſe-Caſtle, *village d'Angleterre, dans le Cumberland, au midi de Carlis.*

ROSANUM, i. *n. Voyez* Roſa Dalmatiæ.

ROSOPHARIUM Promontorium. Roſaphar, *cap de la Tartarie Crimée, dans la mer de Zabache.*

ROSARIA, æ. *f.* Roſieres, *ville de Lorraine, ſur la Meurte, au-deſſus de Nanci.* ‖ *Village de France, en Limouſin, près de Tulles.*

ROSARIUM, i. *n. Plin. Voyez* Roſetum ‖ Un Roſaire.

ROSARIUS, a, um. *Suet.* De roſe.

ROSARNUM, i. *n.* Roſarno, *village du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure, près de la riviere de Metramo, au levant de Nicotera.* ‖ *Autrefois ville des Brutiens.*

ROSARUM Urbs. *Voyez* Roſtochium.

ROSATUS, a, um. *Lamprid.* Où l'on a mêlé des roſes.

ROSBURGUM, i. *n.* *Voyez* Ripa alta Scotiæ.

ROSCHILDA, æ. *f.* Roſchild. Roskild, *ville de Danemarck, dans l'iſle de Zeelande, au couchant de Copenhague, ſur la côte.*

ROSCIANUM, Ruſcianum, i. *n.* Roſſano, *ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre citerieure, peu éloignée du golfe de Roſſano, qui eſt une partie de celui de Tarenté.*

ROSCIDUS, a, um. *Virg.* Plein de roſée. ‖ Fait de roſée.

ROSCOMENUM, *unde* Roſcomenſis Comitatus. Roſcomen, *contrée de la Connacie, en Irlande, entre la Lagenie, les Comtez de Galloway, de Maio, de Slego & de Leitrim.*

ROSENHEIMIUM, i. *n.* Rosheim, *ville de France, en Alſace, dans la Prevôté d'Haguenau.*

ROSERIÆ, arum. *plur. f.* Roſieres. *Voyez* Roſacia.

ROSETUM. i. *n.* *Virg.* Lieu planté de roſiers.

ROSETUM Ægypti, i. *n.* Roſette, Raſchit, *ville de la Baſſe Egypte, ſur la côte, au levant d'Alexandrie.*

ROSETUM Briæ, i. *n.* Roſoy, *ville de France, dans la Brie, ſur l'Yerre, au midi de Meaux.*

ROSETUM Hetruriæ, i. *n.* Groſſeto, *ville d'Italie, dans le Siennois, en Toſcane, entre le lac de Caſtiglione & la riviere d'Ombrone.*

ROSEUS, a, um. *Virg.* Qui eſt ſemblable aux roſes. *Roſea Dea. Ovid.* L'aurore.

ROSIENNA, Roſiema, æ. *f.* Roſienne, *ville de Pologne, dans la Samogitie, ſur la Dubiſſa.*

ROSILARIA, æ. *f.* Ruoſelare. *Voyez* Rollarium.

ROSIO, onis. *f. Plin.* Tranchée, déchirement qu'on reſſent interieurement.

ROSMARINUM, i. *n. Plin.* } Romarin,
ROSMARINUS, i. *m. Virg.* } *arbriſſeau.*
ROSMARIS, is. *f. Ovid.* }

ROSSA Inſula, æ. *f.* La Roſſa, *iſle de la mer Noire, dans le Golfe de Nigrepoli.*

ROSSA Lageniæ, æ. *f.* Roſſe, *ville de la Lagenie, en Irlande, ſur le Barrow, dans le Comté de Wexford.*

ROSSA Momoniæ, æ. *f.* Roſſe, *ville d'Irlande, dans la Mommonie, ſur la côte du Comté de Corck.*

ROSSA Natoliæ, æ. *f.* Roſſa, *ville de Natolie, ſur le golfe de Macri, au nord de l'iſle de Rhodes.*

ROSSENA, æ. *f.* Roſſena, *ville d'Italie, capitale d'un Comté de même nom, dans les Etats de Parme, en Lombardie.*

ROSSIA Provincia, æ. *f.* Roſſ, *province du Sud d'Ecoſſe; entre le Stratuavern & le Sontherland, le Murrhay, le Loquabyr & la mer d'Ecoſſe.*

ROSTELLUM, i. *n. Col.* Petit bec. ‖ *Plin.* Muſeau pointu.

ROSTOCHIUM, i. *n.* Roſarum Urbs. Roſtoch, *ville du Cercle de la Baſſe Saxe, en Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg, ſur un petit golfe, formé par la riviere de Worme.*

ROSTOVIA, *unde* Roſtoviæ Ducatus. Roſtou, Roſthou, *ville de Moſcovie, ſur le Cotorea, au nord de Moſcou, & capitale d'un Duché de même nom, ſitué entre les provinces de Moſcou, de Suſdal, de Jeroſlow & de Twer.*

ROSTRA, orum. *plur. n. Cic.* La Tribune aux harangues, *d'où l'on haranguoit le peuple à Rome. Elle étoit ornée des éperons des navires ou des galeres qu'on avoit pris ſur les Antiates. Pro roſtris laudare. Quint.* Louer publiquement, faire le panegyrique dans la Tribune aux harangues.

ROSTRATUS, a, um. *Cic.* Qui a un bec. ‖ Qui a un éperon. *Roſtratus impetus. Plin.* Choc de l'éperon d'un vaiſſeau qui arrive ſur un autre. *Roſtrata falx. Col.* Une faucille. *-corona. Plin.* Couronne qu'on donnoit à celui qui avoit remporté quelque avantage ſur mer. *Roſtrata naves. Liv.* Des navires à éperon.

ROSTRUM, i. *n. Cic.* Bec d'oiſeau. ‖ Groin. ‖ *Phad.* Muffle, muſeau d'animal. ‖ *Plin.* Eperon, poulaine, cap, avantage de navire *ou* de galere. ‖ *Col.* Bec, pointe courbée.

ROSTRUM Cantire. La Mule, *ou* le Cap de Cantire, *pointe de la preſqu'iſle de Cantire en Ecoſſe, ſur la mer d'Irlande.*

ROSTRUM Gallovidiæ. La Mule de Galloway, *preſqu'iſle du Comté de Galloway en Ecoſſe, ſur la mer d'Irlande.*

ROSTRUM Nemaviæ, Oppidum Vindeliciæ. *Voyez* Memminga.

ROSULUM, Mons Roſulus. Monte-Roſo, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, entre Rome & Viterbe.*

ROTA, æ. *f. Cic.* Roue. ‖ Sorte de ſupplice chez les Grecs. ‖ *Varr.* Eſpece de chévre ſauvage. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon de mer. *Rota veſtigia, Ovid.* Ornieres. *effuſa. Prop.* Des roues qu'on mené à tout rompre.

ROTA Franconiæ, æ. *f.* Rot, *ville d'Allemagne, en Franconie, dans le Marquiſat d'Anſpach, au confluent du Rot & du Rednitz.*

ROTA VANDALITIÆ. Rota, *ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le golfe de Cadiz, entre Cadiz & ſaint Lucar.*

ROTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vet. Inſc.* Où les voitures peuvent rouler.

ROTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Jul. Cap.* De roue, qui concerne les roues, qui a des roues.

ROTARIUS, i. *m. Ulp.* Un Charron.

ROTATIM. *adv. Apul.* En tournant comme une roue.

ROTATIO, onis. *f. Apul.* Tour de roue. ‖ *Vitr.* Tournoiement.

ROTATOR, oris. *m. Stat.* Qui fait tourner en rond, un émouleur, un gagne-petit.

ROTATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ.* de Roto. *Rotatus ſermo. Juv.* Petit diſcours bien tourné.

ROTATUS, ûs. *m. Stat.* Tournoiement en rond, l'action de tourner comme une roue.

ROTENBERGA, æ. *f.* Rotenberg, *forteresse de Franconie en Allemagne, dans le territoire de Nuremberg.*

ROTENBIUM, i. *n.* Rotenbya, æ. *f.* Rotenby, *ville de Suede, dans la Gothie, ſur la côte de la province de Blekink.*

ROTENBURGUM, i. *n.* Franconiæ. Rotenbourg, *ville d'Allemagne en Franconie, près du Tauber.*

ROTENBURGUM, i. *n.* Fuldenſe. Rotenbourg, *ville d'Allemagne dans le Duché de Ferden, en baſſe Saxe.*

ROTENBURGUM Haſſiæ. Rotenbourg, *ville de Heſſe en Allemagne, ſur la Fulde.*

ROTENBURGUM, i. *n.* Sueviæ. Rotenbourg, *ville de Souabe en Allemagne, au couchant de Tubinge.*

ROTERODAMUM, i. *n.* Roterdam, *ville de Hollande.*

ROTEVILLA, æ. *f.* Rotweil, *ville d'Allemagne dans la Souabe, ſur le Neckre, à l'entrée de la Forêt Noire.*

ROTHERUS, i. *n.* Le Rother, *riviere d'Angleterre, dans les Comtez de Suſſex & de Kent.*

ROTHOMAGUS, i. *f.* Rouen, *ville Archiepiſcopale, & capitale de Normandie.*

ROTHOMAGENSIS, *aut* Rotomagenſis Ager. Le Roumois, *territoire de Rouen, partie du pays de Caux, en Normandie, province de France.*

ROTHONUM, i. *n.* Redon, *bourg de France en Bretagne, ſur la Villaine.*

ROTINGA, æ. *f.* Roting, *ville d'Allemagne en Franconie, dans l'Evêché de Wurtzbourg, ſur le Tauber.*

ROTO, as, avi, atum, are. *neut. Ovid.* Tourner en rond comme une roue. ‖ *Col.* Faire la roue. ‖ Faire pirouetter. *Rotare caput enſe, Lucan.* Faire le moulinet avec ſon épée. *Rotare telum. Stat.* Brandir un javelot.

ROTTA, Rodoria, æ. *m.* Rotta, *riviere du Comté de Nice, en Italie.*

ROTTENBURGUM, i. *m.* Rottemburg, *village du Canton de Lucerne en Suiſſe, ſur le Ruſſ.*

ROTTENFELDIA, æ. *f.* Rottenfelds, *bourg d'Allemagne en Souabe, au midi de Kempten.*

ROTULA, æ. *f. Plaut.* Petite roue, rotule.

ROTUNDATIO, onis. *f. Vitr.* Arrondiſſement, l'action d'arrondir.

ROTUNDATUS, a, um. *Vell. Pat. part. paſſ.* de Rotundo.

ROTUNDE. *adv. Cic.* Rondement, en rond, en rondeur. ‖ Juſtement, avec juſteſſe, d'une maniere juſte.

ROTUNDITAS, atis. *f. Plin.* Rondeur.

ROTUNDO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Arrondir, donner une figure ronde, faire rond. *Rotundare ad volubilitatem. Cic.* Arrondir de maniere à pouvoir tourner en tout ſens. *Rotundare ſummam. Hor.* Faire un compte rond, achever une ſomme.

ROTUNDUS, a, um. *Cic.* Rond, de figure ronde. *Rotundus orator. Cic.* Un Orateur parfait, accompli. *Rotunda conſtructio. Cic.* Une conſtruction nombreuſe, harmonieuſe. *Rotundiores bacca. Hor.* Les perles les plus rondes. *Rotundo ore loqui. Hor.* Parler élegamment, s'xprimer poliment, avec politeſſe, s'énoncer juſte.

ROTUNDUS Mons. Le Romont, *bourg du Canton de Fribourg en Suiſſe.*

ROVA, æ. *f.* Row, *ville de Podolie, en Pologne.*

ROVERETUM, i. *n.* Roveredo, Rovereid, *ville du Tirol, dans le Trentin, ſur l'Adige.*

ROVINIUM, i. *n.* Rovigno, *ville d'Iſtrie, ſur une preſqu'iſle de la côte occidentale.*

ROUSSILLO, onis. *f.* Rouſſillon, *contrée de Catalogne, ayant au nord le Languedoc, & au levant la Mediterranée.*

ROWEUS, i. *m.* Fluvius. Le Rowey. Ravey, *riviere du Mogoliſtan en Aſie, qu'on croit être l'Hydaſpes des Anciens.*

ROXOLANIA, æ. *f.* *Voyez* Ruſſia Rubra.

ROYANUM, i. *n.* Royan, *ville de France en Saintonge, à l'embouchure de la Garonne.*

ROZANUM, i. *n.* Rozan, *ville de la Mazovie en Pologne, ſur le Narew.*

RU

RUA, Rugua, æ. *f.* Rue, *bourg de France, dans le Ponthieu, en Picardie, ſur la Maye.*

RUBEACUM, RUFACUM, i. *n.* Ruffach, *ville du Mundat en Alſace, au midi de Colmar.*

RUBEÆ Promontorium. Nort-Cap, Cap-de-Nord, *cap le plus ſeptentrional d'Europe, dans la Laponie Norvegienne.*

RUBEA Turris. Rottenthurn, *lieu de la Dace, forteresse de Tranſſylvanie, près de la riviere d'Alanta, au levant d'Hermanſtat.*

RUBEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Sil. Ital.* Rougir, rendre rouge. *Rubefacere ora alicujus. Sil. Ital.* Faire rougir quelqu'un, lui cauſer de la confuſion, lui faire honte, le rendre honteux, confus.

RUBEFACTUS, a, um. *part. Ovid.* Rougi, rendu rouge.

RUBELLA, æ. *f. Plin.* Raiſin rouge. ‖ Vigne rouge.

RUBELLIANA vitis. *f. Col.* Vigne qui porte du raiſin rouge.

RUBELLIO, onis. *m. Plin.* Rouget, *poiſſon de mer.* ‖ Gorge rouge, *oiſeau.*

RUBELLUS, a, um. *Mart.* Clairet, peu rouge. *Rubellum vinum. id.* Du vin clairet.

RUBEO, es, bui, bere. *neut. Ovid.* Devenir rouge, être rouge, rougir. ‖ *Cic.* Rougir de honte. *Rubere purpuram. Solin.* Etre de couleur de pourpre, devenir de couleur de ourpre.

RUBER, bra, brum. *Ovid.* Rouge. *Ruber crine. Mart.* Qui a les cheveux roux, rouſſeau.

RUBESCO, is, bui, cere. *Virg. Voyez* Rubeo.

RUBETA, æ. *f. Plin.* Grenouille venimeuſe, *qui ſe tient dans les buiſſons.* Eſpece de crapaud.

RUBETUM, i. *n. Ovid.* Lieu couvert de buiſſons, de ronces.

RUBEUS, a, um. *Virg.* De ronces, de buiſſon.

RUBI, orum. *pl. m.* Rubus, i. *m.* Ruvo, *ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Barry, au couchant de la ville de ce nom.*

RUBICON. Luſo.

RUBICUNDULUS, a, um. *Juv.* Un peu rouge.

RUBICUNDUS, a, um. *Ovid.* Rubicond, rouge.

RUBIDUS, a, um. *Plaut.* Rougeâtre. *Rubidus panis. Plaut.* Du biſcuit.

RUBIGALIA, orum. *plur. n. Feſt. Voyez* Robigalia.

RUBIGINOSUS, a, um. *Mart.* Plein de rouille, tout rouillé.

RUBIGO, inis. *f. Virg.* La rouille des metaux. ‖ *Plin.* La rouille des bleds. ‖ La Déeſſe qui préſide à la rouille des bleds.

RUBINIUM, RUVINIUM, i. *n.* Rovigno, *ville d'Iſtrie, ſur une preſqu'iſle de la côte occidentale.*

RUBO, Dzwine.

RUBOR, oris. *m. Plin.* Rougeur. ‖ *Juv.* Pudeur, rouge qui monte au viſage. *Rubor ardens. Lucan.* Rougeur vive. *-dilutus.* Rougeur pâle, peu chargée, peu foncée, blafarde. *-virgineus. Virg.* Pudeur virginale.

RUBRA Saxa, orum. *pl. n.* La Grotta Roſſa, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, ſur le Tibre.*

RUBRENSIS Lacus. L'étang de Vendres, *ou* de Capeſtan, *en France, dans le Languedoc, au couchant de l'embouchure de l'Aude & du bourg de Vendres.*

RUBRICA, æ. *f. Vit.* Sorte de terre rouge. ‖ Terre graſſe dont on fait la brique. ‖ *Ad Her.* Vermillon, rouge pour le viſage. ‖ *Perſ.* Loi. ‖ Rubrique.

RUBRICATUS, a, um. *Perſ.* Peint de cette terre rouge, de vermillon.

RUBRICATUS Africæ. Guadilbarbar, Magrada, *riviere d'Afrique dans le Bildulgerid propre, le pays de Zab, & le Royaume de Tunis.*

RUBRICATUS Hiſpaniæ. Llobregat, le Lobregat, *riviere d'Eſpagne, en Catalogne, dans le Lampourdan.*

RUBRICETA, æ. *f. Plaut.* Vermillon, rouge pour le viſage.

RUBRICO, as, are. *Catul.* Rougir, rendre rouge.

RUBRICOSUS, a, um. *Col.* Abondant en terre rouge.

RUBRUM Mare. Le golfe Arabique, la mer Rouge, *grand golfe de la mer, qui s'étend du ſud-ſud-eſt au nord-nord-eſt, entre l'Arabie Heureuſe & l'Afrique.*

RUBRUS, a, um. *Solin. Voyez* Ruber.

RUBUS, i. *m. Col.* Buiſſon. *Rubus Idæus. Plin.* Framboiſier, *arbriſſeau. -caninus.* Eglantier, roſier ſauvage. *-punicans. Prop.* Ronce, buiſſons qui portent des murons *ou* des mures ſauvages.

RUBUS. *Voyez* Rubi.

RUCONIA, æ. *f.* La Rioxa, la Rioja, *contrée d'Eſpagne, entre la Caſtille vieille, la Navarre & l'Alava.*

RUCTATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de roter.

RUCTATRIX, icis. *f. Mart.* Plante qui fait roter.

RUCTATUS, a, um. *Sil. Ital.* Qu'on rejette en rotant.

RUCTITATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de roter ſouvent.

RUCTITO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Roter ſouvent, ne faire que roter.

RUCTO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* &c.

RUCTOR, aris, atum ſum, ari. *dep. Varr.* Roter, faire un rot. ‖ Avoir des rapports.

RUCTUOSUS, a, um. *Quintil.* Qui fait roter. ‖ Qui cauſe des rapports.

RUCTUS, us. *m. Cic.* Rot, rapport.

RUDCOPIA, æ. *f.* RUDKOPING, *ville de Danemarck, ſur la côte occidentale de l'iſle de Langueland.*

RUDENS, tis. *m. Plaut.* Cable, cordage, amare, *nom d'une comedie,* Le Rudens.

RUDENS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui rugit. ‖ *Ovid.* Qui brait.

RUDENTER. *adv.* Groſſierement, ruſtiquement.

RUDENTISIBILUS, i. *m. Pacuv.* Le bruit que font les manœuvres d'un navire dans le tems du ſervice.

RUDERA, rum. *plur. n. Liv.* Décombres, démolitions, platras, gravois.

RUDERARIUS, a, um. *Apul.* Qui ſert à cribler.

RUDERATIO, onis. *f. Vitr.* Hourdage, *maçonnerie groſſiere qui ſe fait avec des démolitions, des platras.*

RUDERATOR, oris. *m. Vitr.* Batteur de platras. ‖ Maçon qui hourde, qui fait maçonnerie groſſiere, *ou* qui employe des démolitions, des platras.

RUDERATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

RUDERO, as, avi, atum, are. *act. Vitr.* Hourder, maçonner groſſierement, *ou* faire un ouvrage de maçonnerie avec des démolitions, des platras.

RUDESHEIMUM, i. *n.* Rudesheim, Rudisheim, *ville* ou *bourg de l'Electorat de Mayence, dans le Rhingow, ſur le Rhin.*

RUDETUM, i. *n. Cat.* Lieu plein de décombres, rempli de démolitions, de platras.

RUDIÆ, arum. *plur. f.* Miſciagna, *bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la terre d'Otrante, entre Brindes & Oria.*

RUDIARIUS, i. *m. Suet.* Gladiateur à qui l'on avoit donné une baguette pour marque de ſa liberté & du congé de ſe retirer. ‖ *Feſt.* Faiſeur de cribles. ‖ Sorte de Tailleur d'habits de guerre.

RUDICULA, æ. *f. Col.* Eſpatule. ‖ Spatule de bois.

RUDIMENTUM, i. *n. Cic.* Inſtruction. ‖ L'ABC, *ou* l'Abécé ‖ Le commencement, les élemens d'un art, d'une ſcience. ‖ Coup d'eſſai, apprentiſſage. ‖ Ebauche. ‖ Rudiment. *Rudimentum ponere ſub aliquo. Cic.* Faire ſon apprentiſſage ſous quelqu'un. *-lucis.* Plin. Le commencement de la vie.

RUDIS, is. *f. Cic.* Baguette brute, qui n'étoit point polie, *dont ſe ſervoient les Gladiateurs lorſqu'ils ſ'exerçoient. Elle leur tenoit lieu de fleuret. Rudem accipere. Cic Rude donari. Hor.* Avoir ſon congé, avoir la permiſſion de ſe retirer du métier de Gladiateur. *Rudem mereri. Mart.* Meriter la liberté & le congé de ſe retirer. *Ad rudem compellere. Cic.* Forcer à faire le métier de Gladiateur. *Rudibus pugnare. Cic.* Eſcrimer, s'exercer à l'eſcrime avec des baguettes, faire quelques coups de fleuret.

RUDIS, *m. f.* de, *n.* is. *Ovid.* Rude, qui n'eſt pas poli, brute, raboteux. ‖ *Virg.* Qui n'eſt pas cultivé. ‖ *Hor.* Groſſier, impoli, qui eſt ſans politeſſe. ‖ *Cic.* Qui eſt ſans experience, ignorant, qui ne ſçait encore rien, neuf. *Rudis materia. Lucan.* Des matériaux brutes, qui ne ſont point encore façonnez. *-lana. Ovid.* De la laine graſſe *ou* crue. *Rudes capilli. Sen. Tr.* Des cheveux mal peignez. *Argentum rude. Cic.* Argent en lingots. *-ad bella. Liv. belli. Hor.* Qui ne ſçait pas le métier de la guerre. *-in communi vitâ. Cic.* Qui ne ſçait pas vivre. *-in jure civili. Cic.* Ignorant dans le Droit Civil. *-dicendi. Tac.* Qui n'a point d'éloquence, ignorant dans l'art de parler.

RUDITAS, atis. *f. Apul.* Groſſiereté, ruſticité, impoliteſſe. ‖ Défaut d'experience, ignorance, manque de culture.

RUDITUS, ûs. *m. Apul.* Le braire d'un âne. ‖ Le rugiſſement d'un lion.

RUDO, is, ere. *neut. Ovid.* Braire comme un âne. ‖ *Virg.* Rugir comme un lion.

RUDUS, eris. *n. Plin.* Décombres de bâtimens, démolitions, platras. ‖ *Vitr.* Platras battus, qu'on mêle avec de la chaux & du ſable pour faire du mortier, dont on faiſoit des planchers, &c. ‖ Pierre brute. *Rudus novum. Plin.* Recoupe de pierre de taille, qu'on mêloit avec de la chaux & du ſable pour faire des planchers. *-redivivum. Vitr.* Platras *ou* pierres de démolitions qu'on remet en œuvre. *Rudus vetus. Plin.* Vieux platras.

RUESIUM, i. *n.* Rueño, onis. *f.* Le Puy, *ville Epiſcopale de France, dans le Velay, près de la Loire.*

RUFEO, es, ere. &c.

RUFESCO, is, ere. *neut. Plin.* Rouſſir, devenir roux.

RUFFACUM, Roffiacum, i. *n.* Ruffec, *bourg de France, dans l'Angoumois, ſur la Charente, aux confins du Poitou.*

RUFISCUM, i. *n.* Rufiſque, *bourg de la Nigritie en Afrique, à l'embouchure du Senega,* ou *de la branche la plus ſeptentrionale du Niger.*

RUFO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Faire rouſſir, rendre roux, faire devenir roux.

RUFULI, orum. *plur. m. Feſt.* Les Tribuns *ou* Capitaines des Soldats Romains qui étoient nommez par les Conſuls.

RUFULUS, a, um. *Plaut.* Un peu roux, qui tire ſur le roux, rouſſâtre.

RUFUS, a, um. *Ter.* Roux, rouſſeau.

RUGA, æ. *f. Cic.* Ride. ‖ *Plin.* Pli.

RUGATUS, a, um. *Plin.* Ridé, qui a des rides.

RUGEWALDUM, Rugium, i. *n.* Rugenwald, *ville de la Vandalie, dans la Pomeranie Ducale, ſur le Wipper.*

RUGIA, æ. *f.* Inſula. Rugen, *iſle de la mer Baltique, près de la côte de la Pomeranie Suedoiſe.*

RUGIO, is, ivi, ii, itum, ire. *neut. Aut. Phil.* Rugir comme un lion.

RUGO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Faire des rides, avoir des plis, être ridé *ou* chifonné.

RIGOSUS, a, um. *Plin.* Plein de rides. *Rugoſior uvâ paſſâ facies. Claud.* Un viſage plus ridé qu'un raiſin cuit.

RUGUA, æ. *f. Voyez* Rua.

RUIDUS, a, um. *Plin.* Rude, âpre (*d'autres liſent* Ravidus.)

RUINA, æ. *f. Cic.* Ruine, chûte, renverſement, débris. ‖ Malheur, deſaſtre, perte. *Ruina cœli. Virg.* Orage, tempête, ouragan. *-Neronis. Plin.* La mort de Neron. *-fortunarum. Cic.* La perte des biens. *Ruinam facere. Hor.* Tomber en ruine. ‖ Aller en décadence. ‖ *Lucr.* Se tromper, errer.

RUINOSUS, a, um. *Cic.* Qui tombe en ruine, qui va en décadence, qui menace de ruine.

RULLA, æ. *f. Plin.* &c.

RULLUM, i. *n. Col.* Curette, *inſtrument qui ſert à nettoyer le coutre de la charrue.*

RUMA, æ. *f. Cat.* La mamelle, le tetton, le pis, tette. ‖ *Plin.* Le jabot des oiſeaux. ‖ Le haut du ventricule des animaux qui ruminent.

RUMEN, inis. *n. Plin.* Mamelle, tetton, tette, pis. ‖ *Pomp. Mela.* Jabot d'oiſeau. ‖ *Feſt.* Le haut du ventricule des animaux qui ruminent.

RUMENTUM, i. *n. Feſt. Voyez* Abruptio.

RUMEX, icis. *m. Plin.* Oſeille, *plante.* ‖ *Feſt.* Eſpece de dard.

RUMIA, æ. *f. Varr.* La Déeſſe qui préſidoit aux enfans à la mamelle.

RUMIFERO, &c.

RUMIFICO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Répandre, *ou* faire courir un bruit.

RUMILIA, æ. *f.* La Romelia.

RUMILIACUM, i. *n.* Rumilly, *ville de Savoye, ſur la Berne, au midi de Genève.*

RUMINALIS, *m. f.* le, *n.* is, *Plin.* Qui rumine, qui remâche une ſeconde fois ce qu'il a avalé. *Ruminalis ficus. Ovid.* Figuier ruminal, ſous lequel furent expoſez Remus & Romulus, & où une louve leur donna la mamelle.

RUMINATIO, onis. *f. Plin.* L'action de ruminer, de remâcher ce qu'on a avallé. ‖ *Cic.* Reflexion.

RUMINATOR, oris. *m.* & trix, icis. *f. Col.* Qui rumine.

RUMINO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Ruminer, remâcher une ſeconde fois ce qu'on a avalé.

RUMINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Varr.* Reflechir, paſſer dans ſon eſprit, ruminer.

RUMINUS, a, um. *Ovid.* De mamelle, de tetton, de tette, de pis. *Rumina ficus. Ovid.* *Voyez* Ruminalis.

RUMIS, is. *f. Varr. Voyez* Rumen.

RUMITO, as, are. *Non.* Faire ſouvent courir des bruits.

RUMNEA, æ. *f.* Rumney, *ville d'Angleterre, ſur la côte du Comté de Kent, entre Rye & Hith.*

RUMOR, oris. *m. Cic.* Rumeur, bruit qui court, nouvelle qu'on répand. *Rumor eſt. Ter.* On dit par tout, le bruit court. *-venit. Ter* La nouvelle ſe répandit, le bruit courut. *Rumor ait. Mart.* On dit, il court un bruit. *Rumore malo flagrare. Hor.* Avoir mauvaiſe reputation. *Rumore ſecundo iter agere. Virg.* Faire un voïage dont tout le monde augure bien.

RUMPI, orum. *pl. m. Varr.* Longs ſarmens qu'on fait monter & paſſer d'arbre en arbre, bois de treilles.

RUMPO, is, rupi, ruptum, pere. *act. Cic.* Rompre, briſer, fracaſſer, mettre en pieces, mettre par morceaux. *Rumpere imperium. Tac.* Aller contre les ordres qu'on a reçûs. *-ſe curſando. Plaut.* Se crever de courir, à force de courir. *-moras Virg.* Se hâter, ſe preſſer. *-queſtu pectore. Virg.* Pouſſer de profonds ſoupirs. *-jus. Tac.* Violer le droit. *-flagris, loris. Ulp.* Dechirer à coups de fouet *ou* d'étrivieres. *Rupit fulmen diem. Lucan.* La foudre a brillé dans l'air. *Rumpi invidiâ. Virg.* Crever d'envie. *-malis. Cic.* Etre accablé de maux.

RUMPOTINETUM, i. *n. Colum.* Lieu planté de petits arbres, qui ſervent à ſupporter la vigne, vignoble, où la vigne eſt ſoûtenue par des arbriſſeaux en maniere de treille.

RUMPOTINA arbor, &

RUMPOTINUM arbuſtum. *Col.* Petit arbre qu'on plante de diſtance en diſtance, pour ſervir à ſoûtenir la vigne.

RUMUSCULUS, i. *m. Cic.* Un petit bruit. *diminutif de* Rumor.

RUNA, æ. *f. Varr.* Sorte de dard, de javelot.

RUNATUS, a, um. *Enn.* Armé de cette ſorte de dard.

RUNCATIO, onis. *f. Plin.* L'action d'arracher les mauvaiſes herbes, de les ſarcler, ſarclage.

RUNCINA, æ. *f. Plin.* Rabot. ‖ Varlope, *inſtrument de menuiſier.* ‖ *Varr.* Roncine, Déeſſe qui préſidoit au ſarclage.

RUNCINO, as, avi, atum, are. *Varr.* Polir le bois avec le rabot *ou* la varlope.

RUNCO, as, avi, atum, are. *act. Cat.* Arracher, ſarcler les mauvaiſes herbes. ‖ *Perſ.* Dépiler, ôter le poil.

RUO, is, rui, ruitum, rutum, ere. *act. & neut. Cic.* Tomber en ruine, menacer ruine. ‖ *Virg.* Tomber, deſcendre avec violence, ſe précipiter avec impetuoſité, ſe jetter. ‖ Renverſer, ruiner, abbatre, démolir, jetter par terre. ‖ *Ter.* Faillir, faire une faute. ‖ *Virg* *Voyez* Eruo. *Ruere aliquem. Ter.* Renverſer quelqu'un par terre. *-portis. Liv.* Sortir en foule par les portes. *-ex urbe. Virg.* Se jetter en foule hors de la ville. *-in facinus. Sen. Tr.* Se jetter dans le crime. *-herbas. Virg.* Arracher des herbes. *-oſſa focis. Virg.* Tirer, retirer des os du feu. *-in agendo. Cic.* Se précipiter dans ce qu'on fait. *-aliquid imprudens. Ter.* Faire quelque choſe mal à propos. *-in aliquem. Hor.* Se jetter ſur quelqu'un. *-per omne faſque nefaſque. Lucan.* S'abandonner à toutes ſortes de crimes, ſe jetter dans le débordement. *-ad interitum. Cic.* Courir à la mort. *-in fugam. Liv.* Fuir à toutes jambes. *-ad urbem infeſto agmine. Liv.* Se jetter ſur une ville, tomber ſur une ville avec des troupes portées à faire du déſordre. *-emptorem pati. Cic.* Souffrir qu'un acheteur ſoit trompé. *Ruit dies. Virg.* Le jour eſt prêt à venir. *Ruit Sol. Virg.* Le Soleil va ſe coucher. *Ruit ver. Virg.* Le Printems eſt ſur ſa fin, va finir. *Ruit ignis atram nubem. Virg.* Le feu jette une fumée noire. *Ruit cælum imbribus. Mart.* Le Ciel fond tout en eau, en pluye. *Ruunt de montibus amnes. Virg.* Les rivieres tombent des montagnes.

RUPEFUCALDUM, i. *n.* Rochefoucaut, *ville de France, dans l'Angoumois, ſur la Tardoucre.*

RUPELA, æ. *m.* Fluvius. Le Rupel, *nom que prend la Nethe, après ſon confluent avec le Demer.*

RUPELA Vicus. Rupela.

RUPELLA, æ. *f.* La Rochelle, *ville Epiſcopale de France.*

RUPELLA, æ. *f.* Caſtrum. Rocella, La Roche Calabroiſe, *bourg du Royaume de Naples, en Italie, ſur la mer Ionienne.*

RUPELMUNDA, æ. *f.* Rupelmonde, *bourg des Païs-Bas Catholiques, en Flandre, ſur l'Eſcaut, vis-à-vis le confluent du Rupel.*

RUPERTI Villa. Raperſwil, Raperſchwil, *ville de Suiſſe, ſur le lac de Zurich.*

RUPES, is. *f. Cic.* Roche, rocher.

RUPES, is. *f.* La Roche, *ville de Savoye, à une lieue de l'Arve, & au midi de Genêve.*

RUPES ad Yonem. Roche-ſur-Yon, *ville de France, en Poitou, au midi de Nantes.*

RUPES Amatoris. Roquemadour, *bourg de France, dans le Querci, près de la Dordogne, au nord de Cahors.*

RUPES Cavardi. Roche-Chouart, *bourg de France, dans le Poitou, près de Vienne & de la ſource de la Charente.*

RUPES Ferguſii. Knocfergus, Carikfergus, *ville de l'Ultonie, en Irlande, dans le Comté d'Autrim.*

RUPES Fidelis. Pennafiel, *bourg de la Caſtille vieille, en Eſpagne, ſur le Douro.*

RUPES Francica. Penra de Francia, *bourg du Royaume de Leon, en Eſpagne, au levant de Ciudad Rodrigo.* ‖ *Autrefois c'étoit une ville des Vettons.*

RUPES Fuccaldi. *Voyez* Rupefucaldum.

RUPES Guillelma. Rocca Guillelma, *bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Terre de Labour, entre Aquin & Gaiete*

RUPES Marina. *Voyez* Marinum.

RUPES Maura. Roquemaure, *bourg de France, dans le bas Languedoc, près du Rhoſne.*

RUPES Mondragonis. La Rocca de Mondragone, *bourg du Royaume de Naples, en Italie, ſur la côte de la Terre de Labour.*

RUPES Papalis. Rocca del Papa, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, dans la Campagne de Rome, au levant de Rome.*

RUPES Piana. Rocca Piana, *village ſur la côte meridionale de l'iſle de Corſe.*

RUPES Raboldi. Rapolſtein, Ripaupiere, *ville de France, dans la haute Alſace, au nord de Colmar.*

RUPES Regia. Rocroy, *ville de France, en Champagne, aux confins de la Picardie & du Hainaut.*

RUPES Sicca. Rocca Secca, *bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Campagne de Rome, près de la Palu Pontine.*

RUPES Varia. Roquevaire, *bourg de France, en Provence, ſur la Veaune, au-deſſus d'Aubague.*

RUPES Velia. Pennon de Velles, *forteresse de Barbarie, en Afrique, ſur un rocher, près de la côte d'Eriſia.*

RUPEX, icis. *omn. gen. Lucil.* Qui reſſemble à un rocher par ſa ſtupidité.

RUPICAPRA, æ. *f. Plin.* Chamois, *chevre ſauvage.*

RUPICO, onis. *m. Apul. Voyez* Rupex.

RUPIFORTIUM, i. *n.* Rochefort, *ville de France, en Saintonge, à l'embouchure de la Charente.*

RUPILIA, æ. *f.* Revella, Revilla, *ville d'Eſpagne, dans la Caſtille vieille, aux confins de la Biſcaye & des Aſturies.*

RUPINA, æ. *f. Apul.* Ecore, falaiſe, pilon, roche eſcarpée.

RUPIO *pour* Rupero.

RUPIUM Caput. Cap des Arreciſes, *ſur la côte des Cafres, en Afrique, à l'Eſt du Cap de Bonne Eſperance.*

RUPIUM Inſula. L'Iſle des Arreciſes, *iſle de l'Ocean Indien, entre les Philippines & les iſles des Larrons.*

RUPPINUM, i. *n. unde* Ruppinenſis Comitatus. Ruppin, Rappin, *ville du Marquiſat de Brandebourg, en Allemagne, à l'Orient d'Avelberg, ſur la petite riviere du Rhin, & capitale d'un Comté ſitué entre la Seigneurie de Pregnitz, le Duché de Meckelbourg, la Marche Vekerane & la moyenne Marche.*

RUPSIT *pour* Ruperit. *Voyez* Rumpo.

RUPTIO, onis. *f. Ulp.* Rupture.

RUPTOR, oris. *m. Liv.* Qui rompt, infracteur, violateur.

RUPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Rumpo. *Rupta ſingultu verba. Ovid.* Des paroles entrecoupées de ſanglots. *Rupta fides. Liv.* Une foi violée. *-puſtula. Tib.* Une poſtule qui eſt crevée. *Ruptum teſtamentum. Cic.* Teſtament caſſé.

RURA, ium. *plur. neut.* Les champs, les terres incultes.

RURA, æ. *m.* Roer, Roure, *riviere d'Allemagne, dans la Weſtphalie.*

RURALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Caſ.* De la campagne, de campagne. ‖ Rural.

RURATIO, onis *f. Apul. Voyez.* Ruſticatio.

RUREMUNDA, æ. *f.* Ruremunde, *ville des Païs-Bas Catholiques, dans la Gueldre, ſur le Roer ou la Rure.*

RURESTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Apul. Voyez* Ruſticanus.

RURI. *adv. Ter.* Aux champs, à la campagne.

RURICOLA, æ. *m. f. Ovid.* Qui cultive la terre, qui laboure, laboureur.

RURIGENA, æ. *m. f. Cic.* Né aux champs, à la campagne.

RURILULO, as, avi, atum, are. *neut. Auth. Phil.* Crier comme une chouette.

RURO, as, avi, atum, are. *Plaut.* &

RUROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Varr.* Demeurer *ou* paſſer le temps à la campagne.

RURSUM. *Ter.* &

RURSUS. *adv. Cic.* De nouveau, une autre fois, encore une fois. ‖ *Ter. Voyez* Retro.

RUS, ruris. *n. Cic.* Les champs, la campagne. ‖ Maiſon de campagne. ‖ *Catul.* Impoliteſſe, groſſiereté, ruſticité. *Rus ire. Ter.* Aller aux champs. *Rus aliquem mittere. Quint.* Envoyer quelqu'un à la campagne. *Rus amœnum. Cic.* Une agreable maiſon de campagne. *Ruris pleni annales. Catul.* Des annales écrites ſans aucune politeſſe, groſſierement. *Ruri. Cic. Rure eſſe. Plaut.* Etre à la campagne. *Rure omni paſci. Col.* Paître toutes ſortes d'herbes.

RUSAZUS. Carbon, *ville d'Afrique, ſur la côte du Royaume d'Alger, entre Alger & Bugie.*

RUSCIA, æ. *f.* Ruſcianum, i. *n. Voyez* Roſcianum.

RUSCINO, onis. *m.* Fluvius. Le Tet, *riviere de Rouſſillon, partie de la Catalogne, qui appartient à la France.*

RUSCINO, onis. Ruſcinum, i. *n.* Ruſino, onis. *f.* La Tour de Rouſſillon.

RUSCINONENSIS Comitatus. Le Rouſſillon, *contrée de la Catalogne qui appartient à la France, entre les Pyrenées, le Languedoc & le golfe de Lyon.*

RUSCONIA, æ. *f.* Ruſtonium, i. *n.* Temen, Temendfuſt, *ville de la Province d'Alger, en Barbarie, ſur la Mediterranée.*

RUSCOVIA. Ruſco.

RUSCULUM, i. *n. Gell. dimin. de* Rus.

RUSCURIUM, i. *n.* Alger, *ville de Barbarie, en Afrique, capitale du Royaume d'Alger.*

RUSELLE, es. *f. unde* Ruſellana Balnea, æ. *f.* La Moſcona, Roſelle, *village d'Italie, dans le Sienois, en Toſcane, au nord de Groſſeto.* ‖ *Autrefois ville d'Etrurie.*

RUSEUM, i. *n. Col.* &

RUSEUS, i. *m. Virg.* Bruſc, mirthe ſauvage, *arbriſſeau.* Le petit houx.

RUSIBIS, Ruſubis, Rutubis, is. *m.* Portus. Golfe d'Ommirabi, d'Omarabea, *entre le Royaume de Fez & de Maroc, à l'embouchure de l'Ommirabi.*

RUSICADA. Eſtera, Eſtora, *ville de Numidie, dans le Royaume de Conſtantine, province de celui d'Alger, en Barbarie.*

RUSIPISIS, is. *f.* Tedeles, Tadeles, *ville du Royaume d'Alger, ſur la côte, au levant d'Alger.*

RUSNA, æ. *m.* Fluvius. La Ruſſe, *autrement* Niemen *ou* Memel, *grande riviere de Pologne, dans la Lithuanie.*

RUSPÆ, arum. *plur. f.* Alfaques, Alfachuſa, *ville de Barbarie, dans le Royaume de Tunis, ſur la côte occidentale du golfe de Capes.*

RUSPINA, æ. *f.* Souſe, *ville & port du Royaume de Tunis, en Barbarie.*

RUSPOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Apul.* Fureter. ‖ Chercher avec ſoin.

RUSSATUS, a, um. *Plin.* Teint en jaune doré. ‖ Roux.

RUSSIA, æ. *f.* La Ruſſie, *contrée d'Europe, qui comprend une partie de la Pologne & de la Lithuanie, avec toute la Moſcovie.*

RUSSIA Alba, æ. *f.* La Ruſſie Blanche, *partie de la Ruſſie, au couchant des ſources du Don & du Boriſthene, c'eſt-à-dire la Ruſſie Lithuanique, & la partie de Moſcovie qui eſt au couchant de ces mêmes ſources.*

RUSSIA Lithuanica. La Ruſſie Lithuanique, *partie de la Ruſſie Blanche, partie orientale de la Lithuanie.*

RUSSIA Magna. La Moſcovie. *Voyez* Moſcovia.

RUSSIA Nigra. La Ruſſie Noire, *partie de la Moſcovie, qui s'étend depuis les ſources du Don juſqu'à la grande Tartarie.*

RUSSIA Parva, *aut* Rubra propriè dicta, Ruſſiæ Palatinatus. La Ruſſie Rouge particuliere, *partie occidentale de la Ruſſie Rouge, qui comprend les Palatinats de Lembourg, de Belez & de Chelme.*

RUSSIA Rubra, Roxolania, æ. *f.* La Ruſſie Rouge, *partie du Royaume de Pologne, entre la haute Pologne, la Lithuanie, la petite Tartarie, la Moldavie, la Tranſſylvanie & la Hongrie.*

RUSSICUS Sinus. La mer Blanche, Bella More, *golfe de la mer de Moſcovie, entre les provinces de la Danna, de Kargapol & la Laponie Moſcovite.*

RUSSUS, a, um. *Lucr.* Roux.

RUSTANUS Tractus. Le Ruſtan, *pays de Bigorre, en Gaſcogne, province de France.*

RUSTARIUS, a, um. *Cat.* Qui ſert à eſſarter les buiſſons.

RUSTICA, æ. *f. Phæd.* Une Paiſane, une Villageoiſe.

RUSTICANUS, a, um. *Cic.* De Paiſan, de Villageois, qui ſent la campagne, qui tient du Paiſan. ‖ Champêtre, de village. *Ruſticani homines. Cic.* Des Paiſans, des Villageois, des gens des champs. *Ruſticana vita. Cic.* Vie champêtre. *Ruſticana parſimonia. Cic.* L'épargne qu'on fait à la campagne. *Ruſticanum verbum. Cic.* Un mot, un terme de Paiſan.

RUSTICARIUS, a, um. *Liſez & Voyez* Ruſcarius.

RUSTICATIM. *adv. Pomp.* En Paiſan, d'une maniere ruſtique.

RUSTICATIO, onis. *f. Col.* La culture des terres, l'agriculture, le labourage. ‖ *Cic.* La demeure, le ſejour à la campagne.

RUSTICATUS, ûs. *m. Cic. Voyez* Ruſticatio.

RUSTICA vinaria, orum. *plur. n. Feſt.* Les Calendes de Septembre, *jour auquel le premier vin nouveau entroit dans la ville.*

RUSTICE, *adv. Cic.* Ruſtiquement, groſſierement, d'une maniere ruſtique, groſſiere, en Paiſan, à la maniere des Paiſans. *Ruſticiùs dici videtur. Gell.* Cela ſemble dit plus groſſierement.

RUSTICITAS, atis. *f. Cic.* Ruſticité, groſſiereté, maniere d'agir qui tient du Paiſan, manieres groſſieres.

RUSTICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Paſſer le tems à la campagne, demeurer aux champs.

RUSTICULUS, i. *m. Cic.* Un petit Paiſan.

RUSTICUS, a, um. *Cic.* Ruſtique, des champs, de la campagne, champêtre, qui concerne la campagne, les champs. ‖ Groſſier, impoli, ruſtre, qui a des manieres de Paiſan. *Ruſtica vita. Cic.* La vie champêtre. *Ruſtica perdix. Mart.* Une becaſſe, *oiſeau. Ruſtica manus. Q.* Des mains groſſieres, qui ſont ſans adreſſe. *Ruſtica res. Cic.* Les biens de la campagne, les terres. *Ruſticior titulus. Sen.* Un titre trop groſſier.

RUSTICUS, i. *m. Sall.* Un Paiſan, un villageois.

RUSTONIUM, i. *n. Voyez* Ruſconia.

RUSUCURUM, i. *n.* Alger, *ville de Barbarie, en Afrique, capitale du Royaume d'Alger.*

RUTA, æ. *f. Plin.* Rhue, *plante. Ruta & caſa, orum. n. Cic.* Effets mobiles, biens meubles, les choſes qu'on peut emporter.

RUTABRUM, i. *n. Varr. Voyez* Raſtrum.

RUTABULUM, i. *n. Col.* Un fourgon de Boulanger.

RUTATUS, a, um. *Plin.* Où l'on a mêlé *ou* mis de la rhue.

RUTELLUM, i. *n. Lucil.* Pelle de bois. ‖ racloir de meſureur.

RUTENENSIS Provincia. Le Rouergue, *province de France, entre l'Auvergne, le Querci, le Languedoc & le Gevaudan.*

RUTENI, orum. *plur. m.* Rutena, æ. *f.* Rodés, Rodez, *ville de France, capitale du Rouergue, ſur l'Aveirou.*

RUTENI, orum. *plur. m.* Populi. *On donne ce nom aux habitans du Rouergue & à ceux de la Ruſſie.*

RUTHINA, Ruthunia, æ. *f.* Ruthon, Ruthin, *bourg de la Principauté de Galles, en Angleterre, ſur le Cluyd, au Sud-Eſt de Denbigh.*

RUTILATUS, a, um. *Liv.* D'un jaune doré.

RUTILESCO, is, ere. *neut. Plin.* Devenir roux.

RUTILO, as, avi, atum, are. *act. & neut. Plin.* Donner l'éclat de l'or, rendre brillant comme de l'or. ‖ *Virg.* Briller, être éclatant comme de l'or, avoir l'éclat, le brillant de l'or.

RUTILUS, a, um. *Cic.* Eclatant comme de l'or, *ou* qui eſt d'un roux ardent.

RUTLANDIA, æ. *f.* Rutland-Shire, le Comté de Rutland, *contrée d'Angleterre, autrefois partie du Comté de Northampton; il eſt entre les Comtez de Leiceſtre, de Northampton & de Lincolne.*

RUTRUM, i. *n. Liv.* Bêche, hoyau, marre, pic, houe. *Inſtrumens propres à remuer la terre.* ‖ *Vitr.* Truelle. ‖ Rabot. *Inſtrument de Maçon, de vinaigrier ou de boueur, perche entée dans le milieu d'un chanteau de fonds de tonneau, qui ſert à remuer la chaux qu'on éteint, le mortier qui s'en fait enſuite, & qui ſert à remuer les lies de vin, & à évacuer les boues.*

RUTUBA, æ. *f. Varr.* Renverſement, ruine, bouleverſement.

RUTUBA, æ. *m.* Fluvius. La Rotta, *riviere du Comté de Nice, en Italie.*

RUTUBIS, is. *m.* Ommirabi, Omarabea, *riviere d'Afrique, dans le Royaume de Maroc, & aux confins de celui de Fez.*

RUTULI, orum. *plur. m.* Les Rutules, *peuples du Latium, qui occupoient une partie de ce que l'on appelle aujourd'hui la Campagne de Rome.*

RUTULUS, a, um. *Virg.* Rutule, Rutulois. Du Latium.

RUTUNIUM, i. *n.* Routon, *village du Comté de Shrop, en Angleterre, ſur la Saverne.* ‖ *Autrefois ville des Cornaviens.*

RYSSADIRUM, i. *n.* Ruſader, Melille, *ville du Royaume de Fez, en Barbarie, ſur la côte de la Province de Gareta.*

RYSSADIUM Promontorium. Le Cap de Rio Grande, *ſur la côte de la Morée, au nord de Patras, & vis-à-vis du cap de Melicria* ou *d'Antirio.*

RZECZICA, æ. *f.* Rzeczica, *ville de Lithuanie, ſur le Boriſthene, au-deſſous de Robczowe, & capitale d'un grand territoire, qui porte ſon nom.*

SAADA, æ. *f.* Saada, *ville de l'Arabie Heureuſe, dans la Principauté de Thema.*

SAANA, æ. *f.* Saana, *ville de l'Arabie Heureuſe, dans la Principauté de Thema.*

SAANECKUM, i. *n.* Saaneck, *bourg de la Carniole, en Allemagne, ſur la Saana, au-deſſus de Cilley.*

SABA, æ. *f.* Inſula. Saba, *iſle de l'Amerique, l'une des Antilles de Barlovento.*

SABA, æ. *f.* Urbs Arabiæ Deſertæ. Sumiſcahac, Simiſcaſac, *bourg de l'Arabie Deſerte, aux confins de la Syrie.*

SABA, æ. *f.* Urbs Arabiæ Felicis. Zibith, *ville de l'Arabie Heureuſe, capitale d'une Principauté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la riviere de Zibith.*

SABÆI, orum. *plur. m. Virg.* Les Sabéens, *peuples de l'Arabie Heureuſe.*

SABAOTH, *gen. plur.* Des armées, *de même qu'*exercituum.

SABARACUS, Sarabacus Sinus. Le Golfe de Martaban *ou* de Pegu, *partie du golfe de Bengale, à l'embouchure du Pegu.*

SABARDIA, æ. *f.* Sabardi, Cibardi, *bourg de la petite Tartarie, vers le milieu de la côte ſeptentrionale de la côte de Zabache.*

SABARIA, æ. *m.* Fluvius. Benges, Guntz, *riviere d'Allemagne, dans la baſſe Autriche & la baſſe Hongrie.*

SABARIA, æ. *f.* Urbs. Sarwar *ou* Rothenthur, *ville de la baſſe Hongrie, ſur le Raab, un peu au-deſſus de l'iſle de Raab, & capitale d'un Comté qui porte ſon nom, ſitué entre ceux de Soprom, de Weſprim, de Zalawar & le Cercle d'Autriche.*

SABATHRA, æ. *f.* Africæ. Tripoli Vecchio, *le vieux Tripoli ou la Tour de Sabart, ville, aujourd'hui village, ſur la côte du Royaume de Tripoli, en Afrique, au couchant de la ville de Tripoli.*

SABATHRA, Sabatha Arabiæ, æ. *f.* Sagde, Sagdech, *ville de l'Arabie Heureuſe, dans les Etats du Cherif de la Mecque, ſur le Nangeran.*

SABATIA, æ. *f.* Regiuncula. Le Duché de Bracciano, *dans le Patrimoine de ſaint Pierre, en Italie, autour du lac de Bracciano.*

SABATIA Vada. Vado, Vadi, *fortereſſe ſur la côte de Gennes, en Italie, au couchant de Savone.*

SABATINCA, æ. *f.* Judenbourg, *ville d'Allemagne, dans la Haute Stirie, ſur le Muer, au midi de Seckaw.*

SABATINUS Lacus. Le lac de Bracciano, *dans le Patrimoine de ſaint Pierre, en Italie.*

SABATUS, i. *m.* Fluvius. Le Sabbato, *riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans les deux Principautez.*

SABAUDIA, æ. *f.* La Savoye, *province de l'ancienne Gaule, entre la France, la Suiſſe, le Genevois & l'Italie.*

SABAUDIA Ditio. Les Etats de Savoye, *Etats d'Europe, entre le pays de Gex, la République de Genéve, le lac de Genéve, le Bugey, le Dauphiné, la Provence, la Mediterranée, la Republique de Gennes, le Montferrat Mantouan, le Duché de Milan & le Valais.*

SABAUDIA, æ. *f.* Propria. La Savoye Propre, *contrée de Savoye, entre le Genevois, le Faucigni, la Tarentaiſe, la Morienne, le Dauphiné & le Bugey.*

SABAUDIA, Sabaudiæ Ducatus. Le Duché de Savoye, *partie ſeptentrionale des Etats de Savoye.*

SABAUDUS, a, um. Savoyard, de Savoye.

SABAZIA, orum. *plur. n. Cic.* Baccanales, *Fêtes de Bacchus.*

SABBATHARIUS, a, um. *Mart.* Qui obſerve le jour du Sabath, Juif *ou* qui concerne le Sabath.

SABBATHICUS, a, um. *Plin.* De Sabath, qui concerne le Sabath. *Sabbathicus amnis.* Riviere de Judée dont le lit demeuroit à ſec tous les jours de Sabath.

SABBATHISMUS, i. *m. Eccl.* Celebration, obſervation du Sabath.

SABBATHIZO, as, are. *Ter.* Sabathiſer, obſerver le jour du Sabath, le celebrer.

SABBATHUM, i. *n. Hor.* Le Sabath, le jour du repos du Seigneur, le ſeptiéme jour de la ſemaine chez les Juifs. ‖ Une ſemaine. ‖ Le Samedi. *Sabbatha feſta obſervare. Juv.* Obſerver le jour du Sabath, le celebrer. *-recutita. Perſ.* Les Sabaths des Juifs. *-triceſima. Hor.* Les nouvelles Lunes conſacrées parmi les Juifs. *Sabbathi prima. Bibl.* Le premier jour de la ſemaine.

SABE, es *f.* Dhafar, Taceb, *ville de l'Arabie Heureuſe, ſur le Nangeran, entre Zibit & Zidden.*

SABELLUM, i. *n.* Savello, *bourg de la Campagne de Rome, en Italie, près d'Albano.*

SABINA, æ *f. Col.* Sabine, *plante arboreſcente, petit arbriſſeau.* ‖ *Enn.* Une eſpece d'epieu.

SABINA, æ. *f.* La Sabine, *province de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, entre l'Abruzze, le Duché de Spolete, le Tibre & le Teverone.*

SABIONA, Sabona, æ *f.* Siben, *ville Epiſcopale de la Rhetie, aujourd'hui bourg du Tirol, ſur l'Eiſocko*

SABIONCELLA, æ. *f.* Sabioncello, Sabioneira, *preſqu'iſle de l'Etat de Raguſe, en Dalmatie.*

SABIOTA, æ. *f.* Sabiota, *village d'Eſpagne dans l'Andalouſie, au nord d'Ubeda.*

SABIS, is. *m* La Sambre, *riviere des Pays Bas, dans le Hainaut.*

SABIUM Promontorium. Cap de Sabia, *ſur la cote du Royaume de Tripoli, en Barbarie, au fond du golfe de Sidra.*

SABLESTANIA, Sabliſtania, æ. *f.* Sableſtan, Sabliſtan, *province du Royaume de Perſe, entourée de montagnes, entre le Choraſan & le Kerman.*

SABLONCELLA, æ. *f.* Sablonceaux, *village de France, en Saintonge, au Sud ou Eſt de Saintes.*

SABLONES, um. *pl. m.* Int Sant, *village des Pays-Bas, dans la Gueldre Eſpagnole.*

SABOLIUM, i. *n.* Sablé, *ville de France dans le Maine, ſur la Sarte, au nord d'Angers.*

SABONA, æ *f.* Sabon, *iſle de l'Ocean Indien, près de la ville de Camper, dans l'iſle de Sumatra.*

SABORA. Caneto, *ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Grenade, près de Malgue.*

SABRATA, æ. *f. Voyez* Sabathra Arabiæ.

SABRINA, æ. *m.* La Saverne, *riviere d'Angleterre, dans l'Oueſt d'Angleterre.*

SABRINA Nova. La Nouvelle Saverne, *riviere de l'Eſtotilande, dans l'Amerique ſeptentrionale.*

SABRINÆ Æſtuarium *aut* Sinus. La Manche de Briſtol, *golfe de la Saverne, canal de S. George, partie de la mer d'Irlande, entre la Principauté de Galles & les côtes ſeptentrionales des Provinces de l'Oueſt d'Angleterre.*

SABULETUM, i. *n. Plin.* Sablonniere. ‖ Terre ſablonneuſe.

SABULO, onis. *m. Col.* De gros ſable, du gravier.

SABULONETA, æ. *f.* Sabionetta, *ville d'Italie, entre le Mantouan & le Cremonois.*

SABULOSUS, a, um. *Col.* Sablonneux, plein de ſable.

SABULUM, i. *n. Plin* Sable, ſablon. ‖ *Apul.* Sorte d'inſtrument de muſique à vent.

SABUM, i. *n* Sabou, *ville & Royaume d'Afrique, dans la côte d'Or, en Guinée.*

SABURRA, æ. *f. Plin.* Du gros ſable, du gravier dont on leſte un navire pour le tenir en eſtive, du leſt. ‖ Cailloux *que les grues prennent pour s'appeſantir contre la force du vent lorſqu'elles paſſent la mer.* ‖ Le quartier des filles débauchées à Rome.

SABURRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr.* De leſt, de gros ſable, de gravier, de petits cailloux, qui concerne le leſt.

SABURRATUS, a, um. *Plaut.* Leſté, chargé de gros ſable, de gravier, de petits cailloux. ‖ Plein, rempli, ſaoul.

SABURRO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Charger de gros ſable, de gravier, de petits cailloux pour tenir en eſtive, &c. *Saburrantur grues. Solin.* Les grues s'affermiſſent contre la violence du vent, en prenant à chaque pied un caillou.

SACAIA, æ. *f.* Sacay, *ville & port, dans l'iſle de Nyphon, ſur la côte de Jetſengo, au midi de Meaco.*

SACANIA, æ *f.* La Saccanie *ou* la Petite Romanie, *province de Morée, entre la Zaconie, le Duché de Clarence, l'Iſthme de Corinthe, & les golfes de Lepante, d'Egine & de Napoli.*

SACARABANTIA, æ. *f. Voyez* Scarabantia.

SACCA. Xacca.

SACCARIA, æ. *f. Apul.* Marchandiſe de Sacs.

SACCARIUS, i. *m. Paul. JCT.* Porteur de ſacs, portefais, fort. ‖ Faiſeur *ou* vendeur de ſacs.

SACCARIUS, a, um. *Quint.* De ſacs, qui concerne les ſacs.

SACCATUS Humor. *Lucr.* L'urine.

SACCELLUS, i. *m. Petr.* Petit ſac, ſachet.

SACCHARUM, i. *n. Plin.* Du Sucre.

SACCINUS, a, um. Fait de ſacs.

SACCIPERIO, onis. *m.* &

SACCIPERIUM, i. *n. Plaut.* Une grande bourſe.

SACCO, as, avi, atum, are. *Mart.* Couler, paſſer par la chauſſe, &c.

SACCULARIUS, i. *m. Aſc. Pæd.* Filleur public. ‖ *Ulp.* Affronteur public, coupeur de bourſes, eſcamoteur.

SACCULUS, i. *m. Cic.* Un petit ſac, ſachet.

SACCUS, i. *m. Cic.* Sac. ‖ *Plin.* Une chauſſe. *Saccos imperare civitatibus. Cic.* Ordonner aux villes de fournir des ſacs. *Saccus nivarius. Mart.* Chauſſe à couler le vin ſur la neige pour le rafraîchir.

SACELLUM, i. *n. Cic.* Chapelle qui étoit ouverte par enhaut. *Voyez* Ærarium.

SACELLUM Sibyllæ. La Grotta della Sibilla, la Grotte de la Sibylle de Cumes, *dans le Royame de Naples, en Italie, dans la Terre de Labour, près des ruines de Cumes, ſur la côte de la Mediterranée.*

SACER, cra, crum. *Cic.* Sacré, conſacré. ‖ *Virg.* Abominable, execrable, déteſtable, méchant. *Sacer Liberi Patris. Plin.* Conſacré à Bacchus. *-Diti. Plin.* Conſacré à Pluton. *-ignis. Col.* Le feu ſacré, le feu S. Antoine, feu ſauvage, *ſorte d'éreſipele. morbus. Plin.* L'épilepſie, le mal caduc, le haut mal. *-ſanguis. Tac.* Le ſang des victimes. *Sacrum eſt ritu. Plin.* C'eſt une coûtume inviolable.

SACER Fluvius. Torrés *ou* El Flumen Santo, le Fleuve Saint, *riviere de Sardaigne, qui paſſe près de Saſſari.*

SACER Lacus. La Selva de Hami, *bois du Royaume de Naples, en Italie, dans la Terre de Labour, à l'embouchure du Gariglan.*

SACER Mons. Pico ſacro, la Montagne ſacrée, *montagne d'Eſpagne, en Galice, entre Compoſtelle & Orenſe.*

SACERDOS, otis. *m. Cic. f Virg.* Un Prêtre, une Prêtreſſe. *Sacerdos Muſarum* ou *Phœbi. Ovid.* Un Poëte.

SACERDOTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv* Sacerdotal, de Prêtre, qui concerne les Prêtres.

SACERDOTISSA, æ. *f. Gell.* Une Prêtreſſe.

SACERDOTIUM, i. *n. Cic.* Le Sacerdoce, dignité de la Prêtriſe.

SACERDOTULA, æ. *f. Varr.* Petite Prêtreſſe.

SACHALITES Sinus. Le Golfe de Calhat, *ſur la côte meridionale de l'Arabie Heureuſe, entre le cap de Raz-al-gate & la ville de Dolfar.*

SACHIO, onis. *f* Sachion, *ville de la Grande Tartarie, dans le Royaume de Tangut, au nord du Lac de Chiamay.*

SACILUM, i. *n.* Sacile, *ville de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans la Marche Treviſane.*

SACOMA, atis. *n. Vitr.* Contrepoids.

SACONIUM, i. *n.* Seckingen, *l'une des quatre villes foreſtieres, dans la Souabe, en Allemagne, ſur une petite iſle formée par le Rhin.*

SACOTTÆUM, i. *n.* Sacottay, *ville de l'Inde delà le Gange, ſur le Menan, dans le Royaume de Siam.*

SACRA, orum. *pl. n. Cic.* Sacrifices, ceremonies ſacrées. ‖ *Tac.* La Religion. ‖ Les droits ſacrez. ‖ *Paul. JCT.* Les Temples. ‖ *Virg.* Des Hymnes. ‖ Les Myſteres ‖ Solemnitez, fêtes. *Voyez* Sacrum. *Voyez* Sacer.

SACRA Cella, æ. *f.* Sercamcellum, i. *n.* Cercanceau, *Abbaye de France, dans le Gâtinois, ſur le Loing.*

SACRA, æ. *m.* Fluvius. *Voyez* Sagra.

SACRA Inſula L'Iſola Grande, la Grande Iſle, l'Iſle Sacrée, *iſle de la Campagne de Rome, en Italie, formée par les embouchures du Tibre.*

SACRAMEN, inis. *n. Voyez* Sacramentum.

SACRAMENTA, orum. *pl. n. Juv.* Les ſoldats, les Troupes, la milice. ‖ *Eccl.* Les Sacremens.

SACRAMENTUM, i. *n. Cic.* Serment, jurement. ‖ Conſignation, dépôt d'argent que les Plaideurs mettoient entre les mains du Pontife. ‖ Gageure avec conſignation en main tierce *Sacramentum accipere. Front.* Faire le même ſerment. *-detrectare, exuere. Tac.* Violer ſon ſerment. *-perfidum dicere. Hor.* Faire un faux ſerment, ſe parjurer, jurer à faux. *-juſtum. Cic.* La conſignation de celui qui gagnoit ſon procès, qui lui étoit rendue. *-injuſtum. Cic.* Le dépôt de celui qui perdoit ſa cauſe, qui etoit confiſqué, & applicable aux ſacrifices. *Sacramento teneri. Suet* Etre enrôlé, être engagé *-obligare. Cic. rogare Quint. adigere. Caſ.* Faire prêter ſerment, engager par ſerment.

SACRARIUM, i. *n. Liv.* Sacriſtie, lieu dans un Temple où l'on ſerroit les choſes ſacrées, ce qui ſervoit aux ſacrifices. ‖ *Cic.* Chapelle, Oratoire, Sanctuaire. *Sacrarium ſcelerum. Cic.* L'aſile de toutes ſortes de crimes.

SACRATUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Sacro. *Sacratum opus alicui. Ovid.* Un ouvrage conſacré *ou* dedié à quelqu'un.

SACRI Capilli. Halifax, *bourg d'Angleterre, ſur le Calder, dans le Comté d'Yorck.*

SACRICOLA, æ. *m. f. Tac.* Sacrificateur, Prêtre.

SACRIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte les choſes conſacrées.

SACRIFICALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Tac.* De ſacrifice, qui concerne les ſacrifices.

SACRIFICATIO, onis. *f. Cic.* &

SACRIFICATUS, ûs. *m. Apul.* L'action de ſacrifier, de faire un ſacrifice.

SACRIFICATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de* Sacrifico.

SACRIFICIUM, i. *n. Cic.* Sacrifice.

SACRIFICO, as, avi, atum, are. *act.* ou *neut. Cic.* Sacrifier, faire un ſacrifice, offrir en ſacrifice.

SACRIFICOLA, æ. *m. f. Voyez* Sacricola.

SACRIFICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Gell. Voyez* Sacrifico.

SACRIFICULUS, i. *m Liv.* &

SACRIFICUS, i. *m. Ovid.* Sacrificateur, Prêtre.

SACRIFICUS, a, um. *Val. Fl.* De ſacrifice, qui concerne les ſacrifices.

SACRILEGIUM, i. *n. Cic.* Sacrilege, violement des choſes ſacrées.

SACRILEGUS, a, um. *Cic.* Sacrilege, qui viole les choſes ſacrées, violateur *ou* profanateur des choſes ſaintes, qui les profane.

SACRIMA, æ. *f. Feſt.* Oblation des premiers raiſins & du vin nouveau à Bacchus.

SACRIS, *m. f.* cre, *n.* is. *Feſt.* Propre aux ſacrifices. *Sacres porci. Varr.* Des cochons de lait ſevrez depuis huit jours, & propres aux ſacrifices.

SACRIS, is. *f. Voyez* Hoſtia.

SACRISTA, æ. *m. Eccl.* Sacriſtain, Treſorier d'Egliſe. ‖ Infirmier.

SACRO, as, avi, atum, are. *act. Plin.*

Conſacrer, dedier, vouer, ſacrer. ‖ *Liv.* Maudire, donner au diable, proſcrire, declarer maudit, excommunier. ‖ *Ovid.* Immortaliſer. *Sacrare vota divis. Virg.* Faire des vœux aux Dieux. *-fœdus. Liv.* Jurer une alliance. *Sacrare caput cum bonis alicujus. Plaut.* Prononcer confiſcation de corps & de biens contre quelqu'un.

SACROSANCTUS, a, um. *Cic.* Sacré, ſaint, qu'on ne peut violer impunément.

SACRUM, i. *n. Cic.* Sacrifice. ‖ *Tac.* Religion. ‖ Droit ſacré. ‖ *Paul JCT.* Temple. ‖ *Virg.* Ceremonie de Religion, myſtere. ‖ Solemnité, fête. *Voyez* Sacra. *Sacrum inter & ſaxum ſtare. Plaut.* Se trouver entre deux facheuſes extrémitez, être entre l'enclume & le marteau. *Sacrum piaculare. Liv.* Sacrifice d'expiation.

SACRUM Cæſaris, Sacro-Cæſarianum. Sancerre, *ville de France, en Berry, près de la Loire, aux confins du Nivernois.*

SACRUM Promontorium Corſicæ. Capo Corſo, Cap de la Côte d'Or, *en Guinée, ſur la côte occidentale d'Afrique.*

SACRUM Promontorium Luſitaniæ. Le Cap de San Vincente, *en Portugal, pointe qui joint la côte meridionale de l'Algarve avec l'occidentale.*

SACRUM Promontorium Lyciæ. Le Cap des Chelidonies, *à l'entrée du golfe de Satalie, du côté de l'occident, ſur la côte d'Anatolie.*

SACZAMA, æ. *f.* Zadic, *village du Royaume de Tripoli, en Barbarie, ſur le golfe de Sidra.*

SADANUS, i. *m.* Fluvius. Le Zadaon, *ou* Cadaon, *ou* Sadan, *riviere de Portugal dans l'Algarve.*

SADATA, æ. *f.* Sadata, *bourg d'Eſpagne, dans l'Arragon, ſur le Riguel, aux confins de la Navarre, au nord de Jaca.*

SADDUCÆI, orum. *pl. m.* Sadduceens, *Heretiques Juifs qui nioient la Reſurrection, & qu'il y eût des Anges & des eſprits.*

SADOLEUCUM, i. *n.* Saulieu, *ville de France, dans le Duché de Bourgogne, au nord d'Auxerre.*

SADUCA, æ. *m.* Fluvius. Guadalquiviero, Guadalmedina, *riviere d'Eſpagne dans le Royaume de Grenade.*

SÆCULUM, i. *n. Voyez* Seculum.

SÆNA, æ. *f. Voyez* Sena.

SÆPE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Souvent, frequemment.

SÆPENUMERO. *adv. Cic. Voyez* Sæpe.

SÆPES, is. *f. Voyez* Sepes.

SÆPIMENTUM, i. *n. Voyez* Sepimentum.

SÆPINUM, i. *n. Voyez* Sepinum.

SÆPISSIMUS, a, um. *Cat.* Très-frequent.

SÆPIUSCULE. *adv. Plaut.* Un peu plus ſouvent.

SÆSTINGA, æ. *f.* Arx. Saeſtingen, Saeſtingen, *fort de la Flandre Hollandoiſe, ſur l'embouchure occidentale de l'Eſcaut.*

SÆTABIS, is. *m. Voyez* Setabis.

SAETTÆ Promontorium. Saetta, *cap ſur la côte meridionale de la Calabre ulterieure, entre le cap d'elli Armi & celui de Spartivento.*

SÆVIDICTUM, i. *m. Ter.* Paroles piquantes, mot outrageant.

SÆVIDICUS, a, um. *Ter.* Qui s'emporte de paroles, qui dit des paroles outrageantes.

SÆVIO, is, ii, itum, ire. *neut. Cic.* Exercer ſa cruauté, ſe montrer cruel, traiter avec inhumanité. ‖ *Virg.* Etre furieux, en fureur *ou* en furie, s'emporter avec fureur. *Sævire in tergum. Liv. flagellis Juv.* Donner rudement les étrivieres, fuſtiger cruellement.

SÆVITER, iùs, iſſimè. *adv. Plaut.* Cruellement, inhumainement.

SÆVITIA, æ. *f. Cic.* &

SEVITIES, ei. *f. Apul.* Cruauté, inhumanité, rigueur. *Sævitia maris. Vell. Pat.* Tempête, orage, gros tems, tems de mer.

SÆVITUDO. *Voyez* Sævitia.

SÆVUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Cruel, inhumain, dur. ‖ Violent, impetueux, extrême. ‖ *Virg.* Grand, puiſſant, vaillant, qui eſt à craindre, terrible. *-Hector. Virg.* Le grand Hector. *-ventus. Cic.* Vent violent, impetueux. *-tridens. Virg.* Le puiſſant Trident.

SAGA, æ. *f. Cic.* Devinereſſe, magicienne, ſorciere, enchantereſſe. *Voyez* Sagda.

SAGACITAS, atis. *f. Cic.* Sentiment fin. ‖ Diſcernement, penetration, fineſſe, ſubtilité, adreſſe *ou* délicateſſe d'eſprit. ‖ Sagacité.

SAGACITER, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* avec penetration, avec diſcernement, avec adreſſe, ſubtilité, délicateſſe, finement.

SAGANUM, *unde* Saganenſis Comitatus. Sagan, Zeigan, *ville de Sileſie ſur le Bober, au-deſſus de Croſſen.*

SAGANUS, i. *m.* Fluvius. Le Baſiri, *riviere de Perſe, dans le Kirman.*

SAGAPENUM, i. *n. Celſ.* Suc épaiſſi de l'arbriſſeau nommé ferule.

SAGARIS, is. *m.* La Sagre, *riviere de la Crimée, qui ſe décharge dans le golfe de Nigropoli.*

SAGARIUS, i. *m. Apul.* Qui fait des ſaïes, des caſaques pour la guerre, *ou* qui les vend.

SAGATUS, a, um. *Cic.* Qui porte une ſaïe.

SAGAX, acis. *omn. gen.* cior, ciſſimus. *Ovid.* Qui a le ſentiment bon, l'odorat ſubtil, le nez fin. ‖ *Cic.* Penetrant, ſubtil, fin, adroit, qui a de la penetration, de la ſubtilité, de l'adreſſe, de la délicateſſe, du diſcernement, délicat.

SAGDA, æ. *f. Plin.* Sorte de pierre précieuſe d'un verd de porreau, qui attire le bois, comme l'aimant attire le fer.

SAGDECHA, æ. *f.* Sagde, Sagdech, *ville de l'Arabie Heureuſe, dans les Etats du Cherif de la Mecque, ſur le Nangeran.*

SAGENA, æ. *f. Manil.* Seine, *ſorte de filet à prendre du poiſſon.*

SAGESTRE, is. *n. Luc.* Une groſſe capote.

SAGIENSIS Comitatus. Le Comté de Sag, *dans la Haute Hongrie, entre ceux de Gomer, de Baeſod, de Novigrad, de Bars & de Biſtricz.*

SAGIMEN, inis. *n. Col. Voyez* Sagina.

SAGIMINO, as, are. *Caſ. Voyez* Sagino.

SAGINA, æ. *f. Cic.* &

SAGINAMENTUM, i. *n. Col.* Viande qui engraiſſe, ce qui ſert à engraiſſer. ‖ *Plaut.* Engrais. ‖ *Juſtin.* La graiſſe, l'embonpoint, le ſuperflu. *Sagina dicendi. Quint.* L'abondance, la plenitude du diſcours. *-Gladiatoria. Tac.* L'Académie où étoient entretenus & logez les Gladiateurs.

SAGINARIUM, i. *n. Varr.* Lieu où l'on engraiſſe des animaux, mue à mettre de la volaille.

SAGINATIO, onis. *f. Plin.* L'engrais, l'action d'engraiſſer, de tenir en mue *ou* à l'engrais.

*SAGINATUS, a, um. *Prop. part. paſſ. de*

SAGINO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Engraiſſer, tenir en mue, mettre à l'engrais.

SAGIO, is, ire. *neut. Cic.* Avoir de la penetration, du diſcernement, penetrer.

SAGIS, is. *m.* Portus. Magnavacca, *village & port d'Italie, dans le Ferrarois, à l'embouchure du lac de Comachio, dans le lac de Veniſe.*

SAGITIA, æ. *f. Voyez* Sidon.

SAGITTA, æ. *f. Cic.* Fleche, trait d'arbalête. ‖ *Plin.* Sorte de plante. ‖ *Col.* Le bout d'un rejetton de vigne. ‖ *Plin.* La fleche, *Conſtellation compoſée de cinq étoiles.*

*SAGITTARIUS, i. *m. Cic.* Archer, qui tire de l'arc, Arbalêtrier. *Plin.* Le Sagittaire *neuviéme ſigne du Zodiaque, qui a trente-quatre étoiles.* ‖ Monnoye ancienne de Perſe.

SAGITTARIUS, a, um. *Plin.* De fleche, qui concerne les fleches, propre à faire des fleches.

SAGITTATUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Sagitto.

SAGITTIFER, a, um. *Virg.* Qui porte des fleches. *Pecus ſagittiferum. Claud.* Le Porc-épi.

SAGITTIPOTENS, tis. *m. Cic.* Le Sagittaire, *ſigne du Zodiaque.*

SAGITTO, as, avi, atum, are. *Q. Curt.* Tirer de l'arc, de l'arbalête, percer à coups de trait, d'un coup de fleche.

SAGIUM, i. *n.* Saiorum Urbs. Seez, *ville de France, en Normandie, à la ſource de l'Orne.*

SAGMA, atis. *n. Bibl.* Selle, bât, panneau. ‖ Fourreau.

SAGMARIUS, a, um. *Lampr.* Sellier, de ſomme. *Sagmarius equus.* Cheval de bât.

SAGMEN, inis. *n. Liv.* La verveine, *plante.*

SAGONA, æ. *f.* La Saone, *riviere de France.*

SAGONA, æ. *f.* Sagona Diſtructa, *ville de l'iſle de Corſe, près de l'embouchure du Limoné, entre Calvi & Adjazzo.*

SAGONTIA, æ. *f. Voyez* Seguntia.

SAGORA, æ. *f.* Sagora, *ville ou bourg de la Romanie, entre Siſopoli & Stagnara, ſur le golfe de Sagora.*

SAGORIENSIS Comitatus. Le Comté de Sellia, *contrée du Royaume de Hongrie, dans l'Eſclavonie, entre la Save & la Croatie.*

SAGRA, Sacra, æ. *m.* Alaro, *riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure.*

SAGRUS, Satus, i. *m.* Le Sangro, *riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans l'Abruzze citerieure.*

SAGUENÆA, æ. *f.* Saguenay, *contrée de la Nouvelle France, dans l'Amerique ſeptentrionale, au nord du fleuve de Saint Laurent.*

SAGULATUS, a, um. *Suet.* Vêtu d'une ſaïe, d'un hoqueton, d'un habit de guerre.

SAGULUM, i. *n.* &

SAGUM, i. *n. Cic.* Une ſaïe, un hoqueton, un habit de guerre que portoient les Romains. *Ad ſaga ire. Cic.* Prendre les armes, l'habit de guerre, endoſſer le harnois.

SAGUNTIA, Segontia, æ. *f.* Giſconza, *village d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur le Guadalete, entre Xerez de la Fontera & Arcos.* ‖ *Autrefois ville des Turdetans dans la Betique.*

SAGUNTINI, orum. *plur. m. Liv.* Les Sagontins, ceux de Sagonte.

SAGUNTUM, i. *n.* &

SAGUNTUS, i. *f.* Sagonte, *ville d'Eſpagne.*

SAGUNTUM, i. *n.* Morvedre, Murviedro, *bourg d'Eſpagne dans le Royaume de Valence, ſur une riviere de même nom. C'eſt l'ancienne Sagunte.*

SAGUS, i. *m. Enn. Voyez* Sagum.

SAGUS, a, um. *Prud. Voyez* Præſagus.

SAGUS, i. *m. Stat.* Devin, qui pronoſtique, qui préſage.

SAILLANUM, i. *n.* Saillans, *bourg de France, en Dauphiné, ſur la Drome, entre Die & Creſt.*

SAIOCA, æ. *f.* Saycock, *ou* Ximo, *iſle du Japon, dans l'ocean oriental, au midi de celle de Niphon.*

SAIORUM Urbs. *Voyez* Sagium.

SAL, ſalis. *m. Cic. n. Col.* Le ſel. ‖ La ſageſſe. ‖ La fine raillerie, rencontre ingenieuſe, pointe d'eſprit, mots piquans, plaiſanterie, enjouement agreable, agrément dans ce qu'on dit, dans ce qu'on écrit. ‖ *Virg.* La mer. ‖ *Plin.* Tache dans une pierre précieuſe. *Sal nigrum. Hor.* Une ſatyre piquante, une plaiſanterie offenſante. *-placidum. Virg.* Une mer calme, la bonace. *-rapidum. Catul.* Un courant de mer. *-dicendi. Cic.* L'aſſaiſonnement du diſcours. *Salem habere. Ter.* Avoir de la prudence, de la ſageſſe. ‖ *Veteri ſali recentem addere.* Abouquer. ‖ *Recentis ſalis ad veterem cumulum acceſſio.* Abouquement.

SALA, æ. *m.* Fluvius Africæ. Buragrag, *riviere du Royaume de Fez, en Barbarie, qui coule le long des provinces de Fez & de Temeſna.*

SALA, æ. *m.* Fluvius Belgii. L'Iſſel, *riviere des Provinces-Unies des Pays Bas, dans le Duché de Cleves & le Comté de Zutphen.*

SALA, æ. *m.* Fluvius Galliæ. La Sille, *riviere de Lorraine, qui ſort du lac de Lindre.*

SALA, æ. *m.* Fluvius Germaniæ. La Sale, *riviere d'Allemagne, dans la Franconie, la Miſnie, la Turinge & la Principauté d'Anhalt.*

SALA, æ. *f.* Oppidum Mauritaniæ. Salé, *ville de la Mauritanie, dans le Royaume de Fez, en Barbarie, à l'embouchure du Buragrag.*

SALA Oppidum Pannoniæ. Zalawar, Zalewar, ville de la baſſe Hongrie, capitale du Comté de Zalawar, ſur une iſle de la Sala, entre le lac de Balaton & la ville de Capiſc.

SALA, æ. f. Oppidum Sueciæ. Sall, ville de Suede, dans la Weſtmanie, à l'oueſt d'Upſal.

SALACES. Voyez Salax.

SALACIA, æ. f. Cic. Salacie, la Déeſſe de la mer. ‖ Le reflux de l'Ebe, le juſſant, le deſcendant de la marée.

SALACIA, æ. f. Alcaçar do Sal, ou Alcacer, ville de l'Eſtramadoure de Portugal, ſur le Cadaon ou Zadan.

SALACITAS, atis. f. Plin. Penchant aux plaiſirs infames, inclination à la débauche.

SALACON, onis. m. Cic. Salacon, nom d'homme, celui qui veut paroître plus qu'il n'eſt, ambitieux de paroître, vain, plein de vaine gloire. ‖ Voluptueux.

SALADIENSIS Comitatus. Le Comté de Zalawar, dans la baſſe Hongrie, entre les Comtez de Sarwar, de Weſprin, de Sighet, de Weraſdin & la Stirie.

SALAMANDRA, æ. f. Plin. Salamandre, animal.

SALAMBINA, Sagalbina. Salobrena, bourg d'Eſpagne, ſur la côte du Royaume de Grenade.

SALAMEA, æ. f. Salamea, Villa Nuova della Serena, ville d'Eſpagne, dans l'Eſtramadoure, près de la Guadiane.

SALAMEA Archiepiſcopi. Salamea de Archiſcop, bourg d'Andalouſie, en Eſpagne, entre les rivieres de Tinto & d'Odier.

SALAMINA. Voyez Salamis.

SALAMINE, es. f. ou } Salamine, ville
SALAMIS, inis. f. } de Chypre.

SALAMIS, inis. f. Inſula. Coluri, Bouſſia, Salamine, iſle de Grece, avec un village nommé Coluri, dans le golfe d'Egine, près de la côte d'Achaïe.

SALAMIS, inis. Salamine, es. f. Urbs. Salamine, ville de l'iſle de Chypre, ſur ſa côte orientale.

SALAPIA, æ. f. Salapiæ, arum. pl. f. Salpe, ville de la Pouille Daunie, dont les ruines ſe voyent dans la Capitanate.

SALAPINA Palus. Le canal de ſaint Antoine, lac du Royaume de Naples, en Italie, dans la Capitanate, près du golfe de Veniſe & de la ville de Salpe.

SALAR, aris. m. Suet. petit ſaumon ‖ Truite ſaumonée, poiſſon.

SALARIA, æ. f. Baſtetanorum. Sabiote, village d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, au nord d'Ubeda.

SALARIA Oretanorum, æ. f. Solara, Solana, village d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle, au levant de Ciudad Real, dans le Montiel.

SALARIARIUS, a, um. Ulp. Qui eſt à gages, qui reçoit ſalaire, gagiſte, mercenaire, qui eſt à la ſolde, qui tire appointement.

SALARIS, m. f. re, n. is. Plaut. Voyez Salarius.

SALARIUM, i. n. Plin. Salaire, appointemens, ſolde, gages, recompenſe du travail.

SALARIUS, i. m. Mart. Marchand de ſel ou de ſaline.

SALARIUS, a, um. Liv. De ſel, qui concerne le ſel.

SALAX, acis. omn. gen. Col. Lubrique, laſcif. Ovid. Qui porte, qui excite à la laſciveté. ‖ De la mer. Salaces nymphæ. Ovid. Les nymphes de la mer.

SALDÆ, arum. pl. f. Salde, es. f. Bugie, ville du Royaume d'Alger, en Barbarie, capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & ſur un golfe qui le porte auſſi.

SALDANIÆ, Saldanhæ Sinus. La baye de Saldaigne, ſur la côte occidentale de la Cafrerie, en Afrique, près du cap de Bonne Eſperance.

SALDUBA, æ. m. Fluvius. Guadalquiverio, Guadalmedina, riviere du Royaume de Grenade, en Eſpagne.

SALDUBA, æ. f. Urbs. Fuengirola, bourg d'Eſpagne, ſur la côte du Royaume de Grenade, entre Marbella & Malgue.

SALE, is. n. Enn. Voyez Sal.

SALEBRÆ, arum. plur. f. Cic. } Un mauvais
SALEBRA, æ. f. } pas, un endroit difficile à paſſer dans un chemin. ‖ Difficulté, embarras. ‖ Rudeſſe de ſtyle ou du diſcours.

SALEBRONE, es, Saleumbrona, æ. f. Buriana, bourg de Toſcane, en Italie, dans le Siennois, ſur le lac de Buriana ou de Caſtiglione.

SALEBROSUS, a, um. Ovid. Où il y a de mauvais pas, plein de mauvais pas, rude, rompu, difficile à paſſer, raboteux. ‖ Mart. Difficile, embarraſſant, plein d'embarras, rude, dur. Salebroſa oratio. Sen. Un diſcours peu coulant.

SALEMA, æ. f. Salem, ville de Judée, ſur le Jourdain. ‖ Autre ville dont Melchiſedech étoit Roy, & qu'on croit être Jeruſalem.

SALEMIS, is, unde Salemius, i. m. Fluvius. Salemi, ville de la vallée de Mazara, en Sicile, près des ſources du Salemi, riviere de la même vallée.

SALENI, orum. pl. m. Salinas, bourg des Cantabres, en Eſpagne, dans le Guipuſcoa, ſur la Deva.

SALERNA, æ. f. Salernum, i. n. unde Salernitanus Sinus. Salerne, ville des Picentins, en Italie, maintenant capitale de la Principauté Citerieure, dans le Royaume de Naples, ſur le golfe de Salerne, qui eſt entre le cap de la Minerve, & celui de Palinure.

SALERNUM, i. n. Salerne, ville du Royaume de Naples.

SALESBURIA Vetus & nova. Saleſbury, Saliſbury, Sariſbury, ville capitale du Comté de Wilt en Angleterre, ſur l'Avon.

SALETIO, onis, Saleſia, æ. f. Eliſatium, i. n. Seltz, bourg du Palatinat du Rhin, enclavé dans l'Alſace, au confluent du Seltzbach & du Rhin.

SALFELDIA, æ. f. Salfeld, ville d'Allemagne, dans la Miſnie, en haute Saxe, ſur la Sala. ‖ Ville de la Pruſſe Ducale, dans la Pomeranie, ſur un petit lac.

SALGAMA, orum. plur. n. Col. Fruits confits au vinaigre ou dans l'eau pour les conſerver, tout ce que l'on garde dans des pots, ſec ou liquide, pour le ſervice de la table.

SALGAMARIUS, i. m. Col. Qui aſſaiſonne. ‖ Qui vend tout ce qui ſe confit au vinaigre ou à l'eau, ou qui ſe garde ſec pour l'uſage de la table.

SALGANEA, æ. f. Salganico, ville de Bœotie, maintenant village de la Livadie, en Grece, ſur le golfe de Negrepont, près de l'Euripe.

SALIA, æ. m. Fluvius Lotharingiæ. La Seille, riviere de Lorraine, qui ſort du lac de Lindre.

SALIA, æ. m. Fluvius Aſturum. La Sella, riviere d'Eſpagne, dans l'Aſturie de Santillane.

SALIARIS, m. f. re, n. is. Hor. Des Saliens, qui concerne les Saliens, Prêtres de Mars. ‖ Magnifique, ſomptueux, exquis.

SALIATUS, ûs. m. Jul. Capit. Dignité de Prêtre de Mars.

SALICES, cibus. Voyez Salix.

SALICETUM, i. n. Voyez Salictum.

SALICIPPIUS, i. m. Catul. Qui monte ſur des échaſſes, ſur une borne, ſur un pieu, ſur quelque pierre ou quelque monceau de terre ou de pierres, pour paroître plus grand.

SALICTARIUS, a, um. Cat. De Saule. Salictarius lupus. Plin. Le houblon, plante.

SALICTUM, i. n. Cic. Une ſauſſaïe, lieu planté de ſaules.

SALICUS, a, um. Salique, de France.

SALIENS, tis. omn. gen. Virg. Sautant, bondiſſant, jailliſſant, qui ſaute, qui ſaillit, ſaillant. Saliens aqua. Plin. De l'eau vive, ou de l'eau jailliſſante. -mica. Hor. Grain de ſel. -ſal. Tib. Du ſel petillant, qui petille. -ſanguinea vena. Virg. Une veine ouverte d'où le ſang rejaillit.

SALIENSE Caſtrum. Voyez Salinæ.

SALIENTES, ium. plur. m. Cic. Les bouts des tuiaux des fontaines par où l'eau ſort. ‖ Vitr. Jets d'eau.

SALIFODINA, æ. f. Vitr. Mine de ſel, ſaline.

SALIGNEUS. Col. &

SALIGNUS, a, um. Hor. De ſaule, qui concerne le ſaule.

SALII, orum. pl. m. Les Saliens, anciens peuples, habitans du Sallands, dans la baſſe Allemagne.

SALII Veteres, Salia Vetus. Oldenſal, Oldenſel, Oldenſael, ville des Provinces-Unies, capitale du Comté de Twente, en Oweriſſel.

SALILLUM, i. n. Catul. Une petite ſaliere.

SALINA, æ. f. Cic. Saline, lieu où l'on fait le ſel, ou d'où on le tire. ‖ Cic. Une plaiſanterie, une raillerie fine, un bon mot. ‖ Val. Max. Une ſaliere.

SALINACIDUS, &

SALINACIUS, a, um. Sol. Salin & acide.

SALINÆ Africæ. Saline, ville du Royaume de Barca, en Barbarie, ſur un petit golfe près du cap de Raſaotin.

SALINÆ Burgundiæ, Salienſe Caſtrum. Salins, ville de France, dans la Franche-Comté, ſur la Forica, au midi de Beſançon.

SALINÆ DACIÆ, arum. plur. f. Zygeth, ville de la haute Hongrie, dans le Comté de Maramarus, ſur la Teille, vers les confins de la Ruſſie Polonoiſe & de la Tranſſylvanie.

SALINÆ Saxonicæ. Voyez Halla.

SALINÆ Suetrionum. Scillans, ville de la Gaule Narbonnoiſe, maintenant bourg de France, dans la Provence, au nord de Frejus.

SALINÆ Vagiennorum. Saluces, Saluſſes, ville des Etats de Savoye, ſur le Po, capitale du Marquiſat de Saluces, ſituée entre le Comté de Nice, le Piémont propre, le Comté de Lucerne & le Dauphiné.

SALINARIUS, i. Vitr. &

SALINATOR, oris. m. Qui fait le ſel. ‖ Qui le vend.

SALINARIUS, a, um. Vitr. De ſel, qui concerne le ſel, de mine de ſel.

SALINARUM Inſulæ. Saliné, iſle de la mer de Toſcane, du nombre de celles de Lipari.

SALINARUM Promontorium. Le cap de Salinas, dans la nouvelle Andalouſie, Province de l'Amerique meridionale, vis-à-vis du détroit nommé Bocca del Drago & de l'iſle de la Trinité.

SALINARUM Sinus. Le golfe de Salinas, nom de trois golfes differens dans l'Amerique ſeptentrionale, deux dans le golfe du Mexique, ſur les côtes de la riviere de Panuco, & le troiſiéme dans la mer du ſur les côtes de Coſtarica.

SALINARUM Tractus. Las Salinas, contrée du Perou, dans la Province de Pacamores.

SALINELLUS Fluvius. Le Salinello, riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans l'Abruzze Ulterieure, entre le Tronto & le Tordino.

SALINGOSTADIUM, i. n. Salingſtat. Seligenſtat, ville d'Allemagne, dans l'Archevêché de Tréves, ſur le Mein.

SALINUM, i. n. Salina, æ. f. Adom, bourg de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, au-deſſous de Bude.

SALINUM, i. n. Hor. Une ſaliere.

SALINUS, i. m. Fluvius. Le Salino, riviere du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ulterieure.

SALIO, is, ii, ſaltum, lire. neut. Virg. Sauter, bondir. ‖ Ovid. Saillir, couvrir, cacher. ‖ Lucr. Jaillir, rejaillir. Salit mihi cor. Plaut. Le cœur me bat.

SALIO, is, ivi, ii, itum, ire. act. Col. Saler.

SALIS Inſula. Ilha do Sal, c'eſt-à-dire, l'iſle de Sel, dans l'Ocean Atlantique, l'une de celles du cap Verd.

SALISBURGUM, unde Saliſburgenſis Ditio. Saltzbourg, ville du Cercle de Baviere, en Allemagne, ſur le Saltz, & capitale de l'Archevêché de Saltzbourg. ‖ Etat d'Allemagne, ſitué le long des deux bords du Saltz, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, entre la Baviere, l'Autriche, la Carinthie & le Tirol.

SALISBURIA. Saleſbury, Saliſbury, Sariſbury, ville d'Angleterre, capitale du Comté de Wilt.

SALISUBSULUS,

SALISUBSULUS, i. *m. Catul.* Qui danſoit au ſon des inſtrumens dans les jeux ſacrez.

SALITOR, oris. *m. Col.* Gabeleur, Commis de Gabele.

SALITURA, æ. *f. Col.* L'action de ſaler, ſalage, ſalaiſon, tems propre à ſaler les viandes.

SALITUS, a, um. *Celſ.* Salé.

SALIVA, æ. *f. Plin.* La ſalive. ‖ *Perſ.* Le goût des viandes. *Saliva ſua cuique vino. Plin.* Chaque vin a ſon goût. *Saliva turdorum. Perſ.* Le goût des grives. *Salivam movere. Sen.* Faire venir l'eau à la bouche.

SALIVARIUS, a, um. *Plin.* De ſalive. ‖ Qui reſſemble à la ſalive.

SALIVATUM, i. *n. Plin.* Medecine pour les chevaux *ou* autres grands animaux.

SALIVATUS, a, um. *Col.* Imbu de ſalive, *ou* à qui l'on a donné la ſalivation, dont on purge la pituite par la bouche.

SALIUNCA, æ. *f. Virg.* Lavande, *herbe.* ‖ Nard.

SALIVO, as, avi, atum, are. *Plin.* Jetter de la ſalive, baver, écumer. *Salivare medicamine. Colum.* Donner la ſalivation *ou* le flux de bouche.

SALIVOSUS, a, um. *Plin.* Plein de ſalive, *ou* qui reſſemble à la ſalive.

SALIUS, a, um. *Cic.* Salien, qui concerne les Prêtres de Mars.

SALIX, icis. *f. Col.* Saule, *arbre.*

SALLANDIA, æ. *f.* Sallandt, *contrée de la baſſe Allemagne*, ou *des Provinces-Unies, partie de l'Owerijſſel, entre le pays de Drente, le Comté de Benthem, le pays de Twente, le Comté de Zutphen, le Veluve & le Zuiderzée.*

SALLIO, is, ivi, itum, ire. &

SALLO, is, ſi, ſum, lere. *act. Suet.* Saler.

SALMA, Salmona, æ. *f.* Salme, Salm, *ville de Lorraine, du côté de l'Alſace, à la ſource de la Sare*

SALMACIDUS, a, um. *Plin.* Saumatre, ſomache, aigre & ſalé.

SALMANSWEILERIA, æ. *f.* Salmanſweiler, Salomonſwiller, *bourg d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, ſur l'Ach.*

SALMANTICA, æ. *f.* Salamanque, *ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Leon, ſur le Termés.*

SALMANTICA Nova. La nouvelle Salamanque, *ville de l'Audience du Mexique, dans l'Amerique ſeptentrionale, dans le Jucatan, près du golfe de Honduras.*

SALMASA, æ. *f.* Salmas, *ville de Perſe, dans l'Adirbeitſan, ſur les confins du Diarbekir.*

SALMO, onis. *m. Plin.* Saumon, *poiſſon.*

SALMONA, æ. *m.* Fluvius. Salm, *riviere d'Allemagne, dans l'Electorat de Trêves.*

SALMONA Oppidum. *Voyez* Salma.

SALMURIUM, i. *n.* Salmurrum. Saumur, *ville de France, dans l'Anjou, ſur le bord meridional de la Loire.*

SALMYDESSUS, i. Salmidy, *bourg de Turquie, en Europe, dans la Romanie, ſur la mer Noire.*

SALNICHUS, i. *m.* Fluvius. Le Salnich, *riviere de l'Albanie, en Grece.*

SALNITRUM, *ou* } Salpêtre.
SALONITRUM, tri. *n. Plin.* }

SALO, onis. Fluvius. Le Xalon, *riviere d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle & l'Arragon.*

SALOBRENA, æ. *f.* Salobrenna, *bourg d'Eſpagne, ſur la côte du Royaume de Grenade, au midi de la ville de Grenade.*

SALODIUM, i. *n.* Salo, *ville de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Breſſan, ſur le bord occidental du lac de la Guarde.*

SALODORUM, *unde* Salodorius Pagus. Soleure, *ville de Suiſſe, capitale du Canton de Soleure, ſur l'Aar, au nord de Berne.*

SALOMONIS Inſula. Les Iſles de Salomon, *dans la mer Pacifique, au levant de la nouvelle Guinée, & près de la terre de Quir.*

SALONA, æ. *f.* Salum, i. *n.* Salon, *ville de France, en Provence, entre Aix & Arles.*

SALONA, æ. *f.* Salona, *ville capitale des Loires Ozolans en Achaie, maintenant dans la Livadie, au nord de Lepante.* ‖ Salona Sinus. Golfe de Salone, *partie de celui de Lepante, au midi de Salona.* ‖ Salona, *ville de Barbarie, ſur la côte du Royaume de Barca.*

SALONA, æ. *m.* Salona, *riviere de Dalmatie.*

SALONA, æ. *f.* Salone, *ville de l'Illyrie, mais détruite; ſes ruines ſe voyent à deux lieues au nord de Spalato en Dalmatie.*

SALONCEMA. Salonkemen, Salankomen, Salonkomen, *bourg de l'Eſclavonie, en Hongrie, ſur le Danube, vis-à-vis le confluent de la Teiſſe.*

SALONIANA, æ. *f.* Moſtar, *ville de l'Herzegowine, en Dalmatie, ſur la Narenta.*

SALOPIA Provincia. Shrof-Shire, *ou* le Comté de Shrops, *province d'Angleterre, entre les Comtez de Cheſter, de Stafford, de Worceſter, d'Hereford & la Principauté de Galles.*

SALOPIA, æ. *f.* Urbs. Shreuſbury, Schreweſbury, Schroweſbury, *ville d'Angleterre, capitale du Comté de Shorps, ſur la Saverne, au midi de Cheſter.*

SALPA, æ. *f. Plin.* Merlus *ou* Merluche, *poiſſon.*

SALPE, es. *f.* Salpe, *ville de la Pouille Daunie, maintenant détruite; ſes ruines ſe voyent dans la Capitanate, au Royaume de Naples en Italie, entre le Canal de S. Antoine & l'embouchure de l'Offante.*

SALPESA. *Voyez* Alpeſa.

SALPUGA, & } Fourmi veneneuſe, ſerpent qui cherche les fondrieres.
SALPYGA, æ. *f. Plin.* }

SALSA Rhenana, æ. *f.* Selz, *bourg du Palatinat du Rhin, enclavé dans l'Alſace, au confluent du Seltzbach & du Rhin.*

SALSADELLA, æ. *f.* Salſadella, *village d'Eſpagne, dans le Royaume de Valence, au nord-eſt de Segorbe.*

SALSAMENTARIUS, i. *m. Ad Her.* Chaircuitier, qui vend de la viande ſalée. ‖ Marchand de ſaline.

SALSAMENTARIUS, a, um. *Col.* Qui concerne les chairs ſalées.

SALSAMENTUM, i. *n. Cic.* Chair *ou* poiſſon ſalé, ſaline. *Salſamenta hæc fac macerentur pulchrè. Ter.* Soignez à faire déſaler comme il faut cette ſaline.

SALSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Agreablement, avec enjouement, avec eſprit, d'une maniere enjouée, ſpirituellement. *-dicere. Quint.* Railler agreablement, finement.

SALSETA, æ. *f.* Salſeta, Salſete, *iſle de l'ocean Indien, ſur les côtes du Decan, près de Goa.*

SALSILAGO. *Voyez* Salſugo.

SALSIPOTENS, tis. *m. Plaut.* Dieu de l'élement ſalé, *ſurnom de Neptune.*

SALSITUDO, inis. *f. Plin.* Salure, humeur ſalée.

SALSUBIUM, i. *n.* Caſtro Caro, *bourg de Toſcane, en Italie, dans le Florentin, au pied du mont Aventin, ſur la Fagnone, aux confins de la Romagne.*

SALSUGIA, æ. *f. Plaut.* Marinade.

SALSUGO, inis. *f. Plin.* Saumure, liqueur ſalée.

SALSULÆ, arum. *pl. f.* Salces, *bourg du Rouſſillon, près du lac de Salces* ou *de Leucate, aux confins du Languedoc.*

SALSURA, æ. *f. Col.* Le ſalage, le tems & la maniere de ſaler, la ſalaiſon.

SALSUS, a, um. *Virg.* Salé, ‖ *Cic.* Agreable, enjoué, plein de ſel, qui raille finement, dit avec eſprit.

SALSUS, i. *m.* Fluvius. Le Salſo, *riviere de Sicile, dans la vallée de Demona.*

SALTATIO, onis. *f. Cic.* La danſe, *ou* une danſe.

SALTATIUNCULA, æ. *f. Vopiſc.* Danſe baſſe, danſe par bas.

SALTATOR, oris. *m. Cic.* Danſeur, ſauteur.

SALTATORIE. *adv. Apul.* En danſeur, en ſauteur, en danſant, en ſautant.

SALTATORIUS, a, um. *Cic.* De Danſe, de la danſe, qui concerne la danſe. *Saltatorius ludus. Macr.* Académie de danſe, l'exercice de la danſe. *-orbis. Cic.* Branle *ou* danſe en rond.

SALTATRICULA, æ. *f. Gell.* Une petite danſeuſe *ou* ſauteuſe.

SALTATRIX, icis. *f. Cic.* Une danſeuſe, une ſauteuſe.

SALTATUS, ûs. *m. Liv.* Danſe.

SALTATUS, a, um. *Ovid. part.* de Salto. Danſé, *ou* repreſenté en danſant.

SALTEM. *conjonct. Cic.* Au moins, du moins, pour le moins.

SALTO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Danſer, ſauter. *Saltare paſtorem. Hor.* Repreſenter un Berger en danſant, danſer en Berger. *-in oratione. Cic.* geſticuler en parlant.

SALTUARES, ium. *plur. f. Plin.* Iſles flottantes.

SALTUARIUS, i. *m. Plaut. JCt.* Gardebois, garde vente. ‖ Gruyer, Verdier, *Officier qui a ſoin des forêts.*

SALTUATIM. *adv. Gell.* Par ſauts, par bonds, en ſautant, en danſant.

SALTUM, i. *n.* Sault, *bourg de Provence, en France, au nord d'Apt.*

SALTUOSUS, a, um. *Liv.* Couvert de bois *ou* de forêts, rempli de forêts.

SALTURA, æ. *f. Plaut.* Une danſe, *diſent les Dictionnaires, mais dans l'endroit de Plaute où ce mot ſe trouve,* Curcul. act. 2, ſc. 2. v. 27. *il paroit ſignifier* le ſalage, la ſalaiſon.

SALTUS, ûs. *m. Cic.* Saut, bond, l'action de ſauter. ‖ Bois, forêt. ‖ *Caſ.* défilé, détroit, pas de montagne, paſſage reſerré, étroit. ‖ *Plin.* Le fort d'un Cerf. ‖ *Catul.* Une grande terre. *Saltus vacui. Virg.* Clairieres, lieux dégarnis d'arbres dans les forêts, où les bêtes fauves vont au reſſui, & où l'on fait paître le bétail.

SALTZA, æ. *f.* Oppidum & Fluvius. Saltz, *riviere du Cercle de Baviere, dans l'Evêché de Strasbourg & la Baviere.*

SALTZBERGA, æ. *f.* Saltzberg, *ville de Norvege dans le Gouvernement d'Aggerhus, ſur le Drammen.*

SALVATOR, oris. *m. Eccl.* Sauveur, qui ſauve.

SALVATORIS Fanum. San Salvador, *nom de pluſieurs villes Eſpagnoles* ou *Portugaiſes.* ‖ San Salvador, *dans la province de Guatimala, de l'Amerique ſeptentrionale, eſt une Colonie d'Eſpagnols.* ‖ San Salvador, *capitale du Breſil, dans l'Amerique meridionale dans la Capitanie de Bahia, ſur la Baye de tous les Saints, eſt aux Portugais* ‖ San Salvador, *ville de la Baſſe Ethiopie, en Afrique, eſt capitale du Royaume de Congo; & dans la province de Pemba.* ‖ Salvatoris inſula. San Salvador, *iſle. Voyez* Guanahande.

SALUBER, *m.* bris. *f.* bre. *n. Virg.* &

SALUBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. brior, berrimus. *Cic.* Salubre, ſain, qui contribue à la ſanté. ‖ Salutaire. ‖ Qui ſe porte bien, qui eſt en bonne ſanté. ‖ *Ulp.* Profitable, utile, avantageux.

SALUBRITAS, atis. *f. Cic.* Bonté de l'air, ſaine temperature, ſanté. *Salubritas dictionis. Cic.* La pureté du diſcours.

SALUBRITER, briùs, berrimè. *adv. Cic.* Sainement, utilement pour ſa ſanté. ‖ *Liv.* Utilement, avantageuſement.

SALVE. *imperat.* de Salveo. *Cic.* Je vous ſalue, je vous ſouhaite le bon jour, *maniere de ſaluer.*

SALVEO, es, ere. *Plaut.* Etre ſain, être en bonne ſanté, ſe porter bien. *Salvere illum velim jubeas. Cic.* Saluez-le, je vous prie, de ma part. *Salvebis à Cicerone meo. Cic.* Mon fils vous ſalue, vous aſſûre de l'interêt qu'il prend à votre ſanté. *Salvete, ſalveto. Cic. ſalvetote.* Je vous ſalue, je vous ſouhaite le bon jour.

SALVIA, æ. *f. Plin.* La ſauge, *plante.*

SALVIA, Salva, æ. *f.* La Sauve, Saulve, *bourg de France, en Languedoc, ſur la Bidourle.*

SALVIA, Urba Salvia, Urbs Salvia, æ. *f.* Urbiſaglia, *ville du Picenum, en Italie, aujourd'hui village de la Marche d'Ancone, au midi de Macerata.*

SALVIATERRA, æ. *f.* Salvaterra, Salvatierra, *ville d'Eſpagne, dans la contrée d'Alava, au pied de la montagne de Saint Adriano.*

SALVIATUM, i. *n. Plin.* Breuvage de ſauge.

SALVIO, as, avi, atum, are. *Col.* Faire prendre un breuvage fait avec de la ſauge.

SALUM, i. *n. Virg.* La mer.

SALVO, as, avi, atum, are. *Eccl.* Sau-

ver, *d'autres liſent* ſervo *dans* Cic. & *dans* Quintil.

SALUS, utis. *f. Ter.* La Déeſſe de la ſanté. ‖ *Cic.* La ſanté. ‖ Le ſalut, le bon jour qu'on ſouhaite. ‖ La conſervation, le bon état. ‖ *Ovid.* Salut, l'action d'être ſauvé. ‖ *Celſ.* Gueriſon, remede. *Salus inviſa mihi eſt. Ovid.* Je me ſoucie peu de ma vie. *Salutem alicui dicere. Cic.* Saluer quelqu'un, lui ſouhaiter le bon jour, l'aſſûrer de ſes reſpects, lui faire ſes complimens *ou* ſes baiſemains, lui dire adieu, prendre congé de lui, le quitter, ſe retirer d'auprès de lui.

SALUTARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* Salutaire, utile à la ſanté. ‖ Avantageux, profitable, utile. ‖ Qui apporte de la conſolation. *Salutaris digitus. Suet.* Le doigt indice, le premier après le pouce, *parce que les Romains ſaluoient en le baiſant.* -*littera. Cic.* La lettre A, *parce qu'on l'emploioit pour marquer l'abſolution d'un accuſé. Salutares litteræ. Cic.* Des lettres de conſolation.

SULUTARITER. *Adv. Cic.* Salutairement, avantageuſement, utilement.

SALUTATIO, onis. *f. Cic.* Salutation, ſalut, reverence, l'action de ſaluer.

SALUTATOR, oris. *m. Cic.* Qui ſalue, qui fait la reverence.

SALUTATORIUM, i. *n. Sen.* Charge d'Huiſſier de chambre *ou* de Maître des ceremonies.

SALUTATORIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les ſalutations, les reverences, les ſaluts. *Salutatorium cubile. Plin.* Sale d'audience.

SALUTATRIX, icis. *f. Mart.* Celle qui ſalue, qui fait la reverence, qui ſouhaite le bon jour, une faiſeuſe de reverences.

SALUTIÆ, arum. *plur. f. unde* Salutiarum Marchionatus. Saluſſes, *ville des Etats de Savoye, ſur le Po, au-deſſus de Turin, capitale du Marquiſat de Saluces, ſitué entre le Comté de Nice, le Piémont propre, le Comté de Luterne, & le Dauphiné, dont il étoit autrefois fief.*

SALUTIFER. *Ovid.* &

SALUTIGER, a, um. *Apul.* Salutaire, qui apporte le ſalut *ou* la ſanté.

SALUTIGERULUS, a, um. *Plaut.* Qui va ſaluer de la part de quelqu'un.

SALUTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Saluer, faire la reverence, ſouhaiter le bon jour. ‖ *Plin.* Conſerver. *Salutare Deos precibus. Mart.* Faire des prieres aux Dieux. *Salutari ſternutamentis. Plin.* Etre ſalué quand on éternue.

SALVUS, a, um. *Cic.* Sain, qui eſt en ſanté, qui ſe porte bien. ‖ Conſervé, entier, qui eſt en bon état. ‖ Sauvé. *Salvus ſis. Ter.* Bon jour, je vous ſouhaite une bonne ſanté. *Salvus ſum ſi. Ter.* Je ſuis bien, je ſuis hors d'affaires ſi. *Salvus venit. Cic.* Il eſt arrivé en bonne ſanté. *Salva res eſt. Ter.* Tout va bien, l'affaire eſt en bon état. *Salva Epiſtola. Cic.* Une lettre qui eſt encore entiere, qui n'eſt pas déchirée. *Salvum ſignum. Plaut.* Un cachet entier, qui n'eſt pas rompu. *Salva vaſa. Plaut.* Des vaſes entiers. *Salva virginitas. Ovid.* L'honneur d'une fille à couvert. *Salvo jure. Cic.* Sans préjudice de ſes droits. -*honore.* Sans bleſſer, ſans intereſſer ſon honneur. -*fide. Cic.* Sans bleſſer ſa foi, avec fidelité. -*lege Corneliâ. Cic.* Sans donner atteinte à la loi Cornelia, ſans violer la loi Cornelia. -*auſpiciis. Cic.* Ayant égard aux auſpices.

SALYES, um. *m. plur. Plin.* }
SALYI, orum. *m. plur.* } Les Salyes, *aujourd'huy les Provençaux, ceux du Dioceſe d'Aix en Provence.*

SAMAGUAFIA, æ. *f.* Samaguar, *ville de la Pannonie Savienne, maintenant village de Croatie, au confluent du Kulp & de la Save.*

SAMANA, æ. *f.* Samane, Samana, *iſle d'Amerique, l'une des Lucayes, au nord de celles de Majaguana.*

SAMANDRIA, æ. *f.* Semendria, Sendcrow, Smiderow, Splenderobi, *ville de Turquie, en Europe, dans la Servie, ſur le Danube, au-deſſous de Belgrade.*

SAMARA, æ. *m.* La Somme, *riviere de Picardie. Voyez* Samona.

SAMARACANDA, æ. *f.* Samaracand, *ville de la Grande Tartarie, en Aſie, capitale du Mawaralnahra, ſur la riviere d'Alſug.*

SAMARIA, æ. *f.* Samarie, *ville & contrée de Paleſtine, dans la Tribu d'Ephraïm.* ‖ *Contrée de la Terre Sainte, entre le Jourdain, la Mediterranée, la Judée propre & la Galilée.*

SAMARITANUS, a, um. *Bibl.* Samaritain, de Samarie.

SAMAROBRIGA, æ. *f. Caſ. Voyez* Samarobriva.

SAMAROBRIVA, æ. *f. Caſ.* Amiens, *ville capitale de Picardie.*

SAMBALIUM, i. *n.* Sambali, Sambal, *ville du Mogoliſtan, en Aſie, ſur le Gange, au confluent du Perſely, & capitale du Royaume de Sambal; ſitué entre ceux de Bakar, d'Agra, de Narvar, de Bengale & de Patna.*

SAMBIA, æ. *f.* La Sambie *ou* Samlande, *contrée de la Pruſſe Ducale, entre la Nadravie, le Pregel, le Frich Haff, le Cariſch Haff & la mer Baltique.*

SAMBRACITANUS Sinus. Le Golfe de Grimaut, *dans la mer Mediterranée, ſur la côte de Provence, en France, du côté de l'Orient.*

SAMBROCA, æ. *m.* Fluvius. Le Ter, *riviere de Catalogne, en Eſpagne.*

SAMBUCA, æ. *f. Vitr.* Inſtrument de muſique à cordes. ‖ Pont de cordes, *machine de guerre.*

SAMBUCA, æ. *f.* Sambuca, *bourg de la vallée de Mazara, en Sicile, ſur le Carabi au nord de Xarca.*

SAMBUCETUM, i. *n. Plin.* Lieu planté de ſurreaux.

SAMBUCEUS, a, um. *Plin.* De ſurreau.

SAMBUCINA. *Plaut.* &

SAMBUCISTRIA, æ. *f. Liv.* Joueuſe de harpe.

SAMBUCUS, i. *m. Plin.* Surreau, *arbre.*

SAMERA, æ. *f. Col.* La ſemence de l'orme, ſa graine.

SAMIATUS, a, um. *Vopiſc. part. paſſ. de*

SAMIO, as, avi, atum, are. *Non.* Fourbir, aiguiſer, polir.

SAMIOLUM, i. *n. Plaut.* Petit vaſe de terre de Samos.

SAMIOLUS, a, um. *Plaut.* De terre de Samos.

SAMIUM, i. *n. Lucil.* Pot de terre de Samos.

SAMIUS, a, um. *Cic.* De terre de Samos. *Samia vaſa.* Vaiſſelle de terre. *Samius lapis. Plin.* Pierre à brunir l'or.

SAMMACHIA, æ. *f.* Scammachi, Sammochi, Scammachie, *ville de Perſe, dans le Sehirvan, au couchant de la mer Caſpienne.*

SAMNITES, tum. *plur. m.* Les Samnites, *peuples d'Italie.* ‖ *Liv.* Sorte de Gladiateurs.

SAMNONIUM, i. *n.* Samnonium Promontorium. Le Cap de Salomon, *le plus oriental de l'iſle de Candie.*

SAMOGIA, æ. *f.* Samogia, *village de Lombardie, en Italie, entre Boulogne & Modene.*

SAMOGITIA, æ. *f.* La Samogitie, *province de Lithuanie, en Pologne, entre la Lithuanie propre, la Curlande, la Pruſſe Ducale & la mer Baltique.*

SAMOJEDA, æ. *f.* La Samoiede, *pays de la Tartarie Moſcovite, le long de l'Ocean ſeptentrional, & autour de l'embouchure de l'Oby.*

SAMOLICUM, i. *n.* Samolico, *bourg du pays des Griſons, dans le Comté de Chiavenne, près de l'embouchure de la Mera, dans le lac de Come.*

SAMORNA. *Sic dicebatur olim Epheſus.* Ancien nom de la ville d'Epheſe. *voyez* Epheſus.

SAMOS, i. *f.* Samos, *une des iſles Sporades, à la côte de l'Aſie mineure.*

SAMOS Melæna. Ceſalonie, *iſle de la mer de Grece, à l'entrée du Golfe de Patras, entre l'iſle de Sainte Maure & celle de Zanthe.*

SAMOS, Samothracia, æ. *f.* Samandrachi, Samothrace, *iſle de l'Archipel, entre celle de Stalimene & la côte de la Romanie.*

SAMOSATA, æ. *f.* Samoſate, *capitale de la Commagene, en Syrie, ſur l'Euphrate, aux confins des deux Armenies.*

SAMPSA, æ. *f. Col.* Noyau d'olive. ‖ Marc d'olives.

SAMPSONIS Inſula. L'Iſle de Sampſon, *l'une des Sorlingues, au couchant d'Angleterre & au midi d'Irlande.*

SAMPSUCHINUS, a, um. *Plin.* De marjolaine.

SAMPSUCHUM, i. *n. Col.* }
SAMPSUCHUS, i. *f.* } Marjolaine,
SAMPSYCHUS, i. *f. Plin.* } *plante.*

SAMSEA, æ. *f.* Daniæ, Samus Danica. Samſoe, Samſoy, *iſle de Dannemarck, entre l'iſle de Zeelande & la côte de la Jutie.*

SAMSEA, æ. *f.* Georgiæ. Samſeche, *principauté de Georgie, en Aſie, entre la Turcomanie, le Guriel, l'Imeretti & le Carduel.*

SAMUS, i. *m.* Fluvius. Le Samos, *riviere du Royaume de Hongrie, qui a deux ſources dans la Tranſſylvanie, le grand Samos & le petit Samos.*

SAMYDACA, æ. *f.* Samidace, es. *f.* Guadel, *ville de Perſe, dans le Kerman, ſur le golfe d'Ormus.*

SANA Caſa. Sargans, *ville de Suiſſe, capitale du Comté de Sargans, ſituée entre le Cantôn de Glariz, le pays de Gaſteren, de Toggenburg, de Wordenberg & les Griſons.*

SANAA, æ. *f.* Sanaa, *ville de l'Arabie Heureuſe, en Aſie, dans la Principauté de Tebama.*

SANABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qu'on peut guerir, qui peut être gueri, gueriſſable, qui n'eſt point incurable.

SANATIO, onis. *f. Cic.* Gueriſon, Cure.

SANCHOANUM, Sancianum, i. *n.* Sanchoan, Sancian, *iſle de la Chine, près de la côte du Quantung.*

SANCIO, is, ivi, xi, citum, ctum, cire. *act. Cic.* Ordonner, établir, décerner. ‖ Regler, reſoudre, arrêter. ‖ *Stat.* Dédier. ‖ *Tac.* Confirmer. ‖ *Liv.* Affermir, ratifier. *Sancire capite. Cic.* Ordonner ſous peine de la vie. -*leges de ætate. Cic.* Faire des loix, des ordonnances touchant l'âge. -*alicui carmina. Stat.* Dédier des vers à quelqu'un. -*fidem dextrâ. Liv.* Toucher dans la main en ſigne d'alliance. -*pœnas. Stat.* Décerner des peines. -*edicto ne quis. Cic.* Défendre par un Edit que perſonne. *Sancitum eſt. Cic.* Il eſt ordonné.

SANCITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Sancio.

SANCTA Maria ab Arcia. Santa Maria d'Arcia, *village de Sicile, au nord de Noto.*

SANCTA Maria Novareza. Santa Maria Novareza, *village de Sardaigne, ſur la pointe d'une preſqu'iſle, qui eſt à l'Orient de Sergano.*

SANCTA Maria de Rebilla. Santa Maria de Rebilla, *village du Royaume de Leon, en Eſpagne, entre Leon & Valladolid.*

SANCTA Sophia. Santa Sophia, Sainte Sophie, *ville de Georgie, dans l'Avogaſie, ſur la mer Noire.*

SANCTÆ Agnetis Inſula. Sainte Agnès, *iſle, l'une des Sorlingues.*

SANCTÆ Barbaræ Tranſitus. Le Canal de Santa Barbara, *détroit de la mer du Sud, entre la côte occidentale de la Californie & pluſieurs petites iſles.*

SANCTÆ Catharinæ Inſula. L'Iſle de Sainte Catherine, Santa Catelina, *iſle de l'Amerique, dans la mer du Nord.*

SANCTÆ Catharinæ Promontorium. Le Cap de Santa Catarina, *ſur la côte occidentale de Sardaigne.* ‖ *Autre ſur la côte de Biafara, en Afrique.*

SANCTÆ Crucis Inſula. Sainte Croix, *iſle, l'une des Antilles de Barlovento.*

SANCTÆ Helenæ Inſula. Saint Eriol, Santorini, Santerini, *iſle de l'Archipel.*

SANCTÆ Helenæ Inſula & Promontorium. Sainte Helene, *iſle de l'Ocean Ethiopien, ſous le 18. degré de longitude, & le 17. de latitude du Sud.* | *Cap ſur la côte du Quito, au Perou.*

SANCTÆ Iſabellæ Inſula. Sainte Iſabelle, *iſle de la mer Pacifique, la plus grande des iſles Salomon.*

SANCTÆ Luciæ Inſula. Sainte Alouſie, *ou* Sainte Luciæ, *l'une des Antilles de Barlovento, iſles de l'Amerique meridionale.*

SANCTÆ Luciæ Inſula altera. Sainte Luce, Santa Lucia, *iſle de l'Ocean Atlantique, l'une de celles du Cap Verd.*

SANCTÆ Luciæ Promontorium. Cap de Santa Lucia, *ſur la côte de l'iſle de Sardaigne, vis-à-vis de celles de Corſe.*

SANCTÆ Manzæ Sinus. Santa Manza, *golfe ſur la côte orientale de l'iſle de Corſe.*

SANCTÆ Margaritæ Fluvius. Sainte Marguerite, *riviere de la Nouvelle France, en Amerique.*

SANCTÆ Mariæ. Les Saintes Maries, les trois Maries, *bourg de Provence, dans la Carmagne, ſur le Gras d'Orgon, l'une des embouchures du Rhône.*

SANCTÆ Mariæ Arx. Sainte Marie, *fort des Pays-Bas Catholiques, en Flandre, ſur l'Eſcaut.* | Sainte Marie, *fort des François, ſur la côte orientale de l'iſle de Guadeloupe.*

SANCTÆ Mariæ Inſula. Santa Maria, Pandataire, *iſle à l'entrée du golfe de Gaiete, au Royaume de Naples, en Italie.* | Sainte Marie, *nom de pluſieurs iſles, une dans les Sorlingues, une autre dans les Açores, une ſur la côte de Madagaſcar, une parmi les Philippines, appellée Sainte Marie de Pardia.*

SANCTÆ Marthæ Fluvius. Rio grande, *riviere de la Terre Ferme, dans l'Amerique meridionale.*

SANCTÆ Marthæ Gubernium. Le Gouvernement de Santa Martha, *province de la Terre Ferme, dans l'Amerique meridionale.*

SANCTE, tiùs, iſſimè. *adv. Cic.* Saintement, avec pieté, religieuſement. | Avec fermeté, inviolablement. | Avec veneration. *Sanctè adjurare. Ter.* Proteſter avec ferment. *Sanctius id mihi eſt. Cic.* J'ai trop de veneration pour cela.

SANCTI ANDRÆÆ Arx, Inſula, Promontorium. S. André, *fort de l'iſle de Bomel, aux Provinces-Unies.* | *Iſle du Royaume de Naples, près de Brindes.* | *Cap le plus oriental de l'iſle de Chypre.*

SANCTI ANTONII Syrtis, Lacus, Promontorium, Inſula, Fluvius. Saint Antoine. | Les Baſſes de Saint Antoine, *écueil de la mer du Breſil, dans l'Amerique meridionale.* | Le canal de Saint Antoine, *lac du Royaume de Naples, en Italie, dans la Capitanate.* | Le cap de Saint Antoine, *le plus occidental de l'iſle de Cuba, l'une des Antilles.* | L'iſle de Saint Antoine, *iſle de l'Ocean Atlantique, la plus occidentale de celles du Cap Verd.* | Riviere de Saint Antoine. *Il y en a deux au Breſil, dans la Capitanie de Fernambouc,* le grand & le petit Saint Antoine.

SANCTI AUGUSTINI Promontorium, Sinus. Saint Auguſtin, *cap du Breſil, dans la Capitanie de Fernambouc.* | *Baye de l'iſle de Madagaſcar, ſur ſa côte occidentale, du côté du midi.*

SANCTI BARTHOLOMÆI Inſula. Saint Barthelemi, *iſle, l'une des Antilles de Barlovento.*

SANCTI BARTHOLOMÆI Inſula altera. San Bartolomeo, *iſle du Tibre, dans Rome.*

SANCTI BARTHOLOMÆI Mons. Saint Barthelemi, *montagne du Mexique, près de Tlaſcala.*

SANCTI BERNARDI Mons. Saint Bernard, *double montagne des Alpes.* Le grand Saint Bernard, *entre le Duché d'Aouſte en Piemont & le Vallay.* | Le petit Saint Bernard, *entre le même Duché & la Tarentaiſe.*

SANCTI BLANDANI Inſula. Saint Borondon, *iſle de l'ocean Atlantique, près des Canaries.*

SANCTI BLASII Promontorium. Le cap de Saint Bras, ou de Saint Blaiſe, *nom de deux caps ſur la côte de la Cafrerie, l'un ſur la côte occidentale ſous le Tropique, l'autre ſur la côte meridionale au levant du cap de Bonne Eſperance.*

SANCTI CHRISTOPHORI Inſula. Saint Chriſtophle, *l'une des Antilles de Barlovento.*

SANCTI CLAUDII Mons. Le mont Saint Claude, *partie du mont Jura, entre la Franche-Comté, le Pays de Gex & une partie de celui de Vaud.*

SANCTI CORNELII Monaſterium. Sancti Cornelii Munſter, *bourg du Duché de Juliers, en Weſtphalie, au midi d'Aix-la-Chapelle.*

SANCTI CYPRIANI Inſula. Saint Cyprien, *iſle d'Eſpagne, près de la côte de Galice & de l'iſle de Siſarga.*

SANCTI DOMINICI Inſula. Saint Domingue, *iſle, l'une des grandes Antilles, dans la mer du Mexique.*

SANCTI DOMINI Inſula. San Domino, *iſle du golfe de Veniſe, l'une de celles de Tremiti.*

SANCTI ELIGII Mons. Saint Eloy, *village & Abbaye de France, en Artois, près d'Arras.*

SANCTI EUSTACHII Inſula. Saint Euſtache, *iſle, l'une des Antilles de Barlovento.*

SANCTI FELICIS Caſtrum. San Felice, *bourg de la Campagne de Rome, en Italie, dans la Palu Pontide, ſur le cap de Monte Circello, au couchant de Terracine.*

SANCTI FLORENTII Fluvius. San Fiorenzo, *ville du nord de l'iſle de Corſe, dans la Mediterranée.*

SANCTI FRANCISCI Caput. S. François, *dans l'Amerique ſeptentrionale, ſur la côte orientale de l'iſle de Terre Neuve.*

SANCTI FRANCISCI Caput alterum. San Franciſco, *cap de la côte meridionale des Cafres en Afrique, au levant du cap de Bonne Eſperance.*

SANCTI FRANCISCI Fluvius. San Franciſco, *riviere du Breſil, ſur les confins des Capitanies de Fernambouc & de Seregippe.*

SANCTI FRANCISCI Lacus. S. François, *lac de la nouvelle France, dans l'Amerique ſeptentrionale, le long du fleuve de ſaint Laurent, les lacs Ontario & de S. Pierre.*

SANCTI GENESII Inſula. Saint Genais, *preſqu'iſle ou iſle de Provence, entre la mer Mediterranée & celle de Martigue.*

SANCTI GEORGII Arx & Inſula. Saint George, *bourg fortifié ſur la côte d'Or en Guinée.* | *Iſle, l'une des Açores, au nord de Pico.*

SANCTI GERMANI Fluvius. San Germano, *riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans la Terre de Labour.*

SANCTI GOTHARDI Mons. Saint Gothard ou Godard, *montagne des Alpes, ſur les confins de la Suiſſe, des Griſons & du Valais.*

SANCTI JACOBI Inſula. Saint Jacques, *iſle de l'ocean Atlantique, la plus conſiderable & la plus orientale de celles du Cap Verd.* | *Autre iſle de la mer Pacifique, l'une de celles de Salomon.*

SANCTI JOANNIS Inſula. Saint Jean, *iſle de la nouvelle France, dans le golfe de S. Laurent.*

SANCTI JOANNIS Inſula altera. San Juan, *iſle de l'Amerique, l'une des grandes Antilles, dans la mer du Mexique.*

SANCTI JOANNIS de Portu divite, Inſula. San Juan de Porto Rico, *ou ſimplement* Porto Rico, *ou* Boriquen, *iſle de l'Amerique, l'une des grandes Antilles.*

SANCTI JOANNIS Promontorium. Saint Johnſt-point, *ou* Cap de Saint Jean, *ſur la côte de l'Ultonie, en Irlande.*

SANCTI JOANNIS Promontorium alterum. San Zuane, *cap de l'iſle de Candie, ſur ſa côte ſeptentrionale.*

SANCTI JODOCI Cella. Saint Joſſe, Saint Joſſe ſur mer, *bourg de France, dans le Ponthieu, en Picardie, vers la côte.*

SANCTI JULIANI Arx. San Giam, *bourg de Portugal, ſur l'embouchure du Tage.*

SANCTI JULIANI Mons. San Giuliano, *montagne de l'iſle d'Iſchia, dans la mer de Toſcane, entre le golfe de Naples & celui de Gaiete.*

SANCTI JULIANI Sinus. San Julian, *baye de la côte des terres Magellaniques, au midi du cap ſaint George.*

SANCTI LAZARI Archipelagus & Syrtis. Saint Lazare. | Archipel de S. Lazare, *partie de l'Ocean oriental, où ſont les iſles des Larrons.* | *Les Baſſes ou l'écueil de Saint Lazare.*

SANCTI LEONARDI Fluvius. San Leonardo, *riviere de la vallée de Noto, en Sicile.*

SANCTI LUCÆ Promontorium. San Lucas, *Cap de la Californie; c'eſt la pointe la plus meridionale de cette peninſule.*

SANCTI MARTINI Arx. Saint Martin de Ré, *fortereſſe de France, dans l'iſle de Ré.*

SANCTI MARTINI Arx altera. Saint Martin, *autre forterеſſe dans le Florentin, en Toſcane, ſur la Sieve.*

SANCTI MARTINI Inſula. S. Martin, *iſle, l'une des Sorlingues.*

SANCTI MARTINI Inſula altera. Saint Martin, *autre iſle, l'une des Antilles de Barlovento.*

SANCTI Martini Mons. San Martino, *montagne près de Naples, en Italie.*

SANCTI Martini Mons alter. San Martinsberg, *montagne de la baſſe Hongrie, entre Javarin & Thata.*

SANCTI Mathæi Inſula. San Matheo, *iſle de l'Ocean Ethiopien, au midi du cap des Palmes, en Guinée.*

SANCTI Michaëlis Fluvius, Inſula, Sinus, Syrtis. San Miguel, *riviere du Breſil, dans la Capitanie de Fernambouc.* | *Le Golfe de ſaint Michel, dans la mer Pacifique, ſur les côtes de la Terre ferme, au midi du golfe de Panama.* | *Les Baſſes de ſaint Michel, écueils de l'Ocean Ethiopien, entre l'iſle de Madagaſcar & les Maldives.*

SANCTI Michaelis Inſula. Saint Michel, *iſle, l'une des Açores, & la plus orientale de toutes.* | *Iſle de ſaint Michel* ou *d'Uglan, dans le golfe de Veniſe, près de la côte de Dalmatie, vis-à-vis de la ville de Zara.*

SANCTI Michaelis Mons. Saint Michel, le Mont Saint Michel, *montagne d'Angleterre, dans la Cornouaille.*

SANCTI Nicolai Promontorium & Inſula. Saint Nicolas, *cap de l'iſle Saint Domingue, à l'entrée ſeptentrionale de la grande Baye, vis-à-vis la pointe orientale de l'iſle de Cuba.* | *Iſle de l'Ocean Atlantique, l'une de celles du Cap Verd.*

SANCTI Pantaleonis Inſula. San Pantaleone, *iſle de la Mediterranée, ſur la côte occidentale de Sicile, entre Marſala & Trapano.*

SANCTI Petri Arx, Inſula, lacus. Saint Pierre, *fort de la Martinique, l'une des Antilles.* | *L'Iſle ſaint Pierre dans la mer Mediterranée, ſur la côte meridionale de Sardaigne.* | *Le lac de ſaint Pierre, dans la Nouvelle France, en Amerique, au-deſſous de Montreal.*

SANCTI Petri Inſula altera. San Pietro, *iſle de la Mediterranée, près de la côte meridionale de Sardaigne.*

SANCTI Petri Portus. San Pedro, *port ſur la côte d'Uruaig, ſur la côte du Paraguay.*

SANCTI Petri Vicus. San Pietro in Grado, *village de Toſcane, en Italie, dans le Piſan.*

SANCTI Rochi Syrtis. San Roque, Baixos de San Roque, les Baſſes de ſaint Roch, *banc de ſable dans la mer du Breſil, fort près de la Capitanie de Rio Grande.*

SANCTI Romani Promontorium. Saint Romain, *cap de l'iſle de Madagaſcar, qui joint la côte orientale de l'iſle avec la meridionale.*

SANCTI Romani Promontorium alterum. San Roman, *cap du Gouvernement de Venezuela, dans l'Amerique meridionale, dans la preſqu'iſle de Paraguana.*

SANCTI Salvatoris Fluvius. Saint San-

veur, *riviere de l'Amerique ſeptentrionale, dans le Canada propre.*

SANCTI Sebaſtiani Promontorium. Saint Sebaſtien, *cap le plus ſeptentrional de l'iſle de Madagaſcar.*

SANCTI Sebaſtiani Promontorium alterum. San Sebaſtien, la pointe de San Sebaſtien, *cap d'Eſpagne, en Andalouſie, la pointe la plus occidentale de l'iſle de Cadix.*

SANCTI Stephani Portus. San Stefano, *port de l'Etat d'elli Preſidii, en Toſcane; ſur la côte meridionale d'Italie.*

SANCTI Theodori Inſula. San Theodoro, *iſle de la Mediterranée, ſur la côte de l'iſle de Candie, au couchant de la ville de ce nom.*

SANCTI Thomæ Promontorium. San Thomaſſo, *cap de l'Amaſie, en Natolie, près de la ville de Pormon.*

SANCTI Thomæ Promontorium alterum. San Thome, *cap du Breſil, ſur la côte de la Capitanie de Rio de Janeiro.*

SANCTI Thomæ Sinus. Saint Thomas, golfe de ſaint Thomas, *partie de la mer de Guinée, qui baigne la côte du Biafara, & la côte meridionale du Benin.* ‖ Sancti Thomæ Inſula. L'Iſle de ſaint Thomas, *dans le golfe de ſaint Thomas.*

SANCTI Vedaſti Cœnobium. Saint Vaſt, *autrefois fauxbourg, maintenant quartier de la ville d'Arras.*

SANCTI Venetici Inſula. San Venetico, *iſle de la mer de Grece, à l'entrée du golfe de Coron, du côté du couchant.*

SANCTI Vincentii Inſula & Promontorium. San Vincente, *l'une des iſles du Cap Verd, entre celles de ſaint Antoine & de ſainte Luce.* ‖ *Cap du Portugal, ſur la pointe où la côte meridionale & occidentale de l'Algarve ſe joignent.*

SANCTI Viti Promontorium. San Vito, *cap de la vallée de Mazara, en Sicile.*

SANCTIFICATIO, onis. *f. Eccl.* Sanctification.

SANCTIFICATOR, oris. *m. Eccl.* Sanctificateur.

SANCTIFICIUM, i. *n. Bibl.* La choſe ſainte ou le Sanctuaire.

SANCTIFICO, as, are. *Eccl.* Sanctifier.

SANCTIFICUS, a, um. *Eccl.* Qui ſanctifie.

SANCTILOQUUS, a, um. *Prud.* Qui parle des choſes ſaintes.

SANCTIMONIA, æ. *f. Cic.* Sainteté.

SANCTIO, onis. *f. Cic.* Ordonnance, ce qui eſt établi par la loi. ‖ Affermiſſement, confirmation.

SANCTIO, onis. *f.* Oppidum, *olim* Secanica. Sickingen, *ville d'Allemagne, l'une des quatre villes foreſtieres, en Souabe, à l'orient de Baſle.*

SANCTISSIMI Sacramenti Lacus. Le Lac du Saint Sacrement, *lac de la Nouvelle France, dans l'Amerique ſeptentrionale, le long de la riviere de Richelieu.*

SANCTITAS, atis. *f. Cic.* &

SANCTITUDO, inis. *f. Gell.* Sainteté.

SANCTO, onis. *m.* Fluvius. L'Ubaye ou l'Hubaye, *riviere de Provence, en France, & du Comté de Nice.*

SANCTOR, oris. *m. Tac.* Qui fait une ordonnance, qui établit une loi.

SANCTUARIUM, i. *n. Plin.* Sanctuaire, lieu où l'on ſerre les choſes rares *ou* ſacrées, cabinet de raretez, treſor.

SANCTUS, a, um. *Cic. pour* Sancitus. *part. paſſ. de* Sancio.

SANCTUS, a, um; ior, iſſimus. *Ulp.* Saint, ſacré, inviolable, venerable, reſpectable, vertueux. *Sanctius ærarium. Liv.* Le treſor le plus ſecret. *Sanctiſſimum conſilium. Cic.* Un conſeil très-integre.

SANCTUS Richerius. Saint Riquier, *bourg de France, dans le Ponthieu, en Picardie, ſur le Garden, au Nord-Eſt d'Abbeville.*

SANDALIARIUM, i. *n. Gell.* Lieu où l'on vendoit des ſandales à Rome.

SANDALIDES, dum. *plur. f. Plin.* Sorte de palmier.

SANDALIGERULUS, a, um. *Plaut.* Qui porte des ſandales à ſes pieds.

SANDALIS, is. *Voyez* Sandalides.

SANDALIUM, i. *n. Ter.* Sandale, *ſorte de chauſſure.* Pantoufle, eſcarpin.

SANDALIUM, i. *n.* Sandalio, *bourg de Paleſtine, ſur la côte au nord de Ptolemaïde ou Acre.*

SANDALUM, i. *n. Plin.* Sorte de bled françois.

SANDAPILA, æ. *f. Juv.* Biere, cercueil de bois.

SANDARACA, æ. *f. Vitr.* La Sandaraque, *eſpece d'arſenic mineral d'un rouge orangé fort vif.* ‖ *Col.* D'un rouge orangé, qui ſe fait avec la ceruſe brûlée.

SANDARACEUS, a, um. De Sandaraque, de couleur de Sandaraque.

SANDARACHA, æ. *f. Plin.* Petite Joubarbe, *plante qui croît ſur les murailles.* ‖ *Voyez* Sandaraca.

SANDARACHATUS, a, um. *Plin.* Où l'on a mêlé de la Sandaraque. ‖ Peint avec de la Sandaraque.

SANDARACHINUS, &

SANDARACINUS, a, um. *Mav.* De couleur de Sandaraque.

SANDAVA, æ. *f.* Segeſwar, *ville de Tranſſylvanie, ſur le Rockel, au nord d'Harmandſtat.*

SANDECUM, i. *n.* Sandecia, æ. *f.* Sandecz, Sandeck, *ville du Palatinat de Cracovie en Pologne, ſur le Dunajec, au midi de Cracovie.*

SANDIOIA, æ. *f.* Sandioia, *village au milieu de l'iſle de Candie.*

SANDOMIRIA, Sendomiria, æ. *f. unde* Sandomirienſis Palatinatus. Sandomir, *ville de Pologne, près de la Viſtule, au-deſſous de Cracovie, & capitale d'un Palatinat de Sandomir, l'un des trois de la petite Pologne, entre les deux autres, qui ſont ceux de Cracovie & le Lembourg.*

SANDVICUS, i. *f.* Sandwich, *ville d'Angleterre, ſur la côte du Comté de Kent, à l'eſt de Canterbery.*

SANDUM, i. *n.* Sando, *iſle, avec une petite ville de même nom, au Japon, ſur la côte ſeptentrionale de l'Ochio, contrée de l'iſle de Niphon.*

SANDYX, ycis. *m. f. Plin.* Rouge de couleur orangée, fait avec de la ceruſe brûlée. ‖ Minium, vermillon commun.

SANE. *adv. Cic.* Certainement, certes, aſſûrément, ſans doute.

SANESCO, is, ere. *neut. Col.* Guerir, revenir en ſanté.

SANFLITA, æ. *f.* Sanflit, Sandvliet, *bourg des Pays-Bas Catholiques, dans le Brabant Eſpagnol, ſur l'Eſcaut, entre Anvers & Berg op-Zoom.*

SANGALLENSIS Provincia. L'Abbaye de Saint Gal, *contrée de Suiſſe, entre le lac de Conſtance, le Thurgow & les Cantons de Zurich & d'Apenzel.*

SANGALLUM, i. *n. Voyez* Fanum Sancti Galli.

SANGARIUM, Zungarium, i. *n.* Urbs & Fretum. Sangaar, Zungaar, *ville du Japon, ſur la pointe la plus ſeptentrionale de l'iſle de Niphon.* ‖ Golfe de Sangaar, *entre cette pointe & les côtes de l'Yups en Tartarie.*

SANGARIUS, i. Sagaris, is. *m.* Fluvius. Sangari, Zagari, Ajala, *riviere de l'Anatolie propre, qui ſe décharge dans la mer Noire.*

SANGOSSA, æ. *f.* Sangueſſa, *ville d'Eſpagne, dans la Navarre, ſur la riviere d'Arragon, au ſud-eſt de Pampelune.*

SANGUALIS, is. *f. Plin.* Orfraie, *oiſeau.* ‖ *Feſt.* Une des portes de Rome.

SANGUEN, inis. *n. Lucr. Voyez* Sanguis.

SANGUICULUS, i. *m. Plin.* Sang fricaſſé. ‖ Boudin.

SANGUILENTUS, a, um. *Scrib. Larg.* Sanguinolent, teint de ſang.

SANGUINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* De ſang, qui concerne le ſang.

SANGUINANS, tis. *omn. gen. Tac.* Saignant, qui jette du ſang.

SANGUINARIUS, a, um. *Cic.* Sanguinaire, qui ſe plaît au ſang, qui aime à le répandre, qui voit le maſſacre *ou* le carnage avec plaiſir.

SANGUINARUS, i. *m.* Fluvius. Sanguinara, *riviere de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Patrimoine de S. Pierre.*

SANGUINETUM, i. *n. Plin.* Lieu où il y a beaucoup de cornouillers ſauvages.

SANGUINEUS, a, um. *Cic.* De ſang, ſanguin. ‖ *Hor.* Sanglant. *Sanguineus frutex. Plin.* Le cornouiller ſauvage, *arbriſſeau. Sanguinea virga. Plin.* Branche de cornouiller ſauvage.

SANGUINO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Saigner, jetter du ſang. ‖ *Bibl.* Enſanglanter.

SANGUINOLENTUS, a, um. *Ovid.* Sanguinolent, ſanglant, couvert de ſang.

SANGUIS, inis. *m. Cic.* Sang. ‖ Parenté. ‖ *Virg.* Race, lignée. ‖ *Liv.* La vie. ‖ La force, la vigueur. *Sanguis ærarii. Cic.* L'argent du treſor public. *Sanguinis autor. Virg.* Le premier d'une race, celui qui fait ſouche. *Sanguinem alternum dare. Sen. Tr.* Se bleſſer mutuellement. *Ce mot latin n'a point de plurie l dans les bons Auteurs.*

SANGUISUGA, æ. *f. Plin.* Sangſue, *inſecte aquatique.*

SANGUITERSA, SANCTERIENSIS Ager. Santerre, *contrée de France en Picardie, entre l'iſle de France & l'Artois, le Vermandois & l'Amienois.*

SANICIENSIUM Urbs, Sanitium, i. *n.* Senez, *ville de France, dans la Viguerie de Caſtellane, en Provence, au midi de Digne.*

SANIES, ei. *f. Celſ.* Sanie, ſang corrompu qui coule d'un ulcere, pus. ‖ Lie.

SANIOSUS, a, um. *Plin.* Plein de corruption.

SANITAS, atis. *f. Cic.* Santé. ‖ Bon ſens.

SANITUDO, inis. *f. Plaut.* Santé.

SANNA, æ. *f. Perſ.* Mocquerie, raillerie piquante, riſée.

SANNIO, onis. &

SANNIUS, i. *m. Cic.* Railleur piquant, mocqueur, qui ſe mocque par des grimaces ou les geſtes de déri ſion. ‖ Boufon, plaiſant.

SANNUTIO, onis. *m.* Sannutio, *village, au milieu de l'iſle de Corſe.*

SANO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Guerir, rendre ſain, remettre, rétablir en ſanté, rendre la ſanté.

SANOCUM, i. *n.* Sanock, *ville de la Ruſſie Rouge en Pologne, ſur la Sana.*

SANONIA, æ. *f.* Sanone, *iſle de la mer de Toſcane, près de celle de Ponza, du côté de la Terre de Labour.*

SANTENA, æ. *f.* Xanthus, i. *m.* Santen, *ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, près du Rhin, dans le Duché de Cleves.*

SANTERNA, æ. *f. Plin.* Borax, *ſoudure de l'or.*

SANTERNUS, i. *m.* Fluvius. Santerno, *riviere de la Romagne, en Italie.*

SANTHIA, Sentina, æ. *f.* Santhia, Sencina, *lieu de l'Amaſie, en Natolie, ſur la mer Noire, au levant de Trebiſonde.*

SANTILLANA. *Voyez* Fanum S. Julianæ.

SANTIQUARANTA, æ. *f.* Sancti Quaranti, *bourg & port ſur la côte de l'Epire, entre Butrinto & Chimera.*

SANTONÆ, arum. &

SANTONES, num. *plur. m.* Saintongeois, *peuples de la Saintonge. Santonum portus.* La Rochelle, *ville de France.*

SANTONES, num. *pl. m.* Mediolanum Santonum. Xaintes, Saintes, *ville de France, capitale de la Saintonge, ſur la Charente.*

SANTONIA, æ. *f.* La Saintonge, Xaintonge, *province de France, entre le pays d'Aunis, le Poitou, l'Angoumois, le Perigord & la Guyenne.*

SANTONUM Portus. *Voyez* Rupella.

SANUQUIA, æ. *f.* Sanuqui, *ville capitale du Royaume de même nom, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Chickock, au Japon.*

SANUS, a, um, ior, iſſimus. *Cic.* Sain, qui eſt en ſanté, qui ſe porte bien. ‖ De bon ſens, qui eſt en ſon bon ſens. ‖ Qui eſt en bon état. *Sanum dicendi genus. Cic.* Une maniere de parler pure. *Bene ſanus. Hor.* Un homme prudent, d'un grand ſens, fort aviſé. *Male ſanus. Cic.* Qui a perdu le ſens, qui n'a pas de ſens.

ſens, inſenſé. *Saniores Oratores. Cic.* Les meilleurs Orateurs.

SANUS. *Le San*, riviere de Pologne, dans la Ruſſie Rouge & le Palatinat de Sandomir.

SANXIT. *præt. de* Sancio. *Sanxit Auguſtus regnum Herodi datum. Tac.* Auguſte confirma à Herode le Royaume qui lui avoit été donné.

SANZA, *æ. f. Zanza, Sanza*, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Principauté Citerieure.

SAONA. *Voyez* Savona.

SAPA, *æ. f. Col.* Du vin cuit à l'évaporation des deux tiers. ‖ *Pall.* La ſeve, le ſuc.

SAPANÆ, arum. *pl. f. Inſula.* Voyez *Latronum Inſula.*

SAPAUDIA, *æ. f. Voyez* Sabaudia.

SAPERDA, *æ. m. Perſ.* Sorte de poiſſon de mer. ‖ *Varr.* Sage, judicieux, agreable, plein d'agrément.

SAPHAR. Almacharana, Almacharama, ville de l'Arabie Heureuſe, en Aſie, dans la Principauté de Moua, entre Aden & Saada.

SAPIENS, tis. *omn. gen.* tior, tiſſimus. *Cic.* Sage, prudent, aviſé, qui a bon ſens, judicieux, entendu, intelligent. *Sapiens operis. Hor.* Qui entend ſon ouvrage, qui ſçait ce qu'il doit faire. *-rerum humanarum. Gell.* Intelligent dans les affaires du monde, qui ſçait vivre.

SAPIENTER, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Sagement, prudemment, judicieuſement, avec jugement, de bon ſens.

SAPIENTIA, *æ. f. Cic.* Prudence, jugement, bon ſens, bonne conduite, judicieuſe maniere. ‖ Sageſſe, probité.

SAPIENTIA, *Inſula.* Sapienza, iſle de la Morée, ſur la côte meridionale, vis-à-vis de Modon. ‖ *Mare Sapientiæ.* La mer de Sapienza, partie de la mer de Grece, entre le cap de Zonchio & celui de Matapan.

SAPIENTIPOTENS, tis. *omn. gen. Enn.* Qui excede en ſageſſe, *&c.*

SAPINEA, *æ. f. Vitr.* Le bas du tronc du ſapin.

SAPINETUM, i. *n. Plin.* Lieu couvert de ſapins, bois qui n'eſt que de ſapins.

SAPINEUS, *&*
SAPINIUS, a, um. *Col* } De ſapin.

SAPINOS, i. *m. Plin.* Sorte de jaſpe *ou* d'ametiſte, pierre précieuſe.

SAPINUS, i. *f. Plin.* Sapin, arbre.

SAPIO, is, ivi, pui, pere. *neut. Plin.* Sentir, avoir du goût. ‖ *Cic.* Etre ſage, prudent, aviſé, de bon ſens, judicieux, être dans un bon ſentiment. *Suam rem ſapiî. Plaut.* Il entend bien ſes interêts.

SAPIS, *Iſapis*, is. *m. Fluvius.* Le Savio, riviere d'Italie, dans le Florentin & la Romagne.

SAPLUTUS, a, um. *Petr.* Fort riche, très-opulent.

SAPO, onis. *m. Plin.* Savon.

SAPONARIA, *æ. f.* Saponara, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Principauté citerieure, près de la Baſilicate.

SAPOR, oris. *m. Cic.* Saveur, goût. ‖ *Plin.* Le goût, le ſens du goût.

SAPORUS, a, um. *Prud.* Qui a du goût, de la ſaveur, ſavoureux.

SAPPA, *æ. f.* La Sappa, ville de l'Albanie en Grece, dont on voit les ruines au couchant d'Aleſſio.

SAPPHICUS, a, um. *Catul.* Sa[illegible] de Sapho.

SAPPHIRINUS, a, um. *Plin.* De Saphir.

SAPPHIRUS, i. *f. Plin.* Saphir, pierre précieuſe.

SAPPINUS, a, um. *Varr.* De ſapin.

SAPPIUM, i. *n. Plin.* Sorte de pin d'où coule la poix.

SAPRIS, is. *f. Oppidum Lucaniæ* Libanòti, bourg *ou* village du Royaume de Naples, dans la Principauté citerieure, ſur le Sapri, à l'eſt de Policaſtro.

SAPSA. *Enn.* pour Seipſa.

SARA, *æ. m. Voyez* Saravus.

SARABACUS Sinus. *Voyez* Sabaracus.

SARABALLA, orum. *plur. n. Bibl.* Chauſſures.

SARABATHUS *Fluvius.* Le Sarabat, riviere de Natolie, qui ſe décharge dans le golfe de Smyrne.

SARABOA, *æ. f.* Saraboy, ville des Indes, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Java.

SARABRIS, is. *f. Urbs Vaccæorum.* Toro, ville du Royaume de Leon, en Eſpagne, ſur le Douro, à l'oueſt de Valladolid.

SARACENI. *Voyez* Sarraceni.

SARACENUS, a, um. Sarazin.

SARACINA, *æ. f.* Saracina, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre citerieure, ſur la Garga, au couchant de Caſſano.

SARÆBURGUM, *Sara Caſtrum*, i. *n. Voyez* Sarræ Caſtrum.

SARÆ Pons, *Pons Saravi.* Sarbruck, ville du Cercle du haut Rhin, en Allemagne, ſur la Sare, au-deſſus de Sarlouis.

SARALAPIS, is. *f. Sorabile*, es. *f.* Villa Pozzi, village de Sardaigne, ſur la riviere de Sepuz, au nord-eſt de Cagliari.

SARALIUM, i. *n. Saraio*, Boſna Saraio, ville de Turquie, en Europe, capitale d'un des Sangiacats de Boſnie, & ſur la Boſna.

SARANTACOPÆ *Sinus.* Sarantacopa, petit golfe du canal de Conſtantinople, vers la Romanie, au nord de Conſtantinople.

SARANUSCA, *æ. f. Voyez* Saræburgum.

SARAPIDIS *Inſula.* Mazira, iſle d'Afrique, ſur la côte meridionale de l'Arabie Heureuſe, entre le cap de Raz-al-gate, & l'embouchure du Prim.

SARAQUINA, *æ. f.* Saraquino, iſle de l'Archipel, à l'entrée du golfe de Saloniki.

SARATOVIA, *Soratovia*, *æ. f.* Saratof, Soratof, ville de la Tartarie Moſcovite, dans le Royaume d'Aſtracan, aux confins de celui de Bulgar, ſur le Wolga.

SARAVUS, i. *m. Sara, æ. m. Fluvius.* La Sare, riviere de Lorraine & de l'Electorat de Trêves, en Allemagne.

SARAVUS, i. *f. Ludovici.* Sarlouis, Sarelouis, forteresse de France, ſur la Sare, en Lorraine.

SARBATHA, *æ. f. Voyez* Sabatha.

SARCADUS, i. *m. Lacus.* Sarkad, lac de la haute Hongrie, vers les confins de la Tranſſylvanie.

SARCHANIA, *Sarcum.* Sarcum, Sarchan, contrée de Natolie, en Aſie, ſur l'Archipel, entre le Surabat & le Madre, *ou* ſelon Bunon, dans la petite Phrygie des Anciens.

SARCHIA, *æ. f.* Sarck, iſle de la mer de Bretagne, entre Gerſey & Gernſey.

SARCINA, *æ. f. Celſ.* Paquet, ſac de hardes ‖ *Plaut.* Chagrin. *Sarcina. Quint.* Hardes, bagage. *Sarcinas colligere.* Plier bagage, faire ſon paquet.

SARCINARIUM Jumentum, i. *n. Caſ.* Un cheval de bagage, une bête qui ſert à porter le bagage.

SARCINARIUS, a, um. *Caſ.* De bagage.

SARCINATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Plaut.* Ravaudeur, Tailleur, qui raccommode des hardes, Ravaudeuſe, Coûturiere, qui raccommode.

SARCINATUS, a, um. *Plaut.* Qui porte un paquet de hardes, qui a un havreſac ſur le dos, chargé de bagage.

SARCINIUM, i. *n.* Saint Tron, *ou* Saint Truyen, ville de l'Evêché de Liege, dans la Haſbaye, aux confins du Brabant.

SARCINULÆ, arum. *plur. f. Catul.* Petites *ou* menues hardes.

SARCIO, is, ſi, tum, cire. *act. Plaut.* Raccommoder, rajuſter, refaire, reparer, ravauder, rapetaſſer, rapieceter. ‖ Recompenſer.

SARCOCOLLA, *æ. f. Plin.* Gomme d'arbre qui referme les playes.

SARCOPHAGUS, i. *m. Plin.* Cercueil fait d'une pierre qui conſumoit les chairs. ‖ Mangeur de chair.

SARCULATIO, onis. *f. Plin.* Sarclage, l'action de ſarcler.

SARCULO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Sarcler.

SARCULUM, i. *n. Vitr. &*
SARCULUS, i. *m. Cic.* Sarcloir.

SARDA, *æ. f. Plin.* Cornaline, pierre précieuſe. ‖ Sardine, poiſſon de mer.

SARDA, *æ. f.* Sarda, ville *ou* bourg de Sardaigne, dans la province de Logudori, à l'orient de Terra-Nova.

SARDACHATES, *æ. Plin.* Sorte d'agate, pierre précieuſe.

SARDI, orum. *plur. m.* Peuples de l'iſle de Sardaigne.

SARDIANUS, a, um. Qui eſt de Sardes. *Sardiana glans* ou *Sardianus balanus. Plin.* Une chataigne.

SARDICA Daciæ. Ville maintenant inconnue; elle étoit dans la Dace.

SARDICA *Thraciæ, Triadiza*, *æ. f.* Sophie, ville de Bulgarie, dans les montagnes d'Argentaro, ſur la Bojana.

SARDICENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. De Sardique.

SARDINA, *&*
SARDINIA, *æ. f. Col.* Sardine, poiſſon de mer.

SARDINIA, *æ. f. Inſula.* La Sardaigne, iſle de la Mediterranée, dans la mer de Toſcane.

SARDINIA, *æ. f. Oppidum.* Sardina, bourg de Sardaigne, dans la Province de Cagliari, ſur le Sacro.

SARDIS, is. *Sardes*, ium. *pl. m.* Sardes, ville ancienne de l'Aſie Mineure, capitale de Lydie.

SARDIS, is. *f. Hor. Voyez* Sardes.

SARDOA, *æ. f. Virg. ſupl. herba.* Plante veneneuſe de l'iſle de Sardaigne, qui eſt douce au goût, & qui fait faire des grimaces *ou* des contorſions à ceux qui en ont margé, comme s'ils rioient, d'où vient le proverbe, *Sardonicus* ou *Sardonius riſus.*

SARDONICUS, a, um. *&*
SARDONIUS, a, um. De l'iſle de Sardaigne. *Sardonicus* ou *Sardonius riſus.* Ris forcé, l'action de rire quand on ſouffre.

SARDONIUM *Fretum.* Les Bouches du Bonifacio *ou* de Beixonnaire. ‖ Le canal de Bonifacio, détroit de la Mediterranée, entre les iſles de Sardaigne & de Corſe.

SARDONYCHATUS, a, um. *Mart.* Orné *ou* enrichi de Sardoine.

SARDONYCHUS, i. *m. Juv. &*
SARDONYX, ychis. *m. Plin. f. Perſ.* Sardoine, pierre précieuſe.

SARDOUM *Mare.* La mer de Sardaigne, partie de la Mediterranée, ſur la côte occidentale de Sardaigne.

SARDOUS, a, um. *Ovid.* De Sardaigne.

SAREPTA, *Sarepta*, *æ. f.* Sarepta, ville de Phenicie, ſur la côte, entre Tyr & Sidon.

SARGANTIA, *æ. f.* Sargans, ville de Suiſſe, capitale du Comté de Sargans, & près du Rhin, à l'eſt de Glaris.

SARGANTIÆ *Comitatus.* Le Comté de Sargans, en Suiſſe, vers le Rhin, entre le Canton de Glaris, les pays de Gaſteren, de Toggenburg, de Verdenberg & des Griſons.

SARGASSUM *Mare.* La mer de Sargaſſo, plage de l'ocean Atlantique, entre les iſles du Cap Verd, les Canaries & les côtes d'Afrique.

SARGETIA, *Sargentia*, *æ. m.* Strell, Strig, Iſtrigy, riviere de Tranſſylvanie, le long des montagnes d'Eiſenthor.

SARIA, *æ. f.* Sarria, bourg d'Eſpagne, en Galice, ſur la riviere de Lugos, & au midi de la ville de Lugos.

SARISSA, *æ. f. Ovid.* Pique Macedonienne, qui étoit fort longue.

SARIUM, *unde Sarienſis Comitatus.* Saros, ville de la haute Hongrie, ſur la Tariza, au couchant d'Eperies.

SARISBURIA, *æ.* Saleſburi, Saliſbury, Sariſbury. *Voyez* Saliſburia.

SARLATENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. De Sarlat.

SARLATUM, i. *n.* Sarlat, ville de France en Perigord.

SARMATÆ, arum. *plur. m.* Les Sarmates.

SARMATIA, *æ. f.* La Sarmatie, nom que les Anciens donnoient à la partie ſeptentrionale de notre continent, entre l'Ocean ſeptentrional, la Scythie, le Volga depuis ſon

embouchure juſqu'à ſon coude, & une ligne tirée de là à l'Ocean ſeptentrional.

SARMATIA *Aſiatica.* La Sarmatie Aſiatique, partie orientale de la Sarmatie, ſeparée de l'Européanne par le Tanaïs, & une ligne tirée du ſud au nord de la ſource de ce fleuve, à l'ocean ſeptentrional.

SARMATIA *Europæa.* La Sarmatie Européanne, partie occidentale de la Sarmatie.

SARMATICI *Montes. Voyez* Carpates.

SARMATICUM *Mare.* On a donné ce nom à la partie orientale de la mer Baltique, & auſſi à la mer de Moſcovie.

SARMATICUS, a, um. } De Sarmatie.
SARMATIS, *m. f.* te, *n.* is. }
SARMATIS, idis. *f.* }

SARMENTITIUS, a, um. *Col.* De ſarment.

SARMENTOSUS, a, um. *Plin.* Qui a pouſſé beaucoup de brins de ſarment. ‖ Qui pouſſe des brins, des branches en forme de ſarmant.

SARMENTUM, i. *n. Cic.* Sarment, bois de la vigne. *Sarmentis ſilveſcere. Cic.* Pouſſer quantité de bois *ou* beaucoup de brins de ſarment.

SARNIA, æ. *f. Inſula.* Garneſey, iſle de la mer de Bretagne, ſur la côte occidentale de Normandie.

SARNUM, i. *n. Urbecula.* Sarno, ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Principauté citerieure, aux confins de la Terre de Labour.

SARNUS, i. *m. Fluvius.* Le Sarno, riviere du Royaume de Naples, le long des confins de la Principauté citerieure & de la Terre de Labour.

SARONICUS *Sinus.* Le golfe d'Egine, partie de l'Archipel, entre les côtes d'Achaïe en Gréce, de la Sacanie en Morée, & l'iſthme de Corinthe.

SARPEDONIA, æ. *f. Inſula.* L'iſle de S. Jacques, iſle de l'ocean Atlantique, la plus conſiderable & la plus grande de celles du Cap Verd.

SARPO, is, pſi, ptum, pere. *Priſc.* Tailler la vigne, uſer de la ſerpette.

SARPTA, æ. *f. Feſt.* Vigne taillée.

SARRACA, æ. *f.* Ville de Medie, dans l'Arabie Heureuſe.

SARRACENI, orum. *m. pl.* Les Sarrazins, peuples anciens de l'Arabie Heureuſe.

SARRACOTIMUM, i. *n.* Sarracotim, place d'une petite ville de l'Eſpagne Betique, nommée *Siarum*, dans l'Andalouſie, entre Seville & Utrera.

SARRACUM, i. *n. Quint.* Charrette, voiture pour les fardeaux peſans.

SARRÆ *Caſtrum.* Sarbourg, Sarebourg, nom de deux villes ſur la Sare, l'une dans l'Archevêché de Tréves, & l'autre en Lorraine, près des montagnes de Vauge, entre Salm & Sarverden.

SARRÆ *Pons.* Sarbruck, ville du Cercle du haut Rhin, en Allemagne, ſur la Sare.

SARRANUS, a, um. De Tyr. ‖ De pourpre, de couleur de pourpre.

SARRAVALLIS, is. *f.* Sarravalle, bourg de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Treviſan, au nord-eſt de Ceneda.

SARRIO, is, ivi, itum, ire. *act.* Sarcler.

SARRITIO, onis. *f. Varr.* Le ſarclage, l'action de ſarcler.

SARRITOR, oris. *m. Col.* Sarcleur.

SARRITURA, æ. *f. Col.* Le tems de ſarcler.

SARS *Fluvius.* L'Ars *ou* le Lezaro, riviere d'Eſpagne, en Galice.

SARSINA, *Saſſina*, æ. *f.* Sarſina, ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Romagne, ſur le Savio, au-deſſus de Ceſena.

SARSURA, æ. *f. Varr.* Ravaudage, métier de Ravaudeur, de Ravaudeuſe, de Tailleur, de Coûturiere, qui raccommode.

SARTA, æ. *m.* La Sarte, riviere de France, en Normandie & dans le Maine.

SARTAGO, inis. *f. Plin.* Poele à frire, à fricaſſer.

SARTE. *adv. Feſt. Voyez* Integrè.

SARTOR, oris. *m. Plaut.* Sarcleur. ‖ Ravaudeur, Raccommodeur.

SARTURA, æ. *f. Col.* L'action de refaire, de reparer, de rétablir, de raccommoder, raccommodage. ‖ Sarclage, l'action de ſarcler.

SARTUS, a, um. *Hor.* Raccommodé, reparé, rájuſté, rétabli, refait, recouſu, remis en bon état. *Sartum tectum. Cic.* Maiſon en bon état, logement où rien ne manque, où l'on eſt clos & couvert. *Sarta tecta locare.* Louer des lieux aux conditions des reparations, & de les entretenir en bon état. *Sarta tecta exigere. Cic.* Obliger à rendre les lieux en état. *Sarta tecta probare. Cic.* Examiner, *ou* faire voir ſi les lieux ſont en état. *Sartum tectum aliquem conſervare. Cic.* Conſerver quelqu'un ſain & ſauf. *Sarta tecta præcepta tua habui. Plaut.* J'ay ſuivi ponctuellement vos ordres, je n'ai manqué à rien de ce que vous m'avez preſcrit.

SARVARIA, æ. *f.* Sarwar, Rotenthur, ville de la baſſe Hongrie, ſur le Raab, & capitale du Comté de Sarwar.

SARUM, i. *n. Voyez* Sariſburia.

SARUS, i. *m. Aſiæ Minoris Fluvius.* Adena, riviere de Natolie, ſur la petite Armenie, ou l'Aladuli & le Beglerbeglic d'Alep.

SARUS, i. *m. Italiæ Fluvius.* Sangro, Sanguine, riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans l'Abruzze citerieure.

SARWERDA, æ. *f.* Sarwerde, ville de Lorraine, ſur la Sare, près des Mons de Vauge.

SARWITZA, æ. *m.* Sarwitz, riviere de la baſſe Hongrie, qui ſort du lac Balaton & tombe dans le Danube, entre Tolna & Budrog.

SARZANA, Serezana, æ. *f.* Sergianum, i. *n.* Sarzana, ville de l'Etat de Genes, en Italie, ſur la Magra, au couchant de Spezza.

SAS. *pour* Suas. *pronom. acc. plur. fem. de* Suus, a, um.

SASA, *Vicus Barbariæ.* Saſa, ville du Royaume de Tunis, en Barbarie, ſur la riviere d'Hued-el-Harrax.

SASA, æ. *Urbs Umbriæ.* Saſa, ville de l'Ombrie, dans le Duché d'Urbin, en Italie, ſur le Ceſano, près de Mirabel.

SASIMA. Saſum, ville de Cappadoce, maintenant de l'Amaſie, dans l'Anatolie, au nord de Tianée.

SASO, Saſſa, æ. *f. Inſula.* Saſena, Saſeno, iſle de l'Epire, dans le golfe de Veniſe.

SASSA, *Gandavenſis Cataracta.* Le Sas de Gand, ville des Pays-Bas Catholiques, dans la Flandre Hollandoiſe, au nord de Gand.

SASSARIS, is. *f.* Saſſari, ville de l'iſle de Sardaigne, capitale de la Province de Logudori, près de la riviere de la Torre.

SASSARITANUM, *Promontorium.* Capo di Logudori, *ou* Logudoro, *ou* el Judicado di Saſſari, l'une des deux Provinces de Sardaigne, qui comprend la partie ſeptentrionale de l'iſle.

SASSENAGIUM, i. *n.* Saſſenage, bourg de France, en Dauphiné, ſur l'Iſere, au-deſſous de Grenoble.

SASSINA, æ. *f. Voyez* Sarſina.

SAT. *adv. Cic.* Aſſez, ſuffiſamment, autant qu'il faut. *Sat ſcio. Ter.* Je le ſçai bien. *Sat habeo. Ter.* Il me ſuffit. *Teſtium ſat eſt. Cicer.* Il y a des témoins autant qu'il faut.

SATA, orum. *plur. n. Virg.* Les grains ſemez, les moiſſons, les fruits pendans par les racines.

SATAGEUS, i. *m. Sen.* Un affairé, un empreſſé, qui eſt toûjours en action, un homme qui ſe donne de grands mouvemens, qui fait l'empêché, qui n'eſt jamais en repos, qui s'agite continuellement.

SATAGITO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Prendre beaucoup de ſoin, ſe donner beaucoup de mouvement, être fort ſoigneux, avoir bien de l'empreſſement, s'empreſſer, s'agiter extrêmement.

SATAGO, is, egi, gere. *neut. Cic.* Etre actif, empreſſé, ſoigneux, diligent, avoir de l'empreſſement, prendre du ſoin, ſe donner du mouvement, s'empreſſer, s'entremettre. *Satagere rerum ſuarum. Terent.* Avoir bien ſoin de ſes affaires. *Satagere de vi hoſtium Gell.* S'empreſſer de connoître les forces des des ennemis.

SATALA, æ. *f.* Bolli, pays de Turquie, en Aſie, partie de la Natolie propre, entre le Becſangil, le Chioutaye, le Chiangare, l'Amaſie & la mer Noire.

SATALIA, *Attalia Nova*, æ. *f.* Satalie, ville de la Natolie, en Aſie, ſur la côte de la Caramanie.

SATAN. *indecl.* &

SATANAS, æ. *m. Bibl.* Satan, le Diable, ennemi qui dreſſe des embûches.

SATANACUM, *Satenacum*, i. *n.* Stenay, ville de France, en Champagne, ſur la Meuſe, au-deſſous de Verdun.

SATECIUM, *Zatecium*, *Ziatecum*, i. *n.* Satz, ville de Bohême, capitale du Cercle de Satz, ſur l'Eger, au couchant de Pragues.

SATELLES, itis. *m. Cic.* Garde d'un Prince. ‖ Satellite, miniſtre de la fureur de quelqu'un. *Satelles Jovis. Cic.* L'Aigle. ‖ *Satellites. Aſtron.* Les ſatellites.

SATIANTER. *adv. Apul.* A ſuffiſance, ſuffiſamment, pour ſe raſſaſier.

SATIAS, atis. *f. Ter. Voyez* Satietas. *Satias eum cœpit amoris in uxore. Liv.* Il commence à être las de ſa femme, à s'en dégoûter.

SATIATE. *adv. Vitr.* En abondance, à ſatisfaction, à ſouhait.

SATIATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Satio.

SATIES, ei. *Plin.* &

SATIETAS, atis. *f. Cic.* Satieté, raſſaſiement, repletion, dégoût. *Satie necari. Plin.* Mourir de repletion. *Satietas cibi. Cic.* Dégoût des viandes, pour le manger. *-voluptatibus non deeſt. Plin.* Les voluptez ne ſont pas exemtes de dégoût. *Ad ſatietatem. Liv.* Juſqu'à s'en laſſer.

SATIN? *Ter. pour* Satiſne? eſt-ce aſſez? en eſt-ce aſſez?

SATIO, onis. *f. Cic.* Les ſemailles, l'action de ſemer *ou* de planter.

SATIO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Raſſaſier, ſaouler, remplir de viandes, donner à manger ſuffiſamment, aſſouvir, contenter. ‖ Dégoûter, ennuyer, laſſer.

SATIOR, *m. f.* ius. *n.* oris. *Plin.* Plus commode, plus propre, plus avantageux, plus à propos, qui eſt mieux, qui vient mieux, qui vaut mieux, plus utile. (*Satior*, qu'on cite de *Plin.* ne ſe trouve point dans les bonnes Editions.) *Satius eſt. Virg.* Il vaut mieux, il eſt plus à propos, plus avantageux.

SATIS. *adverb. Cicer.* Aſſez, ſuffiſamment, à ſuffiſance, autant qu'il faut. *Satis verborum eſt. Ter.* C'eſt aſſez dit, c'eſt aſſez jaſé. *Satis mihi eſt. Cicer.* Il me ſuffit, ce m'eſt aſſez. *Satis ſibi habet. Plaut.* Il lui ſuffit. *Satis ſunt quatuor drachmæ. Plin.* Quatre dragmes ſuffiſent. *Hæc ſatis ſint. Plin.* Que ces choſes ſuffiſent. *Satis ego non ſum ad tantam laudem. Tibul.* Je ne merite pas tant de louanges. ‖ Un tel éloge demande de plus grandes forces que les miennes pour s'en bien acquitter. *Satis ſuperque. Virg.* Aſſez & au-delà.

SATISACCEPTIO, onis. *f. Pomp. JCT.* Caution priſe, reception de caution.

SATISACCEPTOR, oris. *m. Ulp.* Qui prend *ou* qui reçoit une caution.

SATISACCIPIO, is, cepi, ceptum, pere. *neut. Cicer.* Recevoir une caution, prendre un garand, un répondant, agréer des aſſûrances.

SATISDATIO, onis. *f. Cic.* Preſentation de caution, l'action de donner caution.

SATISDATO. *ablat. abſ. Cic.* En donnant caution, ayant donné caution.

SATISDATOR, oris. *m. Aſc. Ped.* Qui donne caution.

SATISDATUM, i. *n. Cic.* Cautionnement, garantie.

SATISDO, as, dedi, datum, dare. *Cic. neut.* Donner une caution, des ſûretez, des aſſûrances. *Satiſdare damni infecti. Cic.* Donner caution de reparer le dommage s'il en arrive. *-judicatum ſolvi. Cic.* Donner caution de payer ce qui ſera jugé.

SATISFACIO, is, feci, factum, cere. *neut. Cic.* Satisfaire, donner ſatisfaction, faire raiſon, contenter, payer. *Donec pecuniam ſatisfecerit. Catul.* Juſqu'à ce qu'il ait payé comptant. *Satisfacere fidei. Plin. J.* S'acquitter de ſa promeſſe, dégager ſa parole.

SATISFACTIO, onis. *f. Cic.* Satisfaction, excuſe,

SATISFIO, is, factus ſum, fieri. *neut. paſſ. Cic.* Etre ſatisfait, recevoir les excuſes, les ſatisfactions. *Satisfieri mihi ut paterer à te. Cicer.* Afin que je reçuſſe vos excuſes.

SATIUS. *adv. Cic.* Mieux, plus avantageux, plus à propos, plus utile. *Voyez* Satior.

SATIVUS, a, um. *Plin.* Qui ſeme, qu'on ſeme, cultivé. *Sativum tempus. Col.* La ſaiſon, le tems de ſemer, les ſemailles.

SATOR, oris. *m. Col.* Qui ſeme, qui plante. ‖ Le createur, l'auteur, le pere.

SATORIUS, a, um. *Col.* Qui concerne les ſemailles & ceux qui ſement; dont on ſe ſert pour ſemer.

SATRAPA, *æ.* &

SATRAPES, *æ. m. Ter.* Gouverneur de Province, *chez les Perſes.* Pair *ou* Grand du Royaume. Satrape.

SATRAPIA, *æ. f. Plin.* Gouvernement de Province, *chez les Perſes.*

SATRIANUM, *Oppidum Calabriæ.* Satriano, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure, près du golfe de Squilace.

SATRIANUM, *Urbs Lucaniæ.* Satriano, ville du Royaume de Naples, en Italie, mais détruite; ſes ruines ſe voyent dans la Baſilicate, entre Marſico & Potenza.

SATTALICUS *Sinus.* Le Golfe de Satalie, partie de la Mediterranée, ſur les côtes de la Caramanie, en Natolie.

SATULLO, *as, are. Varr. Voyez* Saturo.

SATULLATUS, a, um. *Varr. part. paſſ de* Satullo.

SATUR, ſatura, rum, rior. *Cic.* Saoul, raſſaſié, rempli. ‖ *Perſ.* Fertile, abondant. *Satur fricando. Plaut* Qui eſt aſſez frotté. *Satur color. Plin.* Une couleur chargée, foncée.

SATURA, *æ. f. Varr.* Plat rempli de divers mets. ‖ *Feſt.* Ragoût. ‖ *Cic. le plur. de* Satur.

SATURA *jejunè, grandia minutè dicere. Cicer.* Traiter d'une maniere ſeche & ſterile les choſes abondantes, & les grands ſujets d'une maniere baſſe & rampante.

SATURATIO, onis. *f. Plaut.* Raſſaſiement, repletion, l'action de ſaouler, de raſſaſier.

SATURATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Saturo.

SATUREIA, *æ. f. Col.* &

SATUREIA, orum. *n. pl. Mart.* Sarriete, *plante.*

SATURIO, onis. *m. Plaut.* Saoul.

SATURIOR. *Col. comparat. de* Satur.

SATURITAS, atis. *f. Plaut.* Raſſaſiement, repletion, plenitude de viandes. ‖ *Plin.* Superfluité, excrement. ‖ *Cicer.* Abondance, fertilité. *Saturitas coloris. Plin.* Le foncé d'une couleur.

SATURITES, *æ. m. Plin.* Pierre précieuſe, qui ſe trouve dans le ventre d'un Lezard verd.

SATURNALIA, ium, orum. *pl. n. Suet.* Les Saturnales, les Fêtes de Saturne, qu'on celebroit à Rome en Decembre.

SATURNALITIUS, a, um. *Mart.* Des Saturnales, qui concerne les Saturnales. *Saturnalitia nuces. Mart.* Des noix avec leſquelles on jouoit aux Saturnales.

SATURNIA, *Saturniana Colonia, æ. f.* Saturnia, ville d'Etrurie, aujourd'hui village du Siennois, en Toſcane, ſur l'Albenga, au couchant de Sovana.

SATURNIA. On a donné anciennement ce nom à une partie de la ville de Rome, & auſſi à toute l'Italie.

SATURNUS, i. *m.* Saturne, l'un des Dieux du Paganiſme. ‖ L'une des ſept Planetes. *Saturni filia. Hor.* La fievre quarte. ‖ Junon.

SATURNINUS, & } De Saturne, qui concerne Saturne.
SATURNIUS, a, um. }

Saturnius verſus. Aſc. Ped. Vers irregulier, qui a une ſyllabe de plus qu'à l'ordinaire.

SATURO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Saouler, raſſaſier, remplir, aſſouvir. ‖ *Plaut.* Dégoûter, ennuyer, laſſer. *Saturare ſtercore terram. Col.* Fumer la terre à plein. *-piſce tabulat. Vitr.* Frotter de poix liquide les planches.

SATURUM, *Satyreum, Satyrium,* i. *n.* Saturo, ville des Salentins, maintenant village du Royaume de Naples, ſur la côte de la Terre d'Otrante, au ſud-eſt de Tarente.

SATUS, ûs. *m. Cic.* Les ſemailles, l'action de ſemer, celle de planter. ‖ Generation, l'action d'engendrer, de produire. ‖ Semence.

SATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Sero. Planté. ‖ *Virg.* Semé. ‖ Engendré. *-anchiſâ. Virg.* Ænée fils d'Anchiſe. ‖ *Ovid.* Produit.

SATYRA, *æ. f. Cic.* Satyre, piece en vers *ou* en proſe, qui reprend les vices. ‖ *Varr.* Mélange de diverſes choſes.

SATYRICUS, a, um. *Plin.* De la ſatyre, ſatyrique, qui concerne la ſatyre.

SATYRION, i. *n. Petr.* Satyrion, plante bulbeuſe.

SATYRON, i. *n. Petr.* Satyre, piece *ou* poëme ſatyrique.

SATYRUS, i. *m. Cic.* Un ſatyre.

SAVARIA, *Sabaria, æ. m. Fluvius.* Benges, Guntz, riviere d'Allemagne, dans la Baſſe Autriche.

SAVARIA, *æ. f. Urbs Pannoniæ Superioris.* Quelques-uns la mettent à Gratz, capitale de la Syrie. Les autres à Leibnitz, bourg du même pays; & les autres la confondent avec l'ancienne Sabaria.

SAUCIATIO, onis. *f. Cic.* Bleſſure, l'action de bleſſer.

SAUCIATUS, a, um. *Col. part. paſſ. de*

SAUCIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Bleſſer, faire une bleſſure, une playe.

SAUCIUS, a, um. *Cic.* Bleſſé, qui a reçû une bleſſure. *Saucius curâ gravi. Virg.* Troublé d'inquietudes cuiſantes. *-amore. Cic.* Tranſporté d'amour.

SAVERDUNUM, i. *n.* Saverdun, ville de France, en Languedoc, dans le Comté de Foix, ſur le Lauriege, au-deſſous de Pamieres.

SAVERIA, *Sauria, æ. f.* Le Saverland, pays.

SAVILLANUM, i. *n.* Savillan, ville de Piemont, ſur la riviere de Maire, entre Saluſſes & Foſſan.

SAVILLUM, i. *n. Cat.* Sorte de gâteau. ‖ Petit baiſer.

SAVINIACUM, i. *n.* Savigni, Abbaye de France, dans le Lyonnois, près du bourg de Breſſe.

SAVINIANUM, i. *n.* Savignano, petite ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Romagne, ſur le Saviniane, entre Rimini & Ceſena.

SAVINIANUS, i. *m. Fluvius.* Riviere de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Romagne.

SAULIUM. Sori.

SAVO, onis. *Liv. Voyez* Savona.

SAVO, onis. *m. Fluvius.* Saonée, riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans la Terre de Labour.

SAVOCA, *æ. f.* Savoca, ville de la vallée de Demona, en Sicile, ſur une petite riviere de même nom, au midi de Meſſine.

SAVOLAXIA, *æ. f.* Savolax, province de la Finlande, en Suede, entre la Kexkolmie, la Carelie, la Tavaſtie & la Cujavie.

SAVONA, *æ. f.* Savone, ville de Ligurie.

SAVONA, *æ. f. Inſula.* Savona, Saona, iſle, l'une des Antilles, ſur la côte meridionale de S. Domingue.

SAVONA, *Savo, Urbs Liguriæ.* Savone, ville de l'Etat de Genes, en Italie, ſur la côte, entre Genes & Albenga.

SAURIO. Berncaſtel, ville du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne, dans le dioceſe de Trêves, ſur la Moſelle.

SAURIUM, i. *n.* Soure, bourg de l'Eſtramadoure d'Eſpagne, au midi de Conimbre, ſur la Soure.

SAUROMATUM *Arva.* Hunſruck, Unſruck, Contrée du Cercle Electoral du Rhin, en Allemagne, entre le Comté de Spanheim, le Duché de Simmeren, la Moſelle & le Rhin, vers leur jonction.

SAUVENUM, i. *n.* Lea, *æ. m.* Savaven, Lea, riviere d'Irlande, dans la Momonie.

SAVUS, i. *m. Fluvius Pannoniæ.* Save *ou* Saw, riviere de Pannonie, aujourd'hui riviere d'Allemagne, dans la Carniole, entre la Croatie & la Boſnie, & dans la Servie, où elle ſe joint au Danube.

SAXATILIS, is. *m.* Eſpece de goujon, petit poiſſon de mer.

SAXATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* &

SAXETANUS, a, um. *Mart.* Qui vit parmi les rochers, autour des rochers. *Saxatilis imber. Solin.* Une nuée de pierres.

SAXETUM, i. *n. Cic.* Un lieu plein de rochers, de cailloux.

SAXEUS, a, um. *Catul.* De rocher, de caillou, de pierre.

SAXIFER, a, um. *Val. Flac.* Qui produit des rochers, des cailloux.

SAXIFICUS, a, um. *Ovid.* Qui change en rocher.

SAXIFRAGA, *æ. f.* & } La Saxifrage, *plante.*
SAXIFRAGUM, i. *n. Plin.* }

SAXIFRAGUS, a, um. *Cic.* Qui rompt, qui briſe les rochers, les roches.

SAXIGENUS, a, um. *Prud.* Qui produit des cailloux.

SAXONES, num. *pl. m* Les Saxons, peuples d'Allemagne.

SAXONIA, *æ. f.* La Saxe, contrée d'Allemagne; qui s'étend depuis la Pologne & la Bohême, juſqu'au Dannemarck & à la mer d'Allemagne.

SAXONIA *Antiqua.* L'ancienne Saxe; elle comprenoit le Cercle de la Haute Saxe, à la réſerve de ce qui eſt à l'orient de l'Oder, le Cercle de la Baſſe Saxe, celui de Weſtphalie, la Seigneurie de Groningue, la Friſe propre & l'Owериſſel.

SAXONIA *Occidentalis.* La Saxe Occidentale; on donna anciennement ce nom à la Weſtphalie.

SAXONIA *ſtrictè ſumpta,* ſeu *Saxoniæ Ducatus & Electoratus* La Saxe propre, le Duché *ou* l'Electorat de Saxe, province d'Allemagne, entre la Luſace, le Brandebourg, la Miſnie & la Principauté d'Anhalt.

SAXONIA *Tranſmarina.* La Saxe d'outremer. On donna ce nom à la Grande Bretagne, lorſque les Saxons l'eurent envahie.

SAXONIÆ *Inferioris Circulus.* Le Cercle de la Baſſe Saxe, l'une des neuf provinces de l'Empire, bornée par le Cercle de la Haute Saxe, le Landgraviat de Heſſe, la Weſtphalie, la mer d'Allemagne, la Jutlande & la mer Baltique.

SAXONIÆ *Superioris Circulus.* Le Cercle de la Haute Saxe, l'une des neuf provinces de l'Empire d'Allemagne, ſituée entre la Baſſe Saxe, la Franconie, les Royaumes de Pologne & de Bohême, & la mer Baltique.

SAXONICI *Electoris Ditio.* Les Etats de l'Electeur de Saxe, en Allemagne, entre la Principauté d'Anhalt, l'Electorat de Brandebourg, la Sileſie, la Bohême, la Franconie & la Baſſe Saxe.

SAXONICUS, a, um. De Saxe, qui appartient à la Saxe *ou* aux Saxons, Saxonique.

SAXONUM *Meridionalium Regnum.* Le Royaume des Saxons meridionaux, des Saxons du Sud. Le Royaume de Suſſex, l'un de ceux que les Saxons fonderent dans l'iſle de la Grande Bretagne; il comprenoit les Comtez de Suſſex & de Surrey.

SAXONUM *Occidentalium Regnum.* Le Royaume des Saxons Occidentaux, *ou* les Saxons de l'Oueſt. Le Weſtſex, autre Royaume des Saxons dans la même iſle, qui comprenoit les Provinces de l'Oueſt d'Angleterre, c'eſt-à-dire, les Comtez de Devon de Cornouailles, de Sommerſet, de Dorcheſter, de Wilt, de Bart & de Hant, avec l'iſle de Wigh.

SAXONUM *Orientalium Regnum.* Le Royaume d'Eſſex, *ou* des Saxons de l'Eſt *ou* Orientaux, l'un des Royaumes que les Saxons fonderent en Angleterre, & qui étoit entre le Royaume de Murcie, les Caſt-Angles *ou* Anglois Orientaux, le Royaume de Kent & la mer d'Allemagne.

SAXOSUS, a, um. *Col.* Plein de rochers,

de roches, de cailloux, pierreux, couvert de rochers. ‖ *Plin.* Qui croît parmi les roches.

SAXULUM, i. *n. diminutif de* Saxum. Petitrocher.

SAXULUM, *Saxolium*, i. *n.* Saſſuolo, Saſſeuil, ville d'Italie, dans les Etats de Modene, en Lombardie, au midi de Modene.

SAXUM, i. *n. Cic.* Rocher, roche, groſſe pierre brute & dure, caillou, pierre à feu. *Stare inter ſacrum & ſaxum.* Se trouver entre l'enclume & le marteau. *Saxo aſperare. Tac.* Aiguiſer ſur une pierre.

SAXUM *Ferratum.* Saſſo Ferrato, bourg de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, ſur le Senſino, dans la Marche d'Ancone, aux confins du Duché d'Urbin.

SAZENA, *Sedena*, æ. *f.* Seyne, ville de France, en Provence, aux confins du Dauphiné & du Comté de Nice, entre Embrun & Digne.

S C

SCABELLUM, i. *n. Cic.* Eſcabeau, eſcabelle, petit banc, marchepied.

SCABER, bra, brum. *Celſ.* Apre au toucher, rude. ‖ Galleux. *Scabri rubigine dentes. Ovid.* Des dents couvertes de carie.

SCABER, bri. *m. Vitr.* Boutoir, inſtrument de Maréchal pour parer la corne du pied des chevaux.

SCABIES, ei. *f. Celſ.* Galle, gratelle, rogne. ‖ *Col.* Farcin. ‖ *Prud.* La Déeſſe de la galle.

SCABILE, is. *n. Cat.* Un banc.

SCABIOSUS, a, um. *Plin.* Galleux, qui a la galle, qui a la rogne, le farcin.

SCABITUDO, inis. *f. Petr. Voyez* Scabrities.

SCABO, is, bi, ere. *act. Plin.* Grater, galler.

SCABRATUS, a, um. *Col.* Rendu âpre, *ou* rude au toucher.

SCABRE. *adv. Varr. Voyez* Aſperè.

SCABRITIA, æ. *Plin.* &

SCABRITIES, ei. *f. Col.* Apreté au toucher. ‖ La galle, la rogne, le farcin. ‖ Croute qui ſe forme ſur une playe. *Scabritia cutis in facie. Plin.* Les élevures qui viennent au viſage.

SCABRO, onis. *m. Ulp.* Qui a les dents couvertes de carie.

SCABROSUS, a, um. *Plin.* Apre, rude au toucher.

SCABRUM, i. *n. Plin.* Apreté, qui eſt rude au toucher.

SCÆA, æ. & } Scée, porte
SCÆÆ, arum. *pl. f. Virg.* } de l'ancienne ville de Troyes.

SCÆVA, æ. *m. Ulp.* Gaucher, qui ſe ſert de la main gauche. *Scæva canina. Plin.* Aboi de chien, *ou* le bruit qu'il fait lorſqu'il gronde.

SCÆVITAS, atis. *f. Gell.* Méchanceté, Malignité, perverſité, malheur.

SCÆVUS, a, um. *Varr. Voyez* Siniſter. ‖ *Gell.* Malheureux, méchant, mal-aviſé, pervers. *Scævi ominis mulier. Apul.* Femme d'un méchant caractere, d'un dangereux eſprit.

SCAGENSE *Promontorium.* Scagen, cap de Dannemarck, pointe ſeptentrionale de la Jutie *ou* Jutlande.

SCAGENSIS *Sinus.* La Manche de Dannemarck, le Scager-Rack *ou* le Categat, golfe de la mer d'Allemagne, entre la côte orientale de la Nort-Jutlande, celle de Suede & les iſles de Dannemarck.

SCAGENUM, i. *n.* Scagen, village de la Jutlande, en Dannemarck, ſur le cap de Scagen.

SCALA, æ. *f. Caius. JCT.* &

SCALÆ, arum. *pl. f. Cic.* Echelle. ‖ Eſcalier, degré. *Muros ſcalis aſcendere. Virg.* Eſcalader les murailles. *Scala gallinaria. Celſ.* Juchoir de poules.

SCALA, *Scalis.* Scala, ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Principauté citerieure, au nord d'Amalfi.

SCALABIS, is. *f. Julium Præſidium*, i. *n.* Santaren, ville de l'Eſtramadure de Portugal, ſur le Tage, au-deſſus de Liſbonne.

SCALÆ, arum. *pl. f.* On donna anciennement ce nom à la ville de Calais.

SCALARIA, ium, orum. *pl. n. Vitr.* Les eſcaliers pour monter à l'amphitheatre.

SCALARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Vitr.* D'échelle, d'eſcalier.

SCALDA, æ. &

SCALDIS, is. *m. Fluvius.* L'Eſcaut, riviere des Pays-Bas, dans la Picardie, le Cambreſis, le Hainaut, la Flandre & les confins du Brabant, où il ſe diviſe en deux branches, l'Eſcaut oriental & l'occidental.

SCALDIA, æ. *f. Inſula.* Schowen, l'une des iſles du Comté de Zeelande, dans les Provinces-Unies, au levant de l'embouchure orientale de l'Eſcaut.

SCALDIS *Pons.* Eſcaupont, village des Pays-Bas Catholiques, dans le Hainaut, ſur l'Eſcaut près de Condé.

SCALEA, æ. *f.* Scalea, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre citerieure, à l'embouchure du Laino.

SCALHOLTUM, i. *n. Voyez* Schalholtum.

SCALIS. *Voyez* Scala.

SCALMUS, i. *m. Cic.* Cheville ſur le plat bord où l'on paſſe l'anneau qui retient l'aviron *ou* la rame, & qui l'empêche de couler quand on rame.

SCALPELLO. *Veget. Voyez* Scalpo.

SCALPELLUM, i. *n. Cic.* } Couteau,
SCALPELLUS, i. *m.* } raſoir, lan-
SCALPER, pri. *m. Celſ.* } cette, biſtouri, ſcalpel, outil de chirurgien. ‖ Un burin.

SCALPO, is, ſi, ptum, pere. *act. Hor.* Grater. ‖ Graver, tailler, emailler, inciſer, buriner, ciſeler. *Scalpere, c'eſt* Graver en boſſe, & *ſculpere*, Graver en creux. *Scalpere aures alicujus. Sen.* Grater quelqu'un à l'endroit où il lui démange, le prendre par ce qui lui fait plaiſir.

SCALPRATUS, a, um. *Col.* Tranchant à qui l'on donne le fil, fait en maniere de *Scalprum.*

SCALPRUM, i. *n. Col.* Racloir, racloire, ratiſſoire, inſtrument propre à racler, à ratiſſer, à tailler, à inciſer, à graver, à trancher, à ciſeler. ‖ Un gratoir. *Scalprum aduncum. Col.* Une ſerpe, une ſerpette. *-acutum. Col.* Un burin. *-fabrile. Liv.* Un ciſeau de Menuiſier *ou* de Charpentier. *-Chirurgicum. Celſ.* Une lancette, un biſtouri, un ſcalpel, un raſoir. *-librarium. Suet.* Un couteau à rogner. *-ſutorium Hor.* Un tranchet de Cordonnier.

SCALPTOR, oris. *m. Vell. Pat.* Graveur, Ciſeleur.

SCALPTORIUM, i. *n. Mart.* Racloir. ‖ Burin. ‖ Gratoir. ‖ Ciſeau.

SCALPTURA, æ. *f. Plin.* Gravûre.

SCALPTURATUS, a, um. *Plin.* Gravé. ‖ Enrichi, orné de gravûres, ciſelé.

SCALPTUS, a, um *Hor. part. paſſ. de* Scalpo. *Scalptus è ſaxo. Cic.* Gravé ſur la pierre. (d'autres liſent *Sculptus.*)

SCALPULUM, i. *n. Vitr.* Petit ciſeau *ou* ciſelet.

SCALPURIGO, inis. *f. Solin.* Démangeaiſon.

SCALPURIO, is, ire. *neut. Plaut.* Grater comme font les poules.

SCAMANDER, *Scamandrus*, i. *m.* Xante, Santo, le Scamandre, riviere d'Anatolie, dans la Troade.

SCAMANDER, dri. *m. Plin.* Le Scamandre, riviere du Royaume de Troyes, elle tombe dans la mer Egée.

SCAMBUS, a, um. *Suet.* Qui a les jambes tortues.

SCAMILLUM, i. *n. Vitr.* Eſpece de pied d'eſtal, qui reſſemble à un eſcabeau. ‖ Tringle attachée avec des queues d'hironde dans la catapulte. ‖ Saillie en maniere d'eſcabeau.

SCAMMONEA, æ. &

SCAMMONIA, æ. *f. Plin.* Scammonée, *plante.*

SCAMMONIUM, i. *n. Plin.* Suc épaiſſi, tiré par inciſion de la Scammonée.

SCAMNA, orum. *pl. n. Plin.* Branches de certains arbres qui s'étendent en maniere de bancs, où l'on attache la vigne.

SCAMNUM, i. *n. Varr.* Marchepied, *ou* eſcabeau, eſcabelle. ‖ *Ovid.* Banc. ‖ *Plin.* Elevation de terre entre deux rayes.

SCANDALIZO, as, are. *Bibl.* Scandaliſer.

SCANDALUM, i. *n. Bibl.* Scandale.

SCANDATIUM, *Scandalium*, i. *n.* Scanderia, Scandaron, Scandalio, anciennement fortereſſe de Phenicie, ſur la côte, entre Tyr & Ptolemaïde.

SCANDIA, *Scandinavia*, æ. *f.* Scandie, Scandinavie, grande region de l'Europe, qui renfermoit tout ce qui eſt entre les montagnes de Sero *ou* de Daara-Fiel, & la mer, c'eſt-à-dire la Norwege, les iſles de Dannemarck, la Gothie, la Suede propre, & la Laponie Suedoiſe; aujourd'hui elle renferme tous les Royaumes du Nord, Dannemarck, Norwege & Suede.

SCANDIÆ *Inſulæ.* On donnoit anciennement ce nom aux iſles de Dannemarck.

SCANDIX, icis. *f. Plin.* Herbe ſemblable au cerfeuil.

SCANDO, is, di, ſum, dere. *act.* ou *neut. Cic.* Monter, grimper. ‖ *Scandere ſupra titulos majorum ſuorum, Ovid.* S'élever au-delà de ſes ancêtres, ſe faire une reputation au-delà de la leur.

SCANDULA, æ. *f. Vitr.* Bardeau, douves taillées en forme de tuiles, dont on couvre une maiſon.

SCANIA, æ. *f* Schonen, province de Suede, dans la Suntgothie, *ou* Gothie meridionale, entre l'Hallande, la Smalande, le Bleking, la mer Baltique, le détroit du Sund & le Categat.

SCANSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui ſert à monter, pour monter, où l'on peut monter.

SCANSIO, onis. *f. Varr.* Montée, l'action de monter. *Scanſio ſoni. Vitr.* L'élevation du ſon.

SCANSORIUS, a, um. *Vitr.* Qui ſert à monter, à s'élever. ‖ Qui peut monter.

SCAPHA, æ. *f. Cic.* Chaloupe, eſquif, petite barque, canot, almadie.

SCAPHE, es. *f. Vitr.* Globe creuſé où les heures ſont marquées, ayant un ſtyle au milieu & ſervant de cadran ſolaire.

SCAPHE. *Aſſanchiuf*, ville de Turquie en Aſie, dans le Beglerbeglic de Diarbeck, ſur le Tigre, à l'orient de Neſbin *ou* Niſibe.

SCAPHIUM, i. *n. Plaut.* Une gondole, une taſſe de figure longue. ‖ *Vitr.* Un baſſin de chaiſe percée. ‖ *Juv.* Une bêche *ou* un hoiau, une houe. ‖ *Vitr.* Le crane.

SCAPHUSIA, æ. *f. unde Scaphuſianus Pagus.* Schafouſe, ville de Suiſſe, ſur le Rhin, entre Zurich, Conſtance & Bâle. ‖ Le Canton de *Schafouſe*, l'une des treize Republiques qui compoſent le corps des Suiſſes, ſitué entre celui de Zurich, le Thurgaw & la Souabe.

SCAPRIS, *Scabris*, is. *f.* Scarlino, bourg de Toſcane en Italie, dans la Principauté de Piombino, près du golfe de Piombino.

SCAPTENSULA. *Lucr.* &

SCAPTESULA, æ. *f. Feſt.* Mine de métal.

SCAPULÆ, arum. *plur. f. Catul.* Les épaules. *Scapula machinarum. Vitr.* Le haut des machines, le ſommet.

SCAPUS, i. *m. Vitr.* Le fût d'une colomne. ‖ Fleau de balances. ‖ *Col.* Tige, tronc montant. ‖ *Plin.* Une main de papier. ‖ *Lucr.* La verge de la chaîne d'un Tiſſerand. *Scapus candelabrorum.* La tige des chandeliers. *-herbarum. Plin.* La tige des herbes. *-ſcalarum. Vitr.* Le noyau, la vis d'un eſcalier. ‖ L'un des montans d'une échelle. *-trutinæ. Feſt.* Verge de pezon, fleau de balances. *Scapi cardinales. Vitr.* Les montans des portes où l'on engage les gonds. *Scapi uvarum. Varr.* Les queues des grappes.

SCARA, æ. *f.* Scara, Scaren, bourg de la Weſtrogothie, en Suede.

SCARABÆUS, i. *m. Plin.* Eſcarbot, inſecte. *Scarabæus lucanus. Plin.* Cerf volant, inſecte.

SCARABANTIA, *Julia Scarabantia*, æ. *f.* Chzepreg, Chepreg, Schapring, ville de la baſſe Hongrie, ſur le Stob, dans le Comté de Sapron, entre Sapron & Javarin.

SCARBURGUM, i. *n.* Scarboroug, bourg d'Angleterre, ſur la côte du Comté d'Yorck, au levant d'Yorck.

SCARDONA, æ. *f. Scardo*, onis, *Scardona*, æ. *f.* Scardone, ville de Liburnie, maintenant de Dalmatie, ſur le bord occidental de la Cherca, au-deſſus de Sebennico.

SCARDUS Mons, *Scodrus*, i. *m.* Marinai, Marianari, Gliuborin, Planina, montagne de la Turquie d'Europe, entre l'Albanie, la Bulgarie & la Servie.

SCARIFICATIO, onis. *f. Col.* Scarification, découpure de la peau.

SCARIFICATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

SCARIFICO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Scarifier, déchiqueter la peau, faire des ſcarifications. *Scarificare dolorem. Plin.* Faire ceſſer la douleur en ſcarifiant. ‖ *Scarificare dentes oſſe. Plin.* Curer, nettoyer les dents avec un os.

SCARIFIO, is, factus ſum, ieri. *Scrib. Larg.* Etre ſcarifié, ſouffrir des ſcarifications.

SCARPA, æ. *m. Fluvius.* Scarpe, riviere des Pays-Bas Catholiques, dans l'Artois & entre la Flandre & le Hainaut.

SCARPONNA, æ. *f.* Scarpaigne, bourg *ou* village de Lorraine, ſur la Moſelle.

SCATEBRA, æ. *f. Plin.* Source d'eau.

SCATEBRO, as, are. *Col. Voyez* Scateo.

SCATEBROSUS, a, um. *adject.* Plein de ſources, abondant en ſources.

SCATEO, es, tui, tere. *neut. Plaut.* Sourdre, couler. ‖ *Plin.* Abonder, avoir *ou* être en abondance, être abondant, être rempli. *Scatebat pontus belluis. Horat.* La mer de Pont abondoit en monſtres marins. *Scatere vermibus. Col.* Fourmiller de vers. *-verbis. Gell.* Parler à tort & à travers.

SCATUREX, icis. *omn. gen. Varr.* Plein de ſources, abondant en ſources, où il y a beaucoup de ſources.

SCATURIGINOSUS, a, um. *Col.* Plein de ſources, abondant en ſources, où il ſe trouve quantité de ſources.

SCATURIGO, inis. *f. Col.* Une ſource.

SCATURIO, is, ire. *neut. Col.* Sourdre, pouſſer une ſource, couler en ſortant de terre. *Scaturire fontibus. Col.* Etre plein de ſources, être abondant en ſources.

SCATUS, i. *m. Her.* Sorte de poiſſon qui rumine.

SCAUTUS, a, um. *Hor.* Qui a les talons fort gros.

SCELERATE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* En ſcelerat, méchamment.

SCELERATUS, a, um, ior, iſſimus. *part. paſſ. de* Scelero. *Cic.* Scelerat, qui a commis de grands crimes, capable de toutes ſortes de méchancetez. ‖ Criminel. *Virg.* Nuiſible, qui nuit. ‖ *Liv.* Pollué, profané, ſouillé. *Sceleratus ſanguis. Ovid.* Une race infame. *-campus. Liv.* Le champ où l'on enterroit vives les Veſtales qui n'avoient pas gardé la continence.

SCELERO, as, are. *act. Stat.* Polluer, profaner, ſouiller.

SCELERO, onis. *m. Cic.* Un ſcelerat.

SCELEROSUS, a, um. *Lucr.* &

SCELERUS, a, um. *Plaut. Voyez* Sceleratus.

SCELESTADIUM, i. *n. Voyez* Seleſtadium.

SCELESTE. *adv. Cic. Voyez* Sceleratè.

SCELESTUS, a, um. *Cic. Voyez* Sceleratus.

SCELOTURBE, es. *f. Plin.* Grande foibleſſe de jambes, eſpece de paralyſie. ‖ Scorbut.

SCELUS, eris. *n. Cic.* Une grande méchanceté, un grand crime. ‖ *Ter.* Un ſcelerat, un pendard.

SCENA, æ. *f. Cic.* La ſcene d'un theatre. ‖ Proprement une ramée, branches d'arbres dont on couvroit les premiers theatres, où l'on a repreſenté. ‖ *Virg.* Piece de theatre. ‖ Sujet de piece de theatre. *Scena ductilis. Vitr.* Decoration de theatre, chaſſis qui vont & viennent dans des couliſſes. *-verſatilis. Vitr.* Decorations de theatre peintes ſur un chaſſis, triangle qui tournoit ſur un pivot. *Scena totius rei hæc eſt. Cal. Cic.* Voici tout le ſujet de l'affaire. *Scenæ ſervire.* S'accommoder au tems, ſe conformer à l'état preſent des affaires.

SCENALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* De la ſcene, qui concerne le theatre. *Scenalis ſpecies. Lucr.* Décoration de theatre.

SCENATICUS. *Voyez* Scenicus.

SCENICE. *adv. Quint.* D'une maniere theatrale, qui convient au theatre.

SCENICUS, a, um. *Cic.* De theatre. *Scenicus artifex. Cic.* Un Comedien, un acteur. *Decor ſcenicus. Quint.* Decoration de theatre. *Actus ſcenici. Aſc. Pad.* Les actes d'une Comedie *ou* d'une piece de theatre. *Scenicum eſt manus complodere. Quint.* C'eſt une choſe qui ſent le Comedien de battre des mains.

SCENITÆ, arum. *plur. m. Plin.* Les Scenites, peuples de l'Arabie Heureuſe, aujourd'hui les Bengebres, dans la region de Jaman.

SCENEFACTORIA, ars, æ. artis. *Bibl.* Métier de Tapiſſier, de faiſeur de tentes.

SCENOGRAPHIA, æ. *f. Vitr.* La repreſentation entiere d'un édifice, le deſſein d'un bâtiment, un plan élevé, le crayon de la façade d'un bâtiment & du retour de ſes côtez.

SCENOPEGIA, æ. *f.* &

SCENOPEGIA, orum. *plur. n. Bibl.* La fête des Tabernacles chez les Juifs. ‖ Elevation de tentes de feuilles, de ramées.

SCEPTICI, orum. *plur. m. Quint.* Les Philoſophes Sceptiques, qui examinoient tout, & ne décidoient rien. Les Sceptiques, les Pyrrhoniens.

SCEPTICUS, a, um. *Gell.* Sceptique, ſpeculatif.

SCEPTRIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte un ſceptre.

SCEPTRUM, i. *n. Cic.* Sceptre. ‖ Royaume, Royauté.

SCEPTUCNUS, a, um. *Tac.* Qui tient un ſceptre.

SCEPUSIENSIS, *aut Cepuſienſis Comitatus.* Cepuz, Sepus, Sepuz, Cepuſa, Zips, Province *ou* Comté de la haute Hongrie, entre les Comtez de Lipſch, de Gevinar, de Saros & les monts Krapacks.

SCHALHOLTUM, i. *n.* Schalholt, ville capitale de l'iſle d'Iſlande, ſur ſa côte meridionale.

SCHAUMBURGICUS *Comitatus.* Le Comté de Schaumbourg *ou* Schawembourg, pays de Weſtphalie, entre la Principauté de Minden, les Comtez de Spiegelberg, de Lemgow & le Duché de Brunſwick.

SCHEDA, æ. *f. Cic.* Feuille volante de papier, de parchemin, *ou* d'écorce d'arbre. ‖ Tablettes de poche. ‖ Livres. *Schedas omnes excutere. Quint.* Parcourir, feuilleter tous les Livres.

SCHEDIA, æ. *f. Feſt.* Un train de bois qui flotte ſur l'eau, un piperis, un radeau.

SCHEDULA, æ. *f. Cic.* Un petit billet.

SCHELLINGA, æ. *f. Inſula.* Schelling, iſle des Provinces-Unies, devant le Zuiderzée, près des côtes de Friſe, entre les iſles d'Ameland & de Vlieland.

SCHEMA, æ. *f. Plaut.* Habit, air, maniere. ‖ *Suet.* Poſture.

SCHEMA, atis. *n. Vitr.* Forme, figure, modele. ‖ *Quint.* Figure de Rhetorique, ornement de diſcours. *Huc proceſſi cum ſervili ſchema. Plaut. Amphitry.* Je ſuis venu ici déguiſé en eſclave, avec un habit d'eſclave.

SCHEMATISMUS, i. *m. Quint.* Maniere figurée de parler, d'écrire, *ou* de faire des geſtes.

SCHENEBERGA, æ. *f.* Scheneberg, Schneberg, bourg du Voighland, en Miſnie, au midi de Zwickaw, en Allemagne.

SCHENKIA, æ. *f. Arx.* Schenkenskans, *ou* le fort de Schenck, fort des Provinces-Unies, dans le Betuve, en Gueldre, à l'endroit où le Rhin ſe ſepare en deux.

SCHERA, æ. *f. Oppidum Siciliæ.* Coriglione, bourg de la vallée de Mazara, en Sicile, entre les ſources du Belice.

SCHERESULIA, æ. *f.* Schereſul, Schehereſul, Schiahraſul, ville de Turquie, en Aſie, dans le Diarbeck.

SCHETLANDICÆ, *aut Hitlandicæ Inſulæ.* Les iſles de Schetland, dans l'océan Caledonien, au nord des Orcades.

SCHEVELINGUM, i. *n.* Scheveling, village du Comté de Hollande, ſur la côte, près de la Haye.

SCHIBBOLETH. *ind. Hebr. Bibl.* Le lit d'une eau courante. *Voyez* Spica.

SCHIDAMUM, i. *n.* Schiedam, ville de la Hollande meridionale, ſur la Schie, au couchant de Roterdam.

SCHIDIA, orum. *plur. n. Vitr. ou*

SCHIDIÆ, arum. *plur. f.* Des copeaux, éclats de bois.

SCHIDLOVIETZA, æ. *f.* Schidlowietz, bourg du Palatinat de Sandomir, en Pologne, à la ſource du Radon.

SCHIELANDIA, æ. *f.* Schieland, contrée de la Hollande meridionale, entre la Meuſe, l'Iſſel, le Delfland & le Rhinland.

SCHIERMONICOGA. Schiermond, Schiermonicx, Scheirmonxogh, iſle des Provinces-Unies, ſur la côte de la Friſe.

SCHINUS, i. *m. Bibl.* Lentiſque, arbre d'où decoule le maſtic.

SCHIRASIUM, i. *n.* Schiras, Siràs, ville de Perſe, capitale de la province de Fars, ſur le Bendimir, plus au midi qu'Iſpahan.

SCHISMA, atis. *n. Eccl.* Schiſme, diviſion, ſeparation en matiere de Religion.

SCHISSUM, i. *n.* Schiſſo, bourg de la vallée de Demona, en Sicile, ſur le cap de Schiſſo, au midi de Taormina.

SCHISTON, i. *n.* &

SCHISTUM, i. *n.* Lac. *Plin.* La crême du lait.

SCHISTUS, i. *m. Plin.* Sorte de pierre de couleur de ſafran, qui ſe fend & s'éleve par feuilles comme le talc.

SCHISTUS, a, um. *Plin. Voyez* Fiſſilis. *Schiſtum alumen. Plin.* De l'alum ſcaïole, *ou* alum de plume. *Schiſta ova. Plin.* Des œufs qui ayant été couvez pendant trois jours, ſont de couleur de ſafran.

SCHLAVONIA, æ. *f.* Schalavonie, contrée de la Pruſſe Ducale, entre la Nadravie, le Curishaff & la Samogitie.

SCHMIDEBERGA, æ. *f.* Schmideberg, ville de Sileſie, dans le Duché de Jawer, au pied du mont Riſemberg, & près de la ſource du Bober.

SCHOENOBATES, tæ. *m. f. Juv.* Danſeur & danſeuſe de corde.

SCHOENOBATICA, æ. *f. Cic.* Le métier de danſeur de corde.

SCHENOEBATICUS, a, um. *Celſ.* De danſeur de corde.

SCHOENOS, ni. *m. Col.* Jonc odorant. ‖ Eſpace de terre de 60. *ou ſelon Pline*, de 40. ſtades. ‖ La corde dont ſe ſervent les danſeurs de corde.

SCHOENUM, i. *n. Col.* &

SCHOENUS, i. *m. Plaut.* Du jonc, plante. ‖ *Varr.* Pommade, parfum liquide fait avec des racines de jonc.

SCHOINECUM, i. *m.* Schoinech, ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Trêves, ſur le Nyms, au nord de Trêves.

SCHOLA, æ. *f. Cic.* Ecole, Académie, College, ſale d'exercices, lieu où l'on enſeignoit les Sciences & les Arts. ‖ *Vitr.* Gallerie qui étoit autour des bains, où ceux qui venoient ſe baigner, attendoient qu'il y eût place. ‖ *Cic.* Les préceptes, ce qui eſt enſeigné, la choſe dont on diſpute. ‖ Secte. *Schola pomeridiana. Quint.* Les exercices de l'aprés-dînée.

SCHOLASTICUS, a, um. *Quint.* D'école, qui concerne les exercices qui ſe font dans les Ecoles & dans les Académies, *ou* que l'on fait pour s'exercer, par maniere d'exercice.

SCHOLASTICUS, i. *m. Plin. J.* Declamateur, qui exerce ſon éloquence ſur quelques ſujets. ‖ *Sulp. Sev.* Un Avocat qui plaide. ‖ Ecolier. (On ne trouve point dans les bons Auteurs *Scholaſticus* dans ce dernier ſens.

SCHOLIUM, i. *n. Cic.* Scholie, notes *ou* obſervations courtes, petit commentaire.

SCHONGAVIA, æ. *f.* Schonga, Schongaw, ville d'Allemagne, dans la haute Baviere, ſur le Leck, au midi d'Auſbourg.

SCHONLANDIA, æ. *f.* Schonen, Scanie, Province de Suede. *Voyez* Scania.

SCHONOVIA, æ. *f.* Schoonhoven, ville des Provinces-Unies, dans la Hollande meridionale, ſur le Leck, au-deſſus de Roterdam.

SCHONREINA, æ. *f.* Schonrein, ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, ſur

le Mein, aux confins du Comté de Reineck.

SCHORNODORFIUM, i. *n.* Schorndorf, ville du Duché de Wurtenberg, en Souabe, ſur le Reins, au Nord-Eſt de Studgard.

SCHUSSENRIETA, æ. *f.* Schuſſenriedt, Abbaye d'Allemagne, en Souabe, près de la ſource de Schuſſ, entre Biberac & Konigſeck.

SCHUTENI, *Inſula.* Schouten, iſle de la mer Pacifique, près de la nouvelle Guinée.

SCHUTIA, *Inſula.* L'Iſle de Schut, ſur le Danube, entre Biberac & Konigſeck, dans la Hongrie, près les confins de l'Autriche.

SCHUVEGIA, æ. *f.* Eſchwerge, ville de la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin, en Allemagne, dans le Landgraviat de Heſſe.

SCHWALBACHIA, æ. *f* Schwalbach, nom de deux bourgs du Weſterwald, en Allemagne, l'un dans les Etats de Naſſaw, ſur l'Aar, & l'autre ſur la même riviere, à trois lieues au-deſſus du premier.

SCHWANDA, æ. *f.* Schwande, bourg du canton de Glaris, en Suiſſe, ſur le Lint, au-deſſus de Glaris.

SCHWARSENRURGUM, i. *n* Schwarſenbourg, bourg du pays de Vaud, en Suiſſe, au Sud-Eſt de Fribourg.

SCHWARTZENBERGENSIS *Comitatus* Le Comté de Schwartzenberg, Etat du Cercle de Franconie, en Allemagne, entre les Evêchez de Wurtzburg & de Bamberg & le Marquiſat d'Ohulpach.

SCHWATIUM, i. *n.* Schwatz, ville du Tirol, ſur l'Inn, à ſix lieues au-deſſous d'Inſpruk.

SCHWEIDNICIUM, i. *n.* Schweidnitz, ville de Sileſie, ſur la riviere de Weſtritz, au couchant de Breſlaw.

SCHWINBURGUM, i. *n.* Schwinborg, ville de Dannemarck, ſur la côte de l'iſle de Fionie.

SCHWINFURTUM, i. *n.* *Suevorum Trajectus.* Schweinfurt, ville du Cercle de Franconie, en Allemagne, dans l'Evêché de Wurtzburg, ſur le Mein, au-deſſus de Bamberg.

SCIADEUS, i. *m. Plin.* Ombre, poiſſon de mer noirâtre.

SCIÆNA, æ. *f. Plin.* Sorte de poiſſon de mer, femelle du Sciadeus.

SCIANSIA, æ. *f.* Regio. Xanſi, province de la Chine, entre celles de Pekin, le Honan & le Xanſi.

SCIANTONIA, æ. *f.* *Regio.* Xantung, province de la Chine, entre celle de Pekin, le Honan, celle de Nankin & le golfe de Nankin.

SCIATHERICON, i. *n. Plin.* Cadran au Soleil.

SCIATHUS, *Inſula.* Sciati, iſle de l'Archipel, près de Magneſie, en Theſſalie, entre le golfe de Saloniki & celui d'Armiro.

SCIATICUS, a, um. *Vitr.* Qui a la goutte ſciatique.

SCIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qu'on peut ſçavoir.

SCIBITUR. *Plaut.* On ſçaura.

SCIBO. *Ter. pour* Sciam. *Voyez* Scio.

SCIBURGIUM, i. *n.* Segeſwar, ville de Tranſſylvanie, ſituée ſur le Rokel, au nord d'Hermanſtat.

SCIENS, tis; tior, tiſſimus. *Cic.* Qui ſçait, qui connoît, qui eſt inſtruit, habile. *Sciens cithara. Hor.* Un habile joueur de luth *ou* de harpe. *Scientibus omnibus. Cic.* Au ſçû de tout le monde.

SCIENSIA, æ. *f. Regio. Voyez* Scianſia.

SCIENTER, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Sçavamment, en homme ſçavant, entendu, en perſonne habile, intelligente, doctement, avec érudition, capacité, ſçavoir. ‖ *Plin. J.* Le ſçachant, à ſon eſcient, exprès.

SCIENTIA, æ. *f. Cic.* Science, connoiſſance, doctrine, érudition, ſçavoir, talent, habileté : ce mot Latin eſt fort rare au plurier.

SCILICESTRIA, æ. *f.* Scilicefter, village d'Angleterre, dans le Comté de Northumberland, au couchant de Newcaſtle.

SCILICET. *Cic. adv.* Juſtement, ſans doute, c'eſt cela, vous y êtes, cela eſt ainſi, c'eſt bien dit, oui-da, vrayement, oui. ‖ C'eſt-à-dire, je veux dire, c'eſt à ſçavoir.

SCILLA, æ. *f. Col.* Squille, oignon marin, plante bulbeuſe.

SCILLINUS, a, um. *Plin.* }
SCILLITES, is. *omn. gen. Col.* } D'oignon marin.
SCILLITICUS, a, um. *Auſon.* }

Scillites acetum. Plin. Du vinaigre.

SCINPODIUM, i. *n. Gell.* Lit de repos, canapé.

SCIN? *Ter. pour* Sciſne? Sçavez-vous?

SCINCUS, i. *m. Plin.* Eſpece de Crocodile qui vit ſur terre, & qui ſert à pluſieurs uſages dans la Medecine.

SCINDO, is, ſcidi, ſciſſum, dere. *act. Cic.* Fendre, ſcier, couper, trancher, tailler, diviſer, faire inciſion, déchirer. ‖ Partager. ‖ Rompre. *Scindere comam. Cic.* Arracher les cheveux. *-penulam hoſpiti. Cic.* Retenir quelqu'un de force. *-frontem cicatricibus. Petr.* Couper, taillader le viſage. *-verba fletu. Ovid.* Entrecouper ſes paroles de ſanglots. *-neceſſitudines. Plin. J.* Rompre une étroite amitié. *-dolorem ſuum. Cic.* Découvrir ſa douleur, décharger ſon cœur. *-ſententiam. Cic.* Partager ſon ſentiment.

SCINDULA, æ. *f. Vitr.* Bardeau, latte, tout ce qui ſe fend par éclat *ou* par feuilles, comme bois de placage, *&c.*

SCINDULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Apul.* Couvert de bardeaux, *&c.*

SCINGOMAGUS, *Cingomagus.* Sezane, bourg du Dauphiné, dans les Alpes, entre le Mont de Genevres & le Mont Seſtieres.

SCINTILLA, æ. *f. Cic.* Etincelle.

SCINTILLATIO, onis. *f. Plin.* Etincellement. ‖ Petillement.

SCINTILLO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Etinceller, jetter des étincelles, petiller.

SCINTILLULA, æ. *f. Cic.* Petite étincelle.

SCIO, ſcis, ivi, itum, ire. *act. Cic.* Sçavoir, être informé, être inſtruit. *Quod ſciam. Cic.* Que je ſçache. *Scin? Ter.* pour *ſciſne?* Sçavez-vous? *Scire Latinè. Cic.* Sçavoir parler Latin. *-fidibus. Terent.* Sçavoir jouer des inſtrumens, ſçavoir toucher du luth & d'autres inſtrumens de muſique. *-Græcè luculenter. Cic.* Sçavoir le grec en perfection.

SCIOGRAPHIA, æ. *f. Vitr. Voyez* Scenographia.

SCIOLUS, a, um. *Plaut.* Qui ſçait peu de choſes, demi ſçavant.

SCIOR, ſciuntur, ſciri. *Cic. paſſ.* Etre ſçû, être connu.

SCIOTHERICON, i. *n. Plin.* Cadran au Soleil.

SCIPIO, onis. *m. Liv.* Un bâton, une canne propre à s'appuyer. ‖ *Col.* Un pieu.

SCIREBURGIA, *Schireburnia*, æ. *f.* Spheton, Sphepton, village du Comté de Sommerſet, en Angleterre, à l'Eſt de Wels.

SCIROMA, *& mieux*

SCIRRHOMA, atis. *n. Plin.* Un ſquire, une dureté.

SCIRPEA, æ. *f. Ovid.* Panier de jonc.

SCIRPETUM, i. *n. Plin.* Lieu où il y a quantité de jonc, où il croît du jonc.

SCIRPEUS, a, um. *Ovid.* De jonc.

SCIRPICES, cum. *plur. m. Colum.* Inſtrumens qu'on faiſoit tirer par des bœufs pour arracher des joncs qui croiſſoient dans les prez.

SCIRPICULA, æ. *f. Plaut.* Une naſſe de jonc. ‖ *Cat.* Une petite faucille.

SCIRPICULUM, i. *n. Col.* Un panier de jonc.

SCIRPICULUS, i. *m. Varr.* Petit jonc.

SCIRPO, as, are. *Varr.* Lier avec du jonc.

SCIRPUS, i. *m. Col.* Du jonc. *Nodum in ſcirpo quærere. Ter.* Chercher des défauts, des difficultez, du mal où il n'y en a point.

SCISCERE. *Voyez* Sciſco.

SCISCITATIO, onis. *f. Vitr.* Demande, enquête, information, interrogation.

SCISCITATUS, a, um. *Suet. part. de*

SCISCITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* *&*

SCISCITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Demander, s'enquerir, s'informer, s'enquêter, interroger, queſtionner. *Sciſcitari ſententiam ex aliquo. Cic.* Demander à quelqu'un ſon avis.

SCISCO, is, ivi, itum, cere. *act. Plaut.* Sçavoir. ‖ *Cic.* Etablir, ordonner. ‖ Donner ſa voix, ſon ſuffrage.

SCISSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Celſ.* Qu'on peut fendre facilement, qui ſe fend aiſément. *Sciſſile alumen. Celſ.* Alum ſcaïole *ou* alum de plume.

SCISSIO, onis. *f. Bibl.* Fente, ſeparation, diviſion.

SCISSOR, oris. *m. Petr.* Ecuyer tranchant. ‖ Tailleur.

SCISSURA, æ. *f. Plin. &*

SCISSUS, ûs. *m. Varr.* Diviſion. ‖ Fente, accroc, crevaſſe, l'action de fendre.

SCISSUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Scindo. *Sciſſus comam. Virg.* S'étant arraché les cheveux.

SCITAMENTA, orum. *plur. n. Plaut.* Des mets délicats, des viandes choiſies.

SCITAMENTUM, i. *n. Gell.* Expreſſion choiſie, grace, politeſſe de diſcours.

SCITATUS, a, um. *Virg. part. de* Scitor.

SCITE, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Adroitement, avec habileté, intelligence, eſprit, ſçavamment, avec grace, avec juſteſſe, en homme d'eſprit, habile, d'intelligence, en perſonne intelligente.

SCITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Ovid. Voyez* Sciſcitor. *Scitari aliquid ab aliquo. Ovid. ex aliquo. Hor.* S'enquerir à quelqu'un de quelque choſe. *Scitatum oracula aliquem mittere.* Envoyer quelqu'un à l'oracle.

SCITULUS, a, um. *Plaut.* Poli, gentil, mignon.

SCITUM, i. *n. Cic.* Ordonnance, Declaration, Edit. ‖ Choſe dite avec eſprit.

SCITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Scio. Etabli, reglé, ordonné. ‖ *Ter.* Adroit, capable, habile, intelligent, qui a de l'eſprit, de la connoiſſance, de l'intelligence. ‖ Gentil, joli, mignon, poli. ‖ *Quintil.* Judicieux, qui eſt à propos. *Scitum eſt. Ter.* C'eſt fort bien fait, c'eſt en uſer adroitement, c'eſt agir en homme prudent, en perſonne intelligente.

SCIURUS, i. *m. Plin.* Ecureuil, petit animal.

SCIUS, a, um. *Plaut. Voyez* Scitus.

SCLAGA, æ. *f.* Sclage.

SCLAVONIA, æ. *f.* L'Eſclavonie, contrée d'Europe, appellée autrement l'Illyrie.

SCLAVONIA, æ. *f. Provincia Hungariæ.* L'Eſclavonie Propre, province du Royaume de Hongrie, entre le Danube, la Save, la Drave, la Croatie, la Boſnie, la Servie, la haute & la baſſe Hongrie & la Stirie.

SCLAVONIA, æ. *f. Tractus Pruſſiæ. Voyez* Schlavonia.

SCLISSA, æ. *f. Voyez* Cliſſa.

SCOBINA, æ. *f. Plin.* Lime, râpe.

SCOBIS, *ou* Scoba, is. *f. Celſ.* De la limaille.

SCOLOPENDRA, æ. *f. Plin.* Scolopendre, inſecte venimeux qui a huit pieds. ‖ Sorte de poiſſon de mer.

SCOLYMUS, i. *f. Plin.* Chardonnerette, chardon ſauvage, plante.

SCOMBER. *ou* }
SCOMBRUS, bri. *m. Plin.* } Maquereau, poiſſon de mer.

SCOMBRARIA, *Scombraria*, æ. *f. Inſula.* Scombrera, iſle d'Eſpagne, à l'entrée du port de Cartagene, en Murcie.

SCOMBRARIÆ *Promontorium.* Le Cap de Palos, ſur la côte du Royaume de Murcie, en Eſpagne, entre les golfes de Cartagene & d'Alicante.

SCOMMA, atis. *n. Macrob.* Raillerie, mocquerie, brocard, gauſſerie.

SCONA, æ. *f.* Scone, bourg du Comté de Perth, en Ecoſſe, ſur le Tay.

SCOPA, æ. *f. Bibl.* Balai. *Scopa Regia. Plin.* La mille-feuille, l'herbe au Charpentier. *Scopa. Cic.* Balai, poignée de quelque choſe

que ce ſoit propre à balayer. *Scopa ſoluta* ou *diſſoluta. Cic.* Qui n'eſt propre ; qui n'eſt bon à rien. *Scopas diſſolvere. Cic.* Rendre une choſe inutile.

SCOPARIUS, a, um. *Ulp.* Un balayeur, balayeuſe, qui balaye.

SCOPELISMUS, i. *m. Ulp.* Crime de celui qui jette des pierres dans le champ de quelqu'un.

SCOPELLUM, i. *n.* Scopello, ville de Sicile, maintenant village, dans la vallée de Mazara, ſur le golfe de Caſtelamar.

SCOPELOS, i. *f.* Scopuli, iſle de l'Archipel, entre celles de Sciati & de Sciro.

SCOPELUS, i. *f.* Eſchibaba, Iſcheboli, ville de Romanie, dans la Turquie d'Europe, près de la Bulgarie & de la ſource de la Capriza.

SCOPIA, *Urbs Mœſiæ Superioris. Voyez* Scupi.

SCOPIA, *æ. f. Urbs Macedoniæ.* Ville de Macedoine, maintenant inconnue.

SCOPIO, onis. *m. Col.* La raſle *ou* la grappe du raiſin.

SCOPO, as, are &

SCOPO, is, ere. *Bibl.* Balayer. ‖ Fuſtiger, foueter.

SCOPS, ſcopis. *f. Plin.* Eſpece d'oiſeau de nuit.

SCOPULA, *æ. f. Col.* &

SCOPULÆ, arum. *plur. m. f.* Petit balai.

SCOPULOSUS, a, um. *Cic.* Plein de rochers, rempli d'écueils, couvert de roches, de briſants.

SCOPULUS, i. *m. Cic.* Rocher, roche, écueil briſant. ‖ *Suet.* Blanc auquel on tire, but. *Ad ſcopulum ire. Lucr.* Courir à ſa perte. *Scopulos geſtare in corde. Ovid.* Avoir un cœur de roche, être inexorable.

SCOPUS, i. *m Veget.* Le blanc, le but auquel on viſe. ‖ La fin qu'on ſe propoſe. ‖ *Varr.* La raſle *ou* la grappe du raiſin, (*Ciceron ne s'eſt ſervi de ce mot qu'en l'écrivant en grec*) Scopos.

SCORDALIA, *æ. f. Petr.* Querelle honteuſe.

SCORDALUS, a, um. *Sen.* Querelleur, impertinent, qui a mauvais vin, inſolent. ‖ Qui a l'haleine forte. ‖ *Apul.* Feroce.

SCORIA, *æ. f. Plin.* Craſſe, écume, *ou* ordure de métal. ‖ Miſere, état malheureux. *Scoria ferri.* Le machefer.

SCORIALE, *Scuriale, Eſcuriale*, is. *n.* L'Eſcurial, village d'Eſpagne, dans la Caſtille Nouvelle, aux confins de la Vieille. ‖ Palais magnifique du Roy d'Eſpagne dans ce village.

SCORIO, onis. *m. Plaut. Voyez* Stolidus.

SCORPIO, onis. *m. Plin.* Scorpion, petit animal veneneux. ‖ *Vitr.* Machine de guerre pour lancer des pierres *ou* des dards. ‖ Le huitiéme ſigne du Zodiaque, composé de vingt-neuf étoiles. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon. ‖ Monceau de pierres entaſſées pour ſervir de bornes. ‖ Sorte de plante. ‖ Eſpece de fouet composé de pluſieurs cordes garnies de fers tranchans *ou* plombées. ‖ *Caſ.* Trait d'arbalête.

SCORPIUS, i. *m. Ovid. Voyez* Scorpio.

SCORTATOR, oris. *m. Cic.* Qui eſt adonné aux femmes, un débauché à l'égard des femmes.

SCORTATUS, ûs. *m. Apul.* Débauche envers les femmes.

SCORTEUM, i. *n. Sen.* Manteau *ou* caſaque de cuir préparé pour la pluye. ‖ *Feſt.* Carquois.

SCORTEUS, a, um. *Ovid.* De cuir, fait de cuir *ou* de peaux.

SCORTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Ter.* Frequenter des filles *ou* femmes débauchées, être attaché auprès d'elles, frequenter les mauvais lieux, être adonné à la débauche des femmes.

SCORTUM, i. *n. Feſt.* Un cuir, une peau. ‖ *Cic.* Femme *ou* fille débauchée.

SCORUS, i. *m. Fluvius. Voyez* Iſara.

SCOTI, orum. *plur. m.* Les Ecoſſois.

SCOTIA, *æ. f. Vitr.* La partie creuſée du pied d'une colomne.

SCOTIA, *æ. f.* L'Ecoſſe, Royaume dans l'iſle de la Grande Bretagne.

SCOTIA Major, *æ. f.* On donna anciennement ce nom à l'Irlande, c'eſt de là que ſont venus les Scots, qui ont donné le nom à l'Ecoſſe.

SCOTUS, a, um. D'Ecoſſe, Ecoſſois.

SCOTUSA, *Oppidum Macedoniæ.* Ville de Macedoine ruinée, ou du moins inconnue maintenant.

SCOTUSA, *æ. f. Urbs Theſſaliæ.* Licoſtomo, ville de Theſſalie, ſur le Penée, près de ſon embouchure, dans le golfe de Salonichi.

SCOUTENI *Inſula.* L'Iſle de Schouten. *Voyez* Schuteni *Inſula*.

SCRACHICOVIA, *æ. f.* Szaſcowa, Scrachicow, bourg de Pologne, dans le Palatinat de Rava.

SCREATIO, onis. *f. Plaut. Voyez* Screatus.

SCREATOR, oris. *m. Plaut.* Cracheur, qui ne fait que cracher.

SCREATUS, ûs. *m. Ter.* Crachement, l'action de cracher.

SCREO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Cracher.

SCRIBA, *æ. m. Cic.* Greffier, Ecrivain, Secretaire, Copiſte, Scribe, Praticien.

SCRIBLITA, *æ. f. Mart.* Sorte de pâtiſſerie, petit gâteau.

SCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *act. Cic.* Ecrire. ‖ Compoſer, faire un ouvrage en proſe *ou* en vers. ‖ *Plin.* Peindre. *Scribere alicui ſalutem. Plaut.* Faire à quelqu'un ſes complimens par écrit, par lettre. *-pluribus. Cic.* Ecrire plus au long. *-notis. Quint.* Ecrire en chiffres *ou* par des caracteres d'abbreviations. *-ſervo libertatem. Ulp.* Donner par teſtament la liberté à un eſclave. *-dicam alicui. Ter.* Faire donner aſſignation à quelqu'un. *-animo. Cic. In animo. Terent.* Graver, imprimer dans ſon eſprit. *-leges. Cic.* Faire des loix. *-aliquem hæredem. Mart.* Inſtituer, nommer, faire quelqu'un ſon heritier. *-aliquem teſtamento. Horat.* Coucher *ou* mettre quelqu'un ſur ſon teſtament. *-alicui nummos. Plaut.* Donner un mandement, une reſcription, une ordonnance, une lettre de change, un billet, un ordre par écrit pour toucher *ou* recevoir de l'argent. *-ſupplementum legionibus. Cic.* Ordonner des recrues pour les Legions, pour les Regimens. *-in aqua. Catul.* Perdre ſa peine, ſon tems, battre l'eau. *-litteras ex ſermone alterius. Cic.* Ecrire des lettres ſous quelqu'un. *-milites. Liv.* Enrôler des ſoldats, *ou* donner des commiſſions pour faire des levées, pour lever du monde. *-annum. Ovid.* Faire un almanach. *-ſtigmata fugitivo. Quintil.* Flatrer *ou* fletrir un eſclave fugitif.

SCRIBSI. *pour* Scripſi.

SCRIFINII, *Scrithifinni, Scritophinnii*, orum. *pl. m.* Scrifinner, Scriefinner, peuples de Norvege, dans le Gouvernement de Vardhus, vers le Nort-Cap, au nord de la Finmarchie, & au couchant des Lapons.

SCRINIUM, i. *n. Plin. J.* Cabinet, coffre où l'on ſerre ce qu'on a de plus précieux, écrin à mettre des pierreries. *Scrinia alicujus compilare. Horat.* Piller les écrits de quelqu'un. *-Librariorum. Cat.* Les tablettes des Libraires. *Scrinii magiſter.* Le Garde-rôle de la Chancellerie.

SCRIPSI. *prét. Voyez* Scribo.

SCRIPTIO, onis. *f. Cic.* L'écriture, l'action d'écrire. ‖ Un écrit, compoſition, choſe memorable qu'on écrit.

SCRIPTITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Ecrire ſouvent, ne faire qu'écrire. *-diu multumque. Cic. de Orat.* S'exercer long-tems & beaucoup à compoſer, à mettre par écrit ſes compoſitions.

SCRIPTOR, oris. *m. Cic.* Ecrivain, Copiſte, Scribe, Secretaire. ‖ Auteur qui écrit, qui compoſe quelque ouvrage.

SCRIPTORIUS, a, um. *Celſ.* Propre à écrire.

SCRIPTULUM, i. *n. Varr.* La vingt-quatriéme partie d'une once, la troiſiéme d'une dragme, deux oboles.

SCRIPTUM, i. *n. Cic.* Un écrit. *Scripto adire aliquem. Tac.* Preſenter une requête à quelqu'un. *-ſeſe abdicare. Gell.* Renoncer à l'emploi de Greffier, de Notaire. *-certior eſſe. Ovid.* Etre plus certain par une lettre. *-tradere. Quintil.* Donner par écrit.

SCRIPTURA, *æ. f. Cic.* Compoſition, ouvrage d'eſprit, piece d'un Auteur. ‖ Impôt ſur les pâturages. ‖ La ferme des pâturages publics. ‖ Le ſtyle dont on ſe ſert en écrivant, la maniere d'écrire. *Scriptura Siciliæ. Cic.* La ferme des pâturages de Sicile. *Scriptura magiſter. Cic.* Le partiſan qui avoit pris à ferme les pâturages publics.

SCRIPTURARIUS, i. *m. Feſt.* Le fermier de l'impôt ſur les pâturages. ‖ Son commis, celui qui recevoit ce qu'on faiſoit payer par tête du bétail qui alloit dans les pâturages publics.

SCRIPTURARIUS, a, um. *Feſt* Qui étoit ſujet à un impôt. *Scripturarius ager. Feſt.* Champ pour lequel on payoit un impôt, ſi l'on vouloit y faire paître ſon bétail.

SCRIPTUS, ûs. *m. Gell. Voyez* Scriptio. ‖ La levée de l'impôt ſur les pâturages. *Scriptum facere. Gell.* Lever l'impôt ſur les pâturages.

SCRIPTUS, a, um. *Cic part. paſſ. de* Scribo.

SCRISSIA, *æ. f.* Scriſſia, ville *ou* bourg de Dalmatie, ſur la côte de la Morlaquie, vis-à-vis l'iſle de Pago.

SCRIVIA, *æ. f. Fluvius.* La Scrivia, riviere du Duché de Milan, dans le Tortonnois.

SCROBICULUS, i. *m. Col.* Une petite foſſe.

SCROBIS, & } Une foſſe.
SCROBS, is. *Col.* }

SCROFA, *æ. f. Varr.* Une truie, la femelle du porc.

SCROFA *Voyez* Obulco.

SCROTIPASCUS, i. *m. Plaut.* Porcher. ‖ Qui nourrit des truies.

SCROTUM, i. *n. Celſ.* Les bourſes, la peau exterieure qui enveloppe les teſticules.

SCRUPEUS, a, um *Virg.* Pierreux, de pierres raboteuſes, brutes, raboteux, rude. *Scrupeus victus. Plaut.* Une maniere de vivre rude, dure, auſtere.

SCRUPI, orum. *plur. m. Cic.* Des dames à jouer, de petites pierres qui en ſervent, qui ſont plates & rondes.

SCRUPOSUS, a, um. *Lucan.* Apre, rude au toucher. ‖ *Luc.* Difficile, qui donne de la peine, plein de difficultez.

SCRUPULARIS. *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* Qui peſe un ſcrupule *ou* la vingt-quatriéme partie d'une once.

SCRUPULATIM. *adv. Plin.* Par ſcrupules.

SCRUPULOSE, iùs, iſſimè. *adv. Col.* Scrupuleuſement, avec ſcrupule, avec excès d'exactitude, trop exactement.

SCRUPULOSITAS, atis. *f. Col.* Trop d'exactitude, ſcrupuleuſe obſervance.

SCRUPULOSUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Pierreux, plein de cailloux, raboteux, rempli de cailloutage. ‖ Scrupuleux, exact juſqu'au ſcrupule, qui a une exactitude exceſſive, trop exact, qui croit n'avoir jamais aſſez fait. ‖ *Plin. J.* Travaillé avec beaucoup de ſoin. *Scrupuloſa diſputatio. Quint.* Une diſpute trop vetilleuſe.

SCRUPULUM, i. *n. Mart.* Scrupule, poids de la vingt-quatriéme partie d'une once *ou* vingt-quatre grains. ‖ *Varr.* Eſpace de dix pieds en quarré.

SCRUPULUS, i. *m. Cic.* Scrupule, peine d'eſprit, doute d'avoir manqué, chagrin. ‖ *Voyez* Scrupulum. ‖ *Ter.* Inconvenient, obſtacle. ‖ *Col.* Eſpace de dix pieds en quarré.

SCRUPUS, i. *m.* Gravier, petite pierre, petit caillou raboteux qui entre dans les pieds quand on marche deſſus. ‖ *Cic.* Dame à jouer, caillou plat & rond qui en ſert. ‖ *Gell.* Enigme. *Scrupulorum ludus. Quint.* Le jeu des dames.

SCRUTA, orum. *plur. n. Hor.* Vieux habits, vieux ſouliers, vieille ferraille, &c. à vendre.

SCRUTARIA, *æ. f. Apul.* Métier de Fripier, de crieur de vieille feraille, de crieuſe de vieux chapeaux. ‖ Crieuſe de vieux chapeaux.

SCRUTARIUS, i. *m. Lucil.* Fripier, crieur de vieilles ferrailles.

SCRUTATIO, onis. *f. Sen.* Recherche,

viſite, examen, l'action de chercher, de fouiller, de viſiter, d'examiner par tout.

SCRUTATOR, oris. *m. Stat.* Qui recherche, qui viſite, qui fait la recherche, la viſite, qui fouille par tout, qui cherche en fouillant.

SCRUTINIUM, i. *n. Apul.* Scrutin, l'action de recueillir les voix *ou* les ſuffrages donnez par des balottes, des billets, *&c.*

SCRUTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Rechercher, chercher en fouillant, viſiter, fouiller, fureter par tout. ‖ Examiner, ſonder. *Ignem gladio ſcrutari. Hor.* Fourgonner le feu avec ſon épée.

SCULA, *Skula*, æ. *f.* Skul, montagne de l'Angermanie en Suede.

SCULNA, æ. *m. Gell.* Arbitre. ‖ Sequeſtre dépoſitaire, celui qui tient les enjeux *ou* l'argent d'un parti.

SCULPO, is, pſi, ptum, pere. *act. Ovid.* ‖ Travailler en ſculpture, graver, tailler au ciſeau, ciſeler, ſculper.

SCULPONEA, æ. *f. Plaut.* Ceſte garni de plomb.

SCULPONEÆ, arum. *plur. f. Catul.* Sabots. ‖ Souliers groſſiers.

SCULPONEATUS, a, um. *Varr.* Qui porte des ſabots *ou* de gros ſouliers.

SCULPTILE, is. *n. Bibl.* Statue.

SCULPTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Sculpé, taillé au ciſeau *ou* ciſelé.

SCULPTOR, oris. *m. Plin.* Sculpteur.

SCULPTURA, æ. *f. Plin.* Sculpture, ciſelure.

SCULPTUS, a, um. *Lucan.* Sculpé, taillé au ciſeau, ciſelé.

SCULTENA, æ. *m. Fluvius.* Le Panaro, La Scultena, riviere d'Italie, dans la vallée de Frignano, & ſur les confins du Modenois & du Boulenois.

SCUNNUS. *Voyez* Roſarno.

SCUPI, orum. *pl. m. Scopia*, æ. *f.* Scopia, Uſcup, ville capitale de la Dardanie, province de la haute Moeſie, maintenant capitale d'un Sangiacat, qui porte ſon nom, ſur le Vardar, aux confins de la Boſnie & de l'Albanie.

SCURCOLA, æ. *f.* Scurcola, ville du Royaume de Naples, en Italie, dans l'Abruzze ulterieure, au couchant du lac Celano.

SCURRA, æ. *m. Cic.* Un boufon, un plaiſant de Comedie, un Jean-farine.

SCURRILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* De boufon, de plaiſant.

SCURRILITAS, atis. *f. Bibl.* Boufonnerie, baſſeſſe.

SCURRILITER. *adv. Plin.* En boufon, en plaiſant, d'une maniere boufonne.

SCURROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Hor.* Boufonner, plaiſanter.

SCURRULA, æ. *m. Feſt.* Petit boufon.

SCUTA, æ. *f. Lucil.* Un plat.

SCUTALE, is. *n. Liv.* Le panier *ou* le fond de la fronde.

SCUTARIUM, i. *n.* Scutaret, Scutari, ville de Natolie en Aſie, ſur le canal & vis-à-vis de Conſtantinople.

SCUTARIUS, i. *m. Plin.* Qui fait des boucliers, des écus.

SCUTARIUS, a, um. *Veget.* Qui concerne les boucliers, les écus.

SCUTATUS, a, um. *Liv.* Qui porte un bouclier, qui ſe couvre d'un écu, couvert d'un bouclier.

SCUTELLA, æ. *f. Mart.* Une écuelle, un petit plat.

SCUTICA, æ. *f. Hor.* Fouet de cuir, chambriere.

SCUTIGERULUS, a, um. *Plaut.* Qui porte le bouclier *ou* l'écu de ſon maître, Ecüyer.

SCUTRA, æ. *f. Plaut.* Baſſin creux.

SCUTULA, æ. *f. Mart.* Ecuelle. ‖ *Vitr.* Rouleau pour conduire de peſans fardeaux, *&c.* ‖ Le gros rouleau de la catapulte, & de la baliſte des Anciens. ‖ Quarré, long. ‖ Ecuſſon, petite piece de l'écorce d'un arbre qu'on leve pour enter en écuſſon. *Scutula operta. Caſ.* Les omoplates, les deux os larges des épaules.

SCUTULATUS, a, um. *Plin.* Tiſſu à mailles, maillé, qui eſt à petits carreaux, qui eſt à rezeau. *Scutulatus equus. Pallad.* Un cheval gris pommelé. *Scutulata veſtis. Juv.* Un habit fait d'une étoffe à petits carreaux, à rezeau. *Scutulatum rete. Plin.* Une toile d'araignée. ‖ Un rezeau.

SCUTULUM, i. *n. Cic. diminutif de* Scutum.

SCUTUM, i. *n. Cic. &* } Un bouclier
SCUTUS, i. *m. Turpil.* } long, un écu.

SCYLLA, æ. *f.* Rocher dans le détroit appellé *le Fare de Meſſine*, à la côte de Calabre. ‖ Rocher dans la mer, dangereux aux Pilotes. *Evitatâ Charybdi incidere in Scyllam.* Un peril évité, tomber dans un autre. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon.

SYLLA, æ. *f. Scopulus.* Scylla, écueil de la Mediterranée, dans le Fare de Meſſine.

SCYLLA, æ. *f. Urbs.* Sciglio, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, au nord de Regio.

SCYLLACEUM, *Scylaceum*, i. *n.* Squilace, Squilaci, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, ſur le Favelone.

SCYLLACEUS *Sinus.* Le golfe de Squilace *ou* Squilaci, *ou* dolli Caſtelli, partie de la mer Ionienne, ſur les côtes de la Calabre ulterieure, entre le cap de Rizzuto & celui de Stilo.

SCYLLÆUM, *Promontorium Brutiorum.* Le cap de Sciglio, ſur la côte occidentale de la Calabre ulterieure, au nord de Regio.

SCYLLÆUM, *Promontorium Peloponneſi.* Le cap de Schilli. Cap de la Sacanie en Morée, près de l'iſle de Sidra, & à l'entrée du golfe d'Engia.

SCYLLETIUM, i. *n. Voyez* Scyllaceum.

SCYLLETUM, i. *n. Cic.* Lieu où l'on prend le poiſſon. *Scylla.*

SCYPHUS, i. *m. Hor.* Taſſe, gobelet.

SCYRICUM, i. *n. Plin.* Sorte de couleur bleue.

SCYROS, *Scyrus*, i. *f. Inſula.* Sciro, Schiro, une des iſles de l'Archipel, à l'entrée du golfe de Zeiton.

SCYTALA, æ. &

SCYTALE, es. *f. Plin.* Sorte de ſerpent. ‖ *Col.* Muſaraigne, eſpece de rat veneneux. ‖ *Cor. Nep.* Le Livre rouge, le tableau où l'on écrivoit les noms des criminels. ‖ *Liv.* Le rouleau autour duquel les Lacedemoniens tortilloient une bande de parchemin, ſur laquelle ils écrivoient en ſecret.

SCYTHIA, æ. *f.* La Scythie, aujourd'hui la Tartarie, grande contrée au nord de l'Aſie, & d'une partie de l'Europe. *Voyez* Tartaria.

SCYTHICUM *Mare*, *Scythicus Oceanus.* La mer de Scythie, aujourd'hui de Tartarie, partie de l'Ocean ſeptentrional, qui baigne les côtes de Tartarie.

SCYTHICUM *Promontorium.* Las Pennas de Guzan. Cap des Aſturies, en Eſpagne, près d'Aviles, & au nord d'Oviedo.

SCYTHICUS, a, um. Qui eſt de Scythie, aujourd'hui de Tartarie, qui appartient aux Scythes, ou à la Scythie.

SCYTHIUS, a, um. *Virg.* De Scythie.

SCYTHOPOLIS, *Urbs Syriæ Cava.* Bethſan, ville de la Cœleſyrie, & de la Terre Sainte, au-delà du Jourdain, dans la demi Tribu de Manaſſé.

S D

SDILLÆ, *Inſula.* Les Sdilles, deux iſles de l'Archipel, entre Naxie & Andros.

S E

SE. *accuſat. & ablat. du pronom* Sui. *Ter.* Soi.

SE. *pour* Sine.

SEBACEUS, a, um. *Apul.* Fait de ſuif.

SEBADIBÆ *Inſulæ.* arum. *pl. f.* On croit qu'elles ſont les Philippines.

SEBASTE, es. *f. Auguſta*, æ. *f. Urbs Ciliciæ.* Seveſta, Seveſtia, ville de Cilicie, maintenant ſur la côte de la Caramanie, en Natolie, entre Scalemure & Tarſe.

SEBASTE, es. *f. Urbs Paleſtinæ, Sebaſtopolis.* Samarie, ville de la Terre Sainte, en Paleſtine, dans la Tribu d'Ephraïm.

SEBASTIA, æ. *f. Urbs Cappadociæ.* Sauſtia, ville de Natolie en Aſie, dans l'Amaſie, au levant de Siva *ou* Siwas.

SEBASTIÆ *Præfectura.* Le Beglerbeglic de Siwas, dans l'Anatolie, entre la Natolie propre, la Caramanie, les Gouvernemens de Maraſch, d'Erzerum, de Trebizonde & la mer Noire.

SEBASTOPOLIS, is. *f.* Saint Sebaſtien, ville d'Eſpagne, ſur la côte du Guipuſcoa, aux confins de France, & près de Fontarabie.

SEBASTOPOLIS, is. *f. Urbs Cappadociæ.* Siwas, ville de Natolie, dans le Beglerbeglic de Siwas, au couchant de Sauſtia.

SEBASTOPOLIS, *Urbs antiqua Colchidis.* Savatopoli, ville de la Colchide, aujourd'hui du Royaume de Guriel en Georgie, à l'embouchure du Phaſe, dans la mer Noire.

SEBASTOPOLIS, *Urbs Mingreliæ.* Savatopoli, ville de Georgie, dans la Mingrelie, ſur la mer Noire, à la pointe du nord-eſt.

SEBATUM, *Sevatum*, i. *n.* Swatz, ville du Tirol, ſur l'Inn, au-deſſous d'Inſpruck.

SEBENDUNUM, i. *n.* Campredon, ville d'Eſpagne, en Catalogne, aux confins du Rouſſillon, entre Girone & Puicerda.

SEBENICUM, *Sibenicum*, i. *n.* Sebenico, ville de Dalmatie, ſur la Cherca, peu loin de la mer.

SEBENNYTUS, i. *f.* Sebenit, ville d'Egypte, maintenant village, à la pointe du Delta.

SEBETUS, i. *m. Fluvius.* Fornello, riviere du Royaume de Naples, en Italie, elle baigne Naples.

SEBO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Suiver, enduire de ſuif, faire des chandelles de ſuif.

SEBOSUS, a, um. *Plin.* Semblable au ſuif, qui a les qualitez du ſuif, plein de ſuif.

SEBUM, i. *n. Col.* Suif, graiſſe d'animal fondue.

SEBUSIUM, i. *n. Alba Sebuſiana*, æ. *f.* Weiſſembourg, ville de la baſſe Alſace, ſur le Lutter, au nord d'Haguenaw.

SECALE, is. *n. Plin.* Du ſeigle, ſorte de bled.

SECALITIUS, a, um. *Plin.* De ſeigle.

SECAMENTUM, i. *n. Plin.* Copeau, recoupe, retaille, placage.

SECANICA, æ. *f. Voyez* Sanctio.

SECARIUS, a, um. *Cat.* Qui concerne les copeaux, les recoupes, les retailles, *&c.*

SECATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de couper, de retrancher, de fendre, de rogner, de tailler, de ſcier, le ſciage.

SECEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. *neutr. Cic.* Se retirer, ſe tirer à l'écart, s'écarter, s'éloigner. *Secedere ad ſtylum. Quint.* Se tirer à l'écart pour écrire. *-in hortos. Ovid.* Se retirer dans des jardins. *-de via. Plaut.* S'écarter du chemin. *-ab aliquo. Cic.* S'éloigner de quelqu'un, le quitter.

SECERNO, is, crevi, cretum, nere. *act. Cic.* Separer, mettre à part, diſtinguer. ‖ *Hor.* Choiſir. *Secernere nucleos. Cat.* Oter les noiaux. *-iniquum juſto. Hor.* Separer ce qui eſt juſte d'avec ce qui eſt injuſte.

SECERRÆ, arum. *pl. f.* San Saloni, bourg de Catalogne en Eſpagne, ſur la Tordera, entre Barcelone & Girone.

SECESPITA, æ. *f. Suet.* Sorte de couteau à long manche, dont on ſe ſervoit dans les ſacrifices. ‖ *Feſt.* Hache *ou* doloire de cuivre.

SECESSIO, onis. *f. Cic.* L'action de ſe retirer, de ſe tirer à l'écart, de ſe ſeparer, ſeparation, retraite. *Seceſſionem facere. Liv.* Faire bande à part, *ou* faire retraite.

SECESSUS, ûs. *m. Virg.* Lieu écarté, ſolitude, retraite, lieu à l'écart.

SECIA, *Siela*, æ. *f.* Secchia, riviere des Etats de Modene, ſur les confins des Duchez de Modene & de Reggio.

SECIUS. *adv. Virg.* Moins.

SECLUDO, is, ſi, ſum, dere. *act. Cic.* Mettre à part, enfermer *ou* renfermer ſeparément. ‖ *Virg.* Chaſſer, éloigner, bannir. ‖ *Secludere corpore vitam. Plaut.* Tuer.

SECLUM, i. *n. Lucian.* Siecle. ‖ Sexe, genre, eſpece.

SECLUSORIUM, i. *n. Varr.* Lieu où l'on renferme, où l'on met à part, reduit.

SECLUSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Secludo.

SECO, *as*, cui, ſectum, care. *act. Cic.* Couper, rogner, trancher, tailler, ſcier, fendre. ‖ *Hor.* Terminer, finir. *Secare pabulum. Caſ.* Faucher du foin. ‖ Couper *ou* faire du fourrage. *-lites. Hor.* Finir les conteſtations, terminer les differends, couper la racine aux procès. *-viam ad naves. Virg.* Aller à bord des vaiſſeaux. *-athera pennis. Virg.* Fendre l'air.

SECONTIA, *Segontia*, *Seguntia*, *æ. f.* Muela, bourg d'Arragon en Eſpagne, ſur la Guerna, au ſud-oueſt de Saragoſſe.

SECONTIA, *æ. f. Voyez* Seguntia.

SECOR. *pour* Sequor.

SECORDIA, *æ. f. Plaut.* Pareſſe, nonchalance, indolence.

SECORDITER. *adv. Virg. Voyez* Socorditer.

SECORS, cordis. *omn. gen. Voyez* Socors.

SECOVIA, *æ. f. Voyez* Segovia.

SECOVIUM, i. *n.* Seckaw, bourg d'Allemagne, dans la haute Stirie, ſur le Gayl, au nord de Judenbourg.

SECRETIO, onis. *f. Cic.* Separation, l'action de ſeparer, de mettre à part *ou* à l'écart.

SECRETO, iùs. *adv. Cic.* En ſecret, ſecretement, ſous main, en cachette, à part, à l'écart, en particulier, ſeparément, à l'inſçû. *Secretò hoc audi. Cic.* Ne parlez point de ce que je vais vous dire, ceci entre nous, que ceci ſoit ſecret.

SECRETUM, i. *n. Sen. Tr.* Secret, choſe ſecrete. ‖ *Phæd.* Lieu ſecret, à l'écart, écarté, retiré, ſolitaire, retraite, ſolitude. *Secreta loqui. Cic.* Confier des ſecrets. *A ſecretis. Caſſiod.* Du Conſeil privé. *Secretum petere. Plin. J.* Demander un entretien ſecret, à parler en particulier, une audience particuliere.

SECRETUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Secerno.

SECTA, *æ. f. Cic.* Secte, parti, faction. ‖ Maniere. *Secta vitæ. Cic.* Maniere de vivre.

SECTABIT. *pour* Sectabitur.

SECTARIUS, a, um. *Plaut.* Qui conduit, qui mene, qui guide en marchant à la tête. *Sectarius vervex. Plaut.* Le belier d'un troupeau.

SECTATIO, onis. *f. Bibl. Voyez* Secta, æ.

SECTATOR, oris. *m. Cic.* Suivant, qui eſt de la ſuite, qui fait cortege, courtiſan. ‖ Sectateur, qui eſt de la ſecte, qui ſuit les opinions, partiſan, qui tient le parti, qui eſt de la faction.

SECTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qui ſe peut fendre, ſcier *ou* couper. ‖ *Plin.* Fendu, ſcié. ‖ *Suet.* Fait de pieces de rapport, fait de placage. *Sectilia pavimenta. Suet.* Un parquet, un plancher fait de pieces de rapport.

SECTIO, onis. *f. Varr.* Coupure, entaille, inciſion. ‖ *Quint.* Section, diviſion. *Cic.* Publication, encan de biens confiſquez. ‖ *Caſ.* Partage du butin qu'on fait aux ſoldats, pillage qu'on leur abandonne.

SECTIVUS, a, um. *Col. Voyez* Sectilis.

SECTOR, oris. *m. Cic.* Scieur, qui ſcie, qui coupe, qui tranche, qui rogne, qui taille, tailleur, qui fend, fendeur. ‖ Qui confiſque, qui met à l'encan, qui met enchere, qui encherit, encheriſſeur, qui achete à la criée les biens confiſquez. *Sector zonarius. Plaut.* Coupeur de bourſes. *Sector ſui favoris. Luc.* Qui vend ſa faveur, qui la met à prix, à l'encan.

SECTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Suivre, pourſuivre, donner la chaſſe, faire la chaſſe, aller après, accompagner, faire cortege. ‖ *Ter.* Imiter. ‖ *Hor.* Rechercher. *Sectari lites. Ter.* Aimer les procès, ſe plaire à la chicane. *-aratrum. Tibul.* Mener la charrue.

SECTRIX, icis. *f. Plin.* Celle qui achete des biens confiſquez *ou* mis à l'encan.

SECTURA, *æ. f. Plin.* Coupure, entaille, inciſion, l'action de couper, de rogner, de trancher, de tailler, de ſcier, de fendre, la taille, le ſciage. *Secturæ ærariæ. Caſ.* Mines de cuivre.

SECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Seco.

SECUBATIO, onis. *f. Solin.* &

SECUBITUS, ûs. *m. Ovid.* L'action de coucher ſeul *ou* à part.

SECUBO, as, bui, bitum, bare. *neut. Ovid.* Coucher ſeul *ou* à part.

SECUIT in duas partes. *Cic.* Il a diviſé en deux parties. *prét. Voyez* Seco, as.

SECULA, *æ. f. Varr.* Faucille, *ou Voyez* Seculum.

SECULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* Seculaire, de ſiecle, qui ſe fait de ſiecle en ſiecle, de cent ans en cent ans.

SECULUM, i. *n. Cic.* Siecle, l'eſpace de cent ans. ‖ *Plin.* Tems, ſaiſon, âge. ‖ *Serv.* L'eſpace de 30. de 50. de 110. *ou* de 1000. ans. *Seculum ſic eſt. Ter.* C'eſt ainſi qu'on vit à-preſent, ce ſont les manieres d'aujourd'hui.

SECUM. *Cic.* pour *cum ſe.* Avec ſoi, en ſoi-même, avec lui-même, en lui-même.

SECUNDA *Juſtiniana*, *æ. f. Voyez* Ulpianum.

SECUNDÆ, arum. *plur. f. Plin.* L'arrierefaix, ſecondine, membrane qui enveloppe l'enfant dans le ventre de ſa mere.

SECUNDANI, orum. *plur. m. Liv.* Les Soldats de la ſeconde Legion. ‖ Les habitans de la Principauté d'Orange. ‖ Les Ecoliers de ſeconde.

SECUNDARIUM, i. *n. Plin.* La farine dont on a tiré la fine fleur.

SECUNDARIUS, a, um. *Plin.* Du ſecond ordre. *Cic.* ‖ Qui tient la ſeconde place, *ou* qui joue les ſeconds rôles. *Secundarius panis. Suet.* Du pain bis, du gros pain, bis blanc, du pain de ménage. *Secundarium vinum. Plin.* Du vin de la ſeconde cuvée.

SECUNDINÆ, arum. *plur. f. Col. Voyez* Secundæ.

SECUNDO. *adv. Cic.* Secondement, en ſecond lieu, pour la ſeconde fois, une deuxiéme fois.

SECUNDO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Seconder, aider, favoriſer, faire proſperer, faire réuſſir, rendre heureux. ‖ *Ter.* Obéïr.

SECUNDUM. *Prépoſit qui gouv. l'accuſ. Cic.* Elle s'exprime en François par Auprès, proche, près, joignant. *Secundùm aurem. Cic.* Auprès, près *ou* proche de l'oreille.

‖ Après, enſuite, outre. *Secundùm patrem, pater proximus es. Plaut.* Après ſon pere vous lui en tenez lieu. *Secundùm ea. Cic.* Après cela, outre cela. *Secundùm hunc diem. Cic.* Après ce jour, demain.

‖ Au long, le long, du long. *Secundùm ripam. Plaut. littus. Cic.* Tout le long *ou* au long du rivage, le long du bord, du long de la côte.

‖ Durant, pendant. *Secundùm quietem. Cic.* En dormant, pendant le ſommeil, durant le repos.

‖ En faveur, pour, en conſideration. *Secundùm aliquem judicare. Cic.* Juger en faveur de quelqu'un.

‖ Selon, ſuivant. *Secundùm jus faſque. Liv.* Selon droit & raiſon. *Secundùm arbitrium tuum. Cic.* Selon que vous le jugerez à propos, à vôtre gré, à vôtre fantaiſie, comme vous voudrez, au gré de vos deſirs.

SECUNDUS, a, um. *Cic.* Second, deuxiéme. ‖ Qui tient le ſecond rang. ‖ Favorable, propice, avantageux, qui favoriſe. ‖ *Hor.* Heureux, qui réuſſit. *Secundus à Rege ad principatum Regium. Hirt.* Le premier après le Roi, la ſeconde perſonne du Royaume *ou* de l'Etat. *Secundus alicui. Virg.* Qui le cede à quelqu'un. *-hæres. Cicer.* Heritier ſubſtitué. *-nulli virtute. Sil. Ital.* Qui ne le cede en merite à perſonne. *Secunda res. Cic.* La proſperité, le bon état des affaires, de bonnes affaires. *Secundæ partes. Cic.* Le ſecond rôle. *Secundo amni* ou *fluvio*. Suivant le cours de l'eau. *Secundis ventis curſum tenere. Cic.* Avoir le vent en pouppe, faire voile de vent largue, faire vent arriere, être porté d'un bon vent. ‖ Faire bien ſes affaires. *Secundo populo facere. Cic.* Etre authoriſé du peuple à faire, entreprendre à la faveur du peuple, avec ſon approbation. *Secundis avibus. Plin.* Sous des auſpices favorables. *Secunda menſa. Celſ.* Le deſſert. *Secundis auribus accipere Liv.* Ecouter favorablement. *Secundas agere Hor.* Flater, être complaiſant. ‖ Obéïr.

SECURA, *Oppidulum Ipuſcoa.* Segura, bourg du Guipuſcoa, en Eſpagne.

SECURA, *Tader*, *Urbs Vandalitia.* Segura, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, dans les montagnes & ſur la riviere de Segura.

SECURA, *æ. m. Fluvius*, *Tader.* Segura, riviere d'Eſpagne dans l'Andalouſie & les Royaumes de Murcie & de Valence.

SECURÆ *Montes.* Sierra Segura *ou* Cagorla, montagnes d'Eſpagne, ſur les confins de l'Andalouſie, de la Caſtille nouvelle & des Royaumes de Murcie & de Grenade.

SECURE. *adv. Vell. Pat.* Sûrement, en ſureté.

SECURES, ium. *plur. f. Horat.* Les dignitez, les charges, les Magiſtratures auſquelles étoit attaché le droit de faire porter devant ſoi les faiſceaux de verges liées autour de la hache. *Voyez* Securis.

SECURICLA, *æ. f. Vitr.* Queue d'aronde *ou* d'ironde.

SECURICLATUS, a, um. *Vitr.* Fait en queue d'aronde *ou* d'ironde, aſſemblé en queue d'aronde.

SECURICULA, *æ. f. Plin.* Petite coignée, petite hache. ‖ *Vitr.* Queue d'aronde *ou* d'ironde.

SECURIFER, &

SECURIGER, a, um. *Ovid.* Porteur de hache, qui porte une coignée.

SECURIS, is. *f. Cic.* Coignée, hache.

SECURITAS, atis. *f. Cic.* Securité, tranquillité d'eſprit, exemption d'inquietude, de ſoin, de chagrin.

SECURITAS *Confinium.* Segura della Frontera, ville du Mexique, dans la Province de los Angelos, au midi de la ville de ce nom.

SECURUS, a, um. *Cic.* Qui ne craint rien, plein d'aſſûrance, rempli de confiance, tranquille, qui eſt en repos, qui n'eſt troublé de rien, que rien n'inquiete, exemt de ſoins, qui eſt ſans ſouci, qui ſe met peu en peine. ‖ *Ovid.* Negligent, qui ne ſe ſoucie pas, qui prend peu de ſoin.

Il ne faut point traduire *Securus* par Sûr, aſſûré, qui n'a rien à craindre; c'eſt le ſens de *Tutus.* Car ces deux mots different en ce que *Securus* ſignifie, Qui ne craint rien, quoiqu'il ait à craindre, *ſine cura.* & *Tutus*, qui n'a rien à craindre, quoiqu'il craigne. *Securus famæ. Ovid.* Qui ſe ſoucie peu de la reputation. *-de bello. Liv.* Qui s'aſſûre qu'on ne lui fera point la guerre. *-à metu. Plin.* Qui croit n'avoir rien à craindre.

SECUS. *Prépoſition qui gouverne l'accuſatif. Plin.* Auprès, près, proche, au long, le long. *Secùs fluvios. Plin.* Auprès des fleuves, le long des rivieres.

SECUS. *adv. Cic.* Autrement, d'autre maniere. ‖ *Suet.* A contre-ſens, mal. *Secùs interpretari. Suet.* Prendre à contre-ſens, expliquer mal, donner un mauvais ſens, interpreter autrement qu'il ne faut. *Rectè an ſecùs, nihil ad nos. Cic.* Bien ou mal, il ne nous importe.

SECUS. *n. ind. Sall. Voyez* Sexus.

SECUSIANI. *Voyez* Seguſiani.

SECUTIO, onis. *f. Gell.* Imitation.

SECUTOR, oris. *m. Juv.* Gladiateur qui prenoit la place de celui qui avoit été tué. *Voyez* Sequutor.

SECUTUS, a, um. *Caſ. part. de* Sequor.

SED. conjonct. *Cic.* Mais.

SED ENIM. *Cic.* Cependant, toutefois, neanmoins.

SED. *pour* Se. *ou pour* Sine. Sed ted. *pour* Sine te.

SEDAMEN, inis. *n. Apul. Voyez* Sedado.

SEDANUM, i. *n.* Sedan, ville de France, dans la Champagne, ſur la Meuſe.

SEDATE, tiùs. *adv. Cic.* Paiſiblement, tranquillement, ſans s'émouvoir, ſans ſe troubler, ſans s'alterer, ſans paſſion, ſans trouble, poſément.

SEDATIO, onis. *f. Cic.* Tranquillité, calme qu'on donne à l'eſprit, l'action d'appaiſer, de calmer, de tranquilliſer.

SEDATOR, oris. *m. Stat.* Qui appaiſe, qui calme, qui tranquilliſe.

SEDATUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Sedo.

SEDECIES. *adv. Hygin.* Seize fois.

SEDECIM. *adv. Ter.* Seize.

SEDELOCUS, i. *m. Sadoleucum, Sidoleucum*, i. *n.* Saulieu, ville de France, dans le Duché de Bourgogne.

SEDENA, æ. *f. Oppidum.* Seyne, ville de France, en Provence, aux confins du Dauphiné & du Comté de Nice, entre Embrun & Digne.

SEDENIM. *adv. Cic. Voyez* Sed.

SEDENTARIUS, a, um. *Colum.* Qui ſe fait étant aſſis. ‖ *Plaut.* Qui eſt aſſis en travaillant, qui travaille étant aſſis, qui eſt ordinairement aſſis, ſedentaire.

SEDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *neut. Cic.* S'aſſeoir, être aſſis. ‖ Etre, demeurer. ‖ *Stat.* S'arrêter. ‖ *Virg.* Etre perché, juché, poſé. ‖ Demeurer oiſif, être pareſſeux. ‖ *Quint.* Etre ſéant. ‖ *Mart.* Etre enraciné. ‖ *Liv.* Camper, être campé. *Sedet huic veſtis. Quint.* Cet habit lui ſied bien. *-nix, Plin.* La neige ne fond pas, demeure ſur la terre. *-ad gubernacula. Cic.* Il tient le timon, il eſt au gouvernail. *-poſt equitem. Hor.* Il eſt en croupe. *Si ſedes hoc animo Virg.* Si vous êtes déterminé à cela, ſi vous l'avez reſolu.

SEDES, is. *f. Cic.* Siege. ‖ Demeure, domicile, habitation, maiſon, ſejour, lieu, place, poſte. ‖ *Plin.* Le ſiege, le derriere, le fondement. ‖ *Virg.* Tombeau.

SEDICULA, æ. *f. Varr.* Petit ſiege.

SEDIGITUS, a, um. *Plin.* Qui a ſix doigts.

SEDILE, is. *n. Ovid.* Siege, chaiſe, fauteuil, banc. *Sedile avium. Varr.* Un juchoir.

SEDIMEN, inis. *n. Cal. Aurel.* &

SEDIMENTUM, i. *n. Plin.* Sediment, dépôt d'une liqueur. ‖ Affaiſſement. ‖ Lie.

SEDITIO, onis. *f. Cic.* Sedition, émeute, émotion populaire, mutinerie. *Seditio maris. Stat.* Tempête, tourmente, orage, gros tems, tems de mer.

SEDITIOSE. *adv. Cic.* Seditieuſement, en ſeditieux, en mutin.

SEDITIOSUS, a, um. *Cic.* Seditieux, mutin, brouillon, qui excite une ſedition. *Seditioſa diſſerere. Tac.* Semer des diſcours, tenir des propos ſeditieux.

SEDO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Appaiſer, calmer, tranquilliſer, donner la paix, le repos, adoucir. *Sedare ſitim. Ovid.* Etancher la ſoif. *-flammam. Prop.* Eteindre une flamme. *-infamiam. Cic.* Effacer une infamie. *-mare.* Pacifier la mer. *Et de même l'air, les vents.* ‖ Abaiſſer.

SEDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Ter.* Tirer à part, à l'écart, prendre en particulier. ‖ *Cic.* Diviſer, ſeparer. ‖ Fourber, tromper, ſeduire. *Seducere ocellos. Prop.* Détourner la vûe, les yeux, ſes regards. *-caſtra. Ovid.* Partager ſon armée en deux corps.

SEDUCTIO, onis. *f. Cic.* L'action de tirer à part, à l'écart, en particulier. ‖ Seduction, l'action de ſeduire.

SEDUCTOR, oris. *m. Bibl.* Seducteur, trompeur. *Seductoribus tutavit illum.* Il le mit à couvert des Seducteurs.

SEDUCTUS, a, um. *part. paſſ. de* Seduco.

SEDUCTUS, ûs. *m. Sen.* Retraite, lieu à l'écart.

SEDULARIUM, i. *n. Paul. JCT.* Couſſin, oreiller, carreau, ſtrapontin.

SEDULE. *adv. Col. Voyez* Sedulò.

SEDULITAS, atis. *f. Cic.* Soin, diligence, exactitude, aſſiduité, attachement, attache.

SEDULO. *adv. Cic.* Soigneuſement, exactement, diligemment, aſſidûment, avec attachement, avec attache.

SEDULUS, a, um. *Cic.* Soigneux, diligent, exact, attaché, aſſidu.

SEDUM, i. *n. Col.* La joubarbe, *plante.*

SEDUNI *Populi.* Le Vallais, Republique ſituée entre la Suiſſe, le Duché de Milan & la Savoye.

SEDUNUM, i. *n.* Sion, ville du pays de Vallais, ſur le Rhin

SEFFAIA, æ. *m* Seffay, riviere du Royaume d'Alger, en Barbarie.

SEGEBERGA, æ. *f.* Segeberg, ville du Duché de Holſtein, en Allemagne, dans la Baſſe Saxe, ſur la Trawe dans la Wagrie.

SEGEDA, æ. *f. Julia Reſtituta* Zafra, ville fortifiée dans l'Eſtremadure d'Eſpagne, au ſud oueſt de Merida.

SEGEDUNUM, i. *n. Oppidum Britanniæ magna.* Stighill, village du Comté de Northumberland, en Angleterre.

SEGEDUNUM, *Segedinum*, i. *n. Urbs Hungariæ.* Seged, Segedin, ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Bogrod ſur la Teiſſe.

SEGELOCUM, *Agelocum*, i. *n.* Littlebourg, Litteboroug, bourg d'Angleterre ſur le Trent, dans le Comté de Nottingham, aux confins de celui de Lincoln.

SEGELOMESSA, *Segellomeſſa.* æ. *f.* Segelmeſſe, grande Region du Bildulgerid, en Afrique, entre la Barbarie & le Zaara, le Tegorarin & le Tafilet.

SEGERO, is, geſſi, geſtum, rere. *act. Stat.* Mettre à part, mettre en reſerve, amaſſer, reſſerrer.

SEGES, etis. *f. Cic.* Toutes ſortes de bled ſur pied *ou* pendans par les racines, *diſent les gens de Palais.* Les moiſſons, les grains, qui ſont encore ſur terre. ‖ Terre labourée, enſemencée *ou* non enſemencée. ‖ *Virg.* Abondance. *Seges ferrea telorum. Virg.* Une grêle de dards. *Seges & materia gloriæ. Cic.* Un champ & une occaſion de gloire. *-ſtimulorum. Plaut.* Une volée de coups de bâton, *ou* celui qui les merite *ou* qui ne va qu'à force de coups.

SEGESTA, æ. *f. Plin.* La Déeſſe des moiſſons.

SEGESTA, *Egeſta*, æ. *f. Urbs Siciliæ.* Barbara, village de la vallée de Mazara, en Sicile, près de la riviere de San Bartholomeo.

SEGESTA *Tiguliorum*, æ. *f. Oppidum Liguriæ.* Seſtri di Levante, bourg de l'Etat de Gennes, ſur un petit cap au couchant de Gennes.

SEGESTERORUM *Urbs.* Siſteron, ville de France, ſituée au confluent du Buech & de la Durance, en Provence.

SEGESTICA, æ. *f. Inſula.* Zigea, iſle formée par la Save, dans le Comté de Zagrab, en Eſclavonie.

SEGESTICA, *Segeſte, Urbs Pannoniæ.* Segeſd, ville de la Baſſe Pannonie, dont on voit les ruines dans l'Eſclavonie, ſur la Save, vers l'embouchure du Kulp.

SEGESTRE, is. *n. Lucil.* &

SEGESTRIA, ium. *pl. n. Plin.* Serpilliere, toile à emballer, emballage.

SEGESVARIA, æ. *f. Segeſus, Siburgium.* Segeſwar, ville de la Tranſſylvanie ſur le Kockel, au nord d'Hermanſtadt.

SEGETHUSA, æ. *f. Voyez* Zarmiſogetuſa.

SEGEVOLDIA, æ. *f.* Segewolt, ville de la Lettonie, en Livadie, ſur la Teydera.

SEGISAMA *Julia, Segeſama*, æ. *f.* Oſorno, bourg de la Caſtille vieille, en Eſpagne, aux confins des Aſturies.

SEGISAMONE, *Segiſamone*, es. *f.* Villa Vieja, village de la Caſtille vieille, en Eſpagne, à la ſource de l'Arlançon.

SEGMEN, inis. *n. Plin.* Rognure, retaille, piece *ou* morceau coupé, recoupe, copeau.

SEGMENTATUS, a, um. *Juv.* Fait de diverſes pieces. ‖ *Mart.* Qui eſt de diverſes couleurs. ‖ *Plaut.* Qui porte un habit de pluſieurs couleurs, ſoit que ce ſoit la même étoffe *ou* des morceaux de pluſieurs couleurs. ‖ Brodé.

SEGMENTUM, i. *n. Plin. Voyez* Segmen. *Segmenta mundi. Plin.* Les quatre parties du monde, les cercles paralleles de la Sphere. ‖ Les divers climats.

SEGMENTA, orum. *pl. n. Val. Max.* Colliers, braſſelets faits de métaux & de diverſes pierres précieuſes.

SEGNIA. *Voyez* Signia.

SEGNIPES, edis. *omn. gen. Juv.* Qui marche lentement.

SEGNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Cic.* Lent, pareſſeux, peſant, tardif, lâche, mou. ‖ *Virg.* Sterile, qui ne rapporte pas. ‖ *Sen. Tr.* Indolent, nonchalant, inſenſible. *Segnis ad credendum. Liv.* Qui ne croit pas de leger, à qui l'on n'en fait pas aiſément accroire.

SEGNITAS, atis. *f. Cic.* Lenteur, pareſſe, indolence, negligence, nonchalance.

SEGNITER, gnius. *adv. Plin.* D'une maniere lente, nonchalante, indolente, avec negligence.

SEGNITIA, æ. *f. Cic.* &

SEGNITIES, ei. *f. Ter.* Pareſſe, lenteur, indolence, negligence, nonchalance. ‖ *Plin.* Sterilité.

SEGOBRIGA, æ. *f.* Segorbe, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Valence, ſur le Murviedro.

SEGODUNUM, i. *n. Oppidum Britanniæ Magnæ. Voyez* Segedunum.

SEGODUNUM, i. *n. Urbs Galliæ Aquitanicæ.* Rodez, ville de France, capitale du Rouergue, ſur l'Arveiron.

SEGODUNUM *Germaniæ. Voyez* Sigedunum.

SEGONTIA, æ. *f. Voyez* Seguntia.

SEGONTIACI, orum. *pl. m. Cæſ.* Les Segonciaques, peuples de la Grande Bretagne.

SEGONTIUM, i. *n.* Caernarvan, Caernarnan, ville de la Principauté de Galles, en Angleterre, capitale du Comté de Caernarvan, & ſur la côte.

SEGOR. *ind. f.* Tſohar, ville de la Terre de Chanaan, au midi de la Mer Morte.

SEGORBIA, æ. *f. Voyez* Segobriga.

SEGORTIALACTA, æ. *f.* Sepulveda, ville des Arevaques, dans l'Eſpagne Tarraconnoiſe.

SEGOVIA *Nova.* Cagajon, Nouvelle Segovie, ville d'Aſie, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Luçon.

SEGOVIA, æ. *f. Oppidum Hiſpaniæ Bætica.* Segovia la Menor, ville de l'Eſpagne Bétique, maintenant village d'Andalouſie, à l'eſt de Seville.

SEGOVIA, *Segobia, Segubia*, æ. *f. Urbs Hiſpaniæ Tarraconenſis.* Segovie, ville d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille, aux confins de la Nouvelle, ſur l'Erême.

SEGREGATIM. *adv. Prud.* A part, ſeparément.

SEGREGATUS, a, um. *part. paſſ. de*

SEGREGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Mettre à part, ſeparer, diſtinguer. *Segregare à numero civium aliquem. Cic.* Oter à quelqu'un le droit de Bourgeoiſie.

SEGREX, egis. *omn. gen. Sen.* Solitaire, retiré, ſeparé du monde.

SEGULLUM, i. *n. Plin.* Sorte de terre *ou* terrein, qui fait juger qu'il pourroit y avoir une mine d'or deſſous.

SEGUNTIA, *Segontia*, æ. *f.* Siguence, Siguenza, ville de la Caſtille vieille, en Eſpague, ſur l'Henares.

SEGUSIANI, orum. *pl. m. Cæſ.* Peuples de la Gaule Celtique, (aujourd'hui les Lyonnois.)

SEGUSIUM, i. *n. unde Seguſianus Marchionatus.* Suſe, ville des Etats de Savoye, ſur la Doria, au pied du mont Cenis, & capitale du Marquiſat de Suſe, ſitué entre le Piemont propre, la Savoye & le Dauphiné.

SEGUSTERO, onis. *f. Voyez* Segeſterorum Urbs.

SEHERESULIA, æ. *f. unde Sehereſuliæ Præfectura.* Schehereſul, Schiahraſul, ville de Turquie, en Aſie, dans le Diarbeck, aux confins de l'Erak-Atſen, en Perſe.

SEILLINIACUM, *Seignaliacum*, i. *n.* Segnelay, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, ſur le Senin.

SEINSHEIMIUM, i. *n.* Seinsheim, bourg d'Allemagne en Franconie, chef-lieu de la Baronnie de Seinsheim, ſituée entre le Comté de Schwartzemberg & le Marquiſat d'Ohuſpach.

SEJUGATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Sejugo.

SEJUGES, gum. *pl. m. Liv.* Six chevaux attelez de front.

SEJUGO. *Voyez* Sejungo.

SEJUNCTIO, onis. *f. Cic.* Separation.

SEJUNCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

SEJUNGO, is, xi, ctum, gere. *act. Cic.* Separer, disjoindre, diviſer, éloigner l'un de l'autre.

SELA, *Selas*, æ. *m. Fluvius.* Guardia, riviere du Belvedere, en Morée.

SELAGO, inis. *f. Plin.* Herbe ſemblable à la bruiere.

SELAMBINA, æ. *f.* Salobrenna, bourg d'Eſpagne ſur la côte du Royaume de Grenade.

SELANDIA *Belgii*, æ. *f. Voyez* Zelandia.

SELANDIA, æ. *f. Daniæ.* Seelande, iſle de Dannemarck, entre le Categat & la mer Baltique.

SELBA, *Inſula*, æ. *f.* Selva, petite iſle

du golfe de Veniſe, au midi de la Morlaquie.

SELCHA, Salecha, æ. f. La Selcha, ville du Royaume de Baſan, ou des Amorrhéens orientaux, & enſuite de la demi Tribu de Manaſſé, au levant du Jourdain, dans la Terre Sainte.

SELECTA, orum. pl. n. Liv. Collections, recueils.

SELECTIO, onis. f. Cic. Choix, élite, l'action de trier, triage.

SELECTOR, oris. m. Plin. Qui choiſit, qui fait choix, qui trie.

SELECTUS, a, um. Cic. part. paſſ. de Seligo. Selecti Dii ou Judices. Cic. Les grands Seigneurs, les principaux Magiſtrats chez les Romains.

SELENITES, æ. m. Plin. Sorte de pierre précieuſe qui portoit la figure d'une Lune.

SELENITIUM, i. n. Plin. Sorte de lierre.

SELENUSIA Palus. Le Lac d'Alto Boſco, dans l'Anatolie, près de l'embouchure du Chiais, dans l'Archipel.

SELEUCIA Aſpera, æ. f. Seleucie, ville de Cilicie, maintenant dans la Caramanie, en Natolie.

SELEUCIA ad Bellum, Seleucobelus. Seleucie, ville Epiſcopale de Syrie, ſuffragante d'Apamée, aujourd'hui village nommé Divertigi.

SELEUCIA Ferrea. Seleucie, ville d'Iſaurie, maintenant dans la Caramanie, en Natolie.

SELEUCIA Meſopotamia. Bagdat, Bagdet, ville de Turquie, en Aſie, dans l'Yerac-Arabi, qui eſt l'ancienne Chaldée, ſur le Tigre.

SELEUCIA Pieria. Seleucie, ville de Syrie, ſur la cô e, & qui s'appelle aujourd'hu Seleuche Jelber.

SELIBRA, æ. f. Col. Demi-livre.

SELIBRIA, Selymbria, æ. f. Selivrée, Selibria, ville de Turquie, en Europe, dans la Romanie, ſur la mer de Marmara.

SELIGO, is, legi, lectum, gere. act. Cic. Trier, faire un triage, choiſir, élire, mettre à part.

SELINCURTIS, is. f. Selincourt, village dans l'Amienois, en Picardie, province de France.

SELINGA, Selenga, æ. f. Selinga, Selonginskoy, ville des Moſcovites, dans la grande Tartarie, à l'embouchure de la Selinga, dans le lac de Baykal.

SELINGOSTADIUM, Selingeſtadium, i. n. Selingſtat, Seligenſtat, ville d'Allemagne, dépendante de l'Archevêché de Trêves, ſur le Mein.

SELINUS Portus, i. m. Salona, ville de Barbarie, ſur la côte du Royaume de Barca, en Afrique.

SELINUS, Urbs Siciliæ. Terra delli Pulici, ville de Sicile, aujourd'hui village de la vallée de Mazara, à l'embouchure du Belice.

SELIQUASTRUM, i. n. Varr. Siege à s'aſſeoir.

SELIUM, Calium, i. n. Ceice, village de Portugal, dans l'Eſtramadure, entre Thomar & Leira.

SELKIRCA, æ. f. Salaricum, i. n. Selkirk, ville de l'Ecoſſe meridionale, dans la Twedale, ſur l'Ettrick.

SELLA, æ. f. Cic. Selle, ſiege à s'aſſeoir. Sella curulis. Cic. Siege de diſtinction, chaiſe de perſonnes qualifiées. -geſtatoria. Suet. Chaiſe à porteur, palanquin. -familiarica. Varr. Chaiſe percée, chaiſe de commodité.

SELLA, Selya, æ. f. Selle, bourg de la Baſſe Hongrie, ſur la Drave.

SELLARIA, æ. f. Plin. Sale pleine de ſieges tout autour, ſale d'aſſemblée.

SELLARIOLA, æ. f. Mart. Petit cabaret où il y des ſieges pour les bûveurs.

SELLARIOLI, orum. pl. m. Mart. Gens qui paſſent la journée au cabaret.

SELLENSIS, aut Sagotienſis Comitatus. Le Comté de Sellia, contrée du Royaume de Hongrie, dans l'Eſclavonie, entre la Save & la Croatie.

SELLULA, æ. f. Varr. Petite chaiſe.

SELLULARIUS, a, um. Liv. Qui travaille aſſis ou à quoi on travaille étant aſſis.

SELOSTADIUM, i. n. Scheleſtat, Seleſtat, ville de la Prevôté d'Ha guenaw, en Alſace

SELSEIA, æ. f. Inſula. Selſey, preſqu'iſle du Comté de Suſſex, en Angleterre, au midi de Chicheſtre.

SEMANA, Sylva, æ. f. Hartz-Walde, forêt du Duché de Brunſwick, en baſſe Saxe.

SEMBELLA, æ. f. Varr. Piece de monnoye de la valeur de la Moitié de l'As Romain.

SEMEL. adv. Cic. Une fois, une bonne fois, pour une fois ou pour toûjours. Semel atque iterum. Cic. Une fois ou deux. Semel & in perpetuum. Flor. Une fois pour toutes. Semel deperit illa. Ovid. Elle eſt perdue ſans retour, c'en eſt fait pour jamais, pour toûjours. Semel ut finiam. Quint. Pour finir en un mot, ou une bonne fois. Semel ac vicies. Plin. Vingt & une fois.

SEMEN, inis. n. Cic. Semence, graine, pepin. ‖ Plant. Marcotte. ‖ Plante avec ſa racine. ‖ Greffe pour enter. ‖ Plin. Sorte de froment. ‖ Cic. Origine, ſource, cauſe. ‖ Race, poſterité. Semen belli. Cic L'auteur ou la cauſe d'une guerre. -vineaticum. Col. Plan de vigne. -flamma. Virg. Etincelle de feu. In ſemen abire, exire. Plin. Germer.

SEMENDRIA, æ. f. Semendria, Senderow, Smiderow, Splenderobi, ville de la Turquie en Europe, dans la Servie, ſur le Danube.

SEMENTE, tem. Voyez Sementis.

SEMENTICUS, a, um. Plin. Bon ou propre à ſemer.

SEMENTIFER, a, um. Virg. Qui porte de la ſemence, de la graine.

SEMENTINUS, a, um. Ovid. Des ſemailles, qui concerne les ſemailles. ‖ Cat. Qui dure juſqu'aux ſemailles. Sementina dies. Ovid. La fête des ſemailles.

SEMENTIS, is. f. Col. Semaille, l'action de ſemer. ‖ Les ſemailles, le tems qu'on ſeme. ‖ La ſemence qui a eté jettée en terre. ‖ Gell. La moiſſon. Sementis malorum. Cic. Pepiniere de maux. Sementis proſcriptionis. Cic. Rôle de ceux qu'on veut proſcrire. Semente. Ovid. ou ſementi peracta. Coll. Les ſemailles étant achevées.

SEMENTIVUS, a, um. Plin. Qui concerne les ſemailles d'hyver ou qui ſe ſeme en hyver, c'eſt-à-dire depuis le commencement de Novembre juſqu'à la fin d'Avril.

SEMESTRIS, m. f. tre, n. is. Cic. Semeſtre, de ſix mois, qui a ſix mois, qui dure ſix mois. ‖ Juv. De quinze jours, qui a quinze jours, qui dure quinze jours, d'un demi mois. Semeſtris Luna. Apul. La pleine Lune, la Lune au milieu de ſon cours.

SEMESTRIUM, i. n. Col. Un ſemeſtre, l'eſpace de ſix mois.

SEMESUS, a, um. Hor. Demi mangé, à moitié rongé.

SEMET. acc. & abl. Plin. Soi-même.

SEMI. pour Semis.

SEMIAMBUSTUS, a, um. Sil. Ital. A demi brûlé.

SEMIAMICTUS, a, um. Apul. A demi vêtu.

SEMIAMPUTATUS, a, um. Apul. A demi coupé.

SEMIANIMIS, m. f. me, n. is. Liv. A demi mort, demi mort.

SEMIAPERTUS, a, um. Liv. A demi ouvert.

SEMIASSUS, a, um. Cic. A demi rôti.

SEMIATRATUS, a, um. Varr. A demi noir, noirâtre.

SEMIBARBARUS, a, um. Suet. A demi barbare.

SEMIBOS, ovis. m. f. Ovid. Demi bœuf, à moitié bœuf.

SEMIBRUTUS, a, um. Apul. A demi brute.

SEMICANALICULUS, i. m. Vitr. Demi canal.

SEMICANUS, a, um. Apul. A demi blanc.

SEMICAPER, pri. m. Ovid. Demi bouc, ſurnom de Pan.

SEMICINCTIUM. Mart. &

SEMICINCTORIUM, i. n. Liv. Ceinture étroite ‖ Ceinturon. ‖ Demi ceint.

SEMICIRCULARIS, m. f. re, n. is. Fait en demi cercle.

SEMICIRCULATUS, a, um. Celſ. Qui a la figure d'un demi cercle.

SEMICIRCULUS, i. m. Col. Demi cercle. ‖ Aſſemblée rangée en demi cercle.

SEMICLAUSUS, a, um. Apul. A demi fermé.

SEMICOCTUS, a, um. Col. Demi cuit.

SEMICOMESTUS, a, um. Prud. A demi mangé.

SEMICONSPICUUS, a, um. Apul. Qu'on voit à demi.

SEMICREMATUS, &

SEMICREMUS, a, um. Ovid. A demi brûlé.

SEMICRUDUS, a, um. Col. Demi crud.

SEMICUBITALIS, m. f. le, n. is. Liv. De demi-coudée, qui a demi-coudée.

SEMICUBITUS, ûs. m. Vitr. Demi-coudée.

SEMIDEA, æ. f. Demi-Déeſſe.

SEMIDEUS, i. m. Ovid. Demi Dieu.

SEMIDIGITALIS, m. f. le, n. is. Vitr. D'un demi doigt.

SEMIDOCTUS, a, um. Cic. Demi ſçavant.

SEMIERMIS, m. f. me, n. is. Liv. A demi armé.

SEMIFACTUS, a, um. Tac. Fait à demi, à demi fait.

SEMIFASTIGIUM, i. n. Vitr. La moitié du faîte d'une maiſon.

SEMIFER. Ovid. &

SEMIFERUS, a, um. Plin. A demi bête farouche, à moitié farouche, demi ſauvage.

SEMIFONS, Urbs Tuſciæ. Tafania, ville libre de Toſcane, en Italie, mais ruinée depuis environ l'an 1024.

SEMIFORMIS, m. f. me, n. is. Col. A demi formé.

SEMIFULTUS, a, um. Mart. A demi appuyé, à moitié ſoûtenu.

SEMIGALLIA, Semigalla, æ. f. Semigalle, Semigalie, partie orientale du Duché de Curlande, en Pologne, entre la riviere de Maſza ou Muſza, la Livonie, la Lithuanie & la Samogitie.

SEMIGERMANUS, a, um. Liv. A demi Allemand.

SEMIGRÆCUS, a, um. Varr. A demi Grec.

SEMIGRAVIS, m. f. ve, n. is. Liv. A demi appeſanti.

SEMIGRO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Changer de demeure, aller demeurer ailleurs, ſe retirer d'avec ou d'auprès.

SEMIHIANS, tis. omn. gen. Catul. Qui bâille à moitié, à demi entr'ouvert, entrebâillé.

SEMIHIULCUS, a, um. Gell. Entrebâillé, entr'ouvert, qui ſe fait à bouche à demi ouverte.

SEMIHOMO, inis. m. f. Ovid. Demi homme.

SEMIHORA, æ. f. Cic. Demie heure.

SEMIINANIS, m. f. ne, n. is. Plin. A demi vuide.

SEMIJUGERUM, i. n. Col. Demi arpent.

SEMILACER, a, um. Ovid. A demi déchiré.

SEMILATER, eris. &

SEMILATERIUM, i. n. Demi brique.

SEMILIBER, a, um. Liv. A demi libre.

SEMILIXA, æ. m. Liv. Un Goujat.

SEMILOTUS, a, um. Catul. A demi lavé.

SEMIMADIDUS, a, um. Col. A demi mouillé.

SEMIMARINUS, a, um. Lucr. A demi marin.

SEMIMAS, aris. m. f. Ovid. &

SEMIMASCULUS, a, um. Demi mâle, moitié Hermafrodite ou Eunuque.

SEMIMODIUS, i. m. Juv. Demi muid. ‖ Demi boiſſeau.

SEMIMORTUUS, a, um. Catul. Demi mort.

SEMINA, ſemine, ſeminis. *Voyez* Semen.

SEMINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Qui ſe ſeme, que l'on ſeme, propre à être ſemé.

SEMINANIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Plin.* Vuide.

SEMINARIA, æ. *f.* Seminara, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure.

SEMINARIUM, i. *n. Col.* Pepiniere. ‖ *Cic.* Source, origine. ‖ Seminaire.

SEMINARIUS, a, um. *Flor.* Qui ſert de pepiniere, qui concerne les ſemences.

SEMINATIO, onis. *f. Varr.* L'action de ſemer.

SEMINATOR, oris. *m. Cic.* Semeur, qui ſeme. ‖ Auteur.

SEMINATUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Semino.

SEMINEX, necis. *omn. gen. Liv.* Demi mort.

SEMINIUM, *i. n. Col.* Semence.

SEMINO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Semer, enſemencer, engendrer.

SEMINUDUS, a, um. *Liv.* Demi nud.

SEMIONUSTUS, a, um. *Liv.* Chargé à demi.

SEMIORBIS, is *m. Sen.* Demi globe.

SEMIPAGANUS, a, um. *Perſ.* Demi ruſtique, à moitié payſan.

SEMIPEDALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* De demi pied.

SEMIPERFECTUS, a, um. *Suet.* A demi achevé.

SEMIPES, edis. *m. Vitr.* Un demi pied.

SEMIPHALARICA, æ. *f. Gell.* Demi-pique.

SEMIPLACENTINUS, a, um. *Cic.* Demi Plaiſantin, originaire de Plaiſance du côté de ſa mere.

SEMIPLENUS, a, um. *Cic.* Demi plein, qui eſt à moitié plein, à moitié rempli.

SEMIPUTATUS, a, um. *Virg.* A demi taillé.

SEMIRAMIDIS *Mons.* Semirami, paſſage des montagnes de l'Adirbeitzan, entre les Etats de Perſe & ceux du Turc.

SEMIRASUS, a, um. *Col.* A demi raſé.

SEMIREDUCTUS, a, um. *Ovid.* Retiré, racourci, retranché à demi, reduit à moitié.

SEMIREFECTUS, a, um. *Ovid.* A demi refait, reparé à moitié.

SEMIROTUNDUS, a, um. *Liv.* A demi rond.

SEMIRUS, i. *m. Fluvius.* Alli, riviere du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre ulterieure.

SEMIRUTUS, a, um. *Liv.* A demi renverſé, à moitié démoli, preſque abbattu.

SEMIS. *ind. m. Vitr.* Demi, la moitié.

SEMIS, iſſis. *m. Cic.* La moitié de l'as Romain.

SEMISENEX, is. *m. Plaut.* Un petit vieillard.

SEMISEPULTUS, a, um. *Ovid.* A demi enſeveli.

SEMISICLUS, i. *m. Pallad.* Un gros, la huitiéme partie d'une once. Une dragme.

SEMISOMNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *&c.*

SEMISOMNUS, a, um. *Cic.* A demi endormi.

SEMISONANS, tis. *omn. gen. Apul.* Qui ſonne à demi.

SEMISOPITUS, a, um. *Liv.* A demi endormi.

SEMISSALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Scæv. JCT.* De la moitié de l'as Romain. *Semiſſalis uſura. Id.* Interêt à ſix pour cent par an.

SEMISSARIUS, a, um. *Florent. JCT.* Heritier pour moitié.

SEMISSIS, is. *m. Varr.* La moitié de l'as Romain, demi as, ſix onces.

SEMISSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Vitr.* De la moitié. *Semiſſis homo. Cic.* Un homme de néant.

SEMISUPINUS, a, um. *Ovid.* A demi renverſé ſur le dos.

SEMITA, æ. *f. Cic.* Chemin étroit, ſentier, ruelle, allée, *ou* paſſage d'une rue à une autre. *Semita Lunæ. Claud.* Le cours de la Lune. *Semitâ cedere. Sen.* Ceder le haut du pavé.

SEMITATIUS, a, um. *Catul.* Qui frequente les petites rues, les ruelles, les rues détournées.

SEMITATUS, a, um. *Mart.* Diviſé par ſentiers, partagé en ruelles, en petites rues, en allées.

SEMITERTIANA, æ. *f. Celſ.* Fiévre demi-tierce.

SEMITO, as, avi, atum, are. *Plin.* Diviſer par ſentiers, partager en ruelles, en petites rues, en allées.

SEMITONIUM, i. *n. Boet.* Demi ton.

SEMITREPIDUS, a, um. *Apul.* A demi tremblant.

SEMITRITUS, a, um. *Col.* A demi battu, demi broyé, demi uſé.

SEMIVIETUS, a, um. *Colum.* A demi fané, à demi flétri, à moitié moû.

SEMIVIR, viri. *m. Ovid.* Demi homme. ‖ *Sil. It.* Eunuque. ‖ *Liv.* Un lâche, un efféminé.

SEMIVIVUS, a, um. *Cic.* Demi vif, à moitié mort, entre la vie & la mort.

SEMIVOCALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ter.* Qui n'a de la voix qu'à demi, dont la voix n'eſt pas diſtincte.

SEMIVOCALIS, is. *f. Quint.* Demi-voyelle, comme L. M. N. R. S. T.

SEMIUSTULATUS, a, um. *Cic.* Flambé *ou* brûlé à demi.

SEMIUSTUS, a, um. *Virg.* Brûlé, à demi grillé.

SEMIZONARIUS, i. *m. Plaut.* Un ceinturier, faiſeur de baudriers, de ceinturons, *&c.*

SEMLINUM, i. *n.* Semlym, bourg de l'Eſclavonie, en Hongrie, ſur le Danube, un peu au-deſſus du confluent de la Sare.

SEMLYNIENSIS *Comitatus. Voyez* Zembliniensis.

SEMODIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cat.* De demi boiſſeau, de demi muid.

SEMODIUS, i. *m. Plin.* Demi boiſſeau, *ou* demi muid.

SEMOIA, æ. *f. Seſmarus*, i. *m. Fluvius.* Semoy, riviere des Pays-Bas, qui a ſa ſource dans le Luxembourg, & ſe jette dans la Meuſe au-deſſus eſt Charleville.

SEMOTUS, a, um. *Lucr. part. paſſ. de*

SEMOVEO, es, movi, motum, vere. *act. Cic.* Eloigner, ſeparer, écarter.

SEMPACUM, i. *n.* Sempach, ville de la Suiſſe, ſur un lac qui porte ſon nom, dans le Canton de Lucerne.

SEMPER. *adv. Cic.* Toûjours, à jamais.

SEMPERVIVUM, i. *n. Plin.* La Joubarbe, plante.

SEMPERVIVUS, a, um. *Prud.* Qui vit toûjours.

SEMPITERNE. *Pacuv. &c.*

SEMPITERNO. *adv. Vitr.* A jamais, éternellement, toûjours.

SEMPITERNUS, a, um. *Cic.* Eternel, qui dure toûjours, qui ne finira jamais, dont on ne voit point la fin, qui eſt ſans fin, d'éternelle durée.

SEMPRONIA, orum. *plur. n. Feſt.* Greniers publics.

SEMPRONIUM. *Voyez* Sopronium.

SEMPRONIUS *Mons*, *Scipionis Mons.* Monte Sampione *ou* Semprone, paſſage des Alpes.

SEMUNCIA, æ. *f. Perſ.* Demie once. ‖ *Cic.* La douziéme partie, un douziéme, un douze. *Ex ſemuncia hæres. Cic.* Heritier pour un douziéme.

SEMUNCIARIUS, a, um. *Liv.* De demie once, d'un douziéme.

SEMURIUM, Senomurium, i. *n.* Semur *ou* Semeur, en Brienois, en Auxois, ville de France, dans le Duché de Bourgogne, ſur l'Armançon.

SEMUSTUS, a, um. *Virg.* A demi brûlé, grillé.

SENA *Gallica. Voyez* Senogallia.

SENA, *Sena Julia*, æ. *f. Urbs Hetruriæ.* Siene, ville de Toſcane, en Italie, capitale du Sienois.

SENACULUM, i. *n. Liv.* Lieu où s'aſſembloit le Senat à Rome, la maiſon du Senat, le Palais.

SENATIOLI, orum. *plur. m. Cic.* Vers de ſix pieds.

SENATIUS, a, um. *Cic.* De ſix, qui a ſix, compoſé de ſix.

SENATOR, oris. *m. Cic.* Senateur.

SENATORIUS, a, um. *Cic.* De Senateur.

SENATUS, ûs. *m. Cic.* Le Senat, le corps du Senat, la compagnie, l'aſſemblée des Senateurs. ‖ Le lieu d'aſſemblée des Senateurs.

SENATUS Conſultum, i. *n. Cic.* Arrêt, Ordonnance du Senat.

SENDOMIRIA, æ. *f.* Sandomir, ville capitale du Palatinat de Sandomir, en Pologne.

SENECIO, onis. *m. Plin.* Senaçon, plante.

SENECIO, onis. *m. Afran.* Vieillard endormi.

SENECTA, æ. *f. Ovid. &c.*

SENECTUS, utis. *f. Cic.* La vieilleſſe. *Senectutis exuviæ* ou *Senecta ſerpentum. Plin.* La vieille peau que les ſerpens quittent au Printems.

SENECTUS, a, um. *Plaut.* Vieux, vieil. ‖ *Sall.* Vieilli.

SENEFUM, i. *n.* Senef, village des Pays-Bas Catholiques, en Brabant.

SENEGA, æ. *m.* Senega, riviere d'Afrique; c'eſt la branche ſeptentrionale du Niger.

SENENSIS *Ager.* Le Sienois, province du Duché de Toſcane, en Italie, entre le Piſan, le Florentin, l'Etat de l'Egliſe & la mer de Toſcane.

SENEO, es, nui, nere. *neut. Cat.* Etre vieux.

SENESCO, is, nui, cere. *neut. Cic.* Vieillir, devenir vieux. ‖ Se paſſer, ſe diminuer, ſe ralentir, languir, être ſur ſa fin, ſur le retour, ſur ſon declin, décheoir.

SENEX, nis. *m.* nior. *Cic.* Vieux, vieil. ‖ Qui eſt ſur ſon déclin. Ancien.

SENGAMUM, i. *n.* Sengami, ville capitale d'un Royaume *ou* plûtôt d'une province de même nom, dans l'iſle de Niphon au Japon.

SENI, æ. a. *Cic.* Six en nombre. *Senorum annorum pueri. Cic.* De petits garçons de ſix ans.

SENIA, æ. *f.* Segna, Seng, ville de Croatie, dans la Morlaquie; elle eſt du Royaume de Hongrie.

SENICULUS, a, um. *Apul.* Petit vieillard, petite vieille, vieillot, vieillotte.

SENILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* De vieillard.

SENILITER. *adv. Quint.* En vieillard.

SENIO, onis. *m. Mart.* Le ſix des dez, ſix en nombre.

SENIORES, rum. *plur. m. Tac.* Nos ancêtres, nos peres. ‖ *Cic.* Les Senateurs, le Senat, l'Aſſemblée du Senat.

SENIUM, i. *n. Cic* Vieilleſſe. ‖ Ennui, chagrin, humeur chagrine. ‖ *Ter.* Un vieillard. *Senium lunæ. Plin.* Le décours de la Lune.

SENNA, æ. *m. Fluviolus.* La Senne, riviere des Pays-Bas, qui naît de Soignies dans le Hainaut, & ſe jette dans le Demer au-deſſous de Malines.

SENNAR *Terra. Voyez* Chaldæa.

SENOGALLIA, *Sena Gallica, Sinigaglia.* Senogaglia, ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, ſur la côte du Duché d'Urbin.

SENOMAGUS, *Neomagus.* Saint-Paul-Trois-Châteaux, ville de France, dans le Dauphiné, près du Rhône.

SENONENSIS *Ager.* Le Senonois, contrée de Champagne, en France, autour de Sens.

SENONES, num. *plur. m.* Les Gaulois Senonois tant deçà que delà les monts. ‖ Sens, ville Archiepiſcopale de France.

SENSA, orum. *plur. n. Cic.* Sentimens, penſées.

SENSATE. *adv. Bibl.* D'une maniere ſenſée, prudemment.

SENSATUS, a, um. *Firmic.* Senſé, aviſé, prudent.

SENSIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Senſible, qui tombe ſous le ſens.

SENSICULUS,

SENSICULUS, i. *m. Quint.* Une petite penſée, un ſens foible.

SENSIFER, a, um. *Lucr.* Qui cauſe, qui produit le ſentiment.

SENSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* Senſible, qui tombe ſous les ſens.

SENSIM. *adv. Cic.* Peu à peu.

SENSUS, ûs. *m. Cic* Sens, ſentiment. ‖ Le ſens, la raiſon. ‖ Penſée, conception de l'eſprit. ‖ Avis, ſentiment, opinion. ‖ *Ovid.* Sens, ſignification.

SENSUS, a, um. *Varr. part. paſſ. de* Sentio.

SENTA. *Voyez* Zenta.

SENTENTIA, æ. *f. Cic.* Sentiment, avis, jugement, opinion, penſée, reſolution. ‖ Sentence, maxime, beau mot. ‖ *Plin. Jun.* Voix, ſuffrage. ‖ *Quint.* Sentence, Arrêt, Ordonnance. *Sententiâ meâ. Cic.* A mon avis, à mon ſens, ſelon moi, ſuivant mon opinion, ſelon mon jugement. *Ex ſententia. Cic.* Au gré, à ſouhait, ſelon ſes deſirs, à ſon gré, comme on le ſouhaitoit. *Sententiæ grandes. Quint.* De grands ſentimens, des maximes remarquables. *Sententiis omnibus. Cic.* Tout d'une voix, d'un commun accord, au ſentiment de tout le monde. *Sententiis in multis poſitus. Plaut.* Dont chacun juge differemment, ſur quoi les ſentimens ſont partagez.

SENTENTIOLA, æ. *f. Cic. diminutif de* Sententia.

SENTENTIOSE. *adv. Cic.* Par ſentence, d'une maniere ſentencieuſe, ſentencieuſement.

SENTENTIOSUS, a, um. *Cic.* Sentencieux, plein de ſentences, de maximes, de moralitez.

SENTES, tium. *plur. m. Col.* Des buiſſons épineux.

SENTICA, æ. *f. Urbs Hiſpaniæ Tarraconenſis.* Zamora, ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Leon, près du Douro.

SENTICA *Peruæ.* Zamora, ville de l'Amerique Meridionale, au Pérou, dans le quartier de Quito.

SENTICETUM, i. *n. Plaut.* Lieu plein de buiſſons épineux.

SENTICOSUS, a, um. *Lucil.* Plein de buiſſons épineux. *Senticoſa verba. Lucil.* Des paroles piquantes.

SENTINA, æ. *f. Cic.* Sentine, égoût, cloaque. *Sentina urbis. Cic.* La canaille, la racaille d'une ville.

SENTINATOR, oris. *m. Paul. JCT.* Celui qui a ſoin de la ſentine, du fond de cale d'un vaiſſeau.

SENTINO, as, avi, atum, are. *Feſt.* vuider la ſentine. ‖ Travailler à ſe tirer d'affaire.

SENTINUM, i. *n.* Sentina, petite ville de l'Ombrie, ruinée par les Lombards, aujourd'hui village de l'Etat de l'Egliſe, dans le Duché d'Urbin.

SENTINUS *Fluvius.* Sentino, riviere de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans le Duché d'Urbin.

SENTIO, is, ſi, ſum, tire. *act. Cic.* Sentir, avoir le ſentiment. ‖ Etre d'avis, penſer, juger, être d'opinion, d'un ſentiment. ‖ *Terent.* Connoître, s'appercevoir, ſe douter, découvrir. ‖ *Plin.* Se reſſentir. ‖ *Celſ.* Eprouver, experimenter, faire l'experience, ſentir l'effet. ‖ *Plaut.* Sçavoir. *Sentire cum ou ab aliquo de aliquâ re. Cic.* Etre de l'avis de quelqu'un, donner dans ſon ſens, embraſſer ſon opinion, entrer dans un ſentiment ſur quelque choſe. *-ab aliquo. Plaut.* Juger en faveur de quelqu'un, être pour lui, embraſſer ſes interêts. *-magnificè de ſe. Cic.* Avoir de grands ſentimens, une haute opinion de ſoi-même, s'eſtimer beaucoup. *Haud mecum ſentit. Ter.* Il n'eſt pas de mon avis, nous ne nous accordons pas lui & moi. *Si ſenſero. Ter.* Si j'apprens, ſi je m'apperçois, ſi je viens à ſçavoir. *Senſerit ſe me quæritare. Ter.* S'il ſe va douter que je le cherche.

SENTIS, is. *m Ovid.* Buiſſon épineux. *Sentis canis. Col.* Eglantier, arbriſſeau.

SENTISCO, is, ere. *neut. Lucr.* Sentir, s'appercevoir, ſe douter, découvrir.

SENTUS, a, um. *Virg.* Horrible, qui fait horreur. ‖ *Ter.* Hideux, mal propre, dégoûtant, craſſeux, mal en ordre, qui choque les ſens.

SENUISSA, æ. *f. Voyez* Sinueſſa.

SENUS, *Scena Fluvius.* Shennon, Shannon, riviere d'Irlande, ſur les confins de la Connacie de la Lagenie & de la Momonie.

SEORSUM. *Plaut.* &

SEORSUS. *adv. Liv.* A part, en particulier, ſeparément. *Seorsùm ab aliquo ſentire. Plaut.* Etre d'un ſentiment contraire à quelqu'un, n'être pas de ſon avis.

SEPANIA, *Saypania, Zarpana*, æ. *f.* Sepan, Saypan, Zarpana, iſle de l'Ocean oriental, l'une de celles des Larrons.

SEPARA. *Nannetenſis*, æ. *f.* La Seure Nantoiſe, riviere de France, en Poitou, & dans le Comté Nantois en Bretagne.

SEPARA *Niortenſis.* La Seure Niortoiſe, riviere de France, en Poitou, qui ſe jette dans la mer de Gaſcogne.

SEPARABILIS, *m. f.* le, *n.* is *Cic.* Separable, qu'on peut ſeparer.

SEPARATE. *Cic.* &

SEPARATIM. *adv. Caſ.* Séparément, à part, en particulier. *Separatiùs adjungere. Cic.* Ajoûter plus particulierement. *Separatim à reliquis. Cic.* Plus qu'aux autres, autrement qu'à tous les autres.

SEPARATIO, onis. *f. Bibl.* Separation.

SEPARATOR, oris. *m. Bibl.* Celui qui ſepare, qui traverſe.

SEPARATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

SEPARO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Separer, mettre à part. ‖ *Ovid.* Diviſer, être en deux. *Separare vera à falſis. Cic.* Démêler, diſtinguer le vrai d'avec le faux.

SEPATIUS, a, um. *Gell. Liſez & voyez* Sebaceus.

SEPE, ſepem *Voyez* Sepes *ou* ſeps.

SEPEDES, dum. *pl. f. Apul.* Les inſectes à ſix pieds.

SEPELIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qu'on peut enſevelir. ‖ Qu'on peut cacher.

SEPELIENDUS, a, um. *Cic.* Qu'il faut enſevelir.

SEPELIO, is, livi, pultum, lire. *act. Cic.* Enſevelir. *Sepelire dolorem. Cic.* Enſevelir ſa douleur. *Sepelire ſe vino & epulis Sen.* Boire & manger avec excès. *Sepelire ſomnum. Plaut.* Ne plus dormir. *Sepelire in urbe. Cic.* Enterrer dans la ville.

SEPES, is. *f. Cic.* Une haye.

SEPHET *Sephet*, Sefet, ville de la Terre Sainte, dans le Tribu de Nepthali, maintenant village à l'Orient d'Acre.

SEPHORUM, i. *n.* Sepphoris, is. *f.* Sephoris, aujourd'hui Sephori, *ou* Sephouri, ville de Paleſtine, dans la Galilée, maintenant village.

SEPIA, æ. *f. Plin.* Seche, poiſſon. ‖ *Perſ.* De l'encre.

SEPIAS *Extrema*, ados. *f.* Capo Quehatumo, Cap de la Theſſalie, en Grece, ſur le golfe d'Armiro.

SEPIMEN, inis. *Apul.* &

SEPIMENTUM, i. *n. Varr.* Clôture faite avec des hayes.

SEPINUM, *Sapinum*, i. *n.* Supino, bourg des Samnites, maintenant dans le Comté de Moliſe, au Royaume de Naples, en Italie.

SEPIO, is, pſi, ptum, pire. *act. Cic.* Enclorre, enfermer, environner, entourer, fermer, clorre de hayes.

SEPIOLA, æ. *f. Plaut. diminutif de* Sepia.

SEPLASIA, æ. *f.* &

SEPLASIARIUM, i. *n. Cic.* Place à Capoue où étoient logez les Parfumeurs. ‖ Le métier de parfumeur.

SEPLASIARIUS, i. *m. Lamprid.* Un Parfumeur. ‖ Un efféminé, un délicat.

SEPONO, is, poſui, poſitum, nere. *act. Cic.* Separer, mettre à part, reſerver, mettre en reſerve *ou* à l'écart. *Seponere inurbanum lepido dicto. Hor.* Diſtinguer les expreſſions groſſieres d'avec les manieres polies de s'énoncer. *-ſibi tempus ad rem aliquam. Cic.* Ménager du tems, prendre ſon tems pour quelque choſe.

SEPOSITIO, onis. *f. Ulp.* Reſerve, l'action de mettre à part. ‖ *Voyez* Oppigneratio.

SEPOSITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Sepono.

SEPS, ſepis. *Lucan.* Une eſpece d'aſpic, petit ſerpent dangereux.

SEPS. *Auſon. Voyez* Sepes.

SEPTA, orum. *pl. n Cic.* Clos, enclos, parc, clôture, cloiſon. ‖ *Mart.* Place paliſſadée où le peuple de Rome s'aſſembloit ‖ *Ulp.* Digue, levée, chauſſée.

SEPTA, orum. *pl. n. Urbs Africæ.* Ceuta, ville du Royaume de Fez, en Barbarie, dans la province de Habata, près du détroit de Gibraltar.

SEPTEM. *ind. Cic.* Sept.

SEPTEM *Aræ.* Azumar, village de Portugal, dans l'Alentejo.

SEPTEM *Caſtrenſis Regio.* Tranſſylvanie, Erdeli, Siebenburgen, pays d'Europe, qui a pris ſon nom de ce qu'il étoit à l'extrémité & au-delà de la Forêt Hercynie. Il étoit autrefois du Royaume de Hongrie; depuis 1541. c'eſt une Principauté Elective, environnée de la Haute Hongrie, de la Valaquie, de la Moldavie & de la Ruſſie Polonoiſe.

SEPTEM Fratres, *Inſulæ.* Sete Hermanos, les ſept Iſles, les ſept Freres, ſept iſles de France, près de la côte ſeptentrionale de Bretagne.

SEPTEM Sylvæ. Sevenwald, Sevenwolden, contrée des Provinces-Unies, partie de la Friſe, entre le Weſtergow, l'Oſtergow, l'Overiſſel & le Zuiderzée.

SEPTEMBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. *Hor.* De Septembre.

SEPTEMDECIM. *ind. Cic.* Dix-ſept.

SEPTEMFLUUS, a, um. *Ovid.* Qui coule par ſept canaux.

SEPTEMGEMINUS, a, um. *Virg.* Qui eſt diviſé *ou* partagé par ſept, à ſept, qui a ſept.

SEPTEMPEDA, æ. *f.* San Severino, ville de l'Etat de l'Egliſe, en Italie, dans la Marche d'Ancone, ſur la Potenza.

SEPTEMPEDALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* De ſept pieds de dimenſion.

SEPTEMPLEX, icis. *omn. gen. Ovid.* Multiplié juſqu'à ſept.

SEPTEMPLICITER. *adv. Bibl.* Sept fois autant, ſept fois.

SEPTEMPUBLICA. *Voyez* Sepulveda.

SEPTEMVIR, iri. *m. Cic.* Un des Septemvirs à Rome, Magiſtrats qui conduiſoient les colonies & diſtribuoient les terres. *Septemviri epulones. Liv.* Les ſept Prêtres qui avoient ſoin des feſtins ſacrez qui ſe dreſſoient dans les Temples.

SEPTEMVIRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* De Septemvir, qui les concerne.

SEPTEMVIRATUS, ûs. *m. Cic.* Le Septemvirat, la dignité de Septemvir.

SEPTENARIUS, a, um. *Celſ.* De ſept, qui a ſept, qui contient ſept. *Septenarius verſus. Cic.* Un vers de ſept pieds.

SEPTENDECIM. *ind. Cic.* Dix-ſept.

SEPTENI, æ, a. *Virg.* Sept en nombre.

SEPTENNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Plaut.* Qui a ſept ans.

SEPTENNIUM, i. *n.* L'eſpace de ſept ans.

SEPTENTRIO, onis. *m. Plin.* Le Pole arctique, le Nord, le Septentrion. ‖ La Biſe, le vent du Nord. ‖ La grande Ourſe, Conſtellation compoſée de ſept étoiles fort apparentes, & de cinquante-ſix en tout. ‖ *Cic.* Les pays Septentrionaux, le pays du Nord. *Septentrio minor. Vitr.* La petite Ourſe, Conſtellation compoſée de ſept étoiles fort apparentes, & de vingt en tout. Le Chariot.

SEPTENTRIONALE *Mare.* La Mer du Nord, grande partie de l'Ocean Atlantique, ſur la côte orientale de l'Amerique ſeptentrionale.

SEPTENTRIONALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* &

SEPTENTRIONARIUS, a, um. *Gell.* Septentrional, du Septentrion, du Nord.

SEPTENTRIONALIS *Oceanus.* L'Ocean Septentrional, Glacial *ou* Scytique, partie de l'Ocean ſuperieur, qui approche le plus du Pole Arctique depuis le Cercle du Pole Arctique & les côtes Septentrionales d'Europe & d'Aſie juſqu'au Pole *ou* aux Terres Arctiques, s'il y en a.

SEPTENUS, a, um. *Cic.* De ſept, ſeptiéme.

SEPTICUS, a, um. *Plin.* Qui a la vertu de faire pourrir, putrefiant.

SEPTIES. *adv. Plin.* Sept fois.

SEPTIFARIAM. *adv. Non.* En ſept parties, en ſept manieres.

SEPTIFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. Qui eſt de ſept manieres, de ſept façons.

SEPTIMANA, æ. *f. Eccl.* Semaine.

SEPTIMANCÆ, arum. *pl. f.* Simancas, ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Leon, ſur le Douro.

SEPTIMANI, orum. *pl. m.* Les ſoldats de la ſeptiéme legion. *Septimanæ nonæ. Varr.* Les nones qui arrivent le ſept du mois.

SEPTIMANIA, æ. *f.* On donna anciennement ce nom à la contrée du Languedoc qui eſt autour de Beziers, & quelquefois même à tout le Languedoc.

SEPTIMANUS, a, um. *Varr.* Qui eſt le ſeptiéme en ordre.

SEPTIMONTIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Suet.* Qui concerne la Fête appellée *Septimontium* ou *Agonalia.*

SEPTIMONTIUM, i. *n. Feſt.* Fête celebrée à Rome aux Ides de Decembre, appellée autrement *Agonalia.*

SEPTIMUM. *adv. Cic.* Pour la ſeptiéme fois.

SEPTIMUS. a, um: *Cic.* Septiéme.

SEPTIMUS decimus, a, um. *Cic.* Dix-ſeptiéme.

SEPTIMUNCIALIS. *Voyez* Septuncialis.

SEPTINGENARIUS, a, um. *Vitr.* De ſept cent.

SEPTINGENTESIMUS, a, um. *Liv.* Sept centiéme.

SEPTINGENTI, æ, a. *Liv.* Sept cent.

SEPTIO, onis. *f. Vitr.* Clôture.

SEPTUAGENARIUS, a, um. *Front.* De Soixante-dix ans, qui a ſoixante-dix... ſeptuagenaire.

SEPTUAGENI, æ, a. *Col.* Soixante-dix

SEPTUAGENUS, a, um. *Plin.* Soixante & dixiéme.

SEPTUAGIES. *adv. Col.* Soixante & dix fois.

SEPTUAGINTA. *ind. Cic.* Soixante-dix

SEPTUENNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Plaut.* De ſept ans; qui a ſept ans.

SEPTUM, i. *n. Varr. Voyez* Septa. *Septum naturale. Varr.* Une haye vive. *-tranſverſum. Celſ.* Le diaphragme, membrane qui ſepare le cœur & les poulmons d'avec le foye, la rate, &c.

SEPTUNCIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* De ſept onces.

SEPTUNX, uncis. *m. Liv.* Sept onces.

SEPTUOSE. *adv. Liv.* Obſcurément, d'une maniere embarraſſée.

SEPTUOSUS, a, um. *Prop.* Obſcur, embarraſſé.

SEPTUPLUS, a, um. *Cic.* Septuple, ſept fois autant.

SEPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Sepio. *Septus caritate ſuorum. Plin. J.* Qui a pour garde l'amour de ſes ſujets.

SEPULCRALIS, *m f.* le, *n.* is. *Ovid.* De ſepulcre, de tombeau.

SEPULCRETUM, i. *n. catul.* Cimetiere, lieu de ſepulture, où l'on enterre.

SEPULCRUM, i. *n. Cic.* Sepulcre, tombeau.

SEPULTURA, æ. *f. Cic.* Sepulture, le dernier devoir qu'on rend aux morts, les funerailles, les ceremonies de l'enterrement, enterrement *ou* lieu où l'on enſevelit, où l'on met en terre.

SEPULTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Sepelio. *Sepultus ſomno. Lucr.* Accablé de ſommeil. *-vino. Virg.* Noyé dans le vin. *Sepultus ſum. Ter.* Je ſuis perdu, c'eſt fait de moi. *Sepulta urbs. Tac.* Ville ruinée, détruite, enſevelie ſous ſes ruines. *-fama. Ovid.* Une reputation ruinée.

SEPULVEDA, *Septempublica.* Sepulveda, ville des Arrevaques, dans l'Eſpagne Tarraconnoiſe, maintenant bourg de la Vieille Caſtille, au confluent des rivieres de Duraton & de Caſtille.

SEQUANA, æ. *m.* La Seine, riviere de France.

SEQUANI, orum. *pl. m.* Les Franc-Comtois, les peuples de la Comté de Bourgogne, de la Franche-Comté.

SEQUAX, acis. *omn. gen. Virg.* Qui ſuit facilement. ‖ *Plin.* Viſqueux, gluant. ‖ Flexible, obéiſſant, qui s'étend comme l'on veut. *Sequax materia. Plin.* Une matiere qui ſe travaille aiſément. *-bitumen. Plin.* Une glu qui s'attache. *Sequaces curæ. Lucr.* Des ſoins qui n'abandonnent point, qui ſuivent par tout. *-lana. Mart.* Des laines qui s'étendent. *-hedera. Plin.* Du lierre qui plie comme on veut. ‖ *Sen.* Sectateur, qui ſuit, qui ſe partialiſe pour quelqu'un.

SEQUELA, æ. *f. Gell.* Une conſequence. ‖ *Front.* Sequelle, tout ce qui ſuit, qui eſt à la ſuite.

SEQUENTIA, æ. *f. Feſt.* Conſequence.

SEQUESTER, *m.* tri. *Plaut.* tris. *Cic.* Sequeſtre, dépoſitaire, gardien d'une choſe conteſtée. ‖ *Cic.* Mediateur, entremetteur, arbitre. ‖ *Quint.* Sollicitcur de procès. *Sequeſter pacis. Sil. Ital.* Mediateur de paix. *Sequeſtro ponere* ou *dare alicui. Plaut.* Mettre en dépôt entre les mains de quelqu'un.

SEQUESTER tra, trum. *Virg.* Qui eſt mis en dépôt, en ſequeſtre, dépoſé. *Sequeſtra pax. Virg.* Une trêve.

SEQUESTRARIUS, a, um. *Pomp. JCT.* Qui concerne le dépôt, le ſequeſtre, l'arbitrage.

SEQUESTRATIO, onis. *f. Dig.* L'action de mettre en ſequeſtre, dépôt.

SEQUESTRATUS, a, um. *Pomp. part.* [illegible] *de* Sequeſtro.

SEQUESTRO. *adv. Gell.* A part, ſeparément, en particulier.

SEQUESTRO, as, are. *Cat.* Sequeſtrer, ſeparer, mettre à part, mettre à l'écart, en reſerve.

SEQUESTRUM, i. *n. Apul. JCT.* Sequeſtre, dépôt. ‖ Arbitrage.

SEQUINUS, i. *m. Fluvius.* Sequino, riviere de la Caramanie, en Natolie.

SEQUIOR, *m. f.* ius, *n.* oris. *Liv.* Moindre, moins conſiderable. ‖ Moins avantageux, déſavantageux.

SEQUIUS. *adv. Liv. Voyez* Seciùs.

SEQUOR, eris, quutus ſum, *ou* cutus ſum, qui. *dep. Cic.* Suivre, pourſuivre, aller après ‖ Imiter, prendre pour exemple *ou* pour modele. ‖ Rechercher. *Sequi feras. Ovid.* Chaſſer aux grandes bêtes. *-funus. Ter.* Suivre un convoi, accompagner un enterrement. *-veſtigiis Liv.* Suivre pas à pas, à la piſte. *-officium. Cic.* Etre obligeant, faire plaiſir à quelqu'un, le ſecourir. *-lites. Ter.* Aimer la chicane. *-verbum. Cic.* Prendre un mot à la rigueur, au pied de la lettre.

SEQUUTUS, a, um. *Voyez* Secutus.

SERA, æ. *f. Col.* Serrure, cadenas. ‖ *Stat.* Verrouil, barre de porte. *Seram excutere poſte. Ovid.* Oter les cadenas de la porte.

SERA. *Virg. pour* Sero.

SERABIS, *Sorabis*, is. *m. Fluvius.* La Segura, riviere d'Eſpagne dans l'Andalouſie, & les Royaumes de Murcie & de Valence.

SERAIUM, i. *n.* Seraio, Saraio, Boſna Saraio, ville de Turquie, en Europe, dans la Boſnie, ſur la Boſna.

SERAPHIM. *ind. m.* Les Seraphins, les enflammez.

SERAPIS, is, *ou* idis. *m.* Le Bœuf Apis, Dieu des Egyptiens.

SERARIUS, i. *m. Virg.* Serrurier.

SERARIUS, a, um. *Cat.* De petit lait.

SERATUS, a, um. *Vitr. part. paſſ. de* Sero, ſeras.

SERBINUM, i. *n.* Swinar, ville de Boſnie, au confluent du Bewaez & de la Save.

SERBONIS *Palus. Voyez* Sirbonis.

SERCIUS, *Serculus*, i. *m.* Serchio, riviere d'Italie, dans l'Etat de Modene.

SERDICA, æ. *f. Voyez* Sardica.

SEREGIPPA, æ. *f.* Seregippe, Seregippe del Re, ville maritime du Breſil, capitale de la Capitanie de Seregippe, ſituée entre celles de Fernambouc & de Bahia.

SERENA *Urbs. unde Serena Tractus.* Serena *ou* Coquimbo, ville du Chili, en l'Amerique meridionale, à l'embouchure du Coquimbo. ‖ Le Quartier de Serena, partie du Chili la plus ſeptentrionale.

SERENATOR, oris. *m. Apul.* Surnom de Jupiter. ‖ Qui rend l'air ſerein.

SERENATUS, a, um. *part. paſſ. de* Sereno.

SERENEGARA, æ. *f.* Serenegar, ville du Mogoliſtan, en Aſie, ſur le Gange, dans le Royaume de Siba.

SERENITAS, atis. *f. Cic.* Serenité, beau tems, tems ſerein. ‖ *Liv.* Tranquillité, douceur de temperament. *Serenitas fortunæ. Liv.* Une fortune tranquille.

SERENO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Cauſer la ſerenité, rendre ſerein. ‖ *Virg.* Tranquilliſer, calmer, appaiſer, radoucir.

SERENUM, i. *n. Plin.* Le tems ſerein, le beau tems.

SERENUS, a, um. *Cic.* Serein, qui eſt ſans nuage. ‖ *Ovid.* Calme, tranquille. *Serenæ horæ. Sil. Ital.* Des heures agreables.

SERESCO, is, ere. *neut. Lucr.* Se ſecher, devenir ſec, perdre ſon humidité. ‖ *Plin.* Fondre en petit lait, ſe tourner en lait clair.

SERETHUS, i. *m. Fluvius.* Le Sereth, riviere de la Turquie, en Europe, dans la Tranſſylvanie, la Moldavie & la Valaquie.

SEREZANA, æ. *f. Sergianum*, i. *n.* Sarzane, ville de l'Etat de Gennes, en Italie, ſur la riviere de Magra.

SERFOS. *pour* Servus.

SERGENTIUM, *Hergentum*, i. *n.* Rajalbuto, bourg de la vallée de Demona, en Sicile, ſur la Jaretta.

SERIA, æ. *f. Ter.* Vaiſſeau de terre long, où l'on mettoit du vin, de l'huile, &c. ‖ *Plaut.* Un ſaloir.

SERIA, *Fama Julia.* æ. *f.* Feria, bourg d'Eſpage, dans l'Eſtramadure, au nord de Badajos.

SERICA, æ. *f.* (ſans entendement.) *Veſtis. Mart.* Habit *ou* vêtement de ſoye.

SERICA *Regio*, æ. *f.* La Serique *ou* le Pays des Seres, pays d'Aſie, au nord de la Chine, entre la Scythie & l'Ocean oriental.

SERICARIA, æ. *f. Suet.* Ouvriere en ſoye.

SERICATUS, a, um. *Suet.* Couvert, habillé [illegible] vêtu de ſoye.

SERICUM, i. *n. Plin.* Etoffe de ſoye.

SERICUM, i. *n. Voyez.* Sirca.

SERICUS, a, um. *Hor.* De ſoye.

SERIES, ei. *f. Cic.* Suite, train, continuité, enchaînement, ordre des choſes qui ſe ſuivent, liſte.

SERIO. *adv. Cic.* Serieuſement, dans le ſerieux, tout de bon, ſans rire, raillerie à part.

SERIOLA, æ. *f. Perſ. diminut. de* Seria.

SERIOR, aris, ari. *dep. Sen.* Mettre par ordre, arranger de ſuite.

SERIPHIUM, i. *n. Plin.* Abſinte de mer, plante.

SERIPHUS, *Seryphus, Inſula*, i. *f.* Serphino, Sertina, Zertanto, iſle, l'une des Ciclades, dans l'Archipel, entre Paros & Engia.

SERIPO. Los Molares, village d'Andalouſie, en Eſpagne.

SERIS, is. *f. Varr.* Sorte de chicorée, plante.

SERISSIME, & Seriùs. *Voyez* Serò.

SERIUS, a, um. *Cic.* Serieux, grave.

SERIUS, *Fluvius.* Le Serio, riviere de l'Etat de Veniſe, qui vient des confins de la Walteline, & va ſe jetter dans l'Addua.

SERMINETA, *Sermoneta*, æ. *f.* Sermoneta, ville de la Campagne de Rome, dans l'Etat de l'Egliſe, en Italie.

SERMINUS, *Vicus.* Sermido, bourg de Lombardie, dans le Mantouan, ſur le Po, en Italie.

SERMIO, onis. *f.* Sermione, ville de l'Etat de Veniſe, en Italie, dans le Novarois, ſur le lac de Garde.

SERMITIUM, i. *n.* Sannutio, village de l'iſle de Corſe, vers le milieu de l'iſle.

SERMO, onis. *m. Cic.* Langue langage qu'on parle. ‖ Parole, converſation, entretien, diſcours. ‖ Bruit qui court. *Sermo pedeſtris. Hor.* Maniere de parler baſſe. *-eſt de te. Cic.* On parle, on s'entretient de toi. *-eſt. Plin.* On dit, le bruit court.

SERMOCINATIO, onis. *Quint.* Entretien, converſation. ‖ *Ad. Her.* Figure de Rhetorique qui fait parler ſelon le caractere ou en termes convenables aux choſes & aux perſonnes.

SERMOCINATOR, oris. *m.* &

SERMOCINATRIX, icis. *f. Tac.* Qui diſcourt, qui fait un raiſonnement.

SERMOCINIUM, i. *n. Gell.* Converſation, entretien, diſcours.

SERMOCINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Diſcourir, s'entretenir, avoir une converſation, un entretien, une conference, conferer.

SERMONOR, aris, ari. *dep. Gell. Voyez* Sermocinor.

SERMUNCULUS, i. *m. Cic. diminut. de* Sermo.

SERO, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Au ſoir, ſur le ſoir. ‖ Tard. *Seriùs ocyùs. Hor.* Tôt ou tard.

SERO, is, ſevi, ſatum, rere. *act. Caſ.* Enſemencer, ſemer. ‖ *Col.* Planter. ‖ *Cic.* Exciter, faire naître. *Serere levia certamina. Liv* Eſcarmoucher, faire *ou* donner de legeres attaques. *Serere crimina in Senatum apud plebem. Liv.* Répandre parmi la populace des bruits déſavantageux au Senat. *-vulnera. Lucr.* Bleſſer de tous côtez, couvrir de bleſſures.

SEROTINUS, a, um. *Col.* Tardif, d'arriere ſaiſon, du ſoir.

SERPA, æ. *f.* Serpa, bourg de Portugal, dans l'Alentejo.

SERPENS, tis. *omn. gen. Cic.* Serpent. ‖ Qui rampe, qui ſe traîne ſur le ventre, reptile, qui s'avance *ou* s'étend en ramp[illegible] *Serpentes beſtiæ. Cic.* Les reptiles.

SERPENTARA, æ. *f. Inſula Sardiniæ.* La Serpentara, iſle dépendante de celle de Sardaigne, à une lieue du cap Ferrato.

SERPENTIGENA, æ. *m. f. Ovid.* Engendré d'un ſerpent.

SERPENTIGER, a, um. *Ovid.* Qui porte des ſerpens.

SERPENTINUS, a, um. *Juſtin.* De ſerpent, ſerpentin.

SERPENTUM *Inſula in Ponto Euxino.* L'Iſle des ſerpens, dans la mer Noire, à l'embouchure du Danube.

SERPERASTER, tri. *m. Cic.* Un écornifleur, qui s'inſinue & qui s'introduit à la table *ou* dans la maiſon d'autrui.

SERPERASTRA, orum. *plur. n. Varr.* Bandes, liens *ou* écliſſes, qu'on attachoit aux genoux des enfans qui commençoient à marcher pour leur tenir les jambes droites.

SERPO, is, pſi, ptum, pere. *neut. Cic.* Ramper, s'avancer, s'étendre en rampant, ſe traîner ſur le ventre. ‖ Se répandre, ſe gliſſer, s'écouler, s'avancer peu-à-peu, gagner.

SERPYLLIFER, a, um. *Catul.* Qui porte, où il croît du ſerpolet.

SERPYLLUM, i. *n. Virg.* Du ſerpolet, plante.

SERRA, æ. *f. Col.* Une ſcie. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon de mer. ‖ *Gell.* Certaine maniere de ranger des troupes.

SERRÆ *Delphinatus*, arum. *plur. f.* Serres, bourg de France, dans le Dauphiné, ſur le Buech, au nord de Siſteron.

SERRÆ *Macedoniæ* Serres, ville de Turquie, en Europe, dans la Macedoine, entre Saloniki, Amphipoli & Philippi.

SERRANA, æ. *f. Inſula.* Serrane, iſle de la mer du Nord, entre la Jamaïque & la côte de Nicaragua.

SERRANILLÆ, arum. *plur. f. Inſulæ.* Les Serranhillas, amas de petites iſles *ou* plûtôt d'écueils, au nord de l'iſle Serrane, entre la Jamaïque & la côte de Honduras.

SERRATI, orum. *plur. m. Tac.* Pieces de monnoye qui portoient la figure d'une ſcie.

SERRATIM. *adv. Vitr.* En maniere de ſcie.

SERRATULA, æ. *f. Plin.* La betoine *ou* le melitot, plante.

SERRATURA, æ. *f.* Le ſciage.

SERRATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Serro. *Serratus ambitus. Plin.* Dentelure, découpure tout autour.

SERRAVALLIS, is. *f.* Serravalle, bourg de l'Etat de Gennes, en Italie, aux confins du Milanois.

SERRO, as, avi, atum, are. *act. Veget.* Scier.

SERRULA, æ. *f. Col.* Petite ſcie.

SERSELA, æ. *f.* Serſelly, ville & port du Royaume d'Alger, en Barbarie, dans le Tenès.

SERTUM, i. *n. Tibul.* Bouquet, guirlande, chapeau *ou* couronne de fleurs, feſton.

SERTUS, a, um. *Lucan. part. paſſ. de* Sero, ſerui.

SERVA, æ. *f. Ulp.* Servante, eſclave.

SERVABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qui peut être conſervé, qu'on peut garder, qui eſt de garde, aiſé à garder.

SERVANIA, æ. *f.* Le Servan, Scirwan, Schirwan, province de Perſe, entre la mer Caſpienne, la Georgie, l'Erivan & l'Araſſe; Baudrand y renferme l'Adirbeitſan.

SERVANS, tis. *omn. gen. Virg.* Qui garde, qui conſerve. *Servantiſſimus æqui. Virg.* Très-exact obſervateur de la juſtice.

SERVASSO. *pour* Servavero.

SERVATOR, oris. *m. Liv.* Conſervateur, liberateur, ſauveur.

SERVATRIX, icis. *f. Cic.* Conſervatrice, liberatrice.

SERVATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Servo.

SERVESTA, æ. *f.* Zerbſt, ville d'Allemagne, dans la Principauté d'Anhalt, en Haute Saxe, entre Magdebourg & Wittemberg.

SERVIA. *unde Servia Maritima & Servia Mediterranea*, æ. *f.* La Servie, province de la Turquie, en Europe, entre la Bulgarie, le Danube & la Save.

SERVIBO. *Plaut. pour* Serviam.

SERVILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* D'eſclave. ‖ Servile, bas, rampant.

SERVILITER. *adv. Cic.* Servilement, d'une maniere ſervile, en eſclave.

SERVILLA, orum. *plur. n. Liv.* Troupe d'eſclaves.

SERVIO, is, vii, ivi, itum, ire. *neut. Cic.* Servir, être eſclave, être dans la ſervitude, être au ſervice, être en ſervice. ‖ Faire ſervice. ‖ Faire ſa cour, courtiſer. ‖ Etre ſujet à une redevence, être aſſujetti à quelque ſervitude. *Servire valetudini. Cic.* Avoir grand ſoin de ſa ſanté, ſe choyer, ſe délicater. *-famæ ſuæ. Cic.* Songer à ſa reputation. *-ſcenæ, tempori. Cic.* S'accommoder au tems. *-ætati. Cic.* Avoir égard à l'âge, *ou* de la condeſcendance pour l'âge. *-fructibus ruſticis. Vitr.* Etre Marêchais *ou* être Fruitier, Fruitiere. *-incertis rumoribus. Caſ.* Se fier à des bruits incertains, s'aſſûrer ſur de legers oui dire. *-commodis alicujus. Ter.* S'attacher aux interêts de quelqu'un. *-rei. Ter.* Amaſſer du bien. *Servitum ire. Virg.* Aller ſervir.

SERVITIA, orum. *plur. n. Liv.* Les eſclaves.

SERVITIUM. *Virg.* &c.

SERVITUDO, inis. *f. Liv. Voyez* Servitus.

SERVITUS, utis. *f. Cic.* Servitude, eſclavage, ſervice, condition de valet *ou* d'eſclave.

SERUM, i. *n. Virg.* Le lait clair, le petit lait, ce qu'il y a de ſereux dans le lait, ſeroſité.

SERUM, i. *n. Liv.* Le ſoir.

SERVO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Conſerver, garder, reſerver. ‖ Obſerver. ‖ *Hor.* Sauver, délivrer. ‖ *Virg.* Conſiderer, regarder. ‖ Retenir. ‖ *Plaut.* Avoir l'œil. *Servare vinum in vetuſtatem. Colum.* Garder du vin pour le boire vieux. *Servaveris. Plaut.* Soignez, obſervez, donnez-vous bien de garde, prenez garde.

SERUS, a, um; rior, iſſimus. *Cic.* Tardif, qui vient tard, qui arrive tard. *Seri anni. Ovid.* La vieilleſſe, les vieux ans. *-nepotes. Virg.* La poſterité. *-ſtudiorum. Hor.* Ceux qui s'appliquent tard à l'étude. *Sera crepuſcula. Ovid.* La brune, le crepuſcule du ſoir.

SERVULA, æ. *f. Cic.* Une petite eſclave.

SERVULUS, i. *m. Cic.* Un petit eſclave, un malheureux eſclave.

SERVUS, i. *m. Cic.* Eſclave, ſerviteur, valet.

SERVUS, a, um. *Cic.* Sujet à quelque redevance, aſſujetti à une ſervitude, qui doit un droit, qui eſt dans la dépendance, qui dépend d'autrui. ‖ *Hor.* Servile, né pour la ſervitude. *Servum vitiis pectus. Ovid.* Un cœur eſclave de vices.

SESAMA, æ. *f. Quint. Curt.* &c.

SESAMUM, i. *n. Celſ.* Seſame, Jugioline, bled d'Inde *ou* de Turquie.

SESANNA, *Sezania*, æ. *f.* Sezanne, bourg de France, en Dauphiné, dans les Alpes, entre le Mont Genevre & le Mont Selticres.

SESARGA, æ. *f.* Seſarga, iſle de la mer Pacifique, l'une des iſles de Salomon.

SESCANIA, æ *f. Palus.* Seſcan, Seſchan, Suka, Morzi, grand lac de la petite Tartarie, en Europe, entre les Nogais & la Crimée.

SESCUNCIA, æ. *f. Col.* Une once & demie. ‖ Un huitiéme. *Seſcuncia jugeri. Col.* Le demi quart, la huitiéme partie d'un d'arpent, un douziéme & demi d'arpent.

SESCUNCIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr.* D'une once & demie. ‖ D'un huitiéme, d'un demi quart, d'un onziéme & demi. ‖ D'un pouce & demi.

SESCUNX, uncis. *m. Col.* Une once & demie, &c.

SESCUPLEX, icis. *omn. gen. Cic.* Qui eſt d'une fois & demie autant, qui contient une fois & demie autant, diviſé par les trois moitiez.

SESCUPULUM, i. *n. Quint.* Une fois & demie autant.

SESE. *Plaut. Gell. pour* Se. *Seſe dare. Gell.* Se donner tout entier. *Seſe uti. Plaut.* Jouir de ſoi-même.

SESMARUS, i. *m Fluvius.* Le Semoy, riviere des Pays-Bas, qui vient du Luxembourg, & ſe décharge dans la Meuſe, à Charleville, en Champagne.

SESQUI. *indecl. Cic.* Une fois & demie.

SESQUIALTER, tera, terum. *Cic. Voyez* Seſcuplex. *Seſquialter numerus. Vitr.* Le nombre de trois moitiez

SESQUIANNONA, æ. *f. Veget.* Munitions de bouche, proviſions de vivres d'une fois & demie autant, une ration & demie.

SESQUICULEARIS. *m f.* re, *n.* is. *Colum.* Qui contient une fois & demie le Culeus, meſure Romaine pour les liquides, qui contient ſept cent vingt pintes meſure de Paris.

SESQUIDIGITALIS, *m. f.* le. *n.* is. *Vitr.* D'un doigt & demi de dimenſion, de trois demi pouces.

SESQUIDIGITUS, i. *m. Vitr.* Un doigt & demi de dimenſion, trois demi doigts.

SESQUIHORA, æ. *f. Plin.* Une heure & demie.

SESQUIJUGERUM, i. *n. Plin.* Un arpent & demi.

SESQUILIBRA, æ. *f. Col.* Une livre & demie.

SESQUIMENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Varr.* D'un mois & demi, de ſix ſemaines.

SESQUIMODIUS, i. *m. Varr.* Un muid & demi. ‖ Un boiſſeau & demi.

SESQUIOBOLUS, i. *m. Plin.* Une obole & demie.

SESQUIOCTAVUS, a, um. *Cic.* Huitiéme, trois ſeiziémes *Seſquioctava unciæ pars.* Un gros & demi.

SESQUIOPERA, æ. *f. Col.* &c.

SESQUIOPUS, eris. *n. Plaut.* Journée & demie de travail.

SESQUIPÆAN, anis. *m. Cic.* Un pean & demi, ſorte de pied de vers.

SESQUIPEDALIS, *m. f.* le, *n.* is. &c.

SESQUIPEDANEUS, a, um. *Plin.* D'un pied & demi, qui a un pied & demi.

SESQUIPES, edis. *m. Vitr.* Un pied & demi, une coudée.

SESQUIPLAGA, æ. *f. Tac.* Une grande playe, une playe énorme.

SES[illegible]IPLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Veget.* Qui reçoit une ration & demie *ou* paye & demie.

SESQUIPLEX, icis. *omn. gen. Cic. Voyez* Seſcuplex.

SESQUISENEX, is. *m. Stat.* Plus que vieillard.

SESQUIULYSSES, is. *m. Varr.* Un fourbe & demi, un maître fourbe.

SESSELIUM, *Siſſum*, i. *n.* Seiſſel, ville de France, dans le Bugey, ſur le Rhône.

SESSIBULUM, i. *n. Plaut.* Siege.

SESSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Propre à

s'aſſeoir, où l'on peut s'aſſeoir. ‖ *Plin.* Qui eſt aſſis. *Seſſiles lactucæ. Mart.* Laitues qui ne s'élevent pas, petites laitues.

SESSIMONIUM, i. *n. Vitr.* Sale de conſeil, lieu où l'on tient aſſemblée.

SESSIO, onis. *f. Cic* L'action de s'aſſeoir *ou* d'être aſſis, lieu où l'on s'aſſied *ou* propre à s'aſſeoir. ‖ Séance, Seſſion, parlant d'un Concile *ou* autre grande aſſemblée. *Seſſiones.* Les aſſiſes.

SESSITATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de s'aſſeoir & ſe raſſeoir.

SESSITATOR, oris. *m. Sen.* Qui s'aſſied & ſe raſſied ſouvent.

SESSITES *Fluvius*, *Sicida*, *æ. m.* Seſià, riviere d'Italie, en Lombardie.

SESSITO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* S'aſſeoir & ſe raſſeoir ſouvent.

SESSOR, o *m. Hor.* Qui eſt aſſis ‖*Sen.* Un C valier. *Seſſorem recuſare. Sen.* Ne vouloir pas ſe laiſſer monter.

SESSORIUM, i. *n. Petr.* Chaiſe à porteur.

SESSUI, orum *plur. m. Vagoritum Seſſuorum*, i. *n.* Seez, ville de France, en Normandie, à la ſource de l'Orne.

SESSUS, ûs. *m. Voyez* Seſſio.

SESTERTIOLUM, i. *n. Mart.* Petit ſeſterce, piece de monnoye Romaine.

SESTERTIUM, i. *n Suet.* Eſpece de voile *ou* de couverture. ‖ *Col.* Eſpece de hoyau, de houe. ‖ *Tac.* Les fourches patibulaires qui étoient à trois mille & demie de la ville.

SESTERTIUS, i. *m.* Seſterce, petite monnoye d'argent vallant deux as & demi. ‖ La quatriéme partie du denier Romain.

SESTIÆ, arum. *plur. f.* Aix, ville de Provence.

SESTIANA mala. *Col.* Sorte de pommes.

SESTIARIA *Extrema*, *æ. f.* Gebha, Gebba, bourg du Royaume de Fez, en Barba ns l'Errifis, ſur le cap de Gebha.

SESTIUM, *Oppidum Magnæ Græciæ* Saracina, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre citerieure.

SESTRUM *Magnum.* Le Grang Seſtre, bourg de la Guinée, en Afrique, vers le cap de Palmas.

SESTUM. *Voyez* Sextum.

SESTUS, *Seſtos*, i. *f.* Seſto, ville de Thrace, dans la preſqu'iſle, ſur l'Helleſpont, vis-à-vis d'Abydos.

SETA, æ. *f. Cic.* De la ſoye, poil long & rude des animaux. ‖ *Vitr.* Broſſe, vergettes, décrotoires, pinceau.

SETABICULA, *Satabicula.* Alzire, Alcire, ville du Royaume de Valence, en Eſpagne, au midi de Valence.

SETABIS, *Satabis*, is. *f.* Xativa, Sativa, ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Valence, au midi de Valence.

SETANIUS, a, um. *Plin.* De l'année. *Setanius panis.* Du pain fait du bled de l'année.

SETANTIORUM *Portus.* Winander Meer, lac d'Angleterre, aux confins des Comtez de Lancaſtre & de Weſtmorland.

SETEIA *Æſtuarium.* Le Golfe de Dée, partie de la mer d'Irlande, entre le Comté de Flint & celui de Cheſter.

SETELSIS, is. *f.* Urgel, la Ceu d'Urgel, ville d'Eſpagne, en Catalogne, ſur la Segre.

SETIA, *Urbs Cretæ. unde Setia Territorium.* Setia, ville de l'iſle de Candie, capitale d'un territoire auquel elle donne ſon nom.

SETIA, *Setinum. Urbs Volſcorum.* Sezzo, Sezze, ville de la Campagne de Rome, en Italie, près de la Palu-Pontine.

SETIÆ *Montes.* Les Montagnes de Setia, dans l'iſle de Candie, depuis Caſtel Pediada, juſqu'à la côte orientale.

SETIGER, a, um. *Ovid.* Couvert de ſoyes *ou* de longs poils rudes.

SETINILIA, *Arx*, *æ. f.* Settenil, forteresſe d'Eſpagne, dans le Royaume de Grenade, aux confins de l'Andalouſie.

SETINUM, i. *n. Voyez* Setia.

SETINUM *alterum*, i. *n.* Setia, ville de l'Etat de l'Egliſe, dans la Campagne de Rome, entre Sermoneta & Piperno.

SETIUS *Mons.* Le Cap de Sett ſur la côte de Languedoc, en France, au midi du lac, de Maguelone.

SETONUM, i. *n.* Seton, bourg d'Angleterre, à l'embouchure de l'Ax, ſur la côte meridionale du Comté de Devon.

SETOSUS, a, um. *Phæd.* Plein de ſoyes *ou* de longs poils rudes.

SETUBALIA, *æ. f. Catobrix*, icis. Setuval *ou* Saint-Ubés, ville de l'Eſtramadure de Portugal, à l'embouchure du Zadaon.

SETUBIA, *Segubia. Voyez* Segovia.

SETUIA, *Sitta*, *æ. f.* Zittaw, ville de la haute Luſace, en Allemagne, vers les confins de la Bohême, ſur la Neiſſ.

SEU. *conjonct. Cic.* Ou, ſoit, ou bien.

SEVATUM. *Voyez* Sebatum.

SEVECTUS, a, um. *Prop. part. paſſ. de*

SEVEHO, is, vexi, vectum, here. *Ovid.* Porter *ou* tranſporter dehors.

SEVENSHALUM, i. *n.* Sevenshale, bourg des Ottadins, dans le Duché de Nort-humberland, en Angleterre.

SEVERE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Severement, rigoureuſement, ſans quartier, ſans miſericorde, à la rigueur.

SEVERIA, *æ. f.* Seberie, Sevérie, ville de Pologne, dans le Palatinat de Cracovie.

SEVERIACUM, i. *n.* Bellegarde, ville de France, en Bourgogne, ſur la Saone, au-deſſous de Saint Jean de Laune.

SEVERIENSIS *Tractus aut Ducatus.* Le Duché de Novogrod, Sewierski, en Moſcovie, entre les Duchez de Worotin, de Smolensko, de Czernichow, le Palatinat de Kiovie & la Lithuanie.

SEVERITAS, atis. *f. Cic.* Severité, rigueur. *Severitas unguentorum. Plin.* L'acreté des onguents *ou* des remedes topiques.

SEVERITER *Voyez* Severè.

SEVEROPOLIS, is. *f. Urbs Capitanatæ*, San Severo, San Seviero, ville du Royaume de Naples, en Italie, dans la Capitanate.

SEVEROPOLIS, is. *f. Urbs Vaſconiæ.* Saint Sever, ville de France, capitale de Gaſcogne, ſur l'Adour.

SEVERUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Severe, rigoureux. ‖ Auſtère, exact. ‖ *Hor.* Rude, âpre. ‖ *Virg.* Triſte, chagrin, grave. *Severiſſimus autor. Plin.* Un Auteur très-grave, de grand poids, de grande autorité.

SEVIR, iri. *m. Vet. inter.* Le Commandant de chacune des ſix décuries de Chevaliers Romains.

SEVIRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Jul. Cap.* Qui concerne les Commandans de chacune des ſix décuries des Chevaliers Romains.

SEVIRATUS, ûs. *m.* Dignité de Commandant d'une décurie de Chevaliers Romains.

SEVO *Mons.* Les Montagnes de Nortvege, Daare-Field, les montagnes de Daare, dans la Scandinavie, depuis le Categat juſqu'à la mer Blanche.

SEVOCO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Appeller pour parler en particulier, tirer à part, faire venir. ‖ Eloigner, tirer. ‖ Rappeller. *Sevocare animum ab omni negotio. Cic.* Se retirer entierement des affaires, ne ſe plus mêler de rien, quitter tout-à-fait les affaires.

SEVOSUS. *Plin. Voyez* Seboſus.

SEVUM. *Plin Voyez* Sebum.

SEX *ind. omn. gen. Cic.* Six.

SEX, *Sexitanum, Sexiſirmum*, i. *n.* Hexi Motril, ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Grenade.

SEXAGENARIUS, a, um. *Suet.* De ſoixante, qui a ſoixante. ‖ Sexagenaire, qui a ſoixante ans.

SEXAGENI, æ, a. *Cic.* Soixante.

SEXAGESIMUS, a, um. *Cic.* Soixantiéme.

SEXAGIES. *adv. Cic.* Soixante fois.

SEXAGINTA *ind. omn. gen. Cic.* Soixante.

SEXANGULATUS. *Solin.* &

SEXANGULUS, a, um. *Plin.* Qui a ſix angles, à ſix angles, hexagone.

SEXATRUS, ûs. *m. Feſt.* Le ſixiéme jour après les ides. ‖ Le ſixiéme jour d'une fête, d'une ſolemnité.

SEXCENARIUS, a, um. *Cæſ.* De ſix cent.

SEXCENI, & Sexcenteni, æ, a. *Cic.* Six cent.

SEXCENTESIMUS, a, um. *Plin.* Le ſix centiéme, le ſix cent.

SEXCENTI, æ, a. *Liv.* Six cent. ‖ *Cic.* Une infinité, un nombre indéfini.

SEXCENTIES. *adv. Cic.* Six cent fois.

SEXCENTOPLAGUS, a, um. *Plaut.* Qui a reçû des bleſſures ſans nombre, qui eſt tout percé de coups.

SEXDECIES. *adv. Plin.* Seize fois.

SEXDECIM. *ind. omn. gen. Plin.* Seize.

SEXENNALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui revient, qui ſe fait, qui arrive tous les ſix ans.

SEXENNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Plin.* Qui a ſix ans, de ſix ans.

SEXENNIUM, i. *n. Cic.* L'eſpace de ſix ans.

SEXIES. *adv. Liv.* Six fois. ‖ Pour la ſixiéme fois.

SEXIONA, *æ. f.* Xixona, bourg d'Eſpagne.

SEXSIGNANI, orum. *plur. m. Plin.* Les Soldats de la ſixiéme Legion.

SEXTANS, tis. *m. Plin.* Sextant, piece de monnoïe de cuivre peſant deux onces, la ſixiéme partie de l'as. *Voyez* As. ‖ *Vitr.* La ſixiéme partie d'un total. ‖ *Plin.* Poids de deux onces.

SEXTANTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* De deux onces. ‖ Du poids de deux onces. ‖ *Vitr.* Qui a deux pouces de dimenſion, qui a un ſixiéme, d'un ſixiéme. *Sextantalis as. Plin.* L'as, réduit de douze onces à deux au tems des beſoins de la Republique Romaine pendant la premiere guerre Punique.

SEXTANTARIUS, a, um. *Plin.* De deux onces, qui peſe deux onces, le poids de deux onces.

SEXTARIUS, i. *m. Cic* Sextier, meſure Romaine, qui contenoit nôtre chopine de Paris, & le poids de ſeize onces & demie d'eau; c'étoit la ſixiéme partie du conge Romain.

SEXTILIS, is. *m. Cic.* Le mois d'Août, le ſixiéme mois de l'année, quand on la commençoit au mois de Mars.

SEXTULA, *æ. f. Cic.* La ſixiéme partie d'une once, un gros, vingt-quatre grains, quatre ſcrupules, la ſoixante-douziéme partie de la livre Romaine, qui eſt de douze onces. ‖ La ſoixante & douziéme partie d'un total. ‖ *Col.* Meſure de quatre cent pieds. *Sextulis ex duabus hæres. Hor.* Heritier pour un trente-ſixiéme *ou* deux ſoixante & douziéme.

SEXTUM. *adv. Cic.* Pour la ſixiéme fois.

SEXTUM, i. *n. Pagus Mediolanenſis Ducatus.* Seſto, bourg du Milanois.

SEXTUM, i. *n. Pagus Oræ Genuenſis.* Seſti, bourg de la côte de Gennes.

SEXTUS, a, um. *Cic.* Sixiéme.

SEXTUS *decimus*, a, um. *Vitr.* Seiziéme.

SEXU. *pour* Sexus.

SEXUNX, uncis. *m. Cic.* Six onces.

SEXUS, ûs. *m. Col.* ‖ *n. Plaut.* Le ſexe. *Sexu ambiguo adoleſcens. Liv.* Jeune homme hermaphrodite. *Sexum mentiri. Cic.* Déguiſer ſon ſexe.

SEZANA, *æ. f.* Sezane.

S F

SFACHIÆ *Montes.* Les montagnes de Sfachia.

S H

SHAPOR. Shapor, ville du Mogoliſtan.

SHENANUS, *Senus*, i. *m.* Le Shennon, le Shannon, riviere.

SHEPEA *Inſula. æ. f.* Shepye.

SHEPEUS *Portus.* Shape-Haven.

S I

SI. *conjonct. qui gouv. l'indic. & le ſubj. Cic.* Si, encore bien, bien que, quand même. *Si me amas. Cic.* Si vous m'aimez. *Si minùs. Cic.* Si non. *Si ad cœnam ſummus viros decem vocaſſet, nimium obſonavit. Plaut.* Il n'y avoit que trop grande chere, quand même il auroit eu à ſouper dix perſonnes de conſideration,

ration. *Si per commodum tuum poſſet. Liv.* Pourvû que cela ſe pût ſans vous incommoder, que cela ne vous incommode point.

SIADÆ, arum. *pl. f. Inſulæ.* Les ſept Freres, iſles.

SIAGUS, i. *f. Urbs Africæ propriæ.* Suſa.

SIAMUM, i. *n. unde Siamum Regnum, & Siameus Sinus.* Siam, ville & Royaume des Indes.

SIANGYAMUM, i. *n.* Siangyan.

SIANTICUM, *Santicum.* Saaneck.

SIAPINA, æ. *f. Inſula.* Siapin.

SIARA, *unde Siara Præfectura.* Siara.

SIARUM, i. *n.* Sarracotin.

SIATUTANDA, æ. *f. Oppidum Germaniæ.* Sideburen.

SIBÆ *Regnum.* Le Royaume de Siba.

SIBE. *pour* Sibi.

SIBENICUM, i. *n. Voyez* Sebenicum.

SIBENUS, i. *m. Mons.* Sibangebirge.

SIBERENA, *Siberina*, æ. *f.* Santa Severina.

SIBERIA, æ. *f. Regio.* La Siberie.

SIBERIA, æ. *f. Urbs.* Sibir.

SIBETUS, *Sivetus Lacus*, i. *m.* Le Lac d'Iſeo.

SIBI. *dat. du pronom* Sui. *Cic.* A ſoi.

SIBILATOR, oris. *m. Apul.* Siffleur.

SIBILLA, æ. *f.* On a quelquefois donné ce nom à Seville, capitale de l'Andalouſie.

SIBILO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Siffler. ‖ *Virg.* Faire des ſifflemens. ‖ *Hor.* Se moquer en ſifflant.

SIBILUM, i. *n. Ovid.* &

SIBILUS, i, *m. Cic.* L'action de ſiffler, ſifflement, ſifflet, coup de ſifflet. *Sibilus auſtri. Virg.* Le ſifflement du midi. *Sibiloſè ſcena explodi. Cic.* Etre chaſſé du theatre à coups de ſifflets.

SIBILUS, a, um. *Virg.* Sifflant, qui ſiffle.

SIBIMET. A ſoi-même.

SIBIMETIPSIS. *Liv.* A eux-mêmes.

SIBYLLA, æ. *f. Cic.* Sibylle, Propheteſſe.

SIBYLLINUS, a, um. *Cic.* De Sibylle, qui concerne les Sibylles.

SIC *conj. Cic.* Ainſi, de la ſorte, de cette ſorte, de même, de cette façon, de cette maniere. ‖ *Ter.* Oui. *Sic ſum, ſi placeo, utere. Ter.* Je ſuis fait ainſi, ſi je vous accommode, ne m'épargnez pas; voilà mon caractere, s'il vous revient, je ſuis à votre ſervice. *Nil ſic colore eſt. Plaut.* Il n'eſt rien de ſi leger. *Nil ſic metuebat. Liv.* Il ne craignoit rien tant. *Sic ſatis. Ter.* Voilà qui eſt bien, cela eſt bien, c'eſt aſſez. ‖ Là, là, paſſablement, aſſez bien.

SICA, æ. *f. Cic.* Poignard, baïonnette, dague, ſtilet.

SICALONIA, *Secalonia, Sigalonia, Solonia*, æ. *f.* La Sologne, pays de France.

SICAMBRIA, æ. *f.* Bude.

SICANDRA *Inſula*, æ. *f.* Sicandro.

SICARIA, æ. *f. Plaut.* Beſace.

SICARIUS, i. *m. Cic.* Coupe-jarret, aſſaſſin.

SICCANEUS, *Col.* &

SICCANUS, a, um. *Plin.* Sec de ſa nature, naturellement ſec.

SICCATIO, onis. *f. Plin.* Deſſechement, l'action de ſecher, de deſſecher.

SICCATUS, a, um *Ovid.* Seché, deſſeché.

SICCE. *adv. Col.* Sechement. *Cic.* D'une maniere ſeche.

SICCESCO, is, ere. *neut. Col.* Se ſecher, ſe deſſecher, devenir ſec.

SICCINE? *adv. Cic.* Eſt-ce ainſi?

SICCITAS, atis. *Celſ.* &

SICCITUDO, inis. *f. Col.* Sechereſſe. ‖ *Cic.* Maniere ſeche.

SICCO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Secher, deſſecher, faire ſecher. *Siccare calices. Hor.* Vuider les verres, n'y rien laiſſer, boire tout. — *ubera. Virg.* Tarir les mamelles, — *vulnera. id.* Guerir les playes.

SICCOCULUS, a, um. *Plaut.* Qui a les yeux ſecs, qui ne pleure point, qui n'eſt pas pleureux.

SICCULUS, a, um. *Varr.* Un peu ſec.

SICCUS, a, um; ior, iſſimus. *Virg.* Sec, qui n'eſt point humide. ‖ *Cic.* Qui n'eſt point yvrogne. *In ſicco. Virg.* A ſec, en un lieu ſec, hors de l'eau.

SICE. *pour* Sic.

SICELIS, idis. *f. Virg.* Qui eſt de Sicile. *Sicelides Muſæ. Virg.* Muſes de Sicile.

SICERA, æ. *f. Bibl.* Bierre, ſorte de boiſſon. *Vinum & ſiceram non bibet.* Il ne boira ni vin ni bierre.

SICHEM. *indecl. Urbs Paleſtinæ.* Naplouſe.

SICHEMUM, i, *n. Oppidum Brabantii.* Sichem.

SICIDA, æ. *m. Fluvius. Voyez* Seſſites.

SICIGNANUM, i. *n.* Sicignano.

SICILATUS, a, um. *Jul. Cap.* D'un poignard.

SICILIA, *Sicelia, Sicania, Trinacria, Triquetra*, æ. *f.* La Sicile, iſle de la mer Mediterranée.

SICILIÆ *utriuſque Regnum.* Le Royaume des deux Siciles.

SICILICES, cum. *f. Enn.* Fer de pertuiſannes.

SICILICUM, i. *n.* &

SICILICUS, i. *m. Plin.* La quatriéme partie d'une once, deux gros, deux dragmes

SICILIMENTUM, i. *n. Cat.* Le regain des prez, la ſeconde herbe qu'on y fauche.

SICILIO, is, ivi, itum, ire. *act. Plin.* Faucher le regain des prez.

SICILIS, is. *f. Enn.* Fer de pertuiſanne *ou* de hallebarde.

SICILISSO, as, are. *Plaut.* Parler comme les Siciliens.

SICIMA, *Sichima*, æ. *f.* Naplouſe.

SICINNISTA, æ. *m. Gell.* Danſeur qui chante en danſant.

SICINNIUM, i. *n. Gell.* Sorte de danſe ancienne accompagnée du chant du danſeur.

SICINUS, *Sicynus, Sicenus*, i. *m.* Sicino, Sichyno, iſle.

SICISTANIA, æ. *f. Voyez* Sitziſtania.

SICISTANUM, i. *n. Voyez* Sitziſtanum.

SICLIS, idis. *f. Siclum*, i. *n.* Sicli.

SICLUS, i. *m. Bibl.* Sicle, l'once des Juifs. ‖ Piece de monnoye Juive peſant quatre dragmes attiques. ‖ La quatriéme partie de l'once chez les Grecs, & chez les Romains deux gros & deux dragmes.

SICORIS, is. *m. Fluvius.* La Sogre.

SICUBI. *adv. Ter.* Si en quelque lieu, ſi en quelque endroit.

SICULA, æ. *f. Cat.* Un ſtilet, un petit poignard.

SICULI, orum. *m.* Siciliens, habitans de la Sicile. ‖ Sicules, peuples de la Tranſſylvanie.

SICULIANUM, i. *n.* Siculiano.

SICULUM *Mare.* La mer de Sicile.

SICULUS, a, um. De Sicile.

SICUM, i. *n. Civitas Dalmatiæ.* Studii.

SICUNDE. *adv. Cic.* Si de quelque part, ſi de quelque endroit.

SICUT & Sicuti. *adv. Cic.* Si comme, de même que, de la même maniere que.

SICYON, onis. *f.* Baſilica.

SICYONIA. *n. Lucil.* &

SICYONII, orum. *plur. m. Cic.* Souliers *ou* eſcarpins de femme à la Sicionienne.

SIDA, æ. *f. Pamphiliæ Urbs.* Candalor.

SIDA, æ. *f.* Siden, onis. *f. Urbs Cappadociæ. Voyez* Ceraſus.

SIDARISA, æ. *f.* Sidariſo.

SIDEBURA, æ. *f.* Sideburen.

SIDENUM, i. *n.* Riviere de Cappadoce.

SIDERALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Des aſtres, qui concerne les aſtres. *Sideralis difficultas. Plin.* Les difficultez qui ſe rencontrent dans la ſcience des aſtres.

SIDERATIO, onis. *f. Plin.* Maladie des arbres cauſée par quelque mauvaiſe influence.

SIDERATUS, a, um. *Plin.* &

SIDEREUS, a, um. *Virg.* Des aſtres, des étoiles. ‖ *Mart.* Qui s'éleve juſqu'aux aſtres. ‖ *Stat.* Divin. *Sidereus canis. Ovid.* La canicule, conſtellation. — *coloſſus. Mart.* Un coloſſe dont la hauteur paroît s'élever juſqu'aux aſtres. *Siderei artus. Suet.* Les membres d'une divinité.

SIDERITES, æ. *m. Plin.* Sorte de diamant.

SIDERITIS, idis. *f. Plin.* De la parietaire, herbe.

SIDEROCAPSA, Sidrocapſa, æ. *Sidrus*, i. *f.* Siderocapſa.

SIDEROR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Plin.* Etre frappé de quelque mauvaiſe influence, être gelé, bruiné, niellé, greſillé, frappé d'un mauvais vent, rouillé.

SIDICINUM, i. *n. Voyez* Teanum.

SIDO, is, ſidi, dere. *neut. Col.* Aller à fond, couler bas. ‖ Se dépoſer, faire un dépôt. ‖ *Plin.* S'affaiſſer, s'écrouler. ‖ *Vitr.* S'aſſeoir, ſe poſer, ſe percher. *Sidere ad ima vaſis. Plin.* Deſcendre au fond du vaſe, s'y dépoſer.

SIDOLENCUM, i. *n.* Saulieu.

SIDON, onis. *f. Urbs Phæniciæ.* Sidon.

SIDRA, æ. *f. Inſula.* Sidra.

SIDRÆ *Syrtis*, ſeu *Syrtis Magna.* Le golfe de Sidra.

SIDUS, eris. *n. Cic.* Conſtellation, ſigne celeſte, planete, aſtre, étoile. ‖ *Plin.* Climat. ‖ *Virg.* Saiſon. ‖ *Mart. Voyez* Sideratio. ‖ *Ovid.* Ornement, luſtre, éclat. *Sidus dextrum. Stat.* Une étoile favorable, un aſtre bienfaiſant, une heureuſe planete.

SIEM, ſies, ſiet, ſient. *pour* Sim, ſis, ſit, ſint.

SIEUCHEUM, i. *n.* Sieucheu.

SIGA, æ. *f. Urbs.* & Sida, æ. *m. Fluvius Mauritaniæ Cæſarienſis.* Areſgol.

SIGA, æ. *m. Fluvius Germaniæ.* Sige.

SIGA, Sigena, æ. *f. Sigedunum*, i. *n. olim Segodunum*, i. *n. Urbs Germaniæ.* Sigen.

SIGANEUM, i. *n.* Ciais.

SIGANUM, i. *n.* Sigan.

SIGEBERGA, æ. *f.* Sigenberg.

SIGEBERTI *Caſtrum.* Sirſberg.

SIGEDUNUM, i. *n.* Sigena, æ. *f. Voyez* Siga.

SIGERICI, *aut Cæſaris Caſtrum.* Caſtro de Xeris.

SIGESA, æ. *f.* Siges.

SIGESTRUM, i. *n. Orientale.* Seſtri di Levante.

SIGETENSIS *Comitatus.* Le Comté de Zygeth.

SIGETUM, Zigetium, i. *n.* Zygeth.

SIGEUM *Promontorium, ex Sigeo Urbe everſa.* Le Cap des Janiſſaires.

SIGILLARIA, ium. *plur. n. Suet.* Deux jours de fêtes ajoûtez aux Saturnales à Rome en faveur des eſclaves. ‖ Petites figures de relief qu'on s'envoyoit l'un à l'autre par preſent en ces jours de fête. ‖ *Gell.* La rue où l'on vendoit ces petites figures *ou* automates.

SIGILLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Gell.* Qui concerne les automates, les petites figures en relief, qui concerne les cachets, les ſceaux, qui ſert à cacheter, à ſceller.

SIGILLATIM. *adv. Cic.* Separément, en particulier, à part.

SIGILLATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

SIGILLO, as, avi, atum, are. *act. Varr.* Fermer, cacheter, ſceller. ‖ Ciſeler, tailler de petites figures en boſſe, en relief.

SIGILLUM, i. *n. Cic.* Petite figure de relief. ‖ Cachet, ſceau.

SIGINDUNUM, i. *n. Voyez* Singidunum.

SIGMARINGA, æ. *f.* Sigmaringe.

SIGNACULUM, i. *n. Ulp.* Cachet, ſceau.

SIGNARIUS, i. *m. Veget.* Enſeigne, Guidon *ou* Cornette, Officier qui porte le drapeau.

SIGNATE. *adv. Gell.* Diſtinctement, évidemment.

SIGNATIO, onis. *f. Tac.* L'action de cacheter, l'empreinte du cachet.

SIGNATOR, oris. *m. Sall.* Scelleur, qui met le ſceau, qui ſcelle, qui met le cachet, qui cachete. ‖ Témoin qui ſigne un acte. ‖ *Vet. inter.* Graveur, Ciſeleur, Sculpteur.

SIGNATORIUS, a, um. *Val. Max.* Qui ſert à ſceller, à cacheter.

SIGNATURA, æ. *f. Suet.* Appoſition du ſceau, du cachet. ‖ Le ſcel, ce qui tenoit lieu autrefois de la ſignature d'à-preſent.

SIGNATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Signo.

SIGNIA, æ. *f. Urbs Latii.* Segni.

SIGNIACUM, i. *n.* Signy.

SIGNIFER, i. *m. Cic.* Enſeigne, Guidon, Cornette, Officier qui porte le drapeau. Porte-étendard.

SIGNIFER, a, um. *Lucan.* Qui porte une enſeigne, un drapeau, un étendard, un guidon, un pavillon, une banniere. ‖ *Val. Flac.* Orné de figures de relief.

SIGNIFICABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Varr.* Significatif, expreſſif.

SIGNIFICANTER, iùs. *adv. Quint.* D'une maniere qui exprime avec force.

SIGNIFICANTIA, æ. *f. Quint.* Expreſſion ſignificative, forte, vive, energique.

SIGNIFICATIO, onis. *f. Cic.* Signification, énergie. ‖ Marque, démonſtration, indice, ſigne, témoignage. ‖ Avertiſſement, l'action de faire ſçavoir, dénonciation.

SIGNIFICATIVUS, a, um. *Ulp.* Significatif.

SIGNIFICATUS, ûs. *m. Plin.* Signe d'une choſe qui doit arriver, ce qui fait connoître *ou* juger.

SIGNIFICO, as, avi, atum are. *act. Cic.* Signifier, avoir une ſignification. ‖ Donner à connoître, faire ſçavoir, apprendre, avertir, faire entendre. ‖ *Virg.* Faire ſigne. *Id mihi ſignificavit per litteras. Cic.* Il m'a fait ſçavoir cela par lettres.

SIGNINUM, i. *n. Vitr.* Du mortier fait avec de la chaux & du ciment. ‖ Soute, ſorte de mortier.

SIGNINUS, a, um. *Plin.* Qui eſt fait à chaux & à ciment. *Signinum opus. Col.* Ouvrage maçonné à chaux & à ciment.

SIGNO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Marquer, imprimer, graver, empreindre, peindre. ‖ Faire impreſſion. ‖ *Quint.* Signifier, avoir une ſignification, exprimer. ‖ *Virg.* Déſigner, faire connoître par quelque ſigne. ‖ *Cic.* Battre *ou* frapper au coin de la monnoïe.

SIGNUM, i. *n. Cic.* Signe, marque. ‖ Signal. ‖ Préſage. ‖ Prodige, évenement extraordinaire. ‖ Enſeigne, drapeau, étendard, cornette, guidon, pavillon, banniere. ‖ Un ſigne du zodiaque. ‖ Sceau, cachet. ‖ Statue, figure de relief. ‖ *Quint.* Enſeigne de maiſon. *Signa ſpirantia. Virg.* Des ſtatues auſquelles il ne ſemble manquer que la parole.

SIGTUNA, æ. *f.* Sigtun.

SIL, ilis. *Vitr.* Sil, eſpece d'ocre plus belle que la commune.

SILA, æ. *f. Fluvius Georgiæ.* Le Sil.

SILA, Syla, æ. *f. Saltus Brutiorum.* Sila.

SILACEUS, a, um. *Vitr.* D'ocre.

SILANUS, i. *m. Celſ.* Tuïau de fontaine par où l'eau ſort.

SILARUS, i. *m.* Siler, i. *m. Fluvius.* Selo.

SILCESTRIA, æ. *f.* Silceſter.

SILENI, orum. *plur. m.* Les Silenes, eſpece de Satyres ſuivant Bacchus. ‖ Peuples de l'Inde.

SILENS, tis. *omn. gen. Plin.* Qui ſe tait, qui ne dit mot, qui garde le ſilence. ‖ Qui n'agit pas, qui n'avance pas, qui demeure inutile, oiſif, ſans action. *Voyez* Sileo. *Silens cœlum. Plin.* Un ciel, un tems ſerein, calme.

SILENTES, um. *plur. Ovid.* Les morts. *Silentum ſedes. Ovid.* L'empire des morts. *Silentes umbræ. Virg.* Les ombres des morts, les morts.

SILENTIO. *adv. Cic.* Sans dire mot, prenant patience, ſans s'émouvoir, ſans branler.

SILENTIUM, i. *n. Cic.* Silence. ‖ *Liv.* Repos, tranquillité, ſolitude. *Silentium de illo eſt. Cic.* On ne dit rien de lui, on n'en parle point. *Silentium agere. Quint.* Garder le *tacet*, ne rien dire.

SILEO, es, lui, lere. *neut. Cic.* Se taire, garder le ſilence, ne dire mot, ne parler point, paſſer ſous ſilence. ‖ *Virg.* Etre calme, tranquille, ſans action. *Silet Luna. Col.* La Lune eſt en décours, ne luit point. *Silent jura. Ovid.* On eſt en vacations. *Sileatur ille. Plin. J.* Qu'on ne parle point de lui, qu'on ſe taiſe à ſon égard. *Siletur. imperſ. Cic.* On ſe tait, on garde le ſilence, on ne parle plus, on ne dit plus mot. *Silere*, c'eſt proprement ceſſer de parler, & *tacere*, c'eſt n'avoir encore rien dit.

SILER, eris. *n. Virg.* De l'oſier, arbriſſeau qui croît dans les eaux.

SILESCO, is, cere. *neut. Ter.* S'appaiſer, ſe calmer, ſe tranquilliſer, devenir calme, tranquille. *Voyez* Sileo.

SILESIA, æ. *f.* La Sileſie.

SILEX, icis. *m. Stat. f. Virg.* Caillou. ‖ *Vitr.* Moilon. *Silex in corde tibi ſtat. Tibul.* Tu as un cœur de roche.

SILIANUS *Lacus.* Silian.

SILICARIUS, i. *m. Front.* Carrier, qui tire du moilon des carrieres.

SILICERNIUM, i. *n. Varr.* Feſtin, repas de funerailles. ‖ *Ter.* Un vieillard décrepite.

SILICERNIUS, i. *m. Varr.* Qui marche le corps à moitié courbé contre terre.

SILICEUS, a, um. *Cat.* De caillou. ‖ *Sen.* Dur comme un caillou, impitoïable, inflexible, inexorable, inſenſible.

SILICIA, æ. *f. Plin.* Fenugrec, ſenegré, plante.

SILICULA, æ. *f. Varr.* Petite coſſe de legumes.

SILIGINARIUS, a, um. *Ulp.* Qui concerne la farine de pur froment. *Siliginarius piſtor. Inter. Veget.* Boulanger de petit pain.

SILIGINEUS, a, um. *Plin.* De fleur de farine de froment.

SILIGO, inis. *f. Plin.* Le froment le plus excellent. ‖ *Celſ.* Fleur de farine de froment.

SILIQUA, æ. *f. Virg.* Coſſe, gouſſe, ce qui enveloppe les grains. ‖ *Col.* Fenugrec, ſenegré, plante. ‖ *Plin.* Carouge, fruit de carouge. ‖ Carcobe, arbre. ‖ *Plin. Voyez* Cetaunia.

SILIQUASTRUM, i. *n. Plin.* La poivrette, plante.

SILIQUOR, aris, atus ſum, ari. *depon.* Pouſſer des coſſes, des gouſſes. ‖ Se couvrir d'une coſſe, d'une gouſſe, d'une enveloppe.

SILIQUOSUS, a, um. *Col.* Qui a des gouſſes, des coſſes, qui en eſt garni.

SILIS, is. *m. Fluvius.* Le Sile, riviere.

SILISTRIA, æ. *f.* Sileſtrie.

SILLEIUM *Guillelmi*, i. *n.* Silley le Guillaume.

SILLI, orum. *plur. m. Gell.* Vers ſatyriques, ſatyres en vers, lardons.

SILLINÆ *Inſulæ*, arum. *plur. f.* Les Sorlingues.

SILLINIACUM, Silleniacum, i. *n. Voyez* Seilliniacum.

SILLURUM *Inſula.* Les Sorlingues.

SILO, onis. *m. Plaut.* Qui a les ſourcils gros & fort avancez. ‖ Qui a le nez retrouſſé.

SILO, Siloah *indecl.* Siloé.

SILPHIUM, i. *n. Plin.* Arbriſſeau qui produit le Laſer.

SILVA, æ. *f. Cic.* Forêt, grand bois, anciennement Abateis. ‖ Multitude, abondance, grand nombre. *Quint.* Silve, piece de Poëſie.

SILVA, æ. *Silvæ, Sylvæ*, arum, *plur. f.* Silves.

SILVA *Candida, Urbs Hetruriæ, olim Epiſcopalis.* Ruinée.

SILVA *Ducis, unde Silva Ducis Majoratus.* Bois-le-Duc.

SILVACUM, i. *n.* Ville-Serve.

SILVANECTENSIS, *m. f.* ſe, *n.* ſe. De Senlis.

SILVANECTENSIS *Comitatus.* Le Comté de Senlis.

SILVANECTUM, i. *n. Auguſtomagus*, i. *f. Sylvanectum*, i. *n.* Senlis, ville Epiſcopale de l'iſle de France.

SILVANUM, i. *n.* Silvano.

SILVATICUS, a, um. *Plin.* De forêt, de bois. ‖ Sauvage.

SILVESCO, is, ere. *neut. Cic.* Pouſſer trop de bois, jetter une forêt de bois.

SILVESTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Cic.* De forêt, de bois. ‖ Sauvage ‖ *Virg.* Ruſtique, champêtre. *Silveſtris materia. Cic.* Bois de haute futaïe. *Silveſtriora omnia tardiora. Plin.* Plus les choſes ſont ſauvages, plus elles ſont tardives.

SILVICOLA, æ. *m. f. Prop.* Qui habite les forêts, qui aime les bois.

SILVICULTRIX, icis. *f. Catul.* Celle qui habite les forêts.

SILVIFRAGUS, a, um. *Lucr.* Qui abat les forêts.

SILVIGER, a, um. *Plin.* Couvert de forêts, de bois.

SILVINIACUM, i. *n.* Souvigny. forêts.

SILVOSUS, a, um. *Liv.* Plein de forêts. abondant en bois, où il y a quantité de forêt.

SILURUS, i. *m. Plin.* Sorte de grand poiſſon, fort ſemblable à l'eſturgeon.

SILUS, i. *m. Cic.* Silus, nom d'un témoin contre Piſon. *Sil. Ital. Voyez* Telum.

SILUS, a, um. *Cic.* Qui a un petit nez retrouſſé, camus, au nez retrouſſé.

SILVULA, æ. *f. Col.* Bois, petite forêt, bocage, boſquet.

SIMA, æ. *f. Vitr.* Gueule droite, partie concave de la cimaiſe.

SIMÆTHUS, *Symæthus, Simetes*, i. *f.* La Jaretta.

SIMIA, æ. *f. Cic.* Singe, animal. ‖ *Hor.* Une perſonne qui en contrefait une autre, imitateur.

SIMIGIENSIS *Comitatus.* Le Comté de Zegzard.

SIMILA, æ. *f. Mart.* Fleur de farine de froment.

SIMILAGINEUS, a, um. *Plin.* De fleur de farine de froment.

SIMILAGO, inis. *f. Plin.* Fleur de farine de froment.

SIMILAMEN, inis. *n. Ovid. Voyez* Simulamen.

SIMILIS, *m. f.* le, *n.* is; lior, millimus. *Cic.* Semblable, pareil, qui eſt de même.

SIMILITAS, atis. *f. Vitr.* Similitude, reſſemblance.

SIMILITER. *adv. Cic.* Semblablement, pareillement, de même maniere, de même façon, de même, tout de même.

SIMILITUDO, inis. *f. Cic.* Similitude, reſſemblance, rapport ‖ Comparaiſon. *Similitudo veri. Plin.* Vraiſemblance.

SIMILO, as, avi, atum, are. *Mart.* Avoir de la reſſemblance, être ſemblable.

SIMIOLUS, i. *m. Cic.* Un petit ſinge. ‖ Imitateur, qui contrefait.

SIMITU. *pour* Simul.

SIMIUS, i. *m. Cic.* Un ſinge, animal. ‖ *Hor.* Qui a un viſage de ſinge.

SIMMERA, æ. *f.* Simmeren.

SIMMERIENSIS *Ducatus.* Le Duché de Simmeren.

SIMMERII *Portus.* Simmershaven.

SIMOIS, entis, *m. Fluvius Phrygiæ.* Le Chiſime.

SIMPLEX, icis. *omn. gen. Cic.* plicior. *Celſ.* pliciſſimus. *Sen.* Simple, qui n'eſt point compoſé, qui n'eſt pas double. ‖ Sincere, qui n'eſt point diſſimulé, qui eſt ſans diſſimulation, qui n'a point de duplicité, qui eſt ſans déguiſement, franc, ouvert, qui ne ſe déguiſe point. ‖ *Hor.* Qui eſt ſans art, qui eſt dans la ſimplicité, qui eſt ſans apprêt, ſans affectation. *Simplex mors. Virg.* Une mort naturelle, qui n'eſt point violente, ſans peine, ſans douleur.

SIMPLICIA, ium. *plur. n. Plin.* Les ſimples, les plantes.

SIMPLICITAS, atis. *f. Cic.* Simplicité, ſincerité, candeur, ingenuité, éloignement d'affectation *ou* de déguiſement.

SIMPLICITER. *adv. Cic.* cius. *Quint.* D'une maniere ſimple, franche, ſincere, ſans déguiſement, ſans diſſimulation, ouvertement, à la bonne foi, avec ingenuité, avec candeur, ſans duplicité.

SIMPLICITUS. *adv. Plaut. Voyez* Simpliciter.

SIMPLO. *adv. Feſt.* Simplement, d'une ſeule maniere.

SIMPLUDIARIUS, a, um. *Feſt.* Qu'on ne celebre qu'avec de ſimples jeux, où l'on ne donne que de ſimples jeux.

SIMPLUM, i. *n. Cic.* Le ſimple.

SIMPLUS, a, um. *Plaut.* Simple, qui n'eſt point double, ni compoſé.

SIMPULATRIX, icis. *f. Feſt.* Femme qui s'emploïoit à faire les expiations.

SIMPULUM, i. *n. Cic.* &

SIMPUVIUM, i. *n. Serv.* Petit vaſe dont on ſe ſervoit aux libations.

SIMUL. *adv. Cic.* Enſemble, avec, de compagnie, en même lieu. ‖ En même tems, à la fois. ‖ D'abord, auſſi-tôt que. *Simul ac, atque, ut. Cic.* Auſſi-tôt que, [illegible] d'abord que, en même tems que, au moment, du moment, dans le moment que, [illegible]

SIMULACHRUM, &

SIMULACRUM, i. *n. Cic.* Statue, image

de relief, figure *ou* repréſentation, image vaine, fantôme.

SIMULAMEN, inis. *n. Ovid.* Image, repréſentation, reſſemblance.

SIMULATE. *adv. Cic.* Avec diſſimulation, hypocriſie, déguiſement, feinte, d'une maniere artificieuſe.

SIMULATIO, onis. *f. Cic.* Diſſimulation, déguiſement, feinte, faux ſemblant, hypocriſie. ‖ Prétexte. ‖ Imitation. ‖ *Plin.* Reſſemblance.

SIMULATOR, oris. *m. Cic.* Qui déguiſe, qui feint, qui diſſimule, hypocrite, fourbe, artificieux.

SIMULATUS, a, um. *Cic.* Rendu ſemblable à. ‖ Qui a pris la reſſemblance de. ‖ Contrefait, déguiſé, feint. *Tac. part. paſſ. de*

SIMULO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Feindre, diſſimuler, déguiſer, faire ſemblant. ‖ Contrefaire, imiter, repreſenter.

SIMULTAS, atis. *f. Cic.* Haine *ou* inimitié cachée, couverte, ſecrete.

SIMULTE, &

SIMULTER. *adv. Plaut. Voyez* Similiter.

SIMULUS, a, um. *Mart.* Qui a le nez un peu camus & retrouſſé.

SIMUS, a, um. *Virg.* Camus, camard, qui a le nez retrouſſé.

SIMYLLA, Simela, æ. *f.* Sintacora.

SIMYRA, Siſmara, æ. *f.* Erzerum.

SIMYRITANA *Præfectura.* Le Beglerbeglic d'Arzerun.

SIN. *conjonct. Cic.* Que ſi, mais ſi. *Sin aliter* ou *ſin minùs. Cic.* Sinon.

SIN. *indecl. Deſertum.* Sin.

SINA, æ. *m. Mons, Sinaus Mons.* Sinaï.

SINA, æ. *f. Urbs.* Sin.

SINÆ, arum, *plur. m. Sinarum Regio, Sinarum Imperium.* La Chine.

SINÆ, arum. *plur. m.* Les Chinois, les peuples de la Chine.

SINARUM *Intimus Receſſus.* Le golfe de Nanquing.

SINAPE, is. *Col.* &

SINAPI. *ind. n. Plin.* Senevé, graine de moutarde. ‖ La moutarde.

SINAPIZO, as, are. *Veget.* Aſſaiſonner avec de la moutarde. ‖ Appliquer un cataplaſme de moutarde.

SINCAPURÆ *Fretum.* Le détroit de Malacca.

SINCAPURUM *Promontorium.* Le Cap de Sincapur.

SINCERE. *adv. Cic.* Sincerement, ingenuement, ſans diſſimulation, avec franchiſe, ſans déguiſement.

SINCERITAS, atis. *f. Plin.* Pureté, netteté, qualité ſaine *ou* exemte de mélange *ou* d'alteration d'une choſe.

SINCERITER. *adv. Gell. Voyez* Sincerè.

SINCERUS, a, um, ior, iſſimus. *Cic.* Pur, net, ſain, ſans mélange, ſans alteration, ſans tache, qui n'eſt point gâté, entier. ‖ Sincere, franc, qui eſt de bonne foi, qui n'eſt point déguiſé, point diſſimulé. *Sinceri porci. Plaut.* Des cochons exemts de la ladrerie, qui ne ſont point ladres.

SINCIACUS, i. *m.* Zinzich.

SINCIPUT, itis. *n. Juv.* Le devant de la tête. ‖ *Plin.* La tête.

SINDÆ, arum. *pl. f. Inſulæ, tres Antropophagorum.* Les Iſles de la Sonde.

SINDÆ *Regnum.* Le Royaume de Tatta.

SINDIA, *ſolim Gedroſia*, æ. *f.* La Sind.

SINDON, onis. *f. Mart.* Un ſuaire, drap dans lequel on enſevelit un mort.

SINE. *prépoſition qui gouverne l'abl. Cic.* Sans.

SINE. *imperat. Voyez* Sino. *Sine in hoc* [illegible] *Ter.* Permettez que j'obtienne de vous cette grace.

SINEIA, *æ. f.* Sinei.

SINEMURUM *Caſtrum*, i. *n. Voyez* Semurium.

SINEPARAMA, æ. *m. Mons.* Sineparama.

SINEUS, i. *m. Fluvius.* Le Shennon.

SINGIDAVA, *æ. f.* Seged.

SINGIDONUM, i. *n. Urbs Pannoniæ Inferioris.* Sigeriaca.

SINGIDUNUM, i. *n.* Semendrie.

SINGILIA, Singylia, æ. *f.* Antequera.

SINGILIS, *Singulis*, is. *Singilius*, i. *m.* Le Xenis, riviere d'Eſpagne.

SINGILLATIM. *adv. Ter.* En particulier.

SINGIRICUS *Sinus.* Le golfe de Monte Santo.

SINGORA, æ. *f.* Singora.

SINGULARIÆ, arum. *pl. f. Gell.* Lettres initiales poſées ſeules pour chaque mot.

SINGULARIS, is. *m. Quintil.* Le ſingulier. ‖ *Varr.* le nombre ſingulier.

SINGULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* Seul, unique, propre, particulier. ‖ Singulier, extraordinaire, conſiderable, remarquable, rare, excellent, qui excelle.

SINGULARITER. *adv. Cic.* Singulierement, particulierement, d'une façon particuliere. ‖ *Quintil.* Au nombre ſingulier.

SINGULARIUS, a, um. *Plaut. Voyez* Sngularis.

SINGULATIM. *adv. Cic.* En parciculier, à part, un à un.

SINGULTANS, tis. *omn. gen. Virg.* Sanglottant, pouſſant des ſanglots. ‖ Qui a le hoquet.

SINGULTATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Singulto.

SINGULTIENS, tis. *omn. gen. Plin. Voyez* SINGULTANS. *Col.* Qui glouſſe.

SINGULTIM. *adv. Hor.* En ſanglottant, en pouſſant des ſanglots.

SINGULTO, as, are. *neut. Prud.* Sanglotter, pouſſer des ſanglots.

SINGULTUS, ûs. *m. Cic* Sanglot, hoquet. *Singultus Gallinæ. Col.* Le glouſſage d'une poule, le cri d'une poule qui meue les pouſſins.

SINGULUS, a, um. *Varr.* &

SINGULI, æ, a. *Cic.* Chacun en particulier. ‖ *Sen.* Seul. ‖ *Gell.* Singulier. *In ſingulos. Cic.* Par têtes, pour chacun. *In ſingulos dies. Cic.* De jour en jour.

SINGUS, i. *f.* Singo.

SINICUS, a, um. *adj.* Qui eſt de la Chine. ‖ *Sinicus murus.* La muraille de la Chine.

SINISTER, ſtra, ſtrum. *Liv.* Gauche, qui eſt à la gauche, qui eſt du côté gauche. ‖ *Cic.* De bon augure, d'heureux préſage, favorable, heureux. ‖ *Virg.* De mauvais augure, funeſte, fatal, malheureux, d'infortuné préſage. *Fidei ſiniſter. Sil. Ital.* Perfide, traître. *Siniſter ſermo. Plin. J.* Médiſance, paroles envenimées, déſavantageuſes.

SINISTERITAS, atis. *f. Plin. J.* Malignité, ſeverité trop grande, dureté perfidie.

SINISTRA, æ. *f. Cic.* La gauche, la main gauche. ‖ Le côté gauche. *A ſiniſtra. Cic.* & *ſiniſtrâ. abl. abſ.* A gauche, du côté gauche, à la main gauche.

SINISTRE. *adv. Hor.* En mauvaiſe part.

SINISTRO, as, are. *Plaut.* Tourner à gauche. ‖ Mener du côté gauche. ‖ Etre gaucher.

SINISTRORSUM. *Hor.* &

SINISTROSUS. *adv. Cic.* A gauche, à la main gauche, du côté gauche, vers la gauche.

SINO, is, ſivi, ſitum, nere. *neut. Cic.* Laiſſer faire, permettre, donner liberté de faire.

SINONIA, æ. *f.* Sinone.

SINOPE, es. *f.* Sinope.

SINOPICUS, a, um. *Vitr.* De Sinope, de couleur d'une certaine terre rouge.

SINOPIS, idis. *f. Plin.* Sinope, ſorte de terre rouge.

SINTACORA, æ. *f.* Sintacora.

SINTIA, æ. *f. Voyez* Heraclea Sintica.

SINTIENUM, i. *n.* Sintien.

SINTRA, *Cintra*, æ. *f.* Cintra.

SINTZHEIMUM, i. *n.* Sintzheim.

SINUATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Sinuo.

SINUESSA, *Seſſa*, æ. *f.* La Rocca de Mondragone.

SINUM, i. *n. Varr.* Pot à beurre, pot au lait.

SINUO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Courber, faire des plis & replis comme un ſerpent, en ſerpentant. *Sinuare arcus. Ovid.* Bander des arcs.

SINUOSE. *adv. Gell.* par des détours, obſcurément.

SINUOSUS, a, um. *Plin.* Qui a des ſinuoſitez, plein de détours, qui fait pluſieurs plis, tortueux, courbé, qui ſe recourbe, qui a des plis & replis. ‖ *Quint.* Embarraſſé, plein d'embarras. *Sinuoſus arcus. Ovid.* Un arc bandé. *Sinuoſa veſtis. Ovid.* Une robe pliſſée. - *vela. Prop.* Des voiles qui ont pris vent. *Sinuoſa narratio. Quintil.* Un recit embarraſſé.

SINUS, i. *m. Plaut. Voyez* Sinum.

SINUS, ûs. *m. Cic.* Le ſein. ‖ Un golfe. ‖ *Virg.* Pli, repli, tortuoſité, ſinuoſité. ‖ Pan d'une robe, d'un manteau. ‖ Voile d'un navire. ‖ *Celſ.* Concavité. ‖ Sinus, poche d'ulcere. ‖ *Sen.* Abîme, gouffre. ‖ *Col.* Courbure. ‖ *Sall.* Le cœur *ou* le milieu de quelque choſe. ‖ *Mart.* Filet, rets. ‖ *Tac.* Détour. *Sinus ſolvere. Cat.* Se détrouſſer, laiſſer pendre, laiſſer aller ſa robe, ôter ſa ceinture. *Sinus falcis. Col.* La courbure d'une ſape. *Sinus nunc dextros, nunc ſiniſtros ſolvere. Virg.* Louvier, courir pluſieurs bordées, porter le cap d'un côté, puis revirer à le porter d'un autre, faire pluſieurs routes, tantôt à ſtribord, & tantôt à bas bord, chicanner le vent, faire diverſes bordées, courir bord ſur bord. *Sinum ex toga facere. Liv.* Relever un pan de ſa robe, comme pour y mettre quelque choſe. *Sinum ſubducere bonis. Sen.* Refuſer les biens qu'on nous offre *Sinum rumpere. Ovid.* Se déchirer, s'égratigner le ſein. ‖ Déchirer le haut de ſa robe. *In ſinu gaudere. Cic.* Se réjouir en ſoi-même, tenir ſa joye ſecrete, rire ſous cape. *In ſinu ſuo habere. Caius JCT.* Avoir en maniement.

SINUVA, *Sinon*, æ. *f.* Sinuva.

SION, ſii. *n. Plin.* De la berle, *herbe.*

SION, *Syon*, onis. *f.* Sion.

SIORIUM, i. *n.* Sior.

SIPARIUM, i. *n. Vitr.* Rideau, toile qui eſt devant le theatre. ‖ La ferme qui coupe le theatre par le milieu.

SIPHÆ, arum. *pl. f.* Roſa.

SIPHANOS, *Siphnos*, i. *f.* Siphano, iſle.

SIPHO, & *Siphon*, onis. *m. Col.* Siphon, tuyau recourbé pour tirer des liqueurs d'un vaſe, une ſeringue. ‖ *Heſych.* Machine avec laquelle on lance de l'eau pour éteindre les incendies.

SIPHUNCULUS, i. *m. Plin.* Petit Siphon.

SIPONTINUS *Sinus, Urias Sinus.* Le Golfe de Manfredonia.

SIPONTUM, i. *n. Sipus, Sypus*, i. *f.* Siponte.

SIQUA. *adv. Virg.* Si de la maniere.

SIQUANDO. *adv. Ter.* Si quelquefois.

SIQUID. *Cic* Si quelque choſe.

SIQUIDEM, *conj. Cic.* Puiſque ‖ Si toutefois. ‖ Car.

SIQUIS, qua, quid *ou* quod. *Cic.* Si quelque, quelqu'un.

SIRADIA, æ. *f. unde Siradienſis Palatinatus.* Sirad.

SIRASTRA, æ. *f. Urbs Indiæ intra Gangem.* Surate.

SIRBIA, *Serbia*, æ. *f. Voyez* Servia.

SIRBON *Palus*, *Sirbonis*, *Serbonis.* Le Golfe de Teneſe.

SIRCA, æ. *f. Circeum*, i. *n.* Sirques.

SIREMPS. *Cat.* Semblable dans le fond en toutes choſes. *Sirempſe legem juſſit eſſe. Plaut.* Il a ordonné que la loi s'executât tout de la même maniere.

SIREN, enis. *f. Virg.* Sirene, monſtre marin moitié femme de la ceinture en haut, & moitié poiſſon de la ceinture en bas. ‖ *Plin.* Petit inſecte qui ſe trouve dans les ruches des abeilles. ‖ Sorte d'oiſeau des Indes.

SIRENIUS, a, um. *Gell.* Qui concerne les ſirenes, de ſirenes. ‖ Qui attire, qui charme comme les ſirenes.

SIRENUSÆ *Inſulæ*, arum. *pl. f.* Li Galli.

SIRENUSARUM *Promontorium.* Capo Campanella.

SIRIASIS, is. *f. Plin.* Inflammation des

membranes du cerveau cauſée par les chaleurs de la canicule.

SIRION, onis. *f. Urbs Aquitaniæ.* Rions.

SIRIS. *Plant. pour* Siveris. Vous aurez laiſſé faire.

SIRIS, *Ciris*, is. *m. Fluvius.* Sino.

SIRIS, is. *f. Urbs Lucaniæ. Voyez* Heraclea.

SIRIUS, i. *m. Stat.* Le grand Chien, Etoile fixe de la premiere grandeur.

SIRMIO, *Sermio*, onis. *f.* Sermione.

SIRMIS, is. *f. Sermium, Sirmium*, i. *n. unde Sirmienſis Comitatus.* Syrmiſch.

SIRMIUM, i. *n. Voyez* Sirmis.

SIRPATUS, a, um. *Varr. part. paſſ. de* Sirpo.

SIRPE, is. *n. Plin.* Plante qui produit le laſer.

SIRPEA, æ. *f. Varr.* Panier *ou* claye d'oſier.

SIRPICULA, æ. *f. Varr.* Petit panier de jonc *ou* d'oſier. ‖ Petite ſerpe, ſerpette.

SIRPO, as, avi, atum, are. *Varr.* Relier, cercler, lier avec des cercles. ‖ Natter *ou* treſſer avec du jonc.

SIRPUES. *Voyez* Scirpeus.

SIRPUS. *Voyez* Scirpus.

SIRTUS, i. *m. Fluvius.* Le Sirt.

SIRUS, i. *m. Varr.* Foſſe profonde & préparée pour y mettre du bled & l'y conſerver ſous terre, dont l'uſage eſt en quelques pays d'Europe, d'Aſie & d'Afrique, où l'on ſeme & l'on fait la moiſſon par-deſſus.

SIS. *Cic. pour* Si vis. *Enn. pour* Suis.

SISAPONE, es. *f. Siſapo*, onis. *f.* Gualdalcanal.

SISARA, æ. *f. Plin.* De la bruyere, *plante arboreſcente.*

SISARGA, *Zizarga*, æ. *f.* Siſarga.

SISARRA, æ. *f. Varr.* Brebis qui a plus d'un an.

SISCIA, *Syſcia*, æ. *f.* Siſſeg.

SISER, eris. *n. Plin.* Chervi, *plante.*

SISOPA, æ. *f. Urbs Pannoniæ Superioris. Voyez* Zagabria.

SISSIAT, *&* Siſſitat. *pour* Sedet.

SISSOPOLIS, is. *f.* Siſſopoli.

SISSUM, i. *n.* Seiſſel.

SISTENTO, as, are. *Tac. Voyez* Oſtento.

SISTERIO, *Seſtertia*, onis. *f.* Stirone.

SISTERO, onis. *f.* Siſteron.

SISTO, is, ſtiti, ſtatum, ſtere. *neut. Cic.* Arrêter, retenir, comparoître. ‖ Ajourner, aſſigner, donner aſſignation, faire appeller en juſtice. ‖ Repreſenter, faire trouver à l'aſſignation. ‖ Subſiſter. ‖ *Virg.* Soûtenir.

SISTRUM, i. *n. Ovid.* Siſtre, inſtrument de muſique des Egyptiens.

SISYMBRIUM, i. *n.* Couronne de feuilles qu'on mettoit ſur la tête des mariez. ‖ Sorte d'ornement de femme.

SITANIA, æ. *f.* Sitania.

SITANIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne le froment, qui ſe ſeme en Mars *ou* en Avril.

SITELLA, æ. *f. Cic.* Urne où l'on jettoit les balottes qui ſervoient à marquer les ſuffrages.

SITICEN, inis. *m. Gell.* Qui joue d'une certaine trompette qui étoit employée dans les funerailles.

SITICULOSUS, a, um. *Plin.* Qui excite la ſoif, qui altere. ‖ *Hor.* Sec, aride.

SITIENS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui a ſoif, alteré. ‖ Qui deſire, qui ſouhaite. ‖ *Plin.* Sec, aride. *Sitiens Luna. Plin.* La Lune en conjonction. *Sitientia, n. Plin.* Les lieux ſecs & arides.

SITIENTER. *adv. Cic.* Ardemment, avec une extrême deſir.

SITIFENSIS *Mauritania, Voyez* Mauritania.

SITIFIS, *Sitiphis*, is. *f.* Steffe.

SITIO, tis, tivi, titum, tire. *neut. Cic.* Avoir ſoif, être alteré, être aride, ſec, tari. ‖ Deſirer paſſionnément, ardemment, ſouhaiter avec ardeur, rechercher avec avidité, avec empreſſement. *Sitiuntur aquæ. Ovid.* On a envie de boire de l'eau.

SITIOENTA, *Sitioenta*, æ. *f.* Tulza.

SITIS, is. *f. Cic.* La ſoif, l'envie de boire. ‖ Ardeur, deſir ardent, paſſion extrême. ‖ *Virg.* Secchereſſe, avidité.

SITITOR, oris. *m. Corn. Nep.* Qui deſire avec ardeur, qui ſouhaite paſſionnément.

SITOMAGUM, i. *n. Sitomagus*, i. *f.* Thetfort.

SITONES, num. *pl. m.* Les Sitons.

SITONIA, æ. *f. Ulp.* Le ſoin de l'achat de la proviſion de bleds.

SITTERIUM, i. *n.* Sittart.

SITTICI, orum. *pl. m. Voyez* Sitiſis.

SITTIN. *ind.* Sittin.

SITULA, æ. *f. Plaut.* Vaſe où l'on mettoit les bulletins pour tirer au ſort. *Cic.* Seau à puiſer.

SITULUS, i. *m. Vitr.* Seau à puiſer.

SITUS, ûs. *m. Plin.* Relent, mauvaiſe odeur des choſes humides & enfermées, odeur de moiſi, de chanſi. ‖ *Virg.* Chanſiſſure, moiſiſſure. ‖ Craſſe, ordure, ſaleté. ‖ *Cic.* Aſſiete, ſituation, poſition. *Situm ducere. Quintil.* Se chanſir, ſe moiſir. *Situs araneoſus. Catul.* Toile d'araignée.

SITUS, a, um. *part. paſſ. de* Sino. *Liv.* Situé. ‖ *Cic.* Enterré, qui gît. *Situs hic eſt. Cic.* Cy gît. *Situs in minima ſpe. Ter.* Qui n'a preſque plus d'eſperance. *Situm eſt in vobis. Cic.* Il dépend de vous, il eſt en votre pouvoir.

SITZISTANIA, æ. *f.* Le Sitziſtan.

SITZISTANUM, i. *n. olim Prophtaſia, Drangianæ Primaria.* Sitziſtan.

SIVE. *conj. Cic.* Soit que, ou bien. *Sive dolo. Virg.* Soit que ce ſoit par malice *ou* pour tromper.

SIVERTONIUM, i. *n.* Siverton.

SIVIS. *Plant. pour* Siveris.

SIZALISCA, æ. *f.* Sizaliſca.

S K

SKEENA, *Skena*, æ. *f.* Skeen.

SKIA, *Skianaka*, æ. *f.* Skye.

SKIALFANDA, æ. *f.* Skialfanda.

SKOFDA, *Scofda*, æ. *f.* Skofde.

SKULA, *Scula*, æ. *f.* Skula.

S L

SLABODA, æ. *f.* Slaboda.

SLAINA, *Slana*, æ. *f. Oppidum.* Slaine.

SLANCOVIA, æ. *f.* Slankow.

SLANIA, æ. *f.* Slanye.

SLAYNA, *Slana*, æ. *m. Fluvius.* Slayne.

SLEGUM, i. *n. unde Slegenſis Comitatus.* Slego.

SLESIA, æ. *f. Voyez* Sileſia.

SLESVICUM, i. *n. olim Hæbeda.* Sleſwick.

SLEVICENSIS *Ducatus.* La Jutlande meridionale.

SLIA, æ. *f.* Sley.

SLONIMA, æ. *f.* Slonim.

SLOTA, æ. *f. Slotenum*, i. *n.* Slooten.

SLUCUM, i. *n.* Sluczk.

SLUSA, æ. *f.* L'Ecluſe.

S M

SMALANDIA, æ. *f.* Smalande.

SMALCALDA, æ. *f.* Smalcade.

SMARAGDINUS, a, um. *Celſ.* De couleur d'émeraude, d'un verd d'émeraude.

SMARAGDUS, i. *m. Ovid.* Emeraude, pierre précieuſe d'un beau verd.

SMARIS, idis. *f. Plin.* Petit poiſſon de mer.

SMEGMA, atis. *n. Plin.* Savon *ou* remede déterſif.

SMEGMATICUS, a, um. *Plin.* Qui a une qualité déterſive.

SMILAX, acis. *f. Plin.* If, *arbre.* Liſeron *plante.*

SMIRNA, æ. *f.* Smirne, ville de l'Aſie mineure.

SMOLENSCIUM, i. *n. unde Smolenſcienſis Ducatus.* Smolensko.

SMYRNÆUS *Sinus, nunc Golfo di Smirne.* Le golfe de Smyrne.

SMYRNIUM, i. *n. Plin.* La Véche, *herbe.*

SNECA, æ. *f. Snecum*, i. *n.* Sneck.

SNIATINUM, i. *n.* Snyatin.

S O

SOBANUS, i. *m. Indiæ Fluvius.* Mecon.

SOBERNHEIMUM, i. *n.* Sobernheim.

SOBISÆUM, i. *n.* Soubiſe.

SOBOLES, is. *f. Cic.* Lignée, race. ‖ *Col.* Rejetton. ‖ *Virg.* Les enfans, les petits.

SOBOLESCENS, tis. *omn. gen. Liv.* Qui ſe multiplie.

SOBRARBIA, æ. *f.* La Sobrarbe.

SOBRIE. *adv. Cic.* Sobrement, avec ſobrieté. ‖ *Plaut.* Moderément, prudemment.

SOBRIETAS, atis. *f. Sen.* Sobrieté, moderation, retenue, temperance dans le boire, le manger, *&c.*

SOBRINUS, i. *m. Ter.* Couſin germain.

SOBRIO, as, are. *Voyez* Vigilo.

SOBRIUS, a, um. *Cic.* Sobre, retenu, moderé, temperant dans le boire, le manger, *&c.* ‖ *Ter.* Qui eſt dans ſon bon ſens. *Sobria rura. Stat.* Campagnes où il ne croît point de vin. *Sobrius vicus.* Quartier de Rome où il n'y avoit point de cabarets, *ou bien*, il étoit ainſi nommé de ce que les libations s'y faiſoient à Mercure avec du lait.

SOCCATUS, a, um. *Cic.* Qui porte des brodequins.

SOCCULUS, i. *m. Suet. diminutif de*

SOCCUS, i. *m. Cic.* Brodequin, ſorte de chauſſure baſſe dont les deux ſexes ſe ſervoient à Rome, & qui étoit celle des Comediens.

SOCER, eri. *m. Cic. &*

SOCERUS, i. *m. Plaut.* Beau-pere, le pere du mari *ou* de la femme à l'égard de la femme *ou* du mari.

SOCIA, æ. *f. Ovid.* Compagne. ‖ *Plaut.* Femme.

SOCIABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Sociable, qu'on peut allier, *ou* unir enſemble.

SOCIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui concerne les confederez, les alliez. ‖ *Ovid.* Conjugal. *Socialia carmina.* Epitalame. *Socialia ſacra. id.* Solemnitez du mariage. *Sociales anni. Ovid.* Des années de mariage. *Equitatus ſocialis. Liv.* La Cavalerie des alliez, des confederez.

SOCIALITAS, atis. *f. Plin. J.* Union entre aſſociez.

SOCIALITER. *adv. Hor.* Selon les regles de la ſocieté, de la maniere que des aſſociez doivent ſe traiter, en fidele confederé.

SOCIATOR, oris. *m. Stat. &*

SOCIATRIX, icis. *f. Val. Fl.* Qui aſſocie, qui allie, qui joint, qui unit.

SOCIATUS, a, um. *Tac.* Joint, allié. ‖ Commun. *part. paſſ. de* Socio.

SOCIENNUS, *&* Socienus, i. *m. Plaut.* Compagnon, camarade.

SOCIETAS, atis. *f. Cic.* Societé, alliance, confederation, aſſociation, union.

SOCIETATIS *Regiæ.* Compagnie-Lande.

SOCIO, as, avi, atum, are. *act. Cicer.* Allier, joindre, unir, confederer, aſſocier. *Sociare dextras. Sil. It.* Se toucher dans la main en ſigne d'alliance. *Sociare cubilia cum aliquo. Tibul.* Faire part de ſon lit à quelqu'un, n'avoir qu'un même lit. *-carmina nervis. Ovid.* Marier ſa voix au ſon d'un inſtrument, accompagner ce qu'on chante avec inſtrument. *urbe & domo. Virg.* Recevoir dans ſa ville, & donner ſa maiſon pour loger. *-juvencos aratro.* Atteler de jeunes bœufs.

SOCIOFRAUDUS, a, um. *Plaut.* Qui trompe ſon aſſocié.

SOCIUS, i. *m. Cic.* Compagnon, camarade. ‖ Allié, confederé, aſſocié. *Socius conſiliorum. Cic.* A qui l'on communique ſes deſſeins. *-periculorum. Cic.* Qui court les mêmes perils, qui partage les dangers. *-ad malam rem. Plaut.* Complice d'une mauvaiſe entrepriſe. *-in negotio. Ter.* Qui entre de part dans une affaire. *-hereditatis. Plin. J.* Coheritier. *Socii jugales. Sil. Ital.* Chevaux attelez enſemble.

SOCIUS, a, um. *Virg.* Qui concerne les alliez, les confederez, les aſſociez. *Socia agmina. Virg.* Troupes des alliez. ‖ *Cic.* Qui aide, qui ſoulage, qui favoriſe, commode.

SOCONUSCA,

SOCONUSCA, *æ. f.* Le Soconuſco.

SOCORDIA, *æ. f. Cic.* Lâcheté, pareſſe, negligence. ‖ *Cat.* Imprudence.

SOCORDIUS. *adv. Liv.* Negligemment.

SOCORS, cordis *omn. gen. Ter.* Pareſſeux, lâche, negligent, nonchalant, indolent. *Socors futuri. Tac.* Qui ſe ſoucie peu de l'avenir.

SOCQUIA, *æ. f.* Socquia.

SOCRUS, ûs. *f. Cic.* Belle-mere, la mere du mari *ou* de la femme à l'égard de la femme *ou* du mari.

SOCZOVA, *Suczova*, *æ. f.* Soczowa.

SODALIS, is. *m. f. Cic.* Compagnon, camarade, ami, compagne, amie, camarade. ‖ *Caius. JCT.* Confrere.

SODALITAS, atis. *f. Cic.* Societé de perſonnes, confraternité, confrerie.

SODALITIUM, i. *n. Cic. Voyez* Sodalitas.

SODERA, *æ. f. Urbs Scotiæ.* Sodore.

SODERA, Saldria, *æ. m. Fluviolus Galliæ.* La Saudre.

SODES. *interj. Cic. pour* Si audes. Si vous oſez.

SODOMA, *æ. f.* Sodome.

SOFALA, Zofala, *æ. f. unde Sofala Regnum.* Sofala.

SOGDIA, *æ. f.* Al Sogh.

SOGDIANA, *æ. f.* La Sogdiane.

SOGNIACUM, i. *n. Voyez* Soneg[illegible]

SOL, *Solis. m. Cic.* Le Soleil. ‖ *Hor.* Un jour. *Solis defectio. Cic. defectus. Ovid. labores Quint.* Eclipſe de ſoleil. *Solis iniqui plaga. Virg.* Un endroit, un lieu brûlé des ardeurs du ſoleil. *Sol niger. Hor.* Un jour malheureux, funeſte. *Sol aduſtus. Petr.* Le ſoleil du midi. *Dies ſolis.* Le Dimanche. *Soles arcti. Stat.* Les jours courts. *-longi. Virg.* Les longs jours. *-candidi. Catul.* Des jours heureux. *-rapidi. Ovid.* Des jours qui paſſent vîte. *Soles admittere puros. Mart.* Recevoir ſans obſtacle les raïons du ſoleil. ‖ *Solis urbs. Voyez* Heliopolis. ‖ *Solis Inſula*, l'iſle du Soleil ‖ *Solis Mons.* Benimager. ‖ *Solis Fluvius*, Rio del Sole. ‖ *Solis Vallis*, aut *Urbs*, Soltwedel.

SOLAMEN, inis. *n. Virg.* Conſolation, ſoulagement.

SOLANA, *æ. f.* La Solane.

SOLANUM, i. *n. Plin.* ‖ Morel, *plante.*

SOLANUS, i. *m. Vitr. Voyez* Subſolanus.

SOLANUS, a, um. *Vitr.* &c.

SOLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Ovid.* Solaire, du ſoleil. *Solaris herba. Celſ.* Le ſouci. ‖ Le tourneſol, *plante.*

SOLARA, Solana, *æ. f.* Solara.

SOLARIUM, i. *n. Plaut.* Lieu expoſé au ſoleil au haut d'une maiſon, où les Anciens mangeoient au ſoleil.

SOLARIUM, i. *n. Ulp.* Rente fonciere aſſignée ſur un fonds de terre. ‖ Taille réelle.

SOLARIUS, a, um. *Plin. Voyez* Solaris. *Solarium horologium. Plin.* Cadran au ſoleil.

SOLATIO, onis. *f. Col. Voyez* Solatium.

SOLATIOLUM, i. *n. Cat.* Legere conſolation, foible ſoulagement.

SOLATIUM, i. *n. Cic.* Conſolation, ſoulagement, allegement.

SOLATIUM, i. *n.* Soleize, bourg de France en Dauphiné.

SOLATOR, oris. *m. Stat.* Conſolateur.

SOLATUS, a, um. *Plin.* Gâté par l'ardeur du ſoleil, *ou* malade d'avoir été au ſoleil.

SOLBAZARIA, *æ. f.* Solbazar.

SOLDADIA, Soldaia, *æ. f.* Soldadia.

SOLDURII, orum. *plur. m. Caſ.* Braves dévouez au ſervice d'un Grand.

SOLDUS, i. *m. Mart.* Piece de monnoïe d'o qui ne fait point partie d'une autre piece.

SOLEA, *æ. f. Cic.* Sandale, ſemelle nouée ſur le pied avec des cordons. ‖ *Col.* Inſtrument à faire de l'huile, preſſe. ‖ *Plin.* Tout poiſſon de mer plat, *comme* Sole, Limande, Carrelet. *Solea lignea Plin.* Des ſabots. *-ferrea. Catul.* Fer à cheval *Jumentis ſoleas induere. Suet.* Ferrer les chevaux.

SOLEARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Spart.* Qui concerne les ſandales.

SOLEARIUS, i. *m. Plaut.* Faiſeur de ſandales, Cordonnier.

SOLEATUS, a, um. *Cic.* Qui porte des ſandales.

SOLEMNE, is. *n. Cic.* Solemnité, fête *ou* coûtume religieuſe. *Solemne inſtituere. Liv.* Inſtituer une Fête.

SOLEMNIACUM, *i. n.* Solemniac.

SOLEMNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Cic.* Solemnel, celebre, qui ſe fait avec ſolemnité de Fête, de ſolemnité. *Solemnia ſacra. Sall.* Sacrifices ſolemnels. *Solemne habeo facere. Plin.* J'ai coûtume de faire.

SOLEMNITAS, atis. *f. Gell.* Solemnité.

SOLEMNITER. *adv. Liv.* Solemnellement, avec ſolemnité.

SOLEMNITUS. *adv. Non.* Le même que *Solemniter.*

SOLENNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Liv.* Qui ſe fait tous les ans.

SOLENSIS *Tractus. Voyez* Subola.

SOLEO, es, litus ſum, lere. *neut. Cic.* Avoir coûtume, avoir accoûtumé. *Ut ſolet. Cic.* Comme c'eſt l'ordinaire, la coûtume. *Solui* a été en uſage au lieu de *Solitus ſum. Cat. Neque ſubſidiis uti ſoluerat. Sall.* Il n'avoit pas coûtume de ſe ſervir de ſecours.

SOLERS, tis. *omn. gen.* tior. *Cic.* tiſſimus. *Sen.* Ingenieux, induſtrieux, adroit, qui a de l'eſprit, plein d'induſtrie, rempli d'adreſſe, ſubtil. *Solers auditus. Plin.* Une oreille délicate, fine. *Solers cunctandi. Sil. Ital.* Qui ſçait adroitement tirer en longueur, ingenieux à retarder. *Solers ambagibus. Plin.* Ingenieux à jetter dans l'embarras, qui fait naître adroitement des difficultez, plein de détours artificieux.

SOLERTER, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Ingenieuſement, adroitement, avec induſtrie, avec eſprit, finement.

SOLERTIA, *æ. f. Cic.* Adreſſe, induſtrie, eſprit, fineſſe, ſoupleſſe.

SOLETUM, *Salantum*, i. *n.* Salantia, *æ. f.* Solito.

SOLFELDIUM, i. *n.* Solveld.

SOLI, orum. *pl. m.* Soloe, es. *f. Urbs Siciliæ.* Paleſoli.

SOLI, orum. *pl. m.* Solus, i. *f. Urbs Cypri.* Solea.

SOLICINIUM, i. *n.* Bretten.

SOLICITATIO, onis. *f.* &c. *Voyez* Sollicitatio.

SOLIDATIO, onis. *f. Vitr.* L'action de rendre ſolide, affermiſſement.

SOLIDATUS, a, um. *Lucan. part. paſſ. de* Solido.

SOLIDE. *adv. Ter.* Entierement, parfaitement, tout-à-fait.

SOLIDESCO, is, ere. *neut. Vitr.* Devenir ſolide, s'endurcir, s'affermir, acquerir de la ſolidité. ‖ *Plin.* Se conſolider.

SOLIDIPES, edis. *omn. gen. Plin.* Qui a la corne du pied toute d'une piece, qui n'a pas le pied fourchu.

SOLIDITAS, atis. *f. Cic.* Solidité, fermeté.

SOLIDO, as, âvi, atum, are. *act. Virg. Stat.* Affermir, rendre ſolide *ou* dur. ‖ *Plin.* Conſolider. ‖ *Aſc. Pad.* Souder, arrêter.

SOLIDOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Aſc. Pad.* Etre entier, être conclu, être ſoudé, être arrêté.

SOLIDUM, i. *n. Plaut.* Solde, paye, ſalaire qui eſt dû.

SOLIDUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Solide, ferme, dur. ‖ Maſſif, qui n'eſt point creux. ‖ Entier. ‖ Stable, conſtant, aſſûré, vrai, réel, qui n'eſt point imaginaire. *Solidus paries. Virg.* Une muraille élevée hors du rez de chauſſée. *-annus. Hor.* Un an entier. *Solidum gaudium. Ter.* Une joïe parfaite. *Solida nequitia. Sen.* Une méchanceté conſommée, une malice noire & inveterée.

SOLIDUS, i. *m. Lampr.* Piece de monnoie d'or qui ne faiſoit point partie d'une autre de plus haute valeur.

SOLIFER, a, um. *Sen. Tr.* Qui porte le Soleil, Epithete du Zodiaque & de l'Ecliptique par où paſſe le ſoleil. *Solifera plaga. Sen. Tr.* La Zone torride.

SOLIFERREUM, i. *n. Liv.* Javelot tout de fer.

SOLIFUGA, *æ. f. Plin. Voyez* Solipuga.

SOLIGENA, *æ. m. f. Val. Max.* Engendré du ſoleil.

SOLIMANSUM, i. *n. Solimia*, *æ. f.* Solemmes.

SOLINA, *æ. m. Fluvius.* Solina.

SOLINGA, *æ. f. Oppidum.* Solingen.

SOLIPUGA, &

SOLIPUNGA, *æ. f. Plin.* Sorte de fourmi veneneuſe.

SOLISTIMUM, i. *n. Cic.* Le bon augure que tiroient les Romains de ce que des poulets qu'ils avoient fait jeûner, laiſſoient tomber de leur bec quelques grains de ceux qu'on leur preſentoit en les prenant avec trop d'avidité.

SOLITANÆ, arum. *plur. f. Plin.* Limaçons, limaces, eſcargots d'Afrique.

SOLITARIUS, a, um. *Cic.* Solitaire, qui eſt ſeul, qui ſe plaît dans la ſolitude.

SOLITAURILIA, ium. *plur. n. Liv.* Fêtes qu'on celebroit à Rome tous les cinq ans.

SOLITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Avoir ſouvent coûtume.

SOLITUDO, inis. *f. Cic.* Solitude, lieu ſolitaire, deſert, endroit inhabité. ‖ Délaiſſement, abandon, abandonnement, état de délaiſſement.

SOLITUS, a, um. *Virg.* Qui eſt accoûtumé, qui a coûtume de. ‖ *Ovid.* Ordinaire, accoûtumé. *Præter ſolitum. Virg.* Contre ſa coûtume, contre ſon ordinaire. *part. paſſ. de* Soleo.

SOLITO. *abl. abſ. qui ne ſe met qu'avec les comparatifs. Ovid.* Plus qu'à l'ordinaire, plus que de coûtume. *Solito tardior. Ovid.* Plus tardif qu'à l'ordinaire, qui tarde plus que de coûtume.

SOLIVAGUS, a, um. *Cic.* Qui va ſeul. *Solivaga cognitio. Cic.* Connoiſſance vaine, ſterile.

SOLIUM, i. *n. Cic.* Trône *ou* ſiege élevé. ‖ *Vitr.* Cuve pour ſe baigner.

SOLLIACUM, i. *n.* Sully.

SOLLICITATIO, onis. *f. Cic.* Sollicitation, pourſuite.

SOLLICITATOR, oris. *m. Sen.* Qui ſollicite, qui pourſuit.

SOLLICITE. *adv. Ovid.* Avec ſoin, ſoigneuſement.

SOLLICITIUS. *comp. Aur. Vict.* Avec beaucoup de ſoin. *Sollicitiſſimè. ſuperl. Sen.* Avec très-grand ſoin. *Sollicitiſſimè agere. Suet.* Avoir un très grand ſoin.

SOLLICITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Solliciter, preſſer, faire des inſtances, des ſollicitations, porter à... engager à... ‖ Chagriner, inquieter, cauſer de l'inquietude, faire de la peine, tourmenter, faire du chagrin. ‖ *Quint.* Solliciter, avoir ſoin. ‖ *Mart.* Tâter, tenter, ſonder.

SOLLICITO. *adv. Sen. Voyez* Sollicitè.

SOLLICITUDO, inis. *f. Cic.* Chagrin, peine d'eſprit, ſoin chagrinant, inquietude.

SOLLICITUS, a, um. *Cic.* tior, tiſſimus. *Sen.* Qui eſt en peine, qui eſt chagrin, inquiet. ‖ Qui chagrine, qui inquiete, qui fait de la peine. *Oratio ſollicita. Sen.* Un diſcours travaillé avec ſoin.

SOLLINIENSIUM *Urbs*, *Solonium*, i. *n.* Solon, onis. *f.* Scillano.

SOLMA, *æ f. unde Solmenſis Comitatus*, Solms.

SOLNOCUM, i. *n.* Zolnock.

SOLO, as, avi, atum, are. *Stat.* Déſoler, rendre deſert, deſerter.

SOLOCÆ, *Solochæ*, arum. *pl. f. Inſulæ.* Les iſles de Soloche.

SOLODURUM, *Solothurum*, i. *n.* Soleure.

SOLOECISMUS, i. *m. Quint.* Soleſcime, faute contre la conſtruction grammaticale.

SOLOECUM, i. *n. Gell.* Solecíſme.

SOLONA, *æ. f. Oppidum Galliæ Ciſpadanæ. Voyez* Civitas Solis.

SOLONIA, *æ. f.* La Sologne, pays de France.

SOLOR, aris, atus ſum, ari. *depon. Virg.* Conſoler, apporter de la conſolation. *Solari cantu laborem. Virg.* Se déſennuïer du travail en chântant.

SOLORIA, *æ. f. Inſula*, *unde Solorium Regnum.* Solor.

SOLOX, ocis. *omn. gen. Lucil.* Qui n'eſt point tondu, qui a tout ſon poil, toute ſa laine. ‖ Laine graſſe.

SOLPUGA, *æ. f. Plin. Voyez* Solipunga.

SOLSONA, *Salſona*, *Celſona*, *æ. f.* Solſone.

SOLSTITIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Solſtitial, du ſolſtice, qui concerne le ſolſtice.

SOLSTITIUM, i. *n. Cic.* Le ſolſtice, le tems où les jours ſont les plus longs *ou* les plus courts de l'année.

SOLTA, *æ. f. Inſula.* Solta.

SOLTCAMPIA, *æ. f.* Soltcamp.

SOLVÆUM *Oppidum*, *unde Solvæum Æſtuarium.* Solwey.

SOLVEDIA, *Soltwedelia*, *æ. f.* Soltwedel.

SOLVENSE *Oppidum*, *Solva*, *æ. f.* Solveld.

SOLVENTIA, *Soloenſia*, *æ. f. Promontorium* Le Cap Blanc.

SOLUI. *Varr. pour* Solitus ſum. *Voyez* Soleo.

SOLUM, i. *n. Cic.* Le ſol, la terre, le terroir, un fonds de terre. ‖ Le deſſous du pied, la plante du pied. ‖ Un pavé. ‖ *Mart.* Semelle de ſoulier. *Solum foſſæ. Caſ.* Le fond d'une foſſe, d'un foſſé. *-planum. Plin.* Le pavé. *-cereale. Virg.* La table. *-aquæ. Virg.* La ſurface de l'eau. *-cœleſte ſtellarum. Ovid.* Le ciel. *-natale. Ovid.* La patrie, le pays natal. *-mutare, vertere. Cic.* Changer de pays. *Solo æquare. Liv.* Raſer, renverſer, mettre rez pied, rez terre.

SOLUM. &

SOLUMMODO. *adv. Cic.* Seulement.

SOLVO, is, vi, ſolutum, vere. *act. Cic.* Délier, dénouer, lâcher, détacher. ‖ Payer, s'acquitter, ſatisfaire. ‖ Lever l'ancre, partir. ‖ Soudre, réſoudre *ou* lever la difficulté. ‖ *Hor.* Diſſoudre, faire fondre. ‖ Amollir, rendre moû. ‖ Dégager, délivrer, ouvrir. *Solvere è portu. Cic.* Sortir *ou* partir du port. *-obſidionem. Liv.* Lever le ſiege. *-alvum. Plin.* Lâcher le ventre. *-fidem. Ter.* Fauſſer ſa foi, manquer à ſa parole. *-ergaſtula. Cic.* Ouvrir *ou* forcer les priſons. *-quæſtionem. Cic.* Réſoudre une queſtion. *-lacrymas. Stat.* S'abandonner aux larmes. *-morem. Ter.* Abolir une coûtume. *-formidine terras. Virg.* Délivrer la terre de crainte. *-aliquem cæde. Ovid.* Abſoudre quelqu'un d'un meurtre. *-nivem. Ovid.* Fondre la neige. *-legibus. Liv.* Diſpenſer des loix. *-æs alienum. Cic.* Payer ſes dettes. *-verſuram. Ter.* Payer au double. *-vitam alicui. Prop.* ou *vitâ aliquem. Plaut.* Tuer quelqu'un, le faire mourir. *-ebrietatem. Celſ.* Deſenyvrer, diſſiper l'yvreſſe. *-votum. Mart.* Accomplir un vœu. *-infantiam deliciis. Quintil.* Gâter les enfans par les delices. *-verba impia in Deos. Tib.* Vomir des blaſphêmes contre le ciel. *-ſe luctu. Virg.* Quitter le deuil. *-à ſe. Cic.* Payer du ſien, de ſon argent. *-fidem voti. Ovid.* S'acquitter de ſon vœu. *-juga tauris. Virg.* Découpler les bœufs. *-linguam ad jurgia. Ovid.* Se laiſſer emporter à quereller, s'échapper en injures. *-vela. Virg.* Appareiller, faire voiles, mettre toutes ſes voiles hors, iſſer ſes voiles. *Solvendo eſſe. Cic.* Etre ſolvable. *Solvendo æri alieno non eſſe. Liv.* N'être pas ſolvable.

SOLUS, a, um; ius. *gen.* li. *dat. Cic.* Seul. *Solus ex omnibus. Cic.* Tout ſeul.

SOLUS, i. *f. Olulis*, is. *f. Oppidum Siciliæ.* Solanto.

SOLUS, i. *f. Urbs Ciliciæ.* Ville inconnue.

SOLUS, i. *f. Urbs Cypri.* Solea.

SOLUTÈ. *adv. Cic.* Librement, ſans contrainte, ſans ſe gêner, d'une maniere libre, qui n'eſt point contrainte, point gênée.

SOLUTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Suet.* Qui ſe défait aiſément, qui s'ouvre facilement, qui ſe délie avec facilité, aiſé à dénouer, à détacher.

SOLUTIO, onis. *f. Sen.* L'action de dénouer, de délier, de détacher, de lâcher, déliement, dénouement. ‖ *Cic.* Diſſolution. ‖ Payement. ‖ *Plin.* Dévoyement, relâchement.

SOLUTUS, a, um; tior, tiſſimus. *Cic. part. paſſ. de* Solvo. *Solutus inediâ. Petr.* Mort de faim. *-riſus. Virg.* Un ris immoderé. *-clamore ſopor. Ovid.* Un ſommeil interrompu par un cri. *-ſomno. Cic.* Reveillé. *-operum. Hor.* Qui n'a plus rien à faire, qui ſe repoſe après ſa tâche faite. *-ſi ſim. Plaut.* Si l'on me laiſſe faire. *-animus. Cic.* Un eſprit libre. *-cœtus. Ovid.* Une aſſembée rompue, ſeparée. *Soluta terra. Plin.* Une terre maigre. *-oratio. Quintil.* De la proſe. *Soluta eligendi optio. Cic.* Une liberté entiere de choiſir. *Solutior libido. Liv.* Un trop grand libertinage, une licence trop effrenée. *-ratio. Cic.* Une raiſon plus plauſible, plus convainquante, moins forcée. *-cura. Liv.* Un ſoin moins fatiguant. *Solutum æquor. Stat.* Une mer calme.

SOLYMA, *æ. f. Urbs Palæſtinæ.* Jeruſalem.

SOLYMA, *æ. f. Urbs Lyciæ.* Ville inconnue.

SOMERSETIA, *æ. f.* Somerſet-Shire.

SOMERTONIUM, i. *n.* Somerton.

SOMMERIÆ, *Sumeriæ*, arum. *plur. f.* Sommieres.

SOMNIATOR, oris. *m. Bibl.* Songeur, rêveur. ‖ Interprete de ſonges.

SOMNICULOSE. *adv. Plaut.* Negligemment, nonchalamment, en endormi, comme en dormant.

SOMNICULOSUS, a, um. *Cic.* Aſſoupi, endormi, qui ne fait que dormir.

SOMNIFER, *Ovid.* &

SOMNIFICUS, a, um. *Plin.* Qui aſſoupit, qui endort, qui fait dormir, qui a la vertu d'endormir, aſſoupiſſant.

SOMNINUM, i. *n. Ter.* Rêverie, viſion, caprice, lubie, fantaiſie.

SOMNIO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Songer, rêver, avoir des ſonges, voir en ſonge. *Somniare aliquem. Ter.* Rêver de quelqu'un, ſonger à quelqu'un en dormant.

SOMNIOSUS, a, um. *Plin.* Qui ne fait que rêver, qui eſt ſujet à rêver, qui a ſouvent des ſonges.

SOMNIUM, i. *n. Cic.* Songe, rêve, viſion en dormant. ‖ *Ter.* Rêverie, imagination, fantaiſie, viſion. *Per ſomnium* ou *in ſomniis. Cic.* En dormant, en rêve, en ſonge, pendant le ſommeil. *De argento ſomnium. Ter.* A l'égard de l'argent, viſion, rêverie.

SOMNIUM, i. *n.* Somnino.

SOMNUS, i. *m. Cic.* Le ſommeil, le dormir. ‖ Le Dieu du ſommeil. *Somnus ferreus. Virg. frigidus. Val. Fl. inexcitabilis. Sen.* Le ſommeil de la mort, la mort. *Somnum pectore proſlare. Virg.* Ronfler en dormant. *Somnum petere. Quint.* Aller ſe coucher. *-repetere. Cic.* Se rendormir. *-capere. Cic.* Repoſer, dormir. *-parere alicui. Tib.* Faire dormir quelqu'un. *Somno ſe dare. Cic.* S'endormir. *-excutior. Virg.* Je m'éveille tout d'un coup. *Somni benignus. Hor.* Qui a bien dormi.

SOMONA, *Somora*, *æ. f.* La Somme.

SONABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qui rend un ſon, qui reſonne.

SONCHUS, i. *m. Plin.* Laiteron, *plante.*

SONCINUM, i. *n.* Soncino.

SONDÆ, arum. *plur. f. Sondæ Fretum.* Le Détroit de Sonde.

SONDÆ, arum. *plur. f. Sondæ Inſulæ.* Les Iſles de Sonde.

SONDICE, es. *f. Palus.* L'Etang de Leucate.

SONDRIUM, *Sondriſium*, i. *n.* Sondrio.

SONEGIÆ, arum. *plur. f. Sonegiacum*, *Sogniacum*, i. *n.* Sognies.

SONERE. *pour* Sonare.

SONGUM, i. *n.* Songo.

SONIPES, edis. *m. Virg.* Un coureur, un cheval.

SONITUS, ûs. *m. Virg.* Son, bruit. *Sonitus aquæ. Ovid.* Le murmure de l'eau.

SONIVIUS, *ou*

SONIVUS, a, um. *Cic.* Qui fait du bruit, qui retentit, qui éclate.

SONNEBERGA, *æ. f.* Sonneberg.

SONO, as, nui, nitum, are. *neut. Cic.* &

SONO, is, ere. *Lucr.* Sonner, rendre ſon, reſonner. ‖ Signifier. *Sonat vox hominem. Virg.* C'eſt la voix d'un homme.

SONOR, oris. *m. Virg.* Son éclatant, grand bruit.

SONORE. *adv. Gell.* Avec bruit, d'une maniere retentiſſante, éclatante, ſonore, reſonnante.

SONORUS, a, um. *Virg.* Sonore, reſonnant, qui rend un ſon clair, plein de ſon, bruyant, éclatant. *Sonoræ nugæ. Hor.* De pompeuſes bagatelles.

SONS, ſontis. *omn. gen. Cic.* Coupable.

SONTICUS, a, um. *Plin.* Nuiſible, offenſant. *Sonticus morbus. Plin.* L'épilepſie, le mal caduc. *Sontica cauſa. Tibul.* Excuſe *ou* empêchement fondé ſur une maladie, & par conſequent recevable, legitime.

SONTINA, *æ. f.* Zons.

SONTIUS, i. *m. Fluvius.* Liſonzo.

SONUS, i. *Cic.* &

SONUS, ûs. *m. Siſen.* Son, bruit, éclat, ton, prononciation, accent, parole. *Sonus nervorum. Cic.* Le ſon des cordes, des inſtrumens de muſique. *Sonis blandis adire. Cic.* Aborder avec des paroles obligeantes.

SOPHALA, *æ. f.* Sofala.

SOPHIA, *æ. f. Mart.* La ſageſſe.

SOPHIA, *æ. f.* Sophie.

SOPHISMA, atis. *n. Cic.* Sophiſme, argument captieux.

SOPHISMATICUS, a, um. *Gell.* Qui concerne les ſophiſmes, *ou* qui ſe plaît aux ſophiſmes.

SOPHISTA, &

SOPHISTES, *æ. m. Cic.* Sophiſte.

SOPHOS. *adv. Mart.* Fort bien, très-bien, c'eſt fort bien dit, c'eſt très-bien imaginé, fort bien penſé.

SOPHUS, i. *m. Mart.* Sage.

SOPIO, is, ivi, itum, ire. *act. Ovid.* Aſſoupir, endormir, engourdir.

SOPITUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Sopio. Aſſoupi, endormi. *Sopitus ſubito ictu. Liv.* Etourdi d'un coup. *-ignis. Virg.* Un feu couvert, ſecret, caché. *-furor armorum. Vell. Pat.* La fureur des armes ralentie. *Sopitæ manus. Ovid.* Des mains engourdies.

SOPOR, oris. *m. Virg.* Sommeil, aſſoupiſſement. ‖ *Corn. Nep.* Boiſſon qui aſſoupit, breuvage qui endort, potion narcotique.

SOPORATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Soporo. *Voyez* Sopitus. *Offa melle ſoporata. Virg.* Gâteau où l'on a mis du miel, & qui a la vertu d'endormir.

SOPORIFER, a, um. *Plin.* Qui aſſoupit, qui endort, qui cauſe le ſommeil, qui fait dormir, aſſoupiſſant.

SOPORO, as, avi, atum, are. *act. Stat.* Aſſoupir, endormir.

SOPORUS, a, um. *Lucan. Voyez* Soporifer.

SOPOTUM, i. *n.* Sopoto.

SOPPIA, *Supia*, *æ. f.* La Suipe.

SOPPIANÆ, *Sopianæ*, arum. *plur. f.* Soppan.

SOPRONIUM, i. *n. unde Sopronienſis Comitatus.* Sopron.

SORA, *æ. f. Urbs Aſiæ Minoris.* Ville inconnue.

SORA, *æ. f. Oppidum Daniæ.* Soora.

SORA, *æ. f. Urbs Indiæ.* Snapor.

SORA, *æ. f. Urbs Latii.* Sora.

SORABUS, *Sarrabus*, i. *m.* Sorabas.

SORACUM, i. *n. Feſt.* Chariot, charette qui porte le bagage des Comediens, leur équipage de theatre. ‖ Charette, chariot, fourgon.

SORACUS, i. *m. Plaut.* Coffre, caiſſe.

SORATOVIA, *æ. f. Voyez* Saratovia.

SORAVA, *æ. f.* Soraw.

SORBEO, es, bui, ptum, bere. *act. Cic.* Avaler, humer. ‖ *Ovid.* Engloutir, abîmer, abſorber. *Sorbere animo. Cic.* Dévorer de l'eſprit. *-odia alicujus. Cic.* Souffrir patiemment l'inimitié de quelqu'un. *Sorbet ora ſitis. Stat.* La ſoif amaigrit le viſage.

SORBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Qui s'avale, qu'on peut avaler, qu'on hume.

SORBILLANS, tis. *omn. gen. Ter.* Qui avale peu à peu, qui boit à petits traits.

SORBILLUM, i. *n. Plaut.* Breuvage qu'on avale, un bouillon.

SORBIODUNUM, i. *n. Voyez* Sarviodunum.

SORBITIO, onis. *f. Perſ.* L'action d'avaler un breuvage, ce qu'on donne à boire. *Sorbitio danda ptiſana eſt. Celſ.* Il faut donner à boire de la ptiſanne.

SORBITIUNCULA, *æ. f. Bibl.* Petit breuvage, petit bouillon.

SORBUM, i. *n.* *Celſ.* Corme, *fruit de Cormier*

SORBUS, i. *f.* *Col.* Cormier, *arbre.*

SORDEO, es, dui, dere. *neut.* *Mart.* Etre ſale, être plein d'ordure. ‖ *Cic.* Etre mépriſé. ‖ Paroître mépriſable, déplaire.

SORDES, ium. *f. plur. de* Sordis. inuſité au Nominatif. *Cic.* Ordure, ſaleté, craſſe. ‖ Avarice ſordide, vilainie. ‖ Deshonneur, infamie. ‖ *Quint.* Mal-propreté. ‖ *Cic.* La canaille. *Apud ſordem urbis. Cic.* Parmi la canaille, parmi la lie du peuple. *In ſordibus jacere. Cic.* Etre dans un abattement d'eſprit qui fait qu'on ſe neglige.

SORDESCO, is, cere. *neut.* *Hor.* Devenir ſale, ſe ſalir.

SORDIDATUS, a, um. *Cic.* *part. paſſ. de* Sordido. Mal-propre, negligé, en acuſé.

SORDIDE. *adv.* *Cic.* D'une maniere ſordide, vilainement, avec avarice.

SORDIDO, as, are. *Plaut.* Salir, rendre vilain *ou* craſſeux.

SORDIDULUS, a, um. *Plaut.* *diminutif de* Sordidus.

SORDIDUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Sale, craſſeux, plein d'ordures, mal-propre. ‖ Avare, vilain. ‖ Vil, bas, ſordide. ‖ *Quint.* Rampant, mal-poli. *Sordido loco natus. Liv.* Né de bas lieu, homme d'une baſſe naiſſance.

SORDITUDO, inis. *f.* *Plaut.* Saleté, craſſe, ordure, mal-propreté.

SORETUM, i. *n.* *Regnum.* Le Royaume de Soreto.

SORETUM, i. *n.* *Oppidum Calabria.* Soreto.

SOREX, icis. *m.* *Ter.* Une ſouris, *petit animal.*

SORGE, Orge, es. *f.* *Sorgia, Sulgia, æ. f.* La Sorgue.

SORGIÆ, *Sulgia Pons:* Sorgues.

SORIA, æ. *f.* Soria.

SORICETUM, i. *n.* *Plin.* Trou *ou* nid de ſouris.

SORICINUM, i. *n.* Sorreze.

SORICINUS, a, um. *Plaut.* De ſouris. *Soricina nania.* Des cris de ſouris.

SORICULATUS, a, um. *Plin.* Qui eſt de pluſieurs couleurs. *Soriculata veſtis. Plin.* Un habit rayé *ou* bariolé.

SORIQUI, orum. *plur. m.* Les Souriquois.

SORITES, æ. *m.* *Cic.* Argument qui conſiſte en pluſieurs propoſitions entaſſées les unes ſur les autres.

SOROGA, æ. *f.* *Urbs Pannonia Superioris.* Quelques Geographes la placent à Zagrab.

SOROR, oris. *f.* *Cic.* Sœur. ‖ *Plin.* Qui eſt ſemblable. *Sorores. Hor.* Les Parques *ou* les Muſes. *Sorores arbores. Plin.* Arbres qui ſe reſſemblent fort.

SOROR, oris. *m.* *Fluviolus.* Le Sor.

SORORIANS, tis. *om. gen.* *Plaut.* Qui s'enfle à l'envi. *Sororians virgo.* Une fille qui ſe rengorge.

SORORICIDA, æ. *m.* *Cic.* Qui tue ſa ſœur.

SORORIO, as, avi, atum, are. *Plin.* S'enfler à l'envi *ou* de compagnie.

SORORIUS, a, um. *Cic.* De la ſœur, qui concerne la ſœur.

SORRA, æ. *f.* *Sorrolape*, es. *f.* *Sorobola, æ. f.* Sorres.

SORS, tis. *f.* *Cic.* Sort, hazard, déſtinée, fatalité, deſtin, neceſſité fatale. ‖ Le ſort qui ſe tire. ‖ *Hor.* Etat, condition. ‖ *Ter.* Un principal, le ſort principal. ‖ *Virg.* Arrêt du deſtin. *Sortem trahere. Suet.* *legere. Virg.* Tirer au ſort. *Sors contingit me. Vell. Pat.* Ce ſort eſt tombé ſur moi. *Sors ego prima fui Saturni. Ovid.* Je ſuis la premiere fille, la fille aînée de Saturne. *Sors ultima. Scrib. Lar.* Le plus bas ordre. *De ſorte nunc venio in dubium. Ter.* Je commence à craindre pour mon principal.

SORSUM. *Plaut. pour* Seorſum.

SORTÆ *Promontorium.* Le Cap de Sorta.

SORTE. *Virg.* Au hazard, au ſort, à l'avanture, à la blanque, tirant au ſort, par le ſort. ‖ Par un Arrêt du deſtin. *Sorte. Virg.* Par le ſort, en tirant au ſort.

SORTES. *Val. Max.* Les Oracles, les réponſes des faux Dieux. ‖ *Caſ.* Les ſortileges, les charmes, les divinations. ‖ *Cic.* Les billets, les balottes, tout ce qui ſervoit à tirer au ſort. *Sortes fatigare. Liv.* Importuner les Dieux pour en tirer réponſe.

SORTICULA, æ. *f.* *Suet.* *diminutif de* Sors.

SORTILEGIUM, i. *n.* *Plin.* Sortilege, divination par le ſort.

SORTILEGUS, i. *m.* *Cic.* Devin, ſorcier, qui devine par les ſorts.

SORTINUM, i. *n.* Sortino.

SORTIOR, tiris, itus ſum, iri. *dep.* *Cic.* Jetter, tirer au ſort, lotir, avoir par le ſort. écheoir à. ‖ *Virg.* Diſpenſer, diſtribuer au ſort. *Sortiri uter. Liv.* Tirer au ſort pour ſçavoir qui. *Sortiri domos. Virg.* Lotir des maiſons. *-ad pœnam. Cic.* Tirer au billet pour être puni. *-amicum. Hor.* Echeoir à ſe faire un ami, ſe faire un ami par hazard. *-quid loquare. Cic.* Parler au hazard, diſcourir indifferemment de tout. *-provincias. Cic.* Obtenir le gouvernement des Provinces. *-magiſtratum cum aliquo. Cic.* Tirer une charge au ſort avec quelqu'un.

SORTITIO, onis. *f.* *Cic.* L'action de jetter, de tirer au ſort. ‖ Echéance par le ſort.

SORTITO. *adv.* *Cic.* Par ſort, ayant tiré au ſort. ‖ Suivant l'ordre de la deſtinée, par un effet du hazard.

SORTITOR, oris. *m.* *Sen. Tr.* Qui tire au ſort.

SORTITUS, a, um. *Virg.* *part. de* Sortior. *Sortitus fortunam oculis. Virg.* Qui a vû par bonheur l'occaſion favorable.

SORTITUS, ûs. *m.* *Cic Virg.* Sort, l'action de tirer au ſort.

SORVIODUNUM, *Sorbiodunum*, i. *n.* Saleſbury.

SOS. *pour* Eos, *pour* Suos.

SOSKA, æ. *f.* Sooska.

SOSPES, itis. *m.* *f.* *Hor.* Sain & ſauf, échappé *ou* ſauvé d'un danger, qui n'a point été endommagé.

SOSPIRELLUM, i. *n.* Soſpello.

SOSPITA, æ. *f.* *Cic.* Celle qui ſauve d'un peril, qui a préſervé d'un danger.

SOSPITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qui ſauve, qui tire d'un peril, qui préſerve d'un danger.

SOSPITAS, atis. *f.* *Bibl.* Bonne ſanté.

SOSPITATOR, oris. *m.* trix, icis. *f.* *Apul.* Sauveur, qui tire du peril, qui préſerve de danger.

SOSPITO, as, avi, atum, are. *act.* *Liv.* Conſerver ſain & ſauf, préſerver de malheur, tirer de peril, délivrer de danger.

SOSSAVIA, æ. *f.* La Soſſavie.

SOSSIUS, i. *m.* *Fluvius.* Calatabellota.

SOSTHENIUM, *Soſtenium*, i. *n.* Alamaton.

SOTER, eris. *m.* *Cic.* Sauveur, conſervateur, qui a préſervé, qui a délivré.

SOTERIA, orum. *pl. n.* *Mart.* Vœux qu'on faiſoit aux ſacrifices; qu'on offroit pour la ſanté de quelqu'un, poëme ſur le rétabliſſement de la ſanté d'une perſonne, preſens qu'on envoyoit à ſes amis rétablis d'une maladie.

SOTEROPOLIS, is. *f.* *Braſilia.* San Salvador. ‖ *Soteropolis Congi.* San Salvador. ‖ *Soteropolis Guatimala.* San Salvador.

SOTIA, æ. *f.* Aire, en Gaſcogne.

SOVA, æ. *f.* Sova.

SOVANUM *Promontorium*, i. *n.* Capo Sovano.

SOULACUM, i. *n.* Soulac.

SOUMELPORIUM, i. *n.* Soumelpour.

SOUSI, orum. *pl. m.* Les Souſos.

S P

SPADÆ *Promontorium.* Cap de Spada.

SPADANUS *Vicus*, i. *m.* Spa.

SPADIX, icis. *m.* *Gell.* Branche de palmier arrachée avec ſon fruit. ‖ *Virg.* Cheval bai. ‖ *Quint.* Sorte d'inſtrument de muſique. ‖ *Gell.* Couleur de rouge brun *ou* chatain.

SPADO, onis. *m.* *Plin.* Eunuque. *Spadones ſurculi. Col.* Rejettons d'arbres qui ne portent point.

SPADONIUS, a, um. *Plin.* Qui ne produit point, ſterile, qui ne porte pas, qui ne germe point.

SPALATUM, i. *n.* Spalato. ‖ *Spalati Promontorium.* Cap de Spalato.

SPANDAVIA, *Spandovia*, æ. *f.* Spandow.

SPANHEIMENSIS *Comitatus.* Le Comté de Spanheim.

SPARGO, is, ſi, ſum, gere. *act.* *Cic.* Répandre, ſemer, jetter çà & là. ‖ *Stat.* Faire courir, répandre dans le monde. *Spargere humum floribus. Virg.* Répandre des fleurs deſſus la terre, joncher la terre de fleurs. *Spargere in fluctus. Virg.* Jetter dans les flots. *-nebulam. Hor.* Obſcurcir. *-ſe in ariſtas. Plin.* Pouſſer des épis. *-ſe in multas ſpecies. Plin.* Se diviſer en pluſieurs eſpeces. *Spargitur fama. Stat.* On fait courir le bruit, le bruit ſe répand.

SPARNACUM, i. *n.* Eſpernay.

SPARNONUM, i. *n.* Eſparnon.

SPARSIM. *adv.* *Plin.* çà & là, par-ci par-là, de côté & d'autre.

SPARSIO, onis. *f.* *Stat.* L'action de répandre, de jetter çà & là, arroſement.

SPARSUS, a, um. *Virg.* Répandu, jetté. *part. paſſ. de* Spargo. *Sparſus albo. Virg.* Tacheté, marqueté, moucheté de blanc. *Sparſum Senatûs corpus. Lucan.* Le corps des Senateurs diſperſé. *Sparſo ore mulier. Ter.* Une femme qui a la bouche fort grande, fort étendue. *Sparſi capilli. Prop.* Des cheveux épars, flottans. *Sparſa humanitatis ſale littera. Cic.* Des lettres pleines d'honnêtetez.

SPARTA, æ. *f.* Sparte, Lacedemone, ville de la Laconie.

SPARTANUS, a, um. Qui eſt de Sparte.

SPARTARIUM, i. *n.* *Plin.* Lieu planté de genêts d'Eſpagne, où il en croît beaucoup.

SPARTARIUS *Campus.* La Mancha.

SPARTEUS, a, um. *Col.* Qui eſt fait de jonc.

SPARTIATÆ, arum. *pl. m.* Les Spartiates, les habitans de Sparte.

SPARTIVENTUM *Promontorium.* Spartivento.

SPARTUM, i. *n.* *Plin.* Sorte de jonc, *ou* autre plante à longue tige ſans feuilles, dont on fait des cordes *ou* des nattes.

SPARULUS, i. *m.* *Mart.* Sorte de poiſſon de mer.

SPARUM, i. *n.* *Lucil.* Sorte de dard. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon de mer.

SPASMA, atis. *n.* *Plin.* *Voyez* Spaſmus.

SPASMICUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les convulſions, les rétreciſſemens des nerfs.

SPASMOSUS, a, um. *Veget.* Qui a des convulſions, ſujet aux convulſions, attaqué de rétreciſſemens de nerfs, ſujet aux crampes.

SPASMUS, i. *m.* *Plin.* Convulſion, rétreciſſement de nerf, crampe.

SPASTICUS, a, um. *Plin.* Qui a la force d'attirer, attractif. ‖ Sujet aux crampes, aux convulſions, attaqué de rétreciſſement de nerfs, qui a des convulſions.

SPATALIUM, i. *n.* *Plin.* Sorte de braſſelet.

SPATHA, æ. *f.* *Celſ.* Eſpatule, inſtrument d'Apotiquaire & de Chirurgien.

SPATHALIUM, i. *n.* *Mart.* Petite branche de palmier où il y a des dattes. ‖ *Plin.* Garniture de toilette de femme, toilette garnie. ‖ Sorte d'ornement de femme.

SPATHULA, æ. *f.* *Celſ.* Petite eſpatule.

SPATIATOR, oris. *m.* *Cat.* Coureur, vagabond.

SPATIATUS, a, um. *Ovid. part. de*

SPATIOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* *Cic.* Se promener, aller de côté & d'autre, courir çà & là. ‖ *Sen.* S'étendre.

SPATIOSE, ſiùs, ſiſſimè. *adv.* *Plin. J.* Au large, ſpacieuſement, largement, amplement, au long.

SPATIOSUS, a, um; ſior, ſiſſimus. *Col.* Spacieux, vaſte, large, ample, qui a beaucoup d'étendue. ‖ *Ovid.* Gros, grand,

‖ Long, de longue durée, qui dure long-tems.

SPATIUM, i. *n. Cic.* Eſpace, intervalle, éloignement d'un lieu à une autre. ‖ Promenade, lieu où l'on ſe promene, allée. ‖ Lice où l'on court. ‖ Tems, loiſir, durée de tems. ‖ *Virg.* Etendüe, grandeur ‖ *Juv.* Groſſeur, grandeur, longueur, largeur. ‖ *Liv.* Délai. *Spatium vitæ. Cic.* La durée de la vie. *-academiæ. Cic.* L'étoile des Académiciens: *-fabularum. Vitr.* Entre-actes. *Duobus ſpatiis confectis. Cic.* Après avoir fait deux tours d'allée. *-deliberandi. Cic.* Le tems de déliberer. *Spatium hominum. Cic.* La grandeur, la hauteur, ſtature des hommes, l'eſpace qui eſt depuis le pied juſqu'à la tête. *Spatii meta noviſſima. Sen.* La mort.

SPATULA, æ. *f.* Branche d'arbre.

SPEA, æ. *Speus*, i. *m. Fluvius.* Spey.

SPECIA, *pour* Specula.

SPECIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Aſc. Ped.* Special, particulier.

SPECIALITER. *adv. Aſc. Ped.* Speciálement, particulierement, en particulier, à part.

SPECIES, ei. *f. Cic.* La forme, la figure. ‖ L'eſpece ſous le genre. ‖ Image, repreſentation. ‖ La mine, l'air d'une perſonne, ſa phyſionomie, reſſemblance. ‖ Beauté. ‖ Apparence, ombre, prétexte. ‖ *Virg.* Vûe, aſpect. ‖ *Liv.* Fantôme, ſpectre, viſion nocturne. ‖ *Col.* Qualité. *Species vitæ. Cic.* Les dehors de la conduite, la conduite exterieure. *Speciem hanc non tulit. Virg.* Il ne put ſouffrir cette vûe. *-præbere. Caſ.* Faire ſemblant, donner à croire, avoir l'apparence, feindre, faire feinte. *Speciem præter ſtultus es. Plaut.* Tu es plus fou que tu ne parois. *Ad* ou *in ſpeciem. Cic.* Pour la montre, pour la parade. *In ſpeciem. Liv.* Par maniere d'acquit. ‖ *Cic.* A la vûe, en apparence. *Præter ſpeciem. Plaut.* Contre l'apparence. *Per ſpeciem. Plin. J.* Sous ombre, ſous couleur, ſous prétexte.

SPECIES, erum. *pl. f. Paul. JCT.* Les épiceries. ‖ Les épices qu'on donnoit aux Juges.

SPECIES. *pour* Speciebus.

SPECILLUM, i. *n. Celſ.* Sorte d'inſtrument de Chirurgien. ‖ *Varr.* Petit inſtrument à diſtiller quelque choſe dans les yeux. ‖ *Plin.* Lunettes. *Specillum auricularium. Celſ.* Cure-oreille.

SPECIMEN, inis. *n. Cic.* Preuve, marque, témoignage, montre, échantillon. ‖ Exemple, modele, image. ‖ Eſſai, épreuve, projet. *Specimen ſui dare. Cic.* Donner des preuves de ce qu'on eſt.

SPECIO, is, ere. *Varr. Voyez* Aſpicio.

SPECIOSE, ſiùs, ſiſſimè. *adv. Liv.* Pompeuſement, magnifiquement, avec bonne grace.

SPECIOSITAS, atis. *f. Bibl.* Beauté. *Voyez* Forma.

SPECIOSUS, a, um. *Ovid.* Beau. ‖ *Cic.* conſiderable, remarquable, ſpecieux, de belle apparence, probable, apparent. ‖ *Quint.* Pompeux, magnifique, gracieux, qui a bonne mine, qui a grand air. *Speciosus honore tituli. Ovid.* A qui un titre honorable donne du relief. *Speciosa jocis fabula. Hor.* Une piece de theatre fort divertiſſante.

SPECIUM, i. *n. Pacuv. Voyez* Specillum.

SPECTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Viſible, qu'on peut voir. ‖ Beau, qui merite d'être vû, digne d'être regardé, qui fait plaiſir à voir. ‖ *Tac.* Conſiderable, remarquable à voir, à remarquer.

SPECTACULUM, i. *n. Cic.* Spectacle, jeux publics. ‖ *Liv.* L'amphitheatre, lieu d'où l'on regardoit les ſpectacles.

SPECTAMEN, inis. *n. Plaut.* Ce qui fait connoître, ce qui découvre. *Spectamen bono ſervo. Plaut.* Ce qui fait connoître un bon ſerviteur.

SPECTATIO, onis. *f. Cic.* L'action de regarder. *Spectatio pecuniæ. Cic.* Examen de la bonté d'un argent qu'on reçoit.

SPECTATISSIME. *adv. ſuperl. Plin.* Avec un très-grand éclat.

SPECTATIVUS, a, um. *Quint.* Speculatif, contemplatif.

SPECTATOR, oris. *m. Cic.* &

SPECTATRIX, icis. *f. Ovid.* Spectateur, qui regarde, qui contemple. ‖ *Ter.* Qui examine. *Spectator cæli ſyderumque. Liv.* Un Aſtrologue, un Aſtronome.

SPECTATUR. *imperſ. Plin.* On voit, on remarque.

SPECTATUS, ûs. *m. Cic.* Regard, vûe.

SPECTATUS, a, um. *Cic.* Vû. ‖ Eprouvé. ‖ Remarquable, conſiderable. *Spectatiſſimus ſui ordinis erat. Cic.* Il étoit le plus conſiderable de tous ceux de ſon rang. *part. paſſ. de* Specto.

SPECTILE, is. *n. Plaut.* La chair du ventre du cochon autour du nombril.

SPECTIO, onis. *f. Varr.* L'inſpection dans la ſcience augurale.

SPECTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Voir, regarder, conſiderer, contempler, être ſpectateur. ‖ Examiner. ‖ Juger, porter jugement. ‖ Etre tourné, ſitué vers, être du côté de. ‖ Avoir égard, faire conſideration. ‖ Regarder avec eſtime, avoir de la conſideration, faire cas, eſtimer, faire eſtime, faire état. ‖ Avoir en vûe, tendre, avoir pour but. ‖ *Ovid.* Eprouver, faire eſſai *ou* épreuve. ‖ *Ter.* Prendre garde. *Spectare ad* ou *in Orientem* Etre tourné à *ou* vers l'Orient. *Si ad vitulam ſpectes. Virg.* Si vous conſiderez bien cette geniſſe, ſi vous avez égard à cette geniſſe. *Quorſùm ſpectat hæc oratio? Cic.* A quoi tend ce diſcours?

SPECTRUM, i. *n. Cic.* Spectre, fantôme.

SPECTUS, ûs. *m. Pacuv. Voyez* Aſpectus.

SPECULA, æ. *f. Cic.* Befroi, donjon, échauguette, guerite. *Eſſe in ſpeculis. Cic.* Etre en ſentinelle. ‖ *Ovid.* Etre aux aguets.

SPECULA, æ. *f. Cic.* Une foible eſperance, un raïon d'eſperance, un leger eſpoir.

SPECULABUNDUS, a, um. *Suet.* Qui regarde d'un lieu élevé pour découvrir. ‖ *Tac.* Attaché à regarder.

SPECULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* Qui concerne les befrois, les échauguettes. ‖ Tranſparent, au travers duquel on peut voir, qui ſert à découvrir. *Specularis ſignificatio. Plin.* Signal qu'on donne d'une échauguette, du haut d'un befroi. *-lapis. Plin.* Pierre tranſparente, dont les anciens ſe ſervoient pour leurs vitres. Le talc tranſparent.

SPECULARIUM, i. *n. Sen.* &

SPECULARIUS, i. *m. Ulp.* Vitrier, Lunetier, faiſeur de chaſſis.

SPECULATIO, onis. *f. Bibl.* Lieu où l'on eſt en ſentinelle. *Dies ſpeculationis. Bibl.* Le jour qui a été vû.

SPECULATOR, oris. *m. Cic.* &

SPECULATRIX, icis. *f. Cic.* Speculateur, contemplateur, qui contemple, qui conſidere. ‖ Sentinelle, vedette, coureur, batteur d'eſtrade, eſpion. *Speculator naturæ. Cic.* Phyſicien.

SPECULATORIUS, a, um. *Caſ.* Qui ſert à découvrir, à la découverte. *Speculatoria navis. Liv.* & *ſpeculatorium navigium. Caſ.* Fregate legere pour aller à la découverte.

SPECULATUS, ûs. *m. Plin.* L'action d'épier d'un lieu élevé. ‖ Le métier d'eſpion.

SPECULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Caſ.* Etre en ſentinelle, être en vedette, battre l'eſtrade, faire le métier d'eſpion. *Cic.* Voir, regarder, conſiderer, contempler, obſerver, examiner. ‖ Epier, être au guet, eſpionner.

SPECULUM, i. *n. Cic.* Un miroir.

SPECUS, ûs. *m. f. Hor.* }
SPELEUM, i. *n. Virg* } Caverne, antre, grotte ‖ *Vitr.* Conduit ſoûterrain. ‖ Mine.
SPELUNCA, æ. *f. Cic.* }

SPECUS *Canis.* Buco Velenoſo.

SPEDIA, æ. *f. unde Spedia Sinus.* Spezze.

SPELUCA, æ. *f.* Splugen.

SPELUNCA, æ. *f.* Sperlonga.

SPENDEROBIS, is. *f. Spenderovia, æ. f.* Semendria.

SPERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qu'on peut eſperer.

SPERATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Spero. *Speratus & ſperata* chez les Anciens, étoient l'Accordé & l'Accordée.

SPERCHIA, æ. *f. Phthelaon*, onis. *f.* Fitelco.

SPERCHIUS, i. *m. Fluvius.* L'Agriomela.

SPERNAX, acis. *omn. gen. Sil. It.* Mépriſant, dédaigneux, qui mépriſe, qui a du mépris.

SPERNO, is, ſprevi, ſpretum, nere. *act. Cic.* Mépriſer, dédaigner, faire mépris, ne tenir compte, avoir du mépris, rejetter avec dédain. ‖ *Enn. Voyez* Separo.

SPERO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Eſperer, avoir de l'eſperance, ſe promettre. ‖ *Virg.* Craindre. ‖ *Ter.* Juger de. ‖ Croire. *Sperare dolorem. Virg.* Attendre avec crainte quelque choſe de fâcheux. *Ut ſpero. Cicer.* Comme je le crois, à ce que je penſe, à mon ſens.

SPES, ei. *f. Cic.* Eſperance, eſpoir, attente. ‖ *Liv.* La Déeſſe de l'eſperance. ‖ *Stat.* Crainte. *Spes me tenet. Cic.* J'ai eſperance. *Spem facere alicui. Cic.* Faire eſperer, donner des eſperances à quelqu'un. *In ſpe eſſe. Cic.* Eſperer. *In bona ſpe eſt. Celſ.* On eſpere bien de lui.

SPESSHARTIA, æ. *f. Sylva.* Speſſhart.

SPETILE, is. *n. Feſt. Voyez* Spectile.

SPEUSTICUS, a, um. *Plin.* Fait à la hâte.

SPEXERIS. &

SPEXIS. *Plaut. pour* Aſpexeris. *pr.* d'Aſpicio.

SPHÆRA, æ. *f. Cic.* Sphere, globe.

SPHÆRISTERIUM, i. *n. Plin. J.* Jeu de paume.

SPHÆRITA, æ. *f. Cat.* Sorte de gâteau.

SPHÆROIDES, is. *omn. gen. Vitr.* Spherique, de figure ronde.

SPHÆROMACHIA, æ. *f. Sen.* Le jeu, l'exercice de la paume.

SPHÆRULA, æ. *f. Bibl.* Pomme de chandelier.

SPHAGIA, æ. *f. Inſula.* Sapienza.

SPHETIA, æ. *f.* Sfetigrado.

SPHINX, gis. *f. Plin.* Sphinx, monſtre fabuleux.

SPHRAGIS, idis. *f. Plin.* Terre ſigilée de Lemnos. ‖ Cachet. ‖ Chaton de bague. ‖ Pierre précieuſe verte qui n'eſt pas tranſparente.

SPICA, æ. *f. Cic.* Epi. ‖ *Col.* Gouſſe d'ail. *Spica mutica. Varr.* Epi ſans barbe. *-teſtacea. Vitr.* Une brique plus longue que large. *-ciliſſa. Ovid.* Du ſafran, *fleur.*

SPICATUS, a, um. *Plin.* Qui porte, qui a des épis. *Spicatum teſtaceum pavimentum. Virg.* Carreau que l'on diſpoſe en forme d'épi de bled. *Spicati nardi unguentum. Bibl.* Parfum d'épi de nard, *ou* de nard qui croît en épi.

SPICEUS, a, um. *Virg.* D'épi, qui concerne les épis.

SPICIFER, a, um. *Mart.* Qui porte, qui produit des épis.

SPICILEGIUM, i. *n. Varr.* L'action de glaner, de recueillir des épis que les moiſſonneurs ont laiſſé, glanage. ‖ Spicilege.

SPICILEGUS, a, um. *Col.* Glaneur, glaneuſe, qui glane, qui ramaſſe.

SPICO, as, avi, atum, are. *act. Grat.* Diſpoſer, façonner en forme d'épi.

SPICOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Plin.* Se former en épi, épier, pouſſer en épi.

SPICULATOR, oris. *m. Tac* Soldat armé de javelot, de dard, &c.

SPICULATUS, a, um. *Solin. Voyez* Acuminatus.

SPICULO, as, avi, atum, are. *act. Plin. Voyez* Acumino.

SPICULUM, i. *n. Cic.* Javelot, dard. ‖ *Liv.* La pointe d'une fleche, d'une lance, d'une hallebarde. ‖ *Virg.* L'aiguillon d'une abeille.

SPICUM, i. *n.* &

SPICUS, i. *m. Voyez* Spica.

SPIEGELBERGENSIS *Comitatus.* Le Comté de Spiegelberg.

SPIGA, æ. *f.* Spiga.

SPINA, æ. *f. Cic.* Epine. ‖ Pointe, piquant, dard de heriſſon, de porc-épi. ‖ Arrête de poiſſon. ‖ Endroit épineux, difficile, fâcheux. *-Spina dorſi. Varr.* L'épine du dos. *-argentea. Petr.* Cure-dent d'argent.

SPINA, æ. *f.* Spino.

SPINÆ, arum. *pl. f.* Spene.

SPINALIUM, i. *n.* Eſpinal.

SPINALONGA, æ. *f. unde Spinalonga Sinus.* Spinalonga.

SPINARZA,

SPINARZA, æ. *f.* Spinarza.

SPINETICUM *Oſtium.* Po do Primaro.

SPINETUM, i. *n. Virg.* Lieu plein de broſſailles, de buiſſons, épineux, couvert de hallier.

SPINETUM [illegible] *n.* Eſpinay.

SPINEUS, a, um. *Ovid.* D'épine.

SPINIFER, a, um. *Cic.* Qui porte des épines.

SPINIGENA, æ. *m. f. Col.* Né d'une épine *ou* dans les épines.

SPINOSUS, a, um. *Plin.* Epineux, plein d'épines. ‖ *Catul.* Difficile, plein de difficultez, rempli d'embarras, embarraſſé. ‖ *Cic.* Rude, mal poli.

SPINTHER, eris. *n. Plaut.* Braſſelet, que les femmes portoient au haut du bras.

SPINTURNICIUM, i. *n. Plaut.* Face de guenon, viſage de ſinge.

SPINTURNIX, icis. *f. Plin.* Oiſeau de mauvais augure. ‖ *Feſt.* Sorte d'oiſeau hideux à voir. ‖ Un ſinge, animal.

SPINU. *pour* Spinus.

SPINULARIUM, i. *n. Plaut.* Etui. ‖ Pelote, peloton à épingles.

SPINULARIUS, i. *m. Virg.* Epinglier, faiſeur d'épingles.

SPINUM, i. *n.* Spigno.

SPINUS, i. *f. Plin.* Prunier ſauvage.

SPIONIA, æ. *f. Plin.* Vigne ſauvage.

SPIONICUS, a, um. *Col.* De vigne ſauvage.

SPIRA, æ. *f. Plin.* Tour, entortillement en ligne ſpirale. ‖ Sorte d'ornement de femme. ‖ Baſe d'une colomne. ‖ *Cat.* Petit pain. ‖ Gâteau tortillé. ‖ Nœud des veines des arbres où paroiſſent diverſes lignes ſpirales. ‖ *Juv.* Bride *ou* cordon qui paſſe ſous le menton.

SPIRA, æ. *f. unde Spirenſis Epiſcopatus* Spir, ville d'Allemagne.

SPIRABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qu'on reſpire, qu'on peut reſpirer.

SPIRACULA. *Voyez* Specus Canis.

SPIRACULUM, i. *n. Virg.* Soupirail, ouverture pour la liberté de l'air dans un lieu. ‖ Abajour. ‖ *Spiraculum vitæ. Bibl.* Le ſouffle de la vie, la reſpiration.

SPIRÆ, arum. *plur. f. Virg.* Les replis d'un ſerpent.

SPIRÆUM *Promontorium.* Capo Spireo.

SPIRAMEN, inis. *n. Lucr.* &

SPIRAMENTUM, i. *n. Virg.* Conduit, ouverture par où l'air entre & ſort, ſoupirail. ‖ *Plin.* Tuïau de cheminée. ‖ *Sen.* Conduit de la reſpiration. ‖ *Vitr.* Souffle. *Spiramenta temporum. Tac.* Les eſpaces de tems.

SPIRATOR, oris. *m. Quintil.* Qui reſpire *ou* qui ſouffle.

SPIRILLUM, i. *n. Feſt.* La barbe d'une chevre.

SPIRITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr.* Qu'on fait agir *ou* mouvoir par le moïen du vent, pneumatique. ‖ *Bibl.* Spirituel.

SPIRITUALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Bibl.* Spirituel, de l'eſprit.

SPIRITUALITER. *Bibl. adv.* Spirituellement.

SPIRITUS, ûs *m. Cic.* L'haleine, le ſouffle, le vent, la reſpiration. ‖ Les eſprits vitaux *ou* animaux du corps. ‖ *Liv.* Eſprit. ‖ *Virg* Odeur. ‖ *Celſ.* Exhalaiſon, vapeur. ‖ *Col* Le vent. ‖ *Quint.* Le ſon des inſtrumens de muſique à vent. ‖ *Vell. Pat.* La vie. ‖ *Caſ.* Le cœur, le courage, la grandeur d'ame, force d'eſprit. ‖ *Cic.* L'air qu'on reſpire. ‖ Fierté, orgueil, ambition. *Spiritus dirus. Sen.* Mauvaiſe odeur. *Spiritus afferre. Cic.* Donner de la fierté, cauſer de l'ambition. *-teter. Hor.* Mauvaiſe haleine. *-anguſtus. Cic.* Courte haleine. *-extremus. Cic. ultimus. Vell. Pat.* Le dernier ſoupir. *-gravior. Quint.* Son trop fort. *-attractus ab alto. Virg.* Un profond ſoupir. *Spiritus dum reget artus. Virg.* Tant que l'ame ſoûtiendra le corps, tant que la vie durera. *Spiritu divino afflari. Cic* Etre animé, inſpiré de l'eſprit de Dieu. *Spiritu uno. Cic.* Tout d'une haleine, ſans prendre haleine. *Spiritu diſſlare. Plaut.* Diſſiper d'un ſouffle. *Ultimum ſpiritum reddere. Vell. Pat.* Rendre le dernier ſoupir, expirer. *Spiritum ducere. Cic.* Reſpirer. *Spiritus frangere. Liv.* Abbatre l'orgueil. *-ſumere. Caſ.* Prendre courage. *-facere alicui. Liv.* Enfler le cœur à quelqu'un.

SPIRITUS *Sanctus, Urbs Occitaniæ.* Le Saint Eſprit. ‖ *Spiritus ſanctus. Voyez* Fanum Spiritus ſancti. ‖ *Spiritus ſanctus, Fluvius Mexici.* Spiritu ſancto. ‖ *Spiritus ſanctus, Fluvius Africæ.* Spiritu ſancto. ‖ *Spiritus ſanctus, Promontorium.* Le cap de Spiritu ſancto. ‖ *Spiritus ſancti Præfectura.* Capitanie de Spiritu ſancto.

SPIRO, as, avi, atum, are. *neut.* ou *act. Plin.* Reſpirer, prendre haleine. ‖ *Virg.* Souffler, ſentir, jetter ou exhaler quelque ſenteur *ou* odeur. *Liv.* Aſpirer, deſirer.

SPISSAMENTUM, i. *n. Col.* Ce qui ſert à épaiſſir *ou* à rendre une liqueur moins liquide. ‖ *Sen.* Bouchon.

SPISSATIO, onis. *f. Sen.* Epaiſſiſſement. ‖ L'action de boucher.

SPISSE, ſiùs. *adv. Col.* Epais, dru, près à près. ‖ *Cic.* Avec difficulté, avec peine. *Spiſſius virens. Plin.* Qui eſt d'un verd plus foncé.

SPISSESCO, is, ere. *neut. Lucr. Celſ.* S'épaiſſir, ſe boucher, devenir moins liquide.

SPISSIGRADUS, a, um. *Plaut.* Qui marche fort peſamment.

SPISSITAS, atis. *f. Vitr.* Solidité, épaiſſeur.

SPISSITUDO, inis. *Sen.* Epaiſſeur.

SPISSO, as, avi, atum, are. *act. Celſ.* Reſſerrer, condenſer, épaiſſir. *Plin.* Faire cailler *ou* coaguler. ‖ *Petr.* Redoubler. *Spiſſat corpus aquilo. Celſ.* Le vent de biſe reſſerre les pores.

SPISSUS, a, um; ſior, ſiſſimus. *Plin.* Reſſerré, condenſé, dur, ſolide, ferme. ‖ *Col.* Epais, dru, ſerré, qui eſt près à près. ‖ *Cic.* Lent, tardif, peſant. *Spiſſa theatra. Hor.* Foule de ſpectateurs au theatre. *Spiſſa corona viris. Virg.* Aſſemblée où l'on eſt preſſé. *Spiſſum opus. Cic.* Ouvrage de longue haleine, ouvrage difficile.

SPITHAMA, æ. *f. Plin.* Un empan, meſure de toute l'étendue de la main, depuis le bout du pouce juſqu'à celui du petit doigt. ‖ Palme.

SPITZBERGA, æ. *f. Montes Acuti.* Spitzberg.

SPLEN, *Splenis. m. Plin.* La rate.

SPLENDEO, es, dui, dere. *Cic.* &

SPLENDESCO, is, dui, cere. *neut. Cic. Virg.* Reluire, reſplendir, briller, éclater, devenir brillant, &c. avoir de l'éclat, du brillant. *Ovid.* Devenir luiſant. *Splendeſcit oratione.* Le diſcours le rend beau, lui donne de l'éclat, lui donne du luſtre, de la beauté, de la politeſſe.

SPLENDIDE, iùs. *adv. Cic.* Splendidement, avec éclat, magnifiquement. *Splendidè mendax. Hor.* Un maître fanfaron.

SPLENDIDUS, a, um; dior, diſſimus. *Cic. Ovid.* Brillant, éclatant, luiſant, reluiſant, reſplendiſſant, qui a de l'éclat, du brillant. ‖ *Cic.* Illuſtre, celebre. *Splendida bilis. Hor.* Une bile jaune. *Splendidior vitro. Hor.* Plus éclairé que le cryſtal.

SPLENDOR, oris. *m. Cic.* Splendeur, luſtre, éclat, lueur brillante. ‖ Magnificence, pompe. ‖ Beauté. ‖ Bravoure, air galand, grand air. *Splendor nominis. Cic.* Haute reputation, nom glorieux, illuſtre.

SPLENERICUS, a, um. *Plin.* Qui a des vapeurs de rate, qui a le mal de rate, ratier.

SPLENIATUS, a, um. *Mart.* Qui a un plumaceau ſur une plaïe.

SPLENIUM, i. *n. Plin.* Plumaceau à mettre ſur une plaïe.

SPODIUM, i. *n. Plin.* La turie, ſuïe minerale, qui s'attache aux voutes des fournaiſes où l'on fond la calamine avec le cuivre rouge pour faire le cuivre jaune. ‖ Le noir d'yvoire, l'yvoire brûlé.

SPOLETINUS *Ager.* Spoletino.

SPOLETUM, i. *n. unde Spoletanus Ducatus.* Spolete, ville d'Italie, dans l'Etat Eccleſiaſtique.

SPOLIA, orum. *plur. n. Cic.* Dépouilles, butin. ‖ Peaux de bêtes écorchées.

SPOLIARIUM, i. *n. Plin.* La chambre où l'on ſe dépouilloit & où on laiſſoit ſes habits avant d'entrer dans le bain. ‖ *Sen.* Le lieu où on dépouilloit les gladiateurs qui avoient été tuez ſur l'arene. ‖ *Plin. J.* Un endroit à être devaliſé, un coupe-gorge.

SPOLIARIUS, i. *m. Liv.* Un receleur.

SPOLIATIO, onis. *f. Cic.* Dépouillement, volerie, pillerie. ‖ Privation d'une choſe qu'on poſſedoit.

SPOLIATOR, oris. *m.* &

SPOLIATRIX, icis. *f. Cic.* Voleur, qui dépouille.

SPOLIATUS, a, um. *Cic.* Dépouillé. ‖ Privé. ‖ Volé, pillé. *Nihil ſpoliatus. Cic.* Il n'y a rien de ſi pauvre que. *part. paſſ. de*

SPOLIO, as, avi, atum, are. *act. Ter.* dépouiller. ‖ *Cic.* Voler, détrouſſer, devaliſer, ôter, enlever, ravir, priver, dépoſſeder, dénuer, délabrer. *Spoliare vitem pampinis. Col.* Ebourgeonner, ébrouter la vigne. *-urbes populis. Stat.* Dépeupler des villes. *-vitâ. Virg.* Oter la vie. *-ſylvas arboribus. Lucan.* Dégrader les forêts.

SPOLIUM, i. *n. Cic.* Dépouille. ‖ *Ovid.* Peau de bête écorchée.

SPONDA, æ. *f. Virg.* Bois de lit, le bord d'un lit. *Sponda in extrema cubare. Hor.* Coucher du côté de la ruelle. *Orcinianæ ſponda. Mart.* Une biere.

SPONDALIA, orum. *plur. n. Cic.* Vers qu'on chantoit durant les ſacrifices des Anciens.

SPONDÆUS, i. *m. Voyez* Spondeus.

SPONDAULIA, orum. *Voyez* Spondalia.

SPONDEO, es, ſpopondi, ſum, dere. *act. Cic.* Promettre, accorder, fiancer. ‖ Répondre pour un autre, être ſa caution. *Spondere fide ſua. Plin.* Engager ſa parole, promettre ſur ſa foi.

SPONDEUM, i. *n. Apul.* Vaſe qui ſervoit aux libations, *ou* dont on ſe ſervoit pour les ſacrifices.

SPONDEUS, i. *m. Quint.* Spondée, pied de vers compoſé de deux ſyllabes longues. *Ex.* Verax.

SPONDILIA, orum. *Voyez* Spondalia.

SPONDYLUS, i. *m. Plin.* Sorte de poiſſon à coquille. ‖ La chair de l'huître. ‖ *Mart.* Un petit os.

SPONGIA, æ. *f. Cic.* Eponge.

SPONGIÆ, arum. *plur. f. Col.* Racines d'aſperges entortillées enſemble.

SPONGIOLA, æ. *f. Plin.* Petite boule ſpongieuſe qui ſe forme ſur les églantiers.

SPONGIOSUS, a, um. *Plin.* Spongieux, qui reſſemble à une éponge.

SPONHEIMENSIS *Comitatus.* Le Comté de Spanheim.

SPONS, tis. *f. Col. Voyez* Spontis.

SPONSA, æ. *f. Cic.* Accordée, Fiancée, promiſe en mariage. *Sponſa cuique ſua eſt. Cic.* Chacun a ſa marotte.

SPONSALIA, orum, ium. *pl. n. Cic.* Accordailles, fiançailles, promeſſe de mariage.

SPONSALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Varr.* d'accordailles, de fiançailles, de promeſſe de mariage.

SPONSIO, onis. *f. Cic.* Promeſſe, engagement de parole. ‖ Gageure, pari. *Sponſione provocare. Val. Max. laceſſere. Cic.* Vouloir gager, offrir le pari. *Sponſio fiat. Juv.* Gageons, parions. *Sponſio voti. Cic.* Promeſſe d'un vœu.

SPONSIS. *pour* Spoponderis.

SPONSO, as, are. *Paul. JCT.* Fiancer, faire promeſſe de mariage.

SPONSOR, oris. *m. Cic.* Caution, répondant. *Sponſor conjugii. Ovid.* Qui fiance, qui fait promeſſe de mariage.

SPONSUM, i. *n. Cic.* &

SPONSUS, ûs. *m. Varr.* Obligation, promeſſe. *Ex ſponſu agere. Sulp. Sev.* Intenter une action pour raiſon d'une promeſſe.

SPONSUS, i. *m. Cic.* Accordé, Fiancé, promis en mariage. ‖ *Bibl.* Marié, Epoux.

SPONSUS, a, um. *Ter. part. paſſ. de* Spondeo. *Sponſa eſt mihi. Ter.* Elle m'a été promiſe en mariage, c'eſt mon accordée.

SPONTANEE. *adv. Bibl. Voyez* Sponte.

SPONTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* &

SPONTANEUS, a, um. *Cic.* Volontaire, libre, qui fait de gré, qui eſt ſans contrainte, qui n'eſt point forcé.

SPONTE. *abl. ſans nom. Cic.* Volontairement, librement, ſans contrainte, de plein gré, du propre mouvement, de la pure volonté. ‖ *Lucan.* De l'aveu, du conſentement, avec l'a-

grément. *Sponte ſua. Cic. Virg.* De lui-même, de ſon propre mouvement. *-mea. Cic.* De moi-même.

SPONTIS. *gen. f. de l'inuſité* Spons. *Spontis ſua homo. Cic.* Un homme qui ne dépend de perſonne, qui eſt maître de ſes actions, qui eſt à ſoi. *Sua ſpontis altera eſt. Col.* L'autre vient de ſoi-même ſans ſemer.

SPOPONDI. *prét.* de Spondeo.

SPORTA, æ. *f. Col.* Corbeille, panier, cabas.

SPORTELLA, æ *f. Cic.* Petite corbeille, *&c.* ‖ Ce qu'on ſervoit au deſſert dans une corbeille.

SPORTULA, æ. *f. Juv.* Corbeille pleine de viandes & de fruits que les Grands de Rome donnoient à ceux qui venoient leur faire la cour le matin. Les plus genereux faiſoient un feſtin, & les plus ménagers ne donnoient que la corbeille, on donnoit auſſi ce preſent en argent, ce qui s'appelloit du même nom, *Sportula, Sportule*, ainſi que le feſtin.

SPREHA, æ *f.* Sphrehe.

SPRETOR, oris. *m. Ovid.* Qui mépriſe, mépriſant, dédaigneux.

SPRETUS, ûs. *m. Apul.* Mépris, dédain.

SPRETUS, a, um. *Virg.* Mépriſé. *part. paſſ. de* Sperno.

SPREVI. *prét. de* Sperno.

SPUMA, æ. *f. Virg.* Ecume, bave. *Argenti ſpuma. Plin.* La litarge. *Spumas agere. Lucr.* Ecumer, jetter de l'écume.

SPUMABUNDUS, a, um. *Apul.* Plein d'écume *ou* de bave.

SPUMATORIUM, i. *n. Vitr.* Ecumoire.

SPUMATUS, a, um. *Cic. part. Voyez* Spumo.

SPUMATUS, ûs. *m Stat.* L'action d'écumer, de jetter de l'écume, *ou* de la bave.

SPUMESCO, is. cere. *neut. Ovid.* Ecumer, devenir plein d'écume *ou* de bave, ſe couvrir d'écume, ſe tourner en écume.

SPUMEUS, a, um. *Plin.* Ecumeux, plein d'écume *ou* de bave, *ou* qui reſſemble à de l'écume, à de la bave.

SPUMIFER, a, um. *Stat.* Qui jette l'écume.

SPUMIGENA, æ. *m. f.* Engendré d'écume.

SPUMIGER, a, um. *Lucr.* Qui jette de l'écume.

SPUMO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* Ecumer, jetter de l'écume, baver, être couvert d'écume *ou* de bave. *Spumant aſpergine ſalſâ cautes. Virg.* Les rochers ſont couvers de l'écume des flots.

SPUMOSUS, a, um. *Plin.* Ecumeux, plein d'écume, couvert d'écume, baveux.

SPUO, is, pui, ſputum, ere. *neut. Virg* Cracher, crachotter. ‖ Vomir, rejetter. *Spuere in os. Plin.* Cracher au viſage, écarter la dragée.

SPURCATUS, a, um. *Catul. part. paſſ. de* Spurco.

SPURCE. *ſuperl.* Spurciſſimè. *adv. Cic.* Salement, vilainement, honteuſement.

SPURCIDICUS, a, um. *Plaut.* Qui dit des ſaletez, des ordures.

SPURCITIA, æ. *f. Bibl. &*

SPURCITIES, ei. *f. Lucr.* ſaleté, ordure, immondice, mal-propreté. ‖ *Lucr.* Deshonnêteté.

SPURCO, as, avi, atum, are. *Paul JCT.* Salir, gâter, ſouiller, corrompre, infecter.

SPURCUS, a, um. *Catul.* ciſſimus. *Cic.* Sale, plein d'ordures, qui n'eſt pas net. ‖ *Cic.* Infame, honteux, deshonnête. *Spurcus ager. Col.* Un champ aride. *-Gladiator. Varr.* Gladiateur feroce, ſanguinaire, cruel. *Spurcum vinum. Feſt.* Du vin frelaté.

SPURIUS, a, um *Ulp.* Bâtard, qui n'eſt pas legitime, *ou* de qui l'on ne connoit pas le pere, enfant ſuppoſé.

SPUTARILICUS, a, um. *Cic.* Digne qu'on crache deſſus. (*mot burleſque forgé par Siſinna.*)

SPUTATOR, oris. *m. Plaut.* Grand cracheur, qui ne fait que cracher, qui vomit, qui rejette.

SPUTISMA, atis. *n. Vitr.* Crachat, ce qu'on rejette après avoir lavé ſa bouche *ou* après avoir goûté quelque liqueur.

SPUTO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Cracher ſouvent, ne faire que cracher.

SPUTUM, i. *n. Lucr. &*

SPUTUS, ûs. *m. Celſ.* Crachat.

SQ

SQUALEO, es, lui, lere. *neut. Virg.* Etre ſale, craſſeux, plein d'ordures, mal-propre. ‖ *Cic.* Se negliger dans ſes habits, être vêtu negligemment *ou* mal-proprement, pour marque de deuil. *Squalere ſerpentibus. Ovid.* Fourmiller de ſerpens.

SQUALIDE, diùs. *adv. Cic.* Groſſierement, ſans politeſſe, ſans grace, ſans agrément.

SQUALIDUS, a, um. *Ter.* Sale, craſſeux, mal-propre. ‖ *Cic.* Bas, rampant. ‖ *Hygin.* Inculte.

SQUALOR, oris. *m. Cic.* Saleté, craſſe, mal-propreté ‖ *Quintil.* Groſſiereté ‖ *Cic.* Deuil, triſteſſe.

SQUALUS, a, um. *Enn. Voyez* Squalidus.

SQUALUS, i. *m. Ovid.* Chien de mer, *poiſſon.*

SQUAMA, æ. *f. Cic.* Ecaille de poiſſon. *Squama æris. Plin.* Ecaille d'airain, paillette de bronze. *-in oculis. Plin.* Une cataracte.

SQUAMATIM. *adv. Plin.* En façon, en forme d'écaille, par écailles.

SQUAMATUS, a, um. *Plin.* Qui a des écailles, couvert d'écailles.

SQUAMEUS, a, um. *Virg.* Qui a des écailles, qui porte des écailles, couvert d'écailles.

SQUAMIFER. *Cic. &*

SQUAMIGER, a, um. *Ovid.* Couvert d'écailles, qui a des écailles *ou* une écaille.

SQUAMOSUS, a, um. *Cic.* Plein d'écailles.

SQUAMULA, æ. *f. Celſ.* Petite écaille.

SQUARROSUS, a, um. *Lucil.* Rude au toucher, raboteux.

SQUILA, æ. *f. Plin.* Petit ſquille, (*poiſſon*) ‖ Oignon marin, (*herbe.*)

ST

ST. *Ter.* St, paix, ſilence, taiſez vous.

STABATIO, onis. *f. Oppidum Galliæ Narbonenſis.* Le Moneſtier.

STABERUS, i. *m. Fluvius.* La Segura.

STABIÆ, arum. *plur. f.* Caſtel à Mar di Stabia.

STABILIMEN, inis. *Cic. &*

STABILIMENTUM, i. *n. Plaut.* Appui, ſoûtien, ce qui ſert à ſoûtenir, à appuyer.

STABILIO, is, ivi, itum, ire. *act. Sen.* Affermir, rendre ſolide. ‖ *Cic.* Soûtenir, appuyer.

STABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Stable, ferme, ſolide. ‖ Aſſuré, certain. ‖ Conſtant, immuable. *Stabilis amicis animus. Cic.* Un eſprit conſtant dans ſes amitiez. *Stabile eſt. Ter.* C'eſt une choſe ſûre, c'eſt une reſolution priſe. *Stabilia mala. Cat.* Des fruits de garde.

STABILITAS, atis. *f Plin.* Stabilité, ſolidité, fermeté, immutabilité. ‖ *Cic.* Conſtance.

STABILITER. *adv. Cic.* Solidement, immuablement, d'une maniere ferme, ſtable, conſtante, inébranlable.

STABILITOR, oris. *m. Sen.* Qui affermit, qui rend ſtable, qui ſoûtient.

STABILITUS, a, um. *Luc. part. paſſ. de* Stabilio.

STABLETUM, *Stabulum*, i. *n.* Stablo.

STABULA, orum. *plur. n. Virg. Voyez* Stabulum.

STABULA, *ad Stabula.* Otmars.

STABULANS, tis *omn. gen Gell.* Qui loge, qui habite, qui demeure, & qui eſt dans ſon fort *ou* ſa taniere.

STABULARIUS, i. *m. Sen.* Hôtellier, hôte qui loge les paſſagers. ‖ *Col.* Palfrenier, valet d'écurie, valet d'étable.

STABULATIO, onis. *f. Col.* Demeure dans l'étable, dans l'écurie.

STABULO, as, avi, atum, are. *neut. Virg. &*

STABULOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Ovid.* Etre dans l'étable, demeurer à l'écurie. ‖ *Varr.* Etre dans ſon fort, dans ſa bauge, dans ſon repaire, dans ſa taniere, dans ſon terrier, dans ſon nid, *&c.*

STABULUM, i. *n. Cic.* Etable, écurie, ‖ *Apul.* Hôtellerie. ‖ *Virg.* Nid des oiſeaux communs, aire des grands oiſeaux, ruches d'abeilles, repaire de lions, d'ours, *&c.* Fort de cerfs, bauge de ſangliers, taniere de renards, de blereaux, terrier de lapins, forme de lievres, leur gîte. *Stabulum confidentiæ nuſquam eſt. Plaut.* Il n'y a de ſûreté nulle part. *-nequitiæ. Plaut.* Le fort de la méchanceté. *-exercere. Ulp.* Tenir hôtellerie.

STABULUM, i. *n.* Millas.

STACHIR, is. *f. Fluvius Libiæ.* Senega.

STACTE, es. *f. Bibl.* De la myrrhe, Stacté.

STADA, æ. *f. Stadenum*, i. *Statio.* Staden.

STADIA, æ. *f.* Stadia.

STADIATA porticus. *Varr.* Portique où l'on s'exerçoit comme dans le ſtade.

STADIODROMUS, i. *m. Plin.* Qui s'exerce à la courſe, coureur.

STADIUM, i. *n. Cic.* Stade, eſpece de cent vingt pas geometriques. ‖ Lieu où ſe faiſoient les exercices de la courſe, la carriere des jeux de la courſe.

STADTHAGA, æ. *f.* Stadthaga.

STAFFORA, æ. *f.* Staffora.

STAFFORDIA, æ. *f. Urbs & Comitatus.* Stafford.

STAGIRA, *Stantira*, æ. *f.* Libanova.

STAGNA *Volcarum.* Le Lac de Maguelone.

STAGNARA. Stagnara.

STAGNATUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de*

STAGNO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Inonder, noyer, mettre ſous l'eau, ſubmerger, couvrir d'eau, ſe déborder, former une eſpece d'étang. ‖ *Veget.* Abreuver le bétail. *Stagnare urbis plana. Tac.* Inonder le bas d'une ville, en faire une eſpece d'étang.

STAGNIMUS, a, um. *Front.* D'étang.

STAGNOSUS, a, um. *Apul.* Plein d'étangs.

STAGNUM, i. *n. Cic.* Etang.

STAGNUM. Stagno.

STALIMENA, æ. *f. Inſula & Urbs.* Stalimene, Lemnos.

STALIOCANUS *Portus.* Saint-Paul de Leon.

STAMEN, inis. *n. Plin.* Le fil qui ſert de chaîne au tiſſerand. ‖ *Varr.* Le fil qu'on tire d'une quenouille en filant ‖ La chaîne montée ſur un métier. *Stamine intendere telas. Ovid.* Ourdir *ou* monter une chaîne. *Stamina. Plin.* Les filets, les filamens des feuilles, les veines du bois. *Ovid.* Les cordes d'un inſtrument de muſique. *Stamina fatalia. Tibul.* La trame de nos jours.

STAMINEUS, a, um. *Plin* Plein de filamens, de filets. ‖ *Prop.* De fil. ‖ De chaîne de tiſſerand, *&c.*

STAMPE, es. *f.* Etampes, ville de Beauce.

STANACUM, i. *n.* Obernperg.

STANDIA, æ. *f Inſula.* Standia.

STANFORDIA, æ. *f.* Stanford.

STANNEUS, a, um. *Col.* D'étain.

STANNUM, i. *n. Plin.* Etain, métal.

STANTIA, æ. *f.* Stantz.

STANTIRA, æ. *f. Voyez* Stagira.

STAPULÆ, arum. *plur. f. Stabula*, orum. *plur. n.* Eſtaples.

STARGARDIA *Megalopolitana*, æ. *f. unde Stargardienſe Dominium.* Stargard. ‖ Stargardia *Pomeranica*, æ. *f.* Stargard. ‖ Stargardia *Nova.* La Nouvelle Stargard.

STATARIUS, a, um *Liv.* Qui demeure en place, qui ne quitte point ſon poſte, qui

ne lâche point le pied. ‖ *Cic.* Qui demeure tranquille, qui ne ſe donne point de mouvement, qui s'agite peu, qui ne ſe remue gueres, mal ému. *Stataria Comœdia. Ter.* Comedie où il y a peu d'action. *-pugna. Liv.* Bataille rangée. *Statarius miles. Liv.* Soldat de garniſon *ou* qui ſe bat de pied ferme.

STATER, eris. *m. Bibl.* Statere. (piece de monnoye qui peſoit quatre drachmes attiques, & valoit environ vingt-cinq *ou* trente ſols de France.

STATERA, *æ. f.* Une Romaine, un peſon, inſtrument qui ſert à peſer different de la balance.

STATFANGRIA, *æ. f.* Statvanger.

STATICE, es. *f. Plin.* Sorte de plante qui a ſept tiges. ‖ La ſcience qui traite des poids, la ſtatique.

STATICULUM, i. *n. Plin.* Sorte de char ſuſpendu comme une litiere.

STATICULUS, i. *m. Plaut.* Sorte de danſe mêlée de pauſes, de pas & de ſauts, comme la Sarabande. *Dare ſtaticulos. Cat.* Donner une Sarabande.

STATIM. *adv. Cic.* Auſſi-tôt, ſur le champ, incontinent, dans le moment, ſur l'heure, d'abord, à l'inſtant.

STATIM. *adv. Plaut.* D'une maniere ferme, aſſûrée, ſans bouger, ſans branler, ſans interruption.

STATIMUT. *Cic.* Auſſi-tôt que.

STATIO, onis. *f. Cic.* Un poſte. ‖ Lieu où l'on fait le guet, où l'on eſt en ſentinelle, en vedette. ‖ *Tac.* Corps de garde ‖ *Virg.* Demeure, lieu de repos, repoſoir, ſejour, endroit où l'on s'arrête, où l'on fait alte. ‖ *Cic.* Abri, retraite. ‖ *Gell.* Lieu d'aſſemblée publique. ‖ *Plin. J.* Promenade publique. ‖ *Vitr.* Etat, ſituation. *Statio militum. Caſ.* Le corps de garde, le centre de l'armée. *-navium Virg.* Hâvre, port, mouillage, ancrage, rade, baye, abri pour les vaiſſeaux. *-rerum. Vitr.* La ſituation des affaires, l'état des choſes. *-vitæ. Cic.* La vie. *Comitiaria. Liv.* Le lieu où ſe tient l'aſſemblée des Etats, la tenue des Etats. *Stationes jus publicè docentium. Gell.* Les écoles de Droit. *-ſiderum. Plin.* Le lieu des aſtres.

STATIO. *Voyez* STADA.

STATIONA, *æ. f. Urbs Inſubriæ.* Quelques Geographes la placent à Anghiera.

STATIONALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui s'arrête, qui demeure ferme, qui eſt fixe.

STATIONARIUS, a, um. *Ulp.* Qui eſt en garniſon. *Stationarii milites. Ulp.* Une garniſon.

STATIONENSIS *Lacus.* Lago di Mezzano.

STATIVA, orum. *plur. n. Cic.* Camp, campement, retranchement, lignes.

STATIVUS, a, um. *Cic.* Qui s'arrête en un endroit, qui demeure ferme en un lieu. *Stativa aquæ. Varr.* Des eaux dormantes.

STATONIA, *æ. f. Oppidum Hetruriæ.* Caſtro.

STATOR, oris. *m. Cic.* Huiſſier, Sergent, Bedeau, Hoqueton, qui eſt de ſervice auprès de quelqu'un. Garde de la manche du Roi. ‖ *Petr.* Valet qui ne quitte point ſon maître. ‖ *Liv.* Geolier, Garde, qui garde à vûe, ſentinelle. ‖ *Cic.* Epithete donné à Jupiter pour avoir arrêté les Romains qui fuyoient devant les Sabins. Seneque en dit une autre raiſon.

STATUA, *æ. f. Cic.* Statue.

STATUARIA, *æ. f. Plin.* L'art *ou* la profeſſion de Sculpteur.

STATUARIUS, i. *m. Quint.* Sculpteur, qui fait des ſtatues.

STATUARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les ſtatues.

STATUITUR. *imperſ. Cic.* On ordonne, on décide, on prononce.

STATUMEN, inis. *n. Cic.* Echalas, perche de treille. ‖ *Vitr.* Premiere couche. ‖ Soutrait, couche, litiere. ‖ *Col.* Travail de Maréchal. ‖ *Caſ.* Varangue de navire.

STATUMINATIO, onis. *f. Vitr.* La poſition des premiers lits de blocage qu'on met dans les fondations. ‖ *Plin.* L'action d'échalaſſer, de mettre des échalas.

STATUMINO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Echalaſſer, mettre en échalas, mettre des échalas. ‖ *Vitr.* Poſer les premiers lits de blocage dans une fondation. ‖ Hourder.

STATUO, is, tui, tutum, tuere. *act. Cic.* Mettre, poſer, établir, dreſſer, ériger. ‖ Ordonner, ſtatuer. ‖ Faire deſſein, arrêter, reſoudre, preſcrire, déterminer. ‖ Soûtenir, prétendre que. ‖ Faire conſiſter. ‖ *Virg.* Offrir, dédier. ‖ *Liv.* Aſſigner, établir, prépoſer. *Statuere exemplum in aliquo* ou *in aliquem. Cic.* Faire un exemple de quelqu'un. *Statuere de ſe. Tac.* Se défaire ſoi-même, ſe faire mourir. *-aliquem capite primum in terram. Ter.* Jetter quelqu'un la tête la premiere contre terre. *Statuam alicui ſtatuere. Plin.* Dreſſer une ſtatue à quelqu'un. *-pretium. Ter.* Mettre le prix, eſtimer.

STATUR. *imperſ. Ter.* On eſt debout. ‖ On ne fait rien. ‖ *Ovid.* On s'arrête, on en demeure là.

STATURA, *æ. f. Cic.* La ſtature, la hauteur du corps *ou* d'un arbre.

STATUS, ûs. *m. Cic.* Etat, ſituation, poſture, contenance. ‖ Le nœud, le point principal, le fond, ce qu'il y a de plus conſiderable. *-minax. Hor.* Poſture menaçante. *Mentem è ſuo ſtatu dimovere. Cic.* Faire perdre l'eſprit, le jugement, le bon ſens.

STATUS, a, um. *Cic.* Arrêté, déterminé, fixé, conclu, reſolu, reglé. *Status dies. Cic.* Jour nommé, préfix, marqué, indiqué. *-reditus. Plin. J.* Un revenu certain, fixé.

STATUS *Eccleſiaſticus.* L'Etat de l'Egliſe. ‖ Status *Præſidii* ou *Præſidiorum.* L'Etat Delli Preſidii. ‖ Statuum Regio, *Staten-Cyland.* Le Pays des Etats.

STATUTIO, onis. *f. Vitr.* L'action de poſer, de placer, de mettre en place.

STATUTUM, i. *n. Cic.* Statut, Ordonnance, Arrêt, Reglement.

STATUTUS, a, um. *Cic.* Ordonné. ‖ Arrêté, fixé, déterminé, preſcrit. *Varr.* Droit. *Plin. part. paſſ. de* Statuo.

STAVANGRIA, *æ. f.* Stavanger.

STAVERA, *Stauria, æ. f.* Staveren.

STAURONESUM, i. *n. Voyez* Ciucinacium.

STAUROPOLIS, is. *f.* Santa Croce.

STEGA, *æ. f. Plaut.* Le tillac d'un navire.

STEGEBURGUM, i. *n.* Stegeborg.

STEIGERA, *æ. f. Sylva.* Steigerwaldt.

STEINUM, *Stenium*, i. *n.* Stein-am-Rhein.

STEKA, *Stega, æ. f.* Steke.

STELA, *æ. f. Plin.* Pierre élevée *ou* colomne.

STELLA, *æ. f. Cic.* Etoile. ‖ *Ovid.* Conſtellation. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon de mer. *Stellæ errantes. Cic.* ou *erraticæ. Plin.* Les Planetes. *Stella comans. Ovid. crinita. Suet.* Une comete.

STELLA, *æ. m. Fluvius.* Stella.

STELLA, *æ. f. Urbs Navarræ.* Eſtella.

STELLÆ, arum. *pl. f.* La Torre de Sanguinazzo.

STELLANS, tis. *omn. gen. Ovid.* Brillant. *Virg.* Etoilé, ſemé d'étoiles, parſemé d'étoiles.

STELLATUS, a, um. *Cic.* Parſemé d'étoiles. *part. paſſ. de* Stello.

STELLIFER, *Cic.* &

STELLIGER, a, um. *Stat.* Qui eſt couvert d'étoiles.

STELLIO, onis. *m. Virg.* Lezard tacheté de petites marques.

STELLIONATUS, ûs. *m. Ulp.* Stellionat, crime qui eſt commis par ceux qui vendent comme leur propre ce qui ne leur appartient pas, *ou* comme franc & quitte ce qui eſt déja hypotequé à d'autres, &c. Les Romains appelloient *Stellionat*, toute ſorte de crime qui n'avoit point de nom propre.

STELLO, as, avi, atum, are. *Plin.* Semer, couvrir, orner d'étoiles. ‖ Briller comme les étoiles.

STELLOMONTANUM, i. *n. unde Stellomontanus Ager.* Sternberg.

STEMMA, atis. *n. Plin.* Arbre genealogique. ‖ *Stat.* Nobleſſe qu'on tire de ſes ancêtres. ‖ *Mart.* Une action glorieuſe, belle. ‖ Les images, les portraits de ſes ancêtres, qu'on plaçoit dans une ſale. ‖ Inſcription. ‖ *Firm.* Couronne, guirlande, chapeau de fleurs.

STENACUM, *Stenæum, Satanacum*, i. *n.* Stenay.

STENDELIA, *æ. f.* Stendel.

STENIUM, i. *n. Steina, æ. f.* Stain.

STENIUM, i. *n. Voyez* Steinum.

STENOBERGA, *æ. f.* Stenberg.

STENOVICUM, i. *n.* Steenwick.

STENOVORDIA, *æ. f.* Stenford.

STEPHANA, *æ. f. Bibl.* Etienne, nom de femme.

STEPHANITUS, a, um. *Col.* Lié, ajuſté, accommodé en maniere de couronne. *Stephanitæ vites. Col.* Vignes dont quelques brins ſont liez en anneau au côté de l'échalas qui les ſoûtient.

STEPHANODUNUM, i. *n.* Dunſtafag.

STEPHANOPOLIS, is. *f.* Braſſovie.

STEPHANOVERDA, *æ. f. Stephani Inſula.* Stephanſwert.

STEPHANUS, i. *m. Bibl.* Etienne, nom d'homme (*Prop.* Couronné.)

STERCONTIUM, i. *n.* Caſſel.

STERCORARIUS, a, um. *Varr.* Qui concerne le fumier.

STERCORARIUM, i. *n. Col.* Tas de fumier.

STERCORATIO, onis. *f. Col.* L'engraiſſement de la terre par le fumier, l'action de fumer les terres.

STERCORATUS, a, um. *Col.* Fumé, engraiſſé par le fumier. *Stercorata cortis colluvies. Col.* Les égoutures des fumiers, *ou* les curures d'une baſſe-cour.

STERCOREUS, a, um. *Plaut.* De fumier. ‖ Puant, infect.

STERCORO, as, avi, atum, are. *Col.* Fumer, engraiſſer avec du fumier. ‖ Servir de fumier, engraiſſer comme le fumier. *Stercorare agrum fabâ. Col.* Engraiſſer un champ en y mettant des feves.

STERCOROSUS, a, um. *Col.* Plein de fumier, où il y a beaucoup de fumier. ‖ *Cic.* Fumé. *Stercoroſiſſimus locus. Cat.* Un lieu où il y a très-grande quantité de fumier.

STERCUS, oris. *n. Cic.* Fumier. ‖ Fiente d'animaux. ‖ *Juv.* Excrement humain. *Stercus Curiæ. Cicer.* L'excrement du Senat, de la Cour.

STERILESCO, is, ere. *neut. Plin.* Devenir ſterile.

STERILIS, is. *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Sterile, qui n'eſt point fecond, qui ne rapporte rien, qui ne produit point, qui ne peut avoir d'enfans. ‖ Infructueux, inutile, dont il ne revient aucun avantage. *Sterilis pecunia. Cic.* Argent mort, qui ne produit rien. *-veri. Perſ.* Qui ne ſçait pas la verité.

STERILITAS, atis. *f. Cic.* Sterilité. *Sterilitas frugum. Vell. Pat. annonæ. Tac.* Diſette de vivres.

STERILITER. *adv. Col.* D'une maniere ſterile.

STERLINGA, *æ. f. Striveſlinum*, i. *n.* Sterling.

STERNAX, acis. *m. Virg.* Qui jette par terre, qui renverſe, qui bronche en marchant, (parlant d'un cheval.)

STERNO, is, ſtravi, ſtratum, nere. *act. Hor.* Etendre *ou* jetter par terre. ‖ Joncher. ‖ Coucher de ſon long. ‖ *Ovid.* Renverſer, mettre bas. *Sternere locum ſaxis. Liv.* Paver un lieu. *-lectum. Cic. torum. Ovid.* Faire un lit, le préparer, le tenir prêt. *-equos.* Seller *ou* enharnacher les chevaux, leur mettre le harnois. *-ſe ſomno. Virg.* Se coucher pour dormir. *-menſam. Cic.* Mettre le couvert. *-hoſtem. Liv.* Défaire l'ennemi. *-ventos. Hor.* Appaiſer les vents. *Sternuntur ſegetes. Ovid.* Les moiſſons ſont gâtées, ſont renverſées, ſont foulées.

STERNUO, is, nui, nutum, ere. *neut. Cat.* Eternuer.

STERNUTAMENTUM, i. *n. Cic.* Eternuement. *Celſ.* Ce qui fait éternuer. *Sternutamentum ſalutare. Celſ.* Saluer ceux qui éternuent. *Sternutamenta evocare. Celſ. movere. Plin.* Faire éternuer.

STERNUTO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Eternuer ſouvent, ne faire qu'éternuer.

STERQUILINIUM, i. *n. Col.* Un fumier, le lieu où l'on amaſſe le fumier.

STERTO, is, tui, tere. *neut. Cic.* Dormir *ou* ronfler en dormant. *Stertere totis præcordiis. Cic.* Dormir de tout ſon cœur.

STETERAM, ſteterunt, ſteti. *Voyez* Sto, ſtas

STETINUM, i. *n. unde Stetinenſis Ducatus.* Stetin.

STETINUM *Novum.* Nien Stetin.

STIBADIUM, i. *n. Plin. J.* Lit fait d'herbes *ou* de joncs, ſur lequel les Anciens ſe mettoient à table.

STIBINUS, a, um. *Bibl.* D'antimoine *ou* de fard.

STIBIUM, i. *n. Plin.* Antimoine, ſorte de mineral. ‖ *Bibl.* Fard noir, d'antimoine préparé pour ſervir de fard.

STICA, cæ. *f. Col.* Gouſſe. ‖ *Plin.* Eſpece de raiſin fort doux.

STIGMA, atis. *n. Plin.* Marque, flétriſſure faite avec un fer chaud. ‖ Stigmate.

STIGMATIAS, æ. *m. Cic.* Eſclave qui eſt marqué avec un fer chaud.

STIGMATICUS, a, um. *Cic.* Marqué avec un fer chaud.

STIGMOSUS, a, um. *Petr. Voyez* Stigmaticus.

STILARI *Promontorium.* Capo Stilari.

STILBON, tis. *m. Cic.* La planete de Mercure.

STILIANUM, i. *n.* Stigliano.

STILLA, æ. *f. Cic.* Goutte qui tombe.

STILLANS, antis. *Ovid. Voyez* Stillo.

STILLARIUM, i. *n. Vitr.* Auvent. ‖ *Sen.* La bonne meſure à l'égard des liqueurs.

STILLATIM *adv. Varr.* Goutte à goutte

STILLATITIUS, a, um. *Plin.* Qui dégoutte, qui tombe goutte à goutte, qui ſort par gouttes, qui diſtile

STILLATUS, us. *m. Ovid.* Dégouttement, l'action de degoutter, diſtilation.

STILLATUS, a, um *Ovid. part. paſſ. de* Stillo.

STILLICIDIUM, i. *n. Cic.* Gouttiere, ‖ *Vitr.* Auvent *ou* l'extrémité d'un toit qui avance par deſſus l'entablement pour rejetter les eaux de la pluye. ‖ *Plin.* L'épaiſſeur du feuillage des arbres, capable de mettre à couvert de la pluye.

STILLO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Dégoutter, tomber goutte à goutte, ſortir *ou* couler par gouttes, diſtiller. *Stillare aliquid in aurem. Juv.* Dire quelque choſe à l'oreille.

STILUM, i. *n.* Stilo.

STILUS, i. *m. Cic.* Aiguille de tablette, poinçon avec lequel on écrivoit ſur un enduit de cire. Stilet ‖ *Vitr.* L'aiguille, le ſtyle d'un cadran. ‖ *Col.* La tige d'une plante. ‖ *Ter.* Le ſtyle, la maniere d'écrire. ‖ *Cic.* Le frequent exercice de la compoſition. *Stilum vertere. Hor.* Changer de ſtyle *ou* retoucher ce qu'on a compoſé.

STIMMI *indecl. Celſ.* Antimoine.

STIMULATIO, onis. *f. Plin.* Aiguillonnement, irritation.

STIMULATOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Plaut.* Qui aiguillonne, qui excite, qui pouſſe, qui anime, boute-feu.

STIMULATUS, ûs. *m. Plin. Voyez* Stimulatio.

STIMULATUS, a, um. *Catul. part. paſſ. de* Stimulo.

STIMULEUS, a, um. *Plaut.* Qui a des pointes, qui pique. *Stimuleum ſupplicium. Plaut.* Les etrivieres.

STIMULO, as, avi, atum, are. *act. Sil. Ital.* Piquer, aiguillonner, donner de l'aiguillon, appuyer, approcher, faire ſentir l'éperon ‖ *Cic.* Animer, exciter, pouſſer, inciter, émouvoir. ‖ *Cic.* Tourmenter, faire de la peine.

STIMULUS, i. *m. Plaut.* Aiguillon, pointe. ‖ *Cic.* Ce qui excite, qui anime. *Stimulos alicui admovere. Cic.* Encourager quelqu'un, l'animer, l'exciter.

STINGUO, xi, ctum, guere *Lucr.* Eteindre. *Voyez* Extinguo.

STIPATIO, onis. *f. Cic.* Cortege, ſuite, troupe qui accompagne, qui fait cortege, qui ſuit. ‖ *Plin. J.* Foule, preſſe. ‖ *Quint.* Emaſſement.

STIPATOR, oris. *m. Hor.* Qui accompagne, qui eſt de la ſuite. *Stipator corporis. Cic.* Garde du corps.

STIPATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Stipo.

STIPENDIARIUS, a, um. *Cic.* Tributaire, qui paye tribut, qui paye la taille. *Stipendiarium oppidum. Plin.* Une ville tributaire *ou* qui paye taille. *-vectigal. Cic.* Impôt fixe, ordinaire. *Stipendiarii milites. Suet.* Troupes que les tributaires des Romains étoient obligez de fournir & d'entretenir. ‖ Soldats qui faiſoient leur tems de ſervice.

STIPENDIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Servir à ſes dépens, porter les armes à ſes frais.

STIPENDIOSUS, a, um. *Veget.* Soudoyé, qui eſt à la ſolde, qui reçoit paye pour porter les armes.

STIPENDIUM, i. *n. Cic.* Solde, paye, appointemens de gens de guerre. ‖ Tems qu'on eſt obligé au ſervice, nombre de campagnes qu'on eſt engagé de faire *ou* qu'on a faites. ‖ *Caſ.* Impôt, tribut. *Stipendium numerare militibus* ou *ſtipendio milites afficere. Cic.* Payer les troupes, faire la montre *ou* le prêt aux ſoldats. *Stipendia pedibus facere. Liv.* Servir dans l'infanterie, être fantaſſin. *-quadraginta explere. Tac.* Etre à ſa quarantieme campagne. *-merere. Cic.* Porter les armes. *Confectis ſtipendiis. Cic.* Après avoir fait ſon temps.

STIPES, itis. *m. Caſ.* Un pieu. ‖ *Ovid.* Un tronc d'arbre *ou* une ſouche. ‖ *Ter.* Un ſtupide, une bête, qui n'a pas plus d'eſprit qu'une buche.

STIPO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Epaiſſir, rendre épais *Col.* Boucher ‖ Remplir, entaſſer. ‖ *Cic.* Entourer, environner, s'accompagner en foule, faire cortege. *Stipare per tabulata. Col.* Fermer avec des planches.

STIPS, ſtipis. *Cic.* La plus petite monoye des Romains, qui dans les premiers tems fut d'une once de cuivre, & pour cela nommee, *Stips uncialis.* ‖ *Col.* Profit, avantage, utilite, revenu. *Stipem cogere, colligere. Cic. emendicare. Suet.* Demander l'aumône, gueuſer. *-ſpargere. Plin.* Jetter de l'argent au peuple.

STIPULA, æ. *f. Virg.* Paille, chaume, tuyau du bled. ‖ Chalumeau.

STIPULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Quint.* De paille, de chaume. *Stipularis anſer. Quint.* Une oye d'automne.

STIPULATIO, onis. *f. Cic.* Stipulation, promeſſe de.

STIPULATOR, oris. *m. Cic.* Stipulateur, celui qui ſtipule, qui promet de faire ce qu'on demande de lui.

STIPULATUS, ûs. *m. Plin. Voyez* Stipulatio.

STIPULATUS, a, um. *Cic.* Qui a ſtipulé *part. de*

STIPULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Stipuler, promettre de faire ce qu'on demande de ſoi. ‖ *Ulp.* Exiger promeſſe. *Stipulari id quod legatum eſt Cic.* Stipuler la délivrance d'un legs. *-de aliquo Plin.* Stipuler pour quelqu'un. *-ab aliquo. Ulp.* Demander l'engagement, la promeſſe de quelqu'un.

STIRA, *Styra*, æ. *f.* Steyr.

STIRIA, æ. *f. Virg.* Goutte d'eau qui tombe, qui pend. ‖ *Mart.* Roupie.

STIRIA, æ. *f.* La Stirie, province d'Allemagne.

STIRIACUM, i. *n.* Sterzingen.

STIRIATICUS, a, um. *Solin.* De roupie, *ou* de goutte d'eau qui pend, qui tombe.

STIRICIDIUM, i. *n. Catul.* Gouttiere.

STIRPATUS, a, um. *Plin.* Enraciné, qui a pris racine, qui a pouſſé *ou* jetté des racines.

STIRPESCO, is, ere. *Plin.* Jetter, pouſſer des racines, prendre racine.

STIRPITUS. *adv. Cic.* Dès la racine, juſqu'à la racine. ‖ Entierement, tout-à-fait.

STIRPS, pis. *m. f. Cic.* Tronc d'arbre. ‖ Souche. ‖ Plante qui a racine. ‖ Race, extraction, lignée. ‖ Commencement, origine, ſource, principe, fondement, cauſe. *Stirps virilis. Ovid.* Souche maſculine. *-quæſtionis. Cic.* Le fondement de la queſtion. *-ſceleratorum. Caſ.* L'engeance des coquins, des ſcelerats.

STIRPUM, i. *n.* L'Eſterp.

STIRUM, i. *n.* Stirum.

STIVA, æ. *f. Cic.* Le manche de la charrue.

STIVÆ *Mons.* Stiva.

STIVARIUS, i. *m. Bud.* Qui tient le manche de la charrue.

STLATA, æ. *f. Gell.* Brigantin, galiote, bâtiment de courſe.

STLATARIUS, a, um. *Juv.* Qui concerne un navire de corſaire, qui eſt venu par un pirate. *Stlataria purpura. Juv.* Un habit de caution.

STO, as, ſteti, ſtatum, ſtare. *neut. Cic.* Etre debout, être ſur ſes pieds, ſe tenir droit. ‖ Demeurer dans ſon ſentiment, perſiſter dans ſon opinion. ‖ Etre en belle paſſe, être en bonne poſture, faire bonne figure. ‖ Etre arrêté, conclu. ‖ *Ter.* Demeurer, s'arrêter. ‖ *Liv.* Subſiſter, ſe ſoûtenir, durer. ‖ Coûter. ‖ *Hor.* Ne point couler. *Stare animis. Cic. -firmum. Liv.* Avoir bon courage, tenir bon. *-animo. Hor* Avoir l'eſprit net, être de bon ſens. *-in æquo alicui Sen.* Aller de pair avec quelqu'un. *-conventis Cic. pacto. Liv.* S'en tenir à ce qu'on eſt convenu. *-alicujus jurejurando. Quint.* S'en rapporter au ſerment de quelqu'un. *-decreto. Caſ. judicata re, in eo quod judicatum eſt. Cic.* Acquieſcer à la Sentence, au Jugement, à l'Arrêt, s'en tenir à ce qui en a été jugé. *-ab. Cic. cum. Liv.* ou *pro aliquo. Quint.* Tenir le parti de quelqu'un, être dans les interêts d'une perſonne. *-per aliquem. Cic.* Devoir ſon ſalut à quelqu'un, ſubſiſter par ſon moyen. *-magno pretio. Hor.* Coûter beaucoup, être d'un grand prix. *-ad cyathos. Cic.* Etre échanſon, Chef de Gobelet, être au buffet. ‖ S'amuſer à boire. *-contra aliquem. Cic.* S'oppoſer à quelqu'un, lui être contraire. *ſuppliciter. Hor.* Etre en poſture de ſuppliant. *-verbis legis. Quintil.* Prendre la loi à la lettre. *-alicui centum talentis. Liv.* Coûter à quelqu'un cent talens. *Stat per me quominus illud fiat. Cic.* Il ne tient qu'à moi que cela ne ſe faſſe. *Stetit fabula. Ter.* Cette comedie a réuſſi, elle a eu du ſuccès. *Stes ut aneus. Hor.* Afin qu'on vous dreſſe une ſtatue de bronze. *Steterit ubi jus. Hor.* Lorſque le jus commencera à s'épaiſſir, lorſque la ſauſſe ſera priſe *ou* figée. *Stabat in ducibus victoria. Liv.* La victoire dépendoit des Generaux. *Quid ſtas? Plaut.* Pourquoi te tiens-tu là à ne rien faire ?

STOARIUS, i. *m. Fluvius.* Stoer.

STOCHEMUM, i. *n.* Stochem.

STOCHOLMIA, *Holmia*, æ. *f.* Stokholme.

STOCKACHIUM, i. *n.* Stockach.

STOCZOVIA, æ. *f.* Stoczow.

STOECHADES, um. *pl. f. Inſulæ.* Les Iſles d'Hyeres.

STOICE. *adv. Cic.* En Stoïcien, en Stoïque, à la façon des Stoïciens.

STOICI, orum. *pl. m.* Les Stoïciens, les Sectateurs de Zenon.

STOLA, æ. *f. Cic.* Robe traînante à l'uſage des Dames Romaines, & dont les deux ſexes ſe ſervoient dans la Grece. ‖ *Stat.* Une honnête femme. ‖ *Eccl.* Etole.

STOLATUS, a, um. *Hor.* Vêtu d'une de ces robes traînantes. *Stolata mulier. Hor.* Une Femme de qualité, une Dame.

STOLBERGA, æ. *f. unde Stolbergenſis Comitatus.* Stolberg.

STOLHOFFA, æ. *f.* Stolhoffen.

STOLIDE, diùs, diſſimè. *adv.* Sottement, en ſot, en fat, en étourdi, à l'étourdie, impertinemment.

STOLIDUS, a, um. *Cic.* ior, iſſimus. *Ovid.* Sot, fat, impertinent, étourdi, fou, niais.

STOLO, onis. *m. Varr.* Rejetton inutile qui pouſſe au pied d'un arbre. ‖ *Auſon.* Un lourdaut, un hebêté, une bête, qui n'eſt propre à rien.

STOLPA, æ. *f.* Stolpe.

STOMACACE, es. *f. Plin.* Le Scorbut, maladie, qui après avoir ulceré toute la bouche, fait tomber les dents.

STOMACHABUNDUS, a, um. *Tac. Voyez* Indignabundus.

STOMACHATUS, a, um. *Cic. part. de* Stomachor,

STOMACHICUS, a, um. *Plin.* Sujet aux maux d'eſtomac. ‖ *Celſ.* Stomachique, qui remedie aux maux d'eſtomac.

STOMACHOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* S'eſtomaquer, ſe dépiter, être fâché, être indigné, ſe fâcher, s'impatienter, ſe mettre en colere *ou* de mauvaiſe humeur. *Stomachari omnia. Cic.* S'eſtomaquer, ſe chagriner de tout.

STOMACHOSE. *adv. Cic.* En s'eſtomaquant, en ſe dépitant, en ſe fâchant, avec indignation, avec dépit, avec colere.

STOMACHOSUS, a, um. *Cic.* Dit *ou* écrit avec colere, avec indignation. ‖ *Hor.* Qui s'eſtomaque aiſément, qui ſe fâche pour peu de choſe, qui ſe met facilement en colere, ſujet à ſe dépiter, à ſe fâcher. *Stomachoſiores litteræ. Cic.* Lettres écrites d'une maniere trop aigre, trop piquante, trop injurieuſe.

STOMACHUS, i. *m. Celſ.* l'eſtomac, le commencement *ou* l'extrémité de l'œſophage. ‖ L'orifice du ventricule. ‖ *Hor.* Le ventricule. ‖ *Cic.* Colere, emportement, indignation, mauvaiſe humeur, dépit, humeur chagrine. ‖ L'eſprit, le goût. ‖ *Plin. J.* Maniere, fantaiſie, humeur.

STOMALIMNA, æ. *f. Voyez* Aſtromela.

STOMATICUS, a, um. *Plin.* Propre à guerir les inflammations & les ulceres de la bouche. ‖ Qui a des ulceres dans la bouche, des inflammations à la luette, &c.

STORAX, acis. *m. Virg.* Storax, *gomme d'arbre odoriferante.*

STORCILIS, is. *m Mons.* Montſerrat.

STOREA, æ. *f. Caſ.* Natte, tout ce qu'on étend par terre.

STOREO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Natter, faire de la natte.

STORMARIA, æ. *f.* La Stormarie.

STOURA, æ. *m. Fluvius.* La Stoure.

STRABANUM, i. *n. Caſtrum.* Strabane.

STRABO, onis. *m. Cic.* }
STRABONUS *Petr.* } Louche, qui a les yeux de travers.
STRABUS, a, um. *Ovid.* }

STRACIACAPPÆ *Lacus.* Straciacappa, lac.

STRADA *Montana*, æ. *f.* Berg-Strat.

STRADELLA, æ. *f.* Stradella.

STRAGES, is. *f. Cic.* Carnage, tuerie, maſſacre, meurtre de pluſieurs. ‖ *Virg.* Renverſement, ruine, grand abattis que cauſe un orage, dégât.

STRAGULA, æ. *f. Cic.* Sorte d'habit, que les Anciens portoient de jour, dont ils ſe faiſoient une couverture la nuit.

STRAGULATA *Veſtis. Bibl.* Habit qui ſert de couverture la nuit.

STRAGULUM, i. *n. Cic.* Couverture de lit, courte-pointe. ‖ Houſſe de cheval.

STRALENUM, i. *n.* Stralen.

STRALESUNDA, *Stralſunda, ab*

STRALA *Inſula*, æ. *f.* Stralſunde.

STRAMEN, inis. *n Virg.* &

STRAMENTUM, i. *n. Caſ.* Paille, chaume, dont on fait la litiere aux animaux. *In ſtramentis quies erat. Plin. pernoctabat. Plaut.* Il couchoit ſur de la paille.

STRAMINEUS, a, um. *Prop.* De paille, de chaume. *Straminea caſa. Ovid.* Maiſons couvertes de chaume.

STRANDIA *Septentrionalis*, æ. *f.* Nord-ſtrand.

STRANFORDIA, *Strangofordia*, æ. *f.* Strangford.

STRANGULATIO, onis. *f.* &

STRANGULATUS, ûs. *m. Plin.* Etranglement, ſuffocation.

STRANGULATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

STRANGULO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Etrangler, ſuffoquer, étouffer. *Strangulare arca divitias. Stat.* Tenir ſon argent enfermé dans ſon coffre ſans y toucher.

STRANGURIA, æ. *f. Cic.* Difficulté d'uriner, retention d'urine.

STRAPO, onis. *m. Ulp.* Qui a l'haleine mauvaiſe.

STRASBURGUM, i. *n. Alſatia.* Straſbourg. ‖ *Straſburgum Pruſſiæ.* Straſbourg. ‖ *Straſburgum Marchia Veterana.* Straſbourg. ‖ *Straſburgum Carinthia.* Straſbourg.

STRATA, orum. *pl. n. Virg.* Les pavez, les carreaux, les cailloux, les pierres dont on a pavé.

STRATA, æ. *f.* Eſtrée.

STRATAGEMA, atis. *n. Cic.* Stratagême, ruſe de guerre.

STRATEBURGUM, i. *n. Voyez* Straſburgum.

STRATEGUS, i. *m. Plin.* Commandant, General, Generaliſſime.

STRATHERNIA, æ. *f.* Stratherne.

STRATIOBURGUM, i. *n. Voyez* Straſburgum Pruſſiæ.

STRATIOTICUS, a, um. *Plaut.* Militaire, de ſoldat, deſtiné à la guerre.

STRAT-NAVERNIA, æ. *f.* Strat-Navern.

STRATONICA, æ. *f. Urbs Epiſcopalis Cariæ.* Ville ruinée.

STRATONICA, æ. *f. Stratonice*, es. *f. Urbs Macedoniæ.* Franco Caſtro.

STRATONIS *Turris. Voyez* Cæſarea Paleſtinæ.

STRATOR, oris. *m. Bibl.* Qui renverſe. (*de Sterno.*)

STRATORIA, orum. *pl. n. Bibl.* Des lits.

STRATUM, i. *n. Cic.* Couverture, courte-pointe, houſſe. ‖ Tapis qu'on étend. ‖ *Vitr.* Plate-forme, aſſemblage de ſablieres poſées ſur un mur pour ſoûtenir les chevrons d'une couverture.

STRATURA, æ. *f. Suet.* L'action de paver *ou* le ſoin de faire paver, l'intendance du pavé, des chauſſées *ou* l'entrepriſe du pavé.

STRATUS, ûs. *m. Q. Curt.* La litiere, ce qu'on étend pour ſe coucher deſſus.

STRATUS, a, um. *Cic.* Couché, étendu. ‖ *Liv.* Pavé, renverſé, mis par terre, abbatu, jetté à bas. *Stratus lepidè lectus. Plaut.* Un lit bien fait. *-ſomno. Liv.* Abbatu de ſommeil. *Strata unda æqualiter. Ovid.* Une eau qui eſt ſans agitation, qui eſt calme, qui eſt unie. *Strata vites. Col.* Des provins couchez en terre.

STRAUBINGA, æ. *f. olim Servioduruм*, i. *n. Urbs Norici.* Straubing.

STRAVI. *prét. de* Sterno. *Straverunt venti* (*ſupp. ſe.*) *Virg.* Les vents ſe ſont appaiſez.

STRAVICHIUM, i. *n. Bulgariæ.* Stravicho.

STRAVICHUM, i. *n. Thraciæ.* Stravicho.

STREHAMUM, *Eſtrehamum*, i. *n.* Eſtreham.

STRELLA, æ. *m. Fluvius.* Strell.

STRELLA, æ. *m. Mons.* Strella.

STREMADURA, æ. *f. Voyez* Extremadura.

STREMOTIUM, i. *n.* Eſtremos.

STRENA, æ. *f. Suet.* Etrenne, preſent qu'on fait au premier jour de l'an.

STRENGNESIA, æ. *f.* Strengnes.

STRENUE. *adv. Cic.* Courageuſement, avec vigueur, avec force, vivement. ‖ Avec adreſſe, avec viteſſe, précipitamment, en diligence, promptement.

STRENUITAS, atis. *f. Ovid.* Valeur, vigueur, courage, force. ‖ Agilité, adreſſe.

STRENUUS, a, um. *Ter.* Courageux, vaillant, brave, vigoureux. ‖ *Ovid.* Diligent, prompt, adroit, agile. *Strenuus impetu. Vell. Pat.* Adroit à s'élancer. *Strenua mors. Q. Curt.* Une mort ſubite. *Strenuior, ſtrenuiſſimus. Plaut.*

STREPITO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* Faire bien du bruit.

STREPITUS, ûs. *m. Cic.* &

STREPITUS, i. *m Enn.* Bruit, éclat, fracas. ‖ *Hor.* Le ſon des inſtrumens de muſique.

STREPO, is, pui, pitum, pere. *neut. Cic.* Faire du bruit. ‖ Murmurer. ‖ *Liv.* Sonner, retentir.

STREVELINUM, i. *n. Voyez* Sterlinga.

STRIA, æ. *f. Vitr.* Le plein qui eſt entre les cavitez des colomnes canelées.

STRIATURA, æ. *f. Vitr.* Les cavitez des colomnes canelées.

STRIATUS, a, um. *Vitr.* Canelé, qui a des canelures. *Striata frons. Apul.* Un front ridé.

STRIBILIGO, &

STRIBLIGO, inis. *f. Gell.* Solœciſme.

STRIBLITA, æ. *f. Cat. Voyez* Scriblita.

STRIBLITARIUS, i. *m. Non.* Pâtiſſier.

STRICTE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Exactement, avec exactitude. ‖ Etroitement, d'une maniere ſerrée, preſſée.

STRICTIM. *adv. Cic.* D'une maniere ſerrée, conciſe, en peu de mots, briévement. *Strictim attondere. Plaut.* Raſer, rogner *ou* couper près.

STRICTIVUS, a, um. *Catul.* Cueilli avec la main, qu'on cueille à la main.

STRICTOR, oris. *m. Cat.* Qui cueille avec la main.

STRICTURA, æ. *f. Virg.* Paillette qui ſort du fer rouge qu'on forge. ‖ *Plin.* La mine de fer.

STRICTUS, a, um. *Caſ. part. paſſ. de* Stringo. *Stricti nervi. Lucr.* Des nerfs retirez, racourcis. *Stricta lex. Stat.* Une loi priſe à la rigueur. ‖ Une loi dure, ſevere. *Stricta epiſtola. Sen.* Une lettre ſeche, pleine de duretez. *Strictior Cicerone Demoſthenes. Quint.* Le ſtyle de Demoſthene eſt plus ſerré que celui de Ciceron.

STRIDEO, es, di, dere. *Virg.* &

STRIDO, is, di, ere. *neut. Hor.* Bruire, faire un bruit aigre, perçant. *Ovid.* Petiller, faire des petillemens. ‖ *Virg.* Craquer. *Stridere dentibus. Celſ.* Grincer les dents, faire craquer ſes dents.

STRIDOR, oris. *m. Cic.* Bruit aigre, perçant, qui perce les oreilles, aigu. ‖ Grincement. *Stridor ſuis. Plin.* Le grognement d'un cochon. *-ſerræ. Cic.* Le bruit que fait une ſcie. *-rudentum. Virg.* Le bruit des cordages.

STRIDULUS, a, um. *Ovid.* Qui fait un bruit aigre, aigu, perçant, qui perce les oreilles, qui craque, *ou* qui petille, qui fait des petillemens. *Stridula plauſtra. Ovid.* Des chariots dont les roues ſont mal graiſſées. *-fax. Ovid.* Un flambeau petillant.

STRIGA, æ. *f. Hygin.* Sillon, couche de jardin, rangée de quoi que ce ſoit, élevation de terre. ‖ Rang d'eſcadron. ‖ Rangée de chevaux.

STRIGARIUM, i. *n. Hygin.* Académie, lieu où l'on dreſſe des cavaliers & des chevaux.

STRIGATUS, a, um. *Hygin.* Sillonné, labouré par ſillons.

STRIGIL, *m.* &

STRIGILIS, is. *f. Cic.* Inſtrument en uſage dans les bains des Anciens, avec lequel on racloit le corps pour nettoyer. ‖ Frottoir, étrille, éponge avec laquelle on eſſuye.

STRIGIUM, i. *n. Plaut.* Mauvais petit manteau.

STRIGMENTUM, i. *n. Plin.* Les ordures qu'on emporte de deſſus la peau en raclant *ou* en frottant. ‖ Toute ſorte de raclure.

STRIGO, as, avi, atum, are. *Phæd. Cat.* S'arrêter à tout bout de champ, n'en pouvoir plus, faire haye.

STRIGONIUM, i. *n. unde Strigonienſis Comitatus.* Strigonie.

STRIGOSUS, a, um. *Col.* Elancé, maigre, langoureux, qui n'a que la peau & les os, fatigué, haraſſé, qui eſt ſur les dents, qui n'en peut plus. *Strigoſus orator. Cic.* Un maigre orateur de qui les diſcours font pitié. *Strigoſior equus. Liv.* Un cheval à qui les os percent la peau, une haridelle. *Strigoſiſſimum corpus. Col.* Un corps tout décharné, un ſquelete vivant.

STRIGULA, æ. *f. Oppidum Angliæ.* On le place à Chepſtow.

STRINGO, is, nxi, ſtrictum, gere. *act. Plin.* Serrer fort. ‖ *Virg.* Cueillir, arracher. ‖ Dégainer. ‖ Bleſſer legerement. ‖ *Ovid.* Effleurer, toucher legerement en paſſant, raſer le bord, côtoyer. *Stringere aliquid. Sil. Ital.* Ne faire qu'effleurer une choſe. *-animum. Virg.* Toucher, ſerrer le cœur. *-ripas. Virg.* Côtoyer les bords. *-enſem. Virg.* Mettre l'épée à la main.

STRINGOR, oris. *m. Lucr.* Le reſſerrement par le froid, le claquement des dents, le friſſonnement, le friſſon.

STRIO, as, avi, atum, are. *act. Vitr.* Caneler, faire des canelures. ‖ *Plin.* Sillonner, faire des rayes. ‖ Revirer, *quand les bœufs ſont au bout d'une raye.*

STRINGOTOMIUM, i. *n. Virg.* Sorte d'inſtrument de Maréchal, un boutoir.

STRIX, igis *f. Prop.* Sorte d'oiſeau de nuit. ‖ *Mart.* Un ſpectre, un phantôme qui paroît *ou* qu'on ſe figure la nuit. ‖ *Vitr. Voyez* Stria.

STROBILUS, i. *m. Ulp.* Une pomme de pin, une tête d'artichaut.

STROMA, *Stromſa*, æ. *f.* Streoms.

STROMIUS, i. *m. Fluvius.* Stromio.

STRONGYLE, es. *f. Inſula.* Stromboli.

STRONGYLE, es. *f. Urbs Naxi.* Pergola.

STRONGYLUM, *Strongulum*, i. *n.* Strongoli.

STROPHA, æ. *f. Sen. Mart.* Fineſſe, ruſe, tour d'adreſſe, de ſubtilité.

STROPHADES, um. *pl. f.* aut *Plotæ Inſulæ.* Strivali.

STROPHIARIUS, i. *m. Plaut.* Faiſeur de mouchoirs *ou* tours de col *ou* de certaines gorgerettes pour ſoûtenir le ſein.

STROPHIOLUM, i. *n. Plin.* Eſpece de petites couronnes de fleurs entortillées à l'uſage des Prêtres.

STROPHIUM, i. *n. Catul.* Gorgerette. ‖ *Virg.* Couronne, chapeau de fleurs à l'uſage des Prêtres.

STROPHOSUS, a, um. *Veget.* Sujet à la colique, aux tranchées.

STROPHUS, i. *m. Vitr.* Anneau *ou* lien avec quoi l'aviron s'attache à la cheville. ‖ *Scrib Lar.* Tranchées, colique, douleur de ventre autour du nombril.

STROPPUS, i. *m. Feſt.* Eſpece de couronne que les Prêtres portoient.

STRUCTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Qui eſt compoſé de pluſieurs pieces.

STRUCTOR, oris. *m. Cic.* Architecte, Maçon, Charpentier, celui qui travaille à la maçonnerie *ou* à la charpenterie. ‖ *Petr.* Maître d'Hôtel. ‖ *Mart.* Tranchant, celui qui coupe les viandes à la table des Grands. *Structor annonæ. Cic.* General *ou* Commiſſaire des vivres. ‖ Vivandier *ou* Pourvoyeur.

STRUCTURA, æ. *f. Col.* Structure, bâtiment, conſtruction. ‖ *Vitr.* Maçonnerie, charpente. ‖ *Cic.* Arrangement. ‖ *Ovid.* Tournure de vers. *Structura æraria. Caſ.* Des mines de cuivre.

STRUCTUS, a, um. *Virg.* Bâti. ‖ *Cic.* Rangé en bataille. *part. paſſ. de* Struo.

STRUES, is. *f. Liv.* Monceau, tas, pile, amas. ‖ *Ovid.* Sorte de gâteau avec de la farine, du miel & de l'huile dont on faiſoit oblation.

STRUMA, æ. &

STRUMÆ, arum. *pl. f. Celſ.* Les écrouelles. ‖ *Cic.* Boſſe des boſſus. *Strumæ civitatis Cic.* La perte, la honte, l'opprobre d'une ville.

STRUMETA, *Strumita*, æ. *f.* Strumeta

STRUMOSUS, a, um. *Col.* Qui a les écrouelles. ‖ Qui eſt boſſu.

STRUO, is, ſtruxi, ſtructum, ere. *act. Hor.* Bâtir, conſtruire. ‖ *Cic.* Machiner, braſſer, dreſſer. ‖ *Quintil.* Arranger. *Struere aciem. Cic. copias. Caſ.* Ranger *ou* mettre une armée en bataille. *-mendacium. Liv.* Forger un menſonge. *-inſidias. Liv.* Dreſſer, tendre des embûches. *-orationem. Gell.* Faire, compoſer un diſcours. *-epulas. Ovid.* Ordonner un feſtin. *-opes. Liv.* Amaſſer des richeſſes.

STRUPPUS. *Voyez* Stroppus.

STRUTHEA mala, orum. *pl n. Varr. Col.* Des coins, *fruit.*

STRUTHIOCAMELINUS, a, um. *Plin.* D'autruche.

STRUTHIOCAMELUS, i. *m. Plin.* Autruche, *ſorte d'oiſeau.*

STRUTHIOMELA, orum. *pl. n. Cat.* Coins, coignaſſes, *fruits.*

STRUTHIUM, i. *n. Plin.* L'herbe au foulon.

STRYMON, onis. *m.* Stromona.

STRYMONICUS *Sinus.* Le golfe de Conteſſa.

STRYMONIUM, i. *n.* Strymona.

STUDEO, es, dui, dere. *neut Cic.* Etudier, s'appliquer à l'étude. ‖ S'étudier, tâcher. ‖ Affectionner, favoriſer. ‖ Souhaiter, deſirer. *Studere aliquid. Cic.* Deſirer paſſionnement quelque choſe. *-in aliquid. Quintil. in re aliqua. Gell.* S'étudier, s'appliquer, travailler, donner ſes ſoins à quelque choſe. *-gloria. Cic.* Rechercher la gloire. *-alieni. Cic.* Chercher à faire plaiſir à quelqu'un. *-novis rebus. Cic.* Courir aux nouveautez, donner dans la nouveauté. *Qui te nec amat, nec ſtudet tui. Cic.* Qui n'a ni amitié pour ta perſonne, ni envie de te rendre ſervice.

STUDII, orum. *pl. m.* Studji.

STUDIOSE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec affection, avec attache, avec grand ſoin, avec application, avec attention.

STUDIOSUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Studieux, qui aime l'étude, attaché à l'étude, qui s'applique aux belles lettres. ‖ Qui aime, qui affectionne, qui favoriſe, qui eſt zelé. ‖ *Quintil.* Sçavant, plein d'érudition. ‖ *Ovid.* Qui ſouhaite, qui deſire, qui recherche avec paſſion. *comparat.* Studioſior. *Cic. ſuperl.* Studioſiſſimus. *Cic. Iſte reſtituendi mei quàm retinendi ſtudioſior. Cic.* Il avoit plus de paſſion pour me rétablir que pour m'arrêter. *Studioſiſſimus exiſtimationis meæ. Cic.* Très-intereſſé pour ma reputation. *Studioſiſſimus mutandi. Cic.* Qui aime fort le changement.

STUDIUM, i. *n. Cic.* L'étude, l'application, l'exercice du corps *ou* de l'eſprit. ‖ Affection, paſſion, deſir, zele, attache, attachement, amitié, bienveillance. ‖ Soin, empreſſement. *Studium hiſtrionale. Tac.* La profeſſion de Comedien. *-puellare. Ovid.* Amuſemens, occupations *ou* divertiſſemens de filles. *Studium fallit laborem. Ovid.* La paſſion fait oublier la peine. *Studio diſſimili eſt. Ter.* Son goût le porte ailleurs, il eſt d'une humeur differente. *Studio quibus militia eſt. Cic.* Ceux qui aiment la guerre, qui ont la paſſion de la guerre. *In ſtudia contraria ſcinditur vulgus. Virg.* Le peuple eſt partagé en divers ſentimens.

STUGARTIA, æ. *f.* Stugart.

STULINGA, æ. *f.* Stulingen.

STULTE *adv. Cic.* Follement, ſottement, impertinemment, en fou, comme un fou, en ſot, en étourdi, à l'étourdie, avec imprudence, avec legereté. *Stultiſſimè credere. Cic.* Croire de leger, être extrêmement credule. *Stultiùs agere. Celſ.* Agir avec beaucoup d'imprudence.

STULTILOQUENTIA, æ. *f.* &

STULTILOQUIUM, i. *n. Plaut.* Folies, ſottiſes, impertinences, diſcours ridicule, fadaiſes, entretien impertinent.

STULTILOQUUS, a, um. *Plaut.* Diſeur d'impertinences, conteur de fadaiſes, ſot diſcoureur.

STULTITIA, æ. *f. Cic.* Folie, extravagance, ſottiſe, impertinence.

STULTITIUS. *Voyez* Stultè.

STULTUS, a, um. *Cic.* Fou, extravagant, ſot, impertinent. *Stultiſſima perſona. Cic.* Un très-ſot perſonnage, un perſonnage fort ridicule. *Stultior ſed ego. Plaut.* Mais je ſuis encore plus fou.

STUPA, æ *f. Cic.* Etoupe.

STUPARIUS, a, um. *Plin.* D'étoupe, qui concerne l'étoupe.

STUPEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Liv.* Etonner, étourdir, cauſer de la ſurpriſe.

STUPEFACTUS, a, um. *Virg. part. de* Stupefio.

STUPEFIO, is, factus ſum, fieri. *neut. paſſ. Cic.* S'étonner, être étonné, *ou* ſurpris.

STUPEO, es, pui, pere. &

STUPESCO, is, pui, cere. *neut. Cic.* S'étonner, être étonné, ſurpris, étourdi *ou* interdit. ‖ Voir avec étonnement, avec admiration. *Stupere in aliquo. Val. Fl. In aliquem. Cic.* Regarder quelqu'un avec étonnement, avec admiration. *Stupet oculorum acies. Hor.* La vûe s'éblouit. *Verba ſtupuerunt.* La parole lui manqua.

STUPEUS, a, um. *Virg.* D'étoupe. *Stupea vincula. Virg.* Les cordes, le cordage d'un vaiſſeau. *-retinacula puppis. Ovid.* Les cables des ancres.

STUPIDITAS, atis. *f. Cic.* Stupidité, ſottiſe, &c.

STUPIDUS, a, um. *Cic.* Etonné, ſtupide, hebêté, qui s'étonne de tout, interdit, qui admire tout. ‖ Inſenſible, butor, lourdaut. ‖ *Stupidum reddere*, Abrutir.

STUPOR, oris. *m. Cic.* Stupidité, inſenſibilité, faute d'entendement, abrutiſſement. *Stupor ſenſuum. Plin.* Engourdiſſement des ſens. *-dentium. Celſ.* Agacement des dents.

STUPRATIO, onis. *f. Plaut.* L'action de ravir l'honneur à une fille *ou* à une femme.

STUPRATOR, oris. *m. Quintil.* Qui ravit l'honneur d'une fille *ou* d'une femme, corrupteur.

STUPRATUS, a, um. *Cic. part. paſſ de*

STUPRO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Ravir l'honneur d'une fille *ou* d'une femme. *Stuprare per vim. Cic.* Violer, forcer.

STUPROSUS, a, um. *Val. Max.* Qui eſt enclin à la débauche des femmes.

STUPRUM, i. *n. Cic.* L'action de deshonorer, de corrompre une fille *ou* une veuve : à l'égard d'une femme qui a ſon mari, c'eſt *Adulterium.*

STURA, æ. *f.* La Sture.

STURIO, onis. *m. Juv.* Eturgeon, *poiſſon.*

STURIUM, i. *n. Inſula.* Ribaudon.

STURNUS, i. *m. Plin.* Etourneau, ſanſonnet, *oiſeau.*

STYGIUS, a, um. *Virg.* Du ſtyx, de l'enfer, infernal, d'enfer.

STYLOBATA, *Vitr.* &

STYLOBATES, æ. *m. Varr.* Pied'eſtal continu pour ſoûtenir pluſieurs colomnes.

STYLUS. *Voyez* Stilus.

STYMMA, atis. *n. Plin.* Marc, reſidence, ſédiment, féces.

STYMPHALUS, i. *m. Fluvius.* Eraſino. ‖ Stymphalus, i. *m. Mons.* Poglizi.

STYMPHALUS, i. *f. Urbs.* Vulſi.

STYPTICUS, a, um. *Plin.* Stiptique, aſtringent, qui reſſerre.

STYRA, æ. *f.* Steyr.

STYRIA, æ. *f.* La Stirie.

STYX, ygis. *f. unde Stygius Fluvius Inferorum.* Styx.

S U

SUACHENUM, *Suaquenum*, i. *n.* Suachen.

SUADA, æ. *f. Cic.* La Déeſſe de la perſuaſion *ou* de l'éloquence.

SUADELA, æ. *f. Plaut.* La Perſuaſion, le bien dire.

SUADEO, es, ſi, ſum, dere. *act. Cic.* Perſuader, conſeiller, inviter, exhorter, porter à. *Suadere alicui aliquid. Cic.* Perſuader quelque choſe à quelqu'un. *Suadere pacem* ou *de pace. Cic.* Porter à la paix, conſeiller la paix. *Suadere ſomnos. Virg.* Inviter au ſommeil. *Suadere digito ſilentia. Ovid.* Impoſer ſilence par un ſigne de doigt *ou* de la main. *-legem. Cic.* Exhorter à recevoir une loi. *Suadetur. Plaut.* On perſuade, on conſeille, on eſt d'avis.

SUADIBILIS, is. *m. f.* le, *n.* is. *Bibl.* Qui ſe laiſſe perſuader, docile.

SUADUS, a, um. *Stat.* Perſuaſif, qui perſuade.

SUAMET. *pour* Sua ipſa. *Suamet vi. Plin.* De ſa propre force, par ſon propre poids.

SUANA, æ. *f.* Suana.

SUANI, orum. *plur. m. Populi.* Les Suanes.

SUAPTE. *Cic.* De ſoi-même. *Suapte ſponte.* De ſon propre mouvement.

SUARIUM, i. *n. Plin.* Toit *ou* étable à cochons.

SUARIUS, i. *m. Plin.* Porcher, gardeur de cochons.

SUARIUS, a, um. *Plin.* De cochon, de porc, de pourceau. *Suarius negotiator. Plin.* Marchand de cochons.

SUASA, æ. *f.* Saſa.

SUASI. *prét. de* Suadeo.

SUASIO, onis. *f. Cic.* Perſuaſion. ‖ Conſeil, avis.

SUASOR, oris. *m. Cic.* Qui perſuade, qui conſeille, qui invite, qui exhorte.

SUASORIUS, a, um. *Quintil.* Qui ſert, qui eſt propre à perſuader, perſuaſif.

SUASUM, i. *n. Plaut.* Couleur de ſuïe de cheminée, brun, enfumé, foncé, minime.

SUASUS, ûs. m. Ulp. Voyez Suaſio.

SUASUS, a, um. Varr. De couleur de ſuïe de cheminée, minime, brun, enfumé, foncé.

SUATIM. adv. Nigid. Comme les cochons, à la maniere des pourceaux.

SUATIM. adv. Virg. D'une maniere douce, agreable. (ou Suaviter.)

SUAVIA, æ. f. Voyez Suevia.

SUAVIATIO, onis. f. Gell. Un baiſer tendre, l'action de baiſer tendrement.

SUAVIDICUS, a, um. Lucr. &

SUAVILOQUENS, tis. omn. gen. Lucr. Qui parle agreablement, qui a le parler agreable.

SUAVILOQUENTIA, æ. f. Cic. Parler agreable, douceur de langage.

SUAVILOQUUS. Voyez Suaviloquens.

SUAVIO, as, are. Prop. Voyez Suavior.

SUAVIO, onis. m. Cat. Un baiſeur.

SUAVIOLUM, i. n. Catul. Un petit baiſer tendre.

SUAVIOR, aris, atus ſum, ari. dep. Cic. Baiſer tendrement.

SUAVIS, m. f. ve, n. is. Cic. Doux, charmant, agreable, ſuave. Suavis amicus. Cic. Un tendre, un cher ami. Suavior ſermo. Hor. Un diſcours plus agreable. Suaviſſimus vir. Cic. Un homme très-agreable, très-obligeant.

SUAVITAS, atis. f. Cic. Douceur, agrément.

SUAVITER. adv. Cic. Avec douceur, avec agrément.

SUAVITUDO, inis. f. Plaut. Voyez Suavitas.

SUAVIUM, i. n. Cic. Un baiſer tendre.

SUB. prépoſ. qui gouverne l'accuſ. lorſqu'il y a du mouvement; & l'abl. lorſqu'il n'y en a point: elle s'exprime en François par

‖ A. Sub ictu habere. Sen. Avoir à portée. Sub adventum. Liv. A ſon arrivée. Sub dio. Col. A l'air, à découvert, à la belle étoile.

‖ Au, aux. Sub prima frigora. Virg. Aux premiers froids. Sub ſole. Virg. Au ſoleil.

‖ Après. Sub eas litteras, ſtatim recitatæ ſunt tuæ. Cic. Après avoir lû ces lettres, on lut ſur le champ les vôtres.

‖ Auprès. Sub urbe. Ter. Auprès de la ville.

‖ Dans. Sub frigido ſudore mori. Celſ. Mourir dans une ſueur froide. Sub idem tempus. Sen. Dans le même tems.

‖ Devant. Sub oculis. Caſ. Devant les yeux, à la vûe, en la preſence. Sub judice lis eſt. Hor. L'affaire eſt devant le juge, la queſtion eſt indéciſe.

‖ En. Sub ſomno ſaneſcere. Celſ. Etre gueri en dormant. Sub exemplo. Plin. J. En prenant exemple, en ſe faiſant un modele.

‖ Environ. Sub hoc tempus. Hor. Environ ce tems-là.

‖ Sous, par-deſſous. Sub manus ſuccedere. Ter. Venir ſous la main, ſe trouver tout à point. Sub quercu. Virg. Sous un chêne. Sub Alexandro. Quint. Sous le regne d'Alexandre.

‖ Sur. Sub veſperum. Caſ. Sur le ſoir. Sub pœna perpetuæ ſervitutis. Suet. Sur peine d'eſclavage, ſur peine de devenir eſclave.

‖ Vers. Sub noctem. Virg. Vers la nuit. Sub eodem tempore. Ovid. Vers le même tems. Sub exitu vitæ. Suet. Vers les derniers jours de ſa vie, peu de tems avant ſa mort. Sub amplexus alicujus ire. Ovid. Aller embraſſer quelqu'un.

SUBABSURDE. adv. Cic. Un peu mal à propos, aſſez ſottement, d'une maniere un peu impertinente.

SUBABSURDUS, a, um. Cic. Un peu impertinent, aſſez ridicule, ſot.

SUBACCUSO, as, avi, atum, are. act. Cic. Accuſer de quelque choſe, taxer en quelque maniere, blâmer un peu.

SUBACERBUS, a, um. Feſt. Un peu acre, rude, verd ou revêche.

SUBACIDE. adv. Ter. Un peu aigrement, avec quelque aigreur.

SUBACIDULE. adv. Ter. Avec tant ſoit peu d'aigreur.

SUBACIDULUS, a, um. Cat. Tant ſoit peu aigre.

SUBACIDUS, a, um. Plin. Un peu aigre, qui a quelque aigreur, aigret.

SUBACTIO, onis. f. Cic. Exercice, ſoin de cultiver. ‖ Vitr. L'action de corroïer ou de raboter le mortier dans le baſſin.

SUBACTUS, ûs. m. Plin. Voyez Subactio.

SUBACTUS, a, um. Cic. Subjugué, vaincu, défait. ‖ Col. Pêtri, battu, ramolli. ‖ Cic. Exercé. ‖ Liv. Aguerri. part. paſſ. de Subigo.

SUBADMOVEO, es, movi, motum, vere. Col. Approcher un peu.

SUBÆGER, gra, grum. Celſ. Qui eſt un peu indiſpoſé ou un peu malade.

SUBÆGRE. adv. Lucr. Avec un peu de peine, avec quelque difficulté. ‖ Avec quelque chagrin, avec un peu d'inquietude.

SUBÆRATUS, a, um. Perſ. Qui eſt fourré au dedans, à quoi on a mis une piece de cuivre, un flanc de cuivre. Subæratum aurum. Perſ. Une piece d'or fourrée.

SUBAGITO, as, avi, atum, are. act. Plaut. Emouvoir, mettre en mouvement, ébranler, faire mouvoir ſous ſoi.

SUBAGRESTIS, m. f. te, n. is. Cic. Qui ſent un peu le village, qui a des manieres ruſtiques, qui tient un peu du païſan, du villageois, du ſauvage.

SUBALARIS, m. f. re, n. is. Corn. Nep. Qu'on cache ſous l'aiſſelle. (il parle d'un poignard.)

SUBALBICANS, tis. omn. gen. Varr. Blanchâtre, un peu blanc, tirant ſur le blanc.

SUBALBICO, as, are. neut. Varr. Tirer ſur le blanc, être blanchâtre.

SUBALBIDUS, a, um. Plin. Voyez Subalbicans.

SUBALPINUS, a, um. Plin. Qui eſt au pied des Alpes.

SUBAMARUS, a, um. Cic. Un peu amer, qui a quelque amertume.

SUBAQUILUS, a, um. Plaut. Noirâtre, qui tire ſur le noir, brun.

SUBARATIO, onis. f. Plin. L'action de fouir la terre par deſſous.

SUBARATOR, oris. m. Plin. Qui fouit la terre par deſſous.

SUBAREO, es, rui, rere. &

SUBARESCO, es, rui, cere. neut. Vitr. Commencer à ſe ſecher, devenir un peu ſec, quelque peu aride.

SUBARGUTULUS, a, um. } Gell. Un
SUBARGUTUS, a, um. } peu ſubtil.

SUBARICE. adv. Gell. Avec quelque aridité, un peu aridement.

SUBARMALIS, is. m. Spart. Cotte-d'armes.

SUBARO, as, avi, atum, are. act. Plin. Fouir la terre par deſſous.

SUBARROGANTER. adv. Cic. Un peu arrogamment.

SUBASPER, era, erum. Celſ. Un peu rude au toucher.

SUBASSENTIENS, tis. omn. gen. Quint. Qui eſt preſque d'accord.

SUBATER, tra, trum. Plaut. Noirâtre, qui tire ſur le noir.

SUBAUDIO, is, ivi, itum, ire. act. Cic. Sous-entendre.

SABAUGUSTA, æ. f. Torre Pignatora.

SUBAUSCULTO, as, avi, atum, are. act. Plaut. Tâcher d'ouir, prêter l'oreille, écouter en paſſant ou ſans faire ſemblant de rien.

SUBAUSTERUS, a, um. Celſ. Un peu âpre au goût.

SUBBALBE. adv. Spart. En béguaïant un peu.

SUBBIBO, is, bi, bitum, bere. act. Plaut. Boire un peu plus qu'il ne faut.

SUBBIGO, is, ere. Cic. Voyez Subigo.

SUBBLANDIOR, iris, itus ſum, iri. dep. Plaut. Flater un peu, faire quelques careſſes, dire quelques douceurs.

SUBCÆRULEUS, Cat. &

SUBCÆRULUS, a, um. Celſ. Qui tire ſur le bleu, bleuâtre.

SUBCANDIDUS, a, um. Plin. Blanchâtre, un peu blanc, qui tire ſur le blanc.

SUBCAVUS, a, um. Lucr. Un peu concave, un peu creux.

SUBCENO, as, are. Voyez Subcœno.

SUBCENTURIO, onis. m. Liv. Lieutenant d'une Compagnie de cent hommes. Sous-Centurion.

SUBCERNO, is, ere. Plin. Voyez Succerno.

SUBCESIVUS. Voyez Subſeſivus.

SUBCINERICIUS, a, um. Bibl. Cuit ſous la cendre.

SUBCINGO, is, nxi, nctum, gere. act. Liv. Ceindre par deſſous, mettre un ceinturon. ‖ Vitr. Entourer.

SUBCINGULUM, i. n. Plaut. Ceinturon, ceinture.

SUBCINIUM, Subſicinum, i. n. Belforte.

SUBCISIVUS. Voyez Subſeſivus.

SUBCOENO, as, avi, atum, are. Quint. Manger deſſous ou par deſſous. ‖ Souper ou faire un repas à demi.

SUBCOERULEUS, Cat. &

SUBCOERULUS, a, um. Celſ. Bleuâtre, qui tire ſur le bleu.

SUBCONTUMELIOSE. adv. Cic. Un peu outrageuſement, d'une maniere un peu injurieuſe.

SUBCRISPUS, a, um. Cic. Qui a les cheveux un peu crêpus.

SUBCRUDESCO, is, ere. neut. Celſ. Mûrir ou cuire à demi, être à moitié mûr ou cuit.

SUBCRUDUS, a, um. Celſ. Demi crud, moitié cuit.

SUBCRUENTUS, a, um. Celſ. Un peu ſanglant.

SUBCUNEATUS, a, um. Vitr. Arrêté par en bas avec un coin.

SUBCUSTOS, odis. m. Plaut. Sous-gardien.

SUBCUTANEUS, a, um. Solin. Qui eſt ſous la peau, entre cuir & chair.

SUBDEBILIS, m. f. le, n. is. Suet. Un peu debile, un peu foible.

SUBDEBILITATUS, a, um. Cic. Un peu debilité, tant ſoit peu affoibli.

SUBDIACONATUS, ûs. m. Eccl. Le Soûdiaconat, l'ordre de Soûdiacre.

SUBDIACONUS, i. m. Eccl. Soûdiacre.

SUBDIALIS, m. f. le, n. is. Plin. Qui eſt à l'air, à découvert.

SUBDIFFICILIS, m. f. le, n. is. Cic. Un peu difficile, qui ſouffre quelque difficulté, qui n'eſt pas ſans difficulté.

SUBDIFFIDO, is, diffiſus ſum, dere. neut. Cic. Se défier un peu, avoir quelque défiance, ne pas trop ſe fier.

SUBDIO. pour Sub dio. A l'air, à découvert.

SUBDISTINGUO, guis, nxi, nctum, uere. Aſcon. Ped. Sous-diſtinguer, faire une nouvelle diviſion, donner une nouvelle diſtinction.

SUBDITITIUS, Cic. &

SUBDITIVUS, a, um. Plaut. Suppoſé, mis ou ſubſtitué à la place.

SUBDITO, as, are. Lucr. Mettre par deſſous.

SUBDITUS, a, um. Cic. Mis deſſous. ‖ Suppoſé, mis à la place d'un autre. part. paſſ. de Subdo.

SUBDIU. adv. Plaut. De jour.

SUBDO, is, didi, ditum, dere. act. Liv. Mettre deſſous ou par deſſous. ‖ Cic. Suppoſer, mettre ou ſubſtituer à la place, ſubroger. ‖ Paul. JCT. Faire une ſuppoſition. Subdere calcar equo. Ovid. Donner de l'éperon à un cheval. -ſpiritus. Liv. Enfler le cœur, élever le courage, donner de l'élevation, du cœur. -ſtimulos animo. Liv. Aiguillonner l'eſprit. -reum. Tac. Accuſer fauſſement quelqu'un, lui imputer, lui impoſer le crime d'un autre. -puerum. Plaut. Suppoſer un enfant. -partem. Paul. JCT. Faire une ſuppoſition de part. -rumorem. Tac. Faire courir un faux bruit.

SUBDOCEO, es, cui, doctum, cere. act. Cic. Enſeigner tellement quellement.

SUBDOCTUS, a, um. Quint. Legerement inſtruit.

SUBDOLE. adv. Cic. Finement, avec fourberie.

SUBDOLUS, a, um. Ovid. Fourbe, trompeur.

SUBDOMO, as, mui, mitum, are. act. Plaut. Domter, ſoûmettre ou aſſujettir en quelque maniere.

SUBDUBITO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Se douter de quelque choſe, être un peu en doute, ſoupçonner, ſe défier.

SUBDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Cat.* Tirer, retirer, ôter, enlever de deſſous. ‖ Compter, calculer. ‖ *Cic.* Déduire, ſouſtraire. ‖ *Plaut.* Prendre à la dérobée *ou* ſous main. ‖ Engeoler, ſeduire, fourber, tromper. ‖ *Plin. J.* Expoſer. *Subducere corpus ab ictu. Petr.* Eviter, eſquiver un coup. *-alicui cibum. Cic.* Souſtraire la nourriture à quelqu'un. *-animam. Cat.* Retirer ſon haleine. *-aliquid naribus. Plin.* Tirer *ou* reniſler quelque choſe par le nez. *-ſupercilia. Sen.* Se refrogner, froncer le ſourcil. *-lac agnis. Virg.* Oter, retrancher le lait aux agneaux. *-ſe alicui. Ter.* Se dérober de quelqu'un. *-cuſtodia. Sen.* S'échapper de priſon.

SUBDUCTARIUS, a, um. *Cat.* Qui ſert à enlever.

SUBDUCTIO, onis. *f. Cic.* L'action d'enlever, de tirer en haut. ‖ *Cic.* Compte, calcul.

SUBDUCTUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Subduco. *Subductus vultus. Prop.* Un viſage, un air, une mine refrognée.

SUBDULCESCO, is, ere. *Celſ. neut.* S'adoucir un peu, devenir un peu doux.

SUBDULCIS, *m. f.* ce, *n.* is. *Plin.* Un peu doux, douçâtre, doucereux.

SUBDURATIO, onis. *f. Col.* Un foible endurciſſement.

SUBDURUS, a, um. *Celſ.* Un peu dur.

SUBEDO, is *ou* es, edi, eſum, dere. *act. Ovid.* Manger, miner *ou* ronger par-deſſous.

SUBEGI. *prét. Voyez* Subigo.

SUBEO, is, ivi, ii, itum, ire. *neut. Cic.* Subir, ſe ſoumettre, ſe mettre ſous. ‖ S'expoſer. ‖ Encourir. ‖ Endurer, ſouffrir, ſoûtenir, ſupporter. ‖ *Caſ.* Entrer. ‖ Accepter, recevoir. ‖ *Virg.* Venir, ſurvenir, arriver. ‖ *Liv.* Saiſir, s'emparer *ou* prendre la place, ſucceder. ‖ *Val. Fl.* Aſſaillir, attaquer. ‖ *Ter.* Se revêtir, prendre un perſonnage, faire une figure. ‖ *Plin.* Venir dans la memoire. *Subire aleam. Liv.* S'expoſer au hazard. *-fortunam. Liv.* Courir fortune. *-conditionem. Caſ.* Accepter les conditions, y acquieſcer. *-odium. Liv.* Encourir la haine. *-auxilio alicui. Virg.* Venir au ſecours de quelqu'un. *-portum. Plin.* Entrer dans le port. *-ad hoſtes. Liv.* Aller aux ennemis. *-in mare. Plin. navigationem. Caſ.* Mettre à la mer. *-famam temeritatis. Cic.* Paſſer pour temeraire. *-deditionem. Caſ.* Se rendre à compoſition. *-minus ſermonis. Cic.* Etre moins expoſé à la cenſure, faire parler moins de ſoi. *-ad portam. Liv.* Se preſenter à une porte. *-onus. Hor.* Se charger d'un fardeau. *-negotium. Cic.* Entreprendre une affaire, s'en charger. *-aliquem. Val. Fl.* Attaquer quelqu'un. *Subeunt morbi. Virg.* Il ſurvient des maladies

SUBER, eris. *n. Vitr.* Liege, *arbre.*

SUBEREUS, a, um. *Col.* De liege.

SUBERIGO, is, rexi, rectum, gere. *Sil. Ital.* Lever, élever, ſuſciter.

SUBERRANTES *Fluvii montibus. Claud.* Fleuves qui coulent ſous les montagnes.

SUBEST. *Voyez* Subſum.

SUBFERVEFACIO, is, ere. *act. Plin.* Faire bouillir un bouillon, faire un peu bouillir.

SUBFERVEFACTUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

SUBFERVEFIO, is, factus ſum, fieri. *neut. paſſ. Plin.* Bouillir un bouillon, jetter un bouillon bouillir un peu.

SUBFERVIDUS, a, um. *Celſ.* Un peu ardent, un peu brûlant.

SUBFIBULATUS, a, um. *Veget. part. paſſ. de*

SUBFIBULO, as, avi, atum, are. *act. Stat.* Agrafer, attacher avec une boucle par-deſſous. ‖ Lier, cheviller *ou* cramponner, *&c.* par-deſſous.

SUBFLAVUS, a, um. *Suet.* Un peu blond, qui tire ſur le blond.

SUBFRICO, as, cui, ctum, care. *Col.* Frotter un peu contre.

SUBFRIGIDE. *Adv. Gell.* Un peu froidement, avec quelque froideur.

SUBGAMBA, æ. *f. Veget.* Le boulet d'un cheval, *&c.*

SUBGLUTIO, is, ire. *Veget.* Avaler un peu goulument. *Subglutire dolores. id.* Taire ſes douleurs en ſe mordant les levres, ronger ſon frein.

SUBGRANDIS, *m. f.* de, *n.* is. *Cic.* Un peu grand, moyennement grand.

SUDGRAVIS, *m. f.* ve, *n.* is. *Plin.* Un peu déſagreable.

SUBGRUNDA, æ. *f. Varr.* Extrémité d'un toit, qui avance pour rejetter l'eau de la pluye loin du pied de la muraille. ‖ *Vitr.* Un auvent.

SUBGRUNDATIO, onis. *f. Vitr.* L'entablement.

SUBGRUNDÆ, arum. *plur. f. Vitr. Voyez* Subgrunda.

SUBGRUNDIA, orum. *plur. n. Plin. Voyez* Subgrunda.

SUBHÆREO, es, ſi, ſum, rere. *Celſ.* Etre un peu adherant, s'attacher un peu, être attaché deſſous.

SUBHASTATUS, a, um. *Solin. part. paſſ. de*

SUBHASTO, as, avi, atum, are. *act. Solin.* Expoſer à l'encan.

SUBHORRIDE. *adv. Gell.* Un peu malproprement, d'une maniere un peu hideuſe *ou* affreuſe.

SUBHORRIDUS, a, um. *Cic.* Un peu mal-propre, hideux *ou* affreux.

SUBHUMIDUS, a, um. *Celſ.* Un peu humide.

SUBJACEO, es, cui, cere. *neut. Plin.* Etre ſitué *ou* placé au-deſſous, au bas, au pied.

SUBJECI. *prét. de* Subjicio.

SUBJECTA, æ. *f. Vitr.* Baſe.

SUBJECTE. *adv. Liv.* D'une maniere ſoumiſe.

SUBJECTIO, onis. *f. Vitr.* Un plan, un modelé. ‖ Une baſe. ‖ *Liv.* Suppoſition. ‖ L'action de ſuppoſer une choſe pour une autre. ‖ *Cic.* Expoſition claire, expreſſion évidente, repreſentation vive, deſcription expreſſive. ‖ *Ad Her.* L'action de mettre enſuite *ou* incontinent après. ‖ *Bibl.* Humilité, ſoumiſſion.

SUBJECTISSIME. *adv. ſuperl. Caſ.* Avec une entiere ſoumiſſion, avec toute ſorte de ſoumiſſion, d'un maniere très-ſoumiſe. *Voyez* Subjecté.

SUBJECTIVUS, a, um. *Apul.* Qu'on étend deſſous, qu'on met deſſous.

SUBJECTO, as, are. *act. Ovid.* Mettre deſſous.

SUBJECTOR, oris. *m. Cic.* Impoſteur, qui fait des ſuppoſitions, fauſſaire.

SUBJECTUS, ûs. *m. Plin.* L'action de mettre deſſous.

SUBJECTUS, a, um. *Cic.* Mis deſſous *ou* par-deſſous. ‖ Sujet, expoſé. ‖ *Tac.* Sujet, ſoumis, aſſujetti. ‖ *Celſ.* Qu'on fait incontinent après, qui ſuit immediatement. ‖ *Sen.* Suggeré. ‖ Suppoſé, apoſté, attiré. *Subjecta ſunt ſub metum. Cic.* Sous la crainte ſont compris.

SUBIGO, is, egi, actum, gere. *act. Catul.* Agiter *ou* remuer ce qui eſt deſſous, pêtrir. ‖ *Liv.* Contraindre, forcer, obliger de force *ou* par force. ‖ *Sall.* Aſſujettir, domter, ſubjuguer, vaincre. ‖ *Vitr.* Frotter. *Subigere gypſum. Vitr.* Gâcher du plâtre. *-terram. Cat.* Corroyer du mortier de terre avec le rabot, *ou* pêtrir l'argile avec les pieds. *-in cote ſecures. Virg.* Aiguiſer, rémoudre des coignées, des haches ſur la pierre. *-terga equi. Col.* Etriller un cheval, lui bouchonner le dos. *-ratem conto. Virg.* Faire remonter un bateau avec un croc. *-fateri. Virg.* Forcer d'avouer.

SUBJICIO, is, jeci, jectum, cere. *act. Cic.* Mettre deſſous. ‖ Soumettre, aſſujettir, ſubjuguer. ‖ Suppoſer, faire une ſuppoſition. ‖ Apoſter, attirer. ‖ Alleguer, fournir, apporter, produire *ou* ajoûter auſſi-tôt. *Virg.* Répondre. ‖ *Liv.* Mettre à la place, ſubſtituer. ‖ *Prop.* Souffler, ſuggerer. ‖ *Col.* Planter. *Subjicere brachia collo. Ovid.* Jetter les bras au cou, ſe jetter au cou, embraſſer. *-ſub oculos. Quint. oculis. Liv. ſub oculis. Cic.* Mettre devant les yeux, expoſer à la vûe, rendre viſible. *-rationem. Cic.* Alleguer une raiſon. *-teſtes. Quint.* Apoſter des témoins. *-bona præconis voci. Cic.* Faire crier *ou* vendre des biens à l'encan. *-cogitationi ſuæ aliquid. Cic.* Rappeller le ſouvenir de quelque choſe. *-carmina alicui. Prop.* Souffler des vers à quelqu'un, les lui ſuggerer. *-alicui verbo duas res. Cic.* Donner deux ſignifications à un mot. *-teſtamentum. Cic.* Suppoſer un teſtament.

SUBIIT. *pour* Subivit. *Voyez* Subeo.

SUBIMPETRANDUS, a, um. *Tac.* Qu'il faut tâcher d'obtenir.

SUBIN. *&* } Enſuite, après
SUBINDE. *adv. Hor.* } cela, incontinent après, auſſi-tôt. ‖ *Suet.* de tems en tems.

SUBINANIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Cic.* Un peu vain. ‖ De peu d'importance.

SUBINFERENTES omnem curam. *Bibl.* Apportant toute ſorte de ſoins.

SUBINFLUO, is, fluxi, fluxum, fluere. *Sen.* Couler par-deſſous *ou* ſous terre.

SUBINGERO, is, ere. *Feſt.* Livrer, fourrer à la place.

SUBINSULSUS, a, um. *Cic.* Un peu ſot, un peu ridicule, un peu impertinent.

SUBINTELLIGO, is, lexi, lectum, ligere. *Sen.* Avoir quelque intelligence, entendre tant ſoit peu. ‖ Sous-entendre.

SUBINTRO, as, avi, atum, are. *Plaut.* En rer un peu. *Lex ſubintravit, ut. Bibl.* La loi eſt ſurvenue, afin.

SUBINTRODUCTUS, a, um. *Bibl.* Introduit par ſurpriſe.

SUBINTROEO, is, ire. *neut. Bibl.* Avoir quelque entrée, entrer *ou* être introduit ſecretement.

SUBINVIDEO, es, vidi, viſum, dere. *neut. Cic.* Porter une ſecrete envie, *ou* porter quelque envie, être un peu jaloux *ou* envieux.

SUBINVISUS, a, um. *Cic.* Un peu odieux, un peu haï, vû d'aſſez mauvais œil.

SUBINVITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Inviter en quelque maniere.

SUBINVITUS, a, um. *Plaut.* Qui a agi un peu malgré ſoi, qui eſt contraint en quelque maniere.

SUBIRASCOR, eris, ratus ſum, ſci. *dep. Cic.* Se fâcher un peu, ſe mettre en quelque façon en colere.

SUBIRATE. *adv. Gell.* Avec quelque ſorte de colere, d'un mouvement un peu colerique.

SUBIRATUS, a, um. *Cic. part. de* Subiraſcor.

SUBISIA, æ. *f. Sobiſum*, i. *n.* Soubiſe.

SUBITANEUS, a, um. *Col.* Soudain, ſubit, qui arrive à l'improviſte.

SUBITARIUS, a, um. *Plaut.* Fait à la hâte, à l'improviſte.

SUBITO. *adv. Cic.* Soudain, ſoudainement, ſubitement, tout à coup, tout d'un coup, à l'improviſte, inopinément.

SUBITUS, a, um. *Cic.* Soudain, ſubit, inopiné, qui arrive ſoudainement, ſubitement, qui ſe fait à l'improviſte *ou* ſur le champ. *Ad ſubita belli retenta copia. Tac.* Le corps de reſerve d'une armée, un camp volant.

SUBJUGALIS, *m. f.* le, *n.* is *Prud.* Qu'on met ſous le joug. ‖ *Bibl. Subjugale.* Un âne, une bête de ſomme.

SUBJUGATIO, onis. *f. Col.* L'action de mettre ſous le joug.

SUBJUGATUS, a, um. *Aſc. Ped. part. paſſ. de* Subjugo.

SUBJUGIS, *m. f.* ge, *n.* is. *Plin.* Qui eſt attaché au joug, mis ſous le joug, attelé.

SUBJUGIUM, i. *n. Cat.* Courroye, avec quoi l'on attache les bœufs au joug.

SUBJUGO, as, avi, atum, are. *act. Claud.* Subjuguer, domter, mettre ſous le joug.

SUBIVIT. *prét. de* Subeo.

SUBJUNCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

SUBJUNGO, is, xi, ctum, gere. *act. Cic.* Attacher *ou* joindre avec. ‖ Aſſujettir, réduire ſous ſon obéiſſance, ſoumettre, faire dépendre. ‖ *Virg.* Atteler.

SUBLABOR, eris, lapſus ſum, bi. *depon. Sen.* Couler par-deſſous, s'échapper. ‖ Chanceler, décheoir, ne pas ſe ſoûtenir, détruire, ſuccomber, tomber en décadence *ou* en ruine.

SUBLANTIA, æ. *f.* Sublanza.

SUBLAPSUS, a, um. *Virg.* Tombé en décadence. *part. de* Sublabor.

SUBLAQUEUM,

SUBLAQUEUM, *Sublacum*, i. *n.* Subiaco.

SUBLATE. *adv. Cic.* D'une maniere élevée, avantageuſe, ſublime, relevée. ‖ Magnifiquement, pompeuſement. *compar. ſublatiùs. Cic.*

SUBLATEO, es, tui, titum, tere. *neut. Varr.* Etre preſque caché deſſous, ne paroître *ou* n'être vû qu'à demi.

SUBLATIO, onis. *f. Quint.* L'action d'ôter, de ſouſtraire, d'enlever, de retirer.

SUBLATIUS. *Cic. Voyez* Sublatè.

SUBLATUS, a, um. *Cic.* Oté, enlevé, ſouſtrait, emporté. ‖ Enorgueilli, enflé *ou* bouffi de gloire. ‖ *Liv.* Elevé. *Sublatiſſima vox. Gell.* Une voix pouſſée à toute force.

SUBLECTO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Se jouer, ſe moquer de quelqu'un en lui faiſant des careſſes.

SUBLECTUS, a, um. *Varr.* Choiſi à la place d'un autre. *part. paſſ. de*

SUBLEGO, is, legi, lectum, legere. *act. Hor.* Cueillir, recueillir, ramaſſer à la dérobée. ‖ *Virg.* Dérober adroitement, finement. ‖ *Liv.* Elire, choiſir, ſubſtituer, ſubroger à la place. ‖ *Gell.* Lire en paſſant, à la dérobée. *Sublegere ſermonem alicujus. Plaut.* Etre aux écoutes de ce que quelqu'un dit.

SUBLESTUS, a, um; tior, tiſſimus. *Plaut.* Foible, qui eſt ſans force, lâche. *Subleſtiſſimum vinum. Plaut.* Du vin très-plat. *Subleſta fides. Plaut.* Un credit perdu *ou* diminué.

SUBLEVATUS, a, um. *Caſ. part. paſſ. de*

SUBLEVO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Elever, relever, ſoûlever. ‖ Soulager, aider, ſecourir, ſoûtenir, décharger.

SUBLICA, æ. *f. Celſ.* &

SUBLICIUM, i. *n. Liv.* Pieu à ſoûtenir un pont de bois, pilotis, arc-boutant.

SUBLICIUS, a, um. *Liv.* Bâti ſur le pilotis, élevé ſur des pieux. *Sublicius pons. Liv.* Un pont de bois.

SUBLIGACULUM, i. *n. Cic.* &

SUBLIGAR, aris. *n. Mart.* Caleçon, trouſſe, culotte, & tout ce qui ſert à couvrir le même endroit du corps.

SUBLIGATUS, a, um. *Mart. part. paſſ. de*

SUBLIGO, as, avi, atum, are. *Plin.* Lier par-deſſous. *Subligare enſem lateri. Virg.* Mettre ſon épée à ſon côté.

SUBLIME. *adv. Cic.* En haut, en un lieu élevé, d'une maniere élevée.

SUBLIMEN, inis. *n. Enn.* Linteau, le deſſus d'une porte, (*ce mot n'eſt pas bien certain.*)

SUBLIMIA, ium. *plur. n. Sen.* Les Metéores.

SUBLIMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Cic.* Elevé, haut. ‖ *Ovid.* Sublime, relevé, grand. *Sublimis anhelitus. Hor.* Une reſpiration forte.

SUBLIMITAS, atis. *f. Plin.* Elevation, exhauſſement.

SUBLIMITER. *adv. Col.* Haut, en haut, bien haut.

SUBLIMO, as, avi, atum, are. *Cat.* Elever haut.

SUBLIMUS. *Voyez* Sublimis.

SUBLINGIO, onis. *m. Plaut.* Un lecheur, un fripe-ſauſſe.

SUBLINO, is, levi, litum, nere. *act. Celſ.* Frotter, oindre. ‖ *Plin.* Mettre la premiere couche de peinture. *Sublevit mihi os. Plaut.* Il m'a paſſé la plume par le bec, il s'eſt moqué de moi, il m'a pris pour dupe.

SUBLITUS, a, um. *Celſ. part. paſſ. de* Sublino.

SUBLIVESCO, is, ere. *neut. Celſ.* Devenir un peu livide.

SUBLIVIDUS, a, um. *Celſ.* Qui eſt un peu livide.

SUBLUCANUS, a, um. *Plin.* D'environ le point du jour, un peu avant le jour.

SUBLUCEO, es, xi, cere. *neut. Cic.* Luire un peu, entre-luire, reluire *ou* briller tant ſoit peu.

SUBLUCIDUS, a, um. *Apul.* Tant ſoit peu luiſant, entre-luiſant, &c.

SUBLUCO, as, are. *Feſt.* Elaguer, émonder.

SUBLUNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Hor.* Où il fait tant ſoit peu clair de Lune.

SUBLUO, is, lui, lutum, luere. *act. Colum.* Arroſer, laver, baigner *ou* mouiller en paſſant.

SUBLURIDUS, a, um. *Plaut.* Un peu livide.

SUBLUSTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Liv.* Qui rend un peu de clarté. *Subluſtria verba. Gell.* Des expreſſions qui ne laiſſent pas d'avoir quelque brillant.

SUBLUTUS, a, um. *part. paſſ. de* Subluo.

SUBLUVIES, ei. *f. Col.* Ulceration jettant du pus qui ſe fait vers l'ongle du pied des brebis. ‖ *Apul.* Pus, ordure.

SUBMEREO, es, rui, ritum, rere. *Plaut.* Meriter un peu, n'être pas indigne.

SUBMERGO, is, ſi, ſum, gere. *act. Virg.* Submerger, noyer, faire enfoncer au fond de l'eau, couler à fond.

SUBMERIDIANUS, a, um. *Liv.* Qui ſe fait, qui arrive vers le midi, d'environ le midi.

SUBMERSUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Submergo.

SUBMERUS, a, um. *Plaut.* Preſque tout pur, ſans preſque aucun mélange.

SUBMINIA, æ. *f. Plaut.* Sorte d'habillement de ſerge rouge.

SUBMINISTRATIO, onis. *f. Bibl.* L'action de fournir, aſſiſtance, ſecours, ſervice. ‖ *Subminiſtratio Spiritus. Bibl.* L'aſſiſtance du ſaint Eſprit.

SUBMINISTRATOR, oris. *m. Sen.* Qui fournit, qui ſupplée.

SUBMINISTRO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Fournir, donner, ſuppléer.

SUBMISSE. *adv. Cic.* Avec ſoumiſſion, d'une maniere ſoumiſe, humblement. ‖ Bas, tout bas, à voix baſſe. *compar. ſubmiſſiùs. Cic.*

SUBMISSIM. *adv. Suet.* Bas, tout bas, à voix baſſe.

SUBMISSIUS dicere. *Cic.* Parler plus bas.

SUBMISSUS, a, um; ſior, ſiſſimus. *Liv. part. paſſ. de* Submitto. *Submiſſâ voce loqui. Caſ.* Parler bas. *-rogare. Ovid.* Prier humblement. *Submiſſum dicendi genus. Q.* Un ſtyle bas, rampant.

SUBMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *act. Plin.* Mettre deſſous. ‖ Soumettre, ceder, fléchir, ſe ſoumettre. ‖ Baiſſer, abbaiſſer. ‖ Diminuer le prix. ‖ *Cic.* Mettre à la place, ſubroger, ſubſtituer. ‖ Envoyer ſous main *ou* ſecretement. ‖ *Sen.* Apoſter, attirer, ſuborner. ‖ Laiſſer croître. *Submittere latus in herbas. Ovid.* Se coucher ſur l'herbe. *-ſe ad menſuram diſcentis. Quint.* S'accommoder à la portée de ſon diſciple. *-ſe in amicitia. Cic.* Deſcendre de ſa grandeur pour s'accommoder au caractere de ſes amis. *-animum. Liv.* Perdre courage, perdre cœur, ſe décourager. *-genua. Plin.* Fléchir les genoux.

SUBMOLESTE. *adv. Cic.* D'une maniere un peu fâcheuſe, un peu penible, un peu ſenſible, un peu dure.

SUBMOLESTUS, a, um. *Cic.* Un peu fâcheux, chagrinant, dur *ou* ſenſible.

SUBMOLLIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Un peu moû, mollaſſe.

SUBMONEO, es, nui, nitum, nere. *act. Ter.* Avertir ſecretement, à demi mot, à mot couvert, ſourdement, faire ſçavoir ſous main, ſuggerer, donner à entendre *ou* à penſer.

SUBMOROSUS, a, um. *Cic.* Un peu biſarre, incommode, difficile *ou* fâcheux.

SUBMOTOR, oris. *m. Liv.* Qui fait faire place, qui écarte la foule, qui fait retirer le monde, un Huiſſier de ſale, un Suiſſe de Paroiſſe.

SUBMOTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

SUBMOVEO, es, movi, motum, vere. *act. Liv.* Ecarter, éloigner, faire retirer, faire faire place. ‖ *Plin.* Diviſer, ſeparer. ‖ *Hor.* Bannir. *Submovetur illi. Sen.* On lui fait faire place.

SUBNASCOR, ſceris, natus ſum, ſci. *dep. Plin.* Pouſſer, croître *ou* naître par-deſſous, à la place d'un autre.

SUBNATO, as, avi, atum, are. *Sil. Ital.* Nager deſſous *ou* par-deſſous.

SUBNAVIGO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Naviguer *ou* faire route au-deſſous, prendre ſa route au-deſſous

SUBNECTO, is, nexui, nexum, ctere. *act. Virg.* Nouer par-deſſous. ‖ *Plin.* Ajoûter. ‖ Souſcrire,

SUBNEGO, as, avi, atum, are *act. Cic.* Nier *ou* refuſer en quelque maniere

SUBNERVO, as, avi, atum, are. *Apul.* Couper les nerfs, arrêter.

SUBNEXUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de* Subnecto.

SUBNIGER, gra, grum. *Varr.* Noirâtre, tirant ſur le noir, tant ſoit peu noir.

SUBNIXUS, a, um. *Cic.* Appuyé, accôté, ſoûtenu. ‖ Qui ſe fie, qui ſe tient fort ſûr. *Subnixo eſſe animo. Gell.* Faire le fier, ſe tenir fier. *-victoria. Liv.* Appuyé ſur la victoire. *-innocentia. Liv.* Soûtenu de ſon innocence.

SUBNODO, as, avi, atum, are. *Varr.* Nouer par-deſſous.

SUBNOTO, as, avi, atum, are. *act. Mart.* Remarquer tacitement. ‖ Reprendre couvertement. ‖ *Plin. J.* Souſcrire. *Subnotare libellis. Plin. J.* Répondre des Requêtes.

SUBNUBA, æ. *f. Ovid.* Une ſeconde femme, une femme épouſée en ſecondes nôces.

SUBNUBILUS, a, um. *Ovid.* Un peu obſcur, un peu nebuleux.

SUBOBSCENE. *adv. Apul.* D'une maniere un peu ſale, un peu obſcene, un peu contraire à l'honnêteté.

SUBOBSCENUS, a, um. *Cic.* Un peu obſcur, ſombre *ou* épais. ‖ Un peu embaraſſé.

SUBODIOSUS, a, um. *Cic.* Un peu odieux. ‖ Un peu ennuyant.

SUBOFFENDO, is, di, ſum, dere. *act. Cic.* Déplaire un peu, n'être pas agreable, ſe mettre en quelque maniere mal dans l'eſprit.

SUBOLA, æ. *f.* Soule.

SUBOLEO, es, lui, litum, lere. *neut. Plaut.* Sentir un peu, s'appercevoir de l'odeur. ‖ *Ter.* Avoir quelque preſſentiment, avoir le vent, ſe douter.

SUBORIOR, eris, ortus ſum, iri. *depon. Lucr.* Naître *ou* ſortir de deſſous, ſourdre.

SUBORNATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

SUBORNO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Faire honneur, honorer *ou* louer en quelque façon. ‖ *Cic.* Suborner, corrompre. ‖ *Suet.* Apoſter, attirer. *Subornare aliquem. Cic.* Faire le bec à quelqu'un.

SUBORTUS, ûs. *m. Lucr. Voyez* Ortus.

SUBPÆTULUS, a, um. *Varr.* Tant ſoit peu louche.

SUBPALLESCO, is, ere. *neut. Celſ.* Pâlir un peu, devenir un peu pâle.

SUBPALLIDE. *adv. Enn.* D'une maniere un peu pâle.

SUBPALLIDUS, a, um. *Celſ.* Un peu pâle.

SUBPERNATUS, a, um. *Catul.* Ejarreté, à qui l'on a coupé les jarrets.

SUBPINGUIS, *m. f.* gue, *n.* is. *Celſ.* Un peu gras, graſſouillet.

SUBRANCIDUS, a, um. *Cic.* Un peu rance, qui ſent le vieux.

SUBRARBIA, æ. *f. Subrarbium,* i. *n.* Sobrarbe.

SUBRAUCUS, a, um. *Cic.* Un peu enroué.

SUBRECTUS, a, um. *Sil. Ital. part. paſſ. de* Subrigo, is.

SUBREFECTUS, a, um. *Vell. Pat.* Un peu refait, remis *ou* ſoulagé.

SUBREMIGO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* Ramer *ou* nager par-deſſous.

SUBREPO, is, pſi, ptum, pere. *neut. Col.* Se couler ſans être vû, ſe gliſſer à la dérobée, ſe traîner ſans qu'on s'en apperçoive, venir

peu à peu *ou* inſenſiblement, s'inſinuer doucement.

SUBREPTIO, onis. *f. Plin.* L'action de ſe gliſſer, de ſe couler inſenſiblement, de ſe traîner, de ſe dérober.

SUBREPTITIUS, a, um. *Plaut.* Qui ſe fait ſecretement, fait à la dérobée, dérobé. ‖ Suppoſé. ‖ Surpris adroitement. ‖ Subreptice.

SUBREPTITO, as, avi, atum, are. *neut. Cat.* Se gliſſer, ſe couler ſouvent à la dérobée *ou* inſenſiblement.

SUBREPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Subrepo *&* *de* Subripio.

SUBRIDEO, es, ſi, ſum, dere. *neut. Cic.* Soûrire.

SUBRIDICULE. *adv. Cic.* D'une maniere un peu ridicule.

SUBRIGO, as, avi, atum, are. *Col.* Arroſer un peu.

SUBRIGO, is, rexi, rectum, gere. *act. Virg.* Dreſſer *ou* lever tant ſoit peu.

SUBRIGUUS, a, um. *Plin.* Tant ſoit peu arroſé.

SUBRINGOR, eris, gi. *Cic.* Se fâcher un peu, faire le fâché.

SUBRIPIO, is, pui, reptum, pere. *act. Cic.* Prendre à la dérobée, dérober ſecretement, prendre, ſouſtraire *ou* emporter en cachette, attraper *ou* ſurprendre adroitement. *Subripere aliquid ſpatii. Cic.* Se dérober quelques momens.

SUBRITA, æ. *f. Subritum*, i. *n.* Sandioia.

SUBROGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Subroger, ſubſtituer, mettre à la place.

SUBROSTRANUS, *ou*

SUBROSTRARIUS, i. *m. Cic.* Un oiſif, un nouvelliſte.

SUBROTATUS, a, um. *Vitr.* Poſé *ou* monté ſur deux roues.

SUBROTUNDUS, a, um. *Celſ.* Un peu rond, preſque rond.

SUBRUBEO, es, bui, bere. *neut. Ovid.* Etre un peu rouge, rougir un peu.

SUBRUBER, bra, brum. *Celſ.* Rougeâtre, tirant ſur le rouge, un peu rouge.

SUBRUBEUS, a, um. *Plin.* } *Voyez* Subruber.
SUBRUBICUNDUS, a, um. }

SUBRUFUS, a, um. *Plin.* Rouſſâtre, tirant ſur le roux, un peu roux.

SUBRUMO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Faire tetter.

SUBRUMUS, a, um. *Varr.* Qui tette encore, qui eſt à la mamelle, qui eſt encore ſous la mere.

SUBRUO, is, rui, rutum, ere. *act. Caſ.* Abbatre, jetter par terre, mettre ſens deſſus deſſous, bouleverſer, renverſer, ſapper, détruire. *-reges muneribus. Hor.* Vaincre les Rois à force de preſens.

SUBRUPTUS, a, um. *Virg.* Rompu pardeſſous.

SUBRUSTICE. *adv. Gell.* D'une maniere un peu groſſiere, un peu ruſtique, qui ſent un peu le village, le payſan, un peu ruſtiquement.

SUBRUSTICUS, a, um. *Cic.* Un peu groſſier, un peu ruſtique, qui ſent un peu le village, le villageois, le payſan.

SUBRUTILUS, a, um. *Plin.* Qui eſt d'un roux un peu ardent.

SUBRUTUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Subruo.

SUBSALSUS, a, um. *Plin.* Un peu ſalé.

SUBSANNATIO, onis. *f. Bibl.* Moquerie, dériſion.

SUBSANNATOR, oris. *m. Bibl.* Moqueur, qui ſe rit.

SUBSANNO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Se moquer avec inſulte.

SUBSARCINATUS, a, um. *Ter.* Qui cache un paquet qu'il porte. ‖ Un peu chargé.

SUBSCINDO, is, ere. *Col.* Couper pardeſſous. ‖ Hacher, couper menu.

SUBSCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *act. Cic.* Souſcrire, ſigner *ou* écrire deſſous. ‖ *Ovid.* Favoriſer, être de même ſentiment, approuver. ‖ *Suet.* Faire un état. ‖ *Plin. J.* Plaider, avoir un procès, être en procès. ‖ *Cic.* Intervenir dans un procès, ſe joindre à un accuſateur. ‖ *Tac.* Ecrire ſecretement.

SUBSCRIPTIO, onis. *f. Cic.* Souſcription. ‖ L'action de ſe joindre à un accuſateur, intervention contre un accuſé. ‖ Jugement, Ordonnance.

SUBSCRIPTOR, oris. *m. Cic.* Celui qui ſe joint à un accuſateur. ‖ *Gell.* Approbateur.

SUBSCRIPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Subſcribo.

SUBSCUS, udis. *f. Vitr.* Queue d'aronde, ſorte de tenon pour emboiter. *Subſcus ferrea. Vitr.* Crampon, main-de fer, harpon, crochet.

SUBSECIVUS, a, um. *Cic.* Qu'on a de reſte, qu'on ménage. *Hora ſubceſiva.* Les heures de loiſir.

SUBSECO, as, cui, ſectum, care. *act. Varr.* Couper par-deſſous *ou* un peu.

SUBSECTUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Subſeco.

SUBSECUNDARIUS, a, um. *Gell. Voyez* Subſecivus.

SUBSEDEO, es, ere. *Plin. Voyez* Subſideo.

SUBSELLIUM, i. *n. Cic.* Banc, ſiege, ſellette. *Subſellii imi vir. Plaut.* Un homme du plus bas étage, un miſerable. *Subſellia. Mart.* Les Juges, les Senateurs, le Senat. *A ſubſelliis in roſtra rem deferre. Cic.* Appeller du Senat à l'aſſemblée du peuple.

SUBSENTIO, is, ſi, ſum, tire. *act. Ter.* S'appercevoir, ſe douter, avoir quelque preſſentiment.

SUBSEQUOR, eris, cutus ſum, qui. *dep. Caſ.* Suivre de près, aller après. ‖ *Plin. J.* Imiter, ſuivre l'exemple, ſeconder, prendre le parti.

SUBSERICUS, a, um. *Lampr.* Qui eſt moitié ſoye, tiſſu de ſoye.

SUBSERO, is, ſevi, ſatum, rere. *Col.* Semer après, ſurſemer. ‖ Planter *ou* ſemer deſſous.

SUBSERVIO, is, vii, vivi, vitum, ire. *neut. Plaut.* Servir, ſeconder.

SUBSESSA, æ. *f. Veget.* Embuſcade.

SUBSESSOR, oris. *m. Val. Max.* Qui eſt en embuſcade, qui dreſſe des embûches, qui tend des pieges.

SUBSICIVUS. *Voyez* Subſecivus.

SUBSIDEO, es, ſedi, ſeſſum, ſidere. *neut. Cic.* S'arrêter, demeurer. ‖ Guetter, épier, dreſſer des embûches, tendre des pieges. ‖ *Cælum.* Aller au fond, faire un dépôt, laiſſer des reſidences, dépoſer. *-circa ſylvas. Liv.* Se tenir en embuſcade auprès des forêts.

SUBSIDIARIUS, a, um. *Caſ.* Auxiliaire, ſubſidiaire, qui vient, qui va *ou* qui eſt envoyé au ſecours.

SUBSIDIOR, aris, atus ſum, ari. *depon. Hirt.* Secourir.

SUBSIDIUM, i. *n. Cic.* Secours, aide. ‖ *Caſ.* Troupes qui viennent au ſecours. ‖ *Tac.* Recours. ‖ Subſide, impôt, maltote. *Subſidia. Caſ.* Le corps de reſerve.

SUBSIDO, dis, di, dere. *neut. Celſ.* Aller au fond, s'abbaiſſer, s'affaiſſer, dépoſer *ou* tomber au fond. ‖ *Col.* S'enfoncer. ‖ *Cic.* S'arrêter, reſter, demeurer. ‖ *Ovid.* Etre ſitué au-deſſous. ‖ *Hor.* Etre couché deſſous. ‖ *Liv.* Se coucher par terre. ‖ *Plaut.* Secourir. *Mare ſubſidit. Ovid.* La mer devient calme.

SUBSIGNANUS, i. *m. Tac.* Soldat qui ſervoit ſous une autre Enſeigne que l'Aigle Romaine, comme les Legionaires.

SUBSIGNATIO, onis. *f. Plaut. Voyez* Subſcriptio.

SUBSIGNO, as, are. *act. Plin. J.* Signer, appoſer ſon ſeing *ou* ſon cachet, ſceller. ‖ Hypothequer, obliger, engager.

SUBSILIO, is, lii, lui, ſultum, lire. *neut. Plaut.* Sauter. ‖ Treſſaillir.

SUBSIMILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Celſ.* Qui reſſemble un peu, un peu *ou* à peu près ſemblable.

SUBSIMILITER. *adv. Gell.* Avec quelque ſorte de reſſemblance.

SUBSIMUS, a, um. *Varr.* Un peu camus, un peu camard.

SUBSIPIO, is, pui, pere. *neut. Varr.* N'avoir pas tout-à-fait le goût, ne goûter pas bien.

SUBSISTENTIA, æ. *f. Celſ.* Subſiſtance, l'action de ſe ſoûtenir.

SUBSISTO, is, ſtiti, ſtitum, ſtere. *neut. Caſ.* Reſiſter, faire face, faire ferme, tenir bon, attendre de pied ferme. ‖ S'arrêter, demeurer, faire alte. ‖ *Cic.* Suffire. ‖ *Tib.* Subſiſter, ſe ſoûtenir. ‖ *Liv.* Arrêter, faire demeurer. ‖ *Ulp.* Douter. *Subſiſtit unda. Virg.* L'eau s'arrête.

SUBSOLANUS, i. *m. Plin.* L'Eſt, le vent de l'Orient équinoxial.

SUBSORTIOR, iris, titus ſum, iri. *dep. Cic.* Tirer au ſort, élire part le ſort à la place de quelqu'un.

SUBSORTITIO, onis. *f. Cic.* L'élection d'un ſujet au ſort pour remplir une place vacante.

SUBSORTITUS, a, um. *Cic.* Elû *ou* tiré au ſort pour remplir la place d'un autre.

SUBSTANTIA, æ. *f. Plin.* Subſtance. ‖ *Quint.* Biens, richeſſes, le fonds. *Subſtantia omnis orationis. Quint.* Le fonds de ſon diſcours.

SUBSTANTIO, onis. *f.* Subſtancion.

SUBSTANTO, as, avi, atum, are. *Vitr.* Reparer, faire des reparations, radouber, donner le radoub.

SUBSTERNO, is, ſtravi, ſtratum, nere. *act. Ter.* Etendre *ou* mettre deſſous. ‖ *Cic.* Soumettre. *Subſternere animo omnia. Cic.* Mettre tout au-deſſous de ſoi, s'élever *ou* ſe mettre au-deſſus de tout.

SUBSTILLUS, a, um. *Catul.* Qui dégoutte *ou* qui tombe goutte à goutte.

SUBSTITUO, is, tui, tutum, tuere. *act. Cic.* Subſtituer, mettre à la place.

SUBSTITUTIO, onis. *f. Ulp.* Subſtitution.

SUBSTITUTUS, a, um. *Cic.* Subſtitué. *part. paſſ. de* Subſtituo.

SUBSTO, as, ſtiti, ſtitum, ſtare. *neut. Ter.* Tenir bon, tenir ferme, être conſtant, ſe ſoûtenir, ne ſe point contredire. ‖ *Cic.* Etre, exiſter, avoir de la réalité.

SUBSTRAHO. *Voyez* Subtraho.

SUBSTRAMEN, inis. *n. Varr.* Litiere, tout ce qu'on met ſous les animaux pour ſe coucher deſſus.

SUBSTRATUS, ûs. *m. Plin.* L'action d'étendre deſſous.

SUBSTRAVI. *Voyez.* Subſterno, is.

SUBSTRICTUS, a, um; tior. *part. paſſ. de*

SUBSTRINGO, is, nxi, ictum, gere. *act. Cic.* Serrer, reſſerrer, rétreindre. ‖ *Mart.* Trouſſer en fagot, ferler. ‖ *Juv.* Reprimer. ‖ *aurem. Hor.* Se boucher les oreilles.

SUBSTRUCTIO, onis. *f. Vitr.* Fondement d'un bâtiment.

SUBSTRUCTOR, oris. *m. Vitr.* Qui poſe des fondemens.

SUBSTRUCTUS, a, um. *Vitr. part. paſſ. de*

SUBSTRUO, is, xi, ctum, ere. *act. Plaut.* Poſer des fondemens.

SUBSULTIM. *adv. Stat.* En ſautillant.

SUBSULTO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* Sautiller, faire de petits ſauts.

SUBSUM, ſubes, ſubfui, ſubeſſe. *Celſ.* Etre deſſous, être caché *ou* couvert. ‖ Etre imminent *ou* tout contre. ‖ *Cic.* Avoir peu d'eſprit. *Subeſt ſpes. Cic.* Il reſte encore quelque eſperance. *-nox. Caſ.* La nuit approche. *-mons. Caſ.* La montagne eſt tout contre.

SUBSUO, is, ſui, ſutum, ere. *Hor.* Coudre par-deſſous.

SUBSURDUS, a, um. *Quint.* Un peu *ou* à demi ſourd, qui n'a pas un ſon aſſez clair.

SUBSUTUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Subſuo.

SUBSYLVANIA, æ. *f.* Le Canton d'Underwald.

SUBTARDUS, a, um. *Varr.* Un peu tardif, un peu lent.

SUBTEGMEN, inis. *n. Ter.* La doublure d'un habillement.

SUBTEGO, is, texi, tectum, gere. *Col.* Couvrir *ou* cacher un peu.

SUBTEGULANEUS, a, um. Vitr. Plin. Qui eſt ſous les tuiles.

SUBTEMEN, inis. n. Hor. Trame, treme.

SUBTENDO, is, di, ſum & tum, dere. Cat. Etendre deſſous.

SUBTENTO, as, avi, atum, are. Plaut. Tenter un peu, ſonder.

SUBTENTUS, a, um. Cat. part. paſſ. de Subtendo. Subtenti loris lecti. Cat. Des lits de ſangles, ou des branles, lits de vaiſſeaux.

SUBTENUIS, m. f. nue, n. is. Varr. Un peu ou aſſez délié.

SUBTEPIDE. adv. Plin. Un peu tiedement, avec quelque ſorte de tiedeur.

SUBTER. adv. Cic. Au-deſſous, deſſous, par-deſſous.

SUBTER. prépoſit. qui gouverne l'acc. ou l'abl. Cic. Sous, deſſous, au-deſſous. -littore. Virg. Sous le rivage. Subter mœnia. Stat. Sous les murailles.

SUBTERDUCO, is, xi, ctum, cere. Plaut. Se dérober, s'échapper, ſe retirer à la dérobée.

SUBTERFLUO, is, fluxi, fluxum, fluere. neut. Plin. Couler par-deſſous.

SUBTERFUGIO, is, fugi, fugitum, gere. act. Cic. S'enfuir, s'échapper ſecretement, ſe dérober, éluder, éviter, eſquiver.

SUBTERFUGIUM, i. n. Macr. Subterfuge, échappatoire, défaite, détour, faux-fuyant, mauvaiſe excuſe.

SUBTERLABOR, eris, lapſus ſum, bi. dep. Virg. Couler au-deſſous ou par-deſſous. ‖ Liv. Se dérober, s'échapper, s'écouler, ſe retirer à la dérobée ou ſecretement.

SUBTERLINO, is, levi, litum, linere. act. Plin. Frotter, oindre par-deſſous.

SUBTERMEO, as, are. Claud. Aller ou paſſer par-deſſous.

SUBTERO, is, trivi, tritum, rere. act. Col. Broyer menu ou fin.

SUBTERRANEUS, a, um. Col. Soûterrain, qui eſt ſous terre.

SUBTERRATORIUM, i. n. Varr. Houe, hoyau.

SUBTERREO, es, rui, ritum, rere. Plaut. Effrayer un peu, cauſer quelque apprehenſion.

SUBTERTENUO, as, avi, atum, are. Lucr. Uſer, rendre mince, ou affoiblir par-deſſous.

SUBTEXO, is, xui, textum, xere. act. Plin. Faire un tiſſu, ajoûter, joindre ou mettre enſuite. ‖ Virg. Couvrir. Subtexere fumo cœlum. Virg. Obſcurcir l'air par la fumée.

SUBTILIS, m. f. le, n. is. Lucr. Subtil, délié, mince, menu. ‖ Cic. Fin, adroit, ingenieux, qui a de la ſubtilité, raffiné. ‖ Plin. Penetrant. ‖ Col. Délicat. comparat. ſubtilior. Colum. ſuperlat. ſubtiliſſimus. Cic. Plin.

SUBTILITAS, atis. f. Cic. Subtilité, délicateſſe, fineſſe. Subtilitas muliebris. Vitr. Taille fine ou fineſſe de taille d'une femme.

SUBTILITER. adv. Cic. Subtilement, délicatement, finement. compar. ſubtilius. Cic. ſuperlat. ſubtiliſſimè. Cic.

SUBTIMEO, es, mui, mere. neut. Cic. Craindre un peu, être à demi effrayé.

SUBTRACTIO, onis. f. Bibl. L'action de ſe retirer. Non ſumus ſubtractionis filii. Hebr. 10. 39. Nous ne ſommes pas des perſonnes à nous retirer, nous ne ſommes pas du nombre de ceux qui ſe retirent.

SUBTRACTUS, a, um. Cic. part. paſſ. de

SUBTRAHO, is, traxi, tractum, here. act. Plaut. Souſtraire, ôter, enlever, dérober, prendre en cachette ou à la dérobée, ſupprimer.

SUBTRISTIS, m. f. te, n. is. Ter. Un peu triſte, melancolique ou chagrin.

SUBTRITUS, a, um. Plaut. Uſé par-deſſous.

SUBTRIVI. prét. de Subtero.

SUBTUNDO, is, tudi, tuſum, dere. Tibul. Frapper ou battre legerement.

SUBTURPICULUS, a, um. Cic. Tant ſoit peu ſale ou honteux.

SUBTURPIS, m. f. le, n. is. Cic. Un peu honteux, un peu ſale.

SUBTUS. adv. Varr. Deſſous, par-deſſous, au-deſſous.

SUBTUSUS, a, um. Tibul. part. paſſ. de Subtundo.

SUBVAS, adis. m. Gell. Certificateur de caution.

SUBUCULA, æ. f. Hor. Une chemiſe. ‖ Feſt. Sorte de gâteau dont on faiſoit oblation.

SUBUCULATUS, a, um. Quint. Vêtu d'une chemiſe.

SUBUCULUM, i. n. Feſt. Gâteau pour les oblations, fait de fleur de froment, d'huile & de miel.

SUBVECTIO, onis. f. Caſ. Voiture, tranſport.

SUBVECTO, as, avi, atum, are. act. Virg. Voyez Subveho.

SUBVECTUS, ûs. m. Tac. Voyez Subvectio.

SUBVECTUS, a, um. Ovid. part. paſſ. de

SUBVEHO, is, xi, vectum, here. act. Caſ. Voiturer, tranſporter, amener, apporter, porter par quelque voiture.

SUBVENIO, is, veni, ventum, nire. neut. Tac. Survenir, s'entremettre, s'interpoſer. ‖ Cic. Aider, ſecourir, ſoulager, ſubvenir, remedier.

SUBVENTIO, onis. f. Feſt. Subvention, aide, ſecours.

SUBVENTO, as, avi, atum, are. neut. Plaut. Secourir, aider.

SUBVEREOR, eris, ritus ſum, reri. dep. Cic. Craindre un peu, n'être pas exemt de peur ou d'apprehenſion.

SUBVERSIO, onis. f. Liv. Subverſion, renverſement, l'action de mettre ſens deſſus deſſous.

SUBVERSO, as, avi, atum, are. Plaut. Renverſer entierement. Voyez Subverto.

SUBVERSOR, oris. m. Bibl. Deſtructeur, qui renverſe.

SUBVERSUS, a, um. Lucr. part. paſſ. de

SUBVERTO, is, ti, ſum, tere. act. Ovid. Renverſer, mettre ſens deſſus deſſous, retourner. ‖ Démolir, détruire. ‖ Tac. Perdre quelqu'un, le faire perir à force de calomnies. -antiqua beneficia. Plin. J. Détruire le ſouvenir des bienfaits paſſez.

SUBVERUSTUS, a, um. Plaut. Rôti à la broche.

SUBVESPERUS, i. m. Vitr. Le Sud-Oueſt, quart à l'Oueſt ou plûtôt l'Oueſt Sud-Oueſt.

SUBVEXUS, a, um. Liv. Un peu courbé, voûté ou plié en arc.

SUBVIRIDIS, m. f. de, n. is. Celſ. Verdâtre, tirant ſur le verd, un peu verd.

SUBULA, æ. f. Col. Alêne, inſtrument de Cordonnier, de Bourrelier. Subula. Andouillers de bois de cerf.

SUBULARIS, m. f. re, n. is. Vitr. D'alêne, qui concerne une alêne. ‖ De Cordonnier. Subulare filum. Vitr. Fil gros, ligneul, chegros.

SUBULCUS, i. m. Col. Porcher, gardeur de cochons.

SUBULO, onis. m. Plin. Daguet, jeune cerf. ‖ Varr. Joueur de flûte.

SUBVOLITO, as, are. neut. Ovid. Voltiger.

SUBVOLO, as, avi, atum, are. neut. Cic. Voler ou s'envoler en haut.

SUBVOLVO, is, vi, volutum, vere. act. Virg. Rouler, faire rouler.

SUBUR, is. m. Fluvius Mauritania. Subu.

SUBUR, Fluvius Portugallia. Soro.

SUBUR, is. f. Oppidum. Siges.

SUBURBANITAS, atis. f. Cic. Voiſinage ou la banlieue d'une ville.

SUBURBANUM, i. n. Plin. J. Fauxbourg. ‖ Cic. Maiſon de plaiſance aux fauxbourgs ou voiſine de la ville, qui eſt de la banlieue.

SUBURBANUS, a, um. Cic. De fauxbourg, qui eſt au fauxbourg. ‖ Qui eſt dans la banlieue.

SUBURBIA, orum. pl. n. Cic. Les differentes maiſons qui ſont en divers endroits de la banlieue d'une ville.

SUBURBIUM, i. n. Bibl. Fauxbourg d'une ville.

SUBURGEO, es, gere. Virg. Preſſer un peu.

SUBURO, is, uſſi, uſtum, rere. act. Suet. Brûler un peu, rôtir, griller.

SUBURRA, æ. f. Varr. Le quartier des Courtiſannes à Rome.

SUBUS. pour Suibus. Voyez Sus, is.

SUBUVIDUS, a, um. Plin. Un peu humide, moite.

SUBVULTURIUS, a, um. Plaut. De couleur de Vautour. ‖ Qui tient du Vautour.

SUCCADA, Succaiocada, æ. f. Succada.

SUCCADANA, æ. f. & m. Urbs & Fluvius. Succadano.

SUCCEDANEUS, a, um. Plaut. Qu'on met à la place, qui prend la place, qu'on ſubſtitue, qu'on ſubroge. Succedaneus culpa alterius. Ulp. Qui eſt puni pour un autre, qui porte la peine de la faute d'autrui.

SUCCEDO, is, ceſſi, ceſſum, dere. neut. Virg. Entrer dedans. ‖ Cic. Succeder, prendre la place, être mis à la place, être ſubſtitué, ſubrogé. ‖ Réüſſir, avoir un heureux ſuccès. ‖ Plin. Echeoir, arriver. -ad montes. Liv. S'approcher des montagnes. -in ſtationem. Cic. Monter la garde après d'autres. -muris. Liv. S'approcher des murs. Si ſucceſſerit. Plin. S'il arrive.

SUCCENDO, is, di, ſum, dere. act. Liv. Allumer, mettre le feu, faire brûler, embraſer, enflâmer. ‖ Sen. Tr. Animer.

SUCCENSEO, es, ſui, ſere. neut. Cic. Se fâcher, ſe mettre en colere.

SUCCENSIO, onis. f. Bibl. Embraſement, incendie.

SUCCENSUS, a, um. Cic. part. paſſ. de Succendo.

SUCCENTURIATUS, a, um. Feſt. Mis à la place, qui remplit la place d'un autre. Ero in inſidiis ſuccenturiatus. Ter. Je ſerai en embuſcade pour venir au ſecours.

SUCCENTURIO, as, avi, atum, are. Gell. Faire des recrues. ‖ Remplacer, refournir, mettre à la place, ſubſtituer.

SUCCERNO, is, crevi, cretum, cernere. act. Plin. Bluter, ſaſſer, tamiſer, paſſer au ſas, au ramis, au bluteau. ‖ Cribler. ‖ Separer, mettre à part.

SUCCESSA, orum. pl. n. Ovid. Succès, bonne fortune.

SUCCESSIO, onis. f. Cic. L'action de ſucceder, de prendre la place d'un autre, ſucceſſion.

SUCCESSOR, oris. m. Cic. Succeſſeur, qui ſuccede.

SUCCESSUS, ûs. m. Cic. Succès, évenement, réüſſite. ‖ Caſ. Approche, arrivée.

SUCCESSUS, a, um. Cic. part. paſſ. de Succedo. Omnia velles mihi ſucceſſa. Cic. Epiſt. Lib. Vous voudriez que tout m'eût réüſſi.

SUCCIDANEUS, a, um. Feſt. Voyez Succedaneus.

SUCCIDIA, æ. f. Plin. Laine graſſe.

SUCCIDIA, æ. f. Cic. Morceau de lard, du porc ſalé.

SUCCIDO, is, di, caſum, dere. neut. Plaut. Tomber, cheoir ou plier deſſous.

SUCCIDO, is, di, ſum, dere. act. Col. Couper, ſcier.

SUCCIDUS, a, um. Plin. Moite, humide. Succida vellera. Mart. Toiſons qui n'ont point été apprêtées.

SUCCIDUUS, a, um. Ovid. Qui tombe facilement, ſujet à tomber, à plier ſous.

SUCCINCTUS, a, um. Liv. Ceint, trouſſé, relevé. -gladio, ferro. Ovid. Qui a l'épée au côté. -veſtem. Ovid. Qui a retrouſſé ſa robe. -palla cruenta. Virg. Ceinte d'une robe enſanglantée. -urbs portubus. Cic. Ville entourée de ports. part. paſſ. de

SUCCINGO, is, nxi, nctum, gere. act. Virg. Ceindre, trouſſer, retrouſſer. ‖ Cic. Environner, entourer.

SUCCINEUS, a, um. Plin. D'ambre. Voyez Succinus.

SUCCINGULUM, i. n. Feſt. Ceinture, ceinturon.

SUCCINO, is, nui, centum, nere. act. Hor. Parler après un autre. ‖ Chanter la contre-partie, chanter la baſſe.

SUCCINUM, i. n. Plin. Ambre jaune, ſuccin, ſorte de bitume.

SUCCINUS, a, um. *Mart.* D'ambre jaune

SUCCIPIO, is, pere. *Voyez* Suſcipio.

SUCCISIO, onis. *f. Bibl. Succiſio lignorum. Deuter.* La coupe des bois.

SUCCISIVUS, a, um. *Liv.* Coupé, rogné, retranché. *Succiſivum tempus. Cic.* Tems ménagé, dérobé *ou* pris ſur ſes occupations. *Voyez* Subſeſivus.

SUCCLAMATIO, onis *f. Liv.* Acclamation, applaudiſſement. ‖ Cri d'indignation.

SUCCLAMATUS, a, um. *Quint. part. paſſ. de*

SUCCLAMO, as, avi, atum, are. *neut. Liv.* Faire des acclamations, ſe récrier, faire des cris d'applaudiſſement *ou* d'indignation. *Cùm ſucclamatum eſſet. Liv.* Après qu'on eut fait un grand cri.

SUCCOLLATIO, onis. *f. Suet.* L'action de porter ſur ſes épaules, ſur ſon cou.

SUCCOLLATUS, a, um *Suet. part. paſſ. de*

SUCCOLLO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Charger ſur ſon cou, prendre *ou* porter ſur ſes épaules.

SUCCOSA, æ. *f. Oppidum Ilergetum.* Ainſa.

SUCCOSUS, a, um. *Col.* Plein de ſuc, ſucculent.

SUCCRESCO, is, crevi, cretum, cere. *neut. Col.* Croître par deſſous ‖ *Plaut.* Croître peu à p u. ‖ *Cic.* Venir après, ſucceder. *-gloria ſeniorum. Liv.* Prendre part à la gloire des a ciens.

SUCCRETUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Succerno *ou de* Succreſco.

SUCCUBA, æ. *f. Ovid.* Concubine.

SUCCUDO, is, udi, uſum, ere. *Varr.* Forger.

SUCCUIRA, æ. *f. Suchura.* Succuir.

SUCCULÆ, arum. *pl. f. Cic.* Les Hyades, (étoiles au front du taureau.)

SUCCUMBO, is, cubui, cubitum, bere. *neut. Liv.* Succomber, tomber deſſous ‖ *Cic.* Se laiſſer abbatre, ſe laiſſer vaincre, être vaincu, ceder, marquer de courage. *-culpa. Virg.* Tomber dans une faute *-precibus. Cic.* Se laiſſer gagn r par les prieres.

SUCCURRO, is, ri, ſum, rere. *neut. Caſ.* Secourir, donner ſecours, venir au ſecours. ‖ Subvenir, remedier. ‖ *Cic.* Venir dans l'eſprit, ſe preſenter à la penſée, s'offrir à l'idée, à la memoire. ‖ Aller au-devant, prévenir. *Succurrit illud mihi. Cic.* Cela me vient dans l'eſprit, me revient dans la memoire. *-nunquam veſtra fragilitas Sen.* Vous ne faites jamais refl xion ſur votre foibleſſe. *Succurſum eſt potu. Plin.* On y remedia par la boiſſon.

SUCCUS, i. *m. Cic.* Le ſuc, l'humeur des corps, le ſuc des plantes, la ſeve des arbres. ‖ La force, la vigueur.

SUCCUSSATOR, oris. *m. Lucil.* Qui ſecoue fort, qui a le trot rude. ‖ Qui ſecoue ſa charge de deſſus ſon dos.

SUCCUSSIO, onis. *f. Sen.* Secouſſe, ſecouement. *Succuſſio terræ. Sen.* Tremblement de terre.

SUCCUSSO, as, avi, atum, are. *act. Acci.* Secouer, aller un trot rude. ‖ Secouer ſa charge de deſſus ſon dos.

SUCCUSSOR, oris. *m. Lucil. Voyez* Succuſſator.

SUCCUSSUS, ûs. *m. Cic.* Secouſſe, ſecouement.

SUCCUTIO, is, cuſſi, cuſſum, tere. *act. Ovid.* Secouer, donner une ſecouſſe, ébranler en ſecouant.

SUCCUS, ûs. *m. Plin.* Sucement, l'action de ſucer.

SUCHEUM, i. *n.* Sucheu.

SUCHINA, æ. *f.* Suching.

SUCHOT. *ind.* Suchot.

SUCHUENSIS *Provincia.* Suchuen.

SUCRA, æ. *f. Urbs.* Succa.

SUCRO, onis. *m. Fluvius.* Le Xucar.

SUCRONENSIS *Sinus.* Le Golfe de Valence.

SUCULA, æ. *f. Plaut.* Une jeune truïe, *animal* ‖ *Vitr.* Truïe, rouleau autour duquel ſe roule le cable d'une machine à preſſer *ou* à enlever. ‖ Treuille de moulinet, de cabeſtan. ‖ *Plaut.* Sorte de robe de deſſous.

SUCZOVA, æ. *f.* Soczowa.

SUDA, æ. *f. unde Suda Sinus.* Suda.

SUDABUNDUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt tout en ſueur.

SUDARIOLUM, i. *n. Apul.* Un petit mouchoir, *&c.*

SUDARIUM, i. *n. Catul.* Un mouchoir de poche. ‖ Un frottoir.

SUDATIO, onis. *f. Sen.* L'action de ſuer. ‖ *Vitr.* Lieu où l'on ſue dans les bains.

SUDATOR, oris. *m. Plin.* Qui ſue aiſément, ſujet à ſuer.

SUDATORIUM, i. *n. Sen.* Lieu dans les bains où l'on ſuoit, étuve pour faire ſuer.

SUDATRIX, icis. *f. Mart.* Celle qui ſue aiſément. *Sudatrix toga. Mart.* Robe qui fait ſuer.

SUDATUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de* Sudo.

SUDAVIA, *Sudawa*, æ. *f.* Sudavie.

SUDBURIUM, i. *n.* Sudbury.

SUDERCOPIA, *Sodercopia*, æ. *f.* Suderkoping.

SUDER-JUTIA. *Voyez* Sleſvicenſis Ducatus.

SUDERMANIA, æ. *f.* La Sudermanie.

SUDERNUM, *Tudernum*, i. *n.* Maderno.

SUDES, is. *f. Caſ.* Un pieu. ‖ Un long bâton brûlé par le bout pour l'endurcir & enſuite amenuiſer. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon.

SUDETI, *Sudeti Montes*, orum. *pl. m.* Fiechtelberg.

SUDEYCÆ, *Sueca Promontorium.* Sudeyca.

SUDGOTHIA, æ. *f.* Sudgothie.

SUDICULUM, i. *n. Feſt.* Sorte de fouët. ‖ *Diminut. de* Sudes.

SUDIFICUS, a, um. *Gell.* Qui fait ſuer.

SUDIS, is. *f. Plin.* Sorte de poiſſon.

SUDO, as, avi, atum, are. *act. & neut. Cic.* Suer. ‖ Travailler avec effort, peiner beaucoup. ‖ Tomber *ou* couler par gouttes comme la ſueur.

SUDOR, oris. *m. Cic.* Sueur. ‖ Effort, travail penible, perte extraordinaire.

SUDVALLIA, æ. *f. Voyez* Vallia.

SUDUM, i. *n. Cic.* Beau tems.

SUDUS, a, um. *Virg.* Serain, clair, beau, ſec, ſans pluye.

SUE, ſuem, es. *Voyez* Sus, ſuis.

SUEA, æ. *f. Voyez* Suel.

SUECIA, æ. *f.* La Suede, Royaume d'Europe.

SUECIA *propriè dicta.* La Suede Propre. ‖ *Suecia Particularis.* La Suede Particuliere. ‖ *Suecia Nova.* La Nouvelle Suede.

SUECUS, a, um. Suedois, de Suede.

SUEDIA. *Voyez* Suecia.

SUEL, is. *Suea*, æ. *f. Sivel*, is. *f.* Fuengirola.

SUELLIS, is. *f.* Suelli.

SUEO, es, ere. *Lucr. Voyez* Sueſco.

SUEONIA, æ. *f. Voyez* Suecia propria.

SUERBEIUM, i. *n.* Suerby.

SUERES, rum. *plur. f. Plaut.* Morceau de porc *ou* de lard.

SUERINUM, i. *n. unde Suerinenſis Epiſcopatus & Ducatus.* Swerin.

SUESCO, is, ſuevi, ſuetum, cere. *neut. Cic.* Avoir coûtume, être accoûtumé, être dans l'habitude.

SUESIA, æ. *f. Sueſum*, i. *n. unde Sueſanus Sinus.* Suez.

SUESSA, *Sueſſa Aurunca*, æ. *f.* Seſſa.

SUESSA *Pometia*, æ. *f. Urbs Volſcorum.* Ville ruinée.

SUESSIONENSE *Regnum.* Le Royaume de Soiſſons.

SUESSIONES, *Sueſſones*, um. *pl. m. Auguſta Sueſſionum.* Soiſſons.

SUESSIONES, num. *pl. m.* Les Soiſſonnois, les peuples de la ville & du Comté de Soiſſons.

SUESSULA, æ. *f.* Caſtel di Seſſola.

SUETUS, a, um. *Liv.* Accoûtumé à, qui a coûtume de. *Sueta adulatio. Tac.* Flaterie ordinaire. *part. de* Sueo.

SUEVI, orum. *pl. m. Plin.* Les peuples de Suabe, en Allemagne.

SUEVIA, æ. *f.* La Suabe *ou* Souabe, contrée d'Allemagne.

SUEVIA *Auſtriaca*, æ. *f.* La Souabe Autrichienne.

SUEVIA, æ. *f. Imperialis*, *aut Suevicus Circulus.* Le Cercle de Souabe.

SUEVO, onis. *m. Mons. Voyez* Sevo.

SUEVONIA, æ. *f. Voyez* Suecia propria.

SUEVUS, i. *m. Fluvius.* L'Oder.

SUEVUS *Medius.* La Swine.

SUFES, etis. *m. Voyez* Suffes.

SUFFARCINATUS, a, um. *Ter. part. paſſ. de*

SUFFARCINO, as, avi, atum, are. *Apul.* Charger de quelque paquet, donner quelque choſe à porter ſous ſa robe *ou* ſous ſon manteau.

SUFFARRANEUS, i. *m. Plin.* Qui porte du bled au camp *ou* au marché par charges, par ſachées, & non pas à grandes voitures.

SUFFECTUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Sufficio.

SUFFEGMARUS, i. *f.* Suffegmar.

SUFFERENTIA, æ. *f. Bibl.* Souffrance, l'action de ſouffrir. ‖ Patience.

SUFFERO, fers, ſuſtuli, ſublatum, ferre. *act. Cic.* Souffrir, ſupporter, endurer. *-mulctam. Cic.* Payer une amende.

SUFFERTUS, a, um. *Suet. part. paſſ. de* Suffercio. Plein, rempli.

SUFFERVEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Plin.* Faire boullir un bouillon, faire bouillir un peu.

SUFFERVEFIO, is, ieri. *Voyez* Subfervefio.

SUFFERVEO, es, bui, vere. *neut. Plin.* Bouillonner un peu.

SUFFES, etis. m. *Liv.* Un des ſouverains Magiſtrats de la Republique de Carthage.

SUFFIBULATOR, oris. *m. Plaut.* Qui agrafe par-deſſous.

SUFFIBULO, *&c. Voyez* Subfibulo.

SUFFIBULUM, i. *n. Feſt.* Le voile blanc que les Veſtales mettoient ſur la tête en ſacrifiant.

SUFFICIENTER. *adv. Ulp.* Suffiſamment.

SUFFICIO, is, feci, fectum, cere. *neut. & act. Cic.* Suffire, être ſuffiſant. ‖ Mettre à la place, ſubſtituer. ‖ *Virg.* Fournir. ‖ Etre aſſez fort, pouvoir reſiſter. ‖ Teindre, tacher. *Suffice. Stat.* Soyez content, ſoyez ſatisfait. *Sufficit. imperſ.* Il ſuffit, c'eſt aſſez. *Suffectus patri. Tac.* Mis en la place de ſon pere. *-in locum alterius. Liv.* Mis en la place d'un autre. *-ſanguine. Virg.* Taché de ſang.

SUFFIGO, is, xi, xum, gere. *act. Plin.* Ficher, attacher. *Suffigere cruci. Vell. Pat. in cruce. Hirt.* Crucifier, attacher *ou* mettre en croix.

SUFFIMEN, inis. *n. Ovid.* Parfum.

SUFFIMENTO, as, avi, atum, are. *Veget.* Parfumer.

SUFFIMENTUM, i. *n. Cic.* Parfum.

SUFFINDO, is, ere. *Plin.* Fendre un peu. ‖ Fendre par-deſſous.

SUFFIO, is, ivi, itum, ire. *act. Plin.* Parfumer.

SUFFITIO, onis. *f. Plin.* Fumigation, l'action de parfumer.

SUFFITOR, oris. *m. Plin.* Parfumeur.

SUFFITUS, ûs. *m. Plin. Voyez* Suffitio.

SUFFITUS, a, um. *Plin.* Parfumé. *part. paſſ. de* Suffio.

SUFFIXUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Suffigo. *Suffixus cruci. Cic.* Attaché en croix, à un gibet.

SUFFLAMEN, inis. *n. Juv.* L'action d'enrayer une roue. ‖ Chaîne *ou* groſſe perche qui ſert à enrayer des roues dans une deſcente.

SUFFLAMINO, as, avi, atum, are. *Sen.* Enrayer, mettre une chaîne *ou* une groſſe perche à une roue pour l'empêcher de tourner dans un penchant qui eſt rude.

SUFFLATIO, onis. *f. Plin.* L'élevation des petites bouteilles qui ſe font ſur l'eau.

SUFFLATORIUM, i. *n. Bibl.* Soufflet à ſouffler.

SUFFLATUS, ûs. *m. Plin.* Soufflet, ſoufflement, l'action de ſouffler. ‖ *Sen.* Le ſouffle de l'haleine.

SUFFLATUS, a, um. *Plin.* Enflé de vent. *-ſcientia. Val. Fl.* Fier de ſa ſcience. *part. paſſ. de* Sufflo.

SUFFLAVUS, a, um. *Suet.* Jaunâtre, un peu jaune, qui tire ſur le blond.

SUFFLO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Souffler. ‖ *Plaut.* Dire à l'oreille.

SUFFOCATIO, onis. *f. Plin.* Suffocation, étouffement.

SUFFOCATUS, a, um. *Quint. part. paſſ. de*

SUFFOCO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Suffoquer, étouffer. ‖ Faire mourir.

SUFFODIO, dis, fodi, foſſum, dere. *act. Col.* Fouir par-deſſous, creuſer deſſous, miner. ‖ *Caſ.* Percer.

SUFFOLCIA, æ. *f.* Le Comté de Suffolk.

SUFFOSSIO, onis. *f. Sen.* L'action de miner, de creuſer, de fouir par-deſſous.

SUFFOSSUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Suffodio. *Suffoſſus equus. Caſ.* Cheval tué ſous le Cavalier.

SUFFRÆNATIO, onis. *f. Plin. Voyez* Suffrenatio.

SUFFRAGATIO, onis. *f. Cic.* Suffrage, l'action de donner ſa voix.

SUFFRAGATOR, oris. *m. Cic.* Qui donne ſon ſouffrage, ſa voix.

SUFFRAGATORIUS, a, um. *Cic.* De ſuffrage, qui concerne les ſuffrages.

SUFFRAGINO, as, are. *Cat.* Couper les jarrets

SUFFRAGIUM, i. *n. Cic.* Suffrage, voix qu'on donne.

SUFFRAGO, inis. *f. Plin.* Le jarret des jambes de derriere. ‖ Le pli du jarret. *Suffragines vitis. Col.* Les rejettons qui ſortent du pied de la vigne.

SUFFRAGOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Donner ſon ſuffrage, ſa voix. ‖ Favoriſer.

SUFFRENATIO, onis. *f. Plin.* Liaiſon, enchaînement, maniere d'engager les pierres les unes avec les autres dans une ſtructure.

SUFFRICO, as, cui *ou* cavi, frictum *ou* catum, are. *Col.* Frotter legerement.

SUFFRINGO, is, fregi, fractum, gere. *act. Cic.* Rompre par le milieu *ou* au-deſſous, par-deſſous.

SUFFRIO, as, avi, atum, are. *Col.* Emier, émietter, mettre en miettes *ou* par miettes, rompre par très-petits morceaux.

SUFFUGIO, is, fugi, fugitum, gere. *neut. Liv.* S'enfuir à la dérobée, ſe dérober. *Suffugere in tecta. Liv.* S'enfuir dans la maiſon. *-tactum. Lucr.* Ne pouvoir être touché. *-ſenſum. Lucr.* Ne pouvoir être apperçû.

SUFFUGIUM, i. *n. Quintil.* Refuge, aſile, retraite.

SUFFULCIO, is, ſi, tum, cire. *act. Varr.* Appuyer *ou* ſoûtenir par-deſſous, étayer.

SUFFULCRUM, i. *n. Vitr.* Etaye.

SUFFULTUS, a, um. *Varr.* Appuyé, ſoûtenu. *part. paſſ. de* Suffulcio.

SUFFUMIGATIO, onis. *f. Celſ.* Suffumigation, fumée *ou* parfum qu'on donne par-deſſous.

SUFFUMIGO, as, avi, atum, are. *act. Varr.* Fumer, enfumer, faire de la fumée par-deſſous. ‖ Donner un camouflet.

SUFFUNDATUS, a, um. *Varr.* Mis deſſous pour fondement.

SUFFUNDO, is, fudi, fuſum, dere. *Plaut.* Jetter, verſer, répandre. *Suffundere aciem oculorum. Sen.* Troubler la vûe. *-ore ruborem. Virg.* Faire monter *ou* venir le rouge au viſage, faire rougir. *Suffuſi felle ſales. Ovid.* Railleries piquantes, pleines de fiel. *-malevolentiâ animus. Cic.* Un eſprit plein de mauvaiſes volontez, plein de haine.

SUFFUROR, aris, atus ſum, ari. *depon. Plaut.* Dérober en cachette, filouter.

SUFFUSIO, onis. *f. Celſ.* Suffuſion, épanchement d'humeur ſur les yeux, fluxion ſur les yeux.

SUFFUSOR, oris. *m. Frag. Poët.* Qui répand, qui verſe, qui arroſe.

SUFFUSORIUM, i. *n. Bibl.* Canal. *Voyez* Infuſorium.

SUFFUSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Suffundo.

SUGENUM, i. *n.* Sugen.

SUGGERO, is, geſſi, geſtum, rere. *act. Ter.* Fournir, donner. ‖ *Cic.* Suggerer. ‖ Rappeller la memoire, faire reſſouvenir. ‖ *Liv.* Subſtituer, mettre à la place.

SUGGESTIO, onis. *f. Bibl.* Suggeſtion, conſeil.

SUGGESTUM, i. *n. Cic. &c.*

SUGGESTUS, ûs. *m. Liv.* La Tribune aux harangues à Rome. ‖ Lieu élevé. *Suggeſtus comæ. Stat.* Le devant d'une perruque, le haut de la coeffure d'une femme, un tour de cheveux. ‖

SUGGESTUS, ûs. *m. Ulp.* Suggeſtion, l'action de ſuggerer.

SUGGESTUS, a, um. *Sil. Ital. part. paſſ. de* Suggero.

SUGGILLATIO, onis. *f. Plin.* Contuſion, meurtriſſure, tache livide, marque d'un coup imprimé ſur le corps. ‖ Flêtriſſure.

SUGGILLATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

SUGGILLO, as, avi, atum, are. *Plin.* Meurtrir, faire une contuſion. ‖ *Ulp.* Flêtrir, diffamer, couvrir d'infamie. ‖ *Petr.* Inſulter, ſe railler.

SUGGREDIOR, eris, greſſus ſum, gredi. *depon. Tac.* S'avancer, ſe couler, *ou* paſſer ſans bruit *ou* ſecretement.

SUGGRESSUS, a, um. *Tac. part. de* Suggredior.

SUGGRUNDA, *&c. Voyez* Subgrunda.

SUGILLATIO, *&c. Voyez* Suggillatio.

SUGO, is, xi, ctum, gere. *act. Cic.* Sucer, tirer le ſuc, tetter.

SUGRUNDA, *&c. Voyez* Subgrunda.

SUHIT. *indecl. Suitha, æ. f.* Seid Sciveb.

SUI, ſibi, ſe. Pronom de la troiſiéme perſonne au ſingulier & au pluriel. *Cic.* De ſoi, à ſoi, ſoi.

SUILA, æ. *f. Celſ.* Chair de porc, du cochon, lard.

SUILE, is. *n. Col.* Etable à cochons, toit à porcs.

SUILIUS *Lacus.* Le Lac de Swilly.

SUILLUS, a, um. *Liv.* De cochon, de porc, de pourceau.

SUIMET, ſibimet, ſemet, *&c.*

SUIMETIPSIUS, ſibimetipſi, ſemetipſum. *Cic.* De ſoi-même, à ſoi-même, ſoi-même.

SUINBURGUM, i. *n. Voyez* Schwinburgum.

SUINIBRODA, æ. *f.* Suinibrod.

SUINUS, a, um. *Varr.* De cochon, de porc, de pourceau.

SUINUS *Fluvius*, i. *m.* Le Salino.

SUJONES, um. *pl. m.* Les Sujons.

SUIRIUS, i. *m. Fluvius.* Le Sewer.

SUITIA, æ. *f.* La Suiſſe.

SUITIA, æ. *f. Suitienſis Pagus.* Suitz.

SULCATIM. *adv. Prop.* Par ſillons, par rayons, en ſillonnant, en faiſant des ſillons.

SULCATIO, onis. *f. Varr.* Le labourage par ſillons, l'action de ſillonner.

SULCATOR, oris. *m. Stat.* Qui fait des ſillons.

SULCATUS, a, um. *Lucan. part. paſſ. de*

SULCO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Sillonner, faire des ſillons, labourer par ſillons, mener *ou* tirer un ſillon. *Sulcare cutem rugis. Ovid.* Faire rider la peau. *-æquor. Ovid.* Naviger.

SULCI, *Sulchi, Solci, orum. pl. m. unde Sulcitanus Sinus.* Le golfe de Palma.

SULCITANA *Inſula*, æ. *f.* L'Iſle de Sant Antiogo.

SULCULUS, i. *m. Col.* Petit ſillon, petite foſſe tirée droit, petite tranchée pour planter des arbres.

SULCUS, i. *m. Cic.* Sillon, raye, fente, tranchée, *ou* foſſe tirée droit pour planter de la vigne *ou* des arbres. ‖ *Virg.* Le ſillage d'un navire. ‖ *Plin.* Chaque façon qu'on donne à la terre.

SULGA, æ. *Sulgas*, æ. *m.* La Sorgue.

SULLIACUM, i. *n.* Sully.

SULLONIACÆ, *Oppidum Magnæ Britanniæ.* Brokleyhill.

SULMO, onis. *f. Urbs Pelignorum.* Sulmone. ‖ *Sulmo, urbs Volſcorum.* Sermoneta.

SULPHUR, uris. *n. Virg.* Du ſouffre, de l'Abeïe.

SULPHURARIA, æ. *f. Plin.* Souffriere, mine de ſouffre.

SULPHURARIUS, i. *m. Plin.* Qui tire le ſouffre de la mine & qui le prépare. ‖ Faiſeur *ou* vendeur d'allumettes.

SULPHURATIO, onis. *f. Sen.* L'action de ſouffrer, de donner l'odeur *ou* le goût de ſouffre.

SULPHURATUM, i. *n. Mart.* Une allumette. ‖ *Plin.* Vapeur ſulphurée *ou* ſouffreuſe, exhalaiſon ſulphureuſe.

SULPHURATUS, a, um. *Celſ.* Souffré, ſulfuré, ſulfureux, ſouffreux. *Sulphurata lana. Celſ.* Des laines blanchies à la fumée du ſouffre. *-Inſtitor mercis Mart.* Vendeur d'allumettes *ou* de meches ſouffrées. *Sulphuratum ramentum. Mart.* Une allumette. *Aqua ſulphurata. Sen.* Des eaux qui ſentent le ſouffre.

SULPHUREUS, a, um. *Ovid.* De ſouffre, ſulfuré, ſulfureux, ſouffreux.

SULPHURINUM, i. *n.* Solpharino.

SULPHUROSUS, a, um. *Vitr.* Sulfureux, ſulfuré, ſouffreux, abondant en ſouffre, plein de ſouffre.

SULTIS. *Varr. pour* Si vultis.

SULTIUM, i. *n.* Sultz.

SULTZBACHIUM, i. *n.* Sultzbach.

SUM. *Enn. pour* Eum.

SUM, es, eſt, fui, eſſe. *Cic.* Je ſuis, tu es, il eſt, j'ai été, être. ‖ Avoir. ‖ Valoir. ‖ Cauſer, être cauſe. *Ce verbe s'employe avec le nominatif des pronoms poſſeſſifs. Eſt meum hoc facere. Cic.* C'eſt à moi à faire cela. *Sum totus veſter. Cic.* Je ſuis tout à vous, je vous ſuis tout acquis *ou* entierement dévoüé. *Il s'employe avec le genitif. Eſt boni judicis. Cic.* Il eſt du devoir *ou* c'eſt l'affaire d'un bon Juge. *Magni eſſe apud aliquem. Cic.* Etre fort eſtimé de quelqu'un. *Avec le datif. Mihi deſiderio eſt. Sen.* J'ai envie, je voudrois bien. *Eſui potuique eſſe. Cic. Ulp.* Etre bon à boire & à manger. *Eſſe oneri ferendo. Liv.* (ſous-entend *parem.*) Etre aſſez fort pour porter un fardeau. *Eſſe deriſui omnibus. Plin.* Etre le jouet de tout le monde. *Avec l'infinitif. Bene ſperare eſt. Plin.* Il y a lieu de bien eſperer. *Avec l'ablatif. Mira ſum alacritate. Cic.* Je ſuis merveilleuſement gai & diſpos. ‖ *Avec les prépoſitions. Eſſe ab aliquo. Cic.* Etre du parti de quelqu'un, prendre ſes interêts, être pour lui. *-ad urbem. Cic.* Etre à la ville *ou* dans la ville. *-apud aliquem. Ter.* Etre *ou* demeurer chez quelqu'un *ou* dans ſa maiſon. *-cum imperio. Cic.* Avoir autorité, être en place. *-in ditione. Cic.* Etre ſous l'autorité *ou* la juriſdiction de quelqu'un. *-in rem communem. Plaut.* Etre avantageux *ou* utile au bien commun, au public *ou* à tout le monde. ‖ *Eſt rectè apud matrem. Cic.* Ma mere ſe porte bien. *Eſt à me hoc totum. Cic.* Tout cela fait pour moi. ‖ *Eſt in quæſtione. Plin.* On demande comment, c'eſt une queſtion. ‖ *In eo eſſe ut. Cor. Nep.* Etre ſur le point de. *Eſt quod viſam domum. Plaut.* J'ai quelque affaire au logis. *Eſt quod gaudeas. Cic.* Vous avez ſujet de vous réjouir. ‖ *Eſt ſæpe. Ter.* Il arrive ſouvent. *Fuerunt tres horæ. Cic.* Trois heures ſe paſſerent. *Erit ubi. Plaut.* Il viendra un tems, il ſe trouvera une occaſion. *Ero ut me voles. Plaut.* Je ne ferai que ce que vous voudrez *ou* vous me trouverez tel que vous me ſouhaiterez, je ſuis tout à vous. *Si ut es. Plaut.* Si ſuivant ta bonne coûtume, ſi comme il vous eſt d'ordinaire. *Sitis ut hic hodie impetrabo. Cic.* J'obtiendrai que vous reſtiez, que vous demeuriez ici aujourd'hui, *ou* je ferai bien en ſorte qu'on vous laiſſe ici pour aujourd'hui, *ou* vous ne me refuſerez pas de paſſer la journée ici *ou* avec moi. *Sunt qui.* Il y en a qui. *Quanti erat triticum. Cic.* Combien valoit le bled. *Multò pluris eſt. Cic.* Il vaut beaucoup plus, il eſt beaucoup plus cher.

SUMACHIA, æ. *f.* Schamachie.

SUMATRA, æ. *f.* Sumatra.

SUME. *imper. Voyez* Sumo, is.

SUMEN, inis. *n. Mart.* Tetine de truïe qui allaite depuis deux jours.

SUMERANUM, *Sumaranum*, i. *n.* Sumerein.

SUMERIÆ, arum. *pl. f. Voyez* Sommeriæ.

SUMICIT. *pour* Subjicit.

SUMINATA, æ. *f. Feſt.* Une truïe qui a cochonné depuis peu.

SUMINGA, æ. *f.* Sumingue.

SUMISCASACUM, i. *n.* Sumiſcahac.

SUMMA, æ. *f. Cic.* Somme, ſomme d'argent. ‖ L'eſſentiel, le principal, l'importance, le point, le nœud, le but eſſentiel, fin principale. ‖ La ſuprême autorité, le ſou-

verain commandement. ‖ *Quintil.* Perfection, achevement. *Summa ſummarum Sen* Ce qu'on peut dire de plus précis. *Summa rerum ad te redit. Ter.* Tout le poids de cette affaire retombe ſur toi. *Summa illa ſit. Cic.* Pour concluſion, pour finir. *Summa eſt in teſtibus.* Tout dépend de ce que diront les témoins. *Summa hac eſt. Virg.* Voilà le tout, voilà l'eſſentiel. *Belli ſummam alicui credere. Virg.* Donner le ſoin des affaires de la guerre à quelqu'un, s'en décharger *ou* s'en repoſer ſur lui. *Ad ſummam, in ſumma. Cic.* Enfin, en un mot, bref.

SUMMANALE, is. *n. Feſt.* Sorte de gâteau fait en maniere de roue, qu'on offroit en ſacrifice comme nos pains benits.

SUMMANO, as, are. *Plaut.* Devorer, engloutir.

SUMMANUS, i. *m. Cic.* Surnom de Pluton.

SUMMARIUM, i. *neut. Sen.* Sommaire, abregé.

SUMMARIUS, a, um *Voyez* Nummarius.

SUMMAS, atis. *m. f.* Principal, qui eſt des premiers, qui eſt de qualité. *Summates matronæ. Plaut.* Les femmes de qualité.

SUMMATIM. *adv. Cic.* Sommairement, en abregé.

SUMMATUS, ûs. *m. Liv.* Souveraine autorité, ſouveraineté, principauté.

SUMME. *adv. Cic.* Grandement, extrêmement, beaucoup, tout autant qu'il eſt poſſible. ‖ *Celſ.* Par haut, au haut.

SUMMERGO. } *Voyez* Submergo, *&c.*
SUMMISSIM. *&c.* }

SUMMERIÆ, arum. *pl. f. Inſulæ. Voyez* Bermudæ.

SUMMITAS, atis. *f. Pallad.* Le haut, le ſommet, la cime.

SUMMITTO. *Voyez* Submitto.

SUMMOENIANUS, a, um. *Mart.* Qui demeure *ou* qui ſe tient près des remparts, qu court le rempart. *Summœniana uxores. Mart.* Des coureuſes de remparts.

SUMMONEO. *Voyez* Submoneo.

SUMMOPERE. *abl. abſ. Cic.* Grandement, conſiderablement, extrêmement, beaucoup, fort.

SUMMOTUS. *&*

SUMMOVEO. *Voyez* Submotus.

SUMMULA, æ. *f. Sen. diminutif. de* Summa.

SUMMUM. *acc. abſ. Cic.* Au plus, tout au plus, pour le plus. *Aut ſummum cras. Cic.* Ou pour le plus tard demain.

SUMMUM *Pyrenæum.* Sancta Chriſtiana.

SUMMUNTORIUM, *Submontorium*, i. *n. Oppidum Vindeliciæ.* Hobenwart.

SUMMUS, a, um. *Cic.* Le plus haut, le plus élevé. ‖ Le plus grand. ‖ Le dernier. *Summus fluctus. Virg.* Le haut des flots. *Summus ſuus. Ter. amicus. Cic.* L'ami le plus intime, le meilleur, le plus grand ami. *-puteus. Plaut.* Le fond d'un puits. *-Imperator. Cic.* Un grand Capitaine, un parfait General d'armée. *Summa aqua. Cic.* La ſuperficie de l'eau. *-ætas. Plaut. ſenectus. Cic.* L'extrême, la derniere vieilleſſe. *-hyems. Cic.* Le fort de l'hyver. *-dies. Virg.* Le grand jour, le dernier jour. *-contumelia. Cic.* Le dernier affront. *Summa in eo omnia ſunt. Cic.* Il eſt accompli en toutes choſes. *Summa ab imo evertere. Lucr.* Bouleverſer, renverſer de fond en comble. *Summa forma. Ter.* Une beauté parfaite. *Summum jus ſumma injuria.* L'extrême juſtice eſt une extrême injuſtice. *A ſummo. Plaut.* Depuis le haut, juſqu'au haut. *Summo. Quintil.* A la fin. ‖ *Summæ Alpes* Le Mont Saint Godard.

SUMMUS *Lacus.* Samolico.

SUMMUTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Changer l'un contre l'autre, troquer.

SUMO, is, ſumſi *ou* ſumpſi, ſumtum *ou* ſumptum, mere. *act. Cic* Prendre. ‖ Emprunter. ‖ Choiſir. ‖ Entreprendre, s'attribuer, préſumer, s'avantager, s'arroger. ‖ *Plaut.* Employer, dépenſer. *Sumere operam in re aliqua. Ter.* Se donner de la peine pour quelque choſe. *-diem hilarem. Ter.* Paſſer un jour à ſe divertir. *-mutuum. Plaut. pecuniam. Cic.* Emprunter de l'argent. *-principium Plin.* Commencer. *-ſibi ſpiritus. Caſ.* Devenir fier. *-ſupplicium. Ter.* Punir.

SUMPTI. *Catul. Voyez* Sumptus.

SUMPTIFACIO, is, feci, factum, cere. *Plaut.* Dépenſer, faire dépenſe.

SUMPTIO, onis. *f. Cic.* Emprunt, ce qu'on emprunte, l'action d'emprunter. ‖ *Cat.* Priſe, ce qu'on prend à chaque fois.

SUMPTITO, as, avi, atum, are. *Plin.* Prendre ſouvent *ou* frequemment.

SUMPTUARIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne la dépenſe.

SUMPTUOSE, iùs. *adv. Catul.* Somptueuſement, avec beaucoup de dépenſe, faſtueuſement. *Sumptuoſiùs ſe jactare. Cic.* Se vanter à outrance.

SUMPTUOSUS, a, um; ſior, ſiſſimus. *Cic.* Somptueux, qui fait beaucoup de dépenſe. ‖ D'une grande dépenſe, qui coûte beaucoup.

SUMPTUS, ûs. *m. Cic.* Dépenſe, frais qu'on fait.

SUMPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Sumo.

SUNA, æ. *f.* Sonne.

SUNAM. *indecl. Bibl.* Sunam, ville de Paleſtine dans la Tribu d'Iſſachar, près du Mont Carmel. (*B*)

SUNAMITIS, idis. *f. Bibl.* Sunamite, qui eſt de Sunam.

SUNANUM, i. *n.* Sunan.

SUNDA, æ. *f. Sundicum Fretum.* Le Sund

SUNDA, æ. *f. Sundis*, is. *f. Urbs.* Stralſunde.

SUNDERBURGUM, i. *n. unde Sunderburgicum Fretum.* Sunderbourg.

SUNIUM *Promontorium*, i. *n.* Le Cap de Colonni.

SUNNEBERGA, æ. *f.* Sunneberg.

SUNTGAVIA, *Suntgovia*, æ. *f.* Le Suntgau.

SUO, is, ſui, ſutum, ere. *act. Varr.* Coudre, joindre enſemble. ‖ Attirer, procurer. *Suere aliquid capiti ſuo. Ter.* Attirer quelque malheur ſur ſa tête.

SUOLA, æ. *f.* Suola.

SUOPTE. *Cic.* De ſon propre. *Suopte ingenio. Cic.* De ſon propre genie.

SUPARA, æ *f* Supara.

SUPELLECTICARIUS, i. *m. Ulp.* Valet de chambre. ‖ Valet de garderobe.

SUPELLECTICARIUS, a, um. *Celſ JCT.* Qui concerne la toilette, les habits, le garde-meubles, les meubles.

SUPELLEX, lectilis. *f. Cic.* Les meubles d'une maiſon, les hardes, la fourniture d'un ménage, les choſes neceſſaires. *Supellex vitæ Cic.* Les neceſſitez de la vie. *-Oratorum. Cic.* La proviſion des Orateurs, les lieux communs de la Rhetorique. *-verborum. Cic.* Ramas de mots.

SUPER, pera, perum. *Voyez* Superus.

SUPER. *prépoſ.* qui gouverne l'acc quand il y a du mouvement, & l'abl. lorſqu'il n'y en a point: elle s'exprime ordinairement en François par Sur, deſſus, au-deſſus, par-deſſus, & quelquefois par Au-delà. *Super Garamantas & Indos. Virg.* Au-delà des Garamantes & des Indes. *Super gratiam id eſſe animadvertit. Sall.* Il remarqua que cela etoit au-delà de ſon credit. ‖ Durant, dans le tems, pendant, en. *Super cœnam. Suet.* En ſoupant, dans le tems du ſouper, durant *ou* pendant le ſouper. ‖ Outre. *Super quàm quòd. Liv.* Outre que. ‖ Plus. *Super mille erant. Suet.* Ils étoient plus de mille. ‖ Pour, à. *Super laude ſua laborem moliri. Virg.* Travailler à acquerir *ou* pour meriter des louanges. ‖ Touchant. *Super aliqua re ſcribere. Cic.* Ecrire touchant quelque choſe. ‖ *Super ſomnum ſervus. Q. Curt.* Un valet de Chambre. *Super ſubterque premi. Plaut.* Etre accablé de tous côtez.

SUPERA, orum. *pl n. Virg.* Le Ciel.

SUPERA. *Lucr. pour* Supra.

SUPERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid* Surmontable, qu'on peut ſurmonter. *Superabilis murus ſcalis. Liv.* Un mur qu'on peut eſcalader, où l'on peut monter avec des échelles.

SUPERABUNDANTER. *Bibl. adv.* Surabondamment.

SUPERABUNDANTIA, æ. *f. Bibl.* Surabondance.

SUPERABUNDO, as, avi, atum, are. *Ulp.* Etre ſurabondant, être ſuperflu, être de trop. ‖ Avoir de reſte.

SUPERADDITUM, i. *n. Digeſt.* Le pardeſſus.

SUPERADDITUS, a, um. *Prop. part. paſſ. de*

SUPERADDO, is, didi, ditum, dere. *act. Virg.* Ajoûter par deſſus.

SUPERADORNATUS, a, um. *Sen.* Orné par-deſſus.

SUPERADSTO, as, are. *Virg.* Etre *ou* ſe tenir au-deſſus, paroître au-deſſus. *Superadſtitit arce. Virg.* Il parut au-deſſus du château, il ſe tint au-deſſus de la forteresse.

SUPERADULTUS, a, um. *Bibl.* Qui a paſſé l'âge de puberté *ou* la fleur de ſon âge.

SUPERÆDIFICO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Bâtir deſſus.

SUPERAGGERO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Entaſſer, mettre deſſus *ou* en un monceau.

SUPERALLIGO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Lier *ou* attacher par-deſſus à.

SUPERAMENTUM, i. *n. Ulp.* Le reſte, ce qui reſte, le reſtant, le ſurplus.

SUPER anteacta ætas. *Lucr.* La vie paſſée auparavant.

SUPERATIO, onis. *f. Vitr.* L'action de vaincre, de ſurmonter, le déſavantage d'être vaincu.

SUPERATOR, oris. *m. Ovid. &*

SEPERATRIX, icis. *f. Barth.* Qui ſurmonte, qui a ſurmonté, qui a ſurpaſſé.

SUPERATTOLLO, is, ere. *Plaut.* Elever au-deſſus *ou* par-deſſus.

SUPERATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Supero.

SUPERBE, iùs, iſſimè. *adv Ter* Superbement, arrogamment, orgueilleuſement, fierement, avec hauteur.

SUPERBIA, æ. *f. Cic.* Superbe, arrogance, fierté, hauteur, orgueil. *Superbia candoris. Vitr.* Le grand éclat de la blancheur. *In ſuperbiam aliquid accipere. Tac.* Prendre une choſe comme un effet de l'orgueil.

SUPERBIBO, is, bibi, bitum, bere. *Plin.* Boire par-deſſus, reboire.

SUPERBIFICUS, a, um. *Sen. Tr.* Qui rend ſuperbe, qui rend fier, qui donne de la fierté, de l'orgueil.

SUPERBILOQUENTIA, æ *f. Cic.* *&*

SUPERBILOQUIUM, i. *n. Plin.* Maniere de parler arrogante, pleine de hauteur, d'orgueil, de fierté, vanterie.

SUPERBIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Ovid.* S'enorgueillir, s'enfler d'orgueil, devenir ſuperbe, arrogant, fier, glorieux, hautain, orgueilleux, ſe glorifier. ‖ *Plin.* Paroître au-deſſus, ſe diſtinguer *ou* ſe faire diſtinguer des autres. *Superbire nomine avi. Ovid.* Se glorifier du nom de ſon ayeul.

SUPERBUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Superbe, orgueilleux, fier, hautain, altier, arrogant, inſolent. ‖ *Virg* Noble, illuſtre, grand. ‖ Excellent. *Superba aures. Liv.* Des oreilles délicates, qui ſe choquent de peu. *Superbum merum. Horat.* D'excellent vin. *Superbum hodie te faciam. Plaut.* Je te mettrai aujourd'hui en état d'être honoré par des funerailles, *c'eſt-à-dire*, je t'aſſommerai. *Superbum eſt. Cic.* C'eſt une inſolence.

SUPERCALCO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Fouler aux pieds, marcher deſſus.

SUPERCECIDIT ignis. *Pſalm.* 57. Le feu eſt tombé.

SUPERCERNO, is, cernere. *act. Plin.* Cribler par-deſſus.

SUPERCERTOR, aris, ari. *dep. Bibl.* Combattre pour.

SUPERCIDO, is, cidi, caſum, dere. *neut. Col.* Tomber deſſus.

SUPERCILIOSUS, a, um. *Sen.* Qui a de grands ſourcils. ‖ Qui a une ſeverité arrogante, qui a l'air hautain, altier, préſomptueux, qui a la mine dédaigneuſe. ‖ Sourcilleux, haut, élevé *parlant d'une montagne.*

SUPERCILIUM, i. *n. Cic.* Le ſourcil, ‖ Arrogance, orgueil, fierté. *Liv.* Le ſommet, la cime, le haut, la pointe. ‖ *Vitr* Linteau. ‖ *Hor.* Clin d'œil, coup d'œil. *Supercilia conjuncta. Suet.* Une mine refrognée. *Super-*

cilium triſte. Lucr. Air triſte, ſombre, chagrin. *-ponere. Mart.* Quitter ſa gravité, ſe défaire de ſon air ſevere. *-tollere. Catul.* Lever les ſourcils. *Supercilio cenſorio examinare. Val. Max.* Examiner avec la ſeverité d'un Cenſeur, examiner à la rigueur. *-cuncta movere. M. r.* Mettre tout en mouvement par un clin d'œil.

SUPERCLAUDO, is, ſi, ſum, dere. *Liv.* Enclorre, enfermer.

SUPERCONTEGO, is, texi, tectum, gere. *Celſ.* Clorre *ou* couvrir par-deſſus.

SUPERCORRUO, is, ere. *neut. Val. Max.* Tomber *ou* ſe renverſer deſſus.

SUPERCRESCO, is, crevi, cretum, cere. *neut. Celſ.* Croître par-deſſus.

SUPERCUBATIO, onis. *f. Varr.* L'action de coucher deſſus.

SUPERCUBO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Coucher deſſus.

SUPERCURRO, is, rere. *neut. Plin. J.* Courir par-deſſus, aller au-delà, paſſer. *Vectigali longè ſupercurrit ager. Plin. J.* Terre qui rapporte beaucoup plus qu'il ne faut pour payer l'impôt.

SUPERDANDUS, a, um. *Col.* Qu'il faut appliquer, mettre par-deſſus.

SUPERDICO, is, xi, ctum, cere. *act. Cic.* Ajoûter à ce qu'on a dit.

SUPERDO, as, dedi, datum, are. *act. Celſ.* Donner, mettre *ou* appliquer par-deſſus.

SUPERDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Plaut.* Amener encore.

SUPEREDITUS, a, um. *Lucr.* Elevé au-deſſus, fort élevé.

SUPEREDO, is, edi, eſum, edere. *Plin* Manger aprés *ou* par-deſſus.

SUPEREFFLUO, is, ere. *Bibl.* S'écouler par-deſſus.

SUPEREGERO, is, ere. *Tib.* Faire paroître par-deſſus.

SUPEREMINEO, es, nui, nere. *neut. Virg.* Surpaſſer, paſſer en grandeur, être plus grand, être plus éminent, paroître *ou* s'élever au-deſſus.

SUPERENATO, as, avi, atum, are. *Lucan.* Surnager, nager au-deſſus.

SUPEREROGO, as, are. *Bibl.* Donner par-deſſus *ou* en outre.

SUPEREST. *imperſ.* Il reſte, il y a cela de plus.

SUPEREVOLO, as, avi, atum, are. *Lucan.* Voler par-deſſus *ou* plus haut.

SUPEREXALTO, as, avi, atum, are. *act. Bibl.* Elever au-deſſus.

SUPEREXCURRO, is, ere. *neut. Ulp.* S'étendre ſur.

SUPEREXTENDO, is, dere. *Bibl.* S'étendre deſſus *ou* par-deſſus.

SUPEREXTOLLOR, tolleris, tolli. *Bibl.* Etre élevé au-deſſus.

SUPERFEROR, ferris, fertur, latus ſum, ferri. *Plin.* Etre porté par-deſſus.

SUPERFETO, as. *Voyez* Superfœto.

SUPERFICIARIUS, a, um. *Ulp.* Qui eſt bâti ſur le fonds d'autrui à certaines conditions.

SUPERFICIES, ei. *f. Cic.* Le deſſus, ſuperficie, ſurface.

SUPERFIO, fis, fieri. *Col.* Etre de reſte.

SUPERFLOREO, es, rui, rere. *neut. Col.* Fleurir par-deſſus.

SUPERFLUITAS, atis. *f. Plin.* Superfluité, ſurabondance, trop grande abondance.

SUPERFLUO, is, fluxi, fluxum, fluere. *neut. Plin.* Couler par-deſſus, regorger. ‖ *Cic.* Etre ſuperflu, ſurabondant *ou* de reſte.

SUPERFLUUM, i. *n. Plin.* Le ſuperflu, le ſurplus.

SUPERFLUUS, a, um. *Plin. J.* Superflu, ſurabondant. ‖ Qui coule par-deſſus, qui regorge, qui ſe déborde.

SUPERFOETATIO, onis. *f. Plin.* Seconde *ou* nouvelle portée.

SUPERFOETO, as, avi, atum, are. *Plin.* Concevoir de nouveau. ‖ Devenir pleine une ſeconde fois.

SUPERFORE. *Scav. J C T.* Etre de reſte.

SUPERFUGIO, is, gere. *Val. Fl.* Fuir par-deſſus.

SUPERFULGEO, es, ere. *Stat.* Briller *ou* reluire par-deſſus *ou* davantage.

SUPERFUNDO, is, fudi, fuſum, dere. *act. Col.* Verſer deſſus, répandre par-deſſus.

SUPERFUSUS, a, um. *part. paſſ. de* Superfundo. *Liv.* Débordé. ‖ Epars, diſperſé, répandu çà & là, de côté & d'autre. ‖ *Sen.* Inondé.

SUPERGAUDEO, es, ere. *neut. paſſ. Bibl.* Se réjouir avec excés.

SUPERGERO, is, ſſi, ſtum, rere. *Col.* Apporter, jetter *ou* amaſſer deſſus.

SUPERGESTUS, a, um. *Colum. part. paſſ. de* Supergero.

SUPERGLORIOSUS, a, um. *Bibl.* Tout couvert de gloire.

SUPERGREDIOR, deris, greſſus ſum, gredi. *dep. Plin.* Marcher deſſus. ‖ *Tac.* Surmonter, ſurpaſſer, être au-deſſus.

SUPERHUMERALE, is. *n. Bibl.* Manteau & vêtement qui couvre les épaules.

SUPERI, orum. *plur. m. Virg.* Les Dieux, les Puiſſances de la T erre.

SUPERJACIO, is, jeci, jactum, jacere. *act. Col.* Jetter par-deſſus.

SUPERJACTO, as, are. *Plin.* Lancer *ou* ſauter par-deſſus.

SUPERJECTIO, onis. *f. Quint.* Hyperbole, *figure de Rhetorique.*

SUPERJECTUS, a, um. *Hor.* Répandu au-deſſus. *part. paſſ. de* Superjacio.

SUPERJECTUS, ûs. *m. Col.* Saut *ou* l'action de ſauter par-deſſus *ou* deſſus.

SUPERJICIO. *Plin. Voyez* Superjacio. ‖ *Liv.* Ajoûter par-deſſus.

SUPERILLIGO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Attacher *ou* lier par-deſſus.

SUPERILLITUS, a, um. *Celſ.* Enduit, oint *ou* frotté par-deſſus.

SUPERIMPENDENS, tis. *omn. gen. Catul.* Qui penche deſſus, qui pend au-deſſus.

SUPERIMPENDOR, eris, di. *dep. Bibl* Se donner pour. *Superimpendar ipſe pro. 2. Cor. 12.* Je me donnerai moi-même pour.

SUPERIMPONO, is, poſui, poſitum, nere. *act. Celſ.* Mettre deſſus *ou* par-deſſus, impoſer de plus.

SUPERIMPOSITUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de* Superimpono.

SUPERINCIDENS, tis. *omn. gen. Liv.* Qui tombe par-deſſus.

SUPERINCRESCO, is, crevi, cretum, cere. *Celſ.* Croître par-deſſus.

SUPERINCURVATUS, a, um. *Apul.* Courbé deſſus.

SUPERINDICO, is, xi, ctum, cere. *Ulp.* Denoncer d'abondant.

SUPERINDUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Plin.* Mettre par-deſſus.

SUPERINDUCTIO, onis. *f. Ulp.* L'action de mettre au-deſſus de ce qu'on a effacé. ‖ Ce qu'on met au-deſſus de ce qu'on a effacé.

SUPERINDUCTUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Superinduco.

SUPERINDUO, is, dui, dutum, duere. *act. Suet.* Vêtir par-deſſus.

SUPERINDUTUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de* Superinduo.

SUPERINGERO, is, geſſi, geſtum, rere. *act. Plin.* Mettre deſſus, jetter par-deſſus, mettre en un tas, entaſſer.

SUPERINGESTUS, a, um. *Sil. Ital. part. paſſ. de* Superingero.

SUPERINJECTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

SUPERINJICIO, is, jeci, jectum, cere. *act. Virg.* Jetter par-deſſus.

SUPERINSIDEO, es, ere. *Lucr.* Etre fortement imprimé *ou* gravé.

SUPERINTEGO, is, texi, tectum, gere. *Plin.* Couvrir par-deſſus.

SUPERINTONO, as, nui, nitum, nare. *Virg.* Tonner d'enhaut.

SUPERINUNCTUS, a, um. *Celſ. part. paſſ. de* Superinungo.

SUPERINUNDATIO, onis. *f. Plin.* Débordement, *ou* inondation par-deſſus.

SUPERINUNGO, is, xi, ctum, gere. *Col.* Oindre par-deſſus.

SUPERIOR, *m. f.* jus. *n.* oris. *Cic.* Plus haut, plus élevé, plus exhauſſé. ‖ Superieur, plus relevé, plus éminent, qui eſt d'un rang plus relevé, qui a quelque avantage au-deſſus, qui ſurpaſſe. ‖ Paſſé, précedent. ‖ Qui a autorité ſur. *Superior vita. Cic.* La vie paſſée. *-largitione. Cic.* Qui eſt plus liberal. *Superiores. Cic.* Les ancêtres, les Peres, les devanciers. ‖ *Caſ.* Ceux qui ſont les plus forts. (*Ce mot gouverne l'ablatif.*)

SUPERIOR *Lacus.* Le Lac Superieur.

SUPERIUS. *adv. Bibl.* Au-deſſus, plus haut, auparavant.

SUPERJUMENTARIUS, i. *m. Suet.* Celui qui a ſoin d'un haras. ‖ Ecuyer.

SUPERLACRYMO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Pleurer deſſus.

SUPERLATIO, onis. *f. ad Her.* Hyperbole, exaggeration, *figure de Rhetorique.*

SUPERLATIVUS, a, um. Superlatif.

SUPERLATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Superfero. Exaggeré. *Superlata verba. Cic.* Des exaggerations.

SUPERLAUDABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Bibl.* Louable au-delà de tout.

SUPERLIMINARE, is. *n. Plin.* Linteau.

SUPERLINO, is, levi, litum, nere. *Plin.* Oindre par-deſſus.

SUPERLITUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Superlino.

SUPERLUCROR, aris, atus ſum, crari. *dep. Bibl.* Gagner par-deſſus, gagner de plus.

SUPERMANDO, is, di, ſum, dere. *Plin.* Manger aprés *ou* par-deſſus.

SUPERMEO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Couler *ou* paſſer par-deſſus.

SUPERMICO, as, cui, are. *neut. Sen.* Briller plus, éclater davantage, reluire par-deſſus.

SUPERNANS, tis. *omn. gen. Gell.* Qui ſurnage.

SUPERNAS, atis. *omn. gen. Plin.* Qui croît ſur un lieu haut, ſur une montagne.

SUPERNATO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Surnager, flotter deſſus, nager par-deſſus.

SUPERNATURALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Eccl.* Surnaturel.

SUPERNATURALITER. *adv. Eccl.* Surnaturellement, d'une maniere ſurnaturelle.

SUPERNATUS, a, um. *Plin.* Né *ou* crû depuis.

SUPERNE. *adv. Hor.* D'enhaut, par en haut.

SUPERNUMERARIUS, a, um. *Veget.* Surnumeraire.

SUPERNUS, a, um. *Ovid.* D'enhaut.

SUPERO, as, avi, atum, are. *act. Veget.* Paſſer *ou* traverſer au-delà. ‖ Surpaſſer, ſurmonter, vaincre. ‖ Survivre. ‖ *Ovid.* Reſter, être de reſte. ‖ *Varr.* Exceder, monter plus haut. *Superatne? Virg.* Vit-il encore? eſt-il encore en vie? *Superante multa die. Liv.* Etant encore grand jour. *Superare Alpes. Liv.* Paſſer les Alpes. *-canem curſu. Hor.* Courir plus vîte qu'un chien. *-ferrum duritie. Ovid.* Etre plus dur que le fer. ‖ *Superet modo Mantua nobis. Virg.* Pourvû que Mantouë nous reſte.

SUPEROBRUO, is, rui, rutum, ruere. *Prop.* Accabler en courant *ou* chargeant par-deſſus.

SUPEROBRUTUS, a, um, *part. paſſ. de* Superobruo. *Ovid.* Accablé de ce qu'on a jetté par-deſſus.

SUPERORDINO, as, are. *Eccl.* Ranger.

SUPERPENDEO, es, ere. *neut. Liv.* Etre pendant *ou* pencher au-deſſus.

SUPERPINGO, is, nxi, pictum, gere. *Plin.* Peindre par-deſſus.

SUPERPONDERO, as, avi, atum, are. *Col.* Peſer exactement.

SUPERPONDIUM, i, *n. Apul.* Le bon poids, le trait, ce qu'on donne par-deſſus le poids.

SUPERPONO, is, poſui, poſitum, nere. *act. Plin.* Mettre *ou* poſer deſſus, placer ſur.

SUPERPOSITUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Superpono.

SUPERQUAM. *adv. Liv.* Outre que.

SUPERRADO, is, ſi, ſum, dere. *Plin.* Racler par-deſſus.

SUPERRASUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Superrado.

SUPERSCANDO, is, di, ſum, dere. *Liv.* Monter ſur, deſſus *ou* par-deſſus.

SUPERSCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *Modeſt. JCT.* Ecrire deſſus.

SUPERSEDEO, es, ſedi, ſeſſum, dere. *neut. Liv.* Surſeoir, ceſſer de faire, diſcontinuer, ſe déſiſter, remettre. ‖ *Suet.* S'aſſeoir deſſus. *Superſedere pugna. Hirt.* Ceſſer le combat, ſe retirer du combat. *-labore itineris. Cic.* Diſcontinuer ſon voyage, *ou* s'épargner la peine d'un voyage. *-ſcribere. Plin.* Ceſſer *ou* diſcontinuer d'écrire. *-operam. Gell.* Remettre ſa beſogne à une autre fois, ſurſeoir ſon travail.

SUPERSEMINO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Semer par-deſſus.

SUPERSILIO, is, ire. *neut. Col.* Sauter deſſus ou par-deſſus.

SUPERSPARGO, *ou*

SUPERSPERGO, is, ſi, ſum, gere. *Cat.* Jetter *ou* répandre deſſus, ſaupoudrer.

SUPERSPERO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Avoir une grande eſperance, eſperer beaucoup.

SUPERSTAGNO, as, avi, atum, are. *neut. Tac.* Se déborder, inonder, couvrir d'eau, faire des mares d'eau en ſe débordant.

SUPERSTERNO, is, ſtravi, ſtratum, nere. *act. Col.* Etendre deſſus *ou* par deſſus.

SUPERSTES, ſtitis. *omn. gen. Cic.* Qui eſt encore en vie, qui eſt reſté en vie, ſurvivant, qui ſurvit, qui a ſurvêcu. ‖ *Plaut.* Témoin. *Superſtes bellorum. Tac.* Qui a échappé à tous les perils de la guerre. *Superſtes parte dimidiâ. Ovid.* Celui qui reſte du mari *ou* de la femme, le dernier vivant des deux. *Superſtes gloria ſua. Liv.* Qui ſurvit à ſa gloire. ‖ *Opus ſuperſtes. Ovid.* Un ouvrage qui ſe ſoûtient après la mort de ſon Auteur. *Superſtes nemo adeſt. Plaut.* Il n'y a point ici de témoin.

SUPERSTIT. *pour* Supereſt.

SUPERSTITIO, onis. *f. Cic.* Superſtition, culte ſuperſtitieux, indiſcret, outré, fauſſe devotion.

SUPERSTITIOSE. *adv. Cic.* Superſtitieuſement. ‖ *Quintil.* Scrupuleuſement.

SUPERSTITIOSUS, a, um. *Cic.* Superſtitieux, faux devot. ‖ Devin, devinereſſe.

SUPERSTITO, as, are. *neut. Plaut.* Reſter, demeurer, être de reſte.

SUPERSTO, as, are. *neut. Gell.* Se tenir au-deſſus, être debout ſur.

SUPERSTRATUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Superſterno.

SUPERSTRUCTUS, a, um. *Sen.* Bâti deſſus.

SUPERSUBSTANTIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Bibl.* Qui ſurpaſſe toute autre ſubſtance *ou* nourriture, qui eſt la nourriture la plus eſſentielle.

SUPERSUM, es, eſt, fui, eſſe. *Cic.* Reſter, être de reſte. ‖ Surpaſſer. ‖ Survivre. ‖ *Tac.* Etre ſuperflu, être en abondance, être de trop. ‖ *Virg.* Venir à bout. ‖ Durer. ‖ *Suet.* Défendre, proteger, être favorable à . . . *Supereſſe alicui. Cic.* Survivre quelqu'un *ou* à quelqu'un. *-labori. Virg.* Surmonter *ou* vaincre le travail. *Quod ſupereſt. Virg.* Au reſte, quant au reſte.

SUPERVACANEUS, a, um. *Cic. Liv.* Inutile, qui n'eſt pas neceſſaire, ſuperflu. *Commemoratio officiorum ſupervacanea eſt. Cic.* Il eſt inutile de parler des ſervices qu'on a rendus.

SUPERVACUE. *adv. Bibl.* &

SUPERVACUO. *adv. Ulp.* Au-delà de ce qu'il faut, avec ſuperfluité, ſans neceſſité, inutilement.

SUPERVACUITAS, atis. *f. Bibl.* Superfluité, inutilité.

SUPERVACUUS, a, um. *Cic.* Superflu, inutile.

SUPERVADO, is, dere. *neut. Liv.* Surmonter, vaincre. ‖ Monter *ou* paſſer par-deſſus, traverſer *ou* paſſer au-delà.

SUPERVAGANEUS, a, um. *Feſt.* Qui va çà & là, ſur le haut *ou* deſſus.

SUPERVAGOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Col.* S'étendre trop. ‖ Paſſer au-delà.

SUPERVALEO, es, lui, lere. *Bibl.* Etre plus fort, devenir plus puiſſant.

SUPERVEHO, vexi, ctum, here. *Catul.* Porter en haut *ou* au-deſſus, faire monter.

SUPERVENIO, is, veni, ventum, nire. *neut. Liv.* Survenir, arriver à l'improviſte, ſurprendre, venir ſur. ‖ *Col.* Monter *ou* paſſer deſſus *ou* au-delà. ‖ Se joindre, agir ſur. . . . ‖ *Stat.* Prévenir. *Supervenit annos vis. Stat.* La force prévient l'âge.

SUPERVENTUS, ûs. *m. Plin.* Arrivée imprévûe.

SUPERVESTIO, is, ivi, itum, ire. *act. Plin.* Revêtir *ou* couvrir par-deſſus. *-foliis. Plin.* Couvrir de feuilles.

SUPERVIVO, is, xi, ctum, vere. *Juſtin.* Survivre, vivre au-delà, revenir du danger de la mort.

SUPERUNGO, is, xi, ctum, gere. *act. Celſ.* Oindre par-deſſus.

SUPERVOLITO, as, avi, atum, are. *Virg.* Voltiger *ou* voler frequemment par-deſſus *ou* au-deſſus.

SUPERVOLO, as, avi, atum, are. *neut. Ovid.* Voler au-deſſus *ou* par-deſſus.

SUPERVOLUTUS, a, um. *Col.* Roulé par-deſſus.

SUPERUS, a, um. *Cic.* D'enhaut, qui eſt en haut. *Mare Superum. Plaut.* Le Golfe de Veniſe.

SUPIA, æ. *m. Fluvius.* La Suippe.

SUPINATUS, a, um. *Sen.* Renverſé *ou* retourné ſur le dos, *ou* en arriere, jetté à l'envers, couché le ventre en haut. *Supinatum os habere. Stat.* Avoir le viſage levé vers le ciel, porter au vent *ou* le nez au vent.

SUPINE. *adv. Sen.* Negligemment, nonchalamment.

SUPINITAS, atis. *f. Quint.* L'attitude d'être couché à la renverſe *ou* ſur le dos. ‖ Negligence, nonchalance, indolence. ‖ Groſſiereté, ſtupidité.

SUPINO, as, avi, atum, are. *act. Stat.* Renverſer en arriere, coucher ſur le dos *ou* à la renverſe, mettre le ventre en haut, jetter à l'envers. *Os ſupinare. Sen.* Porter au vent, lever le nez en haut pour ſe donner un air important, &c. *Supinor naſum nidore. Hor.* L'odeur me prend par le nez.

SUPINUM, i. *n.* Le Supin d'un verbe.

SUPINUS, a, um. *Celſ.* Renverſé en arriere, couché ſur le dos, mis le ventre en haut, jetté à l'envers. ‖ *Hor.* Qui va en penchant, qui eſt ſur un penchant, bâti ſur un penchant. ‖ *Cat.* Negligent, nonchalant, pareſſeux, indolent. ‖ *Ovid.* Qui va à reculons, retrograde. *Supinis manibus excipere. Suet.* Recevoir à bras ouverts. *Supina in delicias cathedra. Plin.* Des chaiſes de commodité. *Carmen ſupinum. Martial.* 1. 86. Vers retrograde.

SUPPACTUS, a, um. *Plaut. part. de* Suppingor.

SUPPAR, aris. *omn. gen. Cic.* Preſque égal, contemporain.

SUPPARASITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Flater, faire le complaiſant, imiter les paraſites, faire le chien couchant.

SUPPARUM, i. *n. Plaut.* &

SUPPARUS, i. *m. Lucan.* Mante *ou* voile de femme. ‖ *Sen.* Voile de perroquet *ou* bonnette, ſoit maillée, ſoit d'étai.

SUPPEDITATIO, onis. *f. Cic.* L'action de ſubvenir, de fournir à. . . ſubvention, fourniſſement.

SUPPEDITO, as, avi, atum, are. *act. & neut.*

SUPPEDITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Fournir, ſubvenir. ‖ Suffire, être ſuffiſant, avoir ſuffiſamment *ou* en abondance. ‖ *Inſcr. Vet.* Mettre ſous les pieds. *Suppeditare ab aliquo aliquid alicui.* Tirer quelque choſe de quelqu'un pour fournir *ou* ſuppléer à quelqu'un *ou* à quelque choſe.

SUPPEDO, is, ere. & } Lâcher doucement &
SUPPELLO, i, ere. } ſans bruit quelque choſe du derriere.

SUPPENDEO, es, ere. *Col.* Pendre au-deſſus.

SUPPERNATUS, a, um. *Catul.* Ejarreté, à qui l'on a coupé les jarrets.

SUPPETIÆ, arum. *plur. f. Cic.* Aide, ſecours. *Suppetias ire, venire. Caſ. ferre. Plaut.* Donner du ſecours, ſecourir.

SUPPETIOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Apul.* Aider, ſecourir, venir *ou* aller à l'aide, au ſecours.

SUPPETIT. *imperſ. Plin. J.* C'en eſt aſſez, il ſuffit.

SUPPETO, is, ere. *act. Ulp.* Demander en cachette *ou* à fauſſes enſeignes. ‖ *Cic.* Fournir, ſuffire, être ſuffiſant. *Suppetit animus. Liv.* Le courage ne manque point. *-mihi lucrum. Plaut.* Je gagne aſſez. *-conſilium. Liv.* Je ſçai bien ce que je dois faire. *-lingua libertati. Liv.* On a la liberté de dire ſon ſentiment, on peut parler avec liberté. *Suppetunt facta dictis. Plaut.* Les actions répondent aux paroles, *parlant de ceux qui tiennent ce qu'ils promettent.*

SUPPILO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Filouter, dérober adroitement, ſans qu'on s'en apperçoive.

SUPPINGOR, eris, pactus ſum, gi. *Plaut.* Attacher deſſous *ou* par-deſſous.

SUPPLANTATIO, onis. *f. Bibl.* Tromperie, fourberie, trahiſon.

SUPPLANTO, as, avi, atum, are. *act. Colum.* Planter au-deſſous. ‖ *Cic.* Donner le croc en jambe. ‖ Supplanter. *Supplantare vitem. Col.* Provigner la vigne. *-verba palato. Perſ.* Mignarder ſes mots, faire le délicat *ou* la petite bouche en parlant, flater ſes paroles.

SUPPLEMENTUM, i. *n. Cic.* Supplément, recrue. ‖ *Col.* Un fer, un jetton *ou* un eſſain de mouches à miel, une nouvelle peuplade d'abeilles. *Supplementum Colonia. Vell. Pat.* Renfort d'une Colonie. *In ſupplementum milites ſcribere. Liv.* Faire des recrues, recruter.

SUPPLEO, es, plevi, pletum, plere. *act. Ovid.* Suppléer, parfaire, fournir de nouveau, remplir les places vuides, remplacer, mettre à la place de ce qui manque, rendre complet. *Suppleverit ſi fœtura gregem. Virg.* Si les agneaux remplacent les brebis, *ou ſelon Servius*, S'il vient autant d'agneaux qu'il y a de brebis. *Supplere exercitum. Liv.* Recruter, faire des recrues. *-bibliothecam. Cic.* Achever une Bibliotheque.

SUPPLETUR. *imperſ. Plin. J.* On ſupplée.

SUPPLETUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Suppleo.

SUPPLEX, icis. *omn. gen. Cic.* Suppliant, qui ſupplie, qui preſente une requête. *Supplex libellus. Mart.* Une requête, un placet.

SUPPLICASSIS. *pour* Supplicaveris. *Voyez* Supplico, as.

SUPPLICATIO, onis. *f. Cic.* Priere publique.

SUPPLICEM, ſupplices. *Voyez* Supplex.

SUPPLICITER. *Cic.* &

SUPPLICITUS. *adv. Juſt.* D'une maniere humble, ſoumiſe, en ſuppliant, humblement.

SUPPLICIUM, i. *n. Sall.* Priere publique, ſacrifice, proceſſion generale, ce qu'on offre en ſacrifice. ‖ *Cic.* Supplice, peine d'un crime. *Supplicium de aliquo ſumere. Cic.* Se venger de quelqu'un, le punir.

SUPPLICO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Supplier, prier humblement, faire une humble priere. ‖ Faire des prieres publiques *ou* une proceſſion generale.

SUPPLODO, is, ſi, ſum, dere. *act. Cic.* Frapper contre terre, battre du pied.

SUPPLOSIO, onis. *f. -pedis. Cic.* Battement de pied contre terre, action de frapper du pied contre terre.

SUPPOENITET, tuit, tere. *imperſ. Cic.* Se repentir un peu, avoir quelques remords.

SUPPONO, is, poſui, poſitum, nere. *act. Col.* mettre deſſous. ‖ *Cic.* Mettre à la place, ſubſtituer. ‖ Suppoſer, expoſer une fauſſeté. ‖ *Ovid.* Soumettre. *Supponere falcem ariſtis. Virg.* Mettre la faux dans les bleds, les couper, les ſcier. *-colla oneri. Ovid.* Se baiſſer pour recevoir un fardeau. *-humo. Ovid.* Enterrer.

SUPPORTO, as, avi, atum, are. *act. Caſ.* Porter, tranſporter *ou* voiturer en cachette.

SUPPOSITIO, onis. *f. Col.* L'action de mettre deſſous. ‖ *Plaut.* Suppoſition, l'action de ſuppoſer une choſe pour une autre.

SUPPOSITITIUS, a, um. *Varr.* Suppoſé, mis au lieu d'un autre, ſubſtitué, faux, mis à la place du vrai. *Suppoſititius ſibi ipſi. Mart.* Qui ne peut être remplacé que par lui-même.

SUPPOSITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Suppono.

SUPPOSTRIX, icis. *f. Plaut.* Qui met à la place d'un autre.

SUPPRESSI. *prét. de* Supprimo.

SUPPRESSIO, onis. *f. Plin.* Etouffement, oppreſſion. ‖ Suppreſſion, retention. ‖ *Cic.* L'action de retenir ce qui n'eſt pas à ſoi. *Suppreſſiones nocturnæ. Plin.* Le cochemar, *maladie.*

SUPPRESSIUS. *adv. Gell.* Plus ſecretement, plus à couvert.

SUPPRESSOR, oris. *m. Call. JCT.* Plagiaire.

SUPPRESSUS, a, um. *Cic.* Bas. ‖ *Ovid.* Arrêté, retardé. ‖ *Luc.* Caché, retenu. ‖ *Juſt.* Coulé à fond. *Oratio ſuppreſſior. Cic.* Un diſcours rampant. *part. paſſ. de*

SUPPRIMO, is, preſſi, preſſum, mere. *act. Cic.* Supprimer, retenir, cacher, celer, tenir caché, diſſimuler, ne pas faire paroître. ‖ Arrêter, reprimer, reſſerrer. *Supprimere lora. Ovid.* Hauſſer la bride.

SUPPROMO, is, prompſi, promtum, mere. *Plaut* Tirer dehors.

SUPPROMUS, i. *m. Plaut.* Maître d'hôtel, celui qui a ſoin de la dépenſe.

SUPPUDET, duit, dere. *imperſ. Cic.* Avoir quelque honte, être un peu honteux.

SUPPURATIO, onis. *f. Celſ.* Apoſtume, ſuppuration, écoulement de matiere.

SUPPURATORIUS, a, um *Plin.* Qui ſert à faire ſupputer, ſuppuratif.

SUPPURATUM, i. *n. Plin. Voyez* Suppuratio.

SUPPURATUS, a, um. *Sen.* Qui ſuppure, qui eſt en apoſtume.

SUPPURO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Suppurer, jetter du pus, apoſtumer, venir à ſuppuration.

SUPPUTATIO, onis. *f. Col.* Supputation, calcul.

SUPPUTATORIUS, a, um. *Plin.* Qui ſert à ſupputer, à calculer.

SUPPUTO, as, avi, atum, are. *act. Plin* Couper çà & là. ‖ Couper par-deſſous. ‖ *Plaut.* Supputer, calculer, faire une ſupputation, faire ſon compte, s'imaginer, ſuppoſer, ſe mettre en tête. *Supputare rationem. Plaut.* Faire le compte.

SUPRA. *prépoſition qui gouverne l'accuſatif. Elle s'exprime ordinairement en François par* Sur, deſſus, au-deſſus, par-deſſus, *& quelquefois par* Au-delà, au-deſſus. *Supra vires. Hor.* Au delà des forces. *Supra humanam ſpem. Liv.* Au-delà de toute eſperance. ‖ Outre. *Supra numerum Plin. J.* Outre le nombre. ‖ Avec. *Supra modum. Col.* Avec excès, outre meſure. ‖ Plus. *Supra fidem Quint.* Plus qu'on ne ſçauroit croire. *Supra Bibliothecam eſſe. Vitr.* Etre Bibliothequaire, avoir ſoin d'une Bibliotheque. *Supra caput ecce hoſtis. Cic.* Voilà un homme qui nous talonne, qui nous tient de près, qui nous tombe deſſus. *Supra ſunt hoſtes. Liv.* Les ennemis s'avancent, on eſt prêt à en venir aux mains.

SUPRA. *adv. Cic.* Ci-deſſus, ci-devant. ‖ Deſſus. *Supra quæ ſunt. Cic.* Ce qui eſt au-deſſus, ce qui vaut mieux. *Nihil ſuprà. Ter.* Rien mieux, rien de meilleur.

SUPRADICTUS, a, um. *Hor.* Dit ci-devant, dont on a parlé ci-deſſus, ſuſdit.

SUPRAPOSITUS, a, um. *Cic.* Mis ci-devant.

SUPRASCRIPTUS, a, um. *Cic.* Ecrit ci-devant *ou* ci-deſſus.

SUPRASEDENS, entis. *Bibl. omn. gen.* Qui eſt aſſis deſſus. *part. de* Supraſedeo, es, ere. Etre aſſis deſſus.

SUPREMA, orum. *plur. n. Plin.* La fin de la vie. ‖ *Tac.* La mort, les derniers devoirs, les funerailles. ‖ *Modeſt. JCT.* La derniere volonté. *Suprema ſua ordinare. Modeſt. JCT.* Faire ſon teſtament, mettre ordre à ſes affaires, marquer ſa derniere volonté.

SUPREMO. *Plin. &*

SUPREMUM. *adv. Virg.* La derniere fois, pour la derniere fois.

SUPREMUS, a, um. *Virg.* Très-haut, le plus haut. ‖ Le dernier. ‖ *Ter.* Très-grand, ſuprême, ſouverain. *Supremus Sol. Hor.* Le Soleil couchant. *Supremum dicere. Plaut.* Donner congé, licencier, renvoyer à la maiſon, marquer la levée de l'audience *ou* de l'aſſemblée.

SUR. *indecl.* Sur.

SURA, æ. *f. Celſ.* L'os poſterieur de la jambe, le petit focile. ‖ *Plin.* Le gras de la jambe. ‖ *Virg.* La jambe. *Juv.* Brodequin, bottine.

SURA, æ. *m. Fluvius Galliæ Belgicæ.* Sour.

SURA, æ. *f. Urbs Javæ Inſulæ.* Sura.

SURA, æ. *f. Oppidum Phœniciæ.* Ville inconnue de Phenicie.

SURA, æ. *f. Pagus Liciæ.* Bourg inconnu.

SURA, æ. *f. Urbs Syriæ.* Ville inconnue.

SURATA, æ. *f.* Surate.

SURCULACEUS, a, um. *Plin.* Semblable à un ſion, à un rejetton, à une petite branche.

SURCULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Col. &*

SURCULARIUS, a, um. *Varr.* De rejettons, de ſions, de petites branches.

SURCULO, as, avi, atum, are. *Col.* Emonder, couper les rejettons ſuperflus.

SURCULOSE. *adv. Plin.* Par rejettons, par ſions.

SURCULOSUS, a, um. *Plin.* Qui a beaucoup de rejettons, où il y a quantité de ſions.

SURCULUS, i. *m. Plin.* Rejetton, ſion, petite branche de l'année. ‖ *Cic.* Greffe, branche qu'on prend pour enter.

SURDASTER, tra, trum. *Cic.* Sourdaut, qui a l'oreille dure, qui eſt un peu ſourd, qui entend un peu dur.

SURDITAS, atis. *f. Cic.* Surdité, dureté d'oreille.

SURDUS, a, um. *Cic.* Sourd, qui entend dur. ‖ *Vitr.* Qui ne retentit point, qui ne rend point de ſon, qui ne reſonne pas. ‖ *Ovid.* Qui ne ſe laiſſe point fléchir, inflexible. *Surda herba. Plin.* Une plante qui n'a pas de vertu, *ou* peu eſtimée. *-mens. Ovid.* Un eſprit diſtrait. *Surdum nomen. Sil. Ital.* Une reputation inconnue.

SUREGIA, æ. *f. Voyez* Surria.

SURGERIÆ, arum. *plur. f.* Surgeres.

SURGO, is, rexi, rectum, gere. *neut. Cic.* Se lever *ou* ſe relever, ſe rétablir. ‖ *Col.* Croître. ‖ *Plin.* S'élever. ‖ *Quint.* Sourdre. ‖ *Virg.* Devenir grand, ſe gonfler, s'enfler, s'élever, paroître. *Surgitur. imperſ. Juv.* On ſe leve. *Surgentes partes. Tac.* Des factions qui ſe forment. *-in cornua cervi. Virg.* Cerfs qui portent leurs têtes droites, *ou* daguets dont les perches commencent à ſe charger de cors, de chevillures, cerfs de trois ans, cerfs dont les têtes commencent à ſe ſemer.

SURIGA, æ. *f.* Goza.

SURINA, æ. *f.* Surina.

SURINAMUM, i. *n.* Surynam.

SURIUM, Surum, i. *n. Archæopolis.* Aſſo.

SURPICULUS, i. *m. Col.* Petit panier d'oſier *ou* de jonc. *Surpiculus piſcarius. Plaut.* Naſſe.

SURPUERAT. *Hor. pour* Surripuerat. *Voyez* Surripio.

SURRA, æ. *f.* S[illegible]m *Severiacum*, i. *n.* Bellegarde.

SURRECTUS, a, um. *Col.* Dreſſé droit, levé droit.

SURRENTUM, i. *n. Tac.* Sorrento, ville Archiepiſcopale du Royaume de Naples.

SURRENTUM, i. *n. unde Surrentini colles.* Sorrento.

SURREPTITUR. *imperſ. Quint.* On ſe gliſſe, on s'inſinue.

SURREXE. *pour* Surrexiſſe. *Voyez* Surgo.

SURREXI. *prét. de* Surgo.

SURRIA, Surreia, æ. *f. alias* Suregia. Surrey.

SURRIPIO, *& les autres mots commençant par* Surr. *cherchez par* Sub. Subripio. Suprigo. Subreptitius, *&c.*

SURSUM. *adv. Cic.* En haut.

SURSUM verſus. *Cic.* Vers le haut.

SURUNGA, æ. *f.* Suruga.

SUS. *pour* Surſum. *Sus deque. Cic.* Haut & bas, en haut & en bas, ſens deſſus deſſous. *Sus deque aliquem ferre. Cic.* ou *habere. Plaut.* Laiſſer aller une choſe ſens deſſus deſſous, ſe mettre fort peu en peine de quelque choſe.

SUS, ſa, ſum. *pour* Suus, ſua, ſuum.

SUS, ſuis. *m. f. Cic.* Cochon, porc, pourceau. ‖ *Phæd.* Truye, coche.

SUSA, æ. *f Urbs Barbariæ.* Suſa. ‖ Suſa, orum. *pl. n.* Suſes, ville de Perſe.

SUSÆ *Regnum.* Le Royaume de Sus.

SUSALEI Villa, *Suſaleus Vicus.* San Pietro.

SUSATUM, i. *n.* Soeſt.

SUSCEPI. *prét. de* Suſcipio.

SUSCEPTIO, onis. *f. Cic.* Entrepriſe. ‖ *Bibl.* Secours, appui, protection.

SUSCEPTO, as, are. *Apul. Voyez* Suſcipio.

SUSCEPTOR, oris. *m. Juſt.* Entrepreneur, qui entreprend. ‖ *Bibl.* Protecteur, défenſeur.

SUSCEPTUM, i. *n. Ovid. Voyez* Suſceptio.

SUSCEPTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

SUSCIPIO, is, cepi, ceptum, pere. *act. Cic.* Entreprendre, prendre, ſe charger, s'attirer, prendre ſur ſoi, recevoir, commettre, ſoûtenir, prendre en ſa protection. ‖ *Virg.* Reprendre, dire enſuite. *Suſcipere liberos ex filia alicujus. Cic.* Avoir des enfans de la fille de quelqu'un. *-perſonam viri boni. Cic.* Contrefaire l'homme de bien. *-deo vota pro aliquo. Plin. J.* Faire des vœux au Ciel pour quelqu'un. *Suſcepit conſuetudo. Cic.* C'eſt un uſage reçû, c'eſt une coûtume établie, c'eſt la mode.

SUSCITABULUM, i. *n. Varr.* Qui excite.

SUSCITIUM, i. *n.* Suſchitz.

SUSCITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Eveiller. ‖ Suſciter. ‖ Emouvoir, exciter, inciter, pouſſer. ‖ *Plaut.* Agiter. ‖ *Sen.* Reſſuſciter, faire revivre, rendre la vie. *Suſcitare ignem. Virg.* Allumer *ou* rallumer le feu.

SUSDALIA, æ. *f.* Suſdal.

SUSINUS, a, um. *Plin.* De lis.

SUSISTANIA, æ. *f.* Le Chuſiſtan.

SUSOR, oris. *m.* Suſor.

SUSPECTATUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de* Suſpecto.

SUSPECTIO, onis. *f. Ter.* Soupçon.

SUSPECTO, as, avi, atum, are. *Tac.* Soupçonner.

SUSPECTO. *abl. abſ. Paul. JCT.* Avec ſoupçon.

SUSPECTUS, ûs. *m. Plin.* L'action de regarder en haut. ‖ *Sen.* Admiration, eſtime. ‖ *Virg.* Hauteur.

SUSPECTUS, a, um; tior, tiſſimus. *Cic.* Soupçonné de, ſuſpect. *part. paſſ. de* Suſpicio.

SUSPENDEO, es, di, ſum, dere. *Col.* Pendre au-deſſus, être ſuſpendu.

SUSPENDIOSUS, a, um. *Plin.* Un pendu.

SUSPENDIUM, i. *n. Cic.* L'action de ſe pendre, de pendre, d'attacher en haut.

SUSPENDO, is, di, ſum, dere. *act. Hor.* Suſpendre, pendre, attacher en haut. ‖ *Cic.* Pendre. ‖ *Liv.* Remettre, differer, ſurſeoir. ‖ *Plin.* Arrêter. ‖ *Ovid.* Retenir. ‖ *Plin. J.* Tenir en ſuſpens *ou* en doute. *Suſpendere tellurem ſulco. Virg* ou *vomere. Stat.* Labourer la terre. *-aliquem adunco naſo. Hor.* Rire au nez de quelqu'un, le railler en ſa preſence, lui faire un pied de nez. *-ſpiritum. Quint.* S'arrêter, ſe repoſer. *-ſe. Quint.* Se pendre.

SUSPENSIO, onis. *f. Hirt.* Doute, incertitude, ſuſpenſion.

SUSPENSURA, æ. *f Vitr.* L'action de ſuſpendre. ‖ *Sen.* Elevation.

SUSPENSUS, a, um. *Cic.* Suſpendu, attaché. *Ovid.* Arrêté. ‖ *Virg.* Incertain, douteux, en ſuſpens. -*animus. Cic.* Inquiet, chagrin. -*ex fortuna. Liv.* Qui dépend de la fortune. *Suſpenſis auribus. Prop.* Avec beaucoup d'attention. *Suſpenſo gradu. Ter.* Sans faire de bruit. *Hor. part. paſſ. de* Suſpendo. *Suſpenſiſſimum paſtinatum. Col.* Une terre très-bien remuée avec la houe.

SUSPICAX, acis. *omn. gen. Tac.* Soupçonneux, défiant, méfiant.

SUSPICIO, onis. *f. Cic.* Soupçon, défiance, méfiance. ‖ Conjecture.

SUSPICIO, is, pexi, pectum, cere. *act. Cic.* Regarder en haut. ‖ Admirer, regarder avec admiration. ‖ *Sall.* Soupçonner, tenir pour ſuſpect, avoir de la méfiance, du ſoupçon, ſe méfier, ſe défier, croire ſuſpect.

SUSPICIOSE, iùs. *adv. Cic.* D'une maniere ſoupçonneuſe, avec ſoupçon, par ſoupçon, ſous un ſoupçon, par conjecture.

SUSPICIOSUS, a, um; ſiſſimus. *Cic.* Soupçonneux, défiant, méfiant. ‖ Suſpect, qui fait ſoupçonner, qui cauſe des ſoupçons.

SUSPICO, as, are. *Plaut.* &

SUSPICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Soupçonner, ſe méfier, ſe défier, entrer en défiance, avoir des ſoupçons. ‖ Conjecturer, faire des conjectures.

SUSPIRATIO, onis. *f. Quint.* &

SUSPIRATUS, ûs. *m. Ovid.* L'action de ſoûpirer, un ſoupir.

SUSPIRIOSE. *adv. Col.* Avec difficulté de reſpirer.

SUSPIRIOSUS, a, um. *Plin.* Aſtmatique, qui a peine à reſpirer, qui a la courte haleine, pouſſif, qui a une difficulté de reſpiration.

SUSPIRIUM, i. *n. Cic.* Soûpir. ‖ *Col.* Aſtme, difficulté de reſpirer, courte haleine. ‖ La Pouſſe.

SUSPIRO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Soûpirer, jetter des ſoûpirs, pouſſer des ſoûpirs. ‖ *Lucr.* Exhaler, pouſſer des vapeurs *ou* des exhalaiſons. ‖ *Juv.* Aſpirer, deſirer ardemment, ſouhaiter avec paſſion.

SUSQUEDEQUE. *Cic.* Sens deſſus deſſous. *Voyez* Sus.

SUSSEXIA, æ. *f.* Suſſex.

SUSSEXIÆ *Regnum, Saxorum Meridionalium Regnum.* Le Royaume de Suſſex.

SUSTENDO, is, dere. *Sall.* Tendre, dreſſer. *Suſtendere alicui inſidias. Sall.* Dreſſer des embûches, tendre des pieges à quelqu'un.

SUSTENTACULUM, i. *n. Tac.* Soûtien.

SUSTENTATIO, onis. *f. Cic.* Délai. ‖ *Ulp. Voyez* Nutritio. ‖ *Firmic.* Soûtien.

SUSTENTATOR, oris. *m. Quint.* Celui qui ſoûtient.

SUSTENTATUM eſt. *imperſ. Caſ.* On ſoûtint, on tint bon, on fit ferme.

SUSTENTATUS, ûs. *m. Apul.* L'action de ſoûtenir.

SUSTENTO, as, avi, atum, are. *act. Lucr.* Supporter, porter, ſoûtenir. ‖ Accorer, *terme de Marine.* ‖ *Cic.* Endurer. ‖ Souffrir. ‖ Entretenir. ‖ Nourrir. ‖ Conſerver. ‖ Differer, remettre, ſurſeoir.

SUSTERA, æ *f.* Suſteren.

SUSTINENTIA, æ. *f. Bibl.* Soûtien, appui, ſupport.

SUSTINEO, es, nui, tentum, nere. *act. Cic.* Soûtenir, porter, ſupporter, ſervir de ſoûtien. ‖ Accorer, *terme de Marine.* ‖ Endurer, ſouffrir. ‖ Entretenir, nourrir. ‖ Conſerver. ‖ Proteger, défendre, être le ſoûtien, ſervir d'appui, répondre à.... ne pas démentir. ‖ Arrêter, retenir. ‖ *Liv* Differer, remettre, ſurſeoir, dilayer. *Suſtinere ſigna. Caſ.* Faire alte. -*expectationem ſui. Cic.* Répondre à l'attente qu'on a de ſoi. *Suſtinere gradum. Ovid.* S'arrêter. -*ſe ab omni aſſenſu. Cic.* Ne porter aucun jugement, s'abſtenir de juger, de donner ſon conſentement, ſon approbation.

SUSTOLLO, is, tuli, ſublatum, tollere. *Virg.* Elever, porter en haut. *Suſtollere in equum. Cic.* Mettre à cheval.

SUSTULI. *Voyez* Tollo.

SUSUDATA, æ. *f.* Wilſmach.

SUSUM. *adv. Varr. Voyez* Surſum.

SUSURRAMEN, inis. *n. Apul.* &

SUSURRATIO, onis. *f. Cal. Cic.* L'action de parler bas à l'oreille. ‖ Bruit qui court ſourdement, ce qui ne ſe dit qu'à l'oreille.

SUSURRATOR, oris. *m. Apul.* &

SUSURRO, onis. *m. Bibl.* Qui parle bas à l'oreille.

SUSURRO, as, avi, atum, are. *neut. Ovid.* Parler bas à l'oreille. ‖ Murmurer, parler tout bas.

SUSURRUM, i. *n. Ovid.* &

SUSURRUS, i. *m. Cic.* Bruit que l'on fait en parlant bas. ‖ *Hor.* Petit murmure, bruit ſourd.

SUSURRUS, a, um. *Ovid.* Qui fait un leger murmure, un petit bruit ſourd.

SUSUS, i. *m. Fluvius.* Le Sus.

SUTELA, æ *f. Plaut.* Fourberie.

SUTERNA, æ. *f. Varr.* La Coûture. ‖ Ouvrage couſu.

SUTHAMPTONIA, æ. *f.* Southampton.

SUTHERLANDIA, *Suthirlandia*, æ. *f.* Southerland.

SUTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Virg.* Couſu. *Sutilis cymba. Virg.* Barque de diverſes pieces jointes enſemble.

SUTOR, oris. *m.* Cordonnier.

SUTORIUS, a, um. *Cic* De Cordonnier, qui concerne le Cordonnier. *Sutorium atramentum. Cic.* L'encre dont les Cordonniers ſe ſervent pour les ſouliers.

SUTRINA, æ. *f. Plin.* Le métier de Cordonnier. ‖ *Liv.* Boutique de Cordonnier.

SUTRINUM, i. *n. Sen.* Boutique de Cordonnier.

SUTRINUS, a, um. *Tac.* De Cordonnier. ‖ *Voyez* Sutorius.

SUTRIUM, i. *n. Plaut.* Lieu où l'on coût, où l'on travaille en coûture.

SUTRIUM, i. *n. Colonia Julia Sutriana.* Sutri.

SUTURA, æ. *f. Liv.* Coûture. ‖ Suture.

SUTUS, a, um. *Cic.* Couſu. *part. paſſ. de* Suo.

SUVIDNICUM, i. *n.* Schweidnitz.

SWINARIA, æ. *f.* Swinar.

SUVINFORDIA, *Suvinphordia*, æ. *f.* Scheinfurt.

SUUS, a, um. *pronom. Cic.* Son, ſa, ſien, ſienne, qui eſt à ſoi, qui eſt à lui. *Suus cuique mos. Ter.* Chacun à ſa maniere. *Suus ſibi pater. Plaut.* Son propre pere. *Suus in diſputando. Cic.* Qui eſt maître de ſoi, *ou* qui eſt toûjours le même dans la diſpute. *Sui quid quiſque habet. Cic.* Ce que chacun a de propre. *Suâ morte defungi. Sen* Mourir de ſa mort naturelle. *In ſuum convertere. Front* Tourner à ſon profit, s'approprier. *Suâ ſponte Caſ.* De ſon bon gré, de ſa bonne volonté, de ſoi-même. *Suâpte culpâ. Plin.* Par leur propre faute. *Suopte ingenio. Liv.* De ſa tête, de ſoi-même.

SUUSMET, ſuamet, ſuummet. *Sall.* Son même, ſa même, ſon propre, ſa propre.

SUVUM, i. *n.* Suvo.

S Y

SYAGROS *Extrema*, i. *f.* Facalhad.

SYBARIS, is. *m. Fluvius* Cochile.

SYBARIS, is *f. Urbs Lucania.* Sibari.

SYBOTA æ. *f Inſula.* Sivita.

SYCAMINUM, i. *n. Bœotia.* Sycamino.

SYCAMINUS, i. *f Urbs Phœnicia, prope Carmelum Montem.* Ville de Phenicie, ruinée.

SYCOMORUS, i. *f. Bibl.* Sicomore, *arbre.*

SYCOPHANTA, æ. *m. Plaut.* Calomniateur.

SYCOPHANTIA, æ. *f. Plaut.* Calomnie.

SYCOPHANTIOSE. *adv. Plaut.* En calomniateur, à la maniere des calomniateurs.

SYCOPHANTISSO, as, are. *Plaut.* &

SYCOPHANTOR, aris, atus ſum, ari. *dep.* Calomnier, forger des calomnies, être calomniateur.

SYCORIS, is. *m. Voyez* Sicoris.

SYDERA. *Voyez* Sidus.

SYDERALIS. *Voyez* Sideralis.

SYDON, onis. *f. Voyez* Sidon.

SYDUS. *Voyez* Sidus.

SYENE, es. *f.* Syene.

SYLLABA, æ. *f. Cic.* Syllabe.

SYLLABATIM. *adv. Cic.* Par ſyllabes, ſyllabe à ſyllabe.

SYLLOGISMUS, i. *m. Quintil.* Syllogiſme, *argument compoſé de deux propoſitions & d'une concluſion.*

SYLLOGISTICUS, a, um. *Quintil.* Où l'on ſe ſert de Syllogiſmes.

SYLVA, *& pluſieurs autres mots commençant par* Sy. *Voyez* Si.

SYLVA Ducis, æ. *f.* Boiſleduc.

SYLVANECTUM, i. *n. Voyez* Silvanectum.

SYLVANIA, æ. *f. Silvanienſis Pagus.* Le Canton d'Underwald.

SYLVANIUS *Lacus. Voyez* Lucerinus.

SYMÆTHUS. *Voyez* Simæthus.

SYMBOLA, æ. *f. Plaut.* Ecot.

SYMBOLICE. *adv. Gell.* Figurément, allegoriquement.

SYMBOLUM, i. *n. Ter.* &

SYMBOLUS, i. *m. Plaut.* Ecot. ‖ Arres, marque, anneau qu'on donnoit pour gage de ſa parole.

SYME, es. *f. Inſula.* Simie.

SYMMETRIA, æ. *f. Vitr.* Simmetrie, proportion, convenance des parties.

SYMPATHIA, æ. *f. Cic.* Simpathie, convenance naturelle, inclination naturelle.

SYMPHONIA, æ. *f. Cic.* Symphonie, accord de ſons, concert.

SYMPHONIACUS, i. *m. Cic.* Un Muſicien.

SYMPHONIACUS, a, um. *Cic.* De ſymphonie, de muſique, de Muſicien.

SYMPLEGADES, *aut Syndromades*, um. *pl. f. Inſula.* Pavonare.

SYMPLEGAS, adis. *f. Mart.* Concours. ‖ Embraſſement. *Voyez* Complexio.

SYMPOSIUM, i. *n. Cic. Voyez* Convivium.

SYMPULLUM, i. *n. Varr.* Sorte de gobelet, *qui étoit d'uſage dans les ſacrifices.*

SYNAGOGA, æ. *f. Bibl.* Synagogue, congregation, aſſemblée religieuſe des Juifs. ‖ Le lieu de cette aſſemblée.

SYNAUS, untis. *f.* Sinau, Sinaw.

SYNCERE. *adv. Cic. & autres mots commençant par* Syn. *Voyez* Sincerè.

SYNEDIUS, i. *m. Liv.* Aſſeſſeur, Conſeiller, Senateur.

SYNEPHEBI, orum. *pl. m. Cic.* Jeunes gens de même âge.

SYNGRAPHA, æ. *f. Cic.* Billet, obligation par écrit.

SYNGRAPHUS, i. *m. Plaut. Voyez* Syngrapha. ‖ Ecrit ſigné de quelqu'un. *Syngraphum ſumere à Pretore. Plaut.* Prendre un paſſeport du Préteur. *Per ſyngraphum alicui credere. Cic.* Prêter à quelqu'un ſous ſon obligation, ſur ſon billet. *Ex Syngrapha agere. Cic.* Pourſuivre quelqu'un ſur ſon obligation, demander le payement d'un Billet.

SYNNADA, æ. *f.* Sinnade.

SYNODIA, orum. *pl. n. Cic.* Conference, pourparler, abouchement.

SYNODUS, i. *f.* Synode, Aſſemblée, Concile.

SYNONYMA, orum. *pl. n.* Synonymes, *mots qui ſignifient la même choſe.*

SYNONYMIA, æ. *f. Cic.* Expreſſion d'une choſe par pluſieurs mots ſynonymes. ‖ Communité de nom.

SYNONYMUS, a, um. De même nom. ‖ Synonyme, qui a la même ſignification.

SYNOPSIS, is. *f. Front.* Deſſein, repreſentation d'un ouvrage, abregé. ‖ *Ulp.* Inventaire.

SYNTAXIS, is. *f.* Conſtruction, ordonnance, ſalaire, gages, appointemens annuels. ‖ Montre *ou* revûe de troupes.

SYNTECTICUS, a, um. *Plin.* Qui eſt en langueur, dont les forces ſont épuiſées.

SYNTEXIS, is. f. Plin. Abbatement de forces, épuiſement, langueur.

SYNTHESIS, is. f. Stat. Amas de pluſieurs vaſes mis enſemble, pile de vaiſſelle. ‖ Mart. Robe de feſtin. ‖ Scav. JCt. Garderobe, ce que quelqu'un a d'habits de reſerve.

SYNTHESIS, is. f. Syntheſe, figure de Rhetorique oppoſée à l'analyſe. ‖ Compoſition, mélange. ‖ Ordonnance, arrangement, ſtructure.

SYPHÆUM, i. n. Oppidum Brutiorum. Caſtrovillare.

SYRACUSA, æ. f. Bibl. &

SYRACUSÆ, arum. pl. f. Syracuſe, ville de Sicile. ‖ Suet. Lieu à Rome ainſi nommé.

SYRACUSANUS, Cic. &

SYRACUSIUS, a, um. Virg. De Syracuſe, Syracuſain. ‖ Syracuſanus Portus. Le Golfe de Santa Maria.

SYRI, orum. pl. m. Plin. Les Syriens, les peuples de la Syrie.

SYRIA, æ. f. Plin. La Syrie, grande contrée d'Aſie. ‖ Syria Propria. La Syrie Propre.

SYRIACE. adv. Bibl. En langue Syriaque.

SYRIACUM, i. n. Plin. Sorte de couleur. ‖ Racine d'Angelique.

SYRIACUM Mare. La Mer de Syrie.

SYRIACUS, a, um. Plin. Syrien, de Syrie, qui vient de Syrie. Syriaca radix. Col. Le benjoin, ou la racine d'Angelique.

SYRIÆ Porta. Le Mont Aman.

SYRICUS, a, um. Col. De Syrie, Syrien.

SYRMA, atis. n. Juv. Longue queue d'une robe. ‖ Mart. Style tragique.

SYRMATICUS, a, um. Veget. Qui a une longue queue.

SYRNOS, i. f. Inſula. Sirna.

SYROPHENICES, um. pl. m. Ceux de la Phenicie maritime.

SYROPHENICIA, æ. f. La Phenicie maritime.

SYROPHENISSA, æ. f. Bibl. Femme de la Phenicie maritime.

SYROS, i. Syria, æ. f. Inſula. Sira.

SYRTES, ium. pl. f. Les Seiches de Barbarie.

SYRTIS, is. f. Un banc de ſable en mer, une baſſe. ‖ Syrtis canis. Le Banc du chien. ‖ Syrtis Judaa. Les Baſſes de la Juifve. ‖ Syrtis Magna. Voyez Syrtes ‖ Syrtis maxima. Le grand Banc ‖ Syrtis parva. Le Golfe de Capez. ‖ Syrtis Sancti Antonii. Les Baſſes de Saint Antoine. ‖ Syrtis Sancti Michaelis. Baxos de San Miguel. ‖ Syrtis Sancti Rochi. Baxos de San Roque.

SYRUS, i. m. Fluvius magna Gracia. Naſcaro.

SYSCIA, æ. f. Voyez Siſcia.

SYSTEMA, atis. n. Syſtême, ſuppoſition, hypotheſe de certain état d'une choſe.

SYSTYLUS, a, um. Vitr. Où il y a des colomnes éloignées les unes des autres de deux fois leur épaiſſeur.

SZ

SZASCHOVA, æ. f. Szaſchowa.

T

TA, æ. m. Fluvius Sinarum. Le Ta.

TABACEA, æ. f. &

TABACHASA, æ. f. Tabachaſan.

TABACI Inſula. Tabago.

TABACUM, i. n. Tabac, plante.

TABANUS, i. m. Varr. Un Taon, groſſe mouche qui pique.

TABAREA, æ. f. Tabarque.

TABARESTANIA, æ. f. Tabareſtan.

TABASCA, æ. f. Tabaſco.

TABASO, onis. f. Doltabad.

TABEFACIO, is, cere. Celſ. Faire ſecher ou tomber en langueur.

TABEFACTUS, a, um. Solin. part. Rendu languiſſant.

TABELLA, æ. f. Cic. Un tableau. ‖ Tablette ſur laquelle les Juges écrivoient leur avis, ou le peuple ſon ſuffrage. ‖ Mart. Part ou quartier de gâteau.

TABELLÆ, arum. pl. f. Cic. Tablettes feuilles d'yvoire ou de bois enduites de cire, ſur leſquelles on écrivoit. ‖ Lettres.

TABELLARIUS, i. m. Cic. Courier, meſſager, poſtillon, porteur de lettres. ‖ Sidon. Apul. Receveur d'impôt, Commis d'une recette.

TABELLARIUS, a, um. Cic. Qui concerne les tablettes, les lettres. Navis tabellaria. Sen. Vaiſſeau d'avis, packebot.

TABELLIO, onis. m. f. Tabellion, Notaire.

TABEO, es, bui, bere. neut. Ovid. Etre en langueur, ſecher de langueur, devenir étique, ſe conſumer.

TABERNA, æ. f. Cic. Boutique, échope, loge faite avec des planches. Voyez Officina. Taberna. Cic. Hôtellerie, auberge, cabaret, taverne. Tres Taberna. Bibl. Les trois Loges, c'eſt une ville ancienne du Latium.

TABERNA, æ. f. Taverna. Taberna Alſatica. Zabern. Taberna Montana. Bergzabern. Taberna Moſellanica. Berncaſtel. Taberna Rhenenſis. Rheinzabern.

TABERNACULUM, i. n. Cic. Tente, pavillon.

TABERNARIUS, i. m. Cic. Qui tient boutique, marchand en boutique. ‖ Cic. Aubergiſte, hôtellier, cabaretier.

TABERNARIUS, a, um. Vitr. Qui concerne les auberges, les hôtelleries, les cabarets.

TABES, is. f. Celſ. Phthiſie, langueur qui deſſeche, maladie de conſomption. ‖ Ovid. Pus. Tabes fori pecuniam Advocatis fert. Ter. La maladie de plaider ou la chicanne remplit la bourſe des Avocats.

TABESCO, is, bui, cere. neut. Cic. Secher de langueur, devenir ſec ou languiſſant, ſe conſumer.

TABIA, æ. f. Halicarnaſſe. Tabia Genuenſis. Taggia.

TABIDULUS, a, um. Virg. diminut. de

TABIDUS, a, um. Ovid. Qui corrompt, qui conſume. ‖ Qui a perdu ſa vigueur, qui ſeche de langueur. Tabida nix. Liv. Neige fonduë.

TABIFICUS, a, um. Plin. Qui conſume, qui deſſeche, qui fait ſecher, qui rend ſec & languiſſant, qui fait tomber en langueur. ‖ Lucan. Infecté, peſtilentiel.

TABINUM Promontorium. Le Cap de Taban.

TABITUDO, inis. f. Plin. Voyez Tabes.

TABLINUM, i. n. Vitr. Un cabinet, lieu entouré de Tablettes ou garni de tableaux, cabinet de peintures, treſor des chartres.

TABOR, Thabor, oris. m. Mons Paleſtina. Tabor.

TABORIUM, i. n. Urbecula Bohemia. Tabor.

TABRACA, Tabracha, Tabathra, æ. f. Urbs & Inſula. Tabarque.

TABRESIUM, i. n. Tauris.

TABULA, æ. f. Cic. Ais, planche, doſſe, cartelle. ‖ Table. ‖ Tableau. ‖ Affiche, placard. ‖ Criée, vente au plus offrant. ‖ Tablette enduite de cire ſur laquelle on écrivoit. ‖ Vell. Pat. Plaque, feuille. ‖ Sen. Damier, trictrac.

TABULÆ, arum. pl. f. Cic. Regiſtre, papier journal ‖ Titres, papiers ou pieces d'un procès ‖ Quint. Teſtament. Tabula accepti & expenſi Cic. Regiſtre de recette & de dépenſe. -nova. Cic Nouveau memoire. -picta. Hor. Tableaux. -ſignata. Quint. Teſtament ſcellé. Tabulas accuſare. Cic. S'inſcrire en faux contre une piece.

TABULÆ, Mons & Sinus. Table.

TABULARIA, ium. pl. n. Sen. Sorte de torture, les brodequins.

TABULARIS, m. f. re, n. is. Plin. Propre à faire des tablettes ou des tableaux, qui les concerne.

TABULARIUM, i. n. Cic. Les archives du treſor des chartres, lieu où ſont conſervez les regiſtres publics. Etude de Notaire, Greffe de Greffier.

TABULARIUS, i. m. Suet. Notaire, Greffier. ‖ Sen. Receveur des deniers publics. ‖ Cic. Voyez Ratiocinator.

TABULATA, orum. pl. n. Virg. Branches baſſes des arbres, qui forment une eſpece de plancher.

TABULATIO, onis. f. Cic. L'action de plancheier. ‖ Un plancher.

TABULATOR, oris. m. Vitr. Qui plancheie.

TABULATUM, i. n. Caſ. Un plancher. ‖ Un étage.

TABULATUS, a, um. Plin. 7. Plancheié, couvert de planches.

TABULEIUM, Theologium, i. n. Doleia, æ. f. Tholey.

TABULINUM, i. n. Varr. Balcon, galerie faite avec des planches autour d'un bâtiment.

TABUM, i. n. Virg. Pus.

TABURNUS, i. m. Mons. Taburno.

TACAPE, es, Tacapa, æ. f. Thacapa Capa, arum. pl. f. Capes.

TACASUS, i. m. Fluvius. Le Tacaſe.

TACEO, es, cui, citum, cere. act. & neut. Ter. Se taire, ne dire mot. Tacet omnis ager. Virg. La campagne ne pouſſe rien. -nox. Catul. La nuit eſt calme.

TACHAVIA, æ. f. Tachaw.

TACHIA Volicata, æ. f. Tachi Volicati.

TACHOMPSO, Tacompſon, onis. f. Voyez Metacompſo.

TACINA, æ. f. Tacina.

TACITE. &

TACITO. adv. Cic. Tacitement, ſans dire mot, en ſe taiſant.

TACITUM, i. n. Ovid. Un ſecret.

TACITURNITAS, atis. f. Ter. Taciturnité, ſilence, exactitude à garder le ſecret.

TACITURNUS, a, um; ior, iſſimus. Hor. Taciturne, qui ne dit mot, ſilentieux. ‖ Calme. ‖ Plaut. Qui ne fait point de bruit, où il ne s'en fait point. Taciturna ripa. Hor. Une côte qui eſt à l'abri.

TACITUS, a, um. Cic. part. paſſ. de Taceo. Qui ne dit mot. ‖ Virg. Qu'on paſſe ſous ſilence. ‖ Ovid. Secret, caché. Tacita aſſenſio. Cic. Un conſentement tacite. Abire tacito ſigno. Liv. Déloger ſans trompettes, à la ſourdine, ſecretement, ſans faire de bruit.

TACOLA, æ. f. Urbs India extra Gangem. Ville des Indes; les uns la mettent à Malaca, les autres à Juncalam.

TACTICA, orum. pl. n. L'art de mettre des troupes en batailles. ou

TACTICA, æ. f. (ſuppl.) Ars. L'art de ranger une armée.

TACTICUS, i. m. Veget. Qui poſſede l'art militaire. ‖ Officier qui met des troupes en bataille, qui fait faire des évolutions, Maréchal de bataille ou de camp.

TACTILIS, m. f. le, n. is. Lucr. Qu'on peut toucher, qui eſt l'objet du toucher.

TACTIO, onis. f. Cic. L'action de toucher, l'attouchement, le toucher.

TACTUS, ûs. m. Cic. Le tact, le toucher, l'attouchement.

TACTUS, a, um. Cic. part. paſſ. de Tango. Tactus eſt probè. Plaut. On l'a trompé comme il faut, il a été bien dupé, on lui en a donné d'une bonne. De cœlo tacta quercus. Virg. Des chênes ſur leſquels le feu du ciel eſt tombé. Tactus fulmine. Plin. Frappé de la foudre. Cupidine laudis. Ovid. Piqué, animé, touché du deſir de la gloire.

TACUBIS, is. f. Tacubi, orum. pl. m. Tancus.

TADER, ri. m. Fluvius & Urbs. La Segura.

TADINUM, i. n. Tadino.

TADOSSACUM, Taduſſacum, i. n. Tadouſſac.

TÆDA, æ. f. Virg. Bois gommeux dont on ſe ſert pour s'éclairer, torche, flambeau. ‖ Nôces, mariage. ‖ Sen. Tr. Hymenée, épitalame, chanſon nuptiale. ‖ Plin. Arbre dont on tire de la poix. Tada felices. Catul. Un heureux mariage.

TÆDET, debat, duit, dere. imperſ. Cic. S'ennuyer, être ennuyé, avoir de la repugnance. Tadet nos vita. Cic. Nous ſommes las de la vie.

TÆDIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte un flambeau *ou* une torche.

TÆDIUM, i. *n. Ovid.* Ennui, dégoût.

TÆDULUS, a, um. *Varr. Voyez* Faſtidioſus.

TÆNA, *ou*

TÆNIA, æ. *f. Virg.* Bande, bandelette, ruban, galon. ‖ *Plin.* Sorte de poiſſon de mer. ‖ Banc de roche qu'on voit ſous l'eau. ‖ *Col.* Ver long & plat qui s'engendre dans le corps humain. ‖ *Vitr.* Plate-bande de l'ordre dorique.

TÆNARIUM *Promontorium.* Le Cap de Matapan.

TÆNARUM, i. *n. Oppidum Laconiæ.* Calbates.

TÆNARUS, i. *m. Fluvius.* La Tunza.

TÆNIACA, æ. *f. Varr.* Un morceau de viande, de pain, de gâteau, *&c.* qui eſt long & peu large.

TÆNIOLA, æ. *f. Col. diminut. de* Tænia. Petite bandelette.

TÆTER, tra, trum. *Voyez* Teter.

TÆXALIUM, *Taizalium Promontorium,* i. *n.* Buchen-Neſſ.

TAFALLA, æ. *f* Zafalla.

TAFANIA, æ. *f.* Tafania.

TAFILETA, æ. *f. unde Tafiletanum Regnum.* Tafilet.

TAGASTE, es. *Tagaſtha,* æ. *f.* Tagaſte.

TAGAVOSTUM, i. *n.* Tagavoſt.

TAGAX. *Voyez* Sagax.

TAGAZA, æ. *f.* Tagazza.

TAGO. *Feſt. pour* Tango.

TAGONIUS *Fluvius,* i. *m.* La Tajuna.

TAGUS, i. *m. Fluvius* Le Tage.

TAICHEUM, i. *n.* Taicheu.

TAIFALIA, æ *f* Tifauges.

TAIPINGA, æ. *f.* Taiping.

TAJUNA, æ. *f.* Tajuna.

TAJYVINUM, i. *n.* Tajyven.

TAIZALIUM, i. *n. Voyez* Tæxalium.

TAKORAIUM, i. *n.* Takorav.

TALABRICA, *Talabriga,* æ. *f.* Talaga.

TALAMINA, æ. *f.* La Vega.

TALAMON, *Telamon,* onis. Talamone.

TALANDA, æ. *f. unde Talandicus ſinus.* Talandi.

TALARIA, ium. *pl. n. Cic.* Les Talonnieres de Mercure, les aîles que les Poëtes lui ont attachées aux talons. ‖ *Sen.* La goutte qui commence aux talons.

TALARIS, *m. f.* re, *n.* is. Du talon, qui concerne les talons. *Talaris veſtis. Cic.* Robe longue, traînante, qui deſcend juſqu'aux talons.

TALARIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne les dez *ou* les oſſelets.

TALAVA, *Talaya,* æ. *f.* Talaya.

TALAVERA, æ. *f.* Talavera. *Talavera vetus aut minor.* Talaverinela.

TALAUS. *Voyez* Laus.

TALCA, *Talga,* æ. *f.* Alca.

TALCACOTIUM i. *n.* Tagliocizzo.

TALCATANA, æ *f.* Talcatan.

TALCINUM, i. *n. Talcinorum Oppidum.* Talcini.

TALEA, æ. *f. Plin.* Branche d'arbre coupée par les deux bouts pour planter. ‖ *Caſ.* Bille d'acier, *ſorte de monnoye d'Angleterre du tems de Ceſar.* ‖ *Varr.* Une taille ‖ *Vitr.* ſorte d'inſtrument de guerre employé dans les fortifications

TALENTUM, i. *n. Hor.* Talent, ſomme d'argent. ‖ *Vitr.* Le poids de ſix vingt livres Romaines, qui font quatre vingt dix des nôtres: le talent attique valoit ſoixante mines, qui font ſix mille drachmes ou deniers, c'eſt (à ce qu'on prétend) cinq cent ſoixante livres de notre monnoye. Le talent d'argent chez les Hebreux valoit de notre monnoye environ cinq mille livres. Le talent d'or chez les mêmes Hebreux valoit ſoixante & quinze mille livres de notre monnoye.

TALEOLA, æ. *f. Col. diminut. de* Talea.

TALIO, onis. *m. Agell.* La peine du talion, le talion.

TALIPEDO, as, are. *Lucr.* N'être pas ferme ſur ſes pieds, marcher en chancelant.

TALIS, *m. f.* e, *n.* is. *Cic.* Tel, de telle ſorte, de cette ſorte, pareil, de cette façon, ſemblable. *Tale aliquid. Cic.* Quelque choſe de tel, de pareil, de ſemblable.

TALISCUMQUE, *m. f.* lecumque, *n.* liſcujuſque. *Priap.* Tel que ce puiſſe être.

TALITER. *adv. Cic.* Tellement, de telle maniere de telle ſorte, de telle façon.

TALITHA cumi. *Bibl.* Ma fille levez-vous, je vous le commande.

TALITRUM, i. *n. Suet.* Chiquenaude.

TALIUM, i. *n.* Tali.

TALLA, æ. *f. Lucil.* La peau interieure de l'oignon.

TALLARTIUM, i. *n.* Tallart.

TALLEBURGUM, i. *n.* Tallebourg.

TALLEMONDIA, æ. *f. Tamnum,* i. *n. Oppidum Aquitaniæ.* Tallemond.

TALMONTIUM, i. *n.* Talmont.

TALPA, æ. *m. f. Cic.* Taupe, *petit animal qui ſe territ & qui a de fort petits yeux.*

TALUS, i. *m. Hor. Plin.* Le talon. ‖ *Celſ.* Les ſept os qui compoſent le cou du pied. ‖ *Cic.* Dez à jouer. ‖ Oſſelet. *Talorum jactus. Ovid.* Un coup de dez

TAM. *adv. Cic. il s'exprime en François par* Autant, auſſi, tant, tellement, ſi fort, d'autant plus, cependant. *Tàm ſum amicus Reipublicæ, quàm qui maximè Cic.* Je ſuis autant ami de l'Etat que perſonne du monde, j'aime autant l'Etat que qui que ce ſoit. *Tàm ſcio eſſe hoc. Plaut.* Je ſçai auſſi certainement que cela eſt. *Tàm ſtupidus eſt ecquis? Cic.* Qui trouvera-t-on ſi ſtupide, eſt il quelqu'un ſi fort hebêté, y a-t-il quelqu'un tellement bête. *Tàm magis illa fremens. Virg.* Elle eſt d'autant plus irritée. *Tàm ea res horrore afficit. Plaut.* Tant cela fait horreur. *Tàm grátia eſt Plaut.* Cependant je vous remercie, je vous rends graces.

TAMA, æ. *f. Lucil.* Enflure de jambes pour avoir trop marché.

TAMA, æ. *f.* Tame.

TAMACA, æ. *f.* Tamaga.

TAMACRATA, æ. *f.* Tamaclati.

TAMANA, æ. *f.* Taman.

TAMARA, æ. *f.* Tamerton.

TAMARA, æ. *f. Tamarus,* i. *m. Fluvius.* Tamer.

TAMARACA, æ. *f.* Tamaraca.

TAMARICE, es. *f. Plin.* &

TAMARIX, icis. *f. Celſ.* Tamarin, *arbriſſeau.*

TAMARIS, is. *Tamara,* æ. *f.* Tamar

TAMARITUM, i. *n.* Tamarit.

TAMASA, æ. *f.* Tamaſa.

TAMASSUS, *Tamaſeus,* i. *Tamaſia,* æ. *f.* Borgo di Tamaſſo.

TAMBA, æ *f. Urbs & Regnum.* Tamba.

TAMBERGA, æ. *f.* Tamberg.

TAMDE. *adv. Lucil. Voyez* Tam.

TAMDIU. *Voyez* Tandiu.

TAMEN. *conjonct. Cic.* Cependant, neanmoins, toutefois, ſi eſt-ce que, pourtant.

TAMESIS, *Thamiſis,* is. *m.* La Tamiſe, *riviere qui paſſe à Londres.*

TAMETSI. *conjonct. Cic.* Encore que, bien que, quoique, encore bien que.

TAMIALA. *Voyez* Tamberga.

TAMIATIS, *Tamiathis,* is. *f. Voyez* Damieta.

TAMINGA, æ. *f.* Taming.

TAMINIA, æ. *f. Celſ.* Raiſin de bois.

TAMMERSBRUGUM, i. *n.* Tammerſbruck.

TAMNUM, *Tavium,* i. *n. Oppidum Seguſianorum.* Bourg en Breſſe.

TAMULUM *Regnum,* i. *n.* Tamul.

TAMUSIDA, *Thamuſida,* æ. *f.* Tefelmer.

TAMUSIGA, æ. *f.* Gozola.

TAMYRAS, *Damyras,* æ. *f. Fluvius:* Damor.

TANA, æ. *f. Urbs & Fluvius.* Tayne.

TANAGER, i. *m. Fluvius.* Negro.

TANAGRA, æ. *f. Urbs.* Anatoria.

TANAIS, is. *m. Fluvius.* Le Don.

TANAIS, is. *m. Virg.* Le fleuve Tanaïs. *Tanais Minor, Fluvius:* Doniec.

TANAIS, is. *f. Urbs Samariæ.* Azach.

TANARUS, i. *m.* Le Tanaro.

TANASSERIUM, i. *n. Urbs & Regnum.* Tanaſſerim.

TANATOS, *Thanatos,* i. *f.* Tenet.

TANAVACA, æ *f.* Ceytavacca.

TANCUM, i. *n.* Tancun.

TANDAIA, æ. *f.* Tandaya.

TANDEM. *adv. Cic.* Enfin.

TANDIU. *adv. Cic.* Autant de tems, pendant, tandis, tant.

TANDRA, æ. *f.* Tandra.

TANEGA, *Tanegaxima,* æ. *f.* Tanega.

TANETUS, i. *f. Tanetum, Tanitum,* i. *n.* Tanedo.

TANGERMUNDA, æ. *f.* Tangermunde.

TANGIMA, *Tanjima,* æ. *f.* Tangima.

TANGO, is, tetigi, tactum, gere. *act. Cic.* Toucher, manier. ‖ Emouvoir, agiter. ‖ *Ter.* Railler, piquer, ſe moquer. ‖ *Plaut.* Se dérober ‖ Duper, filouter, tromper, attraper. *Tangere portum. Virg.* Mouiller au port. *Rem acu tetigiſti. Plaut.* Vous avez mis le doigt deſſus, vous l'avez deviné, vous avez tiré juſte, vous avez frappé au but, vous y êtes. *Tangi odore. Plin.* Sentir une odeur.

TANGO, onis. *f.* Tango.

TANGUTUM, i. *n. Regnum.* Tanguth.

TANGUUM, i. *n.* Tangu.

TANIAORIUM, i. *n.* Taniaor.

TANIS, *Thanis,* is. *f. unde Taniticum Oſtium.* Tanis.

TANNEDUNUM, i. *n.* Taunton.

TANOCIA, æ. *f. unde Tanocium Regnum,* i. *n.* Tanor.

TANQUAM. *conjonct. Cic.* Comme, comme ſi, de même que ſi.

TANTALUS, i. *f.* Tauſanle.

TANTI *gen. abſ. Cic.* Si grand, ſi fort, ſi avantageux, ſi conſiderable, ſi cher. *Tanti mihi eſt. Cic.* Il m'eſt ſi avantageux. *Tanti eſt. Plaut.* Il vaut autant. *Tanti dare. Ter.* Donner tant. *Tanti mihi nihil eſt. Cic.* Rien ne m'eſt plus cher.

TANTIDEM. *gen. abſ. Cic.* Autant, tout autant, égal.

TANTILLULUM. *adv. Apul.* Si peu que rien.

TANTILLUM. *adv. Plaut.* Tant ſoit peu.

TANTILLUS, a, um. *Plaut.* Si petit.

TANTISPER. *adv. Cic.* Un peu, pendant un peu de tems, un moment. *Tantiſperdum. Cic.* Pendant que, juſques à ce que.

TANTO *abl. abſ. Plin.* Tant. *Tanto nobis fœminæ conſtant. Plin.* Tant les femmes nous coûtent cher.

TANTO. *adv. Cic.* Autant, d'autant. *Quinquies tantò. Cic.* Cinq fois autant. *Tantò magis. Cic.* D'autant plus. *Tantò major.* D'autant plus grand. *Tantò ante. Cic.* Si longtems auparavant.

TANTOPERE. *abl. abſ. Cic.* Tant, tellement, ſi fort, ſi ardemment.

TANTULO. *abl abſ. Cic.* A ſi bas prix. *Tantulo venire. Cic* Etre vendu ſi peu.

TANTULUM. *adv. Cic.* Tant ſoit peu. *Tantulum moræ. Cic.* Tant ſoit peu de retardement.

TANTULUS, a, um. *Cic.* Si petit.

TANTUM. *adv. Cic.* Seulement. ‖ Tant, ſi fort. ‖ Autant, excepté. *Tantùm opinor. Cic.* Je ſuis ſeulement d'avis. *-intereſt. Cic.* Excepté qu'il y a cette difference, il y a ſeulement cette difference. *-id abeſt ab officio. Cic.* Cela eſt ſi fort éloigné du devoir. *-ſat habes? Ter.* Te ſuffit-il de cela? en as-tu aſſez? en as-tu autant qu'il t'en faut? *-cibi & potionis adhibere. Cic.* Faire tant boire & manger. *-inſidiarum vitæ eſt. Plin.* Tant la vie eſt expoſée aux contre-tems, eſt ſujette aux accidens, tant il y a de choſes qui attaquent notre vie. *Tantùm quòd. Cic.* Excepté que. *Tantùm non. Cic.* Preſque, peu s'en faut, ſur le point.

TANTUMDEM. *gen.* Tantidem. *Cic. Tantumdem eſt periculum.* Il y a autant de danger. *Petitio eſt tantidem ponderis. Pomp. JCT.* La demande eſt d'un poids égal, on demande un poids égal.

TANTUMMODO. *adv Ter.* Seulement.

TANTUS, a, um. *Cic.* Si grand, ſi avantageux, ſi conſiderable, ſi cher, ſi illuſtre, de ſi grande importance. *Tantus natu. Plaut.* Si âgé. *-Imperator. Cic.* Un ſi grand General. *-labor. Ter.* Un travail ſi penible. *Tantus quantus. Cic.* Auſſi grand que. *Tanta res. Ter.* Une choſe de telle conſequence, une affaire d'une auſſi grande importance. *Tanta molis erat.*

erat. Virg. Tant il étoit difficile, tant l'entrepriſe étoit grande. *Sexcenta tanta reddam. Plaut.* J'en rendrai ſix cent fois autant. *Tribus tantis minus reddit. Plaut.* Il en rend trois fois moins.

TAPAYSA, *æ. f.* Tapayſa.

TAPES, etis. *m. Virg.*
TAPETE, is *n. Plaut.*
TAPETIUM, i. *n.*
TAPETUM, i. *n. Virg.* } Tapiſſerie; tapis, couverture de lit, courte-pointe, houſſe.

TAPHRA, *Taphrura*; *æ. f.* Facha.

TAPHRÆ, arum. *pl. f. Taphros*, i. *f.* Perecop.

TAPHROS *Fretum.* Le Canal de Bonifacio.

TAPIÆUS *Mons*, i. *m.* Anſidiano.

TAPIAVIA, *æ. f.* Tapiaw.

TAPIUS, i. *m. Fluvius.* Tapy.

TAPROBANA, *æ. f.* Ceylan.

TAPSUS, *Thapſus*, i. *f. Peninſula.* Manghiſi. *Tapſus, urbs Byzacena Regionis.* Ville ruinée de la Byzacene.

TAPUAGUASUA, *æ. f.* Tapuaguaſu.

TAPUIÆ, arum. *pl. m.* Les Tapuyes.

TARA, *Tracia*, *æ. f.* Le Terrain.

TARANDUS, i. *m. Plin.* Buffle, *bœuf ſauvage.*

TARANTASIA, *æ. f. Voyez* Tarentaſia.

TARANTULA, *æ. f. Ovid.* La Tarantule, *inſecte veneneux, eſpece d'Araignée.*

TARANUM, i. *n.* Tarano.

TARARIA, *æ. f. unde Tararia Mons.* Tarare.

TARAS, *æ. m. Fluvius.* Tara.

TARAS, *Urbs. Voyez* Tarentum.

TARASCI, orum. *pl. m.* Les Taraſcos.

TARASCO, onis. *f. Occitania.* Taraſcon. ‖ *Taraſco Provincia*, olim *Taruſcon.* Taraſcon.

TARATANTARA. *indecl. Enn.* Mot forgé pour exprimer le ſon de la trompette, ſes fanfares.

TARBA, *æ. f.* Tarbes.

TARBATHA, *æ. f.* Tarbaſh.

TARBELLICUS *Sinus.* Le Golfe de Bayonne.

TARCUM, i. *n.* Tarku.

TARDANENSIS, *Tardenenſis, Tarnodenſis Comitatus, Tardanitus pagus.* Tardenois.

TARDATUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Tardo.

TARDE, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Tard *ou* lentement.

TARDEO, es, ere. &

TARDESCO, is, ere. *neut. Lucr.* Devenir lent.

TARDIGEMULUS, a, um. *Gell.* Qui ſe plaint tard.

TARDIGRADUS, a, um. *Cic.* Qui marche lentement, lent à marcher.

TARDILOQUUS, a, um. *Sen.* Lent à parler, qui parle lentement, qui a le parler lent.

TARDIPES, edis. *omn. gen. Catul. Voyez* Tardigradus.

TARDITIES, ei. *f.*
TARDITAS, atis. *f. Cic.*
TARDITUDO, inis. *Plaut.* } Lenteur. ‖ Retard, retardement, délai. *Tarditas ingenii. Cic.* Peſanteur d'eſprit.

TARDIUSCULE. *adv. Plaut.* Un peu tard, un peu lentement, avec quelque lenteur.

TARDIUSCULUS, a, um. *Ter.* Un peu lent.

TARDO, as, avi, atum, are. *act.* ou *neut. Cic.* Tarder, retarder, cauſer du retardement, apporter du délai, arrêter. ‖ Tarder, s'amuſer, s'arrêter. *Tardare animos. Cic.* Refroidir les eſprits. *-alvum. Celſ.* Reſſerrer le ventre.

TARDOR, oris. *m. Varr. Voyez* Tarditas.

TARDUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Lent, peſant, lourd, tardif. *Tardus ad injuriam. Cic.* Qui eſt peu diſpoſé à nuire, qui n'eſt pas mal-faiſant. *Tarda unda. Virg.* Une eau dormante. *-nox. Virg.* Une nuit lente à venir. *Tardum dictu eſt. Plin. J.* Il n'eſt pas aiſé de dire. *Tardi ſenſus. Cic.* Des ſens perclus. *Tardior ſpe res. Liv.* Une choſe qui arrive plus tard qu'on n'eſperoit.

TARENTASIA, *Tarantaſia*, *æ. f.* Tarantaiſe, *contrée.* ‖ *Tarentaſia, Urbs.* Monthiers en Tarantaiſe.

TARENTUM, i. *n. unde Tarentinus Sinus.* Tarente, le Golfe de Tarente.

TARGA, *æ. f.* Targa.

TARGINES, is. *m. Fluvius.* Tacina.

TARGORODA, *æ. f.* Targorode.

TARGOVISCUM, i. *n. Targoviſtus*, i. *m.* olim *Tiriſcum*, i. *n. Taros*, i. *m.* Targovisko.

TARIFFA, *æ. f.* Tariffa.

TARMES, itis. *m. Vitr.* Petit ver qui mouline le bois.

TARNADÆ, arum. *pl. f.* Saint Maurice.

TARNIS, *Tarnes*, is. *m.* Le Tarn.

TARNOPOLA, *æ. f.* Tarnopol.

TARODANTUM, i. *n. unde Tarodanti Regnum.* Tarudant.

TARODUNUM, i. *n.* Dornſter.

TARONTUS *Lacus*, i. *m.* Taronto.

TARQUINIA, *æ. f. Tarchinium*, i. *n. Tarcynia*, *æ. f. Tarchon*, onis. *f.* Tarquinia.

TARRABINORUM *Vicus.* Baſtilica.

TARRACINA, *Tarrachina, Trachyna, Terracina*, *æ. f.* olim *Anxur.* Terracine.

TARRACO, onis. *m.* Tarragone, ville d'Eſpagne.

TARRACONENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. De Tarragone. ‖ *Tarraconenſis Hiſpania.* L'Eſpagne Tarragonoiſe.

TARREGA, *æ. f.* Tarrega.

TARSATICA, *æ. f. Tarſaticum*, i. *n.* Tarſaco.

TARSENSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Bibl.* Qui eſt de Tarſe.

TARSIA, *æ. f.* Tarſia.

TARSIS, *Tarſes, Tharſis*, is. *f.* Tarſis.

TARSUM, i. *n. Promontorium.* Tarſa.

TARSURA, *æ. Terſos*, i. *Theſſyris*, is. *m.* Ochums.

TARSUS, *Tarſos*, i. *f.* Tarſe, ville de Cilicie dans l'Aſie mineure; *c'étoit la patrie de l'Apôtre S. Paul.*

TARTARA, orum. *pl. n. Virg.* L'enfer, le Tartare.

TARTAREUS, a, um. *Cic.* De l'enfer. ‖ *Virg.* Horrible, effroyable. *Tartareus cuſtos. Virg.* Cerbere, le chien à trois têtes qui garde la porte de l'enfer. *-Deus. Ovid.* Pluton.

TARTARI, *Tatari*, orum. *pl. m.* Les Tartares. *Tartari Budzienſes, Buſakienſes, Budziacenſes.* Les Tartares de Budziac. *Tartari Circaſſi. Voyez* Circaſſia. *Tartari Czeremiſſi.* Les Czeremiſſes. *Tartari Daghestani,* ſive *Montani Daghestania.* Les Tartares de Daghestan. *Tartari Dobrucenſes, Dobrucia, Dobritza.* Les Tartares de Dobruco. *Tartari Lipcovienſes.* Les Tartares de Lipkovie. *Tartari Montani. Voyez* Tartari Dagheſtani. *Tartari Morduates.* Les Morduates. *Tartari Nagaienſes*, aut. *Nogaienſes.* Tartares de Nogois. *Tartari Oczacovienſes.* Les Tartares d'Oczacow.

TARTARIA, *æ. f.* La Tartarie. *Tartaria Magna*, ou *Major.* La Grande Tartarie. *Tartaria Minor, Crimea Precopenſis.* La Petite Tartarie.

TARTARICUS, a, um. Qui eſt de Tartarie. *Tartaricum Mare.* La Mer de Tartarie.

TARTARUS, i. *m. Fluvius Tartariæ Magna.* Le Tartar. *Tartarus, Fluvius Italiæ.* Tartaro. *Tartarus.* Les poëtes ont donné ce nom à l'enfer.

TARTASSIUM, i. *n.* Tartas.

TARTESSUS, i. *f.* Tariffa.

TARVANNA, *æ. f. Voyez* Teruanna.

TARVESEDE, es. *f.* Splugen.

TARVISINA *Marchia*, *æ. f.* Treviſan.

TARVISIUM, i. *n.* Trevigny.

TARUS, i. *m. unde Tari Vallis.* Taro, *riviere.* ‖ La Vallée du Taro.

TASCONIUM, i. *n. Plin.* Terre graſſe, blanche, propre à faire des creuſets.

TASSINGA, *æ. f.* Taſſing.

TASTA, *æ. f. Urbs Datiorum.* Acqs.

TAT. *interj. Plaut.* Ah!

TATA, *æ. m. Mart.* Papa, *mot d'enfant pour dire* pere.

TATA, *Thata, Theodata, Data*, *æ. f. Deodatum*, i. *n.* Tata.

TATÆ. *partic. admir. Plaut.* Ah!

TATARI, orum. *pl. m. Voyez* Tartari.

TATOMA, *æ. f.* Tatomi.

TATTA, *æ. f. unde Tatta Regnum.* Tatta.

TAVÆA, *æ. f.* Tavay.

TAVASTHIA, *æ. f. Tractus.* Tavaſthie.

TAVASTHIA, *æ. f. Oppidum.* Tavaſthus.

TAUCHIRA, *Teuchira*, *æ. f.* Taocara.

TAVIGNANUS, i. *m.* Tavignani.

TAVIRA, *æ. f.* Tavira.

TAUNUS, i. *m. Mons.* Donnerſberg.

TAVOLARA, *æ. f. Inſula.* Tavolara.

TAURA, *æ. f. Varr.* Vache ſterile.

TAURACUS, i. *Voyez* Turegum.

TAUREA, *æ. f. Juv.* Nerf de bœuf. ‖ Sorte d'eſcourgée faite de cuir de bœuf.

TAUREDUNUM, i. *n. Voyez* Turnonium.

TAURENTIUM, *Tauroëntium, Taurentum*, i. *n. Taurenta*, *æ. f.* Ciotat.

TAURESIUM *Macedonia*, i. *n. poſteà Juſtiniana Prima.* Ocrida. *Tauresium Perſarum.* Tauris.

TAURESIUS *Mons*, i. *m.* La Montagne de Tauris.

TAUREUS, a, um. *Ovid.* De taureau.

TAURIACUM, *Touriacum*, i. *n. ad Turres.* Toury.

TAURIANUM, i. *n. Tauri Civitas.* Palma.

TAURICA *Cherſoneſus.* Crim, la Crimée.

TAURIFER, a, um. *Lucan.* Qui produit des taureaux.

TAURIFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Hor.* Qui a la figure *ou* la forme d'un taureau.

TAURIGENUS, a, um. *Accius.* Engendré d'un taureau.

TAURII, orum. *m.* &

TAURILIA, ium. *pl. n. Feſt.* Jeux & ſacrifices qu'on faiſoit à Rome à l'honneur des Dieux infernaux.

TAURINI, orum. *pl. m.* Les habitans de Turin.

TAURINIACUM, i. *n. Voyez* Toriniacum.

TAURINUM, i. *n.* Turin. ‖ *Taurinorum Auguſta.* Cap de Piemont.

TAURINUS, a, um. *Virg.* De Taureau. ‖ *Sil. Ital.* De Turin.

TAUROCINIUS *Fluvius.* i. *m.* Calopinaco.

TAUROENTIUM, i. *n. Voyez* Taurentium.

TAUROMENIUM, *Taurominium* i. *n.* Taormina.

TAUROMENIUS *Fluvius*, i. *m.* Cantera.

TAURUM, i. *n.* Toro.

TAURUNUM, *Taururum*, i. *n.* Belgrade.

TAURUS, i. *m. Cic.* Un Taureau. ‖ *Vitr.* Le Taureau, *deuxiéme Signe du Zodiaque. Conſtellation compoſée de cinquante-deux étoiles.* ‖ *Plin.* Sorte d'oiſeau. ‖ Sorte d'eſcarbot, *inſecte.* ‖ *Quint.* Racine d'arbre. ‖ *Feſt.* L'entreſſeſſion.

TAURUS *Mons*, i. *m.* Le Taurus, le Mont Taurus, *montagne d'Aſie.*

TAURUS, i. *f. Inſula.* Tauro. *Taurus inſula altera.* Toro.

TAUS, *Tavus*, i. *m.* Le Tay.

TAUSSA, *æ. f.* Tauſſ.

TAUTONIUM, i. *n.* Tauton.

TAX. *indecl. n. Plaut.* Le ſon des coups de fouet.

TAXARTES, is. *f. Fluvius. Voyez* Jaxartes.

TAXATIO, onis. *f. Plin.* Taxe, impoſition. ‖ Appréciation, eſtimation.

TAXATOR, oris. *m. Feſt.* Qui taxe, qui injurie.

TAXEUS, a, um. *Stat.* D'If.

TAXGÆTIUM, i. *n.* Tayetſch.

TAXILLUS, i. *m. Vitr.* Morceau de bois, *&c.* long, qui a ſix ou huit faces marquées de chifres avec lequel on joue aux dez. ‖ Un toton.

TAXIM. *adv. Pomp. Voyez* Paulatim. Senſim.

TAXO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Taxer, mettre prix, apprecier, eſtimer, mettre le taux. ‖ Reprendre, cenſurer, blâmer. ‖ *Varr.* Toucher.

TAXUS, i. *f. Virg.* Un If, *arbre.*

TAYGETUS *Mons*, i *m.* Les Montagnes de Maina.

TAYOANUM, i. *n.* Tayoan.

TAZATÆA, æ. *f. unde Tazataum Regnum.* Tazatay.

T C

TCHILDIRUS, *Thielderus Mons*, i. *m.* Tchildir.

T E

TE. *acc. de* Tu. *Cic.* Te, toi.

TEANUM *Apulum*, i. *n.* Civitate. *Teanum Sidicinum.* Tiano.

TEATIA, æ. *f. Theate*, es. *f.* Chieti.

TEBALA, æ. *f.* Tebala.

TEBESTA, æ. *f. Theveſte*, *Teveſte*, es. *f.* Tebete.

TECCA, æ. *f.* Teck.

TECELIA, æ. *f. Tecelenburgenſis Comitatus* Teckelanbourg.

TECHALA, æ. *f.* Techala.

TECHNA, æ. *f. Ter.* Fourberie, tromperie.

TECHNICI, orum *plur. m. Quintil.* Ceux qui ont écrit des preceptes des arts.

TECHNOSUS, a, um. *Plaut.* Artificieux, plein de fourberies.

TECHORTINA, æ. *f.* Techort.

TECOANTEPEQUA, æ. *f.* Tecoantepequa.

TECOLATA, *Tegulata*, æ. *f.* Saint Maximin.

TECOLITHUS, i. *m. Plin.* Pierre qui rompt celle qui eſt dans la veſſie.

TECTE, ùs, iſſimè. *adv. Cic.* Secretement, en cachette. ‖ Couvertement, en termes couverts, obſcurement.

TECTOR, oris. *m. Vitr.* Qui enduit les murailles, qui blanchit, qui peint les murs.

TECTORIOLUM, i. *n. Cic. dimin. de* Tectorium. Petit enduit de muraille.

TECTORIUM, i. *n. Cic.* Enduit, crepi. *Tectorio udo colores inducere. Vitr.* Peindre à fraique. *Tectorium cinereum. Vitr.* Griſaille. *Tectoria picta lingua. Perſ.* Langage fardé.

TECTORIUS, a, um. *Varr.* Qui concerne l'enduit, le crepi, *&c.* qui ſert à enduire *ou* crepir.

TECTUM, i. *n. Cic.* Toit, couverture de maiſon. ‖ La maiſon même. *Tectum diſpluviatum* ou *pectinatum. Vitr.* Toit en croupe, en dos d'âne, dont la pluye ne deſcend que du côté des deux pans. *-teſtudinatum. Vitr.* Toit en pavillon à quatre pans, dont la pluye tombe des quatre côtez. *Caca tecta. Ovid.* Labyrinte.

TECTUS, a, um; tior, tiſſimus. *Cic. part. paſſ. de* Tego. Couvert. ‖ Caché, diſſimulé. *Verba tecta. Cic.* Des paroles obſcures. *Sermone tecto dicere. Ovid.* Parler à mots couverts.

TECUM. *Plaut.* pour *Cum te.* Avec toi, avec vous.

TED *pour* Te.

TEDA, æ. *f. Plin. Voyez* Tæda.

TEDELESA, æ. *f.* Tedeles.

TEDEMIUS *Fluvius*, i. *m.* Zermagne.

TEDIASTUM, i. *n. Urbs Liburnia.* Modrusch.

TEDIFER, &

TEDIGER, a, um. *Voyez* Tædifer.

TEDLA *Provincia*, æ. *f.* Tedles.

TEDNESTA, æ. *f.* Tedneſt.

TEFELFELTA, æ. *f.* Teſſfelt.

TEFEZARA, æ. *f.* Tefezara.

TEFNESUS, i. *m.* Tefnes.

TEFSISUS, i. *m. Fluvius.* Teſſis.

TEFZA, *Tebza*, æ. *f.* Tefza.

TEGANUM, i. *n.* Tegan.

TEGANUSA, *Thiganuſa*, æ. *f.* Caurea.

TEGEA, æ. *f.* Muchli.

TEGES, getis. *f. Col.* Natte de paille *ou* de jonc.

TEGESTA, æ. *f.* Tegeſte.

TEGETICULA, æ. *f. Col. dimin. de* Teges. Petite natte.

TEGILLUM, i. *n. Plaut.* Mante, couverture, eſpece de gros capot.

TEGIMEN, inis. *n. Ovid.* } Couverture. ‖ *Virg.* Ombrage.
TEGMEN, inis.
TEGMENTUM, i. *n. Caſ.*

TEGNA, æ. *f.* Tain.

TEGO, is, texi, tectum, gere. *act. Cic.* Couvrir, mettre une couverture. ‖ Cacher, celer, diſſimuler, ne pas faire paroître. ‖ Défendre, proteger, tenir ſous ſa protection. *Tegere lumina ſomno. Virg.* S'endormir. *-vultu animi dolorem. Cic.* Ne pas faire paroître ſur ſon viſage les peines d'eſprit, cacher ſon affliction ſous un bel exterieur. *Tegere latus alicui. Hor.* Prendre la gauche *ou* le deſſous de quelqu'un.

TEGORATINA, æ. *f. Regio.* Tegoratin.

TEGULA, æ. *f. Cic.* Tout ce qui ſert à couvrir les maiſons, ardoiſe, tuile, pierre plate, bardeau, table de plomb *ou* de cuivre.

TEGULARIÆ, arum. *plur. f.* Tilliers.

TEGULUM, i. *n. Plin.* Ce qui ſert à couvrir les maiſons, cannes, roſeaux, joncs, chaume, paille, feuilles, ardoiſes, tuile, pierre plate, bardeau, table de plomb *ou* de cuivre.

TEGUMEN, inis. *n. Liv.* &

TEGUMENTUM, i. *n. Cic.* Couverture. ‖ Pretexte.

TEHAMA, æ. *f. Tehama Principatus.* Tehama.

TEJEUTA, æ. *f.* Tejeut.

TEJONIS, is. *m.* Tejones.

TELA, æ. *f. Cic.* De la toile.

TELA, æ. *f. Oppidum Hiſpania.* Sant Oye.

TELAMON, onis. *m. Vitr.* Eſpece de terme, *figure à qui l'on fait ſupporter les ſaillies des corniches.*

TELAMON, onis *m.* Talamone.

TELAMONTIUM, i. *n. Voyez* Delmontium.

TELENSINUM, i. *n.* Telenſin.

TELEPHIUM, i. *n. Plin.* Pourpier ſauvage.

TELESCOPIUM, i. *n.* Lunette d'approche *ou* de longue vûe.

TELESIA, *Teleſſia*, æ. *f.* Teleſe.

TELGA, æ. *f.* Telgen.

TELIFER, a, um. *Sen. Tr.* Qui porte des dards, des javelots, des fleches.

TELINUM, i. *n. Plin.* Sorte de parfum fort eſtimé.

TELIS, Thelis, is. *m. Fluvius.* L'Egli.

TELIUM, i. *n.* Teglio.

TELLINA *Vallis*, æ. *f.* La Valtelline.

TELLURE, rem, is. *Voyez* Tellus.

TELLURUS, i. *m.* Le Dieu de la terre.

TELLUS, uris. *f. Cic.* La terre. ‖ La Déeſſe de la terre.

TELO, onis. *m. Telo Martius.* Toulon, ville de Provence.

TELOBOLIS, is. *f.* Agramont.

TELONEUM, i. *n.* } Impôt, taille, gabelle, douane, maltôte. ‖ Exaction, perception des impôts. ‖ Bureau de Douaniers *ou* de Receveurs d'impôts.
TELONIA, æ. *f.*
TELONIUM, i. *n.*

TELONII *Domus*, *Tolbuſium*, i. *n.* Tolhue.

TELONIUS *Fluvius*, i. *m.* Le Turano.

TELONUM, i. *n.* Toulon, ville de Provence.

TELOS, *Telus Inſula*, i. *f.* Piſcopia.

TELUM, i. *n. Cic.* Dard, javelot, fleche, trait. ‖ *Corn. Nep.* Epée. *Ad* ou *intra teli jactum. Tac.* A la portée du trait. *Telum in jugulum innocentis intendere. Plin. J.* Accuſer fauſſement un innocent. *Telum non mediocre ad res gerendas. Cic.* Un moyen qui n'eſt pas peu conſiderable pour venir à bout de ce qu'on entreprend. *Tela fortuna. Cic.* Les coups de la fortune. *-lingua. Ovid.* Des coups de langue. *-diei. Lucr.* Les rayons du ſoleil. *-conjurationis. Cic.* Les efforts d'une conjuration. *-pavoris. Lucr.* Les émotions de la frayeur.

TEMARETUM, i. *n.* Temarete.

TEMATHEA *Mons*, æ. *m.* La Montagne de Coron.

TEMENDFUSTA, æ. *f.* Temen.

TEMERARIUS, a, um. *Cic.* Temeraire, imprudent, inconſideré, mal-aviſé, indiſcret.

TEMERATOR, oris. *m. Stat.* Corrupteur, violateur, profanateur.

TEMERATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Temero.

TEMERE. *adv. Cic.* Temerairement, inconſiderement, ſans diſcretion, imprudemment, indiſcretement. ‖ Fortuitement, par hazard, ſans deſſein. ‖ *Ter.* Sans ſujet, ſans raiſon.

TEMERITAS, atis. *f. Cic.* Temerité, inconſideration, imprudence, indiſcretion. *Temeritas credendi. Tac.* Legereté à croire.

TEMERITER. *adv. Accius. Voyez* Temerè.

TEMERITUDO, inis. *f. Pac. Voyez* Temeritas.

TEMERO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Violer, profaner, corrompre, ſouiller, ſalir. *Temerare fluvios venenis. Ovid.* Empoiſonner les fleuves.

TEMESA, æ. *f. Tempſa*, æ. *f.* San Lucido.

TEMESNA, æ. *f.* Temeſne.

TEMESVARIA, æ. *f. Temeſvarium*, i. *n.* unde *Temeſuenſis*, *aut Temeſvarienſis Comitatus & Prafectura.* Temeſwar.

TEMETUM, i. *n. Hor.* Du vin.

TEMIANUM, i. *n.* Temian.

TEMISTITANIA, æ. *f.* Temiſtitan.

TEMNO, is, ſi, tum, nere. *act. Virg.* Mépriſer, dédaigner.

TEMO, onis. *m. Ovid.* Timon, fleche de char, *&c.* ‖ *Col.* Traverſe, piece de bois traverſante.

TEMPE *n. plur. Virg.* &

TEMPEA, orum. *n. Solin.* Plaine de Theſſalie, autre en Beotie, autre en Sicile; & *generalement* toutes les plaines agreables, couvertes de quelques bois, & arroſées de quelques ruiſſeaux.

TEMPERAMENTUM, i. *n. Cic.* Temperament, moderation, retenue, mediocrité. ‖ *Mart.* Moyen.

TEMPERANS, tis. *omn. gen.* tior, tiſſimus. *Ter.* Temperant, retenu, qui a de la moderation, qui ſçait ſe commander, qui ne fait point d'excès. *Temperans fama. Ter.* Qui a ſoin de ſa reputation. *-rei. Ter.* Qui épargne ſon bien, qui ménage ſes affaires, bon ménager. *-in omnibus. Cic.* Qui eſt maître de lui-même, qui ſe poſſede en toutes choſes. *-gaudii. Plin.* Qui ne s'abandonne point à la joye.

TEMPERANTER, iùs. *adv. Tac.* Moderement, avec retenue, ſans excès.

TEMPERANTIA, æ. *f. Cic.* Temperance, moderation, retenue, empire ſur ſes paſſions. ‖ Frugalité.

TEMPERATE. *adv. Cic. Voyez* Temperanter.

TEMPERATIO, onis. *f. Cic.* Temperament. ‖ Alliage, mélange. ‖ Trempe, temperature, conſtitution. *Temperatio civitatis. Cic.* La police *ou* le gouvernement d'une ville. *-cæli. Cic.* La temperature du Ciel. *-æris. Cic.* Le mélange du cuivre.

TEMPERATOR, oris. *m. Cic.* Qui ſçait mélanger, qui entend l'alliage. ‖ Qui donne la trempe.

TEMPERATUM eſt. *Liv.* On a épargné, on s'eſt retenu.

TEMPERATURA, æ. *f. Varr.* Temperature, complexion, conſtitution. ‖ *Plin.* La trempe. ‖ *Vitr.* Préparation *ou* proportion.

TEMPERATUS, a, um; tior, tiſſimus. *Cic. part. paſſ. de* Tempero. Moderé, temperé.

TEMPERI. *pour* Tempori. A tems, à propos.

TEMPERIES, ei. *f. Ovid.* Temperature, conſtitution, complexion, temperament. ‖ *Plin.* Saiſon, tems. ‖ *Stat.* Moderation, retenue. *Temperies fruendi. Stat.* Uſage moderé.

TEMPERINT. *pour* Temperent.

TEMPERIUS. *adv. Cic.* Plûtôt, de meilleure heure.

TEMPERO, as, avi, atum, are. *neut.* ou *act. Plin.* Temperer, moderer, regler. ‖ Tremper, donner la trempe. ‖ Mélanger, allier. ‖ Calmer, appaiſer. ‖ *Virg.* Arrêter, retenir. ‖ *Liv.* Epargner, ménager, s'abſtenir. *Temperare civitates. Cic.* Policer des villes. *-ſibi id.* Se maîtriſer ſoi-même. *-aquam ignibus. Hor.* Rendre l'eau tiede en la mettant ſur le feu. *-ætati juvenum. Plaut.* Ménager les jeunes gens, avoir égard à leur âge. *-vino. Liv.* S'abſtenir de vin. *-à maleficio. Auct. ad Heren.* S'abſtenir de mal parler. *-à lacrymis. Virg* Retenir ſes larmes. *-lætitiæ. Liv.* Moderer ſa joye. *-cædibus. Liv* Epargner le ſang.

TEMPESTAS, atis. *f. Cic.* Le tems, la ſaiſon. ‖ Tempête, orage, ouragan, tourmente, gros tems, tems de mer, mauvais tems. ‖ Adverſité, diſgrace, malheur. *Tempeſtates alicujus ſubire. Cic.* Prendre part aux malheurs de quelqu'un. ‖ Soûtenir quelqu'un dans ſes diſgraces. ‖ Etre expoſé aux mêmes malheurs que quelqu'un.

TEMPESTIVE. *adv. Cic.* A tems, à propos, en tems & lieu, en ſaiſon propre, au tems *ou* dans le tems qu'il faut.

TEMPESTIVITAS, atis. *f. Cic.* Saiſon commode, tems propre.

TEMPESTIVUS, a, um. *Cic.* Fait dans le tems qu'il faut, qui arrive dans ſa ſaiſon, fait à propos. *Tempeſtivus homo. Plin.* Qui vient à propos. ‖ qui fait les choſes à propos.

TEMPESTUOSUS, a, um. *Gell.* Orageux, ſujet aux tempêtes.

TEMPESTUS. *pour* Tempeſtivus.

TEMPLUM, i. *n. Cic.* Temple, Egliſe, lieu conſacré à la Divinité. ‖ *Varr.* Eſpace de terre découvert, *où les augures contemploient le vol des oiſeaux, après l'avoir conſacré par certaines paroles:* ‖ *Vitr.* Piece de bois qui ſe met en travers ſur les chevrons d'un toit. ‖ *Virg.* Sepulchre. *Templa mentis. Lucr.* Les ſecrets de l'eſprit, de l'interieur.

TEMPLUM *Minervæ.* Caſtro.

TEMPORA, rum. *plur. n. Virg.* Les Temples de la tête. ‖ *Cic.* Le mauvais tems, les malheurs, les calamitez. ‖ *Virg.* Les occaſions, les momens favorables.

TEMPORALIS, *m f.* le, *n.* is. *Quint.* Qui ne dure qu'un tems, qui n'eſt que pour un tems. ‖ *Q. Curt.* Changeant, variable, inconſtant, leger, ſujet à changer. ‖ *Veget.* De la temple, des temples.

TEMPORANEUS, a, um. *Bibl. Voyez* Tempeſtivus.

TEMPORARIUS, a, um. *Plin. J.* Qui ne dure qu'un tems, qui n'eſt que pour un tems, qui ne doit pas toûjours durer. ‖ *Sen.* Changeant, inconſtant, leger, variable, ſujet au changement.

TEMPORE. *abl. abſ. Cic.* A tems, à propos, dans le tems, au tems qu'il faut. *Voyez* Tempus.

TEMPORI. *adv. Cic.* A tems, à propos, dans le tems *ou* au tems qu'il faut. ‖ *Hor.* De bonne heure. *Voyez* Tempus. *Temporius redire. Col.* Revenir plûtôt, de meilleure heure.

TEMPSA, *æ. f. Voyez* Temeſa.

TEMPTOR. *Voyez* Temtor.

TEMPUS, oris. *n. Cic.* Le tems. ‖ La ſaiſon. ‖ Le ſiecle. ‖ Mauvais tems, calamité. ‖ *Varr.* Tems de verbe. ‖ *Catul.* La temple. *Id temporis ou per id tempus. Cic.* En ce tems-là, alors. *Ad tempus. Cic.* Pour un tems, pendant un tems. *Tempori aſſentiri, cedere, obedire, parere, ſervire. Cic.* S'accommoder au tems, ſe gouverner ſelon le tems. ‖ S'accommoder aux inclinations. *In tempore. Cic.* A tems, à propos.

TEMTOR, oris. *m. Sen. Tr.* Qui mépriſe.

TEMRUCUM, i. *n.* Temruck.

TEMULENTER. *adv. Col.* En homme yvre.

TEMULENTIA, *æ. f. Plin.* Yvreſſe.

TEMULENTUS, a, um. *Cic.* Yvre.

TENACEM. *Voyez* Tenax.

TENACIA, *æ. f. Enn.* Opiniâtreté.

TENACITAS, atis. *f. Cic.* La force à tenir quelque choſe. ‖ *Liv.* Avarice, chicheté, meſquinerie, trop grande attache au bien.

TENACITER. *adv. Ovid.* Obſtinément, avec opiniâtreté.

TENACITUDO. *Plaut. Voyez* Tenacitas.

TENÆ, arum. *plur. f. Voyez* Tillemontium.

TENASSERIM. *indecl. Voyez* Tanaſſerim.

TENAX, acis. *omn. gen.* cior, ciſſimus. *Virg* Qui tient fortement. ‖ *Ovid.* Conſtant, qui dure, ſtable, ferme. ‖ *Suet.* Opiniâtre, obſtiné. ‖ *Ter.* Avare, chiche, tenant, trop épargnant *ou* taquin. ‖ *Liv.* Retif, tenace. ‖ *Virg.* Gluant, viſqueux, qui s'attache fortement. *Tenax ſui juris. Col.* Qui ne veut rien démordre de ſon droit. *-propoſiti. Hor.* Conſtant, ferme dans ſes reſolutions. *-juſtitiæ. Juv.* Equitable. *Tenaciſſimus diſciplinæ. Plin. J.* Très-exact obſervateur de la diſcipline des loix.

TENDA, *æ. f. unde Tendanus Comitatus.* Tende.

TENDICULA, *æ. f. Cic.* Piege, lacs, filet, *&c.* ‖ *Sen.* Perche propre à étendre quelque choſe deſſus. *Tendicula litterarum. Cic.* Les détours captieux des mots.

TENDO, is, tetendi, tenſum, tentum, dere. *act. Cic.* Tendre, étendre, bander. ‖ Aller, prendre ſon chemin. ‖ *Virg.* Dreſſer des tentes, des pavillons. ‖ Tâcher, s'efforcer, faire ſes efforts. ‖ Preſenter. ‖ Lever en haut. ‖ *Plin.* S'étendre. ‖ *Plaut.* Avoir pour but. *Tendere barbiton. Hor.* Monter un luth. *-arcus. Virg.* Bander un arc. *-inſidias. Sall.* Dreſſer des embûches. *-vela. Virg.* Enfler les voiles. (*quand on parle des vents.*) *-ad altiora. Liv.* Aſpirer à des choſes plus relevées.

TENDUCUM *Regnum,* i. *n.* Le Royaume de Tenduc.

TENEBRÆ, arum. *plur. f. Cic.* Les tenebres. ‖ L'obſcurité. *Tenebræ Reipublicæ. Cic.* Les tems fâcheux de la Republique, les troubles de l'Etat. *Tenebræ mihi ſunt. Cic.* Je n'y connois rien, je n'y vois goutte, ce ſont pour moi des tenebres. *In tenebris vitam trahere. Virg* Vivre *ou* paſſer ſa vie dans l'obſcurité. *Eò tendit. Cic.* Il a pour but, il prétend.

TENEBRARIUS, a, um. *Vopiſc.* Obſcur, qui eſt dans l'obſcurité.

TENEBRESCO, is, ere. *neut. Bibl.* Se couvrir de tenebres.

TENEBRICOSUS, a, um. *Cic.* Tenebreux, obſcur, plein de tenebres, rempli d'obſcurité. ‖ Caché, ſecret, qu'on dérobe à la connoiſſance, où l'on recherche l'obſcurité, qu'on cache. *Tenebricoſa popina. Cic.* Une cave où l'on vend du vin, un cabaret borgne. *Tenebricoſæ libidines. Cic.* Des débauches ſecretes *ou* honteuſes.

TENEBRICUS, a, um. *Cic. Voyez* Tenebroſus.

TENEBRIO, onis. *m Varr.* Qui fuit la lumiere, qui cherche les tenebres, qui aime l'obſcurité, qui ſe cache, qui hait le grand jour.

TENEBRIUM, i. *n. Promontorium.* Le Cap Forbat.

TENEBRO, as, avi, atum, are. *Apul.* Couvrir de tenebres, obſcurcir.

TENEBROSE. *adv. Macr.* Obſcurement.

TENEBROSUS, a, um. *Cic.* Tenebreux, obſcur, couvert de tenebres.

TENEDIUS, a, um. *adj.* Qui eſt de Tenedos. ‖ Faux témoin, calomniateur. *Tenedia ſecuris* ou *bipennis. Cic.* Juge *ou* jugement trop ſevere.

TENEDO, onis. *f. Oppidum.* Dengen.

TENEDOS, i. *f. Inſula.* Tenedo.

TENELLULUS, a, um. *Catul.* Tout-à-fait tendre, d'une extrême delicateſſe, tout jeune, tout petit.

TENELLUS, a, um. *Stat.* Fort tendre, très-delicat, très-jeune, très-petit.

TENEO, es, nui, tentum, nere. *act. Cic.* Tenir. ‖ Jouir, poſſeder, avoir, occuper, être maître. ‖ Retenir, reprimer, arrêter, retarder. ‖ S'empêcher de. ‖ Garder, conſerver, maintenir, ſoûtenir. ‖ *Ter.* Concevoir, comprendre, entendre, ſçavoir. ‖ *Plaut.* Convaincre. ‖ *Virg.* Se reſſouvenir. ‖ *Liv.* S'obſtiner, s'opiniâtrer. *Tenere famam. Cic.* Entretenir, conſerver ſa reputation. *-iram. Cic.* Retenir ſa colere, ronger ſon frein. *-riſum. Hor.* S'empêcher, ſe retenir de rire. *-cauſam. Cic.* Gagner ſa cauſe. *-propoſitum. Ovid.* Perſiſter dans ſa reſolution. *-oculos. Plin.* Faire plaiſir à voir, être agreable à la vûe. *-ſe loco. Liv.* S'arrêter à un endroit, n'en pas branler. *-dextrum cornu. Liv.* Commander l'aîle droite. *-veſtigia alicujus. Liv.* Suivre les traces de quelqu'un, marcher ſur ſes pas. *-argumento crimen alicujus. Cic.* Avoir une preuve du crime de quelqu'un, le convaincre d'un crime, le lui prouver. *Tenet fama. Liv.* Le bruit dure encore. *-magna me ſpes. Cic.* J'ai beaucoup d'eſperance. *-me cupiditas. Liv.* J'ai *ou* j'aurois bien envie, je voudrois bien. *-per ſe lectores hiſtoria. Vitr.* L'hiſtoire attache d'elle-même ſes lecteurs. *conſuetudo. Quint.* L'uſage le veut ainſi, on a coûtume, c'eſt la mode. *Lectus eum tenet. Plaut.* Il eſt malade. *Tene tibi. Plaut.* Garde-le pour toi, prens-le. *Tenes quid dicam? Ter* Entens-tu ce que je dis? *Teneri ludis. Cic.* Avoir la paſſion du jeu. *-vix poſſum Cic.* A peine puis-je m'empêcher. *-de vi. Sen.* Etre coupable, être convaincu de violence. *-teſtibus. Cic.* Etre convaincu par témoins. *-agnatione, cognatione alicujus. Cic.* Etre parent de quelqu'un, être lié de parenté avec quelqu'un, tenir à quelqu'un par les liens du ſang. *-alicujus dominatu, imperio. Cic.* Etre ſous la puiſſance de quelqu'un. *-neque irâ, neque gratiâ. Cic.* Faire auſſi peu de cas des menaces que des honnêtetez, ne ſe ſoucier pas plus de la colere que de l'amitié, n'être pas plus ſenſible à l'emportement qu'à la douceur. *-metu. Liv.* Etre ſaiſi de crainte, être retenu par la pudeur. *-obſidione. Virg.* Etre aſſiegé *ou* bloqué. *-manifeſto. Cic.* Etre pris ſur le fait. *-fœderibus alienis.* Etre engagé par autrui, être obligé à dégager la parole d'autrui, à obſerver ce qu'il a promis. *-voto. Cic.* Etre obligé par un vœu.

TENER, a, um; ior, rimus. *Virg.* Tendre, qui n'eſt pas dur, delicat. ‖ *Cic.* Jeune. ‖ Flexible. ‖ *Juv.* Efféminé, douillet, voluptueux. *Teneriore animo eſſe. Cic.* Avoir l'eſprit trop mou. *Tenerrima prata. Ovid.* Des prez dont le foin eſt très-delicat.

TENERA, *æ m. Fluvius.* Dender.

TENERAMUNDA, *æ. f.* Dendermonde.

TENERASCO, *Lucr. &c.*

TENERESCO, is, ere. *neut. Plin.* S'attendrir, s'amollir, ramollir.

TENERE. *adv. Plin.* D'une maniere tendre, delicate, *&c.*

TENERIFA, *Thenerifa Inſula, æ. f.* Teneriſe.

TENERIFA, *æ. f. Urbs Terra Firma.* Teneriſe.

TENERITAS, atis. *f. Plin.* Qualité d'être tendre. ‖ *Vitr.* Tendreſſe, delicateſſe.

TENERITER. *adv. Plin. Voyez* Tenerè.

TENERITUDO, inis. *f. Bibl.* Tendreté. *Varr. Voyez* Teneritas.

TENESA, *Teneza, æ. f.* Tenes. *Teneſa Sinus.* Le Golfe de Teneſe.

TENESMUS, i. *m. Col.* Epraintes, continuelle envie d'aller à la ſelle ſans qu'il ſorte rien *ou* très-peu de choſe.

TENGCHEUM, i. *n.* Tengcheu.

TENGENUM, i. *n.* Tengen.

TENISSA, *æ. f. Voyez* Timici.

TENITÆ, arum. *plur. f. Feſt.* Les Parques.

TENOR, oris. *m. Liv.* Teneur, ſuite, ordre, continuité, continuation. ‖ *Cic.* Air, ton, maniere. ‖ *Quint.* Accent. *Tenor fati. Ovid.* Le même deſtin.

TENOS, i. *f.* Teno. Tenos, iſle.

TENOS, *Tanates, Thanatos,* i. *f.* Tener.

TENSA, æ. *f. Feſt.* Brancard *ou* chariot, *ſur lequel on portoit les ſtatues des Dieux aux jeux du Cirque.*

TENSIFTUS *Fluvius*, i. *m.* Tenſifs.

TENSIO, onis. *f. Hygin &*

TENSURA, æ. *f. Veget.* L'action de dreſſer les tentes, de tendre les pavillons.

TENSITA, æ. *f.* Tenſif.

TENSUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de* Tendo. Tendu, bandé.

TENTABUNDUS, a, um. *Liv.* Qui eſſaye, qui tente, qui éprouve de tous côtez.

TENTAMEN, inis. *Ovid.*
TENTAMENTUM, i. *n. Virg.*
TENTATIO, onis. *f. Liv.*
} Eſſai, épreuve, experience, tentative, entrepriſe. *Tentamenta alicujus pangere. Virg.* Sonder quelqu'un. *Tentatio morbi. Cic.* Le reſſentiment d'une maladie qu'on a eûe.

TENTATOR, oris. *m. Hor.* Tentateur, qui tente.

TENTATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

TENTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Tenter, eſſayer, éprouver, experimenter. ‖ *Cic.* Attaquer. ‖ Tenter, tâcher de gagner *ou* d'attirer. ‖ *Ter.* Sonder. ‖ *Virg.* Rechercher. ‖ *Plaut.* Tâter. *Tentare omnia. Cic* Mettre tout en œuvre. *-ſcalis mœnia. Caſ.* Eſcalader les murailles.

TENTORIOLUM, i. *n. Plin.* Un petit pavillon, une petite tente.

TENTORIUM, i. *n. Ovid.* Tente, pavillon.

TENTUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Tendo.

TENUATIO, onis. *f. Celſ.* L'action de rendre plus clair, plus délié, plus mince, moins épais.

TENUATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Tenuo.

TENUI, iſti. *prét. de* Teneo.

TENUICULUS, a, um. *Cic. dimin. de* Tenuis.

TENUIS, *m. f.* nue, *n.* is, nuior, iſſimus. *Colum.* Délié, mince, menu, clair. ‖ *Cic.* Subtil, fin, leger. ‖ Peu conſiderable, de peu de conſequence, ſimple, qui n'a rien d'élevé. ‖ *Hor.* Modique, petit, foible. *Tenui loco ortus. Liv.* De baſſe naiſſance, de baſſe condition.

TENUITAS, atis. *f. Plin.* Petiteſſe, delicateſſe, ſubtilité. ‖ *Vitr.* Foibleſſe. ‖ *Cic.* Maigreur. ‖ Indigence, pauvreté. ‖ Simplicité.

TENUITER, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Petitement, foiblement, ſubtilement, delicatement, d'une maniere déliée.

TENUO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Amenuiſer, amoindrir, affoiblir, rendre plus petit, plus mince, plus délié, diminuer. ‖ *Virg.* Amaigrir, attenuer, extenuer.

TENUS, ûs *m. Plaut.* Lacs, lacet, colet, filet.

TENUS. *prépoſ. Cic.* Juſqu'à, juſques à. *(Cette prépoſition jointe avec un ſingulier gouverne l'ablatif, & avec le plurier le genitif, & ſe met toûjours après.) Verbo tenus. Cic.* A un mot près. *Titulo tenus fungi. Suet.* N'avoir que le nom & le titre. *Lumborum tenus. Cic.* Juſqu'aux reins. *On trouve cependant, Tanaim tenus. Val. Flac.* Juſqu'au Tanaïs. *Inguinibus tenus. Celſ.* Juſqu'aux aînes.

TENZERTA, *Tenzora*, æ. *f.* Tenzert.

TEORACIA, æ. *f.* La Thierache.

TEOREGUM, i. *n.* Teoregu.

TEOS, *Teios*, i. *f.* Suſor.

TEPEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Cic.* Faire tiedir, échauffer un peu.

TEPEFACTUS, a, um. *Cic. part. de*

TEPEFIO, is, factus ſum, fieri. *Celſ.* *Voyez* Tepeſco.

TEPENS, tis. *omn. gen. Virg.* Tiede, un peu chaud.

TEPEO, es, pui, pere. *neut. Plin.* Etre tiede, être un peu chaud.

TEPESCO, es, pui, cere. *neut. Cic.* Tiedir, devenir un peu *ou* moins chaud. *Tepeſcunt mentes. Lucan.* Les eſprits ne ſont plus ſi échauffez, ſe refroidiſſent.

TEPHLIS, *Tilphis*, *Tiphlis*, is. *f.* Teflis.

TEPIDARIUM, i. *n. Vitr.* Le bain d'eau tiede, *dans les bains publics.*

TEPIDE. *adv. Celſ.* Tant ſoit peu chaudement.

TEPIDO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Rendre tiede, échauffer un peu, faire tiedir.

TEPIDULE. *adv. Gell. dimin. de* Tepidè.

TEPIDUS, a, um. *Celſ.* Tiede, un peu chaud *ou* tiedi. ‖ Chaud. ‖ *Plaut.* Indifferent, refroidi, qui n'a plus ſa premiere ardeur, qui a perdu ſon premier feu, dont la paſſion eſt ralentie. *Tepidior factus. Plaut.* Devenu plus indifferent.

TEPLICZA, æ. *f.* Teplicza.

TEPOR, oris. *m. Cic.* Tiedeur, chaleur moderée *ou* temperée.

TEPORATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Teporo. (*verbe inuſité.*) Tiede, tiedi, tant ſoit peu échauffé.

TER. *adv. Cic.* Trois fois. *Ter ternus. Varr.* Trois fois trois.

TERA, æ. *m. Fluvius.* Le Ter.

TERAPIA, *Terabia*, æ. *f.* Terapia.

TERBARTIUM, i. *n.* Tribart.

TERCATUM, Trecatum, i. *n. Tres Caſa.* Trecat.

TERCENTENI, *Mart. &*

TERCENTI, æ, a. *Cic.* Trois cent.

TERCENTIES. *adv. Cat.* Trois cent fois.

TERCENTUM. *ind. plur. omn. gen. Virg.* Trois cent.

TERCHIUM, i. *n.* Terki.

TERDENI, æ, a. *Virg.* Trente.

TERDONA, æ. *f. Voyez* Dertona.

TEREBINTHINUS, a, um. *Col.* Qui concerne le Terebinte.

TEREBINTHUS, i. *f. Virg.* Terebinte, *arbre reſineux.*

TEREBRA, æ. *f. Col.* Tariere *ou* terriere, *inſtrument qui ſert à percer.* ‖ *Celſ.* Trépan, *inſtrument de Chirurgien.*

TEREBRATIO, onis. *f. Col.* L'action de percer avec la terriere. ‖ L'action de trépaner.

TEREBRATUS, ûs. *m. Scrib. Lar. Voyez* Terebratio.

TEREBRATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

TEREBRO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Percer avec la tariere. ‖ Trépaner. ‖ *Plaut.* Percer le cœur de compaſſion.

TEREBS. *Voyez* Tader.

TEREDO, inis. *f. Col.* Tigne, *ver qui ronge les étoffes.* ‖ *Ovid.* Ver qui carie le bois. ‖ Ciron.

TEREDON, onis. *f.* Balſera.

TERENTINI ludi. *Val. Max.* Les jeux ſeculaires, *celebrez dans le champ de Mars.*

TERENTUS, i. *m. Mart.* Place dans le champ de Mars.

TERES, etis. *omn. gen. Cic.* Rond & long, cilindrique. *Teres puer. Hor.* Un jeune garçon bien tourné, fait au tour. *-oratio. Cic.* Un diſcours égal, ſuivi. *-totus. Hor.* Qui ne ſe ſert point de détours, qui agit franchement, qui va rondement. *Teretes plagæ. Hor.* Rets, filets faits avec de petites ficelles rondes. *-aures. Cic.* Des oreilles delicates, fines, capables de diſcernement.

TERGEMINA, æ. *f. Virg.* La triple Hecate, *c'eſt-à-dire*, la Lune au ciel, Diane ſur la terre, & Proſerpine aux enfers.

TERGEMINUS, a, um. *Cic.* Triple. ‖ *Hor.* Très-grand. *Tergeminus vir. Ovid.* Gerion. *-canis. Ovid.* Le chien à trois têtes, Cerbere. *-ignis jovis. Stat.* La foudre.

TERGEO, es, ſi, ſum, gere. *neut. Ovid* *Voyez* Tergo.

TERGESTE, es. *f. unde Tergeſtinus Sinus.* Trieſte.

TERGINUM, i. *n. Plaut.* Courroye de cuir crû, *dont on foüettoit les eſclaves.*

TERGINUS, a, um. *Plaut.* du dos.

TERGIVERSANTER. *adv. Vell. Pat.* En agiſſant contre ſes ſentimens, malgré lui, en reculant, en refuſant de le faire.

TERGIVERSATIO, onis. *f. Cic.* Conduire peu ſincere, détours cherchez pour ne pas ſe rendre à la raiſon, chicane, fuite pour éviter de faire ce qu'on doit. ‖ Retardement.

TERGIVERSOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Chercher des détours pour ne pas ſe rendre à la raiſon, uſer de ſupercherie pour éviter de faire ce qu'on doit, n'agir pas de bonne foi, n'aller pas droit, biaiſer. ‖ Etre lent, tirer en longueur, reculer à faire. ‖ *Martian. JCT.* Se déſiſter de faire une accuſation. *Tergiverſari huc & illuc. Cic.* Dire tantôt une choſe, tantôt une autre.

TERGO, is, ſi, ſum, gere. *Plaut.* Eſſuyer, nettoyer, fourbir, curer, écurer, torcher.

TERGOLAPE, es. *f.* Lampach.

TERGORO, as, avi, atum, are. *Plin.* Se veautrer, ſe rouler ſur le dos. ‖ Changer de peau.

TERGOVISTUS, i. *f. Tergoviſcum*, i. *n.* Tergovisko.

TERGUM, i. *n. Cic.* Le dos. ‖ Le derriere. ‖ *Virg.* Un bouclier de cuir. *Terga dare. Quint. -vertere. Liv.* S'enfuir, prendre la fuite, tourner le dos. *A tergo. Tac.* Derriere, par derriere. ‖ *Juv.* De l'autre côté. *Tergis. Tac.* ou *in tergis. Q. Curt. hærere.* Etre aux trouſſes, ſuivre en queue. *Terga tauri cava. Cat.* Le tambour.

TERGUS, oris. *n. Plin.* La peau, le cuir des animaux.

TERIAS, æ. *m. Voyez* Fluvius Sancti Laurentii. Le Fleuve de Saint Laurent.

TERINA, æ. *f.* Nocera.

TERINÆUS *Sinus.* Le Golfe de Sainte Euſemie.

TERIOLI, orum. *pl. m. Teriolum*, i. *n.* Tirol.

TERMANCIA, æ. *f. Termes*, is. *f.* Nueſtra Seignora de los Termes.

TERMENTARIUM, i. *n. Varr.* Linge qu'on porte juſqu'à ce qu'il ſoit uſé.

TERMENTUM, i. *n. Plaut. Voyez* Detrimentum.

TERMES, itis. *m. Hor.* Branche d'arbre avec les feuilles & les fruits. ‖ *Feſt.* Ver qui carie le bois, & qui s'engendre dans la chair.

TERMESUS, *Termeſſus*, *Termiſſus*, i. *f.* Termes.

TERMINALIA, ium. *pl. n. Cic.* Les Fêtes du Dieu Terminus.

TERMINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Qui concerne les bornes, les limites.

TERMINATIO, onis. *f. Cic.* Fin, concluſion, maniere de terminer, terminaiſon.

TERMINATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

TERMINO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Terminer, borner, limiter, donner *ou* mettre des bornes. ‖ Achever, finir.

TERMINUS, i. *m.* Le Dieu Terme, *le Dieu qui préſidoit aux bornes, aux limites.*

TERMINUS, i. *m. Cic.* Terme, borne, limites. ‖ Le bout, la fin, l'extrémité.

TERMINUS, *Fluvius Siciliæ*, i. *m.* Termini.

TERMINUS, i. *m. Termula*, arum. *pl. f. Urbs Capitanatæ.* Termini.

TERMO, onis. *m. Varr. Voyez* Terminus.

TERNA, Tœna, æ. *m. Fluvius.* Le Ternois.

TERNARIUS, a, um. *Col.* De trois *ou* qui a trois pieds.

TERNATA *Inſula*, æ. *f. unde Ternatanum Regnum.* Ternate.

TERNATUM, i. *n. Ternatus*, i. *m.* Terni.

TERNENSIS *Tractus.* Le Ternois.

TERNI, æ, a. *Cic.* Trois.

TERNIDENI, æ, a. *Plin.* Treize.

TERNIO, onis. *m. Gell.* Le nombre de trois.

TERNOBUM, i. *n. Ternobus*, i. *f.* Ternova.

TERNODURUM, i. *n. Voyez* Tornodurum.

TERNUM, i. *n.* Terni.

TERNUSIA *Inſula*, æ. *f.* Ternuſe.

TERO, is, trivi, tritum, tere. *act. Plin.* Broyer, piler, frotter. ‖ *Ovid.* Uſer en frottant. ‖ *Liv.* Perdre. *Terere iter. Virg.* Frayer

au

un chemin. *-calcem calce. Virg.* Suivre pied à pied, marcher ſur les talons. *-ſolo. Plin.* Moudre. *Terere otium. Liv.* Employer ſon loiſir. *-tempus. Liv.* Perdre ſon tems.

TERRA, æ. *f. Cic.* La terre. ‖ Pays, contrée, Province. *Terræ filius. Cic.* Un inconnu, un homme dont on ne connoît point l'extraction. *Terram video. Cic.* Je vois la fin de mes malheurs, je ſuis prêt du terme que j'ai ſouhaité. *Terrâ mariquè. Cic.* Par mer & par terre, ſur mer & ſur terre.

TERRA *Advecptorum. Voyez* Voigtlandia. ‖ *Terra Antarctica*, *Arctica*, *Auſtralis*, &c. *Voyez* Antarctica, Arctica, Auſtralis. ‖ *Terra Firma*, *Caſtella Aurea.* La Terre Ferme. ‖ *Terra Firma ſtrictè Sumpta.* La Terre Ferme. ‖ *Terra Firma Venetorum. Voyez* Veneta Ditio. ‖ *Terra Franca.* Le Franc. ‖ *Terra Nova*, *Inſula.* Terre Neuve. ‖ *Terra Nova*, *Oppidum Siciliæ.* Terra Nova. ‖ *Terra Nova*, *Oppidum Sardiniæ.* Terra Nova. ‖ *Terra Sancta.* La Judée. ‖ *Terra Sancta. Voyez* Helgelandia. ‖ *Terra Viridis. Voyez* Gronelandia.

TERRACEUS, a, um. *Col.* De terre *ou* fait de terre.

TERRACINA, æ. *f.* Terracine.

TERRÆ-MOTUS, ûs. *m. Q. Curt.* Tremblement de terre.

TERRASSA, æ. *f.* Terraſſa.

TERRENUM, i. *n. Col.* Terrein, terroir, terre.

TERRENUS, a, um. *Cic.* Terreſtre, *ou* de terre, qui concerne la terre. *Terrena via. Ulp.* *terrenum iter. Plin.* Chemin par terre.

TERREO, es, rui, ritum, rere. *act. Cic* Effrayer, épouventer, cauſer de la frayeur, faire peur, jetter dans l'épouvente, donner de la terreur, intimider fort.

TERRESTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Plin.* Terreſtre, de terre. *Terreſtris cœna. Plaut.* Souper d'herbes *ou* de racines.

TERREUS, a, um. *Col.* De terre, fait de terre.

TERRIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Terrible, épouventable, effrayant, qui fait peur, qui cauſe de la terreur.

TERRIBILITER. *adv. Bibl.* Terriblement, effroyablement, *&c.*

TERRICULA, æ. *f. Sen.* Menace effrayante.

TERRICULAMENTUM, i. *n. Apul.* Choſe qui effraye

TERRICULUM, i. *n. Liv.* Un épouventail.

TERRIFICO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Effrayer, épouventer, faire peur, jetter l'épouvente, cauſer la terreur, mettre la frayeur dans l'eſprit.

TERRIFICUS, a, um. *Virg.* Terrible, effrayant, effroyable, épouventable, qui met la peur dans l'ame, qui épouvente, qui effraye.

TERRIGENA, æ. *m. f. Ovid.* Né de la terre, fils de la terre.

TERRILOQUUS, a, um. *Lucr.* Qui dit des choſes effrayantes.

TERRISONUS, a, um. *Claud.* Qui rend un ſon épouventable.

TERRITIO, onis. *f. Ulp. Voyez* Terror.

TERRITO, as, avi, atum, are. *act. Caſ.* Effrayer, épouventer, intimider, *&c.*

TERRITORIUM, i. *n. Cic.* Territoire, étendue de terre.

TERRITUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Terreo. Epouventé, effrayé.

TERROR, oris. *m. Cic.* Terreur, effroi, épouvente, frayeur, grande peur.

TERROSUS, a, um. *Vitr.* &

TERRULENTUS, a, um. *Prud.* Terreux, mêlé de terre.

TERSA *Leporia*, æ. *f.* Terskay Lepori.

TERSI. *prét. de* Tergo, is. *ou de* Tergeo.

TERSUS, ûs. *m. Apul.* Le nettoyement.

TERSUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Tergeo.

TERTA, æ. *f. Urbs Thraciæ.* Trait.

TERTIA, æ. *f. Inſula.* La Tercere.

TERTIANA, æ. *f. Plin.* La fievre tierce.

TERTIANI, orum. *plur. m. Tac.* Les Soldats de la troiſiéme legion. ‖ Les écoliers de troiſiéme.

TERTIANUS, a, um. *Cic.* Du troiſiéme ordre. ‖ De la troiſiéme claſſe.

TERTIARIUM, i. *n. Vitr.* Le tiers, la troiſiéme partie. ‖ Choſe dont une partie eſt le tiers du total. ‖ *Catul.* Le poids de quatre onces *ou* le tiers de la livre Romaine.

TERTIARIUS, a, um. *Plin.* Qui fait le troiſiéme rôle, qui eſt le troiſiéme en ordre, où il y a la troiſiéme partie de quelque choſe. ‖ *Vitr.* Qui contient un nombre & la troiſiéme partie de ce nombre.

TERTIATIO, onis. *f. Col.* La troiſiéme façon, le troiſiéme labour qu'on donne à la terre, la troiſiéme ſerre qu'on donne à un marc.

TERTIATUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Tertio. *Tertiata verba. Apul.* Des paroles entrecoupées.

TERTICEPS, cipitis. *omn. gen. Varr.* Qui a trois têtes, trois ſommets, *&c.*

TERTIO. *adv. Ter.* Pour la troiſiéme fois, troiſiémement.

TERTIO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Tiercer, donner la troiſiéme façon, façonner pour la troiſiéme fois.

TERTIUM. *adv. Cic.* Troiſiémement, pour la troiſiéme fois.

TERTIUS, a, um. *Cic.* Le troiſiéme. *Tertius à Jove Ajax. Ovid.* Ajax arriere-petit-fils de Jupiter. *Tertio quoque die. Cic* De trois en trois jours. *Nihil eſt tertium. Cic.* Il n'y a point de milieu. *Eſt quiddam tertium. Cic.* Il y a un milieu. *Ad tertias. Plin. ad tertiam. Scrib. Larg.* Juſqu'à la diminution de la troiſiéme partie, juſqu'à la reduction du tiers.

TERTIUS-DECIMUS, a, um. *Cic.* Treiziéme.

TERTONA, æ. *f. Voyez* Dertona.

TERUANA, æ. *f.* Teruane.

TERVELUM, i. *n. Terulum.* Tervel.

TERUNCIUS, i. *m. Cic.* Petite piece de monnoye de la quatriéme partie de l'as Romain. *Teruncii non facere. Plaut.* Eſtimer moins qu'une maille.

TESCHENA, æ. *f.* Teſchen.

TESQUA, orum. *plur. n. Hor.* Lieux deſtinez à prendre les augures. ‖ *Varr.* Lieux à la campagne conſacrez à quelque divinité.

TESSELLA, æ. *f. Plin.* Petite piece quarrée pour les ouvrages de marqueterie. ‖ *Sen.* Morceau de marbre en quarré ſervant à paver, un carreau à carreler, qui a quatre pans.

TESSELLATUS, a, um. *Suet. part. paſſ. de*

TESSELLO, as, avi, atum, are. *Sidon.* Marqueter, faire des ouvrages de pieces de rapport, faire de la marqueterie.

TESSERA, æ. *f. Cic.* Un dé à jouer. ‖ *Liv.* Le mot du guet tracé ſur un morceau de metal *ou* de bois. ‖ Certaine marque qu'on montroit pour faire voir qu'on avoit droit de quelque choſe, mereau. ‖ *Plaut.* Taille. *Teſſera nummaria. Suet.* Billet *ou* Lettre de change. *-hoſpitalis. Plaut.* Lettre de recommandation pour être logé.

TESSERA, æ. *f. Regio.* Le Teſſer.

TESSERARIUS, i. *m. Tac.* Celui qui prend *ou* qui donne le mot du guet, Officier qui a le mot.

TESSERARIUS, a, um. *Amm. Marc.* De dez à jouer, *ou* de mereaux.

TESSERATUS, a, um. *Suet.* Marqueté, bigarré, fait par petits carreaux, échiqueté.

TESSERULA, æ. *f. Varr.* Petite piece quarrée pour la marqueterie. ‖ *Plin. diminut. de* Teſſera.

TESTA, æ. *f. Hor.* Vaſe de terre cuite. ‖ Poiſſon à coquille. ‖ *Vitr.* Brique. ‖ Tuile. ‖ Ciment. ‖ *Plin.* Teſt de pot, teſſon. ‖ *Virg.* Une lampe de terre. ‖ *Cic.* Coquille, coque, écaille. ‖ Sorte de petit bâtiment de mer fort leger. ‖ *Celſ.* Eſquille, fragment d'os. ‖ *Corn. Nep.* Coquille ſur laquelle on écrivoit le nom de celui qu'on vouloit bannir. *Teſtarum ſuffragiis, quod oſtraciſmum vocant, decem annorum exilio multatus eſt. Corn. Nep.* Il fut condamné à dix ans d'exil dans un jugement qu'on appelle oſtraciſme.

TESTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Gell.* Qui peut dépoſer, qui a droit de porter témoignage, qui peut être reçû pour temoin. ‖ Qui peut teſter, qui eſt en droit de faire teſtament.

TESTACEUS, a, um. *Plin. J.* De terre cuite. ‖ *Plin.* De poiſſon à coquille, à écaille.

TESTAMENTARIUS, i. *m. Cic.* Qui ſuppoſe un teſtament. ‖ *Caliſt. JCT.* Notaire, qui reçoit un teſtament.

TESTAMENTARIUS, a, um. *Cic* Teſtamentaire, de teſtament, qui concerne les teſtamens.

TESTAMENTUM, i. *n. Cic.* Teſtament, ordonnance de derniere volonté. *Teſtamentum ruptum. Digeſt.* Un teſtament caſſé, rompu, annullé, (*quod fit vel poſteriore teſtamento ritè perfecto, vel agnatione ſui heredis.*) *Teſtamentum irritum. Digeſt.* Teſtament ſans effet. (*irritum fieri dicitur quando teſtator poſt factum jure teſtamentum, capite eſt diminutus, aut nemo heres extitit.*)

TESTATO. *adv. Ulp.* Après avoir teſté *ou* fait un teſtament en preſence de témoins.

TESTATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Suet.* Teſtateur, qui a fait teſtament.

TESTATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Teſtor.

TESTERBANDIÆ *Comitatus*, *Teſterbantum.* Le Teſterbant.

TESTICULUS, i. *m. Juv.* Teſticule.

TESTIFICATIO, onis. *f. Cic.* Témoignage, declaration.

TESTIFICATUS, a, um. *Cic. part. de*

TESTIFICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Témoigner, rendre *ou* porter témoignage, certifier, aſſûrer, declarer. ‖ Prendre à témoin.

TESTIMONIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Veget.* Qui concerne le témoignage. *Teſtimoniales litteræ. Veget.* Congé *ou* certificat de ſervice *ou* de bleſſure donné à un ſoldat.

TESTIMONIUM, i. *n. Cic* Témoignage, dépoſition, declaration, certificat. ‖ *Caſ.* Preuve. ‖ *Caſ.* Signe. *-dicere. Cic.* Porter un témoignage. *-tribuere. Cic.* Rendre un témoignage.

TESTIS, is. *m. Cic* Témoin. ‖ *Plin.* Teſticule. *Teſtis in aliquam rem de aliqua re, alicujus rei. Cic.* Témoin de quelque choſe. *Teſtes facere. Ter.* Produire des témoins. ‖ *Teſtes cum reo componere.* Accarer, confronter.

TESTOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Témoigner, porter *ou* rendre témoignage, aſſûrer, certifier, declarer, mettre en évidence, donner des marques, faire voir des preuves, faire paroître, marquer, être un ſigne, prouver. ‖ Prendre à témoin, appeller en témoignage. ‖ *Liv.* Teſter, faire teſtament. *Teſtor Deos. Ter.* J'atteſte les Dieux, je prends les Dieux à témoin.

TESTU. *ind. n. Cat.* Vaſe de terre cuite ſous lequel on fait cuire quelque choſe. ‖ Une cloche. ‖ Une mouſſe.

TESTUACEUS, a, um. *Varr.* Cuit ſous la clothe. ‖ Travaillé ſous la mouſſe.

TESTUDINATUM, i. *n. Feſt.* Un dôme.

TESTUDINATUS. *Vitr.* } Vouté,
TESTUDINEATUS. *Caſ.* } fait en
TESTUDINEUS, a, um. *Mart.* } Voutes en arcade.

TESTUDINEUS, a, um. *Plaut.* De tortue. ‖ D'écaille de tortue.

TESTUDO, inis. *f. Cic.* Tortue, *animal amphibie.* ‖ Son écaille. ‖ Une voute. ‖ *Hor.* Inſtrument de muſique qui avoit la figure d'une tortue, un luth. ‖ *Caſ.* La tortue militaire, *lorſque les Soldats joignoient leurs boucliers au-deſſus de leurs têtes.* ‖ *Vitr.* Salon, veſtibule. *Teſtudo acuta. Mart.* Un heriſſon qui dreſſe ſes pointes.

TESTUDO, *Teſtudinis Inſula.* La Tortue, l'Iſle de la Tortue.

TESTULA, æ. *f. Liv. diminutif de* Teſta. *Corn. Nep.* Oſtraciſme. *Ejectus è civitate eſt teſtularum ſuffragiis. Corn. Nep.* Il fut banni par l'Oſtraciſme.

TESTULA, *étoit une petite coquille où les Grecs écrivoient le nom de quelque Grand qu'ils vouloient condamner à un exil de dix ans ſans le priver du revenu de ſes biens, ce qu'ils*

appelloient Oſtraciſme. *Voyez* Oſtraciſmus.

TESTUM, i. *n. Petr.* Une tuile. ‖ Un vaſe de terre cuite.

TETA, æ. *f. Varr.* Pigeon ramier.

TETANICUS, a, um. *Plin.* Qui a les nerfs retirez, retrécis & qui ne peut ſe courber.

TETANUS, i. *m. Plin.* Contraction, retréciſſement de nerfs qui tiennent le corps roide.

TETEGUINA, æ. *f.* Tetuanum, i. *n. Teteguin.*

TETER, tra, trum. *Virg.* trior, terrimus. *Cic.* Noir, ſombre, épais, obſcur. ‖ Cruel, rude, qui fait horreur. ‖ *Lucr.* Infect, puant, pourri, corrompu.

TETINA, æ. *f. Teyn.*

TETINERIT *pour* Tenuerit. *Voyez* Teneo.

TETINI *pour* Tenui. &

TETINISSE *pour* Tenuiſſe.

TETIS, yos *f.* La Déeſſe de la mer, femme de l'Ocean. ‖ La mer.

TETRACHORDUM, i. *n. Vitr.* L'accord de quatre tons de ſuite. ‖ Inſtrument de muſique monté de quatre cordes.

TETRACHORDUS, a, um *Vitr.* Monté de quatre cordes. ‖ Qui a quatre tons *ou* quatre jeux. *Tetrachordum anni. Varr.* Les quatre ſaiſons de l'année.

TETRACOLUM, i. *n. Sen.* Qui a quatre membres *ou* quatre vers.

TETRADORUS, a, um. *Vitr.* Qui a quatre palmes de dimenſion.

TATRADRACHMA, æ. *f. Cic.* &

TETRADRACHMUM, i. *n. Liv.* Monnoye de la valeur de quatre dragmes.

TETRAGURIUM, i. *n. Voyez* Tragurium.

TETRANS, tis. *n. Vitr.* Quart de cercle ‖ Le quart, la quatriéme partie. ‖ Un quartier. ‖ L'endroit où des lignes croiſées ſe coupent.

TETRAPHORI, orum. *pl. m. Vitr.* Porteurs qui portent à quatre.

TETRAPHYLLOS *Ægyptiaca*, de l'Abſus, *plante d'Egypte.*

TETRARCHA, æ. *m Cic.* Tetrarque. *Seigneur qui jouiſſoit de la quatriéme partie d'un pays.*

TETRARCHIA, æ. *f. Cic.* Tetrarchie, *Seigneurie d'un quart d'un pays.*

TETRASTICHON, i. *n. Mart.* Un quatrin, une épigramme de quatre vers.

TETRASTICHUS, i. *m. Treb. Poll.* Rangée de quatre colomnes.

TETRASTYLUS, a. um *Vitr.* Qui a quatre colomnes de front.

TETRE, triùs, terrimè. *adv. Cic.* Cruellement.

TETRICE. *adv.* D'un aire ſombre, avec chagrin.

TETRICITAS, atis. *f. Ovid.* Humeur chagrine, air ſombre, mauvaiſe humeur, humeur noire.

TETRICUS, a, um. *Col.* Qui a l'air ſombre, qui eſt de mauvaiſe humeur. *Tetrica Minervâ. Mart.* L'éloquence du Barreau.

TETRINNIO, is, ire. *Aut. Phil.* Crier comme les canards.

TETRO, as, are. *Non.* Infecter, empuantir, corrompre.

TETTIGONIA, æ. *f. Plin.* Petite cigale. ‖ Cigale femelle qui ne chante point.

TETULI *pour* Tuli. *Voyez* Fero.

TETUS *Fluvius*, i. *m.* Le Tet.

TEUCERA, æ. *f.* Tieſures.

TEUCHERIA, æ. *f.* Tauchira. Taocara

TEUCRI, orum. *plur. m.* Les Troyens.

TEUCRIA, æ. *f.* Surnom de la ville de Troye.

TEUDERIUM, i. *n. Voyez* Theodurum.

TEVERO, onis. *m.* le Teverone.

TEVERTONIUM, i. *n.* Teverton.

TEVIOTIA, æ. *f.* Tivedale.

TEURNIA, Tiburnia, æ. *f.* Villach.

TEUSARA, æ. *f. olim* Tiſurus, i. *m.* Teuſar.

TEUTHRANIA, æ. *f. Urbs Paphlagoniæ.* Tripoli.

TEUTHRONE, es. *f.* Teutronia.

TEUTOBURGIENSIS *Saltus.* Teuteberg.

TEUTOBURGIUM *Germaniæ*, *Teutmellum*, i. *n.* Dechenold. ‖ *Teutoburgium Pannonia.* Erdewdi.

TEUTONES, num. &

TEUTONI, orum. *pl. m.* Les Teutons, *peuple d'Allemagne.*

TEUTONICUS, a, um. Teutonique, qui concerne les Teutons.

TEUTRIA, æ. *f. Inſula.* La Caprara.

TEWKESBURIA, æ. *f.* Tewkeſbury.

TEXELIA, *Teſſelia*, æ. *f. Inſula Hollandiæ.* Texel.

TEXELIA, æ. *f. Inſula Americæ.* Texel.

TEXO, is, xui *ou* xi, textum, xere. *act. Ter.* Faire un tiſſu, tracer, treſſer. *Texere flores. Ovid* Faire un chapeau de fleurs, une guirlande. *-plagas. Cic.* Faire des rets, des filets. *-opus. Cic.* Compoſer un ouvrage. *-baſilicam. Cic.* Elever un palais. *-cauſas lethi. Prop.* Machiner la mort.

TEXTILE, is. *n. Liv.* Un tiſſu

TEXTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Tiſſu, tracé, treſſé, entrelaſſé. *Textilis pictura. Cic.* Tapiſſerie faite au petit point. *-ventus. Petr.* De la gaze. *Textilia ſerta. Mart.* Des chapeaux, des couronnes de fleurs, des guirlandes, des feſtons. *Textile aurum. Sen.* Or trait. ‖ Ouvrage de filagramme d'or.

TEXTOR, oris. *m. Cic.* Tiſſerand. ‖ Tiſſutier, rubannier. ‖ Ouvrier en ſoye, ferandinier.

TEXTORIUS, a, um. *Sen.* De Tiſſerand.

TEXTRINA, æ. *f. Cic.* Le métier *ou* la profeſſion de Tiſſerand.

TEXTRINUM, i. *n. Cic.* Métier, ouvroir de Tiſſerand. ‖ Le lieu où il travaille.

TEXTRINUS, a, um. *Bibl. Voyez* Textilis.

TEXTRIX, icis. *f. Tibul.* Celle qui fait de la toile. ‖ Un tiſſu, &c. Traceuſe, treſſeuſe.

TEXTUM, i. *n. Virg.* Un tiſſu. ‖ La tiſſure. *Textum vimineum. Mart.* Un panier d'oſier, une corbeille. *-dicendi. Cic.* Le ſtyle. ‖ Le tiſſu d'un diſcours.

TEXTURA, æ. *f. Lucr.* &

TEXTUS, ûs. *m. Plin.* La tiſſure, le tiſſu.

TEXTUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Texo. *Textum cæcis parietibus iter. Virg.* Le chemin embrouillé du labyrinthe.

TEXTUS, ûs. *m.* Le texte.

TEYDERA, Treydera, æ. *f.* Teyder.

TEZA, æ. *f.* Teza.

TEZEUCUM, i. *n.* Tezeuco.

T H

THABOR, oris. *m. Voyez* Tabor.

THABRACA, æ. *f. Voyez* Tabarca.

THAGASTA, æ. *f. Voyez* Tagaſte.

THALAME, es. *f.* Preſtean.

THALAMUS, i. *m. Virg.* Chambre à coucher, chambre du lit. ‖ Le lit nuptial. ‖ Le mariage. ‖ Ruche d'abeilles. *Thalamum eundem inire. Ovid.* Se marier enſemble.

THALASSICUS, &

THALASSINUS, a, um. *Plaut. & Lucr.* De couleur de verd de mer.

THALASSIO, onis. *m. Mart.* &

THALASSIUS, i. *m. Catul.* L'hymenée, *le Dieu qui préſide aux nôces.* ‖ Epithalame, *chanſon nuptiale.*

THALASSUS, i. *m. Mart. Voyez* Thalaſſio.

THALIA, æ. *f.* Thalie, *l'une des neuf Muſes.*

THALLUS, i. *m. Col.* Tige d'oignon ‖ *Virg.* Branche d'olivier avec les feuilles & le fruit.

THALUDA, æ. *f.* Tagazzi.

THAMARUS, i. *m.* Tamaro.

THAMNATSARA, æ. *f. Voyez* Timnata.

THANATUS, Taneros, i. *f.* Tenet.

THAPSUS, i. *f. Voyez* Taplus.

THASSUS, Thaſos, i. *f.* Taſſo.

THAU. *Bibl.* Thau, *la derniere lettre de l'Alphabet Hebreu.*

THEATRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Theatral, de theatre.

THEATRUM, i. *n. Cic.* Theatre. ‖ Les ſpectateurs de ce qui ſe paſſe ſur le theatre. ‖ Lieu où une choſe eſt expoſée à la vûe, où elle paroît publiquement. ‖ *Mart.* Spectacle.

THEBÆ, arum. *pl. f.* Thebes, *ville d'Egypte.* ‖ *Thebæ, urbs Bœotiæ* Thebes. ‖ *Thebæ Phtiotidis*, *Thebæ Philippi.* Zeiton. ‖ *Thebæ Lucaniæ.* Luzzi. ‖ *Thebæ Troadis.* Ville ruinée de la Troade.

THEBAFFA, æ. *f.* Thebaffa.

THEBAIS, idis. *f.* La Haute Egypte.

THEBANI, orum. *pl. m. Cic.* Les Thebains, ceux de Thebes.

THEBANUS *Lacus.* Le Lac de Thebes.

THEBESTA, æ. *f. Voyez* Tebeſta.

THECA, æ. *f. Cic.* Etui, guaine, coffret, caſſette, écrin, tout ce qui ſert à ſerrer quelque choſe de peu de volume. ‖ *Varr.* La balle du grain. *Theca calamaria. Mart.* Caſſe d'écritoire.

THELIS, *Telis*, is. *m.* L'Egly.

THEMA, atis. *n. Quintil.* Matiere d'un diſcours, ſujet qu'on entreprend de traiter, propoſition qu'on veut établir *ou* prouver, argument d'une diſpute. ‖ *Suet.* Horoſcope. ‖ Poſition.

THEMIS, is *ou* idis & iſtis. *f.* La Déeſſe de la Juſtice, la Juſtice.

THEMIS, is. *m.* La Teme.

THEMISTITANIA, æ. *f.* Themiſtitanum, i. *n.* Le Themiſtitan.

THEMISYRA, æ. *f.* Lorio.

THENA, æ. *m.* Fluvius. Le Ternois.

THENERIFA, æ. *f.* Tenerife.

THENOLIÆ, arum. *pl. m.* Tenolium, i. *n.* Tenailles.

THENSA, æ. *f. Cic. Voyez* Tenſa.

THENSAURUS, i. *Voyez* Theſaurus.

THEOCI *Curia.* Tewkeſbury.

THEODATA, æ. *f.* Tata.

THEODE, es. *f. una ex Fortunatis Inſulis.* La Gomera, *iſle.*

THEODEMERIENSIS *Ager.* Le Thimerais, pays de France, en Picardie.

THEODONIS Villa. Thionville.

THEODOSIA, æ. *f. Gangrorum. Voyez* Gangra. ‖ *Theodoſia, urbs Taurica.* Caffa.

THEODOSIOPOLIS, is. *f. urbs Armeniæ Minoris.* Arlingan. ‖ *Theodoſiopolis, urbs Epiſcopalis Ioniæ*, olim *Peperine.* Ville ruinée de l'Ionie. ‖ *Theodoſiopolis*, *urbs Meſopotamiæ.* Ville ruinée de la Meſopotamie. ‖ *Theodoſiopolis, urbs Thraciæ.* Aprio.

THEOENIA, orum. *pl. n.* Les Baccanales, les fêtes de Bacchus.

THEOGONIA, æ. *f. Cic.* La Genealogie des Dieux, *poeme d'Heſiode.*

THEOLOGIA, æ. *f. Varr.* Theologie, *ſcience qui traite de la Divinité.*

THEOLOGIUM, i. *n.* Tholey.

THEOLOGUS, i. *m. Cic.* Theologien, qui traite des choſes qui concernent la Divinité.

THEONINUS, a, um. *Hor.* De Theon, *qui étoit un grand ſatyrique.* ‖ De ſatyrique, médiſant. *Theonino dente rodere.* Critiquer, reprendre, cenſurer avec malignité.

THEOPOLIS, is. *f.* Ancien nom d'Antioche la Grande.

THEOREMA, atis. *n. Cic.* Theoreme, démonſtration de la verité d'une propoſition, qui s'arrête à la ſpeculation. ‖ Propoſition dont il faut démontrer la verité, contemplation, ſpeculation.

THEORETICA, æ. & } Theorie

THEORETICE, es. *f. Quint.* } ou contemplation d'un art.

THEORIA, æ. *f. Voyez* Theoretica.

THEORODUNUM, i. *n.* Wells.

THEOTUADUM, i. *n.* Dom

THERA, *Thermia*, æ. *f. Inſula Maris Ægei.* Zermia.

THERA, *Inſula Maris Cretici*, æ. *f.* Gazo.

THERAPHIM. *Bibl.* Des Theraphins, *c'étoient des Idoles.*

THERASIA *Inſula*, æ. *f.* Saint Erini.

THERIACA, æ. &

THERIACE, es. *f. Plin.* La Theriaque.

THERIOMA, atis. *n. Celſ.* Fiſtule, *ſorte d'ulcere.*

THERIOTROPHIUM, i. *n. Varr.* Parc. ‖ Ménagerie, lieu où l'on nourrit des bêtes.

THERISTRUM, i. *n. Bibl.* Habit d'Eté fort leger. ‖ Voile que portoient en Eté principalement les femmes d'Egypte.

THERMA, æ. *f. Urbs Galatiæ. Voyez* Germa.

THERMÆ, arum. *pl. f. Mart.* Thermes, étuves, bains.

THERMÆ, *Thermæ Himeræ*, arum. *pl. f. Urbs Siciliæ.* Termini. ‖ *Thermæ, Thermæ Siluntinæ, urbs altera Siciliæ.* Xacca. ‖ *Thermæ, Urbs Britanniæ Magnæ.* Bathe. ‖ *Thermæ Auſtriacæ.* Baden. ‖ *Thermæ Inferiores, urbs Sueviæ.* Bade. *Thermæ Superiores, urbs Helvetiæ.* Bade. ‖ *Thermæ Stygianæ* aut *Stilianæ.* Bagni di Bracciano.

THERMAICUS *Sinus*, i. *m.* Le Golfe de Salonichi.

THERMEFACIO, is, feci, factum, cere. *Plaut.* Faire chauffer les bains *ou* les étuves.

THERMIA, æ. *f. Voyez* Thera.

THERMIDA, æ. *f.* Rajas.

THERMODUM, i. *n. Fluvius.* Pormon.

THERMOPOLIUM, i. *n. Plaut.* Logis de Traiteur, cabaret, un caffé.

THERMOPOTO, as, are. *Plaut.* Boire chaud.

THERMOPYLÆ, arum. *pl. f. Liv.* Les Thermopyles, paſſage, défilé, détroit dans la Grece, *fameux par la reſiſtance des Lacedemoniens ſous la conduite de Pelopidas.*

THERMULÆ, arum. *pl. f. Mart. diminutif de* Thermæ.

THERSA, æ. *f.* Tirſa.

THESAURARIUS, a, um. *Plaut.* Qui concerne un treſor, de treſor.

THESAURIZO, as, are. *Bibl.* Theſauriſer, amaſſer des treſors.

THESAURUS, i. *m. Cic.* Un treſor. ‖ Richeſſes cachées. ‖ *Virg.* Un gâteau de mouches à miel.

THESIS, is. *f. Cic.* Sorte de declamation des anciens Rheteurs.

THESPIÆ, arum. *pl. f. Theſpia*, æ. *f.* Theſpie.

THESSALIA, æ. *f.* La Theſſalie.

THESSALONICA, æ. *f. Cic.* Theſſalonique, ville de Macedoine, *aujourd'hui* Salonichi *ou* Salonique. ‖ *Theſſalonica, urbs Hiſpaniæ Tarraconenſis. Voyez* Toloſa. ‖ *Theſſalonica Sinus. Voyez* Thermaicus.

THESSALONICENSES, ium. *pl. m. Bibl.* Ceux de Theſſalonique, Theſſaloniciens.

THETA. *ind. n.* Le Th, *Lettre de l'alphabet Grec.* ‖ *Mart.* Marque de condamnation. ‖ *Perſ.* Note dont on marquoit les fautes.

THETENUM, i. *n.* Theten.

THETFORDIA, æ. *f.* Thetforde.

THETIS, idis. *f.* La Déeſſe de la mer. ‖ *Virg.* La mer.

THEUDURUM, i. *n.* Tuddert.

THEVESTE, es. *f.* Tebeſſe.

THEUTONI, orum. *pl. m. Voyez* Teutoni.

THEZA, æ. *f.* Theza.

THIASUS, i. *m. Virg.* Troupe de gens qui danſent. ‖ Danſe qu'on danſoit aux fêtes de Bacchus *ou* à ſon honneur.

THIBETUM, i. *n. Regnum.* Le Thibet.

THICIS, is. *m.* Le Tech.

THIELA, *Thila*, æ. *f.* Tiel.

THIETMARSIA, æ. *f. Voyez* Dithmarſia.

THIGERNUM, *Thierrium, Tiernum*, i. *n.* Thiers.

THILLA, æ. *f.* Thille.

THIMNATHA, *Thamnatſara*, æ. *f.* Thimnath.

THINÆ, arum. *pl. f. Thina, Sina*, æ. *f. Urbs Sinarum.* On conjecture qu'elle eſt Nanquin.

THINIAS, *Thynias*, æ. *m. Promontorium.* Tinia.

THINISSA, æ. *f. Voyez* Tuterum.

THINUS, i. *f. Tina*, æ. *f.* La Tyne.

THISBE, es. *f.* Janini.

THITEMELLUM, i. *n. Voyez* Teutoburgium.

THL

THLASIÆ, arum. *pl. m. Digeſt.* Dicuntur ii quibus exſecti ſunt teſtes.

THLIBIÆ, arum. *pl. m. Digeſt.* Ce ſont ceux, *Quibus teſtes attriti ſunt.*

THOEDA, æ. *m. Fluvius.* La Toue.

THOLOBII, orum. *pl. m. Oppidum Hiſpaniæ Tarraconenſis.* Tamarit.

THOLOSA, æ. *f. Voyez* Toloſa.

THOLUS, i. *m. Varr.* La clef d'une voute. ‖ *Vitr.* La coupe, la coupole, la lanterne d'un dôme. ‖ Un dôme.

THOMIX, icis. *f. Plaut.* Cable, corde de gros chamvre. ‖ *Voyez* Pulvillus.

THOMUS, i. *m. Voyez* Tomus.

THONONIUM, i. *n. Voyez* Teunonium.

THORALTUM, i. *n.* Torout.

THORAX, acis. *f. Celſ.* La poitrine, l'eſtomac. ‖ *Virg.* Cuiraſſe. ‖ *Suet.* Toute ſorte de vêtement qui couvre l'eſtomac.

THORDA, æ. *f. Voyez* Torda.

THORONUS, *Inſula*, i. *f.* Fanu.

THORSUS, i. *m. Fluvius.* Thors-Aa.

THORUNUM, *Torunum*, i. *n.* Thorn.

THOS, ois. *m. Plin.* Loup cervier, *animal à quatre pieds.*

THOSPITES, *Lacus ex Thoſpia*, is. *m.* Urbe exciſa, Gabaen.

THRACES. *Voyez* Thrax.

THRACIA, æ. *f.* La Romanie, la Thrace.

THRACIDIA, orum. *pl. n. Cic.* Armes des gladiateurs armez à la Thracienne.

THRACIUS, a, um. De Thrace.

THRASIMENUS, i. *m. Voyez* Traſimenus.

THRASO, onis. *m. Ter.* Audacieux, temeraire, inſolent.

THRAX, acis. *omn. gen. Suet.* Qui eſt de Thrace.

THRECIUS, a, um. *Virg.* De Thrace.

THRENI, orum. *pl. m. Bibl.* Plaintes, lamentations.

THRENODIA, æ. *f.* Chant plaintif.

THRONI, orum. *pl. m.* Pile.

THRONUS, i. *m. Plin.* Thrône.

THRUNDEMUM, i. *n. Voyez* Nidroſia.

THULCIS, is. *f. Voyez* Tulcis.

THULE, es. *f. Inſula.* L'Iſlande.

THUNENSIS *Lacus.* Le Lac de Thun.

THUNIUM, *Thuinum*, i. *n.* Thuin.

THUNUM, i. *n.* Thun.

THUNUS, i. *m. Hor.* Un Thon, *poiſſon de mer.*

THUREUS, a, um. *Ovid.* D'encens.

THURIBULUM, i. *n. Cic.* Un encenſoir, une caſſolette.

THURICREMUS, a, um. *Plin.* Qui porte, qui produit de l'encens.

THURII, orum. *pl. m. Thurium*, i. *n.* Sibari, Rouenara.

THURILEGUS, a, um. *Ovid.* Qui recueille l'encens.

THURINGIA, æ. *f.* La Thuringe. ‖ *Thuringia Auſtralis.* Le Duché d'Altenbourg.

THURINGIENSIS *Sylva.* Thuringerwalde.

THURINUS *Sinus.* Le Golfe de Roſſano.

THUS, uris. *n. Cic.* Encens.

THUSA, æ. *f.* Thus.

THUSCI, orum. *pl. m.* Les Toſcans.

THUSCIA, æ. *f. Urbs. Voyez* Tuſcania.

THUSCIA, *Tuſcia*, æ. *f.* La Toſcane, *contrée d'Italie.* ‖ *Thuſcia, Tuſciæ Ducatus.* Le grand Duché de Toſcane.

THUSCUM *Mare.* La Mer de Toſcane.

THUSCUS, a, um. Toſcan, de Toſcane.

THYA, æ. *f. Plin.* Thye, *arbre odoriferant.*

THYATIRA, æ. *f.* Thyatire.

THYELLA, æ. *f.* San Genito.

THYINUS, a, um. *Bibl.* De Thye. *Thyina ligna. Bibl.* Bois de Thye, bois odoriferant, bois ondé, rayé *ou* veiné.

THYMATERIUM, i. *n. Thymiateria*, æ. *f.* Azamor.

THYMBRA, æ. *f. Plin.* La ſariette, *plante.*

THYMELE, es. *f. Mart.* Tribune *où étoient placez les joueurs d'inſtrumens & les Muſiciens du theatre des Anciens.* Orcheſtre.

THYMELICI, orum. *pl. m. Vitr.* Les Muſiciens & les joueurs d'inſtrumens du theatre des Anciens.

THY

THYMELICUS, a, um. *Apul.* Qui concerne la ſcene.

THYMIAMA, atis. *n. Celſ.* Parfum, paſtille à brûler.

THYMIAMATERIA, orum. *pl. n. Plin. Bibl.* Encenſoir, caſſolette.

THYMINUS, a, um. *Col.* De thim.

THYMION, i. *n. Celſ.* Cors aux pieds.

THYMITES, æ. *m. Col.* Vin de thim, où l'on a mis du thim.

THYMIUM, i. *n. Voyez* Thymus.

THYMNUS, i. *m. Plin.* Un thon, *grand poiſſon de mer.*

THYMOSUS, a, um. Abondant en thim, plein de thim, où l'on a mis du thim.

THYMUM, i. *n. Celſ.* Thim, *plante.*

THYMUS, i. *f. Plin.* Verrue, cors, porreau en quelque endroit que ce ſoit.

THYNIAS, adis. *f. Urbs. unde Thyniacus Sinus.* Sagora. ‖ *Thynias, Inſula.* Fornaſia.

THYREA, æ. *f. Thurium*, i. *n. Oppidum Laconiæ.* Burdagno.

THYREA, æ. *f. Oppidum Argiæ.* Ville inconnue.

THYRENIA, æ. *f.* La Toſcane.

THYROMA, atis. *n. Vitr.* Battant de porte.

THYRSIGER, a, um. *Sen. Tr.* Qui porte un thyrſe.

THYRSUS, i. *m. Plin.* Tige de plante. ‖ *Ovid.* Le thyrſe de Bacchus, & de ſes ſuivans, *ſorte de demie pique dont le fer étoit caché parmi les feuilles de lierre.*

THYRSUS, i. *m. Fluvius Sardiniæ.* Thyrſo.

THYSDRUS, *Tiſdrus*, i. *f. Urbs Byzacena.* On la met à Cairoan.

THYSTADIUM, i. *n.* Tyſtadt.

T I

TIARA ou *Tiaras*, æ. *f. Ovid.* Tiare, *ornement de tête à l'uſage des Rois & des Prêtres de Perſe.* ‖ *Juv.* Sorte de bonnet en uſage chez les Phrygiens, d'où pendoit de chaque côté de quoi couvrir les joues.

TIARA *Julia*, æ. *f.* Trayguera.

TIARANTUS, i. *m. Fluvius.* Le Sereth.

TIBE. *pour* Tibi. *Voyez* Tu.

TIBERIACUM, i. *n. Gabeum, Oppidum Æmiliæ.* Bagnocavallo.

TIBERIACUM, *Oppidum Germaniæ Inferioris.* Bercheim.

TIBERIADIS *Lacus.* La Mer de Galilée.

TIBERIANA, *Auguſta Tiberii. Voyez* Ratiſbona.

TIBERIAS, adis. *f.* Tiberiade.

TIBERINA *Caſtra*, orum. *n. pl.* Peringen.

TIBERINA *Inſula*, æ. *f.* San Bartholomeo.

TIBERINA *Oſtia*, orum. *pl. n.* Oſtie.

TIBERINUS, a, um. *adj.* Du Tibre.

TIBERIOPOLIS, is. *f. Urbs Thraciæ.* Ville de Thrace que quelques Geographes placent à Varne.

TIBERIOPOLIS, *Urbs Epiſcopalis Phrygiæ Magnæ.* Ville ruinée de la Grande Phrygie.

TIBERIS, is. *m.* Le Tibre, *fleuve d'Italie.*

TIBERIUM, i. *n. Plin.* Sorte de marbre gris tacheté.

TIBI. *dat. du pronom* Tu. *Plaut.* A toi.

TIBIA, æ. *f. Celſ.* L'os de devant de la jambe. ‖ Une flute.

TIBIALIA, ium. *pl. n. Suet.* Des bas, des chauſſettes.

TIBIALIS, is. *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* De flute. ‖ Propre à faire des flutes.

TIBICEN, inis. *m. Cic.* Joueur de flute. ‖ *Juv.* Etaye, étançon.

TIBICIDA, æ. *m. f. Lucil.* Qui donne des coups ſur les os des jambes.

TIBICINA, æ. *f. Hor.* Une Joueuſe de flute.

TIBISCA, æ. *f. Oppidum Mœſiæ.* Sophie.

TIBISCUM, i. *n. Oppidum.* Temeſwar.

TIBISCUS, i. *m. Fluvius, Tibeſis*, is. *m. Pathiſſus*, i. *m.* La Toiſſe.

TIBIUS, *Tybius*, i. *Tuerobis*, is. *m.* Tivis.

TIBUR, uris. *n.* Tivoli.
TIBURNIA, æ *f.* *Voyez* Teurina.
TICARIA, æ. *f.* *Inſula.* Torcola.
TICARIUS, *Ficarius*, i. *m.* Ficari.
TICHIS. *Voyez* Thicis.
TICHOBATES, æ. *m.* *Vopiſc.* Qui monte par deſſus un mur pour dérober.
TICHOPOLIS. *Voyez* Fanum Fortunæ.
TICINENSE *Territorium.* Paveſan.
TICINUM, i. *n.* Pavie.
TICINUS, i. *m* *Fluvius.* Le Teſin.
TICUM, i. *n.* Ticou.
TIDORA, æ. *f.* *unde Tidorium Regnum.* Tidor.
TIELA, æ. *f.* *Urbs & Inſula.* Tiel.
TIENÆ, *Tenæ*, arum. *pl. f.* *Thienæ*, æ. *f.* Tillemont.
TIENCHEUM, i. *n.* Tiencheu.
TIENLICUM *Regnum*, i. *n.* Tierlique.
TIFATA, æ. *Tifates*, æ. *m.* *Mons.* La Montagne de Caſerta.
TIFAUGIA, æ *f.* Tifanges.
TIFERNUM *Metaurum*, i. *n.* Urbanea. ‖ *Tifernum Tiberinum* Citta di Caſtello. ‖ *Tifernum, Oppidum Samnitum.* *Voyez* Molita.
TIFERNUS, i. *m* *Fluvius.* Tiferno.
TIGILLUM, i. *n.* *Cat.* Soliveau, chevron.
TIGIS, is. *f.* *Tigiſi. n. indecl. Urbs Mauritaniæ Cæſarienſis.* Col de Medujares.
TIGNARIUS, a, um. *Cic.* De charpente, de charpenterie, de charpentier. *Tignarius faber.* *Cic.* Charpentier.
TIGNIA, æ. *f.* Tenna.
TIGNIUM, i. *n.* Santa Maria in Georgio.
TIGNO, as, are. *Vitr.* Conſtruire *ou* couvrir de charpente.
TIGNUM, i. *n.* *Caſ.* Poutre, ſolive, pilotis, tout gros bois de charpente. ‖ *Caius. JCT.* Perche, échalas. *-jus tigni immittendi. Dig.* le droit que l'on a de faire ſoûtenir ſa poutre dans le mur voiſin.
TIGRANOCERTA, *Tigranopetra*, æ. *f.* Soltanie.
TIGRE *Regnum.* Le Royaume de Tigré.
TIGRINUS, a, um *Plin.* De tigre. ‖ Tacheté, marqueté, moucheté comme la peau d'un tigre.
TIGRIS, is, idis. *m.* *Plin.* Le Tigre, *riviere d'Aſſirie.*
TIGRIS, is. *f.* *Hor.* idis. *Juv.* Tigre, *animal feroce.*
TIGULIA, æ. *f.* Seſtri di Levante.
TIGURUM, i. *n.* *unde Tigurinus Pagus, & Tigurinus Lacus* Zurich ‖ Canton de Zurich ‖ Lac de Zurich.
TILA, æ *f.* *Voyez* Tiela.
TILAVEMPTUS, i. *m.* *Tilaventum*, i. *n.* *Fluvius.* Tajamento.
TILBURGIUM, i. *n.* Tilbury.
TILIA, æ. *f.* *Col.* Tilleul, *arbre.* ‖ *Plin.* Peau délice qui eſt entre l'écorce & le bois des arbres, *ſur laquelle on écrivoit autrefois.*
TILIACEUS, a, um. *Col.* De tilleul, fait de bois de tilleul.
TILIUM, i. *n.* Argentari.
TILOX, ocis. *m.* *Promontorium.* Capo Canella.
TILURUS, i. *m* *Fluvius* La Cetina.
TIMAVUS, i. *m* *Fluvius* Le Timavo.
TIMEFACTUS, a, um *Pacuv.* Epouventé, effrayé, intimidé, à qui l'on fait peur.
TIMEO, es, mui, mere. *act. & neut. Cic.* Craindre, apprehender, avoir peur. ‖ Avoir averſion, avoir en horreur. *Timere ægro vini noxam. Plin.* Craindre que le vin ne faſſe tort, ne nuiſe à un malade. *Timeo Danaos & dona ferentes. Virg.* J'apprehende les Grecs dans le tems même qu'ils font des preſens.
TIMERENSIS *Pagus.* Le Timerais.
TIMETHUS, i. *m.* *Fluvius.* Le Niſo.
TIMICI, orum. *pl. m.* Telenſin.
TIMIDE, ius, iſſimè. *adv. Cic.* Avec crainte, avec apprehenſion, en crainte, avec timidité.
TIMIDITAS, atis. *f.* *Cic.* Timidité, manque de courage.
TIMIDUS, a, um. *Cic* Timide, craintif, qui craint, qui manque de courage, qui apprehende, qui a peur.
TIMOR, oris. *m.* *Cic.* Crainte, apprehenſion, peur.
TIMOR, *Inſula.* Timor.
TIMORATUS, a, um. *Bibl.* Homme de bien craignant Dieu, qui a la conſcience timorée.
TINA, æ. *f.* *Varr.* Sorte de vaſe à mettre du vin.
TINA, æ. *m* *Fluvius.* La Tyne. ‖ *Tinæ Oſtium*, olim *Tunnocelum.* Tynmouth ſur Tyne.
TINCA, æ. *f.* *Auſon.* Une tanche, *poiſſon d'eau douce*
TINCENCIUM, i. *n.* Xancoins.
TINCTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* Qui ſert à teindre, dont on teint.
TINCTURA, æ. *f.* *Plin.* &
TINCTUS, ûs. *m.* Teinture.
TINCTUS, a, um. *Cic.* Teint, mis en teinture. ‖ Qui a une teinture. *Voyez* Tingo. *Tinctus veneno. Suet.* Empoiſonné. *-ſenſu. Quintil.* Qui renferme un grand ſens. *-litteris. Cic.* Qui a la connoiſſance des belles lettres. *-elegantia. Cic.* Qui a de la politeſſe. *-in aceto Celſ.* Plongé dans le vinaigre.
TINCUM *Regnum*, i. *n.* Le Royaume de Tinco.
TINEA, æ *f.* *Hor.* Teigne *ou* tigne, *petit ver qui ronge la lance, le papier, le bois, &c.* ‖ *Plin.* Sorte de vers qui marquent la froideur des fontaines. ‖ *Col.* Vers qui gâtent les ruches des abeilles. ‖ *Celſ.* Vers qui s'engendrent à l'extrémité de l'inteſtin.
TINEO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Etre rongé par les vers.
TINGCHEUM, i. *n.* Tingcheu.
TINGIS, is. *f.* Tingi, Tanger.
TINGO, is, nxi, nctum, gere. *act. Ovid.* Teindre, mettre en teinture. ‖ Tremper, baigner, mouiller, abreuver. ‖ Donner la trempe.
TINGOESI, orum. *pl m* Tonguſi.
TINIA, æ. *f.* *Fluvius Umbriæ.* Topino.
TINIA. æ. *f.* *Urbs Dalmatiæ.* Tina.
TINIOSUS, a, um. *Col.* Plein de teignes *ou* tignes.
TINNETIO, onis. *f.* Tenezone.
TINNIMENTUM, i. *n.* *Plaut.* Le ſon aigu des metaux ſonans.
TINNIO, is, nii, nitum, ire. *neut. Varr.* Rendre un ſon aigu comme celui des metaux qu'on fait ſonner. ‖ *Catul.* Tinter. *Tinniunt aures. Catul* Les oreilles me tintent.
TINNITUS, ûs. *m.* *Virg.* Son clair & aigu des metaux ‖ *Plin.* Tintement.
TINNULUS, a, um. *Ovid.* Qui a un ſon clair & aigu.
TINTINNABULUM, i. *n.* *Bibl.* &
TINTINABULUM, i. *n.* *Plaut.* Clochette, ſonnette.
TINTINACULUS, i. *m.* *Plaut.* L'eſclave qui fouettoit les autres.
TINTUS, i. *m.* *Fluvius.* Le Tinto.
TINUM, i *n.* Tain.
TINUNCULUS, i. *m.* *Col.* ou *Tinnunculus*, i. *m.* Sorte d'épervier, *oiſeau de proye.*
TINURTIUM, *Trenorchium*, i. *n.* Tornus.
TIPASA, *Tipaſſa*, æ. *f.* Safa.
TIPERARIENSIS *Comitatus.* Tiperari.
TIPHERNUM, i. *n.* *Voyez* Tifernum.
TIPOURA, *Tipra*, æ. *f.* Tipra.
TIPULA, æ. *Plaut.* &
TIPULLA, æ. *f.* *Varr.* Inſecte qui a ſix pieds, & qui court ſur l'eau des fontaines, eſpece d'araignée.
TIQUADRA, *Triquadra*, æ. *f.* Coniglire.
TIRANUM, i. *n.* Tirano.
TIRASCIA, æ. *f.* La Tierarſche.
TIRIFFA, *Tiriſta*, æ. *f.* *Urbs Mœſiæ Inferioris.* Siliſtrie.
TIRIFFA, æ. *f.* *Oppidum Macedoniæ*, L'Eſterocoti.
TIRISCUM, i. *n.* *Voyez* Targoviſtum.
TIRNAVIA, æ. *f.* Tyrna.
TIRO, onis. *m.* *Cic.* Nouveau Soldat. ‖ Apprenti, novice, celui qui fait ſon apprentiſſage. *Tiro exercitus. Liv.* Une armée de gens ſans experience. *Tiro uſu forenſi. Cic.* Qui eſt encore apprenti dans le métier d'Avocat, qui n'a point encore l'experience du barreau.
TIROCINIUM, i. *n.* *Cic.* Apprentiſſage, noviciat. ‖ *Liv.* Nouvelles Levées. ‖ *Suet.* Coup d'eſſai. *Tirocinia ponere. Juſtin.* Faire ſon chef-d'œuvre, ſortir d'apprentiſſage. *Tirocinio ætatis labi. Cic.* Manquer faute d'experience.
TIROLIS, is. *f.* *Tirolenſis Comitatus* Le Tirol.
TIRONELLUM, i. *n.* Tironeau.
TIRONENSIS *Comitatus.* Le Comté de Tyronne.
TIRONIUM, i. *n.* Tiron.
TIRTSA, æ. *f.* Tirtſa.
TIRUNCULA, æ *f.* *Col.* Jeune apprentie, jeune novice.
TIRUNCULUS, i. *m.* *Plin. J.* Jeune apprenti, jeune novice.
TIS. *Plaut. pour* Tui. *Voyez* Tu.
TISARIA, æ. *f.* Tiſaria.
TISDRUS. *Voyez* Thyſdrus.
TISINDONIUS *Fluvius*, i. *m.* Tiſindon.
TISIS, *Tiſobis*, *Tæſobis*, is. *f.* Menay.
TISSA, æ. *Thiſe*, es. *f.* Randazo.
TISURUS, i. *f.* *Oppidum Africæ Propriæ.* *Voyez* Teuſara.
TITAN, anis. *m.* Le frere de Saturne. ‖ *Sen. Tr.* Le Soleil.
TITANES, num. *pl. m.* Les Titans.
TITANIA, æ. &
TITANIS, idis. *f.* Surnom de Diane, de la Lune.
TITANIA *Inſula*, æ. *f.* Titan.
TITANIACUS
TITANICUS. *Ovid.*
TITANIUS, a, um. *Virg.* } De Titan, qui concerne les Titans.
TITANUS, i. *m.* *Mons & Oppidum.* San Marino.
TITANUS, *Titianus*, i. *m.* *Fluvius Corſicæ.* Oriano.
TITANUS, *Titianus Portus.* Le Golfe de Talabo.
TITARESSUS, i. *m.* *Fluvius.* Titareſſo.
TITIÆ *aves. f.* *Plin.* *Varr.* Pigeons ramiers, dont les augures conſideroient le vol.
TITICACA, æ. *m.* *Lacus.* Titicaca.
TITILLATIO, onis. *f.* *Cic.* &
TITILLATUS, ûs. *m.* *Plin.* Chatouillement.
TITILLO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Chatouiller.
TITIO, onis. *m.* *Celſ.* Un tiſon.
TITIVILITIUM, &
TITIVILLIUM, i. *n.* *Plaut.* La bourre qui ſe fait entre deux étoffes dont l'une double l'autre. ‖ Un rien, un zeſt, un fetu.
TITIUS, *Titus*, i. *m.* *Fluvius.* La Kerka.
TITUACIA, *Titulcia*, æ. *f.* Xeteſe.
TITUBANTER. *adv. Cic.* En chancelant, en heſitant.
TITUBANTIA, æ. *f.* *Suet.* Begayement. *Voyez*
TITUBATIO, onis. *f.* *Cic.* Chancellement, heſitation, manque de fermeté.
TITUBO, as, avi, atum, are. *neut. Ovid.* Chanceller. ‖ *Cic.* Heſiter, begayer.
TITULUS, i. *m.* *Cic.* Titre. ‖ *Plin.* Inſcription. ‖ *Paul. JCT.* Prétexte.
TITUS *Fluvius*, i. *m.* Le Tiera.
TIVEOTIA, æ. *f.* Tivedal.

T L

TLASCALA, æ. *f.* *Urbs & Provincia.* Tlaſcala.

T M

TMOLUS, *Timolis*, is. *m.* *Mons.* Tomoliſtné.

T O

TOARCIUM, i. *n.* Thouars.
TOBARIA, æ. *f.* Tobaria.
TOBIUS, i. *m.* *Fluvius.* Le Tovy.
TOBOLIA, æ. *f.* *Fluvius.* Tobol.
TOBOLIUM, i. *n.* *Toboliſca*, æ. *f.* *Urbs.* Tobol.
TOCAIMA, æ. *f.* Tocayma.

TOCHATA.

TOCHATA, *Tocata*, æ. *f.* Tocat.

TOCIA, æ. *f.* Tocia.

TOCOLOSIDA, æ. *f.* Amergo.

TOCULIO, onis. *m. Cic.* Uſurier.

TODILLUS, a, um. *Plaut.* Mince, menu, grêle.

TOESOBIS, is. *f. Voyez* Tiſis.

TOFINUS, a, um. *Suet.* De tuf.

TOFUS, i. *m. Vitr.* Tuf, *ſorte de pierre tendre & poreuſe.*

TOGA, æ. *f. Cic.* Robe longue que portoient les Romains en tems de paix. | *Cic.* Les gens de robe. | *Hor.* Sorte de robe des femmes du commun à Rome. | *Plin.* La paix.

TOGATARIUS, i. *m. Suet.* Qui fait des pieces de theatre dont les acteurs ſont habillez, de longues robes à la Romaine.

TOGATULUS, a, um. *Mart. diminutif de*

TOGATUS, a, um. *Cic.* Vêtu d'une robe longue à la Romaine. *Togata militia. Ovid.* Le barreau, les Avocats. *Togata opera. Mart.* Cortege qu'on faiſoit en robe longue à certaines perſonnes.

TOGISONUS, *Togiſonus*, i. *m.* La Foſſa Paltana.

TOGULA, æ. *f. Cic. dimin. de* Toga.

TOKÆUM, *Toccaium*, i. *n. Toccaia*, æ. *f.* Tokay.

TOLA, æ. *f. Inſula & Urbs.* Tolen.

TOLBIACUM, i. *n. Tolbiacus.* Zulpiek.

TOLCA, æ. *f.* La Toucque.

TOLDERA, æ. *f.* Tolder.

TOLENTINUM, i. *n.* Tolentino.

TOLENUS, *Tholonus*, i. *m. Fluvius. Voyez* Telonius.

TOLERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Tolerable, ſupportable, qu'on peut ſouffrir, à ſupporter. | *Ter.* Complaiſant, condeſcendant, indulgent.

TOLERABILITER, ius. *adv. Col.* D'une maniere ſupportable, paſſablement.

TOLERANTER. *adv. Cic.* Patiemment, avec tolerance.

TOLERANTIA, æ. *f. Bibl.*
TOLERATIO, onis. *f. Cic.*
TOLERATUS, ûs. *m.*
} Patience à ſupporter, à ſouffrir.

TOLERO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Tolerer, ſupporter, ſouffrir, endurer, ſoûtenir *ou* porter patiemment. | *Liv.* Entretenir. | *Plaut.* Soulager.

TOLESBURGUM, i. *n. Voyez* Tolſburgum.

TOLETANUM *Regnum*, i. *n.* Le Royaume de Tolede.

TOLETANUS, a, um. De Tolede.

TOLETUM, i. *n.* Tolede, ville d'Eſpagne.

TOLHUSIUM, i. *n.* Tolhuſſ.

TOLIAPIS, is. *f. Inſula.* Shepey.

TOLLENO, onis. *m. Plin.* Guindal, machine pour élever des fardeaux, guindeau, cabeſtan, vindas, vireveau. | Cigogne, *machine à élever l'eau d'un puits.*

TOLLERUNT, *pour* Tulerunt. *Voyez* Fero.

TOLLISSE, *pour* Tuliſſe. *Voyez* Fero.

TOLLO, is, ſuſtuli, ſublatum, lere. *act. Cic.* Lever, élever, enlever en haut. | *Terent.* Oter, emporter. | *Plaut.* Differer, prolonger. *Tollere riſum. Cic.* Eclater de rire. *-vocem. Cic.* Hauſſer la voix. *-anchoras. Caſ.* Lever l'ancre. *-domum altiùs. Cic.* Exhauſſer une maiſon. *-in crucem. Liv.* Pendre, attacher au gibet, mettre en croix. *-aliquid oneris. Cic.* Se charger de quelque choſe, prendre un ſoin ſur ſoi. *-fluctus. Virg.* Exciter les flots. *-clamorem. Cic.* Faire un grand cri. *-animos. Sall.* S'enorgueillir, devenir fier. *-ad cælum laudibus. Cic.* Louer extrêmement, élever juſqu'au ciel. *-è medio. Cic.* Faire mourir, tuer. *-dolorem. Plin.* Guerir, ôter la douleur. *-errorem. Cic.* Détruire une erreur. *-fidem de foro. Cic.* Bannir du barreau la bonne foi. *-liberos. Plin.* Avoir des enfans. *-ſpem. Caſ.* Faire perdre eſperance. *-legem. Cic.* Abolir, caſſer une loi.

TOLLO,
TOLLONO, onis. *Plaut.*
TOLLONUS, i. *m.*
} *Voyez* Tolleno.

TOLNA, æ. *f. unde Tolnenſis Comitatus.* Tolne.

TOLONIUM, i. *n. Voyez* Telo.

TOLOSA, æ. *f. Oppidulum Vandaliſia.* Toloſa.

TOLOSA, æ. *f. Oppidum Ipuſcoa*, olim *Theſſalonica.* Toloſa.

TOLOSA, æ. *f. Urbs Occitania, Toloſatium.* Toulouſe, ville Archiepiſcopale du Languedoc.

TOLOSANUS, a, um. De Toulouſe, Toulouſain, qui appartient à Toulouſe.

TOLOSANUS *Comitatus.* Comté de Toulouſe, *qui comprennoit la plus grande partie du Languedoc.*

TOLOSAS, atis. *m.* Toulouſain, natif de Toulouſe.

TOLPIA, æ. *f. Voyez* Tolbiacum.

TOLSBURGUM, i. *n.* Tolezburg.

TOLUTARIS, *m. f.* re, *n.* is. &

TOLUTARIUS, a, um. *Sen.* D'amble, qui va l'amble *ou* l'entrepas.

TOLUTILOQUENTIA, æ. *f. Nav.* Volubilité de langue.

TOLUTIM. *adv. Varr.* L'amble, l'entrepas. *Tolutim incedere. Varr.* Aller l'amble.

TOMACELLA, *Varr.*
TOMACINA, æ. *f. Plin.*
TOMACLUM, i. *n. Mart.*
TOMACULUM, i. *n. Juv.*
} Sauciſſe, cervelas, ſauciſſon, mortadelle.

TOMÆA, æ. *f. Voyez* Tomis.

TOMARIUM, i. *n.* Tomar.

TOMBELAINA, æ. *f.* Tombelaine.

TOMBUTUM, i. *n. Urbs & Regnum.* Tombut.

TOMENTUM, i. *n. Varr.* De la bourre. *Tomentum circenſe. Mart.* Matelas de paille d'avoine *ou* de feuilles de joncs, &c.

TOMERIÆ, arum. *plur. f.* Saint Pons de Tomieres.

TOMEX, icis. *f. ou*

TOMIX, icis. *Vitr.* Corde de jonc.

TOMI, orum. *plur. m.* Tomes, ville de la baſſe Mœſie ſur le Pont Euxin celebre par l'exil d'Ovide.

TOMIS, is. *f. Tomi*, orum. *plur. m.* Tomes, i. *f. Tomaa*, æ. *f. Tomiſwaria*, æ. *f.* Tomis.

TOMUS, i. *m. Mart.* Un Tome.

TONANS, tis. *m. Ovid.* Jupiter. | Qui tonne, qui retentit.

TONATIO, onis. *f. Sen.* Le bruit du tonnerre.

TONBRIGIUM, i. *n.* Tonbridge.

TONDA *Inſula*, æ. *f.* Tonde.

TONDEO, es, totondi, tonſum, dere. *act. Cic.* Tondre, raſer. *Tondere aliquem auro. Plaut.* Eſcroquer de l'argent à quelqu'un.

TONDERA, æ. *f.* Tonderen.

TONEINSIUM, *Tonnium*, i. *n.* Toneins.

TONESCO, is, eſcere. *Voyez* Tono, as.

TONI, orum. *plur. m. Varr.* Les cordages des baliſtes.

TONITRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Lucr.* De tonnerre, qui concerne le tonnerre.

TONITRU, u. *n. Cic.* Le tonnerre.

TONITRUA, uum. *plur. n. Cic.* Le tonnerre.

TONITRUALIS, is. *m. f.* le, *n.* is. *Apul.* Qui fait tonner, tonnant.

TONITRUS, ûs. *m. Ovid.* Le tonnerre.

TONNÆA, æ. *f.* Tonnay.

TONNINGA, æ. *f.* Tonningen.

TONO, as, nui, nitum, nare. *neut. Cic.* Tonner. | *Propert.* Faire grand bruit, faire du tintamarre. *Tonare ore. Virg.* Crier fort haut. *Tonare laudes alicujus. Plin.* Faire retentir les louanges de quelqu'un.

TONSA, æ. *ou plûtôt*

TONSÆ, arum. *plur. f. Virg.* Aviron, rame.

TONSBERGA, æ. *f.* Tonſberg.

TONSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qu'on tond, qu'on peut tondre.

TONSILLA, æ. *f. Pacuv.* Un pieu ferré par le bout qu'on enfonce en terre ſur le rivage pour y amarrer des barques.

TONSILLÆ, arum. *plur. f. Cic.* Les amigdales, *glandes à l'entrée de la gorge.*

TONSITO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Tondre ſouvent.

TONSOR, oris. *m. Cic.* Barbier.

TONSORIUM, i. *n. Vitr.* Boutique de Barbier.

TONSORIUS, a, um. *Cic.* De Barbier. *Tonſorius culter. Cic.* Raſoir.

TONSTRICULA, æ. *f. Cic.* Une petite Barbiere.

TONSTRINA, æ. *f. Ter.* Boutique de Barbier.

TONSTRIX, icis. *f. Plaut.* Une Barbiere.

TONSURA, æ. *f. Col.* &

TONSUS, ûs. *m. Plaut.* L'action de tondre, de raſer. | *Eccl.* Tonſure.

TONSUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Tondeo. Tondu, raſé. *Tonſa valles. Ovid.* Des vallons dont on a abbatu les arbres. *Tonſus reus. Mart.* Un accuſé abſous.

TONUS, i. *m. Vitr.* Ton.

TOPARCHA, æ. *m. Bibl.* Gouverneur d'une contrée.

TOPARCHIA, æ. *f. Bibl.* Gouvernement d'une contrée.

TOPAZIUM, i. *n.* &

TOPAZIUS, i. *f. Plin.* Topaze, *ſorte de pierre précieuſe de couleur d'or.*

TOPAZOS, i. *f.* Topaze.

TOPETORKANUM, i. *n.* Topetorkan.

TOPHUS, i. *m. Ovid.* Tuf, *pierre poreuſe & tendre.*

TOPIA, orum. *plur. n. Vitr.* Des paiſages au burin *ou* au ciſeau (*ſelon quelques-uns.*) les diverſes figures que les Jardiniers font repreſenter à des arbriſſeaux en les taillant.

TOPIARIA, æ. *f. Cic.* L'art du Jardinier qui fait repreſenter à des arbriſſeaux diverſes figures ſelon qu'il les taille.

TOPIARIUS, i. *m. Plin.* Jardinier qui ſçait tailler les arbriſſeaux de maniere à leur faire repreſenter diverſes ſortes de figures.

TOPIARIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne les ouvrages du Jardinier qui taille des arbriſſeaux.

TOPICA, orum. *plur. n. Cic.* Les Topiques, les Livres qui traitent de l'art de former les argumens de la dialectique.

TOPICE, es. *f. Cic.* La partie de la Logique qui concerne les diverſes manieres de former les argumens.

TOPICUS, a, um. *Cic.* Local, de lieu, qui concerne le lieu.

TOPIRIS, is. *f. Topirium*, i. *n. Toprus*, i. *f.* Puſio.

TOPLIZA, æ. *f.* Topliza.

TOPOGLIA, æ. *f.* Topoglia.

TOPOGRAPHIA, æ. *f. Cic.* Topographie *ou* deſcription de lieu.

TORA, æ. *f. Oppidum Umbria. Voyez* Pedelucum.

TORAL, alis. *n. Hor.* Couverture de lit.

TORALBA, æ. *f.* Toralba.

TORCELLUM, i. *n.* Torcello.

TORCULAR, &

TORCULARE, is. *n. Col.* Preſſoir. | *Plin.* Le lieu où eſt le preſſoir, *appellé du même nom que la machine qu'il contient.*

TORCULARIUM, i. *n. Cat.* Preſſoir.

TORCULARIUS, i. *m. Col.* Celui qui conduit le preſſoir.

TORCULARIUS, a, um. *Col.* De preſſoir, qui concerne le preſſoir.

TORCULUM, i. *n. Plin. Voyez* Torcular.

TORCULUS, a, um. *Cat.* De preſſoir.

TORDA, æ. *f.* Torde.

TORDERA, æ. *f.* Tordera.

TOREUMA, atis. *n. Cic.* Vaſe d'or *ou* d'argent ciſelé.

TOREUTICE, es. *f. Plin.* La ciſelure, la gravûre. | L'art de tourner au tour.

TORGAVIUM, i. *n.* Torgaw.

TORI, orum. *plur. m. Cic.* Les muſcles. | *Col.* Les groſſes ſouches de vigne. | *Virg.* Moignon de chair entre les muſcles. | *Cat.* Cordes dont eſt compoſée une plus groſſe. | *Celſ.* Rameaux de veines. *Voyez* Torus.

TORINIACUM, *Tauriniacum*, i. *n.* Torigny.

TORINNA, æ. *f. Voyez* Turena.

TORMENTUM, i. *n. Cic.* Tourment,

torture, gêne, ſupplice, peine. ‖ *Cæſ.* Machine de guerre pour lancer des pierres.

TORMINA, num. *plur. n. Celſ* La diſſenterie. ‖ *Plin.* Tranchées, *douleurs aiguës dans les inteſtins.*

TORMINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Celſ.* Qui cauſe des tranchées.

TORMINOSUS, a, um. *Cic.* Sujet à la diſſenterie, *ou* aux tranchées.

TORMIS, is. *m. Fluvius.* Tormes.

TORNA, æ. *f. Urbs Hungariæ.* Torna.

TORNA, æ. *f. Urbs Bothniæ.* Torne.

TORNACUM, i. *n. Oppidum Aquitaniæ.* Tournai.

TORNACUM, i. *n.* &

TORNACULA, æ. *f.* Tournai, ville de Flandres.

TORNATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Bibl.* Tourné, fait au tour.

TORNATURA, æ. *f. Bibl.* Moulure.

TORNATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de*

TORNO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Tourner, faire un tour. ‖ *Plin.* Faire tourner, agiter en rond.

TORNAVACCÆ, *Montes*, æ. *f.* Tornavaca.

TORNODURUM, i. *n.* Tonnerre.

TORNUS, i. *m. Virg.* Tour, machine ſur quoi l'on fait les ouvrages au tour.

TORNUS *Fluvius*, i. *m.* Torne.

TORONAICUS *Sinus.* Le Golfe d'Ajomama.

TORONE, es. *f. Macedoniæ Oppidum.* Ajomama.

TORONE, es. *f. Oppidum Epiri.* Perga.

TOROPETIA, *Toropietza.* Toropetz.

TOROSUS, a, um. *Col.* Charnu, plein de muſcles; muſculeux.

TORPATUM, i. *n.* Derpt.

TORPEDO, inis. *f. Sall.* Engourdiſſement ‖ *Cic* La torpille, *poiſſon.*

TORPENS, tis. *omn. gen. Liv.* Qui eſt engourdi. ‖ *Stat.* Croupiſſant.

TORPEO, es, pui, pere. *neut. Cic.* Etre engourdi. ‖ *Liv.* Etre languiſſant.

TORPESCO, is, ere. *neut. Plin.* S'engourdir, devenir engourdi. ‖ *Sall.* Devenir languiſſant.

TORPETOPOLIS, is. *f.* Saint Tropetz.

TORPIDE. *adv. Gell.* Avec engourdiſſement, d'une maniere engourdie *ou* languiſſante.

TORPIDUS, a, um. *Liv.* Engourdi *ou* languiſſant.

TORPOR, oris. *m. Cic.* Engourdiſſement.

TORPORO, as, avi, atum, are. *Turpil.* Engourdir.

TORQUATUS, a, um. *Ovid.* Qui a un collier; qui porte un collier.

TORQUEO, es, ſi, tum, quere. *act. Liv.* Tordre. ‖ *Virg.* Darder, lancer. ‖ Entraîner, rouler. ‖ *Cic.* Tourmenter, donner la torture, mettre à la torture. ‖ *Plin.* Faire tourner. *Torquere oculos. Virg.* Tourner les yeux. *-ora Cic.* Tordre la bouche; faire des grimaces. *-aurem. Hor.* Détourner ſes oreilles. *-ſtamina pollice. Ovid.* Filer. *-capillos. Ovid.* Friſer les cheveux. *-terras. Virg.* Gouverner la terre. *-cœlum. Virg.* Soûtenir le ciel.

TORQUES, &

TORQUIS, is. *m. Cic. f. Varr.* Un collier.

TORREFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Col.* Rôtir, faire rôtir.

TORREFACTUS, a, um. *Veget.* Rôti.

TORRENS, tis. *m. Cic.* Un torrent.

TORRENS, tis. *omn. gen.* tior, tiſſimus. *Virg.* Ardent, brûlant, qui rôtit, qui brûle. ‖ Violent, impetueux, précipité, vehement, qui va avec rapidité, qui coule avec impetuoſité. *Torrens fatum. Liv.* Une mort précipitée, violente. *-ſole miles. Liv.* Un ſoldat brûlé des ardeurs du ſoleil.

TORREO, es, rui, toſtum, rere. *act. Virg.* Rôtir, faire rôtir. ‖ *Cic.* Brûler, faire brûler.

TORRESCO, is, ere. *neut. Lucr.* Etre rôti, grillé, brûlé.

TORRIDUS, a, um. *Plin.* Brûlé, deſſeché, tari par les ardeurs du Soleil. ‖ *Virg.* Qui brûle, qui rôtit, brûlant. *Torridus fons. Plin.* Une fontaine tarie, deſſechée. *-frigore. Virg.* Tranſi de froid.

TORRIGLIA, æ. *f.* Torriglia.

TORRIS, is. *m. Virg.* Tiſon allumé.

TORROELA, æ. *f.* Torroela.

TORSA, æ. *f.* Torſas.

TORSILIA, æ. *f.* Torſil.

TORSIO, onis. *f. Plin.* Tranchée, *douleur des inteſtins.*

TORTA, æ. *f. Mart.* Une tourte, un gâteau. ‖ Hare *ou* harr, lien de bois fait avec une menue branche qu'on tord.

TORTE. *adv. Lucr.* De travers. ‖ D'une maniere embarraſſée.

TORTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Tortillé *ou* fait au tour.

TORTIVUS, a, um. *Col.* De preſſurage, *ou* tiré à la preſſe.

TORTOR, oris. *m. Cic.* Bourreau, queſtionnaire, qui donne la torture. *Tortor equus. Non.* Cheval qui trote, qui ſecoue, qui fatigue ſon homme.

TORTOSA, æ. *f.* Tortoſa.

TORTULA, æ. *f. Bibl.* Petite tourte, *diminutif de* Torta.

TORTUM, i. *n. Pacuv.* Une corde.

TORTUOSUS, a, um. *Cic.* Tortueux, qui ne va pas droit, qui va de travers *ou* en tournant. ‖ Embrouillé, embarraſſé.

TORTURA, æ. *f. Bibl.* Torture.

TORTUS, ûs. *m. Cic.* Tortuoſité, pli & repli.

TORTUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Torqueo. Tordu, tortillé ‖ *Ovid.* Entortillé. ‖ Friſé. ‖ Refrogné, défiguré. *Tortus verberibus. Cic.* Fuſtigé, foueté. *-vino & ira. Hor.* Yvre & en colere.

TORVE. *Plaut. adv. Cic.* &

TORVI. *Virg.* De travers.

TORVINUS, a, um. *Varr. Voyez* Torvus.

TORVITAS, atis. *f. Plin.* Regard de travers *ou* menaçant. ‖ Rigueur, ſeverité exceſſive.

TORVITER. *adv. Enn.* Avec un regard menaçant, *ou* en regardant de travers.

TORULUS, i. *m. Plaut.* Un petit cordon, un cordonnet. ‖ *Vitr.* L'aubour des arbres. ‖ *Varr.* Sorte de coeffe à rezeau, *dont les femmes envelopppoient leurs cheveux.*

TORUNUM, i. *n.* Thorn.

TORUS, i. *m. Ovid.* Un lit. ‖ *Vitr.* Moulure relevée en rond dans les baſes des colomnes. *Voyez* Tori. *Toros riparum incolere. Virg.* Coucher ſur le rivage. *Excutiens toros. Virg.* Secouant ſa criniere.

TORVUS, a, um. *Cic.* Qui a le regard affreux *ou* menaçant. ‖ Qui regarde de travers.

TOSA, æ. *f. Urbs Japoniæ.* Toſa. ‖ Toſa, æ. *f. Oppidum Siciliæ.* Toſa. ‖ Toſa, æ. *f. Oppidum Catalauniæ.* Toſa. ‖ Toſa, æ. *f. Fluvius.* Toſa.

TOSCANA, æ. *f. Voyez* Thuſcia.

TOSTUS, a, um. *Col. part. paſſ. de* Torreo.

TOT. *plur. ind. omn. gen. Cic.* Tant, autant.

TOTI. *dat. ſing.* ou *nom. plur. de* Totus, a, um.

TOTIDEM. *adject. plur. ind. Cic.* Autant, tout autant de.

TOTIES. *adv. Cic.* Autant de fois, tant de fois.

TOTIUS *gen. ſing. de*

TOTUS, a, um. *gen.* tius. *Cic.* Tout, *ou* entier. ‖ *Lucr.* Pour répondre à *Quotus.* Tout autant. *Ex toto. Cic. in totum. Celſ.* Tout-à-fait, entierement.

TOTONACA, æ. *f.* Totonaca.

TOTONESIUM, i. *n.* Tornés.

TOTZA, æ. *f. unde Totzanum Regnum.* Totzai.

TOVOPINAMBAUTII, orum. *plur. m.* Tonpinambous.

TOURIACUM, i. *n.* Toury.

TOXICUM, i. *n. Plin.* Un poiſon.

TOXILLUS, i. *m. Plaut.* Archer, Arbalêtrier.

TRABALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* De poutre, qui reſſemble à une poutre, qui concerne une poutre. *Trabalis clavus. Cic.* Clef de poutre, *morceau de fer courbé en S, &c. qui arrête une poutre dans un mur par le bout.* Clou propre à joindre les poutres.

TRABARIUM, i. *n. Varr.* Bateau *ou* barque de pêcheur. ‖ Canot, pirogue de Sauvages, fait d'un ſeul arbre creuſé.

TRABEA, æ. *f. Ovid.* Sorte de robe.

TRABEATUS, a, um. *Ovid.* Vêtu d'une de ces ſortes de robes.

TRABECULA, æ. *f. Vitr.* Une petite poutre *ou* une ſolive.

TRABES, *Enn.* &

TRABS, bis. *f. Virg.* Poutre, *ou* groſſe ſolive. ‖ *Vitr.* Un portail de maiſon. ‖ *Hor.* Le toit d'une maiſon. ‖ Vaiſſeau, navire, bâtiment de mer.

TRABOCUS, i. *f.* Trabuco.

TRACHELUS, i. *m. Vitr.* Le milieu d'un mât de navire. ‖ Le grand hunier, le grand mât de hune. ‖ Le petit hunier, le mât de hune d'avant. ‖ *Varr.* Gorge. ‖ Entaille, *qui eſt à chaque bout des rouleaux des machines, & qui ſert à les tenir en état.*

TRACHENBERGA, æ. *f.* Trachenberg.

TRACHINA, æ. *f. Treſmis*, is. *f.* Trachina.

TRACHIS, is. *f. Trachin*, inis. *f. Voyez* Heraclea Phthioridis.

TRACHONITIS, idis *f. Bibl.* Traconite, Province de Paleſtine *ou* d'Arabie.

TRACTA, orum. *plur. n. Tib.* Laine filée qu'on entortille autour d'un fuſeau.

TRACTA, æ. *f. Plin.* & orum. *plur. n.* Un morceau de pâte étendu.

TRACTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. Maniable, qu'on peut toucher *ou* manier. ‖ Traitable, d'une humeur aiſée, accommodant, qui eſt d'un commerce facile, d'un naturel doux, qui a les manieres commodes, avec qui l'on trouve de la facilité.

TRACTABILITAS, atis. *f. Vitr.* Facilité à être manié, à être mis en œuvre.

TRACTATIO, onis. *f. Cic.* Maniment, l'action de ſe ſervir, l'uſage d'une choſe. ‖ *Quint.* Traitement. *Tractatio vocis. Cic.* Le ménagement de la voix.

TRACTATOR, oris. *m. Sen.* &

TRACTATRIX, icis. *f. Mart.* Qui manie, qui frotte, qui touche doucement.

TRACTATUS, ûs. *m. Plin.* Maniment, l'action de manier, de toucher. ‖ Traité, diſcours, diſcours qui traite. ‖ *Cic. Voyez* Tractatio.

TRACTATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Tracto. Qui a été traité, dont on a parlé.

TRACTIM. *adv. Virg.* Tout-à-fait, tout de ſuite, ſans interruption.

TRACTITIUS, a, um. *Lampr.* Qu'on tire, qu'on traîne.

TRACTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Manier, toucher *ou* frotter doucement. ‖ Traiter. ‖ Avoir le maniment, la conduite. *Tractare ſe recte. Cic.* Se conduire ſagement, aller droit, agir d'une maniere irreprochable. *-vitam. Lucr.* Traîner ſa vie. *-Bibliothecam. Cic.* Avoir ſoin d'une Bibliotheque. *-cauſam. Cic.* Plaider une cauſe. *-artem. Ter.* Exercer un art, un métier. *-animum. Ter.* Gouverner, conduire l'eſprit. *-arma. Hor.* Porter les armes. *-liberaliter. Cic.* Traiter honnêtement. *-acerbius. Cic.* Traiter trop ſeverement, trop rudement.

TRACTORIUS, a, um. *Vitr.* Qui ſert à tirer *ou* à traîner.

TRACTUS, ûs. *m. Plin.* L'action de tirer, de traîner. ‖ *Cic.* Contrée, pays. ‖ *Ovid.* Traînée. ‖ *Quint.* L'action de dériver. ‖ *Lucr.* Trait. *Tractus temporis. Vell. Pat.* Eſpace de tems.

TRACTUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Traho.

TRADATE, es. *f.* Tradate.

TRADITIO, onis. *f. Cic.* Remiſe entre les mains, l'action de donner *ou* de mettre entre les mains. ‖ *Quint.* Tradition.

TRADITOR, oris. *m. Tac.* Traître, qui trahit. ‖ *Aur. Vict.* Qui remet entre les mains, qui donne à.

TRADITORUM *Inſula.* L'Iſle des Traîtres.

TRADITUIRI. *pour* Traditum iri.

TRADITUM eſt, *&* Traditur. *imperſ. Plin.* On dit, il eſt écrit, on nous a laiſſé par écrit.

TRADITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

TRADO, is, didi, ditum, dere. *act. Cic.* Donner, livrer, mettre, remettre entre les mains. ‖ Enſeigner, donner des regles. *Tradere per manus. Caſ.* Donner de main en main. *-memoriam* ou *memoria. Cic.* Laiſſer par écrit. *-carminibus. Luc.* Ecrire en vers.

TRADUCO, is, xi, ctum, cere. *act. Cic.* Conduire, tranſporter, faire paſſer. ‖ *Bibl.* Diffamer, deshonorer. *Traducere copias flumen Caſ.* Faire paſſer la riviere à une armée. *-in aſſenſum. Liv.* Faire conſentir, faire entrer dans ſon ſentiment. *-ad admirationem. Cic.* Exciter de l'admiration. *-vitam otioſam. Cic.* Paſſer la vie dans l'oiſiveté. *-tempus. Cic.* Paſſer ſon tems, employer le tems.

TRADUCTIO, onis. *f. Cic.* L'action de paſſer, de faire paſſer. ‖ *Sen.* Diffamation, deshonneur, infamie, expoſition à la riſée publique. *Traductio ad plebem. Cic.* Dégradation de nobleſſe. *-in verbo. Cic.* Metaphore.

TRADUCTOR, oris. *m. Cic.* Qui fait paſſer.

TRADUCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Traduco.

TRADUX, ucis. *m. f. Col.* Long ſarment. ‖ Branche d'arbre attachée à un autre.

TRAERBACHIUM, i. *n.* Traerbach.

TRAFALGARIUM, i. *n.* Trafalgar, *cap.*

TRAGACANTHE, es. *f. Plin.* Arbriſſeau épineux, *d'où découle par inciſion la gomme adragant.*

TRAGACANTHUM, i. *n. Celſ.* La gomme adragant.

TRAGAZERA, æ. *f.* Tragazere.

TRAGELAPHUS, i. *m. Plin.* Animal qui tient du Cerf & du Bouc.

TRAGICE. *adv. Cic.* Tragiquement, d'une maniere tragique.

TRAGICOMOEDIA, æ. *f. Plaut.* Tragicomedie.

TRAGICUS, i. *m. Cic.* Poëte. ‖ Acteur de Tragedie.

TRAGICUS, a, um. *Cic.* Tragique, de Tragedie.

TRAGOEDIA, æ. *f. Cic.* Tragedie.

TRAGOEDIÆ, arum. *plur. f. Cic.* Grand bruit, forte rumeur, tintamarre, vacarme.

TRAGOEDUS, i. *m. Cic.* Auteur. ‖ Acteur de Tragedie.

TRAGOPOGON, onis. *m. Plin.* Barbe de bouc, *plante.*

TRAGULA, æ. *f. Caſ.* Eſpece de grand dard, demie pique, hallebarde. ‖ *Plin.* Filet, rets de pêcheur.

TRAGUM, i. *n. Cic.* Sorte de priſanne faite avec du froment. ‖ *Voyez* Verriculum.

TRAGURIUM, i. *n.* Traw.

TRAGUS, i. *m. Mart.* Le gouſſet, la puanteur des aiſſelles, le bouquin.

TRAHA, æ. *f. Col.* Un traîneau.

TRAHAX, acis. *om. gen. Plaut.* Qui tire tout à ſoi.

TRAHEA, æ. *f. Varr. Voyez* Traha.

TRAHO, is, traxi, tractum, here. *act. Cic.* Tirer *ou* attirer, entraîner. ‖ Traîner *ou* tirer en longueur, prolonger. ‖ *Col.* Prendre, contracter. ‖ Sucer. *Trahere animam. Virg.* Vivre, reſpirer. *-aquam. Sen.* Faire eau. *-bellum. Cic.* Tirer la guerre en longueur. *-calorem. Ovid.* S'échauffer. *-animis. Sall.* Peſer, conſiderer, mediter. *-in invidiam. Aut. ad Her.* Rendre odieux. *-in diverſum. Liv.* Tenir en ſuſpens. *-laudem. Ovid.* Remporter, acquerir de la gloire.

TRAHONIUM, i. *n.* Trahona.

THAJANA, æ. *f. Voyez* Trea. ‖ *Trajana Colonia.* Kellen. ‖ *Trajana Legio.* Coblentz. ‖ *Trajani Pons.* Alcantara.

TRAJANOPOLIS, is. *Urbs Thraciæ.* Trajanopoli. ‖ *Trajanopolis, Urbs Epiſcopalis Myſiæ.* Ville inconnue de Myſie. ‖ *Trajanopolis, Urbs Ciliciæ.* Ville inconnue de Cilicie. ‖ *Trajanopolis, Urbs Siciliæ.* Traina.

TRAJANUS *Portus.* Civita Vecchia.

TRAJECI. *prét. de* Trajicio.

TRAJECTENSE *Dominium.* La Seigneurie d'Utrecht.

TRAJECTIO, onis. *f. Cic.* L'action de traverſer. *Trajectio verborum. Cic.* Entrelacement *ou* tranſpoſition de mots. *Trajectiones ſtellarum. Cic.* Le mouvement des étoiles.

TREJECTITIUS, a, um. *Paul. JCT.* Qu'on tranſporte d'un lieu à un autre. *Trajectitia ſors. Modeſt.* Ce qu'on paye pour le paſſage d'un bac ſur une riviere. *-pecunia. Digeſt.* Argent mis à la groſſe avanture.

TRAJECTO, as, avi, atum, are. *act. Celſ.* Faire paſſer d'un côté à l'autre *ou* au travers.

TRAJECTUM, i. *n. Trajecta*, æ. *f. Urbs Regni Neapolitani.* Trajecto. ‖ *Trajectum Francorum. Voyez* Francofurtum. ‖ *Trajectum ad Scaldim.* Tene. ‖ *Trajectum Inferius, Trajectum ad Rhenum.* Utrecht. ‖ *Trajectum Superius, Trajectum ad Moſam.* Maëſtricht. ‖ *Trajectum Suevorum.* Schwenfurt.

TRAJECTURA, æ. *f. Vitr.* L'action de traverſer, de paſſer au travers. ‖ Saillie, avance.

TRAJECTUS, ûs. *m. Liv.* Trajet, traverſée, paſſage, l'action de traverſer.

TRAJECTUS *Sabrinæ.* Auſt.

TRAJECTUS, a, um. *Plin.* Tranſpercé. *-pectus ferro.* Poitrine percée de coups. *-in Africam. Cic.* Qui a paſſé en Afrique. *-in cor. Hor.* Paſſé juſqu'au cœur. *-per domum. Ulp.* Qui traverſe une maiſon. *part. paſſ. de*

TRAJICIO, is, jeci, jectum, cere. *act. Cic.* Traverſer, paſſer à *ou* au travers, percer d'outre en outre, de part en part. ‖ *Liv.* Faire paſſer, tranſporter. ‖ *Cic.* Rejetter *ou* remettre ſur. *Trajicere Cyprum. Plin.* Paſſer en Chypre. *-exercitum fluvium. Cic. copias flumine. Liv.* Faire paſſer, faire traverſer une riviere à ſes troupes.

TRAINA, æ. *f.* Traina.

TRALATIO, onis. *f.*
TRALATITIUS.
TRALATUS.
TRALUCEO.
TRALUCIDUS.
} *Voyez* Tranſlatio, *&c.*

TRALLES, *Tralleis*, ium. *plur. m.* Tralles.

TRAMA, æ. *f. Plaut.* Trame *ou* treme.

TRAMA, æ. *f.* Treſmes.

TRAMBOULA, æ. *f.* Trambowla.

TRAMES, itis. *m. Cic.* Sentier, petit chemin étroit.

TRANGABARIA, æ. *f.* Trangabar.

TRANIUM, *Tranum*, i. *n.* Tram.

TRANO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Paſſer à la nage. *Tranare nubila. Virg.* Fendre les nuées, percer les nuages. *-pericla. Sil. Ital.* Echapper des perils, ſe ſauver des dangers. *-pectus. Sil. Ital.* Paſſer au travers du corps.

TRANQUILLE, illiùs, illiſſimè. *adv. Cic.* Tranquillement, paiſiblement, ſans émotion, ſans trouble, pacifiquement.

TRANQUILLITAS, atis. *f. Cic.* Tranquillité, calme, repos. ‖ Bonace.

TRANQUILLO. *abl. abſ. Plin.* Dans un tems calme, pendant la bonace.

TRANQUILLO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Tranquilliſer, calmer, appaiſer, mettre en paix, *ou* en repos.

TRANQUILLUM, i. *n. Plaut.* Tems calme, ſerenité, bonace.

TRANQUILLUS, a, um, ior, iſſimus. *Cic.* Pacifique, tranquille, calme, qui n'eſt point émû, qui eſt ſans agitation, paiſible, qui eſt en repos, qui n'eſt point dans le trouble.

TRANS. *prépoſition qui gouverne l'accuſatif. Cic.* Au delà, par-delà.

TRANSABEO, bis, bii, bitum, ire. *neut. Stat.* Aller au-delà.

TRANSACTIO, onis. *f. Ulp.* Tranſaction, convention, contrat d'accord.

TRANSACTOR, oris. *m. Cic.* Qui tranſige.

TRANSACTUM eſt. *Brut. Cic.* C'en eſt fait, c'eſt une choſe concluë & arrêtée.

TRANSACTUS, a, um. *Ter. part. paſſ. de* Tranſigo. Paſſé, achevé.

TRANSADACTUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de*

TRANSADIGO, is, egi, actum, gere. *act. Virg.* Paſſer d'outre en outre, percer de part en part.

TRANSALEIANA *Regio.* On donna anciennement ce nom à l'Hollande.

TRANSALPINA *Gallia. Voyez* Gallia Tranſalpina.

TRANSALPINUS, a, um. *Cic.* Qui eſt au-delà des Alpes.

TRANSAQUÆ Tranſacco.

TRANSCENDO, is, di, ſum, dere. *Cic. act. & neut. Tac.* Paſſer outre, aller au-delà. Traverſer et monter. *Tranſcendere ordinem naturæ. Liv.* Violer les loix de la nature. *-fines juris. Lucr.* Commettre une injuſtice. *-in Macedoniam. Liv.* Traverſer juſques dans la Macedoine.

TRANSCENSUS, ûs. *m. Bibl. Voyez* Tranſitus.

TRANSCHINIUM, i. *n. unde Tranſchinienſis Comitatus* Tranſchyn.

TRANSCIDO, is, ere. *Plaut.* Battre démeſurément, *&c.*

TRANSCINDO, is, cidi, ſciſſum, dere. *Plaut.* Déchirer.

TRANSCRIBO, is, pſi, ptum, bere. *act. Cic.* Tranſcrire, copier. ‖ *Liv.* Aliener, tranſporter, transferer ſon droit. ‖ *Sen.* Mettre au rang, au nombre.

TRANSCRIPTIO, onis. *f. Cic.* Tranſport, ceſſion. ‖ *Quint.* Excuſe, prétexte.

TRANSCRIPTUS, a, um. *Gell. part. paſſ. de* Tranſcribo.

TRANSCURRO, is, ri, ſum, rere. *neut. Ter.* Courir vîte d'un lieu à un autre, paſſer en diligence, paſſer vîte. *Tranſcurſum eſt. Liv.* On eſt accouru. *Tranſcurſo opus eſt in arcem. Ter.* Il faut courir promptement à la Citadelle.

TRANSCURSUS, ûs. *m. Sen.* Courſe legere *ou* précipitée. *In tranſcurſu. Plin.* En paſſant. ‖ *Sen.* Dans ſa courſe. *Voyez* Obiter.

TRANSCURSUS, a, um. *Apul. part. paſſ. de* Tranſcurro.

TRANSDO. *Ter. Voyez* Trado.

TRANSDUCO. *Cic. Voyez* Traduco.

TRANSENNA, æ. *f. Cic.* Fenêtre à barreaux, trellis, jalouſie. ‖ *Plaut.* Filet, lacet, colet, piege à prendre des bêtes. *Per tranſennam dicere. Cic.* Dire en paſſant. *-aſpicere. Cic.* Regarder legerement, à travers d'une jalouſie. *In tranſennam ducere. Plaut.* Faire donner dans le panneau, dans le piege, mettre dans les lacs.

TRANSEO, is, ivi, ii, itum, ire. *act. ou neut. Cic.* Paſſer outre, au-delà, de l'autre côté, traverſer, percer, paſſer. ‖ N'avoir point d'égard, paſſer par-deſſus, negliger, ometttre. ‖ *Plaut.* Devancer. *Tranſire in affectum. Cic.* Entrer dans les inclinations. *-in colores varios. Plin.* Prendre diverſes couleurs. *-ſilentio. Cic.* Paſſer ſous ſilence. *-in alterius ſententiam. Liv.* Prendre, ſuivre le ſentiment d'un autre. *-ad adverſarios. Cic.* Paſſer du côté des ennemis. *-legem. Cic.* Negliger une loi.

TRANSERO, is, ere. *Stat.* Enter.

TRANSFERO, fers, tuli, latum, ferre. *act. Cic.* Transferer, tranſporter, porter ailleurs, d'un lieu à un autre. ‖ *Cic.* Remettre, differer. ‖ *Plin.* Traduire. ‖ *Plaut.* Mettre, rejetter *ou* jetter ſur. *Transferre aliquid ad fortunam. Cic.* Attribuer une choſe à la fortune, s'en prendre de quelque choſe à la fortune. *-ſe ad artes. Cic.* S'appliquer aux arts, aux ſciences. *-ad cognitionem. Cic.* Faire connoître. *-in riſus. Cic.* Tourner en raillerie. *-verba. Cic.* Uſer de metaphore, employer des mots metaphoriques. *-autores. Quintil.* Traduire les Auteurs. *-arbuſculas. Plin.* Tranſplanter de petits arbres.

TRANSFIGO, is, xi, xum, gere. *act. Liv.* Percer d'outre en outre, de part en part.

TRANSFIGURATIO, onis. *f. Plin.*

Transfiguration, transformation, changement de figure *ou* de forme, metamorphoſe.

TRANSFIGURATUS, a, um. *Suet.* Transformé. ‖ Transfiguré.

TRANSFIGURO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Transfigurer, transformer, metamorphoſer, changer de forme, donner une autre figure.

TRANSFIXUS, a, um. *Virg.* Tranſpercé. *part. paſſ. de* Transfigo.

TRANSFLACHEANA, æ. *f. Inſula.* Owerflockée.

TRANSFLUO, is; fluxi, fluxum, fluere. *neut. Plin.* Couler au travers, ſe répandre dehors, s'extravaſer.

TRANSFODIO, is, fodi, foſſum, dere. *act. Ovid.* Percer d'outre en outre, de part en part.

TRANSFORMATIO, onis. *f. Sen.* Tranſformation, metamorphoſe, changement de forme.

TRANSFORMATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Transformo.

TRANSFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Ovid.* Qui ſe transforme; qui ſe metamorphoſe, qui change de forme.

TRANSFORMO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Transformer, metamorphoſer, changer la forme, donner une autre forme.

TRANSFORO, as, avi, atum, are. *act. Sen.* Percer tout outre, d'outre en outre, de part en part.

TRANSFOSSUS, a, um. *Val. Flac. part. paſſ. de* Transfodio.

TRANSFRETATIO, onis. *f. Gell.* Paſſage d'un bras de mer, d'un détroit.

TRANSFRETO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Paſſer un détroit, traverſer un bras de mer. ‖ *Bibl.* Paſſer au-delà de l'eau.

TRANSFUGA, æ. *m. Cic.* Transfuge, deſerteur, qui ſe rend aux ennemis de ſon parti, un rendu. -*patrii ritus. Val. Max.* Qui a quitté les mœurs de ſon pays pour s'attacher à d'autres.

TRANSFUGIO, is, fugi, fugitum, gere. *neut. Liv.* Deſerter vers les ennemis, s'aller rendre aux ennemis, paſſer de leur côté.

TRANSFUGIUM, i. *n. Liv.* Deſertion de ſon parti, l'action de ſe rendre aux ennemis.

TRANSFUMO, as, avi, atum, are. *Stat.* Pouſſer la fumée au-delà.

TRANSFUNDO, is, fudi, fuſum, dere. *Col.* Verſer d'un vaſe dans un autre, ſurvuider. -*laudes ſuas ad alium. Cic.* Ceder ſa gloire à un autre. -*amorem in alium. Cic.* Tranſporter ſon amour à un autre.

TRANSFUSIO, onis. *f. Celſ.* Tranſfuſion, l'action de verſer d'un vaſe dans un autre.

TRANSFUSUS, a, um. *Bibl. part. paſſ. de* Transfundo. Qui a été ſurvuidé, qu'on a verſé d'un vaſe dans un autre.

TRANSGREDIOR, eris, greſſus ſum, gredi. *dep. Cic.* Paſſer outre, aller au-delà, traverſer. ‖ *Plin.* Surpaſſer, vaincre.

TRANSGRESSIO, onis. *f. Cic.* L'action de paſſer outre, d'aller au-delà, de traverſer. *Tranſgreſſio verborum. Cic.* Uſage figuré des mots.

TRANSGRESSOR, oris. *m. Bibl.* Violateur de la loi.

TRANSGRESSUS, ûs. *m. Gell. Voyez* Tranſgreſſio.

TRANSGRESSUS, a, um. *Cic. part. de* Tranſgredior.

TRANSJACIO, is, jeci, jactum, cere *Solin.* Jetter au-delà.

TRANSIANA, æ. *f.* Tranſiane.

TRANSJECTIO, onis. *f. Cic.* Tranſpoſition. *Voyez* Trajectio.

TRANSJECTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Transjicio. Qui paſſe au travers, qu'on fait paſſer au travers.

TRANSIGO, is, egi, actum, gere. *act. Tac.* Percer tout outre, d'outre en outre, de part en part, tranſpercer. ‖ *Cic.* Finir, achever, terminer, dépêcher, expedier. ‖ Tranſiger, contracter, traiter. -*controverſiam. Cic.* Vuider, terminer un different.

TRANSJICIO, is, cere. *Caſ. Voyez* Trajicio.

TRANSILIO, is, livi, lii & lui, ſultum, lire. *neut. Liv.* Sauter par-deſſus, franchir d'un ſaut. ‖ *Cic.* Paſſer ſous ſilence, omettre, paſſer par-deſſus.

TRANSILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui paſſe les autres.

TRANSISALANIA, æ. *f.* L'Over-Iſſel.

TRANSITIO, onis. *f. Liv.* Le paſſage, l'action de paſſer. ‖ *Cic.* Tranſition.

TRANSITORIUS, a, um. *Suet.* Paſſager, par où l'on paſſe, de paſſage.

TRANSITUS, ûs. *m. Cic.* Paſſage, lieu par où l'on paſſe, le tranſit. *Tranſitus in alias figuras. Plin.* Transformation, metamorphoſe, changement de forme. *In tranſitu. Quint.* En paſſant legérement.

TRANSITUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Tranſeo. Qui eſt paſſé. *Lege Juliâ tranſitâ. Cic.* Sans avoir égard à la loi Julia, ayant paſſé par-deſſus la loi Julia.

TRANSJUNGO, is, nxi, nctum, gere. *Ulp.* Atteler à une autre place qu'à l'ordinaire, changer la place de l'attelage.

TRANSLABOR, eris, lapſus ſum, labi. *dep. Claud.* Paſſer par-delà.

TRANSLATIO, onis. *f. Plin.* Tranſplantation. ‖ *Cic.* Metaphore, tranſlation, l'action de transferer, de faire paſſer une choſe d'un lieu *ou* d'une main dans une autre.

TRANSLATITIE. *adv. Ulp.* Negligemment, par maniere d'acquit.

TRANSLATITIUS, a, um. *Cic.* Pris d'ailleurs, emprunté *ou* commun, ordinaire, uſité, qui n'eſt pas nouveau, qui ſe pratique ordinairement, qui eſt dans l'uſage ordinaire.

TRANSLATIVE. *adv.* Par metaphore, d'une maniere figurée. *Voyez* Tranſlatitiè.

TRANSLATIVUS, a, um. Metaphorique, figuré. ‖ Qui doit être changé, qui exige un changement. *Voyez* Tranſlatitius.

TRANSLATOR, oris. *m. Cic.* Qui tranſporte, qui a tranſporté.

TRANSLATUS, a, um. *Stat. part. paſſ. de* Transfero. Tranſporté, porté ailleurs. ‖ *Ovid.* Transformé. *Quint.* Metaphorique.

TRANSLEGO, is, legi, lectum, gere. *Plaut.* Lire tout d'un bout à l'autre, entierement.

TRANSLUCEO, es, xi, cere. *neut. Plin.* Etre tranſparent.

TRANSLUCIDUS, a, um. *Plin. Voyez* Pellucidus.

TRANSMARINUS, a, um. *Cic.* Qui eſt au-delà de la mer, par-delà la mer, d'outre mer. *Tranſmarinæ partes.* Le Pays d'outremer.

TRANSMEATIO, onis. *f. Celſ.* Paſſage au travers, l'action de paſſer au travers *ou* au-delà.

TRANSMEO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Paſſer au travers, aller au-delà.

TRANSMIGRATIO, onis. *f. Prud.* Tranſmigration, l'action d'aller demeurer ailleurs.

TRANSMIGRO, as, avi, atum, are. *neut. Liv.* Changer de demeure, aller demeurer ailleurs.

TRANSMISSIO, onis. *f. Cic.* &

TRANSMISSUS, ûs. *m. Caſ.* Trajet, paſſage d'un lieu à un autre.

TRANSMISSUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de*

TRANSMITTO, is, miſi, miſſum, tere. *act. Virg.* Paſſer outre, au-delà, au travers, traverſer. ‖ *Plin.* Tranſmettre, tranſporter. ‖ *Sil. Ital.* Percer tout outre, d'outre en outre, de part en part. ‖ *Plaut.* Renvoyer. ‖ *Stat.* Omettre, paſſer ſous ſilence. *Tranſmittere tempus. Plin. J.* Paſſer *ou* perdre ſon tems. -*diſcrimen. Plin. J.* Eviter le danger. -*cibos. Plin.* Digerer les viandes. -*pectus cuſpide. Sil. Ital.* Poignarder. -*alicui bellum. Cic.* Se décharger ſur quelqu'un de la conduite d'une guerre. -*per fines ſuos. Liv.* Donner paſſage dans ſon pays. -*in Africam velis. Liv.* Aller par mer en Afrique, naviger en Afrique.

TRANSMONTANA *Provincia.* Tra-los-Montes, Province de Portugal.

TRANSMONTANUS, a, um. *Liv.* Ultramontain, qui eſt au-delà des monts.

TRANSMOSANA *Ditio. Voyez* Limburgenſis Ducatus.

TRANSMOTUS, a, um. *Tac. part. paſſ. de*

TRANSMOVEO, es, movi, motum, vere. *Ter.* Tranſporter, transferer.

TRANSMUTATIO, onis. *f. Bibl.* Changement.

TRANSMUTO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Tranſmuer, faire changer de forme.

TRANSNATO, &

TRANSNO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Paſſer à la nage.

TRANSNOMINO, as, avi, atum, are. *act. Suet.* Changer de nom.

TRANSNUMERO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Compter au-delà.

TRANSPADANUS, a, um. *Cic.* Qui eſt au-delà du Pô, *riviere d'Italie.*

TRANSPECTUS, ûs. *m. Lucr.* Vûe au travers, l'action de voir au travers.

TRANSPICIO, is, pexi, pectum, cere. *Lucr.* Voir au travers *ou* à travers.

TRANSPLANTOR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Bibl.* Etre tranſplanté.

TRANSPONO, is, poſui, poſitum, nere. *act. Gell.* Tranſporter, tranſpoſer.

TRANSPORTATIO, onis. *f. Sen.* Tranſport, l'action de tranſporter *ou* de transferer.

TRANSPORTATUS, a, um. *part. paſſ. de*

TRANSPORTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Tranſporter, transferer, porter *ou* faire paſſer d'un lieu à un autre. ‖ *Suet.* Exiler, releguer.

TRANSPOSITUS, a, um. *Gell. part. paſſ. de* Tranſpono.

TRANSQUIETUS, a, um. *Plaut.* Très en repos, fort tranquille.

TRANSRHENANUS, a, um. *Caſ.* Qui eſt au-delà du Rhin.

TRANSTAGANA *Provincia*, æ. *f.* L'Alentejo.

TRANSTIBERINUS, a, um. *Cic.* Qui eſt au-delà du Tibre.

TRANSTILLUM, i. *n. Vitr.* Un petit ſoliveau.

TRANSTINEO, es, ere. *Plaut.* Etre poſé de travers entre deux.

TRANSTRA, orum. *plur. n. Vitr.* Poutres traverſantes d'une muraille. ‖ *Caſ. Virg.* Bancs de galeres ſur leſquels ſont aſſis les forçats.

TRANSVADOR, aris, ari. *Bibl.* Paſſer outre, aller au-delà. ‖ Paſſer un gué.

TRANSVARICO, as, are. *Veget.* Broncher.

TRANSVECTIO, onis. *f. Cic.* L'action de paſſer *ou* de tranſporter. ‖ *Liv.* Montre des Chevaliers Romains, revûe de Cavalerie.

TRANSVECTOR, oris. *m. Solin.* Qui tranſporte, voiturier.

TRANSVECTUS, a, um. *Saluſt. part. paſſ. de*

TRANSVEHO, is, vexi, vectum, here. *act. Bibl.* Tranſporter, porter au-delà. *Tranſvectum eſt tempus. Tac.* Le tems eſt expiré, le tems eſt paſſé.

TRANSVEHOR, eris, vectus ſum, hi. *paſſ. Tac.* Etre tranſporté, être porté au-delà. ‖ *Liv.* Faire montre, paſſer en revûe.

TRANSVERBERO, as, avi, atum, are. *act. Cic. Virg.* Percer tout outre, d'outre en outre, de part en part.

TRANSVERSA. *adv. Virg. Voyez* Tranſverſè.

TRANSVERSA, orum. *plur. n. Juv. Voyez* Adverſaria.

TRANSVERSARIUS, a, um. *Vitr.* Traverſant, qui traverſe, mis en travers, poſé de travers.

TRANSVERSE. *adv. Vitr.* De travers, en travers.

TRANSVERSIO, onis. *f. Voyez* Transformation, metamorphoſe.

TRANSVERSUS, a, um. *part. Cic.* Qui traverſe, qui eſt en travers, poſé en travers,

mis

mis de travers. ‖ Qui vient à la traverſe. ‖ *Sall.* De traverſe, traverſant. *Tranſverſum agi. Cic.* Etre tranſporté de quelque paſſion. *-digitum. Cic.* La largeur d'un doigt. *Tranſverſos incurſare. Veget.* Attaquer les ennemis par le flanc. *Tranſverſus incedit. Varr.* Il marche comme une écreviſſe, à reculons, ou de guinguois. *Tranſverſis prœliis. Sall.* En attaquant en flancs. *Tranſverſa verba. Sen.* Mots de travers, mal arrangez.

TRANSVERTO, tis, ti, ſum, ere. *Bibl.* Renverſer. ‖ Détourner, tourner d'un autre côté.

TRANSULTO, as, avi, atum, are. *neut. Liv.* Sauter d'un endroit en un autre.

TRANSUMO, is, ſumſi, ſumtum, mere. *act. Stat.* Prendre de la main d'un autre.

TRANSUMTIO, onis. *f. Quint.* Metalepſe, *figure de Rhetorique.*

TRANSUO, is, ſui, ſutum, ſuere. *act. Celſ.* Percer avec une aiguille, coudre au travers.

TRANSVOLITO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* Voler ſouvent au-delà.

TRASVOLO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Voler au-delà *ou* par-delà.

TRANSUTUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Tranſuo. *Tranſutus verubus. Ovid.* Embroché.

TRANSYLVANIA, æ. *f.* La Tranſylvanie.

TRAPES, etis. *m. Cat.* / TRAPETUM, i. *n. Virg.* / TRAPETUS, i. *m. Catul.* / TRAPETES, tum. *pl. m. Varr.* — Meule de preſſoir à olives.

TRAPEZITA, æ. *m. Plaut.* Changeur, Banquier.

TRAPEZOFORUM, i. *n. Cic.* Pied *ou* chaſſis de table.

TRAPEZUS, zuntis. *f. unde Trapezuntina Præfectura. Plin.* Trebiſonde, *ville de l'Aſie Mineure ſur le Pont-Euxin*, ou *la Mer Noire.*

TRAPPA, æ. *f.* La Trappe.

TRASIMENUS *Lacus*, *Traſumenus*. Le Lac de Caſtiglione, le Lac de Traſimene, *dans l'Etrurie où les Romains furent défaits par Annibal.*

TRANSMAURIA, æ. *f.* Tranſmaur.

TRAVA, æ. *f.* La Trave.

TRAVANCORIUM, i. *n. Urbs & Regnum.* Travancor.

TRAVEMUNDA, æ. *f.* Travemunde.

TRAVIO, as, are. *Lucr.* Paſſer.

TRAUNUS, i. *m. Fluvius.* Traun.

TRAVOLO, as, avi, atum, are. *Varr. Voyez* Tranſvolo.

TRAXTUM, i. *n.* Traxt.

TRAYGUERA, æ. *f.* Trayguera.

TREA, *Treia*, *Trajana*, æ. *f.* Montechio.

TREBA, æ. *f.* *Trebis*, is. *f. Oppidum Latii.* Trevi.

TREBIA, æ. *f. Urbs Umbriæ.* Trevi.

TREBIA, æ. *f. Liv.* Trebie, *riviere d'Italie dans la Gaule Ciſpadane qui ſe décharge dans le Pô, après avoir traverſé la Republique de Gennes, l'Etat de Milan & le Duché de Plaiſance.*

TREBIGNA, æ. *f.* Trebigna.

TREBISACCIA, æ. *f.* Trebiſacci.

TREBULA, æ. *f.* Montario.

TREBULIUM, i. *n.* Trebulium.

TREBUXENA, æ. *f.* Trebuxena.

TRECÆ, arum. *pl. f. Trecaſſes, Tricaſſes*, ium. *pl. m.* Troyes en Champagne, *ville Epiſcopale de France.*

TRECASSES. *Plin.* Les Troyens en Champagne.

TRECATUM, i. *n.* Treca.

TRECENI, æ, a. *Liv.* &c.

TRECENTI, æ, a. *Cic.* Trois cent.

TRECENTIES. *adv. Cat.* Trois cent fois.

TRECHEDIPNA, orum. *pl. n. Juv.* Robe de ceremonie des Romains. ‖ Robe des Paraſites Grecs.

TRECORENSIS *Civitas*, *Trecorium*, i. *n.* Treguier, *ville Epiſcopale de baſſe Bretagne.*

TREDECIES. *adv. Cic.* Treize fois.

TREDECIM. *ind. omn. gen. Liv.* Treize.

TREDECIMUS, a, um. *Bibl.* Treizième.

TREIS *pour* Tres. Trois.

TREISA, æ. *f.* Treyſa.

TRELLEBURGUM, i. *n.* Trellebourg.

TRELLINIUM, i. *n.* Welchpool.

TREMBUTTELLA, æ. *f.* Trembuttel.

TREMEBUNDUS, a, um. *Cic.* Tremblant.

TREMEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Virg.* Faire trembler. ‖ Ebranler.

TREMEFACTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Tremefacio.

TREMENDUS, a, um. *Hor.* Redoutable, qu'on doit craindre.

TREMISCO, cis, cere. *neut. Ovid.* Trembler.

TREMITUS, i. *f. Urbs Cypri.* Tremitenge. ‖ *Tremitus Inſula, unde Tremitana Inſula.* Tremiti.

TREMO, is, mui, mere. *neut. Cic.* Trembler, craindre, apprehender, redouter.

TREMONIA, æ. *f.* Dortmund.

TREMOR, oris. *m. Hor.* Tremblement.

TREMULUS, a, um. *Ter.* Tremblant, qui tremble. ‖ *Cic.* Qui fait trembler. ‖ *Hor.* Où l'on fait des tremblemens. *Tremulus oculus. Ovid.* Un œil brillant.

TRENORCHIUM, i. *n.* Tournus.

TRENTA, æ. *m. Fluvius.* Le Trent.

TREPIDANTER, tius, iſſimè. *adv. Suet.* En tremblant, avec tremblement, d'une maniere craintive.

TREDIPARIUS, a, um. *Virg. Voyez* Tolutarius.

TREDIPATIO, onis. *f. Sen.* Tremblement. ‖ *Cic.* Allarme, crainte, épouvente.

TREPIDE. *adv. Cic.* En tremblant, avec tremblement, avec épouvente.

TREPIDO, as, avi, atum, are. *neut. Aſc.* Trembler, s'alarmer, prendre l'épouvente, être ſaiſi de crainte, s'épouventer, être épouventé *ou* effrayé. ‖ *Perſ.* Palpiter. ‖ *Virg.* Se hâter. ‖ *Liv.* Etre en émotion *ou* en trouble. *Trepidat mihi pectus. Perſ.* Le cœur me bat, je ſens des palpitations de cœur.

TREPIDULUS, a, um. *Plaut.* Un peu tremblant.

TREPIDUS, a, um. *Virg.* Tremblant, alarmé, épouventé, qui a pris l'alarme, l'épouvente, ſaiſi de crainte, de frayeur. *Trepida res. Hor.* Des affaires fâcheuſes, des occaſions dangereuſes. *Trepidi rerum ſuarum. Virg.* Gens qui craignent pour leurs affaires.

TREPONDO. *ind. Quint.* Trois livres peſant, poids de trois livres.

TREPTOVIA *Vetus & Nova*, æ. *f.* Treptow.

TRES, *m. f.* tria, *n.* trium. *g.* tribus. *dat. & abl. Cic.* Trois. *Trium litterarum homo. Plaut. Voyez* Fur. *Tribus verbis te volo. Plaut.* Je veux vous dire trois mots. *Nous diſons en François* : J'ai deux mots à vous dire, un mot, s'il vous plaît. *Tres viri. Cic.* Les Triumvirs.

TRESA, æ. *f.* Treſen.

TRES Caſæ. Treca.

TRESMA, æ. *f.* Treſmes.

TRESSIS, is. *m. Varr.* Piece de monnoye Romaine de la valeur de trois as.

TRESSIS, *m. f.* ſe, *n.* is. *Perſ.* De la valeur de trois as Romains.

TRES Tabernæ. Trois Boutiques. *Voyez* Tabernæ.

TRETIMIROVIA, *Techtimirovia*, æ. *f.* Tretymirow.

TRETUM, *Tritum*, *Promontorium*, i. *n.* Le Cap de Fer.

TREVA, æ. *f.* Travemunde.

TREVENNIUM, i. *n.* Trevigno.

TREVICUM, i. *n.* Trevico.

TREVIRENSIS *Ditio.* L'Electorat de Trêves.

TREVIRI, orum. *pl. m. Treviris*, *Augusta Trevirorum.* Trêves, *ville de la Gaule Belgique.*

TREVISANA *Marchia.* La Marche Treviſane.

TREVISANUM *Territorium.* Le Treviſan.

TREVISIUM, i. *n. Voyez* Tarviſium.

TREVOLTIUM, i. *n.* Trevoux.

TRIA, æ. *f.* Tria.

TRIADIZA, æ. *f. Voyez* Sardica.

TRIANA, æ. *f.* Triana.

TRIANGULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Col.* Triangulaire, qui a trois angles, qui fait trois angles.

TRIANGULUM, i. *n. Col.* Triangle, figure triangulaire.

TRIANGULUM, i. *n.* Triangulo.

TRIANGULUS, a, um. *Cic. Voyez* Triangularis.

TRIANONIUM, i. *n.* Trianon.

TRIARII, orum. *pl. m. Liv.* Le corps de reſerve, le troiſiéme corps de troupes compoſé des ſoldats les plus experimentez. ‖ Ceux qui portoient les étendarts, les drapeaux, les enſeignes, les guidons, les cornettes.

TRIAS, adis. *f.* Trinité, nombre de trois.

TRIBACCA, æ. *f. Plin.* Pendant d'oreille compoſé de trois perles.

TRIBALLI, orum. *pl. m. Plin.* Triballiens, *peuples de la Baſſe Myſie.* Les Bulgares.

TRIBARTIUM, i. *n.* Tribart.

TRIBESA, æ. *f.* Tribeſes.

TRIBOCI, orum. *pl. m. Caſ.* Les Tribociens, *peuples d'Alſace*, &c.

TRIBOLUM, i. *n. Plaut.* Monnoye valant trois oboles. *Triboli homo. Plaut.* Un homme de néant.

TRIBORACUM, i. *n. Urbs Hiſpaniæ Epiſcopalis. Voyez* Lerma.

TRIBRACHUS, i. *m.* &c.

TRIBRACHYS, yos. *m. Quint.* Trybraque, pied de vers compoſé de trois ſyllabes breves. Ex. Domina.

TRIBUARIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne une tribu, un quartier.

TRIBULA, æ. *f. Col.* Eſpece de traîneau, *dont on ſe ſervoit pour battre le grain avant l'uſage des fleaux.*

TRIBULARIUM, i. *n. Col.* Lieu où les Laboureurs ſerroient leurs inſtrumens.

TRIBULATIO, onis. *f. Bibl.* Tribulation, déplaiſir, douleur, affliction, tourmens, &c.

TRIBULIS, is. *m. f. Cic.* Tribulaire, qui eſt de la même tribu, du même quartier.

TRIBULIUM, *Tribunium*, i. *n. Tribuna*, æ. *f.* Trebigna.

TRIBULO, as, avi, atum, are. *Cat.* Faire ſortir le grain de l'épi avec le traîneau. *Voyez* Tribula.

TRIBULUM, i. *n. Virg. Voyez* Tribula.

TRIBULUS, i. *m. Plin.* Sorte de fruit, ſorte de plante qui pique, chardon. ‖ *Veget.* Chauſſe-trape. *Voyez* Murex.

TRIBUNAL, alis. *n. Cic.* Tribunal, ſiege de Juge. ‖ *Vitr.* Les marches d'un autel. *Tribunal nummarium. Sen.* Tribunal où l'on vend la juſtice, où on ſe laiſſe corrompre par argent. *Pro tribunali agere. Cic.* Tenir le ſiege.

TRIBUNALIA, ium. *pl. n. Plin.* Des bancs de gazon rangez les uns au-deſſous des autres pour faire couler l'eau en caſcade.

TRIBUNATUS, ûs. *m. Cic.* Dignité de Tribun.

TRIBUNITIUS, a, um. *Cic.* De Tribun. *Tribunitius vir. Cic.* Un homme qui a été Tribun. *-candidatus. Cic.* Qui brigue le Tribunat.

TRIBUNUS, i. *m. Cic.* Tribun du peuple. *Tribunus militaris* ou *militum. Cic.* Colonel d'un Regiment. *-ærarius. Feſt.* Treſorier *ou* Receveur General. *-celerum. Pomp. JCT.* Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie.

TRIBUO, is, bui, butum, buere. *act. Cic.* Donner, accorder, bailler, octroyer, attribuer. ‖ Diviſer, partager. ‖ Avoir des égards. *Tribuere ſibi nimium. Quint.* S'en faire trop accroire. *-in duas partes. Cic.* Partager en deux. *-ignaviæ. Cic.* Attribuer à lâcheté. *-alicui multum, plurimum. Cic.* Eſtimer beaucoup quelqu'un.

TRIBURIA, æ. *f.* Trebur.

TRIBUS, ûs. *f. Cic.* Tribu, *certaine partie d'un peuple. Tribu moveri. Liv.* Changer de quartier.

TRIBUTARIUS, a, um. *Plin.* Tributaire, qui paye tribut.

TRIBUTIM. *adv. Cic.* Par tribus; en tribus.

TRIBUTIO, onis. *f. Cic.* Diſtribution, partage.

TRIBUTOR, oris. *m. Apul.* Diſtributeur, qui diſtribue.

TRIBUTORIUS, a, um. *Vlp.* Qui concerne le tribut, où il s'agit de diſtribution.

TRIBUTUM, i. *n. Cic.* Tribut, impôt, ſubſide, taille.

TRIBUTUM EST. *Cic.* On a accordé, on a octroyé.

TRIBUTUM *Cæſaris.* Trebeſes.

TRIBUTUS, a, um. *Liv. part. paſſ. de* Tribuo. *Tributa Comitia. Liv.* Les aſſemblées des Tribuns, des quartiers.

TRICA, *Tricala*, *æ. f. Voyez* Tricca.

TRICÆ, arum. *pl. f. Cic.* Les cheveux, les filets que les oiſeaux s'entortillent autour des pieds, ce qui les empêche de marcher. ‖ Bagatelles, niaiseries, amuſemens de rien, ſornettes.

TRICARICUM, i. *n.* Tricarico.

TRICASTINUS *Ager.* Tricaſtin.

TRICCA, *Trica, Tricala*, *æ. f.* Tricala.

TRICENARIUS, a, um. *Vitr.* De trente, qui a trente. *Tricenarius filius. Sen.* Fils qui a trente ans. *Tricenariæ vites. Varr.* Vignes dont l'arpent rapporte trente amphores de vin.

TRICENI, æ, a. *Plin.* Trente.

TRICENTENI, æ, a. *Col.* Trois cent.

TRICENTIES. *adv. Mart.* Trois cent fois.

TRICEPS, cipitis. *omn. gen. Cic.* Qui a trois têtes.

TRICESIMUM, i. *n.* Tricefimo.

TRICESIMUS, a, um. *Cic.* Trentiéme.

TRICESSIS, is. *m. Varr.* Piece de monnoye de la valeur de trente as Romains.

TRICHALCUM, i. *n. Vitr.* Piece de monnoye de cuivre de la valeur du douziéme de l'obole.

TRICHIAS, æ. *m.* adis. *f. Plin.* Sorte de poiſſon de mer qui ſe tient entre les rochers.

TRICHILA, æ. *f. Col.* Berceau de treille.

TRICHILUM, i. *n. Col.* Sorte de triple vaiſſeau, un vaſe qui laiſſe écouler l'eau par trois endroits. ‖ *Caſ. Voyez* Stragula.

TRICHORUM, i. *n. Stat.* Edifice diviſé en trois corps de logis. ‖ Faîte *ou* comble qui eſt à trois faces *ou* diviſé en trois. ‖ *Spart.* Autel accompagné de deux autres.

TRICIES. *adv. Cic.* Trente fois.

TRICIPITE, em, is. *Voyez* Triceps.

TRICLINARIA, orum. *pl. n. Plin.* Les matelas qui ſe mettoient ſur les lits de table, les tapis dont on les couvroit. ‖ *Varr.* Sales où l'on mange.

TRICLINIARCHES, æ. *m. Petr.* Maître d'hôtel.

TRICLINIARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* &

TRICLINIARIUS, a, um. *Varr.* Qui concerne les ſales où l'on mange.

TRICLINIUM, i. *n. Cic.* Table autour de laquelle il y a trois lits pour ſe placer, *le quatriéme côté reſtant vuide pour la commodité du ſervice.* ‖ *Vitr.* Sale où l'on mange.

TRICO, onis. *m. Lucil.* Tracaſſier, qui s'embarraſſe dans ce qu'il fait, vetilleur, querelleur, acariatre, chicanneur. *Voyez* Cinadus.

TRICO, as, avi, atum, are. *Bibl.* S'embarraſſer. *Voyez* Tricor.

TRICOCCUS, i. *m. Plin.* Tourneſol, *fleur.*

TRICONGIUS, i. *m. Plin.* Vaſe qui contient trois conges.

TRICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Tracaſſer, vetiller, s'embarraſſer de rien, être toûjours embarraſſé, perdre le tems en bagatelles.

TRICORNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Plin.* Qui a trois cornes.

TRICORNIUM, i. *n.* Galumbarr.

TRICORPOR, oris. *omn. gen. Virg.* Qui a trois corps.

TRICOSSINUS, a, um. De Saint-Paul-Trois-Châteaux, Tricaſſien, *peuple de la Gaule Narbonoiſe. Voyez* Tricaſſes.

TRICOSUS. *Voyez* Trico.

TRICUS, i. *m. Plin.* Sorte de pierre précieuſe de trois couleurs.

TRICUSPIS, idis. *omn. gen. Ovid.* Qui a trois pointes.

TRIDACNA, orum. *pl. n. Plin.* Huîtres ſi grandes qu'il en falloit faire trois bouchées.

TRIDENS, tis. *m. Virg.* Trident, *fourche à trois pointes.* ‖ *Plin.* Fourchette, inſtrument à trois pointes, à trois dents.

TRIDENTIFER, &

TRIDENTIGER, a, um. *Ovid.* Qui porte un trident.

TRIDENTINI, orum. *pl. m.* Habitans de Trente, *ville d'Italie.*

TRIDENTUM, i. *n. unde Tridentina Ditio* Trente, *ville d'Italie, celebre par le dernier Concile General qui y fut conclu.*

TRIDINUM, *Tridinium*, *Trinum*, i. *n.* olim *Rigomagus.* Trin.

TRIDUUM, i. *n. Cic.* L'eſpace de trois jours, trois jours de ſuite.

TRIENNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Bibl.* De trois ans, qui a trois ans.

TRIENNIUM, i. *n. Cic.* L'eſpace de trois ans.

TRIENS, tis. *m. Cic.* La troiſiéme partie d'un total, le tiers. ‖ *Juv.* Piece de monnoye de la valeur de la troiſiéme partie de l'as Romain. ‖ Quatre onces. ‖ *Vitr.* Le tiers du pied geometrique. ‖ *Prop.* Vaſe contenant quatre fois le cyathus.

TRIENTAL, alis. *n. Perſ.* Vaſe contenant la troiſiéme partie du ſextier Romain.

TRIENTALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Vitr.* De quatre pouces, qui a quatre pouces. ‖ De quatre onces, qui peſe quatre onces.

TRIENTARIUS, a, um. *Jul. Cap.* De la troiſiéme partie d'un total. *Trientarium fœnus. Jul. Cap.* Uſure au denier trois, à trente-trois & un tiers pour cent.

TRIERARCHUS, i. *m. Cic.* General des galeres. ‖ Capitaine de galeres.

TRIERES, erum. *pl. f. Bibl.* } Vaiſſeau,
TRIERIS, is. *f. Bibl.* } flotte. *Voyez* Triremis.

TRIEROTUM *Promontorium*, i. *n.* Le Cap de Sudeyca.

TRIETERICUS, a, um. *Virg.* Qui ſe fait *ou* qui arrive tous les trois ans, triennal, de trois ans en trois ans.

TRIETERIS, idis. *f. Mart.* L'eſpace de trois ans.

TRIEUS, *Fluvius.* Trieu.

TRIFARIAM. & } De trois fa-
TRIFARIE. *ad.* } çons, de trois ſortes, en trois manieres. ‖ En trois parties, *ou* par trois endroits.

TRIFARIUS, a, um. *Solin.* De trois ſortes, de trois façons, qui eſt de trois manieres. ‖ Diviſé en trois parties.

TRIFATIDICUS, a, um. *Auſon.* Très-grand Prophete, *ou* Devin.

TRIFAUX, aucis. *omn. gen. Virg.* Qui a trois goſiers, trois embouchures, trois entrées.

TRIFER, &

TRIFERUS, a, um. *Col.* Qui porte trois fois l'an.

TRIFIDUS, a, um. *Ovid.* Fendu, diviſé *ou* partagé en trois. *Trifida flamma. Ovid.* La foudre.

TRIFLUVIUS, i. *m. Trifluvium*, i. *n.* Les trois Rivieres.

TRIFOLINUS, *Tripholinus Mons*, i. *m.* La Montagne de Sant Martino.

TRIFOLIUM, i. *n. Plin.* Trefle, *plante.*

TRIFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Hor.* Qui a trois formes *ou* trois figures.

TRIFUR, uris. *m. Plaut.* Un grand voleur, un maître larron.

TRIFURCATUS, a, um. *Col. Voyez* Trifurcus.

TRIFURCIFER, a, um. *Plaut.* Un grand pendard, un vrai traîne potence.

TRIFURCUS, a, um. *Col.* Qui a trois fourchons, trois pointes.

TRIGA, æ. *f. Varr.* Attelage de trois chevaux de front.

TRIGARIUM, i. *n. Plin.* Place à Rome, *voiſine du champ de Mars, où ſe faiſoient les courſes des chariots attelez de trois chevaux de front.* ‖ Courſe de chariots attelez de trois chevaux de front.

TRIGARIUS, i. *m. Plin.* Celui qui conduiſoit un chariot attelé de trois chevaux de front.

TRIGEMINI, æ, a. *Col.* Trois jumeaux.

TRIGEMINUS, a, um. *Gell.* Diverſifié, redoublé *ou* réiteré trois fois.

TRIGEMMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Colum.* Qui a trois bourgeons, trois boutons.

TRIGESIES. *adv. Vitr.* Trente fois.

TRIGESIMUS, a, um. *Col.* Trentiéme.

TRIGISAMUM, i. *n.* Traſmaur.

TRIGINTA. *ind. omn. gen. Virg.* Trente.

TRIGLYPHON, i. *n. Trilingum*, i. *n.* Ville de l'Inde delà le Gange. *Quelques-uns la placent à Pegu, & les autres à Canarane.*

TRIGLYPHUS, i. *m. Vitr.* Triglyphe, *ornement de la friſe de l'ordre Dorique.*

TRIGON, onis. *m. Mart.* Lieu dans les bains où on jouoit à la paume. ‖ Balle dont jouoient trois perſonnes rangées en triangle.

TRIGONALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Mart.* Triangulaire, qui a *ou* qui fait trois angles, qui eſt en triangle.

TRIGONUM, i. *n.* &

TRIGONUS, i. *m. Vitr.* Triangle, figure triangulaire.

TRIGONUS, a, um. *Man. Voyez* Trigonalis. *Trigonum orthogonium. Vitr.* Triangle à angles droits, rectangle. *In trigono eſſe. Virg.* Etre en trine aſpect, en trine.

TRIHORIUM, i. *n. Auſon.* L'eſpace de trois heures.

TRILEUCUM *Promontorium*, i. *n.* Le Cap d'Ortegal.

TRILIBRIS, *m. f.* bre, *n.* is. *Hor.* De trois livres, qui peſe trois livres, trois livres peſant; du poids de trois livres.

TRILINGUIS, *m. f.* gue, *n.* is. *Hor.* Qui a trois langues.

TRILIX, icis. *omn. gen. Virg.* Triple en liſſe, qui eſt d'un triple tiſſu.

TRIMATUS, ûs. *m. Col.* L'âge de trois ans.

TRIMESTRIS, *m. f.* tre, *n.* is. *Plin.* De trois mois, qui a trois mois, qui vient en trois mois.

TRIMETALLUM, i. *n. Petr.* Vaſe fait de l'alliage de trois metaux, fait de trois metaux.

TRIMETER, tra, trum. *Hor.* De trois meſures, qui a trois meſures.

TRIMETUS. *Voyez* Tremitus.

TRIMMA, atis. *n. Quint. Voyez* Veterator.

TRIMMA, *Trema*, æ. *f.* Trime.

TRIMMANIUM, *Trimammium*, i. *n.* Drimago.

TRIMODIA, æ. *f. Col.* &

TRIMODIUM, i. *n. Plin.* Meſure de trois boiſſeaux, de trois muids.

TRIMODIUS, a, um. *Plin.* Qui contient trois boiſſeaux *ou* trois muids.

TRIMULIA, *Tremolia*, æ. *f.* Trimouille.

TRIMULUS, *Suet.* &

TRIMUS, a, um. *Col.* Qui a trois ans.

TRINACIA, æ. *f.* Trinacia.

TRINACRIA, æ. *f. Virg. Plin.* La Sicile.

TRINITAS, *Oppidum.* La Trinidad. ‖ *Trinitatis Inſula.* Trinidad. ‖ *Trinitatis Arx.* Le Fort de la Trinité.

TRINIUS, i. *m. Fluvius.* Trigno.

TRINOCTIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Mart.* De trois nuits, qui dure trois nuits.

TRINOCTIUM, i. *n. Gell.* Trois nuits, l'eſpace de trois nuits.

TRINODIS, *m. f.* de, *n.* is. *Ovid.* Qui a trois nœuds.

TRINQUEMALÁ, *Trinquenemala*, *Trinquinamala*, æ. *f.* Trinquemale.

TRINUM, i. *n. Voyez* Tridinum.

TRINUNDINO. *Quint. & in Trinundinum. Liv.* A trois jours de marché, de neuf en neuf jours.

TRINUNDINUM, i. *n. Cic.* Trois jours de marché, *qui ſe tenoit chaque neuviéme jour.*

TRINUS, a, um. *Cic.* Trois.

TRIOBOLUM, i. *n. Plaut.* &

TRIOBOLUS, i. *m. Plin.* Piece de monnoye de la valeur de trois oboles. *Trioboli homo. Plaut.* Un homme de néant.

TRIOCALA, *Triocla*, *Tricala*, æ. *f.* *Tricalum*, i. *n.* Calotabellata.

TRIONES, num. *pl. m. Mart.* Les étoiles de la grande Ourſe, *conſtellation.*

TRIOPIUM *Promontorium*, i. *n. Cnidus.* Capo Crio.

TRIPALDA, *æ. f.* Tripalda.

TRIPALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Varr.* Soûtenu de trois échalas.

TRIPARCUS, a, um. *Plaut.* Très-chiche, fort épargnant.

TRIPARTITO. *adv. Cic.* En trois parts, en trois parties. ‖ *Liv.* Par trois endroits *Tripartito aggredi. Liv.* Attaquer par trois endroits.

TRIPARTITUS, a, um. *Cic.* Partagé, partagé en trois parts, diviſé en trois parties.

TRIPATINUM, i. *n. Plin.* Service à trois plats.

TRIPECTORUS, a, um. *Lucr.* Qui a trois poitrines.

TRIPEDALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* Qui a trois pieds de dimenſion.

TRIPELLIS, *m. f.* le, *n.* is. *Mart.* Qui a trois peaux.

TRIPES, edis. *omn. gen. Liv.* Qui a trois pieds.

TRIPLEX, icis. *omn. gen. Cic.* Triple, trois. ‖ *Mart.* Qui a trois feuillets. *Triplices Deæ. Ovid.* Les trois Parques.

TRIPLICATIO, onis. *f. Caius. JCT.* L'action de tripler.

TRIPLICATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Triplico. *Voyez* Triplus.

TRIPLICI. *Voyez* Triplex.

TRIPLICITER. *adv. ad Her.* Triplement, en trois façons, de trois manieres, de trois ſortes.

TRIPLICO, as, avi, atum, are. *Plin.* Tripler.

TRIPLUS, a, um. *Cic.* Le triple, trois fois autant.

TRIPODE, em, is. *Voyez* Tripus.

TRIPOLIS, is. *f. Bibl.* Tripoli, *port de mer, ville capitale du Royaume de même nom.* ‖ *Tripolis Syriæ, unde Tripolitana præfectura, & Tripolitanus Comitatus.* Tripoli. ‖ *Tripolis Natoliæ.* Tripoli. ‖ *Tripolis Vetus.* Tripoli Vechio.

TRIPONTIUM, i. *n. Caſtrum Umbriæ.* Tripontio.

TRIPONTIUM, i. *n. Oppidum Britanniæ Magnæ.* Towceſter.

TRIPUDIO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Danſer en trepignant. ‖ Trepigner.

TRIPUDIUM, i. *n. Catul.* Danſe en trepignant. ‖ *Cic.* Trepignement. *Tripudium ſoliſtimum. Cic.* Lorſque les poulets mangent avec tant d'avidité, qu'il leur tombe du bec à terre quelque choſe de ce que les augures leur ont donné à manger.

TRIPUS, odis. *m. Cic.* Trepied, tout ce qui eſt ſoûtenu ſur trois pieds. ‖ *Virg.* L'Oracle d'Apollon.

TRIQUETRA, *æ. f. Hor. Voyez* Triquetra.

TRIQUETRA, *æ. f.* Sicile.

TRIQUETRA, *æ. f.* } Un Triangle.
TRIQUETRUM, i. *n.* }

TRIQUETRUS, a, um. *Colum.* Triangulaire. ‖ Qui eſt de Sicile, Sicilien.

TRIREMIS, is. *f. Cic.* Galere à trois bancs. *Ad triremes damnari. Ulp.* Etre condamné aux galeres.

TRIS. *pour* Tres.

TRISANTONIS *Portus.* Southampton.

TRISCHENE, es. *f.* Taverna.

TRISCURTIA, orum. *pl. n. Juv.* Bouffonneries, grandes badineries.

TRISIDIS, is. *f.* Tenzert.

TRISIRIUM, i. *n. Col.* Marque qui ſe trouve à la joue des excellens chevaux.

TRISMEGISTUS, a, um. Trois fois grand.

TRISMIS, is. *f.* Trachina.

TRISPASTUS, a, um. *Vitr.* Qui a trois poulies *ou* trois mouffles.

TRISSAGO, inis. *f. Plin.* Germandrée, *plante.*

TRISSO, as, avi, atum, are. *Aut. Phil.* Crier comme l'hirondelle.

TRISTANI *Inſula.* Iſles de Triſtan.

TRISTE. *adv. Cic.* Triſtement.

TRISTEGA, orum. *plur. n. Bibl.* Trois étages.

TRISTENA, *æ f.* Triſtena.

TRISTICULUS, a, um. *Cic.* Un peu triſte.

TRISTIFICUS, a, um. *Cic.* Qui rend triſte, qui cauſe de la triſteſſe, qui fait du chagrin.

TRISTIMONIA, *æ. f. Corn. Nep.* &
TRISTIMONIUM, i. *n. Petr. Voyez* Triſtitia.

TRISTIS, *m. f.* te, *n.* is, ior, iſſimus. *Cic.* Triſte, chagrin, morne, melancolique. ‖ Funeſte, lugubre. ‖ *Virg.* Sombre, qui eſt ſans éclat. ‖ Qui rend triſte. ‖ Amer. ‖ Cruel, ſevere. ‖ *Lucil.* Fâché, en colere. *Triſtius curantur adoleſcentes. Cic.* Les jeunes gens ſont plus difficiles à guerir.

TRISTIS *Sinus.* Le Golfe Triſte.

TRISTITIA, *æ. Cic.* } Triſteſſe,
TRISTITIES, ei. }
TRISTITUDO, inis. *f. Apul.* } chagrin, ennui. *Triſtitia ingenii. Tac.* Melancolie naturelle. *-temporum. Cic.* La miſere des tems, mauvais tems, tems de malheur, le malheur des tems.

TRISTOR, aris, ari. *Bibl. Voyez* Mœreo.

TRISULCUS, a, um. *Virg.* Qui a trois pointes.

TRISYLLABUS, a, um. *Varr.* De trois ſyllables, qui a trois ſyllables.

TRIT. *Plaut.* Le bruit d'un petit pet.

TRITIVIA, *æ. f. Digeſt.* Grand-mere du triſayeul *ou* de la triſayeule.

TRITAVUS, i. *m. Plaut.* Le grand-pere du triſayeul *ou* de la triſayeule.

TRITICEUS, a, um. *Virg.* De froment, qui concerne le froment.

TRITICUM, i. *n. Cic.* Du froment.

TRITIVILICIUM, i. *n. Plaut.* Fil, brin qui s'échappe, qui s'arrache d'une étoffe.

TRITIUM Metallum, i. *n. Tritium metalli.* Treio.

TRITOLINUS *Mons*, i. *m.* Salviati.

TRITON, onis. *m. Cic.* Demi-Dieu marin. ‖ Triton, *ſorte de monſtre marin.* ‖ *Marêt d'Afrique.*

TRITON, onis. *m. Fluvius.* La riviere de Capes.

TRITON, onis. *f. Tritonias*, adis, *Tritonia, Palus*, æ. *f.* Le lac de Capes.

TRITONIA, *æ. f. Virg.* } Pallas *ou*
TRITONIS, idis. *f. Virg.* } Minerve, Déeſſe des ſciences & de la guerre, *ainſi appellée, parce qu'elle parut la premiere fois aux hommes dans l'Afrique auprès d'un marêt appellé* Triton.

TRITONIUS, & Tritoniacus, a, um. *Ovid.* De Triton, qui concerne les Tritons.

TRITOR, oris. *m. Plin.* Broyeur, qui broye. *Tritor ſtimulorum. Plaut.* Un gâteur de verges, un garnement qui ſe fait ſouvent fouetter.

TRITURA, *æ. f. Col.* L'action de battre le bled. ‖ L'action de broyer, broyement.

TRITURITA, *æ. f.* San-Pietro in Grado.

TRITURO, as, avi, atum, are. *Colum.* Battre le bled. ‖ Broyer.

TRITUS, ûs. *m. Plin.* Broyement, l'action de broyer.

TRITUS, a, um ; tior, tiſſimus. *Plin. part. paſſ. de* Tero. *Trita veſtis. Hor. lacerata. Mart.* Un habit uſé. *Trita verba. Cic.* Des mots communs, qui ſont fort en uſage, très-uſitez, qui ſont dans la bouche de tout le monde. *Tritum iter. Cic.* Chemin battu, frequenté.

TRIVENEFICA, *æ. f. Plaut.* Très-grande ſorciere, fort grande empoiſonneuſe.

TRIVENTUM, *Triventinum, Trovenſinum*, i. *n.* Trivento.

TRIVIÆ *Lacus*, *Triviæ Lacus*, Nemi.

TRIVI, *prét. de* Tero.

TRIVIA, *æ. f. Ovid.* Surnom de Diane.

TRIVIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Suet.* Trivial, vulgaire.

TRIVICUM, i. *n.* Trevico.

TRIVILARIA, *æ. f.* Trivilar.

TRIVIRITIM. *adv. Col.* Par trois perſonnes.

TRIVIUM, i. *n. Cic.* Place où abouriſſent trois rues, trois chemins, carrefour. *Maledictum ex trivio. Cic.* Une injure de harangere.

TRIVIUS, a, um. *Mart.* De carrefour, de lieu où abouriſſent trois rues, trois chemins.

TRIUMPA, *Vallis*, *æ. f. Voyez* Troppia.

TRIUMPHALIA, ium. *plur. n. Tac.* Les honneurs du triomphe.

TRIUMPHALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Triomphal, de triomphe.

TRIUMPHATOR, oris. *m.* trix, icis. *f. Cibl.* Triomphateur, qui triomphe.

TRIUMPHATUS, ûs. *m. Plin.* Triomphe, l'action de triompher.

TRIUMPHATUS, a, um. *Virg.* Dont on a triomphé.

TRIUMPHO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Triompher, recevoir les honneurs du triomphe. ‖ Etre ravi, être transporté de joye.

TRIUMPHUS, i. *m. Cic.* Triomphe.

TRIUMVIR, iri. *m. Cic.* Triumvir. *Triumviri capitales. Pomp. J.C.T.* Trois Magiſtrats qui avoient inſpection ſur les priſons, & jugeoient les affaires criminelles. *menſarii Liv. Monetales, Nummularii. Ulp.* Trois Magiſtrats qui avoient l'intendance des monnoyes. *-epulones. Liv.* Trois Magiſtrats qui avoient l'intendance des feſtins publics. *-nocturni. Tac.* Trois Magiſtrats chargez du ſoin de la Police de Rome pendant la nuit.

TRIUMVIRALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* De Triumvir.

TRIUMVIRATUS, ûs. *m. Liv.* Triumvirat, dignité de Triumvir.

TRIUNCIS, is. *m. Cic. Voyez* Quadrans.

TRIUNCIS, *m. f.* ce, *n.* is. *Plin.* De trois onces.

TROARNUM, i. *n.* Troart.

TROAS. *Voyez* Tros.

TROAS, adis. *f. Tractus.* Troade. ‖ *Troas*, adis. *f. Alexandri urbs.* Troye.

TROCCUM, *Trocum*, i. *n. unde Trocenſis Palatinus.* Troko.

TROCHÆUS, i. *m. Cic.* Trochée, *pied de vers composé d'une longue & d'une breve. Ex.* Solus.

TROCHILUS, i. *m. Plin.* Roitelet, *petit oiſeau.* ‖ *Col.* Scotie, *ornement d'Architecture creuſé comme un demi canal.* ‖ Nacelle.

TROCHISCUS, i. *m. Celſ.* Trochiſque, *petite maſſe ronde & plate d'une compoſition medecinale.*

TROCHLEA, *æ. f. Vitr.* Poulie, mouffle. *Trochleis pituitam adducere. Quint.* Avoir bien de la peine à cracher.

TROCHULUS, i. *m. Plaut. diminut. de* Trochus.

TROCHUM, i. *n. Vitr.* Eſpece de chaiſe.

TROCHUS, i. *m. Hor.* Un ſabot, une toupie. ‖ Eſpece de roue avec laquelle les enfans jouoient.

TROEZEN, enis. *Trœzena*, *æ. f. Oppidum Argiæ.* Damala. ‖ *Trœzen*, *Oppidum Meſſeniæ.* Trezina.

TROGILIA, *æ. f. unde Trogilium Promontorium.* Garoniſi.

TROGLODITÆ, arum. *plur. m.* Les Troglodites, *peuples d'Afrique.*

TROGLODITICA, *Regio*, *æ. f.* La côte d'Abex.

TROJA, *æ. f. Suet.* Tournois, Carouzel. *Trojam ludere, Suet.* Faire un Tournois. ‖ *Voyez* Scropha.

TROJA, *æ. f.* Le Royaume de Troye, *dans l'Aſie Mineure.* ‖ Troye, *ſa capitale.*

TROIA, *urbs Capitanatæ.* Troia.

TROJANUS, a, um. Troyen, de Troye. *Trojanus equus. Cic.* Des embûches ſecretes, des pieges cachez.

TROICUS, a, um. *Cic. Voyez* Trojanus.

TROINA, *æ. f.* Traina.

TROJUGENA, *æ. m. f. Vitr.* &.

TROIUS, a, um. *Virg.* Troyen, de Troye.

TROLHETTA, *æ. f.* Trolhetta.

TRONODORUM, i. *n. Voyez* Tornodurum.

TRONTINUS, *Fluvius*, i. *m.* Trontino.

TROPÆA, *æ. f. Voyez* Tropia.

TROPÆI, orum. *plur. m. Plin.* Vents de mer qui ſoufflent ſur la terre.

TROPÆUM, i. *n. Cic.* Trophée, *marque d'une victoire.*

TROPÆUS, a, um. *Suet.* Qui a ſoin de reveiller quelqu'un à qui le ſommeil eſt nuiſible. ‖ Celui qui après avoir frappé quelqu'un

par jeu, ſe tourne d'un autre côté pour faire croire que ce n'eſt pas lui.

TROPHÆA *Auguſti*, orum. *plur. n.* Arc de Triomphe à Suſe, ville du Piémont. ‖ *Trophæa Pompeii.* Le Col de Pertus.

TROPHÆUM. *Voyez* Tropæum.

TROPIA, *Tropæa*, *Trophæa*, æ. *f. Tropæ*, adis *f.* Tropea.

TROPICI, orum. *plur. m. Hygin.* Les tropiques de la ſphere, *cercles paralleles à l'Equateur.*

TROPICUM, i. *n. Petr. Voyez* Converſio, Mutatio.

TROPICUS, a, um. *Gell.* Figuré. *Tropicus Cancri.* Le Tropique du Cancer *ou* d'Eté, qui eſt vers le Septentrion. -*Capricorni* Le Tropique du Capricorne, qui eſt vers le Midi, & qui eſt celui d'Hyver.

TROPIS, is. *f. Mart.* La ſentine d'un bâtiment de mer. ‖ Le vin des valets, du petit vin, du vin dégoûtant.

TROPPAVIA, æ. *f.* Troppaw.

TROPPIA, *Triumpa*, æ. *f. Vallis.* La Vallée de Troppia.

TROPUS, i. *m. Cic.* Trope, *figure de Rhetorique.*

TROS, Trois. *m. Virg.* Troyen, qui eſt de Troye.

TROSA, æ. *f.* Troſa.

TROSMIS. *Voyez* Triſmis.

TROSSULA, æ. *f. Plaut.* Une Coquette qui ſe delicate.

TROSSULUM, i. *n.* Troſſo.

TROSSULUS, i. *m. Sen.* Chevalier, Cavalier. ‖ *Perſ.* Un Dameret.

TROTILUM. i. *n.* La Bruca.

TROTMANIA, æ. *f Voyez* Tremonia.

TROVIUS, i. *m. Fluvius.* Trowis.

TRUA, æ. *f. Varr.* Grande cuillier percée, eſpece d'écumoire propre à remuer ce qu'on fait cuire dans un pot.

TRUCE, trucem, es. *Voyez* Trux.

TRUCIDATIO, onis. *f. Cic.* Carnage, maſſacre, tuerie.

TRUCIDO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Maſſacrer, tuer. *Trucidare fœnore aliquem. Cic.* Faire perir quelqu'un, le ruiner par des uſures.

TRUCONES, um. *plur. f. Inſulæ.* Torcola, *Iſles.*

TRUCULENTER, iùs, iſſimè. *adv. Quint.* Cruellement.

TRUCULENTIA, æ. *f. Plaut.* Cruauté.

TRUCULENTUS, a, um. *Cic.* Cruel. *Truculentus feris cunctis. Plin.* Qui exerce ſa cruauté ſur toutes les bêtes ſauvages.

TRUCULO, as, avi, atum, are. *Aut. Phil.* Chanter comme les grives.

TRUDES, is. *m. Tac.* Un croc, une perche ferrée par le bout.

TRUDO, is, ſi, ſum, dere. *act. Plaut.* Pouſſer avec violence, entraîner. *Truditur dies die. Hor.* Les jours ſe ſuivent, un jour chaſſe l'autre.

TRUDONUM, *Trudonopolis. Voyez* Fanum S. Trudonis.

TRUENTUM *Caſtrum*, i. *n.* Porto d'Aſcols.

TRUENTUS, i. *m. Fluvius*, *Truentum.* Tronto.

TRUGILLUM *Extremadura*, i. *n.* Truxillo. ‖ *Trugillum Hondura*, i. *n.* Truxillo. ‖ *Trugillum Perua*, i. *n* Truxillo.

TRULLA, æ. *f. Varr.* Petite écumoire, petite cuillier. ‖ *Vitr.* Une truelle. ‖ *Liv.* Réchaud, chaufferette. ‖ *Cic.* Vaſe propre à boire qui avoit un manche. ‖ *Hor.* Vaſe ſervant à boire. ‖ *Mart.* Pot de chambre. ‖ Baſſin de chaiſe percée.

TRULLEUM, i. *n. Varr. Voyez* Malluvium.

TRULLISSATIO, onis. *f. Vitr.* Crêpi, enduit, l'action d'enduire, de crêpir.

TRULLISSO, as, avi, atum, are. *act. Vitr.* Crêpir, enduire.

TRULLUS, i. *m.* Grand ſallon du Palais de l'Empereur à Conſtantinople où ſe tint le ſixiéme Concile general.

TRUNCATUS, a, um. *Suet. part. paſſ. de*

TRUNCO, as, avi, atum, are. *act. Val. Fl.* Tronquer, couper, rogner par le bout. *Truncare faciem ſuam. Front.* Se défigurer le viſage, par jeu, ſe tourne d'un autre côté pour faire

TRUNCULATUS, a, um. *Plaut.* Tronçonné. ‖ Qui porte un tronçon.

TRUNCULI, orum. *plur. m. Celſ.* Tronçons, extrémitez des membres des animaux bonnes à manger, petite oye. *Trunculi ſuum. Celſ.* Des pieds de cochon, des bajoues de porc, des languiers de cochon. *Trunculi anſeris. Cic.* Une petite oye, les pieds, les bouts des aîles *ou* le cou d'une oye.

TRUNCULUS, i. *m. Celſ.* Tronçon, darne, *plûtôt que* dalle (*du mot Celtique* darn *partie.*)

TRUNCUS, a, um. *Col. Voyez* Mutilus. *Truncus vultus. Stat.* Tête d'homme coupée. *Trunca tempora. Ovid.* Tête dont on a arraché *ou* rompu les cornes.

TRUNCUS, i. *m. Cic.* Tronc. ‖ Un ſtupide, une bûche. *Truncus columnæ. Vitr.* Le fuſt d'une colomne, le corps, le vif d'une colomne.

TRUNDHEMUM, i. *n.* Drontheim.

TRUO, onis. *m. Cæcil.* Un homme qui a un très-grand nez. ‖ *Voyez* Onocrotalus.

TRUSANS, tis. *omn. gen. Catul.* Qui pouſſe ſouvent avec violence.

TRUSATILIS, *m. f.* le. *n.* is. *Gell.* Qu'on tourne à bras, qu'on fait tourner à force de bras.

TRUSI. *prét. de* Trudo.

TRUTAVIA, æ. *f.* Forchaim.

TRUTINA, æ. *f. Vitr.* Balance, trebuchet. ‖ *Cic.* Examen, jugement.

TRUTINATUS, a, um. *Apul. part. de*

TRUTINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Perſ.* Peſer *ou* examiner avec ſoin.

TRUTOVIUM, i. *n.* Truto.

TRUX, trucis *omn. gen. Cic.* Cruel, barbare, farouche, affreux, ſauvage.

TRYBACTRA, *Tribactra*, æ. *f.* Bachara.

TRYBLIUM, i. *n. Plaut. Voyez* Catinus.

T S

TSEBOIM, *Seboim. indecl.* Tſeboim.

TSOHAR. *indecl.* Tſohar.

T U

TU, tui, tibi, te. *pron. Cic.* Toi, vous. ‖ Tu, Tu. *Plaut.* Le cri du hibou.

TUÆSIS, is *f. Voyez* Tueſis.

TUAMA, æ. *f. Tuamum*, i. *n.* Tuam.

TUATIM. *adv. Plaut.* A vôtre mode, à vôtre maniere.

TUBA, æ. *f.* Cic. Trompette. ‖ *Vitr.* Trompe d'une pompe *ou* de quelque machine hidraulique. *Tuba belli. Cic.* Trompette, boutefeu de la guerre, qui excite à la guerre.

TUBAL, is. *n. Tuballa*, *Tubalia*, æ. *f.* Tafalla.

TUBANUM, i. *n.* Tuban.

TUBER, beris. *n. Plin.* Truffe, *fruit qui croît en terre.* ‖ Boſſe, tumeur.

TUBERCULUM, i. *n. Celſ.* Petite tumeur.

TUBERUM, i. *n.* Rotenbourg.

TUBICEN, inis. *m. Ovid.* Trompette, qui ſonne de la trompette.

TUBILUSTRIUM, i. *n. Ovid.* &

TUBILUSTRUM, i. *n.* Fête des Romains, *où l'on jettoit de l'eau luſtrale ſur les trompettes pour les purifier.*

TUBINGA, æ. *f.* Tubingue.

TUBULATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de tuyau, creuſé en maniere de canal.

TUBULUS, i. *m. Vitr.* Petit tuyau, canal.

TUBURBIS, is. *f. Tuburbum*, i. *n. Oppidum Africæ.* Caſal Romol.

TUBURCINATUS, a, um. *Apul. part. de*

TUBURCINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Manger à la hâte *ou* goulument.

TUBUS, i. *m. Plin.* Tuyau. *Tubi viſcerum. Mart.* Les boyaux.

TUBUSUPTUS, i. *f. Urbs Mauritaniæ Cæſarienſis.* Couco.

TUCCIS, is. *f. Tucci*, orum. *plur. m. Urbs Turbulorum.* Martos.

TUCETUM, i. *n. Perſ.* Eſpece de ſauſſe fort épaiſſe. ‖ Piece de bœuf qui ſe conſervoit long tems dans cette ſorte d'aſſaiſonnement,

TUCHUM, i. *n.* Tucho.

TUCUIUM, i. *n.* Tucuyo.

TUCUMANIA, æ. *f.* Le Tucuman.

TUDDERTUM, i. *n.* Tuddert.

TUDE, es. *f. Voyez* Tyde.

TUDELLA, *Tutela*, æ. *f.* Tudelle.

TUDER, eris. *n. Turde*, es. *f. Tudertum*, i. *n.* Todi.

TUDERNUM, i. *n. Voyez* Sudernum.

TUDES, itis. *m. Virg.* Un maillet, une mailloche.

TUDICULA, æ. *f. Col.* Machine pour écraſer les olives lorſqu'on en veut tirer l'huile.

TUDICULO, as, avi, atum, are, *act. Varr.* Imprimer, graver. ‖ Agiter, tourmenter.

TUDITANS, antis. *omn. gen. Lucr.* Qui agite, qui bat ſouvent. ‖ *Enn.* Qui fait quelque choſe avec agitation, en ſe tourmentant.

TUEDA, æ. *f Tueſis*, *Tuaſis*, is. *f.* Twede.

TUEOR, eris, tuitus ſum, eri. *dep. Virg.* Voir, regarder ‖ *Cic* Défendre, garder, proteger, conſerver, veiller à la conſervation, maintenir ‖ *Varr.* Entretenir. ‖ *paſſ. Vitr.* Etre conſervé, gardé.

TUERIA, *Tveria*, æ. *f. Urbs & Provincia.* Twer.

TUEROBIUS, i. *m.* Tivy.

TUERTUM, i. *n. Fluvius.* Tuerto.

TUESIS, is. *f. Urbs Britanniæ Magnæ.* Barwick.

TUFICUM, i. *n.* La Frata.

TUGENUS, i. *m. Lacus.* Le Lac de Zug.

TUGIENSIS *Saltus.* Sierra-Segura.

TUGIUM, i. *n. unde Tugienſis pagus.* Zug.

TUGMA, æ. *f. Urbs Indiæ extra Gangem. On conjecture que c'eſt Chacomas.*

TUGURIUM, i. *n. Virg.* Cabane, chaumiere, chaumine, cahute, maiſonnette.

TUIPSE. *pour* Tu & ipſe.

TUI. *Voyez* Tu *ou* Tuus, a, um.

TUILLA, æ. *f.* La Tuille.

TUINUM, i. *n.* Thuin.

TUITIO, onis. *f. Cic.* Défenſe, conſervation, protection, garde.

TUITIUM, i. *n.* Fauxbourg de Cologne.

TULCIA, æ. *f.* Tulza.

TULCIS, *Fluvius*, is. *m.* Francoli.

TULI. *prét. de* Fero.

TULISURGIUM, i. *n. Urbs Germaniæ.* Ville d'Allemagne. *Quelques Geographes la mettent à Brunſwick.*

TULLONIUM, i. *n.* Toulon ſur l'Arrox.

TULLUM, i. *n.* Toul, ville Epiſcopale de France.

TULMETIUM, i. *n.* Tolmezzo.

TULNA, æ. *f.* Tuln.

TULONIUM, i. *n.* Tudelle.

TULPETUM, i. *n.* Zulpich.

TULUGIÆ, arum. *plur. f.* Tulujas.

TULUPHANIA, *Turphania*, æ. *f.* Tueluphan.

TUM. *adv. Cic.* Alors, pour lors. ‖ *Ter.* De plus, enfin, enſuite, au reſte. *Quid tum inde? Cic.* Au reſte, que concluez-vous de là? qu'eſt-ce que cela fait? qu'en arrivera-t-il?

TUM. *conjunct. Cic.* Et, non ſeulement, mais auſſi.

TUMEFACIO, is, feci, factum, cere. *act. Ovid.* Faire enfler, faire gonfler, gonfler.

TUMEFACTUS, a, um. *part. paſſ. de* Tumefacio.

TUMENA, æ. *f.* Tumen.

TUMEO, es, mui, mere. *neut. Cic.* Etre enflé, bouffi, gonflé, s'enfler, ſe gonfler. ‖ *Cic.* S'enorgueillir, devenir ſuperbe.

TUMESCO, is, ere. *neut. Virg.* S'enfler, ſe gonfler, devenir enflé. ‖ *Quint.* S'enorgueillir, s'enfler d'orgueil.

TUMET. *gen.* Tuimet *dat.* Tibimet. *ou*

TUMETIPSE. *gen.* Tuimetipſius. *dat.* Tibimetipſi. Vous même, toi-même: *il n'y a que tu & ipſe qui ſe declinent.*

TUMIDE. *adv. Apul.* Avec enflure.

TUMIDULUS, a, um. *Cat.* Quelque peu enflé.

TUMIDUS, a, um. *Cic.* Enflé, bouffi, gonflé. ‖ Enorgueilli, bouffi d'orgueil. *Tumidi montes,*

montes. Ovid. De hautes montagnes. *-ſpiritus. Sen. Tr.* Des ſentimens pleins d'orgueil. *-ſermones. Hor.* Des diſcours hautains.

TUMOR, oris. *m. Celſ.* Enflure, tumeur. ‖ *Cic.* Orgueil, enflure de cœur.

TUMULATIO, onis. *f. Varr.* L'enterrement, l'action de mettre au tombeau.

TUMULATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

TUMULO, as, avi, atum, are. *act. Ovid.* Enterrer, mettre au tombeau.

TUMULOSUS, a, um. *Sall.* Plein d'éminences, rempli de hauteurs.

TUMULTI. *Ter. pour* Tumultus.

TUMULTUARIE. *adv. Liv. Voyez* Tumultuosè.

TUMULTUARIUS, a, um. *Liv.* Fait à la hâte, tumultueuſement, avec précipitation. *Tumultuarius pons. Front.* Un pont volant.

TUMULTUATIO, onis. *f. Liv.* Tumulte.

TUMULTUO, as, avi, atum, are. *neut. Plaut.* &

TUMULTUOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Faire du tumulte, exciter du trouble. ‖ Tempêter, faire un grand bruit, faire du vacarme, du tintamarre, s'emporter. ‖ *Suet.* Se remuer ſeditieuſement, ſe revolter.

TUMULTUOSE, iùs, iſſimè. *adv. Liv.* Tumultueuſement, avec trouble, avec bruit, en deſordre.

TUMULTUOSUS, a, um; ſior, ſiſſimus. *Cic.* Tumultueux, plein de trouble. ‖ *Liv.* Seditieux, mutin, qui excite du tumulte. *Tumultuoſum mare. Hor.* Une mer orageuſe, agitée, pleine de bouraſques.

TUMULTUS, ûs. *m. Cic.* Tumulte, trouble, bruit, tintamarre, émeute, ſedition, remuement ſeditieux. *Tumultus caci. Virg.* Des ſeditions qui ſe trament ſourdement.

TUMULUS, i. *m. Cic.* Eminence, hauteur, terre, lieu élevé. ‖ *Virg.* Sepulcre, tombeau.

TUNC. *adv. Cic.* Alors, pour lors. *Tunc temporis. Juſt.* En ce tems-là.

TUNCHANUM, i. *n.* Tunchang.

TUNCHINUM *Regnum*, i. *n.* Tunquin.

TUNDERA, æ. *f.* Tundera.

TUNDO, is, tutudi, tunſum & tuſum, dere. *act. Cic.* Battre, frapper, donner pluſieurs coups *ou* des coups reïterez. ‖ *Plin.* Broyer, piler, mettre en poudre. *Tundere aures. Plaut.* étourdir, rompre les oreilles, ennuyer par ſes diſcours, rebattre la même choſe.

TUNES, *Tunis*, ſi. *f. Thiniſſa, Tuniſſa*, æ. *f. Tunetum*, i. *n.* unde *Tunetanum Regnum.* Tunis.

TUNGCHUENUM, i. *n.* Tungchuen.

TUNGINUM, i. *n.* Tunggin.

TUNGRI, orum. *plur. m. Urbs, Aduatuca Tungrorum*, Tongres. ‖ *Tungrorum Fons.* Spa.

TUNGUSIA, *Tonguſia, Tingoeſia*, æ. *f* Tinguſie.

TUNICA, æ. *f. Cic.* Tunique, *vêtement ſans manches qui ſervoit de chemiſe aux Romains.* ‖ *Celſ.* Petite peau qui couvre une apoſtume, un abcès. ‖ *Plin.* Membrane de l'œil. ‖ *Virg.* Peau déliée qui eſt entre l'écorce des arbres & le bois. ‖ *Sen.* Chemiſe ſouffrée.

TUNICATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Tunico. *Tunicatum cepe. Perſ.* Un oignon qui a ſa peau.

TUNICELLA, æ. *f. Plaut. dimin. de* Tunica.

TUNICO, as, avi, atum, are. *Varr.* Vêtir d'une tunique, couvrir d'une peau mince, d'une membrane.

TUNICULA, æ. *f. Plin. dimin. de* Tunica.

TUNNOCELLUM, *Oppidum Ottadinorum*, i. *n. Voyez* Tin Oſtium.

TUNONIUM, i. *n.* Thonon.

TUNSBERGA, æ. *f. Voyez* Tonſberga.

TUNSUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Tundo.

TUNTOBRIGA, æ. *f.* Bargua de Regon.

TUNZA, æ. *f.* Tunza.

TUOLA, *Tavola*, æ. *f. Fluvius.* Golo.

TUOPTE. *abl. Plaut.* De ton propre.

TURA, *Thura*, æ. *m Fluvius.* Le Tar.

TURANUS, i. *m. Fluvius.* Turano.

TURBA, æ. *f. Cic.* Troupe, multitude ſans ordre, foule. ‖ Trouble, bruit, tintamarre, remuement. *Turba prunorum. Plin.* Un tas de prunes. *-vulnerum. Plin.* Un grand nombre de playes, quantité de bleſſures. *-inter eos cœperat. Ter.* Il y avoit déja du démêlé entr'eux, ils avoient déja du bruit enſemble.

TURBAMENTUM, i. *n. Sall.* Trouble, émeute, ſedition, mouvement populaire, remuement ſeditieux.

TURBATE. *adv. Caſ.* Avec trouble, en deſordre, avec confuſion.

TURBATIO, onis. *f. Bibl. Voyez* Turbamentum.

TURBATOR, oris. *m. Liv.* Brouillon, mutin, ſeditieux, perturbateur, qui cauſe du trouble, eſprit remuant.

TURBATUM, i. *n. Tac.* Trouble, émeute. *Turbatum eſt. imperſ. Ter.* Il y a du trouble, du bruit.

TURBATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Turbo.

TURBIDE. *adv. Cic.* Avec trouble, avec confuſion.

TURBIDUS, a, um. *Cic.* dior, diſſimus. Trouble, qui n'eſt point clair, obſcur. ‖ Brouillon, remuant, ſeditieux, turbulent. ‖ *Tac.* Troublé, ému. ‖ *Virg.* Qui va avec précipitation.

TURBINATIO, onis. *f. Plin.* Figure d'une toupie, d'une poire.

TURBINATUS, a, um. *Plin. part.* Qui va en pointe comme une toupie, comme une poire, qui a la figure d'une poire.

TURBINE, em, inis. *Voyez* Turbo.

TURBINEUS, a, um. *Ovid.* Qui tourne en rond, en maniere de tourbillon.

TURBO, inis. *m. Cic.* Tourbillon de vent, revolin. ‖ *Virg.* Sabot, toupie. ‖ *Ovid.* Tout ce qui a la figure de toupie. ‖ *Stat.* Un gouffre, un abîme dont l'eau va en tournant. ‖ *Plin.* Un pivot. ‖ *Sil. It.* Les entortillemens d'un ſerpent. *Turbo ſaxi. Virg.* Roulement d'une pierre. *Turbo Martis. Ovid.* Fureur guerriere. *Turbo reipublicæ. Cic.* Le deſolateur de la Republique. *-mentis. Ovid.* Trouble d'eſprit. *-lethi. Catul.* Danger de mort.

TURBO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Troubler, brouiller, cauſer du trouble, exciter de la confuſion, mettre en deſordre. ‖ *Ovid.* Rendre trouble. ‖ *Tac.* Remuer, faire des mouvemens ſeditieux.

TURBULA, æ. *f.* Tobaria.

TURBULENTE. } Turbulemment, avec trouble.
TURBULENTER. *adv. Cic.* }

TURBULENTUS, a, um; tior, tiſſimus. *Phæd.* Trouble, qui n'eſt pas clair. ‖ *Cic.* Troublé, qui eſt dans le trouble, qui eſt dans l'agitation, en deſordre, dons l'embarras. ‖ Turbulent, brouillon, remuant, ſeditieux.

TURCÆ, arum. } Les Turcs, *nation d'Aſie.*
TURCI, orum. *plur. m.* }

TURCHEIMUM, i. *n.* Turcheim.

TURCHESTANIA, Turqueſtania, æ. *f.* Le Turcheſtan.

TURCHOCORIUM, i. *n.* Turchocori.

TURCIA, æ. *f. Turcicum Imperium, Turcarum Imperium.* La Turquie. ‖ *Turcia Europæa.* Turquie en Europe. ‖ *Turcia Aſiatica.* Turquie en Aſie. ‖ *Turcia Africana.* Turquie en Afrique.

TURCICUS, a, um. De Turc *ou* de Turquie.

TURCOMANI, orum. *plur. m.* Les Turcomans.

TURCOMANIA, æ. *f.* La Turcomanie.

TURDA, æ. *f. Perſ.* Une grive.

TURDE, es. *f. Voyez* Tuder.

TURDULUS, i. *m. Plin.* Petite grive.

TURDUS, i. *m. Plin.* Grive, *oiſeau.* ‖ Sorte de poiſſon.

TUREGUM, i. *n. Voyez* Turgea.

TURENA, Torinna, æ. *f. unde Turena Vicecomitatus, Torinenſis Pagus*, Turenne.

TUREUS, a, um. *Col.* D'encens, qui concerne l'encens. *Turea planta. Col.* L'arbriſſeau qui porte l'encens.

TURGEA, *Turgovia*, æ. *f. Turegum*, i. *n.* Turgaw.

TURGEO, es, ere. *neut. Virg.* Etre enflé. *Turgere alicui. Plaut.* Etre en colere contre quelqu'un.

TURGESCO, is, ere. *neut. Ovid.* S'enfler, devenir enflé. *Turgeſcit pagina. Perſ.* La page ſe remplit.

TURGIDE. *adv. Apul.* Avec enflure.

TURGIDULUS, a, um. *Cat.* Un peu enflé.

TURGIDUS, a, um. *Cic.* Enflé, gonflé, front armé de cornes.

TURIA, æ. *f. Urbs Celtiberorum. Voyez* Lobetum.

TURIACUM, i. *n.* Tury.

TURIAS, *Durias*, adis. *f.* Guadalaviar.

TURIASO, onis. *f. Urbs Celtiberorum.* Tarazona.

TURIBULUM, i. *n. Cic.* Encenſoir, caſſolette.

TURICHEMUM, *Tuichimum*, i. *n. Voyez* Turcheimum.

TURICREMUS, a, um. *Ovid.* Où l'on brûle de l'encens.

TURIFER, a, um. *Vitr.* Qui porte, qui produit de l'encens.

TURIFERARIUS, a, um. *Eccl.* Turiferaire, qui porte l'encenſoir.

TURIGUM, i. *n. Voyez* Tigurum.

TURII, orum. *plur. m. Urbs. Voyez* Thurii.

TURILEGUS, a, um. *Ovid.* Qui ramaſſe, qui recueille l'encens.

TURINGIA. *Voyez* Thuringia.

TURIO, onis. *m. Col.* Tendron, extrémité des branches d'arbre.

TURMA, æ. *f. Cic.* Compagnie de Cavalerie *ou* de Chevaux legers. ‖ Eſcadron. ‖ *Vell. Pat.* Foule, multitude.

TURMALE. *adv. Stat. Voyez* Belicum.

TURMALIS, *m. f.* le. *n.* is. *Liv.* Qui eſt de la même compagnie de Cavalerie, du même Eſcadron, qui eſcadronne avec. *Turmalis ſtatua. Cic.* Statue placée dans un endroit avec beaucoup d'autres.

TURMATIM. *adv. Caſ.* Par compagnies de Cavalerie, par eſcadrons.

TURNA, *Lacus.* Le Lac de Turna.

TURNONIUM. Tournon.

TURO, onis. *m.* Tours, *ville de France.*

TUROCIUM, *unde Turocenſis Comitatus.* Turocz.

TURONES, *Turo, Turonica Urbs, Cæſarodunum.* La ville de Tours. ‖ Les Tourangeaux, les habitans de Tours. ‖ Les peuples de la Touraine, *Province de France.*

TURONIA. La Touraine.

TURPE. *adv. Plaut.* Vilainement, honteuſement. *Turpe eſt.* C'eſt une choſe honteuſe, il eſt honteux. *Voyez* Turpis.

TURPICULUS, a, um. *Cic.* Un peu deshonnête, un peu vilain, un peu honteux. ‖ *Catul.* Un peu difforme, un peu laid, un peu mal-fait.

TURPIFICATUS, a, um. *Cic.* Devenu laid *ou* difforme; rendu *ou* devenu deshonnête, honteux *ou* vilain.

TURPILOQUOR, eris, qui. *dep. Plaut.* Dire des choſes deshonnêtes, honteuſes.

TURPILUCRICUPIDUS, a, um. *Plaut.* Avide d'un gain honteux.

TURPIS, *m. f.* pe, *n.* is; ior, iſſimus. *Cic.* Deshonnête, vilain, honteux, ſale. ‖ Difforme, laid, mal-fait. ‖ *Virg.* Enorme. ‖ *Sall.* Cruel. *Turpe caput. Virg.* Une groſſe tête. *Turpes phocæ. Virg.* Des veaux marins énormes en grandeur. *Turpius nihil turpi. Cic.* Rien n'eſt plus honteux que ce qui eſt deshonnête.

TURPITER. *adv. Cic.* Honteuſement, vilainement.

TURPITUDO, inis. *f. Cic.* Difformité, laideur. ‖ Honte, deshonneur, infamie. ‖ Saleté, deshonnêteté.

TURPO, as, avi, atum, are. *act. Hor.* Rendre laid *ou* difforme. ‖ *Virg.* Salir, ſouiller, gâter, diffamer, deshonorer.

TURRENA *Auguſtalis.* Borna.

TURRES, *Turii, Oppidum Apuliæ.* Turi.

TURRES, *ad Turres, Oppidum Brutiorum.* San-Biagio.

TURRES, Urbs Turritana. San-Gavino.

TURRICULA, æ. f. Mart. Cornet à jouer aux dez. ‖ Vitr. Tourelle, petite tour.

TURRIFER, & TURRIGER, a, um. Virg. } Qui porte une tour ou des tours.

TURRIS, is. f. Cic. Une tour.

TURRIS Capionis, aut Capionis. Chipionba.

TURRIS Caprina. La Tour de Bouc.

TURRIS Cremata. Torquemada.

TURRIS Julia. Truxillo.

TURRIS, Oppidum Liburniæ. Turn.

TURRIS Pini. La Tour du Pin.

TURRIS Syllana. Tordeſilas.

TURRITANA Provincia. CapoLogudori.

TURRITUS, a, um. Ovid. Qui a des tours, où il y a des tours, garni ou chargé de tours. Turrita Dea. Prop. La Déeſſe Cybele. Turrita puppis. Virg. Navire du premier rang, qui a des châteaux devant & derriere, de proue & de pouppe.

TURSIO, onis. m. Plin. Un marſouin, grand poiſſon de mer.

TURSUS, i. f. Turſia, æ. f. Turſi.

TURTUR, uris. m. Cic. Tourterelle.

TURULUS, i. m. Fluvius. Morvedre.

TURULUS, Turullus, i. f. Turuſca, æ. f. Tzurabum, i. n. Urbs Thraciæ. Chiaurlich.

TURUNDA, æ. f. Varr. Maſſe de pâte qu'on fait avaler aux volailles qu'on met en graiſſer. ‖ Cat. Tente de charpie.

TURUNTUS, i. m. Fluvius Agathyrſorum. Welika-Reca.

TUS, turis. n. Cic. De l'encens.

TUSCANIA, æ. f. Urbs. Toſcanella.

TUSCIA, æ. f. Voyez Thuſcia.

TUSCULANÆ quæſtiones. Cic. Les Tuſculanes, (ce ſont des Livres de Ciceron qui ſont au nombre de cinq.)

TUSCULANUM, i. n. Maiſon de campagne de Ciceron, près de Freſcati.

TUSCULANUS, a, um. Cic. De Tuſculum, de Fraſcati.

TUSCULUM, unde Tuſculanum. i. n. Fraſcati, ville d'Italie.

TUSCULUM, i. n. Plaut. Un grain d'encens, une larme d'encens.

TUSCUM Mare. La Mer de Toſcane.

TUSCUS, a, um. Hor. De Toſcane, Toſcan.

TUSDRUS. Voyez Thyſdrus.

TUSSEDO, inis. f. Apul. Voyez Tuſſis.

TUSSICULA, æ. f. Plin. J. Une petite toux.

TUSSILAGO, inis. f. Plin. Pas d'âne, plante.

TUSSIO, is, ivi, itum, ire. neut. Hor. Touſſer, avoir la toux.

TUSSIS, is. f. Ter. La toux. Tuſſes concoquere. Plin. Cuire un rhume, cuire les humeurs qui cauſent la toux.

TUSUS, a, um. Plin. Voyez Tunſus.

TUTACULUM. Prud. Tutamen. Virg. & TUTAMENTUM, i. n. Liv. Refuge, défenſe, ce qui ſert comme de rampart ou d'aſile.

TUTATIO, onis. f. Iſchel.

TUTE, tius, tiſſimè. adv. Cic. Sûrement, en aſſurance, avec ou en ſûreté.

TUTEIPSE. pronom. Virg. Toi-même, vous-même.

TUTELA, æ. f. Cic. Défenſe, protection. ‖ Ulp. Tutele, charge de tuteur. ‖ Sil. Ital. Figure d'une divinité placée à la pouppe d'un navire ſous la protection de laquelle il étoit.

TUTELA, Tutella, æ. f. Urbs Lemovicenſis Provinciæ. Tulle.

TUTELA, Tudella, æ. f. Urbs Navarræ. Tudele.

TUTELARIS, m. f. re. n. is. Ulp. De tutelle, qui concerne les tutelles. ‖ Tutelaire.

TUTELARIUS, i. m. Plin. Gardien, qui a la garde, à qui l'on a commis le ſoin, chargé de la garde. ‖ Voyez Æditus.

TUTELINA, æ. f Déeſſe, ſous la protection de laquelle étoient les fruits de la terre.

TUTEMET. pron. Lucr. Toi-même, vous-même.

TUTICUM, Equotuticum, Equus Tuticus, Urbs Hirpinorum. Ariano ou Ecana, aujourd'hui Troia.

TUTO. adv. Cic. Voyez Tutè.

TUTO. Cic. ou in tuto eſſe. Liv. Etre en ſûreté ou en aſſûrance, n'avoir rien à craindre.

TUTO, as, avi, atum, are. Plaut. & TUTOR, aris, atus ſum, ari. dep. Cic. Défendre, proteger, conſerver, maintenir, garantir, préſerver. Tutari ſeſe Religione. Tac. Se couvrir du manteau de la Religion.

TUTOR, oris. m. Hor. Défenſeur, protecteur. ‖ Cic. Tuteur, chargé de tutelle. Tutor finium. Hor. Chargé de la garde des frontieres.

TUTUCORIUM, i. n. Tutucori.

TUTUDI. prét. de Tundo.

TUTULATUS, a, um. Varr. Qui porte une touffe de cheveux au ſommet de la tête.

TUTULUS, i. m. Varr. Touffe de cheveux ſur le ſommet de la tête, liée à un ruban de couleur de pourpre.

TUTUS, a, um; tior, tiſſimus. Cic. ſûr, où l'on eſt en aſſûrance, en ſûreté, où l'on n'a rien à craindre. ‖ Qui eſt à l'abri, à couvert, ſans danger, hors de riſque, en aſſûrance, en ſûreté, qui n'a rien à craindre. Voyez Securus.

TUVENTIA, æ. f. Tuvente.

TUVERA, æ. f. Voyez Tueria.

TUUS, a, um. Cic. Tien, vôtre. Tuum eſt. Cic. C'eſt à vous, c'eſt votre affaire, c'eſt à faire à vous, c'eſt votre devoir, il eſt de votre devoir.

T Y

TYANA, æ. f. Tianée.

TYBERIS, is. m. Fluvius Ciliciæ. Schalechmarch.

TYBERIS, is. m. Fluvius Italiæ. Tibre.

TYBUR, uris. n. Voyez Tibur.

TYDE, Tude, es. f. Thuy.

TYHONIA, æ. f. Tyhon.

TYKOZINUM, i. n. Tykozin.

TYLÆ Caſtrum. Tille le Château.

TYLIUM, i. n. Voyez Tilium.

TYLLESIUM, i. n. Oppidulum Brutiorum. Ajella.

TYLUS, i. f. Inſula. Bacharem.

TYMBUS, i. m. Cic. Tombeau, ſepulcre, bucher.

TYMPANIA, æ. f. Elidis Oppidum. Strovisi.

TYMPANICUS, a, um. Plin. Hydropique.

TYMPANISTRIA, æ. f. Petr. Une femme qui bat du tambour, ou qui joue du tambour de baſque.

TYMPANITES, tæ. m. Celſ. Hydropiſie.

TYMPANITICUS, a, um. Veget. Voyez Tympanicus.

TYMPANIZO, as, avi, atum, are. neut. Suet. Battre le tambour, battre la caiſſe. ‖ Jouer du tambour de baſque.

TYMPANOTRIBA, æ. m. Plaut. Un tambour, celui qui bat la caiſſe.

TYMPANUM, i. n. Cic. Tambour. ‖ Vitr. Tympan, le dedans d'un fronton. ‖ Un panneau. ‖ Une roue dentelée, ou grande roue creuſe dans laquelle un homme marche pour la faire tourner & pour élever par ſon moyen des fardeaux peſans. ‖ Celle d'un tourne-broche qu'un chien fait tourner. ‖ Roue creuſe pour élever de l'eau. ‖ Vaiſſeau renverſé pour les horloges d'eau.

TYNDARIS, idis. f. Tyndarium, i. n. Tindaro.

TYPHON, onis. m. Plin. Tourbillon de vent, ouragan.

TYPHONICUS Ventus, ou Euro Aquilo. Bibl. Nord-eſt, vent d'entre le Levant & le Nord.

TYPUS, i. m. Cic. Moule, modele, forme, figure.

TYRACINÆ, arum. pl. f. Tyracinum, i. n. Voyez Trinacia.

TYRAMBES, Tyrambis, is. f. Temruck.

TYRANNICE. adv. Cic. Tyranniquement, en Tyran.

TYRANNICIDA, æ. m. f. Plin. Meurtrier d'un Tyran, qui a tué un Tyran.

TYRANNICIDIUM, i. n. Plin. Meurtre d'un Tyran.

TYRANNICUS, a, um. Cic. Tyrannique, de Tyran.

TYRANNIS, idis. f. Cic. Tyrannie.

TYRANNOCTONUS, a, um. Cic. Qui a tué un Tyran, meurtrier de Tyran.

TYRANNUS, i. m. Virg. Un Roi. ‖ Cic. Un Tyran, un Roy injuſte, celui qui exerce une tyrannie. Latè tyrannus. Hor. Roi qui a une vaſte domination, dont les Etats ſont vaſtes.

TYRAS, æ. m. Fluvius. Le Nieſter.

TYRAS, æ. f. Urbs Sarmatiæ. Bialogrod.

TYRCONENSIS Comitatus. Le Comté de Dungall.

TYRIAMETHYSTUS, i. m. Plin. Couleur d'ametiſte purpurine.

TYRIANTHINUS, a, um. Mart. De couleur de pourpre violette.

TYRIFFA, æ. f. Tyriffus, i. f. Tyrrif.

TYRISTASIS, Tiriſtaſis, is. f. Voyez Periſtaſium.

TYRIUS, a, um. De Tyr. ‖ Ovid. De couleur de pourpre.

TYRII, orum. pl. m. Les Tyriens, les peuples de Tyr. ‖ Les Carthaginois qui en étoient ſortis.

TYRO, onis. Voyez Tiro.

TYRONENSIS Comitatus. Le Comté de Tyrone.

TYROS, i. f. Voyez Tyrus.

TYROTARICHUS, i. m. Cic. Sorte de ragoût fait avec de la viande ſalée & du fromage.

TYRRHENIA, æ. f. La Toſcane.

TYRRHENUM Mare. Voyez Tuſcum.

TYRRHENUS, a, um. Virg. Toſcan, de Toſcane.

TYRUNCULA, æ. f. Voyez Tiruncula.

TYRUNCULUS, i. m. Voyez Tirunculus.

TYRUS, i. f. Tyr, iſle & ville à la côte de Phenicie. ‖ Mart. L'écarlate, la pourpre. Tyros te veſtit. Mart. Vous êtes vêtu de pourpre ou d'écarlate. Tyron opotare. Mart. Etre teint en pourpre, en écarlate.

TYRUS, i. f. Oppidum Magnæ Græciæ. Tiriolo.

T Z

TZADURILLA, æ. f. Tzadurille.

TZARITZA, æ. f. Tzaritza.

TZERNOYARA, Tzornogara, æ. f. Tzernoyar.

TZURULUM, i. n. Voyez Turulus.

V

VABAR, is. n. Biſneo.

VABRÆ, arum. pl. f. Vabrenſe Caſtrum, Vabra, æ. f. Vabrium, Vabrincum, i. n. Vabres.

VABRENSIS, Warenſis, Vaporacenſis, Vaprenſis Pagus. La Vaiſure.

VACANS, ntis. part. act. Vacant, qui eſt de loiſir.

VACANTER. adv. Gell. Inutilement, vainement, en vain.

VACASA, æ. f. Urbs & Regnum. Vacaſa.

VACAT. imperſ. On a le tems, on a le loiſir.

VACATIM. adv. Plaut. A loiſir.

VACATIO, onis. f. Cic. Diſpenſe ou exemption de peine, de travail, &c. relâche.

VACCA, æ. f. Cic. Vache.

VACCA, æ. f. Inſula. La Vacca.

VACCARUM Promontorium. Cap de Vaccas.

VACCINIUM, i. n. Virg. Vaciet, arbriſſeau qui porte des bayes noires. ‖ La fleur de hyacinthe, plante.

VACCINUS, a, um. Plin. De Vache.

VACCULA, æ. *f. Virg.* Geniſſe, taure, petite vache.

VACEIA, æ. *f.* Warzen.

VACERRA, æ. *f. Col.* Poteau, pieu, *ou* pilier d'écurie *ou* de manege pour y attacher des chevaux, enceinte de clayes *ou* de pieux. *dans laquelle on fait parquer des brebis.* ‖ Une claye.

VACERROSUS, a, um. *Voyez* Vecors & Veſanus.

VACHALIS, is. *m. Voyez* Vahalis.

VACILLATIO, onis. *f. Quint.* Chancellement, branlement du corps, mouvement qu'on lui donne tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, frequent changement de poſture d'une perſonne debout, l'action de ne ſe pas tenir ferme, de n'être pas ferme ſur ſes pieds.

VACILLO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Vaciller, chanceller, ne pas ſe tenir dans une poſture ferme, n'être pas bien ſur ſes pieds, ſe pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, *étant debout.* Branler. *Vacillat res. Cic.* La choſe eſt peu aſſûrée.

VACINIUM. *Voyez* Vaccinium.

VACIVUS. *Voyez* Vacuus.

VACO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Etre vuide, n'être point rempli, n'être point occupé, être vacant. ‖ Vaquer, s'adonner, s'employer, s'attacher, s'occuper *ou* s'appliquer à... ‖ *Virg.* Etre de loiſir, n'avoir rien à faire, être ſans affaire, ſans occupation. ‖ *Plin.* Avoir ſoin, prendre ſoin, ſoigner. *Vacare Philoſophiæ. Cic.* S'appliquer à l'étude de la Philoſophie. *-milite & pecuniâ. Liv.* N'avoir ni ſoldats, ni argent, être ſans ſoldats & ſans argent.

VACORIUM, i. *n. Voyez* Vagramum.

VACUEFACIO, is, feci, factum, cere. *Cic.* Vuider, rendre vuide. *Vacuefactas bello poſſeſſiones reſtituere. Corn. Nep.* Remettre en poſſeſſion de leurs heritages ceux que la guerre en avoit chaſſez.

VACUISSIMUS, a, um. *Ovid.* Qui eſt fort de loiſir.

VACUIT. *pour* Caruit.

VACUITAS, atis. *f. Vitr.* Le vuide, eſpace vuide. ‖ *Cic.* Exemption. *Vacuitas moleſtiæ* ou *ab angoribus. Cic.* Exemption de chagrin.

VACUNALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Hor.* Qui concerne la Déeſſe du loiſir.

VACUO, as, avi, atum, are. *act. Mart.* Vuider *ou* évacuer. ‖ Deſerter, rendre deſert. ‖ *Col.* Nettoyer, écurer, purger.

VACUUS, a, um. *Cic.* Vuide, où il n'y a rien dedans. ‖ Vacant, qui n'eſt point occupé. ‖ Libre, exempt *ou* oiſif, qui n'a rien à faire, qui eſt ſans occupation, qui ne fait rien, qui eſt de loiſir. *Vacuus periculo. Tac.* Exempt de danger. *-virium. Plaut.* Qui manque de force. *-aer. Virg.* Un air libre, étendu, ſpacieux. *-equus. Liv.* Un cheval échappé. *-ager. Liv.* Un champ qui n'appartient à perſonne. *Vacua mens. Cic.* Un eſprit ſans ſouci. *Vacua nomina. Tac.* Des titres vains. *Vacuum laboris tempus. Ter.* Tems de loiſir. *Vacui nummi. Scæv. JCT.* Argent qui ne porte point d'interêts. *-operarii. Col.* Ouvriers qui n'ont point de beſogne. *Vacuas aures dare. Plaut.* Donner audience, écouter avec attention. *In vacuum venire. Hor.* Succeder.

VADA, æ. *f. Oppidum Batavorum. Voyez* Vaga.

VADA *Sabatia*, æ. *f. Vadum Sabaticum*, i. *n.* Vado.

VADA *Volaterrana*, orum. *pl. n.* Vada.

VADANUS *Mons*, i. *m. Valdemontium*, i. *n.* Vaudemont.

VADATUS, a, um. *Plaut. part. de* Vador.

VADEM, des, dibus, dis. *Voyez* Vas, vadis.

VADIMONIUM, i. *n. Cic.* Obligation de comparoître en juſtice à certain jour. ‖ Ajournement, aſſignation. *Vadimonium conſtitutum. Cic.* Echeance, terme d'une aſſignation. *-obire, ſiſtere. Cic.* Comparoître, ſe preſenter à l'aſſignation. *-promittere. Varr.* Promettre de comparoître à l'aſſignation. *-debere cuipiam. Cic.* Etre engagé à ſe trouver à une aſſignation priſe avec quelqu'un. *-cum aliquo differre. Cic.* Donner à quelqu'un délai de comparoître, remettre une aſſignation à comparoître. *-deſerere. Cic.* Manquer à l'aſſignation, faire défaut, laiſſer prendre un défaut contre ſoi.

VADO, as, avi, atum, are. *Solin.* Paſſer à gué.

VADO, is, ſi, ſum, dere. *neut. Cic.* Aller, marcher. *Vadere in præceps. Sen. Traj.* Se précipiter, *ou* tomber en ruine. *-veloti via. Sen. Tr.* Courir vîte, ſe hâter d'aller, hâter ſa marche.

VADOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Demander caution de comparoître en juſtice, de ſe repreſenter quand on en ſera ſommé. *Vadari decem vadibus. Liv.* Obliger un criminel de donner dix cautions de ſe repreſenter en juſtice. *-aliquem. Cic.* Aſſigner quelqu'un à comparoître en juſtice.

VADOSUS, a, um. *Liv.* Gueable, qu'on peut paſſer à gué. *Vadoſum mare. Tac.* Une mer pleine de baſſes, remplie de batures, où il y a quantité de bancs de ſable.

VADSTENA, æ. *f* Vadſten.

VADUM, i. *n. Caſ.* &

VADUS, i. *m. Sall.* Un gué. ‖ Une baſſe, une bature, un banc de ſable, bas fond. *Vadum tentare. Ovid.* Sonder le gué. ‖ Examiner avant d'entreprendre. *E vadis emergere. Cic.* Se tirer des bas fonds, de deſſus les baſſes. ‖ Surmonter les difficultez, ſortir d'un mauvais pas. *Res eſt in vado. Ter.* L'affaire eſt ſûre; il n'y a plus de danger. *Vadum Sancti Clementis.* Le Vé Saint Clement.

VÆ. *interj. Virg.* Malheur. *Væ victis.* Malheur aux vaincus.

VÆCORS. *Voyez* Vecors.

VAENA, æ. *f.* Vaëna.

VÆNALIS. *Voyez* Venalis.

VÆNEO. *Voyez* Veneo.

VÆSANUS. *Voyez* Veſanus.

VAFER, fra, frum. *Cic.* Fin, ruſé, matois, eſpiegle *Vaferrimus interpres. Cic.* Un ſubtil Interprete.

VAFRAMEN, inis. *n.* &

VAFRAMENTUM, i. *n. Val. Max.* Fineſſe, ruſe, ſubtilité, tour d'adreſſe, eſpieglerie.

VAFRE. *adv. Cic.* Finement, en ruſé, en matois, en eſpiegle.

VAGA, æ. *f. Vagenum*, i. *n. Oppidum Belgii*, olim *Vada.* Wagenhein.

VAGA, æ. *f. Vagenſe Oppidum. Urbs Epiſcopalis Africæ Propriæ.* Ville d'Afrique inconnue.

VAGA, *Vaga*, *Urbs Mauritaniæ Cæſarienſis.* Batha.

VAGA, æ. *Vagus*, i. *m. Fluvius Hungariæ.* Le Vag.

VAGA, æ. *m. Fluvius Angliæ.* La Wie.

VAGABUNDUS, a, um. *Sen.* &

VAGANS, tis. *omn. gen. Cic.* Vagabond, errant, qui va de côté & d'autre.

VAGATIO, onis. *f. Liv.* Courſe çà & là.

VAGE. *adv. Harent.* Çà & là, en ſe répandant de côté & d'autre.

VAGINA, æ. *f. Cic.* Gaine, fourreau, étui. *Vaginæ frumenti. Cic.* La balle du froment, la peau qui enveloppe le grain. *-viſcerum. plin.* Membrane, tunique qui enveloppe les entrailles.

VAGINARIUS, i. &

VAGINATOR, oris. *m. Vitr.* Un gainier.

VAGINULA, æ. *f. Plin. dimin. de* Vagina.

VAGIO, is, ivi, itum, ire. *neut. Cic.* Crier comme les enfans au berceau. ‖ *Ant. Phil.* Crier comme un lievre.

VAGITO, as, avi, atum, are. *Stat.* Crier ſouvent comme les petits enfans qui ſont au berceau.

VAGITUS, ûs. *Mart.* Cri des petits enfans au berceau.

VAGNIACUM, i. *n. Vagniaca*, arum. *plur. f.* Maidſtoune.

VAGO, as, avi, atum, are. *Plaut.* &

VAGOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Etre vagabond, aller çà & là, courir de côté & d'autre, errer, être errant, vagabonner. ‖ Faire des digreſſions, des écarts d'eſprit, s'égarer, s'écarter. *Vagari terras. Prop. per orbem terrarum. Cic.* Courir le monde. *-in agris. Cic.* Courir les champs. *-totâ urbe. Virg.* Courir par toute la ville. *-dicendo. Cic.* Battre la campagne dans ſes diſcours, s'écarter de ſon ſujet. *Vagatur animus. Cic.* L'eſprit s'égare. *-fama. Liv.* Le bruit court, ſe répand. *-oratio. Cic.* Le diſcours eſt plein de digreſſions. *-nomen. Cic.* La reputation s'étend.

VAGOR, oris. *m. Lucr. Voyez* Vagitus.

VAGORITUM, i. *n. Seſſui*, orum. *plur. m.* Seez.

VAGRAMUM, olim *Vacorium*, i. *n.* Vagram.

VAGRIA, æ. *f.* La Wagrie.

VAGULATIO, onis. *f. Feſt.* Plainte remplie d'injures.

VAGUS, a, um. *Cic.* Vagabond, errant, qui court çà & là, qui va de côté & d'autre; qui court le pays. ‖ Vague, incertain, peu conſtant, peu ferme, qui n'eſt point arrêté, peu ſolide, qui change à tout moment, inconſtant, changeant. *Vagus animus. Cic.* Un eſprit irreſolu, leger. *Vagum nomen. Plin.* Un nom commun à pluſieurs. *-mane. Mart.* Une matinée que l'on paſſe à courir çà & là. *Vagi greſſus. Mart.* Des pas, des courſes qu'on fait à l'avanture.

VAGUS, i. *m. Fluvius. Voyez* Vaga.

VAH. *interject. Ter.* Ha! ha!

VAHA. *interject. Plaut.* Ha! ha!

VAHALIS, olim *Vachalis*, is. *m. Tac.* Le Vahal, *bras gauche du Rhin qui ſe perd dans la Meuſe.*

VAIA, æ. *f. Inſula.* Pulo Way.

VAICATIUM *Fretum*, i. *n.* Le Détroit de Weygats.

VAIMUTUM, *Vimutum*, i. *n.* Waymouth.

VAIRA, æ. *f. Vallis Regia.* Vaire.

VALACHIA, æ. *f.* La Valaquie. ‖ *Valachia*, æ. *f. Propria, Minor, Occidentalis, Superior.* La Valaquie propre. ‖ *Valachia Major, Orientalis, Inferior.* La Moldavie.

VALACHRIA, æ. *f. Inſula.* Valcheron. ‖ *Valachria Nova.* Tabago.

VALAGUARIA, æ. *f.* Balaguer.

VALAVIA, æ. *f. Voyez* Valaunia.

VALCKENBURGUM, i. *n.* Valckenbourg.

VALCOVARIA, æ. *f.* olim *Valcum*, i. *n.* Valcowar.

VALCULERIÆ, arum. *plur. f.* Vaucouleurs.

VALCURTIUM, i. *n. Voyez* Volocuriæ.

VALDANUS *Fluvius*, i. *m. Voyez* Valpo.

VALDE, diùs. *adv. Cic.* Fort, beaucoup, grandement, extrêmement. *Valdè. Plaut.* Oui da, fort bien.

VALDECUM, i. *n. unde Valdecenſis Comitatus.* Waldeck.

VALDEMONTIUM, i. *n.* Vaudemont.

VALDERFINGA, æ. *f.* Vaudrevauge.

VALDHUSTA, æ. *f.* Waldhuſt.

VALDIVIA, æ. *f.* Valdivia.

VALDOVIUM, i. *n.* Valdow.

VALDSAXENUM, i. *n.* Valdſaxen.

VALDSEA, æ *f.* Waldſée.

VALE. *imper. Cic.* Adieu, porte toi bien. *Vale æternum. Virg. ſupremum dicere. Ovid.* Dire un éternel adieu, le dernier adieu. *-in biduum. Ter.* Adieu juſqu'après demain. *-dicere. Virg. facere. Bibl.* Dire adieu.

VALENA, æ. *f.* Vallach.

VALENS, tis, tior, tiſſimus. *omn. gen. Cic.* Fort, robuſte, puiſſant. ‖ *Plin.* Efficace. *Valens ad omnia. Plin.* Qui eſt bon à toutes choſes, propre à tout. *Valentior omni ratione amor patriæ. Ovid.* L'amour de la patrie l'emporte ſur tout, eſt plus fort que toute autre conſideration. *Valentiſſimus cibus. Celſ.* Un mets, un manger très-nourriſſant. *Voyez* Valeo.

VELENTER, tiùs. *adv. Col.* Fortement, puiſſamment. *Valentiùs ſpirare. Ovid.* Souffler plus fort.

VALENTIA, æ. *f. Solin.* Force, puiſſance, vigueur. ‖ Valence, *Ville d'Eſpagne Capitale du Royaume du même nom.* ‖ *Valentia*, æ. *f. Oppidum Aquitaniæ.* Valence. ‖ *Valentia*, æ. *f. Oppidum Callaicorum.* Valence de Minho. ‖ *Valentia Brutiorum. Voyez* Vibo Valentia. ‖ *Valentia, urbs Delphinatus.* Valence,

Valentia Julia Valenti, urbs Conteſtanorum. Valence. ‖ *Valentia, urbs Ducatûs Mediolanenſis* Valence. ‖ *Valentia, Aſturiæ pagus.* Valentia. ‖ *Valentia Alcantara.* Valence d'Alcantara. ‖ *Valentia Nova.* La Nouvelle Valence. ‖ *Valentia Regnum.* Le Royaume de Valence.

VALENTIANÆ, *unde Valentianarum Ager & Comitatus.* Valenciennes.

VALENTINENSIS *Ager.* Le Valentinois.

VALENTINIANÆ. *Voyez* Valentianæ.

VALENTINIANI *Munimentum. Voyez* Manhemium.

VALENTINUM *Forum. Voyez* Valentia Mediolanenſis.

VALENTINUS, *Sinus Hiſpaniæ.* Le Golfe de Valence.

VALENTINUS, *Sinus Magellanica.* Valentins Bay.

VALENTULUS, a, um. *Plaut. dim. de* Valens.

VALEO, es, lui, litum, lere. *neut. Cic.* Se porter bien, être en bonne ſanté, en bonne diſpoſition. ‖ Etre fort, robuſte, puiſſant, vigoureux. ‖ Avoir de l'autorité, du poids, du pouvoir, de la force. ‖ *Plin.* Etre efficace, être bon, être propre à … ſervir à … ‖ Valoir, être priſé, être eſtimé. *Valere ab oculis. Gell.* Avoir de bons yeux, bonne vûe, la vûe ſaine. ‖ N'avoir point mal aux yeux. *-authoritate. Cic.* Avoir du credit, de l'authorité. *-à pecunia. Plaut.* Avoir beaucoup d'argent. *-apud aliquem. Cic* Etre fort bien dans l'eſprit de quelqu'un, être en credit auprès de quelqu'un. *-ſolis verbis. Liv.* N'avoir que des paroles. *-alicui. Cic.* S'employer pour le ſervice de quelqu'un. ‖ Etre utile à quelqu'un. *-amicis. Cic.* Avoir beaucoup d'amis, être puiſſant par ſes amis. *Ne valeam ſi … Mart.* Malheur me puiſſe-t'il arriver ſi … *Valeas. Ter.* Va t'en, je vous baiſe les mains, je ſuis votre ſerviteur. *Valeat. Cic.* Qu'il s'en aille.

VALERANICA, æ. *f.* Berlanga.

VALERIA, æ. *f.* Valera.

VALERIANA, æ. *f. Voyez* Valeranica.

VALERIANA, æ. *f. Urbs Mœſiæ.* Ville inconnue.

VALESCO, is, ere. *neut. Tac.* Se renforcer, ſe fortifier, devenir fort.

VALESIA, *Valleſia, Valinſa,* æ. *f.* Le Valais.

VALESII, *Valleſii,* orum. *plur. m. Valenſes,* ium. *plur. m. Valinſani,* orum. *plur. m.* olim *Seduni.* Les Valeſans.

VALESIUM, i. *n.* Le Valois.

VALETTA, æ. *f.* La Valette.

VALETUDINARIUM, i. *n. Col.* Infirmerie *ou* Hôpital de malades, Hôtel-Dieu.

VALETUDINARIUS, a, um. *Celſ.* Valetudinaire, mal-ſain, infirme, maladif, ſujet à être malade, qui eſt d'une foible conſtitution, qui a une foible ſanté. *Valetudinarius medicus. Caliſt.* Medecin d'Hôpital.

VALETUDO, inis. *f. Cic.* La ſanté. ‖ *Plin. J.* La maladie, l'état de la ſanté bonne *ou* mauvaiſe. *Valetudini indulgere, inſervire, ſervire, dare operam. Cic.* Avoir ſoin de ſa ſanté, la ménager. *Valetudine tentari. Cic.* Etre attaqué de maladie.

VALETUR. *impeſ. Plaut.* On ſe porte bien.

VALGIA, æ. *f. Plaut.* La moue, grimace qu'on fait de la bouche pour ſe moquer.

VALGIO, is, ire. *Plaut.* Faire la moue pour ſe moquer.

VALGITER. *adv. Petr.* En ſe moquant par des grimaces.

VALGUS, a, um. *Plaut.* Qui a les jambes courbées en dehors. *Valgum ſuavium. Plaut.* Un baiſer donné en grimaçant, en faiſant la moue pour ſe moquer.

VALIDE, diùs, diſſimè. *adv. Cic.* Fortement, extrêmement, beaucoup. *Validiùs affectare. Quint.* Affecter trop. *Validiſſimè favere. Cic.* Favoriſer au dernier point.

VALIDITAS, atis. *f. Plaut.* Force, pouvoir, validité.

VALIDUM, i. *n. Oppidum Umbriæ.* Gualdo.

VALIDUS, a, um, ior, iſſimus. *Plin.* Fort, robuſte, qui a de la force. *Validus ſuſtinere pondus. Plin.* Aſſez fort pour porter un fardeau. *-opum. Tac.* Qui eſt fort riche, qui a de grands biens, opulent. *Validum vinum. Ovid.* Un vin vigoureux qui a de la force. *Validior ducibus exercitus. Liv.* Une armée plus forte par ſes Officiers. *Validiſſimi equitum. Tac.* La meilleure cavalerie, l'élite de la cavalerie.

VALKONIENSIS *Comitatus. Voyez* Valponienſis.

VALLANGINUM, i. *n.* Vallangin.

VALLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Liv.* De rempart, de retranchement. *Vallaris corona. Liv.* Couronne qu'on donnoit à celui qui avoit le premier monté ſur les remparts des ennemis, qui avoit forcé leurs retranchemens.

VALLATA, æ. *f.* Vaneza.

VALLATUM, i. *n.* Gaiſenfeld.

VALLATUS, a, um. *Plin.* Fortifié, remparé, paliſſadé, garni, bordé *ou* revêtu de paliſſades. ‖ *Cic.* Entouré. *Vallatus ſicariis. Cic.* Entouré de coupe-jarrets.

VALLECULA, æ. *f. Feſt.* Vallon, petite vallée.

VALLENCENÆ, arum. *plur. f. Voyez* Valentianæ.

VALLENSES, ium. *plur. m. Voyez* Valeſii.

VALLENSIS *Ager. Voyez* Vaudum.

VALLES, is. *Virg.* Vallée.

VALLESII, orum. *plur. m. Voyez* Valeſii.

VALLIA, æ. *f.* Le Pays de Galles. ‖ *Vallia Nova Meridionalis.* Le Nouveau Sout-Walles. ‖ *Vallia Nova Septentrionalis.* Le Nouveau Nort-Walles.

VALLIACUM, i. *n.* Veſſi.

VALLICULA. *Voyez* Vallecula.

VALLIS, is. *f. Varr.* Vallée. *Vallis alarum. Catul.* Le creux des aiſſelles.

VALLIS *Cariniana.* Babolitza.

VALLIS *Clauſa.* Vaucluſe.

VALLIS *Coloris.* Vaucouleur.

VALLIS *de Lubro.* Leberaw.

VALLIS *Galilæa.* Saint Diey.

VALLIS *Gaudii, aut Gaii.* Vaujour.

VALLIS *Guidonis.* Laval.

VALLIS *Lucens.* Vauluiſant.

VALLIS *Oletana. Voyez* Valliſoletum.

VALLIS *Poſita, aut Compoſita.* Valpueſta.

VALLIS *Regia.* Vaire.

VALLIS *Romana.* Valromey.

VALLIS *Signorum. On donne quelquefois ce nom à Valenciennes.*

VALLIS *Sernaii, aut Cernai.* Vaux de Cernay.

VALLIS *Tari.* Val de Taro.

VALLIS *Tellina.* La Valteline.

VALLIS *Venaria, Montes.* Valvanera.

VALLIS *Umbroſa.* Val Ombroſa.

VALLISOLETUM, *olim Vallis Oletana, Urbs Caſtellæ Veteris.* Valladolid. ‖ *Valliſoletum Hondura.* Valladolid. ‖ *Valliſoletum Mechoacania.* Mechoacan. ‖ *Valliſoletum Yucatania.* Valladolid. ‖ *Valliſoletum Peruæ.* Valladolid.

VALLO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Fortifier, remparer, garnir de paliſſades, entourer, border *ou* revêtir de paliſſades, paliſſader. *Vallare jus. Cic.* Affermir le droit. *-monitis aliquem. Sil. Ital.* Fortifier quelqu'un par des avis ſalutaires.

VALLUM, i. *n. Cic.* Rempart, retranchement, paliſſade. ‖ *Varr.* Un Van. *Vallum pectinis. Ovid.* Rangée de dents d'un peigne. *-ariſtarum. Cic.* La barbe des épics.

VALLUM, i. *n.* Vals.

VALLUM. *Voyez* Murus Pičticus.

VALLUS, i. *m. Cic.* Pal, pieu, palis dont on fait des paliſſades *ou* des retranchemens. ‖ *Virg.* Un échalas. ‖ *Caſ.* Un rempart, un retranchement, une paliſſade. ‖ *Varr.* Un Van.

VALOCURIÆ, arum. *plur. f. Vallocuria,* æ. *f. Valcurtium,* i. *n.* Valcourt.

VALOGASTUM, i. *n. Voyez* Volgaſtum.

VALONA, æ. *f.* Valona.

VALONIÆ, arum. *plur. f.* Valognes.

VALOR, oris. *m. Plin.* Valeur, prix.

VALPARESUS, *Mons,* i. *m.* Valparaiſo.

VALPO, onis. *Valdanus,* i. *m. Fluvius.* Walpon.

VALPO, onis. *f. Urbs.* Walpon.

VALPONIENSIS, *Valkonienſis Comitatus.* Le Comté de Walpon.

VALREASIUM, i. *n.* Vaureas.

VALVÆ, arum. *plur. f. Cic.* Battans de porte *ou* de fenêtres, &c.

VALVATUS, a, um. *Vitr.* Qui a des battans. *Valvata feneſtra. Vitr.* Des fenêtres qui ont des battans, qui vont depuis le haut du plancher juſques en bas.

VALVULUS, &c.

VALVUS, i. *m. Col.* Coſſe, gouſſe.

VAMBA, æ. *f.* Vamba.

VANA, & Vanè. *adv.* Vainement, en vain.

VANA, *Vaſtana,* æ. *f. Urbs Turcomaniæ.* Van.

VANA, *Una,* æ. *m. Fluvius Croatiæ.* Wana.

VANDALI, *Vandeli, Vandili, Vindili,* orum. *plur. f.* Les Vandales.

VANDALIA, æ. *f. Pomeraniæ Tractus.* La Vandalie. ‖ *Vandalia Ducatus, aut Vandenſis Tractus.* Vandalie.

VANDALITIA, *latè ſumpta,* æ. *f.* L'Andalouſie, *elle comprenoit le Grenade & l'Andalouſie.* ‖ *Vandalitia propriè Dicta.* L'Andalouſie. ‖ *Vandalitia Nova.* Le Paria.

VANDOGNA, æ. *f.* Vandogna.

VANDRETUM, i. *n.* Vandret.

VANESCO, is, ere. *neut. Cic.* Diſparoître, s'évanouir.

VANEZA, æ. *f.* Vaneza.

VANGENA, æ. *f. Oppidum Suaviæ.* Wangen. ‖ *Vangena, Vanga,* æ. *f. Oppidum Helvetiæ.* Wangen.

VANGIONES, um. *plur. m. Urbs. Voyez* Vormacia.

VANIDICUS, a, um. *Plaut.* Grand diſeur de bagatelles, conteur de ſornettes, babillard, grand parleur, diſeur de rien, qui debite des ſottiſes, hableur.

VANILOQUENTIA, æ. *f. Liv.* Hablerie, diſcours impertinens, paroles inutiles, fadaiſes.

VANILOQUIDORUS, a, um. *Plaut.* Qui donne des paroles vaines.

VANILOQUIUM, i. *n. Bibl.* Diſcours impertinent, paroles inutiles, fadaiſes.

VANILOQUUS, a, um. *Liv. Voyez* Vanidicus.

VANITAS, atis. *f. Cic.* Vanité, vaine gloire. ‖ Fourberie, fauſſeté, menſonge. ‖ Hablerie, gaſconnade. ‖ Inconſtance, changement. ‖ *Sen.* Inutilité.

VANITUDO, inis. *f. Plaut. Voyez* Vanitas.

VANNIA, æ. *f. Oppidum Euganeorum.* Civida.

VANNIA, æ. *f. Oppidum Vannienſium.* Fanna.

VANNO, as, are. *Lucil.* Vanner.

VANNUS, i. *f. Virg.* Van à vanner.

VANO, as, are. *Accius. Voyez* Fallo.

VANUM. *adv. Ter.* En vain, vainement, inutilement.

VANUS, a, um. *Cic.* Vain, inutile, qui eſt ſans effet, frivole. ‖ *Virg.* Vuide. ‖ Hableur, menteur, fourbe. *Vanus ingenio. Liv.* Qui a l'eſprit foible, tête à l'évent, étourdi.

VAPIDE. *adv. Suet.* Sans force, foiblement.

VAPIDITAS, atis. *f. Plaut.* Evaporation, l'évent.

VAPIDUS, a, um. *Col.* Evaporé, éventé, qui a perdu ſa force *ou* ſes eſprits. ‖ Qui exhale une mauvaiſe odeur. *Vapidum pectus. Perſ.* Un mauvais cœur, un eſprit porté au mal, gâté.

VAPINCENSIS *Tractus.* Le Gapençois.

VAPINCUM, *Vapingum,* i. *n.* Gap.

VAPOR, oris. *m. Cic.* Vapeur. ‖ *Colum.* Chaleur. ‖ *Hor.* Influence.

VAPORARIUM, i. *n. Cic.* Lieu qui reçoit la fumée des étuves.

VAPORATIO, onis. *f. Plin.* Evaporation, l'élevation des vapeurs, effumation. ‖ Fumigation, parfum.

VAPORATUS, a, um. *Col.* Qui s'eſt évaporé, qui s'eſt exhalé en vapeurs, deſſeché en évaporant.

VAPORIFER, a, um. *Stat.* Qui exhale, qui jette, qui envoye, qui pouſſe, d'où il ſort des vapeurs.

VAPORO, as, avi, atum, are. *act. & neut. Virg.* Parfumer. | *Plin.* Exhaler, envoyer, pouſſer des vapeurs. | Se ſecher en exhalant des vapeurs.

VAPOROSUS, a, um. *Cel.* Vaporeux, plein de vapeurs, qui envoye, qui exhale, jette, pouſſe & d'où il ſort des vapeurs.

VAPOS, oris. *m. Lucr. Voyez* Vapor.

VAPPA, æ. *f. Hor.* Vin pouſſé ou éventé. | Un homme de neant, un coquin, un maraud.

VAPRIUM, i. *n.* Vavaro.

VAPULARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plaut.* Qui bat.

VAPULO, as, avi, atum, are. *neut. paſſ. Cic.* Etre battu. *Vapulaverunt vineæ. Sen.* Les vignes ont été battues du vent.

VARA, æ. *f. Vitr.* Une piece de bois traverſante, au travers, une traverſe, un traverſin.

VARA, *Bara*, æ. *f. Oppidum Britanniæ Magnæ.* Dumbar.

VARA, æ. *f. Varar*, aris. *n. Æſtuarium.* Murray-Fyrth.

VARADINUM, *Varadium Majus*, i. *n.* Le Grand Waradin. | *Varadinum, Varadinum Minus.* Le Petit Waradin.

VARADINUM *Petri.* Peterwaradin.

VARAGIUM, i. *n. Varago, Verago*, inis. *f. Vicus Virginis.* Varagio.

VARALLUM, i. *n.* Varallo.

VARAMUS, *Varramus*, i. *m.* Varmo, *riviere.*

VARANIENSIS *Comitatus. Voyez* Baranienſis.

VARANUS *Lacus*, i. *m.* Varana.

VARASDINUM, i. *n. unde Varaſdinenſis Comitatus.* Waraſdin.

VARBARA, æ. *f. Voyez* Urbara.

VARBURGUM, i. *n.* Warbourg.

VARCEVUM, i. *n.* Varcevo.

VARDA, æ. *f. Inſula.* Ward.

VARDARIUS, i. *m. Fluvius.* Vardari.

VARDBERGA, æ. *f.* Vardberg.

VARDHUSIUM, i. *n. unde Vardhuſia Præfectura.* Wardheya.

VARDUS, i. *Vardo*, onis. *m. Fluvius.* Le Gardon.

VARENDORPIUM, i. *n.* Warendorp.

VARENNÆ, arum. *plur. f.* Varennes.

VARENTANUM, *Varentum*, i. *n.* Valentene.

VARETIUM, i. *n. Voyez* Variſium.

VARHELLUM, i. *n.* Varhel.

VARI, orum. *plur. m. Celſ.* Bâtons fourchus par le haut, & plantez pour ſoûtenir quelque choſe.

VARI, orum. *plur. m. Celſ.* Boutons, taches qui viennent au viſage.

VARIA, æ. *f.* Logrono.

VARIANA, æ. *f. Oppidum Pannoniæ Saviæ.* Veſika.

VARIANA, æ. *f. Oppidum Muſiæ Inferioris.* Variana.

VARIANTIA, æ. *f. Lucr. Voyez* Varietas.

VARIATIM. *adv. Gell.* Diverſement, de differentes manieres.

VARIATIO, onis. *f. Liv.* Variation.

VARIATUS, a, um. *Cat. part. paſſ. de* Vario.

VARICITUS. *adv. Apul.* A jambes étendues, en étendant les jambes. | En les écartant, à jambes écartées, à jambes entr'ouvertes.

VARICO, as, avi, atum, are. *neut. Quint.* Ecarter les jambes, les entr'ouvrir.

VARICOSUS, a, um. *Juv.* Qui a des varices aux jambes.

VARICULA, æ. *f. Celſ. dimin. de* Varix.

VARICUS, a, um. *Ovid.* Qui a de grandes jambes, *ou* qui allonge, qui étend ſes jambes.

VARIE. *adv. Cic.* Diverſement, en differentes manieres, de diverſes façons, differemment.

VARIETAS, atis. *f. Cic.* Varieté, diverſité, bigarrure. | Changement. *Varietas cæli. Celſ.* Inconſtance du tems. *Varietates igne factæ. Plin.* Taches rouges aux jambes, qui viennent de l'être trop approché du feu.

VARILLIUM, i. *n. Varillæ*, arum. *plur. f.* Varilles.

VARINUM, *Varinum*, i. *n.* Waren.

VARIO, as, avi, atum, are. *act.* Varier, diverſifier, bigarrer. | Changer. | *Col.* Mêler, tourner (*parlant des fruits.*) *Variare acu tapetia. Mart.* Faire de la tapiſſerie à l'éguille. *-pectora palmis. Catul.* Se meurtrir la poitrine à force de coups. *-otium labore. Plin. J.* Mêler le repos au travail. *Si variaret. Liv.* Si l'on n'étoit point d'accord, ſi les ſentimens étoient partagez. *Variari virgis. Plaut.* Etre étrillé ou foueté rigoureuſement.

VARISIUM, *Varetium*, i. *n.* Vareſe.

VARIUS, a, um. *Cic.* De diverſes couleurs, bigarré. | Diverſifié. | Qui a des taches, tacheté, moucheté, marqueté. | Variable, changeant, leger, inconſtant. | *Virg.* Different, divers. | *Lamprid.* Adulterin, bâtard.

VARIX, icis. *m. Celſ. f. Sen. Quint.* Varice, *veine des jambes, enflée par un ſang groſſier qui ne circule pas bien.* | Tumeur molle & ſans douleur au-dedans du jarret du cheval.

VARMIA, æ. *f.* Ermeland.

VARNA, æ. *f. Barna*, æ. *f. Urbs Muſiæ.* Varne.

VARNA, æ. *f. Oppidum Saxoniæ.* Warnow.

VARNEMUNDA. æ. *f.* Warnemunde.

VARNETONIUM, *Varneſtonium*, i. *n. Vaſtena*, æ. *f.* Varneton.

VARSAVIA, *Warſavia*, æ. *f.* Varſovie.

VARTA, æ. *m. Fluvius & Oppidum.* Warte.

VARVICUM, i. *n. Urbs Angliæ. unde Varvicenſis Comitatus.* Warwick. | *Varvicum, pagus Belgii*, olim *Viroviacum, Vervicum.* Warwick.

VARUS, a, um. *Hor.* Qui a les jambes courbées, *ou* tortues. | *Perſ.* Different, divers. | *Ovid.* Courbé, crochu, tortu. *Vara brachia tendere. Mart.* Etendre les bras pour embraſſer.

VARUS, i. *m. Fluvius.* Le Var.

VAS, adis. *m. Cic.* Caution, répondant.

VAS, aſis. *n. Cic.* Vaſe, vaiſſeau, vaiſſelle. *Vaſa Samia. Cic.* De la vaiſſelle de terre de Samos. *Vaſa conclamare. Cæſ.* Crier qu'on plie bagage. *-colligere. Cic.* Plier bagage. *Vas mortis ou ad mortem. Cic.* Celui qui s'oblige à repreſenter un condamné à mort.

VASARIUM, i. *n. Cic.* La vaiſſelle. | L'utencile. | *Vitr.* La chambre *ou* le lieu où l'on conſervoit les vaſes *ou* la vaiſſelle, un buffet.

VASATENSIS *Ager.* Le Bazadois.

VASATES, um. *plur. m. Urbs, Vaſatum*, i. *n. Coſſio*, onis. *f. Coſſium*, i. *n.* Bazas.

VASCITANIA, æ. *f. Vaſcorum Regio.* Le Pays des Baſques.

VASCONES, num. *plur. m.* Les peuples de Gaſcogne | Peuples d'Eſpagne.

VOSCONIA, æ. *f.* La Gaſcogne, *Province de France.* | *Vaſconia Vera.* La Gaſcogne Propre.

VASCORUM *Regio. Voyez* Vaſcitania.

VASCULARIUS, i. *m. Cic.* Qui fait des vaſes, de la vaiſſelle.

VASCULUM, i. *n. Plin.* Petit vaſe.

VASCUS, a, um. *Vitr. Voyez* Levis, inanis.

VASGOVIA, æ. *f.* Le Pays de Vauge.

VASIA, æ. *f. Tractus.* Le Pays de Waes.

VASILIGRODA, æ. *f.* Baſiligorod.

VASIO, Vaſion, onis. *f.* Vaiſon.

VASIT *pour* Ivit. *Voyez* Vado.

VASSERBURGUM, i. *n.* Waſſerburg.

VASSIACUM, *Vaſſeium*, i. *n.* Vaſſy.

VASTALLA, æ. *f. Voyez* Guaſtallalium.

VASTATIO, onis. *f. Cic.* Dégat, pillage, ravage, ſaccagement.

VASTATOR, oris. *m. Ovid.* &

VASTATRIX, icis. *f. Sen.* Qui ravage, qui fait le dégat, qui détruit, qui ruine.

VASTATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Vaſto. *Vaſtata defenſoribus urbs. Liv.* Une ville miſe hors d'état de défenſe.

VASTE, ſtius, ſtiſſimè. *adv. Cic.* D'une maniere vaſte, étendue. *Vaſtius diducere verba. Cic.* Etendre ou allonger trop ſes mots, ouvrir trop la bouche en les prononçant.

VASTENA, æ. *f.* Varneton.

VASTESCO, is, ere. *Cic.* Etre deſolé, ſaccagé, ravagé, devenir deſert.

VASTIFICUS, a, um. *Cic.* Qui fait du dégât, du ravage.

VASTINIA, æ. *f.* La Gaſtine.

VASTINIUM, i. *n. Vaſtinienſis Pagus.* Le Gatinois.

VASTINNUM, i. *n.* Vatan.

VASTITAS, atis. *f. Cic.* Grandeur, grande étendue. | *Cic.* Dégât, ravage, deſolation, ruine, ſaccagement, deſtruction. *Vaſtitas ſoli. Sen. Tr.* Etendue de terre. *-odoris. Plin.* Force d'une odeur. *-belluæ. Col.* Grandeur & groſſeur d'une bête.

VASTITIES, ei. *Cic.* &

VASTITUDO, inis. *f. Cat. Voyez* Vaſtatio.

VASTO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Piller, ravager, ſaccager, deſoler, ruiner, *ou* rendre deſert. *Vaſtare agros cultoribus. Virg.* Dépeupler les campagnes de Laboureurs. *-ferro & incendio. Liv.* Mettre à feu & à ſang.

VASTUS, a, um; tior, tiſſimus. *Cic.* Vaſte, étendu, grand, ſpacieux, d'une grandeur démeſurée, ample. | *Sall.* Deſert. | *Voyez* Vaſtatus. *Vaſtus animus. Sall.* Un eſprit immoderé, qui porte trop loin ſes vûes. *-impetus. Hor.* Un puiſſant effort.

VASUM, i. *n. Plaut.* Vaſe, vaiſſeau.

VATANUM, i. *n.* Vatte.

VATERFORDIA, æ. *f. unde Vaterfordienſis Comitatus.* Waterford.

VATES, is. *m. f. Cic.* Prophete, devin. | Propheteſſe, devineteſſe. | *Hor.* Poete qui fait des vers. *Vates cothurnatus. Ovid.* Un Poete tragique, un Auteur de Tragedies.

VATHUM, i. *n.* Vathi.

VATIA, æ. *f.* Varia.

VATICA, æ. *f.* Vaties.

VATICANUM *Promontorium.* Le Cap Vatican.

VATICANUS, i. *m. Gell.* Le Dieu qui préſidoit à la parole. | Colline à Rome, le Vatican.

VATICANUS *Mons.* Le mont Vatican.

VATICINATIO, onis. *f. Cic.* Prophetie, prédiction, devination.

VATICINATOR, oris. *m. Ovid.* Prophete, devin, qui prédit l'avenir.

VATICINIUM, i. *n. Plin.* Prophetie, oracle, prédiction.

VATICINIUS, a, um. *Voyez* Vaticinus.

VATICINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Propheciſer, rendre des oracles, prédire l'avenir, faire des prédictions, deviner.

VATICINUS, a, um. *Ovid.* Qui contient des Propheties, &c. | Poetique.

VATIDICUS, a, um. *Plin.* De Prophete, de devin.

VATIUS, a, um. *Plin.* Qui a les jambes tortues en dehors, qui les a de travers.

VATRAX, acis. *om. gen. Lucil.* Qui a les jambes tortues *ou* les pieds tortus.

VATRENUS, i. *m. Fluvius.* Le Santerno.

VATUCA, *Atuatuca*, æ. *f. Voyez* Tungri.

VAUDUM, i. *n.* Le Pays de Vaud.

VAUNIA, æ. *f. Voyez* Vannia Euganeorum.

VAURUM, *Vaurium*, i. *n.* Lavaur.

VAYMUTIUM, i. *n.* Waymouth.

U B

UBAYA, æ. *f. Fluvius.* L'Ubaye.

UBEDA, æ. *f.* Ubeda.

UBER, eris. *n. Liv.* Teton, mammelle. | Pis, tette. | *Lucr.* Le bout du teton, le trayon. | *Virg.* Abondance, fertilité, fecon-

dité. *Uber apum. Pallad. JCT.* Jetton de mouches à miel, eſſain de jeunes abeilles.

UBER, eris; rior, errimus. *omn. gen. Cic.* Abondant, fecond, fertile. *Uberior honor. Ovid.* Un plus grand honneur.

UBERIUS, rrimè. *adv. Cic.* Plus *ou* trop abondamment, plus copieuſement. ‖ Plus au long, d'une maniere plus *ou* trop étendue.

UBERLINGA, *æ. f.* Ubarlingue.

UBERO, as, avi, atum, are. *act. Plin. J.* Fertiliſer, rendre fertile, faire porter. ‖ *n. Col.* Etre fertile, être abondant, abonder.

UBERTAS, atis. *f. Cic.* Fertilité, abondance, fecondité.

UBERTIM. *adv. Catul.* En abondance, copieuſement.

UBERTUS, a, um. *Gell. Voyez* Uber.

UBI. *adv. Cic.* Où (en ſignification de repos) ‖ *Virg.* Après que ‖ *Caſ.* Quand, lorſque, auſſi tôt que. *Ubi loci res eſt? Plaut.* Où en eſt l'affaire? en quel état eſt l'affaire? *Ubi gentium, terrarum? Plaut.* En quel pays? chez quelles nations? en quel lieu? où? *Ubi illuxit. Caſ.* Quand il fit jour, lorſque le jour fut venu, lorſque le jour parut.

UBI UBI *adv. Cic.* &

UBICUNQUE. En quelque lieu que ce ſoit, quelque part que ce puiſſe être.

UBINAM. *adv. Cic.* Où? en quel lieu? en quel endroit?

UBIORUM *Oppidum. Voyez* Bonna.

UBIQUAQUE. *adv. Apul.* En quelque lieu que ce ſoit.

UBIQUE. *adv. Cic.* Par tout, en tous lieux.

UBIVIS, *adv. Cic* Par tout où vous voudrez, où il vous plaira, quelque part que ce ſoit.

U C

UCETIA, *Uzetia*, *æ. f.* Uzez.

UCHTA, *æ f.* Ucht.

UCIO, onis. *f.* Uſſon.

UCKERANA *Marchia.* La Marche Uckerane de Brandebourge.

UCKERMUNDA, *Uckeramunda*, *æ. f.* Uckeremunde.

UCKERUS *Lacus*, i *m.* Ucker.

UCLESIUM, i. *n. olim Velica* Ucles.

UCRANIA *Moſcovitica, Ocraina, Ograina*, *æ. f.* L'Ukraine.

UCRANIA *Polonica*, aut *Coſacorum Regio.* L'Ukraine.

UCUBIS. Lucubi.

U D

UDENHEIMUM, i. *n.* Udenheim.

UDESSÆ *Regnum.* Le Royaume d'Udeſſe.

UDIA, *æ. f. Urbs India.* Siam.

UDO, onis. *m. Mart.* Un chauſſon de laine. ‖ Un eſcarpin.

UDUS, a, um. *Virg.* Humide, moite. ‖ *Col.* Mouillé, humecté. ‖ *Mart.* Qui a bien bû. *Udum gaudium. Mart.* Une joye mêlée de larmes.

V E

VE. *conjonct qui ſe joint à la fin d'un mot. Cic.* Ou, ou bien.

VEASA, *æ. f.* Veas.

VECA, *æ. f. Portus Aſturum.* Villa Vitioſa.

VECHA, *æ. m. Fluvius Belgii*, olim *Flevum.* Le Vecht.

VECHTA, *æ. f. Urbs Weſtphalia.* Vecht.

VECHTA, *æ. f. Vidor*, *Vidrus*, *Fluvius Weſtphalia.* Le Vecht.

VECORDIA, *æ. f. Cic.* Lâcheté, baſſeſſe d'ame. ‖ *Sall.* Folie, ſottiſe.

VECORDITER. *adv. Plaut.* Lâchement, avec baſſeſſe d'ame. ‖ Follement, ſottement.

VECORS, ordis. *omn. gen. Cic.* Lâche, qui a le cœur bas, l'ame baſſe. ‖ *Tac.* Inſenſé, furieux, qui eſt hors de ſens, qui a l'eſprit troublé. *Vecordiſſimus homo. Cic.* Un homme très-lâche, qui a l'ame fort baſſe.

VECTABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Qu'on peut voiturer.

VECTABULUM, i. *n. Gell.* Une voiture.

VECTARIUS, a, um. *Varr.* De voiture, qui voiture.

VECTATIO, onis, *f. Sen.* L'action de voiturer, la voiture, le tranſport.

VECTIARIUS, a, um. *Vitr.* Qui ſe ſert d'un levier, d'une barre pour faire quelque choſe.

VECTIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Voyez* Vectabilis.

VECTICARIUS, *Col. Voyez* Vectuarius.

VECTICULARIUS, a, um. *Cat.* Qui ſe ſert d'un levier pour rompre des portes à deſſein de voler. ‖ *Voyez* Vectiarius.

VECTIGAL, alis. *n. Cic.* Tribut. ‖ Impôt, taille. ‖ Rente, revenu. ‖ Peage. ‖ Frais de voiture, ce qu'on paye pour la voiture. ‖ Droit de tranſport.

VECTIGALIORUM. *Suet. pour* Vectigalium.

VECTIGALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Tributaire, qui paye tribut, ſujet aux impôts, taillable. ‖ D'impôts. *Vectigales equi. Cic* Chevaux de louage, chevaux de poſte.

VECTIO, onis. *f. Cic.* Voiture, tranſport.

VECTIS, is. *m. Cic.* Levier. ‖ *Ovid.* Barre.

VECTIS, is. *Vecta*, *æ. f. Inſula.* Wight.

VECTO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* Voiturer.

VECTOR, oris. *m. Ovid.* Qui voiture, qui ſert à voiturer. ‖ *Cic.* Un paſſager. *Vector equus.* Cheval qui porte *ou* qu'on monte.

VECTORIUS, a, um. *Caſ.* De voiture, de tranſport, qui ſert à voiturer, de ſomme, de charge. *Vectorium navigium. Caſ.* Navire de charge.

VECTURA, *æ. f. Cic.* Voiture, port, tranſport. *Vecturam facere Quintil.* Etre voiturier, roulier.

VECTUS, a, um. *Catul. part. paſſ. de* Veho.

VEDASUS, i. *m. Fluvius.* La Bidaſſe.

VEDEROVIA, *æ. f. Voyez* Veteravia.

VEDINUM, i. *n. Voyez* Utinum.

VEDRA, *æ. m. Fluvius.* La Were.

VEGA, *æ. f.* Vega.

VEGELIUM, i. *n.* Vegel.

VEGEO. *Lucr. Voyez* Vegeto & Vigeo.

VEGERIA, *Vegra*, *æ. f.* La Vegre.

VEGES, etis. *omn. gen. Liv. Voyez* Vegetus.

VEGESATUM, i. *n.* Viſet.

VEGETATIO, onis. *f. Apul.* Vegetation. ‖ Vigueur.

VEGETO, as, avi, atum, are. *Gell.* Donner de la vigueur.

VEGETUS, a, um. *Cic.* tior, tiſſimus. Vigoureux, qui eſt en bonne ſanté, qui ſe porte bien ‖ Vif, fort.

VEGIA, *æ. f. Vegium*, i. *n. Veglia*, *æ. f.* Vegia.

VEGRANDIS, *m. f.* de, *n.* is. *Varr.* Mal-bâti, d'une taille mal tournée. ‖ *Plaut.* Fort grand.

VEHA, *æ. f. Varr.* Chemin, voye.

VEHEMENS, tis; tior, tiſſimus. *omn. gen. Cic.* Vehement, impetueux, violent, fort. *Vehemens vitis. Col.* Une vigne qui pouſſe beaucoup.

VEHEMENTER, tiùs, tiſſimè. *adv. Cic.* Avec vehemence, fort, fortement, grandement, extrêmement, violemment, impetueuſement.

VEHEMENTIA, *æ. f. Plin.* Vehemence. *Vehementia odoris. Plin.* Force d'une odeur.

VEHENS, tis. *omn. gen. Cic. pour* Vectus. *Vehens equo. Gell.* Qui eſt à cheval, porté ſur un cheval.

VEHES, is. *f. Col.* Charrettée, la charge d'une charrette, &c. une voye.

VEHICULARIS, *m. f.* re, *n.* is. &

VEHICULARIUS, a, um. *Jul. Capit.* De voiture *ou* de chariot, de charrettes, de carroſſe.

VEHICULATIO, onis. *f. Plin. J.* Le tranſport, la voiture, l'action de voiturer, le charroi.

VEHICULUM, i. *n. Cic.* Chariot, charrette, voiture. *Vehicula meritoria. Suet.* Carroſſes de louages, voitures publiques, chariots, charrettes qu'on loue. *-camerata. Ulp.* Carroſſes *ou* litieres.

VEHIS? *pour* Vis.

VEHO, is, vexi, vectum, here. *act. Cic.* Voiturer, charier, tranſporter, porter. *Vehere ventrem gravem.* Etre groſſe.

VEIHINGA, *æ. f.* Veihing.

VEII, orum. *plur. m. Urbs Hetruria.* Veïes.

VEILACUM, i. *n.* Vylach.

VEISSEMBURGUM, i. *n. Voyez* Viſſenburgum.

VEL. *conjonct. Cic.* Ou bien même.

VELABRUM, i. *n. Hor.* Place à Rome ſur le Mont Aventin, *où il y avoit des boutiques couvertes avec des banes.* ‖ Une Hale. ‖ *Plaut.* Boutique couverte d'une bane.

VELAMEN, inis. *n. Virg.* &

VELAMENTUM, i. *n. Liv.* Voile, couverture, bane.

VELARIA, orum. *plur. n. Juv.* Voiles, banes, dont on couvroit les theatres.

VELARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* De voile, propre pour des voiles, qui concerne les voiles.

VELARIUM, i. *n. Stat.* Voile, bane.

VELATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Velo.

VELAVIA, *æ. f. Voyez* Veluvia.

VELAUNIA, *æ. f.* Le Velay.

VELCERA, *unde Velcera Sinus.* Bucariza.

VELCURIUM, *Veldkirchium*, i. *n.* Feldkirch.

VELDENTIUM, i. *n. unde Veldenſis Comitatus.* Veldentz.

VELDIDENA, *æ. f.* Wilten.

VELEIA *America Meridionalis.* Velez.

VELEIA, *æ. f. Barbaria.* Bedis-Velez.

VELEIA, *æ. f. Rupes.* Le Pennon de Velez.

VELES, itis. *m. Cic.* Soldat armé à la legere, Chevau-leger, Dragon. *Veles Turcicus.* Un Acange.

VELIA, *Veleia*, *æ. f.* Velez Malaga.

VELIA, *Veleia*, *æ. f. Cariſtorum. Voyez* Beleia.

VELIA, *æ. f. Lucania Urbs.* Piſciota.

VELICA, *æ. f. Carpetanorum. Voyez* Ucleſium. ‖ *Velica*, *æ. f. Cantabrorum. Voyez* Vellica. ‖ *Velica Sclavonia.* Velika.

VELIFER, a, um. *Ovid.* Qui porte des voiles.

VELIFICATIO, onis. *f. Cic.* Le port des voiles, la voiture, l'action d'aller à voiles, cours à voiles déployées, l'action de faire voiles. *Velificatione mutatâ. Cic.* Ayant reviré, ayant renverſé le bord, ayant mis à l'autre bord, ayant tourné *ou* changé le bord.

VELIFICATUS, a, um. *Prop. part. de* Velificor. *Velificata navis. Prop.* Navire qui eſt ſous voiles, dont les voiles ſont appareillées.

VELIFICO, as, avi, atum, are. *neut. Plin.* &

VELIFICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Faire voiles. *Velificari alicui, Cic.* Flater quelqu'un *ou* le gratifier, le favoriſer. *Velificari honori ſuo. Cic.* S'élever aux honneurs, ſe faire une grande reputation, parvenir à une grande élevation.

VELIFICUS, a, um. *Plin.* Qui ſe fait à force de voiles.

VELILLA, *Villila*, *Villela*, *æ. f.* Velilla.

VELIM. *Voyez* Volo. *Velim* avec un verbe au ſubjonctif, s'exprime par *je vous prie*, *je ſouhaiterois que. Videas velim. Cic.* Je vous prie de voir. *Mittas velim. Cic.* Envoyez, je vous prie d'envoyer. *Id velim ſit ejuſmodi. Cic.* Je ſouhaiterois que cela fût ainſi.

VELINUS, i. *m. Fluvius.* Le Velino.

VELINUS *Lacus.* Le Lac de Pie-di-Luco.

VELITATIM. *adv. Siſen.* Par ſauts & par intervalles, en ſautillant.

VELITATIO, onis. *f. Plaut.* Petit combat, eſcarmouche. ‖ Differend, diſpute, querelle.

VELITATUS, a, um. *Plaut. part. de*

VELITOR, atis, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Eſcarmoucher. ‖ Diſputer, être en differend, quereller.

VELITRÆ, arum. *pl. f. Urbs Volſcorum.* Veletri.

VELIVOLANS, tis. *omn. gen. Cic.* Qui va à toutes voiles, à voiles déployées, qui force de voiles. ‖ Bon voilier, fin de voiles.

VELIVOLUS, a, um. *Virg.* Où l'on va à toutes voiles. ‖ *Ovid. Voyez* Velivolans.

VELLA, æ. *f.* Vella.

VELLATURA, æ. *f. Varr.* Charroi, voiture. *Vellaturam facere. Varr.* Etre voiturier, mener par charroi, voiturer, charroyer.

VELLAUNODUNUM, *Oppidum Senonum. Voyez* Caſtrum Landonis.

VELLERA. *Voyez* Vellus.

VELLEREUS, VELLEROSUS, VELLEUS, a, um. *Aſc. Pad.* De laine. ‖ De toiſon.

VELLIACUM, i. *n. Voyez* Valliacum.

VELLICA, æ. *f. Oppidum Cantabrorum.* Eſpinoſa de los Montes.

VELLICATIM. *adv. Gell. Voyez* Velitatim.

VELLICATIO, onis. *f. Sen.* &

VELLICATUS, ûs. *m. Plin.* Pincement, l'action de pincer. ‖ L'action d'agacer, de choquer, coup de dent, harcelement.

VELLICO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Pincer, piquoter, arracher le poil. ‖ *Cic.* Agacer, harceler, donner des coups de dents, attaquer de paroles. ‖ *Varr.* Critiquer, cenſurer.

VELLIMEN, inis. *n. Varr.* Toiſon.

VELLINUM, i. *n.* Felin.

VELLO, is, vulſi *ou* velli, vulſum, lere. *act. Col.* Arracher, tirer, cueillir, déraciner. *Vellere munimenta. Liv.* Renverſer les fortifications, les défenſes, les retranchemens, les remparts. *-barbam. Hor.* Arracher le poil de la barbe. ‖ Traiter avec le dernier mépris, inſulter.

VELLUS, eris. *n. Virg.* Une toiſon, la tondaille d'une brebis, *ou* la peau avec la laine y tenant encore. ‖ *Ovid.* Peau de bête avec le poil. *Vellera. Ovid.* Les feuilles des arbres. *Vellus aquarum tacitarum. Mart.* La couverture blanche qui ſe fait par la neige qui tombe doucement.

VELO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Voiler, couvrir. ‖ *Sil. Ital.* Vêtir. ‖ *Virg.* Revêtir. ‖ *Sen. Tr.* Cacher, déguiſer, pallier. *Velare gulam. Plaut.* Mettre une muſeliere.

VELOCASSINUS *Pagus*, i. *m. Voyez* Vulcaſſinus.

VELOCES, cem, cis. *Voyez* Velox.

VELOCITAS, atis. *f. Cic.* Vîteſſe.

VELOCITER, cius, iſſimè. *adv. Cic.* Avec vîteſſe, vîte.

VELORUM *Inſula.* Les Iſles des Larrons.

VELOX, ocis. *omn. gen. Hor.* Vîte, qui va vîte. ‖ Vif, prompt. *Velox ferro. Stat.* Adroit aux armes, qui les manie adroitement.

VELSA, æ. *f. Inſula.* Wels.

VELUM, i. *n. Cic.* Un voile, une voile. ‖ Couverture, déguiſement. *Vela dare in altum. Virg.* Cingler en haute mer, tirer à la mer, prendre le large. *Vela dare retrorſum. Hor.* Relâcher la proue à l'endroit du partement, mettre *ou* porter le cap ſur le lieu d'où l'on eſt parti. ‖ Abandonner ſon deſſein, changer de reſolution, quitter ſon entrepriſe. *Remis veliſque* ou *Velis equiſque. Cic.* Avec tous ſes efforts, de tout ſon pouvoir, de toutes ſes forces, autant qu'il eſt poſſible, à pied & à cheval, par mer & par terre. *Velis obtendere aliquid. Cic.* Déguiſer une choſe, la pallier.

VELUT. &

VELUTI. *conjonct. Cic.* Comme, de même que, tout ainſi que, de la même maniere que.

VELUVIA, *Velavia*, æ. *f.* Le Velaw.

VEMANIA, *Vimania*, æ. *f.* Wangen.

VENA, æ. *f. Cic.* Veine *ou* artere. ‖ *Plin.* Le filet de la langue. ‖ *Hor.* Le genie, l'eſprit. *Vena pejoris ævum. Ovid.* L'âge *ou* le ſiecle de fer. *Venas hominum tenere. Cic.* Connoître à fond le naturel, le genie, l'eſprit des hommes.

VENABULUM, i. *n. Cic.* Un épieu.

VENÆ *Montes.* Monti della Vena.

VENAFRUM, i. *n.* Venafro.

VENALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Venal, qui ſe vend, qui eſt en vente, expoſé en vente, qui eſt à vendre. ‖ *Sall.* Qui fait tout pour de l'argent, qui ſe laiſſe corrompre par de l'argent. *Venales. Quint.* Eſclaves à vendre.

VENALITER. *adv. Cic.* D'une maniere venale.

VENALITIARIA, æ. *f. Ulp.* La profeſſion de marchand d'Eſclaves.

VENALITIARIUS, i. *m. Ulp.* &

VENALITIUS, i. *m. Cic.* Un marchand d'Eſclaves, qui fait trafic d'Eſclaves.

VENALITIUS, a, um. *Plin.* Expoſé en vente, mis en vente, à vendre.

VENANTODUNUM, i. *n. Voyez* Huntingtonia.

VENARIA, æ. *f. Inſula.* Palmacia.

VENASCA, æ. *f.* Venaſque.

VENATICUS, a, um. *Cic.* De chaſſe, qui concerne la chaſſe.

VENATIO, onis. *f. Cic.* La chaſſe, la venerie, l'exercice de la chaſſe. ‖ *Celſ.* Le gibier, la venaiſon, ce qu'on prend à la chaſſe, la chaſſe qu'on a faite.

VENATOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Virg.* Chaſſeur, qui chaſſe, veneur. ‖ Qui recherche, qui épie, qui obſerve de près, un eſpion.

VENATORIUS, a, um. *Plin. J.* De chaſſe, de la chaſſe, qui ſert à la chaſſe, qui concerne la chaſſe. ‖ De chaſſeur.

VENATUS, ûs. *m. Cic.* &

VENATURA, æ. *f. Plaut.* La chaſſe, la venerie.

VENATUS, a, um. *Ovid. part. de* Venor.

VENCHEUM, i. *n.* Venchen.

VENCIA, æ. *f. Voyez* Vincium.

VENDA, *Vinda*, æ. *f. unde Vendenſis Palatinatus.* Wenden.

VENDACIUM, i. *n. Voyez* Vindaſca.

VENDAX, acis. *omn. gen. Catul.* Qui eſt toûjours prêt à vendre, qui vend volontiers.

VENDENIS, is. *f.* Vendenis.

VENDIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. De vente, vendable, qui eſt d'un bon débit, qu'on peut vendre aiſément, qui ſe débite facilement, qu'on vend fort bien, qui n'eſt pas de rebut. *Vendibilis oratio. Cic.* Un diſcours qui a de l'agrément.

VENDICO, &c. *Voyez* Vindico. *Vendicare aliquid ſibi. Quint.* S'attribuer, s'approprier, s'arroger.

VENDIDI. *prét. de* Vendo.

VENDITARIUS, a, um. *Plaut.* Qui eſt à vendre.

VENDITATIO, onis. *f. Cic.* Vanité, vanterie, oſtentation, faſte, vaine gloire.

VENDITATOR, oris. *m. Gell.* Qui ſe vante, plein d'oſtentation, rempli de faſte.

VENDITIO, onis. *f. Cic.* Vente, l'action de vendre.

VENDITO, as, avi, atum, are. *act. Cat.* Vendre. ‖ *Cic.* Vanter, prôner, faire valoir, louer avec excès.

VENDITOR, oris. *m. Cic.* trix, icis. *f. Ulp.* Vendeur, qui vend.

VENDO, is, didi, ditum, dere. *act. Cic.* Vendre. ‖ Affermer, donner à loyer, louer, faire bail de.

VENDOPERA, æ. *f.* Vendeuvre.

VENDUM, i. *n. Venandria*, æ. *f.* Graez.

VENEDICUS *Sinus.* Le Golfe de Dantzick.

VENEFICA, æ. *f. Ovid.* Une empoiſonneuſe, une ſorciere, une enchantereſſe.

VENEFICIUM, i. *n. Cic.* Empoiſonnement *ou* poiſon. ‖ Sortilege, ſorcellerie.

VENEFICO, as, are. *Plaut.* Empoiſonner, faire mourir par poiſon *ou* par ſortilege.

VENEFICUS, a, um. *Plin.* Qui a la force d'empoiſonner, qui empoiſonne, veneneux. ‖ *Cic.* Empoiſonneur, ſorcier, qui fait des ſortileges.

VENENARIUS, i. *m. Suet.* Empoiſonneur.

VENENATUS, a, um. *Cic.* Empoiſonné. ‖ Veneneux, venimeux, qui empoiſonne.

VENENIFER, a, um. *Ovid.* Veneneux, venimeux, qui empoiſonne. ‖ Qui porte des poiſons.

VENENUM, i. *n. Cic.* Venin, poiſon. ‖ Filtre, ſortilege, ſorcellerie. ‖ *Virg.* Teinture. ‖ *Lucan.* Drogues pour les embaumemens, mixtion qui ſert à embaumer les corps. *Aſſyrium venenum. Virg.* Couleur de pourpre. *Venenum rerum omnium. Plin.* Le vif argent, le mercure.

VENEO, is, ii, ivi, venum, ire. *neut. Cic.* Etre vendu. *Venire auro. Hor.* Etre vendu au poids de l'or. *Venire quàm plurimo. Cic.* ou *magno. Varr.* Etre vendu fort cher. *Venum ſunt omnia. Sall.* Toutes choſes ſe vendent.

VENERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ovid.* lior. Venerable, digne de veneration, à qui on doit du reſpect.

VENERABUNDUS, a, um. *Liv.* Plein de veneration, rempli de reſpect. ‖ Tout reſpectueux.

VENERANTER. *adv. Apul.* Avec veneration, avec reſpect.

VENERATIO, onis. *f. Cic.* Veneration, reſpect.

VENERATOR, oris. *m. Ovid.* Qui revere, qui reſpecte, qui a de la veneration, plein de reſpect, qui honore.

VENERATUS, a, um. *Hor. part. de* Veneror.

VENERBURGUM, i. *n.* Wenerburg.

VENERE, rem, is. *Voyez* Venus.

VENERES, rum. *f. Cic.* Les graces, les beautez, les agrémens, les charmes.

VENEREUS, a, um. *Cic.* De Venus, qui concerne Venus.

VENERIS *Promontorium. Voyez* Aphrodiſium.

VENERIS *Portus*, *Oppidum Ligurum.* Porto Venere.

VENERIS *Portus Ruſcinonenſis.* Le Port Vendres.

VENERIS *Vicus & Stagnum.* Vendres.

VENERIUS. *Plaut. Voyez* Venereus.

VENERO, as, avi, atum, are. *Plaut.* &

VENEROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Reverer, reſpecter, honorer, avoir de la veneration, porter du reſpect.

VENERUS *Lacus*, i. *m.* Le Lac Wener.

VENET. *pour* Venit.

VENETA *Ditio ſtrictè Sumpta.* La Seigneurie de Veniſe. ‖ *Veneta Ditio latè ſumpta.* Les Etats de la Republique de Veniſe. ‖ *Veneta Paludes.* Les Lagunes de Veniſe.

VENETI, orum. *plur. m.* Les habitans de Vannes en Bretagne. ‖ Les peuples du territoire de Veniſe. Les Venitiens.

VENETIA, æ. *f. Regio Galliæ Tranſpadanæ.* Ce pays comprenoit la Marche Treviſane, le Duché de Veniſe, le Padouan, le Vicentin, la partie Occidentale du Frioul, & le Ferrarois juſqu'au Po d'Argentaro.

VENETIÆ, arum. *plur. f.* Vannes, *ville de la baſſe Bretagne.* ‖ Veniſe, *ville d'Italie.*

VENETIÆ *Galliæ*, olim *Vindana.* Vannes.

VENETIOLA, æ. *f. Urbs & Regio, unde Venetiola Sinus.* Venezuela.

VENETUS, a, um. *Lampr.* De Veniſe. *Venetus color. Veget.* Bleu turquin, bleu de mer.

VENETUS *Ducatus.* Le Dogado.

VENETUS *Lacus. Voyez* Cellenſis.

VENETUS *Sinus.* Le Golfe de Veniſe.

VENEUNT. *Voyez* Veneo.

VENI. *prét. de* Venio.

VENIA, æ. *f. Cic.* Pardon. ‖ Permiſſion, congé, liberté de faire. *Venia exilii. Tac.* Rappel d'exil. *Veniâ ſit dicto. Plin. Veniâ bonâ*

audies, ou *hoc bonâ tuâ dixerim. Cic.* Pardonnez, ſi je dis, permettez-moi de dire, je dirai avec votre permiſſion, ſouffrez de grace que je diſe, prenez, s'il vous plaît, en bonne part.

VENIBO. *pour* Veniam.

VENICNIUM, i. *n. Promontorium.* Horre-Head.

VENILIA, æ. *f. Varr.* Le flux, le flot, le montant de la marée.

VENIO, is, veni, ventum, ire. *neut. Cic.* Venir, arriver, aller. ‖ Echeoir. ‖ Etre apporté, être porté, être tranſporté. ‖ *Virg.* Croître. *Venire alicui ſubſidio. Cic. Suppetias. Hirt.* Aller au ſecours de quelqu'un. *Si uſus veniat. Ter.* Si l'occaſion ſe preſente de, s'il arrive que. *Venire viam. Cic.* Aller ſon chemin, ſuivre ſa route, pouſſer ſa pointe. *-in orationem. Quint.* Trouver place dans le diſcours. *-in ſermonem Cic.* Faire parler de ſoi. *-in partem impenſa. Cic.* Fournir à la dépenſe, entrer dans une partie de la dépenſe. *Venit mihi in dubium. Cic.* Je doute que je puiſſe retirer mon principal, je cours riſque de le perdre. *Venit mihi in mentem illius temporis. Cic.* Je me ſouviens de ce tems-là, ce tems-là me revient dans la memoire, dans l'eſprit. *Veniet in crimen. Tac.* Il ſera blâmé, on lui fera un crime. *Venitur. Plin. J.* On vient.

VENLOA, *Venlona*, æ. *f. Venlonum*, i. *n.* Venlo.

VENNONÆ, arum. *plur. f. Vennones* um. *plur. m. Oppidum Coritanorum.* High-Crotte.

VENOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Virg.* Chaſſer, aller à la chaſſe. ‖ *Ad Her.* Rechercher. ‖ *Enn. Voyez* Circumvenior. *Venari piſces. Plin.* Pêcher du poiſſon. *-viros oculis. Phæd.* Chercher à engager les cœurs des hommes par ſes regards, par des œillades. *-apros in mare. Plaut.* Aller à la chaſſe des ſangliers en mer, perdre ſon tems, chercher inutilement, ſe donner de la peine en vain. *-laudem modeſtia. Ad Her.* Vouloir paſſer pour modeſte, rechercher la reputation d'être modeſte.

VENOSUS, a, um. *Plin.* Veneux, plein de veines.

VENSIENSIS, *Urbs. Voyez* Vincium.

VENSILIA, æ. *f. Urbs*, alias *Burgla.* Wenſuſſel. ‖ *Venſilia Regio*, alias *Burglavia.* Wenſuſſel.

VENTA *Belgarum*, æ. *f. Voyez* Vintonia.

VENTA *Icenorum*, æ. *f.* Caſter.

VENTA *Silurum.* Caerwent.

VENTADUREA, æ. *f. Ventadurum*, i. *n. Ventedorna*, æ. *f* Ventadour.

VENTAVONIUM, i. *n.* Ventavon.

VENTER, tris. *m. Cic.* Le ventre. ‖ *Col.* Le fruit, l'enfant qui eſt dans le ventre de ſa mere, la ventrée, la portée. ‖ *Juv.* L'eſtomac.

VENTIA, æ. *f. Voyez* Vincium.

VENTIGENA, æ. *m. f. Corn. Nep.* Engendré du vent.

VENTILABRUM, i. *n. Col.* Van à vanner.

VENTILATIO, onis. *f. Plin.* Expoſition au vent, à l'air. ‖ L'action de donner vent *ou* air.

VENTILATOR, oris. *m. Col.* Vanneur, qui vanne. ‖ *Quint.* Joueur de Gobelets, qui fait des tours de paſſe paſſe. *Ventilator naturæ. Cic.* Un Phyſicien, un curieux des ſecrets de la nature.

VENTILATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

VENTILO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Vanner. *Cic.* Allumer en ſouflant, faire du vent pour allumer. ‖ *Juv.* Expoſer au vent *ou* à l'air. ‖ *Col.* Donner air *ou* vent. *Ventilare concionem. Cic* Haranguer *ou* parler ſeditieuſement.

VENTIO, onis. *f. Plaut.* Venue, arrivée.

VENTITO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Aller *ou* venir ſouvent *ou* frequemment.

VENTOSUS, a, um. *Plin.* ior, iſſimus. Venteux *ou* expoſé aux vents, ſujet aux vents. ‖ Qui cauſe des vents. ‖ *Hor.* Leger, inconſtant, volage. ‖ *Plin.* Plein de vent, enflé de vanité, qui ſe vante, qui ſe glorifie, glorieux.

VENTRALE, is. *n. Plin.* Tablier à bourſe.

VENTRES. *Lucil.* Des gourmans. *Voyez* Venter.

VENTRICOSUS, a, um. *Plaut. Voyez* Ventrioſus.

VENTRICULUS, i. *m. Celſ.* Le ventricule, l'eſtomac, la partie qui reçoit ce qu'on mange.

VENTRIOSUS, *Plaut.* &c.

VENTROSUS, a, um. Qui a un gros ventre, ventru, penſu. ‖ Large de bouchin, qui a beaucoup de bouchin.

VENTULUS, i. *m. Ter.* Petit vent.

VENTUS, i. *m. Cic.* Vent, ſouffle. ‖ Ouragan. ‖ Trouble, perſecution. *Ventis ire Hor.* Aller à voiles. *Ventus textilis. Petr.* De la gaze, du crêpe fin, du crêpon.

VENUCULA, æ. *f. Col. Voyez* Venuncula.

VENUM, i. *n. Gell.* Vente. *Venum ire. Sall.* Etre vendu. *Veno exercere. Tac.* Avoir quelque choſe à vendre.

VENUNCULA, æ. *f. Hor.* Sorte de raiſin qu'on conſervoit dans des pots.

VENUNCULUM, i. *n. Col.* Sorte de bled ou de farine.

VENUNDATOR, oris. *m. Mart.* Vendeur.

VENUNDATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

VENUNDO, as, dedi, datum, dare. *Plin.* Vendre.

VENUS, eris. *f. Cic.* Venus. *La Déeſſe de la Beauté.* L'amour. ‖ *Cic.* L'étoile de Venus. *Planete.* ‖ *Quint.* La beauté, la grace, l'élegance. *Veneris jactus Suet.* Raffle de ſix *au jeu de dez.* ‖ Coup heureux.

VENUSIA, *Venuſium.* Venoſa.

VENUSTAS, atis. *f. Cic.* Beauté. ‖ Bonne grace, bon air, agrément.

VENUSTE, tius, tiſſimè. *adv. Cic.* Agreablement, avec grace, de bon air, de bonne grace, avec agrément, gracieuſement. *Perquam venuſtè. Cic.* Très-agreablement.

VENUSTULUS, a, um. *Plaut.* Gentil, joli, mignon, mignard.

VENUSTUS, a, um. *Cic.* Beau *ou* qui a de l'agrément, qui a de la grace, qui a bonne grace, qui a bon air, qui eſt joli, galand, gracieux, poli.

VEPRECOSUS, a, um. *Gell.* Plein d'épines, où il y a beaucoup d'épines, rempli de buiſſons épineux.

VEPRECULA, æ. *f. Cic.* Petite épine.

VEPRES, is. *m. Ovid. Col.* &c.

VEPRES, ium. *pl. m. Cic. f. Lucr.* Epine, buiſſon épineux.

VEPRETUM, i. *n. Col.* Lieu plein d'épines, où il y a quantité de buiſſons épineux.

VER, veris. *n. Cic.* Le Printems. ‖ La jeuneſſe, le bel âge, le printems de nos jours. *Vere primo. Liv.* Au commencement du printems. *Vere novo. Virg.* Au printems, au renouveau.

VERA *Crux Nova.* San Juan de Ulva. ‖ *Vera Crux Vetus.* Vera-Crux-Vera.

VERA, æ. *m. Fluvius Macedoniæ.* Vera.

VERA, æ. *f. Oppidum Granatæ.* Vera.

VERA *Pax.* Vera Pax.

VERA *Placentia.* Vera de Plaſencia.

VERAGUA, æ. *f.* Veragua.

VERATRUM, i. *n. Cic.* Ellebore, *plante.*

VERAX, acis. *omn. gen. Cic.* Veritable, ſincere, qui ne ment pas.

VERBANUS *Lacus*, i. *m.* Le Lac Majour.

VERBASCUM, i. *n. Plin.* Le Bouillon, *plante.*

VERBENA, æ. *f. Cic.* &c.

VERBENACA, æ. *f. Plin.* La Verveine, *plante.*

VERBENA, æ. *f.* Werben.

VERBENARIUS, i. *m. Varr.* Celui des Ambaſſadeurs Romains qui portoit la branche de Verveine, en ſigne de paix.

VERBENATUS, a, um. *Suet.* Couronné *ou* orné de Verveine.

VERBER, eris. *n. Lucr.* Fouët, verge, houſſine, tout inſtrument à frapper *ou* à battre quelqu'un. *Verbera. Cic.* Les fouets. ‖ Les coups de fouet, d'étrivieres, &c. ‖ Reprimande, reproche.

VERBERA. *Voyez* Verber *ou* Verbero, as.

VERBERATIO, onis. *f. Cic.* Le fouet, les étrivieres, la baſtonnade. ‖ *Cic.* L'action de reprimander, de faire des reproches.

VERBERATUS, ûs. *m. Plin.* L'action de battre. ‖ *Cic.* Forte ſollicitation, inſtance preſſante. *Tuo verberatu. Cic.* A votre ſollicitation.

VERBERATUS, a, um. *Hor. part. paſſ. de* Verbero.

VERBEREUS, a, um. *Plaut.* Qui merite ſouvent le fouet.

VERBERIÆ, *Vermeriæ*, arum. *plur. f.* Verberies.

VERBERITO, as, avi, atum, are. *Catul.* Donner ſouvent le fouet.

VERBERO, onis. *m. Plaut.* Qui ſe fait ſouvent fouetter, un fripon, un vaut rien.

VERBERO, as, avi, atum, are. *act. Liv.* Battre, fouetter. ‖ Donner le fouet, les étrivieres, frapper. ‖ Dire des injures, faire des reproches.

VERBIGENUS *Pagus*, i. *m. Voyez* Urbigenus.

VERBINUM, i. *n.* Vervins.

VERBOSE, iùs. *adv. Cic.* Avec *ou* en beaucoup de paroles, d'une maniere diffuſe.

VERBOSITAS, atis. *f. Eccl.* Long diſcours.

VERBOSO, as, avi, atum, are. *Eccl.* Tenir de longs diſcours, babiller, cauſer.

VERBOSUS, a, um. ior, iſſimus. *Cic.* Où il y a beaucoup de paroles. ‖ Grand parleur, qui n'a que du verbiage.

VERBUM, i. *n. Cic.* Mot, parole, terme. ‖ *Ter.* Proverbe, Sentence ‖ *Quintil.* Un verbe. *Verbi cauſâ, verbi gratiâ. Cic.* Par exemple. *Verbo tenùs. Cic.* A une partie près, juſqu'au moindre mot. *Verbo abſit invidia. Liv.* Qu'il me ſoit permis de dire, on me permettra de dire. *Verba iſtæ ſunt. Ter.* Ce ne ſont là que des paroles. *Verba canina.* Des injures. *Verba indomita. Sen. Verba evantia. Sil. Ital.* Des paroles hautaines, des termes altiers. *Verba reddere. Ovid.* Répondre. *Verba bona quaſo. Ter.* Ne dites rien de fâcheux, je vous prie, de grace ne vous emportez point, parlez s'il vous plaît ſans emportement, retranchez par grace les termes aigres. Eh ne vous laiſſez point aller à dire des duretez, n'inſultez point, n'invectivez point, je vous ſupplie. *Verba dare. Ter.* Amuſer de paroles, en donner à garder, en faire accroire, abuſer. *-facere mutino. Ter.* Parler à une muraille, aux rochers, à un ſourd. *-fundere. Cic.* Ne déparler point. *-in pedes cogere. Ovid.* Faire des vers.

VERCELLÆ, arum. *plur. f.* Verceil.

VERCELLENSE *Dominium.* Le Verceillois.

VERCZERUS *Lacus*, i. *m.* Wercze-zee.

VERDA, æ. *f. Urbecula Weſtphaliæ.* Werden.

VERDA, æ. *f. Urbs Saxoniæ Inferioris, unde Verdenſis Ducatus.* Ferden.

VERDA, *Vertia*, æ. *f. Urbs Sueviæ.* Donawert.

VERDISIUM, i. *n.* Verdaits.

VERDONIUS, i. *m. Fluvius.* Verdon.

VERE. *Voyez* Ver.

VERE, tiùs, tiſſimè. *adv. Catul.* Vraiment, veritablement, avec verité. ‖ En effet, réellement.

VERECUNDE. *adv. Cic.* Avec pudeur, avec retenue.

VERECUNDIA, æ. *f. Cic.* Pudeur, retenue, honnête honte. ‖ Reſpect, égard.

VERECUNDOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Avoir de la pudeur, de la retenue, une honnête honte. *Verecundari neminem apud menſam decet. Plaut.* Il ne ſied à perſonne d'être honteux à table.

VERECUNDUS, a, um, ior, iſſimus. *Cic.* Qui a de la pudeur, de la retenue, une honnête honte. *Verecundum eſt dicere. Quint.* C'eſt une choſe honteuſe de dire. *Color verecundus. Hor.* Teint vermeil. *Verecunda tranſlatio. Cic.* Une metaphore qui n'eſt pas trop hardie.

VEREDARIUS, i. *m. Bibl.* Courier.

VEREDUS, i. *m. Mart.* Un cheval de poſte. ‖ Un courreur.

VERENDA, orum. *plur. n. Plin. J.* Les parties

parties du corps qu'on ne peut nommer ſans honte.

VEREOR, reris, ritus ſum, reri. *dep. Cic.* Avoir une crainte mêlée de reſpect. | Craindre, reſpecter. *-ab aliquo. Cic.* Craindre quelque choſe de quelqu'un. *-alicui. Cic.* Apprehender pour quelqu'un. *-ne non id faceret. Ter.* Craindre qu'il ne fît pas.

VERESIS, is *f.* Vereſto.

VERETRUM, i. *n. Suet.* La verge, le membre viril.

VERETUM, i. *n.* Verero.

VERGÆ, arum. *plur. f. Vergianum, i. n.* Rogiano.

VERGATURIA, *Vergoturia*, *æ. f.* Vergatur.

VERGATUS, i. *m.* Vergate.

VERGELLUS, *Gellus*, i. *m.* Fiume di Canne.

VERGEMINUM, i. *n. Voyez* Viglebanum.

VERGIDUM, i. *n. Vergidenſe, Bergidenſe Territorium.* La Terre de Vierco.

VERGILIA, *æ. f.* Murcie.

VERGILIÆ, arum. *plur. f. Vitr.* Les Pleyades, *ſept étoiles qui font partie du ſigne du Taureau & qui ſe levent vers l'Equinoxe du Printems.*

VERGINIUM *Mare.* La Mer d'Irlande.

VERGIUM, i. *n.* Veria.

VERGO, is, ere. *neut. Cic.* Pencher vers, être tourné vers. | *Stat.* Decliner, être ſur le declin. | Répandre. | *Lucr.* Verſer. *Vergit ætas. Tac.* L'âge decline. *-ad Italiam. Cic.* Etre tourné du côté de l'Italie.

VERGOBRETUS, i. *m. Caſ. Virg.* Le ſouverain Magiſtrat d'Autun.

VERIA, *æ. f. Granata Caſtrûm.* Veria.

VERIA *Regio*, olim *Pieria.* Veria.

VERIDICO, is, ere. *Catul.* Dire la Verité, dire vrai.

VERIDICUS, a, um. *Cic.* Qui dit vrai, qui dit la verité. | Vrai, veritable.

VERILOQUIUM, i. *n. Cic.* Diſcours veritable, paroles ſinceres.

VERIMONIA, *æ. f. Plaut.* Verité.

VERISIMILIS, *m. f.* le, *n.* is, lior, millimus. *Cic.* Vraiſemblable, qui paroît veritable, qui a un air de verité, probable.

VERISIMILITER. *adv. Apul.* Vraiſemblablement.

VERISIMILITUDO, inis. *f. Cic.* Vraiſemblance, apparence de verité, probabilité.

VERITAS, atis. *f. Cic.* Verité. | Juſtice, équité, probité, droiture. | Réalité, ſolidité. | La Déeſſe de la verité.

VERITUS, a, um. *Hor. part. de* Vereor.

VERIVERBIUM, i. *n. Plaut.* Diſcours veritable, parole vraye.

VERLA, *æ. f.* La Werle.

VERLIA, *æ. f.* Verlia.

VERLUCIO, onis. *f.* Werminſter.

VERMELANDIA, *æ. f.* La Wermelande.

VERMEN. *Lucr. Voyez* Ve.

VERMERIÆ, arum. *plur. f. Voyez* Verberie.

VERMICULATIO, onis. *f. Plin.* Vermoulure, *maladie des arbres ou du bois, lorſque les vers s'y engendrent.*

VERMICULATUS, a, um. *part. de*

VERMICULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plin.* Etre vermoulu, être rongé des vers, être plein de vers. | Etre de marqueterie, être fait de pieces de rapport.

VERMICULOSUS, a, um. *Plin.* Plein de vers, vermoulu.

VERMICULUS, i. *m. Plin.* Vermiſſeau, petit ver. | La graine d'écarlate.

VERMILIUM, i. *n. Plaut.* Vermillon.

VERMINA, num. *plur. n. Plin.* Tranchées, douleurs aiguës des inteſtins.

VERMINATIO, onis. *f. Plin.* Douleur aiguë. | Tranchées rouges des chevaux.

VERMINO, as, avi, atum, are. *neut. Celſ.* Avoir des vers, en être tourmenté. | Etre rongé des vers. | *Mart.* Sentir de la démangeaiſon, démanger. | *Varr.* Sentir des douleurs aiguës.

VERMINOSUS, a, um. *Plin.* Où l'on ſent de la démangeaiſon.

VERMIS, is. *m. Plin.* Ver, vermine.

VERNA, *æ. m. f. Cic.* Eſclave né dans la maiſon de ſon maître. *Verna aper. Mart.* Un ſanglier élevé dans une baſſe-cour.

VERNACULE. *adv.* En langage du pays.

VERNACULUS, i. *m. Mart. Voyez* Verna. | *Sen.* Poliſſon.

VERNACULUS, a, um. *Col.* Né dans la maiſon, domeſtique. | *Plin.* Propre, naturel ou particulier à un pays, qui eſt du pays. *Res vernacula. Cic.* Des choſes familieres. *Vernacula feſtivitas. Cic.* Gayeté naturelle. *Uva vernacula Italiæ. Plin.* Des raiſins qui croiſſent en Italie. *Vernacula legio. Caſ.* La legion vernacule, *qui étoit compoſée d'Eſclaves nez dans la maiſon de leur maître.*

VERNALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Tac.* Servile, qui tient de l'eſclave, qui reſſent l'eſclave, boufon.

VERNALITAS, atis. *f. Quint.* Boufonnerie, poliſſonnerie, plaiſanterie baſſe, tour de page. | *Sen.* Groſſiereté, incivilité.

VERNALITER. *adv. Hor.* Servilement, en eſclave, groſſierement, ſans politeſſe.

VERNATIO, onis. *f. Plin.* La vieille peau que les ſerpens quittent au Printems.

VERNEGUJUM, i. *n.* Vernegues.

VERNILIS, Vernilitas, Verniliter. *Voyez* Vernalis, &c.

VERNO. *abl. abſ. Plin.* Au Printems, (*l'on ſous-entend* Tempore.)

VERNO, as, avi, atum, are. *neut. Ovid.* Pouſſer, reverdir, ſe renouveller au Printems, y reprendre ſa vigueur. | *Plin.* Prendre une nouvelle peau, dépouiller ſa vieille peau au Printems. | Briller, avoir un teint fleuri, un air de jeuneſſe. *Vernare bis floribus. Flor.* Fleurir deux fois l'année.

VERNOLIUM, i. *n.* Verneuil.

VERNONIUM, i. *n.* Vernon.

VERNOSOLIS, is. *f.* Vernous.

VERNULA, *æ. m. f. Plin.* Petit eſclave né dans la maiſon de ſon maître. *dimin. de* Verna.

VERNUS, a, um. *Cic.* Du Printems. *Verna verba. Plaut.* Des termes de valet, des poliſſonneries.

VERO. *conjonct. qui ſe joint avec d'autres. Cic.* Mais, or. | Certes, certainement. *Ego verò. Cic.* Pour moi, à mon égard, pour ce qui eſt de moi. *Et verò. Cic.* Et certes. *Ain verò? Plaut.* Dis-tu? dites-vous? *Aut verò. Cic.* Ou auſſi. *Eia verò. Plaut.* Voyez, belle demande. *Id verò. Ter.* Oh pour cela. *Jam verò. Plin.* Et même auſſi. *Ita verò. Plaut. & ſanè verò. Ter.* Oui vraiment, oui da, fort bien. *Niſi verò exiſtimatis.* Si par hazard vous ne croyez. *Turpem verò actionem! Cic.* Oh la vilaine, la honteuſe action!

VERODUNUM, i. *n. Oppidum Aquitaniæ.* Verdun, *en Aquitaine.* | *Verodunum, unde Verodunenſis Tractus, Urbs Lotharingiæ.* Verdun, *en Lorraine.* | *Verodunum, Burgundiæ Oppidum.* Verdun.

VEROLAMIUM, *Verulamium*, *Urolanium*, i. *n.* Saint Albans.

VEROMANDUENSIS *Ager.* Le Vermandois.

VEROMANDUI, orum. *pl. m. Urbs.* Vermand.

VEROMEI *Vallis.* Val Romey.

VERONA, *æ. f. Italiæ.* Verone. *Verona Bohemiæ. Voyez* Berauna.

VERONENSIS *Ager.* Le Veronois.

VEROVIACUM, i. *n. Voyez* Viroviacum.

VEROVICUM, i. *n. Voyez* Varvicum.

VERPUS, i. *m. Catul.* Un Circoncis, *épithete injurieux qu'on donne aux Juifs.*

VERRA, *Verla*, *æ. f.* Verra.

VERRÆ *Caput.* Cap Verre.

VERRES, is. *m.* Un Verrat, un Porc entier.

VERRES, *Locus*, is. *m.* Wirmabe.

VERRICULATUS, a, um. *Col.* Fait en maniere de verveux.

VERRICULUM, i. *n. Sen.* Verveux, *ſorte d'inſtrument pour pêcher, filet ſoûtenu d'eſpace en eſpace par des cerceaux.*

VERRINUS, a, um. *Plin.* De verrat. | Qui concerne *Verres.*

VERRO, is, ri, ſum, rere. *act. Cic.* Balayer, vergetter, épouſſeter, nettoyer, ramoner. *Verrere dapes. Val. Fl.* Emporter tout ce qui eſt ſur la table, faire raffle. *-cærula. Virg.* Ramer.

VERRUCA, *æ. f. Cat.* Petite hauteur, élevation de terre, petite bute. | *Plin.* Une verrue, un porreau. | *Hor.* Petit defaut, legere imperfection.

VERRUCOSUS, a, um. *Perſ.* Qui a quantité de verrues. | Raboteux, rude. | *Cic.* Qui n'eſt point poli, qui eſt dur dans ſes manieres.

VERRUCULA, *æ. f. Celſ.* Petite verrue.

VERSABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Sen.* Sujet au changement, qui tourne de côté & d'autre, variable.

VERSABUNDUS, a, um. *Vitr.* Qui tourne, qui pirouette.

VERSALIÆ, arum. *pl. f.* Verſailles, *Maiſon Royale.*

VERSATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui tourne facilement. | *Sen.* Changeant, inconſtant, ſujet au changement, variable. *Verſatile ingenium. Liv.* Un eſprit flexible, ſouple, qui ſe tourne comme l'on veut, propre à tout.

VERSATIO, onis. *f. Plin.* Tournoyement, l'action de tourner. | *Vitr.* Tour, circuit qu'on fait, cercle qu'on décrit en tournant, route circulaire. *Verſatio rerum. Sen.* L'inconſtance, le changement, le renverſement des choſes.

VERSATUS, a, um. *Ovid. part. de* Verſor. *Verſatus in re aliqua. Cic.* Stilé à une choſe, habile en quelque choſe, qui y eſt experimenté.

VERSEA, *æ. f.* La Verſche.

VERSICOLOR, oris. *omn. gen. Cic.* Qui eſt de diverſes couleurs.

VERSICULUS, i. *m. Cic.* Petite ligne de proſe, verſet, petit vers.

VERSIFICATIO, onis. *f. Quintil.* Verſification, compoſition de vers, maniere de faire des vers.

VERSIFICATOR, oris. *m. Quintil.* Verſificateur, faiſeur de vers.

VERSIFICO, as, avi, atum, are. *Quintil.* Verſifier, faire des vers.

VERSIO, onis. *f. Plin.* Verſion, traduction.

VERSIPELLIS, is. *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* Qui prend telle forme qu'il veut, qui ſe metamorphoſe en diverſes figures. | Qui ſe déguiſe aiſément, ruſé.

VERSO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Tourner, retourner, faire tourner. | *Suet.* Manier. | *Liv.* Agiter, troubler. | *Hor.* Penſer, examiner, conſiderer. *Verſare aliquem. Plaut.* Tromper quelqu'un, lui faire prendre le change. *-ſe in utramque partem. Cic.* Se tourner de tout côté, de côté & d'autre, des deux côtez. *-oves. Virg.* Paître des brebis. *-conſilia nova. Virg.* Mediter de nouveaux deſſeins.

VERSOIA, *æ. f.* Verſoy.

VERSOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Etre ordinairement, demeurer, faire ſa reſidence, reſider. *-in labiis primoribus. Plaut.* Avoir ſur le bout de la langue. *-in artibus ingenuis. Cic.* Faire profeſſion des arts libres, les exercer. *-in ore* ou *ſermone omnium, in communibus proverbiis. Cic.* Faire l'entretien de tout le monde, être le ſujet de tous les entretiens. *Verſari inter manus. Caſ. Cic.* Etre ſouvent entre les mains. *Verſari in anguſtiis. Cic.* Etre en de grandes peines, être reduit à l'extrémité. *Verſari in loco difficili. Cic.* Traiter une matiere, un ſujet difficile. *Verſari in vicinitate. Cic.* Etre voiſin, n'être pas éloigné. *-in munere ſuo. Cic.* S'acquitter de ſa charge, de ſon devoir. *-in errore. Plin. J.* Etre dans l'erreur. *-ante oculos. Caſ.* Etre devant les yeux. *-circa aliquid. Quint.* Avoir pour objet quelque choſe. *Verſari dolo. Ulp.* Uſer de fourberie.

VERSORIA, *æ. f. Plaut.* Couet, cordage qui ſert à porter une voile d'un bord ſur l'autre. *Verſoriam capere. Plaut.* Haler ſur les couets. | Changer de conduite, abandonner ſon premier deſſein, prendre une autre route ou d'autres ſentimens.

VERSURA, *æ. f. Varr.* L'action de ſe tourner. | *Col.* L'endroit où les bœufs tournent en labourans pour commencer une nouvelle raye.

‖ *Plin* Le retour que fait une muraille à l'égard d'une autre en formant un angle ſaillant. ‖ *Vitr.* Le retour d'un angle rentrant. *Verſura tubuli Vitr.* Le détour d'un hoyau. *Verſuram facere. Cic.* Emprunter de l'argent pour payer une dette, faire un nouveau creancier en empruntant pour payer un autre. *Verſuram ſolvere. Ter.* Payer le change.

VERSUM. &

VERSUS. *adv. qui gouverne l'acc. & qui ſe met toûjours après le mot. Cic.* Vers, du côté.

VERSUS, a, um. *part. paſſ. de* Verto. *Cic.* Tourné. ‖ *Ovid.* Changé. ‖ *Tac.* Renverſé, aboli.

VERSUS, a, um. *Plaut. part. paſſ. de* Verto. *Verſa lacertis freta. Virg.* Des flots battus par les rames.

VERSUS, ûs. *m. Cic.* Vers, poeſie. ‖ Ligne de proſe *ou* verſet. ‖ *Virg* Rang, rangée. ‖ *Plin.* Air, chanſon. ‖ *Varr.* Eſpace de cent pieds de terre en quarré. ‖ *Plaut.* Branle, *danſe en rond. Verſus arborum. Virg.* Une rangée d'arbre. *Verſus luſciniæ accipiunt. Plin* Les roſſignols apprennent des airs. *Verſus triſtis. Hor.* Trait de ſatyre. *Verſus atri. id.* Vers ſatyriques.

VERSUTE. *adv. Cic.* Finement. *Voyez* Callidè.

VERSUTIA, æ. *f Voyez* Calliditas.

VERSUTILOQUUS, a, um. *Cic.* Fourbe dans ſes paroles, qui parle avec déguiſement

VERSUTUS, a, um; tior, tiſſimus. *Cic.* Fin, ruſé, adroit. *Voyez* Callidus *Plaut.* Qui tourne aiſément. *Verſuta triſtitia. Cic.* Une triſteſſe affectée, étudiée, trompeuſe.

VERTAGUS, i. *m Mart.* Chien de chaſſe.

VERTEBRA, æ *f. Celſ* Vertebre.

VERTEBRATUS, a, um. *Plin.* Fait en forme de vertebre.

VERTERÆ, arum. *pl. f. Verteris, is. f.* Burg-Upon-Stanemore.

VERTEX, icis. *m. Cic.* Le haut, le ſommet, le faîte, la cime. ‖ Le pole. ‖ *Ovid.* Un tournant d'eau, un gouffre où l'eau va en tournant, un abîme où l'eau tourne. *Vertices dolorum. Cic.* Les élancemens de douleur, les points, les tranchées.

VERTHEMUM, i. *n.* Wertheim.

VERTIA, æ. *f.* Donawert.

VERTICILLATUS, a, um *Celſ.* Joint enſemble *ou* enfilé à la maniere des vertebres.

VERTICILLUM, i *n.* &

VERTICILLUS, i. *m. Plin.* Peſon, *eſpece de bouton percé qu'on met au bout d'un fuſeau pour lui donner de la peſanteur & le faire mieux tourner.*

VERTICORDIUS, a, um. *Val. Max.* Qui change les cœurs, les inclinations.

VERTICOSUS, a, um *Liv.* Dont l'eau va en tournant, en tournoyant.

VERTICULÆ, arum *pl. f. Lucil.* Les jointures du corps, les vertebres.

VERTICULUM *Voyez* Verticillum.

VERTIGO, inis. *f. Plin.* Mouvement circulaire, circulation, tournoyement. ‖ Vertige, étourdiſſement. ‖ *Lucan.* Changement, viciſſitude.

VERTINÆ, arum. *pl. f. Oppidum Lucaniæ. Voyez* Vietrum.

VERTITUR. *imperſ. Liv.* On agite, on diſcute, on délibere.

VERTO, is, ti, ſum, tere. *act. ou neut. Cic.* Tourner, faire tourner. ‖ Détourner. ‖ Traduire, faire une verſion. ‖ *Virg.* Renverſer. ‖ Changer, convertir. ‖ *Liv.* Conſiſter, dépendre. ‖ Rejetter, mettre deſſus, imputer. ‖ *Caſ.* Prendre, interpreter. ‖ *Ter.* Réuſſir, avoir un ſuccès. ‖ *Plaut. Voyez Verſuram facere. Vertere terga. Liv.* Tourner le dos, s'enfuir, prendre la fuite. *-ſuos. Tac.* Faire faire volte face à ſes gens. *-terram. Virg. agrum. Plin.* Labourer la terre, labourer un champ. *Vertitur cœlum. Virg.* ou *dies. Prop.* Le tems ſe change. *-in ſeipſum. Cic.* Il ne penſe qu'à ſoi-même, il revient, il retombe, *ou* retourne toûjours ſur ce qui le regarde. *-in mercaturam. Plaut.* Il prend le parti de la marchandiſe, il s'eſt mis dans le negoce. *-utrùm. Liv.* Il s'agit de ſçavoir ſi. *-in eo res. Liv.* Toute l'affaire roule là-deſſus, dépend de là, voilà le nœud de l'affaire, c'eſt là que gît le lievre. *-res in meo foro. Plaut.* Cela me regarde, c'eſt mon affaire, c'eſt à moi à en prendre connoiſſance.

VERTUMNUS, i. *m. Aſc. Ped.* Vertumne, *Dieu de la marchandiſe.* ‖ *Hor.* Le Dieu qui préſidoit aux penſées des hommes. *Vertumnis natus iniquis. Hor.* Qui n'eſt pas maître de ſes penſées, qui ne peut conduire ſon eſprit.

VERTUSIUM, i. *n.* Vertus.

VERU *ind. n. Virg* Une broche. ‖ Un dard, un javelot.

VERVACTUM, i. *n. Col.* Une terre qu'on a laiſſé repoſer pendant une année, terre en jachere.

VERUCA, æ. *f. Caſtrum Rhætiæ.* Caſtello della Pietra.

VERUCA, æ. *f. Urbs Pedemontii.* Verue.

VERUCOLA, æ. *f.* Verucola.

VERUCULUM, i. *n. Plin. dimin. de* Veru.

VERVECA, æ *f. Voyez* Viroveſca.

VERVECEUS, *Plaut.* &

VERVECINUS, a, um. *Plin.* De mouton. *Vervecea ſtatua, & vervecenum caput. Plaut.* Un étourdi, une tête dure.

VERVERIÆ, arum. *pl. f.* Verviers.

VERVEX, ecis. *m Cic.* Mouton.

VERVINA, æ. *f. Plaut.* Eſpece de dard long, une ſonde de Buraliſte.

VERVINUM, i. *n.* Vervins.

VERULUM, i. *n. Verulæ*, arum. *pl. f.* Verole.

VERUM, i. *n Cic.* La verité, le vrai.

VERUM *conjonct. Cic.* Mais.

VERUMETIAM. *adv.* Mais auſſi.

VERUNCENT. *pour* Vertant.

VERUNDIA, æ. *f. Voyez* Vermelandia.

VERUNTAMEN. *conjonct. Cic.* Mais cependant.

VERUS, a, um; ior, iſſimus. *Cic.* Vrai, veritable. ‖ Franc, ſincere, naturel, qui n'eſt point falſifié. ‖ *Hor.* Juſte, raiſonnable.

VERUTUM, i. *n. Celſ.* Eſpece de dard court & mince.

VERUTUS, a, um. *Virg.* Armé de dards courts & legers.

VERUVIUM, i. *n. Promontorium.* Dungiſbey.

VESALIA, æ. *f. Veſalia Inferior.* Weſel. ‖ *Veſalia Superior.* Oper-Weſel.

VESANIA, æ. *f. Hor.* Folie, extravagance, emportement furieux, rage.

VESANIO, is, ivi, ire. *Cat.* Etre dans des emportemens furieux, ne ſe poſſeder pas.

VESANUS, a, um. *Cic.* Extravagant, fou, inſenſé, furieux, enragé. ‖ Cruel.

VESBIUS, i. *m. Voyez* Veſuvius.

VESCI, orum. *pl. m. Veſcis, is. f. Faventia, æ. f.* Gueſcar.

VESCIANUM, i. *n. Veſcia, Beſcia, æ. f.* Veſciano.

VESCOR, eris, ſci. *dep. Cic.* Manger, ſe nourrir, vivre de. *Veſci caprinum jecur. Plin.* Manger du foye de chevre. *-ex manu. Plin.* Manger dans la main. *-aura. Virg.* Reſpirer, vivre. *-glande. Cic.* Se nourrir de gland. *Ad veſcendum aptus Cic.* Bon à manger.

VESCUS, a, um. *Virg.* Bon à manger, qui peut ſervir d'aliment ‖ *Plin.* Maigre, ſec, menu, mince, décharné, atenué.

VESELIACUM, *Vicelíacum*, i. *n.* Vezelay.

VESEVUS, i. *m. Voyez* Veſuvus.

VESICA, æ. *f. Cic.* Veſſie. *Veſica libellis à noſtris procul eſt omnis. Mart.* Il n'y a rien d'enflé dans mon ſtyle, il n'eſt point ampoulé.

VESICARIUS, a, um. *Scrib. Larg.* De la veſſie, qui eſt dans la veſſie.

VESICULA, æ. *f. Cic.* Petit veſſie.

VESONTIO, onis. *m.* Bezançon, *ville Epiſcopale de la Comté de Bourgogne.*

VESPA, æ. *f. Phed.* Guêpe, *ſorte de groſſe mouche.*

VESPER, eri. *m. Catul.* L'étoile du berger, étoile qui paroît le ſoir après le ſoleil couché, *differente de celle du matin.*

VESPER, eris. *m. Caſ.* &

VESPERA, æ. *f. Liv.* Le ſoir.

VESPERA. *Liv.* }
VESPERE. *Cic.* } Le ſoir, ſur le ſoir, au commencement de la nuit.
VESPERI. }

Pridie veſperi. Cic. Le ſoir du jour d'auparavant.

VESPERALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Solin.* Occidental, du Couchant, de l'Oueſt.

VESPERASCIT. *imperſ. Ter.* Il ſe fait nuit, la nuit approche. *Veſperaſcente die. Ter.* Le ſoir étant venu *Veſperaverat jam. Gell.* Il étoit déja nuit.

VESPERTILIO, onis. *m. Plin.* Chauveſouris, *oiſeau de nuit.*

VESPERTINUS, a, um. *Cic.* Du ſoir, qui arrive le ſoir, qui ſe fait le ſoir. *Veſpertina regio. Hor.* L'Occident, le Couchant, l'Oueſt. *Veſpertinis matutiniſque. Plin.* Les ſoirs & les matins.

VESPERUGO, inis. *f. Plaut. Voyez* Veſper, eri.

VESPERUS, a, um. *Plin.* Du ſoir.

VESPERUS, i. *m. Voyez* Veſper.

VESPILLO, onis. *m. Mart.* Celui qui portoit en terre pendant la nuit ceux qui n'avoient pas le moyen de ſe faire enterrer.

VESPOLATUM, i. *n.* Veſpolato.

VESPRIMIUM, i. *n. unde Veſprimienſis Comitatus.* Weſprim.

VESTA, æ. *f.* La Déeſſe Veſta, un feu, un autel.

VESTALIS, is. *f. Suet.* Une Veſtale.

VESTER, tra, trum. *Cic.* Vôtre, qui eſt à vous. *Veſtrûm eſt dare. Ovid.* C'eſt à vous à donner.

VESTERASIUM, i. *n.* Aroſen.

VESTERVALDIA, æ *f* La Weſterwaldt.

VESTFRISIA, æ. *f.* La Hollande ſeptentrionale.

VESTIARIUM, i. *n. Plin.* Garde-robe, endroit, armoire où l'on ſerre les habits. ‖ Reveſtiaire. ‖ *Colum.* Les habits.

VESTIARIUS, i *m. Ulp.* Valet de chambre. ‖ Valet de garde-robe.

VESTIARIUS, a, um. *Cat.* Qui concerne les habits.

VESTIBULUM, i. *n. Cic.* Veſtibule, porche, entrée. *Veſtibulum alicujus artis ingredi. Quintil.* Prendre les premieres connoiſſances d'un art.

VESTICEPS, cipis. *omn. gen Gell.* Jeune homme à qui le poil commence à couvrir la lévre de deſſus & le menton.

VESTIGATOR, oris. *m. Col.* Braconnier, qui ſuit à la piſte, qui va en guête, qui va détourner la bête avec le limier, veneur.

VESTIGIUM, i. *n. Cic.* Veſtige, trace, piſte, empreinte du pied *ou* de la patte. ‖ Marque qui reſte. ‖ *Plin.* Plante du pied. *Veſtigium equi. Plin.* Un fer à cheval. *-movere. Q. Curt.* S'en aller. *-fallit locus lubricus. id.* Un lieu gliſſant fait faire de faux pas. *Veſtigio ſuo hærere non poſſe. Liv.* Ne pouvoir mettre un pied devant l'autre, ne pouvoir ſe ſoûtenir ſur ſes pieds. *-eodem temporis. Caſ.* Au même moment, à l'inſtant même. *-conſequi. Cic.* Suivre à la piſte. *E veſtigio.* Sur le champ.

VESTIGO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Chercher à la piſte. ‖ Chercher ſoigneuſement, rechercher avec ſoin, examiner avec attention *Veſtigare altè oculis. Virg.* Chercher par tout des yeux.

VESTIMENTUM, i. *n. Cic.* Habit, vêtement.

VESTIO, is, ivi, itum, ire. *act. Ter.* Vêtir, habiller, donner un habit. ‖ *Cic.* Revêtir, couvrir, garnir.

VESTIPLICA, æ. *f. Quint.* Fille de chambre, celle qui a ſoin de plier les habits *ou* la toilette de ſa maîtreſſe.

VESTIS, is. *f. Cic.* Habit. ‖ *Virg.* Le poil follet, la barbe naiſſante. *Veſtis aranei. Lucr.* La toile d'une araignée. *-ſerpentis. Lucr.* La dépouille d'un ſerpent. *-aurea. Virg.* Une jeune barbe blonde. *Veſte molli pubeſcere. Lucr.* Commencer à avoir du poil follet.

VESTITOR, oris. *m. Lamp.* Tailleur. ‖ Valet de chambre, celui qui habille.

VESTITUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Veſtio. *Veſtitus genas. Sen. Tr.* Qui a le menton couvert *ou* garni de poil. *Veſtitiſſimum pecus. Col.* Un bétail très-bien fourré, très-bien garni de poil *ou* de laine.

VESTITUS, ûs. *m. Cic.* Habillement, habit, ornemens, parure. ‖ La maniere de s'habiller.

VESTRAS, atis. *omn. gen. Cic.* Qui eſt de votre pays, de votre ſecte, de votre parti.

VESTROVICUM, i. *n.* Weſterwick.

VESULUM, i. *n.* Veſoul.

VESULUS *Mons*, i. *m.* Le Mont Viſo.

VESUNA, *Veſunna*, æ. *f.* Perigueux.

VESUVIUS, *Veſevus*, *Veſbius Mons.* La Montagne de Somma.

VETATIO, onis. *f.* Défenſe.

VETATUM. *ſupin inuſité de* Veto, as.

VETATURUS, a, um. Qui défendra, *ou* qui doit défendre. *part. de* Veto.

VETER, eris. *omn. gen. Enn.* terior. *Plaut.* terrimus. *Cic. Voyez* Vetus.

VETERA, *Vetera Caſtra*, orum. *pl. n. Oppidum Gugernorum.* Santen. | *Vetera Caſtra, Oppidum Vindelicia.* Pfeter.

VETERAMENTARIUS, i. *m. Suet.* Frippier, raccoutreur, ravaudeur. *Veteramentarius ſutor.* Un Savetier.

VETERANI, orum. *pl. m. Cic.* Les vieux Soldats, *ceux qui avoient fait leur tems au ſervice qui étoit de vingt ans.*

VETERARIUS, a, um. *Liv.* Vieux, ancien, veteran.

VETERARIUM, i. *n. Sen.* Lieu où l'on ſerroit les choſes qu'on vouloit garder long-tems.

VETERASCO, is, ere. *neut. Colum.* Vieillir, devenir vieux.

VETERATOR, oris *m. Cic.* Vieux routier, maître fourbe, fourbe achevé, vieux & fin matois.

VETERATORIE. *adv. Cic.* En vieux routier *ou* en maître fourbe.

VETERATORIUS, a, um. *Cic* Plein de ruſe, rempli de fourberie, de vieux routier, de maître fourbe.

VETERATRIX, icis. *f. Apul.* Vieille ruſée, fine matoiſe.

VETERAVIA, æ. *f.* La Weteravie.

VETERES, um *pl. m. Cic.* Les anciens, l'antiquité. *Voyez* Vetus.

VETERINA, orum. *pl. n. Plin.* Les bêtes de charge, de ſomme, de voiture.

VETERINARIUS, i. *m. Col.* Qui a ſoin des bêtes de ſomme, de charge, de voiture. | Maréchal.

VETERINARIUS, a, um. *Cic.* De bête de ſomme, de charge *ou* de voiture. *Veterinaria medicina. Colum* L'art de panſer les chevaux.

VETERINUS, a, um. *Lucr.* De bête de charge, de ſomme, de voiture. | *Plin.* Propre à porter une charge.

VETERNOSE. *adv. Plaut.* D'une maniere lethargique, endormie, *ou* avec aſſoupiſſement.

VETERNOSUS, a, um. *Plin.* Lethargique, attaqué de la lethargie, qui eſt dans un dangereux aſſoupiſſement. | *Ter.* Un endormi, un grand pareſſeux. | *Catul.* Hydropique. *Veternoſiſſimum artificium. Sen.* Un très-foible trafic.

VETERNUM, i. *n. Catul.* &

VETERNUS, i. *m. Col.* Lethargie, *profond & dangereux aſſoupiſſement.* | *Virg.* Pareſſe profonde, extrême lenteur, grand aſſoupiſſement pour toutes choſes, indolence extrême, langueur que rien n'émeut, une peſante, une froide oiſiveté. | *Prud.* Hydropiſie.

VETERNUS, a, um. *Prud. Voyez* Veternoſus.

VETERO, as, avi, atum, are. *Col.* Vieillir, devenir vieux.

VETERUS *Lacus*, i. *m.* Le Weter.

VETITUM, i. *n. Cic.* Ce qui eſt défendu.

VETITURUS, a, um. *part. inuſité de* Veto.

VETITUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de*

VETO, as, tui, atum, vetitum, *& rarement* vetare. *act. Cic.* Défendre, faire défenſe, impoſer ſilence. *Veto fatis. Virg.* J'en ſuis empêché par les Deſtins. *Vetuit incipere. Ter.* Il défendit de commencer. *-loqui. Ovid.* Empêcher de parler.

VETRALLA, æ. *f.* Vetralla.

VETSLARIA, æ. *f.* Wetslar.

VETTONIA, æ. *f.* Bettonia.

VETTONIANA, æ. *f. Vetuloninum*, i. *n. Vetulonia*, arum. *pl. f.* Vetulia.

VETULUS, a, um. *Cic.* Un peu vieux, vieillot.

VETUS, eris. *omn. gen. comp.* terior, *ſuperl.* terrimus. *Cic.* Vieux, ancien. | *Ter.* Gâté *ou* corrompu de vieilleſſe.

VETUS *Vicus* Altorf.

VETUSTAS, atis. *f. Cic.* Vieilleſſe, ancienneté, antiquité. | *Ovid.* La vieille peau des ſerpens. *Vetuſtatis patiens. Plin.* Qui ſe conſerve long-tems. *Vetuſtatem ferre. Cic.* Etre de garde, ſe conſerver long-tems | *Ovid.* Durer long-tems, être de longue durée, ſe faire connoître à la poſterité. *-fallere. Plin.* N'être pas de garde.

VETUSTE, iſſimè. *adv. Cic.* A l'ancienne mode, à la façon des anciens, à la maniere de l'antiquité, comme anciennement, de même qu'autrefois.

VETUSTESCO, is, ere. *neut. Colum.* Vieillir, devenir vieux.

VETUSTUS, a, um. *comp.* ſtior. *ſuperl.* ſtiſſimus. *Cic.* Vieux, ancien.

VEXAMEN, inis. *n. Lucr.* &

VEXATIO, onis. *f. Cic.* Tourment, l'action de tourmenter, vexation, perſecution, peine qu'on fait.

VEXATUS, a, um. *part. paſſ. de* Vexo. affligé, tourmenté, accablé.

VEXFORDIA, æ. *f. unde Vexfordienſis Comitatus.* Wexford. | Le Comté de Wexford.

VEXI. *prét. de* Veho.

VEXILLARIUS, i. *m. Liv.* Enſeigne, Porte-enſeigne, Guidon, Cornette, celui qui porte l'étendard d'une Compagnie.

VEXILLATIO, onis. *f. Suet.* Compagnie, Cornette ſous un même guidon, drapeau *ou* étendard.

VEXILLUM, i. *n. Caſ.* Cornette, étandard, guidon, drapeau, banniere. | *Tac.* Cornette de Cavalerie, *ou* Compagnie de Chevaux legers. *Vexillum navale. Claud.* Pavillon, banniere de navire. *Vexilla ſubmittere. Stat.* Caler les voiles.

VEXINUM, i. *n.* Le Vexin, *pays de l'Iſle de France & de Normandie.*

VEXO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Vexer, faire des vexations, perſecuter, tourmenter, faire de la peine, fatiguer. | *Caſ.* Ruiner. *Vexare annonam. Ulp.* Faire rencherir les denrées, mettre la cherté aux vivres. *finitimas regiones. Corn. Nep.* Faire des courſes dans les pays voiſins.

VEXSIA, æ. *f.* Wexſio.

VEZELIACUM, *Vezelenum*, i. *n. Oppidum Lotharingia.* Vezeliſo.

U F

UFENS, entis. *m. Fluvius Latii.* Portatore. | *Ufens, Uiens, Fluvius Senonum.* Chiento.

UFFENHEIMUM, i. *n.* Uffenheim.

UFFUGUM, i. *n. Urbs Brutiorum.* Montalto.

U G

UGGERNUM, i. *n.* Beaucaire.

UGIA, æ. *f.* La Cabecas.

UGLANIA, æ. *f. Inſula.* Uglan.

UGLITIA, æ. *f.* Uglitz.

UGOGHA, *Ugoſa*, æ. *f. unde Ugoghenſis Comitatus.* Ugogh.

V I

VIA, æ. *f. Cic.* Chemin, voye, rue de ville, route, voyage. | Moyen | *Ter.* Maniere, methode. *Via militaris. Cic. -publica. Plaut. -regia, conſularis. Digeſt. -pratoria. Ulp.* Grand chemin, grande route, chemin royal. *-ſtrata. Liv.* Chemin pavé. *Viam exigere. Aſc. Ped.* Obliger les particuliers à faire accommoder les chemins *ou* la rue chacun devant ſa maiſon.

VIADANA, æ. *f.* Viadana.

VIADRUS, i. *m.* L'Oder, *riviere.*

VIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plaut.* De rue, de chemin, de route, de voyage.

VIANA, æ. *f. Oppidum Styria* Voitſberg. | *Viana, Urbs Vindel* ... | *Viana, Urbs Navarra* Viana. | *Viana, Oppidum Occitania* Viana. | *Viana, Oppidum Belgii.* Viane. | *Viana Limii.* Viana de Foz de Lima | *Viana Caput.* Le Cap de Viana.

VIANS, tis *omn. gen. Bibl.* Qui eſt en chemin.

VIAREGGIUM, i. *n.* Viareggio.

VIARIUS, a, um. *Cal. Cic.* de chemins, qui concerne les chemins, les routes, les rues.

VIATICATUS, a, um. *Plaut. part. de*

VIATICOR, aris, ari *dep. Plaut.* Faire proviſion, ou ſe munir pour le voyage.

VIATICULUM, i. *n. diminutif de* Viaticum. *Ulp.* Petite proviſion de voyage.

VIATICUM, i. *n. Cic.* Proviſion de ce qui eſt neceſſaire pour le voyage. | *Eccleſ.* Le S. Viatique.

VIATICUS, a, um *Plaut.* De voyage, qui concerne le voyage. *Viatica cœna. Plaut.* Un repas d'adieu *ou* de bienvenue.

VIATKA, æ. *f. Urbs & Provincia.* Wiatka.

VIATOR, oris. *m. Cic.* Voyageur, qui fait voyage. | Celui qui va faire des commiſſions, qui va porter des ordres de la part d'une compagnie, *comme* le poſtillon *ou* le courier du Conſeil, *dont la charge eſt d'avertir des jours qu'il y a Conſeil.* | *Hor.* Celui qui conduit les chevaux qui tirent un bateau.

VIATORIUS, a, um. *Cic.* De voyageur, qui concerne le voyage.

VIBEX, icis. *f. Perſ. Plin.* Marque de coups de fouet, ſion que laiſſent ſur la peau les coups de verges.

VIBII *Forum. Voyez* Forum Vibii.

VIBISCI, orum. *plur. m. Plin.* Peuples de Gaſcogne, autour de Bordeaux.

VIBISCUM, i. *n. Viviſcus*, i. *m.* Vevay.

VIBIUS, a, um. *Stat.* Amphibie, *qui vit dans l'eau & ſur la terre.*

VIBO, onis. *f. Valentia.* | *Vibo Valentia.* Monte Leone.

VIBONENSIS *Sinus. Voyez* Hipponiates.

VIBRATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de*

VIBRO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Darder, lancer, jetter avec force, décocher. | *Cic.* Brandir, branler, agiter. | Briller, éclater. | Donner des caſſades. *Vibrare ſicas. Cic.* Poignarder à coups redoublez.

VIBROR, aris, atus ſum, ari. *paſſ. Ovid.* Trembler, treſſaillir. *Vibrati crines. Virg.* Des cheveux friſez *ou* bouclez.

VIBURGUM, i. *n. Urbs Jutia. unde Viburgenſis Epiſcopatus.* Wibourg. | *Viburgum, Urbs Finlandia.* Wibourg.

VIBURNUM, i. *n. Virg.* Viorne, *arbriſſeau ſouple & pliant.*

VICANUS, i. *m. Cic.* Villageois, païſan, habitant d'un village *ou* d'un bourg.

VICARELLUM, i. *n.* Vicarello.

VICARIUS, a, um. *Cic.* Qui tient la place d'un autre, qui exerce ſes fonctions. Vicaire, Lieutenant, Vicegerent, Subſtitut. | Un ſecond, qui ſupplée au défaut d'un autre. *Vicarius alieni juris. Cic* Qui eſt aux droits d'un autre. *Vicarius tu ſis illi meus. Quint.* Fais pour lui ce que je voudrois faire. *Vicaria mors. Quint.* Mort qu'on ſouffre pour un autre. *Vicarium verbum. Plaut.* Un mot au lieu d'un autre.

VICARIUS, i. *m. Sen.* Eſclave qui dépendoit d'un autre eſclave. *Vicarius eſſe nolo. Mart.* Je ne veux plus être le valet d'un autre.

VICATIM. *adv. Plin.* De bourg en bourg, de village en village, par les villages. | *Cic.* De rue en rue, par les rues, de quartier en quartier.

VICE, vices. *Voyez* Vicis.

VICELIACUM, i. *n.* Veselay.

VICENÆ, arum. *plur. f. Voyez* Vincennes.

VICENARIUS, a, um. *Vitr.* De vingt, qui a vingt, nombre de vingt.

VICENI, æ, a. *Col.* Vingt.

VICENIUM, i. *n. Modeſt.* Eſpace de vingt années.

VICENONIA, *Vidana*, æ. *f.* La Vilaine.

VICENTIA, *Vicenta, Vicetia, Vincentia*, æ. *f.* Vicence.

VICENTINUS *Ager*. Le Vicentin.

VICENUMUM, *Viceſimum*, i. *n.* Trebiſacci.

VICESIMA, æ. *f. Cic.* Impôt du vingtiéme des biens, *&c.* le cinq pour cent, la vingtiéme partie.

VICESIMANI, orum. *plur. m. Tac.* Les Soldats de la vingtiéme legion.

VICESIMARIUS, a, um. *Liv.* Du vingtiéme. ‖ De l'impôt du vingtiéme, des cinq pour cent.

VICESIMO, as, are. *Capit.* Prendre le vingtiéme, *ou* lever le vingtiéme, les cinq pour cent.

VICESIMUS, a, um. *Cic.* Vingtiéme.

VICHIUM, i. *n.* Vichy.

VICI. *prét. de* Vinco.

VICIA, æ. *f. Plin.* De la veſce.

VICIARIUM, i. *n. Col.* Champ ſemé de veſce, les ſemailles de la veſce.

VICIARIUS, a, um. *Colum.* De veſce.

VICIES. *adv. Cic.* Vingt fois.

VICINA, æ. *f. Ter.* Voiſine.

VICINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Liv.* De voiſin *ou* du voiſinage.

VICINIA, æ. *f. Cic.* Voiſinage. ‖ *Ovid.* Proximité. ‖ *Plin.* Reſſemblence, affinité, rapport.

VICINITAS, atis. *f. Cic.* Voiſinage, proximité. ‖ Rapport, reſſemblance.

VICINIUM, i. *n. Plin. Voyez* Vicinia.

VICINUS, a, um. *Cic.* Voiſin, proche. ‖ *Ovid* Qui reſſemble, qui a du rapport, de la reſſemblance, qui approche. *Vicina ad pariendum. Cic.* Qui eſt ſur le point d'accoucher, qui eſt à terme.

VICIS. *genit. f. Liv.* vici, *dat. Quint.* vicem, *acc. Quint. Curt.* vice. *ablat. Hor.* vices, *nominat. plur. Hor.* vicibus, *dat. & ablat. Plin.* vices, *acc. Virg.* Alternative, retour, viciſſitude, *ou* ſucceſſion des choſes. *Cic.* Sort, deſtin, deſtinée, condition, ſituation, état. ‖ Lieu, place, fonction, emploi, charge. ‖ *Virg.* Changement. ‖ *Mart.* La pareille. *Vice alternâ. Plin. J.* Alternativement, l'un aprés l'autre, chacun à ſon tour. *Vice gratâ veris. Hor.* Par l'agreable retour du Printems, à l'aimable retour du Printems. *Vice numinis coli. Plin.* Etre reveré comme un Dieu. *Vice plus ſimplici. Hor.* Plus d'une fois, au double, deux fois autant. *Vice verſâ. Ulp.* Au contraire, au rebours, alternativement. *Per vices* ou *vicibus.* Tour à tour, l'un aprés l'autre, alternativement. *Vicibus alternis.* Succeſſivement, chacun à ſon tour.

VICISSATIM. *adv. Plaut. &*

VICISSIM. *adv. Cic.* Tour à tour. ‖ Pareillement, de même, reciproquement, l'un aprés l'autre.

VICISSITAS, atis. *f. Accius. &*

VICISSITUDO, inis. *f. Cic.* Viciſſitude, ſucceſſion mutuelle, changement.

VICKLOA, *Vicklova*, æ. *f. Vicklovium*, i. *n. unde Vickloenſis Comitatus.* Wicklo.

VICODONIA, æ. *f. Voyez* Uſcudama.

VICOHABENTIA, æ. *f.* Vicovenza.

VICONIA, æ. *f.* Vicogne.

VICTI. *Plaut. pour* Victus.

VICTIMA, æ. *f. Cic.* Victime.

VICTIMARIUS, i. *m. Liv.* Celui qui aſſommoit *ou* qui égorgeoit les victimes.

VICTIMO, as, avi, atum, are. *Bibl.* Egorger pour ſacrifier.

VICTITO, as, avi, atum, are. *Ter. &*

VICTO, as, are. *neut. Plin* Se nourrir, vivre. *Parcè victitare. Plaut.* S'entretenir à peu de frais, ne pas faire grande dépenſe.

VICTOR, oris. *m. Cic.* Vainqueur, victorieux. *Victor currus. Cic.* Char de triomphe.

VICTORIA, æ. *f. Cic.* La victoire. ‖ La Déeſſe de la victoire.

VICTORIA, æ. *f. Urbs Biſcaia.* Victoria. ‖ *Victoria, Abbatia Gallia.* Victoire. ‖ *Victoria Juliobricenſium.* On la met à Sant Andero en Biſcaye. ‖ *Victoria, Urbs Britannia.* On la met communément à Abernethy.

VICTORIACUM, *Vitraum, Vitriacum*, i. *n.* Vitray.

VICTORIÆ *Caput.* Le Cap de Victoria.

VICTORIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Treb. Pol.* De victoire, qui concerne la victoire.

VICTORIOSUS, a, um. *Catul.* Victorieux, vainqueur, qui a remporté la victoire.

VICTRIX, icis. *f. Cic.* Victorieuſe, qui remporte la victoire. ‖ *Virg.* Celle qui obtient ce qu'elle demande.

VICTUALIA, ium. *plur. n. Bibl.* Ce qui eſt neceſſaire pour vivre.

VICTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Vinco. *Cic. Victa.* Des richeſſes diſſipées, épuiſées.

VICTUS, ûs. *m. Cic.* Le vivre, la nourriture, ce qui eſt neceſſaire pour vivre, les neceſſitez de la vie. ‖ La vie.

VICULUS, i. *m. Bibl.* Bourg, village. (*diminutif de* Vicus.)

VICUS, i. *m. Cic.* Village, bourg. ‖ Rue. ‖ Quartier d'une ville.

VICUS, i. *m. Oppidulum Lotharingia.* Vic. ‖ *Vicus Æquenſis.* Vico di Sorrento. ‖ *Vicus, Urbs Catalonia.* Vich-d'Oſſone. ‖ *Vicus Aquarius, Urbs Luſitania.* Viſeo. ‖ *Vicus Aurelii, Vicus Varianus.* Fichernolo. ‖ *Vicus, Vicus Baronis.* Trevico. ‖ *Vicus, Oppidum Limburgenſis Ducatus.* Wyck. ‖ *Vicus Bigerronum.* Vich de Bigorre. ‖ *Vicus Catuliacus.* Saint Denis. ‖ *Vicus Cuminarius, Oppidum Carpetanorum. Voyez* Fanum S. Crucis de Zarza. ‖ *Vicus Egonum.* Vicovenza. ‖ *Vicus Elbii, locus Hetruria.* Vico. ‖ *Vicus Italicus, Siſopa.* Zagrab. ‖ *Vicus Julius, Locus Nemetum.* Germersheim. ‖ *Vicus Julius, Vico-Julium, Urbs Vaſconia.* Aire. ‖ *Vicus Malbanus, Oppidulum Anglia.* Nantwich. ‖ *Vicus Martius, Vicus Mercatus.* Vimercato. ‖ *Vicus Matrini, Oppidum Hetruria.* Capanacia. ‖ *Vicus Varronis, Oppidum Sabina.* Vicovaro. ‖ *Vicus Virginis, Locus Liguria.* Varagio.

VIDALA. La Veſla.

VIDANA. *Voyez* Vicenonia.

VIDELICET. *adv. Cic.* C'eſt à ſçavoir, c'eſt-à-dire. ‖ *Plaut.* Par exemple. ‖ *Ter.* Certes, certainement.

VIDEN? *Ter. pour* Vides-ne? Ne voyez-vous, *ou* ne vois-tu pas, *ou* voyez-vous?

VIDEO, es, vidi, viſum, dere. *act. Cic.* Voir, regarder. ‖ Examiner, faire reflexion, faire conſideration, attention, conſiderer, reflechir, prendre garde, avoir l'œil, avoir ſoin, ſoigner, pourvoir. ‖ Deviner, prévoir. ‖ *Lucr.* Concevoir, avoir l'intelligence. ‖ *Ovid.* S'appercevoir. *Vide ut incedit. Ter.* Regardez comme il marche, voyez un peu ſa démarche. *Vide me, fient. Ter.* Prenez garde à ce que je vous dis, cela ſera; tenez, cela arrivera. *Vide quid agas. Ter.* Prenez garde à ce que vous ferez, ſongez à vous. *Vide ſis*, pour *vide ſi vis. Perſ.* Voyez ſi vous voulez. *Viderint Philoſophi. Cic.* Je laiſſe cela aux Philoſophes, c'eſt leur affaire, entre eux le debat, ils s'en démêleront comme ils pourront.

VIDEOR, eris, viſus ſum, deri. *Cic.* Paroître, ſembler, avoir l'apparence. ‖ Trouver bon, être d'avis, croire à propos. *Videor videre. Cic.* Il me ſemble voir. *Videtur ſi tibi. Cic.* Si vous le jugez à propos, ſi vous le trouvez bon, ſi vous êtes d'avis, s'il vous plaît, ſi bon vous ſemble, ſi c'eſt votre ſentiment. *Viſus ſum mihi ambulare. Cic.* Je me ſuis imaginé que je marchois.

VIDER, *Vidrus*, i. *m.* Le Vecht.

VIDNA, æ. *m. Fluvius.* Le Diergh.

VIDOTARA, *Vindotara, Vidogara, Vindogara*, æ. *f. Sinus Britannia Magna.* Ayr-Tyrth.

VIDUA, æ. *f. Cic.* Veuve, *femme qui a perdu ſon mari* ‖ *Plaut.* Qui en eſt privée, dont le mari eſt abſent.

VIDUATUS, a, um. *Lucr. part. paſſ. de* Viduo.

VIDUITAS, atis. *f. Lucr.* Veuvage, état de veuve, viduité. ‖ *Plaut.* Privation, perte de. *Viduitas opum. Plaut.* Perte de biens.

VIDULUM, i. *n. &*

VIDULUS, i. *m. Plaut.* Valiſe de cuir, bourſes de cuir à mettre ſur un cheval.

VIDUO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Fruſtrer, priver, dépoüiller, deſtituer. ‖ Dépeupler, deſerter.

VIDUUS, i. *m. Plaut.* Veuf, qui a perdu ſa femme.

VIDUUS, a, um. *Colum.* Fruſtré, privé, dépouillé, dénué, deſtitué. ‖ Vuidé. *Viduum arboribus ſolum. Col.* Un terroir où il n'y a point d'arbres.

VIELISCA, æ. *f.* Wielicz.

VIELKIELUCA, æ. *f.* Wielkieluka.

VIELLA, æ. *f.* Viella.

VIELUNA, *Velunia*, æ. *f.* Wielun.

VIENERATIUM, i. *n.* Vieneratz.

VIENNA, æ. *f. Oppidum Barenſis Ducatus.* Vienne. ‖ *Vienna, Caput Auſtria.* Vienne. ‖ *Vienna Allobrogum, Urbs Delphinatus.* Vienne.

VIENNENSIS, e. Qui eſt de Vienne. ‖ *Viennenſis Gallia. Voyez* Gallia Viennenſis. ‖ *Viennenſis Sylva.* Wiennarwald. ‖ *Viennenſis Tractus, Vienneſium.* Le Viennois.

VIEO, es, evi, etum, ere. *act. Varr.* Lier avec de l'oſier.

VIEPRIUS, i. *m. Fluvius.* Wieprz.

VIERVEDRUM, i. *n. Voyez* Virvedrum.

VIESTA, æ. *f.* Vieſte.

VIETOR, oris. *m. Ulp.* Tonnelier. ‖ Vannier.

VIETRUM, i. *n.* Vietri.

VIETUS, a, um. *Cic.* Fané, flétri. ‖ Languiſſant, ſans vigueur. ‖ *Lucr.* Délié, fin, menu.

VIGENNA, æ *m. Fluvius.* La Vienne.

VIGEO, es, gui, gere. *neut. Cic.* Etre en vigueur, être dans la force, être floriſſant, être puiſſant en quelque choſe. *Vigere memoria. Cic.* Avoir bonne memoire.

VIGESCO, is, ſcere. *neut. Catul.* Prendre vigueur, ſe fortifier, devenir fort, vigoureux.

VIGESIES. *adv. Hygin.* Vingt fois.

VIGESIMA, *&c Voyez* Viceſima.

VIGESIMARIUS. *Voyez* Viceſimarius.

VIGESIMUS. *Voyez* Viceſimus.

VIGESSIS, is. *m. Mart.* Piece de monnoye de vingt as.

VIGIL, ilis. *omn. gen. Virg.* Qui veille, qui ne dort pas. ‖ *Ovid.* Soigneux, vigilant. ‖ Qui empêche de dormir. *Vigil ignis. Virg.* Un feu qui ne s'éteint jamais.

VIGILANTER, iùs, iſſimè. *adv. Cic.* Avec vigilance, ſoigneuſement, avec attention.

VIGILANTIA, æ. *f. Cic.* Vigilance, ſoin, diligence, forte attention.

VIGILARIUS, i. *m. Sen.* Guet, ſentinelle, vedette, ſoldat, qui eſt en faction, factionnaire, *ou* qui fait le guet, la ronde, la patrouille, qui monte la garde, qui eſt du guet.

VIGILATE. *adv. Gell. Voyez* Vigilanter.

VIGILATIO, onis. *f. Plaut.* L'action de veiller, le veiller, veillée.

VIGILATUR. *imperſ. Mart.* On veille.

VIGILATUS, a, um. *part. de* Vigilo. *Tacit.* Paſſé en veillant. *Vigilati labores. Ovide* Des ouvrages qui ont coûté des veilles.

VIGILAX, acis. *omn. gen. Cic.* Qui veille preſque toûjours, qui ne dort preſque jamais, veillant ſoigneuſement.

VIGILES, um. *plur. m. Cic.* Les ſentinelles. ‖ Les vedettes. ‖ Guet, ronde, patrouille, garde.

VIGILIA, æ. *f. Cic.* Veille, veillée, l'action de veiller. ‖ *Celſ.* Inſomnie. ‖ *Caſ.* Veille, *l'une des quatre parties de la nuit chez les Romains dont la premiere commençoit à ſix heures du ſoir, & la quatriéme finiſſoit à ſix heures du matin, chacune étant de trois heures.* ‖ *Plaut.* Veille de Fête. ‖ *Cic.* Le guet, la garde, la ronde, la patrouille. *Vigilias agere. Cic.* Etre en faction, en ſentinelle, en vedette, &c. *De vigilia tertia proficiſci. Caſ.* Partir à minuit.

VIGILIA, æ. *Vigilia.* arum. *plur. f.* Biſeglia.

VIGILO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Veiller, ne pas dormir. ‖ Soigner, avoir l'œil attentif, pourvoir, apporter des ſoins.

VIGINTI, *indecl. omn. gen. Cic.* Vingt.

VIGINTIVIR, i. *m. Cic.* L'un des vingt Intendans qu'on créoit pour conduire les Colonies Romaines.

VIGINTIVIRATUS, ûs. *m. Cic.* La dignité de ces Intendans.

VIGISONUS, *Vagiſonus*, i. *m. Voyez* Togiſonus.

VIGLEBANUM, i. *n.* Vigevano.

VIGONIUM, i. *n.* Vigon.

VIGOR, oris. *m. Cic.* Vigueur, force.

VIGORNIA, æ. *f. Urbs & Comitatus.* Wercheſter.

VIGTONIA, æ. *f.* Wighton.

VIGUERIUM, i. *n.* Yoghera.

VIGUM, i. *n.* Vigo.

VIHITIUM, i. *n.* Vihicio.

VIHITZA, æ. *f.* Wihitz.

VIKIA, *Vikeſlandia*, æ. *f.* Vikeſland.

VILDHUSIA, æ. *f.* Wildeshauſen.

VILEPUM, i. *n.* Vilep.

VILIA, æ. *m. Fluvius.* Wilia.

VILICA, æ. *f.* Bellich.

VILIPENDO, is, dere. *Plaut.* Eſtimer peu, faire peu de cas, peu d'état; mépriſer, baſtoner.

VILIS, *m. f.* le, *n.* is. *comp.* lior. *ſuperl.* liſſimus. *Cic.* Vil, bas, mépriſable. | *Virg.* Commun. | *Hor.* Qui eſt à bas prix, qui ſe donne à bon marché. *Vilis ipſi ſalus. Tac.* Il faiſoit peu de cas de ſa vie.

VILISSIME. *adv. Plin.* A fort bon marché.

VILITAS, atis. *f. Cic.* Bas prix, fort bon marché. | *Quint. Curt.* Baſſeſſe.

VILITO, as, are. *Turpil.* Rendre vil *ou* mépriſable, avilir.

VILIUS. *adv. Plin.* A plus bas prix, à meilleur marché, à meilleur compte.

VILKOMERIA, æ. *f.* Wilkomeritz.

VILLA, æ. *f. Cic.* Maiſon de campagne, maiſon des champs. | Ferme, métairie, terre, borde, grange, cenſe, cloſerie, baſtide. *Villa urbana. Varr.* Le corps de logis où loge le maître à la campagne. *-ruſtica. Varr.* La maiſon du Fermier, du Jardinier, du Vigneron.

VILLA *Adriani.* Villa d'Adriano. | *Villa de Capilla.* Villa de Capilla. | *Villa de Conde.* Villa de Conde. | *Villa Diegi.* Villa Diego. | *Villa Eccleſia.* Igleſias. | *Villa Fauſtini.* Saint Edmonde Burye. | *Villa Franca Caſtella.* Villa Franca. | *Villa Franca Confluentium.* Ville Franche de Conflant. | *Villa Franca Baujovienſis Tractus.* Ville Franche en Beaujolois. | *Villa Franca Ruthenenſis Provinciæ.* Ville Franche de Rouergue. | *Villa Franca Pedemontii.* Ville Franche. | *Villa Franca, Urbs Comitatus Nicæa.* Ville Franche. | *Villa de Fo.* Villa de Fo. | *Villa de Rivis. Voyez* Rivena. | *Villa Formoſa.* Villa Hermoſa. | *Villa Jeſus.* Villa Jeſus. | *Villa Judæa.* Ville Juifve. | *Villa Libera. Voyez* Villa Franca. | *Villa Lupa.* Ville-loing. | *Villa Marii, Villa Marina.* Marino. | *Villa Martis.* Marville. | *Villa Joyſa, aut Loyſa.* Villa Joyſa. | *Villa Nova Archiepiſcopi.* Ville Neuve l'Archevêque. | *Villa Nova Aſtenſis.* Villa Nova d'Aſti. | *Villa Nova Avenionenſis.* Ville Neuve d'Avignon. | *Villa Nova Belli.* Ville Neuve la Guerre. | *Villa Nova Bergia ſeu de Bergo.* Ville Neuve de Berg. | *Villa Nova de Portimaon.* Villa Nova de Portimaone. | *Villa Nova Regia.* Ville Neuve le Roy. | *Villa Nova Rivi.* Villa Nova del Rio. | *Villa Nova S. Georgii.* Ville Neuve S. George. | *Villa Nova Serena.* Villa Nova Della Serena. | *Villa Noxa.* Ville Noce. | *Villa Petroſa.* Villepreux. | *Villa Regia, Oppidum Portugaliæ.* Villa Real. | *Villa S. Trudonis. Voyez* Fanum S. Trudonis. | *Villa Serva.* Ville Serve. | *Villa Vetus.* Villa Vêia. | *Villa Vitioſa Luſitaniæ.* Villa Vicioſa. | *Villa Vitioſa Aſturiarum.* Villa Vi- tioſa.

VILLACUM, i. *n.* Villach.

VILLAGOSVARIA, æ. *f.* Villagoſgar.

VILLANDRADUS, i. *f.* Villandrad.

VILLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* De maiſon de campagne, qui concerne une maiſon des champs, de ferme, de métairie, &c.

VILLARIUM, i. *n.* Villars d'Arſeau.

VILLEMURIUM, *Vilmurium*, i. *n.* Villemur.

VILLENA, æ. *f.* Villena.

VILLERIÆ, *Villeriæ ad Cotiam*, arum, *plur. f. Villerium*, i. *n.* Villers-Coſte-Retz.

VILLIACUM, i. *n.* Veſly.

VILLICA, æ. *f. Col.* Fermiere, Metayere, femme du Fermier.

VILLICATIO, onis. *f. Col.* Gouvernement d'une métairie, d'une ferme.

VILLICO, as, avi, atum, are. *Cat.* &

VILLICOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Ter.* Tenir à ferme une métairie, être Fermier d'une terre, gouverner une ferme, être Métayer, &c.

VILLICUS, i. *m. Cic.* Fermier, Métayer, qui tient une terre à ferme, Cenſier, Cloſier.

VILLORADUM, i. *n.* Belarado.

VILLOSUS, a, um. *Colum.* Velu, plein de poils, couvert de poil. | *Tib.* Fourré.

VILLULA, æ. *f. Cic. diminutif de* Villa.

VILLUM, i. *n. Ter.* Un petit vin, un vin foible, du guinguet.

VILLUS, i. *m. Cic.* Le poil des bêtes. *Villus ovium. Cic* La toiſon des brebis.

VILMURIUM, i. *n. Voyez* Villemurium.

VILNA, æ. *f. unde Vilnenſis Palatinatus.* Wilna.

VILSA, æ. *f.* Vilſa.

VILTENA, æ. *f.* Wilten.

VILTONIA, æ. *f.* Wiltshire.

VILVORDIA, æ. *f.* Vilvorde.

VIMANIA, æ. *f. Voyez* Vemania.

VIMARANUM, i. *n.* Guomaraden.

VIMARIA, *Vinaria*, *Pruaria*, æ. *f. unde Ducatus Vimarienſis*, &c. Weimar.

VIMEN, inis. *n. Col.* Tout bois qui ſe plie, & dont on peut faire des liens, *comme* l'oſier, le ſaule, le bouleau, &c.

VIMESIUM, i. *n.* Le Vimeux.

VIMINALIA, ium. *plur. n. Plin.* Sauſſayes, oſeraye. | Lieu où il y a quantité de ſaules, *ou* de têtes d'oſier *ou* de bouleau.

VIMINALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Qui eſt propre à lier *ou* à faire des liens de bois.

VIMINETUM, i. *n. Voyez* Viminalia.

VIMINEUS, a, um. *Caſ.* D'oſier *ou* d'autre bois pliant & propre à faire des liens.

VIMINIACUM, i. *n. Urbs Mœſiæ Inferioris*, *Viminatium.* Vienezatz.

VIMINIACUM, i. *n. Oppidum Vaccæorum.* Lieu inconnu maintenant.

VIMPINA, æ. *f.* Wimpfen.

VIMUTIUM, i. *n.* Waymouth.

VINACEA, orum. *plur. n. Col.* }
VINACEÆ, arum. *plur. f. Col.* }
VINACEI, orum. *plur. m. Stat.* }
De raiſin | Le marc des raiſins dont on a tiré le vin.

VINACEUS, a, um. *Cic.* De raiſin.

VINACIA, orum. *plur. n. Bibl.* Marc du vin.

VINARIA, æ. *f. Thuringiæ. Voyez* Vimaria.

VINARIUM, i. *n. Hor.* Un tonneau.

VINARIUS, a, um. *Cic.* De vin, qui concerne le vin.

VINARIUS, i. *m. Plaut.* Cabaretier, Marchand de vin. | *Ulp.* Yvrogne, pilier de cabaret. *Vinarius palmes. Cat.* Branche de vigne qui porte du raiſin.

VINCENTIA, æ. *f. Voyez* Vicentia.

VINCENNÆ, arum. *plur. f.* Vincennes.

VINCESTRIA, æ. *f.* Biſſeſtre.

VINCIACUM, i. *n.* Crevecœur.

VINCIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Ter.* Aiſé à vaincre, facile à gagner, qu'on peut ſurmonter, ſurmontable.

VINCIO, is, xi, nctum, cire. *Cic.* Lier, garoter.

VINCIUM, *Vintium*, *Venciom*, i. *n. Ventienſis Urbs.* Vence.

VINCLUM. *pour* Vinculum.

VINCO, is, vici, victum, cere. *Cic.* Vaincre, être vainqueur *ou* victorieux, ſurmonter, ſurpaſſer, prévaloir, avoir le deſſus. | *Suet.* Gagner. *Viciſti. Cic. ou Vicerim. Ter.* Tu as gagné, je le quitte, je le cede.

VINCTIO, onis. *f. Varr.* Liaiſon, l'action de lier. *Vinctio benevolentiæ. Cic.* Union de cœurs, liaiſon d'amitié.

VINCTURA, æ. *f. Plin.* L'action de lier. | *Celſ.* Ligature, bandage, lien.

VINCTUS, ûs. *m. Varr.* Ligature, bandage, lien.

VINCTUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de* Vincio.

VINCULUM, i. *n. Cic.* Lien, tout ce qui ſert à lier. | La priſon. | *Hor.* Engagement, lien pour unir. *Vincula calceamentorum. Petron.* Les cordons, les boucles des ſouliers, les liens de la chauſſure.

VINDA, æ. *f. Livoniæ.* Winden.

VINDA, *Vindavia*, æ. *f. Urbs Curlandiæ.* Winda.

VINDALICUS, *Vindelicus Fluvius*, i. *m.* La Naſque.

VINDANA, æ. *f. Voyez* Venetiæ Galliæ.

VINDASCA, *Vindauſca*, æ. *f.* Venaſque.

VINDASCINUS *Comitatus.* Le Comté Venaiſſin.

VINDAVIA, æ. *f. Voyez* Vinda.

VINDELICI, orum. *plur. m. Hor.* Les Bavarois, & ceux d'Auſtriche en partie.

VINDELIS, is. *f.* Portland.

VINDEMIA, æ. *f. Virg.* La vendange, les vendanges, le tems des vendanges. | *Plin.* Recolte, cueillette. *Vindemia mellis. Plin.* La recolte du miel. *-olivarum. Plin.* La cueillette des olives.

VINDEMIALES, ium. *plur. f. Gell.* Les vendanges.

VINDEMIATOR, oris. *m. Ovid.* Vendangeur. | *Col. Etoile fixe de la troiſiéme grandeur, à l'aîle Septentrionale du Signe de la Vierge.*

VINDEMIATORIUS, a, um. *Varr.* De vendanges, qui ſert à la vendange, qui concerne les vendanges.

VINDEMIO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Vendanger, faire vendanges.

VINDEMIOLA, æ. *f. Cic. diminutif de* Vindemia.

VINDEMITOR, oris. *m. Ovid. Voyez* Vindemiator.

VINDERIUS *Fluvius*, i. *m.* La Baye de Knockfergus.

VINDESORIUM, i. *n.* Windſor.

VINDEX, icis. *m. f. Cic* Vengeur, vengereſſe. *Vindex libertatis. Cic.* Conſervateur *ou* protecteur de la liberté.

VINDICATIO, onis. *f. Cic.* Vengeance, l'action de venger *ou* de punir.

VINDICE, vindicem. *Voyez* Vindex.

VINDICIÆ, arum. *plur. f. Cic.* Recreance, jouiſſance par proviſion d'une choſe qui eſt en litige. *Vindicias poſtulare ſecundùm libertatem. Liv.* Demander par proviſion la liberté de ſa perſonne. *-abdicere, abjudicare. Liv.* Débouter de la demande de la recreance. *-poſcere ſecundùm ſervitutem. Liv.* Demander par proviſion la jouiſſance d'un eſclave qui ſe prétend libre.

VINDICO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Venger, prendre vengeance, tirer raiſon. | Punir. | Aſſûrer, délivrer, affranchir, exemter, défendre. | Revendiquer. *Vindicare à tributis. Cic.* Exemter d'impôts. *-ſe ſibi. Sen.* S'aſſûrer du repos, ſe procurer de la tranquillité, ſe rendre à ſoi-même, ſe délivrer de toutes ſortes d'embarras. *-ſibi aliquid. Cic.* S'approprier, s'attribuer quelque choſe.

VINDICTA, æ. *f. Vell. Pat.* Vengeance. | *Ovid.* Défenſe. | *Liv.* Baguette dont l'Huiſſier frappoit un petit coup ſur la tête *de celui que le Préteur declaroit libre. Vindictâ liber factus eſt. Cic.* Il a été affranchi par le coup de baguette que le Préteur lui a fait donner *en le declarant libre.*

VINDILI, orum. *plur. m. Voyez* Vandali.

VINDINUM, i. *n. Urbs Cenomanorum.* Le Mans.

VINDIUS, *Vindius Mons*, i. *m.* Les Monts des Aſturies.

VINDOBONA *Vindomana*, *Urbs Pannoniæ.* Vienne.

VINDOCINENSIS *Ager.* Le Vendômois.

VINDOCINUM, i. *n.* Vendôme.

VINDOGLADIA, æ. *f.* Winburn.

VINDOLANA, æ. *f. Voyez* Vindolana Vetus.

VINDOMANA, æ. f. Voyez Vindobona.
VINDOMARA, Vindobara, æ. f. Wels-End.
VINDOMUS, Vindonus, i. f. Selceſter.
VINDONISSA, æ. f. Vindiſch.
VINDOPERA, æ. f. Vandeuvre.
VINDORUM Marchia. Windiſch-Marck.
VINEA, æ. f. Plin. J. &
VINEA Pervinca, æ. f. Plin. La pervenche, plante.
VINEA, æ. f. Virg. Vigne, lieu planté de vignes, vignoble. | Col. Un cep, un pied de vigne. | Liv. Mantelet. | Madrier pour mettre à couvert des travailleurs. Vinea jugata ſublimis Varr. Une treille.
VINEALIS, m. f. le, n. is. } De vigne, de vignoble, qui concerne la vigne, propre à la vigne.
VINEARIUS, a, um. C. l.
VINEATICUS, a, um Varr.
VINEMAGUS Pagus. Voyez Vimeſium.
VINETUM, i n. Cic. Vignoble, terroir rempli de vignes.
VINEUS, a, um. Solin. De vin.
VINGENNA, æ f. Voyez Vigenna.
VINGERUM Caſtellum, i. n. Vinger.
VININDA, æ f. Wineden.
VINIPOTOR, oris. m &
VINIPOTATOR, oris m. Plin. Un grand buveur, qui bois beaucoup, un yvrogne.
VINISIMA, æ. f. Voyez Vintshemium.
VINITOR, oris. m. Plin. Vigneron.
VINITORIUS, a, um. Col. De vigneron.
VINIUS Fluvius, i. m. Fiume di San Germano.
VINNICZA, æ. f. Winnicza.
VINNULUS, a, um. Plaut. Attrayant, charmant, tout gracieux.
VINOCIBERGA, æ f. Bergue S. Vinoch.
VINOLENTIA, æ. f. Yvrognerie.
VINOLENTUS, a, um. Cic. Yvrogne, yvre, plein de vin, où il entre du vin. Vinolenta medicamenta. Cic. Medicamens faits avec du vin.
VINOSUS, a, um. comp. ior ſuperl. iſſimus. Ovid. Qui aime le vin, adonné au vin, yvrogne. | Col. Vineux, qui a le goût du vin.
VINOVIUM, i. n. Bincheſter.
VINSA, æ. f. Winſen.
VINSCHOTA, æ. f. Winſchoten.
VINSTRINGA, æ. f. Feneſtra ge.
VINTIMILIUM, i. n. Ventimille.
VINTIUM, i. n Vence.
VINTSHEMUM, i. n. Viniſima, æ. f. Wintsheim.
VINUM, i. n. Cic. Le vin. Vinum fugiens. Cic. Du vin qui ſe paſſe. -perenne. Col. Du vin qui ſe garde tant qu'on veut. preſſum. Hor. -tortivum. Col. Du vin de preſſurage. -medium. Gell. ou media ætatis. Plin. Du vin qui eſt en ſa boite.
VINUNDRIA, æ. f. Voyez Vendum.
VIOCURUS, i. m. Varr. Intendant des Ponts & Chauſſees.
VIOLA, æ f. Cic. Violette, fleur.
VIOLABILIS, m. f. le, n. is. Ovid. Qu'on peut violer, à qui l'on peut faire injure.
VIOLARIUM, i. n. Virg. Lieu où il y a quantité de violiers, où croiſſent quantité de violettes.
VIOLARIUS, i. m. Plaut. Teinturier en violet.
VIOLATIM. adv. Liv. En violant, en profanant.
VIOLATIO, onis. f. Liv. L'action de violer, violement, profanation.
VIOLATOR, oris. m. Ovid. Violateur, profanateur, corrupteur, tranſgreſſeur, infracteur.
VIOLATUS, ûs. m. Mart. Voyez Violatio.
VIOLATUS, a, um. Liv. Violé, à qui l'on a fait violence, profané. | Ovid. Outragé. Violatus ab arcu. Ovid. Bleſſé d'un coup de fleche.
VIOLENS, tis. omn. gen. Hor. Violent.
VIOLENTE. adv. Sen. Tr. &
VIOLENTER, ius, iſſimè. adv. Cic. Violemment, avec violence, malgré ſoi, contre ſon gré.
VIOLENTIA, æ. f. Cic. Violence. Violentia cœli. Plin. Tempête, orage, ouragan, gros tems.
VIOLENTUS, a, um. comp. ior. ſuperl. iſſimus. Cic. Violent, impetueux. | Virg. Fier. Violenta vires æris. Lucr. La Dureté de l'airin.
VIOLO, as, avi, atum, are. act. Cic. Violer, profaner. | Faire violence, violenter, maltraiter, outrager, agir contre droit & raiſon, faire quelque choſe d'injuſte ou de contraire à l'équité ou à la droiture naturelle, tranſgreſſer, manquer, rompre, forcer, corrompre. | Couper, abbatre. Violare ebur oſtro. Virg. Teindre l'yvoire de couleur de pourpre. -venas. Celſ. Ouvrir les veines. -Mores alicujus. Tib. Trahir quelqu'un, lui faire une trahiſon.
VIPAUS, i. f. Vipao.
VIPERA, æ. f. Cic. La vipere, ſorte de ſerpent.
VIPEREUS, a, um. Virg. &
VIPERINUS, a, um. Cic. De vipere.
VIPIO, onis. m. Plin. Une petite grue, oiſeau.
VIPITENUM, Vepitenum, i. n. Sterzingen.
VIR, viri. m. Plin. L'homme. | Cic. Un homme fait, qui eſt dans l'âge viril. | Homme de cœur, de courage. | Le mari, le mâle parmi les animaux. Vir gregis. Virg. Un bouc. -omnium mulierum. Suet. Le mari de toutes les femmes. Ut vir tulit. Cic. Il le ſupporta en homme de cœur, il prit cela en homme de courage.
VIRAGO, inis, f. Plaut. Une femme qui a les manieres, la taille ou le courage d'un homme, une femme forte, une Amazone.
VIRATA, æ. f. Bibl. Femme forte.
VIRDO, Vindo, onis. m. Fluvius. Wertoch.
VIRDUNUM, i. n. Verdun, ville de France.
VIRECTUM, i. n. Virg. Voyez Viretum.
VIRENA, æ. f. Locus Campaniæ Felicis. Francoliſi.
VIREO, onis. m. Plin. Loriot ou verdier, petit oiſeau.
VIREO, es, rui, rere. neut. Cic. Etre verd, être verdoyant. | Etre fort & vigoureux. Virent pectora felle. Ovid. Les cœurs ſont pleins de fiel, remplis d'animoſité & de haine. -genua. Hor. Les genoux ſont fermes.
VIRES, rium. pl. f. Virg. Forces. | Tac. Des troupes, des forces. Voyez Vis.
VIRESCO, is, ſcere. neut. Plin. Devenir verd, verdir, reverdir. | Gell. Se fortifier, prendre des forces, devenir vigoureux.
VIRETA, orum. pl. n. &
VIRETUM, i. n. Virg. Des lieux pleins de verdure.
VIRGA, æ. f. Cic. Verge, houſſine, baguette, gaule, petite branche. | Ovid. Raye. Virgarum ſupplicium Plaut. Le fouet.
VIRGANUM, i. n. Virgan.
VIRGAO, onis. f. Rota.
VIRGATOR, oris. m. Plaut. Un fouetteur, celui qui fouette, eſclave choiſi pour fouetter les autres, un Comite de galere.
VIRGATUS, a, um. Virg. Rayé, marqué de rayes de haut en bas. | Sil. Ital. Tacheté, moucheté. | Sen. Vergé. Virgatus auro. Sil. Ital. Broché d'or.
VIRGETUM, i. n. Cic. Lieu planté d'oſiers ou d'autres arbriſſeaux propres à faire des verges.
VIRGEUS, a, um. Virg. De verges d'oſier. Virgea ſupellex. Virg. Paniers d'oſier.
VIRGI, orum. pl. m. Oppidum Baſtetanorum. Vera.
VIRGIDEMIA, æ. f. Varr. Cueillette, recolte de coups de verges, une ample feſſée.
VIRGILIÆ, arum. pl. f. Voyez Vergiliæ.
VIRGINALIS, m. f. le, n. is. Cic. &
VIRGINARIUS, a, um. Plaut. Virginal, de vierge, de jeune fille.
VIRGINEUS, a, um. Virg. De vierge, de jeune fille, de pucelle, virginal. Virgineum aurum. Mart. Couronne d'or qu'on donnoit dans les jeux celebres à l'honneur de Minerve.
VIRGINIA, æ f. La Virginie.
VIRGINITAS, atis. f. Cic. La Virginité.
VIRGITANUS Sinus. Le Golfe de Carthagene.
VIRGO, inis. f. Cic. Vierge, pucelle, jeune fille. | Q. Curt. La fille. | Plin. Jeune femelle. | Poet. La Vierge, ſixième ſigne du Zodiaque, Conſtellation compoſée de quarante-huit étoiles.
VIRGULA, æ. f. Cic diminut. de Virga. Virgula divina. Cic. La Providence divine.
VIRGULA, æ. f. Virgule, petite marque en forme de c. renverſé, qui ſert dans la ponctuation.
VIRGULATUS, a, um. Plin. Voyez Virgatus.
VIRGULTUM, i. n. Cic. Bruyeres, broſſaille, arbriſſeau qui ne jette que des ſions.
VIRGUNCULA, æ. f. Juv. diminut. de Virgo.
VIRI. Voyez Vir.
VIRIA, æ. f. Plin. Braſſelet ou collier.
VIRIA, æ. f. Urbs & Fluvius. Vire.
VIRIATUS, a, um. Lucil. Fort, robuſte, vigoureux, qui a de la force.
VIRIBALLUM, i. n. Promontorium. Le Cap de Calvi.
VIRICULUM, i. n. Plin. Touret, outil à travailler ſur l'yvoire.
VIRIDARIUM, i. n. Plin. Verger, lieu planté d'arbres fruitiers.
VIRIDARIUS, i. m. Ulp. Jardinier.
VIRIDE. adv. Plin. Verd, d'une couleur verte. Viridius virere. Plin. Reverdir d'un plus beau verd.
VIRIDE Promontorium. Le Cap Verd.
VIRIDICATUS, a, um. Cic. Verdoyant, devenu verd, reverdi.
VIRIDIS, m. f. de, n. is. comp. dior. ſuperl. diſſimus. Cic. Verd, de couleur verte, verdoyant. | Plin. Vigoureux, qui a de la vigueur, qui eſt dans ſa force.
VIRIDIS Capitis Inſulæ. Les Iſles du Cap Verd. Viridis Fluvius. Rio Verde.
VIRIDITAS, atis. f. Cic. Verdure. | Force, vigueur.
VIRILIS, m. f. le, n. is. Cic. Viril, d'homme, de l'homme, qui convient à l'homme. | Mâle, courageux, genereux, fort. Virili pro parte. Cic. ou portione. Tac. De toutes ſes forces, ſelon ſon pouvoir. In viriles. Ulp. Par têtes, par portions égales.
VIRILITAS, atis. f. Tac. Virilité. | Air ou contenance mâle, ferme, vigoureuſe. | Val. Max. Fermeté, courage.
VIRILITER. adv. Cic. Courageuſement, vigoureuſement, en homme de cœur.
VIRIOLA, æ. f. Ulp. Braſſelet.
VIRIPOTENS, tis. omn. gen. Plaut. Fort, robuſte, vigoureux.
VIRITIM. adv. Cic. Par homme, par tête, à chacun.
VIRITIUM, i. n. Piritz.
VIRO. Voyez Vir.
VIROCONIUM, Uriconium, i. n. Wroxceſter.
VIRODUNUM, i. n. Voyez Virdunum.
VIROR, oris. m. Bibl. Verdeur.
VIROSIDUM, i. n. Oppidum Brigantum.
VIROSUS, a, um. Virg. Puant, qui ſent mauvais, qui a une mauvaiſe odeur, qui put.
VIROVESCA, æ. f. Barvieſca.
VIROVIACUM, Verroviacum, i. n. Warwick.
VIRSIO, onis. f. Vierzon.
VIRTONIUM, i. n. Virton.
VIRTUS, utis. f. Cic. Vertu. | Valeur, courage, vaillance, generoſité, force, puiſſance, pouvoir, proprieté, perfection, qualité, merite. | Plaut. La Déeſſe de la vertu. Virtus verbi. Cic. L'énergie d'un mot. -formæ. Cic. Le merite, l'excellence de la beauté. Virtutes orationis. Quint. Les graces, les beautez, les ornemens du diſcours.
VIRTUTES, Virtus. Vertus, nom de lieu.
VIRVEDRUM Promontorium, i. n. Farchead.
VIRULENTUS, a, um. Gell. Vir[illegible] | Veneneux, venimeux, empoiſonné.
VIRUM gen. pl. pour Virorum. } V[illegible]
VIRUM accuſ. ſingulier.
VIRUNUM, i. n. Volkmarck.

VIRUS, *indecl. n. Cic.* (*Cependant Lucr. a dit* Viri, *au genit. &* Viro *à l'abl.*) Poiſon. | *Col.* Puanteur, mauvaiſe odeur, ſenteur infecte. | *Plin.* L'aigreur des fruits qui ne ſont pas mûrs. | Amertume. | Teinture. | *Stat.* Verdure.

VIS, *f.* vis. *genit.* vim. *accuſ.* vi. *abl. Cic.* Force, vigueur. | Violence. | Vertu, proprieté. | Autorité, credit, pouvoir, puiſſance. | Abondance, foiſon, quantité, multitude. | Energie. *Vim alicui denunciare. Cic.* Menacer quelqu'un de le battre. *-vitæ ſuæ inferre. Vell. Pat.* Se tuer, attenter à ſa vie. *Vi ſumma Ter.* & *pro viribus. Cic.* De tout ſon pouvoir, de toutes ſes forces, autant qu'on peut. *Virium ad portionem. Plin.* Selon ſes forces, ſuivant ſon pouvoir, comme l'on peut. *Vires ad id datæ. Tac.* Troupes, forces données pour cela.

VIS, *Vis-ne?* Voulez-vous? *Voyez* Volo, vis.

VISAPORA, *æ. f.* Viſapor.

VISBADA, *æ. f.* Viſbaden.

VISBIA, *Visbua, æ. f.* Wisby.

VISCATUS, a, um. *Plin.* Frotté de glu. *Viſcata vimina. Petr. -virga. Ovid.* Gluau. *-munera.* Des preſens intereſſez, preſens faits pour en attirer d'autres.

VISCERA, um. *pl. n. Cic.* Les entrailles. *Viſcera cauſæ. Cic.* Le fond d'un ſujet.

VISCERATIM. *adv. Enn.* Juſqu'aux entrailles, piece à piece.

VISCERATIO, onis. *f. Liv.* La curée qu'on fait aux chiens après la mort du cerf. | *Cic.* Preſent de la chair des victimes qu'on faiſoit à des funerailles.

VISCHEMUNDA, *æ. f.* Viſchmund.

VISCOVIA, *æ. f.* Wiſcow.

VISCUM, i. *n. Plin. &*

VISCUS, i. *m. Cic.* Du gui. | La glu qui ſe fait de gui avant qu'il ſoit mûr. | *Virg.* La plante qui porte le gui qui croît ſur pluſieurs ſortes d'arbres. | Sorte de filet pour la chaſſe.

VISCUS, eris. *n. Celſ. Voyez* Viſcera. *Viſcus è ſuo mandere. Suet.* Manger des tripes.

VISENTUM, i. *n.* Biſento.

VISERA, *æ. f. Voyez* Viſurgis.

VISETUM, i. *n.* Viſet.

VISIBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Viſible, qu'on peut voir, qui peut être vû.

VISIBILITER. *adv.* Viſiblement, d'une maniere viſible.

VISIGOTHI, orum. *pl. m. Voyez* Gothi.

VISIO, onis. *f. Cic.* La viſion, l'action de voir. | Viſion, imagination, fantaiſie. | Apparition, revelation.

VISITATIO, onis. *f. Vitr.* Viſite, l'action de viſiter, de voir. | *Eccl.* Viſitation.

VISITATOR, oris. *m. Bibl.* Viſiteur ou protecteur.

VISITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Viſiter, faire ou rendre viſite, voir ſouvent.

VISITUR. *Cic. imperſ.* On va voir.

VISLOCA, *æ. f.* Wiſlocz.

VISO, is, ſi, ſum, ſere. *act. Cic.* Aller voir, viſiter, venir voir.

VISONTIO, onis. *f. Voyez* Veſontio.

VISONTIUM, i. *n. Oppidum Pannoniæ.* Vibicio. | *Viſontium, Urbs Polendonum Hiſpaniæ Populorum.* Ville inconnue.

VISPA, *æ. f.* Viſp.

VISPELLIO, onis. *m. Digeſt. Voyez* Veſpellio.

VISSEGRADIA, *æ. f. Viſegradum*, i. *n.* Viſſegrad.

VISSEGRODIA, *æ. f.* Wiſſegrod.

VISSEMBERGA, *æ. f.* Weiſſemberg.

VISSEMBURGUM, i. *n. Alſatiæ. unde Viſſemburgenſis Præfectura.* Weiſſembourg. | *Viſſemburgum Franconiæ.* Weiſſembourg.

VISTINGA, *æ. f. Voyez* Vinſtinga.

VISTIZA, *Vetiza, æ. f.* Viſtiſa.

VISTULA, *Viſtula, Viſula, æ. m.* Wiſtule.

VISTUS, i. *f. Inſula.* Vyſt.

VISULÆ, arum. *pl. f. Col.* Sorte de vignes.

VISUM, i. *n. Cic.* Viſion, fantôme.

VISURGIS, *Biſurgis*, is. *m. Fluvius Germaniæ.* Le Weſer.

VISURGIS, *Fluviolus Belgii*, is. *m.* La Weſe.

VISUS, a, um. *Ovid.* Vû, apperçû. *Ter.* Qu'il a ſemblé. | *Virg.* Qu'il a plû. *Voyez* Video. *Viſus ſum mihi ambulare. Cic.* Il m'a ſemblé, il me ſembloit que je me promenois. *-eſt id mihi dicere. Ter.* J'ai crû qu'il me diſoit. *Viſum eſt Diis aliter. Virg.* Le Ciel en a ordonné autrement, les Dieux ne l'ont pas voulu ainſi. *-quod tibi fuerit facies. Cic.* Vous en ferez tout ce qu'il vous plaira, vous en uſerez comme vous jugerez à propos, ainſi que bon vous ſemblera. *Viſo opus eſt. Plaut.* Il faut voir.

VISUS, ûs. *m. Cic.* La vûë, le ſens de la vûë, les yeux. | Viſion. | Apparition, apparence. | *Stat.* Regard.

VITA, *æ. f. Cic.* La vie. | *Ter.* La conduite, les mœurs. *Vita mea. Cic.* Ma vie, mon cœur (*terme de careſſes.*) *Vita ſic erat. Ter.* On vivoit ainſi. *Vitam conſtituere. Cic.* S'impoſer une maniere de vivre. *-tolerare pomis. Cic.* Vivre, ſe nourrir de pommes. *-edere. Lucr. exhalare. Ovid.* Mourir. *Vita. Plaut. vitam vivere. Ter.* Vivre, paſſer ſa vie. *In vita mea. Cic.* Pendant ma vie, tout le tems de ma vie. *Vita ſine corpore. Virg.* Des eſprits, des ames ſeparées des corps.

VITABUNDUS, a, um. *Sall.* Qui s'efforce d'éviter.

VITALIA, ium. *pl. n. Lucan.* Les parties nobles. *Vitalia capitis. Plin.* Le cerveau.

VITALIANA, *æ. f.* Vitaliana.

VITALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Vital, qui cauſe, qui ſoûtient, qui entretient la vie. | *Plin.* Qui peut vivre long-tems. | *Hor.* Digne de vivre. *Vitalis aura. Virg.* L'air que nous reſpirons. *-res. Cic.* Le lait de la nourrice. (*qui eſt comme une roſée qui fait vivre.*) *Vitales viæ. Ovid.* Les conduits de la reſpiration. *Vitalis calor. Quint.* Chaleur naturelle.

VITALITAS, atis. *f. Plin.* La vie, le mouvement vital.

VITALITER. *adv. Lucr.* Vitalement, avec la vie.

VITATIO, onis. *f. Cic.* L'action d'éviter.

VITEBSCUM, i. *n. unde Vitebſcenſis Palatinatus.* Witebsko.

VITELLIACUM, i. *n.* Witlich.

VITELLIANÆ, arum. *pl. f. &*

VITELLIANI, orum. *pl. m. Mart.* Tablettes où l'on écrivoit des folies.

VITELLIANUM, i. *n.* Viadana.

VITELLUS, i. *m. Cic.* Jaune d'œuf. | *Plin.* Petit veau.

VITERBIUM, i. *n. Caſtrum Occitaniæ.* Viterbe. | *Viterbium, urbs Patrimonii.* Viterbe.

VITES. *Voyez* Vitis.

VITEUS, a, um. *Virg.* De vigne. *Vitea ligna. Solin.* Le ſarment, du ſarment.

VITEX, icis. *f. Plin.* L'agnus caſtus, *arbriſſeau ſemblable à l'oſier.*

VITIARIUM, i. *n. Col.* Plant de vigne.

VITIATIO, onis. *f. Sen.* Corruption, l'action de corrompre.

VITIATOR, oris. *m. Sen.* Corrupteur, qui corrompt, qui gâte, qui altere, qui ſophiſtique.

VITIATUS, a, um. *Ovid. part. paſſ. de* Vitio.

VITICOLA, *æ. m. f. Sil. Ital.* Vigneron, qui cultive la vigne.

VITICULA, *æ. f. Cic.* Petit cep de vigne. | *Plin.* Tendron de vigne.

VITICULUM, i. *n. Plin.* Tendron de vigne.

VITIFER, a, um. *Plin.* Qui porte de la vigne.

VITIGENUS, a, um. *Lucr. &*

VITIGINEUS, a, um. *Col.* De vigne, qui provient de la vigne.

VITILIA, ium. *pl. n. Plin.* Oſiers qui ſervent à lier la vigne.

VITILIGO, inis. *f. Celſ.* Taches blanches qui ſont ſemées ſur la peau, la lepre.

VITILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Pliable, qui ſe plie aiſément. *Vitilia navigia. Plin.* Bateau fait de branches entrelaſſées.

VITILITIGATOR, oris. *m. Caton.* Chicaneur, chicanier, hargneux, querelleur, qui aime la chicane, qui ſe plaît à chicaner, à faire des chicaneries, proceſſif. | Calomniateur, médiſant, impoſteur.

VITILITIGO, as, are. *Cat.* Chicaner, faire des chicanes, être chicaneur, hargneux, querelleur, *&c.*

VITIMAGISTRATUS, ûs. *m. Sall.* Magiſtrat créé contre l'ordre.

VITINEUS, a, um. *Flor. Voyez* Viteus.

VITIO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Corrompre, gâter. | *Vitr.* Alterer, ſophiſtiquer. *Vitiare virginem. Plaut.* Deshonorer un fille.

VITIO, is, ire. *Cic.* Cultiver la vigne.

VITIOSE. *adv. Cic.* D'une maniere vicieuſe, défectueuſe, remplie de défauts, de défectuoſitez. *Vitioſiſſimè uſurpari. Gel.* Etre employé très-mal à propos.

VITIOSITAS, atis. *f. Cic.* Vice, défaut, défectuoſité. | Déreglement, mauvaiſe conduite.

VITIOSUS, a, um. *comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* Vicieux, gâté, corrompu, défectueux, rempli de défauts, plein de défectuoſitez, où il y a des fautes, mal-affecté, mauvais. *Vitioſus Magiſtratus. Liv.* Magiſtrat élû contre les formes, dans l'élection duquel il y a des défauts.

VITIS, is. *f. Cic.* La vigne. | *Col.* Un cep de vigne. | *Plin.* Brin de ſarment, *que portoient les Centurions Romains, avec quoi ils châtioient leurs ſoldats.* | La couleuvrée, *plante blanche ou noire.*

VITIS, *Vitis*, is. *Utens*, entis. *m. Fluvius.* Montone.

VITISATOR, oris. *m. Virg.* Qui plante la vigne | Surnom de Saturne.

VITISCO, is, ere. *Gel.* Devenir vigne qui porte.

VITIUM, i. *n. Cic.* Vice. | Mal, maladie, infirmité, faute ou défaut, défectuoſité, difformité. | Blâme, reproche, reprimande. *Vitium in tecto. Cic.* Reparation à faire dans une maiſon. *-facere. Cic.* Menacer ruine. *-oculorum Celſ.* Mal des yeux, ou défaut de la vûë. *-meum fuerit. Cic.* Ce ſera ma faute. *-offerre virgini. Ter.* Tâcher d'enlever une fille. *Vitio vini id fecit. Plaut.* C'eſt le vin qui le lui a fait faire, il a fait cela étant yvre. *-alicui dare, vertere quod. Cic.* Faire un crime à quelqu'un de ce que. *In vitio verbum ponere. Cic.* Prendre un mot en mauvaiſe part. *Vitio fortunæ, non ſuo. Cic.* C'eſt par une diſgrace, par un caprice de la fortune, & non par ſa faute.

VITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Eviter, fuir.

VITODURUM, i. *n.* Winterthurn.

VITOPOLIS, is. *f. Voyez* Fanum Sancti Viti.

VITORCHIANUM, i. *n.* Vitorchiano.

VITRÆUM, i. *n.* Vitray.

VITRARIUS, i. *m. Sen.* Verrier, celui qui fait des verres, des ouvrages de verre.

VITREA, orum. *pl. n. Petr. &*

VITREAMINA, um. *pl. n. Paul. JCT.* Ouvrage de verre.

VITREARIUS, i. *m. Sen. Voyez* Vitrarius.

VITREUS, a, um. *Col.* De verre. | *Ovid.* Tranſparent, clair. | *Hor.* Fragile. *Vitrea unda. Ovid.* Une eau claire. *-fama. Hor.* Reputation fragile, foible. *Vitreabilis. Perſ.* Colere qui fait dire ce qu'on a ſur le cœur.

VITRIACUM *Franciæ*, i. *n.* Vitry le François.

VITRICUS, i. *m. Cic.* Beau-pere, mari de la mere des enfans d'un autre lit.

VITRIX, icis. *f. Plin.* Une Bouquetiere.

VITRUM, i. *n. Cic.* Du verre. | *Vitr.* Du paſtel, *couleur.*

VITSENHUSIA, *æ. f.* Vitſenhauſen.

VITTA, *æ. f. Virg.* Bandelette, *ruban large qui ſervoit à retrouſſer les cheveux des Prêtres, & dont on ornoit les victimes.*

VITTATUS, a, um. *Ovid.* Qui a ſes cheveux liez avec cette ſorte de bandelette. | Qui a la tête ornée de rubans, *comme des ſontagnes, &c.*

VITULA, *æ. f. Virg.* Une geniſſe. | La Déeſſe de la joye.

VITULAMEN, inis. *n. Bibl.* Rejetton.

VITULINUS, a, um. *Cic.* De veau. *Vitulina caruncula. Cic.* Un petit morceau de veau. *Vitulinum aſſum. Cic.* Du veau rôti.

VITULOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Plaut.* Folâtrer, ſe réjouir en folâtrant.

VITULORUM *Marinorum Inſula.* Selſey.

VITULUS, i. *m. Cic.* Un Veau. ‖ *Virg.* Un poulain. ‖ *Plin.* Le petit de quelque animal que ce ſoit. ‖ Un veau marin.

VITUPERABILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Blâmable, qui merite d'être blâmé, digne de blâme.

VITUPERATIO, onis. *f. Cic.* Blâme, reproche, reprimande, cenſure.

VITUPERATOR, oris. *m. Cic.* Qui blâme, qui cenſure, qui reprend, qui reprimande.

VITUPERIUM, i. *n. Cic. Voyez* Vituperatio.

VITUPERO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Blâmer, reprendre, cenſurer, critiquer, trouver à redire à . . . reprocher.

VITUPERO, onis. *m. Gell. Voyez* Vituperator.

VITURLUS, i. *m. Bidourla*, *æ. m.* Bidourle.

VIVACITAS, atis. *f. Col.* Vivacité, vigueur, force.

VIVACITER. *adv. Liv.* Vivement, avec feu, avec ardeur.

VIVARIENSIS *Provincia.* Le Vivarais.

VIVARIUM, i. *n. Plin.* Parc où l'on nourrit des bêtes. ‖ Garenne. ‖ *Juv.* Vivier, reſervoir où l'on conſerve du poiſſon.

VIVARIUM, i. *n. Vivario*, onis. *f.* Viviers.

VIVATUS, a, um. *Lucr. Voyez* Vividus.

VIVAX, acis. *omn. gen. comp.* cior. *ſuperl.* ciſſimus. *Col.* Qui vit long-tems ‖ *Gell.* Vif, qui a de la vivacité. *Vivax in pœnam. Plin.* Qui vit long-tems pour ſouffrir.

VIVEBO. *pour* Vivam. *Voyez* Vivo.

VIVESCO, is, ere. *neut. Lucr. Voyez* Viviſco.

VIVIDE. *adv. Varr.* Vigoureuſement, vivement, fortement.

VIVIDULUS, a, um. *Cat.* Qui vivifie, qui donne la vie.

VIVIDUS, a, um. *Prop.* Qui a vie, vif, qui eſt en vie. ‖ *Liv.* Qui a de la vigueur. *Vivida ſigna. Prop.* Des ſtatues à qui il ſemble ne manquer que la parole. *-ingenia. Liv.* Des eſprits vifs. *-odia. Tac.* Une haine immortelle, implacable.

VIVIFICO, as, avi, atum, are. *Apul.* Vivifier, donner *ou* entretenir la vie.

VIVIRADIX, icis. *f. Cic.* Plante vive, qui a ſa racine.

VIVISCO, is, ſcere. *neut. Plin.* Prendre vie, naître. *Viviſcit ulcus. Lucr.* L'ulcere s'enflâme.

VIVO, is, xi, ctum, vere. *neut. Cic.* Vivre. ‖ Se nourrir. ‖ Paſſer la vie. ‖ ſe divertir, paſſer ſa vie agreablement, vivre heureux. *Nos in diem vivimus. Cic.* Nous prenons le tems comme il vient, nous ne nous embarraſſons point du lendemain. *Vixit, dum vixit bene. Ter.* Tant qu'il a vécu, il a eu ſoin de ſe bien traiter, il ne s'eſt pas laiſſé mourir de faim. *Ita vivam. Cic.* Oui, ſur ma vie, en verité, je vous réponds, je vous aſſure.

VIVUS, a, um. *Cic.* Vif, vivant, qui vit, qui eſt en vie. ‖ Frais, naturel. *Vivus amor. Virg.* Un amour ardent. *Viva aqua. Sen.* De l'eau vive *ou* courante. *-lucerna. Hor.* Une lampe allumée. *Vivos ducere vultus. Virg.* Faire le portrait au vif, au naturel. *De vivo detrahere. Cic.* Diminuer du principal, toucher à ſon fonds. *Ad vivum reſecare. Col.* Couper juſqu'au vif. *Neque id ad vivum reſeco. Cic.* Je ne porte point ceci juſqu'à la derniere préciſion.

VIX. *adv. Cic.* A peine, difficilement. *Vix ægrè. Plaut.* Encore à grande peine. *-dum dixeram. Ter.* J'avois à peine achevé de dire *ou* de parler. *-eſt ut. Plin.* Difficilement arrivera-t-il que.

VIX. *Ovid. pour* Non.

U K

UKRANIA, *æ. f. Voyez* Ucrania.

U L A

ULA, *æ. m. Lacus & Fluvius.* Ula.

ULA, *æ. f. Oppidum.* Oulo.

ULABURGUM, i. *n.* Ulaborg.

ULACHIA, *æ. f. Voyez* Valachia.

ULADISLAVIA, *æ. f.* Wladiſlaw.

ULAERDINGA, *æ. f.* Ulaerdingen.

ULCERA, re, ris. *Voyez* Ulcus.

ULCERATIO, onis. *f. Sen.* Ulceration, formation d'ulcere.

ULCERATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

ULCERO, as, avi, atum, are. *act. Plin.* Ulcerer, bleſſer, cauſer un ulcere.

ULCEROSUS, a, um. *Plin.* Couvert *ou* plein d'ulceres, tout ulceré. ‖ Ecorché, déchiré.

ULCI, orum. *pl. m. Oppidum Lucaniæ.* Lauria.

ULCINIUM, i. *n.* Dolcigno.

ULCISCOR, eris, ultus ſum, ciſci. *dep. Cic.* Venger, punir. ‖ Se venger, avoir la revanche, rendre la pareille. *Ulciſci aliquem probè. Ter.* Etre bien vengé de quelqu'un, lui avoir bien fait payer. *-fratres caſos. Ovid.* Venger la mort de ſes freres. *Ulciſcentur illum mores ſui. Cic.* Ses mauvaiſes manieres me vengeront de lui.

ULCUS, eris. *n. Cic.* Ulcere, *playe maligne.*

ULCUSCULUM, i. *n. Celſ.* Petit ulcere.

ULEX, icis. *m. Plin.* Arbriſſeau, *qui reſſemble au romarin.*

ULIA, *Ulla*, *æ. f.* Monte Major.

ULIARUS, i. *m. Inſula.* L'Iſle d'Oleron, *dans la Saintonge.*

ULIELANDIA, *æ. f. Inſula Hollandiæ.* Ulieland. ‖ *Ulielandia, Inſula Americæ.* Ulieland.

ULIGINOSUS, a, um. *Col.* Marécageux, naturellement humide.

ULIGO, inis. *f. Virg.* Humidité naturelle d'une terre.

ULISSINGA, *æ. f. Voyez* Fleſſinga.

ULLA, *æ. f.* Ula, *ville.* ‖ *Ulla*, *æ. m.* Ula, *lac.*

ULLUS, a, um. *genit.* ullius. *Cic.* Quelqu'un, quelque.

ULMA, *æ. f. Sueviæ Urbs.* Ulme.

ULMA, *æ. f. Oppidum Electoratûs Moguntini.* Ulm.

ULMARIUM, i. *n. Plin.* Lieu planté d'ormes, ormoye.

ULMEUS, a, um. *Col.* D'orme, d'ormeau.

ULMI, orum. *pl. m. Oppidum Pannoniæ.* Ilmitz.

ULMITRIBA, *æ. m. Plaut.* Grenier à coups de poing, eſclave ſur le dos duquel on uſoit les verges, *qui étoient faites de branches d'ormes.*

ULMUS, i. *f. Virg.* Orme, ormeau, *arbre.*

ULNA, *æ. f. Virg.* Une aune. ‖ Une coudée. ‖ Une braſſée. ‖ Une braſſe. ‖ *Plin.* Le grand focile, *un des os du bras.*

ULNÆ, arum. *pl. f. Ovid.* Les bras.

ULODIMERIA, *æ. f. Voyez* Volodimeria.

ULPIA *Caſtra*, orum. *pl. n. Ulpia Trajana*, *æ. f. Urbs Germaniæ.* Kellen. ‖ *Ulpia Trajana*, *Urbs Daciæ.* Varhel.

ULPICUM, i. *n. Col.* Sorte de gros ail, *plante.*

ULS. *prépoſ. Varr. Voyez* Ultra.

ULTERIOR, *m. f.* ius, *n.* oris. *Cic.* Qui eſt plus avant, qui eſt au-delà. ‖ *Ter.* Qui vient après *ou* encore. *Ulterior quis eſt? Ter.* Qui eſt-ce qui vient après *ou* qui ſuit? vient-il encore quelqu'un? *Ulteriora loqui. Ovid.* En dire davantage. *-mirari. Tac.* Admirer le paſſé. *-audiendi cupidus. Plin. J.* Qui ſouhaite d'entendre le reſte.

ULTERIOR *Portus.* Tréport.

ULTERIUS. *adv. Ovid.* Au-delà, plus avant, plus loin, plus outre, davantage, encore.

ULTIMO. *adv. Suet.* Enfin, en dernier lieu.

ULTIMUM. *adv. Q. Curt.* Pour la derniere fois.

ULTIMUS, a, um. *Cic.* Le dernier, le plus reculé, l'extrême. *Ultima terra. Cic.* L'extrémité, le bout du monde. *-pœna. Liv.* La peine de mort, le dernier ſupplice. *-platea. Ter.* Le bout de la rue. *-origo. Cic.* Le commencement de l'origine, la premiere ſource. *-experiri. Celſ.* Eprouver *ou* endurer ce qu'il y a de plus dur, de plus cuiſant, de plus ſenſible, de plus outré.

ULTIO, onis. *f. Plin.* La vengeance. *Ultioni mactare. Tac.* Sacrifier à ſa vengeance. *-promptus. Tac.* Ardent à ſe venger.

ULTIS. *prépoſ.* [illegible] *Voyez* Ultra.

ULTONIA, *æ. f.* L'Ultonie.

ULTOR, oris. *m. Cic.* Vengeur, qui venge. ‖ Qui ſert à la vengeance.

ULTRA. *prépoſ. qui gouverne l'acc. Cic.* Delà, de delà, au-delà, par-delà, outre, plus loin.

ULTRA. *adv. Cic.* De l'autre côté, plus avant, outre, au-delà. ‖ De plus, davantage, outre cela.

ULTRAJECTUM, i. *n.* Utrecht, *Capitale, une des ſept Provinces de Hollande.*

ULTRAJECTINA *Ditio Nova & Vetus.* La Province d'Utrecht.

ULTRAMARINA *Regio.* Le Pays d'outremer.

ULTRAMOSANA *Ditio.* Le Duché de Limbourg.

ULTRASYLVANIA, *æ. f. Voyez* Tranſylvania.

ULTRATUS, a, um. *Hygin.* Qui eſt au-delà, qui eſt de l'autre côté.

ULTRIX, icis. *f. Cic.* Vengereſſe, qui venge. ‖ *n. Stat. Ultricia tela.* Des traits vengeurs, *ou* des armes vengereſſes.

ULTRO. *adv. Cic.* Volontiers, de bon cœur, de ſon propre mouvement, de ſon bon gré, ſans contrainte, de ſoi-même, de gayeté de cœur, ſans en être prié. *Ultro negotium ſibi exhibere. Plin. J.* Se faire des affaires à plaiſir. *Ultrò citròque. Cic.* De part & d'autre. ‖ çà & là, de côté & d'autre, tant d'un côté que d'autre. *-miſereſcimus. Virg.* Après tout, au reſte, nous en avons pitié. *-ſe alicui offerre.* Se jetter à la tête de quelqu'un.

ULTRONEUS, a, um. *Tac.* Volontaire, qui s'offre, qui vient, qui ſe preſente, qui ſe produit de ſoi-même, ſans être mandé, prié, invité *ou* recherché.

ULTROTRIBUTA, orum. *pl. n. Liv.* Contributions volontaires.

ULTUS, ûs. *m. Plin.* Vengeance.

ULTUS, a, um. *Cic.* Qui a vengé, qui s'eſt vengé. ‖ *Liv.* Vengé, qu'on a vengé, dont on s'eſt vengé. *Ultum ire. Q. Curt.* Aller ſe venger. *Ob iras graviter ultas. Liv.* Pour s'être vengé cruellement.

ULTZA, *æ. f.* Ulcza.

ULVA, *æ. f. Virg.* Sorte de plante qui croît dans les marais. *Steriles ulvæ. Ovid.* De méchantes herbes.

ULULA, *æ. f. Virg.* Chat-huant, hibou, *ſorte d'oiſeau de nuit.*

ULULATUS, ûs. *m. Virg.* Hurlement, cri lamentable. *Ululatum tollere. Caſ.* Pouſſer un hurlement, un grand cri.

ULULEUS, *Ululeus*, eola. *m.* L'Argenſo, *riviere.*

ULULO, as, avi, atum, are. *neut. Virg.* Hurler, faire des hurlemens, pouſſer des cris lamentables, faire de grands cris.

ULYSSIPPO, onis. *m.* de

ULYSSIPPONA, *æ. f.* Liſbonne, *Capitale de Portugal.*

ULYSSIS *Portus.* Porto Logino.

U M

UMA, *æ. m. Fluvius.* L'Uma.

UMAGUM, i. *n.* Umago.

UMBELLA, *æ. f. Juv.* Paraſol.

UMBER, i. *m. Fluvius.* L'Humber.

UMBILICATUS, a, um. *Plin.* Qui a un nombril. ‖ Fait en forme de nombril, qui a la figure d'un nombril.

UMBILICUS, i. *m. Cic.* Le nombril, le milieu de quelque choſe que ce ſoit. ‖ *Stat.* Boſſette *à* [illegible] *pour former des tablettes.* [illegible] boule qui ſe mettoit au bout [illegible], *ſur laquel on* [illegible]

vouloit des livres, comme on voule aujourd'hui des cartes & des eſtampes. ‖ *Plin.* Chaton de bague. ‖ Petit cercle qu'on fait pour connoître les vents. ‖ Petite pierre ronde. *Umbilicus ovi Plin.* Le germe d'un œuf. *Dies ad umbilicum jam eſt. Plaut.* Il eſt déjà midi. *Ad umbilicum ducere. Hor.* Arriver à la moitié *ou* au milieu.

UMBILICUS *Maris.* Maelſtron.

UMBO, onis. *m. Virg.* Un bouclier. ‖ *Liv.* La boſſe, le milieu élevé d'un bouclier. ‖ *Plin.* Cabochon, *la partie la plus éminente d'un diamant ou de quelque autre choſe.*

UMBRA, æ. *f. Cic.* Ombre, ombre. ‖ Figure, repreſentation. ‖ Apparence. ‖ *Varr.* Ombre, *poiſſon de mer.* ‖ *Ovid.* L'ombre, l'ame d'un mort. ‖ *Virg.* Un ſpectre, un eſprit. ‖ *Hor.* Celui qui ſans être invité à un feſtin, y eſt introduit par un convié. *Ne umbram quidem videt. Cic.* Il n'en ſçait quoi que ce ſoit, il n'en a pas la moindre teinture. *Locus eſt pluribus umbris. Hor.* Il y a encore place pour pluſieurs ſurvenans, on peut amener encore pluſieurs perſonnes. *Umbrarum Dominus, Rector Ovid. Rex Sen.* Pluton, le Dieu des enfers. *-terrores. Q.* La peur qu'on a des eſprits, des ſpectres. *Ad umbras imas deſcendere. Virg.* Deſcendre aux enfers.

UMBRACULUM, i. *n. Cic.* Ombrage, lieu ombragé, qui eſt à l'ombre, une feuillée. ‖ Ecole. ‖ *Ovid.* Paraſol.

UMBRATICOLA, æ. *m. f. Plaut.* Qui aime l'ombre, qui cherche l'ombrage, qui ſe plaît à l'ombre.

UMBRATICUS, a, um. *Petr.* &

UMBRATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Qui ſe fait à l'ombre, qui ſe paſſe en particulier, hors de la vûe du monde, dans un lieu renfermé, qui ne ſe fait pas en public. *Umbraticus homo. Plaut.* Un Banquier. *-Doctor. Petr.* Un Profeſſeur qui n'enſeigne, qui ne parle que dans ſa claſſe. *Umbratilis vita. Cic.* Une vie molle, aiſée, commode. *Umbraticæ litteræ. Plin. J.* Des lettres d'un homme de loiſir.

UMBRATUS, a, um. *Virg. part. paſſ.* d'Umbro.

UMBRIA, æ. *f.* L'Ombrie.

UMBRIATICUM, i. *n.* Ombriatico.

UMBRIFER, a, um. *Virg.* Qui fait de l'ombre, qui donne de l'ombrage, du couvert.

UMBRO, as, avi, atum, are. *act. Col.* Ombrager, faire *ou* donner de l'ombre, mettre à couvert. *Umbrare forum velis. Plin.* Couvrir le marché de banes *ou* de voiles. *Umbrat vitis. Col.* La vigne ſe garnit de feuilles.

UMBRO, onis. *m. Fluvius.* Ombrone. ‖ *Umbro Caſtrum.* Ombrone.

UMBROSUS, a, um. *comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Ovid.* Où il y a de l'ombre, qui donne du couvert, qui a, qui fait de l'ombre, ombrageux. ‖ *Poët.* Ombreux.

UMLANDIA, æ. *f. Voyez* Ommelandia.

U N

UNA. *adv. Cic.* Enſemble, de compagnie, à la fois.

UNA, æ. *m. Fluvius Mauritaniæ Tingitanæ.* On croit qu'il eſt le Sus.

UNANIMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Cat.* Qui eſt de même ſentiment, unanime, qui n'a qu'un même eſprit, qu'une même volonté, qui s'accorde en tout avec.

UNANIMITAS, atis. *f. Liv.* Union intime de cœur, d'eſprit, de volontez, de ſentimens.

UNANIMITER. *adv. Vopiſc.* Unanimement, avec une union intime.

UNANIMUS, a, um. *Cat. Voyez* Unanimis.

UNCIA, æ. *f. Vitr.* Once, *douziéme partie de l'as Romain & de la livre Romaine, & la ſeiziéme de la nôtre.* ‖ *Plin.* Un pouce, *la douziéme partie du pied de Roy.* ‖ *Cic.* La douziéme partie d'un tout, d'un total, un douziéme. *Uncia agri. Varr.* La douziéme partie d'un arpent *ou* d'un champ. *Ex uncia heres. Cic.* Heritier pour un douziéme.

UNCIALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* D'une once, du poids d'une once. ‖ Qui peſe une once. ‖ D'un douze, d'un douziéme. ‖ D'un pouce, qui a un pouce de dimenſion. *Uncialis altitudo. Plin.* La hauteur *ou* l'épaiſſeur d'un pouce.

UNCIARIUS, a, um. *Plin. Voyez* Uncialis. *Unciarium fœnus. Liv.* Interêt à un pour cent par an. *Unciariæ vites. Colum.* Des vignes plantées de loin en loin. *Unciaria ſtips. Plin.* La douziéme partie d'un ſol.

UNCIATIM. *adv. Plin.* Once à once, par onces. ‖ Par douziémes.

UNCINATUS, a, um. *Cic.* Crochu, qui a un crochet, fait en forme de crochet.

UNCINUS, i. *m. Vitr.* Crochet.

UNCIOLA, æ. *f. Juv.* La moindre petite partie d'un tout, une petite part, une petite miette, un petit brin, un tant ſoit peu de quelque choſe, ſi peu que rien. ‖ La douziéme partie d'un heritage.

UNCTIO, onis. *f. Cic.* Onction, l'action d'oindre.

UNCTITO, as, avi, atum, are. *act. Plaut.* Oindre ſouvent.

UNCTIUSCULUS, a, um. *Plaut.* Un peu plus oint, plus graiſſé. *Unctiuſculum pulmentum. Plaut.* Soupe un peu plus graſſe.

UNCTOR, oris. *m. Cic.* Parfumeur, qui parfume, qui oint, qui graiſſe.

UNCTORIUS, a, um. *Plin. J.* Qui ſert à parfumer, dont on ſe ſert pour oindre, pour graiſſer.

UNCTUARIUM, i. *n. Plin.* Lieu dans les bains où ſe faiſoient les onctions.

UNCTUM, i. *n. Col.* Du ſaindoux. (*Il y en a qui prétendent qu'il faut lire dans Columelle* vinum, *& non pas* unctum.)

UNCTURA, æ. *f. Cic.* Onction, l'action d'oindre.

UNCTUS, a, um. *comp.* ctior. *ſuperl.* ctiſſimus. *part. paſſ.* d'Ungo. *Cic.* *Uncta aqua. Hor.* Une eau de ſenteur. *-popina. Hor.* Un fameux cabaret. *-patrimonia. Catul.* De grands biens de famille. *Cadaver unctum. Hor.* Un corps embaumé. *Unctior loquendi conſuetudo. Cic.* Une maniere de parler plus polie.

UNCTUS, ûs. *m. Apul. Voyez* Unctura.

UNCUS, i. *m. Cic.* Croc, crochet.

UNCUS, a, um. *Col.* Crochu. *Unca æra. Ovid.* Des hameçons. *-retinacula. Stat.* Des ancres. *-ora. Stat.* Bec crochu. *Uncus dens. Virg.* Soc de charrue. ‖ Houe, hoyau, pioche.

UNDA, æ. *f. Cic.* Onde, vague, lame, flot, houle. ‖ *Virg.* De l'eau. ‖ Une grande foule. ‖ Une multitude. ‖ *Vitr.* Cymaiſe. *Unda primi prali. Plin.* Le premier preſſurage, ce qui coule de la premiere ſerre du preſſoir.

UNDABUNDUS, a, um. *Gell.* Ondoyant, qui fait des ondes.

UNDALUS, i. *f. Oppidum Galliæ Narbonenſis.* Saint Remi, *ou* le Pont de Sorgue.

UNDATIM. *adv. Plin.* Par ondes. *Undatim criſpa menſa. Plin.* Une table de bois ondé *ou* veiné.

UNDATUS, a, um. *Plin. part. paſſ.* d'Undo.

UNDE. *adv. Cic.* D'où, de quoi, dont, de qui. *Unde gentium? Plaut.* De quelle partie du monde? de quel pays? de quel endroit? *Unde domo? Virg.* De quelle famille?

UNDECENI, æ, a. *Plin.* Onze à la fois, *ou ſelon d'autres;* quatre-vingt-dix-neuf.

UNDECENTESIMUS, a, um. *Val. Max.* Quatre-vingt-dix-neuviéme.

UNDECENTUM. *indecl. Plin.* Quatre-vingt-dix-neuf.

UNDECIES. *adv. Cic.* Onze fois.

UNDECIM. *indecl.* Onze.

UNDECIMUS, a, um. *Ovid.* Onziéme.

UNDECIREMIS, is. *f. Plin.* Galere à onze bancs, à onze rangs de rames.

UNDECUNQUE. *adv. Liv.* &

UNDELIBET. *adv. Celſ.* De quelque endroit, de quelque part que ce ſoit.

UNDENI, æ, a. *Plin.* Onze de rang *ou* à la fois, les onze.

UNDENONAGINTA. *ind. Liv.* Quatre-vingt-neuf.

UNDEOCTOGINTA. *indecl. Hor.* Soixante & dix-neuf.

UNDEQUADRAGIES. *adv. Plin.* Trente-neuf fois.

UNDEQUADRAGINTA. *ind. Liv.* Trente-neuf.

UNDEQUAQUE. *adv. Liv.* De tous côtez, de toutes parts.

UNDEQUINQUAGESIMUS, a, um. *Cic.* Quarante-neuviéme.

UNDEQUINQUAGINTA. *indecl. Liv.* Quarante-neuf.

UNDERVALDIENSIS *Pagus.* Le Canton d'Underwald.

UNDESEXAGINTA. *indecl. Plin.* Cinquante-neuf.

UNDETRIGESIMUS, a, um. *Liv.* Vingt-neuviéme.

UNDETRIGINTA. *indecl. Vitr.* Vingt-neuf.

UNDEVICENI, æ, a. *Quint.* Les dix-neuf.

UNDEVICESIMANI, orum. *plur. m. Hirt.* Les ſoldats de la dix-neuviéme legion, la dix-neuviéme legion.

UNDEVICESIMUS, a, um. *Col.* &

UNDEVIGESIMUS, a, um. *Liv.* Dix-neuviéme.

UNDEVIGINTI *indecl. Cic.* Dix-neuf.

UNDIQUE. *adv. Cic.* De tous côtez, de toutes parts.

UNDIQUEVERSUM. *adv. Solin.* De tous côtez, de toutes parts.

UNDISONUS, a, um. *Virg.* Qui fait retentir les vagues. *Undiſoni Dii. Prop.* Les Dieux marins.

UNDO, as, avi, atum, are. *neut. & act. Stat.* Inonder, couvrir de vagues, faire nager dans les flots. ‖ Faire des vagues, s'élever par vagues, être enflé de vagues. ‖ *Virg.* Ondoyer, faire des ondes. ‖ Bouillir. ‖ *Val. Flac.* Abonder.

UNDOSUS, a, um. *Virg.* Enflé de vagues, dont la houle eſt groſſie, dont les flots ſont élevez.

UNDULATUS, a, um. *Plin.* Ondé, à ondes, qui eſt par ondes, tabiſé. *Undulata veſtis. Plin.* Habit d'étoffe tabiſée, de camelot ondé.

UNEDO, onis. *m. Plin.* L'arboiſier, *arbre.*

UNEDO, onis. *f. Plin.* Le fruit de l'arboiſier.

UNELIA, æ. *f.* Oneille.

UNGARIA, æ. *f. Voyez* Hungaria.

UNGHARIA, æ. *f.* Unghwar.

UNGHENSIS *Comitatus.* Le Comté d'Unghwar.

UNGO, is, nxi, ctum, gere. *act. Cic.* Oindre, frotter de quelque liqueur onctueuſe, parfumer d'eſſences, graiſſer.

UNGUEDO, inis. *f. Apul.* &

UNGUEN, inis. *n. Virg.* Toute liqueur qui ſert à oindre, parfum liquide, eſſence *ou* huile de ſenteur. ‖ *Perſ.* Graiſſe à graiſſer.

UNGUENTARIA, æ. *f. Plaut.* L'art, la profeſſion, le métier de Parfumeur. ‖ *Plin.* Une Parfumeuſe, celle qui fait des fards, &c.

UNGUENTARIUM, i. *n. Cic. Plin.* Impôt ſur les parfums liquides.

UNGUENTARIUS, i. *m. Cic.* Un Parfumeur.

UNGUENTARIUS, a, um. *Plin.* Qui concerne les parfums liquides, les eſſences, les huiles de ſenteur, les pomades. *Unguentaria taberna. Varr.* Boutique de Parfumeur.

UNGUENTATUS, a, um. *Catul.* Parfumé d'eſſence, frotté de pomades.

UNGUENTUM, i. *n.* Parfum liquide, eſſence *ou* huile de ſenteur, pomade.

UNGUICULUS, i. *m. Cic.* Petit ongle, onglet. *Ab unguiculo ad capillum ſummum. Plaut.* Depuis les pieds juſqu'à la tête. *A teneris unguiculis. Cic.* Dès la plus tendre enfance.

UNGUINE. *Voyez* Unguen.

UNGUINOSUS, a, um. *comp.* ſior. *Plin.* Onctueux, gras.

UNGUIS, is. *m. Cic.* Ongle. ‖ *Col.* La corne du pied des animaux. ‖ *Celſ.* Taye qui vient ſur l'œil. ‖ *Plin.* Bout blanc des feuilles de roſes par où elles ſont attachées. ‖ Griffe. *Ungues ponere Hor. ſubſecare. Tib.* Rogner les

ongles. *Ad unguem Colum.* Parfaitement, fort bien, en perfection, exactement, regulierement. ‖ Sur le bout du doigt *Ungues arrodere. Hor.* Rogner ſes ongles. ‖ Penſer profondement, attacher fortement ſon eſprit.

UNGUIT. *pour* Ungit. *Voyez* Ungo.

UNGULA, æ. *f. Col.* La corne du pied des animaux. *Ungula aquilina. Plaut.* Les ſerres des aigles. *-biſulca. Prud.* Des mains de fer à deux crochets.

UNGULATUS, a, um. *Feſt.* Qui a des ongles, qui a de la corne aux pieds.

UNGUO *pour* Ungo.

UNGUSTUS, i. *m. Feſt.* Une croſſe, un bâton crochu par le bout.

UNI. *pour* Unius. ‖ ou *dat. ſingul. d'*Unus, a, um. ‖ ou *le preſent de l'imperatif du verbe* Unio.

UNICALAMUS, a, um. *Plin.* Qui n'a qu'un tuyau.

UNICAULIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui n'a qu'une tige.

UNICE. *adv. Cic.* Uniquement.

UNICOLOR, oris. *omn. gen. Plin.* Qui eſt tout d'une couleur, qui n'eſt que d'une couleur.

UNICORNIS, *m. f.* ne, *n.* is. *Plin.* Qui n'a qu'une corne.

UNICORNIS, is. *m.* Licorne, *animal*

UNICUIQUE. *dat. Voyez* Unuſquiſque.

UNICUS, a, um. *Cic.* Unique, ſeul, ſingulier, tout particulier. ‖ Conſiderable, excellent, choiſi. *Unicus amicus. Cat.* Un ami intime. *Unica nequitia. ad Her.* Une inſigne malice.

UNIFORMIS, *m. f.* me, *n.* is. *Aur. Vict.* Uniforme.

UNIGENA, æ. *m. f. Cic.* Unique, ſeul engendré, ſeul produit.

UNIGENITUS, i. *m. Bibl.* Fils unique.

UNIJUGUS, a, um. *Plin.* Qui n'eſt attaché qu'à une ſeule perche traverſante.

UNIMANUS, a, um. *Liv.* Qui n'a qu'une main.

UNIO, onis. *f. Plin.* Une perle. ‖ *Col.* Une ſorte d'oignon.

UNIOCULUS, a, um. *Varr.* Qui n'a qu'un œil, borgne.

UNIONUM *Inſulæ.* Les Iſles des Perles.

UNISTIRPIS, *m. f.* pe, *n.* is. *Plin.* Qui n'a qu'un tronc, qu'une ſouche, qu'une racine.

UNITAS, atis. *f. Col.* Unité, union de pluſieurs choſes qui compoſent un tout. ‖ *Sen.* Union, concorde, grande liaiſon.

UNITER. *adv. Lucr.* Enſemble, en un.

UNITUS, a, um. *Sen.* Uni, réduit à l'unité.

UNIVERSALIS, *m. f.* le, *n.* is. *ad Her.* Univerſel, general.

UNIVERSE. *adv. Cic.* Univerſellement, generalement, en general.

UNIVERSITAS, atis. *f. Cic.* Univerſalité, totalité, generalité, toute l'étendue. *Univerſitas rerum. Cic.* L'aſſemblage de toutes choſes; le monde, l'univers. *-tergoris. Col.* Generalement tout le dos. *-ruſticationis. Col.* L'Agriculture en general. *-ſtudiorum.* L'Univerſité, une Univerſité.

UNIVERSUS, a, um. *Cic.* Univerſel, general ‖ Tout, ſans exception. *In univerſum. Plin. Voyez* Univerſè.

UNIVERSI, æ, a. *plur. Cic.* Tous en general, ſans exception.

UNIUS *gen. Voyez* Unus.

UNIUSCUJUSQUE. *gen. Voyez* Unuſquiſque.

UNIUSMODI. *indecl. Cic.* Uniforme, de la même maniere.

UNNA, æ. *m.* Unna, *riviere.*

UNOCULUS, a, um. *Plaut.* Qui n'a qu'un œil.

UNQUAM. *adv. Cic.* Jamais, en aucun lieu, en aucun tems. *Unquam gentium. Cic.* En tout le monde, en toute la terre.

UNSTRUCTUM, i. *n.* L'Unſtruct.

UNUM, i. *n. Ter.* Une ſeule choſe. *Unum illud curo. Ter.* Je ne me mets en peine, je ne me ſoucie que de cela ſeul. *Unum hoc ſcio. Ter.* Je ſçai ſeulement que.

UNUS, a, um. *gen.* unius. *dat.* uni. *Cic.* Un ſeul, unique. ‖ *Sen.* Uni, uniforme. ‖ Pareil, même. *Unus atque idem. Virg.* Tout pareil, tout ſemblable. *Unus & alter. Cic.* Deux. *-multorum. Hor. -de multis. Cic.* Seul entre pluſieurs, unique parmi une multitude. *Unus, alter, tertius. Quint.* Le premier, le ſecond, le troiſiéme. *-ex tuis. Cic.* Un de vos gens, quelqu'un des vôtres. *Nemo unus erat. Cic.* Il ne ſe trouvoit perſonne, il n'y avoit qui que ce ſoit, il n'y avoit pas une ame. *Quiſquis unus. Cic.* Qui que ce ſoit. *Una nox erat. Cic.* C'étoit la même nuit. *Unâ operâ. Plaut.* Tout d'un train. *Unum te ex omnibus amat. Plaut.* Elle n'aime que vous, vous êtes le ſeul qu'elle aime, il n'y a pas homme au monde qu'elle aime comme vous. *Unis in ædibus. Ter.* En une même maiſon. *Ex unis geminas mihi facies nuptias. Ter.* Tu me feras marier deux fois, au lieu d'une. *Unos ſex dies. Plaut.* Pendant ſix jours ſeulement. *Unus ex multis. Plin. J.* Un homme du commun, un homme vulgaire.

UNUSQUISQUE, unaquæque, unumquodque. *genit.* uniuſcujuſque. *dat.* unicuique. *Cic.* Chacun, chaque.

V O

VOBERCA, æ. *f.* Boberca.

VOBERNUM, i. *n.* Boarno.

VOBISCUM. *Cic.* pour *cum vobis.* Avec vous. *Voyez* Tu.

VOBRIX, igis. *f. Urbs Mauritaniæ Tingitanæ.* Lempta.

VOCABULUM, i. *n. Cic.* Mot, terme, parole qui ſert à nommer une choſe, nom dont on ſe ſert pour exprimer quelque choſe.

VOCALIS, *m. f.* le; *n.* is. *Cic.* Qui a la voix bonne, forte, haute; qui ſe fait entendre. ‖ *Tibul.* Réſonnant, retentiſſant, ſonore, bruyant. *Vocales chordæ. Tibul.* Les cordes d'un inſtrument de muſique. *-ranæ ultra ſolitum ſigna tempeſtatis ſunt. Plin.* Quand les grenouilles croaſſent plus haut qu'à l'ordinaire, c'eſt ſigne d'orage. *Vocalis. Cic.* (*ſupp. littera.*) Une voyelle.

VOCALISSIMUS, a, um. *Plin.* Qui a une très-bonne voix, une voix tonante *ou* eclatante,

VOCALITAS, atis. *f. Quint.* Conſonance, douceur de prononciation.

VOCALITER. *adv. Apul.* En appellant.

VOCAMEN, inis. *n. Lucr. Voyez* Vocabulum.

VOCATIO, onis. *f. Varr.* Ajournement, aſſignation à comparoître. ‖ *Catul.* Invitation, l'action d'appeller.

VOCATIVE. *adv. Gell.* Au vocatif, en ſe ſervant du vocatif.

VOCATIVUS, i. *m. Varr.* Le vocatif, *cinquiéme cas des noms Latins.*

VOCATOR, oris. *m. Plin.* Qui invite, qui appelle. ‖ *Suet.* Celui qu'on envoye pour inviter.

VOCATUS, a, um. *part. paſſ. de* Voco. *Hor. Vocatus ad dapes. Ovid.* Prié d'un repas. *Vocata eſt opera. Plaut.* Je ſuis loué, je ſuis engagé, je ſuis retenu, je dois travailler ailleurs, ma journée eſt promiſe.

VOCATUS, ûs. *m. Suet.* Invitation, l'action d'inviter, de convoquer, d'invoquer, *ou* d'appeller. ‖ *Cic.* Convocation. ‖ *Virg.* Invocation.

VOCE, em, es. *Voyez* Vox, vocis.

VOCERUS, *Vocetius Mons,* i. *m.* Botzberg.

VOCIFERATIO, onis. *f. Cic.* Criaillerie, l'action de criailler, de faire grand bruit, de tempêter, tintamarre de paroles.

VOCIFERO, as, avi, atum, are. *neut.* &

VOCIFEROR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Criailler, crier fort, faire grand bruit de paroles, tempêter, s'emporter de paroles.

VOCIFICO, as, avi, atum, are. *Gell.* Appeller, nommer, indiquer par la voix.

VOCITATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de*

VOCITO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Appeller ſouvent, nommer frequemment.

VOCO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Appeller, crier, convoquer, faire venir, convier, inviter, mander. ‖ Nommer, donner le nom, impoſer un nom. ‖ *Virg.* Invoquer. ‖ Demander. ‖ Défier. *Vocare eſum, comeſſatum, convivam. Plaut.* Prier à manger. *-hoſtem. Virg.* Défier l'ennemi au combat. *-in jus. Cic.* Aſſigner *ou* faire aſſigner, appeller *ou* citer en juſtice. *-aliquem in partem alicujus rei. Virg.* Faire part de quelque choſe à quelqu'un. *-concionem. Tac.* Publier l'aſſemblée. *-ad calculos. Liv. -ad computationem. Plin. J.* Demander compte, faire compter, obliger à rendre compte. *-in longum ſermonem. Cic.* Embarquer dans un long diſcours. *-ad pileum. Cic.* Mettre en liberté, affranchir.

VOCONA, æ. *f.* Vocone.

VOCULA, æ. *f. Cic.* Petite voix. ‖ Petit mot. *Vocula falſa. Cic.* Inflexions de voix qui ſe perdent inſenſiblement.

VOCULATIO, onis. *f. Nigid.* Un accent.

VODENA, æ. *f.* Vodena.

VODGORIACUM, i. *n.* Vaudret.

VODIUM, i. *n.* Void.

VODNANA, æ. *f.* Wodnary.

VOERDA, æ. *f.* Woerde.

VOGESUS *Mons,* i. *m.* Le Mont de Vauge. ‖ *Vogeſus Saltus, Valgovia.* Le Pays de Vauge

VOGLADUM, i. *n. Oppidulum Aquitaniæ.* Vougle.

VOIDANARIA, æ. *f.* Voidanar.

VOIGTIA, *Voigtlandia,* æ. *f. Terra Advocatorum.* Voigtland, la Terre des Avouez.

VOITSBERGA, æ. *f.* Voytsberg.

VOLA, æ. *f. Plin.* La paume, *ou* le dedans de la main.

VOLAM, es, et. *fut. Voyez* Volo, vis.

VOLANE, *Olane,* es. *f.* Volana.

VOLANTES, tium. *plur. m. Virg.* Les oiſeaux.

VOLATERRÆ, arum. *plur. f.* Volterra.

VOLATICUS, a, um. *Cic.* Volage, inconſtant, leger, changeant, ſujet au changement.

VOLATILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Col.* Qui vole. ‖ *Virg.* Qui va *ou* qui paſſe vîte.

VOLATURA, æ. *f. Varr.* Volée, vol.

VOLATUS, ûs. *m. Cic.* Le vol, la volée.

VOLAVIA, *Olavia,* æ. *f. unde Volavienſis Ducatus.* Wolaw.

VOLCARUM *Stagna.* L'Etang de Maguelone.

VOLCEÆ *Paludes, Volcea Palus.* Balaton.

VOLCEIUM, i. *n.* Bocino.

VOLEKACHUM, i. *n.* Volckach.

VOLEMARIA, *Volckenmarca,* æ. *f.* Volck-Marck.

VOLEMUM, i. *n. Virg.* Une groſſe poire qui emplit la main.

VOLEMURUM, *olim Voliba, Voluba,* æ. *f.* Falmouth.

VOLERIUS, *Fluvius,* i. *m.* San Fiorenzo.

VOLFERBYTUM, i. *n. Voyez* Guelpherbytum.

VOLFERDICA, æ. *f.* Wolferdick.

VOLFSBERGA, æ. *f.* Wolfsperg.

VOLGA, æ. *m. Fluvius.* Le Wolga.

VOLGASTUM, i. *n. unde Volgaſtenſe Dominium.* Wolgaſt.

VOLGIOLUM, i. *n. Plin.* Herſe à herſer.

VOLGIVAGUS, Volgo & Volgus. *Voyez* Vulg.

VOLHYNIA, æ. *f.* La Volhynie. ‖ *Volhynia Inferior.* La baſſe Volhynie. ‖ *Volhynia Superior.* La Haute Volhynie.

VOLIBA, *Voluba,* æ. *f. Voyez* Volemurum.

VOLIM. *pour* Velim. *Voyez* Volo, vis.

VOLITO, as, avi, atum, are. *neut. Cic.* Voltiger, voler ſouvent. ‖ Courir, parcourir. *Volitare per auras. Lucr.* Se dire, être dit *ou* ſe faire entendre de tous côtez. *-per ora. Cic.* Etre le ſujet de l'entretien de tout le monde, être celebre, fameux, renommé.

VOLKOVISCA, æ. *f.* Wolkoviſca.

VOLLENHOVIA, æ. *f.* Vollenhoven.

VOLLINUM, i. *n.* Wollin.

VOLLUM, i. *n.* Yollo.

VOLMARIA, *Volmaria, Valmaria*, æ. *f.* Walmer.

VOLNUS. *Lucr. pour* Vulnus.

VOLO, as, avi, atum, are. *neut. Non. Virg.* Voler. | *Cic.* Paſſer vîte. | *Ter.* Aller vîte, courir vîte. *Volat irrevocabile verbum. Hor.* Une parole lâchée ſe répand ſans qu'on la puiſſe rappeller, on ne peut empêcher qu'une parole lâchée n'aille bien loin. *Vola, ne me expectet. Ter.* Cours vîte, afin qu'il ne m'attende pas.

VOLO, vis, vult, volui, velle. *neut. Cic.* Vouloir, avoir volonté, deſirer, ſouhaiter. | Prétendre. *Benè malè velle alicui* ou *alicujus cauſâ. Cic.* Etre bien *ou* mal intentionné pour quelqu'un. *Volo omnia* ou *valdè tuâ cauſâ. Cic.* Je voudrois tout faire, *ou* il n'eſt rien que je ne veuille faire pour l'amour de vous. *-te paucis. Ter.* ou *te tribus verbis. Plaut.* J'aurois, *ou* je n'ai qu'un mot à vous dire, je voudrois vous dire trois mots ſeulement *ou* deux mots. *Velint, nolint. Cic.* Bon gré, malgré qu'ils le veuillent. *Quid iſtud ſibi vult? Cic.* Que veut dire ceci? qu'eſt-ce que cela ſignifie? *Quid tibi vis?* Que prétendez-vous? que voulez-vous qu'on faſſe pour vous?

VOLOCHZA, æ. *f.* Wolocz.

VOLODIMERIA, *Vlodimeria*, æ. *f. Urbs Poloniæ.* Wlodimierz.

VOLODIMIRIA, æ. *f. Urbs Moſcoviæ. unde Volodimirienſis Ducatus.* Volodimer.

VOLOGDA, æ. *f. Urbs & Provincia.* Wologda.

VOLONES, um. *plur. m. Liv.* Volontaires, avanturiers.

VOLPES. *pour* Vulpes.

VOLSCÆ, arum. *plur. m. Vulci*, orum. *plur. m. Urbs Thuſciæ.* Cette ancienne Ville eſt ruinée.

VOLSELLA, æ *f. Celſ.* Pincette *ou* tenette de Chirurgien.

VOLSINII, orum. *plur. m. Vulſinium*, i. *n. unde Volſinienſis Lacus.* Bolſena.

VOLSTADIUM, i. *n.* Wolſtat.

VOLSUS, a, um. *Mart.* Dépilé. *Voyez* Vulſus.

VOLTA, æ. *f.* La Voute.

VOLTAGIUM, i. *n.* Voltagio.

VOLTUMNA, æ. *m.* La Boutonne, *riviere.*

VOLTUS. *pour* Vultus.

VOLUBILIS, *m. f.* le, *n.* is. *Cic.* Aiſé à tourner, qu'on tourne facilement, qui ſe remue aiſément & promptement. | Changeant, inconſtant, variable, qui change aiſément.

VOLUBILIS, is. *f. volubile*, is. *n. Urbs Mauritaniæ Tingitanæ.* Fez.

VOLUBILITAS, atis. *f. Cic.* Volubilité, l'action de tourner & de retourner, *ou* de ſe remuer avec vîteſſe, facilité à tourner en rond. | Inconſtance. *Volubilitas verborum. Cic.* Cadence des mots.

VOLUBILITER. *adv. Cic.* En tournant aiſément en rond. | D'une maniere coulante, coulamment.

VOLUCER, cris. *f. Stat.* Un oiſeau.

VOLUCRA, æ. *f. Col.* Petit ver qui s'entortille dans les feuilles de vigne, liſet.

VOLUCRIS, is. *f. Cic.* Un oiſeau.

VOLUCRIS, *m. f.* cre, *n.* is. *Cic.* Vîte, leger, qui ſemble voler.

VOLUMEN, inis. *n. Ovid.* Tour, entortillement, rouleau, tourbillon. | *Cic.* Volume. | Livre. | Ouvrage d'eſprit. | Pacquet.

VOLUNT. *troiſiéme perſonne plur. Voyez* Volo.

VOLUNTARIE. *adv. Caſ.* &

VOLUNTARIO. *adv. Liv.* Volontairement, de ſon bon gré, de ſon propre mouvement, ſans contrainte.

VOLUNTARIUS, a, um. *Cic.* Volontaire, qu'on fait volontairement, à quoi l'on n'eſt point forcé, où l'on eſt porté de ſon propre mouvement, qu'on fait de bon gré, ſans contrainte, de plein gré. *Voluntarius miles. Caſ.* Un volontaire.

VOLUNTAS, atis. *f. Cic.* Volonté, l'action de vouloir. | Deſſein, intention. *Voluntas veſtra ſi ad me acceſſerit. Ter.* Si vous avez quelque bonté pour moi, ſi vous voulez bien me favoriſer.

VOLVO, is, vi, volutum, vere. *act. Cic.* Rouler *ou* tourner, faire tourner *ou* rouler. *Volvere cum animo. Sall.* ou *ſecum. Liv.* Rouler dans ſa tête, dans ſon eſprit, agiter ſoi-même, ruminer, penſer & repenſer. *-libros. Cic.* Feuilleter des livres. *-tot caſus. Virg.* Souffrir tant de maux les uns aprés les autres. *Volvi in caput. Virg.* Faire la culbute, tomber la tête la premiere. *-uno ſpiritu. Cic.* Etre prononcé tout d'une haleine. *-ante pedes. Prop.* Etre proſterné aux pieds. *-in ſe. Virg.* Faire un cercle.

VOLVOX, ocis. *m. Plin.* Ver qui ronge la vigne. *Voyez* Volucra.

VOLUP. *indecl. Plaut.* &

VOLUPE. *indecl. n. Ter.* Choſe agreable, qui fait plaiſir, qui rejouit, qui cauſe de la joye, dont on eſt ravi. *Volup mihi ex te eſt. Plaut.* Vous me faites bien plaiſir, vous me rejouiſſez tout-à-fait. *Volupe eſt mihi. Ter.* J'en ai bien de la joye, j'en ſuis ravi, ce m'eſt un vrai plaiſir.

VOLUPTARIE. *adv. Apul.* Voluptueuſement, dans le plaiſir, parmi les delices, d'une maniere à faire plaiſir.

VOLUPTARIUS, a, um. *Cic.* Agreable, qui fait plaiſir, qui cauſe de la volupté, delicieux, qui ravit, qui charme, charmant, plein de delices, raviſſant. | Voluptueux, qui aime la volupté, adonné au plaiſir, qui cherche les delices, ſenſuel.

VOLUPTAS, atis. *f.* La Déeſſe de la volupté. | Volupté, plaiſir, ſenſualité. | Les voluptez, les delices des ſens, les plaiſirs déreglez.

VOLUPTUOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Quint.* Jouir des voluptez, goûter des plaiſirs, nager dans les delices.

VOLUPTUOSUS, a, um. *Plin. J.* Qui cauſe la volupté, qui fait du plaiſir, delicieux, raviſſant, charmant, voluptueux.

VOLUTA. æ. *f. Vitr.* Volute, *partie des chapiteaux des colomnes qui repreſente une écorce d'arbre tortillée en ligne ſpirale.*

VOLUTABRUM, i. *n. Virg.* Bourbier, *où ſe veautrent les ſangliers.*

VOLUTABUNDUS, a, um. *Non.* Qui aime à ſe veautrer. | *Cic.* Qui a l'eſprit fort agité.

VOLUTATIM. *adv. Plaut.* En roulant.

VOLUTATIO, onis. *f. Cic.* Roulement. | Corde. *Val. Flac.* Roulis de vaiſſeau, l'agitation que la mer lui donne. | Veautrement, l'action de ſe veautrer.

VOLUTATUS, ûs. *m. Plin.* L'action de ſe rouler, roulement.

VOLUTATUS, a, um. *Plin. part. paſſ. de* Voluto.

VOLUTE. *adv. Plaut. Voyez.* Volutatim.

VOLUTO, as, avi, atum, are. *act. Prop.* Rouler, faire rouler, tourner en rond. *Volutare in ſecreto. Liv.* Machiner ſecretement, traiter en ſecret. *-vocem. Virg.* Faire des roulemens de voix, *ou* faire retentir ſa voix. *Volutari circum terram. Cic.* Etre porté autour de la terre. *-in luto. Varr.* Se veautrer, ſe rouler dans la boue.

VOLUTUS, ûs. *m. Apul.* L'action de ſe traîner en rampant, en ſerpentant.

VOLUTUS, a, um. *Virg. part. paſſ. de* Volvo.

VOMANUS, i. *m. Fluvius.* Umano.

VOMER, meris. *m. Virg.* Soc de charrue. | La charrue.

VOMEX, icis. *f. Plaut.* Le haut du ſoc de la charrue. | Vomiſſement.

VOMIA, æ. *f. Urbs Samogitiæ.* Medniky.

VOMIA, æ. *f. Urbs Japoniæ.* Vom.

VOMICA, æ. *f. Cic.* Abcès, apoſtume, tumeur pleine de pus. | *Plaut.* Une bourſe pleine. *Vomicam rumpere. Celſ.* Faire aboutir un abcès, percer une apoſtume.

VOMICUS, a, um. *Sen.* Qui concerne le vomiſſement, *ou* qui fait vomir.

VOMITIO, onis. *f. Cic.* Vomiſſement.

VOMITO, as, avi, atum, are. *neut. Col.* Vomir ſouvent.

VOMITOR, oris. *m. Plin.* Qui vomit, ſujet au vomiſſemens.

VOMITORIUS, a, um. *Plin.* Vomitif, qui fait vomir, émetique, qui excite à vomir, qui cauſe le vomiſſement.

VOMITUR. *imperſ. Cic.* On vomit.

VOMITUS, ûs. *m. Plin.* Vomiſſement.

VOMO, is, mui, mitum, mere. *Cic.* Vomir, rejetter ce qu'on a dans l'eſtomac. *Vomere purpuream animam Virg.* Mourir par un vomiſſement de ſang.

VOMURA, æ. *f.* Vomura.

VONIZA, æ. *f.* Voniſſa.

VOORBURGUM, i. *n.* Voorbourg.

VOOXNIA, æ. *f. Inſula. unde Voorlandia.* L'Iſl de Voorn.

VOPISCUS, a, um *Plin.* Celui des jumeaux qui naît en vie, l'autre étant ſorti mort.

VOPTE. *pour* Vos ipſi. *Cat.* Vous-mêmes.

VORAGINOSUS, a, um. *Hirt.* Plein de goufres, où il y a quantité d'abîmes, où ſe trouvent beaucoup d'ouvertures de terre très-profondes.

VORAGO, inis. *f* Goufre, abîme, tournant d'eau. | *Q. Curt* Ouverture de terre fort profonde. *Vorago patrimonii. Cic.* Un diſſipateur, un prodigue.

VORAGO, inis. *f. Voragium*, i. *n.* Voragio.

VORATIO, onis. *f. Cat.* L'action de devorer.

VORATOR, oris. *m. Plaut.* Devorateur, qui devore.

VORATUS, a, um. *Mart. part. paſſ. de* Voro.

VORAX, acis. *omn. gen. Ovid.* Vorace, goulu, gourmand, qui mange avec avidité, qui devore.

VORDA *Belgii*, æ. *f.* Woerde.

VORDA, *Urbecula Saxoniæ.* Bremerfurde.

VORDONIA, æ. *f.* Vordonia.

VOREDA, æ. *f.* Old-Penreth.

VORGANIUM, i. *n.* Treguier.

VORMACIA, æ. *f.* Wormes.

VORMACIENSIS *Pagus.* Wormſergaw.

VORO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Devorer, manger avec avidité, avaler goulument. *Vorare hamum Plaut.* Mordre à l'hameçon, avaler l'appât. *-litteras. Cic.* Devorer les Livres, étudier avec avidité, avec excès, avec trop d'application. *-viam. Cic.* Se dépêcher d'aller, courir vîte.

VOROTINUM, i. *n. unde Vorotinenſis Ducatus.* Worotin.

VORSIM.
VORSUM. } *Voyez* Verſùm, &c.
VORSURA, æ. *f.*

VORSUS, ûs. *m. Plaut.* Branle, gavote, danſe en rond.

VORTEX, icis. *m. Virg.* Tournant d'eau, goufre, abîme, tourbillon de vent. | *Celſ.* Douleur d'inteſtins, colique.

VORTICE, vorticem. *Voyez* Vortex.

VORTICORDIUS, *& autres mots commençans par* Vort. *Voyez à* Vert.

VOS, *gen.* veſtri, veſtrûm. *dat.* vobis. *Cic.* Vous, de vous, à vous.

VOSAGUS, i. *m. Voyez* Vogeſus.

VOSAVIA, *Vicelia*, æ. *f.* Ober-Weſel.

VOSMETIPSI. *plur. Cic.* Vous-mêmes.

VOSTANCA, æ. *f.* Voſtance.

VOSUMA, æ. *f* Voſumi.

VOTIFER, a, um *Stat.* Chargé de vœux, qui porte des choſes qui ont été vouées.

VOTIVUS, a, um. *Cic.* Voué, promis *ou* conſacré par vœu.

VOTUM, i. *n. Cic.* Vœu, *ou* promeſſe faite à Dieu. | *Virg.* Deſir, ſouhait. *Vota divis canere. Virg.* Chanter des Hymnes à l'honneur des Dieux. *In vota alicujus ſuccedere. Ovid.* Aller ſur les briſées d'un autre, être rival de quelqu'un, avoir les mêmes vûes que lui. *In voto eſt ſcire. Perſ.* Mon envie ſeroit de ſçavoir.

VOTUS, a, um. *Cic. part. de*

VOVEO, es, vovi, votum, vere. *Cic.* Vouer, faire un vœu, faire des vœux, promettre à Dieu. | Deſirer ardemment, ſouhaiter fort. *Vovere templum Deo. Liv.* Promettre à Dieu, lui bâtir un Temple. *-caput pro ſalute patriæ. Cic.* Se dévouer, expoſer ſa vie pour le ſalut de ſa patrie. *Quid voveas elige. Ovid.* Voi ce que tu ſouhaites.

VOUGLIA, æ. *f.* Vougle.

VOX, vocis. *f. Cic.* La voix. | Un mot,

une parole. *Vox hæc una omnium eſt. Cic.* C'eſt la voix publique, c'eſt le bruit commun, tout le monde le dit *ou* en parle.

VOXUA, æ. *f.* Voxu.

U P

UPILIO, onis *m. Virg.* Berger.

UPLANDIA, æ. *f.* L'Uplande.

UPSALIA, *Upſala*, æ. *f.* Upſal.

UPUPA, æ. *f. Plin.* Hupe, *oiſeau.* ‖ *Plaut.* Pince de fer, *dont le bout eſt de la figure du bec d'une hupe.*

U R

UR. *indecl.* Ur.

URABA, æ. *f. unde Uraba Sinus* Uraba.

URACUM, i. *n.* Aurak.

URANA, *Aurana*, æ. *f.* Urana.

URANIA, æ. *f. Uranienſis Pagus.* Le Canton d'Uri.

URANIBURGUM, i. *n.* Uranibourg.

URATISLAVIA, æ. *f. unde Uratiſlavienſis Ducatus.* Breſlaw.

URBA, æ. *m. Fluvius & Oppidum.* Orbe.

URBANA *Arx.* Forte Urbano.

URBANE, iùs, iſſimè *adv. Cic. &*

URBANICE. *adv. Liv.* De bonne grace, civilement, galamment, poliment, agreablement, en perſonne qui ſçait vivre, qui ſçait *ou* qui a veu le monde. *Urbaniùs elabi non potuit. Quint.* Il ne pouvoit pas s'en tirer plus galamment.

URBANIA, æ. *f.* Urbanea.

URBANICIANUS, a, um. &

URBANICUS, a, um. *Paul JCT.* De ville. *Urbanici & urbaniciani milites.* Soldateſque en garniſon dans une ville.

URBANITAS, atis. *f. Cic.* Galanterie, politeſſe, civilité galante, manieres polies, air du monde, raillerie fine, delicate, ingenieuſe, polie ‖ *Plin. J.* Flaterie.

URBANUS, a, um. *comp.* ior. *ſuperl.* iſſimus. *Cic.* De ville, qui demeure dans la ville, qui concerne la ville. ‖ Galant, poli, qui ſçait ſon monde, qui ſçait vivre, qui a de la delicateſſe, qui entend la belle raillerie, qui ſçait railler finement, delicatement. ‖ Accort. ‖ *Hor Voyez* Scurra. ‖ *Plin. J.* Un flateur. *Urbani recentes. Varr.* Les gens à la mode.

URBARA, æ. *f. Oppidum Mauritaniæ Cæſarienſis.* Calea.

URBA-SALIA, æ *f. Urbs Salvia*, *Urbs Piceni* Urbitaglia.

URBE, em, es, ibus, is. *Voyez* Urbs.

URBEVETANUS *Ager.* L'Orvietan.

URBEVETUM, i. *n. Urbs Vetus.* Orvieto.

URBICUS, i. *m Fluvius.* Orbega.

URBICUS, i. *f. Urbiaca*, *Urbecua*, æ. *f.* Arbeca.

URBICUS, a, um. *Suet.* De ville. *Urbicæ res. Gell.* Maiſons à la ville.

URBIDAPUS, i. *m. Plaut.* Preneur de villes.

URBIGENUS *Pagus*, i. *m. C'étoit anciennement une des contrées de la Suiſſe. Elle renfermoit le canton de Fribourg & tout le Pays de Vaud.*

URBINA, æ. *f. Plaut.* Sorte de dard long.

URBINAS, atis. *omn. gen.* Qui eſt d'Urbin.

URBINUM, i. *n. unde Urbinus Ducatus.* Urbin, *ville d'Italie.*

URBIO, onis. *m* L'Orbion.

URBISALIA, æ. *f. Voyez* Urba-Salia.

URBS, urbis *f. Cic.* Une ville. ‖ Tous les habitans d'une ville ‖ La ville de Rome. *Urbis genitor. Ovid.* Fondateur d'une ville. *Urbem ponere. Virg.* Fonder, bâtir une ville.

URBS, is. *f. Oppidum Regni Tunetani.* Urbs. ‖ *Urbs*, is. *m. Fluvius Liguriæ.* L'Orba. ‖ *Urbs, Fluviolus Pedemontii.* Borbo. ‖ *Urbs Dives, Oppidum Regni Galeci* Villa Ricca. ‖ *Urbs Dives, Oppidum Tlaſcalæ.* Villa Ricca. ‖ *Urbs Propheta.* Les Turcs donnent ce nom à Jeruſalem. ‖ *Urbs Sancta.* Jeruſalem porte quelquefois ce nom. ‖ *Urbs Sancta Eiſfeldiæ.* Heiligerſtat. ‖ *Urbs Vetus.* Oldenbourg. ‖ *Urbs Vetus.* Orvieto. ‖ *Urbs Vetus.* Civita Vecchia.

URCEOLARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Plin.* De cruche, de coquemar.

URCEOLUS, i. *m. Colum. diminutif de*

URCEUS, i. *m. Col.* Cruche, coquemar, pot à l'eau. ‖ Vaſe.

URCESA, *Urceſia*, æ. *f.* Velès.

URCI, orum. *pl. m. Urce*, es. *f.* Vera.

URCINIUM, i. *n.* Ajazzo.

UREDO, inis. *f. Plin.* Brûlure des plantes, &c. cauſée par des brouillards. ‖ Démangeaiſon brûlante.

URETERES, um. *plur. m Celſ.* Ureteres, *deux canaux étroits par où l'urine eſt portée des reins dans la veſſie.*

URETUM, i. *n. Voyez* Veretum.

URGAVONENSE *Municipium*, *Alba Virgaonenſis* Arjona.

URGELLA, æ. *f. unde Urgellenſis Planities.* Urgel.

URGENUM, *Ugernum*, i. *n.* Beaucaire.

URGEO, es, rſi, ſum, gere. *Cic.* Preſſer de près, pourſuivre vivement, faire inſtance, pouſſer. ‖ Contraindre, tourmenter, harceler, incommoder. *Urgere occaſionem. Cic.* Tâcher à ſe prevaloir de l'occaſion *Urget ſomnus. Cic.* Le ſommeil m'accable. *-nox diem, & dies noctem. Hor.* Je n'ai de relâche ni jour, ni nuit; je ſuis ſans repos jour & nuit.

URIA, æ. *f. Oppidum Magnæ Græciæ.* Condojani.

URIA, *Urbs Salentinorum.* Oria.

URIÆ *Fretum.* Le Detroit d'Uries.

URIAS *Sinus. Voyez* Sipontinus.

URICA, æ. *f. Plin.* Corruption des ſemences, &c. par les pluyes exceſſives.

URICONIUM, i. *n.* Wroxceſter.

URIENSIS *Pagus. Voyez* Urania.

URIESLANDIA, æ. *f. Voyez* Friſia.

URIGO, inis. *f Plin.* Brûlure des plantes cauſée par des brouillards *ſuivis d'un ſoleil ardent.*

URINA, æ. *f. Col.* Urine. *Urinæ anguſtia. Plin. -difficultas. Celſ.* Difficulté d'uriner, retention d'urine.

URINALIS, *m f.* le, *n.* is. *Veget.* D'urine.

URINATOR, oris. *m. Liv.* Un plongeur.

URINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Cic.* Plonger, nager entre deux eaux, faire le plongeon.

URINUM, i. *n. Plin.* Oeuf ſans germe, œuf ſterile.

URIPONIUM, i. *n.* Rippon.

URITO, as, avi, atum, are. *Plaut.* Brûler.

URIUM, i. *n. Fluvius.* Tinto.

URIUM, i. *n. Oppidum.* Veas.

URLA, æ. *f.* Urla.

URNA, æ. *f. Col.* Urne, cruche, vaſe. ‖ *Cic.* Urne, *d'où l'on tiroit les balotes* ou *bulletins, lorſqu'on tiroit au ſort* ou *que les Juges donnoient leur avis par Scrutin.* ‖ *Mart.* Le ſort. ‖ *Ovid.* Urne, *où l'on renfermoit les cendres des morts, lorſqu'on brûloit les corps.* ‖ *Cat.* Meſure pour les choſes liquides, *qui contenoit* quatre fois le conge.

URNALIS, *m. f.* le, *n.* is. *Plin.* Qui contient l'urne *ou* la meſure de quatre fois le conge.

URNARIUM, i. *n. Varr.* Buffet, table, *où l'on mettoit les pots & les verres.*

URNARIUS, i. *m. Col.* Potier de terre. *Voyez* Aquarius.

URNULA, æ. *f. Varr. diminutif d'*Urna.

URO, is, uſſi, uſtum, rere. *Virg.* Brûler, faire brûler. ‖ *Ter.* Chagriner fortement, tourmenter. ‖ *Virg.* Gâter. *Urere aliquem. Tac.* Faire grand dépit à quelqu'un, le chagriner violemment. *-bello. Liv.* Deſoler par la guerre. *-anxiam mentem. Stat.* Mettre l'eſprit au deſeſpoir. *Uritur mihi cor. Plaut.* J'enrage dans l'ame. *Ignibus uror. Hor.* Je ſens un feu qui me devore.

UROPYGIUM, i. *n. Mart.* Le croupion.

URPANUS, i. *m. Fluvius.* Sarwitz.

URPEX, icis. *m. Col.* Rateau à dents de fer.

URPO, *Orgon*, onis. *f. Gorgona*, æ *f.* Gorgone.

URSA, æ. *f. Plin.* Ourſe, *femelle d'ours, animal farouche. Urſa major. Ovid.* La grande Ourſe, *conſtellation composée de cinquante-ſix étoiles, dont on ne voit que ſept ſans lunettes, qu'on appelle communément* le Chariot. *Urſa minor. Ovid* La petite Ourſe *ou* Cynoſure, *conſtellation composée de vingt étoiles, dont on ne voit ſans lunettes que ſept, & celle du bout de la queue eſt polaire.*

URSA, æ. *m. Fluvius.* Le Ruſo.

URSALIA, æ. *f.* Urſal.

URSANIA, æ. *f.* On donne quelquefois ce nom à Berne.

URSAO, *Urſo*, onis. *f.* Oſſuna.

URSEOLA, æ. *Urſeolis*, is. *f.* Rouſſillon.

URSICAMPUS, i *m.* Orcamp.

URSIDUNCUM, i. *n. On donnoit anciennement ce nom à Saint Guiſlain.*

URSIMONTIUM, i. *n.* Orchimont.

URSINA, *Inſula*, æ. *f. Urſorum Inſula.* L'Iſle des Ours.

URSINUM, i. *n.* Urſin.

URSINUS, a, um. *Col.* D'ours, qui concerne l'ours.

URSUS, i. *m. Plin.* Ours, *animal feroce.*

URTICA, æ. *f. Col.* Ortie. *plante.* ‖ *Plin.* Ortie de mer, *poiſſon.* ‖ *Plin.* Démangeaiſon de la chair.

URTICINUS, a, um. *Plin.* D'ortie.

URUM, i. *n. Regnum.* Uro.

URUS, i. *m. Plin.* Sorte de bœuf ſauvage.

URUS, i. *m. Fluvius.* L'Ouſe.

U S

USADIUM, i. *n. Promontorium.* Le Cap de Ger.

USARCHIA, æ. *f. Oppidum.* Luſarche.

USARCHIA, æ. *f. Urbs. Voyez* Uſerca.

USBECHIA, *Tusbechia*, æ. *f.* Le Mowralnabra.

USBIUM, i. *n. Oppidum Germaniæ* Perſenberg.

USCENUM, i. *n.* Bars.

USCOCHI, orum. *pl. m.* Uſcoques.

USCODAMA, æ. *f.* Andrinople.

USEDONIA, æ. *f.* Uſedon.

USERCA, *Uſarchia*, æ. *f.* Uſerche.

USIATINUM, i. *n.* Uſiatyn.

USILLA, æ. *f.* Caſareeron.

USIO, onis. *f. Cat. Voyez* Uſus.

USIPETES, um. *plur. m. Cæſ.* Les Uſipetes, *peuples de l'ancienne Germanie, aujourd'hui ceux de Gueldres & de Zutphen, dans le Pays-Bas.*

USITATE. *adv. Cic.* Selon l'uſage, à la maniere reçûe.

USITATUS, a, um. *comp.* tior. *ſuperl.* tiſſimus. *Cic.* Uſité, pratiqué, qui eſt en uſage, établi par l'uſage, reçû dans le monde. *Uſitatus in multis rebus. Cic.* Accoûtumé, dreſſé, ſtilé, fait à bien des choſes. *Uſitatum eſt. Cic.* C'eſt la coûtume, c'eſt l'ordinaire, c'eſt l'uſage, c'eſt une choſe établie, c'eſt une maniere reçûe. *Uſitatius nomen. Cic.* Un nom plus commun. *Uſitatiſſima verba. Cic.* Des mots très-ordinaires.

USITOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Gell.* Se ſervir ſouvent.

USORA, æ. *f.* Uſora.

USPIAM. *adv. Ter.* En quelque lieu, en quelque part que ce ſoit, par tout.

USQUAM. *adv. Cic.* En quelque lieu, quelque part, en quelque endroit. ‖ *Ter.* En quelque affaire, en quelque occaſion. *Uſquam gentium. Ter.* En aucun lieu du monde, jamais au monde.

USQUE. *prépoſ. Ter.* Toûjours, juſqu'à-preſent, juſqu'à cette heure. *Uſque ne valuiſti? Ter.* Vous êtes-vous toûjours bien porté? votre ſanté a-t-elle été bonne juſqu'à-preſent? *Avec des prépoſ. ou avec des adverbes,* comme

Uſque

Uſque à puerîs. Ter. Dès l'enfance, depuis l'enfance. *-à mane ad veſperam. Plaut.* Depuis le matin juſqu'au ſoir. *-ad unum omnes conſenſerunt, excepto Pompeio. Plin.* Tous conſentirent excepté Pompée, à l'exception de Pompée. *-adeò. Cic.* Tellement, en ſorte, ſi fort, tant, à tel point, ſi long-tems, juſqu'au point, en telle ſorte, juſques-là, juſqu'à, juſques-là, juſqu'à tant. *-adeo donec. Ter.* Si long-tems que, à tel point que. *-adhuc. Plaut.* Juſqu'à préſent, juſqu'ici, juſqu'à cette heure. *-ante diem quintum. Liv.* Juſqu'au cinquiéme jour. *-ante hac. Ter.* Juſqu'à ce que. *-dudum ou dum. Ter.* Pendant tout le tems que. *-ab itinere in viam reduxit. Plaut.* Il m'a tiré de l'écart pour me remettre dans le bon chemin. *-eò dum ut. Cic.* Tant que, tellement que, &c. juſqu'à tant que, juſqu'à ce que. *-in platea. Plaut.* Juſques dans la rue. *-iſtinc exauditos puto. Cic.* Je crois qu'on les aura entendus même d'ici, juſques ici. *-trans. Cic.* Juſqu'au-delà, par-delà. *-ſub. Virg.* Juſques ſur. *-extra. Plaut.* Juſques hors. *-dum.* Juſqu'à ce que.

USQUEQUAQUE. *adv. Cic.* De tous côtez, de toutes parts, en tous lieux, par tout. ‖ Toûjours, en tout tems, en quelque tems que ce ſoit.

USQUEQUO. *adv. Varr.* Juſqu'à ce que, juſqu'à tant que. ‖ *Plin.* Juſques où, juſqu'au point. ‖ *Mart.* Juſqu'à quand? ‖ *Ulp.* Autant que.

USSELLA, æ. *f.* Uſſel.

USSI. *prét.* d'Uro.

USTICA, æ. *f. Inſula.* L'Uſtega.

USTINGA, æ. *f.* Uſting.

USTIO, onis. *f. Cic.* L'action de brûler quelque choſe. ‖ *Plin.* Cauteriſation. ‖ *Cat.* Brûlement.

USTOR, oris. *m. Cat.* Celui qui brûloit les corps des morts.

USTRINA, æ. *f. Plin.* Une forge. ‖ *Feſt.* Lieu où l'on brûloit les corps morts.

USTULATUS, a, um. *Vitr. part. paſſ. de*

USTULO, as, avi, atum, are. *Pacuv.* Brûler, faire brûler, mettre au feu.

USTUS, a, um. *part. paſſ.* d'Uro. *Ovid.* Brûlé, conſumé.

USUALIS, *m. f.* le, *n.* le. *Marcian. JCT.* Dont on ſe ſert, qui eſt en uſage, dont on a l'uſage.

USUALITER. *adv. Plaut.* Communément, ordinairement, d'ordinaire.

USUARIUS, a, um. *Gell. Voyez* Uſualis. ‖ *Plaut. JCT.* Dont on a la jouiſſance, & non pas la proprieté.

USUCAPIO, is, cepi, captum, pere. *Cic.* Acquerir droit de proprieté par titre de longue poſſeſſion paiſible. ‖ Par preſcription.

USUCAPIO, onis. *f. Cic.* Uſucapion, acquiſition du droit de proprieté d'une choſe par le titre d'une poſſeſſion paiſible pendant un certain tems preſcrit par les Loix. (*Chez les Romains l'uſucapion eſt differente de la preſcription; au lieu qu'en France cette diſtinction eſt inconnue; car uſucapion & preſcription ſont la même choſe.*)

USUCAPTUS, a, um. *Cic.* Acquis en vertu de la longue poſſeſſion, de la preſcription.

USUFRUCTUARIUS, a, um. *Ulp.* Uſufruitier, qui a l'uſufruit.

USURA, æ. *f. Cic.* Uſage, jouiſſance. ‖ Uſure, interêt, profit qu'on tire d'une choſe qu'on a prêtée. *Uſura longa inter nos fuit. Cic.* Nous avons vécu long-tems enſemble. *-maritima. Paul. JCT. -nautica. Q.* La groſſe avanture. *Uſuræ conſiſtunt. Cic.* L'interêt ne court plus.

USURARIUS, a, um. *Ulp.* Qui concerne l'uſure ou les interêts d'uſure, d'interêt. ‖ *Plaut.* Dont on ſe ſert, dont on a l'uſage ſeulement d'emprunt, dont on jouit. *Uſuraria pecunia. Ulp.* Argent donné ou pris à interêt.

USURPATIO, onis. *f. Cic.* Uſurpation, appropriation d'une choſe où l'on n'a pas droit. ‖ Uſage, pratique. ‖ *Paul. JCT.* Interruption d'une poſſeſſion. *Uſurpatio inſoliti itineris. Liv.* Route extraordinaire qu'on prend.

USURPATUS, a, um. *part. de*

USURPO, as, avi, atum, are. *Cic.* Uſurper, s'approprier injuſtement. ‖ Uſer, ſe ſervir, employer, mettre en uſage, pratiquer, mettre en pratique. ‖ Troubler ou interrompre la poſſeſſion. ‖ *Lucr.* Appeller, nommer.

USUS, ûs. *m. Cic.* Uſage, exercice, pratique, coûtume, jouiſſance. ‖ Familiarité, frequentation. ‖ *Ter.* Profit, utilité, avantage. ‖ *Cic.* Paiſible poſſeſſion. *Uſus habere. Tac.* Etre avantageux, ſervir, être profitable, être utile. *Ex uſu non eſt. Cel.* Cela ne ſe fait pas. *Ex uſu meo eſt. Ter.* C'eſt mon avantage, c'eſt mon profit, c'eſt mon utilité, j'y trouve mon compte. *Ex uſu noſtro non eſt. Plaut.* Cela ne nous eſt pas propre, cela n'eſt pas bon pour nous, cela ne nous accommode pas. *Ex uſu temporis. Tac.* Suivant le tems, ſelon l'occaſion, ſelon que le tems le permettoit, en s'accommodant au tems.

USUS, a, um. *Compart. de* Utor.

USUSFRUCTUS, ûs. *m. Cic.* Uſufruit, jouiſſance d'une choſe dont on n'a pas la proprieté.

USUVENIO, is, ire. *Cic.* Arriver, échoir. *Uſuvenire ſolet. Cic.* Il arrive ſouvent.

UT

UT. *conjonction qui gouverne quelquefois le ſubjonctif. Cic. Elle s'exprime en François par* Afin, afin de, afin que. *Ut eam nominem. Cic.* Afin de la nommer, afin que je la nomme.

‖ Alors, lors, à l'heure. *Ut numerabatur argentum. Ter.* A l'heure ou alors qu'on comptoit l'argent, ou lorſque l'argent ſe comptoit.

‖ Après, auſſi-tôt, d'abord, ſi-tôt ou dès que. *Ut abii à te. Ter.* Après ou dès que je vous eus quitté.

‖ A meſure. *Ut quiſque venerat. Ter.* A meſure qu'ils venoient ou que chacun arrivoit.

‖ Autant que. *Ut quam maximè. Cic.* Autant que jamais.

‖ Bien que, encore que, quand même, quoique. *Ut ita ſit tamen. Cic.* Encore qu'il ſoit ainſi. *Ut reliqua ex ſententia ſuccedant. Cic.* Quoique tout le reſte arrive à ſouhait.

‖ Comme, de même. *Ut incredibile eſt. Cic.* Comme il eſt incroyable, de même qu'il n'eſt pas croyable. *Ut fama eſt. Liv.* Comme c'eſt le bruit, comme le bruit court.

‖ Comment. *Ut vales? Plaut.* Comment vous portez-vous? comment va ta ſanté?

‖ D'autant que, comme. *Ut eſt hominum genus. Cic.* D'autant que c'eſt une eſpece de gens, comme c'eſt une nation.

‖ De. *Ut ad te irem ſuaſit. Plaut.* Il m'a perſuadé de vous aller trouver.

‖ De maniere, en ſorte, tellement. *Ut nihil poſſit ultra. Cic.* De maniere, tellement, en ſorte qu'il ne ſe peut rien de plus.

‖ Depuis que. *Ut illos libros edidiſti. Cic.* Depuis que vous avez mis au jour ces livres.

‖ Oh! que. *Ut ille tum humilis erat! Cic.* Oh! qu'il étoit humble alors.

‖ Pour, à. *Ut ita dicam. Quint.* Pour parler ainſi. *Ut verè dicam. Cic.* A dire vrai, pour dire la verité. *Ut maximè. Col. ut multùm. Mart. ut plurimùm. Plin.* Pour le plus, au plus.

‖ Pourvû que. *Operam ut det. Plaut.* Pourvû qu'il m'aide.

‖ Que, de. *Ut optimè poſſumus. Quint.* Le mieux que nous pouvons.

‖ Selon, eu égard, ſuivant, par rapport. *Ut temporibus illis. Cic.* Selon ce tems-là, eu égard à ce tems-là.

‖ Selon que, autant que, ſuivant que. *Ut mea memoria eſt. Cic.* Autant que je puis m'en ſouvenir, ſelon que la memoire peut me fournir.

‖ Vû, attendu. *Ut diei tempus eſt. Ter.* Vû l'heure qu'il eſt.

‖ Puiſque, vû que. *Ut qui dixerim. Q.* Puiſque ou vû que je l'ai dit. *Ut voles eſ[illegible], ita ero. Plaut.* Je ferai ou je ferai ce que vous voudrez. *Ut primùm. Cic.* Auſſi-tôt que, dès que, ſi-tôt que. *Ut quid? Liv.* Pourquoi? *Ut ut. Cic.* De quelque maniere que ce ſoit, quoi qu'il en ſoit, *avec l'indicatif après.*

UTCUNQUE. *adv.* De quelque façon, de quelque maniere que ce puiſſe être, quoi qu'il en ſoit. ‖ *Tel.* Selon que, ſuivant que. ‖ *Hor.* Autant de fois que. ‖ *Plin.* En quelque façon, en quelque maniere.

UTENSILE, is. *n. Col.* Un utenſile. ‖ Utenſile ou inſtrument qui ſert à notre uſage. ‖ L'uſtenſile qui eſt fourni aux troupes. *Utenſilia. Liv.* Les uſtenſiles, les choſes dont on ſe ſert. ‖ Les proviſions.

UTER, tri. *m. Cic. Voyez* Uterus.

UTER, utris. *m. Virg.* Un outre, peau de bouc ou de chevre, *ſervant à mettre une liqueur.*

UTER, tra, trum. *gen.* trius. *dat.* utri. (*pour tous les genres.*) Qui des deux, lequel des deux, laquelle des deux.

UTERCULUS, i. *m. Plin.* Petit ventre.

UTERCUNQUE, tracunque, trumcunque. *Cic.* Qui des deux que ce ſoit, lequel des deux que ce puiſſe être.

UTERETUM, i. *n.* Utrete.

UTERINUS, a, um. *Juſtinian.* Uterin, né d'une même mere.

UTERLIBET, tralibet, trumlibet. *Cic.* Qui des deux il vous plaira, lequel vous voudrez des deux.

UTERNAM, tranam, trumnam. *Hor.* Qui des deux, lequel des deux.

UTERQUE, traque, trumque. *Ter.* L'un & l'autre, tous les deux.

UTERVIS, travis, trumvis. *Cic.* Qui vous voudrez des deux, lequel des deux il vous plaira.

UTERUS, i. *m. Celſ.* Le ventre. ‖ *Plaut.* Le ventre d'une femme groſſe. ‖ *Plin.* La matrice. ‖ *Tac.* L'enfant, le fruit qui eſt porté dans le ventre.

UTI. *conjonct. Cic.* Afin que, pour que, comme. *Voyez* Ut.

UTIBILIS, *m. f.* le. *n.* is. *Ter.* &

UTILIS, *m. f.* le, *n.* is. *comp.* ior. *ſup.* iſſimus. *Cic.* Utile, avantageux, profitable, bon à quelque choſe. *Utilis ægro. Ovid.* Bon pour un malade. *-ad nullam rem. Cic.* Qui n'eſt bon ou propre à rien, inutile. *-bis arbos pomis. Virg.* Arbre qui porte deux fois l'année. *-ventus. Ovid.* Bon vent, vent favorable.

UTICA, æ. *f. Urbs Hiſpaniæ Bæticæ.* Marmoleio. ‖ *Utica, Urbs Africæ Propriæ.* Biſerte. ‖ *Utica, Urbs Occitaniæ.* Uzès.

UTICENSIS *Tractus.* Le pays d'Ouches.

UTICUM, i. *n. Uticenſe Cœnobium.* S. Evroul.

UTILE, lis. *n. Hor.* L'utile. *Utile dulci miſcere. Hor.* Joindre l'utile à l'agréable.

UTILITAS, atis. *f. Cic.* Utilité, avantage, profit, interêt. *Utilitatibus tuis carere poſſum. Cic.* Je puis bien me paſſer de vous, vos ſervices me ſont inutiles.

UTILITER. *adv. Cic.* Utilement, avec utilité, profit, avantage. *Utiliùs carpere. Ovid.* Prendre plus avantageuſement.

UTINAM. *adv.* Plût à Dieu, Dieu veuille que, oh, ſi que.

UTINUM, i. *n.* Udine.

UTIQUE. *adv. Cic.* Certainement, certes. ‖ *Quint.* Il s'enſuit, par conſequent, donc.

UTOR, eris, uſus ſum, uti. *dep. Cic.* Uſer, ſe ſervir, employer, mettre en uſage. ‖ Jouir, avoir la jouiſſance. *Uti bono. Ter. -bonis alienis. Cic.* Se ſervir du bien de quelqu'un, jouir des biens de quelqu'un. *-parvo. Hor.* Vivre de peu, ſe contenter de peu de choſe. *-invidiâ minore. Plaut.* Etre moins envié. *-moribus ſuis. Val. Max.* Vivre à ſa fantaiſie, ſuivre ſon caprice. *-valetudine minùs commodâ. Celſ.* Se trouver un peu indiſpoſé, avoir quelque legere indiſpoſition, ne ſe porter pas fort bien. *-patre diligente. Ter.* Avoir un pere ſoigneux. *Uti aliquo familiariter. Cic.* Etre fort ami de quelqu'un, être fort uni avec quelqu'un, avoir de grandes habitudes.

UTPOTE. *adv. Cic.* Puiſqu'en effet.

UTPUTA. *adv. Celſ.* Par exemple.

UT QUID. *Liv.* Pourquoi?

UTRARIUS, i. *m. Liv.* Un porteur d'eau, de vin ou quelque autre liqueur dans des outres.

UTRIBI. *adv. Nav.* Auquel des deux endroits.

UTRECESIUM, i. *n. Urbs Batavorum.* Utrecht.

UTRICULARIUS, ii. *m. Celſ.* Petit

outre. ‖ *Plin.* La balle qui enveloppe le grain en épi.

UTRICULUM, i. *n. Urbs Hiſpaniæ Bætica.* Utrera. ‖ *Utriculum, Urbs Umbriæ.* Otricoli.

UTRINDE. *adv. Cat.* De quel côté des deux? *ou* de l'un ou de l'autre côté.

UTRINQUE. *adv. Caſ.* Des deux côtez, de côté & d'autre, de part & d'autre.

UTRINQUESECUS. *adv.* &

UTRINSECUS. *adv. Lucr.* De côté & d'autre.

UTRO. *adv. Plin.* Duquel des deux côtez? vers lequel des deux côtez?

UTROBI. *adv. Ulp.* Auquel des deux endroits.

UTROBIQUE. *adv. Liv.* Des deux côtez, de part & d'autre.

UTROLIBET. *adv. Q.* De l'un des deux côtez.

UTROQUE. *adv. Liv.* &

UTROQUE VERSUM. *adv. Gell.* Des deux côtez, de part & d'autre, de côté & d'autre, vers les deux côtez.

UTRUBI. *adv. Ulp. Voyez* Utrobi.

UTRUM. *adv. Cic.* Lequel des deux? ‖ Sçavoir ſi? Si. (*On ne met gueres en Latin* Utrùm, *qu'il ne ſoit ſuivi de la particule* an *exprimée* ou *ſous-entendue.*) *Utrùm tibi accumbo. Plaut.* Qui des deux voulez-vous que je place *ou* que je faſſe mettre à table auprès de vous? *Utrùm pro me, an & pro me & pro te? Cic.* Sçavoir ſi c'eſt pour moi, ou pour vous & pour moi? *Utrùm in nobis convenit animadvertendum. Sen.* Il faut voir ſi cela nous convient. *Utrùm cogito me dicam ducere medicum an fabrum? Plaut.* Je ſonge ſi je dirai que c'eſt un Medecin ou que c'eſt un Maréchal que j'amene?

UTRUMNAM? *adv. Bibl.* S'il eſt vrai que.

UTRUMNE? *adv. Hor. Voyez* Utrùm.

UTSNACUM, i. *n.* Utznach.

UT UT. *Ter.* Quoi qu'il en ſoit, *avec un indicatif après. Ut ut hæc ſunt.* Vaille que vaille, quoi qu'il arrive de tout ceci.

UTZBERGA, æ. *f.* Utzberg.

U V.

UVA, æ. *f. Cic.* Le raiſin, le fruit de la vigne, grappe de raiſin. ‖ *Virg.* La vigne. ‖ *Celſ.* La luette. ‖ *Col.* Un eſſain d'abeilles qui pend à une branche d'arbre. *Uva varians ſe. Plin.* Raiſin qui méle. *jacens. Plin.* La luette relâchée *ou* tombée.

UVCHIUM, i. *n.* Vucheu.

UVESCO, is, ere. *Lucr.* Devenir moite, devenir humide.

UVIDULUS, a, um. *Catul.* Un peu moite, quelque peu humide.

UVIDUS, a, um. *Virg.* Humide, moite.

UVIFER, a, um. *Sil. Ital.* Qui porte du raiſin.

UVOR, oris. *m. Varr.* Humidité, moiteur.

V U.

VULCANALIA, orum. *pl. n. Col.* Fête de Vulcain.

VULCANI *Inſula, una Æoliarum.* Volcano. ‖ *Vulcani Inſula, Maris Orientalis.* Vulcaire.

VULCANIUS, a, um. *Cic.* De Vulcan, de Vulcain. ‖ De feu. *Vulcania peſtis. Sil. Ital.* Une incendie. *Vulcania arma. Virg.* Armes forgées par Vulcain.

VULCANUS, i. *m.* Vulcan, Vulcain, *le Dieu du feu.* ‖ *Virg.* Le feu.

VULCANUS, *Mons ignivomus.* Vulcain.

VULCANUS *Pagus.* Vulcanos.

VULCASSINUS *Tractus.* Le Vexin.

VULGARIS, *m. f.* re, *n.* is. *Cic.* Vulgaire, commun, ordinaire.

VULGARITER. *adv. Cic.* Vulgairement, communement.

VULGARIUS, a, um. *Gell. Voyez* Vulgaris.

VULGATOR, oris. *m. Ovid.* Qui divulgue, qui publie *ou* qui rend public.

VULGATUS, a, um. *comp.* tior. *ſup.* tiſſimus. *Virg. part. paſſ. de* Vulgo.

VULGIVAGUS, a, um. *Lucr. Voyez* Vulgaris.

VULGO. *adv. Cic.* En tout lieu, par tout. ‖ Communément, vulgairement, publiquement, ordinairement. *Vulgò conceptus, quæſitus. Ulp.* Bâtard. *-oſtendere. Cic.* Publier.

VULGO, as, avi, atum, are. *act. Virg.* Divulguer, publier, rendre public, faire courir le bruit, ſemer *ou* répandre dans le monde, mettre en lumiere. *Vulgare corpus. Plaut.* Proſtituer. *-in majus aliquid. Tac.* Dire d'une choſe plus qu'il n'en eſt. *-morbos. Liv.* Multiplier les maladies. *Vulgari cum privatis. Liv.* Faire trop comparaiſon avec ſes inferieurs, vivre avec eux de pair à compagnon, ſe ravaller.

VULGUS, i. *m.* & *n. Virg. n. Cic.* Le vulgaire, la populace, le peuple, le commun, la multitude. ‖ Troupeau. *Vulgus quod ſervorum ſolet. Ter.* Ce que font ordinairement les valets. *-cæteri omnes fuimus. Sall.* Nous avons été regardez tous nous autres comme la lie du peuple.

VULGUS, ûs. *m. Varr. Voyez* Vulgus, i.

VULNERA. } *Voyez* Vulnus.
VULNERE. }

VULNERARIUS, i. *m. Plin.* Chirurgien, qui panſe les playes.

VULNERARIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne les bleſſures, les playes.

VULNERATIO, onis. *f. Cic.* Bleſſure, l'action de bleſſer.

VULNERATUS, a, um. *Cic. part. paſſ. de*

VULNERO, as, avi, atum, are. *act. Cic.* Bleſſer, faire des bleſſures, faire une playe. *Vulnerare voce aliquem. Cic.* Piquer quelqu'un de paroles, offenſer *ou* choquer quelqu'un par ſes diſcours.

VULNIFICUS, a, um. *Virg.* Qui bleſſe, qui fait une bleſſure.

VULNUS, eris. *n. Cic.* Bleſſure. ‖ *Virg.* L'amour, la bleſſure que fait l'amour. ‖ *Tac.* Perte, dommage, échec. ‖ *Stat.* Une fleche. *Vulnera tabularum. Cic.* Les ratures dans les regiſtres. *-mutua Ovid.* Un amour mutuel.

VULNUSCULUM, i. *n. diminutif de* Vulnus. *Ulp.* Petite bleſſure, petite playe.

VULPECULA, æ. *f. Cic.* Un petit renard, un renardeau.

VULPES, is. *f. Hor.* Renard, *animal ſauvage.*

VULPIANA, æ. *f. Vulpianum*, i. *n. Ulpiana.* Priſrendi.

VULPINOR, aris, atus ſum, ari. *dep. Varr.* Ruſer, uſer de fineſſe, faire le renard, fineſſer.

VULPINUS, a, um. *Suet.* De renard. ‖ *Plaut.* Ruſé.

VULPIO, onis. *m. Apul. Voyez* Veterator.

VULSI. *prét. de* Vello, is.

VULSINIUM, i. *n. Voyez* Volſinium.

VULSURA, æ. *f. Varr.* L'action d'arracher.

VULSUS, a, um. *Lucan. part. paſſ. de* Vello.

VULT. *Voyez* Volo, vis.

VULTICULUS, i. *m. diminutif de* Vultus. *Cic.* Petit viſage.

VULTIS. *deuxiéme perſonne plur. Voyez* Volo, vis.

VULTUNNA, *Vultonia*, æ. *m.* La Boutonne.

VULTUOSUS, a, um. *Cic.* Qui a un air ſevere, qui a un viſage refrogné, qui fait une mine refrognée, qui fronce le ſourcil, qui a le regard dédaigneux, qui ſe refrogne.

VULTUR, uris. *m. Plin.* Vautour, *oiſeau de proye.*

VULTURARIA, æ. *f.* Vulturara.

VULTURINUS, a, um. *Plin.* De vautour.

VULTURIS, is. *m. Enn. Voyez* Vultur.

VULTURIUS, i. *m. Liv. Voyez* Vultur. ‖ *Cic.* Un pillard, un pilleur, un concuſſionnaire.

VULTURNUM, i. *n. Urbs Campaniæ*, Caſtel à Mare di Volturno.

VULTURNUS *Fluvius*, i. *m.* Le Volturno.

VULTUS, ûs. *m. Cic.* Le viſage, l'air du viſage, la mine, la face. *Vultus ductus exprimere. Cic.* Se démonter le viſage pour lui faire prendre toutes ſortes de figures, faire toutes ſortes de mines, prendre tel viſage qu'on veut, contrefaire toutes ſortes d'airs. *-habet pacem. Ovid.* Il a l'air content.

VULVA, æ. *f. Liv.* La matrice. ‖ *Juv.* La vulve. *Vulvæ os. Celſ.* L'orifice de la matrice.

VUNGUS, *Vungus*, i. *f. Vuſiacum*, i. *n.* Vouzy.

VURMIUS, i. *m. Fluvius.* Le Worm.

VUTINGA, æ. *f.* Vuting.

U X.

UXAMA, æ. *f. Urbs Arevacorum.* Oſmo.

UXANTUS, i. *f. Uxantis*, is. *f. Axantos*, i. *f. Uxamiſſona*, æ. *f.* Oueſſant.

UXELLA, *Uxella*, æ. *f.* L'Eſtinhiel.

UXELLODUNUM, i. *n.* Puech d'Iſſoudun.

UXENTUM, i. *n.* Ugento.

UXILIA, æ. *f.* Uxilia.

UXOR, oris. *f. Cic.* La femme de quelqu'un, ſon épouſe. *Uxorem aſſumere. Plin. J. -ſibi adjungere, ducere Cic.* Prendre une femme, ſe marier. *Uxores olentis mariti. Hor.* Les chevres.

UXORCULA, æ. *f. Plaut. dimin. de* Uxor. *Eia uxorcula. Plaut.* Venez, tenez, ma petite femme.

UXORIUS, i. *m. Virg.* Qui ſe laiſſe gouverner par ſa femme, qui n'eſt pas le maître chez ſoi.

UXORIUS, a, um. *Cic.* Qui concerne les femmes mariées, de femme. *Uxorius imber. Stat.* Larmes de femme, *ou* larmes que cauſe la femme qu'on a. *-amnis. Hor.* Le Tibre, fleuve qui a trop de complaiſance pour ſa femme. *Uxoria dos lites. Ovid.* Les ſoins, les chagrins, les embarras ſont la dot ordinaire d'une femme.

UZETIA, æ. *f.* Uzés.

W

WACHTENDONKA, æ. *f.* Wachtendonk.

WAGENINGA, æ. *f.* Wagenheim.

WAKEFELDA, æ. *f.* Wakefeld.

WALBURGENSIS *Baronatus.* La Baronie de Walbourg.

WALISENDA, æ. *f.* Walſend.

WALLENBURGUM, i. *n.* Wallenbourg.

WALLENSTADIUM, i. *n.* Wallenſtat.

WALONES, um. *pl. m.* Les Walons.

WALSEA, æ. *f.* Walſée.

WALVICUM, i. *n.* Walwick.

WANGENA, æ. *f.* Wangen.

WARBURGUM, i. *n.* Warbourg.

WARDBERGUM, i. *n.* Wardberg.

WARSOVIA, æ. *f.* Varſovie.

WARVICUM, i. *n.* Warwic, *bourg des Pays-Bas.* ‖ Barwick, Warwick, *ſur l'Eden, en Angleterre.*

WASSERBILICHUM, i. *n.* Waſſerbilick.

WASSERBURGUM, i. *n.* Waſſerburg.

WATERFORDIA, æ. *f.* Waterford.

WATERLANDIA, æ. *f.* Waterland.

WEDONA, æ. *f.* Wedon.

WEENA, æ. *f.* Ween.

WEIBSTADIUM, i. *n.* Weibſtat.

WEIDA, æ. *f.* Weida.

WEIDENA, æ. *f.* Weiden.

WEILA, æ. *f.* Wilen.

WEISSENAVIA, æ. *f.* Weiſſenaw.

WEISSENBURGUM, i. *n.* Weiſſenbourg.

WEISSENFELDA, æ. *f.* Weinſſenfelda.

WELA, *Wedelia*, æ. *f.* Wel.

WELIKA, æ. *f.* Welika Recca.

WELKA, æ. *f.* Welka.

WELLÆ, *Wellia*, arum. *pl. f.* Welles.

WELSA, *Welſia*, æ. *f.* Wels.
WEPPESIUM, i. *n* Weppes.
WERA, æ. *Wirus*, i. *m.* La Were, *riviere*.
WERDENBERGA, æ. *f.* Werdenberg.
WERFFIA, æ. *f.* Werffen.
WERINGA, *Weeringa*, æ. *f.* Wering.
WERLA, æ. *f.* Werle.
WERMINSTERA, æ. *f.* Werminſter.
WERTACHIUS, i. *m. Fluvius.* Le Wertach.
WERTIA, æ. *f.* Werd.
WESA, æ. *f.* La Weſe.
WESTERA, æ. *f.* Weſter.
WESTERBURGUM, i. *n.* Weſterbourg.
WESTERGOA, *Weſtrachia*, æ. *f.* Weſtergo.
WESTERNÆ *Inſulæ*, arum. *pl. f.* Weſternes.
WESTHOVIA, æ. *f.* Weſtoffen.
WESTMANIA, æ *f.* Weſtmanie.
WESTMORLANDIA, *Weſtmania*, æ. *f.* Weſtmerland.
WESTPHALIA, æ. *f.* La Weſtphalie. ‖ *Weſtphalia Circulus* Le Cercle de Weſtphalie. ‖ *Weſtphalia Ducatus*, *Weſtphalia ſtrictè ſumpta.* Le Duché de Weſtphalie.
WESTROGOA, æ *f. Voyez* Weſtergoa.
WESTROGOTHIA, æ. *f.* La Weſtrogothie.
WESTROVALDIA, æ. *f.* Le Weſterwald.
WESTSEXIA, æ. *f.* Le Weſtſex.
WETSZLARIA, æ. *f.* Wetszlar.
WETTENHAUSIA, æ. *f.* Wettenhauſen.
WETTERAVIA, æ. *f.* La Wetteravie.
WEXFORDIA, æ. *f. unde Wexfordienſis Comitatus.* Wexford.
WIATKA, æ. *f.* Wiatka.
WICKLOA, æ. *f.* Wicklo.
WIEDENSIS *Comitatus.* Le Comté de Wied.
WIELISSA, *Weliſſa*, æ. *f.* Wieliſſ.
WIELKIELUKIA, æ. *f.* Wielkielnki.
WIENNERVALDIA, æ. *f.* Wiennerwald.
WIEPRESA, æ. *f.* Wieprz.
WIERA, æ. *f.* Wier.
WIESENSTAGIENSIS *Comitatus.* Le Comté de Vieſenſtaig.
WILDEMANIA, æ. *f.* Wildeman.
WILDENFELDIA, æ. *f.* Wildenfels.
WILKOMERIA, æ. *f.* Wilkomirz.
WILSMACHIUM, *Wilsnachium*, i. *n.* Wilsmach.
WILTEBURGUM, i. *n.* Wiltenbourg.
WIMPINA, æ. *f.* Wimpfen.
WINANDERUS *Lacus*, i. *m.* Winander.
WINCHELSEIA, æ. *f.* Winchelſey.
WINDISCHA, æ. *f.* Windich Matray.
WINDSORIA, æ. *f.* Windſor.
WININDA, æ. Wineden.
WINSCHOTA, æ. *f.* Winſchote.
WINSHEMIUM, i. *n.* Winsheim.
WINTENUM, i. *n.* Winten.
WINTERTHURA, æ. *f.* Winterthur.
WIPPERA, æ. *f.* Wipper.
WIRTEMBERGA, æ. *f. Voyez* Wurtenberga.
WISMARIA, æ. *f.* Wiſmar.
WISNIOVICUM, i. *n.* Wiſniowiecz.
WISSANUM, i. *n.* Wiſſan.
WISSEGRODIA, æ. *f.* Wiſchegrod.
WISSELBURGUM, i. *n.* Wiſelburg.
WISSELOCHA, æ. *f.* Wiſſeloch.
WITGENSTEINENSIS *Comitatus.* Le Comté de Witgenſtein.
WITHERNA, æ. *f.* Withern.
WITLEIA, æ. *f.* Witley.
WITTENBERGA, æ. *f. Oppidum Marchiæ Brandeburgicæ.* Wittenberg. ‖ *Wittenberga, Oppidum Lawemburgenſis Ducatus.* Wittenberg. ‖ *Wittenberga, Ducatus Saxoniæ Caput.* Wittenberg.
WITTENBURGUM, i. *n.* Wittenborg.
WITTOVIA, æ. *f. Peninſula.* Wittow.
WODSTOKIA, æ *f.* Wodſtoke.
WOLBECENSIS *Tractus.* Le pays de Wolbeck.
WOLFENBUTELA, æ. *f. Welferbytum*, i. *n. unde Wolfenbutelenſis*, *Wolferbytanus Ducatus.* Wolfenbutel.
WOLFERDICA, æ. *f.* Wolferdick.
WOLFTEINUM, i. *n.* Wolftein.
WOLLINUM, i. *n.* Wollin.
WOLSBERGA, æ. *f.* Wolſperg.
WOODCOTA, æ. *f.* Woodcote.
WORCUMUM, *Wortomium*, i. *n.* Worcum.
WORMACIA, æ. *f. Voyez* Vormacia.
WORSKLOA, æ. *f.* Worsklo.
WRITESHAMUM, i. *n.* Wrexham.
WROXCESTRIA, æ. *f.* Wroxceſter.
WURTENBERGA, æ. *f. unde Wurtenbergenſis Ducatus.* Wurtenberg.
WURTZEBURGUM, i. *n. unde Wurtzeburgenſis Epiſcopatus.* Wurtzburg.
WURTZENA, æ. *f.* Wurtzen.
WUSTA, æ. *f. Inſula.* Wuſt.

X

XAGUA, æ. *f.* Xagua.
XALAPPA, æ. *f.* Xalappa.
XALISCA, æ. *f.* Xaliſco.
XAMUM, i. *n. Deſertum.* Xamo.
XANCOINSUM, i. *n.* Xancoins.
XANSIA, æ. *f.* Xanſi.
XANTHUS, i. *m. Fluvius Troadis.* Xante. ‖ *Xanthus, Fluvius Lyciæ.* Xante ‖ *Xanthus*, i. *f. Urbs Lyciæ* Xante. ‖ *Xanthus*, i. *f. Oppidum Leſbi.* Bourg inconnu.
XANTONIA, æ. *f. Provincia.* Xantung.
XANTUS, i. *f. Oppidum Clivienſis Ducatus.* Santen
XAOCHEUM, i. *n.* Xaocheu.
XAOHINGA, æ *f.* Xaohing.
XAOUM, i. *n.* Xaoum.
XARAIORUM *Lacus.* Le Lac des Xarays.
XARASUELA, æ. *f.* Xaraſuel.
XARAX, acis. Cara
XATIVA, *Sativa*, æ. *f.* Xativa.
XAUCA, æ. *m. Fluvius.* Le Maragnon.

XE

XECIENUM, i. *n.* Xecien.
XENIA, orum. *pl. n. Mart.* Preſens mutuels que ſe faiſoient celui qui recevoit un voyageur chez ſoi, & celui qui étoit reçû. *Xenia Balnea. pl. f.* Cic Bains à Rome, *où les étrangers étoient reçûs gratuitement.*
XENILUS, i. *m. Fluvius.* Le Xenil.
XENIUM, i. *n. Mart. Voyez* Xenia.
XENOXUA, *Zenorua*, æ. *f.* Xenoxua.
XENSIA, æ. *f. Provincia*, Xenſi.
XERA, æ. *f. Oppidum Americæ.* Xerez. ‖ *Xera, Oppidum Vandalitiæ.* Xerez de Gadiana. ‖ *Xera, Urbs Vandalitiæ.* Xerez de la Frontera. ‖ *Xera Equitum, Urbs Extremaduræ.* Xeres de los Cavalleros.
XERAMPELINUS, a, um. *Juv.* De couleur de feuilles de vigne morte.
XETEFA, æ. *f.* Xeteſe.
XICOCA, æ. *f. Inſula.* Chickoc.
XILIA, æ. *f. Voyez* Zilia.
XILIUM, i. *n.* Xili.
XILOCA, æ. *f.* Xiloca.
XILOCASTRUM, i. *n.* Xilocaſtro.
XIMA, æ. *f.* Xima.
XIMOLA, æ. *f.* Ximola.
XIMOTUCUM, i. *n.* Ximotucque.
XIMUM, i. *n.*, *Ximoa*, æ. *f. Inſula.* Saycock.
XINANUM, i. *n.* Xinano.
XINGHEUM, i. *n.* Xincheu.
XIPHIAS, æ. *m. Plin.* Le poiſſon épée ou eſpadon. ‖ Comete de la figure d'une épée.
XIPHONIA, æ. *f. Oppidum Siciliæ.* On la nomme Agouſta. ‖ *Xiphonia Promontorium.* Le Cap della Croce.
XIRIA, æ. *f.* Xiria.
XIXENA, æ. *f.* Xixena.

XO

XOA, *Xaoa*, æ. *f.* Xoa.

XUICHEUM, i. *n.* Xuichen.
XUNCKINGA, æ. *f.* Xuncking.
XUNNINGA, æ. *f.* Xunning.
XUNTA, æ. *f.* Xunte.
XUNTIENUM, i. *n.* Xuntien.

XY

XYLINUS, a, um, *Plin.* De cotonnier
XYLOBALSAMUM, i. *n. Cel.* L'arbre d'où coule le baume.
XYLOCINNAMOMUM, i. *n. Plin.* Bois de l'arbre Cinnamome.
XYLON & Xylum, i. *n. Plin.* L'arbre où croît le coton.
XYRIS, is. *f.* Un Glayeul, *herbe.*
XYTSICUS, i. *m. Suet.* Athlete qui s'exerçoit à couvert ſous des portiques *pendant le mauvais tems.*
XYSTUM, i. *n.* &
XYSTUS, i. *m. Vitr.* Promenade, lieu où l'on ſe promene à couvert, allée ou portique où les Athletes s'exerçoient à couvert *lorſqu'il faiſoit mauvais tems.*

Y

YA, æ. *f. Sinus.* L'Ye.
YACORDALIA, æ. *f.* Yacobdal.
YAMARITUM, i. *n.* Yamarito.
YANCHEUM, i. *n.* Yancheu.
YARA, æ. *f.* Yare.
YBLA, æ. *f. Voyez* Hybla.
YDRUNTUM, i. *n. Voyez* Hydruntum.
YELLA, æ. *f.* Yell.
YENCHEUM, i. *n.* Yencheu.
YENDUM, *Jedum*, i. *n.* Yendo. ‖ *Yendi Sinus.* Le Golfe d'Yendo.
YENNA, æ. *f.* Yenne.
YEPESA, *Ypeſa*, æ. *f.* Yepès.
YESDA, *Jeſeda*, æ. *f.* Yeſd.
YLA, æ. *f.* Yla.
YNAGA, æ. *f.* Hinagoa.
YOCHEUM, i. *n.* Yocheu.
YOGALIA, *Jogalia*, æ. *f.* Youghall.
YPERGRÆCIA, æ. *f.* Overkierk.
YSNA, *Iſna*, æ. *f.* Iſne.
YSSIODORUM, *Iſſodurum*, i. *n.* Iſſoire.
YUCATANIA, *Jucatania*, æ. *f.* Jucatan.
YVETOTUM, i. *n.* Yvetot.
YUMA, æ. *f.* Yuma.
YUNGUS, *Vungus*, i. *m.* Vouzy.
YVODIUM, i. *n.* Yvoix.
YUPIA, æ. *f.* Yopi.
YUSBECHIA, *Uſbechia*, æ. *f.* Le Maweratnabra.

Z

ZAARA, æ. *f.* Zaara.
ZAARAM, *Zabram. indecl.* Algiar.
ZABESUS. Millanbach, Zabis, Zazebes.
ZABOLCENSIS *Comitatus.* Le Comté de Chege.
ZABOLCH. *indecl. Urbs.* Chege.
ZABULON. *indecl.* Zabulon.
ZACATECARUM *Regio* Zacatecas.
ZACHAFUS *Lacus*, i. *m.* Le Lac de Zachaf.
ZACONIA, *Tzaconia*, æ. *f.* Zaconie.
ZACROCIMUM, i. *n.* Zakrozin.
ZACYNTHUS, i. *f. Inſula & Urbs.* Zante.
ZADRA, æ. *f.* Zadra.
ZAFLANUS *Lacus*, i. *m.* Le Lac de Zaflan.
ZAFRA, æ. *f.* Zafra.
ZAGABRIA, *Zabrabia*, æ. *f. unde Zagabrienſis Comitatus.* Zagrab
ZAGARUOLUM, i. *n.* Zagarolo.

ZAGATAIA, æ. *f* Le Mawaralnabra.
ZAGORIA, æ *f.* Zigor.
ZACRABIA, æ *f. Voyez* Zagabria.
ZAGRI *Pylæ* Semirami.
ZAGRUS *Mons.* Ce ſont les Montagnes de L'Adirbeitzan.
ZAHARA, æ *f.* Zahara.
ZAHASPA, æ. *f* Zahaſpa.
ZAIRUS, *Lacus*, i. *m.* Le Lac de Zaire.
ZAIRUS, *Fluvius*, i. *m.* Le Zaire.
ZALA, æ *f unde Zaladienſis Comitatus.* Balawar.
ZALAMEA, æ *f* Zalamea.
ZALISSA, *Zaliſca*, æ *f* Scander.
ZAMA, *Azuma*, æ *f.* Zamora.
ZAMBERUS, i. *m Fluvius.* Zambere.
ZAMBEZUS, i. *m Fluvius.* Zambeze.
ZAMBRO, onis. *m. Promontorium.* Le Cap Zamb one.
ZAMBRUS, i *m. Lacus.* Zaire.
ZAMIA, æ. *f Plaut.* Dommage, perte.
ZAMIÆ, arum *plur. f. Plin.* Pommes de pin, *qui s'ouvrent ſur l'herbe, & gâtent les autres ſi l'on ne les ôte.*
ZAMMALE, is. *m* Samael.
ZAMORA, æ. *f. Hiſpaniæ.* Zamora. ‖ *Zamora Peruviæ* Zamora. ‖ *Zamora Barbariæ.* Zamora.
ZAMOSCIUM, i. *n.* Samoſcie.
ZANCLE, es *f.* C'eſt un des anciens noms de Meſſine.
ZANFARA, æ. *f* Zanfara.
ZANGUEBARIA, æ *f* Le Zanguebar.
ZANHAGA, æ. *f.* Zanhaga.
ZANTUS, i. *f.* Zanto.
ZANZIBAR, aris. *n* Zanzibar.
ZAPOTECÆ, arum. *plur. m Populi.* Les Zapotecas.
ZARA, æ *f. unde Zara Comitatus* Zara. ‖ *Zara Vetus* Zara Vecchia.
ZARACHA, æ *f* Zaracha.
ZARAX, acis *Zarex*, ecis. *f.* Cara.
ZARIASPA, æ. *f* Balch.
ZARMISOGETHUSA, *Zarmigethuſa*, æ *f.* Varbel.
ZARNATA, æ *f* Zarnata.
ZARNAVIA, æ *f* Zarnaw.
ZARNOUNISA, æ *f* Zarnouniza.
ZARPANA *Inſula*, æ *f.* Sepan.
ZASHALON, onis. *f. Cenſum Colles*, ium *pl m.* Zashalon.
ZASLAVIA, æ. *f.* Zaſlaw.
ZATA, *Zatha*, æ. *f* Zata.
ZATECIUM, *Ziatecum*, i *n.* Satz.
ZATMARBANYA, æ *f.* Zatmarbanya.
ZATMARIUM, i. *n. unde Zatmarienſis Comitatus* Zatmar.
ZATORIA, æ. *f* Zator.
ZAVICHOSTUM, i. *n.* Zawichoſt.
ZAZUARA, æ. *f* Zazuaros.
ZBATASIUM, i. *n.* Zbatas.
ZBORAVIA, æ. *f.* Zboraw.
ZDIARUM, i. *n.* Soraw.
ZEA, æ. *f. Plin.* Epeautre, *ſorte de bled.*
ZEAPOLIS, is. *f.* Dinkelſpiehl.
ZEBA, æ *f. Regio* Zeb.
ZEBEA, æ. *m Fluvius* Zebea.
ZEBES, is *m. Tractus.* Auraz.
ZEBUA, æ *f. Zebuenſis Inſula.* Cebu.
ZEBUM, i. *n. Regnum. Voyez* Zeba Regio.
ZECARUS, *Ozecarus*, i. *m.* Zezaro, Zezero.
ZEDICUM, i. *n.* Zedic.
ZEEBURGUM, i. *n* Rammekens.
ZEELANDIA, æ. *f. Comitatus.* La Zeelande. ‖ *Zeelandia Inſula.* La Seelande. ‖ *Zeelandia Nova.* La Nouvelle Zeelande.
ZEGIRA, *Zigira*, æ. *f.* Zegira.
ZEGZEGUM, i. *n. Regnum.* Le Royaume de Zegzeg.
ZEILA, æ. *f.* Zeila.
ZEITON, onis. *f. unde Zeitonius Sinus.* Zeiton.
ZEKELHIDA, æ. *f.* Zekelheid.
ZEKELITA, æ. *f.* Zekelita.

ZELA, *Ziela*, æ. *f.* Zela.
ZELANDIA, æ. *f. Voyez.* Zeelandia. ‖ *Zelandia Arx.* Le Fort Zelandia.
ZELIS, is. *f. Voyez* Zilia.
ZELLIA, æ. *f. nunc Cellienſis Comitatus.* Cilley.
ZELOTES, is. *omn. gen. Bibl.* Jaloux.
ZELOTYPIA, æ. *f. Cic.* Jalouſie.
ZELOTYPUS, a, um. *Quint.* Jaloux.
ZELUS, i. *m. Vitr.* Zele, ardeur, émulation.
ZEMBLINIUM, *Zemlynium*, i. *n. unde Zemblinenſis Comitatus.* Semlyn.
ZEMBROVIA, æ. *f.* Zembrow.
ZEMICA *Nova*, æ. *f.* La Nouvelle Zemle.
ZEMONICUM, i. *n.* Zemonico.
ZENITH. *indecl. n.* Le point vertical, ce qui eſt directement au-deſſus de nous.
ZENOPHRURIUM, *Cænophrurium*, i. *n.* Drepali.
ZENTA, æ. *f. Tractus.* Zenta.
ZEPHYRIUM, i. *n.* La ville d'Halicarnaſſe a porté anciennement ce nom. ‖ *Zephyrium, Promontorium & Urbs Ciliciæ.* Tarsu ‖ *Zephyrium, Promontorium Africæ* Le Cap de Bonandrea. ‖ *Zephyrium, Promontorium Cypri.* Le Cap Chelidonio. ‖ *Zephyrium, Promontorium Cretæ.* Le Cap de Sanzuane. ‖ *Zephyrium, Promontorium Brutiorum.* Burſano.
ZEPHYRIUS, a, um *Plin.* Qui concerne le Zephire. *Zephiria ova. Plin.* Des œufs ſans germe.
ZEPHYRUS, i. *m. Vitr.* Le vent d'Oueſt, d'Occident, du Couchant.
ZERMAGNUS, i. *f.* Zermagne.
ZERVESTA, æ. *f* Zerbſt.
ZETA, æ *f. Plin.* Chambre où l'on couche.
ZETARIUS, i. *m. Paul. JCT.* Valet de chambre.
ZETECULA, æ. *f. Plin. diminutif de* Zeta.
ZEVENARIA, æ. *f.* Zevenar.
ZEVERINUM, i. *n.* Zeverinam.
ZEUGITÆ, arum. *plur. m. Plin.* Des gluaux pour prendre des oiſeaux à la pipée.
ZEUGMA, atis. *n. Cic.* Sobcha, ville de Syrie ſur le bord de l'Euphrate, du Gouvernement d'Alep. ‖ *Zeugma, Urbs Daciæ.* Clauſenbourg. ‖ *Zeugma, Urbs Syriæ ad Euphratem.* Ville ruinée.
ZEUGMINIUM, *aut Zeugminum*, i. *n.* Syrmiſch.
ZEUS, i. *m. Col. Plin.* Dorée, *poiſſon.*
ZEYA, æ. *m. Fluviolus.* Zey.
ZIBITUM, i. *n. Urbs & Regnum.* Zibith.
ZIDENUM, i. *n.* Ziden.
ZIGÆ, arum. *Zichi*, orum. *pl. m.* Noms des anciens habitans de la Circaſſie.
ZIGEA, æ. *f. Inſula* Zigea.
ZIGENHEMUM, i. *n.* Zigenheim.
ZIGETIUM, i. *n.* Zygeth.
ZIKA, æ. *f.* Zika.
ZILIA, æ. *f. Zelis*, is. *Xilia*, æ. *f.* Arzilla.
ZINGIBER, is. *f. Cic.* Zingiberi. *indecl. Plin.* Gingembre, *racine qui eſt au nombre des épiceries*
ZINZIBULO, as, avi, atum, are. *Aut. Phil.* Chanter comme une hirondelle, faire le cri de l'hirondelle.
ZIRFIA, æ. *f.* Les Turcs nomment ainſi la Servie.
ZIRICZÆA, æ. *f.* Ziriczée.
ZIRIDAVIA, æ. *f.* Targorod.
ZITIA, æ. *f. Zitium*, i. *n.* Zeitz.
ZITONA, æ. *f.* Zitona.
ZITRACA, æ. *f.* Zitrach.
ZITTAVIA, æ. *f.* Zittaw.
ZIZANIA, æ. *f.* &
ZIZANIUM, i. *n. Bibl.* Ivroye.
ZIZI *Montes*, orum. *pl. m.* Les Montagnes de Zizes.
ZIZIPHUM, i. *n. Col.* Jujube, *fruit medecinal.* ‖ *Plin.* Jujubier, *arbre qui porte les jujubes.*
ZIZIPHUS, i. *f. Pallad.* Jujubier, *arbre.*

Z N

ZNOIMUM, i. *n.* Znaim.
ZOAN, *Tſehan indecl.* Zoan.
ZOARA, æ. *f. Urbs Regni Tripolitani.* Zoara. ‖ *Zoara, Urbs Regni Barcæ.* Zoara. ‖ *Zoara, Oppidum Palæſtinæ.* Tiohar. ‖ *Zoara, Urbs Perſidis* Ville inconnue.
ZOCOTORA, æ. *f. Inſula.* Zocotora.
ZODIACUS, i. *m Cic* Le Zodiaque, *cercle imaginé dans le Ciel, qui contient les douze Signes que le Soleil parcourt en un an dans la ligne écliptique, qui diviſe en deux parties égales les ſeize degrez qu'on lui donne de largeur.*
ZOFALA, æ. *f. unde Zofala Regnum.* Sofala.
ZOFFINGA, æ. *f.* Zoffingen.
ZOGANUS *Sinus.* Le Golfe de Zogani.
ZOIELA, æ. *f Zuglium*, i. *n.* Zoiel.
ZOLERNUM, i. *n. Zolera*, æ. *f.* Hohen Zollern.
ZOLNOCHIUM, *Zolnocum, Solonocum*, i. *n. unde Zolonocenſis Comitatus.* Zolnock.
ZOLTUM, i. *n.* Zoldo.
ZONA, æ. *f Catul.* Ceinture, *où les Anciens mettoient leur bourſe, leur argent, &c.* ‖ *Virg.* Zone, *cercle de la ſphere.* ‖ *Scrib Larg.* Sorte de herpe, *maladie des gens de mer. Zona duodecim ſignis conformata. Vitr.* Le Zodiaque. *Zonam perdere. Hor.* Perdre tout ce qu'on a.
ZONARIUS, i. *m. Cic.* Ceinturier, faiſeur de ceintures.
ZONARIUS, a, um. *Plaut* De ceintures, qui concerne les ceintures. *Zonarius ſector, Plaut.* Coupeur de bourſes.
ZONATIM. *adv. Lucil.* En cercle, en rond, en tournant.
ZONCHIUM, i. *n.* Zonchio.
ZONTIUM, i. *n.* Zons.
ZONULA, æ. *f Cat.* Petite ceinture.
ZOOPHTHALMUS, i. *m. Plin* Joubarbe, *herbe.*
ZOPISSA, æ. *f. Plin.* Reſine mêlée de cire, qu'on racle de deſſus le corps des navires.
ZOSTER, is. *m. Plin.* Feu ſacré, feu ſaint Antoine, *ſorte de maladie.*
ZOVANUM, *Zoanum*, i. *n.* Zovan.

Z U

ZUBUENSIS *Inſula.* Cebu.
ZUCALA, æ. *f.* Zucala.
ZUENZIGÆ *Regnum.* Zuenzigo.
ZUICKAVIA, æ. *f.* Zwickaw.
ZUIRIA, *Zuria*, æ. *f.* Zuirie.
ZULFA, æ. *f.* Zulfa.
ZULICHIUM, i. *n.* Zullichaw.
ZUROBARA, æ. *f. Urbs Daciæ.* Quelques Geographes la mettent à Temeſwar.
ZURPHANIA, æ. *f. unde Zurphanienſis Comitatus.* Zurphen.
ZURULUM, i. *n. Voyez* Turulus.
ZURZACUM, i. *n.* Zurzach.
ZWINGENBERGA, æ. *f.* Zwingenberg.
ZWOLA, æ. *f. Zwoli*, orum. *plur. m.* Zwol.
ZUZIDAVA, æ. *f. Urbs Daciæ.* Huſt.

Z Y

ZYGIA, æ. *f. Plin.* Une eſpece d'érable.
ZYPA, æ. *f.* Zype.
ZYRAS, æ. *m. Fluvius.* Varne.
ZYTHUM, i. *n. Col* &
ZYTHUS, i. *m. Plin.* De la biere, *ſorte de boiſſon fermentée.*
ZYTOMIERZIA, æ. *f.* Zitomiers.
ZYZANIA, æ. *f. Voyez* Zizania.

FINIS.

ONGLETS, m. f. le, & n. Plin. D une [illegible] xante & dix-neuf. | *Ungues pone* e *Hor. ſubſecare. Tib.* Rogner les